LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE, OU LE MELANGE CURIEUX DE...

Louis Moréri, Étienne François Drouet, ...

ÖSTERREICHISCHE NATIONALBIBLIOTHEK
211618-E
ALT-

ÖSTERREICHISCHE
NATIONALBIBLIOTHEK
214618-E
ALT-

L

DIC

H

DU

NOUVE

LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE DU MORÉRI.

NOUVELLE ET DERNIERE ÉDITION.

TOME SEPTIÉME.

M-N.

Chez
LE MERCIER, rue S. Jacques, au Livre d'or.
DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais.
JEAN-THOMAS HERISSANT, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.
BOUDET, rue S. Jacques, à la Bible d'or.
VINCENT, rue S. Severin.
LE PRIEUR, rue S. Jacques, à la Croix d'or.

LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE,

OU

LE MÊLANGE CURIEUX

DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE,

QUI CONTIENT EN ABRÉGÉ

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux & des Héros de l'Antiquité Païenne:

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches; des Empereurs; des Rois; des Princes illustres; des Grands Capitaines; des Papes; des saints Martyrs & Confesseurs; des Peres de l'Eglise; des Evêques; des Cardinaux & autres Prélats célébres; des Hérésiarques & des Schismatiques:

L'Histoire des Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Païens:

Des Conciles généraux & particuliers:

Des Auteurs anciens & modernes; des Philosophes; des Inventeurs des Arts, & de ceux qui se sont rendus recommandables en toute sorte de Professions, par leur Science, par leurs Ouvrages, & par quelque action éclatante:

L'ÉTABLISSEMENT ET LE PROGRÈS

Des Ordres Religieux & Militaires; & LA VIE de leurs Fondateurs:

LES GÉNÉALOGIES

Des Familles illustres de France, & des autres Pays de l'Europe:

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Isles, Montagnes, Fleuves & autres lieux considérables de l'ancienne & de la nouvelle Géographie, où l'on remarque la situation, l'étendue & la qualité du Pays; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples:

Par Mre LOUIS MORÉRI, Prêtre, Docteur en Théologie.

NOUVELLE ÉDITION, dans laquelle on a refondu les Supplémens de M. l'Abbé GOUJET.

Le tout revu, corrigé & augmenté par M. DROUET.

TOME SEPTIÈME.

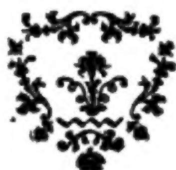

A PARIS,

CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. D. CC. LIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

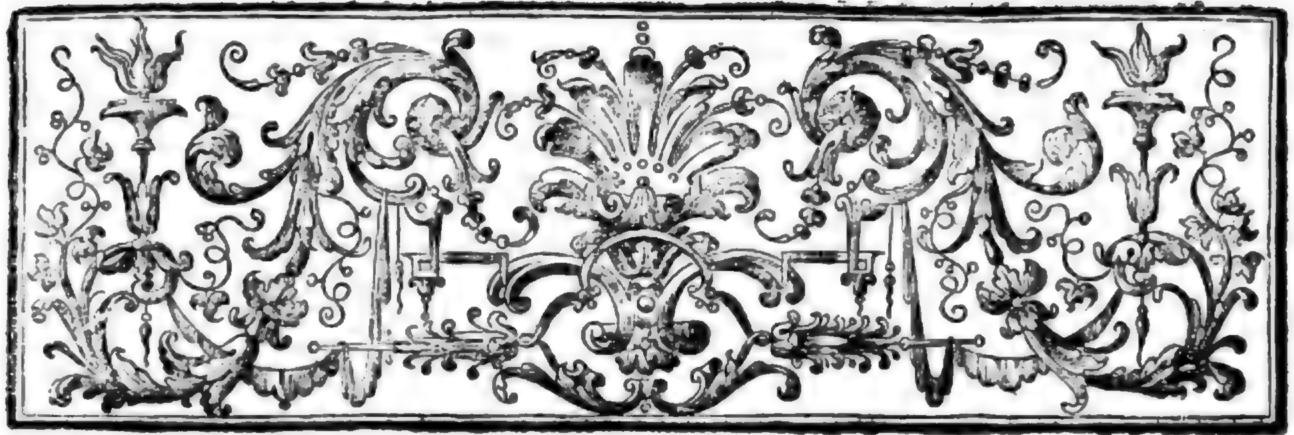

LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE, OU *LE MÊLANGE CURIEUX* DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE.

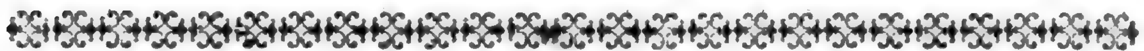

M

CETTE lettre est une de celles que les grammairiens Grecs appellent demi-voyelles, simples & immuables ; & les Latins liquides. Ils remarquent que dans la composition, la lettre M se change en N devant d, c, t & q, comme *tantum, nuncubi, nunquam, eorundem*, &c. De même la préposition *am* se change en *an* devant f, comme *anfractus*, &c.

L'M, en françois, se prononce aussi comme une N, quand elle est suivie d'un B, d'une autre M, d'une N & d'un P, comme dans *embrasser, emmener, tromper;* il faut excepter quelques mots pris du grec, comme *amnistie, Memnon, Memnosyne, Agamemnon*. Il faut aussi excepter les mots, qui ne sont pas composés de la particule *en*, comme *comminatoire, commodité, immense*. Lorsque la lettre M est à la fin d'un mot, elle se prononce comme l'*n* finale ; *nom, parfum, faim*, se prononcent comme si l'on écrivoit *non, parfun, fain*, par une *n*. A la fin des mots étrangers, l'*m* conserve sa propre prononciation ; comme dans *Jerusalem, Stockholm, Salm, Krim*, &c.

Les Grecs ne mettent jamais d'*m* à la fin de leurs mots, suivant ce que dit Ausone :

Vocibus in Græcis numquam ultima conspicitur μ.

Les poëtes Latins ne pouvant souffrir l'M à la fin d'un mot, à cause que sa prononciation a le son trop mugissant, ont coutume d'en faire une élision. L'M finale étoit souvent retranchée dans les inscriptions latines, indépendamment de la voyelle dont elle pouvoit être suivie.

Les Messeniens faisoient peindre une M sur leurs boucliers, pour marque, & comme pour chiffre de leur nation. Les Romains s'en sont servi dans les nombres pour exprimer mille, & avec une barre dessus, mille fois mille. Elle fut aussi une marque de bizarrerie & de folie, *morositatis ;* c'est pour cela que les anciens avoient coutume de dire, *obvenit tibi M*. Dans les inscriptions l'M signifie, *Marcus, Mutius, monumentum, mulier, meum, mihi, molestus, mors, munus*. * Pierius, *l.* 34, *hierol. c.* 50 & 51. Martinius, *in lexic.*

M A

MA, femme qui suivoit Rhea, fut chargée par Jupiter du soin d'élever Bacchus. Rhea portoit aussi le nom de *Ma* : c'étoit sous ce nom que les Lydiens lui sacrifioient un taureau. C'est d'elle que la ville de Mastaura prit son nom. * Etienne *de Byzance*, *in Mastaura*.

MAACHA, femme du roi *David*, & mere d'*Absalom*, étoit fille de *Tholmas*, roi de Gessur, comme nous le voyons dans le II. livre des Rois, *c.* 3, *v.* 3. *Porro tertius* (filius David) *Absalom*, *filius Maacha*, *filiæ Tholmas regis Gessur*.

MAACHA, fille d'*Absalom* & de *Maacha*, femme de *Roboam* & mere d'*Abias*, roi de Juda, porte ce nom dans le livre des Rois ; & celui de Michaïa, dans le livre des Paralipomenes : ce qui a fait croire aux interpretes, qu'elle avoit ces deux noms differens, ou que c'étoit le même prononcé diversement. * III. *des Rois*, *ch.* 15, *v.* 1 & 2. II. *des Paralipomenes*, *c.* 13, *v.* 1. Abulensis, *in cap.* 13 *Paral.* Torniel, *A. M.* 3077, *n.* 1.

MAAN (Jean) docteur en théologie de la faculté de Paris, chanoine & *précenteur* de l'église métropolitaine de Tours, s'est rendu célebre dans le XVII siécle par son érudition. Il étoit du Mans ; & ayant été attaché à l'église de Tours, il la servit par sa science & par ses conseils, aussi-bien que par son assiduité à l'office. On a de lui un grand ouvrage qui fait autant d'honneur à l'Eglise de Tours qu'à son auteur. Il est intitulé : *Sancta & metropolitana ecclesia Turonensis, sacrorum pontificum suorum ornata virtutibus, & sanctissimis conciliorum institutis decorata*. Cette histoire de l'église de Tours, qui fut imprimée en 1667, dans la maison même de l'auteur à Tours, est un *in-fol.* qui va depuis l'an de Jésus-Christ 251 jusqu'en 1655. Cet ouvrage a attiré beaucoup d'éloges à son auteur, & c'est à son honneur que René Robichon, conseiller à Tours, a consacré ces deux vers :

Unus erat quondam Turonum gloria Mannus,
Nunc quoque Turonum gloria Mannus erit.

* *Bibliot. S. ac metrop. ecclef. Turon. seu catal. libror. qui in ead. biblioth. asservantur*, pag. 108, 109 ; & les premieres pages du livre même de M. Maan, intitulé, *Sancta & metropolitana ecclesia Turonensis*, &c.

MAANSELHE. C'est un isthme qui joint la Laponie-Moscovite & la Finlande, province de Suede, avec le Kargapol province de Moscovie. Il est entre la mer Blanche & le lac Onega. Il peut avoir environ vingt lieues de large. * Mati, *diction.*

MAARA, en latin *Spelunca Sidonidrum*, c'est-à-dire, *la Grotte des Sidoniens*, étoit un lieu de la Palestine, dans le pays des Sidoniens, duquel il est fait mention au livre de Josué. Cette grotte servit de fort aux chrétiens pour se défendre contre les Sarasins, l'an 1161 ; mais les soldats qui y avoient été mis pour le garder, se laisserent corrompre par argent, & la livrerent à ces infidéles. * Guillaume *de Tyr*, *l.* 19. J. Eufeb. Nier. *lib. de mirab. nat. terræ promissæ*.

MABAN, bourg de l'Ecosse méridionale, est de ceux qui ont séance & voix au parlement d'Ecosse. Il est situé près d'un lac, où l'on prend une espéce de poisson nommé *Vendeses*, qui étant salé & débité dans les provinces, fait un des principaux revenus du pays. * Mati, *diction.*

MABARTHA : c'étoit une ville du royaume de Samarie, ainsi appellée par les originaires du pays ; mais que les étrangers ont nommée *Neapolis* ou *la ville neuve*. Josephe en parle dans son *histoire de la guerre des Juifs contre les Romains*, *liv.* 4, *chap.* 26.

MABED BEN-KHALED, surnommé *Al-Giohni*, docteur Arabe, auteur de la secte des Cadariens, qui admettent le franc arbitre & la liberté de l'homme dans toutes ses actions, contre le sentiment le plus commun & le mieux reçu parmi les Musulmans, qui soutiennent la prémotion ou prédétermination physique, qu'ils expliquent en disant que nos actions se doivent absolument rapporter à Dieu, parceque c'est lui qui les crée en nous. Mabed tenoit au contraire, que les actions des hommes se devoient rapporter aux hommes mêmes, qui en sont les maîtres, du moins si celui qui nous fournit cet article a bien entendu ces divers sentimens, ce dont on a lieu de douter par la maniere dont il s'explique. Ce docteur fut poussé par ses collegues, & déféré à *Hegiage*, gouverneur de la ville & province de Bassora, qui le fit mourir. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MABILLON (Jean) religieux Bénédictin de la congrégation de saint Maur, l'un des plus savans hommes du XVII siécle, étoit né à Pierre-Mont dans le diocèse de Reims, le 23 novembre de l'an 1632. Il est bon d'observer que D. Massuet s'est trompé dans l'éloge du P. Mabillon mis à la tête du cinquiéme volume des annales de l'ordre de S. Benoît, en mettant Pierre-Mont distant de deux lieues de *Mussipontum*, qui veut dire Pont-à-Mousson, qui est à dix-huit lieues de Mouson. Cette faute a été suivie par dom de Vic, dans sa traduction latine de la vie du P. Mabillon écrite en françois par D. Thierri Ruinart, traduction imprimée à Padoue en 1714 avec quelques augmentations. M. de la Barre est aussi tombé dans la même faute, en parlant du P. Mabillon dans la nouvelle édition des *Vetera analecta* de ce pere, qu'il a publiée en 1723. D. Mabillon fit profession monastique dans l'abbaye de S. Remi de Reims, l'an 1654. Il a passé sa vie dans un travail continuel, & enrichi l'église & la république des lettres de quantité d'ouvrages excellens. On le fit venir à Paris au mois de juillet 1664, pour travailler avec dom Dacheri Aux Actes des Saints de l'ordre de S. Benoît ; mais D. Chantelou étant mort à la fin du mois de novembre suivant, on chargea D. Mabillon de travailler à l'édition des ouvrages de S. Bernard, que D. Chantelou avoit laissée imparfaite, & dont il n'avoit donné que les sermons *de Sanctis & de tempore*. Le P. Mabillon continua ce travail, & donna en 1667 une nouvelle édition des ouvrages de S. Bernard, en deux vol. *in-fol.* & en huit vol. *in*-8. Il la fit réimprimer en 1690 en deux vol. *in-fol.* Il étoit sur le point d'en donner une troisiéme édition, lorsqu'il mourut, & elle a été publiée en 1719 par les soins de D. Massuet & de D. François Tixier. Lorsque D. Mabillon eut donné l'édition de S. Bernard de 1667, il reprit les Actes des Saints, dont les deux premiers volumes avoient déja été très-avancés par D. Dacheri. Il en donna le premier en 1668, & il en donna ensuite huit autres volumes. Ce qu'il y a de plus considérable dans cet ouvrage, n'est pas tant le recueil immense d'une infinité de monumens, qui contiennent la vie & les actions des moines de S. Benoît, que de savantes préfaces, dans lesquelles le pere Mabillon expose la doctrine & la discipline de chaque siécle, & des notes critiques sur differens faits d'histoire. Ces préfaces ont été imprimées séparément à Rouen *in*-4°. en 1732, avec le traité du même *de Cursu Gallicano*, qui avoit déja paru. Tout l'ouvrage est, comme on a dit, en neuf volumes, qui vont jusqu'au

XI siecle de l'église. Le pere Mabillon a encore fait quantité d'autres ouvrages, dans lesquels son érudition & sa modestie paroissent. L'an 1674 il fit une dissertation latine, sur l'usage du pain azyme dans l'eucharistie, dans laquelle il soutient contre l'avis du cardinal Bona, que le pain azyme est le seul dont on se soit servi dans l'église latine pour célébrer les saints mysteres. Cette dissertation ayant été attaquée, & le pere Macedo, cordelier, ayant prétendu que le sentiment du cardinal Bona, combattu par le pere Mabillon, étoit hérétique, ce pere se crut obligé de donner des éclaircissemens à son traité, pour faire voir que quoique le sentiment du cardinal Bona ne fût pas véritable, on ne pouvoit le qualifier d'hérétique. En 1675, relevant d'une grande maladie, il publia le premier volume des analectes, c'est-à-dire, de petites pieces détachées, ou des commencemens d'ouvrages qu'il avoit trouvés en diverses bibliotheques : il en donna ensuite trois autres volumes, où il y a des choses plus considérables & d'excellentes dissertations de sa façon. En 1677 dom Philippe Bastide ayant présenté une requête au chapitre général de cette année, tendante à demander que le pere Mabillon se rétractât de ce que de quatre-vingt Saints dont il parle dans le premier volume des actes de l'ordre de S. Benoît, il n'en assure incontestablement que vingt-cinq à cet ordre ; ce savant religieux fut obligé de se justifier, & le fit d'une maniere si persuasive, que son adversaire ne remporta que la confusion de sa requête. Le voyage qu'il fit en 1683 en Allemagne, & dont il a donné la description, lui a fourni presque tout ce qui compose le quatriéme volume. Le livre qui lui a le plus acquis de réputation, est son savant ouvrage de la diplomatique, imprimé l'an 1681 *in-folio*. On l'attaqua, & le pere Mabillon, pour ne se point détourner de ses autres études, se contenta d'y joindre en 1704 un supplément, qui est aussi dans la seconde édition de cet excellent ouvrage, de l'an 1709. Cette édition est due aux soins de D. Ruinart, qui l'a augmentée de nouveaux titres. Le P. Mabillon fit l'an 1685 un voyage à Rome aux dépens du roi : il fut reçu dans cette ville avec une distinction particuliere, & on l'honora même d'une place dans la congrégation de l'index. Après avoir visité les plus belles bibliotheques du pays, où il a copié quantité de nouvelles pieces, qui n'avoient pas encore paru, il a donné la relation de son voyage, avec plusieurs de ces pieces, en deux volumes *in-4°.* sous le titre de *Musæum Italicum*. Avant ce voyage, le P. Mabillon avoit publié en 1685 *in-4°.* un traité *de Liturgia Gallicana*, avec des dissertations. Ce traité est dédié à M. le Tellier, archevêque de Reims. Tous les ouvrages dont nous venons de parler, sont écrits en latin. Le différend qui se réveilla l'an 1688 entre les bénédictins de la province de Bourgogne, & les chanoines réguliers de la même province, sur la séance aux états, l'obligea d'écrire en françois, pour maintenir les droits & les prérogatives de son ordre. Il fit donc pour ce sujet un *factum*, dans lequel il a traité la question de l'antiquité des chanoines réguliers & des moines. Les chanoines réguliers y ayant répondu, il leur fit une replique. Il entra quelque temps après dans une autre contestation, sur la signification des mots de *messe* & de *communion*, dans le sens de la regle de S. Benoît : il soutient qu'ils doivent s'entendre comme nous les entendons à présent ; contre l'avis de ceux qui croient que S. Benoît a pris le mot de *communion*, pour le pain & le vin que le lecteur prenoit en signe de communion avec ses freres ; & le mot de *messe*, pour la conclusion de l'office. Il entra ensuite en lice, l'an 1691 contre M. l'abbé de la Trappe, sur les *études monastiques* : & fit un livre sur ce sujet, pour montrer que les moines peuvent, & même doivent étudier. L'abbé de la Trappe y répondit ; le P. Mabillon fit une replique intitulée : *Réflexions sur la réponse de M. l'abbé de la Trappe au traité des études monastiques*. Le traité des études monastiques a été traduit en latin en Allemagne & à Venise. En 1698 il publia une lettre latine, sous le nom d'*Eusebe Romain, à Theophile François, touchant le culte des Saints inconnus*. Ce fut le fruit des visites qu'il avoit faites dans les catacombes de Rome. Cet ouvrage souleva contre lui plusieurs personnes, qui crurent qu'il n'avoit pas parlé avec assez de retenue des reliques des Saints inconnus que l'on tire des catacombes : & ce fut pour les contenter qu'il fit une nouvelle édition de cette lettre, qui plut beaucoup à la cour de Rome. Cette lettre a été réimprimée à Utrecht en 1707, selon la premiere édition, fort différente de la seconde, & selon l'une & l'autre, dans le premier volume des œuvres posthumes des PP. DD. Mabillon & Ruinart. Elle a été traduite en françois par divers auteurs. Le P. Mabillon a encore mis au jour une lettre adressée à M. de Bertier, évêque de Blois, où il prétend justifier la vérité de la sainte Larme de Vendôme, en quoi il n'a pas réussi au gout de beaucoup de gens : Une lettre françoise touchant l'institution de l'abbaye de Remiremont, qu'il prétend avec raison avoir été dans son origine, une abbaye de moines : Des observations latines sur la réponse à la dissertation du P. Delfau, touchant l'auteur du livre de l'imitation de Jesus-Christ, en 1677 *in-8°* : Une autre dissertation latine sur le monachisme de S. Gregoire imprimée séparément en 1675, & insérée dans le premier volume des *Vetera analecta* de l'édition *in-8°* : Une lettre circulaire sur la mort de la mere Jacqueline Boëte de Blemur, religieuse bénédictine de l'Adoration perpétuelle du saint Sacrement, si connue par les ouvrages qu'elle a donnés au public, *in-4°*. 1696 : Une traduction de la regle de S. Benoît, avec les statuts d'Etienne Poncher, évêque de Paris, pour l'usage des religieuses de Chelles, *in-18*. en 1697 : Lettre aux catholiques d'Angleterre sur le bruit répandu dans ce royaume qu'il avoit changé de religion, en 1698 : La mort chrétienne, *in-12*, en 1702 : Plusieurs hymnes, pour S. Adelar, sainte Batilde, & autres saints, pieces composées dans sa jeunesse : l'épitre dédicatoire latine des ouvrages de S. Augustin, & la préface du dernier tome, qu'il fut obligé de donner bien différemment de celle qu'il avoit faite d'abord, & que l'on n'a point imprimée : enfin un discours sur les anciennes sépultures de nos rois, imprimé dans les Mémoires de l'académie des belles lettres, dont le P. Mabillon étoit membre honoraire, & réimprimé dans les œuvres posthumes. Dans lesdites œuvres posthumes de ce pere & de D. Ruinart, données en 1724 par D. Vincent Thuillier en trois volumes *in-4°*. il n'y a d'écrits du P. Mabillon qui n'avoient encore point paru, que les suivans ; un assez grand nombre de lettres : la relation latine du voyage qu'il fit en Bourgogne en 1682 ; un éloge historique du P. Marsole quatriéme général de la congrégation de S. Maur : *De ratione studiorum monachorum : Votum de quibusdam Isaaci Vossii opusculis* : réflexions sur les dots des religieuses : avis pour ceux qui travaillent aux histoires des monasteres : réflexions sur les prisons des religieux : remarques sur les antiquités de l'abbaye de S. Denys. Dom Mabillon a couronné ses travaux par les Annales bénédictines, dont il a

donné quatre volumes, qui contiennent l'histoire de l'ordre des Bénédictins, depuis son commencement jusqu'à l'an 1066. Il en publia le premier volume en 1703, & trois autres ensuite; le cinquiéme fut imprimé en 1713 par les soins de dom Thierri Ruinart, & une partie du sixiéme est entre les mains de D. Vincent Thuillier, qui a entrepris de continuer ce grand travail. C'est lui qui a fait imprimer les œuvres posthumes, & les lettres de D. Mabillon. Ce savant religieux, aimé & chéri de tous les gens de lettres, est mort à Paris, à l'abbaye de S. Germain des Prés le 27 décembre de l'an 1707, âgé de 75 ans. On a encore trouvé dans ses papiers après sa mort, des observations sur le célebre verset de la premiere épitre de S. Jean, *Tres sunt qui*, &c. une dissertation de la canonisation des Saints; & des réflexions sur l'ordre de S. Lazare. Dès 1666 il avoit fait une piéce en prose quarrée sur la mort de la reine Anne d'Autriche, intitulée : *Gallia ad Hispaniam lugubre nuntium*. Parmi les lettres de M. Bocquillot, on en trouve une du P. Mabillon; & à la suite d'une lettre de M. Bocquillot au même, contenant des difficultés de Rituel, on trouve les réponses du P. Mabillon à ces difficultés. Sa profonde érudition se fait assez connoître par ses ouvrages: elle étoit accompagnée d'humilité, de modestie & de douceur, & d'une piété exemplaire. Son style est mâle, pur, clair & méthodique, sans affectation, sans ornemens superflus, tel qu'il convient aux ouvrages qu'il a composés. * Thierri Ruinart, *vie de dom Mabillon*.

Dès que le pere Mabillon fut mort, on fit plusieurs piéces à sa louange; & M. de Boze, secrétaire de l'académie des belles lettres, en fit un magnifique éloge historique qu'il lut dans l'académie, & qui a été imprimé. MM. de la Monnoye, Hersan, Boivin, le Roi, de Villiers, Bosquillon, Gourdan, Grenan, & plusieurs autres, composerent des piéces soit en vers, soit en prose, qu'on lira toujours avec plaisir. Il est assez étonnant que l'on n'ait point réimprimé la piéce en vers latins de M. Grenan parmi les piéces que l'on a données de ce célebre professeur, dans les *Selecta carmina* de quelques professeurs de l'université de Paris: cette *epistola consolatoria ad amicum* vaut bien la plupart de celles de ce recueil. L'éloge en prose quarrée composé par dom Roussel, est un chef-d'œuvre. On le trouve imprimé dans la bibliothéque historique & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur par D. le Cerf de la Vieuville, & dans celle que le P. Pez, Bénédictin Allemand, avoit donnée auparavant en latin, & ailleurs.

MABNADBAI, ou comme quelques-uns lisent, *Mechnedabai*, Israélite, qui, après le retour de la captivité de Babylone, fut obligé de renvoyer sa femme, parcequ'elle n'étoit pas Juive de religion. * I. *Esdr.* 10, 40.

MABOUL (Jacques) évêque d'Alet, mort dans cette ville le 21 de Mai 1723, étoit Parisien, d'une famille distinguée dans la robe, fils, frere & oncle de maîtres des requêtes. Après avoir rempli long-temps les fonctions de grand vicaire sous M. de la Poype, évêque de Poitiers, il fut nommé évêque en 1708. Feu M. le duc d'Orléans, régent, le chargea en 1716 de travailler à un accommodement de la grande affaire de la constitution *Unigenitus*, & ce prélat publia à cette occasion deux *Mémoires*, le premier sur un projet à M. le duc d'Orléans pour chercher les moyens de terminer cette affaire : le second adressé aux évêques de France, sur le danger où toutes ces divisions exposent l'église de France. Mais ce que nous avons de plus considérable de ce prélat consiste en des oraisons funébres, savoir, celles de *Michel le Tellier, chancelier de France*, à Paris en 1686 *in-4°.* de *dame Marie-Françoise de Lezai de Lusignan, premiere prieure perpétuelle des religieuses de Notre-Dame de S. Sauveur de Puyberland en Poitou*, prononcée dans l'église de Puyberland le 18...... 1708, & imprimée la même année : de *Louise Hollandine Palatine de Baviere, princesse électorale, abbesse de Maubuisson*, prononcée à Maubuisson le 22 d'août 1709, imprimée à Paris la même année *in-4°.* & *in-12.* chez Simart : de *Louis dauphin de France*, prononcée à Montpellier le 7 de janvier 1712, à Paris *in-4°.* une autre *du même prince*, prononcée à S. Denys en France le 18 novembre 1712, imprimée à Paris *in-4°.* de *Charles le Goux de la Berchere, archevêque de Narbonne*, prononcée à Montpellier le 23 de janvier 1719, imprimée à Paris *in-4°.* On a imprimé en 1749 le recueil de ses oraisons funébres. * *Mémoires du temps.*

MABRA, anciennement *Aphrodisium*, ville du royaume d'Alger en Barbarie. Elle est dans le royaume de Constantine, sur le golfe de Bonne au couchant. * Mati, *diction.*

MABUSE (Jean) peintre, natif d'un village de Hongrie appellé *Mabuse*, étoit contemporain du fameux Lucas de Leyde. Après avoir beaucoup travaillé dans sa jeunesse, & voyagé en Italie & ailleurs, il vint en Flandre où il fit connoître le premier la maniere de composer les histoires, & d'y faire entrer du nud, ce qui ne s'étoit point encore pratiqué jusqu'alors. On voit de ses ouvrages en plusieurs lieux des Pays-Bas & en Angleterre. Il fut fort sage & fort studieux dans sa jeunesse, mais dans la suite il s'adonna au vin. Il fut assez long-temps au service du marquis de Verens; & ce marquis étant averti que l'empereur Charles-*Quint* devoit loger chez lui, il voulut, pour le recevoir, que tous ses domestiques fussent habillés de damas blanc, & Mabuse comme les autres. Mabuse, au lieu de laisser prendre sa mesure pour lui faire une espéce de robe, avec laquelle il devoit figurer, selon le projet qu'on en avoit fait, voulut qu'on lui donnât l'étoffe, sous prétexte d'imaginer quelque bizarre ajustement : mais c'étoit en effet pour la vendre & pour en porter l'argent au cabaret, comme il fit; car sachant que l'empereur ne devoit arriver que le soir, il crut qu'il lui seroit facile de se tirer d'affaire. Comme le jour de l'arrivée de l'empereur approchoit, Mabuse, au lieu d'étoffe, colla du papier blanc ensemble, y peignit un damas à grandes fleurs, fit lui-même sa robe, & parut dans le cortége. On le plaça entre un poëte & un musicien qui étoient aussi domestiques du marquis. L'empereur trouva ce cortege si galant, quoiqu'il ne l'eût vu qu'aux flambeaux, qu'il voulut le lendemain matin le voir passer encore une fois avec plus d'attention. Il se mit pour cela à une fenêtre, & le marquis auprès de lui; & quand Mabuse passa au milieu de ses deux camarades, l'empereur remarqua l'étoffe du peintre, & dit qu'il n'avoit jamais vu de si beau damas. Le marquis le fit venir, & la fourberie que l'on remarqua fit extrêmement rire l'empereur. Le marquis fort en colere de ce que Mabuse avoit donné lieu au monde de croire que pour faire honneur à l'empereur il faisoit habiller ses gens de papier, le fit mettre en prison, où il demeura assez long-temps. Il ne laissa pas de travailler dans la prison & d'y faire quantité de beaux dessins. Il mourut en 1562. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

MACAIRE (saint) d'Egypte, que l'on surnomme l'*Ancien*, pour le distinguer d'un autre, qui étoit d'Alexandrie, vivoit dans le IV siécle

& eut, dit-on, S. Antoine pour maître. Il demeuroit dans un monastere de la montagne de Scetis, & mourut âgé de 90 ans, le 15 janvier : on ne sait pas positivement en quelle année ce fut. On lui attribue cinquante homélies en grec, que Jean Pic, président en la chambre des enquêtes du parlement de Paris, traduisit en latin. On les donna au public en un volume *in*-8°. l'an 1559, & on les fit imprimer l'an 1622 avec les œuvres de S. Gregoire *Thaumaturge*, & de S. Basile de *Seleucie*. Elles ont enfin été mises dans la bibliotheque des peres, & insérées dans les éditions de Paris & de Cologne. Il y a une autre version de ces homélies, par Zacharie Parthenius, imprimée à Francfort l'an 1594 en un volume *in*-8°. Le Mire, & quelques autres, attribuent à ce S. Macaire, les regles pour les moines, que nous avons en trente chapitres; mais les plus habiles critiques les donnent à un autre Macaire d'*Alexandrie*, dont nous parlerons. * S. Jerôme, *epist.* 22. Pallade, *hist. c.* 18, 19 & 20. Socrate, *l.* 4, *c.* 18. Nicephore, *l.* 9, *c.* 14. Gennade, *c.* 10 & 11. Honoré d'*Autun*, *l.* 2. Rufin. Cassien. Suidas. Baronius. Bellarmin. Bollandus, &c.

Il n'est pas certain que l'ancien Macaire soit le disciple de S. Antoine, & il y a plus d'apparence, comme le prouve le pere Poussines, que le disciple de S. Antoine est différent; car il étoit abbé de Pispir dès l'an 330, & l'autre Macaire n'entra dans la solitude que cette année-là, & fut pendant soixante ans moine de Sceté.

On peut douter si les homélies qui portent le nom de *Macaire*, sont de l'ancien Macaire Egyptien, parceque Gennade nous assure que celui-ci n'avoit écrit qu'une seule lettre à de jeunes moines. Cependant ces homélies sont d'un auteur ancien : le pere Poussines les attribue aux disciples de S. Autoine; mais le P. Petididier prétend qu'elles sont d'un Pélagien. Les regles qui portent le nom de *Macaire*, sont d'un autre auteur : celle qui se trouve sous le nom d'un seul *Macaire*, dans le recueil de Benoît d'*Aniane*, est attribuée aux disciples de S. Pacôme, ou à Macaire d'*Alexandrie*. L'autre regle qui se trouve dans le même recueil, composée sous le nom des deux *Macaires*, de Serapion & de Paphnuce, est un entretien de ces solitaires. Les sept opuscules spirituels donnés par le P. Poussines, sont de l'auteur des cinquante homélies. * Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du IV siécle.*

MACAIRE, dit *le Jeune*, d'Alexandrie, illustre solitaire, étoit prêtre, & vivoit en même-temps que Macaire l'*Ancien*, c'est-à-dire, dans le IV siécle. On dit qu'il avoit près de cinq mille solitaires sous sa conduite. La sainteté de sa vie, la pureté de sa foi, qui l'exposa à la persécution des Ariens, & le nombre de ses miracles, le rendent illustre dans l'église. C'est à lui qu'on attribue les regles des moines, que nous avons en trente chapitres. Il est mort l'an 394 ou 395. Jacques Tollius a fait imprimer dans ses *insignia itinerarii italici* un discours de S. Macaire sur la mort des justes & des pécheurs, & comment leurs ames sortent de leurs corps. Ce discours est en grec & en latin. * Pallade, *in hist. Lauf.* Rufin, *in hist. PP.* Baronius & Bollandus, *ad 2 januar.* Pierre Rovier, *hist. Reoma. monast.*

Pallade parle encore de deux autres MACAIRES, l'un qu'il trouva l'an 391 dans le désert de Sceté, où ce solitaire vivoit depuis vingt-huit ans, s'y étant retiré l'an 364, âgé de dix-huit ans, pour éviter la punition d'un meurtre qu'il avoit commis par malheur; & l'autre MACAIRE, directeur d'un hôpital d'Alexandrie, qui vécut cent ans.

Il y avoit encore deux MACAIRES à Tabene, l'un supérieur du monastere de Pachum, l'an 349, & l'autre frere de l'abbé Théodore.

MACAIRE, solitaire auquel Rufin adresse l'apologie qu'il publia pour Origène. Saint Jerôme fait mention de lui en sa deuxième apologie contre le même Rufin. Gennade assure qu'il écrivit à Rome un ouvrage contre les mathématiciens.

MACAIRE I de ce nom, évêque de Jérusalem, succéda l'an 312 à Hermon, que les autres appellent Thermon. Théodoret donne de grands éloges au zele qu'il témoigna en diverses occasions, ou pour la défense de l'église, ou pour la propagation de la foi. L'an 318 il s'opposa aux erreurs d'Arius; aussi voyons-nous dans la lettre que cet hérésiarque écrivit à Eusebe de Nicomedie, & qui est rapportée par S. Epiphane & par Theodoret, que nommant divers prélats qui suivoient sa même doctrine, il en excepte Macaire de Jérusalem & Philogone d'*Antioche*. Macaire se trouva depuis au concile général de Nicée l'an 325, & y parut avec distinction entre un grand nombre de défenseurs de la foi. L'empereur Constantin l'employa pour avoir soin de la célebre basilique qu'il faisoit bâtir à Jérusalem, & lui écrivit à ce sujet une grande lettre. Ce saint patriarche mourut l'an 334, après avoir gouverné 19 ans l'église de Jérusalem. * Baronius, *in annal. & martyr. ad* 10 *mart.* Théodoret, *l.* 1, *c.* 5. S. Epiphane, *heres.* 69.

MACAIRE II fut mis sur le siége de l'église de Jérusalem après Pierre, l'an 546. On le soupçonna de suivre la doctrine d'Origène, & ce soupçon eut tant de pouvoir sur l'esprit de ses prêtres, qu'ils le chasserent de son siége; mais il est aisé de juger qu'il étoit innocent, par ce que Jean Mosch rapporte de lui dans le Pré spirituel, & par ce que nous en voyons dans les actes de la vie de S. Gregoire, évêque d'Agrigente, que Macaire avoit ordonné diacre. Evagre assure qu'après avoir confondu l'injustice de ses calomniateurs, il condamna les erreurs d'Origène; & fut remis sur le siége de son église, qu'il gouverna quatre ans. * Jean Mosch, *Prat. spirit. cap.* 96. Surius, *ad* 23 *novemb.* Nicephore, *l.* 17, *c.* 26. Evagre, *l.* 4.

MACAIRE I de ce nom, évêque hérétique d'Antioche dans le VII siécle, suivoit les erreurs des Monothelites, & se trouva l'an 681 au III concile de Constantinople, qui est le VI général. Chacun y jetta les yeux sur lui, & l'empereur Constantin Pogonat lui ordonna de déclarer ses sentimens. Il répondit avec une hardiesse criminelle, que la volonté & l'opinion de Jesus-Christ étoient d'un Dieu-homme; & quoi qu'on pût faire pour le faire rétracter, on ne put jamais lui faire avouer, qu'il y eût en Jesus-Christ deux volontés & deux opérations. Sur quoi on prononça anathême contre lui; on le déposa, & on mit en sa place Theophane, Sicilien, homme d'une foi & d'une vertu éprouvée. Quelque temps après, son opiniâtreté incorrigible fut cause qu'on l'enferma dans un monastere. * Actes du VI concile, *actes* 8, 9, *&c.* Anastase, *in vit. pontif.* Baronius, *A. C.* 677, 681, *&c.*

MACAIRE X, évêque d'Antioche en Arménie, dans le XI siécle, étoit Arménien de nation, & fut élevé par un autre évêque de ce même nom, auquel il succéda dans le gouvernement de cette église. On dit que depuis il remit le soin de son diocèse à Eleuthere, qui étoit un personnage d'une grande & solide vertu, & qu'il voyagea dans la Palestine, où il fut maltraité & mis en prison par les Infidèles, qu'il vouloit instruire en la connoissance des vérités de la religion chrétienne. Il sortit de captivité, & se retira dans

l'Occident, au monastere de S. Bavon en Flandre, où il mourut l'an 1012. Un religieux qui l'avoit vu & connu, écrivit quelque temps après son trépas, les actes de sa vie, que Surius rapporte sous le 10 avril. Baronius en parle dans ses annales. * Bollandus. Baillet, *vies des saints*, *mois d'avril*.

MACAIRE I de ce nom, patriarche de Constantinople pour les Grecs, dans le XIV siécle, succéda l'an 1375 à Philotée, dans le même-temps que Jacques de Vifs portoit ce titre pour les Latins. On dit qu'il tint le siége deux ans, sept mois & six jours. * Onuphre, *in chron.* Sponde, *ann. Christi* 1375, *n.* 2.

MACAIRE II fut mis sur le siége de Constantinople, après qu'on eut chassé le célebre Jérémie II, vers l'an 1573, sous le pontificat du pape Gregoire XIII. Il ne gouverna pas long-temps son troupeau, dont il laissa la conduite à un certain Matthieu. Quelques auteurs assurent qu'il fut déposé; mais d'autres disent qu'il ne quitta son siége qu'en mourant. * Genebrard, *in chron.* Sponde, *in annal.*

MACAIRE, archevêque d'Ancyre, auteur du XV siécle, avoit composé un traité contre les Latins, sur la fin duquel il attaquoit aussi Barlaam, Acindynus & leurs sectateurs. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XV siécle.*

MACAIRE, MACRES, moine du mont Athos, qui florissoit vers le commencement du XV siécle, fut envoyé par l'empereur Jean Paleologue, avec Marc Jagre en Italie, vers le pape Martin V, où il mourut le 7 janvier de l'an 1431. Il a écrit un traité de la procession du Saint Esprit contre les Latins. * Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XV siécle.*

MACAIRE, dit MUTIO, noble Italien, auteur d'un ouvrage intitulé : *Victoria crucis, seu triumphus Christi*, vivoit dans le XV siécle. Nous avons dans le septiéme livre des épîtres d'Ange Politien, une lettre que Macaire lui écrivit. * Simler, *in epit. biblioth. Gesner.*

MACAIRE ou MACARIUS (Jean) étoit de Gravelines en Flandre. Son vrai nom étoit l'*Heureux*. Il eut Paul Léopard pour précepteur. Il passa vingt ans à Rome à fouiller les anciens monumens & les bibliothéques. Macaire fut chanoine d'Aire en Artois, & mourut à Aire même en 1614, âgé de 63 ans. Il a composé en latin un traité intitulé, Recherches sur les pierres basilidiennes, qui portent le nom d'*Abraxas*, & un traité des anciennes peintures & sculptures sacrées. * Swertius, *page* 445. Hallervord. *in B. C. page* 187.

MACAN, roi de Ghilan & de Dilem, de la race des princes que l'on nomme *Dilemites*, à cause qu'ils ont regné dans les provinces qui s'étendent sur le bord méridional de la mer Caspienne. Ce fut à la cour de ce prince que *Amadeddulah*, chef & fondateur de la dynastie des Buides, jetta les premiers fondemens de sa fortune. Macan avoit remporté plusieurs victoires sur ses voisins, & avoit par ce moyen agrandi considérablement ses états : mais ayant attaqué Nasser, sultan des Samanides, qui étoit beaucoup plus puissant que lui, il fut enfin défait & tué dans une bataille qu'Ali Asfar, général des troupes du Khorasan, gagna sur lui l'an de l'hégire 329. Ali, après avoir vaincu Macan, commanda à son secrétaire d'en donner part à Nasser son maître le plus succinctement qu'il pouroit. Le secrétaire ne mit que trois mots arabes dans sa lettre, lesquels signifioient que Macan étoit devenu ce que son nom portoit. Le mot de *Macan* signifie en arabe, *il n'est plus.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MACAO ou AMACAO, *Amacaum*, ville de la Chine, dans une presqu'isle de l'isle de Gaoram ou du *Lion*, sur la côte de la province de Kantung. Cette langue de terre ne tient même au reste de l'isle que par une gorge fort étroite, où l'on a bâti une muraille de séparation. La ville est située sur une colline, environnée de quelques montagnes, où sont les deux châteaux de Sainte-Marie de la Guia, & de Saint-François. Les maisons de Macao sont à l'européenne, mais un peu basses. Il y a encore dans la ville de la verdure, & un peu de l'air des Indes. Les Chinois y sont en plus grand nombre que les Portugais, quoique ceux-ci se disent les maîtres de cette place : ils y ont même un gouverneur; mais les Chinois y ont aussi un mandarin, dont tout le pays dépend. Les fortifications de Macao sont bonnes, la situation en est avantageuse, & il y a beaucoup de canon. C'est une ville de grand commerce, à cause de la commodité de son port, qui est fort sûr & vaste, & il y a un évêque suffragant de l'archevêché de Goa. * *Relation de la Chine.*

MACARÉE, *Macar* ou *Macareus*, fils d'Eole, devint si éperdument amoureux de sa sœur Canacé, qu'il eut avec elle un commerce criminel, dont il vint un fils. Canacé, de peur que son pere ne fît du mal à cet enfant, le cacha dans des feuillages jusqu'à ce qu'elle eût trouvé une personne pour en avoir soin. En passant par la salle d'Eole, cet enfant s'étant mis à crier, son grand-pere l'ayant entendu, le fit prendre & jetter par terre, afin qu'il fût dévoré par les chiens. Eole envoya ensuite une épée à Canacé, afin qu'elle se donnât la mort. Macarée ayant eu avis de ce procedé, chercha son salut dans la fuite, & vint à Delphes, où il fut prêtre d'Apollon. Il eut une fille nommée *Amphissa*, qui fut aimée de ce dieu. Un autre MACARÉE, fut fils du cruel Lycaon. Athenée fait mention d'un auteur Grec appellé MACARÉE.

MACARIA, *cherchez* MAZUAN.

MACARIE, ancienne ville de l'isle de Chypre, sur la côte qui regarde l'orient d'été, n'est aujourd'hui qu'un village, nommé *Jalines*, selon le Noir. Le même nom fut aussi donné à toute l'isle, à cause de sa grande fertilité, du grec μακάριος, *heureux*. C'est encore celui d'une isle d'Afrique, dans la mer Rouge, vers la côte d'Abex, dite maintenant *Muzua*, selon Sanson. Pausanias fait mention d'une fontaine de ce nom, près de la ville de Marathon, dans l'Attique, où un grand nombre de Persans furent submergés, dans la bataille qu'ils perdirent contre les Grecs : ce qui donna lieu au proverbe des anciens, *in Macariam abi*, *va à Macarie*, quand on souhaitoit du mal à une personne. * Mela, *l.* 2, *c.* 7. Diodore de *Sicile*, *l.* 5.

MACARIE, *Macaria*, fille d'Hercule & de Déjanire, se dévoua pour le salut de sa famille. Eurysthée, roi de Mycènes, avoit entrepris de faire périr tous les enfans d'Hercule, après la mort de ce héros. Ceux-ci ne pouvant lui résister, se réfugierent auprès de l'asyle, que l'on appelloit l'*Autel de la Miséricorde*, à Athènes, & implorerent le secours de Thésée & des Athéniens, qui prirent les armes pour leur défense. L'oracle qui fut consulté, avant que de commencer la guerre, répondit que les Athéniens remporteroient la victoire, si quelqu'un des enfans d'Hercule sacrifioit sa vie aux dieux infernaux. Macarie se présenta & s'exposa courageusement à la mort : ce qui fit gagner aux Athéniens la bataille, dans laquelle Eurysthée fut tué par Hilus, fils d'Hercule, qui porta sa tête à Alcmene. Les Athéniens, pour immortaliser la mémoire d'une action si généreuse, firent des obseques magnifiques à Macarie, ornerent son tom-

beau de fleurs & de couronnes, lui offrirent même des sacrifices, & donnerent le nom de MACARIE à une fontaine près de Marathon.

MACARIUS MAGNES, auteur cité par les Iconoclastes, comme vivant dans le II siécle, mais qui ne peut être que du IV. Nicephore patriarche de Constantinople, & les défenseurs des images, découvrirent un manuscrit de l'ouvrage de Magnés, dans lequel il étoit qualifié évêque, & peint en évêque. Le dessein de son ouvrage, adressé à Theosthène, étoit de combattre les païens, & particulierement les philosophes Aristotéliciens, qui reconnoissoient un Dieu seul souverain, mais chef d'autres divinités, & qui avoient combattu la religion chrétienne. Le passage allegué par les Iconoclastes ou Brises-Images, regardoit particuliérement les idoles des païens; mais il suppose que les chrétiens ne rendoient aucun honneur aux images ni aux statues. Il ne veut pas qu'on en fasse des anges; il y approuve la statue de l'Hémorrhoïsse; il dit positivement que l'eucharistie n'est point la figure, mais le corps de Jesus-Christ. On remarque que l'on trouvoit dans ce traité diverses erreurs des Ariens, des Manichéens & d'Origène. Les Vénitiens prétendent avoir un manuscrit de cet ouvrage, & l'on en trouve quelques fragmens dans la bibliothéque du roi. Dans celle du cardinal Ottoboni, on trouve quelques fragmens tirés d'un ouvrage sur la Genèse, qui porte le nom du même auteur. Mais ce qui y est dit du sceptre des rois, fait voir que Macarius Magnés n'est pas si ancien qu'on le croit, ou que ces discours sur la Genèse ne sont pas de lui. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du IV siécle.*

MACARMEDA, petite ville de la Barbarie en Afrique. Elle est dans la province de Fez, à l'orient septentrional de la ville de ce nom. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Erpis* ou *Herpis*, petite ville de la Mauritanie Tingitane; mais d'autres géographes mettent cette ancienne ville à *Mernisa*, bourg du royaume de Fez, situé dans l'Errifi sur le Nocor, aux confins des provinces de Gareta & de Chaus. * Mati, *diction.*

MACARSKA, petite ville avec un grand port. Elle est située sur le golfe de Venise dans la Dalmatie, vis-à-vis de la pointe orientale de l'isle de Braza, entre la ville de Spalato & celle de Narenta. * Mati, *diction.*

MACASSAR ou MACAZAR, grande isle de l'Asie, dans la mer des Indes, entre Borneo, Gilolo & Mindanao. Elle est aussi nommée *Celebes*, & passe pour être une des Molucques. Elle est composée de diverses petites isles, tellement voisines les unes des autres, qu'elles ne passent communément que pour une seule. Macassar a cent vingt lieues du midi au septentrion, & près de quatre-vingts d'orient en occident. Les royaumes de Mandar & de Bouguis qui la bornoient du côté du septentrion, ne furent conquis que par l'aïeul du prince qui regnoit en 1688. Dès sa jeunesse il s'étoit proposé la conquête entiere de l'isle: l'épouvante qu'il jetta aux endroits où il porta la guerre fut si générale, que les plus fortes villes lui ouvrirent les portes: mais une mort imprévue arrêta le cours de ses victoires. Un seigneur, duquel il avoit enlevé la femme, s'étant glissé un jour dans une galere, où il prenoit le divertissement de la pêche, le perça de plusieurs coups, & se précipita dans la mer où il périt: ses parens & ses amis porterent la peine de son crime, & furent jettés dans des chaudieres d'eau bouillante. *Craën* Sambanco, fils aîné de ce prince, acheva en un an la conquête des provinces de Mandar & de Bouguis; mais au lieu de conquérir le royaume de Teraya, il alla chercher un indigne repos dans sa capitale, où épuisé par l'excès de ses plaisirs, il finit ses jours dans sa cinquantiéme année. Daën Maëlla son frere devoit lui succéder suivant les loix du royaume, qui déferent la couronne au frere à l'exclusion des fils; mais Craën Bisei, fils unique de Sambanco, se fit proclamer, & attaqua le royaume de Teraya. Il étoit le vingtiéme de sa race; mais il mourut sans postérité vers l'an 1704. Deux des fils de Daën Maëlla furent amenés très-jeunes en France, où le roi Louis XIV prit soin de les faire élever dans la religion catholique au collége des Jésuites de Paris: ils servirent depuis dans les mousquetaires & dans le régiment d'infanterie de sa majesté. L'un d'eux fut tué au service du roi: celui qui restoit ayant appris la mort de son cousin-germain, partit de France pour aller prendre possession du trône de ses peres, & le roi le fit conduire sur ses vaisseaux. Il avoit paru fort zélé pour la religion catholique; & même avant que de partir de Paris, il fit faire un tableau, où il sembloit s'offrir à la sainte Vierge, & institua un ordre de chevalerie dit *de l'Etoile*, dont les chevaliers devoient porter un cordon blanc, qu'il mit sous la protection de Notre-Dame. Ce tableau fut placé dans la cathédrale; mais quelques années après on le fit ôter, ayant appris que ce prince avoit embrassé la religion de ses peres, poussé à cela par le dogme de la pluralité des femmes. Le plus considérable royaume de cette isle est celui de Macassar, où il y a une ville de même nom, au midi de l'isle, avec un fort bon port. L'air est fort bon dans cette isle, qui produit toutes les commodités de la vie, grande quantité de riz, de fruits, de bestiaux, de poisson, d'or, d'yvoire, de sandal, de coton, &c. Les autres royaumes sont, Cion, Sanguin, Cautipana, Getigan & Supara. Les principales villes sont, Macassar, Bantachaia, &c. Le peuple du royaume de Macassar a de grandes dispositions pour réussir dans les arts, dans les sciences & dans les armes. Les gens de qualité sont vêtus d'une veste qui leur descend jusqu'aux genoux. Elle est ordinairement d'un brocard d'or & d'argent, ou d'un drap d'écarlate, que les Hollandois leur portent. A leur ceinture, du côté droit, est attaché leur crit ou crie, qui est une espece de long poignard, dont la lame est ondoyante, à peu près comme les peintres représentent un rayon de soleil. De l'autre côté ils portent un petit couteau & une bourse, parcequ'ils n'ont point de poches. Les soldats marchant en campagne, portent avec le crit, un sabre passé du côté droit dans leur ceinture. Le chapeau est en horreur parmi eux, comme il l'est chez tous les Mahométans. Ils portent d'ordinaire un petit bonnet d'étoffe blanche, & le turban aux jours de fêtes & de réjouissances publiques. Ils coupent leurs ongles avec soin, mais par une raison superstitieuse, croyant que le diable s'y cache quand ils sont longs. Leur coutume est de se faire limer les dents, & de se les faire peindre en verd, en rouge ou en noir: souvent même ils se font arracher leurs meilleures dents, pour en mettre d'autres d'or, d'argent ou de tombac, qui est un composé d'or, d'argent & de cuivre rafinés ensemble. Le nombre des domestiques est reglé selon la qualité des personnes. Les nobles les plus illustres sont appellés *Daëns*; ceux du second rang, *Carés*; & les autres, *Lolos*, qui sont comme nos simples gentilshommes de campagne. On ne condamne jamais un Daën à la mort, si ce n'est pour crime

de leze-majesté au premier chef ; & le roi seul dans son conseil connoît des affaires criminelles & civiles qui regardent les Daëns. Il n'y a dans ce royaume ni avocats, ni procureurs, & les parties y plaident elles-mêmes leurs causes. * Gervais, *descript. du royaume de Macassar. Mémoires du temps.*

Il y a plus de six vingts ans que les Macassarois ont renoncé à l'idolâtrie. Ils embrasserent la religion chrétienne l'an 1560 par le moyen des Portugais ; mais quelques années après ils se laisserent séduire par les Mahométans de Sumatra, & par des envoyés de la reine d'Achem. Il y a parmi eux trois especes d'ordres sacrés. Le premier, qui a quelque rapport à ce que nous appellons dans l'église *quatre-mineurs*, se nomme dans leur religion *làbés* ; ce sont ceux qui accompagnent les touans ou curés dans les sacrifices & dans les prieres publiques. Le second ordre qu'ils appellent *santari*, est de ceux qui gardent la mosquée & les livres sacrés; & ceux-ci font vœu de chasteté pour tout le temps qu'ils voudront exercer ce ministere. Le troisiéme ordre est celui des *touans* ou pasteurs, dont la fonction est de sacrifier les victimes, de commencer les prieres dans les mosquées, de prêcher, &c. Ce sont ceux qui conferent les deux ordres de *làbés* & de *santari*, & ils sont ordonnés par le grand mufti de la Mecque. Ces touans se peuvent marier ; mais la polygamie leur est défendue sous des peines très-séveres, quoiqu'il soit permis aux Macassarois d'avoir des concubines outre leurs femmes. On donne le nom d'*Agguis* à ces trois sortes d'ordres. * *Description du royaume de Macassar.*

MACASSAR ou MACAZAR, ville capitale de l'isle de ce nom, est un port de mer fort assuré où les marchands ne payent aucun droit pour l'entrée ni pour la sortie des marchandises. Autrefois ce n'étoit pas tant une ville, qu'un amas de huttes & de cabanes. La pierre y est commune ; mais les insulaires n'entendent pas l'art de l'employer. Il y a trois mosquées, qui ne sont bâties que de bois de palmiers. Les Portugais avoient traité avec un des rois de l'isle, pour s'en attribuer tout le commerce, & y avoient fait bâtir un fort à cinq bastions ; mais les Hollandois les en ont fait chasser, & y ont depuis gouverné tout le négoce. Ils ont persuadé au roi de Macassar de fortifier sa ville, & d'y bâtir des maisons dont ils ont donné le dessein & conduit le travail. Le roi de cette isle est Mahométan, aussi-bien que la plupart de ses peuples. Ils s'attachent à l'alcoran avec tant de scrupule, qu'ils refusent de boire du vin de palmier, qui y est excellent, & qui ne cede point à nos vins de raisins. Quoique les idolâtres y soient en petit nombre, les Jésuites ont tenté inutilement d'y établir le christianisme. On voit autour de cette ville, & par-tout dans l'isle, quantité de cocos & de figuiers d'Inde. Le cocos est un arbre qui s'éleve fort haut, & jette de son sommet quantité de feuilles, ainsi que les palmiers. Son fruit est couvert d'une écorce verte, qui, dans sa maturité, se réduit en une espece de filasse ; le dedans s'endurcit & renferme une espece de chair blanche; & le milieu est plein d'une eau fraîche & saine. Le figuier d'Inde a ses feuilles fort longues : il en sort une fleur de la grosseur du poing, qui produit une seule grappe d'environ cent figues. On coupe la grappe avant qu'elle soit mûre, & on la mange après l'avoir laissé sécher au plancher. Il y en a de si grosses, que deux hommes ont peine d'en porter une : ces figues ont un gout de féves. * Thevenot & Linschot, *voyage des Indes.*

MACCHABET ou MACBEDE, roi d'Ecosse, étoit fils d'un gouverneur de la province d'Angus en Norwége, & de *Doace*, fille de *Malcolme* II. Il usurpa le royaume après Donalde ou Duncan, & le tint durant dix-sept ans, depuis l'an 1040 jusqu'en 1057. * Buchanan, *histoire d'Ecosse.*

☞ MACCHIA, bourg d'Italie au royaume de Naples, dans la Capitanate, aux confins du comté de Molisse, & au couchant de la ville de Volturara. Ce bourg a le titre de principauté. Un prince de ce nom fut un des principaux auteurs des troubles qui arriverent dans la ville de Naples le 23 septembre 1701. * Baudrand & la Martiniere, *dict. géogr.*

MACCIO (Sébastien) natif de Châteaudurant, qui porte aujourd'hui le nom d'Urbanea, dans le duché d'Urbin, vivoit au commencement du XVII siécle. Il savoit le droit & les belles lettres, & écrivoit avec assez de politesse en prose & en vers. Après avoir publié des ouvrages intitulés; *de historia scribenda* ; *de bello Asdrubalis*, & *de historia Liviana* ; & un poëme de la vie de Jésus-Christ, &c. il mourut âgé de 37 ans, & laissa deux filles, l'une desquelles qui étoit religieuse, a écrit des lettres latines. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. Il s'appliqua si fort à écrire, qu'il se forma un creux aux deux doigts dont il tenoit sa plume. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. imag. illust. c.* 152. Bayle, *dictionnaire critique.*

MACCLESFIELD ou MAXFIELD, grande & belle ville avec marché dans le comté de Chester, sur la riviere de Bollin, capitale de son canton, avec une belle chapelle dans la paroisse de Prestburi, près de laquelle il y a un collége. Les habitans de cette ville font un grand négoce en boutons. Cette ville donne le titre de comte à M. *Charles Gerard.* Elle est à 124 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

MACCOVIUS (Jean) dont le vrai nom polonois étoit *Makowski*, étoit un gentilhomme Polonois, né à Lobzénie en 1588. Il étudia un peu tard, mais il étudia avec ardeur. Il apprit la langue latine & la philosophie à Dantzic, & se distingua parmi les meilleurs disciples de Kekerman. De retour chez son pere, il fut mis en qualité de gouverneur auprès de quelques jeunes gentilshommes avec qui il voyagea. Il aimoit la dispute, & cherchoit volontiers les occasions d'y briller. Les Jésuites & les Sociniens furent ceux avec qui il entra le plus en lice. Il disputa contre les premiers à Prague, à Spire & ailleurs, & contre les autres à Lublin. Après avoir visité les académies les plus florissantes d'Allemagne, il se rendit à Franeker, où il prit le bonnet de docteur en théologie le 8 de mars 1614. L'esprit & l'érudition qu'il fit paroître en cette occasion engagerent les curateurs de l'académie de le retenir, & pour cet effet ils le firent professeur extraordinaire en théologie le premier d'avril 1615, & professeur ordinaire en 1616. Il exerça cette charge depuis ce temps-là jusqu'à sa mort arrivée vers la fin de juin 1644. Sa chaleur dans la dispute, ses vivacités contre les Arminiens, lui firent des affaires. Il fut accusé de plusieurs erreurs au synode de Dordrecht; il y fut taxé de paganisme, de judaïsme, de pélagianisme, de socinianisme, &c. On lui nomma des commissaires, & sur leur rapport il fut déchargé de toute accusation, & renvoyé absous. On le blâma seulement de s'être servi de termes obscurs & ambigus, d'avoir nié plusieurs propositions que l'on pouvoit soutenir ; d'avoir dit que la distinction entre la suffisance & l'efficace de la mort de Jésus-Christ étoit vaine, d'avoir prétendu que le genre humain tombé dans le péché n'étoit pas l'objet de la prédestination : c'est-à-dire, que réellement il étoit tombé dans plusieurs des erreurs dont on l'accusoit,

foit, & que ses juges ne l'avoient déclaré innocent que parcequ'ils étoient eux-mêmes coupables des mêmes erreurs. La plupart de ses ouvrages n'ont été imprimés qu'après sa mort par les soins de Nicolas Arnold, Polonois & professeur en théologie à Franeker. On connoît entr'autres les suivans : *Collegia theologica. Loci communes. Distinctiones & regulæ theologicæ & philosophicæ. Opuscula philosophica. Anabaptistarum πρῶτον ψεῦδος, sive ostensio primi falsi Armenianorum. Prælectiones pro Perkinsio contra Arminium. Dissertationes de Trino vero Deo*, &c. Coccejus a prononcé son oraison funebre, qui a été imprimée, & que l'on peut consulter. * *Voyez* aussi Bayle, *dictionnaire critique*, quatriéme édition; Brandt, *histoire de la réformation*, tome second, page, 133, &c.

MACÉ (René) de Vendôme, entra dans l'ordre de saint Benoit, dans l'abbaye de la sainte Trinité de Vendôme, & s'étant adonné à la poësie, eut accès à la cour de François I, où on l'appelloit communément le petit moine. On a de lui une description en vers du voyage que Charles-*Quint* fit en France en 1539 : mais il avoit travaillé à un ouvrage bien plus considérable. Guillaume Cretin, chantre & chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, avoit commencé une chronique de France en vers héroïques, & devoit la conduire depuis la prise de Troye jusqu'à son temps : mais ce poëte étant mort en 1525, ne laissa de fini que la premiere race. Le petit-moine entreprit le reste, & pour s'animer dans ce travail, il se fit décorer du titre de chroniqueur de François I, & son poëte. On ne sait pas bien jusqu'où il a poussé son travail, parceque les manuscrits en sont rares; mais il y en a un dans la bibliotheque du marquis de Seignelai, où sa chronique commence à Pepin, & finit au roi Jean. * Le Long, *biblioth. hist. de France.*

MACÉ (Gilles) né à Caën le 22 de février 1586, étoit fils de *Benedict* Macé, fort estimé pour son savoir, & de qui l'on a entr'autres un sonnet sur la traduction de Darès de Phrygie faite par Charles de Bourgueville. Benedict étoit fils de ROBERT Macé, descendu d'un autre ROBERT, qui le premier en Normandie & en Bretagne exerça l'imprimerie avec des caracteres de fonte, & eut pour domestique & apprenti le célebre Christophe Plantin, depuis si habile imprimeur. Gilles Macé fut avocat, & fréquenta le barreau avec applaudissement : mais il cultiva dès son enfance les mathématiques, & les enseigna publiquement dans l'université de Caën. Il s'attacha en particulier à l'astronomie, & à la vaine science de l'astrologie. Il a composé & publié un livre estimé sur la comète de l'an 1618. Il eut aussi du talent pour la poësie, & l'on voit de lui des vers qui ne sont pas méprisables. *Voyez* ce qu'en dit M. Huet dans ses Origines de Caën, de la seconde édition *in*-8°. chapitre XXIV. Gilles Macé mourut à Paris le 8 de mars 1637, âgé de cinquante-un ans. DANIEL Macé, son fils, fut tuteur de Pierre-Daniel Huet, depuis évêque d'Avranches, & lui donna la bibliothéque & les manuscrits de son pere. * *Voyez* Huet, *in commentario de rebus ad eum pertinentibus*, pages 11, 13, 196.

MACÉ (François) étoit de Paris, d'une famille honnête, Son pere a été employé avec distinction dans les affaires du roi. François Macé prit de bonne heure la tonsure cléricale & l'habit ecclésiastique, & fut pourvu d'une charge de secrétaire du conseil des domaines & finances de la reine, femme du feu roi (Louis XIV.) Il n'a jamais été que bachelier en théologie, & il entra assez tard dans les ordres sacrés. Il n'étoit encore que diacre, & cependant âgé d'environ quarante-cinq ans, lorsqu'il fut pourvu des canonicat, chévecerie, & cure de l'église royale, collégiale, & paroissiale de sainte Opportune à Paris, le 15 de novembre 1685. & il reçut le sacerdoce peu de temps après. Il eut ce bénéfice par la résignation de M. Nicolas Gosset, prêtre, docteur en théologie, qui le possédoit depuis 1640; & qui est auteur de la vie de sainte Opportune. M. Macé a possedé la même dignité, la seule qui soit dans le chapitre de sainte Opportune, jusqu'au premier de février 1721, qu'il la résigna à feu M. Claude Bernard, licencié ès loix. Il mourut le 5 du même mois, fort regretté de tous ceux qui connoissoient son esprit & sa piété. Il a donné des marques éclatantes de l'un & de l'autre dans les différens ouvrages qui sont sortis de sa plume. Plus occupé de l'étude de l'écriture sainte, de la morale chrétienne, & de l'histoire ecclésiastique, que des sciences profanes, sur-tout depuis qu'il eut été engagé dans les ordres sacrés, il n'a presque écrit que sur ces matieres, sans néanmoins négliger les dernieres, dans lesquelles il a montré qu'il étoit capable de s'acquérir une grande réputation. On a 1. dans le premier genre une traduction des pseaumes & des cantiques de l'église, imprimée en 1677, à Paris chez André Pralard, & réimprimée en 1686, *in*-8°. avec une version du même de la paraphrase latine de Louis Ferrand. Cet ouvrage a été réimprimé encore en 1706, *in*-12. 2. Un abregé chronologique, historique & moral de l'ancien & du nouveau testament, *in*-4°. à Paris en 1704, 2 vol. Cet abregé est bien fait, & peut servir à ceux qui ne sont point en état d'entrer dans la discussion des auteurs originaux. 3. La science de l'écriture sainte divisée en quatre tables, dont la premiere est de l'écriture en général; la seconde de l'ancien testament; la troisiéme du nouveau; la quatriéme contient les comparaisons du nouveau avec l'ancien, *in*-4°. à Paris en 1708, dédiées au cardinal d'Estrées, qui engagea l'auteur de les donner au public. M. Macé dit dans sa préface, qu'il avoit fait d'autres tables suivant la même méthode, sur plusieurs livres de la bible en particulier, sur les principaux mysteres de notre religion, & sur quelques points des plus importans de la théologie, & il avoit promis de donner ainsi tous les livres de l'ancien & du nouveau testament réduits en tables, mais on n'en a presque rien trouvé parmi ses papiers. 4. Une traduction françoise du testament des douze patriarches, ouvrage fort ancien, que Robert Grosse-Tête, évêque de Lincoln, traduisit le premier en latin l'an 1242, & qui a été donné dans le dernier siécle, vers la fin, en grec & en latin à Oxford. M. Macé a donné sa traduction françoise en 1713, *in*-12, chez Nulli à Paris, avec une préface historique. 5. Une autre traduction françoise des méditations de Busée, 2 vol. *in* 12. 6. Une de l'Imitation de Jesus-Christ, imprimée en 1698 & 1699, à Paris chez Coignard; & une des épitres & évangiles des dimanches & fêtes de l'année, & pour le carême & l'avent, 2 vol. *in*-12, à Paris, réimprimés en 1715 chez François Rochard. 7. Depuis sa mort on a publié une histoire morale de sa composition intitulée, *Mélanie* ou *la veuve charitable*, qui a été reçue avec beaucoup d'applaudissement, & que l'on avoit attribuée d'abord à l'abbé de Choisi de l'académie françoise. Dans le genre littéraire, on ne connoît de M. Macé que *l'histoire des quatre Cicerons*, dans laquelle on fait voir par les historiens Grecs & Latins, que le fils de M. T. Cicéron étoit aussi illustre que son pere, vol. *in*-12, à Paris 1714. Cet ouvrage est un morceau fort estimé & plein de recherches curieuses. On l'avoit attribué mal à propos au pere Hardouin, Jésuite. On l'a réimprimé à la Haye en 1715, avec une épitre dédicatoire du libraire Hollandois, au prince de Kourakin. M. Macé avoit aussi du talent pour la prédication, qu'il a souvent exercée, & avec applau-

diffement. On a de lui, un *éloge du roi pour les prieres de quarante heures, prononcé en l'église royale de sainte Opportune*, imprimé à Paris en 1692. Il avoit achevé avant sa mort deux ouvrages considérables sur la religion, qui méritoient d'être donnés au public, & sur-tout le premier, qui a été aprouvé par feu M. d'Arnaudin, chanoine du Sépulcre, le 13 de mai 1722. Cet ouvrage est intitulé: *L'esprit de saint Augustin, ou Analyse de tous les ouvrages de ce pere: contenant les dogmes, décisions, points historiques, chronologie, raisonnemens & pensées les plus remarquables de ce saint docteur, suivant l'édition des peres Bénédictins; par traités, livres, & chapitres: avec des préfaces à chaque traité, des argumens à chaque livre, & des notes sur les endroits les plus difficiles.* Ce manuscrit est compris en cinq mille cent & sept pages d'écriture *in-8°.* Le deuxième ouvrage a pour titre: *Explications des prophéties de l'ancien & du nouveau testament, qui prouvent que Jesus-Christ est le fils de Dieu, le véritable Messie, & que la religion chrétienne est la vraie & seule religion, contre les athées, les impies, les libertins, les Juifs, les hérétiques, divisées en deux parties.* Outre ces deux ouvrages que M. Macé avoit achevés lorsqu'il mourut, il a laissé encore une histoire critique des papes depuis saint Pierre jusqu'à Alexandre VII. Cet ouvrage est considérable par sa matiere, par les recherches que l'on y trouve, & par sa longueur. Mais l'auteur n'y avoit nullement mis la derniere main, & ce ne sont presque que d'excellens matériaux. * *Mémoires du temps.*

MACÉ (Gilles) célebre avocat du parlement de Paris, écuyer, conseiller & secrétaire du roi, s'est fait un grand nom dans le barreau par ses talens & par sa profonde connoissance du droit. Il avoit reçu de la nature des qualités excellentes, qu'il cultiva avec soin, & qui le firent briller parmi ses confreres dès sa premiere jeunesse. Judicieux, vrai, désintéressé, il s'attira l'estime & la confiance des grands & des petits, & s'acquit la réputation d'un des plus dignes orateurs qui ait paru de son temps dans le parlement de Paris. Il étoit d'ailleurs infatigable dans le travail, & pendant environ trente ans qu'il plaida, on ne sut ce que l'on devoit le plus admirer en lui ou de sa profonde science, ou de l'excellent usage qu'il sut en faire. Retiré dans son cabinet après ces travaux publics, il n'en fut pas moins consulté avec empressement, de la cour, de la ville, & des provinces; il n'en fut pas moins disposé à donner son temps & ses lumieres à ceux qui eurent recours à lui. Il fut plusieurs fois admis dans les conseils des princes, qui s'en rapportoient à lui dans les affaires les plus importantes & les plus épineuses. C'étoit d'ailleurs un homme doux, affable, bienfaisant, bon ami, & dont la probité fut toujours victorieuse des tentations les plus fortes. Il est mort âgé de soixante ans le 26 de décembre 1724. Il a laissé plusieurs enfans, dont deux ont embrassé l'état ecclésiastique: l'un est conseiller-clerc au parlement de Paris, & chanoine de Verdun; l'autre qui n'est point entré dans les ordres sacrés, a pris pour son partage la retraite & l'étude de la théologie. M. Macé avoit amassé une bibliotheque assez nombreuse & bien choisie, dont le catalogue dressé par M. Martin, libraire, dont le goût & la capacité sont connus, a été imprimé *in-12*, en 1725. On voit à la tête un éloge très-élégant de M. Macé, avec une épitaphe.

MACEDO (François) Portugais de nation, naquit à Coimbre l'an 1596. & entra chez les Jésuites en 1610. Il enseigna plusieurs années la rhétorique, la philosophie & la chronologie. Il fit profession du quatrième vœu en 1630. Néanmoins il quitta les Jésuites pour se faire Cordelier; & fut l'un des plus ardens défenseurs des droits du duc de Bragance, élevé à la couronne de Portugal. Après qu'il fut entré chez les Cordeliers, il vint à Paris sur la fin du ministere du cardinal de Richelieu, & soit qu'il eût prêché devant le roi, soit qu'il en ait eu simplement le brevet, il se qualifia dans la suite de *conseiller & prédicateur ordinaire de sa majesté très-chrétienne.* Il demeura quatre ou cinq années en France, pendant lesquelles il composa quelques ouvrages, comme: *Elogia Gallorum*, à Aix, *in-4°.* & *Jus succedendi in Lusitaniæ regnum Catharinæ regis Emmanuelis ex Eduardo filio neptis, doctorum sub Henrico rege ultimo Conimbr. sententiis confirmatum*, &c. à Paris chez Cramoisi en 1641, *in-fol.* Cet ouvrage est en faveur du duc de Bragance, élevé à la couronne de Portugal. Le pere Macedo a toujours été un des plus zélés défenseurs de ce prince. Ce pere étoit encore à Paris en 1648; & comme les disputes sur l'*Augustinus* de Jansenius, évêque d'Ypres, commençoient à s'agiter avec chaleur, il voulut y prendre part, & il fit imprimer cette même année en faveur des amis de Jansenius, l'ouvrage intitulé: *Cortina sancti Augustini de prædestinatione.* Ayant peu de temps après passé de France en Angleterre, il y fit imprimer les mêmes principes & les mêmes conclusions sous le titre de: *Oracula sancti Augustini.* Il fit imprimer encore quelques autres écrits dans les mêmes principes contre les Arminiens. Mais dès qu'Innocent X eut condamné les cinq fameuses propositions, il prétendit que Jansénius les avoit enseignées dans le sens dans lequel on les condamnoit: ce qu'il s'efforça de prouver dans le livre intitulé: *Mens divinitus inspirata Innocentio X*, &c. qu'il dédia au cardinal Barberin. Cet ouvrage plut si fort à Rome, que Macedo y fut appellé pour y enseigner la théologie au collége *De propaganda fide.* Ce pere s'y rendit vers 1658, après avoir fait un voyage en Portugal, sa patrie; & afin d'y soutenir sa réputation, il soutint en 1658 des thèses publiques pendant trois jours sur toute sorte de matieres. On y accourut de toute part, & l'on ne cessoit de combler le soutenant de louanges. Il est vrai que le pere Macédo y fit paroître un génie supérieur. Quoiqu'âgé alors de soixante ans, on l'entendit répondre sur le champ en vers latins, à quantité de questions différentes auxquelles il n'avoit pas lieu de s'attendre. Quelque temps après, ayant été appellé par la république de Venise, à Padoue, pour y enseigner, il voulut y donner de nouvelles marques de sa capacité par des thèses publiques qu'il soutint pendant huit jours sur toute sorte de matiere, excepté sur les mathématiques, & les vers latins coulerent encore en cette occasion de sa veine poëtique avec plus de facilité & de rapidité que dans la premiere rencontre. On dit que quelqu'un croyant le pousser à bout, lui proposa de faire sur le champ la description de la Gygantomachie, & celle de Medée en fureur, & que Macedo les fit sur l'heure, & y employa plus de deux mille vers. Pour fermer ses thèses il composa une épigramme à l'honneur de la république de Venise, que cette république trouva si belle, qu'on l'exposa par son ordre dans la bibliotheque de saint Marc, écrite de la main de l'auteur, & que le sénateur Grimani fit son portrait. Cependant, s'étant mêlé de quelque affaire dans laquelle il ne devoit point entrer, il encourut la disgrace de la république, qui le fit mettre en prison à Venise même, & il y mourut en 1678, âgé de plus de quatre-vingts ans. D'autres prétendent qu'il mourut en 1681. Le P. Macedo avoit un grand fonds de lecture, une grande présence d'esprit, une mémoire prodigieuse: mais il manquoit de modération & de politesse, & la plupart de ses écrits polémiques sont remplis d'aigreur & de vivacité. Il a eu des démêlés assez vifs avec le cardi-

nal Bona, au sujet du pain azyme, & le cardinal Noris, & la réponse qu'il fit au premier fut trouvée très-mauvaise, & fut mise à Rome à l'*index* des livres défendus. Macedo ne s'en irrita pas; mais ayant appris que son adversaire l'avoit traité de *petit frere*, il fit réimprimer sa réponse avec des corrections considérables, & il mit en tête toutes ses qualités, en ces termes: *Disquisitio theologica de ritu azymi & fermentati, S.P.D.N. Clementi papæ X dicata: autore patre fratre Francisco à sancto Augustino Macedo Minorita: magistro Conimbricensi, lectore sui ordinis jubilato: professore publico Patavino: electore regio Madriti: pontificio Romæ in collegio de propaganda fide, & in alma sapientiâ, exqualificatore sancti officii Romani; concionatore & consiliario regis Christianissimi, & serenissimi regis Lusitaniæ historico latino, Veneto cive*, &c. Les ouvrages du pere Macedo, sont; *Apotheosis sancti Francisci Xaverii, epico carmine. Apotheosis S. Elisab. regin. Lusitan. epico carmine. Theses theoricæ in unum volumen collectæ. Epitome chronologiæ ab orbe condito ad Christum natum. Elegiæ septem. Vita dom. Ludovici de Attayde. Historia recentium martyrum Japonensium. Apologeticus pro Lusitania vindicata*, & un grand nombre d'autres, dont on peut voir le catalogue que le P. Macedo en a donné lui-même dans un de ses derniers ouvrages, intitulé: *Myrothecium morale*. On voit par ce catalogue, que ce pere avoit une plume très-féconde, & qu'il a écrit sur toute sorte de sujets. M. de Furstemberg, évêque de Paderborn, & ensuite de Munster, lui a adressé des vers qui se trouvent parmi les autres poësies de ce prélat. Le pere Macedo dit aussi de lui-même dans le *Myrothecium*, qu'il a récité en sa vie 53 panégyriques, 60 harangues en latin, 32 harangues funebres, 48 poëmes épiques; qu'il a composé 123 élégies, 115 épitaphes, 212 épîtres dédicatoires, plus de 3000 épigrammes, & qu'il a écrit ou prononcé sur le champ plus de 150000 vers. Dans la dispute que le pere Macedo eut avec le pere Noris, qui n'étoit pas encore cardinal, au sujet du monachisme de saint Augustin, que celui-ci soutenoit, & que le premier attaquoit, & au sujet des sentimens de ce saint sur la grace, dont ils ne convenoient point entr'eux, il se passa une chose très-singuliere, dont peu de personnes sont instruites. Comme la dispute s'échauffoit, ils reçurent l'un & l'autre une défense d'écrire davantage sur ces matieres. Le pere Noris se tut; le pere Macedo cessa aussi d'écrire, mais afin de ne pas paroître avoir tort, & donner gain de cause à son adversaire, il lui envoya un cartel de défi où il lui exposoit, selon les loix de l'ancienne chevalerie, le sujet de leur démêlé; le provoque au combat en champ clos ou ouvert à Boulogne, où il promet de se rendre pour entendre ses raisons & y répondre. Cette piéce, qui est fort rare, fut répandue dans Rome & ailleurs, conçue en ces termes:

Libellus provocationis ad certamen litterarium in causa gratiæ & Augustini, missus à patre fratre Franc. sancti Augustini Macedo observante, ad patrem fratrem Henricum Noris, eremitam Augustinianum.

Causa Duelli.

Studium defendendæ doctrinæ gratiæ christianæ & augustinianæ ab erroribus & calumniis: quod est antiquissimum Macedo.

Occasio.

Dictum Noris de Macedo in vindiciis augustinianis, *cap.* 30: Pater Macedo mihi autor fuit ut tum historiam pelagianam, tam hasce vindicias evulgarem, *Non potuit Macedo suasor esse operis, in quo cùm plurima sunt à veritate aliena; tum nonnulla adversa gratiæ & Augustino.*

Jus.

Quando non licet per superiores quidquam mandari typis, reliquum est ut certamine decernatur.

Materia.

Tredecim propositiones Noris pugnantes cum doctrinâ gratiæ & Augustini: errores inde pullulantes decem: injuriæ totidem illatæ Augustino.

Modus.

Propositiones suis, uti sunt in libro Noris, conceptæ verbis, perspicuè afferentur. Errores fideliter adducentur: Augustini injuriæ manifestè exponentur: obsignatis libellis, productis testimoniis, ut negari nequeant.

Finis.

Veritas, & honor Augustini.

Eventus.

Noris prævaricator & desertor gratiæ & Augustini; Macedus utriusque defensor & vindex apparebit.

Lex.

Noris quibuscumque armis & sociis velit uti, licitum esto; Macedo eum vel minimo provocat; in uno Augustino omnia sunto.

Ero Bononiæ.

On vit en Italie cette feuille de cartel: néanmoins le grand duc informé des intentions du pape, qui avoit imposé silence aux deux parties, empêcha le pere Noris de se rendre à Boulogne. Ainsi finit le différend. Il parut cependant peu de temps après un écrit très-mordant, que l'on a attribué à un ami du pere Noris, qui est plus vraisemblablement du pere Noris lui-même, intitulé: *Miles Macedonicus plautino sale perfrictus*. On y répondit par un autre qui ne le cédoit point en vivacité, & qui parut sous ce titre: *Henricus de Noris dogmatistes, Augustino injurius, summis pontificibus, cardinalibus, SS. patribus, doctoribus scholasticis infestus demonstratus*. On attribue faussement au pere Macedo un autre ouvrage, imprimé à Mayence contre le même pere Noris, intitulé: *Prodromus veritatis*, & publié sous le faux nom de *Bruno Neusser*, non Neuffler, comme le dit M. Baillet dans sa liste des auteurs déguisés, qui croit aussi que le pere Macedo s'étoit caché sous ce nom. Il est certain que cet ouvrage est du pere Honoré Fabri, Jésuite, qui avoit sur la grace des sentimens différens de ceux du pere Macedo. Ce qui a pu tromper, c'est qu'on trouve dans le *Prodromus*, une dissertation sur Vincent de Lérins, qui est en effet du pere Macedo. * *Voyez le Myrothecium morale*, cité dans cet article. Gerberon, *histoire du Jansen. tom.* 1, *p.* 253 *& suiv.* Relation manuscrite des savans d'Italie, par le pere Poisson de l'Oratoire.

MACEDO (Antoine) frere du précédent, naquit à Coimbre l'an 1612, & entra chez les Jésuites à 14 ans. Il fit dans son ordre, les fonctions de régent & de prédicateur, & entra ensuite dans les missions d'Afrique. Après son retour, il fut envoyé en Suede avec l'ambassadeur de Portugal; & ce fut à lui que la reine Christine fit les premieres ouvertures du dessein qu'elle avoit d'abandonner le lutheranisme. Macedo fut ensuite pénitencier du Vatican à Rome, & revint l'an 1671 en Portugal, où il exerça encore d'autres emplois. Il est auteur de quelques ouvrages. * Nathan. Sotwel, *biblioth. soc. Jesu.* N. Antonio, *biblioth. script. Hisp.* Bayle, *diction. critiq.*

MACEDOINE, partie considérable de la Grece, prise dans sa plus grande étendue, a porté autrefois divers autres noms, comme ceux d'Œmenie, de Mygdonie, de Pœonie, d'Edonie, de Pierie, d'Æmathie, &c. Depuis que la valeur & la prudence de ses rois l'eurent portée à un haut point de splendeur, on y compta jusqu'à cent cinquante peuples différens, dont les plus renommés dans l'histoire étoient les Taulentiens, les Elymiotes,

les Dassaretes, les Mygdoniens, les Bysaltes, les Edoniens, &c. Ses bornes anciennes étoient à l'orient, la mer Egée; à l'occident, la mer Ionienne ou Adriatique; au septentrion, les montagnes de la Mœsie; au midi, l'Epire & la Thessalie, que quelques-uns mettent aussi avec la Thrace dans la Macédoine, du temps qu'elle étoit considérée comme une puissante monarchie sous les rois Philippe & Alexandre *le Grand*. La Macédoine proprement dite, étoit anciennement divisée, comme elle l'est encore aujourd'hui, en quatre principales parties, dans lesquelles on distinguoit vingt-six petits pays. On nomme à présent ces quatre parties, *Jamboli*, *la Macédoine propre*, *Comenolitari*, & *Janna*. Les rivieres les plus considérables de ces pays sont, le Strymon, & le Penée; les montagnes, Olympe, Pelyon, Ossa, Pindus & Athos; les villes, Pella, Dyrrachium, Apollonie, Edesse, Thessalonique, Larissa, Lissa, &c. aujourd'hui Jenitza, Durazzo, Eristo, Vodena, Salonichi, Larissa, Alassio, &c. On tient que ce royaume contenoit jusqu'à cent cinquante villes, nombre qui répondoit à celui des divers peuples qu'on y distinguoit. La terre en général n'y est pas des plus fertiles: elle l'est maintenant bien moins qu'autrefois, par le peu de soin que les habitans ont de la cultiver. Le pays est même presque désert en beaucoup d'endroits. On rapporte l'origine de l'ancien royaume des Macédoniens à Caranus, descendant d'Hercule, par Temenus, l'an 3819 de la période julienne, 895 avant J. C. & 315 après la prise de Troye. Caranus étant sorti du Peloponnèse, surprit Edesse; & commençant de s'établir en ces quartiers-là, il fit la guerre à ses voisins. Il laissa ce royaume à sa postérité, qui en jouit paisiblement jusqu'à Perdiccas, dont le fils légitime fut tué par Archélaüs, son bâtard, à qui Craterus ôta ensuite la vie. Depuis, Oreste, autre bâtard de Perdiccas, fut assassiné par son tuteur Æropus, dont le fils, nommé Pausanias, après avoir regné un an, fut chassé par Amyntas, fils de Philippe, qui étoit frere de Perdiccas II, & tous deux descendans de Caranus. Les guerres d'entre Pausanias & les Caranides, ne finirent point, jusqu'à ce que Perdiccas III, fils d'Amyntas eut vengé la mort de son frere Alexandre, en tuant Pausanias. Perdiccas III laissa Amyntas III, sous la tutelle de Philippe, fils d'Amyntas II, & oncle du pupille. Ce jeune prince en mourant ne laissa qu'une fille, laquelle en secondes noces fut mariée à Cassander. Philippe s'empara de l'état, & le laissa à Alexandre *le Grand* son fils. Après la mort d'Alexandre, dans la personne duquel commença & finit la monarchie universelle des Grecs, Antipater retint le gouvernement des Macédoniens & de toute la Grece, sous Perdiccas. Il eut pour successeur, Cassander, son fils, qui fit mourir la reine Olympias, veuve de Philippe, & Alexandre, fils posthume d'Alexandre *le Grand*. Il persuada à Polysperchon de se défaire aussi d'Hercule, autre fils d'Alexandre, & lui laissa le Peloponnèse, retenant pour soi le reste de la Grece avec la Macédoine. A Cassander succéda Philippe, son fils; & après la mort de ce dernier, Antipater & Alexandre, freres de Philippe, partagerent le royaume. Antipater tua sa mere; & ayant été chassé par Alexandre, il se retira auprès de Lysimachus, son beau-pere, qui le fit tuer. Alexandre avoit appellé à son secours Pyrrhus, roi d'Epire, & Demetrius, fils d'Antigonus, roi de Syrie, contre son frere. Mais la défiance s'étant mise entre eux, Demetrius fit tuer Alexandre, & se rendit maître de la Macédoine, qu'il laissa à Antigonus, dit Gonatas, son fils, qui en fut chassé deux fois. Entre lui & Demetrius II son fils, Lysimachus qui avoit commandé sous Alexandre, & qui depuis avoit été fait gouverneur de la Thrace par Perdiccas, regna cinq ans en Macédoine. Depuis, Alexandre d'Epire y commanda. Demetrius recouvra la Macédoine sur Alexandre, & laissa Philippe, son fils, sous la tutelle d'Antigone, son fils bâtard, qui usurpa le royaume sur son pupille. Philippe trouva le moyen de recouvrer son état, & le gouverna jusqu'à ce que Persée, son fils, le fit mourir, après avoir aussi fait mourir ses freres. C'est ce Persée, dernier roi des Macédoniens, qui fut vaincu & pris par les Romains, sous Paul Emile, leur général, avec Philippe & Alexandre ses enfans, l'an 586 de la fondation de Rome, & 168 avant Jesus-Christ. Philippe mourut en prison, & Alexandre fut réduit à travailler de ses mains pour gagner sa vie. Les principaux du pays, qui pouvoient troubler l'état furent emmenés à Rome; & les Macédoniens, qui ont demeuré depuis sous les empereurs Romains & les empereurs Grecs, sont enfin passés sous la domination des Turcs, qui se sont rendu maîtres de toute la Grece. * Justin, *l.* 7. Pline, *l.* 4. Solin, *c.* 15. Strabon, *liv.* 5. Velleius Paterculus. Florus. Pausanias. Arrien. Quint-Curce, & quelques autres anciens auteurs.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ROIS DE MACEDOINE.

Olympiades.	*Années des Olympiades.*	*Années avant J. C.*		*Durée de leur regne.*
		895.	Caranus,	28.
		867.	Cœnus,	12.
		819.	Thurimas,	38.
			Plusieurs rois dont les noms sont inconnus, pendant 53 *ans.*	
X.	3.	738.	Perdiccas I,	51.
XXIII.	2.	687.	Argéus, *fils* de Perdiccas,	38.
XXXII.	4.	649.	Philippe I, *fils d'Argéus*,	38.
XLII.	2.	611.	Ærops ou Æropas,	26.
XLVIII.	4.	585.	Alcetas,	29.
LVI.	1.	556.	Amyntas, *frere d'Alcetas*,	50.
LXVIII.	3.	506.	Alexandre, *fils d'Amyntas*,	43.
LXXIX.	2.	463.	Perdiccas II, *fils d'Alexandre*,	42.
LXXXIX.	4.	421.	Archélaüs, *fils de Perdiccas*,	20.
XCIV.	4.	401.	Oreste, *fils d'Archelaüs*,	3.
XCVI.	1.	396.	Æropas,	6.
			Ensuite mez à la place de celui-ci, un Archélaüs, *& un* Amyntas.	
XCVI.	4.	393.	Pausanias,	1.

XCVII.	1.	392.	Amyntas II *chassé*,	24.	
			Pendant son regne, Argéus eut le gouvernement pendant deux ans, après lesquels Amyntas fut rétabli.		
CIII.	1.	368.	Alexandre II,	1.	
CIII.	2.	367.	Ptolémée,	3.	
CIV.	1.	364.	Perdiccas III,	6.	
CV.	3.	358.	Philippe II,	22.	
CXI.	1.	336.	Alexandre III, dit *le Grand*,	12.	
CXIV.	1.	324.	Aridée, *ou* Philippe III,	7.	
CXV.	4.	317.	Cassander,	19.	
CXX.	3.	298.	Philippe IV, *fils de* Cassander,	1.	
CXX.	4.	297.	Alexandre & Antipater,	3.	
CXXI.	3.	294.	Demetrius *Poliocerte*,	6.	
CXXIII.	1.	288.	Pyrrhus,		7 mois.
CXXIII.	1.	288.	Lysimachus,	6.	
CXXIV.	3.	282.	Arsinoë, *femme* de Lysimachus,		7 mois.
CXXIV.	3.	281.	Ptolémée *Ceraune*,	2.	
CXXV.	1.	280.	Meleagre,		2 mois.
CXXV.	1.	280.	Sosthene,	2.	
CXXV.	3.	278.	Antigonus *Gonatas*,	34.	
CXXXIV.	3.	242.	Demetrius, *fils d'*Antigonus,	10.	
CXXXVII.	1.	232.	Antigonus *Doson*,	12.	
CXL.	1.	220.	Philippe IV, *fils de* Demetrius,	42.	
CL.	3.	178.	Persée,	13.	

Persée fut vaincu l'an 168 avant J. C. la premiere année de la CLIII Olympiade, & la 586 de la fondation de Rome. Ensuite la Macédoine fut réunie à l'empire des Romains, après avoir été gouvernée par ses rois, pendant sept cens ans & plus.

MACEDONIENS, hérétiques, qui suivoient les erreurs de Macedonius de Constantinople. Ce prélat ne pouvant supporter sa déposition, voulut, dit-on, s'en venger par une nouvelle hérésie. Il enseigna que le S. Esprit n'étoit semblable ni au Pere, ni au Fils; mais créature & l'un des ministres de Dieu, différent des autres anges en excellence seulement. Les évêques mécontens embrasserent cette erreur, que les Ariens reçurent avidement, aussi-bien que quelques Donatistes d'Afrique, comme on le voit dans S. Jerôme, qui dit que Donat de Carthage composa un traité du Saint Esprit, conforme à la doctrine des Ariens. La piété extérieure des Macedoniens séduisit plusieurs personnes simples; car ils faisoient profession d'une vie austere, dont les apparences ont toujours fait beaucoup de mal à l'église, quand elle s'est trouvée jointe à la mauvaise doctrine. Un certain Marathone, qui avoit été autrefois trésorier, ayant amassé de grandes richesses, laissa la vie séculiere, s'adonna au service des pauvres & des malades, se fit moine, & sous Eusthathe suça le poison des Macédoniens. Cette doctrine s'étendit bien loin par le moyen des grands biens de Marathone, dont la distribution étoit plus puissante que tous les argumens de ceux de sa secte. Socrate dit que ces hérétiques furent appellés *marathoniens*. On les nomma aussi *pneumatomatiques*, c'est-à-dire, *qui combattent le Saint Esprit*. Le bruit de cette erreur s'étant répandu dans l'Egypte, l'évêque Serapion en avertit saint Athanase, qui étoit caché dans le désert. Cet illustre prélat prit d'abord la plume pour la combattre, & fut le premier qui eut cet avantage. Depuis les conciles par leurs décrets, & les empereurs par leurs rescrits, poursuivirent ces hérétiques avec vigueur, jusqu'à ce que leur secte fut entierement éteinte. * Saint Athanase, *lib. de Spirit.* Saint Augustin, *hæres.* 52. Saint Epiphane, *hæres.* 74. Socrate, *l.* 2, *hist.* Sozomene, *l.* 3 & 4. Ruffin, *l.* 1. Baronius, *in annal. ecclesiast.* &c.

MACEDONIUS, I de ce nom, évêque de Constantinople, & héresiarque, chef des Macédoniens, avoit été diacre ou prêtre de l'église de Constantinople. Les Ariens l'en firent évêque l'an 341, dans le même temps que les orthoxes rétablirent Paul. L'empereur Constance chassa Paul, & soutint l'hérétique qui étoit de son parti. Cette affaire eut divers succès, jusqu'à ce que Macedonius devint paisible possesseur de cet évêché, après la mort de Paul. Il tomba dans la disgrace de Constance, non-seulement parcequ'il agissoit en tyran plutôt qu'en évêque; mais encore parcequ'il avoit causé de grands desordres, en faisant transporter le corps de l'empereur Constantin, du cercueil où il étoit dans l'église des apôtres (qui menaçoit ruine) en celle de S. Acace, martyr. En effet dès qu'on sut que le corps de Constantin étoit dans l'église de ce martyr, tout le peuple y accourut en foule; & la dispute s'échauffa si fort entre ceux qui condamnoient ou approuvoient le procédé de Macédonius, qu'ils en vinrent aux mains. Plusieurs y perdirent la vie; & il s'y fit un si grand carnage, que tout fut rempli de sang dans la nef de l'église, dans un portique qui en étoit proche, & jusque dans une place voisine. Constance témoigna un grand déplaisir de ce qui étoit arrivé, & en sut fort mauvais gré à Macédonius. Mais celui-ci se fit des partisans; & s'étant joint aux demi-ariens, il commença de faire un nouveau parti, & publia des blasphêmes contre la divinité du Saint Esprit. Il avoit aussi offensé Acace & Eudoxe, prélats de son parti. Pour s'en venger, ils firent chasser Macedonius par le concile tenu à Constantinople, l'an 360, & firent mettre Eudoxe en sa place. Ce méchant homme, ne pouvant souffrir sa déposition, s'en vengea en répandant sa nouvelle hérésie contre le Saint Esprit, & mourut misérablement. * Saint Jerôme, *in chron.* S. Augustin, *hæres.* 52. S. Epiphane, *hæres.* 74. Socrate, *l.* 2. Sozomene, *l.* 3. Rufin. Baronius, *in annal. A. Christ.* 342, *& seq.* Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *comment.*

MACEDONIUS II, évêque de Constantinople, avoit été élevé dans la piété par Gennade, prélat de la même église, duquel on croit qu'il étoit neveu. Ce fut l'empereur Anastase qui le fit élire, l'an 496, en la place d'Euphemius, qu'on envoya en exil. Théodore *le Lecteur* dit que Macedonius avoit signé, avant que d'être évêque, l'hénotique de Zénon; mais il changea de sentiment, lorsqu'il fut évêque; & Cyrille assure, dans la vie de saint Sa-

bas, que ce prélat étoit très-orthodoxe. L'empereur fut extrêmement troublé de sa fermeté; car il s'étoit imaginé qu'il favorisoit le parti des hérétiques; mais ayant vu qu'il défendoit le concile de Calcedoine avec courage, il s'attacha à le persécuter. Il le fit accuser de divers crimes, dont Macedonius se purgea sans peine; & il envoya même pour le tuer un assassin que ce prélat ayant découvert, renvoya avec des présens. Enfin Anastase craignant la fureur du peuple, fit enlever de nuit le patriarche en 511, & l'envoya en exil à Calcedoine, & de-là à Euchaites. Il fit mettre en sa place Timothée, & voulut ensuite faire faire le procès à Macedonius, mais inutilement; & Anastase se trouva lui-même en danger par la révolte de Vitalien, & promit de faire revenir Macedonius. Les Barbares s'étant répandus dans l'empire, vinrent jusqu'à Euchaites, où étoit Macedonius, qui fut obligé de s'enfuir à Gangres, où il mourut l'an 516, le 25 avril, jour auquel les Grecs font sa fête. Ces maux soufferts pour la défense de la vérité orthodoxe, rendent illustre ce prélat, qu'on blâme seulement de n'avoir pas voulu ôter des dyptiques le nom d'Acace, hérétique. * Theodore *le Lecteur*, *l.* 2, *collect.* Nicephore, *l.* 16, *hist.* 35. Cedrene, *in annal.* L'histoire mêlée, *l.* 15. Theophane. Anastase *le bibliothécaire*, &c.

MACEDONIUS, évêque de Mopsueste, assista l'an 325 au concile de Nicée comme Catholique. Depuis il suivit le parti des Ariens, & se trouva avec eux à Tyr & à Sirmich.

MACEDONIUS, prêtre d'Antioche & solitaire, surnommé *le Crithophage*, a vécu dans le IV siécle. Il étoit Syrien de nation, & vint au monde vers l'an 320. Il vécut 45 ans sur le haut des montagnes aux environs d'Antioche, où il se nourit de simple orge broyé & détrempé dans l'eau, d'où on lui a donné le nom de *Crithophage*. Il fut mandé à Antioche, par Flavien l'an 381, & ordonné prêtre par cet évêque, sans le savoir. Quand il l'eut appris, il se retira promptement dans sa solitude. Il vint néanmoins de temps en temps à Antioche, & se relâcha un peu de ses grandes austérités. Il interceda pour le peuple d'Antioche auprès des officiers que l'empereur Theodose avoit envoyés à Antioche, pour en punir séverement les habitans. Ayant eu nouvelle du carnage qui se faisoit dans cette ville, par les ordres de l'empereur Theodose, il sortit de sa solitude, pour essayer s'il pouroit y apporter quelque remede. Il prit un habit semblable à celui que portoient les deux juges, que l'empereur avoit commis pour examiner les coupables; & les ayant trouvés pendant qu'ils faisoient leur devoir pour exécuter les ordres de leur maître, il leur commanda de descendre de cheval. Sa mine basse & son visage défiguré par ses austérités, lui attira d'abord le mépris de ces juges; mais sa vertu, dont on les instruisit, leur ayant imprimé du respect, ils descendirent & écouterent attentivement la parole qu'il leur commanda de porter à l'empereur de la part de Dieu, pour le salut de ce pauvre peuple. Ses remontrances jointes aux supplications de Flavien, évêque de Constantinople, firent cesser le desordre. Il mourut vers le commencement du regne du jeune Theodose. On fait mémoire de lui dans les martyrologes, au 14 de janvier. * Theodoret, *l.* 5 *hist. c.* 19 & 20. *id. Philothée*, *c.* 13 & 14. Saint Jean Chrysostome, *oratione de statuis*. Baillet, *vies des saints*, *au mois de janvier*.

MACEDONIUS, martyr de Phrygie, dans le IV siécle, dans le temps de la persécution de Julien *l'Apostat*, étant entré avec Theodule & Tatien dans le temple de la ville de Myre, la veille du jour qu'on devoit l'ouvrir, en brisa, avec ses compagnons, toutes les idoles. Le gouverneur, irrité de cette action, étoit près de faire mourir plusieurs habitans de la ville, quoiqu'ils n'y eussent aucune part; mais ceux qui en étoient les auteurs, vinrent eux-mêmes se déclarer. Le gouverneur, après leur avoir fait souffrir plusieurs tourmens, les fit bruler sur des grils de fer à petit feu. * Theodoret, *hist.* *l.* 3, *c.* 6. Socrate, *l.* 3, *c.* 15. Sozom. *l.* 5, *c.* 11. Baillet, *vies des saints*, *au* 12 *de septembre*, jour auquel on celebre la mémoire de ces Martyrs.

MACEDONIUS, maître des offices de l'empereur Gratien, favorisa à Milan les Priscillianistes, contre saint Ambroise. Paulin, qui a écrit la vie de ce saint, nous apprend que cet officier périt malheureusement l'an 382. Il avoit refusé d'ouvrir la porte de sa maison à S. Ambroise, & il ne put jamais entrer dans l'église, lorsqu'on le poursuivoit.

MACEDONIUS, écrivit à saint Augustin deux lettres qui sont la 51 & la 53 entre celles de ce grand évêque. La premiere commence ainsi; *Miro modo afficior sapientiâ tuâ*, *&c.* Voici le commencement de la seconde; *Optatas admodum sanctitatis tuæ*, *&c.* S. Augustin répondit à ce qu'il lui demandoit dans ces deux epitres.

MACEDONIUS, évêque hérétique d'Antioche, fut élevé sur le siége de cette église, vers l'an 640 après Anastase III dont il soutint les erreurs: ce qui obligea le pape Martin I de l'excommunier l'an 649. Depuis ce temps, nous ignorons quels furent les évêques d'Antioche, jusqu'à Macaire, qui fut déposé dans le VI concile général, tenu l'an 681. * Martin I, *epist.* 6 *& seq.* Baronius, *ann. Christ.* 640 & 649, *n.* 64. Genebrard & Onuphre *in chron.*

MACER (Emilius) de Vérone, poëte Latin, qui florissoit vers l'an de Rome 738, & le 16 avant Jesus-Christ, mourut en Asie, comme nous l'apprenons de S. Jérôme. Il écrivit quelques traités des serpens, des plantes, & des oiseaux; en quoi il avoit imité Nicandre, au rapport de Quintilien, & de Manilius, dans le second livre de son astronomie. Macer composa aussi un poëme de la ruine de Troye, pour servir de supplément à l'iliade d'Homere, comme Q. Calaber avoit fait en grec. Ovide parle de Macer & de ses ouvrages, *l.* 4 *trist. eleg.* 10, *l.* 2 *de ponto eleg.* 10, & dans le livre *amorum*, *eleg.* 18. Le poëme des plantes que nous avons aujourd'hui sous le nom de MACER, n'est pas de celui-ci, qui vivoit du temps d'Auguste; puisqu'on y cite Pline, & que l'auteur n'est ni savant botaniste, ni bon versificateur. * Crinitus, *de poët. c.* 52. Lilio Giraldi, *dial.* 4. *poët.* Vossius, *de poët. Lat. c.* 4, *de hist. l.* 1, *c.* 10, *de hist. Græc. l.* 1, *c.* 16.

MACER (Jean) né à Santigny, proche de Montréal en Auxois, étoit licencié en droit, & fut professeur en droit canon à Paris, vers le milieu du XVI siécle. Il fit aussi quelque séjour à Avignon, & par-tout il fut estimé pour sa science. Zélé pour sa patrie & pour la gloire des François, il écrivit en faveur de l'une & de l'autre, & souffrit impatiemment ceux qui y étoient opposés, ou même qui n'en étoient pas amis. Presque tous ses ouvrages roulent sur l'un & l'autre sujet, savoir: *De prosperis Gallorum successibus*, *libellus*, à Paris en 1555, *in*-8°. Il y traite aussi *de tributorum exactionibus*, *tum de jure quo Galli sibi vindicant provincias quas repetunt.* Jean le Blond, qui avoit été son écolier, & qui fut conseiller au parlement de Dijon, y a ajouté ses notes latines. *Panegyricus de laudibus Mandubiorum*, *quo etiam retunduntur extraneorum in Gallos calumniæ*, en 1556 à Paris, *in*-8°.

encore avec les notes de le Blond. *Indicarum historiarum ex oculatis & fidelissimis testibus perceptarum*, *l.* 3, à Paris en 1555. Cet ouvrage fut fait sur ce que Macer apprenoit dans les entretiens qu'il avoit à Avignon avec un homme qui avoit passé trente années dans les Indes. *Philippique contre les Poëtastres & Rimailleurs de notre temps*, à Paris en 1557. La Croix du Maine, & du Verdier-Vauprivas parlent de Macer dans leurs bibliothéques.

MACERATA, bourg de l'état de l'église en Italie. Il est dans le duché d'Urbin, entre la ville de ce nom & celle de Saint-Leon. Quelques géographes le prennent pour l'ancienne *Pitinum Pisaurense*, petite ville de l'Ombrie, que d'autres mettent à *Pietra Molina*, village de la même contrée. * Mati, *diction.*

MACERATA, bourg du royaume de Naples, situé dans la terre de Labour, environ à une lieue de Capoue, en tirant vers Naples. * Mati, *diction.*

MACERATA, ville d'Italie dans la marche d'Ancone, fut bâtie, selon quelques auteurs, sur les ruines d'une ancienne ville, nommée *Ælia* ou *Helvia Ricina*, que les Goths ont détruite. Selon d'autres, c'est Recanati, fondée par le pape Paul III l'an 1540, qui tire son nom de *Ricina.* Quoi qu'il en soit, Macerata est située sur une colline. Il y a une académie, & un évêché uni à celui de Tolentin; & le légat de la Marche y réside, aussi-bien qu'à Ancone. Un poëte en fait mention au III livre de l'itinéraire. Nous avons les ordonnances d'un synode tenu à Macerata l'an 1615.

MACERIUS (Philippe) auteur du livre de la jurisdiction royale & sacerdotale, *voyez* ACHILLINI.

MACHABÉE, *cherchez* JUDAS.

MACHABÉES, deux livres canoniques de l'écriture sainte, dont on ne fait pas précisément l'auteur. Quelques-uns croient que Jean Hircan composa le premier, & Jason Cyrenien le second; mais on n'en parle que par conjecture, surtout lorsqu'on attribue le premier livre à Hircan; parcequ'il avoit été témoin de tout ce qui est rapporté dans ce livre; qu'il vécut paisiblement, & qu'il est nommé prophéte par Josephe, *l.* 13 *antiq. c.* 15. Pour Jason, il est sûr qu'il avoit écrit l'histoire des Machabées; mais il n'est pas vrai qu'il ait composé ce livre de l'écriture: puisqu'au contraire, celui qui en est l'auteur, avoue qu'il avoit eu dessein de mettre en abregé l'ouvrage que Jason avoit publié. Ce qui est ainsi exprimé dans le chapitre 2: *Itemque ab Jasone Cyrenæo quinque libris comprehensa tentavimus nos uno volumine breviare.* Ces livres sont cités par S. Cyprien, par S. Gregoire de *Nazianze*, par S. Ambroise, & par S. Augustin, qui, dans le 18 *livre de la Cité de Dieu*, *c.* 136, reconnoît qu'ils sont dans le canon des Chrétiens, quoiqu'ils ne soient pas dans celui des Juifs. Il ne faut pas s'en étonner, puisque ce canon étoit fait du temps d'Esdras, qui vivoit longtemps avant les Machabées. Les Protestans ne les reçoivent que comme apocryphes. Le livre que nous avons sous le nom de *III des Machabées*, n'est pas canonique. Les deux livres des Machabées contiennent l'histoire des Juifs, pendant 45 ans ou environ, depuis la fin du regne de Seleucus *Philopator*, jusqu'à la fin de celui d'Antiochus *Soter.* * Bellarmin, *de verbo Dei*, *c.* 15. Torniel, *A. M.* 3868, *n.* 4. & les expositeurs de ces livres.

MACHABÉES, c'est le nom qu'on a donné aux princes Asmonéens, qui gouvernerent le peuple Juif, pendant l'espace d'environ cent trente années. Le premier de ces héros est Matathias, de la maison de Joarib, qui étoit de celle d'Aaron. Ce fut lui qui tua à Modin le commissaire envoyé par Antiochus *Epiphanes*, l'an du monde 3868, & 167 avant Jesus-Christ. Il avoit cinq fils, trois desquels lui succéderent: savoir, Judas, Jonathas & Simon. Les autres qui posséderent après eux le pontificat & la royauté parmi les Juifs, sont Jean Hircan, Aristobule I, Alexandre, Hircan, Aristobule II, Antigone, & Aristobule III qu'Hérode fit mourir. Ces princes soutinrent la guerre contre des monarques très-puissans, & rétablirent la loi judaïque, avec très-peu de forces, selon la prophétie de Daniel (*c.* 11, *v.* 34.) *Cùmque corruerint, sublevabuntur auxilio parvulo.* On croit qu'on les nomma *Machabées*, parcequ'on voyoit dans leurs drapeaux, les lettres hébraïques *mem*, *caph*, *beth*, *jod*, qui font *Macchbai*, & qui sont les premieres des quatre mots hébreux, qui signifient, *Qui est semblable à toi parmi les dieux, ô Jehova?* mais cela n'est pas certain; car Judas, & les enfans de Matathias, avoient chacun leur surnom, avant que de rien entreprendre; & on ne prouve point que cette devise fût sur les drapeaux de Judas; on ne fait pas non plus certainement, pourquoi ils furent appellés *Asmonéens.* Joséphe & Eusébe croient que Matathias étoit fils d'Asmonée; mais le mot d'*Asmonéens* ou *Assamonéens*, signifie en général *les Grands;* & il se peut faire que d'appellatif, il soit devenu propre à cette famille. * I. *Machab.* 2. Joséphe, *in antiq. & de bello judaïco. Dissertation préliminaire sur la bible de* M. Du Pin.

MACHABÉES, sept freres Juifs ainsi nommés à cause que leur histoire est rapportée avec celle de Judas Machabée, plutôt que par aucune raison de parenté, souffrirent le martyre avec leur mere Salomoné, pour la loi de Dieu. Antiochus, roi de Syrie, ayant pris la ville de Jérusalem, l'an 3867 du monde, & 168 avant la naissance de Jesus-Christ; & étant de retour à Antioche, voulut forcer un sage vieillard, nommé Eléazar & Salomoné, avec ses sept fils, de renoncer à la loi de Moyse. Eléazar demeura ferme dans la véritable religion, & souffrit la mort avec une constance admirable. Les sept Machabées s'exposerent aussi courageusement que lui à tous les tourmens qui leur étoient préparés. Jean Gaddis, le plus âgé de tous, fut déchiré à coups de fouet, puis étendu sur une roue, sous laquelle les bourreaux allumerent du feu. Ce généreux Israëlite méprisant la rigueur de son supplice, employa les derniers momens de sa vie à exciter ses freres au martyre. Les gardes d'Antiochus amenerent ensuite Simon Thasi ou Matthès le second de ces sept freres, qui fit encore paroître un courage invincible. On lui arracha la peau de la tête, & toute la chair du corps, jusqu'au bas du ventre, avec des ongles de fer. Le troisiéme ne montra pas moins de résolution. Les bourreaux lui attacherent les mains & les pieds à un instrument de torture, fait en cercle, pour lui briser tous les membres; puis ils lui arracherent la peau avec des ongles de fer, & le mirent sur la roue. Eléazar Abaron ou Auran, le quatriéme, eut la langue coupée, parcequ'il menaça le roi d'un supplice éternel, & fut ensuite brulé vif. On lia le cinquiéme sur un instrument appellé *catapulte*, avec des chaînes, puis on lui rompit tous les os des reins, avec des coins enfoncés à force; enfin on le roula sur la roue de cette machine, pleine de pointes de fer, en forme de scorpions. Le sixiéme fut jetté dans une chaudiere bouillante. Jonathas Arphas le septiéme, qui étoit le plus jeune de tous, animé par son zèle, & par les exhortations de sa mere, pria les bourreaux de le délier pour

aller au roi, ce qu'ils firent avec joie, croyant qu'il vouloit obéir à Antiochus ; mais il courut aussitôt vers le lieu où le feu étoit allumé pour le bruler ; & après avoir déploré le malheur de ce tyran, il se jetta au milieu des flammes. La mere de ces généreux martyrs les imita, après les avoir exhortés, & mourut dans le feu, avec la constance qu'elle leur avoit inspirée. * Joséphe, *martyre des Machabées.*

MACHACACA, MACHICACA ou MACHASACO, le cap de Machacaca. C'est un grand cap de la Biscaye, lequel s'avance dans la mer de Biscaye, au septentrion de la ville de Bilbao. * Mati, *diction.*

MACHANIDAS, tyran de Lacédémone, s'empara du gouvernement de cette république, après la mort de Cleon, fils de Léonidas, dernier roi de la race des Eurysthenides. Il périt bientôt, & eut pour successeur Nabis, qui fut chassé & défait par Flaminius, proconsul Romain, & par Philopemen, général des Grecs; & les Lacédémoniens furent mis en liberté, sous la protection de l'empire romain. * Tite-Live, *lib.* 34, *cap.* 26. Florus, *lib.* 2, *cap.* 7. Polybe, *lib.* 13.

MACHAON, célebre médecin, fils d'Esculape, étoit frere de Podalire, qui exerçoit aussi la médecine. L'un & l'autre furent de grands chasseurs, au rapport de Xenophon, dans son livre *de la Chasse.* Homere fait mention d'eux ; & on conclut de la lecture de ses poëmes, que Machaon mourut au siége de Troye. Q. Calaber dit qu'il fut tué par Eurypide. * Homere, *Iliade.*

MACHASOR, mot qui signifie *cycle*, est le nom d'un livre de prieres fort en usage chez les Juifs, dans leurs plus grandes fêtes. Il est très-difficile à entendre, parceque ces prieres sont écrites en vers, & d'un style concis. Buxtorf remarque qu'il y en a eu un grand nombre d'éditions, tant en Italie, qu'en Allemagne & en Pologne ; & qu'on a corrigé dans ceux qui sont imprimés à Venise, quantité de choses qui sont contre les Chrétiens. Les exemplaires manuscrits n'en sont pas fort communs chez les Juifs, cependant il y en a un assez grand nombre de manuscrits dans la bibliothèque de Sorbonne à Paris. * Buxtorf, *in biblioth Rabbin.*

MACHATI, c'étoit anciennement une petite ville ou un bourg de la Judée. Ce lieu étoit dans la Trachonite, à une lieue du Jourdain & à cinq de Césarée de Philippe, vers le midi oriental. Cette ville donnoit aux habitans le nom de *Mahacatiens*, & elle fut détruite par les Israëlites. * *Deuteron. IV*, 4.

MACHAULT (Jean de) Jésuite, mort en 1619, est auteur d'un livre contre l'histoire de M. de Thou, écrit en latin, & imprimé en 1614, à Ingolstad, *in* 4°. Le titre de cet ouvrage, qui est rare, est : *In Jacobi Thuani historiarum libros notationes lectoribus utiles & necessariæ.* L'auteur se déguisa sous le nom de *Gallus*, en françois le Cocq, qui étoit le nom de sa mere, & sous le titre de jurisconsulte. L'abbé Lenglet dit dans son catalogue des auteurs qui est à la fin de sa méthode pour étudier l'histoire, que ce livre fut condamné par une sentence du châtelet à être brulé par la main du boureau. Cette sentence qui est de Henri de Mesmes, lieutenant civil de Paris, & qui a été imprimée en latin & en françois *in*-4°. à Paris, chez Durand en 1614, & qui se trouve dans le tome 2 de la bibliothéque du droit françois de Bouchel, supprime seulement cet ouvrage *comme pernicieux, contenant plusieurs discours tendans à sédition, contre le repos public, & édits de pacification, plein d'impostures & de calomnies contre les magistrats & officiers du roi.*

MACHAULT (Jean-Baptiste de) Jésuite, n'est guères connu que par l'histoire de Jean de Montmirel, avec un abrégé de ce qui concerne l'abbaye de Long-Pont : ouvrage où l'auteur fait voir de la capacité, & qui ne parut qu'un an après sa mort arrivée en 1640. Duchêne avoit entre les mains une histoire des évêques d'Evreux, que ce Jésuite avoit composée en latin : & l'on garde au collége des Jésuites une histoire entiere de Normandie de sa façon, en deux volumes *in-folio.* Il avoit fait imprimer de son vivant la description du secours donné au duc de Mantoue par Louis XIII, & un discours de l'entrée du même prince à Paris après la réduction de la Rochelle. Ce discours est accompagné de figures gravées par deux célebres graveurs de ce temps-là. * Le Long, *bibliothéque historique de France.* On a encore du P. Jean-Baptiste de Machault. : *Sancti Anselmi Cantuariensis archiepiscopi de felicitate Sanctorum dissertatio ; exscriptore Eadinero Anglo canonico regulari ; editore Joanne-Baptistâ de* MACHAULT, *Parisino, societatis Jesu.* Paris. *apud Sebastianum* Cramoisy, 1639, *in*-8°.

☞ MACHECOU, MACHECOL & MACHECOLAC, en latin *Machecum*, & *Machicollum*, petite ville ou gros bourg de France dans la Bretagne, diocèse & recette de Nantes. On l'appelle aussi Sainte-Croix de Machecou. C'est le chef lieu du duché de Retz ; & il a succedé à l'ancienne bourgade de Retz, qui ne subsiste plus. Il est situé sur la riviere de Tenu, qui se perd dans la Loire après avoir reçu l'écoulement du lac de Grand-Lieu. Ses anciens seigneurs, qu'on connoît depuis Garsile & Gosselin son frere, qui vivoient en 1138, portoient le nom de Machecou. On trouve la suite de leur généalogie dans Augustin du Pas. Il remarque qu'après la mort de Jean Machecou, tué au siege de la Roche-Derien en 1347, il trouvoit la terre de Machecou unie à la baronie de Retz, sans qu'il sût à quel titre. Elle n'en a plus été séparée depuis. * La Martiniere, *dict. géog.*

MACHELIN, *cherchez* MALINES.

MACHERA, fut un grand capitaine dans l'armée de *Marc-Antoine.* Il eut ordre de ce général de se mettre à la tête de deux légions & de mille chevaux, & d'aller secourir *Hérode* roi des Juifs, contre *Antigonus.* Machera se laissa corrompre par l'argent d'Antigonus, & se mit même en état de l'aller joindre, & d'unir les troupes qu'il commandoit à celles de ce prince : mais Antigonus ne s'y fia point, & fit tirer sur lui. Machera fut fort irrité d'un tel accueil : il s'en alla à *Emaüs*, & dans sa colere, il fit tuer tous les Juifs qu'il rencontra en son chemin, sans distinction d'amis ou d'ennemis. A la fin il se réconcilia avec Herode, & ayant joint son armée à celle de Joseph, frere de ce prince, ils firent conjointement la guerre à Antigonus. * Josephe, *antiq. liv.* 14, *c.* 27.

MACHERON, château de la Judée, proche du Jourdain & du lac Asphaltite, à douze heures de chemin de Jérusalem, etoit bâti sur une haute montagne, environnée de profondes vallées. Alexandre, roi des Juifs, considérant l'avantage de cette situation, y fit construire cette forteresse. Gabinius l'ayant ruiné pendant la guerre qu'il fit à Aristobule, Hérode *le Grand* le rétablit, & y bâtit une ville, avec quantité de citernes, pour n'y pas manquer d'eau ; & y mit tant de munitions de guerre & de bouche, que ceux qui la défendoient, ne pouvoient apprehender un long siége. On dit qu'il y avoit en ce lieu une plante de rue aussi grande qu'un figuier, laquelle y fut depuis le temps d'Hérode jusqu'à la guerre des Juifs, qui la couperent, après s'être emparé de cette place. Josephe rapporte que dans la vallée qui regarde le septentrion,

feptentrion, il fe trouvoit une plante merveilleufe nommée *Baara. Cherchez* BAARAS. Le même hiftorien rapporte encore, que près de-là il y avoit une caverne, d'où fortoient deux fontaines; l'une d'une eau très-froide, & l'autre, d'une eau très-chaude, qui étant mêlées enfemble, compofoient un bain utile à plufieurs fortes de maladies. *Jofephe, *guerre des Juifs*, *liv.* 7, *c.* 24. Le cardinal Baronius croit que ce fut à Macheron, que S. Jean-Baptifte fut décolé.

MACHET (Gerard) évêque de Caftres, né à Blois vers l'an 1380, d'une noble & ancienne famille, fut reçu l'an 1411 docteur en théologie de la maifon de Navarre, dont il fut enfuite principal. Depuis il eut un canonicat de l'églife de Chartres, puis de celle de Paris. Il parla fort doctement dans le concile tenu en cette derniere ville, contre les erreurs de Jean Petit; & lorfque Gerfon partit pour le concile de Conftance, il fut nommé vice-chancelier de l'univerfité. C'eft en cette qualité qu'il harangua l'empereur Sigifmond, à la tête de cette célebre compagnie, lorfqu'il fit fon entrée à Paris. Sous le regne de Charles VI, pendant la régence du dauphin Charles, qui fut depuis roi de France, VII du nom, il fut honoré d'un brevet de confeiller d'état. Il étoit alors confeffeur de ce prince, & continua de l'être après fon avenement à la couronne. Il fut enfuite pourvu de l'évêché de Caftres, où il fonda plufieurs hôpitaux & plufieurs couvens, & mourut l'an 1448, dans la ville de Tours, où la cour étoit en ce temps-la. Machet a écrit plufieurs lettres, qui fe trouvent manufcrites dans l'églife de S. Martin de Tours, dont M. de Launoi parle dans fon *hiftoire du collége de Navarre*, & donne les titres des principales; mais il n'en a rien tiré de bien remarquable, pour ce qui regarde les matieres eccléfiaftiques. * Bernier, *hift. de Blois.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XV fiécle.*

MACHIAN, eft une des isles de l'Océan oriental. Elle eft une des vraies Moluques, & fituée fur la côte occidentale de l'isle de Gilolo, fort près de l'équateur. Elle a fept lieues de circuit, & elle eft affez bien peuplée. Les Hollandois y tiennent les forts de Mauritio, de Tafaffo, de Tabillola, & de Nahacao ou Nafaquia, & ils en tirent une très-grande quantité de clous de girofle. * Mati, *diction.*

MACHIAVEL (Nicolas) politique fameux par fes ouvrages dans le XVI fiécle, naquit à Florence, au mois de mai 1469. Il étoit fils de BERNARD Machiavel, d'une famille noble & patricienne, dans laquelle on vit quelquefois la dignité de gonfalonier, la plus confidérable qui foit à Florence. Le nom de cette famille fubfifte encore aujourd'hui. Machiavel fut le premier de fa race qui fe diftingua dans les lettres. Il fut accufé d'avoir eu part à la conjuration de Sonderini contre les Médicis, & pour ce fujet mis à la queftion; mais n'y ayant rien avoué, il fe tira d'affaire. Depuis il devint fecrétaire de la république de Florence. Les éloges qu'il affectoit de donner à Brutus & à Caffius, le firent foupçonner d'avoir trempé dans une autre conjuration contre le cardinal Julien de Médicis, qui fut enfuite pape fous le nom de Clément VII. Machiavel vécut depuis miférablement, & fans aucun fentiment de religion. Il avoit époufé *Marietta Corfinia*, dont il eut plufieurs enfans. Il mourut en 1527, fuivant l'opinion commune, à l'âge d'environ 58 ans. Tous fes ouvrages font en italien. Ceux qu'il a écrits en vers doivent être regardés pour la plupart, comme des fruits de fa jeuneffe, quoiqu'il n'y manque ni fécondité, ni agrément. Ce ne font prefque que de petits poëmes, que les Italiens appelloient alors *Capitoli*. Quelques-uns font hiftoriques, comme les *Duoi decennali*, où l'on trouveroit ce qui s'eft paffé en Italie pendant vingt ans, jufqu'en 1494, fi Machiavel eût achevé fon plan. Il y a des poëmes moraux, comme fur l'Occafion, fur la Fortune, &c. Son Ane d'or eft fait à l'imitation de Lucien & d'Apulée. Son Belphegor, ou Belfagor, que la Fontaine a imité, l'emporte, felon quelques-uns, fur Bocace. Machiavel fit auffi deux comédies, mais en profe, où il imita Plaute: l'une a pour titre la Mandragore: il s'y montre fatyrique outré, & quoiqu'il y blâme des défauts réels, il y donne trop de liberté à fon génie mordant. L'autre eft intitulée, *Clitia*: c'eft une copie de la Cafina de Plaute, mais où l'auteur a ajouté & retranché felon fes vues. Après cela, Machiavel publia fes difcours fur la premiere décade de Tite-Live, ou trois livres de la république. Il y explique la politique du gouvernement populaire, & y montre un grand zèle pour ce qu'il appelle la liberté. Suit le livre du prince, (*del principe*) qu'il compofa étant vieux, & pour fervir de fuite à fes difcours fur Tite-Live. Machiavel a fait auffi un traité de l'art militaire, qui, felon M. le chevalier Folard, dans fes obfervations fur Polybe, *tome* 1, ne lui fait pas beaucoup d'honneur, quoiqu'il ait pillé Végece, qu'il a très-mal travefti. On a encore de lui une vie de Caftruccio Caftracani, fouverain de Lucques: cette vie a été traduite en françois par M. Dreux du Radier, & imprimée à Paris en 1753. Voyez fur cette vie un *mémoire* de M. l'abbé Sallier imprimé au tome VII des *mémoires de l'académie des infcriptions & belles lettres.* L'hiftoire de Florence eft le dernier des ouvrages de Machiavel. Il y remonte jufqu'aux plus anciens temps de cette ville, & defcend jufqu'à l'an 1492. On prétend qu'elle eft beaucoup plus exacte que plufieurs auteurs ne le difent, & que ce n'eft que par envie que Paul Jove l'a accufé de mauvaife foi & de partialité. On s'y apperçoit quelquefois néanmoins de ces défauts. Mais Paul Jove les a outrés. La premiere édition des ouvrages de Machiavel eft ancienne: quelques-uns prétendent qu'elle fut imprimée à Venife en 1530; mais le lieu de l'impreffion n'y eft pas indiqué. Il y a à la tête du premier volume un privilége du pape Clément VII pour l'*hiftoire*, les *difcours de la république*, & le *prince*, accordé à Antoine de Blado, imprimeur de Rome. La date eft du 23 d'août 1531. La derniere fut faite à la Haye en 1726, *in*-12, en plufieurs volumes. Innocent Gentillet a compofé un ouvrage où il combat tous les principes que Machiavel a avancés dans celui *del principe* (du prince) & il les traite de faux, de dangereux, d'impies, &c. M. Baillet n'a pas eu raifon de méprifer cet ouvrage de Gentillet; on y trouve beaucoup de folidité. Beaucoup d'autres auteurs fe font déclarés contre le livre du prince, & il eft étonnant qu'il ait trouvé des apologiftes. Cependant M. Amelot de la Houffaye prétend le juftifier, dans la préface de la traduction françoife qu'il a faite de ce livre, & plufieurs autres ont fait auffi des apologies de Machiavel. Jean Frederic Chriftius, originaire de Franconie, a fait un ouvrage exprès qui a paru en latin en 1731, à Hall & à Leipfick, où il prend par-tout la défenfe de ce politique, & le comble d'éloges. Mais la plupart des chofes qu'il allégue comme preuves, ne font que des conjectures hafardées; & quoiqu'il y ait beaucoup d'érudition & de remarques utiles dans cette apologie, elle fait peu d'impreffion quand on la lit fans prévention, & qu'on eft bien inftruit que la vraie politique n'a rien de contraire aux regles

du christianisme. *Voyez* ce que les auteurs de la *bibliothèque raisonnée, tome XI, deuxième partie*, disent de l'ouvrage de cet Allemand; ils y réfutent plusieurs raisonnemens de son apologie. * Paul Jove, *in elog. doct. cap.* 87. Vossius, *de art. hist. cap.* 10. Cornelius Tollius, *de infelic. litter. in append. ad Pier. Valer.* &c. M. Bandini, *éloge* de Machiavel, dans le *Journal étranger*, août 1755.

MACHIAVELLI (François-Marie) cardinal Florentin, issu de la même famille que le précédent, fut patriarche de Constantinople & évêque de Ferrare, & fut nommé en 1641 cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul, par le pape Urbain VIII. Il mourut le 29 novembre 1653.

MACHIOTA, *cherchez* JEAN III, patriarche d'Alexandrie.

MACHLENET ou MACHENLOT, en latin *Maglona, Maglava.* C'étoit anciennement une ville des Ordovices; maintenant c'est un bourg du pays de Galles en Angleterre. Il est dans le comté de Montgomeri, aux confins de ceux de Cardighan & de Merioneth. * Mati, *dict.*

MACHLESUA, anciennement *Cydarus*, riviere de la Turquie en Europe. Elle coule dans la Romanie, & après avoir séparé Constantinople du fauxbourg de Galata, & formé le beau port de cette ville, elle se décharge dans le canal de Constantinople. * Mati, *diction.*

MACHLYES, anciens peuples d'Afrique, proche de la grande Syrte, appellée maintenant *les Seches de Barbarie*, se servoient, dit-on, successivement des deux sexes. On rapporte que leur mammelle droite étoit comme celle d'un homme, & la gauche comme celle d'une femme. * Herodote, *l.* 4. S. August. *de Civit. Dei*, *l.* 16, *c.* 8. Pline, *l.* 6, *c.* 2.

MACHMET-KIREI, kan des Tartares de la Crimée, dans le XVI siécle, fut le dernier prince souverain de ces peuples, indépendant de l'empereur des Turcs. Ses deux freres s'étant révoltés contre lui, & n'étant pas assez forts pour venir à bout de leur entreprise, eurent recours à Etienne Battori, roi de Pologne. Machmet-Kirei, après les avoir demandés plusieurs fois à ce roi, sans les avoir pu retirer, pria Amurat, empereur des Turcs, dont il étoit allié & ami, de les demander lui-même. Amurat obtint qu'on enverroit ces deux princes à Constantinople; & les ayant en son pouvoir, les retint sans vouloir les envoyer. Mais ces princes, qui n'étoient pas soigneusement gardés, s'évaderent, & par le secours de quelques autres Tartares, avec celui des Russiens, firent de nouveau la guerre à leur frere, & furent enfin chassés de la Crimée. Machmet-Kirei, irrité contre le grand seigneur, alla assiéger la ville de Caffa, & la pressa si vivement, que les Turcs avoient résolu de se rendre dans deux jours, s'ils n'étoient secourus. Alors Amurat ayant fait venir un Tartare, nommé *Aslan*, qu'il tenoit prisonnier depuis long-temps, & qu'on disoit être frere *naturel* de Machmet-Kirei, le déclara viceroi de la Tartarie, à condition qu'il seroit fidéle à tous les successeurs de l'empire Ottoman. Aslan partit aussitôt avec quarante galeres, commandées par le général Ochiali; & ayant secouru la ville de Caffa, il gagna, par des présens, les principaux Tartares, qui massacrerent Machmet-Kirei, avec ses deux fils. Ensuite Aslan fut reconnu kan des Tartares, qui, d'amis & alliés de l'empire Ottoman, en devinrent ainsi les vassaux. * De Hauteville, *relation historique de la Pologne.*

MACHUREAULT (Josias) étoit de la religion prétendue réformée, & de Châlons en Bourgogne. Il naquit le 8 de mai 1561, & mourut le 4 de mai 1622, âgé de soixante-un ans. Dès l'âge de 17 ans, il s'étoit appliqué à la chirurgie; & étant allé à Arles, il y soutint des thèses de chirurgie qui lui firent tant d'honneur, qu'on lui donna solemnellement le titre d'*abbé*, c'est-à-dire, intendant des chirurgiens d'Arles. A Paris, Machureault étudia sous Dulaurens, médecin célébre & professeur d'anatomie de grande réputation. De retour en sa patrie, il y obtint des lettres de prévôt des maîtres chirurgiens, & exerça son art avec beaucoup d'honneur & de succès. On a de lui, *Exercices de Josias Machureault de Châlons sur Saone, touchant l'amitié*, en 1611, sans nom de ville, ni d'imprimeur, *in*-12, & la même année à Genève, *in*-12, chez Chouet. *Traité des vertus & des vices*, manuscrit. Il a mis des vers françois au-devant des ouvrages de Job Bouvot. * *Voyez* Jacob, *de scriptorib. Cabilonens. pag.* 78, &c.

MACHYMLETH, ancienne ville avec marché dans le comté de Montgomeri en Angleterre, sur la riviere de Devi, sur laquelle il y a un pont de pierres. Elle est à 139 milles anglois de Londres. * *Diction anglois.*

MACINIUS (Jean) étoit de Siradie en Pologne. Il publia en 1564, *in-folio*, un lexicon latin-polonois. On dit qu'il savoit l'hebreu, le grec, le latin & d'autres langues. * Konig, *biblioth.*

MACKI (Jean) écuyer, étoit Anglois, & a joué dans le siécle dernier & dans celui-ci un personnage assez singulier. Né avec un génie inquiet, actif, & propre aux découvertes d'une certaine espece, il fut intriguant par caractere, par gout, & par état. Son zèle pour la religion & pour les privileges de sa nation, & plus encore son génie particulier, & son intérêt propre le firent entrer de bonne heure dans les mesures qui produisirent la révolution de 1688. Il fit long-temps le métier d'espion, toujours peu séant, quelque motif que l'on ait, & quelque couleur qu'on lui donne, & il séjourna long-temps en cette qualité à Paris, & surtout à Saint-Germain. Il s'est vanté que c'étoit lui qui avoit decouvert les desseins de la cour de S. Germain, & qu'il n'avoit rien omis de ce qu'il pouvoit faire pour surprendre les relations qu'elle entretenoit au-delà de la mer. Ce fut lui qui donna les premiers avis de la descente que le roi Jacques devoit faire en Angleterre, & qui fut cause par-là de l'heureux succès de la bataille de la Hogue. Ce service, & quantité d'autres de la même espéce, qu'un honnête homme feroit bien fâché de voir entrer dans sa propre histoire, lui valurent successivement une inspection sur les côtes & l'intendance des paquebots en France. La guerre qui recommença après la mort du roi Guillaume, ayant fait cesser de nouveau la communication entre les deux royaumes, cet emploi lucratif fut perdu pour l'auteur, & sa fortune en souffrit considérablement. Heureusement la bataille de Ramillies, en rendant les alliés maîtres de la Flandre, le remit lui-même dans une meilleure situation, en le remettant dans son premier métier d'espion. Une correspondance directe fut établie entre l'Angleterre & Ostende, & milord Godolphin en donna la direction à M. Macki. Dès-lors nouveaux travaux de sa part dans le même genre, & nouveaux succès dans ce hardi métier, malgré tous les incidens qui ont coutume de le rendre si difficile. En 1708 il fit manquer la fameuse entreprise du roi Jacques sur l'Ecosse, par son activité à en faire passer des avis certains à la cour de Londres. Quelques autres découvertes furent aussi heureuses. Mais enfin, ayant donné avis par un exprès au duc de Marlborough de l'arrivée secrette en Angleterre de M. Prior, & de l'abbé Gaultier, quoiqu'on

lui eût ordonné de ne parler de ce secret, & de ce qu'il falloit faire en conséquence qu'au seul secretaire d'état, on révoqua sa commission, on l'abandonna à ses créanciers : il fut mis en prison, & n'en sortit qu'à l'avenement de George I au trône. Comme ses services étoient oubliés, il eut beaucoup de peine à obtenir, après plusieurs années de sollicitations, d'être employé dans les pays étrangers. Il y reçut des gratifications considérables jusqu'à sa mort, qui arriva à Rotterdam en 1726. En 1695 il publia un petit ouvrage qui a pour titre : *Tableau de la cour de Saint-Germain*, dont on vendit en Angleterre jusqu'à trente mille exemplaires. Ce n'est qu'une satyre très-sanglante de la conduite du roi Jacques II. Ce prince si respectable y est traité avec une indécence que les guerres & les haines les plus vives n'ont jamais dû autoriser. M. Macki a fait, presque dans le même gout, un ouvrage plus considérable en anglois : ce sont ses propres *mémoires contenant*, selon le titre, *les caracteres de la cour d'Angleterre, sous les regnes de Guillaume III & d'Anne I, tracés à la réquisition de son altesse royale Sophie, électrice de Hanovre.* Cet ouvrage a été traduit & imprimé en françois à la Haye *in-12*, en 1733. On y trouve plusieurs anecdotes curieuses, quelques faits intéressans, mais en général beaucoup de partialité & de satyre. Il y a à la fin deux supplémens touchant Burnet, où l'on apprend sur ce prélat des faits que l'on n'a point fait entrer dans la vie que l'on en a donnée il y a quelque temps, peut-être parcequ'ils sont fort peu d'honneur à ce prélat. M. Macki prouve cependant ces faits par des témoignages qu'il paroît très-difficile de récuser.

MACLESFELD (Guillaume de) cardinal, prêtre du titre de sainte Sabine, naquit sous le pontificat d'Innocent IV, ou à Cantorbery, ou plutôt à Conventry dans le comté de Warwick. Ayant embrassé dans la même ville l'institut des Fréres prêcheurs, il vint faire ses études dans les écoles de Paris, où il prit quelques degrés : il reçut ensuite le bonnet de docteur dans l'université d'Oxford ; & il y professa long-temps avec autant de fruit que d'applaudissement. Fidélement attaché à la doctrine de saint Thomas, il la défendit contre quelques écrits de Henri de Gand, & de Guillaume de la Mare. Il corrigea surtout les méprises de ce dernier, & réfuta solidement ses opinions. On a encore cet ouvrage parmi ceux que Maclesfeld a donnés au public. Ses notes sur toute la bible sont une preuve de la connoissance qu'il avoit des saintes écritures : & les discours qu'il prononça devant le clergé d'Angleterre, ne font pas moins connoître ses sentimens de religion, & l'ardeur de son zèle pour la discipline de l'église. Le pape Benoit XI, qui connoissoit par lui-même son mérite, le nomma le 18 décembre 1303 cardinal, prêtre du titre de sainte Sabine. On assure qu'il mourut avant qu'on lui eût apporte la nouvelle de sa promotion. Le pere Echard cite de lui les ouvrages suivans : *Postillæ in sacra Biblia; In evangelium de virginibus; Quæstiones de Angelis; Quæstiones ordinariæ, contra Henricum de Gandavo, in quibus impugnat S. Thomam de Aquino; Contra corruptorem S. Thomæ; De unitate formarum; De comparatione statuum; Orationes ad clerum; Varia problemata* * *Scriptores ordinis fratrum Prædicatorum, à patre Echard*, t. 1, p. 493. Hist. des hommes illustres du même ordre, par le pere Touron, t. 1.

MACLOT (Edmond) étoit chanoine Prémontré de la réforme de Lorraine, docteur en théologie, & fut vicaire général de sa congrégation. Il fut élu abbé de Létanche près de S. Mihiel en 1685. C'étoit un religieux de beaucoup de piété & d'érudition. Il étoit, dit-on, également propre à instruire & à édifier. Il partageoit son temps entre la priere & l'étude, mais sans être ennemi de la conversation, qu'il avoit assez vive & agréable. Ceux qui l'ont connu ont beaucoup loué sa modestie & sa politesse. Il a composé plusieurs ouvrages sur différens sujets de piété, qui mériteroient, à ce qu'on assure, d'être donnés au public. On n'a imprimé que son histoire de l'ancien testament, & celle du nouveau. La premiere a paru à Nancy en 1705, & la seconde à Paris en 1712. L'auteur étoit mort au commencement d'octobre de l'année précédente 1711. Dans son histoire de l'ancien testament il ne s'attache pas simplement à rapporter ce que le texte de l'écriture contient, il y mêle quantité de remarques de théologie, de morale & d'histoire. On s'apperçoit aisément que cet auteur avoit beaucoup lu, & que son histoire de l'ancien testament en particulier, est le fruit de plusieurs années d'application : mais il s'y montre quelquefois mauvais physicien, comme on le voit entr'autres dans les raisonnemens qu'il fait pour prouver que la lune n'est point un corps opaque. Il a suivi à peu près la même méthode dans son histoire du nouveau testament. * *Mémoires du temps.* Du-Pin, *bibliothéque des auteurs du XVIII siécle, tome* 1, &c.

MACOCO, royaume de la haute Ethiopie, en Afrique, vers le fleuve Zaire, est habité par les peuples appellés *Monsoles* ou *Meticas*, qui sont antropophages, c'est-à-dire *mangeurs d'hommes*, aussi-bien que les Jagos. Le roi de ce pays est très-puissant, & a dix rois pour vassaux. On dit que l'on tue tous les jours dans son palais deux cens hommes, ou criminels, ou esclaves de tribut, & que l'on apprête la chair de ces malheureux pour la table du roi, & pour celle de ses courtisans, comme si c'étoit du bœuf & du mouton. C'est par une barbare délicatesse qu'on fait cette cruelle boucherie ; car on n'y manque ni de bétail ni de gibier. Monsol est la capitale de cet empire. Les Portugais de Loango y envoient leurs pomberos, ou esclaves, d'une fidélité éprouvée, pour y acheter des esclaves, de l'ivoire & du cuivre. Le roi de Macoco a une cour fort superbe ; mais qui n'égale pas la magnificence de celle du roi de Congo, à qui les Portugais ont communiqué une partie des coutumes de l'Europe. * Dapper, *description de l'Afrique.*

MACOMER, anciennement *Macopsissa*. C'étoit une ville de la Sardaigne. Ce n'est maintenant qu'un village, qui doit être dans la partie septentrionale de l'isle à l'orient d'Alghieri. * Mati, *diction.*

MACON, *cherchez* MASCON.

MAÇON (Robert le) seigneur & baron de Trèves en Anjou, chancelier de France, ennobli par lettres du mois de mars 1400, fut bailli du Château du Loir, puis maître des requêtes en 1406, & conseiller du roi de Sicile en 1407, qui lui donna pouvoir en juillet 1409, de soutenir ses droits pardevant les ducs de Berri & de Bourgogne sur le comté de Nice, contre les prétentions du duc de Savoye. Les divisions qui survinrent entre les maisons d'Orléans & de Bourgogne, le firent désapointer de sa charge de maître des requêtes en 1412, en laquelle il fut rétabli le 10 novembre suivant ; & le 2 janvier il en fut encore démis ; mais il y fut rétabli en 1415, & fait chancelier de la reine Isabeau de Baviere. En cette qualité il fut député avec plusieurs seigneurs pour aller à Angers, où le comte de Vendôme avoit mandé les états du pays, pour faire jurer la paix aux Anglois, ce qu'ils firent le 8 avril 1415. Le 30 mai de l'année suivante, il assista au parlement, fut peu après

chancelier du dauphin, & prit cette qualité dans l'acquisition qu'il fit le 16 août 1416, de la terre de Trèves, pour laquelle le dauphin lui octroya le don de péage de dix deniers sur chaque piéce de vin, & de cinq deniers sur chaque muid de sel, passant par son château de Trèves sur la riviere de Loire, par lettres du 7 novembre 1420, confirmées par ce prince lors de son avénement à la couronne le 23 décembre 1423. Son mérite & sa capacité, joints au signalé service qu'il avoit rendu à ce prince, en contribuant à le faire sortir de Paris, lorsque cette ville fut prise en 1418, par le seigneur de l'Isle-Adam pour le duc de Bourgogne, firent que le dauphin qui prit alors le titre de lieutenant général du roi son pere, l'institua chancelier de France, de l'avis de tous les princes du sang & autres grands seigneurs qui suivoient son parti; & en cette qualité il scella des lettres à Chinon le 30 octobre 1418, portant défenses d'obéir au mandement du roi pendant sa détention & maladie: ce qui anima tellement le duc de Bourgogne contre lui, qu'il ne voulut jamais permettre qu'il fût compris au traité de paix conclu entre lui & le dauphin le 13 novembre 1418, & le fit exclure de l'office de chancelier. Il assista néanmoins au traité de paix juré entre ces deux princes le 11 juillet 1419, fut rétabli en l'office de chancelier après la mort du duc de Bourgogne, dont il fit les fonctions jusqu'en 1421, que les sceaux furent donnés à Martin Gouge, évêque de Clermont, & ne laissa pas de servir au grand conseil du roi. Il eut un long procès criminel contre Jean de Langheac, sénéchal d'Auvergne, & Robert André, chevalier, qui l'avoient pris entre Thouars & Trèves au mois d'août 1425, & mené au château d'Usson en Auvergne, où il fut trois mois prisonnier en danger de la vie, d'où il ne sortit qu'après avoir payé une grosse somme d'argent; en réparation de quoi, il les fit condamner par arrêt du 9 mai 1439, à lui restituer tout ce qui lui avoit été pris & à ses gens, en deux mille écus d'amende, & en pareille somme envers le roi. Il mourut le 28 janvier 1442, sans laisser de postérité de *Jeanne* Cochon, ni de *Jeanne* de Mortemer ses deux femmes; & eut pour sœur & héritiere *Guillemette* le Maçon, qui porta la baronie de Trèves à *Etienne* Fillastre, seigneur d'Huillé en Anjou, d'où elle passa successivement dans la maison de Montecler, de Villeprouvée & de Laval. Elle appartient présentement au duc de Bourbon, dans la maison duquel elle a été portée par le mariage de son aïeule Claire-Clémence de Maillé, fille du maréchal de Brezé, qui l'avoit achetée de la maison de Beaumanoir de Lavardin. * Le pere Anselme, *histoire des grands officiers*.

MACRAM ou MAKEREN, province de Perse, vers la mer des Indes, & les états du grand Mogol, & aussi nommée *Mekeren* & *Gethece Maquerona*; on la prend pour une partie de l'ancienne Caramanie. Sa partie la plus orientale est appellée *Kirman*. Le prince de ce pays est tributaire du roi de Perse, & a pour ville capitale Macran, ou Makeran. Les autres sont Titz, Kambele, Darci, &c. Guadel est un de ses ports, sur la mer Indienne. * Sanson. Baudrand.

MACRE, riviere d'Italie, *cherchez* MAGRA.

MACRE, petite ville de la Natolie. Elle est dans la contrée de Menteseli, sur le golfe de Macre, qui est vis-à-vis de l'isle de Rhodes, & qui portoit anciennement le nom de *Glaucus sinus*. * Mati, *diction*.

MACRES, anciennement *Cinyphus*, riviere d'Afrique. Elle prend sa source dans le Fezzen, contrée du Biledulgerid, traverse le royaume de Tripoli, & se décharge dans la mer Méditerranée, un peu à l'orient de la ville de Lebeda. * Mati, *diction*.

MACRI, en latin *Macer*, village de la Romanie, situé sur le détroit des Dardanelles, au midi de Rodosto. Ce lieu étoit anciennement une ville nommée *Macrontichos*, c'est-à-dire, *la longue muraille*, parcequ'elle étoit près de la muraille, qu'on avoit bâtie au travers de l'isthme, qui joint la presqu'isle de la Romanie avec le reste de la province. * Mati, *diction*.

MACRI, autrefois *Panormus*, ancien bourg de l'isle de Samos, qui est dans l'Archipel sur la côte de la Natolie. * Mati, *diction*.

MACRIEN, *cherchez* MARCIEN.

MACRIN (Marcus Opilius Severus Macrinus) empereur, fut élu l'an 217, après Caracalla, qu'il avoit fait tuer pour ses cruautés. Il étoit Maure, né à Alger vers l'an 163 ou 164 de Jesus-Christ, d'une famille très-obscure, & avoit été gladiateur, chasseur de bêtes sauvages, puis notaire, intendant, avocat du fisc, & enfin préfet du prétoire. Il associa à l'empire son fils Diadumene, qui n'étoit âgé que d'environ neuf ou dix ans, & qu'il avoit eu de sa femme *Nonia Celsa*, dont la réputation n'étoit pas trop bien établie. La sévérité avec laquelle il faisoit observer la discipline, le rendit odieux à ses soldats, dont une partie se révolta, & proclama Elagabale empereur. Il y eut une bataille donnée près d'Antioche, entre ce dernier & Macrin, qui ayant été vaincu par son peu de fermeté, prit la fuite, & fut tué à Arquelaïde, ville de Cappadoce sur les confins de la Galatie, par des soldats qu'Elagabale avoit envoyés après lui. Diadumene eut le même sort. Macrin avoit regné un an & deux mois moins trois jours, depuis l'an 217 de Jesus-Christ, jusqu'au 7 juin de l'an 218, & étoit âgé de 54 ans. * Jules Capitolin, *en sa vie*. Aurelius Victor, *in Macr.* Lamprid. *in Diadum.* Tillemont, *hist. des empereurs*, *tome II.*

MACRIN (*Jean* Salmon) connu sous le nom de *Salmonius Macrinus*, né à Loudun, fut en grande réputation dans le XVI siécle. Son véritable nom étoit Jean Salmon: il se nomma Macrin ou *Macrinus*, parceque François I lui donnoit souvent ce nom en riant, à cause de son extrême maigreur. Il étudia à Paris sous Jacques le Fevre d'Estaples, & joignit à une connoissance des sciences les plus relevées, une facilité merveilleuse à faire en latin des vers lyriques. Aussi fut-il nommé l'*Horace de son temps*. On lui donna la conduite de Claude de Savoye, comte de Tende, qui fut depuis gouverneur de Provence, & d'Honoré son frere, tous deux fils de René de Savoye, mort l'an 1525, des blessures reçues à Pavie. Macrin s'aquitta très-bien de ces emplois, qui lui donnerent entrée à la cour, où il s'acquit l'amitié des seigneurs de Bellai. Il fut fort aimé du cardinal de ce nom, auquel il dédia des vers lyriques, que nous avons encore. On estime ceux qu'il fit sur les chastes amours de sa Gélonis, nom qu'il donna à sa femme, de laquelle il eut divers enfans. L'aîné fut CHARLES Macrin, qui n'étoit pas inférieur à son pere pour la poësie; mais qui le surpassa de beaucoup pour la connoissance de la langue grecque. Ce Macrin, le fils, fut précepteur de Catherine de Navarre, sœur du roi Henri *le Grand*, & périt malheureusement, avec plusieurs autres, pendant le massacre de la S. Barthelemi, l'an 1572. Varillas rapporte que Salmon Macrin ayant été menacé par le roi à cause de la nouvelle religion dont il étoit soupçonné, en fut si effrayé, qu'il se précipita de désespoir dans un puits où il se noya; mais cela paroît fabuleux, puisque Sainte-

Marthe, compatriote de Macrin, auffi-bien que Bouillaud, difent pofitivement qu'il mourut de vieilleffe, l'an 1557, à Loudun, où il s'étoit retiré depuis long-temps. * De Thou, *hift. l.* 19. Sammarth. *in elog. Gall. l.* 1. Paul Jove. Du Verdier Vauprivas. Niceron, *Mémoires*, tome XXXI. L'abbé Joly, *remarques fur le dictionnaire de Bayle.*

MACRINE (Sainte) fille de *Bafile* & d'*Emmelie*, fœur de faint *Bafile* & de faint *Gregoire* de Nyffe, prit le nom de fa grand-mere Macrine. Elle fut élevée dans la piété par fa mere Emmelie, & dès fa plus tendre jeuneffe étudia l'écriture-fainte. Son pere avoit réfolu de la marier à un jeune homme de condition, lequel étant mort avant l'accompliffement des noces de Macrine, elle réfolut de demeurer vierge, & continua d'affifter fa mere Emmelie dans les foins de fa famille. Quand fes freres & fes fœurs furent pourvus, elle fe retira avec fa mere dans un monaftere qu'elles établirent fur une terre qui leur appartenoit dans le Pont, près du fleuve Iris, & de la petite ville d'Ibore, où S. Bafile avoit établi un monaftere d'hommes. Emmelie étant morte, fainte Macrine y paffa le refte de fes jours, & y mourut, après avoir eu la confolation de voir fon frere S. Gregoire de Nyffe, à la fin de novembre ou au commencement de décembre de l'an 379. Les Grecs font fa fête au 19 de juillet. Macrine étoit favante dans l'intelligence de l'écriture, & confola Grégoire *de Nyffe*, fur la mort de leur frere Bafile. Elle lui dit des chofes fi excellentes, qu'il en compofa un dialogue intitulé, *De l'ame & de la réfurrection*, où il l'introduifit, parlant de ces points importans; il ne la nomme que *la maîtreffe*. Il écrivit fa vie, dans une épître qu'il adreffa à Olympe, folitaire. C'eft la même dont nous avons une belle traduction entre les vies des peres du defert. L'aïeule de cette Sainte fe nommoit auffi *Macrine*. * Hermant, *vie de faint Bafile*. S. Ambr. Theodoret & Baillet, *vies des Saints*.

MACRIS, fille d'*Ariftée*. Ce fut elle qui prit *Bacchus* fur fon giron, après que *Mercure* l'eut tiré du milieu des flammes, & qui lui fit prendre du miel. Elle demeuroit alors au centre de l'ifle d'Eubée. Elle s'expofa à l'indignation de *Junon* par le bon office qu'elle rendit à cet enfant, & fut contrainte d'abandonner le pays & de fe fauver en l'ifle des Pheaques, où elle fit une infinité de biens aux habitans. Il s'enfuit de-là qu'Ariftée oncle d'alliance de Bacchus, étoit beaucoup plus âgé que lui. Cela ne réfute point ce que Diodore *de Sicile* raconte touchant l'admiffion d'Ariftée aux Orgies, dont on a parlé dans l'article d'*Ariftée*, ni ce que d'autres fuppofent qu'il commandoit quelques troupes dans l'armée de Bacchus; car il eft de l'ordre que la fupériorité appartienne à un fils de Jupiter, lors même qu'il eft plus jeune. * Apollon. *Argonaut. liv. IV, v.* 1131, *&c.* Bayle, *dictionnaire critique*.

MACRIZ, nom d'un quartier de la ville de Baalbek en Syrie, d'où étoit natif un hiftorien célebre, nommé *Takieddin Ahmed*, plus connu fous le furnom de *Macrizi*. Il naquit l'an 769 de l'hégire, & mourut l'an 840 ou 845. Il a travaillé particulierement fur l'hiftoire d'Egypte, fur laquelle il a compofé plufieurs volumes fous divers titres. Le premier eft divifé en fept traités. Le 1, de la terre d'Egypte & de fes revenus. Le 2, de fes habitans. Le 3, de l'ancienne Babylone d'Egypte, qui fut depuis appellée par les Arabes *Fuftath*. Le 4, de la ville moderne du Caire. Le 5, des changemens qui font arrivés au Caire. Le 6, du château du Caire & des princes qui y ont fait leur féjour. Le 7, des chofes qui ont caufé la ruine de l'Egypte. Macrizi écrivit enfuite l'hiftoire des gouverneurs de l'Egypte fous les califes Abbaffides, & celle des califes Fathimites qui y regnerent. Ces deux ouvrages furent fuivis de l'hiftoire des rois ou fultans Curdes; c'eft-à-dire, de *Saladin* & de fa poftérité; puis de celle des fultans Turcomans & Circaffiens, appellés communément *Mamlucs*, depuis l'an 558, jufqu'en l'an 845 de l'hégire. Cet ouvrage, qui contient plufieurs volumes, fut continué par *Badreddin Alaini*: mais cet auteur fit tant de fautes, qu'un autre *Macrizi*, nommé *Gemaleddin al Caheri*, fut obligé de travailler à la même continuation. Nous avons encore une hiftoire du temple de la Mecque, compofée par Macrizi. Ce même auteur, ou fon neveu, qui porte le même nom, a compofé deux ouvrages, qui contiennent la defcription géographique de l'Egypte & la topographie du Caire. * D'Herbelot, *biblioth. orientale*.

MACROBE (*Aurelius Macrobius*) vivoit fur la fin du IV fiécle. Ceux de Parme affurent qu'il étoit de leur ville; mais il avoue lui-même, qu'il n'étoit pas né dans un pays où l'on parlât latin, *l.* 1. *des Saturnales*, *c.* 1. Nous favons du moins qu'il fut un des chambellans ou grands-maîtres de la garderobe de Théodofe, comme il eft facile de le juger par un refcrit adreffé à Florent, fur le rang de ceux qui poffédoient cet office. Il compofa divers ouvrages remplis d'érudition, entre lefquels celui qu'il a intitulé: *Les Saturnales*, traite de divers fujets, & eft un agréable mélange de critique & d'antiquités. On a auffi de lui des commentaires fur le traité de Ciceron, intitulé: *Le fonge de Scipion*, qu'il a traduit en grec, & qu'Ifaac Pontanus & Meurfius ont enrichi de leurs notes. On les poura confulter, auffi-bien que Merula, *lib.* 2. *antiquit. Gall. Cifalp. cap.* 2.

Les faturnales de Macrobe font favantes; mais le ftyle n'en eft pas bon, parcequ'il a écrit dans un fiécle auquel la pureté de la langue latine s'étoit déja changée ou perdue. Il a pris un foin tout particulier de recueillir, entr'autres chofes, ce que les auteurs ont obfervé fur Virgile. Il a copié Plutarque mot pour mot, en une infinité d'endroits, & a pris beaucoup de chofes d'Aulu-Gelle; mais il ajoute auffi du fien quelques fingularités agréables, qui font voir fon érudition, & la connoiffance qu'il avoit de l'antiquité. * Erafm. *in Ciceron. dial.* L. Cæl. Rhod. *antiq. lection. & ex eo* Matth. Konig, *biblioth. vet. & nova.* Godeau, *hift. eccl. fin du IV fiécle.* Van Milen, *l.* 5. *de litter.* Vavaff. *de ludicr. dict.* Baillet, *jugemens des favans fur les critiques grammairiens*.

MACROBE, prêtre de la fecte des Donatiftes, qui fut envoyé à Rome pour être évêque de ceux de fon parti, avoit compofé, avant que de s'être féparé de l'églife, fuivant le témoignage de faint Jerôme, un livre adreffé aux confeffeurs & aux vierges, qui contenoit des inftructions très-utiles. On n'a plus cet ouvrage. * Optat. *lib.* 2. Sanctus Hieronymus, *de vir. illuft.* Du Pin, *biblioth. des auteurs eccléfiaft. du IV, fiécle*.

MACROBIES, certains peuples d'Afrique, ainfi nommés, parcequ'ils vivoient long-temps, des mots grecs, μακρὸς, *long*, βίος, *vie*, font placés par Pomponius Mela, dans l'ifle de Meroë; par Pline, dans l'Ethiopie; & par d'autres dans la Macédoine. Denys l'*Africain* & Euftathius donnent ce nom à divers peuples; celui-ci aux Hyperboréens, & l'autre aux Ethiopiens, qui font près de l'Océan Atlantique.

Les favans donnent ordinairement ce nom à ceux qui ont vécu un grand nombre d'années. L'écriture-fainte nous apprend qu'avant le déluge, la durée ordinaire de la vie des hommes étoit de 700 ans & plus. Adam a vécu 930 ans, Seth 912, Enos 905, Caïnan 910, Malaléel 895, Jared 962. Henoch difparut à l'âge de 365 ans. Mathufalem vécut 969

ans ; Lamech 777, Noé 600 avant le déluge, & 350 ans depuis, ce qui fait 950 ans. Après le déluge, Sem vécut 600 ans, & Heber 464. Les autres vécurent moins jusqu'à Tharé pere d'Abraham, qui mourut âgé de 205 ans. Abraham vécut 175 ans, Isaac 180, Jacob 147, Juda 119. Peu à peu le temps de la vie des hommes diminua; mais on en a vu presque dans tous les siécles qui ont vécu au-delà de 100 ans, de 150, & même de 200 ans. L'histoire profane rapporte que Nestor avoit près de 300 ans, lorsqu'il alla au secours des Grecs, contre les Troyens : si néanmoins c'est ainsi qu'on doit expliquer les trois âges d'hommes qu'on dit qu'il a vécu, lesquels pouroient bien ne signifier que 90 ans; au-delà desquels il auroit vécu encore environ douze années selon Homere. On ajoute qu'Arganthonius, roi des Tartesses, vécut 150 ans; Cinyras, roi de Chypre, 160, & Æginius 200. Maffée, dans son *histoire des Indes*, rapporte que dans l'isle de Bengala, on trouva un homme âgé de 335 ans : ce qu'il prouve par le récit qu'il fit de tout ce qui s'étoit passé de mémorable pendant sa vie, & que l'on vérifia être conforme aux chroniques. Sous l'empereur Trajan, Simon, fils de Cléophas, second évêque de Jerusalem, fut crucifié en sa cent vingtiéme année. Narcisse, évêque de cette même ville, qui mourut au commencement du III siécle, avoit vécu 166 ans. S. Paul, premier hermite, vécut 120 ans, S. Antoine abbé 105 : & dans le XVII siécle, Bartier Raffan, Portugais, en a vécu autant, & fut tué les armes à la main.

L'empereur Claude ayant examiné les preuves de l'âge de Titus Fullonius, de Bologne en Italie, reconnut qu'il étoit dans sa cent cinquantiéme année. Pierre de Natalibus rapporte des preuves, pour montrer que S. Severin, évêque de Tongres, vécut 375 ans, qu'il fut sacré évêque en sa 197 année; mais elles n'ont paru bonnes qu'à lui. Guido Donatus assure qu'en l'année 1223, il connut un nommé *Richard*, déja âgé de 400 ans, qui prouvoit qu'il avoit porté les armes sous Charlemagne. On parle fort aussi d'un nommé *Jean des Temps*, qui avoit servi dans les armées de ce même empereur, & qui mourut sous Louis VII, l'an 1146, de sorte qu'il devoit avoir près de 360 ans, puisque Charlemagne fut couronné empereur l'an 800. Mais sans s'arrêter à ce qu'on rapporte de ces Macrobies, dont la plupart sont assez incertains, il est constant que les patriarches, dont il est parlé dans l'écriture sainte, ont vécu le nombre d'années *que nous avons marqué ci-devant*. Il ne faut pas s'imaginer que les annés des Hébreux ne fussent pas solaires, mais lunaires seulement, de vingt-neuf à trente jours; ou que chacune des quatre saisons fissent alors une de leurs années, comme chez les Chaldéens & les Arcadiens, au rapport de Lactance, ou que tout au plus elles ne comprissent que le temps que le soleil met à passer d'un tropique à l'autre; c'est-à-dire, environ six mois. Car ces années ne peuvent avoir été lunaires, puisque si cela étoit, beaucoup de personnes vivroient à présent plus que nos premiers peres, cent de leurs années faisant plus de douze cens de ces années lunaires. Pour montrer qu'elles étoient au moins composées de douze mois lunaires, il n'y a qu'à faire réflexion sur ce que Moïse nous apprend, en parlant du déluge. Il dit dans le *chap.* 7 de la Genèse, que Noé ayant vécu 600 ans, le déluge commença le dix-septiéme jour du second mois; & dans le *chap.* 8, il ajoute que le vingt-septiéme jour du septiéme mois, l'arche prit terre sur les montagnes d'Arménie; que le premier jour du dixiéme mois, la pointe des autres montagnes commença à paroître au-dessus de l'eau; & que quarante jours après Noé lâcha une colombe. Enfin, il dit qu'au premier jour du premier mois la six cent uniémé année de Noé, ce patriarche ouvrit l'arche. Ce qui fait assez connoître que Moïse compte douze mois depuis la 600 année de Noé, jusqu'à la six cent uniéme, & que son calcul approche fort du nôtre. * Colomiez, *dans ses lettres*.

MACROCEPHALES, peuples vers le bosphore de Thrace, selon Pomponius Mela, étoient ainsi nommés, à cause de leur longue tête. Etienne de *Byzance* les met près de la Colchide; & Pline dans le voisinage de Cerasonte, ville de la Cappadoce. Ce nom vient de μακρὸς, *long*, & κεφαλὴ, *tête*. *Pline. Etienne de *Byzance*.

MACRON (Nævius Sertorius) avoit beaucoup de crédit auprès de Tibere, & se servoit de son autorité pour faire périr bien des gens, dont il se rendit accusateur, entr'autres, Mamercus Scaurus, qui avoit fait une tragédie sur Atrée, où l'on trouva des vers qui pouvoient s'appliquer à Tibere. Macron le rendit odieux à ce prince, & fut cause de sa disgrace, en le faisant accuser d'avoir commis un adultere avec Livie, & d'avoir consulté des magiciens. Scaurus prévint le jugement, en se faisant mourir, suivant le conseil de sa femme, qui en fit autant. Macron fut un des principaux instrumens de la perte de Séjan, & lui succeda dans la charge de capitaine des gardes. Tibere étant près de sa mort, il se déclara en faveur de Caligula, & trouva moyen de le gagner par les charmes de sa femme Ennia. Tibere néanmoins revint d'un accès qui l'avoit mis à l'extrémité, mais Macron le fit étouffer, pour demeurer en faveur auprès du nouvel empereur. Il continua sous ce regne ses accusations, & fit périr L. Aruntius, accusé d'une conjuration contre le prince, faite avec une débauchée nommée *Albucilla*. Mais son crédit ne dura pas longtemps. Caligula, oubliant les obligations qu'il lui avoit & à sa femme, força l'un & l'autre de se donner la mort. * Dion, *lib.* 58. Tacite, *ann. l.* 6. Sueton. *in Caligula*. Philon, *in legat. ad Caium*.

MACRONISO, petite isle de l'Archipel. Elle est près du duché d'Athènes, sur le cap qui sépare le golfe d'Engia de celui de Negrepont. Les anciens l'ont appellée *Helene* ou *Helena*, parceque c'est le lieu où Paris débaucha Helene. * Mati, *diction.*

MACROPEDIUS (George, & non *Jean*, comme le nomment quelques auteurs) avoit pour vrai nom LANCKVELDE. Il étoit de Gemertan, dans le territoire de Bosleduc, & d'une famille distinguée. Il entra de bonne heure dans la congrégation des clercs de la vie commune, dite de S. Jerôme, & il y devint célebre par sa piété, sa douceur & son érudition. Il s'appliqua à l'étude des langues savantes, & devint habile dans l'hébreu, le chaldéen, le grec & le latin. Il a passé aussi pour bon mathématicien; & il n'étoit pas moins versé dans tout ce qui est du ressort d'un grammairien, & dans la poësie, surtout pour le genre comique. Il fut pendant quelque temps recteur ou principal de l'école d'Utrecht, où il eut des disciples qui lui ont fait honneur, entr'autres François Haræus, Guillaume Canter & Henri Sedulius. Il enseigna ensuite avec de grands applaudissemens durant quelques années à Bosleduc. Henri Pantaleon, dans la troisiéme partie de sa prosopographie, lui a fait gratuitement visiter les principales universités de l'Europe. Arnoldus Trichtius, dans une elégie sur la vie de Macropedius dont il avoit été collegue, dit le contraire :

Cuncta per immensos quæ attrita Lyceia propinant
Sumptus, ingenii vis dedit una tibi.
Non tibi Lutetia est, non visa Colonia, non quas
Ex studiis urbes Itala terra colit.

At dum SILVOSA *ludum moderaris in urbe,*
Inque illâ, quæ olim LEGIA *dicta fuit,*
Æque ULTRAJECTI *tandem, sic doctus ad unguem*
Prodis, ut possit nemo stupere satis, &c.

Macropedius est mort à Bosleduc en 1558, après avoir souffert long-temps les incommodités de la goutte. Ses ouvrages cités dans la bibliothéque Belgique, sont: 1. *Linguæ latinæ ac græcæ rudimenta.* 2. *Syntaxeos, sive constructionis latinæ præcepta.* 3. *Prosodia*, en vers héroïques; *in*-4°. 4. *Dialectica*; ce ne sont que les préceptes principaux. 5. *De conscribendis epistolis, & de paranda verborum copia*, à Dilingen, 1564; à Francfort 1598, & encore ailleurs. 6. *Computum Ecclesiasticum*, à Utrecht, 1541, *in*-8°. 7. *Calendarium chirometricum*; on dit dans la bibliothéque belgique, qu'il a fait un second calendrier en vers héroïques, contenant les fêtes principales de l'Eglise. 8. *Scholia in Evangelia & Epistolas per annum*; à Anvers, 1567. 9. *Scholia in hymnos & sequentias*; à Bosleduc, 1552, *in*-4°. 10. Diverses Comédies pieuses ou morales, imprimées séparément, & recueillies à Utrecht, en 1552, *in*-8°. Deux de ces piéces ont été traduites en françois: l'une sous ce titre: *L'histoire de Joseph extraite de la sainte bible, & réduite du latin de Macropedius*, par Antoine Tiron; à Anvers, 1564, *in*-8°. La seconde est intitulée: *Histoire de l'Enfant prodigue réduite en forme de comédie*, traduite par le même, à Anvers, 1563, *in*-8°. La Croix du Maine dit que ces traductions sont en vers françois. Nous avons lu ailleurs que la seconde piéce étoit imitée d'une piéce latine de Guillaume Volder, de la Haye, autrement dit *Gnapheus*. On ne parle point de ces traductions dans la bibliothéque belgique, où l'on trouvera un article sur MACROPEDIUS au t. I. de l'édition de 1739, *in*-4°, pag. 339 & suiv. On trouve aussi un éloge historique de Macropedius dans le *Trajectum eruditum* de M. Gaspar Burman, en 1738, *in*-4°, à Utrecht. M. Burman y nomme George Macropedius, *Langeveldt*.

MACROS, étoit anciennement une ville de la province de Byzacène en Afrique. Ce n'est maintenant qu'un village du royaume de Tunis. Il est situé sur la côte occidentale du golfe de Capez. * Mati, *diction.*

MACULANO (Vincent) cardinal & archevêque de Benevent, naquit le 11 septembre 1578, à Florentiola, ou Fierenzuola en Lombardie. Sa famille n'avoit rien de relevé; elle étoit même pauvre & hors d'état de fournir à son éducation. Il trouva dans l'ordre de S. Dominique les secours qui lui manquoient dans le siécle. Il entra dans cet ordre à l'âge de seize ans à Pavie; & après avoir achevé ses études à Bologne, on l'employa dans cette ville & ailleurs à enseigner la philosophie & la théologie. Dans la suite il devint inquisiteur à Padoue & à Gènes, depuis le mois de novembre 1627, jusqu'au mois de décembre 1629. Urbain VIII l'ayant fait venir à Rome, il y fut d'abord procureur de son ordre, & ensuite vicaire général. En 1632 le pape Urbain VIII le fit commissaire du saint office; & en 1639 Nicolas Riccardi étant mort, le même pape lui donna la place de maître du sacré palais que celui-ci avoit remplie. Maculano se conduisit si bien dans cet emploi, qu'Urbain VIII, content de ses services, & voulant l'en récompenser, le fit le 16 décembre 1641, cardinal, prêtre du titre de saint Clément, & lui donna l'archevêché de Benevent. Lorsqu'il eut demeuré seulement un an & demi dans son diocèse, le pape ne pouvant se passer de lui, il fit une démission de son archevêché, & revint à Rome au mois de mai 1643. Urbain VIII étant mort le 19 juillet 1644, la faction des Barberins, de la famille desquels ce pape étoit, s'intrigua pour faire élever le cardinal Maculano au souverain pontificat, mais elle ne réussit point; l'ambassadeur de France & les cardinaux attachés au parti de cette cour, donnerent l'exclusion au cardinal protégé par les Barberins; ce fut Innocent X qui fut élu. Maculano se trouva encore depuis à l'élection d'Alexandre VII. Il mourut à Rome le 15 février 1667, dans la quatre-vingt-neuviéme année de son âge. Il étoit fort habile dans l'architecture; mais il n'a laissé aucun ouvrage, si ce n'est des desseins, selon le pere Echard, dans ses *Scriptores ordinis Prædicatorum*, tome second, pages 622, 623. Dans le *supplément françois de Basle* on donne au contraire au cardinal Maculano les écrits suivans, dont on ne marque ni le temps, ni le lieu de l'impression, ni même s'ils ont été publiés: 1. *Prolegomena ad architecturam*; 2. *Modus facilis & expeditus construendi fortalitia*; 3. *Constitutiones pro clero Beneventano*; 4. *Sermones sacri de tempore.*

MACZUA, est une petite isle de la mer Rouge. Elle est près de la côte d'Abex, & de la ville d'Erkico. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Macaria*, & d'autres pour l'ancienne *Orneon* ou *Orine*. * Mati, *diction.*

MADAFFARI (Nicolas-Marie) évêque de Bova dans le royaume de Naples, étoit Calabrois, étudia à Rome, où il fut curé de S. Thomas, & fut fait évêque par le pape Paul V. Il savoit les langues, & composa quelques ouvrages. * Janus Nicius Erythræus, *pinac.* 3. *imag. illustr. cap.* 25. Ughel, *Ital. sacr.* &c.

MADAGASCAR, isle de la mer d'Ethiopie, à l'orient, des côtes de Zanguebar, & du pays des Cafres, en Afrique. Les Insulaires appelloient la partie septentrionale, *Madacase*; & la méridionale, *Malagache*, terme dont les Portugais composerent le nom corrompu de *Madagascar*. On lui donna aussi le nom de *S. Laurent*, parceque la découverte en fut faite le jour de la fête de ce S. martyr; ou parceque, selon quelques-uns, ce fut *Laurent*, fils de *François* Almeyde, général de l'armée du roi de Portugal aux Indes, qui découvrit cette isle en l'année 1506. Les François lui ont donné le nom d'*isle Dauphine*, pendant le regne de Henri IV, en considération du Dauphin, qui regna depuis sous le nom de Louis XIII. On croit que les anciens ont connu cette isle, & que c'est celle que Ptolémée nomme *Menuthias*, & Pline, *Cerne Atlantica*. Elle est située sous la zone torride, & le tropique du capricorne, dans l'Océan méridional, ou mer d'Ethiopie, & regarde vers l'occident le Zanguebar & les Cafres, sur les côtes de l'Afrique. Sa longueur contient plus de cinquante lieues, & sa largeur cent ou quatre-vingts, en différens endroits. Elle a plusieurs caps, dont les plus considérables sont ceux de S. Sébastien, au nord vers l'ouest, de Natal, de S. Antoine, de Bout ou Longuepointe, de S. Sébastien au midi, de S. André, & le Cap-Rond. Ses ports & ses rades les plus assurés & les plus commodes, sont le port aux Prunes, celui du fort Dauphin, du Tonnerre, des Bretons, de S. Augustin, de S. Vincent, de Nausio, de S. André & de Soarez: ses principales rivieres sont Managourou, Tapoule, Mananhare, Mananpani, Mandrerei, Manabauver, Onglade, Ranoumerca, Mansiatre, &c. Cette isle est coupée par de longues chaines de montagnes, dont les deux plus considérables sont Vigagora, vers le septentrion, & Bohistimene vers le midi. Elles sont la plupart couvertes de citronniers & d'orangers; & s'il y en a qui soient nues, leur roc est composé d'un beau marbre blanc, d'où sortent les plus belles & les meilleures eaux du monde. Il y en a qui sont revêtues d'ébeniers, & d'autres arbres, dont le bois est veiné de diverses couleurs.

Division du pays de Madagascar.

L'isle de Madagascar est divisée en plusieurs provinces, dont la plupart de celles qui sont vers le septentrion sont inconnues aux Européens. Les plus fréquentées sont les pays de Sant-Angelo, Arco, Port aux prunes, Antavares, Matatanes, Vohistbanh, Fangaterre, Caremboule ou vallée d'Amboule, Anossi ou Carcanossi, les Ampatres, les Machicores, An-Renavoule, pays des Zafes, Cochaa, Hesonti, terre de Guda, terre de Pracel, terre de S. André, Ansianach. Les habitations se peuvent distinguer en villes, bourgs & villages. Les villages sont ambulatoires, selon les saisons; car quatre hommes enlevent une case ou maison sur leurs épaules, & la transportent facilement où bon leur semble. Les bourgs sont stables & entourés de pieux. Les villes, outre les pieux qui leur servent de murailles, sont environnées d'un fossé profond & large de 6 ou 7 pieds. C'est dans ces sortes de villes que demeurent les grands, sous des maisons faites de planches. Les François ont bâti dans cette isle quelques bourgs & des forts, dans la partie méridionale, vers l'orient. Le plus important est le fort Dauphin, qui a été bâti pour assurer l'établissement des colonies françoises. L'enceinte de ce fort renfermoit l'an 1655, le logement du gouverneur, une grande chapelle, cinq magasins, seize maisons de charpente, & un corps-de-garde. Tout cela fut brulé par l'imprudence d'un particulier, qui ayant fondu du cuivre dans un creuset, le jetta tout ardent sur des herbes, qui prirent feu. Depuis cet accident, le fort a été rétabli, & muni de bonne artillerie.

Qualités du pays et du terroir de Madagascar.

L'air de cette isle est extrêmement chaud: de sorte que l'on n'y voit ni neige, ni glace. Les terres, lorsqu'elles sont défrichées, y sont très-fertiles, & renferment plusieurs mines de fer & d'acier très-fin. On n'y trouve point de mines de cuivre, de plomb, ni d'argent. Ce dernier métal y est assez rare: la plus grande partie est venue d'un vaisseau Hollandois, qui fit naufrage aux côtes de la province d'Ampatre. Quelques navires qui avoient abordé auparavant à cette isle, y en avoient aussi apporté. On y voit trois sortes d'or: celui du pays, qu'ils appellent *or de Malacasse*; il est un pâle & se fond aussi facilement que du plomb. Le second est l'or de la Mecque, appellé *Voulameneraca*, que les Rohandriens Arabes apporterent avec eux de leur pays: celui-ci est beau & très-fin. Le troisiéme est celui que les Chrétiens y ont apporté de l'Europe, qu'ils nomment en la langue du pays *Voulamenevoutroutva*. On y trouve plusieurs sortes de pierres précieuses dans les rivieres & dans les ruisseaux, comme des topazes, des grenats, des amethystes, des émeraudes, des saphirs, des hyacinthes, des jaspes, des agathes, des cornalines, des hématiques ou sanguines, des pierres d'aigle, & des pierres de touche. Il y a aussi de beau crystal & d'excellent miel, qui est beaucoup plus dur & plus doux que le nôtre, & qui paroît être du sucre. Les habitans y font trois sortes de vins: le premier est du vin de miel, qui est le plus commun; le second est du vin de sucre; le troisiéme se tire des gros fruits de banane, qui sont des espéces de pommes. Ce vin a quelque rapport au cidre de Normandie. Ils tirent des huiles de plusieurs plantes, fruits, noyaux & graines, qui croissent dans le pays. On y trouve une espéce de terre appellée *Tavelisse*, qui est aussi bonne, & qui a les mêmes qualités que la terre sigillée de l'isle de Lemnos. Le véritable poivre blanc y croît en si grande abondance, qu'on en pouroit charger un grand vaisseau; car les bois aux environs de Manghabei, sont de tous côtés chargés de poivre, qui y mûrit aux mois d'août, de septembre & d'octobre: c'est la nouriture ordinaire des tourterelles & des pigeons ramiers. Il y a quantité de bois d'ébene, & d'autres bois de prix, de couleur d'orange, verte, violette ou marbrée, & d'une odeur très-agréable. La province de Caremboule produit une infinité de cannes, appellées *Voulou* ou *Boulou*, semblables à celles que les Indiens nomment *Bambu*, d'où vient le nom de *Bamboche*, que nous leur donnons en France. Il y en a d'aussi grosses que la cuisse, & elles sont toutes fort hautes, noires & rondes. Les Insulaires s'en servent à plusieurs usages; car ils en font des pots & des bouteilles, des plumes à écrire, des violons & des harpes, & de petits bateaux pour deux personnes, des palanquins ou chaises, dans lesquels les grands se font porter; c'est pourquoi ils leur font prendre un certain plis dès qu'elles commencent à croître, afin de les rendre propres à faire ces sortes de siéges. Ces bamboches ont au-dedans une moëlle humide qui ressemble à du lait, que les Indiens nomment *Sacar-bambu*, c'est-à-dire, *sucre de bamboche*. Non-seulement les Indiens, mais aussi les Arabes, les Persans & autres Orientaux estiment fort cette moëlle. La terre y produit de fort bon tabac; mais les Insulaires ont encore beaucoup de chanvre, nommé *Rongogne*, dont les feuilles séches, leur servent aussi de tabac. Lorsqu'ils ont mâché de ces feuilles ils deviennent étourdis, s'endorment & deviennent fort gais lorsqu'ils sont éveillés. Ceux qui ne sont pas accoutumés à sucer de ce chanvre, sont deux ou trois jours comme hors d'eux-mêmes après en avoir mâché; c'est pourquoi il n'y a guères que quelques Negres, & les *Ombiasses*, c'est-à dire, les docteurs & les devins, qui en usent pour chasser la mélancholie. On se sert d'une semblable plante aux Indes orientales, sous le nom de *Bangue*, qui fait le même effet. Les sauterelles y sont incommodes de temps en temps, & rongent le riz & tous les fruits; mais les originaires de l'isle réparent cette perte en amassant de ces sauterelles, dont ils font provision pour manger. On n'y voit guères d'animaux sauvages, si ce n'est des crocodiles, & de gros serpens, qui ne sont point venimeux.

Mœurs des habitans de Madagascar.

Les habitans de cette isle sont distingués en blancs & en noirs. Ils parlent tous néanmoins un même langage, & se disent originaires de la Terre-ferme: ce qui est vraisemblable pour les blancs; parcequ'ils sont circoncis, & que les noms qu'ils portent sont des noms corrompus d'Aaron, de Moyse, d'Esther, & de semblables; de sorte qu'ils pouroient bien être venus des anciennes transmigrations des Juifs; c'est-à-dire, de leurs passages dans d'autres pays. Les blancs & les noirs vont ordinairement tout nuds, à la réserve des parties que la pudeur fait cacher. Les femmes des plus considérables ont de petits corps-de-cote sans manche, & des jupes qu'elles nomment *Paignes*. Les hommes achetent leurs femmes; & celui-la en a le plus, qui est plus riche. Ils ont du courage, méprisent la mort, sont ordinairement armés de dix ou douze zagaies ou javelots, & se servent aussi d'arcs & de fléches. Les femmes y ont beaucoup de prudence, & gardent à leurs maris une fidélité inviolable.

Langage et ecriture des peuples de Madagascar.

Le langage des habitans de cette isle a beaucoup de rapport avec l'arabe; les caractéres dont se

se servent les Ombiasses, sont des caracteres arabes, que l'on trace de la droite à la gauche. Il y a environ deux cens ans que ces lettres furent apportées à ces Insulaires, par certains Arabes qui avoient été envoyés en cette isle par le calife de la Mecque. Ils vinrent avec leurs barques prendre terre à Martatane, où ils épouserent des femmes du pays, & où ils enseignerent l'arabe & l'alcoran à tous ceux qui souhaiterent de l'apprendre. Le papier dont ils se servent pour écrire est jaune. Il est fait de l'écorce du milieu d'un arbre, nommé *Avo*, laquelle est fort douce & unie. On fait bouillir cette écorce, puis on la bat dans un mortier; & lorsqu'elle est comme bouillie, on l'étend sur un petit clayon pour en former du papier, lequel on met sécher au soleil, & ensuite on le trempe dans une décoction de riz, pour empêcher qu'il ne boive. Après avoir été seché une seconde fois, il est uni & lissé. Leur encre se fait avec le bois d'un arbre gommeux, qu'ils appellent *Arandranto*. Pour écrire, ils se servent de morceaux de bamboches, qu'ils taillent à peu près de la même façon que nous faisons nos plumes.

Leur religion et leur gouvernement.

Les habitans de Madagascar croient qu'il y a un Dieu, qui a créé le ciel & la terre, & qui doit récompenser les bonnes actions, & punir les mauvaises. Ils le nomment *Zanharre*, & lui font des sacrifices, sans néanmoins lui bâtir des temples. Ils croient aussi qu'il y a des anges bons & mauvais. Ils craignent fort le diable, qu'ils nomment *Beliche*; & dans tous leurs sacrifices, ils jettent par terre le premier morceau de la victime, comme une offrande qu'ils lui font. C'est par-là qu'ils prétendent se le rendre favorable, & appaiser sa colere. Ils ont des sorciers ou magiciens qui leur donnent des caracteres, appellés *Ollys* pour les préserver de plusieurs malheurs; mais ces *Ollys* sont une tromperie de leurs prêtres, qui se vantent de pouvoir lier le diable, & le forcer de faire ce qu'ils desirent, afin de s'attirer l'estime & la vénération du peuple. Les habitans de Madagascar sont divisés en plusieurs ordres, familles ou tribus, & vivent comme les Tartares, sous un chef qu'ils appellent *Tschic*, c'est-à-dire, *seigneur* ou *roi*. Cette dignité n'est pas si fort attachée aux familles, qu'après la mort du prince, celui qui se trouve le plus fort ne l'usurpe quelquefois. Une relation nouvelle de cette isle dit, que les provinces sont gouvernées par plusieurs petits princes, appellés *Grands*; que les blancs sont distingués en Rohandrians, Anacandrians, ou Ondtzatsis. Les *Rohandrians* sont ceux qui sont princes, ou de la race des princes. Les *Anacandrians* sont descendus des grands; mais ils ont dégénéré. Les *Ondtzatsis*, sont la plupart pêcheurs ou gardiens des cimetieres des grands, & sont issus de quelques matelots qui vinrent s'établir dans cette isle. Les noirs sont divisés en quatre sortes: les Voadziris, les Lohavohits, les Ontsoas & les Ondeves. Les *Voadziris*, sont seigneurs d'un ou plusieurs villages: les *Lohavohits*, sont de moindres seigneurs, qui dépendent des premiers; les *Ontsoas*, sont au dessous des Lohavohits; & les *Ondeves*, sont les esclaves achetés ou pris en guerre. Les princes ou seigneurs s'emparent de tous les bestiaux de leurs sujets après leur mort, & ne laissent que les terres à leurs enfans. Lorsqu'un grand est mort, il est permis à ses sujets de se donner à un autre maître qu'ils peuvent élire; & celui qui les prend sous sa protection doit leur faire un présent, qu'ils appellent *Lasic-douve*. Les Ondeves néanmoins ne peuvent s'engager sous un autre maître, que celui qui succede légitimement au défunt. Quand un grand en vient voir un autre, celui qui reçoit la visite prête à celui qui la rend une de ses plus belles femmes, pour en disposer à sa volonté. Les sujets en usent de la même maniere à l'égard de leurs amis & des étrangers. Les princes se plaisent à la comédie. Leurs comédiens, qu'ils appellent *Secatses*, se rasent toute la barbe, & prennent des habits de femmes. Ils sont adroits, & représentent des farces assez divertissantes.

Petites isles voisines de Madagascar.

Les isles les plus considérables qui environnent l'isle de Madagascar, sont l'isle de Bourbon ou de Mascaregne, l'isle Maurice, Sainte-Apolline & Sainte-Marie. Les autres ne sont que des rochers ou des bancs dangereux, dont le plus remarquable est sur la côte occidentale, dans la baye de Pracel. * Mandeslo, *voyage des Indes*. Flacourt, *histoire de Madagascar*. Dapper, *description de l'Afrique*.

MADAILLAN, baronie située dans l'Agenois, a donné son nom à une ancienne maison, dont on ne rapporte ici la postérité que depuis.

I. GUILLAUME de Madaillan, sire de Lesparre en Medoc, & qui fit hommage de ses terres en 1202, au roi Philippe *Auguste*. Il avoit épousé *Alix*, fille d'*Aimeri* VIII, vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite*, fille de *Gui* V, vicomte de Limoges, dont il eut PONCE-AMANIEU, qui suit.

II. PONCE-AMANIEU, baron de Madaillan, sire de Lesparre, &c. fut garand en 1243, avec les autres barons d'Agenois, que le comte de Toulouse exécuteroit le traité fait en 1228, avec le roi S. Louis, & fut pere d'AMANIEU, qui suit.

III. AMANIEU, baron de Madaillan, sire de Lesparre, &c. est nommé avec plusieurs barons d'Agénois, qui préterent serment de fidélité au roi Philippe III, dit *le Hardi*, en 1271, après la mort du comte & de la comtesse de Poitiers, dans une reconnoissance faite par les habitans de Sainte-Livrade, où il est porté qu'une partie de cette ville appartenoit au roi & l'autre au baron de Madaillan. Il eut pour fils *N.* qui suit.

IV. *N.* baron de Madaillan, sire de Lesparre, &c. fut toujours dans le parti des Anglois, & fit prendre celui du roi à son second fils, pour conserver les biens qu'il avoit en Agenois sous la domination du roi. Il avoit épousé *Cécile* de Durfort, qui ne se trouve point mentionnée dans la généalogie de cette maison, dont il eut GUILLAUME-AMANIEU, qui suit; & AMANIEU de Madaillan, qui a fait *la branche des seigneurs de* MONTATAIRE, *rapportée ci-après*.

V. GUILLAUME-AMANIEU de Madaillan, sire de Lesparre, &c. suivit le parti des Anglois comme son pere avoit fait, & se trouva à la bataille de Poitiers. Lorsque le prince de Galles passa en Angleterre pour y conduire le roi Jean, il nomma le sire de Lesparre pour commander dans toute la province de Guienne, conjointement avec les sires d'Albret, Mucidan, & Rosan, ainsi que le remarque Froissart qui en fait mention, comme de l'un des plus grands seigneurs de la province. Il fut pere de GUILLAUME-ARAMON, qui suit.

VI. GUILLAUME-ARAMON de Madaillan, sire de Lesparre, &c. suivit comme ses peres le parti des Anglois: se trouva à la bataille de Navaret en 1367, au siége de Limoges en 1370, & l'année suivante le duc de Lancastre le laissa gouverneur de tout le pays avec le captal de Buch & le seigneur de Mucidan. Il donna en 1377, un combat naval contre les Espagnols, qu'il perdit, & dans lequel il fut fait prisonnier, & mené en Espagne, où il resta plus d'un an: il fut rendu en exécution du traité

de paix fait en 1379, entre les rois d'Espagne & de Navarre. Il fit son testament en 1389. Il avoit épousé *Isabeau* de Pons, dame de Gensac, fille de *N.* comte de Bigorre, dont il eut GUILLAUME-AMANIEU II du nom, qui suit.

VII. GUILLAUME-AMANIEU de Madaillan, II du nom, sire de Lesparre, &c. épousa en 1408 *Jeanne*, fille de *Jean* III du nom, comte d'Armagnac, & de *Marguerite*, comtesse de Cominges, & petite-fille de *Jean* I comte d'Armagnac, & de *Beatrix*, fille de *Robert* de France, fils du roi S. *Louis*. Il est bien vrai que Jeanne d'Armagnac fut mariée avec un Guillaume Amanieu, sire de Lesparre; mais dans la généalogie d'Armagnac, ce sire de Lesparre n'est point surnommé de Madaillan. De ce mariage on fait sortir LANCELOT, qui suit.

VIII. LANCELOT de Madaillan, sire de Lesparre, &c. suivit le parti des Anglois comme ses ancêtres. Après la prise de Bourdeaux par le roi Charles VII, en 1451, cette ville & les grands seigneurs de la province envoyerent assurer le roi d'Angleterre, que s'il vouloit leur donner du secours, ils lui remettroient la ville entre les mains, & choisirent le sire de Lesparre, pour chef de cette députation: il ramena des troupes à Bourdeaux, qui étoit encore sous la domination des Anglois; & le roi fut obligé de l'assiéger une seconde fois. Après l'avoir prise, sa majesté éxila le sire de Lesparre, lequel ayant encore fait des démarches pour remettre la Guienne entre les mains des Anglois, fut fait prisonnier & mené à Poitiers, où il eut la tête tranchée en 1454, & ses biens furent confisqués. Il avoit épousé *Jeanne* d'Estissac, dont il eut JEAN, qui suit.

IX. JEAN de Madaillan, fut institué par *Amauri-Fregeant* d'Estissac & *Marguerite* d'Harcourt sa femme, leur héritier, à la charge de porter le nom & les armes d'Estissac, par acte du 22 mars 1458. Il épousa *Jeanne* de la Brousse, dont il eut BERTRAND, qui suit; & *Geoffroi* d'Estissac, évêque de Maillezais.

X. BERTRAND seigneur d'Estissac, épousa *Catherine* Chabot-Jarnac, dont il eut LOUIS, qui suit; & *Arnold*, qui fut évêque de Maillezais après son oncle.

XI. LOUIS seigneur d'Estissac, mourut en 1565. Il avoit épousé *Louise* de la Beraudiere, dont il eut deux filles, & dont l'aînée, nommée *Claude* d'Estissac, fut instituée la principale héritiere, & porta la seigneurie d'Estissac dans la maison de la Rochefoucaud, presque aux mêmes conditions qu'elle étoit entrée dans la maison de Madaillan, en épousant *François* de la Rochefoucaud.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTVIEL & de MONTATAIRE, & marquis de LASSAI.

V. AMANIEU de Madaillan, II du nom, second fils de *N.* sire de Lesparre, & de *Cécile* de Durfort, fut seigneur de Montviel & de Cançon. Il suivit le parti du roi de France; & Jean duc de Normandie, qui fut depuis roi, & qui étoit pour lors général de l'armée du roi son pere en Guienne, lui donna en 1346 la terre de Montviel en Agenois, qui avoit été à ses prédécesseurs, & qui étoit venue au roi par la rebellion du sire de Lesparre & de Cécile de Durfort ses pere & mere. Il eut pour fils AMANIEU III du nom, qui suit.

VI. AMANIEU de Madaillan, III du nom, seigneur de Montviel, &c. épousa *Jeanne* de Lambertie, dont il eut ARNAULTON, qui suit; & *Gilberton* de Madaillan, qui mourut fort âgé, ayant eu des enfans.

VII. ARNAULTON de Madaillan, seigneur de Montviel, acquit la terre de Montataire en 1460; & en fit bâtir le château. A l'âge de quinze ans il se trouva à la bataille d'Azincourt, qu'il nommoit la *mal journée*, & fut depuis gouverneur de Creil. Il avoit épousé *Marguerite* de Pulchs ou Puech, d'une maison de Guienne, dont il eut GUICHARD, qui suit; & *Etienne* de Madaillan, seigneur de Montviel, vivant en 1494, dont le dernier de sa postérité fut tué en duel par le maréchal de Themines.

VIII. GUICHARD de Madaillan, seigneur de Montataire, fut capitaine de cinquante hommes d'armes, & épousa *Jeanne* de Marcouville, dont il eut GUILLAUME, qui suit; & *Jeanne* de Madaillan, mariée à *Jacques* de Pas, seigneur de Feuquieres.

IX. GUILLAUME de Madaillan, seigneur de Montataire, épousa *Charlotte* de la Roque, dame de Roberval, Ruye & Morus près de Montataire, dont il eut LOUIS, qui suit.

X. LOUIS de Madaillan, I du nom, seigneur de Montataire, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, fut gouverneur du Pont Saint-Esprit, lieutenant de roi des Cevenes, & colonel des compagnies françoises entretenues par sa majesté en la province de Languedoc en 1574. Il épousa *Marguerite* du Fai, dame de Pont-Sainte-Maixent, fille de *N.* seigneur de Châteaurouge, dont il eut entre autres enfans JEAN, qui suit; & *Elisabeth* de Madaillan, alliée à *Jean* Du Puis, baron de Case. Après la mort de Louis, sa veuve qui étoit proche parente de l'amiral de Coligni, embrassa la religion protestante qu'il professoit, & y éleva ses enfans.

XI. JEAN de Madaillan, seigneur de Montataire, &c. fit profession de la religion protestante jusqu'à la mort. On lui mit en dépôt la ville de Thouars, qu'on avoit accordée aux Huguenots pour place de sureté. Il fut capitaine de 200 hommes d'ordonnance du roi, sous la charge d'Henri de Bourbon, prince de Condé: servit utilement le roi Henri IV, & particulierement au combat d'Arques, où il reçut un coup de pistolet dans le genouil, dont il demeura estropié. La tradition de la maison apprend que lorsque le roi fit des chevaliers de l'ordre du Saint Esprit en 1598, sa majesté voulut qu'il la suivît aux Augustins, où elle lui fit l'honneur de lui dire qu'elle l'eût fait chevalier de ses ordres, s'il n'avoit pas été de la religion protestante. Le roi Louis XIII le gratifia de 8000 livres de pension en 1611 & 1624. Il épousa *Judith* de Chauvigni, qui lui apporta la plus grande partie du marquisat de Lassai, & autres terres situées en Anjou & en Normandie. De ce mariage vinrent ISAAC, qui suit; & *Philippe* de Madaillan, seigneur de Chauvigni, qui laissa pour enfans, *Philippe* comte de Madaillan, marquis de Lesparre, mort le 11 octobre 1719, âgé de 89 ans; & *Amauri* de Madaillan de Lesparre, comte de Chauvigni, mort le premier septembre 1719, âgé de 79 ans, laissant de *Susanne* du Boisguiheneuc, morte le 4 avril 1720, âgée de 70 ans, *Louis-Joseph* comte de Madaillan de Lesparre, enseigne des gendarmes du roi, qui a épousé le 7 juillet 1718 *Anne-Julie* Lechameil, fille de *Louis*, marquis de Nointel, conseiller d'état, & de *Magdeléne-Hyacinthe* le Ragois de Bretonvilliers.

XII. ISAAC de Madaillan, seigneur de Montataire, marquis de Lassai, &c. servit le roi dès sa plus tendre jeunesse; aussi sa majesté, pour lui témoigner la satisfaction qu'il avoit de ses services, lui donna en 1622 une pension de 4000 livres, qui fut augmentée de 3000 livres en 1644. La France étant en paix, il alla servir en Hollande,

& à fon retour il fe fit catholique, & époufa *Jeanne* de Warignies, fille de *Tannegui*, feigneur de Hainville, capitaine de cinquante hommes d'armes, lieutenant pour le roi en Normandie, & gouverneur de Laitoure & de Pontorfon, dont il eut LOUIS II du nom, qui fuit ; & *René* de Madaillan de Lefparre, qui fut élevé enfant d'honneur du roi, qui lui donna 3000 livres de penfion. Il fut enfuite capitaine de cavalerie dans le régiment d'Enguyen, & fut tué à l'âge de dix-fept ans, dans une action en Bourgogne.

XIII. LOUIS de Madaillan de Lefparre, II du nom, marquis de Montataire, &c. fit fa premiere campagne en 1646, & fe trouva aux fiéges de Mardick, & de Dunkerque ; fervit au fiége de Lerida, & en 1649 il fut fait capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux-légers de Bourgogne, fous les ordres de Louis de Bourbon, prince de Condé : il reçut trois bleffures à la bataille de Lens, où il fe diftingua, de l'une defquelles il demeura eftropié d'un bras, & le roi lui donna une penfion de 3000 livres. Il fervit avec diftinction aux combats de Charenton & de la porte S. Antoine ; & quelque temps après il fut nommé maréchal de camp, quoiqu'il ne fût âgé que de 22 ans. Se trouvant engagé pendant la guerre civile dans le parti du prince de Condé, la compagnie des chevaux-légers de Bourgogne qu'il commandoit, étant fous les ordres de ce prince, il ne le fuivit point lorfqu'il fortit de France ; mais il fe retira, & fervit le roi dans toutes fes conquêtes jufqu'à la paix de Nimegue. Il mourut le 17 mars 1708, âgé de 79 ans. Il avoit époufé 1°. *Sufanne*, fille unique & héritiere de *Guillaume* de Vipart, marquis de Sainte-Croix, morte le 22 février 1676 : 2°. en 1682 *Marie-Thérèfe* de Rabutin, fille de *Roger*, comte de Buffi, lieutenant général des armées du roi, & meftre de camp général de la cavalerie, & de *Louife* de Rouville, heritiere de la branche de Longueval-Manicamp, par *Ifabelle* de Longueval fa mere. Du premier lit vint ARMAND, qui fuit. Du fecond fortirent, *Reyne* de Madaillan de Lefparre, mariée le 3 avril 1711, à *Léon* de Madaillan de Lefparre, comte de Laffai, fon neveu ; & *Roger-Conftant* de Madaillan de Lefparre, comte de Manicamp, meftre de camp du régiment royal Piémont, & brigadier des armées du roi, qui mourut en feptembre 1723, âgé de 32 ans. Il avoit époufé le 11 mai précédent *Anne-Gabrielle* le Veneur, fille de *Jacques Tannegui*, comte de Tilliers, &c. & de *Michelle-Gabrielle* du Gué-Bagnols.

XIV. ARMAND de Madaillan de Lefparre, marquis de Laffai, &c. lieutenant général au gouvernement de Breffe, Bugei & Valromei, naquit le 28 de mai 1652 ; commença à fervir en 1672, en qualité d'aide de camp de Louis de Bourbon, prince de Condé, & fe trouva aux conquêtes que le roi fit pendant cette campagne. L'année fuivante il fut pourvu de la charge de guidon des gendarmes du roi, & en 1675 de celle d'enfeigne : fervit à la conquête de la Franche-Comté la même année, & fut bleffé à la prife de la contrefcarpe de Befançon, ce qui ne l'empêcha pas de fe trouver aux fiéges de Dole & de Salins, & à Fouconier, que la maifon du roi prit l'épée à la main. Il y commandoit le détachement des gendarmes. Il fe trouva la même année au combat de Senef, où il fut bleffé de trois coups, & eut deux chevaux tués fous lui. Les années fuivantes il fervit aux fiéges de Condé, Bouchain, Valenciennes, Cambrai & Ypres. La paix étant faite, il alla en 1684 en Hongrie avec les princes de Conti ; fe trouva au fiége de Neuhauzel, à la bataille de Gran, & à une action confidérable près d'Agria. La guerre ayant recommencé en 1688, il fervit en Allemagne en 1691, fe trouva au fiége de Mons, & au combat de Leufe en 1692, & fut bleffé au fiége de Namur, où il fervoit en qualité d'aide de camp du roi. A la promotion de la Pentecôte 1724, il a été fait chevalier des ordres du roi. Il époufa 1°. *Marie-Marthe* Sibour, morte en janvier 1675 : 2°. *Marie-Anne* Pajot : 3°. le 6 mars 1696, *Julie* de Bourbon, fille *légitimée de Henri-Jule* de Bourbon, III du nom, prince de Condé, morte le 10 mars 1710, âgée de 43 ans. Du premier mariage eft iffue *Marie-Conftance-Adelaïde* de Madaillan de Lefparre, mariée à *Gafpard-Alexandre* comte de Coligni, mort fans enfans, & en la perfonne duquel cette maifon eft finie. Du fecond mariage eft forti LÉON, qui fuit. Du troifiéme fortit *Anne-Louife* de Madaillan de Lefparre, mariée le 21 février 1715, à *Gabriel-Simon* comte d'O, meftre de camp, lieutenant du régiment de Touloufe, morte le 2 octobre 1723.

XV. LÉON de Madaillan de Lefparre, comte de Laffai, colonel du régiment d'Enguyen, a commencé de fervir en 1696, & a toujours continué depuis. Il s'eft trouvé à plufieurs fiéges, à la bataille d'Hochftet, où il fut fait prifonnier, & a été nommé brigadier des armées du roi le premier février 1719. Il a époufé le 3 avril 1711, *Reyne* de Madaillan de Lefparre fa tante, fille de *Louis*, marquis de Montataire, & de *Marie-Thérèfe* de Rabutin, fa feconde femme. * La Roque, *hift. de la maifon d'Harc. Mem. domeftiq.*

Cette maifon porte pour armes, *au 1 & 4, tranché d'or & de gueules ; au 2 & 3, d'azur au lion d'or*, qui eft Lefparre.

MADAURE, MADARA ou MADURE, ville d'Afrique, entre Hippone & Lambefa, étoit autrefois confidérable, & avoit une célebre académie, où faint Auguftin étudia, avec un évêché fuffragant de celui de Carthage. Madaure étoit la patrie d'Apulée. * Ptolémée. Marmol. Apulée.

MADELENET (Gabriel) *cherchez* MAGDELENET.

MADERA, ou GREGOIRE LOPEZ, dit DE MADERA, *cherchez* LOPEZ.

MADERASPATAN, *cherchez* MADRAS.

MADERE, ifle de l'Océan occidental, eft fituée vers la côte de l'Afrique, où eft le royaume de Maroc, & au midi des Canaries, au nombre defquelles les pilotes la mettent. Si on en croit Mercator, c'eft la *Cerne Atlantica* de Pline ; mais la fituation qu'il donne à l'ifle de Cerné, convient mieux à *Madagafcar* ; & il eft plus vraifemblable que Madere étoit une des ifles appellées *Purpurariæ*. Cette ifle fut découverte pour le roi de Portugal l'an 1420, par Jean Gonfalve & Triftan Vafée, qui lui donnerent le nom de *Madere*, lequel en leur langue fignifie *bois* ou *forêt*, parcequ'ils la trouverent toute couverte d'arbres. Ils y mirent le feu pour la rendre propre au labourage ; & pendant le temps que dura cet embrafement, ils fe retirerent dans leurs vaiffeaux, où ils penferent mourir de foif, faute d'eau douce. Cette ifle a plufieurs petites montagnes, & de très-agréables plaines, qui font également fertiles. Les fources d'eau vive y font très-nombreufes. On a bâti fur huit grands ruiffeaux des moulins à fcier du bois, & l'on y fabrique des planches de bois d'if & de cedre, dont on fait grand trafic en Portugal. Elle eft féconde en cannes de fucre, en miel, en cire & en bled, & a des vignes qui produifent le meilleur vin de la terre. Le plan y a été porté de Candie, & chaque grappe eft longue de deux pieds ou environ, & prefque auffi groffe. Les bêtes fauves y font en grand nombre, auffi-bien que les

pigeons ramiers, les cailles, les paons sauvages & les serins. La ville de Funchal, qui est la capitale, est le séjour ordinaire d'un évêque suffragant de l'archevêque de Lisbonne. Son port n'a point d'abri assuré, quoiqu'il soit le meilleur de l'isle, & l'on ne trouve de bon mouillage que dans les rades.

L'isle déserte est séparée de Madere par un petit canal, & est nommée *la Garenne de Madere*, à cause de la quantité de gibier qu'on y trouve. * Emanuel Constantin, *hist. Mad. insf.* Mariana, *l.* 10, *c.* 11, *hist.* Maffée, *l.* 1, *hist. Ind.* Sanson, *géogr. &c.* Marmol. *de l'Afrique.* Daviti.

MADERE, nommé aussi *Cayane*, fleuve de l'Amérique, qui se décharge dans celui des Amazones, comme Pierre Texeira nous l'apprend.

MADERUS (Joachim-Jean) vivoit encore en 1678. Il a rendu de grands services à la république des lettres, tant par les écrits des anciens qu'il a publiés, que par ses propres ouvrages. En voici la liste. La lettre de S. Polycarpe aux Philippiens, en 1652; celle de S. Clement aux Corinthiens, en 1654; celle de S. Barnabé, en 1656. *Scriptorum insignium qui in celeberrimis, præsertim Lipsiensi, Wittembergensi, Francofordiana ad Oderam Academiis, à fundatione ipsarum usque ad annum Christi 1515 floruerunt, centuria, ab auctore ejus temporis anonymo concinnata*, en 1660, *in-4°. Chronicon montis Severi*, en 1665. *Chronicon Ditmari Mersburgensis*, en 1667. *Historia ecclesiastica Adami Bremensis*, en 1670. *Chronicon Theod. Engelhusii*, en 1671. *Compendium historiæ ecclesiasticæ Haymonis*, la même année. *Gervasius Tilberiensis de Imperio Romano Germanico*, en 1673. *Onuphrius Panvinius de triumphis*, en 1675. Ses propres ouvrages sont des disputes sur les conciles, en 1650; une dissertation sur S. Laurent, en 1656; les antiquités de Brunswick, en 1661; un traité des couronnes, en 1662; un livre sur les bibliothéques, en 1666; une lettre sur l'antiquité des écoles, en 1674. Il avoit encore promis de publier Martin Polonus, & la chronique de Jean Chraw, prêtre de Ratisbonne, qui vivoit, à ce qu'on prétend, en 1459. * Konig, *biblioth.*

☞ MADIA (Val) ou *Magia* ou *Meinthal*, pays de la Suisse aux confins du Milanez, prend son nom de la riviere de Madia, qui le baigne. Les Allemans appellent cette riviere *Mein*, & la vallée qu'elle arrose *Meinthal.* C'est le quatriéme & dernier bailliage des douze cantons en Lombardie. Il confine d'un côté au Milanez, & de l'autre au haut Vallais & au canton d'Uri. Ce n'est qu'une longue vallée étroite, serrée entre de hautes montagnes, & arrosée dans toute sa longueur par la riviere qui lui donne son nom. Le bailliage de Madia, comme les trois autres, est possédé en commun par les douze premiers cantons, qui y envoient tour-à-tour des baillis de deux ans en deux ans. Ce bailliage faisoit autrefois partie de celui de Locarno, & ces deux ensemble composoient une belle terre que les nobles Rusca de Côme possedoient avec titre de comté. Dans la suite ce comté fut partagé. Le Val-Madia fut détaché de Locarno, & ces deux terres vinrent en la puissance des ducs de Milan dans le quinziéme siécle. Maximilien Sforce donna en 1512 ce bailliage avec les trois autres aux Suisses, & la Valteline aux Grisons, en reconnoissance de ce que ces peuples l'avoient aidé à chasser les François d'Italie. Trois ans après, c'est-à-dire, en 1515, François I ayant fait la paix avec eux, après la bataille de Marignan, leur confirma cette donation : la même chose a été faite par ceux qui dans la suite ont possédé le Milanez. Les baillis qu'on envoie là, & que les habitans appellent commissaires, ont une autorité absolue pour le civil & pour le criminel. Ils ont un procureur fiscal, un intendant des péages, & un lieutenant qui remplit leur place en leur absence. De ces trois officiers, les deux premiers sont choisis par les cantons, & le troisiéme par les baillis. Tous les ans les douze cantons envoient chacun un député, qui vont ensemble sur les lieux, pour recevoir les comptes des baillis, pour donner les péages à ferme, & pour y prendre connoissance des affaires les plus importantes. * *Etat & délices de la Suisse*, t. 3, pag. 216, cité dans la Martiniere, *dict. géogr.*

MADIAN, fils d'*Abraham* & de *Cetura*, donna son nom aux Madianites, peuples idolâtres & ennemis des Juifs. Ils habitoient dans l'Arabie-Petrée, près de la Palestine, entre le désert de Madian, & une ville, nommée aujourd'hui *Saloboni*, selon Thevet. Dieu commanda aux Juifs de détruire ces peuples : ce qui ne fut pas entierement exécuté, puisque dans la suite les Israélites furent esclaves des Madianites pendant sept ans : servitude dont ils furent tirés par Gédeon, l'an du monde 2759, & avant J. C. 1276. * *Genese*, *c.* 25. *Juges*, *c.* 7, 8. I. des *Paralipomenes*, *c.* 1. Josephe, *antiq. Judaiques.* Salian & Torniel, *in an. vet. testam.*

MADI-KARB, fut un des plus vaillans hommes d'entre les Arabes, qui vivoit sous le regne du calife *Omar* I. Il avoit une épée la plus célebre de tout l'Orient, qui portoit le nom de *Samsan;* Omar lui manda de lui envoyer son épée, & l'ayant reçue & éprouvée, il lui écrivit qu'il ne lui sembloit pas qu'elle répondît à son attente. Madi-Karb répondit à Omar en ces termes : *Je vous ai envoyé l'épée, mais non pas le bras qui s'en sert, & vous savez le proverbe des Arabes, qui porte, que l'épée est selon celui qui la manie.* Cette épée vint par succession de temps entre les mains du calife *Abugiafar Almansor*, & son tranchant étoit si excellent, que ce prince en coupa plusieurs excellentes lames, que l'on lui avoit envoyées de divers pays. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MADOFER, dernier roi de Guzurate dans l'Inde, n'avoit que douze ans, lorsque son pere, sultan Mamoët, mourut l'an 1545. Il eut pour tuteur Ehamet-Chan, qui implora la protection du Mogol, nommé Achobar, contre les grands du royaume qui s'étoient révoltés, & lui promit de lui remettre la ville d'Amadabat. Achobar entra aussitôt dans la Guzurate, avec une puissante armée; & s'étant rendu maître de tout le royaume, il emmena Madofer & son tuteur prisonniers à Agra. Lorsque Madofer eut atteint l'âge de trente ans, il trouva le moyen de rentrer en possession de quelques villes de son royaume; mais il fut vaincu par le Mogol, & arrêté une seconde fois. Ce malheureux prince craignant qu'Achobar ne le fît mourir, voulut le prévenir, & s'étant retiré seul dans sa garde-robe, il s'y coupa la gorge. * Mandeslo, *tom. II d'Olearius.*

MADON, petite principauté de Chanaan, dont le roi, nommé *Jobab*, s'étant voulu joindre aux autres rois ses voisins contre Josué, fut massacré, & toutes ses villes détruites. * *Josué*, 11, 1, *&c.*

MADONIA-MONTE, anciennement *Nebrodes* ou *Neurodes Mons*, montagne de la Sicile, s'étend dans la partie occidentale de la vallée de Demona, & dans l'orientale de celle de Mazara, vers les confins de celle de Noto. Elle est la plus haute & la plus célebre montagne de la Sicile, à la réserve du mont Gibel. * Mati, *diction.*

MADRAN, village de la haute Carinthie en Allemagne, est entre Willach & Saltzbourg, & est pris par quelques géographes pour l'ancienne

Magiftrica, petite ville ou bourg du Norique. * Mati, *diction.*

MADRAS, eft une place appartenant aux Anglois, à demi-lieue de *S. Thomé*, dans les Indes orientales, fur la côte de Coromandel. * Carré, *voyages des Indes.*

MADRID, ville d'Efpagne, *cherchez* MADRIT.

MADRIGAL (Alfonfe) Efpagnol, né à Efcalona, dans le diocèfe de Tolède, entra dans l'ordre de S. Dominique à Naples, & y mourut fort âgé vers l'an 1608. Altamura affure qu'il avoit compofé plufieurs ouvrages, & il marque à qui l'auteur les avoit dédiés : mais on n'en connoît que deux : l'un, *Inftructio ordinandorum religioforum, & epifcoporum*, qui parut en 1589, dédié au pape Sixte V ; l'autre, *Brevis tractatus de epifcopis, parochis, &c.* que l'auteur publia en 1608, & dédia à D. Jean Fernandez Pacheco, alors ambaffadeur d'Efpagne à la cour de Rome. * Echard, *fcript. ord. FF. Præd. tom.* 2.

MADRIGALEIO, village de l'Eftrémadure d'Efpagne, eft près de la ville de Truxillo, & n'eft connu que parceque Ferdinand V, roi d'Aragon, y mourut l'an 1516. * Mati, *diction.*

MADRIT, ville d'Efpagne dans la nouvelle Caftille, *Madritum*, *Matritum*, ou *Madridium in Carpetanis*, fur la petite riviere de Manzanares, dont quelques auteurs rapportent la fondation aux Maures ou aux Sarafins, les autres aux Vifigoths, n'a été qu'un village pendant plufieurs fiécles, qui ne s'eft accru que par la ruine de Villa-Manta, qui eft la *Mantua Carpetanorum* des anciens. Madrit eft devenue la ville capitale du royaume d'Efpagne, depuis que le roi Philippe II, & fes fucceffeurs y ont fait leur féjour ordinaire dans le XVI fiécle. Elle eft affez vafte, mais mal propre, & n'eft revêtue que d'une fimple muraille fans foffés. Ses édifices les plus confidérables font, le palais du roi, *palaffa del rei*, qui eft au bout de la grande rue ; l'églife *de Noftra Senora de Almudena ;* celle de S. Sebaftien ; fa maifon de ville ; le palais, qu'ils appellent *il Confiftorio* ; la place où l'on fait les courfes des taureaux, &c. Le couvent des Jeronymites, & *El buen Retiro*, qu'on voit près de Madrit, font célebres & fréquentés. S. Ifidore *le Laboureur*, étoit de ce lieu, & y mourut l'an 1130. Son corps fut déterré en 1170, & depuis ce temps-là il a été honoré comme le patron de Madrit. * *Confultez* Merula, Mariana, Egidio Gonçales d'Avila, dans fon livre intitulé : *Theatrum de las grandezas de la villa de Madrit;* Jeronymo de Quitana, *hift. de Madrit, &c. Topographie des Saints de Baillet.*

CONCILE DE MADRIT.

Roderic, légat du faint fiége, que le pape Paul II avoit envoyé en Efpagne, célébra l'an 1473 un concile à Madrit, pour remédier à l'ignorance des clercs, & pour s'oppofer à la fimonie, & aux débauches qui ruinoient le clergé du royaume. * Tom. XIV *concil.* Mariana, *l.* 23, *c.* 18. Sponde, *A. C.* 1473, *n.* 8, *&c.*

ACADEMIE ROYALE DE MADRIT.

L'académie de Madrit établie principalement pour la perfection de la langue efpagnole, & qui, à cet égard, a beaucoup de rapport avec l'académie françoife de Paris, doit fon origine & fes premiers progrès au zèle de don JEAN-MANUEL Pacheco, marquis de Villenas, duc d'Efcalone, chevalier de la Toifon d'or, &c. Ce feigneur auffi diftingué par fon mérite, que par fa naiffance & fes emplois, ayant eu l'idée de former une compagnie qui pût travailler avec fuccès aux progrès & à la perfection de la langue de fon pays, s'ouvrit de fon deffein au roi Philippe V. Sa majefté qui avoit déja eu les mêmes vues, entra facilement dans celles du marquis, & promit de les appuyer de fon autorité. En conféquence, dès le mois de juin 1713, dom Pacheco commença de s'affocier plufieurs perfonnes dont la capacité & le gout pour les lettres, & en particulier pour la langue efpagnole, lui étoient connus ; & dès le mois d'août fuivant, ils commencerent à s'affembler chez lui une fois la femaine, au nombre de dix, fans compter le marquis. Les conférences furent libres d'abord : c'étoient des converfations où l'on s'entretenoit de diverfes matieres, que l'on examinoit, que l'on difcutoit avec liberté, & où chacun n'avoit pour but que de s'inftruire & d'augmenter fes propres lumieres. Mais on y raifonnoit plus particulierement fur la néceffité de donner à la nation un dictionnaire de fa langue qui fixât les termes, qui en donnât les différentes fignifications, qui en fît connoître les propriétés, qui diftinguât le bon ufage du mauvais; en un mot, qui renfermât tous les avantages du *Dictionnaire de l'académie françoife* de Paris & de celui de l'académie de *la Crufca* de Florence. Après qu'on eut beaucoup raifonné fur ce projet, fur fa néceffité, fes avantages, la maniere de l'exécuter, il fut réfolu de choifir un homme capable pour fecrétaire, qui écriroit les décifions de l'affemblée, de partager entre les membres le travail du dictionnaire, de fixer le nombre des académiciens à vingt-quatre, & d'avoir à leur tête un directeur qui feroit choifi par les autres, & un imprimeur. Comme il étoit néceffaire que l'autorité du roi intervînt pour donner une forme à cet établiffement & le rendre fixe, & afin que ceux qui formeroient l'académie puffent jouir des priviléges & prérogatives des officiers domeftiques & commenfaux de la maifon du roi, il fut dreffée une requête à l'effet de ces demandes. Ce fut M. le marquis de VILLENAS qui la préfenta à fa majefté, qui accorda gracieufement tout ce qu'elle contenoit. En conféquence, le marquis fut élu directeur, & dom *Vincent* Squarzafigo, fecrétaire, & l'on travailla aux réglemens de la nouvelle académie. Ces reglemens font renfermés en cinq chapitres, dont tous, à l'exception du premier, contiennent plufieurs ftatuts. Les plus confidérables ordonnent, que l'on travaillera inceffamment & avec affiduité au dictionnaire efpagnol déja projetté ; que le nombre des académiciens ordinaires fera fixé à vingt-quatre ; qu'on ne choifira que des perfonnes connues par leur capacité, leur bonne conduite, leur zèle pour la gloire de la nation ; que les élections fe feront à la pluralité des voix ; que fi un académicien eft un an fans concourir aux travaux de l'académie, n'ayant pas eu d'empêchemens légitimes, il fera libre de déclarer fa place vacante, & d'y nommer un autre; qu'on poura nommer des furnuméraires pour occuper les places de ceux que le fervice du roi ou du bien public retiendroient éloignés de l'académie ; & qu'en ce cas, ces furnuméraires auront les premieres places qui viendront à vaquer; que le directeur préfidera aux affemblées, propofera les matieres qui feront à traiter, recueillera les voix dans les délibérations, indiquera les affemblées extraordinaires, s'il eft néceffaire d'en tenir, fera favoir le changement des ordinaires lorfque ce changement aura lieu ; que les affemblées ordinaires fe tiendront une fois chaque femaine à un jour fixé; que chacune commencera par la priere *Veni, Sancte Spiritus*, &c. & l'oraifon *Actiones noftras*, &c. & qu'elle finira par la priere, *Agimus tibi gratias*, &c. On parle auffi des fonctions du fe-

crétaire, de celles de l'imprimeur, de la forme intérieure des assemblées, de tout ce que l'on doit faire pour y maintenir le bon ordre, &c. Dans le dernier chapitre, qui a pour titre : *Des ouvrages de l'académie*, il est dit, que lorsque le dictionnaire qui doit être l'objet principal des assemblées & du travail de chaque membre, sera achevé, on travaillera à une grammaire, à une poëtique, & à l'histoire de la langue espagnole; qu'à l'égard de la rhétorique, comme on a déja beaucoup écrit sur cette matiere, on poura s'exempter de la traiter de nouveau. On ajoute, qu'on poura examiner dans les assemblées divers ouvrages écrits en prose ou en vers, dont on jugera sans partialité, & uniquement pour l'avantage des ouvrages mêmes, de leurs auteurs, & du public; qu'à cette occasion on discutera les régles du gout, celles qu'il faut suivre pour bien penser ou pour bien écrire; que chaque mois, un académicien, au choix du directeur, apportera à quelque assemblée un discours en prose ou en vers dont on fera la le[illegible] que les ouvrages particuliers des académ[illegible]orsqu'ils seront écrits en langue castillan[illegible]stinés à l'impression, seront auparavant soumis à l'examen de l'académie, si les auteurs de ces ouvrages veulent y prendre le titre d'Académicien; qu'autrement ils ne mettront point ce titre à la tête desdits ouvrages. Ces réglemens furent approuvés, confirmés, & munis du sceau de l'académie le 24 janvier 1715, & signés du directeur & du secrétaire.

Pendant ce temps-là le dictionnaire avançoit beaucoup; & depuis 1715, jusqu'en 1723, on y travailla avec tant d'assiduité, que l'on se vit cette année même en état d'en faire commencer l'impression. Le directeur informa sa majesté de ces progrès; & ayant représenté la nécessité d'accorder des fonds pour ladite impression, le roi par son édit du 22 décembre 1723, donna à l'académie une rente annuelle de soixante mille réaux de vellon, & quelques autres gratifications. Le dictionnaire fut dès-lors continué sans relâche, & l'on en jouit depuis plusieurs années. Il est en six volumes *in-folio*, dont le titre général, qui explique ce qu'il contient, est : *Diccionario de la lengua Castellana, en que se explica el verdadero sentido de las voces, su naturaleza y calidad, con las phrases, o modos de Hablar, los Proverbios, o Refranes, y otras cosas convenientes al uso de la lengua. Dedicado al rey nuestro señor don Phelipe V (que Dios guarde) a cuyas Reales expensas se hace esta obra. Compuesto por la Real Academia Española.* Le premier volume parut au commencement de 1726 : il contient les deux premieres lettres de l'alphabet. Au commencement on trouve plusieurs piéces : 1. L'épître dédicatoire au roi, qui est de dom *Laurent* Folch de Cardona. 2. Le prologue ou la préface : elle est de dom Jean Isidore Faxardo. 3. L'Histoire de l'Académie Espagnole, auteur du dictionnaire; elle est du pere Joseph Casani, Jésuite : cette histoire est achevée dans le sixiéme volume. 4. Un discours sur l'origine de la langue castillane, qui est de dom Jean de Ferreras. 5. Un discours sur les étymologies espagnoles, par le pere Joseph Casani que l'on vient de nommer. 6. Enfin un discours de dom Adrien Connink sur l'orthographe de la langue castillane : tous ces auteurs étoient membres de l'Académie. Le second volume du dictionnaire, qui ne contient que la lettre C, parut en 1729. Le troisiéme en 1732 : il renferme les lettres D, E, F. Le quatriéme en 1734 : il contient le G & les lettres suivantes jusqu'à N inclusivement. Le cinquiéme fut donné en 1737, il renferme les lettres O, P, Q, R. Enfin le sixiéme & dernier est de l'an 1739. Dans l'intervalle de la publication de ces volumes, l'académie perdit son instituteur & premier directeur dom MANUEL de Villenas. Ce seigneur mourut le 29 juin 1725. L'académie lui fit faire un service pompeux dans l'église de Notre-Dame, paroisse du défunt. Le pere Jean Interian de Ayala y prononça son oraison funébre; & l'académie chargea le pere Joseph Casani de faire son éloge historique. La compagnie jetta les yeux pour remplir la place de celui qu'elle regretoit, sur dom MERCURE-ANTOINE-LOPEZ Pacheco, nouveau marquis de Villenas, fils du défunt, héritier de son mérite comme de ses biens & de ses dignités. Dom Lopez accepta la place, & offrit sa maison pour tenir les assemblées de l'académie. Il mourut lui-même le 7 juin 1738. On lui fit, comme à son pere, un service solemnel dans la même église de Notre-Dame : l'oraison funébre fut prononcée par le pere Antonio-Ventura de Prado; & son éloge historique fut confié à la plume de dom Blaise-Antoine Nassarte. L'académie procéda donc à l'élection d'un troisiéme directeur : ce fut dom ANDRÉ-FERNANDEZ Pacheco, marquis de Villenas, qui prit possession le 26 juin. Il vivoit encore en 1739, lorsque parut le sixiéme volume du dictionnaire.

MADRIT, château royal dans l'Isle de France, à la tête du bois de Boulogne qui lui sert de parc, & sur la riviere de Seine de l'autre côté. Ce château est un des ouvrages de François I, qui, selon MM. Corneille & Piganiol, le fit bâtir sur le modéle du palais royal de Madrit : mais c'est une erreur manifeste : ces deux édifices n'ont aucune ressemblance entr'eux. * La Martiniere, *dict. géogr.*

MADRUCE (Christophe) dit *le cardinal de Trente*, fils de *Jean Gaudence* libre baron de Madruce, & échanson héréditaire du comté de Tirol, apprit le droit à Boulogne, & obtint l'évêché de Trente sa patrie, puis celui de Brixen, & enfin le chapeau de cardinal que le pape Paul III lui donna l'an 1542 à la recommendation de l'empereur Charles V, qui avoit de grandes considérations pour la famille des barons de Madruce, entierement dévoués à son service. Le cardinal de Trente entra sur-tout aveuglément dans les intérêts de cet empereur, & entreprit divers voyages en Allemagne, en Espagne & en Italie, pour les soutenir. Il devint doyen du sacré collége, & mourut à Tivoli, un jeudi 5 juillet de l'an 1578, âgé de 66 ans.

Son frere NICOLAS baron de Madruce, laissa plusieurs enfans, entre autres LOUIS Madruce, qui fut fait évêque de Trente par la résignation de son oncle, puis cardinal par le pape Pie IV, en 1561. Il soutint très-bien la réputation que son oncle s'étoit acquise, fut envoyé par le pape Gregoire XIII légat en Allemagne, l'an 1582, & fut employé depuis dans les affaires les plus importantes de l'église. Ce fut lui que l'Espagne chargea de ses intérêts, dans les conclaves où furent élus Urbain VII, Gregoire XIV, Innocent IX & Clément VIII, & qui fit tant de peine dans ces quatre conclaves au cardinal Montalte, avec qui néanmoins il fut toujours forcé de se reunir. Il mourut à Rome le 20 avril de l'an 1600. Il y a encore eu CHARLES Madruce, créé cardinal par le pape Clément VIII, en 1604. Il fut évêque de Trente & de Sabine, & mourut à Rome le 14 août 1629. * Petramellario. Victorel. De Thou. Auberi, &c.

ALISPRAND Madruce, colonel Allemand, frere de *Nicolas*, commandoit dix mille hommes de sa nation à la bataille de Cérisolles en 1544. Au

commencement du combat il sortit le premier des rangs, & défia la Mole, gentilhomme de Dauphiné, de rompre une lance ensemble : celui-ci fit la moitié du chemin pour le joindre : ils se donnerent un coup fourré, qui les renversa tous deux par terre : la pique de Madruce porta à la bourguignote de la Mole au-dessus de l'œil & lui ôta la vie, & celle de la Mole ouvrit la joue de Madruce & sortit par l'oreille : & lui resta sur le champ de bataille pendant toute l'action, après laquelle on trouva son corps tout nud & tout couvert de plaies. Il donna quelques signes de vie lorsqu'on l'alloit enterrer, & il fut si bien pansé qu'il guérit, & fut depuis échangé contre le seigneur de Thermes. * Varillas, *hist. de François I*, *l.* 11.

MADRUZZO ou MADRUCE, bourg avec titre de baronie, dans l'évêché de Trente, entre la ville de ce nom, & celle de Riva, a donné le nom à deux cardinaux, l'oncle & le neveu, qui ont été tous deux successivement évêques de Trente, & dont on vient de parler. * Mati, *diction.*

MADURE, isle & royaume d'Asie, dans les Indes orientales, proche de l'isle de Java, avec une ville de ce nom, qui est située au pied des montagnes. Ce royaume est gouverné par un prince, connu sous le nom de *Nayque* de Madure. * Sanson.

MADURE, *cherchez* MADAURE.

☞ MADURÉ, royaume des Indes orientales, au milieu des terres, dans la grande péninsule qui est en deça du Gange. La capitale de ce royaume se nomme aussi Maduré. Il est borné au nord par les terres de Mayssur & par celles qui appartiennent au gouverneur de Gengi; à l'orient par les états du roi de Tanjaor; au midi par la mer méridionale des Indes, & à l'occident par les états des princes de Malabar. Ce royaume est aussi grand que le Portugal, & son revenu est d'environ huit millions. On y compte soixante-dix Palleacarens : ce sont des gouverneurs absolus dans leurs petits états, & qui ne sont tenus qu'à payer une taxe que le roi de Maduré leur impose. Ce prince peut mettre aisément sur pied vingt mille hommes d'infanterie, & cinq mille de cavalerie. Il a près de cent éléphans, qui lui sont d'un grand secours pour la guerre. * *Lettres édifiantes*, tome I, *p.* 9 & tome XV, *p.* 60, citées dans la Martiniere, *dict. géogr.*

MADYTO, bourg de la Romanie, *cherchez* MAITOS.

MAELSTROOM, *cherchez* MOSKESTROON.

MAELSLAND, c'est-à-dire, *le pays de Meuse ;* contrée de la mairie de Bois-le-Duc dans le Brabant-Hollandois, est le long de la Meuse, entre la Hollande, le comté de Megen & la seigneurie de Ravestein. On y renferme quelquefois ces deux derniers pays avec la terre de Cuyck, parceque tout cela est situé le long de la Meuse. * Mati, *diction.*

MAELSTRAND, petite ville de la Norwége, est dans le gouvernement de Bahus, du côté du couchant. Cette ville est située sur un rocher escarpé, que la mer environne presque de tous côtés, & est défendue par un château, qui est à l'embouchure de la Trolhetta. Les Danois la prirent l'an 1678, mais ils la rendirent par la paix. * Mati, *diction.*

MAETS (Charles de) étoit né à Leyde le 15 janvier 1597, d'une honnête famille de Flandre, qui avoit abandonné sa patrie pour suivre librement la religion prétendue réformée. Ses parens s'étant retirés à Middelbourg en Zélande, Maëts y fit ses premieres études, & ensuite son pere l'envoya à Franecker, où il eut pour maîtres, dans l'hebreu, Sibrand Lubbert, & dans la philosophie, Jean Maccovius. De-là il alla à Sedan où il y avoit une fameuse académie, & il y prit les leçons de théologie de Melvin, de Jacques Cappel, de Daniel Tilenus. Il parcourut ensuite la France pendant deux ans; & lorsqu'il fut de retour dans sa patrie, on lui confia en 1620 le soin de l'église de Scherpenis en Zélande. Il la gouverna jusqu'en 1629, qu'il fut mis à la tête de celle de Middelbourg. Il fut aussi un de ceux que l'on choisit pour travailler à la traduction de la bible en langue vulgaire du pays, qui fut commencée en 1634. Le 17 de novembre 1636, ceux d'Utrecht le demanderent, mais on le refusa ; & ce ne fut que trois ans après que l'on consentit à le laisser aller. Il commença ses fonctions de pasteur de l'église d'Utrecht le 2 de juin 1640, par un discours *De ecclesia Dei ædificatione seriò promovendâ.* Il eut pour collegue dans cette charge, Gisbert Voët, & ils en remplirent ensemble les devoirs avec beaucoup d'union. En 1648, après la paix de Munster, Maëts fut un de ceux à qui l'on commit le soin de pourvoir les églises de la dépendance de Bosleduc, de pasteurs de la religion prétendue réformée. Il mourut subitement le 20 avril 1651, & Jean Hoornbeeck prononça son oraison funébre, qui a été imprimée. De Maëts a laissé un fils nommé *Charles-Louis*, fort habile dans la chymie, qui professa cette science à Leyde en 1670, & qui continua de le faire jusqu'à sa mort : il est auteur de l'ouvrage intitulé : *Chymia rationalis*, & *praxis chymiatrica rationalis*, à Leyde 1687, *in*-4°. Les ouvrages de Charles son pere, sont : *Sylva quæstionum insignium*, à Utrecht, 1650, *in*-4°. Diverses dissertations académiques, sur la rédemption de J. C. contre les Sociniens, sur la personne & les fonctions de J. C. sur Melchisedech, l'Eglise, le vœu de Jephté, la sépulture des morts. Une apologie contre Desmarets. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman, & la *vie de Descartes* par M. Baillet, où l'on voit que Maëts étoit opposé à la doctrine de ce célebre philosophe.

MAFFEI ou MAFFÉE, illustre & ancienne famille d'Italie, est originaire de Bologne, selon Ghirardacci dans son histoire de Bologne, p. 226. Le parti des Guelfes de cette ville ayant été vaincu par celui des Gibelins en 1274, quinze mille citoyens de Bologne furent obligés de sortir de cette ville; & parmi les douze familles les plus considérables qui furent de ce nombre, Ghirardacci nomme celle de Maffei. Celle-ci s'établit alors à Vérone. Un acte original de l'an 1303, conservé dans cette famille, nomme *Antoine* Maffei de Bologne, syndic député & procureur de Timbalde, évêque de Vérone. *Rolandin* Maffei, fils d'un autre *Rolandin*, fut député au nom de sa patrie auprès de la seigneurie de Venise en 1367. On nomme dans le même-temps, un *Franciscus judex de Maffei de sancto Gilio*, savant jurisconsulte, surnommé le *Scevole de son siécle.* Il est encore fait mention d'un *François* Maffei, jurisconsulte & chanoine, qui vivoit en 1370. *Antoine* Maffei, fils de *François*, porta la parole au nom du peuple de Vérone, à François Carrare, lorsque celui-ci s'empara de Vérone, & en 1404 il porta à Venise l'étendard de sa patrie pour signe qu'elle se donnoit à cette république : il est nommé dans un acte *egregius miles D. Antonius de Maffeis.* Dans le XIV siecle, il y avoit à Vérone quatre ou cinq branches de la famille Maffei. Un ANTOINE Maffei eut six ou sept fils, qui prirent tous alliance. *Daniel*, l'un d'eux, fut pere des deux *Rolandins :* un *Rolandin* fut pere de *Benedict*, neveu de CELSE

ou CELSO Maffei, *duquel on parlera dans un article séparé*. Ce Rolandin fut enterré à Venise dans l'église des Cordeliers, & on lit sur sa tombe : *M CCC XIIII, die 20 aprilis. Sepulcrum domini Rolandini de Maffeis, de Verona, de confinio sancti Pauli, & suorum hæredum; & hic jacet Laurentius filius ejus.* L'autre *Rolandin* avoit été enterré peu auparavant dans le couvent de sainte Anastasie à Vérone. BENEDICT Maffei & quelques-uns de ses freres allerent s'établir à Rome. Augustin fut secrétaire du pape Paul II. Benedict épousa *Catherine* Conti, & fut enterré dans l'église de la Minerve en 1494. *Il avoit fait la branche des* MAFFEI, *qui s'éteignit dans Octave* Maffei. Benedict eut un fils nommé *Achilles*, qui fut pere de *Jerôme*: celui-ci fut pere de *Marius*, pere d'un autre *Achilles*, qui fut chanoine de saint Pierre, de BERNARDIN, qui fut créé cardinal par le pape Paul III, & *duquel on trouve un article ci-après; de Marc-Antoine*, qui fut dataire, nonce en Pologne, & fait cardinal par Pie V. AUGUSTIN, leur frere, eut deux fils, *Jerôme*, qui fut secrétaire des brefs; & *Horace*, qui fut fait cardinal par Paul V. *Cette branche des* MAFFEI *a fini dans Octave* Maffei. Son frere *Ascagne*, archevêque d'Urbin, fit venir de Vérone à Rome, *Augustin*, fils du comte MARC-ANTOINE, *qui a fait la branche des* MAFFEI *qui est à Rome.* Cette famille est encore partagée en plusieurs branches, à Vérone, à Rome, à la Mirandole & à Turin, dont est le comte *Charles* Maffei, qui a été vice-roi de Sicile, envoyé en Angleterre, & premier plénipotentiaire de Savoye au congrès d'Utrecht. * *Supplément françois de Basle.*

MAFFEI ou MAFFÉE (Paul) chanoine régulier de Latran, naquit à Vérone vers l'an 1380. Les historiens de Vérone font une mention honorable de son pere *Antoine* Maffée: ils disent que ce fut lui qui harangua publiquement au nom du peuple *François de Carrare*, lorsque celui-ci s'empara de la ville l'an 1404: ils racontent encore de lui plusieurs autres faits honorables. Cet *Antoine* est qualifié de noble dans cette inscription sépulcrale: *Sepulcrum generosi militis D. Antonii de Mapheis, nati quondam D. Francisci de Contrata sancti Ægidii Veronæ, qui migravit die* XXVIII *mens. januar. anno* M CCCC XV, & dans ces deux vers:

> *Stirpe satus veteri Mapheorum* ANTONIUS, *omni*
> *Virtute insignis, simul ordine clarus Equestri*, &c.

Son fils *Paul* eut pour maître Gasparino de Bergame. Il n'étoit plus dans sa premiere jeunesse lorsqu'il embrassa l'institut des chanoines réguliers de Latran, comme on le voit par une de ses lettres à la marquise de Montferrat, qu'il prie de n'être ni étonnée ni affligée de son changement. Il fut supérieur de sa congrégation à Padoue & à Venise, & général en 1425. Il soutint la réforme de son ordre avec beaucoup de zèle & de sagesse, & elle lui doit principalement ses plus grands progrès. Son exemple n'y servit pas moins que son attention & sa capacité: plusieurs historiens le qualifient d'homme de très-sainte vie; on rapporte des miracles opérés par son intercession, & on loue autant sa science que sa piété. Il mourut à Venise, selon les témoignages les plus certains; mais on ne dit point en quelle année. En 1512 on imprima à Venise un recueil d'écrits, parmi lesquels il y en a un *sur la Communion* par le pere Paul Maffée. On a encore du même, un *traité sur la maniere de contempler & de méditer la Passion de Jesus-Christ*: Possevin dans son *apparat* lui donne des *Méditations très-dévotes sur la Passion*; c'est peut-être le même ouvrage que le précédent. M. Maffei dit que ces ouvrages sont écrits en italien. Paul Maffée a laissé aussi un grand nombre de lettres que *Timothée* Maffée un de ses parens, & le premier de ses disciples, a pris soin de recueillir, & qu'il a partagées en huit livres; mais on ne sait ce qu'est devenu ce recueil. Le pere Mabillon dit dans son voyage d'Italie (au tom. 1 de son *Musæum Italicum*, pag. 196,) qu'il avoit vu à Bologne un manuscrit dans lequel il y avoit environ une vingtaine de lettres du même, & il en rapporte quelques endroits. Nous ne connoissons que sept lettres de ce pieux écrivain qui soient imprimées: elles sont dans le tom. 3 de l'*amplissima collectio*, &c. des peres DD. Martenne & Durand, pag. 875 & suivantes: les trois premieres sont écrites à des religieuses; la quatriéme, à Paule marquise de Mantoue; la cinquiéme, à Jeanne Maffée: l'auteur la félicite de ce que Dieu s'est servi d'elle pour amener son mari à une vie chrétienne; la sixiéme est adressée à la savante Isota Nogarola, de Vérone: Paul Maffée lui promet de lui envoyer un *traité de la virginité* qu'il avoit composé, mais qu'il n'avoit pu encore faire transcrire; enfin la septiéme lettre est écrite à une pieuse veuve Vénitienne, nommée Blanca Baduaria, pour la consoler de la mort de sa fille: on voit dans toutes ces lettres beaucoup de foi, de piété & d'instruction. On cite encore du même un traité *De justitia colendâ.* * Scip. Maffei, *de gli scrittori Veronesi*, dans la *Verona illustrata*, pag. 83 & suiv. de l'edit. *in-fol.* Les lettres de Paul Maffée, & la préface des PP. DD. Martenne & Durand.

MAFFEI ou MAFFÉE (Timothée) parent du précédent, & son disciple, étoit de Vérone, comme lui, & du même ordre: il se nommoit, dit-on, *Jacques* Maffée avant d'entrer en religion, & étoit fils de *Guillaume* Maffée. Ce fut *Paul* qui lui donna l'habit de chanoine régulier. Timothée édifia son ordre par sa piété, & l'éclaira par sa science. Il en fut trois fois supérieur général. Il fit un séjour assez long à Florence, pendant lequel il eut d'étroites liaisons avec le duc Cosme, qu'on a surnommé *le grand* & *le pere de la patrie.* Timothée fit aussi par piété le voyage de la Terre-Sainte. Le pape Nicolas V, qui estimoit ses lumieres & sa vertu, lui donna l'archevêché de Milan qu'il refusa: il écrivit à cette occasion au pape une lettre que M. le marquis Maffei loue, & qu'il dit avoir été imprimée, mais comme étant d'un autre, dans le quatriéme tome de l'*Italia sacra* d'Ughelli. Le pape Paul II força la modestie de Timothée, & l'obligea d'accepter l'archevêché de Raguse. Ennemi de l'ignorance, & persuadé que les études étoient nécessaires aux moines, Timothée composa un ouvrage sur ce sujet (*De studiis monasticis.*) Il adressa cet ouvrage au pape Nicolas V, par une belle lettre que M. Maffei a fait imprimer dans sa *Verona illustrata*, pag. 88 du livre où il est parlé des écrivains de Vérone. L'ouvrage est encore manuscrit: il est en dialogues entre Paul Maffée, Celse & Hilaire qu'il suppose deux jeunes gens studieux. Le titre est: *Timothei Veronensis, canonici regularis, in sanctam rusticitatem litteras impugnantem dialogi.* On conserve encore dans les bibliothéques d'Italie d'autres ouvrages de Timothée, comme des sermons, un traité *De confessionibus & pœnitentiis*; des lettres, quelques harangues, une piéce intitulée: *Hortatoria ad Italiæ principes post Constantinopolim expugnatam.* En 1473 on imprima à Bologne, *In libros sententiarum D. Thomæ commentarius, à Timotheo Veron. canon regul. recognitus*: mais M. Maffei dit que cet ouvrage est d'un autre Timothée qui étoit aussi chanoine régulier, & lecteur en théologie. On trouve au tome

tome XVI du recueil intitulé : *Deliciæ eruditorum*, imprimé à Florence en 1742, *Timothei Maffei, canonici regularis, in magnificentiæ Cosmi Medicei detractores libellus.* * *Voyez* le livre du marquis Scipion Maffei *cité dans cet article.*

MAFFÉE VEGIO, de la ville de Lodi, proche de Milan, dataire du pape Martin V, & chanoine de S. Jean de Latran, est celui des auteurs de son siécle, qui a écrit le plus utilement, le plus agréablement & le plus élégamment. Il a composé un traité de l'éducation chrétienne des enfans, qui est le plus accompli que nous ayons en ce genre. Il traite des devoirs des peres & des meres; des études des enfans; & des vertus qu'on doit leur inspirer : il est plein d'une morale très-chrétienne, & d'une sagesse peu commune. Ce traité est en latin, & fut imprimé à Paris *in-4°.* en 1511. Il est intitulé, *De educatione liberorum*, *& eorum claris moribus.* On le trouve aussi dans le *tome XXVI*, *seconde partie, de la bibliothéque des Peres*, imprimée à Lyon. Les six livres du même, de la persévérance dans la religion, contiennent une piété solide, & des instructions très-utiles, pour y faire de grands progrès, & pour entretenir & conserver des sentimens de piété & de religion : aussi-bien que le discours des quatre dernieres fins de l'homme, dont il traite avec noblesse. Le dialogue de la vérité exilée est un jeu d'esprit : il se trouve avec le traité de l'éducation, édition de 1511. Maffée a fait aussi quelques ouvrages profanes ; comme un supplément au douziéme livre de Virgile, & quelques autres piéces de poësie & d'éloquence, dans lesquelles il a excellé & approché bien près des anciens. Il est mort l'an 1458. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. du XVII siécle.* Bayle, *dict. critique.*

MAFFÉE ou MAFFEI (Celse) que l'on croit avoir été parent des précédens, étoit entré dans le même ordre, & fut disciple de *Timothée* à Padoue. Il eut huit fois la supériorité générale de son ordre ; & il a passé pour un des plus célebres prédicateurs de son temps. Le pape Sixte IV le chargea d'affaires importantes auprès de la république de Venise. Il refusa constamment plusieurs évêchés, & mourut l'an 1508, étant âgé de près de quatre-vingt-dix ans. Il fut enterré à S. Leonard de Vérone, dont il avoit enrichi beaucoup la bibliothéque, de même que celles de deux autres maisons de son ordre, l'une à Venise, & l'autre à Padoue. Dans celle de S. Leonard de Vérone, il avoit rassemblé, dit M. Maffei, un nombre de livres des premieres impressions, qui ont été inconnus à M. Maittaire, & à d'autres qui ont écrit sur l'imprimerie. Le même M. Maffei rapporte les titres de plusieurs de ces livres. Celse est auteur lui-même de plusieurs ouvrages, dont M. Maffei donne la liste, telle qu'elle suit : 1. *Dissuasoria à principi dall'appropriarsi i censi ecclesiastici*, à Bologne, 1494. On y trouve de plus une question, savoir, Si l'on peut permettre l'usure aux Juifs sans péché. 2. *Suasoria ad Venetos*, pour les exciter à la guerre contre les Turcs. 3. *De laudibus reipublicæ Venetæ oratio.* 4. *De sensibilibus deliciis Paradisi*, dédié au pape Jules II, & imprimé à Vérone en 1504. 5. *Monumentum compendiosum pro confessionibus cardinalium, reliquorumque prælatorum*, à Venise, 1498. 6. *De interdicto : ad canonicos Veronenses.* 7. *Breve scrutariolum peccatorum pro confessionibus*, à Venise, 1498. 8. *Apologia pro canonicis Lateranensibus* : cette apologie a été plusieurs fois imprimée, & on la trouve avec une préface de *Panfilo Sasso.* 9. *Congruentiæ & differentiæ canonicorum regularium & secularium*, à Vérone, 1503. 10. *Defensiones ad tuendum canonicorum regularium gradum*, à Venise, 1487. Vossius met Celse Maffée au nombre des historiens, en lui attribuant une vie de la bienheureuse Toscana (*Vita beatæ Toscanæ de Jebeto uxoris Alberti de Occhidecane.*) Mais M. Maffei montre que cette vie n'est point de notre Celse Maffée, mais de *Celso delle* Falci qui étoit de Vérone, moine de l'ordre de S. Benoît, vivant en 1474. * *Voyez* l'article des Maffée dans les écrivains de Vérone, *cités dans cet article.*

MAFFÉE (Bernardin) cardinal, né à Rome l'an 1514, fit de grands progrès dans les lettres, & se rendit excellent poëte & orateur. Le pape Paul III, dont il avoit été secrétaire, lui donna successivement les évêchés de Masse, de Forimpopolo & de Caserte, puis le chapeau de cardinal l'an 1549. Ce prélat mourut le 16 juillet 1553, âgé seulement de 40 ans. M. de Thou dit que ce cardinal évita par sa mort de voir un malheur extraordinaire, qui arriva deux ans après dans sa maison ; où un de ses parens tua son frere, sa belle-sœur & ses neveux. Mais M. le marquis Scipion Maffei, dans sa *Verona illustrata*, *part.* 2, s'est inscrit en faux contre ce récit, & assure qu'il est sans fondement. On a de lui des commentaires sur les épîtres de Ciceron, & un traité d'inscriptions & de médailles. Il y a encore eu un Raphaël MAFFÉE, qui a composé plusieurs traités excellens, & qui mourut à Volterre le 25 février 1521, âgé de 70 ans, onze mois & huit jours. * De Thou, *hist. l.* 15. Onuphre. Ughel. Auberi.

MAFFÉE (Jean-Pierre) Jésuite, natif de Bergame, fut instruit dans les langues grecque & latine par Basile & Chrysostome Zanchi, chanoines réguliers sous lesquels il profita extrêmement. Il fit un voyage à Rome, où il fut retenu pour aller enseigner la rhétorique à Gênes ; & quelque temps après s'étant fait Jésuite, il écrivit la vie de S. Ignace. Depuis voulant travailler à son histoire des Indes, il passa en Portugal & en Espagne, où le roi Philippe II lui témoigna beaucoup de bonté. On dit que le P. Maffée étoit extrêmement scrupuleux sur ses ouvrages, & accoutumé de limer avec grand soin toutes ses productions. On ajoute qu'il étoit tellement jaloux de sa belle latinité, que de peur de l'altérer, il demanda permission au pape de dire son bréviaire en grec. Maffée mourut à Tivoli le 20 d'octobre 1605, âgé d'environ soixante-neuf ans, étant né à Bergame vers l'an 1536. Ses ouvrages, sont, *Libri tres de vita & moribus sancti Ignatii Loyolæ*, à Venise en 1585 *in-8°.* & plusieurs fois réimprimés depuis *in-12*, & *in-18*. *Historiarum Indicarum libri XVI*, à Florence en 1588, & à Cologne en 1589 *in-fol.* & plusieurs fois réimprimés depuis *in-8°.* ou autrement. Deux auteurs ont traduit cet ouvrage en françois : François-Arnaud de la Boire, dont la traduction parut à Lyon en 1604, *in-8°.* & l'abbé de Pure, dont la traduction a été imprimée à Paris en 1665, *in-4°.* Il y a dans cette histoire bien du merveilleux, qui pourroit faire tort à ce qu'il y a de véritable. Elle est conduite jusqu'à l'an 1558. *Selectarum ex India epistolarum libri IV, Maffeio interprete*, joint à l'histoire des Indes. Grégoire XIII lui avoit ordonné d'écrire l'histoire de son pontificat ; le pape Clément VIII le fit venir au Vatican pour l'achever & la continuer jusqu'à lui. Maffée en fit trois livres en italien, mais la mort l'empêcha d'aller plus loin. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac II imag. illust. c.* 4. Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Ribadeneira, & Alegambe, *de script. soc. Jesu*, &c.

MAFFÉE ou MAFFEI (Alexandre) de l'illustre famille *dont on a parlé ci-dessus*, connu sous le nom de *marquis Maffei*, naquit à Vérone le 3 octobre 1662. Quatre ans après sa naissance, il fut tenu sur les fonts de baptême, au nom de l'électeur

Ferdinand de Baviere, & de l'électrice Adélaïde de Savoye. Il étoit fils du marquis JEAN-FRANÇOIS Maffei, & de *Sylvie* Pellegrini, fille du comte *François* Pellegrini. A l'âge de neuf ans on l'envoya à Munich, où il fut page. En 1683, âgé de vingt-un ans, il alla en Hongrie, où l'électeur lui donna un drapeau dans ses troupes. La même année il se trouva au siége de Strigonie. Il eut une compagnie en 1686. Il fut fait major, & se trouva au siége de Montgatz où il fut blessé dangereusement. Il fit les campagnes de 1687 & de 1688. En 1689 l'électeur le fit lieutenant-colonel du régiment de Zacco; & la même année, le 6 de septembre, il fut fait prisonnier à Brucksal par les François, & envoyé à Reims, où il demeura prisonnier dix-huit mois. Ayant été élargi en 1691, il alla à Munich, & ensuite en Hongrie, & se trouva à la bataille de Salankermen, où il fut blessé au genou; ce qui le mit hors d'état de servir jusqu'au mois d'août 1693, qu'il alla à Munich, & ensuite à son régiment. En 1696, il eut le régiment dont il étoit lieutenant-colonel. Il fut encore fait prisonnier en 1706, à la bataille de Ramillies. En 1710 il fut fait veld-maréchal-lieutenant des troupes de Baviere, & gouverneur de Namur. En 1717 il alla commander les troupes de Baviere qui alloient en Hongrie. Il se distingua le 16 août à la bataille de Belgrade. Les mouvemens qu'il y fit faire à l'infanterie Bavaroise, contribuerent beaucoup à la victoire que l'empereur remporta sur les Turcs, & l'empereur lui en témoigna sa reconnoissance par lettre, & le fit en 1718 maréchal-lieutenant de ses armées. La guerre de Hongrie étant finie, il revint à Munich en 1720. Il mourut dix ans après en 1730, âgé de 68 ans. Il ne laissa point d'enfans de la fille du baron Zint, conseiller d'état de son altesse électorale de Baviere. En 1740, on a publié à la Haye les *Mémoires de M. le marquis Maffei, lieutenant général des troupes de l'électeur de Baviere, traduits de l'italien*, deux volumes *in-8°*. * Voyez le *Supplement françois de Basle.*

MAFFÉE ou MAFFEI (Scipion) frere du précédent, étoit né à Vérone en 1675. Il fut associé fort jeune à l'académie des *Arcadi* de Rome, où il a vécu plusieurs années, au milieu des gens de lettres. Depuis il fut aggrégé à l'académie de Florence, & à celle des inscriptions & belles lettres de Paris où il fut reçu en qualité d'honoraire étranger en 1734. Il ne fut reçu alors que comme surnuméraire; & en 1737 il remplaça M. Iselin de Basle. M. Maffei a porté quelque temps les armes, & il s'y est fait honneur. Il a servi en Italie en 1701 & en 1703; s'étant rendu en Baviere, il se trouva à la bataille de Donawert, où il donna des preuves de sa valeur; mais il est encore plus connu par son amour pour les lettres qui lui a fait entreprendre plusieurs voyages. Outre l'Italie qu'il a parcourue en savant, il a pareillement, & dans le même esprit, visité la France, séjourné quatre ans à Paris, & vu l'Angleterre, la Hollande & l'Allemagne. Ce savant est mort en 1755. Les ouvrages qu'il a donnés au public ne nous sont pas assez connus pour en donner une liste exacte. Voici ceux que nous trouvons cités, ou que nous connoissons par nous-mêmes. 1. *Rime e prose del marchese Scipione Maffei, parte raccolte da vari libri, e parte non piu Stampate, aggiunto anche un saggio di poësia latina dell' istesso autore. In Venezia per Sebastiano Coleti*, 1719, *in-4°*. C'est dans ce recueil de divers écrits faits par M. Maffei en différens temps, que se trouve le discours de ce savant sur l'histoire & le génie des meilleurs poëtes Italiens, prononcé par l'auteur, à l'ouverture de la nouvelle colonie d'Arcadie de Vérone, traduit de l'italien en françois, & ainsi publié avec des notes du traducteur, dans les deux premiers tomes de la *Bibliothéque Italique ou histoire littéraire de l'Italie*, à Genève 1728, *in-12*. 2. *La scienza cavallaresca*, à Rome 1710, *in-4°*. L'auteur fit ce traité contre les fureurs des duels, à l'occasion d'un différend qu'eut son frere aîné avec un autre cavalier. Ce livre passe pour excellent: il en a paru six éditions; la derniere a été commentée par le pere *Paoli*, membre d'Arcadie sous le nom de *Tedalgo*, le même qui a commenté la *Mérope* dans sa huitiéme édition. 3. *La Mérope*, tragédie: il y en a eu plusieurs éditions: la troisiéme en 1714, *in-4°*. à Modène, est ornée d'un discours du marquis Orsi: la huitiéme à Londres, 1721, *in-8°*. est avec un discours & des notes du pere Sébastien Paoli de Lucques, qui s'est caché sous le nom de *Tedalgo pastore Arcade*. Cette tragédie a été traduite deux fois en prose françoise: la premiere traduction est attribuée à M. Freret, secrétaire de l'académie des inscriptions & belles lettres; elle parut avec le texte italien, en 1718, *in-12*, à Paris. La seconde imprimée dans la même ville en 1743, *in-8°*. sans le texte, est de M. l'abbé D. B. Le célebre Voltaire a mis le même sujet sur le théatre, & a profité de la piéce de M. Maffei, qu'il a cependant critiquée lorsqu'il a fait imprimer sa tragédie françoise. 4. *Cérémonie*, comédie, imprimée plusieurs fois & entr'autres, en 1730 avec la Mérope du même auteur, à Vérone. 5. *Dell' antica condizion di Verona, ricerca istorica*, à Venise en 1719, *in-8°*. Cette dissertation fut publiée pour réfuter le pere Gagliardi, chanoine de Bressia, qui avoit établi que *Bressia* étoit capitale des Cenomanni, & que Vérone lui étoit soumise. 6. *Traduttori Italiani, o sia notizia de' volgarizzamenti d'antichi scrittori latini, e greci: con un volgarizzamento di alcune insigni iscrizioni greche, & la notizia del Museo di Verona, col paragone frà le iscrizioni e le medalie*, à Venise, 1720, *in-8°*. M Maffei fit cet ouvrage à l'occasion de ce que lui dit la comtesse de Salfeld, pendant qu'il étoit en Baviere, qu'elle préféroit la langue francoise à l'italienne, parceque l'on trouvoit dans la premiere un plus grand nombre de bonnes traductions des anciens auteurs Grecs & Latins: M. Maffei soutient le contraire. 7. *Teatro Italiano, o sia scelta di Tragedie per uso della scena*: ce recueil, dont M. Maffei est l'éditeur, a trois volumes *in-8°*. imprimés en 1723, & depuis. 8. *Lettera al Rever. P. Bacchini sopra i framenti greci, dati in luce nel tome 16 di Giornali letter. d'Italia, e ristampati in Ollandia, col nome di S. Ireneo.* 9. *Dissertatio de fabulâ equestris ordinis Constantiniani ad Gisbertum Cuperum*, en 1712. 10. *Cassiodori complexiones in epistolas & acta Apostolorum & Apocalypsim, ex vetustissimis membranis erutæ*, à Florence, 1721, & à Roterdam, 1738. 11. *Istoria diplomatica, che serve d'introduzione all' arte critica in tal materia*, &c. c'est-à-dire, Histoire diplomatique, pour servir d'introduction à l'art critique sur cette matiere; avec un recueil de documens qui n'avoient pas été publiés, & qui subsistent encore en papier d'Egypte. Dissertation sur les premiers habitans d'Italie, faite à l'occasion de cet ouvrage, dans laquelle on découvre l'origine des Etrusques & des Latins. La lettre de S. Chrysostôme à Césarius expliquée, & quelques autres monumens. L'Arc de Suse avec son inscription, qui n'avoit pas encore été copiée, à Mantoue 1727. *in-4°*. *Voyez* une notice de cet ouvrage dans la Bibliothéque Italique, tom. 2. pag. 198 & suiv. 12. *De gli Amphiteatri, e singolarmente de Veronese*, à

Vérone, 1728. 13. *Supplementum Acaciarum, monumenta nunquam edita continens*, à Venise, 1728. 14. *Verona illustrata*, en plusieurs parties : la premiere contient l'histoire de la ville, &c. la seconde les écrivains de Vérone ; la troisiéme, la notice des choses remarquables dans Vérone ; & à la fin, le traité des amphithéâtres, déja imprimé : le tout en un vol. *in-fol.* à Vérone, 1732, & en quatre vol. *in-8°*. La république de Venise à qui l'auteur a dédié cet ouvrage, pour lui en marquer sa reconnoissance, l'a décoré d'un titre qui ne se donne qu'à la premiere noblesse de Venise, avec des revenus, des immunités & des priviléges qu'il peut faire passer à ses descendans. 15. *Galliæ antiquitates quædam selectæ, atque in plures epistolas distributæ*, à Paris, 1733, *in-4°*. Cet ouvrage est dédié à Louis XV, par une épître en vers latins. A l'égard des lettres, il y en a vingt-six, tant en latin qu'en italien & en françois : la vingt-sixiéme est de M. le président Bouhier. 16. Lettre touchant un feu rare & singulier, formé dans le corps d'une femme de Césenne en Italie, qui l'a réduite en cendres, à Paris, 1733, *in-8°*. 17. *Il primo canto del Iliade d'Omero tradotto in versi italiani* : à Londres, 1737, en vers non rimés. 18. *La Religion de Gentili nel morire, ricavata da un basso-rilevo antico che si conserva in Parigi*, à Paris, 1736, *in-4°*. 19. *Osservazioni letterarie che possono servir di continuazione al giornal de letterati d'Italia*, &c. à Vérone, 1737, & années suiv. six vol. *in-8°*. Plusieurs des écrits mentionnés ci-dessus se trouvent dans ce recueil, comme *la Religion de Gentili*, &c. la traduction du premier livre de l'Iliade d'Homere, &c. M. Maffei a voulu aussi écrire sur les matieres de la grace, & en dernier lieu sur la matiere de l'usure : sur quoi l'on peut voir le Mercure historique & politique du mois de septembre 1745, imprimé à la Haye. L'ouvrage du marquis sur la grace, est, selon l'auteur, une histoire théologique de la doctrine & des opinions qui ont eu cours dans les cinq premiers siécles de l'église au sujet de la grace, du libre arbitre & de la prédestination, écrite en italien, & imprimée à Trente en 1742. M. Maffei y a joint quelques ouvrages théologiques qu'il avoit déja composés. Le *Supplément françois de Basle* parle aussi de M. Maffei ; & l'on a fait quelque usage de ce qu'on y lit sur ce savant.

MAGADOXO, grand royaume d'Afrique, avec une ville de ce nom, située sur la côte d'Ayan, vers la mer des Indes, & près du Zanguebar, où il a un fort avec un port assez renommé. La ville a été autrefois maltraitée par les Portugais. * Marmol, *descript. d'Afrique*.

MAGALHAENS, *cherchez* MAGELLAN.

MAGALHAENS (Pierre) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Lisbonne, & de la même famille que le fameux pilote Magellan, enseigna long-temps la théologie dans son ordre, où il eut quelques emplois honorables. On a de lui quelques ouvrages : *Tractatus theologicus de scientia Dei*, 1666. *Tractatus theologicus de prædestinationis exæquatione*, 1667. *Tractatus theologici de voluntate, de prædestinatione, de Trinitate*, 1670. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Lisbonne : le second a été réimprimé en 1674, à Lyon. Quand le troisiéme parut l'auteur avoit plus de 77 ans, ainsi qu'on l'apprend de la préface. Il vivoit néanmoins encore en 1672, & jouissoit d'une parfaite santé, mais il faut qu'il soit mort peu après, puisqu'il cessa de faire imprimer ; car il avoit d'autres ouvrages prêts. * Echard, *script. ord. FF. Præd.*

MAGALHAENS (Cosme) de Brague, de la même famille, mourut en 1624. Il publia des commentaires sur Josué, sur les livres des Juges, sur les épîtres de S. Paul à Timothée & à Tite. * Alegambe, *pag. 86*.

MAGAS, fils de Philippe, capitaine Macédonien, frere de Bérénice, qui épousa Ptolémée *Lagus*, roi d'Egypte, soumit la province de Cyrène, qui s'étoit révoltée contre Ptolémée, & la gouverna apparemment sous l'autorité de ce prince. Un poete, nommé Philemon, l'ayant fait jouer en plein théâtre dans une de ses comédies, il se contenta de commander à un de ses officiers de le fraper légérement du plat de son épée sur la tête, & ensuite il lui envoya des osselets & une petite boule pour lui servir de passe-temps, comme aux enfans. Magas devint si gras & si replet, qu'il fut étouffé par son embonpoint excessif. Il y a lieu de croire que ce MAGAS est le même qu'AGIS, qui réduisit les Cyréniens révoltés contre Ptolémée, fils de Lagus, la premiere année de la CXVII olympiade, & la 312 avant J. C. * Plutarchus, *de cohibenda ira*.

MAGBIS ou MEGBIS, Israélite, dont les enfans revinrent de la captivité de Babylone au nombre de cent cinquante-six. * *Esdras*, 2. 30.

MAGDALA, château de la Palestine, autrefois dans la tribu de Zabulon, puis dans la Galilée & près de la mer de ce nom. On dit que ce fut de ce château que Marie Magdelène prit son nom. Il est éloigné de huit milles de Betsaide vers le midi, & de six de Jotapat vers l'orient. * Baudrand.

MAGDALENA (Puerto de la) petit golfe ou port qui est sur la côte méridionale de la Californie, est fréquenté par les Espagnols dans les voyages qu'ils font de la nouvelle Espagne aux isles Philippines. * Mati, *diction*.

MAGDEBOURG (le duché de) un des états du cercle de la basse Saxe, est fait en forme de croissant, borné au levant & au nord par le marquisat de Brandebourg, au couchant par le duché de Wolfenbutel, & au sud par les principautés d'Halberstat & d'Anhalt, & par le comté de Barbi. Son circuit extérieur est d'environ quarante-cinq lieues, & sa largeur de sept. Son terroir baigné par l'Elbe, l'Havel & la Selke, est des plus fertiles de l'Allemagne. Ses lieux principaux sont Magdebourg capitale, Borck, Sandow, Oesfeld, & Staffurt. * Mati, *diction*.

MAGDEBOURG, ville Anséatique d'Allemagne sur l'Elbe, nommée en latin *Parthenopolis*, est située dans la Saxe, avec archevêché, qui a pour évêchés suffragans en Saxe, Brandebourg, Havelberg ; en Misnie, Misne exempt ; Mersburg & Naumburg. Cette ville est capitale du pays ou diocèse de ce nom, nommé par des Allemans *Ertzbistum Magdburg*. Wittikind, prince de Saxe, fonda dans la Westphalie, au village d'Agaren, un collége de chanoines réguliers, que Henri *l'Oiseleur* transféra au bourg de Vallersleben, dans le territoire de Lunebourg ; mais Othon I, fils de Henri, transporta encore ce collége à Magdebourg, & y fonda un archevêché, vers l'an 962, qui étoit le quatriéme de l'empire d'Othon, ou l'an 971, comme veulent quelques autres, un peu avant la mort du même prince. Cette ville eut pour premier évêque, Albert, religieux de S. Maximin de Trèves, à qui le pape Benoît VI donne le nom de patriarche de Germanie, dans une épître qu'il écrivit aux évêques d'Allemagne. Au commencement des révolutions de religion qui arriverent en Allemagne, l'archevêque & le peuple de Magdebourg suivirent les erreurs de Luther. Charles-*Quint*, l'an 1550, fit assiéger cette ville, qui ne s'exempta d'être pillée, qu'en payant une grande somme d'argent. Pendant les dernieres guerres

d'Allemagne, l'an 1631, Tilli & Papenheim, à la tête des troupes impériales, la prirent & la réduisirent presque toute en cendres. Elle a souffert divers autres siéges; & seroit presque déserte, si elle n'étoit restée à l'électeur de Brandebourg depuis le traité de paix de Munster, de l'an 1648. Son archevêché a été sécularisé, & donné a l'électeur de Brandebourg par le traité d'Osnabruck. * Albert Crants, *de episc. Magdeb.* André Werner, *chron. Magdeb.* Cluvier, *desc. Germ. &c.*

MAGDEBURG (Jean) d'Annaberg, mort en 1595, âgé de 77 ans, a écrit des élégies grecques évangéliques; & un livre pour trouver les racines par la derniere syllabe des noms & des verbes, * Konig, *biblioth.*

MAGDEDDULAT, fils de *Fakhreddulat*, sultan de la maison des Buides, regna à Ispahan & dans l'Iraque Persique. Son pere le laissa sous la tutelle de *Seidar* sa mere, parcequ'il n'étoit encore âgé que de treize ans. Cette princesse étoit douée d'un très-grand esprit, & elle avoit autrefois gouverné son mari. Elle administra si bien les états de son fils, qu'elle les maintint toujours en paix pendant sa régence, & elle sut par son adresse les conserver contre l'ambition de Mahmud, fils de Sebecteghin, qui cherchoit à s'en emparer depuis long-temps. Dès que ce prince fut en âge de gouverner par lui-même, il donna la charge de premier visir à Avicenne, & ôta le gouvernement à sa mere, qui s'étant brouillée avec lui sur ce sujet, se réfugia dans le fort château de Tabreck, situé dans le royaume de Lar, qui s'étend le long du bord oriental de la mer Persique. Pedrin Hasnuié qui y commandoit, la reçut fort bien, & lui donna une armée avec laquelle elle vint attaquer son fils, qui lui livra bataille. Elle eut le bonheur de le vaincre, & de le faire prisonnier avec son vizir. Ce combat se donna auprès de la ville de Rey, dont la reine se rendit maitresse, & remonta ainsi sur le trône, où elle avoit été autrefois assise. Elle continua de donner à ses sujets des marques de sa justice & de sa sagesse, après avoir fait éclater son courage & sa constance dans l'adversité. Elle donnoit audience à ses ministres derriere un rideau fait d'étoffe transparente, & aux ambassadeurs des grands princes à visage découvert. Mais sa colere ne dura pas long-temps contre son fils; car elle lui rendit la liberté, & le fit regner avec une autorité absolue, se contentant de l'assister de ses conseils, ensorte que son regne fut très-heureux tant qu'elle vécut. Mais sa mort étant arrivée l'an 420 de l'hégire, Mahmud sultan des Gaznevides, qui étoit un puissant voisin, ne manqua pas d'attaquer aussitôt la province d'Erak du côté du Mazanderan. Il s'approcha de la ville de Rey, qu'il résolut d'assiéger, & donna ordre à ses généraux de faire en sorte que le sultan Magdeddulat lui tombât vif entre les mains. Il leur fut fort aisé d'exécuter l'ordre de leur maître; car ce sultan vint par simplicité se rendre lui-même entre leurs mains. Mahmud le fit venir aussitôt en sa présence, & lui demanda s'il n'avoit jamais lu l'histoire de Perse composée par Ferdusi, ou les annales de Thabari. Le prince ayant répondu qu'il les avoit lus, Mahmud lui demanda ensuite s'il savoit le jeu des échecs; le prince ayant encore répondu qu'oui, Mahmud lui dit: *Avez-vous jamais lu dans ces livres ou remarqué dans ce jeu, que deux rois se soient trouvés ensemble dans le même lieu avec égalité de pouvoir?* Magdeddulat ayant répondu que non, le sultan repliqua, *Qui vous a donc obligé de vous mettre sans nécessité entre mes mains, & de me rendre par votre imprudence maitre de votre personne & de votre état?* Ce discours fut suivi d'un ordre que le sultan donna pour conduire ce prince prisonnier en la ville de Gazna. Ce fut-là qu'il finit ses jours, après avoir regné près de trente-trois ans, si on peut appeller regner, vivre dans une débauche continuelle qui lui avoit enfin attiré ce malheur * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MAGDELÉNE (Sainte Marie) sœur de sainte Marthe, & de S. Lazare, est célebre dans l'évangile, par son attachement au Fils de Dieu, qui, après sa résurrection, lui apparut en habit de jardinier. Quelques docteurs ont soutenu qu'il y avoit trois Magdelénes, parceque dans l'évangile il est parlé de diverses actions de Marie pendant la vie du Sauveur du monde. Il y a eu des peres qui ont du moins voulu distinguer Marie sœur de Lazare d'avec la femme pécheresse, & l'on peut assurer que S. Grégoire pape est le premier qui ait enseigné nettement que la pécheresse Marie sœur de Lazare, & Marie sœur de Marthe sont la même personne; le juste respect qu'on a eu pour une autorité si grande a entraîné toute l'église latine dans son opinion. On n'est revenu à l'examiner que dans le XVI siécle. C'est en ce sens que Jacques le Fevre d'Estaples, & Josse Clitou, firent imprimer l'an 1519 un traité, *de tribus & unica Magdalena.* D'un côté Jacques le Fevre & Josse Clitou dans le livre que l'on vient de citer; de l'autre Jean Fisher, évêque de Rochester, mort pour la foi étant nommé cardinal, & Marc Grandval, s'attaquerent, répondirent, repliquerent; l'avantage fut tout entier du côté du docteur Anglois: ses écrits l'emporterent sur ceux de ses adversaires pour l'élégance & la solidité; & la faculté de théologie de Paris condamna l'opinion qui distinguoit Marie Magdeléne, de Marie sœur de Marthe, & de la femme pécheresse, le 9 novembre 1521. M. Louvet fit en 1636 reparoître le sentiment condamné par la Sorbonne, par une dissertation à laquelle on ne fit pas grande attention; & sur la fin du XVII siécle, les docteurs à qui on avoit confié le soin de réformer le bréviaire de quelques églises de France, sur-tout celui de l'église de Paris, furent de ce sentiment, qui par-là acquit une autorité qu'il n'avoit point eue jusqu'alors. En 1685, M. Mauconduit fit un livre sur cette question, qui n'est presque que celui de Louvet; MM. de Tillemont & Baillet arriverent ensuite avec beaucoup de chaleur pour appuyer la distinction. L'ancienne opinion fut défendue par le P. Alexandre Dominicain; le P. Mauduit de l'Oratoire dans son analyse de l'évangile, & le P. Pezron Bernardin. M. Anquetin curé de Lyons-la-forêt dans le doyenné de Gisors, voyant que le sentiment de ceux-ci prévaloit, opposa en 1699, une dissertation fort travaillée, à laquelle M. Trevet répondit. En 1713 il parut en même temps quatre lettres critiques de M. le Masson pour l'unité, contre l'opinion de M. Mauconduit; & il y a apparence que cette dispute ne finira pas si-tôt; d'autant plus que l'église n'y a aucun interêt, & qu'elle n'examine pas à la rigueur cette question historique, dont elle ne fait pas l'objet de notre foi.

C'est une ancienne tradition des églises de Provence, que Lazare ressuscité par J. C. avec Magdeléne & Marthe, ses sœurs, vint à Marseille, accompagné de Maximin; que Lazare fut évêque de Marseille, & que Maximin le fut d'Aix; que Magdeléne se retira dans un désert, qu'on appelle aujourd'hui *la sainte Baume*; & que Marthe passa le reste de ses jours dans un lieu proche du Rhône, où est à présent la ville de Tarascon. Mais les plus habiles critiques prétendent que cette tradition ne se peut soutenir: voici leurs

preuves. Pendant les dix premiers siécles de l'église, on a tenu pour une vérité constante que Lazare, Magdeléne, & Marthe, étoient morts en Orient, & l'on ne fait aucune mention de Maximin, leur conducteur ou leur compagnon. Entre les auteurs Grecs, S. Epiphane qui vivoit dans le IV siécle, rapportant ce qui se trouvoit dans les traditions touchant Lazare, dit seulement *qu'il vécut trente ans après sa résurrection, & qu'il retourna ensuite à Dieu*, sans parler de son arrivée en Provence, de son épiscopat, ni de son martyre: ce qu'il n'auroit pas ignoré, si ce voyage eût été véritable. Modeste, qui étoit évêque de Jerusalem dans le VI siécle, dit que *Magdeléne qui avoit été délivrée de sept démons par* Jesus-Christ, *étoit vierge, & qu'elle souffrit le martyre à Ephèse, où elle étoit allée voir S. Jean l'Evangéliste après la mort de la sainte Vierge*. L'empereur Léon VI, surnommé *le philosophe*, fit transporter les reliques de S. Lazare, de *Citium*, ville de Chypre, à Constantinople, suivant le ménologe des Grecs, vers l'an 886. Zonaras & Cedrene rapportent dans leurs histoires, que cet empereur bâtit une église en l'honneur de S. Lazare, où il déposa les reliques de ce saint, transférées de l'isle de Chypre, & celles de sainte Marie Magdeléne apportées d'Ephèse. Plusieurs auteurs Latins s'accordent avec les Grecs. Grégoire de *Tours*, parlant de la ville d'Ephèse, dit que l'on y conservoit le corps de sainte Marie Magdeléne. S. Wilibaud, qui alla visiter les saints lieux l'an 745, vit à Ephèse le tombeau de sainte Marie Magdeléne, comme il est rapporté par Henri Canisius. Le martyrologe romain qu'Adon a suivi, non plus que ceux de Béde & d'Usuard, ne parlent point de Maximin, ni du voyage de S. Lazare & de ses deux sœurs en Provence. Un ancien martyrologe de S. Laurent de Bourges, porte expressément; *le XI des kalendes d'août*, c'est-à-dire, le 22 juillet, *à Ephèse de sainte Marie Magdeléne*. A ces deux témoignages, on ajoute que Victor, rhéteur de Marseille, S. Eucher, évêque de Lyon, S. Cesaire, archevêque d'Arles, Grégoire de *Tours*, & Adon de *Vienne*, n'ont rien dit de ce voyage en Provence, ni de l'épiscopat de Lazare & de Maximin. Odon, abbé de Cluni, qui a vécu jusqu'en l'an 930, a fait un sermon fort long, & une hymne de la Magdeléne, où il ne dit pas un mot de son arrivée à Marseille, de sa retraite, ni de sa pénitence dans un désert. Enfin S. Grégoire pape, S. Pierre Damien, S. Bernard, & le S. Jean cité dans la bibliotheque de Fleuri, (qui ne distinguoient pas Magdeléne, sœur de Lazare, d'avec la pécheresse,) se sont fort étendus sur les louanges de cette pénitente, sans parler de sa solitude, & de sa vie merveilleuse dans le désert de Provence. A l'égard des reliques de sainte Magdeléne, ceux qui s'attachent aux preuves que nous venons de rapporter, disent qu'elles furent honorées à Ephèse, puis à Constantinople, où l'empereur Léon VI les fit transporter vers l'an 886, & qu'il ne paroît point qu'elles aient été apportées en France. Les Benédictins de Vezelai en Bourgogne, prétendent les avoir, & cette possession leur est contestée par les Dominicains de S. Maximin en Provence; mais, selon nos critiques, ni les uns ni les autres n'ont les véritables reliques de cette sainte. Ils remarquent que Baudri, évêque de Noyon, qui vivoit vers l'an 1100, dit que là translation s'étoit faite de Jérusalem à Vezelai; & que d'ailleurs Vincent de *Beauvais* ayant publié, après l'an 1200, l'histoire de l'arrivée de la Magdeléne à Marseille, les religieux de Vezelai assurerent que le corps de cette sainte avoit été transporté de la ville d'Aix en leur église, dès l'an 769. Ainsi l'arrivée de Magdeléne en Provence n'étoit, selon eux, qu'une fiction; & la translation de ses reliques, de Constantinople à Aix, n'étant prouvée par aucun titre; il semble qu'on ne doit pas ajouter foi à tout ce que l'on veut persuader au peuple sur ce sujet.

Ceux qui suivent l'opinion commune en Provence, disent que c'est une tradition ancienne des églises de cette province: qu'il y en a plusieurs preuves par écrit dans les archives du pays: & que l'histoire ecclésiastique ne dit rien qui puisse détruire cette tradition. Un manuscrit de l'année 572, gardé dans l'église de Toulon, porte que Cléonas, un des 70 disciples de Jésus-Christ, accompagna Marie Magdeléne, Marthe, Lazare, Maximin, & plusieurs autres, qui arriverent à Marseille. Un autre manuscrit de l'église de Senez ajoute que S. Maximin fut évêque d'Aix; & que l'église où son corps reposoit, étoit appellée l'abbaye de S. Maximin. L'acte de la dédicace de l'église de S. Sauveur d'Aix, faite l'an 1103, parle d'un autel dédié sous l'invocation de S. Maximin & de sainte Marie Magdeléne, premiers fondateurs des églises de Provence. On lit dans la chronique de Sigebert, moine de Gemblou dans le XI siécle, que Maximin, un des 70 disciples, passa dans les Gaules avec Marie Magdeléne, & qu'il l'ensevelit à Aix, dont il étoit évêque. On rapporte encore d'autres témoignages des années 1102, 1203, 1252, 1270, 1329 & 1442, outre plusieurs bulles des papes, où cette tradition est énoncée. On allégue de pareilles preuves, c'est-à-dire, aussi foibles, pour montrer que le corps de sainte Marie Magdeléne repose dans l'église de S. Maximin à Aix; que celui de sainte Marthe est dans l'église de Tarascon; & que celui de S. Lazare fut enterré dans l'église de Marseille, d'où il a été transféré à Autun.

Les savans sont divisés de sentimens sur le vase d'albâtre, où étoit le parfum dont Magdelene oignit les pieds du Sauveur. Il en est parlé dans le *chap.* 26 de S. Matthieu, où cet évangeliste dit qu'elle s'approcha de Jesus-Christ avec un vase d'albâtre, plein d'un parfum précieux; & S. Jean ajoute dans le *chap.* 12 de son évangile, que ce parfum étoit de Nard, *Pistici pretiosi*. Quelques-uns croient que ce vase étoit fait de cette espéce de marbre qu'on appelle *albâtre*; & que Pline, dans son 36 livre dit être très-propre pour conserver les liqueurs; parcequ'elles ne s'y corrompent point. S. Epiphane, dans le livre *de mensuris*, dit que c'étoit un petit vase de verre, qui ne pouvoit tenir qu'une livre d'huile, & qu'on nommoit albâtre, à cause de sa fragilité. Suidas soutient que par ce mot *albâtre*, il faut entendre toutes sortes de vases sans anse, du grec ἀλάβαστρον, *ab α privante*, & λαβὴ *anse*. S. Augustin, dans son 50 traité sur S. Jean, croit que l'étymologie du nard, que S. Jean appelle *pistici*, doit être tirée du lieu qui le produit; mais il n'a pas nommé ce pays: ainsi on ne le connoît pas. S. Marc, qui dit *spicati*, au lieu de *pistici*, nous donne lieu de mieux entendre ce mot, par la raison qu'on donne, que le nard a non-seulement des feuilles, mais encore des épics, dont on fait le meilleur parfum; & sainte Magdeléne s'en servit, comme étant le plus précieux. Maldonat donne une autre explication à ce mot, & dit que cette liqueur étoit potable: ce qu'il tire de l'étymologie de *pistici*, du verbe grec πίνω: ce qui peut être favorisé par Lucien, qui reprend les philosophes dans son *Nigrinus*, pour avoir mêlé les odeurs dans leur breuvage. Enfin il y en a d'autres qui tirent, avec moins de vraisemblance, l'étymologie de *pistici*,

de πιστὸς ou πιστικὸς, *fidelis*, & prétendent que cet onguent de la Magdeléne étoit fidéle, c'est-à-dire, *fait de nard, sans aucun mélange.* * Launoi, *de commentitio Lazari, &c. in Provinciam appulsu.* Vincent de *Beauvais*, *specul. hist.* Le P. Alexandre, Dominicain, *selecta hist. eccl. &c. Mem. de Trévoux du mois de janvier* 1714.

Marie Magdeléne doit être distinguée de Marie de Béthanie, sœur de Lazare & de la pécheresse, dont on ne fait point le nom. La Magdeléne a été ainsi nommée, à ce que l'on croit, d'un bourg de Galilée, nommé *Magdale*, situé proche de la mer de Tibériade. Elle étoit sujette à être possedée de sept démons. Jesus la guérit, & chassa sept démons de son corps. Depuis elle fut une de ces femmes de Galilée, qui suivirent & accompagnerent Jesus-Christ dans ses voyages: elle assista au pied de la croix à son supplice, & elle le vit mettre dans le tombeau: après quoi elle retourna à Jérusalem, préparer des parfums pour l'embaumer. Le lendemain, qui étoit un jour de Sabbat, Magdeléne demeura en repos; mais le jour suivant, qui étoit le premier jour de la semaine, elle, & les autres femmes vinrent de grand matin au sépulcre; & n'ayant point trouvé le corps de Jesus, Magdeléne vint promptement à Jérusalem avertir les apôtres S. Pierre & S. Jean, qu'on avoit enlevé le corps de Notre-Seigneur au tombeau, & que l'on ne savoit où on l'avoit mis. Pendant son absence, les Anges déclarerent aux autres femmes, que Jesus étoit ressuscité. Magdeléne revint sur ses pas au sépulcre de Notre-Seigneur, & étant demeurée au-dehors où elle pleuroit, & regardant au-dedans, elle apperçut deux Anges, qui lui demanderent pourquoi elle pleuroit: elle leur répondit, que c'étoit qu'ils avoient enlevé le corps de son maître, & qu'elle ne savoit où ils l'avoient mis. Ayant fait cette réponse, elle se retourna; & Jesus qui étoit ressuscité dès le matin, lui apparut, sous la forme d'un jardinier. Elle ne le connut point; & comme il lui eut demandé pourquoi elle pleuroit; & ce qu'elle cherchoit, elle lui répondit, croyant que c'étoit le jardinier, *Si vous l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, & je l'emporterai.* Jesus l'appella par son nom de Marie, & l'ayant reconnu à sa voix, elle lui dit, *Rabboni*, c'est-à-dire *mon maître*, & voulut l'embrasser; mais Jesus lui dit: *Ne me touchez pas; car je ne suis pas encore monté vers mon Pere;* c'est-à-dire, *N'ayez pas tant d'empressement; j'ai encore quelque temps à demeurer avec vous, avant que de monter au ciel:* il lui ordonna d'aller annoncer à ses freres, c'est-à-dire, aux apôtres & aux disciples, qu'elle l'avoit vu. Cette apparition à la Magdeléne seule, fut la premiere des apparitions de Jesus-Christ. Elle vint aussitôt à Jérusalem le dire aux apôtres & aux disciples, qui n'en voulurent rien croire; mais les autres femmes à qui Jesus-Christ avoit depuis apparu, rapporterent la même chose. On ne sait plus rien de certain de la vie de la Magdeléne depuis ce temps-là. Quelques auteurs Grecs, comme Modeste, évêque de Jérusalem, ont écrit qu'elle suivit S. Jean & la Vierge Marie à Ephése, où elle mourut. S. Grégoire de *Tours* rend le même témoignage: ce qui prouve que dans le VI siécle on ne croyoit point encore que la Magdeléne fût venue mourir à Marseille. Dans le VIII siécle, les reliques de la Magdeléne étoient encore honorées à Ephése, comme il paroît par la relation que S. Guillebaud, évêque d'Aichstet en Allemagne, fit de ses voyages au Levant. Les menées des Grecs portent la même chose. Zonare dit que l'empereur Léon *le Sage*, fit transporter les reliques de Marie Magdeléne, d'Ephése à Constantinople. Ce n'est que depuis le X siécle que l'on a inventé la fable de l'arrivée de la Magdeléne en Provence, & depuis ce temps-là les moines de l'abbaye de S. Maximin en Provence, & ceux de l'abbaye de Vezelai en Bourgogne, ont prétendu avoir son corps. Ils ont de part & d'autre un bon nombre de bulles de papes, dont les uns déclarent que le corps de la Magdeléne est à Vezelai, les autres à S. Maximin: mais on voit bien que la vérité est, que ni les uns ni les autres n'ont pas le véritable corps de la Magdeléne.

Quant à la question si Marie Magdeléne est la même que la pécheresse, & la sœur du Lazare, elle est aisée à décider par l'évangile & par l'antiquité ecclésiastique. 1°. La pécheresse étoit une femme publique, de la ville de Naïm, qui n'est point nommée dans l'évangile, qui ne vit Jesus-Christ que la seule fois qu'elle oignit ses pieds, & que Notre-Seigneur renvoya en lui disant: *Allez en paix.* Marie Magdeléne, au contraire, étoit une femme de qualité de Galilée, que Notre-Seigneur guérit de sa possession, & qui le suivit depuis assidument. 2°. Marie Magdeléne ne peut pas être Marie sœur du Lazare: celle-ci étoit de Béthanie proche de Jérusalem: Magdeléne étoit de Galilée. Les Evangélistes la distinguent toujours, & appellent l'une *Marie Magdeléne*, & l'autre *Marie*, sœur de Marthe. Les actions de l'une & de l'autre sont distinguées dans l'évangile. Les anciens peres, avant S. Grégoire, ont distingué ces trois femmes: aucun, avant S. Grégoire, n'a confondu la pécheresse avec la Magdeléne. Enfin les plus habiles écrivains ecclésiastiques du dernier siécle, les ont distinguées toutes trois, comme on a fait dans les breviaires nouvellement réformés.

MAGDELENE de France, cinquiéme fille du roi *Charles* VII, & de *Marie* d'Anjou, l'une des plus belles & des plus sages princesses de son temps, née le premier décembre de l'an 1443, fut fiancée à *Ladislas*, roi de Hongrie & de Bohême. Lorsque ce prince eut été empoisonné, par la faction des Hussites, le roi son pere la promit l'an 1458, à *Gaston* de Foix, prince de Viane, fils aîné de *Gaston* IV & d'*Eleonore* d'Aragon, héritiere du royaume de Navarre. Le mariage s'accomplit après la mort du roi Charles VII, l'an 1462. Cette sage princesse resta veuve l'an 1470, après que Gaston fut mort d'une blessure reçue dans les joutes faites à Libourne, près de Bourdeaux, lorsque son beau-frere Charles y fut reçu duc de Guienne. Magdeléne ne s'occupa plus qu'à élever *François-Phœbus*, & *Catherine* de Foix, qu'elle avoit eus du prince de Viane, son époux. Elle n'oublia rien pour appaiser les divisions du royaume de Navarre, que les factions des maisons de Beaumont & de Gramont avoient presque ruiné; & après en être venu heureusement à bout, elle fit couronner son fils, qui mourut de poison le 29 janvier de l'an 1483, âgé seulement de 16 ans. *Catherine* sa sœur lui succéda, & porta l'an 1484, la couronne de Navarre, & les principautés de Béarn & de Foix, à son époux, *Jean* d'Albret, fils d'*Alain*, sire d'Albret, & de *Françoise* de Bretagne. Magdeléne accompagna sa fille à Pampelune, & y mourut l'an 1486. * Sainte-Marthe, *hist. général. de France.* Favin, *hist. de Navarre.* Le P. Anselme, &c.

MAGDELENE de France, reine d'Ecosse, née le 10 août de l'an 1520, fille du roi *François* I, & de *Claude* de France. *Jacques* V, roi d'Ecosse, un des princes le mieux fait de son siécle, charmé de la beauté & des vertus de Magdeléne, la vint

demander lui-même au roi son pere. Il l'obtint, & le mariage se fit à Paris, le premier de janvier de l'an 1536: mais cette reine mourut sept mois après en Ecosse, le 7 juillet suivant.

MAGDELENE de Savoye, duchesse de Montmorenci, femme d'*Anne* de Montmorenci, maréchal, connétable, & grand-maître de France, & fille de *René* de Savoye, comte de Tende, &c. grand-maître de France, mourut l'an 1586, âgée de 76 ans. Elle est célebre par sa vertu & par son courage. * Le P. Hilarion de Coste, *aux éloges des femmes illustres.*

MAGDELENE de Baviere, fille de *Guillaume* V, duc de Baviere, & de *Renée* de Lorraine, contribua beaucoup à la conversion de *Wolfgang-Guillaume*, comte Palatin du Rhin & duc de Neubourg, depuis électeur Palatin, qui abjura les erreurs de Luther, pour épouser cette princesse. *Voyez* BAVIERE.

MAGDELENE DE PAZZI, Carmélite, d'une famille de Florence, où elle naquit le 3 avril de l'an 1566. Elle pratiqua dès sa jeunesse les exercices de piété, & entra l'an 1582, dans le monastere des Carmélites de sainte Marie des Anges à Florence, où elle ne fit profession qu'en 1584, le 27 mai, dans une maladie qui lui étoit survenue. Elle fut sujette à de grandes tentations, & exerça sur elle de grandes austérités. Après avoir passé par toutes les charges de la maison, elle fut faite souprieure, s'aquitta dignement de cette charge pendant près de trois ans, & mourut le 27 mai de l'an 1607. Le pape Urbain VIII l'a béatifiée l'an 1626, & Alexandre VII l'a canonisée en l'année 1669. Sa vie a été écrite en italien, par Vincent Puchini, dont les deux premiers livres sont traduits en francois par Brochand, & en latin par Papebrock. * Baillet, *vies de Saints, au mois de mai.*

MAGDELENE (Sainte) ordre militaire, fut proposé au conseil du roi Louis XIII, l'an 1614. M. Jean Chesnel, seigneur de la Chappronaye, gentilhomme de Bretagne, en étoit l'inventeur. Il fit imprimer en 1618, les Révélations de l'hermite solitaire, *in*-8°. à la fin desquelles sont la regle & constitution des chevaliers de l'ordre de la Magdeléne. Le vœu principal qu'il vouloit faire observer aux chevaliers de cet ordre, étoit d'abjurer les duels, & toute sorte de querelles, sinon en ce qui pouroit regarder l'honneur de Dieu, le service du roi, & l'avantage du royaume. Il fit faire une croix & de certains habits, avec lesquels il se présenta à sa majesté, qui le fit chevalier; mais ce dessein n'ayant pas réussi, le sieur de la Chappronaye se retira dans un hermitage, au bout de la forêt de Fontainebleau, & prit le nom d'*Hermite pacifique de la Magdeléne.* * Favin, *théatre d'honneur & de chevalerie.*

MAGDELENET (Gabriel) né l'an 1587 à S. Martin du Pui, sur les confins de Bourgogne, vers le Nivernois, s'est fait connoître dans le XVII siécle, par ses poësies latines & françoises, qui furent recueillies après sa mort par les ordres & les soins de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, & secrétaire d'état. Ménage s'est trompé en disant qu'il étoit de Champagne: il étoit Bourguignon, fils de *Henri* Magdelenet, & de *Toussaine* le Clerc. Il étudia à Nevers & à Bourges en philosophie, en théologie & en droit. Il vint à Paris en 1610, fut reçu avocat au parlement, & se fit bientôt des amis illustres. Le cardinal du Perron se déclara son protecteur; & dans la suite le cardinal de Richelieu l'honora de la charge de son interprête Latin. Louis XIII lui avoit donné une pension de 1500 livres, & le cardinal de Richelieu y ajouta 700 livres. Magdelenet fit plusieurs piéces en vers françois, une entr'autres sur la prise de la Rochelle en 1628. Mais ces poësies n'eurent pas grand succès: Balzac les méprisa; quelques autres beaux esprits de ce temps-là s'en raillerent. Magdelenet changea de ton, & ne fit plus que des vers latins qui furent généralement estimés. C'étoit son talent. Nicolas Bourbon, grand poëte, & bon critique, quoique d'un gout très-difficile, s'écria la premiere fois qu'il vit de ses vers latins: *Ubi tandiu latuisti?* Le recueil de ses poësies parut à Paris en 1662, en un fort petit volume. Il ne contient presque que des vers lyriques, où Magdelenet fait les éloges de nos rois Louis XIII & Louis XIV, de leurs ministres, & des personnes les plus distinguées de la cour. Il avoit plus d'art & d'étude que de génie. Ses vers latins sont bien travaillés, fort polis, & même fort chatiés. Petit est l'auteur de l'éloge du poëte qu'on voit à la tête du recueil qu'on a fait de ses poësies latines: mais on en doit l'édition à Henri-Louis de Loménie de Brienne, comme nous venons de le dire. On n'a point sa piéce sur les douleurs de la gravelle dont il étoit tourmenté. On dit que c'étoit un excellent morceau. Magdelenet mourut à Auxerre le 20 novembre 1661, âgé d'environ soixante-quatorze ans. Jean Magdelenet, son neveu, le fit enterrer dans l'église de Notre-Dame *La d'Hors*, paroisse de cette ville, avec cette épitaphe:

D. O. M.

Memoriæ GABRIELIS MAGDELENETI, *à consiliis & secretis regis christinianissimi, sermonisque latii interpretis. Nec enim tumulo obscurum jaceri justum est qui tum dum viveret in cælum heroas evexit. Claruit primùm foro, tum aulæ servivit, otio denique vacavit, ne justitiæ, ne fidei, ne sibi deesset. Neque tamen ignotum virtus latere passa est. Gratia regum Ludovici XIII & XIV alumnum elegit. Cardinalium Perronii, Richelii & Mazarini studium fovit. Docti omnes coluére. Quantus porro vir qui tantos habuit musarum suarum fautores! Gratus olim Delphino futurus, ni dum hunc orientem adoraret, ipse occasum suum sensisset, soli Deo in posterum victurus. Bene precare viator ut cælo gloriosus vivat, quem laurus in terris non patietur mori. Obiit Altissiodor. XIII. Kal. Decem. an. Domini M DC LXI. ætat. 74, in ædibus & complexi Joannis Magdeleneti, ex fratre nepotis amantissimi; qui hoc ei monumentum.*

P. L. C.

Gabriel Magdelenet avoit aussi cultivé la peinture & la sculpture, & il jouoit habilement du luth. * Son éloge, dans le recueil de ses poësies. Baillet, *Jugemens des savans sur les poëtes modernes.* René Rapin, *Reflexions sur l'art poëtique.*

MAGDELON JACOB, Hollandois, & religieux de l'ordre de S. Dominique, vers l'an 1510, étoit théologien, & savoit les langues grecque & hébraïque. Il a écrit, *Correctorium bibliorum; compendium bibliorum metricum, &c.* * Valere André, *bibl. Belg.* Antoine *de Sienne, &c.*

MAGDELONETTES, ou filles pénitentes, *voyez* TISSERAN, qui en fut fondateur.

MAGDIEL, de la race d'Esaü, fils de *Jacob*, fut le dixiéme roi de l'Idumée, succeda à Mibtsar, & eut Hiram pour successeur. * *Genes. XXXVI*, 42, 43.

MAGELLAN ou MAGALHAENS (Ferdinand) Portugais, célébre au commencement du XVI siécle, a rendu son nom immortel par la découverte qu'il fit l'an 1519 ou 1520, du détroit, qui, de son nom, est appellé *Magellanique.* Ce fut sous

les auspices de l'empereur Charles-*Quint* vers lequel il s'étoit retiré, fâché contre son roi, qui lui avoit refusé d'augmenter sa paye d'un demi-écu par mois. Magellan étant parti de Séville l'an 1519, avec cinq vaisseaux, passa ce détroit jusqu'alors inconnu, & alla par la mer du Sud jusqu'aux isles de *los Ladrones*, où il mourut de poison. D'autres disent que ce fut en combattant, l'an 1520, dans l'isle de Matan, après avoir soumis celle de Cebu. Ces isles sont les Philippines. Un des vaisseaux de Magellan arriva le 8 septembre de l'an 1522, dans le port de Séville, sous la conduite de Jean-Sébastien Cano, après avoir fait le tour de la terre. * Ferdinand Pizarro, *illust. del Nuevo Mondo.* Osorio, *l.* 11. Maffée, *l.* 8. Mariana, *l.* 26, *c.* 3, *collect. rer. Indic.* Becmanus, *c.* 1, *hydrograph.*

MAGELLANIQUE, que ceux du pays appellent CAIKA, terre de l'Amérique méridionale, est appellée *Magellanique*, du nom de Ferdinand Magellan. C'est la plus avancée vers le midi de toutes les provinces de l'Amérique. On n'y trouve aujourd'hui aucune colonie des peuples de l'Europe: car celles que les Espagnols y avoient mises, se sont dispersées, ou ont péri de misere & de faim. Ils y possédoient Nombre, ou Nom de Jesus, & le port de San-Felippe que les Anglois ont depuis appellé par moquerie, *Porto Fame.* Au reste, ce pays est froid, & produit une certaine racine nommée *Capar*, qui sert de pain aux habitans. Les Espagnols nous ont représenté comme des géans les Patagons qui habitent ce pays; mais les dernieres relations des Anglois en parlent autrement. Cette province, au midi, est bornée par le détroit de Magellan, que les Espagnols appellent *Estrecho de Magaglianes.* La Terre de feu est nommée par quelques-uns, *l'isle Magellanique*; & la mer, qui est à l'entour, porte encore le nom de *mer Magellanique.* Cette Terre de feu, au midi de l'Amérique, & de l'autre côté du détroit de Magellan, consiste en plusieurs isles. Le passage du pilote Magellan, & les feux qu'on y a vus, lorsqu'on y a descendu la premiere fois, ont donné lieu à ces noms. Le port Desiré, & le port S. Julien où Magellan hiverna l'an 1519, & où il châtia quelques séditieux, qui étoient dans ses vaisseaux, sont sur la côte orientale de la Magellanique. Le dernier, nommé autrement *Baya de los Abaïos*, a son entrée large d'environ une demi-lieue, avec deux petites isles, & deux rochers, que l'on ne découvre point de haute mer. Le terroir des environs est d'un sable blanc & sans arbres. Il y a pourtant de l'eau douce, dont la plupart des vaisseaux se pourvoient, lorsqu'ils vont vers le détroit. Outre Magellan, Drack, Gandish, Olivier de Nort, le Maire, Schoutin, & divers autres y ont pareillement abordé. * Osorio. Herrera. Texeyra. Sanson. Gundisalvo Fernandez de Oviedo, *del Estrecho de Magellan. collect. Ind.*

MAGES, prêtres & philosophes des Perses, avoient soin de tout ce qui regardoit la religion & la politique du royaume, & s'appliquoient principalement à la connoissance des astres. On a toujours cru que Zoroastre fut le premier qui enseigna cette science; car il est vraisemblable que la magie qu'on lui attribue, n'étoit autre chose que l'astronomie. C'est le sentiment de grand nombre d'excellens auteurs, allegués par Brisson, Bulenger, Philelphe, Heurnius, Naudé, &c. Quant aux Mages venus de ce même prince, il est encore indubitable que leur doctrine n'étoit qu'une théologie naturelle, fondée sur le culte de l'adoration d'une divinité, comme Arnobe l'a remarqué. Ces Mages étoient extrêmement considérés en Perse: de sorte que Cambyse, allant faire la guerre en Egypte, en établit un, nommé *Patizithes*, pour gouverner l'état pendant son absence. Ce Mage avoit un frere, nommé *Smerdis*, qu'il mit sur le trône, en la place d'un fils de Cyrus, que Cambyse avoit fait tuer: supposition qui causa de grands troubles, & qui obligea les premiers satrapes de se défaire de Patizithes, & de tous les autres Mages. Depuis ce temps les Perses célébroient cette journée avec de grandes solemnités, & en faisoient même une fête qu'ils appelloient *le meurtre des Mages.* Ces peuples ne laisserent pas d'avoir depuis une crédulité aveugle pour les prédictions de leurs Sages. Agathias dit à ce sujet, que les peuples ayant été assurés par eux que la veuve d'un de leurs rois étoit grosse d'un fils, ils ne firent nulle difficulté de couronner le ventre de cette reine, & de proclamer roi son embrion, pour nous servir des termes de l'historien, nommant l'enfant qu'elle portoit *Sapor*, long-temps avant qu'il vînt au monde. * Caton, *c.* 160, *de re rustica.* Herodote, *l.* 3. ou *Thalie.* Agathias, *lib.* 4, *hist.* Strabon, *lib.* 5. Baronius, *A. C.* 1. Maldonat, *in Evang.* Brisson, *l. de reg. Pers.* Boulenger, *in eclog. ad Arnob. c.* 5 & 6. Palingenius, *lib.* 8 *zodiac.* Philelphe, *l.* 2. *conviv.* Heurnius, *lib.* 1 *Barbar.* Casaubon, *exerc.* 9 *in Baron.* Vossius, *c.* 1, *de philos. sectis.* Naudé, *apologie des grands hommes accusés de magie.* Bodin, *de dæmonomachia*, &c. Thomas Stanlei, *hist. philos. Orient. l.* 2, *c.* 4.

MAGES, qui vinrent adorer Jesus-Christ. Voici ce qui en est dit dans l'évangile de saint Matthieu. « Jesus-Christ étant né en Bethléem de Judée, sous » le regne du roi Hérode, des Mages vinrent d'Orient à Jérusalem, & demanderent où étoit le » roi des Juifs; parcequ'ils avoient vu son étoile » en Orient, & qu'ils étoient venus pour l'adorer. » Hérode ayant ouï cette nouvelle, en fut épouvanté, & toute la ville de Jérusalem avec lui. » Ayant assemblé les pontifes & les docteurs de la » loi, il leur demanda en quel endroit le Christ » devoit naître: ils lui répondirent, que c'étoit à » Bethléem. Hérode ayant appellé les Mages, leur » demanda le temps auquel ils avoient vu cette » étoile, les envoya à Bethléem s'informer de cet » enfant, & les pria de lui rapporter ce qu'ils en » auroient appris, afin qu'il allât aussi l'adorer. Les » Mages se mirent en chemin & apperçurent l'étoile qu'ils avoient vue en Orient, qui les conduisit au lieu où étoit l'enfant. Ils furent ravis de voir cette étoile; & étant entrés dans la » maison sur laquelle elle s'arrêta, ils trouverent » l'enfant avec sa mere Marie, & ouvrirent leurs » trésors: ils offrirent en présens à J. C. de l'or, » de l'encens & de la myrrhe. Ils furent ensuite » avertis en songe de ne point aller trouver Hérode, & s'en retournerent dans leur pays par un » autre chemin. » Voilà ce que l'évangile nous apprend de ces Mages; mais elle ne dit point de quel pays ils étoient. Elle n'exprime ni leur profession, ni en quel nombre ils vinrent pour adorer Notre-Seigneur: c'est ce qui a donné lieu à diverses questions agitées par les commentateurs. Il est marqué nettement dans l'évangile, qu'ils étoient venus d'Orient; & ce mot étant général, ne désigne aucun pays en particulier. Quelques-uns ont dit qu'ils venoient de Mésopotamie; d'autres de Perse, où le nom de *Mage* étoit plus connu; & quelques-uns de l'Arabie heureuse, qui est à l'orient de la Judée, sur ce que les présens qu'ils offrirent venoient d'Arabie. A l'égard de leur profession, il n'est point dit dans l'évangile qu'ils fussent rois, comme on le tient communément: ils sont seulement appellés *Mages*: le

le nom de *Mages* ne signifie autre chose que des *Sages*, quoique grands seigneurs. La réflexion qu'ils firent sur l'étoile qui leur étoit apparue en Orient, fait voir qu'ils se mêloient d'astronomie. Cette étoile étoit apparemment sur la Judée, puisqu'elle leur donna occasion de croire qu'il étoit né un roi des Juifs. On ne peut pas savoir si cette étoile étoit une véritable étoile, ou quelque phénomene en forme d'etoile. Quelques anciens ont cru que la prophétie de Balaam, dont la tradition étoit restée dans le pays des Mages, leur avoit donné lieu de croire que cette étoile désignoit la naissance du roi promis aux Juifs; mais c'est une conjecture qui ne paroit pas fort vraisemblable. Quant au nombre des Mages, l'écriture n'en dit rien, & on ne les a réduits au nombre de trois, qu'à cause des trois sortes de présens qu'ils offrirent; mais c'est un fondement bien foible. Pour les noms qu'on leur a donnés, de *Balthasar*, *Melchior* & *Gaspard*, c'est une invention toute nouvelle. Quelques-uns ont cru que l'étoile qu'ils avoient vue en Orient, les avoit conduits jusqu'en Judée; mais l'évangile ne le dit point. Il porte seulement qu'ils étoient partis après avoir vu cette étoile; & qu'étant sortis de la ville (de Jérusalem ou de Jéricho) pour aller adorer Jesus-Christ, ils apperçurent de nouveau cette étoile, qui les précéda & les conduisit jusqu'à Bethléem. * *Matth.* 2. *Les commentateurs.*

MAGGI ou MAGGIUS (Jerôme) jurisconsulte Italien dans le XVI siécle, natif d'Anghiari, ville de Toscane, en latin *Anghara*, comme il le dit lui-même dans ses ouvrages. Après avoir étudié les lettres humaines, la philosophie & les mathématiques, dans la connoissance desquelles il s'est signalé par quelques livres de grande érudition, il s'appliqua entierement à l'étude du droit civil. Comme il n'étoit pas fort riche, il étoit allé en Chypre, dans le dessein d'y acquérir plus de bien par cette science. Il fut juge dans Famagouste, sous Antoine Bragadin; & rendit de grands services aux Vénitiens, en qualité d'ingénieur, lorsque cette ville fut assiégée par les Turcs; mais lorsqu'elle fut prise, & que toute l'isle fut réduite en servitude l'an 1571, il fut enveloppé dans le malheur des autres chrétiens, & perdit sa bibliothéque avec tous ses ouvrages, partie commencés, partie achevés. De-là il fut emmené à Constantinople chargé de chaînes, & y vécut dans une misérable servitude, sous des maîtres inhumains & barbares. Dans les emplois bas & vils où on l'exerçoit, & auxquels il n'étoit pas accoutumé, il se consola par les exemples qu'il se représentoit d'Esope, de Menippe, d'Epictete, & de divers autres sages. Il composa même dans sa captivité, aidé de sa seule memoire, un traité des cloches, *de Tintinnabulis*, imprimé à Hanaw l'an 1608, qu'il dédia à Charles Rym, natif de Gand, ambassadeur de l'empereur à Constantinople; & un autre du chevalet, *de Equuleo*, imprimé aussi à Hanaw l'an 1609, qu'il dédia à Charles-François de Noailles, ambassadeur de France au même lieu; mais ces deux ouvrages ne furent mis sous presse qu'après sa mort. Ces deux ministres traiterent de la rançon de Maggi: on le conduisit même à l'hôtel du premier de ces ambassadeurs; mais un bacha ayant représenté au grand-seigneur les maux qu'il avoit causés aux Turcs pendant le siége de Famagouste, l'envoya reprendre, & le fit étrangler dans sa prison le 27 mars 1572, ou 1573. Avant que d'aller en Chypre, il avoit publié plusieurs autres livres, savoir, *De mundi exitio per exustionem*, à Basle en 1562; *Vitæ illustrium virorum autore Emilio Probo, cum commentariis; Commentaria in quatuor institutionum civilium libros; Miscellanea, sive variæ lectiones*, en 1564. Il a fait aussi divers traités de fortifications en italien, & un livre de la situation de l'ancienne Toscane. Maggi avoit beaucoup de lecture & de mémoire: il écrivoit assez élégamment; ses ouvrages sont pleins d'érudition & de recherches; il produisoit peu de lui-même, & se contentoit de recueillir les pensées ou les remarques des autres. * Eloge de Maggi par du Frêne Trichet, à la tête de son traité, *de Equuleo*. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XVI siécle*. Bayle, *diction. crit.*

MAGGI ou MAGGIUS (Barthelemi) médecin de Bologne, qui florissoit l'an 1541, a fait un traité sur la guérison des plaies faites par les armes à feu. *Jerôme Maggi*, dont il est parlé dans le corps de l'ouvrage, l'appelle son frere, *l.* 3, *misc. c.* 3.

MAGGI (Vincent) de Bresse en Italie, florissoit vers l'an 1530, & enseigna à Ferrare & à Padoue, où il s'acquit une grande réputation par son savoir. Il écrivit sur la poëtique d'Aristote, sur celle d'Horace, un traité intitulé, *de Ridiculis*, *&c.* Sa famille a encore produit dans le XVII siecle, LUCILLO FILATEO MAGGI, qui vers l'an 1640, enseigna à Pavie, & fut ensuite attiré à Turin, à la cour de Savoye. Nous avons divers traités de sa façon; deux volumes de consolations; une traduction latine de Simplicius sur Aristote; & un autre d'Alexandre d'Aphrodisée; *Theorica & practica medendi; Commentarii de prognosticis Hyppocratis; Epistolarum*, *l.* 3, *&c.* * *Consultez* le théatre des hommes de lettres, de l'abbé Ghilini.

MAGIE. Le nom de *magie* se prend en bonne ou en mauvaise part, selon les bons ou mauvais moyens dont on se sert. On la distingue en magie naturelle, magie artificielle & magie diabolique. La *magie naturelle* produit des effets extraordinaires & merveilleux par les seules forces de la nature: ainsi le jeune Tobie guérit l'aveuglement de son pere, par le moyen du cœur, du fiel & du foie d'un gros poisson, qui étoit sorti du fleuve du Tigre pour le dévorer. La *magie artificielle* produit des effets extraordinaires & merveilleux, mais par l'industrie humaine: tels que la sphere de verre d'Archimede; la colombe de bois volante d'Architas; les oiseaux d'or de l'empereur Léon, qui chantoient; les oiseaux d'airain de Boëce, qui chantoient & qui voloient; & les serpens de même matiere, qui siffloient; la tête parlante d'Albert *le Grand*; les prestiges & tours de passe-passe de la plupart des charlatans & joueurs de gobelets & de gibeciere. On y peut ajouter ce que l'on voit faire d'admirable à certains animaux, qui ont été instruits à cette fin. La *magie diabolique*, qui est aussi appellée *magie noire*, & qui se pratique par l'évocation des esprits, produit des effets surprenans, qui surpassent les forces de la nature & celles de l'art, par l'aide & le ministere du démon. Cela parut visiblement dans les magiciens de Pharaon, qui imiterent les véritables miracles que Dieu opéroit par le bras de Moïse. On a vu dans le XVI siécle un magicien qui promenoit où il vouloit le cadavre de la célebre joueuse de harpe de Bologne, par le moyen d'un charme qu'il avoit attaché sous une des aisselles de ce cadavre, & le faisoit jouer de la harpe, comme si c'eût été un corps vivant. Gaspar Peucer, médecin Luthérien, faisant mention de cette histoire, ajoute, qu'un autre magicien ayant su quelle étoit la cause de ce prodige, ôta adroitement le charme, & fit tomber le cadavre par terre, lequel demeura depuis sans mouvement. S. Isidore, évêque de Séville, dit sur ce sujet, que les magiciens ébranlent les élémens, & troublent les esprits des hommes; qu'ils les tuent sans aucun poison, & par la seule

violence de leurs charmes ; qu'ils font venir les démons, & apprennent d'eux les moyens de faire du mal à leurs ennemis. On peut rapporter à cette troisiéme espéce de magie, l'art de guérir les maladies par des paroles enchantées. Nous voyons que les anciens Romains avoient grande créance à ces sortes de superstitions, puisque Caton enseignoit comment on peut enchanter un membre démis. Voici ses paroles barbares : *Incipe cantare in alto, S. F. motas danata dardaries astotaries, dic unâ: Parite usque dum coëant, &c.* selon l'édition d'Alde Manuce ; car celle de Henri Etienne, de la correction de Victorius, est assez différente. Q. Serenus, médecin, dit aussi que le mot ABRACADABRA, écrit sur un papier qu'on porteroit au cou, est capable de guérir la fiévre quarte. On fait assez quelle étoit l'opinion de l'hérésiarque Basilides sur ces sortes de caracteres ; & ce que S. Irenée, Tertullien, S. Augustin, S. Epiphane & Théodoret en ont dit : les curieux pouront le voir plus au long dans le second volume des annales du cardinal Baronius, & dans son abréviateur Sponde, sous l'année 129.

La magie naturelle & la magie artificielle sont bonnes en elles-mêmes ; mais souvent elles font tomber les hommes dans le crime, & les portent à des curiosités superstitieuses. Pour la magie noire, elle est toujours criminelle, parcequ'elle suppose un pacte avec les démons. Il y a des personnes qui doutent qu'il y ait des magiciens ; cependant l'Ecriture-sainte défend en plusieurs endroits de consulter les magiciens, & fait mention de ceux de Pharaon & de Manassés ; de la Pythonisse ou devineresse que Saül consulta ; de Simon le *Magicien*, du temps des Apôtres ; de Barjesu le *Magicien*, & d'une autre Pythonisse, du corps de laquelle l'apôtre S. Paul chassa le démon. Les conciles fulminent des anathêmes contre les magiciens ; les saints Peres en parlent lorsqu'ils ont occasion de le faire ; & le droit civil ordonne diverses peines contr'eux. On dit à cela, & c'est l'objection commune que l'on fait en France, que le parlement de Paris ne reconnoît point de sorciers ou magiciens ; cependant d'autres soutiennent que le parlement de Paris, aussi-bien que les autres parlemens de France, a souvent rendu des arrêts contre les sorciers. Bodin en rapporte deux dans sa *Demonomanie*, l'un de l'année 1548, qui condamna la mere de Jean Harvillier, sorciere de Verberie proche de Compiegne, à être brulée vive ; l'autre du 11 janvier 1578, contre Barbe Doré, fameuse sorciere, qui fut aussi condamnée au feu. Le P. Crespet, dans son livre de la haine de satan, en rapporte encore un du 19 janvier 1577, contre une autre sorciere, qui fut condamnée à expier son crime par le même supplice. Lambert Daneau dans son dialogue des sorciers, témoigne qu'un aveugle des Quinze-Vingts de Paris, nommé Honoré, fut condamné à mort par le parlement de Paris, pour crime de sortilége. Au reste, on a souvent accusé de magie, des gens qui n'en étoient pas coupables : ainsi qu'il paroît par l'apologie que M. Naudé a faite, pour justifier de grands personnages, qui en ont été faussement soupçonnés. Corneille Agrippa en fit profession dans sa jeunesse ; mais il abandonna ensuite cet art diabolique, comme il le dit lui-même dans son livre *de la vanité des sciences*, où il reconnoît que tous ceux qui s'adonnent à la magie, seront damnés éternellement avec Jannés, Mambré & Simon *le Magicien*. On remarque qu'il y a plus de sorcieres que de sorciers, à cause de la foiblesse d'esprit & de la trop grande curiosité des femmes. * Delrio, *disquisitiones magicæ*. Naudé, *des grands hommes accusés de magie*. Thiers, *traité des superstitions*.

MAGINI (Jean-Antoine) mathématicien, né à Padoue, enseigna avec grande réputation à Bologne sur la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII, & fut fort estimé de divers princes de son temps, entr'autres de l'empereur Rodolphe, qui ne pouvant l'attirer à Vienne, l'honora d'une pension. Il n'acquit pas moins de réputation par ses horoscopes, que par ses ouvrages, dont les plus considérables sont les éphémerides depuis l'an 1580, jusqu'en l'an 1630. *Tabulæ secundorum mobilium II. Theorica planetarum juxta Copernicanas observationes. De planis triangulis, lib. 1. Primum mobile, lib. 12. Trigonometria sphericorum. Problemata astronomica, gnomonica & geographica. Comment. in l. 3, Galeni de diebus decretoriis ; & de legitimo astrologiæ in medicina usu. Comment. in geograph. Ptolemei. Italiæ descriptio. De Metoposcopia, &c.* Jean-Antoine Magini mourut à Bologne le 11 février 1617, & ne laissa qu'un fils qui entra dans l'ordre de S. Dominique, & fut habile homme. * *Consultez* son éloge parmi ceux des hommes de lettres de Jacques-Philippe Thomasini. Bayle, *diction. crit.*

MAGISTRATS ROMAINS : on donnoit ce nom à ceux qui exerçoient quelque charge publique de judicature, de police ou de milice, soit à Rome, soit dans les provinces. On ne pouvoit aspirer à aucune magistrature de la ville de Rome, que l'on n'eût servi dix ans dans la milice romaine, & qu'on n'eût par conséquent atteint l'âge de 27 ans. Il y avoit des cas & des personnes, en faveur desquelles le peuple Romain se relâchoit de cette loi : comme il le fit en faveur de Pompée, d'Auguste, de Scipion l'*Africain*, & de plusieurs autres. Le peuple s'assembloit dans le champ de Mars : ceux qui vouloient parvenir aux charges, alloient solliciter chacune des tribus dont le peuple étoit composé : souvent même ils alloient voir chaque particulier, pour briguer son suffrage. Mais dans la suite le peuple s'étant considérablement augmenté, on se relâcha de cette coutume, qui fut abrogée en partie. Lorsque tout le monde étoit assemblé, une espéce de héros ou d'huissier appelloit celui qui demandoit quelque magistrature. Le candidat répondoit lui-même, & disoit son nom, son surnom, faisoit un précis de l'histoire de sa vie, il nommoit plusieurs personnes pour en rendre témoignage ; souvent le général ou le capitaine sous lequel ils avoient servi, leur rendoient ce service : lorsque plusieurs particuliers concouroient pour la même place, ils s'objectoient respectivement les raisons de la naissance, de l'âge ou de la probité qui pouvoient servir d'exclusion à ces charges. Le sénat jugeoit de la capacité de ceux qui se présentoient, ayant presque toujours plus d'égard au mérite, qu'à la recommandation. On gardoit aussi un ordre admirable dans la distribution des charges. On n'élevoit jamais une personne des plus bas emplois aux plus hauts. On n'y parvenoit que par degrés. Un particulier, dont le pere étoit en la puissance de l'ennemi, ne pouvoit parvenir à aucune charge de magistrature. Les Romains appelloient magistrats curules, les consuls, les censeurs, les préteurs & les édiles curules. Lorsque ces magistrats portoient les portraits de leurs ancêtres, on les appelloit nobles, mais s'ils n'avoient que les leurs, on les appelloit gens de fortune, *novi homines*. On leur donnoit le nom de *Curules*, selon quelques-uns, du mot latin *currus*, char, parcequ'ils avoient droit de se montrer & de paroître en public étant montés dans un char : mais n'est-ce pas plutôt à cause qu'ils étoient assis dans les assemblées sur un siége nommé *curule* ? Il y avoit dans la ville de Rome de grands & de petits magistrats ;

d'ordinaires & d'extraordinaires. Les magiſtrats extraordinaires étoient ceux que l'on faiſoit dans des circonſtances difficiles. Les tribus, ſans attendre les grandes aſſemblées, les éliſoient lorſqu'ils en avoient beſoin. Les dictateurs & les maîtres de la cavalerie ſont de ce nombre. Les magiſtrats ordinaires étoient ceux que l'on éliſoit dans la place publique par les aſſemblées dont le temps étoit fixé. Les grands magiſtrats étoient ceux que l'on éliſoit dans les aſſemblées que les Romains nommoient *Centurialia Comitia*; les conſuls, les préteurs & les cenſeurs étoient de ce nombre. Les petits magiſtrats, comme les queſteurs, les tribuns du peuple, les édiles du peuple, les édiles curules, les différens triumvirs, les quinquevirs, les decemvirs, &c. étoient élus dans l'aſſemblée des tribus du peuple : les derniers ne pouvoient empêcher la tenue de l'aſſemblée du peuple, ou la diſſoudre, ce que pouvoient les premiers. Les magiſtrats que l'on nommoit *Patriciens*, tant parceque les patriciens donnerent lieu à leur création, que parcequ'ils étoient de famille patricienne, étoient élus dans les grandes aſſemblées. Mais les *Plébeiens*, ainſi nommés, parceque le peuple, dont ils étoient tirés, avoit occaſioné leur élection, ſe choiſiſſoient dans l'aſſemblée des tribus. Outre ces magiſtrats, qui ſervoient pour la police & la conduite de la ville de Rome, il y en avoit d'autres à qui on donna le nom de *Provinciales*. Les Romains comprenoient ſous ce nom généralement tous ceux qui étoient chargés de quelque commandement, ou de quelque inſpection hors de la ville de Rome. On peut mettre dans ce rang les triumvirs, les quinquevirs, les decemvirs, les vigintivirs, & tous ceux qui étoient chargés de conduire ou de commander les colonies du peuple Romain, &c. * Pitiſcus, *Lexic. antiq. Rom.*

MAGIUSCHUN (Abu-Joſeph-Jacob-Ben-Ali-Salmah) célebre docteur de la ville de Médine. Il fut ſurnommé *Magiuſchun*, par corruption de *meigun* qui ſignifie en perſien *couleur de vin*, à cauſe qu'il étoit fort rouge de viſage. Il s'attacha à Omar, fils d'Abdelaziz gouverneur de Médine, qui fut depuis calife. On rapporte de lui, que les ſiens le croyant mort, on commençoit déja à laver ſon corps pour l'enſevelir, lorſque celui qui lui rendoit cet office s'apperçut qu'une artere du pied lui battoit encore. Ce ſigne de vie fit qu'on attendit pendant trois jours, pour voir s'il ne reviendroit pas de cette ſyncope. Etant enfin revenu, il s'aſſit ſur ſon lit, & demanda un verre de tiſane a boire; & après l'avoir bu, il raconta aux aſſiſtans, ſurpris d'une choſe ſi extraordinaire, la viſion qu'il avoit eue pendant ſon extaſe. Il leur dit que ſon ame, qu'il croyoit être ſortie de ſon corps, ayant été conduite par un ange juſqu'au ſeptieme ciel, on demanda à l'ange qui étoit celui qu'il conduiſoit. L'ange ayant répondu que c'étoit Magiuſchun, on lui repartit : *Celui que vous nommez ne doit venir ici qu'au bout d'un tel temps*; ce qui fit que l'ange le reconduiſit juſqu'à ſon corps, & le laiſſa en l'état auquel on le voyoit. Il raconta enſuite aux aſſiſtans qu'il avoit vu dans le ciel Omar Ben Abdelaziz le calife, qui étoit déja mort, placé en un lieu plus honorable qu'Abubecre & qu'Omar, ce qui l'avoit obligé d'en demander la raiſon à ſon conducteur, qui répondit que les deux premiers califes avoient pratiqué la juſtice dans un ſiécle heureux & plein d'exemples de vertu; mais que celui-ci l'avoit exercée dans un temps corrompu & plein d'injuſtice. Si l'hiſtoire n'eſt pas vraie, au moins la leçon qu'elle contient eſt très-importante & très-ſure. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

MAGLIABECCHI (Antoine) ſavant Italien, naquit à Florence le 28 octobre 1633. Son pere ſe nommoit *Marc* Magliabecchi, ou de *Maglia-Becco*, lieu de la vallée de Mugello en Toſcane, & mourut le 17 août 1640. Le nom de ſa mere étoit *Geniévre* Baldoriotti. Antoine apprit les premiers élémens de la langue latine d'un certain *Jean* Fabbri, clerc de Florence, qui tenoit une école publique. Enſuite ſa mere qui le deſtinoit à l'orfévrerie, lui fit apprendre les principes du deſſin ſous *Matthieu* Roſſelli, pointre de Florence. En 1649 il entra chez les *Guidi* & les *Comparini*, célebres orfévres de Florence, n'ayant encore que ſeize ans. Mais la mort de ſa mere, arrivée le 19 juin 1653, l'ayant laiſſé maître de ſuivre ſon amour pour les lettres qu'il cultivoit déja autant qu'il lui étoit poſſible, il abandonna l'orfévrerie, & ſe livra tout entier à ſon deſir de ſavoir. Aidé des lumieres de *Michel* Ermini, bibliothécaire du cardinal de Médicis, il ſe mit, pour ſe perfectioner dans la langue latine, à faire des traductions & des extraits des meilleurs écrivains; & ſes progrès dans cette langue, de même que dans l'hébreu auquel il s'appliqua pareillement, furent des plus rapides. Son nom commença peu après à devenir célebre. Dès 1665, Lambécius en fit une mention honorable dans ſes *Commentaires*. Souvent conſulté, il ſatisfaiſoit tous ceux qui avoient recours à ſes lumieres ſur quelque matiere que ce fût. Il avoit déja beaucoup lu, beaucoup reflêchi, & retenu preſque tout ce qu'il avoit lu & médité. Les dates, les faits, les opinions, les citations, tout lui étoit préſent. Renfermé chez lui tout le jour, on ne le voyoit que ſur le ſoir; & ſon application étoit ſi grande, ſi continue, qu'il en oublioit ſouvent les beſoins les plus indiſpenſables. Le grand duc Coſme III, n'étant encore que prince de Toſcane, inſtruit de ſon rare mérite, voulut l'avoir pour bibliothécaire. Magliabecchi accepta le poſte avec joie; mais il ne changea preſque rien à ſa maniere de vivre. Un vieux manteau lui ſervoit de robe de chambre pendant le jour, & de couverture pendant la nuit. Il avoit pour table une chaiſe de paille, & pour lit une autre chaiſe, ſur laquelle il demeuroit attaché à ſes livres, juſqu'à ce qu'épuiſé de travail, il ſuccombât au ſommeil qui l'accabloit. Le pape & l'empereur lui offrirent pluſieurs fois des conditions honorables pour l'attirer à leur ſervice; mais il refuſa conſtamment les offres les plus avantageuſes pour demeurer attaché à ſon prince, qui de ſon côté avoit toute ſorte d'égards pour lui. On lui écrivoit de toute part non-ſeulement des lettres pleines d'érudition, mais encore remplies des plus grands témoignages d'eſtime; mais auſſi modeſte que ſavant, il cachoit à ſes amis ce que ces lettres avoient de flateur pour lui, & ne leur faiſoit part que de ce qui concernoit la littérature. D'un caractere bienfaiſant, jamais il ne manqua à ſes amis dans le beſoin; & après eux, toute ſon attention étoit pour ceux qui cultivoient les lettres. Il ſe faiſoit un plaiſir d'aider ceux-ci de ſes conſeils & de ſes lumieres, & leur fourniſſoit tous les livres & les manuſcrits qu'il leur croyoit néceſſaires. Il fut toujours leur protecteur; & le pere *Noris*, depuis cardinal, lui écrivit un jour qu'il lui étoit plus redevable de l'avoir dirigé dans ſes études, qu'au pape de l'avoir élevé au cardinalat. Malgré une conduite ſi bienfaiſante d'un côté, & de l'autre ſi irréprochable, on ſema contre lui dans Florence des libelles capables de le perdre, ſi le prince avoit été diſpoſé à y ajouter foi. Magliabecchi, ſûr du témoignage de ſa conſcience, ne penſa même pas à repouſſer la calomnie; mais il

vouloit se retirer, & il eût exécuté ce projet, si le cavalier Marmi ne l'en eût détourné. L'imposture fut enfin découverte & confondue. Le grand duc, à qui il devenoit plus précieux de jour en jour, lui fit préparer dans le vieux palais un appartement très-commode, qu'il eut bien de la peine à se résoudre d'occuper. Il n'y demeura même que quatre mois, après lesquels il retourna dans sa premiere demeure sous divers prétextes dont il fallut se contenter. Au mois de janvier 1714, étant sorti pour aller, à son ordinaire, à la bibliothéque du palais, il fut saisi d'un tremblement violent par tout le corps, & il lui prit une si grande foiblesse aux jambes, qu'il n'a pu sortir depuis. Il mourut le 14 juillet de la même année, âgé de quatre-vingt-un ans. Ce savant a peu composé d'ouvrages, au moins qui soient publics : il a eu beaucoup de part aux additions que Nicodémo a faites à la bibliothéque Napolitaine de Toppi. Il a contribué à la publication des poësies latines de *Henri de Settimello*, curé de Florence, que Daumius publia en 1709 à Kemnits, *in*-12. On lui doit aussi, du moins en partie, la publication de l'*Hodæporicon* d'Ambroise le Camaldule; de l'ouvrage intitulé : *Benedicti Accolti Aretini dialogus de præstantiâ virorum sui ævi*, & de plusieurs autres. Ce dialogue n'est pas seulement dédié à M. Magliabecchi par une belle épitre latine qui contient son éloge, mais il contient de plus environ quatorze piéces de vers, tant latins qu'italiens, à la louange du même savant. En 1745 on a publié à Florence un premier volume (*in*-8°.) des lettres que divers savans ont écrites au même Antoine Magliabecchi. Ce premier recueil est intitulé : *Clarorum Belgarum ad Antonium Magliabechium non nullosque alios epistolæ ex autographis, in bibliotheca Magliabechiana, quæ nunc publica Florentinorum est, adservatis, descriptæ*. L'éditeur de ces lettres est le docteur Jean Targioni, professeur en médecine & en histoire naturelle à Florence. Il les a distribuées en différentes classes, & ces classes sont distinguées par les pays des savans qui les ont écrites. * *Voyez* le pere Niceron, *Mémoires*, &c. tom. 4 & 10, seconde partie, les *Mémoires de Trévoux*, novembre 1722, le *Journal des Savans*, du mois de Mai 1745, aux nouvelles littéraires.

Antoine Magliabecchi eut pour frere JACQUES Magliabecchi, qui s'appliqua à l'étude du droit, & fut reçu docteur en cette faculté le 13 mai 1660. La même année il fut aggrégé à l'académie *De gli Ombrosi* à Florence, où il récita plusieurs discours savans, & des poësies latines. Il fut ensuite auditeur de plusieurs prélats de la cour de Rome, mais il demeura plus long-temps en cette qualité avec le cardinal François Martelli : il l'accompagna en Pologne, & y resta avec lui durant sa longue nonciature en ce pays. De retour à Rome, il obtint la place d'auditeur de lieutenant fiscal de la chambre, qu'il a remplie jusqu'à sa mort arrivée le 15 janvier 1700.

MAGLIANO, en latin *Manliana, Manlianum*. Il y a plusieurs lieux de ce nom en Italie : un bourg en Toscane, à quatre lieues d'Orbitelle vers le nord; un autre dans le patrimoine de S. Pierre près du Tibre, à deux lieues au-dessous de Rome; un troisiéme dans l'Abruzze ultérieure, au nord du lac Calano, & à deux lieues de la ville de ce nom; une petite ville dans la terre Sabine près du Tibre, vis-à-vis de Cita Castellana. Cette petite ville a un évêché, duquel dépend toute la terre Sabine, & qui est toujours possédé par un des six plus anciens cardinaux. * Mati, *dict.*

MAGLOIRE (Saint) évêque régionaire en Bretagne, abbé de Dol, né vers la fin du V siécle, au sud-est du pays des Galles, dans la Grande Bretagne, fut élevé dans le monastere de S. Eltut, avec S. Samson, son cousin-germain. Il embrassa ensuite la vie monastique, & s'en alla en Irlande. Samson étant ordonné évêque régionaire de la Bretagne, emmena avec lui son cousin Magloire; ils y prêcherent la foi de Jesus-Christ. Samson fonda l'abbaye de Dol, dont il se réserva le gouvernement, & donna celui de Kerfontée à S. Magloire, qu'il ordonna prêtre, puis évêque régionaire en Bretagne. Samson étant mort l'an 564, S. Magloire fut chargé du gouvernement du monastere de Dol, où il ne demeura que trois ans, après lesquels il se retira dans l'isle de Gersei, où il établit un monastere, & où il mourut le 24 octobre de l'an 575, âgé de près de quatre-vingts ans. Son corps demeura dans l'isle de Gersei, jusqu'à ce qu'il fut transporté l'an 857, au prieuré de Lehon, près de Dinant en Bretagne, puis à Paris, lorsque les Normands firent une irruption dans la France par la Bretagne, au temps du roi Charles *le Chauve*, dans le IX siécle. Alors l'évêque de Saint-Malo & l'évêque de Dol se réfugierent à Paris, & emporterent avec eux les reliques de S. Magloire, de S. Samson & de S. Maclou, qu'ils mirent en dépôt dans la chapelle royale du palais, où est aujourd'hui l'église paroissiale de saint Barthelemi. Bientôt après, le prince Hugues *le Grand*, comte de Paris, fonda proche de cette chapelle un monastere de religieux de l'ordre de S. Benoît, sous le nom de S. Magloire. Depuis, ces religieux se retirerent avec les corps de ces trois Saints, dans la rue S. Denys, d'où ils allerent ensuite s'établir au fauxbourg Saint-Jacques, dans la maison qui est maintenant aux peres de l'Oratoire, lesquels y demeurent depuis l'an 1628, par la cession que les religieux leur en ont faite. * *Anonym. apud* Mabillon. Le pere Alexandre. Le Grand, *histoire des Saints de Bretagne*. Baillet, *vies des Saints*, 24. *octobre*.

MAGNÆUS (Arnas) Islandois, naquit au mois de novembre 1663, dans la province de Dalesyssel, de Magnus, fils de Jonas, gouverneur de cette province, & de Gudrune, fille de Kétille Jorundius. Il commença ses études dans sa patrie; & en 1683 on l'envoya dans l'université de Copenhague, où il se distingua par son génie & son assiduité au travail. Très-versé dès l'âge de vingt ans dans l'histoire de sa patrie, il mettoit ses soins à l'approfondir; & comme ce genre d'étude lui plaisoit, il se livra tout entier à l'histoire & aux antiquités. Dans ce temps-là, Thomas Bartholin le jeune, fils du célebre médecin Thomas Bartholin, cherchoit un Islandois qui pût l'aider dans la recherche des antiquités du Septentrion : on lui fit connoître Magnæus; il le gouta, & le reçut chez lui. Magnæus lui fut en effet d'une grande utilité. Il fut dans la suite envoyé en Norwége pour y ramasser tout ce qu'il pouroit trouver de documens, de livres & de diplomes convenables au but de Bartholin; & il revint avec une abondante moisson. Bartholin étant mort en 1690, Magnæus trouva d'autres protecteurs, entr'autres, Gaspard Bartholin frere du défunt, & Matthieu Moth, conseiller intime du roi Christiern V, chevalier de l'ordre de Danebrog, & premier secrétaire de la chancellerie danoise. Ce seigneur, qui aimoit beaucoup l'histoire ancienne, reçut durant plusieurs années Magnæus à sa table, & lui procura une pension avec laquelle il pût faire commodément un voyage littéraire en Allemagne. Avec ce secours, Magnæus se rendit en Saxe, où pendant environ deux ans de séjour il vit les savans les plus célebres. Avant ce voyage, & avant qu'il allât à Leipsick en 1693, il avoit été chargé

par Matthieu Moth de se rendre chez André Muller Greiffenhagius, pour examiner sous quelles conditions il vouloit céder à Christiern V sa *Clavis sinica*, & tout ce qu'il avoit offert de curieux au roi par la lettre qu'il en avoit écrite, & qu'il disoit conserver dans son cabinet; mais notre voyageur ne put rien découvrir, ni tirer de ce savant qui pût satisfaire les desirs & l'attente du roi. Magnæus, de retour à Copenhague, fut reçu, comme auparavant, dans la maison de son bienfaiteur Matthieu Moth. Pendant ce temps-là, il aida beaucoup Thormod Torfœus, son compatriote, à polir & à corriger son histoire ancienne de Danemarck, qui parut enfin en 1702. Ce fut aussi depuis son retour à Copenhague qu'il fit un achat qui marquoit son amour ardent pour la connoissance des antiquités de sa patrie. Janus Rosencrantz étant mort en 1693, avoit laissé une bibliothéque qui renfermoit beaucoup de manuscrits concernant l'histoire d'Islande & de Norwége. Magnæus en dressa le catalogue, & en fit ensuite l'acquisition pour laquelle il emprunta quatre cens écus d'Allemagne. Il acquit encore depuis une si grande quantité de manuscrits de l'histoire du Septentrion, qu'il n'y avoit point dans ce pays-là, avant l'incendie de 1728, aucune bibliothéque qui en contînt un aussi grand nombre. Le roi Frederic IV lui donna l'emploi de secrétaire des archives, & le commit pour faire le cens de toute l'Islande, c'est-à-dire, de dresser des listes exactes de tous les fonds de terre & de leurs possesseurs. Pendant les courses qu'il fut obligé de faire pour l'exécution de cette commission, il fut nommé à une chaire d'histoire à Copenhague, qu'il remplit à son retour en 1713. Dès 1710 il étoit assesseur du consistoire; & en 1721 il eut la place de second bibliothécaire. Il est mort au mois de janvier 1730. Il avoit été marié dès 1707 à une veuve dont il n'a point eu d'enfans. Par son testament, il légua à la bibliothéque de l'académie, douze cens volumes qu'il avoit arrachés à l'incendie de 1728, & tout son bien, excepté ce qu'il possédoit en Islande, à condition que du revenu, on entretiendroit toujours dans l'université de Copenhague deux étudians Islandois destinés à faire des recherches sur l'histoire du Septentrion. Il est étonnant, & les Danois n'ont pas eu tort de le lui reprocher, qu'avec tant de richesses littéraires, il ait si peu publié lui-même d'écrits sur l'histoire. Tout ce que l'on sache qu'il ait fait imprimer se réduit aux deux livres suivans : 1. *Incerti autoris vetusti chronicon Danorum & præcipuè Sialandiæ*, 1685, *in-8°.* petit livre fort utile à ceux qui aiment l'histoire de Danemarck. M. l'abbé Lenglet cite ainsi cet ouvrage : *Incerti* (*qui sæculo* XIII *vixisse videtur*) *chronica Danorum & præcipuè Sialandiæ, seu chronologia rerum Danicarum ab anno* 1028, *ad annum* 1282, *cum appendice ad annum* 1307 *ex manuscripto, edita per Arnam Magnæum*, *in-4°.* à Leipsick, 1695. 2. *Magni regis Norwegiæ testamentum.* * Extrait du *Supplément françois de Basle*, tom. 3, pag. 268. *Supplément à la méthode pour étudier l'histoire*, &c. par M. l'abbé Lenglet, *in-4°.* tom. 2, pag. 213.

MAGNAVACCA, village avec un port & une tour fortifiée, est dans le Ferrarois, à l'embouchure du lac de Comachio, dans le lac de Venise. On assure que ce lieu est celui que Pline a nommé *Caprasia* ou *Sagis*. * Mati, *dict.*

MAGNEDO, en Portugal, *cherchez* MANEDO.

MAGNEN (Jean-Chrysostome) professeur en médecine à Pavie, dans le XVII siécle, étoit de Luxeu en Franche-Comté. On a de lui quelques traités assez curieux, l'un intitulé : *Democritus reviviscens*, imprimé à Leyde l'an 1648, & un autre *de Manna*, publié l'an 1658, à la Haye; il a aussi fait un livre intitulé, *de Tabacco.* * Baillet, *vie de Descartes.*

MAGNENCE, *Magnus-Magnentius*, le premier & le plus illustre de ceux qui usurperent la dignité imperiale du temps de Constance, étoit, selon quelques auteurs, fils de Magnus, homme né dans l'isle Britannique : d'autres disent, que son pere étoit un de ces Letes, que Maximien Herculius avoit transférés dans les Gaules; mais Julien l'*Apostat*, qui devoit le connoître, assure qu'il étoit Germain; & qu'ayant été fait prisonnier de guerre, il fut enrôlé dans les troupes romaines, où il se distingua bientôt par une valeur toute extraordinaire. On assure que l'empereur Constant l'honora d'une bienveillance singuliere, & le délivra une fois de la fureur des soldats en le couvrant de sa robe; cependant ce fut contre lui que Magnence se révolta. Il se fit proclamer empereur à Autun l'an 350, & peu après il fit mourir le prince son bienfaiteur. Ce crime rendoit Magnence maître des Gaules, des isles Britanniques, de l'Espagne, de l'Afrique, de l'Italie & de l'Illyrie; mais les troupes de cette derniere province se croyant en état de disposer de l'empire, l'offrirent à Vetranion, qui n'étant pas aussi persuadé qu'elles de leur pouvoir, traita avec Magnence, qui voulut bien, de concert avec lui, offrir la paix à Constance, seul empereur légitime. Si leurs offres avoient été écoutées, Constance devoit tenir le premier rang, & marier sa sœur à Magnence, de qui il devoit épouser la fille; mais pendant qu'on négocioit, Népotien s'empara de Rome, & augmenta le nombre des tyrans. On assure que celui-ci ne regna qu'un mois, & que le même Marcellin qui avoit offert la pourpre à Magnence, fut celui qui le délivra de cet ennemi; cependant sa révolte donna à Constance le temps de rassembler ses forces, & de surprendre Vetranion, qui se soumit. Magnence en ayant eu avis, s'avança aussitôt vers l'Illyrie, prit & rasa Sissek, s'empara d'autres places, & perdit enfin une grande bataille à Mursie le 28 Septembre de l'an 351. L'approche de l'hyver ne permit pas à Constance de tirer de sa victoire tout le fruit qu'il avoit pu s'en promettre; ce ne fut qu'au printems de l'année suivante qu'il put se rendre maître de l'Italie, & il tint cette conquête de la frayeur de Magnence, plutôt que de la valeur de ses troupes, qui reçurent un échec auprès de Pavie. L'Espagne & l'Afrique reconnurent le légitime empereur presque en même-temps que l'Italie, & il ne restoit au tyran que les Gaules; encore Chnodomaire, roi des Allemans, s'y rendoit-il redoutable, après avoir défait à platte-couture l'armée commandée par le César Décence, frere de Magnence; & la ville de Trèves, qui étoit la capitale de toute la Belgique, étoit tenue par un nommé Pœmenius, sous l'autorité de Constance : cependant il fallut encore une année pour détruire entierement le parti rebelle. La perte d'une bataille au mont Seleuque, dans les Alpes Cottiennes, jetta Magnence dans le désespoir. Il s'enfuit à Lyon, où il fit mourir tous ses parens, & entre autres son frere Didier, après quoi il se donna la mort à lui-même au mois d'août de l'an 353. Il étoit alors âgé de cinquante ans, & il y avoit trois ans & sept mois qu'il regnoit. Il aimoit les belles lettres, parloit bien & avoit beaucoup de force, mais il étoit cruel, & se décourageoit aisément. On ne dit point ce que devint sa fille, ni qui étoit sa premiere femme : étant déja empereur, il épousa en secondes noces Justine, qui depuis fut mariée à l'empereur Valentinien. * Aur.

Victor, *in epist.* Eutropé. S. Jerôme. Idace. Marcellin, *in chron.* Julien, *orat. t.* 2. Socrate, *l.* 2, *c.* 20 *& seq.* Sozomene, *l.* 4, *c.* 1 *& seq.* Zozime, *l.* 2.

MAGNES, poëte comique d'Athènes, dont le siécle est incertain, & dont Aristophane, Suidas, & Julius Pollux font mention, *l.* 2, *c.* 4, *l.* 7, *c.* 39.

MAGNES MACARIUS, *cherchez* MACARIUS.

MAGNESIE, nom de plusieurs villes, & de deux entr'autres très-célebres chez les anciens géographes; l'une située dans la Carie, sur le Méandre, & éloignée de quinze mille pas d'Ephèse. Cette ville, qui étoit une colonie des Magnesiens de Thessalie, fut une des trois que le roi de Perse assigna au célebre Themistocle pour sa nouriture, & fut renversée par un tremblement de terre, du temps de Strabon. Elle a depuis porté le nom de *Magnesia*, & a été le siége d'un évêché suffragant d'Ephèse. MAGNESIE, ville de l'Æolide, étant aussi bâtie sur le Méandre, selon Strabon, près du mont Sipyle, selon Ptolémée & Tite-Live, est appellée aujourd'hui *Manissa*, selon Leunclavius. Une médaille rapportée par M. Spanheim, *page* 849, & frapée dans cette ville, porte cette inscription, ΜΑΓΝΗΤΩΝ ΑΠΟ ΣΙΠΥΛΟΥ. * Pline. Strabon, &c.

MAGNESIE, province voisine de la Thessalie & de la Macédoine, avec un promontoire, que Sophien appelle *Capo Verlichi*, & les autres *Capo de S. Georgio.* Elle renfermoit autrefois les villes de Tolcus, Hormenium, Pyrrha, Methone, &c. * Tite-Live, *lib.* 37. Strabon, *lib.* 13. Pline. Ovide, *l.* 11 *metam.* Horatius, *l.* 3 *carm. Ode* 7. Lucain, *l.* 6. Cluvier & Briet, *in geogr.* Ferrari, *in lexic. geogr.*

MAGNI (Valerien) Capucin, né en 1587 dans le Milanez, étoit de la maison des comtes de Magnis. Il s'acquit la réputation de théologien & de philosophe, dans le XVII siécle; de théologien, par ses livres de controverse, & entr'autres par celui qui est intitulé: *Judicium de Catholicorum regula credendi*, publié l'an 1628, qui fut suivi de plusieurs réponses aux écrits des Protestans; celle de philosophe, par la liberté qu'il se donna de combattre ouvertement la philosophie d'Aristote, & par les livres de physique qu'il donna. Il fit un livre sous ce titre: l'*Athéisme d'Aristote*, dans lequel il donna l'expérience de Toricelli sur le vuide, comme une chose de son invention. Il a encore fait imprimer divers ouvrages philosophiques: savoir à Venise l'an 1639 un livre intitulé: *Ocularis demonstratio loci sine locato corporis successivè moti in vacuo, & luminis nulli corpori inhærentis;* à Rome, l'an 1642. *De luce mentium & ejus imagine*; à Warsovie, l'an 1648. *De Peripat. De logica; De per se notis; De syllogismo demonstrativo: Experimenta de incorruptibilitate aquæ; De vitro mirabiliter fracto.* Le P. Valerien fut en grande estime dans son ordre, & passa par les charges les plus considérables. Le pape Urbain VIII le fit missionaire apostolique pour l'Allemagne, la Pologne, la Bohême, la Hongrie, & chef des missions du Nord. Ce fut par le conseil de ce Capucin que le pape Urbain VIII abolit l'ordre des Jesuitesses, l'an 1631. Le roi de Pologne Uladislas demanda un chapeau de cardinal pour lui; mais les Jésuites, avec lesquels il s'étoit brouillé, s'y opposerent, à ce qu'on dit. L'occasion de leur différend avec lui n'est pas bien connue; il n'y a que des auteurs suspects qui en aient parlé, & ils avancent des choses qu'on ne peut croire. Voici ce qu'il y a de plus certain. Le pere Valerien publia *Acta Rheinsfeldentia patris Valeriani & duorum aliorum Capucinorum, cum Haberkornio & hæreticis duobus aliis, edita à patre Valeriano*, à Cologne en 1652. L'assemblée dont il est parlé dans ce livre se tint chez le landgrave Ernest. Le pere Valerien y ayant parlé contre l'infaillibilité prétendue des papes, le Jésuite Rosendal, confesseur du landgrave Ernest, attaqua ce qu'il en avoit dit, la même année 1652. Par-là la dispute fut engagée. Un anonyme (Pierre Bonau) publia contre le Jésuite une apologie du pere Valerien, qui fut brulée à Cologne. Le P. Valerien se défendit aussi par une lettre écrite sur ce sujet. Il eut quelque temps après une autre dispute publique avec quelques hérétiques, dont le récit a été imprimé à Cologne en 1657. On l'accusa aussi d'avoir avancé en 1652, que la primauté du pape ne pouvoit point être prouvée par l'écriture. Cette accusation, fondée sur une lettre de ce pere, écrite à un religieux de son ordre le 18 d'avril 1652, & qu'il envoya lui-même à la congrégation *de propaganda fide*, donna lieu à quelques hérétiques de triompher. Le Calviniste de Court fut de ce nombre. Le Jésuite Rosendal, regardant ce triomphe comme un scandale, écrivit la même année 1652 contre celui qui se l'attribuoit, & celui qui y avoit donné lieu. Ce fut une nouvelle occasion au pere Magni d'écrire contre Rosendal, en quoi il fut soutenu par un pere Bonaventure Rutenus, du même ordre. Ce dernier écrivit en allemand. Il y eut plusieurs autres écrits de part & d'autre sur cette matiere, & le P. Valerien écrivit sur ce sujet une longue lettre datée du 18 d'avril 1653, qu'il envoya à Rome le 21 du même mois. Il donna un *Appendix*, & une *Appendicula* sur la même matiere en 1654. Mais comme il avoit demandé une permission à Rome d'écrire ouvertement contre les Jésuites, elle lui fut refusée, & Alexandre VII donna en 1655 un décret qui défend à tous missionaires de rien faire imprimer sans avoir consulté auparavant le saint Office. Ce n'étoit pas sans raison que ce décret avoit été sollicité par les parties intéressées, car le P. Magni avoit souvent essayé sa plume contre les Jésuites. Dès 1633 on trouve une lettre italienne de ce pere écrite contr'eux, & plusieurs autres écrits sur le compte des mêmes qui n'en furent pas contens. Dans une autre lettre écrite en latin au pape Alexandre VII, le 28 d'avril 1656, & qui se trouve à la fin du second tome du recueil intitulé, *Tuba magna*, &c. il dit lui-même qu'il y avoit plus de vingt ans qu'il s'étoit cru obligé d'écrire contre les Jésuites, même à leur général Vitelleschi, qui ne lui fit point de réponse, au pape, & à plusieurs cardinaux. Aussi n'obéit-il pas au decret dont on vient de parler. Il fit même à cette occasion son apologie qui lui attira de fâcheuses affaires. Les Jésuites l'ayant déféré comme hérétique, il fut enlevé par ordre civil, & mis en prison à Vienne. De sa prison, il écrivit au pere Louis *à Salice*, de son ordre, le 8 de février 1661, une lettre assez longue, où il entre dans le détail des accusations formées contre lui & qui avoient occasioné sa disgrace, & il y répond. On y voit que la principale accusation étoit de ce qu'il avoit accusé les Jésuites d'hérésie & de corruption dans la morale. Cette lettre se trouve dans le *Tuba magna*, tome 2, avec celle par laquelle le provincial des Capucins fait le récit de l'emprisonnement du P. Valerien, & des démarches inutiles qu'il avoit déja faites pour lui faire rendre sa liberté. Enfin le P. Valerien Magni ayant été élargi par l'assistance de l'empereur Ferdinand III, il se retira sur la fin de ses jours à Saltzbourg, où il mourut en 1661, âgé de 75 ans, dont il avoit passé 60 ans dans l'ordre des Capucins. L'histoire

de sa mort a été écrite dans une relation latine, imprimée l'an 1662. Il avoit composé une réponse à un livre de Comenius, intitulé : *Absurditatum Echo*, qui parut sous le faux nom d'*Ulricus Newfeldius*. La réponse est intitulée : *Echo absurditatum Ulrici de Newfeld blæsa, demonstrante Valeriano Magno Capucino*, imprimée à Cracovie l'an 1646. * Pascal, 15 & 16 *lettr. Provinc.* Heideger, *hist. Papatus*. Baillet, *vie de Descartes, & dans son traité des anti.* Andræas Carolus, *Memorabilium sæc. XVII, l. 4, c. 9. Relatio veridica de pio obitu reverend. patris Valeriani.* Bayle, *diction. crit.*

MAGNIA URBICA, impératrice, qui n'est connue que par les médailles. Quelques antiquaires ont prétendu qu'elle étoit la femme de Maxence : en quoi il est certain qu'ils se sont trompés, & parceque ses noms n'ont pu convenir à la fille de Galere-Maximien, & parceque ses médailles ne sont pas du gout de ce temps-là. Le pere Hardouin, Jésuite, homme intelligent dans cette sorte d'étude, a mieux aimé la faire femme de Numerien ou de Carin, & plutôt de celui-ci; mais s'il avoit été persuadé de ce que les historiens assurent, que cet empereur changea neuf fois de femme en deux ans, il n'auroit eu garde de prétendre lui allier une princesse qui a été mere de deux princes, ainsi que ses médailles en font foi : il vaut donc mieux s'en tenir à l'opinion de M. Genebrier, docteur en médecine de Montpellier. Il prétend que Magnia Urbica étoit femme de Carus, & mere de Carin & de Numerien; c'est ce qu'il y a de plus vraisemblable. *Voyez* ses médailles dans le recueil du P. Banduri, *tome* 1, & l'ouvrage de M. Genebrier intitulé, *Dissertation sur Magnia Urbica, où l'on fait voir que cette princesse n'est point femme de l'empereur Maxence, in-12*, 1704.

MAGNIN, de Milan, médecin, qui florissoit il y a plus de 200 ans. On a un *in-4°.* de sa façon imprimé en 1503, sur le régime de vivre. * Konig, *biblioth.*

MAGNIN (Antoine) s'est distingué dans le siécle dernier par ses emplois & par ses poësies françoises. Il étoit originaire de Bourg en Bresse, & fut conseiller honoraire au bailliage de Mâcon, & subdélégué de M. l'intendant de Bourgogne. Il a été aussi membre de l'académie d'Arles, & mourut à Mâcon au mois de juillet 1708, âgé de plus de soixante-dix ans. Il fut enterré dans la collégiale de S. Pierre de cette ville. Il avoit beaucoup de gout pour les belles lettres, & l'on s'en appercevoit dans ses conversations où son érudition brilloit quand on le mettoit sur ces matieres. Il remporta en 1689 le prix de l'éloquence au jugement de l'académie d'Angers, & son discours fut imprimé la même année à Mâcon. Dès 1687 il avoit composé pour le prix de la même académie, deux piéces, l'une en prose, & l'autre en vers : le sujet de la premiere étoit, *Le triomphe de Louis le Grand sur l'hérésie* : celui de la seconde, *Le nouveau canal de la riviere d'Eure*. Elles ont été imprimées la même année à Mâcon. Ses autres pièces sont, La gloire de Louis le Grand, poëme *in-4°.* Le portrait de Louis le Grand, poëme. Clovis à Louis le Grand, poëme. Henri le Grand au peuple François, sur la déclaration de guerre de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Angleterre & de la république de Hollande contre la France en 1689, en vers. Epitre en vers à M. le duc de Saint-Agnan, avec des devises, *in-4°.* Eloge de M. Colbert, ministre d'état, poëme. Devises pour madame de Maintenon. Ode à M. Boucherat, chancelier de France, avec des devises, *in-fol.* Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entr'autres un *Etat historique de la Bourgogne.* * *Mémoires du temps.*

MAGNO, archevêque de Sens, florissoit du temps de Charlemagne, & occupa ce siége depuis 801, jusqu'en 818, qu'il eut Jérémie pour successeur. On lui attribue un recueil & une explication des notes du droit, qui ont été imprimées dans le code Théodosien de Cujas, avec les traités de M. Valerius Probus, & des autres sur le même sujet. On les imprima encore à Leyde, *in-8°.* en 1599; puis par Elie Putschius, dans le recueil des anciens grammairiens, imprimé à Francfort en deux tomes *in-4°.* en 1605. Magno adressa son ouvrage à Charlemagne par ce distique :

Hæc juris exigua libens rex accipe, Carle,
Offert devotus quæ tibi Magno tuus.

* Labbe, *biblioth. bibliothecarum, in Mantissa.* D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome IV.

MAGNOAC, petit pays de la Gascogne, renfermé dans le comté de Cominges, mais on n'en fait pas les bornes. Castello de Magnoac en est le lieu principal. * Mati, *diction.*

MAGNOMETA, *cherchez* MAHOMETTA.

MAGNON (Jean) de Tournus, dans le Mâconnois, & non né dans la province de Bresse, comme le dit M. Brossette dans ses notes sur Boileau, fit ses études chez les Jésuites de Lyon. Après avoir été quelque temps avocat au présidial de cette derniere ville, il vint à Paris & s'y établit. Il y mourut dans un âge encore jeune après l'an 1661. On dit qu'il fut assassiné sur le Pont-Neuf. Il s'appliqua à la poësie dès sa jeunesse, & a mis sur le théatre françois des tragédies & des comédies qui ont été peu estimées, savoir : *Artaxerxe*, tragédie, à Paris en 1645, *in-4°.* *Les amans discrets*, en 1645, à Paris. *Le grand Tamerlan & Bajazet*, en 1648, *in-4°.* à Paris. *Le mariage de Dorontade & de Statyra*, en 1648, à Paris. *Josaphat & Barlaam*, à Paris. *Sejan* en 1648, à Paris. *Zenobie, reine de Palmyre*, à Paris en 1660. Il a laissé quelques autres pieces de théatre manuscrites. Il a encore fait imprimer en vers françois, *La science universelle*, in-4°. L'auteur mourut pendant l'impression de cet ouvrage qui parut en 1663. Dès 1654 il avoit donné *Les heures du Chrétien divisées en trois journées*, &c. en vers & en prose, *in-8°.* L'auteur y prend le titre d'historiographe de sa majesté. Il avoit été ami de Moliere, lorsque celui-ci se fut associé avec quelques jeunes gens qui avoient du talent pour la déclamation à laquelle il s'exerçoit avec eux. Ils jouoient dans le fauxbourg S. Germain, & dans le quartier S. Paul, & on appelloit leur société *l'illustre théatre.* L'*Artaxerxe* de Magnon, imprimée en 1645, avoit été représentée par cette troupe. * *Mémoires du temps.* Maupoint, *bibliothéque des théatres.* L. Jacob, *de scriptor. Cabilonens.* Brossette, *notes sur le trente-sixiéme vers de l'Art poëtique de* M. Despreaux, &c.

MAGNON, archevêque de Sens, *cherchez* MAGNO.

MAGNOPOLIS, nom que Pompée donna à la ville *Eupatoria*, bâtie par Mithridate *Eupator.* Strabon rapporte que Pompée la trouvant imparfaite, la fit achever lorsqu'il eut vaincu Mithridate; ensuite de quoi il lui imposa le nom de *Magnopolis*, de son surnom *Magnus.* Cette ville étoit située dans la Paphlagonie, province de l'Asie Mineure, sur la côte du Pont-Euxin, à l'embouchure des fleuves Lycus & Iris : elle est aujourd'hui entierement ruinée. Il faut bien se garder de la confondre avec une autre *Eupatoria*, aussi bâtie & jointe à la ville d'Amisus par Mithridate : cette

derniere fut depuis appellée *Pompeiopolis.* * Strabon, *l.* 10. Pline, *l.* 6. Ammien Marcellin, *in Mithridaticis.*

MAGNUS, I de ce nom, roi de Norwége & de Danemarck, fils de S. *Olac*, après lequel il porta la couronne de Norwége. Depuis il succéda aussi à *Canut* II, roi de Danemarck, vers l'an 1045, & gouverna ce royaume pendant quatre ans. Arald ou Ervolde fut son successeur aux états de Norwége. MAGNUS II, son fils, regna sur le Danemarck vingt-huit ans, depuis l'an 1070. MAGNUS III, fils *naturel* de ce dernier, vint après lui; & ayant cédé la couronne, il la reprit encore. MAGNUS IV regna cinquante-deux ans, depuis 1180. MAGNUS V, fils d'*Eric*, fut aussi roi de Suéde, l'an 1315. Il laissa AQUIN III, qui eut pour successeur son frere MAGNUS VI, roi de Suéde, &c.

MAGNUS (Jean) archevêque d'Upsal en Suéde, natif de Lincoping, travailla avec zèle dans le XVI siécle, pour la défense de la religion orthodoxe, contre les novateurs, qui avoient gagné l'esprit de Gustave I, roi de Suéde, & qui rendirent tout le royaume Luthérien. Les papes Adrien VI, Clément VII & Paul III l'envoyerent légat en Suéde, où il se vit persécuté par le roi, qu'il vouloit détromper. Il a écrit l'histoire de Suéde en vingt-quatre livres; & un traité des prélats d'Upsal, qu'il continua jusqu'en 1544, qui fut l'année de sa mort. OLAUS MAGNUS, son frere, lui succéda sur le siége d'Upsal, & se trouva au concile de Trente, l'an 1546. Il souffrit aussi beaucoup pour la défense de la religion. Nous lui devons le traité des mœurs, coutumes & guerres des peuples du septentrion.

Il ne faut pas le confondre avec MAGNUS, religieux Augustin, qui vivoit sous l'empire de Henri VI: ce dernier laissa une chronique, que Jean Aventin a suivie dans le VI livre des annales de Baviere. * Sponde, *in annal. ecclef. A. C.* 1530, *n.* 7, *&c.* Opmeer, *in chron. pag.* 488. Quenstedt, *de Patr. doct.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 2, *c.* 54.

MAGNUS, Μάγνος, médecin d'Antioche, qui florissoit du temps des empereurs Julien & Valens, fit un traité sur les urines, comme nous l'apprend Théophile dans la préface de son livre *De exact. urinæ notitia.* Eunapius a écrit sa vie. * Konig, *biblioth.*

MAGNUS (Alexandre) médecin de Bologne, publia en 1657, un *in-4°.* qui est un commentaire sur les livres d'Aristote de l'ouïe. * Konig, *biblioth.*

MAGNUS (Aloysius) de Bologne, publia en 1668 un livre sur la méthode de trouver des argumens en forme. * Greg. Let. *Ital. reg. p.* 171.

MAGNUS (Jacques) *cherchez* GRAND (Jacques le).

MAGNUS, appellé communément *saint Magnus*, l'apôtre des Orcades. Les habitans de ces isles, pour autoriser leur ivrognerie, gardent une coupe d'une extraordinaire grandeur, qu'ils disent que Magnus buvoit toute pleine. Pour conserver un monument éternel de la venue de leur patron parmi eux, ils remplissent cette coupe de liqueur; si leur saint la vuide entierement, ils le regardent comme un présage d'abondance: le contraire est un signe de disette. * Buchanan.

MAGNY, gros bourg du Vexin-François dans le gouvernement de l'isle de France. Il est entre Paris & Rouen, à quatorze lieues de l'un & de l'autre. Quelques géographes le prennent pour l'ancien *Petromontalum*, lequel d'autres mettent à Mante. * Mati, *diction.*

MAGOG, fils de *Japhet*, & petit-fils de *Noé*; est le fondateur de la nation des Scythes qui habitent près du Caucase, & est différent de celui qui suit. * Joséphe, *l.* 1 *des antiq.* Samuel Bochart, *Phaleg. l.* 1, *c.* 13.

MAGOG, second roi, mais roi fabuleux des anciens Gaulois, & fils de Samothés. * Dupleix, *mém. des Gaules*, *l.* 2, *c.* 3.

MAGOG, *cherchez* GOG.

MAGON BARCÉE, c'est-à-dire, de la famille des Barces, général des Carthaginois, fut envoyé en Sicile pour faire la guerre à Denys *l'Ancien*, tyran de Syracuse, vers la XCVI olympiade, & l'an 394 avant J. C. & fut défait dans une bataille. L'année suivante, il remit une puissante armée sur pied; & après divers succès, il fit la paix avec Denys. Depuis, la guerre s'étant rallumée, il commanda encore les troupes de Carthage, & fut tué dans une bataille qu'il perdit l'an 389 avant J. C. * Diodore, *l.* 4.

MAGON, fils de Magon Barcée, commanda l'armée des Carthaginois en Sicile, sous le regne du jeune Denys, & passa dans cette isle avec une flotte de 150 vaisseaux; mais épouvanté par l'arrivée de Timoleon, général des Corinthiens, il sortit de Sicile avec précipitation, & s'en retourna à Carthage, où il se tua de désespoir, l'an de Rome 538, & 216 avant J. C. Les Carthaginois ne se contenterent pas de sa mort volontaire: ils éleverent son cadavre sur une croix, pour couvrir son nom & sa mémoire d'une éternelle infamie. Selon Diodore de *Sicile*, c'étoit Annon qui commandoit pour les Carthaginois, à l'arrivée de Timoleon, sous la CIX olympiade, & l'an 304 avant J. C. * Plutarchus, *in Timoleonte.*

MAGON, capitaine des Carthaginois, rendit célebre la république de Carthage par les victoires qu'il remporta. Il fut pere d'Amilcar & d'Asdrubal. Justin en parle souvent dans le 18 & dans le 19 livre de son histoire.

MAGON, frere d'Annibal, général des Carthaginois, l'accompagna dans la fameuse bataille de Cannes, & en porta les nouvelles à Carthage, où il exposa, en présence du sénat, les anneaux d'or que l'on avoit tirés des doigts des chevaliers Romains qui avoient été tués dans ce combat, l'an de Rome 538, & 216 avant J. C. il fit la guerre contre Scipion en Espagne; puis il passa en Italie, & prit la ville de Gènes. Ayant ensuite fortifié son armée de nouvelles troupes de Gaulois, de Milanois & de Liguriens, il hasarda une bataille contre Quintilius Varus; mais il y fut battu & blessé, & s'étant embarqué pour retourner en Afrique, il mourut sur mer, l'an de Rome 551, & 203 avant J. C. * Tite-Live, *l.* 30.

MAGON, médecin, voyagea très-long-temps, ne se nourissant que de farine séche. * *Consultez* Gesner & Vander Linden.

MAGON, Africain, écrivit vingt-neuf livres de géographie en langue phénicienne. Denys d'*Utique* les traduisit en grec, & les envoya à Sextinus, préteur. On dit que depuis, Diophane de Bithynie les réduisit en six livres, & en fit présent au roi Dejotarus. * Pline cite Magon, *l.* 23, *hist.*

MAGON de Carthage, laissa vingt-huit livres d'agriculture. * Gesner, *in biblioth.*

MAGOPHONIE, fête des Perses, fut instituée en mémoire du meurtre du faux Smerdis, mage, que les sept principaux seigneurs de Perse tuerent avec les autres mages, qui étoient parens ou amis de cet usurpateur de la couronne. Ces sept seigneurs étoient Otanes, Intaphernes, Gobryas, Megabyse, Aspatines, Hydarnes & Darius qui fut

fut ensuite roi de Perse. Ce nom vient de Μάγος, *Mages, & φόνος, meurtre.* * Herodote, *l.* 5. Justin, *l.* 1.

MAGRA, riviere d'Italie, entre la république de Gênes & la Toscane, sort du Parmesan, & passe près de Pontremoli ; puis étant grossie de quelques petites rivieres, arrose la vallée de Magra, à laquelle elle donne son nom, & se jette dans la mer Méditerranée, un peu au-dessous de Sarzane. Lucain en parle, *l.* 2 *Pharf.*

MAGRADA, riviere d'Afrique, *voyez* GUADILBARBAR.

☞ MAGRIUS (Dominique) Italien, prêtre de la congrégation de l'Oratoire, & chanoine de Viterbe, mort en 1672, est auteur d'un *Hierolexicon* ou *Dictionnaire sacré*, qui fut imprimé à Rome en 1677, *in-folio*, & d'un traité des contradictions apparentes de l'écriture, dont la premiere édition parut à Venise en 1645. Ce traité a été plusieurs fois réimprimé depuis, & en différens endroits. La meilleure édition est celle qui a été donnée en 1685, *in-12*, à Paris, augmentée de moitié par Jacques le Fevre, archidiacre de Lisieux. * M. Goujet, *mem. mss.*

MAGSTAT, en latin *Magestadium*, est un village ou bourg de la Lorraine, situé à quatre lieues de la ville de Sarbruck du côté du midi. Quelques géographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Amagetobrica*, ville de la Gaule, laquelle d'autres placent à Bingen, ville de l'électorat de Mayence. * Mati, *diction.*

MAGUELONE, ville ruinée dans le bas Languedoc, autrefois le siége des évêques qui sont présentement à Montpellier, étoit située dans une isle, au bout du petit golfe de la mer Méditerranée qu'on appelloit anciennement l'*étang des Volces* ou *Volsques*; & depuis, *les étangs de Mauguio*, de *Peraul*, & de *Latte*. Les Sarasins, après la conquête d'Espagne, l'an 730, entrerent en France par l'Aquitaine, & se rendirent maîtres de Maguelone; mais Charles *Martel* reprit cette ville vers l'an 735 ou 736 : & jugeant que sa situation étoit avantageuse pour ces barbares, lorsqu'ils voudroient faire quelque descente en France, il la fit démolir, comme l'a remarqué Verdale, évêque de Maguelone. Le siége épiscopal fut transféré à Substantion, à un quart de lieue de Montpellier, où les évêques ont fait leur résidence pendant 300 ans ou environ, jusqu'à ce qu'Arnaud, prélat de cette église, fit rebâtir Maguelone vers l'an 1060. Le siége a été transféré à Montpellier l'an 1536. La ville de Maguelone avoit ses comtes; & les évêques n'en furent seigneurs temporels, qu'après les guerres des Albigeois, qu'Innocent III en investit l'évêque Guillaume d'Altiniac, l'an 1215. Lorsque les troubles de la France, sur la fin de la seconde race de nos rois, eurent donné occasion à divers seigneurs de retenir en propre les gouvernemens des provinces & des villes qu'on leur avoit confiés, le comte de Maguelone en fit de même. Il avoit suivi au commencement l'évêque à Substantion; mais le mauvais air de ce lieu, trop voisin de la petite riviere du Lez, l'obligea de se retirer au château de Melgueil, dont il s'appropria le gouvernement. Il prit le titre de comte de Substantion & de Melgueil, & faisoit battre une sorte de monnoie, dite *les Sols Melgoris* ou *Melgoriens*. Pierre donna l'an 1085 ce comté à l'église, à condition de le retenir à foi & hommage pour lui & les siens, moyennant une once d'or de redevance qu'on payeroit annuellement. Il eut des successeurs jusqu'à *Beatrix*, comtesse de Melgueil, mariée à *Bernard* Pelet, dont elle eut deux enfans, *Bertrand* Pelet, qu'elle deshérita, & qui cependant prit toujours le titre de comte de Maguelone & de Melgueil, & *Ermessinde*, qu'elle institua son héritiere, & qui porta les comtés à *Raymond* VI, nommé *le Vieil*, comte de Toulouse, qu'elle épousa l'an 1172. L'attachement que ce prince eut pour les Albigeois, le brouilla avec les papes. On confisqua ses biens, & le comté de Melgueil fut dévolu à l'église. Le pape Innocent III en investit l'évêque de Maguelone. Nous avons connoissance de deux ou trois conciles assemblés dans le diocèse de Maguelone. *Voyez* MONTPELLIER & MELGUEIL. Les seigneurs particuliers de Montpellier étoient vassaux des comtes de Maguelone & de Melgueil, & leur rendoient hommage. Les rois de Majorque & d'Aragon, devenus seigneurs de Montpellier, ne s'en dispensoient point, & les reconnoissoient pour leurs suzerains. L'évêque & le chapitre de Montpellier en ont aujourd'hui la seigneurie, avec le domaine utile; & les droits régaliens sont réunis à la couronne. * Verdale, *de episc. Maguel.* Gabriel, *series præsul. Magual.* Catel, *hist. & mém. de Langued.* Sammarth. *Gall. christ. edit.* 1715.

MAGUELONE (le lac de) ou le lac de *Latte* ou de *Peraul*, en latin *Magualonensis lacus*, *stagna Volcarum*, *stagna Lateræ*, est un lac ou étang qui prend son nom, tantôt de l'ancienne ville de Maguelone, & tantôt des villages de Latte ou de Peraul, lesquels sont sur ses bords. Cet étang est dans le Languedoc, & s'étend le long de la côte depuis la ville d'Agde jusqu'auprès de celle d'Aiguesmortes, ayant environ quatorze lieues de long, mais il n'en a guères au-delà d'une de large. Il se décharge dans la mer Méditerranée par un canal qu'on nomme *la Grau de Palavas;* en latin *Fauces Lateræ stagni*, qui est le commencement du fameux canal de Languedoc. * Mati, *diction.*

MAGUINE, *cherchez* CALONIO.

MAGUIRE (Charles) natif du comté de Fermanagh en Irlande, chanoine de l'église d'Armagh & doyen de Clogher, étoit un excellent théologien, philosophe & historien. Il écrivit : *Annales Hiberniæ usque ad sua tempora.* On les appelle souvent *Annales Senatenses*, d'un lieu du comté de Fermanagh, nommé *Senat Mac-Magnus*, où l'auteur les composa; mais plus souvent encore *Annales Ultonienses*, Annales d'Ultonie, parcequ'elles traitent principalement des affaires de cette province. Elles commencent l'an 444, & finissent à l'année de la mort de l'écrivain, c'est-à-dire, en 1498 : mais elles furent continuées par Roderick Cassidy jusqu'en 1541. Il y a aussi un Supplément au martyrologe d'Engus de la façon de M. Maguire, qu'il a intitulé *Ænguissius auctus*, & qu'il avoit tiré de Marian Gorman & d'autres écrivains, dans les ouvrages desquels il a puisé des faits intéressans ou omis par Engus, ou postérieurs à son temps. Les annales d'Ultonie, quoique regardées par Usher, Ware & autres auteurs célebres, comme un des meilleurs morceaux d'histoire que nous ayons, n'ont jamais été imprimées. Elles se trouvent en manuscrit dans la bibliothéque de M. le duc de Chandois à Londres, aussi-bien que plusieurs autres piéces curieuses touchant le royaume d'Irlande, qui avoient autrefois appartenu au chevalier Ware, bon connoisseur en ces sortes de matieres. Cet auteur mourut dans sa soixantiéme année. * *Mém. mss.* de l'abbé Henegan.

MAGUIRE (Nicolas) naquit en Irlande vers la fin du XV siécle. Après avoir fait avec succès ses études dans l'université d'Oxford, il revint en Irlande, où il fut chanoine de Hilarel, dans le diocèse de Leghlin, ville épiscopale de la province de Leinster. La réputation qu'il s'acquit par son érudition, jointe au talent qu'il avoit d'annoncer

avec force la parole de Dieu, le firent élever sur le siége de Leghlin, en 1490, avant l'âge de trente ans. Cet évêque a publié une chronique, qui a beaucoup servi à Dowling, dans la composition de ses annales. Il a encore fait la vie de S. Milon, son prédécesseur dans le même évêché, & plusieurs autres ouvrages qu'il n'a pu achever, étant mort à la fleur de son âge l'an 1512 ou 1513. Thomas Brown, qui avoit été aumônier de ce prélat, a écrit sa vie. * Jacq. Waræus, *de clarif. Hiberniæ script. l.* 1.

MACUNDAT, Persan, *cherchez* ANASTASE.

MAHADI, fils d'*Abugiafar Almanzor*, succéda à son pere, & fut le troisiéme calife de la race des Abbassides. Il dissipa en très-peu de temps les grands trésors que son pere avoit amassés dans le cours de plusieurs années. Il commença à regner l'an de l'hégire 158, de J. C. 775, à Bagdet, où il se trouva lorsque son pere mourut à Birmeimon près de la Mecque. Il ne fit point de guerre considérable lui-même; mais il envoya plusieurs fois son second fils contre les Grecs, sur lesquels il gagna plusieurs victoires, & remporta quelques places. Il conclut enfin la paix avec l'impératrice Iréne, à condition qu'elle lui payeroit tous les ans septante mille écus d'or de tribut. Ce fut par-là qu'Iréne se délivra des courses des Arabes, qui lui donnoient souvent des alarmes jusqu'à Constantinople. La plus grande occupation qu'eut Mahadi dans ses états, fut de faire la guerre à Hakem Burcai fils de Haschem, qui avoit fait soulever la province de Chorassan. Il défit & mit enfin en fuite cet imposteur. Ce prince voulut, à l'imitation de son pere, faire le pélerinage de la Mecque. Mais il le fit avec beaucoup plus de faste que de dévotion : car il dépensa à son voyage six millions d'écus d'or. On dit entr'autres choses qu'il fit charger sur des chameaux une si prodigieuse quantité de neige, qu'il eut de quoi se rafraîchir non-seulement au milieu des sablons brulans de l'Arabie, mais qu'il en porta encore jusqu'à la Mecque, dont la plupart des habitans n'en avoient jamais vu, & il en fit conserver dans des vases de terre pour pouvoir boire à la glace, & pour maintenir les fruits en leur fraîcheur pendant tout le temps qu'il y séjourna. Ce prince mourut à la chasse, poursuivant une bête qui s'étoit jettée dans une masure. En voulant la forcer, son cheval s'engagea dans une porte qui étoit trop basse, ce qui l'obligea à faire un si grand effort des reins, qu'il se les rompit, & expira sur l'heure, l'an 169 de l'hégire, 785 de J. C. après un regne de dix ans & un mois. Un peu avant sa mort, il avoit déclaré pour son successeur son fils aîné, à condition que son frere puiné lui succéderoit, à l'exclusion de ses propres enfans; & cette disposition causa de fort grandes brouilleries dans la suite entre les deux freres. On rapporte que sous le regne de ce calife, l'an 164 de l'hégire, 781 de J. C. au dernier mois de l'année arabique, le soleil, un peu après son lever, perdit, sans s'éclipser, tout d'un coup & entierement sa lumiere, quoiqu'il ne se fût levé ni brouillard, ni poussiere. Cette obscurité affreuse dura jusqu'à midi, & les historiens observent qu'on n'avoit jamais entendu parler jusqu'alors d'un semblable prodige. Mahadi étant à la Mecque, en fit agrandir le portique. Il fit aussi démolir à Médine plusieurs maisons, pour donner plus d'étendue à la mosquée où étoit le sépulcre de Mahomet; ce que les superstitieux Mahométans n'approuverent pas. Un particulier lui ayant fait présent d'une pantoufle de Mahomet, il la reçut avec honneur, & fit un présent de dix mille drachmes d'argent à celui qui la lui présenta; après quoi il dit à ses courtisans; *Mahomet n'a jamais vu cette chaussure; mais si je l'avois refusée, le peuple qui croit qu'elle est véritablement de Mahomet, auroit cru que je l'aurois méprisée; car la coutume du peuple est d'être toujours porté pour le plus foible contre le plus puissant.* Il changeoit souvent les gouverneurs des provinces & ses ministres; de peur qu'ils ne prissent trop d'autorité. Il tenoit fréquemment son lit de justice, pour punir & réparer les oppressions & les violences que les plus grands faisoient au peuple; & il se faisoit alors assister par les plus graves personages & par les plus habiles jurisconsultes du Musulmanisme, pour ne rien faire de contraire à la loi. Un jour ayant dit à un officier, *Jusqu'à quand tomberez-vous dans des fautes?* l'officier lui répondit sagement : *Tant que Dieu vous conservera la vie pour notre bien, ce sera à nous à faire des fautes, & à vous de nous les pardonner.* Un jour étant sur le point de faire sa priere publique dans la mosquée de Cufa, un Arabe de la lie du peuple lui dit qu'il n'avoit pas encore fait son ablution, & que cependant il voudroit bien faire sa priere avec lui. Mahadi s'arrêta tout court, & demeura debout au milieu de la mosquée, pour attendre que cet Arabe se fût lavé & purifié pour se disposer à la priere. Comme il étoit dans le temple de la Mecque, où il faisoit de grandes largesses, il dit à un saint homme nommé *Mansor Hagiani* qu'il avoit mené avec lui : *Et vous, ne me demandez-vous rien?* cet homme lui répondit : *J'aurois grand honte de demander dans la maison de Dieu, à autre qu'à lui & autre chose que lui-meme.* Au retour de ce pélerinage, il se trouva si rempli de piété & de tendresse, qu'un très-grand orage étant survenu, il se jetta par terre, & fit sa priere en ces termes : *Si c'est moi, Seigneur, que vous demandez, me voici prêt à subir les châtimens que je mérite; mais je vous prie de ne pas regarder vos fidéles comme vos ennemis, à ma considération.* On raconte une histoire de ce prince, qui mérite d'être rapportée ici. S'étant égaré à la chasse, & se trouvant pressé de la faim & de la soif, il entra dans la cabane d'un Arabe pour y chercher de quoi se rafraîchir. L'Arabe lui ayant présenté du pain bis & du lait, Mahadi lui demanda s'il n'avoit rien de plus; sur quoi l'Arabe lui alla querir une cruche de vin. Mahadi en ayant bu un coup, lui demanda s'il ne le connoissoit point; & celui-ci ayant répondu que non, Mahadi lui dit qu'il étoit un des principaux seigneurs de la cour du calife; après quoi il but un second coup, & lui fit la même demande. L'Arabe lui répondit qu'il avoit déja dit qui il étoit; à quoi Mahadi répondit qu'il étoit encore plus grand qu'il n'avoit dit, & but un troisiéme coup; après quoi il lui fit la même demande, & ayant reçu la même réponse, il lui fit connoître qu'il étoit le calife lui-même. L'Arabe à ces paroles prit sa cruche de vin & l'emporta. Mahadi lui en ayant demandé la raison, l'Arabe lui repliqua : *J'ai peur que si vous buviez un quatriéme coup, vous ne me disiez que vous êtes prophéte, & que si vous en preniez un cinquiéme, vous ne prétendissiez me persuader que vous êtes le Dieu tout-puissant.* Cette réponse réjouit & fit rire Mahadi; & ses gens l'ayant rejoint, il fit régaler son hôte d'une veste & d'une bourse d'argent. L'Arabe tout joyeux lui dit : *Je vous tiendrois pour un homme véritable, quand même vous augmenteriez vos qualités jusqu'à la quatriéme & même jusqu'à la cinquiéme fois.* * D'Herbelot.

MAHADI (Abulcassem Mohammed Ben Abdallah) chef & premier fondateur de la dynastie des Fathemites ou Ismaëliens en Afrique. Les partisans d'Ali prétendent qu'il descendoit en droite ligne d'Ismaël, fils de Giafar Sadek, sixiéme Iman; mais

les Abbassides l'ont toujours regardé comme un usurpateur, qui n'appartenoit point à la famille de Mahomet, mais étoit Egyptien d'origine. Les sectateurs de ce Mahadi ou directeur des fidéles, ont autorisé sa mission sur une tradition reçue de Mahomet, laquelle porte qu'au bout de trois cens ans le soleil se levroit du côté du couchant. En effet cet homme commença à paroître dans l'Occident l'an 296 de l'hégire, 908 de J. C. & se rendit maitre d'une grande partie de l'Afrique, que les Arabes nomment *Magreb*, c'est-à-dire, *Occident*. L'an 300 de la même hégire, Mahadi envoya trois armées en Egypte pour la conquérir; mais le calife Moctader qui regnoit à Bagdet, défit ses troupes en trois différentes occasions. Il ne se rebuta point du mauvais succès de ses armes; & ayant mis le siége devant Alexandrie, il l'emporta de vive force. Il se contenta pour lors de cet avantage; & sans pousser plus avant la victoire, il fit bâtir auprès de Cairoan, qui est l'ancienne Cyrène, une nouvelle ville qu'il nomma de son nom *Mahadie*, où il établit le siége de son empire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MAHADIE, ville que Mahadi bâtit sur le bord de la mer, assez près de celle de Cairoan. Elle fut fondée l'an 303 de l'hégire, 915 de J. C. Elle est située dans une presqu'isle, & revêtue d'une très-bonne muraille avec un château ou palais impérial, accompagné de plusieurs grands bâtimens magnifiques qui furent construits avec une dépense excessive. C'est l'ancienne ville nommée *Aphrodisium*. Dragut, bacha de la mer, la prit sur les Arabes pour Soliman, empereur des Turcs, l'an 956 de l'hégire, 1549 de J. C. André Doria la prit peu après pour Charles-*Quint*, & la démolit. Les tables arabiques lui donnent 42 degrés de longitude, & 32 & demi de latitude septentrionale. * D'Herbelot.

MAHAGEM, ville de l'Iemen dans l'Arabie heureuse, qui sépare deux provinces de la même Arabie, nommées Iemamah & Themamah. Elle est située dans une plaine fertile à l'orient septentrional de la ville de Zebid, de laquelle elle n'est éloignée que de six journées. Le géographe Persien la met dans le premier climat, & dit qu'elle est petite, mais fort peuplée. Edrisi qui la place dans la sixiéme partie du premier climat, dit qu'elle est à sept journées de Sanâa, ville capitale de l'Iemen, & à huit d'Aden, qui est sur l'Océan près de l'entrée de la mer Rouge, & que le petit pays nommé Dahés s'étend entre ces deux villes. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

MAHAMET, *cherchez* MAHOMET.

MAHAMORAT, petite ville de Barbarie au royaume & dans la province de Fez, aux confins de celle d'Asgor, avec un fort bon port à l'embouchure de la riviere de Suga dans l'Océan Atlantique. Elle étoit sujette aux Espagnols depuis l'an 1614, mais elle fut reprise par les Maures l'an 1681; ainsi elle appartient à présent au roi de Maroc. * Marmol, *de l'Afrique*.

MAHAN, ville d'Asie, *cherchez* MAKHAN.

MAHANAIM, ville des Lévites de la famille de Merari dans la tribu de Gad. Elle est célebre pour avoir été le séjour & le siége royal d'Isboseth fils de Saül roi d'Israël, après qu'Abner son oncle fils de Ner l'eut élevé sur le trône, & l'eut fait saluer roi par toute l'armée. Cette même ville ouvrit ses portes au roi David, & lui donna retraite, lorsqu'il se vit contraint de sortir de Jérusalem, pour ne pas tomber entre les mains de son fils Absalon qui en vouloit à sa couronne & à sa vie. Ce fut-là que les armées de ces deux princes s'entrechoquerent furieusement, & où celle de ce fils rebelle fut toute taillée en piéces, & lui mis à mort. Ce fut le patriarche Jacob qui donna le nom de *Mahanaim* à cette plaine, où les anges de Dieu vinrent au-devant de lui. Jacob les ayant vus, dit, *Ceci est le camp de Dieu*; & nomma le lieu *Mahanaim*. * *Genese*, *XXXII*, 1, 2.

MAHARAH, ville de l'Arabie heureuse, dont les habitans ont un langage tout différent de celui de tous les autres Arabes. Elle est située au premier climat, suivant la maniere de compter des Arabes, & a un terroire fort stérile; car il n'y a dans toute son étendue aucunes terres labourables, ni autres arbres que celui de Ban. Cependant il abonde en chameaux & en moutons qui se nourissent de la graine & des feuilles de cet arbre, dont on tire l'huile que les Arabes appellent *Dehen el ban*, & de laquelle on fait un fort grand trafic dans toute l'Arabie. * D'Herbelot.

MAHARBAL, capitaine des Carthaginois, commanda la cavalerie dans la bataille de Cannes, l'an de Rome 538, & 216 avant J. C. Ce fut lui qui tâcha de persuader à Annibal d'assiéger la ville de Rome, lui promettant que six jours après le siége, ils iroient boire & manger dans le Capitole; mais ce général n'ayant pas voulu suivre son conseil, *Annibal*, lui dit Maharbal, *vous savez vaincre; mais vous ne savez pas profiter de la victoire: Vincere quidem scis; sed uti victoriâ nescis.* * Tite-live, *l.* 22.

MAHARI ou *Marai*, Netophatite de la famille des Zarites, commandoit vingt-quatre mille hommes d'Israël du temps du roi David, & entroit en garde le dixiéme mois, qui répond à notre mois de janvier. * I. *Paralip. XXVII*, 13. Il se trouva au siége de Jérusalem avec ce prince. * I. *rois*, *XXIII*, 28.

MAHATH, fils d'*Amasai* & pere d'*Elcana*, de la famille de Caath de la tribu de Levi, étoit un des chantres sacrés. * I. *Paralip. VI*, 35.

MAHAUD, comtesse de Boulogne, & de Dammartin, fille unique héritiere de *Renaud* comte de Dammartin, & d'*Ide* comtesse de Boulogne, fut accordée l'an 1201 à *Philippe* de France, fils du roi PHILIPPE *Auguste*, & l'épousa l'an 1216. L'an 1233 elle fit hommage au roi S. Louis du comté de Boulogne qu'elle avoit eu du chef de sa mere, & après la mort du prince son mari, dans le tournois qui se fit à Corbie dans la même année, elle prit une seconde alliance l'an 1235, avec *Alfonse* depuis roi de Portugal, III de ce nom, qui la répudia. Elle eut de *Philippe* de France, *Jeanne* de Boulogne, mariée avant l'an 1241 à *Gaucher* de Châtillon, seigneur de Montjai & de Saint-Aignan, & morte sans postérité, l'an 1251. Mahaud fonda l'hôpital de Boulogne. Justel a cru qu'elle mourut l'an 1260, & du Cange soutient que ce fut avant l'an 1258.

MAHAUD de Châtillon, comtesse de Valois, troisiéme femme de *Charles* de France, comte de Valois, étoit fille aînée de *Gui* de Châtillon, III du nom, comte de S. Paul, & de *Marie* de Bretagne. Son mariage fut conclu à Poitiers au mois de juin de l'an 1308. Elle eut un fils & trois filles, & mourut le 3 octobre de l'an 1358. *Voyez* CHARLES de France, comte de Valois.

MAHAUD, *cherchez* MATHILDE.

MAHEQUIL, l'une des trois races d'Arabes qui passerent en Afrique l'an 390 de l'hégire, & 999 de J. C. Les deux autres, qui se nommoient *Esquequin* & *Hilela*, étoient de l'Arabie déserte, au lieu que celle de Mahequil sortoit de l'Arabie heureuse. Elles faisoient toutes trois ensemble environ cinquante mille combattans, qui se répandirent dans les provinces de la Barbarie orientale. La tribu de Mahequil comprend vingt-trois

lignées, dont la principale est celle d'Uled-Mastar, qui peut fournir trois mille six cens chevaux & trente mille hommes de pied, tous bons soldats. La lignée d'Uled-Hussein, est aussi fort considérable. Leur quartier est entre le royaume de Fez & la province de Segelmesse, & leur *cheque* ou *prince*, demeuroit dans la ville de Garciluyn, qui est maintenant au roi de Fez. Ils sont environ six mille chevaux, & plus de cinquante mille hommes de pied. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 1.

MAHEUST (Matthieu) sieur de Vaucouleurs, habile médecin, né le 5 d'octobre 1630, exerça & professa la médecine avec succès. Il prit le degré de docteur dans l'université de Reims, & obtint sans dispute une chaire de professeur dans l'université de Caën. Il mourut subitement le 1 d'avril 1700, âgé de soixante-neuf ans. On estime beaucoup sa dissertation sur le lait. Il a laissé quelques traités sur les aphorismes d'Hippocrate, & des thèses savantes & curieuses qu'il avoit composées pour ses disciples. C'étoit un homme d'une grande application, bon anatomiste & physicien très-habile. M. Huet, ancien évêque d'Avranches, en parle avec beaucoup d'éloges dans ses *origines de Caën*, seconde édition *in-8°*, page 407.

MAHMOUD, fils de *Gaiath Eddin*, cinquiéme & dernier sultan de la dynastie des Gaurides ou de la famille de Sam, succéda à son oncle Schehab Eddin l'an 603 de l'hégire, 1206 de J. C. & fut reconnu pour souverain dans les pays de Gaur, de Gazna, de Zablestan, d'Indostan, & dans la plus grande partie du Chorassan. Alischah, fils de Takasch Kan, s'étant soulevé contre Mahamed Kuaresm-Schah son frere, puis refugié auprès de Mahmoud; ce prince prenant prétexte de l'alliance étroite qu'il avoit avec Mahamed, le fit arrêter & remettre entre les mains de son frere. Cette infidélité déplut si fort aux Chorasaniens & aux Irakiens qui étoient du parti d'Ali Schah, qu'ils conjurerent contre lui, & envoyerent des gens qui entrant la nuit furtivement dans son palais, le massacrerent dans son lit, sans qu'aucun de ses domestiques s'en apperçût. On rechercha avec diligence les auteurs de cet attentat, mais on ne put jamais les découvrir. Ce prince laissa un fils nommé *Sam*, qui fit la guerre à Atsir fils de Gihansuz, son parent, qui lui disputoit la couronne; mais ni l'un ni l'autre de ces princes ne la posséda: car la fortune de Mohammed croissant de jour en jour, celle des Gaurides enfin s'éclipsa, & passa dans la maison des Khouaresmiens. Mahmoud fut tué l'an de l'hégire 609, & de J. C. 1212, après avoir regné sept ans, & terminé en sa personne la dynastie des Gaurides, qui avoit tenu le sceptre pendant 64 ans. * D'Herbelot.

MAHMOUD, fils de *Sebectleghin*, premier sultan de la dynastie des Gaznevides, dont son pere avoit néanmoins jetté les fondemens, commença à regner absolument lorsqu'il eut réduit son frere à la vie privée. Après avoir pacifié les troubles de la province de Chorassan, le calife Cader lui envoya par forme d'investiture une très-riche veste, & lui donna le surnom de *la main droite de l'état des Musulmans*, & celui de *Gardien & protecteur des Fidéles*, l'an 389 de l'hégire, & 999 de J. C. Peu de temps après Mahmoud fit un traité de paix avec Ilek-Khan roi du Turquestan; & pour l'affermir davantage, il s'allia avec lui en prenant sa fille en mariage. Après s'être ainsi assuré de ses voisins, il porta la guerre aux Indes, & attaqua l'an 392 de l'hégire, 1001 de J. C. Gébal, le plus puissant roi de l'Indostan. Ce prince ayant été pris & renvoyé deux fois, fut obligé de renoncer à sa couronne, de la mettre sur la tête de son fils; & enfin de se bruler lui-même pour terminer son malheur. Après ces grandes conquêtes, Mahmoud obtint le surnom de *Gazi* qui signifie *conquérant*, & retourna à Gazna chargé de richesses incroyables. L'année suivante Mahmoud fit une expédition en Segestan, pour réduire à la raison Khalaf, qui n'étant que gouverneur de province, y tranchoit du souverain & avoit même fortifié le château de That, comme s'il eût voulu s'y maintenir de force; mais il n'eut pas plutôt appris la venue de ce prince, qu'il alla au-devant de lui, lui apporta les clefs de sa forteresse, & le reconnut pour son sultan. Ce titre de sultan, qui n'étoit pas encore en usage, plut si fort à Mahmoud, qu'il le prit toujours depuis, & non-seulement pardonna à Khalaf sa révolte, mais le rétablit même dans son gouvernement. Khalaf s'étant soulevé une seconde fois, demanda du secours à Ilek-Khan pour le soutenir. Le sultan, irrité de sa perfidie, alla contre lui en diligence, le surprit & le confina dans une prison où il mourut. L'an 396 de l'hégire, Mahmoud retourna aux Indes, & y entra du côté de Hebath & de Multan, dont il s'empara. Ilek-Khan profita de son absence pour attaquer le Chorassan. Le sultan, informé de cette invasion, vint à grandes journées trouver les deux généraux qui commandoient deux corps séparés des troupes d'Ilek, qui furent obligés, après une légere résistance, de quitter le Chorassan, & de repasser le Gihon. Ilek, honteusement chassé par Mahmoud, implora le secours de Kaderkan roi du Kathai. Ce prince le joignit avec cinquante mille chevaux; & ayant passé ensemble le fleuve Gihon, ils se présenterent devant la ville de Balkhe. Le sultan, attaqué par une puissante armée, pria Dieu ardemment de lui accorder sa protection contre un si grand nombre d'infidéles; puis montant sur son éléphant blanc, & rangeant son armée en bataille, il alla en personne investir le lieu où se trouvoit Ilek-Khan. Son éléphant enleva Ilek de dessus son cheval, le jetta en l'air avec sa trompe, & écrasa à ses pieds la plupart de ceux qui combattoient autour de lui. Les deux armées cependant se choquerent fort rudement; & les troupes du sultan firent un si grand carnage de leurs ennemis, qu'il n'en échapa que peu à leur fureur, à la faveur du vallon où ils se précipiterent. Cette fameuse bataille se donna à quatre lieues de la ville, l'an de l'hégire 397, & de J. C. 1006, & la même année Mahmoud passa aux Indes, où il châtia un de leurs rois, nommé Nevescha, pour avoir renoncé au musulmanisme qu'il avoit embrassé à sa considération.

L'an 400 de l'hégire, & 1009 de J. C. Mahmoud poussa ses conquêtes aux Indes, & défit Bal, fils d'Anbal, estimé le plus riche & le plus puissant prince de tout l'Indostan. On dit qu'il se trouva dans la forteresse de Behesim des trésors immenses en or, en argent, & en pierreries. La même année le roi des rois, ou l'empereur des Indes, envoya demander la paix au sultan, qui la lui accorda, à condition qu'il lui enverroit 50 éléphans, outre une grosse somme d'argent, dont il lui devoit payer tribut tous les ans.

L'an 401 de l'hégire, & 1010 de J. C. le sultan attaqua Mohammed Ben Suri, prince du pays de Gaur, & le fit prisonnier. Mohammed prit du poison, qu'il tenoit caché dans un anneau, & se délivra de la prison par la mort. La même année Mahmoud se rendit maître du Gurgistan, qui est la Géorgie, & en chassa le roi du pays. En 405 de l'hégire, il retourna aux Indes, prit la ville & le royaume de Marvin. Ce fut-là qu'il apprit que dans une contrée voisine, il y avoit des éléphans musul-

mans, c'est-à dire fidèles. Il fit la guerre au roi de ce pays-là qui étoit idolâtre : l'ayant défait il se retira chargé d'un grand butin, & mena avec lui un grand nombre de ces élephans. L'an 407 de l'hégire, son gendre nommé Mamon, suscité par quelques autres mécontens, refusa de lui rendre l'hommage qu'il lui devoit. Mais Mahmoud l'eut bientôt rangé à son devoir. Il lui ôta son gouvernement, qu'il donna à Altuntasch son général & son favori.

L'an 409 de l'hégire, & 1018 de J. C. il entreprit de subjuguer la partie septentrionale des Indes. Il porta la guerre au pays de Kifrage éloigné de trois mois entiers de chemin de Gasnah. Il le conquit entierement, & en remporta des richesses inestimables, & un si grand nombre d'esclaves, qu'on les donnoit pour dix drachmes la piéce. L'an 416 de l'hégire, il tira vers le midi, & entra dans le royaume de Soumenat, où il eut plusieurs combats à donner, avant que de s'en rendre le maître. Quelques historiens disent que Soumenat est le nom d'une idole, que les habitans de ce pays-là adoroient, & à laquelle il avoit donné son nom ; mais un autre auteur dit que l'idole de ce pays s'appelloit Lat. On dit que Mahmoud tira tant du temple de cette idole, que du roi de ce pays, plus de vingt millions d'écus d'or, sans compter le butin que ses soldats y firent.

L'an 420 de l'hégire, & 1029 de J. C. Mahmoud conquit la grande province de l'Iraque Persique, & la donna à son fils Massoud, déclarant pour successeur de son trône & de tous ses autres états son autre fils nommé *Mohammed*. Il eut bien de la peine à porter ces deux freres à promettre qu'ils vivroient en paix après sa mort. L'an 421 de l'hégire, 1030 de J. C. Mahmoud mourut d'une fiévre lente, dans la 63 année de son âge, après avoir regné seul & absolu l'espace de 31 ans. Ce fut un très-grand prince, doué de vertus héroïques, & fort zélé pour la propagation du musulmanisme, qu'il étendit bien avant dans les Indes, où il extermina un nombre infini d'idolâtres, & ruina la plus grande partie de leurs temples ou pagodes. On prétend que ce prince n'avoit qu'un seul vice, qui étoit l'avidité d'amasser des trésors. Il eut occasion de se contenter, puisqu'il trouva dans les Indes, qui n'avoient point encore été entamées jusqu'alors, de quoi satisfaire la plus insatiable cupidité d'or & d'argent qu'un homme puisse avoir. Mahmoud étoit fort laid, ce qui le rendoit triste quelquefois. On raconte plusieurs choses remarquables de lui. On en rapportera une seule qui a paru importante. L'an 420 de l'hégire, ce sultan s'étant rendu maître de la province de l'Iraque, en donna le gouvernement à son fils Massoud. Un jour la caravane qui partoit de ce pays-là pour les Indes fut volée; il y eut même plusieurs marchands de tués, & entre autres le fils d'une veuve appellé Zal. Cette femme se rendit à la cour de Mahmoud, & lui demanda justice du meurtre de son fils. Le sultan lui répondit que la province de l'Iraque étant éloignée du siége de son empire, qui étoit à Gaznah, il étoit fort difficile qu'il remédiât à tous les desordres qui pouvoient arriver. La veuve lui repartit hardiment : *Pourquoi conquérez-vous donc plus de pays que vous n'en pouvez garder, & duquel vous ne puissiez répondre au jour du jugement, lorsque l'on vous en demandera compte?* Ces paroles firent une grande impression sur l'esprit de ce prince, & l'obligerent, après avoir renvoyé cette veuve consolée par de riches présens qu'il lui fit, de faire publier dans toute la province de l'Iraque, qu'il feroit désormais caution de la vie & des biens de tous les marchands qui passeroient en caravane de l'Iraque aux Indes. * D'Herbelot.

MAHMOUD, fils de *Mohammed*, fils de Malek Schah, sultan des Selgiucides, ayant été établi gouverneur & lieutenant général des deux Iraks, Persique, & Arabique, par le sultan Sangiar son oncle, demeura quatorze ans dans ces deux provinces, avec cette seule qualité ; mais après la mort de son oncle, il fut reconnu & proclamé sultan par les peuples, qui étoient charmés de ses belles qualités. Ce prince avoit le corps très-bien fait & l'ame généreuse : mais l'amour des femmes & l'exercice continuel de la chasse, lui ôterent peu à peu une grande partie de la réputation qu'il avoit acquise. On le blâme principalement d'avoir consumé une grande partie des finances en équipages de chasse, ce qui le rendoit souvent court d'argent, & lui ôtoit le moyen de fournir à l'entretien de ses troupes. Il mourut l'an de l'hégire 525, de J. C. 1130, dans la ville de Hamadan, après avoir gouverné ou regné seul pendant l'espace de 27 ans, & laissé pour successeur le sultan *Togrul*, son frere. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MAHMOUD-KHAN, fils de *Mohammed-Khan*, descendoit du côté de son pere de *Bagra-Khan*, & étoit fils de la sœur du sultan Sangiar *le Selgiucide*. Dès que ce sultan fut mort, il s'empara de la grande province de Chorassan, où il regna pendant cinq ans, jusqu'à ce qu'un des seigneurs du pays, que l'histoire ne nomme point, se révolta contre lui. Après plusieurs combats, Mahmoud-Khan fut en fin défait par les révoltés en bataille rangée ; & tomba prisonnier entre les mains de son ennemi, qui ne se contentant pas de le dépouiller de tous ses états, le priva aussi de l'usage de la vue. Ces divisions du Chorassan furent cause que le sultan de Khuarezm, dont la dynastie s'étoit nouvellement élevée pendant le regne du sultan Sangiar, se rendit maître d'une partie de cette grande province, pendant que l'autre demeura dans la puissance des rebelles ; ensorte que les sultans Selgiucides qui regnoient encore dans les deux Iraks, Arabique & Persique, ne posséderent plus rien dans toute l'étendue du Chorassan. * D'Herbelot.

MAHMOUD BEN FARAGE, fameux imposteur qui se vantoit d'être Moyse ressuscité, avoit déja si bien joué son rôle, que plusieurs personnes se disoient ses disciples, & le suivoient par tout, & même lorsqu'il fut mené devant le calife Mottavakkel, l'an de l'hégire 235, de J. C. 849, ce prince, après avoir ouï ses extravagances, ordonna que chacun de ses disciples qu'on avoit arrêtés avec lui, lui donnât dix soufflets, & qu'ensuite il fût fustigé jusqu'à la mort. Quant à ses sectateurs ils furent tous renfermés, jusqu'à ce qu'ils eussent renoncé aux rêveries de leur maître. * D'Herbelot, *biblioth. orient.* Le mot de *Mahmoud* est arabe, & signifie louable.

MAHMUD, roi de Perse & de l'Inde, fit prisonnier Michel, fils de Selulk, prince des Turcs, qui s'étoient jettés dans la Perse ; mais Michel fut délivré par les Turcs du Zagathai, qui tuerent Masud, fils de Mahmud, & seul héritier de la couronne, l'an 1038 ; & créerent roi Togrul-Bek, fils de Michel, qui conquit ensuite toute la Perse. * Hornius, *orb. imp.*

MAHOMET, faux prophéte, Arabe de nation, naquit, selon le sentiment le plus probable, l'an 571 ou 572. Quelques-uns mettent sa naissance l'an 560: d'autres la reculent jusqu'en 600, ou même 620: d'autres la placent en 593 : quelques-uns en 579 ou 580. Son pere, qui étoit païen, se nommoit *Abdallah*, & sa mere Juive, s'appelloit *Emine*. Quoique l'un & l'autre fussent pauvres, les auteurs Arabes ne conviennent pas que Mahomet fût de basse naissance ;

ils disent qu'il étoit de la tribu des Coreischites, l'une des plus nobles d'entre les Arabes. Il perdit son pere & sa mere étant fort jeune, & fut élevé par son oncle Abutaleb. La misere le contraignit de servir chez un riche marchand Arabe, après la mort duquel il enchanta tellement sa veuve, nommé *Cadige* ou *Tadige*, qu'il l'épousa, & fut enfin son héritier. Il se servit de ses biens pour s'agrandir, & pour servir son ambition. Dans la suite il s'associa Batiras, hérétique Jacobite, Sergius, moine Nestorien, & quelques Juifs; & avec leur secours il compila son alcoran. Alors sa religion, composée en partie du judaïsme, en partie des rêveries des hérétiques, & accommodée à la sensualité de la nature corrompue, fut embrassée par une troupe de voleurs, qui ne connoissoient ni Dieu, ni la justice. Avec eux Mahomet prit les armes, se soumit grand nombre de peuples, & surtout l'Arabie. Il faisoit passer par le fil de l'épée ceux qui refusoient de reconnoître son empire, & de professer sa loi. De cette façon ce fameux imposteur se servant du prétexte de la religion, se vit en peu de temps suivi d'un grand nombre de peuples. Pour le tromper, comme il étoit sujet à tomber du mal caduc, il avoit un pigeon familier, qui, dans ce temps-là lui venoit béqueter l'oreille; & le faux prophéte faisoit accroire à ses disciples que c'étoit l'ange Gabriel, envoyé de Dieu, qui lui donnoit les ordres qu'il devoit suivre. Son secrétaire commençoit à découvrir ses impostures, & à les publier : il égorgea ce malheureux dans sa propre maison, & mit le feu aux quatre coins, faisant croire au peuple que c'étoit le feu du ciel qui l'avoit consumé, pour avoir osé changer quelque chose à l'alcoran. On dit aussi qu'ayant fait cacher un de ses compagnons dans un puits sec, il lui commanda de crier tout haut quand il passeroit, *que Mahomet étoit le véritable prophéte*. Il le fit, & tout le monde admira cette merveille; mais Mahomet qui craignoit que son imposture ne fût découverte, ordonna dans le même temps à ceux qui le suivoient de combler ce puits, de peur qu'il ne fût profané à l'avenir. On le remplit à l'instant de pierres, & celui qui y étoit, y périt misérablement. Ce faux prophéte continuant de séduire les peuples de la Mecque, vit une sédition s'élever contre lui : de sorte qu'il fut obligé de fuir de cette ville, le jeudi ou vendredi 16 juillet de l'an 622. Le temps de cette évasion est l'époque des Mahométans, & c'est de-là qu'ils comptent les années de l'hégire, mot qui signifie *fuite*. Mahomet se retira à Médine, où plusieurs de ses disciples vinrent le trouver. Ce fut là où il commença à établir sa domination & sa religion, en faisant des courses sur les caravanes du pays. Après plusieurs combats il se rendit maître de la Mecque, l'an huitiéme de l'hégire.

Les Arabes, qui sont les peuples les plus inconstans, & qui furent des premiers à embrasser sa doctrine, ont blamé ses mœurs, & n'ont pas épargné sa religion, qu'ils ont traitée d'imposture. Ils ont regardé Mahomet comme un homme léger & inconstant dans la promulgation de sa loi; car il établit d'abord des choses, qu'il abrogea dans la suite, telles que la cérémonie du Kiblah, qui est le lieu vers lequel on doit se tourner dans la priere; car il le fixa en premier lieu, au temple de Jérusalem, & le transporta depuis à celui de la Mecque. Il défend de contraindre personne dans sa religion, & commande ensuite que l'on fasse la guerre aux Infidéles, & ne permet pas que ses sectateurs puissent faire aucune paix avec eux; mais seulement des suspensions ou des tréves. Il cite presque partout l'ancien & le nouveau testament, pour autoriser sa doctrine. Cependant il a abrogé l'un & l'autre, selon le sentiment universel des Musulmans, sous prétexte de corruption, quoique nous ayons encore aujourd'hui les mêmes textes, qui étoient entre les mains des Juifs & des Chrétiens, lorsqu'il publia son alcoran. Il se contredit lui-même sur le sujet de la création du monde, & presque dans toutes les histoires qu'il rapporte de l'un & de l'autre de ces livres. Enfin, quoiqu'il ait exterminé les idoles, il a cependant retenu toutes les cérémonies que les idolâtres pratiquoient, dans le culte du temple de la Mecque. C'est ce qui fait que les Mahométans mêmes, qui l'exemptent du péché originel, avouent qu'il n'étoit pas impeccable. Un de leurs auteurs, Soiouthi, a composé un livre intitulé, *Al-Moharrar*, dans lequel il avance que Dieu a pardonné à Mahomet dans un certain temps qu'il marque, non seulement les fautes qu'il avoit commises, mais encore celles qu'il pouvoit commettre; que malgré cela, Mahomet pressé par les remords de sa conscience, disoit souvent qu'il craignoit la réprobation; & que le chapitre *Houd*, qui est un de ceux de l'alcoran, où il est le plus parlé de la prédestination, lui avoit fait venir les cheveux gris avant le temps. Ce faux prophéte voulut cependant jouer la comédie jusqu'à sa mort; car ayant été attaqué plusieurs fois par le poison, qu'il avoit évité, & appréhendant toujours une mort violente, il fit descendre du ciel pour la derniere fois un chapitre de l'alcoran, qui porte le titre de *Souratalnasr*, qui signifie *de la victoire*, que les Mahométans nomment aussi *le chapitre de l'adieu*, à cause que c'est le dernier qu'il dit avoir reçu avant sa mort, qui n'arriva pourtant que deux ans après. L'auteur du livre intitulé *Keschaf*, dit que Mahomet fit appeller aussitôt après la publication de ce chapitre, sa fille unique nommée *Fatimath*, & lui dit, qu'ayant reçu une lettre de l'autre monde, qui lui annonçoit son retour, il ne songeoit plus qu'à partir, & à envoyer par avance son bagage vers le ciel. Ces paroles attendrirent le cœur de Fatimath, & lui tirerent les larmes des yeux; mais son pere la consola, en lui disant : *Ne pleurez pas; car vous serez la premiere de ma maison, qui me suivrez de plus près.* Les historiens Musulmans ne conviennent pas du temps de la mort de Mahomet; car les uns la mettent sous la dixiéme année, & les autres sous la onziéme de l'hégire, c'est-à-dire, en l'an 632 ou 633 de Jesus-Christ; mais tous sont d'accord qu'il mourut d'un poison lent qui lui avoit été donné par une femme, que ses ennemis avoient subornée. Sa mort fut d'abord cachée par Omar, l'un de ses principaux compagnons, mais elle fut ensuite publiée par Aboubeker, son beau-pere, qui lui succéda, sous le nom de *Calife*. On n'est pas non plus d'accord sur son âge; car les uns lui donnent 63, & les autres 65 ans de vie. La ville de Médine, qui lui avoit servi de retraite dans sa fuite, devint le siége de l'empire qu'il fonda, & lui donna enfin sa sépulture dans la même mosquée, & sous la même chaire où il avoit accoutumé de prêcher tous les vendredis. C'est dans cette même mosquée, où le sépulcre de ce faux prophéte est révéré aujourd'hui par tous les Musulmans à leur retour de la Mecque. Il eut plusieurs femmes, & ne laissa qu'une fille, nommé *Fatimath*; d'autres disent qu'il en laissa trois. Depuis ce temps, ses sectateurs se sont rendu maîtres de la Palestine, de la Syrie, de l'Egypte, de la Perse, de la Grece, &c. La plus grande partie de notre hémisphere a subi sa loi. Car quoiqu'il

ait institué par sa loi plusieurs observances assez gênantes, cependant la permission qu'il a donnée d'avoir plusieurs femmes, & un paradis sensuel qu'il promet, ont été des appas fort puissans pour attirer un grand nombre de personnes dans sa secte. Il usa lui-même de la polygamie, sans avoir beaucoup d'estime ni d'amitié pour les femmes. *Voyez* ISMAEL, ALCORAN, HEGIRE, & MAHOMETISME. * Zonaras & Cedrene. S. Jean de *Damas.* Vincent de *Beauvais*, *livr.* 24, *c.* 4. Pierre de *Cluni*, *cont. sect. Sarac.* Blondus, *l.* 5, *dec.* 1. Sander, *hær.* 125. Volaterran. *in Mahomet.* Baronius, *A. C.* 622 & 730. Mariana, *l.* 7, *de reb. Hispan.* Postel, &c. D'Herbelot, *biblioth. orient.* Bayle, *diction. critique.* On peut consulter *Forbesii Aberdonensis*, *institut. theologic.* Hoornebeck, *summa controversf. de Mahumed.* & surtout la vie de Mahomet par Humphrei Prideaux, ou la même par de Gaignieres professeur à Oxford. L'une & l'autre est tirée de l'alcoran & de plusieurs auteurs Arabes, amis de Mahomet.

MAHOMET, I de ce nom, sultan des Turcs, étoit un des fils de Bajazet, que Tamerlan fit mourir dans une cage, & succeda à son frere Moyse ou Musa, qu'il fit mourir, vers l'an 818 de l'hégire, & 1415 de l'ere chrétienne, du moins selon l'opinion qui paroît la plus raisonnable; car les sentimens sont fort differens. Il se rendit très-recommendable par ses victoires, par sa justice, & par sa fidélité à garder inviolablement la parole qu'il avoit donnée. L'empire Ottoman reprit son ancien lustre sous son regne, & sous celui d'Amurat II son fils. Il fit lever le siége de Bagdet au prince de Caramanie, & lui enleva quelques-unes de ses places. Le Pont & la Cappadoce rentrerent sous son obéïssance. Il subjugua la Servie, une partie de l'Esclavonie & de la Macédoine, & rendit les Valaques tributaires. Ce fut lui qui transporta le siége de son empire à Andrinople, & qui commença de s'établir puissamment dans la Thrace. Il ravagea sur les côtes de la mer d'Ionie, les terres des Vénitiens, qui lui enleverent en échange la ville de Lampsaque, & quelques autres places. Il fit aussi la guerre à Ismaël, prince de Sinope, qui avoit donné retraite dans ses états à Mustapha, son frere; & eut tant de reconnoissance pour les Grecs, qui l'avoient arrêté à Thessalonique, qu'il fit alliance avec eux, & en observa fidélement les conditions. On tient qu'il mourut d'apoplexie, l'an 1421 de J. C. & 825 de l'hégire. * Chalcondyle, *histoire des Turcs.*

MAHOMET II, surnommé par les Turcs, *Bojuc*, c'est-à-dire *le Grand*, a été la terreur de l'Europe, & le plus heureux prince d'entre les Infidéles, qui ait jamais porté la couronne. Il étoit né à Andrinople le 24 mars de l'an 1430, succéda l'an 1451, à son pere *Amurat* II, qui étoit occupé au siége de Croye, & ayant retiré son armée, il vint prendre possession de l'empire à Andrinople. Ensuite, résolu de faire la guerre aux Grecs, il les attaqua jusque dans leur capitale, ferma tous les endroits par où ils pouvoient recevoir du secours, & les pressa si vigoureusement, qu'il prit Constantinople, un mardi 29 mai de l'an 1453. Ce ne fut pas le seul empire qu'il soumit par la force de ses armes; il conquit aussi celui de Trébisonde, l'an 1461; se rendit maître de douze royaumes, & emporta plus de deux cens villes. L'an 1456 il assiégea Belgrade avec une puissante armée; mais ayant été blessé à un assaut, qui dura 24 heures, il fut contraint de se retirer. Le fameux Jean Huniade, & Jean Capistran, contribuerent beaucoup à cette victoire. Depuis, Mahomet entra dans l'Albanie l'an 1457, d'où il fut repoussé par Scanderbeg. Usumcassan, roi de Perse, lui enleva aussi quelques villes; mais c'étoit une fatalité qu'il restât enfin victorieux. Il porta ses conquêtes dans la Hongrie, dans la Perse, dans la Bosnie, dans la Walachie, dans la Transsylvanie, & dans l'Albanie. Il se rendit redoutable aux Vénitiens & à ceux de Rhodes; & fit fléchir tout le Péloponnèse sous la puissance de ses armes. Il courut aussi la Carinthie, la Stirie, Sinopi, l'isle de Metelin, prit la ville d'Otrante en Italie; & s'il faut ajouter foi à l'inscription qu'il ordonna de mettre sur son tombeau, après la narration de ses exploits: *Il avoit dessein de conquérir Rhodes-la-forte, & la superbe Italie.* Il mourut dans une bourgade de Bithynie, à une journée de Nicomédie, lorsqu'il se préparoit à porter la guerre en Egypte, le jeudi 4 du mois appellé par les Turcs, *Rabie premier*, l'an 886 de l'hégire; & selon les Chrétiens, le 3 mai de l'an 1481. Mahomet étoit pour lors âgé d'un peu plus de 51 ans, & en avoit regné 31. Son grand courage ne regloit pas seul ses conquêtes: sa prudence & sa politique y avoient beaucoup de part. Il étoit même plus savant que ne le sont ordinairement les princes Ottomans; car il parloit la langue grecque, la latine, l'arabe, & la persienne, & savoit l'astrologie. D'ailleurs, il étoit très-bien fait, & seroit comparable aux plus illustres héros, si ses débauches n'eussent terni la gloire de ses plus grandes actions. Dracula, frere du prince de Walachie, lui donna un coup de poignard à la cuisse, pour se tirer des mains de cet infâme, qui vouloit le forcer. Il n'eut point de religion, puisqu'il n'en approuvoit aucune, & qu'il se moquoit également de la créance des Chrétiens, comme de la superstition de ses peres. Sa probité ne fut pas plus grande; car il fit mourir Etienne, prince de Bosnie, & le prince de Metelin, contre la parole qu'il en avoit donnée à David Comnene, & à ses enfans, qu'il traita tous avec une extrême rigueur. Il fit même éventrer quatorze de ses pages, pour savoir lequel avoit mangé un melon qu'on avoit dérobé dans un jardin qu'il cultivoit: il coupa lui-même la tête à une femme, qu'on lui reprochoit d'aimer trop. Après la prise de Constantinople, il fit mille outrages à l'image de J. C. crucifié. * Paul Jovius, *in elog.* Vigenere, *cont. de Chalcondyle.* Leunclavius, *in Pand. Turc.* Bayle, *diction. crit.*

MAHOMET III, fils d'*Amurat* III, commença l'an 1595 son regne par le meurtre de vingt & un de ses freres, qu'il fit égorger; & par celui de dix femmes que son pere avoit laissées grosses, qu'il fit jetter dans la mer. Il ne se trouva qu'une seule fois à la tête de ses troupes. Les Chrétiens lui prirent Strigonie sous le comte de Mansfeld, Albe-Royale, l'an 1601, sous le duc de Mercœur, & la basse ville de Bude sous l'archiduc d'Autriche. On lui enleva les forteresses de Vissegrade, de Baboch, de Petrinie, & de Haduam, aussi-bien que Paleote & Vesprim; & d'un autre côté les chevaliers de Malte s'emparerent de Lepante. Les armées de Mahomet furent battues par le vaivode de Walachie, & par le prince de Transsylvanie, qui défit Sinan bassa. Ainsi la Moldavie, la Walachie & la Transsylvanie furent affranchies du joug des Ottomans. Ces derniers eurent quelques avantages, & reprirent deux ou trois villes, come Pest, Canisa & Albe-Royale; mais ces succès ne furent pas comparables à leurs pertes. Mahomet demanda la paix aux princes Chrétiens, qui la lui refuserent. C'étoit un homme tellement plongé dans les débauches, que ni les désordres domestiques, ni les guerres étran-

geres, ne l'en purent jamais tirer. Son indolence fit murmurer les Janissaires. Pour les appaiser, Mahomet se vit contraint de livrer ses plus chers amis à leur rage, & de faire bannir sa mere, qu'on croyoit être la cause de tous les malheurs de l'état. Il fit étrangler l'aîné de ses fils, & noyer la sultane qui en étoit la mere, parcequ'il la soupçonnoit de quelque trahison contre sa personne. Mahomet mourut de peste à Constantinople, l'an 1603, âgé de 39 ans, après en avoir regné huit. * Baudier, *inventaire de l'hist. des Turcs*. Mezerai, *continuat. de l'hist. des Turcs*.

MAHOMET IV, né le 2 janvier de l'an 1642, succéda l'an 1648, à son pere *Ibrahim* I, que les Janissaires étranglerent : prince heureux dans les commencemens de son regne, & qui, sans avoir jamais paru à la tête des armées, fut très-redoutable à la Chrétienté. Les Turcs avoient guerre avec les Vénitiens, lorsque Mahomet monta sur le trône. L'an 1651, l'armée navale de ces infidéles fut défaite dans l'Archipel le 10 juillet, par les Vénitiens, avec perte de trente-neuf galeres, de vingt-trois vaisseaux, de trois galeasses & de 3000 hommes de guerre qui avoient été embarqués sur cette flotte. L'ancienne querelle des Spahis & des Janissaires, s'étant renouvellée l'an 1652, causa de grands troubles à Constantinople ; il en couta la vie à plus de 8000 hommes, & même au grand-visir, au mufti, à l'aga des Janissaires, & à plusieurs autres officiers. Le bacha d'Alep s'étant révolté l'an 1659, donna beaucoup de peine au grand-visir, dont l'armée fut mise en déroute avec perte de son canon & de son bagage ; mais le bacha, enflé de sa victoire, voulut entrer imprudemment en négociation avec l'envoyé de sa hautesse, qui le fit étrangler. L'an 1660, la guerre s'alluma en Hongrie : les Turcs assiégerent le grand-Varadin & le prirent, ayant auparavant remporté une victoire sur le prince Ragotski, qui fut blessé dans le combat, & qui mourut peu après de sa blessure. Cet avantage fut contrebalancé par l'incendie arrivée à Constantinople le 24 juillet, avec perte de plus de 7000 maisons. La mort de Ragotski suscita de nouveaux mouvemens dans la Transsylvanie, pour la succession. Michel Abaffi, protégé par le Turc, l'emporta l'an 1661 sur Chimin Janos, protégé par l'empereur. La peste fit durant ce temps-la de si terribles ravages dans Constantinople, que pendant quelques semaines, on enlevoit, par la seule porte d'Andrinople, douze à treize cens personnes chaque jour : desorte que le grand-seigneur fut obligé de camper hors des portes de cette grande ville. L'an 1662 son armée surprit & défit Chimin Janos, qui en se retirant, tomba de cheval, & fut écrasé : le bacha assiégea envain Clausembourg. Ces Infidéles défirent le comte de Forgatz, général des Impériaux, l'an 1663, & prirent Neuhausel, Nowigrad & autres places. Le grand-visir s'étant mis à la tête des armées l'an 1664, prit le fort de Serin & le petit Gomor. Le comte de Serin avoit pris durant l'hiver Cinq-Eglises, & la ville de Sigeth; mais n'ayant pu prendre le château, il s'étoit retiré, après avoir ruiné le pont d'Esseck, & étoit allé assiéger Canise, que les Turcs secoururent le 31 mai. Le 19 juillet se donna le combat de Raab, où le grand-visir voulant passer cette riviere, fut défait par la valeur de six mille François, que Louis XIV avoit envoyés au secours de l'empereur. Ces braves donnerent tout le branle à cette grande victoire, qui força les Turcs à demander la paix. Ils renouvellerent leurs efforts l'an 1666, dans l'isle de Candie, où les Vénitiens avoient assiégé inutilement la Canée. Le grand-visir y passa l'an 1667, & commença le siége de la ville de Candie le 22 mai, qu'il ne put prendre que le 27 septembre 1669 ; ce siége lui ayant couté plus de 118000 hommes, & environ quarante mille aux Vénitiens. L'an 1672 ces Infidéles ayant déclaré la guerre aux Polonois, leur enleverent Kaminieck : ce qui obligea ceux-ci à conclure une paix honteuse, & à leur céder la Podolie & l'Ukraine ; mais le traité n'ayant pas été ratifié, Jean Sobieski, grand-maréchal de Pologne, vengea sa nation l'année suivante 1673, par la défaite entiere de l'armée ennemie, au passage du Niester, près de Choczim, le 11 novembre : exploit que les Polonois crurent ne pouvoir mieux récompenser, qu'en plaçant ce grand homme sur leur trône. Les deux années suivantes leur furent glorieuses, sous la conduite de ce nouveau roi, par divers avantages, qui forcerent les Turcs à faire la paix le 16 octobre de l'an 1676. Ceux-ci tournerent l'an 1677 leurs armes contre les Moscovites, mais sans succès ; car ils furent battus devant Czechrim, ville de l'Ukraine, qu'ils assiégeoient. Les années suivantes n'eurent rien de remarquable par la guerre : de sorte que ces deux nations, dégoutées également d'une guerre inutile, firent une trève entr'elles l'an 1681, pour vingt années. L'année suivante les Turcs commencerent à assister ouvertement les mécontens de Hongrie, qui avoient à leur tête le comte Tékéli. Avec ce secours, il emporta plusieurs places en la haute-Hongrie, dont il prit même le titre de prince, qui lui fut donné par le bacha de Bude, au nom du grand-seigneur. Cette guerre continua avec violence ; l'année 1683 les Impériaux assiégerent envain Neuhausel ; les Tartares inonderent le pays, & firent de furieux dégats autour de Vienne, qui fut enfin assiégée par Cara Mustapha, grand-visir, le 14 juillet, avec une armée de plus de 150000 hommes. Il étoit prêt de l'emporter, quand le roi de Pologne, Jean III, accourut au secours, fondit sur son camp le 12 septembre, défit ses troupes, & l'obligea de tout abandonner, & de se sauver avec les débris de son armée, que ce prince poursuivit. Il les chassa encore de l'isle de Schut, attaqua le pont de Barkan le 10 octobre, & emporta le pont & la ville : ce qui facilita la prise de Gran. Cette malheureuse expédition couta la vie au grand-visir, qui fut étranglé dans Belgrade le 15 décembre, par ordre du grand-seigneur. Le grand-chancelier, son beau-frere, & plusieurs autres officiers, attachés à ses intérêts, eurent le même sort. Depuis cela, les affaires des Turcs allerent en décadence, & les Cosaques, joints aux Polonois, défirent une de leurs armées, de 40000 hommes, le 4 décembre. L'année 1684 commença par une ligue offensive & défensive contre ces Infidéles, entre l'empereur, le roi de Pologne & les Vénitiens. Ceux-ci entrerent dans la Morée, où ils prirent plusieurs places, pendant que le prince Charles de Lorraine, général des armées Impériales, s'empara de Vicegrade, & défit les Turcs à Weitzen, sur le Danube ; mais il leva le siége de Bude, après avoir été trois mois & demi devant cette place. Le roi de Pologne, de son côté, mettoit en fuite les Tartares, & rompoit les desseins de ceux de cette nation, qui, joints aux Turcs, étoient près du Niester. Ces derniers, l'an 1685, perdirent dans la Morée, Coron, Calamata & autres places. On leur enleva Neuhausel en Hongrie par assaut, on leur fit lever honteusement le siége de Gran, on leur brula une partie du pont d'Esseck, & on les chassa d'Eperies, de Cassovie, de Tokai, & autres lieux de la haute Hongrie, où ils tenoient bon pour les mécontens. Les Vénitiens se

se signalerent l'année 1686, par les prises de Navarin, de Modon & de Napolie de Romanie, & les Imperiaux en emportant d'assaut la ville de Bude le 2 septembre, à la vue du grand-visir, dont les troupes furent repoussées, en voulant secourir la place. Cette conquête fut suivie de celle de Segedin, de Cinq-Eglises & du pont d'Esseck. Enfin, l'année 1687 fut fatale à Mahomet; car ses troupes furent entierement défaites par le prince Charles de Lorraine à Mohatz, près de Darda, le 12 août: victoire qui entraîna la perte d'Esseck, de Valpo, & autres postes avancés, & qui réduisit les soldats Turcs au désespoir. Mécontens du grand-visir Soliman, ils se révolterent, & marcherent à Constantinople. En vain essaya-t-on de les appaiser, en leur envoyant sa tête, & faisant étrangler Ibrahim, son prédécesseur, qui, depuis deux ans, étoit relégué dans l'isle de Rhodes; ils avancerent toujours vers la capitale de l'empire, quoique l'on s'efforçât de les arrêter par la mort de plusieurs autres officiers, dont ils n'étoient pas satisfaits. Mahomet voyant que l'on en vouloit à sa personne, & n'espérant plus rien, voulut faire tuer ses freres & ses enfans, pour mettre les troupes dans la nécessité de le laisser sur le trône; mais les officiers du serrail se mutinerent contre lui, & empêcherent ce cruel dessein. Ce prince malheureux fut enfin déposé le 8 novembre de la même année, par l'ordre du mufti, & des gens de la loi; & son frere Soliman III, qui fut élevé sur le trône en sa place, fit enfermer cet infortuné empereur, dans la même prison d'où on venoit de le tirer. Il y resta jusqu'au 22 juin de l'an 1691, qu'il y mourut, laissant deux fils. Mustapha l'aîné succeda l'an 1695, à son oncle Achmet II, frere de Soliman. Mahomet étoit un prince bien fait, ne manquoit ni de courage, ni d'esprit, & étoit beaucoup moins sujet à ses plaisirs, que plusieurs de ses prédécesseurs. La chasse étoit sa grande passion, & l'occupoit la plus grande partie de l'année. C'est pour cette raison qu'il demeuroit ordinairement à Andrinople, pour être plus près des lieux où il y a plus de gibier. Il alloit souvent à Larisse, & passoit quelquefois huit ou dix jours de suite, sous des tentes magnifiques, tendues à demi-lieue de cette ville, sur les bords du Penée. * *Mémoires historiques.*

MAHOMET MOHAIDIN, douziéme imam, *cherchez* MAHOMET ou MAHOMMED ABOULCASSEM.

MAHOMET-MEHEDI, *cherchez* MAHADI, troisiéme calife de la race des Abbassides.

MAHOMET II, fils d'Aaron Raschid, vingtiéme calife, surnommé *Al-Amin*, *cherchez* AMIN BEN HAROUN.

MAHOMET ENACER, quatriéme roi de Maroc, de la race des Almohades, succéda à son pere en l'an 1206 de J. C. & 603 de l'hégire. Comme il avoit l'humeur guerriere, il rompit la tréve qu'Almansor avoit faite avec le roi de Castille, & passa en Espagne avec six vingt mille chevaux, & trois cens mille hommes de pied: ce qui paroîtroit incroyable, si tous les historiens, tant Espagnols qu'Arabes, n'en tomboient d'accord. Avec cette nombreuse armée, il entra dans les campagnes de Calatrava, l'an 1210 & 607 de l'hégire, & assiégea Salvaterre, où les chevaliers de l'ordre de Calatrava faisoient leur résidence. Après un long siége, il emporta cette ville d'assaut, & la rasa jusqu'aux fondemens. L'an 1212 il manda de nouvelles troupes d'Afrique, & assembla une si grosse armée, qu'il ne s'en étoit jamais vu de semblable en Espagne. Les princes Chrétiens attaquerent Mahomet dans les plaines de Tolosa ou Toolsette; & lui ayant livré bataille, ils remporterent la victoire après un grand combat, où il mourut plus de cent cinquante mille hommes de l'infanterie des Maures, & plus de trente-cinq mille de leur cavalerie. Mahomet se sauva à la course, abandonnant tout le bagage & l'attirail du camp aux vainqueurs; & repassa en Barbarie, après avoir donné le gouvernement général à son frere Aben-Saad, qui fut depuis roi de Valence. Peu de temps après, Mahomet mourut de déplaisir, & laissa la couronne à Ceyet Barrax, un de ses petits-fils. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

MAHOMET, surnommé *Ibné Haben Hamur*, ou *Alabib Almanzor*, capitaine Maure, fut tuteur du jeune Hissen, fils d'Alhaca, roi de Cordoue en Espagne. Il entra cinquante-deux fois, dans le X siécle, sur les terres des Chrétiens, & presque toujours avec des succès avantageux. Il emporta Léon après un siége fort opiniâtré, & se rendit redoutable à tout le royaume, par la prise d'un grand nombre de villes, & par la défaite de plusieurs armées. Varamond ou Vermond, roi de Léon, arrêta le cours de ses victoires; car ayant assemblé toutes les forces de l'Espagne, il lui tua dans une bataille soixante & dix mille Maures, vers l'an 998 de J. C. & de l'hégire 389. On dit que Mahomet, ne pouvant souffrir la honte de cette défaite, se donna lui-même la mort, en se refusant les alimens. * Roderic. Moralés & Mariana, *hist. d'Espagne.*

MAHOMET BUDOBUS, septiéme roi de Maroc, dans le XIII siécle, de la race des Almohades, étoit oncle de Ceyed Barrax, & tua Abdelcader, neveu & successeur de Ceyed, pour monter sur le trône; mais ayant donné bataille à Aben-Josef, usurpateur du royaume de Fez, il y perdit la vie; & Aben-Josef se rendit maître de Maroc. Il est vrai que quelques princes Almohades se conserverent une autorité souveraine en quelques endroits du royaume de Maroc; mais ils n'avoient plus le titre de roi, & payoient tribut au roi de Fez & de Maroc. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

MAHOMET ou MAHAMET, cherif, roi de Sus en Barbarie, étoit fils d'*Hascen*, cherif Numide, & homme extrêmement adroit & artificieux. Ce nom de *cherif*, veut dire, *interprete de la loi*. Hascen avoit trois fils, Abdelquivir, Hamet & Mahomet. Il les envoya à la Mecque; & à leur retour, il conseilla aux deux derniers d'aller à Fez, où regnoit alors Mahomet Oataz, vers l'an 1503 de Jesus-Christ, & de l'hégire 909. Ils y furent bien reçus, à la considération de leur pere. Hamet y obtint une chaire de professeur dans le collége de Modarase, & Mahomet eut l'honneur d'être le précepteur des enfans du roi. Comme leur crédit & leur réputation s'augmentoient, leur pere leur conseilla de demander les gouvernemens des provinces de Sus, d'Hea, de Ducala, de Maroc & de Tremezen, pour les défendre au nom du roi, contre les projets des Chrétiens, ennemis de la religion de Mahomet. On leur accorda ce qu'ils demandoient, & ils se rendirent très-puissans dans ces provinces, où Abdelquivir, l'aîné des trois freres, fut tué, & Hamet le second fut proclamé roi de Maroc. Depuis, le même Hamet fit la guerre à Mahomet son frere, qui s'établit dans Maroc, se rendit maître de Fez, & devint très-puissant. Ce fut ainsi que commença l'empire des cherifs en Afrique. Mahomet fit barbarement étrangler le roi de Fez, qui avoit été son disciple. Buhazon qui étoit de la famille de ce roi, implora la protection de Philippe II, roi d'Espagne, se rétablit dans Fez avec ce secours

& celui des Turcs, & se soutint avec vigueur l'an 1555 : mais Mahomet assiégea son frere dans Tafilet, & le prit par ruse. Ensuite il se rétablit dans Fez, & revint à Maroc, où il fut tué au mois de septembre de l'an 1557, par Hascen, capitaine de ses gardes, que le roi d'Alger avoit gagné. Telle fut la fin du cherif Mahomet, qui a laissé lieu de douter s'il étoit plus célebre par son courage & sa présence d'esprit dans les périls, que par sa cruauté & par sa perfidie. * Diego de Torres, *hist. des Cherifs*. De Thou, *hist. liv.* 7. & 20.

MAHOMET, premier visir, & gendre du sultan Selim II, étoit celui de tous les ministres de la Porte qui possédoit le plus absolument l'esprit de son prince, & qui lui avoit donné la plus grande marque de fidélité & d'affection. Aussitôt que Soliman fut mort, pendant le siége de Siget en Hongrie, l'an 1565, il eut l'adresse de tenir sa mort secrette, & pressa le siége avec autant de vigueur, que si le grand-seigneur eût encore vécu : en sorte qu'il emporta la place d'assaut trois jours après, malgré tous les efforts des Allemans. Il dépêcha en même-temps des couriers à Selim, pour lui donner avis de la mort de son pere, & lui conseilla d'aller en diligence à Constantinople, & d'y arriver avant que cette nouvelle y fût répandue, pour s'assurer la couronne. En récompense de ce grand service, le nouvel empereur lui donna la qualité de grand-visir. Ce ministre avoit déja l'honneur d'être son gendre; car il avoit épousé une de ses filles dès le vivant de Soliman. Voyant Selim adonné à ses plaisirs, il se rendit le maître absolu de tout l'empire. Les autres visirs & les bachas n'agissoient que par ses ordres, & chacun d'eux mettoit son bonheur & sa gloire à tenir tout d'un ministre si puissant & si sage. * Gratiani, *hist. de Chypre*.

MAHOMET-ALI-BEG, *Nazar* ou grand-maître de la maison du roi de Perse, fut élevé à cette haute dignité par une fortune assez particuliere. Schah-Abas I, étant un jour à la chasse dans les montagnes, & éloigné de ses gens, trouva un jeune garçon, qui jouoit de la flute, auprès d'un troupeau de chevres. Le roi lui ayant fait quelques questions, fut si surpris de la vivacité de son esprit, & de la solidité de son jugement, qu'il le mît entre les mains du kan ou gouverneur de Schiras, avec ordre de le faire instruire. Ce jeune homme s'attira bientôt l'estime des seigneurs de la cour, & les bonnes graces du sophi, qui lui fit l'honneur de lui donner le nom de Mahomet-Ali-Beg, avec la charge de grand-maître de sa maison. Le roi ayant reconnu sa fidélité & sa prudence en toutes choses, l'envoya deux fois en ambassade vers le grand-Mogol, & fut très-satisfait de ses négociations. Mahomet n'étoit pas d'humeur de se laisser corrompre par des présens : ce qui est fort rare parmi les Mahométans. Cette grande intégrité lui fit quelques ennemis, & piqua particulierement les eunuques & les femmes, qui ont à toute heure l'oreille du roi : mais personne n'osa ouvrir la bouche pour parler à son désavantage, parce-qu'il étoit trop bien dans l'esprit de Schah-Abas. Ses envieux ne parurent qu'après la mort de ce roi, l'an 1629, & tâcherent de lui rendre de mauvais offices auprès de Schah-Sefi, son successeur, qui étant fort jeune, étoit plus susceptible des mauvaises impressions qu'ils vouloient lui donner de la conduite du grand-maître. Ils tâcherent de faire croire au roi, que Mahomet faisant bâtir en son nom plusieurs carvanseras, & une maison très-magnifique pour lui-même, il ne pouvoit faire tous ces grands ouvrages, sans y employer une partie des deniers publics, dont il seroit bon de lui faire rendre compte. Le sophi voulant s'éclaircir de la vérité, ordonna à Mahomet de régler ses comptes dans quinze jours ; mais ce fidéle intendant pria sa majesté de venir dès le lendemain dans le trésor, où le roi trouva tout en très-bon ordre. Du trésor il alla au logis de Mahomet, qui lui fit un présent fort médiocre ; (car c'est la coutume, que celui qui est honoré de la visite du roi, lui fasse un présent pour marquer sa reconnoissance.) Schah-Sefi fut surpris de voir toutes les chambres de cet officier si peu ornées, & admira la modération du nazar dans une si haute fortune. Un eunuque ayant vu une porte fermée avec trois gros cadenats, en avertit le roi, qui n'y prenoit pas garde : ce qui lui donna la curiosité de demander à Mahomet quel trésor il avoit dans ce lieu-la fermé avec tant de soin. Mahomet répondit au roi que tout son bien y étoit caché, tout le reste étant à sa majesté, & ouvrit aussitôt la porte de cette chambre, où il n'y avoit que la houlette de Mahomet, sa besace, son outre qu'il remplissoit d'eau, sa flute & son habit de berger : chacune de ces piéces étant attachée à un clou contre la muraille, sans tapisseries ni autres meubles. Le nazar qui vit l'étonnement du roi, lui fit le récit de sa bonne fortune, & de quelle maniere il avoit été amené à la cour par ordre de Schah-Abas, suppliant sa majesté de lui permettre de reprendre ses habits & son premier métier, s'il n'avoit pas le bonheur de lui rendre de bons services. Le roi touché d'une si haute vertu, se fit ôter ses habits à l'heure-même & les donna au nazar : c'est le plus grand honneur qu'un roi de Perse puisse faire à un sujet ; & on lui en apporta d'autres, avec lesquels il retourna au palais. Mahomet continua d'exercer sa charge, malgré tous les efforts de ses envieux, & mourut dans cet emploi. * Tavernier, *voyage de Perse*.

MAHOMET-GHIREI ou ZIREI, kan de la petite Tartarie, est le premier qui refusa d'envoyer son fils aîné auprès du grand-seigneur, comme avoient fait ses prédécesseurs. Il étoit demeuré en ôtage pendant la vie de son pere, dans la ville de Jamboli, à quatre lieues de Constantinople, lorsque le sultan jugea à propos de l'envoyer à Rhodes, où il souffrit beaucoup de choses indignes de sa qualité. Après la mort du prince des Tartares son pere, on le mena à Constantinople, où il prêta serment de fidélité au grand-seigneur. Il prit ensuite possession de son royaume ; mais lorsqu'il fut établi sur le trône, il voulut secouer ce joug insupportable, & refusa d'envoyer son fils aîné en ôtage. * Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

MAHOMET-GALADIN, empereur du Mogol dans le XVI & XVII siécle, passa pour un prince fort équitable, & se rendit recommandable par la facilité qu'il donnoit à tous ses sujets de l'aborder, pour lui demander la justice. Il avoit fait attacher une sonnette dans sa chambre, dont la corde répondoit dans la rue. Aussitôt que ceux qui avoient à lui parler, la sonnoient, il les faisoit entrer, & leur rendoit justice sur le champ. Il avoit dessein de se faire Chrétien ; mais la défense de la polygamie l'en empêcha. Il mourut l'an 1605. * Clément Tosi, Benédictin de la congrégation de S. Sylvestre, *Gentilismo confutato, tom.* 1. Bayle, *diction. crit.*

MAHOMET, roi de Tafilet, *cherchez* MOULEI-MAHAMET.

MAHOMET ou MOHAMMED BEN ZINALABEDIN, c'est celui que l'on nomme ordinai-

rement *Mohammed Baker*. Le furnom de *Baker* lui fut donné à caufe de la grande étendue de fa fcience & de fes lumieres. Il fuccéda à fon pere dans la dignité d'imam, de forte qu'il eft entre les douze qui portent cette qualité le cinquiéme en ordre, comme iffu en ligne directe de *Houffain* fils d'*Ali*. Il naquit à Médine l'an 59 de l'hégire, & 678 de J. C. & mourut l'an 114 de l'hégire, 732 de J. C. fous le califat de Hefcham. On crut que ce calife l'avoit fait empoifonner; car ce genre de mort a été commun prefque à tous les imams, dont les califes, tant Ommiades qu'Abbaffides, ont craint le crédit & l'autorité parmi les peuples. Ces princes, au pouvoir defquels étoient les imams, ayant toujours refpecté en eux le fang de Mahomet, faifoient fcrupule de le répandre, quoiqu'ils fe vouluffent défaire de leur perfonne. Cet imam ayant laiffé fix fils & deux filles; l'aîné des fils, nommé *Giafar*, lui fuccéda. Voici les opinions de cet imam, touchant les décrets de Dieu, & la liberté de l'homme. « Le » décret de Dieu, *difoit-il*, ne nous contraint » pas; mais il ne nous permet pas auffi toutes » chofes. Dieu veut quelque chofe en nous, & » quelque chofe de nous. Ce qu'il veut en nous » eft caché, & ce qu'il veut de nous, nous eft » révélé dans fa parole. D'où vient donc que nous » ne faifons que difputer de ce qu'il veut en nous, » & que nous négligeons ce qu'il demande de » nous? » Puis s'adreffant à Dieu, il lui difoit: « Seigneur, fi je vous obéis, la louange vous en » appartient; & fi je vous défobéis, vous avez » raifon de me punir; car ni moi, ni aucun autre » ne pouvons nous attribuer le bien que nous fai» fons; ni moi, ni aucun autre ne pouvons nous » excufer du mal que nous commettons. » Il n'y a pas de Chrétien qui pût parler d'une maniere plus vraie & plus fage, & il feroit à fouhaiter que l'on s'en tînt-là, fans entreprendre de pénetrer plus avant dans les profondeurs divines. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MAHOMET ou MOHAMMED, furnommé *Giaouard*, c'eft-à-dire, *le libéral*, fils d'*Ali Ridha*, naquit à Médine l'an 195 de l'hégire, 810 de J. C. & fut reconnu pour le neuviéme imam. Il alla à Thous, ville du Chorafan, avec fon pere; & le calife Mamon fut fi charmé de fes manieres, qu'il l'aima fort tendrement & lui donna fa propre fille en mariage. Cet imam accompagna le calife fon beau-pere dans le voyage qu'il fit l'an 220 de l'hégire, 835 de J. C. de Thous à Bagdet, & ce fut dans cette ville qu'il mourut peu de temps après, âgé feulement de 25 ans. Il fut enterré auprès de *Mouffa*, fon aïeul, avec une pompe digne du gendre du calife, dans le lieu deftiné à la fépulture des Coraifchites. Il fut fort regretté de tous ceux qui avoient de l'amour & du refpect pour la maifon d'Ali: l'on ne douta prefque point qu'il n'eût été empoifonné par les parens du calife, qui craignirent que Mamon n'eût pour lui la même penfée qu'il avoit eue pour fon pere. Il ne laiffa que deux enfans, *Ali* & *Mouffa*, dont l'aîné fut le dixiéme imam. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MAHOMET ou MOHAMMED ABOULCASSEM. Ce nom & ce furnom du faux prophéte Mahomet, eft auffi celui du douziéme imam, qui porte auffi par excellence le titre de *Mahadi*, qui fignifie le directeur & le maître de tous les fidéles. Il étoit fils unique de *Haffan Al Askeri*, onziéme imam, & naquit l'an de l'hégire 255, de J. C. 868, fous le califat de Motâmed l'Abbaffide. On dit que ce calife entreprit de lui ôter la vie dès fa naiffance, mais que fa mere le tint caché dans une grotte jufqu'à ce qu'il mourut. Les fectateurs d'Ali ne conviennent pas entr'eux au fujet ni de fa vie, ni de fa mort: car les uns veulent, comme il eft fort raifonnable, qu'il mourut l'an 330 de l'hégire, 941 de J. C. âgé de 75 ans, & que pendant toute fa vie il n'eut point de communication avec les fiens, que par des voies fort fecretes, ce qui lui fit donner l'épithete de *Motabatthan*, c'eft-à-dire, *intérieur & caché*. Les autres veulent qu'il foit encore vivant, & qu'il paffa fa vie miraculeufement dans la même grotte où il fut caché, quand il difparut aux yeux des hommes. Mais tous conviennent unanimement qu'il doit paroître à la fin du monde, avant le fecond avénement du Meffie, pour réunir toutes les fectes des Mufulmans en une feule, & toutes les religions différentes au Mahométifme. Les Perfans l'attendent de jour en jour, & lui tiennent un cheval prêt dans la grande mofquée de Coufah, où eft fon fépulcre. Ils célébrent tous les ans une fête, où l'on mene ce cheval en triomphe avec quantité de flambeaux autour. Tavernier, dans fon *Voyage de Perfe*, dit que l'attente où font les Perfans du retour de ce Mahomet, fait que plufieurs lui laiffent par teftament des maifons garnies & des écuries pleines de chevaux de prix, pour fon fervice, lorfqu'il reviendra. Ces chofes, ajoute-t-il, font confervées avec beaucoup de fuperftition, perfonne ne pouvant fe fervir de ce qui lui a été légué: on tient les maifons fermées, & on entretient les chevaux du revenu qui a été affecté à leur nouriture. On raconte beaucoup de fables de ce *Mahadi*, que nous ne rapporterons point ici. * D'Herbelot, *biblioth. orient.* Marmol, *de l'Afr. l.* 2.

MAHOMET ou MOHAMMED BEN THAHER, cinquiéme & dernier prince de la dynaftie des Thahérites, qui regnoient fous l'autorité des califes, dans le Chorafan & dans les autres provinces voifines, avoit été confirmé par le calife, en lui rendant hommage; mais comme il s'étoit entierement abandonné à la débauche, & qu'il négligeoit abfolument fes affaires, il donna par fa mauvaife conduite occafion à fes voifins de l'inquiéter. Jacob, fils de Leits, qui fut dans la fuite le premier fondateur de la dynaftie des Soffarides, fut le plus dangereux. Ce prince qui s'étoit déja mis en poffeffion de la province de Segeftan, crut qu'il devoit auffi faire la conquête du Chorafan. Mohammed, loin de penfer à réfifter à fon ennemi, s'avifa de lui demander s'il avoit la patente du calife, en vertu de laquelle il eût droit d'entrer armé dans fes états. Jacob répondit en tirant fon épée de fon fourreau, que c'étoit-là fa patente, & fans perdre de temps, il fit marcher fes troupes vers Nifchabour, qui étoit alors la capitale du Chorafan, & le fiége de Mahomet. A la vue de l'armée ennemie, Mahomet abandonna la défenfe de fa capitale, & prit le parti de la fuite. Elle ne put être fi fecrete, que fon ennemi n'en fût averti: il fit courir après lui, & on le prit prifonnier. Ainfi finit la dynaftie des Thahérites, l'an 259 de l'hégire, 872 de J. C. après avoir duré feulement l'efpace de 54 ans, felon quelques-uns, ou de 56 felon les autres. Car Mohammed perdit entierement fes états avec la liberté, & Jacob le retint prifonnier, jufqu'à ce que lui-même fût défait à la bataille que Mouaffic ou Mouaffec, frere du calife Motâmed, lui livra. Dans cette occafion Mohammed trouva le moyen de fe fauver des mains de Jacob, & de fe refugier à la cour du calife Motâmed. Ce calife le reçut fort bien; mais il y a apparence qu'il ne vécut qu'en particulier, car les hiftoriens ne font au-

eune mention de lui depuis ce temps-là, * D'Herbelot.

MAHOMET ou MOHAMMED, fils de *Mahmoud* fils de *Sebecteghin*, est le second prince de la dynastie des Gaznevides, qui succéda à son pere, mais pour fort peu de temps : car son frere Massoud, qui regnoit dans l'Iraque Persienne, & qui se trouvoit dans la ville de Hamadan, quand il reçut la nouvelle de la mort de son pere, lui envoya dire qu'il ne vouloit point le troubler dans la possession de ses états; mais qu'il prétendoit seulement que son nom fût proclamé le premier dans le Khotbah ou priere publique, à cause qu'il avoit regné avant lui. Mahomet entendit bien ce que cela vouloit dire, & se préparoit déja à la guerre, quand les grands de sa cour, qui étoient dans les intérêts de Massoud, se saisirent de lui, & le livrerent entre les mains de son frere. Massoud arriva à Gazna sur ces entrefaites, se fit proclamer sultan dans les états de Mahomet, fit mourir ceux qui avoient le plus favorisé son parti, & lui fit crever les yeux. * D'Herbelot.

MAHOMET ou MOHAMMED, fils de *Melik-Schah*, cinquiéme sultan de la premiere branche des Selgiucides; car le jeune *Melik-Schah*, fils de *Barkiarok*, ne tient point de rang parmi ces sultans, puisque son regne ne fut que de peu de jours. Ce n'est pas que les tuteurs de ce jeune prince n'aient assemblé une puissante armée pour défendre ses droits; mais on prétend que la Providence se déclara par des signes extraordinaires en faveur de Mahomet, en sorte que ces ennemis effrayés par les prodiges du ciel, jetterent bas les armes & lui demanderent quartier. Cette victoire le rendit maître de la personne de son neveu & de ses deux généraux, qu'il envoya prisonniers dans le château de Lehed. Ce grand évènement arriva l'an 501 de l'hégire, 1107 de J. C. auquel Mahomet entra dans Bagdet, où après avoir rendu ses respects au calife *Mostadher*, qui étoit plutôt révéré comme le souverain pontife de la religion, que comme l'empereur des Musulmans : il obtint de lui le titre de propagateur de la foi, avec les patentes les plus amples & les plus honorables, dans lesquelles il étoit qualifié des titres de sultan & de chef ou commandant de tous les Musulmans, en vertu desquels tous les sujets du calife étoient tenus de lui obéir. Quelque temps après un imposteur se souleva contre Mahomet, s'empara d'un château où il fallut l'assiéger, & ayant corrompu le visir du sultan, ils avoient résolu de le faire mourir, en lui tirant du sang avec une lancette empoisonnée. Le complot fut découvert, le visir puni de mort, puis l'imposteur, après qu'il eut été forcé dans son château. On brula plusieurs de ses sectaires, & on abolit entierement cette nouvelle secte. Après avoir remis le calme dans ses états, Mahomet porta ses armes dans les Indes, y fit des conquêtes fort considérables, & y abolit plusieurs temples des idolâtres. Il y avoit entr'autres une idole de pierre pesant plus de 400 quintaux, qui étoit l'objet de la plus grande vénération de tous ces peuples infidéles : il donna ordre aussitôt qu'on l'enlevât, pour leur ôter cet objet d'idolâtrie; & comme on étoit sur le point de la transporter, les Indiens lui offrirent pour la racheter un poids égal, tant en pierreries qu'en autres choses de très-grand prix. Mahomet refusa les offres, & cette grosse masse de pierre fut transportée à Ispahan, pour servir de trophée à sa victoire. Il en fit faire le seuil de la grande porte du superbe collége qu'il y faisoit bâtir, où il avoit choisi sa sépulture, pour être un monument éternel de sa piété, & une détestation perpétuelle de l'idolâtrie. Le sultan Mahomet mourut âgé de 36 ans, après en avoir regné 13, l'an de l'hégire 511, de J. C. 1117. Il déclara avant sa mort pour son successeur son fils *Mahmoud*; & dans le temps qu'il étoit à l'extrémité, il lui commanda de prendre le diadême royal. Mahmoud refusa de le faire, & lui dit que ce jour n'étoit pas heureux pour commencer son regne; mais son pere lui repliqua : *S'il n'est pas heureux pour moi, il l'est pour vous.* * D'Herbelot, *biblioth.*

MAHOMET ou MOHAMMED ABDALLAH, ou BEN ABDALLAH, fils de *Tomrut*, prétendoit descendre en ligne directe d'*Ali* par *Houssain*; mais il étoit effectivement de la tribu des Mossamedes, qui habitoient dans la montagne de Sous Al Aksa, pays le plus occidental de l'Afrique, que nous appellons le Mont-Atlas, au pied duquel est encore aujourd'hui située la ville de Sous. Ce Mahomet, qui fonda l'an de l'hégire 514, & de J. C. 1120, une nouvelle dynastie de princes, sous le nom de *Moahedites* ou *Al-Mohades*, étant encore homme privé, alla au Levant : d'où après avoir appris les sciences particulieres aux Musulmans, il retourna en son pays, & y prit le soin d'instruire ceux de sa nation, leur donnant cependant de nouvelles loix. Il rencontra dans une bourgade un docteur nommé *Abdelmoumen*, qui se joignit à lui & ne le quitta plus. Ce docteur lui persuada qu'il étoit le *Mahadi* ou prophéte attendu dans la fin des siécles. Ces deux hommes vinrent ensemble à Maroc, où régnoit alors Ali, fils de Tassefin, & ils prêcherent publiquement qu'il ne falloit suivre dans la religion que ce qui est connu & approuvé de tous pour juste. Ces docteurs étant suivis par une grande foule de gens abusés, le sultan Ali fit assembler les docteurs de la loi du Musulmanisme, pour convaincre leur doctrine de fausseté dans une dispute publique. Mais Mahomet, fils de Tomrut, prévalut dans cette dispute. Le sultan Ali ne voulut pourtant point recevoir la doctrine de ces nouveaux docteurs, & les chassa de Maroc. Mahomet Abdallah se retira dans une des provinces de la Mauritanie, appellée *Agmat*, où il attira un grand nombre de personnes à sa suite. Ce grand concours donna lieu à Abdelmoumen son collegue de lui prêter publiquement le serment de fidélité, & de le déclarer prince & pontife souverain de la religion & de l'état, & cet exemple fut suivi partout le grand peuple, qui se dévoua entierement à lui. Il y a eu un autre MAHOMET ou *Mohammed*, qui étoit fils d'*Iakoub*, & qui tient le quatriéme rang dans cette dynastie de Moahedites * D'Herbelot

MAHOMET ou MOHAMMED, fils de *Mahmoud*, & petit-fils de *Melik-Schah* I du nom. Ce sultan, de la dynastie des Selgiucides, succéda à son frere *Melik-Schah* II du nom, qui avoit été déposé & enfermé dans le château de Hamadan, par la conjuration des plus grands seigneurs de sa cour, qui s'étoient révoltés contre lui. Khazbek, surnommé *Belingheri*, chef de cette conspiration, qui avoit élevé Mahomet sur le trône, crut, selon ce qui arrive dans ces occasions, qu'il étoit le maître, & qu'il pouvoit disposer de tout à sa fantaisie. Son crédit & ses richesses le rendirent si puissant, que Mahomet connut bientôt qu'il ne pouroit jamais regner avec autorité, tant que ce personnage vivroit. Après s'être délivré d'un sujet si dangereux, il se mit en possession de toutes les richesses qu'il avoit amassées, lorsqu'il disposoit entierement des finances de

l'état. Cependant ce ministre s'étoit fait à la cour de puissans amis, qui voulurent le venger, aux dépens de la fidélité qu'ils devoient au sultan. Ildighiz Atabek & Aksankor, seigneur de Maragah, se révolterent pour cette raison, déposerent Mahomet, & proclamerent pour sultan Soliman-Schah, fils de Mahomet, fils de Melik-Schah, qui étoit son oncle. Le jeune sultan, encore sans expérience, fut si effrayé de cette nouvelle, que ne sachant quel parti prendre, ou de combattre ou de s'accommoder avec son oncle, se trouva enfin obligé d'abandonner sa ville capitale de Hamadan, & de s'enfuir vers Ispahan. Cette fuite donna une pleine & paisible possession du trône des Selgiucides à Soliman-Schah, & il s'y seroit maintenu, s'il n'eût été entierement dépourvu de conseil, & très-malheureux dans toute sa conduite. Il disgracia deux de ses principaux officiers, qui s'unirent très-étroitement, & comploterent le retour de Mahomet, qui ne pouvoit se faire sans la déposition de Soliman-Schah. Ils n'oserent cependant l'entreprendre ouvertement, parceque la milice paroissoit trop attachée au nouveau sultan; mais ils s'aviserent d'un stratagême qui leur réussit. L'un d'eux dit à sa sœur, qui étoit femme du sultan, qu'on avoit formé une conjuration contre son mari, pour le rappel de Mahomet son neveu, & qu'elle devoit éclorre cette même nuit, en se saisissant de sa personne. Le sultan trop crédule & trop timide, n'examina point la vérité du fait, monta à cheval accompagné d'un petit nombre de ses confidens, & prit la route de la province de Mazanderan. Le lendemain tout le monde fut surpris de la fuite du sultan. Les milices se souleverent contre leurs officiers, & coururent au palais du prince qu'ils pillerent. Les conjurés ne manquerent pas de faire avertir incessamment Mahomet de ce qui s'étoit passé : il se rendit en diligence à Hamadan, & y reprit la place dont il avoit été chassé. Soliman-Schah arrivé à Mazanderan, apprit qu'il avoit cru trop légerement les rapports qu'on lui avoit faits : il voulut rétablir ses affaires par les secours que ses voisins & ses amis lui fournirent, s'avança avec une armée jusque sur les bords du fleuve Aras ou Araxes, & livra bataille à son neveu. Mais il fut défait entierement, & contraint de faire sa retraite vers Mosul. Mahomet délivré de son principal ennemi, voulut se venger du calife, qui avoit pris le parti de son oncle. Mais comme il avoit encore un autre ennemi à craindre, qui étoit Melick-Schah, II du nom, son propre frere, qui s'étoit sauvé du château de Hamadan, où il avoit été enfermé, il fut obligé de s'accommoder avec le calife qui lui donna sa propre fille en mariage. Cette princesse étoit déja en chemin, & le sultan Mahomet alloit au-devant d'elle pour l'épouser à Hamadan, lorsqu'une fievre éthique qui le consumoit depuis quelque temps, l'arrêta tout court. Il mourut donc sur le chemin de Hamadan l'an de l'hégire 554, de J. C. 1159, n'étant âgé que de 32 ans. Il laissa Melick-Schah son frere, qui ne lui survécut que de peu de jours, en possession de ses états. Ce sultan a passé pour un prince très-accompli, qui possédoit toutes les vertus militaires & politiques, & qui fut toujours grand protecteur des gens de lettres, de piété & de mérite. Il quitta la vie avec beaucoup de regret, & voulut, avant que d'expirer, voir passer devant lui comme en revue, toute sa cour & tous ses trésors; & après avoir consideré toutes ces choses, il dit : *Comment est-il possible qu'une puissance aussi grande que la mienne, ne soit pas capable de rendre le poids de mon mal plus léger d'un seul grain, ni de prolonger ma vie? Malheureux est celui qui s'attache à amasser toutes ces choses, qui le quittent, & qui ne fait pas son capital de celui en qui toutes ces choses se trouvent.* * D'Herbelot.

MAHOMET ou MOHAMMED, fils d'*Arslan-Schah*, fut l'un des sultans de la seconde branche des Selgiucides, qui est surnommée par distinction des Cadherdiens. Il succéda ainsi à son pere, & fit mourir ou aveugler tous ses freres, pour s'assurer mieux la possession de sa couronne. Il s'adonna fort à l'astrologie judiciaire, & aima beaucoup à bâtir. C'est tout ce que Khondemir rapporte de lui. Il regna 14 ans, & mourut l'an de l'hégire 551, de J. C. 1156. * D'Herbelot.

MAHOMET ou MOHAMMED KOTHBEDDIN, surnommé *Khouarezm-Schah*, sixiéme sultan de la dynastie des Khouarezmiens, étoit fils de *Tagaschkan*, auquel il succéda l'an de l'hégire 596, qui répond à l'année de Jesus-Christ 1199. Dès qu'il fut monté sur le trône, il entreprit la guerre contre Gaïath-Eddin & Schahab-Eddin, freres & sultans de la dynastie des Gaurides, qui avoient fomenté les troubles du Chorasan, & qui faisoient souvent des courses sur les terres du sultan. Il battit ces deux princes en plusieurs rencontres, & après leur mort il entra avec une puissante armée dans leurs états, & s'en rendit entierement le maître. L'année suivante ce sultan se trouvant paisible possesseur, non-seulement de tout le Chorasan, mais encore de l'Iraque entiere, & de l'état des Gaurides, résolut de pousser ses conquêtes encore plus loin. Pour cet effet, il leva une armée si nombreuse, qu'elle étoit la terreur de tous ses voisins. Il passa le Gihon, & résolut d'aller attaquer le plus grand prince qui regnât dans les provinces Transoxanes, qui portoit le nom & le titre de Kara Kathaï Kurkan. Pour venir à bout de son entreprise, il commença la guerre par le siége de plusieurs villes qui appartenoient à divers princes qui y commandoient souverainement. Il prit entr'autres Bokhara & Samarkande. S'étant assuré de tout ce qui restoit derriere lui, il s'avança avec une extrême diligence vers les états de Kara Kathaï Kurkan. Ce Tartare ayant eu avis de la marche de Mahomet, envoya au-devant de lui une armée nombreuse. Il se donna dans la même année de l'hégire 597, de J. C. 1200, une très-sanglante bataille, dans laquelle les Mahométans demeurerent victorieux, & les Tartares & les Turcs orientaux furent défaits, laissant leur général Tanikou Tharaz prisonnier de Mahomet, qui le renvoya porter la nouvelle de sa défaite. Cette victoire lui acquit le nom de *second Alexandre*. Pour en profiter, il marcha vers la ville d'Otrar, nommée autrement *Fariab*, capitale du Turquestan. Le gouverneur alla au-devant de lui, & lui en porta les clefs. Le sultan voulut borner-là ses conquêtes, & retourna triomphant dans ses états, dans le dessein d'y jouir paisiblement du fruit de ses victoires. Il n'y fut pourtant pas long-temps en repos. Il apprit que les Kara Kathaïens, que nous appellons les grands Tartares, marchoient pour faire le siége de la ville de Samarkande. Le sultan se prépara à les aller combattre; & dès qu'ils furent instruits de sa marche, ils abandonnerent leur dessein & retournerent chez eux. Après quelques autres expéditions, qui ne réussirent pas si bien à Mahomet, ce sultan s'occupa à policer ses états. Le loisir dont il jouissoit fit qu'il s'adonna à la débauche. En 611 de l'hégire, 1214 de Jesus-Christ, Mahomet ayant appris que le sultan de la dynastie des Gaznevides étoit mort, & qu'un esclave avoit pris sa place & prétendoit jouir de sa succession,

résolut de s'emparer lui-même de ses états. Il marcha pour cet effet vers la ville de Gaznah, capitale du pays, & l'esclave s'étant vu abandonné des siens, le sultan entra triomphant dans la ville, & prit possession des provinces & des trésors de la succession de Mahmoud, fils de Sebekteghin, dont les richesses étoient immenses. Ce fut dans ce trésor & dans ces archives qu'il trouva les patentes, que le calife Nasser avoit envoyées à Schahabeddin, & il fut tellement irrité contre le calife, qu'il résolut de le faire déposer. Ces patentes, qui donnoient à Schahabeddin des titres & des éloges magnifiques, l'exhortoient aussi à faire une vive guerre aux Kouarezmiens, qui étoient ennemis déclarés du califat. Le sultan, pour se venger, convoqua l'an 614 de l'hégire, 1217 de J. C. tous les Imams & les principaux docteurs du Musulmanisme, qui étant assemblés en concile, déclarerent unanimement que le califat, c'est-à-dire, le vicariat ou souverain pontificat de la religion musulmane, appartenoit de plein droit aux descendans de Houssain, second fils d'Ali, dernier calife de la famille de Mahomet, & que les Abbassides avoient usurpé sur eux cette dignité. Cette assemblée ajouta que la famille des Abbasides s'en étoit rendue indigne, non-seulement par l'usurpation qu'elle en avoit faite; mais aussi par plusieurs autres transgressions de la loi, & par plusieurs guerres qu'elle avoit suscitées injustement entre les fidéles. Après qu'on eut publié cette déclaration, & fait la déposition solemnelle de Nasser, on contesta sur le choix d'un autre calife, & enfin on élut Alaëddin, surnommé *Al Malek Termedi*. Le sultan fort satisfait du succès de son entreprise, accompagné de son nouveau calife, & suivi d'une puissante armée, s'avança vers Bagdet, d'où il prétendoit chasser Nasser, pour installer Alaëddin à sa place : mais les neiges l'incommoderent tellement dans sa marche, & lui fermerent si bien les passages, qu'il fut obligé de retourner sur ses pas avec une perte considérable de ses troupes. Il ne put exécuter son dessein dans une saison plus favorable; parceque les Tartares, conduits par Ginghizkhan, firent une irruption dans ses états, qui lui donna bien d'autres occupations. Les historiens Musulmans disent, que Dieu voulut punir par les Tartares ce sultan, du schisme qu'il avoit suscité dans le Musulmanisme. En effet, cette irruption des Tartares ou Mogols dans la Perse, précipita ce prince du plus haut point de la puissance, où sa valeur & la bonne fortune l'avoient élevé, dans un profond abîme de la plus grande misere. Le gouverneur de la ville d'Otrar pour le sultan, avoit arrêté des marchands Tartares, les accusant faussement d'être des espions. Il demanda au sultan ce qu'il en feroit. Ce prince sans examiner autrement les choses, ordonna qu'on les fît mourir, ce qui fut exécuté. Ginghizkhan plus moderé, se contenta d'abord d'envoyer un exprès, pour demander justice du gouverneur d'Otrar. Le sultan ne lui voulut donner aucune satisfaction : ce qui irrita tellement le Tartare, qui avoit encore d'autres sujets de mécontentement, qu'il lui déclara la guerre. Ce fut l'an 615 de l'hégire, qui répond à l'an 1218 de Jesus-Christ, que Ginghizkhan se mit à la tête d'une armée composée d'un nombre presque infini de Mogols & de Tartares, & sortant du Turquestan, inonda en peu de temps toutes les provinces de la haute Asie. Le sultan de son côté s'avança vers Giond avec son armée, passa ce fleuve, & arriva jusqu'à la ville de Giond dans la Transoxane. Il rencontra une petite troupe de Tartares, qui combattirent si vaillamment contre toute son armée, qu'ils la mirent en confusion & en grand danger. Cela persuada au sultan qu'il ne pouroit résister à toute l'armée de son ennemi. Il sépara ses troupes & en mit une grande partie dans les places, qui défendoient la frontiere de ses états, & tourna bride avec le reste de son armée du côté de Samarkande, dont il effraya les habitans par la maniere dont il leur parla des Tartares; & ils perdirent toute espérance, lorsqu'ils virent leur prince repasser le Gihon, & prendre la route du Chorasan. Le sultan ne savoit quel conseil prendre. Il se détermina d'abord à se retirer aux Indes, où il étoit puissant, en ayant conquis une grande partie avec les états des Gaurides, comme nous avons dit. Il s'avança pour cet effet jusqu'à la ville de Balk, & dépêcha un exprès à Khouarezm sa capitale, pour faire passer sa mere, ses femmes, ses enfans & ses trésors dans la province de Mazanderan, pays de montagnes, où il y avoit plusieurs châteaux très-forts, qu'il croyoit devoir être inaccessibles aux Tartares. Mais ayant pensé que s'il passoit dans les Indes, il abandonnoit entierement la Perse à ses ennemis, il rebroussa chemin, & vint camper près de la ville de Nischabour, une des principales du Chorasan & des plus voisines de l'Iraque Persienne. Ce fut-là que, contre sa coutume, il s'abandonna pendant plusieurs jours à la bonne chere, & aux autres divertissemens qui l'accompagnent & qui la suivent; comme s'il eût voulu dire adieu à la joie & aux plaisirs : car il n'en gouta plus depuis ce temps-là, & tout le reste de sa vie ne fut qu'un tissu d'accidens déplorables, qui survenant coup sur coup, & sans aucun relâche, l'accablerent enfin entierement. Ce fut au milieu des plaisirs qu'il prenoit à Nischabour, qu'il apprit que Sanbaï, qui commandoit l'avant-garde des Tartares, avoit déja passé le Gihon, & s'avançoit à grandes journées dans le Chorasan. Effrayé de cette nouvelle, il décampa, & partit avec beaucoup de précipitation, pour gagner l'Iraque. Mais comme il avoit toujours les Tartares à ses trousses, & qu'il étoit poursuivi chaudement, il fuit de province en province jusqu'à ce qu'il fut sur les bords de la mer Caspienne; & ne se trouva point en sureté, que lorsqu'il eut passé dans une des isles de cette mer, qui se nomme Abgun. Ce fut alors que les Tartares perdirent entierement sa piste & cesserent de le poursuivre. Mohammed jouit quelque temps dans cette isle du repos qui lui étoit nécessaire, après de si longs travaux. Mais enfin les Tartares ayant été instruits du lieu de sa retraite, il fut obligé de passer dans une autre isle plus occidentale, où il étoit moins connu. Ce fut-là qu'il reçut la plus cruelle nouvelle qu'il put recevoir; savoir la prise de sa mere, de ses femmes, de ses enfans & de ses trésors, que les Tartares avoient faite, en obligeant le château imprenable d'Ilal de se rendre faute d'eau. La douleur qu'il en eut lui causa la mort le 12 du dernier mois de l'année arabique, nommé Dhoulhigiah, l'an de l'hégire 617, de J. C. 1221. Ce prince, qui étoit si puissant & si riche, manqua à sa mort d'un linceul pour être enseveli, ensorte qu'on fut obligé de l'enterrer dans ses propres habits. * D'Herbelot.

MAHOMET ou MOHAMMED, fils d'*Abdalrahman* II du nom, & petit-fils de *Hakem*, cinquiéme calife des Arabes en Espagne, succéda à son pere l'an 238 de l'hégire, & mourut âgé de 60 ans l'an 273, qui répond à l'an de J. C. 886. Ce fut sous son regne, que la ville de Tolède se révolta : mais elle retourna à son obéissance, l'an 245, année remarquable par la descente des Normands en Espagne, & par les grands ravages

qu'ils y firent. Ce calife entra dans la Navarre, qui s'étoit conservée jusqu'alors contre les Maures ou Arabes, & ruina entierement tout le terroir de la ville de Pampelune. * D'Herbelot.

MAHOMET ou MOHAMMED KODABENDEH BEN THAHAMAH, surnommé *Al Zatir*, c'est-à-dire, *l'Aveugle*, fils de *Scah-Thamas*, roi de Perse, étoit gouverneur de la province du Chorasan lorsqu'Ismaël son frere aîné, qui avoit succédé à Thahamasb, mourut. Ismaël qui étoit second du nom roi de Perse de la famille de Sofis, ayant fait mourir tous ses freres, épargna celui-ci, parcequ'il étoit aveugle, de sorte qu'il l'eut pour successeur l'an 985 de l'hégire, 1577 de J. C. Il fit la guerre quelque temps à Amurat, sultan des Turcs, fut battu en plusieurs rencontres, & perdit la ville de Tauris, où les Turcs bâtirent un château qu'il assiégea en vain, & qui ne fut repris que par Schah Abbas son fils. Il mourut après un regne de 6 ou 7 ans, l'an 993 de l'hégire, & laissa pour successeur un fils nommé *Schah Abbas* qui commença son regne l'an de Jesus-Christ 1585. C'est ce prince qui s'est rendu si célebre, dont parlent tous nos historiens & voyageurs. * D'Herbelot.

MAHOMET ou MOHAMMED, sultan, fils de *Ben Gihanghir Ben Timour* sultan, & petit-fils de *Tamerlan*, fut envoyé par son pere Gihanghir jusqu'aux derniers confins de son gouvernement par de-là le fleuve Sihoun ou Jaxartes, en tirant vers l'orient, pour y tenir en bride les peuples qui s'y mutinoient. * D'Herbelot.

MAHOMET ou MOHAMMED BEG, sultan de la dynastie des Turcomans nommés *Koinlus*, c'est-à-dire, *du mouton blanc*, étoit fils de *Josef* & petit-fils de *Hassan Al Thauil*, c'est-à-dire, de Hassan *le long*, que les Turcs appellent *Uzum Hassan*, & nos historiens *Uzum Cassan*. Il eut aussi un frere nommé *Alvend Ber*, & ils regnerent tous deux successivement. Mais Mohammed ne regna qu'un an dans la ville d'Iezid & ses dépendances dans le Chorasan, & fut tué auprès d'Ispahan par Morad Beg, autre prince de la même famille, qui lui faisoit la guerre. * D'Herbelot.

MAHOMET ou MOHAMMED SCHAH BEN BEHRAM SCHAH BEN TOGRUL SCHAH, sultan de la dynastie des Selgiucides de la seconde branche, que l'on nomme ordinairement de *Cadherdiens*. Ce sultan ne fut pas plutôt sur le trône, qu'il se vit attaqué par Seliuk Schah son parent. Cette attaque imprévue l'obligea d'avoir recours à Arslan fils de Togrul, sultan de la premiere dynastie de la même maison des Selgiucides, dont il reçut un secours si considérable, qu'il défit entierement & mit en fuite son ennemi. Il arriva cependant que Malek Dinar, qui étoit de la race d'Ali, entra avec une armée, l'an de l'hégire 583, de J. C. 1187, dans le Kherman, qui est la Caramanie Persienne, où les Cadherdiens regnoient, & s'en rendit le maître. Mohammed Schah ne se trouvant pas en état de résister à ce nouvel ennemi qui l'avoit surpris, fut obligé d'abandonner ses états, & ce fut dans sa personne que finit la seconde branche des Selgiucides. * D'Herbelot.

MAHOMET ou MOHAMMED SCHAH BEN CARA JOSEF, second prince ou sultan des Turcomans, de la race surnommée *Cara Coin*, c'est-à-dire, du *mouton noir*, succéda à son pere *Cara Josef*, fondateur de cette dynastie, & regna dans la Perse l'espace de 23 ans, à la fin desquels il fut tué par Ahmed Hamadani, l'an de l'hégire 833, de J. C. 1429. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

☞ MAHOMET ou MOHAMMED BEN HOUSSAIN, surnommé *Ahuasi*, parcequ'il étoit de la province d'Ahuaz, est auteur du livre intitulé *Feraid-u-Kelaid* : c'est un recueil de sentences morales & politiques, qui se trouve dans la bibliothéque du roi, *num.* 925. * D'Herbelot, *bibl. orient.* au mot *Ahuaz*.

MAHOMET BEN-HAMET, cherif de Tarudan, *cherchez* CHERIFS.

MAHOMET BAGDEDIN, *cherchez* BAGDEDIN.

MAHOMET D'ARACT ; *cherchez* ALBATEGNE.

MAHOMETISME, religion établie par Mahomet, suivie par ses sectateurs.

Les Mahométans reconnoissent que le Judaïsme & le Christianisme sont de véritables religions : mais ils disent qu'elles sont présentement abrogées, depuis que Dieu s'est communiqué à son prophéte Mahomet. Ils disent même ; que ni les Juifs, ni les Chrétiens n'ont plus de principe certain de leurs religions, parceque leurs livres saints ont été corrompus. Mahomet, selon eux, a reçu de Dieu, pendant l'espace de vingt-trois ans, par le ministere de l'ange Gabriel, un certain nombre de cahiers d'écriture, dont il a composé le livre, qu'on appelle *Alcoran*. Le principal article de leur créance est fondé sur l'unité de Dieu, & ils disent sans cesse : *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu : Dieu est un*. Le second article de leur religion, consiste en ces paroles : *Mahomet est l'envoyé de Dieu*. Ils lui attribuent quelques miracles. Ils assurent, par exemple, qu'il fit sortir de l'eau par ses doigs, & qu'en marquant la lune de son doigt, il la fendit. Ils ajoutent que les pierres, les arbres & les bêtes le reconnurent pour le véritable prophéte de Dieu, & qu'ils le saluerent en cette maniere : *Vous êtes le véritable envoyé de Dieu*. Ils affirment de plus, que Mahomet alla en une nuit de la Mecque à Jérusalem, d'où il monta au ciel ; que là il vit le paradis & l'enfer ; qu'il y parla avec Dieu ; & qu'enfin il descendit du ciel cette même nuit, & se trouva dans la Mecque avant qu'il fût jour. Les Mahométans ont aussi des saints, auxquels ils attribuent quelques miracles, lesquels néanmoins sont inférieurs à ceux de leur prophéte. Ils reconnoissent des anges, exécuteurs des commandemens de Dieu, qui sont destinés à de certains offices, tant dans le ciel que sur la terre, & écrivent les actions des hommes ; que l'ange Asraël est destiné pour recevoir les ames de ceux qui meurent ; & qu'un autre, nommé Elraphis, a toujours en sa bouche une grande corne, ou trompette, pour en sonner au jour du jugement. Ils croient la résurrection générale des morts, & prétendent qu'il doit alors venir un Anti-Mahomet ; & que Jesus-Christ qui descendra du ciel pour le tuer, établira la religion mahométane : à quoi ils ajoutent plusieurs contes touchant Gog & Magog, & la bête qui doit sortir de la Mecque. Ils disent que la résurrection des morts arrivera de la maniere qui suit. Ils paroîtront tout nuds, depuis la tête jusqu'aux pieds ; mais les prophétes, les saints, les docteurs & les justes seront revêtus d'habits, & portés au ciel empirée par des anges & des cherubins. Pour ce qui est des autres, ils souffriront la faim, la soif & la nudité. Le soleil s'approchant à un mille de leur tête, ils sueront étrangement, & endureront une infinité d'autres tourmens. Il y aura au jour du jugement une balance, où l'on pesera le bien & le mal. Ceux dont le bien pesera plus que le mal, iront en paradis ; au contraire, ceux dont les péchés seront plus pesans que les bonnes actions, iront en enfer : si ce n'est que les prophétes & les saints intercedent pour eux. Outre l'enfer & le paradis, ils semblent

reconnoître une forme de purgatoire ; car ils tiennent que ceux qui sont morts avec la foi, mais dont les péchés ont été plus pesans que les bonnes actions, & qui n'ont point été ensuite secourus par les intercessions des justes, souffriront dans les enfers, à proportion de leurs péchés, & qu'ensuite ils iront en paradis. Outre ce jugement général, où Dieu fera lui-même rendre compte à chacun de toutes ses actions, ils reconnoissent un jugement particulier, qu'ils appellent *le tourment du sépulcre*, & qui se fait de cette maniere. Aussitôt que quelqu'un est enterré, deux des plus grands anges, dont l'un se nomme Munzir, & l'autre Nekir, viennent interroger le mort, en lui demandant quelle est sa créance à l'égard de Dieu & du prophéte, de la loi & du Kiblah, c'est-à-dire, du côté qu'il faut se tourner pour prier Dieu. Les justes doivent répondre : *Notre Dieu est celui qui a créé toutes choses ; notre foi est Musimique ou orthodoxe : & le lieu vers lequel nous lui adressons nos prieres, est le Kiabé*. Les infidéles, au contraire, ne sachant que répondre, sont condamnés à souffrir de grandes peines.

Ils croient communément la prédestination, & disent que le bien & le mal n'arrivent, que parceque Dieu l'a ainsi ordonné ; & si l'on demande pourquoi Dieu a créé les infidéles & les méchans, ils répondent que ce n'est pas à nous à rechercher trop curieusement les secrets de Dieu. A l'égard des fidéles qui sont morts, sans avoir fait pénitence de leurs péchés, ils croient qu'ils demeurent en suspens après leur mort, & que Dieu en dispose selon sa volonté, pardonnant aux uns & condamnant les autres. Ils sont persuadés que Dieu remet toutes sortes de péchés, à la réserve de l'athéïsme & de l'idolâtrie : c'est pourquoi, dans les prieres qu'ils font pour les morts, ils prient également pour les bons & pour les méchans. Ils ont une espéce d'office destiné à cela, où sont marquées les prieres qu'on doit faire aux enterremens, & les chapitres de l'alcoran qu'on doit dire sur la fosse du mort.

La morale des Mahométans consiste à faire le bien, & à fuir le mal. Les casuistes tiennent que les actions qui ne sont point accompagnées de la foi en Dieu, sont autant de péchés ; que celui qui la renie, perd le mérite de toutes ses bonnes actions, & que pendant tout ce temps-là, il ne fait rien qui puisse être agréable à Dieu, jusqu'à ce qu'il ait fait pénitence de son péché, & qu'alors il devient Musulman ou fidèle tout de nouveau ; mais il faut qu'il se marie pour la seconde fois, s'il étoit marié auparavant ; & s'il a fait le voyage de la Mecque, il est obligé d'en faire un autre. Ils défendent de juger des choses qui nous sont cachées ; par exemple, on ne doit point dire, un tel est mort, ou mourra dans la foi, parcequ'il ne nous appartient pas de juger des choses que Dieu a cachées. La dévotion des Mahométans s'étend jusqu'aux noms saints. Quand ils prononcent le nom de Dieu, ils font la révérence, & ils ajoutent, très-haut, très-béni, très-fort, très-excellent, ou quelque chose de semblable. Il y a parmi eux des dévots, qui vont au-delà des commandemens de leur loi, & qui assistent à la priere de neuf heures du matin, laquelle n'est point d'obligation. Il y a de certaines conditions, qui n'étant point observées, rendent leurs prieres nulles ; par exemple, dans les prieres du midi & d'après-midi, qui sont chez eux d'obligation divine, la lecture se doit faire tout bas ; mais dans celle que l'on doit faire le soir avant que de se coucher, & dans celle du matin, on doit lire à haute voix, s'il y a un *imam*, c'est-à-dire, *un prêtre* ; mais si l'on prie seul, cela est indifférent. De plus, en faisant la priere, les hommes doivent d'abord lever leurs mains jusqu'au bout de leurs oreilles, & les femmes jusqu'à leurs machoires seulement. Quand on est debout, & qu'on a la main droite sur la main gauche ; si c'est un homme, il doit placer ses mains au-dessous du nombril ; & si c'est une femme, elle les mettra sur son sein. Enfin pour prier avec ordre, il faut suivre tout bas l'imam, & l'imiter en tout ce qu'il fait. S'il arrive qu'ils parlent ou qu'ils rient en priant, de sorte qu'on les puisse entendre, leurs prieres sont estimées nulles. Il leur est défendu de prier Dieu avec un habit dont on se sert ordinairement dans la maison pour le travail, & avec lequel on ne rendroit pas visite aux personnes de qualité. Ils ne peuvent aussi faire leur priere devant le feu, mais bien à la chandelle ou à la lampe. Il est parmi eux d'obligation divine de se laver la bouche, le visage, & ensuite tout le corps. Si on lâche quelque vent pendant l'abdest ou ablution, alors l'ablution est nulle. Ils mettent entre les commandemens de Dieu, l'obligation de se laver une fois le visage & les bras jusqu'aux coudes, de se mouiller la quatriéme partie de la tête, & les pieds une fois. La tradition de Mahomet ordonne de se laver les mains par trois fois, de se nettoyer les dents avec de certains bois, & de se laver après cela la bouche par trois fois, & le nez autant de fois, sans discontinuer, quand on a une fois commencé, puis se mouiller les oreilles du reste de l'eau dont on s'est servi pour se laver la tête. Il faut toujours commencer à se laver par la droite ; & quand on se lave les mains & les pieds, il est d'obligation de commencer par les doigts.

Sectes des Mahometans.

Deux sectes principales partagent les Musulmans, & les rendent même mortels ennemis les uns des autres. Le roi de Perse & ses sujets se glorifient d'être sectateurs d'Ali, & portent le turban rouge ; les Turcs au contraire méprisent la mémoire d'Ali, suivent la secte d'Omar, & portent le turban blanc. Au surplus il y a un grand nombre de différentes sectes parmi les Mahométans, lesquelles il seroit trop long de rapporter en détail ; car on en compte jusques à 67. Il suffit de remarquer que les Musulmans ou fidéles (comme les Mahométans se nomment) s'étant beaucoup multipliés, commencerent à avoir différens sentimens ; desorte qu'il fut nécessaire qu'il y eût parmi eux des personnes qui s'appliquassent à l'étude de leur loi, pour rédiger par écrit ce qu'ils tiroient de leurs livres, qu'ils croient divins. Cela donna occasion aux différentes sectes des docteurs, car chacun expliqua la loi à sa maniere, & selon sa capacité. Le peuple prit en même temps parti, les uns suivoient Abu-Hanifé ; les autres Chafihié ; d'autres Maliké ; d'autres Achmed ; & d'autres Dudzahimé. En un mot le nombre de ces docteurs qui firent diverses sectes, fut très-grand, & cela a toujours continué jusqu'à présent. Il est bon néanmoins de remarquer que ces sectes ont toutes la même créance dans ce qu'ils estiment être fondamental & essentiel à la religion. Ils disent que cette diversité est arrivée par la permission de Dieu, & qu'il n'y a point de danger pour ceux qui les suivent, parcequ'il n'y a point de secte où l'on ne puisse se sauver. Cependant les gens de bien doivent, selon eux, préférer la secte d'Abu-Hanifé à toutes les autres, parcequ'étant le plus ancien & le plus éclairé, il a mieux expliqué les difficultés de la loi, & on le doit suivre principalement pour la morale, d'autant qu'il y a plus de mérite à suivre ses sentimens, que ceux des autres docteurs qui sont venus après lui. Cette grande diversité des sectes ne cause

cause point de schisme, ni de division qui puisse apporter préjudice à l'état de l'empire Ottoman; parceque, comme nous avons dit, toutes conviennent dans les articles fondamentaux du Mahométisme, qui consistent à reconnoître qu'il n'y a qu'un Dieu, & que Mahomet est son envoyé; à faire exactement la priere, l'aumône, & le voyage de la Mecque; & à observer le jeûne du Ramadan. Ce sont-là les cinq articles principaux qui en renferment plusieurs autres, car celui de la priere doit être accompagné de tout ce qui peut rendre la priere pure, *comme nous l'avons déja dit*. La circoncision même chez eux appartient à cette pureté extérieure. * M. Simon.

ETENDUE DU MAHOMÉTISME.

Cette fausse religion est répandue en plusieurs endroits de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique; mais elle est inconnue dans l'Amérique. Les princes Mahométans de l'Europe sont, le grand-seigneur ou l'empereur des Turcs, & le kan de la petite Tartarie. Dans l'Asie il y en a un plus grand nombre. Le Turc y étend sa domination au-delà des sources & des embouchures du Tigre; & vers le nord, jusqu'aux terres des Mingreliens. Tournant ensuite de l'occident à l'orient, il faut compter les princes des trois Arabies, le roi de Perse, le grand-Mogol, le roi de Visapour, le roi de Golconde, les rois de la côte de Malabar, dont le plus considérable est celui de Comorin, le grand Kan de Tartarie, & les rois des montagnes de Tartarie qui sont entrés dans la Chine. Dans les isles d'Orient, le roi des Maldives, le roi d'Achem ou de Sumatra, l'empereur de Java, le roi de Bantam dans la même isle, & le roi de Macassar Celebes, sont tous Mahométans. Entre ceux-là, les rois de Perse, de Visapour & de Golconde, suivent la secte d'Ali. Les rois des montagnes de Tartarie ont quelques superstitions particulieres. Mais il faut remarquer, qu'excepté le grand-seigneur, le roi de Perse, le Kan de Tartarie, & les princes Arabes, tous les autres rois, que nous venons de nommer, n'ont presque que des idolâtres pour leurs sujets, & que tout le menu peuple est plongé dans les ténebres du paganisme, n'y ayant que les seigneurs de la cour & les gens de guerre qui suivent la loi de Mahomet. Dans l'Afrique il y a un roi Mahométan, lequel commande le long de la côte d'Abex, qui regarde l'Arabie heureuse, jusqu'au cap de Guardafu, & dont la domination s'étend sur la mer Rouge & sur l'Océan. Les gouverneurs que le grand-seigneur tient en Egypte & dans les isles de la mer Rouge, & ceux qu'il établit le long de la côte de Barbarie, à Tripoli, à Tunis & à Alger, qui prennent le titre de rois, sont aussi Mahométans. Enfin le roi de Fez & de Maroc suit la même loi. * Tavernier, *relation du serrail.*

MAHOMETTA ou MAGNOMETTA, ville d'Afrique, sur la mer Méditerranée, & dans le royaume de Tunis, donne son nom à un golfe. Les Latins la nomment *Adrumettum*, & les Arabes *Hamametha*. Elle étoit autrefois considérable, & le siége d'un évêché. L'an 394 on y tint un concile, dont les canons sont confondus avec ceux des autres synodes que nous avons sous le nom de Canons de l'église d'Afrique. * Marmol, *descript. de l'Afrique.* Mercator, *geogr.* Baronius, *in annal.*

MAHON (port) *cherchez* MAON.

MAHOURAT, ville des Bramenes, c'est-à-dire, où habitoit la secte de la tribu des Bramenes. Un auteur différent du géographe Persien, dit que Mahourat est la même que *Mansourat*, qui s'appelle aujourd'hui par abréviation *Sourat*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MAHOUZA, ville de l'Irak Arabique, située assez proche de Babylone, dans laquelle Chosroës fils de Cobad, surnommé *Nourschirvan*, établit une colonie des habitans de la ville d'Antioche qu'il avoit conquise. Cette ville porta pendant quelque temps le nom d'Antioche, que Chosroës lui avoit donné, mais dans la suite du temps elle reprit son premier nom. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MAI, le cinquiéme mois de l'année, à la commencer au premier de janvier, & le troisiéme à la commencer au mois de mars, selon le calendrier de Romulus. Le soleil y entre dans le signe des Gémeaux, & les plantes fleurissent. Ce mois fut appellé *Maius* par Romulus, en considération des sénateurs & des personnes distinguées de sa ville, qu'on nommoit *Majores*, comme le mois suivant *Junius*, en l'honneur des plus jeunes, *in honorem Juniorum*, dont il se servoit à la guerre. D'autres veulent, qu'il l'ait ainsi appellé de *Maïa* mere de *Mercure*, auquel il faisoit un sacrifice ce jour-là. Ce mois étoit sous la protection d'Apollon: on y célebroit la fête de la bonne Déesse, celle des Fantômes, appellée *Lemuria*, & la cérémonie du *Refugium*. * *Antiq. Grecq. & Rom.*

MAIA, fille d'Atlas & de Pleïone, l'une des sept Pleiades, fut aimée de Jupiter, dont elle eut Mercure. Ce Dieu lui donna à nourir Arcas, qu'il avoit eu de la nymphe Callisto. Ovide, dans son cinquiéme livre des fastes, donne diverses origines du nom du mois de mai, & croit qu'il peut être tiré de Maïa. * Apollodore, *l.* 3.

MAIADA, principauté du royaume de Naples, est dans la Calabre ultérieure proche de Nicastre. * Léandre Alberti, *descript. Ital.*

MAJAGUANA, isle de l'Amérique. Elle est du nombre des Lucayes, & située au nord de celle d'Hispaniola * Mati, *diction.*

MAIDALCHINI (François) fils du marquis André Maidalchini, & frere du cardinal *dont on va parler*, naquit à Viterbe au commencement du XVII siécle, & après ses études qu'il fit avec un assez grand succès, il entra dans l'ordre de S. Dominique; mais sans renoncer aux amusemens du siécle. On a de lui deux tragicomédies italiennes imprimées en 1638, à Bracciani & à Ronciglione: elles sont intitulées: *Filimanto principe di Cipro*, & *la principessa Corianna*. Il fit aussi quelques petits ouvrages de piété, mais qui ne durent pas lui couter beaucoup, & ils ne laisserent pas que de lui procurer l'honneur de la maîtrise. On prétend qu'il auroit été fait cardinal préférablement à son frere, s'il avoit vécu; mais la mort le priva de cet honneur. Il avoit dans l'ordre un proche parent nommé HYACINTHE MAIDALCHINI, qui s'acquit de la réputation par ses sermons. Fontana lui attribue quelques piéces de théatre, & d'autres ouvrages profanes, qu'il dit qu'il avoit écrits dans sa jeunesse: mais comme il ne le dit qu'en général, & sans nommer aucun de ces ouvrages, il seroit assez naturel de croire qu'il a pris le change, & qu'il prête à Hyacinthe, ce qui ne convient qu'à François. Hyacinthe mourut en 1644. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

MAIDALCHINI (François) cardinal, né à Viterbe le 12 avril 1621, étoit neveu de dona Olimpia. A l'âge de 26 ans il fut nommé cardinal du titre de S. Adrien, par le pape Innocent X, le 7 octobre 1647, & mourut à Nettuno le 10 juin 1700, âgé de 79 ans. Son corps fut transporté à Rome, & y fut inhumé dans l'église de S. Eustache, en présence du sacré collége.

MAIDENHEAD, ville marchande d'Angleterre, située dans le comté de Bark sur la Tamise, sur laquelle il y a un pont de bois. Comme c'est une ville de passage, il y a beaucoup de logis pour les étrangers. Elle est à 12 milles anglois de Londres, * *Diction. angl.*

MAIDSTON (Richard) docteur Anglois, *cherchez* RICHARD.

MAIDSTONE, anciennement *Vagniacum* : c'est une des meilleures villes du comté de Kent en Angleterre. Elle a séance & voix dans le parlement: & est située sur la riviere de Medwai, à deux lieues au-dessus de Rochester. On y tient marché public. * Mati, *diction.*

MAJED, isle de la mer de la Chine, qui est la plus proche de ses côtes, située à quatre journées de navigation de celle de Soborma, qui en est plus éloignée. On met cette isle au nombre de celles qu'on appelle *Gezair Almoagiat*; mais elle les surpasse toutes en grandeur & en fertilité: ce qui fait qu'il y a toujours dans ses ports un grand nombre de vaisseaux chinois, qui y trafiquent. Majed a, dit-on, à l'orient l'isle de Dhalah, de laquelle elle n'est éloignée que de trois jours de navigation. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MAIER (Jean) religieux de l'ordre des Carmes, né dans le Brabant, où il fut prieur du monastere de Bruxelles, & provincial dans les Pays-Bas, étoit bon théologien, savant dans les langues, bon prédicateur, & composa des commentaires sur les épitres de S. Paul, sur le décalogue, &c. Il mourut l'an 1577. * Valere André, *biblioth. Belg.* Alegre, *in parad. Carmel.* Ghilini, *theatr. d'huom. letter.*

MAIER (Christophe) d'Augsbourg, mort en 1626, a tâché de résoudre huit controverses, sur lesquelles la plupart sont fort éloignés des sentimens de l'église catholique. Alegambe l'appelle un disputeur excellent, vif & agréable. * Konig, *biblioth.*

MAJESTÉ. Le titre de majesté est fort ancien. On l'attribua d'abord à la république romaine, d'où il passa aux magistrats, & resta dans la suite aux seuls empereurs. Depuis ce temps, il a été donné autrefois aux papes, aux archevêques, aux rois, & aux princes. Hugues de Soissons, & Pierre abbé de S. Remi, écrivant au pape Alexandre III, dans le XII siécle, lui ont donné le titre de majesté. Etienne de *Tournai* le donne aussi à Luce III son successeur; & Arnoul de *Lisieux* le donne non seulement à Alexandre III; mais encore à Hugues archevêque de Rouen. Il ne paroît pas qu'on l'ait donné à des évêques; mais Brunon, évêque de Langres, l'a pris luimême dans un titre, où après s'être qualifié, *Humilis præsul*; il dit de soi-même, *Nostram adiens majestatem.* Le pape Jean VIII, dans le IX siécle, a donné le titre de majesté au roi Charles *le Chauve*; & Yves de *Chartres* à Philippe *le Bel*, dans le XIII. On voit que Hugues, comte de Champagne, l'a même pris dans le XII siécle, marquant à la fin d'un certain titre, qu'il avoit fait sceller, *Sigillo majestatis nostræ.* Dans la suite des temps ce titre est devenu plus rare, & les empereurs ont tâché de se le réserver à eux seuls, aussi-bien que la couronne fermée. Comme en notre langue nous parlons en seconde personne, & non en troisiéme, ainsi que font les Italiens & les Espagnols, ces titres d'honneur ne se sont pas sitôt établis en France, que dans les autres pays; & il y a apparence que ce ne fut que du temps de François I, que l'on commença à donner communément le titre de majesté à nos rois. Dans le traité de Cambrai, il n'est donné qu'à l'empereur, qui est qualifié *majesté* en trois endroits. Dans le traité de Crespi, Charles-*Quint* y est désigné par *sa majesté impériale*, & François I, par *sa majesté royale*; & dans le traité de Câteau-Cambresis, Henri II, roi de France, est qualifié *sa majesté très-Chrétienne*; & Philippe II, roi d'Espagne, *sa majesté Catholique.*

L'empereur refusa l'an 1641 de recevoir une lettre du roi de Danemarck, parcequ'il ne lui donnoit que la qualité de *dignité impériale*; & ce roi ne donnoit, il n'y a pas encore long-temps, aux autres rois, que le titre de *dignité royale*, quoique ses prédécesseurs aient donné, il y plus de six cens ans, celui de majesté aux rois de France. Entre les princes de l'empire, Maximilien, électeur de Baviere, fut le premier qui donna le titre de majesté au roi de France, lequel le qualifia ensuite du nom de son frere, au lieu de celui de cousin dont il l'appelloit auparavant. Les trois électeurs ecclésiastiques en userent de même à l'égard du roi de France. L'électeur de Brandebourg convint avec le roi de Pologne de le traiter de majesté, à condition que ce prince le traiteroit de sérénité. Il offrit la même chose aux plénipotentiaires du roi de France à Munster, sous la même condition; mais cela ne fut point accepté. Cet électeur & tous les autres électeurs séculiers, traitent présentement le roi de France de majesté; & le roi les qualifie du titre de ses freres, de même que les électeurs ecclésiastiques qui sont nés princes; au lieu qu'il ne traite que de cousins les électeurs qui ne sont princes qu'à cause de leur dignité.

Lorsqu'en 1646 il s'agissoit à Munster de regler le formulaire d'une lettre, que la reine mere du roi Louis XIV vouloit écrire à Ferdinand III empereur, sur la mort de l'impératrice, cette reine ne vouloit point écrire, à moins que d'être assurée que dans la réponse elle seroit traitée de majesté. La cour de Vienne prétendit que le roi Henri IV n'ayant été traité que de sérénité par l'empereur, quoique ce roi l'eût qualifié de majesté, il falloit suivre ce style de la chancellerie; mais on ne voulut point en France accepter cette différence. Les plénipotentiaires de l'empereur & du roi convinrent depuis, que lorsque ces deux princes s'écriroient de leur main, ils se traiteroient de majesté impériale, & de majesté royale. Il en fut usé ainsi dans les traités de Westphalie, où l'empereur est qualifié *Sacra Cæsarea majestas*; & le roi de France & la reine de Suede, *sacra regia majestas.* Cela se pratique dans tous les traités que l'empereur fait avec la France & la Suede; mais en traitant avec le Danemarck, on met *regia majestas Danica*, omettant *sacra.*

Ce n'est que depuis que Charles-*Quint* parvint à l'empire, que les rois d'Espagne ont eu le titre de majesté; car ils s'étoient jusqu'alors contentés de celui d'altesse. Henri VIII est le premier roi d'Angleterre qui ait aussi pris le titre de majesté, les rois ses prédécesseurs ayant pris successivement celui de grace & d'altesse. Les rois de Portugal n'ont pris le titre de majesté, que depuis que cette couronne s'est soustraite de la domination des rois d'Espagne. A présent le titre de majesté est commun à tous les rois. Le pape le leur donne à tous, & ils se le donnent mutuellement. Les ambassadeurs de France en Pologne, pendant l'interregne, après la mort du roi Uladislas IV, le donnerent même au prince Casimir, son frere, avant son élection, à cause de sa prétention à la couronne de Suede. * *Mémoires curieux.*

MAIGNAN (Emanuel) religieux Minime, habile philosophe & savant mathématicien dans le

XVII siécle, naquit à Toulouse le 17 juillet 1601, dans une famille noble & de gens d'honneur. Après avoir fait ses humanités, il entra chez les peres Minimes, & y fit profession en 1619. On le mit en philosophie; mais à mesure qu'il y faisoit des progrès, à mesure aussi plusieurs principes d'Aristote lui devenoient-ils suspects jusqu'à s'en défier entierement, sur-tout lorsqu'il s'agissoit d'accidens, de qualités, & de formes substantielles. D'un autre côté on le vit prendre plaisir à se former à lui-même différens problêmes de géométrie, dont il donnoit la solution avec autant de netteté, que s'il eût étudié profondément les livres d'Euclide, qu'il n'avoit pourtant pas encore vus. C'en fut assez pour faire augurer dès-lors qu'il deviendroit un des plus grands géometres de son temps, & l'on ne se trompa point. Ses études étant finies, on le choisit pour enseigner aux autres ce qu'il venoit d'apprendre: il le fit avec tant de succès, que son général ne tarda pas à l'appeller à Rome en 1636, pour y professer dans leur maison de la Trinité du Mont. Ce fut-là que le pere Maignan parut avec éclat, sur-tout pour les mathématiques & les expériences physiques, en sorte que les plus habiles en cette science après l'avoir entendu avec admiration, l'alloient consulter avec confiance. Le fameux pere Kircher fut même jaloux de ses ouvrages; il alla jusqu'à vouloir lui disputer la gloire de les avoir inventés: elle fut pourtant adjugée au P. Maignan, sur-tout pour la *Catoptrique*, cette partie de la perspective, qui ne se voit que par des rayons réfléchis, & dont il donna des regles, dans son livre qui a pour titre *perspectiva horaria*, qu'il dédia l'an 1648 au cardinal Spada, protecteur de son ordre. C'est encore là qu'il donna la méthode de polir les cristaux pour les lunettes d'approche; il en avoit fait des plus longues que l'on eut encore vues; & bien éloigné de ces gens qui veulent que leur secret meure avec eux, il se fit un plaisir de le communiquer aux meilleurs ouvriers de Rome, chez lesquels il s'est perpétué.

Après avoir enseigné la philosophie & la théologie pendant quatorze ans dans la capitale du monde, le P. Maignan en partit l'an 1650, pour revenir en France: Ferdinand II, grand duc de Toscane, qui l'honoroit de son estime, aussi-bien que Charles cardinal de Médicis son oncle, l'avoient invité de passer par Florence; mais les passeports nécessaires lui ayant manqué, il prit sa route par Venise, Bologne & Milan, & dans ces trois villes il fut honoré des gens de lettres, qui auroient bien voulu le retenir parmi eux.

L'année suivante il fut élu provincial de la province d'Aquitaine; mais ce ne fut qu'avec de grandes violences qu'on le força de se charger d'un emploi qui alloit interrompre ses études: à peine pourtant l'eut-il accepté, qu'il se donna tout entier pour maintenir la régularité religieuse, encore plus par son exemple que par ses discours. Il ne lui fut pas difficile de gagner le cœur de ses inférieurs: il sut s'en faire aimer comme un pere: il entra dans leurs peines; compâtit à leurs foiblesses; les ranima; les fortifia & les consola par tout ce qui dépendoit de lui. La seconde année de son provincialat fut marquée par la consolation qu'il eut de voir sa philosophie, qu'il avoit fait imprimer en quatre petits volumes, approuvée dans l'université de Toulouse, avec permission de l'y enseigner. Il est vrai que le systême qu'il y établit, & par lequel il attribue à la différente combinaison des élémens, tous les effets de la nature que Descartes avoit attribués à ses matieres, & Gassendi à ses atômes, quoiqu'il tienne beaucoup de celui d'Empédocle, ou plutôt à celui de Platon, fit peine aux partisans d'Aristote. Ils pousserent jusqu'à dire qu'il seroit impossible à son auteur d'accorder avec son opinion les vérités théologiques, & ce fut ce qui l'engagea de travailler pour faire cet accord dans un ouvrage qu'il intitula *Philosophia sacra*. Le travail en fut pourtant interrompu par une maladie qui pensa l'enlever en 1654, puis par une députation au chapitre général, par les fonctions de visiteur général dont il fut chargé, & par un voyage qu'il fit en 1657 à Paris, où il se concilia l'estime de Henri-Louis Habert de Montmort, maître des requêtes, l'un des protecteurs des arts & des belles lettres, qui se fit un plaisir de lui faire remplir dans l'académie des savans qu'il assembloit chez lui, la place qu'y avoit occupée le P. Mersenne religieux de son ordre.

Le roi Louis XIV passant à Toulouse, au retour de son mariage en 1660, voulut visiter la cellule du P. Maignan, comme une des plus grandes curiosités de la province. Sa majesté y fut frapée du grand nombre d'instrumens de mathématiques, & des différentes machines dont elle étoit ornée: tous ouvrages de sa main; & qui surprit pourtant moins le roi que l'esprit du pere qui les avoit inventés. Ce monarque crut donc qu'un tel homme étoit fait pour briller dans le centre de son royaume; le cardinal Mazarin qui étoit présent, confirma le roi dans cette pensée, & chargea monsieur de Fieubet, premier président du parlement, d'en parler à ce grand homme: mais le P. Maignan, plus grand encore par son humilité que par son mérite, supplia avec tant d'instance qu'on le laissât dans sa retraite, que le cardinal, charmé de sa vertu, ne crut pas que l'on dût contraindre une si édifiante inclination.

En 1662, le premier volume de la *philosophie sacrée* parut sous les auspices du savant Armand de Bourbon, prince de Conti, gouverneur de Languedoc; mais peu après de redoutables adversaires s'éleverent contre son systême. De ce nombre furent le P. la Loubere Jésuite, habile physicien & mathématicien, & son confrere le P. Courbelez; monsieur du Casse, qui s'est fait un nom par ses ouvrages; les peres Vincent Baron, & Nicolas Arnu savans Dominicains, & l'infatigable Theophile Raynaud, si connu par le nombre étonnant, & la surprenante diversité de ses traités. Ce dernier attaqua le P. Maignan sur les espéces eucharistiques: mais sans s'étonner il répondit à tous par des *appendices* très-recherchés, où il mit ses opinions philosophiques dans tout leur jour, & où il les accorda si bien avec les espéces eucharistiques, que depuis il a été hors d'atteinte de ce côté-là. Ses cinq différens appendices qui avoient paru séparément, à mesure que l'auteur s'étoit vu attaqué, furent réimprimés en un seul volume en 1672. Ce fut aussi cette même année que le II volume de la philosophie sacrée vit le jour. L'auteur n'y épargna rien pour y concilier, s'il étoit possible, l'opinion des Thomistes sur la grace, avec celle des sectateurs de Molina.

En 1673, son cours de philosophie fut réimprimé à Lyon avec beaucoup d'additions, surtout une apologie contre le sieur Guilhelminot, qui avoit voulu rassembler les tourbillons de Descartes, que notre habile physicien avoit presque tous dissipés par de savantes & nouvelles expériences, où il faisoit voir l'impossibilité qu'il y avoit que le mouvement se fit de la maniere que ce grand philosophe l'avoit pensé. On joignit à cette édition un *opuscule* sur cette sorte de trom-

pette vocale, que l'on nomme *porte-voix*; que le chevalier Norland, Anglois, avoit inventée, mais que le P. Maignan avoit beaucoup perfectionnée : on imprima aussi la même année une dissertation théologique de sa façon, qu'il intitula : *De usu licito pecuniæ.*

Dans toutes ces occupations la vieillesse arriva, & amena avec elle les infirmités, suite ordinaire d'une vie des plus austeres; mais le courage du P. Maignan le mit au-dessus de ses maux : il crut devoir mourir les armes à la main, & ne pouvoir mieux employer ses dernieres années qu'à l'instruction de la jeunesse de son ordre; on lui en envoya même des autres provinces, & il eut la consolation à 70 ans passés, de former d'excellens philosophes : dans ce nombre, trois entr'autres lui firent beaucoup d'honneur; savoir le P. Amat-Joseph de Villeneuve, Provençal, qui fut professeur royal en mathématiques dans la ville de Toulon, & qu'une mort prématurée empêcha de pousser plus loin; le P. Charles Plumier, Marseillois, *dont il est parlé dans un article séparé*; & le P. Jean Saguens, Toulousain, qui après avoir enseigné à Toulouse la doctrine de son professeur & sous ses yeux, dès l'âge de 21 ans, fut envoyé à Rome, où il fit connoître par différens ouvrages, qu'il n'étoit pas moins subtil philosophe que profond théologien; & c'est à lui que le public est redevable d'une excellente traduction grecque des homélies du pape Clément XI.

Enfin le P. Maignan, non moins recommandable par l'innocence de sa vie, par la candeur de ses mœurs & par la régularité de sa conduite, que par l'élévation de son esprit, & par la profondeur de sa doctrine, mourut dans le couvent de Toulouse, le 29 octobre 1676, en sa soixante-seiziéme année, estimé des savans, regretté des gens de bien, & pleuré de son ordre où sa mémoire sera toujours en bénédiction. Il avoit eu pour Mecènes dans ses travaux MM. Berthier & de Fieubet, premiers présidens du parlement de Toulouse; & M. d'Onneville, président à mortier du même parlement. Il fut lié d'amitié, & entretint commerce de lettres avec les plus habiles physiciens & mathématiciens ses contemporains; entre autres les Digbi, Magnasi, Graindorge, Kircher, Fermat, la Chambre, Regis, du Pré, &c. Riccioli, Bayle, Carcavi, & autres savans l'ont loué dans leurs ouvrages, ou dans leurs lettres, & la ville de Toulouse a placé son buste avec une inscription honorable, dans la galerie qu'elle a fait dresser au milieu de son hôtel pour honorer la mémoire des hommes illustres qui sont sortis de son sein. Le P. Saguens son cher disciple, donna en 1697, un abrégé de la vie de son cher maître, qu'il fit insérer en 1703, dans son ouvrage intitulé : *Philosophia Maignani scholastica.* * Saguens, *De vita, moribus & scriptis Emanuelis Maignani*, &c. *Tolosæ* 1697, *in*-4°. Bayle, *diction. crit.*

MAIGNELAIS (Jean dit *Tristan*, seigneur de) étoit redevable d'une somme considérable aux Lombards usuriers, dont il fut déchargé en 1354, en payant au trésor du roi celle de quatorze cens liv. Il servit en Normandie en 1356 avec sa compagnie, & se trouva la même année à la journée de Poitiers, où il portoit la banniere du dauphin, & y demeura prisonnier. Il fut obligé, pour payer sa rançon, de vendre la plupart de ses terres; en considération de quoi & des pertes qu'il avoit souffertes, le dauphin fit sa propre dette de deux mille écus en 1357, pour le restant de sa rançon, dont le cardinal de Montagu, chancelier de France, avoit répondu étant à Londres. Il exerça la charge d'échanson de France en 1365, auprès du roi Jean qui étoit en Angleterre. Etant de retour en France, après la mort de ce prince, tous les gens le clamoient *le bon chevalier*. Il assista au sacre du roi Charles V, & vivoit encore en 1376.

I. GUILLAUME seigneur de Maignelais, son grand-pere, épousa *Helvis* de Preaux, dont il eut RAOUL, qui suit; & *Jean* de Maignelais, chevalier, qui vivoit en 1326, & fut pere de *Helie* de Maignelais.

II. RAOUL, dit *Tristan*, I du nom, seigneur de Maignelais, fut l'un des seigneurs de Picardie qui s'associerent avec les nobles de Champagne en novembre 1314, & de ceux qui furent mandés en décembre 1318, de se trouver à Corbie pour le traité de paix qui s'y devoit négocier entre la comtesse d'Artois, & la noblesse de son pays. Il épousa *N.* dont le nom est ignoré, dont il eut JEAN, qui suit; *Mahaud*, dit de *Happonville*, qui vivoit en 1340; & *Isabelle* de Maignelais, mariée à *Pierre* du Fai, seigneur de Montechevreuil.

III. JEAN, dit *Tristan*, seigneur de Maignelais, échanson de France, *qui a donné lieu à cet article*, épousa *Isabeau* de Montigni, fille unique & héritiere de *Wace*, seigneur de Montigni en Picardie, dont il eut RAOUL, qui suit; & *Marie* de Maignelais, alliée à *Hugues* Roosnel, chevalier, mort avant l'an 1398.

IV. RAOUL, dit *Tristan*, II du nom, seigneur de Maignelais, Montigni, Coivrel, &c. fut retenu de l'hôtel du roi pour l'accompagner en son voyage d'Allemagne en 1388, & vivoit en 1398. Il épousa *N.* dont le nom est ignoré, dont il eut JEAN II, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Alleaume* de la Motte, chevalier; *Antoinette*, mariée à *Jean* d'Arras, dit *Henin*; & *Catherine* de Maignelais, châtelaine de Verneuil en Bourbonnois, qui épousa *Jean* Soreau, seigneur de Saint-Geran, dont elle eut *Agnès* Soreau, dite *la belle Agnès*, maîtresse du roi Charles VII, dont il eut deux filles.

V. JEAN, dit *Tristan*, II du nom, seigneur de Maignelais, Montigni, &c. fut capitaine de Gournai sur Aronde, qu'il défendit contre l'armée du duc de Bourgogne, & des Anglois en 1430, puis fut fait capitaine de Creil, & mourut avant l'an 1462. Il épousa *Marie* de Joui, dont il eut *Jeanne*, mariée en mai 1456 à *Jean* de Comborn, vicomte de Trignac; & *Antoinette* de Maignelais, qui étoit l'aînée, laquelle fut aimée du roi après la mort de la belle Agnès sa cousine. Ce fut en sa faveur que ce prince retira du duc de Bourbon la terre de Maignelais, & la maria l'an 1450, à *André* baron de Villequier, seigneur de Saint-Sauveur-le-Vicomte, de Montrésor & de la Guerche, premier gentilhomme de sa chambre. Etant restée veuve, elle fut maîtresse de François II du nom, duc de Bretagne, dont elle eut des enfans, & mourut vers l'an 1474. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers*, &c.

MAIGRET (George) natif de Bouillon près de Sedan, fut provincial des Augustins de Flandre & docteur de Louvain. Il vivoit encore en 1641. On a de lui les larmes d'Heraclite Chrétien rappellé des enfers & baptisé, pour apprendre à tous les hommes l'art de déplorer leur misere. Il a aussi composé un martyrologe Augustinien. * Sweertius, *pag.* 275, & Valerius And. *in fast. Lovan.*

MAIGRET, *cherchez* MEIGRET.

MAILHAT (Raimond) Dominicain de Toulouse, né en 1611, dans le comté de Foix, après avoir enseigné plusieurs années avec un grand succès la philosophie & la théologie, fut dans une estime & dans une considération particuliere au-

près de François Caulet, évêque de Pamiers. Etant allé à Rome, il reçut d'Innocent XI des marques d'une singuliere bienveillance : ce pape le fit consulteur du saint-office. On a imprimé une fort bonne philosophie de ce religieux, dans laquelle il s'attache aux principes de l'école des Thomistes, & qui a été reimprimée plus de quinze fois. Il mourut à Rome le 15 février de l'an 1693, âgé de 82 ans. * *Biblioth. ord. Præd. Monument. conv. Tolos.* avril 1653. Echard, *script. ord. Præd.*

MAILLARD (Olivier) Parisien, de l'ordre des freres Mineurs, prédicateur de la cour du roi de France, & du duc de Bourgogne, florissoit sur la fin du XV siécle, & mourut l'an 1502. Il a fait lui-même imprimer ses sermons à Lyon l'an 1499, qui ne servent qu'à faire connoître que l'on n'étoit pas fort délicat en ce temps-là sur la prédication * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XV siécle.*

MAILLARD DE TOURNON (Charles-Thomas) cardinal, *cherchez* TOURNON.

MAILLÉ, illustre & ancienne maison, possédoit autrefois la terre de ce nom, premiere baronie de Touraine, qui fut acquise depuis par le connétable de Luines, & érigée en duché sous le nom de *Maillé-Luines.* La famille de Maillé, qui s'est divisée en plusieurs branches, étoit très-florissante dans le XII siécle, & avoit droit de porter la banniere de Touraine. Un auteur rapporté dans le *Gesta Francorum*, & qui écrivoit dans le milieu du XIII siécle, fait mention de JACQUELIN de Maillé, natif de la province de Touraine, chevalier de l'ordre des Templiers, qui combattant sous les ordres de Gerard de Bedefort, grand-maître de son ordre, fit des faits d'armes si extraordinaires, que les Infidéles croyant qu'il y avoit quelque chose de divin dans sa personne, le prirent pour le S. George des Chrétiens, & furent touchés d'un si grand respect pour lui, qu'ils le supplierent de se rendre, lui promettant de lui donner la liberté de se retirer où il voudroit ; mais ce généreux chevalier refusa cette offre, quoiqu'il fût resté seul de la compagnie qu'il commandoit. Ainsi, après avoir fait de la poussiere du petit espace de terre qu'il occupoit, il fut enfin accablé & étouffé de la multitude qui tomba sur lui ; mais ces barbares étonnés de tant de bravoure, pousserent leur superstition jusqu'à ramasser avec une espece de religion, tout ce qui se trouva de cette poudre arrosée de son sang, pour s'en froter le corps, croyant par ce moyen attirer quelque portion de sa valeur. Il en est aussi parlé dans la *chronique de Tours.* L'on n'en commencera ici la postérité qu'à

I. GILDUIN de Maillé, qui laissa d'*Agnès* sa femme, HARDOUIN, qui suit.

II. HARDOUIN de Maillé, qui vivoit l'an 1084, épousa *Beatrix*, dont il eut JACQUELIN, qui suit.

III. JACQUELIN de Maillé, laissa d'*Adelaïs*, sa femme, HARDOUIN II, qui suit.

IV. HARDOUIN de Maillé, II du nom, fut pere de HARDOUIN III, qui suit.

V. HARDOUIN, III du nom, baron de Maillé, eut pour fils HARDOUIN IV, qui suit.

VI. HARDOUIN, IV du nom, baron de Maillé, sénéchal de Poitou, l'an 1233, alla au secours des vicomtes de Léon & de Rohan, contre Pierre de Dreux, dit *Mauclerc*, duc de Bretagne, où il demeura prisonnier, & se trouva en la guerre contre les Albigeois. Il épousa, du vivant de son pere, *Jeanne* de Thouars, dame de Luçon, & de la Roche-sur-Yon, fille unique d'*Aimeri*, vicomte de Thouars, & de *Beatrix* de Machecou, dame de Luçon & de la Roche-sur-Yon. Elle prit une seconde alliance avec *Maurice*, seigneur de Belleville, & laissa de son premier mariage HARDOUIN V, qui suit.

VII. HARDOUIN, V du nom, baron de Maillé, fit le voyage de la Terre-Sainte avec le roi S. Louis, l'an 1248, & vivoit encore l'an 1270. Il avoit épousé *Jeanne* de Bauçai, fille de *Hugues*, surnommé *le Grand*, seigneur de Bauçai en Loudunois, dont il eut HARDOUIN VI, qui suit ; PAYEN ou PEAN de Maillé, qui a fait la *branche des seigneurs de* MAILLÉ, *rapportée ci-après ; N.* mariée à *Guillaume* seigneur de Maulevrier ; *Isabeau*, alliée à *Pierre* de la Brosse ; *Catherine*, dame de Chahaignes ; & *Jean* de Maillé, seigneur de Clervaux, qui servit dans les guerres de Guienne & de Languedoc, l'an 1340, & mourut l'an 1347, laissant de *Jeanne* de Parthenai, sa femme, *Jean* de Maillé, seigneur de Clervaux, &c. mort sans postérité vers l'an 1390 ; *Eustache* ; *Pean* ; *Jeanne*, mariée à *Bonabes* de Rougé, seigneur de Derval ; *Aumur*, alliée 1°. à *Guillaume-Pierre* seigneur du Plessis-Baudouin : 2°. à *Amauri* de Bauçai, seigneur de la Motte ; & *Thomasse* de Maillé, femme d'*Imbert* Gui.

VIII. HARDOUIN, VI du nom, baron de Maillé, surnommé *le jeune*, servit le roi Philippe *de Valois* l'an 1328, à la bataille de Bouvines l'an 1340, & mourut la même année, laissant de *Jeanne* de Montbason, sa femme, fille de *Barthelemi* seigneur de Montbason, & de *Marie* de Dreux, HARDOUIN VII, qui suit ; JEAN, qui a fait la *branche des seigneurs de la* ROCHE *& de* CREVANT, *mentionnée ci-après ; Amoil*, archevêque de Tours, l'an 1394, député au concile de Pise l'an 1407 ; & *Isabelle* de Maillé, alliée à *Jean* de Beaumont, seigneur de Bresvire.

IX. HARDOUIN, VII du nom, baron de Maillé, vivoit l'an 1373. Il avoit épousé *Mahaud* le Voyer, dame de la Clarté, de Bretignolles & de Plessis-Raffré, fille de *Jean* seigneur des mêmes terres. Elle prit une seconde alliance avec *Jean* de Laval, seigneur de Loué & de Benais, & eut de son premier mariage HARDOUIN VIII, qui suit ; outre lequel, quelques auteurs lui donnent encore pour enfans, *Jeanne* de Maillé, qu'ils font femme de *Guillaume* de Choisin, seigneur d'Ampoigné ; & *Marie* de Maillé, alliée à *Pean* de Maillé III du nom, seigneur de Brezé & de Maillé.

X. HARDOUIN, VIII du nom, baron de Maillé, seigneur de la Clarté, &c. grand-maître d'hôtel de la reine, femme du roi Charles VII, l'an 1433, vivoit encore l'an 1466. Il avoit épousé le 13 novembre 1412, *Perrenelle* d'Amboise, dame de Rochecorbon & de Benais, fille d'*Ingerger*, seigneur de Rochecorbon, & de *Jeanne* de Craon, dont il eut HARDOUIN IX, qui suit ; JUHEZ, qui a fait la *branche des marquis de* KERMAN *& de la* GUERITAUDE, *rapportée ci-après ; Marie*, alliée le 23 juillet de l'an 1430, à *Jean* sire & baron de Montejan, seigneur de Sillé-le-Guillaume ; *Mahaud*, dame de la Clarté, mariée le 2 septembre de l'an 1448, à *Jean* Auger, seigneur du Plessis-Auger ; *François*, femme de *Guillaume* seigneur de Penhoët & de la Chapelle ; *Renée*, dite *Marie*, dame de Balou, mariée l'an 1452, à *Jacques* de Surgeres, seigneur de la Floceliere ; & *Perrenelle* de Maillé, mariée 1°. à *Alain* IX du nom, vicomte de Rohan : 2°. à *Roland* de Rostrenan.

XI. HARDOUIN, IX du nom, baron de Maillé, seigneur de la Rochecorbon, la Haye, Bauçai, &c. conseiller & chambellan du roi, sénéchal de Saintonge, & capitaine de Mantes, ven-

dit au roi la terre de Montils-lès-Tours l'an 1463, & fonda le chapitre de Maillé l'an 1486. Il épousa le 26 novembre de l'an 1458, *Antoinette* de Chauvigni, vicomtesse de Brosse, fille de *Gui*, baron de Châteauroux, vicomte de Brosse, & de *Catherine* de Laval, sa premiere femme : après la mort de laquelle, arrivée le 20 février 1473, il prit une seconde alliance avec *Marguerite* de la Rochefoucaud, dame de Barbesieux, & de Verteuil, veuve de *Jean* seigneur de la Rochefoucaud, & fille de *Jean*, seigneur de Barbesieux, & de *Jeanne* Sanglier, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de sa premiere femme furent *Jacques*, baron de Maillé, mort sans postérité; FRANÇOIS, qui suit; HARDOUIN X, qui a continué *la postérité, rapportée après celle de son frere aîné; Louis* né en 1470; *Françoise*, dame de la Châtre, née l'an 1464, mariée 1°. le 5 octobre de l'an 1480, à *François* de Beaujeu, seigneur de Beaujeu & d'Amplepuis : 2°. le 14 février 1484, à *Jean* seigneur d'Aumont, d'Estrabonne, &c. & *Claude* de Maillé, née l'an 1465, mariée à *Jean* sire de Rieux & de Rochefort, comte d'Aumale.

XII. FRANÇOIS, baron de Maillé, la Rochecorbon, Bauçai, &c. & vicomte de Tours, mourut en mai 1501, laissant de *Marguerite* de Rohan, sa femme, fille de *Louis*, seigneur de Guemené, & de *Louise* de Rieux, *Francoise* dame de Maillé, &c. mariée vers l'an 1500, à *Gilles* de Laval, seigneur de Loué, Benais, &c. morte vers l'an 1534; & *Françoise* de Maillé, dite *la Jeune*, vicomtesse de Tours, &c. alliée le 19 mai de l'an 1502, à *François* de Batarnai, baron de Bouchage, &c.

XII. HARDOUIN de Maillé X du nom, troisiéme fils de HARDOUIN IX, baron de Maillé, &c. né en juin 1462, fut seigneur de Fontenai-Labatu, de Benais, & de la Forêt d'Etampes. Il transigea l'an 1510 avec Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, & sa femme, de la succession de son oncle *André* de Chauvigni, qui avoit fait sa femme son héritiere, laquelle fut depuis remariée à ce prince. Il obtint pour sa part les baronies de Saint-Chartier, Châteauroux & la Châtre, avec les seigneuries de Dun-le-Palleteau & de Murat en la Marche, & mourut le 25 janvier de l'an 1524. Il avoit épousé 1°. le 30 juillet 1494, *Françoise* de la Tour, fille & principale héritiere de *Louis*, seigneur de la Tour-Landri, de Bourmont, de Clairvaux, &c. & de *Catherine* Gaudin; & s'étoit obligé de prendre le nom & les armes de la Tour, sous peine de cinquante mille écus; mais, après la mort de ses deux freres, sans enfans mâles, il se déclara aîné de sa maison; & le roi François I releva ses descendans de cette obligation, leur permettant de reprendre le nom & les armes de Maillé, en y ajoutant celui de la Tour. Il avoit pris une seconde alliance le 22 octobre 1518, avec *Antoinette* d'Illiers, veuve de *Robert* Chabot, baron d'Aspremont, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de sa premiere femme furent, JEAN, qui suit; *François* & *Anne* de la Tour, mariée le 15 décembre 1517, à *François* d'Esthuer, seigneur de Tonneins, baron de Grateloup.

XIII. JEAN de Maillé de la Tour, I. du nom, baron de la Tour-Landri & de Saint-Chartier, comte de Châteauroux, seigneur de Bourmont, &c. mourut l'an 1563, ayant eu pour enfans d'*Anne* Chabot, dame de Brion, sa femme, fille de *Robert*, baron d'Aspremont, &c. & d'*Antoinette* d'Illiers, sa belle-mere, *Jean* de la Tour, mort ès guerres d'Italie, sans alliance; *Joseph*, prieur de Reaumur, qui, du consentement de son pere, céda son droit d'aînesse à son frere l'an 1553; FRANÇOIS, qui suit; *Paul*, seigneur de la Motte; *Claude*, mort sans alliance; *René*, seigneur d'Ampoigné, mort sans avoir été marié; *Raphaël*, baron de la Mothe-Cheorchin, seigneur de la Chapelle, &c. capitaine aux Gardes, mort sans alliance; *Louis*, seigneur de la Fosse; *Anne*, mariée le 10 décembre de l'an 1543 à *Payen* d'Averton, seigneur de Belin; *Antoinette*, dame de Saint-Mars & de la Jaille, mariée 1°. à *René* le Porc, dit *de la Porte*, baron de Vezins : 2°. le 23 février 1557, à *Claude* de la Tremoille, marquis de Noirmoutier : 3°. à *Claude* Gouffier, duc de Rouanez; *Marie-Vincente*, religieuse; & *Jean* de la Tour, seigneur de la Boulouere, qui de *Marie* de la Palu, eut *Jean*, baron de la Boulouere, mort sans enfans d'*Angelique* Kaërbout, qu'il avoit épousée le 12 juin 1629; & *Françoise* de la Tour, femme de *Claude* Hamelin, seigneur du Moulin.

XIV. FRANÇOIS de Maillé de la Tour, comte de Châteauroux, baron de la Tour-Landri, &c. chambellan du roi, & du duc d'Alençon, en la compagnie duquel il passa en Angleterre l'an 1581, obtint du roi Henri III la confirmation de l'érection de la baronie de Châteauroux en comté, & mourut l'an 1598. Il avoit épousé le 3 février de l'an 1564 *Diane* de Rohan, fille de *François*, seigneur de Gié & du Verger, & de *Catherine* de Silli, dont il eut *Charles* de Maillé de la Tour-Landri, comte de Châteauroux, tué en duel à Paris l'an 1605, sans laisser d'enfans d'*Isabelle* de Vivonne, sa femme, fille de *Charles*, seigneur de la Châteigneraye, & de *Renée* de Vivonne Oulmes; *François*, mort sans hoirs; *Jean*, aussi mort sans enfans; *Louis*, tué au massacre d'Anvers; *Landri*, mort sans lignée; JEAN II, qui suit; *François*, chevalier de Malte, qui fut noyé en Provence au retour de Malte le 26 décembre 1624; *Paule* de la Tour, dame d'honneur de la reine; *Louise*, morte sans alliance; *Anne*, dame de la Tour-Landri, mariée à *André* le Porc de la Porte, baron de Vezins; *Françoise*, alliée à *François* Brachet, seigneur de Perruse; & *Magdeléne*, dame de la Cornouaille, qui épousa *François* de Menon, seigneur de Turbilli, &c.

XV. JEAN II du nom, baron de la Tour, Gilbourg, & Saint-Chartier, comte de Châteauroux, vendit en janvier 1613, le comté de Châteauroux au prince de Condé, & mourut des blessures qu'il reçut au siége de Negrepelisse l'an 1635. Il avoit épousé le 5 décembre 1601, *Louise* de Châteaubriant, dame de Saint-Jean, de Mamerets, Juigné, &c. fille & principale héritiere de *Jean*, seigneur de Saint-Jean, de Mamerets, &c. & de *Susanne* de Montausier, dont il eut LOUIS, qui suit; *Diane* de Maillé, dite *de la Tour*, dame de Saint-Chartier, mariée le 12 janvier 1627, à *Aimar* Nicolai, seigneur de Bernai, &c. lieutenant général de l'artillerie; *Marie*, & *Magdeléne* de Maillé, Ursulines à Vendôme.

XVI. LOUIS de Maillé, dit *de la Tour-Landri*, marquis de Gilbourg, &c. épousa 1°. le 27 avril de l'an 1634, *Eléonore* de Jalesnes, fille aînée de *Charles*, marquis de Jalesnes, & d'*Eléonore* de Maillé-Brezé : 2°. le 4 novembre 1649, *Louise* de Cherité, fille de *François*, seigneur de Sompuis, Chemans, &c. & de *Catherine* de Goubi. Ses enfans du premier lit furent, CHARLES, qui suit; *Marie-Susanne*, religieuse aux Benédictines de Laval; & *Susanne* de Maillé la Tour, mariée à *François* d'Avesnes, seigneur de la Jaille, marquis de Fougerai. Du second lit sortirent, ANDRÉ de Maillé de la Tour-Landri, seigneur de Saint-Jean de Mamerets *dont il va être parlé; Charles* de Maillé, se qualifiant comte de la Tour-Landri, seigneur d'Entrames, marié 1°. avec *Jeanne* Pélisson, veuve de

Jacques de Birague, seigneur & baron d'Entrames, morte au château d'Entrames au mois de mai 1704, fille de *Daniel* Pelisson, & de *Magdeléne* le Clerc : & 2°. le 12 septembre 1708, avec *Marie* Guitton, fille de *Robert* Guitton, & de *Françoise* Guesnier, dont un fils, né & mort le 15 d'octobre 1709; & *Marie* de Maillé de la Tour-Landri, mariée le 30 d'avril 1680 avec *Charles* de Buchepot, chevalier, seigneur de Froumanteau, Bougerolle, &c. en Berri.

André de Maillé de la Tour-Landri, seigneur de Saint-Jean de Mamerets, qui avoit été élevé page du roi en sa grande écurie, en 1668, laissa de *Marie-Louise* Thieslin, sa femme, *Charles-André* de Maillé, appellé *le marquis de Maillé-la-Tour-Landri*, seigneur de Gilbourg, colonel d'un régiment d'infanterie de nouvelle levée, par commission du 7 de mai 1702, & réformé en 1714, après la paix d'Utrecht. Celui-ci épousa au mois d'octobre 1710, *Susanne-Antoinette* de Rancurel de Saint-Martin, fille d'*Alexis-Joseph* de Rancurel, seigneur de Saint-Aubin, Saint-Martin, &c. & d'*Eléonore-Dorothée* de Walkembourg, & en a eu *Anne-Charlotte* de Maillé de la Tour-Landri, née le 17 de septembre 1711.

XVII. Charles de Maillé, dit *de la Tour*, marquis de Jalesnes, seigneur du Pin, &c. épousa le 30 novembre 1663, *Bonne-Marie-Magdeléne* de Broc, veuve de *Sébastien* de Broc, vicomte de Fouilletourte, son grand oncle, & fille de *Michel*, baron de Chemiré, & de *Magdeléne* du Chêne, dont il a eu Georges-Henri, qui suit, *Charles-Hardouin*, & *Philippe-Michel*, chevaliers de Malte; *Susanne-Eléonore*, mariée à *Joseph* Cotignon, seigneur de Chauvri; *Marie-Heléne*, alliée à *Henri*, comte de Chaisnes; & *Michelle* de Maillé, dite *de la Tour*.

XVIII. Georges-Henri de Maillé, marquis de la Tour-Landri & de Jalesnes, a épousé le 20 octobre 1687, *Marie-Anne* Frezeau, fille de *François*, marquis de la Frezeliere, lieutenant général des armées du roi, & de *Charlotte-Marie* Frezeau, dame de la Frezeliere.

Branche des seigneurs de Lislette, & marquis de Kerman, *qu'on prononce* Carman.

XI. Juhez de Maillé, second fils de Hardouin VIII du nom, seigneur de Maillé, & de *Perrenelle* d'Amboise, fut seigneur de Lislette, de Villeromain, de Frementeau-Donzenain, de Bonneval, & vivoit l'an 1430. Il avoit épousé *Isabeau* de Châteaubriant, fille de *Brideau*, seigneur du Lyon-d'Angers, de Chevannes, &c. & de *Jeanne* de Sainte-Maure, dont il eut Jean, qui suit; Gui, qui a fait la *branche des seigneurs de* Latan, *rapportée ci-après*; *Pierre*, qui épousa *Jeanne* Targé; *Eustache*, qui fut d'église; *Marie*, alliée à *Jean* Artaud, seigneur du Pui-Montbason; & *Imbault* de Maillé, seigneur de la Touche & de la Jonchere, pere de *Guillaume*, seigneur de la Touche, qui laissa de *Mahaud* Berruyer, sa femme, veuve de *Jean*, seigneur de Montigni, *Pierre* de Maillé, seigneur de la Touche, mort sans alliance.

XII. Jean de Maillé, seigneur de Villeromain, la Gueritaude, Lislette, &c. épousa l'an 1403 *Anne* du Pui-du-Fou, fille de *Pierre*, seigneur de Saint-Georges, & de *Marthe* Orri, dont il eut Hardouin, qui suit; *Gilles*, seigneur de la Gueritaude & de la Jonchere, mort sans alliance; *Yves*, seigneur de la Gueritaude & de la Jonchere, après son frere, mort aussi sans alliance; & *Andrée* de Maillé, alliée en janvier 1436, à *Guillaume* de Sainte-Maure, seigneur de Valesnes.

XIII. Hardouin de Maillé, seigneur de Villeromain, de Lislette, &c. vivoit l'an 1464. Il épousa *Agnès* de la Roche-Rabasté, dame de Cessigni, fille de *Jean* de la Roche-Rabasté, & d'*Anne*, dame de Cessigni, dont il eut Abel, qui suit; Jeannon, qui a fait la *branche des seigneurs de la* Gueritaude, *mentionnée ci-après*; *Louise*, mariée à *Damien* de Rillé, seigneur d'Azai-sous-Loches; & *Perrenelle* de Maillé, alliée à *François* de Rasiné, seigneur de la Bulle-Charpentier, gouverneur de Nantes.

XIV. Abel de Maillé, seigneur de Lislette & de Villeromain, épousa l'an 1484 *Marguerite* de Refuge, veuve de *Pierre* de Prunelé, seigneur d'Ouarville, & fille de *Pierre*, seigneur de Fougeres, chambellan du duc d'Orléans, & gouverneur d'Ast, & de *Marguerite* Chambellan, dont il eut René, qui suit;

XV. René de Maillé, seigneur de Lislette & de Villeromain, étoit mort l'an 1531. Il avoit épousé le 24 avril de l'an 1515. *Françoise* le Roi, veuve de *René* le Simple, seigneur de la Cour-au-Berruyer, & fille de *Guion*, seigneur de Chillou, vice-amiral de France, & d'*Isabeau* de Beauval, dont il eut *René*, seigneur de Lislette, mort sans alliance; Charles, qui suit; *Jacques*, archidiacre de Bourges; autre *Jacques*, seigneur de la Rastre, qui épousa *Françoise* de Hommes; *Marie*, alliée à *Louis* Marafin, seigneur de Nots, morte le 6 décembre de l'an 1570; & *Antoinette* de Maillé, mariée à *Antoine* le Breton, seigneur de Chanceaux.

XVI. Charles de Maillé, seigneur de Lislette, Villeromain, &c. chevalier de l'ordre du roi, étoit mort l'an 1581. Il avoit épousé *Anne* dame de Hommes, des Cartes, & du Plessis-Bonnai, dont il eut François, qui suit; *Jacques*, seigneur de Cessigni, châtelain de Porcheres, mort sans enfans de *Renée* Rousseau; *Marguerite*, alliée à *Claude* Augustin, seigneur de Courbat; *Renée*, mariée l'an 1579 à *René* de la Touche, seigneur de la Massardiere; *Françoise*, femme de *N.* de la Carnave, seigneur de Cherman : & *Nicole* de Maillé, épouse de *René* Ferré, seigneur des Coustures au Maine.

XVII. François de Maillé, seigneur de Lislette, Villeromain, Hommes, &c. gentilhomme de la chambre du roi, épousa le 22 septembre de l'an 1577, *Claude* de Plusquelec, dame de Kerman en Bretagne, fille de *Maurice*, seigneur de Kerman, & de *Jeanne* de Goulaines, dont il eut Charles II, qui suit; & *Urbaine* de Maillé, mariée à *Jean* d'Avaugour, seigneur de S. Laurent, du Bois de la Motte, &c. morte le 11 août 1616.

XVIII. Charles de Maillé II du nom, marquis de Kerman, comte de Maillé, baron de la Forêt, &c. tomba malade au siége de la Rochelle, & mourut le 14 juin de l'an 1628. Ce fut en sa faveur que la terre de Kerman fut érigée en marquisat en août 1612, & celle de Seixploé, depuis nommée Maillé, en comté, par lettres du 12 janvier de l'an 1626. Il avoit épousé *Charlotte* d'Escoubleau, fille de *René*, seigneur de Sourdis, gouverneur de Melun, & de *Jeanne* de Rostaing, dont il eut Donatien, qui suit; *Léonore Charles* comte de Maillé, mort sans enfans de *Marie* de Peschart, sa femme, qu'il avoit épousée le 21 octobre 1653, fille de *François* de Peschart, seigneur de Limoges, & d'*Olive* du Coudrai; *Antoine*, baron de la Forêt; *Angelique*; *Marie* de Maillé; & *Charlotte* de Maillé, mariée l'an 1654 à *René* Barjot, marquis de Moussi-de-Roncée, morte le 18 novembre 1701.

XIX. Donatien de Maillé, marquis de Kerman, comte de Maillé, baron de la Forêt, &c. fut tué en duel l'an 1652, par Claude, marquis

du Châtel. Il avoit épousé l'an 1644, *Mauricette* de Ploëuc, fille de *Sébastien*, marquis de Ploëuc, & de *Marie* de Rieux-Sourdeac. Après la mort de son mari, elle prit une seconde alliance avec *Charles-Maurice* de Percin, seigneur de Montgaillard, frere de l'évêque de Saint-Pons, & eut pour enfans de son premier lit, *Charles-Sébastien*, marquis de Kerman, colonel du régiment de Navarre, tué en Bretagne l'an 1672, à l'âge de 25 ans; HENRI, qui suit; *Donatien-Antoine*, capitaine au régiment de Navarre, tué au combat de Senef l'an 1674; *Louise-Renée*, religieuse au Calvaire; *Marie-Anne*, alliée l'an 1673, à *Charles* de Tiercelin, seigneur de la Roche-du-Maine; *Marie-Magdeléne* de Maillé, morte jeune.

XX. HENRI de Maillé, marquis de Kerman, comte de Maillé & de la Marche, baron de Lesquelen, premier banneret de Léon, mourut en son château de Seixploé, appellé *de Maillé*, en basse Bretagne, le 4 de décembre 1728, dans la soixante-dix-huitiéme année de son âge. *Marie-Anne* Dupuis du Marinais, sa premiere femme, étoit morte à Paris le 7 de juillet 1707, âgée de cinquante-huit ans. Il avoit épousé en secondes noces une damoiselle de Basse Bretagne du nom de *Kersaingily*, de laquelle il eut une fille. De sa premiere femme sont venus, DONATIEN, marquis de Kerman, qui suit; & *Charles* de Maillé de Kerman, prieur de Montfaucon & de Pontchrist l'an 1707.

XXI. DONATIEN de Maillé, marquis de Kerman, comte de Maillé, baron de Lesquelen, seigneur des terres de Dameny & de Villeromain, premier banneret de Léon, né au mois de juin 1675, capitaine de cavalerie, puis colonel d'un régiment d'infanterie de son nom de nouvelle levée, par commission du 20 de mars 1702, mourut dans ses terres le 22 d'octobre 1745, dans la soixante-onziéme année de son âge. Il avoit été marié le 29 d'octobre 1706, avec *Marie* Binet de Marcoignet, veuve de *Julien* de Salligné, marquis de la Chaise, lieutenant de roi en Poitou, & fille de *Nicolas* Binet, seigneur de Marcoignet, gouverneur de la Rochelle, mort le 17 de janvier 1717, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Elle fut faite dame d'honneur de Charlotte de Hesse-Rhinfels, duchesse de Bourbon, au mois de juin 1728, & se démit de cette place au mois d'août 1733. Leurs enfans sont entr'autres, un fils, chanoine de l'église métropolitaine de Tours, nommé abbé de Notre-Dame de Moreaux, diocèse de Poitiers, au mois de mars 1734; & *Marie-Eléonore* de Maillé de Kerman, mariée le 13 novembre 1733, avec *François-Jean-Baptiste-Joseph* de Sade, comte de la Coste & de Saumane dans le comtat Venaissin, colonel général de cavalerie du pape dans l'état d'Avignon. Elle fut nommée en même-temps dame de compagnie de la même duchesse de Bourbon.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA GUERITAUDE.

XIV. JEANNON de Maillé, second fils de HARDOUIN de Maillé, seigneur de Lislette, &c. & d'*Agnès* de la Roche-Rabasté, fut seigneur de Gueritaude, & épousa 1°. en janvier de l'an 1490, *Anne* Paumard, fille aînée de *Philippe*, seigneur de Lolive, & de *Jeanne* d'Aubigné: 2°. l'an 1518, *Charlotte* de Salignac, dame de Saint-Martin, veuve de *Jean* de la Touche. Ses enfans du premier lit furent, RENÉ, qui suit; & *Françoise* de Maillé, mariée le 20 août de l'an 1519, à *Georges* d'Anglou, seigneur de Beauregard, maréchal des logis du roi. Du second lit vint *Françoise* de Maillé, alliée à *Gui* d'Ausseure, assesseur à Poitiers.

XV. RENÉ de Maillé, seigneur de Gueritaude, de Lolive & de Verrieres, épousa 1°. *Catherine* d'Avaugour, fille de *Charles*, seigneur de Cherville, & de *Catherine* de Bernesai, dont il n'eut point d'enfans: 2°. le 12 janvier de l'an 1524. *Anne* de la Vove, fille de *Louis*, seigneur de la Pierre, & de *Jeanne* le Picart, dont il eut *Yves*, seigneur de la Gueritaude, vivant l'an 1572, lequel fut accordé avec *Anne* de Chambes-Monsoreau; HELIE, qui suit; *René* & *Jeanne* de Maillé.

XVI. HELIE de Maillé, seigneur de Verrieres, puis de la Gueritaude, après son frere, épousa 1°. *Marguerite* de Ceps, fille unique de *Pierre*, seigneur de la Ferriere, & de *Charlotte* le Cirier, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en décembre 1596, *Magdeléne* de Cherité, fille de *François*, seigneur de Voisin, dont il eut HERCULES, qui suit; *François*, mort sans alliance l'an 1638; *Françoise*, mariée le 8 août 1623, à *René* de la Barre, seigneur de Launai & d'Onglée; *Anne*, alliée l'an 1629 à *Guillaume* Berzeau, seigneur des Hayes & de Changrimont; & *Magdeléne* de Maillé, religieuse au Roncerai.

XVII. HERCULES de Maillé, seigneur de la Gueritaude, Lolive, &c. épousa 1°. le 3 janvier de l'an 1621, *Antoinette* Filleul, fille de *Jacques*, seigneur des Gats, & d'*Antoinette* de Baignaux: 2°. *Charlotte* de la Barre, fille de *Louis*, seigneur des Brosses & des Hayes en Anjou, & de *Marguerite* de Chambes.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LATAN.

XII. GUI de Maillé, second fils de JUHEZ, seigneur de Lislette & de Villeromain, & d'*Isabeau* de Châteaubriant, fut seigneur de Latan & du Breuil; & épousa l'an 1425, *Jeanne* de Soucelle, fille de *Jacques*, & de *Marguerite* de Fresnaye, dont il eut RENÉ, qui suit.

XIII. RENÉ de Maillé, seigneur de Latan, &c. épousa en avril 1457, *Honneur* de Chemans, veuve de *Jean* Dosdefer, & fille de *Géofroi* de Chemans, dont il eut PIERRE, qui suit; *Jean*, vivant l'an 1511; & *Margile* de Maillé, alliée à *Louis* de Vonnes, seigneur du Breuil.

XIV. PIERRE de Maillé, seigneur de Latan, du Breuil, de Marolles, &c. épousa en septembre de l'an 1519, *Anne* de Montberon, fille de *René*, seigneur d'Avoir, & de *Louise* de Saint-Maurice, dont il eut LOUIS, qui suit; & RENÉ de Maillé, qui a fait la *branche des seigneurs de* CHEF-DE-RUE, *rapportée ci-après.*

XV. LOUIS de Maillé, seigneur de Latan & du Breuil, épousa 1°. *Antoinette* de Casau: 2°. *Jeanne* de Vai, dame de la Rochefardiere. Du premier lit vinrent *Jeanne*, dame de Latan, qui épousa *Jean* du Fou, baron de Piremil, seigneur de Noyan, la Plesse, &c. *Françoise*, religieuse au Roncerai; *Marguerite*, alliée à *Jacques* le Gai, seigneur de la Reimbertiere; *Louise*, enlevée par le sieur de Clergeret, qui, pour cette action, eut la tête tranchée. Elle épousa 1°. *Jacques* le Porc, baron de Vezins: 2°. *Louis* le Gai, seigneur de la Fautriere. Du premier lit vinrent, *Renée*, religieuse aux Loges; & *Lucrece* de Maillé, mariée à *Charles* de Guyet, seigneur de la Foret. Du second lit vinrent, *Barbe*, alliée à *Pierre* Cheminard, seigneur de Chalongé; & *Susanne* de Maillé, femme de *René* d'Espagne, seigneur de la Pierre.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHEF-DE-RUE.

XV. RENÉ de Maillé, second fils de PIERRE de Maillé, seigneur de Latan, &c. & d'*Anne* de Montberon, fut seigneur de Chef-de-Rue, du Plessis Beaugrand, & de Gastines, & épousa *Catherine*

therine de Mornai, que l'on dit fille du baron d'Acheres, dont il eut FLORESTAN, qui suit; *Louis*, seigneur de Marget, mort sans postérité de *Marguerite* de Santigné sa premiere femme, & ne laissant qu'une fille, nommée *Marguerite* de Maillé, morte sans alliance, de *Françoise* Lespernier, sa seconde femme; CESAR, qui a fait la *branche des seigneurs du* SABLON, *mentionnée ci-après; Catherine* de Maillé, religieuse à Nazareth.

XVI. FLORESTAN de Maillé, seigneur de Chef-de-Rue, &c. chevalier de l'ordre du roi, lieutenant de la compagnie d'ordonnance du seigneur du Plessis-Mornai, épousa l'an 1586, *Françoise* de Chef-de-Bois en Bretagne, dame de Tymar, dont il eut CHARLES, qui suit; FREDERIC, qui a fait la *branche des seigneurs de* TYMAR, *rapportée ci-après; & Célestine* de Maillé, mariée 1°. en avril 1637, à *Pierre* Forget, seigneur de Beauval & de la Picardiere, maître d'hôtel du roi, & généalogiste de ses ordres: 2°. à *Daniel* de Marré, seigneur de la Poquetierre.

XVII. CHARLES de Maillé, seigneur de Chef-de-Rue, gentilhomme servant de Monsieur, duc d'Orléans, épousa 1°. *Claude* Morin, dame du Chapeau & du Vau de Chavaignes, veuve de *N.* d'Harouis: 2°. *Claude* Boulin, dame de la Court & de Chambalan, veuve de *Charles* d'Argentré, seigneur de la Boissiere, président au parlement de Bretagne, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint *Urbaine* de Maillé, dame du Vau de Chavaignes, &c. enlevée à onze ans par le baron de Tigni, depuis mise auprès de la reine, & mariée à *Jean-François* de Bonnin, seigneur de Chalucet, lieutenant de roi au château de Nantes, guidon de la compagnie de la reine.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE TYMAR ET DES POTTERIES.

XVII. FREDERIC de Maillé, second fils de FLORESTAN de Maillé, seigneur de Chef-de-Rue, & de *Françoise* de Chef-de-Bois, dame de Tymar, fut seigneur de Tymar, puis de Voisines & des Potteries. Il épousa 1°. l'an 1621, *Marguerite* Sanson, dame des Potteries, qu'elle lui donna, étant alors âgée de 70 ans, & veuve de deux maris: 2°. en octobre 1639, *Marie* Louis, fille de *Mathurin*, seigneur de Malicotes, avocat au Mans, dont il eut *Henri* de Maillé, seigneur des Potteries; *Marie; Anne-Renée; Françoise; Marguerite; Charlotte-Catherine; Henriette; & Susanne* de Maillé.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU SABLON.

XVI. CESAR de Maillé, troisiéme fils de RENÉ de Maillé, seigneur de Chef-de-Rue, & de *Catherine* de Mornai, fut seigneur du Sablon, & épousa le 22 avril 1587, *Marie* Bernard, fille de *Jean*, seigneur de Goulard, & de *Catherine* de Plais, dont il eut *César*, mort au siége de Saint-Antonin; & MICHEL, qui suit.

XVII. MICHEL de Maillé, seigneur de Flotai & de Champart, épousa le 5 août 1619, *Jeanne* Maumechin, fille de *François*, seigneur de Giraudeau, & de *Jeanne* Daën, dame de Champart, dont il eut *François* de Maillé, lieutenant au régiment de la Marine, mort sans alliance en Catalogne l'an 1644; *Louis*, mort au siége de Landrecies; *Jeanne*, mariée à *René* de la Valette, seigneur de Brosse & de la Touche-de-Lin; *Catherine, Urbaine, & Michelle* de Maillé.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA ROCHE-BOURDEUIL ET DE CREVANT.

IX. JEAN de Maillé, second fils de HARDOUIN VI du nom, baron de Maillé, & de *Jeanne* de Montbason, fut seigneur de la Roche-Bourdeuil, par le mariage qu'il contracta avec *Louise*, dame de cette terre, de laquelle il eut *George* de Maillé, vivant l'an 1360; & JEAN, qui suit.

X. JEAN de Maillé, seigneur de la Roche-Bourdeuil, Narsai, Crevant près Chinon, &c. qui vivoit l'an 1410, épousa 1°. *Perette* dame de Negron, fille de *Pierre* seigneur de Negron: 2°. en février 1389, *Henriette* Ourceau, dame de Montagu, veuve de *Georges* le Roux, seigneur de la Roche-des-Aubiers. Ses enfans du premier lit furent, *Bouchard*, mort sans postérité; MOREAU, qui suit; & *Henriette* de Maillé, mariée à *Simonin* Berguin. Du second lit sortirent *Charles*, & *Anne* de Maillé, mariée, 1°. à *Guillaume* Bellier: 2°. à *Jean* de Maillé.

XI. MOREAU de Maillé, seigneur de Crevant, Negron, la Roche-Bourdeuil, &c. qui mourut à la bataille de Verneuil, avoit épousé *Marguerite* le Roux, fille de *Georges*, seigneur de la Roche-des Aubiers, & de *Henriette* Ourceau, sa belle-mere, dont il eut JACQUES, qui suit; *Pierre*, seigneur de Narsai; & *Françoise* de Maillé.

XII. JACQUES de Maillé, seigneur de Crevant, Negron, &c. vivoit l'an 1455, & laissa de *Blanche* Bellier, sa femme, CHARLES, qui suit; *Guillelmine*, mariée à *René* de Mauleon, seigneur de Touffou; & *Perrine* de Maillé, alliée à *Dimanche* du Regnier, seigneur de la Tour du Regnier, & de Thimbroil.

XIII. CHARLES de Maillé, seigneur de Crevant, Negron, &c. maître d'hôtel de la reine, accompagna le roi Charles VII, à son sacre en mai 1429, le servit dans les guerres contre les Anglois, vivoit encore l'an 1483, qu'il fit hommage de ses terres, & mourut sans laisser de postérité de *Catherine* de Beauvau, fille de *Bertrand*, baron de Precigni, sénéchal d'Anjou, & de *Françoise* de Brezé.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BREZÉ ET DE BENEHART.

VIII. PAYEN ou PEAN de Maillé, troisiéme fils de HARDOUIN V du nom, baron de Maillé, & de *Jeanne* de Beauçai, fut seigneur de Saint-Georges-du-Bois, & de Brezé par sa femme, héritiere de la branche aînée de sa maison, qui lui apporta en mariage la terre de Brezé, *voyez* BREZÉ. Il l'avoit enlevée avant que de l'épouser: pourquoi il fut poursuivi criminellement l'an 1318. Il fut successivement sénéchal de Bigorre, capitaine & gouverneur de toute la sénéchaussée, sénéchal de Poitou & de Limoges, & étoit mort l'an 1547. Il laissa de *Jeanne* de Lestang, dame de Brezé, sa femme, fille de *Macé* de Lestang, & de *Catherine* dame de Brezé, PEAN II, qui suit; *Eléonore*, mariée à *Gui* de Chausseroye, seigneur d'Oirvau; & *Isabeau* de Maillé, dame de Saumoussai.

IX. PEAN de Maillé II du nom, seigneur de Brezé, de S. Georges-du-Bois, servit le roi dans ses guerres en plusieurs occasions, depuis 1352 jusqu'en 1381. Il épousa 1°. le 21 octobre 1367, une fille de la maison du Pui, en Loudunois, dont il eut *Eleonore* de Maillé, alliée 1°. à *Tristan* de la Jaille, seigneur de Buxei en Loudunois: 2°. à *Robert* d'Anjou: & 3°. l'an 1379, *Jeanne* Bouchard, fille de *Louis*, seigneur d'Aubeterre, & de *Catherine* de Laubaniere, dont il eut PEAN III, qui suit; & *Jacques* de Maillé, seigneur d'Ampure, à cause de *Marie* de Taveau, sa femme, fille de *Guillaume*, seigneur de Mortemer, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Maillé, dame d'Ampure, mariée 1°. l'an 1426, à *Amauri* de Tigné: 2°. à *Guillaume* de Tucé: 3°. à *Gui* Frotier, seigneur de Cambonneau, morte sans enfans.

X. PEAN de Maillé III du nom, seigneur de Brezé, de Milli-le-Mougon, &c. chambellan de René d'Anjou, roi de Sicile, laissa de *Marie* de Maillé, sa femme, fille de *Hardouin* VII du nom, baron de Maillé, & de *Mahaud* le Vayer, HARDOUIN, qui suit; GILLES, qui a fait *la branche des seigneurs de* BREZÉ, *rapportée ci-après; Jeanne* mariée à *Thibault* de Laval, seigneur de Loué, &c. *Marie*, alliée à *Gilles* de Clerembault, seigneur de Richelieu; *Isabeau*, épouse de *Jean* de Brie, seigneur de Serrant; *Rose*, femme de *Jean* Fresneau, seigneur de Crevant; *Catherine*, mariée en janvier 1416 à *Hugues* de Montalais, seigneur de Chambelai; *N.* abbesse de Bonneval-les-Thouars; & *N.* de Maillé, abbesse de Bonneval après sa sœur.

XI. HARDOUIN de Maillé, seigneur de Ruillé & de Benehart, lieutenant de la compagnie de Jacques de Bourbon, comte de la Marche, étoit mort l'an 1484. Il avoit épousé *Anne* de Villiers, dame de Champagné, fille de *Guillaume*, baron de Champagné, & de *Jeanne* de Mar, dame de Ruillé & de Benchart, dont il eut JACQUES, qui suit; *Renault*; & JEAN de Maillé, qui a fait *la branche de* RUILLÉ, *mentionnée ci-après*.

XII. JACQUES de Maillé, seigneur de Benehart & de Champagné, vivoit l'an 1500. Il épousa *Jeanne* le Berruyer, veuve de *Jean* de Villebrême, seigneur de Fougeres, & fille de *Lidoire*, seigneur de Saint-Germain, & de *Françoise* d'Outrelavoye, dont il eut JACQUES II, qui suit.

XIII. JACQUES de Maillé, II du nom, seigneur de Benehart, Champagné, &c. épousa *Marie* de Villebrême, fille de *Jean*, seigneur de Fougeres, dont il eut JACQUES III, qui suit; *Jacques*, dit *le Jeune*; & *Anne* de Maillé, mariée à *Jacques* le Clerc, seigneur de Saligni-sous-Champagné, morte sans postérité.

XIV. JACQUES de Maillé, III du nom, seigneur de Benehart, &c. gouverneur du Vendômois, fut fait prisonnier à la prise de Vendôme par le roi Henri IV, en 1589, qui lui fit trancher la tête. Il avoit épousé *Renée* de Ponce, dame de Chéripeau, la Beuvriere, Espinai, &c. fils de *René*, seigneur des mêmes terres, & de *Catherine* de Mauni, dont il eut RENÉ, qui suit.

XV. RENÉ de Maillé, seigneur de Benehart, Ruillé, Cheripeau, &c. gentilhomme de la chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes, & des chasses du comté du Maine, épousa *Dorothée* Clausse, fille de *Henri*, seigneur de Fleuri, & de *Denyse* de Neufville-Villeroi, dont il eut HENRI, qui suit; *René*, capitaine aux gardes, tué au service du roi; *Honorat*, mestre de camp du régiment du cardinal de Richelieu; *Nicolas*, baron de Fleuré; & *Denyse* de Maillé, mariée à *François* Barton, vicomte de Montbas, lieutenant général des armées du roi, mestre de camp du régiment de cavalerie du cardinal Mazarin.

XVI. HENRI de Maillé, marquis de Benehart, &c. épousa *Françoise* de la Bare, dame des Hayes, de Brion, & de Château-Sénéchal, fille de *Louis*, seigneur de la Brosse, & de *Marguerite* de Chambes-Montsoreau, dont il eut RENÉ, qui suit; *François*, qui fut comte d'Espichelieres, seigneur de Roujon & de Fresne, qui épousa au mois de novembre 1680 *Françoise-Marguerite* Bouteiller, fille de *Marin* Bouteiller, seigneur de Château-fort, dont il eut un fils né au mois de mai 1685, reçu page du roi, au mois de décembre 1704; *Henri*, chevalier de Malte; *Dorothée*, religieuse; & *Anne* de Maillé, mariée à *René* du Gravier, marquis d'Oleron.

XVII. RENÉ de Maillé, marquis de Benehart, seigneur des Hayes, Roujon, Molard, Champ-Sénéchal, Saint-Germain, Verron, la Baudiniere, &c. conseiller du roi en ses conseils, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & capitaine de ses chasses au comté du Maine & Château-du-Loire, épousa 1°. par contrat du 20 juillet 1665, *Gabrielle* de Guillebert de Siqueville, morte à Paris le 17 juillet 1669, fille de *Louis* de Guillebert, seigneur marquis de Siqueville, baron de Coulonces, gouverneur des ville, château & comté de Vire, & de *Louise* d'Apchon: 2°. *Jacqueline-françoise* de Lilles, fille d'*Antoine* de Billes, seigneur du Foyer, en Normandie, & de *Françoise* de Vipart. Du premier mariage sont venus LOUIS-JOSEPH de Maillé, baron de Coulonces, qui suit; *Jean-Charles-Hardouin* de Maillé, marquis de Benehart, baptisé le 3 de décembre 1667, qui étoit capitaine de vaisseaux, & qui vivoit en 1700, marié avec *Henriette-Elizabeth* Herbert; & un troisiéme fils, ondoyé le 5 de février 1669. Les enfans du second mariage sont, RENÉ-FRANÇOIS de Maillé, marquis de Benehart, *qui sera mensionné ci-après*; *Anne-Henri-Honorat* de Maillé, mort jeune; & *Constance* de Maillé, religieuse à la Visitation de Caën.

XVIII. LOUIS-JOSEPH de Maillé, baron de Coulonces & de Siqueville, appellé *le Marquis de Maillé*, né à Paris le 7 de juin 1666, reçu guidon le 24 de février 1692, & enseigne de la compagnie des gendarmes Flamans le 25 d'avril 1694, mourut à Paris le 3 de juillet 1698. Il avoit été marié par contrat du 24 février 1691, avec *Louise-Marie* Malier, dame du Houssay & de Saint-Maurice, près de Boneval, diocèse de Chartres, morte en 1719, fille & héritiere de *Claude* Malier, seigneur patron de Houssay & de Saint-Maurice, & de *Geneviéve* de Houdetot. Il en laissa *Marie-Anne-Geneviéve* de Maillé, fille unique, morte à Paris le 7 juin 1742, âgée de 48 ans. Elle avoit été mariée le 8 de juin 1711, par contrat du 6 précédent, avec *Philippe Claude* de Montboissier-Beaufort de Canillac, appellé *le Marquis de Montboissier*.

XVIII. RENÉ-FRANÇOIS de Maillé, marquis de Benehart, seigneur de Ruillé, de la Jaille, &c. fils de RENÉ de Maillé, marquis de Benehart, & de *Jacqueline-Françoise* de Billes du Foyer sa seconde femme, fut destiné à l'état ecclésiastique, qu'il quitta après la mort de ses freres aînés. Il épousa en 1720, *Françoise-Magdeléne* de la Luzerne, fille de *Gui-César* de la Luzerne, marquis de Beuffeville, baron de Garencieres, & de Beaudemont, seigneur de Lorey & de Courtheville, capitaine des côtes de la mer en Normandie, & de *Magdeléne-Françoise* de Pommereuil, dame de Moulin-Chappelle, Pommereuil & Miseray. Il en a eu plusieurs enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE RUILLÉ.

XII. JEAN de Maillé, troisiéme fils de HARDOUIN, seigneur de Benehart, & d'*Anne* de Villiers, eut en partage une partie de la terre de Ruillé, & le petit Benehart. Il épousa en septembre 1525, *N.* de Fromentieres, fille du seigneur de Meslai, dont il eut LOUIS, qui suit; *Renée*, mariée au seigneur de Rochambault; & *N.* de Maillé, religieuse à la Virginité.

XIII. LOUIS de Maillé, seigneur de Ruillé & du petit Benehart, épousa en septembre 1569 *René* de Baigneux-Courcival, dont il eut ANTOINE, qui suit; *Louis*, qui épousa *Elizabeth* de Baigneux; & *Renée* de Maillé, mariée à *Gilles* Maillard, seigneur de Ricorelaines en Normandie.

XIV. ANTOINE de Maillé, seigneur de Ruillé,

& du petit Benchart, épousa en 1615 *Judith* du Bosquet, fille de *Georges*, seigneur de Cossé, & d'*Antoinette* le Bailleur, dame du Boisclereau, dont il eut *Renée* de Maillé, dame de Ruillé, & du petit Benchart, mariée le 12 décembre 1642, à *Joachim* de Cervon, seigneur de la Rochette; & *Elizabeth* de Maillé.

BRANCHE DES SEIGNEURS, MARQUIS ET DUCS DE BREZÉ

XI. GILLES de Maillé, fils puîné de PEAN de Maillé III du nom, seigneur de Brezé, & de *Marie* de Maillé, fut seigneur de Brezé, conseiller chambellan & grand Maître de la vénerie de René, roi de Sicile, qui le fit chevalier de son ordre du Croissant, le 27 juillet 1449. Il suivit ce prince en son voyage d'Italie pour le recouvrement de ses états, où il lui rendit de grands services. Il avoit épousé *Jeanne* Amenard, fille de *Jean*, seigneur de Chansé, Bouillé, &c. & de *Marie* Turpin, dont il eut HARDOUIN, qui suit; *Jacques*; *Guyonne*; *Marie*, & *Catherine* de Maillé, mariée à *René* de Rotrou, seigneur de la Dorbiliere.

XII. HARDOUIN de Maillé, seigneur de Brezé, de Milli, &c. mort l'an 1508, avoit épousé en janvier 1480, *Ambroise* de Melun, morte l'an 1526, fille de *Charles*, seigneur de Normanville, grand-maître de France, & de *Philippe* de la Rochefoucaud, dont il eut *Hardouin*, mort sans postérité; GUI, qui suit; *Marie*, alliée à *Jean* de Brezé-Maillé, grand-sénéchal de Normandie; & *Ambroise* de Maillé, mariée à *Jacques* de Perrieres, seigneur du Bouchet.

XIII. GUI de Maillé, seigneur de Brezé, de Milli, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cent lances & de cent archers de la garde du corps du roi, épousa le 3 mars 1510, *Anne* de Louan, fille de *Jean*, seigneur de Nogent-l'Artaut en Brie, gouverneur d'Orléans, & de *Magdeléne* Cleret, dont il eut ARTUS, qui suit; *Simon*, archevêque de Tours, mort en odeur de sainteté le 11 janvier 1567; *Philippe*, vicomte de Verneuil & du Verger, capitaine des gardes du corps, tué au camp de Valenciennes, sans laisser de postérité de *Jeanne* de Hangest, dame de Vienne-le-Châtel; *Jacques*, abbé de Montfaucon & de Marmoustier; *Jeanne*, abbesse de Roncerai, morte le 6 décembre 1571; *Yvonne*, abbesse de Roncerai après sa sœur, morte l'an 1589; *Françoise*, religieuse à Poissi; *Charlotte*, mariée, 1°. à *Lancelot* de la Touche, seigneur des Roches-Tranchelyon: 2°. à *François* de Montgommeri, seigneur de Lorges; *Marie*, alliée, 1°. à *François* Bourré, seigneur de Jarzé: 2°. à *Jean* de Leaumont, seigneur de Puygaillard; *Jeanne*, épouse d'*Hector* de Montberon, baron d'Avoir; & *Renée* de Maillé, abbesse de Noirmoustier.

XIV. ARTUS de Maillé, seigneur de Brezé, de Milli, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine des gardes du corps du roi Henri II, gentilhomme de sa chambre, eut l'an 1548, le commandement de l'armée envoyée en Guienne contre les rebelles, & passa la même année en Ecosse pour y recevoir Marie Stuart, qu'il conduisit en France. Il eut aussi ordre d'arrêter le prince de Condé en 1560, & mourut fort âgé l'an 1592. Il avoit épousé *Claude* de Gravi, fille d'honneur de la reine, morte l'an 1570, & fille d'*Ambroise*, baron des Cousteaux, & de *Renée-Claude* du Bellai-Langei, dont il eut CLAUDE, qui suit; & *Catherine* de Maillé, mariée en décembre 1572, à *Jean* de Sansac, capitaine de la porte, premier gentilhomme de la fauconnerie du roi.

XV. CLAUDE de Maillé, seigneur de Brezé, Milli, &c. fut tué à la bataille de Coutras le 20 octobre 1587, n'ayant que 27 ans. Il avoit épousé le 25 septembre 1558, *Robinette* Heriçon (la généalogie de Surgeres la nomme *Hamon*) dame de la Floceliere, & de Cerisai, fille de *Jean*, seigneur de la Floceliere, &c. & de *Jeanne* de Pennevaire, dame de S. Martin, dont il eut CHARLES, qui suit; *Jacques*, marquis de la Floceliere, mort l'an 1610, sans postérité de *Julienne* d'Angennes, fille de *Jean*, seigneur de Poigni, morte l'an 1614; *Claude*, seigneur de Cerisai, chevalier de Malte, tué en duel l'an 1606, par le seigneur de Talhoët; *Charles*, chevalier de Malte; *Jeanne*, mariée à *Hercules* de Charnacé, gouverneur de Clermont-en-Argonne, & ambassadeur aux Pays-Bas; *Simonne*, abbesse de Roncerai, morte l'an 1646; *Yvonne*, abbesse de Roncerai, après sa sœur, morte le 16 décembre 1650; & *Eleonore* de Maillé, mariée à *Charles*, marquis de Jalesnes, morte l'an 1639.

XVI. CHARLES de Maillé, seigneur de Brezé, de Milli, &c. épousa le 24 novembre 1597, *Jacqueline* de Thevalle, fille unique de *Jean* de Thevalle, III du nom, seigneur dudit lieu, d'Aviré, de Bouillé, comte de Créans, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Metz & du pays Messin, & de *Radegonde* Fresneau, dont il eut URBAIN, qui suit; & *Charles* de Maillé, dit *de Thevalle*, mort jeune.

XVII. URBAIN de Maillé, marquis de Brezé, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, &c. *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, avoit épousé le 25 novembre 1617, *Nicole* du Plessis-Richelieu, sœur puînée du cardinal de Richelieu, & fille de *François*, seigneur de Richelieu, chevalier des ordres du roi, grand prevôt de France, & de *Susanne* de la Porte, dont il eut *Armand* de Maillé-Brezé, duc de Fronsac & de Caumont, grand-maître, chef, & surintendant général de la navigation & commerce de France, *dont il sera aussi parlé ci-après dans un article séparé*; & *Claire-Clémence* de Maillé-Brezé, mariée le 11 fevrier 1641, à LOUIS de Bourbon II du nom, prince de Condé, morte le 16 avril 1694, en sa 66 année.

MAILLÉ-BREZÉ (Simon) archevêque de Tours, qui a été l'un des illustres prélats du XVI siécle, étoit fils de *Gui* de Maillé, gouverneur d'Anjou; & après avoir été religieux de Cîteaux, & abbé de Loroux, il s'éleva par son mérite & par sa naissance à l'évêché de Viviers, & à l'archevêché de Tours l'an 1554. AMELIE de Maillé avoit déja gouverné cette église l'an 1400. Simon accompagna le cardinal de Lorraine au concile de Trente, célébra l'an 1583 un concile provincial, qui fut approuvé par le pape Grégoire XIII. Il écrivit sur ce sujet à ce pontife une lettre très-savante, & une autre au roi Henri III. Ce prélat traduisit de grec en latin des homélies tirées des œuvres de saint Basile, & mourut à l'âge de 82 ans, le 11 janvier 1597, en odeur de sainteté. * Sammarth. *in elog. l.* 4. & *Gallia christ.*

MAILLÉ-BREZÉ (Urbain) marquis de Brezé, &c. capitaine des gardes du corps de la reine Marie de Médicis, puis du roi, chevalier de ses ordres, maréchal de France, gouverneur d'Anjou, &c. fils de *Charles* de Maillé, seigneur de Brezé, & de *Jeanne* de Thevalle, servit en Piémont l'an 1629 & 1630; fut envoyé ambassadeur en Suéde, & à son retour il reçut le bâton de maréchal de France l'an 1632, avec le gouvernement de Calais. L'année suivante, il fut honoré par le roi du collier de ses ordres. L'an 1634, il commanda l'armée d'Allemagne, où il secourut Heidelberg, & prit Spire le 21 mars 1635. Il gagna la bataille d'Avein le 2

mai suivant. Peu après il alla en ambassade en Hollande, & eut le gouvernement d'Anjou l'an 1636, la vice royauté de Catalogne l'an 1642, & fut élevé à d'autres honneurs, par la faveur du cardinal de Richelieu son beau-frere. Le maréchal de Brezé prit depuis Lens, Bapaume, &c. l'an 1641, & mourut le 13 février 1650, âgé de 53 ans.

MAILLÉ-BREZÉ (Armand) duc de Fronsac & de Caumont, marquis de Graville & de Brezé, comte de Beaufort en Vallée, &c. commença à se signaler l'an 1638 en Flandre, où il servoit en qualité de mestre de camp d'un régiment. L'année suivante il commanda les galeres du roi, puis l'armée navale, & fut victorieux de celle d'Espagne à la vue de Cadis le 22 juillet 1640. Il alla ambassadeur en Portugal l'an 1641, défit la flotte ennemie qui venoit au secours de Perpignan l'an 1642, & l'an 1643 il fut fait grand-maître, chef & surintendant général de la navigation & commerce de France, gouverneur de Brouage, & des isles de Ré & d'Oleron, de la Rochelle & du pays d'Aunis, & fut reçu au parlement duc de Fronsac & pair de France, le 30 avril. Au mois de septembre suivant, il donna la chasse à l'armée navale d'Espagne, qui vouloit secourir Roses; & l'année suivante il entreprit le siége de Tarragone qui ne réussit pas. Depuis il fut un des lieutenans généraux de l'armée d'Italie au siége d'Orbitelle, où il fut tué sur mer d'un coup de canon le 14 juin de l'an 1646, âgé de vingt-sept ans. Ce duc n'avoit point été marié.

MAILLÉ (François) natif de Pontevez en Provence, mourut en 1709, âgé de 119 ans, & mérite par cet endroit une place dans l'histoire. Il étoit en 1607 aide de cuisine du duc de Lesdiguieres, & il montroit le congé de ce seigneur, daté de 1610. Le baron de Château-neuf en Provence faisoit voir par un registre de sa maison, que son grand pere avoit pris François Maillé pour son cuisinier le 16 mars 1622. Il se maria à Châteauneuf, & resta toujours au service du seigneur du lieu. A l'âge de 100 ans il eut une galanterie avec une fille du village, dont il vint un enfant. A 110, étant à la chasse, il tomba d'une muraille, & se cassa une jambe : il en guérit, & vécut encore neuf ans après cet accident, étant frais & vigoureux, jouissant de son bon sens & de sa mémoire. Il ne commença à garder le lit que deux mois avant sa mort, sans autre incommodité que celle de son grand âge, mangeant bien, & buvant pour le moins un pot de vin à chaque repas : enfin sans avoir été jamais malade, il ne mourut, que parcequ'il faut mourir. * Mercure, *janvier* 1710.

MAILLEBOIS (le marquis de) *cherchez* DESMARETZ.

MAILLESEC (Gui de) ou MALSEC de Chalus, cardinal évêque de Poitiers, sorti d'une noble famille du Limosin, fut évêque de Lodeve en 1370, l'année suivante évêque de Poitiers, & référendaire du pape Grégoire XI, qui étoit son parent, & qui le fit cardinal l'an 1375. Il fut encore évêque de Palestrine en 1383. Clément VII l'envoya légat en Angleterre & dans les Pays-Bas, pour y soutenir ses intérêts. Ce cardinal, qui avoit beaucoup de savoir & de probité, soutint toujours constamment que l'élection d'Urbain VI n'étoit pas canonique. Cependant le procedé de Benoît XIII, l'ayant détaché de ce pape, il se trouva au concile de Pise, & mourut le 8 mars 1412, à Paris. Son corps fut enterré dans l'eglise des Dominicains, où l'on voit son épitaphe rapportée par M. Piganiol dans la *description de Paris*, tome V. *Bosquet, *in Gregor. XI vita.* Froissart, *vol. II, c.* 90. Besli, *hist. des évêques de Poitiers.* Frison. Sainte-Marthe. Baluze, *vita pap. Avenion. t.* 2.

☞ MAILLET (Louis) prêtre, & chanoine de Troyes sa patrie, fit imprimer en 1695 une description du temple & du palais de Salomon, petit *in-folio* avec figures, & mourut en 1720. Voyez la *Bibliotheca sacra* du P. le Long.

MAILLEZAIS, sur l'Autise, *Malleacum*, ville de France dans le bas Poitou, autrefois épiscopale, a été célébre, pour avoir été le séjour des comtes de Poitou, & des ducs de Guienne, qui y avoient fait bâtir une très-belle église de saint Hilaire. Sous le regne de Robert, Guillaume V, comte de Poitou & duc de Guienne, surnommé *le Grand*, y fonda une abbaye. Guillaume étoit fils d'un autre, dit *Fierabras*, & petit-fils de celui qui fut surnommé *Tête d'Etoupes* : ce qu'il est bon de remarquer, pour éviter l'erreur de ceux qui croient que ce comte de Poitou, fondateur de l'abbaye de Maillezais, n'étoit que le III de ce nom. Le pape Jean XXII érigea cette abbaye en évêché l'an 1317, & Godefroi de Pouvrelle, qui en étoit abbé, en fut le premier prélat. Enfin cet évêché a été transféré à la Rochelle l'an 1648. * Du Bouchet, *ann. d'Aquitaine.* Du Chêne, *antiq. des villes.* Sammarth. *Gallia christ.*

MAILLI, l'une des plus anciennes maisons de la province de Picardie, a tiré son nom de la terre de Mailli près d'Amiens, & n'est pas moins illustre par les grands hommes qui sont sortis de ses différentes branches, que par ses grandes alliances. Plusieurs auteurs font mention d'ANSELME de Mailli, lieutenant des armées de la comtesse Richilde en 1050, tuteur du comte de Flandre & d'Artois son fils, & gouverneur de ses états, qui fut tué à la prise de Lille l'an 1070; de VAUTIER de Mailli, l'an 1073; de NICOLAS de Mailli, mentionné dans le cartulaire de Corbie, l'an 1188. Le même NICOLAS, ou un autre du même nom, est nommé par Villehardouin, au nombre des seigneurs croisés, qui accompagnerent Henri de Flandre au voyage d'Outremer. Nous nous contenterons d'en rapporter la filiation depuis

GILLES I du nom, seigneur de Mailli, Anteville, Nedon, Auvilliers, Acheu, & de grand nombre d'autres terres, qui embrassent presque tout le pays d'alentour, est qualifié chevalier l'an 1232 dans une donation de cinquante muids de froment, qu'il fit au chapitre d'Amiens. Dans le voyage qu'il fit à la Terre-Sainte l'an 1245, il est à remarquer qu'il mena avec lui neuf chevaliers, & qu'il avoit 3000 livres pour son passage & retour de chevaux. Il mourut fort âgé l'an 1255. Entr'autres enfans qu'il eut de sa femme, nommée *Anicie*, il laissa GILLES II, son troisiéme fils, *qui continua la postérité.* * *Registre de la chambre des comptes cotté* noster, *page* 280. Matthieu Paris, *p.* 473. Joinville, *hist. de S. Louis.*

II. GILLES II, seigneur de Mailli, succéda à son pere dans la possession de toutes les terres de sa maison, après la mort de ses deux freres aînés. Il se croisa avec le roi saint Louis pour le voyage de Tunis, & y mena quinze chevaliers avec trois bannieres, en même nombre que le connétable. Sa pension étoit de six mille livres. De *Jeanne* d'Amiens, dame de Talmas, de Lorsignol & de Buireaux-Bois, fille de *Thibault* d'Amiens, seigneur de Canaples, il eut pour enfans, 1. JEAN, qui suit; 2. ANTOINE, *tige de la branche des seigneurs de* MAILLI-CONTI; 3. GILLES; & 4. JEAN, qui firent *les quatre branches de cette maison, mentionnées ci-après.* On prétend que Gilles II, leur pere, par son testament, leur assigna à chacun leur partage, & or-

donna qu'au lieu de se servir de brisure sur l'écu, pour se distinguer entr'eux, l'aîné porteroit, comme de coutume, d'or à trois maillets de sinople, au timbre ancien de la maison, qui est une couronne; son second, d'or, à trois maillets de gueules; son troisiéme, d'or pareillement, à trois maillets d'azur; son quatriéme, d'or, à trois maillets de sable, avec droit de bannieres, comme on voit par les registres & antiquités d'Amiens. Ce fut contre lui, ou contre son fils, qu'il y eut un arrêt du parlement de Paris rendu l'an 1289, au sujet d'une expédition qu'il avoit entreprise contre le roi même. * *Trésor des Chartes dans l'histoire de Montmorenci par* du Chêne, *p.* 169. *Recueil des illustres maisons de Picardie*, *page* 233.

III. JEAN I du nom, seigneur de Mailli, &c. fit une ligue avec quelques autres seigneurs de Picardie l'an 1315, contre le comte d'Artois. Ce différend fut terminé par le roi Louis *le Hutin*, qui voulut en être l'arbitre. Jean avoit épousé, selon le martyrologe de Malte & plusieurs autres auteurs, *Jeanne*, que l'on dit fille d'*Enguerrand* de Couci, & sœur de *Marie* de Couci, reine d'Ecosse. Entre autres enfans il en eut GILLES III, qui suit; & *Colart* de Mailli, seigneur de Maiserolles & de Bariseu.

IV. GILLES III du nom, chevalier, seigneur de Mailli & d'Acheu, épousa *Perrone* de Rayneval, veuve de *Vaast*, seigneur de Montigni, dont il eut GILLES IV du nom, qui suit; & *Guillaume* seigneur de Mailli, le Franc, d'Auvilliers, & d'Acheu en partie, vivant l'an 1362.

V. GILLES IV du nom, seigneur de Mailli, d'Acheu, Martinsart, &c. étoit mort l'an 1372. Il avoit épousé *Marguerite*, dame de Friencourt, dont il eut GILLES V du nom, qui suit; *Guillaume*; *Ade* de Mailli, dame d'Acheu, mariée 1°. à *Aubert* de Hangest, seigneur de Genlis: 2°. à *Jean* de Néelle, seigneur d'Offemont: 3°. à *Gui* de Laval, seigneur d'Attichi.

VI. GILLES V du nom, seigneur de Mailli, de Friencourt, Martinsart, &c. épousa 1°. vers l'an 1345 *Jeanne* de Moreuil, fille de *Bernard*, seigneur de Moreuil, maréchal de France, & de *Mahaud* de Néelle-Offemont: 2°. en janvier 1366, *Jeanne* de Donquerre, fille de *Bernard*, seigneur de Donquerre, & de *Jeanne* de Lambersart. Il eut de sa premiere femme, GILLES VI du nom, qui suit. De la seconde vinrent *Agnès* de Mailli, alliée à *Thomas* de l'Isle, seigneur de Fresnes; JEAN de Mailli, qui a fait la *branche des seigneurs d'*AUVILLIERS, *rapportée ci-après*.

VII. GILLES VI du nom, seigneur de Mailli, Bouillencourt, &c. servit en Flandre l'an 1364. Il étoit dans les troupes que commandoient les ducs d'Anjou & de Bourgogne l'an 1377, lorsqu'ils prirent la ville de Bergerac, servoit l'an 1381, sous le duc de Bourgogne, & étoit mort l'an 1383. Il avoit épousé *Marie* de Couci, dame de Droisi, fille d'*Aubert*, seigneur de Drosnai, & de *Jeanne* de Villesavoir, dame de Droisi, niéce d'*Enguerrand*, sire de Couci, comte de Guines: après la mort de son mari, elle prit une seconde alliance avec *Gaucher* de Châtillon, seigneur du Buisson. On croit qu'il eut pour fils COLARD, dit *Payen*, seigneur de Mailli, qui suit.

VIII. COLART, dit *Payen*, seigneur de Mailli, Bouillencourt, &c. peut être celui, qui, selon Froissart, offrit le premier heaume aux obseques de Louis, dit *de Malle*, comte de Flandre, l'an 1383. Après avoir été au secours des chevaliers Teutoniques en Prusse, il entreprit (si l'on peut ajouter foi à la chronique romanesque de Petit-Jean de Saintré) avec les seigneurs de Presigni, de Beuil, de Craon, chevaliers, & avec les seigneurs de Genlis, de Moui, d'Erbi, des Barres & de Clermont, écuyers, d'aller à la cour de l'empereur pour y combattre à outrance contre pareil nombre de chevaliers & d'écuyers. Leur entreprise étoit une visiere de bassinet, d'or pour les chevaliers, & d'argent pour les écuyers, & un riche diamant à l'entre-deux des deux bannieres. Ils furent conduits par le duc de Brunswick, par neuf comtes, & grand nombre d'autres chevaliers que l'empereur avoit envoyés au-devant d'eux. Lorsque le combat fut engagé, l'empereur voyant que la victoire penchoit du côté des François, jetta la fléche entre les combattans pour les séparer, & ordonna qu'ils se feroient réciproquement les présens que devoient faire les vaincus; mais que les Allemans commenceroient, parcequ'ils avoient été poussés. Les seigneurs François furent traités ensuite par l'empereur & l'impératrice; & à leur retour en France, ils furent reçus par les ducs de Berri & de Bourgogne, freres du roi, & par les comtes de la Marche, de Flandre, de Clermont, de Rhetel, de Brienne, du Perche, de Beaumont, d'Armagnac, & le comte Dauphin d'Auvergne, qui étoient venus à leur rencontre par ordre de sa majesté. Colart de Mailli accompagna le duc de Bourgogne dans son expédition contre les Liégeois, l'an 1408. Et ce peut être lui qui deux ans après, fut nommé l'un des seigneurs, auxquels on confia le gouvernement du royaume, pendant la maladie du roi Charles VI. Sa femme fut *Marie* de Mailli, dame de Lorsignol, & de Bours, fille aînée & héritiere de *Gilles* de Mailli, seigneur de Lorsignol, & de *Jeanne* de Billi, vicomtesse d'Ouchies. Outre JEAN III qui lui succéda, il en avoit eu un fils, nommé *Colart*, tué avec lui à la bataille d'Azincourt, l'an 1415. Ils sont enterrés à Saint Nicolas d'Arras, où l'on dit que l'on voit sur l'écu de leurs armes, une couronne de fleur de lys que Colart le pere prit pour timbre. Ses autres enfans furent, *Jean*, seigneur de Mailli, mort à la journée de Mons en Vimeu, l'an 1421, sans laisser de postérité de *Marie* de Hangest, son épouse; *Antoine*, mort sans alliance; *Hué*, seigneur de Lorsignol & Bouillencourt, gouverneur de Montdidier, mort sans enfans de *Marie* d'Athies; *Marie* de Mailli, dame de Dommart sur le Lys; *Jeanne*, religieuse à Pont S. Maixence; autre *Jeanne*, mariée à *Robert* Fretel, seigneur de Sombrin, &c. & *Marguerite* de Mailli, alliée 1°. à *Jean* de Brimeu, seigneur de Humbercourt: 2°. à *Hué* de Banquetin, seigneur de Beaupré & de Collemont. * Monstrelet, *pag.* 77 & 250. *Histoire de Charles VI* par le moine de S. Denys.

IX. JEAN II du nom, dit *Jeannet*, chevalier, baron de Mailli, eut le surnom de l'*Etendard*, & se déclara contre Henri VI, roi d'Angleterre, pour le roi Charles VII, dans un temps où ce dernier étoit abandonné de tout le monde. Il signa le traité de paix fait à Arras l'an 1435, entre le roi Charles VII & Philippe III, duc de Bourgogne; & fut envoyé au-devant de Marguerite d'Ecosse, femme de Louis, dauphin de France, avec le seigneur de Culant. Il avoit épousé *Catherine* de Mammez, fille & héritiere de *Pierre*, dit *Maillet*, seigneur de Mammez, & de *Jeanne*, dame de Cayeu, de Bours & de Ravensbergh, dont il eut *Colart*, de Mailli, dit *Payen*, seigneur de Ravensbergh, mort avant l'an 1494; JEAN III, qui suit; *Jean*, dit *Jeannet*, à la différence de son aîné, seigneur de Neufville-le-Roi & de la Tour-du-Pré; HUTIN, qui a fait la *branche d'*AUCHI, *rapportée ci-après; Ferri*, religieux à S. Pierre de Corbie; *Gillette*, religieuse à Bertaucourt; *Jeanne*, religieuse à la Thieuloye; *Antoinette*,

dame de Ploich & de la Cliqueterie, mariée le 30 décembre 1452 à *Philippe* de Noyelles, vicomte de Langle; *Marguerite*, alliée à *Renault* de Haucourt, chevalier; & *Marie* de Mailli, dame de Tupigni & d'Yron.

X. JEAN III du nom, baron de Mailli, comte d'Agimont, fut fait chevalier de l'ordre de S. Michel par le roi Charles VIII, & fut chambellan de ce prince & du roi Louis XII. Il fonda des couvens de Cordeliers à Blangi, à Mailli & à Pierre-Pont. Son épouse *Isabeau* d'Ailli, à laquelle on prétend que le roi Charles VIII fit un présent de dix mille écus d'or, étoit fille de *Jean*, seigneur d'Ailli & de Piquigni, vidame d'Amiens, & d'*Yolande*, fille *naturelle* de *Philippe*, duc de Bourgogne, & niéce de *Jacqueline* d'Ailli, femme de *Jean* de Bourgogne, duc de Brabant & de Limbourg, dont il eut ANTOINE, qui suit; ADRIEN de Mailli, qui a fait la *branche des seigneurs d'*HAUCOURT, *rapportée ci-après; Jacques*, mort sans postérité; & *Antoinette* de Mailli, troisiéme femme de *Foulques* Fautreau, seigneur de Villiers-sous-Foucarmont.*Chronique des Cordeliers. Du Chêne, *sur la maison de Béthune, page* 368.

XI. ANTOINE, chevalier, baron de Mailli, &c. épousa le 15 juillet 1508, *Jacqueline*, d'Astarac, depuis dame d'honneur de la reine Anne de Bretagne, fille de *Jean*, comte d'Astarac, & de *Jeanne* de Chambes. Jean d'Astarac est nommé haut & puissant seigneur dans le contrat de mariage, où signerent le roi & la reine son épouse: laquelle, en faveur de cette alliance, fit don à *Jacqueline* d'Astarac de cinq mille écus, payables en quatre années. *Antoine* de Mailli, qui avoit été fait chevalier de l'ordre par le roi François I, mourut l'an 1531. Ses enfans furent RENÉ I, qui suit; *Francois*, seigneur de Bouillencourt & de Pierre-Pont, abbé de Toussaints; *Nicolas*, seigneur de Bouillencourt, que l'on qualifie maître de l'artillerie de France, & qui la commandoit à la bataille de Cerisolles en 1544, mort sans alliance en 1558; & *Françoise* de Mailli, alliée à *Renée* du Bellai, seigneur de la Flotte.

XII. RENÉ I du nom, baron de Mailli, &c. chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Montreuil, & capitaine de cinquante hommes d'armes, se jetta avec mille hommes d'infanterie dans la ville de Hesdin l'an 1537, lorsqu'elle étoit menacée de siége, & fut aussi l'un des seigneurs qui se renfermerent dans la ville de Metz, quand elle fut assiégée par l'empereur Charles-*Quint*. Il donna des marques de sa valeur aux batailles de Cerisolles, de Dreux, de S. Denys & de Montcontour, à laquelle il fut blessé. Le roi François I, dans les lettres patentes du 28 septembre 1535, par lesquelles il lui accorda les droits seigneuriaux de la terre de Mailli, lui donne le titre de cousin, parceque, dit-il, il appartient de près & par lignage, à la reine Claude, son épouse, fille du roi Louis XII. Il avoit épousé en décembre 1527, *Françoise* de Hangest, fille & héritiere d'*Antoine* de Hangest, seigneur de Remaugis, & de *Peronne* de Caulier, fille de *Jean* de Caulier, seigneur d'Aigni, ambassadeur de l'empereur vers le roi, dont il eut *Jean*, baron de Mailli, tué au siége de Hesdin, sans laisser de postérité de *Françoise* Potart, dame de Grumesnil & de Boisemont, fille de *Jean*, seigneur de Boisemont, & de *Francoise* de Saint-Simon, dame de Grumesnil; *Gilles*, baron de Mailli, & chevalier de l'ordre du roi, vice-amiral de France, gouverneur de Montreuil, capitaine de cinquante hommes d'armes, qui de *Marie* de Blanchefort sa femme, dame de Mareuil, fille de *Gilbert*, seigneur de Saint-Janvrin, & de *Marie* de Crequi, dame de Mareuil, laissa *René*, baron de Mailli, mort sans alliance l'an 1592, sur le point de faire le voyage d'Italie avec le duc de Nevers; & *François* de Mailli, mort jeune. Les autres enfans de RENÉ I du nom, seigneur de Mailli, furent THIBAULT, qui suit; *René*, abbé de Toussaints & de Longvilliers, prieur d'Avesnecourt; *Gabriel* mort sans alliance; *Marguerite*, alliée à *Jacques* d'Ostrel, baron du Val en Artois; *Renée*, abbesse de S. Jean-aux-Bois; & *Françoise* de Mailli, mariée à *Antoine* d'Alegre, baron de Millaud.

XIII. THIBAULT de Mailli, seigneur de Remaugis & d'Orvilliers, fut l'un des seigneurs de Picardie, qui signerent le traité de la ligue à Péronne le 15 février de l'an 1577: il fit son testament le 7 novembre 1625, âgé de 77 ans. Il avoit épousé 1°. le 7 juin de l'an 1577, *Françoise* de Belloi, fille de *Florent*, seigneur de Belloi & d'Ami, & d'*Anne* de Ligni, morte le 7 avril de l'an 1592: 2°. *Françoise* de Soyecourt, veuve de *Ponthus*, seigneur de Bellefoüriere, & fille de *Francois*, seigneur de Soyecourt, & de *Charlotte* de Mailli, dont il eut *Louise* de Mailli, mariée l'an 1612 à *Philippe* Guillart, baron d'Arci & de l'Espicheliere. Les enfans qu'il eut de sa premiere femme furent, *Marie*, alliée à *Géofroi* de Rambures, seigneur de Ligni; RENÉ II, qui suit; *Charles*, abbé de Longvilliers, prieur d'Avesnecourt; & *Jacques* de Mailli, seigneur de Mareuil, né l'an 1590, lequel épousa l'an 1628, *Françoise* de Bouelles, fille de *François* de Bouelles, seigneur de Neuville, & d'Epeville, & de *Françoise* de Boubers-Vaugenlieu, dont il eut trois fils, l'aîné nommé *Louis*, seigneur de Mareuil, cornette des chevaux-legers du prince de Condé, puis guidon de ses gendarmes; le second fut tué au siége de Bourdeaux l'an 1650, à vingt-sept ans; & *N.* de Mailli. *Louis* mourut à Paris le 21 de septembre 1689, âgé de cinquante-neuf ans. Il avoit épousé *Marguerite* de Marreau, veuve de *Maximilien-Claude-François*, comte de Gomiecourt, mort le 13 mars 1665, & fille d'*Hector* de Marreau, seigneur de Villegeris, & de *Marie* de Maupeou. Elle mourut à Paris au mois de juin 1733, âgée de plus de quatre-vingt dix ans, ayant eu de son second mari un fils, appellé *le comte de Mailli*, non marié en 1735; *Elizabeth* de Mailli, morte le 6 mars 1738, qui avoit été mariée par contrat du 24 septembre 1708, avec *Joachim* de la Viefville, seigneur de Plainval, Levremont, Rouvillé, &c. capitaine de frégates légéres du roi, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis; & *Therese* de Mailli, de Féchamp, morte fille depuis 1708.

XIV. RENÉ II du nom, seigneur & baron de Mailli, après la mort de son cousin, seigneur de Remaugis, &c. fonda une chapelle en son château de Remaugis, l'an 1640, & étoit mort l'an 1643. Il avoit épousé le 24 juin de l'an 1609, *Michelle* de Fontaines, fille unique de *Claude*, seigneur de Fontaines, de Plainval & de Monstrelet, & de *Marie* de Montejan, dont il eut RENÉ III, qui suit; *Charles-Louis-René*, seigneur de Remaugis, mort sans alliance; LOUIS-CHARLES, qui a fait la *branche des marquis de* NESLE, *rapportée ci-après; Thibault*, destiné chevalier de Malte; *Charles*, prieur d'Avesnecourt; *Marie*, religieuse à Longchamp; *Claude-Isabelle*, abbesse de Longchamp; *Françoise*, & *Barbe*, religieuses à Roye; & *Claude* de Mailli, alliée 1°. l'an 1647 à *Jacques* de Rouci, seigneur de Sainte-Preuve: 2°. à *Louis* de Rouci, seigneur de Sissonne.

XV. RENÉ, III du nom, seigneur & marquis de Mailli, gouverneur de Corbie, servit au siége de la Rochelle, & aux guerres de la religion,

au secours de Casal, à la bataille de Sedan, au siége d'Arras, & en plusieurs autres occasions, & mourut le 5 décembre de l'an 1695, âgé de 85 ans. Il avoit épousé 1°. le 29 avril 1630, *Marguerite* de Monchi, fille de *Jean*, seigneur de Montcavrel, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Ardres, & de *Marguerite* de Bourbon-Rubempré: 2°. l'an 1654, *Magdelène* aux Epaules, dite *de Laval*, veuve de *Bertrand-André* de Monchi, marquis de Montcavrel, & fille de *René* aux Epaules, dit *de Laval*, marquis de Nesle, chevalier des ordres du roi, gouverneur de la Fere, & de *Marguerite* de Montluc, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de sa premiere femme furent, RENÉ-JEAN, qui suit; *André-Louis*, marquis de Varennes; *Jacques*, tué devant Mastrick; *Pierre*, seigneur de Toutencourt; *Claude*, mariée à *Jean-Baptiste* de Monchi, marquis de Montcavrel; *N.* & *N.* de Mailli, filles.

XVI. RENÉ-JEAN, IV du nom, marquis de Mailli, seigneur de Varennes, Toutencourt, &c. mourut jeune, laissant de *Charlotte* de Montebene, morte le 15 avril 1718, âgée de 85 ans, fille de *Cyprien* de Montebene, maréchal de camp des armées du roi, & d'*Elisabeth* du Châtelet, pour fils unique, RENÉ V du nom, qui suit;

XVII RENÉ, V du nom, marquis de Mailli, &c. colonel du régiment d'Orléanois, mort en son château de Mailli, au mois de juillet 1698; avoit épousé, par dispense, l'an 1687, *Anne-Marie-Magdelène-Louise* de Mailli, sa cousine, morte le 13 mars de l'an 1704, fille de *Louis*, marquis de Nesle, & de *Jeanne* de Montchi, ayant eu VICTOR-ALEXANDRE, qui suit; & *Henri-Louis* comte de Mailli, né posthume, mort sans alliance le 10 juin 1718, âgé de vingt ans.

XVIII. VICTOR-ALEXANDRE, sire & marquis de Mailli, né le 10 décembre 1696, fut fait colonel d'un régiment d'infanterie par commission du 15 septembre 1717, & brigadier des armées du roi le 20 février 1734: il fut marié le 14 mars 1710, avec *Victoire-Delfine* de Bournonville, fille puinée de feu *Alexandre-Albert-François-Barthelemi* prince de Bournonville, comte de Henin, capitaine-sous-lieutenant des gendarmes de la garde du roi, & maréchal de camp de ses armées, & de *Marie-Charlotte-Victoire* d'Albert de Luines. Il a eu de ce mariage 1. *Marie-Louise-Françoise-Victoire*, née le 17 janvier 1721, mariée le 20 avril 1743, à *Charles-Alexandre-Antoine-Joseph* de France, comte d'Hefecque; 2. LOUIS, qui suit; 3. *Charles*, né le 1 février 1725; 4. *Louis-Joseph-Honoré*, dit l'abbé de Mailli, mort en 1756.

XIX. LOUIS, marquis de Mailli, né le 1 avril 1723, enseigne au régiment de son pere en 1733, a épousé le 20 mai 1743, *Antoinette-Françoise* Cadot de Sebeville, dont il a *Louis-Victor-Antoine* de Mailli.

BRANCHE DES MARQUIS DE NESLE.

XV. LOUIS-CHARLES de Mailli, troisiéme fils de RENÉ, II du nom seigneur & baron de Mailli, & de *Michelle* de Fontaines, fut seigneur de Remaugis, Manneville, Monthulin, Bohain, Beaurevoir, Livri-en-Launai, & de l'Isle-sous-Montreal, marquis de Nesle, &c. se trouva aux siéges de Thionville, de Mardick, d'Ypres, de Dunkerque, & aux batailles de Rocroi, de Fribourg & Nortlingue, où il reçut trois grandes blessures. Il accompagna le roi Louis XIV, dans ses conquêtes de Flandre, de Hollande, & aux expeditions de la Franche-Comté. C'est lui qui rétablit la grandeur de sa maison par sa prudence, par sa bonne conduite, & par son mariage contracté le 4 décembre de l'an 1648, avec *Jeanne* de Monchi, fille de *Bertrand-André* de Monchi, marquis de Montcavrel, & de *Marguerite* aux Epaules, dite *de Laval*, marquise de Nesle, morte le 13 avril 1713, âgée de 85 ans, ayant traité avec son beau-frere pour les marquisats de Nesle & de Montcavrel, & grand nombre d'autres terres, moyennant un million soixante-cinq mille livres, par contrat du 30 mai 1666, homologué par arrêt du 24 mars 1667. Il fit aussi bâtir l'hôtel de Mailli à Paris près le Pont-Royal & le château de Nesle, & obtint au mois de décembre de l'an 1701 des lettres patentes, portant confirmation de la donation & substitution masculine à l'infini, en faveur des aînés de sa maison. Il mourut à Paris le 26 mars de l'an 1708, âgé de 90 ans, ayant eu pour enfans, LOUIS, qui suit; *Victor-Augustin*, évêque de Lavaur, mort le 23 décembre 1712; *François*, né le 4 mars 1658, archevêque d'Arles, puis de Reims, nommé cardinal par le pape Clément XI, le 29 novembre 1719, & mort le 13 septembre 1721, âgé de 63 ans; LOUIS, qui a fait la *branche des comtes de* MAILLI *rapportée après celle de son frere aîné; Marie-Louise*, abbesse de Lavaur & de S. Just; *Anne-Marie-Magdelène-Louise*, mariée par dispense l'an 1687, à *René* V du nom, marquis de Mailli, son cousin, morte le 13 mars 1704; & *Jeanne-Charlotte-Rose* de Mailli, prieure perpétuelle de Poissi en 1707, morte dans son monastere, dans un âge fort avancé, au mois de mars 1742.

XVI. LOUIS de Mailli II du nom, marquis de Nesle, colonel du régiment de Condé, maréchal des camps & armées du roi, après avoir donné des preuves de sa valeur en plusieurs occasions, & particulierement à la bataille de Senef, où il eut les jambes cassées, fut blessé mortellement au siége de Philisbourg, dont il mourut le 18 octobre de l'an 1688, âgé de 36 ans, & fut enterré à Spire. Il avoit épousé l'an 1687, *Marie* de Coligni, fille de *Jean* de Coligni, lieutenant général de armées du roi, morte le 17 août de l'an 1693, âgée de 26 ans, ayant eu pour fils unique LOUIS III du nom, qui suit; & *Charlotte* de Mailli, mariée le 14 mai 1711, à *Emanuel-Ignace*, prince de Nassau-Siegen.

XVII. LOUIS de Mailli, III du nom, marquis de Nesle, & de Mailli en Boulonnois, prince d'Orange & de l'Isle-sous-Montreal, comte de Fohain, de Beaurevoir, & de Bernon, baron d'Engotsen, de Mery, & de Remaugis, seigneur de Maurup, Pargny, Menneville, Monthulin, Livry en Launoy, &c. chevalier des ordres du roi, né posthume à Paris le 27 février 1689, fit sa premiere campagne en 1706, dans les mousquetaires du roi, se trouva le 23 mai à la bataille de Ramillies où il fut blessé légerement. Il eut au mois de février 1707 l'agrément du roi pour traiter de la charge de capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes Ecossois, commandant la gendarmerie, dont il fut pourvu le 7 d'avril suivant. Il a servi le 11 de juillet 1708 à la journée d'Oudenarde, où avec le seul escadron des gendarmes Ecossois, il battit deux escadrons des ennemis, & fit l'arriere-garde de toute l'armée. Depuis il se trouva encore à la bataille de Malplaquet, où il fut blessé, au combat de Denain, & aux siéges de Marchiennes, de Douay, du Quesnoi, & de Bouchain. Il quitta le service en 1714. Il avoit fait prendre possession en son nom, l'an 1710, de la principauté d'Orange, en vertu d'un arrêt du conseil d'état privé du roi, obtenu le 25 janvier 1706, par *Jeanne* de Mon-

chi, son aïeule, par lequel il lui étoit permis de se qualifier princesse d'Orange, sans préjudice du droit des parties. Le marquis de Nesle fut chargé en 1717 d'aller recevoir à son débarquement à Calais, Pierre Alexiowitz, czar de Russie, de le complimenter de la part du roi, & de le conduire à la cour. Ce fut lui qui porta la queue du manteau du roi, lorsque sa majesté reçut le collier de l'ordre du saint Esprit à Reims le 27 d'octobre 1722. Le roi l'ayant proposé le 2 de février 1724, pour être chevalier de ses ordres, il en reçut la croix & le collier le 3 de juin suivant. Il avoit épousé le 2 d'avril 1709 *Felice-Armande* Mazarini, fille de *Paul-Jules* de la Porte Mazarini, duc de Rethel-Mazarin, de la Meilleraye, & de Mayenne, pair de France, & de *Charlotte-Felice-Armande* de Durfort-Duras. Elle fut nommée dame du palais de la reine le 27 avril 1725, & elle mourut à Versailles, le 14 octobre 1729, âgée de 38 ans. Il a eu d'elle *Louise-Julie* de Mailli de Nesle, née le 16 de mars 1710, mariée le 31 mai 1726, avec *Louis-Alexandre* comte de Mailli, son cousin, ayant le germain sur elle, capitaine-lieutenant des gendarmes Ecossois, & commandant de la gendarmerie : elle fut faite dame du palais de la reine, au lieu & place de feue sa mere au mois d'octobre 1729, & mourut à Paris dans de grands sentimens de piété, le 30 mars 1751 ; un fils, mort âgé de 12 jours sans avoir été nommé, le 28 août 1711 ; *Pauline-Félicité* de Mailli, damoiselle de Nesle, née au mois d'août 1712 ; *Diane-Adélaïde* de Mailli, damoiselle de Montcavrel, née le 13 de janvier 1714 ; *Hortence-Félicité* de Mailli, damoiselle de Châlon, née le 11 de février 1715 ; & *Marie-Anne* de Mailli, damoiselle de Monchi, duchesse de Châteauroux, née au mois d'octobre 1717, mariée le 19 juin 1734 avec *Louis* de la Tournelle, marquis de la Tournelle en Nivernois, seigneur de Courancy, Chomard, &c. dont elle est restée veuve le 23 novembre 1740, morte à Paris le 8 décembre 1744, âgée de 27 ans.

Branche des comtes de Mailli.

XVI. Louis, comte de Mailli, menin de monseigneur le Dauphin, quatriéme fils de Louis-Charles de Mailli, marquis de Nesle, &c. & de *Jeanne* de Monchi-Montcavrel, a été colonel du régiment de Bassigni puis de celui des vaisseaux, fut maréchal de camp des armées du roi, & mestre de camp général des dragons, se distingua dans toutes les campagnes, depuis le siége de Luxembourg, où il n'étoit encore que volontaire, & fut nommé pour conduire à Brest le roi d'Angleterre Jacques II, qui s'y embarqua pour l'Irlande l'an 1689. Il mourut le 6 avril 1699, n'étant âgé que de 37 ans, laissant de *Marie-Anne-Françoise* de Sainte-Hermine, dame d'atours de madame la dauphine, puis de la Reine, fille de *Hélie*, marquis de Sainte-Hermine, seigneur de la Leigne, & d'*Anne-Magdeléne* de Valois-de-Villette, qu'il avoit épousée le 8 juillet de l'an 1687, morte le 6 novembre 1734 : trois fils & trois filles : 1. Louis-Alexandre, comte de Mailli, qui suit ; 2. *Louis* de Mailli, comte de Rubempré, baptisé le 7 février 1700, reçu chevalier de l'ordre de N. D. du Montcarmel, & de saint Lazare de Jérusalem, le 15 octobre 1721. Il étoit en 1723 cornette de la compagnie des chevaux-légers d'Anjou, & en 1726 sous-lieutenant de celle des gendarmes Ecossois, dont il fut fait capitaine-lieutenant, & commandant la gendarmerie au lieu & sur la démission de son frere aîné, le 25 de juillet 1733. Il épousa en 1731 une fille de *François-Louis* Arbaleste, vicomte de Melun, seigneur de la Borde, & de Champigny, & de *Marie-Anne* Mousle, sa seconde femme ; 3. *Louis-Alexandre* de Mailli, chevalier non profès de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, reçu au grand prieuré de France le 22 août 1699, étoit en 1726 capitaine de dragons ; *Françoise* de Mailli, leur sœur aînée, née le 30 d'août 1688, veuve de *Louis* Phelypeaux, marquis de la Vrilliere, commandeur des ordres du roi, & secrétaire d'état, mort le 7 septembre 1725, s'est remariée le 14 juin 1731, avec *Paul-Jules* de la Porte-Mazarini, duc de Rethel-Mazarini, de la Meilleraye, &c. mort le 7 septembre suivant. Elle avoit été faite dame d'atours de la reine, le 19 août précédent. Elle est morte à Versailles le 11 septembre 1742 ; *Françoise-Louise*, sa sœur, a été mariée le 11 janvier 1706, à *Jacque-Antoine* de Beaufremont, marquis de Listenois, chevalier de la toison d'or, & maréchal de camp : *Françoise* son autre sœur a épousé au mois de juillet 1709, *Scipion-Armand*, marquis de Polignac, gouverneur du Pui en Velai, & de Chalençon.

XVII. Louis-Alexandre, comte de Mailli, seigneur de Rubempré, de Rieux, d'Avecourt, de Bohard, du Coudray, &c. fait capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes Ecossois, & commandant la gendarmerie, par la démission du marquis de Nesle, son cousin germain, le 26 de juillet 1714, se démit lui-même de cette charge en faveur du comte du Rubempré son frere, au mois de juillet 1733, & mourut en 1747. Il avoit été marié le 31 juillet 1726, avec *Louise-Julie* de Mailli de Nesle, sa niéce à la mode de Bretagne, fille aînée de *Louis* de Mailli, marquis de Nesle & de Mailli, morte dans de grands sentimens de piété le 30 mars 1751.

Branche des seigneurs d'Haucourt.

XI. Adrien de Mailli, second fils de *Jean*, III du nom, seigneur de Mailli, & d'*Isabelle* d'Ailli, fut seigneur de Ravensbergh, de Bours, Testremeules & Drancourt. Il vivoit encore en 1552. Il avoit épousé le 23 novembre 1503, *Françoise* de Bailleul, dame de Grigneusville & du Quesnoi, fille de *Jacque* de Bailleul, seigneur de Saint-Léger, & de *Jeanne* dame d'Haucourt. Les enfans qu'il eut de son mariage furent *Antoine*, qui fut tué au combat de la Bicoque en 1552 ; *Charles* chevalier de l'ordre du roi, mort sans alliance à Paris le 5 août 1549 ; Edme, qui suit ; *Jean* chevalier de l'ordre du roi, & lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes, dont Antoine son oncle étoit capitaine, qui épousa *Anne* de Baudreuil, dont il n'eut qu'une fille ; *Denys* chevalier de Malte, qui fut tué devant Rouen en 1562 ; *Antoinette*, mariée à *Robert* de Bose, seigneur du Mesnil ; *Barbe*, mariée en premieres noces à *Antoine* de la Rade, seigneur de Tulli, & en secondes à *Simon* Langlois, seigneur de Monsures.

XII. Edme de Mailli, seigneur d'Haucourt, de Saint-Michel, d'Hallescourt, de Ville-Dieu & de Saint-Léger, fut capitaine de mille hommes de pied de la légion de Picardie, sous François I. Il conserva ce poste honorable sous Henri II, & mérita par la maniere distinguée dont il le remplit, le gouvernement de Neuf-châtel & d'Yvoy, dit aujourd'hui Carignan. C'est en cette qualité qu'il fut reçu pour ôtage à la capitulation de Thionville en 1558. Il fut tué au siége de Romans en 1562. Edme avoit épousé en premieres noces, le 12 avril 1536, *Marie* de Boulain, dame de Boubercе & de Cocquis en Vimeux, qui mourut en 1549, dont il eut François, qui suit, & trois filles, *Jeanne* mariée à *Jean* de Braile, seigneur de Bienai,

Bienai, *Claude*, mariée le 24 avril 1570, à *Antoine* de Lelleval-Longuemorte, & *Antoinette*, morte sans alliance. Edme épousa en secondes noces le 11 juillet 1559, *Gabrielle* d'Ongnies, dame du Quesnoi & du Pan en Boulonnois, dont il eut *François*, mort sans alliance, & LOUIS, qui forma la *branche des seigneurs du* QUESNOI, *rapportée ci-après*.

XIII. FRANÇOIS de Mailli, I du nom, seigneur d'Haucourt, &c. fut le digne héritier de la valeur de son pere, & de sa fidélité envers son souverain. Il refusa persévéramment d'entrer dans la ligue, & servit contre les Huguenots en 1573, au siége de la Rochelle, où il eut occasion de signaler sa valeur. Il se signala encore au combat de Dormans, contre le duc de Guise en 1575, & à la prise d'Issoire par le duc de Nevers en 1577. Ce fut à la suite de ces deux actions qu'il fut honoré du collier de l'ordre. N'étant encore qu'à la fleur de son âge, & dans le cours d'une carriere qui l'eût porté à la plus haute élévation, il fut emporté d'un coup de canon au siége de la Fére, où il servoit dans le parti du roi: c'étoit en 1580. François de Mailli avoit épousé le 6 août 1573, *Marie* de Hallencourt, fille aînée de *Robert* de Hallencourt, seigneur de Dromesnil, & de *Jeanne* de Canteville. Les enfans qu'il eut de ce mariage sont 1. *Henri*, mort en 1595 sans avoir été marié; 2. FRANÇOIS, qui suit; 3. *Renée*, mariée en premieres noces au seigneur de Frameselles, en Boulonois, & en secondes à *Louis* de Piennes, seigneur de Rousseloy; 4. *Susanne*, mariée à *Philippe* de Piennes; 5. *Magdeléne*, religieuse à l'Hôtel-Dieu de Pontoise, & 6. *Marie* religieuse à Abbeville.

XIV. FRANÇOIS de Mailli II du nom, seigneur d'Haucourt, &c. demeura aussi inviolablement que son pere, attaché au service du roi. Bien loin d'entrer dans cette malheureuse confédération qu'on appelloit la ligue, il fit les derniers efforts pour ramener les esprits au parti de leur souverain légitime. Le roi le récompensa de son zéle, en lui envoyant le collier de son ordre. Il étoit dès-lors capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, comme son pere, son aieul & la plupart de ses proches parens paternels. Sa valeur le fit remarquer encore plus que son rang au siége d'Amiens en 1597, où il donna autant de preuves de courage que d'habileté. Il mourut à Paris le 30 mars 1631, après avoir passé trente-ans dans le service. Il avoit épousé le 22 janvier 1607, *Marie* Turpin, fille de *Guillaume* Turpin, chevalier de l'ordre du roi, seigneur d'Assigni, senechal héréditaire du comté d'Eu, & de *Françoise* de Pellevé, niece du cardinal de ce nom. Il eut de ce mariage 1. PHILLIPPE, qui suit; 2. *Nicolas*, seigneur de Saint-Leger, qui fut tué au siége de Dixmude en 1647, & ne laissa point de postérité; 3. *Antoine*, chevalier de Malte, mort en 1670; 4. *François*, mort jeune; 5. *Jourdaine*, mariée en 1660 à *Louis* de Saint-Ouen, seigneur de Folleny, au comté d'Eu.

XV. PHILIPPE de Mailli, seigneur d'Haucourt, &c. fut capitaine d'une compagnie de cent chevaux legers, & de cinq cens gens de pied qu'il mena en 1635 au siége de Nanci, dans l'armée du cardinal de la Valette. Après avoir essuyé la bataille d'Avein, & le feu de la sanglante journée de la Marfée, il mourut, au retour de la campagne de Nanci, le 5 octobre 1635. Il avoit épousé le 8 janvier 1631, *Guillaine* du Biez, fille d'*Antoine* du Biez, chevalier de l'ordre du roi, seigneur d'Ignancourt, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, & de *Claude* Boivin, dame de Savignie. De ce mariage vinrent ANTOINE, qui suit; *Elizabeth* mariée le 17 novembre 1660, avec le seigneur du Bocole, morte sans enfans, & *Anne*, mariée le 16 mai 1664, à *Louis* de Marsainvillé, marquis d'Estouteville, maréchal de camp, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre.

XVI. ANTOINE de Mailli, seigneur d'Haucourt, d'Assigni, de Saint-Léger, de Guillencourt, de Brunvil, de Villedieu, de Bivil, & de Saint-Michel, baron de Saint-Amant, mourut à Abbeville en 1713. *Marie* Petit, sa premiere femme, qu'il avoit épousée à Paris le 12 mai 1654, & qui mourut sans postérité le 30 de septembre 1657, étoit fille de *Richard* Petit, chevalier, seigneur de la Selle, Louzoir, Villiers, &c. conseiller du roi en ses conseils, maître d'hôtel ordinaire de sa majesté, & de *Marthe* de Lavernot, suivant l'acte de son mariage célébré en la paroisse de saint Gervais à Paris. Il épousa 2°. par contrat du 7 de février 1658, *Marthe* de Beuzelin, morte en 1672, fille de *Jean* de Beuzelin, seigneur de Boismelet, conseiller au parlement de Normandie, & d'*Antoinette* Diel des Hameaux: 3°. par contrat du 6 de février 1678, *Françoise* de Canneßon, dame de Canny, de Bellefontaine, & de Grandsart, morte le 8 février 1694, fille de *François* de Canneßon, seigneur du Bellefontaine, Cany, & Estolleménil, vicomte de Grandsart & de Bristel, & de *Gabrielle* de Mercatel: & 4°. *Angélique* Manmel, veuve du seigneur de Hangest & de Louvencourt, de laquelle il n'eut point d'enfans. De sa seconde femme vinrent *Jean-Baptiste* de Mailli, élevé page de la reine, & capitaine d'une compagnie de chevaux-legers, tué à Mayence en 1690; *Claude-François*, appellé le comte de *Mailli-Haucourt*, lieutenant de vaisseaux du roi, mort à Paris le 3 de juin 1704, & inhumé le lendemain à S. Etienne du Mont; *Marie* de Mailli, mariée en 1706 au comte de Hangest, dernier de cette maison, morte en 1713; & *Marthe* de Mailli, religieuse de l'ordre de Fontevraud, au Clair-Ruissel en Normandie, morte en 1734. De sa troisiéme femme sortirent JOSEPH marquis de Mailli-Haucourt, qui suit; *Marie-Anne* de Mailli, morte abbesse d'Essay en 1738; & *Jerôme* de Mailli, seigneur de Saint-Léger, qui après avoir été quelque temps dans l'état ecclésiastique, épousa *Marie* de Milly, héritiere de cette maison, l'une des plus anciennes du royaume. Ce dernier est mort le 21 février 1755: il n'avoit eu de son mariage qu'une fille nommée *Louise*, qui est morte en 1728.

XVII. JOSEPH de Mailli, seigneur marquis de Mailli-Haucourt, d'Assigni, Saint-Leger, Brunvil, Bivil, Villedieu, Guillencourt, Saint-Michel d'Halescourt, baron de Saint-Amant, châtelain de la Faigne, de Pontvallain, Douvre, &c. baptisé le 13 de novembre 1678, & reçu page du roi en sa petite écurie en 1694, mort le 7 décembre 1755, avoit épousé au mois d'avril 1704, *Louise-Magdeléne-Josephe-Marie* de la Riviere, dame de la Roche de Vaux-Corbuon, du bois de Macquessy, de Requeil, de Flacé, & d'Estival, châtelaine du Bouchet, fille de *Louis* de la Riviere, seigneur des mêmes lieux, ancien conseiller au parlement de Metz, & de *Magdeléne* de Lomblon des Essars. Il en a eu JOSEPH-AUGUSTIN, qui suit; *François*, mort en 1730 dans l'état ecclésiastique; *Marie-Josephine* de Mailli; & *Jérôme-François*, chevalier de Malte, mort à Vienne en Autriche, après avoir fini sa derniere caravane dans l'armée du grand duc, contre les Turcs en Hongrie, où il se signala à la bataille d'Arsova.

XVIII. JOSEPH-AUGUSTIN de Mailli, comte de Mailli, marquis d'Haucourt, Saint-Michel,

d'Hallescourt & Ville-Dieu, seigneur de Saint-Léger, d'Alligni, &c. lieutenant-général des armées du roi, inspecteur général de la cavalerie, commandant d'Abbeville, lieutenant-général du Roussillon, & capitaine de la compagnie des gendarmes Ecossois. Il épousa le 22 avril 1732, *Constance* Colbert, fille de *Jean-Baptiste* Colbert, marquis de Torci, ministre & secrétaire d'état, & de *Catherine-Félicité* Arnaud de Pomponne. *Constance* Colbert est morte le 13 décembre 1734. Le comte de Mailli en a eu trois filles, *Catherine-Felicité-Josephe-Constance*, née le 2 septembre 1733, morte le 18 avril 1734; *Josephine*, née le 12 décembre 1734, morte quatre jours après, & *Anne-Marie-Constance*, née en même temps que la précédente, mariée le 10 janvier 1747 au marquis de Voyer, maréchal des camps & armées du roi, inspecteur général de la cavalerie & des dragons, lieutenant-général de la haute & basse Alsace, gouverneur de Romorantin, fils du comte d'Argenson, ministre & secrétaire d'état de la guerre. Le comte de Mailli a épousé en secondes noces, au mois de février 1737, *Marie-Michelle* de Séricourt d'Esclainvilliers, qui lui apporta la terre de Raynevale, que le roi, par lettres patentes du mois de janvier 1744, a érigée en *comté de Mailli*, avec permission au comte de le substituer à l'infini à ses enfans, & à leur défaut en faveur des autres branches de sa maison, ou de telle autre maison qu'il jugeroit à propos. Le comte de Mailli rendit la foi & hommage qu'il devoit au roi pour cette érection, entre les mains de M. le chancelier, le 30 août 1755, en même temps qu'il remplit celles qu'il devoit pour plusieurs de ses autres terres. De son second mariage, il a eu quatre enfans, *Josephine*, morte en bas âge; *Joseph* reçu en survivance de son pere capitaine de la compagnie des gendarmes Ecossois, mort en 1746; LOUIS-MARIE, qui suit, & *N.* de Mailli, seconde fille, morte en 1749.

XIX. LOUIS-MARIE, comte de Mailli, né en 1744, après la mort de son frere aîné a été reçu capitaine de la compagnie des gendarmes Ecossois, en survivance de son pere. Il est le sixiéme de son nom qui a été pourvu de cette charge. * *Extrait de la généalogie de la maison de Mailli, suivi de l'histoire de la branche des comtes de Mailli, marquis d'Haucourt, & de celle des marquis du Quesnoi, imprimé* (avec les preuves) *d'après le manuscrit présenté au roi & déposé à la bibliothéque de sa majesté*, 1757, *in-4°.*

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS DU QUESNOI, ÉTEINTS.

XIII. LOUIS de Mailli, second fils d'EDME de Mailli, seigneur d'Haucourt, &c. & de *Gabrielle* d'Ongnies, sa seconde femme, fut seigneur du Quesnoi près de Lisle, & mourut le 25 mars 1624. Il avoit épousé le 22 décembre 1584, *Anne* de Melun, fille de *Pierre*, seigneur de Cotenes, & de *Philippe* de Bailleul-au-Mont, dit *de Chables*, dont il eut *Adrien* de Mailli, mort page de l'archiduc Albert; & PHILIPPE, qui suit.

XIV. PHILIPPE de Mailli, seigneur du Quesnoi, de Blangi, & de Buires-aux-Bois, vicomte d'Eps, fit ériger sa terre du Quesnoi en marquisat par le roi d'Espagne en 1661. Il avoit épousé le 14 octobre 1619, *Alberte* de Gand, dite *Villain*, morte le 4 juillet 1637, fille de *Jacques-Philippe*, comte d'Isenghien, & d'*Isabeau* de Berghes, dont il eut GUILLAUME, qui suit; *Marie-Anne-Jacqueline*, née le 25 avril 1630, morte sans alliance; *Marie-Maximilienne-Isabelle*, née le 21 juillet 1633, morte fille le 16 juillet 1656; & *Marie-Françoise* de Mailli.

XV. GUILLAUME de Mailli, vicomte d'Eps, marquis du Quesnoi, &c. épousa le 6 février 1661, *Isabelle-Marguerite-Caroline* de Croi, fille de *Philippe-Emanuel*, comte de Solre, chevalier de la Toison d'or, & d'*Isabelle-Claire* de Gand-Villain, morte le 18 novembre 1662, laissant une fille unique, nommée *Isabelle-Philippe-Thérese* de Mailli, mariée à *Louis-Armand-François*, comte de Millendonck. Guillaume épousa en secondes noces, le 4 juillet 1668, *Marguerite-Isabelle* de Longueval, fille de *Charles-Albert* de Longueval, comte de Buquoy, &c. dont il a eu *Emanuel* & *Ferdinand*, nés jumeaux, & morts peu après leur naissance; *Isabelle-Marguerite-Rufine*, mariée le 5 mai 1689, à *Antoine* de la Haye, comte d'Hesecque; *Marie-Françoise-Catherine-Thérese*; & *Louise-Bernardine-Ursule*.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUCHI.

X. HUTIN de Mailli, troisiéme fils de JEAN II du nom, seigneur de Mailli, & de *Catherine* de Mammez, fut seigneur d'Auchi & de la Neufville-le-Roi, & vivoit l'an 1478. Il épousa *Péronne* de Pisselleu, veuve de *François*, seigneur de Soyecourt, & fille de *Jean*, seigneur de Heilli, & de *Marie* d'Argicourt, dont il eut JEAN, qui suit; ROBERT, qui a fait la *branche des seigneurs de* RUMESNIL, *rapportée ci-après*; *Magdeléne*, alliée à *Claude* baron de Bournonville; & *Antoinette* de Mailli, femme de *Jean* seigneur d'Yaucourt, près Abbeville.

XI. JEAN de Mailli, seigneur d'Auchi, &c. étoit capitaine de mille hommes de pied de la légion de Picardie, l'an 1534, & mourut la même année. Il avoit épousé *Antoinette* de Moi, fille de *Jacques* baron de Moi, gouverneur de Saint-Quentin, bailli de Tournai & du Tournaisis, grand-maître des eaux & forêts de France, & de *Jacqueline* d'Estouteville, dont il eut ANTOINE, qui suit; *Marguerite*, alliée 1°. à *Jean* Basset, seigneur de Normanville: 2°. à *François* d'Averhoust, seigneur de Cormettes; & *Gabrielle* de Mailli, mariée 1°. à *Louis* de Leaue, seigneur de Cambrin: 2°. à *René* de Renti, seigneur de Bouligni.

XII. ANTOINE de Mailli, seigneur d'Auchi, &c. capitaine des légionaires de Picardie, servit ès guerres de Piémont & de Picardie, & fut tué en faisant les approches du siége de Hesdin l'an 1537, en réputation d'un grand homme de guerre. Il avoit épousé *Marie*, fille & héritiere de *Jean* seigneur d'Yaucourt & d'Yvrigni, & de *Marie* d'Abbeville, dont il eut pour fille unique, *Charlotte* de Mailli, alliée 1°. à *Jean* de Thays, chevalier de l'ordre du roi, colonel général de l'infanterie françoise, grand-maître de l'artillerie, &c. 2°. à *François* seigneur de Soyecourt & de Tilloloi.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE RUMESNIL.

XI. ROBERT de Mailli, second fils de HUTIN de Mailli, seigneur d'Auchi, & de *Péronne* de Pisseleu, fut seigneur de Rumesnil, Silli-lès-Tillart, Saillenel, Framericourt, Bazincourt, Morcourt & Barville, capitaine des légionaires de Picardie, & fut tué sur la bréche au siége de Pavie l'an 1524. Il avoit épousé *Françoise* d'Yaucourt, fille de *Jean*, seigneur de Hallencourt, &c. & de *Jeanne* de Tailleul, dont il eut JEAN qui suit; & *Antoinette* de Mailli, dame de Carville, mariée 1°. à *Louis* de Maricourt, seigneur de Roulleboise & de Serifontaine: 2°. à *Louis* de Saint-Simon, seigneur du Plessis-de-Raste, gouverneur de Hesdin, morte l'an 1576.

XII. JEAN de Mailli, dit *le Boiteux*, seigneur de

Rumesnil, Dommart, &c. gouverneur de Dourlens, chef des légionaires de Picardie, se signala dans toutes les guerres de son temps, & particulierement dans le combat singulier, que lui & son fils aîné entreprirent contre le gouverneur de Hesdin & son fils, pour les limites de France, & du comté d'Artois. Il avoit épousé *Jeanne* de Cassenove, fille de *Jean*, seigneur de Gaillarbois, & de *Jeanne* de Ligni, dont il eut LOUIS, qui suit; *Jean*, seigneur de la Houssaye, chevalier de Malte, profès, *qui n'a laissé que des enfans naturels; Adrien*, abbé de Saint-Just; *Charles*, seigneur d'Auneuil, lieutenant des gendarmes du duc de Joyeuse, capitaine des oiseaux de la chambre, mort l'an 1604, sans laisser de postérité de *Marie* Fernel, veuve de *Philibert* Barjot, président au grand-conseil, & fille de *Jean* Fernel, célebre médecin du roi; YVES de Mailli, qui a fait la *branche des seigneurs de* LESPINE, *rapportée ci-après; Marie*, alliée à *Jean* Picart, seigneur de Radeval; *Louise*, mariée au seigneur du Mesnil-Jourdain en Normandie; *Adrienne*, religieuse à l'Abbaye-aux-Bois; & *Jeanne* de Mailli, religieuse à Maubuisson.

XIII. LOUIS de Mailli, seigneur de Rumesnil, &c. gouverneur de Mauberfontaine, lieutenant de la compagnie des gendarmes du comte de Chaulnes, épousa *Louise* d'Ongnies, fille de *Louis*, comte de Chaulnes, & d'*Antoinette* de Raffe-de-la-Hargerie, dont il eut LOUIS, qui suit; & *Louise* de Mailli, alliée le 16 mai 1592, à *Jean* de Boutillac, seigneur d'Orson.

XIV. LOUIS de Mailli II du nom, seigneur de Rumesnil, &c. capitaine de la porte du Louvre, mourut vers l'an 1594. Il avoit épousé l'an 1592 *Guillemette* de Couci, sa cousine-germaine, fille de *Jacques*, seigneur de Vervins, & d'*Antoinette* d'Ongnies, à condition que ses enfans prendroient le nom & les armes de Couci: il en eut pour fils unique, LOUIS, qui suit;

XV. LOUIS de Mailli, dit *de Couci*, seigneur de Rumesnil, &c. né posthume en février 1594, épousa l'an 1625, *Claire-Eugénie* de Croi, sa cousine, fille de *Philippe*, comte de Solre, seigneur de Sempi & de Molembais, & de *Guillemette* de Couci, dont il n'eut que quatre filles, 1. *Marie-Françoise* de Mailli, dite *de Couci*, mariée 1°. à *Claude-Antide* de Grammont, seigneur de Villechevreux, au comté de Bourgogne: 2°. à *Charles*, comte d'Aspremont, dont est issue *Marie* d'Aspremont, épouse de *Charles*, duc de Lorraine; 2. *Marie-Charlotte* de Mailli, dite *de Couci*, mariée à *Charles-François* de Joyeuse, comte de Grand-Pré, gouverneur de Mouzon, chevalier des ordres du roi; 3. *Isabelle* de Mailli, dite *de Couci*, religieuse à Charonne; & 4. *Claude-Gabrielle* de Mailli, dite *de Couci*, religieuse à Soissons.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LESPINE.

XIII. YVES de Mailli, cinquiéme fils de JEAN de Mailli, dit *le Boiteux*, seigneur de Rumesnil, & de *Jeanne* de Casenove, fut seigneur de Lespine, &c. & enseigne des gendarmes du comte de Chaulnes. Il suivit le parti de la ligue, & fut chef des processions blanches, & des plus ardens contre le roi Henri IV, jusqu'à sa conversion: il le servit depuis avec autant de valeur que de fidélité. Il épousa *Claude* de Humilcaut, fille de *François*, seigneur de la Versine, & de *Marie* de la Haye, dame de Fiesse & de Bonneville, dont il eut douze fils & douze filles, dont la plupart moururent jeunes. Ceux qui vécurent furent, 1. *Nicolas* de Mailli, vicomte de Hanache, seigneur de Lespine, de Fiesse, Bonneville & la Versine, chevalier de l'ordre du roi, grand-maître des eaux & forêts de Picardie, qui épousa le 13 juillet 1614, *Isabelle* de Ghistelles, fille de *Charles*, seigneur de Prouës, gouverneur de Malines, & de *Barbe* de la Planque, dont il n'eut point d'enfans, & mourut en mars 1637; 2. *Louis-Henri*, seigneur de Sourdon, de Saint-Martin, Matancourt, Courcelles-le-Roi, &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de ses chasses en la province de Picardie, & cornette colonel de la cavalerie légere de Savoye, mort le 18 février 1658. Il avoit épousé 1°. en juin 1619, *Philippe* de Larche, fille de *Jérôme*, seigneur de Saint-Mandé, bailli du Palais à Paris, & de *Marie* de Fortia; 2°. en juillet 1640, *Isabelle* Desfrues, fille de *Charles-Emanuel*, seigneur de Clerebois, maître des comptes à Paris, & maître d'hôtel ordinaire du roi, & de *Gabrielle-Sylvie* de la Thuile, dont il n'eut point d'enfans. De sa premiere femme vinrent *Isabelle* de Mailli, mariée en décembre 1645 à *Pierre* Desfrues, seigneur de Clerebois, maître d'hôtel ordinaire du roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre, fils aîné de *Charles-Emanuel* Desfrues, *dont il vient d'être parlé*; & *Nicolas* de Mailli, baron de Sourdon, &c. qui fut assassiné dans l'église de son château de Fiesse le 4 mars 1657. Il avoit épousé en 1645, *Marguerite* de la Riviere, fille de *François*, marquis de Champlemi, &c. il en eut un fils, dont la naissance fut long-temps disputée, & donna lieu à de grands procès, & qui mourut sans alliance en 1690. 3. ANTOINE, qui suit; 4. *Françoise*, mariée à *François* de Fallart, seigneur de S. Etienne; 5. *Claude*, alliée à *Pierre* Aubert, seigneur de Condé; & 6. *Antoinette* de Mailli, religieuse aux Sœurs-Blanches d'Abbeville, morte l'an 1620.

XIV. ANTOINE de Mailli, connu à la cour sous le nom de *chevalier de Mailli*, prit en se mariant la qualité de *comte de Mailli*, se signala au siége de la Rochelle, étant capitaine de vaisseau, & fit les premiers exploits du siége: ce qui lui fit mériter le commandement de l'armée navale, jusqu'à l'arrivée du duc de Guise, & mourut le 11 mai 1664. Il avoit épousé 1°. l'an 1630, *Geneviéve* d'Urfé, veuve de *Charles-Alexandre*, duc de Croi, & fille de *Jacques*, marquis d'Urfé, & d'*Isabelle* de Neuville-Magnac, qui la maria sous le nom de *Lascaris*, à condition que les enfans qui proviendroient de ce mariage prendroient ce nom: 2°. l'an 1656, *Léonore-Angélique* de Brouillart, veuve de *Louis* Gouffier, comte de Caravas, & fille de *Jacques* de Brouillart, baron de Coursan, & de *Charlotte* de Damas, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, *Jacques* de Mailli Lascaris, comte de Mailli, seigneur de Bonneville, Frevilliers & Haucourt; *Jean-Armand* de Mailli Lascaris; & *Catherine-Geneviéve-Eugénie* de Mailli, mariée à *Christophe* Pach, grand chancelier de Lithuanie, morte le 11 mars 1685. *Il eut aussi pour fils naturel* Louis *de Mailli, né en* 1657.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUVILLERS.

VII. JEAN de Mailli, fils de GILLES V du nom, seigneur de Mailli, & de *Jeanne* de Donquerre, sa seconde femme, fut seigneur d'Auvillers, & épousa *Louise* de Craon, dame de Catheu, veuve de *Miles* de Hangest, seigneur d'Avesnecourt, & fille de *Guillaume* de Craon, vicomte de Châteaudun, & de *Jeanne* de Montbason, dont il eut JEAN, qui suit.

VIII. JEAN de Mailli, seigneur d'Auvillers & de Catheu, conseiller & chambellan du roi, épousa vers l'an 1432, *Jeanne* de Waissieres, dame de Mammez, fille de *Gilles*, seigneur de Waiss

sieres, & de *Jeanne* de Flavi, dont il eut *Jean* de Mailli, qui fut d'église, & mourut à Rome, après plusieurs voyages dans les pays étrangers; ANTOINE, qui suit; *Philippe*, seigneur de Catheu, commandeur de Saint Etienne de Renneville, près Evreux; *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Hellande, seigneur de Montigni; & *Jacqueline* de Mailli, abbesse de Longchamp, morte le 15 avril 1515.

IX. ANTOINE de Mailli, seigneur d'Auvillers, de Mammez, &c. étoit mort l'an 1495. Il avoit épousé le 2 avril 1467, *Marie* de Dompierre, fille de *Hugues*, seigneur de Liremont & d'Hardecourt, & de *Jeanne* d'Ablain, dont il eut PHILIPPE, qui suit; *Enguerrand*, seigneur de Mammez & du Quesnoi, mort sans alliance; *Marie*, alliée le 27 juillet 1495, à *Jean* de Conti, seigneur de Roquencourt; *Gabrielle*, mariée à *Antoine* de Hangest, seigneur de Remaugis; & *Marguerite* de Mailli, religieuse à Longchamp, morte le 17 avril 1535.

X. PHILIPPE de Mailli, seigneur d'Auvillers, de Mammez, &c. mourut le 7 octobre 1536. Il avoit épousé le 10 décembre 1496, *Jeanne* de Caulincourt, dame d'Issigni, fille de *Matthieu*, seigneur de Caulincourt, & de *Jeanne* de Boullainvilliers, dont il eut ENGUERRAND, qui suit; *Antoine*, mort l'an 1511; *Philippe*, religieux à Corbie; *Jean*, seigneur d'Issigni, mort sans laisser de postérité de *Magdeléne* de Laffrené, fille de *Jean*, seigneur de Traci, & de *Magdeléne* Levêque, qu'il avoit épousée le dernier janvier 1528; *Nicolas*, protonotaire du saint-siége; *Claude*, mort à Malte; *François*, mort sans alliance; *Charles*, chanoine régulier de S. Victor à Paris; *Marie*, alliée 1°. à *Jean* de Mussen, seigneur de Bazentin: 2°. le 18 février 1559, à *Jacques* de Saints, seigneur d'Urvillier, & de Villiers-le-Secq; *Jeanne*, abbesse de Longchamp, morte l'an 1540; & *Françoise* de Mailli, religieuse à Soissons.

XI. ENGUERRAND de Mailli, seigneur d'Auvillers, & de Mammez, vicomte de Bouvignies, sénéchal de Vermandois, dissipa la plus grande partie de ses biens, & vivoit l'an 1538. Il épousa 1°. le 15 décembre 1519, *Jacqueline* de Moi, fille d'*Antoine* de Moi, seigneur de Trelon, Saint-Marc, & Cramault, sénéchal de Vermandois, & châtelain héréditaire de Couci, & de *Marguerite* de S. Blaise, dame de Fontaine-Notre-Dame: 2°. le 26 mai 1527, *Marie* de Bours, fille de *Sohier* de Bours, seigneur de la Bretaigne, & d'*Antoinette* d'Olehain, dite d'*Estiembourg*. Ses enfans du premier lit furent, *Antoine* de Mailli, seigneur de Riquelieu, qui épousa l'an 1559, *Francoise* de Waterwliet, fille de *Jean*, seigneur de Baudart, & de *Marie* de Schilders; PIERRE, qui suit; *Robert*, seigneur de Saint-Marc, mort sans enfans l'an 1559; *Antoinette* & *Françoise*, religieuses à Bourbourg; & *Susanne* de Mailli, religieuse à Soissons. Ceux du second lit furent, *Michelle* de Mailli, mariée le 4 mai 1558, à *Adrien* de Boufflers, seigneur de Villiers & de Ploui; *Catherine*, alliée le 17 août 1570, à *Jean* de Colan, seigneur de Fleuron; *Marie*, alliée 1°. à *Jean* d'Aboval, seigneur de Lieuvilliers: 2°. à *Boniface* de Colan, seigneur de Worst & de Bullecourt; & *Anne* de Mailli, mariée au seigneur d'Arsonval.

XII. PIERRE de Mailli, seigneur d'Auvillers, &c. épousa *Armengaie* de Dompmartin, fille de *Guillaume*, seigneur de Dompmartin & de Fontenai en Lorraine, & d'*Anne* de Neufchâtel, dont il eut *Michelle* de Mailli, alliée à *Louis* Hernandez de Cordoue, capitaine au pays des Lanes, fils de *Gonçales* Hernandez, surnommé *le Grand Capitaine; Charles* de Mailli, seigneur d'Issigni, sénéchal de Vermandois, mort sans postérité; ANTOINE, qui suit; *Jean*, seigneur d'Auvillers, mort sans laisser de postérité de *Julienne* de Conti, fille de *Jean*, seigneur de Roquencourt, qu'il avoit épousée le 6 juillet 1574, laquelle prit une seconde alliance avec *Louis* de Saint-Simon, seigneur de Cambronne & de Vaux; & *Robert* de Mailli, seigneur de Saint-Marc, qui de *Jeanne* de Berri sa femme, laissa *Jeanne* de Mailli, mariée au seigneur des Conardins en Champagne; & *Robert* de Mailli, seigneur de Saint-Marc, qui de *Jeanne* Constant sa femme, eut un fils, mort jeune; & *Diane* de Mailli, alliée à *Jean* Godet, seigneur de Renneville.

XIII. ANTOINE de Mailli, seigneur de Fontaines, Riquelieu, Issigni, &c. sénéchal de Vermandois après son frere, laissa de *Luce* Carpentier, sa femme, fille de *Jean*, seigneur de Villechol, & de *Jeanne* de Fontaines; *Philippe* de Mailli, mort sans postérité; CHARLES, qui suit; *Marie*, alliée 1°. à *Antoine* de la Fon, seigneur de Roni: 2°. à *Antoine* de Creci, seigneur de Bleki; & *Claude* de Mailli, mariée 1°. à *Antoine* de Lespinai, seigneur de Grosserne: 2°. à *Jacques* Coucault, seigneur d'Avelon.

XIV. CHARLES de Mailli, seigneur de Fontaines, &c. sénéchal de Vermandois, épousa *Catherine* de Creci, fille de *François*, seigneur de Bleki, & de *Marguerite* d'Amerval, dont il eut CLAUDE, qui suit; *Jeanne*, mariée à *François* Alez, seigneur de Corbet & d'Harnon, lieutenant au gouvernement de Saint-Quentin; *Françoise*, religieuse à Soissons; & *Elizabeth* de Mailli, mariée l'an 1626, au seigneur de Son, & de Mont-Fouquaisi.

XV. CLAUDE de Mailli, seigneur de Fontaines, &c. épousa l'an 1629, *Anne* de Mereleffart, fille de *Charles*, seigneur d'Issigni & de Croli, & de *Claude* du Pui.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LORSIGNOL, DE TALMAS, ET DE CONTI.

III. ANTOINE de Mailli, second fils de GILLES II du nom, seigneur de Mailli, & de *Jeanne* d'Amiens, fut seigneur de Lorsignol, de Talmas, & de Buires-aux-Bois, & laissa de la fille du seigneur d'Antoing, JEAN, dit *Maillet*, qui suit.

IV. JEAN de Mailli, dit *Maillet*, seigneur de Lorsignol, de Talmas, &c. vivoit l'an 1340. Le nom de sa femme est inconnu. Il eut pour enfans JEAN, qui suit; COLART, qui a continué *la branche des seigneurs de* LORSIGNOL, *rapportée ci-après:* auxquels on ajoute *Renaud* de Mailli, qui servoit ès guerres de Flandre l'an 1340; *Louis* de Mailli, dont Froissart fait honorable mention sous l'an 1371, à cause des grands exploits qu'il fit en Turquie; & *Matthieu* de Mailli, vivant l'an 1364.

V. JEAN de Mailli, seigneur de Talmas, de Buires-aux-Bois, &c. chevalier banneret l'an 1341, servit contre les Anglois, ayant en sa compagnie cinq chevaliers, & vingt & un écuyers. Il avoit épousé *Jeanne* de Piquigni, fille de *Jean*, seigneur de Saint-Huyn, & de *Marie* d'Amiens, dame de Canaples. Elle prit une seconde alliance avec *Jean*, sire de Créqui, duquel étant veuve elle épousa en troisiémes noces *Henri* de Beure, seigneur de Dixmude, ayant eu de son premier mari, JEAN, qui suit.

VI. JEAN de Mailli, dit *Maillet*, seigneur de Saint-Huyn, de Talmas, de Buires-aux-Bois, &c. mourut l'an 1432. Lui ou son fils de même nom, seigneur de Buires, de Canlers, de Talmas, & de

Saint-Huyn, épousa *Jeanne* de Quereques ou Cresesques, fille de *Guillaume*, dit *le Bon*, & de *Marie* de Harcourt-Montgommeri, & fut pere de *Robert*, dit *Robinet* de Mailli, conseiller & chambellan du roi, & des ducs de Bourgogne, au parti desquels il fut attaché toute sa vie. Pendant la révolte des Parisiens, l'an 1412, il fut arrêté en l'hôtel de Jean, duc de Bourgogne, à la priere duquel il fut relâché, mais banni du royaume, comme adhérent à ce prince, qui le mena avec lui en Bourgogne l'an 1414, & au voyage de Tours l'an 1417. Il étoit avec le seigneur de l'Isle-Adam, lors de la prise de Paris l'an 1418, & au changement d'officiers, il fut fait grand pannetier de France; mais l'année suivante, accompagnant Philippe, duc de Bourgogne, qui alloit trouver le roi à Troyes, il tomba de cheval dans une fosse pleine d'eau, où il se noya, d'où son corps fut porté à Troyes, & inhumé devant le grand autel des Dominicains. Les autres enfans de JEAN de Mailli, furent *Jean* de Mailli, conseiller au parlement l'an 1411; maître des requêtes l'an 1418; l'un des conseillers d'état, pour assister la reine Isabelle à son entrevue avec le roi d'Angleterre l'an 1419; président des comptes l'an 1424; doyen de S. Germain de l'Auxerrois, puis évêque de Noyon: en cette qualité il assista au couronnement du roi d'Angleterre Henri VI, en l'église de Paris, l'an 1431: mais peu après il abandonna ce parti, & fut l'un des principaux négociateurs de la paix d'Arras, conclue entre le roi Charles VII & le duc de Bourgogne. Il vécut jusqu'en 1472, qu'il mourut à Paris, & y fut enterré dans le chœur de l'église de Notre-Dame; *Colart*, seigneur de Blangi sur Somme, de Hancel, &c. sénéchal de Vermandois l'an 1425, qui s'attacha, comme ses freres, au parti du duc de Bourgogne, & du roi d'Angleterre. Depuis étant rentré dans l'obéissance du roi, il se trouva au siége de Pontoise l'an 1441, & mourut sans laisser de postérité de ses deux femmes avant l'an 1476. Il avoit épousé 1°. avant l'an 1426, *Isabelle*, dame de Conti, laquelle par son testament lui fit don de cette terre de Conti, morte avant l'année 1438: 2°. le 27 juillet 1440, *Claire* de Florens, veuve d'*Antoine* de Hardentun, seigneur de Maisons, & fille d'*Arnoul* des Aneules, seigneur de Florens, & de *Marie* de Croëndeborg: elle prit une seconde alliance avec *Roland* de Dixmude, & vivoit l'an 1423; FERRI, qui suit; *Marie*, alliée à *Jean*, seigneur de Beauvoir; *Marguerite*, femme de *Pierre*, dit *Ferrand* des Quesnes, vicomte de Poix, puis de *Renaud* de Quinquempoix; & *Catherine* de Mailli, mariée à *Jean* d'Anche, dit *Martel*, seigneur de Tilloi.

VII. FERRI de Mailli, seigneur de Talmas, de Buires-aux-Bois, de Saint-Huyn, puis de Conti après la mort de *Colart*, son frere, s'attacha avec ses freres, au parti du duc de Bourgogne, pour lequel étant au pays de Santerre, il fut fait prisonnier par la garnison de Compiegne. Etant en liberté, il continua de servir ce prince, & se joignit au seigneur de l'Isle-Adam, lors de la surprise de la ville de Paris l'an 1418. Il fut fait chevalier par ce duc au siége de Compiegne l'an 1430: mais après le traité de paix fait à Arras, il rentra dans l'obéissance de son souverain, auquel il fit hommage de ses terres le 21 octobre 1447, & vivoit encore l'an 1483. Il avoit épousé *Marie* de Breban, dame de Rueil sur Marne, de Leschelle, de Courton, & d'Archi-le-Ponsart, fille de *Jean*, seigneur de ces terres, morte l'an 1467, dont il eut ADRIEN, qui suit; & *Jeanne* de Mailli, mariée 1°. en janvier 1448, à *Gui*, seigneur de Roye: 2°. à *Eustache* de Bousies, seigneur de Vertaing, de Fouilloi & de Blairenghien.

VIII. ADRIEN de Mailli, seigneur de Conti, de Talmas, Bertricourt, Blangi, &c. mourut le 4 septembre 1518. Il avoit épousé le 23 décembre 1469, *Jeanne* de Berghes, morte le 2 septembre 1513, fille de *Jean*, seigneur de Berg-op-Zoom, & de *Jeanne*, dite *Blanche* de Saint-Simon, dont il eut FERRI II, qui suit; *Antoine*, seigneur de Saint-Huyn & de Blangi, mort avant le mois de septembre 1540, ayant eu de *Marguerite* de Herzelles, fille de *Daniel*, seigneur de Lilaër, & de *Marie* de Cuinghen, qu'il avoit épousée le 4 février 1520, un seul enfant nommé *Jean* de Mailli, seigneur de Saint-Huyn, mort jeune; *Heléne* de Mailli, dame de Rueil, de Leschelle, de Courton, &c. mariée le 9 juin 1498, à *Saladin* d'Anglure, seigneur de Bourlemont, morte sans enfans le 5 juillet 1506; *Isabeau*, alliée le 25 mai 1506, à *Georges*, baron de Clere en Normandie, morte l'an 1520; & *Françoise* de Mailli, mariée 1°. à *Charles*, seigneur de Rubempré: 2°. à *Jean* de Stavelle, seigneur de Haveskerque & d'Estaires.

IX. FERRI de Mailli, II du nom, baron de Conti, seigneur de Sailli, Talmas, Florens, Tontignies, & échanson du roi, & sénéchal d'Anjou, mourut en Italie des blessures qu'il avoit reçues au siége de Milan l'an 1513, commandant une compagnie de cent hommes d'armes, suivant l'histoire du chevalier Bayard. Il avoit épousé, avant l'an 1504, *Louise* de Montmorenci, sœur du connetable, & fille de *Guillaume*, seigneur de Montmorenci, & d'*Anne* Pot. Elle prit une seconde alliance avec *Gaspard* de Coligni, seigneur de Châtillon, maréchal de France, & eut de son premier mariage, *Jean* de Mailli, baron de Conti, &c. mort sans alliance au siége de Naples l'an 1528; *Magdeléne* de Mailli, dame de Conti, &c. mariée le 27 août 1527, à *Charles*, seigneur de Roye & de Muret, comte de Rouci; & *Louise* de Mailli, abbesse de la Trinité de Caën, puis du Lys, près de Melun, morte le 9 août 1554.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LORSIGNOL.

V. COLART de Mailli, dit *Payen*, second fils de JEAN de Mailli, dit *Maillet*, seigneur de Lorsignol, de Tamas, &c. fut seigneur de Lorsignol, de Saint-George, &c. & gouverneur du bailliage de Vermandois, servoit en Perigord l'an 1353, & vivoit l'an 1384. Il avoit épousé vers l'an 1350, *Marguerite* de Piquigni, fille puînée de *Jean*, seigneur de Saint-Huyn, & de *Marie* d'Amiens, dame de Canaples, dont il eut GILLES, qui suit; & *Alix* de Mailli, alliée à *Froissart*, seigneur de Beaufort en Artois.

VI. GILLES de Mailli, seigneur de Lorsignol, de Bours, &c. mourut avant l'an 1421. Il avoit épousé *Jeanne* de Billi, vicomtesse d'Ouchies en Champagne, dame de Roselle, de Montchevillan, Pregni, Saint-Remi, Billi-sur-Ourcq, Nulli-Saint-Front & Hautevêne, dont il eut *Renaud*, seigneur de Lorsignol, mort avant 1421; *Marie* de Mailli, dame de Lorsignol après son frere, mariée 1°. à *Colart*, seigneur de Mailli, son parent: 2°. à *David* de Frimeu, seigneur de Humbercourt, morte le 16 septembre 1456; *Marguerite*, alliée 1°. à *Henri* de Boisi, seigneur de Chaulnes: 2°. à *Gilles*, seigneur de Rouvroi: 3°. à *Gilles*, seigneur de Soyecourt; & *Alienore* de Mailli, femme de *Baudouin* de Cramailles, seigneur de Saponai.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUTHUILLE.

III. GILLES de Mailli, troisiéme fils de GILLES II du nom, seigneur de Mailli, &c. & de *Jeanne*

d'Amiens, dame de Talmas, &c. eut en partage la terre d'Authuille, & mourut l'an 1337. Il eut pour femme *Blanche* de Ham, fille du seigneur de Ham en Vermandois, & pour enfans GILLES II, qui suit; *Catherine*, mariée au seigneur du Cauroi en Ponthieu; *Marie*, alliée à *Jean*, seigneur de Preure en Boulonois; une fille, femme du seigneur de Coui en Artois; une autre, mariée au seigneur de Divion; & une cinquiéme, alliée au seigneur de la Thieuloye.

IV. GILLES de Mailli, II du nom, seigneur d'Authuille & d'Andinfer, se trouva l'an 1348, à la bataille de Saint-Omer, où il combattit pour le roi Philippe *de Valois*, & est nommé entre les pairs du Chastel d'Encre l'an 1357. Il épousa *Jeanne* de Reli, fille de *Guillaume*, seigneur de Reli, dont il eut GILLES III, qui suit; *Louis*, qui surprit le château de Montpaon sur les Anglois l'an 1371; *Simon*, mort des blessures qu'il reçut à la bataille de Rosebeque, l'an 1382; *Jean*, & *Jacques*, morts à la bataille de Nicopolis, en Hongrie, l'an 1396; & *Marie* de Mailli, alliée 1°. à *Robert* de Nedonchel, seigneur de Rebecq : 2°. à *Hugues* de Sailli.

V. GILLES de Mailli, III du nom, seigneur d'Authuille & d'Andinfer, fut marié trois fois, & eut 25 enfans de ses trois femmes. Il épousa 1°. *Isabeau* de Wavant ou Waurans, fille & héritiere du seigneur de Waurans, & d'une fille de la maison d'Occoch : 2°. *Isabeau* d'Auxi, fille de *David*, seigneur d'Auxi, & de *Marguerite* de la Tremoille : 3°. *Marguerite* de Longueval, dame de Bienvilliers & de Fouconvilliers, fille de *Jean* de Longueval, & de *Jeanne*, dame de Beaumez. Ses enfans du premier lit furent, GILLES IV, qui suit; *Lancelot* de Mailli, qui, de *Marguerite* de la Rosiere, sa femme, fille d'*Antoine*, seigneur de la Rosiere, & de *Marguerite* de Durcal, n'eut qu'un fils nommé *Antoine*, mort jeune; *Palamedes*, qui laissa des enfans; *Guillaume*, dit *Saladin*, seigneur de Marçais, qui épousa *Alix*, héritiere de Noyelles, veuve du seigneur de Caulincourt, dont il eut *Robert* de Mailli, seigneur de Noyelles & de Marçais, qui épousa l'an 1496, *Martine* d'Estourmel, dont il eut des enfans; *N.* de Mailli, religieux à Corbie; *N.* religieux à Ham; *N.* religieux à Bethancourt; *N.* abbesse de sainte Austreberte de Montreuil; *Françoise*, mariée à *Gerard* de Recourt; & cinq autres filles mortes jeunes. GILLES de Mailli eut de sa seconde femme, sept filles, dont trois moururent jeunes; les autres furent *Roberte* de Mailli, alliée à *Alain* de Longueval; *Guillemette*, dame d'Andinfer & d'Hinguiettes, mariée à *Robert* de Hames, seigneur de Bondus & de Sangatte; *Marie*, épouse de *George* le Gai, seigneur de Lorges & de Combreuil en Sologne; & *N.* de Mailli, femme de *Jean*, seigneur de Bussi. Les enfans du troisiéme lit de GILLES de Mailli, III du nom, furent *Jean* de Mailli, dit *le Begue*, seigneur de la Brecque, de Bienvilliers & du Quesnoi, qui épousa 1°. *Jeanne* d'Aboval, fille de *Guillaume*, seigneur de la Thieuloye, gouverneur d'Arras : 2°. *Jeanne* de Rosimbos, fille de *Jean*, seigneur de Rosimbos, de laquelle il eut *Jean* de Mailli, mort jeune; & *Marguerite* de Mailli, femme d'*Antoine* seigneur de Bethencourt & de Frêne. De la premiere vinrent *Jacques* de Mailli, seigneur de la Brecque; *Miles*, mort en Turquie; & *Jeanne* de Mailli, alliée au seigneur d'Escobecq. ROBERT, second fils de la troisiéme femme, fait la *branche des seigneurs de* RUTHERE *&* de COMBLIGNEUIL, *rapportée ci-après; Mathelin*, troisiéme fils, fut seigneur de Fouconvilliers, & épousa *Ade* de Quebiensai, dont il eut pour fille unique, *Antoinette* de Mailli, dame de Fouconvilliers, mariée à *Jean*, seigneur d'Yaucourt. *Jeanne* de Mailli, sœur des précédens, épousa 1°. le seigneur de Maucourt : 2°. *Jean* de Villiers.

VI. GILLES de Mailli, IV du nom, seigneur d'Authuille & de Waurans, épousa *Jeanne* de Maisieres, dont il eut JEAN, qui suit; & *Mathelin* de Mailli, mort à Lyon.

VII. Jean de Mailli, seigneur d'Authuille & de Waurans, mourut à la bataille d'Azincourt l'an 1415. Il avoit épousé *Marguerite* de Fiennes, veuve de *Jean*, seigneur de Sempi, & fille de *Jean* de Fiennes, seigneur de Souverain-Moulin & de Rebeque, & de *Martine* Perrot, dont il eut LOUIS, qui suit.

VIII. LOUIS de Mailli, seigneur d'Authuille & de Waurans, vivoit l'an 1459. Il avoit épousé *Marguerite* de Gaësbecq ou Herzebecq, dont il eut COLART, qui suit; & *Marguerite* de Mailli, dame de Waurans, mariée à *Philippe* de Saveuse, seigneur de Saint-Aubin.

IX. COLART de Mailli, seigneur d'Authuille, Quinchi, Metz, &c. donna en février 1498, les terres d'Authuille & du Metz, à *Jean*, seigneur de Mailli, &c. au préjudice de ses filles. Il épousa 1°. *Jacqueline* de Olehain, fille de *Jacques*, seigneur d'Estiembourg, dont il n'eut point d'enfans : 2°. *Adolphine* de Tierrats, dont il eut *Helène*, morte sans alliance; *Jossine*, mariée à *Jacques* d'Ordre, seigneur de Sainghin & de Longpré, morte sans enfans; & *Jeanne* de Mailli, alliée à *Jean* de la Douve, morte sans postérité.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE RUTHERE ET DE COMBLIGNEUIL.

VI. ROBERT de Mailli, second fils de GILLES de Mailli, III du nom, seigneur d'Authuille, & de *Marguerite* de Longueval, sa troisiéme femme, fut seigneur de Ruthere. Il épousa 1°. l'an 1429, *Isabelle* du Bos, fille & héritiere de *Jacques*, dit *le Galois*, seigneur de Combligneuil, Drevet & de Houdens, & de *Jeanne* de Beugni : 2° *Béatrix* de Boufflers, dame de Vironceaux, veuve de *Baudouin* de Sains, & fille d'*Alleaume*, seigneur de Boufflers, & de *Catherine* de Bernieulles, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent BAUDOUIN, qui suit; & *Colaye* de Mailli, alliée à *Gilles* de Proisi, seigneur de Maineville.

VII. BAUDOUIN de Mailli, seigneur de Combligneuil, &c. épousa *Jeanne* du Bois-Blequin, dite *de Boëffes*, fille de *Matthieu* du Bois, dit *le Galois*, seigneur de Boëffes, &c. & d'*Eustasie* de Sains, dont il eut *Antoine* de Mailli, seigneur de Combligneuil, mort sans enfans de *Jeanne* d'Ostove, fille de *Jean* d'Ostove; *Anne* de Combligneuil, mariée à *Philippe* d'Osterel, seigneur de Dieval; & *N.* de Mailli, morte sans alliance.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE NEDON.

III. JEAN de Mailli, quatriéme fils de GILLES II du nom, seigneur de Mailli, & de *Jeanne* d'Amiens, dame de Talmas, fut seigneur de Nedon, & épousa *Isabeau* de Beuvri, fille de *Colart*, seigneur de Beuvri, dont il eut JEAN II, qui suit; & *Catherine* de Mailli, dame des Marests, mariée l'an 1330 à *Hugues*, seigneur de Noyelles & de Mamez.

IV. JEAN de Mailli, II du nom, seigneur de Nedon, épousa la fille du seigneur d'Haveskerque, dont il eut *Marie* de Mailli, dame de Nedon, mariée à *Jean*, seigneur de la Viesville. * La Morliere, *histoire de Picardie*. Le P. Anselme, *histoire des grands officiers*, &c.

La généalogie de cette maison, retouchée & augmentée considérablement, a été insérée dans la nouvelle Histoire des grands officiers de la couronne, *tom. 8. p. 625*. La filiation, qui dans les précédentes éditions, ne commençoit qu'à GILLES I du nom, seigneur de Mailli, y est remontée jusqu'à ANSELME de Mailli, son bisaïeul, qui fut tué au siége de Lille en l'année 1070, & l'on cite quelques titres pour prouver que COLART, seigneur de Mailli, tué à la bataille d'Azincourt, étoit fils de GILLES, VI du nom. Cette filiation n'avoit été donnée jusqu'à présent que par conjectures.

MAILLI (Robert de) chevalier, seigneur de Rumesnil, Silli, &c. petit-fils de JEAN III du nom, seigneur de Mailli, *dont nous avons parlé ci-dessus dans la généalogie de cette maison*, & fils puîné de HUTIN de Mailli, seigneur d'Auchi, est très-célebre dans l'histoire par sa valeur. Du Bellai nous apprend qu'en 1521 il eut charge des gens de pied légionaires, sous M. de Vendôme, gouverneur de Picardie; & que la même année ce prince lui ordonna de se jetter avec le seigneur de Longueval dans la ville de Guise, pour la défendre contre l'armée impériale. Robert de Mailli fut tué l'an 1524 à Pavie dans le Milanez, en combattant sur la bréche de cette ville assiegée. C'est de lui que sont sorties les deux branches de Mailli-Rumesnil, & Mailli-la-Houssaye. De cette derniere sont issus *Adrien*, chevalier, seigneur de Silli, &c. connu sous le nom de *Comte de Mailli-la-Houssaye*, colonel du régiment des Landes infanterie, brigadier des armées du roi, mort en mars 1708; & son frere *Jérôme* de Mailli, capitaine dans le même régiment. * Du Bellai, *hist.* La Morliere, *recueil des illustres maisons de Picardie.*

MAILLI (Africain de) d'une famille ancienne, originaire de Bourgogne, étoit chevalier, baron d'Escots, seigneur de Villars-les-Paux, conseiller, chambellan ordinaire & pannetier du roi, chevalier d'honneur du parlement de Dijon. Il fut pourvu de cette derniere charge le 4 de septembre 1532, après la mort de Charles de Courcelles, son cousin maternel. Il la remit au mois de mai 1545 à Hélion de Mailli, son neveu. Africain fut encore reçu bailli de Dijon le 6 de juillet 1537. Ce gentilhomme qui étoit versé dans les affaires d'état, fut député par le roi François I, avec le cardinal du Bellai, & François Olivier, premier président du parlement de Paris, & chancelier d'Alençon, pour aller à la diéte de Spire, convoquée par l'empereur Charles-*Quint* en l'année 1544. Mais l'empereur ayant refusé de leur donner un sauf-conduit, ils retournerent à Nanci, ce qui donna lieu à Mailli de composer contre l'empereur plusieurs piéces qui ont été imprimées en latin en 1544, à Paris chez Robert Etienne, *in*-4°. sous le titre de *Joan. cardin. Bellaii, episc. Paris. Francisci Olivarii, in senatu Paris. præsid. & Africani Mallei ballivi Divionensis, Francisci I legatorum, orationes duæ*, &c. On croit qu'Africain de Mailli mourut vers 1550. Jean Girard, poëte Dijonnois, lui a adressé la centiéme épigramme de sa troisiéme centurie.

☞ MAILLIARDOS, maison illustre de Suisse. Elle porte pour armes, *d'argent à la bande d'azur chargée de deux maillets d'or, timbré d'acier poli*, ayant pour cimier *un Sauvage naissant, couronné de lierre, tenant en chaque main un maillet d'or.* Anciennement ils portoient pour cimier *un homme naissant couvert d'azur, la tête couverte d'un bonnet pointu de même couleur, doublé d'hermines, tenant en la main un maillet d'or en façon de sceptre*, comme se voit dans la chapelle de la Trinité de Ruë, & ès reconoissances de Pomel. *Antoine*, fils de *George* de Mailliardos, portoit pour cimier *un pennache.* La devise ordinaire de cette maison étoit, *Feriendo triumphat.*

Ils ont aussi eu les lambrequins d'argent & d'azur, pour cimier un demi More colleté & ayant les cheveux liés d'argent, tenant de la main droite un maillet d'or, & ayant pour ceinture un tablier de plumes d'azur & d'argent; supports, deux Mores pareils tenant chacun une banniere d'azur à un maillet d'or. L'écu porté par un More pareil ayant sous ses pieds cette légende: *Tanta sub mole resurgo*, & pour devise autour des armes, *Adversa retundunt.*

I. UDALRIC de Mailliardos est nommé pere de PIERRE qui suit dans les deux actes suivans de 1306 & 1313, & vivoit en 1240. Selon la généalogie armoriée de cette maison, le nom de baptême de sa femme étoit noble *Julie*: on ignore celui de sa famille.

II. PIERRE I de Mailliardos, fils d'UDALRIC, vivoit en 1306, & 1313, comme on le voit par l'acte de la fondation de la chapelle de S. Nicolas à Ruë en 1306, & par l'acte d'acensement fait par Richard des Prés en 1313 à *Pierre* de Mailliardos, fils d'Udalric. Sa femme se nommoit *Marie* de Blonay, d'une très noble maison du pays de Vaud, dont le plus ancien titre est aussi le plus ancien de la maison royale de Savoye, dans lequel est cité un baron de Blonay. De ce mariage vinrent, ETIENNE, qui suit; MARMET, qui forma la *seconde branche*, & JEAN qui fut la *tige de la troisiéme branche.*

III. ETIENNE de Mailliardos, vivoit en 1363. Il eut de son mariage avec *Magdeléne* de Clermont en Dauphiné, *Jeanne*, mariée à *Jean* de Blessens ou Bottens, d'une noble extraction. L'assignat fait à elle par son mari en 1359 existe encore.

SECONDE BRANCHE.

III. MARMET de Mailliardos, second fils de PIERRE I, eut de son mariage avec *Jeanne* de Challes-vieux, deux fils, *Pierre*, mort sans avoir été marié, & JACQUES, qui suit. Il vivoit en 1363.

IV. JACQUES de Mailliardos eut de son mariage avec *Aigneleta* de Sales, d'une famille illustre de Savoye, qui a donné un Saint à l'église, *Nicolas*, mort prêtre; & ROULET ou ROLET qui suit.

V. ROULET ou ROLET de Mailliardos, eut de son mariage avec *Jeanne* de Villette, NICOLAS, qui suit, & deux filles, *Nicolette*, & *Jacquema*: cette derniere fut femme de noble *Guillaume* de Souttens ou Sontens de Lausanne.

VI. NICOLAS de Mailliardos mourut sans postérité.

TROISIÉME BRANCHE.

III. JEAN I de Mailliardos, troisiéme fils de PIERRE I, eut deux femmes. 1°. *Marmette* de Bottens ou Blessens, dont la preuve est un lood composé par Willielm de Chatonaye en 1358; 2° *N.* de Bonnaz, noble maison, dont deux filles, *Jeanne* & *Isabelle*, mortes sans alliance. Du premier lit vinrent, selon plusieurs titres, MARMET, qui suit; NICOLAS, qui a *formé la neuviéme branche*, & AYMÉ, *dont descendoit une dixiéme branche.*

IV. MARMET de Mailliardos épousa noble *Guillaumette* de Challes-moderne. Il est nommé *Millet*, dans un acte de 1381, & dans son testament fait en 1416, par lequel il fonda à l'honneur de la sainte Trinité, un autel dans la chapelle de S. Nicolas à Ruë, & le dota de seize livres de censes, qu'il possédoit sur des fonds de terres situés dans la paroisse de S. Martin de Vaud, & qu'il avoit

acquis de Jean & de Girard de Illens *Damoiseaux*, *Domicellis*, de Fribourg. Il eut de son mariage avec ladite *Guillaumette* 1. *Pierre*, mort sans enfans en 1408, avant son pere, quoiqu'il eût épousé *Antoinette* Willié de Cully. Son testament est de la même année; 2. JEAN II, qui suit, & 3 ANTOINE, qui *forma la cinquième branche*.

V. JEAN II de Mailliardos, qui a établi la branche de GRANDVEAU près de Lausane, épousa *Anne* de Cerjat, d'une noble maison du pays de Vaud, dont il eut deux fils, 1. *Jean*, qui de son mariage avec *N.* de Clermont ne laissa qu'un fils nommé *Marquet*, lequel mourut sans alliance; & 2. JACQUES qui suit.

VI. JACQUES de Mailliardos, épousa *Aigneleta* de la Molliere, d'une noble famille du pays de Vaud, dont il eut 1. LOUIS qui suit; 2. *Pierre*, mort sans alliance, & 3. *Claude*. Ledit *Jacques* & son frere *Jean* d'une part, & *Antoine* II, leur cousin-germain de l'autre, en qualité de petit-fils de *Marmet*, exécuterent la fondation ordonnée par le testament de ce dernier. Les témoins nommés à cet acte sont entr'autres *Jean* fils de feu *Antoine* de Mailliardos, damoiseau, en 1456.

VII. LOUIS I de Mailliardos épousa en 1460, *Perronette* de Chavey, dont 1. *Pierre* qui de son mariage avec *Claudine*, fille de noble *Jean* de Cerjat, eut *Isabelle* mariée à *N.* de Crosserent de Lutry; 2. GEORGE, qui suit; 3. *Jean*, & 4. *Catherine*, femme de noble *Aymé* Sordet.

VIII. GEORGE de Mailliardos épousa noble *Hieronyme* de Glane, dont il eut PIERRE II, qui suit, & deux filles: il vivoit en 1514.

IX. PIERRE II de Mailliardos épousa en 1536, *Jeanne*, fille du baron de Saint-Maurice, de Pontarlier, dont deux fils, & deux filles, LOUIS, qui suit; CLAUDE qui *forma la quatrième branche*; *Françoise*, mariée en premieres noces à *N.* de Grand de Lausane, & en secondes à noble *Antoine* de Vevey d'Estavayer, & *Jacqueline*, femme 1°. de noble *Jean-Baptiste* de Clavel, & 2°. de noble *N.* de Joffrey.

X. LOUIS II de Mailliardos, épousa *Isabelle*, fille d'*Antoine* de Mailliard de Romont, d'une illustre & noble famille, & en secondes noces noble *Jeanne* du Pré: il en eut trois filles, *Jeanne* femme de noble *Claude* du Mur; *Ferdinande*, mariée à *Pierre* Hugsain de la Tour, & *Marguerite* femme de *Louis Hugonin* de Vevey.

QUATRIÈME BRANCHE.

X. CLAUDE de Mailliardos second fils de PIERRE II, & de *Jeanne* de Saint-Maurice, laissa de son mariage avec *Susanne* de Tavel, maison établie à Berne & dans le pays de Vaud, trois fils & deux filles, savoir, 1. *Jean*, qui épousa *Rose*, fille de *Barthelemi* Roffet, bourguemestre de Lausane, & en eut deux filles, *Catherine*, femme de *Jean* Clavel, châtelain de Cully, & *Anne*, femme de *Gabriel* de Joffrey de Vevey; 2. *Jacques*, qui de son mariage avec noble *Marguerite*, fille de *N.* de Bonotetten de Berne, baron de Vaumareus, laissa quatre filles, *Judith*, mariée à noble *Christophe* de Charriere; *Anne*, épouse de noble *Isaac* de Clavel de Cully; *Françoise*, mariée à noble *Abraham* de Montet de Vevey, capitaine, & *Susanne*, mariée à noble *Jacques-François* de Mellet de la Tour-de-Pey; 3. GAMALIEL, qui suit; 4. *Susanne*, mariée 1°. à noble *Pierre* de Crausfaz, de Lausane, seigneur de Corcelles: 2°. à *Jean* Du Mur; & 5. *Jacqueline*, mariée 1°. à noble *Nicolas* de Mestral de Waux, de Lausane: 2° à *Claude* Hugonin.

XI. GAMALIEL de Mailliardos épousa en premieres noces *Susanne* de Crausfaz, de Lutry; dont un fils, mort en bas âge: en secondes *Ursule* de Cerjat, de Moudon, dont ALBERT, qui suit.

XII. ALBERT de Mailliardos mourut à Paris, sans alliance.

CINQUIÈME BRANCHE.

V. ANTOINE I de Mailliardos, troisiéme fils de MARMET & de *Guillaumette* de Challes-moderne, vivoit en 1416. Il épousa *Alix*, fille de *Nicolet* des Enfans, dont il eut cinq fils, & une fille nommée *Marguerite*, mariée à noble *Jacques* Sarrassem. Quatre des fils, *Louis*, *Jean*, qui est cité en 1456, comme témoin & avec la qualité de damoiseau, dans l'acte de dotation ci-dessus, au sujet de l'autel S. Nicolas à Ruë; *Pierre* & *Guillaume*, morts en bas âge. Le cinquiéme fils, appellé ANTOINE, continua la postérité.

VI. ANTOINE II de Mailliardos, épousa en premieres noces, noble *Thomasse* de Pontevitreo d'Aigle: en secondes *Beatrix* Pittet d'Orbe, & en troisiémes noble *Isabelle* de Cerjat. Il en eut 1. *Pierre*, ecclésiastique; 2. *Antoine*, aussi ecclésiastique; 3. JEAN, qui suit; 4. *François*, mort jeune; 5. *Humbert*, mort sans alliance. Celui-ci avoit pour mere Isabelle de Cerjat. 6. *Antoine*, mort en bas âge. Antoine est celui dont nous avons fait mention, au sujet de la fondation de l'autel de S. Nicolas à Ruë en 1456.

VII. JEAN II de Mailliardos épousa en premieres noces noble *Anne*, fille de *Gui* de Cerjat: en secondes noces *Jacquema*, fille de *Jean* de Billens, seigneur d'Orsonens. Il eut pour enfans, *Bernard*, mort sans postérité; GEORGE, qui suit; *Aimé*, ecclésiastique, & *Pernette*, mariée à noble *Guillaume* de Gruyere de Fribourg.

VIII. GEORGE de Mailliardos prêta foi & hommage en 1484 à Lausane, au duc de Savoye Charles I, pour tous les fiefs que lui & ses ancêtres possédoient & avoient possédés dans tout le pays de Vaud, *in tota patria Vuaudi*. Il épousa *Jeanne*, fille de noble *Antoine* de Surpierre, autrement *Othonin*, dont 1. ANTOINE, qui suit; 2. *Jean* dit le seigneur de Ruë, marié à *Magdeline* de la Trémouille, & mort sans postérité. On conserve encore à Ruë des meubles à leurs armes. Ce fut à lui que leurs Excellences de Fribourg demanderent du secours en 1533, contre les entreprises des sectateurs de la nouvelle religion, qui dans ce temps-là commençoit à infecter la Suisse; 3. *François*, mort en bas âge; 4. *Claudine*, femme de noble *Louis* de Pavilliard de Fribourg, & 5. *Catherine* femme du capitaine *Antoine* Vider de Gessinay.

IX. ANTOINE III de Mailliardos épousa *Louise*, fille d'*Aimé* Blanc-de-Vevey, vidame de Chastel, dont neuf enfans. 1. JEAN-BAPTISTE, qui suit; 2. ETIENNE, qui a *formé la huitiéme branche*; 3 & 4. *Baptisard* & *Sébastien*, morts sans alliance; 5. *Urbaine*, mariée à *Jean* de Chalons; 6. *Françoise*, 7. *Matthée*, 8. *Claire*, & 9. *Henriette*, mariée à *Nicolas* de Craussaz de Saint-Saphorin.

X. JEAN-BAPTISTE de Mailliardos épousa en premieres noces *N.* fille de noble *Arnaut* de Mailliard de Romont: en secondes, noble *N.* Frytag de Fribourg, & en troisiémes *Elizabeth* Schneuvli, sœur du prevôt du chapitre de saint Nicolas de la même ville, & le dernier de sa famille. Il en eut quatre enfans; PANCRACE, qui suit; *Jean*, mort sans alliance; *Louise*, mariée à noble *Nicolas* Reyff de Fribourg, seigneur de Cottens; & *Pernette*, femme de noble *Claude* de Craussaz de Chebrez.

XI. PANCRACE

XI. PANCRACE de Mailliardos épousa en premieres noces *Anne* de Garmisfvil : en secondes noble *Catherine* de Lanthen dite Heydt, & en troisiémes *Catherine* Werly, toutes trois de Fribourg. Les enfans du second lit furent NICOLAS, qui suit; JEAN, qui a formé la sixiéme branche; *Pierre*, mort en bas âge; & *Catherine* mariée à noble Nicolas, fils de *Gaspard* de Praromann, après la mort duquel elle se maria en secondes noces à *Jean* de Boccard, de Fribourg.

XII. NICOLAS de Mailliardos épousa *Marie*, fille du chevalier Gottrau de Fribourg, dont 1. & 2. *Nicolas* & *François-Charles*, morts sans alliances; 3. *Pierre*, qui de son mariage avec *Magdeléne* de Montenach de Fribourg, laissa en 1658 *François-Pierre*, *Marie-Elizabeth*, *Anne-Marie*, & *Anne-Catherine*, 4. EMANUEL, qui suit; & 5. *Ursule*, mariée à *Charles* Ratzé de Fribourg. Ledit *Nicolas* racheta & reconnut en 1627 la bourgeoisie secrette de la république de Fribourg, en vertu du réglement fait cette année, par lequel on obligeoit toutes les familles patriciennes à faire ce rachat, pour jouir seules du gouvernement.

XIII. EMANUEL de Mailliardos épousa *Catherine* Kemmerling, de Fribourg, dont, JEAN-EMANUEL, qui suit; *Jean-Nicolas*, mort en bas âge; & *Nicolas*, ecclésiastique, en 1652.

XIV. JEAN-EMANUEL de Mailliardos, qui vivoit en 1678, épousa *Marguerite*, fille de *N.* Vonderweid, conseiller d'état de Fribourg, & directeur de l'artillerie du même canton. De ce mariage vinrent *François-Joseph*; *Nicolas-Emanuel*, advoyer d'Estavayé en 1723, mort sans alliance; HENRI, qui suit; *Jean-Pierre*; *Anne-Marie*, & *Marguerite*.

XV. HENRI de Mailliardos, sous lieutenant au régiment des gardes-suisses, compagnie d'Estavayé, puis bailli de Surpierre, conseiller d'état à Fribourg en 1730, a épousé *Marie-Anne*, fille de *N.* Ratzé, du conseil des soixante de Fribourg, dont 1. *Pierre*, mort enfant; 2. *Emanuel*, officier en France dans le régiment suisse de Diesbach, mort en 1740 ou 1741; 3. *Nicolas*, mort sans alliance. 4. PROTAIS, qui suit; 5. *Joseph-Emanuel*, né en 1720, officier en France dans le régiment suisse de Diesbach, aujourd'hui du conseil des deux cens de Fribourg, de celui des soixante en 1757, & bailli de Montagny la même année; 6. *Marie-Anne*, morte en bas âge; 7. *Elizabeth*, religieuse à Montorge dans le tiers-ordre; 8. *Marie-Anne*; & 9. *Marie-Ursule*.

XVI. PROTAIS de Mailliardos, officier en France au régiment suisse de Diesbach, chevalier de Saint Louis, du conseil des soixante, & bailli de Bulle en 1756. Sa femme *Heléne* de Praromann, de Fribourg, dont deux fils & une fille.

SIXIÉME BRANCHE.

XII. JEAN III de Mailliardos, second fils de PANCRACE & de *Catherine* de Heydt, épousa *Marguerite* Techtermann, de Fribourg, fille de *N.* Techtermann & de *N.* de Diesbach, dont 1. *Petermann*, qui ne laissa point d'enfans de son mariage avec *N.* fille du noble conseiller & bourguemestre Falck de Fribourg; 2. *George*, tué au siége d'Ypres en 1680, au service de la France; 3. *Jean-Guillaume*, mort sans alliance; 4. *Martin*, qui après avoir été major dans un régiment suisse en France, est mort capitaine dans les gardes du Prince de Liége le 19 décembre 1707. Il avoit épousé à Tongres en Brabant, *Marie-Gertrude* Cambs, fille de *Barthelemi* Cambs Droffard, de Tongres, & de *Catherine* Vaes, dont il a eu dix-huit enfans, treize desquels sont morts en bas âge, les cinq autres ont été 1. *Antoine-Augustin*, curé de Grimby proche Reckem, & mort en 1748; 2. *Jean-François*, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, & capitaine au régiment suisse de Monnin, tué en 1747 au siége de Berg-op-Zoom, étant employé comme lieutenant-colonel, & commandant ledit régiment; 3. *Joseph-Barthelemi*, mort à Montpellier en 1741, au service d'Espagne, étant aide-major avec rang de capitaine dans le régiment suisse d'Arregger : tous deux sont morts sans alliance; 4. *Marie-Marguerite*, qui ne s'est point mariée; & 5. *Marie-Catherine-Josephe*, religieuse au couvent des Serciaires à Hocheporte, fauxbourg de Liége : ces deux dernieres vivantes en 1757; 5. FRANÇOIS-AUGUSTIN, qui suit; 6. *Marie-Benedictine*; & 7. *Angelique*, toutes deux mortes sans alliances. Jean III avoit acheté & reconnu, en même temps que son frere *Nicolas*, la bourgeoisie secrette de Fribourg en 1727.

XIII. FRANÇOIS-AUGUSTIN de Mailliardos mourut baillif de Granson en 1663. Il laissa de son mariage avec *Marguerite*, fille du capitaine Jost Amman, de Fribourg, & de *N.* de Erhard, neuf enfans, savoir, 1. *Pierre-Augustin*, qui de son mariage avec *Marguerite*, fille du bourguemestre & capitaine Vonderweid, laissa deux filles, *Marie-Marguerite*, & *Marie-Ursule*; 2. FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit; 3. HENRI-IGNACE, qui a formé la septiéme branche; 4. *Jacques-Louis*, mort sans alliance, au service de France, de même que son autre frere. 5. *François-Charles*, aussi mort au même service en 1690; 6. *Anne-Marguerite*; 7. *Marie-Marguerite*; 8. *Marie-Josephine*, toutes trois mortes en bas âge; & 9. *Marie-Françoise*, mariée en 1691 à noble *Jacques* de Gleresse, de Fribourg.

XIV. FRANÇOIS-JOSEPH de Mailliardos, conseiller d'état en 1693, épousa noble *Marie-Ursule* Griset de Forell, fille du capitaine *François-Joseph* Griset, seigneur de Forell, de Fribourg, & de *Marie* de Heydt, dont il eut 1. *Jean-Nicolas-Joseph*, mort sans alliance; & 2. ANTOINE-CONSTANTIN, qui suit. Il ne laissa point d'enfans de son second mariage avec *Marie* Kessler, de Fribourg, veuve de *N.* de Gleresse.

XV. ANTOINE-CONSTANTIN de Mailliardos, baillif de Granson en 1740, aujourd'hui conseiller d'état, a épousé *Othile*, fille de *François* d'Affry, lieutenant-général ès armées du roi, colonel d'un régiment suisse, & en même temps capitaine aux gardes suisses, tué en 1734 à la bataille de Guastalla, & de *Magdeléne* de Diesbach. *Othile* d'Affry est morte en 1744, laissant pour enfans 1. *Jean-Nicolas*, officier en France successivement dans les régimens de Witmer, Monnin, & des gardes suisses. Il s'est trouvé aux batailles de Fontenoi & de Lawfeld, au combat de Richeswaux, aux siéges d'Ypres, Menin, Fribourg, Tournai ville & citadelle, Oudenarde, & Mastricht. Il est aujourd'hui du conseil des deux cens à Fribourg, & retiré du service; 2. *Joseph-Nicolas-Ignace*, officier dans le régiment de Wittemer, aujourd'hui du conseil des deux cens; 3. *Jean-Frederic-Roch*, dit *le Chevalier*, officier dans le régiment suisse de Joffrey de la Cour au Chantre en 1743, puis en 1744 dans le régiment des gardes suisses, compagnie générale, dont il est devenu premier lieutenant en 1752, & a été fait chevalier de Saint Louis en 1756; s'est trouvé aux batailles de Fontenoi, de Raucoux & Lawfeld, & aux siéges de Tournai ville & citadelle, & d'Oudenarde, continue à servir en ladite qualité, & il est du conseil des deux cens; 4. *Léopold*, mort en bas âge. 5. *Françoise*, mariée en 1754 à *Joseph Protais* de Gleresse, du conseil des deux cens, & commissaire d'état; & 6. *N.* morte en bas âge.

SEPTIÉME BRANCHE.

XIV. HENRI-IGNACE de Mailliardos, troisiéme fils de FRANÇOIS-AUGUSTIN, & de *Marguerite* Amman, a été capitaine en 1702, & ensuite lieutenant colonel du régiment d'Erlach, au service de l'empereur Charles VI. Il épousa en 1692, *Marie* de Boccard, dite *Prédoge*, sœur utérine de *Philippe* de Lauthen Heydt, seigneur de Cugy, Vesin & Aumont, & avoyer de la république de Fribourg, dont il eut 1. FRANÇOIS-NICOLAS, qui suit; 2. *Antoine-Constantin*, abbé d'Hauterive, ordre de Citeaux, mort en 1754, & trois filles dont *N.* femme de *Laurent* d'Estavayé-Lully, maréchal de camp & capitaine au régiment des gardes suisses; *N.* femme de *N.* du Mont de Pontarlier, seigneur de Chandon; & *N.* qui n'est point mariée: toutes trois vivantes en 1757. Henri-Ignace défendit pendant six semaines le château d'en bas de Fribourg en Brisgau, contre l'armée françoise en 1713. Le maréchal de Villars qui la commandoit, ne put même lui refuser l'estime & les élogesque méritoit cette action.

XV. FRANÇOIS-NICOLAS de Mailliardos, bailli de Wuippens, aujourd'hui du conseil des soixante, a épousé *N.* Pithon, de Fribourg, fille de *N.* Pithon, seigneur de Corcelles & bailli de Granson, dont un fils & plusieurs filles.

HUITIÉME BRANCHE.

X. ETIENNE de Mailliardos, second fils d'ANTOINE III, épousa *Elizabeth*, fille d'*Anthauld* de Mailliard de Romont, noble maison, dont il eut FRANÇOIS I, qui suit; *Magdeléne*, femme de noble Troilliet de Rolle; *Elizabeth*, & *Catherine*.

XI. FRANÇOIS I, épousa noble *Catherine* de Villarzel, dont vinrent *Jean-Théodoric*, mort en bas âge; *Elizabeth*, religieuse en la Maigroge de Fribourg; FRANÇOIS II, qui suit; *Nicolas*, mort jeune; *Anne-Marie*, femme de noble *Guillaume* Musi de Romont; *Catherine*, morte enfant; *Pierre*, mort enfant; *Antoine*, mort en bas âge; *Barbe*, femme de noble *Claude* Bize, châtelain d'Attalens; & *Elizabeth*, morte enfant.

XII. FRANÇOIS II de Mailliardos, épousa à Perolles le 12 février 1624, *Marguerite* de Reynold, fille du conseiller *Rodolphe*, de Fribourg, & d'*Ursule* de Praromann, dont 1. BEAT-LOUIS, qui suit; 2. *Francois-Nicolas*, capucin; 3. *Pierre*, capucin; 4. *Jean-Pierre*, mort en bas âge; 5. *Jacques*, mort enfant; 6. *Victor-Antoine*, religieux à Hauterive; 7. *Nicolas-Joseph*, prêtre & doyen de Ruë, depuis doyen du clergé de Romont; 8. *Pierre-Etienne*, lieutenant de la compagnie de Jean de Reynold, régiment de Phiffer, au service de France, tué le 11 avril 1667 à la bataille de Cassel; 9. *Marie-Brigide*, religieuse au monastere de la Fille-Dieu sous Romont, élue abbesse de ce monastere le 10 octobre 1673; & 10. *Anne-Marie*, décédée en bas âge.

XIII. BEAT-LOUIS I de Mailliardos a obtenu le 3 mai 1656, la bourgeoisie secrette de Fribourg pour sa branche restée à Ruë, en récompense des services rendus au canton dans les guerres de Savoye, & il est mort en 1672, seigneur bailli de Châtel Saint Denys. Il a eu de son mariage avec *Anne-Marie*, fille du capitaine *Louis* du Pré, bailli d'Attalens en 1651; 1. *François-Joseph*, curé d'Attalens, mort le 5 avril 1722; 2. BEAT-LOUIS II, qui suit; 3. *Nicolas-Albert*; 4. *Antoine*, chanoine de la collégiale de saint Nicolas à Fribourg; 5 *François-Pierre*, mort à Casal en 1690; 6. *Charles*, jésuite & missionaire en Suisse, en Baviere & en Allemagne, mort à Ratisbonne en 1735; 7. *Barbe*, religieuse à Montorge. 8. *Catherine*; 9. *Anne-Marie*; 10 *Marie-Anne*; 11. *Marie-Magdelène*; 12. *Marie-Elizabeth*; 13. *Anne-Therese*; & 14. *Anne-Marie-Marguerite*: ces deux dernieres sont mortes en bas âge.

XIV. BEAT-LOUIS II de Mailliardos, châtelain de Ruë, épousa *Marie-Françoise* Gady, de Fribourg, dont il eut 1. *François-Pierre*, jésuite, mort en 1755, qui a été confesseur d'un des princes fils du roi de Pologne Frédéric-Auguste III; 2. *Louis-Joseph*, mort enseigne du régiment d'Affry; 3. *Charles*, mort en bas âge; 4. NICOLAS, qui suit; 5. *Isabelle*, morte en bas âge; 6. *Marie-Catherine*, morte enfant; 7. *Thérese*, morte en bas âge; 8. *Marie-Heléne*; & 9. *Marie-Françoise*, mariée à noble *George-Antoine* de Vevey d'Estavayé, seigneur de Bussi.

XV. NICOLAS de Mailliardos, bailli de Montagniez en 1737, marié en 1753 à *Elizabeth*, fille de *N.* Thumbé, conseiller d'état & bourguemestre de Fribourg, dont deux fils vivans.

NEUVIÉME BRANCHE.

IV. NICOLAS de Mailliardos, second fils de JEAN I, épousa *Jacquemette* d'Alinge, d'une illustre maison du Chablais. De ce mariage vinrent 1. *Pierre*; 2. *Jean*; 3. *Catherine*, morts sans alliances; & 4. *Jeanne*, mariée à noble *Vaulthier* de Luzinge, Donzel de Vevey en 1390.

DIXIÉME BRANCHE.

IV. AMEDÉE de Mailliardos, troisiéme fils de *Jean* I, & frere de *Marmet* & de *Nicolas*, vivoit en 1376. Il eut de son mariage avec *N.* de Compeis ou Compois, JEAN II, qui suit.

V. JEAN II de Mailliardos, épousa *Catherine* de Seissel, dont JEAN II, qui suit.

VI. JEAN III de Mailliardos, eut de son mariage avec *Aignelette*, fille de noble *Antoine* Musy de Romont, 1. *Pierre*, mort enfant; 2. MARMET, qui suit; 3. *Alix*, mariée à *Jean* Frytan, de Fribourg; & 4. *Perronette*, abbesse de Bellvaud proche de Lausanne.

VII. MARMET de Mailliardos, épousa noble *Antoinette*, fille de *Jean* Fritag de Fribourg, dont vinrent *George*, mort sans alliance; & FRANÇOIS, qui suit.

VII. FRANÇOIS de Mailliardos épousa *N.* de Forax, d'une maison noble du Chablais. Il quitta avec son frere George le pays de Vaud en 1526, & ils s'établirent dans la Maurienne, où la postérité mâle de François a subsisté jusqu'en 1650, qu'elle s'éteignit dans une fille. * *Mém. remis par la famille.*

MAIMBOURG (Louis) Jésuite, né l'an 1610 à Nanci en Lorraine, de parens nobles & riches, avoit l'esprit fort vif & fort aisé, & s'est rendu célebre, tant par ses prédications, que par plusieurs livres d'histoires qu'il a donnés au public. Il entra dans la société des Jésuites l'an 1626, enseigna les humanités pendant six ans, aprés lesquels il s'occupa à la prédication & à la composition de divers ouvrages. Il fut obligé de quitter les Jésuites par ordre du pape Innocent XI, l'an 1682, pour avoir écrit contre la cour de Rome, en faveur des propositions de l'assemblée du Clergé de France, tenue l'an 1682. Il fut gratifié d'une pension du roi, & se retira à l'abbaye de S. Victor de Paris, où il mourut d'apoplexie le 13 août de l'année 1686, âgé de 77 ans, lorsqu'il travailloit encore à un traité du schisme d'Angleterre: il est enterré dans l'église de cette abbaye. Les livres qu'il a composés sont, deux volumes des sermons qu'il a prêchés; une Méthode pacifique, pour ramener sans dispute les Protestans à la vraie foi sur le point de l'Eucharistie; un traité de la vraie église & de la vraie parole de Dieu; les histoires

de l'Arianisme, des Iconoclastes, des Croisades, du schisme d'Occident, du schisme des Grecs, de la décadence de l'empire, de la ligue, du Luthéranisme, du Calvinisme; le traité de l'église de Rome; le Pontificat de saint Léon, &c. Tous ces ouvrages sont en seize volumes *in*-4°. Il seroit à souhaiter qu'ils eussent été composés avec autant de solidité & de discernement dans les faits, que de feu & de rapidité dans le style. Les auteurs Protestans ont écrit contre son Luthéranisme & son Calvinisme. Ses premieres histoires furent bien reçues du public : elles se faisoient lire agréablement, & avoient un certain air de roman qui plaisoit à ceux qui n'étoient pas à portée de connoître les défauts de ces histoires : mais peu à peu le monde est revenu de ce gout. Ses dernieres n'ont plus eu tant de cours, & les premieres sont tombées tout-à-fait, même de son vivant. Il a eu quelques démêlés avec le pere Bouhours, qui avoit critiqué quelques-unes de ses expressions, & avec plusieurs autres. * Du Pin, *biblioth des aut. ecclés. du XVII siécle*. Le P. Maimbourg ayant attaqué vivement la traduction du nouveau testament, dite de Mons, dans quelques sermons faits le 28 d'août & le 4 de septembre 1667 dans l'église des Jésuites de la rue saint Antoine à Paris, on envoya à MM. Arnauld & Nicole, qui étoient alors en l'abbaye de Haute-Fontaine, les extraits de ces discours : ce qui donna lieu à l'ouvrage de ces deux savans, qui a pour titre : *Défense de la traduction du nouveau testament imprimée à Mons, contre les sermons du pere Maimbourg, & les lettres d'un docteur en théologie*. Cet ouvrage fut fait à Haute-Fontaine même, & il parut *in*-12, dès 1669, sous le titre de Cologne. On trouve dans les *remarques sur le Dictionnaire de Bayle* par M. Joly, un catalogue des ouvrages de Louis Maimbourg.

MAIMBOURG (Théodore) cousin du précédent, quitta le parti de l'église catholique, & embrassa celui de la religion prétendue réformée. Pour justifier son apostasie, il écrivit une lettre à son frere qui fut imprimée en 1659. On a de lui une *réponse sommaire* à la méthode du cardinal de Richelieu, qu'il dédia à madame de Turenne: il y prit le nom *de la Ruelle*, & envoya le manuscrit à Samuel des Marets, qui le publia à Groningue l'an 1664. Quelque éloigné qu'il parût de l'église catholique, il ne laissa pas d'y rentrer en 1664, & il y étoit lorsque le livre de l'*exposition de la foi catholique*, de feu Mr Bossuet, évêque de Meaux, parut; mais peu après il l'abandonna une seconde fois, & se retira en Angleterre, où il fut chargé de l'éducation d'un fils *naturel* de Charles II. Ce fut-là qu'il publia une fort méchante réponse à l'exposition de la foi, en 1682. Il l'avoit annoncée à ses amis avant que de lever le masque. & c'est ce qui donna lieu à la Bastide, Protestant, d'écrire qu'un Catholique écrivoit contre l'exposition. On a encore de lui un *Examen du premier traité de controverse* du P. Louis Maimbourg intitulé *Méthode pacifique*, qui parut en Hollande en 1683. Il mourut à Londres vers l'an 1693. Quelques personnes ont dit qu'étant à l'extrémité il avoit déclaré qu'il mouroit Socinien, & qu'on n'avoit pu le faire changer de sentiment. Il y a encore un autre MAIMBOURG nommé JEAN, Lorrain, qui entra dans les Jésuites, & qui ne voulut jamais publier aucun ouvrage, quoique l'on prétende qu'il en fût capable. * Bayle, *dictionnaire critiq*.

MAIMON ou MAIMONIDES, *cherchez* MOYSE rabbin.

MAIN (Amber) est une espece de miracle qui se trouve dans la province de Cornouaille en Angleterre, & qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre de méchanique. C'est un grand rocher placé sur d'autres de moindre grandeur; & quoiqu'aucune force ne puisse lui faire changer de situation, il est dans un si parfait équilibre, que la moindre chose peut l'ébranler. Quant à son nom, le mot de *Main* en langage de Cornouaille signifie une *pierre*, le mot *Amber* semble être abrégé du mot *Ambrosius*, qui fut un vaillant Breton qu'on croit avoir érigé ce monument, après quelques victoires remportées sur les Romains ou sur quelques autres ennemis. * *Diction. anglois*.

MAINA, nom propre d'une contrée, & d'une petite ville de la Morée, située dans l'intérieur des hautes montagnes de Maina sur le golfe de Coron. Ce pays est occupé par un petit peuple appellé *Mainotes*, ou *Magnotes*. Son nom latin est *Mainotarum regio*. Le Maina est une presqu'isle, qui s'étend depuis la ville de Calmatra, jusqu'à celle de Castelrampano, tout le long des golfes de Coron & de Colchine; ce qui s'appelle le bras de Maina, & qui est une langue de terre du même nom, située au midi de la Morée, & qui s'avance en forme de presqu'isle dans la mer Méditerranée qui l'environne de trois côtés, & qui est vis-à-vis du golfe de la Sidra. Elle est défendue du côté de la terre par des rochers d'une hauteur prodigieuse, & pour ainsi dire inaccessibles, qui la mettent à couvert des insultes des garnisons Turques, qui sont dans le plat pays; & des trois autres côtés, elle est environnée de la mer & bordée de rochers escarpés qui ferment entierement ce pays, & qui se terminent sur ces rives. Dans ces rochers du côté de la mer il y a un passage souterrain de plus d'un quart de lieu, assez spacieux, quoiqu'obscur, qui conduit en serpentant sous les différens rochers, & qui descend depuis l'intérieur du pays, jusqu'à la mer, où les Mainotes ont un assez bon port, qui est l'endroit où ils font leur principal commerce, qui consiste en huiles, raisins secs, figues, orge, suifs, cailles marinées, & autres denrées de pareille espece, qu'ils vendent ordinairement aux bâtimens de Corfou, & aux Provençaux. Ce peuple, qui est Grec schismatique, compose six à sept mille ames dans cette langue de terre, qui contient dix-sept à dix-huit lieues communes de France de longueur, sur huit, dix, & douze lieues de largeur, suivant que le terrein s'élargit plus ou moins. Ces peuples sont tellement soupçonneux & méfians, que quoiqu'ils soient en commerce avec ceux de Corfou & les Provençaux, néanmoins ils ne souffrent pas, ou du moins très-rarement, qu'aucun étranger entre dans l'intérieur de leur pays; cependant M. le commandeur Junius, chevalier de Malte, qui a donné cette relation, a eu assez de faveur dans le temps de ses caravanes pour le service de son ordre, pour y entrer & y demeurer deux jours, où il a reçu bien des accueils & des politesses, tant du despote, que des principaux de cette nation. Les Mainotes, qui ont donné le nom à ce pays, sont Lacédémoniens Grecs d'origine. A la faveur de leurs hautes montagnes & de la situation avantageuse de leur pays, ils ont toujours conservé leur liberté, malgré la puissance formidable des Turcs. Ceux-ci ayant pris Candie en 1669, une partie des Mainotes craignant d'être opprimée par une puissance si formidable & si avoisinée, il s'en retira cinq ou six cens familles des plus timides dans l'isle de Corse, & environ autant dans le duché de Toscane. Mais les plus braves de cette nation resterent dans leur pays, où ils se sont toujours maintenus contre la puissance des Turcs, & où ils sont encore à présent, nonobstant

les différentes attaques qu'ils ont toujours soutenues avec vigueur, tant par leur valeur, que par la situation avantageuse de leur pays. On dit qu'ils tiennent beaucoup de l'humeur des anciens Lacédémoniens. Ce peuple a toujours été, & est encore gouverné par un despote qui a sa cour, & qui a à sa suite ordinairement cinq ou six cens hommes armés. Ce peuple est belliqueux & surveillant; une de ses principales occupations militaires, est de descendre de temps en temps dans le plat pays, pour y surprendre les Turcs, & même les Grecs qui leur sont soumis. Ils sont très-agiles, & remontent avec légereté dans leur territoire, qui est de difficile accès.

MAINARD, *cherchez* MAYNARD.

MAINBŒUF, en latin *Magnobodus*, évêque d'Angers, dans le VII siécle, né le 6 de janvier 577 dans le pays d'Anjou, de parens considérables, qui étoient au service des rois Chilperic & Clotaire II, fut élevé dans les lettres humaines & dans la piété. S'étant mis ensuite sous la discipline de saint Lezin, évêque d'Angers, il reçut de sa main les ordres sacrés, & fit un voyage à Rome du temps du pape S. Grégoire; & à son retour, saint Lezin lui donna l'administration du monastere de Chalones: ce n'est plus aujourd'hui qu'un prieuré dépendant de l'abbaye de S. Serge d'Angers. M. Baillet a eu tort d'attribuer à Mainbœuf la fondation de cette abbaye: on en fait honneur à Clovis. Mainbœuf fut élu évêque d'Angers l'an 606, à la place de Cardulphe, successeur de saint Lezin. Il assista l'an 625 au concile de Reims. Mainbœuf mourut le 5 de novembre 654. Il est auteur de la vie de saint Maurille, l'un de ses prédécesseurs, qui est imprimée dans le spicilége de D. Luc d'Acheri, tome 10 de l'édition *in*-4°. Il eut pour successeur saint Niculse, abbé de S. Aubin d'Angers. * *Acta apud Bolland*. Baillet, *vies des Saints*, *au* 16 *octobre*.

MAINE (le) province de France, a la Normandie au septentrion; le Perche, le Vendômois & la Beausse au levant; la Bretagne au couchant; une partie de la Touraine avec l'Anjou au midi. On la divise ordinairement en deux parties. Celle qui s'approche de la Bretagne & de la Normandie s'appelle le *Bas-Maine*, dont l'assiéte est fort inégale. L'autre partie qui s'étend du côté du Perche, du Vendômois, de l'Anjou & de la Touraine, est plus belle & plus féconde: on la nomme le *Haut-Maine*. La province produit du bled, du lin, du vin, du bétail, &c. Elle renferme quelques mines de fer, & est arrosée de trois principales rivieres, qui sont l'Huisne, la Sarte & la Mayenne, qui reçoivent dans leur cours plusieurs autres gros ruisseaux, comme la Yaigre, la Dive, l'Yeure, la Graine, &c. Ses principales forêts sont, Bersai, Perseigne, Longaunai, Sillé, Dandaine, &c. Le Mans est la ville capitale. Les autres sont, Laval, Beaumont-le-Vicomte, Sablé, la Ferté-Bernard, lieu de la naissance du poëte Robert Garnier, Mayenne, Château du Loir, &c. Les habitans ont beaucoup d'esprit & d'adresse, & parlent naturellement bien. Le Maine a produit de grands hommes, des poëtes, des philosophes, des mathématiciens & des médecins très-habiles. Les Manceaux savent très-bien faire leurs affaires; & c'est pour cela qu'on dit, *qu'un Manceau vaut un Normand & demi*. On assure que ce qui a donné lieu à ce proverbe, c'est une monnoie du Maine, qui valoit une moitié plus que celle de Normandie. Ptolémée & César donnent aux Manceaux le nom de *Cenomani Aulerci*. Tite-Live, Polybe, & entre les modernes, Léandre Alberti, parlent des conquêtes de ces peuples en Italie, vers l'an 160 de Rome, & 594 avant Jesus-Christ. Elitorvius commandoit alors l'armée des Cénomans, qui suivoient leur prince Bellovèse. Du consentement de ce dernier ils s'arrêterent en cette contrée, qui est bornée du Pô, des Alpes, & de la mer Adriatique; & après avoir défait les Toscans sur le rivage du Tessin, ils les chasserent de la Gaule Transalpine, qu'ils occuperent quelque temps, & où ils bâtirent les villes de Bresse, de Vérone, de Trente, de Crême, de Bergame, de Mantoue, &c. Le Maine a été soumis aux Gaulois, puis aux Romains & enfin aux François. Il eut ensuite des comtes, jusqu'à ce que le pays fut réuni à la couronne. HUGUES I, comte du Mans, qui vivoit l'an 1020, fut pere de HERBERT I, dit *Eveille-chien*, parcequ'il faisoit la nuit des courses dans le Perche, où il éveilloit tous les chiens. Herbert mourut vers l'année 1060, laissant HUGUES II, qui suit; & *Biotte*, mariée à *Gautier*, comte de Meulan & de Pontoise. HUGUES II étoit encore jeune, & *Herbert Bacco*, son oncle & son tuteur, voulut usurper le comté du Mans; mais les Manceaux & l'évêque Gerbert s'y opposerent. Ce prélat maria Hugues à *Berte* de Blois, fille d'*Eudes*, comte de Champagne & de Blois, & veuve d'*Alain* II, dit *le Rebru*, comte de Champagne. Il en eut *Herbert* II, comte du Mans, qui mourut sans postérité, & qui étant peu satisfait de ses parens, donna son comté à Guillaume *le Bâtard*, duc de Normandie; *Hermengarde*, mariée 1°. à *Thibault* III, comte de Champagne, qui la répudia: 2°. à *Ezon* ou *Azon*, marquis en Ligurie, qu'on croit être sorti de la maison de Malespine, & dont elle eut *Hugues* III, comte du Maine; *Paule*, femme de *Jean*, seigneur de Beaugenci & de la Fléche, dont elle eut *Gozbert*; *Enoc*; & *Elie*, comte du Maine, & *Marguerite*, accordée à *Robert* III, dit *Courte-cuisse*, duc de Normandie. Après la mort de Herbert II, Guillaume *le Bâtard* se prévalut du testament que ce comte avoit fait en sa faveur, & soumit le pays du Maine. Les Manceaux appellerent HUGUES, fils d'*Azon*, qui fut le III de ce nom, vers l'an 1090. Mais comme il manquoit de biens, de forces & de courage, il céda ses droits à *Elie* de la Fléche, son cousin. Orderic dit que Hugues vendit son comté pour dix mille sols de la monnoie du Mans. ELIE mourut le 11 juillet de l'an 1110, & laissa une fille unique *Eremburge*, que d'autres nomment *Sibylle*, qui fut mariée à *Foulques*, comte d'Anjou, & qui eut GEOFROI V, dit *Plantegenest*. Celui-ci épousa *Mahaud* d'Angleterre, & fut pere de HENRI II, roi d'Angleterre, duc de Normandie, comte du Maine, &c. Henri mort l'an 1189, épousa *Eléonore* de Guienne, & laissa, entr'autres enfans, *Richard*, dit l'*Orgueilleux*, qui fut tué l'an 1199; *Geofroi*, pere d'*Artus*; & JEAN *Sans-Terre*. Ce dernier fit mourir son neveu *Artus*: & pour raison de ce crime, le Maine & toutes les autres terres que les Anglois avoient en France, furent confisquées par arrêt des pairs, l'an 1201, & dévolues au souverain, qui étoit le roi Philippe *Auguste*. Saint Louis, son petit-fils, donna le Maine à CHARLES d'Anjou, son frere, comte de Provence, puis roi de Naples & de Sicile, mort l'an 1285. CHARLES II, son fils, céda l'an 1290, le comté du Maine à CHARLES de France, comte de Valois, &c. qui épousa *Marguerite* de Sicile, sa fille. Ce traité fut depuis confirmé par le roi Philippe *le Bel*. Charles de France fut pere du roi PHILIPPE *de Valois*, qui apporta le comté du Maine à la couronne. Le roi Jean, qui lui succéda, donna ce comté en apanage à LOUIS de France, son second fils, roi de Naples, duc d'Anjou, &c. Ce prince, mort l'an 1383,

fut pere de LOUIS II, qui mourut l'an 1417. Louis II eut *Louis* III, mort l'an 1431; *René*, mort l'an 1480; & CHARLES, comte du Maine, mort l'an 1472. Celui-ci eut un autre CHARLES, roi de Naples, comte de Provence & du Maine, qui laissa le roi Louis XI son héritier universel le 10 décembre 1481, & mourut le onziéme jour du même mois. Ainsi le Maine fut encore réuni à la couronne. Le roi Henri II le donna en apanage à son troisiéme fils HENRI de France, depuis roi III du nom; & ce monarque le donna de même à *François* de France, son frere, qui mourut sans postérité l'an 1584. Louis XIV a donné l'an 1673, pour apanage, le Maine à son fils *naturel* LOUIS-AUGUSTE de Bourbon, légitimé de France, prince souverain de Dombes, colonel général des Suisses, &c. *Cherchez* BOURBON. * Tite-Live, *l.* 5. Cæsar, *in comment.* Orderic Vitalis, *l.* 4. Le P. Anselme, &c.

MAINFERME (Jean de la) religieux de l'ordre de Font-Evrauld, né à Orléans, & mort à l'âge de 47 ans en 1693, s'est signalé par la défense de Robert d'Arbrisselles, fondateur de son ordre, en donnant un livre latin au public, sous le titre de *Bouclier de l'ordre de Font-Evrauld naissant*. Le principal sujet de cet ouvrage est de justifier la mémoire de Robert d'Arbrisselles, d'un reproche qui lui a été fait d'avoir eu un commerce trop familier avec des filles de son ordre, & d'avoir osé même coucher la nuit à côté d'elles, sous prétexte de se mortifier en souffrant par-là un nouveau genre de martyre. C'est le bruit qui couroit de lui, dont Geofroi de Vendôme & Marbodus lui donnerent avis par leurs lettres. Le pere de la Mainferme ne s'est pas contenté de faire voir que ce bruit étoit faux, & de justifier Robert d'Arbrisselles; il a même entrepris de faire voir que ces deux lettres étoient supposées & composées par Roscelin, qui, selon le rapport d'Abaillard, avoit osé écrire une lettre injurieuse contre ce saint homme. Les critiques n'ont pas été persuadés de ces raisons; & quoiqu'ils rendent justice à Robert d'Arbrisselles sur le fait dont il est accusé, ils tiennent les lettres de Geofroi de Vendôme & de Marbodus très-légitimes, malgré les conjectures du pere de la Mainferme. Il a néanmoins réussi à justifier la mémoire du fondateur de son ordre, par les témoignages de quantité de grands hommes. On ne conviendra peut-être pas qu'il ait eu le même succès dans la dissertation qu'il a faite, pour justifier l'autorité que les religieuses de Font-Evrauld ont sur les religieux & les prêtres qui dépendent d'elles. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XVII siécle*.

MAINFROI, tyran de Sicile, fils *naturel* de l'empereur *Fréderic* II, étouffa, dit-on, dans le lit son propre pere, & fit empoisonner Conrad fils du même empereur. Ce Conrad laissa un fils, nommé *Conradin*, dont Mainfroi se fit tuteur. Ce fut à la faveur de ce titre qu'il se rendit maître du royaume de Sicile, qu'il gouverna dans de continuels désordres, pendant près d'onze ans. Il se brouilla avec le pape Innocent IV, porta la guerre dans ses états, & le 20 décembre de l'an 1254, il défit ses troupes, par le secours qu'il obtint des Sarasins de Luceria. Depuis, il enleva à l'église le comté de Fondi, & fut excommunié par les papes Urbain IV & Clément IV. Le premier de ces pontifes ayant appellé Charles d'Anjou, frere du roi S. Louis, lui donna l'investiture du royaume de Naples & de Sicile: ce qui obligea ce prince de faire la guerre à Mainfroi, ennemi de l'église. On dit que celui-ci fit proposer un accommodement à Charles, qui répondit en ces termes: *Ite & renuntiate sultano Lucerino*, (il appelloit ainsi Mainfroi, qui tiroit du secours des Sarasins de Luceria) *vel me brevi ipsum in infernum detrusurum, vel ipsum me in paradisum collocaturum*. En effet, la bataille fut donnée dans la plaine de Bénévent, un vendredi 26 février de l'an 1266. Mainfroi y perdit la vie, & fut trouvé mort, tout couvert de sang & de boue. Comme il étoit excommunié, on le mit dans une fosse près du pont de Bénévent; & au rapport d'un auteur moderne, le pape Clément fit porter son corps hors des terres de l'église. Ce Mainfroi avoit marié l'an 1262, sa fille *Constance* à *Pierre* III, roi d'Aragon; c'est de-là, que les princes de cette maison ont fondé leur droit sur le royaume de Naples. * Summoneta & Collenutio, *hist. de Naples*.

MAINGOT, *cherchez* SURGERES.

MAINGRE (Jean le) *cherchez* BOUCICAUT.

MAINLAND, isle d'Ecosse, la plus grande des Orcades, *cherchez* ORCADES.

MAINLAND, anciennement *Romona*, est le nom de la principale des isles de Schetland, *cherchez* SCHETLAND.

MAINOTES, peuples, *cherchez* MAINA.

MAINTENON (seigneurs de) *cherchez* ANGENNES.

☞ MAINTENON (Françoise d'Aubigné, marquise de) dame très célebre par son esprit & par le rang & le crédit qu'elle eut à la cour de Louis XIV, étoit petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, Gouverneur d'Oleron & de Maillezais, amiral de Bretagne, maréchal de camp, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, &c. d'une des meilleures maisons du Poitou. Elle naquit à Niort, le 8 septembre (ou le 28 décembre selon l'Abbé de Vertot) de l'an 1635, tandis que Constant d'Aubigné son pere, étoit dans les prisons de cette ville. Jeanne de Cardillac sa mere, fille de Pierre de Cardillac, gentilhomme Bourdelois & gouverneur du château Trompette, l'éleva avec soin dans la prison; & madame de Maintenon disoit souvent, que sa mémoire lui rappelloit d'avoir joué, dans ses premieres années, avec la fille du concierge. Constant d'Aubigné, étant sorti de prison, emmena sa femme & ses deux enfans en Amérique. C'est-là que madame d'Aubigné donna à sa fille la plus excellente éducation, & lui forma l'esprit & le cœur. Elle lui faisoit lire les vies de Plutarque, & l'accoutumoit de bonne heure à penser sensément. Elle lui prescrivoit souvent de petites compositions, pour former son style; & pour lui faciliter ce travail, elle l'obligeoit quelquefois d'écrire à ses parens. La petite fille écrivoit avec beaucoup de facilité, & apprit de bonne heure à faire les lettres des autres, parceque Charles d'Aubigné son frere, qui étoit paresseux, la prioit de faire les siennes. Constant d'Aubigné, leur pere, étant mort en 1647, sa veuve revint en France avec ses deux enfans. Madame de Villette, sa belle-sœur, en eut pitié, & prit chez elle la petite d'Aubigné, qu'elle éleva dans la religion calviniste. Sa mere, qui étoit zélée Catholique, s'en étant apperçue, voulut ravoir sa fille, mais on la lui refusa; ce qui obligea madame de Neuillant, sa parente, d'obtenir un ordre de la cour, pour se la faire rendre. Cette dame n'oublia rien pour l'instruire dans la religion catholique; mais trouvant dans cette jeune demoiselle beaucoup d'entêtement & de résistance, elle crut devoir retrancher ses caresses, & l'humilier en la confondant avec ses domestiques & en la chargeant du soin de la basse-cour. Madame de Maintenon disoit souvent que c'étoit par ce gouvernement qu'elle avoit com-

mence, & qu'elle avoit gardé les dindons. Quelque temps après, elle fut mise au couvent des Ursulines de Niort. Ces religieuses accompagnerent leurs instructions de tant de caresses & de douceur, qu'elles vainquirent enfin son aversion, & qu'elles la rendirent Catholique. Madame de Villette, informée de ce changement, ne voulut plus payer sa pension, & les Ursulines obligerent madame d'Aubigné de reprendre sa fille, sous prétexte qu'elle étoit assez grande pour être produite dans le monde. Elles vinrent alors toutes les deux à Paris, pour solliciter un procès touchant la baronie de Surineau, qui avoit appartenue à Constant d'Aubigné, & qu'elles vouloient recouvrer. Mais n'ayant pu y réussir, elles étoient sur le point de retourner en Poitou, lorsque Scarron, qui venoit d'entendre parler d'elles, & qui avoit appris qu'elles avoit été long-temps à la Martinique, fut curieux de les entretenir, parcequ'on lui avoit mis en tête que l'air de l'Amérique pouroit le guérir. Madame d'Aubigné, qui avoit besoin de protection, alla sans peine dans une maison, où elle en pouvoit trouver dans le grand nombre de personnes du premier rang, de l'un & de l'autre sexe, qui la fréquentoient. Cette visite de bienséance & de politesse de la part de la dame, & de curiosité de la part de Scarron, devint une liaison sérieuse. Peu de temps après, madame d'Aubigné mourut, laissant deux orphelins sans biens. Sa fille s'enferma trois mois dans une petite chambre à Niort, uniquement occupée de sa douleur. Etant revenue à Paris, madame de Neuillant la mit aux Ursulines de la rue S. Jacques, d'où elle la faisoit venir souvent chez elle, & continuoit de la mener chez Scarron. Celui-ci, ayant appris combien mademoiselle d'Aubigné avoit à souffrir avec sa parente, & se trouvant un jour seul avec elle, lui proposa de payer sa dot, si elle vouloit se faire religieuse, ou de l'épouser, si elle vouloit se marier. Mademoiselle d'Aubigné prit ce dernier parti, & un an après, n'étant âgée que de 16 ans, elle épousa Scarron (en 1651) quoiqu'il fût sans biens & perclus de tous ses membres. Mais son alliance n'avoit rien de deshonorant. Il étoit d'une bonne famille de robe, illustrée par de grandes alliances. Son oncle étoit évêque de Grenoble, & son pere conseiller au parlement de Paris. Sa maison étoit fréquentée par tout ce qu'il y avoit de plus distingué à la cour & à Paris; & tout le monde alloit le voir comme un homme aimable, plein d'esprit, d'enjouement & d'infirmités. Mademoiselle d'Aubigné fut plutôt son amie & sa compagne, que son épouse. Elle avoit au suprême degré le don de la conversation, & fut par son esprit, par sa modestie & pat sa vertu se faire estimer & respecter de toutes les personnes qui venoient chez Scarron, c'est-à-dire de tout ce qu'il y avoit de plus distingué en talens, en naissance & en mérite. Scarron étant mort, le 27 juin 1660, sa veuve retomba dans la misere. Elle avoit alors tout l'éclat de la beauté, un air noble, & toutes les qualités du cœur & de l'esprit que l'on estime & que l'on recherche le plus dans les personnes du sexe. Quelques années après, la pension qu'avoit Scarron lui fut donnée par ordre de la reine mere, & elle devint tellement l'admiration de tout le monde, qu'un maçon, nommé *Barbé*, lui prédit sa grandeur future. Elle refusa d'épouser le Marquis de C...x, homme très-riche, mais fort débauché, en disant qu'elle préféroit une heureuse médiocrité à un état, où avec de grandes richesses, elle trouveroit des amertumes encore plus grandes. A la mort de la reine mere, elle perdit sa pension: elle employa tous ses amis & toutes ses protections pour se la faire rétablir; mais elle ne put rien obtenir. Le roi fut même si rebuté par le grand nombre de placets qu'on lui présentoit à ce sujet, qu'il dit: *Entendrai-je toujours parler de la veuve Scarron?* Quelque temps après, une princesse de Portugal, qui avoit été élevée à Paris, écrivit à l'ambassadeur & le chargea de lui chercher une dame de condition & de mérite, pour élever ses enfans. On jetta les yeux sur madame Scarron, & elle accepta: mais avant que de partir, elle se fit présenter à madame de Montespan, en disant *qu'elle ne vouloit pas avoir à se reprocher d'avoir quitté la France, sans en avoir vu la merveille.* Madame de Montespan fut flatée de ce compliment, & lui dit qu'il falloit rester en France: sur quoi ayant appris ses malheurs, elle lui demanda un placet, qu'elle se chargea de présenter au roi. Lorsqu'elle présenta ce placet: *Quoi!* s'écria le roi, *encore la veuve Scarron! N'entendrai-je jamais parler d'autre chose? En vérité, Sire*, dit madame de Montespan, *il y a long-temps que vous ne devriez plus en entendre parler.* La pension fut accordée, & le voyage de Portugal rompu. Madamo Scarron alla remercier madame de Montespan, qui fut si charmée des graces de sa conversation, qu'elle la présenta au roi. On rapporte que le roi lui dit: *Madame, je vous ai fait attendre long-temps; mais vous avez tant d'amis, que j'ai voulu avoir seul ce mérite auprès de vous.* Dans la suite, madame de Montespan, voulant cacher la naissance des enfans qu'elle alloit avoir du roi, jetta les yeux sur madame Scarron, comme sur la personne la plus capable de garder le secret & de les bien élever. Celle-ci s'en chargea par ordre de sa majesté, & en devint la gouvernante. Elle mena alors une vie dure, gênante & retirée, avec sa pension de deux mille livres seulement, & le chagrin de savoir qu'elle ne plaisoit pas au roi. Ce prince avoit un certain éloignement pour elle. Il la regardoit comme un bel esprit, & quoiqu'il en eût beaucoup lui-même, il ne pouvoit souffrir ceux qui vouloient le faire briller. Quand il parloit de madame Scarron à madame de Montespan, il ne la nommoit jamais que *votre bel-esprit.* Ses enfans grandirent, & on les fit venir à la cour; mais toujours avec l'ordre du secret. Ce fut alors que commença l'intimité de madame de Montespan avec madame Scarron. Celle-ci la voyoit tous les soirs, & l'entretenoit pendant qu'elle se couchoit. Elle lui donnoit des conseils & lui rendoit compte des nouvelles les plus intéressantes. Ces longues conversations déplaisoient au roi, qui, comme la plupart des grands, avoit la foiblesse de craindre les personnes d'esprit & de mérite. « Quel plaisir, » disoit-il à madame de Montespan, trouvez-vous » à tant parler avec cette précieuse, voulez-vous » qu'elle vous rende précieuse comme elle? » Madame Scarron avoit cependant beaucoup à souffrir avec madame de Montespan. Elles se brouilloient souvent ensemble, & le roi se trouvoit souvent obligé d'entrer dans leurs démêlés. Ce fut à cette occasion qu'il parla quelquefois à madame Scarron, pour entendre ses raisons. Il lui trouva alors tant de sens, de graces & de douceur, qu'il revint peu-à-peu de l'éloignement qu'il avoit pour elle. Il lui marqua même quelques jours après son estime, d'une maniere particuliere: jettant les yeux sur l'état des pensions, il vit, *deux mille francs pour madame Scarron*, il les raya, & mit *deux mille écus.* Le petit duc du Maine contribua aussi beaucoup à le faire revenir de ses préventions. Le roi jouoit souvent avec lui; content de l'air de bon sens qu'il mettoit jusque dans ses jeux: & satisfait de la maniere dont il répondoit à ses ques-

Digitized by Google

tions, *Vous êtes bien raisonnable*, lui dit-il un jour: *Il faut bien que je le sois*, repondit l'enfant, *j'ai une gouvernante qui est la raison même. Allez*, reprit le roi, *allez lui dire que vous lui donnerez cent mille francs pour vos dragées.* Quelque temps après, ce jeune prince fut mené aux eaux de Barege par madame Scarron. Elle écrivoit alors directement au roi, pour lui rendre compte du tout. Ses lettres lui plurent beaucoup. *Je n'aurois jamais cru*, disoit-il, *qu'un bel-esprit pût si bien écrire.* C'est apparemment à cause de ces louanges que le roi donnoit au style de madame de Maintenon, qu'on a débité qu'elle avoit commencé à plaire à Louis XIV par une lettre qu'elle lui écrivit au nom de madame de Montespan. Mais c'est un conte fait à plaisir. Madame de Montespan écrivoit des lettres au moins aussi-bien que madame de Maintenon, & même que madame de Sevigné, & n'avoit besoin d'emprunter la plume de personne. D'un autre côté madame de Maintenon désapprouvoit trop hautement tout ce qui avoit l'air de galanterie, pour se prêter à une pareille complaisance. De retour à la cour, elle gagna peu-à-peu la confiance du roi. Il prit enfin un plaisir infini dans sa conversation. Pour en gouter les délices, il s'enfermoit souvent avec elle & avec madame de Montespan. Il la mettoit de tous ses plaisirs, & lui faisoit des présens considérables. Cependant madame de Montespan continuoit de se brouiller avec elle; & voulant s'en séparer, elle lui proposa de lui faire épouser un duc, fort sot & fort gueux; mais madame Scarron en rejetta les premieres propositions avec vivacité, & profita des premiers bienfaits du roi pour acheter une terre où elle avoit dessein de finir tranquillement ses jours. On lui proposa Maintenon, terre belle & noble, avec un gros château & de beaux dehors, au bout d'un grand bourg, à 14 lieues de Paris, à 10 de Versailles & à 4 de Chartres. Elle l'acheta, en 1674, deux cens cinquante mille livres. Le roi la vit si satisfaite de l'acquisition de ce marquisat, qu'il lui en donna le nom, & affecta de l'appeller trois ou quatre fois *la marquise de Maintenon.* On fit beaucoup de railleries à ce sujet; mais elle feignit de les ignorer, & ne signa plus que *la marquise de Maintenon.* Ce changement de nom lui fut avantageux. Il fit oublier le nom de la *veuve Scarron*, & on ne la connut plus que sous celui de *Marquise de Maintenon.* Pour se raccommoder avec madame de Montespan, elle lui dédia un petit recueil des thêmes du duc du Maine, sous le titre d'*Œuvres diverses d'un auteur qui n'a pas encore sept ans.* Son épître dédicatoire est d'une délicatesse admirable, & passe, avec raison, pour une des plus belles qui aient jamais été faites. Madame de Maintenon devint, peu après, dame d'atours de madame la dauphine, & s'acquit presque toute la confiance du roi. Enfin, après la mort de mademoiselle de Fontanges, elle fut dans la plus grande faveur & la plus grande intimité avec Louis XIV. Depuis ce temps, sa vie, son crédit, son rang & tout ce qu'elle a fait, est connu de tout le monde. Elle protégea les gens de lettres, surtout Racine, l'abbé Testu, l'abbé de Choisy, mademoiselle de Scudéri, &c. & engagea Louis XIV à fonder, dans l'abbaye de S. Cyr, village situé à une lieue de Versailles, une communauté de 36 dames religieuses, & de 24 sœurs converses, pour élever & instruire *gratis* 300 jeunes demoiselles. Ces demoiselles, pour y être reçues, doivent faire preuve de quatre degrés de noblesse du côté paternel, & être âgées de plus de 7 ans & moins de 12. Elles n'y peuvent demeurer que jusqu'à l'âge de 20 ans & 3 mois. Le roi dota cette maison de quarante mille écus de rente; & le bâtiment, dont le dessin est de Mansart, fut achevé en 1686. C'est dans cette maison que madame de Maintenon se retira après la mort de Louis XIV. Elle en fut la directrice & comme la supérieure, & y mourut en de grands sentimens de piété, le 14 avril 1719, à 84 ans. On y voit son épitaphe en françois composée par l'abbé de Vertot. On a imprimé, en 1752, & années suivantes, les Lettres de madame de Maintenon en 2 volumes *in*-12. Sa vie a été donnée au public. Elle est curieuse & intéressante. * M. l'abbé Ladvocat, *diction. histor. portatif.*

MAINUS, roi d'Écosse. Nous en parlons à l'article de FERTHAIRE.

MAINUS (Jason) célebre jurisconsulte, fils d'*André* Mainus, naquit l'an 1435 à Pesaro, où son pere avoit été banni. Après avoir étudié en droit à Pavie, il s'adonna au jeu avec tant de fureur, qu'il perdit tout son argent & tous ses livres. Les désagrémens que cette conduite lui attira, le firent rentrer en lui même, & lui firent reprendre l'étude du droit avec tant de succès à Bologne, à Pise & à Pavie, qu'il eut jusqu'à trois mille disciples. Il fut envoyé par le duc de Milan en 1492, vers le pape Alexandre VI, pour le féliciter sur son élection; & en 1493, à la cour de l'empereur Frédéric IV, au sujet du mariage de Maximilien d'Autriche son fils, roi des Romains, avec la sœur du duc de Milan, & s'y distingua par des harangues très-éloquentes. Louis XII, roi de France, honora son école de sa présence; & pour lui faire reprendre ses leçons, que la foiblesse de sa vue lui avoit fait interrompre sur la fin de ses jours, ce prince l'investit d'un fief, qui ne l'enrichit pas beaucoup, & qu'il perdit depuis. Il fut entierement dispensé de ses fonctions de professeur, quoiqu'on lui continuât ses appointemens, & mourut dans une espéce de démence à Pavie, le 22 mars 1519, âgé de 84 ans, ne laissant qu'un fils *naturel.* Paul Jove dit que Mainus fut lui-même l'artisan de sa fortune, & qu'il avoit pris pour devise, *Virtuti fortuna comes non deficit.* Il ajoute que le roi Louis XII lui ayant demandé pourquoi il ne s'étoit point marié, il répondit que ç'avoit été pour se mettre en état de pouvoir être fait cardinal par le pape Jules II, à la recommendation de sa majesté. Ce fut après une promotion que ce pape avoit faite, & dans laquelle il avoit donné cinq Chapeaux, sur la nomination de sa majesté très-chrétienne. Les ouvrages de Mainus sont, un commentaire sur les pandectes & sur le code Justinien; une explication du titre, *de Actionibus*; & quatre volumes *Responsorum.* * Pancirole, *de claris legum interpret.* Paul. Jovius, *in elogiis.* Bayle, *diction. critiq.*

Taisand dans ses vies des jurisconsultes a donné de Mainus un article étendu & circonstancié, que le P. Niceron n'a presque fait que copier dans le tome quarantiéme de ses *mémoires*, &c. Nous ne répéterons point ce qu'ils ont dit; mais comme ces écrivains n'ont point connu l'éloge funébre de ce jurisconsulte composé par Marc-Antoine Natta qui avoit été son disciple, & qui se trouve imprimé avec sept autres discours latins de Natta à Pavie 1552, *in*-4°, ils ont omis un fait concernant Mainus qui n'est pas indigne d'être su. Ce fait est que Louis XII, dans ses disputes avec le pape Jule II, fit consulter Mainus, & voulut l'engager à lui donner une décision qui lui fût favorable & conforme aux vues qu'il avoit d'agir contre le pape, dont il souhaitoit la déposition. Mainus se défendit d'abord de parler sur cette matiere: plusieurs fois sollicité, il différa de répondre; mais obligé

de le faire, il n'envoya qu'un recueil de difficultés, où il discutoit également le pour & le contre, sans expliquer clairement ce qu'il pensoit. On entrevit cependant qu'il n'étoit pas favorable à la cause que le roi soutenoit. Par-là il évita d'être pour quelque chose dans une affaire dont il craignoit les suites, & le roi ne lui en sut pas mauvais gré. Presque tous ceux qui ont parlé de ce jurisconsulte, le disent *fils naturel* d'André Mainus de Milan, qui avoit gouverné la Marche d'Ancone avec beaucoup de prudence & d'intégrité, & qui étoit d'une famille ancienne: Natta ne parle point de ce défaut de la naissance de Mainus; il dit au contraire qu'il étoit né de parens nobles & illustres, & il fait l'éloge d'André qu'il nomme simplement son pere. Il défend aussi Mainus contre ceux qui accusoient ce jurisconsulte de piller les ouvrages d'autrui & de se parer de leur érudition. Il fait voir que s'il avoit une vaste lecture, il possédoit au mieux l'art de se rendre propre tout ce qu'il avoit lu, qu'il ne s'assujétissoit aux sentimens d'autrui, qu'autant qu'il les croyoit conformes au vrai. Il dit qu'on venoit écouter ses leçons, non-seulement de toutes les parties de l'Italie, mais encore de plusieurs autres royaumes. En parlant de l'honneur que lui fit Louis XII, d'assister à une de ses leçons, tout panégyriste qu'il est de son ancien maître, il ne dit pas que Mainus se revêtit d'une robe d'étoffe d'or, ni que Louis XII voulut qu'il entrât le premier dans l'auditoire comme son maître en cette occasion, ni que ce prince l'embrassa après l'avoir entendu; il semble cependant que ces circonstances, si elles eussent été certaines, n'eussent pas mal figuré dans un panégyrique, & que Natta n'auroit pu les ignorer.

☞ MAIO, MAGIO ou MADIO, maison illustre du royaume de Naples, l'une des plus anciennes de toute l'Italie, dont l'origine se perd dans les siécles les plus reculés. Sous le gouvernement des princes de la maison de Souabe, la maison de Maïo se répandit à Milan, à Crémone, à Brescia, à Venise, à Côme, & dans plusieurs autres villes d'Italie, qui se font honneur d'avoir pour patriciens les seigneurs de cette maison. On en a des témoignages dans Bernardino Corio, Elia Capriolo, Thomas Porcacchio, & surtout dans Morigia.

On sait que dans les anciens temps, la ville de Naples se divisoit, suivant un usage qu'elle avoit reçu des Grecs, en *Fratries*, ou *tocchi*, qu'on a depuis nommé *Siéges*. Ces Fratries prenoient leur dénomination, comme disent Pellegrini & Tutini, ou des portes les plus proches, ou des places publiques, ou des hôtels de quelques familles considérables. L'histoire ancienne de Naples parle de l'hôtel des *Maï*, *Maggi* ou *Madii*, sur la place des Bulgani, appellée aujourd'hui des Sangri. On voit dans Giannoni, *lib.* 20, *p.* 32, que cette Fratrie, ou région de *Maï*, fut mise dans celle de Montagna, où elle a continué jusqu'à présent de jouir des priviléges, charges & honneurs, que lui ont mérité sa grande naissance & ses services.

François de Petris, dans son *histoire de Naples*, parle de plusieurs de cette illustre famille, qui se sont distingués dès le temps des princes de Souabe. Il nomme un *Frédéric* de Maïo, parmi les barons du royaume, sous Charles I. Parmi ceux que ce roi déclara de l'ordre militaire, on trouve *Martin* de Maïo, qui est qualifié seigneur de plusieurs fiefs. Entre les nobles d'Amalfi, qui prêterent de l'argent à ce prince, est nommé *André* de Maïo; & *Bartholomée* de Maïo est nommé entre ceux des nobles Napolitains, qui fournissoient de l'argent à ce même Charles I. Dans le même temps, on trouve un *Jean* de Maïo, parmi les barons de la province d'Otrante. Un *Matthieu* de Maïo fut du nombre de ceux qui furent honorés de la ceinture militaire. *Simoneta* de Maïo étoit présent, avec plusieurs autres barons, lorsque le fils du roi Charles I fut fait prisonnier par les Aragonois. Du temps de la reine Jeanne I, il est fait mention de *Philippe* & de *Nicolas* de Maïo, qui possédoient plus de vingt châteaux dans l'Abruzze. Dans le même temps vivoit *Jean* de Maïo, seigneur de Coglieto & de Lattarigo, en Calabre. Sous le regne de Jeanne II., ceux de la place de Montagna élurent *Nicolas-Benoît* Maïo pour gouverneur de la ville de Naples.

La maison de Maïo jouit aussi de la plus ancienne noblesse à Bénévent, comme on le voit dans une inscription qui est à la cathédrale. François de Petris rapporte qu'on lisoit autrefois à Naples, dans l'église de S. Laurent *le majeur*, l'inscription suivante, gravée sur une pierre:

Ambrosius Madius, patrit. Neap. collectis Maî cineribus
Hic inter suos propediem sessurus, bustum posuit.

Cette inscription se trouvant ruinée par le temps, on en a fait une autre qui est conçue en ces termes:

D. O. M.

Gens Maïa, de Madio, sive Magio, è Curia Montana
exuendæ mortalitati
Hunc locum, in quo olim fuerat, sibi delegit,
Ut Gentiles
Et quos sanguinis jura vinxerunt
Quietis
Una sedes caperet,
Eadem sacra expiarent,
Anno æræ vulgaris 1700.

Dans ces derniers temps la maison de Maïo a eu une alliance avec la famille royale de Durazzo, preuve incontestable de la distinction dont jouit sa noblesse. Elle reçut cet honneur en la personne de FRANÇOIS de Maïo, fils de *Nicolas* de Maïo, & de *Marie* Filingieri, qui a épousé *Hyppolite* de Durazzo, niéce du roi Ladislas. En mémoire de ce mariage, on lui permit d'ajouter les lys de France à ses armoiries qui représentent un *arbre verdoyant, chargé de trois Oiseaux*.

Entre beaucoup d'auteurs qui parlent de la maison de Maïo, on peut consulter en particulier l'*histoire générale du royaume de Naples*, par l'abbé Troyli, de l'ordre de Cîteaux, *tome* IV, *partie* III, *p.* 386 & suivantes.

Cette maison a produit plusieurs personnes qui se sont rendu illustres dans les armes & dans les lettres. Il y en a actuellement deux branches établies à Naples, l'une des puînés formée par BARTHOLOMÉE de Maïo Durazzo, qui a laissé deux fils: l'autre des aînés formée par *Hannibal*, duc de S. Pierre de Scafati, qui a laissé trois fils. Le puîné, nommé, NICOLAS de Maïo-Durazzo, s'est également distingué dans les emplois de la guerre, de la marine, & du conseil. Il a été pendant plusieurs années ministre plénipotentiaire du roi des deux Siciles à Constantinople: il réside actuellement en la même qualité à la cour impériale de Vienne. Sa majesté Sicilienne lui a accordé, en récompense de ses services, l'honneur de la clef d'or, & le titre de marquis. Après avoir quitté la religion de Malte, où il a été chevalier pendant plusieurs années, il a épousé une dame de l'illustre maison de Caraffa.

MAJO, grand-amiral de Sicile, dans le XII siécle

cle, natif du pays de Bari, dans la Pouille, & fils d'un vendeur d'huile, s'étoit insinué par son esprit dans les bonnes graces de Guillaume, I de ce nom, roi de Sicile, qui lui donna successivement les charges de notaire du palais, & de chancelier, & enfin celle de grand-amiral. L'éclat de cette dignité l'aveugla tellement, qu'il osa aspirer à la royauté. Pour y parvenir, il attira dans son parti Hugues, archevêque de Palerme, & fit ensorte, par ses calomnies, que le roi fit arrêter prisonniers plusieurs seigneurs de sa cour, dont quelques-uns eurent les yeux crevés, & d'autres la langue coupée, & les autres furent fouettés. Ce scélérat engagea ensuite la reine même dans ses intérêts, par un commerce honteux qu'il entretenoit avec elle. Il gagna le peuple, en lui faisant de grandes largesses : enfin il fit de riches présens au pape Alexandre III, dans l'espérance de l'obliger d'ôter la couronne au roi Guillaume; mais lorsqu'il espéroit de monter sur le trône, une mort violente & imprévue, empêcha l'exécution d'un dessein si criminel; car Bonello, jeune gentilhomme, sollicité par quelques seigneurs, qui ne pouvoient supporter l'insolence de ce favori, le tua de deux coups d'épée. La mort de ce méchant homme fut si agréable au peuple, qu'il lui arracha les cheveux & la barbe, & traina son corps par toutes les rues, puis le déchira en pièces. * Du Pui, *hist. des Favoris.*

☞ MAJOLUS (Simon) né à Ast, ville d'Italie entre le Piémont & le Montferrat, s'est fait connoitre après le milieu du seiziéme siécle, par sa connoissance du droit canon, & par son érudition ecclésiastique & profane. Son mérite l'ayant élevé sur le siége épiscopal de Vulturara, dans le royaume de Naples, en la Capitanate, il s'appliqua à bien regler & à instruire son diocèse. Il dit lui-même dans la préface de ses *Dies caniculares*, dont on parlera plus bas, qu'il mit tous ses soins à gouverner & à éclairer comme il le devoit, ceux dont il étoit chargé, & à combattre les hérésies. Nous avons de ce prélat plusieurs ouvrages importans : ceux-ci entr'autres : 1. *Tractatus de irregularitate & aliis canonicis impedimentis, in quinque libros distributus*: il étoit évêque lorsqu'il le fit : nous n'en connoissons pas la premiere édition; mais il y en eut une faite à Rome en 1619, *in*-4°. *Adjectis decisionibus S. Rotæ Romæ ad eamdem materiam pertinentibus.* Majolus parle de cet ouvrage dans la préface citée plus haut. 2. *Guilelmi Duranti, cognomine speculatoris, commentarius in concilium Lugdunense, sub Gregorio X, anno 1274, ex editione, & cum notis Simonis Majoli à Fano*, 1569, in-4°. 3. *Dies caniculares, hoc est, colloquia tria & viginti physica, quibus pleraque naturæ admiranda, quæ aut in æthere fiunt, aut in Europâ, Asiâ atque Africâ, quin etiam in ipso orbe novo; & apud omnes Antipodas sunt; item mirabilia arte hominum confecta recensentur ordine*, &c. 3 vol in-4°, imprimés en Allemagne, le premier en 1607, le second en 1608, & le troisiéme en 1609. Il y en a eu depuis un quatriéme, imprimé en 1612; & depuis le tout a été reimprimé, divisé en sept parties, à Francfort, *in-folio.* Majolus n'y traite pas seulement de ce que le titre indique, il y entre aussi dans des questions importantes de morale; & une grande partie du tom. III de l'édition *in*-4°, traite *de perfidiâ Judæorum.* Il semble dire dans la préface du premier tome qu'il avoit pareillement entrepris une histoire des papes : *Jussu pontificum omnium gravissimam pontificalem ex omnifariam & omnium nationum auctoribus historiam conscripsi.* Nous ignorons la date de la mort de cet écrivain. * M. l'abbé Goujet, *mém. mss.*

MAJOR (Jean Tobie) théologien & professeur à Iene, né en 1615, mort en 1655, a écrit sur la nature & le culte des anges; sur les trois symboles; sur la priere pour les morts; sur la filiation de Jesus-Christ en tant qu'homme; sur le sabbat; sur la nature & la constitution de l'église; sur la science moyenne; sur plusieurs livres de l'écriture-sainte, &c. * Hadrianus Beyer, *in rect. Ien. pag.* 492. Le Long, *Bibliotheca sacra.*

MAJOR (George) ministre Protestant d'Allemagne, né à Nuremberg le 25 avril 1502, fut élevé dans la cour de Fréderic III, duc de Saxe, étudia la philosophie, & reçut le dégré de maîtres-ès-arts dans l'université de Wittemberg : s'étant attaché à Melanchthon, il ne fut pas long-temps à embrasser les sentimens de Luther, qu'il connut particulierement, & fut un des plus zélés partisans de cette nouvelle doctrine. Il enseigna à Magdebourg, puis à Wittemberg; & après avoir été ministre à Islebe, il mourut fort pauvre le 28 novembre 1574, âgé de soixante-douze ans. On a recueilli en trois volumes ses ouvrages, qui sont des commentaires sur quelques livres de l'écriture; des sermons, &c. Il soutenoit contre Nicolas Amsdorph, & contre ceux qu'on nomma *Rigides Confessionistes*, que les bonnes œuvres font si absolument nécessaires pour le salut, que les petits enfans ne sauroient être justifiés sans elles. Ses partisans furent nommés MAJORITES. * Florimond de Raimond, *l.* 2, *de origin. hæres. c.* 14, *n.* 5. Sponde; *A. C.* 1551, *n.* 21. Sanderus, *hæres.* 187. Melchior Adam, *in vit. Theolog. German.*

☞ MAJOR (Jean) poëte & professeur à Wittemberg, né en 1538, & mort en 1600, a composé une paraphrase des pseaumes en vers héroïques latins. Elle a paru à Wittemberg en 1574, *in*-8°, en 1582, *in*-4°, & à Magdebourg en 1603. On trouve les poësies de Jean Major au tome IV *Delic. poët. Germ.* Consultez aussi Jo. Pet. Lotichius, tome III. * M. Goujet, *mém. mss.*

☞ MAJOR (Jean) de Reinstadt, théologien Luthérien, né en 1564, mort en 1654, âgé de 90 ans, enseigna à Iene pendant quarante-trois ans. On a de lui, *Disputatio de dictorum veteris Testamenti in novo allegatione*, à Iene 1627, *in*-4°. * Konig, M. Goujet, *mém. mss.*

☞ MAJOR (Jean Daniel) médecin professeur à Kiel, publia en 1662. *Lithologia curiosa*; en 1665, *Prodromus chirurgiæ infusoriæ*; en 1668, *Exercitatio de myrrha, locustis, lunaticis, & sale*; en 1685, *Epistola de nummis græcè inscriptis, &c.* * Konig. M. Goujet, *mém. mss.*

MAJOR, *cherchez* MAIRE.

MAJORAGIO (Marc-Antoine) professeur en éloquence dans le XVI siécle, étoit natif d'un village de ce nom, dans le territoire de Milan, d'où son pere avoit pris le nom de *Majoragius.* Pour lui il se fit appeller *Antonius-Maria Comes*, à la tête de ses ouvrages : nom qu'il changea en ceux de *Marcus-Antonius Majoragius.* Son éloquence le fit admirer, aussi-bien que son érudition, qui paroît dans ses commentaires sur la rhétorique d'Aristote, & sur l'orateur de Ciceron. Pour défendre ce dernier ouvrage, il écrivit contre Cœlio Calcagnini, qui l'avoit censuré, & publia encore des répréhensions contre Mario Nizoli, l'un de ses adversaires. Nous avons encore de lui des commentaires sur Virgile, outre plusieurs traités; *De Senatu Romano; de risu oratorio & urbano; de nominibus propriis veterum Romanorum, &c.* Majoragio enseigna à Milan, & y mourut le 4 avril de l'an 1555, âgé de 40 ans, 6 mois. Son corps fut enterré dans le portique de l'église de saint Ambroise. * Gesner, *biblioth.* Imperiali, *in*

musæo Histor. Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Riccioli, *chron. reform. &c.* Bayle, *dict. crit.*

MAJORAN (Nicolas) homme savant en grec, qui florissoit en 1550. On lui attribue la belle édition Romaine d'Homere & d'Eusthathe son commentateur, avec un indice très-ample, publié à Rome en 4 vol. *in-folio.* * Konig.

MAJORIEN (*Julius Majorianus*) petit-fils par sa mere de *Majorien*, maître de la milice d'Illyrie sous le regne de Théodose, fut employé dans les armées par Aëtius, qui venant ensuite à craindre qu'il ne lui nuisît auprès de l'empereur Plac-Valentinien, le destitua. Après la mort d'Aëtius, Majorien appellé à la cour, exerça divers emplois honorables, & enfin fut fait maître de la milice par l'empereur Avitus, qui peu après eut lieu de se repentir du choix qu'il avoit fait de lui. Il y avoit alors en Occident un officier dangereux, & qui ne pouvoit aimer ses maîtres, nommé *Ricimer;* ce fut de concert avec lui, que Majorien obligea Avitus, sur la fin de l'an 456, à renoncer à la dignité impériale; & trois mois après, c'est-à-dire, le premier avril 457, il s'en revêtit lui-même avec l'agrément de Léon empereur d'Orient. Dès son avénement à l'empire, il pensa perdre les Gaules, les Bourguignons, & les Visigoths, avec qui Avitus avoit eu d'étroites liaisons, y ayant formé diverses entreprises sous prétexte de venger cet empereur dépossedé; mais Majorien ne leur donna pas le temps de se fortifier dans leurs conquêtes, passa les Alpes au plus fort de l'hyver, chassa les Bourguignons de Lyon & de la ville d'Auvergne, & opposa aux Goths, Gilles, maître de la milice, homme d'un grand mérite, qui après avoir repoussé ces barbares de devant Arles, où ils l'avoient assiégé, les battit à plate couture deux fois de suite, & les força, l'an 459, à lui accorder la paix. Avant que de venir dans les Gaules, Majorien avoit repoussé les Vandales, qui avoient fait une descente en Italie. Il équipa ensuite une nombreuse flotte, avec laquelle il passa en Espagne pour aller ensuite les chasser d'Afrique; mais ayant appris qu'une partie de cette flotte avoit été enlevée par Genseric dans la rade de Carthagene, il fut contraint de faire la paix. Majorien étant empereur, s'acquit une solide réputation par sa valeur, son esprit, & son amour pour les belles lettres; mais l'amour des peuples ne put le garantir de la perfidie du même Ricimer, qui l'avoit élevé à l'empire. Ce traître le contraignit de déposer la pourpre en la ville de Tortone en Lombardie, le premier août de l'an 461; & le 7 du même mois, il le fit massacrer sur la riviere d'Iria, après un regne de 4 ans, 4 mois & 2 jours. * Idace & Marcellin, *in chron.* Cassiodore & Jornandès, *hist.* Procop. *l.* 1. *de Bell. Vandal.*

MAJORIN, premier évêque des Donatistes, en Afrique, vers l'an 306, étoit domestique de cette Lucille, si célebre dans cette secte, & avoit été lecteur de Cecilien, auquel les Donatistes l'opposerent. Quoique Majorin ait été leur premier évêque, il ne leur a pas toutefois donné le nom, & son successeur nommé *Donat*, eut ce malheureux avantage. * Sanctus Augustinus, *lib.* 1. *cont. Parmen. c.* 3, *l.* 3. *cont. Crescon. &c.* Optat, *l.* 1. *in Parmen.*

MAJORQUE, isle de la mer Méditerranée, sur la côte d'Espagne, appellée par ceux du pays, *Maillorque*, & par les Latins *Majorica*, est entre celles de Minorque & Yviça. Ces isles, prises toutes ensemble, étoient les *Gymnesies* ou *Baleares* des anciens, & forment aujourd'hui un royaume, qui appartient à l'Espagne. Majorque a près de soixante lieues de circuit. Sa ville capitale, qui porte le nom de *Palma*, a un évêché suffragant de Valence, avec un port fort commode. Les autres sont *Alcudia*, *Pollencia*, *Arta*, *Hingue*, &c. L'isle est renommée par le commerce des réales, qu'on y fabrique, & est assez fertile, quoique coupée par un grand nombre de montagnes, du côté de la mer. Les Romains & les Pisans furent successivement maîtres de Majorque, jusqu'à ce que les Sarasins la leur enleverent. Les Aragonois & les Castillans la conquirent sur ces derniers, vers l'an 1230. Jacques, de la même maison d'Aragon, posséda ce royaume en chef, & le perdit depuis. *Voyez* ARAGON. Aujourd'hui les rois d'Espagne en sont maîtres, en qualité de rois d'Aragon. Cette isle a produit de grands hommes, soit pour les sciences, soit pour la guerre, & entr'autres Raimond Lulle, & deux grands maîtres de Malte, de l'illustre maison de Cottoner, &c. La ville capitale est célebre, à cause d'une université florissante, où Raimond Lulle a autrefois enseigné: sa doctrine y est tellement révérée, qu'il y a un professeur gagé pour l'expliquer. Les habitans de Majorque sont grands corsaires; l'air y est fort sain, & les vents de mer y temperent les chaleurs de l'été. Aux environs de ses côtes, on trouve beaucoup de corail, dont il ne sera pas inutile de remarquer ici la nature, & la maniere de le pêcher. Il n'est point mol dans la mer, comme quelques-uns l'ont dit, & il croît sur des rochers, dans une eau très-profonde. En certains mois de l'année on tire du bout de la branche, en le pressant, une espéce de lait, comme de la mammelle d'une femme; & cela pouroit bien être comme la semence, laquelle tombant sur un fond dans la mer, y produit une autre branche de corail, ainsi qu'il s'en est trouvé sur une tête de mort, sur une lame d'épée, & sur une grenade qui étoit tombée dans la mer, & où il s'étoit entrelacé des branches de corail, de la hauteur d'un demi pied. Ceux qui pêchent le corail, attachent d'ordinaire deux chevrons ou pièces de bois en croix, les couvrent de chanvre tortillé à l'entour, & mettent une masse de plomb au milieu, pour les faire aller à fond. Ils pendent cette machine avec deux cordes, attachées aux deux extrémités d'une barque, & la laissent aller au courant de l'eau le long des rochers, où le chanvre s'entortille autour du corail. Alors le retirant avec force, elle entraîne avec elle le corail, qui se trouve engagé dans le chanvre. On dit qu'il y a des plongeurs de Barbarie assez adroits & hardis pour l'aller pêcher à la main, ayant devant les yeux des lunettes, qui leur servent à le distinguer d'avec une certaine racine qui n'est d'aucune valeur, & qui lui ressemble beaucoup. Le plus rouge est estimé le meilleur, quand il a quantité de branches, qu'il n'est ni inégal, ni raboteux, ni pierreux, & qu'il est massif, sans être vuidé ni troué. Les Indiens, & même beaucoup d'autres nations, croient que, si on en porte sur soi, il détourne plusieurs malheurs, & sur-tout l'effet des sortiléges: c'est pour cette raison qu'ils en pendent ordinairement une branche au cou des enfans. Les anciens Indiens estimoient autant le corail, que nous estimons les perles. Pline dit que dans la mer il est fait en maniere d'un arbrisseau vert, & que ses boutons y sont blancs & tendres; mais qu'étant tirés de l'eau ils rougissent & se durcissent. * Ptolémée, *l.* 2. Mela, *l.* 2. Strabon, *l.* 3. Pline, *l.* 32. Mariana. Mayerne Turquet. Paul Ferragut. Daviti, *du monde, tom. I.* Tavernier, *voyage des Indes, tom. II, l.* 2.

MAJOUR (le lac) autrefois *Verbanus Lacus.* C'est un grand lac du duché de Milan. Il est en

partie dans le comté d'Anghiera, & en partie dans les bailliages des Suisses. Il a douze lieues du nord au sud, & environ deux de large. Le Tessin le traverse, & l'on voit sur ses bords les villes d'Anghiera, de Sesto, d'Arona, de Phalanza, & de Locarno, avec un fort grand nombre de villages. * Mati.

☞ MAIRAULT (Adrien-Maurice) fils d'un receveur des décimes du clergé, est mort à Paris sur la paroisse S. Sulpice le 15 août 1746, dans la trente-huitiéme année de son âge. Il a fait une traduction des églogues de Némésien & de Calpurnius, imprimée à Paris en 1744, sous le titre de Bruxelles. Cette traduction est enrichie de remarques savantes & judicieuses, & d'un discours sur l'églogue, sans compter une excellente préface, dans laquelle le traducteur rapporte ce qu'il a pu découvrir de plus certain touchant Némésien & Calpurnius & leurs ouvrages. Quelques objections faites sur cette version ou sur les notes, ont donné lieu au même auteur de publier une lettre de vingt-huit pages, *in-12*, où il répond à tout ce qui lui avoit été objecté, & donne de fort bons principes sur l'imitation en général, sur le choix des auteurs dignes de servir de modéles, & sur la maniere de les imiter. On connoît encore de M. Mairault une histoire de la derniere révolution de Maroc, diverses piéces fugitives, & l'on fait qu'il a eu beaucoup de part aux jugemens sur les écrits modernes du sieur abbé des Fontaines. Il étoit veuf de *N.* de Villiers, fille de M. le marquis de Villiers & de *N.* Moreau. * M. l'abbé Goujet, *Suppl.* au dict. de Moreri, article *Némésien.*

MAIRE (Eudes le) valet de chambre de Philippe I vers la fin du XI siécle, fut le seul qui s'offrit d'accomplir le vœu du roi son maître, qui alla pour lui à pied & armé, avec un cierge à la main, dans la Terre-sainte. A son retour le roi lui donna la terre de Chalô-Saint-Mard ou Medard près d'Estampes; avec ce privilége, que les mâles & femelles, descendans de lui, seroient exemts de tous subsides; exemption dont ils ont joui pendant plus de cinq siécles, & qui fut abolie le 24 mai 1596, par Henri IV, parce que le nombre des familles qui prétendoient descendre d'Eudes, étoit très-grand dans la Bausse, & qu'aucune ne put prouver sa filiation. * Charron, *hist. universelle.* Boutheraie, *comment. lib.* 3.

MAIRE (Guillaume le) évêque d'Angers. On croit qu'il naquit en Anjou dans le bourg de Baracé, où l'on voit encore une maison avec ses armes, & où l'on trouve plusieurs personnes de même nom, qui prétendent être issues de la même famille. Il est certain, selon son propre témoignage, qu'il fut élevé dans le diocèse d'Angers, qu'il étoit docteur en droit, & qu'il y avoit professé cette science. Il dit aussi qu'il avoit été pendant sept ans grand chapelain, & en cette qualité, commensal de Nicolas Gellant, évêque d'Angers, mort le premier de février de l'an 1290. Il étoit chanoine & grand pénitencier de la même église, lorsqu'il en fut élu évêque le mercredi avant Pâque de l'an 1290. L'année suivante, le pape Nicolas IV ayant écrit aux prélats de France, après la prise d'Acre & la perte entiere de la Terre-sainte, qu'il venoit d'apprendre, pour les consulter sur les moyens de regagner ce qu'ils venoient de perdre, chaque métropolitain assembla un concile de sa province, & celui de la province d'Anjou se tint à Angers. Guillaume le Maire y assista, & y donna des marques de l'intérêt qu'il prenoit à ce qui affligeoit le pape, lequel mourut le 4 d'avril de l'année suivante 1292. En 1294, le Maire assista au concile qui fut assemblé cette année-là à Saumur, au sujet de quelques subsides que le roi Philippe le Bel demandoit au clergé, pour l'aider à soutenir la guerre contre les Anglois. Cinq ans après, savoir en 1299, il se plaignit au roi de l'entreprise des juges laïcs sur les libertés de l'église, & il excommunia pour ce sujet le baillif d'Anjou & son lieutenant. En 1301 commença le fameux différend entre le pape Boniface VIII & le roi Philippe le Bel, à l'occasion de Bernard de Saisset, premier évêque de Pamiers, que ce prince avoit fait arrêter, après qu'il eut été convaincu d'avoir déclamé contre sa majesté d'une maniere très-injurieuse, & d'avoir excité à la révolte contre elle, le comte de Foix, celui de Comminges, & la ville & comté de Toulouse. Boniface se laissa aller à cette occasion à des excès peu dignes de sa place, & du prince qu'il en vouloit rendre la victime; & Philippe le Bel défendit entr'autres à tous les prélats & autres ecclésiastiques de son royaume d'aller à Rome, sous peine de desobéissance. Il y en eut néanmoins un assez grand nombre qui desobéirent, intimidés par les menaces du pape. Guillaume le Maire fut de ce nombre. Il étoit à Rome en 1302. Mais à son retour, il rentra dans son devoir, & signa l'acte d'appel que le roi interjetta en juillet 1303, au futur concile, de tout ce que le pape avoit fait, ou pouroit faire, contre sa personne, ses droits, & son royaume. Il signa aussi l'acte d'adhésion des autres prélats à cet appel. Il se trouva en 1311, au concile général de Vienne; & suivant les intentions du pape Clément V, il y apporta un mémoire qu'il avoit composé, de tout ce qu'il convenoit d'y régler pour le bien de l'église. Raynaldus le rapporte comme d'un évêque dont on ne fait pas le nom; & M. l'abbé Fleury en a même ignoré l'auteur. Mais ce mémoire qui contient quantité d'avis importans, est certainement de Guillaume le Maire. Bail s'est entiérement écarté de la vérité, en le donnant, avec doute, à un évêque de Mende, apparemment à Guillaume Duranti, qui assista en effet à ce concile, & y présenta aussi son mémoire. Le Maire mourut vers l'an 1317. MM. de Sainte-Marthe, qui mettent sa mort en 1314, se trompent, puisque nous avons des actes de ce prélat de l'an 1315 & 1316. Il eut pour successeur Hugues Odard, qui fut élu à la fin de l'an 1317. Guillaume le Maire a donné aussi un journal des principaux événemens arrivés sous son épiscopat, sous ce titre: *Gesta Guillelmi Majori Andeg. episc. ab ipsomet relata.* On trouve cette piéce qui est importante pour l'histoire de ce tems-là, dans le pere d'Acheri, tom. X du spicilége, & dans l'appendix du tom. XIII. Ce prélat prit soin aussi de recueillir les statuts synodaux de Nicolas Gellant son prédécesseur, & on les a avec ceux qu'il publia lui-même, imprimés dans le tom. XI du spicilége cité ci-dessus, avec une préface ou mandement qui est de l'an 1314, & plus amplement dans le recueil des statuts du diocèse d'Angers, imprimés *in*-4°. en 1680 par l'ordre de Henri Arnaud évêque de ladite ville. * *Voyez* les endroits cités des volumes du spicilége de D. Luc d'Acheri; Fleury, *histoire ecclésiastique*, in-4°, *tom. XVIII*, *pag.* 548, *& tom.* XIX, *pag.* 199, 200, *& suiv.* MM. de Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Raynald. *ad ann.* 1311, *n.* 55. Baillet, *démêlés de Boniface VIII avec Philippe le Bel*, *pag.* 204. Bail, *summa concilior.* Œuvr. posth. du pere Mabillon, *tom. I*, *pag.* 442. M. l'abbé le Gouvello a donné en 1730 une vie de Guillaume le Maire, imprimée à Angers.

MAIRE ou MAJOR (Jean) d'Hadington en Ecosse, étant venu jeune à Paris, étudia les belles lettres au collége de Sainte Barbe sous Jean Boulac, qui fut depuis principal du collége de Navarre. Il fut ensuite disciple du fameux Standonht, principal

du collége de Montaigu, où il commença à étudier la théologie. Standonht ayant été exilé l'an 1498, Jean Maire se fit recevoir dans la maison de Navarre, sans toutefois quitter le collége de Montaigu, où il enseigna la philosophie & la théologie. Il reçut le bonnet de docteur en théologie l'an 1506 : après quoi il fit un voyage en son pays, & y enseigna quelque tems dans l'académie de Glascow; mais il préféra le séjour de Paris à ce poste, & revint continuer ses leçons au collége de Montaigu. Il eut quantité de disciples célébres : entr'autres Almain, Jerôme de Hangest, & Robert Cenalis, depuis évêque d'Avranches. Il composa dans le collége de Montaigu, une histoire de la Grande-Bretagne, qu'il dédia à son roi Jacques V. Cet ouvrage, publié l'an 1521, est divisé en six livres, & finit au mariage d'Henri VIII avec Catherine d'Aragon. Il composa aussi des commentaires très-savans sur les livres du Maître des Sentences, & d'autres traités; une exposition littérale de l'évangile de saint Matthieu, imprimée à Paris l'an 1518; un commentaire sur les quatre évangélistes, *ibidem* l'an 1529, & plusieurs ouvrages de philosophie, imprimés à Lyon l'an 1514. Il y a encore un livre attribué à Maire, intitulé : *Le grand miroir des exemples*, imprimé à Cologne l'an 1555. Jean Maire alla finir ses jours en Ecosse, où il mourut âgé de 62 ans, vers l'an 1540, ayant défendu fortement dans ses écrits les sentimens de l'université de Paris, touchant la puissance ecclésiastique. * Thomas Dempster, *l.* 12, *hist. eccles. Scot.* Budé, *cent.* 14. Buchanan, *lib.* 6, *hist. Scot.* Bellarmin, *de script. eccles.* Le Mire, *in Auctuar.* Vossius, *l.* 3 *de hist. lat.* De Launoi, *hist. colleg. Navar.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XVI siecle.*

MAIRE (Jean le) historien & poëte dans le XV & XVI siécle, naquit en 1473, dans la cité de Belges en Hainaut, comme il le dit lui-même dans sa *Concorde des deux langages*, le toscan ou florentin & le françois. Le fameux Jean Molinet son parent, s'intéressa à son éducation, cultiva son esprit, & contribua beaucoup à son avancement. Le Maire n'ayant encore que vingt-cinq ans, étoit déja *clerc des finances au service du roi & de monseigneur le bon duc Pierre de Bourbon*. Il demeuroit alors à Villefranche en Beaujolois. Guillaume Dubois, plus connu sous le nom de Cretin, passant par ces quartiers-là, fit connoissance avec lui, & l'engagea à faire usage de ses talens. C'étoit en 1498. Son exhortation eut beaucoup d'effet. Le Maire se livra avec ardeur à l'étude pour acquerir un fonds de connoissances qui lui étoit nécessaire, afin de se rendre utile par ses travaux littéraires. Dès 1503 il donna son coup d'essai sous le titre de *Temple d'honneur & de vertus, composé par Jean le Maire, disciple de Molinet, à l'honneur de feu monseigneur le duc de Bourbon*. C'étoit Pierre II, mort le 8 octobre 1503, fils de Charles I, duc de Bourbon. Ce *temple d'honneur* est un éloge & comme une apothéose de Pierre de Bourbon, adressé à Anne de France, fille de Louis XI, duchesse de Bourbonnois & d'Auvergne, dame de Beaujeu, &c. Cet ouvrage est mêlé de prose & de vers; & l'on y reconnoît que l'auteur ne manquoit ni de génie ni de facilité pour se faire un plan, ni de justesse pour arranger les parties d'un sujet. L'année suivante il fit dans le même goût *La plainte du desiré*, à l'honneur de Louis de Luxembourg, prince d'Altemore, comte de Ligny, mort le 31 décembre 1503. Le Maire se dit secrétaire de ce seigneur. Au milieu d'une foule de gens occupés à en pleurer la mort, le poëte introduit la peinture & la rhétorique, qui, l'une après l'autre, chantent les louanges du défunt. Le Maire se chargea encore de consoler Marguerite d'Autriche, sœur de Philippe I, roi d'Espagne, mort en 1506, mariée d'abord à l'infant d'Espagne Jean, fils de Ferdinand, roi d'Aragon, & ensuite au duc Philibert de Savoie. Les épreuves continuelles par lesquelles cette princesse avoit passé, lui avoient fait donner le titre de *Dame infortunée*. La mort de son frere Philippe l'ayant plongée dans une nouvelle douleur : le Maire fit l'éloge funébre de ce prince, & l'adressa à Marguerite, pour appaiser, autant qu'il étoit en lui, le chagrin qui la dévoroit. On donne encore communément à ce poëte la plainte sur le trépas de feu messire de Bissipat, seigneur de Falaise : mais il est sûr que cette piéce est de Cretin. Le Maire étoit d'autant plus engagé à publier les regrets de Marguerite d'Autriche sur la mort de son frere, que ce poëte étoit dès 1503 attaché au service de cette princesse. On croit que Jean Molinet, son bibliothécaire, l'avoit introduit auprès d'elle, & qu'il succéda à son parent dans le même emploi. Il est sûr qu'il en recevoit des gages dès 1509, comme on le voit par une épître de le Maire, datée de cette année, & que Mercure adresse à la princesse. Le service de Marguerite d'Autriche ne l'avoit pas empêché de passer en Italie, où les Grecs qui avoient fui devant les Turcs, étoient venus établir une nouvelle académie. En 1506 il étoit à Venise : dans la même année il étoit à Rome, & il y étoit encore en 1508. A son retour il publia son premier livre des illustrations des Gaules & singularités de Troyes. Le privilége de Louis XII est du 23 de juillet 1509. Le premier livre est dédié à Marguerite d'Autriche. Il offrit le second le premier jour de mai 1512, & il acheva le troisiéme au mois de septembre de la même année. A la tête de ces deux derniers livres, il se qualifie de *secrétaire indiciaire, ou historiographe de très-haute & très-excellente princesse madame Anne, deux fois royne de France* : c'étoit Anne de Bretagne, femme de Louis XII. Quoique cet ouvrage tienne plus du roman que de l'histoire, il est vrai cependant qu'il fait voir dans l'auteur une grande lecture, & que la découverte des vérités historiques n'a pas couté aux savans du dernier siécle, plus de recherches que Jean le Maire en a fait pour établir le faux dans presque tous les points qu'il a touchés. En 1509, la paix ayant été faite par les soins de Marguerite d'Autriche & du cardinal d'Amboise, entre Maximilien I & Louis XII, le Maire fit paroître sa *Légende des Vénitiens*, satyre fort vive contre la république de Venise, & une justification de la ligue formée contre elle à Cambrai, entre le roi & Maximilien unis au pape Jules II. Mais ce pontife ayant violé ses engagemens, & éclaté contre la France par les procédés les plus violens, Louis XII se vit obligé d'assembler un concile à Tours pour se pourvoir contre les excès de la cour de Rome. A cette occasion, Jean le Maire fit paroître un *Traité de la différence des schismes & des conciles de l'église, & de la prééminence & utilité des conciles de l'église Gallicane*. Il y montre l'injustice de la conduite de Jules II à l'égard de Louis XII; & pour la rendre plus odieuse, il donne à la fin de son traité, l'*Histoire du prince Syach Ismail, dit Sophy*, roi de Perse, dont il oppose le zèle pour la destruction des Turcs, à l'infidélité de Jules II, à son aigreur & à sa violence. Ce parallele étoit trop odieux, & il ne convenoit pas à l'auteur de le faire : mais ces ouvrages ne déplurent pas à la cour de France; & l'auteur, protégé par Jean Perreal, Parisien, peintre & valet de chambre ordinaire du roi, trouva accès auprès de Louis XII & de la reine Anne de Bretagne qui le récompenserent. Après avoir fini ses illustrations des Gaules, il donna la *Concorde des deux langages*,

Digitized by Google

où il fait de grands éloges de notre langue. Ce traité comprend deux parties, dont l'une est rimée en vers *tiercets*, ainsi que l'auteur les appelle, à la façon italienne. Les ouvrages en vers de Jean le Maire, sont 1. deux *épîtres de l'amant verd*, adressées à Marguerite d'Autriche. Ces deux lettres furent publiées en 1510. Le titre d'*amant verd*, vient de ce qu'il s'y agit de la mort d'un perroquet. 2. Lettre au nom du roi Louis XII vers 1511, en réponse à celle que Jean d'Auton avoit envoyée au roi de la part d'Hector de Troyes. Louis y fait la relation de la bataille d'Aignadel, y parle de la violence & de la perfidie de Jules II, & informe Hector des liaisons du sang entre lui & les rois François. 3. *Cupido & Atropos*, contes, dont le premier est une traduction de l'italien du poëte Seraphino, & les deux autres sont de l'invention de le Maire, dont le but est de faire voir les suites funestes de l'amour. Il y parle beaucoup de la maladie qui est si souvent la suite de cette passion: cet ouvrage fut imprimé en 1523 à Paris chez Galiot Dupré. 4. *La couronne margaritique*, qui contient les éloges du duc Philibert de Savoye & de la princesse Marguerite qui avoit été son épouse. Cet ouvrage ne fut publié que par Claude de Saint-Julien, seigneur de Balleurre, qui dit avoir eu Jean le Maire pour précepteur. 5. Vingt-quatre couplets *de la valitude & convalescence de la royne très-chrétienne madame Anne de Bretagne*: ces piéces sont de 1512. Du Verdier & la Croix du Maine donnent encore à Jean le Maire quelques autres ouvrages qui n'étoient point imprimés de leur temps, & qui ne paroissent point l'avoir été depuis. Aucun écrivain n'a si bien fait connoître le Maire que M. l'abbé Sallier dans un mémoire sur la vie & les ouvrages de cet historien & poëte, imprimé dans le tome XIII des *Mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres*: la mort de le Maire n'y est point marquée; on croit qu'elle arriva en 1548. Pierre de Saint-Julien, doyen de Châlon en Bourgogne, dit dans son livre *de l'origine des Bourguignons*, qu'il tomba en démence sur la fin de ses jours.

MAIRE (Jacques le) fameux pilote Hollandois, découvrit le détroit de son nom, qui est au-delà de la terre de Feu, séparée du continent de l'Amérique par le détroit de Magellan. Il commandoit deux vaisseaux hollandois, nommés *la Concorde* & *le Horne*, qui partirent du Texel le 14 juin de l'an 1615. On a une relation de son voyage du Texel, vers le bout de l'Amérique, & delà par la mer du Sud à Java, & de Java en Hollande; elle a été publiée en françois, dans un recueil des voyages de l'Amérique, imprimé à Amsterdam, *in-fol.* l'an 1622.

MAIRE, en latin *Macra*, *Merula*, riviere du Piémont, qui prend sa source dans les Alpes, traverse la vallée de Maire, partie du marquisat de Saluces, baigne Saviglian, & après avoir reçu la Grana, & passé à Rocognini, se décharge dans le Pô, quelques lieues au-dessus de Carignan. * Mati, *diction.*

MAIRE (le détroit de le) que les Espagnols appellent quelquefois le *détroit de Saint-Vincent*, est un célébre passage dans l'Amérique, de la mer du Nord à celle du Sud. Il est vers la pointe la plus méridionale de l'Amérique, entre la terre de Feu & l'isle nommée *Statenland*. Il n'a que sept lieues de long, & il n'est point dangereux. C'est pourquoi on le préfere à celui de Magellan. Il fut découvert l'an 1616 par Jacob ou Jacques le Maire, Hollandois, duquel il porte le nom. * Mati, *diction.*

MAIRE (le Lord) est le chef du gouvernement civil de la ville de Londres. C'est le seul maire en Angleterre, avec celui d'Yorck, qui porte le titre de lord. Celui de Londres est choisi tous les ans par les citoyens le 29 de septembre, & il entre en charge le 29 d'octobre suivant. Son autorité s'étend sur la ville & une partie des fauxbourgs, excepté quelques lieux particuliers, & sur la Tamise, dont il fut déclaré conservateur par Henri VII. Sa jurisdiction sur cette riviere s'étend depuis le port de *Stancs* jusqu'à l'embouchure de *Medway*. Il est le premier de Londres, & a le pouvoir de citer & d'emprisonner. Il a sous lui de grands & de petits officiers, & entre les premiers un porte-épée. Il a le privilége de chasser par tout dans les trois provinces de Midlesex, Sussex, & Surrey. Le jour du couronnement du roi, il fait l'office de grand échanson, présente à boire au roi dans une coupe d'or; & après que le roi a bu, la coupe est à lui. Lorsque Jacques I fut invité à venir prendre possession de la couronne, le lord signa le prémier l'acte avant les pairs du royaume. Quand il paroît en public à cheval, c'est avec un riche harnois, & toujours en robe longue, ou d'écarlate ou de pourpre. Il est aussi accompagné de divers officiers qui le précédent & qui le suivent. Son élection se fait à Guidhall dans la cour des Hustings. Dès qu'il a été élu, il prête serment de maintenir les priviléges, ce qui se fait le jour où il entre en charge. Il doit être membre d'une des douze compagnies des corps de métiers qui ont des priviléges particuliers. Le jour qu'il entre en charge est remarquable par sa solennité. Il va par eau de Black-Friars à Westminster dans une espece de galere, accompagné des échevins dans leurs habits de cérémonie. Les douze principales compagnies des corps de métiers, & quelques autres, le suivent, portant leurs robes fourées. Chaque corps est dans sa barque ornée de ses armes, de drapeaux, & de banderolles. Il met pied à terre à Westminster, suivi des mêmes compagnies qui marchent en ordre à la grande salle. On porte devant lui la masse & l'épée. Le maire & les échevins saluent les cours de justice qui sont assemblées. Ensuite ils vont à la cour de l'échiquier, où le maire prête serment. Il y a aussi beaucoup de cérémonies lorsqu'il s'en retourne. On peut en voir le détail dans l'état présent de la Grande-Bretagne, sous George II, *tome I*, &c.

MAIRES DU PALAIS, officiers des rois de France de la premiere race, tiroient leur nom, selon quelques auteurs, du mot *mejer*, qui, en allemand, signifie *surintendant*; & selon d'autres, du terme latin *major*, d'où Gregoire de *Tours* les appelle, *majores domûs regiæ*. Ils gouvernoient le royaume, & se prenoient toujours entre la premiere noblesse, comme Eginhard nous l'apprend dans la vie de Charlemagne: *Hic honor non aliis dari consueverat, quàm iis qui & claritate generis & opum amplitudine cæteris eminebant.* Les maires portoient le titre de princes du palais, de ducs du palais, de ducs de France, étoient tuteurs des rois, & s'éleverent à ce haut degré de puissance sous le regne de Clovis II, fils de Dagobert. Ils déposoient souvent les rois, en mettoient d'autres à leur fantaisie sur le trône, & se servoient du nom de ces princes fainéans, pour regner en leur place. C'est en ce sens que les annales de Mayence, & celles du moine de Lauresheim, parlent de Charles *Martel* en ces termes: *Carolus sub honore Major-Domatûs tenuit regnum Francorum annos viginti septem.* Les vers de son épitaphe témoignent la même chose.

Lorsque le royaume fut divisé en trois principapales monarchies, France, Austrasie & Bourgogne, il y eut des maires du palais en chacune, dont il est bon de remarquer ici la suite pour l'intelligence de l'histoire.

MAIRES DU PALAIS DES ROIS DE FRANCE.

I. Badegisile, sous Chilperic I, jusqu'à l'année 581 où il fut fait évêque du Mans.
II. Landri, sous Chilperic I & Clotaire II.
III. Gondoald ou Gondoland, sous Clotaire II.
IV. Ega ou Eganes, sous Dagobert & Clovis II, jusqu'à l'an 640.
V. Erchinoald, sous Clovis II & Clotaire III, jusqu'en 656.
VI. Ebroin, sous Clotaire III, jusqu'en 670.
VII. Aubede ou Audebelle, sous Clotaire III. Il en est fait mention dans la chronique de saint Benigne.
VIII. Leudese ou Lieuthere, sous Childeric II.
IX. Ebroin rétabli, sous Thierri, jusqu'en 681.
X. Waraton, sous Thierri, pendant un an.
XI. Gistemar, fils de Waraton, sous Thierri, pendant un an.
XII. Waraton rétabli sous Thierri, jusqu'en 684.
XIII. Berthaire, gendre de Waraton, sous Thierri, jusqu'en 687.
XIV. Pepin d'Heristal, jusqu'en 714.
XV. Nortdebert, sous Clovis III & Childebert III, sous l'autorité de Pepin d'Heristal, jusqu'en 695.
XVI. Grimoald, fils de Pepin, sous Childebert III & Dagobert III, jusqu'en 714.
XVII. Theudoald, fils de Grimoald, sous Dagobert III, jusqu'en 715.
XVIII. Ragenfrede ou Rainfroi, sous Dagobert III & Chilperic II, jusqu'en 717.
XIX. Charles Martel, depuis 717, jusqu'en 741.
XX. Pepin, fils de Charles Martel, jusqu'en 752, où il fut fait roi.

MAIRES DU PALAIS DES ROIS D'AUSTRASIE.

I. Gogo, sous Sigebert I, qui le tua vers l'an 567.
II. Florentin, sous Childebert, en 589.
III. Rado, sous Clotaire II, en 613.
IV. Pepin l'*Ancien*, sous Dagobert I, dès l'an 625.
V. Adalgise, sous Sigebert II, en 632, en même-temps que Pepin.
VI. Otton, après la mort de Pepin l'*Ancien*, depuis 640, jusqu'en 642.
VII. Grimoald, fils de Pepin l'*Ancien*, sous le même Sigebert, depuis 642, jusqu'en 656.
VIII. Wulfoad, jusqu'en 658.
IX. Pepin d'Heristal ou le jeune, jusqu'en 714.
X. Martin en second, jusqu'en 680.
XI. Charles *Martel*, jusqu'en 741.
XII. Carloman, fils aîné de Charles *Martel*, jusqu'en 747.

MAIRES DU PALAIS DES ROIS DE BOURGOGNE.

I. Warnachaire, mort en 599, sous Thierri.
II. Berthoald, sous le même, jusqu'en 604.
III. Protadé, en 605, sous le même.
IV. Claude, sous le même.
V. Warnachaire II, mort en 626.
VI. Haochat, sous Clovis II, mort en 641.

Dans le royaume d'Aquitaine, l'histoire fait mention de Robert, sous Pepin l'an 828. Sous le regne des rois de la troisiéme race, on appella *Sénéchaux* ceux qui succéderent aux maires du palais. * *Voyez* Gregoire *de Tours*, *hist. Franc.* Du Chêne, *in hist.* Pasquier, *dans ses recherches.* André Favin, *traité des premiers officiers de la couronne.* Mezerai, *hist. de France.* Du Cange, *Gloss. latinit.*

MAIRET (Jean) poëte François, mort vers 1660, étoit né en 1607, à Besançon, & fut secrétaire de M. de Montmorenci, patron du poëte Théophile Viaud, ce qui avoit lié ces deux poëtes ensemble. Mairet devint dès sa plus tendre jeunesse partisan des muses, & en fut quelquefois favorisé. Il dit lui-même dans son épitre dédicatoire des galanteries du duc d'Ossone à Antoine Brun, procureur général du parlement de Dol, que quoiqu'il n'eût encore alors que vingt-six ans, il étoit néanmoins le plus ancien poëte dramatique de son temps. En effet il n'avoit que seize ans, lorsqu'au sortir de philosophie, il composa sa premiere piéce de théatre intitulée, *Chryseïde :* sa *Sylvie* parut l'année suivante. Il fit la *Sylvanire* à vingt-un ans, le *duc d'Ossone* à vingt-trois, *Virginie* à vingt-quatre, *Sophonisbe* à vingt-cinq, *Marc-Antoine* & *Soliman* à vingt-six. On a encore de lui *la Sydonie*, *l'illustre Corsaire*, & *Roland le furieux*. La Sophonisbe a eu grand succès, & cette piéce a eu, dit-on, l'avantage sur la Sophonisbe de Corneille. Mairet survécut Théophile de plus de trente ans, puisqu'il vivoit encore dans le temps du traité de la paix des Pyrenées, conclue en 1659. On lui attribue même un sonnet sur ce sujet : mais l'on n'a aucune connoissance de cette piéce. * Menage, *Anti-baillet*, *pag.* 202 *de l'édition de Paris*, in-4°. M. de la Monnoie, *notes sur les jugemens des savans de* M. Baillet, *tom. V*, *pag.* 226. Le *Menagiana de* 1715, *t. I*, *pag* 245, & non tome II comme on lit dans le *Parn. Franç.* Titon du Tillet, *Parn. Franç. édit.* in-fol. *page* 264 & *suiv.* M. Goujet, *Bibliothéque françoise*, t. XVII.

MAIRONIS (François de) religieux de l'ordre de S. François, dit *le Docteur éclairé*, dans le XIV siécle, fut disciple de Jean Scot, & enseigna à Paris, où l'on dit qu'il fut le premier auteur de cet acte célebre, qu'on nomme *Sorbonique*, & qui oblige le Soutenant de répondre aux objections qu'on lui fait, depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir. Il laissa grand nombre de traités philosophiques & théologiques. Il vivoit encore en 1327.

Bellarmin & quelques autres se sont imaginés que Maironis étoit Ecossois ; mais il est certain qu'il étoit Provençal, natif d'un village nommé *Mairone*, dans la vallée de Barcelonette, & dans les montagnes de Provence. Le pape Jean XXII, écrivant pour lui au chancelier de l'université de Paris, le nomme *François de Maironis*, *de Digne*, peut-être parcequ'il avoit pris l'habit de religieux en cette ville. D'autres auteurs disent, qu'il étoit natif de Digne, & que *Maironis* étoit son nom. Quelques auteurs ajoutent, que Sisteron fut le lieu de sa naissance ; & il y en a même qui croient que le nom de sa famille étoit *Hospitaleri*. Quoi qu'il en soit, il est du moins sûr que la Provence, & non pas l'Ecosse, fut le lieu de sa naissance. * Bellarmin, *de script. ecclesf.* Luc Wadingue, *annal. Min. tom. III.* Henri Willot, *athen. Franc.* Thomas Dempster, *hist. ecclesf.* Genebrard, *en la chron.* Possevin, *ap-par. sac.* Sponde, *A. C.* 1315, *n.* 7. Bouche, *hist. de Provence*, *l.* 9, *sect.* 3.

MAIROSE (Raimond) cardinal, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, puis de Castres, natif d'Avilhan, bourg du diocèse de Rhodez, s'éleva par son mérite à l'évêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux, puis à celui de Castres, & enfin à la pourpre que lui donna le pape Martin V, l'an 1426. On croit que c'est de lui dont parle Jean Jou-

venel des Urfins, quand il dit, que le cardinal de Caftres fut envoyé pour travailler à l'accommodement du Dauphin avec la Reine fa mere. Mairofe mourut à Rome le 22 octobre de l'an 1427.* Frifon, *Gall. purp.* Catel, *mem. de Langued.* Sainte-Marthe. Auberi, &c.

MAISIERES (Philippe de) chancelier des royaumes de Jérufalem & de Chypre, François de nation, & non pas noble Vénitien ou Sicilien comme quelques-uns l'ont écrit, naquit vers l'an 1327, dans le château de Maifieres, fitué dans le diocèfe d'Amiens. Lorfqu'il eut achevé fes études, il quitta fon pays, & paffa au fervice d'André, roi de Sicile, & d'Alfonfe, roi de Caftille. Il revint enfuite en fa patrie, où il fut pourvu d'un canonicat dans la cathédrale d'Amiens. Au bout de fix ans il entreprit le voyage de la Terre-Sainte. Comme il avoit deffein d'exciter les princes chrétiens à faire une croifade, il prit parti dans les troupes infidéles, qui étoient alors divifés entr'eux, afin de s'inftruire de l'état de leurs forces, & de leur maniere de faire la guerre. Après y avoir fervi un an, il fe retira dans l'ifle de Chypre, auprès du roi Hugues IV de Luzignan, qu'il trouva dans la difpofition de fe croifer contre les Sarafins ; mais ce prince mourut bientôt après, dans un voyage qu'il entreprit pour inviter les princes d'Occident. Pierre I lui fuccéda, & fe fervit heureufement des confeils de Maifieres, qu'il fit chancelier de fes royaumes. Maifieres fe trouva l'an 1365 au fiége d'Alexandrie ; & après la prife de cette ville, il reçut en don du roi la troifiéme partie des dépouilles & du butin, pour commencer l'établiffement d'un nouvel ordre militaire pour la conquête & la confervation de la Terre-Sainte ; mais les Chrétiens perdirent bientôt, par leur peu de fermeté, ce qu'ils avoient gagné par leur valeur. Après que Pierre I eut été affaffiné, fon fucceffeur Pierre II, dit *Petrin*, envoya Maifieres ambaffadeur extraordinaire vers le pape Gregoire XI, qui le retint un an auprès de fa perfonne. De-là ce grand homme vint en France l'an 1372, & fe mit au fervice du roi Charles V, qui lui donna une charge de confeiller d'état, & lui confia l'éducation du dauphin, qui fut depuis Charles VI, roi de France. Ce fut alors que, dégouté du monde, il réfolut de vivre en retraite dans le monaftere des Céleftins de Paris, proche duquel la cour étoit en ce temps-là. Il en obtint la permiffion du roi, & fit bâtir l'an 1380, un appartement dans un coin de ce monaftere, fans prendre l'habit, ni faire les vœux, quoique l'auteur de l'hiftoire de Chypre affure le contraire. Charles V l'honoroit fouvent de fes vifites ; & lorfqu'il étoit éloigné de Paris, il le confultoit par lettres fur les plus importantes affaires de l'état. Maifieres fut auffi eftimé de Charles VI, dont il avoit été gouverneur, & obtint de ce prince l'abrogation de la coutume que l'on avoit alors, de refufer le facrement de pénitence aux criminels condamnés à mort ; ainfi qu'il fe voit dans l'édit du 2 février 1395, commencé au mois de mars, c'eft-à-dire, felon notre maniere de compter, l'an 1396. Il l'avoit obligé de fortir de fa folitude l'an 1383, pour aller à Avignon demander au pape Clément VII, l'entier établiffement de la fête de la Préfentation de la Vierge en Occident, à l'imitation de l'églife d'Orient. Lorfqu'il l'eut obtenu, il revint dans fa retraite, où il compofa entr'autres ouvrages, deux excellens livres pour l'inftruction du jeune roi Charles VI, dont l'un eft intitulé : *Le pelerinage du pauvre Pelerin* ; & l'autre, *Le fonge du vieux Pelerin.* Dans celui-là il donne les régles de la vertu & du véritable honneur ; & dans celui-ci il parle des moyens d'éviter les défordres qui regnoient parmi les Chrétiens.

On peut remarquer, à l'égard de ce titre de *Songe*, que peu de temps auparavant on avoit vu paroître au jour deux livres fort favants fous un titre femblable ; favoir *le fonge du Vergier*, & *le fonge de la Verité.* Le premier où il étoit traité de l'autorité royale & eccléfiaftique, a été attribué par plufieurs à Nicolas Orefme, evêque de Bayeux, qui le compofa, dit-on, par ordre du roi Charles V, pour répondre au livre de Jean Terano, fécretaire d'Urbain VI, qui foutenoit la puiffance du pape fur le temporel des princes. Mais plufieurs auteurs ont cru que Philippe de Maifieres en étoit l'auteur ; & ç'a été le fentiment du cardinal du Perron. Il y a plus d'apparence qu'il eft de Raoul de Prefles, II du nom. *Voyez* PRESLES Raoul de) Pour l'autre, qui examinoit les caufes du fchifme qui partageoit l'églife, on l'attribue à Bonnet de Salon, docteur en théologie de l'ordre de faint Auguftin. Maifieres vécut vingt-cinq ans chez les Céleftins, difpofa de tous fes biens en leur faveur, mourut l'an 1405, & fut enterré, felon fa derniere volonté, en habit de religieux, dans le chapitre de ce monaftere. Outre les livres dont nous avons parlé, il écrivit une favante lettre à Jean de Maifieres, chanoine de Noyon, fon neveu, où il explique fort doctement les devoirs des prêtres ; & il compofa encore d'autres ouvrages, comme *le Poirier fleuri en faveur d'un grand prince ; la vie de S. Pierre Thomafe, patriarche de Conftantinople ; l'éloge des PP. Céleftins, &c.* * Extrait des mémoires du P. Becquet, bibliothécaire des Céleftins de Paris. Voyez un *mémoire fur la vie de Philippe de Maifieres*, &c. par M. l'abbé Lebeuf, dans les *mem. de l'Académie des belles lettres*, tome XVII, *p.* 491.

MAISON, en latin *Domus.* Ce mot latin fe prend ordinairement, pour toute forte de maifons, magnifiques ou non ; mais le plus fouvent dans les auteurs, pour un hôtel de grands feigneurs, & pour les palais des princes. C'eft, par exemple, le nom que donne Virgile au palais de Didon :

At Domus interior regali fplendida luxu.

* Ces maifons ou hôtels étoient conftruites avec beaucoup de magnificence, & avoient une grande étendue ; car elles contenoient plufieurs cours, avant-cours, appartemens, corps de logis, cabinets, bains, étuves & plufieurs belles falles, foit pour manger, foit pour y traiter des matieres de conféquence. On voyoit devant ces hôtels une grande place ou porche, dans lequel les cliens & ceux qui venoient faire la cour aux grands, attendoient l'heure pour faire leur cour. Il eft à croire que cet avant-porche étoit couvert, pour la commodité de ceux qui étoient obligés d'attendre quelquefois fort long-temps avant qu'on les fit entrer. Ces maifons ou hôtels avoient une feconde partie, qui s'appelloit *Cavum-Ædium*, ou *Cavædium*, qui étoit une grande cour fpacieufe formée par plufieurs corps de logis. La troifiéme partie fe nommoit *Atrium interius*, ce qui fignifie généralement tout le dedans d'une maifon. Virgile a pris ce mot dans le même fens que Vitruve, quand il dit :

Apparet domus intus, & atria longa patefcunt :

car il eft aifé de voir que Virgile entend par ce mot *atria*, tout ce qui fe peut voir au-dedans d'une maifon, quand elle eft ouverte. Il y avoit un portier à l'*atrium*, nommé *Servus atrienfis.* Ce lieu avoit en-dedans plufieurs figures ; car, comme les Romains aimoient paffionnément la gloire & les

louanges, ils dressoient par-tout des trophées & des statues, pour laisser à la postérité d'éternels monumens de leurs belles actions, non-seulement dans les provinces qu'ils assujettissoient à leur empire; mais même à Rome dans les places publiques & dans leurs palais. On y voyoit des batailles peintes ou gravées, des haches, des faisceaux & les autres marques de magistratures, qu'eux ou leurs ancêtres avoient exercées. On y voyoit les statues de leurs peres en bas relief de cire ou de métal, mises dans des niches d'un bois précieux ou d'un marbre rare. Aux jours des fêtes solennelles ou dans la pompe de leurs triomphes, on ouvroit ces niches, on ornoit ces figures de festons & de guirlandes; & on les portoit par la ville. Quand quelqu'un de la famille mouroit, elles accompagnoient ses funérailles; ainsi l'on pouvoit dire que tous ceux de la famille y assistoient, depuis le premier jusqu'au dernier, comme dit Pline. On voyoit de plus dans ces maisons de grandes galeries, ornées de colonnes accompagnées des autres ornemens d'architecture. Il y avoit de grandes salles, des cabinets de conversation & de peinture, & des bibliothéques avec des basiliques & de beaux jardins. Ces salles étoient ou corinthiennes ou égyptiennes. Les premieres n'avoient qu'un rang de colonnes posées sur un piédestal, ou même en bas sur le pavé, & ne soutenoient que leur architrave & leur corniche de menuiserie ou de stuc, sur quoi étoit le plancher en voûte surbaissée : mais les derniers avoient des architraves sur des colonnes, & sur les architraves des planchers d'assemblage, qui faisoient une terrasse découverte tournant tout à l'entour. Ces maisons avoient plusieurs appartemens, les uns pour les hommes, les autres pour les femmes; les uns à manger qu'on appelloit *Triclinia;* les autres pour dormir, qu'on nommoit *Dormitoria;* & d'autres enfin pour loger les étrangers, avec lesquels ils avoient droit d'hospitalité. L'ancienne Rome étoit si grande, qu'il y avoit quarante-huit mille maisons isolées, c'est-à-dire, détachées les unes des autres, ce qui étoit plus commode à cause du jour qu'elles recevoient de tous côtés, & des issues qu'on avoit sur rues, & qu'elles étoient plus à couvert des accidens du feu. Ce qu'il faut entendre de Rome rebâtie par Neron, après un incendie général, dont on le croit l'auteur.

Les Grecs bâtissoient autrement que les Romains. Ils n'avoient point de vestibules; mais de la premiere porte on entroit dans un passage qui n'étoit pas fort large, où d'un côté il y avoit des écuries, & de l'autre la loge du portier. Au bout de ce passage il y avoit une autre porte, d'où l'on entroit dans une galerie soutenue par des colonnes, & qui avoit des portiques de trois côtés. Au dedans il y avoit de grandes salles, où les meres de famille filoient avec leurs servantes. Dans le passage il y avoit à droit & à gauche des chambres, dont l'une étoit appellée *Thalamus,* & l'autre *antithalamus.* Autour des portiques il y avoit des salles à manger, des chambres & des garderobes. A cette partie étoit jointe une autre plus grande, qui avoit des galeries fort larges, dont les quatre portiques étoient d'égale hauteur. Cette partie de la maison avoit deux plus beaux vestibules, & des portes plus magnifiques que l'autre. Il y avoit de grandes salles quarrées si vastes & si spacieuses, qu'elles pouvoient contenir, sans être embarrassées, quatre tables à trois siéges en forme de lits, avec la place qu'il falloit pour le service, & pour ceux qui y jouoient des jeux. C'étoit dans ces salles que se faisoient les festins des hommes, parceque ce n'étoit point la coutume que les femmes se missent à table avec eux. A droit & à gauche de ces bâtimens, il y avoit de petits appartemens dégagés, & des chambres fort commodes, destinées pour recevoir les survenans; car ceux qui étoient opulens & magnifiques parmi les Grecs, avoient des appartemens de réserve avec toutes leurs commodités, dans lesquels ils recevoient ceux qui étoient venus de loin pour loger chez eux. La coutume étoit, qu'après les avoir traités le premier jour seulement, ils leur envoyoient ensuite chaque jour quelque présent des choses qui leur venoient de la campagne, comme des poulets, des œufs, des légumes & des fruits; ainsi ceux qui voyageoient étoient logés comme chez eux, pouvant vivre dans ces appartemens en particulier & en toute liberté. Les pavés de ces appartemens étoient de mosaïque ou de marqueterie. Pline nous dit que les pavés peints & travaillés avec art, sont des Grecs, qui les ont nommés λιθόστρωτα. La mode en vint à Rome sous Sylla, qui en fit faire un à Preneste dans le temple de la fortune : ce mot grec λιθόστρωτον, signifie seulement un pavé de pierres; mais les Grecs entendoient par-là ces pavés faits de petites pierres de diverses couleurs jointes & comme enchassées dans le ciment, représentant différentes figures par la variété de leurs couleurs & par leur arrangement. Ce pavé n'étoit pas seulement pour les cours des maisons & pour les salles, mais on s'en servoit encore dans les chambres, & on lambrissoit souvent les murailles. On donnoit à ces sortes de pavés le nom de *musæa*, *musia* & *musiva*, parcequ'on attribuoit aux muses les ouvrages ingénieux, & qu'on y représentoit les muses & les sciences. Le terme de *mosaïque* est venu du mot latin *musivum*, & non pas de *Moïse*, ni des Juifs.

Il y a, sur le sujet des maisons des anciens, deux questions qu'il ne sera pas inutile de résoudre. La premiere est, si les anciens avoient des cheminées dans leurs maisons; & la seconde, s'ils avoient des fosses à privé. Il est certain qu'ils avoient des cheminées dans leurs cuisines; mais il y a lieu de douter qu'ils en eussent dans leurs chambres, qu'ils échauffoient seulement ou par des conduits qui apportoient une vapeur chaude d'un feu qu'on allumoit, ou avec une espéce de charbon de terre, qui bruloit sans faire de fumée, & que Suétone appelle *miseni carbones*. On lit cependant beaucoup de choses, qui peuvent faire croire qu'ils avoient des cheminées dans leurs chambres. Suétone nous apprend que celle de Vitellius fut brulée, parceque le feu prit à la cheminée : *Nec ante in prætorium rediit, quàm flagrante triclinio ex conceptu camini.* Horace écrit à son ami de faire bon feu dans la cheminée. *Ode 9 du liv. 1.*

Dissolve frigus, ligna super foco
Largè reponens.

Ciceron mande la même chose à son ami Atticus : *Camino luculento*, lui dit-il, *tibi utendum censeo.* Et Vitruve, parlant des corniches que l'on fait dans les chambres, avertit de les faire simples & sans sculpture, dans les lieux où l'on fait du feu. Il est croyable néanmoins, que si les anciens ont eu des cheminées faites comme les nôtres, elles étoient fort rares. Blondus & Henri Salmuth disent que les cheminées n'étoient point en usage parmi les anciens : mais Pancirole & plusieurs autres soutiennent l'affirmative. Ce qu'il y a de constant, sans vouloir absolument décider cette question, c'est qu'ils avoient des fourneaux pour échauffer

échauffer leurs chambres & les autres appartemens de leurs maisons. On les appelloit *fornaces*, *vaporaria*; & aussi des poêles, appellés *hypocausta*. Ces fourneaux, selon Philander, étoient sous terre, bâtis en long dans le gros mur, ayant de petits tu, aux à chaque étage, pour échauffer les chambres. Ils avoient encore des poëles portatifs, qu'ils changeoient de place quand ils vouloient : car Ciceron écrit, qu'il avoit changé son poële de lieu, parceque le tuyau, par où sortoit le feu, étoit sous la chambre, *Hypocausta in alterum apodyterii angulum promovi, propterea quòd ita erant posita, ut eorum vaporarium, ex quo ignis erumpit, esset subjectum cubiculo.*

Les Romains ne se servoient pas seulement de bois, pour échauffer leurs chambres : mais aussi des rayons du soleil qu'ils ramassoient dans de certains fourneaux, comme nous faisons par nos miroirs ardens. Ce fourneau s'appelloit en grec ἡλιοκάμινος, & en latin *Solarium* ou *Solare vaporarium*, & il n'étoit pas permis de planter des arbres qui empêchassent ce ramas des rayons du soleil, comme dit Ulpien.

Il ne se trouve point dans les écrits ni dans les bâtimens qui nous restent des anciens, qu'ils eussent dans leurs maisons des fosses à privé. Ce qu'ils appellent *Latrinas* étoient des lieux publics, où alloient ceux qui n'avoient pas d'esclaves pour vuider & laver leurs bassins, qui étoient aussi appellés *Latrinæ* de *Lavando*, selon l'étymologie de Varron; car Plaute parle de la servante, *quæ latrinam lavat*, qui lave le bassin. Or *latrina* ne peut-être entendu dans cet endroit de Plaute de la fosse, qui, chez les Romains, étoit nettoyée par des conduits souterrains, dans lesquels le Tibre passoit, & il est vraisemblable que Plaute s'est servi du mot de *Latrina*, pour dire que *Sella familiaris erat velut latrina particularis.* Les latrines publiques pour le jour étoient en divers lieux de la ville pour la commodité : on les nommoit encore *Sterquilinia*, & elles étoient couvertes & remplies d'éponges, comme nous l'apprenons de Seneque dans ses épitres. Ils avoient pour la nuit la commodité des eaux coulantes par toutes les rues de Rome, où ils jettoient les ordures : mais les riches avoient des bassins, que les valets avoient soin de vuider dans les égoûts, dont toutes les eaux se rendoient dans le grand cloaque, & delà dans le Tibre. * *Antiquités Grecques & Romaines.*

MAISONS (marquis de) *cherchez* LONGUEIL.

MAISTRE (le) de la Garlaye, maison d'une ancienne noblesse militaire de l'évêché de Nantes, dans la province de Bretagne, porte pour armes d'*azur à un lion d'argent, acosté de deux épées de même, garnies d'or, les pointes en haut, aussi d'or.* Le premier de cette maison qui soit connu par les titres, est ARTUR le Maistre, seigneur du Boisvert, paroisse de S. Aubin-des-Châteaux, chevalier chambellan de Jean II, duc de Bretagne, comte de Richemont, qui par acte du 20 d'octobre 1289, dont l'original se trouve dans les archives de l'abbaye de S. Jagu, lui donna plein pouvoir de traiter en son nom avec Maurice, seigneur de Craon & de Sablé, chevalier, pour raison du désistement que ce seigneur devoit donner au duc de ses prétentions sur les terres qu'Amauri de Craon avoit cédées à Pierre I, duc de Bretagne. On trouve ensuite FRANÇOIS le Maistre, qui assista avec les seigneurs de Beaumanoir, de Montauban, & autres, au partage fait au château de Succenio en l'année 1311, entre les enfans de Jean II, duc de Bretagne, & d'Iolande de Dreux, sa femme. LOUIS le Maistre, capitaine de Carhaix l'an 1342, dans le temps que cette ville fut prise par Charles de Blois sur Jean de Montfort. JEAN le Maistre, écuyer de la compagnie du sire de Clisson, chevalier banneret, suivant une montre faite à Ploërmel le 1 mai 1380. ALAIN le Maistre, seigneur du Boisvert, qui peut être le même que celui qui suit; & JEAN le Maistre, son frere, sont nommés dans le parlement général tenu à Rennes par Jean IV, duc de Bretagne, le 9 de septembre 1398. *Jean* le Maistre fut aussi du nombre des chevaliers & écuyers commandés pour accompagner Richard, frere du duc de Bretagne, auxquels Jean de Mauleon paya un mois & demi en 1414.

I. ALAIN le Maistre, chevalier seigneur du Boisvert, est le premier depuis lequel la filiation de cette maison est prouvée par titres authentiques. Il donna partage à viage à *Jean* le Maistre, son frere puîné, & à *Gillette* le Maistre, sa sœur, le 17 avril 1360, & se trouva à la bataille d'Auray en 1364. Il y commandoit cinquante lances, & il y fit de si belles actions, que pour l'en récompenser, le duc Jean IV, comte de Montfort, le fit capitaine des ville & château de Jugon. Il avoit épousé par contrat du 7 août 1351, *Jacqueline* de Fercé, de laquelle il eut celui qui suit

II. GUILLAUME le Maistre, chevalier, seigneur du Boisvert, fut marié par contrat du 18 avril 1389, avec *Jeanne* de Chamballan, & laissa pour enfans OLIVIER le Maistre, seigneur du Boisvert, qui suit; & *Robert* le Maistre du Boisvert, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, dit *de Rhodes*, & commandeur de la commanderie de Faugaret de la ville de Guerrand, l'an 1438, mentionné en cette qualité dans plusieurs titres de la vingt-deuxiéme liasse des archives de la commanderie de S. Jean de Nantes, à laquelle celle de Faugaret a été réunie.

III. OLIVIER le Maistre, chevalier, seigneur du Boisvert, assista en 1426, avec le comte de Richemont, le seigneur de Châteaubriant, le maréchal & l'amiral de Bretagne, & plusieurs autres à l'ordonnance faite par Jean V, duc de Bretagne, pour une levée, & l'assemblée de l'arriere-ban dans tout le duché, & il donna pouvoir le 14 mars 1465, à son fils puîné *Pierre* le Maistre de la Garlaye, d'affermer le bois de la seigneurie du Boisvert. Il laissa de *Jeanne* de la Fontaine, du pays du Maine, qu'il avoit épousée par contrat du 14 septembre 1423, ROLAND le Maistre, seigneur du Boisvert, qui suit; & PIERRE le Maistre, duquel sont sortis les seigneurs de GARLAYE, *rapportés ci-après.* L'on trouve *Jean* & *Alain* le Maistre au nombre des nobles qui prêterent le serment à Guingamp au duc Jean V, de conserver la succession de son duché de mâles en mâles.

IV. ROLAND le Maistre, chevalier, seigneur du Boisvert, reçut des dons considérables de François duc de Bretagne, en reconnoissance des grands services qu'il lui avoit rendus dans ses guerres. Il fit reconnoître à *Pierre* le Maistre, écuyer seigneur de la Garlaye, son frere juveigneur, qu'il ne lui devoit qu'un partage à viage, mais en même temps il usa de libéralité envers lui, & l'avantagea par un acte du 4 mars 1466, pour le mettre en état de faire une alliance convenable à la noblesse de son extraction. Pour lui, il fut marié avec *Louise* de la Ferriere, de laquelle il laissa *Jeanne* le Maistre, fille unique, qui épousa 1°. *Robert* de la Pommerais, écuyer, dont elle n'eut point d'enfans; & 2°. *Pierre* de Marbré, chevalier capitaine des ville & château du Gave, dont elle eut pour fille unique *Hélène* de Marbré, mariée avec *Jean* de l'Epinay, écuyer, seigneur de l'Epinay-Chaffaux, qui vendit & dé-

membra les fiefs & domaines de la terre du Boisvert, qui étoient considérables.

IV. PIERRE le Maistre, écuyer, seigneur de la Garlaye, fils puîné d'OLIVIER le Maistre, seigneur du Boisvert, & de *Jeanne* de la Fontaine, épousa par contrat du 19 juin 1466, *Françoise* de Guiheneuc, fille de *Georges* de Guiheneuc, chevalier, seigneur de la Garenne, capitaine de cent hommes d'armes, & de *Marguerite* de Montboucher. Il en laissa JEAN le Maistre, seigneur de la Garlaye, qui suit; & *Olive* le Maistre, dame de la Mordelais par donation de son oncle maternel, à laquelle son frere, comme héritier principal & noble de ses pere & mere, donna partage à viage dans leur succession le 7 de février 1495. Elle fut mariée avec *César* de Mauny, chevalier seigneur des Rosiers.

V. JEAN le Maistre, chevalier seigneur de la Garlaye, se trouva à la bataille de Fornoue en 1495, & y combattit vaillamment auprès du roi Charles VIII. Il est employé pour quatre aunes trois quarts de drap parmi les gentilshommes chambellans de la reine Anne de Bretagne dans le compte rendu par Victor Gaudin, argentier de cette princesse, du deuil & beguin du feu roi son mari. Depuis il suivit le roi Louis XII en Italie, & après le départ de ce prince, il se mit dans le corps de troupes que Beraud Stuart, seigneur d'Aubigny, commandoit dans la Calabre, & se trouva le jour de Noël de l'année 1502, au combat de Terrenove, où les Espagnols, commandés par D. Hugues de Cardonne furent entierement défaits par les François. A son retour en France il fut fait capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes par brevet du 9 mai 1503, & ensuite gouverneur de Montreuil sur mer en Picardie. Il avoit épousé par contrat du 3 janvier 1490, *Guyonne* Blanchet du Plessis de Besné, fille de *César* Blanchet, chevalier, seigneur du Plessis, & de dame *Julie* de Talhouet, de laquelle il laissa JACQUES le Maistre, seigneur de la Garlaye, qui suit; *Gilles* le Maistre, auquel son frere aîné, donna partage à viage des successions de leurs pere & mere le 16 mai 1538, & qui fut capitaine des chevaux-légers, & eut commission du roi Henri II, le 29 juillet 1549, pour conduire cent hommes d'armes de Pontoise à Montreuil sur mer; *Jean* le Maistre, qui traita avec son frere aîné pour raison du partage à viage qui lui étoit dû, le 24 Novembre 1554; & *Blanche* le Maistre, mariée avec *Jean* Chalot, écuyer seigneur de la Chaloussais & du Boschet, qui en eut *Etienne* Chalot, écuyer, seigneur de Boschet, pere de *Susanne* Chabot, femme d'Auffray de Lescouet, chevalier, premier président de la chambre des comptes de Bretagne.

VI. JACQUES le Maistre, chevalier, seigneur de la Garlaye, épousa par contrat du 15 octobre 1545, *Françoise* de Kerouallan, fille de *Guillaume* de Kerouallan, chevalier, seigneur de Kerver, & de *Jeanne* du Langcouen, & laissa d'elle GUILLAUME le Maistre, seigneur de la Garlaye, qui suit; *Jacques* le Maistre, qui fut partagé noblement par son frere aîné, ainsi que les autres freres & sœurs, comme juveigneur d'une maison noble de toute antiquité; ETIENNE le Maistre, seigneur de la Mastinais, *dont il sera dit un mot ci-après; Isaïe* le Maistre, tué dans les guerres de la ligue, tenant le parti du roi; *Louise* le Maistre, mariée par contrat du 23 de mars 1566 avec *François* de Mauhugeon, chevalier, seigneur de la Jouniere & de la Rougerais, qui en eut *Marie* de Mauhugeon, fille unique, qui épousa *François* d'Apelvoisin, chevalier, seigneur de Brébaudet en Poitou.

VII. GUILLAUME le Maistre, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de la Garlaye, de Launay-Basouin, de Cherhal & du Douet-Garnier, fut fait prisonnier dans le château de Elein, dont il étoit capitaine, & vendit la terre du Douet-Garnier pour payer sa rançon. Il fut aussi capitaine pour le roi des ville & château de Vitré, qu'il défendit contre le duc de Mercœur, chef de la ligue en Bretagne, qui, après avoir été contraint de lever le siége de Vitré, fit bruler une tour du château de la Garlaye; mais le roi Henri IV lui donna trois mille livres le premier d'octobre 1594, pour l'aider à la rebâtir. Ce prince le nomma en 1595, pour assister de sa part aux conférences qui devoient se tenir à Fougeray pour y traiter de la paix avec le duc de Mercœur, dont il obtint un passeport le 7 décembre de la même année pour lui & dix hommes à cheval de sa suite ordinaire. Il reçut du roi le 3 janvier 1596, une gratification de trois mille livres pour ses bons & importans services; fut fait capitaine de cinquante hommes d'armes par brevet du 12 avril 1597, & eut permission le 10 janvier 1600, d'assembler ses vassaux, & ceux de ses voisins, pour faire des battues dans toutes les forêts. Il avoit été marié par contrat du 18 octobre 1595, avec *Magdeléne* de Chezelles, fille de *Christophe* de Chezelles, chevalier, seigneur de Noëuil sous Faye la Vineuse, & de la Loutiere, capitaine de cent hommes d'armes & gouverneur des ville & château de Sedan, & de *Marie* de Montleon. Il laissa d'elle SAMUEL le Maistre, seigneur de la Garlaye, qui suit; *Louise* le Maistre, mariée le 7 janvier 1627, avec *Gabriel* de Goullaynne, chevalier, seigneur du Mortier; *Jeanne* le Maistre, mariée le 17 septembre 1629, avec *Hardi* de Vay, chevalier, seigneur de la Fleuriais; & une troisiéme fille, mariée avec le seigneur de Bonnemaison, & de Lorme, du surnom de Préauvé.

VIII. SAMUEL le Maistre, premier du nom, chevalier, seigneur de la Garlaye, de Launay-Basouin, & de Cherhal, servit d'abord en Hollande sous le premier Maurice de Nassau, puis fut fait capitaine d'infanterie en France sous le roi Louis XIII. Il épousa par contrat du 10 août 1627, *Susanne* du Bouays, fille aînée de *Pierre* du Bouays, chevalier, seigneur de Mesneuf, & de *Susanne* de la Roussardiere, dame de la Saugere. De ce mariage vint celui qui suit.

IX. SAMUEL le Maistre, II du nom, chevalier, seigneur de la Garlaye, de Launay-Basouin, & de Cherhal, fils unique, fut marié par contrat du 10 avril 1660, avec *Judith* Couyer, fille de *Jean* Couyer, chevalier, & de *Judith* du Chastellier, seigneur & dame du Tertre, de Treviset, de Trelouban-lès-Kéroger, &c. Il en eut celui qui suit.

X. JEAN RENÉ le Maistre, chevalier, seigneur de la Garlaye, de l'Orme, de la Chavigné, de Cherhal, du Tertre, & de Kéroger, lieutenant colonel du régiment de Martel, depuis de Laubanie, mourut en son château de la Garlaye le 4 juillet 1733, âgé d'environ soixante-six ans. Il avoit épousé par contrat du 5 décembre 1694, *Anne-Elisabeth* de Scepeaux, morte le 2 août 1729, fille de *Charles* de Scepeaux, chevalier, seigneur de la Roche-Noyant, de la Gravoyere, & de la Corbiniere, & d'*Isabelle* Mesnardeau de Maubreil. De ce mariage sont venus JEAN-FRANÇOIS-HENRI le Maistre, seigneur de la Garlaye, qui suit; *François-Marie* le Maistre, de la Garlaye, né au château de la Garlaye, le 22 novembre 1700, reçu chanoine de l'église, & comte de Lyon, le 6 novembre 1728, après avoir fait sa preuve de noblesse militaire de seize quartiers, vicaire général du diocèse de Lyon, conseiller & au-

mônier du roi par brevet du 27 décembre 1730, nommé abbé commandataire de l'abbaye de Chery, ordre de Cîteaux, diocèse de Reims, par brevet du 14 septembre 1734. Il fut élu le 22 mars 1735, par l'assemblée provinciale de Lyon pour député du second ordre de cette province à l'assemblée générale du clergé de France tenue à Paris la même année, & nommé à l'évêché de Clermont en 1742. *Paul-Marie* le Maistre de la Garlaye, né au château de la Garlaye le 25 septembre 1702, mort en 1723; & une fille née le 3 août 1698.

XI. JEAN-FRANÇOIS-HENRI le Maistre, chevalier seigneur de la Garlaye, de l'Orme, & de la Vallée Plémaudan, né le 29 de janvier 1696, reçu page du roi en sa grande écurie au mois de mars 1712, puis capitaine de dragons, réformé à la suite du régiment colonel général, fut marié par contrat du 23 avril 1732, avec *Françoise-Marie* de la Bourdonnaye, fille d'*Yves-Marie* de la Bourdonnaye, chevalier, marquis de la Juliennais, seigneur de la Cordomaye, de Montluc & de la Vallée Plémaudan, président du Parlement de Bretagne, & de *Marie-Anne* de Bodoyec de Kervillio. Il en a eu *Marie-Henri-Charles* le Maistre de la Garlaye, né le 6 avril 1733.

VII. ETIENNE le Maistre, seigneur de la Mastinais, troisiéme fils de JACQUES le Maistre, seigneur de la Garlaye, & de *Françoise* de Kerouallan, qui fut pere de *Samuel* le Maistre, seigneur de la Reinelaye, qui de *Lea* de Vassault, sa femme, laissa pour fille unique *Marguerite* le Maistre, qui fut mariée avec *Olivier* du Boisguiheneuc, seigneur de la Cour de Boué. * *Archives de la chambre des comptes de Nantes. Titres de* Penthievre, de Blein, & de la Garlaye. *Histoire de Bertrand du Guesclin, par* Paul Hay du Chastelet. *Preuves de l'histoire de Bretagne de* dom Lobineau. *Preuves pour la grande écurie. Histoire des grands officiers de la couronne, tome 9.*

MAISTRE (le) est une ancienne famille illustre dans la robe, qui s'est divisée en plusieurs branches, dont on rapportera la postérité depuis

I. JEAN le Maistre, qui fut reçu avocat général du parlement le 29 avril 1482, sous le regne de Louis XI, & mourut le 19 juin 1510, avoit épousé *N.* de S. Germain, dont il eut *Antoine* le Maistre, conseiller au parlement, dont on ne connoît point de postérité; & GEOFFROI le Maistre, qui suit.

II. GEOFFROI le Maistre, seigneur de Gumoy, Bertigny & S. Philbert, prévôt de Montlhery & anciens ressorts, mourut le premier juillet 1545. Il avoit épousé 1°. par contrat du 2 mars 1492, *Catherine* Fremin, fille de *N.* Fremin, prévôt de Montlhery, morte le premier novembre 1515: 2°. en 1517, *Catherine* le Febvre, morte en 1532. Du premier mariage il eut quatre fils, qui furent 1. JACQUES, qui suit; 2. *Claude*, docteur-régent en la faculté de médecine, chanoine du Mans & de Meaux, prieur de Chaumont & curé de Chevire le Gauldin; 3. GILLES, avocat général du parlement, & ensuite premier président, *qui a fait la branche des seigneurs de* FERRIERES: 4. PIERRE, greffier de la chambre des comptes, *qui a fait celle des seigneurs de* VAUX, *de* MONTSABERT *& de* BELLEJAMME, *rapportées ci-après.* Du second mariage il eut JULIEN, célebre avocat du parlement, *qui a fait la branche des seigneurs de* GRANDCHAMP, *rapportée ci-après*; & *Marguerite*, qui a été mariée à *Jean* Regnault, qui fut pourvu de l'office de prévôt de Montlhery par la démission qu'en fit Geoffroi son beau-pere en sa faveur.

III. JACQUES le Maistre, I du nom, seigneur du Buisson, procureur du roi au trésor, mort avant l'année 1544, ainsi qu'il paroît par le partage du 2 juillet de la même année 1544, fait en présence de Geoffroi le Maistre entre tous ses enfans & petits-enfans issus de Jacques, comme représentans leur pere. Il avoit épousé par contrat du 4 octobre 1510, *Jeanne* Diguet, fille de *Guillaume* Diguet, seigneur des Brosses, procureur du roi en sa chambre du trésor, & de *Marie* des Moulins sa premiere femme, dont il eut 1. DENYS, qui suit; 2. *Nicolas* de la Maisonfort, page de M. le duc d'Aumale, mort mineur sans postérité; & 3. *Marie*, qui fut mariée à *Claude* de S. Yon, qui fut pourvu de la charge de procureur du roi en la chambre du trésor, après le décès de Jacques son beau-pere. Guillaume Diguet avoit épousé en secondes noces *Etiennette* de la Maisonfort, qui fit une donation le 13 janvier 1529, à Jeanne Diguet sa belle-fille & à Jacques le Maistre son mari, tant pour eux que pour Denys le Maistre leur fils & autres enfans mâles, à la charge qu'un d'eux ajouteroit à son nom celui de la Maisonfort, & à ses armes celles de la Maisonfort qu'elle a déclaré être écartelées des armes des Anjorrans, & dont la famille étoit éteinte en sa personne: c'est la seconde branche qui a pris le nom de la Maisonfort.

IV. DENYS le Maistre, I du nom, seigneur du Buisson, des Brosses & des Coudreaux, conseiller secrétaire ordinaire de François fils de France & frere unique d'Henri III, avoit épousé par contrat du 4 mai 1576, *Marie* le Noir, damoiselle de madame Renée de France, fille, sœur, & tante du roi, duchesse de Ferrare & de Chartres, &c. fille de *Pierre* le Noir, conseiller du roi, lieutenant-général de Gien, & de *Jeanne* Buatier. Les révolutions arrivées alors dans l'état par les erreurs de Calvin, les désunirent d'avec Gilles le Maistre leur oncle aussi attaché aux intérêts de l'église & de l'état, que les autres étoient zélés Protestans: cette différence de religion & de sentimens en fit comme deux familles différentes qui ne se connurent plus, ainsi qu'avec les autres branches. Il eut de ce mariage 1. PIERRE, qui suit; 2. PAUL, *qui a fait la branche de la* MAISONFORT, *rapportée ci-après*; 3. DENYS, II du nom, *qui a fait celle des* COUDREAUX, *rapportée aussi ci-après*; & trois filles: *Marie*, qui a épousé, *Jean* Gravet, avocat au parlement; *Catherine*, mariée à *Gedeon* Lancemaut, seigneur de Chevrigny, commissaire ordinaire de l'artillerie de France; & *Susanne*, mariée à *Gui* de S. Jehan, seigneur de Rochefort.

V. PIERRE le Maistre, seigneur des Brosses & de Beaumont, se fit Catholique & s'établit en Provence: il épousa par contrat du premier février 1610, *Clerice* Altoüihs, fille de *Philippe* baron de Castellane, & de *Renée* de Rieux, dame d'honneur de la reine Catherine de Médicis, & petite-fille du maréchal de ce nom. De ce mariage est issu GUILLAUME, qui suit.

VI. GUILLAUME le Maistre, seigneur des Brosses & de Beaumont, capitaine au régiment de Lorraine, avoit épousé par contrat du premier mars 1630, *Eléonor* de Barras, fille de *Joseph*, seigneur de la Roubine, Mirabeau & de Goubert, & de *Eléonor* de Barras, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; & deux filles alliées aux Vinchguerre & Fourbin de Provence.

VII. FRANÇOIS le Maistre, seigneur des Brosses & de Beaumont, a eu plusieurs enfans, *N.* qui suit: *N.* qui est capitaine de vaisseau; *N.* qui a été capitaine de vaisseau du roi d'Espagne; & une fille alliée aux Podio de Provence.

VIII. *N.* le Maiſtre, ſeigneur des Broſſes & de Beaumont, avoit épouſé *N.* de Poradde, de laquelle il a eu un fils, qui ſuit.

IX. *N.* le Maiſtre, ſeigneur de Beaumont, chevalier de S. Louis, lieutenant de galére, qui eſt marié & a des enfans.

Branche de la Maisonfort.

V. PAUL le Maiſtre de la Maiſonfort, ſecond fils de DENYS le Maiſtre, & de *Marie* le Noir, fut capitaine au régiment de Champagne & tréſorier de l'extraordinaire des guerres, ſe fit Catholique & s'établit en Berri. Il épouſa *Jeanne* de Chazeray, veuve d'*Etienne* Ravau, ſeigneur de Putheville, maître des requêtes de la reine, conſeiller du roi, prévôt de Montargis. De ce mariage il eut *Jeanne* le Maiſtre, qui fut mariée le 8 janvier 1645 à *Claude* Bouvier, ſeigneur de la Motte & Vergouville, maître des requêtes ordinaire de la reine, conſeiller du roi & juge au préſidial de Montargis. Ils ont eu entr'autres enfans *Marie* Bouvier, ſi connue dans l'affaire du Quiétiſme, mariée en 1664, à *Jacques* Guyon, ſeigneur de Bevoy, Briare & Champoullet, duquel mariage eſt iſſue entr'autres *Jeanne-Marie* Guyon, mariée 1°. à *Louis-Nicolas* Fouquet, vicomte de Melun le 25 août 1689 : 2°. à *Maximilien-Henri* de Béthune, duc de Sully, pair de France le 14 février 1719. Paul le Maiſtre épouſa en ſecondes noces, par contrat du 23 mai 1632, *Marie* des Jardins, fille de *Jacques* des Jardins, ſeigneur de Montereau & du Marchais, conſeiller du roi au châtelet, & d'*Elizabeth* Chevalier, dont il eut ANTONIN-PAUL, qui ſuit.

VI. ANTONIN-PAUL le Maiſtre de la Maiſonfort, ſeigneur de la Planche, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, avoit épouſé par contrat du 30 avril 1661, *Marie-Anne* d'Auneux, fille de *François*, ſeigneur de la Motte, de Vienne, de Courcelle & de la Haye, & de *Marie* de Guytois, dont il a eu ANTONIN-PAUL, qui ſuit; & *François-Paul*, chevalier de la Maiſonfort, lieutenant de vaiſſeau; & deux filles, une religieuſe à S. Denys, & *Marie-Françoiſe Silvine* le Maiſtre de la Maiſonfort, reçue chanoineſſe de Pourſas, le 20 avril 1676. Elle a été à S. Cyr lors de la fondation de cette maiſon, & fut compriſe avec madame Guyon, ſa couſine germaine, dans l'affaire du Quiétiſme de M. de Fenelon, archevêque de Cambrai.

VII. ANTONIN-PAUL le Maiſtre de la Maiſonfort, II du nom, a été capitaine de vaiſſeau & eſt mort ſans alliance.

Branche des Coudreaux.

V. DENYS le Maiſtre, II du nom, ſeigneur des Coudreaux, troiſiéme fils de DENYS le Maiſtre I du nom, & de *Marie* le Noir, avoit épouſé par contrat du 4 mars 1628, *Catherine* Monceau, fille de *Jacques* Monceau, conſeiller du roi en l'élection de Châteaudun & de Bonneval, & de *Catherine* Gentil, dont il eut JACQUES, qui ſuit; & *Daniel*, ſeigneur de la Bretonniere, qui avoit épouſé par contrat du 20 Avril 1671, *Judith* Boutinon, fille de *Samuel* Boutinon, ſeigneur des Hayes, lieutenant-général d'artillerie, & de *Judith* Carton, d'où ſont iſſues deux filles : *Judith-Jeanne* le Maiſtre, mariée le 16 août 1685, à *Iſaac* le Maiſtre ſon couſin germain ; & *Catherine* le Maiſtre, qui a été mariée 1°. à *Henri-Daniel*, ſeigneur de Grangues & de Martragny, préſident de la chambre des comptes & cour des aides de Rouen le 5 juin 1696 : 2°. à *René* d'Aubert, marquis d'Aubeuf, gouverneur de Fecamp, & capitaine général de la côte de Normandie en 1709 : 3°. à don *Paul* Coute de Gemelly, Italien ; en 1713.

VI. JACQUES le Maiſtre, II du nom, ſeigneur de la Tréſorerie & de la Thibaudiere, avoit épouſé par contrat du 10 décembre 1657, *Jeanne* Crommelin, fille de *Pierre* Crommelin originaire d'Hollande, & de *Marie* des Ormeaux, dont il eut 1. ISAAC, qui ſuit ; 2. *Pierre-Henri*, ſeigneur du Marain, Roinville, &c. qui a épouſé par contrat du 10 juillet 1703, *Marie-Rachel* de Meuves, fille d'*Etienne* de Meuves, ſeigneur de la Cramouille, & de *Marie* Mariette, dont il a deux filles : l'une mariée au marquis de Ségur, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, ancien capitaine de cavalerie ; & l'autre mariée au comte de Ségur de Cabanac, brigadier des armées du roi, guidon des gendarmes de la garde de ſa majeſté, & chevalier de l'ordre militaire de ſaint Louis ; 3. *Marie Jeanne*, mariée à *André* Crommelin, ſeigneur de Muis & de Bonnemart, par contrat du 3 février 1685 ; 4. *Suſanne-Magdeléne*, mariée à *Etienne* de Guillerault, baron de Bleré, par contrat du 21 mai 1691, dont eſt iſſu *Etienne-Jacques* de Bleré, mort conſeiller au parlement : il avoit épouſé une fille de M. Delpech, marquis de Mereville, conſeiller de grand'chambre ; & 5. *Jeanne*, mariée à *Henri-Auguſte* de la Tour, marquis d'Ezenai, ſeigneur de la Gorée, de la Creſſoniere, de la Menardiere, par contrat du 26 ſeptembre 1694, d'où ſont iſſus *Henri-Auguſte* de la Tour, marquis d'Ezenai ; *Henriette-Catherine* de la Tour d'Ezenai, dame de la Menardiere, mariée à *Louis-Henri* d'Aſnieres, ſeigneur de Lucques, &c. & *Jeanne-Hélene* de la Tour d'Ezenai, demoiſelle de la Creſſoniere.

VII. ISAAC le Maiſtre, ſeigneur de la Treſorerie & de la Thibaudiere, avoit épouſé par contrat du 16 août 1685, *Judith-Jeanne* le Maiſtre ſa couſine germaine, fille de *Daniel* le Maiſtre & de *Judith* Boutinon des Hayes, d'où ſont iſſus *Jacques* III du nom, avocat au parlement, mort mineur & ſans poſtérité ; & DANIEL-HENRI, qui ſuit.

VIII. DANIEL-HENRI le Maiſtre, ſeigneur de S. Péravy, conſeiller au parlement, a épouſé par contrat du 22 mars 1728, *Elizabeth-Julienne* Poyrier, fille de *Charles-Claude* Poyrier, ſeigneur d'Eſtry & de Varennes, receveur général des finances, & de *Louiſe* Molé, d'où ſont iſſus *Louis-Henri*, conſeiller au parlement de Paris, & *Elizabeth-Louiſe*.

Branche des seigneurs de Ferrieres.

III. GILLES le Maiſtre, ſeigneur de Cincehour, & de Monthelon près Montlheri, premier préſident du parlement, *dont l'éloge ſera rapporté ci-après dans un article ſéparé*, mourut le 5 décembre 1562, en ſa 63 année. Il avoit épouſé par contrat du 18 ſeptembre 1525, *Marie* Sapin, fille de *Jean*, ſeigneur de Rozieres & de la Bretaiche en Touraine, receveur général des finances en Languedoc, & de *Marie* Broſſet, fille de *Michel* Broſſet, comptable de Bourdeaux, & de *Jeanne* Briçonnet, couſine germaine de *Guillaume* de Briçonnet, cardinal, dit de Saint-Malo, dont il eut JEAN, qui ſuit ; *Nicolas*, conſeiller au parlement, aumônier ordinaire du roi, chanoine de l'égliſe de Paris, prieur de Choiſi en Brie, & de Saint-Georges-lès-Montaigu en Poitou, mort le 23 mai 1568 ; *Génevieve*, mariée à *Jean-Jacques* de la Vergne, ſeigneur de Guilleragues, avocat au parlement de Paris ; *Marthe*, alliée en juin 1551, à *Jean* de Longueil, ſeigneur de Maiſons-ſur-Seine, conſeiller au parlement ; & *Claude* le Maiſtre, qui épouſa *Claude* Berziau, ſeigneur de

Marcilliere, conseiller au grand conseil, morte le 22 septembre 1556.

IV. Jean le Maistre, seigneur de la Bretaiche & de Cincehour, conseiller au parlement, mourut en novembre 1585, âgé de 55 ans. Il avoit épousé 1°. *Catherine* Herbelot, fille de *Nicolas*, seigneur de Ferrieres, maître des comptes, & de *Catherine* Pommereu: 2°. *Rose* de Lespine, dont il eut quelques enfans. De son premier mariage étoit issu pour fils unique Gilles II, qui suit.

V. Gilles le Maistre, II du nom, seigneur de Ferrieres, Cincehour, &c. capitaine d'une compagnie de chevaux-legers, épousa *Marie* Hennequin, fille de *Claude*, seigneur de Bermainville & de Compans, maître des requêtes, & de *Magdeléne* Seguier, dont il eut Gilles III du nom, qui suit; *Jean*, seigneur de Bermainville, qui épousa *Elizabeth* Orlandini, dont il eut des enfans; *Marie*, alliée à *Robert* de Balsac, seigneur d'Ambonville, Montagu, la Brizette, &c. morte en octobre 1647; *Marguerite*, alliée à *Seraphin* du Tillet, seigneur de Montramé, maître d'hôtel ordinaire du roi; *Louise*, mariée à *Louis* de Cledié, seigneur de Lellot & de Chambri, gentilhomme ordinaire de la maison du roi, morte en juillet 1660; *Magdeléne*, qui épousa *Henri* de Blotefiere, seigneur de [illegible]olancourt, Plainval; & *Catherine* le Maistre, religieuse en l'abbaye du Moncel.

VI. Gilles le Maistre, III du nom, seigneur de Ferrieres, Cincehour, &c. conseiller au parlement, mourut le 24 octobre 1630. Il avoit épousé *Marie* Pastoureau, fille de *François*, baron de Sansac, & de Cellefroin, seigneur de Saint-Laurent, conseiller au parlement de Paris, morte le 27 février 1636, dont il eut Jean II, qui suit; & *François* le Maistre, mort conseiller en la grand-chambre du parlement de Paris, le 14 de septembre 1685. *François* le Maistre, fils de celui-ci & de dame *Marie* le Féron, fut conseiller honoraire au parlement de Paris, où il avoit été reçu le 2 juillet 1692. Il est mort au château de Montrouge, près de Paris, âgé d'environ soixante-cinq ans, le 28 septembre 1733, & a été inhumé chez les Cordeliers de Paris dans la sépulture de sa famille. Il avoit été marié le premier d'août 1695, avec *Marie-Marguerite* Boucher, morte le 2 avril 1721, dans la quarante-septiéme année de son âge, fille de *Nicolas* Boucher, vivant secrétaire du roi, grand audiencier de France, & de *Marie* Bannelier. Il n'en a laissé que *Marie-Anne* le Maistre, née le 27 mai 1700, & mariée le 22 décembre 1721, avec *Nicolas* le Camus, alors premier président en la cour des aides de Paris, & seigneur de Montrouge.

VII. Jean le Maistre, II du nom, seigneur de Ferrieres, de Cincehour, &c. conseiller au parlement, mourut en avril 1659. Il avoit épousé *Renée* Davi, fille de *Laurent*, seigneur de la Fautriere, maître des requêtes, morte le 27 février 1692, laissant postérité, *qui a continué cette branche.*

Branche des seigneurs de Vaux et de Montsabert.

III. Pierre le Maistre, quatriéme fils de Geoffroi, seigneur de Cincehour, fut secrétaire du roi, & greffier de la chambre des comptes, & mourut le 6 novembre 1562. Il avoit épousé *Jacqueline* de Merle, dont il eut Pierre, qui suit; & Hierome, qui a fait la *branche des seigneurs de* Bellejamme, *rapportée ci-après.*

IV. Pierre le Maistre, II du nom, seigneur de Vaux, près Meulan, conseiller au parlement & président ès enquêtes, épousa *Anne* le Sueur, fille de *Jacques*, seigneur d'Aulni, greffier de la cour des aides, & d'*Anne* Hennequin, dont il eut Pierre III du nom, qui suit; *Gilles*, seigneur de Montmort, qui fut marié; *Jean*, seigneur d'Hardivilliers, mort en avril 1658, ne laissant que deux filles d'*Antoinette* d'Espinoi sa femme; & *Arnaud* le Maistre, religieux en l'abbaye de S. Denys, prieur d'Evesquemont.

V. Pierre le Maistre, III du nom, seigneur de Vaux, Montsabert, &c. épousa *Françoise* Vyon, fille d'*Antoine*, seigneur de Tangi & d'Herouval, & de *Claude* Abelli, dont des enfans, *qui ont continué cette branche.*

Branche des seigneurs de Bellejamme.

IV. Hierome le Maistre, seigneur de Bellejamme, conseiller au parlement, puis maître des requêtes, second fils de Pierre le Maistre, II du nom, & de *Jacqueline* de Merle, avoit épousé *Renée* le Febvre, sœur de *Louis*, seigneur de Caumartin, garde des sceaux de France, dont il eut entr'autres enfans, 1. Louis, qui suit; 2. *Jean*, chanoine de l'église de Paris; 3. *Antoine*, conseiller de la cour des aides, qui de *Catherine* Almeras, fille de *René* Almeras, maître des comptes, eut pour fils *Claude* le Maistre, mort jeune; & *Nicolas* le Maistre, seigneur de Guillerville, qui a laissé postérité; & 4. *Magdeléne* le Maistre, alliée à *Gui* Tambonneau, seigneur du Bouchet.

V. Louis le Maistre, seigneur de Bellejamme, maître des requêtes, puis conseiller d'état, mourut en août 1666. Il avoit épousé 1°. *Françoise* Brandon, fille d'*Antoine* Brandon, maître des comptes à Paris, conseiller d'état: 2°. *Eléonore* Prudent. Du premier mariage vint Hierome II du nom, qui suit.

VI. Hierome le Maistre, II du nom, seigneur de Bellejamme, conseiller au parlement, puis président ès enquêtes, mourut en décembre 1669. Il avoit épousé *Marie-Françoise* Feydeau, fille d'*Etienne*, seigneur de Vesvres, & d'*Anne* Mareschal, morte le 25 novembre 1712, âgée de 79 ans, dont il eut Henri-Louis, qui suit; *Antoine*, mort sans alliance en mai 1694; *Eléonore*, mariée 1°. à *François* le Roi, seigneur de Beaupré, conseiller au parlement: 2°. à *André* le Févre d'Ormesson, seigneur d'Amboile, maître des requêtes, morte en mars 1681; *Anne*, alliée à *Charles* de la Boutiere, aussi maître des requêtes, morte le 16 avril 1700, sans postérité; & *Marie-Françoise* le Maistre, qui épousa le 2 janvier 1700, *Étienne-Michel* Barberye de Saint-Contest, maître des requêtes, puis conseiller d'état.

VII. Henri-Louis le Maistre, seigneur de Bellejamme, conseiller au parlement, épousa le 5 janvier 1706, *Marie-Magdeléne* de Bullion, fille de *Jean-Louis* de Bullion, aussi conseiller au parlement, & en a eu des enfans.

Branche des seigneurs de Grandchamp.

III. Julien le Maistre, cinquiéme & dernier fils de Geoffroi le Maistre, seigneur de Cincehour, & de *Catherine* le Febvre sa seconde femme, fut célebre avocat au parlement, & mourut fort âgé en 1592. Blanchard le dit pere de Jean, qui suit.

IV. Jean le Maistre, président au parlement, *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article séparé*, mourut en 1596. Il avoit épousé *Nicolle* Habert, dont il eut Jean-Jacques, qui suit; *Marie*, alliée à *Charles* Amelot, maître des comptes, morte le 16 janvier 1630, âgée de 69 ans; & *Augustin* le Maistre, conseiller au parlement, &

commissaire aux requêtes du palais, qui mourut en janvier 1658. Il avoit épousé *Eléonore* le Picart, fille de *Jean* le Picart, maître des comptes, dont il eut *Marie*, alliée à *Charles* Sevin, conseiller au parlement; & *Eléonore* le Maistre, mariée à *André* Broë, seigneur de la Guette, aussi conseiller au parlement, puis maître des requêtes, morte en octobre 1689.

V. JEAN-JACQUES le Maistre, auditeur des comptes à Paris, avoit épousé *Antoinette* Grenier, fille de *Hiérôme* Grenier, secrétaire du roi, & de *Marie* de Fontaine, dont il eut pour fils unique, CHARLES, qui suit.

VI. CHARLES le Maistre, baron de Grand-champ, capitaine d'une galére entretenue pour le service du roi, fut tué en duel en 1646. Il avoit épousé *Françoise* de la Robie, fille de *Charles* de la Robie, conseiller au grand conseil, morte en juin 1662, laissant postérité.

MAISTRE (Gilles le) seigneur de Cincehour, premier président au parlement de Paris, sous le regne de Henri II, roi de France, fils de GEOFFROI le Maistre, seigneur de Cincehour, naquit à Montlheri près Paris, & passa sa jeunesse dans le barreau, où il acquit la réputation de grand orateur, & d'excellent jurisconsulte; ce qui donna lieu à François I de l'honorer, l'an 1541, de la charge de son avocat général. Henri II voulant reconnoître les services qu'il avoit rendus au roi son pere & à lui, le pourvut en 1550 de l'office de président à mortier; & l'an 1551 il l'éleva à la place de premier président. Il eut le malheur de voir naître de sanglantes factions, qui, sous prétexte de religion, désolerent depuis toute la France; mais ni les promesses, ni les menaces, ni même la crainte de l'interdiction & de la mort, ne purent jamais ébranler sa constance, ni l'empêcher de soutenir les intérêts de l'état jusqu'à sa mort, arrivée le 5 décembre de l'année 1562, en la 63 de son âge. Son corps fut enterré aux Cordeliers de Paris, où l'on voit sa statue & celle de *Marie* Sapin, sa femme, sur un tombeau élevé avec une épitaphe.

Gilles le Maistre étoit un habile jurisconsulte, & ceux qui ont lu ses ouvrages assurent que personne n'a mieux entendu notre droit françois sur les matieres qu'il a traitées. Du Moulin, sur la régle *De publicandis resignationibus*, nombre 366, l'appelle un homme très-sçavant. Il avoit néanmoins un défaut, dit Taisand dans ses vies des jurisconsultes, édition de 1737, page 347, c'étoit de trop abonder en son sens. Mornac, sur la loi 6, au digeste *de jure dotium*, en rapporte une preuve, selon le même Taisand, disant que ce magistrat eut un procès contre Jacques Laverne, avocat au parlement de Paris, son gendre, auquel le beau-pere succomba par devant messieurs des requêtes du palais. Le Maistre en appella au parlement, où les piéces & raisons ayant été murement examinées, on trouva que le procès avoit été bien jugé; mais avant de former l'arrêt, on lui envoya M. le président Hennequin, pour le disposer à consentir que la sentence eût son effet. Le Maistre refusa d'y acquiescer, & le parlement passa outre, & confirma le jugement. Depuis sa mort, on a imprimé ses remarques sur l'ordonnance des criées de 1551, & celles qu'il avoit faites sur la régale, sur les amortissemens, sur les appellations comme d'abus, & sur les proscriptions des biens. Son commentaire sur l'édit de Henri II, touchant les criées, quelque estimé qu'il ait été, ne seroit plus à présent si propre à conduire le cours d'un decret d'immeubles, à cause des changemens survenus dans les procédures dont les ordonnances postérieures ont établi l'usage, & des différens réglemens que chaque cour souveraine a faits dans les provinces de son ressort. *Les décisions notables* de Gilles le Maistre furent imprimées à Paris en 1566, *in*-4°. Jean Ramat en donna une nouvelle édition augmentée en 1583, à Paris, *in*-8°. En 1653 on recueillit les œuvres du même magistrat, *in*-4°, sous ce titre: *Œuvres de feu messire Gilles le Maistre, chevalier, & premier président en la cour de parlement de Paris, nouvelle édition augmentée par maître Claude Bernard, avocat au parlement*, à Paris, *in*-4°. Les mêmes, *seconde édition revue, corrigée & augmentée de plusieurs décisions & arrêts intervenus jusqu'à présent, par le même Claude Bernard*, à Paris, 1680, *in*-4°. Ces œuvres sont divisées en cinq livres: 1. Des criées & saisies réelles: 2. Des amortissemens & franc-fiefs: 3. Des régales: 4. Des fiefs, hommages & vassaux: 5. Des appellations comme d'abus. Cette édition de 1680, si elle ne consiste pas dans la seule date, n'a au moins rien de plus que celle de 1653, & l'on n'y trouve point d'arrêts postérieurs à l'année 1652. Il n'y a non plus ni préface ni avertissement, ni rien qui fasse connoître la personne de l'auteur.

MAISTRE (Jean le) président à mortier au parlement de Paris, s'étoit appliqué entiérement à la Jurisprudence, & y avoit fait de grands progrès. Le duc de Mayenne & les autres chefs de la ligue le nommerent président en la place de Barnabé Brisson, & en cette qualité le députerent aux prétendus états du royaume tenus à Paris l'an 1593. Le légat y proposa la publication du concile de Trente, sans réserve ni modification, affaire très-délicate d'elle-même, que le Maistre & du Vair eurent ordre d'examiner. Ces deux sages magistrats, que M. de Thou appelle *des hommes de bien*, éloignés de l'esprit de révolte; & versés dans la connoissance du droit-françois, firent à l'assemblée un rapport qui ne fut pas du gout du légat, & qui l'obligea de prendre d'autres mesures. Le président le Maistre, ayant découvert dans ces états les partis qu'on faisoit pour l'élection d'un nouveau roi, fit assembler le parlement, qui donna cet arrêt si célebre, par lequel il déclaroit nulle l'élection d'un prince étranger, comme étant contraire aux loix de la monarchie. Depuis il s'employa à ménager la réduction de la ville de Paris sous l'obéissance du roi Henri *le Grand*, qui lui en temoigna sa reconnoissance, en lui conservant la charge qu'on lui avoit donnée, & en créant même en sa faveur une septiéme charge de président, l'an 1594. Le président le Maistre se démit de son office de président, sur la fin de 1596, & ne mourut que le 22 février 1601. * De Thou, *hist. sui temp.* Dupleix & Mezerai. Blanchard.

MAISTRE (Simon le) sieur de Sericourt, frere de MM. ANTOINE le Maistre, de Saci, de Vallemont & de Saint-Elme, fut engagé par ses parens à prendre le parti des armes, & il fit plusieurs campagnes. Il eût pu s'avancer par sa valeur & par la bonté de son caractere dans le parti où on l'avoit engagé; mais ayant appris la retraite éclatante de son frere, Antoine le Maistre, qui étoit en son temps l'ornement du barreau, il résolut de l'imiter, quoiqu'il n'eût alors que vingt-six ans. Dès qu'il fut en quartier d'hyver il vola à Paris, vint voir son frere avec qui il eut un entretien tout brulant de charité. Quand il le vit dans l'espéce de tombeau où il s'étoit comme enseveli tout vivant, & dans cet air de pénitence, lugubre en apparence, qui l'environnoit, il parut saisi d'étonnement. M. le Maistre s'en apperçut, & il lui dit d'un air gai: » Hé bien, mon frere, me reconnois-

» sez-vous ? Voilà ce M. le Maistre d'autrefois ; » il est mort maintenant au monde, & il ne cherche plus qu'à mourir à lui-même. J'ai assez parlé » aux hommes dans le public, je ne cherche plus » qu'à parler à Dieu : je me suis tourmenté fort » inutilement à plaider la cause des autres, je ne » plaide plus que la mienne aujourd'hui dans le » secret & le repos de ma retraite. » Il lui parla ensuite avec tant de foi du bonheur de n'être qu'à Dieu, que M. de Sericourt, résolu de quitter l'épée, comme son frere s'étoit dépouillé de sa robe, écrivit son dessein à M. de Saint-Cyran, qui étoit alors au château de Vincennes, & qui ne put qu'approuver cette généreuse résolution. Les deux freres demeurerent ensemble, & marcherent à grands pas dans la voie la plus rude de la pénitence. De Paris ils allerent à Port-Royal des Champs, où ils continuerent ce même genre de vie, & ayant été obligés d'en sortir, ils se retirerent à la Ferté-Milon, d'où ils revinrent en 1639 à Port-Royal. M. de Séricourt s'occupa alors à tout ce qui se présentoit pour le service de la maison, comme à faire les foins, à scier les bleds, à cueillir les fruits, &c. Cependant, craignant de ne pas faire encore assez pour son salut, il voulut se retirer chez les Chartreux, & se présenta en effet à Bourgfontaine, où l'on promit de le recevoir d'abord, mais on le refusa ensuite pour des raisons de politique. Il revint donc à Port-Royal, où il prit ses mêmes exercices de pénitence, & comme il ne s'étoit pas beaucoup appliqué à l'étude, il aida au moins les autres dans celle qu'ils faisoient, en copiant leurs manuscrits, & en tirant des peres de l'église & des autres auteurs les passages qu'on lui marquoit. Il est mort treize ans après sa conversion, le 4 d'octobre 1650, n'ayant pas encore quarante ans. * *Mémoires du temps.*

MAISTRE (Antoine le) que son érudition & sa piété ont rendu célebre, né à Paris le 2 mai de l'an 1608, fils aîné d'*Isaac* le Maistre, maître des requêtes, & de *Catherine* Arnauld, sœur de M. Arnauld d'Andilli, de M. Arnauld, évêque d'Angers, & de M. Arnauld, docteur de Sorbonne, commença de plaider à vingt & un ans, & s'acquit une très-grande réputation par son éloquence vive & animée, qu'il augmenta beaucoup depuis par la connoissance de ce qu'il y a de plus rare dans les auteurs profanes & ecclésiastiques. M. Seguier le choisit, lorsqu'il n'avoit que vingt-cinq ans, pour présenter au parlement ses lettres de chancelier de France. Cette action lui réussit extraordinairement, comme plusieurs autres ; & M. le chancelier le fit recevoir conseiller d'état, & lui offrit la charge d'avocat général au parlement de Metz, qu'il ne crut pas devoir accepter. Peu après il quitta le monde, lorsque tout le portoit à l'aimer davantage. Plusieurs s'imaginoient qu'il alloit paroître dans la chaire, comme il avoit fait dans le barreau, pour s'ouvrir un chemin aux premieres dignités de l'église. Il écrivit à M. le chancelier, en lui renvoyant ses lettres de conseiller d'état, que Dieu lui avoit fait la grace de renoncer au monde très-sincerement : & qu'il avoit dessein, non de changer seulement d'ambition, mais de n'en avoir plus du tout. Sa retraite pendant plus de vingt ans, a toujours été accompagnée d'une pénitence très-austere, de l'amour des pauvres, de la pauvreté, & de l'étude des livres saints. Il avoit formé depuis long-temps le dessein de publier une vie des saints, purgée de toutes les fables que l'ignorance ou le peu d'exactitude de quelques auteurs ont laissé glisser dans les anciennes légendes. Dans cette vue il avoit rassemblé, avec le secours de M. d'Herouval son intime ami, tout ce qu'ils avoient pu déterrer d'actes originaux de la vie & du martyre des saints. Il avoit même donné d'excellens échantillons de ce grand ouvrage dans la vie de saint Ignace, évêque d'Antioche ; dans celle de saint Jean Climaque ; dans l'histoire si touchante des martyrs de Lyon ; & dans la vie de saint Bernard. Mais sa mort trop prompte arrêta le cours d'une si grande entreprise. Dans ses derniers momens, pénétré des sentimens d'une parfaite humilité, il dit à ses amis, que Dieu, qui lui avoit inspiré ce projet, ne lui avoit pas permis de le consommer, parceque la vie des saints devoit être écrite de la main d'un saint. Il mourut le 4 novembre 1658, âgé de 50 ans & quelques mois, dans des sentimens d'une piété digne de la vie pénitente qu'il avoit menée depuis sa retraite. Il avoit été enterré à Port-Royal-des-Champs ; mais lorsque ce monastere fut démoli, on exhuma ce qui restoit de son corps, & on l'apporta dans l'église de S. Etienne du Mont à Paris l'an 1711 ; on le mit proche de la sépulture de M. Pascal son ancien ami. Outre ses plaidoyers imprimés plusieurs fois sous son nom, on a de lui plusieurs bons ouvrages, qui ne portent point son nom. Il est l'auteur de la traduction des passages des peres, recueillis dans le livre de la *tradition de l'église, touchant la pénitence & la communion*, de l'*apologie de l'abbé de S. Cyran*, & de quelques autres petits traités, comme des *réflexions sur le décret de l'inquisition, contre la proposition que S. Pierre & S. Paul étoient deux chefs de l'église, qui n'en font qu'un* ; d'une lettre pour justifier la traduction des hymnes des heures de Port-Royal en 1651 ; des *factums* pour M. Gourdon, & pour les religieuses de Notre-Dame de Liesse. C'est lui qui a composé la *vie de saint Bernard*, & traduit plusieurs traités de ce saint, avec le livre du *sacerdoce* de saint Jean *Chrysostôme*. Il avoit travaillé à une version françoise de l'ancien & du nouveau testament. * *Mémoires du temps.* Necrol. *de P. R.*

M. Antoine le Maistre est encore auteur des écrits suivans, au moins suivant les preuves que nous en avons : *Réponse au livre de M. l'évêque de Lavaur* (Abra de Raconis) *contre celui de la fréquente communion.* M. de la Barde y a aussi travaillé ; cette piéce a paru en 1644. *Replique à l'anatomie de M. de Lavaur*, avec le même M. de la Barde en 1645. Il a eu part à la *remontrance* de M. Arnauld aux peres Jésuites sur leur *manifeste* de Jansenius ; & à la premiere *lettre apologétique* du même à un évêque (M. de Châlon) du 10 mars 1656. *Lettre d'un ecclésiastique à un de ses amis, sur le jugement que l'on doit faire de ceux qui ne croient pas que les cinq propositions sont dans le livre de Jansenius*, du 28 août 1657, avec MM. Arnauld & Nicole. *Lettre d'un avocat au parlement touchant l'inquisition, qu'on veut établir en France*, du premier juin 1657, avec M. l'abbé Perrier. *Mémoire pour faire connoître l'esprit & la conduite de la compagnie établie en la ville de Caën, appellée l'*Hermitage, avec MM. Nicole & du Four, abbé d'Aulnai. *Lettre* au cardinal de Richelieu *sur la détention de M. l'abbé de Saint Cyran*, en forme d'apologie. *Lettre* à M. le chancelier Seguier *sur sa retraite* (de lui M. le Maistre.) Lettre à M. son pere sur le même sujet. Ces trois lettres sont au commencement du premier volume des lettres de M. de Saint Cyran, de l'édition de Lyon de 1679. Dès 1654, il fit un *mémoire*, daté du 9 janvier, *pour défendre les religieuses & les solitaires de Port-Royal*, contre ceux qui en parloient mal à l'occasion de la bulle d'Innocent X contre les cinq propositions. Ce fut M. Litolfi Maroni, évêque de Bazas, qui l'engagea à traduire en françois le *traité du sacerdoce* par saint Jean Chrysostôme. M. le Maistre y ajouta une belle

préface, & la lettre de M. de Saint-Cyran sur les dispositions au sacerdoce. Il revit la traduction de l'échelle sainte de S. Jean Climaque, qui est de M. d'Andilly, & engagea M. Thomas du Fossé à consulter les manuscrits grecs de cet auteur, & le commentaire d'Elie de Crete qui sont dans la bibliothéque de S. Victor à Paris. Dans un recueil de piéces fait pour servir de supplément au nécrologe de Port-Royal, & imprimé en 1735, *in*-4°, on trouve encore quelques lettres & mémoires de M. le Maistre. A l'égard de ses *factums*, *voyez* ISSALI.

MAISTRE (Louis-Isaac le) vulgairement de SACI, frere du précédent, naquit à Paris le 29 mars 1613. Il fit ses études au collége de Beauvais, avec Antoine Arnauld, docteur de Sorbonne, son oncle. Dès son enfance, il consacra à Dieu les grands talens qu'il en avoit reçus : maxime qu'il observa encore plus inviolablement, lorsqu'il fut engagé dans le sacerdoce. Un des premiers fruits de son travail, fut l'office de l'église traduit en françois, avec les hymnes en vers, qu'on appelle communément *les heures de Port-Royal*. Il traduisit ensuite en vers & en prose le poëme de S. Prosper contre les ingrats, qui parut en 1646, & fut souvent réimprimé depuis. Les enluminures du fameux almanach des jesuites, intitulé *La déroute & la confusion des Jansenistes*, furent un jeu de son esprit. Il y en eut deux éditions consécutives, l'une du 15 janvier, l'autre du 8 février 1654 : celle-ci est augmentée. On les a réimprimées depuis en 1733 *in*-12. Pendant le temps que l'on recherchoit ceux qui demeuroient dans l'extérieur de l'abbaye de Port-Royal, où il s'étoit retiré, il se cacha ; & ayant été découvert, il fut mis à la Bastille, au mois de mai 1666 : il y fut retenu pendant deux années & demie. Il avoit composé l'an 1663 la vie de D. Barthelemi des martyrs, au nom des Dominicains du noviciat de Paris, ouvrage qui passe encore pour un chef-d'œuvre dans ce genre. *Voyez* l'article de M. THOMAS, sieur du Fossé. Etant encore à la Bastille, il s'y occupa à traduire l'écriture sainte, & y traduisit tout l'ancien testament. Il en publia une partie dès son vivant, avec des explications du sens spirituel & littéral, dont MM. Huré, Thomas du Fossé, & Touret de Sainte Catherine, ont fait la plus grande partie.

Dans un recueil de piéces fait pour servir de supplément au nécrologe de Port-Royal, & imprimé en 1735, on a donné quelques piéces nouvelles de M. le Maistre. Dès 1670 ou environ, M. le duc de Montausier avoit engagé M. de Saci à composer la vie de S. Louis pour l'instruction de M. le dauphin ; mais n'ayant pas obtenu ce qu'il desiroit, il renouvella ses instances en 1672. M. de Saci s'en défendit sur son explication de la bible à laquelle il travailloit ; cependant il consulta sur cela M. Pavillon, évêque d'Alet, dont on ignore la réponse. Ce fut M. Filleau de la Chaise qui fit cette vie. M. de Saci a fait encore avec M. Arnauld la censure de l'apologie des casuistes du 11 novembre 1658. Enfin on donne à M. le Maistre de Saci une traduction françoise de trois comédies de Térence ; une traduction des fables de Phédre, sous le nom de *Saint-Aubin* ; une autre des IV & VI livres de l'Enéide de Virgile, sous le nom de *Bonlieu*, en 1666, *in*-4°, à Paris ; les vers françois qui sont dans les racines grecques de Claude Lancelot. Il est encore auteur de la traduction des pseaumes selon l'hébreu & la vulgate, des heures canoniales sur le pseaume 118 *Beati immaculati* ; des soliloques sur le pseaume *Miserere* ; & des sermons de S. Chrysostôme sur S. Matthieu. La traduction de l'imitation de J. C. qui porte le nom du sieur de Beuil, est de lui. Il a revu & publié les sermons de M. de Singlin, qui ont paru sous le nom d'*Instructions chrétiennes*. On a donné depuis sa mort des lettres spirituelles de lui, & un poëme sur l'Eucharistie. On a l'obligation du recueil de ses lettres spirituelles à la sœur Magdeléne de sainte Christine Briquet, religieuse de Port-Royal, qui les mit en ordre. Ce recueil parut à Paris en 1690, 2 vol. *in*-8°. M. le Maistre est mort le 4 janvier 1684, à l'âge de 71 ans, dans le château de Pompone, où il s'étoit retiré sur la fin de ses jours. * *Mém. du temps*. Baillet, *auteurs déguis. pag.* 596.

MAISTRE EUSTACHE, anciennement nommé *Huistace*, ou *Wistace*, qui vivoit vers l'an 1115, est le premier poëte françois, dont le nom soit venu jusqu'à nous, & fut l'auteur du roman appellé *Brut*. * Fauchet, *recueil*, *l.* 2.

MAISTRE (Martin le) docteur de Paris, *cherchez* MARTIN LE MAISTRE.

MAISTRE (Raoul le) de Rouen, entra dans l'ordre de S. Dominique en 1570, où il enseigna la théologie, & eut quelques emplois honorables. Il est auteur d'un livre imprimé à Nantes en 1592, intitulé *Origine des troubles de ce temps, discourant briévement des princes les plus illustres de la maison de Luxembourg*, &c. Il publia trois ans après dans la même ville la description du siége de Rouen ; & en 1619 ayant été chargé de faire l'oraison funébre du baron Jacques de Clere, il en prit occasion de dresser une généalogie de cette maison, dont on a deux manuscrits dans la bibliothéque du roi. Ce religieux est mort fort âgé, puisqu'on trouve qu'il souscrivit à un acte du 30 août 1632 : mais on ne sait pas précisément le temps de sa mort. * Echard, *script. ord. Præd.*

MAISTRE ŒCUMENIQUE, nom du directeur d'un fameux collége que l'empereur Constantin *le Grand* fonda dans la ville de Constantinople. On lui donna ce nom, parcequ'il avoit la connoissance universelle de tout ce que doit savoir un habile homme, ou parceque sa charge s'étendoit universellement sur tout ce qui concernoit l'administration de ce collége. Il y avoit sous lui douze autres docteurs qui instruisoient gratuitement la jeunesse dans toutes les sciences divines & humaines. Les empereurs considéroient extrêmement ce maître œcuménique & les autres professeurs ; jusques-là qu'ils n'entreprenoient rien de conséquence, sans demander leur avis. Ce collége étoit meublé magnifiquement, & enrichi de vases d'or & d'argent, de très-beaux ornemens pour l'église, & sur-tout d'une incomparable bibliothéque, composée de six cens mille volumes très-recherchés. On y voyoit entr'autres merveilles, un chef-d'œuvre de l'art en petit ; savoir l'Iliade & l'Odyssée d'Homere, écrits en lettres d'or, sur un seul boyau de dragon de 120 pieds de longueur. Leon l'*Isaurien*, irrité contre le maître œcuménique & les docteurs de ce collége, qui soutenoient le culte des images, les fit enfermer dans ce magnifique palais ; & commanda qu'on y mît le feu pendant la nuit : de sorte que ces grands hommes y furent brulés vifs, & que ces superbes bâtimens avec cette riche bibliothéque, furent consumés dans cet incendie, avec une perte irréparable, l'an 726. * Theoph. Zonar. Cedren. Maimbourg, *histoire des Iconoclastes*.

MAISTRE DU SACRÉ PALAIS, officier du palais du pape. Ce qui donna lieu à l'érection de cet office, fut que S. Dominique s'offrit à faire des instructions aux domestiques des cardinaux & des autres prélats qui venoient au palais du pape. Afin qu'il fit ces instructions avec autorité, Honorius III lui donna le titre de lecteur du sacré palais en 1218. Ses disciples exercerent ensuite les mêmes fonctions ; mais depuis les instructions ne se

firent

firent plus qu'aux domestiques du pape pendant l'avent, le carême, & les principales fêtes; & ceux qui furent chargés de les faire ou d'y commettre quelqu'un, furent appellés non lecteurs, mais maîtres du sacré palais. Eugene IV attribua ensuite à cet officier le droit de nommer les prédicateurs pour la chapelle du pape, & il voulut que personne ne pût être reçu dans Rome docteur en théologie sans sa permission : à quoi Callifte III ajouta vingt ans après, c'est-à-dire, en 1456, qu'il pourroit reprendre publiquement les prédicateurs, même en présence du pape, s'il leur échapoit quelque chose de répréhensible. Léon X augmenta encore l'autorité du maître du sacré palais, en défendant d'imprimer aucun ouvrage sans sa permission. Il est juge dans Rome des imprimeurs, libraires & graveurs, pour ce qui regarde l'impression, la vente, l'achat, l'entrée & la sortie des livres & des estampes : il fait faire la visite chez eux par ses compagnons, qu'il charge aussi de l'examen des livres, & il jouit encore d'autres prérogatives. Le pape lui entretient un carosse, & il jouit d'une pension de trois cens écus romains sur l'abbaye de Terreto : les cardinaux mêmes lui donnent le titre de révérendissime; il a séance immédiatement après les auditeurs de Rote, & le pas devant tous les clercs de la chambre apostolique. Il est le théologien du pape; & il n'y a point de consistoire ni d'action solemnelle, où le pape se trouve, que le maître du sacré palais ne soit à ses pieds. Cette importante charge, qui conduit souvent aux plus grandes dignités ecclésiastiques, est exercée par un religieux de l'ordre de S. Dominique, qui a deux religieux du même ordre avec lui, pour l'aider dans cette fonction. *Voyez* le livre intitulé, *De magistro S. Palatii apostolici, libri duo, &c. autore Jos. Catalano*, imprimé à Rome en 1741, *in-4°*. On y trouve une liste de tous ceux qui ont été maîtres du sacré palais, depuis S. Dominique, qui l'a été le premier, jusqu'au P. Joseph-Augustin Orsi, connu des savans par plusieurs ouvrages, qui occupe cette place depuis l'année 1749.

MAISTRES. On a appellé de ce nom ceux qui enseignoient publiquement dans les écoles, & les recteurs ou préfets des colléges. Dans la suite du temps, ç'a été un titre d'honneur pour ceux qui excelloient dans la connoissance des arts & des sciences; & enfin pour les docteurs en théologie, auxquels il semble être demeuré seulement comme un titre de possession. On plaçoit la qualité de maître au-devant du nom propre; comme dans maître Conrard, qui étoit Conrard de *Marpurg*, & une infinité d'autres écrivains, particuliérement de l'université de Paris; ou après le surnom, comme dans *Florus magister*, archidiacre de Lyon, & plusieurs autres. Les plus considérables de ceux à qui l'on a donné le titre de maître pour marquer l'excellence de leur science, sont Pierre Lombard, Pierre Comestor, ou *le mangeur*, & Gratien. Le premier a été nommé le maître des sentences; le second, le maître de l'histoire scholastique ou savante; & le troisiéme, le maître des canons ou des décrets. La réputation néanmoins de ces trois auteurs s'est diminuée avec le temps, & plusieurs savans ne croient pas aujourd'hui que ce titre leur soit tout-à-fait dû. *Voyez* DOCTEURS. * Vossius, *étymol.* Baillet, *jugemens des savans.*

MAISTRES DES EAUX ET FORETS. Sous les deux premieres races des rois de France, le pays étoit si rempli de bois & de forêts, que les rois n'en faisoient prendre soin que par rapport à la chasse. Ils avoient établi pour cela des gardes & forestiers, qui n'étoient chargés que de la garde des bêtes & des garennes, & n'avoient aucune jurisdiction. Ils rendoient compte aux grands veneurs, ou aux commissaires généraux que les rois envoyoient tous les ans dans les provinces. Ce fut sous Philippe Auguste, qu'on commença à conserver les bois & les forêts. L'on continua sous Philippe III, Charles V & Charles VI, qui firent des ordonnances pour la conservation des bois & forêts de leurs domaines, & établirent des maîtres des eaux & forêts, & autres officiers pour les faire exécuter. Sous François I les forêts furent conservées avec encore plus de soin. Depuis Etienne Bienfaite, qui étoit maître des eaux & forêts en 1294, jusqu'au regne de Henri III, cette charge a été unique, & toujours remplie par des personnes de maison très-distinguée. Henri III, par son édit de 1575, la supprima, & créa six conseillers, grands-maîtres, enquesteurs, & généraux réformateurs des eaux & forêts. Il y a eu depuis plusieurs augmentations & suppressions d'offices en différens temps. Aujourd'hui les eaux & forêts du royaume de France, sont distribuées en dix-sept grandes maîtrises, dans chacune desquelles il y a des grands-maîtres anciens alternatifs & triennaux, qui ont été créés par édits de 1687, 1703 & 1706. Ces grands-maîtres sont 1. de Paris : 2. de Soissons, Valois, Senlis : 3. Picardie : 4. Champagne : 5. Haynaut : 6. Alsace : 7. Duché & Comté de Bourgogne : 8. Lyonnois, Forès, Beaujolois, Auvergne, Provence & Dauphiné : 9. Languedoc : 10. Guienne : 11. Poitou, Aunis, Saintonges, Angoumois, Limosin, haute & basse Marche, Bourbonnois & Nivernois : 12. Touraine : 13. Bretagne : 14. Rouen : 15. Caën : 16. Alençon : 17. Blois & Berri. La jurisdiction des eaux & forêts établie à la table de marbre du palais à Paris, est fort ancienne & d'une grande étendue. Elle a été instituée pour connoître des abus & malversations qui se commettent dans les bois du roi, & dans ceux des particuliers, & de toutes les entreprises faites dans les bois, garennes, rivieres, isles, islots, moulins, pêche, chasse, droits de gruerie, tant au civil qu'au criminel, entre toutes sortes de personnes. Outre les appellations des maîtrises & des jurisdictions particulieres pour le fait des eaux & forêts qui sont dans l'étendue du ressort du parlement de Paris, elle reçoit encore celles des autres parlemens, où il n'y a point de table de marbre, comme de Grenoble, Bourdeaux, Dijon, Aix & Metz. Elle a aussi le droit de prévention sur les officiers des forêts & bois des autres parlemens. Les ducs & pairs y procédent par privilége à toutes autres chambres des eaux & forêts des autres parlemens, quoique les choses qui sont en litige, soient situées dans toute leur étendue, nonobstant leur droit de *committimus*, ou autres priviléges. Cette jurisdiction est ordinaire & extraordinaire. Les appels de l'ordinaire ressortissent au parlement, & les grands maîtres des eaux & forêts ont droit d'aller présider à cette jurisdiction; les jugemens qui s'y rendent en leur présence, sont intitulés de leurs noms. La jurisdiction extraordinaire juge en dernier ressort; c'est le premier président au parlement de Paris qui y préside, assisté de sept conseillers de la grande chambre, & de quatre officiers de la jurisdiction des eaux & forêts. Ce sont aussi les gens du roi qui pour lors donnent leurs conclusions. * *Etat de la France. Description de la France par* Piganiol de la Force, *tome I*, &c.

MAITOS, MADYTO, en latin *Macidos*, *Madytos*, ancien bourg de la presqu'isle de la Romanie, est situé sur le détroit des Dardanelles entre Gallipoli & Sesto. * Mati, *diction.*

MAJUME, étoit un bourg de Palestine, où étoient les magasins & le port de la ville de Gaze,

aux extrémités de la Judée du côté de l'Egypte. L'Empereur Constantin l'érigea en cité, changea le nom qu'elle portoit en celui de *Constantia*, & lui accorda divers privileges, en considération de l'ardeur avec laquelle les habitans de ce bourg avoient embrassé le christianisme. Julien l'*Apostat* ôta à cette ville le nom de Constantia, les priviléges & les droits qu'elle avoit obtenus, la remit sur son ancien pied, & la soumit à celle de Gaze, dont elle étoit indépendante. Ceci n'eut lieu néanmoins que pour le civil; car à l'égard du spirituel, Majume conserva son évêque, dont le diocése fut toujours distingué de l'évêché de Gaze. * Baillet, *topographie des saints.*

MAJUMES, certains spectacles qui se faisoient chez les païens, & que les chrétiens continuerent long-temps. Ils s'appelloient ainsi, selon le cardinal Baronius, d'une ville de Palestine nommée *Majuma*, où l'on adoroit Venus; ou du mois de mai, selon Suidas & plusieurs autres. On y représentoit les adulteres les plus criminels qui soient décrits dans les fables : ce qui ne pouvoit que porter les spectateurs à l'imitation des mêmes crimes. On les avoit défendus; & l'empereur Arcadius, soit pour son propre divertissement, soit pour celui du peuple, les avoit rétablis, en retranchant tout ce qui étoit contre l'honnêteté. Mais l'ancienne impureté s'y glissa : ce qui fit tant crier S. Chrysostôme contre ce déréglement, qu'à la fin l'empereur abolit entierement ces sortes de représentations l'an 399. * S. Chrysostôme, *hom.* 7 *in Matth. hom. de Davide & Saüle, &c. l.* 1 & 2. Cod. Theodos. *de Majum.* Baronius, *A. C.* 399.

MAIUS (Junianus) gentilhomme Napolitain, enseigna les belles lettres avec beaucoup de réputation à Naples, sur la fin du XV siécle, & eut pour disciple le célébre Sannazar. Il se mêloit sur tout d'interpréter les songes; il composa quelques traités de grammaire, & donna une édition des lettres de Pline *le jeune*, qui fut imprimée à Naples en 1476, *in-fol.* * Bayle, *diction. crit.*

MAIUS (Henri) né en 1545, & mort en 1607, enseigna la théologie à Wittemberg; renvoyé delà, il fut fait membre du sénat ecclésiastique d'Heidelberg, & a composé un commentaire sur le prophéte Daniel. * Konig, *biblioth.*

MAIXENT (Saint) prêtre & abbé dans le Poitou, vers les V & VI siécles, natif d'Agde, s'appelloit, étant dans le monde, *Adjuteur.* Après avoir été élevé par un solitaire venu de Syrie à Agde, il quitta son pays pour s'en aller dans le Poitou, où il vécut sous la conduite de l'Abbé Agapet, & changea son nom d'*Adjuteur* en celui de *Maixent.* Il fut élu supérieur du monastere, & le gouverna avec beaucoup de sagesse, jusqu'en l'an 515, qu'il mourut âgé de 67 ans. On fait mémoire de lui dans les martyrologes au 26 juin. * *Anonym. apud* Mabillon. Baillet, *vies des Saints, mois de juin.* D. Rivet, *hist. littér. de la France, tom.* III.

MAIZIERE (Philippe de) prêtre, docteur en théologie, né en 1630 dans le bourg de Chagny, à trois lieues de Châlon-sur-Saone, a été pendant plus de quarante ans curé de Laynet, dans le même diocése. Sur la fin de ses jours il quitta cette cure, & acheta une charge de conseiller-clerc au présidial de Châlon. Il a fondé deux lits dans l'hôpital de cette ville. Il y fut enterré en 1709, âgé de près de quatre-vingts ans. Il écrivoit facilement, avec feu, & avec agrément. On a de lui quelques poësies françoises, savoir un poëme en l'honneur de Jean de Maupeou, évêque de Châlon, à Châlon *in-4°*, en 1660; & un sonnet au-devant de l'*état autrefois varié, à présent stable, de la paroisse de Chagny*, par Antoine Thibault, curé dudit lieu. De Maiziere a écrit en prose, discours théologiques des perfections de Dieu, en forme de lettres, adressées au roi, & à diverses personnes considérables, &c. *in-12*, 3 vol. à Lyon en 1689. Lettres savantes sur les grandeurs de Dieu, 3 volumes, à Lyon. Vers 1700 il fit imprimer un mémoire ou catalogue de plusieurs autres ouvrages qu'il avoit composés, & qu'il vouloit publier; mais ils n'ont point paru.

MAKEDA : c'est le nom que quelques écrivains donnent à la reine de Saba, qui rendit visite à Salomon. Josephe en fait mention sous le nom de *Nicaulis. Cherchez* NICAULIS, & SABA. * *Voyez* Joh. Ludolf, *Æthiop. lib.* 2, *cap.* 3.

MAKERAM, province de Perse, *cherchez* MACRAM.

MAKHAN ou MAHAN, ville qui donne son nom à une grande plaine, qui s'étend entre les villes de Bavurd & de Meru dans le Chorasan. Ben Arabschiah écrit que Tamerlan la ruina avec toutes les bourgades qui la peuploient, lorsqu'il fit son irruption dans cette province. C'est de ce lieu que sortit Soliman Schah, pere d'Ortogrul & aïeul d'Othman, fondateur de la dynastie des Othmanides ou Othomans. Babur, sultan de la race de Tamerlan, donna le gouvernement de la ville de Mahan & de celle de Meru à Mirza Sangiar son parent, l'an de l'hégire 894, de Jésus-Christ 1488. Quelques historiens Turcs traitant de la généalogie d'Othman, placent cette ville dans la province Transoxane, pour tirer l'origine de leurs princes de plus loin. * D'Herbelot.

MAKHUL (Abu Abdallah Alchami) docteur célebre dans la théologie & dans la jurisprudence des Musulmans, natif de la partie des Indes, que les Arabes appellent *Send*, c'est-à-dire, d'*au deçà du Gange*, & sur les bords du fleuve Indus, avoit été pris par les Arabes à la conquête de cette province, & se trouva réduit à devenir l'esclave d'une femme. Mais son bel esprit, & la grande capacité qu'il acquit dans les sciences des Arabes, lui firent donner la liberté; & il devint en peu de temps le Mufti de Damas : pendant que trois autres grands personnages l'étoient à Medine, à Bassora, & à Cufa, qui pour lors étoient les quatre métropoles du musulmanisme. Ces trois Muftis étoient Massiab, Hassan, Albasri & Schaabi. Makhul mourut l'an 118 de l'hégire, 736 de J. C. On rapporte de lui qu'il ne prononçoit jamais aucune décision, qu'il ne dît auparavant ces paroles : *Ceci est une opinion, & toute opinion est sujette à erreur; car il n'y a de certitude & de vérité que dans Dieu.* * D'Herbelot.

MAKIR, fils de *Manassé*, & chef d'une famille qui fut nommée de son nom la famille des *Makirites*, mourut sans enfans mâles : mais ses filles hériterent dans la terre promise. * *Nomb.* 26, 29; & 27, 1. *Deuteron.* 3, 15.

MAKIR, fils de *Hammiel*, de la tribu de Siméon & de la ville de Lodabar. C'est dans sa maison que Miphiboseth, fils de Jonathas, fut nourri, & d'où le roi David le retira pour l'avoir près de lui. * II *Rois*, 9, 5.

MALABAR, pays sur la côte d'Asie, dans la presqu'isle de l'Inde en deça du Gange, & au couchant du cap de Comorin, s'étend depuis le cap de Ramos, distant du côté du midi de dix lieues de la ville de Goa, & finit au même cap de Comorin. Sa longueur est d'environ cent huit lieues, selon Linschot. On y trouve divers royaumes, qui tirent tous leurs noms des villes capitales, comme Angamele, Calicut, Cananor, Cochim,

Coulant, Travancor, Cranganor, Manigate, Porca, Tanor, &c. La côte est couverte de grands arbres, toujours verds, & produit grande quantité de poivre & de canelle. Tout ce pays a été sujet à un seul souverain, & on dit que le dernier se nommoit *Sarama Pirimal.* Aujourd'hui il y a divers princes; les Portugais & les Hollandois y ont des colonies; & ces derniers possedent des villes considérables. Les habitans de Malabar sont bien faits & n'ont rien de difforme. Ils sont néanmoins presque tous noirs, ou fort basanés. Ils ne manquent point d'esprit; mais ils le négligent, & ne s'adonnent ni aux sciences, ni aux beaux arts. Les Mahométans passent pour les plus perfides du pays, & les Gentils ou originaires ne sont guère de meilleure foi. On distingue les originaires par leurs lignées. La premiere lignée est celle des *princes;* la seconde, des *Nambouris*, ou *grands sacrificateurs;* la troisiéme, des *Bramins;* & la quatriéme, des *Nahers*, *Naires* ou *Nobles*. Les *Tives* sont ceux qui cultivent la terre, & ont permission de porter des armes. Les *Moncanas* ou pêcheurs ne peuvent habiter que les bords de la mer, & ne vivent que de pêche : on les tient indignes de faire la guerre, & jamais on ne les choisit pour soldats. Les *Chetes*, c'est-à-dire, les *tisserans*, & d'autres sortes d'artisans, sont aussi de lignées différentes. Les *Pouliats* sont les derniers & les plus vils de tous, & se retirent sous de petites cabanes de feuilles de palmiers. Lorsqu'un Nambouri, ou Bramin, ou un Naher, trouve un Pouliat dans son chemin, il lui crie, d'aussi loin qu'il le voit, de s'enfuir, & s'il n'obéit pas assez promptement, il peut l'y contraindre à coups de fléche, ou de mousquets; car il est libre de tuer ces misérables, pourvu qu'ils ne soient pas dans un lieu privilégié. Les Pouliats ne laissent pas d'avoir souvent beaucoup d'argent; car comme ils savent que la plupart des Malabares ont coutume d'enterrer leurs trésors sans jamais en rien ôter, ils les cherchent avec soin, & c'est par-là qu'ils s'enrichissent. Les peuples de Malabar observent exactement la loi, selon laquelle personne ne peut monter à un rang plus élevé que celui de la lignée où il est né : ainsi quelques richesses que l'on puisse amasser, on ne change jamais d'état. Dans tous les royaumes de la côte de Malabar, aucun étranger ne peut voyager, sans être escorté d'un ou de plusieurs Nahers, & le prince ne punit jamais les violences qu'on fait à ceux qui ont manqué à prendre de ces guides. Ces Nahers ont une qualité qui n'est pas commune dans le pays; car ils ne trahissent & n'abandonnent jamais ceux qu'ils conduisent. S'il périt un homme qui se soit mis sous leur protection, ils se font tuer avec lui; & ce seroit une lâcheté parmi eux que de lui survivre. Ceux des lignées les plus relevées n'ont aucun commerce avec leurs inférieurs, particulierement pour le boire & le manger. Les enfans tirent leur noblesse de la mere, & sont de sa lignée, & non pas de celle du pere. Les princesses épousent des Nambouris & des Bramins; & les enfans qui en naissent, sont princes & successeurs légitimes de la couronne. Les princes n'épousent point de princesses, mais des Nahers, dont ils ont des enfans Nahers, & non pas princes.

Les Malabares ont tellement le larcin en horreur, qu'ils condamnent souvent à la mort celui qui n'aura volé qu'une grappe de poivre, & quelqu'autre chose d'aussi peu de valeur. Toutes les causes civiles & criminelles sont plaidées devant le roi par les parties ; & s'il prononce un arrêt de mort, on l'exécute sur le champ, conduisant le criminel hors du palais. Comme chacun fait gloire d'obéir au prince, il n'y a point de bourreaux, & les Nahers de sa garde en font la fonction. Quand le roi vient à mourir, le plus ancien prince lui succede : ainsi l'on n'y voit guére de jeunes souverains. Lorsque le roi de Cananor (qui est un des royaumes de Malabar) sort de son palais, il est porté sur un éléphant, ou dans un palanquin, ayant sur sa tête une couronne d'or massif, faite en forme de bonnet du poids de cinq cens ducats, dont le ministre d'état ou lieutenant général du royaume fait présent au roi, lorsqu'il est élevé au ministere; & celle du roi défunt se met dans le trésor de sa pagode (ou temple.) A l'égard des mariages, les femmes Malabares peuvent prendre autant de maris qu'il leur plaît, par une coutume opposée à celle des Mahométans, qui prennent chacun plusieurs femmes. La pluralité de leurs maris, les exemte de cette cruelle coutume, qu'observent les autres Indiennes, de se bruler vives avec le corps mort de leur mari. Les Mahométans du Malabar descendent des étrangers qui s'y sont autrefois habitués, pour l'utilité du commerce, parceque les Gentils, & surtout les Nahers ou nobles, n'en peuvent faire aucun. Tout ce qui entre au pays & tout ce qui en sort, passe par les mains des Mahométans. On appelle les villages où ils demeurent *Bajars*, c'est-à-dire, *Marchés.* Les plus riches sont sur le bord de la mer, ou à l'embouchure des rivieres, pour la commodité des négocians, qui sont ordinairement Européens. Au reste, les Malabares sont grands corsaires, & courent ordinairement le long des côtes de la presqu'isle de l'Inde, au-deça du golfe de Bengala, particulierement depuis la côte de Malabar, jusqu'à Surate. Ils ont dans leurs b. r.ques jusques à deux cens ou deux cens cinquan. e hommes, & vont par escadres de dix ou de quinze barques, attaquer un grand vaisseau, & ne craignent point le canon. Ils viennent aussitôt à l'abordage, & jettent quantité de pots-à-feu sur le tillac; mais comme on sait leur coûtume, dès qu'on les voit venir on bouche promptement tous les trous du tillac, & on les remplit d'eau, afin que ces pots qui sont pleins de feux d'artifice, ne puissent avoir d'effet. Les Malabares sont si superstitieux, qu'ils ne touchent jamais rien de sale de la main droite. Ils laissent croître les ongles de leur main gauche, qui leur servent de peigne, parcequ'ils ont une longue chevelure, comme les femmes, laquelle ils entortillent autour de la tête avec un petit linge à trois pointes, lié par-dessus. * Maffée, *histoire des Indes.* Tavernier & Dellon, *voyage des Indes.*

MALABRANCA (Latin) appellé aussi ORSINI, parceque sa mere étoit de cette famille & sœur du cardinal Jean Orsini, qui fut depuis le pape Nicolas III, entra dans l'ordre de S. Dominique, & fut fait cardinal & évêque d'Ostie & de Vélétri en 1278, par son oncle, qui lui confia le gouvernement de la ville de Rome, conjointement avec le cardinal Jacques Colonna, & ensuite la légation de Bologne. On assure qu'il s'acquita parfaitement bien de tous ces emplois, & qu'ayant encore été envoyé à Florence qui étoit divisée par les factions des Guelfes & des Gibelins, il eut le bonheur de faire cesser les troubles, & de persuader au peuple de prendre une nouvelle forme de gouvernement: ce qui lui attira beaucoup de considération, même auprès des papes suivans, & entr'autres d'Honorius IV, qui se conforma à ses avis dans la réponse qu'il donna aux députés de quelques évêques de France, touchant une bulle de Martin IV, concernant les réguliers. L'élection du pape saint Célestin fit aussi beaucoup d'honneur au cardinal Malabranca : il avoit tou-

jours eu une singuliere vénération pour ce pieux hermite, avoit attiré quelques-uns de ses disciples à Rome, les y soutenoit, & envoyoit aussi chaque année des aumônes à leur instituteur. Après une vacance du saint-siége de deux ans & quatre mois, il le proposa aux cardinaux avec tant de force, que tous suivirent son avis; mais quelque temps après, c'est-à-dire, au mois de Novembre de l'an 1294, il mourut. On lui attribue la prose *Dies iræ*, *&c.* que l'église chante à la messe des trépassés : il y en a deux autres de sa composition en l'honneur de la Vierge, imprimées dans le Marial d'Isidore de *Thessalonique.* * Echard, *script. ord. Præd.*

MALABRANCA (Hugolin) d'Orviéte, religieux de l'ordre des hermites de Saint Augustin, évêque de Rimini, & patriarche de Constantinople, pouvoit être parent du précédent : il florissoit vers l'an 1290. & laissa divers livres. Il écrivit principalement sur le Maître des Sentences : ce que Trithême, Possevin & Pamphile, auteur de la chronique des Augustins, apprendront aux curieux. Le pape Nicolas IV, l'employa souvent pour la réunion des Grecs schismatiques à l'église Romaine. * Bzovius, *A. C.* 1291 & Sponde, 1290 *n.* 10.

MALACA ou MALACCA, langue de terre en forme de peninsule dans la presqu'isle de l'Inde, au-delà du golfe de Bengale, a près de six-vingts lieues d'étendue, depuis l'Isthme vers le royaume de Siam, jusqu'au détroit, vers l'isle de Sumatra. Les anciens l'appelloient *la Chersonese d'or.* (Le mot de *Chersonese* en grec, signifie *presqu'isle.*) Outre la ville de Malaca, qui lui donne le nom, elle comprend le royaume d'Ihor ou de Johor & de Patane. Cette presqu'isle obéissoit autrefois au roi d'Ihor; mais le duc d'Albuquerque y fit une descente l'an 1511, & établit les Portugais dans la ville de Malaca, & dans les pays voisins. L'an 1606 les Hollandois, qui avoient obtenu quelque secours du roi d'Ihor, assiégerent Malaca, & furent contraints de lever le siége. Enfin, l'an 1641, ils s'en rendirent les maîtres, après un siége de cinq mois & douze jours, & en chasserent les Portugais. La ville de Malaca est située sur le détroit, qui sépare la terre ferme d'avec l'isle de Sumatra, dans une grande plaine, où l'on ne découvre qu'une seule montagne, dont la ville occupe presque toute la croupe. Cette ville est séparée de la forteresse par une riviere, qui venant à se joindre à la mer, lorsque la marée est haute, fait que la citadelle demeure isolée. Cette forteresse est grande comme la ville de Saint-Malo, & les bastions en sont bons. Il ne se passe point de semaine qu'il ne pleuve à Malaca deux ou trois fois, si ce n'est au mois de Janvier, de Février & de Mars. Le reflux y découvre plus de deux mille pas de bord, dont le fond n'étant que boue & limon, fait qu'on ne peut y arriver avec la basse marée. La situation de cette ville est admirable pour le commerce de la Chine & des Molucques : l'air y est bon, même aux étrangers, quoique les Portugais aient publié qu'il y étoit mal sain, pour empêcher les autres nations de s'y établir. * Mandeslo, *tome* 2. Olearius. Linschot. Magin, *géographie.*

MALACA ou COSTAGNA, anciennement *Pangæus mons.* Montagne qui est sur les confins de la Macédoine & de la Romanie, près de la ville de Philippe. * Mati, *dict.*

MALACHIE, prophéte, & le dernier non-seulement des douze que l'on appelle *les petits prophétes*, mais aussi de tous les prophétes de l'ancien testament. Il étoit de la tribu de Zabulon, au sentiment de saint Epiphane, & vivoit après Zacharie, du temps de Néhémie, sous le regne d'Artaxerxès *longue-main*, vers l'an du monde 3585 & 450 avant Jesus-Christ. Il prédit, dans ses prophéties, l'abolition des sacrifices judaïques, & l'institution du nouveau sacrifice, qui seroit offert par tout le monde. Il instruit les prêtres de la pureté qu'ils doivent avoir, tant en leur personne qu'en leurs offrandes; & il prophétise le jugement dernier, & la venue d'Elie. Nous ne savons rien de sa famille ni de ses actions, & nous voudrions pouvoir trouver des raisons pour nous ranger du côté de ceux qui croient qu'il étoit natif de Sopha, dans la tribu de Zabulon. Nous ne croyons pas non plus devoir adopter le sentiment d'Origene, de Tertullien & du faux Epiphane, qui ont pris occasion de son nom, pour avancer que ce prophéte avoit effectivement été un ange, qui avoit pris une forme humaine pour prophétiser & converser sur la terre. Saint Jerôme & les autres peres réfutent avec raison ce sentiment : en effet, s'il falloit croire que Malachie ait été un ange, parceque'il en porte le nom, on pouroit aussi conclure, qu'Osée étoit le Christ, à cause que son nom signifie *Sauveur.* D'autres auteurs ont cru avec les Juifs, que c'étoit Esdras qui avoit pris le nom de Malachie. On a sans doute grande raison de nier le premier sentiment, & nous ne trouvons rien d'assez convaincant pour nous porter à embrasser le second qui est contraire à celui d'Eusebe, & de divers autres écrivains célebres. * Eusebius, *in chron.* S. Augustin, *l.* 18 *de civit. c.* 36. S. Cyrillus, *in c.* 1 *Malach.* Sixte de Sienne, *lib.* 1 *biblioth.* Bellarmin. *de script. ecclesf. &c.* S. Epiphanius, *de vita prophet.* S. Hieronymus, *præfat. comment. in Malachiam.*

MALACHIE, Juif, qui se signala en combattant contre les Romains, du temps que Tite Vespasien assiégea Jérusalem. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l.* 4, *c.* 7.

MALACHIE (Saint) archevêque d'Armach, né à Armach en Irlande l'an 1094, se retira de la maison de son pere pour se mettre sous la conduite d'un saint homme nommé *Imar*, qui étoit reclus proche l'église d'Armach. Il se forma en ce lieu une communauté : Malachie fut un des premiers à y pratiquer les vertus chrétiennes. Il fut ordonné prêtre à l'âge de vingt-cinq ans, & s'appliqua à la prédication. Malch, évêque de Momonie, l'appella auprès de lui; & étant ensuite appellé dans sa province, son oncle lui donna l'abbaye de Benchor, que saint Malachie réforma. Peu de temps après il fut élu évêque de Conner, diocèse abandonné depuis longtemps. Il y travailla utilement pour y établir le christianisme. Sa ville épiscopale ayant été ruinée par un des rois d'Irlande, il se retira avec ses religieux dans le royaume de Momonie. Il fut ensuite élu archevêque d'Armach, l'an 1127; mais il n'entra en possession de ce siége qu'en l'an 1130, après la mort de Maurice, qui s'en étoit emparé. Il s'en démit l'an 1135; & ayant fait mettre Gélase en sa place, il retourna à Conner, partagea le pays en plusieurs diocèses; & après avoir fait établir un évêque à Conner, il alla résider à Downe, où il établit un clergé régulier. Il fit un voyage à Rome; & en revenant il passa par Clairvaux en Bourgogne, où il vit saint Bernard son ami particulier. Quand il fut retourné en Ecosse & en Irlande, il y fit quantité de miracles : il revint l'an 1148 à Clairvaux trouver le pape Eugene III, & y mourut entre les bras de saint Bernard, la nuit d'après la fête de la Toussaints. Il est le premier des Saints qui ait été canonisé solemnellement par le pape dans les formes. L'église a remis sa fête au 3 No-

vembre ; lendemain de sa mort. * Saint Bernard, *vit. Malach.* Baillet, *vies des Saints*, 3 *novembre.*

On attribue à saint Malachie une prophétie des papes depuis Célestin II, jusqu'à la fin du monde : mais les savans n'ignorent pas que c'est un ouvrage fabriqué pendant le conclave de l'an 1590, par les partisans du cardinal Simoncelli, qui le désignerent par ces mots, *de Antiquitate Urbis*, parcequ'il étoit d'Orviete, que l'on appelle en latin *urbs Vetus.* Il est certain qu'aucun auteur n'a parlé de ces prophéties avant Arnould de Wyon, religieux de l'ordre de S. Benoît. Il étoit Flamand, de la ville de Douai ; & à cause des troubles qui arriverent en son pays, il se retira en Italie, & entra dans la congrégation de Sainte Justine de Padoue, dite *du Mont-Cassin.* Là il composa deux livres : le premier est une généalogie de la famille des *Anicius* dont il fait descendre saint Benoît ; le second est une histoire des hommes illustres de son ordre. Il donna à ces deux ouvrages le titre d'*Arbre de vie*, (*Lignum vitæ*) & les dedia à Philippe II, roi d'Espagne l'an 1595. Dans le second, où il parle de saint Malachie, moine de Benchor, & évêque de Conner, puis archevêque d'Armach, il insere dans son histoire la prophétie de ce Saint, parce, dit-il, qu'elle n'avoit point encore été imprimée, & que plusieurs curieux souhaitoient de la voir. Les savans persuadés que cet ouvrage est supposé, observent qu'Arnould de Wyon avoit raison d'assurer qu'il n'en avoit point vu d'imprimées jusqu'alors ; que cela étoit facile à croire, l'ouvrage n'étant que de l'an 1590 ; que tout ce qui est avant Grégoire XIV, est fait après coup, & qu'il est aisé d'être prophéte à l'égard des choses avenues ; qu'ainsi ces prophéties paroissent assez justes jusqu'à ce pape, mais que l'application est extrêmement forcée dans les papes qui suivent. D'ailleurs, saint Bernard, qui a écrit la vie de saint Malachie, & qui a rapporté ses moindres prédictions, n'a point parlé de ces prophéties. Nul auteur de ce temps-là n'en parle, ni Othon de *Frisinghen*, ni Jean de *Sarisberi*, évêque de Chartres, ni Pierre *le Vénérable*, abbé de Cluni. Tant d'autres qui ont écrit au sujet des papes, depuis la mort de saint Malachie, n'en disent rien ; ni le continuateur de Marianus Scotus, ni Bordini, ni Platine, ni Papyre Masson, ni Onuphre Panvini, ni Joannel, qui écrivit l'an 1570. Les Irlandois qui ont pris soin d'écrire les merveilles des Saints de leur pays, & qui ont donné au public les vies de saint Patrice, de saint Colombe abbé, & d'une sainte Brigitte du même pays, comme de trois prophétes, dont ils ont rapporté les révélations, n'ont rien dit de celle de saint Malachie. Thomas de Messingham, Irlandois, ajouta à la fin des vies des Saints d'Hibernie, publiées l'an 1624, l'histoire du purgatoire de saint Patrice, & la prophétie de saint Malachie. Robert Rusca a mis cette même prophétie dans l'histoire de Cîteaux ; mais Ange Manriquez, qui a composé les annales de cet ordre, la tient pour apocryphe. Le cardinal Baronius, Sponde, Bzovius & Raynaldus, ne font nulle mention de ces prédictions dans les annales ecclésiastiques, non pas même Ciaconius, dans les vies des papes & des cardinaux. Ainsi ce silence de quatre cens ans, & de tant d'auteurs si éclairés est un fort préjugé pour la supposition de cette prophétie. Au reste, il y a des erreurs & des anachronismes dans ces prédictions : huit antipapes y sont mêlés avec les papes légitimes, si l'on s'en tient à l'interprétation qui y a été ajoutée : savoir, Victor IV ; Paschal III ; Callifte III ; Nicolas V ; Clément VII ; Benoît XIII ; Clément VIII ; & Felix V : & il n'y en a que deux qui y soient déclarés schismatiques, Nicolas V, & Clement VIII. A l'égard de la chronologie, Victor IV, Paschal III, & Calliste III, sont désignés avant Alexandre III, qui les précéda. Clément VII, Benoît XIII, & Clément VIII, antipapes, sont mis avant Urbain VI, couronné à Rome le jour de Pâque de l'an 1378. Quant à l'explication des termes de cette prophétie, Arnould de Wyon en fait auteur Ciaconius, religieux de l'ordre de S. Dominique, qui vivoit vers l'an 1595, mais les savans ont remarqué que Ciaconius ne parle point de cette interprétation dans les vies des papes ; & ceux qui ont fait le dénombrement des ouvrages de ce savant Dominicain, jusques à des feuilles volantes, ne parlent ni de ces prophéties, ni de leur explication.

Pour entendre les remarques qui ont été faites sur cette fameuse prophéties, il semble nécessaire de la donner ici en latin, avec les noms des papes élus, l'explication en françois, & les dates.

Années de l'élection.	PROPHETIES.	*PAPES ÉLUS.*	*EXPLICATIONS.*
1143	*Ex castro Tiberis*, Du château du Tibre.	Célestin II.	Natif d'un château sur le Tibre.
1144	*Inimicus expulsus*, L'ennemi chassé.	Luce II.	De la famille des Caccianemici, de Bologne.
1145	*Ex magnitudine Montis*, De la grandeur du Mont.	Eugène III.	Natif d'un château près de Pise, nommé Grandmont.
1153	*Abbas Suburranus*, L'abbé de Suburre.	Anastase IV.	Abbé, nommé Conrad Suburri. D'autres disent qu'il étoit abbé de Savorne.
1154	*De rure albo*, D'un champ blanc, ou du champ d'Albe.	Adrien IV.	Natif de Saint-Alban en Angleterre, abbé de S. Ruf, de l'ordre des chanoines réguliers, qui sont habillés de blanc ; il fut aussi évêque d'Albe.
1159	*Ex tetro carcere*, D'une noire prison,	Victor IV, antipape opposé à Alexandre III.	On dit qu'il étoit cardinal du titre de S. Nicolas, *in carcere Tulliano.*
1164	*Via Transtiberina*, Le chemin au-delà du Tibre.	Paschal III, antipape.	Cardinal de sainte Marie au-delà du Tibre.
1170	*De Pannonia Tusciæ*, De la Hongrie de Frescati.	Calliste III, antipape.	Hongrois, évêque, cardinal de Frescati.
1159	*Ex Ansere custode*, De l'Oie qui est en garde.	Alexandre III.	Roland Paparoni. *Paparo* en italien, veut dire *Oie* ; & on lui donne pour armes, une tour ou garde.

Années de l'élection.	PROPHETIES	PAPES ÉLUS.	EXPLICATIONS.
1181	*Lux in Ostio*, La lumiere dans la porte, *ou* à Ostie.	Luce III.	Né à Lucques, & évêque d'Ostie.
1185	*Sus in cribro*, Le pourceau dans le crible.	Urbain III.	De la famille de Crivelli, qui a pour armes un pourceau dans un crible.
1187	*Ensis Laurentii*, L'épée de saint Laurent.	Gregoire VIII.	Cardinal du titre de S. Laurent *in Lucina*, qui avoit deux épées en sautoir dans ses armes.
1187	*Ex Schola exiet*, Il sortira de l'école.	Clément III.	De la famille Scolari.
1191	*De rure Bovensi*, Du champ de Bovis.	Céleftin III.	De la famille de Bovis.
1198	*Comes signatus*, Comte signé.	Innocent III.	De la maison des comtes de Signi.
1216	*Canonicus ex Latere*, Chanoine de Latran.	Honoré III.	De la famille Savelli, chanoine de S. Jean de Latran.
1227	*Avis Ostiensis*, L'oiseau d'Ostie.	Grégoire IX.	De la famille des comtes de Signi, qui ont un aigle dans leurs armes, & cardinal évêque d'Ostie.
1241	*Leo Sabinus*, Le lion Sabin.	Céleftin IV.	Cardinal, évêque de Sainte Sabine, avoit un lion dans ses armes.
1243	*Comes Laurentius*, Le comte Laurent.	Innocent IV.	Des comtes de Lavagne, cardinal du titre de Saint Laurent.
1254	*Signum Ostiense*, Le signe d'Ostie.	Alexandre IV.	Evêque d'Ostie, des comtes de Signi.
1261	*Jerusalem Campaniæ*, Jérusalem de Champagne.	Urbain V.	Né à Troyes en Champagne, & patriarche de Jérusalem.
1265	*Draco depressus*, Le dragon foulé, *ou* écrasé.	Clément IV.	On lui donne la devise des Guelphes, qui étoit un aigle écrasant un dragon.
1271	*Anguineus vir*, L'homme de serpent.	Grégoire X.	Des Visconti de Milan, qui ont un serpent ou une givre dans leurs armes.
1276	*Concionator Gallus*, Le prédicateur François.	Innocent V.	François, de l'ordre des FF. Prêcheurs, ou de saint Dominique.
1276	*Bonus comes*, Le bon comte.	Adrien V.	Othobon Fiesque, des comtes de Lavagne.
1276	*Piscator Tuscus*, Le pêcheur de Frescati.	Jean XXI.	Pierre, évêque de Frescati.
1277	*Rosa composita*, La rose composée.	Nicolas III.	Nommé Compositus, de la maison des Ursins, qui ont une rose dans leurs armes.
1281	*Ex Telonio Liliacei Martini*, De la banque de Martin des lis.	Martin IV.	Trésorier de S. Martin de Tours en France. On dit qu'il portoit des lis dans ses armes.
1285	*Ex Rosa Leonina*, De la rose & du lion.	Honoré IV.	De la famille de Savelli. On voit dans son blason un lion qui porte une rose.
1288	*Picus inter escas*, Le Pivert, *ou* Pic entre les viandes.	Nicolas IV.	Natif d'Ascoli, évêque de Palestrine, *Picenus Patriâ Esculanus.*
1294	*Ex Eremo celsus*, Elevé de l'hermitage.	Céleftin V.	Pierre Mouron, hermite.
1294	*Ex undarum benedictione*, De la bénédiction des ondes.	Boniface VIII.	Il se nommoit Benoît, & portoit des fasces ondées en ses armes.
1303	*Concionator Patareus*, Le prédicateur de Patare.	Benoît XI.	Fr. Nicolas, de l'ordre des FF. Prêcheurs. (Saint Nicolas étoit de Patare.)
1305	*De Fessis Aquitanicis*, Des fasces d'Aquitaine.	Clément V.	Gascon, archevêque de Bourdeaux, portoit des fasces dans ses armes.
1316	*De sutore Osseo*, Du cordonnier d'Osse.	Jean XXII.	Jacques d'Osse, fils d'un cordonnier.
1329	*Corvus schismaticus*, Le corbeau schismatique.	Nicolas V, antipape contre Jean XXII.	Pierre de Corberia, schismatique.
1334	*Frigidus Abbas*, L'abbé froid.	Benoît XII.	Abbé de Montfroid *ou* Froidmont, dans le diocèse de Beauvais.
1342	*Ex rosa Atrebatensi*, De la rose d'Arras.	Clément VI.	Evêque d'Arras, portoit des roses dans ses armes.
1352	*De montibus Pammachii*, Des montagnes de saint Pammaque.	Innocent VI.	Cardinal du titre de saint Pammaque, avoit six montagnes dans son blason.
1362	*Gallus vice-comes*, Le François vicomte.	Urbain V.	François de nation, nonce apostolique vers les Visconti de Milan.
1370	*Novus de virgine forti*, ou *Nova de virgine fortis*, Nouveau d'une vierge forte, *ou* fort d'une vierge neuve.	Gregoire XI.	Pierre Roger de Beaufort, cardinal de Sainte Marie la neuve.

Années de l'élection.	PROPHETIES.	PAPES ÉLUS.	EXPLICATIONS.
1378	*De cruce apostolica*, De la croix apostolique.	Clément VII.	Cardinal prêtre du titre des douze Apôtres, avoit une croix dans ses armes.
1394	*Luna Cosmedina*, La lune en Cosmedin.	Benoît XIII, antipape.	Pierre de la Lune, cardinal du titre de Sainte Marie en Cosmedin.
1424	*Schisma Barcinonicum*, Le schisme de Barcelone.	Clément VIII, antipape.	Gilles, chanoine de Barcelone, élu durant le schisme.
1378	*De inferno Pregnani*, De l'enfer de Pregnani.	Urbain VI.	Barthelemi Pregnani, natif d'un village près de Naples, dit l'Enfer.
1389	*Cubus de mixtione*, Un cube du mêlange.	Boniface IX.	De la famille des Tomacelles de Genes, dont les armes étoient des cubes.
1404	*De meliore sidere*, D'un astre meilleur.	Innocent VII.	Côme de Meliorati portoit une étoile dans ses armes.
1406	*Nauta de ponte Nigro*, Le marinier de Negrepont.	Gregoire XII.	Vénitien, commandeur de l'église de Negrepont.
1409	*Flagellum solis*, Le fouet du soleil.	Alexandre V.	Archevêque de l'église de Milan, où S. Ambroise est peint avec le fouet à la main. Il avoit pour armes un soleil levant.
1410	*Cervus sirenæ*, Le cerf de la sirene.	Jean XXIII.	Né à Naples, dont les anciennes armes sont une Sirene, & cardinal du titre de S. Eustache, qu'on peint avec un cerf.
1417	*Columna veli aurei*, La colonne du voile d'or.	Martin V.	Othon Colonne, cardinal de S. Georges, au voile d'or.
1431	*Lupa cælestina*, La louve célestine *ou* céleste.	Eugene IV.	Célestin, puis évêque de Sienne, dont les armes sont une louve.
1439	*Amator crucis*, L'amant de la croix.	Felix V.	Amé duc de Savoye, avoit une croix pour blason.
1447	*De modicitate lunæ*, De la bassesse de la lune.	Nicolas V.	Né au diocèse de Luna, de parens peu considérables.
1455	*Bos pascens*, Un bœuf paissant.	Callixte III.	Il avoit un bœuf paissant dans ses armes.
1458	*De capra & alberga*, De la chévre & de l'auberge.	Pie II.	Il avoit été secrétaire du cardinal de Capranico, puis du cardinal Albergati.
1464	*De cervo & leone*, Du cerf & du lion.	Paul II.	Evêque de Cervie, cardinal du titre de S. Marc, qui a pour symbole le lion. Il avoit aussi un lion dans ses armes.
1471	*Piscator minorita*, Le cordelier pêcheur.	Sixte IV.	Cordelier, fils d'un pêcheur de Savone.
1484	*Præcursor Siciliæ*, Le précurseur de Sicile.	Innocent VIII.	Jean-Baptiste Cibo avoit demeuré longtemps à la cour du roi de Sicile.
1492	*Bos Albanus in portu*, Le bœuf d'Albe au port.	Alexandre VI.	Cardinal évêque d'Albe, & puis de Porto, avoit un bœuf dans ses armes.
1503	*De parvo homine*, Du petit homme.	Pie III.	François Picolomini.
1503	*Fructus Jovis juvabit*, Le fruit de Jupiter aidera.	Jules II.	Julien de la Rovere portoit dans ses armes un chêne, arbre autrefois dédié à Jupiter.
1513	*De craticula Politiana*, Du gril de Politien.	Léon X.	Fils de Laurent de Médicis, (le gril est le symbole de S. Laurent) & disciple d'Ange Politien.
1522	*Leo Florentius*, Le lion de Florent.	Adrien VI.	Fils de Florent, tapissier d'Utrecht, portoit un lion dans ses armes.
1523	*Flos pilæ* ou *pilulæ*, La fleur de la pilule *ou* boule.	Clément VII.	De la maison des Médicis, qui a dans ses armes six tourteaux, que d'autres appellent des pilules ou boules : & il y en a un chargé de trois fleurs de lis.
1534	*Hyacinthus medico*, L'hyacinthe au médecin.	Paul III.	De la maison des Farneses, dont les armes sont six fleurs de lis ou hyacinthes. Il étoit cardinal du titre de S. Côme & de S. Damien, médecins.
1550	*De corona Montana*, De la couronne du Mont.	Jules III.	Jean-Marie du Mont, portoit dans ses armes une montagne, & des couronnes de laurier.
1555	*Frumentum floccidum*, Le froment peu durable.	Marcel II.	Il avoit des épics de froment dans ses armes, & son pontificat ne fut que de vingt-un jours.
1555	*De fide Petri*, De la foi de Pierre.	Paul IV.	Pierre Caraffe, (CARA-FÉ) foi chere.
1559	*Æsculapi pharmacum*, La médecine d'Esculape.	Pie IV.	Ange Médicis, avoit étudié en médecine à Boulogne.

Années de l'élection.	PROPHETIES.	*PAPES ÉLUS.*	*EXPLICATIONS.*
1566	*Angelus nemorosus*, L'ange des bois.	Pie V.	Michel Gisleri, natif d'un village nommé *Boschi*, qui signifie *Bois*.
1572	*Medium corpus pilularum*, La moitié du corps de pilules.	Grégoire XIII.	Il avoit dans ses armes une moitié de dragon, (un dragon naissant) & étoit créature de Pie IV, qui avoit six pilules ou tourteaux dans les siennes.
1585	*Axis in medietate signi*, L'axe *ou* essieu au milieu du signe.	Sixte V.	Il portoit pour armes un lion, qui est un des douze signes, surmonté d'un axe.
1590	*De rore cœli*, De la rosée du ciel.	Urbain VII.	Evêque de Rossane en Calabre, où se recueille la manne du ciel.
1590	*De antiquitate urbis*, De l'antiquité de la ville.	Grégoire XIV.	D'Orviete, en latin *Urbs vetus*.
1591	*Pia civitas in bello*, La cité dévote pendant la guerre.	Innocent IX.	De Bologne.
1592	*Crux Romulea*, La croix Romaine.	Clément VIII.	De la famille des Aldobrandins, qu'on dit être descendue du premier Chrétien Romain, portoit une branche croisée dans ses armes.
1605	*Undosus vir*, L'homme fait comme une onde.	Léon XI.	Il passa comme une onde, n'ayant regné que vingt-six jours.
1605	*Gens perversa*, La race méchante.	Paul V.	Il portoit un dragon & un aigle dans ses armes.
1621	*In tribulatione pacis*, Dans le trouble de la paix.	Gregoire XV.	Il fut élevé au cardinalat après la paix faite entre le duc de Savoye & le duc de Mantoue.
1623	*Lilium & rosa*, Le lis & la rose.	Urbain VIII.	Il portoit dans ses armes des mouches à miel, qui sucent les lis & les roses.
1644	*Jucunditas crucis*, La joie de la croix.	Innocent X.	Elevé au pontificat le jour de la fête de l'Exaltation de la sainte Croix.
1655	*Montium custos*, Le gardien des montagnes.	Alexandre VII.	Il portoit pour armes une montagne à six côteaux, & avoit établi les monts de piété à Rome.
1667	*Sydus olorum*, L'astre des cygnes.	Clément IX.	Il eut dans le conclave la chambre des cygnes, d'où il sortit comme un astre brillant.
1670	*De flumine magno*, Du grand fleuve.	Clément X.	De Rome, où passe le Tibre, qui déborda dans le temps que ce pape naquit.
1676	*Bellua insatiabilis*, La bête insatiable.	Innocent XI.	Il avoit dans ses armes un lion, & en chef un aigle. Il aimoit le cardinal Cibo. (*Cibus* signifie *viande*.)
1689	*Pœnitentia gloriosa*, La pénitence glorieuse.	Alexandre VIII.	Il fut élu le jour de S. Bruno, célebre & glorieux pénitent, & se nommoit *Pierre*.
1691	*Rostrum in porta*, Le rateau en la porte.	Innocent XII.	Natif de Naples, de la maison de Pignatelli.
1700	*Flores circumdati*, Les fleurs environnées.	Clément XI.	Il avoit les fleurs de l'éloquence en partage, & étoit de l'academie de la reine Christine de Suéde.
1721	*De bona religione*, De la bonne religion.	Innocent XIII.	
1724	*Miles in bello*, Soldat à la guerre.	Benoît XIII.	
1730	*Columna excelsa*, Une colonne élevée.	Clément XII.	
1740	*Animal rurale*, L'animal de la campagne.	Benoît XIV.	

PROPHETIES QUI RESTENT DE CELLES qu'on attribue à Saint Malachie, avec l'interprétation françoise.

Rosa Umbria,	La rose de Toscane,
Visus velox, vel *Ursus velox*,	La vue perçante, *ou* L'ours leger.
Peregrinus apostolicus,	Le pelerin apostolique.
Aquila rapax,	L'aigle ravissant.
Canis & coluber,	Le chien & le serpent.
Vir religiosus,	L'homme religieux.
De balneis Hetruriæ,	Des bains de Toscane.
Crux de cruce,	La croix de la croix.
Lumen in cœlo,	La lumiere dans le ciel.
Ignis ardens,	Le feu ardent.
Religio depopulata,	La religion dépeuplée.
Fides intrepida,	La foi intrépide.
Pastor angelicus,	Pasteur angélique.
Pastor & nauta,	Pasteur & marinier.
Flos florum,	La fleur des fleurs.
De medietate lunæ,	De la moitié de la lune.
De labore solis,	Du travail du soleil.
De gloria olivæ,	De la gloire de l'olive.

In

In persecutione extrema sacræ Romanæ ecclesiæ sedebit Petrus Romanus, qui pascet oves in multis tribulationibus; quibus transactis, civitas septicollis diruetur, & judex tremendus judicabit populum.	Dans la derniere persécution de la sainte église romaine, il y aura un Pierre Romain élevé au pontificat: celui-là paîtra les ouailles dans de grandes tribulations; & ce temps fâcheux étant passé, la ville à sept montagnes sera détruite, & le juge redoutable jugera le monde.

On voit aisément que l'explication de ces prédictions se prend du pays des papes, de leur nom, de leurs armes, du titre de leur cardinalat, de la condition de leur naissance, de leur profession ou emploi, & de tant d'autres circonstances, qu'il est impossible de n'en pas tirer quelque allusion, ou forcée, ou vraisemblable. * Le P. Menestrier, *traité sur les prophéties attribuées à S. Malachie.*

MALACHIE, de l'ordre des Freres Mineurs, théologien d'Oxford, & prédicateur d'Edouard II roi d'Angleterre, fut en grande réputation au commencement du XIV siécle. On a de lui un traité de piété, imprimé l'an 1518 par Henri Etienne, intitulé: *Du venin des péchés mortels, & de leurs remedes.* * Du Pin, *biblioth. des auteurs eccléf. du XIV siécle.*

MALAGA ou MALGUE, ville d'Espagne avec port de mer, dans le royaume de Grenade, & près de la riviere de Guadalquivir: elle est renommée par ses bons vins, & par ses deux forteresses. On croit que les phéniciens en furent les fondateurs, long-temps avant la naissance de Jesus-Christ: aussi Strabon, Pline & les autres auteurs anciens en font souvent mention. Cette ville est le siége d'un évêché, autrefois suffragant de Séville, & maintenant de Grenade. Il y avoit autrefois dans ce lieu-là grand négoce de poisson & de chair salée, selon le témoignage de Strabon; d'où vient qu'on lui donna le nom de *Malaca*, du Phenicien, *malach*, qui veut dire *saler.* * Bochart, *Chanaan, l.* 1, *c.* 34. Strabon, *l.* 3. Pline, *l.* 5, *c.* 2. Merula. Mariana, &c.

MALAGRA, anciennement Agora, ancien bourg de la presqu'isle de Romanie, situé sur la côte près de Sesto * Mati, *diction.*

MALAGUETTE, *cherchez* MALEGUETE.

MALAIS, peuples du royaume de Malaca, dans la presqu'isle de l'Inde, au-delà du golfe de Bengala, sont établis en grand nombre dans le royaume de Siam. Ils sont Mahometans; mais il y a quelque différence dans leur religion, d'avec celle des Turcs & des Persans. Les Malais sont bons soldats & grands voleurs. * Mandeslo, *tome* 2. d'Olearius.

MALALEEL ou MAHALALEEL, fils de *Caïnan*, naquit l'an 396 du monde, & 3639 avant J. C. son pere étant alors âgé de 70 ans. Il eut Jared à l'âge de 65 ans, & mourut l'an 1290 du monde, 2745 avant J. C. en ayant vécu 895. **Genese, c.* 5, *v.* 12, 15, 17. Salian & Torniel, *A. M.* 376, 461 & 1290.

MALAMOCCO, en latin *Medoacus Portus*, *Methamaucum*, bourg avec un bon port, est dans une petite isle du golfe de Venise, environ à deux lieues de la ville de ce nom. Il y avoit autrefois dans cette isle la ville épiscopale de Malamocco, qui fut engloutie par la mer. Son évêché a été transféré à Chioggia. * Mati, *diction.*

MALAPERT (Charles) Jésuite, natif de Mons en Hainaut, enseigna avec réputation à Douai, & composa divers ouvrages en prose & en vers. Il étoit excellent mathématicien, & mourut en Espagne, où il alloit enseigner les mathématiques, à Madrit, le premier novembre de l'an 1630. Nous avons de lui, *De ventis, lib.* 2; *Comment. in lib.* 6 *priores Euclidis; Elementa geometriæ; Institutiones arithmeticæ practicæ; Austriaca; Sidera heliocyclica, &c.* * Alegambe, *bibl. socies. Jesu.* Valere André, *bibl. Belg. &c.*

MALATESTA (Robert) *voyez ci-après* MALATESTA (Sigismond.)

MALATESTA (Sigismond) seigneur de Rimini, qui fut en grande réputation dans le XV siécle, étoit philosophe, historien, homme de guerre, & l'un des plus célebres capitaines de son temps. Mais ces bonnes qualités étoient obscurcies par d'autres très-mauvaises; car il étoit impie, sans religion, nioit l'immortalité de l'ame, & violoit toutes sortes de droits, pour satisfaire son ambition. Cette conduite lui fit des affaires avec les papes, & entre autres avec Pie II, qui l'excommunia l'an 1462. Malatesta se joignant à François Sforce, défit Antonio Ordelaffi, seigneur de Forli; & se rendit très-redoutable dans les guerres qu'il eut avec ses voisins. Depuis il commanda les troupes des Vénitiens, & passa dans la Morée, où il prit Sparte & quelques-autres places sur les Infidéles. A son retour il fut fait général des Siennois & des Florentins: puis il eut la guerre contre le pape Pie II, mais sans succès, & mourut le 6 octobre de l'an 1467, âgé de cinquante-un ans. Il laissa divers enfans, entre autres, ROBERT Malatesta, capitaine célebre, qui fut général des Vénitiens, puis des troupes du pape Sixte IV, contre Alfonse, roi de Naples, & les autres alliés, qu'il défit le 22 août de l'an 1482. On dit que Jerôme Riario le fit empoisonner peu après, & qu'il mourut l'an 1483. Le pape ordonna qu'on lui élevât une statue équestre dans l'église de S. Pierre. La famille de Malatesta, qui s'est divisée en diverses, branches, a commandé à Pesaro & à Rimini, où elle s'est maintenue plus de deux cens ans. Le pape Clément VII en chassa Pandolphe Malatesta, qui mourut fort pauvre à Ferrare. * Marselli & Sansovino, *orig. famil. Ital.* Pie II, *in comment.* Guichardin. Paul Jove, &c.

MALATHA, château en Idumée, où le grand Agrippa se retira pour quelque temps, après qu'il eut dépensé tout son bien à Rome. * Josephe, *antiq. l.* 18, *c.* 8.

MALATHIA, petite ville de la Romanie, est sur la côte de la mer Noire, environ à quinze lieues du détroit de Constantinople. * Mati, *diction.*

MALATYAH, en latin *Melitene*, *Melitine*, *Melita*, ville de la Turquie en Asie: elle est dans la Natolie sur l'Euphrate, à cinq ou six lieues au-dessus de Marasch. Il y a dans Malatyah le siége d'un archevêque. * Mati, *diction.*

MALAUSE (marquis de) *cherchez* BOURBON.

MALAVAL (François) auteur fort distingué parmi les mystiques modernes, naquit à Marseille le 17 décembre 1627, & devint aveugle à l'âge de neuf mois. Cet accident n'empêcha pas qu'il n'apprît la langue latine, & qu'il ne se rendît habile par la méditation des lectures qu'on lui faisoit. Prevenu de bonne-heure de grands sentimens de piété, il s'appliqua beaucoup à la contemplation, & se laissa éblouir par les lueurs d'une perfection imaginaire, & d'une spiritualité raffinée que la guide spirituelle du Quiétiste Molinos sembloit annoncer. Il recueillit les sentimens de cet hérétique Espagnol, & les publia en France, mais avec quelques adoucissemens, dans un livre qu'il

intitula : *Pratique facile pour élever l'ame à la contemplation*, & qui fut censuré, & mis à Rome à l'*index* des livres défendus, lors de l'affaire du Quiétisme. Cependant on n'a pas craint de mettre ces deux vers à la tête de cet ouvrage :

Tam puro populos dudum cum lumine pascas,
Lumine quis captum te, MALAVALLE, *putet?*

Et dans le Mercure de France, mois de juin 1731, on va jusqu'à le comparer pour la science, & pour la profondeur de génie, au célebre Didyme, le maître de Saint Jerôme, & l'oracle de son temps. Il faut cependant rendre cette justice à M. Malaval, que comme il n'avoit erré que par surprise, il se soumit à la censure que l'on avoit faite de son livre; il se rétracta, & se déclara ouvertement contre les erreurs de Molinos. C'est ce qu'on voit en particulier dans sa lettre à M. de Foresta de Colongue, à Marseille en 1695. *Ses poësies spirituelles*, qui sont remplies de la même mysticité, furent imprimées à Paris en 1671. Elles sont divisées en six livres, & il y a plusieurs piéces que l'on peut lire avec profit. Il y avoit plus de vingt ans qu'elles étoient devenues rares, lorsqu'on les réimprima corrigées & augmentées en 1714, *in*-8°. non à Cologne, comme porte le titre, mais à Amsterdam. M. Malaval a fait encore des vies des saints, la vie de S. Philippe Beniti, général des Servites, & quelques autres ouvrages de piété. Il en a laissé un plus grand nombre manuscrits : entr'autres, un traité des usages de la doctrine chrétienne; un traité de l'obligation de sanctifier le dimanche; un autre intitulé : *Deliciæ ubi explicatione quorumdam articulorum symboli fides stabilitur adversùs Deistas, Gentiles, & aliquot hæreticos*; un autre contenant des avis pour la conduite des grands; un recueil de lettres de piété & d'érudition, écrites à différentes personnes depuis 1648. Parmi ces lettres, dont plusieurs sont en latin, il y en a une écrite au pape, & une autre au roi Louis XIV, sur la condamnation de sa *pratique facile*, &c. & pour témoigner la sincérité de sa soumission. M. Malaval donna en effet un éclaircissement au public, qu'il envoya à presque tous les prélats du royaume, à la Sorbonne, & à plusieurs généraux d'ordre, & l'on en parut satisfait. Il a laissé encore une lettre à un curé de Marseille contre la neutralité en fait de religion. Il étoit en relation de lettres avec le pieux & savant cardinal Bona, qui lui obtint une dispense du pape pour recevoir la cléricature, quoiqu'aveugle. Christine, reine de Suéde, le cardinal Cibo, plusieurs évêques & généraux d'ordre, & d'autres personnes de tout état, lui écrivoient souvent, & l'on a trouvé parmi ses papiers la plus grande partie de leurs lettres, qui sont autant de témoignages de l'estime qu'ils faisoient de sa piété, & même de ses lumieres, au moins dans la spiritualité. Il avoit eu des liaisons particulieres avec François Picquet, consul de France & de Hollande à Alep, ensuite évêque de Césarople, puis de Babylone; & il avoit recueilli beaucoup de mémoires concernant ce prélat, qui ont servi utilement à M. Antelmi, qui a publié sa vie en 1732. M. Malaval mourut à Marseille le 15 de mai 1719, âgé d'environ 92 ans. * *Mémoires du temps*. Le P. Colonia, Jésuite, *bibliothéque Jansen.* seconde édition, *p.* 474 & 479, & *suiv. Journ. littér. de la Haye, t. V, mois de septembre & d'octobre* 1714, *p.* 210. *Mercure de France, mois de juin* 1723.

M. de la Roque qui travailloit au Mercure de France, avoit promis depuis long-temps une édition des lettres de M. Malaval, & il en avoit, avant sa mort, recueilli un grand nombre, aussi bien que de celles que les savans lui ont écrites. Ceux qui ont vu plusieurs de ces lettres desiroient avec ardeur que M. de la Roque eût dégagé sa promesse. Il paroît qu'il le souhaitoit lui-même, comme on le voit par deux lettres assez longues qu'il a adressées à M. l'abbé le Fournier, de l'abbaye de S. Victor de Marseille, de l'académie royale des belles lettres de la même ville, & imprimées dans le *Mercure* de France; la premiere dans celui de juin 1739, & la seconde dans celui de septembre de la même année, permiere partie. Dans l'une & dans l'autre il fait un grand éloge des lettres de M. Malaval; & dans la seconde il donne l'épitaphe de cet auteur, qui est un panégyrique de M. Malaval & sur-tout de sa doctrine. On sait néanmoins que plusieurs de ses ouvrages de piété ont été accusés publiquement de favoriser les erreurs des faux mystiques. Feu M. Bossuet, évêque de Meaux, le montre entr'autres dans son instruction pastorale du 16 avril 1695, dans laquelle, *en condamnant d'abondant plusieurs ouvrages suspects, notés & condamnés par diverses censures*, ce prélat nomme *la pratique facile pour élever l'ame à la contemplation*, par François Malaval. C'est aussi contre ce livre que l'on a fait celui qui est intitulé : *Le Quiétiste, ou les illusions de la nouvelle oraison de quiétude*, volume *in*-12, imprimé à Paris en 1687. Le savant P. de Tournemine, Jésuite, avoit eu entre les mains une longue dissertation de M. Malaval sur un passage de Facundus, évêque d'Hermiane, que les Calvinistes ont tâché de faire valoir contre le dogme de la Transsubstantiation. Cet habile Jésuite n'estimoit pas cette dissertation : voici comment il en parle dans une lettre à M. de la Roque que celui-ci a rapportée. « L'écrit sur le passage de Facundus embrouille plus la question qu'il ne l'éclaircit. » L'auteur de la perpétuité de la foi, & feu M. » l'évêque de Mirepoix (M. de la Broue) dans » ses instructions pastorales (c'est dans ses lettres » pastorales, imprimées *in*-4°. à Toulouse, 1702,) » l'ont expliqué d'une maniere qui ne laisse plus » lieu aux objections des Calvinistes. » Balthasar de Vias, poëte latin de Marseille, loue beaucoup M. Malaval dans le second livre de ses *Charites*, *in*-4°. pag. 180. On a encore de M. Malaval, un *Discours contre la superstition populaire des jours heureux & malheureux*. L'auteur y traite avec raison de coutume intolérable, celle de faire le dénombrement des jours heureux & malheureux dans les almanachs, & se plaint avec justice d'un abus qui régne encore, dit-il, impunément en quelques provinces de France. Ce discours est solide & fort utile. Il est imprimé dans le *Mercure* du mois de juin 1688, premiere partie, depuis la page 32, jusqu'à la pag. 119.

MALAVOLTI (Orlando & Jean Ubaldin) académiciens de Sienne, vécurent dans le XVI siécle, & se distinguerent entre ces beaux esprits qui ramenerent en Italie le bon gout de la littérature, & qui donnerent au langage toscan cette douceur & cette pureté qu'on ne trouve guères dans le reste de l'Italie. Orlando a donné une histoire de Sienne, qui contient les guerres civiles & étrangeres entreprises ou souffertes par la république : *Istoria de' Fatti e guerre de' Sanesi, cosi esterne come civili*, à Sienne, 1574, & à Venise, 1599, trois tomes en un volume *in*-4°. Cette histoire qui commence à l'origine de Sienne, est continuée jusqu'à l'an 1555. Ubaldini a donné une traduction italienne du panégyrique de Trajan par Pline : *Panegirico di Plinio il giovane a Trajano, volgarizzato dal C. G. V. M. Senese*, à Rome,

1628, *in-4°.* Dans la *Bibliotheca Italiana*, on dit que cette traduction est du chevalier Jerôme Ubaldin Malavolti. * Voyez *Bibliotheca Italiana*, &c. *in-4°*, pag. 19 & 59.

MALAXE (Jean) auteur Grec, qui vivoit à Constantinople l'an 1578, étoit réduit à la derniere misere, & mourut vers l'an 1581. Voici ce que Martin Crucius écrivoit à Garlach: *Malaxe est fort âgé: il enseigne des petits enfans dans une misérable cabane, où j'ai vu quelques poissons secs qui lui servent de nouriture. Il décrit des livres, & emploie l'argent qu'il en tire à acheter du vin, & malgré cela il se porte bien.* Il écrivit en grec l'histoire patriarchale de Constantinople, que le P. Labbe a mise dans le corps de l'histoire Byzantine. * *Voyez* cet ouvrage, *edit. reg.* Vossius, *de hist. Græc. &c.*

MALBORGHETTO, en latin *Burgium.* C'étoit anciennement une petite ville du Norique; maintenant c'est un village de la Carinthie, situé aux confins du Frioul, sur la riviere de Fella, audessus de *Ponteva Imperiale.* * Mati, *diction.*

MALC ou MALCHUS, roi des Arabes, avoit de très-grandes obligations au roi Hérode, mais il les reconnut fort mal: car ce prince étant allé pour le trouver, & lui demander quelque secours dans une grande extrêmité où il étoit, non seulement il le lui refusa; mais il lui défendit même d'entrer dans ses états, sous prétexte que les Parthes lui avoient défendu de le recevoir. Hérode répondit qu'il ne vouloit point lui être à charge, & qu'il auroit seulement desiré de lui parler sur des affaires importantes. Après cela il se retira pour aller du côté de l'Egypte. * Josephe, *antiq. l.* 14, *c.* 25.

MALC ou MALCHUS, autre roi d'Arabie, qui envoya mille chevaux & cinq mille hommes de pied, au secours de Vespasien contre les Juifs. La plupart de ces soldats n'étoient armés que d'arcs & de fléches. * Josephe, *guerres des Juifs, l.* 3, *c.* 5.

MALCH, solitaire du IV siécle, né dans le territoire de Nisibe en Mésopotamie, se retira dans une communauté de moines, qui habitoient dans le désert de Chalcide en Syrie. Après y avoir demeuré plusieurs années, il lui vint en pensée de retourner en son pays, afin de consoler sa mere, & de disposer des biens que son pere lui avoit laissés. Dans ce dessein il quitta son monastere, malgré les remontrances de son abbé; mais comme il étoit en chemin, pour aller à Edesse, il fut pris par une troupe de Sarasins, & devint l'esclave d'un de ces barbares, qui l'emmena chez lui, & l'employa à garder ses troupeaux. Son maître lui voulut faire épouser par force une femme, qui avoit été prise avec lui; mais de concert ils vécurent tous deux en continence, & s'enfuirent ensemble. Leur maître courut après eux avec un valet, & les atteignit; mais ils se retirerent dans une grotte, où le valet & le maître étant entrés, ils furent dévorés par une lione. Malch & sa prétendue femme monterent sur leurs chameaux, & étant arrivés à l'armée des Romains, ils se séparerent. Malch retourna dans son monastere de Chalcide, & sa compagne se retira avec deux vierges. Cependant S. Jerôme dit qu'il les avoit vus habiter ensemble sur la fin de leurs jours, & sous le regne de l'empereur Valens, dans un village de Syrie, nommé Marone, à dix ou douze lieues d'Antioche. * S. Hieronymus, *in Malachi vita.* Baillet, *vies des saints, au* 21 *octobre.* M. de la Fontaine a donné l'histoire de S. Malch en vers françois.

MALCHIN, petite ville du duché de Meckelbourg en basse Saxe. Elle est dans la Vandalie, à l'embouchure du Pene dans le lac de Cummerow, entre Waron & Demmin, à cinq lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

MALCHION, homme très-éloquent, après avoir enseigné avec beaucoup de réputation les sciences profanes dans la ville d'Antioche, fut ordonné prêtre dans l'église de cette ville, à cause de la pureté de sa foi & de sa doctrine. Il eut une fameuse dispute contre Paul de Samosate, dans le second concile d'Antioche, tenu l'an 269, dans laquelle, après avoir découvert les erreurs que cet herétique s'efforcoit de cacher, il le fit condamner par le concile. Cette conférence fut écrite par des notaires, & elle subsistoit encore non seulement du temps d'Eusebe & de saint Jerôme, qui en font mention, mais aussi au temps de Leontius, (c'est-à-dire, vers la fin du VI siécle.) Il en parle dans son premier livre contre les Nestoriens, & en rapporte quelques fragmens au livre III; mais il n'est pas entierement certain qu'ils fussent véritables, non plus que les fragmens d'une lettre du synode d'Antioche, différente de celle dont il est parlé dans Eusebe. Saint Jerôme dit qu'il est aussi l'auteur de la lettre écrite au nom du concile contre Paul de Samosate, rapportée par Eusebe, au *livre* 7 de son *histoire, ch.* 23 & 24. * Eusebius, *l.* 7, *hist. c.* 23 & 24 Sanct. Hieronymus, *de script eccles.* Du Pin, *bibl. des auteurs ecclés. aux trois premiers siécles.*

MALCHUS, un des domestiques de Caïphe, souverain sacrificateur des Juifs, se trouva avec ceux qui prirent J. C. S. Pierre ayant tiré son épée, lui coupa l'oreille droite; mais J. C. ayant touché l'oreille de cet homme, le guérit. * *Jean,* 18, 10. *Luc.* 22, 50 & 51.

MALCHUS, sophiste de Byzance, selon Suidas, ou de Philadelphie, comme le veut Photius, vivoit dans le V siécle, sous l'empire d'Anastase. Photius, qui avoit lu sept livres de son histoire, depuis la dix-septiéme année de l'empereur Léon, jusqu'à la mort de Nepos, loue la pureté & l'élégance de son style, & le donne pour modele d'un parfait historien. Suidas dit que son histoire entiere commençoit à Constantin, & finissoit au regne d'Anastase. * Photius, *in biblioth. cap.* 78. Suidas. Vossius, *l.* 2, *de hist. Græc. c.* 21. Gesner, *in biblioth.*

MALCOLME ou MICOLUMBE, I de ce nom, roi d'Ecosse, fils du roi *Dongal* ou *Donald*, VI de ce nom, succéda à Constantin III, & régna quinze ans. MALCOLME II, fils de *Kennet* III, déchu des prétentions qu'il avoit sur le royaume, se retira pour quelque temps; & après la mort de Grime, son cousin, il fut déclaré roi. Il obtint qu'à l'avenir la couronne seroit héréditaire, établit de bonnes loix, divisa le royaume en baronies, & régna trente ans, jusqu'en 1040. MALCOLME III, fils de *Duncan* ou *Donalde*, & de *Sibylle* de Northumberland, succéda à Machabel vers l'an 1056. Ce bon prince institua en Ecosse les dignités de comtes, marquis & autres, à l'imitation des Anglois, chez lesquels il avoit passé en exil une grande partie de sa jeunesse. Il fit plusieurs courses l'an 1070 dans le même pays, d'où il rapporta un grand butin, & mourut l'an 1094, après un regne de trente-six ans. MALCOLME IV étoit fils de *Henri*, prince d'Ecosse, mort avant son pere *David*, & succéda à son aïeul l'an 1153. Il appaisa sagement diverses émotions qui s'étoient formées dans son état, & mourut après un regne de douze ans, le 9 décembre 1165. * Buchanan, *histoire d'Ecosse.*

MAL-CONTENS, nom d'une faction qui s'éleva sous le regne de Charles IX, vers l'an 1573,

Il y avoit alors trois partis considérables en France; celui des Fidéles, celui des Nouveaux & celui des Mal-contens. Ceux-ci se fâchoient de n'avoir pas des emplois proportionés à leur qualité & à leur mérite. Les Fidéles se donnoient ce nom, parcequ'ils n'avoient point changé de religion, persistant toujours dans le calvinisme. Les Nouveaux étoient ceux qui alloient à la messe depuis le massacre de la S. Barthelemi. Les sieurs de la Noue, de la Tour, vicomte de Turenne, & quelques autres, étoient du nombre des prétendus fidéles. Le roi de Navarre & le prince de Condé s'étoient mis au rang des nouveaux. Presque tous les seigneurs étoient mécontens de la reine mere, qui gouvernoit l'état par le conseil de deux où trois étrangers. Ils élurent pour chef le duc d'Alençon, frere du roi. * Mezerai, *histoire de France sous Charles IX.*

MALDACHINI (François) cardinal, *cherchez* MAIDALCHINI.

MALDERE (Jean) évêque d'Anvers, né à Leuwe-Saint-Pierre, près de Bruxelles, le 14 août de l'an 1563, étudia à Bruxelles, à Douai & à Louvain, où il enseigna la théologie avec réputation. Il fut élevé sur le siége de l'église d'Anvers l'an 1611, travailla à remplir les devoirs de son ministere, & mourut le 18 octobre de l'an 1633. Ce prélat avoit composé divers ouvrages; comme des traités de théologie sur la Somme de S. Thomas: *De abusu restrictionum mentalium; Commentaria in cantica canticorum; De sigillo confessionis sacramentalis, &c.* * *Consultez* l'oraison funebre de Jacques Maldere, prononcée par Jean Hamelar, chanoine d'Anvers. Le Mire, Sainte-Marthe, Valere André parlent aussi de lui avec éloge.

MALDIVES, isles d'Asie dans la mer des Indes, vers la pointe de la presqu'isle de l'Inde, au-deça du golfe de Bengala, prennent leur nom de deux mots, sçavoir de *Male* & de *Dive:* le premier est le nom que porte la principale isle; & le second, en langue du pays, signifie une *isle.* Elles furent découvertes par le fils d'Almeïda l'an 1507. Cet endroit de l'Océan s'appelle *mer des Maldives*, par les pilotes. Quelques-uns font monter à plus de douze mille le nombre de ces isles, qui forment un Archipel, ou un amas d'isles si confus, qu'on prend souvent un roc ou un banc de sable pour une isle. Leur situation occupe une espece de ligne droite; & la nature a séparé ces divers amas d'isles en treize parties principales, que les Insulaires nomment *Atollons*; desorte qu'il y a douze grands détroits, qui détachent un *Atollon* d'avec l'autre; les isles sont séparées par de petits canaux où la mer est fort basse. Voici les noms des treize parties, qui s'étendent du septentrion au midi, par l'espace d'environ 250 ou 300 lieues. Trilladou-Matis, que les Portugals appellent *Cadibexa de las Ilhas*, c'est-à-dire, chef ou premier des isles. Les autres sont, Milladove-Madové, Padipola, Malo-Madou, Ari-Atollon, Male-Atollon, où il y a Male, capitale des Maldives; Palisdou, Moluque, Nillaudoux, Collomadoux, Adoumatis, Sovadou, Addou & Pove-Moluque. Les deux dernieres ne passent que pour une; & toutes reconnoissent un roi, qui fait son séjour ordinaire à Male. En général, l'air de ces isles est dangereux pour les étrangers, & les eaux croupies de tant de différens canaux, exhalent des vapeurs puantes, qui, jointes à la malignité des eaux douces qu'on y boit, y causent des fiévres pernicieuses. Il se rencontre tant de crocodiles parmi ces Atollons, qu'il n'y a point de sureté à s'y baigner. On croit que ces peuples sont originaires de l'isle de Ceylan. Ils ont le teint olivâtre, & la taille petite, mais bien proportionée. La plupart vont tout nuds, à la réserve de ce que la modestie veut que l'on cache. Il n'y a que le roi & les soldats qui aient droit de porter de longs cheveux. Ils ont de l'esprit, & s'appliquent à la médecine & à l'astrologie. Ces isles ne rapportent ni bled, ni riz, mais du miel, des grenades, des citrons, des oranges & des cocos ou noix d'Inde. L'arbre qui produit ces cocos, est le plus utile de tous les arbres; il fournit des sucs & des liqueurs, qui, étant diversement préparées, ou tirées en diverses saisons, donnent du vin, de l'huile, du beurre, du lait & du sucre; son fruit est une amande dont on fait du pain; la feuille se prépare pour faire du papier à écrire; & le tronc sert à la charpente de leurs maisons & de leurs vaisseaux. On trouve aussi dans ces isles des coquilles blanches, que la nature a si bien formées, qu'elles passent pour de la monnoie en beaucoup d'endroits de la Terre-ferme des Indes. La religion mahométane est celle que l'on professe dans le pays; & lorsqu'un Insulaire a fait le voyage de la Mecque, il a le privilége de porter une longue barbe en signe de sainteté. Toutes ces isles dépendent d'un roi, qui vient par succession à la couronne, & le droit d'y succéder appartient aux mâles à l'exclusion des filles. Le principal revenu du roi consiste au cinquiéme de tous les fruits qui se recueillent dans ces isles, & en la confiscation de tous les vaisseaux qui y font naufrage. Il se nomme sultan, roi de treize provinces, & de douze mille isles. * *Consultez* François Pirard, *description des Maldives.* Maffée, *hist. des Indes.* Linschot, *voyages des Indes, &c.*

MALDON, en latin *Malodunum, Camudolanum, Camulodunum*, ancienne petite ville des Trinobantes en Angleterre. Elle est dans le comté d'Essex, à l'embouchure de la riviere de Chelmers, à quatre lieues de la ville de Colchester, vers le midi.

MALDON, *cherchez* THOMAS de Maldon.

MALDONADO, *cherchez* HERRERA MALDONADO.

MALDONAT (Jean) théologien célebre, étoit Espagnol, & naquit l'an 1534, à Fuente-del-Maëstro, petit village dans l'Estrémadure, ou plutôt à *Casas de la Reina*, proche de *Larena*, dans la même province. Il étudia à Salamanque avec beaucoup de succès, sous Dominique Soto, Dominicain; & sous François Tolet, Jésuite, qui fut depuis cardinal. Il y professa ensuite la langue grecque, la philosophie & la théologie, & entra dans l'ordre des Jésuites à Rome l'an 1562, où il enseigna quelque temps. Ses supérieurs trouverent à propos de le faire venir en France l'an 1563. Maldonat enseigna à Paris la philosophie & la théologie pendant plus de dix ans, avec un concours extraordinaire d'écoliers, qui venoient de toutes les provinces, où sa réputation s'étoit répandue. Les Protestans même alloient l'entendre, quoiqu'il fût un de leurs plus zélés adversaires. Il eut avec plusieurs d'entr'eux des conférences particulieres à Paris, en Lorraine, à Poitiers, à Bourges & ailleurs. Quelques-uns des plus obstinés céderent à ses raisons, & rentrerent dans le sein de l'église. Maldonat parloit assez bien françois, & prêchoit avec beaucoup d'éloquence. Le roi Charles IX se faisoit un plaisir de l'entendre, & de l'entretenir dans le particulier. Les princes de la maison de Lorraine prirent le parti de Maldonat, contre quelques personnes qui le persécuterent fortement. Etant revenu à Paris, il continua d'enseigner la théologie, & ce fut alors qu'il

eut des traverses qui troublerent son repos : car d'un côté, il fut accusé devant les juges séculiers d'avoir fait faire au président de Montbrun un legs universel en faveur de sa société ; & d'un autre côté, l'université & la faculté de théologie l'accuserent d'héréfie, pour avoir enseigné qu'il n'étoit pas de foi que la Vierge eût été conçue sans péché. Il fut mis à couvert de la premiere affaire par un arrêt du parlement, dont le principal motif fut la probité connue de l'accusé ; mais l'autre affaire eut de plus grandes suites. L'université qui tenoit l'immaculée conception comme un point de foi catholique, le déféra à Pierre de Gondi, évêque de Paris ; & la faculté de théologie, consultée par cet évêque, se trouva partagée ; les uns soutenant que l'opinion de l'immaculée conception étoit de foi, les autres ne la considérant que comme une opinion pieuse. L'évêque de Paris se déclara pour Maldonat, & prononça une sentence d'absolution en sa faveur le 17 janvier 1575. L'assemblée de la faculté de théologie du premier février, déclara au contraire, qu'il falloit tenir l'immaculée conception comme un point de foi. L'évêque de Paris, irrité de ce jugement, excommunia le doyen & le syndic, qui appellerent comme d'abus de cette sentence au parlement, où l'affaire ayant été plaidée, il fut ordonné que ces deux docteurs seroient absous *ad cautelam*. Maldonat se retira à Bourges, où les Jésuites avoient déja un collége, & y resta environ dix-huit mois, s'y occupant à mettre en ordre une partie des ouvrages que nous avons de sa façon. Le pape Grégoire XIII le fit venir à Rome, pour se servir de lui dans l'édition de la bible grecque des Septante, qu'il vouloit faire imprimer ; mais le P. Jean Maldonat mourut peu de temps après, à l'âge de cinquante ans, le 5 janvier de l'an 1583. Il a écrit des commentaires sur les évangiles, sur les quatre prophétes, Jérémie Baruch, Ezechiel & Daniel ; *disputationes de fide ; liber de dæmonibus* ; *summa casuum conscientiæ* ; *disputationes ac controversiæ circa sacramenta* ; des lettres, &c. Ces deux derniers ouvrages sont imprimés sous son nom à Lyon & à Cologne. Alegambe assure pourtant qu'ils ne sont pas de Maldonat ; mais ils sont certainement de lui. Outre ces livres, il avoit encore composé des commentaires sur les pseaumes, sur l'épitre de S. Paul aux Romains, & sur toute la théologie scholastique, avec quatre traités, *de constitutione theologica ; de cæremoniis missæ ; de indulgentiis* ; & *de purgatorio*, qu'on conserve à Milan dans la bibliotheque Ambrosienne : ils n'ont point été publiés. Le commentaire de Maldonat sur les évangiles est un excellent ouvrage. L'édition de Pont-à-Mousson, & les suivantes jusqu'en 1617, sont les meilleures ; car celles qui ont été faites depuis à Cologne, à Mayence & à Paris, ont été altérées. Les commentaires sur les Prophètes ont été imprimés l'an 1609. On a imprimé à Paris l'an 1643, des commentaires sur les principaux livres de l'ancien Testament, qui sont aussi attribués à Maldonat, mais qui ne sont pas de la même force que les autres commentaires. Le traité des sacremens, imprimé à Lyon l'an 1614, avec plusieurs autres opuscules théologiques, des lettres & des discours, est certainement de lui, aussi-bien que ces opuscules. M. Simon a donné dans sa bibliotheque critique, un extrait du traité de la Trinité de Maldonat. On a un petit livre imprimé à Paris l'an 1617, qui porte pour titre ; *Maldonat, des anges & des démons*. La somme des cas de conscience, imprimée à Lyon l'an 1604, n'est point l'ouvrage de Maldonat : mais un recueil tiré de ses œuvres par un religieux Minime, nommé Martin Cardignac. Maldonat avoit encore composé plusieurs traités de théologie, que l'on trouve manuscrits. On ne peut nier qu'il n'ait été un très-excellent homme. Il étoit fort habile dans la littérature profane. Il savoit le grec & l'hebreu ; il parloit très-bien latin. Il avoit bien lu les anciens peres & les théologiens. Il avoit un esprit net & méthodique, beaucoup de facilité à s'énoncer ; beaucoup de vivacité, de présence d'esprit & d'adresse dans la dispute. Il est assez libre dans ses sentimens, & juge assez sainement des choses : il semble néanmoins avoir eu quelquefois trop de prévention & d'attachement pour ses opinions. On a imprimé à Paris en 1677, quelques piéces de lui, qui n'avoient point encore vu le jour : son traité sur la grace ; celui du péché originel ; celui de la providence & de la justice ; celui de la justification & du mérite des œuvres ; ses préfaces ; ses harangues ; ses lettres, le tout en un volume *in folio*. On y trouve une préface, qui contient son éloge. * Genebrard, *in chron. ad ann.* 1583. Florimond de Raymond, *de orig. hæres. lib.* 5, *cap.* 2, *n.* 6. Possevin, *in appar. sacr.* André du Saussai, *in suppl. mart. Gallic. ad diem* 5 *januar.* Ribadeneira & Alegambe, *de script. soc. Jesu.* Beierlink, *in chron. pag.* 64. André Schot, *biblioth. hist.* Nicolas Antoine, *biblioth. script. Hisp.* Pierre de Saint-Romuald, *tres. chron.* Sponde. Serrarius. Mariana. Le Mire, &c.

MALDONAT (Jean) prêtre de Burgos, dans la Castille, qui florissoit vers l'an 1550, a publié une *parænese* ou exhortation latine à l'étude des belles lettres. Il fit aussi un abrégé des vies des Saints, qui fut imprimé plusieurs fois, & fut chargé par Jean Fonseca, évêque de Burgos, de travailler à une nouvelle édition du bréviaire de son diocèse, & il se chargea de mettre en latin les vies des Saints, qui devoient servir de leçons à ce breviaire. * Andreas Schottus, *biblioth. Hisp.* Thiers, *sur S. Firmin d'Amiens.* Bayle, *dict. critiq.*

MALDONAT (Alfonse) religieux de l'ordre de S. Dominique, publia en 1624, à Madrit, le premier volume d'une chronique universelle, *in folio*. Il contient six dissertations de l'espace du temps écoulé depuis la création du monde jusqu'à J. C. des semaines de Daniel ; sous quel consulat naquit J. C. de l'année, du mois & du jour de sa mort ; de sa généalogie ; de l'autorité du Berose & du Flavius Dexter, d'Annius de Viterbe, à qui il est trop favorable. Outre ces dissertations, il y a dans ce volume l'histoire du monde jusqu'à l'an 737 avant J. C. L'auteur a écrit en sa langue. * Echard, *script. ord. Præd.*

MALDUIN, roi d'Ecosse, fils de *Donald* ou *Doneval* IV du nom, succéda à Ferquard II, & regna vingt ans, depuis l'an 668, jusqu'en 688, qu'Eugène IV, son neveu, parvint à la couronne. * Buchanan, *hist. d'Ecosse.*

MALE-BESTE, monstre, qui, selon la fausse imagination du peuple, couroit les rues de la ville de Toulouse pendant la nuit dans le XV siécle. On le représentoit comme un homme d'une stature gigantesque, n'ayant qu'un œil au milieu du front, monté sur un cheval monstrueux, qui avoit plusieurs jambes longues & menues, comme celles d'une écrevisse, & à côté on voyoit un homme couronné à cheval, avec une lance à plusieurs branches, dont il renversoit d'autres cavaliers. Il y a encore aujourd'hui beaucoup de gens qui prennent cette fable pour une histoire véritable, & qui vont dans l'hôtel de ville demander qu'on leur fasse voir la Male-beste. * La Faille, *annales de Toulouse.*

MALEBRANCHE (Nicolas) prêtre de l'Oratoire, fils de *Nicolas* Malebranche, secrétaire du roi, & de *Catherine* de Lauson, né à Paris le 6 août de l'an 1638, entra dans l'Oratoire à l'âge de vingt-un ans, le 28 du mois de janvier 1660. S'étant appliqué sérieusement à rechercher & à méditer la vérité, il donna l'an 1673 le premier volume d'un ouvrage, qui étoit le fruit de ses méditations, intitulé: *La recherche de la vérité*. Ce livre fut reçu du public avec une approbation presque universelle. La solidité & la justesse des pensées & de la plupart des réflexions contenues dans ce livre, écrites avec tout l'agrément & toute la politesse que l'on peut souhaiter, lui attirerent l'estime de tous les gens d'esprit. Le pere Malebranche en donna un second volume l'année suivante; & des éclaircissemens, qui font le troisiéme. Il en donna une nouvelle édition augmentée, en quatre volumes, dans laquelle il a fait beaucoup d'additions, principalement sur la métaphysique & la physique. Cet excellent ouvrage fit connoître la force du génie du P. Malebranche, & lui acquit, avec justice, la réputation d'un des plus grands philosophes de son siécle. Il fit encore voir, dans ses conversations chrétiennes, jusqu'où pouvoit aller la méthode de philosopher, en y traitant, d'une maniere aisée & sensible, les questions sublimes de la religion. Il s'engagea ensuite dans les questions sur la grace, & proposa dans son livre *de la nature & de la grace*, un nouveau systême fort mal concerté, par lequel néanmoins il prétendoit accorder les différends des théologiens sur ce sujet. Il fit ensuite un traité de morale, & des méditations chrétiennes. Le célebre M. Arnauld, quoique l'un de ses amis, trouvant son systême sur la grace peu conforme aux principes de S. Augustin & des bons théologiens, & ne trouvant point non plus de justesse dans son systême sur les idées par lesquelles nous connoissons la vérité, que le P. Malebranche prétend que l'on voit en Dieu, mit aussitôt la main à la plume, & écrivit contre l'un & l'autre. Le P. Malebranche ne demeura pas sans replique, & composa, pour se défendre, une réponse au traité de M. Arnauld, des vraies & des fausses idées; trois lettres touchant la défense de M. Arnauld contre la réponse au livre des vraies & des fausses idées; réponse à la dissertation de M. Arnauld, sur les miracles de l'ancienne loi; lettres du P. Malebranche, dans lesquelles il répond aux réflexions philosophiques & théologiques de M. Arnauld, touchant le traité de la nature & de la grace, en deux volumes; quatre lettres pour répondre à celles de M. Arnauld; réponse à une troisiéme lettre posthume de monsieur Arnauld, touchant les idées & les plaisirs, dans laquelle il donne un remede contre la prévention, en 1704. Il donna quelque temps après ses entretiens sur la métaphysique, & sur la religion, augmentés de trois entretiens sur la mort. Quelques personnes ayant cru que le P. Malebranche favorisoit dans ses écrits le systême de M. de Cambrai sur le *pur amour*, il fit un petit écrit sur ce sujet. Le P. D. François Lami, Bénédictin, l'attaqua, prétendant qu'il étoit tombé en contradiction. Le P. Malebranche lui opposa un traité de l'amour de Dieu, avec une réponse générale à ce pere. Ayant été prié d'écrire quelque chose pour aider à convertir les Chinois, en réformant l'idée qu'ils ont de Dieu, il composa un entretien entre un Chrétien & un philosophe Chinois. Il ajouta à la fin de la recherche de la vérité, les regles des loix du mouvement, & une réponse à M. Régis, sur les idées & sur les plaisirs des sens. Son dernier ouvrage est contre le livre de l'*action de Dieu sur les créatures*. Il est intitulé: *Réflexions sur la prémotion physique*, 1715, Paris. On a encore de ce pere, *Avis touchant l'entretien d'un philosophe Chrétien, avec un Chinois*, &c. pour répondre à ce que les auteurs des mémoires de Trévoux avoient dit contre cet entretien, en 1708, *in*-12. *Méditation pour se disposer à l'humilité, à la pénitence*, &c. en 1701. *Lettre sur sa réponse à M. Régis*, dans le Journal des savans, du premier de mai 1694. *Réponse à un avis de M. Régis*, Journal des savans, mai 1694. Traité *de l'Ame*, imprimé en Hollande, *in*-12, & qui ne l'a jamais été en France. *Réflexions sur la lumiere & les couleurs, & sur la génération du feu*, dans les mémoires de l'académie des sciences, pour l'année 1699. Le P. Malebranche fut choisi dans le temps de la réforme de l'académie des sciences, pour un des académiciens honoraires de cette académie, dont il a été l'un des plus illustres membres. Il étoit autant recommandable par sa piété, par sa probité, par sa simplicité, que par la solidité de son jugement, & par la profondeur de ses connoissances. Il n'étoit pas moins bon mathématicien que métaphysicien, & il fut toujours joindre à ces sciences abstraites, toute la politesse & la délicatesse d'un homme du monde. Il mourut à Paris le 13 octobre 1715, en sa soixante-dix-huitiéme année. **Mémoires du temps. Nouv. de la république des lettres, mois d'août* 1684. Son éloge, *par M. de Fontenelle*. Dans les *Mémoires* du P. Nicéron, l'on a omis l'ouvrage suivant du P. Malebranche: *Défense de l'auteur de la recherche de la vérité contre l'accusation de M. de la Ville* (le P. Louis le Valois, Jésuite, dans *les sentimens de Descartes*, &c.) où l'on fait voir que s'il étoit permis à un particulier de rendre suspecte la foi des autres hommes sur des conséquences bien ou mal fondées, tirées de leurs principes, il n'y auroit personne qui pût se mettre à couvert des reproches d'hérésie, à Cologne, 1682, *in*-12.

MALÉE, capitaine des Carthaginois, fut le premier qui fit entrer l'armée de ces peuples dans la Sicile, où il eut beaucoup de bonheur, car il en subjugua une bonne partie; mais la fortune ayant changé, il en fut chassé avec grande perte de ses troupes. Ce mauvais succès le fit condamner à l'exil par le sénat: jugement dont ce capitaine fut tellement irrité, qu'il alla mettre le siége devant Carthage avec ce qui lui restoit de troupes. Pendant qu'il tenoit cette ville assiégée, son fils Cartalo, qui revenoit d'une ambassade de la ville de Tyr en Syrie, passa au travers de son camp, & ne voulut point voir son pere, avant que d'avoir été dans la ville; mais quelques jours après, étant vêtu de pourpre, & ayant la tiare en tête, il revint trouver son pere, qui, le voyant en cet état, s'imagina qu'il venoit pour triompher de son malheur. Transporté de colère, il le fit attacher à une croix vêtu de ses superbes ornemens, à la vue de la ville, afin de donner un exemple aux enfans de ne pas insulter aux disgraces de leur pere. Ensuite Malée s'étant rendu maître de la ville, obtint un pardon de toutes ses entreprises; mais quelque temps après ayant été accusé de vouloir usurper la souveraineté, il fut tué par les citoyens. *Justin, *l*. 18.

MALÉE, promontoire du Peloponnése, dans la côte méridionale du pays de Lacédémone, qui avance dans la mer de cinquante mille pas, est appellé à présent *Il Capo Malio*. Les anciens en regardoient le passage comme si dangereux, qu'ils disoient en proverbe, *Maliam legens, oblivisceré quæ sunt domi*. * Virgil. *Æneid. l*. 5. Ovid. *l*. 2 *amor*. Plin. Strabon. Baudrand, *diction géogr*.

MALEGUETE, MALAGUETTE ou MANAGUETE, côte de la Guinée en Afrique, que les

Hollandois appellent *Tand-Gust*, & les François *côte des Graives*, commence à Rio-Sanguin, & dans son étendue de soixante lieues jusqu'au cap des Palmes, comprend, outre Rio-Sanguin, Gestra-Crou, Crou-Sestre, Wapo, Batou, Grand-Sestre, Petit-Sestre & Goyan. Le commerce de Maniguette, ou Malaguette, qui est une graine à peu près de la grosseur du chenevis, que quelques-uns nomment *poivre de Guinée*, & qui a donné son nom au pays, y est très-considérable. Les côtes sont bordées de grands arbres, la terre en est fort basse, extrêmement grasse, & arrosée par quantité de ruisseaux, qui en rendent l'air si mauvais, que peu d'étrangers y peuvent passer sans tomber malades. Les gens du pays vont tête nue, sont robustes, & travaillent bien en fer. Ils ont diverses sortes de fruits & de venaison, avec quantité de vin de palmier. Les François aborderent en ce pays l'an 1366, y établirent diverses colonies, & y bâtirent des villes, comme celle de la petite Dieppe, &c. Depuis, les Portugais y sont venus, & enfin les Anglois & les Hollandois s'y sont établis. * *Consultez* Villaut, *relat. des côtes d'Afrique*.

MALEK : son nom entier est *Abou Abdallah Malek*, fils d'Ans, fils d'Abou Amer, Al Asbeki Al Medeni. Il étoit natif de Médine, c'est pourquoi on lui donne le nom d'Imam Dar Alhegrat, c'est-à-dire, l'Imam de la ville de la Fuite, qui est Médine. C'est un des chefs des quatre principales sectes du musulmanisme, qui sont approuvées & suivies comme orthodoxes. Bokhari dit de lui, que les principes de la doctrine de Malek sont plus surs, que ceux de Nafé & de Ben Omar qui l'avoient précédé, & qui passent aussi pour les chefs de deux autres sectes approuvées, que plusieurs joignent aux quatre autres. Ce docteur naquit sous le régne de Soliman, fils d'Abdelmelek, calife de la race des Ommiades, dont la résidence étoit à Damas. On prétend qu'il demeura trois ans entiers dans le ventre de sa mere. Il mourut l'an de l'hégire 179, de J. C. 795, sous le regne de Haroun-Al-Raschid, calife de la maison des Abbassides. Quelqu'un ayant demandé à Malek, s'il étoit permis de manger du pourceau de mer, ou si la loi obligeoit les Musulmans à s'en abstenir; Malek dit qu'il étoit absolument défendu, parceque, quoique ce fût un poisson, néanmoins le nom qu'il portoit le faisoit passer pour un pourceau : l'imposition des noms étant, selon la tradition musulmane, quelque chose de divin. Les peuples d'Afrique, entr'autres ceux de Tripoli, de Tunis & d'Alger, suivent la secte de Malek. * D'Herbelot, *biblioth. orient.* Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

MALEK ARSLAN, *cherchez* ARSLAN BEN THOGRUL.

MALEK BEN DINAR ABOU JAHIA, docteur de très-grande réputation parmi les Musulmans. Car, outre la connoissance des traditions, son éloquence le fit passer pour le plus grand prédicateur de son temps. Il joignoit à ces talens une piété exemplaire. Il ne vivoit que de ce qu'il gagnoit du travail de ses mains, autorisant cette maniere de vivre par un passage, qu'il disoit avoir lu dans l'ancien testament, & dont le sens est : *Celui-là est heureux en sa vie & à sa mort, qui subsiste par le travail de ses mains.* Peut-être avoit-il en vue ces paroles du Pseaume 128, selon l'hébreu, verset 2, où le sens de la vulgate est : *Parceque vous mangerez le fruit du travail de vos mains, vous êtes heureux, & vous serez comblés de biens.* Le principal travail de ce docteur consistoit à copier des livres, dont il vendoit les exemplaires, & que ses disciples achetoient bien cher. On avoit si bonne opinion de lui, qu'un homme le sollicita de prier pour sa femme, qui étoit grosse depuis quatre ans. Il se mit d'abord à le censurer rudement, & dit qu'il n'étoit pas prophête, pour faire des miracles. Il se mit néanmoins en prieres, & dit à Dieu, en élevant ses mains vers le ciel : *Seigneur, si cette femme est grosse d'une fille, faites, s'il vous plaît, qu'elle accouche d'un garçon ; car vous pouvez changer toutes choses comme il vous plaît.* Tous ceux qui étoient présens joignirent leurs prieres aux siennes. On dit que ce pieux scheikh n'abaissa point ses mains ; que l'homme qui l'avoit prié pour la délivrance de sa femme, ne retournât avec un fils entre ses bras; que sa femme avoit mis au monde tout chevelu & avec toutes ses dents, comme s'il eût eu quatre ans. Malek étoit aussi excellent poëte, & mourut à Bassora l'an 131 de l'hégire, 748 de J. C. Jafei a écrit sa vie. * Voyez *la biblioth. orient. de* d'Herbelot, qui soupçonne que Malek pouroit bien avoir été chrétien.

MALEK RAHIM, fils du sultan *Addoulat Omad Eddin*, surnommé *Azz Al Molouk*, fut le seiziéme & dernier prince de la dynastie des Bouides. Il succéda à son pere l'an de l'hégire 440, de J. C. 1048, le calife Caïem Bemrillah le rendant maitre de la ville de Bagdet, & lui donnant l'investiture de ses états pour en jouir au même droit que ses prédécesseurs. Cette cérémonie d'investiture se faisoit par les patentes; la couronne, la chaîne & les bracelets; que le calife envoyoit au sultan qu'il investissoit. Malek Rahim avoit un frere, nommé *Abou Mansor*, qui lui disputa pendant quelque temps le commandement de la Perse, & qui s'étoit emparé pour cet effet de la ville de Schiraz; mais Malek Rahim le poursuivit si chaudement, qu'il n'eut pas le temps de s'y établir; mais fut mis en déroute l'an 447 de l'hégire, 1055 de J. C. Cette même année, le calife Caïem, pressé par Bessasiri, Turc, dont il craignoit beaucoup plus la puissance, que celle de Malek Rahim, se crut obligé d'appeller Togrul Beg, premier sultan de la maison des Selgiucides, pour le secourir. Celui-ci appellé par le calife, s'approcha de Bagdet, dont il se rendit maître. Il se saisit d'abord de la personne de Malek Rahim, qu'il envoya prisonnier dans un château de l'Iraque, & ce fut là que ce prince finit ses jours, après sept ans de regne. Abou Mansor son frere, fut aussi fait prisonnier l'année suivante 448, qui est le terme fatal de la dynastie de Bouides; car Caikhosrou, troisiéme fils d'Azz el Molouk, vêcut en homme particulier, sous le regne d'Alp-Arslan, successeur de Togrul. * D'Herbelot.

MALEK SCHAH ou MELIK SCHAH, troisiéme sultan de la race des Selgiucides, étoit fils d'*Alp-Arslan*; & quoiqu'il ne fût pas l'aîné, son pere ne laissa pas de le déclarer son successeur, suivant le conseil de son visir Nezam al Mulch, dont l'autorité étoit si grande auprès de lui, qu'il lui fit préférer le cadet aux aînés. *Consultez l'article* d'ALP-ARSLAN. Mais cette préférence fut enfin funeste à ce même visir. Alp-Arslan ne fut pas plutôt mort l'an de l'hégire 465, & de J. C. 1072, que Melik-Schah fut, à la tête des armées qu'il commandoit, reconnu pour légitime héritier & successeur de son pere. Le calife lui envoya la confirmation du titre & du pouvoir de sultan, & y ajouta même la qualité d'*Emir-Elmoumenin*, c'est-à-dire, *commandant des fidéles*, qualité que jusqu'alors les califes s'étoient réservée ; & n'avoient communiquée à aucun autre prince dans toute l'étendue du musulmanisme. Il fut aussi proclamé par tous ses

ſujets du nom de *Gelal ed doulat*, *v. Eddin*, c'eſt-à-dire, *la gloire de l'état & de la religion*; & c'eſt à cauſe de ce titre de *Gelal*, que la réforme du calendrier perſien, qui fut faite ſous ſon regne, fut appellée Tarikh Gelali, c'eſt-à-dire, le calendrier Gelaléen. Ce prince eut dès le commencement de ſon regne une guerre aſſez fâcheuſe ſur les bras. Son oncle, nommé *Caderd*, gouverneur de la Caramanie Perſique, ſe révolta contre lui, & s'avança même juſqu'auprès de Kurge ou Ghurge, avec une armée conſidérable; ce qui obligea le ſultan à faire marcher contre lui les troupes du Chorafan, qui avoient été toujours victorieuſes ſous le regne d'Alp-Arſlan. Ces deux armées furent trois jours & trois nuits à ſe harceler l'une l'autre, juſqu'à ce que le combat fût échauffé, & enfin il ſe donna une des plus ſanglantes batailles, que la Perſe eût encore vues. La victoire demeura du côté de Malek-Schah, & Caderd y fut fait priſonnier, puis envoyé ſous bonne garde dans un château du Chorafan. Cette victoire ſignalée, qui affermiſſoit l'autorité du nouveau prince, donna beaucoup d'inſolence aux troupes Chorafſaniones. Elles ſe mutinerent, & leurs principaux chefs allerent trouver Nezam al Mulk, qui avoit, avec la qualité de viſir, la direction de toutes les affaires de la guerre & de l'état. Ils demanderent qu'on doublât leur ſolde, à cauſe du grand ſervice qu'ils venoient de rendre, & menacerent en même temps de mettre Caderd ſur le trône, ſi on ne leur donnoit une prompte ſatisfaction. Le viſir ſut appaiſer par ſa prudence les premiers mouvemens de la ſédition, en leur promettant qu'il en parleroit au prince, & qu'il en eſpéroit une réponſe favorable. Dès que Malek-Schah eut appris que le nom ſeul de Caderd fourniſſoit un motif de ſédition à ſes troupes, il le fit empoiſonner dès la même nuit dans la priſon. Les officiers de l'armée étant venus dès le lendemain pour ſavoir du viſir la réponſe du ſultan, ce miniſtre, qui avoit eû ſans doute part à la mort de Caderd, leur répondit finement qu'il n'avoit pu encore préſenter leur requête au ſultan, parcequ'il l'avoit trouvé la nuit paſſée accablé de triſteſſe par la mort imprévue de ſon oncle, ce prince pouſſé de deſeſpoir ayant ſucé du poiſon caché dans une bague qu'il portoit au doigt. Cette réponſe ferma la bouche aux officiers, & à toute l'armée, qui ne parla plus d'augmentation de ſolde, depuis qu'elle eut appris que Caderd, qui pouvoit ſeul favoriſer leur mutinerie, étoit mort. L'an de l'hégire 467, de J. C. 1074, Malek-Schah ſe rendit maître de toute la Syrie juſqu'à Antioche, ville qui étoit encore alors conſidérable. L'an 471 de l'hégire, 1078 de J. C. ce prince entreprit la conquête du pays de-là le Gihon. Le prince ou kan, comme ils l'appellent, de ce pays-là, qui portoit le nom de *Soliman*, fut fait priſonnier après la défaite de ſon armée, & Malek-Schah l'envoya ſous bonne garde à Iſpahan, ville qui étoit alors le ſiége royal des Selgiucides. Cette même année le ſultan épouſa *Tarkhan-Khatun*, fille du kan *Tamghage*, dont il eut un fils, qui naquit l'an 479 de l'hégire, 1086 de J. C. dans une petite ville du Chorafan, nommée *Sangiar*, d'où le nom de Sangiar lui eſt demeuré. Ce ſultan ſe plaiſoit fort à voyager; & on dit qu'il fit dix fois pendant ſa vie le tour de ſon empire, qui s'étendoit depuis Antioche juſqu'à Ourkand, ville du Turqueſtan. Il fit le pélerinage de la Mecque l'an de l'hégire 481, de J. C. 1088, & dépenſa des ſommes immenſes dans ce voyage. Car outre qu'il abolit le tribut que les pélerins avoient accoutumé de payer, il employa de très-grandes ſommes à bâtir des bourgades dans le deſert, où il fit creuſer quantité de puits & de cîternes, & conduire des eaux de tous côtés. Il fit auſſi porter des proviſions en grande abondance pour la ſubſiſtance des pélerins, & diſtribua aux pauvres des ſommes immenſes. La ſeconde fois qu'il fit le tour de ſes etats, l'empereur Grec s'avança vers lui avec une puiſſante armée. Un jour le ſultan étant à la chaſſe, & s'étant ſéparé du gros de ſes gens, il fut pris par les Grecs, qui le menerent ſans le connoître avec quelques-uns des ſiens à l'empereur. Il donna d'abord ordre à ſes gens de le traiter comme l'un d'entr'eux ſans aucune diſtinction, de peur d'être connu, & fit ſavoir ſecrettement à ſon viſir ce qui lui étoit arrivé. Le viſir fit mettre la garde ordinaire à la tente du ſultan, comme s'il y fût rentré au retour de la chaſſe, & partit en même temps en qualité d'ambaſſadeur vers l'empereur Grec, pour régler avec lui les limites des deux empires. L'empereur reçut fort agréablement cette ambaſſade, & dit au viſir qu'il vouloit faire une bonne paix avec le ſultan; & que pour marque de ſa ſincérité, il lui vouloit renvoyer des priſonniers que ſes gens avoient faits depuis peu. Le viſir répondit qu'il falloit que ces priſonniers fuſſent gens inconnus & de peu de conſidération, puiſqu'on n'en avoit rien ſu dans le camp du ſultan; & quand on les lui eut amenés, il les regarda avec mépris, comme s'il ne les connoiſſoit point. Il les emmena pourtant tous; & dès qu'il fut en ſureté, il ſe jetta aux pieds du ſultan, & lui demanda pardon de ce qu'il avoit manqué au reſpect qui lui étoit dû. On peut juger qu'il l'obtint facilement, & ce ſtratagême augmenta même de beaucoup le crédit qu'il avoit à la cour. Cependant on ne put faire la paix, & il ſe donna une bataille dont la victoire demeura au ſultan, qui fit l'empereur Grec priſonnier. Ce prince étant conduit en la préſence du ſultan, le reconnut pour avoir été ſon priſonnier, & lui dit fierement: *Si vous êtes l'empereur des Turcs, renvoyez-moi; ſi vous êtes un marchand, vendez-moi; & ſi vous êtes un boucher, tuez-moi.* Le ſultan lui fit connoître qui il étoit; car il lui donna gratuitement la liberté, & le renvoya dans ſon pays. Mais cet empereur étant mort bientôt après, Malek-Schah s'empara d'une partie de ſes états, & en donna le gouvernement à Soliman ſon couſin. Sur la fin du regne de ce ſultan, le viſir Nezam-al-Mulk ſe brouilla extrêmement avec la ſultane Tarkan-Khatun, au ſujet de la ſucceſſion que la ſultane vouloit faire tomber ſur ſon fils, quoiqu'il ne fût que le cadet des enfans du ſultan; au lieu que le viſir ſoutenoit que la ſucceſſion devoit appartenir à Berkiarok, qui étoit l'aîné & le plus capable de regner. La ſultane, pour faire réuſſir ſon deſſein, s'occupa à décréditer le viſir dans l'eſprit du ſultan; elle lui fit comprendre que toutes les charges & les gouvernemens étoient entre les mains de ce miniſtre; qu'il les avoit partagés à douze fils qu'il avoit, & à quelques autres de ſes créatures. Le ſultan ſe laiſſa prévenir: il s'en plaignit au viſir, & lui fit dire que s'il ne changeoit de conduite, il lui feroit quitter le bonnet & l'écritoire, qui étoient les marques de ſa dignité & de ſon pouvoir. Le viſir répondit à celui que le ſultan lui avoit envoyé, que le bonnet qu'il portoit & la charge qu'il poſſédoit étoient tellement liés à la couronne & au trône du ſultan par le décret éternel de la Providence divine, que ces quatre choſes ne pouvoient ſubſiſter l'une ſans l'autre. Cette réponſe, quoique hardie, pouvoit avoir un bon ſens; mais elle fut altérée par l'envoyé qui étoit gagné par la ſultane: de ſorte que le ſultan irrité au dernier

point

Digitized by Google

point, priva le visir de sa charge, & la donna à Tage-el-Mulk-Cami, chef des conseils de la sultane, avec commission de faire informer des malversations de son prédécesseur. Dans ce même temps le sultan sortit d'Ispahan pour aller à Bagdet, où résidoit le calife Radhi, qui ne soutenoit plus ce grand nom de prince de tous les Musulmans, que par certaines prérogatives d'honneur qu'on lui rendoit, quoiqu'il fût dépouillé de toute sorte d'autorité, hors de celle qui regardoit la religion. Le visir dépossédé suivit la cour; & s'étant mis en chemin après le sultan, un assassin, suborné par le nouveau visir, lui donna un coup de couteau dont il mourut peu de temps après, l'an de l'hégire 485, de J. C. 1092. On porta son corps à Ispahan, où il fut enterré avec pompe. Il eut le temps, avant que de mourir, d'écrire en vers persiens, & d'envoyer au sultan, par un de ses enfans, des paroles que nous jugeons dignes d'être rapportées ici : » Grand monarque, j'ai passé une » partie de ma vie à bannir l'injustice de vos états, » étant appuyé de votre autorité. J'emporte avec » moi, & je vais présenter au souverain roi du » ciel les comptes de mon administration, les té- » moignages de ma fidélité, & les titres de la ré- » putation que j'ai acquise en vous servant, signés » de votre royale main. Le terme fatal de ma vie » se rencontre en la 93 année de mon âge, & c'est » un coup de couteau qui en tranche le fil. Il ne » me reste plus qu'à remettre entre les mains de » mon fils la continuation des longs services que » je vous ai rendus, en le recommandant à Dieu » & à votre majesté. « Ce visir protégea beaucoup l'avancement des sciences; il bâtit des maisons & des colléges pour les gens de lettres à Bagdet, à Bassora, & à Ispahan. Mais le plus considérable fut le collége de Bagdet, qui porte son nom, d'où sont sortis plusieurs savans de mérite. Le sultan étant parti pour Bagdet, comme nous avons dit, y arriva l'an 485 de l'hégire. Quelques jours après étant à la chasse, il s'y trouva mal; & après avoir vécu seulement dix-huit jours depuis la mort du visir, chargé d'ennuis, & accablé par son mal, il mourut le 3 jour de la lune de Scheval de la même année. Son fils aîné *Berkiarok* lui succéda. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MALEK-SCHAH, fils de *Mohammed*, fils de *Malek-Schah*, succéda à son oncle Massoud; mais son regne fut de peu de durée. Aussi étoit-il tout à fait indigne de régner; car il n'estimoit que la bonne chere, & abandonnoit entierement le soin des affaires à ses ministres. Malgré son incapacité, il prit ombrage de l'autorité de Khasbek qui avoit été dans une très-grande considération près du sultan Massoud, & passoit pour le plus vaillant homme de son siécle. Malek-Schah le voulut faire arrêter prisonnier; mais cette résolution parut injuste à tous les grands de sa cour. C'est pourquoi Hassan Khandar qui étoit des meilleurs amis de Khasbek voulut prévenir ce coup; & sous prétexte de donner un grand régal chez lui au sultan, il le retint pendant trois jours dans une débauche continuelle, au milieu de laquelle il se saisit de sa personne, & l'enferma dans le château de Hamadan. On résolut aussitôt de mettre à sa place son frere Mohammed, qui étoit pour lors à Khouzestan. Malek-Schah ayant demeuré quelque temps prisonnier à Hamadan, trouva l'occasion de se sauver au même pays d'où son frere avoit été appellé pour regner. Il y demeura pendant la vie de Mohammed, jusqu'en l'an de l'hégire 555, de J. C. 1160, & quand il eut appris sa mort, il courut vers Ispahan pour reprendre la couronne; mais il mourut dans ces entrefaites, n'étant encore âgé que de 32 ans. * D'Herbelot.

MALEL, ville du pays des Negres, qui est éloignée de douze journées du désert, de leur ville capitale, nommée *Kana al Kebra*, c'est-à-dire, *Gana, la Grande*. On ne trouve point d'eau dans ce désert, & il faut par nécessité en porter sa provision. * D'Herbelot.

MALELA (Jean) d'Antioche, a écrit dans le VII siécle une chronique en 18 livres, depuis le commencement du monde jusqu'à la mort de l'empereur Justinien, qui a été donnée au public par M. Hodi, & imprimée à Oxford l'an 1691. Cette chronique est pleine de fables, de contes, d'erreurs chronologiques & de faussetés historiques. Jean de Tzetzes l'a citée dans sa chronique, & Constantin *Porphyrogenete* en a inseré quelques passages dans sa compilation d'exemples de vertus & de vices. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. des VII & VIII siécles.*

MALEMBA, royaume d'Afrique, situé entre celui d'Angola & le lac de Zembre. * Marmol & Jean de Léon, *description de l'Afrique.*

MALEPEYRE de Vendanges (Gabriel) étoit de l'académie des jeux floraux de Toulouse qu'il avoit le plus contribué à établir, & dont il avoit toujours été regardé comme le chef. Il étoit d'une noble famille connue par l'antiquité de sa noblesse; & il se trouve parmi ses ancêtres plusieurs hommes illustres dans l'épée & dans la robe. Ce fut cette derniere profession que M. Malepeyre choisit, suivant en cela son inclination & sa capacité pour les lettres; & il est mort doyen du Présidial de Toulouse. Outre la science du droit qu'il possédoit aussi parfaitement qu'aucun magistrat du royaume, il étoit encore versé dans l'ancienne & la nouvelle philosophie. Il s'étoit même appliqué à la théologie & aux mathématiques; & il réussissoit dans l'éloquence & dans la poësie. Enfin il avoit voulu pénétrer même dans la médecine, & il la savoit assez pour être consulté par les personnes de la profession. Il joignoit aux qualités de l'esprit toutes les vertus propres de son état. Son intégrité l'avoit fait l'arbitre de presque tous les differends de sa province. Il ne rapportoit de procès que ceux qu'il ne pouvoit accommoder. Loin de recevoir aucun présent, il refusoit ce qu'il auroit pu prendre légitimement; & souvent il a payé pour les pauvres qui avoient perdu leur cause à son rapport, quoiqu'il n'eût aucunement influé dans cette perte. Le zéle particulier qu'il avoit pour le culte de la sainte Vierge, l'a porté à faire à grands frais beaucoup d'établissemens en son honneur, & à lui bâtir une magnifique chapelle, qui est un des plus beaux monumens de piété qu'il y ait dans le royaume. C'est par le même motif qu'il crut devoir fonder un cinquiéme prix à l'académie des jeux floraux, pour celui qui feroit chaque année le plus beau sonnet à la louange de la mere du Sauveur du monde. Il est mort à Toulouse âgé de soixante-dix-huit ans, le 5 de mai 1702; & l'auteur de son éloge imprimé dans les *mémoires de Trévoux* du mois de février 1703, dit que l'on voyoit alors une grande affluence de peuple à son tombeau. Le même dit que M. Malepeyre a publié plusieurs ouvrages, & qu'il en a laissé d'autres manuscrits. Voici ceux qui ont été imprimés: 1. *Traité de la nature des comètes*, à Toulouse, 1665, *in-12.* 2. *Description de la Chapelle de Notre-Dame du Mont Carmel*, à Toulouse, 1692, *in-8°.* 3. Cinquante *sonnets sur la passion de Notre Seigneur*, à Toulouse, 1694, *in-8°.* 4. *Le pseautier de N. D.* ou *la vie de la très-sainte mere de Dieu, en cent cinquante sonnets*, à Toulouse, 1701, *in-12.*

Dans le *mercure* du mois d'octobre 1689, où l'on fait aussi un grand éloge de M. Malepeyre, on dit qu'il a fait un livre sur les planetes & les éphémérides, qui montre qu'il avoit un génie propre à déveloper ce que la physique & les mathématiques ont de plus secret. On ajoute que les voyages qu'il avoit faits dès-lors en Italie, l'avoient rendu bon connoisseur pour tout ce que la peinture, la sculpture & l'architecture ont de plus régulier. Dans la magnifique chapelle dont on a parlé en l'honneur de la sainte Vierge, sous le nom du Mont-Carmel, l'ordre & la symétrie sont de son invention. Il étoit très-lié avec M. Duplessis Praslin, évêque de Tournay, & ils s'écrivoient souvent; & ce prélat a rendu justice à son mérite dans le premier de ses *Mémoires sur la religion*, où il ne le désigne que sous le titre de philosophe.

MALESPINE, marquisat souverain d'Italie en Toscane, près de l'état de Gênes, est proprement celui de Masse, qui a été possédé par la maison de Malespine, laquelle est très-ancienne.

I. ALBERIC, nommé dans le concile de Pavie de l'an 876, eut pour fils

II. ALBERIC II, marquis d'Italie, qui laissa

III. ALBERIC III, seigneur de Masse, &c. On croit que celui-ci épousa *Cunissa*, sœur de la femme de *Berenger* III, dont il eut

IV. GUILLAUME, surnommé MALESPINE, marquis de Lunigiano & de Carfagnano, seigneur de Bobio, &c. Il servit l'empereur Othon contre les Sarasins de la Calabre, & épousa *Gilberge*, fille de *Guimar*, prince de Salerne.

V. OBIZZON son fils continua ses services pour l'empereur, fut employé en diverses négociations, & mourut vers l'an 1005. Il laissa

VI. AZOLIN, Malespine, qui servit l'empereur Henri II, & qui fut pere

VII. D'AZON, marquis en Italie. On dit que celui-ci épousa *Ermengarde*, fille de *Hugues* II, comte du Mans, que Thibaud III, comte de Champagne, avoit répudiée. Orderic Vitalis & Guillaume de Jumieges parlent de cette alliance. Leurs enfans furent, *Foulques*, qui vivoit l'an 1099; *Hugues*, comte du Mans, qui vendit ce comté à *Elie* de la Fléche, son cousin; &

VIII. CONRAD Malespine, marquis de Lunigiano, qui continua la postérité. Dante parle de lui, dans son poëme du purgatoire. Il eut

IX. ISNARD, qui vivoit l'an 1108, & qui épousa *Sichelgauta*, qu'on croit fille d'un roi de Sardaigne.

X. OBIZZON Malespine son fils, refusa de servir l'empereur Henri V, contre le pape. Il laissa

XI. MORELLO ou MONCELLO Malespine, auquel les Génois firent la guerre l'an 1172. Il leur céda Pietra-Coperta pour avoir la paix. Ses enfans furent, GUILLAUME, qui suit; *Conrad* Malespine, tige des marquis de Villafranca; & *Obizzon*, qui laissa aussi postérité.

XII. GUILLAUME Malespine, marquis de Masse, Carrare, &c. fut exposé à de grandes traverses, servit les Génois contre les Astesans, & mourut vers l'an 1230, laissant divers enfans, entr'autres ISNARD, qui suit; *Albert*; *François-Mainfroi*, &c.

XIII. ISNARD Malespine, marquis de Masse, &c. épousa *Cubitose*, fille d'*Ason* V, marquis de Mantoue & de Ferrare, & d'*Elise* d'Antioche, dont il eut

XIV. GABRIEL, qui laissa

XV. SPINETTA Malespine, chassé de ses états par Castruccio Castracani: il se retira auprès de Mastin de l'Escale, prince de Vérone; & fit bâtir dans cette ville un magnifique palais.

XVI. AZZOLIN, son fils, rétablit les affaires de sa famille après la mort de Castruccio. Il eut

XVII. GALEOT, pere de

XVIII. SPINETTA, II du nom, marquis de Masse, &c. Charles III, roi de Naples, lui donna le duché de Gravina dans le royaume de Naples, qu'il perdit peu après. Il prit alliance avec *Marguerite*, fille du comte *François* de Cuni, dont il eut divers enfans, entr'autres,

XIX. ANTOINE-ALBERIC Malespine. Celui-ci épousa l'an 1418, par dispense du pape Martin V, *Jeanne* Malespine, sa cousine, marquise de Fivizano. Il en eut six fils, JACQUES, qui suit; *Gabriel*, tige des marquis de FOSDINOVO, &c.

XX. JACQUES Malespine, marquis de Masse, &c. acquit Carrare, Monita & Lavenza. Il fut lieutenant de Ludovic Sforce l'an 1470; se conserva l'amitié des Florentins, & eut de *Thadea* Pic, fille de *François*, marquis de la Mirande, ALBERIC, qui suit; & *François*, qui laissa postérité.

XXI. ALBERIC Malespine, marquis de Masse, & de Carrare, se vit attaqué par les armes de *François*, son frere, lequel prit sur lui Carrare, Lavenza & Monita, que le roi Charles VIII lui fit rendre l'an 1494, lorsqu'il fut en Italie. Ce monarque reprit pour lui le marquisat de Fivizano que les Florentins lui retenoient; passa à Masse, & lui donna le même duché de Gravina que son aïeul Spinetta avoit possédé. Mais, après le retour du roi, les Florentins reprirent Fivizano & quelques autres châteaux sur Alberic qui épousa *Lucrece*, fille de *Sigismond* d'Est. Il eut de cette alliance trois filles. L'aînée fut mariée à *Scipion* de Fiesque, comte de Lavagne; *Richarde* Malespine fut mariée l'an 1515, par dispense du pape Léon X, avec *Scipion* de Fiesque, veuf de sa sœur aînée. Ce seigneur mourut l'an 1520, ne laissant qu'une fille qui épousa vers l'an 1540, le comte *Vitalino* visconti de Borromeo. *Richarde* prit une seconde alliance avec *Laurent* Cibo, comte de Ferentille, qui devint marquis de Masse, &c. Sa troisiéme sœur *Thadée* Malespine, épousa le célebre Bojardi, comte de Scandiano. * *Consultez* Porchacchi, Zazzera, le Laboureur, &c.

MALESPINE (Salla ou Saba de) étoit de la noble & ancienne famille de ce nom, *dont on vient de parler*. Il étoit doyen de Malte, & secrétaire du pape Jean XXI, comme on le croit. Les François ayant attaqué Aouste, ville de la Sicile, en 1268, les habitans qui purent se sauver prirent la fuite, & Saba de Malespine fut de ce nombre. Il se jetta dans un vaisseau qui périt quelque temps après, & laissa dans les eaux la plupart de ceux qu'il portoit. Malespine trouva moyen d'arriver à bord, on ne sait de quelle maniere, & il dit lui-même qu'il a essuyé depuis plusieurs autres dangers dont le Seigneur l'avoit toujours délivré. On ignore le temps de sa mort. Il a écrit six livres de son histoire de Sicile en latin, depuis l'an de Jesus-Christ 1250, jusqu'en 1276. M. Baluze les a fait imprimer dans le VI tome de ses *Miscellanea*, page 197, & M. Louis-Antoine Muratori les a publiés de nouveau dans le VIII tome de ses écrivains de l'histoire d'Italie, *in-folio*, à Milan en 1726, page 785. * *Voyez* la préface de M. Baluze, & celle de M. Muratori.

Il y a eu dans le même temps un autre historien de la même famille nommé RICORDAN DE MALESPINE, que l'on regarde comme le premier qui ait écrit quelque histoire en langue italienne. Il dit dans celle de Florence, qui nous reste de lui en cette langue, que sa famille tenoit un rang considérable dans cette ville, & qu'elle y occupoit les premieres places. Il faut qu'il soit

mort vieux ; puisqu'il n'a point fini ses jours avant l'an 1281, & qu'il dit en 1200, qu'il avoit été à Rome, où il avoit commencé à lire l'histoire. Celle de Florence a été donnée par M. Muratori, dans le volume de son recueil cité ci-dessus. *Voyez* la page 879 de cet ouvrage. Jachetti de Malespine, neveu de Ricordan, a continué cette histoire jusqu'à l'an 1286.

MALET de Graville, maison considérable de Normandie, qui a donné plusieurs grands officiers à la couronne, tire son origine

D'ERNEZ Malet, seigneur de Graville, qui est dit pere de

II. ROBERT Malet, I du nom, seigneur de Graville, mentioné en cette qualité dans un registre des fiefs de Normandie, vivant l'an 1205, épousa *Ale*, fille de *Robert* comte d'Alençon, & de *Jeanne* de la Guerche, dont il eut ROBERT II, qui suit.

III. ROBERT Malet, II du nom, sire de Graville, qualifié chevalier banneret, partagea l'an 1230 avec le comte de Champagne, & ses autres co héritiers, ce qu'il pouvoit prétendre au comté du Perche, & eut une partie de la seigneurie de Bernai, la prevôté de Sees, le Bois, dit *Malet*, appeliés ensemble *La Terre-Malet*, dont ses descendans jouirent jusqu'en 1355. Il vivoit l'an 1242. On lui donne pour femme *Agnès* de Tancarville, & pour enfans, JEAN I, qui suit ; & *Agnès*, mariée à *Thibault* de Prulai, seigneur de Longueau.

IV. JEAN Malet, I du nom, sire de Graville, de Sées & de Bernai, vivoit l'an 1285. On lui donne pour femme *Marie* de Léon, veuve de *Jean* seigneur de Kergorlai, & fille de *Hervé*, sire de Léon, & de *Marguerite* d'Avaugour. Ses enfans furent, JEAN II, qui suit ; *Robert*, chevalier, vivant l'an 1318 ; & *Guillaume* Malet, seigneur de Montagu, qui d'*Ameline*, dame du Bosc-Achard &de Plannes, eut pour enfans *Guillaume* Malet, qui servoit en Poitou & en Saintonge l'an 1358 ; *Robert* Malet, seigneur de Plannes ; & *Jean* Malet, seigneur de Plannes, chevalier capitaine châtelain de Bonneville-sur-Touque, mort l'an 1363, laissant de *Jeanne*, dame de Plannes, sa femme, *N.* Malet, dame du Bosc-Achard,mariée à *Guillaume*,seigneur de Courci ; *Marie*, femme de *Gaucher* de Châtillon, seigneur de Dours ; & *N.* Malet, dont l'alliance est ignorée.

V. JEAN Malet, II du nom, sire de Graville, fut fait chevalier l'an 1313, & servit en Flandre l'an 1328 à la bataille de Maraux. Il avoit épousé *Anne* de Waurin, fille de *Robert*, seigneur de Saint-Venant, dont il eut JEAN III, qui suit ; *Robert*, seigneur d'Ambonville, de la Haye & de Fontaines, qui suivit, ainsi que son frere, le parti du roi de Navarre, à cause de quoi ses terres furent confisquées, & lui furent rendues, après qu'il eut obtenu rémission, avec les trois cens seigneurs auxquels le roi pardonna l'an 1360, & vivoit encore l'an 1378 ; *Catherine* Malet, femme de *Jean*, sire de Preaux ; & *Jeanne* Malet, mariée à *Jean* de Mauquenchi, dit *Mouton*, sire de Blainville, maréchal de France.

VI. JEAN Malet, III du nom, sire de Graville, servit sous Louis d'Espagne l'an 1340; & l'an 1352 en Picardie sous le roi de Navarre, au parti duquel il se dévoua, ce qui lui fut funeste : car quoiqu'il eût obtenu rémission d'avoir contribué à la mort de Charles d'Espagne, connétable de France, il eut la tête tranchée à Rouen le 5 avril de l'an 1355, avec plusieurs autres seigneurs qui favorisoient ce parti, & qui furent depuis déclarés innocens, & enterrés solennellement le 23 décembre de l'an 1357. Il avoit épousé *Eléonore* de Châtillon, fille de *Gui*, comte de Saint-Paul, & de *Marie* de Bretagne, laquelle obtint pour elle & son fils, en juin de l'an 1359, la délivrance de la terre de Graville, & des autres biens confisqués sur son mari, & vivoit encore l'an 1363, ayant eu pour enfans *Jean* Malet, IV du nom, sire de Graville, qui fut rétabli dans tous les biens de son pere en janvier 1361, avec pouvoir de succéder à ses prédécesseurs, & qui servoit l'an 1380, en qualité de chevalier-banneret ; mais depuis il ne se trouve rien de lui ; GUI, qui suit ; & *Isabelle* Malet, mariée 1°. à *Guillaume* de Trie : 2°. à *Louis* baron de Creuilli.

VII. GUI Malet, sire de Graville, fut fait chevalier à la bataille de Rosebeque le 17 novembre de l'an 1382, & vivoit encore l'an 1410, ayant eu pour enfans de sa femme, dont le nom est ignoré, JEAN V, qui suit ; *Catherine*, mariée, 1°. à *Helin*, seigneur de Waisieres : 2°. à *Olivier* d'Escannevelle ; & *Agnès* Malet, femme de *Louis* de Launai, chevalier.

VIII. JEAN Malet, V du nom, sire de Graville & de Marcoussis, successivement fauconnier, pannetier & maître des arbalêtriers de France, s'étant attaché au dauphin, ses terres de Normandie furent confisquées par le roi d'Angleterre. Il fut pourvu de la charge de pannetier de France l'an 1423, qu'il quitta peu après pour celle de maître des arbalêtriers. En cette qualité il defendit vigoureusement la ville de Montargis, assiégée par les Anglois l'an 1426, servit au ravitaillement de la ville d'Orleans, au recouvrement de celles d'Yenville, de Gergeau & de Baugenci, puis accompagna le roi à son sacre à Reims l'an 1429,& vivoit encore l'an 1449. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* de Bellengues, veuve de *Regnault* de Trie, amiral de France : 2°. *Jacqueline* de Montagu, dame de Marcoussis & du Bois-Malherbes, veuve de *Jean* de Craon, seigneur de Montbason, & fille de *Jean* de Montagu, seigneur de Marcoussis, grand-maître de France, & de *Jacqueline* de la Grange laquelle mourut l'an 1436. Du premier lit vint *Marie* de Graville, dame de Lougei, mariée à *Gerard* de Harcourt, seigneur de Bonnetable, de Beaufou, & de Beuvron, vivante l'an 1469. Du second lit sortirent JEAN, VI du nom, qui suit ; *Charles*, curé de Montfort & de Beaufou ; & *Louise* Malet de Graville. *Il eut encore un fils* naturel, *nommé* Jean, *qui épousa* Guillemette, *dame d'Estelan.*

IX. JEAN Malet, VI du nom, sire de Graville, de Marcoussis, &c. chambellan de M. le dauphin, épousa 1°. *Marie* de Montauban, fille de *Guillaume*, seigneur de Montauban, & de *Bonne* de Milan : 2°. *Marie* de Montberon, fille de *François*, seigneur de Maulevrier, & de *Louise* de Clermont. Ses enfans du premier lit furent, *Jean* Malet VII du nom, sire de Graville, conseiller & chambellan du roi, mort sans postérité vers l'an 1470 ; & LOUIS, qui suit. Ceux du second furent *Louise* Malet de Graville, mariée à *Guillaume* Goujeul, seigneur de Rouville, grand-veneur de France ; *Marie*, alliée 1°. à *Louis* seigneur de Clermont & de Gallerande : 2°. à *Antoine* de Beaumont, seigneur de Buri & de Chef-Boutonne ; *Renée*, femme de *Jean* Martel, seigneur de Bacqueville ; & *Jeanne* Malet de Graville, mariée 1°. à *François* d'Alegre, seigneur de Preci : 2°. à *Guiot* de la Haye, écuyer.

X. LOUIS Malet, sire de Graville, de Marcoussis, de Montagu, de Milli, &c. gouverneur de Picardie & de Normandie, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cent gentilshommes de sa maison, fut l'un de ceux qui eurent le plus de crédit à la cour des rois Louis XI, Charles VII & Louis XII. Il fut fait amiral de France l'an 1486 ; se trouva à la journée de Saint-Aubin-du-Cormier l'an 1488 ;

suivit le roi Charles VIII à la conquête du royaume de Naples; se démit l'an 1508 de sa charge d'amiral, en faveur de Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, son gendre, après la mort duquel il y fut rétabli l'an 1511, & mourut en son château de Marcoussis le trente octobre de l'an 1516, âgé de soixante & dix-huit-ans. Il avoit épousé *Marie* de Balzac, fille de *Roffec*, seigneur d'Entragues, morte le 23 mars de l'an 1503, dont il eut *Louis*, & *Joachim*, morts jeunes; *Louise* Malet, dame de Graville, mariée à *Jacques* de Vendôme, vidame de Chartres, prince de Chabanois, &c. grand-maître des eaux & forêts de France; *Jeanne* Malet, dame de Marcoussis, alliée 1°. à *Charles* d'Amboise II du nom, seigneur de Chaumont, amiral & maréchal de France: 2°. à *René*, seigneur d'Illiers, auquel elle donna par son contrat de mariage, les terres de Marcoussis, de Saint-Clerc, Gomez-le-Chastel, &c. morte le 18 septembre de l'an 1540, âgé de cinquante-neuf ans; & *Anne* Malet de Graville, dame de Montagu, femme de *Pierre* de Balzac, seigneur d'Entragues. * *Voyez* le Feron, Godefroi, & le pere Anselme.

MALETTON (Henri de) gentilhomme Breton, diacre & maître des requêtes du roi, ayant été accusé en 1344, & convaincu du crime de leze-majesté, en fut puni d'une maniere ignominieuse. On le promena par les rues principales de Paris, tête nue, & assis dans un tombereau, où il étoit enchaîné par le cou & par les mains d'une grosse chaîne de fer. Après cette cérémonie, le greffier de la cour le remit entre les mains de l'official de Paris, qui le fit mettre au haut d'une échelle que l'on voyoit encore il n'y a pas long-temps à l'entrée de l'église de Notre-Dame. Là il fut donné en spectacle au peuple qui l'insulta pendant long-temps. Cette échelle se transportoit au parvis devant le grand portail de Notre-Dame: elle avoit au haut un quarré où le patient étoit à genoux, & sur son dos on mettoit un écriteau qui contenoit en deux mots le crime pour lequel il étoit puni. * Grancolas, *histoire de l'église, de la ville & de l'université de Paris, tome II, pages* 146, 147.

MALEZIEU (Nicolas de) naquit à Paris en 1650, de Nicolas de Malezieu, écuyer, seigneur de Bray,& de *Marie* des Forges, originaire de Champagne. Il s'avança si bien dans l'étude dès la plus tendre jeunesse, qu'à l'âge de douze ans il finit sa philosophie au collége des Jésuites à Paris. Il se perfectiona dans cette étude sous le célebre M. Rohaut, & s'appliqua dans le même-temps aux mathématiques dans lesquelles il a fait de si grands progrès. L'application qu'il donnoit à ces sciences ne l'empêcha pas de cultiver les belles lettres, l'histoire, le grec, l'hébreu, & même la poësie, dans laquelle il a réussi beaucoup au-delà de ce qu'on auroit dû attendre d'un profond mathématicien. Feu M. Bossuet, évêque de Meaux, le connut lorsque ce jeune homme avoit à peine 20 ans, & il ne fut pas difficile à ce prélat de démêler dès-lors tout son mérite. M. de Malezieu ayant été appellé vers le même temps en Champagne pour des affaires de famille, eut aussi l'avantage de connoître & de fréquenter M. de Vialart, évêque de Châlons, aussi connu par la beauté de son esprit, que par la sainteté de ses mœurs. Il se maria à vingt-trois ans avec damoiselle *Françoise* Faudelle de Faveresse. Après dix ans de séjour en Champagne, M. de Montausier & M. Bossuet jetterent les yeux sur lui pour le mettre auprès de M. le duc du Maine, avec M. de Court & M. Chevreau. Ce dernier étoit déja précepteur de ce jeune duc. Le génie vif & brillant de M. de Malezieu, joint au riche fonds de connoissances utiles qu'il avoit acquis, lui firent un grand nombre d'amis à la cour; & quand M. le duc du Maine se maria, la jeune duchesse qui avoit une grande délicatesse d'esprit, & beaucoup de gout pour les sciences, s'attacha particulierement M. de Malezieu, en qui elle trouvoit tout ce qu'il lui falloit pour apprendre tout. Celui-ci répondit pleinement à l'attente de la princesse; il n'eut jamais rien de caché pour elle, & souvent on lui a vu traduire sur le champ, en présence de toute la cour, Virgile, Térence, Sophocle, Euripide, &c. M. de Malezieu secondoit aussi le gout que cette princesse avoit pour donner chez elle des fêtes, des divertissemens, des spectacles dans lesquels il vouloit qu'il entrât de l'idée & de l'invention. C'étoit lui qui imaginoit, qui ordonnoit, qui composoit souvent les vers. Les impromptu lui étoient assez familiers. On trouve par cette raison plusieurs vers de sa composition dans le recueil intitulé: *Divertissemens de Sceaux*, deux volumes *in-12*, à Trevoux 1712 & 1715. Ils consistent dans plusieurs chansons, lettres, sonnets, la fête de Chatenay, un conte de 1300 vers, auquel l'abbé Genest a aussi travaillé, intitulé: *La crête du coq d'inde*. Il a fait aussi représenter sur le théatre de Sceaux quelques piéces comiques, comme l'*Heautontimorumenos* de Térence en françois. *Polichinel demandant une place dans l'académie*, comédie en un acte, représentée à plusieurs reprises par les marionettes de Brioché, est aussi une piéce qu'on lui attribue: elle se trouve dans les *piéces échapées du feu*, recueil *in-12*, à Plaisance en 1717, que l'on a attribué à M. du Bois de Saint-Gelais, qui l'a désavoué. Un académicien opposa à cette piéce *Arlequin chancelier*, que nous n'avons point vu imprimé, non plus que *Brioché chancelier*, qui fut fait contre la même piéce. M. de Malezieu étoit en même temps chef des conseils de M. le duc du Maine; il étoit chancelier de Dombes, premier magistrat de cette souveraineté, & il cultivoit toujours ses cheres mathématiques. Ce fut lui qui eut l'honneur de les apprendre à M. le duc de Bourgogne en 1696, & il choisit pour faire le fond de ses leçons les élémens de géométrie de M. Arnauld, le docteur, comme ceux qui lui paroissoient les plus clairs & les mieux digérés; il y fit seulement quelques additions & quelques retranchemens. Pour fixer davantage ce jeune prince, il lui proposa d'écrire de sa main au commencement d'une leçon ce qui lui avoit été enseigné la veille. Toutes ces leçons écrites par le prince pendant le cours de quatre ans, ont été rassemblées, & ont fait un corps que M. Boissiere, bibliothécaire de M. le duc du Maine, fit imprimer en 1715, sous le titre d'*Elémens de géométrie de M. le duc de Bourgogne*. Il y a à la fin du livre quelques problêmes résolus par la méthode analytique, que l'on croit de M. de Malezieu. Au renouvellement de l'académie des sciences, en 1699, M. de Malezieu fut un des honoraires, & en 1701 il entra à l'académie françoise. Il faisoit dans sa maison de Chatenay, près de Sceaux, des observations astronomiques selon la méthode pratiquée à l'Observatoire, & il les communiquoit à l'académie des sciences. Il mourut d'apoplexie le 4 de mars (non le 4 de mai, comme on lit dans le *Parnasse François.*) 1727, dans la soixante-dixseptiéme année de son âge. Il a laissé cinq enfans vivans, trois garçons, dont l'aîné est évêque de Lavaur; le second brigadier des armées du roi, & lieutenant général d'artillerie; & le troisiéme, capitaine des carabiniers; & deux filles, dont l'une est mariée à M. de Messimy, premier pré-

fident du parlement de Dombes, & l'autre à M. le comte de Guiry, lieutenant général du pays d'Aunis, & mestre de camp de cavalerie. * *Histoire de l'academie des sciences, année* 1727. Titon du Tillet, *Parnasse François*, édition *in-fol. page* 619.

MALGUE, *cherchez* MALAGA.

MALHERBE (François de) poëte célèbre, né à Caën, vers l'an 1555, étoit de l'illustre famille de Malherbe-Saint-Aignan, qui porta les armes en Angleterre, mais qui tomba si bas en France, que le pere de Malherbe étoit assesseur à Caën. On dit que ce dernier se fit calviniste un peu avant que de mourir. Son fils en eut un si sensible déplaisir, qu'il quitta le pays, & s'alla établir en Provence, à la suite de Henri d'Angoulême, fils *naturel* du roi Henri II, grand-prieur de France, amiral des mers du Levant, qui en étoit alors gouverneur. Il entra dans sa maison à l'âge de dix-sept ans, & le servit jusqu'à ce que ce prince fut tué par Altoviti, le 2 juin de l'an 1586. Malherbe épousa la veuve d'un conseiller, fille d'un président de Provence, nommé *Coriolis*, dit *Jambe de bois*, dont il eut plusieurs enfans, qui moururent tous avant lui; & entr'autres, un fils brave & bien fait qui fut tué en duel en 1627 par un gentilhomme Provençal, nommé de Piles. Le nom & le mérite de Malherbe furent connus du roi Henri *le Grand*, par le rapport avantageux que lui en fit M. du Perron. On dit qu'un jour ce monarque demandant à du Perron, s'il ne faisoit plus de vers, il répondit que depuis que sa majesté lui faisoit la grace de l'employer dans ses affaires, il avoit tout-à-fait quitté cet exercice; & ajouta qu'il ne falloit plus que personne s'en mêlât, après un gentilhomme de Normandie, nommé *Malherbe*, qui avoit porté la poësie françoise à un si haut point, que personne n'en pouvoit approcher. Depuis ce temps-là, le roi parloit souvent de Malherbe à Des Ivetaux, précepteur de M. de Vendôme; mais ce poëte ne vint à la cour que deux ou trois ans après; c'est-à-dire, l'an 1605, un peu avant que le roi partît pour Limoges. Sa majesté lui commanda de faire sur son voyage des vers, qu'il lui présenta à son retour. Cette piéce commence par ce vers,

O Dieu! dont les bontés de nos larmes touchées.

Le roi en fut si content, que voulant retenir Malherbe à son service, il commanda par avance à M. de Bellegarde de lui donner sa maison, jusqu'à ce qu'il l'eût fait mettre sur l'état de ses pensionaires. Ce seigneur lui donna sa table, un cheval, & mille livres d'appointement. Racan, qui étoit alors page de la chambre, fit connoissance avec Malherbe, apprit de lui l'art de faire des vers, & contracta avec lui une amitié qui dura jusqu'à leur mort. Après celle du roi Henri IV, la reine Marie de Médicis gratifia Malherbe de cinq cens écus de pension. On dit que sa conversation étoit brusque, qu'il parloit peu; mais qu'il ne disoit jamais mot qui ne portât, quoiqu'il s'exprimât de très-mauvaise grace, à ce qu'a dit Balzac; mais Racan lui rend plus de justice. Il a été des premiers qui se soient appliqués à purifier la langue françoise; enfin il a été généralement loué de tout le monde, quoiqu'il n'ait presque jamais loué les ouvrages des autres. Il mourut à Paris l'an 1628. Les circonstances de la vie de Malherbe qu'on vient de rapporter, sont tirées des *Mémoires pour la vie de Malherbe, par le marquis de Racan*; ouvrage dont il y a eu plusieurs éditions. La derniere, qui est la plus correcte, & accompagnée de beaucoup de notes, se trouve avec l'édition des poësies de Malherbe, donnée par M. de S. Marc, dont on va parler.

Malherbe est considéré comme le pere de notre poësie. Il a le premier donné des regles fixes pour les rimes & la poësie françoise: c'est ce que le célèbre Boileau Despreaux nous a dépeint en ces termes:

Enfin Malherbe vint, & le premier en France
Fit sentir dans les vers une juste cadence:
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la Muse aux regles du devoir.
Par ce sage écrivain la langue réparée,
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.
Les stances avec grace apprirent à tomber,
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.
Tout reconnut ses loix, & ce guide fidele
Aux auteurs de ce temps sert encor de modele.
Marchez donc sur ses pas, aimez sa pureté,
Et de son tour heureux imitez la clarté.

Ce n'est pas assez de dire qu'il étoit excellent versificateur; on ne peut lui refuser la qualité de véritable poëte: car s'il est vrai que l'art de la poësie n'est qu'une imitation de la nature, il n'est pas aisé de trouver dans le genre de vers qu'il a embrassé, un autre poëte qui l'ait mieux imité. Il représente toutes choses avec une naïveté toute singuliere: il observe la bienséance très-religieusement; il explique les anciennes fables de fort bonne grace, & d'une maniere couverte, & plus fine que ceux qui avoient passé parmi nous pour de véritables poëtes avant lui: il emploie même des fables de sa propre invention, avec un merveilleux artifice. Il rend son style si sublime, par les figures qui l'embellissent, lorsque le sujet le demande; & si délicat, quand il ne lui permet pas de s'élever beaucoup, qu'il faut reconnoître que jamais homme ne modéra la chaleur de son imagination avec plus de jugement, & ne mérita mieux la qualité d'excellent poëte lyrique. La justesse de ses pensées, la noblesse de ses expressions, la variété de son style, & sur-tout, ce je ne sais quoi, qui se voit, qui se sent, & qui ne se peut exprimer, lui donnent le premier rang parmi les poëtes françois. De tous ceux qui l'ont précédé, il n'y en a pas qui aient imité Horace plus heureusement que lui: il en a parfaitement représenté le génie & le caractere dans ses odes & dans ses stances, qui méritent aussi le nom d'*odes*, puisqu'elles semblent avoir été faites pour être chantées. Ménage, Chevreau, & en dernier lieu M. de S. Marc, ont commenté les poësies de Malherbe. Ses ouvrages poëtiques consistent, en odes, stances, sonnets, quelques paraphrases des pseaumes, quelques épigrammes, des chansons, &c. On en a fait plusieurs éditions. La derniere, qui est la plus complette & la plus exacte, & dans laquelle les poësies sont rangées suivant l'ordre chronologique, a paru en 1757 à Paris, chez Barbou, en un volume *in*-8°, très-bien imprimé. On la doit aux soins de M. le Févre de S. Marc, qui l'a enrichie d'un grand nombre de notes, la plupart intéressantes. Il a joint à cette édition les *Mémoires pour la vie de Malherbe, par le marquis de Racan*, dont on a parlé plus haut; & un *Discours sur les obligations que la langue & la poësie françoise ont à Malherbe.* Ce discours est une espece d'analyse, dans laquelle l'éditeur présente un choix judicieux des corrections que Malherbe avoit faites lui-même sur les vers de Desportes. On a de Malherbe, outre ses poësies, une traduction du *traité* de Sénéque, *des bienfaits*; une autre du trente-troisiéme livre de Tite-Live, & plusieurs lettres. L'édi-

tion la plus exacte de la traduction du *traité des bienfaits*, est celle qui parut *in*-12 en 1643, à Paris, chez Sommaville. On y trouve quelques chapitres qui manquent dans les éditions antérieures. Pour les autres ouvrages en prose, la meilleure édition est celle de 1631, plus ample & plus correcte que celle de 1630. * M. Godeau, *sur les œuvres de Malherbe.* M. Huet, *de clar. interpr. l.* 2. Gill. Ménage, *préf. sur les ouvr. de Malherbe*, *avec ses observat.* Pellisson Fontan. *relat. histor. de l'acad. Franç.* Baillet, *jug. des savans*, *sur les poëtes modernes.* M. le Fevre de S. Marc, *notes sur les poësies de Malherbe*, édition de 1757. Les différens journaux ont rendu compte de cette derniere édition. Il faut en particulier consulter les détails qu'on trouve à son occasion sur Malherbe & sur ses poësies, dans l'*Année littéraire*, *an.* 1757, *tome VII*, *lettre VII.* M. Fréron, auteur de cet estimable ouvrage périodique, est, par sa mere, arriere-petit-neveu de ce grand poëte.

MALHERBE (N.) gentilhomme François, fut nouri fort jeune en Espagne, se mit sur la flotte des Indes, & passa au Pérou, où il fit de nouvelles découvertes. Il revint en France pour en donner avis; mais il ne fut point prophéte en sa patrie; ce qui l'obligea de retourner en Espagne, où il fut mieux reçu. On lui fit armer quelques vaisseaux, avec lesquels il repassa aux Indes, où il eut le succès qu'il avoit promis. Etant de retour une seconde fois en Espagne, le roi lui donna dix mille écus de pension, & le soixantiéme denier de tout l'or que sa majesté tireroit de ces terres-là, dont Malherbe se fit un parti, qui lui valoit quatre-vingt-dix mille écus par an. * Le cardinal du Perron, dans le *Perroniana*.

MALICHUS, homme d'une illustre naissance, & capitaine parmi les Juifs, se joignit aux Romains avec un corps considérable de ceux de sa nation, contre Alexandre, fils d'Aristobule, qui faisoit la guerre à Hircan, & fit empoisonner Antipater, pere d'Hérode. Celui-ci avoit trop d'amour pour son pere, & étoit trop sensible à l'honneur, pour ne pas venger cette mort: il fit assassiner Malichus sur le chemin de Tyr, par quelques officiers de l'armée romaine. * Josephe, *antiq. liv.* 4, *chap.* 10, 19 & 20.

MALICUT. C'est une petite isle de l'Océan Indien. Elle est entre les isles Maldives & celles de Divandurou. Elle n'a que cinq lieues de circuit, & elle est une dépendance du royaume de Cananor ou Malabar. * Mati, *dict.*

MALIK, chef d'une des quatre sectes anciennes de la religion de Mahomet, que les Turcs croient être orthodoxes. *Cherchez* MALEK.

MALINES, sur la Dile, appellée par les Allemans, *Machelin*; par les Flamans, *Mecklin*; & par les Latins, *Mechlina*, est une ville & seigneurie enclavée dans l'une des dix-sept provinces, dans le Brabant, entre Louvain, Bruxelles & Anvers. Sa grandeur & sa magnificence la font surnommer *Malines la belle.* La riviere de Dile, qui passe au milieu, étant augmentée par le flux & reflux de la mer, rend la ville riche & marchande. On voyoit dans le fauxbourg le monastere de S. Alexis, où il y avoit quinze ou seize cens religieuses, appellées *Béguines*, qui avoient la liberté de sortir, de se promener, de faire & recevoir des visites, & de se marier quand bon leur sembloit; mais ce monastere fut entiérement démoli pendant les guerres civiles, vers la fin du XVI siécle. La seigneurie de Malines a eu des souverains particuliers, jusqu'en l'année 1336 qu'elle se mit en liberté. Elle a appartenu depuis à la maison de Bourgogne, & enfin à celle d'Autriche, avec le Brabant, l'an 1477. Malines est le siége d'un archevêché, qui fut établi à la priere de Philippe II, roi d'Espagne, par Paul IV, l'an 1559, avec le titre de primat des Pays-Bas, & qui a pour suffragans Anvers, Bruges, Gand, Ypres, Ruremonde & Boisleduc. Le cardinal de Grandvelle en fut le premier archevêque. L'église métropolitaine est dédiée à S. Rombaut, & a douze chanoines, fondés l'an 1000 par Notger, évêque de Liége. Malines est aussi la résidence du grand conseil royal, institué ambulatoire par Charles, duc de Bourgogne, l'an 1473, & fixé à Malines en 1503; le lieu du parlement des chevaliers de la toison, & l'arsenal du prince. Le tonnerre ayant mis le feu à plusieurs barils de poudre dans cet arsenal, l'an 1546, bouleversa une tour, & plus de trois cens maisons, dessécha l'eau des fossés de la ville, & causa des ravages incroyables. Les habitans de Malines sont francs de tous impôts, à cause des bons services qu'ils rendirent à Charles *le Hardi*, duc de Bourgogne, & comte de Flandre, au siége de Nuis sur le Rhin. * Guichardin, *descript. des Pays-Bas.* Jean-Baptiste Gramaye, *histoire de Malines.* Valere-André, *biblioth. Belg.* Havensius, *de erect. novor. episcop. in Belg.* Gazei, *histoire ecclés. du Pays-Bas.* Sammart. *Gall. christ.* &c.

Conciles de Malines.

Martin Rithove, évêque d'Ypres, présida au concile provincial de Malines, tenu l'an 1570 en l'absence d'Antoine Perrenot, cardinal de Grandvelle, qui étoit prélat de la même ville. Matthieu Hovius, aussi archevêque de Malines, y célébra un autre concile provincial, l'an 1607, & deux ans après publia des ordonnances synodales.

MALINGRE (Claude) sieur de Saint-Lazare, né à Sens, a travaillé beaucoup, mais avec peu de succès, à l'histoire de France. Le premier de ses ouvrages, où il prit le nom de Saint-Lazare, parut en 1635. C'est une histoire des dignités honoraires de France, qui a sans doute son utilité, puisqu'il a eu soin de citer ses garans. Il ne prend le titre d'historiographe du roi, que dans les antiquités & les annales de Paris, qui parurent en 1640, dont le style est languissant, & où il y a des inexactitudes, mais qui ne laisse pas d'être un ouvrage passable en ce genre. Dès l'an 1614, Malingre publia un traité de la loi salique, armes & blazons de France; & une description de l'entrée de Louis XIII en la ville d'Orléans: & en 1616 il publia l'histoire des états assemblés à Paris en 1614. Il prit part à l'histoire générale des progrès & de la décadence de l'hérésie moderne: la partie du septiéme livre, où il est traité de la religion huguenote de la république de Genève, est de lui. Il y joignit dans le huitiéme livre l'état général de la religion P. R. de France; dans le neuviéme l'état de la religion P. R. dans le Béarn; dans le dixiéme l'état de la religion P. R. de la Rochelle: tout cela fut imprimé en 1624. Il publia aussi en 1630 une continuation des mémoires de Boyvin de Villars jusqu'à 1629; & en 1652, un recueil de ce qui s'étoit passé dans les troubles de 1588, & à la pacification de 1594. Mais à quoi il s'est appliqué particulierement, c'est à l'histoire de Louis XIII, qu'il écrivit d'une maniere qui ne devoit pas contribuer à le faire estimer, parce qu'il y flate trop les puissances; & que pour gagner davantage, il alla jusqu'à diversifier les titres de ses ouvrages. En 1616, on vit paroître l'histoire de Louis XIII, depuis 1610 jusqu'en 1614. Il y joignit en 1622, l'histoire des intrigues & des guerres civiles de 1620, & des deux années suivantes, en 2 volumes;

& pour procurer un plus prompt débit à ce livre, en mettant les curieux dans le risque de l'acheter plusieurs fois, il le fit paroître cette année-là même, & l'année suivante sous trois autres titres différens. Trois autres volumes, où l'histoire de cette intrigue étoit continuée jusqu'en 1619, parurent cette année-là même. En 1638, il reprit tout ce qu'il avoit fait sur le regne de Louis XIII, le réduisit, y ajouta, & en fit une histoire générale des guerres & des mouvemens arrivés en divers états du monde; & en 1647 il fit reparoître le même ouvrage avec une continuation jusqu'en 1642. On ne sait comment il osa mettre son nom à cette édition; car l'année précédente, il avoit eu assez de prudence pour le déguiser. Il vouloit publier un journal du regne de Louis XIII, & il trouva un libraire; mais comme le public étoit las de lui, il eut la précaution de ne pas mettre son nom à la tête; & pour donner le change aux curieux, il fit mettre ces lettres S. M. C. On ne sait pas précisément le temps de sa mort; mais on ne peut douter qu'elle ne soit arrivée entre les années 1652 & 1655. On a vu ci-dessus qu'il publia un ouvrage la premiere de ces deux années: en la seconde il en parut un autre intitulé: *L'Histoire de notre temps*, commencée par Claude Malingre, & continuée par du Verdier.

MALIO ou CAPO MALIO, *cherchez* MALÉE.

MALKIEL ou MELCHIEL, fils de *Beriah* de la tribu d'Aser, fut chef d'une famille qu'on nomma de son nom, la famille des *Malkiélites*. * *Nomb. XXVI*, 45.

MALLAGUETTE, *cherchez* MALEGUETE.

MALLAN, ville dans la moitié de la tribu de Manassé vers la Galatide. Judas Machabée la prit de force, en fit tuer tous les habitans, à la réserve des femmes, & la réduisit en cendres. * Josephe, *antiq. liv. XII*, *chap.* 12.

MALLEMANS (Claude) seigneur de Messanges, village situé dans le Val de Vergy, étoit né à Beaune en Bourgogne. Il vint assez jeune à Paris, & entra en 1674 dans la maison de l'Institution des Prêtres de l'Oratoire. Il demeura peu dans cette congrégation, s'attacha à l'université de Paris, & y professa pendant trente-quatre ans la philosophie au collége du Plessis. Il eut aussi l'honneur de donner des leçons de cette science à feue madame la duchesse de Bourgogne. Il étoit prêtre. Sur la fin de ses jours, se trouvant dans une situation peu commode, il se retira dans la communauté des prêtres de S. François de Sales, où il mourut le 17 d'avril 1723, âgé de 77 ans. C'étoit un homme habile, inventif, & zélé pour la philosophie de Descartes. On lui doit: *Machine pour faire toutes sortes de cadrans solaires. Nouveau système de l'aimant*, chez Cusset, & dans le *Journal des savans de* 1674. *L'ouvrage de la création: Traité physique du monde: Nouveau système: Raisonnemens différens de ceux des anciens philosophes*, à Paris en 1679, *in*-12, avec un recueil de plusieurs piéces astronomiques du même sur son nouveau système. Solution du problême de la quadrature du cercle, à Paris en 1683 & 1686, sous ce titre: *Fameux problême de la quadrature du cercle résolu géométriquement par le cercle & la ligne droite*, à Paris, chez Coignard. Cet écrit est dédié à M. de Montausier. *Replique à la réponse de l'inconnu sur la quadrature du cercle*, dans un des *Journaux des savans de* 1698. Discours sur trois articles des *Mémoires de Trevoux*, pour la défense de son nouveau système du monde, à Paris en 1705. Extrait d'une réponse à une lettre italienne, écrite de Rome sur le même système, dans le *Journal des savans de* 1716, *au mois de juillet*. Outre ces écrits, M. Mallemans en a encore publié d'autres sur d'autres matieres, savoir: Sonnet au-devant du remède anglois contre les fiévres, par le sieur de Blegny, en 1682. Réponse à une critique satyrique intitulée: *Apothéose du dictionnaire de l'académie françoise*, à Paris en 1696, *in*-12. Fautes remarquées par M. Mallemans de Messanges dans toutes les cartes de géographie sur le sujet de la Pentapole, dans la terre de Chanaan, appellée aujourd'hui *la Terre-sainte*, dans un des *Journaux des savans de l'an* 1698. Réponse à la lettre écrite contre ces remarques, avec une suite de cette réponse, dans les *Journaux des savans de* 1699. Le pere le Long, dans sa bibliothéque sacrée, donne ces remarques & cette réponse à M. Mallemans, chanoine de sainte Opportune, frere de Claude. La question décidée sur le sujet de la fin du siécle; si l'année 1700 est la derniere du XVII siécle, ou la premiere du XVIII, à Paris en 1699, *in*-12, & dans le Journal des savans de la même année. Il avoit promis plusieurs autres ouvrages qui n'ont point paru. M. Mallemans a eu deux autres freres, qui se sont fait aussi connoître par leurs ouvrages, & dont nous parlons dans les articles suivans.

MALLEMANS (Etienne) frere du précédent, aussi né à Beaune, marié à Paris, & mort dans la même ville le six d'avril 1716, âgé de plus de soixante-dix ans. Il n'a fait que des poësies françoises, dont il n'y en a eu qu'un petit nombre qui ait été imprimé: entr'autres un madrigal sur le camp de Loudun, qui a été mis en musique par M. du Parc, & qui se trouve dans le *Mercure de septembre* 1698; un sonnet dans celui de mars 1703. Le défi des Muses en trente sonnets moraux, *in*-12, à Paris en 1701. Ils furent remplis en trois jours sur les mêmes bouts rimés, donnés par madame la duchesse du Maine. L'auteur ayant appris qu'on l'accusoit d'être à bout par ces trente sonnets, en ajouta dix autres sur les mêmes bouts rimés, & pour peu qu'on l'eût encore animé, il menaçoit d'aller jusqu'à la centaine. On a aussi de lui quelques chansons sur l'avénement de Philippe V à la couronne d'Espagne.

MALLEMANS (Jean) frere des précédens, est né à Beaune, comme ses autres freres, le 22 de janvier 1649. Il fut d'abord capitaine de dragons, ou d'infanterie: il fut même engagé dans le mariage. Depuis il embrassa l'état ecclésiastique, & fut pourvu le 15 mars 1702 d'un canonicat de l'église royale & collégiale de sainte Opportune à Paris. Avant ce temps-là & depuis il a fait de fréquens voyages en Hollande, en Angleterre, en Flandre, en Allemagne & ailleurs. On a su de lui-même qu'il alla une fois à Mons, dans l'unique dessein de chercher la premiere édition de la traduction du Nouveau Testament qui porte le nom de cette ville, & qu'il y croyoit imprimé, quoiqu'il soit certain que l'impression s'en est faite en Hollande. Singulier dans ses sentimens, il n'a fait aucun ouvrage où il ne se soit écarté des opinions les mieux fondées, & où il n'ait donné dans des bisareries insoutenables. Quand il vit que son frere le professeur en philosophie, prenoit parti pour Descartes, il se fâcha sérieusement contre lui. Ce philosophe ne méritoit à ses yeux aucune estime. Il ne faut point s'en étonner: on lui a souvent entendu dire que S. Augustin n'étoit qu'un théologien fort médiocre, & qu'il n'avoit rien entendu, sur-tout dans les matieres de la grace. Jean Mallemans est mort à Paris le 13 de janvier 1740, âgé de 91 ans. Voici quels sont ses ouvrages. En 1716 il donna une traduction françoise de Virgile en *prose poëtique*, & il prétendit y avoir expliqué ce poëte *en cent endroits dont toute l'antiquité a ignoré le vrai sens. Mais*, dit M. Vaillant dans sa traduction des éclogues de Virgile, pu-

blièe en 1724, *il paroît que le public n'a pas été plus content de sa traduction que de ses autres ouvrages. En effet*, ajoute-t-il, *bien loin d'avoir cette politesse que demande cet ouvrage, composé principalement pour les dames, selon le dessein de M. Mallemans, on peut dire qu'elle est rampante, sans élévation, & même barbare.* M. Mallemans avoit déja donné l'histoire de la religion en six volumes *in*-12, depuis le commencement du monde jusqu'à l'empire de Jovien : de ces six volumes il y en a deux qui comprennent l'histoire de la vie de Jésus-Christ tirée des quatre Evangélistes, *sans en rien omettre, & sans y rien ajouter.* C'est une espéce de concorde que l'auteur estime beaucoup au-dessus de tous les autres ouvrages de même nature. En 1718, il publia ses *Pensées sur le sens littéral des dix-huit premiers versets de l'évangile de S. Jean :* ce qu'il appelle *L'histoire de l'éternité.* Il y a quelques conjectures heureuses dans ces pensées : l'auteur y réforme toutes nos traductions, & quelquefois sa critique est juste. Le journal intitulé : *Europe savante*, n'ayant pas parlé à son gré de ses pensées, il y fit une réponse fort aigre, où il accuse les auteurs de ce journal de socinianisme; mais ayant déféré aux avis d'une personne à qui il avoit communiqué cette piéce, il la supprima. Ses pensées sur S. Jean devoient être suivies de *Pensées* de même gout sur les dix-huit ou vingt premiers versets des trois autres évangélistes. Ces écrits étoient achevés depuis plus de quinze ou vingt ans ; mais le privilége que l'auteur demandoit pour les faire imprimer lui ayant été refusé à cause des singularités dont ils sont remplis, ils sont restés dans son cabinet. Il n'en est pas de même d'un certain nombre de dissertations, ou de réflexions particulieres sur divers endroits de l'écriture sainte, qu'il a composées. La facilité qu'il a trouvée de les faire insérer dans les journaux, les a rendu publiques. De ce nombre sont : *Lettre à M. l'abbé Fleury, soupréсepteur des enfans de France, pour l'éclaircissement d'une difficulté de chronologie dans la vie des rois de Juda, Joram & Ochosias, & pour la justification du texte sacré du quatriéme livre des Rois, & du second des Paralipomenes*, dans les mémoires de Trevoux, mars 1706. On voit par le commencement de cette lettre, que M. Mallemans étoit des conférences que M. l'abbé Fleuri a tenues chez lui pendant un assez grand nombre d'années. *Lettre à M. le comte de Noirval : où est donnée l'évidente intelligence du second verset du sixiéme chapitre de la Genèse, & contenant le véritable systéme du paradis terrestre, établi contre le sentiment de Calvin, de Scaliger*, &c. dans les *Mémoires de Trevoux du mois de septembre* 1707. Lettre au R. P. de Tournemine, pour établir le vrai sens de ces paroles de S. Luc : *Homo quidam abiit in regionem longinquam accipere sibi regnum & reverti*, dans les mêmes mémoires de juillet 1708. Lettre au même pour justifier cette traduction de ce passage de S. Luc, 22. *Sinite usque huc*, &c. *Permettez*, ou *avec votre permission, souffrez que je m'avance jusques-là*, dans les mêmes mémoires, août 1708. Il y eut une réponse à cette lettre, qui se trouve dans les mêmes mémoires au mois de septembre, & M. Mallemans y fit une replique, dans les mêmes mémoires du même mois de septembre. Le pere Athanase de Paris, religieux Picpuce, fit des remarques sur l'explication que M. Mallemans avoit donnée des paroles de S. Luc, *Homo quidam abiit in regionem longinquam*, & les fit insérer dans les mémoires de Trevoux, décembre 1708. On trouve à la suite la réponse de M. Mallemans au P. Athanase. Lettre pour prouver la divinité de Jésus-Christ contre les sociniens, dans les mêmes mémoires, mars 1709. Lettre sur l'endroit de l'évangile concernant la malédiction du figuier, dans les mêmes mémoires, novembre 1709. Il a fait beaucoup d'autres réflexions semblables qui ne sont point imprimées, de même que la vie des philosophes, dont il a parlé à plusieurs de ses amis. On a encore de lui une conduite pour entendre chrétiennement la messe, à Paris en 1696; & plusieurs *factums* & requêtes dans les démêlés assez fréquens qu'il a eus avec son chapitre en corps, ou avec plusieurs membres, & dans lesquels on trouve souvent plus que de la vivacité. * *Voyez* sur les écrits touchant l'écriture sainte, la bibliothéque sacrée du P. le Long, dans l'édition *in-fol.*

MALLET (Antoine) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit né à Rennes en 1593. Il prit les degrés dans la faculté de théologie de Paris, devint prieur de S. Jacques, & fut successivement vicaire général de la congrégation de France, & provincial de cette même congrégation, lorsqu'on en fit une province; mais il prit de si étroites liaisons avec Gaston de France, duc d'Orléans, qu'il le suivit à Blois, où il mourut en 1663, âgé d'environ 70 ans. Il avoit publié en 1634, les histoires des saints papes. cardinaux, patriarches, évêques, &c. des docteurs de toutes les facultés de l'université de Paris, & des religieux illustres du couvent de S. Jacques : on y a remarqué bien des négligences. * Echard, *script. ord. Præd.* Le P. Texte, dans une lettre insérée aux *Mémoires de Trévoux*, *février* 1744, *pag.* 217.

MALLET (Philippe) troisiéme fils de *Pierre* Mallet, écuyer, sieur des Equenes, né à Bazancourt, petit village du diocèse de Beauvais, proche de Gerberoi en Picardie, fit ses humanités à Paris, où il s'appliqua particulierement aux mathématiques. Le fils de milord Dygbi, s'en retournant en Angleterre, le pria de l'accompagner en qualité d'homme de belles lettres; ce qui lui procura la connoissance des principaux de la cour, qui l'engagerent à passer deux fois la mer, pour venir en France négocier quelques affaires pour les intérêts de la reine Henriette, femme de Charles I, roi d'Angleterre. Mais entraîné par son inclination pour l'étude, qui ne s'accommodoit pas avec le bruit de la cour, il repassa pour la troisiéme fois en France, où il enseigna les mathématiques avec beaucoup de succès l'espace de quarante-trois années, faisant gratuitement tous les jours une leçon publique dans le collége royal de Bourgogne, où grand nombre d'écoliers venoient l'écouter. Il a composé plusieurs traités sur les mathématiques, entr'autres un livre de fortifications, en vers françois, un cours de mathématiques; & mourut à Paris l'an 1679, âgé de 73 ans, sans avoir été marié. * *Mémoires du temps.*

MALLET (Charles) docteur en théologie, maison & société de Sorbonne, né au diocèse d'Amiens, fut reçu docteur en 1659, & dans la suite il fut fait chanoine & archidiacre de l'église de Rouen. Il est mort le 20 août 1680, durant la chaleur des disputes où il étoit entré avec M. Arnauld, docteur de Sorbonne, à l'occasion de la version du Nouveau Testament, connu sous le titre de Mons. M. Mallet fit d'abord un *Examen de quelques passages* de cette version, qu'il publia sans se faire connoître en 1676; elle est en françois. Il y accusoit les traducteurs d'un grand nombre de falsifications, & même d'avoir une morale corrompue touchant la chasteté. M. Arnauld, qui avoit eu quelque part au Nouveau Testament de Mons, se crut obligé de travailler à une *nouvelle défense* de cette version, comme il avoit déja fait contre le P. Maimbourg, Jésuite, par un

Digitized by Google

un ouvrage qu'il fit en commun avec M. Nicole, étant l'un & l'autre vers 1668, dans l'abbaye de Haute-Fontaine en Champagne. Mais lorsqu'il fut sur le point de publier le premier volume de cette *nouvelle défense*, ayant été averti qu'il étoit à propos d'en demander la permission au roi, il s'y rendit, & dressa une requête fort longue, que l'on trouve imprimée dans le troisiéme volume des lettres de ce docteur, *pag.* 140. On pouroit la regarder comme une réfutation anticipée de l'ouvrage de M. Mallet. Cette requête néanmoins ne fut point présentée, parcequ'ayant été répandue avant que d'être donnée au roi, l'on indisposa ce prince contre M. Arnauld, qui peu de temps après se retira dans les Pays-Bas. M. Mallet prit droit sur ce silence, & continua d'écrire : il fit un *traité* françois *de la lecture de l'écriture sainte en langue vulgaire*, où il se fit connoître pour auteur de l'examen ; & ce livre fut imprimé *in*-12, à Rouen, en 1679. M. Arnauld répondit à ces deux ouvrages : au premier par sa *nouvelle défense de la traduction du nouveau testament imprimé à Mons*, à Cologne (c'est-à-dire en Hollande) en 1680, 2 vol. *in*-12; au deuxiéme par son *traité de la lecture de l'écriture sainte, contre les paradoxes de M. Mallet*, *in*-8°, en 1680, & *in*-12 en 1682. Ces deux ouvrages étoient composés avant la mort de celui qui y est réfuté. Ce fut à l'occasion du peu de ménagement que M. Arnauld crut devoir garder dans le deuxiéme volume de la *nouvelle défense* pour le sieur Mallet, que ce célébre docteur fit une longue *dissertation selon la méthode des géometres, pour la justification de ceux qui emploient en écrivant dans certaines rencontres des termes que le monde estime durs.* Elle se trouve dans le troisiéme volume de ses lettres, *p.* 251. Le P. Commire, Jésuite, a fait son épitaphe en latin, en prose carrée, où il en fait un grand éloge. On trouve cette épitaphe dans les poësies du P. Commire, pag. 420 & 421 du tome 1, édition de Paris 1714, *in*-12, chez Barbou. * *Mémoires du temps.*

☞ MALLET (Edme) naquit à Melun en 1713, d'une famille qui n'avoit d'autre titre, d'autre fortune que la probité. Après avoir fait ses études avec succès au collége des Barnabites de Montargis, il vint à Paris, & fut choisi par M. de la Live de Bellegarde, fermier général, pour veiller à l'instruction de ses enfans. Au sortir de cet emploi, il entra en licence en 1742 dans la faculté de théologie de Paris, fut reçu docteur & aggrégé à la maison & société royale de Navarre. En 1744 il alla remplir auprès de Melun une cure, dont il appliqua la plus grande partie du revenu, qui étoit médiocre, au soulagement de sa famille. Il y vécut sept années, partageant son temps entre l'étude & les fonctions de son ministere. Il revint à Paris en 1751, pour y être professeur royal de théologie dans le collége de Navarre. Feu M. Boyer, ancien évêque de Mirepoix, lui procura un canonicat de Verdun. L'abbé Mallet est mort à Paris le 25 septembre 1755, d'une esquinancie, qui en deux jours le mit au tombeau. Les ouvrages qu'il a composés sont, *Principes pour la lecture des poëtes*, qui furent imprimés en 1745 : *Essai sur l'étude des belles lettres*, in-12, 1747, chez Ganeau. On y donne une idée précise, quoique générale, des belles lettres. On y cite les meilleurs écrivains qu'il faut consulter sur chaque matiere : on y trace l'ordre qu'il faut suivre dans ses lectures. Son *Essai sur les bienséances oratoires*, & ses *Principes pour la lecture des orateurs* parurent en 1753. Depuis sa mort, en 1757, on a donné de lui, *Histoire des guerres civiles de France, sous les regnes de François II, Charles IX, Henri III & Henri IV, traduite de l'italien de Davila, avec des notes critiques & historiques, par M. l'abbé Mallet*, 3 volumes *in*-4°. M. Grosley, avocat à Troyes, avoit commencé cette traduction, & M. l'abbé Mallet a fait usage de ce travail, comme on le dit dans la préface. L'abbé Mallet s'étoit chargé de fournir à l'encylopédie les articles concernant la théologie & les belles lettres : & il en a donné un grand nombre. Il avoit formé le projet de deux ouvrages considérables, pour lesquels il avoit déja recueilli bien des matériaux. Le premier étoit une histoire générale de toutes nos guerres, depuis l'établissement de la monarchie, jusqu'à Louis XIV inclusivement ; le second étoit une histoire du concile de Trente, qu'il vouloit opposer à celle de Fra-Paolo, donnée par le P. Courayer. * Eloge de l'abbé Mallet, dans l'*Année littéraire*, 1757, tome III & tome IV, & dans l'avertissement du sixiéme volume de l'*Encyclopédie*.

MALLEVILLE (Claude de) secrétaire de l'académie françoise, étoit de Paris, & fils d'un officier dans la maison de Retz. On le mit, pour s'instruire dans les affaires, chez un secrétaire du roi, qui étoit dans les finances; mais il n'y demeura pas long-temps, & se laissa conduire à l'inclination qu'il avoit pour les belles lettres. Il fut secrétaire du maréchal de Bassompierre, puis du cardinal de Berulle, & retourna ensuite chez le premier, auquel il rendit de bons services pendant sa prison. Lorsque le maréchal fut rétabli dans sa charge de colonel des Suisses, de Malleville, qui étoit son secrétaire, acquit de quoi acheter une charge de secrétaire du roi, & mourut vers l'an 1647, âgé d'environ 50 ans. Nous avons de lui 1°. des *épitres, à l'imitation de celles d'Ovide*, citées par M. Pellisson; 2°. un recueil de lettres d'amour; 3°. un recueil de poësies françoises, *in*-4°, en 1649. *Consultez* l'histoire de l'académie françoise de M. Pellisson.

MALLINCKROT (Bernard) doyen de l'église cathédrale de Munster, auteur du XVII siécle, fut un homme d'érudition, qui avoit beaucoup lu, & avoit tout retenu; cependant il passoit ses jours à régaler ses amis, & à se divertir avec eux, & ne donnoit à l'étude qu'une partie des nuits. L'empereur Ferdinand I le nomma à l'évêché de Ratzebourg; mais l'irruption de Gustave Adolphe l'empêcha de jouir de cette nomination. Il fut ensuite élu évêque de Minden; mais il fallut céder à un compétiteur puissant, qui étoit déja évêque d'Osnabruck, & se réduire au vain titre de coadjuteur de Minden. Il fit tous ses efforts pour se faire élire évêque de Munster en 1650 ; mais les chanoines appréhendant son génie fier & hautain, jetterent les yeux sur Christophe-Bernard de Galen. Mallinckrot, qui avoit formé opposition à l'élection, en fit encore de plus grandes & d'aussi vaines à la cour de Rome & à celle de Vienne, pour empêcher qu'elle ne fût confirmée. Le nouvel évêque demanda réparation des calomnies que le doyen avoit répandues contre lui; & le trouvant toujours rebelle, il lui interdit l'entrée du chœur & du chapitre, le suspendit de toutes ses fonctions, & arrêta tous ses revenus. Mallinckrot, outré de ce procédé, chercha à exciter une sédition, à l'occasion d'une capitation que l'évêque avoit proposée aux états du diocèse en 1654. Il reparut au chœur une veille de fête solennelle : on le déclara irrégulier & excommunié s'il ne s'abstenoit pas de venir au chœur : il sema divers écrits, où il tâchoit de montrer l'injustice & la nullité des procédures faites contre lui. Non-seulement le peuple, mais encore les ec-

cléfiastiques & les religieux se déclarerent en sa faveur, d'autant plus qu'il continuoit à aller au chœur, ce qui obligeoit les chanoines de cesser l'office divin dès qu'il paroissoit, & par-là ils s'attiroient la malédiction du peuple ignorant. Enfin l'évêque voulut le faire arrêter : la populace repoussa ses gardes, & mena le doyen en triomphe par la ville: ce qui arriva en février 1655. Mallinckrot se retira pourtant le soir prudemment, & alla au comté de Ham. On le cita juridiquement: & n'ayant point comparu ni par lui, ni par procureur, il fut déclaré déchu de sa dignité de doyen, qui fut conférée à un autre. Cela ne l'empêcha pas de revenir à Munster la veille de saint Jacques en 1657, & l'évêque le fit arrêter & conduire au château d'Ottensheim, où on lui laissa pourtant la liberté de recevoir ses amis, & d'aller les visiter accompagné de gardes, de manger & de se divertir avec eux. C'est dans ce château qu'il mourut subitement le 7 mars 1664. Ses ouvrages sont en latin: savoir, un *traité de l'invention & du progrès de l'imprimerie*, imprimé à Cologne en 1639. Un autre *de la nature & de l'usage des lettres. Divers endroits remarquables des historiens Grecs*, avec un discours préliminaire *du vrai bonheur de l'homme en cette malheureuse vie*, à Cologne en 1656; *Traité des archichanceliers du saint empire romain, & des chanceliers de la cour romaine, &c.* imprimé à Munster en 1640, à Gènes en 1665, & au même lieu en 1715, où Burcard Gottelff Struve a ajouté une préface touchant la vie & les ouvrages de l'auteur.

MALLON ou MALLEN, en latin *Manlia*, ancien bourg du royaume de Navarre, situé aux confins de l'Aragon, sur la riviere de Quejes, à trois ou quatre lieues au-dessus de Tudelle. * Mati, *diction.*

MALLONI (Daniel) natif de Bresse en Italie, & religieux de l'ordre de S. Jérome, au commencement du XVII siécle, savoit très-bien la philosophie & la théologie scholastique. Nous avons de lui *Elucidationes in Stigmata D. N. J. C.* qu'il publia l'an 1606. *Scholastica bibliotheca in secundum librum sententiarum*, imprimée l'an 1616. Malloni mourut peu après.

MALLONI (Thomas) religieux Somasque, puis évêque de Sebenico, vivoit l'an 1640, & étoit habile prédicateur. *Janus Nicius Erythræus, *Pinac.* 1. *imag. illustr. c.* 76. Impérialis *in mus. hist.* Labbe, *biblioth. bibliothecarum.* Hallevord, *biblioth. Cur.*

MALLOTES, *cherchez* CRATES, surnommé *Mallotes.*

MALLUS ou MALLOTH, ville maritime de Cilicie, selon Strabon & Ptolémée, à l'embouchure du fleuve Pirame. Elle étoit épiscopale & suffragante de Tarse, d'où elle est peu éloignée vers l'orient. C'est maintenant un village nommé *Mallo*, avec un port & un promontoire de même nom, entre Pompeiopolis & Lajazzo ou la Jazzo, en latin *Issus*, au-delà de l'embouchure du fleuve Cydnus. Il est parlé dans le *II liv. des Machabées*, 14, 30, des habitans de Mallus, qui ne voulurent jamais se soumettre à une maîtresse d'Antiochus *Epiphanés*, nommée *Antiochiside*, ni même la recevoir dans leur ville, tant ils avoient d'horreur de ses infamies.

MALMEDI, en latin *Malmundarium*, bourg avec abbaye. Il est dans le comté de Franchimont, contrée de l'évêché de Liége, sur la riviere de Recht, à trois lieues de la ville de Limbourg vers le sud. * Mati, *diction.*

☞ MALMESBURI, bourg d'Angleterre en Wiltshire sur l'Avon. Il est moins remarquable par son état présent, que par la fameuse abbaye nommée *Maldunum.* Cette abbaye fut bâtie vers l'an 660, par Maidulphe, solitaire & philosophe Irlandois. Le corps de S. Adelme ou Altelme, un de ses abbés, y fut fort religieusement gardé jusqu'au temps de la révolution anglicane sous Henri VIII. L'abbaye fut alors ruinée & changée en une paroisse protestante. Ce même bourg est célébre à cause de Guillaume de Malmesburi, moine Bénédictin de cette abbaye; au douziéme siécle, dont on a une histoire ecclésiastique d'Angleterre, & pour avoir été la patrie du fameux Hobbes. * La Martiniere, *dict. géogr.*

CONCILE DE MALMESBURI.

Les auteurs Anglois croient que ce concile fut assemblé vers l'an 705 où 707. Altelme, qui étoit abbé de Malmesburi, y fut engagé a écrire contre l'erreur de ceux qui ne célébroient pas la fête de Pâque au jour ordonné par l'église. * *l.* 5, *histoire Angl. c.* 19.

MALMESBURI (Guillaume de) *cherchez* SOMMERSET.

MALMESBURI (Olivier de) Bénédictin, *cherchez* OLIVIER.

MALMISTRA CORNUI, anciennement *Pyramus*, riviere de la Natolie. Elle coule dans l'Aladuli, & se décharge dans le golfe de Lajazzo à Malmistra, un peu au levant de l'embouchure du Carusu. * Mati, *dict.*

MALMISTRA, anciennement *Mopsvestia*, ancienne ville archiépiscopale, située dans l'Aladuli en Natolie, à l'embouchure de la riviere de Malmistra, qui la partage en vieille & nouvelle ville. Elle est entre la ville de Tharse & celle d'Adena. * Mati, *dict.*

MALMOEU, ou *Malmuys*, ou *Malmyen*, est nommée par les Flamans *Ellebogen*, c'est-à-dire, *le coude*, parceque cette ville en a la figure. On l'appelle en latin *Malmogia.* C'est une ville considérable de la province de Scanie en Suede, située sur le détroit de Sund, vis-à-vis de Copenhague: elle a un grand & bon port. Elle fut construite en 1319, & sa forteresse en 1434. Les rois de Danemarck l'ont possédée autrefois, mais elle est au pouvoir de la Suede depuis l'an 1658. Elle est éloignée de Copenhague vers l'orient, de quatre milles de Danemarck; de deux de Lunden vers le midi, & de quatre de Landskron. Le roi de Danemarck l'a assiégée deux fois inutilement, savoir en 1676 & en 1677. * Baudrand. *Mém.* du chevalier de Beaujeu.

☞ MALNOUE, village avec abbaye de filles de l'ordre de S. Benoît, au diocèse de Paris. Il est dans la Brie Françoise, entre Paris & Meaux, à une lieue de la Marne, du côté du midi. L'abbaye a été unie depuis quelques années au monastere, de Bon secours, situé dans le fauxbourg S. Antoine à Paris. * Mati, *dict.*

MALO (Saint) ou MACLO ou MAHOUT, en latin *Machutus*, *Maclovius* ou *Macliavus*, évêque en Bretagne, dans le VI siécle, étoit fils d'un gentilhomme de la grande Bretagne, nommé *Went* ou *Guent*, & cousin-germain de S. Samson & de S. Magloire. Il fut élevé dans un monastere d'Irlande, sous la conduite de l'abbé Brendan, & fit profession dans ce monastere. Il fut élu évêque de Guic-Castel, & fut enlevé malgré lui de son monastere par les habitans. Ne voulant point occuper ce siége, il passa la mer, & arriva en Bretagne, proche de la ville qui s'appelloit alors *Alet*, où il se mit sous la conduite d'un solitaire nommé *Aron*, avec lequel il vécut pendant quelque temps. Il fut ensuite appellé à la ville d'Alet, y prêcha & y fit un grand nombre de conversions. Il fut d'un commun consentement déclaré évêque

de cette ville; & après la mort de l'abbé Aron, il prit soin de son monastere. Etant persécuté en son pays, il se réfugia dans l'Aquitaine, & fut reçu à Saintes par S. Leonce, évêque de Bourdeaux, qui y faisoit les fonctions de métropolitain. Ses diocésains l'ayant redemandé, il retourna à Alet; mais il n'y demeura pas long-temps, & revint à sa solitude de Saintes, où il mourut le 15 novembre de l'an 565. Son corps fut apporté dans le VII siécle à Alet, d'où on le transporta à Paris, dans le temps de l'irruption des Normands l'an 966. On l'a depuis reporté en Bretagne; & au lieu de le déposer dans la ville épiscopale d'Alet, qui étoit alors un village, on le mit dans la nouvelle ville de l'isle d'Aron, qui depuis a été appellée de son nom *S. Malo.* * *Anonym. apud* Mabillon, *sæculo primo Benedict.* Waræus, *de script. Hibern.* Baillet, *vies des saints.*

MALO (saint) ville de Bretagne, *cherchez* SAINT MALO.

MALOGNITI, anciennement *Lethæus fluvius*, riviere de Candie. Elle coule dans le territoire particulier de Candie, & se décharge dans la mer de Barbarie à Priorisa. * Mati, *diction.*

MALOMBRA (Pierre) peintre, né à Venise l'an 1556, étudia assez bien; apprit à chanter, à jouer des instrumens & à peindre. Il fut pourvu d'un emploi dans la chancellerie ducale, & avoit coutume de peindre divers ornemens sur les expéditions. Depuis, il s'attacha uniquement à la peinture, & fit divers tableaux. Il s'occupoit aussi à l'étude des lettres, & mourut l'an 1618, âgé de 52 ans. * Ridolfi, *vit de Pittor. Venet. part.* 2.

MALONE (Daniel) religieux Hieronymite Irlandois, a été long-temps professeur en théologie dans l'université de Bologne. On a de lui les écrits suivans: *Scholasticæ Bibliothecæ secundùm librum sententiarum, tomus unus; Venetiis*, 1596. *Historia admiranda Jesu-Christi crucifixi stigmatibus sacræ sindoni impressis: ab Alphonso Paleoto, archiepiscopo secundo Bononiensi explicata; mellifluis elucidationibus, & rerum copiâ uberi amplissimis, ita historiarum varietate priscæ vetustatis multiplici, & eruditâ SS. scripturarum enodatione conditis, quibus universa Christi servatoris nostri acerbissimæ passionis series, ejusdemque mysteria, necnon sacerrimæ Virginis Deiparæ agones declarantur, ad uberrimos contemplationis fructus hauriendos mirificè accommodata; Venetiis*, 1606, *in*-4°. *Duaci & Antuerpiæ*, 1616 *in*-4°. Le titre abregé de ce livre est: *Elucidationes in sacrosanctam sindonem.*

MALONE (Guillaume) natif de Dublin en Irlande, après avoir fait ses humanités dans cette capitale, alla voyager d'abord à Rome & ensuite en Portugal, sans cependant discontinuer ses études. Ce fut dans cette capitale du monde chrétien qu'il entra dans la société de Jesus l'an 1606, à l'âge de 20 ans. Après plusieurs années de séjour dans les pays étrangers, il retourna dans sa patrie & y demeura quatre ans, au bout desquels il eut ordre de ses supérieurs de se rendre à Rome pour y gouverner le collége Irlandois, ce qu'il fit pendant six ans. Il obtint de nouveau la permission d'aller faire la mission en Irlande, & fut supérieur des Jésuites dispersés dans cette isle pendant trois ans: mais le gouvernement Anglican ne s'accommodant pas de son zéle & de son mérite, il fut arrêté & mis en prison. Ayant trouvé moyen de s'échaper, il s'enfuit en Espagne & devint recteur du collége Irlandois de Séville; c'est dans cette ville qu'il mourut en 1656, selon Sotwell, ou en 1659, selon Wood. Il publia un livre intitulé: *Replique à la réponse du docteur Usher, au sujet du jugement de l'antiquité, concernant la religion romaine*; à Douai, 1627, *in*-4°. & 1628, *in*-4°. en anglois. L'occasion de cet écrit vint de ce que le P. Malone ayant publié une brochure intitulée *Le défi des Jésuites*, à laquelle le fameux Usher, alors évêque Protestant de Méath, avoit répondu, le Jésuite se crut obligé de réfuter ce redoutable adversaire, qui s'étoit flaté d'avoir entierement satisfait aux demandes contenues dans ladite brochure, dont voici les principales: 1°. Les Protestans avouent que l'église de Rome a tenu la vraie religion pendant 400 à 500 ans après J. C. *Demande*: Quel évêque de Rome a changé cette religion? 2°. Comment la religion Protestante peut-elle être vraie, puisqu'elle rejette plusieurs articles importans que les peres de l'église primitive tenoient pour véritables; par exemple, la tradition, la présence réelle, la confession, le purgatoire, les prieres pour les morts, les lymbes, les prieres aux Saints, le culte des images, le libre arbitre absolu, les mérites, &c. « Or, dit-il, » ces articles ont été crus & retenus par l'église » primitive, comme il sera démontré par les té» moignages exprès des Peres. Si quelque habile » Protestant ose le nier, & si les Peres ne suffisent » pas, je produirai alors certains principes tirés » de l'écriture pour confirmer lesdits points. » Il paroît donc certain, contre l'opinion d'Alegambe, que notre Jésuite avoit été l'agresseur dans cette controverse. La réponse d'Usher est de 1624. L'érudition & les lieux communs y tiennent lieu de la vérité & de la solidité, quelques éloges que lui aient donné des gens entêtés de sa communion. * *Mém. mss.* de M. l'abbé Henegan.

MALOWOUDA, anciennement *Agarus*, *Sagaris*, *Hyparis*, riviere de la petite Tartarie. Elle se décharge dans la mer de Zabache, à quinze lieues du lac de Suka Morzi, vers l'orient. * Mati, *diction.*

MALPE (Pierre) né à Bruxelles en 1591, entra jeune dans l'ordre de S. Dominique, où il fit voir tant de mérite, qu'on le fit prieur de son couvent avant qu'il eût atteint l'âge de trente ans. C'étoit un homme laborieux, & qui auroit fait honneur à l'ordre, s'il avoit vécu plus long-temps; mais il mourut dès l'an 1645, & plusieurs ouvrages, qu'il étoit près de mettre sous la presse, ont été perdus après sa mort. Il y en avoit un où il donnoit l'histoire de tous ceux de son ordre qui s'étoient rendus illustres par leur sainteté depuis l'an 1500; un autre où il parloit de ceux qui ont été élevés aux dignités ecclésiastiques; un troisiéme de ceux qui ont écrit: tout cela ne se trouve plus, quoique les supérieurs eussent permis d'imprimer; & il ne reste que *Palma fidei sacri ordinis FF. Prædic.* qui parut en 1655, à Anvers. * Echard, *script. ord. Prædic.*

MALPHI ou AMALFI, en latin *Amalphis*, ville d'Italie, dans la province citérieure du royaume de Naples, avec titre de duché & archevêché. Elle pour suffragans Capri, Scala, Minori, Lettere & Ravello, que le pape Clément VIII unit à Scala. Elle est située sur la mer Méditerranée, entre Salerne & le cap de la Minerve, vers l'isle de Caprée, & n'est bien connue que depuis le XII siécle. L'empereur Lothaire II ayant pris les armes en faveur du pape Innocent II, contre Roger, roi de Sicile, qui favorisoit l'antipape Anaclet, emporta l'an 1133 Amalfi, avec le secours de quarante-six galeres, que lui amenerent les Pisans. La ville fut mise au pillage; & Lothaire ne voulut de tout le butin, qu'un volume des pandectes du droit, que l'empereur Justinien avoit fait compiler, & qu'on conserve

dans la bibliothéque de Florence. On dit que le cardinal Pierre, furnommé *de Capoue*, natif d'Amalfi, y apporta le corps de S. André vers l'an 1206, étant de retour du voyage qu'il avoit fait en qualité de légat du faint-fiége, avec les François & les Vénitiens, qui prirent Conftantinople l'an 1204. Cette ville a été renommée pour avoir été le lieu de la naiffance de Jean ou Flavio Gioia ou Goia, qui inventa la bouffole ou aiguille aimantée pour les mariniers, vers l'an 1300. Amalfi a été à la maifon de Saint-Severin, puis à celle de Picolomini, & eft devenue ville royale. Enfin, dans le XVII fiécle, elle a été érigée en duché en faveur d'Octavio Picolomini, l'un des plus grands capitaines de fon fiécle. * Blondus, *l.* 15, *hift.* Sigonius, *l.* 11, *regni Ital.* Scipion Mazella, *defcript. del regno di Napoli.* Leandre Alberti, *defcript. Ital.* Alexandre Sardus & Polydore Virgile, *de rerum inventor. &c.*

CONCILE D'AMALFI.

Le pape Nicolas II célébra, l'an 1059, un concile à Amalfi. L'élection des pontifes Romains avoit été fi fouvent troublée par la faction de ceux qui favorifoient les antipapes, que Nicolas fe crut obligé d'en retrancher les abus. Pour cette raifon, quelque temps après fon élevation fur le fiége de faint Pierre, il fit un voyage dans la Pouille, la Calabre, & dans la Campagne d'Italie. Ce fut alors qu'après avoir ordonné ce qu'il crut le plus important pour l'exécution de fes desfeins, il affembla le concile à Amalfi. Il y fit dépofer l'évêque de Trani, & confirma Robert Guifcard dans la poffeffion des duchés de la Pouille & de la Calabre, & Richard dans celle de la principauté de Capoue. On dit même qu'il y donna la Sicile au premier, qui avoit promis de chaffer entierement les Sarafins. Ces feigneurs s'obligerent au ferment de fidélité, & à quelque tribut annuel peu confidérable. L'an 1659, Ange Pic, archevêque de cette ville, y publia des ordonnances fynodales. * *Tom. IX conc.* Leon d'*Oftie*, *l.* 3, *c.* 15. Sigonius, *de reg. Ital.* Baronius, *in annal. &c.*

MALPIGHI (Marcel) célébre médecin Italien du dernier fiécle, naquit le 10 mars 1628, d'une famille honnête à Crevalcuore, dans le voifinage de Boulogne en Italie, & mourut à Rome le 29 novembre 1694, dans fa foixante-feptiéme année. Son corps fut transféré à Boulogne où il fut enterré avec cette épitaphe:

D. O. M.

MARCELLUS MALPIGHIUS, *philofophus & medicus Bononienfis collegiatus: In Patria & Pifana univerfitate ordinarius: In Meffana verò primarius medicinæ profeffor. Operibus editis clariorum Europæ academiarum æftimationem promeritus, ab Innocentio XII, P. M. in Archiatrum electus, ac inter Romanos nobiles, & cubicularios intimos participantes adfcriptus: In proximo cœnotaphio, quod fibi & pofteris extrui mandaverat, requiefcit: anno falutis* 1694, *ætatis fuæ* 67.

On voit par cette épitaphe, que Malpighi, après avoir été reçu docteur en médecine en 1653, eut en 1656 une chaire de profeffeur en cette fcience qui lui fut conferée par le fénat de Boulogne; mais que le grand duc l'appella la même année à Pife pour y profeffer la médecine théorique, d'où il retourna à Boulogne en 1659: Qu'en 1662 il fut appellé à Meffine pour remplir la place de premier profeffeur en médecine, d'ou il revint encore à Boulogne environ quatre ans après: Qu'enfin, Antoine Pignatelli ayant été fait pape en 1691, fous le nom d'Innocent XII, le fit venir à Rome, & le fit fon premier médecin. Malpighi avoit été aggrégé en 1669, à la focieté royale de Londres: & en 1694, l'année même de fa mort, il fut reçu dans l'académie des Arcadiens de Rome. Ses ouvrages font: *De pulmonibus, epiftolæ duæ.* Plufieurs lettres fur des matieres d'anatomie, dans le recueil intitulé: *Tetras anatomicarum epiftolarum*, en 1665. *De vifcerum ftructura*, &c, en 1666. Cet ouvrage a été traduit en françois, & imprimé en 1682, à Paris. *De bombyce*, en 1669. *De formatione pulli in ovo*, en 1673. Ces deux derniers ouvrages ont été traduits en françois à Paris en 1686. *Anatome plantarum*, 2 vol. *in-fol.* en 1675 & 1679. Tous ces ouvrages ont été recueillis à Londres, *in-fol.* 2 vol. en 1686, & à Leyde en 1687, *in*-4°. Il y a encore de Malpighi les traités fuivans: *De externo tactus organo*, en 1665; une lettre fur l'anatomie, qui fe trouve dans le journal de Parme en 1689; fa vie compofée par lui-même en latin, & mife au-devant de fes œuvres pofthumes qui ont paru *in-fol.* en 1697, & pour la feconde fois en 1698, *in*-4°.

MALPIGHI (André) cardinal, *cherchez* GHINI MALPIGGI.

MALSEC (Gui de) cardinal, *cherchez* MAILLESEC.

MALTACE, l'une des femmes d'Hérode *le Grand*, roi de Judée, qui fut mere d'Archélaüs. Elle mourut dans le temps que fon fils étoit à Rome, pour pourfuivre fes prétentions fur la couronne de Judée pardevant Augufte. * Jofephe, *antiquit. l.* 17, *c.* 12.

MALTE, ifle de la mer Méditerranée, fur les côtes d'Afrique, nommée par les Latins *Melita*, appartient aux chevaliers de S. Jean de Jérufalem. Cette ifle a environ vingt milles de longueur, & prefque la moitié de largeur, & eft bordée de divers châteaux & de bons hâvres, qui en défendent l'entrée aux ennemis. Il y a deux villes confidérables: favoir, la Cité-Vieille ou *Civita-Vecchia*; & celle qui porte le nom de *Malte*, avec environ cinquante bourgs ou villages. La vieille cité, qui eft bâtie au milieu de l'ifle, & eft le fiége de l'évêque, qui eft fuffragant de Palerme en Sicile, fut prefque ruinée par un tremblement de terre, arrivé les 9 & 11 janvier de l'an 1693. Malte, qui eft fitué dans un golfe du côté de la Sicile, & qui eft maintenant la capitale, eft compofée de trois parties, qui font la ville, le bourg & l'ifle de Saint-Michel. La ville comprend la Cité-Valette, & la Florianne ou la Ville-Neuve, & eft bâtie entre le grand port & le port de Marfamouchet. Le bourg & l'ifle Saint-Michel font vers l'orient: le premier regarde le grand port, & l'autre eft au midi du bourg. La Cité-Valette, qui a emprunté ce nom du grand-maître de la Valette, qui la fit bâtir l'an 1566, eft fituée fur le mont Scebaras, & renferme le palais du grand-maître, l'arfenal, l'infirmerie, l'églife du prieuré de Saint-Jean, & les hôtels ou auberges des langues. Le fort Saint-Elme, qui eft à la pointe de cette ifle vers la mer, commande l'entrée des deux ports. La Ville-Neuve, bâtie vers le midi, eft féparée de la Valette par des fortifications, & eft moins peuplée. Le bourg (qui eft la plus ancienne de ces parties) fe nomme ordinairement *la Cité victorieufe*, parcequ'en l'année 1665, il foutint un fiége de quatre mois, contre toutes les forces de Soliman II. Il regarde le grand port vers le feptentrion, & eft féparé de l'ifle de Saint-Michel par le port des galeres vers le midi. On voit dans le bourg le palais de l'inquifition, un arfenal, & le

bain ou logement des esclaves. Il y a plusieurs églises, dont celle des Grecs est la plus ancienne. Le château Saint-Ange, qui est entre le bourg & la Cité-Valette, & est environné des eaux de la mer, commande le grand port, & est fortifié si avantageusement, qu'il a résisté à toutes les attaques des Turcs. L'isle Saint-Michel, nommée aussi l'isle de la Sangle, parcequ'un grand-maître de ce nom la fit fortifier, est entre le port des galeres, & le port de Florianne, vers le midi. Ses rues sont dans un allignement presque aussi régulier que celles de la Cité-Valette. On peut compter quatre ports dans le golfe de Malte. Le premier est le grand port, qui est à l'orient de la Cité-Valette : le port des galeres, qui est entre le bourg & l'isle de la Sangle, & dont l'entrée est fermée toutes les nuits par une chaîne qui va répondre au pied du château Saint-Ange : le port de Florianne, vers la ville-neuve ; & le port Marsamouchet, à l'occident de la Cité-Valette, qui est celui où les vaisseaux font la quarantaine à leur retour du Levant. Aux environs de l'isle de Malte il y a plusieurs petites isles, qui dépendent du grand-maître, dont les principales sont le Goze, Cumin & Farfara. Le Goze a un petit bourg & un bon château, avec une garnison considérable. Cumin est défendue par un château, que le grand-maître de Vignacourt y fit bâtir, pour y loger des troupes. L'isle de Farfara n'est qu'un rocher au sud de Malte, & n'est célebre que par le commun proverbe des chevaliers de Malte, qui voulant railler un jeune chevalier, le nomment *commandeur de Farfara*. On y trouve encore divers bourgs & villages. *Il Bocheto*, est la maison de plaisance des grands-maîtres, qui en ont quelques autres. Au reste l'isle de Malte étoit habitée par des Barbares, du temps que S. Paul fit naufrage. On sait que ce grand apôtre s'y étant sauvé, fit allumer quelques broussailles, d'où il sortit un serpent qui lui piqua la main sans le blesser, & qu'ensuite ce saint bénit l'isle, afin qu'elle ne portât plus de semblables insectes. Depuis, Malte fut aux rois de Tunis, jusqu'à ce que Charles-*Quint* en étant le maître, la donna, l'an 1530, aux chevaliers de S. Jean de Jérusalem. L'isle de Malte ne produit ni vin, ni bled ; mais le coton & l'avoine y croissent en abondance, & on y recueille de toutes sortes de fruits délicats. Entre plusieurs sources que l'on trouve dans cette isle, celle des environs de Notre-Dame de la Malecha, & de la Vieille-Ville, sont des principales. Ces dernieres sont portées par un aqueduc de quatre milles de long, dans la ville de Malte : ce qui a fait dire que le grand-maître de la Valette avoit fait le corps de la Ville-Neuve, mais que Vignacourt lui avoit donné la vie, en y faisant venir l'eau, qui est la chose la plus nécessaire pour une ville de guerre. Antoine Tufo, évêque de Malte, y célébra l'an 1591, un synode diocésain, dont on a donné les décrets au public. * Bosio. Naberat. Baudouin, &c. *histoire de Malte*. Pline, *liv.* 3, *ch.* 10. Ortelius, *géographie*, &c.

M. Gervais Depalmeus a donné une carte générale des isles de Malte, Goze & Cumin en une feuille & demie de grand aigle ; un plan de la ville capitale de cette même souveraineté en une feuille même papier, & une troisiéme carte du plan de la Cité-Neuve de Chambray dans l'isle du Goze, qui devra sa perfection à S. A. E. Dom Emanuel Pinto, grand-maître à présent regnant.

Ces différentes cartes, qui ont été bien reçues & approuvées des connoisseurs, pour leur exactitude, & les détails considérables dont elles sont remplies, tiennent lieu de la meilleure description : elles sont gravées avec soin & précision.

ORDRE DES CHEVALIERS, dits HOSPITALIERS de S. Jean de Jérusalem, de Rhodes & de Malte.

L'ordre des hospitaliers de saint Jean de Jérusalem, à qui la chrétienté a de grandes obligations, a été très-foible dans ses commencemens. Quelque temps avant le voyage de Godefroi de Bouillon dans la Terre-Sainte, des marchands de la ville de Melphe, dans le royaume de Naples, qui négocioient au Levant, eurent permission du calife d'Egypte, de bâtir à Jérusalem une maison pour eux & pour ceux de leur nation qui viendroient en pélerinage dans la Palestine ; pour cela ils payoient un tribut annuel. Quelque temps après ils bâtirent encore deux églises, sous les noms de la sainte Vierge & de sainte Magdelène, l'une pour les hommes, & l'autre pour les femmes ; & ils y reçurent les pélerins avec zèle & charité. Ce dessein donna lieu à quelques autres de s'employer aux mêmes exercices de charité, & à fonder une église en l'honneur de S. Jean, avec un hôpital, où l'on avoit soin de traiter les malades, & de recevoir ceux qui alloient visiter les saints lieux. Le B. Gerard, que quelques-uns nomment *Tung*, natif de Martigues, ville de Provence, étoit directeur de cet hopital l'an 1099, que les Chrétiens, conduits par le même Godefroi de Bouillon, prirent Jérusalem. La réputation de la sainteté & du zèle de ce directeur, fut cause que les rois de Jérusalem travaillerent avec soin pour établir ceux qui s'employoient sous lui à de si bonnes œuvres, & qui furent nommés *Hospitaliers*. On leur donna des habits noirs, avec une croix à huit pointes ou patée ; & on leur fit faire les trois vœux de religion, auxquels on en ajouta un quatriéme, par lequel ils s'engageoient de recevoir, traiter & défendre les pélerins. La fondation est de l'an 1104, sous le regne de Baudouin I. L'assistance qu'ils rendoient à ces pélerins, leur fit prendre soin de leurs voyages & de la liberté des chemins, pour empêcher les courses des Infidéles. Il fallut pour cela prendre les armes, & devenir hommes de guerre. Cet emploi attira quantité de noblesse, & changea les hospitaliers en chevaliers. Depuis, leur but a toujours été le même, de faire une guerre irréconciliable aux ennemis de la foi. Gérard leur donna des statuts, & eut Raimond du Pui pour successeur vers l'an 1118. La ruine des affaires des Chrétiens au Levant, obligea les hospitaliers de sortir de Jérusalem, après la prise de cette ville. Ils se retirerent à Margat, puis à Acre, qu'ils défendirent vaillamment l'an 1290, & suivirent Jean de Luzignan, qui leur donna dans son royaume de Chypre, Limisson, où ils demeurerent jusqu'en l'an 1310. Cette même année ils prirent Rhodes le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, sous la conduite de leur grand-maître Foulques de Villaret, François de nation ; & la suivante ils la défendirent contre une armée de Sarasins, avec le secours d'Amé IV, comte de Savoye. On dit que c'est de lui que ses successeurs ont pour devise quatre lettres *F. E. R. T.* qui signifient, *Fortitudo ejus Rhodum tenuit*. Les hospitaliers tirerent de-là le nom de *chevaliers de Rhodes*. Mahomet II assiégea inutilement cette isle l'an 1480. Le grand-maître Pierre d'Aubusson la défendit courageusement pendant un siége de trois mois. Depuis, Soliman la prit l'an 1522, après une généreuse défense. Le grand-maître Philippe de Villiers-l'Isle-Adam, qui avoit acquis beaucoup d'honneur dans cette défense, ayant fait voile avec ses chevaliers, & quatre mille habitans, tant de cette isle que des autres

qui en dépendoient, se retira en Candie, où il passa l'hiver. De-là il alla en Sicile, & trois mois après à Rome, vers le pape Adrien VI, qui donna à l'ordre la ville de Viterbe pour retraite. Six ans après, savoir l'an 1530, les chevaliers s'établirent dans l'isle de Malte, dont ils portent le nom. L'empereur Charles-*Quint* la leur accorda, pour mettre son royaume de Sicile à couvert, & ils l'accepterent du consentement de tous les autres princes Chrétiens, dans les terres desquels leur ordre avoit des possessions. L'an 1565 Soliman fit assiéger Malte, qui fut puissamment attaquée quatre mois durant, & encore plus vaillamment défendue par son grand-maître Jean de la Valette-Parisot, & par ses chevaliers. Mustapha, bassa de Bude, fit la descente dans l'isle le 17 mai. Piali bassa étoit amiral, ou capitan bassa. Le fameux Dragut, & le vieux Occhiali, qu'ils nommoient *Louchali*, tous deux redoutables par leurs pirateries, se joignirent quelque temps après, avec les vaisseaux des corsaires d'Afrique. Garcias de Tolede, vice-roi de Sicile, avoit promis du secours à Parisot dans le mois de juin; mais il ne lui en donna qu'en septembre, après que le fort Saint-Elme eut été pris, & que Saint-Michel & le bourg eurent tous deux été presque réduits en poudre: si bien que ce fut la valeur infatigable des chevaliers qui les sauva, plutôt que son assistance. Les barbares, après y avoir perdu en quatre mois de temps soixante-dix-huit mille coups de canon, quinze mille soldats & huit mille matelots, furent contraints de se retirer. Depuis, la ville & l'isle ont été très-bien fortifiées.

L'ordre de Malte ou de Saint Jean de Jérusalem, comprend trois états: le premier, celui des chevaliers; le second, celui des chapelains; & le troisiéme, celui des servans d'armes. Il y a des prêtres d'obédience, qui desservent dans les églises, des freres servans d'office ou serviteurs; & des donnés ou demi-croix: mais ces derniers ne sont pas proprement du corps de l'ordre, qui ne renferme que les trois états ou rangs que nous venons de dire. Cette division fut faite l'an 1130, par le grand-maître Raimond du Pui. Les chevaliers doivent être nobles de quatre races, du côté paternel & maternel, & portent les armes. On a vu souvent des fils de rois & des princes honorer ce rang. Les chapelains ou prêtres conventuels sont nobles, ou du moins de famille considérable. Les dignités ecclésiastiques, comme l'évêché de Malte, le prieuré de l'église de S. Jean, & autres prieurés de l'ordre, leur sont affectés, & ils peuvent être élevés au cardinalat, quoique membres d'un ordre militaire. Les servans d'armes sont nobles, (mais non pas de quatre races) ou du moins sont issus d'une famille élevée au-dessus du commun. Quelquefois, en considération de leurs services, on les fait chevaliers de grace, comme il arriva au chevalier Paul, vice-amiral de France. Le gouvernement est monarchique & aristocratique; car le grand-maître est souverain sur le peuple de l'isle de Malte & ses appartenances; fait battre monnoie; accorde des graces & des rémissions aux criminels, & donne des provisions des grands-prieurés, des bailliages & des commanderies. Tous les chevaliers de l'ordre, quelque autorité qu'ils aient, lui doivent obéir en tout ce qui n'est point contraire à la regle & aux statuts de la religion. Voilà la monarchie. Dans les affaires de grande importance, qui regardent les chevaliers & la religion, le grand-maître & le sacré conseil exercent ensemble une autorité absolue: ce qui fait l'aristocratie ou gouvernement des principaux; car le grand-maître y a seulement deux voix pour sa prééminence. Le conseil est ordinaire, ou complet. Au conseil ordinaire assistent le grand-maître, comme chef, & les grands-croix, qui sont l'évêque de Malte, le prieur de l'église, les baillis conventuels, les grands-prieurs & les baillis capitulaires. Le conseil complet est composé de grands-croix, & des deux plus anciens chevaliers de chaque langue. Les chevaliers donnent au grand-maître le titre d'*Eminence*, & ses sujets lui donnent celui d'*Altesse*.

Les langues sont les différentes nations, dont l'ordre est composé, au nombre de huit: savoir, Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Allemagne, Castille & Angleterre. Ces huit langues ont leurs chefs à Malte, que l'on nomme *piliers*, & *baillis conventuels*. Le chef ou pilier de la langue de Provence (qui est la premiere, parceque Gerard, fondateur de l'ordre, étoit Provençal) a la charge de grand-commandeur; le pilier de la langue d'Auvergne, est grand-maréchal; celui de France, est grand-hospitalier; le chef de la langue d'Italie a la charge d'amiral; la langue d'Aragon a pour pilier le grand-conservateur, qu'on nommoit autrefois *drapier*; celle d'Allemagne à le grand-bailli; celle de Castille, le grand-chancelier. La langue d'Angleterre, qui ne subsiste plus, à cause du schisme dans la religion, avoit pour chef le turcopelier, ou général de l'infanterie. Le plus ancien chevalier de l'ordre, de quelque langue qu'il soit, entre au conseil ordinaire; & les deux autres plus anciens chevaliers, au conseil complet, pour représenter cette langue & son pilier. Dans chaque langue il y a plusieurs grands-prieurés, qui sont dans la langue de France, ceux de France, d'Aquitaine & de Champagne; dans la langue de Provence deux, celui de Saint-Gilles, & celui de Toulouse; & dans celle d'Auvergne, le grand-prieuré d'Auvergne. Il y a d'autres grands-prieurés en Italie, en Espagne & en Allemagne. Outre cette dignité, chaque langue a encore des baillis capitulaires, qui sont ainsi nommés, parcequ'ils ont séance après les grands-prieurs, dans les chapitres provinciaux. La langue de France a deux bailliages, dont les titulaires sont le bailli de la Morée ou commandeur de Saint-Jean de Latran à Paris, & le grand-trésorier ou commandeur de Saint-Jean en l'Isle, près de Corbeil. La langue de Provence, a le bailliage de Manosque; celle d'Auvergne, le bailliage de Lyon. Chaque grand-prieuré a un nombre de commanderies, dont les unes sont destinées aux chevaliers, & les autres indifferemment aux chapelains & aux servans d'armes. Dans le grand-prieuré de France, il y a trente-six commanderies pour les chevaliers, & dix pour les servans d'armes & les chapelains; outre la commanderie magistrale, que le grand-maître de l'ordre tient par ses mains, ou donne à tel chevalier qu'il lui plaît. Mais il faut remarquer que ces commanderies sont appellées *commanderies de justice* ou *commanderies de grace*, selon la maniere de les obtenir. On les nomme *commanderies de justice*, quand on les possede par droit d'ancienneté, ou par améliorissement. L'ancienneté se compte du temps de la réception; mais il faut aussi que celui qui prétend à une commanderie, ait fait cinq années de résidence à Malte, & quatre caravanes ou voyages sur mer. L'améliorissement est lorsqu'après avoir fait des réparations dans une commanderie dont on jouit, on en prend une de plus grand revenu. Les commanderies de grace ont ce nom, quand elles sont données par le grand-maître, ou par les grands-prieurs, par un droit qui appartient à leur dignité. Le grand-maître (outre la commanderie qu'on appelle *magistrale*) a droit de donner une commanderie de cinq en cinq ans,

dans chaque grand-prieuré. Chaque grand-prieur a aussi le droit de donner une commanderie de cinq en cinq ans. On ne prend point garde si la commanderie vacante est de celles qui sont affectées aux chevaliers, ou de celles qui appartiennent aux servans d'armes; & le grand-maître, ou le grand-prieur peut donner à tel frere qu'il lui plaira, de quelque rang qu'il soit, cela étant indifférent, quand la promotion est de grace.

De la réception des chevaliers.

Les chevaliers de Malte sont reçus dans l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, en faisant toutes les preuves requises par les statuts ou avec quelque dispense. La dispense s'obtient du pape par un bref, ou du chapitre général de l'ordre, & est ensuite entérinée au sacré conseil. Les dispenses ordinairement se donnent pour quelques quartiers où la noblesse manque, principalement du côté maternel. Les chevaliers sont reçus d'âge ou de minorité, ou pages de son éminence, le grand-maître. L'âge requis par les statuts est de seize ans complets, pour entrer au noviciat à dix-sept, & faire profession à dix-huit ans. Celui qui souhaite d'être reçu dans l'ordre, doit se présenter en personne au chapitre, ou à l'assemblée provinciale du grand-prieuré, dans l'étendue duquel il est né. A l'égard du grand-prieuré de France, le chapitre se tient au Temple à Paris, le lendemain de la S. Barnabé, c'est-à-dire, le 12 juin, & dure huit jours. L'assemblée se fait à la S. Martin d'hiver, au mois de novembre. Le présenté doit apporter son extrait baptistaire en forme authentique, & légalisé par l'évêque ou son grand-vicaire; le mémorial de ses preuves, contenant les extraits des titres, qui justifient la légitimation & la noblesse du présenté, & des quatre familles du côté paternel & maternel; c'est-à-dire, du pere & de la mere, des aïeuls & des bisaïeuls. Ces preuves doivent aller au-delà de cent ans; ainsi il faut quelquefois remonter jusqu'aux trisaïeuls & quatriaïeuls. Outre le baptistaire & le mémorial, le présenté doit apporter le blason & les armes de sa famille, peints avec ses émaux & couleurs sur du vélin. Lorsque le présenté a été admis, la commission pour faire ses preuves lui est délivrée par le chancelier du grand-prieuré. Si le pere ou la mere, ou quelqu'un des aïeux est né dans un autre grand-prieuré, le chapitre donne une commission rogatoire, pour y faire les preuves nécessaires. Les preuves de noblesse se font par titres & contrats, par témoins, par épitaphes & autres monumens. Les commissaires font aussi une enquête, pour savoir si les parens du présenté n'ont point dérogé à leur noblesse par marchandise, trafic ou banque. Sur quoi il y a un privilége pour les gentilshommes des villes de Gènes, de Florence, de Sienne & de Lucques, qui ne dérogent point en exerçant la marchandise en gros. Après que les preuves sont faites, les commissaires qui y ont travaillé les apportent au chapitre ou à l'assemblée; & si elles sont trouvées bonnes & valables, elles sont envoyées à Malte sous le sceau du grand-prieuré. Quand le présenté est arrivé à Malte, ses preuves sont examinées dans l'assemblée de la langue, de laquelle est le grand-prieuré où il s'est présenté; & si elles sont approuvées, il est reçu chevalier, & son ancienneté court de ce jour, pourvu qu'il paye le passage, qui est de deux cens cinquante écus d'or, & qu'il fasse profession aussitôt après le noviciat; autrement il ne compte son ancienneté que du jour de sa profession, si l'on suit les statuts & réglemens; mais l'usage est que le retardement de la profession ne nuit point à l'ancienneté. On ne peut néanmoins obtenir aucune commanderie sans l'avoir faite. On paye ordinairement le passage au receveur de l'ordre, dans le grand-prieuré. Les preuves sont quelquefois rejettées à Malte. En ce cas on rendoit autrefois la somme qui avoit été payée; mais depuis il a été ordonné par de nouveaux décrets, qu'elle demeureroit acquise au trésor. Outre les deux cens cinquante écus d'or pour le trésor de l'ordre, le nouveau chevalier paye aussi le droit de la langue. Ce droit est réglé suivant l'état & le rang où le présenté est reçu. Ceux qui se présentent en minorité, c'est-à-dire, au-dessous de seize ans, sont reçus en vertu d'une bulle du grand-maître, que son éminence leur accorde, suivant le pouvoir qui lui est donné par le pape, ou par le chapitre général. Ils sont ordinairement reçus à six ans; quelquefois par une grace spéciale à cinq, à quatre, & même à un. Leur ancienneté court du jour porté par leur bulle de minorité, pourvu que le passage soit payé un an après. On obtient d'abord le bref du pape à Rome, puis on poursuit l'expédition de la bulle de Malte; & le tout coute environ quinze pistoles d'or. Le passage est de mille écus d'or pour le trésor, avec cinquante écus d'or pour la langue; ce qui fait près de quatre mille livres. On ne le rend point, soit que les preuves soient refusées, soit que le présenté change de résolution, ou meurt, avant sa réception. Le privilége du présenté de minorité, est qu'il peut demander une assemblée extraordinaire, pour y obtenir une commission, afin de faire ses preuves, pour les présenter sans attendre le chapitre ou l'assemblée provinciale. Il peut aller à Malte à l'âge de quinze ans, pour y commencer son noviciat & faire ensuite profession à seize ans: mais il n'est obligé d'y être qu'à vingt-cinq ans, pour faire profession à vingt-six au plus tard; faute de quoi il perd son ancienneté, & la commence du jour de sa profession. Dès que ses preuves sont reçues, il peut porter la croix d'or, que les autres ne doivent porter qu'après avoir fait les vœux. A l'égard des chevaliers pages, le grand-maître en a seize, qui le servent depuis douze ans jusqu'à quinze; & à mesure qu'il en sort de service, d'autres y entrent en leur place. Après avoir obtenu de son éminence leurs lettres de pages, ils doivent se présenter au chapitre ou à l'assemblée provinciale, pour obtenir commission de faire leurs preuves à l'âge d'onze ans. Les preuves faites, ils vont à Malte pour entrer au service depuis douze ans jusqu'à quinze accomplis. A quinze ans ils commencent leur noviciat, pour faire leur profession à seize. Leur passage est de deux cens cinquante écus d'or, & ne se rend point si les preuves sont refusées à Malte, non plus qu'aux autres chevaliers. Leur ancienneté court du jour qu'ils entrent en service. Si les places des pages étoient remplies de sorte qu'ils ne pussent y entrer, ils perdroient leur privilége, & leur ancienneté commenceroit à seize ans complets.

Ceux qui sont reçus chapelains & clercs conventuels; ou servans-d'armes sont quelquefois gentilshommes; mais s'ils ne sont nobles de quatre races du côté paternel & du maternel, ils ne peuvent être admis dans le rang des chevaliers. On peut voir de deux cousins, ou d'un oncle & d'un neveu, l'un chevalier, & l'autre servant-d'armes, parceque l'un des deux freres se fera mésallié. Un gentilhomme, même de quatre races, qui aura toutes les qualités requises pour être chevalier, s'il veut être ecclésiastique, & recevoir les ordres, ne peut être que du rang des chapelains; parceque tous les chevaliers doivent porter les armes contre

les Infidéles. Les ecclésiastiques, qui sont le second état ou rang de l'ordre de Malte, sont ordinairement reçus diaco ou clercs conventuels, pour servir dans l'église de Malte depuis dix ans jusqu'à quinze. Ils obtiennent, à cet effet, une lettre de son éminence. Leur présentation se fait à neuf ans, & le présenté doit apporter son extrait baptistaire légalisé, sa lettre de diaco & son mémorial, contenant les extraits, les dates des titres, qui justifient sa légitimation, la qualité de son pere & de sa mere, & de ses aïeuls paternels & maternels. Il ne faut point de blazon, si ce n'est que le présenté, étant gentilhomme, voulût montrer ses armes. Ses preuves doivent faire connoître qu'il est né de parens honorables, & qui ne se sont point mêlés d'arts, ni de professions méchaniques & basses. On reçoit dans ce rang les fils de docteurs aux droits, des avocats, des médecins, des procureurs, des notaires, des banquiers, des marchands en gros demeurans dans les villes, des laboureurs qui cultivent leurs terres & qui vivent honorablement, & d'autres personnes qui sont au-dessus du commun du peuple. Leur ancienneté court du jour de leur réception à Malte. Le passage est de cent écus d'or. Ceux qui ont plus de quinze ans, & souhaitent d'être reçus chapelains conventuels, doivent obtenir un bref du pape, passé ou enteriné à Malte, & ensuite se présenter pour faire leurs preuves. Leur passage est de deux cens écus d'or, outre le droit de la langue. Les servans-d'armes font leurs preuves comme les chapelains. L'âge pour se présenter est de seize ans complets; le passage, de deux cens écus d'or, outre le droit de la langue. Les prêtres d'obédience sont reçus sans preuves, & sans aller à Malte. Ils sont ainsi appellés, parcequ'ils obéissent au grand-prieur, ou au commandeur, qui les reçoit dans les prieurés, ou dans les cures de l'ordre. Ils portent la croix blanche sur le manteau, & jouissent des priviléges de la religion. Il y a des gentilshommes de ce nombre. Les servans d'offices sont employés à Malte au service de l'hôpital, & à de semblables fonctions. Il y a aussi des donnés ou demi-croix, qui sont mariés, & portent une croix d'or à trois branches. La croix d'or des chevaliers en a quatre; & celle des chapelains ou des servans-d'armes, est de même; mais ils ne la portent que par une permission qu'ils obtiennent du grand-maître. Tous les chevaliers & freres, de quelque rang, qualité ou dignité qu'ils soient, sont obligés, aussitôt qu'ils ont fait leurs vœux, de porter sur le manteau ou sur le juste-au-corps, du côté gauche, une croix octogone ou à huit pointes, de toile blanche cirée, qui est la véritable marque de leur profession, la croix d'or n'étant qu'un ornement extérieur. Cette coutume s'observe exactement à Malte; & presque par tout ailleurs. Lorsque les chevaliers, tant novices que profès, vont combattre contre les Infidéles, ils portent sur leur habit une soubreveste rouge, en forme de dalmatique, ornée par devant & par derriere d'une grande croix blanche sans pointes, qui marque les armes de la religion. L'habit ordinaire du grand-maître, est une sorte de soutane de tabis ou de drap, ouverte par le devant, & liée d'une ceinture, d'où pend une grosse bourse, pour marquer la charité envers les pauvres, suivant l'institution de cet ordre. Par dessus ce vêtement, il porte une maniere de robe de velours, au lieu de laquelle il prend un manteau à bec qui est fort long, quand il va à l'église dans les jours solennels. Au devant de la soutane, sur l'estomac & sur la robe, vers la manche gauche, il y a une croix de toile blanche à huit pointes, comme sont toutes les croix que portent ceux de l'ordre. * *Histoire de l'ordre*, & *mémoires de* M. d'Aisi, ci-devant employé aux archives du grand-prieuré de France.

☞ SUCCESSION CHRONOLOGIQUE *des grands-maîtres de l'hôpital de S. Jean de Jérusalem, de Rhodes & de Malte.*

L'an 1080. Gerard, surnommé Thom ou Thung, durant 38 ans.
1118. Roger Broyand, 13.
1131. Raimond du Pui, 29.
1160. Auger de Balben, 3.
1163. Arnaud de Comps, 4.
1167. Gilbert d'Assailli ou de Sailli, 2.
1169. Gaste ou Gastas, 6 mois.
1169. Joubert, 10.
1179. Roger de Molins, ou de Moris, 9.
1187. Garnier de Napoli ou de Naples, 3 mois.
1187. Ermengard Daps, 5.
1192. Geofroi de Donjon, 2.
1194. Alfonse, prince de Portugal, environ 1 an.
1194. Geofroi le Rat, 12.
1206. Guerin de Montaigu, 24.
1230. Bertrand Texi ou de Taxis, 10.
1240. Guerin ou Gerin, 4.
1244. Bertrand de Comps, 4.
1248. Pierre de Villebride, 3.
1251. Guillaume de Châteauneuf, 9.
1260. Hugues de Revel, 18.
1278. Nicolas de Lorgue, 10.
1288. Jean de Villers, ou de Villiers, 6.
1294. Odon ou Eudes de Pins, 2.
1296. Guillaume de Villaret, 12.
1308. Foulques de Villaret, 15.
1317. *Maurice de Pagnac*, anti-grand-maître du vivant de Foulques de Villaret, qui y rentra, 4.
Gerard de Pins, vicaire général sous les deux derniers,
1323. Léon de Villeneuve, 23.
1346. Dieu-donné de Gozon, 7.
1353. Pierre de Corncillan, 2.
1355. Roger de Pins, 10.
1365. Raimond de Berenger, 8.
1373. Robert de Juliac, 3.
1376. Jean-Ferdinand de Heredia, 20.
1383. *Richard Caraccioli*, anti-grand-maître, 12.
1396. Philibert de Naillac, 25.
1421. Antoine Fluvian, 16.
1437. Jean de Lastic, 16 à 17.
1454. Jacques de Milli, 7.
1461. Pierre-Raimond Zacosta, 6.
1467. Jean-Baptiste des Ursins, 9.
1476. Pierre d'Aubusson, cardinal, 27.
1503. Emeric d'Amboise, 9.
1512. Gui de Blanchefort, 1.
1513. Fabrice de Carretto, 7.
1521. Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, établit l'ordre à Malte l'an 1530, après la perte de Rhodes, 13 à 14.
1534. Perrin du Pont, 1.
1535. Didier de Saint-Jaille, environ 1.
1536. Jean de Homedes, 17.
1553. Claude de la Sangle, 4.
1557. Jean de la Valette Parisot, 11.
1568. Pierre de Monti, 4.
1572. Jean l'Évêque de la Cassiere, 10.
1582. Hugues de Loubens de Verdale, cardinal, 13.
1595. Martin Garcias ou de Garcez, 6.

1601

1601. Aloph de Vignacourt, 21.
1622. Louis Mendez Vasconcellos, 6 mois.
1623. Antoine de Paule ou de Paulo, 13.
1636. Jean-Paul de Lascaris, 21.
1657. Paul-Martin de Rhedin, 2 à 3.
1660. Annet de Chattes-Clermont-Gessans, 3 mois.
1660. Raphaël Cotoner, 3 à 4.
1663. Nicolas Cotoner, frere de Raphaël, 17.
1680. Gregoire Caraffe, 10.
1690. Adrien de Vignacourt, 6 ans, 6 mois.
1697. Raimond de Perellos de Rocafull, 22 ans, 11 mois, 3 jours.
1720. Marc-Antoine Zondodari, 2 ans, 5 mois, 3 jours.
1722. Antoine Manoël de Vilhena, 14 ans, 5 mois, 23 jours.
1736. Raimond Despuig-Montanégre, 4 ans, 2 jours.
1741. Emanuël Pinto de Fonseca.

Cette suite chronologique a été réformée sur les mémoires de M. de Palmeus, auteur des plans de Malte dont on a parlé. * Guillaume de *Tyr*, *l.* 18, *c.* 5. Jacques de Vitri, *hist.* Polydore Virgile, *l.* 7. Jean Azor, *instit. mor. l.* 13. Bosio. Boisar. Naberat. Baudouin, &c. *hist. de Malte.* Aubert le Mire, *orig. ordin. equest.* Le pere Heliot, *hist. des ord. religieux*, *tome III.* L'abbé de Vertot, *hist. de l'ordre de Malte.*

MALTE, *Melita*, isle de la mer Adriatique, *cherchez* MELEDA.

MALTOIS (le) sculpteur, *cherchez* CAFFA (Melchior.)

☞ MALTRET (Claude) Jésuite de Toulouse, a donné une édition des œuvres de Procope en grec & en latin, avec des notes de sa façon. Cette édition, qui renferme aussi quelques autres ouvrages qui ne sont pas de la version de Maltret, est en deux volumes *in-folio*, dont le premier parut à Paris en 1662, & le second en 1663. * Konig. M. Goujet, *mém. mss.*

MALVASIA (Charles-César de) chanoine de la cathédrale de Bologne en Italie, a fleuri dans le dix-septiéme siécle. Il étoit de famille noble, & il s'est rendu encore plus illustre par son gout & son amour pour les arts, & par les ouvrages qu'il a donnés au public. Un des plus considérables est celui qui a pour titre : *Felsina Pittrice, vite de' Pittori Bolognesi, con figure*, à Bologne, 1678, deux vol. *in-4°.* L'auteur dédia cet ouvrage à Louis XIV, qui lui envoya son portrait enrichi de diamans. La premiere partie de cet ouvrage comprend la vie des premiers peintres dont les noms & les ouvrages sont peu connus; la seconde traite de ceux qui ont commencé de mettre la peinture sur un bon pied dans la ville de Bologne, & qui ont laissé des ouvrages; la troisiéme contient la vie des Caraches & de quelques autres qui vivoient de leur temps; la quatriéme nous donne celles du Guide, du Dominiquin, de l'Albane, & de plusieurs autres. *Voyez* le *Journal des savans* du lundi 16 mai 1678, article 1. Comme l'auteur adjugea la préférence à l'école de Bologne sur celle de Rome, dom Vincent Vittoria reclama en faveur de la derniere dans six lettres imprimées à Rome en 1704, *in-8°*, sous le titre d'*Observations en faveur de Raphaël, des Caraches & de l'école de Rome.* En 1690 M. le comte de Malvasia donna à Bologne, *in-folio*, un second ouvrage qui a pour titre : *Marmora Felsinea, innumeris inscriptionibus exteris, huc usque ineditis, cum doctissimorum virorum expositionibus, roborata & aucta*, in-folio. On a encore du même, *Ælia Lelia Crispis, non nata, resurgens*, qui est l'explication d'une fameuse énigme qui fut trouvée dans la maison du sénateur Volta.

MALVASIE ou MALVOISIE (*Malvasia*) ville de la Morée, sur la côte orientale, où commence le golfe de Napolie de Romanie, dans la province de Tzaconie, ou *Braccio di Maina.* Elle est située sur un grand rocher, environnée de la mer en forme d'isle, & jointe à une langue de terre par un pont de bois. Il y a des fontaines d'eau douce, & la colline est si fertile, qu'on y peut recueillir de quoi nourir cinquante ou soixante personnes, qui suffisent pour la défendre, parceque le rocher est inaccessible de tous côtés, à la réserve d'un seul. Les raisins y sont admirables & en quantité; le vin qu'on en fait est assez connu dans le monde, & ne céde en rien à ceux de Candie. Son port est commode, & défendu par la forteresse. Le temple d'Esculape rendit autrefois cette petite isle célebre. On en voit encore les ruines parmi celles de l'ancienne Epidaure, nommée aujourd'hui *Malvasie la vieille*, située à une lieue de la nouvelle. Malvasie, qui avoit titre d'archevêché, obéissoit à l'empereur de Constantinople l'an 1204, & Baudouin, comte de Flandre, s'étant mis en possession de l'empire, donna l'investiture de cette place à Guillaume, baron François; mais ce nouveau seigneur de Malvasie fut contraint de céder ses droits à Michel Paléologue, qui monta sur le trône après avoir chassé les François. Guillaume se retira à Venise, où il fit une donation à la république des mêmes droits qu'il venoit de transporter à l'empereur Michel, alléguant que la renonciation qu'il en avoit faite, avoit été extorquée par violence. Les Vénitiens firent valoir leur droit par les armes, prirent Malvasie, & jouirent de cette conquête jusqu'en 1537, qu'ils se virent obligés de l'abandonner à Soliman II, par un traité de paix. L'an 1653, les Turcs ayant rompu la paix, & porté leurs armes en Candie, Foscolo, général des Vénitiens, attaqua le fort de Malvasie, le prit & le rasa, en ayant enlevé vingt piéces de canon. L'année suivante, Morosini, alors provéditeur, assiégea cette place, & leva le siége pour se rendre en Candie. Le doge Morosini assiégea Malvasie l'an 1689; mais la maladie s'étant mise dans son armée, il fut obligé de lever le siége, qu'il convertit en un blocus, qui dura jusqu'au mois d'août 1690, que cette place se rendit aux Vénitiens. * P. Coronelli, *description de la Morée.*

MALVENDA (Thomas) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit né à Xativa, au mois de mai de l'an 1566, & entra en 1582 dans l'ordre de S. Dominique, où après avoir fait de très-bonnes études, il professa la philosophie pendant quatre ans, & la théologie pendant dix. On remarque qu'il écrivoit avec autant de facilité que de politesse & d'élégance, & que ses diverses occupations ne furent jamais capables de lui faire quitter les exercices ordinaires de la religion. Ayant trouvé quelques fautes dans le martyrologe romain du cardinal Baronius, il en écrivit en 1600 à ce grand cardinal, qui trouva en lui tant d'esprit, de politesse, & de discernement, qu'il souhaita l'avoir auprès de lui pour être plus à portée de recevoir ses avis. Malvenda appellé à rome par son général n'y manqua pas d'occupation : outre la revue des annales de Baronius, qui sur ses avis corrigea beaucoup de choses dans ce qui étoit imprimé, on voulut qu'il réformât tous les livres ecclésiastiques de son ordre, & il s'en aquitta avec tant de succès, qu'on trouve encore à présent ces livres des mieux digérés en

leurs genres. Il travailla aussi sur le martyrologe romain, pour le rendre à l'usage de l'ordre : & chargé d'examiner la bibliothéque des peres de Margarin de la Bigne, il y fit des observations qui ont eu place dans l'édition de 1605. Cette même année Malvenda publia un livre touchant le paradis terrestre, qu'il avoit composé fort à la hâte, mais l'année précédente il en avoit donné un autre *de Antichristo*, qui lui avoit attiré de grands applaudissemens. Il fut le seul qui n'en fut pas tout-à-fait content : il voulut le revoir, mais il fut si détourné, qu'il lui fut impossible d'en donner une nouvelle édition avant l'an 1621. Elle parut à Valence en Espagne, où l'auteur étoit alors, & depuis il en a été fait une autre en 1647 à Lyon. L'estime qu'on avoit conçue de Malvenda fit croire qu'il étoit capable de donner des annales de son ordre : son général le chargea de ce travail, auquel il donna tous ses soins; mais les divers changemens de demeure que ses supérieurs lui firent faire, ne lui permirent que de compiler les mémoires dont il eut soin de garder une copie en même-temps qu'il en délivra une, en 1608 au général, étant près de partir pour l'Espagne. L'intention de Malvenda étoit qu'au cas qu'il ne pût recouvrer du loisir, ses mémoires servissent à quelqu'un qui en auroit plus que lui ; mais on n'y eut point d'égard, on résolut de les imprimer tout informes, & on les envoya à Naples, où ils parurent en 1627. Ce qu'il y eut de pis, fut qu'on n'imprima pas même ces mémoires dans l'ordre où Malvenda les avoit mis : il étoit alors en Espagne, où il changeoit souvent de demeure, les supérieurs majeurs de ce royaume voulant toujours l'avoir auprès d'eux ; il fut même forcé de vivre quelque temps hors de son cloître dans le palais d'Aliciga archevêque de Valence. Mais tous ces changemens, en l'empêchant de suivre ses annales, ne purent le détourner de travailler : & il employa tout ce qu'il eut de loisir à faire une nouvelle version du texte hébreu de l'écriture sainte, avec des commentaires courts. Il y travailloit, lorsque la mort l'enleva, le 7 mai 1628, âgé de 63 ans, à Valence. Il fut porté dans le couvent de son ordre, où on l'enterra dans un lieu honorable : l'archevêque qui avoit assisté à ses funérailles, eut soin de recueillir ses travaux sur l'écriture sainte, & les envoya au général, qui les fit imprimer en 1650, à Lyon, en cinq volumes *in-folio*. On a une vie de saint Pierre martyr, écrite en espagnol par le même auteur, & imprimée en 1613, à Saragoce. * Echard, *script. ord. Præd.*

MALVEZZI (Virgilio) de Bologne en Italie, connu sous le nom de marquis de Malvezzi, savoit le droit, la médecine, les mathématiques, les belles lettres, la musique & la théologie. Après avoir servi à la guerre & dans des négociations importantes sous Philippe IV, roi d'Espagne, il s'établit à Bologne, sa patrie, où il mourut au mois d'août de l'an 1654. On a de lui : *Discorsi sopra Cornelio Tacito ; Il Romulo ; Il Tarquino superbo ; Il Davide perseguitato ; Ragioni per li quali li Letterati credono non poter avantagiarsi nella Corte ; Il li tratto del privato politico Christiano, &c.* * Bumaldi, *biblioth. Bonon.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter. P. I.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. P. I. &c.*

MALVOISIE, ville, *cherchez* MALVASIE.

MALUSELLI (Jerôme) né à Mensa dans le territoire de Cesene, fut fait prêtre à Ravenne, où il s'attacha à la B. Gentile, qui le fit son héritier. C'est lui qui ayant recueilli les mémoires de la B. Marguerite de Ravenne, en tira tout ce qui étoit propre à des ecclésiastiques vivans en communauté, en forme de réglemens, qui furent approuvés l'an 1538, par le pape Paul III : d'où vient qu'on le regarde comme le principal fondateur de la congrégation des Clercs réguliers du bon Jésus. Il eut quelques persécutions à souffrir, & pendant la vie de la B. Gentile avec qui il demeuroit, & après sa mort ; mais son innocence fut toujours justifiée pleinement, & il mourut paisiblement le 20 août de l'an 1541. * Simon Marini, *vite dell. BB. Margher. & Gentile, & del P. Geronimo.*

MAMANT (Saint) *cherchez* MAMMES.

MAMAS, *cherchez* GREGOIRE MAMAS.

MAMBRÉ ou MAMRÉ, vallée fertile & agréable dans la Palestine, à quinze stades d'Hebron, vers le midi, & à deux cens cinquante stades (c'est-à-dire, environ trente & un milles) de Jérusalem, est célebre dans l'histoire sainte. Ce fut en ce lieu-là qu'Abraham, habitant sous des tentes, reçut les trois anges qui lui prédirent la naissance de son fils Isaac ; ce fut-là qu'il les servit à table sous un arbre, que saint Jérôme appelle *Térébinthe*, d'où cette vallée a été aussi nommée *la vallée du Térébinthe*. Ce même auteur assure qu'on voyoit encore cet arbre de son temps, sous l'empire de Constance. Quelques peuples y avoient dressé des autels, pour y faire des sacrifices en mémoire de ce qui s'étoit passé sous ce térébinthe ; mais le grand Constantin, averti de cette superstition, par sa mere Hélene, donna ordre d'abolir ces sacrifices, & y fit bâtir un superbe temple. Quoique cet arbre ait été détruit, on dit qu'il en a repoussé d'autres de sa souche, que l'on montre pour marquer l'endroit où il étoit. La ville d'Hebron se nommoit aussi Mambré. *Voyez Gen. XXIII*, 19. Elle tiroit peut-être ce nom d'un Chananéen nommé *Mamré*, qui semble avoir été maître de ces lieux. * *Voyez Gen. XIV*, 13, 24. J. Eufeb. *Nier. c.* 62.

MAMBRÉ, Amorrhéen, frere d'*Escol* & d'*Aner*. Ils étoient tous trois amis du patriarche Abraham. Ils lui aiderent à combattre les Assyriens, & à délivrer Lot qu'ils avoient fait prisonnier. Aussi Abraham, qui ne voulut point avoir part à la dépouille de ces princes, exigea que ces trois freres ses alliés en eussent une portion convenable. Le pays où habitoit Mambré reçut son nom, & est appellé dans l'écriture, *la vallée de Mambré*. * *Gen. XIV*.

MAMBRÉS, magicien de Pharaon, *cherchez* JANNÈS.

MAMBRUN (Pierre) Jésuite, qui s'est fait connoître par ses poësies, dans le XVII siécle. M. Huet, ancien évêque d'Avranches, qui avoit été son disciple, qui fut toujours son ami, & qui en parle avec de grands éloges dans ses origines de Caën, & dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, dit qu'il naquit à Montferrand en Auvergne l'an 1600, & qu'il mourut dans la soixante-uniéme année de son âge, le dernier d'octobre 1661. Il ajoute qu'après avoir professé pendant quatre ans la rhétorique à Paris, il fut envoyé à Caën, où il enseigna la philosophie pendant six ans, & qu'il ne recevoit point d'écoliers qui n'eût auparavant quelque teinture de la géométrie ; qu'on vit dans sa classe plus de trois cens étudians ; qu'on le retira de Caën pour lui faire professer ailleurs la théologie, & qu'il a enseigné cette science à la Fléche, où il est mort, les huit dernieres années de sa vie. * Huet, origines de Caën, seconde édition, p. 423 & suivantes : le même, *in Commentario de rebus ad eum pertinentibus*, p. 28, 29, 36, 173, 174. Le P. Mambrun a donné une *dissertation peripatétique* sur le poëme épique, dont M. Baillet a fait l'analyse dans ses Jugemens sur les auteurs

qui ont traité de l'art poëtique. Mais ce pere s'est plus fait connoître par ses poësies latines. On a de lui des *Eglogues*; des *Géorgiques*, ou IV livres de la *culture de l'ame & de l'esprit*; & un poëme en XII livres, appellé *Constantin*, ou l'*Idolâtrie terrassée*. Ce religieux est un des plus parfaits & des plus accomplis d'entre les imitateurs de Virgile, à en juger par la forme extérieure de ses vers, par le nombre de ses livres, & par les trois genres de poësie auxquels il s'est appliqué. Il possédoit à fonds son Virgile, & savoit parfaitement les regles de l'art poëtique, comme il l'a fait voir dans la dissertation péripatétique qu'il a faite du poëme épique; & l'on peut dire que ce pere étoit grand poëte & grand critique tout ensemble. * Petr. Mambrun, *dissert. peripat. & de epico carmine*. Jean Chapelain, *dans la preface sur le poëme de la Pucelle*. Gill. Ménage, *réponse au discours sur l'Heautontimorum. de Terence*. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes*.

MAMEE (Julie) *cherchez* MAMMEE.

☞ MAMELUKS, nom qui signifie *esclave*, est celui qu'on a donné à une milice, qui se rendit très-puissante en Egypte, & y usurpa enfin l'autorité souveraine, qu'elle conserva long-temps. Il y a eu deux dynasties de Mameluks en Egypte. Les premiers étoient des habitans du Captchak, qui après avoir été faits esclaves par les Mogols, furent vendus à des marchands de Syrie, qui les menerent en Egypte. Nodgemeddin-Ayoub, prince de la famille de Saladin, qui y régnoit alors, les acheta, & les fit élever avec beaucoup de soin à Raoudah, ville située sur les bords de la mer; de-là leur est venu le surnom de *Baharites*, c'est-à-dire, *marins*. Le sultan composa sa garde de cette milice. Quelques-uns d'entr'eux parvinrent aux premieres charges de l'empire, & le gouvernerent à leur volonté. Ils devinrent enfin assez puissans pour chasser du trône le souverain légitime, & y établir un d'entr'eux. Ce fut IBEGH, qui commença à regner l'an de l'hégire 655, de J. C. 1257. Sa postérité posséda l'Egypte pendant 126 ans, & fut chassée l'an de l'hégire 784, de J. C. 1382, par les Mameluks Circassiens, dont on va parler.

Les autres MAMELUKS, nommés CIRCASSIENS, & BORGITES, étoient des esclaves Circassiens, de la nation nommée *Kirkes*, qui ayant été transportés en Egypte, y ont occasioné la même révolution que les esclaves achetés par les Ayoubites. Barkok, l'un d'eux, fut déclaré sultan d'Egypte à la place du dernier des Mameluks Baharites l'an 784 de l'hégire, de J. C. 1382. Les Mameluks Circassiens resterent maîtres de ce royaume jusqu'au temps de Selim, empereur des Turcs. Celui-ci ayant gagné une bataille sur le sultan Touman-Bais, & l'ayant fait prisonnier, le fit pendre, l'an 923 de l'hégire, 1517 de J. C. Avec lui finit le royaume d'Egypte, qui devint une province de l'empire des Turcs. * M Deguignes a donné des *listes chronologiques des Sultans Mameluks*, dans son *histoire générale des Huns*, tome I, d'où ce qu'on vient de lire est extrait.

MAMERANUS (Nicolas) poëte & historien, avoit pris le nom du lieu où il étoit né dans le duché de Luxembourg. Il a vécu principalement dans le XVI siécle, & le P. Bertholet, Jésuite, au *tome VIII* de son *histoire du duché de Luxembourg*, *pag.* 192, met sa mort en 1550. Mameranus fit ses études à Emmerick dans le pays de Cleves, & passa depuis presque toute sa vie à la cour des princes, & principalement à celle de l'empereur Charles-*Quint*. C'étoit un homme gai & enjoué, qui aimoit à faire le plaisant. Etant devenu vieux, sa tête s'affoiblit, & il fut réellement le jouet des princes qui continuoient de l'admettre chez eux. Comme il avoit été couronné poëte, il ne paroissoit plus en public qu'avec une couronne de laurier sur la tête. Il harangua dans cet équipage à Louvain, au milieu d'une nombreuse assemblée attirée par la nouveauté de ce spectacle. Le discours qu'il prononça avoit pour objet la mémoire; contre ceux qui lisoient leurs discours en les prononçant; mais la mémoire lui manqua à lui-même en cette occasion; & il ne put achever. Valere André lui donne les ouvrages suivans, dans sa bibliothèque Belgique, édition *in*-4°. de 1739, pag. 914. 1. *Gratulatorium carmen in Philippi regis Hispaniæ in Belgium anno* 1555 *adventum*. Cette date prouve contre le P. Bertholet, que l'auteur n'est pas mort en 1550. 2. *Epithalamium in nuptias ejusdem cum Maria regina Angliæ*. 3. *In nuptias Alexandri Farnesii, Parmæ principis*, &c. chez Plantin, *in*-4°. 4. *De venatione, carmen heroïcum*: dans ce poëme sur la chasse chaque mot commence par la lettre C: bagatelle difficile, & dont le succès est peu honorable: voici le premier vers:

Cùm caperem certas circùm cava cornua curas.

5. *Carmen de Bezo-la-manos*, à Cologne, 1550. 6. *Strena anno* 1560 *de asino sancti Maximini archiepiscopi Trevirensis, cum sancto Martino archiepiscopo Turonensi Romam euntis, ab urso devorato*, à Anvers, *in*-4°. 7. *Descriptio metrica aquæ-ductûs, seu navigationis Bruxellensis*: cet aqueduc a été achevé en 1561. La description fut imprimée la même année, & a été donnée de nouveau à Bruxelles en 1681. 8. *Historia de electione Caroli V, imperatoris*. 9. *De bello Saxonico*. 10. *Cæsaris iter sexennale per Germaniam*. 11. *Catalogus familiæ totius aulæ Cæsareæ, per expeditionem adversùs inobedientes, usque Augustam Rheticam, & omnium principum ordinumque imperii & extra imperium in comitiis ibidem anno* 1547, *& anno* 1548 *præsentium*, à Cologne, 1550. 12. *Catalogus omnium generalium, tribunorum, ducum, &c. exercitûs Caroli V in expeditione* 1546, à Cologne, 1550, *in*-8°. 13. *De peregrinatione Jerosolymitanâ Joannis Hezii*, à Anvers, 1565. 14. *De hyeme anni* 1564: donc l'auteur vivoit encore en cette année. 15. *Epistola de eo quòd B. Petrus Romæ fuerit*. 16. *De confessione tutis auribus sacerdotum committendâ*, 1546. 17. *Formula auspicandi finiendique diem certis precatiunculis*, à Anvers, 1553. 18. *Paschasius de sacramentis*: c'est une édition plus correcte de cet auteur donnée par Mameranus. 19. *De memoriâ, oratio*, à Bruxelles, 1561, *in*-8°. c'est le discours dont on a parlé ci-dessus. Cet auteur avoit pour frere *Henri* Mameranus, libraire à Cologne. Valere André qui en parle aussi dans sa *Bibliothéque*, pag. 456, édition citée ci-dessus, qualifie pareillement ce Henri de poëte & de philologue; & dans la liste de ses ouvrages, il lui en donne plusieurs, & avec les mêmes titres, qu'il attribue ailleurs à Nicolas; savoir: *Carmen gratulatorium in Philippi regis Hispaniæ*, &c. *adventu in Germaniam anno* 1549, *in Angliam anno* 1554, *in Belgium anno* 1555. *Epithalamium nuptiarum ejusdem*, &c. Les autres écrits qu'il ne donne qu'à Henri sont: 1. *Strena kalendarum Januarii anno* 1556, *ad amicos, de leone & asino*, en vers latins. 2. *Priscæ monetæ ad hujus nostri temporis diversas aliquot nationum monetas supputatio*, imprimé par l'auteur même en 1551. Ce traité a été depuis inséré dans un recueil d'écrits sur les monnoies, publié par Reinerus Budelius de Ruremonde, à Cologne, 1574 & 1591.

MAMERCUS, tyran de Catane, après avoir vaincu Denys *le Tyran*, se rendit à Timoléon. Il fut amené à Syracuse, & accusé devant le peuple: il entreprit de se justifier, & voyant que le peuple

ne recevoit point sa défense, il se jetta par terre du haut du theâtre, & se cassa la tête; mais il ne mourut point du coup, & subit la peine du supplice. * Polyæn. *l.* 5. *in Timoleon.*

MAMERT, archevêque de Vienne en Dauphiné, très-célébre & très-saint prélat, succéda à Simplicius dans le V siécle, & étoit frere de Claudien Mamert, auteur de trois livres *de la nature de l'ame.* Il consacra en 463 un évêque dans l'église de Die, qu'il croyoit dépendre de sa métropole, & eut quelque démêlé sur ce fait avec le pape Hilaire, qui renvoya la connoissance de cette affaire à Léonce d'Arles pour l'examiner dans un synode. Cet évêque & les autres prélats de France ayant envoyé leur avis au pape Hilaire, ce pontife ordonna que l'évêque de Die seroit confirmé par l'archevêque d'Arles; & qu'à l'avenir l'archevêque de Vienne s'abstiendroit des ordinations hors de sa province. La province de Vienne se trouvant affligée de divers malheurs, & le feu ayant pris l'an 469 le jour de Pâque dans la ville, S. Mamert crut que, pour appaiser la colere du ciel, il étoit à propos de recourir à la pénitence & à la priere. Il institua pour ce sujet un jeûne de trois jours, pendant lesquels se font les processions que l'on appelle *Rogations*, qu'on dit avoir été confirmées dans un synode tenu l'an 474. Sidonius Apollinaris écrivit à Mamert, pour le féliciter de l'heureux établissement de ces processions. Le premier concile d'Orléans les établit par toute la France; & cette pratique a été reçue dans presque tout l'Occident. Mamert mourut le 11 mai de l'an 475. Il eut Hesychius ou Isycius pour successeur sur le siége archiépiscopal de Vienne, & est honoré par l'église le 11 mai. Son frere Claudien Mamert étoit prêtre de l'église de Vienne. On a ses trois livres de *la nature* ou *de l'état & de la substance de l'ame*, qui sont excellens. Sidonius Apollinaris a fait son éloge & son épitaphe. Il est l'auteur de l'hymne sur la Passion, *Pange, lingua, gloriosi prælium certaminis*, que d'autres ont attribuée à Venance Fortunat; mais Gennade & l'ancien scholiaste la donnent à Claudien Mamert. C'est apparemment cette hymne dont Sidonius fait l'éloge, *l.* 4, *épist.* 3. * Sidoine Apollinaire, *epist.* 1, *l.* 7, & *epist.* 14, *l.* 5. Gennadius, *de script eccles.* S. Augustin, *serm.* 173. Concile d'Orléans, *can.* 27. Grégoire de *Tours*, *l.* 2, *hist. c.* 34. Adon, *in chron.* Savaron & Sirmond, *in not. ad Sidon. Apollin.* Roricon, *l.* 1, *c.* 3, *de gest. Franc.* Baronius, *in annal. eccles. & Martyrol. rom.* Robert & Sammarth. *Gallia christ.* Jean de Bosc & Jean de Lievre, *de Viennens. antist.* Chorier, *hist. & état politique de Dauphiné.* M. du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du V siécle.* D. Rivet, *hist. littéraire de la France*, tome II.

MAMERT PATISSON, *cherchez* PATISSON.

☞ MAMERTIN (Claude) orateur qui vivoit à la fin du troisiéme siécle & dans le quatriéme. On a de lui deux panégyriques, qu'il prononça en divers temps à la louange de Maximien Hercule. Ils ont été fort souvent imprimés avec ceux des autres panégyristes de l'empire. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome I, parle au long de cet orateur, & fait connoître les différentes éditions de ses panégyriques.

☞ MAMERTIN (Claude) orateur, qui vivoit dans le IV siécle, & qui paroît être fils du précédent, fut fort considéré de Julien l'Apostat, sous qui il posséda de grands emplois, & qui l'éleva enfin au consulat en 362. Pour l'en remercier, il prononça en sa présence ce panégyrique que nous avons encore, avec les autres panégyriques de l'empire, & qui commence ainsi: *Etsi scio te, Imperator, & cunctos qui consilium tuum participant posse morari, &c.* * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome I.

MAMERTINS, peuples originaires de l'isle de Samos, s'établirent auprès de Messine. C'est pour cela que les Messinois ont été nommés *Mamertins*; & le Phare de Messine, *Mamertinum fretum.* Martial parle du bon vin de ce pays, *l.* 13, *epigr.* 14.

☞ MAMEZ, ou MANNÈS DE GUZMAN, frere aîné de S. Dominique, fondateur de l'ordre des FF. Prêcheurs, vivoit en saint prêtre dans la retraite & dans la contemplation, à Osma sa patrie, lorsqu'en 1207 Dieu lui inspira d'aller joindre son frere qui travailloit à la conversion des hérétiques Albigeois dans le Languedoc. Il fut un des premiers qui reçurent l'habit & qui firent profession dans le nouvel ordre que fonda S. Dominique. Dans la dispersion que le S. fit de ses religieux, Mamez fut envoyé à Paris, où il fonda le célébre couvent de la rue S. Jacques, d'où ces religieux ont été nommés Jacobins en France. Mamez étant retourné en Espagne tomba malade, & mourut en odeur de sainteté dans un monastere de l'ordre de Citeaux; ce qui a donné lieu à dom Chrysostome Henriquez de l'insérer dans son ménologe de cet ordre, qu'il composa 400 ans après, & de lui donner le nom de S. Mamert, frere de S. Dominique. Les continuateurs de Bollandus ne doutent point que ce ne soit le même que celui de Mamez, qui donne lieu à cet article; & leur sentiment est conforme à la tradition constante de l'ordre des FF. Prêcheurs. Mais l'engagement de Mamez dans l'ordre de Citeaux n'a aucun fondement. Il est croyable que Mamez, qui remplissoit très-bien les devoirs du premier institut qu'il avoit embrassé, y aura persévéré jusqu'à sa mort. * M. Fleury, *hist. ecclés.* liv. 78, num 5. Le pere Touron, *vie de S. Dominique*, p. 648.

MAMILAS, quatorziéme roi des Assyriens, succéda à Ipherée, après un regne de trente ans. *Voyez* ASSYRIE. * Eusebe, *in chron.* Genebrard, *in chron.*

MAMITHE, roi des Assyriens, succéda, dit-on, à Althade, & se rendit terrible aux Egyptiens & aux Syriens. Il est nommé Hermasque par S. Augustin. Ce prince regna trente ans. *Voyez* ASSYRIE. * Eusebius, *in chron.* S. Augustin, *l.* 18. *de civit. c.* 7. Genebrard, *chron.* Torniel, *A. M.* 2386 & 1415.

MAMMÉE, ou plutôt MAMÉE (Julie) femme en premieres noces de *Gennesius* Marcianus, homme consulaire, & en secondes noces d'un homme d'un rang inférieur, & mere de l'empereur *Alexandre Severe*, fut une princesse sage & très-réglée dans ses mœurs, selon le témoignage des auteurs chrétiens & païens. Les derniers l'appellent même une femme excellente. Son fils *Alexandre Severe*, successeur d'Héliogabale, ne faisoit rien sans ses conseils, & il s'en trouvoit bien. En effet cette princesse eut un très-grand soin de l'éloigner de tous les vices dans lesquels Heliogabale étoit tombé, & d'empêcher, depuis qu'il fut empereur, que l'oisiveté & les mauvaises compagnies ne corrompissent ses mœurs. Mamée étant à Antioche l'an 218, comme on le croit, & ayant oui parler du célébre Origène, & de la grande intelligence qu'il avoit dans les sciences divines, desira de le voir, l'envoya chercher par quelques gardes de peur qu'il ne lui arrivât quelque accident en chemin, le reçut fort bien, & l'écouta avec plaisir. Origène demeura quelque temps avec cette princesse, & lui fit voir par beaucoup de preuves quelle est la gloire de Jesus-Christ, & l'excellence de ses préceptes. On croit que cet entretien fit concevoir à Mamée une si haute idée

du christianisme qu'elle l'embrassa, soit qu'elle soit demeurée dans l'état des catéchuménes, soit qu'elle ait réellement participé aux mysteres. Orose & Cédrene disent positivement qu'elle étoit chrétienne. Abulfaraje dit aussi qu'elle croyoit en Jesus-Christ, & qu'elle servit beaucoup aux fidéles. Eusebe dit qu'elle avoit une très-grande piété envers Dieu. C'est aussi l'opinion des meilleurs critiques des derniers siécles & du nôtre. Les objections qu'on y oppose sont trop foibles pour faire impression. Mamée apprit à Alexandre son fils à respecter Jesus-Christ, & lui fit connoître les mœurs & la doctrine des Chrétiens, ce qui donna beaucoup de paix à ceux-ci pendant les treize années du regne de ce prince. Cependant Mamée avoit des défauts : elle étoit ménagere avec excès & aimoit l'or. Hérodien dit, qu'elle s'acquéroit même les biens & les successions de quelques personnes par des voies peu legitimes. Cet historien l'accuse de fautes encore plus grandes ; mais on sait qu'il étoit sujet à se tromper, & un auteur même païen prétend qu'il a eu de la passion contre Alexandre : ce qui peut rendre suspect ce qu'il a écrit contre la princesse sa mere. Les honneurs divins que le sénat décerna à Mamée après sa mort lui ont été injurieux, surtout si elle a été chrétienne, mais ç'a été le crime des autres plutôt que le sien. Elle fut tuée avec son fils à Mayence, ou en un autre lieu des Gaules, vers le Rhin, par des soldats mécontens, que l'on croit avoir été engagés à se révolter par le Goth Maximin, qui succeda à Alexandre. C'étoit l'an 235. * Tillemont, *histoire des empereurs*, article d'*Alexandre*, & *notes* 1 & 10. Le même, *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, *t.* 3, titre d'*Origène*, art. 14.

MAMMÉS ou MAMANT, (Saint) en grec *Μάμας*, martyr en Cappadoce, dans le III siécle, dont saint Basile *le Grand*, & saint Grégoire *de Nazianze* ont fait l'éloge, étoit berger de profession. On tient qu'il fut martyrisé à Césarée de Cappadoce, dans le temps de la persécution d'Aurélien l'an 274. Sa mémoire étoit célébre dans le IV siécle. Ce saint martyr a toujours été depuis honoré parmi les Grecs : son nom se trouve aussi dans les plus anciens martyrologes d'Occident, qui font mémoire de lui au 17 août. * Sanct. Basil. *homil.* 26. S. Greg. *Nazianzenus*, *orat.* 43. Tillem. *mem. pour servir à l'hist. de l'égl. tom.* 3, Baillet, *vies des saints*.

MAMMILLAIRES, secte des Anabaptistes, qui s'est formée à Harlem : on ne sait pas en quel temps. Elle doit son origine à la liberté qu'un jeune homme se donna de mettre la main sur le sein d'une fille qu'il aimoit, & qu'il vouloit épouser. Cette action ayant été déferée au tribunal de l'église des Anabaptistes, les uns soutinrent qu'il devoit être excommunié ; les autres dirent que sa faute méritoit grace, & ne voulurent jamais consentir à son excommunication. Cela causa une division entr'eux, & ceux qui s'étoient déclarés pour ce jeune homme, furent appellés du nom odieux de *mammillaires*. * M. Micrelius, *syntagm. hist. eclef. pag.* 1012, *édit.* 1679. Bayle, *diction. critiq.* 2 *édit.* 1702.

MAMRÉ, *cherchez* MAMBRÉ.

MAMURA, chevalier Romain, natif de Formium, accompagna César dans les Gaules, en qualité d'intendant des ouvriers. Il y acquit de grandes richesses, qu'il dépensa de la même maniere qu'il les avoit acquises. Il fit bâtir une maison magnifique à Rome, sur le mont Celius, & fut le premier qui fit incruster de marbre les murailles & les colonnes. Catulle a fait des épigrammes très-satyriques contre lui, dans lesquelles il l'accuse non-seulement de concussion, mais de débauche avec César. * Catull. *epig.* 30 & 58. Cicero, *epist. ad Attic. l.* 13, *Epist.* 52.

MAMURIUS VETURIUS, habile ouvrier de Rome, fit par ordre de Numa plusieurs petits boucliers, semblables à celui qu'ils nommoient *Ancile*. On lui avoit érigé une statue de plomb dans la sixiéme région de Rome : *voyez* ANCILE.

MAN, isle d'Europe, entre l'Angleterre & l'Irlande, est la même que Ptolémée appelle *Monaada*; Pline, *Monapia*; Bede, *Menavia*; & Gildas, *Eubonia*. Aujourd'hui les Anglois lui donnent le nom de *The island of Man*; & ceux du pays celui de *Maning*. Cette isle a eu autrefois des rois, & appartient à présent aux comtes de Derbi. Il y a environ dix-sept paroisses, & quatre petites villes ou bourgs, qui sont Ruffin, Duglas, Peel & Balacuri, où il y a un évêque suffragant d'Yorck. * *Consultez* Ptolémée, Pline, Bede, Camden, &c.

MANAGUETE, *cherchez* MALEGUETE.

MANAHEM, roi d'Israël, étoit fils de *Gadi*, & général des troupes de Zacharie. Sellum, fils de Jabés, avoit tué Zacharie, & s'étoit emparé de son royaume ; mais il ne le posséda qu'un mois, & fut tué lui-même l'an du monde 3264, & 771 avant Jesus-Christ, par Manahem, qui se mit sur le trône, où il s'affermit par le secours de Phul, roi des Assyriens, auquel il payoit un tribut annuel. Son administration répondit à son entrée, & il fut aussi impie envers Dieu, qu'injuste à l'égard de ses sujets. Il mourut après un regne de 10 ans, l'an du monde 3274, & 761 avant J. C. * IV *des Rois*, *c.* 15. Josephe, *l.* 9. *antiquit. jud. c.* 11.

MANAHEM, essénien : c'étoit un homme d'une grande vertu, qui étoit fort estimé des Juifs, & qui avoit, dit-on, le don de prophétie. Voyant Hérode (qui fut ensuite surnommé *le Grand*) encore jeune, étudier avec des enfans de son âge, il lui prédit qu'il regneroit un jour sur les Juifs. Il lui déclara en même-temps qu'il seroit impie envers Dieu & injuste envers les hommes, & lui donna des avis dont Hérode ne profita guères dans la suite. Il ne tint pas même alors grand compte de tout le discours de Manahem. Mais quand il se vit élevé sur le trône, il le fit venir, & lui demanda si son regne seroit bien de dix ans. Manahem répondit & de vingt ans & de trente, sans déterminer rien de certain. Hérode fort satisfait de cette réponse, le renvoya avec honneur, & traita toujours depuis favorablement tous les esséniens. * Josephe, *antiq. liv. XV. c.* 13.

MANAHEM, fils de Judas *Galiléen*, ce grand sophiste, qui du temps de Cirenius avoit reproché aux Juifs, qu'au lieu d'obéir à Dieu, ils étoient si lâches que de reconnoître les Romains pour maîtres. Son fils Manahem attira à son parti quelques personnes de qualité, quantité de voleurs, & d'autres gens qui n'avoient rien à perdre, assiégea & prit de force la forteresse de Massada, pilla l'arsenal du roi Hérode qui étoit mort alors, arma ses gens ; & ayant grossi son armée, alla à Jérusalem, s'en rendit maître, en chassa les Romains, & se fit reconnoître & proclamer roi. Ensuite il alla au temple pour y offrir des sacrifices, & remercier Dieu de son avénement à la couronne. Il fit tuer le grand sacrificateur Ananias avec son frere Ezechias. Un nommé Eleazar, homme riche & puissant, irrité d'une pareille insolence & d'une telle cruauté, fit soulever le peuple contre Manahem & ceux de sa suite. Ils en tuerent une bonne partie ; & Manahem s'étant allé cacher dans un lieu appellé *Ophlas*, il y fut trouvé le lendemain

& conduit au supplice. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l. II*, *c.* 32.

MANAHEN (Saint) l'un des prophétes de l'église d'Antioche, du temps de saint Paul, frere de lait d'Hérode *le Tétrarque*, dont il est parlé dans le *c.* 13 des *actes*, *v.* 1, est mis au rang des Saints dans le martyrologe, au 24 de mai. Quelques-uns croient qu'il a été du nombre des soixante & douze disciples. Il est certain qu'il fut un des prêtres d'Antioche qui imposerent les mains à S. Paul & à Barnabé, pour les envoyer, suivant l'ordre du S. Esprit, prêcher l'évangile aux Gentils. * *Act. des Apôt. c.* 13, *v.* 1.

MANAR, petite isle, avec une ville de ce nom en Asie, & dans la mer des Indes proche de Céïlan. Quoique les Portugais y aient un fort, les Hollandois sont maîtres de tout le reste de l'isle. * Baudrand. Du Val, *géog.*

☞ MANARD (Jean) né à Ferrare l'an 1462, célebre médecin de Ladislas, roi de Hongrie. Etant revenu dans son pays, il y professa avec beaucoup de réputation. Il se maria dans un âge très-avancé, avec une jeune fille, & se laissa emporter par le desir d'avoir des enfans, à des excès dont il mourut à Ferrare, l'an 1536, âgé de 74 ans. Il est enterré au cloître des Carmes. On a de lui divers ouvrages, entr'autres, *Epistolæ physicales*, imprimées à Lyon, 1533, *in*-8°, & *Joannis Manardi epistolarum medicinalium libri* 20 *: accessere ejusdem in Joannis Mesue simplicia & composita annotationes & censura*, à Lyon, 1549, *in*-8°. Ces épitres ont été reimprimées à Lyon en 1556, *in-folio*, avec celles de Nicolas Massa, Louis Mundella, & autres. * Paul Jove, *in elog. doct. viror. c.* 81. Castellan, *in vit. illust. medic.* Gesner, *bibl. &c.* Bayle, *diction. crit.*

MANASSÉS, fils de *Joseph* & d'*Aseneth*, fut adopté par Jacob qui étoit son aïeul, avec son frere Ephraïm, qui étoit le cadet, l'an du monde 2345, & 1690 avant J. C. La moitié de sa tribu fut logée de l'autre côté du Jourdain, avant l'entiere conquête de la terre promise. * *Genese*, *c.* 41 & 48. *Josué*, *c.* 16. Torniel & Salian, *in annal. veteris testam.*

MANASSÉS, roi de Juda, succéda à son pere *Ezechias*, l'an du monde 3337, & 698 avant Jesus-Christ, à l'âge de 12 ans. Il signala le commencement de son regne, par toutes les abominations de l'idolatrie, rebâtit tous les temples des faux dieux que son pere avoit détruits; & s'adonna à toutes sortes de vices. Ce tyran fit couper le prophéte Isaïe par le milieu du corps, avec une scie de bois, & surpassa les plus horribles impiétés (comme Dieu le dit lui-même à ses prophétes) que les Amorrhéens eussent jamais exercées dans ce pays; c'est pourquoi Dieu suscita contre lui le roi d'Assyrie, qui le prit vers l'an 3358 du monde, & 677 avant Jesus-Christ, la 21 année de son regne, le chargea de chaînes & le mena captif à Babylone. Son malheur le fit rentrer en lui-même. Il se tourna vers Dieu qui le châtioit: il le pria de tout son cœur, & témoigna qu'il étoit touché d'une sincere pénitence. Cette humilité fléchit la colére de Dieu, qui le retira des fers du roi de Babylone, lequel lui rendit ses états peu après sa défaite. Manassés revint à Jérusalem, où, par toutes sortes d'actions de piété, il essaya de réparer les crimes qu'il avoit commis contre Dieu. Il purgea son temple des abominations de l'idolatrie qu'il y avoit introduites, abattit les autels profanes qu'il y avoit élevés, rétablit ceux du vrai Dieu, & fit tout ce qui étoit en sa puissance pour porter son peuple à reprendre la vraie religion. Il mourut l'an 3392 du monde, & 643 avant J. C. qui étoit le 67 de son âge, & le 55 de son regne. On lui attribue une oraison ou priere, qu'il fit pendant sa captivité & que nous n'avons plus; car celle qui nous reste n'est point reçue entre les livres canoniques de l'ancien testament. * IV *des Rois*, *c.* 21. II *des Paralipoménes*, *c.* 33. Josephe, *l.* 10 *antiq. jud. c.* 4. Sulpice Severe, *l.* 1 *hist. facr.* Torniel & Salian, *in annal. vet. test.*

MANASSÉS, frere de *Jaddus*, grand pontife, gendre de Sannaballate Choronite, étant obligé par l'édit de Néhémias de quitter la femme étrangere qu'il avoit épousée, ou de renoncer au sacerdoce, se servant de la faveur qu'il avoit auprès d'Alexandre, par le moyen de son frere, il bâtit un temple sur une montagne de Samarie appellée *Garizim*, prit la qualité de souverain pontife, & fit schisme avec les autres Juifs. * Josephe, *ant. judaïc. l.* 11, *c.* 8. Goodwin, *de ritib. Hebraïc. lib.* 1, *c.* 11.

MANASSÉS, de la race des sacrificateurs d'entre les Juifs. Au commencement de la guerre de ces peuples contre les Romains, il fut envoyé pour commander dans les provinces qui sont au-delà du Jourdain. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l.* 11, *c.* 42.

MANASSÉS I du nom, archevêque de Reims dans le XI siécle, homme de qualité, qui fut élevé à l'archevêché de Reims l'an 1070, est accusé d'être parvenu à cette dignité par simonie, de l'avoir exercée avec domination, & d'avoir plutôt vécu en grand seigneur qu'en évêque. Il voulut donner un abbé aux moines de l'abbaye de Saint Remi, malgré eux: ces moines en ayant porté leurs plaintes au pape Alexandre II, & à Grégoire VII, ces papes lui écrivirent de satisfaire ces religieux, & de leur laisser élire un abbé. Manassés obéit aux ordres de Grégoire VII, & fit élire Guillaume, abbé de saint Arnoul de Metz, pour être aussi abbé de saint Remi de Reims; mais Guillaume ne pouvant souffrir Manassés, quitta l'abbaye de S. Remi, & le pape fit élire un autre abbé. Hugues de Die, légat du saint siége en France, fit citer Manassés à un concile d'Autun. Cet archevêque croyant qu'il étoit indigne de lui d'y comparoître, alla à Rome pour s'y justifier, & attendit, par l'ordre du pape, l'arrivée de Hugues de Die. Cet évêque y envoya des députés. Manassés fut justifié, & le jugement rendu contre lui fut infirmé. Nonobstant cela Manassés fut cité par Hugues de Die à un concile de Troyes, mais il en déclina la jurisdiction, & porta ses plaintes au pape contre Hugues de Die. Grégoire VII le renvoya par devant Hugues de Die & l'abbé de Cluni. Hugues fit citer Manassés à un concile tenu à Lyon l'an 1080, où il prononça une sentence de déposition contre lui. Manassés fit publier une apologie pour sa défense, n'acquiesça point à ce jugement, & demeura en possession de son siége jusque vers l'an 1085. Quelques auteurs du temps l'ont accusé, & d'autres l'ont justifié. Fulcoïus, diacre de Meaux, a fait son éloge, & soutient que l'excommunication prononcée contre lui, a été faite par un motif d'envie; qu'elle a été injuste & précipitée. Le pere Mabillon nous a donné dans son *Musæum Italicum* l'apologie de Manassés, & la lettre de ce diacre de Meaux. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du XI siécle.* D. Rivet, *hist. littér. de la France*, Tome VIII.

☞ M. Baluze publia parmi les monumens qui concernent le rétablissement de l'ancien siége épiscopal d'Arrias, quinze ou seize lettres de Manassés II, archevêque de Reims. Ce prélat, bien différent de Manassés I, fut élu après la mort de l'archevêque Renaud, & mourut le 18 septembre 1106. On peut consulter à son sujet, l'*hist. littér. de la France*, t. IX.

MANASSÉS, I du nom, cinquante-uniéme évêque de Meaux, succéda à Gautier de Chambly à la fin de l'an 1105. Il étoit alors archidiacre de cette église, & l'année précédente il avoit été un des témoins de la déclaration solennelle que le roi Philippe fit de renoncer à Bertrade, comtesse de Montfort, que ce prince avoit épousée publiquement du vivant de Berte sa femme légitime qu'il avoit répudiée. En 1108 il assista au sacre de Louis le Gros, à Orléans. Ce prélat fit de grandes donations aux chanoines de sa cathédrale, & par un acte qui est daté de l'an 1107, par lequel il leur fait la plupart de ces donations: il exige que l'on fasse son anniversaire dans la cathédrale, & que ce jour-là même il y ait un repas pour les chanoines. Manassés mourut en 1120, & eut Burchard pour successeur. * D. Du Plessis, *hist. de l'église de Meaux, tom. I.*

MANASSE'S, *cherchez* CONSTANTIN MANASSÈS.

MANASTABAL, *cherchez* JUGURTHA.

MANBY (Pierre) étoit Irlandois, & fils d'un lieutenant-colonel de ce nom. Il fut élevé dans l'université de Dublin, devint chapelain du docteur Michel Boyle, archevêque Protestant de cette capitale, & eut ensuite le doyenné de Derry. Sous le regne de Jacque II, en 1686, il embrassa publiquement la religion Catholique, & la défendit jusqu'à la mort avec beaucoup de zèle & d'érudition. Les Protestans dirent hautement que son changement venoit d'un dépit secret contre l'archevêque d'Armagh, qui n'avoit pas voulu employer son crédit pour lui procurer un évêché: mais la conduite réguliere & désintéressée que M. Manby suivit depuis, dément ces idées chimériques, qu'on pouroit assurer, avec beaucoup plus de vraisemblance, n'être fondées que sur le dépit d'avoir perdu un homme de cette réputation. Après le renversement des affaires du roi Jacque en Irlande, M. Manby vint en France d'où il passa en Angleterre. Ce fut dans la ville capitale de ce royaume qu'il finit ses jours en 1697, dans de grands sentimens de piété & de résignation, comme l'atteste le docteur Nary, qui l'assista dans ses derniers momens. Il avoit eu le bonheur de convertir un de ses freres nommé *Robert* Manby, ecclésiastique comme lui, qui devint religieux, & dont les deux fils furent Jésuites. Un de ceux-ci ayant étudié à Lisbonne, & étant de retour dans son pays, publia des *remarques sur la traduction du catéchisme de Montpellier*, faite par M. Loyd, successivement évêque catholique de Killaloe & de Waterford, & mort à Paris en 1747, où il prétend montrer que ce catéchisme renferme les propositions attribuées à M. Jansenius, & celles du P. Quesnel. Voici les écrits que M. Manby composa pour la défense de la religion, aussi-bien que ceux qu'il avoit publiés avant sa conversion, où l'on voit les semences de cette catholicité pour laquelle il renonça dans la suite à toutes les prétentions de la terre, pour s'assurer la possession de l'éternité. *Lettre à un ministre non conformiste*; Londres, 1677, *in-4°. Discours abrégé & pratique sur l'abstinence en temps de carême, dans lequel on prouve la méprise populaire & l'abus du mot superstition, en un* sermon prêché le mercredi des Cendres premier mars 1681, dans l'église cathédrale de S. Patrice à Dublin; à Dublin, 1682, *in-4°. De la confession à un prêtre légitime, où l'on traite du jugement dernier*; Londres, 1686, *in-24. Les raisons qui ont obligé Pierre Manby, doyen de Derry, d'embrasser la religion catholique*: dédié au lord primat d'Irlande; Dublin, 1687, *in-4°.* M. King, alors chancelier de l'église de saint Patrice, & ensuite archevêque de Dublin, ayant répondu à cet ouvrage, s'attira une replique de M. Manby sous ce titre: *Catéchisme réformé*, en deux dialogues, concernant la réformation anglicane, recueilli presque mot pour mot de Burnet, Fox & autres historiens Protestans; publié pour l'instruction du peuple, en replique à la réponse de M. Guillaume King aux raisons du doyen Manby, premier dialogue; Dublin, 1687. M. King ne garda pas long-temps le silence, puisqu'il fit paroître l'année suivante à Dublin, la *Défense de la réponse aux considérations ou raisons*, &c. *étant une réponse au premier dialogue*; à Dublin, 1688, *in-4°.* Le second dialogue de cet ouvrage ne paroît pas avoir été publié. Le docteur Claget, Anglois, fit aussi une réponse à M. Manby. *Lettre à un ami*, faisant voir la vanité de cette opinion, que le sens & la raison d'un chacun doit lui servir de guide en matiére de foi; à Dublin, 1688, *in-4°.* * *Mém. mss.* de M. l'abbé Hénegan.

MANCALÉE, douziéme roi des Assyriens, succéda, dit-on, à Mamynthe, & regna environ 30 ans, selon la supputation d'Eusebe, *in chron. Cherchez* ASSYRIE.

MANCALOUT, ville d'Egypte, *cherchez* MANFALOUT.

MANCANO DE HARO (Melchior) Espagnol, religieux de l'ordre de saint Dominique, est connu par l'histoire du martyre de Jean de saint Dominique de Sanabria, & celle des treize martyrs du Japon, qu'il publia en espagnol, en 1624 & 1629. Il avoit déja exercé les premiers emplois de son ordre dans les Philippines & dans la province de Ruito en Amérique, ce qui donne une bonne idée de sa capacité & de son mérite. On ne sait quand il est mort. * Echard, *script. ord. Præd.*

MANCHA, ou LA MANCHA, petit pays d'Espagne, dans la Castille neuve, *Laminitanus Ager.* On la divise en *la Mancha d'Aragon*, & *la Mancha Cleca.* On donne aussi le nom de Manche à cet espace de mer, qui est entre la France & l'Angleterre, & à plusieurs autres bras de mer.

MANCHESTER, c'étoit autrefois une petite ville des Cornaviens en Angleterre. Ce n'est maintenant qu'un petit village du comté de Warwik. Il est à trois lieues de Conventri vers le midi. * Mati, *dict.*

MANCHESTER, petite ville ancienne d'Angleterre. Elle est sur la riviere de Mersei dans le comté de Lancastre & aux confins de ceux de Chester & d'Yorck. Manchester est un lieu bien peuplé, & renommé pour les draps qu'on y fabrique. * Mati, *dict.*

MANCINELLI (Antoine) naquit à Veletri, ville dans la campagne de Rome, l'an 1452. Le nom de sa famille étoit Palombo; mais celui de Mancinello, qui signifie *petit gaucher*, donné à son grand-pere dans sa jeunesse, demeura à ses enfans qui le substituerent à leur véritable nom. Mancinelli étudia sous Pomponius Lætus, & fut comme lui grammairien de profession; mais il n'eut ni sa capacité ni sa réputation. A l'âge de vingt-un ans il fut chargé d'enseigner la jeunesse dans sa patrie; ce qu'il fit jusqu'en 1485, que la peste l'obligea de se retirer à Sermonette, où pendant un an il tint une école. En 1486 il alla à Rome, où il exerça six ans le même emploi qu'il continua à Fano en 1491, & à Venise les deux années suivantes, & jusqu'au mois de juin 1494, qu'il fut rappellé à Veletri & chargé d'en conduire l'école. On le fit venir à Orviette au mois de mai 1498, où il remplit deux ans un pareil emploi. Il retourna à Rome en 1500, & il y enseignoit déja depuis deux ans, lorsqu'il composa le poëme de sa vie, qui nous

instruit de tout ce détail. Il étoit encore à Rome le 17 mars 1503, puisqu'il marque à la fin de ses discours, qu'il y vit alors deux enfans jumeaux qui étoient venus au monde attachés ensemble vers le nombril. Flaccius Illyricus, dans son *Catalogus testium veritatis*, rapporte que Mancinelli étant un jour solennel à une procession qui se faisoit à Rome, monté sur un cheval blanc, prononça devant tout le peuple un discours éloquent, mais plein d'invectives contre le pape Alexandre VI, & qu'après avoir fini, il jetta plusieurs copies de ce discours; que le pape irrité, le fit arrêter, & lui fit couper les deux mains. Il ajoute qu'à quelque temps delà, Mancinelli, assistant à une autre procession, y prononça un second discours encore plus vif, & que le pape lui fit couper la langue, ce qui couta la vie à l'orateur. Mais outre que le personnage que l'on fait jouer ici à Mancinelli est démenti par son caractere, il est sur qu'Alexandre VI mourut en 1503, & que depuis on a eu encore des ouvrages que Mancinelli composa à Rome, à Bologne, à Venise, & qui sont souscrits de lui. Peut être a-t-on confondu avec Mancinelli, Jerôme Mancioni Napolitain, à qui, comme le dit Augustin Niphus, à la fin du premier livre de son traité de *Viro aulico*, Cesar Borgia, fils d'Alexandre VI, fit couper la langue pour punir la hardiesse de ses discours. Cependant un grand nombre d'auteurs ont copié sans examen Flaccius Illyricus. On ignore le temps de la mort de Mancinelli. Le dernier de ses ouvrages, si c'est lui qui l'a publié, est de 1506. Il avoit eu de sa femme, nommée *Angelique*, huit enfans à qui il donna des noms extraordinaires. Il avoit étudié quelque temps la jurisprudence & la médecine; mais il ne fit aucun usage de ces sciences. Selon le portrait qu'il nous fait de lui-même dans le poëme de sa vie, il étoit doux, tranquille, sans fraude, zélé pour la religion, tempérant, patient, & savoit se contenter de peu. Ses ouvrages sont en grand nombre; mais comme ils ne roulent presque tous que sur la grammaire, & qu'on apprend peu de choses dans ceux qui traitent d'autres matieres, ils sont oubliés depuis long-temps. Il faut en excepter le poëme de sa vie qui est curieux pour ce qui le regarde: il fut imprimé à Florence en 1496, *in*-8°, & Jean Gerard Meuschenius l'a fait réimprimer à Coburg en 1735, dans le premier vol. du recueil *in*-4°. des *Vitæ summorum dignitate & eruditione virorum*. Le pere Niceron a donné un catalogue détaillé des ouvrages de Mancinelli, dans le tome XXXVIII de ses *Mémoires*: on peut le consulter. Voyez aussi la *préface* du recueil de Meuschenius.

MANCINI (Celse) de Ravenne, qui florissoit en 1586, a fait un traité de la connoissance de l'homme par la lumiere naturelle, publié en 1587, & un autre intitulé, *de somniis ac synesi per somnia, de risu ac ridiculis, & de synaugia Platonica*, imprimé à Ferrare *in*-4°, 1591. * Konig, *biblioth.*

MANCINI ou MANZINI (Charles) gentilhomme de Bologne en Italie, qui vivoit dans le XVII siécle, s'appliqua singuliérement à l'étude des mathématiques, dans lesquels il devint très-habile. Il est mort à Bologne dans un âge très-avancé, vers l'an 1678. Il a donné au public: 1. *Astrorum simulacra*. 2. *Tabula primi mobilis quibus nova dirigendi ars, & circuli positionis invento exhibetur*. 3. *Della sicura incertezza nella declinatione dell' ago magnetico dal meridiano, &c.* 4. *Stella Gonzaga, sive geographica ad terrarum orbis ambitum, & meridianorum differentias*. 5. Une dioptrique pratique, en italien. 6. Un discours sur les cometes, dans la même langue. 7. Un ouvrage de morale, fort utile, contre le duel, sous ce titre: *Il duello schernitto, overo lo offesa e la sodisfazione; trattato morale per aggiustar le differenze, tra cavalieri, e daltre person d'honore, in ordine alla pace*. Enfin on a encore de Charles Manzini une vie de S. Bruno, fondateur des Chartreux, écrite en italien, sous ce titre: *Incentivi alla vita solitaria*, &c. Il avoit fait aussi l'apologie de ce saint sur le véritable sujet qui l'engagea à se retirer, contre ce qu'en a écrit M. de Launoi, qui a rejetté, avec raison, la fable du prétendu chanoine qui fit entendre, dit-on, après sa mort, que c'étoit inutilement que l'on prioit Dieu pour lui, & qu'il étoit réprouvé. * Le pere Poisson, de l'Oratoire, *relation manuscr. sur quelques savans d'Italie*.

MANCINI (Vincent) publia un traité à Rome, en 1604, touchant la confession; un autre du serment; & un troisiéme de la tutelle & curatelle des enfans mineurs. * Konig, *biblioth.*

MANCINI ou MANZINI (Jean-Baptiste) chevalier des ordres de saint Lazare & de saint Maurice de Savoye, étoit de Bologne, & florissoit vers les années 1630 & 1640. Il s'attacha au cardinal de Savoye, se fit des amis illustres, & composa divers ouvrages, comme *I furori de la gioventù; La caduta di Sciano*; & quelques autres, dont monsieur de Scuderi a traduit une partie en notre langue, & qui sont d'un style bien enflé, & peu raisonnable.

MANCINI (Paul) baron Romain, aimoit les belles lettres, & fut premier instituteur de l'académie des Humoristes. Il vivoit l'an 1600, épousa *Vittoria* Capoccia, & se fit prêtre, quand il fut veuf. Il eut entr'autres deux enfans, le cadet *François-Marie* Mancini, fut nommé cardinal à la recommandation du roi Louis XIV, par le pape Alexandre VII, le 5 avril 1660, & mourut à Rome le 18 juin 1672, en sa 66 année. L'aîné, MICHEL-LAURENT Mancini, épousa *Jeronyme* Mazarin, sœur puînée du cardinal Mazarin, morte le 29 décembre 1656. Leurs enfans furent, un fils, appellé *le comte de Mancini*, tué au combat du fauxbourg saint Antoine à Paris l'an 1652; PHILIPPE-JULIEN, qui suit, & qui joignit à son nom celui de Mazarin; un autre, dit *l'abbé Mancini*, qui fut tué malheureusement au collége, en jouant avec ses amis, le 15 décembre 1654; *Alfonse*, mort le 5 janvier 1658, âgé de 14 ans; *Laure*, alliée le 4 février 1651, à *Louis* duc de Vendôme & de Mercœur, morte le 8 février 1657, en sa 21 année; *Olympe*, surintendante de la maison de la reine, mariée le 20 février 1657, à *Eugène-Maurice* de Savoye, comte de Soissons, &c. morte le 9 octobre 1708; *Marie*, alliée à *Laurent* Colonne, connétable du royaume de Naples, morte en mai 1715; *Hortense*, qui épousa le 28 février 1661, *Armand-Charles* de la Porte, duc de la Meilleraye, substitué aux nom & armes de Mazarin, morte en Angleterre le 2 juillet 1699; & *Marie-Anne*, mariée le 20 avril 1662, à *Godefroi-Maurice* de la Tour, duc de Bouillon, &c. morte le 20 juin 1714. PHILIPPE-JULIEN Mazarini-Mancini, duc de Nevers & de Donzi, gouverneur & lieutenant général pour sa majesté des pays de Nivernois & de Donziois, chevalier des ordres du roi, ci-devant gouverneur de la Rochelle, Brouage, isle de Ré & pays d'Aunis, & capitaine lieutenant d'une des compagnies des mousquetaires du roi, reçut le collier de l'ordre à la promotion de 1661, quoiqu'il n'eût pas encore 25 ans; mais il avoit porté la queue du manteau de sa majesté au jour de son sacre; & ceux qui ont cet honneur, ont le privilége d'être reçus chevaliers, quelque âge qu'ils aient. Ce duc, qui cultivoit les belles lettres, & dont on a quelques piéces de poësie

poësie françoise, mourut à Paris le 8 mai 1707, âgé de 66 ans. Il avoit épousé le 15 décembre 1670, *Gabrielle* de Damas, fille de *Claude-Leonor*, marquis de Thianges, & de *Gabrielle* de Rochechouart-Mortemart, morte le 12 janvier 1715, dont il eut *Eloi*, mort jeune; *N.* duc de Donzi, mort en mai 1683; PHILIPPE-JULES-FRANÇOIS, qui suit; *Jacques-Hippolyte*, dit *le marquis Mancini* auquel son pere laissa ses biens situés en Italie, né le 2 mars 1690, qui a épousé *Anne-Louise* de Noailles, veuve de *Jean-Francois* le Tellier, marquis de Louvois, dont il a une fille unique, *Marie-Zephiline*, mariée au vicomte de Polignac; *Diane-Gabrielle-Victoire*, mariée le 6 mai 1700, à *Charles-Louis-Antoine-Galeas* de Henin, comte de Bossut, prince de Chimai, & du saint empire, premier pair des comtés de Hainaut, & de Namur, chevalier de la Toison d'or, lieutenant général des armées du roi d'Espagne, &c. morte à Paris le 12 septembre 1716, en sa 44 année; & *Diane-Adelaïde-Philippine* Mancini, alliée le premier août 1707, à *Louis-Armand*, duc d'Estrées, pair de France. PHILIPPE-JULES-FRANÇOIS Mazarini Mancini, duc de Nevers, pair de France, prince de Donziois, de Vergagne & du saint empire, grand d'Espagne, naquit à Paris le 4 octobre 1676. Le comté de Nevers ayant été érigé en duché pairie en sa faveur par lettres du 7 septembre 1720, il fut reçu au parlement le 14 janvier 1721. Il a épousé en juin 1709, *Marie-Anne* Spinola, morte à Paris le 11 janvier 1738, âgée d'environ 52 ans, fille aînée & héritiere de *Jean-Baptiste* Spinola, prince de Vergagne, fait prince de l'empire en 1677, grand d'Espagne de la premiere classe, lieutenant général des armées du roi Charles II, ci-devant gouverneur & grand châtelain de la ville d'Ath, dont est issu LOUIS-JULE-BARBON Mancini Mazarini, fils unique du duc de Nevers, qui est né en 1716, a été d'abord appellé prince de Vergagne, puis duc de Nivernois, sur la démission de son pere, en décembre 1730. Il est devenu propriétaire de Vergagne & grand d'Espagne le 11 janvier 1738, par la mort de sa mere, a été fait brigadier d'infanterie le 20 fevrier 1743, reçu à l'académie françoise la même année, honoraire de celle des inscriptions en 1744, nommé ambassadeur à Rome, le 1 janvier 1748, chevalier des ordres le 30 mai 1751, & reçu en octobre 1752. Il a épousé le 18 décembre 1730, *Heléne-Angélique-Françoise* Phelypeaux, née au mois de mai 1715, seconde fille de *Jérôme* Phelypeaux, comte de Pontchartrain, & d'*Heléne-Rosalie-Angélique* de Laubesbine de Verderone, sa seconde femme. Ses enfans sont, 1. *Jules-Fréderic* Mancini-Mazarini, appellé comte de Nevers, né le 13 octobre 1745; 2. *Heléne-Julie-Rosalie*, née le 13 septembre 1740; 3. *Adélaïde-Diane-Hortense-Délie*, née le 27 décembre 1742. * Bumaldi, *bibl. Bonon. script.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Imperialis, *in musæo hist.* Thomasini, *in elog. doct.* Janus Nicius Erythræus, *pinac. I. imag. illust. c.* 13. La généalogie de la maison de Mancini se trouve imprimée dans *l'histoire des grands officiers de la couronne*, de la troisiéme édition, *tome III*, *p.* 462.

MANCOUNAH, ville d'Ethiopie située sur la mer Rouge, éloignée de celle de Zaleg de 5 journées de chemin; c'est le port où l'on arrive pour passer à la ville de Calgioon, située dans le milieu du désert d'Ethiopie, à douze journées de ce port. Cette même ville de Mancounah est éloignée de quatre journées de celle d'Akent, qui est sur la même côte de la mer Rouge, en tirant vers le midi. * D'Herbelot. *bibl. orient.*

MANDAGOT (Guillaume de) né d'une famille illustre de Lodeve, fut archidiacre de Nîmes, prévôt de Toulouse, & enfin archevêque d'Embrun vers l'an 1295. Il compila le sixiéme livre des décrétales par ordre de Boniface VIII; & composa un traité de l'élection des prélats; qui a été imprimé en 1573, à Cologne, & dont on a fait depuis d'autres éditions. Il fut fait cardinal & évêque de Palestrine par Clément V, en 1312, & il mourut à Avignon au mois de novembre de l'an 1321. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclésiastiques du XIV siécle.* Baluze, *vitæ pap. Aven. tom. I.*

MANDANE, fille d'*Astiage*, roi des Medes, songea une nuit qu'elle inondoit de son urine toute la terre; & une autre fois, que de son sein il sortoit une vigne, qui couvroit la terre de ses rameaux, ce que les devins interpreterent de la domination étendue de celui qui devoit naître d'elle. Cette princesse épousa Cambyses qui étoit Persan, & fut mere de Cyrus. *Voyez* CYRUS. * Herodote, *l.* 1. *Clio.*

MANDANES, philosophe, & prince Indien, renommé par sa sagesse vers l'an du monde 3701, & 334 avant J. C. reçut des ambassadeurs qu'Alexandre *le Grand* lui envoya, & se moqua de ce prince, qui se disoit fils de Jupiter : ce que nous apprenons de Strabon, *l.* 15.

MANDARINS, grands de la Chine, qui sont ordinairement gouverneurs de quelques provinces. Ce nom signifie *chevaliers du seigneur.* Le roi de la Chine choisit ses mandarins entre les *Loitias*, c'est-à-dire, les plus doctes de la secte de Confucius. Dans leur gouvernement, qui est toujours éloigné du pays de leur naissance, ils ont un fort beau palais; & dans la principale salle, il y a un lieu élevé où est la statue du roi, devant laquelle le Mandarin se met à genoux, avant que de s'asseoir sur le siége de justice. On a un si grand respect pour les Mandarins, qu'on ne leur parle qu'à genoux. Il y a des Mandarins d'armes, qui commandent la milice, & ont la conduite des troupes; & des Mandarins de lettres, qui exercent les charges de justice.

On compte neuf ordres de Mandarins : chaque ordre est divisé en deux degrés, & a des marques particulieres pour se distinguer. Les Mandarins du premier ordre portent au haut de leur bonnet, qui finit en cône, une escarboucle enchassée dans de l'or, & à sa base par devant, une perle, & leur ceinture est enrichie de quatre pierres précieuses verdâtres. Les grands seigneurs qui sont au-dessus de tous les neuf ordres des Mandarins, sont distingués de ceux du premier ordre, par les pierres de leur ceinture, qui sont rondes, & ont un saphir au milieu. Les petits rois, ainsi appellés, quoiqu'ils ne jouissent d'aucune souveraineté, portent au lieu d'escarboucle au haut de leur bonnet, un rubis accompagné de plusieurs perles. Les Mandarins du second ordre ont un rubis à la pointe de leur bonnet, & un autre plus petit à la base, & leur ceinture est ornée d'un demi-globe d'or, accompagné de fleurs d'or, avec une escarboucle au milieu. Les Mandarins du troisiéme ordre portent au haut de leur bonnet une escarboucle enchassée dans de l'or, & au bas un saphir; & à leur ceinture des demi-globes, accompagnés de fleurs seulement. Ceux du quatriéme ordre portent un saphir à la pointe, & un autre à la base de leur bonnet; & leur ceinture est ornée de demi-globes d'or sans fleurs. Ceux du cinquiéme ordre ont un saphir seulement à la pointe, & la ceinture de même. Les Mandarins du sixiéme ordre ont au bout du bonnet un crystal taillé, & au bas un saphir; leur ceinture est ornée de pieces de corne de rhinoceros, enchassées

dans de l'or. Ceux du septiéme ordre ont un ornement d'or à la pointe de leur bonnet, un saphir à la base, & des plaques d'argent à leur ceinture. Ceux du huitiéme ordre ont aussi un ornement d'or au haut du bonnet, sans saphir à la base, & des plaques de cornes de rhinoceros à leur ceinture. Les Mandarins du neuviéme ordre ont leur bonnet d'un brocart d'argent, & leur ceinture couverte de plaques de cornes de busle, enchassées dans de l'argent. Les habits servent aussi à distinguer les divers ordres des Mandarins. Les Mandarins de lettres des trois premiers ordres, & les Mandarins d'armes des quatre premiers ordres, sont distingués des ordres inférieurs, par des robes enrichies de figures de dragon. * Le P. Magaillans, *nouvelle relation de la Chine.*

MANDE, ville capitale du Gevaudan, *cherchez* MENDE.

MANDEB, nom d'une montagne ou d'un cap qui fait l'entrée de la mer Rouge du côté d'Ethiopie, que les anciens géographes Orientaux prétendent être tout d'aimant, & attirer à soi tous les vaisseaux qui sont armés en fer, ce qui est aussi faux, qu'une semblable histoire qu'on raconte du tombeau de Mahomet. C'est cette montagne qui a donné le nom au détroit de Babel-Mandeb, que nous écrivons d'ordinaire *Babel-Mandel.* L'entrée de cette mer est si étroite, disent les mêmes auteurs, qu'un homme qui est sur la côte de l'Iemen, en peut voir un autre qui seroit au pied de la montagne de Mandeb. * D'Herbelot.

MANDELSLO ou MANDESLO, natif du pays de Meckelbourg, dans la basse Saxe, fut page du duc de Holstein, puis gentilhomme de la chambre des ambassadeurs, que ce duc envoya en Moscovie & en Perse l'an 1636. Lorsqu'il fut arrivé en Perse avec ces ambassadeurs, le roi lui offrit une pension pour l'obliger à demeurer en sa cour; mais il obtint son congé pour aller à Ormuz, & de-là aux Indes suivant le dessein qu'il en avoit formé dès qu'il partit d'Allemagne, où il l'avoit fait agréer au duc de Holstein son maître. Il a écrit le journal de son voyage, qu'il commença en janvier 1638, & qu'il acheva au mois de mai de l'an 1640. Cette relation est imprimée dans le second tome de la relation du voyage d'Oléarius.

MANDER (Charles de) né en Flandre en 1548, & mort en 1606, a écrit les vies des peintres Italiens, Allemans & Flamans. * Swertius, *page* 172.

MANDER (Charles de) Danois & peintre du roi de Danemarck, a écrit un poëme sur le tabac en poudre, publié en 1665. * Konig, *biblioth.*

MANDERSCHEIT, dans le cercle électoral du Rhin, est divisé en deux bourgs: Ober-Manderscheit & Neder-Manderscheit, c'est-à-dire, le haut & le bas Manderscheit; & est chef du comté de ce nom, qui est entre le diocèse de Trèves & le duché de Juliers. * Mati, *dict.*

MANDEVILLE (Jean de) chevalier Anglois, & professeur en médecine, sortit vers l'an 1332 de son pays, & voyagea l'espace de 34 ans, en Asie & en Afrique. A son retour, il donna au public une relation de son voyage, dans laquelle il rapporte ce qu'il a vu d'admirable en Egypte, dans l'Arabie, en Perse, &c. Cet ouvrage, qu'il mit en latin, en françois & en anglois, a été encore traduit en diverses autres langues. L'auteur mourut à Liége le 17 novembre 1372, comme nous l'apprenons de son épitaphe, rapportée par Vossius, Balæus, Pitseus & autres. Il n'y a guères de livre moins utile, & plus chargé de narrations incroyables que son inventaire.

MANDEVILLE (Bernard de) fameux Déiste, qui ne s'est fait dans ce siécle une réputation étendue que par des ouvrages contraires à la religion, étoit né à Dort en Hollande, & mourut à Londres le 19 janvier 1733, âgé d'environ 63 ans. Il étoit médecin de profession, & passoit pour habile. Il a soulevé contre lui tous les gens judicieux par sa *fable des abeilles*, & ses *pensées libres sur la religion*, deux de ses ouvrages qui ont fait le plus de bruit, & où l'on trouve plus le d'irreligion. Quelques mois avant sa mort, il avoit publié une *Lettre à Dion à l'occasion de son livre intitulé, Alcyphron, ou le petit philosophe.* Elle est contre le docteur Berkeley. Il venoit de donner aussi ses *Recherches sur l'origine de l'honneur, & sur l'utilité du christianisme dans la guerre*, à Londres en 1730, *in-8°.* Ces ouvrages sont écrits en anglois. On dit que l'auteur vivoit comme il écrivoit: si l'accusation est bien fondée, son nom ne fera pas un grand honneur au parti déiste, disent les auteurs de la bibliothéque Britannique. Dans sa *fable des abeilles*, il prétend entr'autres choses, que les vices des particuliers tendent à l'avantage du public, & par ses raisonnemens il autorise ces vices: cependant il pose un principe contraire dans ses recherches sur l'origine de l'honneur: il y reconnoît qu'il vaut mieux se conduire selon les lumieres de la droite raison, que de s'abandonner à ses passions, & que la vertu est préférable au vice, non-seulement par rapport à la paix & au bonheur général de la société, mais aussi par rapport à la félicité temporelle des particuliers qu'elle procure. N'est-ce pas là une contradiction manifeste? * *Voyez* la bibliothéque Britannique, *tom. I, pag.* 1 & 244, 245.

MANDEURRE, anciennement *Epamanduodurum*, bourg avec titre de comté. Il est dans le comté de Montbelliard, environ à une lieue de la ville de ce nom vers le midi. * Mati, *dict.*

MANDI, MANDINGA, GORIZA, DORBOGLIZA, anciennement *Mantinée*, petite ville de la Zaconie en Morée, *cherchez* MANTINÉE.

☞ MANDINGUES (les) peuples d'Afrique dans la Nigritie, à cent quatre-vingt milles de la côte occidentale sur la riviere de Gambie, au sud du royaume ou pays de Bambouc. Leur contrée est appellée par les Espagnols *Mandimença*, & par Marmol *Mani-Inga.* Ils étoient autrefois idolâtres & fort entêtés de magie: maintenant ils sont très-attachés au mahométisme, & font tous leurs efforts pour l'introduire par-tout. Mais leurs docteurs ne sont point aussi durs sur le chapitre des femmes que leur prophéte Mahomet: car ils les assurent que l'entrée du Paradis ne leur sera point refusée; & pour leur en donner quelques assurances, ils les font circoncire d'une maniere convenable à leur sexe, & par d'autres femmes, afin que leur pudeur n'ait rien à souffrir dans cette opération. La puissance du roi des Mandingues s'est étendue si loin, que presque tous les princes voisins étoient ses vassaux: tels étoient les rois de Borsalo, des Gelofes, des Casangas & la plupart de ceux qui ont leur domaine le long de la riviere de Gambie. Mais présentement ces princes ou chefs de peuples dépendent peu de lui. Les Negres de ces quartiers sont estimés mieux faits que ceux de Guinée. La fécondité de leurs femmes les a mis en état, & même dans la nécessité d'envoyer hors de chez eux des colonies qui se sont établies en beaucoup d'endroits de l'Afrique, & sur-tout dans ceux où il y avoit quelque commerce à faire. Les principaux établissemens qu'ils ont faits dans d'autres pays, ou du moins ceux qui sont les plus connus, sont dans les pays de

Jaga, de Galam, de Bambouc & de Barre. Ils font en très-grand nombre dans celui de Galam, & y font unis entr'eux de maniere qu'ils composent une espece de république qui ne craint point le roi de ce pays, & ne le reconnoît que par bienséance dans ce qu'elle juge à propos. Tout le commerce y est entre leurs mains. * De la Croix, *hist. d'Afrique*, tome II. Labat, *Afrique Occident.* tome III & IV, cités dans la Martiniere, *diction. géogr.*

MANDOE, MANOE, isle de l'Océan Septentrional. Elle est sur la côte du duché de Slefwick, près de la ville de Rypen. Cette isle appartient au roi de Danemarck, & elle a été connue par les anciens sous le nom de *Mana* ou de *Manda*. * Mati, *dict.*

MANDONIUS & INDIBILIS, Espagnols & généraux d'armée, se joignirent avec Scipion l'*Africain* en Espagne, contre les Carthaginois: ensuite ils se révolterent, & firent la guerre aux Romains. Scipion les ayant faits prisonniers, en considération des services qu'ils lui avoient rendus, se contenta de les renvoyer, après leur avoir fait quelques réprimandes. * Tite-Live, *l.* 29, *c.* 3.

MANDOSI (Quintilien) jurisconsulte Romain, publia à Venise en 1585, la pratique de la signature de grace, & en 1584, *in-4°*, des commentaires sur les régles de la chancellerie apostolique, qui ont été réimprimés en 1606 en 2 vol. *in-folio*. Le même a composé plusieurs autres ouvrages. * Konig, *biblioth.*

MANDOSI (Prosper) Romain, chevalier de Saint Etienne, publia l'an 1683 la *Bibliothéque Romaine*, comprenant cinq centuries, ou cinq cens hommes qui ont paru dans Rome par leurs écrits, dont il a ramassé jusqu'aux moins importans. Il y a ajouté quantité d'épitaphes & d'inscriptions. Le style de cet ouvrage est simple, & la méthode en est assez irréguliere: il n'y suit même aucun ordre, soit pour les noms, soit pour les temps, soit pour les matieres sur lesquelles ces auteurs ont écrit. * Baillet, *jugemens des sav. sur les crit. histor.*

MANDRA, lieu près de Jérusalem, où Jean, fils de Careas, s'arrêta après avoir délivré des prisonniers qu'Ismaël emmenoit chez Balis, roi des Ammonites. * Josephe, *hist. des Juifs*, *liv.* 10, *ch.* 11.

MANDREREI, grand fleuve de l'isle de Madagascar. Il prend sa source dans une petite contrée, qui lui donne son nom; & étant grossi par les eaux de diverses autres rivieres, il se décharge dans l'Océan, du côté du septentrion, & près de la province de Carcanossi. * Flacourt, *hist. de Madagascar.*

MANDROCLE, fameux architecte, natif de Samos, isle de la mer Egée, qui étoit en réputation sous la LXVIII olympiade, vers l'an 508 avant J. C. bâtit le pont que Darius, roi de Perse, fit construire sur la mer, dans le lieu le plus étroit du Bosphore de Thrace. Ce pont, composé de quantité de bateaux joints ensemble, couvroit la largeur que la mer peut avoir en cet endroit, & étoit si solide, que l'armée de ce prince, quoique très-nombreuse, passa dessus fort surement, pour aller d'Asie en Europe. Mandrocle, afin de conserver la mémoire d'un ouvrage qui ne devoit durer que peu de temps, fit un tableau, où ayant figuré le Bosphore, il représenta le roi de Perse assis sur un trône au milieu du pont, & l'armée de ce prince qui traversoit la mer sur ce même pont. * Tzetzès, *chil.* 11. Felibien, *vies des architectes.*

MANDUCUS. Ce nom étoit attribué chez les Romains à un personnage masqué extraordinairement, portant des griffes & des joues fort enflées, ouvrant la bouche & montrant de grandes dents, qu'il faisoit craquer les unes contre les autres. On en faisoit peur aux enfans. Les meres & les nourrices les menaçoient pour les appaiser, de les donner à Manducus. * Plaute, *in Rudente*. Scaliger, *in Varron.*

MANDUGASINO (Albert) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Bresse, fut un des disciples de S. Thomas d'Aquin, pour qui il conserva toujours une grande vénération, professa la théologie avec succès, & mourut vers l'an 1314. On assure que Dieu manifesta sa sainteté par des miracles devant & après sa mort. On a dans plusieurs bibliothéques un traité de sa composition, intitulé: *De officio sacerdotis*, *sive summa casuum conscientiæ*. On conserve aussi à Vicence ses sermons, & son commentaire sur les livres des Sentences. * Echard, *script. ord. Præd.*

MANEDO, MAGNEDO, village de la province entre Douro & Minho en Portugal. C'étoit une petite ville épiscopale, dont l'évêché a été transferé à Porto. * Mati, *diction.*

MANÉE, Juif, fils de *Lazare*, étoit dans Jérusalem pendant le siége de Tite; & voyant les tyrannies & les cruautés de Simon & de Jean, il prit le parti de se rendre à Tite. Il lui rapporta que depuis le quatorziéme jour d'avril jusqu'au premier jour de juillet, on avoit emporté cent quinze mille huit cens quatre-vingt corps morts par la porte où il commandoit; & néanmoins il n'avoit compté que ceux dont il étoit obligé de savoir le nombre, à cause d'une distribution publique dont il avoit soin; car quant aux autres, leurs proches prenoient celui de les enterrer, c'est-à-dire, de les emporter hors de la ville; car c'étoit-là toute la sépulture qu'on leur donnoit. * Josephe, *antiquit. liv.* 5, *chap.* 38.

☞ MANEGOLDE, un des plus savans hommes de son temps, florissoit à la fin du XI siécle. Il portoit le surnom de Lutenbach, apparemment parceque c'étoit le lieu de sa naissance. Il s'engagea dans le mariage, & eut des filles qui devinrent assez savantes pour ouvrir des écoles publiques, où elles enseignerent avec réputation, sur-tout les lettres saintes. C'étoit la profession ordinaire de Manegolde leur pere: il l'exerça d'abord en Alsace, & ensuite en differens endroits de la France, avec un merveilleux succès. Dégouté du monde, Manegolde se fit chanoine régulier de Reittenberg. Il devint ensuite doyen de cette maison, & depuis en 1094, il fut fait premier prévôt ou prieur de Marbach, monastere de chanoines réguliers qui venoit d'être fondé par Bouchard, seigneur de Giblisouilr. Manegolde le gouverna au moins jusqu'en 1103. On ignore le temps précis de sa vie & le jour de sa mort. L'empereur Henri IV mit tout en œuvre pour engager ce savant dans ses intérêts, lors de son differend avec le pape Grégoire VII; mais Manegolde resta toujours inviolablement attaché au pape, ce qui lui attira differentes persécutions de la part de l'empereur, dont il eut beaucoup à souffrir. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont quelques-uns ont été imprimés. On en trouvera le détail dans l'ouvrage d'où j'ai extrait ce que je viens de rapporter. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, t. IX.

MANELFI (Jean) professeur en médecine à Rome, natif de Monterotonde, dans le pays des Sabins, se distingua à Rome sous le pontificat d'Urbain VIII, par son érudition & par ses ouvrages. Les plus considérables sont, *De fletu &*

lacrymis; *De helleboro*; *Urbanæ disputationes*; *Mensa Romana*, &c. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. * L'abbé Ghilini, *théatre des hommes de lettres.*

MANES, divinités des anciens, que l'on prenoit tantôt pour les ames séparées des corps, & tantôt pour les dieux infernaux, ou les dieux des morts. *Les Manes*, dit Servius, *sont les ames séparées des corps humains, qui ne sont pas encore entrées dans d'autres corps, & qui se plaisent à faire du mal aux hommes.* Elles sont ainsi appellées par antiphrase, du mot *manum*, qui en vieux latin, signifie *bon*; de même que les Parques sont nommées *Parcæ, quòd nemini parcant*, de ce qu'elles ne pardonnent à personne; & que la guerre est appellée *bellum*, parcequ'elle n'est nullement belle. *Quelques-uns croient*, continue ce même auteur, *que ce mot de* manes, *vient de* manare, *découler* ou *sortir*, *parcequ'ils occupent l'air qui est entre la terre & le cercle lunaire, d'où ils descendent pour venir tourmenter les hommes.* Il y en a qui distinguent les Manes d'avec les dieux infernaux; d'autres qui disent que les dieux célestes, sont les dieux des vivans; & les Manes, les dieux des morts. Quelques-uns s'imaginent que les Manes sont les dieux nocturnes, qui regnent entre le ciel & la terre, & qui président sur l'humidité de la nuit; ce qui a donné lieu d'appeller le matin *Mane*. Cette diversité de sentimens rapportée par Servius, montre de combien de nuages étoit enveloppée la théologie des Païens. Apulée explique ainsi l'idée que l'on doit avoir des Manes: *L'ame de l'homme*, dit-il, *détachée des liens du corps, devient une espéce de démon ou de génie, qu'on appelloit autrefois* Lémures. De ces Lémures, ceux qui étoient bienfaisans à l'égard de leurs familles, étoient nommés *Lares familiares*, Lares domestiques. Ceux qui, pour les crimes qu'ils avoient commis pendant leur vie, étoient condamnés à errer continuellement, sans trouver aucun lieu de repos, & qui épouvantoient les vivans, étoient vulgairement appellés *Larvæ*. Or comme il étoit incertain si les ames séparées des corps étoient du nombre des Lares ou de celui des Larves, on les appella du nom de Manes, & par honneur on leur donna le titre de dieux. Ces Lares, nommés aussi *Penates*, étoient adorés dans les maisons des particuliers, sous la figure de certains marmousets d'argent, de bronze ou de terre cuite. Festus dit que les Manes étoient invoqués par les augures du peuple Romain, parcequ'on croyoit qu'ils favorisoient les hommes. Les considérant donc comme des dieux bienfaisans, on les appelloit *Manes*, du mot ancien *manus*, qui signifioit *bon*, sans qu'il faille recourir à l'antiphrase de Servius. Nous lisons aussi qu'Orphée, dans ses hymnes, appelle les dieux infernaux, *Doux* & *Benins*, μειλίχιοι; & que les défunts, chez les Grecs, étoient souvent nommés *Très-bons*, χρηστοί. D'où vient que Plutarque, dans ses questions grecques & romaines, explique cette façon de parler, du traité d'alliance entre les Lacédémoniens & les Arcadiens, μὴ ἐξεῖναι χρηστοὺς ποιεῖν, *qu'il ne seroit pas permis de faire mourir personne;* au lieu que dans le sens propre de χρηστοὺς, il faudroit traduire, *qu'il ne seroit pas permis de faire de très-bons hommes.* On peut connoître par toutes ces autorités, que le mot de *manes* se prenoit chez les anciens en divers sens. Premierement en général, pour les ames des défunts: ce que nos poëtes François ont retenu dans leurs ouvrages. Secondement, le nom de Manes se donnoit aux divinités infernales & souterraines, & généralement à tous les dieux qui présidoient aux tombeaux & aux soins des morts: c'est pourquoi dans les épitaphes des Romains, ou des Grecs soumis à l'empire romain, il est toujours fait mention des dieux Manes, pour qui ils avoient une grande vénération. On a aussi pris le mot de *manes* pour les enfers, c'est-à-dire, pour les lieux souterrains, où se doivent rendre les ames des hommes, d'où les bonnes étoient envoyées aux champs-élysées, & les méchantes aux lieux des supplices, appellés *Tartara*. Dans ce sens Virgile dit:

Hæc Manes veniet mihi fama sub imos.

De ce que nous venons de dire, on peut recueillir que les anciens Païens se faisoient une idée des ames, comme de certaines substances légeres, à la maniere des ombres, & néanmoins visibles, ayant les mêmes organes, & faisant les mêmes fonctions que dans les corps qu'elles animoient, puisque, selon eux, elles voyoient, elles parloient, elles entendoient, & faisoient de semblables actions: de sorte que, suivant leur imagination, ce n'étoit que des corps plus subtils, & qui tenoient de la qualité de l'air. Cette erreur passa parmi quelques-uns des premiers Chrétiens; & il y eut des hérétiques qui donnerent même à Dieu un corps à peu près de cette façon; c'est pourquoi on les appella *Antropomorphites*, parcequ'ils croyoient que Dieu avoit la forme d'un homme. * Spon, *recherches curieuses de l'antiquité.*

MANÉS, fondateur de la secte des Manichéens, commença de semer ses erreurs dans le III siécle. Voici son histoire. Terebinthus, disciple de Scythianus, qui étoit magicien, trouvant dans la Perse, où il fut contraint de se retirer de la Palestine, les prêtres & les savans du pays extrêmement opposés à ses erreurs & à ses desseins, se retira dans la maison d'une veuve, où il fut tué. Cette femme, héritiere de l'argent & des livres de Térébinthus, acheta un esclave nommé Curbicus, qu'elle adopta depuis, & qu'elle fit instruire dans les sciences qui s'enseignoient en Perse. Curbicus, après la mort de cette femme, changea de nom, de peur qu'on ne lui reprochât sa premiere condition, & prit celui de Manés. Il se qualifioit apôtre de Jesus-Christ, & se disoit le Saint Esprit, qu'il avoit promis, enseignant qu'il y avoit deux principes, l'un bon & l'autre mauvais; que de celui-là procédoit la bonne ame de l'homme; & de celui-ci l'ame mauvaise, le corps & toutes les créatures corporelles. Il nioit la résurrection, & condamnoit le mariage, permettant néanmoins à ses disciples de se plonger dans toutes sortes de voluptés. Il défendoit de donner l'aumône aux pauvres qui n'étoient pas de sa secte, & d'honorer les reliques des martyrs. Il attribuoit les mouvemens de la concupiscence à la mauvaise ame; enseignoit la transmigration de Pythagore, & faisoit passer les ames de ceux de sa secte par les élémens, d'où elles montoient dans le globe de la lune, & de-là dans le soleil pour se purifier; & enfin elles arrivoient, disoit-il, à Dieu, à qui elles se rejoignoient. Pour celles des autres hommes, il les plaçoit dans l'enfer, pour être renvoyées dans d'autres corps. Il soutenoit que Jesus-Christ n'avoit point eu de véritable corps; qu'il n'étoit ni mort, ni ressuscité; & qu'il étoit le serpent qui tenta Eve. Il le plaçoit dans le soleil, comme le Saint Esprit dans l'air, la Sapience dans la lune, & le Pere dans un abîme de lumiere. Il rejettoit les prophétes, & ne retenoit que ce qui lui plaisoit des écritures. Il condamnoit l'usage des oeufs, du lait, de toute sorte de fromage & celui du vin, comme étant créatures du mauvais principe. Il établissoit une autre forme de baptême que celle de l'église; il enseignoit à n'obéir point

aux magiſtrats, & condamnoit les guerres les plus légitimes. Il eſt preſque impoſſible de rapporter toutes les rêveries & les impiétés de cet héréſiarque, dont le pape ſaint Léon a dit : *Que le démon qui regne dans toutes les héréſies, a bâti une forteresse & établi ſon trône dans celle de Manés, où il regne, non par une ſeule ſorte d'erreur, mais par toutes les impiétés & les folies dont l'eſprit humain eſt capable; car tout ce que les Païens ont de profane, les Juifs d'aveugle & de charnel, les ſecrets de la magie d'illicite, & les héréſies de ſacrilége, a coulé dans la ſecte des Manichéens comme dans un cloaque.* Son auteur promit au roi de Perſe qu'il guériroit ſon fils : le pere chaſſa les médecins qui lui auroient pu rendre la ſanté, & le malade mourut incontinent. Manés fut mis en priſon, d'où il trouva moyen de ſe ſauver. Enſuite Archelaüs, évêque, qui ſe trouvoit à Caſcares, le confondit dans une diſpute, & l'obligea de fuir. Peu de temps après, Manés fut pris par les gens du roi de Perſe, qui le fit écorcher tout vif & expoſer ſon cadavre aux bêtes. Les auteurs anciens ne ſont pas bien d'accord ſur le temps auquel cet héréſiarque commença à paroître. Pluſieurs auteurs catholiques ont réfuté ſes rêveries, & celles de ſes ſectateurs. Mais ſaint Auguſtin, qui les connoiſſoit parfaitement, pour avoir été de ſa ſecte, les a combattues avec plus de force qu'aucun. La ſecte des Manichéens étoit diviſée en deux claſſes, d'auditeurs & d'élus; pour imiter l'égliſe partagée en clercs & en laïcs. De ces élus, douze ſe nommoient maîtres, pour ſe rapporter au nombre des douze apôtres. Il y en avoit un treiziéme, qui étoit comme leur pape. Ceux-là créoient leurs évêques, qui étoient au nombre de ſoixante & douze; & les évêques faiſoient des prêtres, & avoient des diacres. Les empereurs firent ſouvent des loix contre ces hérétiques, qui, dans le IV ſiécle, ſe renouvellerent en Afrique, dans les Gaules & à Rome, où l'on tint un concile contr'eux. Heribert & Liſoius prêcherent les mêmes erreurs en France, dans le XI ſiécle; mais ce fut ſans ſuccès. * Sanctus Epiphan. *hæreſ.* 6. S. Auguſtin. *hæreſ.* 46, *de morib. Manich. &c.* Theodoret, *l. hæreſ. fab.* 10. Euſebe. S. Cyrille. Prateolus à Caſtro, *de hæreſ.* Sandere. Baronius, *in annal. eccleſ.* Godeau, *hiſt. eccleſ.* Genebrard, *in chron.* Philaſtre.

MANESSON MALET (Alain) Pariſien, étoit ingénieur des camps & armées du roi de Portugal. Il étoit habile dans ſa profeſſion, & bon mathématicien. Il a fait pluſieurs ouvrages que l'on eſtime & qui ſont recherchés, ſavoir : les travaux de Mars, ou l'art de la guerre, en 1691, 3 volumes, *in*-8°, avec figures : Deſcription de l'univers, contenant les différens ſyſtêmes du monde, les cartes générales & particulieres de la géographie ancienne & moderne, & les mœurs, religion, & gouvernement de chaque nation, à Paris, en 1683, 5 vol. *in*-8°, avec figures : Géométrie pratique : Géographie & Marine. On a ſon portrait gravé.

MANET, *cherchez* MANETTI.

MANETHON, ſouverain pontife d'Héliopolis, natif d'Héliopolis, & originaire de Sebenne, qui vivoit du temps de Ptolémée *Philadelphe*, & peu après Beroſe, qu'il avoit vu; c'eſt-à-dire, vers la CXIX olympiade, & l'an 304 avant Jeſus-Chriſt, écrivit en grec l'hiſtoire d'Egypte, que Joſephe & divers autres auteurs alleguent ſouvent, dont Jule *Africain* avoit fait un abregé dans ſa chronologie. Quant à l'hiſtoire de Manethon, ſuppoſée par Annius de *Viterbe*, elle ne mérite que le mépris des perſonnes de bon ſens. L'hiſtoire de Manethon étoit diviſée en trois parties : la premiere contenoit l'hiſtoire des dieux; la ſeconde celle des princes ou des rois d'Egypte, & demi-dieux; & la troiſiéme celle des XXXI dynaſties, qui finiſſent à Nectanebus, dernier roi d'Egypte, qui a regné quatorze ans avant la conquête d'Alexandre. Ces XXXI dynaſties ſe trouvent dans les extraits d'Africanus, rapportés dans la chronique d'Euſebe, & par George Syncelle; mais on n'y trouve que les noms de ces princes, & les années de leur regne, qu'il ne faut pas compter de ſuite, parceque ce ſont des princes de différentes contrées de l'Egypte, dont les regnes concourent enſemble. * Joſephus, *l.* 1 *antiq. c.* 3, *l.* 1 *cont. Appion. &c.* Plutarch. *l. de Iſide & Oſiride.* Tertullien, *c.* 19 *apolog.* Euſebius, *præparat. evang. l.* 1. Scaliger, *in not. ad Euſeb.* Voſſius, *de hiſt. Græc. l.* 1, *c.* 4.

MANETHON, Egyptien, ſurnommé le *Mendeſien*, auteur de quelques ouvrages cités par Suidas : entr'autres, d'un livre, *de la maniere de faire les parfums*, dont ſe ſervoient les ſacrificateurs Egyptiens. Il eſt parlé de cet auteur dans le livre d'Iſis & d'Oſiris de Plutarque, dans Galien, & dans le ſecond livre de S. Jerôme contre Jovinien. * S. Hieronym. *l.* 2 *adverſ. Jovinian.* Voſſius, *hiſt. Græc. & poët. cap. ult.*

MANETTI (Jannot) de l'ancienne & noble famille des MANETI ou MANETTI de Florence, qui a donné de grands magiſtrats à cette ville, & pluſieurs perſonnes illuſtres dans la guerre, étoit fils de BERNARD Manetti, & de *Perrette* Guidacci. Il naquit le jour des nones de juin de l'an 1396. Il fut appliqué de bonne heure aux belles lettres pour leſquelles il avoit beaucoup de gout & d'inclination, & ſon pere lui donna un maitre particulier pour l'inſtruire dans l'arithmétique. Jannot tempéroit la ſécchereſſe de cette étude par une lecture très-aſſidue des meilleurs poëtes de l'antiquité romaine, & des ouvrages de Ciceron. Il ne négligea pas cependant l'étude des ſciences abſtraites, ni celle de la phyſique, où il fit de ſi grands progrès, qu'on le voyoit toujours avec plaiſir dans les aſſemblées de quelques habiles gens qui faiſoient des conférences ſur ces matieres. De ces connoiſſances il paſſa à celle de la théologie, & ce fut la ſcience qu'il préféra le reſte de ſes jours à toutes les autres, & à laquelle il donna la plus grande partie de ſes heures d'étude. Il apprit auſſi la politique, & les langues orientales, entr'autres l'hébreu & le ſyriac : il parvint à les ſavoir auſſi-bien que le grec & le latin. A l'âge de trente-cinq ans, il paſſoit pour le plus habile homme de ſon temps, au moins en Italie. Ce fut à cet âge qu'il ſe maria, & depuis ce temps-là, il fut ſouvent employé dans les affaires & les négociations les plus importantes, tantôt auprès du roi Alfonſe, I du nom, roi de Naples, tantôt auprès du pape Nicolas V, ou des Vénitiens, quelquefois ailleurs. Il parvint auſſi aux premieres charges de ſa patrie, & il s'acquit une réputation ſi illuſtre, que les princes, & les rois mêmes recherchoient ſon amitié. Il fut ſucceſſivement gouverneur de Piſcia, & de Piſtoie. Nicolas V le fit chevalier, & le combla de témoignages d'amitié & de bienfaits. Il fut créé *décemvir* dans ſa patrie; & après avoir reçu tous les honneurs qu'un mérite récompenſé pouvoit obtenir, il mourut à Naples en 1459, le 7 des calendes de novembre, âgé de ſoixante-trois ans. Il avoit été l'ami de tous les ſavans de ſon temps; & malgré les occupations preſque continuelles que les affaires de la république lui donnoient, il étoit ſi ménager de ſon temps, ſi actif pour le travail, ſi ennemi de

toute dissipation, qu'il trouva encore le moyen de composer un assez grand nombre d'ouvrages. Voici ceux dont on trouve la liste dans le tome XX de la collection des écrivains de l'histoire d'Italie par M. Muratori : Un livre de la maniere de bien élever les enfans, adressé à Colas Cajetan, pendant que Manetti étoit à Pouzzoles. Un livre de la louange des Génois. Un de la louange d'Agnès Numantina, ou de Numantin. Apologie de l'Espagnol Nunio. L'histoire de Gênes, en 2 livres. Dialogue sur la mort d'un de ses fils. Six livres où il traite des hommes illustres qui ont vécu long-temps. Dix livres contre les Juifs. Un traité de l'excellence & de la dignité de l'homme, en quatre livres, adressés à Alfonse, roi de Naples. Un traité du tremblement de la terre, adressé au même. De la meilleure maniere de traduire, au même. L'histoire de Pistoie. Le banquet. Vies de Socrate, de Senéque, du Dante, de Pétrarque, de Bocace, & du pape Nicolas V, en autant de livres ; excepté la derniere qui est en quatre. Plusieurs discours : savoir, des pompes séculieres & ecclésiastiques ; sur la vie de Léonard Aretin ; au roi Alfonse sur les noces de son fils; aux Siennois pendant qu'Alfonse assiégeoit Piombino ; aux Vénitiens pendant le même siége ; au roi Alfonse, où il l'exhorte à garder la paix ; au pape Nicolas V, sur son élévation au souverain pontificat; à l'empereur Fréderic, sur son élection ; au pape Callisté III, sur l'élection d'un général *contra Teucros ;* un autre enfin sur la mort du chevalier Jannotius Pandolphini. Un recueil de lettres à différentes personnes. La vie du roi Alfonse : cet ouvrage est imparfait. Il a traduit aussi 1°. du syriac, les 150 pseaumes ; 2°. du grec, les quatre Evangélistes, les épîtres de S. Paul, les épîtres canoniques, & l'apocalypse : les morales d'Aristote à Nicomaque ; les huit livres du même à Eudemius, & les deux livres des grandes morales. Naldo Naldi, habile Florentin, a écrit la vie de Jannot Manetti son compatriote, en latin & fort détaillée. Cette vie qui est très-curieuse, se trouve dans le tome XX de la collection des écrivains de l'histoire d'italie par M. Muratori. Naldo avoit composé cette vie sur les mémoires manuscrits de Bonogiunta Manetti, comme il le dit lui-même. * *Voyez* cette vie.

MANFALOUT ou MANCALOUT, ville de l'Egypte supérieure, dans ce que les Arabes appellent *la Thebaïde moyenne*. Elle est sur la rive gauche du Nil. Le géographe Persien remarque qu'il y a dans cette ville une mosquée, qui passe pour être une des plus considérables de l'Egypte. * D'Herbelot.

MANFREDI (Jerôme) de Ferrare, professeur de Bologne, puis gouverneur de Cesenne, mourut l'an 1562. Il a écrit, *de Cardinalibus ; de Attentatis, &c.*

MANFREDI (Jerôme) médecin & astronome de Bologne, étoit célebre vers l'an 1450, & vivoit encore en 1489. Il a composé divers ouvrages. Plusieurs auteurs parlent de lui avec éloge. * *Consultez* Alidosi & Bumaldi, *de script Bononiens.*

MANFREDI (Eustachio) célebre mathématicien, né à Bologne le 20 septembre 1674, étoit fils d'*Alfonse* Manfredi, notaire dans la même ville, & d'*Anne* Fiorini. Né avec d'heureuses dispositions pour les sciences & avec beaucoup de gout & de talent pour la poësie, il réussit dans tout ce qui fut l'objet de son application ou de son amusement. Il a toujours aimé & cultivé la poësie italienne, en même temps que les sciences philosophiques ; & dès sa premiere jeunesse, il faisoit dans la maison paternelle de petites assemblées de jeunes philosophes ses camarades qui repassoient avec lui ce qu'on leur avoit enseigné au collége, & souvent l'approfondissoient. C'est de cette origine qu'est venue l'académie des sciences de Bologne, qui se tient présentement dans le palais de l'institut. Le jeune Manfredi unit encore à cette étude celle du droit civil & canonique ; à l'âge de dix-huit ans, il fut fait docteur en l'un & l'autre droit. Capable de tout embrasser, il ne devint pas moins habile dans la géographie, & sur-tout dans la partie historique de cette science, dans la gnomonique, dans la géométrie, dans l'algebre, & en général dans toutes les parties des mathématiques. L'astronomie lui plaisoit principalement ; & c'est à son amour pour cette science que l'on doit tant d'observations qu'il a faites, sort avec M. Stancari & quelques autres, soit avec ses trois freres & ses deux sœurs, lesquelles se trouvoient assidument à l'observatoire que M. Manfredi s'étoit fait chez lui, non par une curiosité frivole, mais pour observer avec les autres, pour apprendre, pour s'instruire dans l'astronomie. A la fin de 1698, il fut fait lecteur public de mathématiques dans l'université de Bologne. En 1704, la ville de Bologne, par un décret public, lui donna l'importante charge de surintendant des eaux du Bolonnois. La plus grande partie de ce qu'il a écrit sur les eaux en conséquence des observations sur l'hydrostatique que sa charge lui donna lieu de faire, a été imprimé à Florence en 1723, dans un recueil qu'on y a fait des piéces qui appartiennent à cette matiere. En 1704, il fut mis aussi à la tête du collége de Montalte, fondé à Bologne pour de jeunes gens destinés à l'église, qui auroient au moins dix-huit ans; & il y rétablit la discipline, les bonnes mœurs & l'amour de l'étude qui en étoient presque entierement bannies. En 1711, il eut une place d'astronome à l'institut des sciences de Bologne ; & dès-lors il renonça absolument au collége pontifical, & à la poësie même qu'il avoit toujours cultivée jusques-là, & pour laquelle il a montré la supériorité de ses talens dans ses sonnets, dans ses *canzoni*, & dans plusieurs autres piéces qui ont été imprimées, & qui ont été louées de l'académie de la Crusca dont il étoit membre. Les astronomes estiment ses éphémérides, dont on a quatre volumes *in-4°*, imprimés à Bologne en 1715 & 1725, sous ce titre : *Ephemerides motuum cœlestium ab anno* 1715 *ad annum* 1750, *cum introductione & variis tabulis.* Le premier de ces quatre volumes est une introduction aux éphémérides en général, ou plutôt à toute l'astronomie, dont l'auteur expose & développe à fond les principes. Le second volume contient les éphémérides de dix années, depuis 1715 jusqu'en 1725, calculées sur les tables non imprimées de M. Cassini, & le plus souvent sur les observations de Paris. Le troisiéme volume va depuis 1726 jusqu'en 1737, & le dernier depuis 1738 jusqu'en 1750. Ces éphémérides embrassent beaucoup plus de choses que des éphémérides n'avoient coutume d'en embrasser. On y trouve les passages des planétes par le méridien, les éclipses des satellites de Jupiter, les conjonctions de la lune avec les étoiles les plus remarquables, les cartes des pays qui doivent être couverts par l'ombre de la lune dans les éclipses solaires. M. Manfredi nous a appris que la plus grande partie des calculs de ses deux premiers tomes étoit due à ses deux sœurs. En 1723, le 9 de novembre, il y eut une conjonction de Mercure avec le soleil. M. Manfredi l'observa, & publia ses observa-

tions en 1724, sous ce titre : *De transitu Mercurii per solem anno* 1723, &c. à Bologne, 1724, *in*-4°. Il fut choisi en 1726 pour associé étranger de l'académie royale des sciences de Paris, & en 1729 dans la société royale de Londres; & ces deux illustres compagnies ont reçu des témoignages positifs de l'étendue de ses connoissances; sur quoi il faut voir les mémoires de ces deux académies, & en particulier les volumes de l'académie des sciences de 1734 & de 1738, où l'on trouve de lui deux mémoires d'une fine & subtile astronomie. La découverte faite en Angleterre des *aberrations* ou écarts des étoiles fixes, qui toutes, au lieu d'être parfaitement fixes les unes à l'égard des autres, comme on l'avoit toujours cru, changent de position jusqu'à un certain point, ayant donné lieu à M. Manfredi d'étudier le ciel plus soigneusement que jamais par rapport à cette nouveauté, il publia sur ce sujet en 1729 un ouvrage: *De annuis inerrantium stellarum aberrationibus*, imprimé à Bologne, *in*-4°. Depuis ayant reçu ce qu'on avoit donné, soit en Angleterre, soit ailleurs, sur cette même matiere, il traita encore ce sujet en 1730 dans un nouvel ouvrage, mais plus court que le premier. En 1736 il donna un ouvrage sur la méridienne de Saint Petrone, sa premiere école d'astronomie. Elle avoit besoin de quelques réparations que l'état voulut bien faire, & on lui en donna la direction. Après la mort de M. Bianchini, arrivée en 1729, il voulut bien se charger d'examiner & de débrouiller une grande quantité d'observations astronomiques & géométriques qui avoient été laissées par le défunt dans un désordre & une confusion, dont la seule vue effrayoit & faisoit désespérer d'en tirer jamais rien. M. Manfredi parvint cependant à en faire un choix qui fut bien reçu du public. Il avoit toujours conservé la surintendance des eaux du Bolonnois; mais de plus la cour de Rome voulut qu'il entrât en connoissance d'un différend du Ferrarois avec l'état de Venise. M. Manfredi s'en chargea; & en 1735 le résultat de ses recherches fut imprimé à Rome. Les cinq ou six dernieres années de sa vie, il fut tourmenté de la pierre, & il succomba enfin le 15 février 1739. On a oublié de citer un écrit qu'il donna en 1704, intitulé : *Epistola ad Quartaironium, quâ anonymi assertiones* XVI *pro reformatione calendarii vindicantur*, à Venise, *in*-4°. * *Voyez* son éloge, dont cet article n'est qu'un extrait, composé par M. de Fontenelle, & imprimé dans les *Mémoires de l'académie des sciences* pour l'année 1739.

MANFREDONIA, ville du royaume de Naples, dans la Capitanate, près du mont Gargan, fut bâtie par Mainfroi, *bâtard* de l'empereur Frideric II, l'an 1250, près des ruines de Siponte, d'où l'on y transfera l'archevêché. Elle a un port de mer avec une forteresse, qui résista au fameux Lautrec. Les Turcs la prirent l'an 1620, & la ruinerent presque toute : depuis elle a été réparée & fortifiée. * Léandre Alberti, *descript. d'Ital.* Voyage d'Italie.

Concile de Manfredonia.

Ptolémée Gallio, cardinal de Como, & archevêque de Manfredonia, y célébra l'an 1567, un concile provincial, dont nous avons les décrets dans un volume particulier, & dans le recueil des conciles de la derniere édition.

MANGALOR, ville du royaume de Canara, sur la côte occidentale de la presqu'isle de l'Inde au-deça du golfe, est une des plus fortes places de ce royaume. Les Portugais y ont une riche factorerie, c'est-à-dire, *un bon bureau de marchands*, & ils y reçoivent la moitié des douanes, que le roi de Canara leur a cédées, pour y entretenir le commerce. * Dellon, *relation des Indes orientales.*

MANGEANT (Luc-Urbain) prêtre, qui a donné une édition des œuvres de S. Prosper, *in-folio*, Paris 1711, étoit né à Paris, où il fut baptisé le 30 de novembre 1656. Il est mort dans la même ville le 19 octobre 1727, âgé de près de soixante-onze ans. C'est le même à qui l'on doit l'édition des écrits de S. Fulgence, évêque de Ruspe en Afrique, publiée à Paris en 1684, *in*-4°. Dans l'édition de S. Prosper, M. Mangeant a mis dans la premiere classe, selon l'ordre chronologique, tous les écrits qui sont indubitablement du saint docteur. La seconde classe contient les ouvrages dont on a douté, & dont plusieurs savans doutent encore s'ils ne sont pas de S. Prosper. Enfin la troisiéme classe comprend les écrits supposés à ce saint. Cette édition est enrichie d'une vie de S. Prosper, & de divers avertissemens fort utiles. On peut voir le compte que l'on rend de cette édition, dans la continuation de la *Bibliothéque des auteurs ecclésiastiques* de M. Du-Pin, 1736, *in*-8°. tom. III, depuis la page 1, jusqu'à la page 18.

MANGET (Jean-Jacques) médecin fort connu par son habileté & par le grand nombre de ses ouvrages, étoit né à Genève le 19 juin de l'an 1652. Après avoir achevé son cours de philosophie, il s'étoit destiné à la théologie ; mais il quitta cette étude pour se livrer à celle de la médecine, pour laquelle il avoit une inclination décidée ; & il a eu cela de commun avec le célebre Boërhaave. Il fut reçu docteur à Valence en 1678, avec l'illustre Philippe-Jacques Hotman. En 1699, l'électeur de Brandebourg lui donna des lettres de son premier médecin ; & les derniers rois de Prusse lui ont continué ce titre honorable. Ses grands travaux n'ont point abrégé ses jours. Il étoit doyen des médecins de Genève, lorsqu'il mourut en cette ville le 15 août de l'an 1742, dans la quatre-vingt-onziéme année de son âge. Il a joui d'une vieillesse fort heureuse ; sa vue ayant toujours été fort bonne, & sa main ferme. Ce grand âge, sans infirmité, suffiroit seul pour donner un préjugé avantageux de son habileté, ou de la bonté de son tempérament, & de sa sagesse. Il est auteur, comme on l'a dit, d'un grand nombre d'ouvrages ; entr'autres, 1. d'une Bibliothéque anatomique en latin, qu'il composa avec Daniel le Clerc, auteur d'une bonne histoire de la médecine, & cette Bibliothéque parut à Genève en 1681, en deux volumes *in-folio*, & fut réimprimée dans la même ville en 1699, aussi en deux volumes *in-folio* avec des figures : 2. d'une collection de diverses Pharmacopées, sous ce titre : *Messis medico-spagyrica, seu collectio variarum Pharmacopœiarum*, à Cologne en 1683, *in-fol.* 3. d'une *Bibliotheca Pharmaceutico-medica*, à Genève, 1703, *in-fol.* 4. d'une Bibliothéque chymique (*Bibliotheca chymica curiosa*) à Genève, 1702, 2 vol. *in-fol.* 5. d'une Bibliothéque chirurgique (*Bibliotheca chirurgica*) à Genève, 1732, quatre volumes *in-fol.* avec figures : 6. d'une Bibliothéque de tous les auteurs qui ont écrit sur la médecine, à Genève, en quatre volumes *in-fol.* en latin. On peut consulter cette bibliothéque pour connoître tous les autres ouvrages de M. Manget : la liste en occupe près de dix feuilles. On peut bien juger qu'un auteur qui a tant écrit, & qui d'ailleurs exerçoit la médecine, n'a pas pu être toujours original. Il a beaucoup profité du travail d'autrui. Plusieurs de ses livres sont des recueils de ce qu'on a de meilleur sur la médecine & sur l'anatomie ; mais qui sont d'une grande utilité à ceux qui ne peu-

vent pas avoir des bibliothéques fort nombreuses. * *Voyez* son éloge abrégé dans les *Mémoires pour l'histoire des sciences & des beaux arts*, à l'article des *Nouvelles littéraires* du mois de mars 1743.

MANGHISIS, anciennement *Tapsus*, *Thapsus*, petite presqu'isle de la Sicile. Elle est sur la côte orientale de la vallée de Noto, entre Syracuse & Agosta. * Mati, *diction.*

MANGOT (Claude) seigneur de Villarceau, de Dreville, &c. secrétaire d'état, & garde des sceaux de France, fils de CLAUDE Mangot, de Loudun, célébre avocat du parlement de Paris, & de *Geneviéve* Sevin. Après s'être distingué dans le barreau du parlement de Paris, il fut fait maître des requêtes l'an 1600. Le maréchal d'Ancre, qui avoit beaucoup de part aux affaires, sous la régence de la reine Marie de Médicis, gouta l'esprit de Mangot, & le fit connoître à la reine, qui l'envoya ambassadeur en Suisse. A son retour, on le pourvut de la charge de premier président au parlement de Bourdeaux, & l'an 1616, de celle de secrétaire d'état, en la place du sieur de Puisieux. On lui donna depuis la charge de garde des sceaux de France, que du Vair avoit quittée au mois de novembre de la même année 1616. La fortune du maréchal d'Ancre soutenoit celle du sieur Mangot, que la disgrace de ce favori éloigna de la cour. Il remit les sceaux au roi le 17 avril 1617, & vécut depuis en personne privée. Il avoit épousé *Marguerite* le Beau, dame de Villarceau, dont il eut quatre fils & quatre filles; savoir, *Claude* Mangot, seigneur de Villeran, conseiller au parlement, puis maître des requêtes, mort le 26 mai 1652, sans laisser de postérité d'*Héléne* de la Fléche, morte en avril 1660; ANNE, qui suit; *Jacques*, seigneur d'Orgeres, conseiller au grand-conseil, puis maître des requêtes, mort sans postérité; *Mathurin* Mangot, abbé de sainte Colombe, maître des requêtes, qui se noya l'an 1658; *Marguerite* Mangot, mariée à *Nicolas* de la Croix, baron de Planci, morte l'an 1642; *Magdeléne* Mangot, femme d'*Aimé* de Rochechouart, seigneur de Tonnechatante, marquis de Bonnivet, morte en mai 1662; *Anne* Mangot, alliée à *Jean-Emanuel* de Rieux, marquis d'Asserac; & *Marie* Mangot, religieuse Ursuline. ANNE Mangot, seigneur de Villarceau, mourut doyen des maîtres des requêtes le 10 avril 1655, laissant de *Marie* Phelypeaux, fille de *Paul*, seigneur de Pontchartrain, secrétaire d'état, morte le 15 avril 1670, *Marguerite*, mariée 1°. l'an 1643 à *Jean*, marquis d'Amilli: 2°. à *Jean* d'Herauldi, seigneur des Roques & de Saint-Dierri, morte le 17 août 1651; *Françoise*, mariée à *Pierre* Larcher, seigneur d'Ormoi, président en la chambre des comptes, morte le 18 décembre 1662; *Marie*, religieuse aux Filles de Sainte Marie; *Anne*, abbesse du Val-de-Grace; *Marie-Magdeléne*, alliée en février 1663 à *Paul* Barillon, seigneur d'Amoncourt, maître des requêtes, morte le 17 octobre 1694; & *Marie-Therese* Mangot, mariée à *Antoine* d'Aubrai, comte d'Offremont, lieutenant-civil au châtelet de Paris, morte le 29 juillet 1678. * De Thou, *histor. sui temp.* Sammarth. *in elog. doct. Gall.* Dupleix, *histoire de France, en Louis XIII.* Fauvelet du Toc, *histoire des secrétaires d'état.* Godefroi, *histoire des officiers de la couronne.* Le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

MANGOT (Jacques) frere de *Claude* Mangot, né à Loudun en Poitou, étudia le grec sous le fameux Lambin, & la jurisprudence sous Cujas. Après qu'il eut fait admirer son éloquence dans le barreau, il fut élevé à la charge de maître des requêtes, puis à celle de procureur général de la chambre des comptes, & enfin à celle d'avocat général du parlement de Paris, & mourut l'an 1587, âgé de 36 ans, laissant de *Marie* du Moulinet, pour fille unique *Françoise* Mangot, mariée le 24 février 1607, à *Nicolas* Rouault, seigneur de Gamaches. * Scævola Sammarthan. *in elogiis.*

MANGU CAAN, que plusieurs nomment *Mangukan* & *Mongaka*. Il étoit fils de *Tuli Can*, quatriéme fils de *Ginghizkhan*: il fut le quatriéme empereur des Mogols ou Tartares, & succéda à Gajuk Can, son cousin-germain. Il favorisa pendant son regne les Chrétiens & les Mahométans, & persécuta les Juifs. Il regna treize ans, & mourut l'an 657 de l'hégire, 1258 de J. C. Ce prince avoit sept freres, dont les deux aînés & les plus connus furent *Coblai* & *Holagou*. Coblai commanda dans le Khatai. On dit que la ville de Kambaleg, que nous appellons aujourd'hui *Cambalu*, fut fondée par ce prince. Holagou, son autre frere, eut le commandement de la Perse, de la Mésopotamie & de la Syrie. Ce fut lui qui prit Bagdet, & qui abolit le califat des Abbassides l'an 656 de l'hégire, un an avant la mort de l'empereur Mangu son frere. * D'Herbelot.

MANHARTZBERG, qui est la partie septentrionale de la basse Autriche, est séparée de la méridionale, qui est le Wienner-Wald, par le Danube, & bornée au couchant par la haute Autriche; au nord par la Bohême & la Moravie; & au levant par la Hongrie. On divise ce pays selon sa situation sur le Danube, en haut & bas Manhartzberg. Le haut est au couchant. Krembs, Stain & Thyrstain en sont les lieux principaux. Le bas est au levant, & on y distingue Corneubourg, Laba & Retz. * Mati, *diction.*

☞ MANHATE, isle de l'Amérique septentrionale sur la côte de la nouvelle Yorck, à l'embouchure de la riviere de Hudson. Les Hollandois étant devenus maîtres de cette isle, y bâtirent une ville qu'ils appellerent la nouvelle Amsterdam, parce-qu'ils avoient donné le nom de nouveau Pays-Bas à la contrée des environs. Les Anglois qui sont présentement les maîtres du pays, ont donné à cette ville le nom de nouvelle Yorck, qu'elle communique à tout le pays. * La Martiniere, *dict. géogr.*

MANHEIM, place d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, entre ce fleuve & le Neckre, à trois lieues de Spire, dont la situation fait sa plus grande force, n'étant commandée d'aucune éminence. Au commencement du XVI siécle, cette ville n'étoit qu'un village, situé dans le lieu où on a élevé depuis une citadelle, qui fut démolie en 1689. Frédéric V, électeur Palatin, fit fortifier ce village, & le nomma *Frédérisbourg*; & peu après on bâtit la ville, qui reprit son premier nom de Manheim, qui est un lieu fort agréable. Il y a une église appellée *la Concorde*, qui fut bâtie par Charles-Louis électeur Palatin, pour servir en commun aux Calvinistes & aux Luthériens. Après sa mort, son successeur, qui étoit catholique, fit aussi entrer les Catholiques en cette église; ensorte que tous les trois y faisoient l'office en un même jour, chacune des trois religions commençant la premiere à l'alternative; de maniere que si un dimanche les Catholiques commençoient, le dimanche suivant ils officioient les seconds, & le troisiéme dimanche ils étoient les derniers à faire leurs cérémonies: quand ils avoient achevé, ils tiroient un rideau, dont ils cachoient l'autel. Cette ville fut prise & abandonnée par les François en 1689.

MANICHÉENS, hérétiques, sectateurs de Manés, *cherchez* MANÉS.

MANIE, *Mania*, mere des dieux Lares ou Pénates, *cherchez* COMPITALES.

MANIFESTAIRES,

MANIFESTAIRES, hérétiques de Prusse, qui suivoient les impiétés des Anabaptistes, & croyoient que c'étoit un crime de nier leur doctrine lorsqu'ils étoient interrogés. * Prateole, *V. Manifest*, Gauthier, *chron. sæc. XVII*, *c.* 77.

MANIHLE, *cherchez* MANILLE.

MANILIUS (Octavius) auteur de la famille des Maniliens de Rome, étoit chef de ceux de Tuscule, aujourd'hui Tivoli, & gendre de Tarquin *le Superbe*, qui se retira chez lui, quand il fut chassé de Rome. * Tite-Live, *liv.* 2, *ch.* 15.

MANILIUS (T.) historien très-savant, vivoit du temps de Marius & de Sylla. Ciceron, qui le nomme *Marcus*, le cite pour témoin dans l'oraison pour Roscius; & Pline, dans le dixiéme livre de l'histoire naturelle, *cap.* 2, fait son éloge en ces termes; *Primus atque diligentissimus togatorum, de eo prodiit Manilius senator ille maximis nobilis doctrinis, doctore nullo, &c.* * Varron, *l.* 4 & 6, *de lat. ling.* Arnobe, *l.* 3. Vossius, *de hist. Lat. l.* 1, *c.* 9. Gesner, *in bibl.* Possevin, *in appar. sacr.* &c.

MANILIUS (Marcus) poëte Latin, auteur d'un traité d'astronomie en vers, vivoit du temps d'Auguste, selon Scaliger, ou, selon d'autres, du temps du grand Constantin, vers l'an 315, & plus vraisemblablement sous Tibere. D'autres le prennent, mais sans fondement, pour ce MANILIUS THEODORUS, qui florissoit sous l'empire de Théodose, & de qui Claudien fait le panégyrique. Manilius a mis en vers latins ce qu'il a composé touchant l'astronomie. Il n'a pourtant pas rempli tout son dessein, & ce qu'il a fait n'est pas venu même tout entier jusqu'à nous. Il promettoit deux parties de son *Astronomie*: la premiere pour les étoiles fixes; & la seconde, pour les planetes. Il n'a pas fait cette derniere partie; & des six livres qu'il avoit composés sur les étoiles, nous n'en avons que cinq, dont le dernier n'est pas même entier. Quelques-uns prétendent que Manilius est plutôt un simple versificateur, qu'un véritable poëte. La meilleure édition de son *Astronomie*, est celle de Joseph Scaliger. * Gevart, *in not. Stat. l.* 3, *Sil. c.* 3. Vossius, *de poët. Lat. c.* 2, *de scient. math.* Baillet, *jugem. des sav. sur les poëtes anciens.*

MANILIUS, *cherchez* FELIX MANILIUS.

MANILLE, isle de la mer des Indes, avec une ville de même nom, est la capitale des isles Philippines, & est aussi appellée l'isle de Luçon. Elle a environ trois cens cinquante lieues de tour, & est abondante en bled & en riz. Les arbres y produisent toutes sortes de fruits, des poires, des figues, des citrons, des oranges, &c. Il y a quantité de bestiaux, de volaille & de gibier, de perroquets, d'aigles & de faucons; mais les crocodiles y sont fort à craindre. Les habitans font du vin de palme, en coupant une des branches de l'arbre, dont il sort une liqueur qu'ils laissent cuver, jusqu'à ce qu'elle ait acquis autant de force que le vin d'Espagne.

La ville de MANILLE est située dans l'enfoncement d'une baye, sur une pointe de terre qui est battue de la mer d'un côté, & qui est arrosée de l'autre par la riviere d'Araude, laquelle porte des barques assez grandes. Son port est fort beau, toutes les maisons sont bâties de pierres & à la moderne, & les églises y sont belles & en grand nombre. Il y a deux grands colléges, l'un de Jésuites, & l'autre de Dominicains. L'archevêque de Manille exerce la jurisdiction spirituelle sur toutes les isles Philippines, laquelle il fait exercer par trois évêques suffragans. Il a aussi la qualité de viceroi, & préside au conseil du roi, qui est établi dans cette ville pour les affaires publiques, & pour les procès des particuliers. Le château, nommé S. Jago, a son artillerie pointée vers la mer, pour empêcher l'entrée du port aux vaisseaux ennemis. Il y a dans Manille environ deux mille Espagnols, en comptant les soldats avec les habitans; près de vingt mille Chinois qui exercent toutes sortes d'arts & de métiers, sans ceux qui y arrivent tous les ans, avec plus de cinq cens navires, & qui font leur commerce depuis le mois de décembre jusqu'en avril. Les Japonois y viennent aussi; quoiqu'ils ne soient pas en si grand nombre, ils donnent plus d'ombrage aux Espagnols que les Chinois. On bâtit à Manille des galions plus grands que ceux de la mer Méditerranée; car il y a quantité de bois & d'autres choses nécessaires pour la construction des vaisseaux. Les Espagnols en sont les maîtres depuis l'an 1572, & les Hollandois les y attaquerent inutilement en l'année 1640. * Mandeslo, *voyage des Indes.*

MANIPE, idole adorée par les peuples des royaumes de Tangut & de Barantola, dans la Tartarie, a neuf têtes qui s'élevent monstrueusement en forme de pyramide: car il y en a trois au premier & au second rang, puis deux surmontées d'une autre, qui fait la pointe de cette figure. * Kircher, *de la Chine.*

MANLIENS, famille. La famille des MANLIENS a été célebre à Rome; & féconde en hommes illustres & en consuls. On compte jusqu'à trois consuls, douze tribuns, avec la puissance du consulat, & deux dictateurs de cette famille. On croit qu'ils descendoient de MANILIUS, gendre de Tarquin, chez lequel il se retira, après avoir été chassé de Rome l'an 245 de cette ville, & 509 avant J. C. comme nous l'apprenons de Tite-Live. C. MANLIUS Cincinnatus, ou Vulso, qui fut consul avec M. Fabius Vibulanus l'an 274 de Rome, & 480 avant J. C. fut tué dans une victoire qu'il remporta contre cinq peuples d'Italie, ennemis des Romains; & fut pere de MANLIUS Vulso, consul l'an 280, & 474 avant J. C. avec L. Furius Medullinus. Celui-ci défit les Veyens, & fut honoré du triomphe de l'ovation. Il laissa A. MANLIUS, qui suit; L. MANLIUS, tribun militaire; & M. MANLIUS aussi tribun militaire l'an 334 de Rome, & 420 avant J. C. A. MANLIUS Vulso eut divers emplois dans les armées, & fut pere d'A. MANLIUS, *qui continua la postérité*; & de M. MANLIUS Capitolinus, qu'on précipita du haut du Capitole. A. MANLIUS Capitolinus fut quatre fois tribun militaire. Il laissa deux fils, P. MANLIUS; & L. MANLIUS, *dont nous parlerons dans la suite.* L'aîné fut dictateur l'an 387 de Rome, & 367 avant J. C. & eut pour fils A. MANLIUS, pere de L. MANLIUS, que sa sévérité fit surnommer *Imperiosus.* Celui-ci fut fait dictateur l'an 391 de Rome, & 363 avant J. C. Il voulut faire la guerre aux Herniques sans aucun prétexte plausible, mais seulement par un desir ambitieux de triompher. Les tribuns du peuple se servirent de leur autorité pour arrêter cet injuste dessein, & contraignirent Manlius à se déposer. Il laissa T. MANLIUS, qui suit; & Cn. MANLIUS, consul l'an 395 de Rome, & 359 avant J. C. avec M. Popilius, & l'an 397 de Rome, & 357 avant J. C. avec C. Martinus Rutilus. Ce fut sous ce second consulat qu'il entreprit la guerre contre les Falisques; mais sans succès. T. MANLIUS Torquatus fut souvent consul. *Nous parlerons de lui, de son pere, & de* T. MANLIUS son fils, qu'il fit mourir. Celui-ci laissa T. MANLIUS Torquatus, qui fut consul l'an 455 de Rome, & 299 avant J. C. avec M. Fulvius Petinus. Il tomba de cheval en faisant la revue de ses troupes, & se rompit le cou. T. MANLIUS son fils aîné, parvint au consulat l'an 519 de Rome, & 235 ans avant J. C. avec C. Attilius Balbus. Ces deux

consuls défirent les peuples de Sardaigne, mériterent le triomphe par ces exploits, & ensuite fermerent, pour la quatriéme fois, le temple de Janus. Manlius fut censeur l'an 522 de Rome, & 232 avant J. C. avec Q. Fulvius Flaccus, qui fut aussi le compagnon de son second consulat l'an 503 de Rome, & 251 avant J. C. Ils continuerent la guerre qu'on avoit déja commencée contre les peuples de la Ligurie; & furent obligés par la peste & les pluies continuelles, de se retirer sans avoir rien fait de considérable. Manlius fut aussi dictateur l'an 546 de Rome, & 208 avant J. C. A. MANLIUS, son frere, fut censeur l'an 507 de Rome, & 247 avant J. C. avec A. Attilius; consul l'an 510, avec Sempronius, & l'an 513 avec Q. Lutatius Cerco. La révolte & la défaite des Falisques leur fournit une occasion de triomphe: ils vainquirent en six jours ces ennemis de Rome; leur tuerent quinze mille hommes; leur ôterent la moitié de leurs terres; & leur laisserent le reste avec la paix & la liberté. Manlius laissa A. MANLIUS, consul l'an 590 de Rome, & 164 avant J. C. avec Q. Cassius; & T. ou M. MANLIUS Torquatus, consul l'an 589, avec Cn. Octavius. Il étoit excellent jurisconsulte, & eut un fils de même nom que lui, qu'il ne voulut pas voir, parcequ'il fut accusé par les Macédoniens d'avoir pillé leur province, dont il étoit gouverneur. Manlius fut encore consul l'an 605 de Rome, & 149 avant J. C. avec L. Martius. Ils commencerent la troisiéme guerre punique, & eurent ordre d'aller détruire Carthage. Asdrubal se mit en campagne avec vingt mille hommes; & fut poursuivi par Manlius qui se précipita dans un défilé, où il auroit péri, si la prudence de Scipion, l'un des tribuns, ne l'en eût retiré. Il avoit composé divers ouvrages de droit. Ciceron, Pomponius, & plusieurs autres en parlent avec éloge. La famille des Manliens a produit d'autres célebres magistrats, entre lesquels on peut mettre MANILIUS, tribun du peuple, qui l'an 688 de Rome, & 66 avant J. C. fit en faveur de Pompée, la loi qui de son nom fut dite *Manilia*, & qui donnoit à Pompée la commission de faire la guerre contre Mithridate. C'est pour cette même loi que Ciceron prononça une de ses oraisons, *pro lege Manilia.* * Tite-Live. Denys d'*Halicarnasse*. Polybe. Plutarque. Pline. Cassiodore. Cicero, *de orat. de finib. &c.* Antonius Augustinus, *de Legibus p. mihi 107. edit. Lugd. Francisci Fabri* 1592. Rutilus, *in vit. jurisc.* Richardus Strenius, *de famil. Roman. &c.*

MANLIEU, en latin *Magnus Locus*, village, avec abbaye dans l'Auvergne près de la ville d'Issoire. * Mati, *dictionnaire.*

MANLIUS, surnommé *Lucius*, peintre fameux lequel répondit à Semilius qui s'étonnoit de lui voir des enfans si laids pour un peintre si habile: *In luce pingo; in tenebris fingo. Je fais mes portraits le jour, & mes enfans la nuit.*

MANLIUS, surnommé *Capitolinus*, consul & capitaine Romain, porta les armes dès l'âge de 16 ans, & mérita 37 fois des récompenses militaires. C'est lui, qui dans le Capitole, lorsque Rome fut prise par les Gaulois l'an 364 de Rome, & 390 avant J. C. s'étant réveillé aux cris des oyes, repoussa les ennemis qui vouloient surprendre cette forteresse à la faveur de la nuit. C'est pour cette raison que les Romains lui donnerent le nom de *Capitolin*, & de *conservateur de la ville.* Dans la suite, après avoir excité le peuple contre le sénat, il fut convaincu d'aspirer à la royauté: ce qui fut cause qu'on le précipita du haut en bas du capitole l'an 370 de Rome, & 384 avant J. C. * Tite-Live, *l.* 5 & 6. Florus, *l.* 1, *c.* 13 & 26. Eutrope, *l.* 2, *c.* 13. Valere-Maxime, *l.* 6, *c.* 3. Pline, *l.* 7, *c.* 18. Aurelius Victor, *de vir. illust. c.* 24.

MANLIUS (Titus) jurisconsulte, ayant été choisi pour juge entre les Macédoniens & son fils Silanus, après avoir entendu les parties, prononça cette sentence: *Ayant été prouvé que mon fils Silanus a reçu de l'argent, je le juge indigne de la république & de ma maison, & je lui ordonne de ne se pas présenter devant moi.* Silanus eut tant de douleur de ce jugement, qu'il se pendit la nuit suivante. Son pere ne voulut pas assister à ses funérailles. * Valere Maxime, *l.* 5, *c.* 8.

MANLIUS, surnommé *Torquatus*, étoit fils d'un autre Manlius que sa sévérité fit nommer *Imperiosus*, le même que le sénat choisit l'an 391 de Rome, & 363 avant J. C. pour planter le clou dans le temple d'une certaine divinité, afin de délivrer la ville de Rome d'une fâcheuse contagion dont elle étoit affligée. Torquatus avoit l'esprit vif, mais peu de facilité à parler: ce qui fit que son pere le tint presque par force à la campagne. Ce procédé de Manlius le pere, parut extraordinaire à Pompée tribun du peuple, qui forma le dessein de l'accuser devant les juges. Torquatus le sut, vint à la ville; & étant entré chez ce tribun, il lui fit jurer, le poignard à la main, qu'il ne poursuivroit point cette accusation contre celui auquel il devoit la vie. Il fut tribun militaire dans le temps que Sulpicius étoit dictateur, tua un soldat Gaulois qui l'avoit appellé en duel, & lui arracha une chaîne ou collier d'or, ce qui lui fit mériter le nom de *Torquatus*. Depuis il fut souvent consul, & dans un de ses consulats en l'an 414 de Rome, & 340 avant J. C. poursuivant la guerre contre les Latins, il fit couper la tête à son propre fils, parcequ'il avoit combattu contre sa défense, quoiqu'il eût remporté la victoire. Il vainquit les ennemis près du fleuve Visiris, dans le temps que son collegue Decius Mus se dévoua à la mort pour sa patrie. Manlius refusa une autre fois le consulat, disant: *Qu'il ne lui étoit pas possible de souffrir les vices du peuple; comme le peuple ne pouvoit plus souffrir sa sévérité.* Elle étoit extraordinaire, & passa en proverbe, *Manliana imperia.* * Tite Live, *l.* 7. Valere Maxime, *l.* 2, *c.* 9. Aurelius Victor, *de vir. illust. c.* 28. Florus, &c.

MANLIUS (C.) dit *Vulso*, consul Romain l'an 565 de Rome, & 189 ans avant J. C. avec M. Fulvius Nobilior, fut envoyé pour administrer le gouvernement de la province, que Scipion l'*Asiatique* avoit soumise en Asie. Il eut une si grande ambition de triompher, qu'il déclara de son mouvement la guerre aux Pisidiens & aux Galates qui avoient secouru Antiochus. Le sénat ayant trouvé son procédé déraisonnable, lui refusa le triomphe après la défaite de ces peuples; mais le peuple le lui accorda. * Tite-Live, *l.* 38. Florus, *l.* 2, *c.* 4. Aurelius Victor, *de viris illustribus*, *c.* 55.

MANNEZ, frere de S. Dominique, *cherchez* MAMEZ.

☞ MANNON, prévôt de Condat dans le IX siécle, possédoit tous les arts libéraux; & passoit pour un des premiers philosophes de son temps. Quelques modernes altérant un peu son nom, l'ont nommé NANNON, & le donnent pour un des avocats de Charles *le Gros*: ce qui n'est pas autrement autorisé. L'on n'a pas plus de fondement à le faire naître à Staveren en Frise. La présomption est en faveur de la France, ou de la Bourgogne, qui sont les seuls théâtres où Mannon a brillé. Dès 870 il se trouvoit prévôt de l'abbaye

de Condat, aujourd'hui Saint Claude. Il assista cette même année au concile qui se tint à Vienne, sous S. Adon, & en obtint la confirmation d'un privilége en faveur de son monastere. Au bout de quelque temps Mannon fut appellé à la cour, & chargé de la direction de l'école du palais, les dernieres années du regne de Charles *le Chauve*. Il fut continué dans cet emploi sous Louis *le Begue*, & forma plusieurs illustres disciples, entr'autres saint Radbod, depuis évêque d'Utrecht. Mannon devenu vieux retourna à son monastere de Condat, emportant avec lui nombre de manuscrits, dont quelques-uns subsistent encore aujourd'hui. Il y mourut en odeur de piété, au plutard en 892. On ignore l'année précise de sa mort. Valere André plaçant Mannon au nombre des écrivains de la Belgique, avance qu'il avoit commenté les livres du ciel & du monde, avec la morale d'Aristote, les loix & la république de Platon; mais cela est fort incertain. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome V.

MANNOZZI (Jean) surnommé de *S. Jean*, du nom de sa patrie, qui est un village situé dans le Val-d'Arno près de Florence, où il naquit en 1590. Ses parens l'avoient destiné à l'étude des loix, mais il suivit son génie qui le portoit à la peinture, au hazard même d'encourir l'indignation de ceux qui vouloient contraindre son inclination. Pour la suivre avec plus de liberté, il se vit obligé d'abandonner la maison paternelle, & de se réfugier à Florence auprès de Matthieu Rosselli, où il aima mieux endurer la plus grande misere, pourvû qu'il pût apprendre un art vers lequel il se sentoit si fortement entraîné. En peu de temps il y fit des progrès surprenans, & ce qu'il fit dans sa jeunesse est d'un gout de couleur exquis. On en peut juger par ce beau morceau de peinture à fresque qu'il a peint sur le pignon d'une maison qui se présente à ceux qui arrivent à Florence du côté de Rome. C'étoit dans ces sortes de grands ouvrages que ce peintre se plaisoit, & qu'il réussissoit le mieux. Il avoit acquis une merveilleuse facilité pour la peinture à fresque, mais ses derniers ouvrages ne soutiennent pas la réputation que ses premiers lui avoient méritée. Il mourut à Florence en 1636, âgé de 46 ans. * *Abcedario pittorico, p.* 211. Baldinucci, *notizie de' professori del disegno*, à Florence, en 1728 *in*-4°. Voyez une *lettre de M. Mariette sur un recueil d'estampes, publié depuis peu à Florence, par M. le marquis Gerini*, dans les *mémoires de Trévoux*, mars 1752.

* MANOE, *cherchez* MANDOE.

MANOSQUE, ville de France en Provence, en latin *Manuesca*, est située dans une campagne fertile, à une lieue de la Durance, & dans le diocèse de Sisteron. Quelques auteurs la prennent pour le *Bormanicum* de Pline, ou pour l'*Alaunicum* de l'itinéraire d'Antonin & de la table de Peutinger; d'autres croient que c'est la *Machao* ou *Machaovilla* de Grégoire de *Tours* & de Paul diacre. Il y a apparence qu'elle fut ruinée par les Barbares, qui ont souvent fait des courses en Provence. Elle fut rebâtie dans le VIII siécle par les habitans de trois ou quatre hameaux voisins. Manosque appartient aux chevaliers de Malte, par concession des comtes de Forcalquier, qui passoient ordinairement l'hiver en cette ville où ils avoient un palais. Il y a aujourd'hui deux paroisses & diverses maisons religieuses. Le P. Jean Colombi Jésuite, a publié une histoire de Manosque, sa patrie, que les curieux pouront consulter. Cette ville éprouva en 1708, des tremblemens de terre, qui commencerent le 14 août, & continuerent, à diverses reprises, jusqu'au milieu du mois d'octobre; les bruits souterrains qui les accompagnoient, se faisoient entendre jusqu'à sept à huit lieues à la ronde. Elle en essuya encore plusieurs très-violens depuis le 13 juin 1713, jusqu'au 30 de ce mois. * *Mémoires du temps.*

MANRIQUE, l'une des plus illustres & des plus anciennes maisons d'Espagne, descend de

I. GONSALVE Fernandez, comte de Castille & de Burgos, qui étoit fils de FERDINAND, comte de Castille, lequel descendoit en ligne directe de RANIMIR, I du nom, roi des Asturies & de Galice. Celui dont nous parlons vivoit vers l'an 900, & avoit épousé *Nonnia* Fernandez, fille unique de *Ferdinand* Gonsalez, comte de Lara, dont il eut FERDINAND, qui suit.

II. FERDINAND Gonsalez, comte de Castille, de Lara, Alava & Amaja, mourut en juin 970. Il avoit épousé *Sanche*, fille de *Sanche-Garcie*, II du nom, roi de Navarre, dont il eut GONSALVE, qui suit; *Sanche* Fernandez, comte de Alava, mort avant son pere; *Urraque*, mariée 1°. à *Ordonio*, III du nom, roi de Léon & de Galice: 2°. à *Ordonio IV*, roi de Léon; *Nonnia*, mariée à *Gomez* Diaz, comte de Saldagne; & GARCIAS Fernandez qui étoit le troisiéme fils de *Ferdinand*, qui s'empara de la Castille au préjudice de son neveu, & dont il fut comte souverain. Il avoit épousé *Abba*, dont il eut SANCHE, qui suit; *Gonsalve*, mort jeune; & *Urraque* de Castille, abbesse de Covarruvias. SANCHE Garcie, comte souverain de Castille, mourut le 5 février 1022, ayant eu d'*Urraque*, *Garcias* Sanchez, comte souverain de Castille, mort le 13 mai 1028, sans enfans de *Sanche*, fille d'*Alfonse*, V du nom, roi de Léon; MUNIA-MAJOR, qui suit; *Tigride*, abbesse de S. Sauveur d'*Ogna*; & *Semene* de Castille, mariée à *Bermude*, III du nom, roi de Léon. MUNIA-MAJOR, comtesse souveraine de Castille, épousa l'an 1000, *Sanche-Major*, roi de Navarre. De ce mariage vinrent *Garcias* VI, roi de Navarre; *Ferdinand* premier roi de Castille, de Léon, des Asturies & de Galice, & *Gonsalve*, roi de Sobrarbe & de Ribagorce.

III. GONSALVE Fernandez, comte de Lara & de Bureva, & seigneur de Aza qu'il fit bâtir, mourut avant son pere. Il avoit épousé *Nonnia*, fille de *Roderic* Nugnez, qui avoit fait bâtir le château de Guzman, dont il eut NONNIO, qui suit; & *Ferdinand* Gonsalez, seigneur de Aza.

IV. NONNIO Gonsalez, seigneur de Lara, épousa *Dorde* Diaz, ou *Elvire* Lopez, dont il eut GONSALVE, qui suit; *Nonnio* Nugnez; & *Alvare* Nugnez.

V. GONSALVE Nugnez Minaja, seigneur de Lara, épousa *Gertrude*, dont il eut NONNIO, qui suit.

VI. NONNIO Gonsalez, seigneur de Lara, fut tué par les Maures à Rueda en 1085. Il avoit épousé *Munia* dite aussi *Hermesinde* Gonsalez de Maja, fille de *Gonsalve* Trastamare de Maja, seigneur de Maja, dont il eut GONSALVE, qui suit.

VII. GONSALVE Nugnez, seigneur de Lara, mourut en 1103. Il avoit épousé *Gode* Gonsalez Salvadores, fille de *Gonsalve* Salvadores, Ric-Homme, dont il eut PIERRE, qui suit; *Gode* Gonsalez de Lara, mariée à *Rodrigue* Nugnez, seigneur de Guzman; *Marie* Gonsalez de Lara, mariée à *Ximene* Inniguez, Ric-Homme, seigneur de los Cameros; *Sanche* Gonsalez de Lara, qui épousa *Ferdinand* Perez de Trava, comte de Trastamare; *Elvire*, mariée à *Pierre* Nugnez, seigneur de Fuente-Almexir, & RODRIGUE Gonsalez de Lara, qui épousa, 1°. *Sanche*, infante de Castille, fille

du roi *Alfonse* VI : 2°. *Etiennette*, fille d'*Ermengaud*, comte d'Urgel, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de son premier mariage furent RODRIGUE, qui suit; *Pierre Rodrigue* de Lara, Ric-Homme, seigneur de Gaxano, mort sans alliance le 26 février 1180; & *Sancie* de Lara. RODRIGUE de Lara, Ric-Homme, seigneur de Penalva, Quintanilla, & Transpineda, épousa une fille de *Rodrigue* Perez de Azagra, seigneur de Estella, dont il eut pour enfans, RODRIGUE, qui suit; & *Sanche* de Lara, mariée à *Gonsalve* Ruiz Giron, seigneur de Antillo. RODRIGUE de Lara, Ric-Homme, seigneur de Penalva, &c. avoit épousé *Agnès* Perez, dont il eut *Marie* Ruitz de Lara, alliée à *Rodrigue* Manrique de Manzanedo; & *Thérèse* Ruitz de Lara, mariée à *Ferdinand* Alvarez Giron, seigneur de Brizuela.

VIII. PIERRE Gonsalez, seigneur de Lara, mourut en 1130. Il avoit épousé 1°. *Eve* Perez de Trava, veuve de *Garcie*, comte de Cabrera, & fille de *Pierre* Frolaz de Trava, comte de Trastamare : 2°. *Urraque*, reine de Castille. Du premier mariage vinrent MANRIQUE de Lara, lequel ayant épousé l'héritiere du vicomté de Narbonne, continua la branche aînée de cette maison, & prit le titre de vicomte de Narbonne, *ainsi qu'il se verra dans l'article suivant*; *Alvare* Perez de Lara, mort vers l'an 1173; & NONNIO Perez, comte de Lara, qui a continué la *branche des seigneurs de* LARA, *rapportée ci-après*. Du second mariage sortirent *Elvire* Perez, mariée 1°. à *Garcie* Perez de Trava : 2° à *Bertrand* de Risnel; & *Ferdinand* Perez Furtado, c'est-à-dire *né en cachette*, qui fut Ric-Homme, seigneur de Escarrona & de Mendivil, & qui épousa *Giomare* Alonso, dont il eut *Pierre* Fernandez Furtado, fondateur & premier maître de l'ordre de saint Jacques, mort en 1184; & *Léonore* Furtado, dame de Mendivil & de Escarrona, mariée à *Diegue* Lopez, seigneur de Mendoza.

BRANCHE DES VICOMTES DE NARBONNE, SEIGNEURS DE MOLINA.

IX. MANRIQUE de Lara, seigneur de Lara, fils aîné de PIERRE Gonsalez, seigneur de Lara, & d'*Eve* Perez de Trava, sa premiere femme, fut tué en 1164, en un combat contre Ferdinand, comte de Castres. Il avoit épousé *Hermesende*, vicomtesse de Narbonne, fille d'*Amauri* III du nom, vicomte de Narbonne, dont il eut PIERRE, qui suit; *Amauri* IV du nom, gouverneur de la province de Narbonne, mort sans postérité; *Guillaume* Manrique de Lara; *Majore*, alliée à *Gomez* Gonsalez, seigneur de Manzanedo; *Marie*, qui épousa *Diegue* Lopez de Haro, surnommé *le Bon*, seigneur de Biscaye; *Sanche*; *Ermengarde*; & *Elvire*, mariée 1°. à *Ermengaud* VIII, comte d'Urgel : 2° à *Guillaume* de Cervera, seigneur de Juneda.

X. PIERRE Manrique de Lara, vicomte de Narbonne, seigneur de Molina & de Mesa, fut tuteur du roi Alfonse VIII, & mourut le 18 juin 1202. Il avoit épousé en 1173, *Sanche* infante de Navarre, veuve de *Gaston* V du nom, vicomte de Bearn, & fille de *Garcie Ramire*, roi de Navarre, dont il eut AMAURI V du nom, qui suit; RODRIGUE, qui a fait la *branche des seigneurs d'*AMUSCO, *rapportée ci-après*; *Garcie* Perez, coseigneur de Molina; *Nognio* Perez de Lara, Ric-Homme, seigneur de Bertavilla; & *Gonsalve* Perez de Lara, comte & seigneur de Molina & de Mesa, qui étoit le troisiéme fils, lequel de *Sancie* Gomez, dame de Trastamare, eut pour enfans, *Pierre* Gonsalez de Molina, desherité par son pere; *Gomez* Gonsalez de Molina, mort sans postérité de *Marie* Rodriguez, dame de Parada; *Manrique* de Lara, Ric-Homme; & *Masilde* de Lara, dame de Molina & de Mesa, mariée en 1222, à *Alfonse*, infant de Castille.

XI. AMAURI, V du nom, vicomte de Narbonne, mourut le premier février 1239. Il avoit épousé *Guillelmine* de Moncade, fille de *Raymond*, seigneur de Tortose, dont il eut AMALARIC, qui suit; *Amauri* de Narbonne, seigneur de Verneuil, chanoine de l'église de Chartres en France, mort le 28 mars 1256; *Hermengarde*, mariée en 1231, à *Roger-Bernard*, comte de Foix; & *Marguerite*, religieuse.

XII. AMALARIC, vicomte de Narbonne, mourut vers l'an 1270. Il avoit épousé *Philippe* d'Anduse, fille de *Pierre* de Bermond, seigneur d'Anduse, dont il eut AMAURI VI, qui suit; *Amalaric* de Narbonne, vicomte de Talayran; *Guillaume*, seigneur de Verneuil; *Gaucerande*, mariée à *Guillaume* de Voisins, baron de Confolant; & *Marguerite* de Narbonne, alliée à *Arnaud-Aton*, vicomte de Lomagne.

XIII. AMAURI, VI du nom, vicomte de Narbonne, &c. avoit épousé *Sibylle* de Foix, fille de *Roger-Bernard*, comte de Foix, dont il eut AMALARIC, qui suit; *Pierre*, seigneur de Verneuil; *Brunisende*, mariée à *Loup* Diaz, seigneur de Roda; *Marguerite*, alliée à *Pierre* de Castille, seigneur de Ledelma; & *Mafalde*, qui épousa *Alfonse* de la Cerda.

XIV. AMALARIC, vicomte de Narbonne, &c. fut capitaine général de la république de Florence. Il avoit épousé *Jeanne* de Lisle, fille de *Jourdain*, seigneur de Lisle, viceroi de Naples, dont il eut AMAURI VII, qui suit; *Guillaume*, seigneur de Montanhac, qui épousa *Gaillarde* de Levis-Mirepoix, dont il n'eut point d'enfans; *Pierre*, évêque d'Urgel; *Jeanne*, mariée à *Deodat* de Severac; *Jansera*; *Constance*, alliée à *N.* de Trians, vicomte de Tallard; & *Sibylle* de Narbonne, qui épousa *Maugalin*, comte de Ampurias.

XV. AMAURI, VII du nom, vicomte de Narbonne, &c. épousa 1°. *Catherine* de Poitiers, fille d'*Aimar*, comte de Valentinois : 2°. *Tiburge* de Puysalguier. Du premier lit vinrent, *Amalaric*, vicomte de Narbonne, mort sans enfans d'*Yriande* de Bellegarde, fille de *Hugues* de Es, seigneur de Bellegarde : ni de *Marie* de Canet, fille de *Raimond*, vicomte de Canet, ses deux femmes; AMAURI VIII du nom, qui suit. Du second étoient issus, *Amalaric*; *Guillaume*; *Gaston*; *Arnaud*; *Sibylle*, mariée à *André* de Fenollet, vicomte d'Ylla : & *Jeanne* de Narbonne, religieuse.

XVI. AMAURI, VIII du nom, vicomte de Narbonne, &c. est nommé amiral de France par les auteurs Espagnols. Il avoit épousé 1°. *Béatrix*, fille de *Jean*, seigneur de Sulli : 2°. *Violante*, fille d'*Amédée* III du nom, comte de Genève, dont il n'eut point d'enfans : 3°. *Béatrix*, fille de *Marian* XXI juge & prince d'Arborea : 4°. *Guillemette*, veuve de *Pierre* Galceran de Pinos. Du premier mariage vint *Marguerite*, morte sans alliance. Du troisiéme sortit GUILLAUME II, qui suit;

XVII. GUILLAUME, II du nom, vicomte de Narbonne, mourut en 1398. Il avoit épousé *Guerine* de Beaufort, fille du *Marquis* de Beaufort, seigneur de Canillac, vicomte de la Motte, & de *Catherine* dauphine d'Auvergne, dont il eut GUILLAUME III, qui suit; & *Amauri* de Narbonne, mort à l'âge de seize ans.

XVIII. GUILLAUME, III du nom, vicomte de Narbonne, prince & juge d'Arborea, fut tué le 24 août 1424 dans un combat contre les Anglois, sans laisser de postérité de *Marguerite*, fille de *Jean*,

III du nom, comte d'Armagnac : *voyez* NARBONNE.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AMUSCO, DE S. GADEA, &c.

XI. RODRIGUE Perez Manrique, second fils de PIERRE Manrique, vicomte de Narbonne, fut seigneur de Amusco, Pina Amayvelas, Montpezat, &c. Il épousa *Thérèse-Garcie* de Bragance, fille de *Garcias* de Bragance, Ric-Homme en Portugal, dont il eut PIERRE, qui suit; *Rodrigue* Manrique, Ric-Homme; & *Milia* Rodriguez Manrique, alliée à *Ferdinand-Garcias* de Villamajor, seigneur de Calervega.

XII. PIERRE Rodriguez Manrique, seigneur de Amusco, &c. Ric-Homme, épousa *Marie-Garcie* de Villamajor, fille de *Garcie* Fernandez, seigneur de Villamajor, Ric-Homme, dont il eut GARCIAS, qui suit.

XIII. GARCIAS Fernandez Manrique, Ric-Homme, III seigneur de Amusco, &c. épousa *Thérèse* de Zuniga, fille d'*Ortun* Ortiz, seigneur de Estuniga, dont il eut PIERRE, qui suit; *Jean-Garcias* Manrique, Ric-Homme, seigneur de Tor-de-Moronta, grand-adelante de Castille, qui mourut en 1353, sans enfans de *Jeanne* Roxas; & *N.* Manrique, alliée à *Rodrigue* Perez de Villalobos, Ric-Homme, seigneur de la Gaya.

XIV. PIERRE Manrique, IV seigneur de Amusco, &c. Ric-Homme de Castille, épousa *Thérèse* de Sotomajor, fille unique de *Rodrigue* Perez de Sotomajor, Ric-Homme, dont il eut GARCIAS, qui suit; & *Gomez* Manrique, archevêque de Saint-Jacques en 1350, puis de Toléde en 1360, primat d'Espagne, grand chapelain du roi, chancelier & grand-notaire des royaumes de Castille & de Léon, qui mourut en 1375, *laissant pour fille* naturelle, Thérèse, *qui épousa* Mendez *Rodriguez de Benavidez, seigneur de San-Isstevan del Puerto.*

XV. GARCIAS Fernandez Manrique, V seigneur de Amusco, & grand-adelante de Castille, mourut en 1362. Il avoit épousé 1°. *Urraque* de Leyva, fille de *Jean* Martinez, seigneur de Leyva : 2°. *Thérèse* Vasquez de Tolède, fille de *Gutier* Fernandez, seigneur de Anamella. Du premier mariage vinrent, PIERRE, qui suit; *Gomez*, seigneur de Malvecino; *Jean-Garcias* Manrique, évêque d'Orense, de Siguença & de Coimbre, archevêque de saint Jacques, chapelain & grand-chancelier du roi, qui fut élu archevêque & primat de Tolède, & mourut en 1416. Du second sortirent, GARCIAS, qui a donné origine à la *branche des marquis de* AGUILAR, *comtes de* CASTAGNEDA, *rapportée ci-après; Rodrigue*, Ric-Homme, seigneur de Tor de-Moronta, mort sans alliance; DIEGUE, qui a fait la *branche des seigneurs de* AMUSCO, *ducs de* NAGERA, *aussi rapportée ci-après;* & *Thérèse* Manrique, alliée à *Jean* Ramirez de Arellano, seigneur de Dicastillo.

XVI. PIERRE Manrique, VI seigneur de Amusco, & I de Trevigno, Ric-Homme & grand-adélante de Castille, mourut en 1381. Il avoit épousé *Thérèse* de Cisneros, dame de Villoldo & de Redecilla, dont il n'eut point d'enfans, & laissa GOMEZ, qui suit.

XVII. GOMEZ Manrique, né en 1356, d'une concubine, *avant le mariage de son pere*, fut seigneur de S. Gadea, Requena, Fromesta, &c. grand-adélante de Castille, & mourut en 1411. Il avoit épousé *Sancie* de Roxas, dame de S. Gadea, fille de *Rodrigue* Diaz, seigneur de Roxas, dont il eut *Mencie*, dame de S. Gadea, Sotopalacios & Villavera, mariée à *Jean* de Padilla, grand-adélante de Castille; *Marie*, dame de Fromesta & Arcos, alliée à *Gomez* de Benavides, seigneur de Mota; *Thérèse*, dame de Villareal, qui épousa *Jean* de Avendagno; *Jeanne*, dame de Amaia, mariée à *Pierre* Manuel, seigneur de Montealegre; & *Elvire* Manrique, dame de Requena, alliée à *Jean* Rodriguez de Roxas, seigneur de Poza.

BRANCHE DES MARQUIS DE AGUILAR, comtes de CASTAGNEDA, & des seigneurs de FUENTEGUINALDO.

XVI. GARCIAS Fernandez Manrique, fils de GARCIAS, V seigneur d'Amusco, & de *Thérèse* Vasquez de Tolede, sa seconde femme, fut Ric-Homme & seigneur de Estar, Galisteo & Villanueva-del-Garamo. Il épousa *Isabelle* Enriquez, fille de *Henri*, seigneur de Villalva, dont il eut GARCIAS, qui suit; *Diegue*, tué le 10 mars 1408; *Elvire*, mariée 1°. à *Martin* Sanchez de Roxas, III seigneur de Monzon : 2°. à *Garcias* Fernandez de Sarmiento, seigneur de Ribadavia; & *Eléonore* Manrique, alliée à *Bérenger* Carroz, comte de Quira.

XVII. GARCIAS Fernandez Manrique, I comte de Castagneda, seigneur de Estar, &c. mourut le 23 mai 1436. Il avoit épousé *Aldonce* dame de Aguilar & de Castagneda, fille de *Jean* Tellez, qui descendoit des rois de Castille, dont il eut JEAN, qui suit; GABRIEL qui fit la *branche des comtes de* OSSORNO, *rapportée ci-après;* & *Béatrix* Manrique, dame de Celadilla, Villagro & Lobilla, mariée à *Sanche* de Zuniga, seigneur de Bagnares.

XVIII. JEAN Manrique, II comte de Castagneda, seigneur de Aguilar, &c. grand chancelier de Castille, mourut en 1493, âgé de 95 ans. Il avoit épousé 1°. *Marie* Enriquez, fille d'*Alfonse*, grand amiral de Castille, dont il n'eut point d'enfans : 2°. *Catherine* Enriquez de Ribera, dont il eut GARCIAS, qui suit; *Aldonce*, mariée à *Jean* Quixada, seigneur de Villagarcia; *Isabelle*, alliée 1°. à *Pierre* Velasco : 2°. à *Sanche* de Ulloa, comte de Monterei; & JEAN Manrique, seigneur de FUENTEGUINALDO, Villalombroso, &c. qui épousa *Béatrix* Manrique, fille de *Diegue* Gomez, comte de Trevigno, dont il eut FREDERIC, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Pierre* de Silva, coseigneur de la Moragna; *Marie*, religieuse; & *Briande*, mariée à *Alfonse* Nigno de Castro, seigneur de Castroverde. FREDERIC Manrique de Lara, seigneur de Fuenteguinaldo, maréchal de Castille, mourut en 1520. Il avoit épousé *Antoinette* de Valence, fille unique d'*Alfonse*, maréchal de Castille, dont il eut GEORGES, qui suit; *Jean* Manrique de Valence, mort sans enfans d'*Anne* de Cardonne; *Frederic*, mort sans postérité de *Léonore* Manrique; *Antoine* Manrique de Valence, évêque de Pampelune, mort le 29 décembre 1577; *Anne-Marie*, alliée à *Jerôme* Mendoza, seigneur de Arrogo; *Marie*, qui épousa *Jean* de Ajala, seigneur de Pero-Moro; *Jeanne*, mariée à *Garcias* Manrique, seigneur de las Torres; *Françoise* & *Béatrix* Manrique, successivement abbesses de Sainte Marie la Real. GEORGES Manrique de Valence, maréchal de Castille, III seigneur de Fuenteguinaldo, épousa *Léonore* de Zuniga, fille de *Pierre* de Reynoso, seigneur de Autillo, dont il eut *Antoinette* Manrique de Valence, dame de Fuenteguinaldo, mariée à *Frederic* de Vargas, seigneur de Vargas; *Jeanne* & *Agnès*, mortes jeunes.

XIX. GARCIAS Fernandez Manrique, I marquis de Aguilar, III comte de Castagneda, grand de Castille, mourut en juin 1506. Il avoit épousé 1°. *Brazaide* de Almada, fille de *Jean* Vas de Almada, Ric-Homme en Portugal, seigneur de

Pereyra : 2°. *Eléonore* Pimentel, veuve d'*Alfonse* de Castro-Osorio, fille d'*Alfonse* Pimentel, III comte de Benevente, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent *Jean*, mort jeune ; LOUIS, qui suit ; *Catherine*, mariée à *Pierre* Lopez de Ajala, III comte de Fuensalida ; *Aldonce*, qui épousa *Gonsalve* Ruiz de la Vega, seigneur de Barcena ; & *Anne* Manrique, abbesse de sainte Claire de Aguilar. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Bernard *Manrique, évêque de Malaga en* 1541, *mort le 25 septembre* 1564 ; & Aldonce *Manrique, née d'*Anne *de Baffamente, mariée* à Antoine *de Menesès, seigneur de Villaverde.*

XX. LOUIS Fernandez Manrique, II marquis de Aguilar, IV comte de Castagneda, grand-chancelier de Castille, épousa *Anne* Pimentel, fille de *Pierre*, seigneur de Tavora, dont il eut JEAN, qui suit ; *Alfonse*, tué à Naples ; *Pierre*, évêque de Ciudad-Rodrigo & de Cordoue, qui fut nommé cardinal par le pape Paul III, en 1538, & mourut à Rome le 7 octobre 1540 ; *Agnès*, mariée à *Pierre* Manrique de Lara, IV comte de Paredes ; *Anne*, qui épousa *Ferdinand* de Tolede, seigneur de Las Villorias ; *Catherine*, mariée à *Alvare* de Ajala ; *Louise*, mariée à *Gomez* Gonsalez de Butron & Moxica, seigneur de Butron ; *Marie*, alliée à *Joseph* de Guevara, seigneur de Escalante ; & *Anne* Manrique, abbesse de sainte Claire de Aguilar. *Il eut aussi pour fille* naturelle, Jeanne *Manrique, qui épousa* Pierre Ruiz *de Ajala, Calderon, seigneur de Nogales.*

XXI. JEAN Fernandez Manrique, III marquis de Aguilar, V comte de Castagneda, viceroi de Catalogne, mourut le 14 octobre 1553. Il avoit épousé 1°. *Marie* de Sandoval, fille de *Bernard*, II marquis de Denia : 2°. *Blanche* Pimentel, fille d'*Alfonse*, vicomte de Benevente. Du premier lit vint *Anne* Manrique, alliée à *Antoine* Manrique, seigneur de Lara, V comte de Paredes, morte le 6 janvier 1542. Du second sortirent LOUIS, qui suit ; *Antoine*, chanoine de Tolede ; *Garcias* ; *Jean* ; *Anne* ; mariée à *Diegue* Sarmiento-de-Villandrando & de la Cerda, fils du III comte de Salinas ; & *Marie* Manrique, alliée à *Martin* Enriquez, seigneur de Valderabano.

XXII. LOUIS Fernandez Manrique, IV marquis de Aguilar, & VI comte de Castagneda, grand-chancelier de Castille, mourut le 8 octobre 1585. Il avoit épousé *Anne* de Mendoza, fille d'*Innico* Larrez, IV duc de l'Infantado, morte le 9 octobre 1566, dont il eut *Jean* Fernandez, VII comte de Castagneda, mort le 16 juin 1573 ; *Innico*, mort jeune ; BERNARD, qui suit ; *Louis*, chevalier de l'ordre d'Alcantara, mort le 22 décembre 1593 ; & *Blanche* Manrique, alliée 1°. à *Louis* Ximenez de Urrea, IV comte de Aranda : 2°. à *Pierre* Alvarez Osorio, VIII marquis de Astorga. *Il eut aussi pour fils* naturel, Garcias *Manrique, religieux de l'ordre de S. François, puis évêque de Vic en Catalogne.*

XXIII. BERNARD Manrique, déclaré V marquis de Aguilar, VIII comte de Castagneda, grand-chancelier du royaume de Castille, épousa *Antoinette* de la Cerda, fille de *Jean-Louis*, V duc de Medina-Cœli, dont il eut JEAN-LOUIS, qui suit ; *Anne*, mariée à *Garcias* Fernandez Manrique, VII comte de Offorno, morte en 1642 ; *Françoise*, religieuse de sainte Claire ; *Casilde*, morte à l'âge de trois ans ; & *Antoinette* Manrique, alliée 1°. en 1613, à *Rodrigue* Gomez de Silva, I marquis de la Elifeda : 2°. en 1624, à *Innico* Velez de Guevara & Taxis, VIII comte d'Ognate & de la Villamediana. *Il eut aussi pour fils* naturel, Louis *Manrique, religieux de l'ordre de S. Jerôme.*

XXIV. JEAN-LOUIS Fernandez Manrique de Lara, VI marquis de Aguilar, IX comte de Castagneda & de Buelna, grand-chancelier de Castille, commandeur de Horcajo de l'ordre de saint Jacques, mourut le 27 juin 1653. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* Porto-Carrero, fille de *Jean-Antoine*, comte de Medellin, dont il n'eut point d'enfans : 2°. *Béatrix* de Haro & Avellaneda, fille de *Garcias*, comte de Castrillo, dont il eut BERNARD, qui suit. *Il eut aussi de* Marie *de Cosio, pour enfans* naturels, Jean-Hiacinthe *Manrique, qui fut recteur de l'université de Salamanque, puis religieux de l'ordre de S. Benoît, & abbé de S. Pierre d'Eslonca* ; Jean-Antoine, *lequel, après avoir été capitaine de cavalerie, se fit religieux du même ordre de S. Benoît* ; Placide, *qui fut religieux du même ordre* ; & Jeanne *Manrique, religieuse de l'ordre de sainte Claire.*

XXV. BERNARD Manrique de Lara, VII marquis de Aguilar, X comte de Castagneda & Buelna, grand-chancelier de Castille, mourut jeune le 31 octobre 1662. Après sa mort *Bernard* de Silva son cousin germain, fils d'*Antoinette* Manrique, & de *Rodrigue* Gomez de Silva, marquis de la Elifeda son premier mari, hérita du marquisat de Aguilar & du comté de Castagneda, qui passerent dans la maison de Silva.

BRANCHE DES COMTES DE OSSORNO ET DUCS DE GALISTEO.

XVIII. GABRIEL Manrique, second fils de GARCIAS Fernandez Manrique, I comte de Castagneda, & d'*Aldonce* Tellez, dame de Aguilar & de Castagneda, fut I comte de Offorno, duc de Galisteo, & grand commandeur de Castille. Il avoit épousé 1°. *Mencie* d'Avalos & Guevara, dame de Offorno, fille de *Rodrigue* Lopez d'Avalos, comte de Ribadeo, connétable de Castille : 2°. en 1452, *Aldonce* de Vivero, fille d'*Alfonse* Perez, seigneur de Vivero. Du premier mariage vinrent *Tellez* & *Garcias*, morts jeunes. Du second vinrent PIERRE, qui suit ; *Jean*, commandeur de Montemolin de l'ordre de saint Jacques ; *Marie*, alliée à *Gonsalve* Chacon, seigneur de Casarubios, morte en 1502 ; *Béatrix*, abbesse de sainte Claire de Carion ; *Aldonce*, mariée à *Gomez* Carillo-de-Acugna, seigneur de Pinto & de Caracène ; & *Eléonore* Manrique de la Vega, qui épousa *Garcias* de Tolede, seigneur de Horcajada.

XIX. PIERRE Manrique, II comte de Offorno, seigneur de Galisteo, épousa 1°. en 1482, *Thérèse* de Tolede, fille de *Garcias* Alvarez, I duc d'Albe : 2°. *Marie* de Cabrera & Bobadilla, fille d'*André*, marquis de Moja. Du premier mariage sortirent, 1. GARCIAS, qui suit ; 2. *Gabriel*, qui de *Constance* Zapata, eut pour fille unique *Magdeléne* Manrique, alliée à *Alvare* Perez Osorio, IV seigneur de Villacis ; 3. 4. *Pierre* & *Jean*, religieux de l'ordre de saint Dominique ; 5. *Aldonce*, mariée à *Pierre* de Luna, III seigneur de Fuentiduegna ; 6. 7. *Marie* & *Béatrix* Manrique, religieuses de sainte Claire. Du second mariage étoit issu *Pierre* Manrique de Bobadilla, commandeur de Benfayan, de l'ordre d'Alcantara.

XX. GARCIAS Fernandez Manrique, III comte de Offorno, seigneur de Galisteo, épousa 1°. *Jeanne* Enriquez, dame des villes de Vega & de Rui-Ponce, morte sans enfans en 1503 : 2°. *Marie* de Luna, fille d'*Alvare*, II seigneur de Fuentiduegna, dont il eut PIERRE, qui suit ; ALFONSE, qui a fait la *branche des comtes de* MONTEHERMOSO & *de* FUENSALDAGNE *rapportée ci-après* ; *Jean*, religieux de l'ordre de saint Dominique ; *Marie-Magdeléne*, alliée en 1532, à *Hurtado* de Mendoza, seigneur de Cagnete ; *Isabelle*, mariée en 1539, à

Gaspard-Gaston de la Cerda & Mendoza, seigneur de Pastrane; & *Catherine* Manrique, qui épousa *Garcias* Lopez de Carvajal, IV seigneur de Torrejon.

XXI. Pierre Fernandez Manrique, IV comte de Offorno, seigneur de Galisteo, épousa 1°. en 1524, *Elvire* de Cordoue, fille de *Pierre* Fernandez, I marquis de Priego, morte le 1 septembre 1539: 2°. *Marie* de Velasco & Aragon, dame de Villalua, fille de *Jean-Hurtado*, VII seigneur de Moron. Du premier mariage vinrent Garcias, qui suit; *Pierre*, mort à l'âge de trois ans; *Michel*, mort en 1578; *Gabriel*, chevalier de l'ordre de saint Jacques, mort en Hollande en 1568; *Alvare*, chevalier de l'ordre de Calatrava; *Marie*, alliée à *Pierre* Pimentel, marquis de Viana; *Catherine*, morte à l'âge de huit ans; *Thérèse*, religieuse; & *Elvire* Manrique, née en 1539, mariée à *Suero* de Vega. Du second mariage sortirent, *Bernard* de Velasco & Aragon, mort en 1585, âgé de 26 ans; *Pierre*, théologien, mort en 1585; *Julienne-Angelique* d'Aragon, religieuse; *Marie*, morte jeune; *Jeanne* de Velasco & Aragon, mariée en 1583, à *Antoine* Gomez de Butron & Moxica, seigneur de Butron, comte de Castelnovo; *Angelique* & *Louise*, religieuses.

XXII. Garcias Fernandez Manrique, V comte de Offorno, mourut le 1 janvier 1587. Il avoit épousé *Thérèse* Enriquez, fille de *Henri*, IV comte d'Alva-d'Aliste, dont il eut Pierre, qui suit; *Diegue*, mort jeune; Antoine, qui fit la *branche des comtes de* Morata, *rapportée ci-après*; *Elvire* de Cordoue, mariée à *Antoine* Gomez Manrique de Mendoza, V comte de Castrogeriz; *Marie*, alliée à *Ferdinand* Enriquez de Ribera, III marquis de Villanueva-del-Rio; & *Jeanne* Manrique, qui épousa *Pierre-Etienne* Davila, III marquis de las-Navas.

XXIII. Pierre Fernandez Manrique, VI comte de Offorno, &c. mourut le 1 avril 1589, à l'âge de 32 ans. Il avoit épousé en 1585, *Catherine* de Zapata de Mendoza, fille de *François*, comte de Barajas, dont il eut Garcias, qui suit; & *François* Manrique, chevalier de l'ordre d'Alcantara, né posthume, mort sans alliance.

XXIV. Garcias Fernandez Manrique, VII comte de Offorno, duc de Galisteo, mourut le 9 décembre 1635. Il avoit épousé *Anne* Manrique de la Cerda, fille de *Bernard* Manrique de Lara, V marquis de Aguilar, morte en mars 1642, dont il eut *Antoine* Manrique, mort le lendemain de sa naissance.

Branche des comtes de Morata.

XXIII. Antoine Manrique de Luna, fils puîné de Garcias, V comte de Offorno, fut comte de Morata par son mariage, & mourut en mars 1624. Il avoit épousé *Anne* de Luna, III comtesse de Morata, fille de *Michel* Martinez de Luna, II comte de Morata, dont il eut *Joseph* de Luna & Manrique, I marquis de Vilvena, mort sans alliance; Antoine, qui suit; *Michel*, mort avant ses freres; & *Anne-Apollonie* Manrique de Lara, qui fut VIII comtesse de Offorno & V de Morata, duchesse de Galisteo. Elle épousa *Balthasar* Barroso de Ribera, II marquis de Malpica, I comte de Navalmoral, & mourut sans postérité.

XXIV. Antoine Manrique de Luna, IV comte de Morata, marquis de Vilvena, chevalier de l'ordre de S. Jacques, mourut sans alliance le 17 novembre 1634. Sa sœur *Anne-Apollonie* lui succéda.

Branche des comtes de Montehermoso et Fuensaldagne.

XXI. Alfonse Manrique, fils puîné de Garcias Fernandez, III comte de Offorno, & de *Marie* de Luna sa seconde femme, fut seigneur de las-Graneras, & commandeur de Ribera dans l'ordre de saint Jacques. Il avoit épousé *Agnès* de Solis, dame de Sagrejas, fille aînée de *Ferdinand* de Solis, seigneur de Sagrejas & de Malpartida, dont il eut, *Manrique* de Lara, mort sans alliance, avant l'an 1568; *Garcias* Manrique de Solis, chevalier de l'ordre de saint Jacques, seigneur de Sagrejas, mort sans postérité après l'an 1598; Pierre, qui suit; *Alfonse*, chevalier de l'ordre d'Alcantara, chanoine de Plaisance, & archevêque de Burgos en 1603, mort en 1613; *Alvare*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem; *Ferdinand* de Solis; *Aldonce*, mariée à *Ferdinand* de Solis, seigneur de Rianzuela; *Marie* de Luna, abbesse de sainte Claire de Carrion; *Marianne* & *Thérèse*, religieuses.

XXII. Pierre Manrique de Solis, seigneur de Sagrejas & de Malpartida, chevalier de l'ordre de S. Jacques, mourut le 26 novembre 1608. Il avoit épousé *Eléonore* de Cordoue & de las-Infantas, veuve de *Christophe*, seigneur de Villalva, & fille de *Louis* de las-Infantas, dont il eut Alfonse, qui suit; & *Agnès*, mariée à *Balthasar* de Luzan & de Guzman, seigneur de Luzan. *Il eut aussi pour fils naturel* Gabriel *Manrique*, *chanoine & archidiacre de l'église de Cuença.*

XXIII. Alfonse Fernandez Manrique de Solis, seigneur de Sagrejas, IX seigneur de Galisteo, chevalier de l'ordre de saint Jacques, épousa *Marie* Manuel de Solis, fille de *Jean* de Solis Porto-Carrero, chevalier de l'ordre d'Alcantara, dont il eut Alfonse, qui suit; & Pierre, qui continua *la postérité rapportée ci-après.*

XXIV. Alfonse Manrique de Solis & Vivero, X seigneur de Galisteo, I comte de Montehermoso, V comte de Fuensaldagne, vicomte de Altamire, chevalier de l'ordre de saint Jacques, &c. mourut en 1683, sans enfans de *Marie* Enriquez de Carvajal & Luna, fille de *Louis*, seigneur de Salinas & Sobrinos, morte en 1677.

XXIV. Pierre Manrique de Lara, frere puîné du précédent, avant lequel il mourut, fut seigneur de Arquillo. Il avoit épousé le 29 octobre 1668, *Antoinette* de Silva, fille de *Jean-François* de Silva & Ribera, V marquis de Montemajor, dont il eut Marc Manrique, qui suit; *Alfonse* Manrique de Lara, seigneur de Arquillo, qui épousa le 30 juillet 1695, *Marianne* Enriquez de Portugal, fille unique de *Louis* Enriquez de las Casas & Villalobos, comte de Montenuovo; & *Marie* de Prado Manrique de Silva, mariée le 11 novembre 1697, à *Thomas* Lasso de la Vega & Cordoue, VIII marquis de Miranda-de-Auta.

XXV. Marc Manrique de Solis & Vivero, II comte de Montehermoso, VI de Fuensaldagne, X vicomte de Altamire, XI seigneur de Galisteo, épousa *Marianne* de Carvajal & Vivero, fille de *Jean* de Carvajal & Sende, comte de la Enjarada, dont sont issus, *Pierre-Antoine* Manrique de Solis & Vivero; & *Jean-Antoine* Manrique.

Branche des seigneurs de Amusco, ducs de Nagera, *comtes de* Trevigno, *& seigneurs de* Saint Leonard.

XVI. Diegue Gomez Manrique, troisiéme fils de Garcias Fernandez, V seigneur de Amusco, & de *Thérèse* Vasquez de Tolede, sa seconde femme, fut Ric-Homme, VII seigneur de Amusco,

Trevigno, Villadamian, grand-adelante de Castille, &c. & fut tué au combat d'Aliubarróta le 14 août 1385. Il avoit épousé *Jeanne* de Mendoza, fille de *Pierre* Gonzalez, feigneur de Mendoza, dont il eut PIERRE, qui fuit.

XVII. PIERRE Manrique, VIII feigneur de Amufco, Trevigno, &c. Ric-Homme, grand-adelante de Caftille & de Leon, naquit en 1381, & mourut le 21 feptembre 1440. Il avoit époufé en 1408, *Eleonore* de Caftille, fille de *Frederic*, duc de Benevente, morte le 7 feptembre 1470, dont il eut, 1. DIEGUE-GOMEZ, qui fuit; 2. RODRIGUE, qui a fait la *branche des comtes de* PAREDES, *rapportée ci-après*; 3. PIERRE, qui fit *celle des feigneurs de* VALDESCARAI, *mentionnée ci-après*; 4. *Inico*, évêque d'Oviedo, puis de Jaën, & archevêque de Séville; 5. GOMEZ, qui fit la *branche des feigneurs de* VILLAZOPEQUE, *rapportée ci-après*; 6. *Jean*, archidiacre de Valpuefta, qui de Sanche *Hortun*, *eut pour* fille naturelle, Catherine *Manrique*, *mariée à* Jean *Rodrigue de Roxas*, IV *feigneur de Requena*; 7. *Frederic*, feigneur de Lagnos, commandeur de Azuaga de l'ordre de S. Jacques, qui mourut en 1479, ayant eu de *Beatrix* de Figueroa, fa femme, fille de *Gomez*, feigneur de Feria, *Elvire*, dame de Bagnos, mariée à *François* Enriquez, feigneur de la Vega; *Françoife*, qui époufa en 1473, *Louis* Porto-Carrero, feigneur de Palma; *Marie*, dame de Sotorgudo, alliée à *Gonfalve* Fernandez de Cordoue, duc de Seffa & de Terranova, morte le 10 juin 1527; & *Eleonore* Manrique, dame de Salazar, mariée à *Pierre* Carillo de Mendoza, fils du IV feigneur d'Alcaudete; 8. GARCIAS, qui a fait la *branche des feigneurs & comtes de las* AMAYUELAS, *rapportée ci-après*; 9. *Beatrix*, mariée à *Pierre* Fernandez de Velafco, comte de Haro; 10. *Jeanne*, alliée à *Ferdinand* de Sandoval, II comte de Caftro & de Denia; 11. *Eleonore*, qui époufa *Alvare* de Zuniga, I duc de Arevalo; 12. *Agnès*, mariée à *Jean* Hurtado de Mendoza, II feigneur de Cagnete; 13. *Marie*, alliée à *Rodrigue* de Caftagneda, feigneur de Fuentiduegna; & 14. *Ifabelle* Manrique, qui époufa *Pierre* Velez de Guevara, feigneur de Ognate.

XVIII. DIEGUE-GOMEZ Manrique, feigneur comte de Trevigno, IX feigneur de Amufco, Villoflada, Lumbreras, Ortigofa, Redecilla, Navarrete, &c. adelante & grand notaire de Leon, époufa *Marie* de Sandoval, fille de *Diegue*, comte de Caftro & de Denia, dont il eut PIERRE, qui fuit; *Jeanne*, mariée à *Inico* de Guevara, I comte de Ognate; *Eleonore*, alliée à *Sanche* de Bafan; *Beatrix*, qui époufa *Jean* Manrique, feigneur de Fuenteguinaldo; & *Diegue* Manrique, grand notaire de Leon, qui de fa femme dont le nom n'eft pas connu, eut pour enfans *Pierre* & *Alfonfe* Manrique, mort fans poftérité de *Mencie* de Guzman, fille de *Ramire*, feigneur de Villaximena.

XIX. PIERRE Manrique de Lara, furnommé *le Fort*, I duc de Nagera, II comte de Trevigno, X feigneur de Amufco, *né* en 1443, mourut le 1 février 1515, laiffant de *Guiomare* de Caftro, fa femme, fille d'*Alvare*, comte de Monfanto; *Manrique* de Lara, mort fans alliance; ANTOINE, qui fuit; *Leonore*, mariée à *François* de Zuniga, & Guzman, marquis d'Ayamonte; *Jeanne*, alliée à *Victor* de Guevara, fils du I comte de Ognate; *Briande*, qui époufa en 1486 *Louis* de Beaumont, III comte de Lerin, connétable de Navarre; *Guiomare*, mariée à *Philippe*, feigneur de Caftro & de Pinos; *Marie*, morte étant promife à *Louis* Manrique, I marquis de Aguilar; *Françoife*, alliée en 1498, à *Ferdinand* Folch, II duc de Cardonne; & *Ifabelle* Manrique, abbeffe de las Huelgas de Burgos. *Il eut auffi vingt enfans* naturels, *favoir*, 1. Alvare *Manrique*, *commandeur*; 2. Louis, *feigneur de Alefanco, Orunuela & Villaximena, commandeur de las Cafas de Cordoue de l'ordre de Calatrava*; 3. François *Manrique de Lara*, *né en* 1503, *chapelain de l'empereur Charles-Quint*, *ambaffadeur en France*, *évêque d'Orenze*, *puis de Salamanque & Siguença*, *qui mourut en grande réputation le* 11 *novembre* 1560; 4. Georget *Manrique*; 5. Philippe, *commandeur de Paleftros de l'ordre de Calatrava*, *mort le* 29 *juin* 1567; 6. Jean, *furnommé* Boquinette, *qui fervit l'empereur Charles-Quint dans fes armées en Allemagne*, *en Hongrie & en Afrique*; 7. Garcias, *chanoine & tréforier de l'églife de Tolede*; 8. Pierre, *feigneur de Azofra*, *Genevilla & Cabredo*, *capitaine général du Rouffillon & de Cerdagne*, *& majordome de l'impératrice Marie*, *lequel époufa* Ifabelle *de Mendoza*, *fille de* Pierre *Carillo de Albornoz*, *feigneur de Toralva*, *dont il eut* Diegue *Manrique de Mendoza*, *commandeur de Mora*, *de l'ordre de faint Jacques*, *mort en* 1581; & Jeanne *Manrique de Mendoza*, *alliée à* Alfonfe *de la Cueva & Benavides*, *feigneur de Bedmar*; 9. Claude, *commandeur de Badajos & de Villas-Buenas de l'ordre de Calatrava*, *& majordome de Marie*, *reine de Hongrie*; 10. Laurent, *commandeur*; 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. Anne, Catherine, Jeanne, Marine, *autre* Anne, Aldonce, Therèfe, Marie; *autre* Marie, *qui furent toutes religieufes*; & 20 *autre* Jeanne *Manrique*, *alliée à* Diegue *Orenfe de Covarruvias*, *feigneur de Amaja & de Peones*.

XX. ANTOINE Manrique de Lara, II duc de Nagera, III comte de Trevigno, XI feigneur de Amufco, chevalier de la toifon d'or, viceroi de Navarre, &c. mourut le 13 décembre 1535. Il avoit époufé en 1503, *Jeanne* de Cardonne, fille de *Jean-Ramon* Folch, duc de Cardonne, morte le 30 janvier 1547, dont il eut, 1. MANRIQUE, qui fuit; 2. *Jean* Manrique de Lara, feigneur de S. Leonard, viceroi de Naples, en 1557, qui époufa, 1°. *Jeanne* de Caftro & Norogna, fille de *Henri* de Caftro: 2°. *Anne* Faxardo, fille de *Pierre*, marquis de los Velez, dont il eut *Antoine*, II feigneur de Saint-Leonard, mort fans enfans légitimes le 10 avril 1611; & *Jeanne* Manrique de Lara, dame de Saint-Leonard, mariée en 1592, à *Manrique* de Lara, VII comte de Valence; 3. *Rodrigue*; 4. *Bernardin*, commandeur de Herrera, de l'ordre de Calatrava, mort le 9 juin 1591, laiffant d'*Anne* de Caftro, *Aldonce*, morte fans alliance; *Guiomare*, mariée en 1590, à *Alvare* de Bazan, II marquis de Sainte-Croix; & *Jeanne* Manrique de Lara; 5. *Aldonce*, fondatrice du monaftere de fainte Helene de Nagera; 6. *Guiomare*, alliée en 1542, à *Antoine* Manrique de Lara, V comte de Paredes, morte le 28 juillet 1545; & 7. *Marie* Manrique de Lara, camerera major de l'impératrice Marie infante d'Efpagne, veuve de Maximilien II, empereur.

XXI. MANRIQUE Manrique de Lara, III duc de Nagera, IV comte de Trevigno & de Valence, XII feigneur de Amufco, chevalier de la toifon d'or, &c. né le 26 décembre 1504, mourut le 22 janvier 1558. Il avoit époufé *Louife* de Acugna, fille unique de *Henri*, IV comte de Valence, morte le 10 octobre 1570, dont il eut MANRIQUE, qui fuit; & HENRI Manrique de Acugna, qui fut VI comte de Paredes à caufe de fa femme, & dont *la poftérité fera mentionnée ci-après*, en rapportant la branche de ces vicomtes. *Il eut auffi cinq enfans* naturels: *favoir*, Manrique; Jean-Baptifte, *chanoine de Tolede*; Alvare, *chevalier de l'ordre de faint Jacques*; Antoine, *qui fut d'églife*; & Alfonfe, *Jéfuite*.

XXII.

XXII. MANRIQUE Manrique de Lara, Acugna, & Manuel, IV duc de Nagera, V comte de Trevigno, VI de Valence, & XIII seigneur de Amusco, né le 10 avril 1533, fut viceroi de Valence, & mourut le 5 juin 1600. Il avoit épousé le 10 août 1552, *Jeanne* Tellez Giron, fille de *Jean*, IV comte de Urena, dont il eut MANRIQUE, qui suit; *Jean* Manrique de Lara, VI comte de Trevigno, commandeur de Herrera, ordre de Calatrava, qui mourut en 1598, sans enfans de *Marie* de Quignones, veuve d'*Antoine-Pierre* Osorio, marquis de Astorga, & fille de *Louis* de Quignones, V comte de Luna; *Rodrigue* & *Pierre* morts jeunes; & LOUISE Manrique, qui porta les biens de sa maison dans celle de Cardenas, & *continua la postérité des ducs de* NAGERA, *ainsi qu'il se verra ci-après. Il eut aussi pour fils* naturel, Jean *Manrique, chevalier de S. Jean, qui épousa* Catherine *de Ordugna*.

XXIII. MANRIQUE Manrique de Lara, VII comte de Valence, né le 2 août 1555, fut viceroi de Catalogne, & mourut avant son pere le 14 mai 1593, sans postérité de *Jeanne* Manrique, III dame de Saint-Leonard.

XXIII. LOUISE Manrique de Lara, sœur du précédent, née le 8 janvier 1558, devint V duchesse de Nagera, VII comtesse de Trevigno, VIII de Valence, après la mort de ses freres. Elle avoit épousé en 1580, *Bernardin* de Cardenas, III duc de Maqueda, & mourut en 1627, ayant eu de ce mariage, *Bernardin* de Cardenas, marquis de Elche, né le 18 janvier 1583, mort en 1599; *George* Manrique de Cardenas, VI duc de Nagera, VI de Maqueda, comte de Trevigno & de Valence, marquis de Elche, grand-adelante de Grenade, né le 23 avril 1584, & mort le 30 octobre 1644, sans enfans d'*Isabelle* de la Cueva, fille de *François*, VII duc d'Albuquerque; JACQUES-EMANUEL, qui suit; *Jean*, chevalier de l'ordre de Saint Jacques, commandeur de Villa-Rubia, né en 1587, mort vers l'an 1634; *Pierre*, mort jeune; *Marie* de Cardenas-Manrique, alliée à *Jean-André* Hurtado de Mendoza, V marquis de Cagnette, morte peu après l'an 1627; *Anne-Marie*, seconde femme de *George* de Alencastre, duc de Torres-Novas, morte le 17 décembre 1660; *Dominique*, morte jeune; & *Isabelle* de Cardenas Manrique, religieuse.

XXIV. JACQUES-EMANUEL Manrique de Cardenas, V duc de Maqueda, VII de Nagera, marquis de Belmonte, &c. grand-adelante de Grenade, mourut le 24 juillet 1652. Il avoit épousé *Agnès-Marie* de Arellano, fille de *Philippe* Ramirez, VII comte de Aguilar, morte le 14 février 1660, dont il eut FRANÇOIS-MARIE, qui suit.

XXV. FRANÇOIS-MARIE de MONSERAT Manrique de Cardenas, VIII duc de Nagera, VI de Maqueda, comte de Trevigno & de Valence, marquis de Belmonte & de Elche, grand-adelante de Grenade, mourut jeune le 30 avril 1656.

BRANCHE DES COMTES DE PAREDES.

XVIII. RODRIGUE Manrique, second fils de PIERRE, VIII seigneur de Amusco, naquit en 1406, fut créé en 1452, comte de Paredes, grand de Castille, fut aussi connétable de Castille, maître de l'ordre de saint Jacques, & mourut le 11 novembre 1476. Il avoit épousé, 1°. *Mencie* de Figueroa, fille de *Gomez* Suarez, seigneur de Zafra & de Feria, morte en 1445: 2°. en 1446, *Beatrix* de Guzman, fille de *Diegue* Hurtado de Mendoza, I seigneur de Cagnette, morte en 1452: 3°. *Elvire* de Castagneda, fille de *Pierre* Lopez de Ajala, I comte de Fuensalida. Les enfans issus du premier mariage furent, 1. PIERRE, qui suit; 2. *Diegue*, mort avant son pere; 3. *Rodrigue*, seigneur de Ybros, mort le 8 avril 1518, ayant eu de *Mencie* de Benavides, fille de *Diegue*, comte de S. Istevan, *Diegue*, commandeur d'Yeste de l'ordre de S. Jacques; *Rodrigue*, commandeur de Manzanares de l'ordre de Calatrava, mort en 1527; *Françoise*, mariée à *François* Agnajo, seigneur de Villaverde; *Eleonore*, alliée à *Gauseran* de Castelvi, seigneur de Carlete; & *Isabelle* Manrique, qui épousa *Diegue* Vaca de Sotomajor. 4. *George*, seigneur de Belmontejo, mort en 1479, ayant eu de *Guiomare* de Menesès, fille de *Pierre* Lopez de Ajala, comte de Fuensalida, *Louis*, commandeur de S. Jacques de Montizon, mort sans alliance; & *Louise* Manrique, alliée à *Emanuel* de Benavides, III seigneur de Javalquinto; 5. *Frederic*, seigneur de Jarase par son mariage avec *Marie* de Molina, de laquelle il n'eut point d'enfans; 6. *Eleonore*, mariée à *Pierre* Faxardo, comte de Carthagène; & 7. *Elvire* Manrique, alliée à *Gomez* de Benavides, seigneur de Fromesta. Les enfans issus du troisiéme mariage furent, 8. *Henri*, seigneur de Rielves, mort en 1511, ayant eu de *Jeanne*, fille de *Gonsalve* Davila, seigneur de Navalmorquendo, *François*, mort sans enfans de *Therese*, fille de *Gutier* Robles, seigneur de Valdetrigueros; *Alfonse*, archidiacre de Séville; & *Agnès* Manrique, alliée à *Alfonse* Enriquez de Seville, VII seigneur de Villalva; 9. *Alfonse*, patriarche des Indes, grand inquisiteur, archevêque de Séville & cardinal, mort le 18 septembre 1538, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; & 10. RODRIGUE Manrique, qui a fait *la branche rapportée ci-après*.

XIX. PIERRE Manrique de Lara, II comte de Paredes, mourut en 1481. Il avoit épousé *Eleonore* de Acugna, fille de *Pierre*, I comte de Buendia, dont il eut *Pierre Gomez*, mort jeune; RODRIGUE, qui suit; *Agnès*, mariée à *Jean* Chacon, seigneur de Carthagène; *Marie*, alliée à *Gomez* Gonsalez de Butron & Moxica, seigneur de Aromajona; & *Magdelene* Manrique, qui épousa *Pierre* Faxardo, marquis de los Velez, d'avec lequel ayant été séparée, elle se fit religieuse.

XX. RODRIGUE Manrique, III comte de Paredes, mourut le 6 janvier 1536. Il avoit épousé, 1°. *Isabelle* Faxardo, fille de *Jean* Chacon, seigneur de Oria: 2°. *Anne* de Jaën Manrique, Ses enfans du premier mariage furent, 1. PIERRE, qui suit; 2. *Jean*, chevalier de saint Jean; 3. *Rodrigue*, commandeur de Biedma, de l'ordre de S. Jacques, mort en 1534, laissant de *Catherine* Lopez, *François*, chevalier de S. Jacques, & commandeur de Villa-Franca, mort le 12 août 1593, ayant eu de *Marie* de Cepeda, *Marie* Manrique, alliée à *Diegue* de Treves-Manrique; 4. *George*, mort jeune; 5. *Eleonore*, mariée à *Louis* de Guzman, IV seigneur de la Algava; 6. *Mencie*, alliée à *Louis* de Vich, III seigneur de Laurin; & 7. *Marie-Magdelene* Manrique, qui épousa *François* de Monroi, I comte de Deleytosa, morte en 1588. Les enfans issus du second mariage furent, 8. *Bernardin*, chapelain de la chapelle royale de Grenade; 9. RAPHAEL, qui a fait *la branche des comtes de* BURGO-LAVEZAR, *seigneurs de Villaverde*, *rapportée ci-après*; & 10. *Jeanne* Manrique, alliée à *Jerôme* de Aliaga. *Il eut aussi dix enfans naturels.*

XXI. PIERRE Manrique de Lara, IV comte de Paredes, mourut le 28 mai 1539. Il avoit épousé *Agnès*, fille de *Louis* Fernandez Manrique, II marquis de Aguilar, dont il eut, 1. ANTOINE, qui suit; 2. *François*, jumeau du précédent, com-

mandeur de Villa-Franca & de Bienvenida, de l'ordre de saint Jacques, mort le 20 mai 1583, *laissant pour fils* naturel Rodrigue, *général de l'artillerie en Sicile, mort le* 15 *mars* 1611, *sans enfans de* Violante *Mariello*; 3. *Anne*, mariée à *Gonsalve* Mesia Carillo, premier marquis de la Guardia; & 4. *Jeanne*, alliée à *Frederic* Henriquez-Giron, commandeur du monastere de l'ordre de saint Jacques, & quatre filles religieuses.

XXII. ANTOINE Manrique de Lara, V comte de Paredes, mourut en 1571. Il avoit épousé, 1°. *Anne* Manrique de Lara, fille de *Jean* Fernandez III, marquis de Aguilar, morte en 1542: 2°. *Guiomare* Manrique, fille d'*Antoine*, II duc de Nagera, morte en 1543: 3°. *Françoise* de Sandoval & Roxas, fille de *Louis* III, marquis de Denia, & eut pour fille unique de sa seconde femme, AGNE'S, qui suit;

XXIII. AGNE'S Manrique de Lara, VI comtesse de Paredes, épousa le 24 mars 1556, *Henri* Manrique de Acugna, second fils de *Manrique* Manrique, III duc de Nagera, & mourut le 5 novembre 1583, & son mari le 28 septembre 1574. Leurs enfans furent, *Antoine* Manrique de Lara, VII comte de Paredes, né en 1563, mort dans une expédition sur mer en Angleterre en 1588; *Pierre*, VIII comte de Paredes, né l'an 1567, mort le 7 février 1636, sans enfans de *Catherine* Fernandez de Cordoue, fille de *Diegue*, seigneur de Almugna; *François*, chevalier de l'ordre de saint Jacques, qui eut le même sort que son frere aîné en 1588; EMANUEL, qui suit; *Henri*, chevalier de l'ordre de saint Jacques, mort avant son pere; *Françoise*, dame de l'infante Isabelle-Claire-Eugenie, puis mariée à *Antoine* Coloma Cevillo, II comte de Elda; *Louise*, mariée en 1604, à *Philippe* Ramirez de Arellano, VIII comte de Aguilar, morte le 3 mai 1631; & *Marguerite* Manrique de Lara, religieuse.

XXIV. EMANUEL Manrique de Lara, IX comte de Paredes, commandeur de Montalvan, de l'ordre de saint Jacques, mourut le 10 novembre 1626. Il avoit épousé *Louise* Manrique Henriquez, fille de *Louis* Henriquez, & de *Catherine* de Lujan, dont il eut *Marie-Agnès* Manrique de Lara, X comtesse de Paredes, mariée en 1646, à *Vespasien* de Gonzague, des ducs de Guastalla, morte le 8 août 1679; *Isabelle*, dame de la reine Marie-Anne d'Autriche, puis mariée à *François* de Orosco & Ribera, II marquis de Mortare, morte en avril 1682; & *Antoinette* Manrique de Lara, morte jeune.

BRANCHE DES COMTES DE BURGO-LAVEZAR, seigneurs de VILLAVERDE.

XXI. RAPHAEL Manrique, fils de RODRIGUE, III comte de Paredes, & d'*Anne* de Jaën Manrique, sa seconde femme, fut comte de Burgo-Lavezar, seigneur de Villaverde, & gouverneur de Cremone. De sa femme, dont le nom n'est pas connu, il eut *Rodrigue*, II comte de Burgo-Lavezar, seigneur de Villaverde, mort sans postérité; GEORGE, qui suit; & *Anne* Manrique.

XXII. GEORGE Manrique, III comte de Burgo-Lavezar, seigneur de Villaverde, épousa *Magdelene*, fille de *Jean-Ange* Cicogna, noble Milanois, dont il eut *Rodrigue*, IV comte de Burgo-Lavezar, &c. mort sans alliance avant l'an 1619; *Hypolite*, dame de Burgo-Lavezar & de Villaverde, mariée en 1621 à *Jean* Diazzamorano; *Françoise*; *Laure*; & *Marie* Manrique de Lara, née posthume, morte jeune.

BRANCHE ISSUE DES COMTES DE PAREDES.

XIX. RODRIGUE Manrique, fils de RODRIGUE, I comte de Paredes, & d'*Elvire* de Castagneda, sa troisiéme femme, fut commandeur de Villerubia, de l'ordre de S. Jacques, & épousa *Anne* de Castille, veuve de *Gutier* de Monroi, morte le 29 février 1541, dont il eut, 1. *Gaspard*, chevalier de l'ordre de S. Jacques, lequel d'*Isabelle* de Castille, fille de *Pierre* Suarez de Castille, eut pour enfans, *Pierre*, commandeur de l'ordre d'Alcantara, mort le 29 avril 1605; & *Etiennette*, dame de la reine Isabelle, morte le 7 décembre 1606; 2. *Rodrigue*, qui fut d'église; 3. *Inico*, chapelain de l'impératrice Isabelle; 4. ALFONSE, qui suit; & 5. *Marie* Manrique, religieuse.

XX. ALFONSE Manrique de Lara, épousa, 1°. *Elvire*, fille de *Vasquez* Ramirez de Guzman: 2°. *Catherine* de Guevara, dont il n'eut point d'enfans. De son premier mariage vinrent, 1. MANRIQUE, qui suit; 2. *Alfonse* Manrique de Guzman, qui, de *Constance* de Mendoza, eut pour fils unique, *Alfonse*, mort en 1516, sans enfans de *Marie-Anne* de Zuniga, veuve de *Claude* de Quignones, & fille de *Eugène* de Zuniga & de Valdes, & 3. *Jerôme* Manrique de Guzman, qui, de *Magdelene* Paës de Sotomajor, eut *Alfonse* Manrique de Lara & Guzman, XV seigneur de Amusco & Redecilla en 1642, mort sans postérité; *François*; *Elvire*; & *Magdelene* Manrique de Lara & Guzman.

XXI. MANRIQUE Manrique de Lara & Guzman, épousa *Therèse* de Tolede, dont il eut pour fils unique, VASQUEZ, qui suit;

XXII. VASQUEZ Manrique de Lara & Guzman, mourut en 1615. Il avoit épousé *Isabelle*, fille de *Bernardin* de Zuniga & Quevedo, dont vint *Melchiore*, née posthume, morte jeune.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VALDESCARAI.

XVIII. PIERRE Manrique, troisiéme fils de PIERRE, VIII seigneur de Amusco, Trevigno, &c. fut seigneur de Valdescarai, Anguiano, Escamilla, &c. & épousa, 1°. *Isabelle* de Quignones, fille de *Diegue* Fernandez, seigneur de Luna: 2°. *Contesine* de Luna, dame de Escamilla, fille d'*Alvare*, seigneur de Carvajales. Du premier mariage vinrent, PIERRE, qui suit; *Inico*, évêque de Leon & de Cordoue, grand inquisiteur d'Espagne; *Leonard*, mort vers l'an 1515, sans enfans d'*Agnès* Carillo-de-Acugna; & *Eleonore* Manrique de Lara, seconde femme de *Rodrigue* Diaz de Mendoza, seigneur de Mendivil. Du second mariage vinrent BARNABE', *qui a fait la branche des seigneurs de* ESCAMILLA, *rapportée ci-après*; & *Blanche-Marie* Manrique de Lara, alliée en 1506 à *Jean* de Acugna-Porto-Carrero, III seigneur de Pajares.

XIX. PIERRE Gomez Manrique de Lara, II seigneur de Valdescarai, épousa, 1°. *Leonore* de Leiva, dame de Rodecilla-del-Campo, fille de *Ladron*, comte de Leiva: 2°. *Elvire* Labo-Manuel, fille de *Jean*, seigneur de Cangas & Belmonte. Du second mariage vinrent, *Pierre*, mort jeune; ANTOINE, qui suit; & *Emanuel* Manrique de Lara.

XX. ANTOINE Manrique de Lara, III seigneur de Valdescarai, grand-adelante de Castille, mourut en 1560, ayant eu de *Louise* de Padilla, fille & héritiere de *Antoine*, seigneur de Padilla & de Saint-Gadea, JEAN, qui suit; MARTIN, qui fit la *branche des comtes de* SAINT-GADEA, *rapportée ci-après*; *Pierre*, chanoine de Tolede, puis Jésuite; *Gomez*, commandeur de Lopéra, de l'ordre de Calatrava; *Angélique*, mariée à *Jean-Alfonse* de Moxica & Butron, seigneur de Aramayona; *Isabelle*, alliée à *Jean* de Mendoza & Luna, II marquis de Castil-

de-Vayvella ; & *Louise* Manrique de Lara , qui épousa en 1564 *Louis* Porto-Carrero & Beccanegra , II comte de Palma.

XXI. JEAN de Padilla & Manrique , IV seigneur de Valdescarai , Villoveta & S. Gadea , grand-adelante de Castille, avoit épousé *Marie* de Acugna , comtesse de Buendia , fille de *Frédéric* , V comte de Buendia , dont il eut , *Antoine*, qui fut Jésuite ; *Louise*, comtesse de S. Gadea & Buendia , dame de Valdescarai , qui épousa *Martin* Manrique de Padilla , son oncle ; *Casilde* ; & *Marie* Manrique de Padilla , religieuses.

BRANCHE DES COMTES DE SAINT-GADEA ET BUENDIA.

XXI. MARTIN Manrique de Lara , fils puîné d'ANTOINE , III seigneur de Valdescarai , fut grand-adelante de Castille , & I comte de S. Gadea , & VII de Buendia , grand de Castille par son mariage avec *Louise* Manrique & Padilla , sa niéce, fille de *Jean* de Padilla & Manrique , IV seigneur de Valdescarai , & dont il eut *Jean* de Padilla-Manrique & Acugna , II comte de S. Gadea , de Cifuentes & de Buendia, VI seigneur de Valdescarai, grand-adelante de Castille , mort en 1606, sans postérité d'*Anne* de Silva , VIII comtesse de Cifuentes , fille de *Ferdinand* de Silva , VI comte de Cifuentes , qu'il avoit épousée en 1602, morte le 29 mars 1606 ; *Martin* , Jésuite ; EUGENE , qui suit ; *Marie-Anne*, alliée à *Christophe* Gomez de Sandoval , I duc de Uceda ; *Anne* , seconde femme de *François* Fernandez de la Cueva , VII duc d'Albuquerque ; & *Louise* de Padilla Manrique & Acugna , mariée à *Ximenes* de Urrea , V comte de Aranda.

XXII. EUGE'NE de Padilla Manrique & Acugna, III comte de S. Gadea & Buendia , VII seigneur de Valdescarai , grand-adelante de Castille , mourut le 15 juin 1622 , sans postérité de *Louise* d'Aragon-Moncade , fille de *François* de Moncade , & de *Marie* d'Aragon , V duchesse de Montalto.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE ESCAMILLA.

XIX. BARNABE' Manrique de Luna , fils de PIERRE , seigneur de Valdescarai , & de *Constance* de Luna , dame de Escamilla , sa seconde femme , fut seigneur de Villamadorni , Quintana , &c. & mourut en 1511. Il avoit épousé , 1°. *Catherine* de Tolede : 2°. *Catherine* , fille de *Pierre* Garcias de la Torre. Du premier mariage étoit issu JEAN , qui suit. Du second sortirent , *Pierre* ; *Rodrigue* , chevalier de l'ordre de S. Jacques ; *George* , aussi chevalier de l'ordre de S. Jacques ; *Garcias*, archevêque de Taragone ; *Marie* , alliée à *Jean* de S. Dominique , seigneur de Estepar ; & *Angelique*, religieuse.

XX. JEAN Manrique de Luna , chevalier de l'ordre de saint Jacques , seigneur de Escamilla , mourut en 1540 , laissant de *Marie* de la Mota , fille de *François* de la Torre , PIERRE , qui suit ; *Françoise* , mariée à *Pierre* Yannes de Coral ; & *Anne* , religieuse.

XXI. PIERRE Manrique de Luna , seigneur de Escamilla , mourut le 27 octobre 1579 , ayant eu de *Catherine*, fille d'*Alfonse* de Padilla , morte en 1574, JEAN , qui suit ; *Alfonse* , mort sans alliance ; & *Marie* Manrique de Luna , qui épousa *Charles* de Arellano & de Navarre , seigneur de Sartaguda.

XXII. JEAN Manrique de Luna , seigneur de Escamilla , mourut en 1622 , sans laisser de postérité d'*Isabelle* Osorio-Velasco , fille de *Pierre* , seigneur de Coscorita.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VILLAZOPEQUE.

XVIII. GOMEZ Manrique , cinquiéme fils de PIERRE , VIII seigneur de Amusco , fut seigneur de Villazopeque , & mourut en 1491. Il avoit épousé *Jeanne* de Mendoza , fille de *Diegue* , I comte de Cagnette , dont il eut LOUIS , qui suit ; *Marie* , abbesse de Calabazanos ; & *Catherine* , mariée à *Diegue-Garcie* de Tolede, VII seigneur de Mejorada.

XIX. LOUIS Manrique , chevalier de l'ordre de S. Jacques , mourut avant son pere , laissant d'*Agnès* de Castille , fille de *Sanche* , I seigneur de Herrera , *Anne* Manrique , dame de Villazopeque , qui épousa *Rodrigue* de Mendoza , II comte de Castrogeriz.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET COMTES de las AMAYVELAS , seigneurs de AMUSCO.

XVIII. GARCIAS Fernandez Manrique , septiéme fils de PIERRE , VIII seigneur de Amusco , fut seigneur de las AMAYVELAS , Belliza , Espinoza , Alozaina , &c. & mourut en 1496. Il avoit épousé *Aldonce* Faxardo , fille d'*Alfonse* , seigneur de Lorca , dont il eut BERNARDIN , qui suit ; *Rodrigue* , archidiacre d'Almuguezar ; *François* , chevalier de saint Jean ; *Pierre* Lopez Faxardo , commandeur de Caravaca ; INIGO , qui a fait la *branche des seigneurs de las* TORRES , *rapportée ci-après* ; *Gomez* , commandeur de Plasencia & de Fuentiduegna , de l'ordre de Calatrava ; *Guiomare* , alliée à *Diegue* Fernandez de Cordoue , seigneur de Salzaracejos ; & *Mencie* Manrique , qui épousa *Sanche* della Cavalleria.

XIX. BERNARDIN Manrique , II seigneur de las Amayvelas , &c. mourut le 19 avril 1517. Il avoit épousé *Isabelle* Ordognez de Guzman , dame de la Sagradra , Terrados , Ambroz , &c. fille aînée d'*Antoine* Nugnez , seigneur d'Ambros , dont il eut GARCIAS , qui suit ; *Alfonse* ; *Diegue* ; *Gabriel*, chanoine de Séville ; *George* ; *Marie* , alliée à *Martin* de Roxas , seigneur de la Torre de Mazuelo ; *Léonore* & *Aldonce*, religieuses ; *Isabelle*, abbesse de Calabazanos ; & *Catherine* Manrique , religieuse.

XX. GARCIAS Fernandez Manrique , III seigneur de las Amayvelas , Espinosa , la Sagrada , & mourut le 2 novembre 1540. Il avoit épousé 1°. *Françoise* de Benavides , fille de *François* , seigneur de Fromesta , morte en 1534 : 2°. *Constance* de Bazan , fille de *Gutier* de Robles , seigneur de Valdetrigueros. Du premier mariage vinrent , BERNARDIN , qui suit ; *Antoine* , mort jeune ; *François* ; *Aldonce* ; & *Léonore*, religieuse ; *Isabelle* de Telasco , mariée à *Pierre* Ordognez de Villaquiran , seigneur de Leche ; & *Françoise* Manrique , religieuse. Du second mariage étoit issu *Gabriel* Manrique de Bazan , né en 1538 , mort sans postérité.

XXI. BERNARDIN Manrique de Lara , IV seigneur de las Amayvelas , &c. mourut en 1581. Il avoit épousé *Isabelle* de Mendoza , fille de *Louis* Laso de Castille , dont il eut GARCIAS , qui suit ; *Alfonse* ; *Louis* Laso de Castille ; *Digue* , religieuse ; *Antoine* , qui fut d'église ; MICHEL , qui fit *la branche des seigneurs de las* GRANERAS , *rapportée ci-après* ; *Françoise* , abbesse de Calabazanos ; & *Bernardine* Manrique , religieuse.

XXII. GARCIAS Fernandez Manrique , V seigneur de las Amayvelas , &c. épousa 1°. *Catherine* de Fonseca & Tolede , fille de *Pierre* de Fonseca Nieto , seigneur del Cubo : 2°. *Marie* de Velasco. Les enfans qu'il eut de sa premiere femme furent , BERNARDIN , qui suit ; *Gaspard* , & *Isabelle* Manrique , mariée à *Jean-Alfonse* de Solis , seigneur de Villa-de-Retortillo. De la seconde étoit issue *Eléonore* de Velasco , religieuse.

XXIII. BERNARDIN Manrique , VI seigneur de las Amayvelas , &c. mourut en 1641 , ayant eu d'*Antoinette* del Aguila , fille de *Diegue* , seigneur

de Villaviciosa, GARCIAS, qui suit; *Diegue*, chevalier de saint Jacques; *Pierre*, mort au royaume de Naples; & *Catherine* Manrique, alliée à *François* Lopez de Zuniga & de la Cerda, II marquis de Baides.

XXIV. GARCIAS Manrique de Lara, VII seigneur de las Amayvelas & XVI seigneur de Amusco, épousa *Françoise-Nicostrate* de Barrientos Colonne, fille unique de *Pierre-François*, seigneur de Serranos, dont il eut BERNARDIN, qui suit; *Balthasar*, prieur des Augustins; JOSEPH, qui a continué *la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; *Therese*, mariée à *Antoine-Joseph* del Castillo-Porto-Carrero, IV seigneur de Fermosel; *Marie*, alliée à *Felix* de Solis; *Antoinette*; *Beatrix*; & *Catherine* Manrique de Lara, religieuses.

XXV. BERNARDIN Manrique de Lara, Barrientos, Tejeda, Maldonallo & Pacheco, I comte de las Amayvelas, XVII seigneur de Amusco, mourut en 1671. Il avoit épousé *Louise* de Ibarra & Cardonne, fille de *Charles*, I marquis de Taracene, dont il eut *Garcias* Fernandez, II comte de las Amayvelas, XVIII seigneur de Amusco, mort sans alliance le 15 mars 1679; *Charles*, III comte de las Amayvelas, XIX seigneur de Amusco, mort sans alliance le 3 juillet 1682; JOSEPH-ANGE, qui suit; *Eléonore-Petronelle*, troisiéme femme de *Gaspard* de Villacie-Quixada-Ocampo & de Acugna, III comte de Pegnaflor; *Antoinette* & *Blanche* Manrique de Lara, religieuses.

XXVI. JOSEPH-ANGE Manrique de Lara, IV comte de las Amayvelas, XX seigneur de Amusco, maréchal des camps & armées de l'empereur, après avoit été commandant à Barcelone, mourut à Vienne le 10 octobre 1723, en sa cinquante-deuxiéme année. Il avoit épousé *Castille-Thérese* de Ribadeneira-Nigno-de-Castro, marquise de la Vega, fille de *Balthasar* de Ribadeneira & Zuniga, marquis de la Vega, dont il eut *Dominique-Benoît*, né en mars 1694, mort en août suivant; & *Marie-Antoinette* Manrique de Lara, née en août 1689, morte le 24 août 1696.

XXV. JOSEPH Manrique de Lara, fils puîné de GARCIAS, VII seigneur de las Amayvelas, & XVI seigneur de Amusco, fut chevalier de l'ordre de Calatrava, & laissa d'*Eléonore* Fernandez de Arguello, JOSEPH, qui suit; & *Marie* Manrique de Lara.

XXVI. JOSEPH Manrique de Lara.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LAS GRANERAS ET VILLAXEMINA.

XXII. MICHEL Manrique de Lara, fils puîné de BERNARDIN, IV seigneur de las Amayvelas, fut seigneur de las Garneras, & gouverneur de Tarente. Il avoit épousé *Isabelle* Delgado, fille d'*Augustin*, seigneur de Villaximena, dont il eut LOUIS, qui suit.

XXIII. LOUIS Manrique de Lara & Delgado, seigneur de Villaximena & de las Graneras, épousa *Damiane* Delgado de Mata, dont il eut pour fille unique *Isabelle* Manrique de Lara, dame de Villaximena & de las Graneras, mariée à *Georges* Venegas de Cordoue & de la Cueva, VI seigneur de la Harina.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LAS TORRES DE ALOZAYNA.

XIX. INICO Manrique, cinquiéme fils de GARCIAS Fernandez, I seigneur de las Amayvelas, fut seigneur de las Torres de Alozayna, Frigiliana & Nerja, commandeur de Corral, de l'ordre de S. Jacques, & mourut le 17 janvier 1536. Il avoit épousé en 1498, *Isabelle* Carillo, fille de *Sanche* de Cordoue & Roxas, seigneur de Casapalma, dont il eut GARCIAS, qui suit; RODRIGUE, qui a fait la *branche des comtes de* FRIGILIANA, *rapportée ci-après*; *Guiomare*, mariée à *Gutier* de la Vega, seigneur de Puertollano; *Isabelle*, religieuse de sainte Claire; *Aldonce*, qui épousa *Diegue* de Cordoue Ponce de Léon, seigneur de las Campana; & *Marie* Manrique, alliée à *Diegue* de Rozas, des marquis de Poza.

XX. GARCIAS Manrique, seigneur de las Torres-de-Alozayna, mourut en 1537. Il avoit épousé en 1525, *Jeanne* de Valence, fille de *Frédéric* Manrique, maréchal de Castille, dont il eut INICO, qui suit; *Frédéric*; *Philippe*; & *Françoise* Manrique.

XXI. INICO Manrique, seigneur de las Torres-de-Alozayna & Chilches, mourut en 1571. Il avoit épousé *Anne*, fille de *Ferdinand* de Bazan, dont il eut pour fille unique *Françoise* Fernandez Manrique, dame de las Torres-de-Alozayna & Chilches, née en 1568, mariée en 1587 à *Rodrigue* Manrique de Lara, IV seigneur de Frigiliana. *Il eut aussi de* Marie *de Aguire*, *un fils* naturel *nommé* Charles.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET COMTES DE FRIGILIANA, D'AGUILAR, ET MARQUIS DE LA HINOJOSA.

XX. RODRIGUE Manrique, second fils d'INICO, seigneur de las Torres-de-Alozayna, fut seigneur de Frigiliana & Nerja, & chevalier de l'ordre de S. Jacques. Il avoit épousé *Catherine* Pacheco & Arroniz, dame de la Esperilla, & Fuente-la-Higuera, fille de *Louis*, dont il eut LOUIS, qui suit; *Jean*, qui fut tué à Utrecht; *Isabelle*, & *Marie-Anne*, religieuses; & *Diegue* Manrique-Pacheco, qui épousa *Marie* de Guzman, fille de *Jean-Baptiste* de Casalla, dont il eut *Antoine* Manrique de Lara, seigneur de Madera & de Casalla, chevalier de l'ordre de S. Jacques, qui d'*Agnès* Collado-Pacheco, eut pour enfans, *François*, mort avant son pere; *Marie*, dame de Casalla & de Madera, alliée à *François* Chacon-Enriquez, I comte de Molina; & *Françoise* Manrique de Lara, qui épousa *André* de la Concha-Zapata, chevalier de l'ordre de Calatrava.

XXI. LOUIS Manrique de Lara, III seigneur de Frigiliana & Nerja, mourut le 3 octobre 1606. Il avoit épousé *Mencie* Manrique, fille de *Diegue* de Aguajo, seigneur de Villaverde, morte en juin 1568, dont il eut RODRIGUE, qui suit.

XXII. RODRIGUE Manrique de Lara, IV seigneur de Frigiliana & Nerja, mourut le 12 novembre 1621. Il avoit épousé en 1587, *Françoise* Fernandez Manrique, fille unique d'*Inico*, seigneur de las Torres-de-Alozayna & Chilches, dont il eut INICO, qui suit; *Joseph*; *Sabinian*, chevalier de l'ordre de Calatrava, gouverneur des Philippines, mort sans alliance le 15 novembre 1679; *Bernard*, tué en un combat naval contre les Turcs le 15 octobre 1620; *Pierre*; *François*, tué en 1631; *Gabriel*, né en 1611, mort en 1644; *Anne*; *Mencie*; & *Marie* Manrique de Lara, religieuses.

XXIII. INICO Manrique de Lara, I comte de Frigiliana, vicomte de la Fuente, seigneur de las Torres-de-Alozayna, Nerja & Chilches, mourut le 28 décembre 1664. Il avoit épousé en 1629, *Marguerite* de Tavora, fille de *Jean-Gaspard* de Sousa, morte le 21 septembre 1662, dont il eut RODRIGUE-EMANUEL, qui suit; *Gaspard-François*, chevalier de l'ordre de S. Jacques, gouverneur de Navarre en Lombardie, & général des milices

du Milanez; *Françoise-Marie*, alliée à *Diegue-François-Eugène* de Silva-Mendoza & la Cerda, VI seigneur de Galves; *Marie-Antoinette*, qui épousa en 1655, *Gaspard-Dominique* de Villacis-Quijada-Ocampo & Acugna, III comte de Villaflor, morte en 1672; & *Thérèse-Marie* Manrique de Lara, mariée en 1672, à *Octave-Ignace*, prince de Barbanson & du saint empire romain.

XXIV. RODRIGUE-EMANUEL Manrique de Lara, II comte de Frigiliana, vicomte de la Fuente, &c. grand d'Espagne, né le 25 mars 1638, avoit épousé le 13 avril 1670, *Marie-Antoinette* de Valbanera-Ramirez-de-Arellano, Mendoza & Alvarado, X comtesse de Aguilar & de Villamor, II marquise de la Hinoyosa, XIII dame de los Cameros, fille unique de *Jean-Dominique* Ramirez de Arellano, IX comte de Aguilar, &c. morte le 4 décembre 1675, dont il eut INICO DE LA CROIX, qui suit; & *Marie-Thérèse*, née & morte en 1674.

XXV. INICO DE LA CROIX Manrique de Lara, Arellano-Mendoza & Avarado, XI comte de Aguilar, V marquis de la Hinojosa, IV comte de Villamor, XIII seigneur de los Cameros, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, né le 3 mai 1673, épousa le 12 novembre 1689, *Rosalie-Marie* d'Aragon & Pignatelli, fille d'*André-Fabrice*, VII duc de Monteleon, dont il n'a point d'enfans.

BRANCHE DES COMTES DE LARA, seigneurs de CASTROGERIZ.

IX. NONNIO Perez, fils puîné de PIERRE Gonsalez, II seigneur de Lara, & d'*Eve* Perez de Trava, sa premiere femme, conserva le nom de Lara, dont il fut le III seigneur, & de Gama; son frere aîné ayant pris celui de vicomte de Narbonne, dont il avoit épousé l'héritiere. Le seigneur de Lara, dont nous parlons, fut tuteur du roi Alfonse VIII, & régent de ses royaumes. Il avoit épousé *Thérèse*, fille de *Ferdinand* Perez de Trava, comte de Trastamare, dont il eut FERDINAND, qui suit; *Alvare* Nugnez de Lara, seigneur de Lara, de Lerme, &c. qui fut tuteur du roi Henri I, & mourut en 1219, sans enfans légitimes. Il avoit épousé *Urraque*, fille de *Diegue* Lopez de Haro, surnommé *le Bon*, seigneur de Biscaye; GONSALVE, qui *continua la postérité qui sera rapportée après celle de son frere aîné*; *Thérèse* Nugnez de Lara, seconde femme de *Ferdinand* II, roi de Léon, morte en 1180; & *Sancie* Nugnez de Lara, mariée à *Sanche* infant d'Aragon, comte de Roussillon & de Cerdagne.

X. FERDINAND Nugnez de Lara, seigneur de Castrogeriz, épousa *Majore*, fille de *Garcias* Garciz, Ric-Homme, seigneur de Aza, dont il eut *Ferdinand* Fernandez de Lara, mort sans postérité; ALVARE, qui suit; *Sancie*, mariée à l'infant *Ferdinand* de Portugal, seigneur de Serpe; & *Thérèse*, alliée à *Ponce-Hugon*, comte de Ampurias.

XI. ALVARE Fernandez de Lara, Ric-Homme, seigneur de Lara, mourut sans enfans légitimes. Il avoit épousé *Marie* Alonso de Léon, fille *naturelle* d'*Afonse* IX roi de Léon.

X. GONSALVE Nugnez de Lara, fils puîné de NONNIO, seigneur de Lara, fut seigneur de Belorado, Brionez, &c. & mourut vers l'an 1225. Il avoit épousé *Marie* Diaz de Haro, sœur d'*Urraque*, qui avoit épousé son frere aîné, dont il eut *Diegue* Gonsalez de Lara, tué par les Maures; NONNIO, qui suit; *Ferdinand* Gonsalez de Lara; *Thérèse*, seconde femme d'*Alfonse* seigneur de Molina & de Mesa; & *Eléonore* de Lara, mariée à *Rodrigue* Fernandez de Castro.

XI. NONNIO Gonsalez de Lara, surnommé *le Bon*, Ric-Homme, seigneur de Lara, fut tué à la bataille de Ecija en mai 1275. Il avoit épousé *Thérèse* Alonso de Léon, dame de Almugna, fille de *Pierre* Alonso, maître de l'ordre de S. Jacques, & niéce d'*Alfonse* roi de Léon, dont il eut JEAN, qui suit; *Nonnio* Gonsalez de Lara, Ric-Homme, seigneur de Estella, mort en 1291, sans enfans de *Jeanne* Gomez Giron, fille unique de *Gomez* Gonsalez Giron, Ric-Homme; & *Thérèse* de Lara, mariée à *Gilles* Gomez de Roa, Ric-Homme, seigneur de Aza. *Il eut aussi pour fille* naturelle, Marie, *alliée à* Diegue *Gomez de Deza*, *sei neur de Probasus.*

XII. JEAN Gonsalez de Lara, Ric-Homme, seigneur de Lara, Lerme, &c. ambassadeur au concile général de Lyon, mourut en 1276. Il avoit épousé *Thérèse* de Haro, fille de *Diegue* Lopez, seigneur de Biscaye, dont il eut *Alvare* Nugnez de Lara, Ric-Homme, seigneur de Lara, mort sans alliance en 1287; & JEAN, qui suit.

XIII. JEAN Nugnez de Lara, Ric-Homme, seigneur de Lara, &c. capitaine général des limites des royaumes d'Aragon & de Grenade, mourut en avril 1294. Il avoit épousé *Thérèse* Alvarez de Azagra, V dame souveraine de Alvarrazin & de la maison de Azagra, fille d'*Alvare* Perez de Azagra, dont il eut JEAN, qui suit; *Nonnio* Gonsalez de Lara, Ric-Homme, seigneur de Vide, mort en 1296, sans postérité de *Constance* de Portugal, fille de l'infant *Alfonse* de Portugal, seigneur de Portalegre; *Jeanne* Nugnez de Lara, dite *la Palomille*, dame de Lara, après la mort de ses freres, mariée 1°. l'an 1300, à *Henri* infant de Castille, qui étoit âgé de 70 ans: 2°. à *Ferdinand* de la Cerda, morte en 1351; & *Thérèse* Nugnez de Lara, alliée en 1303, à *Alfonse* de Castille, seigneur de Valence.

XIV. JEAN Nugnez de Lara, dit *le Jeune* & *le Barbu*, seigneur des maisons de Lara & de Azagra, souverain de Alvarrazin, & de Molina, souverain maître de la cour royale & des limites du pays, mourut en 1315. Il avoit épousé 1°. en 1290, *Isabelle* de Molina & de Mesa, fille d'*Alfonse* de Castille, & de *Blanche*, V dame de Molina, morte en 1292: 2°. *Marie* Diaz de Haro, dame de Tordehumos, fille de *Diegue* Lopez de Haro, seigneur de Biscaye, desquelles il n'eut point d'enfans.* Imhoff, *en ses vingt familles d'Espagne.*

MANRIQUE (Thomas) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit fils de Pierre de Luna, seigneur de Fuente, Duegna, & d'Aldonse Manrique, fille du comte de Ossorno. Il fut fait procureur général de l'ordre à Rome en 1553, & en 1565 le pape Pie IV le fit maître du sacré palais. On dit qu'il fut employé dans de grandes affaires, & entr'autres qu'il négocia heureusement auprès du vice-roi de Naples, qui vouloit envahir Rome. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut le principal directeur de l'édition qui parut en 1570, à Rome, de toutes les œuvres de S. Thomas en dix-sept volumes *in-folio*, & que la vie du Saint qui est à la tête est de lui. Il parut la même année à Lyon une nouvelle édition des œuvres d'Alexandre Tartagno, jurisconsulte, à la bonté de laquelle il contribua, par les memoires qu'il fournit sur les défauts de celle que le fameux Charles du Moulin avoit donnée en 1556. * Echard, *script. ord. Præd.*

MANRIQUE DE LARA (Alfonse) cardinal, archevêque de Séville, fils de RODRIGUE Manrique, premier comte de Paredes, fut nommé par Isabelle reine de Castille, à l'évêché de Badajoz. Après la mort de cette princesse l'an 1504, il se déclara pour Philippe archiduc d'Autriche, contre le roi Ferdinand, qui en conserva du ressentiment. Manrique cabala encore en faveur de Charles d'Autriche, fils de l'archiduc Philippe, qui fut depuis

empereur. Ferdinand prit des mesures pour le perdre, & le fit arrêter dans les Asturies, dans le temps qu'il avoit pris la fuite déguisé en marchand. On le mit sous la garde de l'archevêque de Tolede, conformément à une commission qu'on avoit du pape. Depuis, il recouvra la liberté par le traité qui se fit entre l'empereur Maximilien I & Ferdinand, touchant l'administration des états de Charles archiduc d'Autriche. Manrique vint alors dans les Pays-Bas, à la cour du même prince Charles, qui le nomma à l'évêché de Cordoue, puis à l'archevêché de Séville. Il lui donna encore l'office d'inquisiteur général de la foi, & procura l'an 1531, un chapeau de cardinal à ce prélat qui mourut en Espagne le 28 septembre 1538. * Gomez, *de reb. cardin. Ximen. l. 6.* Mariana, *l.* 29. Onuphre. Auberi. Ciaconius, &c.

MANS (le) sur la Sarte, ville de France, capitale de la province du Maine, avec présidial & évêché suffragant de Tours, est nommée par les Latins *Cenomanum*. Scaliger, Cluvier, & presque tous les géographes la prennent pour le *Vindinum* de Ptolémée. Les anciennes chroniques débitent que le Mans fut bâti par Sarthon, petit-fils de Samothes, roi des Gaules; & que depuis ayant été ruinée par les factions des Druides & des Sarrhonides, elle fut réparée par Lement, aussi roi des Gaules, qui lui donna son nom. Sans s'arrêter à ces fables, il faut convenir que le Mans est une des plus anciennes villes des Gaules, ce qui a donné lieu à ce distique assez commun dans les vieux auteurs :

Bourges, Autun, le Mans avec Limouges,
Furent jadis les quatre villes rouges.

Aujourd'hui elle est bâtie sur une montagne qui s'éleve au-dessus de la Sarte, entre le septentrion & le couchant. Aimoin dit que du temps de Charlemagne, elle étoit une des plus puissantes villes de la Gaule Celtique. Les courses des Normans, les guerres des Anglois, & les fréquens incendies l'ont souvent fait changer de forme. L'église cathédrale a été dédiée à la sainte Vierge, puis à S. Gervais, & enfin à S. Julien, qui est le premier évêque du Mans. On peut consulter l'histoire des prélats, & des choses plus mémorables de ce diocèse, qu'Antoine le Corvasier de Courteilles, conseiller au présidial de cette ville, a donnée au public depuis l'an 1648. * *Consultez* aussi Grégoire de *Tours*, *l.* 5. Aimoin, *in hist.* Du Chêne, *antiq. des villes.* Robert, & Sammarth. *Gallia christ.* Bondonnet, *histoire des évêques du Mans.*

CONCILES DU MANS.

Le roi Charles *le Chauve* séjourna quelque temps au Mans pour s'y opposer aux courses des Normans. Pendant ce séjour, Aldéric qui en étoit évêque, le pria de remédier à quelques abus qui se commettoient contre le culte divin & la puissance royale. Pour cela les évêques s'assemblerent l'an 843, au bourg de Coulaines, qui est près des fauxbourgs du Mans, & y firent quelques décisions, que nous avons dans les recueils des conciles, *tome* 23, *édit. reg. & tome* 8, *édit. ult. Paris.* L'archevêque de Tours célébra l'an 1141, un concile à Laval dans le Maine. Geofroi, évêque du Mans, y assista.

MANSARD (Jean) paysan de la paroisse de Chalivoi-Milon près Dun-le-Roi, diocèse de Bourges, mérite place dans ce dictionaire, par le grand âge qu'il vécut, qui fut de 110 ans. Il avoit eu dix femmes dont il épousa la derniere à l'âge de 99 ans, & elle n'en avoit que 18. Il en eut un fils deux ans après, & mourut sur la fin de 1709. * *Gazette du* 18 *janvier* 1710.

MANSART (François) fameux architecte, naquit à Paris en 1598. Son pere, qui étoit aussi architecte & qu'il perdit fort jeune, le laissa entre les mains de son beau frere, qui étoit de la même profession, & qui eut soin de lui apprendre les premiers élémens de l'architecture. Ce jeune éléve avoit apporté en naissant toutes les dispositions nécessaires pour réussir dans ce bel art, un goût exquis & un esprit solide & profond, qui cherchoit toujours quelque chose de plus beau que ce qu'il voyoit faire aux autres. La pratique qu'il joignit de bonne heure à l'étude & aux réflexions, lui acquit en peu de temps beaucoup d'habileté & beaucoup de réputation. Ses pensées étoient nobles & grandes pour le dessin général d'un édifice, & son choix toujours heureux & délicat pour les profils de tous le membres d'architecture qu'il y employoit. Ses ouvrages qui ont embelli Paris & ses environs, & même plusieurs provinces, sont en si grand nombre, que l'on n'en rapportera que les principaux. Les premiers ont été le portail de de l'église des Feuillans de la rue S. Honoré, le château de Berni & le château de Baleroi en Normandie, ensuite celui de Blerancour, une partie de celui de Choisi sur Seine, & celui de Petit-Bourg. Le nouveau château de Blois est tout entier de sa façon, & il a fait une partie des dedans de Richelieu & de Coulommiers. Il a fait tous les dehors du château & des jardins de Gesvres en Brie, & la plus grande partie de celui de Fresne, où il y a une chapelle, qui est en même temps & le modele de l'église du Val-de-Grace à Paris, & un chef-d'œuvre d'architecture. Le château de Maisons, dont il a fait tous les bâtimens & tous les jardinages, est d'une beauté si singuliere, qu'il n'y a point d'étrangers curieux qui ne l'aillent voir, comme une des plus belles choses qu'on ait en France. L'hôtel de la Vrilliere & l'hôtel de Jars qu'il fit construire environ dans le même temps, ne méritent pas moins d'être considérés pour la beauté & l'élégance de leur architecture. L'église des filles de Sainte-Marie dans la rue S. Antoine, est de lui; de même qu'une partie de l'hôtel de Conti, l'hôtel de Bouillon, & le portail des Minimes de la Place-Royale, jusqu'à la premiere corniche seulement. Il a bâti plusieurs choses à l'hôtel de Carnavalet de très-bon goût, sur-tout le corps de logis sur la rue, où il a conservé l'ancienne porte & des bas reliefs dont elle est ornée, parcequ'il les trouva très-beaux, & qu'il n'eut point cette maligne envie de plusieurs architectes, qui ne manquent pas de faire abattre les morceaux d'architecture, dont la comparaison avec les leurs pouroit leur être désavantageuse. L'église du Val-de-Grace a été batie sur son dessin, & conduite par lui jusqu'au-dessus de la grande corniche du dedans. Lorsqu'on en étoit là, on fit entendre à la reine-mere, fondatrice du couvent, que cette église, sur le pied qu'elle étoit commencée, ne pouvoit s'achever qu'avec des sommes immenses, & qui excéderoient beaucoup celles qu'elle y avoit destinées. Elle s'en plaignit à M. Mansart; & n'ayant pas reçu de ses réponses toute la satisfaction qu'elle en attendoit, elle chargea d'autres architectes de ce qui restoit à faire. C'est assurément une des belles églises qu'il y ait au monde; mais il y a lieu de croire qu'elle auroit été encore plus belle, si M. Mansart y eût mis la derniere main. Elle n'auroit peut-être pas été chargée de tant d'ornemens de sculpture; mais elle n'en auroit pas été moins ornée. Peut-être aussi que le dôme, quelque beau & majestueux qu'il soit, auroit eu

quelque chose de plus élégant & de plus dégagé, s'il eût été fait entierement dans le goût de Mansart. L'on peut en juger par la beauté du dôme des Invalides, fait par M. Mansart, premier architecte du roi de France, mort surintendant des bâtimens, & neveu de celui dont on parle, parcequ'il avoit le même goût que son oncle. Cet excellent architecte qui contentoit tout le monde par ses beaux ouvrages, ne pouvoit se contenter lui-même. Il lui venoit toujours en travaillant de plus belles idées que celles où il s'étoit d'abord arrêté, & il a fait refaire jusqu'à deux & trois fois les mêmes morceaux, pour n'avoir pu en demeurer à quelque chose de beau, lorsque quelque chose de plus beau se présentoit à son imagination. C'a été cette abondance de belles pensées, qui a empêché que la façade principale du Louvre n'ait été bâtie sous sa conduite & sur ses desseins; & parceque la postérité sera étonnée que dans le temps où il étoit dans sa plus grande réputation, on ait fait venir en France pour cet ouvrage le chevalier Bernin, qui, à ce que disent les connoisseurs, n'avoit aucun avantage sur lui du côté de l'architecture: il est bon de dire comment la chose se passa. M. Colbert, avant que d'envoyer à Rome pour avoir les desseins des meilleurs architectes d'Italie, manda Mansart, & le pria d'apporter ceux qu'il avoit faits pour le Louvre. Il lui dit qu'il seroit bien-aise de lui voir bâtir la façade de ce palais, ne doutant point que s'agissant de servir le roi dans un ouvrage si important, il ne fît quelque chose d'admirable. M. Mansart ouvrit son porte feuille, & fit voir plusieurs desseins, tous très-beaux & très-magnifiques, mais dont il n'y en avoit pas un seul qui fût fini & arrêté. Il y avoit par tout deux ou trois pensées differentes à choisir; l'une marquée avec du crayon, l'autre avec de l'encre, & l'autre avec de la sanguine. M. Colbert témoigna être extrêmement satisfait de la beauté & de l'abondance de toutes ces différentes idées; mais il ajouta qu'il falloit se déterminer, prendre les plus belles & les mettre au net, ensuite les présenter au roi, pour en choisir une, après quoi il n'y auroit plus qu'à l'éxécuter promptement sans y rien changer. M. Mansart répondit qu'il ne pouvoit se lier ainsi les mains, & qu'il vouloit se conserver toujours le pouvoir de mieux faire, & se rendre par-là plus digne de l'honneur qu'on lui faisoit. M. Colbert lui répondit que s'il n'étoit question que d'un bâtiment pour lui, il n'auroit aucun chagrin de le voir abattre huit & dix fois de suite, pourvu qu'il parvînt à avoir un édifice de sa façon; mais que s'agissant d'un bâtiment pour le roi, & d'un bâtiment tel que le Louvre, il ne pouvoit ni ne devoit y faire travailler aux conditions que M. Mansart demandoit. Ils persisterent l'un & l'autre dans leur résolution, & la chose en demeura-là. Il mourut au mois de septembre 1666, âgé de soixante-neuf ans. C'est lui qui a perfectioné cette sorte de couverture qu'on nomme *Mansarde*, où en brisant les toits on augmente l'espace qu'ils renferment, & on trouve moyen d'y pratiquer des logemens très-commodes & très-agréables. * Perrault, *les hommes illustres qui ont paru en France.*

MANSENCAL (Jean de) premier président au parlement de Toulouse, & l'un des plus grands magistrats du XVI siécle, étoit issu d'une ancienne famille de Bazas, laquelle avoit une portion de la seigneurie de cette ville, où son aïeul avoit exercé la charge de lieutenant général. Celui dont nous parlons, après avoir été conseiller au parlement de Toulouse, puis avocat général, y fut reçu premier président en 1538. C'étoit un homme sage, éloquent & de grand favoir; aussi jamais aucun de ceux qui ont possédé la même charge, n'en porta l'autorité si loin. Ce fut en sa faveur que le roi Henri II ordonna que les premiers présidens du parlement de Toulouse jouiroient des mêmes gages & pensions, dont jouissent les premiers présidens du parlement de Paris. Le roi François II l'honora aussi d'une commission de lieutenant général pour sa majesté dans tout le ressort du parlement en l'absence des gouverneurs. En 1550 il avoit mis au jour un écrit sous ce titre: *De la vérité & autorité de la justice du roi très-Chrétien, en la correction & punition des maléfices, &c.* au sujet d'un arrêt rendu par le parlement, contre un prêtre concubinaire; arrêt qui avoit excité un grand bruit dans le clergé, & contre lequel on avoit publié un libelle rempli d'injures contre le parlement sous ce titre ironique: *Arrêt du parlement de Toulouse très-profitable, &c.* L'écrit du premier président étoit une réponse à ce libelle; & comme il reprenoit avec beaucoup de force les déreglemens des gens d'eglise de ce temps-là, sans épargner même les prélats, quelques docteurs de Sorbonne le censurerent. Le président, quoiqu'il eût beaucoup de modestie & de piété, fut très-sensible à cette censure; & il envoya à Paris du Bourg, un de ses gendres, pour tâcher d'en obtenir la rétractation; mais quoique le roi & toute sa cour s'y interessassent, la faculté refusa cette rétractation, par délibération du 15 décembre 1552. Mansencal marqua beaucoup de courage & de fermeté, lors de la conspiration des Calvinistes, qui entreprirent de se saisir de la ville en 1562. Cependant comme les deux derniers de ses gendres avoient embrassé les nouvelles opinions, le peuple le soupçona de favoriser les Huguenots, quoiqu'il fût très-catholique; & il couroit risque sans son fils Grepiac, qui, s'étant fait catholique, le préserva, aussi-bien que ses deux beaux-freres Cavaignes & du Bourg. Ce magistrat mourut en 1562. Il avoit épousé 1°. *Antoinette* d'Olmieres, fille de *Georges*, président à mortier: 2°. *Jeanne* Vidal. Du premier mariage vint JEAN de Mansencal, avocat général, qui fut pere d'un autre *Jean*, qui ne laissa qu'une fille, nommée *Françoise* de Mansencal, mariée à *Pierre* Sevin, président aux enquêtes du même parlement. Du second mariage sortirent *Jean*, seigneur de Grepiac, qui prit le parti des armes, & mourut sans postérité; *Pierre*, seigneur de Miramont, conseiller au grand-conseil, puis président aux enquêtes du parlement de Toulouse; FRANÇOIS, seigneur de Venerque, qui a fait la *branche des seigneurs de ce nom*; *Jeanne*, mariée 1°. à *N.* de Jusian, conseiller au parlement de Toulouse: 2°. à *Charles* du Favo, président à mortier au même parlement; *N.* mariée à *Jean* de Cavaignes; & *Marguerite* de Mansencal, alliée à *Gabriel* du Bourg, tous deux conseillers au parlement de Toulouse. * La Faille, *annales de Toulouse.*

MANSFELD, ville & comté de l'empire dans la haute Saxe, a tiré son nom d'un château célebre du pays, que les Allemans appellent *Graffs-chaufft Mansfeld*, & est situé entre la principauté d'Anhalt, le duché de Mersbourg, la Thuringe propre, &c. Autrefois ce pays avoit ses comtes; mais le duc de Saxe paye aujourd'hui pension à ceux de cette maison, & est maître du comté, où il y a quatre villes principales, qui sont Mansfeld, Leimbach, Eisleben & Wipren.

La maison des comtes de MANSFELD a eu des seigneurs qui se sont distingués en diverses occasions, & est divisée en diverses branches, dont il y en a de catholiques & de protestantes. Les historiens d'Allemagne parlent d'HOYER, comte de

Mansfeld, sous l'empire de Henri IV, dit *le Jeune*. C'étoit un célebre capitaine Saxon, qui avoit quitté son pays pour porter les armes au service de l'empereur, & qui étoit encore moins distingué par sa taille gigantesque que par sa valeur. Il se trouva l'an 1115, à la bataille que Henri *le Jeune* perdit contre les Saxons, & y fut tué. Dans le XV siécle, cette famille étant à la huitiéme génération, se divisa en deux branches principales, qui produisirent l'une & l'autre de grands hommes. Le chef de la branche aînée fut ALBERT; & le chef de la seconde fut ERNEST, l'un & l'autre fils de GUNTHER III, comte de Mansfeld, mort l'an 1472.

BRANCHE AINÉE DE MANSFELD.

VIII. ALBERT V, comte de Mansfeld, mourut le 3 décembre 1484, ayant eu de *Susanne*, fille de *Conrad*, comte de Bikenbach, *Gunther* IV, mort l'an 1526, sans enfans d'*Agnès*, fille de *Philippe*, comte de Gleichen; *Hoyer*, qui s'attacha à l'empereur Charles-Quint, & mourut le 9 janvier 1540; ERNEST, qui suit; *Elizabeth*; & *Anne*, religieuses à Isleben.

IX. ERNEST, comte de Mansfeld, qui résida à Heldrungen, mourut l'an 1532. Il avoit été marié 1°. à *Barbe*, fille de *Bruno*, seigneur de Querfurt: 2°. à *Dorothée*, fille de *Philippe*, comte de Solms. Il eut de la premiere PHILIPPE, qui suit; *Christophe*, chanoine, qui mourut l'an 1533; *Ernest*, doyen de Magdebourg, mort l'an 1551; *Catherine*, mariée à *Philippe*, duc de Brunswick-Grubenhagen, morte l'an 1535; *Agnès*, alliée à *George*, burgrave de Leisnic, décédée l'an 1570; *Emilie*, femme de *Henri* de Ruthen, puis de *Joachim*, comte de Gleichen; & *Barbe*, épouse d'*Ulrich*, comte de Reinstein. De la seconde naquirent JEAN-GEORGE, *tige de la branche* d'EISLEBEN; PIERRE-ERNEST, *qui fit la branche* BELGIQUE *ou* d'HULDREGEN; JEAN-ALBERT, *tige de la branche* d'ARNSTEIN; JEAN-HOYER, *tige de la branche* d'ARTERHN: *toutes ces branches sont rapportées ci-après*; *Jean-Gebhard*, archevêque de Cologne, mort le 2 novembre 1562; *Jean-Ernest*, mort l'an 1572, laissant de *Sara*, fille d'*Albert*, comte de Mansfeld, de la branche cadette, une fille nommée *Anne*, épouse de *Jean*, libre baron de Buren. Les filles du second lit d'ERNEST furent, *Anne*, femme de *Berthold*, comte de Henneberg; *Elizabeth*, mariée l'an 1539, à *Frederic*, duc de Saxe, dont elle resta veuve un mois après: elle se remaria l'année suivante à *Christophe* de Rogendorff; & *Dorothée*, mariée l'an 1547 à *George*, seigneur de Schomberg, morte l'an 1550; & plusieurs autres mortes jeunes. Les comtes de ce second lit ne pouvant s'accorder dans leurs partages, Luther entreprit de le faire, & se transporta pour cet effet à Isleben: il mourut en y travaillant l'an 1546.

X. PHILIPPE, fils aîné du comte ERNEST, né l'an 1502, fut seigneur de BORNSTEIN, d'où sa branche tira son nom: il mourut le 9 juillet 1546. Il avoit épousé *Emelie*, fille d'*Hugues*, comte de Leisnic, & veuve d'*Ernest*, libre-baron de Schomberg, morte le 27 février 1569, dont il eut *Hugues*, mort à 22 ans l'an 1558; BRUNO, qui suit; & *Barbe*, doyenne de Gandersheim.

XI. BRUNO, comte de Mansfeld, né le 17 novembre 1545, mourut le 14 avril 1615, ayant eu de *Christine*, fille de *Wolfgang*, comte de Barbi, morte le 9 avril 1605; *Philippe*, mort l'an 1584, âgé de 12 ans; *Frederic*, tué le 17 décembre 1592, à la guerre de Strasbourg, âgé de 18 ans; WOLFGANG, qui suit; BRUNO, *mentionné après son frere*; *Juste*, né l'an 1577, tué à la guerre de Flandre; *Joachim-Frederic*, qui servit sous Charles, roi de Suéde, & qui mourut le 26 avril 1623; PHILIPPE, *dont il sera parlé après ses freres*; *Agnès*, doyenne de Gandersheim, morte le 8 avril 1647, âgée de 74 ans; *Elizabeth*, morte l'an 1622, âgé de 44 ans; *Anne*, femme d'*Ernest*, comte de Solms, morte le 7 août 1620, âgée de 40 ans; & *Christine*, doyenne de Gandersheim après sa sœur: elle s'en démit, & mourut à Isleben le premier mai 1655, âgée de 69 ans.

XII. WOLFGANG, comte de Mansfeld, né l'an 1575, fut lieutenant général des troupes de l'électeur de Saxe, puis conseiller, chambellan de l'empereur, maréchal de camp dans ses armées, & gouverneur de Javarin, où il mourut le 5 mai 1638, ayant eu de *Sophie* de Schenekin, dame de Priesniz & de Tautenberg, CHARLES-ADAM, qui suit; *Sophie-Agnès*, mariée à *Maximilien*, prince de Dietrichstein, morte le 20 janvier 1677, âgée de 58 ans; *Christine-Elizabeth*, épouse de *Jean-François* de Trautson, comte de Falchenstein; & deux fils, morts jeunes.

XIII. CHARLES-ADAM, comte de Mansfeld, s'établit à Schlukenau, sur les confins de la Bohême & de la Misnie. Il servit dans les guerres de Flandre, se maria l'an 1655, avec *Marie-Therèse-Ignace*, fille du premier lit du prince de Dietrichstein, son beau-frere, qu'il perdit trois ans après; & mourut sans laisser de postérité le 20 mars 1662, âgé de 33 ans.

XII. BRUNO II, comte de Mansfeld, second fils de BRUNO I, naquit le 13 septembre de l'an 1576. Il fut grand-écuyer de l'empereur, se fit catholique, & mourut en septembre 1644. Il avoit épousé 1°. *Marie* Manrique de Lara, Espagnole, dont il eut *Marie-Françoise*, morte jeune: 2°. *Marie-Magdeléne*, fille de *Ferdinand*, comte de Torring, dont il eut FRANÇOIS-MAXIMILIEN, qui suit; *Henri-François*, prince du saint-empire & de Fondi au royaume de Naples, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, chambellan & conseiller-secrétaire de l'empereur, maréchal de camp général de ses armées & de sa cour, général de l'artillerie & gouverneur de Comorre: c'est lui qui a été ambassadeur en France, & qui n'est que trop connu par son ambassade d'Espagne. Il en quitta les intérêts à l'avénement du roi Philippe V, qui le priva de la principauté de Fondi en mai 1701, & la réunit à sa couronne. Ayant embrassé le parti de l'archiduc Charles d'Autriche, l'empereur le nomma président du conseil aulique de guerre, puis son grand-chambellan: il mourut à Vienne le 8 juin 1715, âgé de 74 ans. Il avoit épousé 1°. l'an 1679, *Marie-Louise*, fille de *Charles* comte d'Aspremont, & veuve de *Charles* IV, duc de Loraine; elle mourut à Madrid, le 23 octobre 1692, & l'année suivante il se remaria à *Françoise*, fille de *Jean-Wicard*, prince d'Aversperg. Il eut de sa premiere femme deux filles, *Marie-Anne*, née l'an 1680, dame du palais de l'impératrice, mariée le 28 septembre 1699 à *Guillaume* Florentin, rhingrave de Salm, capitaine des Trabans de la garde de l'empereur; & *Marie-Eléonore*, née l'an 1682. BRUNO II laissa une fille *naturelle*, *Françoise*, morte femme de *George-Acace*, comte Losenstein, grand écuyer de l'empereur.

XIII. FRANÇOIS-MAXIMILIEN, comte de Mansfeld, chambellan & conseiller secret de l'empereur, grand-maître de la maison de l'impératrice, & chevalier de la Toison d'or, mourut à Vienne le 12 septembre de l'an 1692, âgé de 53 ans. Il avoit épousé le 25 novembre de l'an 1663, *Marie-Anne-Elizabeth*, fille de *Charles-Leonard*, comte de Harrach, morte le 9 février 1698, dont il

il eut CHARLES-FRANÇOIS, qui suit; *Marie-Anne*, née l'an 1681; & six autres enfans, morts jeunes.

XIV. CHARLES-FRANÇOIS, comte de Mansfeld, né le 2 novembre 1679. Ce fut en sa faveur que la principauté de Fondi fut déclarée principauté & état de l'empire en septembre 1709. Il y en avoit déja eu un decret en faveur de son oncle l'an 1691, qui fut confirmé en 1696; mais cette affaire ne fut entierement terminée qu'en 1709. Il fut fait gentilhomme de la chambre de l'empereur en 1712, & mourut à Prague le 8 juillet 1717, en sa trente-huitiéme année. Il avoit épousé le 14 de février 1705, *Marie-Eléonore* de Mansfeld, sa cousine germaine, née en 1682, seconde fille de *Henri-François*, prince du saint empire romain, de Mansfeld, & de Fondi, grand d'Espagne, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, & de *Marie-Louise*, née comtesse d'Aspremont, duchesse douairiere de Lorraine, sa premiere femme. Il laissa d'elle HENRI-FRANÇOIS, II du nom, prince de Mansfeld, qui suit; *Marie-Antoinette-Elizabeth* de Mansfeld, mariée en 1725, avec le comte de Kayserstein, qui mourut le 20 de juin 1728; *Marie-Françoise* de Mansfeld, mariée le 19 d'octobre 1730, avec *Jean-Guillaume*, prince du saint empire romain & de Trautson, comte de Falckenstein, veuf de *Marie-Anne-Joseph* de Weissenwolff; *Marie-Anne* de Mansfeld; & *Marie-Eléonore* de Mansfeld, née en 1710.

XV. HENRI-FRANÇOIS, II du nom, prince du saint empire romain, de Mansfeld, & de Fondi, seigneur de Heldrungen, de Seeburg, de Schraplau, de Doberschutz, de Heiligenfeld, de Neuhaus, & de Arnstein, né le 6 de juillet 1712, & faisant sa résidence à Arnstein, fut marié à Prague au mois de janvier 1735, avec une comtesse de Thun. *

I. Rameau, sorti de la branche aînée, dite *de* BORNSTEIN.

XII. PHILIPPE, comte de Mansfeld, fils puîné de BRUNO I, né l'an 1589, mourut le 8 avril de l'an 1657, ayant été conseiller de l'empereur, maréchal de camp, & gouverneur de Javarin. Il avoit épousé 1°. *Marie*, fille de *Jean*, comte de Mansfeld, & veuve de *Louis*, landgrave de Hesse, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marguerite-Catherine* Poppel de Lobkowitz, dont il eut *Ferdinand-Hoyer*; & *Charles*, morts sans avoir été mariés; *Maximilien-Philippe*, major général dans les troupes de l'empereur, mort l'an 1664 sans enfans; GEORGE-ALBERT, qui suit; *Marie-Claire*, religieuse; *Polixene-Susanne*, épouse de *Maximilien*, comte de Hodiz; *Françoise-Marguerite*, mariée au baron de Zelditz; & *Anne-Charlotte*, femme de *Charles-Henri*, baron de Zierotin, puis de *Philippe-François*, comte de Galas.

XIII. GEORGE-ALBERT, comte de Mansfeld, se fit protestant, & résida à Arteren, ayant épousé *Barbe-Magdelène*, fille de *David*, comte de Mansfeld, de la branche cadette, dont il resta veuf l'an 1698.

II. Rameau de MANSFELD, dit *d'*EISLEBEN.

X. JEAN-GEORGE, I du nom, comte de Mansfeld, fils aîné du second lit d'ERNEST, mourut l'an 1579, ayant eu de *Catherine*, fille d'*Albert*, comte de Mansfeld, morte l'an 1582; *Philippe*, mort l'an 1564, âgé de 21 ans; *Ernest*, mort le premier mai 1609, âgé de 65 ans, sans avoir été marié; JUSTE, qui suit; *Hoyer-Christophe*, mort l'an 1587, âgé de 35 ans; *Pierre-Ernest*, chanoine de Strasbourg, mort aussi l'an 1587, âgé de 31 ans; *Marie*, alliée 1°. à *Adolphe*, comte de Sayn: 2°. à *Pierre-Ernest*, libre baron de Griechingen; *Anne*, femme de *Jean-Philippe*, comte de Linanges-d'Achsberg; *Dorothée*, épouse de *Joachim-Christophe* Rhingrave; *Catherine*, femme de *Charles*, comte de Wartemberg; *Agnès*, qui épousa *Gebhard* Truchses, archevêque de Cologne, après qu'il se fut fait protestant; *Esther*, alliée à *George*, libre baron de Griechingen; & *Sibylle*, femme d'*Adam*, libre baron de Slawata.

XI. JUSTE ou JOSSE, comte de Mansfeld, né l'an 1558, devint aveugle à l'âge de trois ans, & mourut le 30 décembre de l'an 1619, ayant eu d'*Anne* de Koënitz, morte le 24 juin 1637, JEAN-GEORGE, qui suit; *Catherine*, femme de *Henri* Volrath, comte de Stolberg; *Anne-Sibylle*, morte l'an 1636; & deux autres filles.

XII. JEAN-GEORGE, II du nom, comte de Mansfeld, &c. né le 10 mai de l'an 1593, mourut le 19 février 1647. Il avoit épousé 1°. *Barbe-Marie*, fille de *Christophe*, comte de Stolberg, morte le 21 mars de l'an 1636: 2°. *Barbe-Magdelène*, fille de *David*, comte de Mansfeld, de la branche cadette. De la premiere il eut *Hoyer-Christophe*, mort le 20 octobre de l'an 1653, âgé de 17 ans. De la seconde il eut JEAN-GEORGE, qui suit; *Magdelène*, née l'an 1638; *Anne-Julienne*, morte l'an 1660, âgée de 14 ans.

XIII. JEAN-GEORGE III, comte de Mansfeld, né le 22 juillet de l'an 1640, établit sa demeure au château d'Arteren, près de Honstrut, sur les confins de la Thuringe, & épousa le 20 octobre 1667, *Sophie-Eléonore*, fille d'*Othon-Albert*, libre baron de Schœnbourg, dont il n'eut point d'enfans.

III. Rameau de MANSFELD, dit *de* HULDREGEN, *fini l'an* 1604.

X. PIERRE-ERNEST, comte de Mansfeld, troisiéme fils du comte ERNEST, se distingua, & fut employé par le duc d'Albe en diverses affaires. Il commandoit dans Yvoi, lorsque cette place fut prise par les François, l'an 1552. Il y fut même arrêté prisonnier; depuis il servit les Catholiques à la bataille de Montcontour, & fut ensuite gouverneur d'Avesnes, de Luxembourg, de Bruxelles, & désigné par le prince Alexandre de Parme pour gouverner les Pays-Bas en son absence. Il fut aussi chevalier de la Toison d'or, & mourut avec le titre de *prince de l'empire*, le 2 mai de l'an 1604, âgé de 87 ans. Il avoit épousé 1°. *Marguerite*, fille de *Reinhold* de Bredcrode, l'an 1556: 2°. l'an 1562, *Marie* de Montmorenci, fille de *Joseph*, comte de Nivelle, morte le 5 février 1570. Du premier lit il eut *Frederic*, mort à Boulogne; & CHARLES, qui suit. Du second lit il eut *Philippe-Octavien*, tué dans un combat en Gueldres, l'an 1591; & *d'une dame de Malines, il eut le fameux* ERNEST, *bâtard de Mansfeld*, dont on parlera au titre ERNEST; & *deux filles*, Polixène, *mariée à* Palamède, *seigneur de Chalogni; &* Dorothée, *femme de* François, *comte de Verdugo, gouverneur de Frise.*

XI. CHARLES, prince de Mansfeld, né l'an 1543, se signala dans les guerres de Flandre, & dans celles de Hongrie. Il entra en France l'an 1593, pour secourir la ligue; fut général de l'artillerie, capitaine général de mer en Flandre, & lieutenant général des armées de l'empereur en Hongrie. Sa majesté impériale le créa prince en reconnoissance de ses services, & il mourut le 14 août 1595, après avoir battu les Turcs, qui vouloient secourir Strigonie ou Gran qu'il assiégeoit, sans laisser de postérité, ni de *Diane* de Cossé, sa

premiere femme, fille de *Charles*, I du nom, comte de Brissac, maréchal de France, laquelle il fit tuer, l'ayant surprise en adultere avec le comte de Maure, qui eut le même sort : ni de sa seconde femme *Marie-Christine*, fille de *Lamoral*, comte d'Egmont, veuve de *Guillaume* de Lalain, comte de Hochstrate, & auparavant d'*Edouard* de Bournonville, seigneur de Capres, comte de Hennin, &c.

IV. Rameau de MANSFELD, *dit d'*ARNSTEIN, *fini l'an* 1615.

X. JEAN-ALBERT, comte de Mansfeld, quatriéme fils d'ERNEST, résida à Arnstein, & mourut le 18 juillet de l'an 1586, âgé de 64 ans. Il avoit épousé 1°. *Marguerite*, fille de *Gunther*, comte de Schwartzenbourg, morte le 7 septembre 1565 : 2°. l'an 1570, *Catherine*, fille de *Charles*, comte de Gleichein. Il eut de la premiere *Gebhard*, mort le 2 février 1601, âgé de 48 ans, sans avoir été marié; GUILLAUME, qui suit; *Jean-Gunther*, chanoine de Strasbourg, mort le 9 février 1602; *Othon*, décédé le 26 octobre 1599, âgé de 41 ans; *Elizabeth*, mariée à *Henri* de Rheden; *Adrienne*, alliée à *Henri*, comte de Stolberg, morte le 25 septembre 1625; *Dorothée*, épouse de *Jean-George*, prince d'Anhalt; *Anne-Sophie*, femme de *Jean-Albert*, libre baron de Wolffstein; & *Anne-Susanne*, mariée à *Ferdinand*, comte de Schlick.

XI. GUILLAUME, comte de Mansfeld, mourut le 19 octobre 1615; ayant eu de *Mechthilde*, fille de *Jean*, comte de Nassau, morte le 10 mai 1625, une fille unique, *Sophie-Dorothée*, alliée l'an 1612 à *Henri-Guillaume*, comte de Solms-Laubach, morte le 22 janvier 1617.

V. Rameau de MANSFELD, *dit d'*ARTERHN, *fini l'an* 1632.

X. JEAN-HOYER, cinquiéme fils d'ERNEST, comte de Mansfeld, eut le château d'Arterhn pour son partage, & mourut le 26 mars de l'an 1585, âgé de 60 ans, ayant eu de *Marthe*, fille d'*Albert*, comte de Mansfeld, de la branche cadette, morte le 17 avril 1586, *Jean-George*, mort le 5 septembre 1615, âgé de 58 ans; *Wolrath*, mort le 25 août 1627; PHILIPPE-ERNEST, qui suit; *Albert-Wolfgang*, mort le 3 août 1626, âgé de 64 ans; *Jean-Ulric*, décédé l'an 1602, à 35 ans; *Adolphe*, mort le 20 décembre 1609, âgé de 57 ans; *Anne*, mariée à *Henri* de Ruthen, morte le 21 décembre 1636; & *Sara*, morte le 20 octobre 1637.

XI. PHILIPPE-ERNEST fut le seul de ses freres qui se maria; mais il mourut le 15 septembre 1632, âgé de 72 ans, sans avoir eu d'enfans d'*Eve* de Ruthen. Ses biens passerent à la branche d'Eisleben.

BRANCHE CADETTE DE MANSFELD, finie l'an 1666.

VIII. ERNEST, comte de Mansfeld, second fils de GUNTHER III, la commença. Il mourut l'an 1486, ayant eu de *Marguerite*, fille de *Gebhard*, dit *le Vieux*, comte de Mansfeld-Heldrungen, GEBHARD, qui suit; ALBERT, dont *il sera parlé ci-après*; & deux autres fils, morts jeunes.

IX. GEBHARD, comte de Mansfeld, résida à Seeburg, & mourut le 13 septembre 1558. Il avoit épousé *Marguerite*, fille de *Charles*, comte de Gleichein, morte le premier août 1567, dont il eut *Josse* ou *Juste*, tué l'an 1536; CHRISTOPHE, qui suit; *George*, mort jeune l'an 1546; *Magdeléne*, mariée l'an 1522, à *Simon*, comte de la Lippe, morte l'an 1537; *Agnès*, alliée l'an 1526, à *Wolfgang*, comte de Barbi, morte l'an 1558; *Marguerite*, femme de *Reinhart*, comte d'Isembourg, morte l'an 1573; *Anne*, épouse de *Maurice* Schlick, comte de Passau; *Dorothée*, mariée 1°. à *Jean*, libre baron de Tautenberg : 2°. à *Wolfgang-Sigismond*, comte de Gleichein : 3°. à *Sigismond*, comte de Kirkberg, mort en 1560.

X. CHRISTOPHE, comte de Mansfeld, demeura à Schrapelaw, & mourut le 29 août 1551, âgé de 31 ans. Il avoit épousé *Amalie*, fille de *Henri*, comte de Schwarzenbourg, dont il eut HENRI, qui suit; *Ernest*, mort l'an 1572, âgé de 15 ans; *Catherine*, morte l'an 1625, âgée de 63 ans; *Agnès-Sibylle*, mariée à *David*, comte de Mansfeld son cousin, morte le 24 août 1613; & autres enfans morts jeunes.

XI. HENRI, comte de Mansfeld, naquit jumeau l'an 1554, & mourut le 5 avril 1602. Ses biens passerent à ses cousins.

IX. ALBERT, comte de Mansfeld, second fils d'ERNEST, se déclara pour Luther, & fut un des principaux chefs du parti protestant durant les guerres d'Allemagne. Il fit lever l'an 1547, le siége de Brémen à Henri de Brunswick; & peu après il fut battu par le colonel Wrisberger, qui enleva le bagage de ses troupes, & lui prit jusqu'à deux mille chevaux. L'an 1550 on l'envoya pour secourir Magdebourg, assiégé par l'armée de l'empereur Charles-*Quint*, sous Maurice, électeur de Saxe; mais ayant perdu une partie de ses troupes, il ne put que se jetter dans la ville avec ce qui lui restoit de soldats. Ce comte mourut le 5 mars de l'an 1560, âgé de 80 ans, ayant eu de sa femme, *Anne*, fille d'*Ernest*, comte de Hoënstein, décédée le 14 février de l'an 1559, *Gaspard*, qui mourut le 26 octobre de l'an 1542, laissant une fille nommée *Anne*, mariée à *Louis*, comte d'Eberstein-Newgarten; JEAN, qui suit; *Albert*, mort sans avoir été marié; *Wolfgang*, tué dans les guerres d'Allemagne l'an 1546; WOLRATH, qui fit un *rameau, rapporté ci-après*; *Charles*, qui commanda la cavalerie sous le duc d'Alençon, & qui mourut le 17 février 1594, sans enfans de *Magdeléne*, comtesse de Sayn; *Anne*, mariée à *Philippe* de Nassau-Weilbourg; *Catherine*, alliée à *Jean-George* de Mansfeld, de la branche d'Eisleben; *Marthe*, femme de *Jean-Hoyer*, comte de Mansfeld son cousin, de la branche d'Arterhn; *Sara*, épouse de *Jean-Ernest*, comte de Mansfeld, un des fils du comte Ernest, de la branche aînée; & *Susanne*, mariée à *Louis*, comte d'Oëttingen, morte le 8 septembre 1567.

X. JEAN, comte de Mansfeld, suivit son pere dans toutes ses guerres, & mourut le 3 mars 1567. De sa premiere femme *Dorothée*, fille de *Barnim* XI, duc de Pomeranie, morte le 4 juin 1558, il eut une fille, *Anne*, mariée à *Wolfgang*, comte de Barbi, morte le 30 juillet 1575. De la seconde, *Marguerite*, fille d'*Ernest*, duc de Brunswick, il eut ERNEST, qui suit; FREDERIC-CHRISTOPHE, *mentionné après son frere*; *Anne-Sophie*, mariée à *Herman-Adolphe*, comte de Solms, mort le 7 avril 1601; *Elizabeth*, épouse d'*Ernest*, duc de Saxe, morte le 12 avril 1596; & *Marie*, née posthume, mariée 1°. à *Louis*, landgrave de Hesse : 2°. à *Philippe*, comte de Mansfeld, de la branche aînée.

XI. ERNEST, comte de Mansfeld, né l'an 1561, fut chanoine de Strasbourg, & mourut le 7 avril 1609. Il avoit épousé 1°. *Julienne*, fille de *Thomas*, rhingrave : 2°. *Anne-Sibylle*, fille de *Charles*, libre baron de Wartemberg. Ses enfans furent, *Julienne*, mariée à *Jean-George*, dit *le Jeune*, rhingrave; & *Marguerite*, alliée à *Jean-George*, dit *le Vieux*, rhingrave.

XI. FREDERIC-CHRISTOPHE, comte de Mans-

feld, second fils du comte JEAN, né le 6 avril 1564, mourut le 4 février de l'an 1631. Il avoit épousé *Agnès*, fille de *Wolfgang*, comte d'Eberstein, morte l'an 1626. Il en eut *Ernest-Louis*, mort le 9 avril 1632, ayant eu d'*Agnès*, fille de *Henri*, comte de Ruthen, des enfans qui ne vécurent pas; *Jean-Albert*, tué l'an 1634, âgé de 19 ans; CHRISTIAN-FREDERIC, qui suit; & *Marie-Sibylle*, mariée à *Jean-Henri*, libre baron de Schomberg, morte l'an 1642.

XII. CHRISTIAN-FREDERIC, comte de Mansfeld, né l'an 1615, mourut l'an 1666, sans enfans d'*Elizabeth*, comtesse de la Lippe. En lui finit cette branche.

Rameau, issu de la branche cadette; fini l'an 1629.

X. WOLRATH, comte de Mansfeld, cinquiéme fils du comte ALBERT, porta les armes avec réputation en Allemagne. L'an 1569 il fut lieutenant de l'armée que Wolfgang, duc de Deux-Ponts, conduisit aux Protestans en France. Ce duc étant mort peu après dans le Limosin, laissa le commandement de son armée à Wolrath, qui servit les Huguenots à Montcontour, & sauva, après la perte de la bataille, une partie de la cavalerie allemande, par une prudente retraite. Il mourut le 30 décembre 1578, ayant eu de *Barbe*, fille de *Henri* de Ruthen, *Gaspard*, mort l'an 1586, sans enfans de *Sophie*, libre barone de Tautenberg; DAVID, qui suit; *Frederic*, tué au combat de Wolsheim l'an 1562; & *Sara*, épouse de *Louis-George*, comte de Stolberg.

X. DAVID, comte de Mansfeld, né l'an 1571, mourut l'an 1629. Il avoit épousé 1°. *Agnès-Sibylle*, fille de *Christophe*, comte de Mansfeld: 2°. *Julienne* de Ruthen. Il n'eut qu'une fille de sa seconde femme, *Barbe-Magdeléne*, née l'an 1618, mariée 1°. l'an 1637, à *Jean-George*, II du nom, comte de Mansfeld, de la branche d'Eisleben: 2°. l'an 1654, au comte de Wertheim: 3°. l'an 1680, au baron de Liechtemberg: 4°. l'an 1696, au comte *George-Albert*, son cousin, de la branche aînée, morte l'année suivante. * Ritterhusius, *généal.* Imhoff. *notit. imper.*

MANSFELD (Ernest de) fils *naturel* de PIERRE ERNEST III, *cherchez* ERNEST.

MANSFELD. C'est une ville avec marché dans le canton de Brexlow, partie du comté de Nottingham en Angleterre. C'est une bonne ville, grande, bien bâtie, peuplée, située dans la forêt de Sheerwood, & où il se fait un bon négoce de grain moulu pour faire de la biere. Elle est à 109 milles anglois de Londres. * *Diction. angl.*

MANSO, *cherchez* MANZO.

MANSO, religieux Benédictin, succéda à Aligerne, abbé du Mont-Cassin, en 986; & bien loin de suivre les exemples que ce pieux abbé lui avoit donnés, il ne se servit des richesses de son monastere que pour briller dans le monde. Une nombreuse suite de domestiques, de grands équipages flatoient sa vanité; on le voyoit plus souvent à la cour de l'empereur, que dans son cloître; & enfin le desir de dominer lui fit commencer une forteresse, où saint Thomas d'*Aquin* a pris naissance depuis. Une entreprise si peu convenable alarma les princes de Capoue, & en même temps attira toute l'attention d'Alberic, évêque de Marsico, qui avoit un fils naturel à qui il vouloit procurer un établissement solide. Il résolut, pour le faire abbé du Mont-Cassin, de se défaire de Manso, & engagea quelques scélérats à lui arracher les yeux, ce qu'ils firent en 996. On assure qu'Alberic mourut au même moment que ce crime fut commis; & il y a de l'apparence que Manso lui survécut peu; au moins lui donna-t-on d'abord Jean II pour successeur. * Leo *Ost. chron. Mont-Cassin.* Tormira. *orig. & progr. della congr. Cassin.*

MANSOR ABOU-GIAFAR, dit *Almansor Billah*, second calife de la maison des Abbassides, succéda à son frere *Aboul-Abbas-Seffah* l'an de l'hégire 136, de J. C. 753. Il étoit chef de la caravane des pélerins de la Mecque, lorsqu'il apprit la mort de son frere: il dépêcha aussitôt Abou-Meslem à Cufah qui étoit alors le siége des califes, pour y faire prêter le serment de fidelité à ses habitans, & le faire proclamer calife. La diligence étoit nécessaire; car déja Issa fils de Mussa son neveu, faisoit des pratiques pour envahir le califat. Elles furent inutiles; mais Abdallah oncle d'Almansor lui donna beaucoup plus de peine: car il résolut de ne le point reconnoître, mais de prendre lui-même la qualité de calife de Damas. Il alléguoit pour raison de ses prétentions, que son neveu Aboul Abbas Seffah, premier calife de sa maison, l'ayant envoyé combattre contre Maan, dernier calife des Ommiades, avoit déclaré que celui des Abbassides qui le délivreroit de cet ennemi qui lui disputoit l'empire, & qui lui enverroit sa tête, auroit pour prix la succession au califat immédiatement après lui; & ce fut ce qu'Abdallah avoit exécuté. Pour soûtenir ses prétentions, il falloit des troupes: il en alla chercher dans le Khorasan, & vint de-là à grandes journées camper avec une puissante armée auprès de Nisible. Abou-Meslem qui commandoit l'armée du calife l'ayant harcelé pendant cinq mois, le défit enfin entierement, & l'obligea à prendre la fuite. Après la mort d'Abou-Meslem, que le calife fit assassiner pour les raisons qu'on peut voir ailleurs, Sinan de Nisfahur, mage ou adorateur du feu, qui s'étoit rendu maître des trésors d'Abou-Meslem, fit révolter la province de Khorasan contre Almansor l'an de l'hegire 137: mais il fut bientôt défait par Giamhour, que le calife envoya contre lui. Ce général ayant fait un butin considérable, le calife qui étoit avare envoya un homme exprès pour s'en saisir en son nom, ce qui causa un si grand dépit à Giamhour, qu'il tourna ses armes contre son maître. Mais ayant appris qu'il envoyoit une grosse armée contre lui, il quitta la ville de Rei où il s'étoit cantonné, & alla se saisir d'Ispahan & de tout le pays qui en dépendoit. Il demeura quelque temps le maître dans ces quartiers-là; mais les troupes du calife s'approchant de lui & le serrant de plus près, il s'enfuit dans l'Adherbigian, où il fut vivement poursuivi, & enfin défait entiérement l'an de l'hégire 138, de J. C. 755. Almansor ayant reçu un affront dans sa capitale de Haschemie ou d'Anbar par des rébelles qui l'y attaquerent, résolut de changer de demeure, & songea à bâtir sa nouvelle ville de Bagdet, dont il jetta les fondemens l'an 145 de l'hégire, 762 de J. C. Ce prince mourut l'an 158 de l'hégire, & 774 de J. C. en faisant le pélerinage de la Mecque. Il regna 22 ans & trois mois, & laissa pour successeur *Mahadi* son fils. Les actions les plus éclatantes d'Almansor sont la conquête de l'Arménie, de la Cilicie & de la Cappadoce. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MANSOR ou ALMANSOR-BILLAH, fils de *Caïem-Beemer-Illah*, dont le nom propre étoit *Ismaël-Abou-Thaher*, commença à regner en Afrique après la mort de son pere l'an 334 de l'hégire, 945 de J. C. Il étoit de race Fathimite, & prenoit le nom de calife, quoique ce ne fût proprement que son fils & successeur, Moëz-Ledin-Illah, qui ayant transporté le siége de son empire de Cairon au Caire en Egypte, fut proclamé le

premier calife de cette race. Tous les historiens qui ont écrit la vie de ce calife Almansor, louent son éloquence. * D'Herbelot.

MANSOR, premier du nom, petit-fils de *Nasser*, fut le sixiéme de la dynastie des Samanides, succeda à son frere Abdelmelik, regna 15 ans, & mourut l'an de l'hégire 365, de J. C. 975. L'an 356 il obligea par la force de ses armes Rukneddoulat sultan de la maison des Bouides, à lui payer tous les ans la somme de cent cinquante mille écus d'or, pour tribut des états qu'il possédoit en Perse. Il avoit cependant perdu auparavant la province de Segestan, où Khalaf, fils d'Ahmed, s'étoit établi, & d'où Mansor ne le put jamais chasser. Il eut aussi à soûtenir long-temps la guerre contre Alp-Teghim qui remporta deux grands avantages sur lui, qui furent comme les fondemens de la puissance de Gaznevides, que Sebekteghin établit depuis sous Nouh, fils & successeur de Mansor. * D'Herbelot.

MANSOR, second fils de *Nouh*, aussi second du nom, qui étoit petit-fils de *Mansor*, premier du nom, qui étoit aussi fils de *Nouh*, premier du nom pareillement. Il succéda à son pere *Nouh*; fut le huitiéme roi de la dynastie des Samanides & ne regna qu'un an & demi. Tolon Begh, Turc de nation qui avoit été esclave de Nouh son pere, & élevé jusqu'au commandement général de la milice, se saisit de lui dans la ville de Sarakhs en Khorasan, le dépouilla de ses états, & lui fit perdre la vue, l'an de l'hégire 389, de J. C. 998.

MANSOR, autrement dit *Schah Mansor*, étoit fils de Modhaffer, fils de *Molenez*, fut le V sultan de la dynastie des *Modafferiens*, qui s'étoient rendu les maîtres de la Perse. Schah Mansor fut défait & mis à mort par Tamerlan, & la ville de Schiraz qui étoit devenue la capitale & le siége royal des princes de cette dynastie, avec le reste de la Perse, tomba entre les mains de ce grand conquérant, l'an 895 de l'hégire, 1489 de J. C. * D'Herbelot.

MANSOURAH, ville d'Egypte bâtie par Al-Mansor Billah, troisiéme calife des Fathimites, qui lui donna son nom: elle est située sur le Nil dans un lieu nommé *Istirak-el Neilcin*, à cause que le Nil s'y sépare en deux branches principales. Elle fut rebâtie & fortifiée par Al-Malek Al-Kamel, roi d'Egypte, de la postérité de Saladin, pour couvrir le pays de l'invasion des Francs, qui avoient pris la ville de Damiette pour la premiere fois. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

MANSOURAH ou MANSOURAT, est le nom d'une ville du pays de Sind, c'est-à-dire, de la partie de l'Indostan qui est au-deça du Gange & aux environs du fleuve Indus. On dit qu'elle a tiré son nom de ce que Mahmoud, fils de Sebecteghin, fondateur de la dynastie des Gaznevides, l'ayant conquise, dit en arabe *Nosserna*: Dieu nous a aidés & nous a donné la victoire; car *Mansour* ou *Mansor*, en arabe, signifie *victorieux*. D'autres veulent qu'elle ait été bâtie par Abou-Giafar Almansor, second calife de la race des Abbassides, fondateur aussi de Bagdad. Cette ville est exposée à de très-grandes chaleurs, qui font qu'il ne croît d'autres arbres dans son terroir, que des palmiers & des cannes de sucre. Il y a une sorte de dattes en ce pays-la, qui sont aussi grosses qu'un homme ordinaire, & qui viennent par grappes comme les autres, mais elles n'en ont pas la douceur. Un auteur Arabe appelle le terroir de Mansourah, une petite province qui est aux confins de la Perse & des Indes deça le Gange, dont la ville de Mansourah est la capitale. C'est apparemment la ville qui est nommée *Soret* dans nos cartes géographiques, & non pas Sourat ou Surate, située dans le royaume de Camboya, beaucoup plus connue par nos marchands & par nos voyageurs. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

MANSVELD (Regner de) philosophe des Pays-Bas, qui a fleuri dans le XVII siécle, sortoit d'une bonne famille d'Utrecht, où ANTOINE, son pere, & *Jean*, son grand-pere, avoient été conseillers, & où *Antoine*, son frere, parvint aussi à la même dignité. Regner commença ses études à Utrecht, & s'appliqua aux langues grecque & hébraïque, à la philosophie & à la théologie. Il étudia la derniere à Leyde, & depuis il fut fait docteur en philosophie à Utrecht, & ministre. La réputation qu'il s'étoit faite par ses discours, engagea Godard Hadrien, baron de Reede & d'Amerongen, à lui proposer de l'accompagner en qualité de ministre & de prédicateur, pendant son voyage d'Espagne, qu'il faisoit en qualité d'ambassadeur en cette cour. Il étoit sur le point de partir à la suite de ce seigneur, lorsqu'on lui offrit la chaire de philosophie à Utrecht, vacante par la mort de Daniel Voëtius. Regner de Mansveld accepta cet emploi, enseigna la philosophie ancienne & nouvelle, & se fit beaucoup d'honneur dans sa profession. Il remplit avec beaucoup de sagesse & de zèle l'emploi de recteur pour lequel il fut choisi. C'étoit un homme très-laborieux, mais à qui les occupations du cabinet, & les méditations les plus profondes ne faisoient rien perdre de sa politesse & de ses manieres affables. Il mourut épuisé par l'étude au mois de mai 1671, à la fleur de son âge. Près de mourir, il dit à ses amis, que la vraie philosophie n'étoit que la méditation de la mort. Il a publié un traité, *De legitima ratiocinandi ratione*, & diverses dissertations. Après sa mort on imprima son ouvrage contre le traité théologique & politique de l'impie Spinosa. Il avoit aussi composé un commentaire sur l'Enchiridion d'Epictete. * J. G. Grævius, *orat. in obitum Regneri Mansveldii.* C'est le septiéme du recueil des discours de ce savant donné par Burman.

MANTAILE, ancien château dans le territoire de Vienne en Dauphiné, où fut célébré le concile, appellé *Concilium Mantalense*. Quelques auteurs ont cru que le lieu où ce concile a été tenu, est Mante sur la Seine. D'autres tiennent que c'es Montmeillan en Savoye. Guichenon dans son *histoire de Bresse*, part. 1, p. 16, se persuade que c'étoit une maison de campagne, entre Vienne & Valence, située dans le territoire nommé la *Valloire*, *Vallis aurea*, & de la paroisse appellée *Mante*. Mais la plupart croient que c'est le lieu de Mantoue, marqué dans la carte de Dauphiné de Jean Beins.

CONCILE DE MANTAILE.

Boson fit célébrer ce concile l'an 879, pour se faire élire roi de Provence, d'Arles & de Bourgogne. Six archevêques, dix-sept évêques, & un très-grand nombre d'abbés & de seigneurs de ces états le déclarerent leur légitime souverain. Le pere Sirmond nous a donné dans le III tome des conciles de France, l'acte de cette élection, qui commence ainsi: *Cùm venissent sancti patres in nomine Domini Salvatoris nostri conventum celebraturi apud Mantalem territorii Viennensis*, &c. Ce que nous rapportons, pour faire voir que Mantaile n'étoit pas loin de Vienne.

MANTE, dite la *Jolie*, ville de France sur la Seine, dans le diocèse de Chartres, à douze lieues

au-dessous de Paris, a eu autrefois titre de comté, & étoit défendue par une citadelle, que Henri IV fit détruire à la priere des Parisiens. Son église, qui est collégiale, fut bâtie & fondée par Jeanne fille de France, dont on voit le tombeau à côté du grand-autel. Il y a bailliage & présidial, prévôté des maréchaux, élection, grenier à sel, & hôtel-de-ville. On y voit plusieurs couvens tant d'hommes que de filles. Charles V, roi de France, y fonda l'an 1376 le monastere des Célestins, dont l'enclos & le côteau est renommé pour produire le meilleur vin françois. * D'Acheri, *Spicil. tom. III.*

MANTEGAZZA (Etienne) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit de Milan, où il mourut de maladie contagieuse en 1630. Il avoit été l'an 1600 en la Terre-Sainte; & en étant revenu l'année suivante, il écrivit la relation de ce qu'il avoit observé, qui ne parut néanmoins qu'en 1616, à Milan. Elle est écrite en italien, & l'on dit qu'il y en a eu une seconde édition. * Echard, *script. ord. Præd.*

☞ MANTEGNE (André) peintre célebre, né dans un village près de Padoue, en 1451, fut occupé dans son enfance à garder des moutons. Son goût pour la peinture se décéla dès ce temps. Il s'amusoit à dessiner son troupeau. Quelqu'un s'en étant apperçu, on le mit sous Jacques Squarcioné, pour apprendre à peindre; & il s'y livra avec tant d'application, que bientôt après, non-seulement il surpassa son maître, qui le fit son héritier, mais se rendit encore égal aux peintres les plus habiles. Dès l'âge de dix-sept ans, il peignit à Padoue le tableau du grand-autel de sainte Sophie, & les quatre évangélistes. Enfin il s'acquit une telle réputation, que Jacques Bellin lui donna sa fille en mariage, & que le duc de Mantoue le fit chevalier de son Ordre. Mantegne fit pour ce prince, le *Triomphe de César*, qui a été gravé de clair-obscur, en neuf feuilles, & qui passe pour son chef-d'œuvre. Il travailla aussi à Rome pour le pape Innocent VIII. Ce peintre est mort à Mantoue en 1517. âgé de soixante-six ans. On le regarde comme l'inventeur de la gravure au burin pour les Estampes. * Vasari, *vit. de pit.* Ridolfi, *vit. de pit. Venet.* Félibien, *entretiens sur les vies des peintres.* De Piles, *abregé des vies des peintres*, pag. 152. M. l'abbé Ladvocat, *dict. hist. portatif.*

MANTEL (Jean) religieux de l'ordre des Hermites de saint Augustin, naquit le 23 septembre 1599 à Hasselet dans le comté de Lootz au diocèse de Liége, de *George* Mantel & de *Marie* Hermans. Après son cours d'humanités qu'il fit à Liége, il entra le 11 juin 1617, dans l'ordre des Hermites de saint Augustin, où il étudia la philosophie & le théologie. On le chargea ensuite d'enseigner la rhétorique; & cet exercice occupa une grande partie de sa jeunesse. Dans un âge plus avancé, il fut successivement souprieur à Bruxelles; & en 1631 prieur à Anvers. En 1635 il prit le degré de bachelier en théologie à Douai, & en 1636, celui de licencié. En 1637 il fut prieur à Ypres. En 1647, étant premier visiteur de sa province, il fut envoyé à Rome, à un chapitre de son ordre, & il y prit le degré de docteur. La même année on le fit prieur à Cologne. Il avoit beaucoup aimé la musique, & il y étoit habile, de même que dans la géographie; mais dans la suite il se livra à la prédication, & il prêcha plusieurs années avec succès dans les villes les plus considérables des Pays-Bas. Il passa les dernieres années de sa vie à Hasselet, où il étoit prieur en 1655. Il mourut au même lieu le 23 février 1676, âgé de 77 ans. Il est auteur des ouvrages suivans, dont on trouve le catalogue dans la bibliothéque belgique de Valere André. 1. Le Manuel de la confrérie des Flagellans, en flamand, à Liége, 1627. 2. La journée des ames dévotes, en flamand, à Anvers, 1634. 3. Le miroir des pécheurs dans la conversion de saint Augustin, avec des discours moraux & des emblêmes gravés, en latin, à Anvers, 1637. 4. Priere à la louange de la sainte Vierge, en latin, à Anvers 1638. 5. Table géographique de la principauté de Liége & du comté de Lootz, à Amsterdam, 1639, en latin. 6. L'art des arts, ou du gouvernement des religieuses, en latin, à Anvers, 1640. 7. *Feriarum academicarum liber singularis.* 8. Discours sur la mort de Henri Lancelot, de l'ordre des Hermites de saint Augustin, docteur de la faculté de théologie de Louvain: cette oraison funébre qui est en latin, fut prononcée à Anvers, & fut imprimée avec un éloge du même, *in-4°.* 9. Deux livres sur les devoirs des pasteurs, en latin, à Anvers, 1643. 10. *Ægidii Albertini emblemata hieropolitica, versibus & prosâ illustrata sub nomine Joannis Melitani à Corylo, ejusque musæ errantes*, à Cologne, 1647. 11. *Thaumaturgi physici prodromus*, à Cologne, 1649. 12. Deux livres où il examine & établit le sentiment de saint Augustin sur l'Eucharistie comme sacrifice & comme sacrement, en latin, à Liége, 1655. 13. Arbre généalogique des comtes de Lootz, en latin. 14. Traité des devoirs du chrétien selon les bonnes mœurs, & la doctrine de saint Augustin, pour rappeller l'ancienne méthode des saints Peres dans la prédication, en latin. 15. *Hasseletum, seu totius historiæ Lossensis compendium*, à Louvain, 1663, *in-4°.* Cette histoire a été réimprimée en 1717, *in-4°*, à Liége, sous ce titre: *Historiæ Lossensis libri decem, autore Joanne Mantelio*, &c. *cui adjuncta sunt diplomata Lossensia, privilegia, paces, pacta, donationes, infeudationes, &c. necnon recollectio edictorum, constitutionum, declarationum, jurium, &c. cum topographia seu descriptione urbium, pagorum, & locorum ejusdem comitatûs.* Cette édition est due aux soins de Laurent Robyns, docteur en droit & avocat à Liége; elle est fort bien exécutée. * *Voyez* l'abrégé de la vie du pere Mantel à la tête du dernier ouvrage que l'on vient de citer, ou dans la bibliothéque Belgique de Valere André, au tom. II, p. 686, de l'édition de Jean-François Foppens, chanoine gradué & pénitencier de Malines, à Bruxelles, 1739, *in-4°.*

MANTEUFEL (Ernest-Christophe, comte de) ministre du roi de Pologne & électeur de Saxe, ambassadeur extraordinaire aux cours de Danemarck & de Prusse, étoit fils de CHRISTOPHE-ARNOUL de Manteufel, d'une des plus anciennes & des plus nobles familles de la Poméranie, & d'*Elizabeth-Claire* de Bonihn: il vint au monde le 22 juillet 1676, vieux stile. Il fut mis dans l'université de Leipsic à l'âge de dix-sept ans, & il s'y appliqua aux sciences avec beaucoup de succès durant quatre années. Il se rendit ensuite à Wetzlar pour y apprendre tout ce que renferme la jurisprudence germanique. Avec un fonds si utile, il voyagea en Hollande, en Flandre & en France, & séjourna quelque temps à Paris, mettant toutes ses courses à profit pour augmenter ses lumieres. Il étoit à Berlin en 1699: il avoit dessein de demander à Frederic III, électeur de Brandebourg, une place dans le sénat de Poméranie, & il méritoit de l'occuper; mais par le conseil de ses amis, il rechercha & obtint une place de chambellan qui le mettoit plus à portée d'être connu de l'électeur. Il n'y fut pas tranquille: l'envie d'un ministre d'état l'obligea même de quitter la cour en 1701,

après avoir assisté au couronnement du roi. Le général Flemming profita de sa retraite pour le faire agréer au roi de Pologne, Auguste II qui, au commencement de 1704 le fit conseiller aulique & des ambassades. Il fut envoyé pour des négociations importantes à la cour de Danemarck, où il demeura jusqu'en 1710, que le roi de Pologne le rappella à Dresde après le départ des Suédois, pour consulter avec le général Flemming sur les moyens de recouvrer la couronne de Pologne. M. de Manteufel servit utilement le prince en cette occasion, tant par ses écrits que par ses négociations secrettes avec quelques grands de Pologne. En 1711 il fut chargé avec Flemming & quelques autres de se rendre à Leipsic, pour y recevoir avec décence le roi de Danemarck, qui alloit passer le carnaval à Venise. Le roi de Pologne étoit alors en Flandre. Lorsque ce prince fut de retour, il fit M. de Manteufel son chambellan intime, & le chargea d'une ambassade à Venise pour inviter le roi de Danemarck de passer par Dresde à son retour. De Venise il alla à Vienne, où l'empereur Joseph I l'honora d'une audience particuliere. Il étoit de retour à Dresde, lorsque le roi de Danemarck, avec qui l'on souhaitoit de traiter une alliance secrette, y passa; & il fut chargé de servir ce monarque. Les deux rois étant allés visiter Fréderic I, roi de Prusse, il eut l'honneur de les accompagner. Peu après il fut envoyé à Copenhague en qualité d'ambassadeur. Il fut rappellé après la bataille d'Elsinbourg entre le Danemarck & la Suéde; & peu après, ayant été fait membre du conseil privé du roi, il fut chargé de l'ambassade à la cour de Berlin. Depuis, le roi de Pologne l'appella à Varsovie, le fit conseiller du cabinet, & le chargea de l'administration du trésor royal de la Pologne, & des affaires publiques, tant civiles que militaires. Le roi, du consentement des grands du royaume, lui donna la préfecture de Novodwar; & en 1719, il fut fait comte de l'empire. M. de Manteufel se voyant infirme & déja avancé en âge, demanda quelque temps après son congé au roi, qui en le lui accordant, lui donna une pension viagere de douze mille florins d'Allemagne, & lui conserva ses honneurs & ses dignités. Il se retira alors en Poméranie sur les terres de ses ancêtres, & fit auprès de Kerstin, au milieu d'un bois, un lieu de retraite, où en 1731 il eut l'honneur d'être visité par le roi de Prusse. L'empereur Charles VI lui envoya le diplome de conseiller intime, pour lui marquer l'estime qu'il avoit pour lui. Il étoit aussi fort estimé du prince Eugène. Pendant que M. de Manteufel étoit à Berlin, depuis 1733, jusqu'en 1740, il fit fraper une médaille de son invention, pour exciter les savans à la recherche de la vérité. Il s'est montré grand partisan de l'illustre Rhinbeck, & du célébre philosophe Wolff. Il a même publié quelques écrits, ou pour les louer ou pour les défendre: ces écrits sont en françois. Depuis l'an 1741, M. de Manteufel s'est retiré à Leipsic, où il vit dans le commerce des savans (car on assure qu'il vit encore.) La philosophie & les belles lettres sont, dit-on, ses plus doux amusemens, & il ne dédaigne pas d'assister aux actes publics de l'université. Le 10 août 1741, on l'inscrivit de nouveau dans les livres de l'université, pour solenniser la mémoire de sa premiere inscription faite cinquante ans auparavant. Ce fut un jour de pompe. Un jeune Manteufel, parent du comte, harangua dans l'université, où se trouva l'ambassadeur du roi de Pologne. Le comte invita à un superbe festin soixante-sept convives du premier ordre, pour égaler le nombre de ses années. Il avoit épousé en 1713, *Gottliébe-Agnès-Charlotte*, fille de *George-Fréderic* de Bludowsky, veuve de Trach, de laquelle il eut *Sophie-Albertine-Charlotte*; *Wilhelmine-Ernestine*; *Jeanne-Constance-Henriette* & *Louise-Marie-Anne*. * Extrait du *Supplément françois* imprimé à Basle.

MANTHIA; *cherchez* AMANTHEA.

MANTICA (François) cardinal d'Udine dans le Frioul, né l'an 1534, d'*Andua* Mantica, & de *Fontana* Fonteboni, perdit son pere à l'âge de sept ans. Il fit un si grand progrès dans le droit, qu'il fut jugé capable de l'enseigner à Padoue dans le temps que Menochio, Marco-Mantua-Benavidio, Tiberiano-Deziani, &c. tous illustres par leur doctrine, remplissoient les chaires de professeurs en cette université. Mantica soutint très-bien la réputation qu'il s'étoit déja acquise, & fut attiré à Rome par le pape Sixte V, qui lui donna une charge d'auditeur de Rote. Clément VIII le fit cardinal l'an 1596. François Mantica travailla à deux ouvrages que nous avons de sa façon; *De conjecturis ultimarum voluntatum, lib. XII: Lucubrationes Vaticanæ, seu de tacitis & ambiguis conventionibus, lib. XXVII.* Il mourut à Rome le 28 janvier de l'an 1614, âgé de 80 ans. Son corps fut enterré dans l'église de *Sancta Maria del popolo*, son titre, où l'on voit son épitaphe que Germain Mantica, évêque de Famagouste, François & André, ses neveux, y firent mettre. * Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Contin. de Ciaconius, &c.

MANTINÉE, *Mantinea*, ville d'Arcadie dans la Morée, fut fondée, selon Pausanias, par Mantineus, fils de Lycaon. Elle devint colonie des Argiens, qui lui donnerent le nom d'*Antigonie* en faveur d'Antigonus, tuteur de Philippe, roi de Macédoine, pere de Persée. L'empereur Adrien lui fit reprendre son ancien nom. La tradition portoit, que ce fut dans cette ville que Penelope passa le temps de l'exil, auquel Ulysse son époux l'avoit condamnée pour adultere. Mantinée est célebre par la bataille que les Thébains, conduits par Epaminondas, y gagnerent sous le CIV olympiade, l'an 363 avant J. C. Quelques-uns croient que cette ville est la *Mendi* d'aujourd'hui. On en met une autre dans la même province, que Leunclavius appelle *Mandigna*, & le Noir *Mantegna*. * Pausanias, *in Arcadicis*. Strabon, *l.* 8.

MANTO, fille de *Thirésias*, & grande devineresse, comme son pere, fut envoyée au temple de Delphes par ceux d'Argos, qui l'avoient prise dans la ville de Thébes, comme ce qu'il y avoit de plus excellent dans le butin, qu'ils avoient voué à Apollon. Alcmeon, général de l'armée qui prit Thébes, en devint amoureux, & eut deux enfans d'elle: un fils nommé *Amphiloque*, & une fille appellée *Tisiphone*. La derniere se sentit de la fureur de son pere. Voila ce qu'Apollodore a écrit de Manto. D'autres historiens disent qu'elle fut amenée à Delphes avec les autres prisonniers de Thébes; que fuyant ses vainqueurs, elle se retira à Claros, où elle bâtit le temple d'Apollon *Clarien*; qu'elle y épousa Rhatius, dont elle eut un fils nommé Mopsus. Diodore de *Sicile* dit que la fille de Thiresias s'appelloit *Daphné*; qu'elle fut envoyée à Delphes par les Argiens; & qu'elle y rendit un grand nombre d'oracles. Virgile fait de Manto une prophéteresse d'Italie, marque qu'elle a donné son nom à la ville de Mantoue. Pausanias rapporte, que de son temps on voyoit à Thébes, devant le vestibule du temple, la pierre sur laquelle Manto s'asséyoit pour rendre ses oracles, & qu'on l'appelloit *la chaire de Manto*. * Apollodor. *biblioth. l.* 6. Pausan. *l.* 7 & 9. Virgil. *Æneid. l.* 10. Diodor. *Sicul. biblioth. l.* 5, *c.* 6. Bayle, *diction. crit.*

MANTON (Thomas) fameux ministre Presbytérien Anglois, & docteur en théologie, naquit en 1620, à Lawrence-Lydiard, dans le comté de Sommerset, où son pere étoit ministre. A l'âge de quinze ans il alla à Oxford, & y fut reçu au collége de Wadham. Il fut ministre à Culliton en Devon, desservit ensuite une église en Midlesex, & enfin celle de Covent-Garden à Londres. Du temps du rétablissement de Charles II, n'ayant pas voulu se *conformer*, il refusa un doyenné, & retourna chez les Puritains. L'attachement au parti qu'il avoit pris lui attira plusieurs persécutions, & même la prison. On dit qu'il étoit excellent prédicateur. Il mourut le 18 d'octobre 1677. Le docteur Bates prononça son oraison funébre. Il a publié des commentaires sur les épîtres de S. Jacques & de S. Jude, en anglois : *Smectymmus redivimus*; & depuis sa mort on a imprimé cinq volumes de ses sermons, & quelques traités de morale.* *Voyez* le discours de Bates sur la mort de Manton ; Wood, *Athenæ Oxonienses*, &c.

MANTOUE, *Mantua*, ville d'Italie en Lombardie, est la capitale d'un duché de même nom. Le pays connu sous le nom de Mantouan, s'étend des deux côtés du Pô, entre l'état de Modène, celui de l'église, le domaine de Venise, & le Milanez. Sa longueur est d'environ cinquante milles, & sa largeur de quarante. Le pays est très-fertile. La ville de Mantoue est bâtie au milieu du lac que forme le fleuve du Mincio ; de sorte qu'on n'en peut approcher que par deux ponts qui sont bâtis sur le même lac. Cette situation de Mantoue la rend très-forte. Elle est belle & ancienne, a près de quatre milles de circuit, huit portes, dix-huit paroisses, & quarante maisons religieuses, avec un lieu destiné pour les Juifs. Le palais du duc, si renommé par ses meubles & par ses richesses, fait un des plus beaux ornemens de la ville, qui est comme divisée en deux. L'église du Dôme, qui est la cathédrale, dont la voute est toute dorée & azurée, celle de saint Dominique, la maison de ville, le moulin dit *des douze Apotres*, les manufactures, &c. sont très-renommées parmi les voyageurs. Novellara, Guastalla, Sabionette, Bozolo, Castiglione delle Stivere, & Solfarino, sont des seigneuries, qui autrefois ont fait partie de l'état de Mantoue, & qui en ont été démembrées pour être l'apanage de quelques cadets. La maison de Gonzague posséda le Mantouan, après en avoir chassé quelques tyrans, vers l'an 1327, ou 1328. Louis de Gonzague, fils de Gui, après avoir tué Passerino Bonacolsa, tyran de Mantoue, en obtint la seigneurie, sous le titre de vicaire de l'empire. Ses descendans prirent le nom de capitaines de Mantoue, jusqu'à JEAN-FRANÇOIS, que l'empereur Sigismond créa marquis l'an 1433. Charles-*Quint* érigea Mantoue en duché l'an 1530. Les Impériaux susciterent la guerre au duc de Mantoue, auparavant duc de Nevers, en l'année 1629; & ce prince fut secouru par le roi Louis XIII, avant & après la paix de Queiras. Mantoue fut prise le 18 juillet 1630, par Colalto, général de l'armée de l'empereur, dont les soldats y ruinerent des ouvrages incomparables. Cette ville s'est long-temps ressentie de ce pillage, & ne s'est rétablie qu'avec peine. Le palais du duc, un des plus magnifiques de toute l'Italie, avoit avant cette prise, sept différens ameublemens, pour chacun de ses appartemens, outre une infinité de tableaux & de statues, des cabinets, des vases d'or & d'argent, &c. On y voyoit une licorne & un orgue d'albâtre; six tables, chacune de trois pieds, la premiere toute d'émeraudes ; la seconde de turquoises; la troisiéme d'hyacinthes ; la quatriéme de saphirs ; la cinquiéme d'ambre ; & la sixiéme de jaspe. Tous ces trésors furent pillés. Le feu duc de Mantoue prenoit le titre de duc de Mantoue & de Montferrat, de prince & vicaire perpétuel du saint empire, de marquis de Gonzague, de Viadane, de Gazolo, & de Dozolo, de seigneur de Luzara, de comte de Rodriga, &c. Il étoit chef de l'ordre des chevaliers du sang de Christ, que le duc Vincent institua en l'an 1608. Au reste, Mantoue a donné naissance à plusieurs grands hommes ; & entr'autres à Virgile, au Tasse, à Pomponace, à Possevin, à Baptiste Mantouan, &c. Il y a un évêché qui ne releve que du saint-siége. Mantoue a trois fauxbourgs, qui sont comme autant de villes sur le lac. Ce sont *Porto-Forteze*, le bourg de Saint-George, & le Thé. Les principales villes de l'état sont, Viadana, Borgoforte, Pomponesco, Goito, Governolo, Caneto, &c. sans parler de la Mirandole, & des autres seigneuries détachées qui sont dans le Mantouan. Quant à la maison des ducs de Mantoue, le dernier duc de la maison de Gonzague étant mort en 1708, le duc de Lorraine prétendit que la succession lui appartenoit par sa mere Eleonore-Marie d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand III, & d'Eleonore de Gonzague, II du nom, & tante de Ferdinand Charles, dernier duc : aussi on lui adjugea en 1709, les effets mobiliaires, qui lui étoient contestés par le grand duc de Toscane, qui fut déchu de ses droits : on en donna seulement une sixieme partie à un fils naturel du défunt. *Voyez* GONZAGUE. * Leandre Alberti, *descript. Ital.* Antonius Possevin. *in Mant. & Mont. hist.* Eguicola ou Agricola, *chron. di Mant.* Francisco Negro, & Frederico Bossio, *ducat. Mant. disquis. juris.* Gregorio Leti, *Ital. regn.* Schottus, *itiner. Ital. &c.*

CONCILE DE MANTOUE.

L'élection du pape Alexandre II ayant été troublée par le schisme de Cadaloüs, évêque de Parme, que l'empereur Henri IV avoit fait nommer pontife, sous le nom d'Honorius II, il fut nécessaire de trouver un remede à ce mal, pour donner la paix à l'église. Dans cette vue on célébra, l'an 1064, un concile à Mantoue, où l'élection d'Alexandre fut confirmée, & celle de l'antipape condamnée. D'autres placent ce concile en 1067. Pie II tint à Mantoue une conférence, afin de délibérer & de prendre les moyens surs pour faire la guerre au Turc. Elle commença l'an 1459.

MANTUA (Marc) *cherchez* BENAVIDIUS.

MANTUAN, *cherchez* SPAGNOLI.

MANTUANA, *cherchez* DIANE, &c.

MANTURNA, déesse adorée par les Romains pour obliger l'épouse de demeurer à la maison. Ce sont des épithétes données à la divinité, dont on a fait autant de divinités particulieres.

MANTZ (Felix) fils de *Jean* Mantz, docteur en droit, prévôt du chapitre de la cathédrale de Zurich, & chanoine de Suten, étoit fort versé dans la langue hébraïque. Il aida beaucoup Zwingle dans sa traduction de la Bible. Mais il donna dans la suite dans le fanatisme. Devenu disciple de l'Anabaptiste Muntzer, il manqua la chaire de professeur en hébreu à Zurich en 1525, & s'efforça de répandre la doctrine pernicieuse & extravagante de son maître. Il eut des sectateurs, malgré la vigilance des magistrats, & forma un nombreux troupeau d'Anabaptistes à *Zollicossen* à une lieue de Zurich. Mis en prison en 1526, on tâcha inutilement de le faire revenir de ses sentimens. Dès 1525, il avoit soutenu une dispute publique pendant trois jours contre Zwingle Leo Juda, &

Gaspard Megander, & il y fut appuyé par Grebelius & Blawrok. Le dessein de ceux qui avoient accepté cette dispute, étoit de faire sortir Mantz de son enthousiasme : mais ils ne purent y réussir. Mantz fut la victime de son obstination : il fut condamné le 5 janvier 1527, à être noyé, & Blawrok à être fustigé & banni. Le premier souffrit la mort avec ce faux héroïsme si ordinaire aux fanatiques, & sa mere ne cessa pendant le chemin de l'exhorter à demeurer ferme, & le vit d'un œil sec jetté dans l'eau. * Ottii, *annal. Anabaptistar. ad annum* 1525, &c. Hottinger. *Helvet.* Ruchat. *hist. de la réforme, tome I, page de* 279, &c.

MANUACH, Hebreu, de la tribu de Dan, *cherchez* MANUÉ.

MANUCE (Alde) *Aldus Pius Manutius*, célebre imprimeur sur la fin du XV siécle, & au commencement du XVI, étoit né à Bassano, dans la Marche Trévisane, d'où vient qu'il fut surnommé *Bassianus*, & fut chef de la famille des Manuces, imprimeurs de Venise, illustres par leur savoir. Il donna au public une grammaire grecque, des notes sur Horace, Homere, &c. après avoir déja traduit quelques traités de saint Grégoire *de Nazianze*, & de saint Jean *de Damas*, ouvrages qui ont tous rendu son nom immortel. Cet homme extrêmement laborieux en publia quelques-uns des anciens, que nous avons avec d'excellentes préfaces de sa façon. Il épousa la fille d'*Andrea* Asculano, imprimeur de Venise, & en eut *Paul* Manuce, *dont nous parlerons dans la suite.* Alde mourut extrêmement âgé à Venise en l'année 1616. Quelques auteurs prétendent qu'il a été le premier qui a imprimé le grec correctement & de suite. Scaliger a reproché à Erasme de s'être borné à être le correcteur de Manuce ; mais Erasme lui-même assure qu'il n'avoit point corrigé d'autres ouvrages de cet imprimeur, que ceux qu'il imprimoit pour lui. * Gesner, *biblioth.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Le continuateur de Trithéme. Simler. Quensted. Opmeer, &c. *de vitis Stephanorum. Bibliotheca vaticana.* M. de la Monnoye sur Baillet, *tom. I.*

MANUCE (Paul) fils d'Alde, né à Venise l'an 1512, fit un grand progrès dans l'intelligence des langues & dans les belles lettres, & soutint très-bien la grande réputation que son pere s'étoit acquise. Il se distingua dans plusieurs villes d'Italie, & surtout à Rome, où Pie IV le fit venir pour prendre soin de l'imprimerie apostolique, dans le dessein de faire imprimer les peres de l'église. On le chargea aussi pendant quelque temps de la bibliothéque du Vatican. Ce savant homme publia les œuvres de Ciceron, avec des notes & des commentaires, & composa les traités : *De legibus romanis* ; *De dierum apud Romanos veteres ratione* ; *De Senatu romano* ; *De civitate Romana* ; *De comitiis Romanorum* ; des épitres en latin & en italien, &c. Ses afflictions domestiques avancerent ses jours. Une de ses filles, qui étoit religieuse, voulut sortir de son monastere : il la maria, ce qui ne l'empêcha pas de vivre dans le désordre. Les débauches auxquelles il s'étoit abandonné lui-même, lorsqu'il étoit jeune, lui causerent de grandes incommodités dans sa vieillesse, & le rendirent extrêmement mélancolique. Il mourut en 1574, âgé de 62 ans. * De Thou, *hist. l.* 50. Imperialis, *in musæo hist.* Beyerlink, *in cont. chron. Opmeri.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

MANUCE (Alde) dit le *Jeune*, fils de Paul, & petit-fils d'Alde Manuce, fut élevé par son pere dans les lettres, où il fit un si grand progrès, que dès l'âge de 14 ans il donna un commentaire sur l'orthographe ; & il n'en avoit que 19, quand il composa le livre des notes des anciens, & qu'il enseigna dans plusieurs villes d'Italie. Il alla à Rome du temps du pape Sixte V, & obtint de Clément VIII la direction de l'imprimerie du Vatican. Apparemment que les émolumens en étoient très-modiques, ou que Manuce ne se plaisoit pas dans cet emploi ; car nous apprenons de plusieurs auteurs, que pour se tirer de la misere, il se vit contraint d'accepter un emploi de professeur en rhetoque. Nous avons divers ouvrages de sa façon en latin & en italien, comme des commentaires sur Ciceron : un traité d'orthographe : trois livres de questions, intitulés, *Quæsita per epistolam* : ouvrage médiocre, &c. Il fut obligé, pour subsister, de vendre l'excellente bibliothéque qui étoit dans sa famille, & que son pere, son aïeul, & ses grands oncles avoient recueillie avec grand soin. On dit qu'elle étoit composée de quatre-vingt mille volumes. Alde Manuce mourut l'an 1597, à Rome, où son savoir lui attira des éloges pour toute récompense. * Janus Nicius Erythræus, *pinac. I, imag. illust. c.* 109. Ghilini, *theat. d'huom. letter. P. I.* Crœselius, *in elog.* De Thou, *hist.* Beyerlink, *in cont. chron. Opmer.* Simler, *in epitome.* Gesner. Possevin. &c.

MANUÉ ou MANUACH, Hébreu, de la tribu de Dan, est célebre pour avoir été pere de *Samson.* Un ange lui annonça la naissance de ce fils, qui devoit être Nazaréen, & qui naquit l'an 2880 du monde, & 1155 avant J. C. * *Juges, c.* 13.

MANUEL de Brienne, auteur d'un ouvrage de musique.

MANUEL MOSCHOPULE, *cherchez* MOSCHOPULUS (Emanuel).

MANUEL, l'un des généraux d'armée de Théophile, empereur des Grecs, & grand domestique de l'empire, signala son courage en plusieurs occasions. Cet empereur, dans une bataille contre les Arabes, vers l'an 840, voyant la défaite de ses troupes, fut tellement saisi de douleur, qu'il demeura immobile, comme s'il eût perdu le jugement. Le vaillant Manuel ne pouvant le tirer d'entre les mains des ennemis, s'avisa de le menacer qu'il le tueroit s'il ne le suivoit : & lui ayant fait reprendre ses esprits par ces feintes menaces, il le sauva du danger. Mais peu après il mourut lui-même d'une maladie causée par les blessures qu'il avoit reçues dans ce combat, & fut enterré dans un monastere qu'il avoit fondé. * Leon *le Grammairien, vie de Théophile.*

MANUEL CHARITOPULE, patriarche de Constantinople, succéda l'an 1216, à Maxime, & mourut peu de temps après, avant l'empire de Jean Ducas, qui commença l'an 1222. Il a fait des reglemens ecclésiastiques, qui sont dans le droit grec-romain, attribués faussement à l'empereur Comnéne, & qui sont certainement d'un patriarche de Constantinople : soit de celui-ci, soit d'un autre Manuel, qui succéda à Methodius l'an 1243, & qui mourut à la fin de l'an 1254. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du XIII siécle.* Banduri, *imp. orient. l.* 8, *comm.*

MANUEL Comnéne, empereur d'Orient, *cherchez* EMANUEL.

MANUEL CALECAS, *cherchez* EMANUEL CALECAS.

MANUEL, maison sortie des rois de Castille, *voyez* CASTILLE.

MANUEL CHRYSOLORAS, *cherchez* CHRYSOLORAS.

MANUEL de Bysance, historien Grec, qui est cité par Jean Curopalate, en la préface de son histoire, est différent de ces deux auteurs, *dont nous venons de parler.*

MANUS ou HARTMANUS BEIERUS, *cherchez* BEIER.

MANZINI, *cherchez* MANCINI.

MANZIUS (Gaspard) a fait un commentaire sur les quatre livres des institutes, imprimé en 1645, & un traité des testamens, publié en 1661. * Konig, *biblioth.*

MANZO ou LE MANSO (Jean-Baptiste) marquis de Ville, natif de Naples, d'une famille originaire d'Amalfi, porta les armes pour le duc de Savoye, puis pour le roi d'Espagne son souverain. Depuis, étant de retour à Naples, il cultiva les lettres, & fut un des fondateurs de l'académie de *gli Oziosi* de Naples. Il composa divers traités, comme la vie de Torquato Tasso: *l'Erocallia: le poësie Nomiche : I. Paradosi*, *&c.* & mourut le 28 décembre 1645, âgé de 84 ans. Les poësies pastorales du Manzo parurent à Venise l'an 1635, *in-12*. Elles se divisent en trois parties, dont la premiere comprend les piéces galantes : la seconde, les sacrées : & la troisiéme, les morales. Il n'étoit pas excellent poëte ; mais on ne le compte pas non plus tout-à-fait parmi les poëtes médiocres. Il a fait divers autres ouvrages sur l'amour profane, & l'on peut dire que sa prose est presque toute érotique : c'est-à-dire qu'elle ne parle que d'aventures tendres & romanesques. * Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter. P. I.* Janus Nicius Erythræus, *pinac. III. imag. illust. c.* 12. *&c.* Nicolas Toppi, *biblioth. Napolitan.*

MANZUOLI (Luc) cardinal, évêque de Fiesole, né à Pontormo, terre située assez près de Florence, où il prit l'habit de religieux dans l'ordre des Humiliés, fut choisi pour gouverner le monastere de son ordre à Florence, en qualité d'abbé, & remplit ses devoirs avec tant d'exactitude, que le pape Grégoire XII lui donna l'évêché de Fiesole, & le fit depuis cardinal le 19 septembre de l'an 1408. Il travailla avec soin pour porter le pape à donner la paix à l'église pendant le schisme déplorable qui la déchiroit alors, & mourut peu après à Florence le 14 septembre de l'an 1411, âgé de 80 ans. Son corps fut enterré dans l'église des Humiliés, qui est aujourd'hui desservie par les Cordeliers, & où l'on voit son tombeau. * Scipione Ammirato & Ughel, *de episc. Fesul.* Saint Antonin, *tit.* 15 *&* 22. Arnoul Wion. Ciaconius. Auberi, &c.

MAON, ou PORTO MAHON, en latin *Mago*, petite ville située sur la côte orientale de l'isle de Minorque, à huit lieues de Citadella. Porto Mahon a un fort beau port, & elle est défendue par la citadelle de Saint Philippe. * Voyez MINORQUE. Mati, *dict. Mem. du temps.*

MAPES (Gautier) Anglois, chanoine de Salisberi, puis précenteur de Lincoln, & archidiacre d'Oxford, vivoit dans le XIII siécle, vers l'an 1210, & fut célebre sous les regnes des rois Henri II, Jean & Richard. Il composa des poësies satiriques contre les papes, les cardinaux, les évêques & contre l'ordre de Citeaux, sous le titre de *L'apocalypse du pontife Golias*, *des déreglemens de la cour de Rome*, en quatre piéces, *contre les mauvais ecclésiastiques*. Il laissa aussi d'autres ouvrages, dont on poura voir le dénombrement dans Balée, Leland, Pitseus, &c. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XIII siécle.*

MAPHÉE, *cherchez* MAFFÉE.

MAPPALIQUE, Africain, souffrit le martyre l'an 250, du temps de la persécution de Dece. Saint Cyprien a loué sa constance : & l'ancienne église d'Afrique célébroit sa mémoire le 19 avril, quoique nos martyrologes le placent au 17 du même mois. * Saint Cyprien, *ep.* 10, *v.* 12, *&* 27. *de l'édition d'Oxford.* Tillemont, *mem. pour servir à l'hist. ecclés. Calendarium African. apud* Mabillon, *analect. tom.* 3. Baillet, *vies des Saints*, *mois d'avril.*

MAQUEDA, *Macheda*, bourg avec un château & titre de duché. Il est dans la Castille vieille, à sept ou huit lieues de Tolede, vers le couchant. * Mati, *diction.*

MAQUIS. C'est un lieu de l'Andalousie en Espagne. Il est sur le Guadalquivir, à deux lieues au dessus d'Anduxar, & on y voit les ruines de l'ancienne *Ossigi Laconium*, petite ville du territoire de Cordoue. * Mati, *diction.*

MARA : c'est le nom qui fut donné au lieu où les Israélites firent leur cinquiéme campement, & où ils arriverent du désert d'Ethan. Ils venoient de passer la mer Rouge, & ils s'y arrêterent pendant huit jours. Ils y trouverent une ou plusieurs fontaines ; mais les eaux en étoient si ameres, qu'ils n'en pouvoient point boire : ce qui fit qu'ils nommerent ce lieu *Mara*, car le mot de *Mar* en hébreu signifie *amer*. Des Israélites ayant gouté de ces eaux, murmurerent contre Moyse, & furent sur le point d'exciter une grande sédition. Moyse dans un si grand besoin s'adressa à Dieu, & Dieu lui montra un certain bois, qu'il jetta dans les eaux, & elles devinrent douces. De Mara ils allerent camper à Elim. * *Exode*, *XV.* 23.

On montre encore aujourd'hui à quelque cent pas de la mer Rouge, tirant vers le septentrion, certaines fontaines dont les eaux sont ameres, & qu'on dit être les mêmes que celles de Mara. * *Voyez* Pierre Belon, *l. II*, *c.* 57 *&* 59 ; & Pietro della Valle, *letter. XI.* Pline en fait aussi mention, *l. VI*, *c.* 29. Il dit que Ptolemée *Philadelphe* fit faire un fossé depuis le Nil jusqu'aux fontaines ameres vers la mer Rouge, pour la joindre avec le Nil. Mais ces fontaines ne sont point les mêmes que celles de Mara. Car les Israélites marcherent trois jours après avoir passé la mer Rouge avant que d'y arriver ; & il n'étoit pas nécessaire de marcher si long-temps pour venir à ces fontaines dont parlent les auteurs que nous venons de citer, qui n'en sont éloignées que de quelques heures de chemin. De plus, puisqu'ils passerent la mer pour arriver sur son rivage oriental, selon le sentiment le plus reçu & le plus vraisemblable, on ne peut pas croire qu'ils se soient détourné sur leur gauche vers ces fontaines, puisqu'ils alloient à la montagne de Sinaï, qui étoit à leur droite. Il faut donc que les fontaines dont parle Moyse fussent plus vers l'orient & plus près du mont Sinaï. Enfin on dit que ces fontaines ameres sont au nombre de douze, ce qui fait voir que des personnes peu versées dans la lecture de l'écriture sainte ont confondu les fontaines ameres de Mara avec les douze fontaines d'Elim. Les plus petites conjectures ont quelquefois suffi pour donner de certains noms à de certaines choses, afin d'exciter la curiosité des voyageurs, & la dévotion des personnes crédules. * Jean le Clerc, *dans son commentaire sur l'Exode.*

MARA : c'est le nom que prit Noëmi, après avoir perdu son mari & ses deux fils, pour marquer l'amertume de son cœur & son affliction. * *Ruth*, *cap. I*, 20.

MARA (Guillaume de) Normand de nation, né dans un village du Côtentin, fleurit sous le regne de Charles VIII, roi de France, & sous son successeur, par son esprit, & par les postes qu'il a remplis. On dit que sa famille étoit noble, & qu'une solide piété illustroit encore plus ses parens. Jean Bochard, célebre théologien de ce temps-là, & qui avoit été évêque d'Avranches, & confesseur du roi, ravi de trouver en lui d'heureuses qualités,

prit soin de son éducation. Il lui donna de bons maîtres, & veilla lui-même avec soin sur l'instruction qu'on lui donnoit. Quand le temps le lui permettoit, il l'instruisoit aussi lui-même, & il se plaisoit à voir les progrès de ce jeune homme. Guillaume de Mara perdit trop tôt ce protecteur pour son avancement temporel. Après sa mort il vint achever ses études dans l'université de Paris, où l'on connut bientôt ses talens pour l'éloquence & pour la poësie. Robert Briçonnet, archevêque de Reims, & alors chancelier de France, informé de son mérite, le fit son secrétaire. Lorsque ce prélat fut mort, le roi Charles VIII, qui avoit déja vu quelques pièces de poësie françoise de Guillaume, qui connoissoit son talent pour écrire, & qui n'en trouvoit point de pareil, le donna à Gui, ou Guillaume de Rochefort, son chancelier. Guillaume Briçonnet, cardinal, évêque de Saint-Malo, le lui demanda, & l'ayant obtenu, il le fit aussi son secrétaire & son homme de confiance. Mais de Mara dégouté de la cour, & de la vie que l'on mene chez les grands, se retira à Caën, où il fut recteur de l'université, & il y prit le degré de docteur en l'un & l'autre droit. Il y revit aussi & y corrigea un poëme latin divisé en trois chants, qu'il avoit ébauché parmi les embaras de ses premiers emplois. Il est intitulé, *Chimæra*, la chimere, & il y combat fortement l'orgueil, la volupté & l'avarice. Il dédia ce poëme en 1510, à Jean de Ganay, chancelier de France, & il a été imprimé en 1513, *in*-4°. à Paris, chez Badius Ascensius, avec un commentaire latin de Jean Vatel, qui l'a dédié à Jean-Michel de Savigny, professeur *en saintes lettres*. Vatel demeuroit alors au collége de Harcourt à Paris : Savigny avoit été son maître, & étoit oncle de Guillaume de Mara. Ce poëme fit beaucoup d'honneur à son auteur, que l'on tira de Caën peu après 1510, pour le faire trésorier & chanoine de l'église de Coutances. Il avoit ces deux titres dès 1512, puisque cette année même il les prit dans un autre poëme qui traite à peu près la même matiere que celui *dont nous venons de parler*, & qui parut avant lui en 1512, à Paris chez Henri Etienne, *in*-4°. sous ce titre, *Guillelmi de Mara, utriusque censuræ doctoris, ac Constantiensis ecclesiæ thesaurarii ac canonici, de tribus fugiendis, ventre, plumâ & venere, libelli tres*. Celui-ci est dédié à Adrien Gouffier, cardinal prêtre du titre des SS. Marcellin & Pierre, & évêque de Coutances, qui mourut en 1523, étant évêque d'Albi. * *Voyez* la préface du commentaire de Vatel, *dont nous parlons dans cet article ;* Maittaire, *annal. typogr. tom. 2, part. I, page* 240.

MAR-ABA. Les Syriens attribuent à cet écrivain de leur nation, la version syriaque de tout le vieux testament faite sur le grec. Ebed Jesu attribue aussi à ce Mar-Aba, qu'il nomme *Raba-Grand*, des commentaires sur la Genése, sur les pseaumes, sur les proverbes, & sur quelques épîtres de saint Paul. Il le fait encore auteur de divers discours, de quelques épitres synodiques, touchant le gouvernement de l'église, & de quelques constitutions ecclésiastiques. * Ebed Jesu, *catalogue des écrivains Chaldéens*.

MARABOTTI (Frédéric) natif de Gènes, commanda les armées de sa patrie qui étoit engagée dans le parti des Guelphes contre les Gibelins, dans le XII siécle. On rapporte de lui le stratagême suivant. Se voyant poursuivi sur mer par les ennemis plus forts que lui, il gagna la côte pendant la nuit, & fit mettre dans une chaloupe le fanal de la flotte, qui avoit coutume d'être allumé sur le vaisseau du général, pour servir de guide aux autres vaisseaux. Il commanda à quelques rameurs de faire avancer cette chaloupe vers le rivage le plus proche, tandis que les autres vaisseaux se retireroient sans lumiere par une autre route. Les Gibelins suivirent cette lumiere, qu'ils croyoient être à la tête de la flotte génoise, & furent bien surpris le lendemain de ne trouver sur le bord que cette chaloupe abandonnée qui les avoit trompés, & qui avoit facilité la retraite de Marabotti. * Ub. Folietta, *elog. clar. vir.*

MARABOUS, prêtres des Mahométans, dans le pays des Negres en Afrique, ont pour toute science celle de savoir lire & écrire l'arabe, & d'interpréter à leur mode quelques passages de l'alcoran. Ils rendent aussi la justice avec tant d'autorité, que leurs sentences, qu'ils prononcent sur le champ, sont sans appel. Ils s'appliquent encore à faire des charmes qu'ils nomment *Grisgris*. Ce sont de petits billets où ils écrivent certains passages de l'alcoran, avec quelques caracteres qu'ils prétendent avoir une force admirable pour faire réussir les desseins de ceux qui les portent, pour les rendre invulnérables, pour les préserver de malheurs, ou les guérir de maladies. Les uns portent ces grisgris pendus à leur cou ; les autres attachés sur leur estomac ; & d'autres, comme les soldats, les mettent à leur tête en forme de papillotes dont ils enveloppent leurs cheveux. Les Marabous vendent très-cher ces sortes de billets enchantés, parceque ces peuples sont extrêmement superstitieux & crédules. Ils les entretiennent aussi dans la créance de la métempsycose, ou passage des ames dans d'autres corps. * Le Pere Gabi, *relation de la Nigritie*.

MARACAIBO ou MARECAYE, ville de la province de Venezuela, dans la Castille d'or, en l'Amérique méridionale, sur la côte du lac de Marecaye, est bâtie à la moderne, & renferme quantité de belles maisons d'une architecture fort réguliere, & ornées de très-beaux balcons, qui ont vue sur un lac d'une vaste étendue. Cette ville peut avoir quatre mille habitans, & huit cens hommes capables de porter les armes. Il y a un gouvernement qui dépend de Caraco, une grande église paroissiale, un hôpital, & quatre couvens, dont le plus beau est celui des Cordeliers. Les habitans sont la plupart des marchands fort riches, dont les terres sont à Gibraltar, de l'autre côté du lac, quoiqu'ils demeurent à Maracaibo, parceque ce lieu est plus sain & plus agréable. Les Espagnols y bâtissent aussi des navires, & profitent de la commodité du port qui est très-sûr. * Oëxmelin, *hist. des Indes occid.*

MARACAIBO, grand lac dans le Venezuela, partie de l'Amérique méridionale, appellé par les Espagnols, *Lago de Nostra Sennora*. Il s'étend depuis la baye du Mexique, entre le cap Saint-Roman à l'orient, & le cap de Coquibocca à l'occident. Il entre 40 lieues dans le continent, & en quelques endroits il a dix lieues de large, & se remplit par le flux de la mer. Une riviere qui s'y décharge, facilite le négoce entre la nouvelle Grenade & la baye du Mexique. * Laët, *p.* 685.

MARACCI (Hyppolite) de Lucques, a donné un recueil qu'il a intitulé, *Bibliotheca Mariana*, disposée en ordre alphabétique, & divisée en deux parties ; dans laquelle on trouve tous les auteurs qui ont écrit sur la Vierge Marie, en deux tomes, 1648. * Konig.

MARAFINIOTI (Jerôme) Calabrois, qui florissoit en 1601, a écrit un petit livre de l'art de la réminiscence, & la chronique & les antiquités de Calabre. * Wadingue, *in S. O. M. pag.* 171.

MARAGNAN, isle de l'Amérique, au septentrion du Bresil, est situé à l'embouchure de la ri-

viere de Mairi. La province qui eſt ſur cette riviere eſt appellée la capitanie de Maragnan. Les François ont poſſédé ce pays, & l'ont abandonné. Les Portugais en ſont à préſent les maîtres, auſſibien que du Bréſil. La forteresse, dite Saint Louis de Maranhan, eſt la place la plus conſidérable du pays. Elle fut ſurpriſe par les Hollandois l'an 1641, & depuis elle a été repriſe par les Portugais.

☞ MARAGNON : c'eſt ainſi qu'on a appellé pendant quelque temps la riviere des Amazones; Orellana lui-même la nomme ainſi, dans la relation du voyage qu'il fit ſur ce fleuve pour le reconnoître. * *Géogr. mod.*

MARAHENSES, *cherchez* MARCOMANS.

MARAIS (Jean) reçu au ferment d'avocat au parlement de Paris le 26 juillet 1668, eſt auteur d'un écrit eſtimé, de 124 pages *in-12*, intitulé: *Réflexions ſur l'écrit intitulé; Diſcours ſur la détraction de la légitime entre les enfans, leſquelles répondent à un autre écrit qui a pour titre: Mémoire pour montrer que tous les enfans donataires entre-vifs, doivent contribuer à la légitime des autres*, à Paris, 1694. On a encore de lui un *traité ſur le droit d'indemnité des ſeigneurs; & ſur la légitime des peres & meres*, *in-12*, Paris, 1696.

MARAIS (Matthieu) avocat au parlement de Paris, s'eſt beaucoup diſtingué dans ſa profeſſion, principalement pour les conſultations. Il étoit profond dans la connoiſſance de toutes les matieres de juriſprudence, & n'étoit pas moins verſé dans la critique & dans la littérature. Il a été lié étroitement avec le fameux Bayle, parmi les lettres duquel on en trouve beaucoup qui ſont adreſſées à ce célebre avocat, & ce ne ſont pas les moins utiles de ce recueil. M. Marais avoit beaucoup ſervi cet écrivain dans la compoſition de ſon *Dictionnaire critique*; & il y a pluſieurs articles qui ſont, à ce qu'on aſſure, entiérement de lui. C'eſt au même avocat à qui feu M. l'abbé le Clerc a adreſſé ſa *lettre critique ſur le dictionnaire de Bayle*, imprimée en 1732, *in-12*. M. Marais eſt mort à Paris, ſur la paroiſſe de ſaint Euſtache, le 21 juin 1737, âgé de ſoixante-treize ans, ſans avoir été marié. On a trouvé parmi ſes papiers, un journal hiſtorique de la régence de feu M. le duc d'Orléans: cet ouvrage dont M. Marais avoit lu une grande partie à ſes amis, pouroit former pluſieurs volumes *in-12*.

☞ MARAIS (Marin) célebre muſicien, né à Paris en 1656, fit des progrès ſi rapides dans l'art de jouer de la viole, que Sainte-Colombe, ſon maître, ne voulut plus lui montrer à jouer de cet inſtrument au bout de ſix mois de leçons. Il porta la viole à ſon plus haut degré de perfection, & imagina le premier les trois dernieres cordes des baſſes, afin de la rendre plus ſonore. Il mourut en 1728. On a de lui pluſieurs pieces de viole, & pluſieurs opéra, dont celui d'*Alcyone* paſſe pour ſon chef-d'œuvre. On y admire ſurtout une tempête qui fait un effet prodigieux. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. hiſt. portatif.*

MARAKAH, ville maritime du pays de Berberah, qui eſt la côte de Cafrerie, ou de Zanguebar en Afrique. Elle eſt éloignée du cap de Chakouni, qu'elle a au ſeptentrion, de 90 milles, & de la ville de Nagia, qu'elle a à ſon midi, d'une journée & demie par mer, & de quatre journées par terre. * D'Herbelot.

MARALDI (Jacques-Philippe) étoit de Perinaldo dans le comté de Nice, où il naquit le 21 d'août 1665, de *François* Maraldi, & d'*Angela-Catherine* Caſſini, ſœur du fameux aſtronome de même nom. Après qu'il eut fini avec diſtinction le cours des études ordinaires, ſon goût naturel le porta aux mathématiques, & il y avoit tant fait de progrès à l'âge de vingt-deux ans, que ſon oncle, établi en France depuis pluſieurs années, l'y appella en 1687, pour cultiver lui-même ſes talens. Il en fit un éleve digne de lui, & qui devint dans la ſuite un maître très-habile & très-recherché. Dès les premiers temps que M. Maraldi ſe mit à obſerver le ciel, il conçut le deſſein de faire un catalogue des étoiles fixes, plus précis & plus exact que celui de Bayer dont les aſtronomes ſe ſervent le plus ordinairement. Ce travail lui couta bien des veilles; il lui fallut paſſer bien des nuits à l'air dans toutes les ſaiſons de l'année pour faire ſes obſervations; auſſi altéra-t-il beaucoup ſa ſanté par un ſi long & ſi rude travail; il en contracta de fréquens maux d'eſtomac, dont il s'eſt toujours reſſenti, parcequ'il ne put s'empêcher d'en entretenir toujours la cauſe. Cependant il communiquoit aſſez facilement ce qui lui avoit tant couté. De ſon ouvrage, qui n'eſt encore que manuſcrit, il en a détaché des poſitions d'étoiles dont quelques auteurs avoient beſoin, par exemple, M. De Liſle pour ſon globe céleſte, M. Manfredi pour ſes éphémérides, M. Iſaac Broukner pour un globe dont il eſt parlé dans les mémoires de l'académie des ſciences pour l'année 1725. Preſque toute la vie de M. Maraldi s'eſt paſſée à la conſtruction de ce catalogue, aux obſervations ſoit journalieres, ſoit rares, & dont le temps ſe fait beaucoup attendre, à faire des applications adroites des méthodes données par M. Caſſini, des vérifications de théorie dont il eſt important de s'aſſurer, &c. En 1700, il travailla ſous M. Caſſini à la prolongation de la fameuſe méridienne juſqu'à l'extrémité méridionale du royaume, & eut beaucoup de part à cet ouvrage. De-là il alla en Italie, où le pape Clément XI profita de ſes lumieres pour la correction du calendrier, & M. Bianchini pour la conſtruction d'une grande méridienne qu'il traçoit pour l'égliſe des Chartreux de Rome. En 1718, M. Maraldi alla avec trois autres membres de l'académie des ſciences de Paris terminer la grande méridienne du côté du ſeptentrion. Il faiſoit auſſi des obſervations phyſiques ſur des inſectes, ſur des pétrifications curieuſes, &c. Celles qu'il a faites ſur les abeilles, lui ont couté beaucoup de peine & d'aſſiduité. Les mémoires de l'académie des ſciences contiennent un grand nombre de ſes obſervations, & de réflexions qu'il a faites ſur ces matieres. Il étoit membre de cette académie. Il mourut le premier de décembre 1729. * *Hiſtoire de l'académie des ſciences pour l'année* 1729.

MARAMARUS ou MARMAROS, petite ville de la haute Hongrie, ſituée ſur la riviere de Maramarus, ou d'Ugog, à 9 lieues de la ville d'Ugog, vers l'orient ſeptentrional. Maramarus eſt capitale d'un comté, qui porte ſon nom, & qui eſt le long du mont Krapack, autour de la Teiſſe. Ce comté a été uni à la Tranſſylvanie. * Mati, *diction.*

MARAMAURE (Landolfe) cardinal archevêque de Bari, natif du royaume de Naples, fut revêtu de la pourpre par le pape Urbain VI, aux Quatre-Tems de décembre de l'an 1381. Depuis, ce pontife ayant pris les armes contre Charles III, roi de Naples, & craignant que le cardinal Maramaure ne l'abandonnât, ſongea à le faire arrêter. Le cardinal le ſut, & ſe retira à Naples. Sa retraite offenſa ſi fort le pape, qu'il le declara criminel, & le priva de la pourpre. Boniface IX le rétablit, & l'envoya légat dans la Romagne, à Florence, puis à Naples, & l'employa dans d'autres affaires très-importantes. Innocent VIII lui donna le gouverne-

ment de Perouse ; & les cardinaux l'envoyerent en Allemagne, pour persuader aux princes d'envoyer des légats au concile de Pise. Ils le firent, & on y élut Alexandre V, qui fut suivi de Jean XXIII. Celui-ci engagea le cardinal Maramaure à faire un voyage en Aragon, pour tâcher de fléchir l'antipape Pierre de Lune, qui s'y étoit retiré dans la forteresse de Pennifcole, & qui entretenoit le schisme dans l'église par son opiniâtreté. Ce voyage fut inutile. Maramaure se trouva au concile de Constance, & mourut en cette ville le 16 octobre 1415. * Thierri de *Niem*, *hist. schism. l.* 1, & 2. Garimber. Ciaconius, &c.

MARAN (Guillaume) jurisconsulte François, a vécu dans le XVI & le XVII siécle. Il avoit étudié sous le célebre Cujas ; & lui-même enseigna le droit à Toulouse pendant près de quarante ans. Il eut pour disciples M. de Marca, François Bosquet, François Florent, Innocent de Ciron, & beaucoup d'autres qui lui ont fait honneur. Il mourut en 1621, à l'âge de soixante-douze ans. Ce qu'il a composé sur le droit montre qu'il avoit de l'esprit & de l'érudition ; mais sa maniere d'écrire, selon le témoignage de M. Simon dans sa *Bibliothéque des auteurs de droit*, ne convient pas au barreau. Ses Paratitles sur le digeste sont en un volume *in-fol.* ils parurent à Toulouse depuis la mort de l'auteur, en 1628. (*Paratitla in XLII priores digesti libros*) Dès 1622 on publia son traité *De æquitate & justitia* ; c'est un volume *in*-4°. Cinq ans auparavant l'auteur avoit donné lui-même un traité *De antecessorum delectu*, *in*-8°. On a encore de lui *De recta juris docendi ratione*, & quelques autres qui n'ont paru que depuis sa mort. Il a donné trois *index* fort utiles sur le livre intitulé : *Notitia utraque dignitatum, cùm Orientis, tùm Occidentis, ultra Arcadii Honoriique tempora*, &c. avec le commentaire de Pancirole, &c. On ajoute dans le titre : *Nunc novissimè . . . Gulielmi Marani, in academia Tolosana antecessoris dignissimi, tribus indicibus non parùm necessariis auctius facta*, à Lyon, 1608 *in-fol.* par conséquent pendant la vie de Maran.

☞ MARANA (Jean-Paul) célebre par son ouvrage intitulé *l'Espion Turc*, naquit à Gênes, ou aux environs, vers l'an 1642, d'une famille distinguée par sa noblesse, & les grands établissemens qu'elle avoit eus en Italie. Marana, fils d'un pere vertueux, fut élevé d'une façon convenable à un gentilhomme né sans de grands biens, & dont les talens devoient faire la plus solide ressource. Il répondit au soin qu'on prenoit de son éducation, & fit avec succès par goût, ce qu'on fait souvent mal par nécessité. Après l'étude des langues, l'histoire ancienne & moderne, la philosophie, & surtout la morale & la politique, devinrent l'objet de ses études. Il y acquit des connoissances qui lui donnerent sans doute quelque distinction à Gênes ; mais qui firent peut-être trop ouvrir les yeux sur lui, dans une république extrêmement jalouse du secret de son gouvernement. Marana n'avoit guère que 27 ou 28 ans en 1670, lorsque la conjuration de Raphael della Torre, & les desseins de la Savoye sur Gênes éclaterent. Il se trouva impliqué dans ces mouvemens. On l'accusa d'avoir pris des intérêts contraires à ceux de la république, & peut-être de complicité avec Raphael della Torre Si on l'en croit, tout son crime étoit de s'être ingéré de donner des avis sur la conjuration, & d'avoir découvert le foible du gouvernement & de Gênes même. Quoi qu'il en soit, il fut arrêté, & conduit à la Tour la même année 1670. Il y resta prisonnier d'état, pendant quatre ans, vingt-un jours, & trois heures, comme il le dit lui-même, & n'en sortit qu'en 1674.

Des personnes du premier rang engagerent Marana à écrire l'histoire de la conjuration de Raphael della Torre, & de la guerre de Gênes avec la Savoye. Il rassembla des mémoires, & fit même un voyage en Espagne pour l'exécution de ce dessein. De retour de son voyage, il passa quatre ans & plus à Gênes, occupé de son histoire, & dans une société de gens de lettres qui étoient d'honnêtes espions que le gouvernement lui avoit donnés. On le remit même quelque temps dans la tour de Gênes, avec promesse de lui rendre la liberté, & même de le récompenser de son travail, s'il remplissoit dans son histoire le vœu de la république. Son manuscrit fut examiné avec beaucoup d'exactitude. On lui donna son congé, parceque la vérité des faits n'y présentoit rien de choquant : mais on s'empara de son ouvrage ; & toutes les démarches qu'il fit pour obtenir que son livre fût rendu public par l'impression n'eurent aucun succès.

La république de Gênes s'étant brouillée avec la France, & les semences des divisions qui pensèrent causer la perte de Gênes, fermentant plus que jamais en 1681, Marana qui avoit toujours eu un penchant secret pour la France, craignant que sa liberté de parler & d'agir, ne lui occasionât de nouvelles disgraces, sortit précipitamment de Gênes. Il alla à Monaco, où il avoit deux filles dont il avoit confié l'éducation à sa sœur, qui y étoit religieuse. La maladie de l'aînée, qui fut longue, & se termina par la mort de cette demoiselle, le retint à Monaco plus long-temps qu'il n'avoit compté y demeurer. Se trouvant entierement désœuvré, il tâcha de se rappeller les idées de son histoire de la conjuration de Raphael della Torre, & de la guerre de Savoye. Les mémoires qui lui étoient restés, lui donnerent beaucoup de facilités, & il parvint à faire un ouvrage plus ample & plus exact, que celui qu'il avoit composé d'abord, parcequ'il avoit plus de liberté. Marana se transporta à Lyon pour faire imprimer cette histoire ; & elle y parut en 1682, sous ce titre : *La congiura di Raffaello della Torre, con le mosse della Savoia contra la republica di Genova*. Il paroît par l'épître dédicatoire adressée au seigneur D. Paolo Spinola, marquis de los Balbazes, datée de Monaco le premier août 1681, que cet ouvrage est le premier que Marana ait publié. La préface contient une partie des particularités de sa vie jusqu'à ce temps. On trouve dans cette histoire des anecdotes importantes, & quelques faits qu'on chercheroit peut-être inutilement ailleurs, sur la maniere dont Louis XIV termina les différends d'entre les Génois & le duc de Savoye.

Après que Marana fut débarassé des soins de l'édition de son livre, il vint à Paris. Il y arriva vers la fin de l'année 1682. Marana s'étoit fait connoître avantageusement des ministres que la France avoit eus à Gênes, & en particulier de M. Pidou de Saint-Olon. Ce fut une protection pour lui à son arrivée en France. Son merite perça promptement à Paris, & il y trouva d'illustres Mécènes, entr'autres le P. de la Chaise, & M. de Harlai, archevêque de Paris. Marana vécut à Paris dans un état fort tranquille, & dans une médiocrité assortie à sa façon de penser, depuis l'année 1682 jusqu'en 1689, que le desir de la retraite le porta à retourner en Italie, dans un lieu solitaire, où il mourut au mois décembre 1693, selon une note du catalogue manuscrit de la bibliothéque du roi.

Pendant le séjour que Marana fit à Paris, il publia différens ouvrages, dont le plus connu est celui qu'il intitula *l'Espion du grand seigneur*. Le premier volume parut en 1684 *in*-12. Cet ouvrage

fut extrêmement gouté, & Marana le conduisit jusqu'au sixiéme volume. En 1685 il publia, par ordre de la cour, un ouvrage politique sous le titre de, *Dialogo fra Genova & Algieri, cita fulminate dal Giove Gallico*. La traduction françoise de ce petit ouvrage parut en même temps, en même format & chez le même libraire sous ce titre : *Dialogue de Gènes & d'Alger, villes foudroyées par les armes de l'invincible Louis le Grand, l'année 1684, avec plusieurs particularités historiques touchant le juste ressentiment de ce monarque, & ses prétentions sur la ville de Gènes, avec les réponses des Génois*. Ce dialogue est suivi d'une relation du bombardement de Gènes sous ce titre : *Lettera della Republica di Genova al regno d'Algieri*.

Marana travailla dans le même temps à mériter les bienfaits de la cour, en présentant au roi deux volumes de lettres, au nombre de trente-six. Ces deux volumes sont restés manuscrits. Ils portent pour titre : *Le piu nobili azioni della vita è regno del Luiggi il Grande, dopo la sua minorita, contenute in molte lettere che l'autore escrive alla sua patria*. En 1688 parut un ouvrage françois qui n'est qu'un extrait de ce dernier. Il est intitulé : *Les événemens les plus considérables du regne de Louis le Grand, écrits en italien par M. Marana & traduits en françois par* (M. François de Pidou de Saint-Olon) *dédié à M. le Cardinal d'Estrées*. Il paroît par un avertissement au lecteur, que l'ouvrage fut composé en 1685 ; & que trois ans avant que de le publier, Marana l'avoit envoyé à la reine Christine de Suede. On trouve en effet dans le volume une lettre dont cette savante reine honora l'auteur, pour l'en remercier. Cette lettre écrite en italien est datée de Rome, du mois de mai 1688.

Marana est encore auteur d'un ouvrage sur les révolutions du XVII siécle, qui parut sous ce titre : *Entretiens d'un philosophe avec un solitaire, sur plusieurs matieres de morale & d'érudition*. Ce livre dont il parle comme d'un ouvrage qui étoit en état de paroître en 1688, ne fut imprimé qu'en 1696, après la mort de l'auteur. On promet dans la préface plusieurs autres piéces de Marana, qui avoit, dit-on, laissé quantité de manuscrits. On ignore ce qu'ils sont devenus.

On ne peut disconvenir que Marana ne fût un esprit vif, délicat, orné d'une infinité de belles connoissances qu'il avoit acquises par une application constante à l'étude. Histoire, morale, théologie, physique, politique, tout est de son ressort, tout lui paye une espéce de tribut dans le cercle des connoissances qu'il avoit parcouru. Mais son imagination étoit plus brillante que forte. Il saisit toujours le côté agréable des sujets dont il parle : il les effleure tous, & n'en approfondit aucun. Bien plus occupé de plaire au commun des lecteurs, que de satisfaire ceux qui exigent partout de l'exactitude & une vérité sévere dans les faits, il adopte sans scrupule quantité d'anecdotes incertaines, dès qu'elles ont quelque chose de piquant. Aussi ce seroit se tromper, que de le regarder dans l'histoire du dernier siécle comme un garant sur la foi duquel on peut compter. Son vrai talent étoit le style épistolaire, dont la liberté, analogue à celle de son génie, le débarassoit d'une gêne méthodique qui l'eût mis trop à l'étroit. Quoiqu'il soit aisé de voir qu'il avoit une lecture étendue de tous les bons auteurs de l'antiquité, il est cependant facile de remarquer que Plutarque, Séneque, les deux Pline & Velleius Paterculus, étoient ses auteurs favoris. * On trouve un *mémoire sur la vie & les ouvrages de Marana*, composé d'après ses ouvrages par M. Dreux du Radier, dans le Journal de Verdun, septembre & octobre 1754. J'en ai extrait ce que je viens de dire de cet homme singulier.

MARANA, MARANELLA, anciennement *Cabra*, riviere de la Campagne de Rome en Italie. Elle baigne le bourg de Grotta-Ferrata, & se sépare en deux branches, dont l'une se décharge dans le Teverone à Quarticiola, & l'autre dans le Tibre à Rome. * Mati. *dict.*

MARANDÉ (Jean) de Bourg en Bresse, célebre astrologue dans le XV siécle, fit l'horoscope du roi Louis XI, & s'étendant sur ce qui devoit lui arriver jusqu'à trente ans, avertit le roi Charles VII de se précautioner contre sa rébellion. Cet astrologue fut fort estimé d'Amé VIII, premier duc de Savoye, depuis antipape, & prédit à ce qu'on prétend le schisme de l'église & les guerres de France & d'Angleterre. * Guichenon, *hist. de Bresse*. Matthieu, *vie de Louis XI*.

☞ MARANDÉ (Léonard de) l'un des aumôniers du roi, qui vivoit dans le XVII siécle, est auteur des ouvrages suivans : *Le théologien françois, &c.* dont la troisiéme édition forme deux volumes *in-folio*, qui parurent à Paris en 1652. *Réponse à la seconde lettre de M. Arnauld, &c.* 1655 *in-4°. Réponse à l'écrit que M. Arnauld a fait présenter aux docteurs assemblés en Sorbonne, pour la censure de sa seconde lettre*, 1655 *in-4°. Inconvéniens d'état procédans du Jansénisme, avec la réfutation du Mars françois de M. Jansénius*, à Paris 1654 *in-4°. La clef de S. Thomas sur toute sa somme*, à Paris 1668 & 1669, dix volumes *in-12*. * M. Goujet, *mém. mss.*

MARANE (Sainte) & sainte CYRE anachoretes de Syrie, dans le V siécle, étoient de la ville de Berée en Syrie, issues l'une & l'autre d'une race fort illustre dans la province. Elles quitterent le siécle & la maison paternelle, & s'enfermerent dans un petit réduit proche de la ville, où elles vivoient exposées à l'injure de l'air, pratiquant des austérités extraordinaires. Elles vécurent de la sorte pendant l'espace de quarante-deux ans, firent le voyage de Jérusalem, & moururent dans leur solitude. Théodoret fait mention de ces saintes dans son Philothée, ou, *Histoire religieuse, c.* 29, composé l'an 444, où il en parle comme de personnes encore vivantes. Le martyrologe romain fait mémoire d'elles au 14 août.

MARANES : nom que l'on donna aux Maures en Espagne. Quelques-uns croient que ce nom vient du mot syriac *Maran-Atha*, qui marquoit un anathême & une exécration. Abbas, oncle de Mahomet, laissa le califat à ses descendans ; mais Marvan dépouilla les Abbassides de cette dignité & s'en mit en possession : ce qui le rendit odieux à tous ceux de la race de Mahomet. * Mariana, *de reb. Hisp. l.* 7. Scaliger, *de emendatione temporum, l.* 6. Du Cange, *glossarium latinitatis*.

MARANO, petite ville du Frioul, dans l'état de Venise. Elle a une bonne citadelle, & elle est située à cinq lieues de Palma-Nuova, du côté du midi, entre les marais de Marano, qui en rendent l'accès difficile. * Mati, *dict.*

MARANS, bourg de France, dans le pays d'Aulnis, sur la Sevre Niortoise, est situé dans les marais, avec un château à une lieue de la mer, & à quatre de la Rochelle. Marans a beaucoup souffert durant les guerres de la religion ; & a été souvent pris & repris par les Catholiques & par les Huguenots. * Davila. Mezerai, &c.

MARANS (seigneurs de) *cherchez* BEUIL.

MARANTA (Barthélemi) de Vénosa en Italie, publia en 1559 trois livres sur la méthode de connoître les simples ; & en 1564, cinq livres *Lucullianarum quæstionum*. Il y a aussi un traité de lui sur la thériaque & le mithridate. * Mati, *dict.*

☞ MARASA, ville d'Afrique dans la Nigritie. Elle est située au royaume de Cassena, ou Ghana, dans la partie orientale, à quarante six lieues du Niger, entre une riviere qui vient du Canum, & les frontieres du Zeg-zeg. * La Martiniere, *dict. géogr.*

MARASCH, en latin *Marasia*, ville de la Natolie en Asie, est sur l'Euphrate, à cinq ou six lieues au-dessous de Malatiyah. Elle est grande, bien peuplée, & capitale du beglerbeglic de Marasch, qu'on appelle autrement le *Bozoc*, & qui est renfermée entre les montagnes du Taur, & la riviere de l'Euphrate. * Mati, *dict.*

MARATHON, dite aujourd'hui *Marathona*, selon Sophien, & *Marason*, selon quelques autres, étoit une petite ville de l'Attique. Elle est célebre par la victoire que douze mille Athéniens, conduits par Miltiade, y remporterent sur l'armée des Perses, qui étoit de plus de cinq cens mille hommes, la troisiéme année de la LXXII olympiade, & la 490 avant J. C. * Herodote, *l. 6.* Thucydide, *l.* 1. Cornelius Nepos, *vie de Miltiade.* Justin, *l.* 2. Ovide, *l.* 7. *métamorph.* parle du taureau de Marathon, tué par Thésée.

MARATHONE, hérétique Macédonien, *cherchez* MACEDONIENS.

MARATHUS (Julius) affranchi d'Auguste, écrivit des mémoires de la vie de ce prince, dont nous avons connoissance par deux passages de Suétone, dans la vie de cet empereur; le premier, qui est dans le chapitre 79: *Julius Marathus, affranchi, a écrit que la taille d'Auguste étoit de cinq pieds & neuf pouces, &c.* le second dans le chapitre 94: *Jule Marathus raconte, que peu de mois avant qu'Auguste naquît, il arriva un prodige à Rome, par lequel le peuple Romain étoit averti que la nature étoit prête de lui enfanter un roi, &c.*

MARATTI (Charles) né à Camerino, dans la marche d'Ancône, l'an 1625, s'appliqua à la peinture à Rome sous André Sacchi, & fit connoître bientôt ce qu'il feroit un jour dans cet art. Les progrès qu'il y fit surprirent Rome, & Maratti devint en peu de temps un objet d'admiration, même pour les plus habiles. On voit dans tout ce qui est sorti de sa main beaucoup de grace, des idées nobles, un pinceau agréable. Les premieres églises de Rome possedent de ses chefs-d'œuvre, que les citoyens, comme les étrangers, ne se lassent point d'admirer. Dès sa jeunesse il inventoit de lui-même avec facilité, & les études qu'il fit pour lors d'après Raphaël & les Carraches, contribuerent beaucoup à son avancement. Sa réputation devint si grande dans la suite, que plusieurs princes étrangers lui demanderent avec instance de ses ouvrages. Louis XIV en reçut un qui valut à Maratti une récompense des plus honorables, & qui lui mérita une place dans l'académie de peinture. Le pape Clément XI, qui l'avoit connu particulierement n'étant que cardinal, le combla de nouvelles graces, lorsqu'il fut parvenu au souverain pontificat: il le fit chevalier de l'ordre de Christ. On ne doit pas omettre une circonstance très-honorable pour ce peintre, c'est d'avoir contribué à la conservation des peintures de Raphaël au Vatican, & au petit Farnèse; & à celles des Carraches dans la galerie du palais Farnèse, qui menaçoient une ruine prochaine. Non content d'avoir rendu ces services à la mémoire de ces deux grands maîtres, il leur fit encore ériger des monumens dans l'église de la Rotonde, où ils sont inhumés. Maratti est mort à Rome le 15 de décembre 1713, & a été enterré dans l'église des Chartreux sous un tombeau superbe qu'il s'étoit fait ériger de son vivant. On lui fit les funérailles les plus pompeuses, & les plus honorables que l'on puisse jamais faire à un particulier. C'étoit un effet de l'estime universelle qu'il s'étoit acquise, & qu'il avoit si justement méritée.

MARAVIGLIA (Joseph-Marie) natif de Milan, professoit la philosophie dans l'université de Padoue en 1663. On a de lui *Proteus politicus de multiformi hominum statu. Legatus ad principes Christianos. Pseudomantia veterum & recentiorum.* * Konig.

MARBACH, petite ville du cercle de Souabe, située dans le duché de Wirtemberg, sur le Necre, où elle a un pont, entre la ville de Stutgard & celle d'Hailbron. Les François la prirent & la brulerent en juillet 1693. * Mati, *dict.*

MARBACH (Jean) ministre Protestant d'Allemagne, né à Lindaw l'an 1521, le 24 avril, fut ministre à Iene, où il succéda à Paul Fagius, puis à Strasbourg, & fut employé dans les affaires de son parti. Il parut au concile de Trente en 1552, & se trouva à la conférence de Wormes l'an 1557, & ailleurs. Marbach écrivit contre les Sacramentaires un traité; *De cæna Domini*, & publia un ouvrage intitulé, *De officio episcopi;* un autre contre le pere Canisius, au sujet des miracles, &c. Ce ministre mourut à Strasbourg, le 17 mars 1581, âgé de 60 ans. * Sleidan, *hist.* Melchior Adam, &c.

MARBACH (Philippe) fils de *Jean*, né à Strasbourg le 29 avril 1550, commença ses études dans sa patrie, & les continua à Basle, où il alla en 1570. En 1571 il alla à Tubinge, & en 1572 il visita Francfort & Rostock. Il fut fait maître-ès-arts à Basle en 1570, & licencié en théologie en 1573 à Rostock. Sa réputation le fit appeller à Grætz, où on le fit conrecteur, & ensuite recteur. En 1579 il prit le degré de docteur en théologie à Basle; & l'électeur Louis lui ayant donné une chaire de professeur, & l'emploi d'inspecteur du collége de la Sapience à Heidelberg, il passa dans cette ville, d'où il fut appellé peu après à Clagenfurt dans la Carinthie. Il demeura dans cette ville, jusqu'à ce que son frere Erasme Marbach étant mort, il fut appellé pour remplir sa place de professeur de théologie à Strasbourg en 1593. Il mourut en 1611. On a de lui, *Refutatio examinis M. Christophori Irenæi, quod adversùs primum caput christianæ concordiæ edidit: Responsio necessaria & vera ad maledicum librum fratrum Heidelbergensium: Ad responsionem doctoris Christophori Petzelii de sacra cæna ἀντανάκλησις: Apologia libri concordiæ: Disputationes theologicæ de præcipuis doctrinæ christianæ controversiis cum pontificiis, enchiridio Francisci Costeri oppositæ.* * Witte, *memor. theolog.* Fecht, *apparat. ad epistol. Marbach.* &c.

MARBELLA, petite ville ou bourg de l'Andalousie en Espagne. Ce lieu est à l'embouchure du Rio Verde, entre Malaga & Gibraltar, à neuf lieues de la premiere, & à douze de la derniere. Quelques géographes prennent cette ville pour l'ancienne *Barbesola*, petite ville des Bastules, laquelle d'autres mettent à *Estepona.* * Mati, *dict.*

☞ MARBODE, évêque de Rennes à la fin du XI siécle, & au commencement du XII, étoit né à Angers ou dans l'Anjou, d'une famille des plus considérables de la province. Plusieurs titres de l'abbaye de S. Aubin prouvent que son pere s'appelloit Robert Pelletier. Marbode fut instruit des lettres & des autres sciences dans sa patrie. Après y avoir été professeur d'éloquence, il fut chargé par l'évêque Eusebe Brunon, de la direction des écoles de l'église d'Angers: emploi qu'il remplit pendant quatorze ans, c'est-à-dire depuis 1067, jusqu'en 1081, avec tant de succès, que l'école d'Angers fut de son temps l'une des plus florissantes de la France. Aussi les historiographes d'Anjou ne manquent-ils pas de faire honneur à Marbode d'avoir donné le commencement aux écoles publiques

d'Angers, & de lui attribuer la gloire d'être le fondateur de l'université de cette ville. M. Ménard prétend qu'outre les arts libéraux, Marbode enseigna aussi le droit romain; que les titres de l'université d'Angers démontrent qu'il alla à Rome, pour y solliciter des priviléges en faveur des écoles de cette ville; qu'il en rapporta une bulle du pape, qui lui permettoit d'enseigner le droit civil & le droit canon; & que cette bulle est dans les archives de l'université d'Angers. Néanmoins, quelque recherche qu'on y ait faite, il n'a pas été possible de la découvrir; ainsi jusqu'à ce qu'on ait produit ce titre fondamental de l'établissement de l'université d'Angers, l'opinion de M. Ménard poura essuyer des contradictions. A la dignité de scholastique Marbode joignit celle de grand archidiacre d'Angers. Son nom se trouve dans une multitude d'actes de différens chartriers de ce diocèse: car la considération qu'il s'étoit acquise par sa science, sa vertu & ses autres qualités, faisoit qu'il ne se tenoit pour lors aucune assemblée considérable, soit dans la ville, soit dans le diocèse, qu'il n'y fût appellé. Ce fut la grande estime qu'on avoit pour son mérite, qui lui procura l'évêché de Rennes, auquel il fut élu en 1095 selon l'ancien calcul, ou 1096 selon le nouveau. Marbode gouverna son diocèse avec beaucoup de sagesse & de capacité. Il fut aussi chargé de la conduite de celui d'Angers, pendant plusieurs années que dura l'absence de Rainaud, évêque de cette ville. Il assista en 1120 à la dédicace de l'église du Mans. Les actes des évêques de cette ville font son éloge à cette occasion, en disant que, *cassé de vieillesse & privé de la vue, il soutenoit la foiblesse de son corps par la force de son esprit, par ses sages conseils & par une sagesse consommée.* Marbode quitta son évêché, sur la fin de sa vie, & se retira dans l'abbaye de S. Aubin, où il prit l'habit monastique, & mourut âgé d'environ 88 ans, le 11 septembre 1123. Il fut enterré dans l'église de cette abbaye, où son tombeau se voit encore aujourd'hui. Les religieux qui avoient reçu ses derniers soupirs, annoncerent sa mort par une lettre circulaire très-édifiante, que D. Beaugendre a donnée avec les œuvres de Marbode, & D. Martene, au tome I, de son *Thesaurus anecdotorum.* Marbode a composé un assez grand nombre d'ouvrages, qui ont été estimés en leur temps. On en trouve un catalogue exact, & une notice étendue, dans le tome X de *l'histoire littéraire de la France* par des Benédictins de S. Maur, d'où j'ai extrait cet article. La plupart ont été recueillis par D. Beaugendre, & imprimés en 1708, à la suite de ceux d'Hildebert. C'est l'édition la plus complette qu'on ait des ouvrages de Marbode.

MARBUCH (Conrad) *cherchez* CONRAD.

MARC (Saint) évangéliste, étoit le disciple & l'interpréte de S. Pierre, & l'on croit avec raison que c'est lui que cet apôtre appelle *son fils* dans sa premiere lettre; mais il est différent de Jean-Marc, fils de Marie, compagnon de S. Paul & de S. Barnabé, dont il est souvent parlé dans les actes. Il étoit Juif, & plutôt Hebreu naturel, qu'Helleniste. Quelques-uns ont cru qu'il a été l'un des soixante & douze disciples; mais il y a plus d'apparence qu'il n'a été disciple que des apôtres, & particulierement de S. Pierre. C'est une tradition ancienne & constante, qu'il a été fondateur de l'église d'Alexandrie. Les autres circonstances de sa vie & de sa mort rapportées dans ses actes & par de nouveaux auteurs, sont incertaines ou fabuleuses. Les anciens ne conviennent ni du temps ni du lieu où S. Marc composa son évangile. Saint Irénée dit que ce fut après la mort de S. Pierre & de S. Paul. Papias, S. Clément d'*Alexandrie*, Tertullien & S. Jerôme, assurent qu'il le composa à Rome du vivant de S. Pierre, qui l'approuva. D'autres, comme S. Grégoire de *Nazianze*, & l'auteur de la Synopse, attribuée à S. Athanase, disent qu'il ne fit que l'écrire sous ces apôtres. Saint Chrysostome soutient au contraire qu'il le fit en Egypte, & pour des Chrétiens de ce pays-là. Pour accorder ces sentimens, on peut dire que S. Marc fit son évangile à Rome, peu de temps avant la mort de S. Pierre, & qu'il le publia en Egypte. Cet évangile n'est qu'un abrégé de celui de S. Matthieu. Tous les anciens ont cru qu'il a été composé en grec. La liturgie qui est attribuée à S. Marc, n'est point son ouvrage; mais une liturgie à l'usage de l'église d'Alexandrie. Il n'est point non plus auteur d'une vie de S. Barnabé, que Bede a mise sous son nom, & qu'il a traduite en latin. Saint Jerôme remarque que le dernier capitule de cet évangile, commençant au verset 9 du dernier chapitre, se trouve dans peu d'exemplaires. Cependant il est reconnu par S. Irénée, & par plusieurs autres anciens peres. * Du Pin, *dissertation préliminaire sur la bible.*

L'opinion constante des anciens est que l'église d'Alexandrie a été fondée par l'évangéliste S. Marc: mais l'année de son établissement est assez incertaine. L'auteur de la chronique d'Alexandrie met la fondation de cette église par S. Marc, à la troisiéme année de l'empereur Caligula, qui est la 39 de J. C. Eusebe la rapporte à la seconde année de Claude, qui est la 42 de J. C. & Eutychius à l'an 43, qui est la 3 de Claude. Il est certain par la seconde lettre de S. Pierre, écrite de Rome, ou plutôt de Babylone après l'an 43, que Marc étoit avec S. Pierre. Ainsi il ne peut être allé à Alexandrie qu'après ce temps-la. L'auteur de la chronique d'Alexandrie ne met son arrivée à Alexandrie qu'à l'an 61. Aucun historien digne de foi ne nous apprend ce qu'il fit dans ce pays, combien il y demeura, de quelle maniere, & en quel temps il y mourut. Saint Jerôme dit seulement qu'il a été enterré à Alexandrie, sans parler de son martyre, dont il est fait mention dans un concile de Rome, sous le pape Gélase. Pallade dans son histoire Lausiaque, rapporte qu'on venoit de tous côtés prier au martyr, c'est-à-dire, au tombeau de ce bienheureux apôtre. La chronique orientale place sa mort à l'an 67 de J. C. les actes de sa mort à l'an 54, & Eusebe à la huitiéme année de Néron, la 62 de J. C. en laquelle il lui donne pour successeur Annien. Les actes de son martyre, & ce que l'on dit de la translation de son corps à Venise, sont des choses fabuleuses. * Eusebe, *l.* 2, *hist. eccles. c.* 15, & 16, & *in chron.* Saint Hieronym. *in cat.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. des II premiers siécles.* D. Ceillier, *hist. des aut. sacr. & ecclés. tom.* 1.

MARC (Saint) pape, Romain de nation, succéda à S. Sylvestre I, le 16 janvier 336, & ne tint le pontificat que 8 mois & 22 jours, jusqu'au 7 d'octobre. S. Jule I lui succéda. L'épitre qui se lit sous son nom, & qui est adressée à S. Athanase & aux évêques d'Egypte, par laquelle il répond à celle qu'ils lui avoient écrite, & dont on se sert pour justifier le nombre des soixante & douze canons de Nicée, est crue fausse par les critiques. On doute aussi de la nombreuse ordination qu'on lui attribue, & de la fondation de deux basiliques en si peu de temps. * Baronius, *in annal. A. C.* 336. Bellarminus, *lib.* 2, *de Rom. pontif. cap.* 144. Du Chêne. Papire Masson. Platine, *en sa vie.*

MARC, évêque d'Alexandrie, II de ce nom, succéda à Eumenes vers l'an 144, & gouverna cette église jusqu'à l'an 154, que Celadion lui succéda. * Eusebe, *l.* 4, *hist. c.* 10 & 19, & *in chron.* Baronius, *in annal.*

MARC, évêque de Jérusalem, est le premier qui ait gouverné cette église sans avoir été Juif. Il fut élu après la persécution, vers l'an 135, & eut soin de cette église jusqu'en l'an 156, que Publius lui succéda. * Eusebe, *l.* 4, *hist. c.* 6, & *in chron.* Adon, *in chron.* Baronius, *in annal.*

MARC, hérétique, & disciple de Valentin, dans le II siécle, se servoit d'illusions magiques, pour faire paroître du sang dans le calice eucharistique. Il opéroit encore d'autres fausses merveilles, qui séduisoient les simples, & établissoient l'impiété de ses dogmes. D'ailleurs il prenoit un soin particulier de gagner les femmes, sur-tout celles qui étoient ou riches ou belles. Sous prétexte de les rendre prophétesses & participantes de cette grande & céleste grace, dont il disoit que la source étoit en lui, il tiroit des sommes d'argent de celles qui avoient du bien, & faisoit accroire à celles qui étoient belles, qu'en consentant à ses mauvais desirs, elles faisoient une action de piété, qui les remplissoit du S. Esprit. Quant à sa doctrine, il composoit le Dieu souverain d'une quaternité, savoir, de l'ineffable, du silence, du pere & de la vérité. Il trouvoit quantité de mysteres dans l'alphabet des Grecs. Il soutenoit avec les autres hérétiques, que J. C. n'avoit point souffert réellement, & il établissoit une substance du mal. * Eusebe, *l.* 4, *hist. c.* 10.

MARC, évêque d'Aréthuse dans le IV siécle, qui fut élevé à l'épiscopat, sous l'empire de Constantin *le Grand*, sauva la vie à Julien, qui fut depuis empereur. Il fut long temps engagé dans le parti des Eusebiens, assista avec eux l'an 347, au concile que les Ariens tinrent à Philippopolis, & qu'ils appellerent le concile de Sardique, & à celui de Sirmich l'an 351. Il dressa dans un autre concile de Sirmich, de l'an 358, une formule de foi, dans laquelle, sans employer les termes de *consubstantiel*, ou de *semblable en substance*, il déclara que le fils étoit semblable au pere en tout. Dans le concile de Seleucie, il se joignit aux demi-Ariens. Quoique les Anoméens fissent valoir sa profession de foi; & qu'Ursace & Valens l'eussent portée & traduite en latin au concile de Rimini, cela n'a pas empêché que S. Grégoire de *Nazianze* n'ait donné de grands éloges à Marc d'Arethuse, & qu'il ne le considere comme un martyr, parceque sous le regne de Julien, les païens qui étoient restés dans la ville, le persécuterent, pour avoir détruit un temple magnifique qui étoit en ce lieu: ils se saisirent de lui, le maltraiterent, lui demanderent une grosse somme pour rebâtir ce temple, l'enfermerent dans une cage, dans laquelle ils le suspendirent en l'air, froté de miel; mais n'ayant pu vaincre son courage, ils le descendirent & le laisserent aller. Il employa le reste de ses jours à convertir les païens, & mourut en paix sous le regne de Jovien ou de Valens. L'église grecque honore publiquement sa mémoire le 29 mars. * S. Athanase, *ep. ad solit.* Grég. *Nazianze, orat.* 3. Socrate, *l.* 2, *hist. c.* 30. Sozomene, *l.* 4, *c.* 17 & 22. Theodoret, *l.* 3, *c.* 7. Baronius, *ad ann.* 362. Henschenius. Baillet, *vies des Saints, mois de mars.*

MARC, diacre de l'église de Gaze, vivoit sur la fin du IV siécle, & au commencement du V, & fut envoyé par Porphyre son évêque l'an 398, à Constantinople, pour obtenir de l'empereur Arcadius, qu'on abattît le temple de Marnas, idole des habitans de Gaze. S. Jean Chrysostome, à qui Marc s'adressa, agit avec son zèle ordinaire auprès de l'empereur pour cette affaire, dont Marc composa une relation, que le cardinal Baronius rapporte. Nous l'avons aussi dans Metaphraste & dans Surius, dans la vie du même Porphyre, évêque de Gaze, sous le 26 février. Les savans doutent de la fidélité de ces actes.

MARC, hérétique du IV siécle, natif de Memphis en Egypte, professoit les erreurs des Gnostiques & couroit le monde pour les débiter. Il vint dans les Gaules, & publia ses dogmes le long du Rhône, où la volupté charnelle, dont il faisoit le principal article de sa doctrine, lui avoit attiré grand nombre de disciples. Depuis il passa en Espagne, où plusieurs femmes, dont la principale étoit Agapé, professerent ses erreurs, aussi-bien que le rhétoricien Helvidius, & Priscillien chef des Priscillianistes. * Sulpice Severe, *l.* 2, *hist. sacræ.* Baronius, *A. C.* 381.

MARC, solitaire dans le IV siécle, du temps de S. Chrysostome & de S. Nil, étoit, selon quelques auteurs, celui que Pallade avoit vu extrêmement âgé, qui savoit par cœur l'ancien & le nouveau testament, & qui ne s'étoit pas moins signalé par sa grande douceur, que par sa parfaite tempérance. Nous n'en pouvons rien dire de certain, sinon que nous avons de lui neuf traités dans la bibliothéque des peres, & qu'il a été surnommé l'*Ascetique.* Photius lui attribue encore un livre contre les hérétiques nommés *Melchisedechiens.* Ce sont des sermons, qui ont été imprimés pour la premiere fois, avec d'autres sermons du même solitaire sur le jeûne, à Rome en 1748 *in-8°.* par les soins de Balthazar Remondini, évêque de Cephalonie, qui y a joint la traduction latine. Il y a de l'absurdité à avancer, comme a fait un auteur, que ce solitaire pouroit être le même *Marc*, qui guérit l'empereur Léon *le Philosophe*, vers l'an 900, & qui lui prédit encore dix années de vie, comme Jean Curopalate, Cedrene & Zonare le rapportent. * *Consultez* Bellarmin, *de script. eccles.* Le Mire, *in auct. c.* 34. Photius, *cod.* 200. Pallade, *in hist. Laus. &c.*

MARC, moine du Mont-Cassin dans le VI siécle, mit en vers la vie de S. Benoît écrite par S. Grégoire. Cet ouvrage, qu'on avoit cru perdu, fut trouvé sur la fin du XVI siécle à Mantoue, & fut publié à Rome l'an 1592, avec le troisiéme livre des poësies de Prosper Martingue. * Sigebert, *de script. eccles. c.* 33. Le Mire, *in auctuario.* Vossius, &c.

MARC, évêque d'Otrante en Italie, vivoit, selon le sentiment de Coccius, dans le VIII siécle, vers l'an 750, & écrivit en grec une hymne du Samedi saint, que nous avons dans la bibliothéque des peres, sous ce titre, *Hymnus in magnum Sabbatum.* * *Consultez* Coccius, Le Mire, &c.

MARC de Viterbe, ainsi surnommé, parcequ'il étoit de Viterbe, fut le vingt-deuxiéme général des freres Mineurs en 1359. Le pape Urbain V s'en servit dans la suite avec succès pour accommoder les différends qu'il y avoit entre Amédée, comte de Savoye, & Jean marquis de Montferrat, entre ce même Jean & Galéace Visconti, entre les évêques de Verceil & d'Aste, & entre les Pisans & les Florentins. Plusieurs milliers de soldats Anglois & François s'étant attroupés en Italie, & y faisant beaucoup de dégats, Marc négocia une ligue entre les princes d'Italie, & par cette voie le désordre fut appaisé, & ceux qui le causoient furent exterminés ou mis en fuite. Pour reconnoître ces services, Urbain V éleva Marc au cardinalat, le 18 septembre 1366. Marc de Viterbe mourut à Viterbe même le 3 septembre 1369. Il laissa entr'autres ouvrages, *Summa casuum conscientiæ:* des sermons, &c.

MARC *Eugénique*, après avoir fait long-temps profession d'enseigner l'éloquence, fut nommé archevêque d'Ephèse, & choisi pour porter la parole au nom des Grecs, dans la conférence qu'ils devoient

voient avoir en Occident avec les Latins. Il y soutint leur cause avec toute la subtilité & la force qu'ils pouvoient desirer, & fut presque le seul qui ne voulut point signer le decret d'union, & enfin le premier qui s'éleva, & qui écrivit contre, après que les Grecs qui avoient été à Florence, furent de retour à Constantinople. Il y a dans le XIII tome des conciles, deux lettres circulaires de lui adressées à tous les Chrétiens, contre le concile de Florence. Il avoit fait une profession de foi, que l'on trouve manuscrite dans la bibliotheque du Vatican, aussi bien qu'un traité de la procession du S. Esprit, contre les Latins; une lettre à l'empereur Jean *Paleologue*; & une autre lettre à George Scholarius contre les rits & la liturgie de l'église de Rome. Il y a encore de lui un traité imprimé parmi les liturgies, pour montrer que la consécration se fait non-seulement par les paroles de J. C. mais aussi par l'oraison & la bénédiction du prêtre. On a dans les actes du concile de Florence, & dans l'histoire de Sguropule, une partie des discours qu'il prononça dans ce concile; & il y a dans la bibliotheque du roi quelques autres ouvrages manuscrits du même auteur; comme deux discours du Purgatoire, prononcés à Ferrare; des réponses aux questions des cardinaux, & sur la consécration du corps de J. C. la solution de deux questions proposées par l'empereur; & des lettres contre les Latins. Marc *Eugénique* avoit un frere nommé Jean, qui vint avec lui au concile de Florence, & y tint le même parti, lequel a aussi composé un écrit contre le concile de Florence, dont Léon Allatius rapporte quelques fragmens dans son livre du Purgatoire. * Sponde, *ann. Christ.* 1440. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclésiastiques du XV siécle.*

MARC, surnommé *de Lisbonne*, évêque de Ciudad de Puerto ou Porto en Portugal, vivoit dans le XVI siécle, & étoit natif de la ville de Lisbonne, dont il porta le nom. Il entra jeune dans l'ordre de S. François, où on le choisit pour écrire les chroniques de son ordre. Pour y mieux réussir, il fit un voyage en Italie, & à son retour il publia cet ouvrage que nous avons en trois parties. On lui en attribue d'autres. Philippe II, roi d'Espagne, lui donna l'évêché de Porto l'an 1581. Ce prélat publia des ordonnances synodales l'an 1585, & mourut le 15 septembre 1591. * Wadingue, *in annal. & biblioth. Minor.* Willot, *Ath. Francis.* Nicolas Antonio, *de script. Hisp. &c.*

MARC, tyran en Angleterre, fut élu par les légions romaines vers l'an 407, & tué peu après par ceux qui lui avoient offert l'empire. * Banduri, *num. imp. rom.*

MARC, fils de *Basilisque*, oncle de Zénon, fut créé césar par son pere, qui se rendit maître de l'empire l'an de Jesus-Christ 475. * Theophan. Evag.

MARC (Saint) ordre de chevalerie, fut institué à Venise en l'honneur de S. Marc évangéliste, patron de cette république, après que le corps de ce saint y eut été transferé en 831. Les chevaliers portent sur leurs armes & drapeaux blancs un lion ailé de gueules, avec cette devise: *Pax tibi, Marce Evangelista meus*, & ont le titre de citoyens, avec le privilége de porter sur leurs armes un mufle de lion; ce que la république n'accordoit autrefois qu'aux princes voisins. Il y a trois sortes de chevaliers de S. Marc. Les premiers sont faits par le sénat, lorsqu'ils ont rendu de grands services à la république, ou lorsqu'ils ont servi dignement dans les ambassades qu'on leur avoit confiées. Alors ils reçoivent du sénat même le titre de chevalier, qui leur avoit déja été conferé par les têtes couronnées; auprès desquelles ils étoient ambassadeurs. Ils ont le privilége de porter la stole d'or aux jours de cérémonie, & sont même distingués les autres jours par un galon d'or sur le bord de la stole noire, qu'ils portent ordinairement. Les deux autres sont ceux qui ont acquis ce degré par le mérite des armes ou des lettres. Quoique ceux-ci portent une marque de chevalerie, savoir une chaîne d'or, où pend le lion de S. Marc dans une croix d'or; on fait cependant une grande différence entre les premiers qui se font publiquement dans l'excellentissime collége; & les deux autres, qui ne reçoivent cet honneur qu'en particulier dans la chambre du doge, qui a le pouvoir d'en créer de cette sorte quand il lui plaît. * Mercure, *septembre* 1681. André Favin, *théatre d'honneur & de chevalerie.*

MARC-ANTOINE, un des triumvirs, *cherchez* ANTOINE.

MARC-ANTOINE RAIMONDI, natif de Bologne, graveur célebre dans les XV & XVI siécles, fut un des plus excellens éleves de François Francia, qui peignoit dans cette ville. Après avoir acquis une grande facilité de manier le burin dans les ouvrages d'orfévrerie, il alla à Venise, où il vit des estampes qu'Albert Durer avoit faites au burin, & en taille de bois; il en acheta plusieurs de tout son argent, entre autres la passion gravée en taille de bois; & faisant réflexion sur l'honneur & le bien qu'il auroit acquis, s'il se fût occupé à graver de cette maniere, il résolut de s'y appliquer entierement. Il se mit à copier si adroitement cette passion d'Albert par de grosses hachures sur le cuivre, qu'on l'eût prise pour de la taille en bois; & il y mit jusqu'à cette marque d'Albert, A. B. Cet ouvrage fut copié si juste, que personne ne le crut de Marc-Antoine, mais d'Albert, & que même on le vendit & acheta pour tel à Venise; de sorte qu'on l'écrivit en Brabant à Albert, à qui on envoya une passion de celles que Marc-Antoine avoit faites. Cette contrefaction mit Albert dans une colere si violente, qu'il partit d'Anvers & se rendit à Venise, où il eut recours à la république, se plaignant du tort que lui faisoit Marc-Antoine; mais il ne put rien obtenir, sinon que la marque d'Albert ne pouroit être mise davantage sur les planches de Marc-Antoine. Ce dernier se rendit à Rome, où la premiere chose qu'il grava fut une Lucrece d'après Raphaël. On la fit voir à ce grand peintre, qui prit Marc-Antoine en amitié, & lui fit graver sa planche du jugement de Pâris, celle de la mort des Innocens, & plusieurs autres. Cette maniere de multiplier les tableaux acheva de répandre la réputation de Raphaël dans toute l'Europe, & fit naître à plusieurs dessinateurs l'envie de s'appliquer à la gravure, & de devenir éleves de Marc-Antoine. Les plus célébres furent, Marc de Ravenne, & Augustin Vénitien, qui ont gravé plusieurs dessins de Raphaël & de Jules Romain. Marc-Antoine, après la mort de Raphaël, grava d'après les dessins de Jules Romain, les planches qui furent mises dans le livre infâme de l'Aretin. Il fut arrêté à Rome, par ordre du pape Clément VII; & s'étant sauvé de prison, il s'en alla à Florence, où il acheva de graver le S. Laurent du dessin de Baccio Bandinelli. Ce dernier se plaignoit quelquefois au pape que Marc-Antoine gâtoit son dessin. Cela vint à sa connoissance; & dès que sa planche fut finie, il la porta à ce pape avec le dessin de Bandinelli. Clément, qui étoit connoisseur & amateur du dessin, en jugea tout autrement, & reconnut que cet habile graveur avoit corrigé beaucoup de fautes dans le dessin du sculpteur Bandinelli: de sorte que par la beauté de cette rare estampe, Marc-Antoine regagna les

bonnes graces de Clément VII. Mais la prise & le sac de Rome l'an 1527, réduisirent Marc-Antoine presque à la mendicité: car pour se retirer d'entre les mains des Impériaux qui l'avoient fait prisonnier, il fut obligé de leur donner tout l'argent qu'il avoit; ainsi il sortit de Rome où il ne retourna plus. * Achillini, *in viridar.* Bumaldi, *de pict. & sculp. Bonon.* Vasari. Felibien, *hist. des arts, &c.*

MARC-ANTOINE PASSARANI ou PASSARINI, *cherchez* PASSERA.

MARC-AURELE (*Marcus-Aurelius Antoninus-Verus*) surnommé *le Philosophe*, empereur, succeda à son beau pere Antonin *le Débonnaire* le 7 mars 161, avec Lucius Ælius Verus qu'il avoit adopté, & auquel il avoit donné sa fille Lucilla en mariage. Il ne fit point d'édit général contre les Chrétiens: mais comme il étoit extrêmement attaché à l'idolâtrie, & qu'il se piquoit d'imiter Numa, dont il se disoit descendu, dans sa piété envers les dieux, il donna sujet par plusieurs rescrits à la quatriéme persécution, dans laquelle, en diverses provinces de l'empire, plusieurs Chrétiens finirent glorieusement leur vie, l'an 162. Marc-Aurele pourvut à la nécessité de ses sujets pendant une cruelle famine, & dans la peste qui arriva de son temps. Il triompha des Parthes l'an 165, avec son collegue, qui mourut 4 ans après. Marc-Aurele défit ensuite les Quades & les Marcomans. Cette derniere guerre avoit déja duré quatre ans, sans que l'armée romaine eût beaucoup avancé. Un jour les barbares l'assiégerent de si près, que selon toutes les apparences humaines elle ne pouvoit pas échaper. Ce qui étoit de plus cruel, c'est qu'il n'y avoit point d'eau, & que les chaleurs étoient très-véhémentes. Dans cette nécessité les soldats païens invoquerent leurs dieux qui se trouverent sourds à leurs prieres. Les Chrétiens qui composoient une légion entiere, demanderent à Dieu la délivrance d'un si grand danger. Leurs vœux furent heureusement exaucés; on vit tout d'un coup tomber dans le camp des Romains une douce pluie qui rafraîchit les troupes; & sur les ennemis des foudres & des éclairs qui les dissiperent & les mirent en fuite. Jule *Capitolin* attribue cet événement merveilleux aux prieres de Marc-Aurele. Dion dit qu'un magicien, nommé Arnulphe, avoit par ses enchantemens fait descendre cette pluie, en invoquant Mercure & les autres démons de l'air. Xiphilin l'accuse en cela d'un mensonge ou volontaire ou inconsidéré; & dit que toute la gloire de cet événement merveilleux étoit due à la légion des Chrétiens, nommée pour lors *Mélitine*, laquelle fut depuis pour cette raison appellée la *Foudroyante*, qui est le même nom que la douziéme légion portoit déja du temps d'Auguste. L'empereur, dans une lettre qu'il écrivit au sénat, avoua qu'il devoit cette victoire aux Chrétiens, & défendit de les persécuter dans la suite à cause de leur religion. Tertullien fait mention de cette victoire obtenue par les prieres des Chrétiens: *Marcus quoque Aurelius in Germanica expeditione Christianorum militum orationibus ad Deum factis, imbres in siti illa impetravit.* Il parle aussi de la lettre écrite par l'empereur, de laquelle Orose dit que de son temps il y en avoit beaucoup d'exemplaires. Pour éterniser la mémoire de ce fait & le rendre plus éclatant, Marc-Aurele en fit graver l'histoire dans une colonne qu'il dédia à Jupiter *le Pluvieux*; & au-dessous il y éleva la statue d'Antonin, qui l'avoit appellé à l'empire. C'est cette même colonne que le pape Sixte V fit redresser dans le XVI siécle, & au-dessous de laquelle il fit placer une image de saint Paul. On met l'année de cette victoire en 174. Quoiqu'on ne puisse pas rejetter entierement cette histoire de la légion Fulminante, on peut dire, sans être en danger de se tromper, qu'il s'y trouve plusieurs choses fabuleuses: sur quoi l'on peut consulter M. de Valois, sur le cinquiéme livre de l'histoire ecclésiastique d'Eusebe, *c.* 5, & le P. Pagi sur l'an 174, dans sa critique de Baronius. Peu de temps après, Avidius Cassius se révolta contre l'empereur l'an 175, & fut massacré trois mois après cette révolte. Les historiens nous disent des choses surprenantes de la modération de Marc-Aurele dans cette conjoncture. Il associa l'an 176, son fils Commode à l'empire, & fit un voyage en Orient, pour y appaiser les restes de la révolte de Cassius. Celle des Marcomans l'obligea de passer une seconde fois en Allemagne, & il mourut à Sirmich dans la Pannonie le 16 mars de l'an 180, âgé d'environ 59 ans, après en avoir regné 19 & quelques jours. On dit que les inclinations corrompues de son fils Commode le dégouterent de la vie, & le firent résoudre à ne point manger pour s'en délivrer. Il faut avouer que Marc-Aurele avoit toutes les qualités que l'on peut désirer en un grand prince, pour la félicité des peuples, & qu'en sa personne on voyoit l'accomplissement de ce vieux mot, *que le monde seroit heureux, si les philosophes étoient rois, ou si les rois étoient philosophes.* Marc-Aurele fut malheureux dans sa famille; car il eut un gendre voluptueux & déreglé, un fils corrompu dans ses inclinations, & une femme, qui étoit Faustine, diffamée par son incontinence. Il faisoit profession de suivre la secte des philosophes Stoïques. Ce prince écrivit en grec douze livres de réflexions sur sa vie, que Guillaume Xylander a traduits en latin, & Meric Casaubon en anglois. Madame Dacier les a mis en françois avec de très-belles remarques. * Jule Capitolin, *en sa vie.* Dion, *l.* 55. Orose, *l.* 7. Tertullien, *in apol.* & *adv. Scap.* Eusebe, *l.* 5. *hist.* & *in chron.* Suidas. Gesner. *in bibl.* Vossius, *l.* 2, *de hist. Græc.*

MARCA (Pierre de) l'un des plus célebres prélats de l'église Gallicane dans le XVII siécle, né à Gant dans le Béarn le 24 janvier 1594, d'une famille noble & ancienne de cette province, & constamment attachée à la religion catholique, fit son cours d'humanités à Auch, & sa philosophie à Toulouse, où il étudia le droit pendant trois ans; ensuite de quoi il fut reçu conseiller au conseil souverain de Béarn l'an 1615. Tous ses collégues étoient alors Calvinistes; mais les choses changerent peu après; la religion orthodoxe fut rétablie dans le Béarn, & M. de Marca, en reconnoissance des soins qu'il avoit pris pour contribuer à cette révolution, fut revêtu, l'an 1621, d'une charge de président au parlement de Pau, qui étoit devenu entierement catholique. L'an 1639 il fut honoré de la dignité de conseiller d'état, & publia l'année suivante l'histoire de Béarn, qui n'augmenta pas peu l'opinion avantageuse que l'on avoit conçue de son érudition, & qui le fit charger par le cardinal de Richelieu, du soin de répondre au libelle intitulé, *Optatus Gallus*, de M. Hersent. Ce fut pour le réfuter, qu'il composa l'an 1641 son ouvrage *De concordia sacerdotii & imperii*, qui fut applaudi de tout le monde, & qui empêcha néanmoins à Rome qu'il ne pût obtenir du pape Urbain VIII les bulles de l'évêché de Conserans, auquel il avoit été nommé après la mort de sa femme. Le prétexte des délais de la cour de Rome, fut la maniere favorable dont il avoit soutenu dans son livre les libertés de l'église Gallicane. Cet obstacle fut levé au mois de janvier 1647, sous Innocent X, après néanmoins que M. de Marca eut exposé & interpreté ses sentimens d'une maniere qui plut à la cour de Rome, par un livre imprimé à Bar-

celone. Trois ans auparavant il avoit été envoyé en Catalogne en qualité de visiteur général & intendant. Commission qu'il remplit avec beaucoup d'honneur & d'habileté, jusqu'en 1651, qu'il alla prendre possession de son évêché; mais il ne le gouverna pas long-temps : car l'année suivante il fut élevé à l'archevêché de Toulouse, où il fut installé au mois de mars 1655. Il se préparoit à y remplir constamment les devoirs de la résidence, lorsque le roi, qui avoit besoin de ses lumieres dans son conseil, le fit ministre d'état l'an 1658. M. de Marca suivit la cour au voyage de Lyon; puis ayant assisté aux états de Languedoc, il alla à Toulouse au mois d'avril 1659, & y présida aux états de la province. L'année suivante il fut envoyé dans le Roussillon, pour y régler les limites avec les commissaires nommés par le roi d'Espagne. Il fit un voyage à Paris au mois de septembre de la même année, & y mourut le 29 juin 1662, dans sa 69 année, trois jours après avoir reçu les bulles de l'archevêché de Paris, auquel le roi l'avoit nommé sur la démission du cardinal de Retz. Ce savant homme confia en mourant ses manuscrits à M. Baluze, qui étoit à lui depuis l'an 1656, & qui après sa mort nous a procuré de nouvelles éditions du fameux ouvrage *De concordia sacerdotii & imperii*. Dans la suite de cet ouvrage, que M. de Marca a voulu qu'elle ne fût imprimée qu'après sa mort, il y revient à ses premiers sentimens, plus sinceres & plus vrais que ceux de sa rétractation. Les autres ouvrages de M. de Marca sont : 1. *Histoire de Béarn*, &c. *in-fol.* à Paris 1640. 2. *Libellus quo editionis librorum de concordia sacerdotii & imperii consilium exponit, opus apostolicæ sedis censuræ submittit*, &c. à Barcelone en 1646, *in*-4°, & inséré depuis dans les éditions du livre *De concordia*, &c. procurées par M. Baluze, avec quelques autres écrits du même prélat. 3. *Vigilii papæ epistola decretalis pro confirmatione V synodi œcumenicæ*, avec la traduction latine de M. de Marca, à Paris en 1642, *in*-8°, avec une dissertation de l'éditeur & traducteur; les anathêmes du cinquiéme concile général; une lettre du patriarche Eutychius au pape Vigile, & la réponse du dernier. 4. *Dissertatio de primatu Lugdunensi, & cæteris primatibus*, à Paris en 1644, *in*-8°. 5. *Epistola ad Henric. Valesium de tempore quo primùm in Galliis suscepta est Christi fides*, à Paris en 1658, *in*-8°. 6. *Histoire de Notre-Dame, de Betaran dans le Béarn*, à Barcelone en 1648, *in*-8°. 7. *Relation de ce qui s'est fait depuis 1653 dans les assemblées des évêques au sujet des cinq propositions*, à Paris en 1657, *in*-4°. C'est contre cette relation que M. Nicole a écrit le *Belga percontator*, ou les scrupules de François Profuturus, théologien Flamand, sur ce qui s'est passé dans l'assemblée du clergé de 1656, *in*-4°, en 1657. Ce ne fut pas le seul adversaire que M. de Marca eut sur les bras à cette occasion; mais M. Nicole n'eut aucune part à leurs écrits, dont quelques-uns plus passionés que solides, & en cela bien différens du caractere de ceux de M. Nicole, furent condamnés à Paris & à Rome. 8. *Mémoire pour servir au jugement de l'instance générale de la régale*, dans le deuxiéme volume des mémoires du clergé recueillis par le Gentil. 9. Lettre sur le livre de Bertram, touchant l'Eucharistie, au-devant du tome II du *Spicilege* du P. d'Acheri. 10. *Marca Hispanica*, *in-fol.* qui contient une description historique & géographique de la Catalogne, du Roussillon, & des frontieres. En 1669 M. Baluze réunit en un volume *in*-8°. trois dissertations de M. de Marca qui avoient déja été imprimées : savoir, *De decreto papæ Vigilii pro confirmatione quintæ synodi œcumenicæ*, avec les lettres mêmes de Vigile & d'Eutychius, & les anathématismes du cinquiéme concile : *Dissertatio de primatibus*, & *Dissertatio de tempore quo primùm suscepta est in Galliis Christi fides*. M. Baluze y joignit ses notes, & un *appendix* d'actes anciens, & mit une préface au commencement. L'année précédente 1668, Paul de Faget, prêtre, cousin germain de M. de Marca, conseiller, & auparavant agent du clergé, fit imprimer pour la premiere fois de nouvelles dissertations de M. de Marca. Ce recueil imprimé *in*-4°, à Paris, contient quatre traités latins, 1. Sur le sacrement de l'eucharistie, avec le sentiment de Théodoret sur ce sacrement; 2. Une dissertation sur le sacrifice de la messe; 3. Une dissertation sur l'institution du patriarchat de Constantinople; 4. Un court écrit sur l'origine du ciel & de la terre : & trois traités françois, savoir, le premier sur le sacrement de l'eucharistie; le deuxiéme sur celui de pénitence; le troisiéme sur celui de mariage. La vie de M. de Marca en latin par l'abbé de Faget, est à la tête de ce recueil : elle est étendue & fort curieuse. Il s'éleva à l'occasion de ce recueil & de cette vie une dispute entre M. Baluze & l'abbé de Faget, qui fit peu d'honneur à l'un & à l'autre, par les injures réciproques dont ils s'accablerent dans leurs lettres, qui ont été rendues publiques à la fin d'une nouvelle édition dudit recueil & de ladite vie, faite en 1669, *in*-18, sans nom de lieu d'impression. Cette édition est préférable à la premiere. Enfin en 1681, M. Baluze fit encore imprimer à Paris en un volume *in*-8°, avec une longue préface de sa façon, de nouveaux opuscules de M. de Marca, tous en latin : savoir, sur la généalogie de Jesus-Christ; sur les Mages; sur la primauté de saint Pierre; sur la différence des clercs & des laïcs de droit divin; sur le temps du synode de Sirmich; sur la lettre synodique d'un concile d'Illyrie; sur le cinquiéme canon du concile de Constantinople de l'an 361; sur les anciennes collections des canons; sur l'explication du chapitre *Clericus*; sur la patrie de Vigilance; sur l'origine & le progrès du culte de la sainte Vierge au Montferrat; sur l'origine du monastere de l'Echelle-Dieu, au diocèse de Tarbes; sur la châsse des reliques de saint Jean-Baptiste qui est dans l'église des Dominicains de Perpignan; contre les satyres; de l'appel des comtes; sur l'explication du canon 17 du concile d'Ancyre; quel est le propre prêtre; sur l'ordination des prêtres; un discours prononcé à Barcelone le 15 juillet 1644; récit d'un voyage fait de Paris dans la Gaule Narbonoise en novembre 1654 : ce récit est en vers latins; quatre vers latins sur le vin de Frontignan : ce recueil est terminé par deux dissertations latines du pere Sirmond, Jésuite, sur le temps & les formules du synode de Sirmich; & par une du pere Petau, aussi Jésuite, sur l'hérétique Photin & sa condamnation.

M. de Marca avoit épousé une demoiselle de la maison de Lavedan, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres *Galactoire* de Marca, président au parlement de Pau, abbé de S. Aubin d'Angers, mort le 11 février 1689, âgé de 65 ans.

La famille de M. de Marca étoit, dit-on, anciennement d'épée, & étoit originaire d'Espagne, d'où elle étoit sortie, pour s'établir en Béarn. On prétend qu'elle est la même que celle de la Marque, dont il est parlé dans un autre endroit. *Voyez* MARQUE (la). Baluze, *vie de M. de Marca*. Bayle, *diction. crit.* Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. du XVII siécle*. Arnauld, *lettr.* 341, *tom.* 5 *du recueil de ses lettres*. *L'histoire de la vie & des ouvrages* de M. Nicole, en plusieurs endroits de la premiere partie. Gerberon, *histoire du Jansénisme*.

MARCANA, petite ville d'une isle de Dalmatie, avec évêché uni à celui de Trebigna, & suffragant de Raguse.

MARCASSUS (Pierre de) auteur du XVII siécle, né vers l'an 1584, à Gimont, petite ville de Gascogne, vint jeune à Paris où il régentoit déja la troisiéme au collége de Boncourt en 1617. Il fut ensuite précepteur de François de Vignerot, marquis de Pont-de-Courlay en Poitou, neveu du cardinal de Richelieu, & frere de madame la duchesse d'Aiguillon. Il fut pourvu après d'une chaire d'éloquence au collége de la Marche, qu'il a occupée long-temps. Il mourut dans cet emploi à Paris, au mois de décembre 1664, & non en 1660, comme l'a dit le pere le Long. Il avoit au moins 84 ans. Cet auteur a voulu être en même-temps historien, poëte & traducteur, & n'a réussi que très-médiocrement dans tous ces genres. Son histoire grecque, le plus connu de ses ouvrages, qui fut imprimée en 1647, *in-fol.* est remplie de défauts essentiels. Il ne s'y est occupé qu'à décrire les guerres, & il ne fait aucune mention de tout ce qui est arrivé d'ailleurs de considérable dans toute la Grece. Il n'a rien dit des grands hommes qui s'y sont distingués, soit dans les sciences, soit dans les arts; & quoique son livre porte le titre d'histoire universelle de la Grece, on n'y trouve qu'une légere partie de cette histoire. L'ordre des temps n'y est point non plus observé, & le style de l'ouvrage est insupportable à quiconque n'a pas perdu entierement le goût. Marcassus avoit dessein de publier trois volumes de cet ouvrage; mais il a en vain imploré le crédit de M. le chancelier, par un poëme françois, où il introduit l'histoire grecque qui a recours à ce magistrat, pour l'engager à user de son autorité pour faire imprimer les deux autres volumes : il n'a trouvé personne qui ait voulu en faire les frais. On ne recherche pas plus la traduction que cet auteur a faite de l'Argenis de Barclay, & qui a été imprimée en 1633, *in-8°*, à Rouen, sous ce titre : *l'Argenis, ou les amours de Poliarque & d'Argenis*, traduit du latin de Jean Barclay. D'ailleurs la belle traduction que M. l'abbé Josse a donnée depuis peu de cet ouvrage de Barclay, a fait éclipser toutes les traductions précédentes que l'on en avoit faites. Nous connoissons encore de Pierre de Marcassus, une traduction françoise des trois livres de l'ame, écrits en grec par Aristote : cette traduction parut en 1641, *in-8°*, à Paris. Les Bucoliques de Virgile, traduites en vers françois, à Paris en 1621, *in-4°*. Les amours de Daphnis & de Chloë, traduites du grec de Longus, à Paris en 1626, *in-8°*. Libre version des épodes d'Horace en 1664, *in-8°*. L'auteur dit qu'il la commença à l'âge de quatre-vingts ans, & qu'il la finit en deux mois : il y prend les titres singuliers de *particulier & principal historiographe du roi, rayé de l'état.* Dans l'épître dédicatoire au roi, qui est extravagante, il y dit de lui-même, que parmi les gens de lettres il a l'avantage de n'avoir personne au-dessus de lui, comme il a celui d'en avoir beaucoup au-dessous. Il s'y plaint beaucoup de ce que l'on ne le traitoit pas selon ce prétendu mérite qu'il croyoit bien réel. Le sage en cour, traduit de Matthieu Peregrin. Marcassus, *comme nous l'avons dit*, voulut aussi écrire en vers, & qui plus est, être poëte comique; & nous avons de lui en ce genre, *Les pêcheurs illustres*, comédie qui parut en 1633, & la *pastorale d'Eromene.* Ses autres poësies sont, *Ad illustrem comitem de Servien, fulvula idyllium*, in-4°. *Comiti de Servien eucharistia*, in-4°. *Christinæ reginæ carmen*, en 1652, *in-4°*. *Ad eandem, soteria*, en 1652. *Carmen joculare & tumultuarium*, en 1653. *Desiderium Galliæ ad comitem de Servien, eidillion*, en 1653. *Medoniæ nymphæ*, en 1655. *Spes*, en 1653. *Petri de Marcassus ad illustr. virum Martinum Dalancæum, inter principes chirurgorum sui sæculi summè eximium, de seipso soteria*, en 1656. Remerciment de la poësie à M. le cardinal Mazarin pour la paix, en 1660. Plusieurs autres poësies dans le recueil intitulé : *Les muses illustres*, &c. à Paris en 1658, *in-12*. *Horoscope sur l'heureuse naissance de M. le Dauphin, au roi*, en vers françois, à Paris 1662, *in-4°*, de 16 pages. Le P. Niceron a oublié de parler de cet ouvrage. Marcassus est un des commentateurs de Ronsard, & il choisit pour sa tâche la franciade de ce poëte. On a aussi de lui des lettres morales en 1629, *in-8°*, & trois romans : savoir, la Cloriméne, en 1626, *in-8°*. le Timandre, roman historique, où il raconte sous des noms empruntés plusieurs histoires du temps, *in-8°*, à Paris, & l'Amadis de Gaule, en 1629, *in-8°*. Il étoit ami de l'abbé de Marolles, qui l'engagea à traduire les Dionysiaques du poëte grec Nonnus; mais il n'en a fait imprimer en 1631 que les deux premiers livres, de quarante-huit dont cet ouvrage est composé. Il avoit connu particulierement Moliere, alors fort jeune; & son fils nommé aussi Pierre de Marcassus, qui mourut en 1709, âgé de 89 ans, avoit été lié particulierement avec ce fameux comique. Nous ignorons si Pierre de Marcassus le fils a écrit. Son pere l'avoit engagé à traduire Tacite en françois, prétendant qu'il pouvoit l'emporter sur la version de M. d'Ablancourt: mais cette traduction, si elle a été faite, est encore manuscrite. * *Mémoires du temps.* L'abbé de Marolles dans son *dénombrement*, &c. Niceron, *mémoires*, &c. tome XXXI.

MARCATRUDE, *cherchez* MERCATRUDE.

MARCEL (saint) abbaye de l'ordre de S. Benoît, fut fondée par le roi Gontran, à un quart de lieue de Châlons sur Saone. Ce prince y établit l'usage de chanter les louanges de Dieu sans interruption, ce qu'on appelle *Laus perennis*; & il voulut y être enterré. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un prieuré conventuel possédé par les religieux réformés de Cluni, qui ont renouvellé tous les bâtimens, & en ont fait une maison qui ne céde point en beauté & en magnificence à celle du fondateur. On y conserve les reliques de saint Marcel, martyr à Châlons, & de saint Agricole, évêque de cette ville; de même que les corps de saint Desiré & de saint Silvestre, aussi évêques de Châlons. Dans le côté collatéral se voit le sépulcre du fameux Pierre Abailard : il est représenté avec son habit monachal. Ce sépulcre étoit autrefois dans la chapelle de l'infirmerie, où il avoit été enterré avant qu'il fût transporté au Paraclet : mais cette chapelle ayant été détruite, les religieux, pour ne point laisser périr cet ancien monument, l'ont transporté dans l'église. * *Voyage litter.* des PP. DD. Martenne & Durand, de la congrégation de S. Maur, *tom. I, premiere partie, p.* 225, 226. D. Gervaise, *vie d'Abailard*, sur la fin, &c.

MARCEL (Saint) martyr à Châlons sur Saône, & S. Valerien, furent arrêtés à Lyon avec les autres Chrétiens, dans le temps de la premiere persécution des Gaules, sous l'empire de Marc-Aurele. S'étant sauvés de prison, ils s'en allerent dans la Bourgogne, & y prêcherent la religion chrétienne. Marcel fut arrêté près de Châlons, dont le gouverneur Prisque le fit enfouir en terre, jusqu'à la ceinture. Il mourut dans ce cruel supplice. Son compagnon Valerien fut arrêté au château de Tournus, où il eut la tête tranchée. * *Gregor. Turon. de gloria martyr. c.* 54. *Acta apud Sur. Projet de l'hist. de Tournus, par le pere* Chifflet. Tille-

mont, *mém. pour servir à l'hist. ecclés.* Baillet, *vies des SS. mois de septembre.*

MARCEL (Saint) martyr en Afrique dans le III siécle, étoit capitaine d'une compagnie de cent hommes dans la légion Trajane, du temps des empereurs Dioclétien & Maximien. Il se déclara publiquement chrétien dans l'armée, & renonça à la milice en renonçant au paganisme, dans une fête qui se célébroit en l'honneur de l'empereur le 21 juillet. Il fut arrêté par les soldats, & déféré à Anastase Fortunat, prévôt de la légion, qui l'envoya à Agricola, vicaire du préfet du prétoire des Gaules. Ce juge l'interrogea, & Marcel ayant avoué qu'il étoit chrétien, & qu'il avoit quitté la milice, il le condamna à la mort. Le greffier, nommé Cassien, dit hautement au juge, que sa sentence étoit injuste. Elle fut néanmoins exécutée, & Marcel eut la tête tranchée à Tanger en Mauritanie, le 30 octobre, vers l'an 298. Cassien fut mis en prison, & quelque temps après en ayant été tiré, il fut aussi condamné à la mort. * *Acta apud Bolland.* Ruinart, *véritables actes des martyrs.* Baillet, *vies des saints.*

☞ MARCEL (Saint) pape, premier de ce nom, succéda à S. Marcellin, après que le saint-siége eut vaqué trois ans, six mois & vingt-cinq jours. On dit qu'il étoit Romain, fils d'un Marcel, selon les uns, & d'un Benoît, selon d'autres. Il étoit prêtre sous son prédécesseur. On dit beaucoup de choses de S. Marcel : mais elles ne sont fondées que sur les nouveaux pontificaux, & sur ses actes qui ne méritent aucune créance. Le pape Damase dans l'épitaphe qu'il a faite de saint Marcel, & qui est reçue de Baronius, (*ann.* 309, § 7.) nous apprend que sa fermeté à soûtenir la vérité de la discipline, en obligeant ceux qui étoient tombés durant la persécution à faire une véritable pénitence de leurs crimes, excita contre lui la fureur & la haine de tout le monde; ce qui alla non-seulement jusqu'à des disputes & des divisions secrettes, mais même jusqu'à des séditions, jusqu'au meurtre, & à une entiere rupture de la paix. Damase ajoute que le crime d'une personne qui avoit renoncé Jesus-Christ durant la paix, fut cause que le tyran Maxence bannit S. Marcel de son pays. On ne peut pas dire s'il mourut dans son exil ou s'il fut rappellé à Rome. S. Marcel a tenu le saint-siége depuis le 19 de mai de l'an 308, jour de son ordination, jusqu'au 16 de janvier de l'an 310, qui est celui de sa mort. S. Eusebe lui succéda. On lui attribue deux épitres décrétales que Bollandus abandonne, avec quelques ordonnances peu certaines. Sa fête est marquée au 16 de janvier dans les martyrologes : quelques-uns cependant la marquent encore au 4 octobre. La conformité du nom de Marcel avec celui de Marcellin son prédécesseur, a quelquefois fait confondre l'un avec l'autre, comme si ce n'étoit qu'un même pape, ensorte qu'Eusebe & S. Jerôme ne parlent que de S. Marcellin; mais ils se sont trompé. * Tillemont, *mém. pour servir à l'histoire ecclésiastique*, tome V, pages 95, 98, 626, 628. *Liste chronolog. & hist. des papes*, dans *l'art de vérifier les dates.*

MARCEL II, nommé auparavant *Marcel* Cervin, cardinal du titre de Sainte Croix de Jérusalem, natif de Fano, fils de *Richard* Cervin de Monte Pulciano, qui étoit alors receveur général pour le saint-siége dans la premiere de ces villes, étudia à Sienne, & alla à Rome sous le pontificat du pape Paul III, qui le choisit pour être le premier de ses secrétaires. Depuis il fut mis auprès du cardinal Farnèse, neveu de ce pontife, que son oncle envoyoit légat en France & dans les Pays-Bas, pour tâcher de terminer les différends du roi François I, & de l'empereur Charles-*Quint*. Cette affaire étoit trop délicate pour être accommodée si facilement. Le cardinal légat laissa cette commission à Marcel Cervin, qui avoit alors le titre d'évêque de Nicastro, & qui eut depuis les évêchés de Reggio & d'Ugubio. A son retour Paul III le fit cardinal l'an 1539, & le nomma l'un des présidens au concile de Trente. Marcel ne voulut pas changer son nom lorsqu'il fut fait pape après *Jules* III, le 9 avril 1555. Il avoit donné des marques si éclatantes d'un parfait discernement & d'une solide piété, qu'on attendoit de grandes choses de lui durant son pontificat. En effet, il commença par défendre à ses parens de venir à Rome, & par donner des ordres très-importans pour le bien de l'église en général, & pour le bonheur de ses sujets en particulier. Mais dans le temps qu'il se disposoit à exécuter les pieux desseins qu'il avoit conçus pour l'avantage du christianisme, il mourut 24 jours après son élection, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. PAUL IV fut son successeur. * Genebrard, *l.* 4 *chron.* Panvini, *en sa vie.* Jerôme Scripande, *in epist. principi* Sponde, *in annal. A. C.* 1555, *n.* 5, 6. Paul Jove. De Thou. Sadolet, &c.

MARCEL, évêque d'Ancyre, ville de Galatie, dès l'an 314, puisqu'on trouve son nom dans les souscriptions du concile d'Ancyre tenu en cette année, assista, selon le témoignage de S. Athanase & de Théodoret, au concile de Nicée l'an 325, quoiqu'on lise le nom de *Pancrace* au lieu du sien, dans les souscriptions qui nous restent. Il y combattit fortement l'impiété arienne ; de sorte que les prêtres de Rome, qui y assistoient au nom du pape, parlerent avantageusement de lui à leur retour. Depuis, il se trouva l'an 335 au concile de Tyr, où il s'opposa à la condamnation de saint Athanase; & à celui de Jérusalem, où il refusa de s'employer pour faire admettre Arius à la communion. Sa fermeté le mit mal avec les Ariens, qui le persécuterent avec fureur, sur-tout depuis qu'il eut écrit contre le sophiste Asterius l'ouvrage qu'il intitula : *De la sujétion de notre Seigneur Jesus-Christ*, ainsi que nous l'apprenons de S. Hilaire. Les hérétiques le déposerent à Constantinople l'an 336, & mirent en sa place Basile, qui avoit la réputation d'être homme fort éloquent. Marcel fut alors exilé. Peut-être fut-il rétabli après la mort de Constantin; mais il fut chassé dans le même temps que saint Athanase le fut d'Alexandrie. Il alla à Rome trouver le pape Jules I, à qui il présenta une exposition de foi rapportée par S. Epiphane, qui ne croit pas qu'elle le justifie entierement; néanmoins il fut reçu à la communion, & jugé innocent dans le concile de Rome, & absous & rétabli par celui de Sardique de l'an 347; mais les évêques d'Orient le condamnerent. Il revint à Ancyre; & il ne put y vivre en repos, parceque Basile d'Ancyre demeura en possession de son siége : on ne sait pas ce qu'il devint. S. Hilaire & Sulpice Severe nous assurent que S. Athanase ayant découvert qu'il favorisoit l'erreur de Photin, le priva de sa communion; & que Marcel d'*Ancyre* se voyant condamné par le jugement de ce Saint, s'abstint lui-même de l'entrée de l'église : mais ce fait est détruit par les témoignages de S. Athanase & de S. Basile, & par une confession de foi, que Marcel d'*Ancyre* envoya à saint Athanase vers l'an 371, peu de temps avant la mort de saint Athanase. Marcel mourut l'an 374. Après sa mort, quelques-uns de ses disciples furent reçus à la communion des évêques d'Egypte; & saint Basile même, qui étoit fort contraire à

Marcel d'*Ancyre*, ne s'éloigna pas de les recevoir, pourvu qu'ils renonçassent aux erreurs dans lesquelles il prétendoit qu'ils étoient tombés. Saint Jerôme assure que Marcel d'*Ancyre* avoit composé plusieurs volumes sur différens sujets, mais principalement contre les Ariens. Il ne nous reste de ces ouvrages que quelques fragmens de son livre contre Astere, rapportés par Eusebe & par Acace; une lettre que Marcel écrivit au pape Jules I, contenant une exposition de sa doctrine, rapportée par S. Epiphane; & deux confessions de foi données par ses disciples. Les catholiques ont été fort partagés du vivant de Marcel sur sa catholicité; le pape Jules, S. Athanase, les conciles de Rome & de Sardique, & les Orientaux de la communion de Paulin, les Egyptiens & les Romains, ont été long-temps persuadés qu'il n'avoit eu que des sentimens catholiques. Saint Hilaire & Sulpice Severe ont approuvé le jugement du concile de Sardique; mais ils ont cru que Marcel étoit tombé depuis dans l'erreur. Saint Epiphane en a parlé d'une maniere douteuse. Eusebe & les évêques d'Orient, dans les conciles d'Antioche, de Constantinople & de Philippopole, l'ont condamné ouvertement comme un hérétique. S. Cyrille de Jérusalem, S. Basile, Melece, & généralement tous les évêques d'Orient, de la communion de Melece, en ont porté le même jugement. Depuis sa mort, presque tous les auteurs Grecs en ont parlé comme d'un hérétique; & parmi les Latins, S. Jerôme, Marius-Victorinus & Gennade, le joignent à Photin; & le concile de Chalcédoine, dans sa lettre à l'empereur Marcien, l'accuse de la même erreur. Si l'on en juge par ses premiers écrits, il est difficile de le justifier entierement; mais si l'on en juge par sa confession de foi, & par celle de ses disciples, on le trouvera dans des sentimens orthodoxes. Eusebe, Acace & Apollinaire, ont écrit contre lui. Ce qui l'a rendu suspect, c'est que l'hérétique Photin a été son diacre & son disciple. * Le P. Pagi, *sur l'année* 347, *dans sa critique de Baronius*. S. Athanase, *apol.* 2. S. Hilaire, *advers. Arian.* S. Basile, *epist.* 52. Théodoret, *l.* 2. Socrate, *l.* 1. Sozomene, *l.* 2 & 3. Hermant, *vie de S. Athanase*. Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. du IV siécle*.

MARCEL DE BERGAME, rhéteur, avoit laissé un livre intitulé: *Adrianus*, ou *de regno*, selon Suidas. Sigebert & Trithême disent qu'il écrivit un traité de la dispute de S. Pierre avec Simon *le magicien*, dont il avoit été disciple : mais cet ouvrage est supposé.

☞ MARCEL surnommé l'*Empyrique*, médecin Gaulois, étoit de la ville même de Bourdeaux, selon plusieurs auteurs. Il florissoit à la fin du IV & au commencement du V siécle. De Bourdeaux il passa à la cour de l'empereur, & sous Théodose *le Grand* il fut maître des offices. Il continua d'exercer la même charge sous l'empereur Arcade, son fils. On a deux loix de ce dernier, adressées à Marcel, en qualité de maître des offices : elles sont datées l'une & l'autre de Constantinople, l'an 395. L'eunuque Eutrope qui gouvernoit sous Arcade, déposséda Marcel de sa charge pour en revêtir Osius, son confident & son principal ministre. Marcel vécut jusque sous l'empire de Théodose *le Jeune*, comme il paroît par le titre de l'ouvrage qu'il nous a laissé. Cet ouvrage qui est intitulé: *De medicamentis*, après avoir été imprimé plusieurs fois, a paru en dernier lieu entre les ouvrages des principaux médecins, dont Henri Etienne donna une édition à Paris en 1567, en 2 volumes *in-folio*. C'est un recueil de remedes superstitieux & ridicules, qui viennent la plupart de nos anciens Druides. Cependant Marcel étoit chrétien. Libanius parle de ses enfans dans sa lettre 353, à Anatole. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, *tom. II*.

MARCEL (Saint) évêque de Paris, né dans cette ville vers la fin du IV siécle, de parens qui étoient de condition médiocre, fut élevé aux ordres par Prudence, évêque de Paris, & lui succéda dans ce siége, qu'il gouverna avec beaucoup de sagesse. S. Grégoire de *Tours* dit qu'il se faisoit plusieurs miracles à son tombeau. Sa vie a été écrite par un prêtre nommé *Fortunat*, que quelques-uns croient être l'évêque de Poitiers. Quatre martyrologes de l'église de Paris la donnent à S. Fortunat, ou Fortuné de Vernon, évêque d'une ville d'Italie, dont on ignore le nom. Mais il y a peu de fond à faire sur cette vie. On y rapporte plusieurs miracles de S. Marcel. On y ajoute aussi l'histoire suivante : qu'un serpent d'une grandeur & d'une figure monstrueuse, vint d'une forêt qui étoit aux environs de Paris, dans le cimetiere de la ville, lequel étoit hors des murs, creusa la fosse d'une dame de grande qualité, qui y étoit enterrée depuis quelque temps, & dévora ensuite une partie de son corps : ce qu'il fit plusieurs jours de suite. Alors le saint évêque se transporta sur le lieu, déchargea trois coups de crosse sur la tête du serpent, lui jetta son étole au cou, & l'entraîna ainsi à une lieue & demie de la ville, où il lui commanda de se cacher, ou de s'aller jetter dans l'eau. Depuis ce temps, ce dragon ne parut plus aux environs de cette ville. On dit que c'est pour ce sujet qu'aux processions que l'église de Paris fait dans le temps des rogations on porte la figure d'un dragon ; mais cette histoire est entiérement fabuleuse. On ne sait point l'année de la mort de S. Marcel : ce fut au commencement du V siécle ; quelques-uns la placent l'an 436. Paris étoit encore alors sous la puissance des Romains. Le corps de S. Marcel fut porté à un bourg voisin de la ville, dans une chapelle dédiée en l'honneur de S. Clément, où depuis on a bâti une église collégiale, qui porte le nom de S. Marcel ; ce bourg est devenu un des fauxbourgs de Paris. Sous le regne de Philippe-*Auguste*, sa châsse fut transportée en l'église cathédrale de Paris, de crainte que les Anglois ne se saisissent du bourg de S. Marcel, & n'enlevassent ce trésor. Elle y est toujours demeurée depuis. On la porte à sainte Geneviéve, toutes les fois que le chapitre de Notre-Dame y va pour la procession solennelle, où l'on porte la châsse de cette sainte. On fait la fête de Saint Marcel au 3 de novembre. * Fortunat & Gregorius *Turon.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Baillet, *vies des Saints*.

MARCEL (Saint) évêque d'Apamée en Syrie, dans le IV siécle, entreprit, suivant la loi de Théodose de l'an 385, d'abattre les temples des idoles en son pays, & d'y détruire le paganisme. Il succéda à Jean, évêque de la même ville, qui avoit assisté au concile de Constantinople l'an 381. Ayant appellé à son secours Cynegius, prêtre d'Orient, ils firent abattre le temple de Jupiter, qui étoit à Apamée, & les autres temples de la ville ; mais S. Marcel ayant voulu attaquer un temple dans un canton écarté du territoire d'Apamée, que l'on appelloit *le pays d'Aulone*, les habitans retranchés dans une forteresse sortirent ; & ayant surpris l'évêque, le jetterent dans un feu qu'ils allumerent. * Theodoret, *l.* 5, *c.* 21. Sozomene, *lib.* 7, *c.* 15. Baillet, *vies des Saints*, *au* 14 *d'août*, *jour auquel on fait la fête de ce Saint*.

MARCEL, archimandrite des Acemetes à Constantinople, dans le V siécle, étoit de la ville d'Apamée en Syrie, d'une famille noble & riche.

Après avoir distribué tous ses biens aux pauvres, il alla demeurer à Ephèse pour y gagner sa vie à copier des livres. Il fut attiré depuis à Constantinople par la réputation du B. Alexandre, instituteur des Acemetes, c'est-à-dire, des moines chez lesquels on chantoit à toutes les heures l'office divin, sans aucune interruption. Alexandre reçut Marcel au nombre de ses moines. Après la mort d'Alexandre, Marcel se retira du monastere, de peur d'être élu abbé, & ne revint qu'après l'élection de Jean. Marcel se retira avec cet abbé au monastere de Gomon en Bithynie, que l'on appella *Le grand monastere des Acemetes* ou l'*Irenée*, parcequ'ils s'y étoient retirés pour y vivre en paix, & fuir les contradictions qu'ils avoient à souffrir à Constantinople. L'abbé Jean étant mort, Marcel lui succéda vers l'an 447, & augmenta beaucoup sa communauté. On rapporte de lui beaucoup de miracles. Il assista au concile de Constantinople tenu l'an 448, par Flavien, patriarche de Constantinople, contre Eutychès, & souscrivit à la condamnation du dernier. L'an 454, il fut obligé d'envoyer de ses religieux à Constantinople, pour remplir le monastere fondé par le seigneur Stude, & revint lui-même dans cette ville au bout de vingt ans, pour rétablir le monastere du B. Alexandre. Il est rapporté dans l'histoire, qu'un homme nommé *Jean*, s'étant réfugié dans son monastere, pour se mettre à couvert de la vengeance du patrice Ardabure, Marcel refusa de le rendre; qu'Ardabure envoya des soldats pour le prendre de force, & que ces soldats furent mis en fuite par le feu qu'ils virent tomber d'en haut sur le monastere, qui lançoit contre eux des traits, comme si ç'eût été la foudre. On prétend que ce fut ce miracle qui donna occasion à la loi de l'empereur Léon pour les asyles, publiée le dernier février de l'an 466. Ardabure, touché de ce miracle, pardonna à celui qui s'étoit réfugié dans le monastere. Ce ne fut pas la seule fois qu'Ardabure trouva Marcel en son chemin: Marcel l'empêcha de faire césar son fils Aspar. L'empereur Léon offroit à Aspar cette qualité avec sa fille; mais à condition qu'il renonceroit à l'arianisme aussitôt qu'il seroit parvenu à l'empire. Le peuple de Constantinople s'opposoit à cette élection. Marcel vint à la tête d'un nombre de gens trouver l'empereur dans l'Hippodrome pour l'en détourner, & lui fit promettre publiquement qu'Aspar ne seroit point césar, qu'il ne se fût fait instruire de la religion catholique. Cela ne fut pas capable d'appaiser le peuple, qui s'assembla en tumulte dans l'Hippodrome. Aspar & ses enfans en eurent tant de peur, qu'ils se retirerent à Chalcédoine, & se réfugierent dans l'église de sainte Euphémie. Léon se défit ensuite d'Aspar & d'Ardabure, en donnant sa fille Ariadne à Zenon. S. Marcel mourut après l'an 485. L'église Grecque honore sa mémoire au 29 décembre. * *Vita apud Sur.* Bulteau, *hist. monast. d'Orient.* Baillet, *vies des Saints.*

MARCEL SIDITES, *cherchez* SIDITES.

MARCEL (Guillaume) de Toulouse, avocat au conseil, est l'auteur de l'histoire de l'origine & des progrès de la monarchie françoise, qui parut en 1686, à Paris en quatre volumes. Dans le premier l'auteur traite des antiquités des Gaules; dans le second, après un petit traité de l'origine des François, il décrit l'histoire de nos rois, en marquant succinctement à chaque année ce qu'il a trouvé de remarquable. Il accompagne les fastes de chaque roi d'une liste des autres princes contemporains, & des grands officiers à la fin de chaque siécle; il donne quelques extraits des auteurs contemporains, pour servir de preuve à ce qu'il avance dans ses fastes. M. Marcel mourut à Arles le 27 de décembre 1708, âgé de soixante-un ans. Sa femme lui a fait faire l'épitaphe suivante, où l'on trouve plusieurs circonstances de sa vie.

D. O. M.

Inclito præstantissimoque DD. GUILLELMO MARCEL, J. V. D. Tolosâ oriundo;
Viro in omni scientiarum, doctrinarum, linguarumque peritiâ versatissimo;
Ingenii perspicacitate, tenacissimâque memoriâ celeberrimo;
Tabulis chronologicis, historiâque Gallorum aut cæteris Scriptis per universam Europam notissimo;
Qui Gallici commercii rebus in Ægypto probè excussis & restitutis, paceque variè tentatâ ac penè desperatâ inter Gallos & Barbaros Algerienses, ut Ludovici magni legatus anno 1677 inita, & quasi in perpetuum fædus totius christianæ reipublicæ bono firmatâ, ac demum per XII annos in urbe & tractu Arelatensi honorificè functus rerum maritimarum classiumque regiarum præfecturâ, repentino apoplexiæ morbo occubuit Decembris 27 die, reparatæ salutis anno 1708, Ætatis vero 61.
Nobilissima piissimaque Maria de Batilli mærens ac dolens, ut altera Artemisia, in æternum connubialis amoris pignus & monumentum hoc epitaphium carissimo & incomparabili conjugi P. C.

Outre ses tablettes chronologiques dont il est parlé dans cette épitaphe, & ce qu'il a fait sur l'*histoire de France*, on a encore de lui des conjectures sur quelques monumens d'Arles. (*In tabellam marmoream Arelatensem divinationes*, in-4°, à Arles, 1693.) Quand il est mort, il avoit, dit-on, prêt à mettre sous presse, un dictionnaire pour apprendre plusieurs langues, & un livre de signaux dont sa femme & un de ses amis avoient la clef. Les PP. DD. Martenne & Durand parlent avec éloge de M. Marcel, dans le premier tome de leur *Voyage littéraire*, *pag.* 280, 281.

☞ MARCEL (Guillaume) prêtre, bachelier en théologie, curé de Basly, & du diocése de Bayeux. Son nom de famille étoit Maquerel; mais croyant y trouver de la difformité, il obtint des lettres de permutation de nom, & le changea en celui de Marcel, qu'il porta toujours depuis. Quand il eut achevé ses études, il entra chez les Peres de l'Oratoire, qui l'envoyerent à Rouen professer la rhétorique dans le collége que l'archevêque François de Harlai venoit (vers 1641) de rétablir en cette ville. Nous avons la harangue qu'il adressa à ce sujet à cet illustre prélat, & qui a pour titre: *Grata in illustrissimum Mæcenatem scientiæ, sive oratio panegyrica, dicta XX octob. pro instauratione scholæ archiepiscopalis*, à Rouen, *in*-4°. Il donna l'année suivante un autre discours intitulé: *Pax promissa, sive pro Perpiniano capto oratio panegyrica*, à Rouen, *in*-4°. Etant sorti quelque temps après de l'Oratoire, il fut nommé professeur d'éloquence au collége des Grassins à Paris. Il a fait part au public de plusieurs harangues latines, qu'il prononça sur différens sujets, pendant qu'il occupoit cette place. Nous en avons une entr'autres intitulée: *Medicus Deo similis*, qu'il prononça dans l'école de médecine le 24 juillet 1650, lorsque prirent le bonnet de docteur en cette faculté MM. de la Vigne, de Bourges, Patin, Hureau, Langlois, & Bourgauld. Elle a été imprimée deux ans après, à Paris, *in*-12, chez Jean Gaillard. A la fin de cette harangue on voit en latin les éloges de ces médecins. S'étant dégouté de son poste, & desirant revoir sa patrie, M. Marcel quitta son collége vers 1660, & vint se retirer dans la cure de Basly, proche la Délivrande, qu'il avoit eue par résigna-

tion l'an 1646. Il y avoit alors en ce lieu un temple fameux, & un grand nombre de Calvinistes. M. Marcel, aussi bon controversiste, qu'excellent orateur, combattit l'erreur de vive voix & par écrit; & Dieu fecondant son zele, il fit beaucoup de conversions, & reçut plusieurs abjurations. C'est dans cette vue qu'il composa un ouvrage, qui parut à Caën *in*-12, en 1661, sous ce titre: *La sûreté catholique, ou abrégé de controverse par les marques de la vraie église.* On le retira pourtant de la campagne, pour le faire reparoître encore une fois dans les classes; car le célébre M. Davauleau, principal du collége de Bayeux, étant mort en 1664, on lui donna cette place avec la prébende de *Grisy*, qui y est attachée. Sa collation est du 4 septembre. Mais enfin ennuyé de la peine & des embaras qui accompagnent ordinairement cet emploi, il le quitta pour tout-à-fait en 1671, & se retira dans sa cure de Basly, où il passa le reste de ses jours, occupé à gouverner son troupeau, & à composer des ouvrages, tant en prose qu'en vers. Il étoit théologien, poëte, orateur, & membre de l'académie de Caën. Il mourut le 10 avril 1702, âgé d'environ 90 ans, & fut enterré le 12 dans son église de Basly. Outre les ouvrages déja cités dans cet article, nous avons encore de lui les suivans: 1. *Oratio pontificalis, sive divi Romani, Rothomagensium antistitis, & venerandæ nationis in academiâ patroni solemne encomium*, à Paris, *in*-12, 1648. 2. *Pro restitutâ tranquillitate publicâ, & Ludovici regis à Deo dati & redditi exoptatissimo in urbem reditu, gratulatio panegyrica*, *in*-12, 1651. 3. *Regi à Deo dato, pio, clementi, victori, augusto, ab expeditione Aquitanicâ in urbem reduci: pro rebus domi compositis: elusis hostium in fallaci pacis mentione dolis, &c. & suavissimi Valesiorum duci auspicato natali, oratio panegyrica*, *in*-12, 1651. 4. *Harangue faite à Monseigneur l'illustrissime & révérendissime François de Nesmond, évêque de Bayeux, sur le sujet des conférences établies en son diocèse, prononcée au palais épiscopal le samedi 20 mai 166... par M. Marcel, curé de Basly, directeur des conférences de Cully*, *in*-4°. 5. *Oraison funebre de M. Odet de Harcourt, chevalier, comte de Croisy, maréchal des camps & armées de S. M. gouverneur des ville & château de Falaise*, à Caën, *in*-4°, 1662. 6. *La censure de la censure des tiedes, ou remarques sur deux sermons du sieur du Bosq, ministre, prêchés à Charenton, & par lui fait imprimer, sous le titre, De la censure & de la condamnation des tiédes*, à Caën, *in*-12, 1670. 7. *Relation de ce qui s'est passé en la canonisation de saint Pierre d'Alcantara, en l'église des Cordeliers de Caën*, *in*-4°, 1671. 8. *Histoire de la solemnité de la canonisation de saint François de Borgia, troisiéme général de la compagnie de Jesus, célébrée à Caën, dans l'église des PP. Jésuites*, *in*-4°, 1672. 9. *Histoire de la suppression du prêche de Basly, ou deux lettres écrites sur ce sujet*, à Caën, *in*-12, 1680. 10. *Le bon ménage du malheur d'autrui, ou récit de l'incendie arrivé depuis peu à Basly*, *in*-12, 1684. J'omets une infinité de piéces fugitives, tant en vers latins qu'en vers françois, & d'épitaphes qu'il a composées, étant principal du collége de Bayeux, & dans son séjour de Basly. On les peut voir à la bibliothéque du chapitre de Bayeux, dans les recueils de littérature, qui sont intitulés: *Miscellanea Bajocassina.*

Il avoit un frere puîné, appellé *Pierre* Marcel, qui dans les titres qu'il se donne, prend ceux de professeur de rhétorique au collége de Montaigu à Paris, & d'academicien. Celui-ci est auteur des deux piéces suivantes; 1. *Clarissimi doctissimique viri DD. Roberti Davauleau, insignis ecclesiæ Bajocensis canonici, celebris ejusdem urbis collegii gymnasiarchæ meritissimi; ecclesiæ S. Symphoriani pastoris vigilantissimi, summo totius urbis, ac ferè orbis dolore vitâ nuper functi apotheosis*, à Paris, *in*-4°, en vers latins, 1664. 2. *Illustrissimi ac reverendissimi principis Harduini de Perefixe de Beaumont, Parisiensium archiepiscopi, carmen epicedio-panegyricum*, *in*-4°, 1671. Ce dernier est dédié à M. de Nesmond, évêque de Bayeux. * *Mém. manusc.* de M. l'abbé Beziers, de Bayeux.

MARCELLE, l'une des plus illustres dames d'entre celles qui vivoient sous la conduite de S. Jerôme, étoit fille d'Albine, & étant restée veuve sept mois après son mariage, refusa de passer à de secondes noces, quoiqu'elle en fût sollicitée par ses parens, & par des personnes de considération, telles que Cerealis, qui la vouloit épouser. Elle se retira entiérement du monde, & vécut dans une maison de vierges, dont elle fut la fondatrice, ne s'occupant qu'à la priere & à la méditation de l'écriture sainte. Sainte Paule eut le bonheur de jouir de son amitié; & Eustochie fut nourie auprès d'elle; d'où il est aisé de juger, dit S. Jerôme, quelle devoit être la maîtresse qui avoit formé de telles disciples. Ce Saint étant allé l'an 382 à Rome, fit connoissance avec elle, & dit qu'elle ne le voyoit jamais sans lui faire quelques questions sur l'écriture sainte. Aussi elle l'apprit & la posséda de telle sorte, que lorsqu'il arrivoit quelques contestations touchant les passages difficiles, on l'en prenoit pour juge. Son humilité & sa prudence paroissoient dans ses réponses, parcequ'elle avoit toujours soin de rapporter à autrui ce qui venoit d'elle-même. Cette sainte veuve s'opposa aux Origénistes qui s'élevoient à Rome, & fut cause de leur condamnation. Elle mourut peu de temps après que Rome fut prise par les Goths, l'an 409. * S. Jerome, *en sa vie à Principia, epist.* 8, *&c.*

MARCELLE, fille d'Octavie, sœur d'Auguste & de Marcellus, épousa Agrippa. Ensuite elle devint belle-fille de Marc-Antoine, & eut pour fils L. Antonius, qui mourut à Marseille. * Tacite, *annal.*

MARCELLIANITES, hérétiques du second siécle, dont il est parlé dans le livre d'Origène contre Celse, *page* 272, de l'édition de Cambridge. Ils suivoient les dogmes d'une certaine femme, nommée *Marcelle*, & étoient une branche des Gnostiques.

MARCELLIEN, capitaine très-puissant dans la Dalmatie, vers le milieu du V siécle, se rendit maître du pays après la mort d'Aëtius, l'an de J. C. 454. L'empereur Léon fut si bien ménager son esprit, qu'il l'en retira, & l'engagea même à chasser les Vandales de Sardaigne: ce qu'il fit en peu de temps & fort aisément.

MARCELLIENS, nom qu'on donna dans le IV siécle à ceux qui suivoient les opinions de Marcel d'*Ancyre*, lesquelles furent condamnées au concile de Constantinople l'an 381.

MARCELLIN, pape, Romain d'origine, succéda à Caius dans le siége de l'église de Rome, le 3 mai de l'an 296, selon Eusebe, & la gouverna huit années, dans le temps que l'église commençoit de respirer, après la rigueur des persécutions. Ce calme ne dura pas long-temps, & la persécution recommença avec plus de force & de violence l'an 302. On dit que le pape manquant de courage, offrit un sacrifice à Hercule, à Jupiter & à Saturne, dans le temple de Vesta; & que par cette lâcheté il évita la mort. On ajoute qu'après cette funeste chute, trois cens évêques assemblés à Sinuesse, petit bourg près de Rome, que d'autres appellent *Rocca de Mondragone*, y firent venir Marcellin, lequel avouant sa faute, en

en demanda la punition ; & que les prélats lui firent cette réponse : *Prima sedes à nemine judicatur. Tu reus, tu judex ; ex ore tuo justificaberis, & ex ore tuo condemnaberis*, &c. On dit encore qu'après cela le pape s'alla présenter aux juges, qu'il confessa courageusement le nom de Jesus-Christ, & qu'il effaça enfin sa premiere faute par le martyre ; mais les actes du concile de Sinuesse sont certainement supposés, & toute cette histoire est fausse. En voici des raisons convaincantes. 1°. Cette histoire n'est appuyée sur le témoignage d'aucun ancien auteur. 2°. S. Augustin dans son livre contre Petilien, *c.* 16, défend l'innocence de Marcellin contre les Donatistes, qui l'accusoient d'avoir sacrifié aux idoles. 3°. Quelle apparence y a-t-il qu'on ait pu assembler trois cens évêques dans le temps de la persécution la plus violente que l'église ait jamais soufferte. 4°. Le style de ces actes est barbare, & d'un temps beaucoup plus nouveau. 5°. Ces actes sont pleins de faits ridicules. On fait rapporter au grand-prêtre des Païens, que l'on appelle *le Pontife du Capitole*, ce qui est dit dans l'écriture-sainte de l'adoration des Mages, pour prouver qu'il faut offrir de l'encens aux idoles. Les noms des Chrétiens, qu'on dit avoir été témoins du sacrilége de Marcellin, sont africains ou barbares. 6°. Ce qui est rapporté dans ces actes du jugement de Marcellin, est contraire à la discipline de ce temps-là, & l'on y fait dire aux évêques des paroles bien éloignées de la gravité & de la noble simplicité des premiers Chrétiens. Enfin, celui qui a supposé ces actes, dit que Dioclétien apprit la condamnation de Marcellin, comme il étoit à la guerre des Perses. Or il est certain que cette guerre étoit terminée avant la persécution de Dioclétien. Il n'y a donc pas lieu de douter que tous ces actes & toute cette histoire ne soient faux. Il n'est pas certain que Marcellin ait été martyr. Théodoret dit seulement qu'il s'étoit rendu illustre pendant la persécution. Suivant le calendrier de Bucherius, qu'il semble qu'on doit suivre, Marcellin gouverna l'église de Rome pendant 8 ans, un mois & 27 jours, & mourut le dernier juin de l'an 304. Après sa mort le siége vaqua, jusqu'à l'an 308, que Marcel fut élu pour lui succéder. Sa mort est marquée dans la plupart des calendriers au 26 avril ; & dans le calendrier de Bucherius, au dernier de juin. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. des III & IV siécles*. Tillemont. Pagi. Fleuri.

MARCELLIN est, à ce que l'on croit, le premier évêque d'Embrun. On prétend qu'il étoit né en Afrique, qu'il vint dans le Dauphiné vers l'an 313, & qu'y ayant rencontré Eusebe, évêque de Verceil, ce prélat l'ordonna évêque ; que Marcellin s'établit à Embrun, ville encore plongée dans l'idolâtrie, & qu'il travailla à la conversion des peuples. On ajoute qu'il eut beaucoup à souffrir de la part des Ariens, & qu'il mourut en exil sous Constance l'an 340. D'autres disent qu'il mourut l'an 374. Saint Grégoire de *Tours* fait son éloge, & rapporte quelques miracles faits à son baptistére & à son sépulcre. Usuard & Adon font mémoire de lui au 20 avril. * Gregor. *Turon. lib. de gloria confess. c.* 69. Sammarth. *Gall. christ.* Bollandus. Henschenius. Baillet, *vies des Saints, au mois d'avril*.

Les actes de la vie de S. Marcellin sont fort incertains, & même ce qu'on y lit qu'Eusebe, évêque de Verceil, l'ordonna évêque, paroît faux : car quel droit avoit-il d'ordonner des évêques dans des lieux où il n'y en avoit point encore ? Peut-être que quelqu'un trouvant dans les actes, que Marcellin avoit été ordonné par Eusebe, s'est avisé d'ajouter de Verceil, parcequ'il n'en connoissoit pas d'autre. On attribueroit cette ordination avec assez de vraisemblance au pape Eusebe, qui gouverna l'église pendant quelques mois de l'année 310. Cela s'accorderoit avec la tradition, suivant laquelle Marcellin fut évêque au commencement du IV siécle, & qui ne paroît pas devoir être rejettée sans de bonnes raisons. S'il est vrai que Marcellin ait été exilé pour la défense de la foi sous le regne de Jules-Constance, ce ne peut être avant 350 : car ce prince ne fut maître de l'Occident que depuis cette année-là. En ce cas il aura gouverné son église au moins 40 ans.

MARCELLIN, prêtre de Rome, & saint Pierre exorciste, martyrs, eurent la tête tranchée dans un bois près de Rome, du temps de la persécution des empereurs Dioclétien & Maximien. C'est tout ce qu'on sait d'eux ; car les actes de leur martyre ne sont pas originaux. Leurs corps, qui avoient été jettés après l'exécution dans une caverne, furent découverts par une dame, nommée *Lucille*, & l'on bâtit une ville à l'endroit où ils avoient été exécutés, appellée *Sylve Candide* ou *Forêt blanche*. On prétend que l'empereur Constantin fit bâtir une eglise en leur honneur, & que ce fut celle où sainte Hélene fut enterrée. Le pape Honorius eut soin de rétablir son tombeau, & ils étoient honorés à Rome au second jour de juin. On dit que leurs corps furent transportés en Allemagne, du temps de Louis *le Débonnaire*, comme Eginhard le rapporte. * Le pape Damase, *carm.* 12. Saint Grégoire *le Grand*, *hom.* 6, *in evang. Calendrier de* Fronton. Eginhard, *translatio Marcellini*. Bollandus. Henschenius. Mabillon. Baillet, *vies des Saints, mois de juin*.

MARCELLIN, prêtre, s'associa à Faustin, avec lequel il prit le parti d'Urcin ou Urcisin, qui s'étoit fait consacrer évêque, contre saint Damase pape, l'an 367. Il composa contre le même pontife des libelles diffamatoires, dans lesquels il l'accusoit d'un grand nombre de crimes, tous supposés. Depuis, il suivit encore le schisme des Lucifériens. * Baronius, *in annal.*

MARCELLIN, officier de l'empire & comte d'Illyrie, du temps de l'empereur Justinien, a composé une chronique, qu'il commence l'an 379, où avoit fini celle de saint Jerôme, & qu'il termine au quatriéme consulat de Justinien, qui étoit la huitiéme année de son empire, & la 534 de J. C. On y fit depuis une continuation, jusqu'en 566. Cassiodore loue fort cet ouvrage, & dit que le comte Marcellin avoit aussi mis au jour quatre livres de la ville de Constantinople & de Jérusalem, que nous avons perdus. Antoine Schoonhovius, chanoine de Bruges, fit imprimer dans le XVI siécle la chronique de cet auteur. Joseph Scaliger & divers autres l'ont aussi publiée ; mais l'édition la plus correcte est celle du P. Sirmond, publiée l'an 1619. * Cassiodore, *divin. lect. c.* 17 & 25.

MARCELLIN, frere du tyran Maxime, qui fut défait & vaincu par l'empereur Théodose l'an 388, s'étoit campé à Pétau, ville sur la Drave, où l'empereur l'attaqua. * Zozime, *l.* 4.

MARCELLIN, tribun & secrétaire d'état impérial, exerçoit sa charge de tribun en Afrique du temps de saint Augustin, qui lui dédia les trois livres de la rémission des péchés ; le traité de l'esprit & de la lettre ; & son grand ouvrage de la cité de Dieu. Il lui écrivit aussi quelques épîtres, où nous voyons le respect qu'il lui portoit. Ce tribun étoit un homme sage & habile, & qui desiroit ardemment de voir rétablir la concorde dans l'église d'Afrique, troublée par le schis-

me des Donatistes. L'empereur Honorius ayant ordonné une conférence entre les Catholiques & ces mêmes schismatiques, choisit Marcellin pour s'y trouver de sa part. Cette conférence fut tenue à Carthage l'an 411. Marcellin, après avoir entendu les évêques des deux partis, rendit un jugement en faveur des évêques catholiques, qui fut confirmé par l'empereur : ce qui irrita tellement les Donatistes, que ne se contentant pas de publier qu'il avoit été corrompu par les présens des Catholiques, ils résolurent entr'eux de le perdre. En effet, lorsque Marin fut venu, l'an 413, en Afrique pour commander les armées de l'empereur contre Héraclien, qui s'étoit révolté, ils lui firent croire que Marcellin étoit du parti de ce rébelle, & surent si bien colorer leur calomnie, que ce général le fit mourir. Il est mis au nombre des martyrs. On fait sa fête au 6 d'avril, quoique selon S. Augustin, il soit mort le même jour que S. Cyprien, le 14 septembre. * S. Augustin, *de gest. com. Emer.* S. Hieronym. *lib.* 3, *contra Pelag. Acta collat. Carthag.* Baronius, *in annal. A. C.* 410, 411, 413; *& in martyr. ad diem* 6 *april.*

MARCELLIN, prêtre d'Italie, adressa aux empereurs Théodose & Arcadius un petit ouvrage, qui contient les actions des évêques qui s'étoient assemblés à Rimini, contre le *Homoousios* dont on étoit convenu au concile de Nicée. * Isidorus, *in viris illust. c.* 14.

MARCELLIN, auteur Grec, dont il ne nous reste qu'une dissertation sur la vie de Thucydide, & sur son style, & des commentaires sur la rhétorique d'Hermogène. Gesner a cru qu'il est le même qu'Ammien Marcellin. Vossius ne reçoit point ce sentiment. * Vossius, *de hist. Græc. l.* 2, *c.* 18. Jean-Albert Fabricius, *bibliothéque grecque*, liv. II, *chap.* 25, & liv. IV, art. d'Hermogène & autres rhéteurs.

MARCELLIN (Saint) Anglois, religieux de l'ordre de S. Benoît, fut envoyé avec dix ou douze autres missionaires pour prêcher la foi à quelques peuples d'Allemagne, & surtout aux Frisons. Il travailla pendant 70 ans à leur conversion, & écrivit la vie de S. Suibert, de S. Willebrode, & quelques autres ouvrages historiques. Possevin distingue ce Marcellin Anglois, d'un autre de Frise; mais assurément c'est le même Marcellin, qui mourut vers l'an 766. * Pitseus, *de script. Angl. pag.* 152. Surius, *in vita S. Suith. ad diem* 1 *Mart.* Possevin, *in appar. sacr.* Suffridus Petri, *de scriptoribus Fris.*

MARCELLIN (Evangéliste) Italien, mort en 1593, a écrit des commentaires sur le livre des Juges, sur les Pseaumes, sur Daniel, sur Habacuc, &c. * Wadingue, *in S. O. M. pag.* 107.

☞ MARCELLIN de S. Benoît, nommé dans sa famille *Loverius*, né en Italie, fit profession chez les Feuillans de Rome en 1590. Il y mourut en 1616, assistant du général. Il fut aussi procureur général des Feuillans en cour de Rome. Ce pere a fait en latin l'abrégé des priviléges de sa congrégation, qu'on a imprimé à Paris, *in*-16, 1712, sous ce titre : *Breve compendium privilegiorum & gratiarum congregationis B. Mariæ Fuliensis, ex ordine Cisterciensi.*

MARCELLIN, *cherchez* AMMIEN MARCELLIN.

MARCELLIN, *cherchez* FABIUS MARCELLINUS.

MARCELLINE, femme effrontée, laquelle, sous le pontificat du pape Anicet, introduisit à Rome les erreurs des Gnostiques, dont elle faisoit profession. Elle se servoit de sa beauté & de son esprit pour séduire les Fidéles par l'amour des voluptés, dont elle faisoit des dogmes de religion. * S. Irenée, *l.* 1, *c.* 24. S. Epiphane, *hæres.* 27.

MARCELLINE, sœur aînée de S. Ambroise, fille d'Ambroise, préfet du prétoire des Gaules, où elle naquit, & y fut élevée par son pere. Dès sa plus tendre jeunesse, elle se destina à garder la virginité. Après la mort de son pere, sa mere se retira à Rome, où Marcelline la suivit. Elle fut chargée de l'instruction de ses deux freres Satyre & Ambroise. L'an 352, elle reçut le voile sacré dans l'église de S. Pierre des mains du pape, qui, en cette occasion, lui fit un discours, que S. Ambroise a inféré dans le troisiéme livre du traité des Vierges. Elle mena depuis une vie très-austere, & continua de demeurer à Rome dans sa famille, à laquelle elle servit d'exemple de vertu. Elle ne quitta pas même ce séjour, quand son frere Ambroise fut archevêque de Milan; mais elle venoit le voir de temps en temps. On ne sait point précisément le temps de sa mort; mais elle survécut à S. Ambroise. L'église latine fait sa fête au 17 de juillet. * S. Ambros. *l.* 3, *de virginib. epistol.* 14, 46 & 80. Paulin, *in vita Ambrosii.* Hermant, *vie de S. Ambroise.* Baillet, *vies des Saints.*

MARCELLINUS (Fabius) historien, *cherchez* FABIUS.

MARCELLIS (Pierre) de Tongres, après avoir fait ses humanités à Louvain dans le collége du château, étudia en théologie dans le collége du pape Adrien VI, & y fut fait curé de la paroisse de Saint Michel dans la même ville, qu'il gouverna pendant plus de trente ans, avec tout le zele & toute l'application d'un pasteur fidéle & vigilant. S'il ne s'est pas rendu célebre par ses ouvrages, tous ceux qui l'ont connu, savent que ce n'est ni l'érudition ni une capacité fort étendue qui lui ont manqué; ses occupations & son humilité lui ont fait garder le silence sur cet article. Mais il a servi très-utilement l'université de Louvain, & surtout la faculté des arts, par ses conseils & par ses soins, dans des affaires très-importantes & très-difficiles. Ferme & courageux au milieu de la peste qui affligea son peuple, il exposa continuellement sa vie pour le secourir dans ses besoins spirituels & corporels, & tous les Pays-Bas lui ont obligation du renouvellement de ferveur & de piété que l'on y a vu, de la décence avec laquelle on a recommencé à célébrer les divins offices, & de la plupart des établissemens utiles pour l'instruction des Fidéles. Plus ami du bien public que de ses propres intérêts, un grand nombre de familles lui ont dû leur établissement; une multitude étonnante de pauvres, le soulagement de leurs miseres. On lui mettoit entre les mains les haines les plus invétérées, les procès les plus animés, & il pacifioit tout & réconcilioit les plus divisés. Il étoit d'ailleurs docteur en théologie, & censeur apostolique & royal des livres, pour toute l'étendue de la Germanie inférieure; & son amour pour ceux en qui il voyoit de vraies dispositions pour l'étude, principalement pour celle de la théologie, étoit si grand, qu'il faisoit étudier à ses dépens tous ceux qui ne pouvoient pas en trouver le moyen dans leurs propres familles. Il s'opposa aussi, autant qu'il fut en lui, à toutes nouveautés profanes en fait de doctrine & de morale, & il s'étoit rendu redoutable à tous ceux qui osoient tenter d'altérer l'une ou l'autre. Dieu ayant achevé de le purifier par les douleurs de la pierre, qu'il supporta toujours avec beaucoup de patience & de soumission, il mourut à Louvain le 7 août 1707, âgé de 83 ans. *. *Mémoires du temps.*

MARCELLUS. La famille des Marcels à Rome, étoit une branche de celle des Claudiens,

Claudia Marcellorum Gens, & a été célebre entre les plébeïennes. M. CLAUDIUS MARCELLUS fut consul l'an 423 de Rome, & 331 avant Jesus-Christ, avec C. Valerius Potitus. Ce fut sous ce consulat qu'un esclave découvrit que des femmes Romaines employoient le poison pour se défaire de leurs maris. On arrêta vingt de ces femmes, qui expirerent dans le moment, après avoir pris de ce breuvage empoisonné, & on en fit mourir cent soixante-dix autres. MARCELLUS fut dictateur l'an 427, & fut déposé par la brigue des nobles, parcequ'il étoit de famille plébeïenne. Il eut un fils de même nom, consul l'an 467 de Rome, & 287 avant Jesus-Christ, avec Sp. Nautius Rutilus. Ce dernier fut pere du célebre MARCELLUS, *dont nous parlerons ci-dessous*, lequel laissa deux fils, M. CLAUDIUS MARCELLUS, qui suit; & un autre consul l'an 571 de Rome, & 183 ans avant J. C. avec Q. Fabius Labeo. M. CLAUDIUS MARCELLUS fut consul l'an 558 de Rome, & 196 ans avant Jesus-Christ, avec L. Furius Purpureus. Il défit les Gaulois qui habitoient le long du Pô dans le Milanez, & en triompha à son retour à Rome. M. C. MARCELLUS, son fils, fut trois fois consul, l'an 588 de Rome, & 166 avant Jesus-Christ, avec Sulpitius Gallus, l'an 599 de Rome, & 155 avant J. C. avec C. Scipio Nasica, & l'an 602 de Rome, & 152 avant J. C. avec L. Valerius Flaccus. Sous son premier consulat il fit la guerre contre les Gaulois avec un heureux succès. Il se noya en Afrique, laissant deux fils, M. & C. Claudius MARCELLUS. Celui-ci eut un fils, qui fut consul l'an 704 de Rome, & 50 ans avant J. C. L'autre ne fut point élevé aux charges publiques. Il laissa deux fils, M. C. MARCELLUS, qui suit; & C. C. MARCELLUS, consul l'an 705 de Rome, & 49 avant J. C. avec L. Cornelius Lentulus. M. CLAUDIUS MARCELLUS fut consul, & prit le parti de Pompée dans la guerre civile. César lui pardonna à la priere du sénat, qui aimoit Marcellus; mais il fut tué peu après à Athènes. Cicéron, pour remercier César de son rappel, fit dans le sénat sa harangue *pro Marcello*. Marcellus laissa un fils de son nom, qui fut consul l'an 732 de Rome, & 22 avant J. C. avec L. Aruntius Nepos. C'est celui qui épousa Octavie, sœur de l'empereur Auguste, la même, qui, étant veuve, se remaria à Marc-Antoine. Elle eut de son premier mariage M. C. MARCELLUS, qui étoit l'amour & les délices du peuple Romain. Auguste son oncle, qui l'aimoit beaucoup, le fit édile à l'âge de 18 ans, l'an 708 de Rome, & 46 ans avant J. C. & lui fit épouser sa fille Julie; mais il mourut peu de temps après sans laisser d'enfans. Marcellus eut encore d'Octavie deux filles du nom de MARCELLA. L'aînée fut mariée à Agrippa, puis à un fils de Marc-Antoine, d'où naquit Lucius Antonius, qui mourut à Marseille. L'histoire ne fait point mention de la cadette. * Tite-Live, *l.* 8, 24, 25 & 26. Dion. Eutrope. Cicéron. Plutarque. Orose. Cassiodore, &c.

MARCELLUS (Marcus Claudius) mérita d'obtenir cinq diverses fois la dignité de consul, après avoir possédé en divers temps les plus considérables charges de la république. Il exerça son premier consulat l'an 532 de Rome, & 222 avant J. C. avec Cneius Cornelius Scipion; & faisant la guerre aux Gaulois *Gesates*, il tua de sa propre main leur roi Viridomare ou Britomare, comme l'appelle Plutarque; ensuite de quoi il subjugua les Insubriens & emporta Milan, qui étoit leur ville capitale. Marcellus fut consul pour la seconde fois avec Titus Sempronius; puis l'an 540 de Rome, & 214 avant J. C. avec Fabius Maximus. Il prit alors Syracuse après trois années de siége. Il avoit vu long-temps éluder la vigueur de ses attaques par les machines d'Archimède, lequel il tâcha de conserver, & dont il n'apprit la mort qu'avec un extrême déplaisir. Ensuite il s'opposa aux armes d'Annibal, qui étoit entré en Italie, & mérita le titre d'*épée du peuple Romain*, comme Fabius en fut nommé *le bouclier*. Mais malgré tant de services, comme la vertu est sujette à la calomnie, il fut contraint de venir à Rome, pour se justifier des divers crimes dont on l'accusoit. Il le fit si avantageusement, qu'il obtint le quatriéme consulat l'an 544 de Rome, & 210 avant J. C. & l'exerça avec M. Valerius Lævinus. On lui avoit refusé le triomphe, pour avoir soumis la Sicile; cette injustice ne le rendit pas moins zélé pour la république. Il exerça le cinquiéme consulat l'an 546 de Rome, & 208 avant J. C. avec T. Quintius Crispinus. Depuis il prit la conduite de l'armée contre le célebre Annibal, se battit deux jours contre lui avec avantage égal, & le troisiéme fut tué, après être tombé dans les embuches que les ennemis lui avoient dressées. Annibal rendit de grands honneurs au corps de son ennemi. Tous les auteurs de l'histoire romaine parlent de Marcellus avec de grands éloges. * Plutarque, *en sa vie*. Aurelius Victor, *de illust. c.* 45. Florus, *l.* 2. Tite-Live. Polybe. Eutrope. Orose, &c.

MARCELLUS (Tullius) de Carthage, a traité fort subtilement & réduit briévement en sept livres, ce que ceux qui l'avoient précédé avoient écrit sur les syllogismes cathegoriques & hypothétiques. * Cassiodorus, *de dialect. pag.* 1044.

MARCELLUS, officier Romain, ami de Vitellius. Celui-ci l'envoya prendre soin des affaires de Judée, à la place de Pilate, qui eut ordre de s'aller justifier devant l'empereur de diverses choses dont on l'accusoit. * Josephe, *antiq. l. XVIII, c.* 5.

MARCELLUS, médecin de Seide en Pamphilie, vivoit sous Marc-Aurele. Il avoit écrit quarante deux livres en vers héroïques touchant la médecine, dans l'un desquels il traitoit de la *Lycanthropie*, comme on l'apprend de Suidas. Ceux qui sont atteints de cette maladie singuliere, qui est une espéce de mélancolie, apparemment fort rare, croient être changés en loups. On a du même auteur un petit poëme sur les poissons, que l'on dit être conservé dans quelque bibliothéque d'Italie. On trouve dans Aëtius un fragment touchant la lycanthropie, qu'il dit être des livres du médecin Marcellus, qui ne peut être que celui dont parle Suidas. * *Histoire de la médecine*, par Daniel le Clerc, troisiéme partie, livre 3, chap. 9, pag. 762.

MARCELLUS, médecin de Bourdeaux, qui vivoit du temps de Théodose l'an 388, écrivit *De medicamentis empyricis, physicis, rationabilibus*. * Ausone, *in epist.* Justus, *in chron. medic.* Vander Linden, *de script. medic.*

MARCELLUS NONIUS, *cherchez* NONIUS.

MARCELS, *cherchez* MARCELLUS.

MARCH DE VELASCO (Acace) d'une illustre famille d'Espagne, entra dans l'ordre de S. Dominique, où après avoir enseigné long-temps la théologie, il parvint aux emplois les plus honorables, quoiqu'il se fût déclaré pour les opinions les plus relâchées, ainsi qu'on le voit par ses résolutions morales, qu'il fit imprimer en 1656 & 1658, en deux volumes *in-folio*. Elles sont écrites en espagnol: leur auteur fut présenté par Philippe IV, à l'évêché d'Origuela, dont il prit possession en 1660, & il y tint en 1663, un synode, dont il fit imprimer les actes en espagnol. Il mourut au mois de juin de l'an 1665. * Echard, *script. ord. Prædic.*

MARCHAND (Louis) secrétaire de l'évêque d'Arras, vivoit dans le XVI siecle, & avoit tra-

duit la vie de Caton d'Utique. * La Croix du Maine.

☞ MARCHAND (Jean-Louis) musicien François, & le plus grand organiste qu'il y ait jamais eu, étoit natif de Lyon. Etant venu fort jeune à Paris, & s'étant trouvé, comme par hazard, dans la chapelle du collége de Louis le Grand, au moment qu'on attendoit l'organiste, pour commencer l'office divin, il s'offrit pour le remplacer, & fut d'abord rebuté; mais ayant insisté, on le conduisit à l'orgue. Son jeu plut tellement, que les Jésuites le retinrent dans leur collége, & lui fournirent tout ce qui étoit nécessaire pour perfectioner ses talens. Marchand, par reconnoissance, conserva toujours l'orgue de la chapelle des Jésuites, & refusa constamment les places avantageuses qu'on lui offrit. Il mourut à Paris en 1732, à 63 ans. On a de lui deux livres de piéces de clavecin; ils sont estimés. * M. l'abbé Ladvocat, *diction. histor. portatif.*

☞ MARCHAND (*N.* le) fille de M. Duché de Vancy, lui a fait honneur par son esprit, par ses talens, & par son goût pour l'étude. Elle est morte en 1756. Elle avoit épousé M. le Marchand de la Mery, receveur général des domaines & bois de la généralité de Soissons. Cette dame étoit en société avec beaucoup de gens d'esprit & de mérite. Elle a fait plusieurs ouvrages en différens genres, tels que contes de fées, comédies & vers. De son vivant on imprima un petit recueil de sa composition intitulé: *Nouveaux contes des fées allégoriques, contenant le Phœnix, Lisandre, Carline, Boca, &c.* par M. D. à Paris, Didot, 1735. Ces contes furent supprimés dès leur naissance, parceque M^de^ Marchand ne craignoit rien tant que la réputation de femme auteur, & il n'en échapa que quelques exemplaires. Le conte de Boca fut réimprimé en 1756, sous ce titre: *Boca, ou la vertu récompensée, conte nouveau*, & parut sous le nom de Madame Husson. Ce plagiat fut relevé assez aigrement dans une lettre anonyme, imprimée au tome I de l'année littéraire 1757. Madame Husson s'en est lavée le plus joliment du monde dans une lettre adressée à M. Fréron, & que celui-ci a inserée à la fin de sa sixiéme lettre du même volume. Voyez l'*année littéraire*, 1757, tome I, p. 23, 18 & 140.

MARCHANT (Jerôme) général de l'ordre des Chartreux, illustre par sa piété, né en 1540, à Auxi-le-Château, village à trois lieues d'Abbeville, reçut dans sa jeunesse les ordres de l'église, tint école à Auxi, lieu de sa naissance; puis enseigna les humanités dans le collége d'Abbeville. En 1562, il prit l'habit dans la Chartreuse de la même ville, & quelques années après sa profession il en fut nommé procureur. Dom Bernard Caraffe, élu prieur de la grande Chartreuse, & général de l'ordre, l'y attira, & lui fit faire une nouvelle profession, selon la coutume que les Chartreux observoient en ce temps-là de promettre *Stabilitatem in loco.* Cette coutume de réitérer la profession fut abolie par les nouveaux statuts de l'an 1577. Depuis ce temps-là, quand un Chartreux est transféré dans un nouveau monastere, il n'y a point de voix en chapitre. D. Marchant exerça sous le général Caraffe le même emploi de procureur dans l'obédience de Villette & de S. Etienne de Crocei. Dans ce lieu-ci, auprès de la grange de la Chartreuse étoit un hôpital, où quelques lépreux étoient nouris. Il leur disoit la messe, & les exhortoit à la souffrance, les embrassoit & les baisoit. Bientôt après D. Marchant travailla à la fondation de la Chartreuse de Lyon, dont il fut premier prieur, jusqu'à ce qu'il fut élu prieur de la grande Chartreuse & général de l'ordre. Sous lui la Chartreuse eut beaucoup de maux à essuyer. Elle souffrit les ravages des gens de guerre pendant les troubles de la Ligue, un sixiéme embrasement l'an 1592, & divers autres malheurs, qui lui donnerent lieu de signaler sa constance. Il ne buvoit que de l'eau, ne mangeoit que du pain bis, & n'usoit pour tout mêts que des pommes sauvages. Il passoit les nuits entieres dans l'église ou dans son oratoire, en prieres & en méditations. Ce bon religieux mourut en réputation d'une grande piété, le vingt-sixiéme jour de septembre 1594. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. * *Voyez* son éloge dressé par Nicolas Chorier, *dans l'état politique du Dauphiné*, & la vie de ce pere, mise à la fin du troisiéme tome *de l'histoire des antiquités de l'état monastique*, imprimée *in-12*, à Paris en 1699, & composée par le pere Claude Delle, *religieux de l'ordre de S. Dominique.*

MARCHANTI, nommé par Vossius LUDOVICUS MARCHENTIUS, de Vérone, avoit écrit en vers latins, la victoire remportée par le général Etienne Contarini, sur la flotte de Philippe-Marie Visconti. * Vossius, *de hist. Lat.*

MARCHANTIUS ou LE MARCHANT (Jacque) natif de Furnes, & originaire de Nieuport, jurisconsulte, historien & poëte, mourut à Bruxelles l'an 1609, âgé de 72 ans. Nous avons de lui: *De rebus gestis à Flandriæ comitibus; De rebus Flandriæ memorabilibus, &c.*

☞ MARCHANTIUS, ou le MARCHANT (Pierre) né en 1585, entra dans l'ordre de saint François en 1601, à l'âge de seize ans. Il remplit les charges les plus distinguées de son ordre, & mourut à Gand le 11 de novembre 1661, âgé de 76 ans. On a de lui, *Tribunal sacramentale; Baculus pastorum*, & d'autres ouvrages dont Valero André a donné le catalogue dans sa *Bibliothéque belgique.* Il étoit frere de Jacques Marchantius, licencié en thélogie, pasteur & doyen dans sa patrie, & dont on a, entr'autres ouvrages, celui qui est si connu sous le titre de *Hortus pastorum & concionatorum.* * M. Goujet, *mém. mss.*

MARCHAUMONT (seigneurs de) *cherchez* CLAUSSE.

MARCHE (La) province & comté de France, donne naissance à diverses rivieres, comme à la Vienne, au Cher, à la Creuse, à la Gartambe, &c. Le pays est assez fertile, & est divisé en haute & basse-Marche. Le petit pays de Francaleu en est voisin. Les principaux lieux de la Marche, après Gueret, Dorat & Bellegarde, sont Bourganeuf, Belac, Crezan, Brosse, Montbas, &c. Quelques-uns ont cru que la Marche semble avoir eu son nom de sa situation sur les *Marches* ou frontieres de plusieurs autres provinces; car elle a l'Auvergne & le Bourbonnois au levant, le Poitou au couchant, le Berri au septentrion, & le Limosin au midi. Gueret, Bellegarde, Bourganeuf & Belac y ont des élections: les deux premiers sous la généralité de Moulins; les deux autres sous la généralité de Limoges. Les seigneurs de Luzignam ou Lezignem, furent comtes de la Marche, & devinrent comtes d'Angoulême; ensuite de quoi ces deux comtés furent unis au domaine royal, sous Philippe *le Bel.* Ce prince donna le comté de la Marche à Charles de France son fils, qui parvint depuis à la couronne l'an 1322. Charles le donna l'an 1327 à LOUIS de Bourbon, I du nom, duc de Bourbon, dont le fils puîné nommé JACQUES, fut comte de la Marche, & fit la branche de ce nom. Ce Jacques I eut JEAN, pere de JACQUES II, qui mourut l'an 1438. Celui-ci laissa une fille unique, *Eleonore* de Bourbon, comtesse de la Marche, &c. femme de BERNARD d'Armagnac, comte de Pardiac, fils puîné de *Bernard* d'Armagnac, VII du

nom, connétable de France. Ils eurent entr'autres enfans, JACQUES, comte de Nemours & de la Marche, auquel le roi LOUIS XI fit trancher la tête l'an 1477. Ses terres furent confisquées, & données par ce monarque à PIERRE de Bourbon son gendre, mari d'*Anne* de France. *Susanne*, leur fille, épousa *Charles* de Bourbon, connétable de France, que sa rébellion fit priver de ses biens. *Louise* de Savoye, mere de François I, prétendit les avoir ; mais après plusieurs discussions, le comté de la Marche fut uni à la couronne vers l'an 1531. *Cherchez* ANGOULESME, ARMAGNAC & BOURBON. * Du Chêne, *antiquités de France.* Du Pui, *droits du roi.* Sainte-Marthe, *hist. généal. de France.*

MARCHE d'ANCONE (La) province d'Italie dans le patrimoine de l'église, a pour principales villes Ancone, Ascoli, Camerino, Macerata, Lorete, Fermo, &c. Cette province, assez grande & assez fertile, est des principales du domaine du saint-siége. Elle comprend une partie du *Picenum* des anciens; & a la mer Adriatique au septentrion, l'Ombrie au midi, le duché d'Urbin au levant, & au couchant l'Abruzze ultérieure, dont elle est séparée par la riviere de Tronto. *Cherchez* ANCONE.

MARCHE de Brandebourg, (La) *cherchez* BRANDEBOURG, ville d'Allemagne.

MARCHE (La) dite d'*Espagne*. La Catalogne eut, du temps de l'empereur Louis *le Debonnaire*, le nom de MARCHE d'Espagne, *Marca Hispanica.* C'est pour cette raison que M. de Marca a donné ce même nom pour titre a un traité qui parle de cette province, & de quelques régions voisines, qui sont les limites de la France & de l'Espagne. Ce livre a été imprimé à Paris l'an 1688, par les soins de M. Baluze. Les peuples du bas empire donnoient ce nom aux provinces limitrophes des états. Ainsi *Marche* ou *Marches*, est un petit pays de l'Ecosse méridionale proche d'Angleterre. Les ducs de Lorraine ont pris le titre de Marquis ou de Marchis. Voyez LORRAINE.

MARCHE TREVISANE (La) province d'Italie, qui renferme les territoires de Trevise, de Feltre, Cadorino & Belluno, a été autrefois plus grande qu'elle ne l'est aujourd'hui, & est soumise aux Vénitiens depuis environ l'an 1390. Elle a le Frioul au levant, & les territoires de Trente & de Vicence. *Cherchez* TREVISAN.

MARCHE, bourg du duché de Bar en Lorraine. Il est entre les sources de la Meuse & de la Saone, près de la Champagne, à treize lieues de Toul, vers le midi. * Mati, *dict.*

MARCHE EN FAMENE, en latin *Marchia Famina*, petite ville avec prevôté. Elle est dans le Luxembourg, province des Pays-Bas, dans le petit pays de *Famene*, à neuf lieues de la ville de Liége vers le midi. * Mati, *diction.*

MARCHE (Olivier de la) fils d'un gentilhomme de Bourgogne, fut page, puis gentilhomme de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne. Il servit ce prince, & le duc Charles son successeur, & fut maître d'hôtel & capitaine des gardes de ce dernier. Le roi Louis XI le demanda au duc Philippe, lorsqu'on arrêta prisonnier en Hollande le bâtard de Rubempré l'an 1463, soupçoné d'avoir voulu enlever le comte de Charolois; mais Philippe refusa de livrer à Louis XI un si fidéle serviteur. Le comte de Charolois le fit chevalier à la journée de Montlheri l'an 1465. Il fut fait prisonnier à la bataille de Nanci, dans laquelle son maître perdit la vie l'an 1477. Ayant payé sa rançon, il fut mis en liberté : il eut la charge de grand & premier maître d'hôtel de Maximilien d'Autriche, qui épousa l'héritiere de Bourgogne. Il eut la même charge sous l'archiduc Philippe fils de Maximilien, & fut envoyé en ambassade à la cour de France pour complimenter le nouveau roi, après la mort de Louis XI. Il a fait des mémoires ou chroniques qui ont paru à Lyon l'an 1562, par les soins de Denys Sauvage, historiographe de France. Il a donné aussi *le parement & le triomphe des dames d'honneur*, augmenté par Pierre Desrai, imprimé à Paris l'an 1510. Olivier de la Marche mourut à Bruxelles le premier février de l'an 1501. On a encore de lui les ouvrages suivans : 1. *Le chevalier délibéré où la vie & la mort de Charles duc de Bourgogne, qui trépassa devant Nancy* en rimes françoises, en 1486 à Paris. Le pere le Long s'est trompé en donnant cet ouvrage dans sa bibliothéque de France, à George Châtelain. 2. De la puissance de nature, & comment les corps célestiaux gouvernent naturellement le monde, *in-4°*, manuscrit. 3. *Traités & avis de quelques gentilshommes François touchant les duels & gages de batailles*, à Paris, en 1586. 4. Sommaire description de la taille, mœurs, complexion, piété, & faits mémorables des deux derniers ducs de Bougogne, ses maîtres, manuscrit. 5. Discours adressé à M. l'Avitailleur de Calais, des états, offices, police, & revenu annuel de la maison de Bourgogne, manuscrit. 6. *Etat de la maison des ducs de Bourgogne : Enterrement des ducs de Bourgogne, & cérémonies d'un baptéme.* Les curieux possédent aussi plusieurs poëmes & beaucoup de poësies particulieres en vers françois du même auteur. Olivier de la Marche fut enterré dans l'église des chanoines réguliers de Cauberg, ou Cauvemberg, autrement Monfroid. Cette église étoit près du palais des ducs de Brabant. Le tombeau d'Olivier a été ruiné par les Religionaires. * Valere André, *in biblioth. Belg.* La Croix du Maine, *biblioth. françoise. Mem. d'Olivier de la Marche.*

MARCHE (François) *cherchez* MARQUÉS.

MARCHELME, Anglois, frere de saint Marcellin, religieux Anglois, dont nous avons parlé. Il fut disciple de saint Willebrode, puis de saint Grégoire, évêque d'Utrecht, & devint très-illustre par sa doctrine & par sa piété. Il employa une partie de sa vie à la conversion des idolâtres ; & publia une interprétation d'un songe de S. Ludger, comme nous l'apprenons de Pitseus, qui met sa mort vers l'an 775. * Leland, Balée, & Pitseus, *de illustr. Angl. script. pag.* 155.

☞ MARCHEROUX, abbaye de France dans le Vexin françois, diocèse de Rouen. Elle fut fondée en 1122. par Raoul du Fay. Elle est en regle, & occupée par des Prémontrés. Son nom latin est *Marcasium Radulphi.* * Piganiol de la Force, *descr. de la France*, tome V, p. 260, cité par la Martiniere, *dict. géogr.*

MARCHESE (Dominique-Marie) d'une famille noble de Sicile, entra en 1649 dans l'ordre de saint Dominique, où après avoir refusé plusieurs emplois, il fut contraint de prendre le gouvernement de sa province. Le roi Charles II l'ayant présenté à l'évêché de Pouzzoles, il fut sacré le 8 juin 1688, & gouverna ce diocèse avec toute l'attention possible. Il mourut le 11 février 1692, âgé de 59 ans. On a de lui plusieurs ouvrages : les vies de Jean-Léonard de Fusco ; de la B. Rose ; de sœur Paule Maresca ; de S. Vincent Ferrier ; de sœur Marie Villani ; les fastes de son ordre, où il décrit sur chaque jour de l'année, les personnes illustres en sainteté de son ordre qui y sont morts : tous ces ouvrages sont écrits en italien. Il avoit de plus entrepris une théologie dogmatique & morale, dont il publia en 1685 à Naples le premier tome, contenant un traité du pape, & un

autre des loix, avec un appendix *touchant la puissance non seulement spirituelle, mais temporelle du pape dans tout le monde catholique*. Il est étonnant qu'on trouve encore des gens qui soutiennent une pareille opinion. * Echard, *script. ord. Præd.*

MARCHETTI (François) né à Marseille, étudia au collége des Prêtres de l'Oratoire de cette ville, & entra ensuite dans leur congrégation l'an 1630. Il y remplit dignement plusieurs emplois, & s'attacha particuliérement au vénérable Jean-Baptiste Gault, évêque de Marseille, comme on peut le voir dans la vie de ce prélat. Il acquit l'estime de plusieurs personnes de mérite, entr'autres du fameux Balthasar de Vias, un des premiers poëtes latins de son temps. Il composa plusieurs ouvrages dont voici la liste. 1. *La vie de Messire Jean-Baptiste Gault, évêque de Marseille*, à Paris chez Sebastien Huré, 1650, *in*-4°. Cet ouvrage est dédié au clergé de France : après l'épitre dédicatoire, on trouve une *lettre* latine avec la traduction françoise, *de l'assemblée générale du clergé de France* au pape Innocent X, *en recommendation de la bienheureuse mémoire de feu M. l'évêque de Marseille*, &c. & une autre lettre du pere François Bourgoing, supérieur général de la congrégation de l'Oratoire, au pere *Marchetti*, pour l'exhorter à travailler à l'histoire de la vie de M. Gault. 2. *Vie de François Galaup de Chasteuil, solitaire du Mont-Liban*, à Aix, 1658, *in* 8°, & à Paris, chez le Petit, 1666, *in*-12. L'auteur, avant l'impression, fit passer son manuscrit entre les mains de M. Antoine Arnauld, docteur de Sorbonne, qui le revit. Cette vie est estimée & très-rare, parcequ'une partie des exemplaires fut brulée chez l'imprimeur. 3. *Discours sur le négoce des gentilshommes de Marseille, & sur la qualité de nobles marchands qu'ils portoient il y a cent ans, adressée au roi*, à Marseille, 1671, *in*-4°. C'est une requête au roi en faveur des nobles marchands de Marseille pour engager sa majesté à les maintenir dans la possession où ils sont de faire le commerce sans déroger à leur noblesse ; il composa cette requête à l'occasion des recherches que l'on faisoit de la véritable noblesse dans toutes les provinces du royaume. Il propose son sujet d'une maniere claire & précise : cet ouvrage est plein d'érudition & de recherches. 4. *Explications des usages & coutumes des Marseillois, contenant les coutumes sacrées*, à Marseille, 1685 : il n'a donné que ce volume d'un ouvrage qui devoit en avoir plusieurs. 5. *Traité sur la messe, en latin & en françois, avec l'explication de ses cérémonies*, à Marseille..... Il légua avant que de mourir un manuscrit considérable *sur l'écriture sainte*, à Balthasar de Cabanes, religieux de saint Victor de Marseille. Il ne demeura que quinze ans dans l'Oratoire, & mourut dans sa patrie l'an 1688. Il étoit en commerce de littérature avec plusieurs savans, entr'autres, avec le fameux abbé Nicaise de Dijon. * Extrait de la bibliothéque manuscrite des auteurs qui ont été de l'Oratoire, par le pere Bougerel de la même congrégation.

MARCHETTI (Alexandre) naquit le 17 de mars 1633, à Pontormo, ancien château qui est sur la route de Florence à Pise, d'une famille très-illustre dans le pays. Il fut élevé à Florence, & dès sa premiere jeunesse il parut qu'il étoit poëte. Il lut avec avidité les plus fameux poëtes Italiens, & profita en effet si bien de ses lectures, qu'à l'âge de quatorze ans il composa des piéces qui méritèrent les éloges des plus habiles gens en ce genre. Un de ses sonnets fut même inséré par Crescembeni dans son histoire de la poësie italienne, comme l'ouvrage le plus parfait qu'il eût encore vu. Apres les humanités il étudia en droit à Florence ; mais s'étant bientôt dégoûté de cette étude, il alla à Pise pour y étudier en philosophie sous Alexandre Marsigli de Sienne, & Maffeï de Pise. Quatre ans après, las de ne leur entendre citer qu'Aristote, il les quitta, & se rendit disciple de Borelli que le grand duc Ferdinand II venoit d'appeller dans cette ville. Il étudia d'abord sous cet habile maître les élémens d'Euclide ; il lut ensuite les ouvrages de Galilée, & ceux des autres philosophes & mathématiciens les plus renommés, tant anciens que modernes. Il étudia dans le même temps la médecine, dans le desir d'être utile aux autres, & pour augmenter ses connoissances : & quoique ces études fussent très-éloignées de celles des belles lettres, Marchetti ne laissoit pas de cultiver toujours celles-ci, & principalement la poësie pour laquelle il a toujours eu un attrait particulier. Ses études finies, il fut reçu docteur à Pise ; & le grand duc le nomma l'année suivante professeur en logique. Il logeoit alors avec Borelli, & ils s'excitoient mutuellement à faire de nouveaux progrès dans les sciences qu'ils avoient embrassées. L'année suivante il fut professeur extraordinaire en philosophie, & il enseigna pendant huit ans en cette qualité, après quoi il fut fait professeur ordinaire pendant douze ans. Borelli étant mort en 1679, le grand duc Cosme III lui donna sa chaire de mathématiques qu'il a conservée jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut d'apoplexie au château de Pontormo le 6 septembre 1714, dans sa quatre-vingts-deuxième année. Il avoit épousé à l'âge de 39 ans, *Anne-Lucrece* de Cancellieri de Pistoie, dame d'une noblesse illustre, & d'un mérite distingué. Les ouvrages de M. Marchetti ne sont presque que de deux sortes : des poësies, & des traités de physique ou de mathématiques. Du premier genre sont : *Nel pigliare il sacro habito di religiosa, nel monasterio di san Desiderio di Pistoia la signora Angela Baldinotti col nome di suor Constante, canzoni due*, in Pistoia 1697, *in-fol. Epitalamio nelle nozze del signor cavaliere Jacobo Baldinotti, con la signora Maria-Guilia Forteguerri*, in Pistoia 1698, *in-fol. Saggio delle rime eroice, morali e sacre*, in Firenze 1704, *in*-4° : il n'y a dans ce livre qu'une partie des poësies de Marchetti ; on en trouve d'autres dans quelques recueils italiens. *Anacreonte tradotto del testo greco in rime Toscane*, à Lucques en 1707, *in*-4°. L'académie de la Crusca, dont Marchetti étoit membre, faisoit un grand cas de cette traduction, & tous ceux qui l'ont lue y ont presque retrouvé toute la délicatesse du poëte Grec ; mais cette version déplut à l'inquisition qui la supprima, ce qui fait qu'elle est devenue fort rare. *Di Tito Lucrezio Caro della natura delle cose, libri sei, tradotti dal Alessandro Marchetti*. Cette traduction qui est en vers non rimés, n'a été imprimée qu'après sa mort de l'auteur en 1717, à Londres, *in*-8°. M. Marchetti l'avoit commencée dès 1669. Il est le premier Italien qui ait entrepris de traduire Lucrece. Ses ouvrages de physique & de mathématiques, sont : *Exercitationes mechanicæ*, à Pise en 1669, *in*-4°. *De resistentia solidorum*, à Florence en 1669, *in*-4°. *Fundamenta universæ scientiæ de motu universaliter accelerato... evidentibus demonstrationibus stabilita*, à Pise en 1672, *in*-4°. *Problemata sex.... resoluta cum binis theorematibus geometricis*, à Pise en 1675, *in*-12. *Septem problematum geometrica ac trigonometrica resolutio*, à Pise en 1675, *in*-12. C'est une nouvelle résolution des problêmes précédens. *Lettera nella quale si ricerca, d'onde Auvenga che alcune perette divetro, rompendosi loro il gambo, tutte si stritolino*, à Florence en 1677, *in*-4°. Une lettre italienne sur la nature des cometes, à Florence en 1684, *in*-4°. Deux lettres & un autre

écrit, tous trois en italien, contre le pere Grandi, Camaldule, au sujet d'un livre de celui-ci sur la quadrature du cercle. Cette dispute n'avoit rien de fort intéressant. Marchetti étoit meilleur géométre que physicien. Ce savant étoit originaire d'Empoli, où il se retiroit ordinairement quand il avoit servi son quartier à Pise, d'où le mauvais air chasse ceux qui ont la liberté & le moyen de vivre ailleurs. * *Voyez* son éloge dans le *Journal de Venise, tome XXI, pag.* 213. Niceron, *Mémoires, tome VI, page* 300. Relation manuscrite sur quelques savans d'Italie, par le pere Poisson, de l'Oratoire de France.

MARCHIENNES, en latin *Martianæ*, village avec abbaye. Il est dans la Flandre, sur la Scarpe, entre Douai & Saint-Amand. Ce lieu est différent de MARCHIENNE AU PONT, situé sur la Sambre, à une lieue au-dessus de Charleroi. Marchiennes fut pris par les François en 1712, après qu'ils eurent battu les alliés à Denain. Ils y trouverent un grand nombre de provisions de guerre & de bouche, & firent six bataillons prisonniers. * *Mémoires du temps.*

MARCHIN (Jean-Gaspar-Ferdinand comte de) & du saint empire, seigneur de Modave, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, capitaine & mestre de camp général aux Pays-Bas pour le roi d'Espagne, & son conseiller en son conseil suprême de guerre, fils de JEAN de Marchin, seigneur de Chanteraine & de Modave, originaire du pays de Liége, & de *Jeanne* de la Vauxrenard, étoit colonel du régiment des chevaux-légers Liégeois l'an 1642, maréchal de camp & colonel de cavalerie liégeoise l'an 1645, qu'il fut admis dans le corps de la noblesse du pays de Liége & du comté de Lots, par l'assemblée générale tenue à Liége le 16 juillet de cette année. Il fut depuis lieutenant général dans l'armée de France en Catalogne, & capitaine général de cette province l'an 1649 & 1651, & gouverneur de Stenai. Deux ans après il quitta le parti de France, & passa à celui du roi d'Espagne, qui le fit capitaine général de ses armées aux Pays-Bas l'an 1653, & servit ce prince au secours de Valenciennes l'an 1656. L'année suivante le roi d'Angleterre lui donna pouvoir de commander sous les ordres des ducs d'Yorck & de Glocester, toutes ses forces de mer & de terre, pour le recouvrement de ses états, & le fit chevalier de la Jarretiere l'an 1658. L'empereur le créa aussi comte de Marchin & du saint empire la même année, ayant acquis une partie de cette terre du chapitre de S. Martin au mont de Liége l'an 1657, & l'autre partie du chapitre de N. D. de Hui. Il commanda l'an 1667, les armées d'Espagne dans les Pays-Bas; fut défait sur le canal de Bruges par le marquis de Crequi, depuis maréchal de France le 31 août; & obligé de se retirer derriere la ville de Gand. Le comte de Marchin mourut l'an 1673. Il avoit épousé à Paris le 28 mai 1651, *Marie* de Balsac, fille de *Henri*, marquis de Clermont-d'Entragues, comte de Graville, &c. & de *Louise* Luillier de Boulencourt, morte à Paris le 9 novembre 1691, âgée de 74 ans, ayant eu pour enfans, FERDINAND, *dont il va être parlé dans l'article suivant; Louise-Henriette-Agnès* de Marchin, morte jeune.

MARCHIN (Ferdinand comte de) & du saint empire, marquis de Clermont-d'Entragues, comte de Graville, baron de Dunes, &c. gouverneur de Valenciennes, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, né en février 1656, vint en France après la mort du comte de Marchin son pere, n'étant encore âgé que de 17 ans, & fut pourvu en avril 1673, de la charge de capitaine lieutenant des gendarmes de Flandre. Après quelques campagnes il fut fait brigadier de cavalerie en août 1688, commanda la gendarmerie l'an 1689, dans l'armée d'Allemagne; servit l'année suivante en Flandre, où il se trouva à la bataille de Fleurus, donnée le premier juillet, où il fut blessé. Il fut fait maréchal de camp en mai 1693, servit à la bataille de Nervinde le 14 juillet de la même année; & à la prise de Charleroi le 13 septembre suivant. Le roi lui donna l'ordre de Saint-Louis l'an 1694, & au mois de novembre 1695, la charge de directeur général de la cavalerie de l'armée. Il fut envoyé la même année en Italie, où il servit toute l'année & au commencement de la suivante, sur la fin de laquelle il alla visiter la cavalerie & les dragons, qui avoient leurs quartiers d'hyver dans les provinces de Normandie, Touraine & Bretagne. Ayant été fait lieutenant général en juin 1701, le roi le nomma son ambassadeur extraordinaire en Espagne. Il accompagna le roi Philippe V en son voyage de Naples, fit agréer à ce prince de lui donner sa premiere audience en avril 1702, dans le vaisseau qui le transportoit, afin de ne pas être *incognito* à sa suite. Il se trouva au combat de Luzzara donné le 9 août suivant, où il eut deux chevaux tués sous lui, près de la personne du roi d'Espagne. Ayant été rappellé en France sur la fin de la même année, le roi lui donna le collier de ses ordres le 2 février 1703, le nomma le même mois pour servir en Allemagne, & le gratifia le mois suivant du gouvernement de la ville d'Aire en Artois, avec permission d'en disposer. Il servit la même année sous monseigneur le dauphin, alors duc de Bourgogne, à la prise de Brisac; & contribua beaucoup au gain de la bataille de Spire, donnée le 15 novembre 1703, qui fut suivie de la prise de Landau. Il passa ensuite le Rhin, & alla joindre le duc de Baviere avec un convoi considérable. Ce fut en cette occasion que ce prince lui remit les provisions que le roi lui avoit adressées de la charge de maréchal de France. Il prit ensuite le commandement de l'armée sous l'électeur de Baviere, & fut mis dans Augsbourg, après la prise de cette place, pour y commander pendant l'hiver. Au commencement de l'année 1704, il remporta quelques avantages sur les Impériaux, se trouva à la journée d'Hochstet le 13 août, où il fut blessé; & par sa bonne conduite il se retira avec le reste de l'armée en si bon ordre, que les ennemis, qui le poursuivirent long-temps, ne purent l'empêcher de faire sa retraite. Il eut le commandement de l'armée en Alsace pendant l'hiver. Il servit encore l'année suivante avec le maréchal de Villars, ayant auparavant été pourvu du gouvernement de Valenciennes; & ils forcerent les Impériaux de repasser le Rhin, & dégagerent le Fort-Louis. Il fut quelque temps après nommé pour aller en Italie, & y servit sous le duc d'Orléans; il se trouva au combat donné près de Turin le 7 septembre 1706, où il fut blessé à mort, mourut peu d'heures après entre les mains des ennemis, & fut enterré dans la cathédrale de Turin, sans avoir été marié. * Le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

MARCHINE (Marthe) née à Naples, fut menée fort jeune à Rome, où elle nourissoit toute sa famille, en faisant des savonettes. Elle avoit un génie si propre pour les sciences, qu'elle apprit sans peine la langue latine, la grecque & l'hébraïque, & faisoit de bons vers. Elle mourut âgée de 46 ans, l'an 1646. * Janus Nicius Erythræus, *P. III, pinac. c.* 64.

MARCHPURG, en latin, *Marchpurgum*,

Marcopurgum, *Martiana Castra*, *Martena*, petite ville du cercle d'Autriche. Elle est dans la Stirie, sur la Drave, à cinq lieues de Pettau, vers le couchant. Il y a dans cette ville un bon château, qu'on avoit bien fortifié, lorsque les Turcs tenoient Canisé. * Mati, *dict.*

☞ Marchpurg a eu autrefois ses comtes particuliers. Un d'eux, nommé *Bernard*, vendit cette place à Ottocare III, duc de Stirie. Ulric, dernier comte de Marchpurg, vivoit encore en 1240. Cette ville est nommée *Maupurgum oppidum* par Isthuansi, *hist. l.* 2, p. 121, qui décrit la marche du sultan Soliman, & son passage sur la Drave, que lui & son armée traverserent à la nage auprès de ce lieu en 1532. * La Martiniere, *dict. géogr.*

MARCI (Jean-Marc) né en 1595 & mort en 1667, professa la médecine à Prague, & étoit fort savant en hébreu, en grec, en syriac. Il publia *Philosophia vetus restaurata*; un traité sur l'arc-en-ciel; *De ideis operatricibus*; *De generatione & corruptione*. Caramuel de Lobkowitz le loue beaucoup dans sa théologie fondamentale, *pag.* 461. *Voyez* aussi Charles Visch, *pag.* 187. *M. X.* Volckman, *in elog. Prag. pag.* 121.

MARCI (Balthazar & Gaspard) freres, célebres sculpteurs, nés à Cambrai, ont fait quantité d'ouvrages qui feront passer leur nom jusqu'à la postérité la plus reculée. Gaspard étoit l'aîné. Ils travaillerent ensemble à l'excellent groupe qui étoit ci-devant placé dans une des niches de la grotte d'Apollon à Versailles, d'où il a été transporté depuis dans les jardins de ce château. Ce groupe représente deux tritons qui abreuvent deux chevaux du soleil, & tous les connoisseurs conviennent qu'il ne se peut rien de plus exquis pour le goût du dessin, comme on ne peut rien souhaiter au-delà pour la richesse de la composition. Ces deux freres qui travaillerent presque toujours conjointement aux mêmes ouvrages, en ont fait beaucoup que l'on voit à Versailles & ailleurs, & qui sont des preuves de leur grande habileté, & de leur goût exquis. Balthazar étoit adjoint & professeur de l'académie royale de peinture & de sculpture lorsqu'il mourut en 1674. Gaspard n'est mort qu'en 1679. * *Abcedario pittorico*, *p.* 88. Felib. *entretiens sur les vies des peintres*, *X. entr.* en deux endroits.

MARCIA PROBA, que l'on prétend avoir été reine des anciens Bretons Anglois, avant la naissance de Jesus-Christ, étoit femme du roi Guithelind. On dit qu'ayant perdu son mari fort jeune, elle s'occupa à policer le royaume, & à élever un fils unique, qu'elle avoit nommé *Sibylle*. Elle publia des loix, qui de son nom furent nommées *Leges Marcianæ*, que Gildas *le Sage* traduisit en latin, & le roi Alfrede, en langue saxonne. * Bede. Polydore Virgile. Du Chêne, &c. *hist. d'Angl.* Pitseus, *de script. Angl. p.* 66.

MARCIA, fontaine de Rome, *voyez* AUFEIA.

MARCIANOPOLIS, ville de Mœsie en Bulgarie, que ceux du pays nomment *Preslaw*, entre Odisse & Anchiale des anciens, est marquée dans l'itinéraire d'Antonin. Ammien Marcellin dit qu'elle fut ainsi appellée du nom d'une sœur de Trajan, nommée *Marcia*, ce que Jornandès assure encore. L'historien Trébellius Pollio en fait mention dans la vie de l'empereur Claude II, parlant de divers combats donnés près de cette ville. Elle fut autrefois épiscopale; & le code théodosien nomme Marmarius, qui en étoit évêque, entre ceux dont la foi devoit être suivie comme très-orthodoxe.* *L. de fide cath. cod. Theod.*

MARCIAS & STICHUS, affranchis d'Agrippa, surnommé *le Grand*, furent si fidéles à leur maître, qu'ils ne l'abandonnerent jamais dans ses plus grandes disgraces. Lorsqu'il fut emprisonné par ordre de Tibere, ils lui portoient à manger les viandes qu'ils savoient lui être les plus agréables, & prenoient tant de soin de lui, que, sous prétexte de vouloir vendre des couvertures, ils lui en laissoient, dont il se servoit la nuit, sans que les gardes l'empêchassent, parcequ'ils avoient ordre de Macron de le permettre. Ce fut Marcias qui vint annoncer à ce prince la mort de Tibere, lui disant à l'oreille en hébreu : *Le lion est mort.* * Josephe, *hist. des Juifs*, *liv. XVIII*, *ch.* 8.

MARCIEN, empereur d'Orient, natif d'Illyrie, & fils d'un homme de guerre, s'éleva sur le trône par son courage & par sa piété. Il se trouva à la bataille que les Romains, conduits par Aspar, perdirent en Afrique l'an 431, & fut pris dans la mêlée. On dit que Genseric, roi des Vandales, ayant vu avec admiration, qu'un aigle s'étoit arrêté sur la tête de Marcien, le renvoya à Constantinople, tirant parole de lui, qu'il ne feroit plus la guerre aux Vandales. Après la mort de Théodose *le Jeune*, Pulcherie, qui lui avoit succédé à l'empire, voulant en faire part à Marcien, l'épousa à condition de vivre en continence avec lui sous le nom de mariage : ce fut le 29 juillet, ou, selon la chronique d'Alexandrie, le 26 août de l'an 450. Marcien, trois jours après son élection, publia une loi très-rigoureuse contre les hérétiques, & rappella les évêques, qui avoient été déposés ou bannis par le faux concile d'Ephèse. Depuis, il fit assembler l'an 451, un concile universel à Chalcédoine, où il se trouva, sans vouloir décider sur les affaires ecclésiastiques: ensuite de quoi, pour autoriser tout ce qui avoit été conclu dans cette assemblée, il publia divers édits. Il entretint une parfaite correspondance entre le sénat, & l'armée, continua la paix avec les Perses, & envoya du secours à Valentinien III, empereur d'Occident, contre Attila, qui n'osa attaquer l'Orient, quoiqu'on lui eût refusé le tribut que Théodose *le Jeune* lui payoit chaque année. Par sa conduite, l'empire d'Orient jouit d'un grand calme sous son regne. Il est considéré comme un des plus grands princes qui aient occupé le trône impérial ; & l'on peut dire que, par l'innocence de ses mœurs, par son zèle pour la religion, par sa charité pour les pauvres, & particulierement par sa chasteté, il a égalé la gloire du grand Constantin. Ce sage prince mourut à Constantinople le 26 janvier de l'an 457, âgé de 64 ans. Etant particulier, il avoit eu de son premier mariage une fille nommée *Euphemie*, qui fut mariée à l'empereur Anthemius. * Marcellin, *in chron.* Evagre, *lib.* 2. Nicephore, *l.* 14. Procope, &c.

MARCIEN, fils de l'empereur Anthemius, petit-fils, par sa mere Euphemie, de l'empereur Marcien & gendre de l'empereur Léon, excita une sédition à Constantinople vers l'an 486, & entreprit de se saisir de l'empire sur Zénon; mais ayant été pris dans une église, il fut relégué à Césarée de Cappadoce, & de-là conduit à Tarse, ville de Cilicie, où il fut rasé & ordonné prêtre. * Evagre, *l.* 3, *c.* 26.

MARCIEN, roi des Allemands, se rendit redoutable, sur la fin du IV siécle, & se joignit aux Romains, pour faire la guerre aux François, dont le voisinage lui donnoit de la jalousie. Ce dessein ne lui réussit pas, & il fut tué vers l'an 374. * Ammien Marcellin.

MARCIEN, évêque d'Arles, dans le III siécle, introduisit la secte des Novatiens dans les Gaules, après avoir chassé les pénitens de son église, & s'être séparé de ses confreres, qui les recevoient à la

la communion. C'est à ce sujet que S. Cyprien écrivit au pape Etienne, pour l'avertir de travailler à l'extirpation de cette hérésie naissante.

MARCIEN, économe de l'église de Constantinople, dans le V siécle, fut un personnage d'une insigne piété. Il étoit originaire de l'ancienne Rome, né à Constantinople, de parens fort riches & fort considérés dans la ville, & alliés à la maison impériale des Théodoses. Il joignit une pénitence très-austere à la vie cléricale : il employa tout son bien à la nouriture des pauvres, & fut accusé du novatianisme, peut-être à cause de la société qu'il avoit avec les Novatiens. Cela ne l'empêcha pas d'être nommé par Gennade, patriarche de Constantinople, grand économe de l'église de cette ville. C'étoit la premiere dignité après celle de patriarche. Marcien, élevé à cette charge, fit réparer toutes les églises de la ville, & en bâtit de nouvelles. Il étoit si charitable envers les pauvres, qu'un jour étant près de monter à l'autel, & ayant vu dans la sacristie un pauvre, il se dépouilla de son habit pour l'en revêtir, & se couvrit de son aube, pour assister à la cérémonie de la dédicace de sainte Anastasie. On dit que pendant tout le service, il parut avoir sous son aube, un habit tout brillant d'or & de diamans, & l'on fut bien étonné de le trouver ensuite sans habits. Les églises d'Orient & d'Occident célebrent la mémoire de ce saint le 10 de janvier, qui est le jour de sa mort. Sa vie a été écrite par un auteur anonyme, & a peut-être été revue par Metaphraste. Gentien Hervet en a donné une traduction, que Lipoman, Surius & Bollandus ont rapportée. * Baillet, *vies des Saints*, *mois de Janvier*.

MARCIEN, solitaire en Syrie, dans le IV siécle, étoit né dans la ville de Cyr. Il quitta le monde, pour se retirer dans le désert de Chalcis, où il se renferma dans une cellule, & y vécut long-temps seul. Il eut ensuite deux associés, Eusebe & Agapet, qui vinrent demeurer près de lui. Agapet fonda depuis deux grands monasteres à Apamée. La réputation de sa sainteté & de ses miracles, attira dans sa solitude quantité de personnes considérables, tant du clergé, que des principaux officiers, pour profiter de ses instructions. En mourant il recommanda à ses disciples de cacher le lieu de sa sépulture. * Théodoret, *dans son Philothée*, *c.* 3. Bulteau, *hist. monast. d'Orient*, *l.* 2, *c.* 17. Baillet, *vies des Saints*, *au 2 de novembre*, jour auquel on célébre la feste de ce saint. M. Du Pin, *dans les monumens de l'histoire des Donatistes de son édition d'Optat*.

MARCIEN, parent de l'empereur Justin *le Jeune*, & maître de la milice d'Orient, fut envoyé contre les Perses l'an 572, & par sa témérité, mit l'empire sur le penchant de sa ruine. On le priva du commandement sans en rien communiquer aux soldats, qui, en étant indignés, quitterent le siége de Nisible : ainsi les Perses ne trouvant personne qui leur fit tête, ravagerent la Syrie, & prirent Antioche, Héraclée & Apamée, qu'ils désolerent entierement. * Evagre, *l.* 5, *c.* 8 & 9.

MARCIEN d'Héraclée, est auteur d'un periple de la mer extérieure tant orientale qu'occidentale & des principales villes de cette mer ; on ne sait pas certainement quand il a vécu : mais comme il ne parle point de la ville de Constantinople, il est à croire que c'est avant le regne de Constantin qu'il a écrit, & néanmoins après Ptolémée le géographe. * Dodwel, *collect. geogr. Græcorum*, *à Oxford*, *en* 1695.

MARCIEN, & plutôt MACRIEN (Titus Fulvius Junius Macrianus) fut fait empereur au commencement de l'an 261, par les troupes d'Orient. Macrien son pere étoit un homme illustre, mais extrêmement superstitieux. Ce fut lui qui porta Valerien à persécuter les Chrétiens, que ce prince avoit traités fort favorablement au commencement de son regne. Il l'accompagna à la guerre de Perse, & Dieu permit que ce fût lui qui l'engagea dans le lieu où il fut forcé de se rendre à Sapor, qui le traita de la maniere la plus indigne. S. Denys *d'Alexandrie* assure que ce fut par malice : peut-être n'y eut-il que de l'imprudence. Les troupes Romaines commandées par Macrien & par Balista ne purent venger l'empereur pendant toute l'année 260 : & au commencement de l'année suivante, n'ayant point de bonnes nouvelles de Gallien, occupé à d'autres guerres ; elles prirent le parti de se donner un empereur : le choix tomba sur Macrien, mais il étoit vieux, & il n'eut pas de peine à obtenir qu'on déférât cet honneur à ses deux fils. Macrien qui étoit l'aîné, étoit alors tribun : il laissa à Quietus son frere le soin de l'Orient ; & pour lui, accompagné de son pere, il s'avança jusque dans la Grece, d'où il devoit aller à Rome pour s'y faire reconnoître empereur après avoir défait Gallien. Ces projets n'eurent aucun effet : tout se soumit à lui jusqu'à l'Illyrie, mais il trouva dans ce pays-la un général à qui parler. Domitianus qui y commandoit pour Gallien, alla fiérement à sa rencontre ; on en vint aux mains ; l'armée des tyrans fut défaite, & ils furent tués eux-mêmes sur le champ de bataille. Cela arriva vers le milieu de l'an 262. Macrien n'avoit regné qu'un peu plus d'un an. * Eusebe, *hist. ecclef. lib.* 6.

MARCIEN CAPELLA, *cherchez* CAPELLA.

MARCIENNE (Sainte) Africaine, née à Rusucure en Mauritanie, fut martyrisée dans le temps de la persécution de Dioclétien, qui dura en Afrique jusqu'à l'an 311. Elle s'étoit retirée à Césarée ; mais son zèle la fit sortir un jour pour aller dans la place publique, où elle abattit, à ce qu'on rapporte, la tête d'une statue de Diane. Elle fut aussitôt arrêtée par la populace, conduite au magistrat, & exposée aux bêtes farouches. C'est ce que portent ses actes, qui ne paroissent pas originaux. Sa mémoire a été célébrée dans l'église, tantôt le 9 de janvier, tantôt le 11 de juillet. * Baillet, *vies des saints*, *mois de janvier*.

MARCIGLIANO, bourg de la terre de Labour. Il est au septentrion de la ville de Naples, entre Acerra & Nola. * Mati, *dict.*

MARCIGLIANO VECCHIO, en latin *Crustumeria*, *Crustumerium*. C'étoit autrefois une petite ville de la Sabine : ce n'est maintenant qu'un village, situé sur le Tibre, à trois lieues au dessus de Rome. * Mati, *dict.*

☞ MARCIGNI, en latin *Marciniacum*, ou *Marcigniacum*, selon Gareau, *descript. de la Bourgogne*, petite ville de France en Bourgogne, au diocèse d'Autun, près de la Loire. La seigneurie de la ville appartient à la dame prieure réguliere de Marcigni. Il y a dans cette maison quarante filles nobles, sans compter la dame prieure. La cure de la paroisse de la ville est à la nomination de cette dame, & la justice y est exercée par ses officiers. M. Baillet, *topogr. des saints*, 2 *part. p.* 614, nomme cette ville *Marsigni les nonains*, & dit que ce monastere est de l'ordre de Cluni. Il ajoute que c'est le lieu de la retraite & de la mort de la bienheureuse Raingarde, mere du bienheureux Pierre Maurice, dit *le vénérable*, abbé de Cluni. Cette ville est la patrie d'André du Ryer, sieur de Malezair, que plusieurs confondent mal-à-propos avec le fameux Pierre du Ryer, de l'académie françoise. * La Martiniere, *dictionnaire géograph.*

MARCILLAC (François de) baron de Combres en Normandie, & de Courcelles, châtelain de S. Sulpice, & de Joderez en Périgord, que l'on disoit issu des anciens seigneurs de Marcillac en Poitou, fut d'abord greffier civil & criminel du parlement de Bourdeaux, & ensuite pourvu de l'état de second président en la cour des aides de Paris, créé par édit du mois de février 1522. Il fut aussi ambassadeur pour le roi à Gènes, & enfin premier président au parlement de Rouen, en laquelle charge il fut reçu le 19 juillet 1528. Il mourut le 13 septembre 1543. On lui donne pour femme, mais cela mérite examen, *Marthe* de Selve, fille aînée de *Jean* de Selve, seigneur de Cromieres, premier président du parlement de Paris, & de *Cecile* de Buxis, dont il eut entre autres enfans *Jean*, baron de Combres, ambassadeur à Venise, où il mourut sans enfans; & *Antoine* de Marcillac, baron de Combres après son frere, qui a continué la postérité des seigneurs de ce nom, rapportée par Blanchard en son *histoire des premiers présidens du parlement de Paris.*

MARCILLE, (Théodore) d'Arnhem en Gueldres, *Arnhemiensis-Guelder*, & professeur royal en éloquence à Paris, étoit habile dans les langues grecque & latine, & assez bon critique. Ses ouvrages latins sont; *Orationes* 11, *de strena Kalend. Januar. danda*, imprimées à Paris l'an 1596; une explication de l'oraison dominicale, & de la salutation angélique; un discours sur le mot de *Nemo*, à l'exemple de Jean Passerat qui avoit fait de beaux vers sur le *Nihil;* des notes sur le premier livre de Martial, c'est-à-dire, sur l'amphithéâtre de l'empereur, & sur la chasse, imprimés à Paris, *in-fol.* l'an 1600 avec les commentaires de quelques autres écrivains. Marcille mourut à Paris l'an 1617. On voit le catalogue de la plus grande partie de ses ouvrages dans la bibliothéque belgique de Valere André. * Josephus Scaliger, *in epistol. ad Scriver.* Nicolas Antonio, *bibliotheca hispanica*, *tom.* 2. *Posteriora Scaligeran.* Baillet, *jugemens des savans sur les critiques grammairiens.*

MARCILLI (Claude Poulet de) vicomte de Marcilli, seigneur de S. Germain & de Faucaucourt, capitaine-lieutenant des chevaux légers de la reine, mestre de camp de cavalerie, & maréchal des camps & armées du roi, servit très-long-temps avec beaucoup de distinction, & se trouva en plusieurs combats & siéges. Ce fut lui qui eut le commandement des troupes destinées pour le secours de la ville de Dourlens, & qui les y fit entrer heureusement, lorsque Picolomini & Jean de Vert qui commandoient l'armée d'Espagne, eurent investi cette place l'an 1636, ce qui les empêcha d'en faire le siége. Il laissa postérité de *Marie-Françoise* de Martigni, & d'*Eléonore* de Flavigni, ses deux femmes, & entre autres il eut de cette derniere, *Achilles*, marquis de Marcilli, brigadier des armées du roi, & colonel d'infanterie, qui s'est distingué en plusieurs occasions. On le dit issu de *Jean* Poulet ou Paulet, originaire d'Angleterre, d'où il passa en France l'an 1500, avec le roi Henri VII. Les barons de Hinton, S. George, & les marquis de Winchester, en Angleterre, sont de la même maison. * *Mémoires historiques.*

MARCILLI (Philibert de) seigneur de Cipiere, *cherchez* CIPIERE.

MARCIN, *cherchez* MARCHIN.

MARCION, héresiarque qui vivoit dans le II siécle, né à Sinope, ville de Paphlagonie, sur le Pont-Euxin, & pour cette raison, quelquefois surnommé *Pontique*, étoit fils d'un évêque de l'église catholique. Dans ses premieres années, il fit profession de la vie monastique, & aima la retraite & la pauvreté; mais ayant été convaincu d'avoir débauché une vierge, il fut retranché de l'église par son pere. Ensuite il vint à Rome, où n'ayant pu être reçu à la communion ecclésiastique, si l'on en croit S. Epiphane, à cause que son pere s'y opposa, le dépit le jetta dans l'hérésie de Cerdon, qu'il choisit pour maître, au commencement du pontificat de Pie I, vers la cinquiéme année d'Antonin *le Pieux*, la 143 de J. C. Il y demeura jusqu'au pontificat d'Anicet, sous lequel S. Polycarpe étant venu à Rome, Marcion lui demanda s'il ne vouloit pas le reconnoître. S. Polycarpe lui répondit: *Je te reconnois pour le premier né de satan.* Tertullien dit, dans son livre des prescriptions, que Marcion fut chassé de l'eglise par deux fois, avec deux cens sesterces qu'il y avoit apportés; qu'enfin ayant encore voulu faire pénitence, on lui avoit promis de le recevoir, pourvu qu'il ramenât avec lui tous ceux qu'il avoit instruits dans l'hérésie; & que, comme il se disposoit à le faire, il fut prévenu de la mort. Mais il est difficile d'entendre ceci de Marcion, qui ne fut point reçu à la communion de l'église de Rome, & qui n'auroit pas pu, quand il auroit voulu, y ramener le grand nombre de disciples qu'il avoit, sa secte étant déja répandue partout, avant le pontificat d'Eleuthere, sous lequel Tertullien place cet événement. Cela convient mieux à son maître Cerdon, qui, selon le témoignage de S. Irenée, fut chassé plusieurs fois de la communion de l'église, y rentra après avoir fait pénitence, enseigna ses erreurs sécrettement, & n'eut qu'un petit nombre de disciples à Rome. Marcion admettoit, comme Cerdon, deux dieux ou deux principes, l'un bon & juste; l'autre injuste & méchant; le dernier, auteur du monde & de la loi; & le premier, auteur de l'évangile. Quelques anciens ont dit que Marcion avoit admis trois principes; un bon, pere de J. C. un méchant qui étoit le diable; & un troisiéme, entre l'un & l'autre, qui étoit le créateur du monde. Mais les auteurs les plus anciens & les mieux instruits, ont assuré que Marcion n'avoit admis que deux principes. Ce fut, selon Rhodon, quelques-uns de ses disciples qui en inventerent trois. Marcion nioit encore avec Cerdon, la vérité de la chair de J. C. & la résurrection des corps; mais il admettoit une espece de résurrection de l'ame, pour ceux qui croyoient en sa doctrine. Il assuroit aussi que J. C. descendu aux enfers, avoit délivré Caïn, les Sodomites, & tous les autres impies ennemis du Dieu créateur; mais qu'il y avoit laissé les patriarches, les prophétes & les justes de l'ancien testament, qui étoient les amis du Dieu de la loi. Il rejettoit tout l'ancien testament, & ne recevoit du nouveau, qu'une partie de l'évangile de S. Luc, dix épîtres de saint Paul corrompues & altérées dans les endroits où il est parlé de l'ancien testament, & de Dieu comme créateur. Il avoit fait un livre intitulé, *les Antithèses*, dans lequel il s'efforçoit de montrer plusieurs contrariétés entre l'ancien & le nouveau testament. Il admettoit la métempsycose, & la matiere éternelle. S. Epiphane accuse Marcion d'avoir permis de donner le baptême plusieurs fois, & d'avoir souffert que les femmes l'administrassent; mais Tertullien parle du baptême des Marcionites, sans y rien reprendre. Il condamnoit le mariage, & ne baptisoit que ceux qui faisoient profession de la continence. Quelques-uns de ses sectateurs s'abstenoient aussi de manger de la viande, & de boire du vin. Ils jeunoient le samedi en haine du créateur, & s'exposoient facilement au martyre. La secte des Marcionites se répandit en peu de temps dans une grande partie du monde. Marcion eut des sectateurs, non-seulement à Rome & en Italie, mais aussi dans l'Egypte, dans la Pa-

lestine, dans la Syrie, & dans plusieurs autres pays, & son hérésie dura long-temps : elle fut même partagée en plusieurs sectes particulieres, dès le temps de l'empire de Commode, comme Rhodon, qui écrivoit alors contre eux, le témoigne. Constantin *le Grand* publia l'an 326, un édit contre les Marcionites & les autres hérétiques ; & Theodoret, évêque de Cyr, en convertit plus de dix mille l'an 423, comme il l'écrit lui même. * Tertullianus, *de præsc. & in Marcion.* S. Irénée, *l.* 1 & 3. S. Epiphane, *hær.* 42. S. Augustin, *hær.* 22. Origène, *dial.* Theodoret, *l.* 2, *hær. fab.* Philastre, *de hær. c.* 40. Théodoret, *epist.* 146. Eusebe, *l.* 3. *vitæ Const. l.* 1. Cod. Théod. *de hæres.* D. Ceillier, *hist. des aut. sacr. & ecclef. t.* 1.

MARCIONITES, *cherchez* MARCION.

MARCIUS, famille. La famille des MARCIUS ou MARCIENS à été célebre à Rome entre les plébéiennes. Marcius *dont nous parlerons ci-dessous*, en fut comme le fondateur. Il laissa C. MARCIUS RUTILIUS, qu'on furnomma *Censorinus*, parcequ'il avoit été deux fois censeur. Le même fut consul avec Q. Fabius Rulianus l'an 444 de Rome, 310 avant J. C. & fut vaincu par les Samnites. Un autre Q. MARCIUS, dit *Tremulus*, qui vivoit en même temps, obtint le consulat l'an 448 de Rome, & 306 avant J. C. P. Cornelius Arvina fut son collegue. Marcius fit la guerre aux Herniques, les défit en bataille, & les réduisit à ne plus paroître devant lui, que derriere des palissades; encore les força-t-il dans trois divers camps, & les contraignit-il à demander la paix. Il laissa Q. MARCIUS, dit *Philippus*, qui fut consul l'an 473 de Rome, & 281 avant J. C. avec L. Æmilius Barbula, & fit la guerre aux Etruriens. Celui-ci eut deux fils, L. MARCIUS PHILIPPUS, qui eut un fils de ce nom, consul l'an 568 de Rome, & 186 avant J. C. avec Sp. Posthumius Albinus, & l'an 585 de Rome, & 169 avant J. C. avec Cn. Servilius Cœpio. Ce fut sous son premier consulat qu'il se fit une exacte recherche de la nouvelle superstition des bacchanales qu'on célébroit de nuit avec des désordres horribles. On convainquit sept mille personnes de cette honteuse superstition. Marcius poursuivit les Liguriens jusqu'en une vallée, d'où il ne se put dégager sans une très-grande perte. C. MARCIUS, dit *Figulus*, second fils de Q. MARCIUS, laissa C. MARCIUS FIGULUS, consul l'an 592 de Rome, & 162 avant J. C. avec P. Scipion, dit *Nasica*, & l'an 598 avec L. Cornelius Lentulus Lupus. Ce Marcius eut deux fils, C. MARCIUS, pere d'un autre de ce nom, qui laissa C. MARCIUS FIGULUS, consul l'an 690 de Rome, & 64 avant J. C. & L. MARCIUS, dit *Censorinus*. Celui-ci fut consul l'an 605 de Rome, & 149 avant J. C. avec M. Manlius Nepos. La seconde guerre Punique commença sous leur consulat, & ils allerent faire la guerre en Afrique. Marcius laissa un fils de son nom, qui eut L. MARCIUS, consul l'an 715 de Rome, & 39 avant J. C. & pere d'un autre, aussi consul l'an 746 de Rome, & 8 avant J. C. avec C. Asinius Gallus. On ne connoît pas la filiation de L. MARCIUS PHILIPPUS, consul l'an 663 de Rome, & 91 avant J. C. avec César. La guerre sociale, ou des villes liguées commença cette année. Q. MARCIUS Rex, fut consul l'an 636 de Rome, & 118 avant J. C. avec M. Portius Cato; & son fils de même nom le fut l'an 686 de Rome, & 68 avant J. C. avec L. Cæcilius Metellus. * Tite-Live. Florus. Ciceron. Valere-Maxime. Pline. Dion. Eutrope. Cassiodore. Orose, &c.

MARCIUS (C.) surnommé RUTILIUS, fut consul à Rome avec C. Manlius Impériosus, l'an 397 de la fondation de la ville, & 357 avant J. C. Il fit la guerre aux Privernates, & pilla leur territoire. Par cette irruption, il les attira au combat, les défit, & prit leur ville, qu'ils lui abandonnerent sans oser la défendre. Ces avantages lui procurerent les honneurs du triomphe. L'année suivante les Toscans se joignirent aux Falisques & aux Tarquiniens, pour faire la guerre aux Romains. Ceux-ci jugerent à propos de faire un nouveau dictateur, pour opposer à de si puissans ennemis. Marcius fut honoré de cette charge, & fut le premier des plébéiens qui la posséda. Il fit colonel de la cavalerie, C. Plautius, plébéien comme lui. Ce procédé chagrina le sénat; mais le peuple en parut plus disposé à prendre les armes. Marcius défit entierement les ennemis, & en amena huit mille prisonniers. Le sénat s'opposa à son triomphe, qu'il ne laissa pas d'obtenir ; & les sénateurs eurent ce surcroît de déplaisir, de voir que jamais le peuple n'avoit tant témoigné de joie d'aucun triomphe. Marcius fut encore consul l'an 402 de Rome, & 352 avant J. C. avec P. Valerius Publicola; l'an 410, avec T. Manlius Torquatus; & l'an 412 de Rome, & 342 avant J. C. avec Q. Servilius Ahala. * Tite-Live, *l.* 7 & 10. Diodore, *l.* 16. Florus. Cassiodore, &c.

MARCIUS, devin célèbre dans Rome, avoit écrit un livre de prétendues prophéties, ou prédictions, qui tomba entre les mains de M. Attilius premier magistrat de la police, qui par ordre du sénat faisoit une recherche exacte de ces sortes d'écrits, vers l'an de Rome 541, & 213 avant J. C. Il fut trouvé dans ce livre une prédiction de la funeste bataille de Cannes, en termes qui parurent assez clairs, & que Tite-Livre rapporte tout au long. Cette prédiction, qui venoit de se trouver véritable par l'événement, disposa tous les esprits à ajouter foi à une autre prophétie, contenue dans ce livre de Marcius, mais qui étoit beaucoup plus obscure que l'autre, non-seulement parceque le temps, qui est le véritable intreprête de ces choses, ne l'avoit pas encore éclaircie; mais aussi parceque les expressions en étoient effectivement plus énigmatiques. Elle contenoit des menaces d'un grand malheur exprimé en termes ambigus & quelques moyens de l'éviter. Ces moyens étoient d'instituer des jeux en l'honneur d'Apollon : de lui sacrifier tous les ans à la maniere des Grecs : & de tirer du peuple, pour cet effet, certaine somme d'argent. On trouva à propos de prendre un jour entier pour examiner toutes les paroles de la prétendue prophétie, & le lendemain les jeux d'Apollon, la maniere de lui sacrifier, & la taxe sur le peuple, furent établis par un arrêt du sénat, dressé de point en point, sur ce qui étoit porté par la prophétie de Marcius, de la meilleure maniere qu'on avoit pu l'entendre. Voilà l'origine & la premiere cause de l'institution des jeux que les Romains consacrerent en l'honneur d'Apollon. Le livre de Marcius fut depuis ce temps-la gardé soigneusement avec les autres livres publics & sacrés. * Tite-Live, *l.* 25, *c.* 12.

MARCK (la) ou *marquisat de Brandebourg*, province d'Allemagne, soumise à l'électeur de ce nom. *cherchez* BRANDEBOURG.

MARCK ou LA MARCK, province d'Allemagne, dans la Westphalie, avec titre de comté, appartient à l'électeur de Brandebourg, qui l'a eue de l'héritage de la maison de Juliers. Sa ville capitale donne son nom à la province, & est sur la Lippe aussi-bien que Ham. Ce comté est au midi de la même riviere de la Lippe, a le duché de Westphalie au levant, l'évêché de Munster au septentrion, au midi & au couchant le duché de Mons ou Berg.

MARCK. La maison DE LA MARCK, qui a tiré son nom du comté de la Marck, est très illustre, & a produit de grands hommes. Elle descend des comtes d'Altene & d'Altemberg, qui vivoient dans le XI siécle, & qui donnerent dans les siécles suivans plusieurs archevêques à l'église de Cologne. Le premier qui prit le nom de comte de LA MARCK fut ENGILBERT, qui suit;

I. ENGILBERT I, comte de la Marck, étoit fils d'ADOLPHE IV, comte d'Altene, qui acquit la seigneurie de la Marck, qu'il fit ériger en comté, dont *Engilbert* son fils, prit le nom, & mourut en prison l'an 1251. Il avoit épousé 1°. *Cunegonde* de Schawemberg: 2°. *Elizabeth* de Falckenbourg. De la premiere il eut EVRARD I, qui suit. Du second lit vinrent quatre filles, mariées en de puissantes maisons.

II. EVRARD I du nom, comte de la Marck, combattit l'an 1288, à la bataille de Woring, pour Jean duc de Brabant, contre Renaud comte de Gueldres, & mourut le 12 décembre de l'an 1308, laissant d'*Ermengarde*, fille d'*Adolphe* I, comte de Mons, morte l'an 1293. ENGILBERT II, qui suit; *Adolphe*, évêque de Liege, mort le 3 novembre de l'an 1349; *Conrad*, qui fonda le monastere de sainte Claire de Huerden; *Catherine*, religieuse à Vrodenberg; & *Cunegonde* de la Marck.

III. ENGILBERT II du nom, comte de la Marck, mourut l'an 1328. Il avoit épousé *Mathilde*, fille unique & héritiere de *Jean*, comte d'Aremberg, dont il eut *Engilbert* III, mort sans enfans mâles de *Richarde* de Juliers; *Adolphe*, qui fut archevêque de Cologne, & évêque de Munster, puis comte de la Marck & de Cleves: ce fut lui qui fit la branche des ducs de CLEVES & de NEVERS. *Voyez* au mot CLEVES & NEVERS; EVRARD II qui suit; & *Engilbert*, évêque de Liége & coadjuteur de Cologne, mort le 21 août 1368.

IV. EVRARD de la Marck, II du nom, troisiéme fils d'ENGILBERT, fut comte d'Aremberg, par le partage des biens de son pere. Il fut archidiacre de Cologne & de Liége, puis il épousa *Marie* de Lots, dame de Lumain, fille unique de *Louis* comte de Lots, seigneur de Lumain, & de Neufchâtel en Ardenne, & de la dame de Lumain. Il mourut l'an 1387; & c'est de lui que descendent les comtes de la Marck d'aujourd'hui: son fils fut EVRARD III, qui suit. Il eut aussi une fille nommée *Marie*, alliée l'an 1381, à *Robert* IV, seigneur de Floranges, morte sans enfans.

V. EVRARD de la Marck, III du nom, seigneur d'Aremberg, baron de Lumain, &c. épousa l'an 1410, *Marie* de Braquemont, fille de *Guillaume*, seigneur de Sedan & de Florenville, terre qu'il acheta l'an 1424, de *Louis* de Braquemont, son beau-frere; ensuite de quoi il fit commencer la forteresse de Sedan l'an 1446. Il s'étoit remarié l'an 1422, avec *Agnès*, fille unique & héritiere de *Jean* seigneur de Rochefort en Ardenne, & d'*Isabelle* dame d'Ogimont. Du premier lit il eut JEAN, qui suit; *Jacques*, seigneur d'Aisseu en Vimeu, mort sans postérité; & *Elizabeth*, femme de *George* de Sayn, comte de Witgenstein. Les enfans du second lit d'EVRARD III, furent *Evrard*, mort sans lignée; *Jean*, archidiacre de Liége; & *Louis*, comte de Rochefort, qui laissa de *Nicolle* d'Aspremont un fils *Louis*, mort sans postérité; & une fille *Louise*, qui porta la terre de Rochefort à *Philippe* comte de Kunestein, son mari.

VI. JEAN de la Marck, I du nom, seigneur d'Aremberg & de Sedan, fut chambellan du roi Charles VII, & épousa l'an 1443 *Agnès*, fille de *Robert*, comte de Vernenbourg, dont il eut EVRARD IV, qui continua la postérité des comtes d'*Aremberg*, laquelle finit en son arriere-petit-fils, *Robert* de la Marck, qui ne laissa qu'une fille, *Marguerite*, laquelle porta la terre d'Aremberg dans la maison de Ligne, par son mariage avec *Jean* de Ligne, baron de Barbançon. *Voyez* AREMBERG. Les autres enfans de JEAN I, furent ROBERT I, qui suit; GUILLAUME, *tige des seigneurs de* LUMAIN, *mentionnés ci-après*; *Adolphe*, mort sans enfans de *Marie* de Hamale; *Jean*, chanoine de Liége; & *Louis*, seigneur de Florenville.

VII. ROBERT de la Marck, I du nom, seigneur de Sedan, de Floranges, de Jamets, &c. duc de Bouillon, épousa *Jeanne* de Marlei, dite *du Saulcis*, fille & héritiere de *Colart* de Marlei, seigneur du Saulcis, de Jamets, &c. & fut tué au siége d'Yvoi l'an 1489, laissant ROBERT II, qui suit; *Evrard*, cardinal *mentionnée dans un article séparé*; *Claude*, mariée l'an 1470 à *Louis* de Lenoncourt; & *Bonne*, qui épousa l'an 1475, *Pierre* de Baudoche, seigneur de Moulin, morte l'an 1505.

VIII. ROBERT de la Marck, II du nom, duc de Bouillon, seigneur de Sedan, &c. chevalier de l'ordre de saint Michel, servit le roi Louis XII, & se trouva à la bataille de Novarre l'an 1513, où ayant appris que ses deux fils aînés étoient restés blessés dans un fossé, il passa avec quelques cavaliers, qu'il avoit ramassés, au travers des Suisses victorieux, & alla retirer ses deux enfans qu'il ramena. Il avoit épousé l'an 1491, *Catherine* de Croi, fille de *Philippe*, comte de Chimai, chevalier de la toison d'or, & mourut l'an 1535. Ses enfans furent, ROBERT III, qui suit; *Guillaume*, seigneur de Jamets, mort l'an 1529 sans laisser postérité de *Magdeléne* dame d'Azai, son épouse; *Jean*, seigneur de Jamets; *Antoine*, abbé de Beaulieu en Argonne; *Philippe*, chanoine & archidiacre de Liége; *Jacques*, chevalier de Malte; *Philippe*, mariée l'an 1521, à *Renaud* seigneur de Brederode, chevalier de la toison d'or; & *Jacqueline*, religieuse.

IX. ROBERT de la Marck, III du nom, fut maréchal de France, & épousa *Guillemette* de Sarbruche, comtesse de Braine, dame de Montagu, de Neufchâtel, &c. troisiéme fille de *Robert* de Sarbruche, IV du nom, comte de Couci & de Braine, & de *Marie* d'Amboise, & mourut l'an 1537. Il eut de cette alliance un fils unique, qui suit;

X. ROBERT de la Marck, IV du nom, aussi maréchal de France, épousa le 19 janvier 1538, *Françoise* de Brezé, comtesse de Maulevrier, barone de Maulni & de Serignan, fille aînée & héritiere de *Louis*, grand-fénéchal & lieutenant général au gouvernement de Normandie, & de *Diane* de Poitiers, duchesse de Valentinois, dont il eut HENRI-ROBERT, duc de Bouillon, qui suit; CHARLES-ROBERT, comte de Maulevrier, *tige de la seconde branche*; *Antoinette*, premiere femme de *Henri* I, duc de Montmorenci, pair & connétable de France; *Diane*, mariée 1°. à *Jacques* de Cleves, duc de Nevers: 2°. à *Henri* de Clermont, vicomte de Tallart: & 3°. à *Jean* Babou, comte de Sagonne; *Guillemette*, mariée 1°. à *Jean* de Luxembourg, comte de Brienne: 2°. à *George* de Beaufremont, comte de Croisilles, & morte l'an 1592; *Catherine*, dame de Breval, mariée le 20 août 1582, à *Jacques* de Harlai, seigneur de Chanvalon, chevalier de l'ordre du roi; & *Françoise*, abbesse d'Avenai l'an 1585.

XI. HENRI-ROBERT de la Marck, duc de Bouillon, prince de Sedan, chevalier de l'ordre du roi, & gouverneur de Normandie, épousa l'an 1558, *Françoise* de Bourbon, fille aînée de *Louis* de Bourbon, duc de Montpensier, & mourut le 2 décembre de l'an 1574, laissant *Guillaume-Robert* de

la Marck, duc de Bouillon; &c. né à Sedan le premier janvier de l'an 1562, & mort à Genève le premier janvier de l'an 1588, sans avoir été marié; *Jean* comte de la Marck, né le 6 octobre 1564, & mort sans alliance le 4 mai 1587; *Henri-Robert*, mort jeune; & *Charlotte* de la Marck, duchesse de Bouillon, princesse de Sedan, née le 5 novembre 1574, & mariée l'an 1591, à *Henri* de la Tour, vicomte de Turenne, maréchal de France, morte l'an 1594, sans laisser d'enfans, ayant fait son mari héritier de ses biens.

II Branche de la Marck, qui ne subsiste plus que par ceux qui ont été substitués au nom & aux armes de la maison.

XI. Charles-Robert de la Marck, second fils de Robert IV, maréchal de Bouillon, commença cette branche: il fut comte de Maulevrier & de Braine, vicomte de Huissai, baron de Pontarci, de Mauni & de Serignan, chevalier des ordres du roi, & capitaine des Cent-Suisses de la garde du corps de sa majesté. Il fut marié trois fois, 1°. à *Jacqueline* d'Averton, fille de *Payen*, seigneur de Belin: 2°. l'an 1574, à *Antoinette* de la Tour, fille de *Gilles*, baron de Limeuil: 3°. à *Isabeau* de Pluviers. Ce comte qui avoit pris le titre de duc de Bouillon, après la mort de *Charlotte*, sa niéce, mourut en septembre 1622, âgé de 84 ans. Il eut du premier lit *Françoise* de la Marck, femme de *Henri* Pinart, vicomte de Comblizi. Ses enfans du second lit furent Henri-Robert, comte de Braine qui suit; *Louis*, marquis de Mauni, chevalier des ordres du roi, & capitaine de ses gardes du corps, mort sans postérité légitime l'an 1626: il avoit épousé *Charlotte* des Ursins; *Alexandre*, abbé de Braine & d'Igni; *Anne*, comte de Braine, mort sans postérité de *Marie* Hennequin, veuve d'*Olivier* le Fevre, seigneur d'Eaubonne; & *Catherine*, mariée à *Jean* Flehard, seigneur de Pressins.

XII. Henri-Robert de la Marck, comte de Braine, baron de Serignan, & capitaine des Cent-Suisses de la garde du roi, qui prit aussi le titre de duc de Bouillon, fut marié trois fois, 1°. à *Marguerite* d'Authun, fille de *Jacques*, seigneur de Chanclos, & d'*Isabelle* de Pluviers sa belle-mere: 2°. à *Antoinette* d'Albert, sœur de *Charles*, duc de Luines: 3°. à *Françoise* de Harcourt, fille de *Pierre*, marquis de Beuvron. Il mourut le 7 novembre de l'an 1652, âgé de 77 ans, ayant eu du premier lit *Robert*, mort jeune l'an 1615; *Marie-Charlotte*, premiere femme de *René* de l'Hôpital, marquis de Choisi; *Henriette*, religieuse; & *Louise* de la Marck, mariée l'an 1633, à *Maximilien* Echallard, marquis de la Boullaye, & morte à Paris le 17 mai de l'an 1668, âgée de 56 ans. Leurs enfans prirent le nom & les armes de la Marck; savoir 1. Henri-Robert II, comte de la Marck & de Braine, colonel du régiment de Picardie, gouverneur de Woërden, maréchal des camps & armées du roi, tué à la bataille de Consarbrick près de Trèves, le 11 août 1675, après s'être signalé en diverses occasions. Il avoit épousé l'an 1657, *Jeanne* de Saveuse, fille unique & héritiere de *Henri* de Saveuse, baron de Cardonai, & seigneur de Bouquainville, & de *Magdelene* Viole, morte le 12 avril 1714, dont il laissa *Louise-Magdeléne* Echallard de la Marck, comtesse de Braine, baronne de Serignan, mariée l'an 1689 à *Henri* de Durfort, duc de Duras, morte le 13 avril 1717, âgée de 58 ans; & *Gabrielle*, demoiselle de Braine, morte à l'âge de 20 ans au mois de novembre de l'an 1686; 2. Henri-Louis Echallard, dit *le comte de la Marck*, capitaine aux gardes du duc de Savoye, qui prit le nom de comte de la Marck, après la mort de son frere: il épousa *Elizabeth* d'Heraudi de S. Dieri, morte l'an 1686, dont il a eu deux fils; 3. *Maximilienne*, religieuse à Châtelleraut; 4. *Charlotte-Elizabeth*, religieuse à Poitiers; & 5. *Marie-Françoise* demoiselle de la Marck, fille d'honneur de la reine Marie-Thérèse, laquelle épousa en juin 1680, *Pierre* comte de Lanion, lieutenant général des armées du roi, capitaine-lieutenant des gendarmes de la reine, gouverneur de Vannes, & chevalier de S. Louis. Elle resta veuve de lui le 26 mai 1717, & elle mourut le 27 avril 1726, âgée de 76 ans.

III Branche de la Marck, la seule qui subsiste à présent, celles de Cleves, de Nevers, d'Aremberg, de Sedan & Bouillon, & de Maulevrier, étant éteintes.

VII. Guillaume de la Marck, troisiéme fils de Jean I, comte de la Marck & d'Aremberg, commença cette branche, qui fut surnommée *des barons de Lumain*. On le surnomma *le sanglier des Ardennes*, à cause de sa férocité. Ce fut lui qui tua inhumainement de sa main, Louis de Bourbon, évêque de Liége, & qui jetta son corps du haut du pont dans la Meuse, dans une sédition qu'il avoit suscitée avec quelques chanoines contre ce prince l'an 1482. Maximilien, archiduc d'Autriche, vengea cette mort; car ayant appris que Guillaume vouloit exciter quelques troubles dans les Pays-Bas, il le fit arrêter à Utrecht, où il eût la tête tranchée l'an 1485. Il avoit épousé *Jeanne* d'Arscot, baronne de Schonhouen, dont il eut Jean, qui suit; & *Marguerite*, femme de *Lancelot* seigneur de Barlemont.

VIII. Jean de la Marck, baron de Lumain, mourut l'an 1526. Il avoit épousé *Marguerite* fille de *Théodoric*, seigneur de Runekel, dont il eut Jean II, qui suit;

IX. Jean II de la Marck, baron de Lumain, mort l'an 1553, avoit épousé *Marguerite*, fille de *Jean* de Wassenaër, burgrave de Leyden, dont il eut *Guillaume*, mort l'an 1573, sans avoir été marié; Philippe, qui suit; *George*, mort jeune; *Magdeléne*, mariée à *Philippe* seigneur de Beaufort en Artois; *Marguerite*, alliée à *Charles* de Gavre, comte de Beaurieu; & *Josine*, épouse de *Jean Thierri* comte de Lowestein, morte l'an 1626.

X. Philippe de la Marck, baron de Lumain, épousa *Catherine*, fille de *Théodoric* comte de Manderscheid: deux oncles de Catherine étant morts sans enfans, Philippe s'empara, au nom de sa femme, des châteaux de Sleiden & de Kerpen. Cependant, par sentence de la chambre impériale rendue l'an 1657, il rendit le dernier à la maison de Culembourg, qui y avoit plus de droit que lui. Il le racheta depuis des comtes de Waldeck. Ses enfans furent, Ernest, qui suit; & *Catherine*, qui épousa *Pierre-Ernest* de Gavre, comte de Fresin.

XI. Ernest de la Marck, baron de Lumain & de Sleiden, prit le titre de comte de la Marck, après la mort de *Henri-Robert*, de la branche de Maulevrier, & mourut le 18 février de l'an 1653. Il avoit épousé *Sibylle*, fille de *Jean-George* prince de Hohenzollern, dont il eut un fils, *Jean-Frédéric*, qui lui survécut; mais qui mourut sans postérité. Ernest s'étoit remarié à une personne d'une condition bien au-dessous de la sienne: il en eut François-Antoine, qui suit.

XII. François-Antoine, comte de la Marck, nonobstant l'inégalité de la condition de sa mere, succeda à son frere *Jean-Frédéric*, & mourut le 21 juin 1680, ayant épousé *Catherine-Charlotte*, fille de *Jean-Ernest* comte de Wallenrodt, laquelle se remaria avec *Emanuel*, comte de Furstemberg. Elle mourut le 4 avril 1726, âgée de 78 ans. Fran-

çois-Antoine laissa trois fils, *Jean-Berthold-François*, né l'an 1672, mort à Paris le 19 janvier 1697; LOUIS-PIERRE, qui suit; & *Jules-Auguste*, né l'an 1680, colonel d'un régiment d'infanterie au service de la France.

XIII. LOUIS-PIERRE comte de la Marck & de Sleiden, baron de Lumain, seigneur de Serain, de Kerpen & de Saffeubourg, est né l'an 1674. Il est lieutenant général des armées du roi de France, & colonel de deux régimens, nommés autrefois *de Furstemberg*. Il avoit épousé l'an 1700, *Marie-Marguerite-Françoise* de Rohan-Chabot, fille de *Louis* duc de Rohan, pair de France, morte le 28 janvier 1706, laissant un fils & une fille. * Justel, *histoire d'Auvergne*. Sainte-Marthe. Gui Coquille. Godefroi. La Roque, *histoire de Harcourt*, *tome 2*. Le P. Anselme. Imhoff, *notitia imperii*.

MARCK (Evrard de la) cardinal, évêque de Liége, nommé par quelques auteurs le cardinal de Bouillon, fils de ROBERT I, duc de Bouillon, prince de Sedan, &c. & de *Jeanne* de Marli, fut élu évêque de Liége l'an 1505. Outre ses ordonnances synodales, il en publia de particulieres contre les blasphémateurs, contres les impies, puis contre les hérétiques. Ce prélat, qui s'étoit mis sous la protection de la France, avoit été pourvu de l'évêché de Chartres, & avoit reçu plusieurs bienfaits des rois Louis XII & François I, qui devoient lui procurer un chapeau de cardinal. Cependant, sous prétexte qu'un autre lui avoit été préféré, il se jetta dans le parti de l'empereur, & l'an 1518, étant uni à Robert de la Marck son frere, il se ligua avec Charles d'Autriche, roi d'Espagne, contre la France. L'ingratitude de ces deux freres fut généralement blâmée; mais Evrard s'en moquant, ne garda plus de mesures, & oublia même ce qu'il devoit à son rang. Après la mort de l'empereur Maximilien I, il se trouva à la diéte de Francfort, & fit si bien par ses cabales, que Charles-*Quint* fut élu en la place de Maximilien son aïeul, l'an 1519. Ce prince, satisfait de ses soins, le fit archevêque de Valence, en Espagne, & lui procura le chapeau de cardinal, que le pape Léon X lui donna l'an 1520. Peu après Robert, prince de Sedan, se remit sous la protection de la France, & déclara la guerre à l'empereur. Le cardinal de Liége son frere, devoit ou le défendre, ou lui faire prendre d'autres mesures. Au contraire, il fut le premier à se jetter sur ses terres, à lui enlever ses places, & à le traiter comme le plus cruel de ses ennemis. Par cette conduite il se ménagea une nouvelle grace qui flatoit son ambition; c'est que l'empereur lui permit d'exercer dans les Pays-Bas le pouvoir de légat, qu'il avoit obtenu du pape Clément VII. Ce prélat mourut à Liége le 16 février de l'an 1538. Son corps fut enterré dans sa cathédrale, où l'on voit sa statue sur son tombeau de bronze doré. * Martin du Bellai, *Mémoires*, *l.* 1. Chapeauville, *de episc. Leod.* Ciaconius. Auberi, &c.

MARCK (Robert de la) duc de Bouillon, seigneur de Sedan & de Floranges, maréchal de France, chevalier de l'ordre du roi, fils de ROBERT de la Marck, II du nom, & de *Catherine* de Croi, se distingua dans les armées sous les regnes de Louis XII & de François I, fut blessé l'an 1513, à la bataille de Novarre, & fut pris à celle de Pavie l'an 1525. On le conduisit à l'Ecluse en Flandre, & quelques temps après on le mit en liberté. Le roi lui donna le collier de son ordre, & le fit maréchal de France vers l'an 1530. Il défendit, l'an 1536, la ville de Perone contre le comte de Nassau, & mourut l'an 1537. Son fils ROBERT de la Marck, IV du nom, duc de Bouillon, &c. fut aussi maréchal de France, chevalier de l'ordre du roi; & fut nommé *le maréchal de Bouillon*. Le roi Henri II lui donna le bâton l'an 1547, & l'envoya l'an 1550 en ambassade vers le pape Jules II. Il reprit le château de Bouillon l'an 1552, & l'année suivante il fut arrêté à la prise du château d'Hesdin le 18 juillet. Les Espagnols le traiterent de la maniere du monde la plus dure, le taxerent à soixante mille écus d'or de rançon, par la tréve conclue à Vaucelles le 5 février 1555, & par une perfidie horrible, ils lui donnerent avant sa sortie un poison lent, dont il mourut l'an 1556. * Martin du Bellai, *Mémoires*. Paul Jove. De Thou. Justel. Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne*.

MARCOMANS, peuples de l'ancienne Germanie, que Reginon appelle *Marahenses*, occupoient le pays qu'on appelle aujourd'hui *Merhern*. Cluvier dit qu'ils demeuroient entre les rivieres du Rhin, du Danube & du Necker, & que de-là ils passerent dans la Bohême, avec les Sedusiens & les Harudes. Depuis, ils se révolterent souvent contre les Romains, & sur-tout du temps de l'empereur Marc-Aurele, par lequel ils furent vaincus l'an de J. C. 174. Ils le furent encore sous l'empire de Dioclétien l'an 299. * Ptolémée, Dion, Velleïus Paterculus, Jule Capitolin, *& divers autres anciens auteurs en font mention.*

MARCOMIR: c'est le nom de quelques princes, qu'on prétend avoir gouverné les François avant Pharamond. L'abbé Trithéme, qui nous a donné une histoire, ou plutôt un roman ridicule de l'origine des François, dit qu'Antenor ayant été tué par les Scythes & les Goths, laissa un fils qui fut MARCOMIR I. Celui-ci se laissa conduire par une célébre magicienne, nommée *Alirune*, laquelle lui fit voir un monstre qui avoit trois têtes, de lion, de crapaud & d'aigle; marquant les Allemans par le lion, les François par le crapaud, à cause qu'ils habiterent des lieux marécageux; & par l'aigle, l'empire romain. Ainsi Marcomir quittant le pays où il demeuroit, vint s'établir en Allemagne, & eut pour successeur son fils Antenor. MARCOMIR II, fils de Nicanor, regna 20 ans, & laissa un fils nommé Clodion ou *Clovis*. MARCOMIR III succeda à son frere Herimer, & fut vaincu par l'empereur Claude à son retour d'Angleterre, ayant regné 18 ans. Il eut un fils nommé *Clodomer* ou *Clodomir*, qui lui succeda. MARCOMIR IV, fils d'Odemar ou Audemar, regna 21 ans. MARCOMIR V, fils de Clodion III, étoit très-puissant, fit la guerre aux Romains avec avantage, & se rendit redoutable à ses ennemis. On croit qu'il fut pere de Pharamond, & d'un autre fils aussi nommé MARCOMIR. Ces faits sont imaginaires, & nous ne les rapportons que comme des fables. * *Voyez* Trithemius, *de orig. Franc.* & Dupleix, *avant propos 6 de l'histoire de France*, *page 20 & suivantes.*

MARCOMIR, prince ou capitaine François, & frere de Sunnon, fut défait par Stilicon, qui l'envoya en exil dans la Toscane l'an 396. Sunnon fut tué par les siens. Le poëte Claudien en fait mention, *l.* 1, *de laud. Stilic.*

MARCOUEFE, religieuse, que Charibert épousa, *cherchez* CHARIBERT & MIREFLEUR.

MARCOUL ou MARCULFE (saint) abbé de Nanteuil, naquit à Bayeux en Normandie, de parens fort considérables par leur noblesse. Aussitôt qu'il se vit en état de disposer de ses biens, il les vendit, en donna le prix aux pauvres, & passa dans le diocèse de Coutances, dont S. Possesseur étoit évêque. Il y mena une vie fort retirée, jusqu'à l'âge de trente ans, qu'il fut ordonné prêtre. Ensuite il s'adonna à la prédication, & se fit ad-

mirer par sa science & par son zèle. Ce fut pour lors qu'il fut inspiré d'aller trouver Childebert roi de France, fils de Clovis, premier roi chrétien, pour lui demander un petit lieu appellé Nanteuil, près de la ville de Coutances, afin d'y bâtir un monastere. Non seulement il obtint ce lieu; mais par ordre du roi, il y fut conduit par un seigneur, nommé Léonce, auquel on donna l'intendance des bâtimens qu'il y falloit faire. S. Marcoul se vit bientôt chef d'un grand nombre de religieux; de sorte qu'il fut obligé de bâtir plusieurs monasteres pour les recevoir. Dans un second voyage qu'il fit à la cour, le roi, qui étoit à Compiegne, alla au-devant de lui, le fit loger dans son palais, & confirma les donations qu'il lui avoit faites, & celles des autres bienfaiteurs de son abbaye. Il ne fut pas plutôt de retour à Nanteuil, qu'il rendit son ame à Dieu entre les mains de S. Lo, évêque de Coutances, le premier jour de mai de l'an 558. Il y a une célébre église à Corberi, au diocèse de Laon, dépendante de S. Remi de Reims, qui est dédiée sous son nom, & où l'on conserve une partie de ses reliques. C'est où les rois de France vont faire une neuvaine après avoir été sacrés à Reims, avant que de toucher les malades des écrouelles. Les autres ossemens de ce saint ont été transportés pendant les guerres des Normans, de l'abbaye de Nanteuil en l'église de Mante, où l'on assure qu'il se fait plusieurs miracles, pour la guérison des écrouelles. L'on tient que c'est à S. Marcoul que les rois de France reçoivent de Dieu le pouvoir de guérir les écrouelles. Du Haillan témoigne que le roi Charles VII y alla au sortir de Reims, selon la coutume & dévotion ancienne des rois ses prédécesseurs. * *Actes dans* Surius, *dans* Bollandus, *& dans* Mabillon, *siécles bénédictins*. Faroul, *vie de saint Marcoul*. Bulteau, *hist. monastique d'Occident, tome* 1, *l.* 2, *c.* 31. Du Chêne, *hist. des antiq. des villes, & l.* 1, *de la majesté françoise*.

MARCULE, martyr des Donatistes en Afrique, dans le IV siécle, étoit évêque de ce parti. L'empereur Constance ayant envoyé Paul Macaire l'an 348, pour réprimer les Donatistes, ses officiers envoyerent des troupes à Bagais, où ils trouverent Donat & Marcule à la tête des Circoncellions. Les soldats ayant été repoussés, revinrent à la charge, tuerent quelques-uns de la troupe, & entre autres Donat & Marcule, si l'on en croit les Donatistes. S. Augustin dit toutefois qu'ils se tuerent eux-mêmes: Donat en se jettant dans un puits; & Marcule en se précipitant du haut d'un rocher. Les actes de Marcule faits par un Donatiste portent que Marcule étoit un des dix évêques qui furent députés vers Macaire, par un synode des Donatistes, assemblé en Numidie; que Macaire le fit fustiger & renfermer dans le château de la petite ville de Nova Petra, où il fut précipité du haut d'une roche voisine. Ces actes de Donat & de Marcule ont trompé les auteurs de quelques martyrologes, dont les uns ont mis ces deux Donatistes au nombre des saints martyrs de l'église; & les autres, en changeant le nom de Marcule, en ont fait un Marcel, prêtre de Nicomédie, précipité du haut d'une roche par les Ariens, du temps de l'empereur Constance. * Optat, *l.* 3. S. Augustin, *in Joan. hom.* 1 & 2, *& l.* 3 *contra Crescon. Acta apud* Mabillon, *tom.* 4 *analector.* Baillet, *vies des saints, au mois de novembre*.

☞ MARCULFE, moine connu par son recueil de Formules des actes les plus ordinaires suivant la coutume du lieu où il demeuroit, qu'il dédia à un évêque nommé Landry. L'incertitude où l'on est du siege qu'occupoit ce Landry, fait que les savans sont partagés sur le temps où vivoit Marculfe. M. de Launoy prétend que celui à qui cet ouvrage est dédié est Landry, évêque de Meaux, & qu'ainsi Marculfe vivoit dans le huitiéme siécle. Ce sentiment suivi par quelques autres, n'est pas assez appuyé. Il paroît plus certain que ce Landry étoit l'évêque de Paris de ce nom, qui siégeoit sous le regne de Clovis II, vers l'an 650, & que Marculfe étoit moine dans son diocèse, lorsqu'il finit cet ouvrage, étant plus que septuagénaire, comme il le dit lui-même. Le pere Labbe prétend qu'il a demeuré à Bourges, & qu'il n'est autre que ce Marculfe d'abord lecteur sous S. Austrégisile, puis abbé d'un monastere, qui est aujourd'hui la collégiale du château. Le recueil des Formules de Marculfe, est divisé en deux livres. Le premier contient les chartes royales, c'est-à-dire, les actes qui venoient du palais, & qu'il nomme lui-même *præceptiones regales*. Le second comprend les actes qui se passoient entre particuliers, & à qui il donne le nom de *Chartæ pagenses*. Ce recueil est très-utile, & même très-nécessaire pour bien entendre l'histoire de nos rois de la premiere race, comme du Chêne l'a remarqué. Le célebre Jerôme Bignon est le premier qui l'ait donné au public. La premiere édition parut en 1613 *in*-8°. avec d'autres anciennes formules d'un auteur inconnu: le tout accompagné de savantes notes. La même année Fréderic Lindenbrog en donna aussi une édition dans son *Code des Loix*. Il y a plusieurs chapitres dans l'édition de M. Bignon qui ne sont pas dans celle-ci, & réciproquement celle de Lindenbrog en contient plusieurs qui manquent dans celle de M. Bignon. Celui-ci revit depuis son travail, & de nouvelles recherches le mirent à portée de donner une édition plus parfaite que la précédente. Elle ne parut qu'après sa mort, en 1666 *in*-4°. par les soins de M. Nivard, jurisconsulte d'Angers. On y trouve le livre de la loi Salique, & le glossaire de François Pithou, qui lui sert d'éclaircissement, avec de nouvelles notes du même M. Bignon sur cette loi. Cette édition seroit parfaite, si on y avoit fait entrer ce qui se trouve dans celle de Lindenbrog, & qui manque dans le texte donné par M. Bignon. C'est ce que M. Baluze a exécuté, dans le second volume de son recueil des capitulaires de nos rois, où il a eu soin de recueillir ces variantes qui sont considérables. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome III.

MARCULFE, *cherchez* MARCOUL.

MARDAS SALEH, fils de *Mardas*, qui fut surnommé *Assad eddoulat*, c'est-à-dire, *le lion de la principauté*, étoit Kelabite d'origine, c'est-à-dire, d'une tribu des Arabes, qui portoit ce nom, dont il étoit le chef. Il vint en Syrie vers l'an 415 de l'hégire, 1024 de J. C. avec les Arabes, & s'empara de la ville d'Alep, où commandoit alors un gouverneur de la part de Dhaher, calife des Fathimites en Egypte. Mais il ne put jouir de cette principauté que trois ans; car il fut tué dans un combat que lui livra Bouzkin, général d'armée du même calife. De ce Saleh fils de Mardas, la maison ou la dynastie des Mardassides, qui ont regné dans Alep & dans une grande partie de la Syrie, a pris son nom. Il y en a qui donnent quatre ans quelques mois de regne à Saleh, qui fut tué l'an 420 de l'hégire, 1029 de J. C. Ces sultans Mardassides ou Mardaschides, comme quelques-uns les appellent, après avoir repris Alep sur les califes d'Egypte, jouirent de cette principauté environ cinquante ans. Il y en eut parmi eux de très-savans & très-libéraux envers les gens de lettres: tels furent Mahmoud, surnommé *Azz'eddoulat*, & son fils Nasser. Le dernier de ces princes fut Amin Sabek, qui commença son regne l'an

468, & qui perdit enfin Alep l'an 472 de l'hégire. Les Mardaffides sont souvent appellés par les historiens les *Kelabites*, à cause de leur origine. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MARDAVIGUE, fils de *Rayaz*, fils de *Mordanschah*. Il étoit Mage ou Zoroastrien de religion, & Dilemite de nation, & avoit un frere nommé *Vaschmakin*. Ils étoient tous deux si braves, qu'ils se rendirent maîtres, non seulement de la province de Dilem, qui avoit des rois particuliers de la race de Vaschoudan, mais encore de celle de Ghilan, de Tabarestan & de Mazanderan, dans lesquelles Mardavigue prit le titre de sultan. Après avoir acquis une si grande puissance, il attaqua les provinces d'Iraque & de Fars, c'est-à-dire, de la haute Perse, & de la Perse proprement dite, que l'on pouroit appeller méridionale à l'égard de l'Iraque Persique, qui est septentrionale. Ce fut dans cette expédition, que les enfans de Bouiah commencerent à paroître. Ils firent de si belles actions pendant cette guerre, qu'ils mériterent de posséder les premiers emplois de la milice, & ce furent-là les premiers pas qu'ils firent pour monter jusqu'à la souveraineté, où ils parvinrent peu de temps après. Mardavigue cependant qui portoit le titre de roi de Dilem, fut tué par un de ses esclaves. Vaschmakin succeda, après la mort de son frere Mardavigue, à la couronne de Dilem & de presque toute la Perse, l'an 323 de l'hégire, 934 de J. C. * D'Herbelot, *biblioth.*

MARDICK, bourg du côté de Flandre, que l'on distingue dans le pays par le grand & le petit Mardick. Le grand Mardick est situé entre Dunkerque & Gravelines, à deux lieues de l'une & de l'autre. Le petit Mardick est entre Dunkerque & le grand Mardick sur le bord de la mer; c'est ce dernier qui a été autrefois fortifié; & il y avoit un fort de bois qui gardoit un chesnal qui conduisoit autrefois les vaisseaux à Dunkerque, avant que l'on y eût formé les jetrées, & que l'on nommoit *fosse de Mardick*, mais qui s'étoit entierement recomblé depuis. Les François ayant été obligés de démolir le port de Dunkerque, par le traité de paix conclu à Utrecht le 11 avril 1713, ils ont fait un canal avec une écluse à deux passages auprès du petit Mardick, pour tirer les eaux du pays, & les décharger à la mer à la marée basse. Mais comme ils avoient à l'écluse de Mardick un passage fort large, & que les Anglois craignoient que ce ne fût dans le dessein d'y faire un nouveau port, il a été convenu par le traité d'alliance fait à la Haye le 4 janvier 1717, qu'on démoliroit le grand passage, & que le petit seroit réduit à la largeur de seize pieds. * *Mémoires du temps.*

MARDINUS (Moïse, dit) *cherchez* MOYSE BARCEPHA.

MARDOCEMPADUS, roi de Babylone, est appellé par Isaïe, MERODAC BALADAN, c'est-à-dire, fils ou descendant de Baladan ou Belesus. *Voyez* MERODAC.

MARDOCHÉE ou MARDOCHAI, de la tribu de Benjamin, oncle de la reine Esther, *cherchez* AMAN & ESTHER. On lui attribue un traité, *De ritibus Judæorum*, qui est entre les Talmudiques; mais il est sur qu'il a été composé long-temps après par quelque Juif, peut-être de même nom.

MARDOCHÉE, rabbin, fils d'Eliezer Comtino, Juif de Constantinople, a composé un commentaire sur les cinq livres de Moyse. Ceux qui l'ont lu en manuscrit disent qu'il est assez littéral, & que l'auteur ne néglige rien pour trouver le sens de son texte: qu'il cite d'ordinaire les meilleurs rabbins, & principalement Aben-Esra: de sorte qu'il peut être inutile même aux Chrétiens, pour l'intelligence de l'Ecriture-Sainte. * Simon.

MARDONIUS, général de l'armée de Xerxès, roi de Perse, gendre de Darius, & beau-frere du même Xerxès, prit Athènes sous la LXXV olympiade, l'an 479 avant J. C. Pausanias & Aristides, généraux des Athéniens & des Lacédémoniens, défirent ses troupes dans un combat où il perdit la vie, près de la ville de Platée dans la Béotie, sur la fin de la même année. * Hérodote, *l.* 8 & 9. Diodore, *l.* 11. Plutarque. Justin. Cornelius Nepos, &c.

MARDONIUS, Scythe de nation & païen de créance, qui vivoit vers l'an 332, apprit les premiers élémens des lettres à Julien l'*Apostat*.

MARE (Philibert de la) conseiller au parlement de Dijon, avoit beaucoup de génie pour écrire l'histoire & les éloges des savans, parmi lesquels il a tenu lui-même un rang fort distingué. Son style latin, formé sur celui de M. de Thou, étoit très-propre à ce genre d'écrire, & tout ce qu'il a donné sur ces matieres a été reçu du public avec empressement, & fait desirer que l'on publie ce qu'il a laissé manuscrit. Il est mort dans sa patrie en 1687. Son mérite lui avoit fait acquérir la qualité de citoyen Romain, comme il le marque lui-même *page* 36 de la vie de Guillaume Philander, où l'on voit aussi qu'il étoit en grande relation avec le savant Marie Suarès, évêque de Vaison. Il étoit fort versé dans la littérature & dans l'histoire, comme on le peut voir par ses ouvrages, qui sont: *Commentarius de bello Burgundico apud Sequanos*, à Dijon en 1641, *in*-4°. Il y décrit ce qui s'est passé dans la guerre de 1636. Philippe de la Mare, son fils, en a donné une seconde édition en 1689, avec des augmentations. *Historicorum Burgundiæ conspectus*, en 1689 *in*-4°. Ce n'est qu'un catalogue des piéces manuscrites & imprimées que M. de la Mare avoit recueillies pour composer une histoire de Bourgogne qu'il avoit eu dessein d'entreprendre, & à laquelle il a travaillé. La vie de Jacques, Jean, André & Hugues Guijon, quatre freres, nés à Autun, & distingués parmi les savans. Cette vie, qui est en latin, est au-devant de leurs œuvres, dont l'édition est due aussi aux soins de M. de la Mare, en 1658, *in*-4°. La vie de Guillaume Philander, ou Filandrier, de la ville de Chatillon sur Seine, en latin, en 1667. La vie d'Hubert Languet, Bourguignon, conseiller de Saxe, en latin, imprimée en 1700, à Hall par les soins de Jean-Pierre Ludovic, que quelques-uns en ont fait mal-à-propos auteur. Le manuscrit de cette vie contient de plus que l'imprimé une épître dédicatoire à Louis XIV. *Voyez* la préface de l'édition que Ludovic a donnée en 1709, des lettres d'Hubert Languet, sous le titre de *Arcana sæculi decimi sexti*, *in*-4°. Il y avoue qu'il avoit reçu une copie de cette vie de Vincent Languet, comte de Gergy, plénipotentiaire à la diéte de Ratisbonne, qui la lui avoit fait venir de Dijon en 1700, & qu'elle est de M. de la Mare. M. de la Mare a laissé manuscrites les vies de Gilbert Genebrard, archevêque d'Aix, mort le 16 de février 1587; de Philippe Lantin, conseiller à Dijon; de Jacques comte de Vintimilles, conseiller au même parlement, avec un discours de la race des Vintimilles, Paléologues & Lascaris; d'Etienne de la Boëtie, conseiller au parlement de Bourdeaux; de Pierre le Goux de la Berchere, premier président au parlement de Dauphiné; de Othe Guillaume, duc & comte de Bourgogne; & celle de Claude Saumaise. Presque toutes ces vies sont écrites en latin. M. de la Mare envoya cette derniere à feu M. Huet, ancien évêque d'Avranches, qui avoit été ami de Saumaise. Ce prélat

prélat la lut, la corrigea, y fit des augmentations, & envoya à M. de la Mare le manuscrit qui n'a jamais été imprimé. M. de la Monnoie, dans ses *notes sur les jugemens des savans de* M. Baillet, dit, que ce qui en a empêché l'impression, c'est que Philippe de la Mare, fils de l'auteur, possesseur de tous les manuscrits de son pere, a apprehendé que la publication de cette vie ne lui fit tort, & aux siens dans l'esprit de Louis XIV, parceque Saumaise n'avoit point été catholique: comme si c'étoit un crime d'écrire la vie d'un homme de lettres, quoiqu'engagé dans l'erreur. Enfin M. de la Mare a laissé encore manuscrits des mémoires contenant ce qui s'est passé depuis l'an 1673, jusqu'en 1687, qui fut celui de sa mort, trois volumes *in-fol.* * Le Long, *bibliothéque historique de la France*, en plusieurs endroits. Baillet, *jugemens des savans, édition de* 1722, *tome V*, *page* 59. P. D. Huet, *de rebus ad eum pertinentibus*, *pag.* 275.

MARE (Nicolas de la) doyen des commissaires du Châtelet, mort le 15 d'avril 1723, âgé d'environ quatre-vingt-deux ans, est auteur du *Traité de la Police, où l'on trouve l'histoire de son établissement, les fonctions & les prérogatives de ses magistrats, les loix & les reglemens qui la concernent.* Cet excellent ouvrage est en trois volumes *in-fol.* Le premier a été imprimé à Paris en 1705, le second en 1710, le troisiéme en 1719. Les recherches importantes & l'exactitude font le mérite particulier de cet ouvrage, quoiqu'on ne puisse pas dire que tout y soit absolument exact. M. le Roy, ancien contrôleur des rentes de l'hôtel de ville de Paris, encore vivant en 1735, en a refuté solidement plusieurs endroits sur l'origine du commerce par eau, & de ses priviléges dans Paris, dans cette belle & savante *Dissertation sur l'origine de l'hôtel de ville*, que l'on trouve à la tête de l'*histoire de Paris* par les Bénédictins. *Voyez* la troisiéme partie de cette dissertation. M. de la Mare, pendant prés de quarante ans qu'il a exercé la charge de commissaire, fut toujours chargé des commissions les plus importantes, & surtout de celles qui concernoient le service du roi, & le bien de l'état. Le feu roi Louis XIV, informé de son mérite & du zéle avec lequel il l'avoit toujours servi, lui donna l'intendance de la maison de M. le comte de Vermandois; & après la mort de ce jeune prince, Louis XIV le gratifia en 1684, d'une pension de 1000 l. qui fut augmentée l'année suivante d'une pareille somme. Le traité de la police montre que son auteur étoit rempli d'érudition, qu'il avoit bien approfondi en particulier notre histoire, & qu'il avoit beaucoup de jugement & de solidité d'esprit. Dès 1678, M. Colbert & M. de la Reynie jetterent les yeux sur lui, pour le charger de quantité d'affaires qui concernoient le service du roi & le bien du public. Il eut aussi l'inspection de la librairie & de l'imprimerie; fut employé aux perquisitions & recouvremens des meubles de la couronne, & d'autres effets appartenant au roi, & chargé de plusieurs autres commissions pour réprimer divers abus commis dans la marine, dans les finances, dans la construction des bâtimens du roi, &c. Dans les disettes de grains en 1693, il fut envoyé dans les provinces de Brie, Hurepoix, Bourgogne & Champagne. Il fit encore depuis une autre descente dans ces provinces en 1699 & en 1700, & une septiéme en Champagne en 1709, & il apporta partout la paix & la tranquillité. M. le Clerc du Brillet, procureur du roi de l'Amirauté de France, qui a travaillé pendant quelques années avec M. de la Mare au traité de la police, a fait une suite de ce traité, dont il promet un quatriéme volume *in-fol.* qui doit-être suivi de quelques autres. * *Mémoires du temps. Mercure de France*, *mois de mai* 1723, &c.

MARE (Guillaume de la) Cordelier, *cherchez* GUILLAUME DE LA MARE.

MAREB, ville de la province de l'Iemen ou Arabie heureuse, appartenante à la petite province appellée Hadhramuth, qui est l'*Adramitena* de Ptolémée. Plusieurs géographes croient que cette ville est l'ancienne Saba, où regnoit la reine de Saba ou de Seba, du temps du roi Salomon; & que cette ville ayant été détruite, Mareb fut bâtie sur ses ruines ou dans son voisinage. * D'Herbelot. *bibl.*

MARECHAL DE FRANCE, dignité considérable du royaume pour la conduite des armées. Les maréchaux de France sont proprement les anciens écuyers de nos rois: *Magistri equitum* ou *Tribuni & Præfecti militum* des Romains, & les Chiliarques des Grecs. Leur premiere institution les obligeoit à conduire l'avant-garde, pour découvrir l'ennemi, & choisir les lieux propres pour faire camper l'armée. Le mot de *Connétable* n'étant pas en usage chez nos voisins, ils se servent de celui de *Maréchal.* Ainsi les ducs de Saxe, sont les grands-maréchaux de l'Empire; & les comtes de Flandre & de Champagne avoient leurs maréchaux. Nous voyons même que durant la guerre que Simon de Montfort fit contre les Albigeois, un seigneur de la maison de Levis fut honoré du titre de maréchal de la foi. On doit remarquer, au sujet des maréchaux de France, que leur dignité a été plutôt établie entre les militaires, que celle de connétable; quoiqu'originairement les maréchaux ne fussent que les premiers écuyers sous les connétables. Albéric Clément, seigneur du Mez en Gâtinois, l'un des maréchaux de l'écurie du roi, mérita cet avantage, de devenir le lieutenant du sénéchal de France. Depuis, ses successeurs, au défaut de ce grand-officier, furent comme les lieutenans de la sénéchaussée vacante, & éleverent leur charge dans les armes, avant que le connétable, qui avoit été leur chef, le pût devenir de nouveau dans la guerre, en s'attribuant l'autorité militaire du sénéchal. Cette charge dépend absolument de la couronne, & ceux qui en sont revêtus, font serment au roi, ainsi qu'il est porté dans un arrêt de Philippe de France, duc d'Orléans, du 25 . . de l'an 1361. Il n'y avoit au commencement que deux maréchaux de France; mais ce nombre s'est augmenté dans la suite du temps. Il y en avoit quatre sous Charles VII, l'an 1450. Ces quatre furent réduits à l'ancienne institution, jusqu'au temps de François I, qui se voyant obligé d'entretenir trois ou quatre armées, fit revivre ce nombre de quatre, & en ajouta peu de temps après un cinquiéme, qui fut François de Montmorenci, fils du connétable. Le duc de Mayenne en avoit fait trois du temps qu'il étoit chef de la Ligue; & Henri *le Grand* en créa deux de ces trois, lorsqu'il fut en possession du royaume. Louis XIII ne limita pas le nombre des maréchaux de France; & Louis *le Grand* l'a encore accru. Cette dignité étoit autrefois amovible: on en a un exemple sous le regne de Philippe *de Valois*; à présent elle est possédée à vie par ceux qui en sont revêtus: mais le roi peut leur interdire leurs fonctions. La commune opinion est, que les maréchaux de France ont toujours été lieutenans des connétables; mais il ne s'en suit pas qu'ils aient toujours été généraux d'armée, puisque le connétable n'a pas été de tout temps le chef souverain des armées de France; & qu'avant que de posséder cette haute dignité, il ne commandoit qu'à une partie de la cavalerie royale. La charge de connétable étant devenue la premiere de France, par la valeur de Matthieu de Montmorenci II du nom, qui, du regne de Phi-

lippe *Auguste*, avoit gagné la bataille de Bouvines contre l'empereur Othon & le roi d'Angleterre, celle de maréchal de France reçut alors l'éclat qu'elle conserve aujourd'hui; car de lieutenans du connétable dans l'écurie du roi, ils devinrent les lieutenans au commandement des armées. En effet, on leur donne cette autorité, quand on leur met en main le bâton de maréchal. Ils ont aussi une jurisdiction à la table de marbre à Paris, appellée *la Connétablie* & *la Maréchaussée*; & leurs prevôts dans les provinces, que l'on nomme *Prevôts des Maréchaux*, ont jurisdiction sur les vagabonds, les voleurs de grands chemins, & semblables gens. A l'égard du nom, on dit qu'il vient du mot allemand *march* ou *marach*, qui signifie *cheval*; & *schalch*, qui signifie *maître* ou *officier*; comme qui diroit *écuyer*. En ce sens, on trouve dans les anciens manuscrits, *marescalcia*, pour une *écurie*. Aujourd'hui ils sont arbitres des querelles qui surviennent entre les gentilshommes du royaume; & ont le pouvoir de châtier les traîtres, les déserteurs, &c.

Voici une suite chronologique de ces officiers militaires de la couronne, depuis Alberic Clément. Nous marquerons l'année de leur élection, & puis celle de leur mort.

Succession Chronologique des Maréchaux de France.

Vers l'an 1185, Alberic Clément, seigneur du Mez, mort l'an 1191.
1191. Henri Clément, seigneur du Mez, 1214.
1225. Jean Clément, seigneur du Mez,
Henri Clément II.
1235. Henri seigneur de Cousances, qui peut être le même que le précédent.
1244. Ferri Pasté,
1250. Guillaume de Beaumont,
1257. Gautier III du nom, seigneur de Nemours en Gâtinois,
1270. Raoul de Sores, surnommé d'*Estrées*,
1270. Lancelot de Saint-Maard,
1272. Ferri de Verneuil,
1283. Guillaume Crespin, seigneur du Bec-Crespin,
1284. Jean II, sire de Harcourt, 1302.
1287. Raoul le Flamenc V du nom, seigneur de Cani,
1291. Jean de Varennes,
1293. Simon de Melun, seigneur de la Loupe, 1302.
1296. Gui de Clermont, I du nom, seigneur de Breteuil, 1302.
1302. Foucaud, dit *Foulques*, seigneur de Merle,
1303. Miles VI du nom, seigneur de Noyers, 1350.
1308. Jean de Corbeil, dit *de Grez*, 1318.
1315. Jean de Beaumont, dit *le Deramé*, 1318.
Renaud de Trie II du nom, seigneur du Plessis-Billebaut, mort avant 1324.
1318. Jean des Barres,
1320. Matthieu de Trie, seigneur de Vaumain, 1344.
1326. Robert Bertrand VII du nom, seigneur de Briquebec, 1347.
1338. Ancel sire de Joinville,
1344. Charles sire de Montmorenci, 1381.
1346. Robert de Waurin, seigneur de Saint-Venant, 1360.
1344. Benard VI, seigneur de Moreuil,
1345. Gui de Nesle II, seigneur de Melle, 1352.
1347. Edouard I, sire de Beaujeu, 1351.
1352. Rogues seigneur de Hangest,
1352. Jean de Clermont, seigneur de Chantilli, 1356.
1351. Arnoul, seigneur d'Audeneham, dit d'*Andreham*, 1370.
1356. Jean le Maingre, dit *Boucicaut*, I du nom, 1367.
1356. Jean sire de Neuville,
1368. Jean de Mauquenchi, dit *Mouton*, sire de Blainville, 1391.
1369. Louis de Sancerre, seigneur de Charenton, depuis connétable de France en 1397, 1402.
1382. Pierre de Craon, seigneur de la Ferté-Bernard,
1391. Jean le Maingre, dit *Boucicaut*, II du nom, comte de Beaufort, &c. 1421.
1397. Jean II du nom, sire de Rieux & de Rochefort, 1417.
1411. Louis seigneur de Loigni,
1412. Jacques seigneur de Heilli, *dit le maréchal de Guienne*, 1415.
1417. Pierre de Rieux, dit *de Rochefort*, 1439.
1418. Claude de Beauvoir, seigneur de Chastelus, 1453.
1418. Jean de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam, 1437.
1418. Jacques seigneur de Montberon, en Angoûmois, 1422.
1420. Antoine du Vergi, comte de Dammartin, 1439.
1421. Jean de la Baume, I du nom, comte de Montrevel, 1435.
1421. Gilbert, seigneur de la Fayette & de Pontgibaut,
1422. Amauri seigneur de Severac, 1427.
1426. Jean de Brosse, I du nom, seigneur de Sainte-Sévere, 1433.
1429. Gilles de Laval, seigneur de Rets, d'Ingrande, &c. 1440.
1439. André de Laval, seigneur de Loheac & de Rets, 1486.
1441. Philippe de Culant, seigneur de Jaloignes, vers l'an 1454.
1441. Jean sire de Talbot, 1453.
1454. Jean dit *Poton*, seigneur de Saintrailles, &c. 1461.
1461. Jean, bâtard d'Armagnac, surnommé *de Lescun*, seigneur de Gourdon, 1473.
1461. Joachim Rouaut, seigneur de Boismenard, &c. 1478.
1464. Wolfard de Borselle, seigneur de la Vere en Zelande, mort l'an 1487.
1475. Pierre de Rohan, dit *le maréchal de Gié*, 1513.
1483. Philippe de Crevecœur, seigneur des Querdes, 1494.
1488. Jean, seigneur de Baudricourt, de Choiseul, &c. 1499.
1500. Jean-Jacques Trivulce, marquis de Vigene, 1518.
1504. Charles d'Amboise, II du nom, seigneur de Chaumont, 1511.
1515. Jacques de Chabannes, II du nom, seigneur de la Palisse. 1524.
1515. Robert Stuart, seigneur d'Aubigni, comte de Beaumont-le-Roger, 1543.
1515. Odet de Foix, seigneur de Lautrec, 1528.
1516. Gaspard de Coligni, I du nom, seigneur de Coligni, &c. 1522.
1522. Anne de Montmorenci, depuis connétable de France, 1567.
1521. Thomas de Foix, seigneur de Lescun, 1524.
1526. Théodore Trivulce, comte de Cauria, 1531.
1526. Robert de la Marck, III du nom, duc de Bouillon, 1537.

1538. René, seigneur de Montejan, 1538.
1538. Claude d'Annebaut, baron de Rets, 1552.
1543. Odard, seigneur du Biez, 1553.
1543. Antoine Després, seigneur de Montpezat, 1544.
1544. Jean Caraccioli, prince de Melphe, &c. 1550.
1547. Robert de la Marck, IV du nom, duc de Bouillon, 1556.
1547. Jacques d'Albon, seigneur de Saint-André, marquis de Fronsac, 1562.
1550. Charles de Cossé, I du nom, comte de Brissac, 1563.
1554. Pierre Strozzi, Florentin, 1558.
1558. Paul de la Barthe, seigneur de Thermes, 1562.
1559. François, duc de Montmorenci, 1579.
1562. Imbert de la Platiere, seigneur de Bourdillon. 1567.
1562. François de Scepeaux, seigneur de Vielville, 1571.
1566. Henri I de ce nom, duc de Montmorenci, depuis connétable de France, 1614.
1567. Artus de Cossé, comte de Secondigni, &c. 1582.
1570. Gaspard de Saulx, seigneur de Tavanes, 1573.
1572. Honorat de Savoye, marquis de Villars, &c. 1580.
1574. Albert de Gondi, duc de Rets, 1602.
1574. Roger de S. Lari, seigneur de Bellegarde, 1579.
1574. Blaise de Montluc, 1577.
1577. Armand de Gontaut, baron de Biron, 1592.
1579. Jacques de Matignon, II du nom, comte de Thorigni, 1597.
Jean d'Aumont, VI du nom, comte de Châteauroux, 1595.
Guillaume II, vicomte de Joyeuse, 1592.
1592. Henri de la Tour, vicomte de Turenne, duc de Bouillon, 1623.
1594. Charles de Gontaut, duc de Biron, 1602.
Claude de la Chastre, baron de la Maisonfort, 1614.
Charles de Cossé, II du nom, duc de Brissac, 1621.
Jean de Montluc, seigneur de Balagni, 1603.
1595. Jean de Beaumanoir, III du nom, marquis de Lavardin, 1614.
1596. Henri de Joyeuse, comte du Bouchage, puis duc de Joyeuse, ensuite capucin, 1608.
Alfonse d'Ornano, colonel des Corses, 1610.
Urbain de Laval, marquis de Sablé, 1629.
Guillaume de Hautemer, IV du nom, comte de Grancei, 1613.
1608. François de Bonne, duc de Lesdiguieres, depuis connétable de France, 1626.
1614. Concino Concini, marquis d'Ancre, 1617.
1615. Gilles de Souvré, marquis de Courtenvaux, 1626.
Antoine, seigneur de Roquelaure, &c. 1625.
1616. Louis de la Chastre, baron de la Maisonfort, 1630.
Pons de Lausieres-Themines-Cardaillac, marquis de Themines, 1627.
François de la Grange, seigneur de Montigni, 1617.
1617. Nicolas de l'Hôpital, duc de Vitri, 1644.
1619. Charles de Choiseul, marquis de Praslin, &c. 1626.
Jean-François de la Guiche, comte de la Palisse, seigneur de S. Geran, 1632.
1620. Honoré d'Albert, duc de Chaulnes, 1649.
François d'Esparbés de Lussan, vicomte d'Aubeterre, 1628.
1621. Charles, sire de Crequi, duc de Lesdiguieres, 1638.
1622. Gaspard de Coligni, III du nom, comte de Coligni, seigneur de Châtillon sur Loin, &c. 1646.
Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force, 1652.
François de Bassompierre, colonel des Suisses, 1646.
1625. Henri de Schomberg, comte de Nanteuil, 1632.
1626. François Annibal, duc d'Estrées, 1670.
Jean-Baptiste d'Ornano, comte de Montlaur, 1627.
1628. Thimoleon d'Espinai, seigneur de S. Luc, comte d'Estelan, 1644.
1629. Louis de Marillac, comte de Beaumont-le-Roger, 1632.
1630. Henri II du nom, duc de Montmorenci & de Damville, 1632.
Jean de Saint-Bonnet, seigneur de Thoiras, 1636.
1631. Antoine Coiffier, dit *Ruzé*, marquis d'Effiat, 1632.
1632. Urbain de Maillé, marquis de Brezé, 1650.
1634. Maximilien de Bethune, I du nom, duc de Sulli, 1641.
1637. Charles de Schomberg, duc d'Halluin, 1656.
1639. Charles de la Porte, duc de la Meilleraye, 1664.
1641. Antoine, III du nom, duc de Gramont, &c. 1678.
1642. Jean-Baptiste Budes, comte de Guebriant, 1643.
Philippe de la Mothe-Houdancourt, duc de Cardonne, 1657.
1643. François de l'Hôpital, comte de Rosnai, &c. 1660.
1643. Henri de la Tour, vicomte de Turenne, 1675.
Jean de Gassion, 1647.
1645. César, duc de Choiseul, comte du Plessis-Praslin, 1675.
Josias, comte de Rantzaw, 1650.
1646. Nicolas de Neufville, duc de Villeroi, 1685.
1651. Antoine d'Aumont de Rochebaron, duc d'Aumont, 1669.
Jacques d'Estampes, marquis de la Ferté-Imbaut, 1668.
Charles de Monchi, marquis d'Hoquincourt, 1658.
Henri de Saint-Nectaire, II du nom, duc de la Ferté-Senneterre, 1681.
Jacques Rouxel, comte de Grancei, 1680.
1652. Armand Nompar de Caumont, duc de la Force, 1675.
1653. Louis Foucaut, comte de Daughon, 1659.
César-Phœbus d'Albret, comte de Miossens, 1676.
Philippe de Clerembault, comte de Palluau, 1665.
1658. Jacques, marquis de Castelnau, 1658.
Jean de Schulemberg, comte de Mondejeu, 1671.
Abraham de Fabert, 1662.
1668. François de Crequi, marquis de Marines, &c. 1687.

Bernardin de Gigaut, marquis de Bellefonds, 1694.
Louis de Crevant, duc de Humieres, &c. 1694.
1675. Godefroi, comte d'Estrades, chevalier des ordres du roi, 1686.
Philippe de Montault de Benac, duc de Navailles, 1684.
Frederic-Armand, comte de Schomberg & de Mertola en Portugal, &c. 1690.
1675. Jacques-Henri de Durfort, duc de Duras, &c. 1704.
1675. Louis-Victor de Rochechouart, duc de Mortemar, nommé *le duc de Vivonne*, &c. 1688.
François, vicomte d'Aubusson, duc de la Feuillade, 1691.
François-Henri de Montmorenci-Luxembourg, duc de Pinei, 1695.
Henri-Louis d'Aloigni, marquis de Rochefort, baron de Craon, &c. 1676.
1676. Gui-Aldonce de Durfort, duc de Lorges, capitaine des gardes du corps du roi, 1702.
1681. Jean, comte d'Estrées, vice-amiral de France, chevalier des ordres du roi, 1707.
1693. Claude, comte de Choiseul, chevalier des ordres du roi, 1711.
François de Neufville, duc de Villeroi, capitaine des gardes du corps du roi, 1730.
Jean-Armand, marquis de Joyeuse, 1710.
Louis-François, duc de Boufflers, 1711.
Anne-Hilarion de Costentin, comte de Tourville, 1701.
Anne-Jules, duc de Noailles, capitaine des gardes du corps du roi, 1708.
Nicolas Catinat, seigneur de Saint-Gratien, 1712.
1702. Louis-Hector, duc de Villars, 1734.
1703. Noël Bouton, marquis de Chamilli, 1715.
Victor-Marie, comte d'Estrées, vice-amiral de France, 1737.
François-Louis de Rousselet, comte de Château-Renaud, vice-amiral de France, 1716.
Sebastien le Prêtre, seigneur de Vauban, grande-croix de l'ordre de S. Louis, 1707.
Conrard de Rosen, comte de Bolweiler, mestre de camp général de la cavalerie, 1715.
Nicolas Chalon du Blé, marquis d'Uxelles, 1730.
René de Froulai, comte de Tessé, 1725.
Nicolas-Auguste de la Baume, marquis de Montrevel, 1716.
1703. Camille d'Hostun, duc de Tallard, 1728.
Henri, duc d'Harcourt, 1718.
Ferdinand, comte de Marchin, & du S. Empire, &c. 1706.
1706. Jacques Fitz-James, duc de Berwick, 1734.
1708. Charles-Auguste Goyon de Matignon, comte de Gacé, 1729.
1709. Jacques Bazin de Bezons, gouverneur de Cambrai, 1733.
Pierre de Montesquiou, comte d'Artagnan, gouverneur d'Arras, 1725.
1724. Victor-Maurice, comte de Broglio, 1727.
Antoine-Gaston-Jean-Baptiste, duc de Roquelaure, 1738.
Jacques-Léonor Rouxel, comte de Medavi & de Grancei, 1725.
Léonard-Marie du Maine, comte du Bourg, 1739.
Yves, marquis d'Alegre, 1733.
Louis, vicomte d'Aubusson, duc de la Feuillade, 1725.
Antoine, duc de Gramont, 1725.
1730. Alain-Emanuel, marquis de Coetlogon, 1730.
1734.
14 juin. Armand-Charles de Gontaut, duc de Biron,
Jacque de Chastenet, seigneur de Puysegur, 1743.
Claude-François Bidal, marquis d'Asfeld, 1743.
Adrien-Maurice, duc de Noailles,
Chrétien-Louis de Montmorenci-Luxembourg, prince de Tingri, 1746.
29 juin. François de Francquetot, comte de Coigni.
Francois-Marie, comte de Broglio & de Revel, 1745.
1741. Louis de Brancas, des comtes de Forcalquier, marquis de Cereste, &c.
Louis-Auguste-Albert d'Ailly, duc de Chaunes, 1744.
Louis-Armand de Brichanteau, marquis de Nangis & du Châtel, 1742.
Louis de Gand-Villain de Mérode & de Montmorenci, prince d'Isenghien & de Masmimes.
Jean-Baptiste de Durfort, duc de Duras.
Jean-Baptiste-François Desmaretz, marquis de Maillebois.
Charles-Louis-Auguste Fouquet de Belle-Isle,
1744. Maurice, comte de Saxe, 1750.
1745. Jean-Baptiste-Louis Andrault, marquis de Langeron.
1746. Claude-Guillaume Testu, marquis de Balincourt.
Philippe-Charles, marquis de la Fare.
François, duc d'Harcourt.
1747. Gui-Claude Rolland de Laval-Montmorenci, dit *le comte de Laval-Montrenci*, 1751.
Gaspard de Clermont Tonnerre, marquis de Vauvillars.
Louis-Charles de la Mothe Houdancourt.
Woldemar, comte de Lowendalh, 1755.
1748. Louis-François-Armand de Vignerot du Plessis, duc de Richelieu.
1757. M. de Senecterre.
M. de la Tour-Maubourg.
M. de Lautrec.
M. de Biron.
M. de Luxembourg.
M. d'Estrées.
M. le comte de Thomond.
1758.
15 Mars. Ladislas-Ignace, comte de Bercheni.
M. le comte de Conflans.

*Favin, *des officiers de la couronne*. Le Feron. Sainte-Marthe. Godefroi. Le P. Anselme, &c. Daviti, *de la France*. Du Cange, *glossar. latinit.*

MARECHAL DES LOGIS, officier du roi, qui donne les ordres pour le logement de sa majesté,

& pour les quartiers des gardes du corps, des gendarmes, des chevaux-légers, des mousquetaires, des cent-Suisses, & des régimens des gardes Françoises & Suisses, qui marchent à la suite du roi. Le grand-maréchal des logis fait entendre les ordres du roi à ceux des douze maréchaux des logis qui sont de quartier; & ceux-ci font marquer les logemens par les fouriers du corps. Les maréchaux des logis du roi, étoient aussi maréchaux des camps & armées; & les mêmes qui travailloient au logis de la maison, travailloient en même temps au logement des troupes; mais quelques-uns de leur corps se sont érigés en maréchaux des logis, des camps & armées, & en ont été pourvus en titre d'office du regne de Louis XIII. Le roi envoie aussi quelques maréchaux des logis au-devant des princes etrangers qui viennent en ce royaume, pour ordonner leurs logemens partout où ils doivent passer. * *Mémoires historiques.*

☞ MARECHAL (Matthias) écuyer, seigneur de Sandricourt & de Lierville, patron de S. Lambert de Vaugirard, & célebre avocat au parlement de Paris, étoit d'une ancienne famille noble du Maconnois. Il y a lieu de croire que cette famille étoit d'abord établie à Charlieu, petite ville au diocèse de Macon, sur les frontieres du Beaujolois & de la Bourgogne. En effet en l'année 1230, le couvent des Cordeliers de Charlieu fut fondé par un Jean Maréchal, de famille noble, lequel se rendit religieux dans ce couvent, ainsi qu'il appert par une inscription en lettres gothiques qui est au-dessus de la figure du fondateur & de celles de ses parens, entre lesquels il y a trois hommes armés de cuirasses & d'épées. Matthias Maréchal étoit fils de *Louis* Maréchal, & de demoiselle *Elizabeth* Berthelot de Crari. Il étudia en 1585, sous Cujas; & prit ses leçons sur Paul, que M. Angran, conseiller au parlement, l'un de ses descendans, a conservées manuscrites. Après avoir prêté le serment d'avocat au parlement de Paris, il servit le roi Henri IV, en qualité de volontaire sous la cornette blanche. La paix étant faite en 1598, il reprit la fonction d'avocat, dans laquelle il se distingua par son érudition, dont il nous a laissé plusieurs monumens. Il fut aussi conseiller & maître des requêtes de M. Gaston, fils de France, duc d'Orléans, frere unique du roi Louis XIII, & conseiller au conseil souverain de S. A. R. Mademoiselle de Montpensier, princesse souveraine de Dombes. Il épousa en 1599, *Marie* le Coigneux, laquelle descendoit de *Simon* de Bucy, premier président sous Charles V, & étoit fille de M. *Jacques* le Coigneux, conseiller au parlement de Paris, & de demoiselle *Geneviéve* de Montholon, fille & petite-fille des deux gardes des sceaux du nom de Montholon. Maréchal fut batonnier de l'ordre des avocats en 1617, n'étant alors âgé que de cinquante-six ans, & mourut le 11 novembre 1645, âgé de 84 ans. Il laissa quatre enfans, savoir, 1. *Denys* Maréchal, conseiller en la cour des aides de Paris, marié à *Clémence* Briçonnet, dont une fille nommée *Françoise* Maréchal, qui épousa *Louis* Angran, conseiller au parlement de Mets, grand-pere de *Louis-Alexandre* Angran, conseiller au parlement de Paris, & de *Denys-François* Angran, procureur général du grand conseil; 2. *Anne* Maréchal, mariée à M. Feydeau, célebre avocat au parlement; 3. *Geneviéve* Maréchal, mariée à *Antoine* Huot, secrétaire du roi; & 4. *Elizabeth* Maréchal, mariée au sieur Longuet, seigneur de Machault. Le principal ouvrage de M. Maréchal est son *traité des droits honorifiques des seigneurs dans les églises*, qui est un ouvrage fort utile, & dont on a fait un grand nombre d'éditions, tant à Paris qu'ailleurs: il y en eut jusqu'à huit de son vivant, dont la quatriéme & la cinquiéme furent faites furtivement à l'insu de l'auteur. Il étoit du conseil de Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier, qui épousa en 1626, Gaston-Jean-Baptiste, duc d'Orléans, & dédia son *traité des droits honorifiques* à cette princesse. Dans l'épître dédicatoire, datée du premier janvier 1615, qui se trouve dans les premieres éditions, il annonce qu'il composa ce traité à l'occasion des querelles & différends qui s'élevoient fréquemment entre les vassaux de cette princesse, laquelle possédoit plusieurs grandes seigneuries, & qu'il avoit eu pour but d'instruire ses vassaux des regles qu'ils devoient observer en cette matiere. Après la mort de cette princesse, il continua d'être du conseil de la maison de Mademoiselle de Montpensier, sa fille unique, & lui dédia la huitiéme édition de son traité, qui fut imprimée à Paris en 1643. Ce conseil lui fournissoit toujours occasion d'approfondir de plus en plus la matiere. Un autre motif, dont il ne parle pas, l'engagea sans doute aussi à composer ce *traité des droits honorifiques*: c'est qu'il en jouissoit lui-même, comme patron, dans deux églises différentes, savoir, dans celle de S. Lambert de Vaugirard, près Paris, & dans une chapelle du titre de S. Jacques & S. Philippe, fondée en l'église de Sainte Croix de Lyon. On lui reproche aussi d'être un peu trop prévenu en faveur des patrons, au préjudice des seigneurs hauts-justiciers, & d'avoir donné pour regle générale la jurisprudence du parlement de Normandie, qui est néanmoins fondée sur des principes particuliers à cette province. M. Danty, avocat au parlement, a fait des observations sur le *traité des droits honorifiques* de M. Maréchal. Les autres ouvrages de M. Maréchal sont; 1. *Un traité des changes & rechanges licites & illicites, & moyens de découvrir les banqueroutes frauduleuses.* 2. *Le droit françois, composé du rapport de toutes les coutumes des pays coutumiers, & statuts des pays de droit écrit en France*: mais on croit qu'il n'y a eu d'imprimé de cet ouvrage, que le titre, la préface, l'épitre préliminaire, & trois tables. 3. Un autre ouvrage manuscrit intitulé: *Caroli Molinæi in reliquum consuetudinis Parisiensis posthumus commentarius.* M. Maréchal avoit recueilli la vie de Du Moulin, qui a été imprimée en latin; & en considération de ce soin qu'il avoit pris, Simon Bobé, bailli de Coulomiers, & gendre de Du Moulin, avoit légué à M. Maréchal les fragmens épars des œuvres de Du Moulin. C'est par ce moyen qu'il se préparoit à donner une édition de son commentaire sur le reste de la coutume de Paris. On ignore ce qu'est devenu cet ouvrage. Il paroît seulement par une note qui est restée dans ses papiers, qu'il avoit prêté le manuscrit & la copie à M. Corbin, avocat, qui le lui avoit rendu, & que depuis il l'avoit remis le 27 février 1643, à M. Dupré, avocat, qui étoit, dit-il, versé à déchiffrer l'écriture de Du Moulin. 4. Un traité manuscrit *du droit de tiers & danger, appartenant au roi & à ses grands vassaux, ayant droit de lui, sur tous les bois sis en Normandie.* 5. *La guide des arts & sciences*, ouvrage imprimé, mais devenu fort rare, qu'il composa à la sortie de ses études, contenant les noms des meilleurs auteurs en tous les arts & sciences, le choix des bons livres, & entre les bons les meilleurs, pour devenir plus promptement & plus facilement très-savant. Voyez ce qui est dit de M. Maréchal dans la préface ajoutée par M. A. G. Boucher d'Argis, avocat, à l'ouvrage posthume de M. Guyot, intitulé: *Observations sur le droit des patrons & des seigneurs de Paroisse.*

☞ MARECHAL (Jacques). Du Moulin dans son commentaire sur les regles de la chancellerie, (*in reg. de verisimili, notit. obit.*) fait mention d'un Jacques Maréchal, qui étoit chanoine de S. Thomas du Louvre, & en même temps célebre avocat. On présume qu'il étoit de la famille de Matthias Maréchal. Du Moulin prétend que ce Jacques Maréchal est le véritable auteur de la glose sur la pragmatique sanction, que l'on attribue communément à Cosme Guymier, qui étoit son gendre, ou du moins son allié. Il observe que Guymier n'avoit point osé y mettre son nom, comme il paroît par toutes les anciennes éditions; que ce fut seulement l'imprimeur qui s'avisa de marquer à la fin de ce commentaire qu'il étoit de Guymier, auquel cet ouvrage fit tant d'honneur, qu'on le fit conseiller, & ensuite président aux enquêtes, quoique ce fût un homme dont le jugement & le savoir étoient très-bornés. Loisel en son dialogue des avocats, est de même sentiment que Du Moulin, & observe que l'auteur de cette glose y faisant mention de lui-même, dit qu'il étoit chanoine de S. Thomas du Louvre. On ne peut malgré l'opinion commune, persister à l'attribuer à Guymier, à moins de prouver qu'il étoit chanoine de S. Thomas. Papyrius Masson a fait la même remarque, dans l'éloge ou vie de Du Moulin. Jacques Maréchal est encore remarquable par un trait que rapporte Du Moulin; savoir, qu'ayant fait des écritures intitulées; *Salvations*, qui étoient fort breves, mais fort savantes, son client lui ayant offert un honoraire disproportionné à son travail, il le refusa honnêtement, disant qu'il se contenteroit de ce qui seroit alloué dans la taxe des dépens à ce client, s'il gagnoit son procès, & que l'on taxa 60 livres parisis pour ces écritures, somme très-considérable en ce temps-là; en quoi l'on eut égard au mérite de l'ouvrage, & non pas au volume des écritures. Loisel en fait aussi mention. * *Mémoires remis par M.* Boucher d'Argis.

MARÉE, ville située aux extrémités de l'Egypte, sur les frontieres de la Libye, selon Hérodote, (*l.* 2.) Il nous dit que les habitans de cette ville prétendant être Libyens, & ne pouvant s'accommoder de la religion des Egyptiens, qui leur défendoit de manger de la chair de vache, ils envoyerent à l'oracle de Jupiter *Hammon*, déclarer qu'ils n'avoient rien de commun avec les Egyptiens; qu'ils demeuroient hors du Delta; & qu'étant d'un sentiment contraire au leur, ils vouloient avoir la liberté de manger de tout; mais le dieu ne leur permit pas d'en user ainsi, assurant que tout ce que le Nil arrose dans son débordement étoit de l'Egypte, & que tous ceux-là étoient Egyptiens, qui buvoient des eaux de ce fleuve, au-dessous de la ville d'Elephantine.

MAREFOSCHI (Prosper) cardinal, prêtre du titre de Saint Silvestre *in capite*, vicaire général de Rome, & de son district, étoit né à Macerata dans la Marche d'Ancône, le 29 de septembre 1653. Etant chanoine de la basilique de S. Pierre du Vatican, il fut sacré évêque de Cirène *in partibus infidelium*, le 7 juin 1711, & le pape Clément XI le nomma le 27 septembre 1712, pour exercer la charge d'auditeur de sa sainteté, vacante par la promotion de Pierre Corradini au cardinalat. Il en prit possession au mois de décembre suivant. Le même pape l'ayant déclaré archevêque de Césarée en Cappadoce, proposa pour lui ce titre dans un consistoire le 3 février 1721, & lui assigna en même temps une pension de 300 écus sur l'évêché de S. Pierre de Rieti. Le pape Innocent XIII, à son avénement, le retint pour son auditeur le 9 mai de la même année 1721, & il fut encore continué dans cette charge par le pape Benoît XIII, au mois de juin 1724. Ce dernier le créa & déclara cardinal le 20 décembre de la même année, & lui accorda en même temps un bref pour conserver jusqu'à nouvel ordre le titre & les fonctions de sa charge d'auditeur. Il fit la cérémonie de lui donner le chapeau dans un consistoire public le 23 suivant, & lui fit présent d'une cédule de 3000 écus, pour l'aider à se mettre en un équipage convenable à sa nouvelle dignité. Il fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche dans un consistoire secret le 29 janvier 1725, lui assigna ensuite le titre presbytéral de S. Chrysogon, & le mit des congrégations des rits, du concile, *de propaganda fide*, & de l'immunité ecclésiastique. Le cardinal Marefoschi assista au concile Romain, qui fut ouvert à Saint Jean de Latran le 15 avril de la même année, laissa son premier titre, & opta celui de S. Calliste le 19 novembre suivant, & fut déclaré protecteur du collége Grec à Rome au mois de février 1726, & vicaire général de Rome le 12 juin de la même année. Il quitta encore son titre de S. Calliste, & opta celui de S. Silvestre *in capite*, le 20 septembre 1728, dont il prit possession le 21 novembre suivant. Il fut continué par le pape Clément XII, dans le vicariat de Rome, qu'il exerça jusqu'à son décès. Il mourut après quelques jours de rhume, le 24 février 1732, à quatre heures du matin, âgé de soixante-dix-huit ans, quatre mois & vingt-six jours, & de cardinalat sept ans, deux mois & dix-neuf jours. Ce cardinal, qui n'étoit point de naissance, voulut néanmoins perpétuer son nom. Il avoit un frere qu'il fit son héritier universel, avec substitution en faveur d'un de ses neveux de la famille de Compagnoni, à la charge de porter le nom de Marefoschi, & à la réserve des biens qu'il avoit à Osimo, qu'il laissa à un autre neveu de la famille de Simonetti, qu'il désigna pour succéder au premier, au cas qu'il vînt à mourir sans enfans. Il fit aussi quelques legs particuliers; mais il n'eut pas le temps d'achever son codicille, ni de faire transport de ses pensions.

MAREOTE ou MAREOTIDE, ancienne contrée d'Egypte, ville & lac près d'Alexandrie, est nommée aujourd'hui, selon Castalde, Moletius & les autres, *Lago di Buchiara.* Elle donnoit son nom à un canton du territoire d'Alexandrie, qui consistoit en divers villages. C'est dans un de ces hameaux, appellé la Paix de Secontarure, Εἰρήνη Σεκοντάρουρ, que demeuroit cet Ischyras, calomniateur de S. Athanase, comme il le dit lui-même en sa seconde apologie, & comme nous l'apprenons de Théodoret & de Socrate. Ce quartier de la Mareote étoit fertile & abondant en vin. * Etienne de *Bysance*. Strabon.

MARESCHAL (George) né en 1658, étoit fils d'un officier dans un régiment étranger au service de la France. Cet officier ayant été estropié à la bataille de Rocroi, s'étoit retiré à Calais, où il jouissoit d'une fortune médiocre. Ce fut de-là que M. Mareschal qui se sentoit du gout pour la chirurgie, vint jeune à Paris pour l'apprendre. En conséquence, il se mit sous M. le Breton, maître chirurgien, sous lequel il fut obligé de faire les fonctions de simple apprenti. Outre l'anatomie qu'il étudioit avec soin, son assiduité à l'hôpital de la Charité, & le mérite que l'on reconnut en lui, le firent estimer de M. Morel, chirurgien en chef, & de M. Roger, gagnant maîtrise. Celui-ci qui étoit attaché à M. le prince de Conti, ayant été obligé de faire un voyage, proposa que M. Mareschal remplît sa place à la Charité, ce qui fut accepté. M. Roger étant revenu, M. Mareschal conçut le dessein de se retirer dans sa province, où

il pouvoit exercer son art avec beaucoup de distinction ; mais on le retint à Paris, & peu après il fut agréé pour remplir à la Charité la place de M. Roger qui lui donna en même temps sa sœur en mariage ; c'étoit en 1684. En 1688, il fut reçu maître chirurgien de Paris, & presqu'aussitôt M. Morel, devenu infirme, lui confia le soin de l'hôpital en chef. Ce fut alors qu'il parut avec éclat dans la ville, placé dans les consultations à côté de MM. Felix, Beissier, Roberdeau, Tribouleau, Passerat, Haustome, & suivi d'une foule d'éléves de différens pays. Il se distingua dans toutes les opérations, & en particulier dans celle de la taille au grand appareil, qu'il a rendue plus simple & plus sure. Il tailla en particulier M. Palaprat, auteur de plusieurs comédies, qui en parle avec reconnoissance dans le discours qu'il a mis à la tête de la comédie des Empyriques. En 1696, M. Mareschal fut appellé pour consulter sur la maladie de Louis XIV, qui avoit un abscès considérable à la nuque du cou. Il fut d'avis que l'on y fît une incision cruciale ; l'opération fut faite, & réussit ; mais M. Mareschal songea si peu à profiter de cette occasion pour sa fortune, qu'après avoir donné son avis, il revint à Paris, & ne retourna à Versailles, que parceque le roi avoit paru surpris de ne le plus voir. En 1697, le roi de Suéde Charles XI étant tombé malade, l'ambassadeur voulut engager M. Mareschal à se transporter en Suéde pour le secourir, & lui offrit une somme considérable ; mais l'habile & désintéressé chirurgien ayant vu le détail de la maladie, déclara qu'il arriveroit trop tard pour être utile au prince, dont on apprit en effet la mort l'ordinaire suivant. La mort de M. Felix, premier chirurgien du roi, étant arrivée en 1703, M. Mareschal fut choisi pour remplir cette place importante, & il mérita dans ce poste toute la confiance de son maître, & celle de tous les princes & de toutes les princesses du sang royal. En 1706, Louis XIV lui donna une charge de maître d'hôtel ; & il l'ennoblit en 1707. La mort de Louis XIV ne changea rien dans sa situation, il retrouva dans Louis XV toute la confiance dont le feu roi l'avoit honoré. En 1719, voulant jouir un peu plus de la vie tranquille, il s'associa M. de la Peyronie ; & ce fut avec lui qu'il concerta pour le bien & l'honneur de la chirurgie, les moyens de faire des éléves dans la capitale, & de réformer les abus dans les provinces. Le mal venoit principalement de l'établissement des chirurgiens jurés royaux, créés en 1691, en titre d'offices héréditaires. Ils engagerent donc sa majesté à supprimer ces offices, & à rétablir les lieutenans du premier chirurgien : c'est ce qui fut fait par l'édit de 1723. La même année le roi fit M. Mareschal chevalier de l'ordre de S. Michel. Il mourut dans son château de Bievre le 13 décembre 1736, âgé de soixante-dix-huit ans. C'est à ses soins & à son zèle pour les progrès de la chirurgie, que la *Société académique de la chirurgie* doit les établissemens faits sous le regne de Louis XV. En 1724, sa majesté accorda des lettres patentes par lesquelles deux maîtres chirurgiens de Paris proposés par le premier chirurgien, sont nommés par le roi pour traiter les pauvres dans l'hôpital de la Charité, y former des éléves, & conserver des droits qui n'appartiennent qu'à ceux qui font leur capital de la chirurgie. Par les mêmes lettres, cinq démonstrateurs royaux sont créés pour expliquer dans l'amphithéâtre de S. Côme les différentes parties de la chirurgie. En 1730, on tira de la compagnie des maîtres chirurgiens des censeurs royaux pour examiner les ouvrages dont le jugement leur est confié. Enfin, en 1731, une société académique fut formée sous la protection du roi, avec droit d'y recevoir les observations & les découvertes des chirurgiens du royaume & des pays étrangers, & de les examiner dans les conférences de la société, qui a déja donné plusieurs volumes *in*-4°, des mémoires qu'elle a examinés & approuvés. Ce fut dans une de ces conférences que le célebre chirurgien M. Morand lut l'éloge historique de M. Mareschal, d'où l'on a extrait ce que l'on vient de lire. Cet éloge a été imprimé à Paris, en 1737, *in*-4°.

MARESCOT (Michel) médecin, né à Lisieux le 10 août 1539, étoit fils de *Guillaume* Marescot, négociant, & de *N.* Petruce, de famille noble & dame de Hanneval. Il perdit l'un & l'autre à l'âge de huit ans. Il n'en avoit que neuf, lorsque son tuteur l'envoya à Paris, où il fit de si grands progrès dans l'étude, que dès l'âge de dix-huit ans il fut jugé capable de professer la philosophie au collége de Bourgogne. Le célebre M. de Thou fut un de ses disciples. Le 16 décembre 1564, n'ayant encore que 26 ans, l'université l'élut recteur. Le gout qu'il avoit toujours eu pour la médecine, le détermina depuis à s'attacher uniquement à cette science. Il reçut le grade de docteur dans la faculté de Paris le 17 octobre 1566, & devint doyen de la même faculté en 1588. Il amassa de grands biens dans cette profession, & s'acquit beaucoup d'honneur par son savoir. Il fut fait médecin du roi Henri IV, & eut également la confiance de quantité de seigneurs de la cour. Il mourut à Paris au mois d'octobre 1605, âgé de 66 ans, & fut inhumé à S. Merri. Il est auteur du livre intitulé : *Leonardus Botallus de curatione per sanguinis missionem.* Il avoit épousé *Jeanne* Vandovie, fille d'un trésorier de la monnoie, dont il eut GUILLAUME Marescot, qui suit. * *Voyez* son éloge en latin par Papire Masson, dans le recueil des éloges de cet auteur, en deux volumes *in*-8°, & dans les opuscules de Loysel, page 596, & suiv.

MARESCOT (Guillaume) fils du précédent, naquit le 25 décembre 1567. Après ses humanités qu'il fit avec succès, il alla à Bourges, où il étudia le droit sous le célebre Cujas, & prit le degré de docteur en 1586. Dans la même année au mois de novembre, il fut reçu avocat, n'ayant encore que dix-huit ans. Comme il étoit dans le parti des Royalistes, & qu'il en soutenoit les intérêts avec chaleur, on se saisit de sa personne en 1589, & il fut mis en prison au Châtelet, où il demeura plusieurs mois. Un seigneur de la cour, ancien ami de son pere, ménagea sa sortie, qu'il obtint du duc de Mayenne, à condition qu'il s'absenteroit du royaume. Il alla à Heidelberg, où il demeura cinq ans, & y fut employé par l'université de cette ville. Il y lia un commerce étroit d'amitié & de littérature avec les plus savans hommes de son siécle. Revenant en France en 1593, il s'arrêta à Tours, & y plaida au parlement que les troubles du royaume avoient obligé de se retirer dans cette ville. Son intégrité, son savoir, & la grande intelligence qu'il avoit pour les affaires, le rendirent agréable à la reine Marie de Médicis, qui en 1604 le choisit pour son avocat général, & le gratifia depuis de la plus grande partie du prix d'une charge de maitre des requêtes, dont il fut revêtu en 1611. Il passa quatorze ans en différentes ambassades, après lequel temps le roi lui donna la commission d'aller faire démolir les places que les Huguenots tenoient dans les Cevennes. En 1632, il alla encore par ordre du roi, prendre possession de Clermont, de Stenai & de Jamets, que le duc de Lorraine étoit obligé de rendre. Il y établit des gouverneurs, & reçut les sermens

de fidélité. A son retour il eut séance au conseil du roi. Il est mort le 9 août 1643, âgé de 76 ans. Il avoit épousé *Valentine* Loysel, fille du célebre avocat de même nom, & en eut plusieurs enfans. * *Voyez* les opuscules de Loysel, *in*-4°, pag. 601, & suivantes.

MARESCOTTI (Hyacinthe) Romaine, tante du cardinal dont on va parler, étoit née en 1585, & fille de MARC-ANTOINE Marescotti, qui avoit le titre de comte, & d'*Octavie* Orsina, ou des Ursins. Elle prit à l'âge de vingt ans l'habit monachal du Tiers-Ordre de S. François dans le monastere de S. Bernardin à Viterbe, où elle mourut religieuse professe en odeur de sainteté le 30 janvier 1640, âgée de 54 ans. Elle fut béatifiée en vertu d'un décret de la congrégation des rits par un bref du pape Benoît XIII, du 7 août 1726. La cérémonie en fut faite le premier septembre suivant dans la basilique de S. Pierre à Rome avec un grand appareil, & D. François-Marie Ruspoli, petit-neveu de la bienheureuse, fit les honneurs de cette fête.

MARESCOTTI (Galeas) Romain, né le premier octobre 1627, fut d'abord archevêque de Corinthe, nonce en Pologne, & ensuite en Espagne pendant la minorité du roi Charles II. Le pape Clément X le créa cardinal le 27 mai 1675, & lui donna le titre presbytéral de S. Bernard aux Termes de Dioclétien. Il fut fait en 1676, légat de Ferrare, exerça aussi la charge de secrétaire d'état, & obtint en 1679 l'évêché de Tivoli. Depuis il remplit encore plusieurs autres charges de la cour de Rome, & entr'autres celle de préfet de la congrégation du saint Office, & fut fait protecteur de l'ordre des Dominicains au mois de novembre 1697. Il s'étoit démis au mois de février 1696 de la protection de l'ordre des Capucins. Il opta le 30 avril 1708, le titre de S. Laurent *in Lucina*, le premier des cardinaux prêtres, vacant par la mort du cardinal François Nerli. Son grand âge & ses infirmités le porterent à remettre au mois de mai 1715, ses bénéfices & ses pensions entre les mains du pape, sans vouloir se réserver aucun bénéfice ecclésiastique. Il avoit déja donné dès le mois d'avril 1713, sa démission de la préfecture du saint office. Il mourut à Rome le 3 juillet 1726, âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, neuf mois & trois jours, & de cardinalat cinquante-un ans, un mois & seize jours, étant l'ancien du sacré collége. Ce cardinal s'étoit acquis le beau titre de Pere des pauvres, par les grands biens qu'il avoit dépensés de son vivant, tant en aumones qu'en œuvres pieuses. On les faisoit monter à plus de 100000 écus. Aussi ne laissa-t-il à sa famille qu'une modique succession.

MARESCOTTI (Giacomo-Favi) de l'illustre maison de ce nom, naquit à Boulogne vers le commencement du XVII siécle. Il entreprit un dessein digne d'un vrai savant, & d'un homme qui a un grand desir d'être utile à la république. Après avoir fait d'assez grandes études pour se mettre en état d'être assez bien venu auprès des savans en tout genre avant l'âge de 30 ans, il partit de son pays, dans le dessein de visiter toute l'Europe, & de recueillir avec soin tout ce qu'il trouveroit de singulier dans chaque ville touchant l'antiquité, les titres, les inscriptions, les priviléges, les épitaphes, les coutumes écrites, ou d'usage. Il se proposoit d'y voir les livres rares qui y seroient, les cabinets des curieux, & d'en faire des descriptions exactes. Les cérémonies, les faits publics, les édifices remarquables, les vêtemens, les remedes même généraux, ou particuliers, entroient dans son plan. Plein de ces idées, il vint d'abord en France, où il séjourna quelque temps; ensuite il passa en Pologne; & après avoir visité presque toute l'Allemagne, il revint en France, dans le dessein de s'y reposer un peu avant que de continuer son entreprise. Il n'y eut point de savant, ou d'habile artiste qu'il ne vît dans tous les lieux où il passa, & il remplit exactement partout le plan qu'il s'étoit formé. Comme il dessinoit très-bien, il exécutoit tout par lui-même; & son avide curiosité de tout savoir, n'épargna rien pour se satisfaire. Il visita jusqu'aux ouvriers les plus renommés dans chaque lieu; & il avoit dessiné la figure même de leurs outils, lorsqu'il leur avoit trouvé quelque chose de singulier. Mais étant de retour à Paris, où il vouloit seulement reprendre haleine, une fiévre violente l'y saisit subitement, & l'emporta à la fleur de son âge vers l'an 1670. Ses recueils montoient deja à plusieurs gros volumes, qui furent détournés à sa mort sans qu'on ait pu, dit-on, savoir en quelles mains ils sont tombés. Il jouoit de toutes sortes d'instrumens assez bien pour être goûté des connoisseurs; il savoit plusieurs langues qu'il parloit aisément, & avoit un grand goût pour les mathématiques & toutes les parties de la philosophie. Il y a eu aussi un VINCENT Marescotti de la même famille, & qui est mort depuis en Italie, qui a passé pareillement en son temps pour un philosophe, & pour un mathématicien habile. Mais nous ignorons s'il a donné quelques ouvrages. * *Relation manuscrite sur quelques savans d'Italie*, par le Pere Poisson, de l'Oratoire. Voyez aussi les *nouveaux mémoires d'histoire, de critique, & de littérature*, par M. l'abbé d'Artigni.

MARESHVAN ou *Marchesvan*, huitiéme mois de l'année des Hébreux: il étoit de 30 jours, & n'avoit point de fête ni de sacrifice extraordinaire. * Sigonius, *in calend. Hebr.* Torniel, *A. M.* 2544, *n.* 12; 2545, *n.* 30.

MARESME (François) natif de Valence en Espagne, & général de l'ordre des Chartreux, dans le XV siécle, succéda à Guillaume de la Mothe, l'an 1437. Son érudition & sa piété avoient rendu son nom si célebre, que les peres du concile de Basle ne pouvant s'accorder avec Eugène IV, le proposerent pour le mettre en sa place. Il eut deux voix dans cette élection, où Amédée de Savoye, sous le nom de *Felix*, fut installé au pontificat. Maresme gouverna son ordre pendant 26 ans, & mourut l'an 1463. * Petreius, *in not. ad Dorland. l.* 4, *c.* 26. Sponde, *A. Chr.* 1439, *n.* 44.

MARETAMO, MARETIMO, en latin *Maritima*, *Hiera*, *Therefia*, petite isle de la mer Méditerranée. Elle est vers la pointe occidentale de la Sicile. On en tire quantité d'excellent miel, & elle est célebre par la victoire que Catulle, général de la flotte romaine, y gagna sur celle des Carthaginois. * Mati, *diction. géogr.*

MARETS (des) *cherchez* DESMARES.

MARETS (Roland des) avocat, né à Paris, l'an 1594, suivit quelque temps le barreau; il se retira ensuite pour se donner tout entier à l'étude des belles lettres, & devint un excellent critique. Il a écrit en latin, & a laissé un volume de lettres que Jean de Launoi fit imprimer l'an 1655, sous le titre de *Rolandi Maresii epistolæ*. Ces lettres sont adressées à differens savans. On trouve dans ce recueil plusieurs poësies latines du même auteur. Il mourut à Paris, l'an 1653, âgé d'environ 60 ans, sans avoir été marié.

MARETS de S. Sorlin (Jean des) frere puîné du précédent, qui est mort le 28 octobre 1676, agé de 80 ans, chez le duc de Richelieu, dont il étoit intendant, fut l'un des quarante de l'académie

mie françoise. Il fit le sonnet qui sert d'inscription à la statue équestre de bronze du roi Louis XIII, qui est à la place royale. Il avoit été marié, & a laissé quelques enfans. Il a publié une espéce de dissertation sur les poëtes Grecs, Latins & François, dans laquelle il a voulu établir de nouveaux principes & de nouvelles regles de l'art poëtique, en méprisant les maximes d'Aristote & des autres maitres de l'art; mais ces nouvelles regles n'ont point été reçues du public, ni goutées des critiques judicieux; & il a fait moins de tort à la réputation d'Homere & de Virgile, qu'il a attaqués, qu'à la sienne en particulier. Il fut engagé par le cardinal de Richelieu à la composition de quelques piéces de théâtre; la premiere qu'il donna, fut *Aspasie*, qui plut fort au cardinal. Il composa ensuite plusieurs autres piéces de théâtre; *Les Visionnaires*, *Roxane*, *Scipion*, *Mirame & Europe*. Outre ces piéces, on a encore de lui diverses œuvres poëtiques; un livre de *Prieres en prose*; *les Promenades de Richelieu*, ou le poëme des *vertus chrétiennes*, en huit chants; une traduction ou paraphrase poëtique de *l'imitation de* Jesus-Christ; *Clovis* ou *la France Chrétienne*, poëme héroïque, en vingt livres, &c. mais le chef-d'œuvre de tous les ouvrages de des Marets, est la comédie des *Visionnaires*, que l'on peut regarder comme le sceau du véritable caractere de son esprit, qu'il a gardé dans tous ses autres écrits. C'est à une telle imagination échauffée, que l'on doit attribuer ces expressions empoulées & extatiques répandues dans ses écrits. Sur la fin de sa vie, s'étant mis dans la dévotion, il se déclara ennemi de ceux que l'on appelle *Jansénistes*, & donna dans beaucoup d'emportemens, & de visions fort extravagantes. C'est ce qui a donné lieu à l'ouvrage de M. Nicole intitulé: *Les Visionnaires*, *&c.* & à d'autres écrits. Le sieur des Marets écrivit aussi quelque chose contre les satires de Boileau. On trouvera dans l'*histoire de l'académie françoise*, de M. Pellisson, de l'édition de M. l'abbé d'Olivet, un catalogue exact des ouvrages de M. des Marets. Mais on y a oublié les *Avis du Saint Esprit au roi*, & les lettres spirituelles du même: ouvrages, furtout le premier, où l'on trouve les plus grandes extravagances, & le fanatisme le plus outré. Pour connoitre cet auteur, il faut lire *Les Visionnaires* de M. Nicole, & l'avertissement qui est au devant de cet ouvrage. * Baillet, *Jugem. des sav. sur les poëtes François.*

MARETS (Samuel des) en latin *Maresius*, ministre & professeur en théologie de l'église prétendue réformée en France, & des Provinces-Unies, naquit à Oisemond en Picardie le 9 août de l'an 1599. Après avoir fait ses études à Paris, à Saumur & à Genéve, il fut reçu ministre à Charenton l'an 1620, & envoyé à Laon. De-là il fut appellé à Falaise l'an 1624. Ensuite on le fit venir à Sedan, où il succéda à Capel au mois d'octobre de la même année. Il fit un voyage en Hollande & en Angleterre, & revint à Sedan, où il professa la théologie. Il s'y maria l'an 1622. Le duc de Bouillon le mena en Hollande; l'église de Bosleduc le choisit l'an 1636 pour ministre. L'annee suivante il fut fait professeur en théologie dans cette ville. Il fut appellé l'an 1642 à Groningue, où il demeura le reste de ses jours, & y mourut le 18 mai de l'an 1673. Il a laissé un grand nombre de livres de controverse, tant contre les Catholiques que contre les Sociniens & contre Grotius. Il est bon d'observer que le catéchisme latin sur la grace, qu'il publia à Groningue en 1651, n'est presque qu'une traduction de celui que M. Matthieu Feydeau avoit publié en françois en 1650. Mais soit malignité, soit quelqu'autre raison, le sieur des Marets ajouta à sa traduction une longue préface, & de fort amples remarques, faites pour accommoder le livre au gout des Calvinistes, pour décrier l'église romaine, & en particulier les disciples de Saint Augustin, suspects à Rome. Toutes ces raisons obligerent M. Hermant, chanoine de Beauvais, à écrire contre ce livre plusieurs lettres latines adressées à M. de Sainte-Beuve, docteur en théologie. Ces lettres ont été imprimées *in*-4°, à Paris, en 1654, sous le titre de, *Fraus Calvinistarum retecta, sive catechismus de gratiâ ab hæreticis Samuelis Maresii corruptelis vindicatus, theologicis aliquot epistolis ad Jacobum de Sainte-Beuve.* M. Hermant prit le nom de *Hyeronymus ab Angelo-forti*, qui est l'anagramme du sien. *Voyez* la vie de M. Hermant par M. Baillet, pag. 55 & suivantes, & l'article FEYDEAU.

Des Marets laissa deux fils: savoir, HENRI des Marets, né à Sedan, lequel, après avoir étudié le droit à Paris, & y avoir même plaidé quelques causes avec succès, sous les auspices de *Charles* des Marets, son oncle, célebre avocat, quitta cette profession pour embrasser celle de ministre. Il y fut reçu en 1652, & on lui donna le soin de prêcher en françois à Groningue. La même année le landgrave de Hesse-Cassel l'appella pour faire les mêmes fonctions dans la capitale de ses états; mais les magistrats de Bosleduc le revendiquerent l'année suivante, & il y eut soin de l'église Wallone jusqu'en 1661, que ceux de Delft se l'attacherent, & il y continuoit encore les fonctions de ministre en 1696. Son cadet, DANIEL des Marets, naquit à Mastricht en 1635; & dès qu'il eut été admis au ministériat, il fut collegue de son pere dans l'église françoise de Groningue jusqu'en 1656, qu'il passa pour les mêmes fonctions à Middelbourg, où il resta six ans. Enfin en 1662, l'église françoise de la Haye se l'appropria, & il y acquit une si grande considération à la cour du prince d'Orange, que son peu de santé l'ayant obligé de renoncer à son emploi, ce prince lui donna un asyle dans Honslardick, sa maison de plaisance, où Daniel des Marets lui rendit de grands services pendant qu'il étoit assis sur le trône d'Angleterre, & il étoit encore dans cette retraite en 1696. On a une bible françoise qui porte le nom de *des Marets*, imprimée en grand papier *in-folio* chez Elzevir l'an 1669. Le pere & les deux fils prirent soin de cette édition; mais les notes dont cette bible est remplie, sont toutes de la façon du pere. * Bayle, *diction. critique.*

MARETTI (Fabio) a fait dans le XVI siécle une traduction italienne en vers des métamorphoses d'Ovide, qui fut imprimée avec le texte latin à côté l'an 1570, *in*-4°. * Baillet, *jugem. des sav. sur les traducteurs Italiens.*

MARFORIO, statue aussi célebre à Rome que celle de Pasquin, par les placards satiriques qu'on y attache. C'est une figure tronquée, couchée de son long, qui porte toutes les marques d'une grande antiquité, & représente, selon quelques-uns, *Panarium Jovem*, & selon d'autres, le fleuve du Rhin, ou celui du Nar, appellé aujourd'hui la *Nera*, qui arrose l'Ombrie. Il y a aussi un Marforio à Venise. *Voyez* PASQUIN.

MARGAIES ou MARGAJAS, certains peuples de l'Amérique, qu'on trouve dans les terres du Bresil. *Voyez* BRESIL.

MARGALITHA (Antoine) Juif, descendoit de la famille des Margalitha, distinguée entre les Juifs. Le pere d'ANTOINE étoit, suivant Bartolocci, le premier des rabbins de Ratisbonne. L'an

1522 Antoine embrassa le christianisme à Wasserbourg en Baviere, d'où étant allé à Augsbourg, il y fut lecteur de la langue hébraïque. Il eut ensuite le même emploi à Misne ou Meissen pendant dix-huit mois, & durant une année à Celles, & enfin à Leipsic. Il écrivit en allemand un livre de la foi judaïque, où il traite des instituts, des cérémonies, des prieres, & des rits observés par les Juifs. Cet ouvrage a été imprimé à Augsbourg, en 1530, *in*-4°. en 1531 à Leipsic, avec des augmentations & des corrections de l'auteur; en 1544 & en 1561, à Francfort sur le Mein; en 1689, à Helmstadt. C'est suivant cette derniere édition, que cet ouvrage a été réimprimé à Leipsic en 1705 & en 1713, *in*-8°, avec un nouveau titre. Chrétien Reineccius a pris soin de cette derniere édition, & y a ajouté une préface où il parle de la vie & des écrits d'Antoine Margalitha, & de l'estime que les gens de lettres ont fait de cet habile homme. On a encore d'Antoine un traité de la cérémonie du jour des palmes parmi les Chrétiens, imprimé en 1541, *in*-4°; & une explication du chapitre cinquante-troisiéme d'Isaïe, où il prouve que le Messie a paru. Cette explication a été imprimée à Vienne en allemand l'an 1591. L'auteur promettoit quelques autres traités, *De fœnore Judaico*; *de Luporum seu Wolfiorum inter Judæos familia*; un dialogue avec un Juif touchant la foi. La derniere édition de Francfort du traité de la foi judaïque, parle de ces écrits comme ayant été publiés; mais Jean-Christ. Wolff dans sa *Bibl. Hebr.* pag. 203, croit qu'ils sont demeuré manuscrits. * *Supplément de Basle*, tom. I, au mot ANTOINE.

MARGARIN (Corneille) abbé du Mont-Cassin, & archiviste de l'ordre, qui a été un des grands compilateurs qui ait vécu dans le XVII siécle, naquit vers l'an 1605, & mourut le 11 février 1681. Il a publié quelques ouvrages, dont voici les titres: *Justinianus Magnus Aniciæ familiæ restitutus*: *Discorso apologetico in corrobrasione della verità di un instrumento concernente la famiglia de Capizucchi*: *Bullarium Cassinense*, en deux tomes: *Inscriptiones antiquæ basilicæ S. Pauli de urbe*: *Dictionarium Longobardicum*. Il avoit encore fait un gros recueil de plusieurs titres anciens en huit volumes *in-folio*, que l'on conserve dans le Vatican. * Prosper. Mandos. *in biblioth. Roman. centur.* 5. *num.* 66.

MARGARIT, maison illustre & ancienne au diocèse de Girone en Catalogne, dont sont sortis ceux *dont nous allons parler.*

MARGARIT (Berenger) se signala beaucoup dans le XII siécle, devant la ville de Tyr, que Saladin soudan d'Egypte vint assiéger, après avoir pris la ville de Jérusalem. Conrad frere de Boniface III, marquis de Montferrat, défendoit la place; & Guillame II, dit *le Bon*, roi de Sicile, sachant l'extrémité où étoient les assiégés, leur envoya sur 40 galeres & autres bâtimens un secours de 5000 hommes, & confia la conduite de sa flotte à Berenger Margarit, gentilhomme Catalan, homme très-expérimenté sur mer. Dès que cette flotte parut, les Infidéles appareillerent pour le combat; mais le général Chrétien ayant fait remplir un de ses navires de toutes sortes de matieres combustibles, il en forma un brulot, qui fut conduit au milieu des vaisseaux ennemis, & qui mit bientôt le feu à quelques-uns. Alors Margarit profitant de la confusion où cet incendie mit ces barbares, il fondit sur eux si vivement, qu'il s'empara de plusieurs de leurs bâtimens, en coula d'autres à fond, & fit mettre une partie de son monde à terre, ce qui obligea Conrad de Montferrat de faire une vigoureuse sortie sur les Infidéles: de maniere que Saladin pressé, fut obligé de recourir au peu de navires qui lui restoient pour trouver son salut dans sa fuite, avec le peu de ses gens qui avoient échapé à l'épée des vainqueurs. Ainsi Tyr fut délivrée l'an 1188. * Bosio, *histoire de l'ordre de saint Jean de Jerusalem*, *tom. I*, *liv. X.*

MARGARIT (Jean) cardinal, qui florissoit dans le XV siécle, après avoir fait un grand progrès dans les belles lettres, se distingua si bien par son mérite, que de chanoine de l'église de Girone, il fut élevé sur le siége épiscopal d'Elne l'an 1454, & peu après le roi d'Aragon, Alfonse V, l'envoya dans le royaume de Naples, pour y traiter des affaires importantes à sa majesté. Jean II, qui lui succéda en 1458, nomma l'évêque d'Elne son ambassadeur d'obédience auprès du pape Pie II; & ce prélat suivit ce pape à Mantoue, où il fit un discours très-éloquent pour exhorter les princes d'Italie à entrer dans la ligue que Pie II vouloit former contre le Turc. Margarit, revenu de cette ambassade, fut élu évêque de Girone en 1462. La Catalogne étoit alors dans de grands troubles qui avoient été suscités par Charles, prince de Viane, fils du premier lit de Jean II, roi de Navarre & d'Aragon: ce prince prenoit le prétexte des mauvais traitemens, qu'il disoit avoir essuyés de la part de Jeanne Henriquez, seconde femme de son pere. L'évêque de Girone servit si bien le roi son maître pendant cette guerre, qui après la mort du prince de Viane, fut fomentée par le roi de Castille, qu'il fut nommé chancelier d'Aragon, charge qu'il exerça avec honneur sous ce prince & sous Ferdinand V son successeur. Celui-ci l'employa encore en une célebre ambassade, pour procurer la paix entre le pape & le roi de Naples. Tant de services importans rendus par ce prélat, lui firent donner la pourpre à la recommandation du roi son maître, par le pape Sixte IV, l'an 1483. Il avoit alors, outre l'évêché de Girone, celui de Patti en Sicile. Il ne jouit pas long-temps des honneurs du cardinalat; après avoir assisté à l'élection du pape Innocent VIII, il mourut à Rome le 21 novembre 1484. Nous avons de lui une histoire d'Espagne en dix livres, sous le titre de *Paralipomenon Hispaniæ*, où il ramassa tout ce que les écrivains Espagnols avoient oublié depuis l'arrivée prétendue d'Hercule, jusqu'au regne de l'empereur Théodose *le Grand*. Cet ouvrage fut imprimé à Grenade l'an 1545. * Zurita, *annal. lib.* 16, *cap.* 85. Diago & Roig, *liste historique des évêques de Girone. Dypticon Gerundense.* Garibai, *liv.* 18. Auberi. Ciaconius. Onuphre, &c.

Il y a eu un autre JEAN Margarit, qui de grand archidiacre de Girone, en fut élu évêque l'an 1534. Il fit fort augmenter le palais épiscopal, & mourut assez âgé le 21 octobre 1554.

MARGARIT (Bernard) rendit avec son frere le cardinal, de si grands services au roi d'Aragon Jean II, sur-tout dans la délivrance de la reine sa femme & de l'infant Ferdinand, assiégés par les rebelles dans Girone; que ce prince crut ne pouvoir mieux les récompenser, & en même-temps les autres services rendus aux rois ses prédécesseurs par les aïeux, dit-il, de cette illustre famille, *familiæ præclaræ majores*, qu'en permettant à ces deux freres, & à toute la postérité de Bernard de l'un & l'autre sexe, de porter en chef au-dessus des armes de leur maison, qui sont de *gueules à trois marguerites d'argent écartelé à trois pals de gueules*, les armes royales d'Aragon, de Navarre, & de Sicile: privilége dont ont joui depuis les descendans de Bernard Margarit, qui fut

dangereusement blessé en défendant la reine d'Aragon dans Girone, & eut pour fils Louis, qui suit.

MARGARIT (Louis) fut envoyé en Sicile par le roi Ferdinand V, l'an 1490, pour y exercer les fonctions de gouverneur de la chambre royale. Il prit sur les Tripolins l'isle des Gerbes en Afrique dans la Méditerranée, dont il fut établi gouverneur, & cette isle resta aux Espagnols jusqu'en 1560, qu'ils en furent chassés.

MARGARIT (Pierre) fils de Louis, fut nourri & élevé près de la personne du roi Ferdinand V, de qui il eut une pension considérable qui passa à sa veuve *Marie* de Carillo & à leurs enfans. Il s'embarqua pour les Indes en 1492, sur la flotte de Christophe Cortez, avec lequel il se brouilla depuis, & ce fut lui qui découvrit & donna le nom aux *isles Marguerites*, qui sont auprès de la ligne équinoctiale. * Blasio, *liv.* 1, *chap.* 20. Bosc, *titres d'honneur de Catalogne*, *liv.* 1, *chap.* 13.

MARGARIT (Louis) II du nom, fils de Pierre, étoit seigneur de Castel-Empourda, château qui étoit depuis long-temps dans sa maison. Il fut lieutenant & capitaine général de l'empereur Charles-*Quint*, qui l'honora l'an 1539 du titre de *dom* pour lui & pour sa postérité. Ce qui ne s'accordoit alors qu'aux personnes d'une très-ancienne noblesse. Il fut pere de *Léandre* de Margarit, qui fut proposé pour être gouverneur de la personne de Philippe IV; mais ses inclinations qui etoient toutes pour la guerre, empêcherent qu'il ne fût nommé. De lui naquit *Philippe* de Margarit de Beure, qui de *Béatrix* de Beure eut dom Joseph, *dont nous allons parler*; & dom *Vincent*, religieux de saint Dominique, puis évêque d'Elne en 1669, mort en 1672.

MARGARIT (dom Joseph de) marquis d'Aguillar, seigneur de Castel-Empourda, gouverneur de Catalogne, lieutenant général des armées du roi très-Chrétien, fit bien parler de lui vers le milieu du XVII siecle. Il naquit l'an 1602. Au commencement de 1640, la province de Catalogne, poussée à bout par les mauvais traitemens qu'elle recevoit de la part des gouverneurs qui lui venoient de Madrid, forma la résolution de se réunir à la couronne de France, dont elle reconnoissoit avoir été autrefois demembrée. Les Espagnols ne furent pas long-temps sans avoir vent de ce dessein: ainsi, pour en empêcher l'exécution, ils envoyerent inopinément une armée de 23000 hommes de pied & de 4000 chevaux qui marcherent droit à Barcelone. La députation de cette ville & le corps des états de la province ne crurent pouvoir prendre un meilleur parti dans cette conjoncture, que de donner ordre à dom Joseph de Margarit, l'un des plus considérables de la noblesse, d'aller avec un petit corps de troupes du pays, que l'on ramassa brusquement, observer cette armée & tâcher de la harceler dans sa marche, pour gagner le temps de faire de plus grandes levées: il le fit, & avec tant de succès qu'après avoir pris la ville & le château de Constantin, où les Espagnols avoient une puissante garnison, & d'où il délivra 500 Catalans qui y étoient retenus prisonniers; il ne laissa pas de côtoyer cette grande armée & lui fit perdre beaucoup de monde. Ce premier exploit lui mérita une lettre de remerciment de la part de la députation avec cette clause, *que si les autres gentilshommes travailloient comme lui*, *les affaires de la province seroient en meilleur état.* La même année il servit au siége de Taragone sous les ordres de M. de la Mothe-Houdancourt, pour lors lieutenant général des armées de France. Mais la place ayant été secourue, il fallut se retirer: alors la députation prit le parti d'envoyer Margarit auprès du roi Louis XIII, pour lui demander un viceroi, inspirer à sa majesté le dessein de faire le siége de Perpignan, & lui en faciliter les moyens. Sur les instances de cet envoyé, le maréchal de Brezé fut nommé viceroi: le roi se resolut d'aller en personne assieger la ville & citadelle de Perpignan, & dom Joseph fut pourvu du gouvernement de la Catalogne. Il en eut à peine reçu les patentes, qu'il alla se poster au col, ou détroit de Cabra, qui est dans la montagne, qui separe le camp de Taragone. Là il reconnut que le marquis de Pouar assembloit 2000 chevaux choisis, & 1000 hommes de pied, dans le dessein d'aller à travers la Catalogne, au secours de Perpignan. Aussitôt il en donna avis à M. de la Mothe, & sans perdre de temps, il ramassa les milices du pays & quelques troupes d'infanterie françoise, qui étoient du côté de Girone & de Vic, à la tête desquelles il s'alla poster au pont de Saint-Saloni, pour en disputer le passage au général Espagnol: cette précaution réussit, car elle fit rebrousser chemin à l'ennemi, qui fut poursuivi par M. de la Mothe d'un côté, & par Margarit de l'autre. On défit entierement ces 4000 hommes, & le marquis qui les commandoit resta prisonnier: cette action arrivée en 1642, couronna toutes les autres de M. de la Mothe. On lui donna le bâton de maréchal de France, & peu après la qualité de viceroi de Catalogne: le marquis d'Aguilar fut fait marechal de camp.

En 1643 les Espagnols s'étant saisi de la vallée d'Aran & du château de Castelleon, poste important, situé dans les plus hautes montagnes, entre la France & l'Aragon; le nouveau maréchal de camp fut commandé pour les en aller débusquer; il s'y rendit à travers les neiges au plus fort de l'hiver, & en quinze jours il battit l'élite des troupes d'Espagne, fit prisonnier dom Martin d'Astor leur général, reprit la vallée & le château, *& fit châtier quelques rebelles du pays.*

L'année 1644, dom Joseph eut ordre de rester dans Barcelone, pour veiller à la conservation de cette capitale. Il le fit avec tant de zéle & de fidelité, que les menées que l'on fit pour le faire assassiner, ne purent l'intimider, ni les offres avantageuses qu'on lui fit de la part de la cour de Madrid, l'ébranler. Le maréchal de la Mothe fut battu cette année-là près de Lerida, & les Espagnols reprirent cette place. Un si triste évenement ne fit aucun effet sur l'esprit des Barcelonois, animés qu'ils étoient par la présence de Margarit. Il leva un régiment à ses dépens: les villes de Barcelone & de Girone en firent chacune autant: exemple qui obligea jusqu'aux inquisiteurs de la foi à faire de pareilles levées pour rétablir l'armée françoise. La campagne de 1645 fut glorieuse pour les armes de France. Le maréchal du Plessis, profitant des conseils du marquis d'Aguilar, assiégea & prit Rose, ce qui lui valut la dignité de maréchal de France; & le comte d'Harcourt battit les Espagnols à Lorrens: 2000 fantassins, 300 officiers, & le marquis de Mortare lieutenant général, pris à cette défaite, furent envoyés à Barcelone pour y être gardés. Leur présence fit espérer à l'abbé de Galligams député ecclésiastique, & à quelques autres mal intentionés, que l'on pouroit, en les armant, se servir d'eux pour introduire les Espagnols dans la ville. La flotte espagnole, forte de 40 vaisseaux & de 26 galeres, se présenta devant Barcelone, de concert avec les conjurés le 25 d'août. Mais dom Joseph fit si bonne contenance, & paya si bien de tête, en plaçant de

bons corps de garde aux endroits où ces prisonniers étoient enfermés, qu'il contint tous ceux qui participoient à ce mauvais dessein. Ensuite il fit transporter à Ostalric toutes ces troupes prisonnieres, sans même vouloir faire grace au marquis de Mortare, quelque priere qu'il lui fit de le laisser lui seul dans Barcelone. C'en fut assez pour dissiper la conjuration, & pour empêcher la flotte d'Espagne qui s'étoit retirée, de revenir au 8 septembre comme elle l'avoit promis. Le comte d'Harcourt, viceroi de Catalogne, se crut assez fort en 1646, pour mettre le siége devant Lérida; mais si son dessein ne réussit pas, ce ne fut nullement la faute du marquis d'Aguilar: puisqu'avec des mulets de charge, il fournit à ce prince des convois considérables pour faire subsister très-longtemps l'armée françoise dans ses retranchemens. L'année suivante les soins qu'il se donna pour pourvoir abondamment les troupes que commandoit le grand prince de Condé, pour lors duc d'Enguien, devant la même place, ne furent pas plus heureux; mais en 1648 il contribua très-utilement par une pareille attention à la prise de Tortose, assiégée par le maréchal de Schomberg qui avoit succédé au cardinal de sainte Cecile, dans la viceroyauté de Catalogne. Les troubles de Paris arrivés en 1649, apporterent un grand préjudice aux Catalans. Cette année-là ils n'eurent point de viceroi: ainsi l'administration des affaires de justice & du gouvernement politique tomba sur dom Joseph, pendant que le comte de Marchin lieutenant général, avoit le commandement militaire. Le premier soin du marquis d'Aguilar, fut de ravitailler avec ses propres grains, & ceux qu'il tira de chez ses amis, les places de Balaguer, Flix, Miravet, & Tortose, sans quoi elles étoient perdues. En l'automne de cette même année, dom Juan de Garai, général Espagnol, entra dans la Catalogne avec une armée de 16000 hommes, pendant que la flotte se tenoit le long de la côte de Taragone. Leur dessein étoit d'assiéger Barcelone où ils avoient intelligence. Dans une telle conjonćture, Margarit n'hésita pas de passer sur les usages du pays, en faisant sortir, sans aucune formalité de justice, une centaine de bourgeois dont il avoit sujet de se méfier: il les envoya en Roussillon; & la députation approuva son procédé, d'autant mieux, que dès que les ennemis l'eurent appris, ils perdirent espérance & s'arrêterent tout court à une journée de Barcelone. Il fit encore consentir le corps de ville à recevoir 2000 soldats François, que M. de Marchin détacha de ses troupes, & fit prêter par la ville 7000 pistoles pour leur subsistance, après que l'on eut mangé cent mille livres que l'on avoit empruntées sur sept diamans envoyés par le cardinal Mazarin pour servir de gages à cet emprunt.

Au commencement de 1650, dom Joseph eut ordre de se saisir de la personne de M. de Marchin; ce qu'il exécuta avec prudence & il le conduisit à Perpignan, après quoi le commandement des troupes, comme le soin de la justice & de la police, roula uniquement sur lui jusqu'à l'arrivée du duc de Mercœur. En exécution des ordres de ce nouveau viceroi, il se rendit sur la riviere d'Ebre pour dégager cinq régimens de cavalerie, commandés par le sieur Balthasar, & assiégés dans Mora & lieux circonvoisins par des paysans soulevés. Margarit réussit dans cette entreprise, & il appaisa les mutins; mais ce ne fut pas sans courir plus d'une fois risque de sa vie, tant par des assassins détachés exprès contre sa personne, que par les différentes embuscades qu'on lui dressa, où il fallut essuyer beaucoup de décharges de mousqueterie. En 1651 il fournit de son bien la somme de 28000 livres pour faire subsister les troupes commandées par le marquis de Saint-Maigrin, lieutenant général, & il reçut la même année la commission de lieutenant général des armées de France. La peste se mit alors dans Barcelone; cependant la mort de plus de 50000 hommes, & celle de 40 de ses domestiques n'étonna pas le marquis d'Aguilar. Dom Juan d'Autriche se présenta dans ces fâcheuses conjonćtures, devant la place avec 22 galeres. Comme il y avoit peu de troupes pour la garder, dom Joseph fit sortir de l'hôpital des pestiférés 4000 hommes qui n'étoient au plus qu'à demi guéris de la peste, au milieu desquels il n'hésita pas de s'exposer. L'armée de terre s'avançoit d'un autre côté pour l'assiéger; mais avant qu'elle fût arrivée, il fit entrer dans la ville 200000 quartiers de grains: & avec ce secours & une très-modique garnison dom Joseph d'Ardenne, comte d'Ille, & dom Joseph Margarit, marquis d'Aguilar, tous deux lieutenans généraux des armées de France, soutinrent un siége de 15 mois, qui couta plus de 40000 hommes aux Espagnols. Notre héros n'y épargna ni sa personne, ni son bien, & en différentes fois il donna la somme de 88000 livres provenant de la vente de sa vaisselle, & de ses meubles. Il hypothéqua généralement tout ce qu'il avoit, pour un emprunt de plus de 700000 livres employées à la subsistance des troupes du roi. Enfin, après avoir été forcé par la famine de sortir de Barcelone sur la fin de 1652, & de se sauver sur un simple esquif, à travers l'armée navale d'Espagne, il se retira à Perpignan, ayant été lui seul excepté de l'amnistie générale que le roi d'Espagne accorda à tous les Catalans. Là, après avoir vu toutes ses terres confisquées, & ses châteaux dégradés, il vécut tranquille sous la protećtion du roi Louis *le Grand*, qui le dédommagea par plusieurs bienfaits; servit de lieutenant général jusqu'à la paix des Pyrénées, & il mourut l'an 1685, ayant eu de *Marie* de Beure, *Hyacinthe*, morte à l'âge de onze ans; *Gaspard*, qui fut colonel d'un régiment de cavalerie, & qui mourut à Perpignan le 7 janvier 1656, âgé de 25 ans; JEAN, qui suit; *Joseph*, qui fut abbé de saint Martin de Canigou, bénéfice auquel il renonça dans la suite pour se retirer à Narbonne, & mourut en 1701; *Jacques*, qui épousa *N.* de Castillon, issue des anciens vicomtes de Narbonne, & mourut sans postérité; *Raphaëlle*, qui fut mariée à *Galceran* de Cruilles, comte de Montegu; & *Béatrix* Margarit, alliée à *Jean-François* de Gleou, vicomte de Durban, dont elle resta veuve en 1711, & mourut en 1712. JEAN de Margarit, marquis d'Aguilar, comte de Montegu, baron de Castel-Empourda, Valspinosa, Moucet, Castelfollet, & de plusieurs autres baronies, servit quelque temps dans les armées de France, & mourut à Perpignan, âgé de 62 ans l'an 1701. Il laissa de *Raphaëlle* de Cruilles, *Joseph*, colonel d'un régiment de milice dans le Roussillon, mort dans sa vingt-troisiéme année en 1707; JEAN, marquis d'Aguilar, qui devint chef de sa maison; *Dominique-Marie*, qui épousa *Jean* de Ros, comte de Saint-Feliù en Roussillon, dont elle est restée veuve le 31 janvier 1720; *Marie-Anne* Margarit, alliée en avril 1719 à *N.* de Millas, gentilhomme Catalan, résident à la Bisbal; & deux autres filles mortes jeunes.

MARGARITONE, peintre & sculpteur, natif d'Arezzo dans le XIII siécle, fut employé par le pape Urbain IV, à faire quelques tableaux dans l'église de S. Pierre. Depuis les habitans d'Arezzo le choisirent pour travailler au tombeau

du pape Grégoire X, qui étoit mort dans leur ville l'an 1275. Il fit la statue de ce pape en marbre, & embellit de plusieurs tableaux la chapelle où étoit son tombeau, & mourut âgé de 77 ans. * Vasari, *vies des peintres.* Felibien, *entretiens sur les ouvrages des peintres.*

MARGHINAN, ville de la province Transoxane, qui a été autrefois la capitale d'un grand pays, où *Ileck-Khan* a regné. Elle est aujourd'hui des dépendances de la ville de Farganah. * D'Herbelot.

MARGIANE, que Castalde appelle *Jeselbes*, grande province d'Asie, entre la Bactriane & l'Hyrcanie des anciens. Pline, Ptolomée, Solin, &c. en font souvent mention. Sanson, & les autres géographes modernes assurent que les provinces de Khoësme & de Khorasan, qui sont dans le royaume de Perse, occupent présentement la plus grande partie de l'ancienne Margiane.

MARGONICA, anciennement *Ardotium*. C'étoit autrefois une petite ville; c'est maintenant un village de la Liburnie en Dalmatie, situé près du bourg d'Ottoschatz. * Mati, *diction.*

☞ MARGUARIN DE LA BIGNE, célebre docteur de la maison & société de Sorbonne, étoit du diocèse de Bayeux; mais les historiens s'accordent peu sur le lieu de sa naissance. Les uns veulent qu'il soit né à Bayeux, les autres à Vire, d'autres enfin à Bernieres le Patry, au doyenné de Vire. Son pere, seigneur de Lambougne, sortoit d'une noble & ancienne famille, qui tire son nom & son origine de la Bigne, au Bocage, à cinq lieues de Vire. Sa mere, appellée *N.* du Parc, étoit de la maison des barons d'Ingrande en Anjou. * La Croix du Maine, *biblioth. Franç.* pag. 307. Antoine Hallé, *in opusc.* p. 8 & 9. Hermant, *hist. du diocèse de Bayeux*, p. 441. Si l'on est incertain sur le lieu de sa naissance, il n'y a pas moins de difficulté sur la plupart des charges & emplois que lui attribuent les auteurs. La raison de cela vient de ce qu'ils ne reconnoissent qu'un seul Marguarin de la Bigne, tandis qu'il y en a plusieurs qui se sont succédé immédiatement. J'en trouve trois: ce qu'il est aisé de vérifier par l'intervalle des dates, qui ne peuvent convenir à un seul, & par les registres du secrétariat de l'évêché de Bayeux, que j'ai consultés à ce sujet.

Selon M. Hallé, à l'endroit cité, un MARGUARIN DE LA BIGNE, né à Vire, fit ses premieres études à Caën, y prit le degré de bachelier & de licencié en théologie, & fut recteur de cette université en 1493. Mais M. Hallé se trompe, en confondant ce recteur avec son neveu, ou arriere-neveu, auteur de la *Bibliotheque des peres.* Le même posséda encore successivement deux prébendes, avec l'office de théologal dans la cathédrale de Bayeux, comme on le voit par les registres des collations du secrétariat de l'évêché, qui nous apprennent que l'évêque René de Prie, depuis cardinal, étant à Blois, lui conféra le 20 septembre 1505, la prébende d'Amayé, & que deux ans après, Marguarin de la Bigne la quitta pour prendre celle de Grisy, qui lui fut donnée le 9 mai 1507, par Léon Conseil, vicaire général de ce cardinal. Il mourut au mois de décembre 1523.

Le second MARGUARIN DE LA BIGNE n'étant encore que clerc, fut pourvu le 1 décembre 1523, de la prébende de Grisy, par le grand vicaire de l'évêque Louis de Canossa, sur la résignation du précédent, qui mourut peu de jours après. C'est ce second Marguarin de la Bigne, selon toute apparence, qui s'étant fait recevoir docteur de Sorbonne, devint official de Bayeux, abbé d'Ardenne en 1540, & mourut en 1558. L'auteur du *Neustria pia*, parle ainsi de lui dans la liste des abbés d'Ardenne: *Marguarinus de la Bigne, officialis Bajocensis, doctor sorbonicus, scriptis & rebus præclarè functis clarissimus, præfuit abbas commendatarius, (ab anno* 1540) *usque ad annum* 1558, *quo vitam finivit*, 7 *decembris.* Hermant, pag. 442, dit que pour éviter la triste & fâcheuse suite des procès qu'on lui suscita, il se démit du titre & du revenu de cette abbaye. Ce fait est faux & démenti par la citation précédente.

Enfin je trouve encore dans les registres du même secrétariat, qu'un MARGUARIN DE LA BIGNE, qui n'a d'autre qualité que celle de simple prêtre, fut pourvu le 25 mai 1546, d'une collation pour la prébende de Matthieu en la cathédrale de Bayeux. C'est celui-ci que les historiens ont le plus connu, & auquel ils ont attribué tout ce qu'avoient eu les deux précédens. Il est vraisemblable qu'il étoit le neveu & le filleul de l'abbé d'Ardenne. S'il est mort en 1588, âgé de 68 ans, comme le dit M. l'abbé Ladvocat dans son *diction. histor. portatif*, il a dû naître vers 1520. Ce seroit donc une grande méprise de La Croix du Maine, & de M. Huet, *orig. de Caën*, pag. 416, d'avancer qu'il vint à bout de son immense ouvrage de la *Bibliothéque des peres*, avant l'âge de 35 ans, en 1580, & qu'il ne vint au monde qu'en 1546. Quoi qu'il en soit, après avoir fait ses premieres études de théologie à Caën, il alla les continuer à Paris. Il fut reçu de la société de Sorbonne en 1565, prieur de cette maison en 1567, & docteur en 1572. Outre le canonicat qu'il avoit à Bayeux, on lui donna en 1576, l'office de pénitencier, & en 1580, la dignité d'écolatre, ou scholastique. Enfin il devint grand doyen du Mans par la mort de François du Parc, son oncle maternel. Ses grands talens le firent choisir pour divers emplois importans. Il fut député aux états de Blois en 1576, & s'y acquit la réputation d'être un des plus habiles hommes de son temps. Il assista aussi à l'assemblée du clergé de France, commencée à Melun, & finie à Paris en 1580. Il fut encore député, l'an 1581, du chapitre de Bayeux au concile provincial tenu à Rouen. Il y soutint fortement les intérêts de cette compagnie contre les entreprises de Bernardin de Saint-François, son évêque. Ce prélat en fut irrité. Il lui suscita des affaires devant son official de Bayeux. Marguarin de la Bigne, fatigué de ces tracasseries, qui furent continuées contre lui par le successeur de M. de Saint-François, abandonna Bayeux, & se retira à Paris, où il mourut en 1588, comme on l'a déja dit, après avoir résigné sa dignité de scholastique à Michel Tessard, docteur de Sorbonne. La collation pour celui-ci est du 25 juillet de cette année. * *Mém. mss. de M.* Beziers, chapelain de Bayeux.

Ce docteur fit imprimer l'an 1576, à Paris, chez Michel Sonnius, sa *Bibliothéque des peres*, en huit volumes *in-folio*, & y ajouta l'an 1579, un autre volume sous le titre d'*Appendix.* Depuis on a souvent réimprimé à Paris ce recueil si considérable de traités ecclésiastiques: la deuxiéme édition s'en fit l'an 1589, en neuf volumes: en 1610, on y ajouta un *Appendix*, où l'on trouve divers traités, recueillis en partie par Melchior Hittorpius, & en partie par Henri Canisius. Le pere Fronton-du-Duc nous procura l'an 1624, une autre édition, à laquelle il a ajouté deux tomes de traités grecs & latins. Morel en donna une plus complette l'an 1644, en douze volumes *in-folio.* Le pere François Combefis y ajouta, l'an 1648, deux volumes d'auteurs Grecs & Latins, & deux autres l'an 1672. Avant ces deux dernieres édi-

tions de la bibliotheque des peres, nous avions celle de Cologne de l'an 1618, en quinze volumes, auxquels le pere André Schot ajouta, l'an 1622, quelques traités nouveaux, sous le titre d'*Appendix*. Enfin, on a publié l'an 1677, à Lyon, la même bibliotheque en 27 volumes. L'an 1528, Jean Sichard publia quelques traités des Peres. Dans la suite on imprima diverses fois à Basle d'autres recueils des ouvrages des Peres, & on leur donna des titres différens, comme de *Micro-Presbyticon*, l'an 1550; *Hæresiologia*, l'an 1556; & *Orthodoxographia*, l'an 1555 & l'an 1559. Ce furent là les commencemens des bibliothéques des Peres. Marguarin de la Bigne est celui qui y a travaillé d'abord avec le plus de succès, & qui y a acquis le plus de gloire. * Simler, *epitome biblioth. Gesner*. La Croix du Maine. Labbe. Du Boulay, &c.

MARGUERITE (L'isle de la) est une des Antilles de Sottovento, (de dessous le vent.) Elle est vers la côte de la nouvelle Andalousie, à vingt ou vingt-cinq lieues de la nouvelle Cordoue. Cette isle est médiocrement grande, mais elle est stérile & sans eau douce. Elle ne laisse pas d'être habitée par plusieurs riches marchands, qui y font pêcher par des Negres les plus belles perles de l'Amérique. Ce qui a fait donner à l'isle le nom de *Marguerite*, qui signifie une *perle*. * Mati, *dict.*

MARGUERITE (Sainte) que les Gres appellent *Marine*, étoit d'Antioche de Pisidie en l'Asie mineure. Elle eut pour pere un prêtre ou sacrificateur des faux dieux, nommé *Ædesius*; & après la mort de sa mere, elle fut confiée à une femme qui étoit chrétienne, & qui l'éleva dans la vertu & dans la piété. Dès que son pere fut qu'elle avoit embrassé la religion chrétienne, il la fit revenir en sa maison, lui donna des habits de paysanne, & l'envoya aux champs, pour avoir soin du bétail, espérant de la réduire à ses volontés, par un châtiment si févere. Quelque temps après Olybrius, général d'armée sous l'empereur Aurelien, étant dans la Pisidie, vit Marguerite au milieu des champs, & l'ayant trouvée fort belle, il la fit emmener à Antioche, où il employa les promesses & les menaces, pour l'obliger de sacrifier aux idoles. Mais ne pouvant réussir dans son dessein, il la fit cruellement tourmenter; & parceque sa constance, & les prodiges que Dieu faisoit paroître alors, attiroient l'admiration de tous les spectateurs, dont la plupart renonçoient à l'idolâtrie, il ordonna qu'on lui tranchât la tête; ce qui fut exécuté le 20 juillet, l'an 275 de Jesus-Christ ou environ, sous le pontificat du pape S. Eutychien, & sous l'empire d'Aurelien. Son corps fut enterré par les Chrétiens dans Antioche, lieu de son martyre; mais lorsque cette ville fut prise par les François l'an 1098, plusieurs de ses reliques furent transportées en France. Les critiques doutent avec raison des actes d'où cette légende est tirée, que Métaphraste même a reconnue être fabuleuse. Raoul de Tongres assure que le pape Gélase avoit mis ces actes de Sainte Marguerite au rang des piéces apocryphes. Le culte de cette sainte n'est pas fort ancien dans l'église d'Occident. Son nom ne se trouve point dans tous les anciens martyrologes, & elle n'est devenue célébre que dans l'onziéme siécle. Ce que l'on dit de ses reliques & ceintures n'a non plus aucun fondement. Cependant on fait présentement la fête de cette sainte au 20 juillet. * Surius. Métaphraste. Pierre *de Natalibus*. Baillet, *vies des Saints*.

REINES DE FRANCE.

MARGUERITE de Provence, reine de France, fille de RAYMOND BERENGER II du nom, comte de Provence & de Forcalquier, & de *Beatrix*, fille de *Thomas*, comte de Savoye, fut mariée au roi S. *Louis* à Sens, par dispense du pape Grégoire IX, l'an 1234. Nos historiens parlent souvent de la beauté & des vertus de cette princesse, qui suivit son époux au voyage d'Outremer, & qui témoigna un zèle admirable pour la conversion des barbares, & pour le soulagement des malheureux. Dieu bénit son mariage par la naissance de six fils & de cinq filles. Cette reine, comme fille aînée de *Raymond-Bérenger*, prétendit à la succession des états de ce comte, qui les avoit laissés à sa derniere fille *Beatrix*, épouse de *Charles* d'Anjou, frere de S. Louis. On blâme Marguerite de s'être adressée à l'empereur, pour avoir justice de ses prétentions. Elle fonda l'hôpital de la Barre au fauxbourg de Château-Thierri, un autre en celui de S. Marcel de Paris, & donna aux religieuses de l'ordre de S. François, la maison royale qu'elle avoit près de leur monastere, dans le même fauxbourg de S. Marcel. Ce fut pourtant à condition que sa fille *Blanche*, princesse de Castille, en auroit la jouissance sa vie durant. Elle mourut à Paris, le mardi 20 décembre 1275, selon les titres du monastere des mêmes religieuses de S. François, ou l'an 1285, selon messieurs de Sainte-Marthe. On l'enterra à S. Denys, devant le grand-autel. * *Voyez* la chronique de Saint Denys; Guillaume de Nangis, *vie de Saint Louis*; l'abbé de Choisi, *dans la vie du même prince*; Sainte-Marthe, *histoire généalogique de la maison de France*; Mezerai, *histoire de France*; Nostradamus, & Bouche, *histoire de Provence*; le P. Anselme, &c.

MARGUERITE de Bourgogne, reine de France, fille de *Robert* II de ce nom, duc de Bourgogne, & d'*Agnès* de France, princesse très-sage, fille de saint *Louis*, fut mariée l'an 1305, à Vernon en Normandie, à *Louis*, roi de Navarre, puis roi de France, X du nom, dit le *Hutin*, fils de Philippe *le Bel*. Elle eut de ce mariage *Jeanne*, qui porta le royaume de Navarre à *Philippe* d'Evreux, son mari. La reine Marguerite, accusée de quelque galanterie secrette, & convaincue d'adultere, fut enfermée dans le château Gaillard d'Andeli, où elle fut étranglée avec un drap de lin l'an 1314. Son corps fut enterré dans l'église des Cordeliers de Vernon.

MARGUERITE d'Ecosse, dauphine de France, fille de *Jacques* I, roi d'Ecosse, & de *Jeanne* de Sommerset, fut mariée à *Louis* dauphin, depuis roi, XI de ce nom, le 24 juin 1436. Elle avoit beaucoup d'esprit, & aimoit les gens de lettres. Un jour passant dans la salle des gardes, elle baisa Alain Chartier, qui dormoit, & qui étoit homme assez laid, mais spirituel & éloquent. Lorsqu'on lui en demanda la raison, elle répondit de bonne grace, qu'elle ne baisoit pas l'homme, mais la bouche d'où sortoient de si belles choses. Les auteurs assurent qu'elle avoit quelque incommodité secrette, qui fut cause que le dauphin son époux ne l'aima pas beaucoup: aussi n'en eut-il point d'enfans. Cette princesse mourut le 16 août de l'an 1444, âgée de 26 ans, à Châlons-sur-Marne, d'où son corps fut transporté, l'an 1479, en l'abbaye de S. Laon de Touars.

REINES D'ANGLETERRE.

MARGUERITE de France, reine d'Angleterre, étoit fille du roi *Louis* VII, dit *le Jeune*, & de *Constance* de Castille, sa seconde femme. L'an 1160, par un traité fait à Neubourg en Normandie, elle fut promise à Henri *le Jeune*, dit *au Court Mantel*, fils aîné de *Henri* II, roi d'Angleterre, qu'elle épousa l'an 1170. Elle fut couronnée par

l'archevêque de Rouen l'an 1172. Deux ans après la mort de Henri, arrivée l'an 1183, elle prit une seconde alliance avec *Bela* III, roi de Hongrie. Ce prince ne vécut pas long-temps après son mariage, & *Marguerite* se voyant une seconde fois veuve, entreprit le voyage de la Palestine, où elle mourut à Acre, l'an 1196. * Rigord. Roger de Hoveden. Guillaume le Breton, &c.

MARGUERITE de France, reine d'Angleterre, fille de *Philippe* III, dit *le Hardi*, & de *Marie* de Brabant, sa seconde femme, fut mariée dans la ville de Cantorberi, le 8 septembre 1299, à *Edouard* I, roi d'Angleterre, dont elle fut la seconde femme, & mourut l'an 1317. Elle fut enterrée dans l'église des Cordeliers de Londres, où elle avoit eu soin de faire préparer son tombeau.

REINES DE DANEMARCK, D'ECOSSE ET D'ESPAGNE.

MARGUERITE, reine de Danemarck, de Suede & de Norwége, fille de *Waldemar* III, roi de Danemarck, & femme de *Hacquin*, roi de Norwége, dont elle eut un fils nommé *Olaüs*, lequel succéda au royaume de Danemarck après la mort de Waldemar. Mais comme il étoit encore fort jeune, ce ne fut que sous l'administration de sa mere, qu'il gouverna les royaumes de Danemarck & de Norwége, le roi Hacquin son pere étant aussi mort. Ce prince étant mort jeune, la reine Marguerite commença à régner seule. Elle eut d'abord la guerre avec Albert, roi de Suéde, dans laquelle celui-ci ayant été fait prisonnier avec son fils, il ne sortit de prison, où il avoit été sept ans, qu'à condition qu'il payeroit soixante mille marcs d'argent, ou qu'il renonceroit à perpétuité pour lui & pour son fils au royaume de Suéde. Ayant pris ce dernier parti, la reine le réunit aux deux autres qu'elle tenoit déja, par l'acte qui en fut fait à Calmar en 1392. Ce fut dans ce temps-là qu'elle associa au gouvernement des trois royaumes, Eric, duc de Poméranie, son neveu. Elle mourut enfin, l'an 1412, à Flensbourg, ville du duché de Slefwic, âgée de 59 ans. Elle régna en tout 36 ans, avec beaucoup de modération & de prudence, ayant rendu le royaume de Danemarck fort florissant. Elle y joignit la Norwége par droit de succession, & la Suéde par les armes. * *Mémoires manuscrits.*

MARGUERITE, reine d'Ecosse, petite-fille d'*Edmond* II, roi d'Angleterre, & fille d'*Edouard*, chassé de ses états par Canut, & mort en exil en Hongrie; fut ramenée en Angleterre avec son frere Edgard & sa sœur Christine, pour vivre à la cour de son grand-oncle Edouard III, qui la maria à *Malcolme* III, roi d'Ecosse, en l'année 1070. Elle se fit aimer de ce prince, qui partagea avec elle le gouvernement, & fit de grands biens en Ecosse. Le roi son mari ayant été tué avec son fils *Edouard* l'an 1093, la reine Marguerite fut tellement saisie de cette nouvelle, qu'elle en mourut. Elle a été canonisée par Innocent IV, l'an 1251. On fait sa fête au 10 de juin. * *Voyez sa vie par* Thierri, moine de Durham, *dans Bollandus.* Baillet, *vies des Saints*, *mois de juin.*

MARGUERITE, reine d'Espagne, fille de *Charles* d'Autriche, archiduc de Grats, & duc de Stirie & de Carinthie, & de *Marie* de Baviere, naquit le 25 décembre 1584. Philippe II, roi d'Espagne, la demanda pour son fils, qui fut *Philippe* III, & les cérémonies des épousailles furent faites à Ferrare par le pape Clément VIII, qui se trouvoit alors dans cette ville. Ensuite *Marguerite* passa en Espagne. Elle fut mere d'*Anne-Marie* d'Autriche, mariée à *Louis* XIII, roi de France; de *Philippe* IV, roi d'Espagne, & de divers autres enfans. Cette sage reine s'adonna aux œuvres de piété, fit diverses fondations saintes, & mourut le 13 octobre 1611. De savans hommes ont travaillé à son éloge. On peut voir celui que lui a dressé le pere Hilarion de Coste, *tom. 2, des éloges des dames illustres, p. 239, seconde édition.*

REINES DE NAVARRE.

MARGUERITE d'Orléans ou de *Valois*, duchesse d'Alençon, puis reine de Navarre, a été très-célebre par sa beauté, & sur-tout par son esprit. Elle étoit sœur du roi *François* I, fille de *Charles* d'Orléans, duc d'Angoulême, & de *Louise* de Savoye. Marguerite naquit à Angoulême le 11 avril 1492, & fut élevée à la cour du roi Louis XII, son oncle. *Charles*, comte de Flandre, qui fut depuis roi d'Espagne & empereur, la demanda inutilement en mariage. Elle épousa le 9 octobre 1509, *Charles*, dernier duc d'Alençon, que le roi François I, son beau-frere, fit reconnoître premier prince du sang; & qu'il honora de la charge de connétable, & de divers autres emplois très-considérables. Charles suivit le roi en son voyage d'Italie; & à son retour, en 1525, il mourut à Lyon du déplaisir qu'il eut de la prise de ce roi à Pavie. La princesse Marguerite très-affligée, & de la mort de son époux, & de la prise de son frere, qu'elle aimoit tendrement, en témoigna un déplaisir extrême. Elle fit un voyage à Madrid, pour y servir le roi malade; & parla avec tant de hardiesse à l'empereur & à ceux de son conseil, qu'ils en parurent plus traitables. On dit que la politique suggéra à Charles-*Quint* de faire arrêter la princesse; mais qu'ayant honte de commettre cette perfidie à la vue de toute sa cour, il amusa pendant quelque temps cette princesse, s'imaginant que le terme du sauf-conduit, qu'il lui avoit accordé, expireroit sans doute quatre jours avant qu'elle fût en état de sortir du royaume. Marguerite ayant découvert ce dessein, se retira en diligence, & arriva avant le temps expiré sur la frontiere, où le seigneur de Clermont-Lodeve l'attendoit avec une bonne escorte, que les Espagnols n'oserent attaquer. Le roi François I étant de retour, lui témoigna sa reconnoissance par toutes les preuves de son amitié. Il la nommoit ordinairement sa *Mignone*; & la maria l'an 1527, à *Henri* d'Albret, roi de Navarre, & prince de Béarn. De ce mariage elle eut *Jeanne* d'Albret, qui épousa *Antoine* de Bourbon, pere de HENRI *le Grand*. Cette reine avoit beaucoup de connoissance des belles lettres; composoit bien en vers & en prose, & avoit surtout une facilité admirable à faire des devises. Elle composa divers ouvrages de poësie en divers temps, entr'autres le *Miroir de l'ame pécheresse*, imprimé en 1533, que la Sorbonne censura au mois d'octobre de la même année; *Le triomphe de l'Agneau*; des *comédies*, & autres piéces en vers. Le tout fut rassemblé en un corps par Jean de la Haye, ou *Silvius*, son valet de chambre, & publié l'an 1547, sous le titre de *Marguerites de la Marguerite des princesses.* Cette princesse fit aussi en prose l'*Eptameron*, connu sous le nom de *Nouvelles de la reine de Navarre*, & plusieurs autres. Elle estimoit les savans, & se plaisoit à leur faire du bien. La curiosité l'engagea d'écouter Jacques le Fevre & Gérard Roussel, hérétiques qui lui communiquerent leurs sentimens, qu'elle professa quelque temps. Plusieurs d'entr'eux avouent néanmoins dans leurs histoires ecclésiastiques; *qu'elle retourna à sa premiere idolâtrie; qu'elle abandonna*

Dieu, *& se perdit tout-à-fait* : c'est-à-dire, selon leur façon de parler, qu'elle retourna à la religion catholique. Sur la fin de sa vie, elle fréquentoit souvent les sacremens de pénitence & de l'autel, & s'adonnoit aux œuvres de piété. Elle mourut au château d'Odos en Bigorre le 2 décembre 1549, & fut inhumée à Pau. Sa devise de sa façon étoit la fleur de souci qui regardoit le soleil, avec ces mots, *non inferiora secutus.* Elle en avoit aussi fait une qui étoit un lys accollé de deux Marguerites, & ces paroles à l'entour, *Mirandum naturæ opus.* Charles de Sainte-Marthe, lieutenant criminel d'Alençon, & maître des requêtes de l'hôtel de cette reine, composa son oraison funébre, qu'il publia en latin & en françois. Scévole de Sainte-Marthe a placé son éloge entre ceux des hommes de lettres François. Ronsart, Dorat, Nicolas Denysot, Matthieu Pacus, Brantôme, Pierre de Mireurs, Matthieu, Bernard, la Croix du Maine, du Verdier Vauprivas, Sponde, Hilarion de Coste, les auteurs de l'histoire de France & de Navarre, & divers autres, parlent très-avantageusement de cette princesse. Nous avons un volume d'épitaphes qu'on fit pour elle. Anne, Marguerite & Jeanne de Seimour, Angloises, composerent pour elle plus de cent distiques latins, que du Bellay, Dorat, Bayf, & les autres poëtes célebres de ce temps, mirent en notre langue : ils furent aussi traduits en grec & en latin. * Bayle, *diction. crit.* au mot, *Navarre.*

MARGUERITE de France, autre reine de Navarre, fille du roi *Henri* II, & de *Catherine* de Médicis, & sœur des rois *François* II, *Charles* IX & *Henri* III, & de *François*, duc d'Alençon, de Brabant, &c. d'*Elizabeth*, reine d'Espagne, & de *Claude*, duchesse de Lorraine, naquit le 14 mai de l'an 1552, & parut à la cour comme un soleil, ainsi que nous l'apprend Brantôme dans ses mémoires. Divers princes, & entr'autres l'empereur & le roi de Portugal, la firent demander en mariage; mais differens intérêts furent cause qu'en 1572 on la maria à *Henri*, alors prince de Béarn, puis roi de Navarre & de France, IV du nom. Ce mariage ne fut point heureux, parceque le duc de Guise possédoit le cœur de cette princesse, qui ne fut ni des plus constantes, ni des plus régulieres dans sa conduite. Elle parle dans ses mémoires de son voyage pour aller aux eaux de Spa, & de divers autres accidens de sa vie, qui fut assez agitée, jusqu'à ce qu'elle fut enfermée au château d'Usson en Auvergne, dont elle se rendit maîtresse, après avoir assujéti le cœur du marquis de Canillac qui la gardoit. On dit que ce seigneur devint captif de sa prisonniere, pour avoir regardé un peu trop attentivement la blancheur du bras de cette reine. Après que le roi Henri *le Grand* eut abjuré les erreurs des Calvinistes, la reine Marguerite voulant témoigner son affection au bien de l'état, fit prier le roi de faire dissoudre leur mariage, & de se procurer, par la dispense du pape, qui étoit alors Clément VIII, la liberté d'épouser une femme, dont il pût avoir une heureuse postérité, ce qui se fit par autorité du saint-siége l'an 1599. Depuis, lorsque Marie de Médicis eut eu plusieurs enfans, elle demanda permission de revenir à la cour, & arriva à Paris au mois d'août de l'an 1605. Elle s'y adonnoit aux œuvres de piété, prenoit un singulier plaisir de conférer avec les gens de lettres; mais elle ne s'embarassoit pas de payer ses dettes, & faisoit un mêlange bizare de dévotion & de galanterie. Cette princesse engagea Coëffeteau à composer une théologie en françois. Elle avoit une merveilleuse facilité de composer en prose & en vers : ce qu'on peut juger par les poësies & les mémoires qui nous restent d'elle. Elle mourut le 27 mars 1615, & fut la derniere princesse de la maison des Valois, dont tous les princes étoient morts sans postérité. Brantôme, la Croix du Maine, Hilarion de Coste, Mezerai, Sainte-Marthe, & divers autres auteurs, font mention d'elle; mais la plupart n'en parlent pas avantageusement sur le chapitre de la chasteté. Auger de Mauléon, seigneur de Granier, a publié les mémoires de la reine Marguerite ; mais il n'est pas sur, comme il le prétend, que cette princesse les ait adressés à Charles de Vivonne, baron de la Chastaigneraye : il y a plus d'apparence que ce fut à Pierre de Bourdeille, abbé de Brantôme. Ce dernier a inséré la vie de la reine Marguerite parmi celles des femmes illustres, où il parle assez au long de Pau, du voyage de la reine, du maréchal de Biron, d'Agen, & de la sortie du marquis de Canillac du château d'Usson en Auvergne. Si l'on se donne la peine de comparer tous ces endroits, avec ce que dit la reine Marguerite dès le commencement & dans la suite de ses mémoires, il y a très-peu de personnes qui n'approuvent cette conjecture. Il paroît même, par les mémoires de cette princesse, qu'elle y réfute indirectement quelques endroits du discours de Brantôme. Si nous avions ces mémoires plus entiers, nous y verrions, suivant la promesse de cette reine, de quelle façon elle détruit ce que Brantôme dit de la sortie du marquis de Canillac du château d'Usson. Outre cela la reine Marguerite nomme madame de Dampierre, tante de celui à qui elle parle, madame de Rets, sa cousine; & M. d'Ardelai, son brave frere. Cela convient précisément à Brantôme, qui nomme souvent dans ses mémoires madame de Dampierre, sa tante. C'étoit Jeanne de Vivonne, femme de Claude de Clermont, seigneur de Dampierre, & mere de Claude-Catherine de Clermont, dont nous parlerons ailleurs, mariée en secondes noces à Albert de Gondi, duc de Rets, maréchal de France. Brantôme nomme encore celle-ci sa cousine, & parle de M. d'Ardelai, son frere, qui fut tué à Chartres, comme il le dit dans le discours des colonels. Nous pouvons ajouter que Brantôme étoit particuliérement connu de cette princesse; qu'il recevoit de temps en temps de ses lettres; & qu'il lui dédia par son ordre ses hommes illustres étrangers : *Je leur sers de maître de cérémonies & d'interprête*, dit-il, en finissant l'épître dédicatoire, *par l'honneur des commandemens que j'en ai reçus de votre majesté.* Enfin il y a apparence que c'est encore de lui dont parle si obligeamment la reine en ces termes : *Mon histoire sera digne d'être écrite par un cavalier d'honneur, vrai François, né d'illustre maison, nourri des rois mes pere & mere, parent & familier ami des plus généreuses & honnêtes femmes de notre temps, de la compagnie desquelles j'ai eu ce bonheur d'être.*

AUTRES PRINCESSES DE CE NOM.

MARGUERITE, femme du comte de Virbosslas, accoucha dans Cracovie, ville capitale du royaume de Pologne, le 20 janvier 1269, de 36 enfans tous en vie. Martin Cromer rapporte ce prodige dans le livre IX de son histoire de Pologne, & est cité par Guichardin dans la description qu'il a faite de la Hollande. * Herburt de Fulstein, *hist. des rois de Pologne.*

MARGUERITE, princesse de Hongrie, vierge & religieuse de l'ordre de S. Dominique, née l'an 1243, étoit fille de *Bela* IV, roi de Hongrie, & de la reine *Marie*, tous deux de grande piété, qui la consacrerent au service de dieu dès sa naissance, &

& la mirent à l'âge de trois ans & demi dans un monastere de religieuses de Saint Dominique à Vesprin. A l'âge de 12 ans elle fit profession de virginité perpétuelle dans le monastere que le roi & la reine avoient bâti exprès pour elle, dans une isle du Danube, près de Bude. Elle fut en grande réputation de sainteté, & gouverna ce monastere jusqu'à l'an 1271, qui fut celui de sa mort. Quoiqu'elle n'ait pas été canonisée, on lui donne la qualité de sainte. Son corps repose à Presbourg. * Bollandus. Baillet, *vies des Saints*, *mois de janvier*.

MARGUERITE, comtesse de Hollande, fille & héritiere de *Florent*, comte de Hollande & de Zélande, & de *Mathilde*, fille de *Henri*, duc de Brabant, est célebre par un conte dont on ne sait pas l'origine. On dit qu'elle refusa un jour l'aumone à une femme qu'elle accusa en même temps d'adultere, & d'avoir eu la compagnie de deux hommes, parcequ'elle portoit entre ses bras deux petits enfans jumeaux, dont elle étoit accouchée. Cette pauvre femme se voyant accusée injustement, pria Dieu, pour justifier son innocence, de donner à la comtesse, qui étoit grosse alors, autant d'enfans qu'il y avoit de jours en l'année: ce qui arriva; car la comtesse accoucha le dimanche des rameaux l'an 1276, de 364 enfans, tant garçons que filles, tous petits comme des poussins, qui eurent vie, & furent tous baptisés par Gui, d'autres disent Otho, évêque d'Utrecht, qui donna le nom de Jean aux garçons, & celui d'Elizabeth aux filles. Ces enfans moururent les uns après les autres, & la mere ensuite, à l'âge de 42 ans, le vendredi saint de la même année. Elle fut enterrée avec eux à Loosduyne, dans l'église des religieux de l'ordre de saint Bernard, à demi-lieue de la Haye en Hollande. On y garde encore les bassins dans lesquels on baptisa ces enfans, & on y voit cette épitaphe:

Illustris domini Florentii, comitis Hollandiæ, filia, cujus mater fuit Mathildis, filia Henrici, ducis Brabantiæ, fratrem quoque habuit Guillelmum Alamaniæ regem; hæc præfata domina Margareta, anno salutis millesimo ducentesimo septuagesimo sexto, ætatis suæ anno quadragesimo secundo, ipso die Parasceves, horâ nonâ ante meridiem, peperit infantes vivos promiscui sexûs, numero trecentos sexaginta quatuor, qui postquam per venerabilem episcopum dominum Guidonem suffraganeum, præsentibus nonnullis proceribus & magnatibus, in pelvi quodam baptismi sacramentum percepissent, & masculis Joannes, fæmellis verò nomen Elizabeth impositum fuisset, ipsorum omnium, simul cum matris, animæ ad deum æternaliter victuræ redierunt: corpora autem sub hoc saxo requiescunt. Il faudroit être assuré que cette épitaphe n'a point été faite après coup, à quoi il y a grande apparence. * Guichardin, *dans la descript. de la Hollande*. Erasme. Vives, &c. Junius, *in hist. Batav.* & autres.

MARGUERITE d'Anjou-Sicile, comtesse de Valois, fille aînée de *Charles* II, roi de Naples & de Sicile, & de *Marie* de Hongrie, épousa *Charles* de France, comte de Valois, à Corbeil le 16 août de l'an 1290. Elle fut mere du roi PHILIPPE VI, dit *de Valois*; de *Charles*, comte d'Alençon; & de quatre filles, entre lesquelles il y en eut une, appellée *Marguerite* de Valois, promise l'an 1298, à S. Germain en Laye, à *Gui* de Châtillon I de ce nom, comte de Blois, qu'elle épousa l'an 1310. La comtesse sa mere mourut le 31 décembre de l'an 1299, & fut enterrée dans le chœur des Dominicains de Paris, & son cœur dans l'église de saint Maurice d'Angers.

MARGUERITE de France, comtesse de Flandre, fille du roi *Philippe* V, dit *le Long*, & de *Jeanne* de Bourgogne-Comté, fut accordée l'an 1317 à *Louis* II, dit de *Creci*, comte de Flandre, qui l'épousa l'an 1320. Elle en eut *Louis* III, pere de MARGUERITE, comtesse de Flandre, & duchesse de Bourgogne, & mourut l'an 1382, âgée de 72 ans, dans une haute réputation de vertu. Son corps fut apporté à saint Denys, & enterré dans une chapelle qu'elle y avoit fondée, comme nous l'apprenons du religieux de S. Denys, qui a écrit l'histoire de Charles VI, *l.* 2, *chap.* 7.

MARGUERITE d'Autriche, duchesse de Savoye, fille unique de *Maximilien* I, empereur, & de *Marie* de Bourgogne, & sœur de *Philippe* I, archiduc d'Autriche, qui épousa *Jeanne*, héritiere d'Espagne, naquit le 10 janvier 1480; & après la mort de sa mere, qui fut causée par une chute de cheval, elle fut envoyée en France, pour y être élevée avec les enfans du roi Louis XI. Peu de temps après elle fut fiancée au Dauphin, qui fut depuis le roi Charles VIII; mais ce monarque ayant épousé Anne héritiere de Bretagne l'an 1491, renvoya Marguerite à son pere, avant la consommation du mariage. Ferdinand & Isabelle, roi & reine de Castille & d'Aragon, la firent demander l'an 1497, pour leur fils unique *Jean*, infant des Espagnes. Elle leur fut accordée, & le vaisseau sur lequel elle fut menée, faillit à périr par la violence d'une tempête. On dit que ce fut dans cette occasion que la princesse composa son épitaphe, en ces termes:

Ci gist Margot, la gente damoiselle,
Qu'eut deux maris, & si mourut pucelle.

Elle aborda enfin en Espagne, & en sortit bientôt, parceque l'infant, son époux, mourut peu après la consommation du mariage. Le 26 septembre 1501, elle épousa *Philibert* II, duc de Savoye, dit le *Beau*, qui mourut trois ans après, l'an 1504, sans laisser d'enfans. Après cette mort, elle se retira en Allemagne auprès de l'empereur son pere. Depuis elle fut gouvernante des Pays-Bas, & acquit beaucoup de réputation par sa prudence & par le soin qu'elle eut de s'opposer aux progrès de l'hérésie de Luther en ces provinces. Ce fut elle qui fit bâtir la belle église que l'on voit aux portes de Bourg en Bresse, qui est un couvent d'Augustins Déchaussés. Elle lui couta deux cens mille écus, comme l'a remarqué Henri Corneille Agrippa, conseiller & historiographe de cette princesse, dans son oraison funebre qu'il dressa. On voit dans cette église sa devise en ces termes: *fortune, infortune, fors une*, que les curieux expliquent diversement. Marguerite mourut à Malines, le premier décembre 1530, & laissa divers ouvrages en prose & en vers, entr'autres: *Le discours de ses infortunes & de sa vie*. Jean le Maire de Belges composa à sa louange un livre intitulé: *La couronne Marguaritique*, imprimé à Lyon chez Jean de Tournes l'an 1549. Il y rapporte des choses assez particulieres de l'esprit & des réponses de cette princesse. * Agrippa, *orat.* 1. Guichenon, *hist. de Bresse & de Savoye*. La Croix du Maine, *biblioth. franç.* Harée. Mariana. Hilarion de Coste, &c.

MARGUERITE D'YORCK, princesse d'Angleterre, illustre par son esprit & par sa piété, étoit fille de *George*, duc de Clarence, que son frere *Edouard* IV fit mourir dans une pipe de malvoisie. On la maria à *Richard* Polus ou Pool, duquel elle eut quatre fils, entr'autres, le cardinal *Regnaud* Polus. Henri VIII & la reine Catherine d'Aragon, son épouse, firent choix de cette princesse pour être gouvernante & dame d'honneur de leur fille unique Marie, princesse de Galles. Elle s'aquitta très-bien de cet emploi, & jetta dans l'es-

prit de la jeune princesse ces semences de piété, qui porterent depuis des fruits, lorsqu'elle fut parvenue à la couronne. Lorsque Henri VIII fut devenu amoureux d'Anne de Boulen, Marguerite devint un des objets de sa haine, parcequ'elle étoit le refuge & la consolation des Catholiques, & parcequ'elle avoit l'avantage d'être mere d'un fils, qui avoit reproché à Henri ses débauches & son impiété. Ce prince ne pouvant décharger sa fureur sur la personne du fils, fit couper la tête à la mere âgée de 70 ans. Le prétexte de cette mort, fut qu'elle avoit reçu une lettre du cardinal son fils. * Du Chêne, *hist. d'Angleterre.* Hilarion de Coste, *aux éloges.* Sanderus & Becatel, *vie du cardinal Polus.*

MARGUERITE de France, duchesse de Berri & de Savoye, princesse de Piémont, fille du roi *François* I, & de *Claude* de France, & sœur du roi *Henri* II, & de *Magdeléne*, femme de *Jacques* V, roi d'Ecosse, naquit à Saint-Germain en Laye le 5 juin 1523, & dès son jeune âge elle acquit une très-grande connoissance de la langue grecque & de la latine. Sa piété, son savoir, sa beauté, sa douceur, sa prudence & sa libéralité lui acquirent une grande réputation, & la firent célébrer à l'envi par les savans les plus illustres de son temps. Elle fut la protectrice des sciences après la mort du roi François I, son pere. Ronsard, du Bellay, Jodelle, Dorat & Belleau, tous poëtes François, eurent beaucoup de part à son estime & à ses libéralités; & les plus célebres jurisconsultes vinrent enseigner en l'université de Turin, depuis que cette princesse eut épousé *Emanuel-Philibert*, duc de Savoye, auquel elle fut accordée par le traité de paix conclu à Cateau-Cambresis l'an 1559, & mariée le 9 juillet de la même année. Le duc s'estimoit très-heureux de posséder une épouse si accomplie, & ses sujets la nommoient *la mere des peuples*, & la combloient de mille bénédictions. Elle reçut à Turin le roi Henri III, à son retour de Pologne, & lui donna de très-bons conseils. On dit qu'elle s'empressa avec tant d'ardeur pour donner ordre que le roi & les seigneurs de sa suite fussent traités comme elle souhaitoit, qu'elle se donnoit elle-même la peine de voir faire le lit de ce monarque. Elle gagna dans ces occasions une pleurésie, dont elle mourut le 14 septembre 1574, en l'absence de son époux, qui étoit venu accompagner le roi jusqu'à Lyon. Barthélemi d'Elbene dédia son livre de *la Cité de Vérité* à cette princesse, à qui divers autres savans adresserent leurs ouvrages. * Jean Tonso, *en la vie d'Emanuel-Philibert.* Monod, *alliances de France & de Savoye.* Matthieu & Mezerai, *hist. de France.* Guichenon, *hist. de Savoye.* Louis Jacob, *biblioth. fœmin.* Brantôme & de Thou. Hilarion de Coste.

MARGUERITE, duchesse de Florence, de Parme & de Plaisance, gouvernante des Pays-Bas, fille *naturelle* de l'empereur *Charles-Quint*, qui l'avoit eue de *Marguerite* Van Geste, demoiselle de Flandre, fut élevée auprès de Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximillien I, puis auprès de Marie sœur de Charles-Quint, & veuve de Louis roi de Hongrie, & fut mariée par l'empereur son pere, à *Alexandre* de Médicis, duc de Florence. Après que ce prince eut été assassiné, l'an 1537, on la donna en secondes noces à *Octave* Farnèse, neveu du pape Paul III. Marguerite ne fut pas contente de ce mariage, & sembloit mépriser un mari qui n'étoit pas encore en âge. Elle disoit agréablement à ce propos, que c'étoit son destin de n'avoir point de rapport avec ses maris : parceque n'étant qu'une fille de douze ans, elle avoit épousé un homme âgé de vingt-sept ans; & qu'en un âge où elle étoit déja femme, on lui donnoit un jeune enfant de treize ans. Octave ayant fait le voyage d'Afrique avec son beau-pere, revint après deux ans d'absence, & reçut de Marguerite de grands témoignages de tendresse. Il fut fait en même temps duc de Parme & de Plaisance, & la duchesse accoucha de deux enfans mâles. Elle fut extrêmement aimée des peuples du Pays-Bas, auxquels le roi Philippe II, son frere, la donna pour gouvernante, après la mort de son époux. Elle ménagea avec beaucoup de prudence les esprits de ces peuples portés à la révolte, & passionés pour les opinions nouvelles, dont plusieurs d'entre eux étoient infectés. L'érection des nouveaux évêchés, & l'établissement de l'inquisition, furent le prétexte de leur soulévement. La douceur & la conduite de la duchesse de Parme les retenoit encore; mais la sévérité du duc d'Albe, qu'on envoya pour gouverner à la place de Marguerite, porta les affaires à l'extrémité. Elle se retira en Italie, & s'adonna plus particulierement à la piété, qu'elle avoit autrefois pratiquée sous la direction de S. Ignace de Loyola. Avant que de mourir, elle eut la consolation de voir, l'an 1578, son fils *Alexandre* de Parme, gouverneur des Pays-Bas, après dom Juan d'Autriche, qui avoit eu cet emploi après dom Louis de Requesens, successeur du duc d'Albe. Marguerite mourut à Ottone, dans le royaume de Naples, au mois de janvier 1586. Les historiens parlent très-avantageusement des qualités de cette princesse. Non seulement elle avoit un esprit qui surpassoit celui des femmes; mais par sa démarche même, elle faisoit juger qu'elle étoit moins une femme avantagée du courage d'un homme, qu'un homme caché sous les habits d'une femme. Elle étoit si forte & si vigoureuse, que quand elle chassoit le cerf, elle avoit accoutumé de relayer d'autant de chevaux que les plus robustes chasseurs qui succomboient quelquefois dans le travail de pareilles chasses. Elle avoit un peu de barbe au menton & sur la lévre supérieure; & ce qui arrive rarement aux femmes, si elles ne sont d'un naturel très-robuste: elle étoit quelquefois tourmentée de la goutte. * Strada, *de bello Belg.* De Thou. Hilarion de Coste, &c.

MARGUERITE de France, *voyez* l'article de PHILIPPE IV, dit *le Bel.*

MARGUERITE DE RAVENNE, ainsi nommée du lieu où elle fit sa demeure ordinaire, étoit née à Russi, petite ville entre Faënza & Ravenne; elle perdit la vue n'ayant que trois mois, & l'on assure que dès sa plus tendre enfance, elle s'accoutuma aux plus grandes austérités. Les maladies dont elle fut accablée ensuite pendant quatorze ans, sa patience invincible dans les insultes qu'elle eut à souffrir, son empressement à gagner les ames à J. C. la rendirent enfin l'objet de la vénération du public. On lui demanda des avis de tous côtés, & D. Seraphin de Ferme, chanoine régulier de S. Jean de Latran, voulut bien écrire ceux qu'elle lui dicta pour une société nommée du bon Jesus, où toutes sortes de personnes entrerent alors, & qui devint depuis une congrégation de clercs réguliers. Rien n'est plus sage que ces avis, & à l'exception de ce qui concerne les austérités qui y sont marquées pour ceux & celles qui étoient entrés dans la société, il n'y a rien qui ne convienne parfaitement à tout Chrétien. Marguerite mourut le 23 janvier 1505, étant âgée de 63 ans; & à la requête de Frédéric II, duc de Mantoue, le pape Paul III fit informer en 1537, des miracles qui se faisoient à son tombeau; mais on ne suivit pas cette affaire; ce qui n'a pas empêché Ferrarius de lui donner le titre de bienheureuse, & de la placer

dans le catalogue des Saints d'Italie. * Simon Marini, *vite delle BB. Margar. & Gentile.*

MARGUILLIER, celui qui a l'administration des affaires temporelles d'une église paroissiale, qui a soin de la fabrique & de l'œuvre. En France, il y a dans les grandes paroisses deux premiers marguilliers ou marguilliers d'honneur, qui sont ordinairement des personnes en place ou en dignité, & deux marguilliers comptables, que l'on prend dans la bourgeoisie. Les marguilliers vont les premiers du peuple à l'offrande & à la procession; ils représentent en quelque sorte le corps des paroissiens. L'intendance de la fabrique des églises appartenoit anciennement à l'évêque. Les évêques s'en déchargerent sur les archidiacres, & les archidiacres sur les curés. L'avarice ou la négligence des derniers fut cause qu'on choisit des personnes notables & zélées entre les paroissiens, pour prendre la direction des affaires de l'église. Cependant les évêques ont prétendu que ces marguilliers, quoique laïcs, n'étoient point dispensés de rendre compte de leur administration devant le juge ecclésiastique. Ils y ont été maintenus par divers édits & arrêts du conseil. Les juges séculiers se sont cependant maintenus en possession, parcequ'il s'agit de biens temporels, & que les marguilliers qui sont les comptables, sont de condition laïque. Ainsi les marguilliers ne sont point justiciables des évêques, ni pour leur élection, ni pour leur destitution, ni pour leurs comptes. Le mot de marguillier, vient de *matricularius*. La matricule étoit un registre public où l'on enrolloit les pauvres qui demandoient l'aumône à la porte des églises, & les marguilliers étoient les gardes des ces registres, & les distributeurs de ces aumônes. On a confié depuis ce soin à ceux qui ont la garde du revenu des églises, & on les a aussi nommés marguilliers. Originairement, on choisissoit quelques-uns d'entre les pauvres, qui étoient aux portes des églises, pour y rendre les menus services, comme de les balayer, de les orner, & de sonner les cloches. Les marguilliers d'une autre espece, & que l'on nomme vulgairement bedeaux, ont pris leur place. Odon, évêque de Paris, établit dans son église, quatre clercs & quatre laïcs, qui à cause de leur *marguillerie*, font un hommage-lige à l'évêque. Ils devoient garder l'église & sonner les cloches. Du-Pin remarque, que les marguilliers ont commencé à être établis dans le XIV siécle. * Furetiere, *dictionnaire de l'édition de* 1727. Du-Pin, *abrégé de l'histoire de l'église, tome III*, &c.

MARGUNIO (Maxime) Grec schismatique, étoit Grec de nation, né en l'isle de Créte ou Candie, & dans la ville de même nom. Il étoit fils d'un marchand qui l'amena avec lui à Venise vers l'an 1547. Son pere l'envoya ensuite à Padoue, où il s'appliqua pendant quatre ans, sous les plus habiles professeurs, tant aux belles lettres qu'à la philosophie. Il étudia aussi la théologie de Scot, comme il le dit lui-même dans sa lettre à George Lombard son compatriote. On croit que ce fut vers le même temps qu'il composa son traité des *Traditions de l'église*, qui passe pour un ouvrage de sa jeunesse. De retour à Venise, il trouva qu'on y obligeoit ceux qui vouloient avoir le dégré de docteur, de prêter serment, & de faire profession de la foi catholique selon la formule de Pie IV, ce qui ne convenoit point à ses vues; mais la mort de son pere arrivée dans la même ville, l'ayant laissé possesseur d'un riche héritage, il ouvrit une imprimerie grecque de laquelle il sortit beaucoup d'ouvrages. On en auroit vu encore un plus grand nombre sans l'accident qui lui arriva. Le feu ayant consumé l'église de S. Antoine, & la bibliothéque de manuscrits grecs qui y étoit, l'incendie se communiqua à son imprimerie qui fut aussi consumée. Cette perte qui le ruina, l'obligea de retourner en Grece, ce qui arriva après l'an 1575. Il fit alors de sérieuses réflexions qui le conduisirent à prendre l'habit monastique. Ce fut alors qu'il reçut le nom de *Maxime*; car auparavant il portoit celui de *Michel*, selon les uns, ou plutôt selon d'autres, celui de *Manuel*. Il demeura dans sa patrie au monastere de sainte Catherine; & dans le dessein de travailler à la réunion des deux églises, celle d'orient & celle d'occident, il y composa ses livres de la procession du S. Esprit, où il fit de vains efforts pour satisfaire les deux partis. Muni de cet ouvrage, il vint à Rome sur la fin du pontificat de Grégoire XIII, aux dépens duquel il vécut dans cette ville. Ce pape commit l'examen de son ouvrage & de ses vues à trois cardinaux, Jule-Antoine Sanctorio, Vincent Lauro, & Augustin Valerio. L'affaire dura jusqu'au pontificat de Sixte V: mais avant que de rien statuer, ce pape, à qui la foi de Margunio étoit suspecte, voulut l'obliger de faire une profession de foi orthodoxe devant les inquisiteurs de la foi, & ordonna que dans le cas de refus, on le mît en prison, & qu'on lui retranchât ce que le pape lui donnoit pour sa pension. Margunio informé de cette résolution, sortit de Rome, fit raser sa barbe pour n'être pas si facilement reconnu, vint à Venise, & s'embarqua pour la Gréce: il dit dans son livre contre les Francíscains ou Cordeliers, qu'il essuya bien des dangers dans sa fuite. S'il est vrai, comme le dit Fabricius, qu'il ait été à Pise & à Paris, il faut que ces voyages aient été faits avant son premier retour en Gréce. Ayant laissé croître sa barbe dans quelque isle de Gréce, il alla à Constantinople où il servit utilement les Vénitiens, & se rendit agréable à l'envoyé de ces républicains. Il acquit aussi l'amitié de Jérémie II, patriarche de Constantinople, & il lui fut utile, comme on le voit par son livre des Mœurs des barbares. En 1585 il partit pour les isles de l'Archipel, & s'arrêta à celle de *Cérigo*, où jouissant d'un assez grand loisir, il composa divers ouvrages. Il fut fait vers le même temps évêque de Cérigo; & il l'étoit certainement avant l'an 1587. Il y en a même qui prétendent qu'il eutcet évêché dès 1574; ce qui ne s'accorde pas avec ce qu'on a dit ci-dessus. Quelques événemens qui ne nous sont pas assez bien connus, troublerent son repos; & dans la nécessité où il se trouva de fuir, il alla encore à Venise & à Padoue: il étoit dans l'une ou l'autre de ces villes en 1590, 1591 & 1592, & on l'y vit encore en 1601. Sur la fin de sa vie, il se retira dans sa patrie, & il y mourut en 1602, âgé d'environ quatre-vingts ans. Il étoit bon poëte Grec, comme on le voit par ses *Hymnes anacréontiques* qui ont été imprimées, & par plusieurs autres poësies sur des sujets de piété, que David Hœschelius a données au public en 1592, à Augsbourg *in*-8°. Ceux qui ont traité des écrivains ecclésiastiques, Fabricius, Cave, & autres, citent un grand nombre de ses ouvrages, soit pour l'utilité des églises Grecques, soit contre l'église Latine. On peut en voir la liste dans le volume des *Deliciæ eruditorum*, &c. ou collection de piéces diverses par Jean Lami, imprimé en 1739, à Florence, à la pag. 33 de la préface de ce volume. Le collecteur y fait remarquer que l'on a un grand nombre de lettres de Margunio; & dans le même volume il en a publié treize en grec seulement; mais il en a donné la traduction latine dans la suite de sa collection imprimée en 1740, & a joint à cette traduction un plus grand nombre de lettres de Margunio avec la version latine de Philippe Elmius, jeune homme de

Florence, dont M. Lami loue beaucoup l'érudition. * *Voyez* les deux volumes de la collection de M. Lami, cités dans cet article. Dès 1601, Conrad Ritterhusius donna les hymnes de Margunio en vers latins avec le texte grec, *in*-8°. avec une lettre grecque servant de dédicace à Hœschelius. *Voyez* l'article d'HŒSCHELIUS, où l'on cite plusieurs lettres de Margunio.

MARIAGE. Il ne sera pas inutile de rapporter ici les anciennes cérémonies qu'on y observoit. Il étoit précédé des fiançailles & des accordailles chez les Romains, comme on le peut voir dans Plaute & dans Térence. Celui qui vouloit prendre une fille en mariage s'adressoit aux parens, & leur demandoit s'ils vouloient bien lui donner leur fille en mariage. On dressoit ensuite le contrat, qui étoit scellé du cachet des parens. Ce contrat contenoit les conventions & les article du mariage, d'où vient que Juvenal a dit,

Si tibi legitimis pactam junctamque tabellis
Non es amaturus ...... & ailleurs,
Veniet cum signatoribus auspex.

L'époux envoyoit à la future épouse un anneau, comme un gage de leur mariage futur. Ce que nous apprenons de Tertullien, d'Isidore de *Séville*, d'Aulu-Gelle, de Macrobe, d'Appien, & principalement par ces vers de Juvenal:

Conventum tamen & pactum & sponsalia nostra,
Tempestate paras; jamque à tonsore magistro
Pecteris, & digito pignus fortasse dedisti.

Cet anneau étoit de fer & sans chaton au temps de Pline l'*Historien*, comme on le voit dans son 33 livre. On n'avoit point d'abord prescrit chez les Romains l'âge pour les fiançailles ou les accordailles, & elles se pouvoient faire par les deux partis à l'âge de sept ans. Mais Auguste ordonna depuis qu'elles se feroient deux ans avant le mariage, c'est-à-dire, à l'âge de dix ans, les filles pouvant légitimement contracter mariage à douze.

Les accordailles étant faites, on prenoit jour pour faire le mariage: tous les premiers jours de mois, aussi-bien que le mois de mai étoient estimés funestes pour cela. On peut voir dans le *chap.* 15 *du liv.* 1, de Macrobe, en quels jours les Romains ne se marioient point.

On avoit grand soin de prendre les auspices avant le mariage, pour savoir la volonté des dieux, comme le témoigne ce vers de Plaute:

Ultro ibit nuptum: non manebit auspices.

Et Tacite parlant des noces de Messaline, dit que son mariage avec Silius se fit avec toutes les cérémonies requises, sacrifices, témoins, auspices, festins, baisers, embrassemens, enfin dans toutes les libertés de la femme & du mari: & parlant dans le *liv.* 15, du mariage de Néron avec Pithagore, il fait mention des auspices, qu'on prit pour cela. Le mariage se fit avec toutes les cérémonies ordinaires. L'argent fut consigné entre les mains des augures. On lui mit le voile que portent les épouses; on lui dressa un lit nuptial, on alluma le flambeau de l'Hymen.

La mariée étoit coëffée des cheveux d'un vieillard, dit Sextus Pompeius, qu'on frisoit avec le fer d'une javeline, qui étoit restée dans le corps d'un gladiateur qu'on avoit tué, afin que de même que ce fer avoit été uni au corps du gladiateur, elle fut pareillement unie avec son mari; ou bien parceque les femmes étoient sous la protection de Junon *Curite*, qui a été appellée *Curis* dans la langue sabine, ou ce mot signifie une *javeline*.

Sive quòd hasta Curis priscis est dicta Latinis;

dit Ovide *dans ses fastes*.

La mariée étoit vêtue d'une longue robe, que Caia Cæcilia avoit tissue de ses propres mains, selon Pline, dans le *liv.* 7 de son *histoire naturelle*.

En entrant dans le logis de son mari, on lui présentoit les clefs: par-là on la faisoit maîtresse de tous le logis, & on lui donnoit la conduite du ménage; au contraire, lorsque le mari répudioit sa femme, il lui ôtoit les clefs, comme cela a été remarqué ailleurs.

Après cette cérémonie, on la couchoit sur une peau de brebis avec sa laine, pour la faire ressouvenir que les hommes étoient couverts autrefois de peaux de bêtes, & pour lui marquer aussi qu'elle devoit s'occuper à filer. On faisoit ensuite les festins de noces, où l'on n'épargnoit ni les viandes, ni les divertissemens.

Dans le mariage des Grecs on chantoit l'Hymenée; mais dans ceux des Romains on chantoit *Talassio* avec la flute & la voix. Cette coutume de chanter *Talassio* vient, dit Tite-Live, de ce que dans le ravissement des Sabines, il s'en trouva une très-belle qui fut ravie par les soldats de Talassion; & comme ils la conduisoient à leur chef, de crainte que quelqu'un ne la leur enlevât, ils crierent qu'ils la réservoient pour Talassion, & ce mot s'est trouvé dans la suite de bon augure, & s'est conservé jusqu'à nous. Varron donne une autre interprétation de ce mot, & veut qu'il signifie un panier à mettre des laines.

Le marié jettoit des noix aux enfans, *Sparge, marite, nuces*, dit Virgile dans sa huitiéme églogue. C'étoit pour marquer qu'il renonçoit à tous les divertissemens des enfans. Pour empêcher qu'on n'entendît les cris de la mariée lorsqu'elle perdoit sa virginité, on chantoit des vers libres & lascifs, qu'on appelloit *versus Fescinini*, parceque les premiers furent faits dans la ville de Fescennia. *Fescennium*, dit Servius, est une ville dans la Campanie, où l'on a inventé les vers pour les noces. Enfin, on dressoit le lit nuptial, qui a été appellé par les anciens *lectus* ou *thorus genialis*, & alors l'on invoquoit le génie du mari, & l'on couchoit la mariée.

Le lendemain le marié faisoit chez lui un festin qu'on appelloit *Repotia*, & on lui faisoit des présens; & le mari & la femme sacrifioient aux dieux.

On donnoit une ceinture à l'épousée, que l'époux lui défaisoit en se couchant, & cette ceinture étoit faite de laine de brebis.

Cui mea virginitas avibus libata sinistris,
Castaque fallaci zona revincta manu.

Junon, qui présidoit aux mariages, a pris divers noms de diverses actions qui s'y passoient. On en a parlé ci-dessus au mot de JUNON. S. Augustin se raille, dans le chapitre 11, du sixiéme livre de *la cité de Dieu*, de la superstition des Gentils, qui introduisoient tant de divinités dans l'action du mariage. « Le dieu Jugatin, *dit-il*, préside à l'habitation de » l'homme avec la femme. Pour mener l'épousée en » la maison de son époux, il y a un dieu Domiduc: » le dieu Domice sert à l'y retenir; & l'on ajoute » encore la déesse Manturne pour la faire demeu- » rer avec son mari. On remplit encore la chambre » d'une troupe de dieux, lorsque les paranymphes » s'en vont. En effet, la déesse vierge, le pere Su- » bigue, la mere Prême, Partunde, Vénus & » Priape assistent à cette action. La déesse vierge » est présente pour deshabiller l'épouse; le dieu » Subique pour la mettre au lit; la déesse Prême » pour l'empêcher de résister aux caresses de son

» mari ; Priape y est aussi ; & par une coutume » très-pieuse & très-honnête des dames Romaines, »on faisoit asseoir l'épousée sur les genoux de cet » infâme, sous prétexte d'empêcher par-là les » charmes & les sortiléges.

L'épousée paroissoit voilée d'un voile couleur de feu, qu'on appelloit *flammeum*, & elle portoit sous ce voile une couronne de verveine, qu'elle avoit cueillie elle-même.

On allumoit les flambeaux de L'Hymen, qui étoient de bois d'épine blanche ou de pin. On conduisoit la mariée à la faveur de ces flambeaux le soir dans la maison de son mari. D'où vient qu'on lit dans Virgile,

Mopse, novas incide faces, tibi ducitur uxor.

L'épousée étoit conduite chez son époux dans un chariot, chez les Grecs & chez les Egyptiens; mais chez les Romains on l'y menoit par la main. Les portes du logis étoient ornées de guirlandes de fleurs & de branches d'arbres.

La toilette de la mariée étoit portée par un jeune enfant dans une corbeille couverte.

En arrivant au logis du mari, on demandoit à la femme qui elle étoit ; aussitôt elle répondoit *Caïa*, comme nous l'apprend Valere-Maxime ; faisant allusion à cette *Caïa Cæcilia*, femme de l'ancien Tarquin, qui fut une mere de famille d'un grand exemple, & qui passoit sa vie à filer.

Après cette réponse, l'épouse mettoit de la laine à la porte de son époux, & la frottoit d'huile ou de graisse de loup, comme dit Pline. Cela fait, elle sautoit par-dessus le seuil de la porte, prenant garde soigneusement de le toucher ; ce qui eût été d'un très-mauvais présage, selon Lucain :

Translata vitat contingere limina plantâ.

Servius sur la VIII églogue de Virgile, dit que l'épouse prenoit garde, en entrant chez son mari, de toucher le seuil de la porte, de crainte qu'elle ne fit un sacrilége, en touchant ce qui étoit consacré à Vesta. * *Antiq. rom.*

MARIAH, princesse des Arabes de la dynastie des Hemiarites. Elle mourut de faim au milieu de plusieurs joyaux d'un prix inestimable par le moyen desquels elle ne put avoir de quoi se nourir, tant étoit excessive la famine dont son état étoit affligé. Les pendans d'oreille de cette princesse passent en proverbe parmi les Arabes, pour des perles d'un très-grand prix. * D'Herbelot.

MARIALES (Xantes) né à Venise vers l'an 1580, étoit de la noble famille des Pinardi ; mais il en quitta le nom lorsqu'il se fit religieux, & on ne le connoît que sous celui de Mariales. Il entra jeune dans l'ordre de S. Dominique, au couvent de S. Pierre & de S. Paul à Venise, & on l'envoya faire sa théologie en Espagne. A son retour, il fut nommé dans le chapitre général tenu à Rome en 1608, pour remplir les fonctions de lecteur en théologie de Padoue pour l'année 1610. On le fit ensuite préfet des études dans le collége conventuel de la même ville, & il remplit pour la troisiéme fois ce poste en 1624. Depuis, renfermé dans son cabinet, on ne put l'engager à accepter aucune charge de son ordre. Son zèle impétueux pour défendre les intérêts de la cour de Rome, & quelques ouvrages qu'il composa contre la France, lui attirerent des disgraces. Deux fois il fut chassé par ordre du sénat de Venise des états de la république ; & il se retira une fois à Bologne, & une autre fois à Ferrare. Ayant obtenu son retour à Venise, il y mourut vers la fin du mois d'avril 1660, âgé de quatre-vingts-ans. On a de lui : 1. *Controversiæ ad universam summam theologiæ sancti Thomæ Aquinatis, ecclesiæ doctoris, nec non ad quatuor libros Magistri sententiarum*, &c. à Venise, 1624 *in-fol.* 2. *Bibliotheca interpretum ad universam summam theologiæ divi Thomæ*, à Venise, 1660, 4 vol. *in-fol.* 3. *Amplissimum artium scientiarumque omnium amphitheatrum : hoc est, de rebus universis celeberrimæ quæstiones disputatæ ab orbis oraculo D. Thomâ*, &c. à Bologne 1658, *in-fol.* 4. *Commentarii ad disputationes in tertiam partem D. Thomæ, &c. auctore Didaco Nuno Cabezudo, Hispano*, à Venise, 1612 *in-fol.* Mariales est l'éditeur de cet ouvrage de son confrere. 5. *Quali presagimenti possono haversi delle presenti sconvolte dell'Austria, e della Spagna, e da i progressi de gl'eretici, e de' Francesi*, &c. sous le nom de *Pierre-Paul Torelli*, à Cologne, 1643, *in-8°.* 6. *Stravaganze nuovamente seguite nel cristianissimo regno di Francia*, &c. sous le même nom, 1646. *in-4°.* &c. Cet ouvrage est contre les libertés de l'Eglise Gallicane. 7. *Enormita inaudite nuovamente uscite in luce, nel cristianissimo regno di Francia, contro il decoro della sede Apostolica Romana*, sous le nom de Sigismond Campeggi. On peut voir les titres entiers de ces ouvrages dans la *Bibliothéque des écrivains de l'ordre des Freres Prêcheurs*, par le P. Echard, tom. 2, pag. 600, & dans le tom. 43 des *Mémoires* du P. Niceron.

MARIAMNE, fille d'*Alexandre*, fils du roi *Aristobule* & d'*Alexandra*, autrement dite *Salomé*, fille d'*Hircan*, grand sacrificateur. Ce fut la plus belle princesse de son temps. Elle épousa Hérode l'an du monde 3997. Sa vertu n'étoit en rien inférieure à sa beauté. Ces deux qualités jointes à la noblesse de sa famille, la rendoient digne d'un meilleur sort. Son air fier & majestueux lui attira des ennemis & des calomniateurs, qui persuaderent à Hérode qu'elle lui avoit été infidéle pendant son absence. Ce prince, qui étoit naturellement méfiant, barbare & cruel, ajouta foi à ces discours envenimés, & fit enfin mourir celle dont il étoit passionément amoureux. Il est vrai qu'il ne tarda guère d'être désabusé : mais le coup étoit fait, & la chose sans remède ; & tout ce qui lui en resta fut un chagrin perpétuel. Elle fut mere de deux princes, *Alexandre* & *Aristobule*, & de deux princesses, *Salampso* & *Cypros*, n'ayant été mariée que quatre ans avec Hérode. * Josephe, *antiq. liv.* 14, *ch.* 21. Ce prince fit bâtir à l'honneur de Mariamne une tour extrêmement superbe & magnifique, laquelle étoit toute de marbre blanc. Les pierres avoient vingt coudées de long, dix de large & cinq de haut, & étoient si bien taillées, si bien jointes & si bien polies, qu'on les eût prises pour être toutes d'une seule piéce. Toute cette tour avoit vingt coudées de long, autant de large & cinquante-cinq de haut.

MARIAMNE, femme d'*Hérode*, dit *le Grand*, & fille de *Simon*, de la ville d'Alexandrie. Sa beauté extraordinaire lui gagna le cœur d'Hérode, & le consola en quelque sorte de la premiere Mariamne. Elle fut mere d'*Hérode*, qui avoit été institué héritier d'*Hérode* dit *le Grand*, au royaume de Judée, en cas qu'Antipater mourût avant lui : mais Mariamne ayant été accusée d'avoir conspiré contre le roi son époux avec plusieurs autres personnes de la maison royale, & même d'avoir fait entrer son pere dans son parti : & ne pouvant pas s'en justifier pleinement, elle fut chassée du palais, & fut cause que le grand Hérode fit un autre testament, & ôta la grande sacrificature au pere de Mariamne, pour la donner à Matthias, fils de Théophile. * Josephe, *antiq. l.* 17. *c.* 6.

MARIAMNE, premiere femme de l'éthnarque *Archélaüs*, qui la répudia pour épouser Glaphyra,

fille du roi Archélaüs, & veuve d'Alexandre son frere. * Josephe, *antiq. l.* 17, *c.* 15.

MARIAMNE, fille du grand *Agrippa* & de *Cypros*, fille de *Phasaël* & de *Salampso*, épousa *Archelaüs*, fils de Chelcias, qu'elle quitta quelques années après pour se marier à *Demetrius* alabarche d'Alexandrie, le plus qualifié & le plus riche de tous les Juifs de cette grande ville. Elle fut mere d'*Agrippin*, qui mourut fort jeune. Cette princesse étoit aussi belle que noble, de même que ses deux sœurs Bérénice & Drusille; mais on les accusoit toutes trois de n'avoir pas la sagesse qu'elles auroient dû avoir. * Josephe, *antiq. l.* 20, *c.* 5.

MARIAMNE, fille de *Joseph*, frere du grand Hérode, qui fut tué au commencement des guerres civiles de Judée par Antigone. Sa mere s'appelloit *Olympias* ou *Olympe*, fille du même Hérode *le Grand*. Cette Mariamne fut mariée en premieres noces à *Hérode* roi de Chalcide, & frere du roi Agrippa *le Grand*, & en eut un fils nommé *Aristobule*.

MARIANA, ville ruinée de Corse, avec évêché. On la nomme présentement *Rovine di Mariana*.

MARIANA (Jean) Jésuite Espagnol, natif de Talavera dans le diocèse de Tolede, étudia à Alcala, & entra dans la société des Jésuites l'an 1554, âgé de 17 ans. Il se rendit habile dans les langues, dans la théologie, dans la connoissance de l'histoire sacrée & profane, & dans les belles lettres, & fut envoyé par ses supérieurs l'an 1561 à Rome, où il enseigna, & où il reçut l'ordre de prêtrise. Ensuite il alla en Sicile, & l'an 1569 il vint à Paris, où il enseigna pendant cinq ans la théologie avec réputation. On le renvoya en Espagne l'an 1574, & il passa le reste de ses jours à Tolede, où il composa les ouvrages que nous avons de sa façon. Le plus considérable est, *Historia de rebus Hispaniæ*, qu'il publia l'an 1592, en 20 livres, auxquels il en ajouta depuis 10, avec une continuation. Il y a eu plusieurs traductions françoises de cette histoire; la derniere est celle du P. Charenton, Jésuite, en 1725, à Paris en 5 vol. *in*-4°. En 1733, on a réimprimé en latin la même histoire de Mariana, avec une continuation par le P. Joseph-Emanuel Miniana, de l'ordre de la Rédemption des captifs. *Voyez* MINIANA, & LONGUERUE. Petrus Mantuanus a publié en 1611, un recueil en espagnol des fautes de Mariana. Elles concernent presque toutes ce qu'il a dit de la patrie du poëte Prudence. Le critique a étalé une grande montre d'érudition. Thomas Tamaio de Vargas y répondit, dans un autre ouvrage espagnol qui fut imprimé à Tolede en 1616, *in*-4°. Les autres ouvrages de Mariana sont, *De rege & regis institutione*, *l. III*: *De ponderibus & mensuris*; *Tractatus VII theologici & historici*; 1. *De adventu B. Jacobi apostoli in Hispaniam*; 2. *Pro editione vulgata SS. bibliorum*; 3. *De spectaculis*; 4. *De monetæ mutatione*; 5. *De die mortis Christi & anno*; 6. *De annis Arabum cum annis nostris comparatis*; *De* 7. *morte & immortalitate*. Il publia aussi quelques traités de Luc de Tuis, en 1612; de S. Isidore, &c. avec des notes de sa façon. Son traité *De rege & regis institutione*, imprimé à Tolede en 1598, & réimprimé à Mayence en 1605, en trois livres, qu'il publia pour justifier l'assassinat de Henri III, roi de France, est très-séditieux, & fut brulé publiquement à Paris par arrêt du parlement, le 8 juin 1610. En même temps la faculté de théologie de Paris le censura, & il parut peu de temps après un livre intitulé, *Antimariana*, composé par un nommé Michel Roussel, avocat. Mariana a fait des scholies sur l'ancien Testament, très-utiles pour le sens littéral de l'écriture-sainte. On a donné après sa mort, un ouvrage où il traite des défauts de sa société, imprimé en espagnol, en italien & en françois. Mariana n'avoit pas intention de le rendre public; mais pendant qu'il étoit en prison, François Soza, général de l'ordre de S. François, le lui enleva avec ses papiers, & le fit imprimer à Bourdeaux après la mort de l'auteur en 1625. Il a été traduit en latin, en françois & en italien. Le P. Mariana mourut le 17 février 1624, âgé de 87 ans. * Thomas Thomajus de Vergas, *in vita & apolog. pro Mariana.* Contin. de Baronius, *A. C.* 1580. Ribadeneira & Alegambe, *bibl. script. soc. Jesu.* Andreas Schotus, & Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.* Le Mire, &c. *Lettres de* Bayle, *édition de M.* des Maizeaux, *tom.* 2, *pag.* 579 *& suiv.* Pierre de l'Etoile, dans son *Journal du regne de Henri IV*, parle en plusieurs endroits de Mariana, & surtout de son livre *de rege & regis institutione*, dont il extrait plusieurs propositions.

MARIANUS, dit SCOTUS, parcequ'il étoit Ecossois, selon quelques auteurs, ou plutôt Irlandois, comme les autres l'assurent, & parent du vénérable Bede, si l'on en croit Matthieu de Westminster, naquit l'an 1028, & étant sorti de son pays l'an 1052, vint en Allemagne, & prit l'habit de moine à Cologne l'an 1058. L'année suivante s'étant retiré dans l'abbaye de Fulde, il y fut fait prêtre, & y demeura réclus jusqu'en 1069, qu'il fut envoyé à Mayence, où il mourut âgé de 58 ans, l'an 1086, en grande réputation, & laissa une chronique exacte depuis la naissance de J. C. jusqu'en 1083, que Dodechin, abbé de S. Disibode au diocèse de Trève, a continuée jusqu'en 1200. On attribue à Marianus quelques autres ouvrages, comme *Calculatio de universali tempore*, *&c.* dont on peut voir le dénombrement dans le traité de Waræus, des écrivains d'Irlande. * Sigebert, *c.* 159 *de vir. illustr. & in chron. A. C.* 1006 *&* 1082. Trithemius, *de script. eccles. Scriptor. Britan. centur.* 14, *n.* 45. Boston. Buriens. Vossius, *de histor. lat. l.* 2. Dempster, *histor. eccles. Scot. l.* 9. Jacob. Waræus, *de claris Hibern. script. lib.* 1. Aventin, *in annal.* Arnoul Wion, *in ligno vitæ.* Baronius. Bellarmin. Le Mire. Gesner, &c.

MARIANUS, religieux de l'ordre de S. François, né à Florence vers l'an 1430, composa une chronique de son ordre, & quelques autres ouvrages dont Michel Pocciantio fait mention, *in catal. script. Florent.*

MARIANUS, Romain, général de l'ordre de S. Augustin, l'an 1500, a laissé des épitres, des harangues & des sermons. * Joseph Pamphile, *in chron. Augustin.* Philippe Elsius, *in encom. August.*

MARIANUS, médecin, est nommé par Gesner Marianus *sancti Barolitani*, & par Juste & Vander Linden, Marianus Sanctus, *Barolitanus Halus*, parcequ'en effet, il étoit de Barlette, ville de la Pouille. Il vivoit à Venise dans le XVI siécle, & a écrit divers ouvrages. * Gesner, *in bibl.* Justus, *in chron. medic.* Vander Linden, *de script. medicis.*

MARIANUS VICTORINUS, *cherchez* VICTORINUS.

MARIANUS ou MULMURRIUSO-LAGHNAN, archevêque de Toam, capitale de la province de Connacie en Irlande, dans le XIII siécle, fit, par un desir de voir les saints lieux, un voyage à Jérusalem, dont il nous a laissé une belle relation. Il mourut en Irlande dans la ville d'Athlone, l'an 1249, vers les fêtes de Noël; & eut pour successeur Florence Mac-Flin, chancelier de l'église de Toam. * Jac. Waræus, *de claris Hibern. script.*

MARIB, ville de l'Arabie heureuse, *cherchez* MAREB.

MARIE, sœur de *Moïse* & d'*Aaron*, & fille d'*Amram* & de *Jocabed*, naquit, selon quelques auteurs, en l'année 2457 du monde, & 1578 avant J. C. quatre ans avant celle d'Aaron, & sept ans avant celle de Moyse: ce qui est fondé sur la chronologie des Hébreux. Quelques interprétes croient qu'elle devoit avoir quinze ans à la naissance du même Moyse, se fondant sur l'offre qu'elle fit à la fille de Pharaon, de chercher une nourice Juive pour son frere, qu'on avoit exposé sur le Nil: *Vis ut vadam & vocem tibi mulierem Hebræam, quæ nutrire possit infantulum?* mais les autres répondent, qu'elle avoit été instruite par ses parens. Quoi qu'il en soit, elle fut depuis mariée à Hur, quoique saint Grégoire de *Nazianze*, S. Ambroise & quelques autres aient cru qu'elle étoit morte vierge: ce qui n'est ni conforme à l'usage de la nation judaïque, ni approuvé par l'autorité des anciens. Après que les Israélites eurent passé la mer Rouge, & que l'armée des Egyptiens, qui les poursuivoit, eût été entierement abîmée, Marie se joignit aux femmes de sa nation, pour chanter un cantique en action de grace d'une faveur si signalée. Depuis, elle eut quelques démêlés avec Sephora, femme de son frere Moyse, intéressa dans son parti son autre frere Aaron, & murmura avec lui contre le même Moyse. Dieu s'en irrita tellement contre eux, qu'il frapa Marie d'une lepre fâcheuse. Il l'en guérit à la priere de Moyse, & elle en fut quitte pour demeurer hors du camp durant sept jours. Elle mourut âgée d'environ 126 ans, l'an 2583 du monde, 1452 avant J. C. le premier jour du premier mois de la quatriéme année depuis la sortie d'Egypte. On l'enterra à Cadés, qui est le lieu de la XXXIII station, que les Israélites firent dans le désert. * *Exode*, *c.* 15. *Nombres*, *c.* 20. Torniel, Salian & Sponde, *in annal. veter. testam. A. M.* 2457, 2545, 2583. Josephe, *in antiq. Judaïc.* Comestor, *histor. scol.* Vatable. Cajetan. Liranus. Abulensis. Tirinus, &c.

MARIE, vierge très-sainte, mere de JESUS-CHRIST, vrai Dieu & vrai homme, étoit fille de *Joachim* & d'*Anne*, de la tribu de Juda, & de la famille de David, dont les descendans étoient tombés dans une condition obscure, & dans une grande pauvreté. L'écriture-sainte ne dit rien de sa généalogie, ni ne marque point qu'elle soit née miraculeusement d'une mere stérile. S. Jean de *Damas*, & quelques autres docteurs après lui, sont les premiers qui en fassent mention. Les auteurs ne sont nullement d'accord sur l'année de sa naissance. Mais, selon nous il faut croire qu'elle naquit l'an du monde 4019, & le 16 avant la naissance de J. C. puisque, conformément au passage d'Evode, évêque d'Antioche, cité par Nicephore Calliste, elle enfanta à l'âge de quinze ans, & le 25 décembre: c'est-à-dire, de quinze ans complets, & commençant d'entrer dans la seiziéme. La Vierge fut présentée à l'âge de trois ans au temple, où elle demeura onze années. Ensuite elle fut mariée à S. Joseph, que Dieu lui donna pour être le protecteur & le gardien de sa virginité, s'étant mariés tous deux, comme dit S. Augustin, dans un dessein réciproque de n'être jamais unis ensemble que par l'esprit. L'ange Gabriel fut envoyé de Dieu pour lui annoncer la conception merveilleuse du fils de Dieu. Il la trouva seule, comme remarque S. Ambroise, la salua comme pleine de grace, & lui annonça qu'elle concevroit le Fils du Très-Haut; que Dieu lui donneroit le sceptre de David son pere; qu'il regneroit dans la maison de Jacob; & que son regne n'auroit point de fin. La Vierge, surprise de cette ambassade, demanda humblement à celui qui en étoit le ministre, comment ce qu'il lui disoit pouroit s'accomplir, parcequ'elle ne connoissoit point d'homme. Gabriel l'assura que les hommes n'auroient point de part à cet ouvrage: mais que le S. Esprit formeroit lui-même en son sein l'enfant dont elle seroit mere. Alors la sainte Vierge témoigna à Dieu sa parfaite soumission par ces paroles: *Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.* Ce fut en ce moment que le Fils de Dieu s'incarna dans son chaste sein. Peu de jours après, Marie partit de Nazareth où elle étoit, pour aller visiter sa cousine sainte Elizabeth, qui étoit grosse de S. Jean-Baptiste, comme l'ange l'en avoit avertie. L'enfant d'Elizabeth tressaillit dans les flancs de sa mere, sentant approcher celui dont il devoit être le précurseur; & ce fut en cette occasion que Marie prononça cet admirable cantique, qui sera un monument éternel de son humilité & de sa reconnoissance. Depuis, la sainte Vierge & Joseph vinrent à Bethléem, pour satisfaire à l'édit de l'empereur Auguste, qui, pour connoître les forces de l'empire, avoit ordonné que chacun vînt se faire écrire sur le rôle public, dans le pays dont il étoit originaire. Bethléem étoit une ville si petite, & il y abordoit tant de monde, parceque tous ceux qui descendoient de David, devoient s'y faire écrire, que Marie & Joseph furent contraints de se retirer dans une caverne, qui servoit d'étable pour les bêtes. Ce fut-là que le Fils de Dieu voulut naître, le 25 décembre de l'an 4034 du monde. Il sortit du sein de la Vierge, comme une fleur sort de sa tige sans l'ouvrir; & au lieu de blesser sa virginité, il la consacra par sa naissance. Marie vit avec admiration la visite des pasteurs, & l'adoration des mages; & quarante jours après la naissance de son Fils, voulant satisfaire aux préceptes de la loi, elle alla le présenter au Temple, & observa ce qui étoit ordonné pour la purification des femmes, quoiqu'elle n'y fût point sujette, n'ayant ni conçu ni enfanté son Fils par la voie naturelle. Ce fut en cette occasion que Simeon lui annonça que son cœur seroit percé d'un glaive de douleur; prédiction qui fut accomplie à la mort du Sauveur du monde sur le Calvaire, où J. C. la recommanda à S. Jean, son disciple bien-aimé. Nous apprenons de l'épitre synodale du concile d'Ephèse au clergé de Constantinople, que le même saint a demeuré avec la sainte Vierge à Ephèse. On croit qu'elle mourut à Jérusalem, âgée de 72 ans, l'an 56 ou 57 de l'ere chrétienne. Ce fut le 15 du mois d'Août, qu'elle quitta la terre pour aller jouir dans le ciel de la présence de son Fils. L'église célebre ce même jour la fête de son Assomption; *voyez* l'article ASSOMPTION. L'église & les saints peres donnent à la sainte vierge divers éloges, & la nomment la reine du ciel & de la terre, souveraine des anges & des hommes, canal par lequel les graces de son Fils nous sont données, avocate des pécheurs, &c. A l'égard de sa Conception, *voyez* l'article CONCEPTION IMMACULÉE.

Nous avons dit que la sainte Vierge mourut âgée de 72 ans: cette opinion n'est pourtant pas généralement suivie de tous les auteurs; & il y en a quatre différentes. La premiere est celle de Pierre *de Natalibus*, de Maffée, de Volaterran & de quelques autres, qui mettent la mort de la Vierge deux ans après celle de son fils en l'an 35 de salut, le 49 de son âge. La seconde opinion est celle d'Evodius, rapportée & suivie par Nicephore & divers autres, qui tiennent que la Vierge mourut âgée de 57 années. S. Antonin en met 60. Ceux qui suivent la

troisiéme opinion, mettent la mort de la Vierge en la soixante-troisiéme année de son âge, 48 de salut. Eusebe, Onuphre & même Baronius, ont du penchant à soutenir ce sentiment. La quatriéme, qui est celle à laquelle nous nous sommes attachés, est que la mere de Dieu mourut à l'age de 72 ans. Ce qui est soutenu par l'autorité d'Epiphane prêtre de Constantinople, qui a écrit la vie de la Vierge, & qui en parle ainsi: *Ætas Virginis ad septuaginta duos annos processit*, par le consentement de Cedrene, de Glycas, d'André de Crete, de S. Anselme, d'Alfonse Villegas, de Laurent Maxelle, & du cardinal Baronius. * Torniel & Salian, *in annal, veter. testam.* Baronius, *in annal. ecclef.* Canisius, *l. de Deip.* Laurent Maxelle, *in vita B. Virginis.* Epiphane & Alfonse Villegas, *in vita B. M. Virginis.* Pierre *de Natalibus*, *in catal. SS.* Maffée, *l.* 8, *chron.* Suarez, *tom.* 2. Eusebe, *in chron.* Nicephore, *l.* 2, *hist.* Onuphre, *in chron.* Cedren. *in compend.* Riccioli, *tom.* 1, *chron. reformat. l.* 8, *&c.*

Il est constant que la Vierge Marie étoit de la race royale de David, & originaire de Bethléem. A l'égard du nom de son pere, que l'on nomme *Joachim*, il n'est connu que par des livres apocryphes, d'où S. Epiphane, S. Grégoire de *Nysse*, Eustathe & d'autres auteurs, l'ont pris; aussi-bien que ce qui est dit de sa mere sainte Anne. Du temps de S. Jerôme, quelques-uns croyoient que le pere de la Vierge s'appelloit *Cléophas*, & qu'elle étoit sœur de Marie fille de Cléophas, dont il est parlé dans l'évangile; mais c'est sans aucun fondement, parceque, quoiqu'il soit dit dans l'évangile, que Marie Cléophas étoit sœur de la Vierge, le nom de sœur se prend souvent pour cousine germaine ou proche parente. Tout ce que l'on dit de la naissance miraculeuse de la Vierge, n'est établi que sur des monumens apocryphes. L'église célebre sa conception le 8 décembre, & le 9 en Orient; mais cette fête est établie depuis l'onziéme siécle. On fait mémoire de sa naissance au 8 de septembre. Cette fête est un peu plus ancienne; car on la trouve dès le VIII siécle; & il est certain qu'elle étoit établie avant le X. On tient communément qu'elle fut présentée au temple dès l'âge de trois ans, & qu'elle y fut élevée par les prêtres, comme Samuel; mais cette opinion, combattue par l'usage des Juifs, n'est fondée que sur un livre apocryphe, qui portoit le nom d'Evodius, cité & reconnu pour tel par S. Grégoire de *Nysse*, & par l'auteur de la tragédie de Jesus souffrant. Ce que l'on ajoute qu'elle avoit fait vœu de virginité dans le temple, & que s'étant consacrée à Dieu, les prêtres, pour la marier, choisirent exprès un homme avec lequel elle pût garder la virginité, n'a pas de fondement plus solide. Quoique l'Evangile, en parlant de l'alliance de la Vierge avec Joseph, se serve du terme d'*épousée*, ce que l'on peut entendre par *promise en mariage*, il y a bien de l'apparence qu'elle étoit mariée à Joseph, quand l'ange lui vint annoncer qu'elle concevroit J. C. car elle est nommée depuis sa femme; & il est dit que Joseph ayant connu qu'elle étoit grosse, voulut la renvoyer sécretement sans la diffamer. Son voyage vers sainte Elizabeth sa cousine, à Bethléem, où elle mit au monde Notre-Seigneur; & celui qu'elle fit à Jérusalem avec Joseph & J. C. âgé de douze ans, sont marqués dans l'évangile. Il n'y est plus depuis parlé d'elle jusqu'aux noces de Cana. Elle suivit Notre-Seigneur à Capharnaüm; & ce fut-là où J. C. étant accablé d'une foule de peuple, auquel il prêchoit dans une maison, elle le vint trouver pour l'emmener, & que J.C. dit, que ceux qui l'écoutoient lui tenoient lieu de freres & de mere. Il est encore dit dans l'évangile qu'elle assista au supplice de son fils sur la croix, & que Notre-Seigneur la recommenda à S. Jean, qui la reçut chez lui. Depuis cette circonstance, les évangélistes ne parlent plus de la Vierge; saint Luc ajoute seulement, que dans les dix jours qui suivirent l'Ascension de J. C. elle demeura avec les apôtres, persévérant dans la priere. On ne sait aucune particularité de sa mort: ce qu'on en a dit n'est fondé que sur des monumens apocryphes. On ignore également, comme il est marqué dans les martyrologes d'Usuard & d'Adon, où repose son corps. On croit communément qu'elle est ressuscitée, & qu'elle a été enlevée au ciel: les uns disent trois jours après sa mort; les autres quarante. C'est le sentiment commun à présent; mais ce n'est pas celui qui a été reçu le plus communement dans l'église, ni le plus autorisé par les anciens martyrologes. Quant à l'année de la mort de la Vierge, elle est absolument incertaine, & il n'y a pas même de conjectures probables pour la déterminer.* Tillemont, *mémoires pour servir à l'histoire de l'église.*

MARIE DE CLEOPHAS, qui est appellée dans l'Ecriture la sœur de la mere de Jesus, (*Joan.* 19, *v.* 25) & mere de l'apôtre saint Jacques, suivit Jesus-Christ après son baptême. Elle fut présente lorsqu'il étoit attaché à la croix, & à sa sépulture. Elle fut aussi une des femmes qui allerent au tombeau pour embaumer son corps, qui trouverent le sépulcre découvert, qui apprirent de la bouche des anges, qu'il étoit ressuscité, auxquelles il apparut, comme elles s'en retournoient, & qui porterent cette nouvelle aux apôtres. On n'est pas certain pourquoi elle porte le nom de *Cleophas*. La plus commune opinion est que Cleophas étoit son mari; mais si elle est mere de S. Jacques, frere du Seigneur, & que celui-ci soit l'apôtre, il semble que son mari ne devoit point s'appeller *Cleophas*, puisque les évangélistes nomment l'apôtre S. Jacques, fils d'Alphée. S. Jerôme croit que le même homme s'appelloit *Alphée* & *Cleophas*. D'autres disent que Marie, mere de Jacques, a été appellée *Marie de Cleophas*, du nom de son pere; mais Hegesippe nous assure que Simon, l'un des freres de saint Jacques, étoit fils de Cleophas, & de Marie sa femme; que Cleophas étoit oncle paternel de Notre-Seigneur, c'est-à-dire, frere de Joseph; & qu'ainsi Jacques, Judes, Simon & Josés, fils de Marie & de Cleophas, étoient cousins-germains de Notre-Seigneur, & ses freres en ce sens, & Marie de Cleophas étoit réputée belle-sœur de la Vierge Marie, étant épouse du frere de son mari. Pour tout accorder, on peut dire que les noms de Cleophas & d'Alphée ne sont pas différens, parceque le mot syriac, composé des mêmes lettres, peut être prononcé *Alphaï* ou *Cleophaï*; car de prétendre que Marie avoit été mariée deux fois: une premiere à Alphée, & l'autre à Cléophas, c'est une supposition inutile & sans fondement. On n'a aucune connoissance des autres particularités de la vie de cette Marie. L'église célebre sa fête le 8 avril, avec celle des saintes femmes qui porterent des parfums pour embaumer Jesus-Christ; & les Grecs ont prétendu avoir leurs corps à Constantinople dans une église de S. Jacques, bâtie par l'empereur Justin. Nos martyrologes varient sur le culte de Marie de Cleophas, & sur le jour où quelques-uns font sa mémoire. Elle est présentement au 9 avril. * *Matth. c.* 27, *v.* 55; *c.* 28, *v.* 1 *&* 9. *Marc*, *c.* 6, *v.* 3; *c.* 15, *v.* 40; *c.* 16, *v.* 1. *Luc*, *c.* 24, *v.* 1; *c.* 23, *v.* 55 *&* 56. *Joan. c.* 19, *v.* 25; *c.* 20, *v.* 2. Euseb. *lib.* 3, *c.* 11, *l.* 4, *c.* 23. Saint Epiphane, *hæres.* 66, *c.* 19. Gregor. *Nyss. serm.* 2 *de resurrect.* Chrysostom. *homil.* 89, *in Matth.* Hieronym. *comment. in Matthæum.* Tillemont, *mémoires*

pour

Digitized by Google

pour servir à l'histoire de l'église. Baillet, *vies des Saints, mois d'avril.*

MARIE, sœur de *Lazare* & de *Marthe*, étoit de Béthanie, bourgade voisine de Jérusalem. Jesus-Christ étoit ami de Lazare, & Marie & Marthe avoient une considération singuliere pour lui. Etant allé à Béthanie la troisiéme année de son ministere, & la seconde de sa prédication, il fut reçu par Marthe sœur de Marie, qui s'empressa d'apprêter tout ce qui étoit nécessaire pour le bien traiter, pendant que Marie, assise aux pieds de Jesus, écoutoit ce divin maître. Marthe se plaignit à Jesus de ce que sa sœur la laissoit seule pour servir, & Jesus lui répondit : *Marthe, vous vous occupez & vous vous embarassez de plusieurs choses; il n'y en a qu'une de nécessaire; Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée.* Leur frere Lazare étant mort l'année suivante, Jesus, à qui l'heure de sa mort fut connue, vint à Béthanie. Marthe alla au-devant de lui, pendant que Marie resta à sa maison. Jesus fit appeller Marie, qui vint aussitôt, se jetta aux pieds de Jesus, & lui dit : *Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frere ne seroit pas mort.* Jesus la voyant qui pleuroit, alla au monument, & ressuscita Lazare. Six jours avant la fête de Pâque, Jesus vint encore à Béthanie, où il fut reçu chez Simon *le Lepreux*. Marthe le servit, & Lazare y étoit. Marie s'y trouva; & ayant porté une livre de nard pistique précieux, renfermé dans un vase d'albâtre, elle en oignit les pieds de Jesus, & les essuya avec ses cheveux, & même sa tête, comme saint Matthieu & saint Marc le disent. C'est tout ce que l'on sait de la vie de cette Marie, dont il n'est plus parlé dans l'évangile, ni dans les auteurs ecclésiastiques. * *Voyez la concorde des évangélistes, & l'article* MAGDELENE.

MARIE, mere de *Jean*, surnommé *Marc*. Ce fut dans sa maison que se rendit saint Pierre, après être sorti de prison par le ministere d'un ange. * *Act.* 12, 12.

MARIE, femme Romaine, ou habitante à Rome, convertie au christianisme, que saint Paul salue dans son *épître aux Romains, c.* 16, 6.

MARIE, dame Juive, fille d'*Eléasar*, & fort riche, se rendit avec d'autres du bourg de Bathécor à Jérusalem, pour s'y réfugier, & s'y trouva assiégée. Les tyrans, sous qui cette ville gémissoit, lui prirent à diverses fois tout ce qu'elle avoit de plus précieux, & toutes les provisions qu'elle avoit cachées pour vivre. Enfin elle perdit aussi son mari, qui fut tué dans une sortie. Ces malheurs, & sur-tout la faim qui la dévoroit, & le désespoir où l'avoient poussée ces tyrans, lui inspirerent le dessein d'arracher de la mammelle un fils qu'elle avoit, & après l'avoir tué, elle le mit en piéces, le fit cuire, en mangea une partie, & garda l'autre pour une autre fois. Ces impies qui ne vivoient que de rapines, entrerent peu de temps après dans la maison de cette dame, & ayant senti l'odeur de la viande, ils la menacerent de la tuer, si elle ne montroit ce qu'elle avoit préparé pour manger. Après bien des menaces, elle leur fit voir les pitoyables restes de son enfant; & leur ayant reproché leur cruauté & leur tyrannie, elle les leur offrit pour en manger, ce qu'ils n'oserent jamais faire. * Josephe, *guerre des Juifs, liv.* 6, *chap.* 21.

MARIE EGYPTIENNE (Sainte) étoit une courtisane d'Egypte, laquelle ayant quitté son pere & sa mere à l'âge de douze ans, mena pendant dix-sept ans une vie débauchée dans Alexandrie. Au bout de ce temps, elle voulut par curiosité, suivre une troupe de pélerins qui alloient à Jérusalem, à la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, que l'on célébroit le 14 septembre. Y étant arrivée, elle ne laissa pas d'y continuer ses débauches; mais ayant voulu entrer dans le temple, elle se sentit repoussée par trois ou quatre fois, sans pouvoir y entrer : elle prit alors la résolution de changer de vie & de faire pénitence; & étant retournée à l'église, elle y entra facilement & adora la Croix. Le jour même elle sortit de Jérusalem, passa le Jourdain, & se retira dans la vaste solitude qui est au-delà de ce fleuve, où elle passa quarante-sept ans sans voir personne, vivant de ce que produisoit la terre, jusqu'à ce qu'elle fut rencontrée, vers l'an 430, par un solitaire nommé *Zosime*, à qui elle conta son histoire, & le pria de lui apporter l'eucharistie, qu'elle n'avoit point reçue depuis le jour qu'étant sortie de Jérusalem, elle avoit communié dans une église sur le bord du Jourdain. Zosime l'alla trouver l'année suivante le jour du Jeudi-Saint, & lui administra l'eucharistie. Il y retourna encore l'année suivante, & trouva son corps étendu sur le sable, avec une inscription près de son corps, tracée sur la terre, qui avertissoit Zosime d'enterrer le corps de la misérable Marie, & de prier pour elle. On ajoute qu'il y étoit marqué que sa mort étoit arrivée l'année précédente, le jour même qu'il l'avoit communiée sur les bords du Jourdain, quoique ce corps fût à plus de huit jours de chemin de cet endroit : enfin on dit que Zosime embarassé comment il creuseroit la terre pour enterrer le corps de Marie, un lion vint à son secours, qui fit la fosse. Cette histoire a été écrite, à ce que l'on croit, par un auteur contemporain, cependant elle contient bien des circonstances extraordinaires & peu croyables. On rapporte une autre histoire d'une maniere approchante de celle-ci; mais arrivée plus tard, (sous l'empire de Justinien) d'une Marie pécheresse, pénitente du désert de Palestine proche le Jourdain, qui fut rencontrée par deux solitaires, & qui leur déclara qu'elle s'appelloit *Marie*; qu'elle s'étoit retirée dans ce désert; qu'elle y avoit apporté une cruche d'eau, une corbeille pleine de pois, & que cette provision n'étoit point encore diminuée; qu'elle leur dit de la venir voir l'année suivante; & qu'y étant retournés ils la trouverent morte. Ces deux solitaires conterent cette aventure à saint Cyriaque, & elle est rapportée dans sa vie qui se trouve dans les analectes grecs. Pour la premiere histoire, elle est fameuse chez les Grecs. Le concile de Nicée & saint Jean de *Damas* s'en servent pour prouver le culte des images. Le culte de sainte Marie a commencé dans l'église grecque, & est passé de-là chez les Latins. Les Grecs font sa fête le premier d'avril, & les Latins le 9, en Espagne le 31 mars; Usuard & Adon, & les autres martyrologes, au 2 avril. * *Anonym. apud Rosweid.* Baillet, *vies des Saints, mois d'avril.*

MARIE (Sainte) esclave & martyre dans le III ou le IV siécle, étoit au service de Tertulle, officier d'un empereur, que l'on croit être Maximien-Hercule, ou Galere-Maximien. Elle étoit chrétienne, & ne voulant point participer aux cérémonies païennes qui se faisoient dans la maison, son maître la fit fouetter cruellement & enfermer dans une prison domestique, d'où elle fut transférée dans la prison publique par ordre du gouverneur, qui, l'ayant fait comparoître à son tribunal, lui fit souffrir plusieurs tourmens, & la laissa ensuite à la garde d'un soldat. Elle se sauva dans des rochers, & mourut dans quelque caverne, selon les actes de son martyre. M. Ba-

luze a donné les actes de cette Sainte, *tom.* 2, *miscellan.* mais ils sont pleins de tant de fausfetés, qu'on ne doit point y ajouter de foi. L'église fait mémoire de cette Sainte au premier de novembre. * Baillet, *vies des Saints*.

MARIE (Sainte) fille de la sœur du saint solitaire Abraham, dans le IV siécle, devint par la mort de sa mere, orpheline à l'âge de sept ans. Ses parens la mirent entre les mains du solitaire Abraham, son oncle, qui la renferma dans une cellule à côté de la sienne, & prit soin de son éducation, en l'instruisant par une petite fenêtre de communication qui étoit entre les deux cellules. Ils prioient & chantoient ensemble les louanges de Dieu; & menoient une vie très-sainte. Un hermite hypocrite s'étant familiarisé avec Marie, l'engagea à sortir de sa cellule, & la fit tomber dans le crime. Marie, confuse & désespérée de la faute qu'elle avoit faite, s'enfuit du pays, changea d'habit, & alla dans une ville où elle n'étoit point connue, continuant d'y vivre dans le désordre. Abraham fut deux ans sans savoir ce qu'elle étoit devenue. Ayant ensuite appris où elle étoit, & la vie qu'elle menoit, il s'habilla en cavalier, vint trouver l'hôte chez lequel logeoit sa niéce, soupa avec elle sans qu'elle le reconnût; & étant entré dans sa chambre après souper, il se fit connoître à elle & la ramena dans la cellule où il demeuroit, dans laquelle elle passa le reste de ses jours dans des œuvres de pénitence. Elle survécut à son oncle de cinq ans, & mourut à l'âge de 45 ans, ou environ. On fait mémoire d'elle au 29 octobre. * Rosweid, *vitæ Patrum*. Dandilli, *vies des Peres du désert*. Baillet, *vies des Saints, au 29 octobre*.

MARIE D'OIGNIES, récluse aux Pays-Bas, née à Nivelle l'an 1177, mena une vie pénitente & mortifiée dans le mariage, où ses parens l'engagerent. Elle persuada à son mari de vivre dans la chasteté, & elle se renferma enfin dans une cellule au village d'Oignies, où elle mourut le 23 juin de l'an 1213. * Jacques de Vitri, *apud Surium*. Baillet, *vies des Saints, mois de juin*.

IMPERATRICES.

MARIE D'ARAGON, impératrice, femme de l'empereur *Othon* III, qui regnoit sur la fin du X siécle, périt par une mort aussi honteuse que sa vie. Cette princesse avoit ordinairement avec elle un garçon déguisé en fille, lequel ayant été découvert & convaincu d'adultere, fut brulé vif. Cela n'empêcha pas qu'elle ne continuât ses dissolutions, & qu'elle ne sollicitât un jeune comte à satisfaire ses desirs. Mais ce seigneur, aussi chaste que Joseph, la rebuta généreusement : ce qui irrita tellement l'impératrice, qu'elle l'accusa du crime qu'il n'avoit point voulu commettre. L'empereur crut trop légérement un fait de cette importance; & sans l'avoir bien examiné, il fit trancher la tête au comte, qui, pour ne point deshonorer l'impératrice, n'avoit pas voulu réveler le déréglement de cette princesse. La comtesse, à qui son mari, sur le point de tendre le col au boureau, avoit déclaré la vérité, s'alla présenter à l'empereur lorsqu'il rendoit la justice, suivant la coutume des empereurs & des rois d'Italie, dans l'assemblée générale qui se tenoit en une grande plaine auprès de Plaisance; & sans se faire connoître, elle lui demanda justice du meurtrier de son mari. Othon lui promit sur le champ de la lui faire, selon toute la rigueur des loix, au cas qu'elle le représentât. Alors cette généreuse veuve lui montrant la tête du comte, qu'elle prit d'un de ses gens qui la tenoit cachée sous son manteau : *C'est vous-même, seigneur*, dit-elle, *qui êtes ce meurtrier, qui avez fait mourir injustement le comte mon mari; ce que je suis prête de prouver par l'épreuve du feu, en tenant un fer chaud entre mes mains.* L'empereur y consentit, quoiqu'il ne dût pas admettre cette épreuve, déja condamnée par les papes & par quelques conciles, & contre laquelle le savant Agobart, archevêque de Lyon, avoit fait un traité. On apporta un fer dans un grand brasier, & lorsqu'il fut tout rouge, la comtesse le prit sans s'émouvoir, & le tint entre ses mains sans se bruler; puis se tournant vers Othon, épouvanté d'un spectacle si surprenant, elle eut la hardiesse de lui demander sa propre tête, selon l'arrêt qu'il avoit rendu contre lui-même, puisqu'il étoit convaincu par cette épreuve, d'être le meurtrier de ce comte innocent. Enfin, après plusieurs délais qu'elle accorda à l'empereur, qui se confessa coupable & digne de mort, elle se contenta que l'on punît l'impératrice qui avoit inventé cette horrible calomnie. Cela fut aussitôt exécuté à Modène, selon l'arrêt de l'empereur même, qui condamna sa femme au feu l'année 998. * Albert. Crantz. Cuspin. *in Othon III.* Maimbourg, *histoire de la décadence de l'empire*.

MARIE D'AUTRICHE, impératrice, fille de *Charles-Quint*, & d'*Isabelle* de Portugal, née l'an 1528, fut mariée 20 ans après à son cousin-germain *Maximilien* d'Autriche, fils de *Ferdinand* I, & son successeur à l'empire. On assure qu'elle avoit une tendresse & une déférence extrême pour ce prince, qu'elle servoit dans ses maladies avec une grande assiduité. Elle avoit été instruite dans la piété par le pere Tolet, Jésuite, que son mérite éleva depuis au cardinalat. Après la mort de son époux, l'an 1576, Marie se retira en Espagne dans le monastere des religieuses de sainte Claire de Madrit, où elle mourut au mois de mars de l'an 1603. Elle avoit eu de son mariage neuf fils & six filles. * Mariana, *hist. d'Espagne*. Serdonati, *delle donne illustr.* Hilarion de Coste, *éloges des dames illustres*.

REINES DE FRANCE.

MARIE DE BRABANT, reine de France, étoit fille de *Henri* III, & sœur de *Jean*, ducs de Brabant. Le roi *Philippe*, dit *le Hardi*, ayant oui parler du mérite de cette princesse, & ennuyé d'un veuvage de quatre ans, la fit rechercher en mariage, l'épousa au bois de Vincennes, au mois d'août de l'an 1274, & la fit sacrer l'année suivante dans la sainte Chapelle de Paris le jour de saint Jean-Baptiste. De ce mariage il eut un fils & deux filles. Après la mort du roi son époux, elle vécut dans la retraite, s'adonnant aux exercices de piété, mourut le 12 janvier 1321, & fut enterrée aux Cordeliers de Paris.

MARIE DE LUXEMBOURG, reine de France, étoit fille de l'empereur *Henri* VII, de la maison de Luxembourg, & de *Marguerite* de Brabant, & sœur de *Jean*, qui étoit alors roi de Bohême, du chef de sa femme Elizabeth. *Charles* IV, dit *le Bel*, fils du roi *Philippe* IV, surnommé *le Bel*, étant parvenu l'an 1322, à la couronne après ses freres LOUIS *Hutin* & Philippe *le Long*, mécontent de sa femme Blanche de Bourgogne, la répudia, sous prétexte de parenté. Ensuite, après qu'elle eut pris le voile de religion dans Maubuisson, il épousa l'an 1323, *Marie* de Luxembourg, princesse illustre par ses bonnes qualités. Elle mourut dans ses premieres couches l'an 1324. Noel Fribois dit qu'en retournant de Toulouse, elle accoucha à Issoudun en Berri; que peu de temps après elle mourut, & fut enterrée dans l'église

des religieuses Dominicaines de Montargis. * Mezerai, *hist. de France*, *tom.* 2. Sainte-Marthe, *généal. de la maison de France*.

MARIE D'ANJOU ou DE PROVENCE, reine de France, fille de *Louis* II, roi de Naples, comte de Provence, &c. & d'*Iolande* d'Aragon, naquit le 14 octobre de l'an 1404, fut promise à l'âge de cinq ans à *Jean* de Leaux, prince de Tarente, & quatre ans après fut accordée au roi *Charles* VII, qui n'étoit alors que comte de Ponthieu, parcequ'il avoit deux freres plus âgés que lui. Ce mariage conclu l'an 1413, s'accomplit l'an 1422. Depuis que l'époux de Marie fut parvenu à la couronne, elle eut un soin extrême de s'opposer par ses conseils & par sa conduite, aux armes des Anglois, & à la fureur de ses sujets rebelles. Elle consoloit les bons François, animoit les soldats, éludoit les desseins des ennemis de l'état, & encourageoit le roi dans les plus fâcheuses conjonctures. Elle combattit même la résolution que ce prince avoit prise de se retirer en Dauphiné; & on peut dire que sa prudence sauva le royaume à deux doigts de sa ruine. Cependant malgré ces bons offices, le roi enchanté par ses maîtresses, oublia si fort la reine, que même il ne lui parloit pas. Elle supporta cette disgrace, avec une patience admirable; & ayant été souvent sollicitée par les mécontens, & par le dauphin, son fils, de se retirer de la cour, bien loin d'en venir à ces extrémités, elle travailloit à ramener les esprits; & lorsqu'elle n'en pouvoit venir à bout, elle faisoit donner des avis secrets au roi. Lorsque ce prince fut mort en 1461, elle fonda pour sa vie durant, douze chapelles ardentes, dans chacune desquelles il y avoit douze prêtres entretenus pour prier Dieu pour le roi, à toutes les heures du jour. Tous les mois elle se transportoit à S. Denys, pour y faire célébrer un service à la même intention. Elle se tint très-souvent à Bourges, où elle fit trois fondations: d'un hôpital pour les malades, d'un autre pour les passans, & d'un collége pour les pauvres orphelins. Dieu lui avoit donné grand nombre d'enfans. Elle mourut à Châtelliers, abbaye de Poitou, le 29 novembre de l'an 1463, âgée de 59 ans, un mois & quinze jours. Son corps fut porté à saint Denys en France. * Jean Chartier, *hist. de Charles VII*. Monstrelet, *chron.* Mezerai, *hist. de France*. Sainte-Marthe, &c.

MARIE D'ANGLETERRE, reine de France, étoit fille de *Henri* VII, & sœur de *Henri* VIII, rois d'Angleterre. Le roi *Louis* XII l'épousa à Abbeville le 9 octobre de l'an 1514, à la priere de ses sujets, pour avoir la paix, dans un temps où son âge ne lui permettoit plus de songer au mariage. Aussi mourut-il peu de temps après, le premier janvier suivant. Marie retourna en Angleterre, où elle épousa en secondes noces *Charles* Brandon, favori du roi son frere, qui l'avoit honoré du duché de Suffolck, ôté à ceux de la maison de Polus ou Poole. Elle eut divers enfans, se fit nommer la reine-duchesse, & mourut le 23 juin de l'an 1533, âgée de 37 ans. * Mezerai, *hist. de France. Vie de Louis XII*. Du Chêne, *hist. d'Angleterre*.

MARIE STUART, reine de France & d'Ecosse, fille de *Jacques* V, roi d'Ecosse, & de *Marie* de Lorraine, vint au monde huit jours avant la mort du roi son pere. Pendant les guerres civiles d'Ecosse, elle fut envoyée en France, & élevée à la cour du roi Henri II. Elle fut mariée le 24 avril 1558, au dauphin, qui fut depuis le roi *François* II; & après la mort de ce monarque en 1560, elle fut obligée de repasser en Ecosse, pour prendre soin de cet état extrêmement divisé. Pour faire plaisir à ses sujets, elle épousa en secondes noces *Henri* Stuart, son cousin; mais ce roi, qu'elle n'aimoit point, périt misérablement, & fut enlevé par une mine que les séditieux firent jouer sous la chambre & le lit où il étoit couché. La reine en avoit eu un fils, qui a été *Jacques* I, roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande. Depuis, elle épousa *Jacques* Hesburn, comte de Bothuel, Calviniste, soupçoné de la mort du roi, & d'adultere avec la reine. Ses sujets hérétiques lui firent la guerre, la tinrent en prison, & l'obligerent enfin d'aller chercher un asyle en Angleterre; mais bien loin de l'y trouver, la reine Elizabeth qui y régnoit alors, & qui avoit toujours témoigné une très-grande jalousie contre la reine d'Ecosse, la fit arrêter, contre tous les droits de l'hospitalité & contre la promesse qu'elle lui fit de prendre son parti. Elle la tint 18 ans en prison, & le 18 février 1587, elle lui fit couper la tête au château de Fondrigaye. Il y avoit trois mois que la sentence de mort avoit été prononcée. Pendant ce temps-là, Henri III, roi de France, n'omit ni remontrances, ni prieres, qu'il fit faire par Pomponne de Bellievre, son ambassadeur, à Elizabeth, pour arrêter un coup aussi préjudiciable à toutes les têtes couronnées, que honteux à la France, dont Marie étoit reine douairiere; mais Elizabeth ne consulta que sa jalousie & sa cruauté, & perdit par cet attentat toute l'estime qu'elle s'étoit acquise chez les peuples étrangers. Marie mourut avec une constance admirable, âgée de 42 ans. Les historiens du temps parlent avantageusement de son esprit & de sa beauté. Voici comme Brantôme s'en exprime dans ses mémoires. « Ainsi que son bel âge croissoit, ainsi » vit-on en elle sa belle beauté, ses grandes vertus croître de telle sorte, que venant sur les 15 » ans, sa beauté commença a paroître comme la » lumiere en plein midi, & en effacer le soleil » lorsqu'il luisoit le plus fort, tant la beauté de » son corps étoit belle : & pour celle de l'ame, » elle étoit toute pareille, car elle s'étoit faite » fort savante en latin. Etant en l'âge de 13 à 14 » ans, elle déclama devant le roi Henri, la reine, » & toute la cour publiquement en la salle du » Louvre, une oraison en latin qu'elle avoit faite, » soutenant & défendant, contre l'opinion com» mune, qu'il étoit bien-séant aux femmes de sa» voir les lettres & les arts libéraux. Songez quelle » rare chose & admirable, de voir cette savante » & belle reine ainsi orer en latin, qu'elle enten» doit & parloit fort bien, car je l'ai vu-là, & fut » si curieuse de faire faire à Antoine Fochain de » Chauni en Vermandois, & l'adresser à ladite » reine, une rhétorique en françois que nous avons » encore en lumiere, afin qu'elle entendît mieux, » & se fit plus éloquente, comme elle l'a été, & » mieux que si dans la France même elle eût pris » naissance. Aussi la faisoit-il beau voir parler, fût » ou aux plus grands ou aux plus petits, & tant » qu'elle a été en France, elle se réservoit tou» jours deux heures du jour pour étudier & lire. » Aussi il n'y avoit guères de sciences humaines » qu'elle n'en discourût bien; sur-tout elle aimoit » la poësie, mais sur-tout M. de Ronsard, M. du » Bellay & M. de Maison-Fleur, qui ont fait de » belles poësies & élégies pour elle-même sur son » partement de la France, que j'ai vu souvent lire » à elle-même en France & en Ecosse, la larme à » l'œil & les soupirs au cœur. Elle se mêloit d'être » poëte, & composoit des vers, dont j'ai vu au» cuns de beaux & très-bien faits, &c. « Cette reine écrivoit & parloit avec facilité six langues

différentes. *Voyez* le livre intitulé : *Martyre de la reine d'Ecosse*, l'histoire de M. de Thou, l'histoire d'Angleterre de Du Chêne, Florimond de Raimond, Sponde, Dupleix, le P. Caussin, Mezerai, le P. Hilarion de Coste, &c. Ce sont les auteurs qu'il faut consulter, & non pas Buchanan, & les autres qui ont employé leurs plumes à noircir la réputation de cette reine. Le même Buchanan s'est démenti lui-même dans les injures qu'il vomit contre cette reine, qui lui avoit fait tant de bien, & qu'il avoit tant louée. Auberi du Maurier parle assez mal de cette reine, tout François qu'il soit, dans la préface de ses mémoires pour servir à l'histoire de Hollande. * Du Chêne, *hist. d'Anglet.* De Thou, *hist. sui temp.* Brantôme, *aux mémoires.* Le P. Caussin, *cour sainte.* Florimond de Raimond, *l. 6 de la naissance de l'héres.* Dupleix & Mezerai, *hist. de France.* Sponde, *in annal.* Hilarion de Coste. Brantôme, *éloges des dames illustres*, &c.

MARIE DE MEDICIS, reine de France, étoit fille de *François* de Médicis, grand duc de Toscane, & de *Jeanne*, archiduchesse d'Autriche, reine née de Hongrie & de Bohême. Quand le mariage du roi HENRI IV & de *Marguerite* de Valois eut été dissous, ses ministres l'engagerent à rechercher *Marie* de Médicis. Cette affaire fut heureusement conclue; & *Ferdinand*, frere & successeur de *François*, grand duc de Toscane, ayant reçu la procuration du roi, par le duc de Bellegarde, son grand écuyer, l'épousa le 5 octobre 1600. Le cardinal Aldobrandin, neveu du pape Clément VIII, en fit la cérémonie. Le duc de Florence fit voir sa magnificence & ses richesses dans les festins, bals, carrousels, courses de bagues & autres réjouissances dont on honore de pareilles solennités. Les Italiens n'ont pas oublié de remarquer, qu'une comédie seule couta plus de soixante mille écus à représenter. Les galeres de Florence & de Malte amenerent la nouvelle reine à Marseille, où elle arriva le 3 novembre, accompagnée de la grande duchesse de Florence sa tante, de celle de Mantoue sa sœur, & de plusieurs autres personnes de qualité. Le connétable, le chancelier, les ducs de Nemours & de Ventadour, avec celui de Guise, gouverneur de Provence, les cardinaux de Joyeuse, de Gondi, de Givri & de Sourdis, y avoient été envoyés de la part du roi, pour la recevoir; & plusieurs des princesses & des plus grandes dames de la cour, pour lui faire compagnie. Lorsque la reine fut arrivée à Lyon, le roi qui étoit occupé à mettre le duc de Savoye à la raison, la vint joindre en cette ville, & consomma le mariage le soir même de son arrivée. Ensuite la ville de Lyon honora cette princesse par la pompe d'une magnifique entrée, qui fut suivie des cérémonies nuptiales faites par le même cardinal Aldobrandin, lors les avoit faites à Florence, & qui étoit alors légat pour la paix de Savoye. Les enfans de cette alliance sont assez connus, & trois grands royaumes sont gouvernés par sa postérité. L'an 1610, le roi ayant de grands desseins, & devant partir pour les exécuter, déclara la reine régente, & la fit sacrer & couronner. Le lendemain de ce couronnement, qui étoit le quatorziéme du mois de mai, le roi fut assassiné, par François Ravaillac. La régence fut confirmée à la reine, qui gouverna jusqu'en 1617, auquel temps le maréchal d'Ancre fut tué. Cet homme nommé *Concino Concini*, Florentin, avoit épousé Léonore Dori, dite *Galigai*, fille d'un menuisier de Florence, & domestique de la reine. Outre que cette femme étoit de très-basse naissance, elle étoit la femme la plus laide du monde; mais le pouvoir absolu qu'elle avoit sur l'esprit de sa maîtresse, réparoit ces défauts de la conduite & de la nature. On sait que son mari & elle avoient usurpé tant de pouvoir sur l'esprit de la reine, qu'ils regloient ses desirs, ses affections & sa haine, comme il leur plaisoit. Ils furent la cause de la mauvaise humeur de cette reine, qui donna tant de peine au roi son fils, & qui la rendit si infortunée sur la fin de ses jours. Après plusieurs brigues faites pour détruire le cardinal de Richelieu, qui étoit dans le ministere, elle se retira l'an 1631 dans les Pays-Bas, & mourut à Cologne le 3 juillet de l'an 1642, âgée de 68 ans. On consultera de Thou, Dupleix, Mezerai, Matthieu de Mourgues, Hilarion de Coste, &c. L'an 1608, cette reine avoit pris pour devise une Junon appuyée sur un Paon rouant, avec ces mots; *Viro partuque beata.* Après la mort du roi, elle prit un pélican avec sa charité, comme disent les maîtres, & ces paroles, *Tegit virtute minores.* Elle fit aussi graver l'oiseau du Paradis, portant trois de ses petits sur le dos, & prenant son effort vers le ciel, avec cette ame; *Meos ad sidera tollo.* On lui en fit dans les Pays-Bas, où elle étoit représentée sous la forme de la mere des dieux, avec ces mots; *Læta deûm partu.* La ville de Paris est redevable à cette princesse de plusieurs superbes bâtimens que l'on y remarque. C'est elle qui a fait bâtir le magnifique palais d'Orléans, auquel on donne communément le nom de Luxembourg, parcequ'il a été construit sur les ruines d'un hôtel qui portoit ce nom. Elle posa la premiere pierre du monastere des Carmes Déchaussés en 1613. Cette même princesse est aussi fondatrice du monastere des religieuses du Calvaire, qui furent établies en 1620. * *Hist. de Louis XIII de l'édition de Paris.*

MARIE-THERESE D'AUTRICHE, infante d'Espagne, fille de *Philippe* IV, roi d'Espagne, & d'*Elizabeth* de France, sa premiere femme, naquit à Madrid le 20 septembre 1638. Par la paix conclue entre les deux couronnes de France & d'Espagne, en l'année 1659, on conclut le mariage de cette princesse avec le roi Louis XIV, lequel fut célébré à Saint-Jean de Luz le 9 juin 1660. Cette grande princesse, célébre par sa vertu & par sa piété, mourut à Versailles le 30 juillet 1683, âgée de 45 ans, universellement regretée du roi, & de tous les peuples du royaume. *Voyez* LOUIS XIV. * *Mémoires du temps.*

MARIE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIERE, dauphine, fille de *Ferdinand-Marie*, électeur de Baviere, & de *Henriette-Adelaïde* de Savoye, née à Munich le 28 novembre 1660, épousa le 7 mars 1680 à Châlons en Champagne, *Louis* dauphin, fils du roi *Louis* XIV, & de *Marie-Thérèse* d'Autriche. C'étoit une princesse d'un grand esprit, qui s'attira l'estime du roi son beau-pere, & de toute la cour. Elle mourut à Versailles le 20 avril 1690, en sa trentiéme année, après une longue maladie. *Voyez* FRANCE. * *Mémoires du temps.*

REINES D'ANGLETERRE.

MARIE, reine d'Angleterre, fille de *Henri* VIII, & de *Catherine* d'Espagne, née le 18 février 1515, fut élevée comme l'héritiere présomptive de la couronne. Mais après que Henri eut épousé Anne de Boulen l'an 1533, il ôta à Marie la principauté de Galles, & tous ses honneurs, & la renvoya auprès de sa mere à Cimbalton, dans la province de Betford. La regardant alors comme une bâtarde, il fit ordonner dans un parlement, *que Marie seroit privée des droits qu'elle pouvoit prétendre à la couronne, & que ces mêmes droits seroient*

Digitized by Google

transférés à Elizabeth. Cependant un peu avant sa mort, il ordonna par son testament, qu'Edouard, qu'il avoit eu de Jeanne Seymour, lui succéderoit le premier; & lui substitua Marie, puis Elizabeth. Pendant le regne d'Edouard, la princesse Marie suivit toujours la religion catholique. Ni les prieres, ni les menaces du protecteur du royaume, pendant la minorité du roi, ne la purent faire consentir à fermer la chapelle de son palais, ni à souffrir que l'on y changeât le sacrifice de la messe, pour y introduire la cène calviniste. On eut du respect pour sa qualité de sœur du roi, & d'héritiere présomptive de la couronne, & on lui laissa la liberté qu'elle demandoit. Edouard mourut au mois de juillet 1553. Alors Dudlei, comte de Warwick & duc de Northumberland, qui avoit formé le dessein de faire Giffort son fils roi, par une alliance avec Jeanne de Suffolck, petite niéce de Henri VIII, tâcha de s'assurer de la personne de Marie; mais cette princesse se retira en son château de Framinghan, où elle se fit proclamer reine d'Angleterre. Cependant les ducs de Northumberland & de Suffolck se saisirent de la tour de Londres. Là ils prirent en secret le serment des principaux de la noblesse, & les obligerent à se déclarer pour Jeanne, fille du duc de Suffolck, mariée à Giffort, fils du duc de Northumberland, & à la reconnoître pour reine. Ensuite ils y firent venir le maire de Londres, avec six échevins, & exigerent d'eux le même serment. Deux jours après, par un édit public, on proclama Jeanne, reine d'Angleterre. En même-temps le duc de Northumberland leva une puissante armée, & marcha contre Marie, laissant à Londres le duc de Suffolck, pour veiller à leurs communs intérêts. La cause de Marie étoit si juste, que tout le monde prit son parti : de sorte qu'en dix jours elle mit sur pied une armée de plus de trente mille hommes. Sur ces nouvelles, le maire de Londres, & le reste de la noblesse, qui n'avoient osé s'opposer à Dudlei, prenant avantage de son absence, le déclarerent criminel de leze majesté, arrêterent le duc de Suffolck avec Jeanne, que peu de jours auparavant ils avoient proclamée reine, & reconnurent Marie pour leur légitime princesse. Le duc de Northumberland perdit courage, & se mit entre les mains des magistrats, dans l'espérance peut-être d'obtenir sa grace. On le mena prisonnier à Londres, où, quelque temps après, il fut condamné à avoir la tête tranchée, aussi-bien que le duc de Suffolck, & Jeanne, avec Giffort son mari. Après une victoire remportée sans effusion de sang, Marie entra triomphante dans la ville de Londres; & pour commencer à rétablir la religion catholique, elle retira de prison les évêques de Londres, de Winchester & de Durham, le duc de Nortfolck, & Edouard de Courtenai, qui étoient arrêtés pour fait de religion. A l'égard de la princesse Elizabeth, qui étoit un grand obstacle à un si bon dessein, elle l'envoya à Woodstocke, sous sure garde. L'amour du bien public la fit résoudre à se marier, quoique jusqu'à trente huit ans elle eût conservé sa virginité. Son conseil & le parlement la pressoient de donner un héritier au royaume; & son mariage avec un prince catholique, étoit un puissant moyen pour rétablir la religion. Elle épousa l'an 1554, *Philippe*, fils de Charles-*Quint*, à qui cet empereur donna le royaume d'Espagne l'an 1555. Plusieurs évêques hérétiques avoient eu part à la révolte de Dudlei; toutefois elle ne voulut pas que le magistrat séculier instruisît leur procès; mais elle les envoya aux juges ecclésiastiques, principalement Crammer, archevêque de Cantorberi, dont la cause fut jugée conformément aux mandemens apostoliques. La reine Marie, & le roi son mari, comparurent par procureur devant le commissaire apostolique, & quitterent la qualité de juges, pour prendre celle de simples parties. Pour travailler plus surement au rétablissement de la religion catholique, Marie ordonna, *que tous les étrangers sans charges publiques, & qui n'étoient pas naturalisés, eussent à sortir du royaume dans un temps préfix.* La crainte de cette ordonnance chassa d'Angleterre près de trente mille hérétiques, qui, du temps d'Edouard, s'y étoient réfugiés, comme en un asyle, où toutes les sectes étoient bien reçues. L'exemple de la reine, sa déclaration, & l'arrêt du parlement, rappellerent dans l'Angleterre l'ancien usage des prieres & du service divin, à quoi les hérétiques ne s'opposerent que foiblement. Ensuite le cardinal Polus réconcilia le peuple d'Angleterre à l'église, en présence du roi & de la reine, après avoir donné l'absolution de toutes les censures que ce peuple avoit encourues par sa désobéissance au saint-siége, & par son hérésie. Ainsi la religion catholique refleurit en ce royaume : mais ce ne fut pas pour long-temps; car Marie mourut sans enfans l'an 1558, & l'hérésie se rétablit pendant le regne d'Elizabeth. * Sanderus, *hist. du schism. d'Angleterre.*

MARIE II, reine d'Angleterre, fille aînée de *Jacque* II, roi d'Angleterre, & de sa premiere femme, naquit au palais de Saint-James le 10 mai 1662. Quoique le roi son pere qui n'étoit alors que duc d'Yorck, eût déja du penchant pour la religion catholique, & que sa mere en fît profession lorsqu'elle mourut, elle fut élevée dans la religion protestante. A l'âge de seize ans, le 15 novembre 1677, elle épousa *Guillaume-Henri* de Nassau, prince d'Orange. Peu de temps après elle passa en Hollande avec son époux, où elle demeura 11 ans, savoir jusqu'au mois de février 1689, qu'elle repassa en Angleterre. Elle arriva à White-Hall le 12 du même mois, & le lendemain elle fut proclamée reine d'Angleterre. Elle partageoit également avec le roi son époux la souveraineté, la suprématie & l'autorité sur tous les domaines & droits appartenans à la couronne; mais l'administration & l'exécution résidoient uniquement dans la personne du roi, conformément à une ordonnance de la convention. Mais dans la suite le parlement fit un acte, par lequel en l'absence du roi elle avoit seule la même administration & exécution, qu'elle prit toujours en main au départ du roi hors du royaume, & qu'elle lui remit toujours à son retour. Ce fut en 1690 que Marie prit la premiere fois le gouvernement en main, pendant que le roi son époux étoit occupé en Irlande à la réduction de ce royaume. La flotte angloise commandée par le comte de Torrington eut le malheur d'être battue par les François. Ce fâcheux évenement fut contrebalancé par la victoire remportée en Irlande près de la Boyne. La seconde année de son administration termina la réduction de toute l'Irlande. En 1692 l'Angleterre se vit menacée d'une descente & d'une invasion; mais les vents arrêterent la flotte des François dans leurs ports, favoriserent la jonction des vaisseaux d'Angleterre & de ses alliés, & ne changerent qu'après avoir favorisé la victoire que l'Angleterre remporta, la flotte françoise ayant été défaite, & la plupart de ses vaisseaux brulés. En 1693 le malheureux succès de la bataille de Landen changea la face des affaires. L'année suivante fut la derniere de l'administration de Marie. Les forces d'Angleterre étant alors

plutôt supérieures qu'inférieures à celles des François par terre, remporterent divers avantages sur elles, pendant que leurs flottes s'assuroient l'empire non-seulement de ces mers qui dépendent en particulier d'Angleterre, mais aussi de l'Océan entier & de la Méditerranée. Marie mourut de la petite vérole, le 28 décembre 1694 (vieux style) dans le palais de Kensington, après une maladie de peu de jours, âgée de 33 ans, dont elle en avoit regné plus de six.

Reine d'Ecosse.

MARIE DE LORRAINE, reine d'Ecosse, fille de *Claude* de Lorraine, I du nom, duc de Guise, & d'*Antoinette* de Bourbon-Vendôme, fut élevée avec grand soin, & fut mariée le 4 août 1534, à *Louis* d'Orléans, II du nom, duc de Longueville, duquel elle resta veuve l'an 1537. Elle avoit renoncé au mariage, s'étoit retirée à la campagne, & avoit refusé d'épouser Henri VIII, roi d'Angleterre, lorsque le roi François I lui commanda l'an 1538 d'épouser *Jacques* V, roi d'Ecosse, veuf de *Magdeléne* de France. Elle ne put résister à cet ordre, & fut menée en Ecosse, où ses vertus lui firent des admirateurs de tous ses sujets. Le ciel bénit ce mariage par la naissance de deux fils, qui moururent jeunes, & par celle d'une fille nommée *Marie*, qui regna après son pere, & qui a eu son article entre les reines de France. La reine en accoucha huit jours avant la mort de son mari, arrivée l'an 1542. Ensuite elle fut encore recherchée par le roi d'Angleterre; mais elle rompit adroitement ce dessein, & ne s'occupa qu'à élever sa fille, & à gouverner l'état, qu'elle eut le bonheur de maintenir en paix. Il est vrai que les Anglois jaloux y susciterent des divisions, & y porterent la guerre avec tant de fureur, que ces traverses auroient été capables de le bouleverser, si les secours des rois François I, & Henri II, ne l'eussent maintenue. La reine Marie eut la consolation de voir ses freres posséder les premieres charges du royaume de France, & de voir sa fille, *Marie* Stuart, épouser l'an 1558 le dauphin, qui fut depuis le roi *François* II. Cette sage reine mourut le 10 juin 1560, ou, selon Pierre Matthieu, l'an 1561. Son corps fut porté en France, comme elle l'avoit ordonné, & fut enterré dans l'église de S. Pierre de Reims, où *Renée* de Lorraine, sa sœur, étoit abbesse. * Claude Despense, *en son eloge funebre.* Sainte-Marthe, *hist. général. de France.* Le P. Anselme. De Thou. Castelnau-Mauvissiere. Du Chêne, Mezerai, &c.

Reines de Hongrie et de Bohême.

MARIE D'AUTRICHE, reine de Hongrie & de Bohême, fille de *Philippe* archiduc d'Autriche & roi d'Espagne, & de *Jeanne* d'Aragon, & sœur des empereurs *Charles-Quint*, & *Ferdinand* I, née à Bruxelles le 13 septembre 1503, épousa en 1521, *Louis* Jagellon, roi de Hongrie, qui périt l'an 1526, à la bataille de Mohats. Cette mort toucha sensiblement la reine son épouse, qui depuis ne voulut jamais songer à de secondes noces, quoiqu'elle fût recherchée par plusieurs princes. Son frere Charles-*Quint* qui l'aimoit beaucoup, lui donna le gouvernement des Pays-Bas, dont elle prit possession en 1531, étant aussi propre à ménager les esprits durant la paix, qu'à conduire les armées durant la guerre. Cette princesse fit la guerre au roi Henri II, & dans le temps que l'empereur Charles-*Quint* son frere assiégeoit Metz l'an 1552, elle fit diversion d'armes en Picardie, brula & pilla diverses villes de cette province, avec Folembrai, maison royale bâtie par le roi François I. Le roi Henri II emporta depuis Mariembourg, qu'elle avoit fait bâtir, & c'est de la prise de cette ville & du château, qu'on disoit de la gouvernante des Pays-Bas: *Elle a fait la fole en Brai, & Marie en Bourg.* Elle aimoit la chasse, & se divertissoit souvent à cette sorte d'exercice, qu'elle ne trouvoit point pénible. Sa prudence la rendit extrêmement chere aux peuples, qu'elle gouverna pendant 24 ans jusqu'au 25 d'octobre 1555, & passa en Espagne en 1556, où elle mourut en 1558 peu de jours après la mort de Charles-*Quint*, & lorsqu'elle étoit prête de partir pour revenir en Flandre, où elle avoit dessein de finir ses jours. * Hilarion de Coste, *éloges des femmes illustres.*

MARIE-ISABELLE, reine de Hongrie, sœur de *Sigismond-Auguste*, roi de Pologne, épousa l'an 1539, *Jean* Zapol, vaivode de Transsylvanie, qui avoit été élu roi de Hongrie l'an 1526, & qui disputoit cette couronne à Ferdinand d'Autriche, frere de l'empereur Charles-*Quint*. Elle acoucha d'un fils le 7 juillet 1540. Son mari en eut tant de joie, qu'ayant reçu cette nouvelle, il fit un excès de table, qui fut cause de sa mort le 21 du même mois. Isabelle ne se voyant pas en état de conserver à son fils une couronne que Ferdinand lui disputoit, elle implora la protection de la Porte, & en reçût de si grands secours, que l'armée de Ferdinand qui assiégeoit Bude, fut taillée en piéces. Soliman vint lui-même en Hongrie, & se rendit maître de Bude, & obligea Isabelle de se retirer à Lippa, lui laissant seulement le vain titre de régente de Transsylvanie, avec l'espérance de donner un jour la couronne de Hongrie à son fils. Elle céda ensuite l'an 1551 la Transsylvanie au roi Ferdinand, & se retira à Cassovie en Pologne, près de Bonne Sforce sa mere, & de Sigismond-Auguste son frere, d'où elle négocia son retour en Transsylvanie l'an 1556, où elle se maintint jusqu'à sa mort, sans faire part de son autorité à Jean-Sigismond son fils. Elle mourut à Albe-Jule le 15 septembre 1558. * Strada, *decad. I, l.* 9. Hilarion de Coste, *éloges des femmes illustres. Discours historiq. & politiq. sur la guerre de Hongrie.*

Reine de Naples.

MARIE DE CHASTILLON, reine de Naples & de Sicile, fille de *Charles* de Chastillon, dit *de Blois*, & de *Jeanne* de Bretagne, qui porta ce duché à son mari, épousa le 9 juillet 1360, *Louis* de France, duc d'Anjou, comte de Provence & du Maine, second fils du roi *Jean*, qui fut ensuite roi de Jérusalem, de Naples & de Sicile. Cette reine étant devenue veuve l'an 1384, prit la tutelle de son fils *Louis*, qui étoit encore fort jeune, & gouverna le royaume de Sicile pendant sa minorité. On peut voir dans l'article de LOUIS II, roi de Naples, les soins qu'elle prit de conserver ce royaume, qui fut disputé par Ladislas ou Lancelot, fils de Charles de Duras. Elle fit paroître tant de sagesse dans le maniment des affaires, & usa si prudemment de ses revenus, que malgré la dépense qu'il lui falut faire pour entretenir une si longue guerre, on trouva encore après sa mort deux cens mille écus d'or, qu'elle avoit réservés pour payer la rançon de son fils, en cas qu'il fût pris à la guerre. Elle mourut à Angers le 12 novembre 1404, & fut inhumée en l'église de S. Maurice, devant le grand autel. * Godefroi, *sur l'histoire de Charles VI.* Le P. Anselme.

Princesses du nom de Marie.

MARIE DE BOURGOGNE, fille de *Charles*, surnommé *le Téméraire*, duc de Bourgogne, & d'*Isabelle* de Bourbon, seconde femme de ce prince,

naquit à Bruxelles le 13 février 1457. Elle n'avoit que 20 ans, lorsque son pere ayant été tué au siége de Nanci l'an 1477, la laissa héritiere de tous ses états. Le roi Louis XI négligea la proposition que les ambassadeurs Bourguignons lui firent à Péronne, de marier leur princesse avec le dauphin Charles: ce que les politiques ont toujours blâmé, parceque Marie porta tous ses états des Pays-Bas à la maison d'Autriche. Elle choisit *Maximilien*, fils de l'empereur *Frédéric*, & le mariage en fut accompli à Gand le 20 août de la même année. On dit que ce prince étoit si pauvre, qu'il falut que sa femme fît la dépense des noces, de son équipage & de ses gens. Cette princesse étant à la chasse, tomba de cheval, & en mourut le 25 mars 1482. Elle avoit eu *Philippe* I; *Marguerite*; & *Francois*, qui vécut fort peu. * Du Chêne, *hist. de Bourgog.* Le P. Anselme.

MARIE DE FRANCE, comtesse de Champagne, de Blois & de Chartres, fille aînée du roi *Louis* VII, dit *le Jeune*, & d'*Alienor* de Guienne, fut mariée à *Henri* I, surnommé le *Large* ou *le Riche*, comte palatin de Champagne & de Brie, seigneur des comtés de Chartres, Blois, Sancerre, &c. Elle mourut âgée de près de 69 ans, le 11 mars 1198, du déplaisir de la mort de son fils *Henri II*, comte de Champagne & roi de Jérusalem, qui mourut étant tombé d'une fenêtre au château d'Acre en Palestine l'an 1197. Elle avoit eu aussi *Thibaut* V, qui succéda à *Henri* II son frere; *Scholastique*, femme de *Guillaume* III, comte de Vienne & de Mâcon; & *Marie*, qui épousa *Baudouin* IX, comte de Flandre & depuis empereur de Constantinople. * *Consultez* la chronique de Robert, religieux d'Auxerre; Rigord; Guillaume le Breton; le P. Anselme, &c.

MARIE DE FRANCE, fille du roi *Philippe* II, surnommé *Auguste*, & d'*Agnès* de Meranie, fut promise l'an 1200, à Alexandre prince d'Ecosse, & deux ans après, à Artus comte de Bretagne & d'Anjou. Depuis, au mois d'août de l'an 1206, elle épousa *Philippe* de Hainaut, marquis de Namur; étant restée veuve, elle prit une seconde alliance à Soissons l'an 1213, avec *Henri* I, duc de Brabant. Le P. Butkens dit qu'elle mourut l'an 1226, mais ce fut l'an 1238, âgée d'environ 40 ans, & fut enterrée dans l'église de S. Pierre de Louvain, où l'on voit son tombeau.

MARIE DE FRANCE, fille du roi *Charles* IV, dit *le Bel*, & de sa troisiéme femme *Jeanne* d'Evreux, mourut sans alliance le 6 octobre 1341.

MARIE DE FRANCE, fille du roi *Philippe* de Valois VI du nom, & de *Jeanne* de Bourgogne, sa premiere femme, épousa l'an 1332, *Jean* de Brabant, duc de Limbourg, fils de *Jean* III, duc de Brabant, & mourut le 22 septembre 1333.

MARIE DE FRANCE, fille du roi *Jean*, & de *Bonne* de Luxembourg, sa premiere femme, fut mariée l'an 1364, à *Robert* I du nom, duc de Bar. On met sa mort l'an 1404.

MARIE DE FRANCE, fille du roi *Charles* V, dit *le Sage*, & de *Jeanne* de Bourbon, née le 27 février 1370, fut promise par le roi son pere, à *Guillaume* de Baviere, comte de Hainaut, & mourut avant le mariage l'an 1377.

MARIE DE FRANCE, fille du roi *Charles* VI, née le 22 août 1393, fut prieure de Poissi, & mourut le 19 août 1438. * Sainte-Marthe, *hist. généalog. de la maison de France.* Le P. Anselme.

MARIE DE LUXEMBOURG, fille de *Pierre* de Luxembourg, II du nom, comte de Saint-Paul, épousa, 1°. *Louis* de Savoye, comte de Romont: 2°. l'an 1487, *François* de Bourbon, comte de Vendôme. Cette princesse, renommée par sa piété & par sa chasteté, ayant été veuve pendant cinquante & un ans, mourut le premier avril de l'an 1546, ayant eu quatre fils & deux filles. L'aîné fut *Charles* de Bourbon, qui eut *Antoine*, pere de *Henri* IV.

MARIE DE LUXEMBOURG, fille de *Sébastien* de Luxembourg, & de *Marie* de Beaucaire, épousa *Philippe-Emanuel* de Lorraine, duc de Mercœur, & en eut un fils & deux filles, dont il ne resta que *Françoise*, héritiere de la principauté de Martigues, des duchés de Mercœur, Penthièvre, &c. & femme de *César* de Vendôme, fils *naturel* de Henri *le Grand*. Marie mourut le 6 septembre 1623. * Le pere Hilarion de Coste a fait l'éloge de ces deux princesses.

MARIE DE VALOIS, duchesse de Calabre, fille de *Charles* de France, comte de Valois, & de sa troisiéme femme *Mahaud* de Chastillon, fut mariée à *Charles* de Sicile, duc de Calabre, fils de *Robert*, roi de Naples, & d'*Yolande* d'Aragon, & veuf de *Catherine* d'Autriche. Le traité du mariage fut passé à Paris le 11 janvier 1324. Elle mourut en couches le 6 décembre 1328, laissant deux filles: *Jeanne* I, qui fut reine de Naples; & *Marie*, qui épousa l'an 1343, *Charles* de Sicile, duc de Duras son cousin. Cette derniere étant veuve, fut contrainte par Hugues de Baux, comte d'Avelino, d'épouser *Robert* son fils; mais cette insolence ayant été punie par la mort du pere & du fils, *Philippe* de Sicile, II du nom, prince de Tarente, l'enleva & l'épousa l'an 1353. C'étoit une très-belle princesse, qui mourut le 20 mai 1366, à Naples, où elle fut enterrée dans l'église de sainte Claire. * Villani. Collenuccio. Sainte-Marthe. Bouche. Le P. Anselme, &c.

MARIE ADELAIDE de Savoye, dauphine, fille aînée de *Victor Amédée*, II du nom, duc de Savoye, & d'*Anne-Marie* d'Orléans, née à Turin le 5 décembre 1685, fut amenée en France en 1696, en conséquence du traité de paix conclu à Turin le 29 août de la même année, entre le roi Louis XIV, & le duc de Savoie, pour y être élevée, jusqu'à ce qu'elle fût en âge d'épouser Louis de France, duc de Bourgogne, depuis dauphin, ce qui fut fait à Versailles le 7 décembre 1697. Cette princesse fut toujours par ses manieres gracieuses & spirituelles, se concilier toute l'affection du roi aïeul de son époux. Elle ne porta le titre de dauphine que pendant dix mois, étant morte au château de Versailles le 12 février 1712, âgée de 26 ans, deux mois & six jours. Louis dauphin son mari, mourut au château de Marli le 18 du même mois, & leurs corps furent portés à S. Denys en France sur un même char, & inhumés ensemble. *Voyez leur postérité à* FRANCE.

FEMMES ILLUSTRES DU MESME NOM.

MARIE DE FRANCE, dame savante, vivoit vers l'an 1260, & n'étoit pas de la maison royale de France, mais seulement Françoise, comme elle l'assure elle-même dans ses vers. Elle traduisit d'anglois en vers françois, les fables d'Esope moralisées, & entreprit cet ouvrage, pour faire plaisir à un seigneur de ce temps, nommé Guillaume. * Fauchet. Du Verdier. La Croix du Maine.

MARIE-MAGDELÉNE de la Trinité, fondatrice des religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde, conjointement avec le P. Yvan, prêtre de l'Oratoire, qui en a été le fondateur, naquit à Aix en Provence le 3 juin 1616. Son pere étoit un soldat, appellé *Armand* Martin, né à Tours, & marié à Aix, avec *Marguerite* Caritas. Il mourut à la guerre en Piémont, avant que Magdeléne eût atteint l'âge de dix ans. Après sa mort elle fut élevée avec grand soin par sa mere, qui vivoit d'un petit négoce. A l'âge de quinze ans elle fut demandée en mariage; & pressée par sa mere d'accepter le parti qui paroissoit avantageux, elle demanda du temps

pour consulter Dieu, puis déclara dans l'assemblée de ses parens, qu'elle n'avoit nulle volonté de s'engager jamais dans le mariage. En 1630 elle se retira à Pertuis avec madame de Saint-Marc, veuve d'un conseiller d'Aix, pour se garantir de la maladie contagieuse qui faisoit alors de grands ravages dans cette derniere ville. Elle accompagna cette dame à Tarascon, & courut dans le voyage deux grands dangers. Quand elle en eut été délivrée, & qu'elle fut arrivée à Tarascon, elle alla tous les jours qu'elle y demeura, en rendre graces à Dieu dans l'église souterraine de sainte Marthe, fort fréquentée à cause des reliques qui y sont exposées à la vénération du peuple, & que l'on croit être de cette Sainte. Quand elle fut de retour à Aix, elle se mit sous la conduite du P. Yvan, qui composa pour elle un livre qui a pour titre, *Conduite à la perfection chrétienne*. Elle lui demanda permission de faire vœu de continence perpétuelle, & lui témoigna depuis quelque dessein d'entrer dans le monastere des Capucines de Marseille. Le pere Yvan lui déclara que Dieu la destinoit à un autre emploi; & un Capucin consulté là-dessus, répondit la même chose. On dit qu'elle connut dans la priere, que cet emploi étoit la fondation d'un nouvel ordre; & dans une maladie qu'elle eut en 1632, elle prit la résolution de fonder un ordre, qui fut appellé l'*Ordre de la Miséricorde*, où l'on recevoit sans dot les filles de qualité qui n'avoient pas de bien pour entrer dans les autres religions. Quand elle proposa ce dessein au P. Yvan, il le jugea impossible; néanmoins il entreprit de travailler à son établissement, & pour cet effet acheta une maison dans Aix, pour loger les pauvres filles de l'ordre qu'il vouloit fonder. Magdeléne quitta la maison de sa mere, pour aller demeurer dans celle que le P. Yvan avoit préparée. La demoiselle de Bontems y envoya des meubles, & pouvut à la subsistance des filles, auxquelles elle fit depuis donation de tout son bien. Le nombre de ces filles s'étant accru, le P. Yvan acheta des jardins où il pût loger plus commodément sa communauté. Le 13 août 1637, la premiere pierre du nouveau bâtiment fut posée. M. Bretel, archevêque d'Aix, trouva mauvais que cette cérémonie eût été faite sans son ordre; mais ayant connu depuis la vertu de Magdeléne, il ratifia la permission donnée par son grand-vicaire. Les ennemis de cette congrégation naissante donnerent à l'archevêque d'Aix de mauvaises impressions du P. Yvan, & le décrierent dans son esprit comme un ignorant, & un homme peu capable de l'emploi dont il se mêloit. L'archevêque lui ayant donc défendu de diriger la communauté jusqu'à nouvel ordre, les filles qui la composoient demanderent des Jésuites pour directeurs, & en obtinrent deux, qui rendirent un témoignage avantageux & du P. Yvan & de la communauté, & dissiperent les nuages de la calomnie. L'orage ne fut pas pour cela entiérement appaisé. L'archevêque ne pouvoit digérer le projet d'un nouvel ordre, ni de recevoir des filles sans dot. Cependant M. Sforza, archevêque d'Avignon, approuva l'institut; le comte d'Alais, gouverneur de Provence, obtint du roi de France les lettres nécessaires pour cet établissement, & l'archevêque reçut enfin la bulle, & permit aux filles de prendre l'habit de religieuses, & au P. Yvan de les confesser & de les conduire. La cérémonie de leur vêture se fit le 13 juin 1639. La mere Magdeléne, qui avoit été la premiere supérieure, se démit de sa charge, pour aller établir à Marseille une autre maison du même ordre. Elle y arriva avec trois de ses sœurs le 13 février 1643; & y fut fort considérée par M. Gault, évêque de la ville, qui la visita presque tous les jours pendant quatre mois. Quelques années après, elle établit une autre maison de son ordre à Avignon, & une autre encore à Paris, où elle arriva le 3 janvier 1649. Cette ville étoit alors pleine de troubles. Malgré les malheurs publics, la cherté des vivres, la rareté de l'argent, la disette de toutes choses, elle y acheta une maison, & obtint des lettres pour y établir un monastere. Le P. Yvan en eut tant de joie, qu'il voulut l'aller visiter; mais il étoit si fort accablé d'années & de maladies, qu'il y mourut dans la sacristie le 8 octobre 1653. Le P. Léon, Carme réformé, fit son oraison funebre, qui fut imprimée, aussi-bien que les lettres du P. Yvan. M. Gondon, docteur en théologie, composa sa vie sur les mémoires fournis par la mere Magdeléne. La reine Anne d'Autriche, qui avoit entendu l'oraison funebre du P. Yvan, conçut une haute estime de la mere Magdeléne, & l'assura de sa protection. Les affaires de son ordre l'obligerent de faire un voyage en Provence, & à y visiter les monasteres d'Aix, de Marseille & d'Avignon. Avant que de retourner à Paris, elle souhaita de voir les reliques de la Magdeléne sa patrone, que l'on croit faussement être à S. Maximin, & de passer de-là à sainte Baume. On dit que notre religieuse de retour à Paris, prédit à la reine-mere la paix des Pyrenées, le mariage du roi Louis XIV, & la naissance du dauphin. Quelque desir que des personnes de la premiere qualité de la cour eussent de la retenir, elle les quitta pour aller établir dans la ville d'Arles une nouvelle maison de son ordre. Au mois de mai 1665, elle en fonda une autre à Salon, ville du diocese d'Arles, & y demeura quelques années. La mere Marie des Anges professe de Paris, en fut la premiere supérieure. Elle eut ordre du confesseur de la maison de mettre l'obéissance de la mere Magdeléne à l'épreuve, & de n'en laisser pas échaper l'occasion. Au mois de juin suivant elle retourna à Paris, où consultée par la reine-mere sur l'état de sa maladie, elle lui déclara qu'elle étoit très-dangereuse. En 1666 elle partit pour Rome, où l'on avoit demandé des religieuses de l'ordre de la Miséricorde; mais avant qu'elle y fût arrivée elle fut rappellée à Paris pour appaiser le trouble excité par le directeur. Elle y reçut de séveres réprimandes, & y vit élever une autre supérieure. Le prétexte de la persécution qu'elle souffrit, fut qu'elle avoit fait de trop grandes acquisitions, & reçut trop de pauvres filles. Lassée de ces contradictions, elle résolut de se retirer, & se rendit à Avignon en 1670. Elle prétendoit en partir pour aller à Rome où son nom étoit connu, & où quelques personnes souhaitoient voir établir un monastere de l'ordre de la Miséricorde, qu'une grande dame avoit promis de faire bâtir à ses dépens. Quand elle arriva à Avignon, elle parut si foible, qu'il fut aisé de juger qu'elle ne feroit jamais en état d'entreprendre le voyage de Rome. On reconnut bientôt après qu'elle étoit hydropique. Le 12 février 1678 elle demanda le Viatique, & à quatre heures du soir l'extrême-onction. Trois jours avant sa mort elle dicta une lettre circulaire à tous les monasteres de son ordre, & y recommanda sur-tout le quatriéme vœu, qui consiste à recevoir des filles de qualité qui n'ont point de dot, & elle demanda qu'une pauvre fille de qualité fût reçue en chaque monastere pour y tenir sa place, ce qui fut religieusement observé. Quoiqu'elle eût souffert de violentes douleurs & de cruelles incisions, elle expira doucement le 20 février. Quatorze jours après son décès, on lui fit un service solemnel, auquel assisterent le vice-légat d'Avignon & toute la noblesse. Le P. Marc-Antoine du Roi, de la congrégation

grégation de la Doctrine chrétienne, prononça son oraison funebre, qui fut ensuite imprimée. * Croset Jésuite, *dans la vie de Marie-Magdeléne de la Trinité, publiée à Lyon*, in-8°. *en* 1696.

MARIE DE L'INCARNATION. Nous avons eu deux religieuses en France qui ont porté ce nom, & l'ont rendu célebre par un grand mérite, de grandes actions, & une éminente sainteté. La premiere se nommoit *Barbe Avrillot*, née à Paris le premier février 1565, de *Nicolas* Avrillot, seigneur de Champlatreux, maître des comptes, & de *Marie* Luillier. Elle fut mise fort jeune pensionnaire à Longchamp, où dès-lors elle parut élevée à une vertu qui passoit de beaucoup son âge. Elle n'eut pas plutôt atteint l'âge de 14 ou 15 ans, qu'elle sollicita auprès de ses parens la permission d'entrer en religion; mais elle ne l'obtint pas, & par obéissance elle épousa le 24 août 1582 *Pierre* Acarie, maître des comptes à Paris, qui avoit du bien & de la vertu. Elle se comporta dans le mariage de maniere à être proposée aux femmes pour un modele accompli de toutes les vertus de leur état. Son mari, qui avoit soutenu avec chaleur le parti de la ligue, ayant été obligé de sortir de Paris lorsque cette ville fut réduite à l'obéissance du roi Henri IV, elle se vit avec six enfans dans le plus grand abandon, & dans la plus extrême misere où l'on puisse être réduit; elle soutint cette épreuve avec une fermeté d'ame qui la rendit l'admiration de Paris; & l'éclat de ses vertus augmentant de jour en jour, il ne se faisoit rien de considérable en France pour la gloire de Dieu, qu'elle ne fût consultée. Elle donna commencement à la réforme qui se fit alors dans un grand nombre de monasteres, & tout le monde fait que c'est principalement à elle qu'on doit l'établissement des Carmelites réformées en France. Les obstacles qu'elle y rencontra, & les persécutions qu'on lui suscita, ne la rebuterent point. Elle se chargea des bâtimens du premier monastere qui est au fauxbourg S. Jacques; fit le choix des premieres novices qui furent reçues; engagea madame de Sainte-Beuve son amie à l'établissement du monastere des Ursulines du même fauxbourg; aida le cardinal de Berulle dans l'institution de la congrégation de l'Oratoire; & étant devenue veuve en 1613, elle entra en qualité de converse dans l'ordre dont elle étoit la fondatrice. Elle fit son noviciat & ses vœux à Amiens, où peu après elle fut élue supérieure. Elle refusa constamment cette dignité, & passa ensuite au monastere de Pontoise, qui lui devoit son établissement. Elle fit de grands biens à cette maison, & y mourut le 18 avril 1618, âgée de 53 ans. *Voyez* sa vie écrite par M. du Val, par le P. Maurice Marin, Barnabite, & par d'autres auteurs, les auteurs qui ont parlé de l'établissement des Carmelites en France. Le tombeau de cette sainte femme a été honoré de plusieurs miracles.

L'autre MARIE DE L'INCARNATION se nommoit *Marie Guyert*. Elle naquit à Tours le 18 octobre 1599. Son pere étoit un marchand de soie, sa mere étoit dune très-bonne famille. Elle épousa par obéissance à ses parens un homme de même condition que son pere, nommé *Martin*, & en eut un fils qui s'est rendu illustre dans la congrégation des Bénédictins de S. Maur, sous le nom de D. *Claude Martin*. Elle demeura veuve à l'âge de 19 ans, & à l'âge de 32 elle entra chez les Ursulines de Tours. Comme dès sa plus tendre enfance elle avoit été élevée à un don d'oraison très-sublime, soutenue d'une austérité de vie qui a peu d'exemples, & de toutes les vertus qui peuvent convenir aux personnes de son sexe, elle étoit déja maîtresse dans la vie spirituelle, lorsqu'elle entra au noviciat: aussi ne tarda-t-on pas après sa profession à la charger du soin d'instruire les novices: elle s'aquitta de cet emploi avec un succès qui répondoit à l'attente qu'on en avoit: elle peupla sa maison de saintes. Ce fut dans ce temps-là, & pour l'instruction de ces jeunes éleves qui lui étoient confiées, qu'elle composa *l'école chrétienne*, qui est un des meilleurs catéchismes que nous ayons en notre langue. Appellée ensuite par des voies extraordinaires à la conversion des filles sauvages du Canada, elle passa à Quebec en 1639, pour y établir un couvent de son ordre, qu'elle a solidement établi; gouverné long-temps avec une grande sagesse; soutenu dans des temps facheux d'une maniere presque miraculeuse, & auquel elle a laissé des constitutions conformes au pays, qui marquent une prudence toute divine, & une expérience consommée. Elle mourut en odeur de sainteté le dernier jour d'avril 1672. Outre *l'école chrétienne*, nous avons encore d'elle un volume de ses retraites & de ses letres, *in*-4°. Sa vie écrite par elle même, a été imprimée avec des additions par le P. D. Claude Martin son fils. Tous ses écrits sont remplis de cette onction sainte, & de cette sublimité de pensées qu'on ne trouve que dans les Saints. Elle a mérité les éloges des plus grands hommes de son siécle. * *Sa vie écrite depuis peu par le* P. Charlevoix, *Jesuite*.

MARIE DE GOURNAI, *cherchez* JARS.

MARIENBERG, en latin *Marieberga*, ville d'Allemagne dans la haute Saxe, est située dans les montagnes, où il y a diverses mines de métaux: ce qui donna la pensée à Henri duc de Saxe, d'y faire bâtir cette ville l'an 1519. Elle appartient à l'électeur de Saxe.

MARIENBOURG, ville des Pays-Bas sur les confins du Hainaut & du Luxembourg, reçut son nom de Marie d'Autriche, reine de Hongrie, & gouvernante du Pays-Bas, qui la fit bâtir l'an 1542. Les François la prirent, & l'ont gardée par le XXXIX article de la paix des Pyrenées de 1659.

MARIENBOURG, ville du royaume de Pologne, capitale de la Prusse royale, est bâtie sur le Nagot, qui est un bras de la Vistule. Il y avoit en ce lieu une forteresse, qui fut cause qu'on y bâtit l'an 1281, cette ville, à laquelle on donna le nom qu'elle porte, en considération d'une image miraculeuse de la sainte Vierge. Elle a été autrefois le siége des chevaliers de l'ordre Teutonique, & avoit été bâtie par les chevaliers Porte-Croix. Cette ville fut prise par Casimir IV, roi de Pologne, l'an 1460, & par les Suédois l'an 1626, & l'an 1655. Depuis elle a été rendue au roi de Pologne. Marienbourg a titre de palatinat. * Cromer, *hist. Polon.* Starovolsius, & Cellarius, *desc. Polon.*

MARIENBURG ou MARIOBOURG, ville d'Irlande, est la capitale du comté de la reine, qu'ils appellent *Queynescounti*.

MARIENDAL, que les Allemans nomment MERGENTHEIM, *Mergenthemum*, petite ville d'Allemagne dans la Franconie, est nommée par quelques auteurs Latins *Mergethum*, & *Mariæ domus*. Elle est sur le Taubert, à cinq ou six lieues de Wirtzbourg, & est considérable, parcequ'elle est le lieu de la résidence du grand-maître de l'ordre Teutonique en Franconie.

MARIENFELD, en latin, *Campus Mariæ*, est la plus riche & la plus illustre abbaye qui soit dans la Westphalie, après celle de Corvey. Elle est située dans une grande solitude à douze lieues de Munster, de Paderborn, & d'Osnabruck. Le terrein y est très-arride, & on y cueille une espece de grain dont le pain est noir comme du charbon, & presque pesant comme de la pierre,

On dit que le savant Juste-Lipse en ayant un, s'écria : *O qualis regio! in qua homines coguntur comedere terram.* (Quel pays! où les hommes sont obligés de manger de la terre.) On l'appelle communément du *bon pour nic.* Ce nom lui est resté à l'occasion d'un François qui appelloit son cheval *Nicolas*, & qui s'étant vu servir de ce pain, en eut horreur, & s'écria qu'il étoit bon pour Nic; » Encore ne sai-je, dit-il, si les chevaux en vou» droient manger. « Il est certain qu'en France, il n'y a aucun paysan, quelque pauvre qu'il fût, qui en voulût. Cependant plusieurs personnes en font-là leurs délices. Herman, évêque de Munster, qui avoit été religieux de l'ordre de Cîteaux, fonda cette abbaye pour des religieux du même ordre l'an 1190, & la choisit pour le lieu de sa sépulture. On voit son tombeau au milieu du sanctuaire. L'église est belle, & tout le monastere est renouvellé. Il reste cependant un côté de l'ancien cloître, qui fait regretter les premiers édifices. La bibliothéque n'est pas fort considérable, & il n'y a point de manuscrits, au moins qui soient dignes de remarque. * *Mémoires du temps.* Le *voyage littéraire* des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, *tom.* 2, *p.* 237 & 238, &c.

MARIENMUNSTER, abbaye de l'ordre de saint Benoît, à cinq lieues de celle de Gerden, & à cinq ou six de Paderborn, est dans une très-grande solitude. Il y a quarante religieux, dont treize desservent des cures ou des monasteres de filles. Car dans toute l'Allemagne, les religieux Bénédictins ont plus de cures, que les chanoines réguliers & les Prémontrés. Il ne reste dans ce monastere aucun monument qui ait échapé à la fureur des hérétiques des derniers siécles. * *Voyez* le *voyage littéraire* des PP. DD. Martenne & Durand Bénédictins, *tome* 2, *page* 253 & 254, &c.

MARIENWERDER, petite ville de la Prusse ducale. Elle est dans la Poméranie, entre Marienbourg & Graudens, à six lieues des deux. Elle étoit autrefois le siége de l'évêque de Poméranie. * Mati, *dict.*

MARIENZELL, village de la Stirie, situé aux confins de l'Autriche. Il n'est connu que par l'affluence des pélerins, qui y vont en dévotion. * Mati, *dict.*

MARIES, fête de réjouissance, qui se faisoit autrefois à Venise, & qui devoit son origine au sujet qui suit. Les Istriens, peuples d'Italie, voisins de l'état de Venise, & alors ennemis jurés des Vénitiens, se jetterent un jour au mois de février, dans une des isles qui formoient cette ville & qui est aujourd'hui celle de *Castello.* Etant entrés dans l'église de S. Pierre, où ils trouverent des filles assemblées pour quelque mariage, ils les enleverent & les emmenerent dans Cahorle petite isle du Frioul. Dès que les Vénitiens eurent eu avis de cette entreprise, ils les poursuivirent; & après un combat sanglant, ils retirerent ces filles d'entre leurs mains. Pour conserver la mémoire de cette action, on institua à Venise une fête publique, qui se célébroit tous les ans le deuxiéme jour du même mois de février. Douze jeunes filles des plus belles, superbement parées, & accompagnées d'un jeune homme habillé en ange, alloient dansant par toute la ville. Cette cérémonie, qui fut observée pendant trois cens ans, finit dans le temps de la guerre des Génois, à cause qu'on reconnut qu'il s'y commettoit quelques abus. Il en demeura néanmoins quelque marque, en ce que le doge & les sénateurs continuerent d'aller tous les ans le second jour de février, en procession à l'église de Notre-Dame, avec une pompe fort célebre. * Joan. Bapt. Egnat. *exempl. illustr. vir.*

MARIETTE (Jean) religieux de l'ordre de S. Dominique, Espagnol & natif de Vittoria, entra dans l'ordre en 1571, & mourut au mois de décembre de l'an 1611. Nous avons quelques ouvrages qu'il avoit composés en sa langue naturelle; comme l'histoire ecclésiastique des Saints d'Espagne, qui parut en 1596, *in-folio*, à Cuença. Celle des archevêques de Tolede, qu'il publia à Madrid en 1600. L'histoire des prélats tirés de son ordre, imprimée dans la même ville en 1605, &c. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.* Echard, *script. ord. Præd.*

MARIGALANTE, isle de l'Amérique septentrionale, entre les Antilles ou Caraïbes, appartient aux François. Elle est extrêmement fertile, située à six lieues de la Guadeloupe, & à dix ou douze de San-Domingo.

MARIGNAN, en latin *Melignanum* & *Merignanum*, bourg d'Italie dans le duché de Milan, entre la ville de Milan & Lodi, est célebre par la victoire que le roi François I y remporta l'an 1515 sur les Suisses. *Voyez* MEDICIS, MEDICI ou MEDIQUIN (Jean-Jacques) marquis de Marignan.

MARIGNI, famille très-ancienne en Normandie, tiroit son origine d'ENGUERRAN le Portier, chevalier, seigneur de Rosei & de Lyons en partie, vivant l'an 1180, lequel fut pere de HUGUES, qui suit.

II. HUGUES le Portier, chevalier, seigneur de Rosei & de Lyons, laissa de *Mahaud*, dame de Marigni, veuve de *Richard* seigneur de Saint-Leger, pour fils ENGUERRAN II, qui suit;

III. ENGUERRAN II du nom, seigneur de Marigni, &c. prit le nom de sa mere, vivoit l'an 1240, & fut pere de JEAN, qui suit; & de PHILIPPE, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné.*

IV. JEAN seigneur de Marigni, ne laissa d'*Agnès* sa femme, que deux filles, qui furent, *Agnès* dame de Marigni, mariée à *Etienne* Postel, chevalier; & *Jeanne* de Marigni, femme de *Robert* de Villiers, chevalier.

IV. PHILIPPE de Marigni, fils puîné d'ENGUERRAN II, fut seigneur d'Escouis, puis de Marigni, après la mort de Gilles Postel son petit-neveu, & laissa de sa premiere femme, dont le nom est ignoré, ENGUERRAN III, qui suit. De sa seconde femme, aussi inconnue, il eut *Philippe* de Marigni, évêque de Cambrai, puis archevêque de Sens, mort à Paris l'an 1325, & enterré dans l'église des Chartreux; *Jean* de Marigni, chantre de l'église de Paris, puis évêque de Beauvais l'an 1312, garde des sceaux de France, & archevêque de Rouen, mort le 26 décembre 1351, & enterré en l'église collégiale d'Escouis auprès d'Enguerran III, son frere; *Robert* de Marigni, seigneur de Maineville & Boisroger, qualifié sire de Tourni, maréchal du roi de France ès parties du Languedoc & de Saintonge, dans un mandement donné l'an 1342, mort sans laisser de postérité d'*Alix* de Beauvais; *Alix* de Marigni, femme de *Jean* de Sains; *Catherine* de Marigni, alliée dans la maison de Mansfigni; & *Pierre* de Marigni, seigneur du Plessis-Tremblai, dit *Loiselet*, qui, de *Blanche* de Changi, eut pour fils *Jean* de Marigni, seigneur du Plessis & du Mesnil, pere de *Roberte* de Marigni, femme de *Gui* de Dangu, chevalier; & de *Jeanne* de Marigni, mariée à *Pierre* de Villaines.

V. ENGUERRAN de Marigni III du nom, comte de Longueville, seigneur de Marigni, de Maine-

ville, d'Efcouis, Gaillefontaine, Vardes, &c. chambellan de France, & intendant des finances du roi Philippe *le Bel*, dont *il fera parlé ci-après dans un article féparé*, fut marié trois fois, 1°. à *Jeanne* de Saint-Martin : 2°. à *Hawide* : 3°. à *Alipe* de Mons, qui fut accufée de fortilége contre la perfonne du roi, & qui fut long-temps prifonniere après la mort de fon mari : il n'eut point d'enfans d'elle. Ceux du premier lit, furent LOUIS, qui fuit; *Marie*, religieufe à Maubuiffon; & *Ifabelle* de Marigni, mariée 1°. l'an 1309 à *Guillaume*, feigneur de Tancarville : 2°. à *Hugues* feigneur d'Auxi. Ceux du fecond lit furent, *Raoul* de Marigni, nommé avec fes freres & fœurs dans le teftament du roi Louis *Hutin*; *Thomas* de Marigni, feigneur de Dampierre en Ponthieu, mort fans alliance; & *Alips* de Marigni, femme de *Pierre*, feigneur de Fefcamp, chevalier.

VI. LOUIS, feigneur de Marigni, Maineville, Boifroger, &c. filleul du roi Louis *Hutin*, époufa du vivant de fon pere, *Roberte* dame de Beaumez, châtelain de Bapaume, fille unique de *Gilles*, châtelain de Bapaume, feigneur de Beaumez, & d'*Ide* d'Efcayencourt, dame de Croifilles, dont il eut pour fille unique *Ide* dame de Marigni, laquelle fut élevée auprès de la reine de Navarre, & mariée l'an 1348, à *Jean* de Melun III du nom, comte de Tancarville, chambellan de France, mort fans poftérité l'an 1391.

MARIGNI (Enguerran de) comte de Longueville, feigneur d'Efcouis, de Marigni, &c. chambellan de France, fut le principal miniftre du royaume, fous le regne de Philippe *le Bel*. Il s'avança à la cour par fon mérite & par fon adreffe, & gagna les bonnes graces du roi Philippe *le Bel*, qu'il fervit avec beaucoup de fidélité & de fuccès en diverfes occafions importantes. Ce prince le fit chambellan de France, capitaine du Louvre, & lui donna l'intendance des finances & de fes bâtimens, avec le comté de Longueville. Charles de France, comte de Valois, frere du roi, & les autres grands du royaume, ne lui virent occuper qu'avec peine, le pofte avantageux dans lequel fes fervices l'avoient placé. Cette envie dégénéra en une haine fecrette, & paffa facilement de l'efprit des grands dans celui des peuples. D'ailleurs Marigni, naturellement fier, ne fe mit point en peine de ménager fes ennemis, tant qu'il poffeda la faveur du roi. L'hiftoire de fon temps, qui l'appelle coadjuteur & gouverneur de tout le royaume de France, rapporte un exemple de fon habileté & de fon éloquence. Le roi, qui avoit befoin d'argent, affembla les grands & les députés des villes à Paris, où Enguerran de Marigni leur parla avec tant de force dans la cour du palais, qu'ils ne purent réfifter à fes raifons, quoique la mifere du temps fût extraordinaire. Philippe *le Bel* mourut l'an 1314, & Louis X, dit *Hutin*, fon fils lui fuccéda. Charles de Valois, fon oncle, fe mit en poffeffion de toute l'autorité, & changea divers officiers. Il n'aimoit pas Marigni; & ne trouvant point d'argent pour le facre du roi, il prit cette occafion pour rechercher les financiers, & fur-tout Enguerran, avec lequel il avoit déja eu de rudes prifes pendant la vie de Philippe. On demanda à Marigni ce qu'il avoit fait de tout l'argent qu'il avoit levé, tant fur le clergé que fur le peuple, un peu avant la mort du feu roi. Il répondit hardiment qu'il en rendroit bon compte. Alors Charles de Valois lui dit : Faites-le préfentement : *Sire, volontiers*, répliqua Marigni; *mais je vous en ai baillé la plus grande partie ; & le demeurant j'ai mis en payement des dettes de monfeigneur votre frere*. Le comte de Valois, offenfé de cette réponfe, lui dit : *Certes de ce mentez-vous, Enguerran*. Alors Marigni répondit : *Par bieu, fire, vous en mentez-vous*. Cette hardieffe peu refpectueufe, contribua beaucoup à fa mort. Il fut arrêté quelque temps après en entrant au confeil, mis dans la tour du Louvre, & de-là transféré en celle du Temple. Enfuite on lui fufcita de nouvelles accufations, & l'on prétendit que fa femme, abufée par quelques enchanteurs, cherchoit à envoûter le roi, c'eft-à-dire, à le faire mourir par des images de cire. Il y avoit quatre chefs d'accufation contre lui, d'avoir altéré les monnoies, d'avoir chargé les peuples d'impôts, d'avoir volé plufieurs grandes fommes, & d'avoir dégradé les forêts du roi. Son procès lui fut fait dans le château du bois de Vincennes, par les pairs & barons du royaume, qui le condamnerent à être attaché au gibet qu'il avoit lui-même fait dreffer à Montfaucon : ce qui fut exécuté le famedi après la fête de l'Afcenfion de l'an 1315. Enguerran de Marigni étoit alors âgé d'environ 50 ans, & fut enterré quelque temps après dans l'églife des Chartreux. Depuis, le comte de Valois même le fit porter dans celle d'Efcouis, que Marigni avoit fondée l'an 1310, & où fon corps fut mis l'an 1326. Ce comte malade à l'extrémité, fe repentit de ce qu'il avoit fait contre lui. On dit qu'ayant alors ordonné une aumône publique, ceux qui la faifoient difoient aux pauvres par ordre de ce prince : *Priez Dieu pour l'ame de monfeigneur Enguerran de Marigni, & pour monfeigneur Charles de Valois*; & que le peuple fut furpris de ce qu'on nommoit Marigni avant le comte. On avoit arraché la ftatue du premier, qui étoit auprès de celle du roi Philippe *le Bel*, au palais, & l'on y remit enfuite fon portrait en plate peinture, avec ces deux vers à la façon de ce temps-là :

Chacun foit content de fes biens,
Qui n'a fuffifance, n'a riens.

La maifon d'Enguerran de Marigni rentra depuis dans fes biens, & fa mémoire fut rétablie. * Le continuateur de Guillaume de Nangis. Du Haillan. Gaguin. Mezerai. D'Auteuil, *hiftoire des miniftres d'état*. Du Pui, *hiftoire des favoris*. Sainte-Marthe. Godefroi. Le P. Anfelme, &c.

MARIGNI (Jacques Carpentier de) n'étoit point de Nevers, comme on le lit dans le *Parnaffe françois* de M. Titon du Tillet; mais de Marigni même près de Nevers, dont fon pere étoit feigneur : il n'y a donc pas lieu de croire non plus qu'il fût fils d'un marchand de fer, comme le dit encore M. Titon, qui convient de fa nobleffe, mais qui prétend qu'il n'en fut informé que parcequ'étant en Flandre, il fut reconnu par quelques gentilshommes pour être de leur famille, & qu'à fon retour il fe fit réhabiliter. Il étoit fort porté à la raillerie, & fe plaifoit à débiter des nouvelles extraordinaires, & en quelque forte féditieufes, ce qui lui attira dans la fuite beaucoup de chagrin. Il embraffa l'état eccléfiaftique, & s'attacha à M. le prince, qu'il fuivit en Flandre. De retour en France, il fe retira auprès de M. le cardinal de Retz. Son occupation étoit de le divertir. Il étoit toujours de bonne humeur, franc, & aimant la bonne chere & le plaifir. C'eft ainfi que le dépeint Saint-Amand, dans fon poëme intitulé, *La vigne*, imprimé en 1627.

MARIGNI, rond en toutes fortes,
Qui parmi les brocs te tranfportes,
Et dont l'humeur que je chéris,
M'a pu faire quitter Paris.

Il avoit beaucoup voyagé, fur-tout en Italie &

en Suéde, & favoit bien plusieurs langues étrangeres. Il mourut d'apoplexie à Paris en 1670. Il faisoit assez bien des vers françois. Son *poëme du pain béni*, qu'il fit contre les marguilliers de saint Paul, qui vouloient l'obliger à rendre le pain béni, est rempli de railleries, qu'il porte un peu trop loin, quoique l'on y trouve beaucoup de finesse & de naturel. Nous avons plusieurs de ses lettres imprimées *in*-12, à la Haye en 1655. On connoît ses ballades du temps de la fronde. Il réussissoit en in-promptus, & l'abbé Ménage a dit de lui dans sa dissertation sur les sonnets pour la belle Matineuse : *Lè un grande improvisatore questo signor di Marigni*. Il en donne une idée agréable dans les hendécassyllabes qu'il lui adresse, p. 105 de l'édition de ses poésies à Amsterdam 1687. Guy Patin, dans sa 155 lettre, parle aussi de Jacques de Marigni comme d'un homme de beaucoup d'esprit. Il lui attribue un livre intitulé, *Traité de politique*, qui a été traduit en anglois. L'abbé de Marolles en parle aussi avec éloge dans son *dénombrement* de ceux qui lui ont fait présent de leurs ouvrages, &c. * *Voyez* les auteurs cités dans cet article; le *Menagiana*, sur-tout au premier volume, & le quatriéme du recueil des poésies choisies, chez Barbin.

MARILLAC, famille d'Auvergne, a produit de grands hommes.

I. PIERRE de Marillac, capitaine-châtelain de Lastic en Auvergne, eut pour enfans, GUILLAUME, qui suit; & *Julien* de Marillac, conseiller du duc de Bourbon, son procureur général ès comtés de Clermont & Dauphiné d'Auvergne.

II. GUILLAUME de Marillac, seigneur de Saint-Genest, de la Motte-Hermart & de Ricon, sécrétaire du duc de Bourbon, trésorier de Montpensier l'an 1506, capitaine-châtelain de Lastic l'an 1507; contrôleur général des finances du même duc l'an 1515; auditeur des comptes à Moulins en 1522, & commis par madame, mere du roi François I, l'an 1527, pour visiter les comptes de la maison de Bourbon, épousa *Marguerite* Genest, fille de *Bertrand* Genest, & de *Blanche* Chevillon, dont il eut *Gilbert*, baron de Porsac, seigneur de Saint-Genest, sécrétaire du connétable de Bourbon, qui, de *Perronelle* Filliol sa femme, ne laissa qu'une fille, nommée *Perronelle* de Marillac, mariée à *Michel* Veni, seigneur d'Arbouze, premier maître d'hôtel du duc d'Anjou, bailli de Montpensier, & gouverneur d'Aigueperse; *Jean* de Marillac, avocat, mort sans alliance; *Gabriel* de Marillac, avocat du roi au parlement de Paris, mort le 23 avril de l'an 1551, sans enfans d'*Anne* de Loynes sa femme, fille d'*Antoine* de Loynes, & de *Geneviéve* Brinon; *Charles* de Marillac, archevêque de Vienne, *dont il sera parlé dans un article ci-après; Bertrand* de Marillac, Cordelier, puis évêque de Rennes, mort le 31 mai de l'an 1573; GUILLAUME, qui suit; JULIEN de Marillac, commissaire des guerres, qui laissa postérité *rapportée ci-après; Pierre* de Marillac, abbé de Pontigni, qui se fit de la religion à 40 ans, & se retira à Genève, où il se maria; *Antoine*, religieux à Thiern; *Catherine*, morte sans alliance; & *François* de Marillac, avocat en parlement, qui, de *Magdeléne* de Besançon, fille de *Louis*, conseiller au parlement, & de *Marie* Potier, eut pour enfans, *Jacques* de Marillac, vivant l'an 1576; *Gabriel*, payeur des gages du grand-conseil l'an 1576; *Nicole*, mariée 1°. à *Antoine* de Pani, seigneur d'Ostel : 2°. à *Charles*, seigneur d'Arpentigni; & *Magdeléne* de Marillac, alliée à *Charles* Maillard, seigneur des Boulets en Brie. JULIEN de Marillac, l'un des fils de GUILLAUME de Marillac, & de *Marguerite* Genest, qui fut commissaire des guerres, eut pour enfans, *Magdeléne* de Marillac, mariée l'an 1551, à *Jacques* de la Boulaye, seigneur d'Enom, capitaine de cent hommes d'armes; & de *Charles* de Marillac, écuyer, qui, de *Marguerite* de Gueldrorp, fille de *Guillaume*, baron de Honnecourt en Picardie, eut pour enfans *Pierre* de Marillac, seigneur de Beaulieu, gentilhomme de la maison de Gaston, duc d'Orléans, vivant l'an 1620, avec *Anne* Portas sa femme; *Jean* de Marillac, mort sans alliance; *Catherine*, alliée le 20 janvier 1610, à *Louis* Ribier, seigneur de Villebrosse, morte le 18 juillet 1643; & *Heléne* de Marillac, morte sans alliance.

III. GUILLAUME de Marillac, seigneur de Ferrieres, valet de chambre du roi l'an 1551, général des monnoies l'an 1553, maître des comptes l'an 1555, intendant & contrôleur général des finances l'an 1569, & fait chevalier en mars 1570, mourut l'an 1573. Il avoit épousé 1°. *Marie* Aligret, fille d'*Olivier* Aligret, seigneur de Charentonneau, avocat du roi au parlement, morte le 8 juin 1568 : 2°. le 25 mars 1571, *Geneviéve* de Boislevêque, veuve de *Jean*, seigneur de Rosieres, maître des requêtes. Du premier lit il eut *Charles* de Marillac, seigneur de Ferrieres, conseiller au parlement, mort le 11 avril 1580, sans enfans de *Marie* Prud'homme, fille de *Louis*, seigneur de Fontenai, & de *Marie* Luillier; *Louis* de Marillac, seigneur de Farinvilliers, conseiller au parlement, mort le 25 avril 1604. Il avoit épousé 1°. *Marthe* de la Rosiere, dont il n'eut point d'enfans : 2°. *Antoinette* Camus, fille de *Jean*, seigneur de Saint-Bonnet, intendant des finances, & de *Marie* Bouguier, dont il eut pour fille unique *Innocente* de Marillac, mariée l'an 1617, à *Jean* d'Aspremont, seigneur de Vendi; MICHEL, qui suit; *Jean* & *Pierre* de Marillac, morts jeunes; & *Marie* de Marillac, alliée à *René* Hennequin, seigneur de Sermoises, maître des requêtes. Du second lit vinrent, LOUIS de Marillac, comte de Beaumont, maréchal de France, *dont il sera parlé dans un article séparé;* & *Valence* de Marillac, morte le 15 janvier 1617, veuve d'*Octavien* Doni, seigneur d'Attichi, surintendant des finances de la reine Marie de Médicis, mort le 10 janvier 1614.

IV. MICHEL de Marillac, garde des sceaux de France, épousa 1°. le 12 juillet 1587, *Nicole*, dite *Marguerite*, Barbe de la Forterie, fille de *Jean* Barbe, seigneur de la Forterie au Maine, & de *Marie* Carrier, morte le 6 février 1600 : 2°. l'an 1601, *Marie* de Saint-Germain, veuve de *Jean* Amelot, président aux enquêtes, & fille de *Jean* de Saint-Germain, & d'*Agnès* Hervieu. Il eut de sa premiere femme trois enfans, morts jeunes; RENÉ, qui suit; *Octavien*, Capucin, dit *le pere Michel*, nommé à l'évêché de Saint-Malo, mort le 29 juillet 1631; & *Valence* de Marillac, religieuse Carmélite à Pontoise.

V. RENÉ de Marillac, né le 18 décembre 1588, conseiller au grand-conseil, puis reçu maître des requêtes le 31 janvier 1617, mourut de maladie au camp de Montauban en Languedoc, le 29 septembre 1621. Il avoit épousé *Marie* de Creil, fille de *Jean* de Creil, seigneur de Gournai, sécrétaire du roi, & de *Marie* Gamin, dont il eut MICHEL, qui suit; *Louis*, chevalier de Malte, mort à 21 ans, le 12 mai 1635; *Adrienne*, Carmélite au fauxbourg S. Jacques; *Marie*, Carmélite à Pontoise; & *Marguerite* de Marillac, Carmélite au fauxbourg S. Jacques.

VI. MICHEL de Marillac, seigneur d'Ollainville, &c. fut reçu conseiller au parlement l'an

1637, puis maître des requêtes l'an 1643, & mourut conseiller d'état le 29 novembre 1684. Il avoit épousé *Jeanne* Potier, fille de *Nicolas*, seigneur d'Ocquerre, conseiller d'état, morte le premier juillet 1681, dont il eut RENÉ, qui suit; *André*, doyen de saint Emilion, mort l'an 1681; *Louis*, prieur de Langei, curé de saint Germain l'Auxerrois, puis de saint Jacques de la Boucherie à Paris, mort le 25 février 1696; *Marie-Gabrielle*, religieuse aux Carmélites, rue Chapon; & *Magdeléne-Thérèse-Euphrasie* de Marillac, mariée l'an 1682, à *André* Hennequin, seigneur d'Ecquevilli, capitaine des toiles & des chasses.

VII. RENÉ de Marillac, seigneur d'Ollainville, d'Attichi, & de la Ferté-sur-Perron, après avoir été conseiller au parlement, avocat général du grand-conseil, maître des requêtes, intendant au Poitou, fut nommé conseiller d'état au mois de février 1681, dont il mourut doyen le 15 septembre 1719, âgé de 81 ans. Il avoit épousé l'an 1664, *Marie* Bochart, fille de *François*, seigneur de Sarron, conseiller d'état & intendant de Lyon, & de *Marie* Luillier, morte le 13 août 1722, en sa quatre-vingtiéme année, dont il a eu *Michel* de Marillac, avocat du roi au Châtelet, mort le 18 juillet 1695, âgé de 21 ans; JEAN-FRANÇOIS, qui suit; & *Jeanne-Magdeléne* de Marillac, mariée en décembre 1689, à *René-Armand*, marquis de la Fayette, brigadier d'infanterie, mort à Landau en août 1694, & elle le 13 septembre 1712, âgée de 42 ans.

VIII. JEAN-FRANÇOIS de Marillac, dit *le marquis de Marillac*, colonel du régiment de Languedoc, brigadier des armées du roi l'an 1702, gouverneur de Béthune, fut tué à la bataille d'Hochstet le 13 août 1704. Il avoit épousé le 23 janvier 1703, *Marie-Françoise* de Beauvillier, fille de *François*, duc de Saint-Aignan, chevalier des ordres du roi, dont il n'a point laissé d'enfans. Sa veuve prit une seconde alliance le 12 mai 1710, avec *Louis-François*, marquis de l'Aubespine. * *Voyez* le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

MARILLAC (Charles de) archevêque de Vienne en Dauphiné, fils de *Guillaume* de Marillac, & de *Marguerite* Genest, né en Auvergne vers l'an 1510, fut avocat au parlement de Paris, où son savoir & son éloquence lui acquirent l'estime du roi François I; mais il fut soupçonné d'avoir du penchant pour les opinions nouvelles; & pour ne pas demeurer exposé au péril dont il se voyoit menacé, il suivit à l'âge de 22 ans Jean de la Forêt son cousin, qui alloit ambassadeur à Constantinople, & auquel il succéda. Il emporta cet emploi, malgré les brigues de diverses personnes de qualité qui le recherchoient avec passion, & l'exerça pendant quatre ans. A son retour, il fut pourvu par le roi d'une charge de conseiller au parlement de Paris, & fut envoyé ambassadeur en Angleterre l'an 1538, où pendant son séjour il fut pourvu de l'abbaye de S. Pierre de Melun, & d'une charge de maître des requêtes, à laquelle il fut reçu à son retour d'Angleterre au mois de novembre 1541. Quelque temps après il fut encore choisi pour accompagner le maréchal de Cossé en son ambassade d'Allemagne, & y acquit une grande réputation. Depuis il fut évêque de Vannes en Bretagne en 1551, & l'an 1555 il fut du nombre des députés nommés par le roi, pour traiter dans la ville de Gravelines, avec ceux d'Espagne, de la paix, dont on avoit fait quelques propositions. Enfin il fut élevé à l'archevêché de Vienne en 1557, qui avoit vaqué par la mort de Pierre Palmier. Les trois ordres du royaume ayant été assemblés dans le Louvre le 15 janvier de la même année 1557, ce prélat qui étoit chef du conseil privé, fut présent à cette assemblée. Ensuite, lorsqu'on eut rompu la tréve qui avoit été conclue dans la conférence de Gravelines, il justifia la France de cette rupture, par un manifeste qu'il dressa & qui fut publié. Il alla en qualité d'ambassadeur à Rome, & se trouva l'an 1559, avec la même qualité à la diéte d'Augsbourg, après la mort de l'empereur Charles-*Quint*. Il se fit admirer dans l'assemblée des grands du royaume, tenue à Fontainebleau le 21 août de l'an 1560, & fit une très-belle harangue pour persuader la convocation d'un concile national, dont les princes de la maison de Lorraine lui en témoignerent du chagrin. Celui qu'il eut de prévoir le funeste état où alloit infailliblement tomber la France, le mit dans le tombeau le 2 décembre de la même année 1560, qui étoit la cinquantiéme de son âge. Il mourut dans son abbaye de saint Pierre de Melun, où il fut enterré. Charles du Moulin, qui lui avoit de grandes obligations, lui dédia l'an 1558, un de ses ouvrages, qu'il fit imprimer à Lyon, chez Antoine Vincent, sous ce titre: *Novus intellectus quinque legum.* Henri Etienne & Buchanan eurent part à ses bienfaits; & le chancelier de l'Hôpital fut son ami intime. Un poëme de cet excellent homme adressé à ce prélat, est un monument éternel de leur amitié. On a de Charles de Marillac des mémoires de son temps qui n'ont point été imprimés; mais qu'on trouve manuscrits dans plusieurs bibliothéques. * De Thou, *hist. sui temporis.* Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes.* Sainte-Marthe, *Gal. christ.* Chorier, *état politique de Dauphiné.*

MARILLAC (Michel de) garde des sceaux de France, fils de *Guillaume* de Marillac, seigneur de Ferrieres, & frere du maréchal, naquit le 9 octobre de l'an 1563. Il fut successivement conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, conseiller d'état, puis surintendant des finances l'an 1624. Le roi lui donna les sceaux à Paris le premier du mois de juin de l'an 1626. Depuis, il eut part à la disgrace de son frere, lorsqu'il sembloit avoir moins de raison d'appréhender ce revers. On lui fit rendre les sceaux à Glatigni près de Versailles, le 12 novembre de l'an 1630: on l'arrêta en même temps, & on le conduisit dans le château de Caën, puis dans celui de Châteaudun, où il mourut de chagrin le 7 août 1632. M. de Marillac avoit rendu de grands services aux Carmélites, pour l'établissement de leur ordre en France. Il eut une chapelle dans l'église de ces religieuses, au fauxbourg saint Jacques à Paris, & son corps y fut enterré. Le garde des sceaux de Marillac avoit publié l'an 1628, un code, qu'on nomma de son nom de Michel, *le code Michau*, & qui ne fut pas reçu avec grand applaudissement. Il est aussi auteur d'une traduction des pseaumes en vers françois, & de plusieurs autres poësies imprimées. Il commença cette traduction des 150 pseaumes en 1623, pendant le loisir que le roi donna aux magistrats, lorsque sa majesté se retira à Saint-Germain-en-Laye, à cause des maladies contagieuses qui affligerent alors la ville de Paris. Il la continua depuis, & l'acheva la veille du jour où il fut fait surintendant des finances en 1624. Il la publia au commencement de 1625; & l'ayant revue & corrigee depuis qu'il fut fait garde des sceaux en 1626, il en donna une deuxiéme édition à Paris, chez Edme Martin en 1630. Le pere le Long, bibliothécaire de l'Oratoire, s'est trompé en mettant dans sa *bibliothéque sacrée* la premiere édition en 1622,

puisque l'auteur dit lui-même qu'il ne commença sa traduction qu'en 1623. On trouve dans la seconde les cantiques inserés dans l'office de l'églife, aussi traduits en françois, & quelques autres poësies sur des sujets pieux, la plupart tirés de l'écriture sainte. Enfin on a de M. de Marillac une dissertation sur l'auteur du livre de l'imitation, qu'il attribue à Gersen.

MARILLAC (Louis de) frere du garde des sceaux, comte de Beaumont-le-Roger, lieutenant général des évêchés de Metz, Toul & Verdun, maréchal de France, &c. né posthume l'an 1572, servit en diverses occasions le roi Henri IV, qui lui donna une compagnie de cent chevaux-légers, le fit gentilhomme ordinaire de sa chambre, & sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes du duc d'Anjou. L'an 1611, il alla en qualité d'ambassadeur en Savoye, à Mantoue, à Florence & à Venise; & l'an 1616, il alla encore avec le même caractere en Lorraine, en Allemagne & en Italie. Il fut fait par le roi Louis XIII commissaire général de ses armées l'an 1617, & servit l'an 1621 de maréchal de camp au siége de Montauban, où il fut blessé. Pendant toute cette guerre, jusqu'à la paix de Montpellier, il exerça presque toujours le même emploi. Peu après il eut celui de capitaine-lieutenant des gendarmes de la reine Marie de Médicis. Le roi le fit son lieutenant général aux évêchés de Metz, Toul & Verdun, & lui donna en particulier le gouvernement de la ville & citadelle de Verdun l'an 1625. Il signala de nouveau son courage au combat de l'isle de Ré, au siége de la Rochelle, à la prise de Privas & ailleurs, & reçut le bâton de Maréchal de France l'an 1629. Le crédit de son frere, garde des sceaux de France, & l'appui de la reine, Marie de Médicis, contribuerent extrêmement à son élévation. Le maréchal de Marillac fut un des lieutenans généraux qui commanderent l'armée du roi en Italie l'an 1630. Mais dès lors sa perte avoit été jurée par le cardinal de Richelieu, qu'il avoit offert de tuer de sa propre main, lorsqu'il opina contre lui à la journée, qu'on surnomma des *dupes*. Le maréchal fut arrêté dans le camp de Felizzo en Piémont, le 30 novembre de la même année; & après avoir été transferé dans diverses prisons, il fut enfin condamné à Ruel, comme criminel, le 8 mai de l'an 1632, par les commissaires qu'on lui avoit donnés pour juges. Deux jours après il eut la tête tranchée en la place de Grêve à Paris. Divers de ses amis lui avoient souvent offert de le tirer de prison; mais il les avoit refusés, parcequ'il se reposoit sur son bon droit & sur son innocence. Il fut enterré dans la chapelle qu'il avoit aux Feuillans, & ne laissa point d'enfans de *Catherine* de Médicis sa femme, morte le 14 septembre 1631, fille de *Côme* de Médicis, & de *Diane*, comtesse de Bardi. La mémoire de ce maréchal fut rétablie par arrêt du parlement, après la mort du cardinal de Richelieu. * *Mémoires de Puysegur*. Le Pere Anselme.

MARILLAC (Louise de) religieuse de Poissi, s'occupa à la composition de divers ouvrages de piété. On imprima l'an 1621, une traduction des pseaumes pénitentiaux de sa façon, qu'elle dédia à Jeanne de Gondi, sa prieure, & mourut l'an 1629.

MARILLAC (Louise de) fondatrice des filles de la Charité, *voyez* GRAS, (Louise de Marillac, veuve de M. le Gras.)

MARIMONT, ville de Hainaut, *cherchez* BINCHE.

MARIMUTH, Israélite, *cherchez* MEREMOTH.

MARIN (Saint) né en Dalmatie de parens chrétiens, dans le III siécle, étoit tailleur de pierres, & fut employé à rebâtir la ville de Rimini en Italie, où il assistoit les Chrétiens, & prêchoit l'évangile aux Infidéles, jusque-là qu'il convertit même à la foi quelques prêtres des faux dieux. Il se retira ensuite sur le mont Titan, où il vécut dans la solitude, continuant néanmoins de prêcher l'évangile aux Païens des environs: ce qui obligea l'évêque de Rimini, à lui conférer l'ordre de diacre, afin qu'il pût baptiser solemnellement ceux qu'il attiroit à la religion chrétienne. Il mourut dans ce saint exercice, & fut enterré dans son oratoire. On a depuis bâti en ce lieu une ville, que l'on appelle *Saint-Marin*, qui est la capitale d'une petite république. *Voyez* SAINT-MARIN, ville & république. * Pierre *de Natalibus*, *en sa vie*.

MARIN (Saint) dit *le Vieillard*, martyr de Cilicie, étoit d'Anazarbe, ville de Cilicie. Lysias, gouverneur de la province, ayant suscité une persécution contre les Chrétiens, fit amener Marin devant son tribunal, & le pressa de renoncer à la foi de Jesus-Christ, ce qu'il refusa de faire. Lysias le fit fouetter, & suspendre au chevalet; & après lui avoir fait souffrir plusieurs tourmens, il le condamna à avoir la tête tranchée. On croit que son martyre arriva vers l'an 290. Les Grecs font mémoire de lui au 8 d'août: ce qui a été suivi dans le martyrologe romain. * *Acta apud Surium*. Baillet, *vies des Saints*.

MARIN, martyr dans le III siécle, étoit un homme distingué par sa naissance & par ses richesses. Ayant demandé à être centenier, son concurrent lui opposa qu'il étoit chrétien, ce qu'il confessa généreusement. Le juge lui donna du temps pour penser à ce qu'il avoit à faire. Au sortir du tribunal, Marin rencontra Théoctone, évêque de Césarée, qu'il assura de sa constance, & par lequel il fut confirmé dans sa résolution. Au sortir de l'église, il fut cité au tribunal, & condamné à avoir la tête tranchée; ce qui fut exécuté l'an 261. Les Latins font mémoire de ce saint martyr au 3 mars. * Eusebe, *l.* 7, *c.* 15, *hist.*

MARIN I de ce nom, pape que les autres appellent *Martin* II, étoit natif de Galese, ville de Toscane, & avoit été envoyé par le pape Nicolas I, à Michel III, empereur de Constantinople. Adrien II le nomma, l'an 869, avec les légats qui se trouverent au VIII concile général, assemblé contre Photius; & Jean VIII, son successeur, lui donna une semblable commission l'an 879. Il fut mis sur le trône pontifical le 28 décembre de l'an 882, & cassa ce que Photius avoit fait. Basile le *Macédonien*, qui étoit alors empereur d'Orient, se plaignit de ses censures, & soutint vainement que l'élection de ce pontife n'étoit pas canonique, à cause qu'il avoit été évêque d'une autre église. Ce pape mourut le 18 janvier de l'an 884, & eut pour successeur ADRIEN III. * P. Guillerme. Martin *le Polonois*. Platina. Ciaconius. Du Chêne, & Papyre Masson, *in vitis pontificum Romanorum*.

MARIN II, nommé par d'autres, *Martin* III, Romain, fut élu pape après Etienne VIII ou IX, l'an 943. Après sa promotion, il ne s'occupa qu'à réformer les moeurs des ecclésiastiques, à réparer les basiliques, & à prendre soin des pauvres. Il n'oublia aucun des devoirs d'un souverain pontife de l'église, & mourut l'an 946, après avoir tenu le siége trois ans, six mois & treize jours. AGAPET II lui succéda. * Baronius, *in annal. ecclef.*

MARIN, comte, dans le V siécle, remit l'A-

Digitized by Google

frique sous l'obéissance de l'empereur Honorius; mais après s'être déshonoré l'an 413, par la mort du tribun Marcellin, il fut rappellé; & réduit à la condition de particulier. *Voyez* MARCELLIN.

MARIN DE TYR, géographe, vivoit dans le premier siécle, vers l'an 60 de Jesus-Christ. * Luc Gauric, *in calend. eccles. p. 16, edit. Venet.* 1552.

MARIN DE NAPLES, philosophe, dans le V siécle, fut disciple de Proclus, & tint son école après lui. Pour témoigner sa reconnoissance envers son maître, il écrivit en prose & en vers sa vie, qui nous est restée. * Suidas. Vossius, *de hist. & poëtis Græcis.*

MARIN SANUT ou *Sanudo*, surnommé TORSELLE, du nom d'un instrument dont on le dit inventeur, natif de Rivo-Alto, dans l'état de Venise, après avoir passé sa jeunesse à voyager dans la Terre-Sainte, composa un ouvrage, auquel il donna le titre de *Secret des Fidéles de la Croix*, dans lequel il entreprend de déduire les moyens par lesquels les Chrétiens peuvent recouvrer la Terre-Sainte, divisé en trois livres. Il traite dans le premier des moyens d'affoiblir les Infidéles, en cessant d'entretenir commerce avec eux : dans le second, de la maniere dont il les faut attaquer, par quel endroit, & avec combien de forces; & dans le troisiéme, il fait l'histoire de la Terre-Sainte & des Croisades, afin d'instruire des moyens de réussir dans cette conquête, en évitant les fautes des uns, & imitant la conduite des autres. Sanut présenta cet ouvrage l'an 1321, au pape Jean XXII, avec des cartes géographiques, & l'adressa ensuite aux rois de France, d'Angleterre & de Sicile, pour les exhorter à l'entreprise de la conquête de la Terre-Sainte. Il a aussi écrit diverses lettres sur ce sujet à des princes, à des cardinaux & à des prélats, qui sont imprimées à la fin de son ouvrage, donné par Bongars, dans la collection intitulée, *Gesta Dei per Francos*, imprimée à Hanover l'an 1611. * Aubert le Mire. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du XIV siécle.*

MARIN SANUTI, écrivain qui florissoit dans le XV siécle, étoit fils de *Léonard* Sanuti, patrice ou sénateur de Venise, & fut un homme distingué par son érudition, & par les grands emplois qu'il occupa dans la république de Venise. Alde Manuce lui a dédié son édition des ouvrages d'Ange Politien. Philippe de Bergame qui parle avec beaucoup d'éloge de Sanuti, dit que quoiqu'il fût occupé continuellement aux affaires les plus importantes, il a trouvé encore le temps de composer une histoire des magistrats Vénitiens : un livre des vies des doges de Venise jusqu'à son temps; une histoire *de bello Gallico* en latin, & en italien, & quelques autres. M. Muratori a donné dans le tome XXII de sa collection des écrivains de l'histoire d'Italie, ses vies des doges de Venise en italien, depuis l'origine de Venise, c'est à-dire, depuis l'an 421, jusqu'en 1493. Cette histoire n'avoit point encore paru; elle est très-étendue, & contient les deux tiers du vingt-deuxiéme volume de la collection *dont nous parlons.*

MARIN, dit BARLET, prêtre de Scutari, ville d'Albanie, qui vivoit dans le XV siécle, écrivit treize livres de la vie de George Castriot, dit *Scanderbeg.* Paul Jove trouve que les louanges qu'il donne à ce prince, sont trop outrées, trop magnifiques, & doivent être soupçonées de mensonge : cependant Marin n'étoit point gagé pour louer Scanderbeg, & Paul Jove l'a été pour en louer qui ne valoient pas ce héros chrétien. Le même auteur composa aussi trois livres du siége de Scutari.

MARIN BECICHEME, natif de Scutari, fut professeur à Bresse en Italie, du temps de Raphael Regius, de George Valla, &c. Il publia divers ouvrages, cités par grand nombre d'auteurs. * Gesner, *in biblioth.* Possevin, *in appar. sacr.* Felix Osius, & Ricobon, *de Gymn. Batav.* Vossius, *l. 5, de hist. Latin.* Paul Jove, *in elog. doctorum virorum, cap.* 157.

MARIN (Jean-Baptiste) poëte, *cherchez* MARINI.

MARINAI, MARIANARI, GLIUBOTIN, PLANINA, en latin *Marineus Mons*, anciennement *Scardus* & *Scodrus*, montagne de Turquie en Europe. Elle s'étend d'orient en occident entre l'Albanie, la Bulgarie & la Servie. Le Drino Nero & la Morave y prennent leur source. * Mati, *diction.*

MARINE (Sainte) vierge, solitaire de Bithynie, fut laissée jeune dans le monde par son pere *Eugène*, qui se retira dans un monastere. L'inquiétude prit à ce pere d'avoir ainsi abandonné sa fille. Son abbé s'en étant apperçu, lui en demanda le sujet. Eugène lui avoua que c'étoit le regret d'avoir laissé son enfant. L'abbé croyant que c'étoit un fils, lui dit qu'il pouvoit le faire venir dans le monastere. Eugène alla querir sa fille, nommée alors *Marie*, lui coupa les cheveux, & lui donna un habit de garçon, lui recommandant de garder le secret de son sexe jusqu'à sa mort. Elle fut reçue dans le monastere au nombre des freres, sous le nom de *frere Marin*, & elle y resta après la mort de son pere. On dit qu'étant accusée par la fille de l'hôte, où elle alloit avec les autres freres querir les provisions pour la maison, d'avoir abusé d'elle, Marine aima mieux se charger de cette faute, que de déceler son sexe. Elle fut mise en pénitence, se chargea de l'enfant, quand il fut venu au monde, & demeura à la porte du monastere, exposée aux injures de l'air, vivant d'aumones. Au bout de deux ans l'abbé lui permit de rentrer dans le monastere, à condition que pour expier sa faute, elle balayeroit tous les jours la maison; & serviroit les freres. Un travail si pénible, joint au jeûne & aux autres austérités, la firent bientôt mourir. Après sa mort on reconnut ce qu'elle étoit, & l'abbé eut beaucoup de douleur de l'avoir traitée si durement. Au lieu de lui laisser son nom de *Marie*, on a fait mémoire d'elle dans les martyrologes sous le nom de *Marine.* On ne sait point au vrai en quel temps, ni dans quel pays elle a vécu; mais il y a apparence que c'est dans le VIII siécle, & en Bithynie plutôt qu'en Egypte. Sa fête ne se fait pas par tout en un même jour. Les Grecs en font mémoire au 12 de février. Quelques Latins la mettent au 8 du même mois. Quelques martyrologes font mention d'une *Marine* au 18 juin, que l'on croit être une martyre d'Alexandrie. Dans le martyrologe romain elle est au 17 juillet. On tient que son corps a été transporté, vers l'an 1230, de Gréce à Venise. Il y a Paris, dans la Cité, une église sous le nom de cette Sainte. * Rosweid, *vitæ Patrum.* Baillet, *vies des Saints.*

MARINELLA (Lucrece) dame Vénitienne, qui avoit beaucoup d'esprit, vivoit dans le XVI & au commencement du XVII siécle. Elle a composé quelques ouvrages, entr'autres un intitulé; *La nobilita è l'eccellenza delle donne, con diffetti è mancamenti de gli huomini*, imprimé à Venise l'an 1601, dans lequel elle soutient la préférence de son sexe au-dessus des hommes. Elle a aussi fait un ouvrage, qui a pour titre, *Columba sacra*; & plusieurs autres tant en vers qu'en prose. * Bayle, *diction. critiq.* 2 *édit.* 1702.

MARINELLI (Curtio) Vénitien, médecin & philosophe, publia en 1615 un traité des maladies, qui attaquent les plus nobles facultés de l'ame, & une pharmacopée en 1617. * Konig.

☞ MARINELLI (Jean) a donné une édition du traité des simples, écrit en italien par Louis Anguillara, à Venise en 1561, *in-8°*; des commentaires sur tous les livres d'Hippocrate, qu'il publia en 1565, & qui ont été réimprimés à Venise en 1619 *in-folio*, avec les œuvres de cet ancien médecin. On a encore de lui, *Gli ornamenti delle donne, tratti delle scritture d'una reina Græca*, à Venise, 1562, *in-8°*. * M. Goujet, *mémoires manuscrits*.

MARINI ou MARIN (Jean-Baptiste) connu sous le nom de CAVALIER MARIN, poëte Italien, né à Naples le 18 octobre 1569, & fils de *Jean-François*, jurisconsulte célébre, fut contraint par son pere, qui n'étoit pas fort avantagé des biens de la fortune, d'étudier en droit, & de s'attacher à la profession d'avocat; mais il étoit beaucoup plus porté à lire les œuvres des poëtes Latins & Italiens, que les traités des jurisconsultes; de sorte que ne pouvant plus contraindre le penchant qu'il avoit à la poësie, il quitta son pere, & se retira chez le sieur Manzi, marquis de Ville, l'un des fondateurs de l'académie *de gli-Oziosi*, & ami de toutes les personnes d'esprit. C'est-là qu'il commença de publier les ouvrages qui nous restent de lui, & dont l'abondance étonne les lecteurs. Il se fit connoître de diverses personnes de qualité, & entra chez Matthieu de Capoue, prince de Conca, grand-amiral du royaume, en qualité de secrétaire. Ce fut-là qu'il connut le Tasse, qui lui donna son amitié, & qui lui persuada de faire valoir le merveilleux talent qu'il avoit pour la poësie. Peu de temps après une affaire fâcheuse ayant obligé Marini de sortir de Naples, il vint à Rome, où il entra chez M. Crescentio, clerc de chambre, puis chez le cardinal Aldobrandin, neveu du pape Clément VIII, qui le mena avec lui dans sa légation de Savoye. Marini fut très-considéré en cette cour, sur-tout après avoir prononcé un panégyrique en l'honneur du duc Charles-Emanuel, qui le fit chevalier des ordres de saint Lazare & de saint Maurice, & qui le retint à Turin. Ces honneurs lui firent des ennemis, & entr'autres Gaspard Murtola poëte, qui pour le décrier, composa sa vie, où il le traitoit très-mal. Marini répondit par un ouvrage intitulé, *Les Fischiates*, en 81 sonnets, sous le titre de *Murtoleide*, & cet ouvrage rendit son ennemi le jouet de toute la cour de Savoye. Ce coup mit Murtola au désespoir; de sorte qu'il tira sur Marini un coup de pistolet, qui ayant porté à faux, blessa un des amis de Marini. Murtola fut arrêté, mais Marini demanda & obtint sa grace. Quelque temps après Marini fut obligé de sortir de Turin pour éviter la colere du prince, que ses ennemis avoient irrité contre lui. La reine de France, Marie de Médicis, lui avoit fait témoigner qu'elle seroit bien-aise de le voir à Paris. Il y vint, & publia son poëme d'Adonis, qu'il dédia au roi Louis XIII. Le cardinal Ludovisio, neveu du pape Grégoire XV, l'invita d'aller à Rome, où il fut très-bien reçu. On lui fit aussi de très-grands honneurs à Naples, où il fit un voyage, & où il mourut le 26 mars de l'an 1625, dans le temps qu'il se disposoit à revenir à Rome sous le pontificat d'Urbain VIII, protecteur des gens de lettres. Les ouvrages de Marini sont assez connus. Les principaux sont, *la lira, la sampogna, epithalamii, la galeria, panegirici, strage de gl' Innocenti, l'Adone, Diceria*, &c. Il fut enterré dans l'église des Théatins de Naples, où l'on voit cet éloge sur son tombeau: *Equit. Joanni-Baptistæ Marino poëtæ sui sæculi maximo; cujus musa è Parthenopeis cineribus enata, inter lilia efflorescens reges habuit Mæcenates; cujus ingenium fœcunditate felicissimum, terrarum orbem habuit admiratorem, Academici Humoristæ principi quondam suo PP.* * Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Imperialis, *in mus. hist.* Ghilini, *theat. d'huom. lett.* Jan. Nic. Erythræus, *pin. I, imag. c.* 16, &c.

MARINIS (Boniface de) natif de Gènes, & philosophe sur la fin du XIII siécle, & vers l'an 1295, a écrit plusieurs ouvrages: entr'autres un intitulé, *Liber de confusione linguarum*; & un autre, *Liber de secretis naturæ*. * Soprani, *scrittor. della Ligur. p.* 65.

MARINIS (Léonard de) d'une famille noble de Gènes, fils du marquis de Casa-Maggiore, naquit en 1509 dans l'isle de Chio, & entra jeune dans l'ordre de saint Dominique, où après avoir exercé plusieurs emplois honorables, Paul III lui avoit donné la coadjutorerie de l'évêché de Pérouse; mais son successeur Jules III n'y eut point d'égard, & le fit, le 5 mars 1550, évêque titulaire de Laodicée, & suffragant du cardinal Hercules de Gonzague, évêque de Mantoue. Le même pape l'envoya deux ans après en Espagne en qualité de nonce auprès de Charles-*Quint*, & il eut le bonheur d'employer son crédit pour appaiser les querelles entre plusieurs évêques, & leurs églises, ce qui lui attira de grands éloges. Mais d'un autre côté son attention aux intérêts de la cour de Rome le brouilla avec le ministere: on saisit ses effets, il fut obligé d'interrompre ses fonctions pendant une année entiere; mais il eut enfin l'avantage, & le roi Philippe II lui donna toutes sortes de marques d'estime, jusqu'à le présenter quelque temps après à l'évêché de Lanciano dans l'Abruzze. Marinis qui prit possession de cet évêché en 1560, s'appliqua d'abord à terminer les différends qu'il y avoit entre cet évêché & celui de Chica: & n'ayant pu y réussir autrement, il engagea Pie IV à ériger Lanciano en archevêché, ce qui fut fait le 26 février 1562. Ce fut alors que le cardinal Hercules de Gonzague, qui présidoit au concile de Trente, voulut l'avoir auprès de lui. On le mit à tout, & il satisfit parfaitement les peres du concile, qui n'employerent dans la XXII session, que ses propres paroles dans les articles qui concernent le sacrifice de la messe. Pie IV l'envoya ensuite en qualité de légat à la cour de Maximilien II, où il négocia très-heureusement, & à son retour il renonça à son évêché; mais il ne put jouir long-temps du repos qu'il s'étoit procuré, Pie V ayant voulu qu'il prît l'évêché d'Albe, & qu'il fit les fonctions de visiteur apostolique en vingt-cinq diocèses. Dans cet emploi, qu'il exerça pendant six années, il acquit toute l'estime de S. Charles Borromée. Au bout de ce temps Grégoire XIII le nomma son nonce à la cour d'Espagne, & à celle de Portugal; & lorsque de retour de ces nonciatures il se promettoit justement d'être promu au cardinalat, avec la légation en Allemagne, qu'on lui avoit promise, il mourut le 11 juin 1573, âgé de 63 ans. Il est un des trois évêques qui ont dressé le catéchisme, le breviaire & le missel romain, par l'ordre du concile de Trente: c'est lui qui a donné aux Barnabites leurs constitutions. * Echard, *script. ord. Præd.*

MARINIS (Jean-Baptiste) petit-neveu du précédent, fils de *Jean-Baptiste* de Marinis, & de *Théodora* Giustiniani, naquit à Rome le 28 novembre 1597, & entra dans l'ordre de saint Dominique, où après avoir exercé plusieurs emplois honorables,

honorables, il fut fait secrétaire de la congrégation de l'Index, emploi qu'il exerça long-temps, & qui lui attira de grands reproches de Théophile Rainaud dans son livre *de immunitate Cyriacorum.* Ce fut en ce temps-là qu'il publia l'index de tous les livres censurés depuis Clément VIII. En 1649 il fut tiré de ce poste pour être général de son ordre, & il continua de l'être jusqu'à sa mort, qui arriva le 6 mai 1669. Il étoit âgé alors de 72 ans. On garde les lettres qu'il écrivit étant général, & l'on assure qu'elles sont parfaitement bien écrites, & qu'elles méritent d'être imprimées. Il avoit composé par ordre d'Alexandre VII, un traité de la conception de la sainte Vierge, qui n'a pas vu le jour. * Echard, *script. ord. Præd.*

MARINIS (Dominique) frere du précédent, entra comme lui dans l'ordre de saint Dominique, où il eut encore un autre frere nommé Thomas, qui enseigna avec succès la théologie, & qui mourut en 1635 à Naples, après s'être aquitté dignement de plusieurs emplois. Dominique, le plus jeune des trois, naquit à Rome le 21 octobre 1599; après avoir fait de bonnes études, vint à Toulouse pour pratiquer les constitutions avec plus de régularité, professa la théologie dans cette ville, & ensuite dans le couvent de Saint Honoré à Paris: & rappellé peu après à Rome, il fut fait prieur du couvent de sainte Marie sur la Minerve, qu'il rebâtit dans la magnificence où on le voit aujourd'hui. Il fut aussi vicaire général de l'ordre en l'absence du général pendant plus de deux ans, & le 11 avril 1649, il fut sacré archevêque d'Avignon. On ne peut trop louer le zèle, l'assiduité & la libéralité de ce prélat: il exerça pendant quelques années la vice-légation d'Avignon, au contentement de tout le monde: il fit revivre la faculté de théologie dans cette ville, en y fondant deux chaires dont il fit présent à son ordre; il orna magnifiquement l'église métropolitaine, fit rebâtir le palais archiépiscopal, & avec tout cela fit de grandes aumônes aux pauvres qu'il institua ses légataires universels. On a de lui des commentaires sur la somme de saint Thomas, imprimés en 1663, 1666 & 1668, à Lyon en trois volumes *in-folio*, & les décrets du synode qu'il tint en 1660 à Avignon, imprimés la même année dans cette ville. Il mourut le 10 juin 1669. * Echard, *script. ord. Præd.*

MARINIS (Donato Antonio) jurisconsulte, natif de Giongano dans le royaume de Naples, se distingua par son savoir & par sa probité, dans le barreau d'un conseil de ce royaume, où il eut des charges importantes. Il fut élevé à celle de régent du conseil collatéral, & mourut le 26 avril de l'an 1666, âgé de 67 ans. De Marinis a composé divers ouvrages: *Resolutionum juris, tom. 1 & 2. Collect. alleg. illustr. jurisc. Observat. ad decis. revert. tom. 1 & 2, &c.* * Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.*

MARINO, *Campo Marino.* C'est un village de la Capitanate, province du royaume de Naples. Ce lieu situé sur le Tiferno, à une lieue de son embouchure, est la petite ville qu'on nommoit anciennement, *Claterna* ou *Cliternia.* * Mati, *dict.*

MARIO, *cherchez* MARIUS.

MARIOBOURG, ville d'Irlande, *cherchez* MARIENBURG.

MARION (Simon) baron de Druy, premiere baronie du Nivernois, avocat général au parlement de Paris, étoit né à Nevers, & fils de MILES Marion d'une ancienne famille de la même ville, & de *Paule* Guillaume sa femme. C'étoit un homme d'un grand savoir, & il avoit naturellement beaucoup d'éloquence, une imagination féconde, & une mémoire si fidele, qu'il n'oublioit jamais rien de ce qui lui avoit été confié. Ce fut par ces heureux talens qu'il se rendit illustre dans le barreau du parlement de Paris, qu'il fréquenta pendant trente-cinq années en qualité d'avocat des parties, étant celui de son temps qui fût le plus employé dans les grandes causes, tant pour la plaidoirie, que pour les écritures & la consultation. Il étoit avocat général de la reine mere, Catherine de Médicis, & conseiller & aussi avocat général du duc d'Alençon, frere du roi Henri III, en sa cour souveraine de l'échiquier, & de tout l'apanage de ce prince. Il étoit encore le conseil de plusieurs autres princes & seigneurs, dont le crédit ne lui fut pas inutile dans une occasion où il s'étoit attiré l'indignation du roi Henri III, & dont le récit se trouve dans le journal du regne de ce roi. L'habileté de Simon Marion, & sa dextérité à manier les affaires, firent oublier au roi son ressentiment, puisqu'il le chargea bientôt après du reglement des limites d'Artois avec les députés du roi d'Espagne, & que pour récompense des services qu'il rendit en cette occasion, il lui accorda au mois de janvier 1583, des lettres de noblesse pour lui & sa postérité. Simon Marion, nonobstant ses grandes occupations, ne laissa pas de ramasser ses plaidoyers avec les arrêts auxquels ils avoient donné lieu, & les fit imprimer à Paris en 1594, sous le titre d'*Actions forenses.* Depuis il fut pourvu d'un office de conseiller-clerc, & président aux enquêtes du parlement de Paris par lettres du 18 décembre 1596, & il y fut reçu le 30 des mêmes mois & an. Le roi le fit aussi conseiller en son conseil d'état par brevet du 13 janvier 1597, & enfin il fut institué avocat général au parlement par lettres du 23 mai suivant, & reçu en cet office le 31 du même mois. Il l'exerça, dit le président de Thou dans *l'histoire de son temps*, avec autant de jugement que d'éloquence, & il défendit avec beaucoup de constance les droits du roi, la liberté publique, & l'honneur du royaume. Il mourut dans sa maison à Paris, âgé de 64 ans & trois mois, & fut inhumé dans l'église de saint Merri, sa paroisse, où l'on voit son épitaphe, le 15 février 1605, suivant le journal de Pierre de l'Estoille qui l'appelle: »Homme accort, fin, subtil, déguisé, & qui, dit-il, » est mort en réputation d'un des premiers hommes du palais, des plus habiles & des mieux » disans, (plus éloquent que pieux, dit quelqu'un,) dont le jugement appartient à Dieu, » & non aux hommes. » Il s'étoit démis avant sa mort de son office d'avocat général en faveur de Cardin le Bret, avocat général en la cour des aides. Au jugement du cardinal du Perron: » Simon » Marion étoit un grand orateur, & avoit cette » partie, qu'en discourant, il persuadoit fort, & » n'émouvoit pas moins en mettant par écrit. C'est » le premier homme du palais qui ait bien écrit, » ajoutoit ce cardinal, & possible qu'il ne s'en trouvera jamais un qui le vaille. Je dis plus, continuoit-il, que depuis Cicéron, il n'y a pas eu » d'avocat tel que lui. » Ce savant cardinal ayant appris sa mort à Rome, lui fit l'épitaphe suivante:

Sur ce tombeau, paré en mainte sorte
D'honneurs muets, gît l'éloquence morte;
Car MARION, *du sénat l'ornement,*
Et du palais le miracle suprême,
N'est pas le nom d'un homme simplement,
Mais c'est le nom de l'éloquence même.

Ce magistrat, quoique d'un mérite distingué, & qu'il passât pour un très-zélé défenseur de la reli-

gion catholique, n'a pas laissé d'être traité d'hérétique par l'auteur de la bibliothéque des Jésuites. Il avoit été marié avec *Catherine* Pinon, fille de *Nicolas*, seigneur de Manci, conseiller notaire & secrétaire du roi, & de *Catherine* du Moulinet, & en avoit eu *Simon* Marion, baptisé le 17 février 1571, & mort peu après; SIMON Marion, baron de Druy, qui suit; & *Catherine* Marion, baptisée le 13 janvier 1573, & mariée en 1585 avec le célebre *Antoine* Arnauld, conseiller & procureur général de la reine mere Catherine de Médicis, avocat au parlement & conseiller de la ville de Paris, seigneur d'Andilly & de Trie, dont elle resta veuve le 29 décembre 1619, après en avoir eu vingt enfans. Depuis elle acheta & donna aux religieuses de Port-Royal des Champs la place & le terrein sur lequel fut bâtie leur maison de Paris. Elle y prit ensuite l'habit à l'âge de 50 ans, des mains de l'abbesse, sœur *Marie-Angélique* Arnauld, sa propre fille, & y fit profession sous le nom de sœur de *Sainte Félicité*, au bout de trois ans de noviciat, après avoir fini toutes ses affaires dans le monde. Elle mourut le 28 février 1641, à l'âge de 68 ans, au milieu de douze de ses filles ou petites filles, toutes religieuses comme elle de cette maison. Elle avoit eu en partage de la succession de ses pere & mere la terre d'Andilly, que *Robert* Arnauld d'Andilly, son fils, vendit depuis 50000 écus, & une maison à Paris, rue de la Verrerie, appellée depuis *l'hôtel de Pompone.*

SIMON Marion, baron de Druy, baptisé le 2 janvier 1572, étant avocat, fut pourvu par lettres du 4 février 1596, d'un office de conseiller au parlement de Paris, auquel il fut reçu le 12 août suivant. Il fut fait maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi par lettres du dernier décembre 1604, & reçu en cette charge le 12 juillet 1605, & président au grand conseil en 1607, fit hommage de sa terre & baronie de Druy à l'évêque de Nevers le 2 juillet 1610, fut fait conseiller du roi en son conseil d'état & privé par brevet du 14 juillet 1618, & résigna ensuite la charge de maître des requêtes en 1619. Depuis il fut encore nommé contrôleur général des finances le 10 mars 1616, & gratifié d'une pension de 1500 livres le 21 octobre de la même année. Il suivit le roi au siége de la Rochelle, comme il paroît par une lettre que Robert Arnauld d'Andilly, son neveu, lui écrit de Paris le 12 novembre 1627, au camp devant cette place. Il mourut l'année suivante à l'âge de 56 ans, suivant l'acte de tutelle de ses enfans en date du 18 décembre 1628. Il avoit été marié, 1°. par contrat du 22 mars 1601, avec *Magdeléne* de Montescot, qui vivoit encore le 8 février 1621, fille de *Claude* de Montescot, seigneur du Plessis, de Lalleu-Bellonge & Mainvillier, conseiller notaire & secrétaire du roi, & trésorier général de sa maison & de ses parties casuelles, & de *Magdeléne* Haverdin: & 2°. avec *Marguerite* du Fay, qui lui survéquit. Il laissa de la premiere *Robert* Marion, baron de Druy, qui étoit majeur lors du décès de son pere en 1628, & qui mourut depuis dans un âge peu avancé, laissant de *Gabrielle* de Pluvinel, sa femme, fille d'*Antoine* de Pluvinel, seigneur du Plessis-Feucherolles, conseiller d'état, chevalier de l'ordre du roi, & sous-gouverneur de Louis XIII, auparavant écuyer de la grande écurie, & chef d'académie, & de *Marie* de Mansel, un fils unique, nommé *François* Marion, baron de Druy, mort à l'âge de six ans le 18 avril 1639, dont la mere se remaria en secondes noces avec *Charles* de Biencourt, seigneur de Poutrincourt: & en troisiémes avec *Charles* de Poix, écuyers du roi, & chefs d'académie sous leurs noms; CLAUDE Marion, baron, puis comte de Druy, *qui continua la postérité*, & qui suit; *Léonard* Marion, qui vivoit le 18 décembre 1628, âgé de quatorze ans; *François* Marion, âgé de dix ans au mois de décembre 1628, & qui fut depuis ecclésiastique; *Magdeléne* Marion de Druy, âgée de douze ans en 1628; & *Catherine* Marion de Druy, qui ayant été élevée depuis l'âge de dix ans dans le monastere de Port-Royal, y fut admise au noviciat à l'âge de seize ans, sous le nom de sœur de *Saint Alexis*; elle fut attaquée presqu'aussitôt d'une griéve maladie, dont elle mourut après avoir reçu l'habit de religion, & prononcé ses vœux à l'article de la mort.

CLAUDE Marion, baron, puis comte de Druy, seigneur de Villeneuve & de Massonvilliers, étoit âgé de dix-sept ans le 18 décembre 1628, & succéda depuis à *François* Marion, son neveu, dans la terre & baronie de Druy, dont il obtint l'érection en titre de comté par lettres patentes du mois d'octobre 1658. Il fut institué conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, & des finances par lettres du 12 juillet 1661, & il eut acte de la représentation de ses titres de noblesse de Henri Lambert d'Herbigny, intendant à Moulins, le 3 mars 1667. Il avoit été marié par contrat du 4 novembre 1643, avec *Marie* Damas d'Anlezy, morte au mois de janvier 1678, fille de *Paul* Damas, seigneur & comte d'Anlezy, de Crux, &c. chevalier de l'ordre du roi, & conseiller en ses conseils d'état & privé, & de *Hélene* Gouffier. Il en laissa FRANÇOIS-EUSTACHE de Marion, comte de Druy, qui suit; *Claude-Louis* de Marion de Druy, nommé abbé commendataire de l'abbaye de Rigny, ordre de Cîteaux, diocèse d'Auxerre, au mois d'avril 1687, & élû des états de la province de Bourgogne en 1709, mort au mois de septembre 1727; & *Eustache-Louis* de Marion de Druy, marquis de Courcelles & de Bonencontre, capitaine exempt des gardes du corps du roi, puis fait major général de la gendarmerie de France le 12 septembre 1690, & tué à la bataille de la Marsaille en Piémont le 4 octobre 1693. Il avoit été marié dans l'église de Bonencontre, bailliage de Saint-Jean de Losne, le 29 juillet 1686, avec *Henriette-Marguerite* de Saulx de Tavannes, veuve de *Louis* de Montsaulnin, marquis du Montal, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, mort le 28 juin 1686, & fille de *Noël* de Saulx, comte de Beaumont, marquis de Tavannes & de Mirebel, & de *Gabrielle* Joubert de Barrault. Il en laissa *Louise-Gabrielle-Henriette* de Marion de Druy, née le 28 février 1688, & baptisée à saint Sulpice à Paris le 2 mai suivant, qui prit l'habit de chanoinesse dans l'abbaye de Poulangis en Champagne, diocèse de Langres, le 13 décembre 1709, & qui fut nommée abbesse de l'abbaye des chanoinesses de sainte Marie de Metz au mois de septembre 1724; *Marie-Anne-Félicité* de Marion, appellée la *Damoiselle de Vitri*, qui prit aussi l'habit dans l'abbaye de Poulangis, avec sa sœur le 13 décembre 1709; & *Bénédictine-Charlotte* de Marion, appellée la *Damoiselle de Courcelles*, qui assista à la prise d'habit de ses sœurs en 1709, & qui a été mariée depuis avec *Joseph* d'Estut, comte de Traci, capitaine réformé.

FRANÇOIS-EUSTACHE de Marion, comte de Druy, fut fait aide de camp des armées du roi le 20 avril 1672, capitaine de cavalerie au régiment de Montal le 10 septembre 1673, major de ce régiment en 1675, commandant dans la ville de Binch le 27 décembre 1677, mestre de camp d'un régiment de cavalerie le 24 avril 1678, enseigne

des gardes du corps du roi dans la compagnie de Noailles le 17 janvier 1687, brigadier au mois d'avril 1691, lieutenant desdits gardes du corps en 1693,& chevalier de l'ordre militaire de S. Louis le 6 février 1694, fut blessé dangereusement le 27 mai de la même année 1694, à la bataille du Ter, commandant la cavalerie dans l'armée de Catalogne; fut fait maréchal de camp le 6 janvier 1696, & enfin lieutenant général des armées du roi le 23 décembre 1702, servit en 1703, en Allemagne, & se trouva au premier combat d'Hochstet; commanda en 1704, pendant l'hiver à Ausbourg sous les ordres du maréchal de Marchin; combattit la même année le 13 août à la bataille d'Hochstet, & fut établi au mois de mai 1706, commandant les troupes du roi dans la ville & province de Luxembourg, & comté de Chini, & dans le pays de Trèves. Il avoit encore ce commandement, lorsqu'il mourut à Luxembourg le 11 février 1712, à l'âge d'environ soixante-six ans. Il avoit été marié à Paris en la paroisse de saint Sulpice le 4 mars 1669, avec *Cassandre-Marie* de Montsaulnin, morte vers le commencement de l'année 1695, âgée d'environ quarante-sept ans, fille de *Charles* de Montsaulnin, comte de Venarey, seigneur du Montal, des Aubus, de Saint-Brisson, & de la terre Aumer, alors maréchal des camps & armées du roi, gouverneur des ville & forteresse de Charleroi, & depuis lieutenant général des armées de sa majesté, chevalier de ses ordres, & gouverneur de Montroyal, & de *Gabrielle* de Solages de Frédault. De ce mariage sont venus *Jean-Baptiste* de Marion, comte de Druy, né le 5 janvier 1671, & baptisé le 30 août suivant en la paroisse de Druy, dans le diocèse de Nevers; reçu page du roi en sa petite écurie au mois de janvier 1688, ensuite exempt des gardes du corps de sa majesté, mestre de camp de cavalerie par permission de l'année 1703, puis successivement enseigne & lieutenant de la premiere compagnie des gardes du corps, & créé brigadier des armées du roi le premier février 1719, mort à Paris, sans avoir été marié, le 19 octobre 1729, dans la cinquante-huitiéme année de son âge; *Charles* de Marion de Druy, pourvu au mois d'avril 1687, d'une pension de 2000 livres sur l'abbaye de Rigny, lorsqu'elle fut donnée à son oncle, & d'une autre de 1000 sur celle de Blanchelande; puis nommé abbé commendataire des abbayes royales de saint Seine, ordre de saint Benoît, diocèse de Langres, le 24 décembre 1695, & de celle de Notre-Dame de Bellefontaine-la-vieille, ordre de saint Benoît, diocèse de la Rochelle, le 22 mars 1704, mort à Paris le 6 décembre 1709, âgé de trente-six ans, & inhumé le lendemain à saint Germain l'Auxerrois; & *Cassandre* de Marion de Druy, mariée avec . . . de Regnier, comte de Guerchi, colonel du régiment de Tierache, puis du Royal les vaisseaux, & successivement brigadier en 1702, maréchal de camp en 1704, & lieutenant général des armées du roi en 1710, nommé gouverneur de Huningue en Alsace au mois de mars 1733. L'avocat général Marion avoit un frere puîné, qui s'étant établi en Languedoc, y épousa une femme de fort bonne maison, qui vivoit veuve au mois de juillet 1622, demeurante à Beziers, & qui sentoit bien le lieu d'où elle venoit, au rapport de Robert Arnauld d'Andilly dans ses mémoires. Son mari avoit laissé à son fils aîné, outre la baronie de Praignes, & autres belles terres, la charge de président des trésoriers de France de la province de Languedoc, & avoit marié ses filles à des personnes de qualité.

Les armes de cette famille sont, *écartelé au premier & quatre d'azur à un croissant d'argent, surmonté d'une étoile d'or, & aux deux & trois d'or à un arbre de sinople sur une terrasse de même.* * Le président de Thou, *hist. sui temporis.* Eloges par Antoine Teissier. Recherches de Pasquier. Opuscules de Loysel, recueillies par Joly. *Perroniana. Mémoires* de Joseph Arnauld d'Andilly. *Nécrologe de Port-Royal,* &c.

MARIOTTE (Edme) célebre physicien, étoit Bourguignon & prieur de saint Martin sous Beaume, à quatre lieues de Dijon. Il fut reçu à l'académie des sciences de Paris en 1666, & mourut au mois de mai 1684. Ses ouvrages sont plus connus que l'histoire de sa vie. Ils sont en assez grand nombre & fort estimés. En 1717 on les a recueillis à Leyde en deux volumes *in*-4°, qui comprennent les traités suivans. *Traité de la percussion ou choc du corps: Essai de physique,* ou *Mémoires pour servir à la science des choses naturelles: Traité du mouvement des eaux, & des autres corps fluides: Regle pour les jets d'eau: Nouvelles découvertes touchant la vue: Traité du nivellement, avec la description de quelques niveaux nouvellement inventés: Traité du mouvement des pendules: Expériences touchant les couleurs & la congélation de l'eau: Essai de logique contenant les principes des sciences, & la maniere de s'en servir pour faire de bons raisonnemens.* Tous ces écrits avoient été publiés séparément, excepté celui sur le mouvement des pendules qui n'avoit point encore paru. On attribue à M. Mariotte le distique suivant sur les conquêtes de Louis XIV, qui se trouve imprimé sans nom d'auteur en plusieurs écrits:

Una dies Lotharos; Burgundos hebdomas una;
Una domat Batavos luna, quid annus erit?

M. de Fontenelle n'a point fait d'éloge particulier de M. Mariotte; il l'a loué seulement dans celui de M. Newton.

☞ MARIOUSE de Clavigny (Jacques de la) abbé commendataire de Gondam, & chanoine de la cathédrale de Bayeux, étoit né au diocèse de Bayeux. Il fut d'abord pourvu de la cure de Gieville, proche Thorigny, devint ensuite chapelain chez le roi, & enfin abbé de l'abbaye de sainte Marie de Gondam, ordre de Cîteaux, au diocèse d'Agen. Il avoit été aussi pourvu d'une prebende dans la cathédrale de Nantes; mais il la permuta en 1686, pour celle de saint Martin dans la cathédrale de Bayeux; il mourut vers l'an 1700. Il est auteur de plusieurs petits ouvrages *in*-16, qui ont tous été imprimés à Bayeux. Voici les titres de quelques-uns: 1. *Traduction libre, ou l'esprit des pseaumes dont l'église se sert aux vêpres du dimanche,* dédiée à M. l'évêque de Bayeux; 32 pages. 2. *Du luxe, selon les sentimens de Tertullien, de S. Basile & S. Augustin,* dédié à Madame la maréchale de la Mothe, gouvernante des enfans de France. 3. *La vie de Guillaume le conquérant, duc de Normandie & roi d'Angleterre,* 1675. 4. *Les prieres que David a faites à Dieu comme roi, tirées de ses pseaumes,* 104 pages, 1687 & 1690. Ces deux derniers sont dédiés au roi. Il eut pour successeur dans sa prébende de Bayeux, François de Boran de Castilly, conseiller-clerc au parlement de Normandie.

MARIS, évêque de Chalcédoine, Arien zelé & confident d'Eusebe de *Nicomédie,* fit une action très-glorieuse en présence de l'empereur Julien l'*Apostat.* Il étoit devenu aveugle de vieillesse, & ayant appris l'impiété de Julien, qu'il avoit vu autrefois pratiquer les exercices de la religion chrétienne, il se fit mener à Constantinople l'an 361. Un jour que l'empereur sacrifioit publiquement à la fortune, Maris lui fit devant tout le

monde, de sanglans reproches de son idolâtrie, l'appellant, *impie*, *athée*, & *apostat*. Ce fut apparemment la premiere fois que cet infâme surnom lui fut donné. Julien se trouvant ce jour-là d'humeur à faire le philosophe, affecta de faire paroître un généreux mépris de ces injures, & ajoutant le blasphême à une mauvaise raillerie : *Ton Galiléen néanmoins*, lui dit-il, *ne te rendra pas l'usage des yeux*. A quoi Maris repartit sur le champ: *C'est de cela même que je lui rends graces, m'estimant heureux d'être aveugle, pour n'être pas obligé de te voir.* L'empereur lui tournant le dos, se fit honneur d'une patience philosophique, & ne lui répondit rien. * Sozomene, *l.* 5.

MARISCO, *cherchez* ADAM DE MARISCO.

MARISE, que les Hongrois nomment *Maros*, & les Allemans *Merisch*, fleuve qui a sa source près de Neumarck, dans les monts Krapacks, que ceux du pays appellent *Szepesi*, passe à Albe-Jule ou Weissembourg, à Lippa, & dans quelques autres villes; puis il se mêle avec la Teisse près de Segedin. * Sanson.

MARISE (la) fleuve de la Thrace, *cherchez* HEBRE.

MARISSI (Baschar Ben A'iâth Ben A'bdarrhaman) qui passe parmi les Musulmans pour un des plus savans docteurs dans leur loi, & pour grand philosophe, fut disciple d'Abou Josef, qui le chassa honteusement de son école; mais il ne laissa pas d'y retourner dès le lendemain, & dit qu'il avoit reçu cet affront comme une très-grande faveur de la part de son maître. Il introduisit plusieurs nouveautés dans le musulmanisme, & permit entr'autres choses de manger de la chair d'ânon, en quoi il fut suivi par Ismaël Al Bokhari, autre fameux docteur qui fut son disciple. On met ce docteur au nombre des *Motazales* les plus séveres, c'est-à-dire, de ceux qui donnoient plus à la liberté qu'à la grace. Aussi passe-t-il pour avoir innové beaucoup de choses dans la théologie scholastique ou métaphysique des Musulmans. * D'Herbelot.

MARIUS (Caïus) l'un des plus grands hommes de l'ancienne Rome, qui étoit sorti d'une maison obscure, dans le territoire d'Arpinum, fut donné pour lieutenant à Metellus, lorsqu'il étoit en Numidie; & ayant été élevé au consulat l'an 647 de Rome, & 107 avant J. C. il passa en Afrique pour continuer la guerre contre Jugurtha, qu'il vainquit aussi-bien que Bocchus, roi de Mauritanie. Il triompha du même Jugurtha pendant son second consulat, puis fut envoyé en Provence contre les Teutons & les Ambrons, qui étoient sur le point d'y entrer. En les attendant, Marius occupa son armée à divers travaux très-utiles & très-magnifiques. Lorsque les ennemis furent descendus dans cette province, il leur donna deux batailles aux environs de la ville d'Aix l'an de Rome 652, & avant J. C. 102. La seconde fut extrêmement sanglante : on assure que près de deux cens mille barbares demeurerent sur la place, & qu'il y en eut près de quatre-vingt mille prisonniers. Marius fit élever une pyramide, dont on voit encore les fondemens sur le grand chemin d'Aix à Saint-Maximin, entre les villages de Portiéres & de Trets, où la bataille fut donnée. L'année suivante, Marius consul pour la cinquiéme fois, défit les Cimbres, qui avoient fait une irruption dans l'Italie, par le pays des Grisons & la vallée de Trente, & triompha à son retour. On dit qu'il y en eut cent mille de tués & soixante mille prisonniers. En l'an 654 de Rome, & 100 avant J. C. étant consul pour la sixiéme fois, il fit tuer Saturnin, qui étoit un séditieux, & passa en Asie, où il chagrina le roi Mithridate pour le pousser à la guerre, & trouver de nouveaux sujets de triomphe. Quelque temps après la commission de cette guerre fut donnée à Sylla; mais tandis qu'il étoit occupé ailleurs, C. Sulpitius tribun du peuple, la remit à Marius. Cela fit retourner Sylla à Rome, où s'étant trouvé le plus fort, il fit mourir le tribun, & mit son compétiteur en fuite. Marius se cacha dans les roseaux d'un marais qui étoit près de Minturne, où un soldat Allemand, qu'on avoit envoyé pour le tuer, fut frapé de terreur, & n'osa le faire mourir. Après s'être échapé, il se jetta dans une barque, qui le porta en Afrique, où il erra long-temps, & se cacha comme un banni. Mais apres avoir été rappellé par Cinna & Sertorius, ils entrerent à Rome à main armée, firent mourir quelques-uns de leurs ennemis, & bannirent les autres. Marius fut consul pour la septiéme fois l'an 668 de Rome, 86 avant J. C. & mourut de maladie dix-sept jours après. * Plutarque, *en sa vie*. Velleïus Paterculus, *l.* 2. Salluste, *de bello Jugurth.* Tite-Live, *l.* 64 & 65. Florus, *brev. l.* 3, *c.* 3. Aurelius Victor, *de vir. illustr. c.* 67. Eutrope, *l.* 4 & 5, &c.

MARIUS (Caïus) dit *le jeune*, fils du premier, usurpa le consulat à l'âge de 25 ans, l'an 672 de Rome, 82 avant J. C. & s'opposa ouvertement à Sylla. Il assiégea le sénat qui lui étoit contraire, fit tuer ses ennemis, & jetter leurs corps dans le Tibre. Depuis, Sylla le contraignit de prendre la fuite; & ayant défait ses troupes, il le fit assiéger dans Preneste par Lucretius Offella. Marius ne pouvant fuir, se tua de desespoir, ou, comme les autres disent, se fit donner la mort par un soldat nommé *Ponce Telesin*. * Aurelius Victor, *de vir illustr. c.* 68. Velleïus Paterculus, *l.* 2. Florus, *l.* 3, *c.* 21. Eutrope, *l.* 5, &c.

MARIUS (Marcus-Aurelius) l'un des tyrans des Gaules, sous le regne de Gallien. On varie extrêmement à son sujet : voici ce qu'en dit Trebellius Pollion. C'étoit un homme d'une force extraordinaire qui avoit été ouvrier en fer : il avoit quitté son métier pour se faire soldat : il s'avança par degrés dans les troupes, se distingua dans les guerres contre les Germains, & après que Victorin eut été tué, il fut élu empereur par la faveur de Victoria, mere de l'empereur dernier mort. Il n'y avoit que trois jours qu'il étoit revêtu de cette dignité, lorsqu'un soldat qui l'avoit servi autrefois dans sa forge l'assassina. Ce qui montre qu'au moins une partie de ce récit est fausse, c'est qu'on a de lui un très-grand nombre de médailles. Aurelius Victor & Eutrope assurent au contraire que Marius succéda immédiatement à Posthume, & que ce ne fut qu'après sa mort que Victorin regna dans les Gaules. Il est difficile de prendre parti là-dessus. Toutes les médailles de Marius ont été recueillies par le P. Banduri.

MARIUS MAXIMUS, historien Latin, qui avoit écrit sept livres de l'histoire romaine, que nous n'avons plus. On croit qu'il n'a point passé le regne d'Alexandre Sévere, n'ayant rien dit sur les empereurs postérieurs à celui-ci. On prétend que son histoire remontoit à Auguste. M. de Tillemont dit au contraire que Marius n'a fait l'histoire des empereurs que depuis Trajan. Capitolin dit qu'il étoit exact & sincere. Vopiscus observe au contraire qu'il étoit rempli de fables; aussi le met-il au second rang des historiens Romains, avec un certain Gargilius Martialis, & quelques autres semblables, qui ont écrit sans agrément & sans éloquence. Outre les auteurs de l'histoire d'Auguste, on peut consulter Vossius *De historicis Latinis*, lib. 2, cap. 3. & M. de Tillemont sur Alexan-

dre Sévere, article 26. M. de Tillemont y dit une partie de ce que l'on vient de rapporter, & ajoute que M. de Valois ne fait pas difficulté de croire que notre historien est le même que L. Marius Maximus consul, que Macrin avoit fait préfet de Rome en 218. Ammien Marcellin, dit-il encore, remarque qu'à Rome dans le IV siécle, ceux qui n'avoient que de l'horreur pour les sciences, & qui ne vouloient lire aucun autre livre, lisoient avec grand soin Juvenal & Marius Maximus.

MARIUS, évêque d'Avenches, qui étoit autrefois la capitale des Helvetiens, & comprise dans le royaume de Bourgogne, aujourd'hui Lausane, vivoit dans le VI siécle. Il souscrivit en qualité d'évêque d'Avenches, au second concile de Mâcon tenu en 585. Le pere Chifflet Jésuite, qui a le premier publié la chronique composée par ce prélat avec le supplément, remarque qu'il étoit Eduen, c'est-à-dire, originaire du territoire d'Autun, né de parens nobles, & qu'il passa vingt ans & huit mois dans l'épiscopat. Il mourut avant l'an 598. Sa chronique est un monument très-précieux, & sert beaucoup à illustrer les commencemens des rois des Francs, des Bourguignons & des Goths. Elle commence à l'an 455, & finit en 581: elle péche quelquefois contre la chronologie. La mort de Theodebert I, par exemple, & celle de Thibaut son fils, y sont mal placées; & c'est ce qui a jetté dans l'erreur la plupart de nos écrivains. L'auteur du supplément de cette chronique est inconnu; mais il est fort ancien: il écrivoit dans la six cent vingt-quatriéme année de Jesus-Christ. Voici le titre de cette chronique: *Marii Aventicensis seu Lausannensis episcopi chronicon, à tempore quo Prosper Aquitanus desinit, usque ad annum vulgaris æræ DLXXXI, cum appendice incerti autoris;* dans la collection des historiens de France par Duchesne, tom. 1, pag. 210, & depuis dans le nouveau recueil des historiens de France, par quelques Bénédictins de la congrégation de saint Maur, *in-fol.* tom. 1, pag. 12 & suiv. * *Voyez* la préface de ce premier volume des Bénédictins, au commencement; & *Joan. Alberti Fabricii biblioth. latina mediæ & infimæ ætatis*, tom. 4, p. 95.

MARIUS ou MARIO (George) de Venise, religieux Servite, philosophe & théologien, vers l'an 1381, publia contre les Simoniaques deux livres intitulés, *De libertate ecclesiastica;* & la vie de saint Philippe Beniti en vers. * Vossius, *de hist. lat.* Possevin, *in appar. sacr.*

MARIUS, surnommé *Æquicola*, *cherchez* EQUICOLA.

MARIUS ou MAYER (Simon) mathématicien d'Anspach en Franconie, naquit en 1570, à Guntzenhausen, où son pere étoit bourguemestre. Le progrès qu'il fit dans la musique lui procura les bonnes graces de George Fréderic marquis d'Anspach, qui le fit recevoir en 1582 dans la nouvelle académie de Heilbronn, d'où il passa peu après dans la chapelle du prince à Anspach même, où il servit pendant quatre ans. George Fréderic, ami des sciences, mit Marius en état d'étudier l'astronomie sous le fameux Tycho-Brahé, sous qui il fit de grands progrès. Il alla se perfectioner en Italie, & demeura quelques années à Padoue & à Venise. De retour à Anspach, il eut le titre de mathématicien du prince, & s'appliqua surtout à faire des almanachs. Un conseiller privé de la cour, ayant acquis une lunette de longue vue, s'en entretint avec Marius. Jusqu'alors on ne s'étoit servi de ces instrumens que pour la découverte ou la considération des objets éloignés sur la terre. Mais Marius tenta aussi de s'en servir pour des découvertes célestes. En 1609, il découvrit quelques petites étoiles autour de Jupiter que l'on ne connoissoit point encore. Il conjectura que ce pouvoit être des planettes. Il commença ensuite depuis le 29 décembre, à mettre ses observations par écrit. Il ne découvrit d'abord que trois satellites de Jupiter. Ayant ensuite reçu de Venise des lunettes plus exactes, il continua ses observations jusqu'au 12 janvier de l'année suivante, & se confirma de plus en plus dans la pensée que Jupiter avoit quatre satellites. D'où l'on conclut que Marius a découvert les satellites de Jupiter avant Galilée, quoiqu'on en attribue la découverte à celui-ci. En 1614, Marius publia à Nuremberg son *Mundus jovialis*, où tout ceci est expliqué fort au long. Il a aussi traduit en allemand les six premiers livres d'Euclide. Il mourut en 1624. * Riccioli, *in Almagest. tom. 1 chronolog. invent. nov. antiq. pag.* 435.

MARIUS (Léonard) de Zélande, qui fut principal ou président du collége des Hollandois à Cologne, fit des commentaires sur le pentateuque, & la défense catholique de la hiérarchie ecclésiastique, contre Marc-Antoine de Dominis. Il étoit savant dans les trois langues, & mourut en 1652. Voyez la *bibliotheca sacra* du pere le Long.

MARIUS CELSUS, *cherchez* CELSUS.

MARIUS MERCATOR, *cherchez* MERCATOR.

MARIZE, *cherchez* MARISE.

MARKATHA, ville d'Ethiopie, fort petite, mais bien peuplée, située sur un grand fleuve, qui, ayant sa source au midi, prend son cours entre le septentrion & le couchant, & se décharge dans le Nil, auprès de la ville d'Ilak. Elle est éloignée de six journées de la ville de Nagiaga, au-delà de laquelle il n'y a plus aucune habitation vers le midi. Ses habitans ne vivent que d'orge, de poissons & de laitage, & n'ont point d'autre commerce qu'avec la ville d'Ilak en Nubie, qui est cependant éloignée de trente journées; car c'est-là que les marchands de la ville de Zaleg, située sur la mer Rouge, apportent leurs marchandises. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MARLE (Henri le CORGNE, dit de) seigneur de Versigni, en la châtellenie de Senlis, qu'il acquit en février 1401, & chancelier de France, fut conseiller au parlement de Paris, puis troisiéme président au même parlement en 1393, & en cette qualité fut envoyé à Avignon vers le pape, & en Aragon. Après la mort de Jean de Popaincourt, premier président du même parlement, il fut reçu en cette charge, tant par provisions du roi, que par élection de la cour du parlement, le 22 mars 1403, & élevé par élection à celle de chancelier de France le 8 août 1413. Il favorisa toujours le parti d'Orléans contre celui de Bourgogne, ce qui lui coûta la vie: car la ville de Paris ayant été surprise le 29 mai 1418, par le seigneur de l'Isle-Adam pour le duc de Bourgogne, il fut arrêté prisonnier, conduit à la grosse tour du palais, & le 12 juin suivant la populace de Paris s'étant mutinée, rompit toutes les prisons, & le massacra cruellement avec son fils. Leurs corps furent exposés dans les champs de la clôture de S. Martin, d'où le sien fut depuis retiré, & enterré dans l'église de Notre-Dame de Senlis.

I. MORET le Corgne, dit *de Marle*, parcequ'il y étoit né, eut pour fils, HENRI, qui suit.

II. HENRI le Corgne, dit *de Marle*, seigneur de Versigni, chancelier de France, qui a donné lieu à cet article, épousa *Mahaud* le Barbier, laquelle, après la mort de son mari, se retira en Auvergne, ayant eu pour enfans, *Jean* de Marle, conseiller au parlement, puis maître des requêtes en 1409, dont

il fit la fonction jusqu'en 1414, qu'il fut élu évêque de Coutances, & s'étant trouvé à Paris en 1418, lors de la surprise de cette ville, il y fut massacré avec son pere; ARNAULD, qui suit; *Pierre* de Marle, mort sans enfans de *Philippe* Raguier; *Marie*, alliée à *Jean* de Romain, seigneur de Veymars, conseiller au parlement; *Jeanne*, mariée au seigneur de Sissi; & *Jacqueline* de Marle, qui épousa *Pierre* Bussieres, conseiller au parlement.

III. ARNAULD de Marle, seigneur de Versigni, conseiller au parlement en 1412, maître des requêtes en 1414, suivit le dauphin à Poitiers, où ce prince le commit avec autres le 21 septembre 1418, pour tenir le sceau en l'absence du chancelier. Il exerça la charge de maître des requêtes jusqu'en 1444, qu'en récompense de ses services il fut pourvu d'un office de président au parlement, qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée au mois d'avril 1456. Il avoit épousé 1°. en novembre 1412, *Jeanne* Blanchet, fille unique de *Pierre* Blanchet, maître des requêtes, & de *Guillemette* de Vitri: 2°. *Martine* Boucher, fille de *Bureau* Boucher, seigneur de Piscop, & de *Gillette* Raguier. Elle survécut longtemps à son mari, & vivoit encore en 1491. Du premier mariage sortit HENRI, qui suit. Du second vinrent JEAN de Marle, qui a fait la *branche des seigneurs de* VERSIGNI, *rapportée ci-après*; *Jeanne*, mariée à *Martin* le Picart, seigneur de la Grange-Nevelon, maître des comptes; *Marie*, alliée 1°. en février 1462, à *Jean* de Longueil, seigneur de Maisons, conseiller au parlement: 2°. à *Jacques* Louet, conseiller de la cour des Aides; *Marguerite*, qui épousa *Pierre* Hennequin, seigneur de Mathau, &c. conseiller du trésor; & *Hilaire* de Marle, mariée à *Dreux* Raguier, seigneur de Thionville.

IV. HENRI de Marle, seigneur de Versigni & de Lusanci, fut reçu conseiller au parlement en 1441, maître des requêtes en 1455, & obtint le 2 février 1461, le don d'un office de président extraordinaire au parlement, qu'il présenta à la cour; mais sur l'opposition du procureur de Jean Dauvet, premier président de Toulouse, qui prétendoit avoir don de l'office de cinquiéme président, ses lettres furent refusées, & il en fut debouté. Depuis, l'office de premier président au parlement de Toulouse étant venu à vaquer, il en fut pourvu en 1466, & en fit les fonctions jusqu'à sa mort arrivée à Paris en 1495. Il avoit épousé *Jeanne* de Cambrai, fille d'*Adam* de Cambrai, premier président du parlement de Paris, & de *Charlotte* Alexandre, morte le 21 novembre 1474, dont il eut JERÔME, qui suit; *Helene*, mariée à *Guillaume* de Ceris, conseiller au parlement; *Claude*, alliée à *Jacques* Allegrain, seigneur de S. Dian, conseiller au parlement; *Marie*, qui épousa *Charles* de Louvieres, seigneur du Chastel-lès-Nangis, échanson du roi; & *Charlotte* de Marle, alliée à *Gui* Arbaleste, seigneur de la Borde-le-Vicomte, président de la chambre des comptes.

V. JEROME de Marle, seigneur de Lusanci & de Versigni en partie, mourut avant l'an 1526. Il avoit épousé 1°. en juin 1484, *Charlotte* le Breton, dame d'Arci-le-Ponsart, fille de *Pierre* le Breton, seigneur de Chanseaux, &c. maître d'hôtel de la reine, morte l'an 1495: 2°. *Philippe* Laurans, veuve de *Martin* Berthelot, seigneur d'Azai-le-Rideau, & fille de *Nicolas* Laurans, seigneur de Mamez. Du premier mariage vint PIERRE de Marle, qui suit. Du second sortirent GUILLAUME, qui a fait la *seconde branche de cette famille, rapportée ci-après*; & *Anne* de Marle, mariée à *Gaillard* Spifame, seigneur de Bisseaux, trésorier de France, morte le 9 juin 1529.

VI. PIERRE de Marle, vicomte d'Arci-le-Ponsart, seigneur de Lusanci, mourut en 1531, ayant épousé par contrat du 3 mars 1522, *Anne* de Refuge, fille de *Christophe*, seigneur des Menues, correcteur des comptes, & maître d'hôtel du duc d'Alençon, & de *Julienne* Jouvelin, morte le 11 avril 1544, dont il eut CLAUDE, qui suit; & *Charlotte* de Marle, dame de Lusanci, mariée à *Chistophe* de Gomer, seigneur du Breuil.

VII. CLAUDE de Marle, vicomte d'Arci-le-Ponsart, seigneur de Charmantrai en partie, chevalier de l'ordre du roi, mourut le 26 février 1606. Il avoit épousé par contrat du 10 février 1555, *Jacquette* de Cuvilliers, fille & seule héritiere de *Jean*, seigneur de Couci-sur-Epte, & de la Mothe-d'Aubencourt au comté d'Artois, & de *Claude* de Condé: 2°. *Claude* de Margival, fille de *Nicolas*, seigneur de Salanci, & de *Françoise* de Boves: 3°. *Blanche* de Noire-fontaine. Il n'eut point d'enfans de ces deux derniers mariages; mais du premier sortirent LOUIS, qui suit; *Jacqueline*, mariée à *Guillaume* de Condé, seigneur de Fulligni & de Villers en Cornelle; *Elizabeth*, alliée à *Louis* de la Berquerie, seigneur de Savigni; *Marie*, qui épousa *Robert* du Sart, seigneur de la Tournelle; *Claude*, abbesse d'Ormont; *Catherine*, grande-prieure de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons; & *Claude* de Marle, seigneur de Boilleul-lès-Fismes, qui épousa *Nicolle* Goujon, veuve de *Regnault* Cauchon, seigneur de Condé, & fille d'*André*, seigneur de Bouzi & de Thou, sur Marne, & de *Nicolle* Noël, dont il eut *Louis* de Marle, seigneur de Bailleul, capitaine au régiment de Praslin, mort à Revol en Piémont; *Charles*, mort au siége de la Rochelle; *Nicolle*, mariée à *Claude* Godet, seigneur d'Aulnai sur Marne; *Antoinette*, alliée à *Thomas* Cauchon, seigneur de Vigneux, vicomte d'Huissel, morte sans enfans; *Anne*, & *Magdeléne*, religieuses à Ormont; *Claude*, religieuse à la Congrégation de Laon; & *Marie* de Marle, alliée 1°. au seigneur de Beauvais: 2°. au seigneur du Glas près Laon.

VIII. LOUIS de Marle, vicomte d'Arci-le-Ponsart & de Couci-lès-Epte, fut député de la noblesse de Laon aux états tenus à Paris en 1614, & épousa 1°. du vivant de son pere le 5 février 1595, *Anne* le Comte, fille de *Jean*, seigneur de Voisinlieu, conseiller d'état, & de *Marie* Bourdelot: 2°. *Jeanne* de Harlus, fille d'*Antoine*, baron de Givroi, & de *Marthe* Cauchon-Maupas. Du premier lit vinrent, CLAUDE, qui suit; *François*, mort sans alliance; *Henri*, vicomte d'Arci-le-Ponsart, mort le 7 mai 1655; *Marguerite*, alliée 1°. à *Henri* de Besanne, seigneur de Guignicourt: 2°. à *Jean*, seigneur de Bouzonville; *Anne*, religieuse à Meaux; *Nicolle*, religieuse à Notre-Dame de Soissons; & *Marie* de Marle, qui épousa 1°. en 1638, *Guillaume* des Fossez, seigneur de Richemont: 2°. *Antoine* de Blecourt, seigneur de Cincourt. Du second lit sortirent, *Louis*; *Jacqueline*; & *Marguerite* de Marle.

IX. CLAUDE de Marle, vicomte d'Arci-le-Ponsart & de Couci sur Epte, épousa par contrat du 15 septembre 1630, *Catherine* de Vassan, fille de *Zacharie*, seigneur de Puiseux, vicomte d'Obilli, &c. & de *Marguerite* Faret, dont il eut LOUIS, qui suit; *Charles*, trésorier de l'église de Laon en 1683; *Claude-Marie*, alliée à *Jean* Doucet, seigneur de Toulemor, morte sans enfans; *Perine*, religieuse à la Congrégation de Laon; & *Magdeléne* de Marle, religieuse à Epernai.

X. LOUIS de Marle, seigneur de Couci sur Epte, épousa le 27 décembre 1662, *Antoinette* de Flavigni, fille de *Claude*, seigneur de Ribauvilliers, & de *Jacqueline* de la Chapelle, dont il a eu PIERRE, qui suit.

XI. PIERRE de Marle.

SECONDE BRANCHE.

VI. GUILLAUME de Marle, fils de JEROME, seigneur de Lusanci & de Versigni en partie, & de *Philippe* Laurans, sa seconde femme, fut seigneur de Versigni en partie, maître d'hôtel du roi, chevalier de son ordre, & maître des eaux & forêts de l'Isle de France, Brie & Champagne. Il rendit hommage de la terre de Versigni en novembre 1531, après que son frere aîné eut ratifié la donation que son pere lui en avoit faite, & mourut en 1594. Il avoit épousé le 3 février 1527, *Radegonde* Bourdelot, fille de *Jean*, seigneur de Monfermeil, procureur général au parlement, & de *Radegonde* Luillier, dont il eut JEROME, qui suit; *Henri*, né le 17 mars 1569, tué de sang froid retournant de Melun, entre le fort de Gournai & Brie-Comte-Robert, par la garnison du bois de Vincennes, le 12 novembre 1592; *Anne*, mariée le 10 août 1559, à *Roland* de la Riviere, seigneur du Mesnil-Saint-Denys & de Sainte-Geneviéve; & *Françoise* de Marle, alliée 1°. à *André* de Vieux-pont, seigneur de Creci: 2°. *Philibert* de Limoges, seigneur de Lisors & du Mouchet.

VII. JEROME de Marle, seigneur de Versigni & d'Orcheux, maître des cérémonies de France, fut assassiné dans la forêt de Senlis du vivant de son pere vers l'an 1590. Il avoit épousé *Magdeléne* de Barbizi, fille de *Louis*, seigneur d'Herouville, & de *Claude* de Lansac, dont il eut PHILIPPE, qui suit; & *Magdeléne* de Marle, alliée 1°. le 7 février 1596, à *Claude* Faoucq, seigneur de Pouailli en Vexin: 2°. le 24 juin 1599, à *Jean* de Courtenai, seigneur de Chevillon, &c.

VIII. PHILIPPE de Marle, maître d'hôtel ordinaire du roi, seigneur d'Orcheux & de Versigni en partie, dont il fit hommage en 1595, & vendit sa portion de cette terre à Christophe Hector, maître des requêtes, seigneur de l'autre partie. Il épousa 1°. *Angélique* du Tillet, fille d'*Hélie*, seigneur de Gouaix, maître d'hôtel du roi, & de *Philippe* Violle, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Magdeléne* de Bragelogne, fille de *Claude*, seigneur de Charmoi, conseiller au parlement, & de *Catherine* Huault, morte le 19 mars 1656, dont il eut *Claude*, dame d'Orcheux, mariée à *François* d'Eu, seigneur de la Chaussée & d'Arrest; *Angélique*, religieuse à Fontaine; *Anne*, religieuse à Hieres; *Isabelle*, religieuse à Notre-Dame de Soissons; *Magdeléne*, religieuse à Colinances; & *Claire* de Marle, mariée le 22 juin 1636, à *Charles* le Comte de Nonant, seigneur de Boussai.

TROISIÉME BRANCHE.

IV. JEAN de Marle, fils d'ARNAULD de Marle, seigneur de Versigni, président au parlement, & de *Martine* Boucher, sa seconde femme, fut seigneur de Versigni en partie, & épousa par contrat du dernier décembre 1472, *Anne* du Drac, dame de Beaubourg & de Clotomont, fille de *Jean* du Drac, vicomte d'Ai, seigneur de Mareuil, Beaulieu, Beaubourg, &c. prevôt des marchands à Paris, & d'*Adenette* Thiboust, dont il eut *Christophe* de Marle, seigneur de Versigni en partie, de Beaubourg & de Clotomont, conseiller au parlement, & chanoine d'Avranches, mort en 1555, âgé de 70 ans, après avoir institué son héritier universel CHRISTOPHE Hector, son neveu & filleul, à la charge de porter le nom & les armes de Marle, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après*; *Claude* de Marle, marié avant l'an 1520, à *Augustin* de Thou, seigneur de Bonneuil, président au parlement; & NICOLLE de Marle, qui suit.

V. NICOLLE de Marle, épousa par contrat du 20 novembre 1520, *René* Hector, seigneur de Pereuse, fils de *Robert* Hector, avocat au parlement, & de *Marguerite* de Rueil, dame de Pereuse. Elle eut de son mariage, *Nicolas* Hector de Marle, seigneur de Pereuse, conseiller au parlement, puis maître des requêtes en 1567, prévôt des marchands de Paris, mort sans laisser de postérité de *Marie* Ruzé, fille de *Jean*, seigneur de Stains, chancelier de Navarre, & receveur général des finances à Paris, & de *Jeanne* Brinon; *René* Hector, abbé de S. Jacques de Provins; CHRISTOPHE, qui suit; *Anne*, mariée à *Louis* de Grené, seigneur de Courcelles; & *Hilaire* Hector, mariée à *Louis* de Besançon, conseiller au parlement.

VI. CHRISTOPHE Hector de Marle, seigneur de Versigni, de Beaubourg, de Clotomont & de Pereuse, maître des requêtes, fut institué héritier universel par Christophe de Marle, conseiller au parlement, son oncle & parrein, à la charge de porter le nom & les armes de Marle. Il épousa 1°. *Antoinette* Briçonnet, fille de *François*, seigneur de Leveville, conseiller au parlement, & de *Jeanne* Tavel, sa premiere femme: 2°. *Magdeléne* Barthélemi, fille de *Guillaume*, seigneur de Beauverger, conseiller au parlement, & de *Marie* de Bailli. Du premier mariage vint, *Nicolle* Hector de Marle, mariée à *Claude* Baillon, maître des comptes. Du second lit sortirent CHRISTOPHE, qui suit; JACQUES, qui a fait *la branche des seigneurs de* BEAUBOURG, *rapportée ci-après*; RENÉ, qui a fait *celle de* PEREUSE, *aussi mentionée, ci-après*; & *Anne* Hector de Marle, mariée à *François* d'Ancienville, seigneur de Villiers-aux-Corneilles.

VII. CHRISTOPHE Hector de Marle, seigneur de Versigni, procureur général en la cour des aides, puis président en la chambre des comptes, mourut en avril 1658. Il avoit épousé *Marie* Colbert, fille d'*Oudart*, seigneur de Villacerf, &c. & de *Marie* le Fevre, morte le 26 mai 1665, dont il eut BERNARD, qui suit; *Magdeléne*, religieuse de l'ordre de S. Dominique; & *Marie* Hector de Marle, alliée le 5 février 1642, à *Thomas* de Bragelogne, seigneur d'Engenville, &c. conseiller au parlement, puis président ès enquêtes, & premier président du parlement de Metz, morte le 24 octobre 1705, laissant des enfans.

VIII. BERNARD Hector de Marle, seigneur de Versigni, &c. fut reçu conseiller au parlement en 1652, puis maître des requêtes en 1665. Il épousa *Claude* Hector de Marle, sa cousine, fille de *Jacques*, seigneur de Beaubourg & de Clotomont, président au grand-conseil, & de *Claude* Amariton, sa seconde femme.

SEIGNEURS DE BEAUBOURG & de CLOTOMONT.

VII. JACQUES Hector de Marle, second fils de CHRISTOPHE, seigneur de Versigni, &c. maître des requêtes, & de *Magdeléne* Barthélemi, sa seconde femme, fut seigneur de Beaubourg & de Clotomont, maître de requêtes & président au grand-conseil, & mourut le 10 octobre 1651. Il avoit épousé 1°. *Bonne* Lotin, fille de *Guillaume*, vicomte de Vaux, châtelain de Chauni, seigneur de Charni, président ès enquêtes du parlement, & de *Magdeléne* Morin: 2°. *Claude* Amariton, morte le 9 novembre 1643. Du premier lit vinrent, THÉODORE, qui suit; *Louis*, qui épousa *Marie* Ollin, morte veuve le 15 novembre 1701; & *Gabrielle*, religieuse aux Annonciades. Du second lit vint *Claude* Hector de Marle, mariée à *Bernard* Hector de Marle, seigneur de Versigni, maître des requêtes, son cousin.

VIII. THÉODORE Hector de Marle, seigneur de Beaubourg & de Clotomont, conseiller en la cour des Aides,

Seigneurs de Pereuse.

VII. René Hector de Marle, troisiéme fils de Christophe, seigneur de Versigni, &c. maître des requêtes, & de *Magdélene* Barthélemi, sa seconde femme, fut seigneur de Pereuse. Il épousa *Claude* Prud'homme, dont il eut *René* Hector de Marle, capitaine au régiment d'Annevous; *Jacques; Louis*, chevalier de Malte; *Isabelle*, Carmelite; *Marie; Nicolle*, Carmelite; *Jeanne*, religieuse à Louvres; & *Claude* Hector de Marle. * *Voyez* Blanchard, *histoire des présidens & maîtres des requêtes.* Du Bouchet, *histoire de Courtenai.* Sainte-Marthe, *Gallia christiana.* Le Feron. Le P. Anselme, &c.

☞ MARLE, petite ville de France dans la Picardie, élection de Laon, à trois lieues de Guise sur la Serre, dans la Thierache. C'est un gouvernement particulier du gouvernement militaire de Picardie. Elle a titre de comté, & est le siége d'un bailliage, d'une gruerie & d'un grenier à sel. Elle fait partie de la maîtrise des eaux & forêts de la Fere, à laquelle elle fut réunie vers l'an 1703, avec celle de Saint-Quentin. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ MARLE (le comté de) qui a appartenu à la maison de Coucy, passa par mariage à Robert de Bar, dont la fille Jeanne de Bar épousa le connétable de Saint-Pol. Leur fils, Pierre de Luxembourg, eut une fille nommée Marie, qui épousa François de Bourbon, comte de Vendôme, à qui elle apporta de grands biens, & le comté de Marle fut donné à son petit-fils Antoine, roi de Navarre, qui le laissa à son fils Henri IV, roi de France & de Navarre, par où cette terre, comme les autres biens patrimoniaux de ce monarque, fut unie à la couronne. Depuis, le comté de Marle a été aliéné à la maison de Mazarin. * Longuerue, *descript. de la France*, part. 1. p. 64. La Martiniere, *dict. géogr.*

MARLEBOROUGH, en latin *Margaberga*, bourg du comté de Wilt en Angleterre. Il est sur la riviere de Kennet, à sept lieues de la ville de Salisburi, vers le nord. Quelques géographes mettent à ce bourg, l'ancienne *Cunetio*, ville des Belges, laquelle d'autres mettent à Kennet, village situé à deux lieues de Marleborough, vers le couchant. Ce nom est devenu célebre dans la derniere guerre, par les actions héroïques que Jean Churchill, duc de Marleborough, a faites à la tête des armées des Alliés contre la France. * *Mémoires du temps.*

MARLEBOROUGH (Jean Churchill, duc & comte de) *cherchez* CHURCHILL.

MARLEBOURG (Henri de) *cherchez* HENRI DE MARLEBOURG.

MARLETTA (Gabriel) religieux de l'ordre de S. Dominique, qui fit imprimer en 1662, 1663 & 1667, à Naples, des commentaires sur la premiere partie de S. Thomas, en sept volumes. Il étoit né à Arienzo dans le royaume de Naples, & vivoit encore en 1678: mais il faut qu'il soit mort peu après, puisque le reste de ses commentaires sur la somme, qui étoient prêts, n'a pas vu le jour. * Echard, *scrip. ord. Prædic.*

MARLORAT (Augustin) ministre Protestant, Lorrain de nation, né l'an 1506, entra jeune parmi les religieux Augustins. Mais s'étant laissé emporter aux nouveautés de son siécle, il sortit de son monastere, & abjura la religion de ses peres, pour embrasser les erreurs de Calvin. Il y fit tant de progrès, qu'il fut appellé au ministere, & prêcha avec réputation à Bourges, à Poitiers & à Anvers. Ensuite il se retira à Genève, & à Lausane, & fut fait ministre dans un petit village de Suisse, nommé Vévai, situé sur un des bords du lac de Genève. Ses amis le rappellerent en France, où il fut ministre de Rouen, & il se trouva au colloque de Poissi l'an 1561. Les guerres de la religion commencerent l'année suivante. Les Calvinistes se rendirent maitres de plusieurs villes, & entr'autres de Rouen, que le roi leur enleva. Marlorat y fut pendu le 30 octobre de l'an 1562, âgé de cinquante-six ans. Ceux de son parti l'ont mis au nombre de leurs martyrs. Il avoit écrit des commentaires sur l'écriture. * De Thou, *histoire.* Beze, *in icon.* Melchior Adam, *in vit. theol. exter.* Gesner, &c.

MARLOT (D. Guillaume) docteur en théologie, religieux de l'ordre de S. Benoît, & grand prieur de S. Nicaise de Reims, étoit né dans cette ville, où il paroît avoir passé la plus grande partie de sa vie. Dans la suite il se retira au prieuré de Fives, près Lille en Flandre, & y mourut en 1667. Le P. Dorigni Jésuite, dans la vie de saint Remi, écrite en françois, loue D. Marlot pour son exactitude, son érudition, & la méthode qu'il a suivie dans ses ouvrages, principalement dans sa *Métropole de Reims.* Le P. le Long dans sa bibliothéque des historiens de France, cite les ouvrages suivans de D. Marlot. 1. Oraison funébre de Gabriel de Sainte Marie ou de Gifford (mort en 1629) à Reims, 1629. *in-4°.* 2. Le théatre d'honneur & de magnificence préparé au sacre des rois, où il est traité de l'inauguration des souverains, de la sainte Ampoule, du couronnement des reines, des entrées royales & cérémonies du sacre, de la dignité de nos rois, *in-4°*, à Reims, 1643, & seconde édition revue & augmentée, *in-4°*, à Reims, 1654. La seconde édition, dit le P. le Long, n'est différente de la premiere, qu'en ce que l'auteur y a ajouté quatre pages en faveur de l'évêque de Soissons; savoir le chapitre XIV, & a mis un *avis* au commencement, & une nouvelle date au premier feuillet. L'*Avis* est une réponse à la censure de Jacques Alexandre le Tenneur, touchant la dignité de l'onction, & l'origine de quelques prérogatives des rois de France. C'est que le Tenneur dans son ouvrage latin sur la sainte Ampoule, en répondant à Jean-Jacques Chifflet qui avoit écrit sur le même sujet, attaquoit aussi le traité de Marlot. 3. Le tombeau de S. Remy, à Reims, 1647, *in-8°.* 4. *Monasterii sancti Nicasii Remensis initia & ortus.* Cette histoire du monastere de S. Nicaise de Reims est imprimée, page 636 de l'Appendice des œuvres de Guibert de Nogent, à Paris, 1651 *in-fol.* 5. *Brevis & ingenua discussio an Tornacensis civitas vel Balvacum in Hannonia, Nerviorum caput sit ac primaria sedes episcopalis*, à Lille, 1662, *in-4°.* L'auteur étoit apparemment retiré alors en Flandre. 6. *Metropolis Remensis historia à Flodoardo primùm auctius digesta, nunc demùm aliunde accersitis plurimùm aucta & ad nostrum sæculum deducta, tomus primus, in quo Remorum gentis origo, vetus dominium, Christianæ Religionis per provinciam Belgicam initia & incrementa, archiepiscoporum vera successio, Basilicarum natales & alia id genus distinctè referuntur*, à Lille, 1666, *in-fol. Tomus secundus, seu supplementum Flodoardi ab anno 970 ad annum 1605 productum, in quo præter seriem historicam præsulum, bullæ pontificum, regum diplomata, tituli fundationum, à quinque summis pontificibus Remis coacta concilia, ecclesiarum origines ac in eis sacra Lipsana referuntur*: ce second volume ne parut qu'après la mort de l'auteur, en 1679, *in-fol.* D. Marlot a laissé une *Histoire* manuscrite *de la ville, cité & université de Reims, contenant l'état civil & ecclésiastique du pays*, en trois volumes *in-fol.* conservés à S. Nicaise de Reims. Le P. le Long fait entendre que c'est une traduction de l'ouvrage latin imprimé en 1666 & 1679. Il ajoute d'après M. la Cour, chanoine de l'église de Reims,

Reims, que l'auteur fit cet ouvrage pendant sa retraite dans le prieuré où il est mort. « Il l'a divisé, » dit-il, en douze parties : la premiere n'est qu'une » compilation du dessein de l'histoire de Reims par » Nicolas Bergier, où il traite de l'origine des » églises de la province de Reims, avec une suite » des évêques qui les ont gouvernées. Cet auteur a » rendu par ce travail un grand service à sa patrie. » Il ne laisse pas d'y avoir des choses à reprendre : » les chartes qu'il rapporte sont tirées de mauvaises » copies. Sa critique ne remonte pas au-delà de » Baronius. Les fragmens des auteurs qu'il a insé» rés dans leurs propres termes forment plutôt une » chaîne de citations, qu'une narration historique, &c. »

MARLOW (Magna) ville avec marché dans le canton du comté de Buckingham, qu'on nomme *Desborough*; elle est apparemment ainsi nommée à cause de l'abondance de marne ou de craie qu'on en tire, car *marl* en anglois signifie *de la marne*. * *Diction. angl.*

MARMANDE, bourg du Bazadois en Guienne. Il est sur la Garone, à cinq lieues de Bazas, vers le levant. * Mati, *diction.*

MARMARIQUE, *Marmarica* ou *Mareotis Libya*, région d'Afrique, qui faisoit autrefois partie de la Libye, avoit cette province au levant, & la Cyrénaique au couchant. Aujourd hui elle est comprise dans le royaume de Barca. Solin assure que les peuples de ce pays enchantoient les serpens. * Strabon, *liv.* 17. Pline, *liv.* 5. Ptolémée, *liv.* 4, *chap.* 5.

MARMAROS, ville & comté de Hongrie, *cherchez* MARAMARUS.

MARMOCHINO (Santes) né à San-Cassiano dans le diocèse de Florence, entra dans l'ordre de S. Dominique, où il mourut vers l'an 1545. On a de lui une traduction du texte hébreu de la bible en italien, à laquelle il joignit une chronique, diverses tables, &c. imprimée en 1538, à Venise chez les Giunti : & il promit en même temps plusieurs autres ouvrages, qu'apparemment il avoit ébauchés : mais il falloit qu'il ne connût ni la briéveté de la vie, ni le peu d'étendue de l'esprit de l'homme, pour les entreprendre tous. * Echard, *script. ord. Præd.*

MARMOL (Louis) Espagnol, natif de Grenade, qui florissoit dans le XVI siécle, vers les années 1580 & 1590, composa quelques ouvrages qui lui ont aquis beaucoup de réputation. Les principaux sont, *La description générale de l'Afrique*; & l'*historia del rebellion y castigo de los Morisos del reino de Grenada* : le tout est divisé en trois parties. La premiere fut imprimée à Grenade l'an 1574, la seconde à Malaca l'an 1599, & la troisiéme à Paris l'an 1600. Nicolas Perrot d'Ablancourt nous a donné une traduction de la description d'Afrique de Marmol, qu'on a publiée à Paris l'an 1667, en 3 volumes. Divers auteurs parlent avec éloge de Marmol; cependant cet auteur n'est pas toujours fort exact. * De Thou, *hist. l.* 7. Ambrosio Morales, *lib.* 14, *cap.* 33, *hist. Hisp.*

MARMOLEJO, anciennement *Utica*. C'étoit une ville de l'Espagne Bétique. Ce n'est maintenant qu'un village, situé sur le Guadalquivir, à une lieue au-dessous d'Anduxar. * Mati, *dictionnaire.*

MARMORA, isle de la Propontide, qui est entre l'Europe & l'Asie, ou entre l'Asie mineure & la Thrace, *Proconnesus* est la même que Pline nomme *Elaphonesus* & *Nevris*. Elle a donné son nom à trois autres isles voisines, & à cette mer, que l'on appelle maintenant la mer de Marmora. Ces quatre isles, que l'on nomme en général les isles de Marmora, ont chacune leur nom particulier. La plus grande est Marmora, la seconde Avezia, la troisiéme Coutalli, & la quatriéme Gadaro. On les trouve à main droite en sortant du détroit de Gallipoli, à dix lieues environ dans la mer. L'isle de Marmora a dix ou douze lieues de circuit. Sa ville capitale a le même nom : & il y a plusieurs villages, où l'on trouve des couvens & des hermitages habités par des caloïers ou religieux Grecs, qui y vivent fort sobrement. Avezia a un bourg & deux villages, dont l'un n'est peuplé que d'Arabes. Coutalli a un bourg de même nom; & Gadaro a quelques habitations, avec quelques couvens de caloïers. Ces quatre isles sont dans un bon climat, & sont abondantes en bled, en vin, en bestiaux, en fruits & en coton : les golfes de Comidie & de Polmeur sont sur la mer de Marmora. Elle a de chaque côté Constantinople, Chalcédoine, Périnthe, Cyzique, Lampsaque, &c. La mer de Marmora se décharge d'un côté dans le Pont-Euxin par le Bosphore de Thrace; & de l'autre vers le midi, dans la mer Egée par l'Hellespont. * Pline, *l.* 5. Solin. Ptolémée. Strabon, *l.* 17. Grelot, *voyage de Constantinople.*

MARMOUTIER, *Majus Monasterium*, célebre abbaye près de Tours, fondée par S. Martin, archevêque de cette ville, fut ainsi appellée pour la distinguer des autres monasteres fondés par le même saint, où il demeuroit moins de religieux. On y menoit une vie très-austere : mais le travail des mains n'y étoit pas d'usage, & l'on n'y faisoit pas métier de vendre & acheter comme dans les autres monasteres; les jeunes religieux transcrivoient les livres, travail autrefois important, les autres s'appliquoient à la priere. Quand la regle de saint Benoît eut été introduite à Marmoutier, on vit bientôt cette abbaye comblée de biens par les rois & par les seigneurs; mais les Normans y étant venus en 853, y firent de grands ravages : de cent quarante religieux il n'en échapa que vingt-quatre à leur fureur, & peu après ce petit nombre prit la fuite avec le corps de S. Martin, qui ne fut rapporté à Tours qu'en 887. On remarque que tous les religieux qui accompagnerent le corps de saint Martin à Auxerre, étoient évêques ou abbés lorsqu'on le rapporta, & que l'abbé Heberne fut fait archevêque de Tours peu après. Marmoutier, abandonné par les moines, fut tenu ensuite par quelques chanoines réguliers; & ce ne fut que du temps de S. Mayeul, abbé de Cluni, vers l'an 980, que les Bénédictins y rentrerent, & formerent en peu de temps une si nombreuse congrégation, & de laquelle tant de monasteres dépendoient, qu'en 1048 les religieux de Souvigni, de la congrégation de Cluni, écrivant à Albert, abbé de Marmoutier, pour lui donner avis de la mort de S. Odilon, l'appellerent l'*Abbé des Abbés*. Il y eut jusqu'en Angleterre, des monasteres dépendans de cette abbaye, qui fut déclarée immédiatement soumise au S. Siége par le pape Urbain II, dans le concile de Clermont, conformément à ce qui avoit été décidé en plusieurs conciles provinciaux. En 1580 Marmoutier fut un des monasteres qui composerent la congrégation des exemts; mais en 1634, la réforme y fut introduite par les Bénédictins de la congrégation de S. Maur, qui ont fait rebâtir le monastere avec beaucoup de magnificence. * Mabillon, *annales Bénédict.* Bulteau, *histoire de l'ordre de saint Benoît.*

MARNAS, nom de la fausse divinité des habitans de la ville de Gaza. Ils disoient que Marnas étoit le vrai Jupiter natif de Crete. Le mot *Mar*, ou *Maran* signifie seigneur en syriac, & *Marnasha* le seigneur des hommes, titre que les poëtes don-

noient à Jupiter. Le temple de Marnas étoit rond, & accompagné de deux portiques, ou aîles qui régnoient tout-autour. Le P. Calmet croit qu'il y a apparence que le temple que Samson renversa étoit semblable à celui de Marnas. * D. Calmet, *dictionnaire de la Bible*. Selden, *de Diis Syris*. Erasme, sur la lettre de S. Jerôme à Lœta. Reland, dans sa Palestine, *livre V*, au mot *Gaza*.

MARNE, riviere de France en Champagne, nommée par les Latins *Matrona*, qui a sa source près de Langres, en un lieu dit *la Marmote*, passe à Langres, à Rolandpont, à Chaumont, à Joinville, à S. Disier, à Vitri, à Châlons, à Espernai, à Dormans, à Château-Thierri, à la Ferté-sous-Jouarre, à Meaux & à Lagni, & se mêle à la Seine au pont de Charenton, au-dessus de Paris, après avoir reçu les rivieres de Vannori, de Saint-Geôme, la Mousche, la Suize, la Blaise, le Sault, le Roignon, la Noiure, la Soupe, le grand & le petit Morin, &c. * Papire Masson, *descript. flum. Gall.*

MARNIX (Philippe) seigneur du Mont Sainte Aldegonde, né l'an 1538 à Bruxelles, de parens nobles & originaires de Savoye, fut élevé dans les sciences, apprit les langues, & se rendit très-habile dans le droit. Il fut dans sa jeunesse imbu des nouvelles erreurs par Calvin, qui fut son maître à Genève. Revenu aux Pays-Bas, il fut contraint d'en sortir, & de se retirer au Palatinat, où il fut fait conseiller au conseil ecclésiastique; mais Guillaume, prince d'Orange, le redemanda à l'électeur Charles-Louis, qui voulut bien le lui donner pour un certain temps seulement. Ce fut Sainte-Aldegonde qui dressa le formulaire de la fameuse confédération de l'an 1566, par laquelle plusieurs seigneurs des Pays-Bas s'engagerent de s'opposer à l'inquisition: Brederode, qui en étoit le chef, l'en fit trésorier général. L'an 1572 il fut l'orateur du prince d'Orange dans l'assemblée de Dordrecht, composée des députés de toutes les villes; & sa harangue fut extrêmement vive. L'année suivante les Espagnols le prirent à la Haye; mais le prince d'Orange leur fit dire, que s'il lui arrivoit quelque chose de mal, il useroit de représailles contre le comte de Bossut son prisonnier, & trois autres prisonniers. En 1574 Montdragon rendit Middelbourg, & offrit de faire élargir Sainte-Aldegonde, pourvu que la capitulation qu'il demandoit lui fût accordée, ce qui eut lieu; & on lui laissa le choix des trois qui recouvreroient avec lui la liberté. En 1575 il fut l'un des députés des états en Angleterre, pour demander à la reine Elizabeth sa protection. Trois ans après l'archiduc Matthias l'envoya à la diéte de Wormes, où il fit un discours très-fort contre la maniere de gouverner des Espagnols; & l'an 1580 il vint en France, après la conclusion du traité de Tours, que les états avoient fait avec François de France, duc d'Alençon, puis d'Anjou; & il en apporta la ratification à ce prince, qu'il suivit l'année suivante en Angleterre. Il fut depuis consul d'Anvers, qu'il défendit contre le duc de Parme en 1584. En 1593 il mena au Palatinat la princesse Louise-Julienne de Nassau, qui avoit été fiancée avec l'électeur Frédéric IV. Enfin il mourut à Leyde en Hollande le 15 décembre de l'an 1598, âgé de soixante ans, dans le temps qu'il travailloit à une version flamande de l'écriture. On dit que sur la fin de sa vie, il se rendit odieux aux Provinces-Unies, parcequ'il favorisoit les Espagnols. Il traduisit les Pseaumes en vers flamans, & composa divers autres ouvrages, dont les principaux sont des thèses de *Controverses*; des *Epîtres circulaires* à ses freres les Protestans; des *Apologies*, &c. * De Thou, *hist. liv.* 9. 66. 71, 77 & 80. Strada, *de bello Belg.* Meursius, *Athen. Batav. lib.* 2. Melchior Adam, *in vit. German. jurisc.* &c. De Reide, *annal. l.* 4. Bayle, *dictionnaire critique*, au mot, *Sainte-Aldegonde*.

MARNIX (Jean) baron de Pots, a composé un livre intitulé: *Résolutions de politique* ou *Maxime d'état*, dédiées à l'archiduc Albert, souverain des Pays-Bas, & imprimées à Bruxelles l'an 1612. On a encore de lui un ouvrage intitulé: *Représentations*, imprimé à Bruxelles l'an 1622.* Bayle, *diction. critique*.

Il y a eu aussi de ce nom MAXIMILIEN Marnix, comte de Sainte-Aldegonde, baron de Noircarmes, &c, gouverneur de la province d'Artois, qui fut fait chevalier de la Toison d'or par le roi Philippe IV, & mourut le 13 mars 1635, laissant postérité. * *Voyez* Maurice, *chevaliers de la Toison d'or*.

MARO: c'est le nom d'une ville, d'une vallée & d'un marquisat en Italie. Il appartient au duc de Savoye, & est sur la côte de Genes.

MAROC, ville & royaume d'Afrique dans la partie occidentale de Barbarie. Cet état & celui de Fez ont formé l'empire des chérifs, qui s'en sont emparé, sous prétexte de zèle pour la religion mahométane. Les pays de Fez & de Maroc, sont l'ancienne Mauritanie Tingitane, qui fait aujourd'hui la partie la plus occidentale de ce qu'on appelle *Barbarie*. L'un & l'autre considérés ensemble, ont pour limites la mer Méditerranée au nord; l'Océan Atlantique au couchant; le mont Atlas au midi, ou même un peu au-delà les deserts sabloneux de la Numidie; & au levant, le royaume de Trémecen, qui est de la Mauritanie dite *Césarienne* par les anciens. Maroc étoit la capitale de l'empire des chérifs; mais depuis ces deux états ont été séparés, jusqu'au temps auquel le roi de Tafilet les a réunis, comme nous l'apprenons des relations de ce pays. Ce roi se qualifie empereur de Barbarie & de Maroc, roi de Fez, de Sus & de Tafilet, seigneur de Dara, de Gago, &c. Il prend encore le titre de grand chérif de Mahomet, & de successeur de la maison de ce prophéte. On l'appelloit aussi *empereur des fidéles*. Le royaume de Maroc pris en particulier, est au sud-ouest de celui de Fez, entre le Segelmesse & l'Océan Atlantique. Sa plus grande longueur est d'environ 125 lieues, depuis le cap de Nom jusqu'aux montagnes qui le séparent du Segelmesse; & sa plus grande largeur en contient presqu'autant, depuis le même cap de Nom, jusqu'à l'embouchure du fleuve d'Ommirabi. Ce fleuve reçoit le Cuadelhab, &c. Les autres sont Tenfif, qui reçoit Affinual, Sus, &c. Le royaume de Maroc est divisé en sept provinces, Maroc, Sus, Hea, Guzula, Teldes, Duccala & Hascora. La ville capitale de Maroc porte le nom du royaume. Les autres villes sont, Elmadine, Azamor, Asafi ou Azafia, Trejuth, Mazagan, Messa, Agades, Tavagost, Tefza, Tendnest, Tarudante ou Tarodant, Tefrasta, Delgumuha, &c. Il y a un grand nombre de châteaux dans ce royaume, où les Arabes se retirent. On y voit quantité de palmiers qui portent des dates fort grosses & très-douces; & le pays a quelques mines, & est plus fertile en bled que celui de Fez, parceque la terre y est moins sabloneuse.

Les Portugais ont une forteresse appellée *Masagan*, sur les côtes de ce royaume, à deux lieues d'Azamor, & sont beaucoup plus redoutés dans ce pays-là, que ne sont les Espagnols & les Anglois dans celui de Fez. C'est pourquoi les rois de Portugal honorent ceux qui défendent cette ville, du titre d'*illustres fidalques* ou *défenseurs de la foi*, & du collier de l'o dre de Christ.

La ville de Maroc, appellée en latin moderne *Marocum*, *Marochium* & *Marochia*, en italien *Ma-*

roco, & en espagnol *Marvecos*, est, selon quelques-uns, le *Bocænum Hemerum* des anciens. Cette ville est située dans une belle plaine, à cinq ou six lieues du mont Atlas, & fermée de bonnes murailles faites à chaux & à sable, mêlées avec de la terre grasse, qui rend le ciment si dur, qu'y donnant un coup de pic, il en sort du feu comme d'un caillou. Quoique la ville ait été plusieurs fois saccagée, il n'y a pas une seule brêche; ce qui est surprenant, d'autant que ses murailles sont d'une hauteur extraordinaire. Elle a vingt-quatre portes, & peut contenir cent mille habitans. Du côté du midi, il y a une grande forteresse qui renferme plus de quatre mille maisons; & proche d'une des portes de cette forteresse, on voit une superbe mosquée qu'Abdulmumen, second roi de Maroc de la lignée des Almohades, fit bâtir, & que Jacob Almansor, petit-fils de ce prince, embellit de plusieurs jaspes & albâtres qu'il fit emporter d'Espagne, y ajoutant, comme par trophée, les portes de la grande église de Séville, couvertes de petites piéces de bronze, dont le travail est admirable: on les reconnoît aux inscriptions latines qui y sont. Il mit aussi dans ce temple deux grosses cloches qu'il enleva d'Espagne, lesquelles il fit suspendre renversées, parceque les Maures, qui sont Mahométans, ne s'en servent point. Il y bâtit encore une tour, au haut de laquelle il fit attacher à une grosse barre de fer quatre pommes de fin or l'une sur l'autre, dont la plus grande peut tenir huit mesures de blé, la seconde quatre, & les autres à proportion, chaque mesure d'un boisseau & demi ou environ. Le corps de la pomme est de cuivre, couvert d'une grosse lame d'or. Les historiens d'Afrique disent qu'une des femmes de Jacob Almansor vendit ses pierreries pour faire ces boules d'or, que le peuple croit être enchantées & gardées par des esprits. Vers l'année 1540, le chérif Mulei Hamet, plus avare que religieux, fit ôter la plus haute; & ayant fait lever l'or par un orfévre Juif, il en tira pour vingt-cinq mille pistoles; & parceque le peuple murmuroit, il fit dorer le cuivre & la fit remettre en sa place. Quelque temps après on vit un matin le Juif pendu au haut de la tour, & les alfaquis ou docteurs de la loi, dirent que c'étoit les esprits gardiens de cette pomme, qui l'avoient enlevé la nuit & l'avoient attaché-là. Mais le chérif l'avoit ainsi ordonné pour satisfaire le peuple, & pour empêcher ses successeurs de prendre quelqu'une de ces pommes. Ce prince ayant perdu depuis la vie & la couronne, le peuple attribua son malheur à cette action: de sorte qu'on n'a plus osé y toucher.

Près de cette mosquée est un ancien collége, nommé *Madaraca*, c'est-à-dire, *le Marteau des sciences*, lequel a été bâti aussi par Abdulmumen. Il y avoit autrefois grand nombre d'écoliers, avec plusieurs maîtres qui y faisoient des leçons d'astrologie, de nécromancie & des sciences naturelles. On y enseignoit aussi l'arabe & la loi de Mahomet; mais vers l'année 1560, le cherif Mulei Abdalla en fonda un plus beau au bas de la ville. Dans ce vieux collége de la forteresse, il y a une grande salle ornée par tout d'un ouvrage à la mosaïque: la cour qui est au-devant est pavée de grands carreaux d'albâtre, avec un bassin au milieu, fait d'une seule pierre qui n'a pas sa pareille pour la grandeur dans toute la Barbarie. Vers la place de la mosquée, il y avoit autrefois deux grands palais où demeuroient les Chrétiens Musarabes, dont les rois de Maroc se servoient à la guerre. Jacob Almansor les avoit amenés d'Espagne vers l'an 1270, pour la garde de sa personne, au nombre de cinq cens chevaux. On les laissoit vivre en leur religion, & ils avoient une église où ils entendoient la messe, & assistoient au service divin. L'an 1219, S. Bélard & cinq de ses compagnons allerent prêcher l'évangile à Maroc en ce lieu, & y furent martyrisés par les Maures. Dom Pedro, fils du roi de Portugal, qui étoit alors dans Maroc, emporta leurs reliques à Conimbre. Le cherif Mulei Abdalla, qui regnoit l'an 1560, y fit bâtir ses magasins & un de ses arsenaux. Il y a dans la ville une belle & grande place nommée *la Cereque*, où se font les réjouissances dans les fêtes solennelles: le palais du roi est en face, & est accompagné de plusieurs hôtels magnifiques, les uns à l'antique & les autres à notre maniere. Dans le palais du roi, il y a une mosquée avec sa tour, où l'on voit trois pommes de cuivre doré attachées de la même maniere que celles d'or, qui sont au haut de la tour bâtie par Jacob Almansor, proche de la forteresse; mais elles ne sont pas si grosses. La plus célebre mosquée de la ville de Maroc, est celle qui porte le nom d'Ali Ben Joseph, parceque ce fut lui qui la fit bâtir. La structure en est admirable, & la tour est estimée la plus haute de toute l'Afrique. Les murailles ont douze pieds d'épaisseur; & trois hommes de cheval peuvent monter de front jusqu'au haut, tant les degrés de l'escalier sont plats & larges. Au faîte de la tour, il y a trois pommes d'argent attachées à une grande barre d'acier, de la même façon que celles d'or, dont nous avons parlé. On dit que la plus grosse contient douze mesures de blé, la seconde huit & la troisiéme quatre. Les historiens du pays disent qu'Ali Ben Joseph les fit mettre là, en mémoire d'une grande victoire qu'il avoit remportée sur les Chrétiens en Espagne, & que cet argent est la dîme de la cinquiéme partie du butin qui lui appartenoit. Quand l'air est serain, on découvre du haut de cette tour la montagne de Safi, qui en est à quarante lieues. Il est vrai que cette montagne est fort élevée, & qu'il n'y a qu'une plaine entre deux. Il y a une autre célebre mosquée dans la ville, qu'on nomme *la mosquée de Quivir*, où l'on plante le premier étendard à l'élection d'un nouveau roi, & les autres marques de réjouissance dans les fêtes publiques. Près de-là est un beau collége fondé avec un revenu suffisant pour entretenir plusieurs professeurs, & un grand nombre d'écoliers, pour lesquels il y a quatre cens chambres pavées de petits carreaux de marqueterie, avec de grandes salles pour les classes, & de belles galeries pour la promenade. Les Juifs ont leur quartier dans Maroc, & la plupart sont orfévres ou marchands. Quelques-uns administrent les revenus des enfans du roi & des gouverneurs; car ce peuple aime à donner la conduite de ses biens aux Juifs, & y trouve son compte. Les marchands Chrétiens demeurent proche la douane, où se fait le plus grand trafic de soie, d'étofes, de lin, de coton & d'autres marchandises.

Une des choses les plus remarquables de cette ville, est un superbe édifice pour l'assemblage des eaux, qui y coulent par quatre cens canaux ou aqueducs, lesquels viennent tous du midi, & sont fort profonds en terre. Quelques-uns disoient que cette eau venoit de six lieues loin, d'une riviere qui sort du mont Atlas, dont le canal étant couvert jusqu'à la ville, on ne pouvoit découvrir d'où venoit l'eau, ni par où elle couroit. Pour s'en éclaircir, quelques rois firent entrer des hommes par ces canaux avec des lanternes, & des provisions de bouche pour deux ou trois jours, leur commandant d'aller jusqu'à la source; mais ils ne rapporterent rien d'assuré, & alleguerent tous des obstacles différens: les uns, qu'au bout de

deux lieues ils avoient trouvé un air si froid & si perçant, qu'il éteignoit la lumiere; d'autres, qu'ils trouvoient le canal bouché de pierres ou de terre, de sorte qu'ils ne pouvoient passer outre; quelques-uns, que les canaux étoient percés, & formoient des mares en quelques endroits qu'on ne pouvoit traverser; & d'autres enfin, qu'il y avoit quelque enchantement qui les empêchoit d'avancer plus loin. Mais le cherif Mulei Abdalla qui régnoit l'an 1560, fit faire de grands puits du côté d'où venoient les eaux, à deux ou trois lieues de la ville, où la terre commence à se hausser, & recueillant toute l'eau dans un réservoir, il la conduisit par un aqueduc dans la ville, puis fit boucher tous les puits & les regards: si bien qu'on ne sçait plus d'où vient l'eau, ni où est l'aqueduc: ce qui fait croire que tous les autres ont été faits de la même sorte, afin que dans un siége on ne pût ôter l'eau entierement aux assiégés.

Les habitans de Maroc sont superbes, & font gloire d'être ennemis des Chrétiens: leur habit est une soutane de drap de couleur, & une veste de fin camelot par dessus, avec un bonnet d'écarlate accompagné d'un petit turban. Les femmes sont civiles & galantes, & vont parées de brasselets d'or & d'argent, avec plusieurs perles & pierreries à la tête, aux oreilles & au cou. Elles ne sortent jamais du logis que pour aller à la mosquée ou au bain. Elles ont le visage voilé de peur qu'on ne les voie; mais elles ne laissent pas d'être enjouées, & de donner beaucoup de jalousie à leurs maris. *Ortelius. Sanson. Jean de Leon. Marmol. Dapper, *histoire de Tafilet*. Diego de Torres, *histoire des Chérifs*. Mouette, *histoire de Maroc*.

MAROGNA, ville archiépiscopale de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie, sur la côte de l'Archipel, à dix lieues de l'embouchure de la Marize, à douze de la ville d'Eno, vers le couchant. * Mati, *dict.*

MAROIS (Claude de) natif de Troyes en Champagne, religieux de l'ordre de saint Dominique, fut prieur vers les années 1632 & 1658, dans son couvent où il mourut en 1659. Il fit imprimer en 1631, à Troyes, *le parfait Gentilhomme*, avec un traité des armes & armoiries. Il avoit fait aussi l'histoire de la famille de Chaumont en Vexin, dont Gilles-André de la Roque s'est servi. * Echard, *script. ord. Præd.*

MAROLLES (Claude de) gentilhomme de la province de Touraine, seigneur de Marolles, de la Rochere, du Breuil & de Noisai, fils d'un autre *Claude* de Marolles, & de *Françoise* d'Erain, porta jeune les armes, & se signala en diverses occasions. Ce fut lui qui resta victorieux dans le combat qui se fit l'an 1589, aux portes de Paris, entre l'Isle-Marivaut & lui. L'Isle-Marivaut étoit du parti du roi, & Claude de Marolles de celui de la Ligue. Les plus braves des deux partis venoient souvent demander à faire un coup de lance & de pistolet contre lui. Une heure avant l'assassinat du roi Henri III, Marivaut demanda si quelqu'un vouloit rompre une lance pour l'amour des dames. Marolles accepta le parti pour le lendemain, dans la campagne derriere les Chartreux. Le premier, outre sa valeur, qui lui avoit acquis les bonnes graces du roi, étoit redoutable par sa force & par son adresse. Marolles beaucoup plus jeune, s'étoit acquis de l'estime dans les tournois & dans les courses de bague. Le lendemain deuxiéme jour d'août, Marivaut pressé par la douleur de la mort du roi, se trouva sur le champ, long-temps avant l'heure assignée; & impatient de voir son ennemi, il le fit sommer par un trompette de tenir sa parole. Marolles répondit que *Marivaut avoit grand'hâte de mourir*. Chastillon étoit parain du royaliste, & le ligueur avoit choisi la Chastre, qui fit apporter des lances. Il les envoya à Marivaut, qui refusa d'en choisir une, disant que c'étoient des quenouilles de femmes, plutôt que des lances de gens d'armes, & pria Marolles de lui permettre d'en prendre une autre: ce qu'on lui accorda. Ensuite les parains ayant assuré le champ, & étant demeurés d'accord des conditions du combat, dont la principale étoit que le vainqueur feroit ce qu'il lui plairoit du vaincu, les combattans passerent chacun du côté des ennemis. Marivaut vers la ville, & Marolles vers la campagne, afin qu'après avoir fourni leur carriere, ils se trouvassent avec ceux de leur parti. Ensuite au signal des trompettes, ils partirent tous deux. Marivaut qui se fioit en sa force, mit la lance en arrêt, & Marolles ne la baissa que comme s'il eût voulu courir la bague. Le premier la rompit dans la cuirasse, qui en fut faussée; & l'autre porta si adroitement son coup, qu'il donna dans l'œil de son ennemi, & y laissa le fer de sa lance avec le tronçon, enfoncé jusqu'au derriere de la tête. Marivaut renversé par terre, expira dans un demi-quart-d'heure, en proférant ces généreuses paroles; *que s'il eût été heureux de vaincre, il eût été malheureux de survivre au roi son maître*. Marolles n'exigea point d'autre marque de sa victoire, que l'épée & le cheval du vaincu. Il rendit le corps à Chastillon, qui le fit emporter fort regretté de ceux du parti du roi, dans le temps que le vainqueur fut ramené à Paris, au son des trompettes & parmi les acclamations publiques. Les prédicateurs de la ligue disoient, *que le jeune David avoit tué Goliath*, & amusoient le peuple par ces exagérations indiscrettes. Marolles signala son courage en diverses occasions en France, en Italie, en Hongrie & ailleurs. Il fut gentilhomme ordinaire de la maison du roi, lieutenant-colonel des cent Suisses de la garde du corps, capitaine des gendarmes & chevaux-légers entretenus, & maréchal de camp dans les armées de Champagne, de Picardie & de Piémont. Tous ceux qui ont parlé de lui, ont vanté son adresse, sa valeur & sa probité. Il mourut le 9 décembre 1633, âgé de 69 ans. Ce brave homme avoit épousé 1°. l'an 1594, *Agathe* de Chastillon, fille de *Noël*, seigneur de Soleillan en Forez, & de *Jeanne* de la Vue, morte l'an 1630: 2°. *Lucrece* du Hamel. Il eut divers enfans de la premiere, entr'autres, MICHEL de Marolles, *dont nous allons parler*. * *Consultez* d'Aubigné; de Thou; de Serres; Pierre-Matthieu; Dupleix; Mezerai; les *Mémoires de Marolles*, &c.

MAROLLES (Michel de) abbé de Villeloin, étoit fils de *Claude* seigneur de Marolles, dont nous venons de parler. Depuis l'année 1619 qu'il donna la traduction de Lucain, jusqu'en 1681 qu'il publia l'histoire des comtes d'Anjou, il ne cessa de travailler avec une application continuelle, & de mettre au jour un nombre infini de traductions, qui ne sont pas à la vérité des plus parfaites. Les grands services de son pere, son mérite particulier, & le crédit qu'il avoit dans la maison de Nevers, sembloient être des assurances qu'il parviendroit un jour aux premieres dignités de l'église; néanmoins comme il étoit fort studieux, il eut le même sort qu'ont presque tous les gens de lettres, c'est-à-dire, de belles espérances, mais infructueuses. Après avoir fait un très-beau recueil d'estampes, au nombre de plus de cent mille, qui sont à présent dans le cabinet du roi, il s'adonna tout de nouveau à cette recherche, &

en fit un second recueil très-curieux. Outre un grand nombre de livres qu'il donna au public, il eut soin de faire imprimer ses mémoires pendant sa vie, à l'imitation de M. de Thou, & de plusieurs grands hommes, qui ont fait la même chose. Ces mémoires sont un mêlange de quantité de bonnes choses; & comme il y a rapporté tout ce qui lui est arrivé, on y peut aisément connoître ce qui regarde sa personne. Ils ont été réimprimés avec le dénombrement de ceux qui lui ont donné leurs livres, en 1755, 3 volumes *in*-12, par les soins de M. l'abbé Goujet qui y a mis des notes. L'abbé de Marolles mourut à Paris le 6 mars 1681, âgé de 81 ans, le plus ancien abbé, & le plus infatigable, mais non le plus exact, ni le plus habile auteur du royaume. Sans parler de la version du nouveau testament, il a traduit de latin en françois le *Breviaire romain*, & quelques autres piéces saintes; un très-grand nombre de poëtes, comme *Plaute*, *Terence*, *Lucrece*, *Catulle*, *Tibulle*, *Properce*, *Virgile*, *Horace*; *les fastes d'Ovide*, *Seneque* le Tragique, *Lucain*, *Juvenal*, *Perse*, *Martial*, *Stace*, les *histoires d'Aurelius Victor*, & de *Sextus Rufus*; les *vies des empereurs par les écrivains de l'histoire Auguste*, savoir, *de Capitolin*, *Lampride*, *Spartien*, *Pollion*, *Gallican* & *Vopisque*; l'*histoire d'Ammien Marcellin*; celle de *saint Gregoire de Tours*; avec la *continuation de Fredegaire*, & les *Dipnosophistes d'Athenée*. Les moins estimées des traductions de Marolles, sont celles des poëtes, quoiqu'elles lui aient beaucoup couté. Il a mis des livres au jour plus de soixante ans durant; & s'il n'a point mis la derniere main à ses ouvrages, on lui a du moins l'obligation d'avoir frayé le chemin à plusieurs traducteurs qui sont venus après lui, & qui peut-être ne lui ont pas rendu toute la justice qui lui étoit due; car il faut avouer qu'il avoit de l'érudition, & d'autres bonnes qualités. * *Mém. du temps.* Baillet, *jugemens des savans sur les traduct.*

MARON (André) poëte Italien, né à Bresse, & selon d'autres, dans le Frioul, d'une mere native de Bresse, acquit une si grande facilité pour les vers latins, qu'il les composoit sans peine & sur le champ. Les hommes de lettres l'aimoient, & les personnes de qualité recherchoient son entretien: seul avantage qu'il retira de son savoir. Il n'avoit qu'un petit bénéfice à Capoue. Avec ce secours il composa quelques poëmes, & se fit une bibliothéque; mais étant à Rome, lorsque cette ville fut prise par les Espagnols l'an 1527, il perdit tout ce qu'il avoit, & sortit de cette ville pour se retirer à son bénéfice de Capoue. Le chagrin d'avoir perdu ses ouvrages, le fit revenir à Rome, pour les y chercher de nouveau. Sa peine fut inutile; & il en ressentit une si grande douleur, qu'il en tomba malade, & mourut de déplaisir dans une misérable auberge, où il étoit inconnu à tout le monde. * Paul Jovius, *in elog. cap.* 72. Joannes Pierius Valerianus, *de infelicitat. litter. &c.*

MARON (Jean) écrivain Syrien, *cherchez* JEAN MARON.

MARONI, *cherchez* LITOLFI MARONI.

MARONITES, nation chrétienne qui habite le mont Liban en Syrie, qui est répandue à Tripoli, à Barut, à Sidon, à Damas, à Alep & en Chypre. Guillaume, archevêque de Tyr, nous assure que de son temps, vers l'an 1180, ils excédoient le nombre de quarante mille; qu'ils étoient très-vaillans, & qu'ils rendirent aux rois de Jérusalem de grands services dans les guerres contre les Sarasins: ce qui fit qu'on eut une extrême joie de leur conversion. Car, dit cet archevêque, il y avoit alors environ cinq cens ans qu'ils avoient été pervertis par un hérétique Monothélite, appellé *Maron*, duquel on les appella *Maronites*. Ces peuples soutiennent encore aujourd'hui, qu'ils tirent ce nom d'une de leurs bourgades, appellée *Maronia*, dont a parlé S. Jerôme, & qui fut depuis érigée par eux en évêché, & de saint Maron, qui bâtit un célebre monastere près de leur pays, au commencement du V siécle, & dont les disciples combattirent fortement l'hérésie des Eutychiens, comme on le voit par les actes du concile de Constantinople, tenu sous le patriarche Mennas l'an 536. Il semble qu'on les doit croire en cela plutôt que Guillaume de *Tyr*, puisque, s'ils eussent pris leur nom de cet hérétique Maron, en embrassant son hérésie, il est évident qu'ils l'eussent quitté comme un nom de secte, & un nom infâme, lorsqu'ils firent leur profession de foi entre les mains d'Aiméric, patriarche Latin d'Antioche, vers l'an 1182. Théodoret a écrit la vie de S. Maron; & l'on peut voir sur ce sujet la préface latine, qui est au-devant du missel syriac des Maronites, imprimé à Rome, où ils citent aussi une lettre de S. Jean *Chrysostome*, à un certain Maron, moine & prêtre, & plusieurs autres actes touchant l'origine de leur nom. Abraham Ecchellensis dit dans une lettre écrite au pere Morin, que ce saint abbé Maron donna le nom de Maronites à tous les moines de la seconde Syrie, & qu'après le concile de Chalcedoine, tous les Syriens qui défendirent les decrets de ce concile contre les Eutychiens, Dioscoriens & Acephales, furent appellés Maronites. Cela néanmoins n'a point empêché le pere Morin, & le cardinal Bona, qui a même consulté là-dessus à Rome les Maronites, de croire que ce nom est un nom de secte, & que les Maronites ont été autrefois hérétiques. Effectivement ils étoient Monothelites dans leur origine, & ils se réunirent vers la fin du XII siécle à l'église romaine, sous Aiméric, troisiéme patriarche Latin d'Antioche.

Fauste Naironi, neveu d'Abraham *Ecchellensis*, & son successeur dans le collége de la Sapience à Rome, où il professoit les langues syriaque & arabe, y fit imprimer l'an 1679, une dissertation touchant l'origine, le nom & la religion des Maronites, où il tâche de justifier ceux de sa nation; mais quelques savans disent que ses preuves ne sont pas assez anciennes; qu'on ne doit pas s'en rapporter entierement à l'autorité de Thomas, archevêque de Kfartab, qu'on prétend avoir vécu vers le XI siécle, parmi les Monothelites, & que les auteurs que Naironi cite, rapportent souvent pour des choses anciennes, ce qui se passoit de leur temps, & qu'ils ont même tiré des livres des Maronites, depuis leur réconciliation avec Rome. Quoi qu'il en soit, il est certain que les Maronites sont demeurés fermes dans l'union de l'église romaine depuis l'an 1182. Leur patriarche assista 33 ans après au quatriéme concile de Latran sous Innocent III, & ils s'attacherent fortement à l'église romaine.

L'union de ces peuples avec l'église romaine se réfroidit depuis la ruine des affaires des Latins en Orient; mais depuis elle s'est renouvellée; car l'an 1445, sous le pontificat d'Eugène IV, André archevêque de Colocsa en Hongrie, fut envoyé par l'ordre de ce pape en l'isle de Chypre, & y réduisit à l'obéissance de l'église romaine, Thimothée, métropolitain des Chaldéens ou Nestoriens, & Elie, métropolitain des Maronites, qui ne pouvant venir à Rome, comme l'autre, pour faire cette réunion d'une maniere plus solemnelle, y envoya un prêtre, nommé Isaac. L'an 1469, Paul II envoya encore des instructions aux Maro-

nites, à la priere du patriarche qui l'avoit souhaité. L'an 1516, le patriarche assista au V concile de Latran. On voit encore des marques d'union des Maronites avec les papes Clément VII, l'an 1526 & 1531; avec Grégoire XIII, l'an 1577 & 1584, &c; avec Clément VIII, l'an 1596; avec Paul V, l'an 1612, &c. Clément VIII envoya, en la même année 1596, le pere Jerôme Dandini, Jésuite, nonce aux Maronites du mont Liban, dont il nous a donné une relation. Ce même pape fonda pour eux un collége à Rome, où ils sont instruits dans le ministere ecclésiastique, pour en faire dignement les fonctions dans leur pays. La langue dont se servent les Maronites, tient un peu de la langue syriaque, qui est la même dont les Jacobites & les Nestoriens usent parmi eux, quoiqu'ils la prononcent & qu'ils l'écrivent d'une maniere différente des Maronites. Le commerce qu'ils ont eu avec les Arabes, leur a fait quitter l'usage de cette langue pour prendre l'arabe; de sorte qu'ils ne s'en servent plus que dans l'office divin, que saint Ephrem a composé pour la plus grande partie. Il est vrai qu'il y a un ou deux villages parmi eux qui l'ont retenue, & qui la parlent encore; mais c'est un syriac mêlé de l'idiôme arabe. Les Maronites d'aujourd'hui sont en général gens de bien, & vivent très-chrétiennement. Ils ont une parfaite soumission pour l'église romaine, & un grand respect pour ses ordonnances: aussi chacun d'eux s'appelle ordinairement *Telmil Roumi*, c'est-à-dire, *disciple de Rome*. Ils ont un patriarche, des archevêques, des évêques, & environ cent cinquante curés, qui ont soin de leur conduite. Le patriarche fait sa résidence à Edem Canobin, qui est un monastere bâti dans le roc. Le Turc les force de temps en temps d'abandonner leur pays, & à se retirer dans les montagnes du Chouff & du Kesroan, pour se mettre à couvert des cruautés qu'il fait exercer sur eux. Leur pauvreté est si grande, que leurs curés, & même les évêques, sont réduits à la nécessité de gagner leur vie par le travail de leurs mains, comme de simples artisans. Ils cultivent des jardins, & labourent des terres: ce qu'ils font avec soumission aux ordres de la providence, & sans murmurer. Leur plus grand plaisir, c'est de recevoir chez eux les pelerins, qu'ils traitent avec une très-grande cordialité. Aussitôt que celui qui dit la messe, a lu l'épître & l'évangile en syriac, on les lit au peuple en arabe, à cause que c'est la langue vulgaire du pays. Durant la lecture de l'une & de l'autre, ils ont accoutumé de pancher la tête, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, & de prononcer entre leurs dents ces mots, *Num*, c'est-à-dire, oui; *Eynam*, oui vraiement, pour témoigner que ce qu'ils entendent lire, est la vérité divine, & qu'ils l'approuvent; ce qu'ils font quelquefois avec serment, en y ajoutant le mot *Eynala*. Ils observent le carême, selon l'ancienne rigueur, ne mangeant qu'une fois le jour, après la célébration de la sainte messe, qui ne se dit que vers les quatre heures du soir. Outre le grand carême, ils en observent encore trois autres. Les prêtres sont regardés & révérés de ces peuples avec un grand respect, & sont distingués par une écharpe bleue, qu'ils portent seuls à l'entour de leur bonnet. Il y en a quelques-uns qui sont mariés: mais ce sont ceux-là qui l'étoient déja, quand on les a honorés de la dignité du sacerdoce; car hors de-là le mariage leur est défendu, aussi-bien qu'aux évêques, pour lesquels ils ont des loix plus séveres, à cause de l'éminence de leur dignité. Aussi les Maronites ont un si grand respect pour leurs évêques, que, lorsqu'ils les voient boire, ils se levent aussitôt, ou se prosternent à terre, & prient pour eux. Dans l'administration des sacremens, ils gardent les cérémonies des églises d'Occident, si ce n'est au baptême, qu'ils font la bénédiction solemnelle de l'eau, pour chaque enfant qu'ils baptisent, comme on la fait parmi nous la veille des fêtes de pâque & de la pentecôte.

Les Maronites suivent à peu près le rit & les coutumes des Grecs, à la réserve de l'azyme ou pain sans levain, qu'ils consacrent comme on fait dans l'église romaine. Leur patriarche, après son élection, obtient du pape sa confirmation avec le *pallium*, que sa sainteté lui envoie. Il fait sa résidence avec cinq ou six religieux dans un petit couvent, nommé Canobin. Ce patriarche & les évêques portent la mître comme les nôtres; & les prêtres se revêtent aussi d'une chasuble à la messe; mais ils ne se servent point de surplis ni de bonnet quarré. Ils ont plusieurs carêmes que nous n'observons pas, & des fêtes particulieres qui ne sont pas célébrées dans l'église romaine: ce qui ne met point de différence essentielle entre eux & nous. Il y a au mont Liban un monastere de religieuses Maronites, qui vivent très-austerement, aussi-bien que quelques autres à Alep. Ces Chrétiens ont un grand de leur nation, nommé *Abou-noufel*, qui fait sa résidence ordinairement au Kesroan, proche de Barut, où il est comme leur gouverneur, quoiqu'il y en ait d'autres établis par le grand seigneur. Il est comme le lieutenant du prince des Druses, avec lequel il feroit capable d'incommoder fort les Turcs, s'ils tiroient quelques secours des princes de l'Europe. * Guillaume *de Tyr*, *l.* 22, *c.* 8. Jacques de *Vitri*, *l.* 1, *c.* 77. Rainaldi & Sponde, *in annal. ecclef.* Dandini, *missione apost. al patr. & Maroniti del monte Libano.* Marchetti, *vie de M. de Galaup de Chasteuil*, *c.* 25 & 26. Maimbourg, *histoire du schisme des Grecs.* Naironi, *dissertation sur la religion des Maronites.* Le Fevre, *théâtre de la Turquie.*

Concile provincial tenu chez les Maronites.

Ce concile fut tenu le 30 septembre 1736. Voici quelle en fut l'occasion. Il s'étoit glissé divers abus chez les Maronites, & ils avoient gagné jusque dans le sanctuaire: quelques personnes zélées, blessées de ces abus, en écrivirent au pape, qui nomma M. Allemanni ablégat apostolique dans les cantons du Mont-Liban, pour travailler à la réforme de ces abus, & qui le chargea, dans la même vue, d'une lettre adressée au patriarche des Maronites. Le pape, après avoir exposé dans cette lettre les abus qu'on lui avoit dénoncés, enjoignoit au patriarche d'assembler un concile de concert avec l'ablégat; d'y proposer environ 12 articles qui regardoient la réforme, & de les faire recevoir, afin qu'appuyés de l'autorité du concile, ils eussent plus de force. Après quelques difficultés qui furent enfin applanies, le concile commença le 30 septembre 1736, dans l'église des religieux du monastere de Louaisé. Les prélats qui composerent cette assemblée, étoient: *Joseph*, patriarche des Maronites; *Joseph Allemanni*, ablégat apostolique, & les évêques, (ou, comme on les appelle, archevêques,) de Damas, de Baruth, d'Arga, de Patron, de Gébail, de Tyr, de Laodicée, de Banias, d'Alep, de Nablos, de Tripoli, de Keidan, d'Acre, & quelques autres. Le pere Fromage, Jésuite, missionaire, fit l'ouverture par un sermon qui rouloit principalement sur ce qui devoit être l'objet du concile. Cette assemblée tint huit séances, après lesquelles on chargea M. Allemanni de faire rédiger les actes

& les réglemens du concile, & de les envoyer au pape; & chaque prélat se retira dans son diocèse. Les abus principaux à la réformation desquels on tâcha de pourvoir, étoient ceux-ci. 1. C'étoit une ancienne coutume des évêques Maronites, d'avoir auprès d'eux plusieurs religieuses, dont l'appartement n'étoit d'ordinaire séparé de celui de l'évêque que par une porte de communication. Les religieux en avoient aussi dans l'enceinte de leur monastere. 2. Le patriarche s'étoit arrogé le droit exclusif de faire les saintes huiles : il les distribuoit aux évêques & aux curés ; & l'on étoit obligé de lui donner de l'argent quand on alloit les lui demander. 3. Les dispenses dans les mariages se vendoient aussi. 4. Le saint Sacrement ne se conservoit pas dans la plupart des églises de la campagne ; & il ne se trouvoit d'ordinaire que dans les églises des religieux. 5. Contre l'ancien & constant usage, on permettoit à des prêtres mariés de convoler à de nouvelles noces. 6. Les églises restoient sans ornemens décens, & les pauvres sans les secours nécessaires. 7. Les Maronites d'Alep, qui sont une partie considérable de cette chrétienté, ne chantoient plus dans leurs églises qu'en arabe depuis dix à douze ans, & avoient aboli l'ancienne coutume de faire l'office divin, & de réciter toutes les prieres en langue syriaque. Tels étoient les principaux abus à la réformation desquels on tâcha de travailler. On a une assez ample relation de ce concile, avec le sermon en françois du pere Fromage, dans le tome 8 des *mémoires des missions de la compagnie de Jesus dans le Levant*, imprimés en 1745, à Paris, par les soins du pere Ingoult, de la même compagnie. Le pere Fromage ne survécut que quelques années à la tenue de ce synode, étant mort le 10 décembre 1740, âgé de soixante-cinq ans.

☞ MAROSTICA, bourg considérable d'Italie, dans le patrimoine de saint Pierre, à trois lieues de Bassano vers l'orient. La Bossa passe au milieu, & le Silano à un mille plus loin. Les seigneurs della Scala y ont bâti un château sur la croupe d'une montagne : il est entre deux rochers & entouré de murailles. L'air de Marostica est très-pur & le pays fort beau, produisant toutes sortes de fruits en abondance, & entr'autres des cerises, qui sont les plus belles de l'Italie. Il y a aussi quantité de sources & de fontaines; & à deux milles de cet endroit on voit un lac, dont les eaux croissent & diminuent comme les lagunes de Venise. * La Martiniere, *diction. géogr.*

MAROT (Jan, ou Jean) pere de *Clément* Marot, & grand pere de *Michel*, étoit aussi poëte, & poëte très-estimable. Il naquit en 1463 au village nommé *Matthieu*, près de Caën, où sa famille subsiste encore. Son penchant le portant aux belles lettres & à la poësie, il y fit par lui-même, & sans le secours des maîtres, de très-grands progrès. On voit par ses écrits qu'il avoit lu avec application l'histoire & la fable, & les poëtes François qui l'avoient précédé. Son esprit & sa bonne conduite l'ayant fait estimer d'Anne de Bretagne, depuis reine de France, cette princesse le fit son poëte, lui permit d'en porter le titre, & lui ordonna d'accompagner Louis XII, dans son voyage de Gênes & de Venise, pour en faire une relation. Jean Marot s'aquitta parfaitement de cette commission. Il a décrit ces deux voyages en vers en homme très-versé dans la poësie, & en historien exact & fidéle. On en a fait plusieurs éditions. La premiere est de Paris en 1532. Jean Marot fut depuis au service du roi François I, en qualité de valet de garderobe, comme il paroît par l'état de la maison de ce prince, qui est à la chambre des comptes. Il est probable que la charge de valet de chambre étoit alors la même ; car Clément Marot qui succéda à la charge de son pere, s'est toujours qualifié valet de chambre du roi François I. Jean Marot mourut en 1523, âgé de soixante ans. Outre la description *des deux heureux voyages de Gênes & de Venise victorieusement mis à fin par le très-chrétien roi Louis XII de ce nom, pere du peuple, & véritablement écrits par icelui Jean Marot, alors poëte & écrivain de la très-magnanime royne Anne, duchesse de Bretagne, & depuis valet de chambre du très-chrétien roi François I du nom* : l'on a encore plusieurs piéces de Jean Marot, comme le *doctrinal*, les *épitres des dames de Paris*, les *chants royaux*, les *rondeaux; la vrai-disant, avocate des dames*; trois *ballades d'amour*, & autres piéces que l'on a recueillies dans l'édition des œuvres poëtiques des trois Marot, à la Haye en 1731. En 1723, on imprima à Paris, chez Urbain Coutelier, les poësies de Jean Marot & de Michel, fils de Clément, *in*-12. * *Voyez* la préface de cette édition, & de celle de 1731. Niceron, *mémoires*, *tom.* 16. Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in-fol. *pag.* 111.

MAROT (Clément) poëte célébre, fils du précédent, naquit à Cahors en Querci, vers l'an 1495, & fut valet de chambre de François I. Dans sa jeunesse, il fut page de la princesse Marguerite, sœur du roi François I, femme du duc d'Alençon. Il suivit ce duc à l'armée l'an 1521, & fut blessé & fait prisonnier à la journée de Pavie le 24 février 1525. Pendant que François I étoit prisonnier en Espagne, le docteur Bouchard, qui avoit été fait inquisiteur de la foi en France, l'ayant accusé d'être protestant, il fut mis en prison ; & deux ans après, c'est-à-dire en 1527, il fut arrêté une seconde fois par un décret de la chambre de la cour des Aides, pour avoir sauvé un prisonnier d'entre les mains des archers. Il écrivit de sa prison à François I, qui donna une lettre adressée à la cour des Aides, en date du 1 novembre 1527, pour le mettre hors de prison, ce qui fut exécuté dès le 5 du même mois. Plusieurs années après, ayant appris que l'on recommençoit à le rechercher pour la religion, il se retira chez la reine de Navarre, puis près la duchesse de Ferrare. Il obtint de François I la permission de revenir à Paris l'an 1536 ; mais s'étant déclaré pour le parti des prétendus-réformés, il s'enfuit à Genève en 1543. On prétend qu'il y débaucha son hôtesse, & que la peine de mort qu'il avoit à craindre, fut commuée en celle du fouet, à la recommandation de Calvin : mais tout cela paroît un conte fait à plaisir ; & il vaut mieux dire que l'on ignore pour quelle raison il sortit de Genève. Il s'en alla en Piémont, & mourut à Turin l'an 1544, âgé de quarante-neuf ans ; car Bèze, quoique contemporain, se trompe en lui donnant soixante ans, puisque Marot, dans son poëme sur son emprisonnement de 1525, dit qu'il avoit alors trente ans. Marot étoit un homme agréable, plaisant, & qui avoit reçu de la nature une si grande facilité à faire des vers, qu'il en composoit sur toutes sortes de sujets ; mais ses poësies ne sont pas toujours fort chastes : ce qu'on ne doit pas moins attribuer à la licence de son siécle, qu'à la corruption de ses mœurs. Il traduisit en vers françois, une partie des pseaumes de David, que Bèze a continués, & que ceux de la religion prétendue-réformée chantent encore aujourd'hui. On les censura en Sorbonne ; & François I les défendit. Au reste on assure que Marot ne travailloit que sur la traduction françoise des pseaumes, que ses amis lui faisoient, parcequ'il n'entendoit point l'hébreu,

& médiocrement le latin. Il a composé plusieurs autres poësies badines. Son caractere est aisé : & d'une naïveté qui a été heureusement imitée de nos jours, quoiqu'avec quelque différence, par Voiture, par la Fontaine & par Rousseau. Marot eut un fils, nommé MICHEL MAROT, auteur de quelques vers, peu dignes de la réputation que son pere s'étoit acquise dans ce genre d'écrire. Les œuvres de Marot ont été réimprimées à la Haye en 1700; en 1702, à Rouen; puis en 1731, à la Haye, *in*-4°, quatre volumes, & *in*-12, six volumes, avec les œuvres de Jean Marot & de Michel, par les soins du chevalier Gordon de Percel, c'est-à-dire, l'abbé Lenglet du Fresnoi. * Sainte-Marthe, *l.* 1, *elog. doct. Gall.* La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. Françoise.* Strada. Sponde. D'Argentré. Bayle, *diction. critique.*

MAROT (François) peintre, éleve de Charles de la Fosse, étoit de la même famille que le célebre poëte Clément Marot. Il naquit à Paris en 1667, & fut reçu en 1701 à l'académie royale de peinture. Il fut ensuite professeur. On voit dans l'église de Notre-Dame de Paris, plusieurs de ses ouvrages qui prouvent son habileté. Personne n'a plus approché que lui de Charles de la Fosse. Il est mort à Paris en 1719, âgé de cinquante-deux ans. C'est ce que dit M. Dezallier d'Argenville, dans *ses vies des peintres*, *tom.* 2, *p.* 341.

MAROT, nom d'un ange, selon les Musulmans, *cherchez* AROT.

MAROTH, en latin *Martis Castra*, ancien bourg de la basse Pannonie. Il est dans l'Esclavonie, sur la Bozwtha, à six lieues de la ville d'Essec, vers le midi. * Mati, *diction.*

MAROZIE, dame Romaine, fille de *Théodore*, femme de méchante vie, est renommée dans l'histoire ecclésiastique du X siécle, par son impudence, par ses crimes & par les maux qu'elle fit à l'église. Sa beauté & son esprit lui engageoient les cœurs des plus nobles d'entre les Romains, qu'elle employoit pour faire réussir ses desseins ambitieux & criminels. Elle se rendit maîtresse du château S. Ange, qui appartenoit à Adelbert, marquis de Toscane, dont elle avoit eu un fils nommé *Alberic*; & après la mort du même Adelbert, elle épousa son fils, nommé *Gui.* Cette méchante femme destituoit les papes à sa fantaisie; car elle fit déposer Jean X, fit mourir en prison Léon VI, & plaça en 931 sur le siége pontifical Jean XI, qu'elle avoit eu de Serge III. Ne diroit-on pas, comme le remarque le cardinal Baronius, que Dieu n'avoit plus soin de l'église ? Cependant on ne vit personne en ce siécle s'en séparer, ou par schisme, ou par hérésie. Divers auteurs parlent avec horreur de Marozie, qui se maria, selon quelques-uns, une troisiéme fois à *Hugues*, beau-frere de Gui. Ce Hugues donna un soufflet à *Alberic*, fils de Marozie, qui assembla ses amis en 933, le chassa de Rome, & mit le faux pape Jean XI en prison avec sa mere. * Luitprand, *l.* 3. Flodoard, *in chron.* Baronius, *in annal. A. C.* 908, 928, *&c.*

MARPESSE, *Marpessa*, fille d'*Œvenus*, roi d'Etolie, fut enlevée par Idas, fils d'Apharée, sur un char emprunté de Neptune, dans le temps qu'Apollon la recherchoit en mariage. Œvenus, outré de cet enlevement, poursuivit le ravisseur, & ne pouvant l'atteindre, égorgea ses chevaux & se précipita dans le fleuve Lycormas, auquel il donna son nom. Mais Apollon se rendit maître de la personne de Marpesse, qu'Idas emmenoit à Messene. Ce dernier porta ses plaintes à Jupiter, qui remit à Marpesse le choix de l'un des deux rivaux. Elle décida en faveur d'Idas, de crainte qu'Apollon ne l'abandonnât, lorsqu'elle seroit vieille. * Apollodore, *lib.* 1.

MARPURG, *Marpurgum*, *Matisburgum*, & *Mattiacum*, ville d'Allemagne, dans la province de Hesse, sur le Lohn, avec forteresse, & académie fondée l'an 1526 par Philippe, landgrave de Hesse. Cluvier croit que Marpurg est l'*Amasia* des anciens; mais il y a plus d'apparence que ce nom est celui d'Embden dans la Frise. Berthius juge au contraire que Marpurg est le *Mattium* de Tacite, & le *Mattiacus* de Ptolémée. Cette ville a eu autrefois ses princes particuliers, & appartient présentement aux landgraves de Hesse-Cassel. Il y a de belles maisons, & des rues assez agréables; ce qu'on poura voir dans Berthius, qui fait une description particuliere de Marpurg. Le château est bâti sur une colline.

MARQUARD FREHER, jurisconsulte Allemand, naquit à Augsbourg le 26 juillet de l'an 1565, dans une famille féconde en hommes de lettres. Son bisaïeul, originaire du bourg de Dunkelpsul, étoit un savant médecin. Son aïeul fut fait sénateur d'Augsbourg par l'empereur Charles-*Quint*, & son pere fut avocat à la chambre de Spire, puis de la république de Nuremberg, conseiller du prince d'Anspach, & enfin chancelier de Jean Casimir, prince Palatin du Rhin. Ces exemples domestiques inspirerent à Freher un grand amour pour les lettres, dans lesquelles il fit un grand progrès. Il étudia à Bourges, sous le célebre Cujas; étant de retour en Allemagne, il fut fait conseiller à Heidelberg par l'électeur Palatin, & enseigna ensuite le droit dans l'université de cette ville. Mais comme il avoit peu d'inclination pour cet emploi, il s'en défit bientôt, & fut employé dans les affaires d'état par l'électeur Frédéric IV, qui lui donna la charge de vice-président du sénat d'Heidelberg. Outre que Freher étoit habile jurisconsulte, il savoit encore les belles lettres, & avoit une grande connoissance de l'histoire ancienne. Il aimoit aussi la peinture antique, & se fit une suite de médailles consulaires & impériales, qu'il choisit avec grand soin. Il fut envoyé par son prince avec caractere de ministre en Pologne, à Mayence, à Cologne, à Spire, à Wormes, &c. Ses emplois ne l'empêcherent pas de s'appliquer aux ouvrages que nous avons de sa façon. Les plus considérables sont : *De re monetaria veterum Romanorum, & hodierni apud Germanos imperii, lib.* 2. *De fama & Παρέργοις : Rerum Bohemicarum scriptores varii; Rerum Germanicarum scriptores, à Carolo Magno ad Fredericum III; Corpus historiæ Franciæ; Originum Palatinorum comment. &c.* Freher mourut à Heidelberg le 13 mai 1614, âgé de quarante-neuf ans. *Voyez* BOSCH ou BOSCHIUS. L'électeur Palatin lui avoit donné la terre de Lud-stad, qu'il nommoit *Tersipolis.* Divers auteurs parlent avantageusement de lui. * *Voyez* la vie parmi celles des jurisconsultes Allemands de Melchior Adam.

MARQUARD LEON a fait un livre qui contient le dénombrement des auteurs d'Occident, &c. imprimé à Ingolstadt en 1610.

MARQUARD DE SUSANIS, Italien, qui a écrit *de cælibatu; de Judæis, &c.* * Gesner, *in biblioth.*

MARQUE (la) nom d'une ancienne famille de Béarn, que l'on dit être la même que celle de MARCA. On ajoute que toutes deux ont eu pour tige PIERRE de Marca, époux de *Marguerite* d'Andoins, dont il eut JERÔME de Marca, seigneur de Doublet & de la Palice, capitaine de 50 arbalêtriers, & gouverneur de Furnes en Flandre, qui épousa en 1341, *Amadine* de Ribera, ou de Riviere, & fut pere de PIERRE II de Marca, qui épousa en 1395, *Catherine* de Mun. L'une des branches de cette

cette famille de laquelle étoit M. de Marca, archevêque de Toulouse, puis de Paris, a conservé l'ancien nom de MARCA. L'autre, établie à Castelnau de Magnoac, changea ce nom, vers le milieu du XVI siécle, en celui de LA MARQUE, qui sembloit plus françois ; ce fut le célebre cardinal d'Offat qui donna lieu à ce changement. Il étoit alors précepteur d'un neveu de Thomas de Marca, ou de la Marque, qui lui en confia un second dans la suite. En écrivant à l'oncle de son éleve, il lui adresse ses lettres sous différens titres ; d'abord c'est à M. *Marca* ; puis à M. *la Marca*, à M. *de la Marca*, mais plus constamment à M. *de la Marque* ; & cela sans doute pour s'accommoder à l'usage de son temps. Malgré ce changement de nom, on prétend que M. de Marca, pour lors archevêque de Toulouse, juge très-éclairé dans ces matieres, ne laissa pas de reconnoître que les deux branches de Marca & de la Marque, descendoient d'une même tige. Pour preuve de quoi l'on cite l'original d'une lettre écrite à M. de Marca, par *Marguerite* de Bouffost d'Espenan, épouse de *Thomas* de la Marque III du nom, le 15 janvier 1660. Cette dame, avec le consentement de ce prélat, fit prendre à un de ses fils le nom de *prieur de Marca*. Au reste, rien n'est plus commun dans le Béarn, que cette diversité de noms dans les titres d'une même maison, comme on le peut voir dans les extraits du président de Doat, dans la bibliothéque de M. Colbert. Aussi veut-on que la maison de Riviere, de laquelle sortoit Amadine, soit la même que celle de Ribera en Espagne ; ainsi le nom de Dusson, famille du pays de Foix, est exprimé dans les actes, par ceux de *Sono*, en latin ; de *So*, en espagnol, d'*Assou*, d'*Asso*, ou de *Asso*, en béarnois ; & de *Sou*, selon l'idiôme du pays de Foix : diversité que l'on doit attribuer, ou à la maniere différente de latiniser les noms propres, ou au soin qu'a pris la noblesse des pays de Béarn & de Foix, de varier, selon le temps, les noms sous lesquels elle étoit connue, pour les accommoder à la langue naturelle de ses souverains, qui ont changé diverses fois. La branche de MARCA a fini en la personne de GALACTOIRE DE MARCA, président au parlement de Pau. *Voyez* MARCA.

La branche de la Marque est subdivisée en six autres. 1. Celle de la MARQUE-TILLADET a subsisté jusqu'en l'année 1715, en la personne de l'abbé JEAN-MARIE de la Marque-de-Tilladet, académicien & homme de lettres ; & subsistoit en 1725, en celle de *Claire* de la Marque, supérieure du couvent des religieuses de Gondrin, tous deux nés de *François* de la Marque, seigneur de Tilladet, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & d'*Angélique* de Riviere son épouse. 2. La branche de la MARQUE-GENSAC, a fini en PIERRE-FRANÇOIS de la Marque, baron de Gensac, qui de son épouse *Julienne* de Timbrune, sœur du marquis de Valence, n'a laissé que deux filles, 1. *Isabeau*, femme de *Jean* de Durdas, marquis de Cassagnac ; 2. *Brandelise*, mariée à *Jean* de Mun, baron de Sarlabouft. La 3, la 4 & la 5 branche, qui sont celles de la MARQUE-ESCONVILLE, de la MARQUE-MANENS, & de la MARQUE-MONTAUT, tirent leur origine du mariage de THOMAS de la Marque III du nom, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & de *Marguerite* de Bouffost d'Espenan, sœur de *Roger* de Bouffost, comte d'Espenan, baron de Luc, sénéchal de Bigorre, lieutenant général des armées de sa majesté, & gouverneur de Philisbourg, qui avoit épousé *Paule* d'Astarac, sœur du marquis de Fontrailles, de laquelle il laissa une fille unique, mariée à *Roger* de Rochechouart, marquis de Faudoas. Outre ces cinq branches, il y en a une sixiéme, qui est celle de la MARQUE-DOUBLET : & une autre établie en Espagne. * *Les mémoires & actes communiqués par* M. Baluze.

MARQUE (Jacques de) célebre chirurgien, étoit de Paris, neveu de *Jacques* de Marque aussi chirurgien, qui étoit de Nantes, & qui mourut le 17 décembre 1618. Jacques, son neveu, étoit fort versé dans les belles lettres, & habile dans sa profession. On lui est redevable d'une introduction à la chirurgie qu'il composa en faveur des commençans, qui est très-estimée, & qui a été souvent réimprimée. Il y a suivi le plan & la méthode d'un ouvrage latin sur ce sujet par Jean Tagaut, célebre docteur & professeur en médecine dans la faculté de Paris. La clarté, la solidité des principes & des instructions, & le grand jour qu'il apporte aux matieres qui y sont traitées, font le caractere de cet ouvrage de Jacques de Marque, qui mourut le 22 mai 1622. M. Devaux en parle avec beaucoup d'éloge dans son *Index funereus chirurgorum Parisiensium*, page 37, & c'est une marque que cet auteur le méritoit, M. Devaux n'ayant été rien moins que prodigue de louanges. On a encore de Jacques de Marque un *Traité des bandages de chirurgie*, dont M. Devaux ne parle point, & qui a été imprimé à Paris en 1618. *in*-8°.

MARQUEMONT (Denys SIMON de) cardinal & archevêque de Lyon, natif de Paris, fils de *Denys* Simon, sieur de Marquemont, receveur des tailles de Paris, & de *Marie* Rouillart. Il fut envoyé à Rome par le roi Henri IV, au commencement de son regne, avec Jacques Davi du Perron, alors évêque d'Evreux, & depuis cardinal. Il y fut fait auditeur de Rote, puis accompagna M. de Silleri à Florence, pour négocier le mariage de Henri IV avec Marie de Médicis. Pour récompenser ses services, le roi Louis *le Juste* le nomma à l'archevêché de Lyon l'an 1612. M. de Marquemont présida deux ans après pour le clergé, en qualité de primat, aux états généraux du royaume, tenus à Paris, quoique François de la Guesle, archevêque de Tours, lui voulût contester la préséance, comme plus ancien, selon le rang de promotion. Il alla ensuite en qualité d'ambassadeur extraordinaire à la cour de Rome, où le pape Urbain VIII lui donna le chapeau de cardinal l'an 1626 ; en quoi il ne fit que suivre les intentions de Clément VIII, de Paul V & de Grégoire XV, ses prédécesseurs. Le zéle du cardinal de Marquemont éclata dans le gouvernement de son diocèse, par ses visites fréquentes, par ses prédications, & par les synodes qu'il tenoit très-souvent. Il établit à Lyon treize maisons religieuses, & quelques autres, où la piété étoit cultivée. Celle de la Charité est aussi un ouvrage de son zèle. Ce fut par le conseil de ce prélat, que S. François de Sales mit en clôture les religieuses de la Visitation, qu'il avoit fondées. Le cardinal de Marquemont avoit établi une congrégation de docteurs, qui s'assembloient une fois la semaine dans sa maison, & qu'il consultoit pour les affaires qui regardoient la conduite de son diocèse. Il mourut à Rome le 16 septembre de l'an 1626, âgé de 54 ans, & fut enterré dans l'église des Minimes de la Trinité du Mont, qui étoit celle de son titre de cardinal. * Sponde, *A. C.* 1626. Sammarth. *Gall. christ.* Saint Aubin, *histoire ecclésiastique de Lyon.*

MARQUER (Louis) Jésuite, né à Vannes en Bretagne le 19 octobre 1653, entra dans la société à Paris le 26 septembre 1670. Dans sa jeunesse, la délicatesse de sa santé ne lui permettant pas de

soutenir un long travail, il passa une partie de ces premieres années à la Fléche, où il s'appliqua, autant qu'il put, à la théologie & à la litterature. Dans la suite, devenu plus robuste, il enseigna les mathématiques à Nantes, & la philosophie à Eu, à Orléans & à Rouen. Ce fut à Orléans qu'il prononça ses quatre vœux le 2 février 1687. On le chargea depuis de professer la théologie scholastique à Amiens, à Vannes, à la Fléche & enfin à Paris. Il travailla aussi pendant quatorze ans au Journal connu sous le nom de *Mémoires de Trévoux*. En 1720, il retourna de Paris à la Fléche, où il mourut d'hydropisie le 8 avril 1725. Outre la part qu'il a eue aux *Mémoires de Trévoux*, c'est lui qui a arrangé, digéré & publié les *Nouveaux mémoires des missions de la Compagnie de Jesus dans le Levant*; à Paris, sept volumes *in*-12. Il a laissé un ouvrage manuscrit intitulé : *Armenia vetus & recens; Informatio de erroribus Armenorum : Dissertatio de Eutychianorum, Monophysitarum, & Monotheletarum hæresi*. * *Mémoires manuscrits communiqués* par le P. Oudin, Jésuite.

MARQUÉS (François) prêtre de la congrégation de l'Oratoire de Rome, s'appliqua beaucoup à l'étude des antiquités ecclésiastiques dans lesquelles il étoit très-versé. Ce pere étoit Milanois, mais il vint de bonne-heure à Rome, & il demeura très-long-temps dans cette ville à la *Chiesa Nuova*. Il y prêchoit tous les jours avec beaucoup de feu, &, dit-on, avec autant de solidité que d'éloquence. Sa charité, sa piété & ses manieres affables lui avoient gagné les cœurs, & on le regardoit à Rome comme un second Philippe de Nery. Son érudition ne le faisoit pas moins estimer des favans. Il a composé l'apologie du pape Honorius, qu'il fit imprimer en 1677; & l'on y trouve en faveur de ce pape des raisonnemens plus imposans que ceux que Bellarmin, le P. Petau, & quelques autres ont employés, & des autorités plus frapantes. Il avoit fait des recueils considérables touchant les appellations dans les causes majeures, & il avoit eu dessein de corriger les annales de Baronius, mais il n'a rien fait imprimer sur cet ouvrage. Ce pere vivoit encore à Rome en 1678. C'étoit un homme de grand travail, & de beaucoup de lecture. * *Relation manuscrite des savans d'Italie*, par le feu P. Poisson, de l'Oratoire de France.

MARQUEST (Anne de) religieuse du monastere de Poissi, de l'ordre de S. Dominique, native du comté d'Eu en Normandie, parloit les langues grecque & latine, composoit assez bien en vers, & étoit estimée de Ronsard, de Dorat, & des autres poëtes de son temps. On publia quelques-uns de ses ouvrages dans le XVI siécle, & sur-tout l'an 1561, avec une préface de Marie de Fortia, religieuse du même monastere. Anne de Marquest mourut le 11 mai de l'an 1588. * La Croix du Maine, *biblioth. Françoise*. Louis Jacob, *bibliothéque femin.* Augustin della Chieza, *théatre des dames savantes*. Hilarion de Coste, *éloges des dames illustres*.

MARQUETTE (Jacques) Jésuite, étoit de Laon en Picardie. Il a travaillé long-temps dans les missions du Canada, & a parcouru presque toutes les contrées de ce vaste continent. Comme il naviguoit dans le lac Michigou, accompagné de deux domestiques, il entra dans une riviere qui porte aujourd'hui son nom, fit dresser à terre sa chapelle, dit la messe, fit creuser une fosse, & fit toutes les cérémonies de ses obseques; & après avoir averti ses deux conducteurs qu'à une certaine heure qu'il leur marqua ils vinssent le trouver, il s'écarta un peu pour prier Dieu & faire oraison. Le temps prescrit étant écoulé, on le trouva mort; la riviere sur les bords de laquelle étoit son tombeau, s'est jettée depuis de l'autre côté, & a coupé une montagne pour se faire un nouveau lit. C'est à ce célebre missionaire que nous devons la premiere découverte du grand fleuve de Missisipi. Il y entra en 1673, par la riviere Ouisconsing, accompagné d'un bourgeois de Quebec nommé Joliet, & le descendit jusqu'aux Accansas, fit alliance avec les Ilinois, & les disposa à l'établissement d'une mission chez eux, qui commença bientôt après. Il a faite la relation de son voyage qui est dans le recueil de M. Thevenot. Voyez la relation du Canada, & le Journal d'un voyage de l'Amérique par le P. de Charlevoix.

MARQUIS, titre de dignité, *voyez* DUC.

MARQUIS (Jean) médecin, natif de Condrieu sur le Rhône, tiroit son origine de Vienne en Dauphiné, où il exerça la médecine avec grand applaudissement. Il étoit l'an 1583, principal du collége Bertrand à Paris, lorsque Jean Morel, son ami, lui recommanda en mourant sa fille Camille, si célebre par ses propres ouvrages grecs, latins & françois. Marquis intéressa les plus beaux esprits de ce temps-là à travailler avec lui au tombeau de Morel, & lui érigea le *Mausolée royal*, titre qu'il donna au recueil de vers qu'on composa sur cette mort. Juste Lipse fut des amis particuliers de Marquis, qui avoit composé divers ouvrages; nous n'avons néanmoins de lui qu'une continuation de la chronologie de Genebrard, jusqu'en 1609. Il mourut l'an 1625, âgé de 72 ans. * Chorier, *hist. du Dauphiné*.

MARQUISAT DU SAINT EMPIRE, l'une des dix-sept provinces des Pays-Bas, qui ne consiste qu'en la ville d'Anvers, & en son territoire ou banlieue. *Voyez* ANVERS.

MARRA, petite ville du territoire de Hems ou Emesse en Syrie, qui s'est rendue célebre par la naissance qu'elle a donnée au fameux poëte Abou l'Ola, qui est surnommé *Al Tenoukhi Al Maarri*, à cause qu'il étoit originaire de la tribu arabique appellée *Tenoukh*, & natif de la ville de Marrah. D'Herbelot.

MARRAFA (Antoine) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit né à Martina dans la Pouille. En 1542 il étoit définiteur de sa province au chapitre général, & en 1550 directeur des études de Naples, & professeur de métaphysique. Cette même année il publia un traité de l'ame, divisé en quatre parties; où il examine la crainte de la mort, la production des ames, leur création, & leur immortalité. On assure que ce traité mérite d'être lu: on ne sait pas en quelle année mourut l'auteur. * Echard, *script. ord. Præd.*

MARRHAM (Radulphe) religieux Augustin vers l'an 1380, composa une chronique intitulée; *Manipulum chronicorum*.

MARRIER (D. Martin) religieux de l'ordre de S. Benoit, au monastere de Saint Martin des Champs, naquit à Paris le 4 juillet de l'an 1572, & fut baptisé dans l'église paroissiale de S. Sauveur. Il étoit fils de *Pierre* Marrier, mort en 1580, & de *Jeanne* Malot, l'un & l'autre médiocrement pourvus des biens de la fortune. Martin embrassa fort jeune l'état religieux, & en prit l'habit le 21 mars de l'an 1583, au monastere de S. Martin des Champs à Paris, n'étant pour lors âgé que d'onze ans & neuf mois. Il rapporte que, selon l'usage de ce temps-là, sa mere, & un de ses oncles, au défaut de son pere, marchoient à ses côtés dans cette cérémonie, le conduisirent à l'autel & l'y assisterent durant sa prise d'habit. On l'éprouva long-temps avant de l'admettre à prononcer ses vœux; & ce ne fut que le 29 avril de l'an 1596, qu'il les prononça entre les mains de *Claude* Dormi, pour lors prieur de ce monastere, & depuis évêque de Boulogne. Il entra

dans le facerdoce un an après, le 13 avril de l'an 1597. En 1618 on le chargea de la conduite des novices ; & l'on joignit la même année à cette charge celle de prieur claustral, qu'il remplit pendant quinze ans, depuis 1618 jusqu'en 1633, avec beaucoup de capacité & de régularité. Ce fut pendant son gouvernement qu'il fit faire l'orgue & le grand autel de son monastere, & réparer en 1633 la fontaine S. Martin. La réforme de Cluni qui fut introduite dans son couvent le 21 février 1635, lui a de grandes obligations. Charmé de voir refleurir par les soins des religieux de cette observance, la discipline monastique, dans un lieu où il avoit essuyé beaucoup de contradictions pour l'y établir, il ne cessa de soutenir, de protéger & d'aimer ceux qui travailloient à cette réforme. Au milieu de tant de soins spirituels & temporels, D. Marrier, qui a toujours eu un grand amour pour l'étude, trouva le temps, non-seulement de s'y appliquer, mais encore de publier quelques ouvrages utiles. En 1606 il donna à Paris, chez Nicolas du Fossé, un volume *in-8°.* intitulé : *Martiniana, id est, litteræ, tituli, chartæ, privilegia & documenta, tam fundationis, dotationis & confirmationis per Henricum I, Philippum I, Ludovicum VI, VII, XII, & Franciscum I, quàm statuta reformationis monasterii seu prioratûs conventualis sancti Martini à Campis, Parisiis, ordinis Cluniacensis*, &c. Huit ans après, en 1614, il donna un ouvrage beaucoup plus considérable, intitulé : *Bibliotheca Cluniacensis, in quâ antiquitates, chronica, privilegia, chartæ & diplomata collecta sunt*, &c. *in-fol.* Ce recueil a été fait par D. Marrier ; & André Duchesne, son ami, y a joint des notes. Cette collection contient d'excellentes piéces pour l'histoire de l'ordre de S. Benoît, & en particulier pour l'abbaye de Cluni & ses dépendances. L'abbé Lenglet donne les titres de ces piéces dans sa *Méthode pour étudier l'histoire*, tom. 3, page 114, *in-4°.* Enfin, en 1637, D. Marrier donna en latin l'histoire de S. Martin des Champs *in-4°.* à Paris sous ce titre : *Monasterii regalis sancti Martini de Campis Paris. ordinis Cluniacensis, historia, libris sex partita.* Cet ouvrage est curieux, & contient aussi de bonnes pieces. L'auteur mourut le 26 février de l'an 1644. * *Voyez* son éloge par M. Piganiol de la Force, au tome III de sa nouvelle *Description de Paris*, pag. 386, & suivantes ; les ouvrages mêmes de D. Marrier, & entr'autres le commencement du sixiéme livre de son histoire du monastere de saint Martin des Champs, & page 271 du troisiéme livre, où il marque le temps auquel il prit l'habit de religion, & quel âge il avoit, comme on l'a dit plus haut.

MARRIS, province d'Ecosse, en la partie septentrionale du royaume, avec titre de comté. Ses villes sont, Aberdon, New-Aberdon, &c. * Camden.

MARRO, anciennement *Metauro*, riviere de la Calabre Ultérieure, province du royaume de Naples. Elle prend sa source dans le mont Apennin, baigne Gioya, & se décharge dans la mer de Toscane. * Mati, *dict.*

MARRONES ou MARRUCES, nom que l'on donna à quelques restes des Sarasins, qui se retirerent dans les montagnes des Alpes, lorsqu'ils furent jettés sur les côtes de Provence, par une grande tempête, pendant le regne de l'empereur Léon *le Philosophe*, vers l'an 900. Leur principale demeure fut vers le mont Maurus, d'où ils firent souvent des courses dans la Bourgogne & dans l'Italie. Hugues, roi d'Italie, fut même contraint de faire la paix avec eux ; mais quelque temps après ils furent chassés de cette retraite par les seigneurs des pays voisins. * Du Cange, *glossar. latinit.*

MARS, divinité des Romains. Les anciens ne conviennent point touchant l'origine de cette divinité. Quelques-uns prétendent que Junon, jalouse de ce que Jupiter ayant frapé sa tête, en avoit fait sortir Pallas ou Minerve de son cerveau, sans qu'elle eut aucune part à la génération de cette divinité ; cette déesse avoit formé la résolution d'aller en Orient pour tâcher d'apprendre comment elle pouvoit avoir aussi des enfans sans le ministere de son mari ; qu'étant fatiguée du chemin, elle s'étoit assise près du temple de la déesse Flore, qui lui demanda le sujet de ce voyage, & que l'ayant appris, elle lui accorda ce qu'elle souhaitoit, à condition qu'elle ne déclareroit point à Jupiter son mari, le secret qu'elle alloit lui apprendre. Junon ayant promis avec serment de n'en rien dire à qui que ce soit, Flore lui dit d'aller dans le champ d'Olen, *in Oleniis campis*, & qu'elle y trouveroit une fleur qui avoit la vertu de faire concevoir sans avoir commerce avec aucun homme. Junon y ayant été, éprouva, dit la fable, la vertu de cette fleur, & conçut un fils à qui elle donna le nom de Mars. Cette histoire n'a été suivie que par très-peu d'auteurs, à la tête desquels Ovide se rencontre. Le plus grand nombre des poëtes prétendent que Mars étoit fils de Jupiter & de Junon. Ils parlent fort au long des amours de Mars avec Vénus ; & marquent de quelle maniere ce dieu & cette déesse avoient été enchaînés par Vulcain, exposés à la risée des autres divinités, & délivrés à la sollicitation de Neptune. Les poëtes donnent au dieu Mars plusieurs femmes & plusieurs enfans. Il eut, disent-ils, Hermione de Vénus, Remus & Romulus de Rhéa, & Evadné qui se jetta dans le bucher de son mari Capanée, de la fameuse Thebé. Les Romains avoient une grande vénération pour cette divinité, qu'ils considéroient comme le dieu de la guerre. Il présidoit aux jeux des gladiateurs & à la chasse, parceque ces exercices avoient quelque chose de martial : c'est même la raison pour laquelle on lui donna l'épithete de dieu champêtre, *Sylvanus.* Au commencement du mois de juin, on offroit des sacrifices au dieu Mars hors la porte Capene, & aux ides d'octobre dans le champ de Mars. Les Romains ont donné plusieurs surnoms à cette divinité, dont on poura voir le détail dans Pitiscus, *lexicon, antiq. rom.** Ovide, *fast. l.* 5, *v.* 149 *& seq.* Hésiode.

MARS. C'est le nom du troisiéme mois de notre année, & le premier de l'année de Romulus. Cette derniere maniere de compter s'observe encore dans quelques supputations ecclésiastiques. Ce n'est que depuis l'édit de Charles IX de 1564, que l'on commence en France l'année au mois de janvier, laquelle commençoit avant cela au jour de Paque. Les astronomes comptent aussi ce mois pour le premier, parceque c'est alors que le soleil entre dans le signe d'*aries* ou du bélier, par lequel ils commencent à compter les signes du zodiaque.

Les calendes de ce mois étoient anciennement fort remarquables, à cause que c'étoit le premier jour de l'année, auquel on pratiquoit plusieurs cérémonies. On allumoit le feu nouveau sur l'autel de *Vesta* avec les rayons du soleil, par le moyen d'un miroir ardent, de la même façon à peu près qu'on le renouvelle dans l'église catholique la veille de Pâque. *Hujus diei primâ*, dit Macrobe, dans le premier *livre des Saturnales*, *chap.* 12, *ignem novum Vestæ aris accendebant, ut incipiente anno, cura denuo servandi novati ignis inciperet.*

On ôtoit les vieilles branches de laurier & les vieilles couronnes, tant de la porte du roi des sacrifices, que des cours, des maisons des Flamines, & des haches des consuls, & l'on en mettoit de

nouvelles : ce qui s'appelloit, *mutatio laurearum.* C'est ce que nous apprend le même Macrobe: *Tum in regia curiisque, atque Flaminum domibus, laureæ veteres novis laureis mutabantur.* Ovide nous dit la même chose au 3 livre *des fastes.*

Laurea flaminibus, quæ toto perstitit anno,
Tollitur, & frondes sunt in honore novæ.
Adde quod arcana fieri novus ignis in æde
Dicitur, & vires flamma refecta capit.

Les magistrats entroient dans ce mois en possession de leurs charges, ce qui dura, dit Ovide, jusqu'aux guerres des Carthaginois; car alors on changea, & on y entroit le premier de janvier. Les dames Romaines célébroient une fête particuliere selon l'institution de Romulus; ils l'appelloient *Matronalia.* Les autres fêtes du mois de mars se trouvent à l'article FESTES. * *Antiq. romaines.*

MARS (D. Noël) religieux Bénédictin, prieur claustral du monastere de Lehon, & premier vicaire de la congrégation réformée de Bretagne, naquit à Orléans le 24 avril 1576, de *Sebastien* Mars & de *Mathurine* Seurat. Dès les premieres années de sa vie il donna des marques de son inclination pour la vie religieuse, & de son amour pour les lettres. Cet amour étoit presque une passion. Pour la satisfaire, il employoit en livres tout ce qu'il pouvoit épargner d'ailleurs sur l'argent qu'on lui donnoit. Il reçut la confirmation & la tonsure le 26 mars 1583, & fit sa rhétorique en 1591. Il prit l'habit de religieux dans l'abbaye de Marmoutier le 5 octobre 1594. Presque dans le même temps, on lui confia le soin d'enseigner les humanités aux autres novices. Il fit profession le 23 septembre 1595, après quoi il alla continuer ses études au collége de Marmoutier à Paris; & pendant ses études, il vécut dans une grande austérité. Il prit à l'âge de 23 ans le degré de bachelier en théologie dans la faculté de Paris. En 1600 il reçut les ordres mineurs; & n'étant encore que diacre, on lui permit de prêcher dans le diocèse de Paris. Il fut ordonné prêtre le 7 avril 1601 : il prit ensuite le degré de licencié. Vers le même temps, il prit avec quelques autres religieux, la résolution de se rassembler en un corps de communauté dans quelque maison dépendante de l'abbaye, pour y vivre dans une régularité plus conforme à leurs obligations, & ils en obtinrent la permission de leur général qui les imita. On leur accorda de se retirer au prieuré conventuel de Lehon près de Dinan en Bretagne, & le P. Noël fut choisi pour prieur claustral. Il prêchoit toutes les fêtes & tous les dimanches; & durant l'avent & le carême, il prêchoit tous les jours, & souvent plusieurs fois le jour. Il joignoit une singuliere humilité à une piété distinguée. Le 22 septembre 1606, il fut établi vicaire général ou visiteur général dans la province de Bretagne, avec un plein pouvoir sur tous les religieux de cette province. Il résigna sa qualité de supérieur le 24 avril 1609, à cause de ses infirmités; mais au mois de septembre suivant, il fut obligé de prendre la charge de prieur de Tronchet. Ses infirmités s'augmentant, il revint à Lehon en 1610, où il mourut le 31 janvier 1611. On dit que ce religieux a fait quelques miracles après sa mort. * Dom Lobineau, dans les *vies des saints de Bretagne*, pag. 346, & suiv. *Supplément françois de Basle.*

MARSA, étoit anciennement une petite ville de l'Afrique propre. Elle étoit épiscopale, suffragante de Carthage. Ce n'est maintenant qu'un village, situé sur la côte du royaume de Tunis, au nord de la ville de ce nom.

MARSAC : c'est le nom d'une fontaine, qui n'est pas éloignée de Périgueux, & qui a flux & reflux.

MARSAILLE, plaine du Piémont, où se donna une bataille le 4 octobre de l'an 1693, entre les troupes de France, commandées par le maréchal de Catinat, & celles du duc de Savoye, Victor-Amedée II du nom, assisté des Espagnols & des Allemans. Le combat fut sanglant, & le champ de bataille, dont les François resterent maîtres, demeura couvert de bataillons entiers, particulierement d'Espagnols. Du côté des alliés le comte Charles de Schomberg y fut blessé à mort & pris; & huit mille furent faits prisonniers, entr'autres le marquis de Carailles, capitaine des gardes du corps du duc de Savoye, sept officiers généraux, six colonels, cinq lieutenans colonels, soixante-deux capitaines & vingt-huit lieutenans. Les François y prirent soixante-huit enseignes, six cornetes, & tout le canon, avec 104 drapeaux & étendards. * *Mémoires du temps.*

☞ MARSAIS (César Chesneau, sieur du) avocat au parlement de Paris, & grammairien très-célebre, naquit à Marseille le 17 juillet 1676. Il perdit son pere au berceau, & peu après deux oncles d'un mérite distingué, dont l'un, Nicolas CHESNEAU, savant médecin, est auteur de quelques ouvrages. Ces oncles lui avoient laissé une bibliothéque nombreuse & choisie, qui bientôt après fut vendue presqu'en entier à un prix très-modique. L'enfant qui n'avoit pas encore atteint sa septiéme année, pleura beaucoup de cette perte, & cachoit tous les livres qu'il pouvoit soustraire. Il fit ses études avec succès chez les prêtres de l'Oratoire de Marseille : il entra même dans cette congrégation. Mais en étant sorti bientôt après, il vint à Paris à l'âge de vingt-cinq ans, s'y maria, & fut reçu avocat en 1704. Il s'attacha à un célebre avocat au conseil, sous lequel il commençoit à travailler avec succès. Des espérances trompeuses qu'on lui donna lui firent quitter cette profession. Il se trouva sans état & sans bien, chargé de famille; & ce qui étoit encore plus triste pour lui, accablé de peines domestiques. L'humeur chagrine de sa femme, qui croyoit avoir acquis par une conduite sage, le droit d'être insociable, le fit repentir plusieurs fois d'avoir pris un engagement indissoluble. Il regrette à cette occasion, dans un écrit de sa main, trouvé après sa mort parmi ses papiers, *que notre religion, si attentive aux besoins de l'humanité, n'ait pas permis le divorce aux particuliers, comme elle l'a quelquefois permis aux princes.* M. du Marsais aimant mieux se priver du nécessaire que du repos, abandonna à sa femme le peu qu'il avoit de bien; & par le conseil de ses amis, entra chez M. le président de Maisons, pour veiller à l'éducation de son fils. Ce fut à la priere du pere de son éléve, qu'il commença son ouvrage sur les libertés de l'église Gallicane, qu'il acheva ensuite pour M. le duc de la Feuillade, nommé par le roi à l'ambassade de Rome. Cet ouvrage n'a paru qu'après la mort de l'auteur, sous le titre d'*Exposition de la doctrine de l'église Gallicane, par rapport aux prétentions de la cour de Rome.* La mort de M. le président de Maisons, arrivée dans le temps que l'éducation de son fils étoit près de finir, priva M. du Marsais de la récompense que méritoient ses soins & ses travaux. On lui proposa d'entrer chez le fameux Law, pour être auprès de son fils, qui étoit alors âgé de seize ou dix-sept ans; & M. du Marsais accepta cette proposition. Après la chute de M. Law, il entra chez M. le marquis de Bauffremont. Le séjour qu'il y fit pendant plusieurs années, lui

donna occasion de se dévoiler au public pour un grammairien profond & philosophe. Le premier fruit de ses réflexions sur l'étude des langues, fut son *Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine*. Elle parut en 1722. Il la dédia à MM. de Bauffremont ses éléves, qui en avoient fait le plus heureux essai, & dont l'un, commencé dès l'alphabet par son illustre maître, avoit fait en moins de trois ans les progrès les plus singuliers & les plus rapides. M. du Marsais entreprit de déveloper cet essai, dans un ouvrage qui devoit avoir pour titre, *Les véritables principes de la grammaire, ou nouvelle grammaire raisonnée pour apprendre la langue latine*. Il donna en 1729 la préface de cet ouvrage, qui contient un détail plus étendu de sa méthode, plusieurs raisons nouvelles en sa faveur, & le plan qu'il se proposoit de suivre dans la grammaire générale. C'est tout ce qu'il publia pour lors de son ouvrage; mais il en détacha l'année suivante un morceau précieux, qu'il donna séparément au public, & qui devoit faire le dernier objet de sa grammaire générale. Nous voulons parler de son *Traité des tropes*, ou des différens sens dans lesquels un même mot peut être pris dans une même langue. Cet ouvrage fut plus estimé qu'il n'eut un prompt débit : il lui a fallu près de trente ans pour arriver à une nouvelle édition, qui n'a paru qu'après la mort de l'auteur. Le titre du livre, peu entendu de la multitude, contribua à l'indifférence du public, & M. du Marsais racontoit lui-même sur cela une anecdote singuliere. Quelqu'un voulant un jour lui faire compliment sur cet ouvrage, lui dit qu'il venoit d'entendre dire beaucoup de bien de son *histoire des tropes* : il prenoit les tropes pour un nom de peuple. Cette lenteur de succès, jointe à des occupations particulieres, & peut-être à un peu de paresse, a privé le public de la grammaire que l'auteur avoit promise. M. du Marsais se contenta de publier en 1731 l'abrégé de la fable du P. Jouvanci disposé suivant sa méthode : le texte pur d'abord; ensuite le même texte sans inversions & sans mots sousentendus : au-dessous de ce texte la version interlinéaire, & au-dessous de cette version la vraie traduction en langue françoise. C'est le dernier ouvrage qu'il a donné au public. On a trouvé dans ses papiers plusieurs versions de ce genre, qu'il seroit facile de mettre au jour, si on les jugeoit utiles. Il avoit composé pour l'usage de ses éléves, ou pour le sien, d'autres ouvrages qui n'ont point paru, entr'autres une *Logique*, ou *Réflexions sur les opérations de l'esprit*. Il avoit aussi entrepris une *Réponse à la critique de l'histoire des oracles*, par le P. Baltus. On n'a trouvé dans ses papiers que des fragmens imparfaits de cette réponse, à laquelle il ne paroît pas avoir mis la derniere main.

L'éducation de MM. de Bauffremont finie, M. du Marsais continua d'exercer le talent rare qu'il avoit pour l'instruction de la jeunesse. Il prit une pension au fauxbourg S. Victor, dans laquelle il élevoit suivant sa méthode un certain nombre de jeunes gens. Mais des circonstances imprévues le forcerent d'y renoncer. Il voulut se charger encore de quelques éducations particulieres, que son âge avancé ne lui permit pas de conserver long-temps. Obligé enfin de se borner à quelques leçons qu'il faisoit pour subsister, sans fortune, sans espérance, & presque sans ressource, il se réduisit à un genre de vie fort étroit. Ce fut alors qu'il fut associé à l'Encyclopédie. Les articles qu'il lui a fournis, principalement sur la grammaire, & qui sont en grand nombre dans les six premiers volumes, seront à jamais un des principaux ornemens de cet ouvrage. La philosophie saine & lumineuse qu'ils contiennent; le savoir que l'auteur y a répandu; la précision des régles, & la justesse des applications, ont fait regarder avec raison cette partie de l'Encyclopédie comme une des mieux traitées.

Sur la fin de sa vie, M. du Marsais crut pouvoir se promettre des jours plus heureux. Son fils, qui avoit fait une petite fortune au Cap François, où il mourut il y a quelques années, lui donna par la disposition de son testament l'usufruit du bien qu'il laissoit. Mais la distance des lieux & le peu de temps qu'il survécut à son fils, ne lui permirent de toucher qu'une petite partie de ce bien. Dans ces circonstances, M. le comte de Lauraguais, avantageusement connu à l'académie des sciences par différens mémoires qu'il lui a présentés, eut occasion de voir M. du Marsais, & fut touché de sa situation : il lui assura une pension de 1000 livres, dont il a continué une partie à une personne qui avoit eu soin de sa vieillesse. La république des lettres a perdu M. du Marsais le onziéme de juin 1756, après une maladie de trois ou quatre jours. Il étoit âgé de près de quatre-vingts ans. On a prétendu que M. du Marsais étant appellé pour présider à l'éducation de trois freres, dans une des premieres maisons du royaume, avoit demandé *dans quelle religion on vouloit qu'il les élevât*. Cette question singuliere avoit été faite à M. Law, alors de la religion anglicane, par un homme d'esprit qui avoit été pendant quelque temps auprès de son fils. M. du Marsais avoit su le fait, & l'avoit simplement raconté. Cependant la calomnie, qui lui attribue ce discours extravagant, répetée & même ornée en passant de bouche en bouche, est peut-être ce qui a le plus nui à la fortune de M. du Marsais. On trouvera un plus grand détail sur sa personne & sur ses ouvrages, dans son éloge imprimé à la tête du septiéme volume de l'*Encyclopédie*. Ce qu'on vient de dire sur son sujet en est extrait.

☞ MARSAL, ville de France dans le duché de Lorraine, diocèse de Metz, avec titre de châtellenie, qui est contiguë à celle de Vic. Elle a de bonnes fortifications, qui jointes à sa situation dans des marais de difficile abord, en font une place d'importance. Marsal a été un célebre & important domaine de l'église de Metz. Les ducs de Lorraine avoient part à cette seigneurie; mais les évêques de Metz commencerent à jouir entiérement de la seigneurie directe & utile de Marsal & de ses salines dans le treiziéme siécle, sous l'épiscopat de Jacques de Lorraine. Ce fut cet évêque, qui sous l'empire de Fréderic II, vers l'an 1240, fit fermer la ville de Marsal de murailles, & la fit fortifier de maniere qu'elle fût la premiere place de tout l'évêché. Cette ville lui appartenoit, & il la donna, avec le reste de son patrimoine, à l'église de Metz. Marsal fut toujours depuis sous la domination des évêques de Metz, & elle y étoit encore lorsque Henri II prit la protection de l'évêché. Ses salines furent inféodées au duc de Lorraine avec les autres qui appartenoient à l'évêché; mais la souveraineté & le haut domaine appartenoient toujours aux évêques. Le roi de France, comme protecteur, mettoit garnison dans Marsal : mais durant les troubles de la ligue, Charles, duc de Lorraine, s'en rendit le maître, & il lui fut cédé par Henri IV au traité de paix conclu avec le duc l'an 1594 à Saint-Germain-en-Laye. Ce prince avoit acquis de son fils le cardinal de Lorraine, évêque de Metz, la place & seigneurie de Marsal, moyen-

nant un échange qui fut autorisé par une bulle du pape Clément VIII, & que Henri IV autorisa pareillement par un arrêt de son conseil d'état l'an 1601.

Marsal étoit fameux pour ses salines dès le huitiéme siécle, comme on voit par le testament de Folrad, archi-chapelain & abbé de saint Denys, gardé en original dans les archives de cette abbaye. Cet abbé marque dans ce testament, qu'il faisoit du sel à Marsal; & que ce lieu s'appelloit *Bodatium*. Plusieurs croient que le nom de *Bodatium* a été changé en *Marsallum*, à cause du sel qu'on y faisoit en abondance. L'auteur de la chronique des évêques de Metz, dans le spicilége, appelle Marsal *Marcellum* & *Marsellum*: il y a apparence qu'il n'a pas connu, ou qu'il n'a point approuvé cette étymologie. * La Martiniere, *dict. géograph.*

MARSALA, ville de Sicile bâtie par les Romains, durant la guerre avec les Carthaginois. Quelques auteurs lui donnent le nom de *Lilybeum*, qui est celui du Promontoire, dit *Capo Boco*. Cette ville est située dans la vallée de Mazarà. * Cluvier. Sanson.

MARSALA, fleuve de Sicile, nommé *Sossius*, par Ptolémée, & *Calatabellota*, par Fazell. * Cluvier, *descript. Sicil.*

MARSAN, pays de France dans les landes de Gascogne, est une ancienne vicomté qui commença l'an 1000 sous Guillaume duc de Gascogne. Elle passa depuis aux comtes de Bigorre, par le mariage de Pierre, fils de Loup Aznar, avec Béatrix, comtesse de Bigorre, vers l'an 1118. Ensuite elle tomba dans la maison de Béarn, & appartient aujourd'hui aux princes de la maison de Lorraine, de la branche d'Armagnac. Le Mont-Marsan est la ville capitale, entre la Douze & le Midou. Elle fut bâtie par Pierre vicomte de Marsan. Le pays n'est pas peuplé, & ne produit que des ségles, du millet, de la cire & du miel.

MARSAS, *cherchez* MARSYAS.

MARSCHALLUS (Thomas) Anglois, fort versé dans les langues, naquit à Barbey dans le comté de Leicester en 1621, & étudia à Oxford, où touché des sermons d'Usserius, il résolut de l'imiter dans sa vie & dans ses études. Du temps des troubles on l'obligea à porter les armes pour le roi. Il passa ensuite la mer, & fut ministre de la compagnie Angloise à Rotterdam & à Dordrecht. En 1668 il fut reçu membre du collége de Lincoln à Oxford, & quelque temps après recteur de ce collége, & depuis chapelain du roi. En 1680 il obtint la cure de Bladon dans le diocèse d'Oxford, & un doyenné à Glocester, où, après avoir résigné sa cure, il demeura jusqu'à sa mort arrivée en 1685. Il légua à la bibliotheque de l'université d'Oxford tous ses livres imprimés & ses manuscrits qui ne s'y trouveroient pas déja, & destina le reste au collége de Lincoln. On assure qu'il excelloit dans la prédication, & qu'il étoit de mœurs très-régulieres. Il étoit bon critique, & fort savant dans les langues, sur-tout dans celles du Septentrion, comme on le voit par ses *Observationes in evangelium gothicum & anglo-saxonicum*, à Dordrecht en 1665, *in*-4°. Il a aussi publié en anglois une *explication du catéchisme de l'église anglicane*. La préface qui est à la tête de la traduction Malaise des quatre évangélistes par le docteur Hyde, *in*-4°, à Oxford en 1677, est de lui, & il a eu beaucoup de part à la vie d'Usserius, publiée *in-fol.* par R. Parr. * Wood, *Athenæ Oxonienses*, &c. Le Long, *biblioth. sac.* in fol. *pag.* 847.

MARSDIEP ou LE TEXEL, c'est un détroit fort fréquenté. Il est entre l'isle de Texel & la pointe septentrionale de la Nort-Hollande. Ce détroit est un des principaux passages de la mer d'Allemagne dans le Zuyderzée. * Mati, *dict.*

MARSEILLE, ville de France en Provence avec évêché & port de Mer sur la Méditerranée, a été très-célebre par son gouvernement, par ses victoires & par son académie. Les Romains firent alliance avec elle, & lui accorderent des privileges extrêmement avantageux. Tous les auteurs conviennent qu'elle fut fondée par des Phocéens; mais quelques-uns assurent que ce fut par les habitans de la Phocide en Béotie, province de Grece; cependant il est plus probable que ses fondateurs venoient de la Phocée, colonie des Athéniens en Asie & dans l'Ionie. On dit que les Phocéens quitterent alors leur pays, trop stérile, pour en chercher un plus fécond; d'autres tiennent qu'ils n'abandonnerent leur patrie que pour fuire la tyrannie de Harpagus ou Harpalus, que Cyrus leur avoit donné pour gouverneur, après avoir conquis leur pays. On ajoute que les Phocéens étant passés à Ephèse, une dame nommée *Aristarque*, vit en songe la déesse Diane, qui lui commanda de prendre une de ses statues, & de suivre ces étrangers, ce qu'elle fit. Ces Grecs Asiatiques vinrent à deux différentes fois en Provence vers l'an 164 de Rome, & 590 avant J. C. jetterent les premiers fondemens de Marseille; & 50 ans après une seconde troupe de leur nation augmenta considérablement cette ville. Leurs chefs, Furius & Péranus, que d'autres nomment *Euxenus*, arriverent dans le pays, dans le temps que le roi des Liguriens-Gaulois, Segoregiens ou Saliens, appellé *Senanus*, étoit occupé à célébrer les cérémonies du mariage de sa fille Giptis, que d'autres nomment *Peta* ou *Arstoxena*. Ce prince fit civilité à ces étrangers; & comme les loix du pays permettoient aux filles de se choisir un époux, la princesse charmée de la bonne grace des Grecs Asiatiques, donna la main à leur conducteur; soit que ce choix se fît ou par le don d'une guirlande de fleurs, ou bien en donnant de l'eau pour laver les mains, ou enfin en présentant la coupe dans laquelle elle venoit de boire. On assure que de ce mariage naquit Protis, chef de la famille des Protides, qui fut extrêmement considérée à Marseille. Les Grecs donnerent le nom de Μασσαλία ou Μασαλία à cette ville, que les Latins nomment *Massilia* ou *Masalia*. Quelques-uns ont cru que ce nom a été tiré de ce que les Grecs se disoient en arrivant en Provence, Μᾶσσαι ἁλιεῦ τὸν ἀπόγειον χοινίον, comme qui diroit, *Pêcheur, attache*; ou de ces mots, Μᾶσσαι Σάλιοι, *Abaisse la voile, voici les Saliens*. Le nom de Phocéen leur resta toujours, comme nous le voyons dans les anciens auteurs. Les nouveaux habitans de Marseille firent des loix très-importantes pour la police, & pour le gouvernement de la ville, fonderent divers temples & attirerent d'habiles gens, auxquels on confioit l'éducation de la jeunesse des Gaules, & même de celle de Rome: ce qui acquit à Marseille le nom de *Ville des sciences*. Ils y établirent les arts & des manufactures, & eurent un soin extrême de faire cultiver les campagnes. Le gouvernement étoit aristocratique, ensorte que de six cens sénateurs qui formoient le conseil, on en choisissoit quinze, qui avoient soin des affaires. La situation de cette ville est aujourd'hui différente de ce qu'elle étoit autrefois. On la divise en quatre quartiers, qui ont chacun leur capitaine & autres officiers. Ces quartiers sont, S. Jean, Cavaillon, le Corps de Ville & la Blanquerie, avec quatre églises principales, Notre-Dame de la Majour, qui est la cathédrale, Notre-Dame des Acoules, S. Laurent & S. Martin. Le port, qui a d'un côté la forteresse & l'abbaye

de S. Victor, est revêtu de l'autre d'un quai de plus de treize cens pas de long. L'embouchure de ce même port est fermée d'une chaîne, soutenue à certaine distance sur trois différens piliers de pierres, qui ne laisse de place que pour le passage d'un grand vaisseau. Les anciens Marseillois avoient civilisé presque toute la Gaule, & avoient augmenté le lustre de la religion. Ils avoient fait une alliance étroite avec les Romains, qui n'eurent jamais d'amis plus fidèles & plus généreux, ce qui parut surtout, lorsqu'ils embrasserent les intérêts de la république contre César. Le pouvoir & les forces des Marseillois étoient très-considérables: ils soutinrent diverses guerres contre les Gaulois, les Liguriens, les Carthaginois, & contre d'autres peuples. Outre cela ils bâtirent plusieurs villes, comme Nice, Antibe, Agde, &c. qu'ils peuplerent par leurs colonies. César se rendit maître de cette ville, après un siége opiniâtre. Depuis la décadence de l'empire elle fut soumise aux Goths, puis aux Bourguignons, & enfin aux François. Elle eut ensuite des vicomtes particuliers, & devint le partage des comtes de Provence l'an 1243 jusqu'à ce qu'elle a été réunie à la couronne avec le reste du pays l'an 1481. Alfonse roi d'Aragon, l'avoit surprise l'an 1423: mais le connétable Charles de Bourbon, & l'empereur Charles-*Quint* lui-même, l'assiégerent vainement, l'un l'an 1524, & l'autre l'an 1536. Cette ville a été célèbre par elle-même & par les hommes illustres qu'elle a produits, ou qu'elle a élevés. Les plus considérables sont, le jurisconsulte Meneciate, Crinas, Charmenide & Demosthene, médecins; Pythias & Eudeme, géographes; Pacatus, Olcius, Victorin & Petrone, rhéteurs; Telonius & Guiarrée, astronomes, divers autres cités par les auteurs de l'histoire de Marseille. On ne doit pas oublier Cassien, Salvien, Honoré, Gennade, Musée, S. Cyprien de Toulon, &c. entre les anciens; & les sieurs de Beausset, de Vias, Mascaron, Marcheti, Ruffi, Peissonnel, & quelques autres, qui dans le XVII siécle ont immortalisé leur mémoire par leurs productions. Marseille est célebre, selon la tradition du pays, par les prédications de sainte Magdeléne, de S. Lazare, & des autres saints tutélaires de la province. *voyez* MAGDELÉNE. Il y a un évêché, qui a été autrefois suffragant de Vienne, & qui l'est aujourd'hui d'Arles. S. Lazare en a été, dit-on, le premier prélat, & a eu d'illustres successeurs pour la conduite de cette église. Marseille a aussi un siége du sénéchal de la province, institué par le roi François I l'an 1536, & divers autres officiers. Cette ville est aujourd'hui des plus grandes, des plus belles & des mieux peuplées de l'univers, depuis qu'elle a été aggrandie par ordre de Louis XIV. Son beau cours, son port, ses maisons propres & magnifiques, le grand nombre d'églises, de monasteres, de séminaires, d'hôpitaux, de places, de fontaines, &c. y surprennent les étrangers, qui voient avec plaisir aux environs plus de vingt mille maisons de campagne, que ceux du pays nomment *Bastides*. La peste qui fut apportée dans cette ville par un vaisseau venu du Levant, y fit périr près de quatre-vingt mille personnes en 1720 & 1721.

DES VICOMTES DE MARSEILLE.

La ville de Marseille étoit unie à la France avant le partage des enfans de Louis *le Débonnaire*, qui se fit à Verdun au mois d'août de l'an 843. Elle fut comprise dans le royaume de Bourgogne, qui fut du partage de l'empereur Lothaire; & après la décadence de cet état, elle suivit la fortune du reste de la Provence, sous les comtes qui s'en approprierent le gouvernement. Quelques auteurs prétendent que Bozon, premier comte de Provence, donna Marseille à un de ses freres nommé *Pons*. D'autres assurent que BOZON comte de la Provence orientale & occidentale, eut de sa femme *Folcoara*, *Guillaume* I, qui vivoit l'an 970, & qui fut tige des comtes de Provence; *Rotbold* ou *Roubaud*, tige des comtes de Forcalquier; & PONS I de ce nom, vicomte de Marseille. Cette vicomté ne comprenoit alors que la ville de Marseille, & quelques terres voisines; mais dans la suite elle s'augmenta considérablement, ensorte que les vicomtes acquirent tout ce qui étoit depuis les villes d'Hieres & de Toulon, jusqu'à Martigues & à Foz le long de la mer, avec diverses autres terres. PONS laissa vers l'an 980 GUILLAUME I, qui suit; & *Honoré*, évêque de Marseille l'an 962. GUILLAUME, I de ce nom, vicomte de Marseille, tomba dangereusement malade l'an 1004, & fit vœu de se faire religieux dans l'abbaye de S. Victor: ce qu'il exécuta peu après, & mourut en réputation d'une grande piété. Ce prince avoit épousé 1°. une dame, que les actes anciens nomment *Biliele*: 2°. une autre, dite *Hermengarde*. De la premiere il eut GUILLAUME II, qui suit; *Foulques*, vicomte en partie de Marseille, mort l'an 1069, sans laisser d'enfans de sa femme nommée *Odille*; *Pons*, évêque de Marseille; & *Biliele*, dont on ne connoît que le nom. GUILLAUME II, dit *le Gros*, vicomte de Marseille, fit de grands biens à diverses églises, & mourut l'an 1047. Il épousa 1°. *Aceline*: & 2°. *Etiennette*, fille de *Bertrand* I comte de Forcalquier, & d'*Alix* comtesse de Die. Du premier lit il eut GUILLAUME III, qui suit; *Aicard* vicomte de Marseille qui ne laissa qu'une fille, dont le nom est inconnu; *Pons*, évêque de Marseille l'an 1040; *Foulques*, mort avant son pere; & GEOFROI, *qui continua la postérité.* Guillaume *le Gros* eut du second lit *Etienne*, & *Bertrand*, morts jeunes; & *Pierre*, surnommé *Saumade*, qui laissa postérité. On lui donna diverses terres; mais il n'eut point de part à la vicomté de Marseille. GUILLAUME III, surnommé *le Jeune*, mourut l'an 1065, ayant eu de sa femme *Aldegarde*, *Guillaume* IV; *Foulques*; *Geofroi*; *Aicard*, tous quatre vicomtes de Marseille, morts sans enfans; & PONS, II de ce nom, qui succéda à ses freres: celui-ci prit alliance avec une dame, dite *Salomé* & surnommée *Burgunda*, dont il eut *Guillaume* V; & *Foulques*, morts sans lignée. La vicomté de Marseille fut alors réunie dans la maison de GEOFROI, I de ce nom, fils de Guillaume *le Gros*. Ce Geofroi, qui prend quelquefois le titre de vicomte d'Arles, épousa *Rixendis*, & mourut en l'année 1090, ayant eu *Geofroi*, mort sans alliance; *Aicard*, archevêque d'Arles, l'an 1063; *Raimond*, évêque de Marseille; *Foulques*, religieux de saint Victor; *Pierre*, aussi religieux dans le même monastere, puis archevêque d'Aix l'an 1082; HUGUES-GEOFROI, qui suit; & *Pons* III. Celui-ci, vicomte en partie de Marseille, & seigneur de Peinier, eut de *Guerreiade*, sa femme, *Aicard*, qui souscrivit au testament de Raimond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, &c. fait dans la Palestine, un mardi 31 janvier de l'an 1105; & GEOFROI II, vicomte de Marseille, qui laissa PONS IV de ce nom, surnommé *de Fos*, pere de *Geofroi* Ivat; de *Gui* Camerlenc; de *Guillaume* de la Garde; & de *Pons* de Fos, qui vendirent l'an 1215, Hieres, Bergançon, &c. aux citoyens de Marseille. HUGUES-GEOFROI, I de ce nom, vicomte de Marseille, fils de GEOFROI I, épousa *Douce* d'Adalberon, & mourut l'an 1150, ayant eu RAIMOND-GEOFROI, vicomte de Marseille. Celui-ci laissa de *Pontia* sa femme, HUGUES-GEO-

FROI II, qui suit; *Bertrand*, dont on ne connoît que le nom; & *Geofroi*, qui eut de sa femme, nommée *Sarde*, *Geofroi* & *Hugues*, dont les alliances ne sont pas connues. HUGUES-GEOFROI II du nom, vicomte de Marseille, seigneur de Trets, &c. mourut l'an 1170, laissant de sa femme, nommée *Cécile*, cinq fils, qui partagerent la vicomté de Marseille : savoir 1. *Hugues-Geofroi*, III du nom, mort l'an 1190, ayant eu, *Rostang* d'Agoult; *Raimond-Geofroi*; *Geofroi*, tous trois morts sans alliance; & *Adelais* ou *Alix*, femme de *Raimond* de Baux, auquel elle porta la portion que son pere avoit dans la vicomté de Marseille, qu'ils vendirent ensuite aux habitans de cette ville pour la somme de quatre-vingt mille sols royaux couronnés. 2. *Guillaume* VI, surnommé *le Gros*, laissa une fille nommée *Mabile*, mariée à *Gerard* Adhemar, seigneur de Montelimar. Ils vendirent encore leur portion aux Marseillois, pour la somme de cinquante mille sols royaux, & une pension perpétuelle de cent livres. 3. BARRAL, vicomte de Marseille, qui fut gouverneur de Provence sous Alfonse ou Ildefonse I, roi d'Aragon, comte de Barcelone, de Provence, &c. & laissa une fille, nommée *Barrale*, femme de *Hugues* de Baux. Les habitans de Marseille leur avoient prêté de grandes sommes, qui leur servirent à racheter la part que *Barrale* & *Hugues* son mari, avoient sur la vicomté, dont ils retirerent encore quarante-six mille sols royaux, & trois mille de pension perpétuelle. Ce fut l'an 1214, ou selon d'autres l'an 1216. 4. RAIMOND-GEOFROI II, surnommé *Barral*, eut de sa femme nommée *Marquise* ou *Ismille*, GEOFROI Reforciat; & *Burgundia*. Celui-ci mourut sans enfans, & l'autre eut une fille nommée *Sibylle*, qui donna par testament ses biens à Charles I, comte de Provence, l'an 1261. Raimond-Geofroi vendit, du consentement de sa femme & de ses enfans, sa portion sur la vicomté de Marseille aux habitans de cette ville, qui lui en donnerent quarante mille sols royaux. RONCELIN ou ROUCELIN, le cinquième des fils de Hugues-Geofroi II, se fit religieux de S. Victor, d'où il sortit peu après pour se marier. Le pape l'obligea de reprendre l'habit; & après divers changemens ce prince fut contraint de vendre sa part de la vicomté de Marseille, dont ses habitans profiterent encore. Ainsi cette ville devenue libre, fit alliance avec Gayette l'an 1208, & avec Pise l'an 1210, & avec les Genois mêmes. Mais Charles de France, I de ce nom, roi de Naples, comte de Provence, ayant pris Arles & Avignon, qui s'étoient rendues républiques, résolut de se soumettre aussi Marseille : ce qui obligea les habitans de lui remettre la seigneurie de leur ville par traité de l'année 1257. L'évêque y étoit seigneur d'une partie, qu'il échangea avec le même prince en la même année. On accorda divers privileges aux habitans, qui sont exemts de taille, ban & arriere-ban, &c. Leur ville étoit un corps particulier, séparé de celui du pays de Provence. * Ptolémée, *lib.* 2 & 5. Strabon, *l.* 4. Aristote, *l.* 6 *polit.* Justin, *l.* 43. Athenée, *l.* 13. Ammien Marcellin, *l.* 15. Ruffi, Soleri & Guesnai, *hist. de Marseille.* Nostradamus & Bouche, *hist. de Provence.* Robert & Sainte-Marthe, *Gallia christ.*

ANCIENNE ACADEMIE DE MARSEILLE.

Le géographe Strabon, livre quatrième, parlant de Marseille, dit : » que c'est elle qui a adouci les mœurs des Barbares, & qui les a préparés à devenir Romains. Cette ville qui étoit autrefois également fameuse par son expérience dans l'art de la guerre & par ses victoires, a tourné toutes ses vues du côté de la littérature, & son état présent le prouve bien. Tout ce qu'il y a de personnes distinguées & véritablement polies, s'adonnent à la philosophie & à l'éloquence. C'est à l'exemple des Marseillois, que les Gaulois goutent les charmes d'un loisir studieux. Ils ont appris d'eux à cultiver les beaux arts, & en public & en particulier. C'est aussi à l'exemple de Marseille que les principales villes des Gaules entretiennent leurs orateurs & leurs médecins aux dépens du public. « Plusieurs auteurs d'un mérite distingué ont reconnu dans ces termes une véritable académie, telle que celle qu'Auguste fonda, & qui s'assembloit dans le temple d'Apollon Palatin : telle enfin que nos académies modernes. Il paroît certain que Marseille étoit savante & polie dès son origine. Les Phocéens ses fondateurs n'étoient eux-mêmes qu'une colonie d'Athènes. Phocée avoit reçu de cette derniere ville les sciences & les arts, avec cette politesse qui n'en est point séparée. Il paroît que les Marseillois se sont adonnés successivement à divers arts, ou à diverses sciences, suivant les différens besoins de leur république. On trouve dès la fondation, des voyageurs, des mathématiciens, & des hydrographes qui contribuoient également à la sureté du commerce, & à la perfection de la navigation. On cite entr'autres, Euthimenez antérieur à Herodote, qui rapporte son systême sur le débordement du Nil. Cet Euthimenez poussa bien avant ses voyages du côté du midi & du cap de Bonne-Espérance; comme Pitheas qui vivoit au temps des guerres Puniques, poussa les siens du côté du nord, & jusqu'à l'isle de Thulé que l'on a cru mal à propos être l'Islande. L'un & l'autre voyagerent en physiciens, observant les faits singuliers, & se demandant raison de ce qu'ils voyoient de surprenant dans la nature. L'explication qu'Euthimenez donna du débordement du Nil, quoiqu'un peu extraordinaire, ne laisse pas de supposer de grandes connoissances. Pour Pithéas, il paroît qu'il est le premier qui ait rapporté la cause du flux & reflux à la pression du tourbillon de la lune. Toutes les connoissances qui sont subordonnées à l'art de la guerre ou à celui de la navigation, étoient cultivées à Marseille; & suivant Thucydide & Strabon, l'architecture navale y fit de grands progrès. Il y avoit même un corps de constructeurs en titre, dont on croit qu'il est parlé sous le nom de college de Dendrophores, dans une inscription du monastere de saint Sauveur. La science des machines pour l'attaque ou pour la défense des places y avoit aussi été portée à un haut point, selon Strabon. Marseille devenue tranquille, lorsque Rome n'eut plus rien à craindre, forma ces grammairiens dont Suétone nous a conservé l'histoire, & qui porterent les premiers à Rome le gout des lettres grecques. Après la prise de Marseille par César, ses citoyens profiterent de la liberté que le vainqueur leur laissa, en se livrant à l'étude de la philosophie & des belles lettres. C'est sur-tout dans ce siécle que l'on préféroit Marseille à Rome & à Athènes pour l'éducation des enfans. Varron cité par S. Jerôme, nous apprend que l'on y parloit dans le même temps grec, latin & gaulois. Marseille produisit alors des poëtes & des orateurs qui répondent à l'idée que l'on a d'un siécle où il semble que la nature ait fait les efforts les plus heureux; mais les académiciens qui suivirent Cornelius Gallus, digne ami d'Auguste & de Virgile, ne furent point de dignes successeurs d'un homme dont Virgile a célébré la réception sur le Parnasse. Le gout s'étant corrompu dans l'Asie mineure, corrompit

Digitized by Google

rompit insensiblement celui des orateurs & des poëtes. Marseille se ressentit de cette corruption: elle ajouta à l'éloquence déja altérée plusieurs autres défauts. Oscus, Agrotas, Pacatus, orateurs & académiciens Marseillois, porterent des premiers à Rome le gout des déclamations, & préparerent les voies à la famille Espagnole, aux Seneques, à Lucain, à Florus. Petrone attaqua ce mauvais gout dans la cour d'un prince, éléve de Seneque, & émule de Lucain; & nous n'avons rien de plus beau contre l'affectation du style que son satyricon. Il y prend parfaitement le tour & les manieres de ceux qu'il joue. Jamais homme n'a senti le ridicule avec plus de finesse, & ne l'a rendu avec plus d'art. Les plus habiles critiques de l'académie de Marseille entreprirent & donnerent une édition d'Homere, sur celle qu'Aristote & Anaxarque avoient revue par ordre d'Alexandre; & c'est de cette édition que nous sont venus, dit-on, tous les manuscrits. Madame Dacier le reconnoît dans sa préface de l'Iliade. Au genre de déclamations dans lequel les Marseillois n'avoient que trop bien réussi, succéda une nouvelle espéce d'éloquence : les orateurs quitterent le genre délibératif sur des sujets puisés ou imaginés dans l'histoire, & chercherent dans la philosophie & dans la morale des sujets purement académiques. Ces orateurs s'appelloient des Sophistes, nom qui n'étoit point alors une injure. Philostrate nous a conservé la vie de ceux qui se distinguerent de son temps. Celui qui joue le plus grand rolle est Phavorin, né à Arles & élevé à Marseille, où il enseignoit la philosophie avec applaudissement. Ses livres sont perdus, mais Aulu-Gelle nous a conservé plusieurs de ses maximes & réparties, & même des discours entiers. Tous ses sentimens sont grands, nobles, vertueux. La physique étoit aussi cultivée à Marseille; & l'académie de cette ville a donné en divers temps des médecins qui lui ont fait honneur, tels que Crinas qui a écrit pour l'eau commune, la saignée & les bains froids; mais il ne paroît point que Marseille ait donné d'anciens jurisconsultes. Depuis le regne des Antonins, sous lesquels les lettres semblent avoir fait un dernier effort, on trouve un vuide de deux siécles dans l'histoire de l'académie de Marseille; & ce vuide est terminé par des savans d'un ordre respectable, tels qu'Oresius, l'une des lumieres du concile d'Arles, tenu, comme on croit, en 314. Le siécle qui suivit celui d'Oresius, fut le plus brillant & le dernier de l'académie de Marseille. On y voyoit à la fois saint Honorat, Cassien, qui, selon quelques savans, étoit cependant Scythe de nation, le poëte Marius Victor, Gennade, Salvien, Paulin, petit fils d'Ausone, & quelques autres qui sont connus. L'irruption des Vandales qui inonderent les Gaules, & qui prirent Marseille en 414, dispersa cette pieuse & savante compagnie; & c'est ici qu'on peut fixer avec Agathias l'époque de la durée de l'académie de Marseille. C'est aussi le sentiment de feu M. Olivier, membre de la nouvelle académie fondée en cette ville, dans son discours sur ce sujet, dont on n'a donné ici que le précis, & que l'on peut lire tout entier dans le recueil de plusieurs piéces de poésie présentées à l'académie des belles lettres de Marseille pour le prix de l'année 1727. Le pere Bougerel, prêtre de l'Oratoire, a fait sur l'ancienne académie de Marseille toutes les recherches qu'un savant peut faire sur une pareille matiere. Sur les Marseillois & leur république, voyez le nombre VIII de l'excellente préface qui est à la tête du premier volume de la *Collection des historiens de France*, entreprise par les Bénédictins de la congrégation de S. Maur: voyez aussi la dissertation sur la fondation de la ville de Marseille par M. Cary, académicien de la même ville, imprimée à Paris en 1744.

ACADÉMIE DES BELLES LETTRES.

L'académie des belles lettres de Marseille fut établie en 1726, par lettres patentes du roi sous la protection de feu M. le maréchal duc de Villars, gouverneur de Provence, & adoptée en même temps par l'académie françoise, à laquelle elle envoie pour tribut annuel un ouvrage de sa composition en prose, ou en vers. Les objets de l'occupation de cette académie sont l'éloquence, la poésie, l'histoire & la critique. Toute matiere de controverse sur le fait de religion est interdite dans l'académie. Les académiciens sont au nombre de vingt. Ils ont trois officiers : un directeur, un chancelier & un secrétaire. Le sort renouvelle tous les ans les deux premiers. Le directeur est le chef de la compagnie pendant son année d'exercice; il porte la parole, & recueille les voix. Le chancelier tient le sceau de l'académie, & fait l'office de trésorier. Il fait les fonctions du directeur en son absence. Le secrétaire est perpétuel. Il écrit les lettres de l'académie. Il fait l'éloge historique des académiciens qui meurent, & supplée le directeur & le chancelier en leur absence. Outre ces trois officiers, l'académie élit tous les ans au sort quatre examinateurs, qui, conjointement avec les officiers, examinent tout ce qui doit être lu dans les assemblées publiques, ou imprimé. L'académie a vingt associés étrangers, dont chacun est obligé de lui envoyer tous les ans un ouvrage de sa composition, & qui ont droit de séance dans l'académie lorsqu'ils sont présens. Il leur est permis de travailler pour le prix fondé par M. le maréchal de Villars, excepté à ceux qui viennent se domicilier à Marseille, qui dès-lors sont exclus du concours par une délibération de l'académie du 23 avril 1731. En 1733, M. le maréchal de Villars son premier protecteur, y fonda par un contrat une rente annuelle de 300 livres, qu'il lui avoit données tous les ans depuis son établissement, pour être employées à une médaille d'or qu'on donne pour prix tous les ans à un ouvrage en prose ou en vers alternativement, dont l'académie donne le sujet. Cette médaille qui jusqu'à présent a porté d'un côté les armes du protecteur, & au revers la devise de l'académie, portera à l'avenir d'un côté le buste, & au revers la devise de M. le maréchal de Villars. M. le duc de Villars ayant succédé à M. le maréchal son pere en la place de membre de l'académie françoise, lui a succédé aussi en la place de protecteur de celle de Marseille. Celle-ci s'assemble tous les mercredis, depuis trois heures après midi jusqu'à cinq, dans la salle que sa majesté lui a donnée dans l'arsenal. Elle cesse de s'assembler depuis la saint Louis, jusqu'au premier mercredi après la saint Martin. Elle tient une assemblée publique une fois l'année dans la même salle & à la même heure. Cette assemblée qui avoit été tenue pendant les deux premieres années le premier mercredi de janvier, & ensuite le premier mercredi après Quasimodo, fut fixée par le contrat de fondation du prix au 25 d'août, jour & fête de saint Louis. C'est dans cette assemblée que le prix est adjugé. L'académie accorde la vétérance à ceux de ses membres qui vont se domicilier hors de Marseille, ou que leurs infirmités mettent hors d'état d'assister à ses assemblées. Ces vétérans sont remplacés par de nouveaux académiciens, mais ils conservent le droit d'assister aux assemblées,

& y ont seulement voix consultative. Il faut avoir les deux tiers des suffrages, pour être élu académicien, ou associé, & il faut que les électeurs soient au moins douze. En 1734, l'académie obtint de sa majesté la permission d'associer dix personnes versées dans les sciences. Il n'y a encore qu'une de ces places remplie. La devise de l'académie est un phenix sur son bucher, renaissant de sa cendre aux rayons d'un soleil naissant, avec ces mots pour ame : *Primis renascor radiis*, par allusion à l'ancienne académie de Marseille, qui est en quelque sorte ressuscitée au commencement du regne de sa majesté, dont le soleil est l'emblême.

MARSES, peuples d'Italie dans le pays des Samnites, habitoient le long du lac de Phocen, où le pays qu'on appelle aujourd'hui l'*Abruzze Ultérieure*, dans le royaume de Naples, & vers le patrimoine de saint Pierre. Tite-Live & Appien font mention de la guerre Marsique, qui commença l'an 663 de Rome, & 91 avant J. C. contre plusieurs alliés du peuple Romain en Italie, auxquels on avoit fait espérer le droit de bourgeoisie. Leur dessein de tuer les deux consuls, pendant une fête nommée *des Féries Latines*, ayant été éventé, ils massacrerent le proconsul Q. Servilius, & Fonteius son lieutenant, avec tous les Romains qui se trouverent dans la ville d'Ascoli. Cette guerre fut terminée par Sylla, après avoir duré trois ans. César, Strabon, Pline, &c. parlent des Marses aussi bien que Virgile, *l.* 7 *Æneid.*

MARSES, peuples de l'ancienne Germanie, habitoient, à ce que l'on croit, la province d'Ower-Issel, dans les Pays-Bas : on prétend qu'il y en a encore quelque sorte de vestige dans un village nommé *Detmarsen*.

MARSHAM (Jean) Anglois, chevalier de la Jarretiere, qui a été un des plus savans hommes du siécle passé, & des plus profonds dans l'histoire ancienne & générale du monde, a fait un ouvrage chronologique & historique sur les dix-huit premiers siécles après le déluge, intitulé : *Canon chronicus Ægyptiacus*, *Hebraïcus*, *Græcus*, *&c.* dans lequel il a éclairci, autant qu'on le peut faire, l'histoire obscure de l'antiquité la plus reculée de toutes les nations, & particulierement celle des Egyptiens. Il a fait plusieurs découvertes sur ce sujet, & a traité cette matiere avec plus d'exactitude qu'aucun autre ; mais il faut avouer qu'il a eu quelques opinions particulieres & trop libres: comme quand il prétend que la circoncision & les autres cérémonies des Juifs sont des pratiques imitées des Egyptiens, & quand il fait finir les soixante & dix semaines de Daniel à Antiochus Epiphanes, &c. *Voyez* le jugement que M. l'abbé Renaudot a porté de cet ouvrage, dans un mémoire sur l'origine des lettres grecques, *tome* 2 *des mémoires de l'académie des inscriptions*, *page* 258, & l'*Egyptiaca* de Witzius, ministre d'Utrecht. L'ouvrage de Marsham a été imprimé à Londres l'an 1672, qui est le temps même de sa mort, & réimprimé en Allemagne l'an 1676, & depuis à Franeker. * *Præfatio operis ipsius.*

MARSI, *Il ducato di Marsi.* C'est un petit pays de l'Abruzze ultérieure. Il est autour du lac Celano, & il a conservé le nom des anciens Marses, qui en étoient les habitans. Quelques géographes croient qu'il y avoit autrefois une ville épiscopale près du lac Celano, qui portoit le nom de Marsi, & dont l'évêché a été transferé à Piscina. * Mati, *diction.*

MARSICANUS, *cherchez* LEON MARSICANUS.

MARSICO, ville d'Italie sur l'Acri ou Agri, dans la Basilicate. Elle est aujourd'hui peu considérable, & porte le nom de *Marsico vetere*, pour se distinguer de *Marsico novo* ou *la nouvelle*, autre ville d'Italie avec titre d'évêché, dans la principauté Citérieure, province du royaume de Naples. On lui donne le nom de *Mersi* ou *Marci*, en latin *Marsicum*. La ville de ce nom qui est dans le royaume de Naples, est une principauté qui appartient à une branche de la maison Caraccioli. *Voyez* CARAÇCIOLI.

MARSIGLI (Louis-Ferdinand) fils du comte CHARLES-FRANÇOIS Marsigli, issu d'une ancienne maison patricienne de Bologne, & de la comtesse *Marguerite* Cicolani, naquit à Bologne le 10 juillet 1658, quoique l'auteur de la bibliothéque françoise ne mette sa naissance qu'en 1660. Il alla dès sa premiere jeunesse chercher tous les plus illustres savans d'Italie : il apprit les mathématiques de Geminiano Montanari & d'Alfonse Borelli, l'anatomie de Marcel Malpighi, l'histoire naturelle des observations que son génie lui fournissoit dans ses voyages. La lecture qu'il avoit faite dès son enfance des différentes histoires de l'empire Ottoman, lui ayant donné de grandes idées des forces de cet empire, il desira de s'en instruire par lui-même, lorsqu'il en trouveroit l'occasion. Il n'avoit que vingt-deux ans, en le supposant né en 1658, lorsqu'elle se présenta. Le sénateur Vénitien Ciurani, qui avoit été gouverneur & général de Dalmatie, allant relever à Constantinople le fameux procurateur Morosini, M. Marsigli accompagna le nouveau baille en Turquie en 1680. Comme il se destinoit à la guerre, il s'informa, mais avec toute l'adresse & toutes les précautions nécessaires, de l'état des forces ottomanes, & en même temps il faisoit quantité d'observations physiques où son gout le portoit. Une partie de celles qu'il fit alors sur le cours des eaux qui semblent sortir toutes de la mer Noire, se trouve dans le voyage de M. Pitton de Tournefort, célebre botaniste. Les mêmes expériences lui firent composer le traité du Bosphore de Thrace, qui parut à Rome en 1681, dédié à la reine Christine de Suéde : c'est le premier ouvrage du comte Marsigli. Il travailloit en même temps à un autre auquel il s'est remis à diverses reprises, qu'il n'a achevé que sur la fin de sa vie, & qui n'a paru qu'après sa mort sous ce titre : *Stato militare dell' imperio Ottomanno, incremento e decremento del medesimo*, à la Haye 1733, *in-folio* : c'est-à-dire, l'état de l'empire Ottoman, ses progrès & sa décadence. Cet ouvrage a paru à Londres en 1732, traduit en françois avec l'original italien ; mais la traduction est fautive en plusieurs endroits. Après onze mois de séjour en Turquie, M. Marsigli revint dans sa patrie, & peu de temps après il entra au service de l'empereur Léopold, contre les Turcs, servit à Javarin sous le prince Herman de Bade, fut établi sur les ouvrages qu'on fit faire aux bords du Rab, fut récompensé en 1683, d'une compagnie d'infanterie, se signala quand les ennemis parurent pour passer le Rab, y fut blessé, & tomba entre les mains des Tartares le 2 juillet 1683. Il a fait de sa captivité une relation exacte, où l'on voit qu'il eut beaucoup à souffrir. Deux Turcs, freres & très-pauvres, l'acheterent, le menerent à leur cabane, & toutes les nuits on l'y enchaînoit à un pieu, de peur qu'il ne prît la fuite. Il ne fut racheté que le 25 mars 1684. Remis en liberté, il alla à Bologne, de-là à Vienne, où il reprit ses emplois militaires. Il fut chargé de fortifier Strigonie, & quelques autres places, & d'ordonner les travaux nécessaires pour le siége de Bude, que méditoient les Impériaux. Il eut part

à la construction d'un pont sur le Danube, & fut fait colonel en 1689. En cette même année l'empereur l'envoya deux fois à Rome, pour faire part aux papes Innocent XI & Alexandre VIII, des grands succès des armées chrétiennes, & des projets formés pour la suite. Lorsqu'après une longue guerre, l'empereur & la république de Venise d'une part, & la porte Ottomane de l'autre, vinrent à songer à la paix, le comte Marsigli fut employé par l'empereur pour établir les limites entre les états de ces trois puissances, & l'on fut très-satisfait de son travail. Se trouvant en cette occasion sur les confins de la Dalmatie Vénitienne, il reconnut à quelque distance de-là une montagne au pied de laquelle habitoient les deux Turcs dont il avoit été esclave. Il s'informa s'ils vivoient, se fit voir à eux environé de troupes qui lui obéissoient ou le respectoient, & soulagea leur misere en les comblant de biens & de présens. Il demanda même & obtint du grand visir un emploi assez considérable pour l'un de ces deux Turcs. Au milieu de ces travaux qui l'occuperent jusqu'en 1701, le comte Marsigli faisoit presque tout ce qu'auroit fait un savant qui auroit voyagé tranquillement pour acquerir des connoissances. Les armes à la main, il levoit des plans, déterminoit des positions par les méthodes astronomiques, mesuroit la vitesse des rivieres, étudioit les fossiles de chaque pays, les mines, les métaux, les oiseaux, les poissons, tout ce qui pouvoit mériter son attention. Il alloit jusqu'à faire des epreuves chymiques & des anatomies. Par-là il amassa un grand recueil, non seulement d'écrits, de plans, de cartes, mais encore de curiosités d'histoire naturelle. La succession d'Espagne ayant occasioné la guerre en 1701, le comte Marsigli y servit en qualité de général de bataille au service de l'empereur Joseph. Il commanda dans cette guerre sous le comte d'Arco au siége de Brisac, qui se rendit par capitulation à feu M. le duc de Bourgogne le 6 septembre 1703, après une forte résistance de la part des assiégés. Cependant l'empereur croyant que Brisac avoit été en état de se défendre plus long-temps, & que la capitulation s'étoit faite contre les regles, nomma pour connoître de cette affaire des juges, qui prononcerent le 4 février 1704, une sentence par laquelle le comte d'Arco fut condamné à être décapité, ce qui fut exécuté, & le comte Marsigli a être déposé de tous honneurs & charges avec la rupture de l'épée. Cependant on prétend que ce jugement ne fut qu'un effet de la politique, & pour sauver l'honneur du prince de Bade qui commandoit en chef, & qui avoit fait la faute de laisser une nombreuse artillerie dans une mauvaise place avec une garnison très-foible. Le comte Marsigli ayant sollicité en vain pendant huit mois à la cour de l'empereur la révision du procès, se fit justice à lui-même en répandant dans toute l'Europe un grand mémoire imprimé pour sa justification. Un anonyme ayant répondu, il y répliqua, & envoya toutes ses piéces justificatives à l'académie des sciences de Paris, dans laquelle il avoit une place d'académicien honoraire & étranger depuis 1703. Etant venu en France, il parut à la cour sans épée: mais le roi lui donna l'épée qu'il portoit, & l'assura de ses bonnes graces. Il se retira ensuite à Marseille, où il trouva occasion de racheter un Turc qui y étoit galérien, & qui étoit le même à qui l'on avoit confié le soin de l'attacher toutes les nuits au pieu *dont nous avons parlé*. Le comte fut rappellé de Marseille en 1709, par les ordres du pape Clément XI, qui lui donna le commandement d'une armée qu'il devoit opposer aux troupes de l'empereur Joseph, qui s'étoient déja saisi des salines de *Comachio*. Mais cette guerre n'eut pas de suites. Ce fut dans ce voyage que M. Marsigli écrivit une lettre italienne à M. Ansidei, assesseur du saint Office, où il réfute l'erreur de ceux qui croient que les anciens ont eu le secret d'une lumiere perpétuelle dans les lampes sépulcrales. Cet ouvrage étoit entre les mains de M. Bruzen de la Martiniere, que l'auteur avoit prié d'en faire une traduction latine. Ce fut aussi pendant un autre séjour en Italie, que M. Marsigli établit depuis à Bologne cette célebre académie, connue sous le nom d'*Institut de Bologne*, dont nous avons parlé au mot INSTITUT. Revenu en Provence, il y continua les recherches qu'il y avoit commencées: elles produisirent son *Essai physique de l'histoire de la mer*, que M. le Clerc a traduit en françois sous le titre d'*Histoire physique de la mer*, & qui parut ainsi en 1725, *in-folio*, à Amsterdam. M. Marsigli étant en Hollande, y prit aussi des arrangemens pour l'impression de son grand ouvrage sur le Danube qui parut en 1726, en six volumes *in-fol.* pour lesquels l'auteur ne négocia que des livres pour son Institut de Bologne. On l'a traduit en françois. Avant ce temps-là, étant en Angleterre, il y publia son traité des *champignons*. Il comptoit finir ses jours en Provence: mais des affaires domestiques l'ayant rappellé à Bologne, il y mourut d'apoplexie le premier de novembre de l'an 1730. Outre l'académie des sciences de Paris dont il étoit honoraire, *comme nous l'avons dit*, il étoit encore de la société royale de Londres, & de l'académie des sciences de Montpellier. * *Voyez* son éloge par M. de Fontenelle, dans la suite des éloges des académiciens de l'académie royale des sciences, *in-12*, en 1733; & dans la *bibliothéque françoise*, où il se trouve quelques différences & plusieurs additions, *tome XVII*, *deuxiéme partie*.

MARSIGLI (Antoine Felix) *frere du précédent*, naquit à Bologne l'an 1649. A l'âge de seize ans, son mérite déja connu, le fit recevoir dans l'académie des Gelati de Bologne. Après avoir obtenu les grades en philosophie & en droit, il alla à Rome, & contribua à rétablir l'académie des Humoristes. Ayant pris l'habit ecclésiastique, il fut fait archidiacre à Bologne, dignité à laquelle est attachée celle de chancelier de l'université. Dans ce temps-là il écrivit une lettre à Marcel Malpighi sur les œufs des limaçons, qui a été imprimée sous ce titre; *Antonii-Felicis, abbatis Marsilii, de ovis cochlearum epistola ad Marcellum Malpighium, Augustæ Vindelicorum*, 1684. Il avoit composé une histoire naturelle du territoire de Bologne, & un traité des prérogatives du chancelier de l'université de Bologne. Le pape Clément XI lui avoit donné l'évêché de Pérouse, & le titre d'évêque assistant du trône. Il mourut à Pérouse l'an 1710, à l'âge de soixante-un ans. * *Giornale de litterati d'Italia*, tom. VIII, article 2. *Supplément françois* imprimé à Basle, tom. 3.

MARSIGNI LES NONAINS, *cherchez* MARCIGNI.

MARSILE DE PADOUE, surnommé MENANDRIN, jurisconsulte célebre de son temps, soutint fortement le parti de l'empereur Louis de Baviere contre le pape, & composa vers l'an 1324, un gros ouvrage sur les droits de l'empereur & du pape, intitulé: *Le défenseur de la paix, contre la jurisdiction usurpée du pontife Romain*: mais en voulant défendre les droits de l'empire contre les entreprises des papes, il est tombé dans l'extrémité opposée, & a plutôt écrit en jurisconsulte, qu'en théologien. Cet auteur a encore composé un traité

de la translation de l'empire ; & une consultation sur le divorce de Jean, fils du roi de Bohême, & de Marguerite, duchesse de Carinthie, dans laquelle il établit le droit du prince sur les mariages. Ces trois traités se trouvent dans la monarchie de Goldast. Jean XXII condamna le traité de Marsile de Padoue, par un décret exprès. Il a aussi été combattu par Alvare Pelage, dans son livre, *de planctu ecclesiæ* ; par Alexandre de S. Elpide, par Pierre de Palude, par le cardinal *de Turre cremata*. * Prateole, *Marſ.* Gautier, *chron. XII ſæc. c.* 2. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccléſiaſ. du XIV ſiécle.*

MARSILE DE INGHEN, ainsi nommé du lieu de sa naissance, chanoine & trésorier de l'église de saint André de Cologne, dans le XIV siecle, étoit Allemand, ou du moins des Pays-Bas, & non Anglois. Selon Valere-André, il étoit natif du bourg d'Inghen, qui est dans le Betau ou Betuwe, pays du duché de Gueldre. Il n'y a pas d'apparence qu'il ait été Chartreux, comme Bosio l'assure, quoiqu'il ait mené une vie extrémement pénitente : ce que nous voyons dans son oraison funebre, prononcée par Nicolas Prouin, & rapportée par Melchior Adam. On croit aussi qu'il fut docteur de Paris. Il est instituteur & fondateur du collége d'Heidelberg, où il mourut le 20 août de l'an 1394, & laissa des commentaires sur les quatre livres du Maître des sentences, imprimés à Strasbourg l'an 1501, & quelques autres piéces. * Tritheme & Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Possevin, *in appar. ſacro.* Valere André, *biblioth. Belg.* Bosio, *l.* 22, *de ſignis eccleſiæ*, *c.* 5. Petreyus, *biblioth. Carth. &c.* Du Pin, *biblioth. des auteurs eccléſ. du XIV ſiécle.*

MARSILE FICIN, *cherchez* FICIN.

MARSILIO (Antoine) dit *Colonne*, archevêque de Salerne, *cherchez* COLONNE (Marc-Antoine) cardinal.

MARSILLIS (Hyppolite de) savant jurisconsulte, qui professoit à Bologne l'an 1524, fut très-estimé pour l'intelligence des causes criminelles. On a divers ouvrages de sa façon. * *Conſultez la bibliothéque des écrivains de Bologne*, de Jean Antonio Bumaldi, *p.* 93.

MARSIN (Ferdinand de) maréchal de France, *cherchez* MARCHIN.

MARSLEI-HILL, c'est-à-dire, *la montagne de Marſlei* ; c'est une montagne du comté d'Hereford en Angleterre, dont Camden & Speed racontent une histoire bien merveilleuse. Le samedi 7 février 1571, à six heures du matin, elle se remua avec un bruit épouvantable, de la place où elle étoit, & à sept heures du matin du jour suivant elle avoit déja avancé de deux cens pas, continuant ainsi de se mouvoir trois jours de suite, en sorte que la chapelle, qui étoit bâtie dessus fut renversée avec plusieurs arbres, haies, & étables de brebis ; pendant que d'autres demeurerent debout. Les grands chemins furent éloignés de 300 pas du lieu où ils étoient, l'orient devenant l'occident, & l'occident l'orient, les prairies transportées où étoient les terres labourables, & les terres labourables où étoient les prairies.

MARSOLLES (Vincent) supérieur général de la congrégation de S. Maur, né à Doué, (*in oppido Teotvado*, Mabill.) ville en Anjou, embrassa dans sa jeunesse l'institut de Fontevraud, qu'il abandonna ensuite pour s'engager dans celui de S. Benoît, de la réforme de S. Maur. Il fit son noviciat dans l'abbaye de saint Melaine à Rennes en Bretagne ; & après ses vœux, qu'il y prononça le 7 septembre 1643, il ne tarda pas à remplir plusieurs postes importans dans sa congrégation. Il fut maître des novices, & prieur en différentes maisons, & enfin supérieur général en 1672, après D. Bernard Audebert. Dom Marsolles remplit cette place pendant neuf ans de suite. Exact observateur de la regle, on ne put l'obliger de s'en relâcher malgré la foiblesse de sa santé, & l'application continuelle qu'il donnoit à ses devoirs & aux besoins de ses freres. Il refusa même plusieurs fois jusqu'aux adoucissemens les plus nécessaires, dans des maladies dangereuses où il étoit tombé. Mais il étoit doux & attentif pour les autres, prévenant toujours leurs besoins, & n'épargnant rien de ce qui pouvoit rendre leur état agréable ; sans souffrir néanmoins que l'on altérât la regle. Il fut très-zélé pour le rétablissement des études parmi les Bénédictins, & ce fut lui qui engagea Dom Blampin à travailler, après la mort de Dom Delfau, à une nouvelle édition des œuvres de saint Augustin. Il forma le même dessein pour les éditions de saint Ambroise, de saint Jerôme, & de plusieurs autres peres de l'église, & il n'omit rien de ce qui pouvoit favoriser l'exécution de ces entreprises, qui ont été si utiles à l'église, & dont le fruit subsistera toujours. D. Marsolles est mort dans l'abbaye de saint Germain-des-Prés le 5 septembre 1681, âgé de soixante-cinq ans, dont il en avoit passé environ trente-neuf dans la congrégation de saint Maur. * Mabillon, *de quibuſdam factis* domini Vincentii Marsolli, *tom.* 2 *collectionis cui titulus eſt*, Ouvrages posthumes des PP. Mabillon & Ruinart, *pag.* 33, *& ſuiv.*

MARSOLLIER (Jacques) chanoine régulier de sainte Geneviéve, puis prevôt d'Usez, & ensuite archidiacre du même diocese, est un de nos auteurs François qui a écrit avec le plus de pureté & de politesse. Il étoit né à Paris l'an 1647, d'une bonne famille de robe, & étant entré chez les chanoines réguliers de sainte Geneviéve, il fut envoyé à Usez avec quelques autres religieux de sa congrégation, pour rétablir le bon ordre dans le chapitre de cette ville, qui étoit alors régulier. L'abbé de sainte Geneviéve, ayant voulu quelque temps après envoyer des visiteurs à Usez, pour les visiter ; l'évêque, Michel Poncet de la Riviere, qui les avoit appellés, s'y opposa, & il y eut un arrêt du conseil qui défendit la visite à l'abbé de sainte Geneviéve, & qui permit à ces religieux de demeurer à Usez ou de retourner dans leur congrégation. M. Marsollier demeura à Usez, & fut dans la suite fait prevôt de cette cathédrale, dignité dont il se démit ensuite en faveur de M. Poncet, depuis évêque d'Angers. On travailloit alors à séculariser la cathédrale d'Usez ; mais cette affaire n'ayant pas été terminée alors, M. Marsollier fut fait archidiacre. Il est mort à Usez le 30 août 1724, dans sa soixante-dix-huitiéme année. On a de lui : 1. l'*Hiſtoire du cardinal Ximenès*, en 1693, & réimprimée plusieurs fois depuis. M. Flechier a traité le même sujet. Mais l'ouvrage de M. Marsollier fait plus connoitre dans Ximenès l'homme public & le politique, & celui de M. Flechier s'attache plus au chrétien & à l'homme privé. On a imprimé au sujet de cet ouvrage de M. Marsollier un écrit intitulé : *Marſollier découvert & confondu dans ſes contradictions, écrivant l'hiſtoire du miniſtere du cardinal Ximenès*, 1708, *in*-12. 2. *Hiſtoire de Henri VII, roi d'Angleterre, ſurnommé le ſage & le Salomon d'Angleterre*, en 1697, & 1727 : c'est le chef-d'œuvre de M. Marsollier. 3. *Hiſtoire de l'Inquiſition & ſon origine*, en 1693 : cet ouvrage est très-curieux. 4. *La vie de ſaint François de Sales*, en 1700 & 1701 : elle a été traduite en italien par l'abbé Salvini, & imprimée à Florence en 1714. 5. *La vie de dom Armand-Jean le Bouthil-*

lier de Rancé, abbé & réformateur de la Trappe, en 1703. Cette vie est accusée de faux & de partialité, & cette accusation paroît prouvée dans l'ouvrage du R. P. D. Gervaise, imprimé à Troyes sous le titre de Londres, en 1744, *in-12*, sous ce titre: *Jugement critique, mais équitable, des vies de feu M. l'abbé de Rancé, réformateur de l'abbaye de la Trappe, écrites par les sieurs Marsollier & Maupeou*, &c. & dans la préface de cet ouvrage, on fait de la conduite de M. Marsollier un portrait fort désavantageux. 6. *Un traité du mépris du monde*, joint à plusieurs autres opuscules de piété, le tout traduit d'Erasme, en 1713. 7. *Apologie ou justification d'Erasme*, en 1713. Cette apologie a été attaquée par un Jésuite dont on trouve l'écrit dans les *mémoires de Trévoux*, *juin* 1714, & dans les *mémoires littéraires*, attribués à M. de Thémiseuil, & imprimés à la Haye en 1716, *pag.* 339. Le pere Gabriel, Augustin de la place des Victoires, a donné aussi en 1719, une *critique de l'apologie d'Erasme de M. Marsollier.* C'est très-peu de chose. On trouve dans le *journal littéraire de la Haye*, tome 6, p. 374, une réponse à l'ouvrage du Jésuite, & une seconde dans les *mémoires littéraires*, que nous venons de citer, *pag.* 355. Ces deux piéces qui sont très-solides, passent pour être du pere le Courayer, chanoine régulier de sainte Geneviéve. Enfin nous avons encore de M. Marsollier, les *Entretiens sur les devoirs de la vie civile, & sur plusieurs points de morale*, *in-12*, en 1714, & en 1715 augmentés. *La vie de madame de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation de sainte Marie*, 2 vol. *in-12*, en 1617, & l'*Histoire de Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon*, 3 vol. en 1719. * *Mémoires du temps.* Niceron, *mém. t.* 7 & 10.

MARSPERG, ville, *cherchez* STADTBERG.

MARSUS, succéda à Pétrone au gouvernement de Syrie de la part des Romains. Ce fut lui qui donna avis à l'empereur Claude des belles fortifications que le grand Agrippa faisoit faire à Jérusalem; & sur cet avis il lui fut défendu de poursuivre l'ouvrage. Depuis ce temps Marsus & Agrippa devinrent ennemis si irréconciliables, que si l'empereur n'eût ôté, après la mort de ce roi, le gouvernement à Marsus, ce Romain n'auroit jamais manqué de s'en venger sur les enfans d'Agrippa. Longinus fut envoyé à sa place. * Joséphe, *antiq. liv.* 19, *c.* 6, & *l.* 20, *c.* 1.

MARSUS (Domitius) poëte Latin du temps d'Auguste, écrivit un poëme des Amazones, & des narrations fabuleuses. Nous avons encore ces quatre vers de lui sur la mort de Tibulle.

Te quoque Virgilio comitem non æqua, Tibulle,
Mors juvenem campos misit in Elisios:
Ne foret, aut elegis molles qui fleret amores,
Aut caneret forti regia bella manu.

Ovide fait mention de lui dans la derniere de ses élégies *de Ponto*, & Martial a préféré les satires de Perse à son poëme des Amazones.

MARSYAS, statue qui étoit dans la grande place à Rome, & que l'on disoit être sous la protection du dieu Liber ou Bacchus. Les villes qui payoient quelque tribut ou qui n'étoient qu'alliées, n'avoient point droit de dresser une semblable statue dans leurs places publiques. Les avocats & les plaideurs avoient coutume de s'assembler auprès du Marsyas, qui étoit dans la place de Rome. * Servius, *ad librum* 3 *Æneid.* Cœlius Rhodiginus, *lectiones antiq. lib.* 28, *c.* 2. Lilius Giraldi, *de diis Gentium.*

MARSYAS, Phrygién, étoit fils d'Hyranides & d'Œagrus, qui introduisit le premier la coutume de mettre en musique les hymnes consacrées aux dieux. Cybelle attacha près d'elle Marsyas, qui excelloit sur-tout à jouer de la flute. Il la suivit long-temps dans ses voyages, & arriva un jour avec elle à Nysa, où regnoit Dionysius ou Bacchus. Ce fut-là qu'il osa disputer à Apollon le prix de l'harmonie, sous condition que le vaincu seroit tenu de se remettre absolument au pouvoir du vainqueur. Apollon chanta, & accompagna sa voix du son de sa lyre. Marsyas joua de sa flute, & eut le malheur d'être déclaré vaincu. Il lui en couta cher; car Apollon, indigné de sa témérité, le fit attacher à un chêne, où il fut écorché vif. Ovide dit qu'il fut ensuite changé en fleuve, par Apollon même. Marsyas est un fleuve de Phrygie. * Pausanias, *in Phocaic.* Ovide, *meta. l.* 5. Natalis Comes, *in mith.*

MARSYAS, Macédonien, fils de *Périandre*, & historien Grec, qui vivoit du temps d'Alexandre *le Grand*, vers l'an 420 de Rome, & 334 ans avant J. C. étoit frere d'Antigonus, qui regna après la mort d'Alexandre, & avoit été élevé avec ce prince. On peut voir les titres de ses ouvrages dans Suidas, Gesner, Vossius, &c.

MARSYAS, fils de *Christophème*; un autre, fils de Marsus, tous deux historiens Grecs, & différens du premier.

MARTBURG (Conrad de) *cherchez* CONRAD.

MARTECA, MARATECA: c'étoit anciennement une petite ville de Lusitanie, nommée *Malceca*; maintenant ce n'est qu'un village, situé dans l'Estrémadure de Portugal sur le Zadaon, à quatre lieues de Sétuval vers le levant. * Mati, *diction.*

MARTEGUES ou MARTIGUES, en latin *Maritima colonia*, ville de France en Provence, avec titre de principauté, que quelques-uns nomment la *Venise de France*, en comprend trois, Jonquieres, l'Isle & Ferrieres. Elle est bâtie sur l'étang de Berre, qui communique avec la mer, quoiqu'éloignée d'un mille, par le moyen d'un canal, ou de grands fossés qu'on y a creusés, & que l'on croit être un ouvrage des Romains. Ainsi Martegues, & sur-tout l'Isle, est bâtie dans l'eau; & les plus grosses barques y remontent de la mer, & passent dans l'étang de Berre, pour l'avantage du commerce. On y traverse d'une ville à l'autre sur des ponts. Les Martégaux sont excellens pêcheurs, & pilotes très-experts sur la Méditerranée. On y fait une incroyable pêche de toutes sortes de bons poissons, dans certaines hutes pratiquées pour cela, & faites de roseaux ou de joncs marins, que ceux du pays appellent *Bourdigous*. Cette ville, qui a eu autrefois le nom d'*Isle*, ou de *Pont de Saint-Gelais*, fut dépeuplée par les courses des barbares, & a été rétablie depuis dans le lieu où elle est présentement. Soleri parle de l'enjouement & des danses des habitans de Martegues; d'où est venu le proverbe, *Danser la Martingale.* Cette ville a eu divers seigneurs, & a appartenu aux vicomtes de Marseille, puis aux comtes de Provence. Charles IV, roi de Naples, &c. la donna l'an 1481, à FRANÇOIS de Luxembourg, I du nom, qui laissa FRANÇOIS II, vicomte de Martegues, qui eut de *Charlotte* de Brosse, dite *de Bretagne*, CHARLES, vicomte de Martegues, tué au siege de Hesdin l'an 1553; SEBASTIEN, duc de Penthiévre, dit *le chevalier sans peur*, qui fut colonel de l'infanterie françoise, &c. Celui-ci laissa une fille unique, *Marie* de Luxembourg, mariée l'an 1576, avec *Philippe-Emanuel* de Lorraine, duc de Mercœur, d'où vint *Françoise* de Lorraine, duchesse de Mercœur, d'Estampes & de Penthiévre, princesse de Martigues, qui porta ces grands biens dans la maison de Vendôme, par son mariage avec *César*, duc de Ven-

dôme, légitimé du roi Henri IV. Ainsi Martigues a été érigée en principauté, & a appartenu à la maison de Vendôme ; elle a été acquise en dernier lieu par le maréchal duc de Villars. * Nostradamus, *hist. de Provence*. Bouche, *description de Provence*, *l.* 4, *c.* 5, § 1.

MARTEL (Pierre) de Florence, qui fut estimé parmi les savans de son temps, entendoit bien le latin, le grec, & même l'hébreu, réussissoit fort bien à écrire des lettres, & à composer des épigrammes. Il composa quatre livres d'interprétations sur les mathématiques ; qui étant tombés entre les mains de Pierre Alcyonius, ne parurent jamais depuis. * Pierius Valerianus, *de Inf. litterat. pag.* 147.

MARTEL, maison considérable de Normandie, tire son origine de GUILLAUME Martel, seigneur de Bacqueville, qui donna l'an 1133, à l'abbaye de Tyron, du consentement d'*Alberie*, sa femme, d'*Eudes*, son frere, de *Geoffroi* & *Roger*, ses enfans, tout le droit qu'il avoit au prieuré de sainte Marie de Bacqueville. De l'un de ces seigneurs descendoit

I. RAOUL Martel, seigneur de Bacqueville, vivant l'an 1368, lequel laissa de sa femme, dont le nom est ignoré, GUILLAUME, qui suit ; & LÉONARD, qui a continué *la postérité rapportée après celle de son frere aîné.*

II. GUILLAUME Martel, seigneur de Bacqueville, auquel on donne pour femme *Perronne* de Rayneval, eut pour enfans *Jean* Martel, seigneur de Bacqueville, mort sans enfans de *Jeanne* de Houdetot, fille de *Richard*, bailli de Rouen ; & *Agnès* Martel, dame de Bacqueville, qui donna cette terre l'an 1390, à *Guillaume* Martel, seigneur de Saint-Vigor, son cousin.

II. LÉONARD Martel, fils puîné de RAOUL Martel, seigneur de Bacqueville, fut seigneur de S. Vigor, & pere de GUILLAUME, qui suit.

III. GUILLAUME Martel, seigneur de S. Vigor, puis de Bacqueville, par donation d'*Agnès* Martel, sa cousine, duquel *il sera parlé dans un article séparé*, fut garde de l'oriflâme de France, & fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. Il avoit épousé *Mahaud* d'Estouteville, dame de Rames, fille & héritiere de *Robert* II du nom, seigneur de Rames, & de *Marie* Villequier, dont il eut JEAN I, qui suit ; *Louis*, seigneur d'Angerville ; & *Jean*, seigneur de Lindebeuf, qui ne laissa qu'une fille, nommée *Jeanne*, dame de Lindebeuf, mariée, 1°. à *Jean* de Vassi : 2°. à *Jean* Martel II du nom, seigneur de Bacqueville, son cousin, avec lequel elle vivoit l'an 1454.

IV. JEAN Martel, I du nom, seigneur de Bacqueville, &c. chevalier & chambellan du roi, mourut avec son pere à la bataille d'Azincourt l'an 1415. Il avoit épousé l'an 1403, *Guillemette* de la Rocheguyon, dont il eut JEAN II, qui suit ; & *Jacqueline* Martel, femme de *Jean* de la Heuze, seigneur d'Escotignies, morte l'an 1472.

V. JEAN Martel, II du nom, seigneur de Bacqueville, épousa en premieres noces *Jeanne* Martel, dame de Lindebeuf, sa cousine, fille de *Jean* Martel, seigneur de Lindebeuf, & veuve de *Jean* de Vassi, dont il eut JEAN, qui suit ; & *Guillemette* Martel. En secondes noces il épousa *Jeanne* de Cauville, dame d'Etalville, dont il eut ISAMBARD Martel, qui a fait la branche de MONTPINSON, éteinte dans la maison de la Salle, par le mariage d'*Anne-Magdeléne* Martel, héritiere de Montpinson, avec *Louis* Caillebot, marquis de la Salle ; & RAOUL Martel, qui a fait *la branche de* CHAMBINE & DELINCOURT, *rapportée ci-après.*

VI. JEAN Martel, III du nom, chevalier, seigneur de Bacqueville, &c. épousa *Renée* Malet de Graville, sœur de *Louis*, amiral de France, dont il eut *François* Martel, seigneur de Bacqueville, qui épousa l'an 1492, *Marie* de Vierville, fille d'*Artus*, baron de Creuilli, & de *Jacqueline* de Briqueville, & mourut sans postérité ; ANTOINE, qui suit ; *Jacques*, trésorier de l'église de Poitiers ; *Léonard*, mort jeune ; *Jean*, seigneur de Rames, qui de *Jeanne* d'Estouteville, dame de Beaumont, ne laissa qu'un seul fils, nommé *François*, mort sans postérité ; *Jacqueline* Martel, femme de *Jacques* Paynel, seigneur de Briqueville, &c ; & *Louise* Martel, alliée à *Constantin* de Barville.

VII. ANTOINE Martel, seigneur d'Anglesqueville, puis de Bacqueville, commanda un vaisseau sous l'amiral de Graville, son oncle, l'an 1496, & laissa d'*Isabeau* Masse, sa femme, *Léonard*, mort jeune ; & CHARLES, qui suit.

VIII. CHARLES Martel, seigneur de Bacqueville, &c. gouverneur du Havre, & colonel d'infanterie, épousa, 1°. *Louise* de Balsac, fille de *Pierre*, seigneur d'Entragues, & d'*Anne* Malet de Graville, dame de Montagu : 2°. *Marie* d'Yaucourt, fille de *Jean*, seigneur d'Yaucourt, & de *Marie* d'Abbeville. Ses enfans du premier lit, furent, *Nicolas* Martel, seigneur de Bacqueville, qui épousa *Jeanne* Secretain, dame de Cani, dont il eut un seul fils, nommé *Charles* Martel, dit *Bec-de-Lievre*, baron de Bacqueville, tué au combat d'Arques l'an 1589 ; ANTOINE, qui suit ; *Guillaume*, abbé de saint Josse sur mer, & *François*, seigneur d'Hermanville, mort sans alliance. Ceux du second lit furent, FRANÇOIS Martel, qui a fait *la branche des seigneurs de* LINDEBEUF, *rapportée ci-après* ; *Charles* Martel, seigneur de Rames, que *Jossine* de Rochechouart rendit pere de *Henri* Martel, seigneur de Bacqueville, par donation que lui firent ses cousines, & qui mourut sans laisser de postérité de *Catherine* Guillebert, son épouse ; & *Diane* Martel, femme de *Claude* du Fai, seigneur de Saint-Jean. Les autres enfans de CHARLES Martel, seigneur de Bacqueville, & de *Marie* d'Yaucourt, furent, *Charlotte* Martel, femme de *Laurent* Puchot, seigneur de Gerponville ; *Magdeléne*, mariée à *Jean* le Marquetel, seigneur de S. Denys-le-Gast ; *Jeanne*, femme de *Jean* le Roux, seigneur d'Euville ; *Charlotte*, alliée à *Hilaire* Malet, seigneur de Heffei ; *Adrienne*, dame de la Poterie, mariée à *Jean* de Varignies, seigneur de Blainville ; *Françoise*, prieure de Bondeville ; *Marguerite* & *Magdeléne* Martel, mortes sans alliance.

IX. ANTOINE Martel, seigneur de la Vaupilliere, &c. épousa *Catherine* de la Roche, dont il eut *Charles* Martel, baron de Bacqueville, mort insensé par maléfice ; *Catherine*, mariée à *Sanson* de Saint-Germain, seigneur de Juvigni ; *Adrienne* ; *Marguerite* ; *Charlotte* ; & *Françoise* Martel, qui firent don de la terre de Bacqueville à *Henri* Martel, leur cousin.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LINDEBEUF.

IX. FRANÇOIS Martel, chevalier, fils de CHARLES Martel, seigneur de Bacqueville, & de *Marie* d'Yaucourt, sa seconde femme, fut seigneur de Lindebeuf. Il avoit épousé *Anne* de Pons, dame de Marennes, fille aînée d'*Antoine*, sire de Pons & de Marennes, chevalier des ordres du roi, &c. & d'*Anne* de Parthenai, sa premiere femme, dont il eut ISAAC, qui suit ; FRANÇOIS, comte de Marennes, qui a fait la *branche de* FONTAINE-MARTEL, *rapportée ci-après* ; *Anne*, mariée à *Loup* du Gravier, seigneur de la Plongere, & *Marie* Martel, femme de *Jean* baron d'Anton.

X. Isaac Martel, seigneur de Lindebeuf, épousa 1°. *Elizabeth* Puchot de Gerponville, sa parente : 2°. *Isabelle* de Chassagne, dame de Tonnai-Boutone. Du premier lit il eut *Gédéon*, comte de Marennes, qui épousa *Elizabeth* de la Mothe-Fouqué; *Isaac* Martel, baron de Lindebeuf, qui épousa *Elizabeth* Poussart ; *Samuel*, seigneur de Beaumont; *Magdeléne*, femme de *Lancelot*, seigneur des Feugerais; & *Charlotte* Martel, mariée à *Pierre* Acarie, seigneur du Bourdet. Cette branche est établie en Poitou.

Branche de Fontaine-Martel.

X. François Martel, II du nom, comte de Marennes & de Fontaine-Martel, second fils de François Martel, chevalier, seigneur de Lindebeuf & de Marennes, & de dame *Anne* de Pons, épousa *Jeanne* de Mouchy, dont il eut, François Martel, comte de Fontaine-Martel, qui suit; Adrien Martel, comte d'Emalville, qui a fait la *branche d'*Emalville, *rapportée ci-après*.

XI. François Martel, III du nom, comte de Fontaine-Martel, épousa *Jeanne* de Clere, héritiere de la maison de Clere, dont il eut Charles Martel, comte de Clere, qui suit; *René* Martel, marquis d'Arcy, qui fut ambassadeur en Savoye, gouverneur de M. le duc d'Orléans régent, conseiller d'état, & chevalier des ordres du roi, mort à Maubeuge, au mois de juin 1694, sans être marié; *Henri* Martel, comte de Fontaine-Martel, premier écuyer de madame la duchesse d'Orléans, qui laissa d'*Anne* de Bordeaux, une fille unique, mariée au marquis d'Estin, & morte sans enfans.

XII. Charles Martel, comte de Clere, fut capitaine des gardes du corps de Monsieur, frere unique du roi Louis XIV, & chevalier des ordres du roi en 1661. Il mourut en 1669, âgé de 46 ans. Il avoit épousé *Anne* de Bauquemart, dont il eut, *Henri* Martel, comte de Clere, mort jeune; *Adrien* Martel, abbé, puis comte de Clere, colonel du régiment de la marine, tué au combat d'Enshaim le 4 octobre 1674, âgé de 22 ans, sans avoir été marié; Charles Martel, chevalier de Malte, puis comte de Clere, qui suit; *Claude* Martel, religieuse; & *Elizabeth* Martel.

XIII. Charles Martel, chevalier de Malte, puis comte de Clere, après la mort de ses freres, épousa en 1693, *Susanne* d'Orléans, fille de *Henri* d'Orléans, marquis de Rothelin, & de *Gabrielle-Eléonore* de Montaut-Navailles, dont il eut François Martel, comte de Clere, qui suit; & *Marie-Philippe-Henriette*, qui épousa par dispense du pape en 1716, *Aléxandre* d'Orleans, marquis de Rothelin, son oncle. *Voyez* ORLEANS.

XIV. François Martel IV, comte de Clere, épousa *Magdeléne* Jauche Bouton de Chamilly, gouvernante de M. le duc de Chartres à présent duc d'Orléans. Elle s'est remariée le 30 de mai 1730, à *Louis-Robert* Malet, comte de Graville, aujourd'hui lieutenant général des armées du roi & commandant en chef l'armée de Flandre. De son premier mariage elle a eu *Françoise* Martel, qui a épousé *Charles* Martel d'Emalville, son cousin.

Branche d'Emalville.

XI. Adrien Martel, seigneur d'Emalville, second fils de François Martel, comte de Fontaine, & de *Jeanne* de Mouchy, épousa *Catherine* de Mouy, fille de *Léonor* de Mouy, dont il eut François Martel d'Emalville, qui suit; *Susanne* Martel, mariée à *Charles* Roussel, baron de Goderville, seigneur de Tourville; & *Marie* Martel, mariée au marquis de la Barne.

XII. François Martel, chevalier, seigneur d'Emalville, épousa *Angélique* Lamy de Villiers, dont il eut *François* Martel, comte d'Emalville, marié deux fois, mort en 1757, sans laisser de postérité, & Charles Martel, qui suit.

XIII. Charles Martel, chevalier, seigneur, comte de Fontaine-Martel, de Clere & d'Emalville, maréchal de camp, a épousé dame *Françoise* Martel de Clere, fille unique & héritiere de *François* Martel, dernier comte de Clere, & de dame *Magdeléne* Jauche Bouton de Chamilly, dont il a une fille unique, *Louise-Susanne-Edmée* Martel.

Branche des seigneurs de Chambine & de Délincourt.

VI. Raoul Martel, dernier fils de Jean Martel III, chevalier, seigneur de Bacqueville, & de dame *Jeanne* de Cauville, sa seconde femme, épousa par contrat passé devant Hébert, notaire à Passy, le 24 juin 1469, *Catherine* Karuel de Meré, dame de Chambine, fille de *Oudin* Karuel, chevalier, seigneur de Meré, Gadancourt, Martinville & Chambine, & de dame *Jeanne* d'Anffreville. Ils eurent pour enfans, Jean Martel, qui suit; *Isambart* Martel, seigneur d'Hécourt, dont on ne connoît point la postérité; *Marguerite* Martel, mariée par contrat du 25 novembre 1498, avec *Jean* de Phlins, chevalier, seigneur de Banthelu, & en secondes noces à *Jean* Baignard, chevalier, seigneur de Ferriers; *Louise* Martel, mariée à *Guillaume* Baignard, chevalier, seigneur de Surville.

VII. Jean Martel III, épousa *Guillemette* du Bec-Crespin, fille de *Jean* du Bec-Crespin, chevalier, seigneur de Boisdilly & du Mesnil-Simon, & de *Marguerite* de la Vieuville, dont il eut Charles Martel, seigneur de Chambine, qui suit; *Nicolas* Martel, prêtre; *Marie* Martel; & *Catherine* Martel, mariée à *Guillaume* de la Rüe, chevalier, seigneur d'Aubigny, &c.

VIII. Charles Martel, seigneur de Chambine, épousa par contrat passé devant Fleurant le Sueur, notaire à Montfort, le 3 février 1549, *Jeanne* le Mohier, fille de *Louis* le Mohier, chevalier, seigneur de Meux, Brunelle & Graissé, & d'*Anne* d'Hérinvilliers, dont il eut Nicolas Martel, qui suit; *Jacques* Martel, chevalier de Chambine, mort sans être marié; *Jeanne* Martel.

IX. Nicolas Martel, seigneur de Chambine, Hecourt, Lalleu & de Surville, enseigne des gendarmes, épousa par contrat passé devant Guespard, notaire à Gisors, le 24 août 1593, *Anne* d'Houetteville, fille de *Louis* d'Houetteville, chevalier, seigneur de Muit, Maigremont & de Magnitos, gouverneur de la ville de Louviers, lieutenant de la venerie de France, & de dame *Marguerite* d'Épinay Saint-Luc. Ses enfans furent, 1. Louis Martel, seigneur de Chambine, qui a continué la branche de Chambine à présent éteinte, par la mort de *Roger* Martel, seigneur de Chambine, qui a laissé pour fille unique *Marie-Françoise* Martel, mariée à *Jean-François-Robert* de Bucrichaud, chevalier, seigneur de Lomoy & de Fléxenville; 2. *François* Martel, chevalier de Malte, suivant le procès-verbal de sa réception du 14 janvier 1627 : il fut commandeur de S. Maurice; 3. Nicolas Martel, seigneur de Hecourt & de Délincourt, qui suit; 4. *Marguerite* Martel, mariée à *René* de Gennes, chevalier, seigneur de Montmartin; 5. *Magdeléne*, morte fille; 6. *Louise*, religieuse à Villerceaux; 7. *Jeanne* Martel.

X. Nicolas Martel, chevalier, seigneur de Hecourt, fils puîné de *Nicolas* Martel, seigneur de Chambine & d'Hecourt, & de dame *Anne* d'Houet-

teville, épousa par contrat passé devant Charles le Feubre, notaire à Chaumont, le 10 novembre 1655, *Anne* de Campoyer, veuve de *Charles* de Trie-Pillavoine, chevalier, seigneur du Deffens & du Coudray, fille de *François* de Campoyer, chevalier, seigneur d'Anffreville, du Mesnil & de Délincourt en partie, & de dame *Françoise* du Buisson, dont il eut CHARLES Martel, qui suit; *Marie* Martel, jumelle de *Charles*, morte fille; & *Marie-Elizabeth*.

XI. CHARLES Martel, chevalier, seigneur d'Hécourt, & de Délincourt en partie, épousa en premieres noces, *Magdeléne* le Lac de Vignorat, dont il eut, *Charles* Martel, mort en 1694, âgé de quinze ans: & en secondes noces, par contrat passé devant Hector Fleury, notaire à Lions, le 31 août 1684, *Françoise* le Vaillant, fille d'*Adrien* le Vaillant, chevalier, seigneur de Marochaut, & de dame *Catherine* le Vaillant du Hazé. Les enfans de ce second lit furent, 1. *Adrien* Martel, mort jeune; 2. *Georges* Martel, tué à Malplaquet; 3. NICOLAS-CHARLES-FRANCOIS, qui a continué la branche de Délincourt; 4. *Louis* Martel, chevalier de Délincourt; 5. *Anne-Françoise* Martel, morte fille en 1740; 6. *Marie-Catherine* Martel, morte fille en 1746; 7. *Marie* Martel, morte fille en 1702; 8. *Marguerite* Martel, morte fille en 1705; 9. *Marthe-Charlotte-Francoise* Martel, née le 17 septembre 1706, accordée par contrat du 15 août 1740, avec *Nicolas-Antoine* de la Rouvray, chevalier, seigneur de Roufferay, morte le 29 de septembre 1740, la veille de la célébration de son mariage.

XII. NICOLAS-CHARLES-FRANÇOIS Martel, chevalier, seigneur de Délincourt, officier dans les carabiniers, épousa par contrat passé devant d'Auvré, notaire à Pontoise, le 3 novembre 1724, dame *Marie-Marguerite* de Couturier de Dampierre, fille aînée de *Louis* de Couturier de Dampierre, exempt des gardes du corps du roi, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, & de dame *Marie* de Brun d'Apremont, dont il a eu CHARLES-LOUIS, qui suit, & *Marie-Marguerite-Louise* Martel, née le 24 janvier 1731, morte fille.

XIII. CHARLES-LOUIS Martel, comte de Délincourt, fils unique, reçu page du roi en sa grande écurie, le 26 mars 1746, mousquetaire en 1748, & capitaine de cavalerie du 29 juin 1753.

MARTEL (Guillaume) seigneur de Bacqueville, chevalier & chambellan du roi, fut choisi par le roi Charles VI, pour porter l'oriflamme de France, le jour de Pâque-Fleuri l'an 1414; & parcequ'il s'excusa sur sa vieillesse, il obtint qu'on lui donneroit deux aides, qui furent *Jean* Martel, son fils, & *Jean* Betas, seigneur de Saint-Clair. Il fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. C'est le dernier porte-oriflamme dont il soit parlé dans l'histoire. *Voyez* ORIFLAMME. * Le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

MARTELIERE (Pierre de la) que d'autres nomment de la MARTILLIERE, célèbre avocat au parlement de Paris, & ensuite conseiller d'état, étoit originaire du pays du Perche, fils de *François* de la Marteliere, lieutenant général au bailliage du Perche à Bellesme. Pierre vint à Tours dans le temps que le parlement de Paris y siégeoit, & il y suivit le barreau, où il se fit estimer & rechercher. Pendant quarante-cinq ans qu'il exerca la profession d'avocat, il se fit un si grand nom, que Antoine Bruneau le place au rang des Arnaulds, des Loysels & des autres qu'il proposoit pour modéles aux avocats de son temps. Il a été avocat du prince de Condé, des comtes de Soissons, pere & fils, & de plusieurs autres grands seigneurs. En 1611 il plaida avec beaucoup d'éclat, la cause de l'université de Paris contre les Jésuites, qui sollicitoient leur établissement. Son plaidoyer fut imprimé en 1612, *in-4°*. & a été réimprimé plusieurs fois depuis. La même année on publia sur ce plaidoyer un écrit intitulé: *Avis sur le plaidoyer de Pierre de la Marteliere pour les recteur & opposans de l'université de Paris, contre les Jésuites, par Paul de Gimont, sieur d'Esclavolles*, à Paris, *in-4°*. On a encore de M. de la Martelliere plusieurs autres plaidoyers qui ont été imprimés. Un jour plaidant une cause pour M. le prince de Condé, contre le duc de Guise, & ayant reproché au dernier ce qu'il avoit fait pour la ligue, M. de Guise s'en irrita, & au sortir de l'audience, il le menaça. Peu de temps après, ayant été nommé pour se trouver à un arbitrage qui regardoit M. de Guise, & n'ayant pas voulu s'y trouver, M. de Guise qui en sut la raison, lui fit dire qu'il pouvoit venir en toute sureté. La Marteliere alla en effet au lieu marqué; & dès qu'il entra, M. de Guise vint au-devant de lui, l'embrassa, lui protesta qu'il lui donnoit son amitié, & le pria d'oublier la menace qu'il lui avoit faite. Lorsque M. de la Marteliere eut été fait conseiller d'état, sur la fin de ses jours, il ne laissa pas de continuer à suivre le barreau & de consulter. Après sa mort, arrivée depuis l'an 1631, l'université de Paris lui fit faire par M. Tarin, professeur d'éloquence, une épitaphe qu'on peut lire dans les opuscules de Loysel: elle finit par qualifier le défunt, *Princeps Patronorum, & patronus principum.* M. de la Marteliere avoit épousé demoiselle *Marie* le Grand, fille d'*Alexandre* le Grand, conseiller au parlement, dont il eut entr'autres enfans deux fils, qui ont été successivement conseillers au parlement: l'aîné fut reçu en 1629, & mourut en 1631, avant son pere; le second fut reçu en 1632. * *Voyez* l'éloge de Pierre de la Marteliere, dans les opuscules de Loysel pag. 606 & 607. Bruneau dans son traité des criées, &c. Le pere d'Avrigny Jésuite, dans ses *Mémoires chronologiques & dogmatiques*, tom. I, pag. 131, dit que le plaidoyer de la Marteliere *feroit honneur au plus vieux professeur de rhétorique, tant il y a de figures de toutes les sortes, & de traits de l'ancienne histoire rassemblés.* On pense bien qu'à l'égard du fond de ce discours, il n'en juge pas si favorablement. Gilles Bry, dans son *Histoire d'Alençon & du Perche*, pag. 373 & 374, nomme le pere de M. de la Marteliere, *Pierre* & non *François*. « Pierre de la Marteliere, *dit-il*, lieutenant » général du Perche, d'un esprit vif & grand en » un petit corps, homme disert & éloquent entre » ceux de son siécle. Il mourut à Paris aux troubles » de la religion, laissant outre la mémoire heureuse » de son nom, un fils à la mammelle, pour être » un jour la plus grande gloire de son pays, » la lumiere des esprits de son temps, l'un des » ornemens de notre barreau, c'est-à-dire, de la » France. »

MARTELLI (Hugolin) évêque de Glandéve, Florentin, vint en France avec la reine Catherine de Médicis, & fut élevé à l'évêché de Glandéve le 10 janvier 1572. Il a publié quelques ouvrages de littérature, & des traités sur le calendrier, dont voici les titres: *De anni integra in integrum restitutione*, dédié au cardinal Sirlet, imprimé à Florence l'an 1578, & réimprimé à Lyon l'an 1582, avec un traité intitulé: *Sacrorum temporum assertio*. L'an 1583 il fit aussi imprimer à Lyon, un ouvrage intitulé: *Chiavel del calendario Gregoriano.* Il ne mourut qu'après 1600. * Sammarth. *Gallia christiana.* Bayle, *dictionnaire critique* 2 édition 1720.

MARTENNE

MARTENNE (D. Edmond) religieux Bénédictin de la congrégation de S. Maur, naquit à Saint-Jean de Losne, petite ville du diocèse de Langres, en 1654, de parens distingués par leur probité, & alliés à plusieurs magistrats du parlement de Dijon. Après ses études, plein d'amour pour la retraite, il prit le parti de se consacrer à Dieu dans l'ordre de S. Benoît. Le 8 septembre 1672, il prononça ses vœux dans l'abbaye de S. Remi à Reims, âgé de 18 ans. Il se distingua bientôt dans sa congrégation par l'application à l'étude, & par ses recherches laborieuses. On en a des preuves dans les ouvrages dont il a enrichi l'église & la république des lettres. Le premier parut en 1690, *in-4°.* chez François Muguet. C'est un commentaire latin sur la régle de S. Benoît: *Commentarius in regulam sancti Benedicti litteralis, moralis, historicus.* Selon le P. Calmet, savant Bénédictin de la congrégation de S. Vannes, dans son commentaire françois sur la même régle de S. Benoît, cet ouvrage du P. Martenne est, à proprement parler, une compilation, mais bien faite, de ce que les commentateurs de ladite régle ont dit de meilleur sur ce sujet. On y trouve plusieurs dissertations sur diverses matieres où l'on reconnoît l'érudition de l'auteur. Le P. Martenne y traite en particulier avec étendue, & dans les sentimens du P. Mabillon son illustre confrere, la fameuse question des *études monastiques*, qui fit naître autrefois une dispute utile entre ce savant Bénédictin & le célébre M. de Rancé, abbé & réformateur de la Trappe. La même année 1690, D. Martenne fit imprimer à Lyon en deux volumes *in-4°.* un traité *De antiquis monachorum ritibus:* ouvrage rempli de recherches. La profonde vénération qu'il avoit pour D. Claude Martin, mort à Marmoutier en odeur de sainteté le 9 août 1696, lui fit interrompre ses autres occupations pour écrire sa vie. C'est un volume *in-8°.* imprimé à Tours en 1697, & l'année suivante à Rouen. L'on s'y apperçoit trop qu'une prévention de respect & d'estime, conduit presque par-tout la plume de l'auteur. Il s'étend plus qu'il n'auroit du, ce semble, sur les louanges qu'il donne à son confrere; & sans rien diminuer de la sainteté de cet excellent religieux, il pouvoit abréger beaucoup de détails que bien des gens ont trouvé puériles. Il rapporte cependant plusieurs faits importans, tels que ceux qui regardent l'édition des ouvrages de S. Augustin, entreprise en partie aux pressantes sollicitations de D. Martin. Cette vie fut supprimée par ordre des supérieurs de la congrégation de S. Maur, parceque l'auteur n'avoit pas pris leur permission pour la faire imprimer, & que l'on crut qu'il ne parloit pas avec assez de ménagement de plusieurs personnes. D. Martenne publia aussi en 1698 les maximes spirituelles du même D. Claude Martin, *in-12*, à Rouen. En 1700 il donna dans la même ville, chez Behourt, deux volumes *in-4°.* dont le titre est: *De antiquis Ecclesiæ ritibus circa sacramenta*, & un troisiéme volume en 1702: c'est le meilleur ouvrage que l'on ait fait sur cette matiere, de l'aveu de ceux qui sont le plus versés dans la science des antiquités ecclésiastiques. On porte le même jugement de son traité *De antiqua Ecclesiæ disciplina in celebrandis divinis officiis*, qui parut *in-4°.* à Lyon en 1706. L'auteur revit dans la suite ces différens ouvrages sur les rits ecclésiastiques & monastiques qui étoient devenus rares; il y fit des corrections & des additions, & on les réimprima à Milan sous le titre d'Anvers, savoir, les traités sur les rits ecclésiastiques en 1736, en trois volumes *in-fol.* & ceux sur les rits monastiques en 1738, en un seul volume *in-fol.* Le R. P. D. Denys de Sainte-Marthe ayant fait agréer au chapitre général de la congrégation de S. Maur, tenu à Marmoutier en 1708, le projet qu'il avoit formé de refondre les ouvrages de ses illustres parens, intitulé: *Gallia christiana*, on jetta les yeux sur D. Martenne pour aller rechercher dans les archives & dans les bibliothéques des églises & des monasteres du royaume, de quoi suppléer à ce qui avoit échapé aux connoissances des premiers auteurs, & perfectioner un ouvrage estimé très-important, malgré les fautes qui s'y trouvoient, par le jour qu'il répand sur l'histoire ecclésiastique & civile des Gaules, sur-tout depuis la fondation de la monarchie. Le desir de contribuer à cet ouvrage, lui applanit toutes les difficultés. Il se mit en chemin le 11 juillet 1708, & parcourut seul le Poitou, le Berri, le Nivernois, & une partie de la Bourgogne. Ensuite il prit pour son compagnon D. Ursin Durand, qui depuis 1709 a partagé avec lui presque tous ses travaux; & ils voyagerent en Champagne, dans le reste de la Bourgogne, en Franche-Comté, dans le Blaisois, dans l'Orléanois, le Dauphiné, en Provence, en Languedoc, en Guienne, dans le Limosin, le pays Messin, la Lorraine, l'Alsace, la Picardie, en Flandre. Leur voyage a duré six ans. D. Martenne revint au mois de novembre 1713, chargé d'une moisson si abondante, que sans compter plus de deux mille piéces qui doivent servir de preuves dans le *Gallia christiana*, elle forme la meilleure partie des cinq volumes *in-fol.* qu'il publia à Paris en 1717 sous le titre de *Thesaurus novus anecdotorum*, &c. Il y fit réimprimer un autre recueil qu'il avoit donné en 1700, *in-4°.* sous le titre de: *Collectio nova scriptorum & monumentorum moralium, historicorum, & dogmaticorum, ad res monasticas, ecclesiasticas & politicas illustrandas.* Cette collection étoit devenue rare. En 1717 il donna *in-4°.* à Paris, conjointement avec D. Durand, la description de leur voyage, sous le titre de *Voyage littéraire de deux religieux de la congrégation de S. Maur.* Les supérieurs les obligerent d'en entreprendre un second, & de pénétrer jusqu'en Allemagne en 1719; & c'est à leurs nouvelles recherches que nous devons la relation qu'ils firent imprimer à Paris en 1724, *in-4°.* sous le même titre que le précédent. Ces deux relations entrent dans un grand détail. On y décrit communément assez bien ce qu'il y a de principal dans chaque ville, & dans chaque abbaye que les deux voyageurs ont vu. On a soin de marquer les principaux manuscrits des bibliothéques qu'ils ont examinées: quelquefois même les auteurs font de petites digressions sur des usages extraordinaires de quelques églises. On y a mis aussi des inscriptions & des piéces qui peuvent être de quelque utilité. C'est encore à ce second voyage que l'on doit la nouvelle collection de piéces que les deux savans religieux ont donnée en neuf volumes *in-fol.* sous ce titre: *Veterum scriptorum, & monumentorum historicorum, & dogmaticorum amplissima collectio*, &c. Les trois premiers volumes parurent en 1724, & les six derniers en 1733. Cette vaste collection, aussi-bien que la premiere, renferme un nombre infini de piéces singulieres, fragmens de conciles & de chroniques, fondations d'églises, lettres de plusieurs princes, de papes, d'évêques, actes, formules, ordonnances, &c. dont les savans font tous les jours usage, & dont ils connoissent seuls tous les avantages. Il est bon d'avertir que les préfaces des trois premiers volumes de la nouvelle collection, que l'on a attribuées dans plusieurs écrits à D. Simon Mopinot, sont de D. Martenne & de D. Durand. Dans la préface du second volume, D. Martenne ayant paru prendre parti pour l'abbaye de *Stavelo*, qui prétend avoir jurisdiction sur celle de *Malmedi*, les

religieux de cette derniere abbaye en firent paroître leur mécontentement dans un écrit divisé en deux parties, qui a pour titre; *Ignatii Rodericique disceptationes de abbatibus, origine primævâ & hodiernâ constitutione abbatiarum inter se unitarum Malbundariensis & Stabulensis*, &c. 1. vol. *in-fol.* imprimé à Wirtzbourg en 1728. D. Martenne y fit une réponse divisée de même en deux parties, qui fut imprimée à Cologne en 1730, *in-fol.* sous ce titre: *Imperialis Stabulensis monasterii jura propugnata adversùs iniquas disceptationes Ignatii Roderici de abbatibus & origine Stabulensis & Malbundariensis monasterii, vindice domno Edmundo Martenne.* Cet ouvrage est moins la discussion d'une querelle particuliere sur la prééminence d'une abbaye, qu'un corps de dissertations où sont traités savamment plusieurs points d'histoire, de discipline & de diplomatique. D. Martenne ayant aussi obtenu des supérieurs ce que D. Mabillon avoit laissé d'écrits pour le sixiéme tome des annales de l'ordre de S. Benoît, il les revit, y fit un grand nombre d'additions & de corrections, & le publia en 1739, *in-fol.* à Paris, avec une préface qui n'a presque rien de comparable avec celles dont le savant Mabillon avoit enrichi les autres volumes. Enfin D. Martenne a eu aussi quelque part à la nouvelle édition du *Spicilége* de D. Luc d'Acheri, donnée en 1723, à Paris, par feu M. de la Barre, de l'académie des inscriptions & belles lettres. Au milieu des immenses travaux auxquels D. Martenne se livroit, & qui sembloient devoir remplir son temps, il trouvoit celui d'assister régulierement à tous les offices de jour & de nuit. Son amour pour la retraite la lui faisoit garder avec une exactitude exemplaire; & c'est par-là qu'il trouvoit le moyen de suffire à ses entreprises. L'esprit de pénitence le guidoit dans la pratique de sa régle, & le faisoit enchérir sur les austérités qu'elle prescrit. Il étoit aimé & estimé des gens de lettres, qui n'admiroient pas moins en lui la simplicité des mœurs, que la vaste étendue de ses connoissances. Il travailloit à donner deux tomes des actes des saints de l'ordre de S. Benoît, pour servir de continuation au recueil de D. d'Acheri & de D. Mabillon; & il espéroit de publier de suite le recueil de la vie & des lettres de S. Thomas de Cantorberi, lorsqu'une attaque subite d'apoplexie l'enleva de ce monde le 20 juin 1739, âgé de quatre-vingt-cinq ans, dans l'abbaye de S. Germain des-Près à Paris. Il a laissé manuscrits des mémoires pour servir à l'histoire de la congrégation de S. Maur, & pour celle de l'abbaye de Marmoutier. Il avoit souvent sollicité ses supérieurs de lui accorder la permission de faire imprimer les premiers; mais des raisons particulieres ont empêché de condescendre à ses desirs. * Son éloge dans la bibliothéque des auteures de la congrégation de S. Maur par D. le Cerf de la Viéville; la lettre de D. Norlas le Richoux (c'est-à-dire M. Perdou de la Perriere) contre cette bibliothéque, & la défense de celle-ci par D. le Cerf. Eloge de D. Martenne dans le *Mercure* d'août 1739, & dans le *Pour & contre*, tom. XVII, n°. 249. *Europe sav.* janv. 1718, articles 2 & 3, &c.

MARTHE (Sainte) sœur de Marie & de Lazare, étoit fille de qualité, & demeuroit avec son frere & sa sœur à Béthanie, près de Jérusalem. Il paroît par l'évangile qu'elle avoit le principal soin du ménage. Jesus-Christ revenant de Galilée, logea chez elles, & leur rendit quelques visites. Leur frere Lazare étant malade, elles envoyerent chercher Jesus. Il arriva après la mort de Lazare; & Marthe étant venue au-devant de lui: *Seigneur*, dit-elle, *si vous eussiez été ici, mon frere ne seroit pas mort.* Jesus lui répondit: *Votre frere ressuscitera.* Marthe lui repliqua: *Je sais qu'il ressuscitera au jour de la résurrection, qui se fera à la fin des temps.* Jesus repartit: *Je suis la résurrection & la vie; celui qui croit en moi, vivra, quand même il seroit mort; & quiconque vit & croit en moi, ne mourra jamais: Croyez-vous cela?* Marthe répondit: *Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui êtes venu en ce monde.* Après ces paroles, elle retourna chez elle, appella sa sœur, & l'avertit que Jesus étoit venu. Quelque temps après, & six jours avant la Pâque, Jesus étant à Bethanie, dans la maison de Simon *le Lépreux*, où il étoit à table avec Lazare, Marthe les servoit. Il n'est plus parlé d'elle dans l'évangile, ni même dans l'ancienne histoire ecclésiastique. Les auteurs Grecs paroissent persuadés que Marthe & Marie demeurerent à Béthanie ou à Jérusalem. Ce n'est que depuis le X siécle, que l'on a inventé l'histoire de leur arrivée en Provence. On dit qu'après la mort de Jesus, Marthe, Marie & Lazare furent exposés dans un vaisseau sans voile, & que le vaisseau ayant heureusement abordé à Marseille, Marthe se retira près du Rhône, dans un lieu où est présentement la ville de Tarascon, & qu'elle y mourut saintement; mais d'habiles critiques ont montré que c'est une pure fable. La fête de sainte Marthe se faisoit autrefois avec celle de sainte Marie sa sœur, au 19 janvier. On la fait à présent au 29 juillet. * *Matth. cap.* 26. *Marc. cap.* 14. *Luc. c.* 10. *Joann. c.* 11 & 12. Baronius, *in annal. ecclef. & in martyrol. ad 29 julii.* De-Launoi, *Magdalena.* De Tillemont, *mém. pour servir à l'histoire ecclésiastique, tome I.* Baillet, *vies des Saints.*

MARTI (Emanuel) savant Espagnol, naquit à Oropesa, petite ville dans le royaume de Valence, le 19 juillet 1663. *Joseph* Marti, son pere, vivoit commodément du revenu de ses terres & de son bétail. Sa mere, *Marie* Zaragoza, étoit de Torre-Blanca. Ce fut dans cet endroit qu'on l'envoya à l'âge de six ans, pour apprendre à lire & à écrire, chez son oncle maternel & sa grand'mere. Quatre ans après, il passa à Castellone, où il eut pour maître dans la langue latine *Michel* Falco, qui s'étoit aquis quelque réputation pour avoir un peu réformé les grammaires communes, par un *Abrégé de la syntaxe*, où il suivoit les principes du savant grammairien *François Sanctius*, auteur de la *Minerva* qui est très-connue. Marti étudia trois ans en ce lieu. A l'âge de treize ans, il alla dans l'université de Valence, où pendant trois autres années il s'appliqua à la philosophie. Il donna ensuite quatre ans à l'étude de la théologie, sous les professeurs les plus célébres alors, qui étoient presque tous Dominicains. Il joignit à ces études celle des belles lettres, où il ne fit pas de moindres progrès. La poésie sur-tout eut pour lui de grands charmes: il s'y prêta d'autant plus volontiers, que dans ce temps-là deux académies, l'une appelée *du Parnasse*, & l'autre *de la Forteresse*, sembloient, à l'envi l'une de l'autre, renouveller à Valence le siécle poétique. Il se rangea à la premiere; & pour lui faire honneur, il composa un grand nombre de petits poëmes, entr'autres, quatre *comédies*, qui furent représentées, dit-on, avec applaudissement; une *Gigantomachie*, & une *Sylve*, intitulée; *Soledad*, la solitude. Cette piéce fut imprimée à Valence en 1682, *in-4°*. L'auteur brula toutes les autres, quand avec l'âge il en eut mieux connu les imperfections. Du reste il avoit donné de si bonne heure des preuves de son attrait pour la poésie, que dès l'âge de dix ans il avoit composé en espagnol des sonnets qui eurent presque tous des admirateurs; & il faisoit des vers en sa langue & en latin, avec cette facilité qu'Ovide, dans l'élégie dixiéme du

Digitized by Google

quatriéme livre des Triftes, fe vante d'avoir eue. On en rapporte plufieurs exemples dans fa vie. Ses talens manquerent de lui devenir funeftes. Une dame de grande confidération devint fi éperdument amoureufe de lui, qu'il ne trouva pas d'autre moyen pour éviter fes pourfuites, que de fe retirer à Huefca, où il y a une académie fort ancienne; & il ne revint à Valence que lorfqu'il crut que le danger étoit paffé. La maniere dont il apprit le grec eft affez finguliere. Il n'avoit trouvé à Valence aucun maître pour cette langue; Héfiode lui en fervit. En ayant aquis un exemplaire grec & latin, il s'avifa de comparer enfemble les noms propres, dont les lettres répondoient prefque toujours les unes aux autres dans les deux langues. Il fe fit ainfi une alphabet grec, par le moyen duquel il apprit à lire, fans s'embaraffer de la véritable prononciation. En 1686 il partit pour Rome, afin de trouver dans cette ville les fecours que fa patrie ne pouvoit lui offrir, & à l'afpect de cette ville, il la falua de cent cinquante vers qu'il fit fur le champ. Son premier foin dans cette ville, fut de continuer l'étude du grec qu'il avoit commencée; & il y donna tant d'application, qu'au bout de fept mois il fut en état de traduire en grec l'épître d'Ovide, d'Ulyffe à Pénélope. A force de s'exercer tous les jours, il parvint à aquérir autant de facilité à écrire en cette langue, qu'en latin, en vers comme en profe. De cette étude il paffa à celle de la langue hébraïque qui ne lui couta pas plus de peine, & à celle de la langue françoife pour laquelle il eut toujours depuis beaucoup d'amour. Ces études ne l'empêcherent pas de cultiver la littérature & de compofer, fur-tout en vers. Il dit lui-même qu'étant à Rome, il compofa fix livres de *faftes*, pour fuppléer à ceux d'Ovide qui nous manquent : ce fupplément eft demeuré manufcrit. En 1686 même, il fit imprimer à Rome vingt élégies fous le titre d'*Amalthea geographica*, où il traite des métaux, des pierres précieufes, des animaux terreftres, des oifeaux, des poiffons, des ferpens, des plantes, des odeurs, des herbes, des fruits, des fleurs, des arbres, des infectes, des habits, des richeffes, du chaud & du froid, des boiffons, des viandes, des pierres. En 1687 il fut fait membre de l'académie des *Infecondi*, ce qui l'engagea à faire des vers italiens, en quoi il réuffit. Il fut depuis aggrégé à l'académie des *Arcadi*. La même année 1687, il compofa un livre d'élégies qu'il intitula *Amores*, & qui eft demeuré manufcrit. Ce n'étoit qu'un jeu d'efprit. La Camille qui en eft l'objet & qui y parle auffi, n'étoit qu'une maîtreffe imaginaire; mais il n'en avoit pas moins de tort d'emprunter un langage qui ne lui convenoit point. Le Tibre étant venu à déborder en 1688, il compofa, à l'imitation de Stace, une fylve *de Tiberis alluvione*, en vers héroïques, qui fut imprimé la même année. L'auteur préfenta cette piéce au cardinal d'Aguirre qui venoit d'arriver à Rome, & qui en fut fi charmé, qu'il fit entrer chez lui M. Marti en qualité de commenfal & de bibliothécaire. Le cardinal le chargea auffitôt de l'aider à mettre en ordre les notes qu'il préparoit depuis long-temps pour une édition des conciles nationaux & provinciaux d'Efpagne, laquelle a paru en 1694, à Rome, en quatre volumes *in-fol.* M. Marti y travailla avec tant de foin, même durant l'impreffion, s'étant chargé de corriger les épreuves, que fa fanté en fut altérée. Il ne fe délaffoit que par de nouveaux travaux : par exemple, il entreprit d'apprendre tout Homere; mais il fut obligé d'y renoncer, après en avoir dévoré une bonne partie. Il compofa auffi vers le même temps un traité *de poculis veterum*, où il traitoit de tout ce qui regarde les vafes à boire, & les feftins des anciens; mais il brula cet ouvrage lorfqu'il fut de retour en Efpagne. Il fe divertiffoit auffi à traduire en grec des épigrammes choifies de Martial. Il travailla à corriger le texte de Théocrite, & à l'éclaircir par de favantes notes; mais il n'alla pas jufqu'à la fin. En 1692, un Siennois, échanfon du cardinal Ottoboni, publia fous le nom de *Q. Sectanus* des fatyres violentes, où il déchiroit quantité de perfonnes diftinguées de l'un & de l'autre fexe; entr'autres, M. Gravina qui a été bibliothécaire de Clément XI, & profeffeur en droit. Marti en fut piqué, & voulant repouffer les traits du fatyrique, il compofa fous le titre de *Satyro maftix* des notes critiques fur les dix premieres fatyres. Ces notes qui refterent long-temps manufcrites, ont été imprimées depuis quelques années. Comme il achevoit l'édition des conciles d'Efpagne, le cardinal d'Aguirre le chargea de revoir le manufcrit de Nicolas Antonio, contenant la bibliothéque ancienne des auteurs Efpagnols. Marti y donna fes foins, y joignit des notes qu'il mit fous le nom du cardinal, & en procura l'édition. Le cardinal fit la préface, où il fit honneur des notes à M. Marti : cet ouvrage parut en 1696. Durant le même féjour à Rome, notre favant Efpagnol prononça plufieurs harangues en diverfes occafions, en préfence du facré collége, & même des papes Innocent XI & Alexandre VIII. Ce fut encore en 1696 que le duc de Medina-Celi, alors ambaffadeur à Rome pour le roi d'Efpagne, enleva M. Marti au cardinal d'Aguirre, malgré ce cardinal, & même contre la volonté de M. Marti, qui fut obligé de céder à un ordre du roi d'Efpagne; mais il ne demeura pas long-temps auprès de cet ambaffadeur. Le doyenné d'Alicante étant venu à vaquer, il l'obtint du pape Innocent XII, & après avoir pris le degré de docteur en droit civil & en droit canon dans le collége de la Sapience, il quitta Rome pour fe mettre en devoir de réfider au lieu de fon nouveau bénéfice. Il arriva à Alicante à la fin de 1696, & au commencement de 1697 il prit l'ordre de prêtrife. Le féjour d'Alicante dérangea beaucoup fa fanté, & en fi peu de temps, qu'il penfa férieufement à s'en éloigner. Il obtint la permiffion d'avoir un vicaire en 1699; & au mois d'octobre de la même année, il revint à Valence, où il fe mit à traduire en latin les commentaires d'Euftathe fur Homere : mais, après avoir traduit de quoi faire deux volumes, il difcontinua, fur l'avis qu'il reçut du feu pere de Montfaucon qui lui écrivoit, qu'on alloit imprimer en France la traduction du même ouvrage. C'eft à ce favant Bénédictin que M. Marti a adreffé la defcription & le plan du théatre de Sagonte, que dom de Montfaucon a donné depuis dans fon *Antiquité expliquée*. Après cinq ans de féjour à Valence, le duc de Medina-Celi qui étoit revenu en Efpagne, lui propofa de retourner auprès de lui à Madrid, en lui offrant des conditions fi honnêtes & fi flateufes, qu'elles ne pouvoient être refufées. Il fe rendit donc à Madrid le 18 juillet 1704, & le duc lui remit auffitôt les clefs de fa riche bibliothéque & de fon cabinet, où il y avoit une collection très-précieufe de médailles. En 1705 il adreffa à M. Zondadari, nonce du pape Clément XI auprès du roi d'Efpagne Philippe V, une differtation fur l'auteur de l'Anthologie grecque : elle eft imprimée dans le recueil de fes lettres. Il traduifit vers le même temps le fragment de Phlégon de Tralles fur l'hiftoire des Olympiades, & il voulut y joindre des notes; mais il les difcontinua faute des livres néceffaires; & en 1728 il jetta fa verfion au feu. Les malheurs arri-

vés à sa patrie, causés par la guerre, & les pertes qu'il fit en particulier, le jetterent dans une mélancholie accompagnée de fâcheux symptômes, qui dura quatre ou cinq ans. On lui conseilla de changer d'air : il quitta Madrid sur la fin de juillet 1711, & alla à Séville, où il fut reçu avec honneur dans le palais de Nicolas Cordoua, marquis de Priego, duc de Medina-Celi, après la mort de celui dont on a parlé, arrivée dans la citadelle de Pampelune au commencement de 1710. Il visita en curieux antiquaire plusieurs autres villes d'Espagne. Ces voyages lui rendirent la santé. Revenu à Séville, il y fit le catalogue de la bibliothéque du duc d'Alcala, qui étoit fort riche, tant en bons livres qu'en manuscrits hébreux, grecs, latins, & en médailles. Il retourna en 1715, à Madrid où il arriva le 2 juillet. Au mois de mai 1716, il revint à Alicante pour mettre ordre à ses affaires, dans le dessein de repasser à Rome où il rentra en effet le 3 juin 1717, avec une grande partie de sa riche collection de médailles qu'il amassoit depuis long-temps, & dont il comptoit faire un grand usage dans cette ville; mais l'édit de Philippe V, portant que tous les Espagnols eussent à sortir de Rome, l'obligea au mois d'octobre 1718 de dire adieu à cette ville : avant son départ, il vendit son médaillier. Il fallut se retirer à Alicante, où il continua de s'occuper utilement jusqu'en 1723, que sa vue qui commença à s'obscurcir, l'obligea à ne plus faire de ses livres que l'usage le plus nécessaire, & il les vendit même en 1726, à un libraire de Londres. M. Marti est mort le 21 avril 1737, suivant la *nouvelle bibliothéque espagnole des écrivains de Valence*. M. Marti n'avoit cessé que dans les dernieres années de sa vie le commerce fréquent de lettres qu'il avoit toujours eu avec ses amis, sur-tout avec les savans, comme on le voit par le recueil qui en a été donné au public en 1735, à Madrid, *in*-8°. C'est à M. Keenne, envoyé extraordinaire de sa majesté Britannique à la cour d'Espagne, que l'on est redevable de ce recueil. Ce seigneur ayant lu avec satisfaction plusieurs lettres de M. Marti parmi celles de Grégoire Mayans, depuis bibliothécaire du roi d'Espagne, imprimées en 1732, à Valence, *in*-4°, souhaita de voir tout ce que l'on pouvoit ramasser des lettres du doyen d'Alicante. M. Marti, informé de ce desir, les lui envoya, avec pouvoir d'en faire ce qu'il jugeroit à propos. M. Keenne les fit imprimer à ses dépens, avec une vie du doyen, écrite en latin par M. Mayans; mais comme on ne tira qu'un petit nombre d'exemplaires de ces deux ouvrages, on crut, avec raison, rendre service au public savant, en les réimprimant. C'est ce qui a été exécuté à Amsterdam en 1738, *in*-4°, sous ce titre : *Emmanuelis Martini, ecclesiæ Alonensis decani, epistolarum libri duodecim. Accedunt autoris nondum defuncti vita, à Gregorio Majansio descripta : nec non præfatio Petri Wesselingii*, deux volumes *in*-4°, avec le portrait gravé du doyen d'Alicante. Soit dans la vie, soit dans les lettres, on trouve plusieurs des écrits de M. Marti, poésies latines, dissertations, observations, &c. dont on a parlé plus haut, & quelques autres dont on n'a rien dit; & à la fin un écrit sur les passions (*De animi affectionibus liber*) avec une préface de Grégoire Mayans, & son discours burlesque, au moins pour le sujet, *De crepitu ventris* : M. Marti l'avoit fait & prononcé à Rome, dans une assemblée qui se tenoit toutes les semaines chez Alexandre Guidi de Parme, qui passoit alors pour le premier des poëtes Italiens. La vie de M. Marti écrite par M. Mayans est très-curieuse, mais un peu diffuse, & trop remplie de digressions. Quant aux lettres, il y en a un grand nombre d'utiles, soit par les observations qu'elles contiennent, soit par les traits que l'on y trouve de la vie des savans avec qui le doyen d'Alicante étoit en relation. Il y en a plusieurs qui sont adressées au feu pere dom Bernard de Montfaucon, qui avoit reçu de M. Marti des plans & des descriptions de divers monumens, dont il a fait usage dans son *antiquité expliquée*. Le marquis Maffei avoit aussi consulté le savant Espagnol sur diverses inscriptions, & il en avoit reçu des lumieres dont il se montre reconnoissant dans le tome IV de ses observations littéraires écrites en italien, & publiées à Vérone. On trouve quelques-unes de ses lettres parmi celles de M. Marti, de même que les lettres de divers autres savans. M. Mayans n'a pas cru devoir les séparer de celles du doyen d'Alicante, sur-tout lorsque ces lettres servent d'éclaircissement aux premieres. A l'égard des autres ouvrages de M. Marti, dont nous n'avons rien dit, on peut consulter la vie de ce savant citée dans cet article, ou l'abrégé qui s'en trouve dans le vingt-uniéme tome de la *Bibliothéque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe*. Il faut seulement remarquer que M. Marti a plus laissé d'ouvrages manuscrits, qu'il n'y en a d'imprimés, & qu'il en avoit commencé plusieurs qu'il n'a point achevés.

MARTIA, étoit femme de Caton d'*Utique*, qui la céda à son ami Hortensius, afin qu'il en pût avoir des enfans. Depuis, Caton la reprit pour femme, après qu'elle fut restée veuve, au commencement des guerres civiles. On lui reprocha qu'il l'avoit renvoyée lorsqu'elle étoit pauvre, & qu'il l'avoit reprise lorsqu'elle fut devenue riche par les libéralités d'Hortensius. * Plutarch. *in vita Caton.*

MARTIAL (Marc-Valere) poëte Latin, naquit à Bilbilis, aujourd'hui nommée *Bubiera*, ville de l'ancienne Celtiberie en Espagne, qui est du royaume d'Aragon. Son pere s'appelloit *Fronto*, & sa mere *Flacille;* ce qu'il témoigne lui-même dans sa trente-cinquiéme épigramme du cinquiéme livre, & sa femme *Claudia Marcella*. Il n'avoit que vingt-un ans lorsqu'il vint à Rome, & y demeura trente-cinq ans, sous les empereurs Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Tite, Domitien, Nerva & Trajan. On croit qu'il en sortit après la premiere ou seconde année de Trajan, se voyant négligé par cet empereur. Il retourna en son pays, où il mourut cinq ou six ans après. Tite & Domitien lui firent du bien, & lui donnerent le même droit qu'aux citoyens qui avoient trois enfans. Il fut créé tribun, & fit voir qu'il étoit de l'ordre des chevaliers, auxquels, dans l'amphithéatre on donnoit un rang au-dessus des simples citoyens. Nous avons quatorze livres de ses épigrammes, & un livre des spectacles, qu'on y joint ordinairement; mais il y a apparence que tout ce qu'il avoit écrit n'est pas venu jusqu'à nous. Pline *le Jeune* parle avantageusement de lui, *l.* 3, *epist. ult.* Lisez aussi Spartian, *in Ælio Vero;* Scaliger, *l.* 6 *poët.* Lilio Giraldi; Domitius Calderinus; George d'*Alexandrie*; Pierre Crinitus; Ramirès de Prado; Matthieu Rader; Baillet, *jugem. des savans sur les poëtes Latins*; & divers autres qui ont écrit sa vie.

On a coutume de diviser les épigrammes de Martial en trois parties fort inégales. La plus petite comprend ce qu'il y a de bon; celle d'après, ce qu'il y a de médiocre; & la plus grande ce qu'il y a de mauvais. C'est le jugement qu'il semble avoir voulu faire lui-même de ses vers; & il n'a jamais mieux rencontré, que lorsqu'il a dit de ses propres ouvrages :

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura.

Ce poëte est considéré comme le principal auteur des pointes fondées sur des jeux de mots; mais il peut avoir l'avantage sur Catulle pour l'épigramme, dont la force & la beauté est toute renfermée dans la pensée. L'amour des subtilités, & l'affectation des pointes dans le discours, avoit pris, dès le temps de Tibere ou de Caligula, la place du bon gout qui regnoit sous l'empire d'Auguste. Cette corruption s'introduisit d'abord dans les écoles de droit & de rhétorique; ensuite elle gagna les philosophes & les poëtes mêmes, surtout du temps de Neron; mais sous le regne de Domitien, personne n'en fut plus infecté que Martial: outre cela, les obscénités font la plus grande partie de ses ouvrages. C'est ce que l'on remarque particulierement à la fin de son troisiéme livre, dans le septiéme & l'onziéme. Pour remédier à ces inconvéniens, quelques personnes, dans ces derniers temps, ont jugé à propos de faire un recueil de celles des épigrammes de Martial, qui se sentent le moins des défauts de leur auteur. Entre ceux qui se sont donné ce soin, on peut nommer les peres André Frusius, Edmond Auger, Matthieu Rader, Pierre Rodeille, Joseph Jouvanci, Jésuites; & M. Nicole, dans son recueil latin d'épigrammes choisies, qu'il a accompagnées de courtes notes qui sont fort claires. Quant au livre des spectacles ou de l'amphithéatre, qui porte le nom de Martial, on croit qu'il n'est pas de ce poëte. Une des meilleures éditions de Martial, pour le texte, est celle de Vincent Colesson, professeur en droit, qui fut faite vers l'an 1680 par l'ordre de Louis XIV, roi de France, pour les études de monseigneur le dauphin. * Baillet, *jugemens des savans.*

MARTIAL (Saint) évêque de Limoges. Les Limousins, fondés sur une prétendue tradition de leur église, assurent que ce prélat avoit été disciple du Fils de Dieu, & qu'il fut envoyé par saint Pierre dans les Gaules, où il prêcha dans l'Aquitaine; mais Grégoire de *Tours* ne met la mission de saint Martial que dans le III siécle, & sous l'empire de Dece. M. de Cordes a publié sur ce sujet une belle dissertation; & M. Bosquet, évêque de Montpellier, l'a inserée dans le premier volume de l'histoire ecclésiastique de France. On attribue à saint Martial deux épitres: l'une aux habitans de Bourdeaux, & l'autre à ceux de Toulouse; mais elles sont supposées. A l'égard des synodes tenus à Limoges pour décider, si on devoit donner à ce Saint le nom d'apôtre, comme vouloient les Limousins, ou seulement celui de confesseur, comme soutenoient quelques autres, ils ne sont en cela d'aucune autorité. On y rapporte plusieurs fables, aussi-bien que dans la vie de saint Martial, imprimée à la fin d'Abdias. Il est certain que S. Martial ne vint en France que sous l'empire de Dece. On fait sa fête au 30 juin. *Voyez* LIMOGES. * Bellarmin, *de script. eccles.* Baronius, *A. C.* 74. Le Mire, *in auct.* De Cordes, *dissert. de S. Mart.* Sammarth. *tom. I. Gallia christiana.* Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques des III premiers siécles.* D. Rivet, *histoire littér. de la France*, tome I.

MARTIAL, évêque de Mérida en Espagne, fut accusé d'être du nombre des Libellatiques, dans le III siécle, & fut chassé de son siege. Saint Cyprien parle de lui & de Basilide d'Astorga. * S. Cyprien, *epist.* 52, 64, 68.

MARTIAL, ou Cornelius Martialis, capitaine, dont Tacite célebre la valeur.

MARTIAL (Jule) à qui le poëte Martial donne beaucoup de louanges.

MARTIAL, *cherchez* GARGILIUS Martialis.

MARTIALIS, *cherchez* JUVENTIUS ou JUVENCUS Martialis.

MARTIANAI (Jean) religieux Bénédictin de la congrégation de saint Maur, né à Saint-Sever, au diocèse d'Aire en Gascogne, le 30 décembre 1647, fit profession à Toulouse le 5 août 1668, à l'âge de vingt ans. Il s'appliqua à l'étude du grec & de l'hébreu, & à la critique de l'écriture sainte. Il nous a donné une nouvelle édition des œuvres de saint Jérôme, en cinq volumes *in-folio*, qui furent achevés d'imprimer à Paris l'an 1706, sur laquelle il eut des différends avec M. Simon, & avec plusieurs autres auteurs qui ont publié des écrits contre lui. Il a défendu, en 1689 & 1693, contre le pere Pezron, dans deux livres françois, l'autorité & la chronologie du texte hébreu de l'écriture sainte. Il a donné en 1695 l'ancienne version latine de l'évangile de saint Matthieu, avec des notes françoises; des traités historiques de la vérité de l'inspiration des livres sacrés; un traité du canon des livres de l'écriture; un traité de la maniere d'expliquer l'écriture sainte; la vie de saint Jerôme, & les trois pseautiers de ce pere, traduits en françois avec des notes; une harmonie analytique de plusieurs sens cachés de l'ancien testament, imprimée à Paris l'an 1708; des essais de traduction ou remarques sur les versions françoises du nouveau testament, à Paris l'an 1710, & le nouveau testament, avec des notes prises uniquement des sources de l'écriture, *in*-12, deux volumes, à Paris 1712. Il préparoit encore d'autres ouvrages, & entr'autres un commentaire sur toute l'écriture sainte, où il se proposoit de l'expliquer par elle-même, lorsqu'il mourut en l'abbaye de S. Germain des Prés le 16 juillet 1717. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques du XVII siécle. Voyez* son éloge & celui de ses ouvrages, *dans la bibliothéque des auteurs de la congr. de S. Maur, par* dom le Cerf.

MARTIANI, ville, *cherchez* GIRCONA.

MARTIANUS CAPELLA, *cherchez* CAPELLA.

MARTIEN (Saint) *cherchez* NICANDRE, (Saint)

☞ MARTIGNAC (Etienne Algai, sieur de) commença vers l'an 1670 à donner en françois diverses traductions en prose de quelques poëtes Latins. Elles sont meilleures que celles qu'on avoit publiées avant lui sur les mêmes auteurs, sans excepter même M. de Marolles. Il a traduit les trois comédies de *Térence*, auxquelles MM. de Port-Royal n'avoient pas voulu toucher; *Horace*, tout entier; *Perse & Juvenal; Virgile;* & si on excepte la version d'un ou deux livres de l'Eneide séparés, faite par M. le Maitre, il n'y en a point de celles qui ont paru en prose, qui doivent lui disputer le prix. Ces traductions sont fidéles, exactes & claires; mais ce qu'il y a de particulier, c'est que M. de Martignac a soin d'ajuster l'ancienne géographie avec la moderne. On a aussi de lui une traduction de l'imitation de Jesus-Christ. Il avoit commencé celle de la bible: son dernier ouvrage fut la vie des archevêques & derniers évêques de Paris du XVII siécle. Il mourut en 1698, âgé de 70 ans. M. de Martignac avoit été l'un des confidens de Jean-Baptiste Gaston, duc d'Orléans; & ce fut lui qui rédigea les *mémoires* de ce prince qui s'étendent depuis 1608, jusqu'à la fin de janvier 1636. Ces mémoires ont été réimprimés dans le dernier tome des *mémoires particuliers pour servir à l'histoire de France, sous les regnes de Henri III, de Henri IV, sous la régence de Marie de*

Médicis, *& sous Louis XIII*, à Paris 1756. * *Journal des savans du 28 novembre 1698. La guerre des auteurs, page* 94. Baillet, *jugemens des savans sur les critiques grammairiens*, *& sur les traductions françoises*.

MARTIGNI, MARTINACH, bon bourg du pays de Valais, allié des Suisses. Ce bourg est près du Rhône sur la Dranse, qui le divise en deux parties jointes par un pont, & il est considérable par ses bonnes mines de fer. Martigni est le chef lieu du quatriéme gouvernement du bas Valais. Il a été un temps que les évêques du Valais y avoient leur siége. * Mati & la Martiniere, *dict.*

MARTIGUES, *cherchez* MARTEGUES.

MARTIN (Saint) abbaye de l'ordre de S. Benoît à Autun, fut fondée par la reine Brunehaut. On croit qu'elle est construite dans le même lieu où saint Martin, évêque de Tours, avoit détruit un temple d'idoles, comme il est rapporté dans sa vie par Sulpice Sévere. Ce qui reste de ses anciens monumens, montre quelle a été la magnificence de cette maison. L'église est toute bâtie de grosses pierres de taille liées ensemble, non avec de la chaux ou du ciment, mais, à ce qu'on prétend, avec des crampons de fer qui ne paroissent pas. Tous les pilliers sont autant de colonnes d'un très-beau marbre, avec leurs chapitaux, d'une grosseur extraordinaire. L'arcade qui termine le chœur vers le grand autel, lequel est tout de marbre, est portée sur deux colonnes, & passe pour un chef d'œuvre dans l'esprit des experts. La reine Brunehaut fut enterrée dans la chapelle souterraine de Notre-Dame, où elle avoit cette épitaphe :

Brunechil fut jadis reine de France,
Fondatresse du saint lieu de céans :
Cy inhumée l'an six cent quatorze ans,
En attendant de Dieu vraie indulgence.

Comme cette chapelle menaçoit ruine, le cardinal Rolin, abbé du monastere, fit transporter le tombeau dans l'église, proche de la sacristie, sous une arcade de pierres de taille. Il est d'un beau marbre gris en forme d'une auge, couvert d'un gros marbre noir marqueté de blanc, élevé sur quatre pilliers de marbre. On y voit son épitaphe en fort mauvais vers françois. L'an 1632, Nicolas de Castille, qui étoit abbé de saint Martin, fit ouvrir ce tombeau, dans lequel on trouva un coffre de plomb où il y avoit des cendres, des ossemens, du charbon, & une molette d'éperon ; on les y remit & on le referma. Le tombeau de Jean Petit, dernier abbé régulier de ce monastere, est remarquable. Il y est représenté tout nud, la mître hors de la tête. On dit que c'est parcequ'on le dépouilla de son abbaye pour la donner au cardinal Rolin, quoiqu'il fût homme de bien & qu'il gouvernât son monastere avec édification. * *Mémoires du temps. Description de la France*, &c. *Voyage littéraire* de D. Martenne & de D. Durand, *tome I*, *premiere partie*, *p.* 157 *& suiv.*

MARTIN (Saint) dite *saint Martin aux Jumeaux*, abbaye située dans la ville d'Amiens, étoit originairement une abbaye de l'ordre de saint Benoît. Ayant été détruite, elle fut rebâtie dans l'onziéme siécle, & donnée à des chanoines réguliers, dont le premier ne prit d'abord que la qualité de prieur. Thierri, évêque d'Amiens en 1145, l'honora du titre d'abbé. Ces chanoines ont possédé cette abbaye jusqu'au temps où l'on a bâti la citadelle d'Amiens. Pour lors, comme il n'y avoit plus que deux chanoines, on donna leur maison aux religieux Célestins, qui l'ont rebâtie magnifiquement dans l'endroit même, comme on a lieu de croire, où saint Martin, n'étant que catéchuméne, partagea son manteau pour en donner une partie à Jesus-Christ, qui, selon le récit de Sulpice Sévere, son disciple, lui demandoit l'aumône en la personne d'un pauvre. En mémoire de cette action on y lit ces vers gaulois :

En l'an trois cent, ajoutez trente-sept,
Saint Martin chi divisa s'en mantel.

Et ces autres latins :

Hic Christo clamidem Martinus dimidiavit,
Ut faciamus idem nobis examplificavit.

L'église est très-propre, la bibliothéque est fort bonne. On y trouve même quelques manuscrits, entr'autres des ouvrages de Lactance, d'Okam, de Petrarque, de Thomas de Cracovie sur l'eucharistie, la vie de saint Pierre Célestin, l'épître aux freres du Mont-Dieu sous le nom de S. Bernard, deux commentaires sur la regle de S. Benoît, l'un du vénérable pere Antoine Pocquet, Célestin, qui mourut en 1546, & l'autre de Pierre de Lantwiic, Célestin de Brabant, qui vivoit en 1569. Dom Calmet, abbé de Senones, parle du premier, & ne dit rien du second, dans sa liste des auteurs qui ont écrit sur la regle de S. Benoît. * Sulpic. Sev. *vita S. Martini*. D. Calmet, *commentaire sur la regle de saint Benoît*, *en* 1735, *tome I. Voyage littéraire*, de D. Martenne & D. Durand, Bénédictins, *tome I*, *deuxiéme partie*, &c.

MARTIN (Saint) abbaye de Prémontrés, à Laon en Picardie. Dans son origine, elle étoit desservie par des clercs séculiers. Barthelemi, évêque de Laon, qui s'acquit en son temps une grande réputation par sa piété & par les fondations qu'il fit, dès le commencement de son pontificat, y mit des clercs réguliers; mais s'étant apperçu qu'ils n'augmentoient ni en nombre ni en vertu, il demanda à saint Norbert des religieux de Prémontré, qu'il mit en leur place. Ils en prirent possession l'an 1124, & ils répandirent une si bonne odeur dans le pays par leur vertu, que Gaultier, premier abbé de ce monastere, en fut tiré pour être consacré évêque de Laon. L'abbaye est une des plus considérables de l'ordre : elle a été réguliere jusqu'à notre temps, & l'abbé étoit un des trois qui devoient confirmer l'élection de l'abbé de Prémontré. Aujourd'hui, la manse abbatiale est unie à l'évêché de Laon, l'ordre ayant consenti à cette union, au moyen d'une pension de dix mille francs dont jouira à perpétuité le collége des Prémontrés de Paris. Entre les manuscrits que l'on posséde dans la bibliothéque, on voit le mémorial historique en 4 volumes *in-fol.* de Jacques de Guise, abbé de saint Vincent, qui vivoit vers l'an 1380. * *Le voyage littéraire ci-dessus, tom.* 2, *p.* 47, 48.

MARTIN (Saint) évêque de Tours dans le IV siécle, étoit Hongrois de nation. Il naquit vers l'an 316, à Sabarie, ville de Pannonie, à présent Stain, dans la basse Hongrie. Il fut élevé à Pavie : son pere étoit tribun militaire, & il fut lui-même destiné au service. A l'âge de dix ans, il se retira dans l'église des Chrétiens malgré ses parens, qui étoient païens, & prit le dessein de vivre dans la retraite; mais il fut enrôlé malgré lui dans la milice. Sa profession ne l'empêcha pas de pratiquer les vertus chrétiennes, & sur-tout d'exercer la charité envers les pauvres. Ayant un jour rencontré un pauvre tout nud, pendant un rude hiver, aux portes de la ville d'Amiens, il coupa son habit en deux, pour en donner la moitié à ce pauvre. On rapporte qu'il eut la nuit une vision, dans laquelle Jesus-Christ lui apparut revêtu de cette moitié d'habit, disant aux anges : *C'est Martin qui m'a revêtu de cet habit, quoiqu'il ne soit encore*

que catechumene. Il reçut bientôt après le baptême, & obtint enfin son congé de l'empereur, quoiqu'avec peine. Il se retira donc après cinq ans de service, & passa plusieurs années à mener une vie solitaire. Il sortit ensuite de sa solitude pour aller trouver saint Hilaire, évêque de Poitiers, qui lui conféra l'ordre d'exorciste. Voulant s'en retourner en son pays, pour visiter ses parens & les convertir, il fut attaqué en chemin par des voleurs, qui voulurent le tuer, & se saisirent de lui; mais il en convertit un, & arriva enfin en Pannonie. Il convertit sa mere, & s'opposa fortement aux évêques Ariens, qui dominoient dans l'Illyrie. Etant revenu en Italie, & apprenant que l'église des Gaules étoit aussi dans le trouble, & que saint Hilaire en avoit été banni, il se retira près de la ville de Milan; mais Auxence, qui en étoit évêque, étant Arien, le chassa. Martin se retira dans la petite isle appellée *Gallinaire*, sur les côtes de la Ligurie, près de la ville d'Albinga. Quand il apprit que saint Hilaire revenoit de son exil, il alla le joindre, & vint s'établir près de Poitiers, où il fonda le monastere de Ligugé, dans lequel il assembla une nombreuse communauté de religieux. Quelque temps après, l'église de Tours étant venue à vaquer par la mort de saint Lidoire, Martin fut enlevé de force, proclamé évêque par le peuple, & sacré le douze du mois de juin l'an 371, ou, selon d'autres, 374 ou 375. Le changement d'état ne lui fit point changer de maniere de vivre. Il demeura quelque temps dans une cellule, qui tenoit à l'église; mais souffrant trop de distractions par les visites qu'il recevoit, il établit un monastere à deux milles de la ville, entre la Loire & une roche escarpée. Il s'y fit une cellule de bois, & la plupart des freres habitoient dans des trous qu'ils avoient creusés dans le rocher; c'est le lieu où est à présent l'abbaye de Marmoutier. Saint Martin fonda depuis d'autres monasteres. Ayant été obligé d'aller à la cour de l'empereur Valentinien, qui étoit alors dans les Gaules, ce prince qui ne l'avoit pas voulu d'abord recevoir, lui fit ensuite beaucoup d'honneur. Il combattit fortement les restes du paganisme qui étoient dans son diocèse, & réprima les superstitions qui y regnoient. Le tyran Maxime s'étant emparé des Gaules après la mort de l'empereur Gratien, S. Martin l'alla trouver à Trèves, & fit tous ses efforts pour empêcher que l'on ne condamnât à mort les Priscillianistes, poursuivis par Ithace & Idace, évêque d'Espagne. Nonobstant les remontrances de saint Martin, ces deux évêques ayant obtenu la condamnation de ces hérétiques, saint Martin revint à Trèves l'année suivante, & Maxime le sollicita de communiquer avec les évêques qui avoient poursuivi ce procès. Il fit beaucoup d'honneur à saint Martin, & l'engagea enfin, en le menaçant de faire mourir ceux pour qui il venoit demander grace, de communiquer avec Ithace & les autres évêques de son parti; mais saint Martin se repentit bientôt de ce qu'il avoit fait, quitta promptement la ville de Trèves, & revint à Tours. Il mourut à Candes le 8 novembre de l'an 397, suivant le sentiment le plus probable, quoique contesté. Son corps fut porté à Tours, & enterré entre les corps de S. Gatien & de S. Lidoire ses prédécesseurs. On nous a conservé sous le nom de saint Martin une profession de foi touchant le mystere de la sainte Trinité. Les critiques ne font pas difficulté de regarder cet écrit comme étant véritablement de lui. On le trouve dans la bibliothéque des Peres, dans le recueil des conciles, & ailleurs. Les évêques du concile de Tours, tenu en 461, honorerent la mémoire de saint Martin. Ses reliques furent transférées l'an 472, dans l'église que l'on appelle à présent de saint Martin, qui étoit alors desservie par des moines. Pendant les guerres des Normans, dans le IX siécle, son corps fut porté à Auxerre, où il demeura trente-un ans. Il fut reporté à Tours en 887, où il a été conservé. Saint Martin est le premier des saints confesseurs auxquels l'église latine ait rendu un culte public. Les François venus dans les Gaules, l'honorerent d'une maniere particuliere, & ce culte passa dans les pays étrangers. Nos anciens François avoient tant de respect pour la mémoire de ce Saint, qu'ils portoient sa châpe à la guerre, & comptoient les années depuis le trépas de ce saint prélat. On fait sa fête le 11 de novembre, que l'on croit être le jour de sa mort; mais qui est plutôt celui de sa sépulture; car s'il est mort un dimanche l'an 397, comme nous l'assure saint Gregoire de *Tours*, il faut que ce soit le 8, & non pas le 11 de novembre. Gregoire de *Tours*, Sulpice Sévere, Paulin de Perigueux, & Fortunat, ont parlé avantageusement de ce Saint, & sur-tout le second, qui étoit son disciple, & qui a écrit plus particulierement sa vie. * *Voyez* aussi les auteurs de l'histoire de France, Baronius & Sponde, *in annal. eccl.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ. &c.* D. Rivet, *hist. littér. de la France*, t. I.

Grégoire de *Tours* dit que cette mort arriva sous Cesaire & Atticus, consuls en 397. Joseph Scaliger la met en 395; le pere Petau en 401; Baronius, Calvisius, &c. en 402; & les peres Bollandus, Sirmond, Labbe, &c. la fixent en 400. Ces différentes opinions sont fondées sur quelques raisons qui paroissent assez plausibles, & confirmées par l'autorité de Grégoire de *Tours*, ou par celle de Sulpice Sévere, de Prosper ou de Sigebert. Ceux qui soutiennent que ce fut en 400, se fondent sur ce qu'en l'an 400, sous le consulat d'Aurelien & de Stilicon, le 11 novembre tomba un dimanche. Outre cela Grégoire de *Tours* met la mort de Clovis 112 ans après celle de Saint Martin. Clovis mourut le 27 novembre de l'an 511. Sulpice Sévere met seize années commencées depuis que, sous le consulat d'Evode, en l'an 386, saint Martin se trouva à Trèves près de Maxime, jusqu'à sa mort; & si ce Saint fut mort avant l'an 400, comme quelques-uns l'assurent, il n'y a pas d'apparence que Sulpice eût oublié d'en parler; néanmoins le témoignage de Grégoire de *Tours* doit l'emporter sur des conjectures. * *Consultez* outre les auteurs que je viens d'alleguer, Scaliger, Petau, le P. Labbe, *in excursion*, *&c.*

MARTIN (Saint) I de ce nom, pape, natif de Todi, dans le duché de Spolete, succéda à *Théodore* le premier juillet de l'an 649. Aussitôt après son élection, il assembla à Rome un concile de cent cinq évêques, où, après avoir lu & examiné très-soigneusement tout ce qui s'étoit écrit de plus important de part & d'autre touchant l'hérésie des Monothélites, on établit les deux volontés & les deux opérations de Jesus-Christ. On les expliqua par vingt canons; & Théodore, évêque de Pharan, Sergius, Pyrrhus, Paul patriarche de Constantinople, Cyrus d'Alexandrie, & divers autres y furent déclarés hérétiques. On condamna aussi l'édit d'Heraclius, nommé *Ecthesis*, & celui de Constant, nommé *Typus*, que Paul de Constantinople avoit fait afficher aux portes de l'église comme un formulaire de foi. L'empereur Constant fit mourir cruellement les défenseurs de la foi orthodoxe en Orient, & envoya ordre d'arrêter le pape en Occident. On dit que celui qui avoit ordre de se saisir du saint pontife, lorsqu'il feroit à l'autel, perdit la vue. Depuis, saint Martin ayant

été arrêté le 16 juin 653, par ordre de l'exarque Théodore Calliopas, fut conduit à Constantinople, & de-là fut relégué par Constant dans la Chersonèse, où il finit ses jours par un long martyre, au milieu de mille incommodités, le 12 novembre de l'an 655, six ans, un mois & vingt-six jours après son élévation sur le saint-siége : il écrivit diverses épitres ; & nous en avons dix-huit dans l'édition des conciles de Binius, & ailleurs. EUGENE I avoit été élu à sa place par ordre de Constant. * Anastase, *in vit. pontific.* Baronius, *in annal. & martyr. &c.* Du Pin, *bibl. des auteurs ecclés. du VII siécle.*

MARTIN II, dit IV par ceux qui mettent Marin II & III au nombre des papes du nom de Martin, fut élu après Nicolas III, le 22 février de l'an 1281. Il étoit François, né à Andrecelles dans la province de Brie, d'où il prit le nom de *Simon de Brie.* Après avoir été trésorier de S. Martin de Tours, & nommé garde des sceaux du roi S. Louis, depuis 1260, jusqu'en 1261, il fut fait cardinal du titre de sainte Cécile, l'an 1261, par Urbain IV. Le siége avoit vaqué six mois, lorsqu'on le mit sur le siége pontifical à Viterbe. La ville de Rome étoit alors divisée par differens partis : ce qui obligea le pape d'aller recevoir la couronne à Orviette, croyant la ville où il avoit été élu, excommuniée, à cause de quelque violence qu'on y avoit faite aux cardinaux assemblés en conclave. Après cette cérémonie, il s'appliqua uniquement à procurer le bien de l'église. Un de ses freres l'étant venu voir quelque temps après son élection, il le renvoya, & ne lui donna qu'autant d'argent qu'il lui en falloit pour les frais de son voyage, disant qu'il ne pouvoit pas disposer des revenus du saint-siége, dont il n'étoit que l'économe. Il appaisa les divisions qui troubloient la ville de Rome ; & ayant appris avec un déplaisir extrême la barbarie des Siciliens contre les François, *aux vêpres siciliennes*, l'an 1282, il excommunia Pierre d'Aragon qui en étoit auteur, & Michel Paléologue empereur d'Orient, qui s'étoit ligué avec le même roi. L'an 1285, Martin étant à Perouse, y fit l'office le jour de la fête de Pâque le 25 mars, & mourut trois jours après. Il avoit tenu le siége quatre ans, un mois & sept jours. HONORÉ IV lui succéda. * Platine. Du Chêne. Papire Masson, &c. *in vit. pont.* Sponde & Rainaldi, *in annal. ecclesiast.*

MARTIN III, dit V, Romain, nommé *Othon* ou *Eudes Colonna*, cardinal du titre de saint George au voile d'or, fut fait pape au concile de Constance, après que Grégoire XII y eut fait une abdication volontaire du pontificat ; & que Jean XXIII y eut été déposé, aussi-bien que l'antipape Pierre de Lune, qui se faisoit nommer Benoît XIII. Les peres du concile qui souhaitoient finir un schisme qui partageoit l'église depuis quarante années, trouverent à propos de procéder à l'élection d'un seul pape, qui devoit être fait pour cette fois seulement par les cardinaux avec trente prélats ou autres personnes ecclésiastiques, tirées des nations qui étoient au concile. Ensuite les cardinaux & ces électeurs entrerent au conclave, qui fut tenu dans la maison de ville de Constance, où six jours après ils élurent Martin V, qui fut couronné le 11 novembre 1417. Il étoit fils d'*Agapet* Colonna, avoit été fait cardinal en 1405, par Innocent VII, & avoit exercé diverses légations. Ce pape présida à la XLII session du concile, & aux suivantes, & n'oublia rien pour conserver la paix dans l'église. Après la mort de Grégoire XII, il reçut avec bonté Jean XXIII, & le fit doyen du collége des cardinaux. Il eut plus de peine à ramener Benoît, qui n'étoit suivi que de quatre cardinaux, deux desquels l'abandonnerent. Cependant toute la Chrétienté reconnut Martin, excepté le petit lieu de Paniscola en Catalogne, où s'étoit retiré l'antipape, qui menaçoit encore l'église de nouveaux troubles, parcequ'il étoit appuyé par Alfonse, roi d'Aragon. Celui-ci se sentant offensé de ce que le pape prenant le parti de Louis d'Anjou, lui avoit donné le titre & l'investiture du royaume de Naples, rechercha les moyens de s'en venger. Le concile de Constance, dans la XLIV session, en avoit assigné un qui devoit se tenir à Pavie en 1423, & lequel, à cause de la peste, fut transféré à Sienne pour l'année suivante. Alfonse s'imagina que c'étoit une occasion de se venger du pape, en remettant sur le tapis les prétentions de Benoît. Pour cela il envoya un ambassadeur, qui, par présens & par promesses, fit tout ce qu'il put pour établir l'obéissance du faux pontife, & détruire celle de Martin ; mais la mort du premier, qui finit ses jours l'an 1424, en son obstination, dans son château de Paniscola, fit prendre d'autres mesures à Alfonse. Ce prince fit ensorte que les deux cardinaux qui restoient, élurent Gilles de Mugnos, Espagnol, chanoine de Barcelone, qui se fit nommer Clément VIII, & qui créa des cardinaux. Les peres du concile de Sienne condamnerent cette élection ; mais le pape Martin craignant sagement que ce mal ne prît racine, fit dissoudre cette assemblée, & convoqua un concile à Basle à sept ans de-là. Cependant il traita avec le roi d'Aragon, fit ensorte que l'antipape céda en 1429, & se contenta de l'évêché de Majorque. Ainsi le schisme, qui avoit causé tant de maux à l'église pendant cinquante-un ans, fut entierement assoupi par la prudence de Martin. Il avoit déja envoyé à Constantinople pour tâcher de finir le schisme des Grecs ; mais l'exécution de ce projet étoit réservée à son successeur Eugène IV. Le pape Martin écrivit aux Hussites pour les ramener à leur devoir, & fit une constitution célebre, en faveur des ecclésiastiques contre les juges séculiers. Il mourut d'apoplexie à Rome, âgé de soixante-trois ans, le 20 février 1431 : célebre pour avoir parfaitement établi l'union de l'église, le repos de l'Italie & de la ville de Rome, qu'il remit dans son ancien éclat. Il avoit tenu le saint-siége treize ans, trois mois & douze jours, & avoit composé divers ouvrages. Son successeur fut EUGENE IV. * *Consultez* Louis Jacob, *bibliot. pontific.* les actes du concile de Constance; Bzovius; Sponde & Rainaldi, *in annal. eccl. Histoire du schisme, par M.* Pithou ; Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. du XV siécle.*

MARTIN (Saint) abbé de Vertou en Bretagne, naquit à Nantes, vers l'an 527, d'une des meilleures familles de la ville. Quand ses études furent faites, il embrassa l'état ecclésiastique. Il ne fut pas plutôt diacre, que Felix, son évêque, l'employa au ministere de la prédication, & l'envoya dans une ville proche de Nantes, nommée *Herbauge*, pour y annoncer l'évangile. Les habitans de cette ville ne voulurent point l'écouter. On dit que saint Martin, averti par une révélation de ce qui devoit arriver à cette ville, s'en retira avec son hôte, nommé *Romain*, & qu'aussitôt la ville fut inondée & abîmée par les eaux, qui formerent dans ce lieu un grand lac qu'on y voit encore. Il ne resta que l'endroit le plus élevé de la ville, qui fut réduit en un village. Saint Martin n'ayant pas réussi, entreprit plusieurs voyages, & parcourut toute l'Europe. Etant de retour en Bretagne, il se bâtit un hermitage dans la forêt du Menne. Après y avoir demeuré quelque temps seul, il s'y forma une communauté, & ensuite il alla bâtir un monastere dans le lieu le plus reculé de la forêt, appellé

appellé *Veraw*, maintenant *Vertou*, à deux lieues de la ville de Nantes, où il fit pratiquer une regle qu'il avoit apportée d'Italie. Il fonda encore d'autres monasteres d'hommes & de filles, & mourut le 24 octobre l'an 601, âgé de soixante-quatorze ans. * *Anonym. apud* Mabillon. Baillet, *vies des Saints*.

MARTIN (S.) évêque de Brague en Portugal, qui vivoit dans le VI siécle, étoit de Pannonie ou de Hongrie. Ayant quitté son pays assez jeune, il fit un voyage en Palestine. De-là il passa en Galice, où il prêcha la foi catholique à Théodemire, roi des Sueves, qui étoit Arien, & le convertit; & après avoir été pendant quelque temps abbé de Dumes près de Brague, il fut élevé sur le siége épiscopal de cette ville, & présida au second concile de Brague, tenu l'an 572, qui étoit le 610 de l'ere d'Espagne. Le cardinal Baronius croit qu'il mourut l'année d'après la célébration de ce concile; mais il y a plus d'apparence que ce ne fut qu'en 580. Il eut pour successeur Pantarde, le même qui souscrivit au troisiéme concile de Tolède en 589. Isidore de *Séville* dit qu'il avoit lu de lui un livre intitulé: *De la différence des quatre vertus cardinales*; & un volume d'épîtres. Le premier ouvrage fut dédié au roi Ariamire, qui le chérissoit & l'honoroit pour sa doctrine & pour sa sainteté. C'est le même que nous avons dans la bibliothéque des peres, & dans un volume à part imprimé à Basle, par les soins de Gilbert Nozorene, avec ce titre: *Formula honestæ vitæ, sive de differentiis quatuor virtutum cardinalium*. Le même prélat recueillit aussi des canons orientaux au nombre de vingt-cinq, qu'il présenta au même Ariamire & au synode de Brague. Ces canons sont dans l'édition des conciles de Binius. On attribue encore à cet évêque une traduction des sentences des peres d'Egypte, que nous avons dans les vies des peres de Rosweide. Le X concile de Tolède fait mention de lui. Sigebert en parle aussi, *in cat. c.* 19 & 117. * Sanctus Isidorus, *cap.* 22. *de vir. illust.* Honoré d'*Autun*, *lib.* 3, *cap.* 26, *de lumin. eccles.* Trithême. Baronius. Bellarmin. Garsias Loaisa. Ambroise Morales. Arnoul Wion. Possevin, Le Mire, &c. Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du VI siécle*.

MARTIN (Raimond) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit né à Subiratz en Catalogne au commencement du XIII siécle. Il n'y eut point d'homme dans ce siécle plus habile que lui dans les langues hébraïque & arabe, & il se servit de la connoissance de ces langues pour ramener les Maures & les Juifs à la foi. Il fut un de ceux que Jacques I, roi d'Aragon, employa en 1264 pour examiner le talmud, & il fut envoyé ensuite à Tunis vers l'an 1268, pour travailler à la conversion des Maures. On assure qu'il avoit fait plusieurs ouvrages en arabe contre les Sarasins, & il en fit encore un autre en latin contre les Juifs, qu'il intitula *Capistrum Judæorum*; mais s'étant apperçu qu'ils ne daignoient pas lire les livres latins, il en composa un autre auquel on voit qu'il travailloit en 1278, qu'il intitula *Pugio fidei christianæ*, & qui après avoir été long-temps manuscrit, fut enfin imprimé en 1651, à Paris, par les soins de François Bosquet, depuis évêque de Montpellier, de Philippe-Jacque de Maussac, premier président de la cour des comptes de Montpellier, & de Joseph de Voisin, conseiller au parlement de Bourdeaux. Il en a été fait une nouvelle édition en 1687, à Leipsick, avec une belle introduction de Carpzovius. Cet ouvrage est divisé en trois parties. La premiere n'est écrite qu'en latin: les deux dernieres sont en latin & en hébreu. *Voyez* tout ce que dit sur ce livre & sur son auteur, le P. Touron, dans le tome I de son *hist. des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique*. Raimond étoit encore vivant en 1286: mais comme il comptoit alors la cinquantiéme année de sa profession, il ne doit pas avoir vécu long-temps depuis. * Echard, *script. ord. Præd.*

MARTIN, roi d'Aragon, second fils de *Pierre* IV, dit *le Cérémonieux*, usurpa la couronne en 1395, après la mort de son frere *Jean* I, qui mourut d'une chute de cheval à la chasse, & au préjudice de deux filles qu'il avoit laissées: *Jeanne*, femme de *Matthieu*, comte de Foix; & *Yolande*, femme de *Louis* II, roi de Naples, comte de Provence. Martin avoit un fils du même nom, qu'il maria avec *Marie*, fille de *Frederic* III, dit *le Simple*, roi de Sicile; mais il eut le chagrin de voir mourir ce prince sans enfans, & mourut lui-même le 31 mai de l'an 1410, le dernier de la famille des comtes de Barcelone. * Surita, *in Ind. lib.* 3. Mariana, *lib.* 19.

MARTIN ou MARTINUS POLONUS, est ainsi nommé, parcequ'il étoit sans doute natif de Pologne, quoique quelques-uns le fassent Ecossois, & les autres François. Volaterran, qui a écrit qu'il avoit pris naissance à Carsola, ville d'Italie en Ombrie, le confondoit, selon toutes les apparences, avec un MARTIN de Carsola, dont il fait mention au *livre* 22, en ces termes: *Pontificum Romanorum, seu temporum eorum historias scripsére Vincentius & Martinus Carsolanus, &c.* Martin de Pologne étoit religieux de l'ordre de saint Dominique, & non de Cîteaux ou de saint Benoît, comme l'ont écrit Charles de Visch, auteur de la bibliothéque de Cîteaux; Gaspard Jongelin, dans son livre intitulé: *Puerpera sancti Bernardi*, & divers autres. Il fut chapelain & pénitencier du pape Clément V, & il exerça les mêmes fonctions sous Grégoire X, Innocent V, Adrien V, Jean XXI, & Nicolas III. Ce dernier le nomma à l'archevêché de Gnesne en Pologne; mais dans le temps que Martin alloit en prendre possession, il mourut à Bologne le 29 juin de l'an 1278. Quelques auteurs le font archevêque de Cosence, & d'autres de Bénévent; cependant il est sûr qu'il n'eut que l'archevêché de Gnesne, auquel Nicolas III l'éleva, les électeurs ne pouvant pas s'accorder pour la nomination d'un prélat. Martin avoit écrit une chronique, qui finit dans certaines éditions l'an 1320, ce qui a fait croire à quelques auteurs qu'il vécut jusqu'à ce temps. Mais ce doit être une addition de quelque autre écrivain; car Martin marque le temps auquel finit son ouvrage, dans la préface, en ces termes: *Ego F. Martinus domini papæ pœnitentiarius & capellanus, ex diversis chronicis & gestis summorum pontificum & imperatorum, præsens opusculum usque ad Joannem XXI papam deduxi inclusivè.* Ce pape mourut l'an 1277. On a ajouté diverses choses à la chronique de Martin Polonus; entr'autres l'histoire de la papesse Jeanne, qui se trouve dans l'édition de Basle de l'an 1559, & d'Anvers de l'an 1574. Mais ces additions ont été retranchées dans l'édition qu'en a faite Jean Fabricius, de l'ordre de Prémontré, sur un ancien manuscrit du temps, imprimé à Cologne en 1616. On lui attribue encore des sermons, imprimés à Strasbourg en 1486 & 1488. Quelques autres ont remarqué qu'il avoit fait une somme de droit-canon, appellée *Martinienne*, & un traité des choses mémorables de Rome. On trouve un curieux article de cet auteur dans l'*histoire des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique*, par le pere Touron. * Onuphre, *in chron.* Trithemius & Bellarmin, *de script. eccles.* Leandre Alberti, & Antoine *de Sienne*,

de vir. illustr. ordin. Dominic. Simon Starovolscius; *de script. Polon.* Arnoul Wion, *in ligno vitæ.* Vossius, *l.* 2; *c.* 6, *de hist. Lat.* Possevin, *in apparat. sacro.* Gesner, *in biblioth.* Bzovius & Sponde, *in annalib. &c.*

MARTIN D'ALNEVICK, Anglois, que Pitseus appelle *Alvewick*, natif d'un bourg de ce nom, vivoit dans le XIV siécle. Il étoit religieux de l'ordre de S. François, composa quatre livres de commentaires sur le Maître des Sentences; un de disputes; une chronique, & mourut en 1336.

MARTIN PORRÉE, fit un traité pour défendre l'assassinat du duc d'Orléans, fait l'an 1407, par l'ordre du duc de Bourgogne, & en récompense fut fait évêque d'Arras. Ce traité se trouve manuscrit dans la bibliothéque du collége de Navarre, avec la réponse. Porrée fut un des ambassadeurs du duc de Bourgogne au concile de Constance, fit ensuite un voyage en Angleterre, & mourut le 6 septembre de l'an 1426. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XV siécle.*

MARTIN DE LAON, ainsi nommé, parcequ'il étoit natif de cette ville en Picardie, Chartreux, prieur de la maison du Val-Saint-Pierre, écrivit un ouvrage intitulé: *Parænetica*, que Petreïus publia en 1607. * Petreïus, *in biblioth. Cartus.* Possevin, *in appar. sacro, &c.*

MARTIN LE MAITRE, natif de Tours, étoit docteur en théologie de la faculté de Paris de la société de Navarre, & principal du collége de sainte Barbe. Quoiqu'il fût d'une condition fort basse, puisqu'il étoit fils d'un boucher, il parvint à la charge d'aumônier & de confesseur du roi Louis XI. Il s'étoit rendu célébre par les traités de philosophie & de morale, qu'il avoit enseignés. On a de lui un traité de la valeur, imprimé à Paris, l'an 1489; un traité de la tempérance, imprimé dans la même ville l'an 1490; un traité des conséquences, suivant la doctrine des Nominaux, imprimé à Paris sans date; une explication des universaux de Porphyre, imprimée à Paris l'an 1499, & une question du destin, imprimée au même endroit. Cet auteur fut reçu bachelier l'an 1469, prit le bonnet de docteur en 1473, & mourut en 1482. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XV siécle.*

MARTIN DE LEDESMA, ainsi nommé, parcequ'il étoit natif de Ledesma, bourg d'Espagne dans le royaume de Léon, étoit religieux de l'ordre de saint Dominique, & fut fort estimé de Jean III, roi de Portugal. Il enseigna pendant 30 ans la théologie dans l'université de Conimbre, & mourut en 1574, après avoir refusé l'évêché de Viseu. Il laissa des commentaires sur le quatriéme livre du Maître des Sentences. Possevin & quelques autres se sont trompés, en lui attribuant un traité du mariage; car cet ouvrage intitulé: *De magno matrimonii sacramento*, a été composé par Pierre Ledesma de Salamanque. * Louis Sousa. Nicolas Antonio. Le Mire, &c.

MARTIN (Jean) Parisien, fut d'abord secrétaire de Maximilien Sforce, qui ayant été obligé de céder au roi François I, le duché de Milan, s'étoit retiré en France. Maximilien étant mort en 1530, Jean Martin entra en la même qualité de secrétaire, au service du cardinal de Lénoncourt, auprès duquel il demeura jusqu'à la fin de sa vie. On ignore la date de sa mort: il est sûr qu'elle n'arriva qu'après 1550, & avant 1553; puisque sa traduction de l'architecture de Léon-Baptiste Alberti, qui parut cette année, fut donnée comme ouvrage posthume par son ami Denys Sauvage, sieur du Parc. Jean Martin est auteur de plusieurs ouvrages, savoir: 1. *Dialogue très-élégant, intitulé le Peregrin, traitant de l'honnête & pudicq amour, concilié par pure & sincere vertu*, traduit de l'italien par François Dassy, secrétaire du roi de Navarre, &c. revu, corrigé & publié avec des notes par Jean Martin, à Lyon, 1528; à Paris, 1529, 1535 & 1540; à Lyon, 1533. 2. *Orus Apollo de Ægypte de la signification des notes hiéroglyphiques des Egyptiens*, &c. traduit du grec en françois, à Paris, 1543, *in*-8°, avec dix hiéroglyphes ajoutés par le traducteur. La même traduction avec la même addition, sous ce titre: *Les sculptures & gravures sacrées d'Orus Apollon*, &c. 3. *Roland furieux*, traduit de l'Arioste en prose, &c. à Lyon, 1544, *in-fol.* & encore plusieurs fois depuis. 4. *L'Arcadie de messire Jacques Sannasar*, &c. *mise d'italien en françois*, en 1544, *in*-8°, dédiée au cardinal de Lénoncourt. Les discours sont traduits en prose, & les é噢glogues sont en vers de diverses mesures. 5. *Les Azolains de monseigneur Bembo, de la nature d'amour*, traduits d'italien en françois, à Paris, 1545, *in*-8°, & encore plusieurs fois depuis. 6. *Le premier livre d'architecture de Sebastien Serlio*, traduit de l'italien en françois, & le deuxiéme livre du même, à Paris, 1545, *in-fol.* c'étoit Serlio lui-même qui avoit engagé Martin à traduire ces deux premiers livres. 7. *Hypnerotomachie, ou discours du songe de Poliphile; déduisant comme amour le combat à l'occasion de Polia*, &c. traduction de l'italien faite par un anonyme, & seulement retouchée & publiée par Martin, à Paris, 1546, 1554 & 1561, *in-fol.* c'est la même traduction que Beroalde de Verville a donnée en 1600, avec de légers changemens, sous ce titre: *Le tableau des riches inventions représentées dans le songe de Poliphile*, &c. 8. *Architecture, ou art de bien bâtir, de Marc Vitruve Pollion*, &c. *mis de latin en françois*, à Paris, 1547 & 1572, *in-fol.* Les figures sont du dessin de *Jean Goujon.* 9. *Oraison funébre sur le trépas du roi François*, &c. C'est une traduction de la harangue latine de Galland, professeur royal, à Paris, 1547, *in*-4°. 10. *La Circé* de Jean-Baptiste Gelli, Florentin, traduite en françois; revue & publiée par Denys Sauvage, sieur du Parc, du moins à ce que prétend la Croix du Maine. Ce livre a paru à Lyon en 1550, & a eu depuis plusieurs autres éditions. 11. *La théologie naturelle de Raymond Sebon*, &c. traduite du latin, à Paris, 1551, *in*-4°. 12. *L'architecture & art de bien bâtir du seigneur Léon-Baptiste Alberti*, &c. traduite du latin en françois, à Paris, 1553, *in-fol.* * Voyez les bibliothéques françoises de du Verdier & de la Croix du Maine, & le tome 42 des *mémoires* du pere Niceron, pag. 330, & suivantes.

MARTIN (Bernard) savant littérateur & jurisconsulte dans le XVI siécle & dans le suivant, naquit à Dijon en 1574. On croit qu'il étoit fils ou petit-fils de *Benigne* Martin, avocat au parlement de Bourgogne, & qui exerça la charge de maire de la ville de Dijon pendant les années 1557, 1558, 1559, 1562, 1563, 1564, 1565 & 1567. Bernard se fit aussi recevoir avocat au parlement de Dijon, & Charles Fevret en fait un grand éloge au livre second de ses Illustres avocats du parlement de Bourgogne. Il se distingua, dit-il, par sa science & par sa connoissance des lettres humaines; & il fut un des grands ornemens du barreau. Comme il se défioit de sa mémoire, il plaidoit toujours par écrit: ce qui fait que ses plaidoyers étoient bien remplis, châtiés & composés selon les regles de l'art, qu'on les entendoit avec plaisir, & qu'ils réveilloient par la variété des choses qu'il y faisoit entrer. Il y en a seulement qui eussent voulu qu'il les eût récités de mémoire. Fevret loue encore son érudition, pag. 112 du

même dialogue. Bernard plaida sa premiere cause le 9 juin 1597. En l'année 1605, ayant été obligé d'aller à Paris pour la poursuite d'un grand procès, il profita des momens de loisir dont il put jouir dans cette ville durant quelques mois de séjour, pour y mettre au net quantité de remarques critiques qu'il avoit faites sur différens auteurs Grecs & Latins. Fevret, pag. 112 de son dialogue cité ci-dessus, parle avantageusement de cet ouvrage, que Martin fit imprimer sous ce titre : *Bernardi Martini variarum lectionum libri quatuor, in quibus aliquot melioris notæ autores explicantur, illustrantur, & à mendis plerisque vindicantur*, in-8°, *Parisiis, apud Petrum Chevalier*, 1605. Il y a au-devant une épître dédicatoire adressée à Pierre & Jean Quarré, conseillers au parlement de Dijon. Charles Fevret n'est pas le seul qui ait loué cet ouvrage, comme rempli de beaucoup d'érudition, & de conjectures ingénieuses sur les anciens auteurs. Le savant Barnes, commentateur d'Homere, a cité & approuvé plusieurs de ces observations, en appellant l'auteur *virum perspicacissimum, & elegantis ingenii*. Elles prouvent en effet qu'il avoit fait dès-lors un grand progrès dans les langues savantes, & dans l'étude des belles lettres. Retourné dans sa patrie, il se livra tout entier à sa profession, qu'il exerça jusqu'à sa mort avec grande distinction. Comme il avoit formé de bonne heure le dessein de donner un commentaire sur la coutume de Bourgogne, il avoit mis dans cette vue par écrit quantité de réflexions & de remarques qui pouvoient y servir. Elles forment cinq petits volumes *in-fol.* manuscrits qui étoient entre les mains de M. le président Bouhier, & dont ce savant magistrat a fait quelque usage dans la nouvelle édition qu'il a donnée en 1742 de la coutume de Bourgogne. » J'y ai sur-tout trouvé, *dit cet illustre » écrivain*, de grands éclaircissemens pour l'intelli- » gence & la date de divers arrêts de conséquence » qui ont été rendus du temps de l'auteur. » Martin avoit commencé lui-même de faire imprimer ses remarques quand il mourut ; mais on n'a pu recouvrer que le premier cahier, le seul peut-être qui ait paru. C'est un *in-12*, de petit caractere, avec ce titre : *Coutumes générales du duché de Bourgogne, tant anciennes que modernes, avec les notes de M. Bernard Martin, avocat au parlement de Dijon.* On a encore de lui vingt-quatre vers élégiaques à la tête de l'*Histoire de la sainte Hostie de Dijon*, par Philibert Boulier. Ce savant avocat mourut le 15 novembre 1639, âgé de soixante-cinq ans ; & par son testament il laissa sa bibliothéque au collége des Jésuites de Dijon qui ont conservé son portrait. * *Voyez* sa vie, par M. le président Bouhier, dans son *Histoire des commentateurs de la coutume de Bourgogne. La bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, tom. 2, pag. 35. *De claris fori Burgundici oratoribus dialogus*, &c. *in-8°*, 1654.

MARTIN (André) prêtre de l'Oratoire, natif de Poitou, entra jeune dans l'Oratoire, & s'est rendu célebre par la maniere surprenante avec laquelle il possédoit les ouvrages de saint Augustin. Les thèses qu'il fit imprimer à Saumur, *in-4°*, lorsqu'il y enseignoit la théologie, ont été fort recherchées. Il a donné sous le nom d'Ambroise Victor, la *Philosophie chrétienne*, toute tirée des ouvrages de saint Augustin, & composée des paroles de ce pere : il y en a sept volumes, imprimés à Saumur & à Paris, l'an 1667 & l'an 1671. Le pere Martin est mort à Poitiers le 26 septembre 1695. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclésiastiques du XVII siécle.*

MARTIN, dit *Garat*, de Laino dans la Calabre, jurisconsulte très-renommé, laissa divers monumens de son esprit dans les ouvrages que nous avons de lui. * Forster, *l.* 3, *hist. jurisc. c.* 35.

MARTIN (Dom Claude) né à Tours le 2 avril 1619, d'une mere sainte, *Marie* Guyert, plus connue sous le nom de la mere *Marie de l'Incarnation*, qui obtint par ses prieres & par ses soins la sanctification de son fils, quitta le monde avant de l'avoir aimé, & se consacra à Dieu dans la congrégation de saint Maur le 3 février 1642, pour s'éloigner de toutes les occasions qui pouroient lui en faire naître l'amour. Son mérite le fit élever à la supériorité du monastere des Blancs-Manteaux de Paris dès l'an 1654. Il a été supérieur pendant 38 ans, & assistant sous plusieurs généraux pendant seize ans. En 1690, il fut nommé prieur de l'abbaye de Marmoutier-lès-Tours, où il mourut en odeur de sainteté le 9 août 1696, âgé de plus de 77 ans. C'étoit un homme humble, plein de mépris pour lui-même, très-zélé pour le bien du prochain, & pour celui de l'église en général, qu'il a édifiée par ses rares vertus, & par sa piété solide & constante. Comme il ne sortoit de sa retraite que pour ses devoirs, il a su se ménager du temps pour composer plusieurs ouvrages qui sont autant de monumens de sa piété : savoir, 1. *des Méditations chrétiennes*, dédiées à la reine, deux volumes *in-4°*, à Paris en 1669. Le pere D. Pierre-François Metzer, Benédictin d'Allemagne, & docteur en théologie dans l'université de Saltzbourg, les a traduites en latin, & fait imprimer à Saltzbourg en 1695. 2. *La pratique de la regle de saint Benoît*, dont il s'est fait six éditions : la premiere en 1674 ; la sixiéme en 1712. Ce livre a été aussi traduit en latin, & imprimé à Bruxelles & à Douai. 3. *Conduite pour la retraite du mois qui se pratique dans la congrégation de saint Maur*, en 1670, *in-12*, & réimprimée sept ou huit fois depuis. 4. *Méditations pour la fête & pour l'octave de sainte Ursule*, *in-16*, à Paris en 1678, avec une dissertation sur le martyre de cette sainte & de ses compagnes, où le pere Martin tâche de démêler ce qu'il y a de vrai & de faux dans leur histoire. Cependant il y a peu de critique dans cette dissertation. 5. *Méditations pour la fête & l'octave de saint Norbert*, à Caen. 6. *Oraison funébre de M. de Pompone de Bellievre*, premier président du parlement de Paris, prononcée dans l'église de saint Germain-des-Prez le 14 avril 1657. 7. La vie & les lettres de sa mere, morte premiere supérieure des Ursulines de Quebec en Canada, où elle finit ses jours en odeur de sainteté en 1672, après avoir quitté généreusement son pays dans le dessein de travailler à la conversion de ces peuples. Ces deux ouvrages ont été imprimés *in-4°*, en 1672, à Paris. Dom Martin a donné aussi au public deux retraites de cette sainte femme, avec une courte explication du cantique des cantiques. La préface, dans laquelle on explique les différentes sortes d'oraisons, est du pere Martin. En 1684, il publia encore un catéchisme que sa mere avoit fait pour instruire les pensionaires & les novices : il l'a intitulé, *L'école sainte*, & y a fait une préface. On lui attribue des *Avis très-importans pour les religieuses* ; & après sa mort dom Martenne a publié à Rouen *in-12*, en 1698, des *Maximes spirituelles*, que dom Martin avoit composées. Il en reste plusieurs autres à imprimer, dont on peut voir le catalogue dans la vie de dom Claude Martin, composée par le pere Martenne, & imprimée à Tours, *in-8°*, en 1697. Cette vie a été supprimée par ordre des supérieurs de la congrégation, parceque, dit-on, elle avoit été faite sans leur participation. Ce que nous ne devons point omettre ici, c'est que ce fut dom Claude Martin, selon l'au-

teur de sa vie, qui inspira le dessein de faire une nouvelle édition des œuvres de saint Augustin, & qui fut chargé du soin de l'exécution. Un jour qu'il s'entretenoit avec le savant dom Luc d'Acheri, celui-ci lui dit que cinq ou six docteurs s'étoient unis depuis peu, pour revoir ensemble les ouvrages de saint Augustin, & en donner une édition plus digne de ce pere, & plus utile au public; qu'ils avoient conféré assidument tous les manuscrits de ce saint docteur, qui étoient dans la bibliothéque de l'abbaye de saint Germain-des-Prez, mais qu'il croyoit que rebutés par les difficultés, ils avoient abandonné l'entreprise. Dom Martin dit alors au pere d'Acheri, que ce dessein étoit digne de solitaires, tels que les Bénédictins, & qu'ils devoient faire ce qu'il étoit si difficile d'exécuter au milieu du siécle. Il en parla avec tant de force, & trouva des solutions si frapantes à toutes les difficultés qu'on lui opposa, que l'on tint une assemblée extraordinaire, où l'on appella les prieurs des Blancs-Manteaux & de saint Denys en France, pour y écouter les avis de dom Martin. Ces avis furent pesés murement dans cette assemblée: dom Martin répondit avec clarté à toutes les difficultés, & il persuada si bien tous ceux qui l'écoutoient, qu'on ordonna à dom Martin lui-même d'agir au nom du général pour disposer dans tous les monasteres de la congrégation des manuscrits qu'on avoit besoin de consulter, & des religieux capables de faire réussir cette noble entreprise, dont le pere Martin eut la consolation de voir la fin avant que de mourir. Cependant le fait est, que la premiere idée de donner une nouvelle édition de saint Augustin, fut donnée aux Bénédictins par M. Arnauld. Ce docteur, consultant chez eux, après la paix de l'église, quelques manuscrits des œuvres de saint Augustin, loua beaucoup le zèle des docteurs de Louvain, qui avoient donné leurs soins à la révision des ouvrages de ce pere: mais il fit voir les défauts de leur édition, & ajouta qu'il n'y avoit que les Bénédictins qui pussent les réparer par une nouvelle. Cette proposition plut à dom Victor Tixier, & celui-ci s'en ouvrit à dom Martin, qui en parla au général D. Bernard Audebert, & n'omit rien de ce qu'il put faire pour lever tous les obstacles que l'on opposa à l'exécution de ce dessein. * *Voyez* la vie de dom Martin, citée ci-dessus, au chap. 3, pag. 134, & D. le Cerf dans sa *bibliothéque des auteurs de la congrégation de saint Maur*, qui néanmoins ne dit rien de ce fait à l'article de D. Martin, & qui n'est pas exact en tout à l'article de D. Blampin, où il en dit quelque chose.

MARTIN (David) un des plus savans Protestans de nos jours, naquit le 7 septembre 1639, à Revel, ville du diocése de Lavaur, dans le haut Languedoc, de *Paul* Martin, qui y fut deux fois honoré du consulat, & de *Catherine* Cordes. Il commença ses études à Revel, & alla en 1655, faire sa rhétorique à Montauban, où étoit l'académie des Prétendus Réformés. Il y demeura deux ans, & au mois d'octobre 1657, il alla faire son cours de philosophie dans l'académie de Nismes sous David Dérodon, qui devint bientôt son ami, & qui l'a toujours été depuis. Martin soutint des thèses sur toute la philosophie depuis le matin jusqu'au soir sans président, & fut reçu maître-ès-arts & docteur en philosophie le 21 juillet de l'an 1659. Il se consacra ensuite à la théologie, qu'il étudia d'abord à Puy-Laurent, où l'académie de Montauban avoit été transportée. Il y profita beaucoup des lumieres de Verdier & d'André Martel, qui y étoient alors professeurs. De retour chez lui, son cabinet devint son lieu de délices. Il s'y appliqua à la lecture de l'écriture sainte, des commentateurs & des peres, aux langues orientales, à l'histoire ecclésiastique, & à la littérature même tant sacrée que profane. Dès qu'il eut été reçu au ministere, il se transporta au synode qui se tenoit à Mazamet au mois de décembre 1663; & y ayant été vivement sollicité de se charger de l'église d'Espérance, au diocèse de Castres, il accepta cette vocation. Il trouva dans son église des divisions que son prédécesseur, quoiqu'homme sage & d'expérience, n'avoit pu calmer, & il y rétablit la paix & l'union, de même que dans son consistoire qu'il ne trouva pas moins troublé. Au mois de juin 1666, il épousa *Florence* de Malecare, fille de *Pierre* de Malecare, gentilhomme, & avocat en la chambre mi-partie de Castres en Albigeois. En 1670 l'église de la Caune, au diocése de Castres, le demanda pour pasteur, & il a rempli cette vocation jusqu'à la suppression qui fut faite de cette église par la révocation de l'édit de Nantes le 22 octobre 1685. En 1681, on le pressa de se charger de l'église de Milhau dans le Rouergue, & ensuite de la place de professeur en théologie dans l'académie de Puy-Laurent, vacante par la mort de Théophile Arbussy; mais l'attachement qu'il avoit pour son église de la Caune, le porta à refuser ces deux postes. Ses ennemis le déférerent à l'évêque de Castres, auprès duquel ils l'accuserent d'avoir contrevenu aux ordres du roi: il parut devant ce prélat, se justifia, fit connoître son innocence, & ne fut point condamné. Mais ayant voulu encore gouverner l'église de la Caune, après même que son temple eût été démoli en 1685, il manqua d'être arrêté; il en fut averti, passa en Hollande, & arriva à la Haye au mois de novembre de la même année 1685. Il se rendit peu après à Utrecht, où dès le 16 février 1686, les magistrats de Déventer lui adresserent la vocation de professeur en théologie & de pasteur de l'église Wallone de cette ville. Mais messieurs de la régence d'Utrecht s'opposerent à ce qu'il leur fût enlevé, & le retinrent pour pasteur chez eux. Comme il n'aimoit point le changement, & qu'il avoit d'ailleurs beaucoup de modestie, il refusa successivement plusieurs églises, tant de la république que d'autres pays, & en particulier celle de la Haye après la mort d'Isaac Claude, fils de Jean Claude, ministre à Charenton, arrivée en 1695. M. Martin donnoit chez lui des leçons de philosophie & de théologie à de jeunes gens, entre lesquels il y en avoit de différens pays, que sa réputation avoit attirés à Utrecht; & souvent de jeunes seigneurs, des fils même de souverains lui ont demandé plusieurs heures de conversation, afin d'y profiter de ses lumieres. Comme il joignoit à beaucoup d'ordre beaucoup de netteté dans ses idées, il répandoit sur les matieres les plus abstraites une si grande clarté, qu'elles paroissoient faciles à comprendre. A l'égard de ceux qui se destinoient à desservir des églises, il ne se bornoit pas à en faire des théologiens & des prédicateurs, il s'attachoit aussi beaucoup à leur inspirer des sentimens de probité, de modestie & de douceur; qualités que tout le monde admiroit en lui. Il ne se délassoit de ses occupations, que par les visites fréquentes qu'il faisoit de son troupeau, & par le commerce de lettres qu'il entretenoit avec des savans & avec ses amis. On a trouvé parmi ses papiers des lettres de savans de tout ordre & de tout pays qui sont pleines d'érudition. Il avoit bien étudié la langue françoise, il en possédoit bien les regles; & lorsque l'académie françoise voulut publier la seconde édition de son dictionaire, il lui envoya des remarques & des observations dont cette compagnie profita, & dont

elle remercia l'auteur avec beaucoup de politesse. Cependant, quoi qu'en disent les admirateurs de M. Martin, son style a quelque chose de sec & de dur, & l'on n'y trouve point la délicatesse qu'ils y apperçoivent. Mais il parloit & écrivoit avec facilité. Il avoit l'esprit vif & pénétrant, une mémoire heureuse, & beaucoup de jugement. Il avoit le cœur affectueux, tendre & compatissant. Il aimoit à faire du bien, même à ceux qui n'y répondoient pas, & étoit très-attaché à ses amis. A l'âge de 82 ans accomplis il prêcha encore sur la providence avec une vigueur d'esprit & de corps, une force de raisonnement, & une élévation d'idées qui surprirent son auditoire; mais à peine eut-il cessé de parler qu'il se sentit épuisé. Il fut attaqué d'une fièvre violente, & deux jours après, le 9 septembre 1721, il mourut à huit heures du soir. En 1680, il ne craignit point de se mesurer avec l'illustre M. Bossuet, en écrivant contre l'*Exposition de la doctrine de l'église catholique*, mise au jour par ce prélat: mais plusieurs contretemps ayant suspendu l'impression de cette réponse, elle est encore manuscrite. Vers le même temps il entreprit un commentaire sur l'épître aux Ephésiens, qu'il poussa jusqu'au quatriéme chapitre, qu'il n'a pas achevé depuis, & qui est demeuré imparfait. Ses ouvrages imprimés sont: 1. des notes sur le nouveau Testament de la version ordinaire, retouchée pour le langage; de nouvelles préfaces sur chaque livre; des considérations générales sur la religion chrétienne, qui servent aussi de préface: cet ouvrage a été ainsi imprimé à Utrecht *in*-4°, en 1696. 2. L'*Histoire du vieux & du nouveau Testament*, en deux volumes *in-fol.* à Amsterdam en 1700, avec 424 belles estampes. Cette histoire fut réimprimée & traduite en hollandois. On en a donné une nouvelle édition à Genève sans figures, en trois volumes *in*-12; & depuis on l'a encore imprimée à Amsterdam *in*-4°, avec de petites estampes. 3. Une nouvelle édition de la Bible, retouchée pour le style, enrichie de notes & de préfaces, en deux volumes *in-fol.* à Amsterdam en 1702, réimprimée au même lieu en 1712, *in*-4°, avec les passages paralleles, & de petites notes en marge, & en 1710, *in*-12, sans notes, ni paralleles. 4. Sermons sur divers textes de l'écriture sainte, à Amsterdam en 1708, *in* 8°. 5. L'excellence de la foi & de ses effets, expliquée en vingt sermons sur le chapitre XI de l'épître aux Hébreux, prononcés à Utrecht en 1708 & 1709, à Amsterdam *in*-8°, en 1710, deux volumes. 6. Traité de la religion naturelle, à Amsterdam en 1713, *in*-8°, & traduit en hollandois, & imprimé ainsi à Utrecht en 1720, & en anglois, à Londres, la même année. 7. Le vrai sens du pseaume CX (c'est-à-dire, CIX chez les Catholiques,) opposé à l'application qu'en a faite à David l'auteur de la dissertation (Jean Masson) insérée dans les trois premiers tomes de l'histoire critique de la république des lettres, à Amsterdam en 1715, *in*-8°. Masson avoit répondu vivement au synode de Breda, qui avoit condamné son écrit comme impie, & n'épargna pas M. Martin qui avoit été de ce synode; & ce fut ce qui engagea celui-ci à faire l'ouvrage dont on parle. Masson y opposa des *remarques apologétiques*, &c. dans le tome huitiéme de l'histoire critique, &c. Mais comme il n'y avoit rien de nouveau, M. Martin ne jugea pas à propos de repliquer. 8. Deux dissertations critiques: la premiere sur le verset 7 du chapitre V de la premiere épître de saint Jean, IL Y EN A TROIS AU CIEL, &c. dans laquelle on prouve l'autenticité de ce texte; la seconde sur le passage de Josephe touchant Jesus-Christ, où l'on fait voir que ce passage n'est point supposé, à Utrecht en 1712, *in*-8°. Ces deux dissertations sont excellentes: elles ont été traduites en anglois, & imprimées à Londres. 9. Traité de la religion révélée, où l'on fait voir que les livres du vieux & du nouveau Testament sont d'inspiration divine; on donne des regles générales pour les expliquer, &c. à Lewarde en 1719, *in*-8°, deux volumes. 10. Examen de la réponse de M. Emlyn à la dissertation critique sur le verset 7 du chapitre V de la premiere épître de saint Jean, à Londres en 1719, *in*-8°. Elle parut en même temps en anglois & en françois. Emlyn y répondit en 1720, & M. Martin repliqua en 1721, par un écrit imprimé à Utrecht, & intitulé: *Vérité du texte de la premiere épître de saint Jean, démontrée par des preuves*, &c. M. Martin y répond aussi à une lettre que le P. le Long de l'Oratoire, venoit de faire paroître à Paris dans le journal des savans, par laquelle il entreprenoit de combattre les éditions de Robert Etienne, en produisant des manuscrits qu'il croyoit avoir été ceux de cet habile imprimeur, dans lesquels le passage en question ne se trouve point. M. Martin, à qui cette lettre est adressée, fait voir que le pere le Long a été trop facile à prendre pour les manuscrits d'Etienne, ceux de la bibliothéque du roi de France qu'il a produits, & tâche de prouver par ces mêmes manuscrits qu'ils ne peuvent être ceux d'Etienne. Le pere le Long répondit par une autre lettre insérée dans le Journal intitulé, *Europe savante*, &c. tome XII, & M. Martin repliqua par une nouvelle lettre. * *Mémoires du temps.* Le Long, *bibliotheca sacra*, édition *in-fol.* Extrait d'un mémoire sur la vie & les ouvrages de David Martin, par M. Claude, petit-fils du fameux ministre de ce nom, inséré dans le tome XXI des *mémoires* du pere Niceron, &c.

MARTIN (Jean-Baptiste) peintre des conquêtes de Louis XIV, & son pensionaire en l'hôtel royal des Gobelins, où il est mort le 8 octobre 1735, dans sa soixante-seiziéme année. Il étoit né à Paris en 1659, de *Pierre* Martin, entrepreneur des bâtimens. Il apprit les principes du dessin sous M. de la Hire, professeur de l'académie royale de peinture & de sculpture. Il fut ensuite envoyé en qualité d'ingénieur pour servir sous M. de Vauban. Celui-ci le fit placer par sa majesté chez le célebre Vandermeulen, peintre de batailles; & il en a rempli la place aux Gobelins après la mort de ce peintre. Il fit plusieurs campagnes sous M. le dauphin en 1688 & 1689, sous le roi au siége de Mons en 1691, au siége de Namur en 1692, &c. Le duc de Lorraine, Léopold, ayant fait bâtir une galerie dans son château de Lunéville, le demanda au roi pour lui faire peindre les plus belles actions de Charles V, son pere: ce qu'il a exécuté en dix-huit ou vingt tableaux. * *Voyez* l'éloge de M. Martin plus détaillé dans le *Mercure de France*, mois de décembre 1735.

☞ MARTIN (François) Cordelier de Caën, docteur de Sorbonne, avoit une grande connoissance des livres, & a formé la bibliothéque du couvent de cette ville. C'est lui qui fit rétablir l'église des Cordeliers de Bayeux, qui avoit été presque totalement ruinée en 1687, par un incendie, comme l'atteste une inscription gravée sur une plaque de cuivre, placée dans le chœur. Il a fait en mauvais vers latins l'éloge de tous les auteurs que la ville de Caën a produits. C'est un *in*-8° de huit pages, intitulé: *Virorum aliquot Cadomensium doctrinâ illustrium syllabus, carmine recensitus.* Il dit à la fin, *ineunte anno christiano* 1715, *canebat Franciscus* Martin, *Minorita Cadomensis, vir academicus, ætatis anno* 75. Il a composé quelque

chose de plus ample en prose. Son manuscrit est dans la bibliothéque des Cordeliers de Caen. Ceux qui travailleroient à une histoire littéraire de cette ville, pouroient en tirer beaucoup d'utilité. * *Mémoires manuscrits* de M. Beziers, chapelain de Bayeux. Voyez *les demêlés de M. l'abbé de S. Martin avec MM. de Lasson & d'Engranville*, à la Haye, *in-12*, 1739, *p.* 238 & 239.

MARTIN, *Cabo Martin*, anciennement *Ferraria, Dianium, Artemisium promontorium.* C'est un grand cap du royaume de Valence en Espagne. Il est près de la ville de Denia, & il sépare le golfe de Valence de celui d'Alicante. Ce cap avance trois pointes dans la mer, dont celle du milieu porte le nom particulier *de Punta de l'imperador.* * Mati, *diction.*

MARTINA (dues de) *cherchez* CARACCIOLI.

MARTINE, niéce & seconde femme de l'empereur Héraclius, dans le VII siécle, pour frayer à son fils Héracléonas le chemin de l'empire, fit empoisonner, après trois mois de regne, Constantin, fils d'Héraclius & d'Eudoxe, son successeur à l'empire, par Pyrrhus, patriarche de Constantinople, & s'empara du gouvernement de l'état. Mais environ six mois après, Heracleonas fut déposé, & Constant, son cousin, fut élevé à l'empire. Le sénat condamna Martine à avoir la langue coupée, de peur qu'elle n'excitât les peuples par des discours séditieux, fit couper le nez à son fils Héracléonas, & les envoya tous deux en exil dans la Cappadoce, province de l'Asie mineure. * Cuspinien, *in vita Heraclii.*

MARTINE (George) docteur en médecine, membre de la société d'Edimbourg, médecin à S. André en Ecosse, & médecin de la flotte commandée par l'amiral Vernon, est mort depuis 1740, & avant 1743. Il est auteur de plusieurs ouvrages qui lui ont fait honneur. Il en publia deux en 1740, à Londres: 1. *De similibus animalibus & animalium calore, libri duo.* 2. *Essais de médecine & de philosophie*, par George Martine, docteur en médecine, *in-8°*, en anglois. Il a laissé un *commentaire historique & critique sur les tables anatomiques d'Eustache*, que M. Monro, professeur d'anatomie à Edimbourg, s'est chargé de publier dès 1744. Dans les *Essais & observations de médecine de la société d'Edimbourg*, on trouve de George Martine: 1. dans le tome premier, *Essai sur les mouvemens alternatifs du thorax & des poumons dans la respiration*: 2. dans le second volume, *Essai sur l'analyse du sang humain*: 3. dans le troisiéme, *Réflexions concernant la chaleur des animaux, & la divarication des vaisseaux*, extraites d'un traité latin sur cette matiere, & adressées dans une lettre à M. Jean Stevenson, médecin à Edimbourg: 4. dans le cinquiéme volume, *Réflexions & observations sur les vaisseaux sanguins des parties de la génération.*

MARTINEAU (Bernard) missionaire apostolique à Siam, & évêque *in partibus*, étoit né à Angers le 8 décembre 1654. Il étoit fils de Guillaume Martineau, correcteur en la chambre des comptes de Nantes. Après ses premieres études, il entra dans le séminaire des missions étrangeres; & le feu roi Louis XIV ayant envoyé des missionaires à Siam en 1685, avec ses ambassadeurs, M. Martineau fut du nombre des premiers. Il s'embarqua avec plusieurs autres à la suite de feu M. de la Loubere, de M. de Chaumont, & de M. l'abbé de Choisi, & étant arrivé à Siam, il y suivit, autant qu'il lui fut possible, tous les mouvemens de son zèle. Le pape Innocent XII le nomma à l'évêché de *Sabula*, vacant par la mort d'Alfonse de Villa, & peu après il le fit coadjuteur de l'évêque de Metillopolis. Ce prélat, usé par les travaux, mourut à Siam le vingt-cinquiéme jour du mois d'août 1695. * *Mém. du temps.*

MARTINEAU (Isaac) Jesuite, étoit arriere-petit-fils de *Nicolas* Martineau, surnommé *la Grande Barbe*, juge de la prévôté d'Angers, & maire de la même ville, qui s'est acquis en son temps une grande réputation par sa droiture & sa vigilance pour la police. Il fut un magistrat si integre, qu'ayant trouvé plus de mérite dans François Eveillard, son lieutenant, que dans son propre fils, pour posséder sa charge, il l'en revêtit, & ne donna à son fils que la charge de lieutenant qu'occupoit Eveillard. Isaac eut aussi un pere illustre, *François* Martineau de Princé, qui fut un des premiers membres de l'académie d'Angers. Pour lui il choisit le parti de la retraite, & il prit l'habit de Jésuite avec lequel il s'avança, & ne fut pas inutile à deux de ses freres, chanoines d'Angers, à qui son crédit obtint à chacun une abbaye. Isaac Martineau naquit le 22 mai 1640. Il entra chez les Jésuites le 5 septembre 1665. Il y fit la profession solemnelle des quatre vœux à Paris le 15 août 1683. Il est mort le 20 décembre 1720. Il a régenté la philosophie pendant dix années, & la théologie durant six ans à Paris; mais il ne fut jamais prédicateur, & l'on ne croit pas qu'il ait jamais paru en chaire qu'une seule fois, pour l'*oraison funébre de Louis, prince de Condé*, en 1687. Cette piéce fut imprimée la même année à Paris, *in-4°.* Il étoit recteur du noviciat, lorsqu'il fut choisi pour être confesseur des princes. Il le fut en particulier de Louis de France, duc de Bourgogne, qu'il assista de ses conseils pendant sa vie, & à sa mort, & dont il nous a tracé les vertus dans un écrit imprimé à Paris, *in-4°*, en 1712, sous ce titre: *Les vertus de Louis de France, duc de Bourgogne, ensuite dauphin.* Cet emploi ne l'empêcha pas d'être supérieur de la maison professe: il l'étoit en 1704, lorsque le pere Bourdaloue mourut; & c'est en cette qualité qu'il écrivit la lettre qui contient l'éloge de ce célebre prédicateur: elle fut imprimée d'abord séparément, & ensuite dans le troisiéme tome du Carême du pere Bourdaloue. Le pere Martineau n'a été provincial qu'après l'an 1713. A la fin de 1682, M. le duc Louis de Bourbon devant passer de rhétorique en philosophie dans le collége des Jésuites, les supérieurs dirent au prince Louis de Condé, qu'ils avoient un excellent régent de philosophie, mais qu'ils n'osoient le faire venir à Paris, pour le donner à M. le duc, parcequ'il étoit extrêmement laid. M. le prince demanda, » Est-il plus laid que le Démon? » Après l'avoir vu, il dit; » Il ne doit » pas faire peur à qui a vu Pellisson, il faut le faire » venir; on s'accoutumera à le voir, & on le » trouvera beau. » La laideur du pere Martineau, comme celle de M. Pellisson, venoit de la petite vérole. On a encore de ce pere les *Pseaumes de la pénitence de David, avec des réflexions*, à Paris, 1710, *in-12.* Ceux qui ont attribué cet ouvrage au pere *Jacques-Philippe* Lallemant, se sont trompés. Plus, *Méditations sur les plus importantes vérités du christianisme pour une retraite*, à Paris, 1714, *in-12.*

MARTINELLI (Vincent) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit fort estimé dans son ordre & le compagnon du général, lorsqu'Urbain VIII lui donna l'évêché de Conversano. Il fut sacré le 30 août 1625, & au mois de septembre 1632 le même pape le transféra à l'évêché de Vénafre, où il tint en 1634 un synode, dont il fit imprimer les actes l'année suivante à Rome. Ce prélat veilloit avec un extrême soin sur son troupeau, & l'on croit que sa liberté à reprendre les

nobles lui fut fatale. Il y en eut, dit-on, qui ne purent supporter ses remontrances, & qui se défirent de lui par le poison. Il mourut le 5 août 1635, n'ayant que quarante-neuf ans. * Echard, *script. ord. Præd.*

MARTINENGO (Tite-Prosper) religieux de l'ordre de saint Benoît, de la congrégation du Mont-Cassin, dans le XVI siécle, étoit de Bresse en Italie, où il mourut dans le monastere de sainte Euphémie l'an 1594. Il savoit les langues, & composa divers ouvrages en prose & en vers. Il fut appellé à Rome, sous le pontificat de Pie IV, où il revit l'édition des œuvres de saint Jerôme, publié par Paul Manuce. Il revit aussi les œuvres de saint Chrysostome & de Théophylacte, & la bible grecque qui fut imprimée à Rome. L'abbé Ghilini a fait son éloge dans la premiere partie du théâtre des hommes de lettres. La famille de MARTINENGO de Bresse est très-ancienne, & a produit de grands capitaines, qui ont rendu de bons services à leur patrie, & à la république de Venise. * Sansovin, dans son *traité des familles illustres d'Italie.*

Un des plus célébres de cette famille a été GABRIEL-RADIN Martinengo, habile ingénieur pour les Vénitiens dans Candie, lequel ayant appris que Soliman avoit mis le siége devant Rhodes, plein de zèle pour la religion catholique, sortit de Candie contre le gré de la république en 1522, & s'alla jetter dans la place assiégée. Le gouverneur indigné de son évasion, envoya des galeres contre lui; mais ne l'ayant pu attraper, il fit piller sa maison, & confisqua ses biens. Martinengo arrivé dans Rhodes, y prit l'habit de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, & reçut la croix de chevalier. Le grand-maître lui donna la surintendance des fortifications; & il rendit de grands services, jusqu'à exposer souvent sa vie pour découvrir les mines des Turcs; il se battoit contre eux dans celles qu'il éventoit; & dans une de ces occasions, il reçut un coup d'arquebuse dans l'œil, dont il pensa mourir. Il fut depuis bailli de sainte Euphémie, & envoyé de la religion vers l'empereur Charles-*Quint* avec le prieur de Castille, pour demander à sa majesté impériale l'isle de Malte, & mourut vers l'an 1530. FRANÇOIS Martinengo, comte de Malpaga, fut dans le XVI siécle grand écuyer du duc de Savoye, gouverneur & lieutenant général en Savoye, général de la cavalerie, & lieutenant général des armées du duc Emanuel-Philibert, qui le fit chevalier de l'Annonciade en 1576. Il mourut général de la cavalerie de la république de Gènes. * Bosio, *histoire de saint Jean de Jérusalem*, *l.* 9, *c.* 4. Capre, *chevaliers de l'Annonciade.*

MARTINET (Louis) étoit un bel esprit du dernier siécle, qui a composé un assez grand nombre de poésies, dont plusieurs se trouvent dans les premiers Mercures galans. Il faisoit, dit-on, d'heureux *in-promptu* le verre à la main. Il avoit une charge d'aide des cérémonies chez le roi, dont il se défit, parcequ'elle ne s'accordoit point avec son caractere indépendant. Il est mort vers 1694. Il étoit fils de l'avocat Martinet, dont parle M. Brossette dans ses notes sur la seconde épître de M. Despréaux, vers 36, & dont il rapporte ces deux vers faits sur Jacques Corbin, qui plaida sa premiere cause à quatorze ans:

Vidimus attonito puerum garrire senatu.
Bis pueri, puerum qui stupuere senes.

C'est de Louis Martinet dont le pere Sanlecque a voulu parler sous le nom de *Baudinet*, dans l'épigramme contre un mauvais auteur qui avoit fait un poëme intitulé, *Tombeau de Turenne*: ce poëme étoit en effet l'ouvrage de Martinet. * Le Clerc, *bibliothèque de Richelet*. Sanlecque, *poësies*, *pag.* 73, *de l'édition de Lyon*, *en* 1726.

MARTINEZ (Jean) cardinal, archevêque de Tolede, *cherchez* GUIJENO, ou SILICEO (Jean Martinez.)

MARTINEZ ou MARTINIUS (Pierre) *cherchez* MARTINIUS.

MARTINEZ (Grégoire) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit fils de *Sébastien* Martinez, & de *Catherine* Munnos, l'un & l'autre illustres par leur naissance, & naquit à Ségovie le 12 mars 1575. Il fut prieur en divers couvens de son ordre, & y enseigna long-temps la théologie: on peut voir avec quel succès, par les commentaires qu'il fit imprimer à Valladolid en trois volumes *in-fol.* sur la premiere partie de la seconde de saint Thomas. Ces trois volumes parurent successivement en 1617, 1622 & 1637. L'auteur mourut le 15 mai de cette même année, âgé de soixante-deux ans & trois jours. * Echard, *script. ord. Præd.*

MARTINEZ (Jean) de la même famille que le précédent, entra aussi dans l'ordre de saint Dominique, auquel le crédit qu'il acquit par ses talens pour la chaire & pour la direction, fut très-utile. Après avoir gouverné plusieurs maisons, & enseigné en diverses universités, on voulut l'avoir à la cour, & il y fut successivement confesseur de la reine Elizabeth, des rois Philippe IV & Charles II, & de la reine-mere Marie-Anne d'Autriche, qui, en reconnoissance de ses services, fonderent plusieurs chaires pour son ordre, & en rétablirent quelques couvens. Il mourut le premier jour de l'an 1676, à Madrid, âgé de quatre-vingt-six ans, & son corps fut porté à Ségovie. Il a laissé entr'autres ouvrages un volume de discours théologiques & politiques, écrits en sa langue naturelle, qui fut imprimé à Alcala de Henarés en 1664, & où il traite de questions, la plupart importantes. * Echard, *script. ord. Præd.*

MARTINEZ DEL PRADO (Jean) autre religieux Dominicain, de la même famille, a été illustre dans les universités d'Espagne, & a laissé divers ouvrages; des disputes de métaphysique; cinq autres volumes *in-4°*, de questions de dialectique, de logique, de métaphysique, & de physique: les principales questions de la théologie morale en deux volumes *in-folio*; traité des sacremens en général, & en particulier des sacremens de Baptême, de Confirmation, d'Eucharistie & de Pénitence, en trois volumes *in-folio*. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Alcala de Henarés, depuis l'an 1649, jusqu'à l'an 1669. Il publia aussi en 1661, dans la même ville, un traité où il examinoit les sentimens des Dominicains sur la question, si la Vierge a été préservée du péché; mais quoiqu'il fît profession de n'en parler qu'en historien, l'inquisition ordonna que cet ouvrage seroit supprimé. Il fut fait provincial l'année suivante, & crut devoir s'opposer à la loi introduite en Espagne pour les prédicateurs, de louer l'immaculée conception au commencement de leurs sermons; mais pour le récompenser du mémoire qu'il avoit présenté à ce sujet, le roi Philippe IV le relégua à Penna de Francia, d'où il fut obligé d'écrire aux prédicateurs de sa province de suivre l'exemple des autres. Ayant obtenu la liberté à ce prix, il gouverna sa province avec beaucoup d'attention, & mourut le 25 février 1668, à Ségovie. * Echard, *script. ord. Præd.*

MARTINEZ (Ferdinand) Carme déchaussé, *cherchez* FERDINAND DE SAINTE MARIE.

MARTINI (François) Catalan de nation, religieux de l'ordre des Carmes, sur la fin du XIV

fiecle, vers l'an 1590, compofa un ouvrage de la Conception de la fainte Vierge, & d'autres traités françois. * Trithème. Lucius, *biblioth. Carm.* Alegre, *in parad. Carm.*

MARTINI ou MARTINEZ (Martin) docteur en théologie & profeffeur à Salamanque dans le XVI fiécle, vers les années 1560 & 1570, étoit Efpagnol, & natif de Cantapiedra, dans le diocèfe de la même ville de Salamanque. Il compofa quelques ouvrages; comme, *Inftitutiones linguarum hebraicæ & chaldaicæ; Hypotipofes theologicæ ad intelligendos fanctæ fcripturæ fenfus, &c.* Ce dernier fut mis par le concile de Trente entre les livres défendus, jufqu'à ce qu'on le corrigeât.

MARTINI (Corneille) célebre philofophe d'Anvers, mourut en 1621. Il enfeigna la philofophie à Helmftadt. Nous avons de lui une métaphyfique & une analyfe de logique. * Sweertius, *pag.* 163. Calixtus de Urraque, *pag.* 351.

MARTINI (Jacques) d'Halberftadt, né en 1570, & mort en 1649, a enfeigné long-temps la philofophie & la théologie à Wittemberg. Il a écrit, *De tribus Elohim; De loco; Difputationes de cognitione fui; Partitiones metaphyfica, &c.* * Spitzelius, *in templo honoris, p.* 176. Henning Wite, *in theolog., pag.* 714.

MARTINI (Martin) Jéfuite, natif de Trente, demeura long-temps dans la Chine, & en revint en 1651. Il nous a donné plufieurs ouvrages, entr'autres, *De bello Tartaros inter & Chinenfes*, imprimé à Anvers l'an 1654. *Hiftoriæ Sinenfis decad. I*, publiée à Munich l'an 1658; une defcription géographique de la Chine, accompagnée d'une carte générale de ce pays, travaillée avec beaucoup d'exactitude; & quinze cartes particulieres pour les quinze provinces de cet empire; une carte de la prefqu'ifle de Corée; & une autre du Japon.

MARTINI (Denys) religieux de l'ordre de S. Dominique, naquit à Luques le 6 juillet 1659. *Louis* Martini fon pere, étoit d'une illuftre famille de cette ville, & fa mere *Elizabeth* Turretini, n'étoit pas moins confidérable par fa naiffance. Leur fils releva le luftre de fa famille par fa fainteté. Il enfeigna dans plufieurs maifons, fut fupérieur dans d'autres, & par tout fut également aimé & eftimé; le peuple qui l'entendoit fouvent prêcher, n'étoit pas moins charmé de lui. Il mourut le 17 feptembre 1708, à Afcoli, & pour l'enterrer il fallut faire efcorter fon corps par quatre nobles nommés par le confeil de la ville, qui le fit mettre dans un tombeau bien relié de fer, & attaché à la muraille, de peur que les habitans d'Aquila, chez qui il avoit demeuré, ne l'enlevaffent. Sa vie a été écrite par Céfar Franciotti, & imprimée à Luques en 1719. Il avoit fait un ouvrage intitulé: *Opera di Giefu Chrifto*, qui eft une efpèce de commentaire fur les cinq livres de Moïfe: le général Auguftin Galaminio, entre les mains de qui il pria en mourant qu'on le remît, ne jugea apparemment pas à propos de le faire imprimer. * Echard, *fcript. ord. Præd.*

MARTINIEN (Martius-Martinianus) s'avança par fon courage dans les armées de Licinius. Il étoit maître des offices, & fut créé *Augufte* par cet empereur à Chalcédoine; mais après la fanglante bataille que Conftantin gagna près de la même ville, il fut livré aux foldats victorieux, qui le mirent en pièces dans la Cappadoce l'an 324 ou 325. *Voyez* LICINIUS.

MARTINIEN (Saint) & fes compagnons, martyrs du V fiécle, dans le temps de la perfécution de Genferic, qui commença l'an 457. Il étoit efclave d'un feigneur Vandale, avec Saturien, deux de leurs freres, & une fille nommée Maxime; tous cinq chrétiens. Ce feigneur voulut marier Martinien à Maxime; mais cette fille, qui s'étoit confacrée à Dieu, perfuada à Martinien de fe retirer. Martinien fe fauva la nuit avec fes freres & Maxime, & s'en étant allé à Tabraque, ville de Numidie, les quatre freres entrerent dans un monaftere d'hommes, & Maxime dans un monaftere de filles. Leur maître ayant découvert où ils étoient, les fit prendre, enchaîner & tourmenter par divers fupplices. Il voulut encore leur faire recevoir le baptême des Ariens; & Genferic, pour les y obliger, ordonna qu'ils feroient battus avec des bâtons faits en forme de fcies. Cet ordre fut exécuté plufieurs fois; mais le lendemain ils fe trouverent parfaitement guéris. On les mit enfuite tous cinq dans une prifon, les pieds dans les fers, c'eft-à-dire, dans des entraves de bois: ces machines fe rompirent, miracle qui étonna le geolier. Le feigneur Vandale mourut après avoir fouffert plufieurs pertes; fa veuve défolée, donna les cinq efclaves à Serfaon, parent du roi Genferic; mais ils ne furent pas plutôt dans fa maifon, qu'elle fut encore affligée. Genferic envoya les quatre freres au roi des Maures, & donna la liberté à Maxime. Celle-ci fe retira dans un monaftere de vierges confacrées à Dieu, dont elle fut enfuite établie fupérieure, & où elle finit fes jours très-faintement. Les quatre freres convertirent plufieurs Maures à la religion catholique, & demanderent à l'évêque de Rome des miniftres, pour affifter ces nouveaux fidèles. Capfur, roi de Mauritanie, ayant fait favoir à Genferic le progrès que la religion catholique faifoit fur l'arianifme dans fon royaume, ce prince lui manda de les faire attacher par les pieds à des chevaux indomtés, qui, les trainant par des ronces & des buiffons, miffent leurs corps en piéces, ce qui fut exécuté. On fait mémoire de ces martyrs au 16 d'octobre. * Victor de Vite, *l.* 1, *c.* 10. Baillet, *vies des Saints, mois d'octobre.*

MARTINIEN, célébre dans les poéfies de faint Grégoire de Nazianze, étoit de Cappadoce, ou avoit gouverné cette province: car S. Grégoire l'appelle Καππαδόκων μέγα ἄγημα, la gloire de la Cappadoce, & plus bas le dit Cappadocien. Il fe fignala en Sicile & dans l'Afrique, & peut-être fut-il gouverneur de l'une & de l'autre. Ce qui eft fûr, eft qu'il donna de grandes marques de valeur, & de grands exemples d'équité & de vertu. Il parvint à une heureufe vieilleffe, qu'il paffa à la cour des empereurs, où il fut toujours eftimé. On trouve dans le code théodofien trois refcrits de Conftance de l'an 358, qui font adreffés à un Martinien, gouverneur d'Afrique: il y a tout lieu de croire que c'eft celui dont nous parlons. Saint Grégoire de Nazianze a fait à fon fujet douze ou treize épigrammes, où il lui donne de grandes louanges, & déclâme avec force contre ceux qui ofaroient violer fon tombeau. Il paroît par toutes ces piéces, que le faint prélat avoit connu Martinien, & qu'il s'intéreffoit à fa gloire. Les épigrammes dont on vient de parler fe trouvent parmi celles que M. Muratori a recueillies dans fes *Anecdota græca*, imprimés à Padoue en 1709, *in*-4°. Il ne faut pas confondre ce Martinien avec MARTIUS MARTINIANUS, *dont on a parlé plus haut*, ni avec un autre MARTINIEN, gouverneur de Rome fous le grand Conftantin, & au fujet duquel on trouve cette infcription dans Gruter:

> *D. N.* FL. CONSTANTINO
> *Clementiffimo* ATQ. VICT. AUG.
> MARTINIANUS *V. P. præfes*
> *Provinc. Norici Mediterr.*
> *D. N. M. ejus.*

† *Voyez* les notes de Louis-Antoine Muratori sur les épigrammes concernant Martinien, dans les *Anecdota græca*, depuis la pag. 14, jusqu'à la pag. 17.

☞ MARTINIERE (Antoine-Augustin BRUZEN de la), écrivain célebre de ce siécle, né à Dieppe, fit ses études à Paris, où il fut instruit en partie par le savant Richard Simon, son grand oncle, qui demeuroit alors au collége de Fortet. M. de la Martiniere nous apprend, dans la préface de son *Dictionnaire géographique*, qu'à la fin de 1709, étant âgé de 25 ans, il se transporta dans l'ancienne patrie des Hérules, Vandales, &c. (c'est-à-dire à la cour du duc de Meckelbourg) & qu'il s'appliqua à s'instruire de l'histoire de ces peuples; que sa curiosité ne déplut pas au souverain, qui lui ordonna de continuer ses recherches; qu'il s'appliqua à la géographie du moyen âge, & découvrit ce qui manquoit aux dictionnaires géographiques; que le souverain qui l'avoit appellé à sa cour étant mort, & le regne de son successeur étant troublé par des discordes intestines, il se vit réduit à chercher ailleurs la tranquillité dont il avoit besoin. A l'article Meckelbourg, il dit qu'en 1718 il tâcha de trouver quelques antiquités de l'ancienne ville de Meckelbourg, dans le village qui porte aujourd'hui ce nom; mais que ses soins furent inutiles, attendu qu'il faudroit beaucoup de travail & de dépenses pour fouiller les terres & découvrir ce qui peut rester des anciens édifices des rois Obotrites, qui y ont fait leur séjour. Il dit au même endroit, qu'il *a beaucoup de tendresse pour ce pays, où il a passé les dix plus belles années de sa vie*. M. de la Martiniere fut aussi attaché au duc de Parme François Farnèse, qu'il appelle son *sérénissime maître*, & par les ordres duquel il publia en 1722, une *dissertation historique sur les duchés de Parme & de Plaisance*, *in*-4°. ouvrage curieux, qui avoit été composé en Italie. Voyez l'article PARME dans son *dict. géographique*. On sait encore que le roi des deux Siciles le nomma son secrétaire, & lui donna des appointemens annuels de douze cens écus. Le marquis de Beretti-Landi, ministre plénipotentiaire d'Espagne auprès des Etats généraux, estimoit beaucoup M. de la Martiniere, l'engagea de dédier son dictionnaire géographique au roi d'Espagne, & lui procura le titre de Géographe de sa majesté catholique. M. de la Martiniere a passé une très-grande partie de sa vie à la Haye, où les ministres des puissances étrangeres qui y résident, se faisoient un plaisir de le recevoir à leurs tables. Il est mort à la Haye le 19 juin 1749, âgé de 83 ans. M. de la Martiniere avoit été marié trois fois. Il aimoit la joie, la bonne chere, les plaisirs: sa conversation étoit animée, ses expressions étoient vives & bien choisies. Il railloit délicatement, & donnoit un tour fin, & souvent nouveau à ce qu'il disoit. Il étoit généreux, libéral, obligeant, prompt, mais facile à pardonner. On lui a souvent reproché un défaut d'économie qui l'a plusieurs fois réduit à de fâcheuses extrémités. Il avoit beaucoup de lecture, une mémoire heureuse, un jugement solide & une grande pénétration. Tel est le portrait qu'en a tracé M. Bruys, qui a vécu quelque temps avec lui à la Haye, ou du moins qui l'y a fréquenté. Ses études favorites furent celles de l'histoire & de la géographie. Tout le monde connoît son grand *Dictionnaire géographique*, *historique*, & *critique*, qui parut à la Haye depuis 1726, jusqu'en 1730, en dix volumes *in-folio*, & qui a été réimprimé avec des corrections, des changemens, & des additions, à Dijon en six vol. *in-folio*, & à Venise. Ce n'est pas assurément un ouvrage sans défauts; mais c'est le meilleur qu'on ait encore eu en ce genre. M. de la Martiniere a donné plusieurs éditions de l'*Introduction à l'histoire de l'Europe*, par le baron de Pufendorff. Il rend compte de son travail sur cet objet dans la préface de son édition de 1743. On y voit qu'étant arrivé à Amsterdam en 1719, il commença à revoir cet ouvrage, & en donna l'édition de 1721; qu'il le retoucha encore pour celle de 1731; qu'en 1735 il en donna en deux volumes *in*-12 la continuation pour l'*histoire de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique*; qu'enfin il remania encore tout cet ouvrage pour l'édition de 1743. M. de la Martiniere, catholique éclairé, a retranché dans cette édition, le long chapitre rempli d'absurdités, que Pufendorff, zélé protestant, avoit fait sur la monarchie ou autorité temporelle du pape, & y substitua un abrégé chronologique de la souveraineté des papes en Italie, où il a tenu un juste milieu entre l'adulation de certains auteurs ultramontains, & la passion injuste des zélés protestans. Avant de publier son *dictionnaire géographique*, M. de la Martiniere donna deux *Essais sur l'origine & les progrès de la géographie*, *avec des remarques sur les principaux géographes grecs & latins*. Le premier fut adressé à MM. de l'Académie royale de l'histoire à Lisbonne, & le second à l'académie des belles lettres de Paris. Ces deux essais sont imprimés dans le tome II des mémoires historiques & critiques de Camusat, à Amsterdam, 1722. L'année même que parut la fin de son dictionnaire géographique, en 1730, il recueillit & mit au jour à la Haye, en deux volumes *in*-12 quelques *traités géographiques & historiques pour faciliter l'intelligence de l'écriture sainte, par divers auteurs célebres*, MM. Huet & le Grand, D. Calmet, les PP. Hardouin & Commire, &c. Il a orné ce recueil d'une longue préface fort instructive, & l'a dédié au marquis de la Paz. Les autres ouvrages de M. de la Martiniere sont, 1. deux volumes d'*Entretiens des ombres aux champs Elysées*, que l'auteur a tirés d'une énorme compilation allemande, & qu'il a accommodés au génie de notre langue. 2. *Essai d'une traduction d'Horace, en vers*, dans lequel il y a plusieurs piéces de lui. 3. *Nouveau recueil des épigrammatistes françois anciens & modernes*, &c. à Amsterdam, 1720, 2 vol. *in*-12, dédiés au marquis de Beretti-Landi, avec une préface de sa composition, & dans le second volume quelques épigrammes qui en sont aussi. 4. *Introduction générale à l'étude des sciences & des belles lettres, en faveur des personnes qui ne savent que le françois*, à la Haye, 1731, *in*-12. Ce bon ouvrage a été réimprimé à Paris en 1756, à la suite des *Conseils pour former une bibliothéque peu nombreuse mais choisie*. M. de la Martiniere n'y a point parlé de l'histoire; il se réservoit d'en traiter dans un volume séparé, qui devoit être le second de son ouvrage. Voici de quelle façon il s'exprime à la page 378: *Pour ce qui est de l'histoire, ce sera la matiere du volume suivant: cette étude est si importante, qu'elle mérite bien d'être traitée amplement & à part*. Je ne sais si ce second volume a paru. 5. *Lettres choisies de M. Simon*, nouvelle édition, avec la vie de l'auteur, à Amsterdam, 1730 4 volumes *in*-12. La vie de M. Simon, qui est très-détaillée est de M. de la Martiniere. Il y a aussi quelques notes de lui dans le corps des lettres. 6. *Nouvelles politiques & littéraires*: c'est une espèce de journal qui a eu peu de suite. 7. *Vie de Moliere*, plus ample & plus exacte que celle qui avoit été donnée par M. de Grimarest. 8. *Continuation de l'histoire de France, sous le regne de Louis XIV, commencée par M. de Larrey*. On a attribué à M. de la Martiniere quelques autres ouvrages qui ne sont pas de lui, comme les *Lettres sérieuses & badines* qui sont de M. Bruys, & la *Relation d'une assemblée tenue au bas du Parnasse*, qui est de M. l'Abbé d'Artigny. Depuis la mort de M. de la Martiniere, on a publié sous son nom, une brochure, qui est une espéce d'Ana,

Elle est intitulée, *Nouveau portefeuille historique & littéraire, ouvrage posthume de M. Bruzen de la Martiniere, conseiller du roi des deux Siciles*, &c. On y trouve plusieurs anecdotes & quelques pièces fugitives, qui rendent ce recueil assez intéressant. * *Avertissement sur les lettres de Simon. Mémoires de Bruys*, tome I. Les ouvrages de M. de la Martiniere indiqués.

MARTINIQUE, isle de l'Amérique, l'une des Antilles ou Caraïbes, étoit appellée par ses anciens habitans *Madanina*. Elle a environ seize lieues en longueur sur une largeur inégale, & quarante-cinq de circuit. C'est présentement une des plus peuplées & des plus célebres des Antilles. Les François s'y sont établis depuis l'an 1635, & y ont souvent battu les Indiens ou Caraïbes. Le pays est bon & fertile en tabac & en manioc. Il y a aussi du sucre, de la casse, du coton, des patates, des figues d'Inde, des bananes, &c. Ce qu'il y a de très-incommode, c'est une grande quantité de serpens dangereux, qui entrent dans les cases ou maisons, & qui se glissent jusque dans les lits. On pêche sur les côtes de la Martinique des tortues, des couanes, du caret, &c. On y trouve vers le sud-ouest, le Cul-de-Sac-Royal, qui est l'endroit de toutes les Antilles le plus propre pour caréner les navires. Les dernieres relations y marquent plus de quarante rivieres, dont quelques-unes sont navigables assez avant dans les terres. Les associés de la premiere compagnie des Indes vendirent l'an 1650, avec la permission du roi, la Martinique & quelques autres isles. Ceux de la seconde compagnie les ont rachetées l'an 1665. La Martinique n'a qu'un fort, nommé *le fort de Saint-Pierre*. * Du Tertre. Linschot, *histoire des Antilles*, &c.

MARTINIS (Octavien) natif de Sessa, vivoit dans le XV siécle, composa quelques ouvrages, & prononça devant le pape Sixte IV un éloge de la vie de S. Bonaventure, que Surius rapporte, *tom. 4. ad 13 jul.*

MARTINIUS ou MARTINEZ (Pierre) de la basse Navarre, mort à la Rochelle vers l'an 1594, a enseigné publiquement la grammaire hébraïque en Allemagne & aux Pays-Bas. Il étoit fort habile dans la connoissance de cette langue. Il a fait imprimer sa grammaire, à laquelle on a fait quelques augmentations après sa mort. * Joan. Buxtorf, *in thesauro Grammatic. p. 9, édition 1609*. Paul Colom. *Gallia oriental.*

MARTINIUS (Matthias) né à Freinhague, dans le comté de Waldec, l'an 1572, fit ses études à Paderborn, principalement sous le célebre Piscator. A l'âge de 23 ans, il fut appellé pour être ministre à la cour des comtes de Nassau-Dillembourg. L'année suivante il fut fait professeur dans le collége de Paderborn, & en 1597 on le chargea de la régence dans la même école. Il prêchoit en même-temps tous les quinze jours, & avoit soin des écoliers qu'on élevoit aux dépens du public. Il eût bien voulu se décharger entierement de l'instruction de la jeunesse pour vaquer uniquement au ministere; mais il s'aquittoit si bien de ce premier emploi, qu'on ne voulut pas lui permettre de le quitter. Il s'occupa donc à enseigner l'hébreu, le chaldaïque & le syriac. Il fut ensuite appellé pour être ministre de l'église d'Embden, & il accepta cette vocation. En 1610 on lui offrit le rectorat de l'école de Brémen, & il eut bien de la peine d'obtenir son congé de son église, qui étoit fort contente de son ministere. Il rétablit entierement la réputation de cette école, y fit faire plusieurs changemens; & obligea le magistrat & le peuple à des fondations considérables. Il favorisa beaucoup les études du célebre Cocceïus, & ne contribua pas peu par ses soins à la grande réputation que ce savant homme s'est acquise dans la suite. Martinius se rendit sur-tout célebre par son *Lexicon philologique*, dont on a fait trois éditions, la derniere en deux volumes *in-fol.* On prétend que divers savans, & Vossius entr'autres, ont puisé dans cette source, sans en faire honneur à l'auteur. En 1618, Martinius fut député par le magistrat de Brémen au synode de Dordrecht, conjointement avec Henri Isselburgius & Louis Crocius. Il étoit à peu près dans les mêmes sentimens qu'ont soutenus depuis Cameron, Amyraut, Daillé & autres, qu'on a nommés *les Théologiens de Saumur*: il condamnoit sur-tout l'opinion des Supralapsaires. Il disputa quelquefois avec Gomar & les autres théologiens Hollandois; mais il signa pourtant les actes du synode, ce qui marque assez quelle étoit son opinion. Martinius mourut en 1630, âgé de 58 ans. On peut voir sa vie mise au-devant de son *Lexicon*. Il composa encore quelques ouvrages, comme *des disputes*, & *un abrégé de théologie*, imprimés en 1617.

MARTINOT (Henri) fils de *Gilles* Martinot, valet de chambre horloger du roi, né à Paris le 11 novembre 1646, a été le plus célebre de son siécle dans sa profession. Son pere, attaché au service du roi, ne pouvant pas vaquer à son éducation, l'envoya à Rouen à l'âge de huit ans, sous la conduite d'un nommé le Baleur, qui étoit un des plus experts de son temps. Henri Martinot étoit né avec des dispositions si heureuses, qu'à peine avoit-il les premieres teintures de son art, que son maître ne dédaignoit pas de le consulter, lorsqu'il avoit quelques nouvelles machines à construire, & il se trouvoit toujours bien de ses conseils. Les grands progrès qu'il faisoit, engagerent Louis XIV, sur les bons témoignages qu'on lui en rendit, à lui accorder la survivance de la charge de son pere en 1658, n'étant encore âgé que de 12 ans. De retour à Paris, son pere lui fit apprendre toutes les parties des mathématiques qui avoient rapport à son art, savoir, la géométrie, les méchaniques, & l'astronomie. Il prit aussi quelque teinture du dessin, mais elle lui fut de peu d'utilité, parcequ'il avoit accoutumé dès l'enfance son imagination à se charger de toutes ses productions. Ces nouvelles connoissances devinrent pour lui un fonds très-fertile, & l'amour de sa profession lui fit imaginer quantité de machines, pour imiter, autant que l'art le pouvoit permettre, tous les mouvemens des astres. Ces vues lui firent préférer les pendules aux montres de poche, celles-ci étant d'un trop petit volume pour pouvoir produire de grands effets. Il perdit son pere en 1669, dans un appartement aux galeries du Louvre, que le roi lui avoit accordé en 1656. Henri trouva d'abord quelques difficultés pour obtenir la même marque de distinction. M. Colbert, ce digne ministre d'un prince qui vouloit faire fleurir les beaux arts, ne croyoit pas un jeune homme de ving-trois ans capable de remplir un de ces postes; mais le roi ayant déclaré que s'il le méritoit, il vouloit qu'il lui fût accordé, il en obtint le brevet environ deux ans après: il est daté du 7 septembre 1670. En 1672, le roi voulant éprouver sa capacité, lui demanda un horloge en globe, sur la surface inférieure duquel il vouloit voir le mouvement annuel & journalier du soleil & de la lune, les quantiémes du mois, les jours de la semaine, & le lever & le coucher du soleil. Cet ouvrage, augmenté de plusieurs autres effets, aussi utiles que curieux, fut achevé en 1677. Il fut regardé comme le plus parfait que l'on eût encore vu en ce genre, & mérita à son auteur,

les bonnes graces du roi, & de M. Colbert. Ce premier globe fut suivi d'un second, encore plus singulier pour sa construction: il représente toutes les parties du globe de la terre; l'équateur en est mobile, & emporte avec lui les vingt-quatre heures, de sorte que l'on peut connoître dans le même instant l'heure qu'il est dans toutes les parties du monde. Le soleil y décrit aussi sa révolution annuelle dans son écliptique. Ce globe enferme quatre mouvemens différens qui n'ont point d'autre principe que le poids de toute la machine, de sorte qu'on le remonte en le soulevant environ de huit ou neuf pouces. Ce morceau fut achevé en 1686: il est suspendu au milieu du cabinet des médailles à Versailles. Dans le même intervalle de temps, il composa une pendule à répétition, & quantiémes, dans une boëte destinée & exécutée par François GIRARDON, son beau-pere, *dont on peut voir l'article ci-devant*. Cet ouvrage, achevé en 1685, est dans les appartemens de Trianon. Le dernier globe n'étoit pas encore terminé, lorsqu'un nommé de Poilly présenta au roi un calendrier perpétuel qu'il avoit inventé, mais dont on ne pouvoit faire usage, qu'en tournant à la main certaines roues, les unes tous les huit jours, & d'autres tous les mois. Le roi, content de cette invention, proposa à Martinot d'en faciliter l'usage, en faisant que l'on pût se passer de tourner soi-même ces roues. Martinot fit encore plus: il composa un mouvement qui ne se remonte que tous les trois mois, & qui fait de lui-même toutes ces opérations. En 1688 & 1689, il composa les deux pendules à boëtes d'argent qui sont dans la chambre & le cabinet du roi à Versailles. Celle de la chambre, quoique d'un très-petit volume, sonne les heures & les quarts, & est chargée d'une répétition continuelle; elle marque aussi les mois & leurs quantiémes, les phases & quantiémes de la lune, & les jours de la semaine. Celle du cabinet est d'autant plus singuliere, qu'il a fallu composer les mouvemens pour la forme de la boëte, qui représente une cassolette. L'aiguille est fixe, il n'y a de mobile que le bord du vase sur lequel sont gravées les heures. Martinot a fait encore un nombre considérable d'autres ouvrages pour toutes les maisons royales: le roi l'ayant chargé même de la conduite des grosses horloges, telles que sont celles de Versailles, de Marly, de Fontainebleau, de Saint-Germain, & de Saint-Cyr, qu'il a composées & fait exécuter. Outre tous ces grands talens, il s'est encore rendu recommandable par la douceur de ses mœurs & son grand amour pour la justice & pour la vérité. Louis XIV en étoit si persuadé, qu'il a répété plusieurs fois, que Martinot ne lui avoit jamais menti. Il mourut d'accident à Fontainebleau, le 4 septembre 1725, âgé de près de 79 ans. * *Mémoire communiqué* par M. Martinot, fils de celui dont on vient de parler.

MARTINOZZI, *cherchez* ANNE-MARIE MARTINOZZI.

MARTINUSIUS (Georges) cardinal, évêque de Varadin, sortoit de la famille des UTISSENOVISKI, & naquit l'an 1482 à Namiesaz, château situé sur la riviere de Variecha en Dalmatie ou en Croatie. Il prit le nom de Martinusius, qui étoit celui de sa mere, pour faire plaisir à Jacques Martinusius son oncle, évêque de Scardona. Après la mort de son pere & de son frere aîné, il se fit religieux dans le monastere de S. Paul, hermite, près de Bude, qui appartenoit alors à la congrégation du Mont-Olivet. Martinusius s'y distingua par son mérite, exerça des charges importantes dans son ordre, & fut enfin abbé ou supérieur du couvent de Cestoconiano en Pologne. Ladislas VI, roi de Hongrie, étoit mort en 1516, laissant Louis *le Jeune*, qui fut tué à la bataille de Mohatz en 1526, & Anne mariée à Ferdinand d'Autriche, depuis empereur, I du nom. Après la mort de Louis, une partie des Hongrois élut Jean Zapol, comte de Scepus, vaivode de Transsylvanie, qui fut couronné le 11 novembre de la même année, & qui fut chassé par Ferdinand, que les autres reconnoissoient. Jean implora le secours de Sigismond, roi de Pologne, dont il avoit épousé la fille nommée Elizabeth. Martinusius se fit connoître à ce prince, le reçut dans son monastere, & fit divers voyages en Hongrie, pour disposer les peuples à le recevoir. Ses négociations ne furent pas infructueuses: Jean Zapol fut rétabli sur le trône, & les soins de Martinusius y contribuerent autant que le secours des Turcs, que Jerôme Laski, Polonois, lui avoit ménagé. Ce prince témoigna sa reconnoissance à Martinusius, en lui donnant la charge de trésorier du royaume, ensuite l'évêché de Varadin, & en le faisant conseiller & ministre d'état. Il avoit tant de confiance en sa conduite, qu'étant au lit de la mort en 1540, il institua Martinusius seul tuteur du jeune prince Jean-Etienne, son fils, ordonnant de plus que la reine Elizabeth sa femme, & ce prélat, fussent régens du royaume. Ferdinand d'Autriche avoit fait un traité avec Jean Zapol, qui s'étoit engagé qu'après sa mort, son fils se contenteroit de la Transsylvanie; mais l'évêque de Varadin se moqua de cette promesse, & fit couronner le jeune prince Jean-Etienne. Ferdinand mit alors une armée en campagne, dont il donna le commandement à Roccandolphe, qui prit plusieurs places en Hongrie, & alla assiéger Bude. Le jeune prince, la reine & Martinusius étoient dans cette ville. Ils envoyerent demander du secours à Soliman II, empereur des Turcs. Ce prince commanda aux bachas de Bosnie & de Belgrade, de s'avancer du côté de Bude, où ils défirent Roccandolphe. Il les suivit peu après avec une armée de deux cens mille hommes, s'y rendit maître de la même ville de Bude, & des autres places plus considérables de la Hongrie, & envoya le prince & la reine en Transsylvanie, dont il donna le gouvernement à Martinusius, le confirmant dans la charge de trésorier. Ce prélat traita si mal la reine, qu'elle fut obligée de s'en plaindre à Soliman, qui commanda au bacha de Bude de lui donner du secours. Martinusius ne perdant point de temps, assembla ses amis, mit une armée de cinquante mille hommes sur pied, assiégea dans Albe-Royale la reine, qui fut obligée de faire la paix, & vint se présenter devant les Turcs qui se retirerent. Soliman dissimula son ressentiment, & lui écrivit des lettres de civilité. Dans la suite, l'ambition de Martinusius donna encore sujet à la reine de se plaindre de sa conduite: ce fut le sujet d'une nouvelle guerre. A la fin ce ministre ambitieux affecta de se jetter dans le parti de Ferdinand, obligea la reine à signer un traité qui étoit un peu avantageux au jeune prince; & voulut encore rompre ce même traité. La reine en préféra l'exécution au chagrin de se voir toujours exposée aux emportemens de Martinusius, qui demanda l'archevêché de Strigonie qu'on lui accorda, & puis un chapeau de cardinal, que le pape Jules III lui donna en 1551. Peu après l'empereur Ferdinand craignant les intrigues de ce prélat, donna ordre à Jean-Baptiste Gastalde, général de ses troupes, de se défaire de Martinusius: ce qu'il exécuta par le moyen de quelques assassins, qui l'allerent tuer dans le château de Binse ou Binch. * De Thou, *histoire*. Martin Fumée, *histoire de Hongrie*. Flori-

mond de Raimond, *de la naissance des hérésies*, *liv.* 4, *ch.* 7, § 3. Paul Jove. Sponde. Auberi. Mézerai, *histoire de France*, *&c.* Pour être bien instruit de ce qui regarde Martinusius, il faut lire sa vie écrite par l'abbé Béchet : elle est exacte & bien faite.

MARTIO, *cherchez* GALEOTI MARTIO.

MARTIO (François) jurisconsulte & chanoine de Tivoli, qui vivoit dans le XVII siécle, étoit un homme d'esprit, qui rassembla chez lui une académie de gens de lettres, & qui fut en relation avec tous les grands hommes de son temps. Il mourut en 1662, en sa cinquante-quatriéme année. Nous avons de lui une histoire de Tivoli, écrite en italien, qui fut mise au jour en 1665, par Michel Justiniani, patrice Génois, lequel y ajouta deux livres des évêques & des gouverneurs de Tivoli, & un abrégé de la vie de François Martio.

MARTIUS (Jérémie) célébre médecin d'Augsbourg dans le XVI siécle, né de parens pauvres & obscurs, trouva des protecteurs qui eurent soin de faire cultiver ses talens naturels, & il en profita. Il dut ses premieres instructions au savant Betuleius qui mourut en 1554, & il fit sous lui des progrès si rapides, que l'étude devint bientôt ses plus cheres délices ; & qu'il lut avec autant d'application que de profit les meilleurs écrivains de l'antiquité, tant les Grecs que les Latins. Son penchant l'ayant porté du côté de l'étude de la médecine, MM. Fugger favoriserent son inclination, & lui donnerent les moyens d'aller prendre hors de sa patrie les leçons des plus habiles médecins. Il avoit été connu dès 1555, de cette illustre famille où l'amour des lettres étoit dominant ; & voici à quelle occasion. Jean Doreschwan avoit apporté de l'Orient à Antoine Fugger les annales de Jean Zonare & de Nicétas Choniate ; & l'on jugea que cet ouvrage méritoit d'être traduit du grec & imprimé, & que M. Fugger feroit une action digne de son zèle pour les sciences, de récompenser celui qui se chargeroit de cette version. Ce travail fut donné à Jerôme Wolfius qui possédoit bien les deux langues grecque & latine ; mais comme ce savant étoit d'une santé très-foible, il s'associa dans cette entreprise Jérémie Martius, qui employa une année entiere à transcrire les annales en question en grec & en latin. Antoine Fugger avoit promis pour récompense à ce jeune homme de l'entretenir durant trois ans, & de payer tout ce qu'il dépenseroit pendant le même temps pour ses études, & il lui tint parole. En conséquence, Martius ne desirant que de profiter d'un secours si généreux pour étudier la médecine, alla à Ingolstadt, où il prit durant un an les leçons de Laurent Grylle, qui étoit aussi habile dans la théorie que dans la pratique de la médecine, & dans la botanique. Après cette année il passa à Montpellier, suivant l'avis de Grylle, & avec la permission de son Mécene, & il eut l'avantage de profiter dans cette ville des lumieres d'Antoine Saporta, de François Feynée, de Laurent Joubert, de Jean Boucaud, de Pierre Guichard, de François Fontanon, & du célebre Rondelet. Il faisoit aussi de temps à autre des courses aux environs de Montpellier, pour étudier l'histoire naturelle, & connoître par lui-même les plantes, les minéraux, & tout ce qui peut être digne de la curiosité d'un homme qui n'auroit rien voulu ignorer de toutes les productions de la nature. Quand il eut employé à ces connoissances les trois ans qui lui avoient été accordés, il revint par la Provence, s'arrêta quelque temps à Marseille, & retourna dans sa patrie, où il eut la douleur d'apprendre que son patron étoit mort quelque temps auparavant ; mais il trouva d'autres protecteurs dans Marc & Jean Fugger, fils d'Antoine, qui l'envoyerent à leurs dépens à Padoue, où Martius prit encore durant six mois les leçons des plus habiles médecins & naturalistes qui étoient alors dans cette ville. De-là il passa à Florence où MM. Fugger lui manderent de se transporter ; & il y travailla pendant un an dans l'hôpital. De Florence il alla à Rome, où il se fit des amis des plus habiles médecins & philosophes qui y florissoient, André Albio, Hippolyte Salviani, Alexandre Petronius, Achilles Stace, &c. Enfin craignant d'être trop à charge à ses patrons, & consultant aussi sa santé, il s'embarqua pour Venise, d'où il se rendit à Augsbourg en 1566, & il ne tarda pas à y être employé. On le fit premier médecin d'un hôpital de cette ville, avec cent vingt florins d'appointemens. Au mois de janvier 1567, il épousa *Sibylle* Gundelfinger, qui lui procuroit des alliances avec les premieres familles de la ville. Il fut toujours depuis recherché, estimé & honoré, non-seulement de ses compatriotes, mais aussi des étrangers. Comme il étoit extrêmement appliqué, & qu'il possédoit bien les langues grecque, latine, allemande, françoise & italienne, il se trouva en état de profiter de tout ce que l'on avoit écrit de meilleur en ces langues, tant sur la médecine que sur l'histoire naturelle ; & il a donné lui même des ouvrages qui ont été utiles, sur-tout à ses compatriotes. Voici ceux que l'auteur de son éloge, qui sera cité plus bas, nous fait connoître : 1. Traduction latine des *Deux livres des venins*, composés en francois *par Jacques Grevin, de Clermont en Beauvoisis, médecin à Paris.* L'ouvrage de Grevin avoit été imprimé à Anvers en 1568, *in*-4°. La traduction de Martius parut dans la même ville en 1572, avec la traduction faite par le même d'un autre ouvrage de Grevin intitulé : *Apologie sur les vertus & facultés de l'antimoine*, &c. qui avoit été imprimé à Paris en 1567, *in*-8°. 2. *Marinelli regimen mulierum*, traduit de l'italien en latin. Ce Jean Marinelli a donné en 1575, à Venise, *in-fol. Hippocratis opera latinè*, *cum commentariis.* 3. *Nicolaï de Metris liber de curandis internis & externis plerisque morbis* ; c'est encore une traduction, mais en allemand, à ce qu'il paroît par l'écrit dont nous nous servons. 4. *Gabrielis Fallopii secreta*, aussi traduction allemande, à Augsbourg, 1571, *in*-8°. 5. *Medicina parabilis*, ouvrage allemand de sa composition, à Augsbourg, 1571, *in*-8°. 6. *Sylloge curationum omnium particularium morborum*, traduit du grec de Nonus en latin avec le texte, à Strasbourg, 1568, *in*-8°. Nonus étoit un médecin qui vivoit dans le dixiéme siécle. Il adresse son manuel de médecine à Constantin Porphyrogénete, qui, selon Lambecius, est le septiéme empereur de ce nom, & qui mourut en 959. Martius croit que ce Constantin Porphyrogénete n'étoit pas le fils de Léon, mais celui de Constantin Ducas. * *Voyez* sur cela l'*Histoire de la médecine* par Freind, traduite en françois, pag. 103 & suivantes. *Jacobi Bruckeri spicilegium ad prolusionem historiæ vitæ Occonum præfixam*, *de Medicis Augustanis sæculi* XVI *celebribus*, *exhibens vitam Jeremiæ Martii physici Augustani*, dans le recueil intitulé, *Tempe Helvetica*, tome V, section 4, page 550.

MARTORANO, que les Latins appelloient *Mamertium*, & aujourd'hui *Martoranum*, ville d'Italie dans la Calabre, avec titre d'évêché, suffragant de l'archevêché de Cosence.

MARTOS, bourg d'Espagne, situé dans l'Andalousie, à trois lieues d'Anduxar, du côté du midi. Ce bourg est l'ancienne *Tucci*, *Tuccis*, *Augusta Gemella*, ville des Turdules, qui fut épiscopale, suffragante de Séville ; ou du moins il s'est

agrandi des ruines de cette ancienne ville. C'est une commanderie de l'ordre de Calatrava. * Mati, *diction.*

MARTS ou MARS, en latin *Martius*, abbé en Auvergne, naquit vers l'an 440. Il se retira dans une montagne, proche de la ville de Clermont. Il se tailla des cellules dans une roche, où il se retira avec quelques personnes qui suivirent son exemple, & y forma une petite communauté. Il y vécut jusque vers l'an 525. On l'honore en Auvergne au 13 d'avril. * Greg. *Turon. vitæ Patr. c.* 14. Henschen. Mabillon, *siécle I Bénédictin.* Bulteau, *hist. monastique d'Occident, l.* 1, *c.* 4. Savaron, *origin. Claromontanæ.* Baillet, *vies des Saints*, 13 avril.

MARTYR, évêque d'Eznik en Arménie, vivoit dans le XV siécle. il a écrit en sa langue une relation d'un voyage qu'il avoit fait en divers pays de la chrétienté. Ce voyage commence en 1489, & finit en 1496. Pendant cet espace d'environ sept ans, notre prélat part de chez lui, arrive à Constantinople, & s'y embarque pour Venise. De-là il va à Ancone, & d'Ancone à Rome, où il visite les tombeaux des Apôtres. De Rome il passe en Allemagne, & visite Basle, Fribourg, Strasbourg, Francfort, Cologne & Aix-la-Chapelle. Il entre en Flandre, & de-là passant par Saint-Denys, il arrive à Paris où il admire l'église de Notre-Dame. Il parle de son portail & de la figure de S. Christophe. Il sort de Paris, après avoir dit que c'est une grande ville, & qu'il y passe deux rivieres. De Paris il va en Gascogne, & ensuite il se met en route pour visiter le tombeau de S. Jacques en Espagne. Après s'être embarqué à Bayonne, il arrive en Castille, passe aux isles Fortunées, revient en Espagne où il débarque à Séville. De Séville il va à Valence, à Barcelone, à Perpignan où il s'embarque pour Alexandrie, d'où il retourne à Rome, & de-là en son pays. Ce voyage est manuscrit à la bibliothéque du roi: il n'a rien d'intéressant que le nom & le nombre des villes par où le voyageur a passé. Ce bon prélat dans sa route logeoit dans les hôpitaux, visitoit les églises & les reliques, & se croyoit suffisamment instruit. C'est le compte que M. de Villefroi rend de cet ouvrage dans la *notice* françoise non imprimée, *des manuscrits arméniens qui sont à la bibliothéque du roi.*

MARTYR (Pierre) surnommé *Anglerius*, étoit d'Anghiera, petit bourg près de Milan, dit en latin *Angliera.* Il fut conseiller de Ferdinand roi d'Espagne; & en 1602 il publia ses trente livres *De navigatione Oceani, &c.* Il a fait aussi les décades du nouveau monde. Il y a aussi un autre PIERRE MARTYR, de Novarre en Italie, qui est l'auteur d'un livre latin des ulceres & des blessûres de la tête. * Paul Jove, *in elog. c.* 123. Vasée, *in chron. Hisp. c.* 14. Vossius, *de hist. Lat.* Addition de M. Teissier aux éloges des hommes savans de l'histoire de M. de Thou.

MARTYR (Pierre) inquisiteur général de la foi, *cherchez* PIERRE MARTYR.

MARTYR (Pierre) hérétique, *cherchez* VERMILLI.

MARTYRE (Saint) diacre de l'église de Constantinople, sous le pontificat de Paul dans le IV siécle, fut livré par Macédonius, évêque Arien, qui s'étoit emparé de ce siége après le bannissement de Paul de Constantinople, au préfet de la ville, qui le fit condamner à la mort avec Martien lecteur de la même église, sous prétexte d'avoir eu part au massacre d'Hermogène, & d'avoir été cause de la sédition, qui s'étoit excitée dans la ville à cette occasion. Ils souffrirent tous deux la mort avec constance, & furent enterrés hors de la ville, près de la porte de Melandesse. Saint Chrysôstome commença sur leur tombeau le bâtiment d'une église qui fut achevée par Sisinne vers l'an 428. L'église grecque honore la mémoire de ces deux martyrs au 25 octobre. * Sozomene, *l.* 4, *hist.* Baillet, *vies des Saints.*

MARTYRIUS, évêque d'Antioche, succéda à Acace en 459, & gouvernoit son église avec beaucoup de tranquillité, lorsque Pierre le Foulon hérétique, entreprit de le déposséder. Ce méchant homme étant venu à Antioche, se joignit à plusieurs sectateurs de l'hérésie d'Apollinaire, avec lesquels il accusa Martyrius d'être Nestorien, parcequ'il défendoit le concile de Chalcédoine. Par leurs intrigues, ce prélat fut cité devant l'empereur Léon à Constantinople; mais l'évêque Gennade le protégea si puissamment, qu'il fit connoître son innocence, & la malice de son adversaire. Il fut renvoyé à Antioche, où Pierre s'étoit emparé de la chaire épiscopale. Le légitime pasteur voyant une grande division parmi son troupeau, renonça publiquement à son évêché, en prononçant ces paroles: *J'abandonne une église souillée, un clergé désobéïssant, un peuple rebelle, & ne me réserve que la fonction du sacerdoce.* C'est ainsi que Théodore *le Lecteur* rapporte cette histoire. Nicéphore dit que Martyrius renonça à l'évêché avant son premier départ d'Antioche, & que Pierre ayant quitté la ville sur l'avis du jugement de l'empereur donné contre lui, Etienne fut élu en sa place. Les actes de la vie de S. Barnabé, écrits par Alexandre moine Grec, nous assurent que Martyrius fut rétabli sur le siége épiscopal d'Antioche; & qu'après la mort de l'empereur Léon, Zénon son successeur l'en chassa, pour lui substituer Pierre le Foulon. Ce fut l'an 474. * Théodore *le Lecteur, l.* 1, *collat.* Liberatus, *in breviar. c.* 18. Nicephore, *l.* 15. Alexandre, moine Grec, *dans la vie de S. Barnabé, rapportée par Surius, t.* 3.

MARTYRIUS, évêque de Jérusalem, Cappadocien de nation, & moine de profession, avoit eu l'avantage d'être disciple du grand Euthyme, & succéda à Anastase l'an 477. Il mourut l'an 485. Cyrille, qui a écrit la vie d'Euthyme, parle de Martyrius comme d'un prélat tres-orthodoxe. Il eut Sallustе pour successeur. * Nicephore, *in chron.* Cyrille, *in vita Euth. & Sabæ, apud Surium ad* 20 *januar. &* 4 *decemb.* Evagre, *l.* 3, *c.* 16. Baronius, *A. C.* 477. 485.

MARTYROLOGE: ce mot signifie *discours touchant les martyrs*, du grec *μάρτυρ, martyr*, & *λόγος, discours.* Bede, dans son commentaire de l'évangile de S. Marc, parlant du jour de la décollation de S. Jean, fait mention d'un martyrologe de saint Jerôme, que nous n'avons plus présentement; car celui que dom Luc d'Acheri, moine Bénédictin, a fait imprimer sous le nom de S. Jerôme, n'est point de ce pere. A l'égard du martyrologe de Bede, que nous avons, on y a rempli plusieurs jours qui étoient vuides, comme on le peut prouver par l'édition que M. Bouhier, conseiller au parlement de Dijon, en a publiée. Usuard, qui a fait aussi un martyrologe, s'est servi de celui de S. Jerôme & de celui de Bede. Il se plaint dans sa préface, de ce que S. Jerôme est trop court, & que Bede avoit laissé un assez grand nombre de jours, sans les remplir des noms d'aucuns Saints. C'est pourquoi, comme tous ces jours ont été ensuite remplis, & qu'on n'en a laissé aucuns de vuides dans le martyrologe de Bede, ces additions ont été faites depuis le temps d'Usuard. Le même Usuard remarque néanmoins dans sa préface, que Florus avoit donné deux éditions du martyrologe, qu'il avoit prises de celui qui est attribué à S. Jerôme, & de celui de Bede, auquel il avoit ajouté quel-

que chose en remplissant quelques-uns de ces jours : mais il en laissa encore un grand nombre de vuides; car de 180 qui étoient vuides, il n'en remplit que 54. Nous avons aussi un martyrologe plus nouveau que ceux que nous venons de marquer, qui a été composé par Adon évêque de Vienne; avant lequel Wandalbert avoit publié un martyrologe écrit en vers. Jean Molanus, qui a fait imprimer le martyrologe d'Usuard, avec des remarques, y a joint une dissertation, où il traite en général de tous les martyrologes. Henri de Valois a publié une petite dissertation touchant le martyrologe romain en particulier, qui est imprimée à la fin de son édition de son histoire ecclésiastique d'Eusebe. Il y examine les raisons que le Jésuite Rosweide a eues de donner au public un martyrologe, sous le titre de l'ancien martyrologe romain. Rosweide s'est principalement appuyé sur l'autorité de Baronius, & de quelques autres écrivains de ces derniers temps, qui ont dit que l'église romaine a eu autrefois un martyrologe particulier, dont S. Grégoire *le Grand* & Adon ont fait mention. M. de Valois assure au contraire, que l'église de Rome n'a jamais eu aucun martyrologe particulier, avant celui qui a été imprimé par l'ordre du pape Sixte V, auquel Baronius a ajouté des remarques pour prouver sa pensée. Il suppose comme un chose constante, que les plus célebres églises ont eu autrefois des fastes, où étoient écrits les noms des évêques & des martyrs; & que c'est ce qu'on a appellé dans la suite des temps *Calendriers*. Il convient que l'église romaine a eu un calendrier particulier de cette sorte, & qu'on en a même une édition d'Anvers. Il donne une très-grande antiquité à ce calendrier de l'église romaine : mais il nie que ces calendriers soient de véritables martyrologes, parceque les martyrologes regardent toutes les églises en général, & sont composés de plusieurs calendriers. Pour appuyer son sentiment, il se sert de l'autorité d'Usuard, qui dans une lettre adressée à l'empereur Charles *le Chauve*, qu'il a mise à la tête de son martyrologe, fait le catalogue des martyrologes qui ont été avant lui, sans parler de ce martyrologe de l'église romaine. D'ailleurs, Bede dans son commentaire sur le chapitre VI de saint Marc, cite le martyrologe de S. Jerôme, & ne dit rien du martyrologe romain. M. de Valois observe en même temps, que le martyrologe que Bede a cité sous le nom de S. Jerôme, n'est point de ce pere; mais que c'est un ouvrage supposé, qui fut publié peu de temps après sa mort. Baronius cependant se fonde sur l'autorité du pape S. Grégoire, & d'Adon de Vienne, pour montrer que l'église de Rome a eu un véritable martyrologe, qui a été particulier. S. Grégoire, dans une lettre adressée à Eulogius, évêque d'Alexandrie, lui dit qu'ils avoient un livre où étoient recueillis les noms de presque tous les martyrs, dans lequel leur mort étoit marquée & distinguée selon les jours, & qu'ils offroient chaque jour le sacrifice de la messe, pour honorer leur mémoire. Il ajoute qu'on ne trouve point dans ce livre le nom de celui qui a souffert, ni le genre de son martyre, mais seulement le lieu où il a souffert : de sorte qu'on connoît seulement qu'en différens pays, tel & tel jour il y a eu des martyrs.

Les martyrologes doivent leur naissance aux calendriers des églises particulieres, dans lesquels on marquoit les fêtes & les jours où l'on faisoit mémoire des martyrs. Ceux qui ont été attribués à Eusebe & à S. Jerôme sont supposés. Bede est le premier qui ait fait au commencement du VIII siécle deux martyrologes, l'un en prose, l'autre en vers; mais celui qui porte son nom en prose est plein d'additions. Florus diacre de Lyon, qui vivoit dans le IX siécle, fit plusieurs additions au martyrologe de Bede, & le mit presque en l'état où il est présentement. Wandalbert, moine du monastere de Prum, au diocése de Trèves, composa vers l'an 850 un martyrologe en vers, tiré de ceux de Bede & de Florus, donné par le P. D. Luc d'Acheri, dans le V tome du Spicilége. Vers le même-temps, Raban Maure, archevêque de Mayence, fit aussi un martyrologe donné par Canisius dans son VI tome des antiquités ecclésiastiques. Après ceux-ci, Adon, archevêque de Vienne, qui avoit demeuré avec Wandalbert dans l'abbaye de Prum, composa un nouveau martyrologe dans un voyage qu'il fit en Italie. Etant venu de Rome à Ravenne, vers l'an 857, il y vit un manuscrit d'un martyrologe ancien trouvé à Aquilée. Sur ces martyrologes, Usuard, moine de S. Germain des Prés, en dressa un nouveau, plus exact & plus ample que les précédens, qu'il dédia vers l'an 870, à Charles *le Chauve*. Cet ouvrage fut bien reçu dans les églises, qui commencerent à s'en servir dans leurs offices; & on croit que l'église romaine l'adopta. A la fin de ce même siécle ou au commencement du suivant, Notger, surnommé *le Begue*, moine de l'abbaye de S. Gal en Suisse, fit un autre martyrologe sur celui d'Adon : ce martyrologe a été publié par Canisius; mais il s'en fallut bien que ce martyrologe eût le même succès que celui d'Usuard. Les églises & les monasteres qui se servoient de ce dernier, y firent divers changemens ou additions; ce qui a produit un nombre infini de différens martyrologes pendant 600 ans. Enfin, les modernes voulant réformer ce qu'il y avoit de défectueux dans ces anciens martyrologes, en ont dressé de nouveaux. Augustin Belin de Padoue, est le premier qui en fit un sur la fin du XV siécle. Après lui François Maruli, dit *Maurolycus*, Sicilien, abbé de Messine, en donna un, dans lequel il changea entierement le texte d'Usuard. Jean Wander-Meulen, connu sous le nom de *Molanus*, docteur de Louvain, le rétablit & en donna deux éditions, avec des changemens & des notes fort savantes. En même temps Galesini, protonotaire apostolique, dressa un martyrologe, qu'il dédia à Grégoire XIII, mais qui ne fut point approuvé à Rome. Celui que Baronius donna ensuite, accompagné de notes, fut mieux reçu & approuvé par le pape Sixte V, & a depuis passé pour le martyrologe moderne de l'église romaine. On y a fait depuis diverses corrections. Feu M. l'abbé Châtelain, chanoine de Notre-Dame de Paris, a donné l'an 1709, un texte du martyrologe romain, traduit en françois avec des notes, & avoit entrepris un commentaire plus étendu sur tout le martyrologe, dont il n'a paru qu'un volume qui contient les mois de janvier & de février.

Quant à la différence qui se trouve dans les narrations de quelques martyrologes, & au peu de certitude des faits qui y sont quelquefois rapportés, voici quelles en sont les causes. 1°. Dès les premiers siécles de l'église, on vit paroître plusieurs histoires supposées ou falsifiées, soit par des hérétiques, soit par des chrétiens trop crédules, ou qui avoient un faux zéle. Telles sont la plupart des histoires de la vie des apôtres. 2°. Quoique les premiers chrétiens eussent été soigneux de recueillir les véritables actes des martyrs dans le temps de la persécution de Dioclétien, & ensuite dans celui de l'invasion de l'empire d'Occident par les barbares, la plupart de ces anciens actes périrent, & l'on en substitua d'autres sans avoir de bons mémoires. 3°. Quelques hérétiques falsifierent les vrais actes des martyrs. 4°. Dans le

VIII siécle & dans les suivans, plusieurs écrivains tant de l'église grecque, que de l'église latine, dresserent des actes des martyrs & des vies des saints à leur fantaisie, qui passerent dans les offices de l'église. Siméon Métaphraste, auteur Grec du XI siécle, est un de ceux qui en a le plus fabriqué. 5°. Les légendaires, gens sans critique, ont adopté dans les vies des martyrs & des saints, toutes les fables qu'ils ont trouvées écrites avant eux, sans en examiner non-seulement la vérité, mais même la vraisemblance. 6°. La crédulité du peuple a soutenu une partie de ces fables, & en a encore ajouté qu'ils ont reçues comme des traditions. 7°. Ceux qui ont écrit les premiers dans ces derniers siécles, sur les vies des martyrs & des saints, quoique plus habiles, soit qu'ils fussent prévenus, soit qu'ils eussent peur de se rendre suspects, en attaquant les opinions communément reçues, ont adopté la plupart de ces fables, & donné de faux actes pour véritables. Bollandus & ceux qui l'ont suivi, ont eu un peu plus de discernement; mais ils ont encore inséré dans leur recueil, & même approuvé plusieurs piéces fausses. Ce n'est que depuis quelques années, que d'habiles critiques ont purgé entierement l'histoire des saints. De ce nombre sont M. de Launoi, docteur de Paris; le pere dom Thierri Ruinart Benédictin; M. le Nain de Tillemont; M. Baillet *dans ses vies des saints*, & M. Châtelain, chanoine de Notre-Dame, sans compter plusieurs auteurs qui ont écrit sur des faits particuliers. * Baillet, *préface à la vie des saints.* Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques, des IX & XVIII siécles.*

MARVAN, I du nom, fils de Hakem, fut le quatriéme calife des Musulmans de la maison d'*Ommiah*, & succéda à *Moavie*, II du nom. Il ne fut pas d'abord reconnu dans l'Arabie ni dans l'Egypte, parcequ'Abdallah, fils de Zobéir, y avoit été proclamé calife. Mais après qu'il eut défait Zhohak, général d'Abdallah, qui s'étoit avancé jusqu'en Syrie, il fut reconnu généralement par toutes les provinces du musulmanisme. Après la défaite de l'armée d'Abdallah, Marvan eut encore affaire avec plusieurs chefs de la secte d'Ali, qui demandoit sans cesse la vengeance de la mort de Hossain, fils d'Ali. Ces Alides étoient suivis aveuglément par les peuples de l'Iraque Arabique ou Chaldée, & les villes de Coufah & de Bassora les protégeoient. Cependant Marvan réduisit tous ces mutins par la force de ses armes, & laissa après sa mort son fils Abdalmelek en pleine possession du califat. Il faut remarquer qu'après la mort de Moavie, Marvan avoit été élu calife à cette condition, que Khaled, fils d'Iezid, lui succéderoit, à l'exclusion de ses propres enfans, & que Khaled avoit refusé le califat, à cause de sa trop grande jeunesse. C'est pourquoi, Marvan, pour mieux assurer la succession à Khaled, épousa sa mere, qui étoit veuve du calife Iezid. Cependant, Marvan ayant depuis changé d'avis, voulut que sa succession passât à ses propres enfans, à l'exclusion de Khaled. Pour cet effet il fit proclamer Abdalmelek son fils aîné pour son successeur légitime. Khaled se plaignit hautement de cette injustice de Marvan, & celui-ci transporté de colere, l'injuria en l'appellant bâtard. Ce que Khaled ayant rapporté à sa mere, qui, comme nous avons dit, étoit femme de Marvan, cette dame, piquée jusqu'au vif d'une telle injure, résolut de s'en venger, & de procurer à Khaled son fils tous les avantages que lui donnoit le droit qu'il avoit au califat. Quelques-uns disent qu'elle avança par le poison la mort de son mari, & les autres, qu'elle mit un oreiller de plume sur sa bouche, pendant qu'il dormoit, & qu'elle se tint assise sur lui, jusqu'à ce qu'il fût expiré. Ce calife mourut l'an 65 de l'hégire, 684 de Jesus-Christ, après avoir seulement regné dix mois, & laissa Abdalmelek son fils, pour son successeur. * D'Herbelot.

MARVAN II, fils de Mahamet, quinziéme calife ou successeur de Mahomet, qui étoit gouverneur de l'Egypte sous le regne de Iezid-el-Gelide, fut élu calife par les peuples d'Egypte & d'Arabie l'an 748, dans le même-temps qu'Hechen fut élu par ceux de Syrie. Pour fortifier son parti, il fit trève avec l'empereur Constantin, & promit de lui donner un tribut de trois cens mille bezans d'or, trois cens chevaux & trois cens esclaves, & de lui remettre entre les mains tout ce que les Arabes occupoient dans la Thrace, à la charge que l'empereur lui donneroit du secours. Ainsi il ne lui fut pas difficile de vaincre Hechen, qu'il fit mourir dans la premiere année de son regne, avec ses enfans, & tous ceux de la maison de Gualid, qui pouvoient lui donner quelque ombrage. Après s'être rendu maître de la Syrie, il fit abattre les murs de Jérusalem & de Damas, & fit mourir cruellement tous les grands qui avoient favorisé le parti d'Hechen. L'an 751 il envoya une puissante armée en Espagne contre Abderame, lequel ne se croyant pas assez fort, passa en Afrique pour y demander du secours. Cependant les Arabes, qui ne trouverent point d'ennemis en Espagne, tournerent leurs armes contre les François: & entrant par les Pyrenées, ils coururent tout le pays de Narbonne; mais Pepin, fils de Charles-Martel, & pere de Charlemagne, les en chassa. En ce même temps le Zulcimin, que d'autres nomment Solyman, renouvella dans la Perse la secte d'Ali, & prit le titre d'*Amir-el-Mocelemin*, c'est-à-dire, *empereur des enfans du salut.* L'an 754 Zulcimin gagna la bataille contre Marvan, à qui il fit trancher la tête; puis il fit mourir tous ceux qu'il put trouver de la famille de Marvan. Le reste se sauva en Espagne & dans la Barbarie, où ils établirent plusieurs royaumes. Ce Marvan étoit ami des chrétiens, & se montrant affectioné aux personnes doctes, il consentit très-volontiers que Théophylacte fût sacré patriarche d'Antioche. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 2.

MARVILLE, bourg du duché de Bar en Lorraine. Il est sur la petite riviere d'Ostain, aux confins du Luxembourg, à quatre lieues de Stenai, & à une de Jametz vers le levant. * Mati, *diction.*

MARULLA, évêque Syrien de Mipharetket, a composé un martyrologe, des hymnes & des louanges en l'honneur des martyrs. Il a aussi écrit l'histoire du concile de Nicée, & a traduit les canons de ce concile. * Ebed Jesu, *catalogue des écrivains Chaldéens.*

MARULLE (Pompée) grammairien de Rome, très-exact sur la pureté de la langue, eut la hardiesse de reprendre Tibere sur un mot qu'il avoit avancé; & Ateius Capiton ayant soutenu que ce terme étoit latin, il répondit en parlant à Tibere, qu'il pouvoit donner le droit de bourgeoisie à des hommes; mais qu'il ne pouvoit pas faire que des mots qui n'étoient point latins, fussent reçus pour latins. *Tu enim, Cæsar, civitatem dare potes hominibus, verbis non potes.*

MARULLE, fut envoyé en Judée par l'empereur Caïus Caligula, pour gouverner le royaume, jusqu'à l'arrivée d'Agrippa, surnommé le Grand. * Josephe, *ant. l. XVIII, c.* 8.

MARULLE, rhéteur, dont Seneque avoit entendu les leçons. * Senec. *controv.* 1.

MARULLE (Marc) poëte satyrique sous le regne de Marc-Antonin *le philosophe*. * S. Jérôme, *in Ruf.*

MARULLE (Tacite) poëte de Calabre au V siécle, vint trouver Attila à Padoue, & lui présenta un poëme flateur qu'il avoit fait à sa louange. Il en attendoit une récompense considérable: mais ce roi ayant su par ses interprêtes que le poëte le faisoit descendre des dieux, & le nommoit *dieu*, il ordonna que ses vers, & celui qui les avoit composés fussent brulés. Il adoucit cette peine, quand il eut fait réflexion que cette sévérité pouroit détourner d'autres auteurs d'écrire ses louanges. * Callimach. Experiens, *in vit. Attilæ.*

MARULLE (Michel) Tarchaniote, nom de la famille de sa mere, étoit Grec, de Constantinople, & fut un de ceux qui se retirerent en Italie après la prise de cette ville. Quoiqu'il fût savant, il suivit le métier des armes, & servit dans la cavalerie sous Nicolas Ralla, qui étoit de Lacédémone. Non content d'être poëte Grec, il s'appliqua à la poësie latine. On a de lui quatre livres d'épigrammes, & quatre livres d'hymnes, avec un commencement de poëme sur l'éducation d'un prince. Les critiques ont été fort partagés sur ses poësies; mais il faut avouer qu'elles sont pleines de paganisme, & même d'impiétés. Quoiqu'il fût Grec de naissance, il avoit cependant plus de facilité pour les vers latins; mais toutes ses poësies ne sont pas grand'chose. Il épousa la savante Alexandra Scala. Il se noya par accident l'an 1500, dans une riviere de Toscane, qui passe à Volterre & qui porte présentement son nom. * Paul Jove, *in elog. cap.* 28. Pierius Valerian. *de infelicit. litter.* Léandre Alberti, *descript. Italiæ.* Baillet, *jugem. des savans sur les poëtes.* Bayle, *dict. critiq.* 2 édit. 1702.

MARULLE (Marc) natif de Spalato, ou Spalatro en Dalmatie, a vécu dans le XVI siécle vers l'an 1510. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les plus considérables sont, six livres *de religiosè vivendi institutione per exempla*, qui ont été traduits en françois; *Evangelistarum de fide, spe & charitate, parabolæ* L, & d'autres qu'on a recueillis en un seul volume, imprimés en l'année 1610, à Anvers. * Gesner, *biblioth.* Le continuateur de Trithême. Le Mire, &c.

MARULLE, jeune fille de la ville de Cochino dans l'isle de Lemnos, qui appartenoit alors aux Vénitiens, ayant su que son pere avoit été tué par les Turcs à la défense de la porte de la ville, elle y accourut, & trouvant son corps, le désarma de son épée, & soutint seule la fureur des ennemis; & ayant reçu du secours, les chassa jusque dans les vaisseaux. Chaque capitaine admirant son courage & sa force, lui fit présent d'un écu d'or. Le général de l'armée vénitienne, nommée Loredano, lui permit de choisir pour mari celui de ses capitaines, qui lui plairoit le plus, lui promettant de lui faire assigner une dot considérable par la république: mais elle répondit sagement, qu'elle ne se marieroit jamais, qu'elle ne connût le mérite de celui qu'elle devoit épouser. * Baudier, *hist. générale des Turcs*, *l. VII*, *c.* 4.

MARULLE (François) abbé de Notre-Dame de Messine, *cherchez* MAUROLYCO.

MARULLUS, tribun du peuple, arracha les couronnes que quelques-uns avoient mises sur les statues de César, & fit mettre en prison ceux qui les premiers l'avoient salué roi. Il fut déposé par César; ce qui fut le principal motif de la conspiration de Brutus. * Plutarque, *en la vie de César.*

☞ MARUTHAS, évêque de Mésopotamie, dans le IV & V siécle. La ville dont il étoit évêque, étoit Meiperkin, depuis nommée *Medinat-sohdé*, c'est-à-dire, la *ville des martyrs*, capitale de la Sophene, & dépendante de l'archevêque d'Amide. Maruthas se trouva au concile d'Antioche, assemblé vers l'an 390, contre les Messaliens, & assista à l'assemblée des évêques convoquée à Chalcédoine contre saint Chrysostome; mais ayant découvert la mauvaise foi & la passion des ennemis de cet évêque, il prit son parti. Il paroit par une lettre de saint Chrysostome, qu'ils étoient en liaison de lettres; que Maruthas étoit en prison, & que saint Chrysostome sollicitoit pour sa liberté. Maruthas avoit été envoyé par l'empereur Arcadius en ambassade auprès d'Isdegerde, roi de Perse, qui le reçut favorablement, & lui fit beaucoup d'honneur. Cela donna de la jalousie aux mages, qui firent cacher un homme dans un lieu souterrain du temple. Le roi y étant venu, cet homme instruit par les Mages, se mit à crier qu'il le falloit chasser, s'il continuoit à souffrir Maruthas dans son royaume. Maruthas ayant découvert cette fourbe au roi, & la même chose étant arrivée une seconde fois, Isdegerde fit creuser la terre: l'imposteur fut découvert, & plusieurs mages punis de mort par son ordre. En même-temps il permit à Maruthas de bâtir dans tous les lieux de son obéissance autant d'églises qu'il jugeroit à propos. Ce fut apparemment après le retour de cette ambassade, qu'il fut persécuté par les ennemis de saint Chrysostome, & retenu en prison à Constantinople. Il retourna en Perse après la mort d'Arcadius. Les mages lui susciterent de nouvelles traverses; mais Isdegerde lui fit plus d'honneur que jamais. Maruthas travailla toujours avec grand succès à établir la foi de J. C. dans la Perse. Un jour étant accompagné d'un évêque de Perse, nommé *Abdas*, il délivra par ses prieres & par ses jeûnes, le fils du roi Isdegerde, d'un démon dont il étoit possédé: ce qui fut cause que les Chrétiens eurent une liberté entiere; peu s'en fallut même que le roi ne fit profession du christianisme. Socrate dit qu'Isdegerde fut prévenu par la mort; mais Théodoret assure qu'il changea de disposition, & qu'irrité par le zèle d'Abdas, qui refusa de faire rebâtir à ses dépens un temple auquel il avoit mis le feu, il commença contre les Chrétiens de son royaume une persécution, qui fut continuée & augmentée vers l'an 420, par Varane, son fils & son successeur. Maruthas n'étoit plus alors en Perse, ni peut-être au monde. On ne sait ni l'année ni le jour de sa mort: les Grecs ont choisi le 4 décembre pour honorer sa mémoire. On sait que son corps fut transporté en Egypte, à cause des courses des Arabes dans la Mésopotamie, & qu'il est conservé dans le monastere des Syriens de Scété. C'est à ce saint prélat qu'on doit la collection des actes des saints martyrs orientaux & occidentaux, qui a été publiée pour la premiere fois à Rome, en deux volumes *in-folio*, par les soins de M. Assemani, archevêque d'Apamée, qui les a traduits du chaldéen en latin, & enrichis d'une préface, d'un avertissement, & de notes. * Socrate, *l.* 6, *hist. c.* 15: *l.* 7, *c.* 8. Sozomene, *hist. l.* 8, *c.* 16. Theodoret, *l.* 5, *hist. c.* 39. Photius, *cod.* 52. Bollandus. Baillet, *vies des Saints. Voyez* la préface que M. Assemani a mise à la tête de l'édition de la collection des actes des saints martyrs.

MARYLAND, isle de l'Amérique, occupée par les Anglois. Le climat en est fort sain, & elle abonde en toutes sortes de marchandises. Les Indiens de ce pays croient qu'il y a plusieurs dieux, qu'ils appellent *Maurovi*, dont un seul est éternel, qui a fait les autres dieux pour l'aider à créer le monde;

monde; que la femme a été la premiere, & qu'elle conçut quatre enfans d'un de ces dieux. Ils font des statues de leurs dieux en forme humaine, & en ont au moins chacun une dans leurs maisons: ils croient les ames immortelles, & les récompenses ou les peines temporelles après la mort. Leur principale idole se nomme *Kiwasa*, & porte le titre de capitaine des gardes de leur roi. Ils font souvent des fêtes en l'honneur de ces idoles.

Cette province, qui est dans les Indes occidentales, a passé pour une partie de la Virginie jusqu'en 1631, que Charles I, roi d'Angleterre, en donna la propriété à Georges Calvert, baron de Baltimor. Comme ce seigneur étoit catholique, il engagea plusieurs gentilshommes de sa religion à s'aller établir à Marylland. Ils y débarquerent sans opposition, & commencerent aussitôt à se bâtir des maisons, à élever des forts & à défricher les terres. Le pays étoit si fertile, principalement en tabac, que les nouveaux habitans en ayant envoyé une assez grande quantité en Angleterre, y attirerent un grand nombre d'Anglois; mais quand on eut appris à Londres que milord Baltimor, quoique lui-même catholique, ne violentoit personne sur le fait de la religion, plusieurs familles considérables se firent transporter en Marylland, pour se dérober aux mauvais traitemens de l'usurpateur Cromwel. Ainsi cette province devint en peu de temps si peuplée, que 30 ans après son premier établissement, on y comptoit 16000 habitans Anglois. Le grand commerce de ce pays-là consiste en tabac, qui ne le cede point à celui de Virginie; l'on y jouit de plusieurs beaux privileges que les autres colonies n'ont point; & tout le Marylland est divisé en deux grandes parties presque égales, où il y a plusieurs villes bien peuplées. * *Histoire du pays que le roi d'Angleterre possede en Amérique. Amsterdam. L'empire Britannique dans les Indes occidentales, &c. en anglois par* Oldmixon, *à Londres*, 1708. *Mémoires de Trévoux, mars* 1711.

MARZA SIROCCO. C'est un petit golfe de l'isle de Malte. Il est dans la côte méridionale. Les Turcs y firent une descente l'an 1565, qu'ils allerent assiéger la ville de Malte. Pour prévenir un pareil malheur, les grands maîtres de Malte y ont fait bâtir trois forts, deux à l'entrée du golfe, & un troisiéme sur une pointe de terre, qui s'avance vers le milieu du golfe, & qui en regarde l'entrée. * Mati, *diction.*

MAS, ou MES, quatriéme fils d'*Aran*, fils de *Sem*. Il est appellé *Mosoch*, *I Paral.* 1, 17. Samuel Bochart croit qu'il a donné son nom à une montagne d'Asie, nommée *Masius*, qui fait partie du mont Taurus, & qui est dans la Mésopotamie sur les frontieres de l'Arménie, comme de *Mosoch* ou *Mesech* s'est fait Μασκὰ, nom que donne Xenophon au fleuve que les autres appellent *Soacoras*; aujourd'hui nommé, selon quelques-uns, *Hormiz*, & selon d'autres *Set.* * *Genes. X*, 23. Bochart, *Phaleg. l.* 2, *c.* 2. Le Clerc, *sur la Genèse.* Baudrand.

MAS (Pierre du) (c'est ainsi que son nom est écrit par tout dans sa vie du pere César de Bus) naquit en 1638, à Castel-Ferrus dans le diocèse de Montauban, & fut admis dans la congrégation de la Doctrine Chrétienne le 6 juin 1655. Il s'y distingua extraordinairement dans tous les emplois dont il fut chargé, dans les belles lettres, & dans les autres sciences; & il parut avec beaucoup d'éclat dans les conférences que M. Regis faisoit à Toulouse sur la nouvelle philosophie. Un esprit élevé, une piété tendre & peu commune, une vaste & solide érudition, lui acquirent l'estime de tous ceux qui le connurent, & le lierent avec toutes les personnes de son temps les plus distinguées par leur mérite. Il avoit une mémoire prodigieuse, & ce fut principalement à l'écriture sainte qu'il la consacra: il la savoit toute entiere par cœur imperturbablement. De Toulouse il fut appellé à Aix par M. le cardinal Grimaldi; & M. Genet, évêque de Vaison, l'ayant pressé de se charger de la direction de son séminaire, il étoit actuellement en mission avec ce prélat au mois de janvier 1688, lorsqu'accusé d'être un des plus zélés défenseurs des filles de l'Enfance, il fut arrêté & conduit au château de Valence. Il y fut très-étroitement resserré, & privé de tous secours spirituels, quoiqu'il les demandât avec la plus vive instance. Par un arrêt rendu à Marseille le 12 février 1689, il est ordonné que son procès lui sera fait; mais cet arrêt n'eut point lieu, & le pere du Mas sortit de prison en 1690. Ses supérieurs l'appellerent à Paris en 1701, pour y mettre la derniere main à la vie qu'il avoit composée du vénérable César de Bus, fondateur de la congrégation de la Doctrine Chrétienne. Mais ils ne tarderent pas à recevoir des ordres de la cour pour le renvoyer dans la province. Ils obéirent, en lui donnant la supériorité de leur collége de Villefranche, qui se trouvoit vacante, & dont il ne fut pas long-temps chargé, étant mort le 8 décembre 1703. On n'a de lui sous son nom que la vie *dont on vient de parler*, & qui parut à Paris la même année 1703, *in*-4°. Mais chacun fait qu'il est auteur d'un éloge de M. Pavillon, évêque d'Alet, & de différentes épitaphes de M. Arnauld, de M. de Ciron, de Jacques II, roi d'Angleterre, de M. de Fieubet, &c. toutes piéces où brillent également son esprit, sa religion, & son merveilleux talent pour le style lapidaire. On fait aussi que c'est lui qui faisoit les lettres du pere Cerle au pape Innocent XI, & qu'il étoit sans cesse occupé à composer des instructions pastorales, des mémoires, des harangues, d'autres discours pour différentes personnes des plus respectables, qui connoissoient son mérite supérieur, & qui s'adressoient à lui. * *Mémoire manuscrit* du pere Baizé, bibliothécaire de la Doctrine Chrétienne, de la maison de saint Charles, à Paris.

☞ MAS (Louis du) si connu par son bureau typographique, & par les ouvrages qu'il a composés pour faire connoitre cette méthode & la défendre, naquit à Nismes en 1676. Il étoit fils naturel de *Jean-Louis* de Montcalm, seigneur de S. Veran & de Candiac, & d'une veuve de condition du Rouergue. Sorti de ses classes, il étudia en droit, & prit le grade de licencié. Les mathématiques & la philosophie l'occuperent plus dans la suite que la jurisprudence; & étant venu jeune à Paris, il eut l'avantage d'y connoître le pere Mallebranche, & de faire avec ce célébre philosophe une liaison dont il fut profiter. La musique fit aussi un de ses objets d'occupation. Il composa en ce genre, à l'âge d'environ 32 ans, un traité curieux, intitulé, *L'art de transposer toutes sortes de musiques, sans être obligé de connoitre le ton ni le mode.* Ce traité a été imprimé à Paris en 1711, plusieurs années après sa composition. M. du Mas savoit bien la langue angloise, & il a traduit de cette langue les *Mémoires de l'Ecosse sous le regne de Marie, écrits par Crawfurts*, & qui contiennent une histoire curieuse & très-bien détaillée de l'infortunée reine Marie Stuart. Cette traduction n'a pas été imprimée: elle est parmi les manuscrits de M. le marquis d'Aubais, avec qui M. du Mas a eu d'étroites liaisons. Quoique d'un abord très-froid, & d'un caractere tranquille, M. du Mas avoit une imagination vive & fertile, à quoi il joignoit un esprit extrêmement méthodique. C'est à ces talens qu'on est redevable

du *bureau typographique*, qu'il inventa, & dont on se sert depuis long-temps avec succès, à Paris & ailleurs. La connoissance des mathématiques le conduisit à la découverte de cette méthode, d'autant plus ingénieuse, qu'elle réduit en véritable amusement de récréation, l'art de lire & d'écrire, & les premiers élémens de la langue latine, & même des autres langues, si un maître habile vouloit les faire connoître à ses disciples. Après en avoir conçu l'idée & formé le plan, il en fit les premiers essais auprès de Jean-Louis-Pierre-Elizabeth de Montcalm de Candiac, fils de Louis-Daniel de Montcalm de Saint-Veran, dont il suivit l'éducation avec un soin d'autant plus particulier, qu'il étoit guidé par la plus tendre amitié, & animé par les succès de ce jeune élève, qui se fit admirer dès la plus tendre jeunesse, à Paris, & dans les principales villes du royaume, où M. du Mas l'accompagna toujours. La mort de ce jeune enfant, arrivée le 8 octobre 1726, n'ayant pas encore sept ans accomplis, causa une si vive douleur à M. du Mas, qu'il pensa en perdre la tête. Il tomba lui-même dans une maladie dangereuse vers l'an 1731. Comme il vivoit philosophiquement, & même sans domestique, il y a lieu de croire que sans le secours de ses amis, la mort l'eût aussi enlevé dans ce temps-là. Feu M. Boindin, qui a été de l'académie des belles lettres, le fit conduire chez lui, & lui procura tous les secours dont il avoit besoin. Le premier usage que M. du Mas fit de sa santé, lorsqu'il l'eut recouvrée, fut de reprendre son bureau typographique, & d'en perpétuer la connoissance par un ouvrage qui en apprit tout le système & toute l'économie. Cet ouvrage imprimé en 1733 à Paris, *in-4°*, formant quatre volumes, ou parties, est intitulé : *La bibliothéque des enfans, ou les premiers élémens des lettres, à l'usage de Mgr le Dauphin, & des augustes enfans de France.* Le premier volume contient le *systéme du bureau typographique*; le second, *le nouvel* A, B, C, *latin*; le troisiéme, *le nouvel* A, B, C, *françois*; & le quatriéme, *l'essai d'un rudiment pratique de la langue latine, & l'introduction générale à la langue françoise.* Le systême de l'auteur eut, comme toutes les inventions nouvelles, des approbateurs & des contradicteurs, & M. du Mas se vit obligé de répondre à plusieurs critiques, soit dans les ouvrages périodiques de ce temps-là, soit séparément, comme par la *Réponse* sous le nom *de M. Perquis à la lettre d'un professeur anonyme de l'université de Paris*, &c. brochure *in-12*. M. du Mas avoit fait imprimer son grand ouvrage à ses frais, & par son testament il a légué le fonds des exemplaires & ses bureaux à l'hôpital de la Pitié de Paris, & à celui de Toulouse. Dans les dernieres années de sa vie, étant venu demeurer chez madame de Nantia, dame de Vaujour, diocèse de Paris, il passoit une partie de la belle saison dans ce dernier lieu. Ses infirmités l'ayant obligé à y passer environ deux années de suite, il y mourut le 19 juillet 1744, âgé de 68 ans. S'étant déclaré Calviniste dans les commencemens de sa maladie, le curé du lieu travailla avec zèle à sa conversion, & il eut la consolation d'y réussir. M. Boindin lui fit l'épitaphe suivante, qui se lit sur sa tombe à Vaujour : *Hic jacet Ludovicus du* MAS, *in utroque jure licentiatus, scientiâ & virtute æquè memorandus ; methodi typographicæ inventor ac institutor ; in castello Vallis-Jocosæ vitâ functus die XIX julii, anno domini* 1744, *ætatis* 68. *Heu ! lugete, pueri puellæque, & quibus vos liberavit methodus, debitas auctori fundite lacrymas.* * M. Ménard, *hist. de Nismes*, tom. VI. pag. 597, & suiv. M. Lebeuf, *hist. du diocèse de Paris*, tom. I, pag. 182. M. Goujet, *mémoires manuscrits.*

MAS D'ASYLE, ou MAS D'AZILE, abbaye de l'ordre de saint Benoît, en Languedoc. Son origine est peu connue : ce que l'on en sait de certain, c'est que ce monastere, dont l'église étoit dédiée sous l'invocation de saint Etienne, subsistoit sous l'empire de Charlemagne, & que du temps de Louis le *Débonnaire*, un seigneur appellé Ebolatus, de concert avec sa famille, fit donation à Asnarius, abbé du Mas-d'Azile, & successeur de Calastus, d'un lieu nommé *Sylva agra*, & de l'église de saint Pierre, où reposoient les reliques de saint Rustique, martyr, que l'on croit avoir été le même que l'évêque de Cahors de ce nom, que les habitans de cette ville firent mourir sous le regne de Dagobert I. Le lieu nommé *Sylva agra*, dont on vient de parler, étoit situé dans le comté de Toulouse sur un petit ruisseau, appellé *Jerles*, voisin de la Garonne. C'est sans doute le même où il y a une église ou paroisse de S. Rustique, à une lieue de ce fleuve, au voisinage de la baronie de Castelnau d'Estrettonts. L'abbaye du Mas-d'Azile subsiste encore aujourd'hui dans le pays de Foix, sur la petite riviere de la Rize, au diocèse de Rieux, à quatre lieues, du côté du levant, de Pamiers, & dans l'étendue de l'ancien diocèse de Toulouse. * *Histoire générale du Languedoc*, par dom Vaissete, *tom. I, liv. IX. Voyage littéraire de* dom Martenne, & de dom Durand, *tome I, seconde partie*, &c.

MAS-GARNIER, ou SAINT PIERRE DE LA COURT, abbaye de l'ordre de saint Benoît dans le diocèse de Toulouse, fut fondée par un vicomte & une vicomtesse de Beziers ; dans le même temps que celle de Lezat, qui étoit aussi anciennement dans le diocèse de Toulouse, & qui est aujourd'hui dans celui de Rieux. Le pere Mabillon, qui ne met cette fondation qu'au milieu du X siécle, donne le nom d'Aton-Benoît au vicomte, & celui d'Amelie à la vicomtesse ; mais il est constant que si cette abbaye du Mas-Garnier a été fondée par le vicomte de Béziers, qui a fondé celle de Lezat, il faut que l'une & l'autre doivent leur fondation à Antoine, vicomte de cette ville dans le milieu du IX siécle. La femme de celui-ci s'appelloit Adoyre, & l'on a peut-être confondu son nom avec celui d'Amelie. Quoi qu'il en soit, l'abbaye du Mas-Garnier est située à la gauche de la Garonne, à cinq lieues de Toulouse, vers le nord-ouest, dans la judicature de Verdun. * Mabillon, *ad annum* 940, n° 13. *Histoire générale de Languedoc*, par dom Vaissete, Bénédictin de la congrégation de saint Maur, *tome I, livre X*, &c.

MASACCIO, peintre célebre dans le XV siécle, fut disciple de Massolino, qui fit voir beaucoup de différence entre ses tableaux, & ceux des peintres qui avoient été avant lui. Masaccio le surpassa, comme il avoit surpassé les autres ; & c'est à lui qu'on donne la gloire d'avoir commencé à bien peindre. Il fut le premier qui fit paroître les figures dans de belles attitudes, qui leur donna de la force, du relief, du mouvement & de la grace. Il auroit porté plus loin la perfection de la peinture ; mais il mourut jeune l'an 1445, âgé de 26 ans. * Vasari, *vies des peintres.* Félibien, *entretiens sur les ouvrages des peintres.*

MASANDERAN, ou MAZANDERAN, autrement *Tabristan, Tabaristan*, province de la Perse. C'est une partie de l'ancienne Hyrcanie. Ses bornes sont, au nord la mer Caspienne, au couchant le Ghilan, au sud l'Yerak Agemi, & au levant l'Asterabat. Cette province n'est pas exactement connue par les Européens, comme cela paroît par leurs variations, les uns faisant trois provinces du Masanderan, du Tabarestan, & de l'Aste-

rabat; les autres joignant ces deux derniers pays, & en séparant le Masanderan; les autres séparant l'Asterabat, & joignant le Masanderan & le Tabarestan, comme nous avons fait; & enfin quelques-uns lui donnant le Masanderan pour capitale, dont Tavernier ne fait point mention. * Mati, *diction.*

MASBOTHÉENS, ainsi nommés de *Masbothée*; secte des Juifs qu'Hégésippe joint aux Cléobiens, mais qui sont peu connus, & que d'autres font disciples de Simon *le Magicien.* * Hégésippe, *apud Euseb. l. 4, hist. c. 22.* Theodoret, *hær. fab. in Simon.* Baronius, *A.C.* 35. M. Du Pin, *bibliothèque des auteurs ecclésiast. du III siécle.*

MASCARDI (Augustin) de Sarzane, dans l'état de Gênes, où il naquit l'an 1591, s'acquit beaucoup de réputation sous le pontificat du pape Urbain VIII. Il étoit fils d'*Alderano* Mascardi, célebre jurisconsulte, qui mourut l'an 1608, & laissa quelques ouvrages de droit; frere de JEAN MASCARDI, évêque de Nebio en Corse, mort l'an 1646, & neveu de JOSEPH MASCARDI, ecclésiastique de grand mérite, qui fut grand vicaire dans divers diocèses, & qui écrivit trois volumes sous ce titre: *Conclusiones omnium probationum, quæ in utroque foro quotidiè versantur.* Augustin passa les premieres années de sa vie chez les Jésuites, & fut depuis camérier d'honneur du pape Urbain VIII. Il composoit assez bien en prose & en vers, & étoit naturellement si éloquent, que ce pape, qui vouloit exercer un talent si rare & si considérable, outre une pension de cinq cens écus, qu'il lui assigna, fonda pour lui une chaire de rhétorique dans le collége de la Sapienza l'an 1628. L'amour que Mascardi avoit pour les lettres & pour le plaisir lui fit négliger sa fortune. Il mourut à Sarzane l'an 1640, âgé de 49 ans. Nous avons divers ouvrages de sa façon, comme des oraisons: *Sylvarum, lib. IV. Prose volgari; Discorsi morali su la tavola di Cebete Tebano; La conguira del comte Giovan Luigi Fieschi; Dell' arte historica; Dissertationes de affectibus; Prolusiones ethicæ &c.* * Leo Allatius, *in apib. Urban.* Janus Nicius Erythræus, *pinac. I, imag. illust. c.* 26. Imperialis, *in musæo hist.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Galdi, *script. non eccles.* Marracci, *biblioth. Mariana.* Soprani & Justiniani, *scriptores Ligur.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom letter.* Le Mire, &c.

MASCAREGNE, *cherchez* BOURBON, ou L'ISLE BOURBON.

MASCARI, village de la vallée de Démona en Sicile. Il est au pied du mont Gibel, à quatre lieues de Catanea, vers le nord. Quelques géographes prennent ce lieu pour l'ancien bourg nommé *Inessa, Innessa*, ou *Ætna*, lequel d'autres placent à *S. Nicolo de Renis*, qui est un monastere situé à trois lieues de Catanea, vers le couchant. * Mati, *diction.*

MASCARON (Jule) évêque d'Agen, a été l'un des plus excellens prédicateurs du XVII siécle. Il naquit à Marseille l'an 1634, & le plus considérable héritage qu'il eut de son pere, fameux avocat au parlement d'Aix, fut le rare talent de l'éloquence qui le distingua. Etant entré fort jeune dans la congrégation des prêtres de l'Oratoire; on l'envoya dès l'âge de 22 ans enseigner la rhétorique au Mans. Là il devint ami du célèbre Costar, & les avis qu'il reçut de lui, ne contribuerent pas peu à cultiver les favorables dispositions qu'il avoit reçues de la nature. Peu d'hommes destinés à parler en public, en ont eu de pareilles. Son extérieur prévenoit, & il étoit difficile, dès qu'il paroissoit, de lui refuser son attention: prestance majestueuse, son de voix agréable, geste naturel & réglé. Avec ces beaux dehors & un fonds d'éloquence naturelle, cultivée par beaucoup d'étude, soutenue d'un esprit solide, & d'un bon goût, il monta dans la chaire, presqu'au sortir des bancs de l'école. Ses premieres prédications se firent à Saumur; l'église se trouva trop petite pour contenir tous ceux que sa réputation y attiroit, & il fallut y dresser des échafauds, pour mieux entendre ce jeune prédicateur. Les hérétiques même y accouroient; & le fameux Tannegui le Fevre ne put lui refuser son estime, & fut des premiers à faire son éloge. L'évêque du Mans voulant attacher à son église un si habile prédicateur, l'en nomma théologal; mais Paris l'enleva bientôt à la province. Le pere Mascaron y parut avec éclat dans l'église de sa congrégation, rue S. Honoré. Les principaux membres de l'académie françoise, qui avoient été en commerce de littérature avec son pere, furent charmés d'entendre le fils, & se firent un plaisir de rendre justice à son mérite. La cour le demanda pour l'avent de 1666, & tout de suite il y prêcha le carême de l'an 1667; l'avent de 1668, & le carême de 1669; le carême de 1670, & l'avent de 1671, sans que l'on se lassât de lui. Aussi, disoit-on, que Dieu l'avoit formé exprès pour annoncer ses vérités aux grands. Ses sermons étoient faits précisément pour la cour: il se retiroit chaque été à Vendôme, pour les préparer & les diversifier, de maniere que rarement a-t-il donné au Louvre les mêmes piéces. Le roi le nomma à l'évêché de Tulles, en janvier 1671, & si-tôt qu'il eut été sacré, il s'y retira. On eut dans la province le même empressement pour l'entendre, qu'on avoit eu dans la capitale. Ainsi, après avoir donné à ses ouailles la pâture nécessaire, il alla rompre le pain de la parole chez ses voisins. Les cathédrales de Toulouse & de Bourdeaux eurent la consolation de le posséder; mais le roi voulut le ravoir pour le carême de 1675, qui fut suivi de celui de 1677. Au commencement de l'an 1678, sa majesté le nomma à l'évêché d'Agen. Là il trouva un plus grand champ pour son zèle. Sa douceur y gagna les cœurs des hérétiques; son éloquence les attira; la force de ses raisons les convainquit; sa politesse les charma; sa vertu les convertit; & de trente mille qu'ils étoient à son arrivée, il eut la consolation d'en voir vingt-huit mille abjurer leurs erreurs. Cependant la cour s'ennuyoit de ne le plus entendre: il fallut y reparoître l'Avent de 1679. Quatre ans après, on lui redemanda l'Avent de 1683, & le Carême tout de suite de 1684. Enfin, pour la derniere fois il prêcha l'Avent de 1694. L'assemblée du clergé lui confia l'année suivante le discours de son ouverture; après quoi il prit congé de Paris, & se retira dans son diocèse, pour ne plus s'y occuper que de ses fonctions épiscopales. Ce fut-là qu'il mourut au milieu de son troupeau, le 16 décembre de l'an 1703, avec les mêmes sentimens de piété qu'il avoit tant de fois inspirés aux autres, instituant pour ses héritiers, les pauvres, qu'il avoit toujours traités comme ses enfans. On n'a d'imprimé des sermons de ce grand homme, qu'un *recueil de ses oraisons funébres*, qui sont celles de la reine mere, de Madame, du duc de Beaufort, du chancelier Seguier, & de Mr de Turenne. On trouve à la tête de ce recueil un abrégé de la vie de ce digne prélat. * *Mémoires du temps.*

MASCATE, ville & principauté souveraine, dans l'Arabie heureuse, vers l'entrée du golfe de Balsora, appartenoit aux Portugais, qui en furent chassés par un prince Arabe, nommé pour lors *Aceph-Ben-Ali*, prince de Norenvac, & depuis Imenheet, prince de Mascaté. Cette province,

quoique petite, est la meilleure de toute l'Arabie heureuse, & produit tout ce qui est nécessaire à la vie, particulierement de beaux fruits & d'excellens raisins. Le prince de Mascaté a la plus belle perle qui soit au monde, non pas tant pour sa grosseur, car elle ne pese que douze carats, ni pour sa parfaite rondeur, que parcequ'elle est si claire & si transparente, que l'on voit presque le jour au travers. Le kan d'Ormuz a voulu l'acheter pour en faire présent au roi de Perse, & en a offert jusqu'à deux mille tomans, qui valent plus de trente mille écus. Depuis le grand-mogol envoya un banian, pour en offrir quarante mille écus : ce que ce prince ne voulut pas accepter. * Tavernier, *voyages des Indes*.

MASCEZEL ou MAZEZIL, général de l'armée d'Honorius, étoit Africain, fils de Nebule, seigneur le plus puissant de la Mauritanie, & frere de Gildon, comte en Afrique. Ce dernier s'étant révolté contre Honorius l'an 398, Mascezel eut horreur de cet attentat, se retira en Italie, & par sa retraite irrita Gildon, qui fit mourir ses deux fils. Le désespoir où le jetta cette perte, le fit choisir pour faire la guerre à son frere. L'entreprise étoit difficile : c'est pourquoi Mascezel eut recours aux prieres des saints moines de l'isle nommée *Capraria*, qui est entre la Corse & l'Italie. Elles ne lui furent pas inutiles, puisqu'avec une petite armée, il défit soixante & dix mille hommes des troupes de son frere. Orose dit que cette victoire rendit Mascezel insolent, qu'il manqua de respect pour l'église, & qu'il en fut puni. Mais Jornandez & Zosime disent qu'étant de retour en Italie, il fut précipité d'un pont dans une riviere, par des soldats apostés par Stilicon, envieux du bonheur de ce général. * Marcellin, *in chron.* Jornandez, *de regn. success.* Orose, *l.* 7. Zosime.

MASCLEF (François) prêtre, chanoine de l'église cathédrale d'Amiens, où il étoit né de parens d'une fortune & d'une condition médiocres, reçut la tonsure dans un âge fort jeune, & après ses études d'humanités & le cours ordinaire de philosophie & de théologie, il s'appliqua à l'écriture-sainte, & en fit son étude principale. Pour mieux pénétrer dans les difficultés de la lettre, il étudia les langues dont la connoissance lui étoit nécessaire pour lire les textes originaux. Il apprit non-seulement l'hébreu & le grec, mais le syriac, le chaldéen, & même l'arabe. Il s'appliqua davantage à l'hébreu, & l'approfondit. Ayant été chargé de la cure de Raincheval, à cinq lieues d'Amiens, il partagea son temps entre les fonctions du ministere, & l'étude qui remplissoit tous les momens que les autres lui laissoient vuides. Quelques années après, M. de Brou, évêque d'Amiens, ayant eu occasion de connoître par lui-même, quelle étoit l'étendue de ses connoissances, & la solidité de son mérite, il le tira de sa cure, le chargea de la direction des jeunes ecclésiastiques de son diocèse, & voulut qu'il n'eût point d'autre table que la sienne. Ce sage prélat ne faisoit presque rien qu'il ne consultât M. Masclef. C'étoit son homme de confiance & son théologien. Celui-ci de son côté ne se servit de la confiance que son évêque avoit en lui, que pour procurer tout le bien qu'il pouvoit à son diocèse. Pour rendre les études des jeunes clercs, dont il avoit la direction, plus faciles & plus solides, il composa une philosophie & une théologie qui devoient être imprimées à l'usage des ecclésiastiques du diocèse d'Amiens ; mais que différens incidens, & principalement la mort de M. de Brou, arrivée en 1706, ont obligé de laisser manuscrites. Après la mort de ce prélat, M. Masclef n'ayant pas été long-temps du gout de M. Sabbatier, son successeur, on lui ôta le soin du séminaire & presque toute autre fonction publique. Heureusement que M. de Brou lui avoit donné un canonicat de la cathédrale, qui le mettoit en état de n'être point inquiété par le soin de se procurer le temporel, & qui lui donnoit plus de facilité pour se livrer entierement à l'étude. Aussi s'y abandonna-t-il sans réserve. Il se remit de nouveau à celle des langues qu'il savoit déja, & il apprit de plus l'italien & l'espagnol suffisamment pour entendre les livres écrits en ces deux langues, sans le secours dés traductions. Cette application trop suivie, jointe à une retraite presque continuelle & à une vie mortifiée, l'épuiserent enfin, & le firent passer à une meilleure vie, le 14 novembre 1728, âgé d'environ 65 ou 66 ans. On a de lui : 1. *Les conférences ecclésiastiques du diocèse d'Amiens, sur les devoirs & les obligations de l'état ecclésiastique, & sur les principales vérités de la religion*, en plusieurs volumes *in*-12. 2. Une grammaire hébraïque très-clairè & très-méthodique, pour apprendre cette langue sans le secours des points : c'est un volume *in*-12, qui fut imprimé en 1716, à Paris. Il est précédé de savans prolégoménes, où l'on admire autant l'érudition que la belle latinité. L'auteur y éclaircit bien des difficultés, dont le dénoument applanit l'étude de la langue hébraïque. La liberté avec laquelle M. Masclef y parle contre les points & voyelles, & plusieurs autres minuties rabbiniques, ayant choqué dom Guarin, savant Bénédictin, qui préparoit depuis long-temps, une grammaire hébraïque dans un systême opposé à celui de M. Masclef, il attaqua ce savant chanoine dans le premier volume de sa grammaire qui parut *in*-4° à Paris, chez Collombat en 1724. M. Masclef répondit à cette premiere attaque (car le Bénédictin en promettoit plusieurs) par une lettre de 24 pages en françois, imprimée en 1724. En 1728, étant venu faire un voyage à Paris au mois de juillet, il emporta en s'en retournant le second volume de la grammaire de dom Guarin, que l'on venoit d'achever d'imprimer, & dans laquelle le Bénédictin attaquoit au long la grammaire sans points. Comme M. Masclef préparoit alors une nouvelle édition de sa grammaire, il s'appliqua aussi à répondre à tous les points combattus par D. Guarin, & ce fut au milieu de ce travail que la mort l'enleva. Cette grammaire a été donnée après sa mort en 1730, en 2 vol. *in*-12. Le premier ne contient que la grammaire hébraïque qui avoit déja été donnée, mais elle est fort augmentée dans cette nouvelle édition. Le second contient trois autres grammaires, chaldéenne, syriaque, samaritaine, & les réponses à D. Guarin, sous le titre de *Vindiciæ*, qui ont été achevées par l'abbé de la Bletterie, alors pere de l'Oratoire, ami de M. Masclef. Ce chanoine est encore auteur du catéchisme d'Amiens, & des ouvrages suivans. 1. Lettre au cardinal de Rohan, & trois lettres à M. Sabbatier, évêque d'Amiens, au sujet de la bulle *Unigenitus*. 2. Dénonciation à M. Sabbatier d'un libelle en forme de catéchisme, intitulé, *Instruction familiere sur la soumission due à la bulle* Unigenitus, brochure *in*-12. en 1713. 3. Trois dénonciations au même prélat de plusieurs propositions soutenues & enseignées au college des Jésuites d'Amiens, *in*-4°, en 1719. La troisiéme est de 24 pages, & les deux autres un peu plus courtes. 4. Un écrit pour la signature du formulaire, qui n'a point été imprimé. 5. Une quatriéme dénonciation en forme de lettre écrite à M. l'évêque d'Amiens, de deux thèses soutenues au college

des Jésuites d'Amiens, l'une au mois de mars, & l'autre au mois de juin 1724. Cette lettre est demeurée manuscrite, & se trouve entre les mains de plusieurs personnes, de même que l'écrit sur le formulaire. * *Mémoires du temps.*

MASCOLO (Jean-Baptiste) Jésuite, poëte Latin, naquit à Naples l'an 1583. Ses parens le destinoient au barreau, & à remplir quelque charge de magistrature; mais renonçant à ces prétentions, il se retira dans la société des Jésuites, dont il embrassa l'institut en 1598. Il s'y engagea depuis par la profession solennelle des quatre vœux. C'étoit un homme laborieux, ami de la retraite, & avare de son temps. Il a été quelque temps recteur du collége de sa patrie; & ensuite pendant dix-sept ans il a tenu chez lui une école de rhétorique, où il fut d'une grande utilité à ceux qui y furent admis. La peste ayant affligé la ville de Naples en 1656, il en mourut la même année le 20 juillet. Voici la liste de ses écrits : 1. *Lyricorum, sive Odarum, libri* 15, à Naples, 1626, *in*-12: seconde édition, augmentée d'un seiziéme livre contre les hérétiques de son temps, à Naples, 1629; & troisiéme édition, à Anvers, 1645, *in*-16. 2. *Vesuvianum incendium anni* 1631, en dix livres; à Naples, 1634, *in*-4°. 3. *Encomia Cœlitum digesta per singulos anni dies, unà cum veterum fastis recensentibus victorias, triumphos, sacrificia, cæterasque res insignes Romanorum imprimis, atque Græcorum; quibus christianæ religionis præponuntur fasti*; à Naples, 1638, *in*-4°. 4. *Ejusdem operis tomus secundus, encomia illustrium virorum & fœminarum veteris historiæ sacræ, unà cum collatione externorum, qui illis fuerunt synchroni*; à Naples, 1641, *in*-4°. Le même ouvrage, seconde édition, augmentée des éloges de J. C. de la sainte Vierge, & de quelques autres saints; à Naples, 1643, *in*-4°. 5. *Eruditæ lectiones ex operibus sancti Hieronymi, cum ponderationibus, & usu sententiarum ad conciones*; à Venise, 1646, *in-folio.* 6. *Gladius ac pugio impietatis, sive persecutiones ecclesiæ cruentæ ab idololatris & hæreticis, ac cæteris id genus hostibus excitatæ, & in sacris ferè fastis commemoratæ*; à Naples, 1651, *in*-4°. 7. *Eruditæ lectiones ex operibus sancti Augustini, cum ponderationibus, & usu sententiarum ad conciones*; à Naples, 1652, *in-folio.* 8. *Conditæ lectiones ex operibus sancti Ambrosii, cum ponderationibus*, &c. à Naples, 1656, *in-fol.* 9. *Eruditæ lectiones ex operibus sancti Gregorii Nazianzeni, & sancti Basilii, cum ponderationibus*, &c. à Naples, 1660, *in-folio.* * *Mémoires manuscrits latins*, communiqués par le pere Oudin, Jésuite.

MASCON, sur la Saône, en Bourgogne, capitale du pays Mâconnois, avec bailliage, présidial & évêché suffragant de Lyon, est une ville très-ancienne. César en fait mention dans ses commentaires, sur la fin du septiéme livre, où il dit que Ciceron & Sulpitius furent envoyés à Mâcon & à Châlon-sur-Saône, pour la sureté des vivres. Les Latins la nomment *Matisco* & *Matiscona.* Elle a été souvent ruinée par les courses des barbares, sur-tout par celles d'Attila, & a souffert de grands maux pendant les guerres des Bourguignons & des François; mais plusieurs rois de France ont pris soin de la réparer. Aujourd'hui cette ville est bâtie sur le penchant d'une petite colline, qui s'abaisse jusqu'aux bords de la Saône, qu'on y passe sur un beau pont. Ce pont finit au fauxbourg saint Laurent, où il y a deux fortes tours. Les avenues en sont agréables, & aboutissent à de grandes prairies. L'église cathédrale a été autrefois dédiée à saint Pierre & à saint Barthelemi, & aux saints martyrs Gervais & Protais. Le roi Childebert, qui avoit grande dévotion à saint Vincent, la consacra en l'honneur de ce Saint, & l'enrichit de ses reliques. Il y a à Mâcon le chapitre de saint Pierre, où les chanoines font preuves de noblesse; la paroisse de saint Etienne; diverses maisons ecclésiastiques & religieuses; un collége de Jésuites; & un bureau de l'élection. Le diocése comprend deux cens soixante-six paroisses, sous quatre archiprêtres.

Le pays appellé LE MASCONNOIS, qui est entre la Bresse, le pays de Dombes, le Bourbonnois, le Châlonois, le Charolois, le Beaujolois & le Lyonnois, a environ douze lieues de longueur, & neuf de largeur. Outre la ville de Mâcon, il en renferme cinq autres fermées de murailles : savoir, Cluni, où est la célébre abbaye de ce nom; Tournus, avec abbaye, du diocése de Châlon; Saint-Gengoux le Royal; Marsignilles-Nonnains; & le Bois-Sainte-Marie. Le Mâconnois tient ses états à part, en même temps que la Bourgogne; & quoiqu'il soit du gouvernement de cette province, il a un lieutenant de roi détaché, & un gouverneur particulier à Mâcon. C'est un ancien comté, acquis par le roi saint Louis, qui depuis a été quelquefois séparé de la couronne, & qui y a toujours été réuni. Mâcon a eu des comtes dès le X siécle. Nous avons connoissance d'ALBERIC I, comte de Mâcon; de LEOTALD I de ce nom; d'ALBERIC II, qui vivoit l'an 943, & qui eut d'*Escolana*, sa femme, LEOTALD II, qui suit; avec quelques autres enfans, entre lesquels des auteurs célébres ont mis *Humbert*, comte de Maurienne, tige de la maison de Savoye. Il est nommé dans des chartes de Cluni, avec le comte ALTALD II, son frere. Celui-ci, qui vivoit l'an 959, eut ALBERIC III du nom, comte de Mâcon, qui ne laissa qu'une fille unique, mariée, à ce que l'on prétend, à *Othe-Guillaume*, dit l'*Etranger*, comte de Bourgogne. Nous parlons de ce comte sous le nom de BOURGOGNE, & nous avons mis après lui RENAUD I, qui mourut l'an 1057, & qui laissa d'*Alix* de Normandie, son épouse, GUILLAUME, surnommé *Tête Hardie*, comte de Bourgogne, de Vienne & de Mâcon. Il mourut l'an 1078, ayant eu, entr'autres enfans, de *Gertrude* de Limbourg, que d'autres nomment de Mâcon, ETIENNE, & *Gui*, archevêque de Vienne, puis pape, sous le nom de *Calliste* II. ETIENNE, dit aussi *Tête-Hardie*, comte de Bourgogne, de Vienne & de Mâcon, épousa *Anne* de Zeringhen, & mourut vers l'an 1101. GUILLAUME, son fils, fut assassiné l'an 1126. Un autre GUILLAUME, comte de Bourgogne, de Vienne, de Mâcon & d'Auxonne, prit alliance avec *Ponce*, dame de Traves, dont il eut, entr'autres enfans, GERARD, comte de Mâcon. Celui-ci épousa *Guigonne* de Salins, dite *More* ou *Morette*, fille & héritiere de *Gaucher* ou *Gautier*, sire de Salins; & trois filles, dont l'aînée fut *Béatrix*, femme de *Humbert* III, comte de Savoye. L'auteur de la vie de saint Anthelme, évêque de Bellei, la chronique des Chartreux, celle d'Hautecombe, Guichenon, &c. en font mention, en quoi Champier, Paradin, Papire Masson, &c. se sont trompés. GUILLAUME III ou IV, comte de Mâcon & de Vienne, prit alliance avec *Scholastique* de Champagne, fille de *Henri* I, dit *le Large* ou *le Riche*, comte de Champagne, & de *Marie* de France, dont il eut *Girard* & *Henri*, morts jeunes. GIRARD, II de ce nom, comte de Mâcon, laissa *Guillaume*, mort sans enfans; & ALIX, comtesse de Mâcon. Elle prit alliance avec *Jean* de Dreux, dit *de Braine*, fils puîné de *Robert* II, dit *le Jeune*, comte de Dreux, de Braine & de Nevers, & de

sa seconde femme, *Iolande* de Couci. Le comte Jean mourut sans enfans l'an 1259, selon Matthieu Paris. Ce fut de son consentement que la comtesse Alix, sa femme, vendit l'an 1238, le comté de Mâcon au roi saint Louis, pour dix mille livres en argent, & mille livres de rente. Ainsi ce comté fut uni à la couronne. L'an 1435 le roi Charles VII le céda à Philippe III, dit *le Bon*, duc de Bourgogne, par le traité d'Arras, que Louis XI confirma, malgré lui, en celui de Peronne l'an 1468. Depuis, après la mort de Charles *le Téméraire*, duc de Bourgogne, le même roi Louis XI, très-satisfait de la fidélité des habitans de Mâcon, déclara par lettres du mois de mars de l'an 1476, que ce comté ne pouroit être désuni de la couronne. Il restitua à Mâcon le bailliage royal, qui avoit été transferé à Saint-Gengoux. L'empereur Charles-*Quint* avoit obtenu le même comté par le traité de Madrid de l'an 1526 : mais il y fut dérogé par celui de Cambrai de l'an 1529; car on y accorda que le comté de Mâcon resteroit à la France : ce qui fut encore stipulé par le traité de Crespi de l'an 1544. Le Mâconnois est un bon pays, & est fertile en bons vins. * Du Chêne, *histoire de Bourgogne & de Dreux*. Guichenon, *biblioth. Seb. & hist. de Savoye*. Du Pui, *droits du roi*. Chopin, *l.* 1, *du dom. c.* 6, § 6. Pierre de Saint-Julien, *aux antiquités de Bourgogne*. Arien, *in theat. urb.* Severt, *hist. præsul. Matisc.* Robert & Sammarth. *Gall. christ.*

CONCILES DE MASCON.

Le roi Gontran fit assembler le premier concile de Mâcon l'an 581. Priscus de Lyon y présida, & on y fit XIX canons. Saint Eusebe gouvernoit alors l'église de Mâcon, & souscrivit à ce concile, & au second, tenu l'an 585, par ordre de Gontran & de Childebert. Le même Priscus y présida, & fut accompagné de quarante-deux autres prélats. On y fit 20 canons, pour la discipline ecclésiastique, & on y déposa Faustien de Dax, qui en avoit été ordonné évêque par l'autorité de Gondebaud. Grégoire de *Tours* parle des actes de ce synode dans le huitiéme livre de son histoire, aux *ch.* 1, 7 & 20. Le troisiéme concile de Mâcon fut assemblé l'an 624, ou l'an 627, comme d'autres l'assurent. On y approuva la regle de saint Colomban, combattue par Agrestin, moine de Luxeu. Rodolphe ou Raoul de la Torrete, archevêque de Lyon, assembla un concile provincial à Mâcon, le jeudi d'après la fête de saint Pierre & de saint Paul l'an 1285. Le cardinal François de Tournon, archevêque de Lyon, cite ce concile, dans les ordonnances synodales qu'il publia pour son diocèse. Etienne de Longwi, évêque de Mâcon, fit l'an 1498, des statuts synodaux très-importans ; & Jean de Lingendes, qui a gouverné la même église, en publia aussi d'autres l'an 1653 ; ce que les curieux pouront voir plus au long, dans la derniere édition des conciles.

MASCON (Hugues de) de la maison des comtes de Mâcon de Bourgogne, étoit parent de saint Bernard, qu'il suivit dans l'ordre de Cîteaux, & fut élu abbé de Pontigni l'an 1114. La considération où il étoit dans l'ordre porta le chapitre général à le députer l'an 1127, au roi Louis *le Jeune* ; l'année suivante il assista au concile de Troyes, & en 1136 il fut fait évêque d'Auxerre. Ce fut en cette qualité qu'il assista l'an 1148, au concile de Reims, par lequel il fut député au pape Eugène III. Ce prélat mourut l'an 1151, & laissa divers traités, entr'autres, un intitulé, *De conservandis ecclesiæ privilegiis*. Les Calvinistes brulerent son corps, dans la fureur des guerres civiles du XVI siécle. * Manriquez, *in serie abbat. Pontig.* Charles de Visch, *biblioth. Cisterc.* Sammarth, *Gall. christ. &c.*

MASDACK, *cherchez* MAZDACK.

MASEICK, anciennement *Driopolis*, petite ville fortifiée. Elle est dans le comté de Looz, contrée de l'évêché de Liége sur la Meuse, à cinq lieues au-dessous de Mastricht. Elle fut prise par les alliés sur les François & les Espagnols, dans la guerre terminée par le traité d'Utrecht. * *Memoires du temps*. Mati, *dict.*

MASELI, anciennement *Gerrum*, *Gerrhum*. C'a été une ville d'Egypte, située sur la mer Méditerranée, vers les confins de la Palestine. Ce n'est maintenant qu'un petit village. * Mati, *dict.*

MASEREPHOTH ou MASEREPHOTHMAIN, lieu de la Palestine, le long de la mer Méditerranée, étoit célébre par les salines. Dans le temps que l'eau de la mer se débordoit, on la recevoit dans des canaux ; & ensuite par la chaleur du soleil, ou par le feu, on en faisoit le sel. Il est parlé de ce lieu dans l'onziéme chapitre de Josué, sous la conduite duquel les Israëlites poursuivirent les Chananéens jusqu'à cet endroit. * Eusebius, *in locis hebr.* J. Euséb. *Nicr. lib. de miraculis naturæ Terræ promissæ*, *capite* 56.

MASINISSA ou MASSANISSA, roi d'une contrée de l'Afrique, prit le parti des Carthaginois contre les Romains & battit deux fois Syphax, roi de Numidie, l'an 541 de Rome, & 213 avant J.C. Trois ou quatre ans après, Scipion ayant mis en déroute l'armée d'Asdrubal, renvoya sans rançon le neveu de Masinissa : honnêteté qui charma si fort ce prince, que depuis il fut toujours ami des Romains. Il joignit ses troupes aux leurs, & l'an 551 de Rome, & 203 avant J. C. il se trouva à la bataille qu'ils gagnerent contre les armées d'Asdrubal & de Syphax ; puis ayant poursuivi les fuyards avec Caius Lelius, il arrêta le même roi Syphax, & prit la ville capitale de son royaume des Massesyles. La reine Sophonisbe se rendit à Masinissa qui l'épousa ; mais Scipion n'ayant pas approuvé cette alliance, le prince se défit de sa nouvelle épouse par un breuvage qu'il lui envoya. Après que la paix eut été conclue entre les Romains & les Carthaginois, il eut la souveraineté de diverses provinces qui avoient appartenu à ceux-ci. Il mourut âgé de 90 ans, laissant quarante-quatre enfans de diverses femmes. On dit qu'étant au lit de la mort, il pria Manlius, général de l'armée romaine, de lui envoyer le jeune Scipion, afin d'avoir la consolation de mourir entre ses bras, & de pouvoir lui donner l'ordre qu'il vouloit que l'on suivît pour le partage de son royaume.* Tite-Liv. Florus. Polybe Appian. Orose, &c.

MASIUS (André) docteur de Louvain, dans le XVI siécle, né dans un petit village près de Bruxelles, étoit philosophe & jurisconsulte, & avoit une grande connoissance des langues orientales. Il se fit considérer en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas; fut conseiller du duc de Cleves, & mourut dans son état au mois d'avril de l'an 1573. Les ouvrages qui nous restent de lui, sont : *Grammatica Syriaca ; Syrorum peculium ; Disputatio de cœna Domini; Explicatio in historiam Josue*. Philippe II, roi d'Espagne, avoit envoyé André Masius à Anvers pour l'édition des bibles. Il y travailla avec Arias Montanus & Fabricius. Il a traduit de syriac en latin le livre de *Moyse Bar-Cepha*, touchant le paradis ; *la liturgie attribuée à saint Basile ;* deux professions de foi de *Moyse Mardene*, patriarche des Jacobites à Antioche ; & deux lettres des Nestoriens. Masius a toujours eu un soin tout particulier

de s'attacher à la lettre & aux mots de ſes originaux. *Voyez* la critique du cinquiéme tome de M. Simon, qui juge très-avantageuſement de lui. * Valere André, *biblioth. Belgica.* P. Daniel Huëtius, *de claris interpretibus, l.* 2. Baillet, *jugem. des ſav. ſur les traduct. Latins.*

MASIUS (Gisbert) étoit de Bommel, ville du duché de Gueldres. Il embraſſa l'état eccléſiaſtique, fut licencié en théologie, & pendant dix-ſept ans *Pleban* de l'égliſe cathédrale de ſaint Jean l'Evangéliſte. On appelle en Flandre *Pléban*, le chanoine d'une cathédrale où d'une collégiale qui a la charge du peuple qui dépend du chapitre; c'eſt proprement le curé. En 1594 Maſius fut fait évêque de Bos-le-Duc : il en fut le quatriéme évêque. Il avoit toutes les qualités requiſes pour cette dignité, la piété, la ſcience, le don de la parole, & une application conſtante & infatigable à ſes devoirs. Il mourut dans ſa ville épiſcopale le 11 juillet 1614, & fut enterré dans le chœur de ſa cathédrale, où l'on grava ſur ſa tombe une épitaphe. Il a publié les ſtatuts ou réglemens faits dans le ſecond ſynode de ſon diocèſe tenu en 1612. Ils parurent en 1613, avec le diſcours que le prélat avoit prononcé dans le même ſynode. On en a fait une autre édition en 1700, à Louvain, par les ſoins de Martin Steyaërt. Les ſermons que Maſius avoit prêchés, étoient ſi recherchés, que l'on en a fait beaucoup de copies; & l'on aſſure qu'ils mériteroient de voir le jour. * Valere André, *bibl. Belg.* édition de 1739, tom. 1, *in*-4°, pag. 367.

MASIUS (Guillaume) né dans le diſtrict de Bos-le-Duc, au mois de mai 1588, fit ſes premiéres études à Maſtricht, & vint enſuite à Louvain où il brilla par ſes lumiéres. Il fut fait docteur en droit civil & en droit canon le 21 novembre 1621, & en 1627 on le fit profeſſeur ordinaire des loix. Il eut pour collégue le célébre Valere André. On a de lui, 1. *Singularium opinionum in jure civili libri tres*, à Louvain, 1629, *in*-4°. Dans la ſuite il y ajouta trois autres livres imprimés en 1641. 2. *Tractatus de rei debitæ exiſtimatione*, à Louvain, 1653, *in*-4°. * Valere André, *biblioth. Belg.* tom. 1, pag. 415.

MASIUS (Jean) né à Louvain, de parens nobles, entra dans l'ordre des chanoines réguliers de ſaint Norbert, ou de Prémontré, dans l'abbaye du Parc. Il étoit auſſi licencié en théologie. Après la mort de Jean Druſius, il fut fait abbé du Parc : c'étoit en 1635. Son mérite l'avoit fait deſirer unanimement pour cette place. Il a publié l'explication de l'évangile de ſaint Jean, compoſé en latin par Jacques Janſon, & y joignit la vie de l'auteur. Cet ouvrage fut imprimé à Louvain en 1631, *in*-8°. Il avoit preſque fini une hiſtoire latine de l'origine & du progrès de l'abbaye du Parc, lorſqu'une attaque d'apoplexie l'emporta à Bruxelles le 24 mai 1647. * Valere André, *biblioth Belg.* t. 2, p. 688.

MASIUS (Hector-Godefroi) naquit à Slagſdorf, village du diocèſe de Ratzebourg, le 13 avril 1653. Il fut donné pour chapelain l'an 1681, à l'ambaſſade danoiſe en cour de France. De retour en Danemarck, on lui donna une chaire de profeſſeur en théologie dans l'univerſité de Copenhague. Il fut outre cela prédicateur de la cour, & aſſeſſeur du collége conſiſtorial. Il s'aquit beaucoup de réputation dans ces différens emplois. Il mourut le 20 ſeptembre 1709. Il eſt auteur d'un aſſez grand nombre de diſſertations, dont on trouve la liſte dans l'écrit de Bernard Raupach, intitulé : *De præſenti rei ſacræ & litterariæ in Dania ſtatu*, pag. 47 & ſuiv. On a de plus du même les ouvrages ſuivans : *De deſponſatione fidelium cum Chriſto* : ce ſont des théſes qu'on trouve dans le *Faſciculus diſputationum Schmidianarum*, imprimé en 1679. *De exiſtentia Dæmonis, quatenus naturæ lumine innoteſcit*, 1682. *Brevis repetitio veritatis de origine animæ rationalis.* Défenſe de la religion luthérienne contre les docteurs de l'égliſe romaine, 1684. *De theologia naturali*, 1687. *De profanatione Hoſtiæ conſecratæ. Vindiciæ Spenerianæ. Intereſſe principum circa religionem evangelicam, cum oratione jubilæa, anno* 1686 *habita. Summa theologiæ polemicæ. De libero arbitrio. De pallio Pauli ex* 2 *Timoth.* 4, *v.* 13, 1688. Cette diſſertation a été réimprimée à Leipſick en 1690, avec une préface apologétique. *De diis Obotritis*, &c. 1688. Ce traité a été réimprimé ſous le titre d'*Antiquitates Mecklenburgenſes.* Un livre allemand dans lequel l'auteur attaque l'égliſe catholique, 1688. *Orthodoxia lutherana de origine Imperii divinâ & immediatâ in Roman. XIII*, 1, 2, *fundata* 1688. *Synopſis theologiæ Socinianæ. De Sirenum cantu, ſeu unione Proteſtantium cum Romanâ eccleſiâ, contra patrem Dez (Jeſuitam.) De communione ægrotorum ſub una ſpecie, contra Boſſuetum*, 1688. *De uxore Lothi in ſtatuam ſalis converſa*, 1689. *Brevis repetitio veritatis de* τῶ αἰτος παπισμῶ. *De communione domeſtica, contra Boſſuetum. Dania orthodoxa, fidelis & pacifica, contra theologos Marpurgenſes vindicata, ad theologos Gieſſenſes. Hiſtoria communionis publicæ, contra Boſſuetum*, 1690. * *Supplément françois de Baſle.*

MASLIPATAN, *cherchez* MASULIPATAN.

MASMUNSTER, en latin *Maſonis monaſterium*, petite ville ſituée dans une vallée, appellée *Moiſevaux* ou *Maſevaux*, au pied du mont Voſge, dans cette contrée de l'Alſace qu'on appelle Suntgaw, à cinq lieues de Mulhauſen, vers l'occident, eſt ainſi appellée d'un monaſtere de religieuſes de l'ordre de S. Benoît, qui fut fondé, à ce qu'on prétend, en 720 par Maſon, duc de Souabe, vers le lieu où ſon fils s'étoit noyé. Ce monaſtere eſt riche, & on n'y reçoit que des filles qui ont fait preuve de ſeize quartiers de nobleſſe, tant du côté paternel, que du côté maternel. Leur habillement eſt noir, mais preſque ſemblable à celui des ſéculiers. * Heliot, *hiſt. des ord. monaſt. tom.* 5.

MASO, dit FINIGUERRA, de Florence, inventa dans le XV ſiécle, le ſecret de graver ſur le cuivre. Il travailloit d'orfévrerie l'an 1460, & avoit coutume de faire une empreinte de terre de tout ce qu'il gravoit ſur l'argent, pour émailler. Dans le moment qu'il jettoit dans ce moule de terre du ſoufre fondu, il s'apperçut que ces dernieres empreintes étant frotées d'huile & de noir de fumée, repréſentoient les traits qui étoient gravés ſur l'argent. Maſo trouva enſuite moyen d'exprimer les mêmes figures ſur du papier, en l'humectant, & paſſant un rouleau bien uni ſur l'empreinte : ce qui lui réüſſit ſi bien, que non-ſeulement ces figures paroiſſoient imprimées, mais même deſſinées avec la plume. Comme en toutes choſes il n'y a que les premieres inventions qui ſoient difficiles, & qu'il eſt aiſé d'y ajouter, Maſo n'eut pas plutôt divulgué ſon ſecret, qu'un autre orfévre de la même ville de Florence, nommé Baccio Baldini, fit paroître quelque choſe de plus parfait : d'autres y ajouterent auſſi dans la ſuite. * Félibien, *entretiens ſur la vie des peintres. Hiſt. des arts.*

MASOVIE, province de Pologne, que les Latins nomment *Mazovia* & *Maſovia*, eſt renfermée entre la grande & la petite Pologne, la Lithuanie, la Pruſſe & la Poléſie. Ses villes, ſont Warſovie, Plosko & Czersko. Quelques-uns la confondent avec la petite province, dite *Polachie*, qui lui a été unie, où ſont les villes de Bielsk, d'Auguſtow, de Tikoczin, de Drogiczin, &c. Au reſte, la Maſovie a eu autrefois ſes princes particuliers nommés ducs. Elle fut ſoumiſe à la Pologne ſous le

regne de Casimir *le Grand*; mais elle ne lui a été parfaitement unie que depuis l'année 1526. MASOS ou MASLAUS, échanson de Micislas II, roi de Pologne, ayant usurpé la plus grande partie de la province de Plosko ou Plosca, durant l'interregne qui suivit la mort de ce roi l'an 1034, lui donna le nom de *Masovie*, & s'y rendit très-puissant. Casimir l'en chassa pourtant l'an 1040, & le força de se retirer chez les Prussiens, qui le crucifierent. Quoique cet usurpateur eût perdu la vie par un si honteux supplice, cette province conserva toujours le nom de Masovie. Elle a passé en partage dans la maison des rois, & a donné le nom à une branche qui a eu plusieurs ducs. Ceux-ci avoient des maréchaux, des chanceliers, divers officiers, & plus de quarante mille gentilshommes pour les défendre. Depuis, cet état, divisé en plusieurs parties, dont chacune avoit titre de duché, fut enfin réuni à la couronne, faute de mâles; & pour lors les rois de Pologne prirent le titre de ducs de Masovie. CASIMIR II, dit *le Juste*, prince ou roi de Pologne, mourut l'an 1194, & eut entr'autres enfans d'*Hélene*, fille du prince de Belze, CONRAD, duc de Masovie & de Cujavie. Il épousa *Agathe*, Russienne de nation, & mourut l'an 1247, laissant ZIEMOVIT I, duc de Masovie, &c. qui fut tué l'an 1261, par Zuarnon, Russien de nation. Ziemovit laissa de sa femme *Gertrude*, *Boleslas* duc de Masovie, qui disputa la couronne à Lescus *le Noir*, & qui mourut sans enfans l'an 1294; & BOLESLAS II, qui succéda à son frere, & mourut l'an 1329. Il épousa 1°. *Prislave*, dame Lithuanienne: 2°. une femme de Bohéme, dont le nom est inconnu. Leurs enfans furent, 1. ZIEMOVIT II, qui suit; 2. TROIDENE, duc de Warsovie, &c. qui eut de *Marie*, duchesse de Russie, *Boleslas*, duc de Russie, empoisonné l'an 1344; & *Casimir*, qui mourut sans enfans en la même année, & qui fit son héritier *Casimir* III, dit *le Grand*, roi de Pologne; 3. *Wancon* ou *Wenceslas*, duc de Plosko, qui fit la guerre à Ladislas III, dit *Loctique*, & fut pere de *Boleslas*, mort sans postérité l'an 1340. ZIEMOVIT II, duc de Masovie, de Cirhe, Rava, Gostin, &c. fit hommage à Casimir *le Grand* l'an 1343, & eut ZIEMOVIT III, qui suit; & *Jean*, qui épousa *Anne*, fille de *Wirold*, grand-duc de Lithuanie, dont il n'eut point d'enfans. ZIEMOVIT III, duc de Masovie, de Cirhe, Rava, Calissie, &c. prétendit au mariage de *Hedwige*, reine de Pologne. Il épousa *Alexandra*, fille du roi *Jagellon*, dit *Ladislas* IV, & mourut l'an 1426. Ses enfans furent, *Ziemovit* IV, mort sans enfans; LADISLAS, qui suit; *Casimir*, duc de Belze, mort sans enfans; *Alexandre*, ecclésiastique; *Cimbalca*, femme d'*Ernest*, archiduc d'Autriche; *Euphémie*, mariée à *Wenceslas*, duc de Teschine; *Cecile*, femme de *Bogeslas* de Poméranie, duc de Stolpe; *Oska* ou *Agathe*, qui prit alliance avec *Michel*, duc de Starodub; & une autre fille morte en enfance. LADISLAS prenoit le titre de duc de Masovie, de prince de Russie, &c. il eut *Janusse*, qui prétendit au royaume, à l'exclusion de *Jean-Albert*, & qui mourut sans avoir été marié, l'an 1495; & CONRAD, duc de Masovie, & héritier de tous les biens de son pere, hormis de Plosko, qu'il céda au roi *Jean-Albert*. Ce duc mourut l'an 1503, laissant STANISLAS, & JANUSSE II, qui moururent tous deux l'an 1526, sans avoir été mariés. Ils avoient possédé ensemble la Masovie, qui fut ainsi réunie à la couronne, selon les conditions accordées à leurs ancêtres, qu'ils avoient eux-mêmes ratifiées. Nous avons déja remarqué que ce fut sous le regne de Sigismond I. * Starovolscius, *descript. Polon.* Le Laboureur, *voyage de la reine de Pologne.* André Cellarius, *regni Poloniæ & Lithuaniæ descript.* Cromer, *hist. de Pologne.* Ortelius & Cluvier, *géogr.*

MASPHA, ville de la tribu de Juda, bâtie par le roi Asa. Il y avoit un lieu de même nom dans le pays de Galaad, où Jacob & Laban firent leur traité; & une ville de ce nom, dans la tribu de Benjamin. * III. *Reg. c.* 15, *v.* 22. I. *Reg. c.* 23, *v.* 3, & *Gen.* 31, *v.* 48.

MASQUIERE (Françoise) Parisienne, fille d'un maître d'hôtel du roi, a eu beaucoup d'amour pour l'étude, & en a fait sa principale occupation. Elle étoit connue & estimée de beaucoup de personnes d'un mérite distingué, & en commerce de belles lettres avec plusieurs. Elle est morte à Paris en 1728, & a été enterrée à saint Nicolas des Champs. Elle a réussi dans la poésie françoise. L'on trouve dans ses vers de l'imagination, de la délicatesse & de l'agrément. On estime sur-tout sa description de la galerie de saint Cloud; l'origine du luth; son ode sur le martyre, qui est imprimée avec une élégie de sa façon dans le *nouveau choix de poésies*, imprimé à la Haye en 1715. * *Mémoires du temps.* Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in-fol. *pag.* 633.

MASSA ou MASSE, ville d'Italie, dans la petite province de la Lunigiane, tire son nom de l'ancienne ville de Lune. Elle a été érigée en duché, & a un prince particulier de la maison de Cibo, qui est aussi prince de Carrare, une héritiere de la maison de Malespine, ayant porté le marquisat de Massa dans la maison de Cibo. On nomme cette ville *Massa di Carrara*, pour la distinguer de *Massa di Sorrento*, que les Latins nomment *Massa Lubrensis*. Elle est dans la terre de Labour, & a titre d'évêché & de principauté; mais elle est fort peu considérable. Cherchez CIBO. * Leandre Alberti. Sanson.

MASSA, qui est la *Massa Veternensis*, ville d'Italie, dans le Siennois, province de Toscane, avec évêché suffragant de Sienne, est située sur une colline, & dépend du grand-duc. Onuphre, dit que ce fut le lieu de la naissance de Gallus César.

MASSA OLIVIERI, anciennement *Plemmiryum Promontorium*, cap de la Sicile. Il est dans la côte orientale de la vallée de Noto, un peu au midi de la ville de Syracuse. * Mati, *diction.*

☞ MASSAC (Raimond de) étoit natif de Clairac en Agenois, & d'une famille ancienne. S'il faut s'en rapporter à la tradition constante de la branche aînée de cette famille, dont le chef est aujourd'hui *Jean* de Massac, lieutenant civil & criminel en la sénéchaussée d'Aiguillon, pensionaire de sa majesté, par brévet du 2 août 1752; elle sort du diocèse de Lavaur, ou du moins leurs ancêtres ont habité très-longtemps ce diocèse, dans une parroisse qui portoit leur nom. On l'appelloit S. Martin de Massac. Suivant la même tradition, les auteurs de cette famille vinrent s'établir à Toulouse vers l'an 1380. Quatre d'entr'eux furent élevés au capitoulat, & notamment *Jean* de Massac, ennobli par Charles VII en 1434, quatre ans avant que d'être capitoul. Ses lettres de noblesse font foi qu'il sortoit d'une très-honorable famille, & que ses vastes connoissances lui avoient attiré cette faveur du prince. Pendant l'année de son capitoulat, il fut fait juge d'apeaux des causes civiles du sénéchal. Ce fut Pierre Dumoulin, nommé peu de temps après archevêque de Toulouse, qui lui résigna cet office. Vers le milieu du XV siecle, *Jean* de Massac vint fixer sa résidence à Clairac, où il se maria dans un âge assez avancé. N.... de Massac, son fils, eut deux enfans du mariage qu'il contracta dans la même ville, savoir, PERROTIN, & JEAN, II du nom. Les descendans de Perrotin ont toujours habité, & habitent encore la province de Guienne,

Guienne, s'y sont souvent alliés à des maisons distinguées, & y ont exercé de pere en fils des professions honorables. Noble homme JEAN de Massac, II du nom, seigneur de Bretignac & de Bacperon, frere de *Perrotin*, fut marié avec *Alix* de la Fargue, & fut pere de RAIMOND qui donne lieu à cet article.

RAIMOND de MASSAC, après avoir fait son cours de médecine, pour laquelle il s'étoit senti un attrait tout particulier, fut demeurer à Orléans, où il mourut doyen de la faculté. Il fut très-estimé des savans de son temps. Il composa plusieurs ouvrages excellens en vers latins. Il chanta principalement, dit M. l'abbé Goujet, dans sa *bibliothéque françoise*, les vertus & les propriétés des eaux minérales de Pougues, village à deux ou trois lieues de Nevers. Ces eaux étoient alors fort renommées, & l'on en racontoit des effets admirables. C'est ce que Raimond de Massac décrit dans son poëme intitulé, *Raimundi Massaci, Clariaci Agenensis, & collegii Aurelianensis facultatis medicæ decani, Pugeæ, seu de lymphis Pugeacis libri duo.* Il le dédia au prince Charles de Gonzague de Cleves, duc de Nevers & de Rhetelois. Cet ouvrage, dans lequel il fait entrer habilement l'éloge de plusieurs personnes de la maison de Nevers, parut en 1597, peu de temps après que l'auteur eut fait sur les lieux l'examen des eaux qu'il célebre. Charles de Massac, son fils aîné, avocat au conseil du roi, & au parlement de Paris, traduisit ce poëme en vers françois. Il le fit réimprimer en 1605, avec sa médiocre traduction, qu'il adressa par une épître aussi en vers françois, à Catherine de Lorraine, femme du prince Charles de Gonzague de Cleves, duc de Nevers.

Raimond de Massac étoit avec Henri III, mandé par sa majesté comme médecin, dans le dernier séjour que ce prince fit à Orléans. Le roi s'entretenant de différentes choses avec ses courtisans, parla des métamorphoses d'Ovide: il en fit l'éloge. Un souverain ne décéle pas inutilement son amour pour les lettres, & pour ceux qui les cultivent. Le discours de Henri III donna de l'émulation à Raimond de Massac. Il crut que les muses françoises lui seroient encore plus favorables que les muses latines, qu'il avoit cultivées dès sa premiere jeunesse, & par lesquelles il avoit acquis quelque célébrité. La mort précipitée de Henri III ne rallentit point son ardeur. Le desir de plaire à Henri IV le soutint. Ovide remplissoit les intervalles que l'exercice de la médecine lui laissoit libres. Raimond, près de mourir, avant que d'avoir vu la fin de son ouvrage, recommanda à son fils Charles de mettre la derniere main à une traduction pour laquelle ils s'étoient en quelque sorte passionés l'un & l'autre. Son vœu fut accompli. Charles se vit en état de publier en 1603 la traduction des premiers livres. Il la dédia à Henri IV, par une épître où l'auteur fait connoître son affection pour son roi & pour sa patrie. Cette épître fut remise de nouveau sous les yeux du public dans l'édition de 1617. Les beaux esprits de ce temps-là, Germain Audebert, Nicolas Bourbon, Jean d'Espagnet, président au parlement de Guienne, Claude Maniferme, &c. louerent à l'envi cette traduction. On ne lui donneroit pas aujourd'hui tant d'éloges.

Raimond s'étoit marié à Orléans avec *Louise* le Gendre. Il eut plusieurs enfans, *Charles* l'aîné qui n'a point laissé de postérité, quoiqu'il ait eu des enfans, ainsi que plusieurs actes qu'il a passés en qualité de gardien noble de ses fils le justifient; RAIMOND, qui suit; *Alexandre*, qui n'a pas laissé d'enfans; *François*, chanoine de Lisieux, & *Marguerite*, mariée le 14 février 1599, avec noble homme messire *André* Feullette, sieur du Fay, écuyer des écuries du roi, & capitaine commandant pour sa majesté en la ville & château du Pont Sainte-Maxence.

RAIMOND, II du nom, avocat au parlement de Paris, & banquier des expéditions en cour de Rome, fut marié avec *N.* Ses enfans furent GUY de Massac, qui suit; *Michel*, recteur de la paroisse de Grandchamp, diocèse de Vannes en Bretagne; ANGE, célébre avocat au parlement de Paris. Il fut lié pendant sa jeunesse avec l'abbé de Marolles, qui parle de lui dans ses mémoires. Le Maître, dans un de ses plaidoyers, interpelle plusieurs fois maître Ange de Massac: honneur qu'il n'accordoit, même rarement, qu'à ceux de ses confreres qu'il estimoit le plus. Ange de Massac fut honoré d'un brevet de conseiller d'état; & fait chef du conseil du cardinal Mazarin. Il fut marié deux fois, & mourut en 1676. Il avoit eu 19 enfans de ses deux femmes. Son aîné du premier lit fut *Tanneguì* de Massac, prieur & abbé de Nantua, & chanoine de Sainte Croix d'Orléans. Un autre de ses fils fut curé de la Magdeléne, à Paris, &c. Ange eut encore un fils qui s'établit à Landrecies, & qui laissa un garçon & trois filles, dont l'une fut mere du marquis Dupleix, ci-devant gouverneur pour le roi aux Indes Orientales, &c.

GUY de Massac, aussi avocat au parlement de Paris, & banquier des expéditions en cour de Rome, ne se rendit pas moins célébre qu'Ange son frere. Il avoit surtout une connoissance parfaite des matieres bénéficiales. Voici ce qu'on trouve à son sujet dans la préface de l'*Institution au droit ecclésiastique* de France, par Charles Bonel, édition de 1678. « Si le destin des bonnes choses, » *dit l'auteur de cette préface*, est de ne venir au jour » qu'avec beaucoup de peine, ce livre peut passer » pour bon, après les soins qu'il a donnés, & les » traverses qu'il a souffertes; & je doute qu'il eût » jamais vu le jour, si la savante main de feu » l'illustre M. de Massac, le plus habile avocat de » cette cour (de Paris) principalement sur le droit » ecclésiastique, ne l'eût fait renaître. Il fut sous sa » plume près de deux ans; & le témoignage sincere » qu'il a rendu de son utilité, m'assure de l'estime » qu'on en doit faire.

Guy avoit neuf enfans, vivans au jour de sa mort, cinq garçons & quatre filles. *Claude* de Massac, le dernier de ses fils, a été prédicateur du roi, & général de l'ordre de la Sainte Trinité & Rédemption des captifs, autrement des Mathurins. Il est mort le 17 février 1748. * Ce mémoire a été remis par la famille.

MASSACIUCCOLI, en latin *Massanicolium*; c'est un bon bourg de Toscane, situé sur le lac de Massaciuccoli, dans la république de Lucques, & à trois lieues de la ville de ce nom. Ce lieu est celui que l'on nommoit anciennement *Fanum Herculis*, & on y montre encore les ruines du temple d'Hercule. * Mati, *diction.*

MASSADA, c'étoit la plus forte place de la Palestine dans la tribu de *Juda*. Elle fut bâtie par le souverain sacrificateur Jonathas, pour être en état de résister aux rois de Syrie; & fortifiée depuis par le roi Hérode *le Grand*, qui en fit une place imprenable. Sa propre situation la mettoit hors de prise, & même presque hors d'attaque. Elle étoit bâtie sur un rocher escarpé, où l'on ne pouvoit monter que par un chemin si étroit & si difficile, qu'il n'y pouvoit passer qu'un homme seul avec tant de danger, qu'il lui étoit bien difficile d'assurer ses pas, encore étoit-il obligé de s'appuyer de ses mains. Hérode appréhendant quelque révolte dans son royaume, & que les Juifs ses

sujets n'entreprissent de le renverser du trône, & d'y élever quelques-uns de la race des Asmonéens; ou que Cléopatre, qui possédoit entierement le cœur d'Antoine, & qui le haïssoit mortellement, ne lui jouât un mauvais tour auprès de ce Romain, il voulut avoir ce poste. & le fortifier extraordinairement, afin qu'en cas d'un fâcheux revers il pût s'y retirer en sureté, & s'y défendre contre ses ennemis. Outre les grandes fortifications qu'il y fit faire, il y bâtit un superbe palais avec une quantité de citernes, pour recevoir & conserver l'eau de la pluie; & le munit de tant d'armes & de provisions, qu'il avoit de quoi armer dix mille hommes, & nourrir une garnison pendant un siége de plusieurs années. Toutes les provisions de bouche, comme bled, vin, huiles, légumes & dattes, furent, dit-on, trouvées cent ans après aussi saines & aussi entieres que si on n'eût fait que de les y mettre. Ce qui étoit encore considérable, c'est qu'au sommet de ce rocher il y avoit une belle plaine, qui étant cultivée, auroit pu fournir à la nouriture de ceux qui s'y feroient retirés. Eléazar, chef des Sicaires, s'y étant jetté après la ruine de Jérusalem, y fut assiégé par Flavius Sylva, & voyant qu'il ne pouvoit pas éviter d'être emporté d'assaut & de tomber entre ses mains, il persuada à tous ceux qui étoient dans la place, d'y mettre le feu & de se tuer eux-mêmes, pour éviter une honteuse servitude. Ils le firent, & celui qui demeura le dernier voyant qu'il n'y avoit plus personne qui eût besoin de son bras pour lui ôter la vie, mit le feu au château, se passa son épée au travers du corps, & se laissa tomber sur ceux de ses compagnons. Deux femmes échaperent au massacre, & aimerent mieux éprouver la discrétion des Romains, que de cesser de vivre. Il y en avoit une vieille & une jeune, cousines d'Eléazar, qui se cacherent dans les aqueducs avec cinq jeunes enfans, & qui raconterent cette action à Sylva le lendemain, qui fut le 15 ou le 16 du mois d'avril, qui suivit la prise & la ruine de Jérusalem, le 4 de l'empire de Vespasien, & le 42 ou le 43 de la mort de J. C. On a dit que cette place étoit hors d'attaque, & que cependant Sylva l'assiégea. Il fallut pour cela qu'il comblât de terre un endroit par où il fit son attaque, & il n'y avoit que celui-là qui put être comblé. Josephe décrit ce siége fort au long dans son *histoire de la guerre des Juifs*, *liv.* 8, depuis le *ch.* 31 jusqu'au 36.

MASSÆUS, *cherchez* MASSÉE ou LE MASSON.

MASSAGETES, peuples de la Scythie, habitoient vers le mont Imaüs & le Turquestan, où est présentement la Tartarie déserte, vers le pays nommé Zagathai ou Usbeck de Mawaralnahra. Ptolémée dit qu'il y avoit de deux sortes de Massagetes vers la Margiane, & dans le pays des Saces peuples de Scythie; mais d'autres les mettent vers le Pont-Euxin & le Palus Meotide : ce qui est bien éloigné. Ces peuples n'avoient ni villes, ni temples, habitoient sous des tentes, & sacrifioient au soleil. Ils étoient cruels & barbares, dévoroient leurs ennemis, & mangeoient leurs parens après qu'ils étoient morts. * Strabon, *lib.* 11. Ptolomée. Hérodote, &c.

MASSAI (saint Martin de) en latin *sanctus Martinus Massiacensis*, est une abbaye de Benédictins, qui est dans le Berri, à sept lieues de Bourges, près d'un bourg aussi nommé Massai, qui doit sa naissance à l'abbaye. Elle est une des plus anciennes du royaume, fondée en 738, sous l'invocation de saint Martin, par un comte Egon. Elle a été brulée trois ou quatre fois. Charlemagne l'a rétablie & passe pour son fondateur, à cause des grands biens qu'il lui a faits. Ces religieux suivent la regle de saint Benoît, mais non pas la réforme. Ce monastere n'est pas fort considérable aujourd'hui, & n'a que cinq à six mille liv. de rente. Le P. Labbe, Jésuite, a fait imprimer dans le tome 2 de sa nouvelle bibliotheque des manuscrits, une chronique de Charles Martel, de Pepin, & de Charlemagne, tirée d'un ancien manuscrit de l'abbaye de Massai. Elle commence à l'an 726, & va jusqu'en 796. On y trouve année par année en deux ou trois lignes au plus, les principales actions du roi pour cette année-là. Lorsque les intendans des provinces de France eurent ordre d'envoyer des mémoires en cour pour l'instruction du duc de Bourgogne, celui qui travailla pour le Berri, n'oublia pas cette chronique du Monastere de Massai : « La chronique de cette abbaye, dit-il, a beaucoup d'autorité » dans l'histoire, sur-tout pour les regnes de Charles » Martel & de ses enfans. Cette chronique est du » commencement du XI siécle : mais on en ignore » l'auteur. » Elle se trouve manuscrite dans la bibliothéque de Genève, & peut-être est-ce l'original. On y apprend quelques particularités qui regardent Massai, entr'autres que son château fut détruit en 999 : ce qui marque que l'auteur n'a écrit que depuis cette année; & comme ce château ou fort a été rebâti en 1026, suivant la chronique de Vierzon, & qu'il n'en dit rien, on peut croire qu'il a écrit dans cet intervalle. *Voyez* sur cela les remarques sur cette chronique qui se trouvent dans le tome 18 de la bibliothéque Italique, *pag.* 236 *& suiv.* l'ouvrage cité du pere Labbe; Boulainvilliers, *état de la France*, tome 2, pag. 201, &c.

MASSALIENS ou MESSALIENS. L'histoire fait mention de deux sortes de Messaliens ou Massaliens: les premiers, plus anciens que les hérétiques de ce nom dont nous allons parler, étoient païens, & n'avoient rien de commun ni avec les Juifs, ni avec les Samaritains, ni avec les Chrétiens. Quoiqu'ils admissent plusieurs dieux, cependant ils n'en adoroient qu'un seul, qu'ils appelloient Toutpuissant. On croit que c'étoient ces Hypsistains, ou adorateurs du Très-haut, dans la secte desquels Grégoire, évêque de Nazianze, pere du théologien, avoit été engagé avant que d'embrasser la religion chrétienne. Ils tenoient leurs assemblées dans des places découvertes, comme dans des cours ou places publiques, semblables aux oratoires que les Juifs & les Samaritains avoient autrefois, & dont il y en avoit encore un à Sichem du temps de saint Epiphane. Ils s'y assembloient le soir & le matin, y allumoient quantité de lampes, & y chantoient des cantiques composés par les habiles de leur secte. C'est de-là qu'on les a nommés Euphemites en grec, & Messaliens en syriac, c'est à-dire, des gens adonnés à la priere. Quelques magistrats, par zéle pour la religion, en firent mourir plusieurs, sous prétexte qu'ils corrompoient la vérité, & qu'ils imitoient les usages de l'Eglise, sans être Chrétiens. Mais cette sévérité augmenta le mal, loin de le diminuer. Car les Massaliens prirent les corps de ceux d'entre eux envers qui l'on avoit agi avec ce zéle peu prudent, & les ayant enterrés dans des lieux particuliers, ils s'y assemblerent pour prier, regardant ceux qu'ils y avoient mis comme des martyrs : ce qui leur a fait encore donner le nom de Martyriens. De cette secte vint encore celle des *Sataniens*, parcequ'ils donnoient au démon une grande puissance pour faire le mal, qu'ils l'adoroient & le prioient pour l'appaiser.

MASSALIENS ou MESSALIENS, hérétiques, qui s'éleverent sous le regne de Constance vers l'an 361. On leur a aussi donné, comme aux premiers,

avec lesquels on les a quelquefois confondus, les noms d'Euchites ou d'Euphemites, & de Martyriens. Mais on les a appellés de plus *Adelphites*, du nom d'*Adelphius* leur chef, ou plutôt l'un de leurs chefs, car ils avoient encore à leur tête, Dadoës, Sabas, Herme & Siméon. Adelphius étoit laïc, Sabas portoit l'habit de solitaire, & étoit surnommé l'*Eunuque*, parcequ'il s'étoit mutilé lui-même. Dans un manuscrit de la bibliothéque de l'empereur, où il est parlé de ces hérétiques, on les trouve nommés *Lampetiens*. On les nomma aussi *Saccophoros*, à cause qu'ils se couvroient de sacs. Ailleurs ils sont nommés *Bogomiles*, c'est-à-dire, qui implorent la miséricorde de Dieu; Phundagiagites, &c. Mais il y a lieu de croire que la plupart sont différentes branches de la secte des Massaliens. Ces hérétiques disoient que la priere seule suffisoit pour toutes les bonnes œuvres, fondant leur sentiment sur les paroles du Fils de Dieu, qu'*il faut toujours prier*. Les auteurs de cette secte étoient des moines de Mésopotamie, qui, pour vaquer à leur oraison, laissoient le travail des mains, en quoi consistoit alors une partie de la discipline monastique. Ils rejettoient le jeûne, & regardoient les sacremens avec indifférence. Ils disoient que la priere seule leur donnoit la force de résister aux tentations; qu'elle chassoit le démon, & effaçoit les péchés, que le baptême n'avoit fait que couper, comme un rasoir qui coupe les cheveux sans ôter la racine qui les fait croître d'abord. Selon eux, chaque homme avoit deux ames, dont l'une étoit plus que céleste, & l'autre un démon qui sortoit par la priere. Ils se vantoient d'être prophêtes; de voir la Trinité de leurs yeux corporels; de parvenir à la ressemblance avec Dieu; & de ne point pécher pour lors, non pas même de pensée. Le démon les corrompoit par des illusions, & leur faisoit accroire que le Saint Esprit descendoit visiblement sur eux, & principalement dans les ordinations; car ils avoient des prêtres & des évêques. Alors ils se mettoient à danser, disant qu'ils dansoient sur le diable : d'où on les nomma *Enthousiastes*, c'est-à-dire, *possédés*. Ils défendoient de donner l'aumône à d'autres qu'à ceux de leur secte; rompoient les mariages, & persuadoient aux enfans d'abandonner leurs peres pour les suivre. Ils portoient de grands cheveux à la façon des femmes, & des robes magnifiques : ce qui étoit bien éloigné de l'habit de pénitence, propre à la condition monastique. Flavien d'Antioche les convainquit, dans un concile qu'il tint dans sa ville en 391, où il les condamna. Après cette condamnation, un grand nombre se retira dans la Pamphilie & la Lycaonie, où saint Amphiloque, évêque d'Icone, l'une des villes épiscopales de cette derniere province, s'éleva contre eux, & purgea son troupeau de l'hérésie dont ils l'avoient infecté. Il les poursuivit même jusque dans la Pamphilie, où il assembla un concile à Side, métropole de la province, pour les y faire condamner. Saint Amphiloque y présida, & l'on croit que ce fut lui qui se chargea d'écrire la lettre synodale qu'ils adresserent à Flavien d'Antioche, pour l'informer de ce qui s'étoit passé dans leur assemblée. Nous n'avons plus cette lettre, ni les actes que l'on dressa dans ce concile. Ces jugemens réitérés contre ces hérétiques n'arrêterent pas le cours de leurs erreurs. Ils les répandirent encore dans la petite Arménie, & en infecterent quelques monasteres; ils trouverent même quelque protection auprès d'un évêque, à qui Flavien d'Antioche en écrivit pour le lui reprocher. Letoïus, évêque de Melitine dans la même province, par un excès contraire à ce défaut de vigueur, s'étant informé du caractere de ces hérétiques, & de ce qu'ils enseignoient, mit le feu à leurs habitations. Beaucoup d'autres évêques se déclarerent aussi contre eux. Sisinne, successeur d'Attique dans le siége de Constantinople, les condamna dans un concile qu'il assembla dans cette ville, & ils furent de même condamnés dans un concile d'Ephese. Il y a une loi contre eux dans le code théodosien, datée du 30 de mai 428. Ils se maintinrent cependant en Orient, & il y en avoit du temps de Photius, qui contribua à la conversion de plusieurs. Il falloit que cette secte fût encore considérable sous l'empereur Alexis Comnene, au commencement du XI siécle, puisque ce prince fut obligé d'agir contre eux avec sévérité, & qu'il se crut en droit de faire bruler à Constantinople Basile leur chef, qui professoit la médecine sous un habit de moine; & qu'Euthymius Zigabenus, moine de Constantinople, qui florissoit sous cet empereur, écrivit fortement contre eux une lettre qui se trouve manuscrite dans la bibliothéque de l'empereur, & qu'il a célébré le triomphe qu'Alexis Comnene remporta contre eux, dans l'*appendix* de sa Panoplie contre les hérésies, *appendix* qui a été imprimé en grec & en latin dans les *Insignia itinerarii Italici* de Jacques Tollius, publiés à Utrecht en 1696, *in*-4°. On trouve dans cette piéce plusieurs anathêmes contre ces hérétiques. * *Voyez* cet ouvrage de Zigabenus : *Excerpta è Constantini Hermenopuli, Sebasti Nomophylacis & judicis Thessalonicensis, libello de opinionibus hæreticorum; Excerpta ex Psello de conviviis nocturnis Euchitarum*, dans les notes de Tollius, sur l'ouvrage de Zigabenus; le tome 5 de l'*histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques*, par dom Ceillier. Saint Epiphan. *hær.* 80. Saint-Augustin, *de hær. c.* 57. Théodoret, *hær. fab. l.* 4. S. Joannes *Damasc. hær.* 80. Sandere, *hær.* 85. De Castro. Prateole. Baronius, *in annal. A. C.* 361, *num.* 33, 34, 35, *&c.* Godeau, *hist. ecclef. &c.*

MASSANI (Antoine) Toscan, vivoit en 1430. Le pape Martin V l'envoya à Constantinople, pour tâcher de réunir les Grecs avec les Latins. Il a écrit un livre des erreurs des Grecs. * Wading. *in S. O. M. pag.* 35.

MASSANIELO ou ANELLO (Thomas) fut le chef des mécontens de Naples en 1647, *cherchez* ANELLO.

MASSANISSA, *cherchez* MASINISSA.

MASSARELLI (Ange) docteur en droit civil & en droit canon, & protonotaire apostolique, étoit Italien : il fut secrétaire du concile de Trente, & ensuite de celui de Bologne. Il vivoit encore, à ce qu'il paroît, en 1548. Il fit un recueil d'actes du concile de Trente, qui est demeuré long-temps manuscrit. Antoine Filholi, ou Filhol, archevêque d'Aix, que le roi François I avoit envoyé à Trente, ayant trouvé à Bologne le recueil de Massarelli, le fit transcrire, & l'apporta en France. Après la mort de ce prélat, arrivée, comme on le croit, en 1550, le manuscrit dont il s'agit tomba entre les mains de messieurs Dupuy, & il a passé dans la suite entre celles de M. Joli de Fleuri, procureur général du parlement de Paris. Ce manuscrit a été imprimé en 1733, à Paris, dans le tom. VIII de l'*Amplissima collectio veterum scriptorum & monumentorum*, des PP. DD. Martenne & Durand, *in-folio*, pag. 1022 & suiv. On a joint à ces actes ceux de Jean de *Curtenbrosche*, Anglois, ou selon d'autres, Flamand, qui avoit pareillement assisté au concile de Trente. Dans la même collection, on lit trois lettres d'Antoine Filholi, dont on vient de parler, l'une au pape Jules III, l'autre au roi Henri II, ces deux lettres

font en latin ; la troisiéme adressée au même prince, est en françois.

MASSARIA (Alexandre) natif de Vicenze, professeur en médecine dans l'université de Padoue, acquit beaucoup de réputation pour son savoir dans le XVI siécle, & mourut dans la même ville de Padoue l'an 1548. Nous avons de lui, *De peste* ; *Practica medica* ; *Adversùs Saxoniam de abusu medicamentorum vesicantium* ; *De pulsibus* ; *De urinis*, *Consultationes & responsa medicinalia*, *&c.* * Thomasini, *in elog.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. &c.*

MASSE, *cherchez* MASSA.

MASSÉE, connu sous le nom de CHRISTIANUS MASSEUS, dans le XVI siécle, est auteur d'une chronique en vingt livres, depuis le commencement du monde jusqu'en l'an 1540, & de quatre calendriers, égyptien, hébreu, macédonien, romain, & de plusieurs autres ouvrages. Il étoit né le 13 mai 1469 au petit village de Varneton en Flandre, sur la riviere de Lys, avoit enseigné à Gand, & avoit été prêtre de la congrégation des Jéronymites. Jacques de Croi, évêque de Cambrai, l'attira en cette ville, dont il prit le nom, & où il mourut âgé de 77 ans, l'an 1546. * Vossius, *de math. c.* 41, § 4. Valere André, *biblioth. belg.* Le Mire, &c.

MASSEI (Barthélemi) Toscan, cardinal, prêtre du titre de S. Augustin, légat de la Romagne, évêque d'Ancône, &c. étoit né à Montepulciano en Toscane le 2 janvier 1663. Il fut d'abord chanoine de la basilique de sainte Marie majeure à Rome, puis de celle de S. Pierre du Vatican au mois de décembre 1711, & coupier ou échanson du pape Clément XI, qui le déclara le 22 juillet 1717, prélat domestique, & le commit pour exercer par intérim la charge de son maître de chambre, avec la jouissance des appointemens & émolumens attachés à cette place. Depuis il partit de Rome le 9 avril 1720, pour se rendre de la part de sa sainteté à la cour de France, où étant arrivé il fut nommé archevêque d'Athènes le premier février 1726. Ce titre fut proposé pour lui dans un consistoire à Rome le 3 suivant, & le même jour il fut déclaré nonce extraordinaire en France, & maître de la chambre du pape. Il eut en cette qualité sa premiere audience particuliere du roi le 18 mars suivant; puis ayant été nommé le 25 août 1722, nonce ordinaire en la même cour, il fit son entrée publique à Paris, le 9 d'octobre suivant, & eut sa premiere audience publique du roi à Versailles le 11 du même mois. Il fut créé & déclaré cardinal par le pape Clément XII, le 2 d'octobre 1730. Il étoit parti de Paris pour s'en retourner en Italie le 21 de septembre précédent, après avoir pris son audience de congé du roi le 12 du même mois. Il arriva à Rome *incognito* le 5 de décembre, y fit son entrée solemnelle par la porte du Peuple le 10, fut déclaré le lendemain légat de la Romagne ; & reçut le chapeau dans un consistoire public, avec les cérémonies accoutumées, le 18 du même mois. Le pape fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche le 8 janvier 1731, & lui assigna ensuite le titre presbyteral de saint Augustin, dont il prit possession le 20 du même mois. Il partit de Rome le 19 février suivant, pour se rendre à sa légation, après avoir pris congé du pape le 6 précédent. Depuis, l'évêché d'Ancône étant venu à vaquer par la translation du cardinal Prosper Lambertini à l'archevêché de Bologne, lui fut donné & proposé pour lui par le pape dans un consistoire secret le 21 mai 1731. Ce cardinal est mort dans son évêché d'Ancône, le 20 novembre 1745, dans la 83 année de son âge.

MASSERAN, petite principauté en Piémont, a son prince de la maison de Fiesque, qui relève de l'église, & qui tire un revenu très-considérable de cette seigneurie. Le bourg de *Crevalore* en dépend. Le Masseran est enclavé dans la seigneurie de Verceil, du côté du Milanez. Le prince de ce nom fut grand d'Espagne de la premiere classe en 1712. Son fils se nomme le marquis de Crevecœur.

☞ MASSEVILLE (N. le Vavasseur de) né en la paroisse de Juganville au diocèse de Coutances, a donné au public l'*histoire sommaire de Normandie* en six parties, *in*-12, à laquelle il a joint l'état géographique & le pouillé de toutes les paroisses de cette province, qui composent deux autres parties. On a deux éditions de cet ouvrage. M. de Masseville avoit encore promis le nobiliaire de la province. Sa mort arrivée depuis quelques années, l'a empêché d'effectuer sa promesse. Il a été inhumé dans le couvent des Cordeliers de cette ville. * *Mém. mss.* de M. Beziers, chapelain de Bayeux.

MASSIEU (Guillaume) né à Caën, (& non à Paris, comme l'a dit l'auteur de la bibliothéque françoise, tome 1.) le 13 avril 1665, d'une famille honnête, mais pauvre, fit ses humanités avec succès, & composa, dit-on, plusieurs petites piéces en vers latins à l'honneur des hommes savans qui avoient illustré sa patrie, & qu'il se proposoit déja pour modéles. Sorti de ses humanités, il vint à Paris, fit son cours de philosophie au collége des Jésuites, chez qui il entra peu de temps après. Ces peres, réjouis de cette acquisition, l'envoyerent régenter les humanités à Rennes, & au bout de quelques années, il revint à Paris étudier en théologie. On prétend qu'il avoit beaucoup de talent pour devenir un profond théologien ; mais il prit le parti des belles lettres, & pour suivre ce gout sans contrainte, il quitta la société & rentra dans le monde. Il étoit prêtre alors. Ses talens le firent bientôt connoître, entr'autres, de M. de Sacy de l'académie françoise, qui le prit chez lui pour avoir soin de l'éducation de son fils. M. Massieu n'oublia rien pour orner l'esprit de celui qui lui étoit confié, de connoissances utiles, & il fit pour lui en particulier des traités de sphére, de géographie & d'histoire, aussi clairs que solides. Les amis de M. de Sacy devinrent les siens, & entre ceux-là M. de Toureil, qui trouva dans M. Massieu ce critique éclairé qu'il cherchoit depuis du temps pour l'aider dans sa traduction de Démosthène. M. de Toureil le gouta si bien, qu'il ne lui fut plus possible de s'en passer, & en 1705 il le nomma son éléve à l'académie des belles-lettres, selon l'usage qui subsistoit alors, & que l'on a aboli depuis. M. Massieu lut en sa réception un discours sur la poésie qui fut fort applaudi. Au bout de sept ou huit mois il devint associé, & il remplissoit déja une place de pensionaire en 1710. La même année il fut nommé à une chaire de professeur royal en langue grecque, qu'il a remplie avec beaucoup d'exactitude ; & le jour de son installation, il prononça sur les beautés de la langue dont il alloit donner des préceptes, un discours latin dont les meilleurs siécles n'auroient pas rougi. Homere, Pindare, Théocrite & Demosthène étoient ses auteurs favoris, & ce sont ceux qu'il a le plus souvent expliqués. Ses leçons étoient celles d'un homme qui possédoit en perfection les sujets qu'il traitoit, & qui avoit le rare talent de savoir adoucir les sécheresses de la grammaire par une netteté d'expressions, une justesse d'esprit, & une variété surprenante de traits d'érudition également enjoués & utiles. Il fut reçu à l'académie françoise en 1714, à la place de son ami M. de Toureil, qui lui abandonna en mourant le soin de la nouvelle édition qu'il préparoit des ha-

rangues de Démosthène. M. l'abbé Massieu, fidéle à la mémoire de son ami, n'a épargné ni soin ni temps, pour rendre ce dépôt plus digne du public. Il a retouché ou suppléé tout ce qui manquoit à sa traduction, & y a joint tout ce qu'il a pu rassembler de ses autres ouvrages. Ce recueil forme deux volumes *in*-4°, ou quatre volumes *in*-12, qui parurent à la fin de 1721, précédés d'une préface où brillent de toute part les traits d'une éloquence mâle, opposée aux affectations du nouveau langage, une critique qui met le prix aux vraies beautés, & des sentimens nobles & élevés, dignes de la beauté du génie, & de la bonté du cœur de M. Massieu. Les dernieres années de sa vie il devint sujet à des attaques de goutte très-fréquentes, & ces attaques ne furent que le prélude de deux cataractes qui le rendirent entiérement aveugle. Il s'en fit lever une au bout de trois ans, & quoique l'autre fût presque aussi parvenue au point de maturité nécessaire pour faire l'opération, il se contenta d'en avoir recouvré un qui suffisoit à ses travaux, & il ne put se résoudre à sacrifier encore six semaines ou deux mois de temps pour le second. Il lui survint une espéce de paralysie vers le milieu du mois d'août de 1722, & un tremblement violent s'empara de ses mains. Il prit tous les remédes convenables pour empêcher les suites de cet accident, & il se flatoit d'être bientôt hors de danger, lorsqu'il eut au mois de septembre de la même année une attaque d'apoplexie, dont il mourut le 26 du même mois, dans sa cinquante-huitiéme année. Il a eu soin d'une édition grecque du nouveau testament, qui a été donnée à Paris en 1715, en deux volumes *in*-12; & l'on trouve les dissertations suivantes de sa composition dans les mémoires de l'académie des belles lettres. Dissertation, *sur les boucliers votifs*, tome I, pag. 177: *sur les sermens des anciens*, ibid. pag. 191. *Parallele d'Homere & de Platon*, tome II, pag. 1. *Défense de la poésie*, ibid. pag. 171. *Dissertations sur les graces*, tome III, pag. 8; *sur les Hesperides*, ibid. page 28; *sur les Gorgones*, ibid. pag. 51; *sur les jeux Isthmiques*, tom. V, pag. 44. *Réflexions critiques sur Pindare*, ibid. pag, 95, sur le mot [illegible], ibidem, pag. 209. *Deux odes olympiques* de Pindare, & *deux odes Isthmiques* du même, traduites en françois avec des remarques, t. VI, p. 283 & 331. Il avoit entrepris une traduction entiere de Pindare avec des notes, & ce travail étoit fort avancé, au moins pour la traduction, lorsqu'il mourut. C'est M. l'abbé Sallier, de l'académie françoise, & de celle des belles lettres, qui s'est chargé de continuer, & de perfectioner ce travail. M. Massieu avoit aussi entrepris une histoire de la poésie françoise, qu'il se proposoit de pousser jusqu'à Corneille & Racine. Cet ouvrage a été donné au public depuis sa mort par M. de Sacy, & imprimé sous ce titre: *Histoire de la poésie françoise, avec une défense de la poésie, par feu M. l'abbé Massieu, de l'académie françoise.* Cette histoire écrite avec beaucoup de délicatesse, commence à l'origine de notre poésie, & finit à Clément Marot exclusivement. M. Massieu n'a laissé que quelques matériaux imparfaits sur la suite de cet ouvrage. La *défense de la poésie*, qui est à la tête du volume dont il s'agit, avoit déja paru dans les mémoires de l'académie des belles lettres. Il a été remplacé à l'académie françoise par M. l'abbé Houtteville, autrefois de l'Oratoire, & sa chaire de professeur royal en langue grecque a été donnée au savant M. Caperonier, de qui on a une excellente édition de Quintilien, *in-fol.* à Paris chez Coutelier. M. Massieu avoit composé dans sa jeunesse des vers latins à l'honneur de Malherbe, de Sarrazin, de Bochard & de quelques autres personnes illustres de la ville de Caën. Dans le recueil intitulé, *Poëtarum ex academiâ Gallicâ, qui latinè aut græcè scripserunt, carmina*, donné par M. l'abbé d'Olivet, & imprimé à Paris en 1738, *in*-12, on trouve un poëme de M. l'abbé Massieu de plus de deux cens vers, contenant l'éloge du caffé (*Gulielmi Massiæi carmen, caffæum.*) Le pere Bouhours rapporte de cet abbé un madrigal en vers françois, dans son recueil de vers choisis. * *Voyez* son éloge par M. de Boze, dans l'*histoire de l'académie des inscriptions & belles lettres, tom. V, pag.* 421. Niceron, *Mémoires, tome XII, pag.* 51. *Biblioth. françoise, tome I, p.* 115. Titon du Tillet, *Parnasse françois, édition* in-folio, *p.* 582.

MASSILLON (Jean-Baptiste) évêque de Clermont en Auvergne, & l'un des plus grands orateurs de la chaire qui ait paru en ce siécle, étoit né à Hieres en Provence, & entra dans la congrégation de l'Oratoire où il s'est toujours distingué par ses talens. Lorsqu'il eut été appellé pour demeurer à Paris, & qu'il y eut fait quelque séjour, le pere de la Tour, alors général de sa congrégation, lui demanda ce qu'il pensoit des prédicateurs qui avoient le plus de réputation: *Je leur trouve*, répondit-il, *bien de l'esprit & des talens; mais si je prêche, je ne prêcherai pas comme eux.* Il tint parole: il prêcha, & s'ouvrit une route toute nouvelle. Il exceptoit le P. Bourdaloue, de ceux qu'il ne se proposoit pas d'imiter. Trop connoisseur pour ne pas savoir lui donner le rang distingué qu'il méritoit, dès qu'il l'eut entendu, il l'admira; & s'il ne le prit pas en tout pour son modéle, c'est que son talent le portoit vers un autre genre d'éloquence. Il se fit donc une maniere de composer qu'il ne dut qu'à lui-même; & sans autre guide que son propre génie, & ce talent original qu'il avoit reçu de la nature, il sut se garantir des défauts qu'il avoit cru remarquer dans les autres. Il a rempli avec les plus grands applaudissemens pendant un grand nombre d'années les chaires les plus distinguées de Paris; & il n'a pas moins été applaudi à la cour toutes les fois qu'on l'y a entendu. Lorsqu'il eut prêché son premier avent à Versailles, Louis XIV lui dit ces paroles remarquables: » Mon pere, » j'ai entendu plusieurs grands orateurs dans ma » chaire, j'en ai été fort content: pour vous, toutes » les fois que je vous ai entendu, j'ai été très- » mécontent de moi-même. » En 1704 le P. Massillon parut pour la seconde fois à la cour. Louis XIV après lui avoir témoigné dans les termes les plus gracieux son extrême satisfaction, ajouta, *Et je veux, mon Pere, vous entendre désormais tous les deux ans.* Sur le champ le P. Massillon forma le dessein de ne revenir à Versailles qu'avec des sermons nouveaux; mais ce projet n'eut pas de suite. Il fut nommé à l'évêché de Clermont en Auvergne le 6 novembre 1717, & sacré le 21 décembre 1718, dans la chapelle du palais des Tuileries, par M. l'ancien évêque de Fréjus, depuis cardinal de Fleury, assisté des évêques de Nantes & de Vannes, en présence du roi, entre les mains duquel il préta serment de fidélité en présence du duc d'Orléans régent, le 3 janvier 1719. En 1718, déja nommé à l'évêché, mais n'étant pas encore sacré, il fut chargé de prêcher le Carême devant le roi, qui entroit alors dans cet âge où la raison commence à se déveloper. Il crut qu'en cette occasion il devoit prêcher pour le prince lui-même, & pour l'instruire des devoirs de la royauté. Dans cette vue, il composa en six semaines dix discours, où le stile, l'instruction, tout étoit proportioné à l'âge du jeune monarque.

Il fut reçu à l'académie françoise le 23 février 1719. L'abbaye de Savigny, ordre de Cîteaux, diocese d'Avranches, lui fut donnée le 8 janvier 1721. Il prononça à Saint Denys en France, l'oraison funebre d'Elizabeth-Charlotte de Baviere, duchesse douairiere d'Orléans, le 5 février 1723. Depuis il a presque toujours résidé dans son diocèse, où il est mort le 28 septembre 1742, âgé de soixante-dix-neuf ans. Il y a près de quarante ans qu'on imprima sous son nom quatre ou cinq petits volumes de sermons, qui ont été souvent réimprimés depuis; mais plus de la moitié des sermons que renferme ce recueil, sont de différens prédicateurs, dont quelques-uns même ont revendiqué publiquement ce qui leur appartenoit; entr'autres, feu M. Poncet de la Riviere, évêque d'Angers. L'éditeur des sermons du P. Bretonneau Jésuite, en a aussi réclamé trois : on ne connoît point à qui appartiennent les autres. Il n'y en avoit qu'une vingtaine du P. Massillon, mais extrêmement tronqués & défigurés. On desiroit de posséder tout ce qui est de ce célebre orateur, & ce qui n'est que de lui : ces vœux sont maintenant remplis. On vient de donner près de cent de ses sermons, dont plusieurs n'ont jamais été prononcés. On y trouve un Avent & un Carême complets, sans compter le petit Carême qu'il composa pour le roi en 1718, plusieurs oraisons funebres, des discours & panégyriques qui n'avoient jamais vu le jour; les conférences ecclésiastiques qu'il fit dans le séminaire de S. Magloire en arrivant à Paris; celles qu'il a faites à ses curés pendant son épiscopat; les discours qu'il prononçoit à la tête des synodes qu'il assembloit tous les ans, & des paraphrases sur une partie des pseaumes. Ce recueil des ouvrages de M. Massillon, qui est dû aux soins de M. son neveu, prêtre de la congrégation de l'Oratoire, auteur de la préface dudit recueil, & des analyses des sermons, a été imprimé avec beaucoup d'exactitude à Paris en 1745 & 1746, en quatorze vol. grand & petit *in-12*. On a extrait de la préface une partie de ce que l'on vient de rapporter. Outre les ouvrages susdits imprimés de M. Massillon, nous savons qu'un homme de mérite conserve de lui en original une vie du Corége, peintre célebre.

MASSIMI (Camille) cardinal, Romain & doyen de la chambre apostolique, préfet de la chambre du pape, abbé de S. Severin, & patriarche de Jérusalem, fut nommé cardinal par le pape Clément X, le 22 décembre 1670, & secrétaire d'état. Il mourut le 12 septembre 1677. * *Mémoires du temps.*

MASSINI (Philippe) jurisconsulte & poëte, natif de Pérouse, acquit une grande connoissance du droit, & l'enseigna avec réputation à Pérouse, à Fermo, à Pavie & à Bologne, où il mourut le 10 mai 1618. Il a composé divers traités de droit, des poësies, & d'autres ouvrages d'esprit. * Jacobilli, *biblioth. Umbr.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. &c.*

MASSINISSA, *cherchez* MASINISSA.

MASSOLAC, lieu dont il est parlé dans les anciennes chroniques, dans nos annales, & dans plusieurs chartes autentiques. Nos rois de la premiere race y avoient un palais où ils se retiroient quelquefois, soit pour y prendre le divertissement de la chasse, soit pour y tenir leurs états, ou y faire quelque autre action éclatante. Ce fut-là que Clotaire II fit comparoître devant lui l'an 613 Alethée, patrice de Bourgogne, qui n'ayant pu se justifier des crimes dont il étoit accusé, fut condamné à périr par le glaive. Dagobert I étant mort, ce fut aussi à Massolac que les seigneurs de Neustrie & de Bourgogne s'assemblerent l'an 637, pour proclamer roi son fils Clovis. C'est ce qu'on lit dans Frédegaire, auteur du temps, & dans Aimoin, qui est venu depuis. Il y a lieu de croire que ce lieu est celui que l'on appelle aujourd'hui Massay-le-Roi, à une lieue de Sens, sur la riviere de Vanne, peu éloignée de la forêt d'Othe qui étoit alors fort vaste, & qui l'est encore assez aujourd'hui. * Eclaircissemens de M. le Beuf, chanoine d'Auxerre, sur un ancien palais de nos rois de la premiere race, dont personne n'avoit fixé la situation. *Mercure de février* 1730.

☞ MASSON (Jean) frere du célebre Papire Masson, fut pourvu de la dignité d'archidiacre de Caën le 27 janvier 1610, & la permuta en 1615 pour le prieuré de Villers-Bocage, avec Robert le Compte, qui en étoit titulaire. Les registres du secrétariat de l'évêché de Bayeux en font foi. Il a composé une histoire de S. Exupert ou S. Spire, évêque de Bayeux : mais comme il y a long-temps que les actes de ce saint sont perdus, M. Baillet n'a pas balancé à dire de lui que *ses ruisseaux ne valent pas mieux que les sources où il a puisé.* On doit à ses soins l'édition d'une ancienne chronique de Louis de Bourbon, comte de Clermont, ancien chambrier de France, qu'il avoit trouvée dans la bibliothèque de Papire Masson son frere, & qu'il fit imprimer à Paris en 1612. Gautier nous apprend dans ses *tables chronologiques*, page 756, que Jean Masson avoit traduit & mis en lumiere la procédure justificative de Jeanne d'Arc, pucelle d'Orléans, qui se trouve en entier dans la bibliothèque de S. Victor. * *Mem. mss.* de M. Beziers, chapelain de Bayeux. *Voyez* La Croix du Maine, qui parle de lui avec éloge; & Baillet, *vies de saints, table critique*, au 1 août.

MASSON (Papire) *cherchez* PAPIRE MASSON.

MASSON (Antoine) religieux de l'ordre des Minimes, étoit de Roye en Picardie. Il quitta le siècle pour embrasser l'institut de S. François de Paule, le 29 janvier 1640, à l'âge de vingt ans. Ce fut dans la maison de cet ordre, dite de Nigeon, qu'il fit son noviciat. Le P. René Thuillier du même ordre, dit dans son *Diarium Minimorum*, que le P. Masson fut un religieux plein de ferveur, exact à tous ses devoirs, observateur attentif de tout ce que la régle lui prescrivoit; qu'il n'a pas moins éclairé par ses lumières, qu'édifié par ses vertus, & qu'il a persévéré constamment dans la pratique & l'exercice du bien jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut à Vincennes le 9 janvier 1700, après avoir passé cinquante-neuf ans dans son ordre, dont il mérita l'estime & les regrets. Il avoit fait une étude particuliere de l'écriture sainte, comme on le voit par les ouvrages qu'il a composés en françois sur cette matiere. Ces ouvrages sont : 1. *Questions curieuses, historiques & morales sur la Génèse expliquées selon les sentimens des saints Peres & des plus habiles Interprètes*, à Paris, 1685, *in-12*. 2. *Histoire de Noé & du déluge universel*, à Paris, 1687, *in-12*. 3. *Histoire du patriarche Abraham*, à Paris, 1688, *in-12*. 4. Il a donné depuis un traité des marques de la prédestination, & quelques autres écrits où l'on sent un théologien rempli de piété. Le P. Thuillier ne nous les fait pas connoître en détail. Antoine Masson a eu dans le même ordre JACQUES Masson, son frere puîné, mort en 1699 le 25 janvier, & dont on trouve l'éloge sous ledit jour dans le *Diarium* cité; on n'y dit pas qu'il eût rien écrit. * *Diarium Minimorum*, tom. I, pag. 20. Le Long, *Bibliotheca sacra*, *in-fol.* pag. 851.

MASSON (Innocent le) XLIX général de l'ordre des Chartreux, naquit à Noyon en Picardie le 10 mars 1628, & dès l'âge de 19 ans il se consacra à

Dieu, dans la chartreuse qui est près de cette ville. Il y fit en peu de temps de si grands progrès, & s'avança tellement dans la perfection de son état, que quoiqu'encore assez jeune, il fut jugé capable de remplir la place de vicaire ; & quelques années après, il fut installé prieur de la même maison, puis visiteur de la province de Picardie. Il en faisoit les fonctions, lorsque les religieux de la grande chartreuse jetterent les yeux sur lui pour remplir la place de D. Jean Pegon leur prieur & général de tout l'ordre, qui venoit de mourir. D. le Masson fut élu général le 15 octobre 1675. Ce fut dans cette charge que tous les talens dont il étoit doué parurent dans tout leur jour. Dès le premier mois de sa dignité, la maison de la grande chartreuse ayant été, par un facheux accident, presque entierement réduite en cendres, il travailla aussitôt à la rebâtir, & il le fit d'une maniere si commode & si solide, qu'elle fait & fera long-temps l'admiration de tous ceux que la curiosité ou la dévotion attirent en ce lieu. Malgré les occupations que lui donnoient le détail d'un si grand bâtiment, & la conduite d'un ordre aussi étendu que celui des Chartreux, il trouva néanmoins le temps de s'appliquer à la composition de plusieurs ouvrages de piété. N'étant encore que prieur de la chartreuse de Noyon, il fit imprimer une *théologie morale* en table, qui mérita de grandes approbations de plusieurs docteurs de Sorbonne. Mais à peine fut-il général, qu'il donna au public une *nouvelle collection des statuts de son ordre*, avec des notes fort curieuses pour en éclaircir les difficultés, & il y joignit les bulles de plusieurs papes, pour prouver que l'ordre des Chartreux a été approuvé dès ses commencemens, contre le sentiment de plusieurs qui disent qu'il n'est que toléré. Il travailla ensuite à un *nouveau directoire*, pour les novices de son ordre de l'un & de l'autre sexe, puis à une *introduction à la vie religieuse & intérieure :* ouvrage rempli d'onction & de piété, dont la plus grande partie a été tirée des œuvres de S. François de Sales, & du livre de l'imitation de J. C. Et afin que les Chartreux François ne profitassent pas seuls de son travail, il le traduisit en latin : ce qui fut suivi d'un autre ouvrage latin & françois, qu'il intitula le *directoire des mourans*, & qu'il remplit d'exhortations des plus touchantes & des plus affectives. Ensuite il s'appliqua à une *traduction françoise*, selon le sens littéral, de l'office de la sainte Vierge, de l'office des morts, des sept pseaumes de la pénitence, & du pseaume *Beati immaculati*. Après en avoir donné le sens littéral, il y ajoute une paraphrase très-instructive, & il y joint un très-grand nombre de sujets de méditations, qui font assez connoître l'application avec laquelle il s'étoit adonné toute sa vie à ce saint exercice. Il fit imprimer peu après une *traduction du cantique des cantiques*, avec des notes fort recherchées. La vénération qu'il avoit toujours eue pour Jean d'Arenton, évêque d'Anneci, qui venoit de mourir, le porta en même-temps à en écrire la vie d'une maniere à la vérité assez simple, mais qui ne laisse pas de faire connoître toutes les vertus de ce prélat. L'on passe sous silence plusieurs autres petits ouvrages de ce général, qui font connoître les lumieres qu'il avoit acquises dans la théologie mystique & morale. Il fut pendant toute sa vie l'ennemi déclaré des disciples de Jansénius ; ensorte que la derniere lettre qu'il écrivit avant sa mort, & ne croyant pas devoir mourir sitôt, fut au R. P. de la Chaise confesseur du roi, pour le supplier de lui procurer le pouvoir de punir ceux de son ordre qui seroient soupçonnés d'être de ce parti : cette lettre ne parut qu'après sa mort, & fit beaucoup de bruit. D. le Masson avoit fait imprimer à Lyon en 1700, le livre du P. le Porq, de l'Oratoire, contre Jansénius, & il en fit des présens. Il avoit écrit contre le systême de la grace de M. Nicole ; & ses remarques sur ce systême, sont contenues dans une de ses lettres adressée à D. Payelle, religieux de son ordre. On trouve l'extrait de deux de ses lettres sur ce sujet, dans les *mémoires de Trévoux*, *octobre* 1712. Enfin ce grand homme, chargé d'années & encore plus de mérites, accablé des travaux de la pénitence, aussi bien que de ceux d'un long généralat, mourut le 8 mai 1703, en sa 76 année. * *Mémoires du temps*.

MASSOUD, fils de MAHMOUD, fils de SEBEKTEGHIN. Il est le premier du nom, & le second ou le troisiéme, si l'on compte Mohammed *l'aveugle* son frere, sultan de la race de Sebekteghin ou de la dynastie des Gaznevides. Il succéda à son pere Mahmoud dans tous les grands états qu'il avoit conquis, après qu'il eut emprisonné & fait crever les yeux à son frere Mohammed. Il commença à regner l'an de l'hégire 422, de J. C. 1030. Il rétablit la maison des Bouides qui étoit sur le penchant de sa ruine dans l'Iraque Persique, dans la personne d'Aladdoulat, surnommé *Ebn Kakouiah*. Le sultan Masfoud prit pour visir Hamed, fils de Hassan, surnommé *Al Meimendi*, que son pere avoit dépouillé de cette dignité. Mais ce grand homme ne vécut que jusqu'à l'année 424 de l'hégire, & laissa sa charge à Ahmed, fils d'Abd'Alsamed. Altuntasch, gouverneur de la province de Khouarezm, fit cette même année une irruption dans le pays, qui est au-delà du Gihon, au nom de Masfoud. Mais ce grand capitaine ayant eu un œil crevé d'un coup de fléche sur le point que son armée alloit donner bataille, il n'y eut point de combat, mais les deux armées se retirerent chacune de son côté. Altuntasch mourut de cette blessure, & laissa le gouvernement du Khouarezm à son fils *Haron*. Cette même année 424, les Selgiucides, race turquesque, qui faisoit déja grand bruit dans la Perse, passerent les fleuves Amou & Gihon, & prirent des quartiers dans le Khouarezm près des villes de Nessa & d'Abiurd, & peu de temps après commencerent à courir & à piller les provinces d'alentour. L'an 426 de l'hégire, 1034 de J. C. le sultan Masfoud voulant poursuivre les conquêtes de son pere Mahmoud, entreprit la guerre des Indes, contre le sentiment des plus sages de son conseil, qui étoient d'avis qu'il s'appliquât principalement à chasser les Turcs Selgiucides de ses états, avant que leurs forces augmentassent ; après quoi n'ayant plus d'affaire chez lui, il pouroit plus aisément faire des conquêtes au dehors. Masfoud ne se laissa point persuader, & poursuivit son premier dessein. Il est vrai que le succès fut heureux pendant deux ans qu'il fit la guerre ; mais étant retourné dans ses états en 428, il trouva les Selgiucides si puissans, qu'il eut sujet de se repentir de n'avoir pas suivi le conseil de ses plus sages ministres. Il fut obligé de mettre sur pied une armée considérable pour marcher contre de si redoutables ennemis ; mais il fut défait, & obligé de se retirer à Gazna, laissant les Selgiucides maîtres de la plus grande partie du Khorasan. Masfoud chagrin déchargea sa colere sur ceux qui avoient mal conduit ses affaires dans la guerre passée ; & mettant sur pied de nouvelles troupes, il en donna le commandement à son fils Maudoud, qu'il envoya du côté de Balkhe, pour défendre cette frontiere. Puis faisant sortir son frere Mohammed l'aveugle de prison, il le mena avec ses enfans aux Indes, où il voulut cependant continuer la guerre. Il demeura dans cette expédition jusqu'à l'hiver suivant, & il fit d'assez grands progrès. Mais étant contraint

de tourner vers la ville de Balkhe, pour se défendre des Selgiucides, qui devenoient tous les jours plus puissans, & faisant déja passer son bagage sur le fleuve Sind, qui est l'Indus, Joseph, fils de Pousteghin, un des principaux chefs de son armée, se révolta avec une partie de ses troupes, & se jettant sur ses équipages & sur ses trésors, il les pilla en sa présence. Les révoltés, après avoir commis cette insolence, proclamerent son frere Mohammed l'aveugle pour leur sultan, & Masśoud fut obligé de prendre la fuite pour se sauver de leurs mains. Mais il ne put pas leur échaper. Ayant été poursuivi chaudement & fait prisonnier, on le conduisit à son frere, qui le fit enfermer dans un château, avec les principaux officiers qui ne l'avoient pas abandonné. Mohammed ne se trouvant pas en état de gouverner par le défaut de vue, fit proclamer sultan son fils Ahmed, qui passa incontinent avec Joseph Pousteghin & quelques autres, au château dans lequel Masśoud étoit prisonnier, & le fit mourir en sa présence, l'an de l'hégire 433, de J. C. 1041. Masśoud regna 13 ans, & acquit la réputation d'un prince magnifique & très-libéral; de sorte qu'il gagna le cœur de tous les gens d'esprit & de lettres de son siécle.* D'Herbelot. *bibl. orient.*

MASSOUD, fils de MOHAMMED, fils de MELIKSCHAH, sultan de la dynastie persienne des Selgiucides. Il étoit dans la ville de Bagdet, quand son frere *Togrul* mourut, de sorte qu'on lui dépêcha un courier en grande diligence, pendant qu'un parti, qui s'étoit formé à la cour, dépêcha vers Daould, fils de Togrul, pour le mettre sur le trône en l'absence de son oncle. Mais l'oncle fut plus diligent que le neveu, & arriva le premier à Hamadan, qui étoit pour lors la capitale des Selgiucides dans l'Iraque, & fut salué sultan par tous les grands de l'état, qui le reconnurent unanimement pour leur prince, & on ne songea plus à Daould. Au commencement du regne de ce sultan, le calife Mostarsched, qui ne favorisoit pas son élévation, fut tué par des assassins avec Rasched son fils. Cette mort donna occasion au sultan Massôud de mettre à la place du calife tué Mottaki Lemrillah, qui étoit de ses amis. Mais ayant appris avant qu'il fût de retour à Bagdet, que le gouverneur de Perse faisoit difficulté de reconnoître ce nouveau calife, il envoya son frere Selgiukschah avec l'Atabek Carasancar pour le ranger à son devoir. Mais l'Atabek n'eut pas plutôt fait une journée de marche, qu'il fit savoir au sultan qu'il ne passeroit pas outre, s'il ne lui envoyoit Pir Mohammed Khazen son premier visir, duquel il vouloit la mort. Ce visir gouvernoit très-bien les affaires de l'état; mais on l'accusoit de trop de fermeté & de fierté, qualités qui le rendoient peu agréable aux seigneurs de la cour. Massôud ne put consentir à une demande si déraisonnable; mais voyant que Carasancar avoit toutes ses forces entre les mains, il se trouva enfin obligé de lui envoyer la tête du visir. L'Atabeck satisfait rentra dans son devoir; mais il ne jouit pas long-temps de sa vengeance, car il mourut peu de jours après qu'il se fut défait de son ennemi. Le sultan ayant appris sa mort, donna sa charge à Ildighiz, qui tient le premier rang dans la dynastie des Atabecks ou seigneurs de l'Aderbigian, avec le gouvernement presque souverain de cette province & de celle du Curdistan, & lui accorda en mariage sa belle sœur qui avoit été promise autrefois au sultan Togrul son frere & son prédécesseur. C'est de cette princesse qu'Ildighiz eut deux enfans, qui lui succéderent dans la dignité d'Atabek, savoir Mohammed & Kezel-Arslan. Peu de temps après l'élévation d'Ildighiz, Abbas gouverneur de la ville de Reï, avec quelques autres conjurés, se souleverent en faveur de Soliman Schah, frere de Massôud, & le mirent sur le trône. Mais cette conjuration fut bientôt dissipée, & chacun rentra dans son devoir; après quoi Massôud fut paisible possesseur de ses états, dont il jouit pendant dix-huit ans. Il mourut âgé de 45 ans, l'an de l'hégire 547, de J. C. 1152. Ce prince aimoit extrêmement les gens pieux & savans, & fut si libéral, qu'il ne laissa rien dans ses trésors après sa mort. Il fut le dernier des Selgiucides, qui eut du pouvoir dans l'Iraque. Avec lui finit cette dynastie, & il s'en établit une autre dans l'Asie mineure à *Iconium*, que l'on appelle aujourd'hui *Cogni*. Mostasi, XXXI calife des Abbassides, ne laissa plus prendre aucune autorité aux Selgiucides dans Bagdet après la mort de Massôud. * D'Herbelot.

MASSOULIÉ (Antonin) de l'ordre des Freres Prêcheurs, assistant du général de son ordre, né à Toulouse le 28 octobre 1632, prit l'habit de religieux au couvent des Dominicains réformés de cette ville le 21 avril 1647, & y fit profession le 2 novembre de l'année suivante. Etant venu à Paris, il fut prieur dans la maison du noviciat, puis élu provincial de la province de Toulouse. Enfin le pere général de l'ordre l'appella à Rome l'an 1686, & le fit son assistant: charge qu'il exerça jusqu'à sa mort. Il fut élu vicaire général de l'ordre, en l'absence du général. Il refusa un évêché qui lui fut offert par le grand duc de Toscane, & mourut à Rome le 22 janvier 1706. Cet auteur a su allier la théologie avec la piété & la spiritualité, & a corrigé par la premiere, les excès où tombent ceux qui s'appliquent à la seconde, sans avoir de principes de théologie. Tout le monde sait que S. Thomas a été subtil théologien; mais il y a peu de personnes qui le regardent comme un mystique; cependant ses opuscules sont pleins de pensées de spiritualité, aussi-bien que ses commentaires sur S. Paul, sur les œuvres attribuées à saint Denys, & sur le cantique des cantiques. Le pere Massoulié l'ayant connu, comme il le dit, par une lecture assez longue des ouvrages de S. Thomas, en a recueilli un grand nombre de remarques, sur les pratiques les plus ordinaires de la vie spirituelle. Il les a ensuite mises en forme de méditations, pour les exercices des retraites de dix jours, & les a fait imprimer à Toulouse l'an 1678. Ce livre contient nonseulement trente méditations sur les vies purgative, illuminative, & unitive; mais encore un traité des vertus, dans lequel les actes des principales vertus sont expliqués en particulier. Etant à Rome, il donna au public l'an 1692, deux volumes de théologie, intitulés: *S. Thomas interprète de soi-même*, touchant la motion divine, & la liberté créée. Le dessein de cet ouvrage est de faire voir que les sentimens de l'école des Dominicains touchant la prémotion physique, sont ceux de S. Thomas, & que cette prémotion n'est point une invention de Bannés, comme le prétendent les adversaires des thomistes. Enfin le P. Massoulié entreprit de combattre, par les principes de saint Thomas, les erreurs des quiétistes touchant l'oraison & l'amour de Dieu: c'est le sujet de deux livres françois, dont le premier sur l'oraison, parut l'an 1699, & le dernier l'an 1705. Il a tiré à son ordinaire, ses principes & ses raisonnemens des œuvres de S. Thomas, dont il avoit fait sa principale étude. Il paroît qu'il avoit aussi lu les peres, & particuliérement S. Augustin, S. Grégoire & saint Bernard. Il étoit bon scholastique, solide mystique, & savoit avec cela la langue hébraïque. Il a rendu de grands services à son ordre, par sa sage conduite, & par son application continuelle aux devoirs

voirs de ses emplois. Il étoit fort zélé pour la doctrine de S. Thomas & de son école, & travailla toute sa vie, non-seulement à la soutenir, mais encore à la mettre à couvert du soupçon de jansénisme. * Du Pin, *biblioth. &c.*

MASSUET (D. René) religieux Bénédictin de la congrégation de S. Maur, né à Saint-Ouen de Mauceiles, proche Lyre, au diocése d'Evreux, le 3 août 1665, fit profession dans l'abbaye de Notre-Dame de Lyre, le 2 octobre 1682. Il donna en 1710, une édition de S. Irénée, beaucoup plus ample & plus correcte que les précédentes, revue sur plusieurs manuscrits que personne n'avoit encore consultés, & enrichie de nouvelles notes & de savantes préfaces. Les trois dissertations qui sont à la tête donnent un nouveau jour à une matiere, qui, peut-être, n'avoit jamais été bien éclaircie auparavant, & font connoître en même temps la pénétration de l'auteur. La premiere traite de la personne de S. Irénée, & des dogmes des hérétiques qu'il combat; la seconde de la vie, des actions, du martyre, & des écrits de ce saint; & la troisiéme, de sa doctrine. Ce religieux, déja si versé dans l'antiquité, avoit dessein d'y pénétrer encore plus avant; mais la mort inopinée du célebre D. Jean Mabillon, & de D. Thierri Ruinart, l'obligea de changer de dessein. Les supérieurs de sa congrégation l'engagerent à travailler à la continuation des actes des Saints, & des annales de l'ordre de S. Benoît, dont le cinquiéme tome a paru précédé d'une préface de sa façon, & de la vie en latin de D. Jean Mabillon. Il avoit commencé une nouvelle édition de S. Bernard, revue par D. Jean Mabillon, & il commençoit à travailler à un nouveau volume des annales, lorsqu'il fut attaqué d'une paralysie, dont il mourut le 19 janvier 1716. On a trouvé dans ses papiers un petit traité du pélerinage au Mont-Saint-Michel. Dom Massuet régentoit la théologie dans l'abbaye de Fescamp, lorsque parut la lettre d'un prétendu abbé d'Allemagne, contre la derniere édition des ouvrages de S. Augustin, publiée par ses confreres les Bénédictins de la congrégation de saint Maur. D. Massuet la réfuta par un écrit qu'il publia en 1700, sous ce titre: *Lettre d'un ecclésiastique au R. P. E. L. J.* (C'est-à-dire, au revérend pere Jean-Baptiste Langlois, Jésuite; car c'est par erreur qu'on a mis la lettre initiale E, au lieu de J. B. comme nous le disons à l'article LANGLOIS.) Cette lettre fut imprimée, selon le titre, à Osnabruck. L'addition qui est à la fin n'est point de l'auteur. On lui doit encore un écrit fort ample, qui sert de réponse à la censure qu'avoit faite M. l'évêque de Bayeux de plusieurs propositions tirées des écrits de quelques professeurs Bénédictins de Caën. Il est adressé à M. l'évêque de Bayeux même, daté du 3 janvier 1708, & imprimé *in-8°*, à la Haye, si on en croit le titre. D. Massuet avoit bien lu S. Jean-Chrysostome, & en avoit tiré tout ce qui sert à prouver & à appuyer la doctrine de la grace, telle que S. Augustin l'a enseignée: par cette raison il avoit intitulé son ouvrage; *Augustinus græcus:* c'étoit un volume *in-folio* bien digéré, mais qui est demeuré manuscrit. On assure qu'il a beaucoup servi à ceux qui ont travaillé aux grands *Hexaples*, faits à l'occasion de la bulle *Unigenitus*, en plusieurs volumes *in-4°*. On trouve cinq lettres latines de D. Massuet à D. Bernard Pez, Bénédictin d'Allemagne, dans le treiziéme tome des *Amœnitates litterariæ* de Selhorn. La premiere de 1710, la derniere de 1715. * Du Pin, *biblioth. des auteurs du XVIII siécle. La continuation de cette bibliothéque*, par M. l'abbé Goujet, t. I. D. le Cerf, *bibliot. des auteurs de la congrég. de S. Maur.*

MASSUS, troisiéme évêque de Paris, successeur de Mallo, avoit écrit l'histoire du martyre des saints Denys & Eleuthere: ouvrage qui est perdu. L'abbé Hilduin fait mention de ce prélat; mais on ne sait rien de ces premiers évêques de Paris, & la vie de S. Denys, citée par Hilduin, étoit une piece fausse. * Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Vossius, *de hist. Lat.* Demochares, *de sacrif. missæ*, *l.* 2, *c.* 18. D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome I.

MASTICIENS, peuples qui habitoient sur les frontieres de la tribu de Juda & de Benjamin, en des lieux très-forts & comme inaccessibles, où David se retira avec ses gens, après qu'il eut coupé un bout du manteau de Saül, dans la caverne d'Engaddi, qu'il se fut réconcilié avec lui, & qu'il lui eut fait serment, qu'il ne détruiroit point sa famille lorsqu'il seroit monté sur le trône. * I. *Rois* XXIV, 23. Josephe, *antiq. liv.* VI, *c.* 14. L'écriture appelle cet endroit-la *le lieu-fort*, & c'est Josephe dans l'endroit que nous venons de citer, qui dit que c'est le pays des Masticiens. Peut-être David y avoit-il fait construire quelque château pour s'y retirer, & que c'étoit un pays de montagnes & de rochers

MASTICO, *Capo Mastico*, *Panale*, en latin, *Phanæ*, *Phanæa Extrema*. C'est un cap de la côte méridionale de Scio, une des isles de l'Archipel. * Mati, *dict.*

MASTRICHT, sur la Meuse, ville des Pays-Bas, que les Latins ont nommée *Obtricum*, *Trajectum ad Mosam*, ou *Trajectum superius*, pour la distinguer d'Utrecht, dite *Trajectum inferius*, ou *Trajectum ad Rhenum*, est très-ancienne & très-forte. Elle a été autrefois épiscopale; car la ville de Tongres ayant été presque toute ruinée par les barbares, S. Servais, qui vivoit dans le IV siécle, & qui se trouva au concile de Cologne, tenu l'an 346, transféra le siége à Mastricht, où il demeura jusque dans le VIII siécle, que S. Hubert le transféra encore à Liége, pour punir ceux de Mastricht qui avoient fait mourir S. Lambert leur prélat. Cette ville est dans le Liégeois, & fut vendue par un évêque de Liége à l'empereur Charles-*Quint*. C'est pour cette raison que plusieurs la mettent dans le Brabant, parcequ'elle a été long-temps soumise aux Espagnols, qui l'ayant laissé prendre aux Hollandois l'an 1633, la leur abandonnerent par la paix de Munster. Louis XIV, roi de France, la prit en treize jours l'an 1673. Depuis les confédérés l'attaquerent l'an 1676, & furent obligés de se retirer après un siége de 51 jours. Mastricht a été ensuite cédée aux Hollandois par le VIII article de la paix de Nimégue l'an 1678. Il y a deux églises collégiales, & diverses maisons religieuses. Elle n'est qu'à cinq lieues de Liége. * Jean Chapeauville, *de episc. Tong. Traj. & Leod.* Le Mire, *in fast. Belg.* Gazet, *hist. ecclef. du Pays-Bas.* Guichardin, *descript. des Pays-Bas.*

MASTRICHT (Gerard van) publia en 1670, un livre sur les parreins, qui présentent les enfans au baptême; & en 1677 un autre de l'origine & des progrès du droit ecclésiastique & pontifical. * Konig.

MASTRIGT (Pierre van) docteur & professeur en théologie à Utrecht, naquit au mois de novembre 1630, à Cologne où son aïeul & son aïeule s'étoient retirés de Mastricht leur patrie, pour fuir la persécution du duc d'Albe. C'est ce qui obligea son aïeul, puis son pere, & lui, à prendre le nom de *Mastrigt* (*van Mastrigt*) au lieu que leur véritable nom étoit *Sconing*, famille distinguée de la ville de Mastricht. Le pere de celui dont nous parlons s'appelloit *Thomas*, & avoit été ancien

de l'église prétendue réformée de Cologne; & sa mere *Jeanne* le Planq, fille d'un bourguemestre d'Ath, qui fut obligé de se réfugier à Anvers pour la religion. Après avoir étudié en latin & en grec, il se rendit à Utrecht pour y continuer ses études. Il vit aussi les académies de Leide & d'Heidelberg, & fit un voyage en Angleterre; après quoi il retourna à Utrecht pour y achever ses études. En 1652 il fut reçu candidat en théologie, ou, comme parlent les Hollandois, *proposant*. Après avoir servi quelques églises, l'électeur de Brandebourg, l'appella à Francfort sur l'Oder, pour le mettre au nombre de ses docteurs en théologie, l'établit pour enseigner la langue hébraïque dans l'université de cette ville, & pour y exercer la charge de professeur en théologie, pratique ou morale. Il fut fait docteur en philosophie & en théologie en 1669, à Duisbourg, où il fut appellé pour être professeur en théologie & en hébreu un an après, & y exerça cette profession l'espace de sept ans. Après il fut appellé à Utrecht pour y être professeur en théologie, à la place du célébre Voëtius, mort quelque-temps auparavant. Il a composé deux gros volumes de théologie morale, qu'il publia en 1655, & dont on a fait diverses éditions: *Vindiciæ S. scripturæ contra Wittichium*; & en 1677, un *in*-4°, sous le titre de *Gangræna seu theologia Cartesiana*. On l'a accusé d'avoir un peu trop invectivé contre la raison. Il mourut le 10 février de l'année 1706, d'une blessure qu'il s'étoit faite par une chute, & où la gangrene se mit, dans sa 76 année. Il avoit eu une santé fort infirme, & il y avoit quelque-temps qu'il ne faisoit plus de leçons. Il n'avoit jamais été marié. * Henri Pontanus, *professeur en théologie, & en histoire ecclésiastique à Utrecht, dans l'oraison funébre de Pierre van Mastrigt*.

MASUER, qu'on trouve aussi nommé MASUYER, jurisconsulte François, vivoit dans le XVI siécle, vers l'an 1560. Son livre intitulé, *Practica forensis*, est un de ses meilleurs ouvrages. L'auteur fut avocat dans la sénéchaussée du Bourbonnois. Covarruvias en fait mention, *Practicarum quæstionum cap.* 17, comme d'un habile praticien, *Massuerius vir maximæ apud Francos autoritatis*. René Chopin, sur la coutume d'Anjou, livre 2, partie 3, chap. 2, tit. 1, n. 5, dit qu'il est *Francicæ praxeos apprimè gnarus*. Mornac & Dumoulin l'appellent, l'un *celebris fori Gallici practicus*, l'autre *antiquus & doctus practicus*. Tiraqueau ne le loue pas moins en plusieurs endroits de ses ouvrages: on peut voir ces citations dans les *vies des Jurisconsultes* par Taisand, édition de M. de Ferriere, *in*-4°, pag. 364. L'ouvrage de Masuer intitulé, *Practica forensis*, a été traduit en françois, & augmenté de notes par Antoine Fontanon, avocat au parlement, & aussi enrichi de plusieurs *annotations*, imprimées avec ladite traduction, par Pierre Guenoys, *conseiller du roi, & lieutenant particulier au siége & ressort d'Issoudun en Berri*. L'édition que nous avons vue est intitulée: *La pratique de Masuer, ancien jurisconsulte & praticien de France, mise en françois par Antoine Fontanon, avocat en parlement, nouvelle édition augmentée & enrichie de plusieurs annotations & traités, outre les précédentes éditions, par M. Pierre Guenoys*, &c. à Lyon, chez Pierre Rigaud, 1620, *in*-8°.

☞ MASULIPATAN, ou MASSULIPATAN, ville des Indes sur la côte de Coromandel, à l'embouchure de la riviere Crisna. Elle appartenoit autrefois au roi de Golconde: elle est présentement sous la puissance du Mogol. Masulipatan est éloignée de Golconde d'environ quatre-vingt lieues. Les principales nations de l'Europe qui trafiquent aux Indes, y ont des comptoirs, & les toiles peintes qu'on y travaille sont les plus estimées de toutes celles qui se fabriquent aux Indes. Quelque considérable que soit le commerce qui s'y fait, c'est une petite ville mal bâtie & encore plus mal située, mais qui ne laisse pas d'être fort peuplée. Cette ville étoit autrefois une retraite de pêcheurs, & c'est de-là qu'elle tire son nom. La commodité de sa rade y a attiré les marchands, & son trafic a toujours été en augmentant depuis qu'on a commencé à la fréquenter. * La Martiniere, *dict. géogr.*

MASURES (Louis des) de catholique devenu calviniste, poëte latin & françois, sous les rois François I & Henri II, étoit de Tournay; de-là vient qu'il ajoutoit souvent à son nom celui de *Nervius* en latin, ou *Tournisien* en françois: le premier parceque Tournay passe aujourd'hui pour être la capitale des peuples appellés autrefois *Nervii*. Le surnom de *Tournésien* a fait croire à plusieurs auteurs qu'il étoit de Tournus, ou de Tours, comme le remarque la Croix-du-Maine dans sa bibliothéque; mais il est sur qu'il étoit de Tournay. On voit par ses ouvrages qu'il s'attacha de bonne heure à la maison de Lorraine, & qu'il y a été attaché toute sa vie. On peut voir ce qu'il dit, entr'autres dans son ode à Joachim du Bellay, pages 15 & 16 de ses *vers lyriques*. Jean de Lorraine, cardinal, fils de René II, duc de Lorraine, & de Philippe de Gueldres, dont la maison fut toujours l'asyle des gens de lettres, le fit son conseiller & premier secrétaire. Il étoit encore en cette qualité auprès de cette éminence dans les premiers mois de l'année 1547, puisqu'il date l'épître qu'il adressa à Jean, & qu'il mit au-devant de sa traduction en vers françois des deux premiers livres de l'Eneïde, *de la chambre* de ce cardinal *à l'Isladam le 26 jour d'avril* 1547. Après la mort de François I, arrivée le dernier jour du mois précédent, les troubles qui agiterent la France, nuisirent aux Muses & troublerent ceux qui les cultivoient. Des Masures qui avoit été connu & estimé de ce prince, ne tarda pas à se voir en but à ses envieux, qui apparemment n'avoient osé éclater plutôt. Si on prend à la lettre les expressions vives dont il se sert en parlant de cette persécution, dans l'épître dédicatoire de sa traduction des troisiéme & quatriéme livres de l'Eneïde, réimprimés avec celle des deux premiers en 1554, & beaucoup d'autres endroits de ses poësies françoises & latines, on tâcha de le perdre. Il sortit de France, ou volontairement, ou par un exil, comme il semble l'insinuer dans son épître en vers latins au cardinal Jean du Bellay, imprimée dans l'édition dont on vient de parler: & après avoir erré en quelques endroits, il se retira à Rome, où il composa l'épître en question le premier août 1549. Cette épître est très-flateuse pour le cardinal à qui elle est adressée. Des Masures étoit encore à Rome lorsque le cardinal Jean de Lorraine mourut en 1550. Cette perte d'un protecteur qui l'avoit tendrement aimé, lui fut extrêmement sensible; & *quoique son âge encore ne fût trop avancé, il n'eut plus en pensée qu'un exil misérable & perpétuel en Asie, où il délibéroit allér passer le surplus de ses jours*. Mais la princesse Chrétienne de Danemarck, veuve en secondes noces de François duc de Lorraine & de Bar, duchesse douairiere de Calabre, Lorraine, Bar, Gueldres, Milan, &c. arrêta les suites de ce projet, en le choisissant pour conseiller & premier, secrétaire d'elle, & de son fils Charles II, duc de Lorraine. Il demeura donc auprès d'eux à Nancy. Avant 1557 il avoit épousé *Diane* Baudoire, qui mourut en couches de son premier enfant. C'est ce que l'on voit par l'épitaphe qu'il dressa pour Diane en vers françois, & par deux autres piéces en vers

latins, l'une à la louange de Diane en forme d'épitaphe, l'autre adressée à son fils Claude peu après sa naissance. Or ces piéces sont dans le recueil de 1557. Des Masures étoit à Nancy le premier de mai 1551, lorsqu'il dédia au duc Charles, âgé d'environ huit ans, la nouvelle édition de sa traduction des deux premiers livres de l'Enéide, jointe à la traduction du troisiéme & du quatriéme, & réimprimée à Paris en 1554, par Charles l'Angelier, *in-12*. Le repos dont il jouit alors, les bienfaits qu'il recevoit, les sollicitations de ses amis, l'engagerent à continuer sa traduction. Cet ouvrage avoit toujours été l'objet de ses voeux. Dès 1547, dans une assez longue piéce en vers latins adressée à Toussaints de Hocedi, évêque de Toul, qu'il appelle son Mécène, il feint qu'il vit dans un songe les prétendues déesses protectrices des sciences, la renommée & Virgile même, qui demandoient un traducteur françois pour ce poëte; & il dit que ce fut lui qui fut choisi; que Virgile ôta la couronne de laurier qu'il portoit sur la tête pour en ceindre son propre front, & que dès-lors il fut saisi de la fureur poëtique. Des Masures ayant fini la traduction des 5, 6, 7, & huitiéme livres, travaillant sans relâche à la traduction des quatre derniers, & craignant que l'on n'imprimât furtivement son ouvrage, comme on avoit fait les quatre premiers livres, depuis l'édition dont on a parlé qu'il avoit donnée lui-même, demanda un privilége à Henri II, & l'obtint le 22 juillet 1557. Ce privilége est fort honorable pour le traducteur, à qui l'on fait donner des louanges très-flateuses par sa majesté. En conséquence, la traduction entiére parut en 1560, à Lyon, par les soins de Jean de Tournes imprimeur du roi. C'est un volume *in-4°*, très-bien imprimé, avec le texe original en marge. La Croix-du-Maine, ni du Verdier de Vauprivas dans leurs bibliothéques françoises, ni l'abbé de Marolles dans *ses jugemens sur les vieux traducteurs de Virgile*, qu'on lit au commencement de sa traduction du même poëte en vers françois, ne parlent point, ni de l'édition des deux premiers livres qui est *in-4°*, & qui fut faite à Paris, chez Chrétien Wechel, ni de l'édition des quatre premiers livres, faite en 1554. La traduction des douze livres fut réimprimée depuis, en 1574 *in-16*, à Paris, chez Claude Micart, & en 1580, *in-12*. On ignore le temps de la mort de Des Masures. La Croix-du-Maine & du Verdier citent de lui plusieurs autres ouvrages écrits en vers ou en prose; mais ni l'un ni l'autre ne font mention d'un recueil de poésies latines, que les auteurs de la bibliothéque belgique, c'est-à-dire, Valere André & ses continuateurs, disent avoir été imprimées à Basle en 1579, *in-8°*, entre lesquelles se trouve un poëme intitulé: *Borboniades, sive de bello civili ob religionis causam in Galliâ gesto libri* 14. Nous avons vu un autre recueil de poésies latines de Des Masures, où ce poëme ne se trouve point. Ce recueil est intitulé: *Ludovici Masurii Nervii carmina, Lugduni, apud Joann. Tornæsium, & Gul. Gazeium*, 1557, *in-4°*, ce recueil est de soixante-seize pages. Les autres ouvrages que nous avons vus de lui, sont: 1. *Œuvres poëtiques de Louis Des Masures Tournisien*, à Lyon, par Jean de Tournes & Guill. Gazeau, 1557, *in-4°*. Ce recueil, outre une longue épître en vers latins & en vers françois, la même dont on a parlé ci-dessus, contient des vers lyriques, des épigrammes, des épitaphes, une épître, une élegie, & la fable de biblis & Caunus prise du neuviéme livre des métamorphoses d'Ovide. 2. *Le jeu des Eschecs*, translaté en françois (en vers) du latin de Hiérome Vida, (& adressé à M. de Vaudemont,) à Lyon, *in-4°*, 1557. 3. *Vingt pseaumes de David*, traduits en vers françois, à Lyon, 1557, *in-4°*. Il paroit que Des Masures savoit non-seulement le grec & le latin, mais encore l'hébreu, puisqu'il dit qu'il *a traduit ces vingt pseaumes selon la vérité hébraïque*. M. de Beauchamps dans ses *Recherches sur les théâtres de France*, donne plusieurs tragédies à Louis Des Masures: *David combattant*, *David fugitif* & *David triomphant*, & *Josias*. Les trois premieres sont, dit-il, en vers de plusieurs mesures, avec un prologue, des chœurs, & un épilogue, sans autre distinction d'actes, ni des scènes que par des pauses. Elles sont imprimées 1°. avec Jephté de Florent Chrestien, à Paris, 1565, *in-12*. J'en ai vu une édition de 1587, avec le *Jephté*, à Paris, chez Mamert Patisson, *in-12*. 2°. Seules *in-4°*, à Paris, 1566. La *Tragédie de Josias*, Selon le même, traduite de l'italien en vers, parut à Genève en 1556, *in-8°*. L'auteur y prend le nom de *Messer Philone*. Il y a, dit M. de Beauchamps, une tragédie de Josias sous ce titre: *Josias, tragédie de Messer Philone, vrai miroir des choses avenues de notre temps*, 1583, *in-8°*, sans nom de lieu, par Gabriel Carlier, pour Claude d'Augy; & M. de Beauchamps conjecture que c'est la même de 1556, & que Messer Philone pouvoit être Des Masures; mais il n'assure rien. Il donne encore à ce poëte une *Bergerie spirituelle*, où sont pour interlocuteurs, *vérité*, *religion*, *erreur*, *providence divine*, à Paris, 1566, *in-4°*. Des Masures fut ministre à Metz, & depuis à Sainte Marie de l'Ermitage, & à Strasbourg. Il eut pour amis Salignac, docteur de Sorbonne, Ramus, Biset dont nous avons des scholies grecques sur Aristophane, Beze, & pendant un temps Rabelais, avec lequel il rompit à cause des invectives de celui-ci contre Calvin: c'est ce que veut dire Des Masures par cette épigramme qui se lit au feuillet 118 de ses poésies latines, seconde édition, *in-16*, à Basle, chez Thomas Guarin en 1574.

Qui RABELÆUS *eras placidus modo, jam quia fundens*
Verba furis, Rabie tu mihi læsus eris.

* Les ouvrages de Des Masures, & les auteurs cités dans cet article. De plus les *Recherches sur les théâtres de France*, par M. Godard de Beauchamps, tom. I, années 1556 & 1566.

MASURIUS SABINUS, chevalier Romain, & docte jurisconsulte, sous l'empire d'Auguste, écrivit divers traités; *De indigenis; Fastorum mirabilium l. XII, &c.* Pomponius le cite dans le digeste, *l.* 1, *tit.* 2, *de origine juris*. Pline, Athénée, Aulu-Gelle, Macrobe, & divers autres en font très-souvent mention. C'est de lui que parle le poëte Perse, *sat.* 5. * Gesner, *in bibl.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 1, *c.* 2. Rutillius, *in jurisc. vitis*, *&c.*

MATA (Jean de) religieux Dominicain, & célebre prédicateur Espagnol, est mort vers l'an 1640. On a de lui cinq volumes de sermons en sa langue naturelle. Ceux qu'il fit sur la sainte Vierge ont été imprimés à Pampelune en 1632, & il y en a une traduction latine imprimée à Anvers, & faite par le P. Onesime de Kien, Capucin, qui y publia aussi la traduction des sermons pour les fêtes solemnelles, qui avoient paru à Grenade en 1634. Un carême, un avent, des panégyriques de saint Dominique, de S. François, &c. occupent les autres tomes, qui ont été imprimés en 1637, 1638 & 1639, à Alcala de Henarés, &c. * Echard, *script. ord. Præd.*

MATACA, baie sur la côte septentrionale de l'isle de Cuba, l'une des Antilles de l'Amérique, est l'endroit où le célebre Pieter Heyen, amiral de Hollande, battit la flotte des galions du roi d'Espagne, & la prit presque toute en l'année 1627: ce qui remit les Provinces-Unies en état de lui

faire la guerre, par les richesses immenses dont cette flotte étoit chargée. C'est en ce lieu que toutes les flottes des galions vont faire aiguade, pour ensuite passer par le canal de Bahama, afin de retourner en Espagne. * Oëxmelin, *hist. des Indes occid.*

MATAGI, en latin *Matisa*. C'étoit anciennement une ville de l'isle de Corse. Maintenant ce n'est qu'un village situé à trois lieues de Bonifacio, du côté du nord. * Mati, *dict.*

MATALA : c'étoit autrefois une petite ville, située sur la côte méridionale de l'isle de Candie. Ce n'est maintenant qu'un village, qui est sur le cap de Matala, au midi de la ville de Candie. * Mati, *dict.*

☞MATALONI, petite ville, avec titre de duché, située dans le royaume de Naples, dans la terre de Labour, est appellée par quelques-uns *Magdalonum*, & par les autres *Meta Leonis*, & est possédée par la maison de Caraffe. *Voyez* CARAFFE. Mataloni n'a le titre & les prérogatives de ville que depuis 1735. C'est presque l'endroit où étoit l'ancienne *Galatia*, colonie de Sylla sur le grand chemin de l'Apienne. * La Martiniere, *dictionnaire géographique.*

MATAMOROS (Alfonse-Garsias) natif de Séville en Espagne, où il eut un canonicat, est un de ceux qui travaillerent le plus dans le XVI siécle, à rétablir en Espagne les belles lettres, que le trop grand attachement pour les disputes de l'école sembloit en avoir entierement banni. Il professa l'éloquence dans l'université d'Alcala, & fut ami particulier d'Ambroise Moralès, d'Antonius Augustinus, d'Arias Montanus, d'Alvarez Gomez, & de quelques autres savans qui s'unirent pour faire la guerre à la barbarie. Garsias Matamoros fut cruellement affligé de la goutte, & ne laissa pas de beaucoup travailler. Il est facile d'en juger par les ouvrages qu'il publia : *De ratione dicendi ; de tribus dicendi generibus ; de methodo concionandi ; de academiis & doctis viris Hispaniæ*, &c. Il vivoit encore en l'an 1550. Matamoros a composé son traité latin *Des académies & des hommes doctes en Espagne*, pour servir d'apologies contre ceux qui révoquoient en doute l'érudition des Espagnols. Il l'a fait sur le modele du livre de Cicéron, appellé *Brutus*, où il est parlé des orateurs Romains. Son style est le même que dans ses autres ouvrages, c'est-à-dire, qu'il affecte de le rendre pur & fleuri. Cet auteur est un judicieux critique. * Gaddius, *de script. non eccles.* André Schottus, *tom. III. bibl. Hisp.* Nicolas Antonio, *de scr. Hisp.* Le Mire, *de script. sæculi XVI.*

MATAN, isle de la mer des Indes, & l'une des Philippines, a eu autrefois des rois qui furent chassés par les Espagnols. Ceux du pays s'y sont encore rétablis, & ont fait sortir les étrangers. On dit que Magellan mourut dans cette isle.

MATAPAN, cap de la Morée, qui s'avance dans la mer, vers le midi. Les anciens l'appelloient *Tænarium*, à cause de l'antre, nommé *Tænarus*, qui se voit dans ces quartiers-là, & qui a quelque chose de si affreux que les poëtes en ont pris occasion de l'appeller *la porte de l'enfer* ; & de dire que ce fut par-là qu'Hercule en sortit, lorsqu'il en tira Cerbere. La mer qui environne ce cap est très-profonde, & les pilotes y trouvent deux bons ports ; l'un appellé *le port des cailles*, à cause du grand nombre de ces oiseaux qu'on y voit ; & l'autre, *le port de Maina*. Entre ces deux ports, les Turcs bâtirent vers l'an 1570 une forteresse, quils appellerent *Monige* ou *Castro di Maini*, pour tenir en bride les peuples de la province de Maina, qui ne peuvent souffrir la domination des Turcs. Peu de temps après, Quirini, capitaine du golfe, partit de Candie avec vingt-quatre galeres, & s'empara de ces deux ports & de la forteresse qu'il fit ruiner, pour favoriser la liberté des Mainotes, affectionés à la république de Venise. * P. Coronelli, *descript. de la Morée.*

MATARACI (François) de Pérouse, que d'autres nomment MATURANTI, se distingua dans le XV siécle, & composa divers ouvrages. Il vivoit l'an 1460. * *Consultez* Trithéme, dans son traité des écrivains ecclésiastiques, l'histoire de Pérouse de Pellini, la bibliothéque des écrivains de l'Ombrie de Louis Jacobilli, &c.

MATARO, bourg de Catalogne, situé sur la côte, environ à sept lieues de Barcelone, du côté du levant. Quelques géographes prennent ce bourg pour celui qu'on nommoit anciennement *Illuro*, lequel d'autres mettent à *Alora*, & d'autres à *Arenys*, petits lieux de la même contrée. * Mati, *dictionnaire.*

MATEFELON (Foulques de) évêque d'Angers, étoit d'une famille illustre, qui subsiste encore dans l'Orléanois. La baronie de Matefelon, source de cette maison, est dans la paroisse de Seiche à quatre lieues d'Angers. Foulques fut d'abord trésorier de la cathédrale d'Angers, & ayant été sacré évêque de cette ville, il y fit son entrée le 17 de juin 1324. Il se trouva en 1329, à la conférence qui fut tenue à Paris le 8 décembre entre le roi Philippe de Valois, & Pierre de Cugnieres, parlant au nom de ce prince, & plusieurs prélats François, au sujet de la puissance spirituelle & temporelle. Cette conférence fut continuée le 15 & le 22 à Paris, & le 29 & le 30 à Vincennes, & Foulques de Matefelon assista à toutes ces séances. Il se trouva en 1336, au concile provincial tenu à Château-Gontier sous Pierre Frerot, ou plutôt Frétaud, archevêque de Tours. C'est celui que Maan, dans ses conciles de Touraine, a placé mal-à-propos en 1320, sous l'archevêque Géoffroi de la Haye, & qu'il dit être le quatriéme de Saumur. Ce concile a été imprimé en françois dans le quinziéme siécle : mais cette traduction, dont l'édition est en gothique, est très-rare. Les onze suffragans de la métropole de Tours assisterent à ce concile, avec les abbés de la province. Il ne s'y agit presque que de la conservation de la jurisdiction de l'église & de ses biens temporels. Foulques ne mourut que quelques jours avant la fête de Noël de l'an 1355, dans un âge fort avancé. Il fut inhumé dans son église cathédrale, avec cette épitaphe.

Hic jacet Dominus FULCO DE MATEFELON, *staturâ decorus, linguâ facundus, legum doctor, multis scientiis providus, & in agilibus circumspectus, hospitii decus, honoris titulus, zelator justitiæ, pugil ecclesiæ, episcopus Andeg. per an. 32 & amplius, & obiit die Martii ante Nativit. Domini, an. ejusdem* 1355.

Bochel nous a donné les statuts que ce prélat publia dans ses synodes des années 1326, 1327 & 1328 ; & on les trouve aussi dans le recueil des statuts du diocèse d'Angers imprimé en 1680, *in-4°.* On en conserve quelques autres dans les archives de l'évêché d'Angers. Il y en a qui prétendent que ce prélat est auteur des statuts imprimés dans le même recueil depuis la page 114, jusqu'à 120, sous le nom de Guillaume le Maire, *dont nous avons parlé.* * Voyez le recueil cité. Bochel, *decret. eccl. Gallic.* Fleuri, *histoire ecclésiastique, tome 19, page* 452 & *suiv*, & 539, *édition in-4°.* Salmon, *étude des conc. page* 248.

MATENES (Jean-Frédéric) c'étoit un de ces savans qui se sont plu à écrire sur des sujets rares ; mais de nulle utilité. Il publia en 1637, *Syntagma*

triticum, sur la coutume de boire à la santé des princes; & en 1649 un traité sur le luxe & l'abus des habits. * Konig.

☞ MATERA, sur la riviere de Canapro, ville du royaume de Naples, dans la terre d'Otrante, est peu considérable. Les auteurs Latins lui donnent le nom de *Mateola*. Matera a un évêché suffragant de l'archevêché de Cerenza, auquel il a été uni à perpétuité. * La Martiniere, *dict. géogr.*

MATERAN ou MATERAW, grande ville & royaume d'Asie, dans l'isle de Java: *voyez* JAVA.

MATERNE (Saint) évêque de Trèves, disciple de S. Pierre, fut envoyé avec Eucharius & Valérius pour y prêcher l'évangile. On dit que Materne mourut en chemin d'une fiévre, & que saint Pierre en ayant été averti, envoya son bâton pontifical à Eucharius & à Valérius, avec lequel ces saints hommes ressusciterent Materne quarante jours après sa mort. Lorsqu'ils furent arrivés à Trèves, ils y prêcherent l'évangile, & Materne y fut évêque vers l'an 90, après le décès d'Eucharius & de Valérius. Il gouverna cette église pendant quarante ans, & convertit à la foi ceux de Cologne & de Tongres, dont il fut le premier évêque, gouvernant ces trois églises en même temps. Il mourut à Cologne l'an 130. Les peuples de ces évêchés furent en contestation pour avoir son corps: mais, à ce que l'on rapporte, leur différend fut terminé d'une maniere assez extraordinaire. On exposa le corps de ce prélat dans un vaisseau, à la merci des vents, & il aborda au port de Rose, d'où il fut porté à Trèves & mis dans le tombeau d'Eucharius & de Valérius. Cette histoire est entierement fabuleuse; elle n'est appuyée de l'autorité d'aucun historien digne de foi, & ne s'accorde point avec l'époque certaine de la premiere publication de la foi dans les Gaules. * J. Chapeauville, *de pontif.*

MATERNE, évêque de Cologne, au commencement du IV siécle, fut commis par l'empereur Constantin avec Reticius, évêque d'Autun; & Martin d'Arles, pour juger avec le pape Miltiade, la cause des Donatistes. Il se rendit à Rome, & assista au concile de dix-neuf évêques, qui fut tenu l'an 313, dans lequel Cécilien fut absous, & Donat condamné. Il assista encore au concile d'Arles, tenu sur la même affaire l'an 314. * Optat. Milevit. *l.* 1, *des actes du concile d'Arles.* Du Pin, *hist. Donatistar.* à la tête de son édition d'Optat, *in fol.* Baillet, *vies des Saints.*

MATERNUS, *cherchez* FIRMICUS MATERNUS, & CURIATIUS MATERNUS.

MATHA (Jean de) fondateur de l'ordre de la très-sainte Trinité, *cherchez* JEAN DE MATHA. (Saint.)

MATHAINCOURT, *cherchez* FOURIER.

MATHAN, petite ville du pays des Negres, qui est des dépendances de la ville & province de Khanem. Elle est éloignée également de Zagara & d'Engimi, savoir de huit journées, & c'est dans cette ville que le prince de Zagara fait sa résidence. * D'Herbelot.

MATHANIAS, dernier roi de Juda, *cherchez* SEDECIAS.

MATHARÉE, ou MATHERÉE, lieu fort agréable, à deux petites lieues du nouveau Caire en Egypte, où croissoient les arbres qui produisoient autrefois le vrai baume. On voit à l'entrée de la cour un *makad*, c'est-à-dire, un *oratoire à la turque*, qui est l'ouvrage d'un bacha d'Egypte, nommé Ibrahim, qui le fit bâtir en l'année 1659, sur les ruines d'une petite église des Chrétiens Cophtes. Dans ce makad, il y a un petit réservoir, fait de marbre de plusieurs couleurs, qui est toujours plein de l'eau du puits miraculeux, que l'on appelle ainsi, parceque son eau est admirablement bonne; ou parceque, selon les Cophtes, sa source parut pour fournir de l'eau à la Vierge, lorsqu'elle étoit en Egypte. Ce puits est à côté du makad: il est vaste & fort profond, & son eau est excellente pour sa légereté & sa douceur: c'est pourquoi les bachas la préferent à celle du Nil. Quelques-uns croient que l'eau de ce puits vient du Nil par un canal souterrein; mais outre qu'il est trop éloigné, on n'y remarque aucun accroissement ni decroissement comme au Nil; & d'ailleurs, quand l'eau du Nil est trouble, celle-ci ne laisse pas d'être toujours très-claire. Les Mahométans assurent ridiculement que sa source est à la Mecque, & la même que celle du puits qui s'y voit. De cette salle on passe dans un grand jardin fermé de murailles, où il y a plusieurs beaux arbres, quantité d'orangers, de limoniers, & entr'autres un gros sycomore fort vieux, qui porte néanmoins du fruit tous les ans. Ce jardin étoit autrefois rempli d'arbrisseaux qui produisoient le vrai baume. Cette plante n'avoit que deux pieds de haut, & étoit toujours verte: ses branches ressembloient à celles du farment de vigne; mais ses feuilles étoient comme celles du basilic. Lorsqu'on faisoit une incision dans cet arbrisseau, il en sortoit une eau rousse qui étoit le véritable baume. Près de ce jardin on voit un grand obélisque qui est debout, & quelques édifices, qui font connoître que c'étoit quelque ville ou quelque temple. Ce fut en ce lieu que Sélim campa, lorsqu'il prit le Caire l'an 1517. Les Cophtes, c'est-à-dire, les Chrétiens d'Egypte, croient que la sainte Vierge a demeuré quelque temps dans la Matharée avec son fils Jesus, & qu'elle lavoit son linge dans le réservoir ou bassin, qui est maintenant dans le makad. Ils disent aussi par tradition, que la niche ou petite fenêtre que l'on y voit creusée dans la muraille, est le lieu où elle mettoit reposer ce divin Enfant, pendant quelle étoit occupée à son travail. C'est pourquoi les religieux chrétiens qui font ce voyage, y disent quelquefois la messe par dévotion sur un autel portatif. Ils ajoutent que la source du puits est miraculeuse, pour la raison que nous avons rapportée; & que le sycomore qui est dans le jardin, s'ouvrit par miracle, pour recevoir la Vierge & l'enfant Jesus, & se referma, ensorte qu'ils ne furent point vus des soldats d'Hérode qui les poursuivoient; mais que ces gens étant passés, l'arbre se r'ouvrit, & qu'il est demeuré ainsi ouvert jusqu'en l'année 1656, que le morceau qui s'étoit séparé du tronc, fut rompu. * Daviti, *de l'Afrique.* Vansleb, *voyage d'Egypte.* Thevenot, *voyage du Levant.*

MATHAT, un des ancêtres du fils de Dieu, selon la chair, est appellé Mathan par saint Matthieu. Celui-ci le fait fils d'Eléazar; & saint Luc le nomme fils de Lévi. Pour les concilier, on tient qu'il étoit né d'Eléazar, & qu'il avoit été adopté par Lévi. * *Saint Matthieu*, *c.* 1, *v.* 15. *S. Luc*, *c.* 3, *v.* 24. Torniel, *A. M.* 3911, *n.* 3; 4037, *n.* 5 & 6.

MATHATHIAS, prêtre de la famille de Joarib, dite des *Machabées* ou *Assamonéens*, voyant avec douleur les abominations qui se commettoient à Jérusalem, après que cette ville eut été prise par Antiochus, se retira avec cinq de ses fils sur la montagne de Modin, de la tribu de Juda, où il étoit né. Ses fils étoient Jean Gaddi, Simon Thassis, Judas Machabée ou Mathés, Eléazar Abaron ou Avaran, & Jonathas Apphus. Ce fut vers l'an 3868 du monde, & 167 avant J. C. Les

partisans d'Antiochus exerçoient leur tyrannie à Modin, & contraignoient les Juifs de sacrifier aux idoles. Mathathias & ses enfans demeurerent seuls fermes dans le service de Dieu. Un jour voyant un Israëlite qui immoloit aux idoles, Mathathias emporté d'un saint zéle, le tua, & lui & le commissaire d'Antiochus, nommé Apellés, qui le forçoit à cette impiété. Après cette action, il s'enfuit dans les montagnes avec ses enfans, fut suivi de plusieurs Juifs, & mourut la même année. Dieu voulut se servir de lui, pour abattre l'orgueil d'un prince insolent dans son bonheur, & rétablir son culte qu'il avoit presque aboli. C'est en ce temps que commença la principauté des Assamonéens ou Asmonéens, qui dura jusqu'à Hérode : la souveraine sacrificature y fut presque toujours jointe. Quelques-uns ont cru que Mathathias posséda cette dignité avant ses enfans; mais il y a plus d'apparence que ce fut son fils Judas Machabée, qui en fut revêtu le premier. * I & II *des Machabées*. Josephe, *l.* 12 *antiq.* & 1 *de bello*. Torniel & Salian, *in annal. vet. test.* Baillet, *vies des saints de l'ancien testament*, *octobre*.

MATHATHIAS, fils de *Simon*, & petit-fils d'un autre *Mathathias*, dont ont vient de parler, fut tué en trahison avec son pere & un de ses freres, par Ptolémée son beau-frere, dans la forteresse de Doch, l'an du monde 3900, avant J. C. 135. * I. *Mach. XVI*, 14, *&c.*

MATHATHIAS, fils d'*Amos*, & pere de *Joseph*, est mis au nombre des ancêtres de Joseph époux de la sainte Vierge. * *Luc III*, 25. Il y en a un autre de ce même nom dans la même généalogie, qui étoit pere de *Mahath*, & fils de *Semei*. * *Luc III*, 26.

MATHATHIAS, ou *Matthias*, Juif du parti des Macédoniens. Il fut envoyé de la part de Nicanor avec Théodorus & Possidonius à Judas *Machabée* pour traiter de paix; mais ce n'étoit qu'un amusement pour tromper Judas, quoique Matthias ignorât la trahison de Nicanor. * II. *Machabées*, *XIV*, 19.

MATHESILANI (Matthieu) de Bologne, jurisconsulte, qui vivoit dans le XV siécle vers l'an 1435, a écrit *De electione verioris opinionis; De successionibus ab intestato; Lecturæ super lib. cod. VII, &c.* & d'autres ouvrages qui ont été souvent imprimés. * *Consultez* Bumaldi, *biblioth. Bonon.* Alidosi, &c.

MATHEZ (Jean) ministre Protestant d'Allemagne, né le 24 juin 1504, à Rochliz dans la Misnie, enseigna long-temps à Joachimstal, pays rempli de métaux; & prenant de-là occasion, il écrivit beaucoup de choses en langue allemande, de la nature des mines, qu'il intitula, *Exposition de tous les lieux de l'écriture sainte où il est fait mention des métaux* Il a fait encore beaucoup d'autres ouvrages, dont on voit le dénombrement, avec quelques autres particularités, dans les additions de Teissier, aux éloges des hommes savans, tirés de l'histoire de M. de Thou. Mathez mourut le 7 octobre de l'an 1565, âgé de 62 ans. Il a composé plusieurs traités singuliers. * Chytræus, *in Saxon.* Melchior Adam. *Eloges des hommes savans* de M. de Thou, par Teissier.

MATHILDE, appellée vulgairement, *sainte Mahaud*, reine d'Allemagne, mere de l'empereur *Othon*, & aïeule maternelle d'Hugues *Capet*, étoit fille du comte *Thierri*, qui tiroit son origine du fameux *Witikind*, prince des Saxons. Elle naquit en Westphalie, & fut élevée dans le monastere d'Herwode par son aïeule Mathilde, mere de son pere, qui en étoit abbesse. Elle fut mariée au prince *Henri*, surnommé l'*Oiseleur*, fils d'*Othon* duc de Saxe. Henri fut élu roi de Germanie l'an 919. Elle eut de lui trois fils, *Othon*, surnommé *le Grand*, qui fut empereur; *Henri*, duc de Baviere; & *Brunon*, archevêque de Cologne; & plusieurs filles, *Gerberge*, qui épousa *Louis*, dit d'*Outremer*; & *Hedwige*, qui fut mariée à *Hugues*, dit le *Grand*, duc des François, dont elle eut HUGUES *Capet*. *Henri* dit l'*Oiseleur* étant mort l'an 936, elle eut le déplaisir d'être maltraitée par ses fils: ce qui l'obligea de se retirer en Westphalie. Othon la fit revenir : elle l'assista de ses conseils dans le gouvernement, continua ses exercices de piété envers les pauvres, & bâtit plusieurs monasteres d'hommes & de filles, & quantité d'hopitaux. Elle mourut l'an 968, le 14 mars, dans l'abbaye de Quedelimbourg.* *Anonym. apud* Bolland. & Henschenium. Mabillon, *siécle V Benedictin.* Baillet, *vies des Saints*, *mois de mars*.

MATHILDE ou MAHAUD, fille de *Baudouin* V, dit *de l'Isle*, comte de Flandre, & d'*Alix* de France, épousa *Guillaume*, surnommé *le Bâtard*, duc de Normandie & roi d'Angleterre. Divers auteurs parlent de cette princesse, qui mourut le jeudi 2 novembre de l'an 1083.

MATHILDE ou MAHAUD, reine d'Angleterre, fille de *Henri*, I du nom, duc de Normandie & roi d'Angleterre, & de *Mahaud* d'Ecosse, épousa 1°. l'an 1109 ou 1110, ou, selon d'autres, l'an 1114, l'empereur *Henri* V, dit *le Jeune*, mort l'an 1125 : 2°. *Géofroi*, V du nom, comte d'Anjou, dit *Plantagenest*, qui fut roi d'Angleterre. Elle en eut *Henri* II. La chronique de Caën met sa mort l'an 1167. Nous faisons mention de plusieurs princesses de ce nom, en parlant de leurs maris.

MATHILDE, comtesse de Toscane, célébre par sa piété & par son courage, étoit fille de *Boniface* marquis de Toscane, & de *Béatrix*, qui selon toutes les apparences, avoit eu pour pere l'empereur *Conrad* II. On dit que cette Béatrix étant veuve de *Boniface*, fut mariée en secondes noces à *Godefroi*, dit *le Barbu*, duc de la basse Lorraine, dont le fils *Godefroi*, surnommé *le Bossu*, veuf de *Hedwige* de Namur, sœur d'*Albert* II, comte de Namur, fut fiancé avec la comtesse *Mathilde*. Ce mariage ne se consomma jamais; & après la mort du duc, Mathilde épousa *Guelfe*, dit *le Jeune*, duc de Baviere, fils d'*Azon*, marquis en Italie, & neveu d'un autre *Azon*, marquis de Ferrare, l'an 1089. On dit que la comtesse avoit de la répugnance pour ce mariage; que le pape Urbain lui conseilla de l'achever, & qu'elle n'obéit qu'à condition de vivre en continence avec son époux. Cette princesse avoit un grand zèle pour tout ce qui regardoit les intérêts du saint siege, dont elle prit courageusement la défense contre l'empereur Henri IV. On la vit souvent à la tête d'une armée s'opposer à ce prince, qui ayant fait créer antipape son chancelier Guibert, entretint long-temps le schisme dans l'église. Elle donna diverses batailles contre le même empereur, lequel, avec le secours de Godefroi de Bouillon, défit une armée de la comtesse l'an 1081, & assiégea Rome. Ce siége ne termina pas la guerre, qui continua encore l'an 1091; & l'an 1092 Mathilde y acquit beaucoup de réputation, par son courage & par sa prudence. Les ennemis des souverains pontifes l'ont accusée d'avoir eu des liaisons trop étroites avec le pape Grégoire VII; mais la vertu de ce pape, & celle de Mathilde a fait passer cette accusation pour une calomnie, dans l'esprit de la plupart des historiens, & ils l'ont réfutée dans leurs écrits. La comtesse fit une donation solemnelle de ses biens au saint siege, & mourut le 24 juillet de l'an 1115, agée de soixante-

seize ans. Domnizon, prêtre, à écrit sa vie en vers héroïques. * Lambert, l'abbé d'Usperg, &c. rapportés par Baronius, *in annal. ecclef.* L'histoire de la comtesse Mathilde est très-étendue dans l'ouvrage intitulé, *Memorie di Matilda la grand contessa, propugnaculo della chiesa, con lì particolari notizie della sua vita, e con l'antica serie de gli antenati da Francesco Fiorentini, restituita all'origine della patria Lucchese*, imprimé à Lucques en 1642, *in-4°*.

MATHOUD (Dom Claude-Hugues) sortoit d'une famille noble de la ville de Mâcon, où il naquit. A l'âge de seize ans il entra dans la congrégation de S. Maur, & il fit profession dans l'abbaye de Vendôme le 26 septembre 1639. Il a été pendant douze ans prieur des abbayes de S. Pierre le Vif, ou le Vic, & de sainte Colombe de Sens. M. de Gondrin, archevêque de Sens, eut tant d'estime pour sa piété & pour ses talens, qu'il le fit un de ses grands vicaires. En 1669 D. Mathoud fut nommé prieur de l'abbaye de S. Bénigne de Dijon, & en 1675 prieur de celle de saint Etienne de Caën. Il mourut en l'abbaye de saint Pierre de Châlons, le 29 d'avril 1705, âgé de 83 ans. Dès 1655 il donna au public les trois livres des sentences du cardinal Robert Pullus, Anglois du XII siécle, qui n'avoient point encore été imprimées : il les accompagna de fort longues observations, & du livre des sentences de Pierre de Poitiers, chancelier de l'église de Paris dans le XII siécle, qu'il orna de notes succintes. Depuis 1655 jusqu'en 1687 dom Mathoud, trop occupé par ses supériorités, ne pensa point à travailler pour le public ; mais en cette année 1687 il publia un livre *in-4°*, intitulé, *de vera Senonum origine*, où il réfute M. de Launoi, qui dans un écrit publié en 1659, sembloit révoquer en doute que S. Savinien eût été envoyé dans les Gaules par l'apôtre saint Pierre. Dom Mathoud a joint à cet ouvrage un *appendix* contre M. Du Pin, qui dans le tome premier de sa bibliothéque des auteurs ecclésiastiques, semble favoriser le sentiment de M. de Launoi. En 1688 le pere Mathoud publia en latin *in-4°* un catalogue des archevêques de Sens, qui renferme l'abrégé de leur vie. On voit à la fin une apologie fort succinte de Léoteric ou Leuteric, archevêque de Sens, que Baronius prétend avoir été infecté des erreurs pernicieuses qu'a depuis enseignées Berenger sur l'eucharistie. * *Mem. du temps.* Dom le Cerf, *bibliothéque des auteurs de la congrégation de S. Maur.* Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XVII siécle.*

MATHURINS (ordre religieux) *cherchez* TRINITAIRES.

MATHUSALEM, fils d'*Henoc*, naquit l'an 688 du monde, & 3347 avant J. C. son pere étant âgé de 65 ans. L'an 875 du monde, & 3160 avant J. C. il eut Lamech pere de Noé ; & l'an 1656 du monde, & 2379 avant J. C. il finit ses jours âgé de 969 ans, peu de temps avant le déluge. * *Genese*, c. 5. Torniel. Salian. Sponde & Usserius, *in annal. veteris Testam.*

MATIGNON, ou plutôt GOYON-MATIGNON, maison des plus anciennes & des plus illustres de Bretagne, possede de tout temps la ville de Matignon & le château de la Roche-Goyon. Il est très-difficile de décider si les seigneurs qui en sont sortis, ont donné leur nom à la ville qui le porte, ou s'ils l'ont emprunté d'elle. Quant au nom de GOYON, il est très-probable que c'est un nom propre, adopté par les descendans de GOYON, premier baneret de Bretagne, qui, dans le X siécle, rendit de très-grands services au comte Alain, surnommé *Barbetorte*. Ce fut lui, selon les anciennes chroniques, qui chassa les Normans de la Bretagne, dont ils s'étoient emparés vers l'année 931, & qui, pour assurer le pays contre leurs incursions, fit bâtir un château sur un rocher escarpé sur la mer, qu'il appella de son nom *le château de la Roche-Goyon*, qui subsiste encore. L'ignorance de ce temps-là, & le peu d'usage qu'on avoit pour lors des surnoms, nous ont dérobé la connoissance des ancêtres de cette maison ; mais les cartulaires des abbayes anciennes de saint Jacut & de saint Aubin, dont ils sont les fondateurs, & les annales de Bretagne, nous ont conservé le nom de quelques-uns d'entr'eux. L'an 1057, un GOYON se trouva aux états de Bretagne, tenus par Eudon, où il se plaignit qu'on lui disputoit la préséance que ses peres y avoient eue en qualité de premiers banerets. D'Argentré dit de ces banerets, qu'*il falloit qu'ils fussent d'un grand état & bien riches; pour nourir & entretenir à leurs gages & à leurs dépens ; nombre de gentilshommes à cheval pour le service du prince.* L'an 1096 ETIENNE Goyon suivit le comte Alain Fergent à la conquête d'Angleterre, par Guillaume *le Bâtard* ; & au voyage de la Terre sainte, où il se distingua par sa valeur. C'est lui qui a fondé le prieuré de saint Valeri. DENYS Goyon, qui vivoit encore l'an 1125, fit de grands biens à l'abbaye de saint Jacut, fondée par ses ancêtres. GUIGUES & SELDWIN Goyon sont nommés entre les chevaliers & écuyers pris dans la tour de Dol par le roi d'Angleterre l'an 1173 : & *Damette* de Matignon, fille de *Robert* Goyon, & petite-fille d'un autre Goyon, confirma une donation à l'abbaye du Mont-Saint-Michel l'an 1218. Ces fondations & un grand nombre d'autres qu'on trouvera répandues presque dans tous les articles de cette histoire, nous fournissent des preuves authentiques, non-seulement de l'ancienneté & de la grandeur de cette maison, mais encore de sa piété. Après avoir resté plusieurs siécles en Bretagne, elle s'établit en Normandie vers l'an 1450, à l'occasion du mariage de JEAN Goyon avec *Marguerite* de Mauni, héritiere de plusieurs grandes terres de Normandie, & principalement de la baronie de Thorigni, que les descendans de JEAN Goyon-Matignon, possedent encore aujourd'hui : & dans l'une & dans l'autre de ces deux provinces, elle a été dans un très-grand lustre, puisqu'elle compte parmi ses descendans un grand nombre de gouverneurs de places, de maréchaux de camp, un colonel général des Suisses, des lieutenans généraux dans les armées, un amiral de Bretagne, un maréchal & six chambellans des ducs de Bretagne, six chevaliers de l'ordre du Saint Esprit, un grand écuyer de France, plusieurs chambellans de nos rois, huit lieutenans généraux de la province de Normandie, un gouverneur de Guienne & deux maréchaux de France, dont l'un fit la fonction de connétable au sacre du roi Henri IV. Il y a eu un troisiéme de cette maison, qui a eu un brevet de maréchal de France, qui est le grand-pere de ceux qui vivent aujourd'hui.

Cette grande maison n'est pas moins illustre par ses alliances : les plus hautes sont celles des maisons de Bretagne, d'Orléans-Longueville, & de *Marie* de Bourbon, cousine-germaine d'*Antoine*, roi de Navarre, pere de Henri *le Grand*. Par ces alliances les seigneurs de Matignon descendent du même sang des princes qui portent aujourd'hui toutes les couronnes de l'Europe. Par la premiere, leurs ancêtres ont eu l'honneur d'être appellés au mariage d'Anne de Bretagne & de Charles VIII, comme principaux parens de cette reine. Par la seconde, ils descendent du fameux comte de Dunois, qui fut le défenseur de cette couronne, &

des droits de Charles VII ; & par la troisiéme, ceux de cette maison, qui vivent aujourd'hui, peuvent se glorifier d'être les seuls seigneurs en France qui étoient au cinquiéme degré avec le roi Louis XIV, & qu'il n'y a que les princes du sang qui soient plus proches.

La preuve de tous ces faits se justifiera dans la suite de cette généalogie, que nous commencerons par ETIENNE Goyon qui vivoit dans le XII siécle, & dont nous prouverons la filiation sans aucune interruption, pendant près de six cens ans.

I. ETIENNE Goyon, I du nom, seigneur de la Roche-Goyon & de Plevenou, épousa *Lucie*, dame de Matignon, vers l'an 1170. Il fit plusieurs donations à l'abbaye de Saint Aubin-des-Bois, & entr'autres des dîmes de Saint-Germain & de Plevenou : ces donations sont dans le trésor de cette abbaye. La premiere, qui est sans date, faite du consentement de *Hugues* leur fils aîné, porte qu'*Etienne* & ses successeurs ont le droit de nommer un religieux à cette abbaye. La seconde, qui est de l'année 1214, est faite du consentement d'*Alain* leur fils, & de leurs autres héritiers ; & par la troisiéme, ils confirment les donations précédentes, & donnent la dixme de Saint-Postlant, pour eux & le salut des ames de leurs enfans *Hugues*, *Geofroi*, *Etienne* & *Jean*, qui étoient morts. Il paroît par ces actes, qu'il y a eu cinq enfans de ce mariage, 1. HUGUES, qui suit ; 2. *Alain* ; 3. *Geofroi* ; 4. *Etienne* ; 5. *Jean* ; 6. *Geofroi*, mort à la fleur de son âge, que l'on marque ici le sixiéme, & que d'autres mettent le second, ne laissa de *Marguerite* de Plancouet sa femme, que *Tiphaine* Goyon fille unique, qui vivoit encore l'an 1285. Il fut un des chevaliers banerets de Bretagne qui demanderent justice à Philippe *Auguste*, roi de France, de la mort d'Alain leur duc. *Etienne* étoit mort avant l'an 1214 : il en est parlé dans la donation de cette année-là ; & 7. *Jean*, dernier des enfans d'*Etienne*, fit une fondation pour le repos des ames de son pere & de ses prédécesseurs. Il n'a point eu de postérité : *ainsi nous rapporterons celle de* HUGUES *&* *d'*ALAIN.

II. HUGUES Goyon, seigneur de la Roche-Goyon, & de Lanquenan, est nommé fils aîné d'*Etienne* Goyon, & de *Lucie* de Matignon, dans une donation de l'année 1214, & étoit mort l'an 1219. Il fut pere de *Raoul* Goyon, mort sans enfans, & de *Denyse* Goyon, qui par la mort de son frere, fut dame de Matignon. Elle épousa *Robert*, vicomte de Merdrignac, fit de grands biens pendant les années 1257, 1258 & 1259, aux religieux de l'abbaye de Saint Aubin, qui la reconnurent pour leur fondatrice dans les transactions qu'ils passerent ensemble l'an 1278, & elle mourut sans enfans l'an 1284. *Ainsi nous continuerons la postérité d'Etienne* par ALAIN, le seul fils qui restoit.

II. ALAIN Goyon, seigneur de Lanquenan, de Pagalet, & de Galoia, fils d'*Etienne* Goyon, & de *Lucie*, dame de Matignon, remit l'an 1219, aux religieux de l'abbaye de S. Aubin, certains droits onéreux dont ils étoient chargés. Cet acte est fait du consentement de *Robert*, vicomte de Merdrignac, & sous le sceau de ce seigneur : il fit donation de quelques biens au prieuré de S. Valeri près de Matignon, l'an 1245. Il confirma l'an 1246, du consentement d'*Etienne* Goyon son fils, toutes les donations que ses pere & mere avoient faites à l'abbaye de S. Aubin. Il fit son testament au mois d'août de l'an 1251, par lequel il ordonna certaines sommes pour le payement de ses dettes, & des legs pieux à prendre sur les terres de Lanquenan, de Pagalet & de Galoia. Il nomma pour exécuteur l'évêque de Saint-Brieux, l'abbé de S. Aubin, le vicomte de Dinan, *Luce* de la Roncerie sa femme, & deux autres seigneurs ; & pria Robert de Dinan, qu'il qualifie son ami, & Robert de Merdrignac, de les aider de leurs conseils. Ce testament, dont on conserve encore l'original, étoit scellé de sept sceaux. Il eut pour fils

III. ETIENNE Goyon, II du nom, seigneur de Lanquenan, qui ratifia avec son pere, l'an 1245 & 1246, les donations faites au prieuré de S. Valeri par son aïeul. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

IV. ALAIN Goyon, II du nom, seigneur de Matignon & de Lanquenan, qui transigea l'an 1278, en présence de *Denyse*, dame de Matignon, sa grand'-tante, avec les religieux de l'abbaye de S. Aubin, touchant les dixmes de Lanquenan, que son aïeul leur avoit données. Cette donation fut faite du consentement d'*Etienne* son fils aîné, de *Mathilde* sa femme, & de *Denyse* sa fille. Il passa avec ces religieux un autre acte, qui se trouve sans date, par lequel il s'engage de leur donner quatre mines de bled par an. Il devint héritier de la terre de Matignon l'an 1284, par la mort de *Denyse*, dame de Matignon, sa grand'-tante ; & la même année il passa un autre acte avec les religieux de S. Aubin, dans lequel il prend la qualité de seigneur de Matignon. Il eut de *Mathilde* sa femme, six enfans, 1. *Denyse* Goyon, nommée sa fille aînée, dans la transaction de l'an 1278, dont l'alliance est ignorée ; 2. *Etienne* Goyon, qualifié son fils aîné dans la même transaction, mort sans enfans ; 3. BERTRAND Goyon, qui suit ; 4. *Alain* Goyon, représenté en habits sacerdotaux sur une tombe, au pied du grand-autel de l'église de Matignon, mort l'an 1305, âgé de trente cinq ans ; 5. *Pierre* Goyon ; & 6. *Philippe* Goyon. Il est fait mention de ces deux derniers dans une fondation faite à l'église de Matignon en l'année 1339, & dans une enquête qui se trouve au procès de *Charles* de Blois, contre *Jean* de Montfort, dans laquelle ils sont nommés oncles d'*Etienne* Goyon, fils de BERTRAND, qui suit.

V. BERTRAND Goyon, I du nom, sire de Matignon, fils puîné d'ALAIN II, fonda au mois de septembre de l'an 1323, du consentement d'*Etienne* son fils aîné, une chapelle en l'église de Matignon, qu'il dota de 25 mines de bled de rente. On lui donne pour femme, *Jeanne*, que quelques-uns appellent *de Tournemine*, d'autres *de Bretagne*, ce que l'on croit plus probable ; parcequ'outre les titres & les monumens qu'on en a dans cette maison, Charles duc de Bretagne qualifie *Etienne* Goyon, fils de *Bertrand*, son cousin. De ce mariage sont issus, 1. ETIENNE Goyon, qui suit, dénommé dans la fondation de l'année 1323 ; 2. *Pierre* Goyon, seigneur de Launai-Bouquien, nommé dans la fondation de l'an 1342, *rapportée ci-après* ; & *Philippe* Goyon, écuyer, nommé avec ses freres dans les mêmes fondations.

VI. ETIENNE Goyon, III du nom, sire de Matignon & de la Roche-Goyon, fut capitaine de Châtel Jugon, & l'un des principaux du parti de Charles de Blois, duc de Bretagne, & de la duchesse *Jeanne*, qui lui donnerent le domaine de la ville d'Hamon, en récompense des grands services qu'il leur avoit rendus : il est qualifié dans cette patente, qui est du 20 février de l'an 1341, *notre cher & amé cousin & féal bacheler monsieur Estieuble Goyon, sire de Matignon*. Il est compris dans une commission de l'année 1353, que cette duchesse donna pour l'ambassade d'Angleterre, aux fins de la délivrance du duc son époux. Il avoit accordé l'an 1338 à l'abbaye de S. Jacut, le privilége & franchise aux

aux foires & marchés de Matignon, pour tous les hommes & sujets de cette abbaye. Il avoit aussi fondé deux chapelles dans l'église de Matignon: une l'an 1339, avec *Pierre* & *Philippe* Goyon ses freres; & l'autre l'an 1342, avec *Pierre* Goyon son frere. Il étoit mort en 1363, & eut deux femmes, dont il est fait mention dans cette fondation de l'an 1342. La premiere s'appelloit *Jeanne*, dont le surnom est ignoré: la seconde *Alix* Paynel. De son premier mariage sortirent, 1. ALAIN Goyon, III du nom, qui suit; 2. *Alix* Goyon, femme de *Guillaume*, seigneur de Coëtquen; 3. *Renée* Goyon, femme de *Sylvestre* Budes, seigneur du Hirel; 4. *Marguerite* Goyon, mariée 1°. à *Gilbert*, seigneur du Cambout: 2°. à *Thomas* Parcevaux, seigneur de Canavet, comme il est justifié par une fondation de l'année 1361, faite par ladite *Marguerite* à l'abbaye de saint Aubin.

VII. ALAIN Goyon, III du nom, chevalier, fut présent aux actes de fondations faites par Etienne Goyon son pere, en l'église de Matignon, en 1339 & 1342, & mourut avant lui. Il avoit été marié avec *Jacqueline* de Rieux, de laquelle il laissa BERTRAND II, qui suit; & *Etienne* Goyon, seigneur de Launai-Bouquien, qui fut capitaine de la ville & château de Rennes, puis maréchal & amiral de Bretagne; & un des principaux ministres du duc Jean, surnommé *le Vaillant*. Il fut garant du traité passé entre le roi de France & le duc l'an 1379, & fut envoyé en ambassade vers le roi d'Angleterre, pour traiter de la reddition de Brest; & ensuite vers le roi de France. Il s'étoit allié, aussi-bien que Bertrand son frere, dans la maison de Dinan de Montafilan. Cet *Etienne* a formé la branche de GOYON-LA-MOUSSAYE, dont le dernier qui est mort étoit fils d'*Amauri* Goyon, marquis de la Moussaye, & de *Henriette-Catherine* de la Tour, fille de *Henri* de la Tour, duc de Bouillon, vicomte de Turenne, maréchal de France, & d'*Elizabeth* de Nassau, fille de *Guillaume* de Nassau, prince d'Orange, & de *Charlotte* de Bourbon.

VIII. BERTRAND Goyon, II du nom, sire de Matignon & de la Roche-Goyon, porta l'an 1364, à la bataille de Cocherel, la baniere du connétable du Guesclin, qu'il suivit aussi en Espagne l'an 1366. Il assista l'an 1368, à la cérémonie qui fut faite à Rennes, lorsque Jean *le Vaillant*, duc de Bretagne, posa la premiere pierre de l'église de Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles, & contribua même de cent florins d'or à ce bâtiment. Il transigea en cette année avec *Etienne* Goyon son frere, auquel il donna la terre de Launai-Bouquien, qu'il n'avoit eue qu'à viage, par le partage de l'an 1363, & confirma la donation de plusieurs autres héritages qu'il lui avoit légués par son testament fait en Espagne. Il fut un des seigneurs dont Charles VI, roi de France, demanda les scellés, pour assurance du traité de paix qu'il conclut à Guerande en 1380, avec Jean *le Vaillant*, duc de Bretagne. Son épouse fut *Jeanne* de Dinan, fille de *Roland*, seigneur de Montafilan, de laquelle il eut BERTRAND, qui suit.

IX. BERTRAND Goyon, III du nom, sire de Matignon, demeura jeune sous la tutelle d'*Etienne* Goyon, seigneur de Launai, son oncle, avec lequel il transigea le 7 août de l'an 1385, tant au sujet des biens & successions d'*Etienne* Goyon, sire de Matignon, son bisaïeul, que de plusieurs terres & seigneuries, dont ledit *Etienne* son oncle s'étoit emparé pendant sa minorité, sous prétexte qu'elles lui avoient été données par son frere pere dudit *Bertrand* III. Par cette transaction il décharge *Etienne* son oncle du compte de sa tutelle, moyennant certaine somme. En vertu du traité de Guerande, il rentra en possession de son château de la Roche-Goyon, dont *Etienne* son bisaïeul avoit été dépouillé par le comte de Montfort, pour avoir suivi le parti de Charles de Blois. Il fut un des seigneurs qui cautionnerent le duc de Bretagne envers le seigneur de Clisson, & fit serment de fidélité à ce duc avec les autres grands de Bretagne, le 28 novembre de l'an 1393. Il fonda l'an 1397, une chapelle dans l'église de Matignon, & l'année suivante il assista aux états de Bretagne tenus à Rennes. Il acquit le 8 juillet 1401, d'*Etienne* Goyon son oncle, la seigneurie de Pleun: on trouve des actes de cette même année, dans lesquels Jeanne, fille du roi de Navarre, duchesse de Bretagne, le qualifie son cousin. L'an 1402 le duc de Bretagne le fit capitaine de Chastel-Jugon. L'an 1404, il fut présent à la décharge que ce duc donna au sire de Laval, de l'administration qu'il avoit eue de ses biens pendant sa minorité. Il transigea la même année avec *Bertrand* Goyon, seigneur de Launai son cousin, touchant l'exécution testamentaire d'*Etienne*, pere dudit *Bertrand*, seigneur de Launai. Il transigea pareillement avec *Marguerite* de Clisson, comtesse de Penthiévre sa cousine, sur quelques droits de justice. On tient qu'il mourut en Angleterre au pays de Galles l'an 1407. Il avoit épousé *Marie* de Rochefort, fille puînée de *Jean*, sire de Rochefort, d'Ancenis & de Châteauneuf, & de *Jeanne* d'Ancenis. *Marie* de Rochefort vivoit encore l'an 1418, puisqu'elle transigea en cette année-là avec *Jeanne* de Rochefort sa sœur aînée, dame de Rieux, de Rochefort & d'Ancenis, sur les droits qu'elle avoit aux successions de ses pere & mere, & des deniers dotaux, qui lui avoient été promis en mariage. Ses enfans furent, 1. JEAN Goyon, sire de Matignon, qui suit; 2. *Matheline* Goyon, mariée en 1407, à *Jean* de Beaumanoir, seigneur du Bois la Mothe; 3. *Isabeau* Goyon, qui épousa 1°. l'an 1408, *Pierre* d'Amboise, vicomte de Thouars: 2°. avant l'an 1422 *Thomas* Ston, chevalier Anglois, seigneur de Langeais: 3°. l'an 1435, *Geofroi* Timereuc: 4. *Marie* Goyon, femme de *Rolland* Madeuc, seigneur de Guemadeuc; 5. *Lancelot* Goyon, seigneur du Lude, chambellan du duc de Bretagne, qui servit pendant les guerres du Languedoc, avec 18 écuyers de sa compagnie l'an 1418. Il suivit le duc de Bretagne, comme un de ses chambellans, dans un voyage qu'il fit à Amiens l'an 1425. Depuis ayant été fait prisonnier par le sire de l'Escale, chevalier Anglois, & mené à Domfront, il traita de sa rançon le 23 avril de l'an 1434, à laquelle s'obligerent les seigneurs de Châteauneuf & de Coëtquen, sous la caution du sire de Matignon. Il épousa 1°. *Isabeau* le Moine, dame de Kaësden: 2°. *Sibylle* de Montbourcher, veuve de *Pierre* de Lhôpital, seigneur de la Rouardaye, dont il n'eut point d'enfans, & laissa de sa premiere femme *Jean* Goyon, seigneur du Lude & Kaësden, mort aussi sans enfans, de *Jeanne* de Lhôpital, fille de *Sibylle* de Montbourcher sa belle-mere, & de son premier mari.

X. JEAN Goyon, sire de Matignon & de la Roche-Goyon, baron de Thorigni, chambellan du duc de Bretagne, signa l'an 1407, au contrat de mariage de *Matheline* Goyon sa sœur, avec le seigneur de Beaumanoir, avec lequel il transigea l'an 1441, tant en son nom que pour *Matheline* Goyon sa sœur. Il avoit été présent au traité qui fut fait l'an 1418, entre *Marie* de Rochefort, sa mere, & *Jeanne* de Rochefort, dame de Rieux; & l'an 1443, il transigea avec *François* de Rieux, seigneur de Rochefort, son cousin, de tous les dif-

férends qu'il avoient ensemble. Il fit plusieurs fondations: la premiere l'an 1425, dans l'église de Plevenou; la seconde l'an 1431, dans l'église de Matignon; la troisiéme l'an 1435, dans son château de la Roche; l'an 1439 il ratifia la fondation faite à l'abbaye du Mont saint Michel, par *Olivier* de Mauni, son beau-pere. Suivant le droit que les sires de Matignon ont depuis un temps immémorial, de nommer un religieux à l'abbaye de Saint Aubin, il présenta Jacques Dubois l'an 1438, pour y être reçu. Le procès qui survint à cette occasion, fut terminé par une transaction du 22 avril de l'an 1440, par laquelle ces religieux acquiescerent à son droit, & reconnurent, comme ils avoient fait auparavant l'an 1438, que ses prédécesseurs étoient fondateurs de cette abbaye. Cette transaction, qui fut ratifiée en plein chapitre l'année 1441, porte expressément que cette abbaye est obligée de dire plusieurs messes & prieres pour les seigneurs de Matignon, même d'envoyer deux religieux à toutes les grandes fêtes pour dire la messe devant le seigneur ou dame de Matignon, en quelqu'endroit qu'ils soient de leur seigneurie. Il fut un des seigneurs qui s'associerent l'an 1420, pour venger l'entreprise faite contre le duc de Bretagne, par Olivier, comte de Penthiévre; & on le trouve nommé entre les parens de Marguerite de Bretagne, fille du duc François, dans les actes, par lesquels Gui, comte de Laval, est institué son curateur. L'an 1449, il obtint un arrêt du conseil de ce duc, qui lui permet de contraindre les nobles des environs de la forteresse de la Roche, de s'y rendre pour la garder contre les ememis. Il avoit obtenu l'an 1433, pareille contrainte contre les hommes & vassaux, qui refusoient de faire le guet & la garde dans ce château; & dans ces deux actes, aussi-bien que dans plusieurs autres, le duc de Bretagne le qualifie son cousin. Il mourut au mois de février de l'an 1450. Il avoit épousé *Marguerite* de Mauni, qui devint héritiere de la baronie de Thorigni, & de plusieurs autres terres par le décès de son frere, mort sans enfans: elle étoit fille d'*Olivier* de Mauni, baron de Thorigni, & de *Catherine* de Thieuville. Ce mariage lui donna occasion de s'établir en Normandie, où cette maison a resté depuis. Elle se remaria, quoiqu'âgée de 60 ans, à *Jean* de Mauhugeon, qui fut baron de Thorigni à cause d'elle, & mourut en 1469, ayant eu de son premier mari BERTRAND Goyon, IV du nom, qui suit; *Marie* Goyon, qui épousa *Richard*, sire d'Espinay, morte sans postérité; *Jeanne* Goyon, mariée, 1°. à *Rolland* Madeuc, seigneur de Guemadeuc: 2°. à *Jean* de Couvran, seigneur de la Morandaye; *Isabeau* Goyon, femme de *Gui*, sire d'Espinai & de la Marche; & *Alain* Goyon, sire de Thieuville & de Villiers, grand écuyer de France. Il s'attacha à Louis XI, auquel il rendit de très-grands services, avant & après son avénement à la couronne: ce fut lui qui commanda les gentilshommes dans l'entrée que ce roi fit à Paris. Il défendit les frontieres de Normandie contre les ducs de Berri & de Bretagne, & empêcha leur jonction avec le duc de Bourgogne. Charles VIII le continua dans sa charge de grand écuyer, & le fit conseiller d'état, chambellan & chevalier de son ordre. Il procura de grands priviléges à la ville de Caën, dont il étoit gouverneur, & qu'il défendit avec cinquante lances, contre le seigneur de Lescun: il étoit aussi bailli de Cotentin. Il mourut l'an 1490, & fut enterré à Caën dans l'église du saint Sépulcre, où étoit son tombeau, que les Huguenots ont ruiné. Il avoit épousé *Magdeléne* Cleret, fille de *Jean*, seigneur de Fontaines, & de *Marguerite* de Rochechouart, dont il eut pour fille unique, *Françoise* Goyon, dame de Thieuville, de Villiers, &c. mariée à *Jean* de Quellenec, vicomte de Fou, baron du Pont, &c. morte en 1536.

XI. BERTRAND Goyon, IV du nom, sire de Matignon, & de la Roche-Goyon, baron de Thorigni, & chambellan du duc de Bretagne, fut très-attaché, aussi-bien que son frere *Alain*, aux intérêts de Charles VII, & de Louis XI, rois de France. Il signa, comme parent, au contrat de mariage de Marguerite de Bretagne, fille du duc François, avec François, comte d'Estampes. Pierre, duc de Bretagne, qui le qualifie son cousin, lui accorda par lettres du 28 mai 1451, qu'en attendant le jugement du différend qu'il avoit avec les sires de Rieux, de Rochefort, & de la Hunaudaye, au sujet de la préséance qu'il demandoit en son parlement de Bretagne, comme premier baneret, il pouroit prendre rang & séance, où bon lui sembleroit près de ses barons. Le roi Charles VII le retint, le premier juillet de la même année, pour un de ses chambellans; & le roi Louis XI n'étant encore que dauphin, le retint pareillement l'an 1460, pour un de ses conseillers & chambellans. François, II du nom, duc de Bretagne, qui le qualifie aussi son cousin, lui remit par les lettres du dernier août 1462, à la priere de la comtesse de Laval, dame de Châteaubriant, toutes les amendes qu'il avoit encourues, faute d'avoir comparu en son parlement, où il avoit été semons. Ce duc lui confirma pareillement le 20 mai de l'an 1468, le privilége & prérogative de se délivrer, & ceux de sa suite & de sa maison, des plais généraux de Lamballe, pour éviter les contestations qui pouroient survenir entre lui & plusieurs seigneurs de Bretagne, à l'occasion des rangs & séances que chacun d'eux y prétendoit, comme premier baneret, lui la prétendant après le baron d'Avaugour. Il mourut le 3 septembre de l'an 1480. Il avoit épousé le 28 septembre 1441, *Jeanne* du Perrier, fille aînée de *Jean*, seigneur de Quintin & du Perrier, de laquelle il laissa, 1. GUI Goyon, qui suit; 2. *Jean* Goyon, seigneur de Loisgle; 3. *François* Goyon, seigneur de Ville-Bagues.

XII. GUI, sire de Matignon, & de la Roche-Goyon, baron de Thorigni, conseiller & chambellan du roi, & du duc de Bretagne, obtint la prévôté de Caën par lettres du 14 octobre 1479, vérifiées en la chambre des comptes de Paris le 9 décembre suivant, en considération de ses services, & de son mariage conclu & accordé par le roi Louis XI, avec *Marquise* de Laval, fille de *Pierre* de Laval, chevalier seigneur de Loué, & de *Philippe* de Beaumont, dame de Bressuire, lequel n'eut point d'effet. François, II du nom, duc de Bretagne, lui remit le 11 décembre 1481, tous les revenus de ses terres, qui avoient été saisis, pour n'avoir pas comparu avec les autres seigneurs & nobles du duché de Bretagne selon son état & noblesse, aux montres qui avoient été convoquées. Il lui permit par autres lettres du 15 mai 1485, de lever sur le droit de billot certains deniers pour les réparations & fortifications de son château de la Roche-Goyon. On cite encore un arrêt du 24 août 1486, par lequel on le dit qualifié seul chambellan du duc de Bretagne. Il mourut en son château de Thorigni le 12 mars 1497. Il avoit épousé en 1485, *Perronne* de Jeucourt, veuve de *Pierre* d'Annebaut, chevalier seigneur de Brestot, fille aînée & héritiere de *Jean*, seigneur de Jeucourt, & de *Perrette* de Trousseauville, dont il eut *Anne*, femme de *François* Les-

pervier, ſeigneur de la Bouvardiere ; JOACHIM, qui ſuit ; & JACQUES, *dont il ſera parlé après le ſuivant.*

XIII. JOACHIM, ſire de Matignon, baron de Thorigni, demeura jeune ſous la tutelle de ſa mere, l'an 1498. Il fut depuis chevalier, conſeiller, & chambellan du roi, lieutenant général de la province de Normandie, où il eut pluſieurs commiſſions très-importantes, pour fortifier & munir les places fortes du pays, pour s'oppoſer aux deſcentes que pouroient faire les Anglois ſur les côtes de Normandie, & pour empêcher les aſſemblées des gens de guerre, qui ſe faiſoient ſans permiſſion du roi. Il mourut le 9 octobre de l'an 1549, ſans laiſſer d'enfans de *Françoiſe* de Daillon-du-Lude, veuve de *Jacques*, vicomte de Rohan.

XIII. JACQUES I du nom, ſire de Matignon, pannetier du roi, fils poſthume de GUI de Matignon, & de *Perronne* de Jeucourt, rendit un ſervice très-conſidérable à l'état, en donnant avis au roi des deſſeins & de la retraite du connétable de Bourbon. Pour l'en récompenſer, le roi lui donna la baronie de la Roche-Teſſon. Il mourut avant ſon frere *Joachim* l'an 1537, en Piémont, où il commandoit les Suiſſes. Il avoit épouſé *Anne* de Silli, dame de Lonrai, fille aînée & héritiere de *François* de Silli, ſeigneur de Lonrai, & du Fai, premier écuyer tranchant du roi, capitaine & bailli de Caën, & d'*Aimée* de la Fayette, dont il eut *Anne* de Matignon, femme d'*Olivier de* Maridor, ſeigneur de Vaux ; & JACQUES, qui ſuit.

XIV. JACQUES II du nom, ſire de Matignon, & de Leſparre, prince de Mortagne, comte de Thorigni, de Gacé & de Selles, baron de la Marque, de la ville de Saint-Lo & de Moyon, marquis de Lonrai, gouverneur de Cherbourg, Granville, Saint-Lo, & lieutenant général pour le roi de la province de Normandie, gouverneur de Guienne & de Bourdeaux, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, hérita par le décès de *Joachim* Goyon, ſon oncle, mort ſans poſtérité, des ſeigneuries de Matignon, de la Roche-Goyon, & de l'ancienne baronie de Thorigni, que le roi Charles IX érigea en comté en ſa faveur. Il avoit été élevé enfant d'honneur auprès de Henri II, qui n'étoit encore que dauphin, auquel il rendit de très-grands ſervices, auſſi-bien qu'aux rois Henri III & Henri IV, ſes ſucceſſeurs. Dès ſon jeune âge il donna des preuves de ſa valeur aux ſiéges de Montmédi & de Damvilliers. Depuis il ſe ſignala à la défenſe de Metz, d'Heſdin, & à la journée de Saint-Quentin, où il fut fait priſonnier, l'an 1557. Deux ans après, la reine Catherine de Médicis, qui le conſultoit dans les affaires les plus importantes, lui fit donner la lieutenance générale de la province de Normandie. En 1562 il fut fait maréchal de camp, & ſe trouva à la priſe de Blois, de Tours & de Poitiers : il retourna enſuite en Normandie, où il défit 200 Anglois, ſauva le château de Falaiſe, & contribua à la priſe de Rouen en 1567. Il rendit un ſervice conſidérable à l'état, ayant empêché d'Andelot de paſſer la Seine, & de joindre avant le combat l'armée du prince de Condé. En 1569 il ſe ſignala aux combats de Jarnac, de la Roche-Abeille, & de Moncontour. En 1572 il empêcha le maſſacre des Huguenots à Alençon, à Saint-Lo, & pacifia la baſſe Normandie, où il commanda l'armée du roi en 1574, & prit le comte de Montgommeri dans Domfront. Le roi Henri III voulant récompenſer ſes ſervices, le confirma dans la charge de lieutenant général de Normandie en 1575, lui donna en 1578 le gouvernement de Cherbourg, & l'éleva à la dignité de maréchal de France le 14 juillet 1579, & l'honora le 31 décembre de la même année du collier de ſes ordres. Peu de temps après, il eut le commandement de l'armée en Picardie, où il prit la Fére l'an 1581, & réduiſit cette province à l'obéiſſance du roi. En 1585 il fut pourvu de la lieutenance générale de Guienne, où il ne fut pas plutôt arrivé, qu'il chaſſa Vaillac du Château-Trompette, & arracha par ce moyen, à la ligue, la ville de Bourdeaux, & toute cette province. Les années 1586 & 1587, ne furent qu'une ſuite d'heureux ſuccès, & de victoires pour le maréchal de Matignon. Il ſecourut fort à propos Brouage, défit les Huguenots en pluſieurs rencontres, prit ſur eux pluſieurs places, & leur eût enlevé la victoire qu'ils remporterent à Coûtras, ſi le duc de Joyeuſe, qu'il alloit joindre, n'eût témérairement précipité le combat. En l'année 1588 il défit les troupes du roi de Navarre à Nerac, & chaſſa toutes celles que les Huguenots avoient dans le Querci. En 1589 il fut pourvu du gouvernement de Guienne. Après la mort de Henri III, il écrivit au roi Henri IV, pour le conjurer de hâter ſa converſion : & dans cet intervalle, il défit l'armée navale des Eſpagnols ; prit pluſieurs places en Guienne, & malgré les efforts de la ligue, il remit Bourdeaux & toute cette province, ſous l'obéiſſance du roi, ayant obligé le parlement de Bourdeaux, qui ſe ſervoit des ſceaux de Henri III, encore après ſa mort, de ſe ſervir de ceux de Henri IV, ce qu'il avoit d'abord refuſé. En 1594 il fit la fonction de connétable au ſacre de Henri IV ; & à la reddition de Paris, il entra dans cette ville à la tête des Suiſſes. Ce grand homme, également illuſtre par ſa naiſſance, par ſa valeur, par ſa fermeté, par ſa prudence, & par ſon humanité, mourut en ſon château de Leſparre, le 27 juillet 1597, âgé de 72 ans ; ſon corps fut porté à ſa terre de Thorigni en Normandie, où l'on voit ſon tombeau en marbre. Il avoit épouſé *Françoiſe* de Daillon-du-Lude, fille de *Jean*, comte du Lude, & d'*Anne* de Batarnai, dont il eut, 1. *Odet*, comte de Thorigni, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de la province de Normandie, gouverneur de Cherbourg, bailli d'Evreux, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, & de cent arquebuſiers à cheval, né l'an 1559, qui épouſa l'an 1587, *Louiſe*, comteſſe de Maure, fille de *Charles*, comte de Maure en Bretagne, dont il n'eut point d'enfans. Ce jeune ſeigneur, preſqu'auſſi célebre dans l'hiſtoire, que ſon pere, mourut à la fleur de ſon âge, le 7 août de l'an 1595, après s'être diſtingué à l'affaire des Gautiers l'an 1588, au combat d'Arques en 1589, & à la bataille d'Ivri. Il avoit encore ſervi aux ſiéges de Rouen, d'Alençon, de Liſieux, de Laon & de Dijon. Le roi, en conſidération de ſes ſervices, le gratifia de la ſomme de dix mille écus le 13 janvier 1592, le fit conſeiller de ſon conſeil d'état, dont il prêta le ferment le 12 janvier 1595, lui fit l'honneur de le voir pendant ſa maladie, & lui donna un brevet d'amiral. 2. CHARLES, qui ſuit ; 3. *Lancelot*, mort fort jeune ; 4. *Gilonne*, mariée en 1580, à *Pierre* d'Harcourt, marquis de Beuvron ; 5. *Anne*, épouſe de *René* de Carbonel, marquis de Caniſi.

XV. CHARLES, ſire de Matignon & de Leſparre, comte de Thorigni, de Gacé & de Selles, marquis de Lonrai, baron de la Marque, de Moyon, de Saint-Lo, & de la Roche-Teſſon, conſeiller du roi en ſes conſeils, & chevalier de ſes ordres, gouverneur de Granville, Cherbourg & Saint-Lo, & lieutenant général de la province de Normandie, fut capitaine de cent hommes-d'armes des ordonnances l'an 1579, gouverneur de Gran-

ville l'an 1596, & chevalier des ordres du roi l'an 1599. Il obtint droit d'entrée & séance au parlement de Normandie l'an 1609, fut nommé pour assister aux états de Paris l'an 1614, & pour tenir ceux de Rouen l'an 1616, 1623 & 1624. Le roi, en considération de ses services, lui accorda un brevet de maréchal de France le huitiéme mars 1622, qui n'eut point d'effet, & mourut le 8 juin 1648. Il avoit épousé à Rouen dès l'année 1596, *Eleonore* d'Orléans, fille de *Leonor*, duc de Longueville, & de *Marie* de Bourbon, duchesse d'Estouteville, comtesse de Saint-Paul, fille unique & héritiere de *François* de Bourbon, comte de Saint-Paul, cousine germaine d'*Antoine*, roi de Navarre, pere de *Henri* IV, dont il eut, 1. *Henri*, mort à 12 ans; 2. *Jacques*, comte de Thorigni, élevé enfant d'honneur du roi Louis XIII, capitaine de cent hommes d'armes, gouverneur de Cherbourg & de Granville, qui épousa *Henriette* de la Guiche, depuis remariée à *Louis* de Valois, duc d'Angoulême, & comte d'Alais. Il servit l'an 1622, avec un régiment d'infanterie contre les Religionaires, fut blessé à Blaye d'un coup de mousquet, & prit Agen l'an 1625. Il exerça par commission la charge de mestre de camp de la cavalerie légere dans l'armée d'Italie, & fut tué en duel par le comte de Bouteville le 25 mars 1626, sans laisser de postérité. 3. *Leonor*, abbé de Lessai, & de Thorigni, nommé à l'évêché de Coutances l'an 1622, puis évêque & comte de Lisieux l'an 1646, commandeur des ordres du roi, mort le 14 de février 1680; 4. FRANÇOIS, qui suit; 5. *Françoise*, religieuse à Vendôme; 6. *Catherine-Gilonne*, mariée à *François* de Silli, duc de la Roche-Goyon, grand louvetier de France, morte en mars 1662.

XVI. FRANÇOIS de Matignon, sire de Matignon, & de la Roche-Goyon, comte de Thorigni, de Gacé & de Mont-Martin, marquis de Lonrai, baron de la ville de Saint-Lo & de Moyon, chevalier des ordres du roi, gouverneur des villes & châteaux de Cherbourg, Granville, Saint-Lo, & lieutenant général de la province de Normandie, fut blessé aux approches de Pavie en Italie en 1625, servit au siége de la Rochelle l'an 1628, suivit le roi en Savoye l'année suivante, & se distingua l'an 1632, au combat de Rouvroi. L'an 1638, il fut fait gouverneur de Cherbourg; l'an 1639, capitaine de Granville; & l'an 1643, mestre de camp d'un régiment d'infanterie. Il fut fait chevalier des ordres du roi le premier janvier 1661, & mourut le 19 janvier 1675. Il avoit épousé *Anne* de Malon de Berci, morte le 2 avril 1688, fille de *Charles* Malon, seigneur de Berci, Conflans, Charenton, &c. maître des requêtes de l'hôtel du roi, & président au grand conseil, & de *Catherine* Habert, dont il eut, 1. HENRI, qui suit; 2. *Leonor*, aumonier du roi, abbé de Lessai & de Thorigni, évêque & comte de Lisieux, après son oncle, mort le 14 juillet 1714, âgé de 77 ans; 3. *Charles*, comte de Gacé, colonel du régiment royal des vaisseaux, brigadier des armées du roi, qui servit l'an 1664, avec plusieurs seigneurs, en Hongrie, au combat de Saint-Gothar, se signala l'an 1667, à la déroute du comte de Marsin, près de Lille en Flandre, & l'an 1672, à la conquête de la Hollande, & mourut sans alliance l'an 1674, d'une blessure qu'il reçut à la bataille de Senef; 4. *Jacques*, évêque de Condom, qui se démit de cet évêché, après avoir gouverné ce diocèse pendant vingt ans: il fut nommé abbé de S. Victor de Marseille en 1703, & mourut le 15 mars 1727; 5. un autre JACQUES de Matignon, *qui a fait la branche des comtes de* THORIGNI, *dont la postérité sera rapportée ci-après*; 6. CHARLES-AUGUSTE, *qui a fait celle des comtes de* GACÉ, *dont il sera aussi parlé ci-après*; 7. *Eleonore*, prieure des Bernardines de Thorigni, puis abbesse du Paraclet; 8. *Marie-Catherine*, abbesse de Cordillon; 9. *Charlotte*, abbesse de Saint-Desir, près de Lisieux; 10. *Henriette*, religieuse à Cordillon; 11. *Marie-Françoise*, mariée à *Robert-Jean-Antoine* de Franquetot, comte de Coigni, gouverneur de Caën, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Barcelone, morte le 11 octobre 1719; & 12. *Anne* de Matignon, alliée à *René*, marquis de Nevet, morte sans enfans.

XVII. HENRI, sire de Matignon, & de la Roche-Goyon, comte de Thorigni, marquis de Lonrai, baron de Saint-Lo, de Moyon & de la Roche-Thesson, marquis de la Luthumiere, &c. lieutenant général de la province de Normandie, gouverneur des villes de Cherbourg, Granville & Saint-Lo, mestre de camp du régiment royal cavalerie, né en 1663, obtint des lettres de conseiller d'état l'an 1658, pour avoir ses entrées & séances au parlement de Normandie. Il servit à l'attaque des lignes d'Arras l'an 1654, aux prises de Montmédi, Gravelines & Dunkerque l'an 1658, se distingua à la déroute du comte de Marsin l'an 1667, & mourut à Caën le 28 décembre 1682. Il avoit épousé l'an 1648, *Marie-Françoise* le Tellier, dame de la Luthumiere, fille unique & héritiere de *François* le Tellier, seigneur de la Luthumiere, & de *Charlotte* du Bec, dont il eut, 1. *Jean-Louis-Charles*, marquis de Lonrai, né l'an 1660, mort l'an 1671; 2. *François*, marquis de la Luthumiere, né l'an 1664, mort l'an 1673; 3. *Leonor*, né l'an 1667, mort l'an 1670; 4. *Anne*, religieuse à la Visitation de Caën; 5. *Eleonore*, aussi religieuse à la Visitation de Caën; 6. *Marie-Françoise-Gabrielle*, religieuse à Cordillon; 7. *Claude-Thérese*, aussi religieuse à Cordillon, qui est devenue abbesse après la mort de sa tante; 8. *Charlotte*, mariée par dispense à *Jacques* de Matignon, comte de Thorigni, son oncle, morte le 4 avril 1721; & 9. *Catherine-Thérese* de Matignon, dame de Lonrai, mariée, 1°. à *Jean-Baptiste* Colbert, marquis de Seignelai, ministre & secrétaire d'état, grand trésorier des ordres du roi: 2°. à *Charles* de Lorraine, comte de Marsan, chevalier des ordres du roi, morte le 7 décembre 1699.

BRANCHE DES COMTES DE THORIGNI, devenus ducs de VALENTINOIS, pairs de France, & princes souverains de MONACO.

XVII. JACQUES III du nom, sire de Matignon, de la Roche-Goyon, seigneur du duché d'Estouteville, comte de Thorigni, de Gournai, de la Ferté & de Montmartin, châtelain de Condé-sur-Noireau, & d'Hambie, baron de la ville de Saint-Lo, de Moyon, de la Roche-Thesson, & de Gatteville, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Cherbourg, Granville & Saint-Lo, & lieutenant général de la province de Normandie & des armées du roi, né le 28 mai 1644, cinquiéme fils de FRANÇOIS de Matignon, & d'*Anne* de Malon de Berci, fut reçu chevalier de Malte l'an 1651, & étoit nommé *le chevalier de Matignon*. Il fut depuis guidon des gendarmes Ecossois, & mestre de camp du régiment du roi, & servit l'an 1664, à la prise de Gigeri en Barbarie, sous le duc de Beaufort; en Portugal, sous le comte de Schomberg, & fut fait lieutenant général des armées du roi l'an 1693. Sa majesté l'avoit honoré du collier de ses ordres en 1688. Il mourut à Paris le 14 janvier 1725. Il avoit épousé par dispense, *Charlotte* de Matignon, sa niéce, fille de *Henri* de Matignon son frere, morte le 4 avril 1721, en sa soixante-

quatrième année. De ce mariage il a eu, 1. FRANÇOIS-LEONOR-JACQUES de Matignon, comte de Thorigni, qui suit; & 2. *Catherine-Elizabeth-Thérese* de Matignon, mariée aussi par dispense à *Louis-Jean-Baptiste* de Matignon, marquis de Gacé, son cousin-germain, fils du maréchal de Matignon, morte sans enfans le 8 juillet 1706, âgée de 27 ans.

XVIII. JACQUES-FRANÇOIS-ELEONOR Goyon, sire de Matignon, & de la Roche-Goyon, duc de Valentinois, pair de France, prince administrateur de Monaco, seigneur du duché d'Estouteville, comte de Thorigni, baron de Saint-Lo, seigneur de Hambie, &c. lieutenant général au gouvernement de Normandie, gouverneur des villes & châteaux de Cherbourg, de Granville, de Saint-Lo, & de l'isle de Chausé, né à Thorigni, diocèse de Bayeux, le 21 novembre 1689. Il fut fait à l'âge de 13 ans colonel d'un régiment d'infanterie en septembre 1702, & mestre de camp du régiment royal étranger de cavalerie au mois de novembre 1710. Il servit à la tête de ce régiment en Flandre pendant les campagnes de 1711 & de 1712, au combat de Denain, & aux siéges de Douai, du Quesnoy, & de Bouchain; en Allemagne en 1713, aux siéges de Landau & de Fribourg; & en Espagne en 1719, sous les ordres du maréchal duc de Berwick. Il quitta le service militaire, & se défit de son régiment au mois d'avril 1720. Son pere s'étoit démis en sa faveur dès 1713, de la lieutenance générale de Normandie, & de ses autres gouvernemens. Son mariage ayant été arrêté avec *Louise-Hypolite* Grimaldi, née le 10 novembre 1697, fille aînée & héritiere présomptive d'*Antoine* Grimaldi, prince souverain de Monaco, duc de Valentinois, pair de France, & de *Marie* de Lorraine-Armagnac, qu'il épousa le 20 octobre 1715, le roi lui accorda un brevet donné à Marli le 24 juillet 1715, en vertu duquel le duché de Valentinois fut de nouveau érigé en pairie en sa faveur, & de ses descendans mâles, par lettres données à Vincennes au mois de décembre suivant, lesquelles ayant été registrées au parlement de Paris le 2 septembre 1716, il y fut reçu pair de France après avoir fait le serment accoutumé le 14 décembre de la même année. Il est mort le 23 avril 1751. Sa femme devint souveraine de Monaco par la mort de son pere, arrivée le 20 février de l'an 1731; mais sa régence fut de peu de durée, étant morte elle-même de la petite vérole à Monaco, le 29 décembre de la même année 1731, dans la trente-cinquiéme année de son âge. De son mariage sont venus, *Antoine-Charles-Marie* Grimaldi, marquis de Baux, né à Monaco le 16 décembre 1717, mort au mois de février 1718; *Charlotte* Grimaldi, damoiselle de Monaco, née à Paris le 19 mai 1719; HONORÉ-CAMILLE-LEONOR Grimaldi, prince de Monaco, qui suit; *Marie-Charles-Auguste* Grimaldi, comte de Carladés, appellé depuis *le marquis d'Estouteville*, né à Paris le premier janvier 1722; un fils né à Paris le 9 juin 1723, mort peu après sa naissance; *Louise-Françoise* Grimaldi, damoiselle de Baux, née à Paris le 21 juillet 1724, & morte le 15 septembre suivant; *François-Charles-Magdeléne-Joseph* Grimaldi, né à Paris le 4 février 1726, appellé d'abord *le comte de Thorigni*, & ensuite *le marquis de Grimaldi; Charles-Maurice* Grimaldi, dit *le chevalier de Monaco*, né à Paris le 14 mai 1727, reçu chevalier de Malte de minorité, est devenu lieutenant général de basse Normandie après la mort de son pere, & a épousé le 10 décembre 1749, *Marie-Christine-Chrétienne* de Rouvroy Saint-Simon, fille unique du feu duc de Ruffec; & *Louise-Françoise-Thérese* Grimaldi, damoiselle d'Estouteville, née à Paris le 20 juillet 1728.

XIX. HONORÉ-CAMILLE-LEONOR Grimaldi, prince souverain de Monaco, né à Paris le 10 septembre 1720, fut déclaré & reconnu souverain de Monaco, en vertu des ordres envoyés par son pere, le 7 novembre 1734, au chevalier Grimaldi, gouverneur de cette principauté, & il fut ensuite en cette qualité présenté au roi à Versailles le 14 décembre de la même année par son pere, qui reprit le titre de duc de Valentinois, se réservant cependant celui de prince administrateur de Monaco pendant la minorité de son fils.

BRANCHE DES COMTES DE GACÉ.

XVII. CHARLES-AUGUSTE de Matignon, comte de Gacé, baron de Briquebec, &c. gouverneur & lieutenant général pour le roi du pays d'Aunis, ville & gouvernement de la Rochelle, isle de Ré, Oleron, Brouage, &c. maréchal de France, sixiéme fils de FRANÇOIS de Matignon, comte de Thorigni, & d'*Anne* de Malon de Berci, né le 28 mai 1647, a porté les armes fort jeune, sous le nom de *chevalier de Thorigni*. Il alla en Candie, où il commanda les enfans perdus, sous les ordres de son cousin le comte de Saint-Paul, gouverneur de Normandie, & y fut dangereusement blessé. L'an 1668, il a servi en Hollande; l'an 1672, il s'est trouvé à la bataille de Sintzheim, au combat de Turkein, à la bataille de Trèves, où il s'est signalé. Il étoit pour lors colonel du régiment de Vermandois, & avoit pris la qualité de *comte de Gacé*. Il s'est trouvé l'an 1676, aux siéges de Condé & de Bouchain, & dans plusieurs autres occasions, jusqu'à la paix de Nimegue. L'an 1684, il alla au siége de Luxembourg, & fut nommé gouverneur du pays d'Aunis. L'an 1689, il eut ordre de suivre le roi d'Angleterre en Irlande, avec le titre de lieutenant général, & commanda les troupes de ce prince. A son retour il servit à la bataille de Fleurus, aux siéges de Mons & de Namur, & au combat de Steinkerque, & fut nommé lieutenant général le 30 mars 1693. La guerre s'étant renouvellée, il suivit en 1703, le duc de Bourgogne en Flandre, & y commanda l'infanterie: il continua de servir les années suivantes, & prit la ville d'Hui le 31 mai 1705. Le roi lui donna l'an 1708, le commandement des troupes qu'il fit embarquer pour passer en Ecosse avec le roi d'Angleterre, auprès duquel il eut aussi le caractere d'ambassadeur extraordinaire, avec la commission de généralissime, & lui accorda le 18 février de la même année, avant l'embarquement, les patentes de maréchal de France. Cette expédition n'ayant pas réussi, il revint en Flandre, & servit sous le duc de Bourgogne, au combat d'Oudenarde. Il fut nommé à l'ordre du S. Esprit le 2 février 1724; mais à sa priere son fils aîné fut agréé pour être reçu à sa place. Ce seigneur est mort à Paris le 6 décembre 1729, dans la quatre-vingt-troisiéme année de son âge. Il avoit épousé le 8 avril 1681, *Marie-Elizabeth* Berthelot, fille de *François* Berthelot, secrétaire du roi, & des commandemens de madame la dauphine, & d'*Anne* Regnault d'Uchi, morte le 26 juin 1702, âgée de 33 ans, dont il a eu, 1. LOUIS-JEAN-BAPTISTE, qui suit; 2. *Eleonor*, prieur du Plessis-Grimout, abbé de Lessai, sacré évêque de Coûtances le 11 janvier 1722; 3. *N.* dit *le chevalier de Matignon*, colonel d'un régiment, mort en février 1707; 4. *Marie-Thomas-Auguste*, marquis de Matignon, brigadier des armées du roi, reçu chevalier des ordres du roi le premier janvier 1725, qui a épousé le 12 mai 1720, *Edmée-Charlotte* de Brenne, dame du palais de la reine, fille de *Basile* de Brenne

de Postel, comte de Bombon, Montjai & Ormoi, & de *Marie-Magdeléne* Duret, dont il a *Victoire-Louise-Josephe* de Matignon, baptisée le 10 août 1722; deux autres filles & un fils, né le 1 juin 1731, appellé *le comte de Gacé*; 5. *Marie-Anne*, alliée à *Henri-François*, marquis de Graves, morte à Paris, le 23 janvier 1738; & 6. *Marie-Elizabeth* de Matignon, qui a épousé en juin 1720, *Jacques-Claude-Augustin* de la Cour, marquis de Balleroi, colonel d'un régiment de dragons, morte le 13 mars 1745.

XVIII. LOUIS-JEAN-BAPTISTE de Matignon, comte de Gacé, né le 29 janvier 1682, après avoir été mestre de camp du régiment de Toulouse, il le fut du régiment Dauphin étranger. Il fut nommé brigadier de cavalerie en janvier 1709, maréchal de camp en février 1719, fait chevalier des ordres du roi en 1724, lieutenant général des armées du roi le 28 fevrier 1734, & ensuite nommé pour commander en chef dans le Poitou, l'Aunis, &c. Il épousa, 1°. par contrat du 14 avril 1701, *Catherine-Elizabeth-Thérese* de Matignon, sa cousine-germaine, fille de *Jacques*, III du nom, comte de Thorigni, morte sans enfans le 8 juillet 1706, âgée de 27 ans: 2°. le 21 mai 1710, *Anne-Eleonore-Dreuse* de Rousselet, fille de *Louis*, marquis de Châteauregnault, maréchal & vice-amiral de France, &c. & de *Marie-Anne-Renée* de la Porte, dont il n'a pas non plus eu d'enfans. * *Cartulaires des abbayes de* S. Aubin, de S. Jacut, & du Mont-Saint-Michel. *Titres du duché de Bretagne au château de Nantes. Registres de la chambre des comptes de Bretagne, & de celle de Paris.* Guillaume *de Malmesburi. Histoire de Bretagne*, par le pere le Baud & par d'Argentré. *Chroniques* d'Alain Bouchard. *Histoire généalogique de Bretagne*, par Augustin le Pas. Le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne. Vie du maréchal de Matignon*, par M. de Cailleres. *Histoire de la maison d'Harcourt*, par M. du Bouchet. *Histoire du maréchal de Guebriant*, par M. le Laboureur, *& autres.*

MATINES: c'est le nom que l'on donne vulgairement à l'office ecclésiastique de la nuit, composé de trois nocturnes. Anciennement c'étoit le nom de l'office que l'on récite au point du jour, que l'on apelloit *Laudes Matutinas*, & que l'on appelle communément Laudes. Le peuple donna en France ce nom au massacre de la Saint Barthelemi, qui fut exécuté sur les Huguenots le 24 août 1572. Le roi Charles IX, irrité par toutes les entreprises que les Calvinistes avoient faites contre lui, & sur-tout par celle de Meaux, où ils se seroient saisis de sa personne, sans la généreuse résistance des Suisses, n'aspiroit qu'à en tirer une vengeance sanglante. Catherine de Médicis, sa mere, le duc d'Anjou son frere, qui fut depuis le roi Henri III, & les princes Lorrains excitoient son ressentiment, chacun par des vues différentes; mais qui tendoient toutes à se défaire des princes & des seigneurs engagés dans le parti huguenot. Pour les attirer dans le piége qu'on leur tendoit, le roi leur fit des caresses extraordinaires, & sur-tout à l'amiral de Coligni, auquel il accorda tout ce qu'il lui demandoit. Enfin le mariage de madame Marguerite de France, sœur du roi, avec le roi de Navarre, depuis roi de France, fut le dernier leurre, par lequel on désarma leur défiance. Le roi de Navarre, le prince de Condé, son neveu, l'amiral, & les autres chefs s'étoient rendus à Paris pour y célébrer ces noces; & ce fut alors qu'il fut résolu dans le conseil du roi, de consommer cette funeste entreprise, qu'on y méditoit depuis long-temps. Le premier acte de cette tragédie, fut l'assassinat de l'amiral, qui fut blessé par un certain Maurevert, d'un coup de pistolet à la main droite & au bras gauche, en revenant du Louvre, près duquel il étoit logé. La reine mere avoit cru, qu'après sa mort, qu'elle croyoit infaillible, parcequ'il fut tiré d'une fenêtre presqu'à bout portant, les Calvinistes qui étoient à la cour se souleveroient à l'instant, & avec eux les Montmorencis en faveur des Châtillons; que dans la chaleur de leurs premiers transports ils se jetteroient sur les Guises, & que tous les chefs de ces deux partis, affoiblis par l'animosité des uns & des autres, pouroient être aisément exterminés par le roi, qui feroit sortir ses gardes sur eux. Mais le hazard qui voulut que l'amiral ne fût que blessé, rompit toutes ces mesures, & réduisit le roi & la reine sa mere, à redoubler leurs artifices, pour retenir à la cour les seigneurs Huguenots, effarouchés de ce coup. Charles IX & sa mere allerent voir l'amiral, & lui jurerent solennellement de le venger de cet attentat, dont on soupçonoit les princes Lorrains, parceque Maurevert avoit été page du duc de Guise. Mais incontinent après on conclut dans le conseil qu'il falloit hâter l'exécution du massacre; & après avoir agité long-temps si l'on devoit l'étendre jusque sur les personnes du roi de Navarre & du prince de Condé, on résolut enfin de les épargner. Les seigneurs Calvinistes qui avoient lieu d'appréhender ce qui se préparoit, tinrent conseil entr'eux; & quelques-uns à la tête desquels étoit le vidame de Chartres, opinoient à faire emporter l'amiral à Châtillon, & à se dérober avec lui à la fureur du roi. Mais Teligni, gendre de l'amiral, persista toujours à soutenir qu'on faisoit tort au roi de douter de sa sincérité; & fit tant par ses persuasions, que tous prirent le parti de demeurer. Cependant le duc de Guise, qui s'étoit chargé de l'exécution, assembla les capitaines Suisses des cinq petits cantons, & les capitaines des compagnies Françoises qui étoient à Paris, pour leur déclarer les intentions du roi. Après les avoir animés par des motifs de religion, & par l'espérance du butin, il les posta devant le Louvre, autour du logis de l'amiral, & en d'autres places différentes. Le prévôt des marchands eut ordre de faire armer les bourgeois, qui prirent pour marque un linge blanc au bras gauche, & une croix au chapeau. Le signal se devoit donner à la pointe du jour par le son de la cloche du palais; mais la reine mere le fit avancer, de peur que le roi ne donnât ses ordres pour révoquer cette cruelle barbarie, qui commençoit à lui donner de l'horreur. Elle descendit à l'appartement de ce prince, pour le rassurer, accompagnée du duc d'Anjou, du duc de Nevers, de Birague, de Tavannes, & du comte de Rets; & aussitôt après elle fit sonner le tocsin à S. Germain l'Auxerrois, pour avancer celui du palais. Alors les gens armés coururent la plupart vers le Louvre, où se devoit commencer l'exécution. On enfonça les portes du logis de l'amiral, qui sortit du lit, se fit donner sa robe de chambre, & après avoir conseillé à ses amis de se sauver, s'avança généreusement au-devant de la mort qui le cherchoit. Cosseins, suivi d'un grand nombre d'autres capitaines armés, entrerent l'épée à la main dans sa chambre; & un Allemand, appellé *Bême*, qui avoit été nouri chez le duc de Guise, venant à lui pour le fraper: *Jeune homme*, lui dit l'amiral, *tu devrois respecter mes cheveux blancs; mais tu n'accourciras pas ma vie de beaucoup.* A ces mots, Bême lui donna de son épée dans le ventre, & l'abattit ensuite d'un coup d'estramaçon. Il fut achevé par les autres, & son corps fut jetté par les fenêtres, pour être considéré du duc de Guise, qui eut, dit-on, assez peu

de générosité pour lui mettre le pied sur le ventre, en proférant quelques paroles outrageantes. Un Italien lui coupa la tête, & la porta à la reine mere, laquelle, si l'on en croit les Huguenots, la fit embaumer, & l'envoya à Rome. Le corps fut exposé trois jours entiers aux insultes de la populace, & fut enfin pendu par les pieds au gibet de Montfaucon. Dans les autres quartiers de la ville, le duc de Nevers, le duc de Montpensier & Tavanes couroient de rue en rue pour animer le peuple, quoique beaucoup plus acharné au massacre que les soldats. Il y eut un grand nombre de seigneurs qui périrent cette nuit-là; & entr'autres le comte de la Rochefoucaut, Teligni, le marquis de Renel, frere du prince de Porcean, le seigneur de la Force avec un de ses fils, l'autre s'étant caché sous les corps de son pere & de son frere, & s'étant ensuite sauvé chez Biron, gouverneur de l'Arsenal; le baron de Soubize; le sieur de Guerchi, tué après une vigoureuse résistance; Pluvault, Berni, Baudiné de Brion, gouverneur du marquis de Conti, &c. Enfin l'on croit que le nombre des morts, dans Paris & dans les fauxbourgs, fut de cinq mille personnes, tant seigneurs, gentilshommes, présidens, conseillers, avocats, procureurs, médecins, marchands, que femmes, &c.

Quelques seigneurs Calvinistes qui s'étoient logés au fauxbourg Saint-Germain, séparés du Louvre par la Seine, trouverent moyen de se sauver, malgré la poursuite du duc de Guise, qui les suivit lui-même jusqu'à Montfort-l'Amauri. Les principaux qui échaperent furent, Jean de Rohan-Fontenai, Geofroi de Caumont, oncle de la Force, le vidame de Chartres, Montgommeri, Beauvais-la-Nocle, Segur, Pardaillan, & quelques-autres. La tuerie dura près de sept jours, pendant lesquels plusieurs Catholiques même furent sacrifiés par ordre des puissances, ou par des ennemis particuliers qui profitoient du tumulte, pour satisfaire ou leur vengeance, ou leur avarice. On tient même que les Montmorenci, qui étoient quatre freres, le maréchal de Cossé, & Biron grand-maître de l'artillerie, avoient été mis sur la liste des proscrits: les premiers à cause de leur étroite union avec les Coligni leurs parens; & les deux autres, parcequ'on les soupçonoit de pencher vers le parti calviniste. Mais l'absence du maréchal de Montmorenci, qui avoit prévu l'orage, empêcha que l'on n'attaquât ses freres qu'il auroit pu venger. La belle Châteauneuf, maîtresse de monsieur, frere du roi, sauva la vie au maréchal de Cossé son allié; & le canon que Biron fit pointer à l'arsenal contre la ville, ôta l'envie à ses ennemis de rien entreprendre sur lui. Paris ne fut pas le seul théâtre de ces massacres: ils furent exécutés à la même heure dans plusieurs provinces, où l'on avoit donné les mêmes ordres qu'à Paris, à Meaux, à Troyes, à Orléans, à Nevers, à Toulouse, à Bourdeaux, à Lyon & en Bretagne. La modération des gouverneurs fit que l'on en usa plus doucement en Provence, en Languedoc, & en Bourgogne. Au reste, cette sanglante exécution ne fit qu'irriter le mal, au lieu de l'étouffer; car ceux qui en étoient échapés porterent le feu dans toutes les provinces, où ils souleverent les Calvinistes, & en Allemagne même, où ils obtinrent de grandes levées contre le roi. Ce prince rejetta d'abord le dessein de ce massacre sur les Guises; mais ensuite il l'avoua lui-même en plein parlement, où il fit faire le procès à l'amiral de Coligni. Quant au roi de Navarre & au prince de Condé, les menaces du roi les obligerent de changer de religion; mais ce ne fut pas pour long-temps, car dès qu'ils purent trouver l'occasion de se mettre en liberté, ils ne manquerent pas d'en profiter, & de rentrer avec plus d'ardeur que jamais dans le parti qu'on leur avoit fait abandonner. * Mezerai, *hist. de France, en Charles IX.* Varillas.

MATMAN (Rodolphe) né à Lucerne en Suisse, se fit Jésuite à l'âge de dix-huit ans. Il enseigna la rhétorique pendant vingt années, & mourut à Munich le 18 septembre 1612, âgé de quarante-huit ans. Il y avoit trente ans qu'il étoit entré dans cette société. Il préparoit plusieurs ouvrages pour le public. Il composa contre Scaliger un petit livre, que bien des gens ont donné à Scioppius. En voici le titre: *Cornelii Denii Brugensis tres Cappellæ, sive admonitio ad Josephum Justum Burdonem Julii Burdonis F. Benedicti Burdonis N. prius Scaligerum, nunc sacrilegum*, à Ingolstad l'an 1608, *in-4°.* Scioppius le fit imprimer l'an 1611, avec ses *Oporini Grubinii Amphotides Sciopianæ.* * Alegambe, *bibl. script. societ. Jesu, pag.* 417. Bayle, *dict. critique.*

MATRA ou MATRAI, en latin *Mitreium*, *Matreium*, *Matreio*, ancien bourg de la Rhétie. Il est dans le Tirol, sur la riviere d'Ultz, à trois lieues d'Inspruck, du côté du midi. * Mati, *dictionnaire.*

MATRALES, fêtes de la déesse Matuta, que les Romains célébroient le 11 juin. Les esclaves Romaines n'étoient point admises aux cérémonies de cette fête. Il n'y avoit que les dames Romaines qui entrassent dans le temple de cette déesse pour y sacrifier: elles y menoient seulement une esclave, à laquelle elles donnoient des coups de poing sur les joues, en mémoire de ce que la déesse Ino, femme d'Athamas roi de Thebes, avoit été jalouse d'une esclave que son mari aimoit. Les dames Romaines observoient encore une cérémonie assez particuliere dans cette fête, en y menant non leurs enfans, mais les enfans de leurs sœurs, pour lesquels elles faisoient des prieres & non pour les leurs. Elles offroient en sacrifice un gâteau de farine, de miel & d'huile, qui avoit été cuit sous une cloche de terre. * Plutarchus, *in quæst. rom.* Ovid. 6 *fast.* Pitiscus, *lexicon. antiq. roman.* Hofman, *lexicon universale.*

MATRIGA ou GUDESCIO, autrefois *Hermonassa*, *Hermonessa.* C'étoit anciennement une petite ville de la Sarmatie en Asie. Ce n'est maintenant qu'un village de la Circassie, situé sur la mer Noire, près du détroit de Caffa. * Mati, *diction.*

MATRONALES, fêtes que les dames Romaines célébroient le premier jour du mois de mars en l'honneur du dieu Mars. On rapporte plusieurs raisons, pour lesquelles cette fête avoit été établie. Les uns disent qu'elle fut instituée en mémoire de ce que les femmes Sabines, qui avoient été enlevées par les Romains, avoient appaisé la guerre qui étoit allumée entre leurs maris, leurs peres & leurs amis. Les autres prétendent que les dames Romaines la solemnisoient, pour engager le dieu Mars à être aussi favorable à leurs fils, qu'il l'avoit été au dieu d'Ilia. La troisiéme raison que l'on rapporte de l'établissement de cette fête & du jour auquel on la célébroit, étoit, dit-on, parceque la terre commençant à produire au mois de mars, les dames Romaines prioient le dieu Mars de leur accorder aussi une heureuse fécondité: ou parceque le premier jour de mars on avoit bâti un temple à Junon *Lucine* sur le mont Esquilin; ou enfin parceque Mars étoit fils de la déesse Junon, qui présidoit aux mariages. Quoi qu'il en soit, cette fête étoit une espece de Saturnales pour les femmes, dans lesquelles elles servoient leurs domestiques & s'envoyoient des présens les unes aux autres. * *Voyez* Ovid. *liv.* 3 *des fast.* Martial;

Plaute ; Macrobe ; Pitiscus , *lexicon antiquitatum romanarum.*

MATRONIANUS , *cherchez* LATRONIANUS.

MATSIS, *cherchez* QUINTIN MESIUS ou MATSIS.

MATTA , montagne à l'orient de Tunis , & voisine de Sfachcki, abonde en huiles & en figues. Les habitans font un grand commerce de laine & de bérans, qui sont une espece de manteaux que portent les Turcs. * *Histoire des révolutions de Tunis.*

MATTE (Jean) étoit né à Montpellier le premier février 1660 , de *Sébastien* Matte la Faveur, & de *Marie* Coulet sa premiere femme. Son pere étoit un habile chymiste ; sa découverte de l'eau styptique dont on lui doit l'invention , & beaucoup d'autres découvertes de même nature, lui mériterent la place de démonstrateur royal de chymie dans l'université de médecine de Montpellier, place que Louis XIV créa en sa faveur en 1675. A peu près dans le même temps , il fut nommé par sa majesté pour démontrer publiquement la chymie dans l'université de Paris; ce qui l'engageoit à faire régulierement deux cours l'année, l'un à Montpellier , l'autre dans la capitale. Il persévéra dans ce fatiguant exercice jusqu'en 1684. Alors son âge & ses infirmités ne lui permettant plus de se rendre annuellement à Paris , il se démit de la place de démonstrateur qu'il y occupoit , & il eut pour successeur le célebre *Nicolas* Lemery. En 1671 , M. Matte avoit publié sa *pratique de Chymie* , à Montpellier, *in*-8°. *Jean* Matte son fils , fit ses premieres études au collége des Jésuites de Montpellier , & sa philosophie à Paris au collége du Plessis : il prit dans cette derniere ville le degré de maîtres-ès-arts en 1681 , & la même année, le roi lui accorda la survivance de la place qu'avoit son pere, de démonstrateur royal de chymie dans l'université de Montpellier. M. Matte n'avoit encore que vingt-un ans. A son retour à Montpellier , il se livra sans réserve aux connoissances qui lui étoient nécessaires pour faire honneur à la place à laquelle il étoit destiné ; & la chymie lui a les plus grandes obligations. En 1699 il fut nommé correspondant de l'académie des sciences de Paris ; les lettres lui en furent expédiées par M. de Fontenelle le 23 juin. En 1706 , époque de la création de la société royale de Montpellier, M. Matte fut nommé pour y remplir une place d'associé chymiste , avec MM. Riviere & Gauteron. Les *Mémoires* de ces deux académies font mention de plusieurs opérations chymiques de M. Matte, qui lui ont acquis beaucoup d'honneur , & dont on peut voir le détail dans lesdits *Mémoires*. Un des plus curieux mémoires de cet habile homme, est celui qu'il lut en 1711 , dans une assemblée publique de la société royale des sciences , & qui fut imprimé la même année : il s'y agit d'une coagulation qui résulte du mêlange de deux liqueurs chymiques , dont l'une est l'huile de tartre par défaillance , & l'autre une dissolution dans l'eau commune , des sels contenus dans le *caput mortuum* de l'esprit volatil du sel ammoniac, fait avec la chaux. Les autres mémoires de M. Matte ont pour objet , des examens de pierres métalliques , des observations sur la rosée , une nouvelle maniere de rectifier les esprits volatils & les esprits urineux , & de séparer le sel volatil de ces derniers. Exact à remplir ses devoirs d'associé , il assista régulierement aux assemblées de sa compagnie jusqu'en 1735 , qu'il demanda la vétérance. Sa place d'académicien fut donnée à M. Sérane son neveu , médecin de l'Hôtel-Dieu de Montpellier. M. Matte se retira presqu'en même temps de l'université. A la mort de son pere , il avoit été pourvu en plein de la place de démonstrateur royal de chymie : il en fit obtenir la survivance à M. *Sebastien* Matte son frere, & se déchargea sur lui du soin de faire les démonstrations en public. Il s'étoit déja démis de l'emploi de syndic de l'Hôpital-Général, dans un temps où ses grands travaux ne lui permettoient pas d'en remplir toutes les fonctions. Après sa retraite , il partagea tout son temps entre la priere , la lecture & les bonnes œuvres ; & ce fut dans ces saints exercices qu'il mourut le septiéme aout 1742 , âgé de quatre-vingt deux ans & demi. Il avoit épousé en 1683 , *Marie* Riviere, dont il n'a point laissé d'enfans. * Extrait de l'éloge de M. Matte par M. de Ratte, secretaire de la société royale des sciences de Montpellier, dans la *Relation de l'assemblée publique de cette société*, tenue le 21 novembre 1743 , & imprimée la même année à Montpellier , *in*-4°.

MATTHÆUS (Antoine) étoit fils d'*Antoine* Matthæus qui , après avoir été professeur en droit à Herborn , à Marbourg & à Groningue , laissa quatre fils qu'il eut la consolation de voir pendant sa vie professeurs dans quatre universités. Il naquit à Herborn le 27 décembre 1601 , apprit le droit sous son pere , & fut appellé en 1628 à Harderwic, où il épousa une fille de *Jean-Isaac* Pontanus. En 1634 il fut transféré à Utrecht où il professa le droit civil. On fit une estime si particuliere de ses lumieres , qu'il fut souvent le conseil & l'oracle des magistrats dans les différends qui naissoient, soit avec les élus, soit avec les autres villes , soit enfin pour la conservation des priviléges , & autres matieres. Il mourut le 25 décembre 1654. Berckringer fit son oraison funébre. Il laissa deux fils, ANTOINE , qui suit , & *Philippe* qui , après avoir été lecteur en médecine à Utrecht , ensuite professeur extraordinaire , fut appellé en 1670 à Franequer pour y professer la médecine , & mourut en 1690. Les ouvrages d'Antoine sont : un commentaire sur les livres 47 & 48 du digeste , concernant les matiéres criminelles , avec une courte explication du droit municipal, à Utrecht, 1644, *in*-4°. Matthæus dédia cet ouvrage aux magistrats d'Utrecht, qui lui firent présent de six cens florins. Cet ouvrage a été réimprimé en 1715 , *in*-4°. Dix-sept disputes sur les jugemens , à Utrecht, 1645 , *in*-12, & depuis à Iéne en 1678 , *in*-4°. avec des notes de George-Adam Struvius. Disputes sur les successions , le mariage , les tutelles , &c. à Utrecht , 1652 , & encore à Iéne, avec les notes du même Struvius. Deux livres sur les auctions , &c. à Utrecht , 1653 , *in*-4°. Divers discours sur différentes matieres de droit , à Utrecht , 1655, *in*-12. Notes sur les quatre livres des institutes , à Amsterdam, 1657, *in*-12. *Paræmiæ præter Romanorum aliarumque gentium mores & instituta , jus ultrajectinum exponentes & elucidantes* , à Utrecht , 1667, *in*-8°. Tous ces ouvrages sont écrits en latin.

MATTHÆUS (Antoine) *fils du précédent* , né à Utrecht le 18 décembre 1635 , étudia les belles lettres sous Emilius , & le droit sous son pere, sous Jacques Wissembach , & sous Cyprien Regnerus. Lorsqu'il prit le doctorat , il fit selon l'usage, une dissertation inaugurale qu'il dédia aux magistrats d'Utrecht, qui lui firent présent de cent florins , afin de l'encourager à suivre l'exemple de son pere. Le 17 octobre 1659 on lui permit d'ouvrir des écoles pour enseigner le droit ; & l'année suivante il fut fait professeur extraordinaire en droit civil , & en 1662 professeur ordinaire. On l'appella successivement à Groningue en 1666 , & à Leyde en 1670 ; mais il refusa l'une & l'autre vocation. Ceux de Leyde ayant renouvellé leurs sollicitations deux

ans après, il se rendit à leurs voeux; & il mourut à Leyde le 25 août 1710. Il a fait un grand nombre d'ouvrages, qu'il seroit trop long de rapporter ici. On peut en voir la liste dans le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman. Il avoit épousé *Elizabeth* Pater, dont il eut un fils, nommé comme lui *Antoine*, qui fut professeur en droit à Deventer, & qui mourut sans postérité. * *Voyez* aussi dans le *Trajectum eruditum*, la généalogie des Antoines Matthæus.

MATTHAN, *cherchez* MATHAT.

MATTHAN, pere de *Jacob*, & aïeul de *Joseph*, époux de la sainte Vierge. * *Matth. I*, 15. S. Luc l'appelle *Matthat*, & le fait fils de *Lévi*, c'est-à-dire, selon quelques-uns, seulement fils adoptif. * *Luc*, *III*, 24.

MATTHATA, fils de *Nathan* & pere de *Mainan*, est mis au nombre des ancêtres de *Joseph*, époux de *Marie*, mere de Jesus-Christ. * *Luc*, *III*, 31.

MATTHEACCI (Angélo) professeur en droit dans l'université de Padoue, natif de Marostica, avoit beaucoup de connoissance de la philosophie & des mathématiques. Le pape Sixte V & l'empereur Rodolphe le consulterent souvent, & le comblerent de biens & d'honneurs. Il mourut âgé de 64 ans, l'an 1600, & fut enterré dans l'église de S. Antoine de *Padoue*. Nous avons de lui, *De via & ratione artificiosa universi juris; De fidei-commissis, &c.* * Thomasini, *in elog.*

MATTHÉI (Léonard) plus connu sous le nom de LÉONARD D'UDINE, de l'ordre de saint Dominique, né à Udine dans le Frioul, vers le commencement du XV siécle, fut un des plus célebres & des plus sensés prédicateurs de son temps. Il eut divers emplois dans son ordre, & fut même provincial de la basse Lombardie; mais lorsqu'il lui fut permis de renoncer aux affaires, il alla demeurer à Udine, où il fut particuliérement consideré. Ses sermons pour les fêtes des Saints, y furent imprimés dès l'an 1466 sous le titre: *Sermones aurei de Sanctis;* & il en parut de nouvelles éditions en 1473; à Venise, en 1475; à Ulme la même année; à Lyon, en 1495; à Nuremberg, en 1478 & 1479. On imprima en même-temps dans cette derniere ville les sermons de Matthéi pour les dimanches: *Sermones floridi de Dominicis*; mais ils avoient paru à Venise dès 1473, & il y en eut d'autres éditions, à Ulme, en 1478, à Vicence en 1479, à Lyon, en 1496. Ses sermons du carême avec le titre: *De legibus animæ, &c.* furent aussi imprimés plusieurs fois dans les mêmes villes, & il y en eut aussi une édition en 1477, à Paris. Il y a un *Quadragesimale certum*, qui a été imprimé sans date & sans nom de lieu, qu'on pouroit croire être de cet auteur, parceque dans le titre on lit qu'il a été fait par un Dominicain nommé *Leonardus Italicus;* mais comme tous les sermons de ce volume sont divisés en trois points, on doute que Matthéi, qui ne se gêne point là-dessus dans les sermons qui sont reconnus de lui, ait voulu se gêner en ceux-là. Les carêmes, qui ont pour titre: *De Petitionibus animæ*, & *de Flagellis*, lui ont été attribués faussement: ils sont de Léonard Dati, Florentin, & général de l'ordre. Matthéi fit aussi un traité de lieux communs pour les prédicateurs, qui a été imprimé en 1478, à Ulme, & d'autres ouvrages qui n'ont pas vu le jour. On publia en 1617, à Venise, celui qu'il avoit fait *de Sanguine Christi in triduo mortis effuso*, à la priere des principaux d'Udine, après que la dispute qui s'étoit élevée la-dessus en 1463, s'étoit rallentie. Ce qui montre qu'il a vécu jusque vers l'an 1470. * Echard, *script. ord. Præd.*

MATTHIAS, grand sacrificateur des Juifs, fut appellé à cette dignité l'an du monde 4035, le premier de l'ere chrétienne, & ne la posséda qu'une année. Sous son pontificat un autre MATTHIAS, fils de Margalothe, & Judas, fils de Sariphée, savans dans l'intelligence des loix des Juifs, arracherent un aigle d'or, qu'Hérode avoit consacré sur le portail du temple: ce qui irrita tellement ce prince, qu'il ôta la grande sacrificature à Matthias, qu'il croyoit avoir eu part à ce conseil, pour la donner à Joazar son beau-frere. Hérode fit bruler tout vif l'autre Matthias, & ceux qui avoient été pris avec lui. * Josephe, *livre 7 antiq. c.* 8.

MATTHIAS II, fils d'ANANUS, fut fait souverain sacrificateur des Juifs, au refus de son frere Jonathas, par la faveur du roi Agrippa, qui en dépouilla Simon Canthara, fils de Boëthus. Il ne garda cette charge qu'un an, & eut pour successeur Elioné fils de Cythéus. * Josephe, *antiq. l.* 9, *c.* 7. Tirin, *chron. sacrée*, *c.* 42.

MATTHIAS, III de ce nom, souverain sacrificateur des Juifs, fils de *Théophile*, succéda à Jesus, fils de Gamaliel, vers l'an 70 de la naissance de J. C. Il ne garda cette charge qu'un an pour la premiere fois, & fut obligé de s'en démettre en faveur de Phanasius, à cause des mauvais traitemens qu'il recevoit des Iduméens, de Jean & de Simon, chefs des zélateurs ou factieux. Ce pontife persuada au peuple de recevoir Simon, afin de l'opposer à Jean, d'en balancer par-là l'autorité, & d'en arrêter les cruautés. Mais le perfide Simon se voyant maître de la ville, ne distingua point Matthias de ceux qui lui étoient ennemis, & effaçant de son esprit toutes les obligations qu'il lui avoit, le fit accuser d'être d'intelligence avec les Romains, & le condamna à la mort avec trois de ses fils, sans lui permettre de se justifier. La seule grace que Matthias lui demanda fut de le faire mourir le premier; mais ce barbare la lui refusa, & ce vénérable vieillard eut la douleur de voir massacrer ses fils en sa présence, avant qu'on mêlât son sang avec le leur. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l. IV*, *c.* 34, *& l. V*, *c.* 33. Tirin, *chron. sac. c.* 42.

MATTHIAS (Saint) apôtre, fut élu en la place de Judas l'an 33 de J. C. Le sort tomba sur lui, dit l'écriture, parcequ'on jetta au sort pour savoir qui seroit apôtre de lui ou de Joseph surnommé *le Juste*. Il prêcha dans la Judée, &, à ce qu'on dit, dans une partie de l'Ethiopie. Il y a lieu de croire qu'il fut couronné comme les autres, pour la confession du nom de Jesus-Christ; mais on n'a sur cela, non plus que sur sa prédication en Ethiopie, aucune certitude: les anciens monumens ne nous en apprenant rien. Les Latins célebrent sa mémoire le 24 février, & les Grecs le 9 août. On publia sous son nom un évangile, dont Origéne, Clément d'*Alexandrie* & Eusebe, reconnoissent la fausseté, & que le pape Gélase mit depuis entre les écrits supposés & condamnés par l'église: aussi-bien qu'un livre de traditions, qu'on lui attribuoit, & où Marcion avoit puisé son hérésie. * *Actes des apôtres*, *c.* 1, *v.* 23. Origéne, *hom. in Luc.* Clément *Alexandrin*, *l.* 7 *strom.* Eusebe, *l.* 3 *histor.* Sanct. Hieronym. *de script. eccl.* Nicephore, *l.* 2. Baronius, *A. C.* 44. Tillemont, *mémoires pour servir à l'hist. eccl.* Henschenius. Baillet, *vies de saints, mois de fevrier.*

S. Clement d'*Alexandrie* rapporte que S. Matthias étoit un prédicateur de la mortification, qui enseignoit autant par ses exemples, que par ses discours, que l'on doit combattre contre la chair, la traiter durement, la domter, & lui refuser toujours ce que demandent les desirs déreglés de la

fenſualité ; mais que d'un autre côté il faut travailler à fortifier l'ame par la foi, & augmenter ſes lumieres par la connoiſſance de la verité. Peut-être S. Clément avoit-il puiſé cela dans l'évangile apocryphe de S. Matthias. Dans les anciens martyrologes & calendriers, il n'y a point de fête particuliere de ce ſaint.

MATTHIAS, évêque de Jéruſalem, dans le II ſiécle, gouverna après Jean, & eut Benjamin II pour ſon ſucceſſeur. * *Conſultez* Euſebe & Onuphre, *in chron.* Baronius, *in annal.*

MATTHIAS, empereur d'Occident, fils de *Maximilien* & frere de *Rodolphe* II, fut élu empereur après la mort de ce dernier, le 13 juin 1612, étant déja archiduc d'Autriche, roi de Hongrie & de Bohême. Au commencement de ſon empire, il fut obligé de ſoutenir la guerre contre les Turcs : cette guerre dura juſqu'en l'année 1615, en laquelle il fit la paix avec eux pour vingt ans. Depuis ce temps-là, ſe voyant ſans enfans, il fit couronner roi de Bohême, puis de Hongrie, ſon couſin *Ferdinand*, archiduc de Gratz, qu'il adopta, & qui lui ſuccéda dans tous ſes états. Matthias mourut à Vienne le 10 mars 1619, âgé de 62 ans. Ce prince avoit épouſé l'an 1611, *Anne-Catherine*, fille de *Ferdinand*, archiduc d'Autriche, & d'*Anne-Catherine* de Gonzague, ſa ſeconde femme.

MATTHIAS CORVIN, roi de Hongrie & de Bohême, fils de *Jean* Huniade, s'acquit par ſa bravoure le nom de *Grand*. Les ennemis de ſon pere le retenoient dans une priſon en Bohême, & avoient réſolu de ſe défaire de lui, auſſi-bien que de ſon frere Ladiſlas, qu'ils avoient fait mourir. Matthias étoit alors âgé de quinze ans, ſelon quelques auteurs, & de 18, au ſentiment des autres. Cependant après la mort de Ladiſlas, l'an 1457, il fut mis en liberté, & élu roi de Hongrie le 24 janvier 1458, dans le même-temps que George Pogebrach ou Podebrach, ſe faiſoit élire roi de Bohême par les Huſſites. Quelques grands ſeigneurs Hongrois s'oppoſerent à l'élection de Matthias, & ſolliciterent l'empereur Frédéric III, de ſe faire couronner. D'autres offrirent auſſi la couronne au roi de Pologne : ce qui ſuſcita la guerre entre ces princes. Le Turc en profita, & prit la Boſnie, avec une partie de la Servie ; mais Matthias reprit ce qui avoit été perdu, & remit la Tranſylvanie & la Valachie dans leur devoir. Il fut couronné l'an 1464. Depuis il fit la guerre contre les hérétiques de Bohême ; & les ayant vainçus, il fut déclaré à Olmuz roi de Bohême, & marquis de Moravie ; & à Breſlau duc de Siléſie, l'an 1469. Enſuite, après avoir pris le fils de George chef des Huſſites, il retourna en Hongrie. La guerre qu'il avoit eue contre les Moldaves, ne lui avoit pas été ſi avantageuſe ; car il y avoit perdu ſes troupes, & y avoit reçu trois bleſſures. Ses armes furent plus heureuſes contre le Turc : ſes généraux défirent ſoixante mille de ces infidéles, & lui-même reprit Jaïtza, & remit la Boſnie ſous ſes loix. Il fut néanmoins contraint de faire trève avec Mahomet II, & après la mort de ce prince, l'an 1481, il ſe prépara à recommencer la guerre contre Bajazet II, qui lui avoit ſuccedé. Diverſes injures qu'il reçut de l'empereur Frédéric, lui firent changer de deſſein, & l'obligerent d'en venir à une guerre ouverte contre lui. Cette guerre lui fut ſi favorable, qu'ayant aſſujéti une partie de l'Autriche, il prit enfin Vienne & Neuſtad, qui en ſont les principaux boulevards. Il porta auſſi la guerre contre les rebelles de Bohême, s'accorda avec Ladiſlas, fils de Caſimir, roi de Pologne, qui avoit été élu roi de Bohême, après George Podebrach, & ſe préparoit à la guerre contre les Turcs, lorſqu'il fut emporté d'apoplexie à Vienne, un mardi 6 avril de l'an 1490. Il avoit épouſé 1°. en 1458, *Catherine* Podebrach, fille de *George*, roi de Bohême, morte ſans enfans en 1464 : 2°. en 1476, *Béatrix* d'Aragon, fille de Ferdinand I, roi de Naples & de Sicile. Ce héros n'ignoroit rien de ce qu'un grand prince doit ſavoir, & fut heureux en paix & en guerre. On dit qu'il parloit toutes les langues de l'Europe, ſi on en excepte la grecque & la turque ; qu'il étoit extrêmement enjoué, & ſe plaiſoit à dire de bons mots ; qu'il aimoit les ſavans & les beaux arts ; qu'il employoit les plus excellens peintres d'Italie, & qu'il attiroit à ſa cour les ſavans de l'Europe. Il avoit à Bude une très-belle bibliothéque, qu'il enrichit des ouvrages les plus curieux, & des manuſcrits les plus rares. Son corps fut porté à Albe-Royale, & mis dans le tombeau des rois de Hongrie. * Bonfinius, *hiſt. de Hongrie.* Turofius, *in reb. Hungar.* Pierre de Reva, *monarc. Hung.* Nicolas Iſthuanf. Cromer. Crants, &c.

MATTHIAS D'AIX, ainſi nommé, parcequ'il étoit d'Aix-la-Chapelle, vivoit dans le XVI ſiécle, fut profeſſeur à Cologne, & écrivit contre Luther & contre Bucer.

☞ MATTHIAS (Jacques de) c'eſt-à-dire, *Jacques fils de Matthias*, Luthérien, né à Arrhuſen, en 1532, & mort en 1586, étoit ſavant en grec & en hébreu. Il compoſa des commentaires ſur le prophéte Oſée, ſur Joël & ſur l'Eccléſiaſte ; une introduction à l'écriture ſainte imprimée *in-4°.* en 1589, ſous ce titre : *Grammatica, Rhetorica, dialectica ſacra, ſeu de tropis ſacræ ſcripturæ, vel introductio ad ſcripturam.* * Vindingius, *in rećt. Haſn.* pag. 136. M. Goujet, *mem. mſſ.*

MATTHIAS (Magnus) de Schonie. Après ſon retour de l'académie de Louvain, & de quelques autres univerſités étrangeres, il fut nommé pour être prédicateur de la cour du roi de Danemarck Frédéric II ; enſuite il devint chanoine de Lunden & lecteur en théologie. En 1589 il eut l'évêché de Schonie. Il mourut le 18 juillet 1611, âgé de quatre-vingt-ſix ans. Il a publié les écrits ſuivans : *Orationes ſynodales* 14, *in conventibus præpoſitorum & cleri diæceſeos ſuæ habitæ ab anno* 1590, *ad annum.* 1606, à Copenhague, 1604. *Oratio de Juliano Apoſtatâ*, 1605. *Oratio de hierarchiâ eccleſiaſticâ*, 1606. *De ceremoniis eccleſiæ oratio*, 1607. *De autoritate patrum & conciliorum oratio*, 1609. *Chronicon archiepiſcoporum & ſuperintendentium Scaniæ.* Cet ouvrage n'a été imprimé qu'après la mort de l'auteur, par les ſoins du neveu de Thomas Bartholin. Matthias a laiſſé d'autres ouvrages manuſcrits, tels que *Series regum Daniæ & memorabilium ab eis geſtorum.* * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 98 & 318. *Supplém. françois de Bâle.*

MATTHIAS (Chriſtian) étoit Allemand, né à Meldorp, petite ville du Holſtein dans la baſſe Saxe. Il fut fait en 1614, recteur du collége de Bade-Dourlac. Sa réputation l'ayant fait connoître au ſénat de Nuremberg, il fut appellé en 1618, pour profeſſer la théologie à Altorf. En 1622, le roi de Danemarck l'établit paſteur de l'égliſe de Meldorp, & ſurintendant des égliſes de Dithmarſe. Les Impériaux ayant fait une irruption dans le Holſtein en 1627, qui occaſiona pluſieurs émotions populaires, Matthias fut ſoupçoné de favoriſer & d'entretenir ces troubles. En conſéquence il fut arrêté & mis dans la forteresse de Crempa. Son innocence ayant été reconnue, il fut délivré, & il reprit ſon emploi. Peu après, il fut appellé en Danemarck, pour être établi profeſſeur de théologie à Sora, & paſteur Allemand. Le roi l'appelloit ſouvent à ſa cour pour y prêcher. En 1634 il prononça le diſcours nuptial lors du ma-

riage du prince Chriftian, élu pour roi de Danemarck & de Norwege, avec la princeffe Magdelène-Sibylle de Saxe. Cette harangue a été imprimée. Matthias étant d'un efprit changeant, de mœurs aufteres, & trop fenfible à la raillerie, ne garda pas long-temps le pofte qu'il avoit à Sora. Il fe brouilla pour de légers fujets avec Jufte Hoëg, préfident de l'académie, réfigna de lui-même fes emplois, & fe retira volontairement à Leyde en Hollande, où il vécut quelque temps dans une grande retraite, occupé principalement à compofer fon théâtre hiftorique. En 1641 il fut invité à fe charger du paftorat de l'églife luthérienne à la Haye. Il l'accepta, & le remplit jufqu'en 1645, qu'il rentra dans fa vie privée, comme plus conforme à fon penchant. Il alla alors à Utrecht, où il paffa, dit-on, cinq ans dans la retraite. Il mourut le 22 janvier 1655, âgé de foixante-quinze ans. Il a publié: *Syftema logicum*, 1631. *Syftema ethicum*, 1626, 1635, & encore imprimé depuis. *Difputationum ethicarum collegia tria*, 1622. *Exercitationes metaphyficæ*, 1631: on en a encore eu depuis d'autres éditions. *Explicatio pfalmi* XLV, & *pfalmi* CXXVIII, en allemand. *Theatrum hiftoricum in quatuor monarchias*, à Amfterdam, 1648, 1656 & 1668, *in*-4°. *Cet auteur, qui eft autant moral qu'hiftorique*, dit M. l'abbé Lenglet, *s'étend plus fur l'hiftoire d'Allemagne que fur les autres. On y trouve des chofes affez recherchées fur les autres monarchies; mais je ne veux pas pour cela en confeiller la lecture. Hiftoria Alexandri Magni, feu prodromus quatuor monarchiarum*, 1645. *Delineatio theologiæ facræ*, 1629, *in-fol. Syftema theologiæ*, 1639, 1654, 1662, *in*-4°. Mollerus parle encore d'autres ouvrages de Matthias, dans fon livre intitulé: *Cimbria litterata*. * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 26 & page 189. *Supplement françois de Bâle*, tome 3. *Méthode pour étudier l'hiftoire*, &c. par M. l'abbé Lenglet, *in*-4°. tom. III. p. 49.

MATTHIAS (Jacques) de la ville d'Arrhufen en Jutlande, province du royaume de Danemarck, né en 1602, & mort en 1660, a écrit de l'ufage de la philofophie dans toutes fortes d'études. * Vindingius, *in recl. Hafn.* p. 324.

MATTHIEU (Saint) appellé d'un autre nom *Lévi*, apôtre & évangélifte, étoit fils d'*Alphée*, &, felon toutes les apparences, du pays de Galilée, d'où étoient les autres apôtres de J. C. Il étoit commis ou receveur des impôts qui fe levoient dans une des villes de cette province, & apparemment à Capharnaüm. Quoique Tertullien ait prétendu qu'il n'y avoit que des Gentils qui exerçaffent cette fonction, on ne peut pas néanmoins douter que S. Matthieu ne fût Juif. Il avoit fon bureau hors de la ville, fur un paffage qui étoit près de la mer de Galilée. Jefus-Chrift qui enfeignoit, il y avoit plus d'un an, dans la Galilée, paffant près du bureau de Matthieu, lui dit de le fuivre: Matthieu fe leva auffitôt, quitta tout & le fuivit. Il alla dans fa maifon à Capharnaüm, où Matthieu lui fit un grand feftin, & renonça enfuite à fon exercice. Il fuivit depuis J. C. qui le mit du nombre des douze apôtres. Voilà tout ce qui eft dit de lui dans l'évangile. S. Clément d'*Alexandrie*, fuivant le témoignage d'Héracléon, difciple de Valentin, affure que faint Matthieu fortit du monde par une mort naturelle, & non par le martyre. Quelques Grecs ont fuivi ce fentiment; mais la plus commune opinion, parmi eux, eft qu'il a été brulé pour la foi de J. C. Les Latins, depuis le commencement du IX fiécle, ont auffi cru qu'il étoit mort martyr, & ont tiré ce qu'ils ont dit de fon martyre des fauffes hiftoires d'Abdias & d'Hippolyte. S. Paulin dit que le corps de ce faint apôtre repofoit dans le pays des Parthes. Fortunat, fuivant Abdias, rapporte qu'il étoit dans une ville d'Ethiopie, nommée Naddaver; d'autres croient que S. Matthieu eft mort en Perfe: c'eft le fentiment de S. Ambroife. Métaphrafte dit qu'il a prêché en Syrie; Ifidore de *Séville* donne à faint Matthieu la Judée & la Macédoine en partage. S. Clément d'*Alexandrie* écrit que cet apôtre pratiqua une abftinence continuelle pendant fa vie, ne vivant que de racines, de laitues, & d'autres légumes, fans jamais manger de viande; mais tout cela eft fort incertain, & l'on ne peut faire aucun fonds fur les diverfes tranflations du corps de S. Matthieu en différens endroits. Il faut s'en tenir uniquement à ce que les plus anciens auteurs Chrétiens nous ont rapporté comme une chofe certaine, qui eft que S. Matthieu ayant prêché pendant quelques années l'évangile en Judée, il compofa fon évangile en hébreu, c'eft-à-dire, en fyriac, avant que de fortir du pays: on ne fait pas en quelle année; mais on convient que c'eft le premier des quatre évangéliftes. Tous les anciens auteurs eccléfiaftiques affurent que S. Matthieu l'a écrit en hébreu, ou plutôt en la langue commune alors à Jérufalem, qui étoit la langue fyriaque. Quelques-uns ont rapporté des conjectures pour oppofer à ce témoignage; mais elles ne paroiffent pas affez fortes pour l'emporter. Cet original hébreu eft perdu il y a long-temps. Les Nazaréens & les Ebionites le corrompirent. Eufebe rapporte, que Pantænus étant allé dans les Indes, y trouva l'évangile de S. Matthieu, écrit en caracteres hébreux, que S. Barthelemi avoit laiffé aux Indiens; & S. Jérôme ajoute que Pantænus apporta cet exemplaire dans la ville d'Alexandrie. Théodore *le Lecteur* affure, que fous l'empire de Zénon, l'on avoit trouvé dans l'ifle de Chypre, les reliques de S. Barnabé, avec un évangile de S. Matthieu fur la poitrine, écrit de la main même de S. Barnabé, & que l'empereur Zénon le mit dans la chapelle de fon palais: cet évangile étoit écrit en grec. Il y a de l'apparence que l'original de l'évangile de S. Matthieu fut confervé par les Chrétiens de la nation Juive, qui étoient à Jérufalem, & qui l'emporterent avec eux à Pella, où ils fe retirerent avant que Jérufalem fût affiégée. La plupart de ces Juifs convertis ayant retenu une partie du judaïfme, formerent une fecte appellée la fecte des Nazaréens, qui dégénéra enfuite en celle des Ebionites. Ces Nazaréens garderent l'original de l'évangile de S. Matthieu; mais ils y ajouterent plufieurs hiftoires, qu'ils avoient apprifes par tradition, & qu'ils croyoient véritables. Les anciens auteurs qui avoient des exemplaires de cet évangile des Nazaréens, nous ont confervé quelques-unes de ces additions. Préfentement on n'a pas même cet évangile hébreu; car les deux textes hébreux de l'évangile de S. Matthieu, donnés, l'un par Munfter, l'autre par Tilius, font plus récens; & la verfion fyriaque publiée par Widmanftad, eft traduite fur le grec. Quant au texte grec que nous avons préfentement, qui nous tient lieu d'original, c'eft une verfion très-ancienne, & du temps même des apôtres, comme S. Jérôme & S. Auguftin le remarquent. On ne fait point qui en eft auteur: quelques-uns l'ont attribué à S. Jacques, évêque de Jérufalem; d'autres à S. Jean, & d'autres à faint Luc: mais tout cela eft dit fans fondement. * Saint Irénée, *l.* 3, *c.* 1. S. Hieronym. *c.* 3, *can. præf. in evang. Matth. &c.* Eufebe, *l.* 3, *c.* 18, 24, *&c.* S. Epiphanius, *hær.* 29. S. Athanafius, *in fynopfi.* Origenes, *l.* 3. *in Genef.* Saint Auguftin. Clément *Alexandrin*, *&c.* Baronius, *in annal. & martyr. ad* 21 *fept.* Bellarmin. Les Interpretes, &c. *Voyez*

le premier livre de l'histoire critique du nouveau Testament, par Simon; & Du Pin, *dissertations préliminaires sur la Bible.*

MATTHIEU, moine d'Edesse, historien d'Arménie, d'où il étoit lui-même natif, écrivoit sous l'empereur Aléxis, & sous le patriarche Arménien Grégoire; c'est-à-dire, l'an 1101. Il a composé une histoire d'Arménie qui commence à l'année arménienne 401, c'est-à-dire, de J. C. 954, & finit à l'an de l'ere arménienne 548, qui est l'année de J. C. 1111. Cet historien étoit schismatique, & ennemi du concile de Chalcédoine. Ceux qui lui ont attribué la vie de S. Nersés le Grand, sixiéme patriarche d'Arménie, se sont trompés: cette vie est l'ouvrage d'un auteur nommé *Mesrop*, qui vivoit environ six cens ans après un autre *Mesrop*, célebre écrivain Arménien qui avoit inventé les caracteres arméniens dans le cinquiéme siécle. L'histoire d'Arménie par Matthieu est dans la bibliothéque du roi: elle est citée sous ce titre dans le catalogue des manuscrits de cette bibliothèque (tom. 1, page 93) *Matthæi historia Armena, ab anno* 954, *ad annum* 1111. Ce manuscrit est plus complet que celui qui est cité auparavant, page 92, nombre 95, sous ce titre: *Historia Armena, ab anno Christi* 954, *ad annum* 1083, *autore Matthæo monacho Edesseno, qui duodecimo sæculo floruit* * Extrait d'une *notice manuscrite des manuscrits arméniens qui sont à la bibliothéque du roi*, communiquée par M. l'abbé de Villefroy, auteur de cette notice.

MATTHIEU, I de ce nom, duc de Lorraine, fils de SIMON I, & d'*Adélaïde*, sœur de l'empereur *Lothaire* II, succéda à son pere en l'an 1141. Il fonda l'abbaye de Charlieu, pour les religieux de Cîteaux, avec sa femme *Berthe* de Souabe, sœur de l'empereur *Frédéric* I, surnommé *Barberousse*, de laquelle il eut quatre fils rapportés sous le nom de LORRAINE. Matthieu mourut le 15 mai de l'an 1176. * Sainte-Marthe, & Vignier, *origine de la maison de Lorraine.* Champier, *chron. Austr. & geneal. duc.* Edmond du Boulai, *généalogie des princes de Lorraine, &c.*

MATTHIEU II, duc de Lorraine, étoit second fils de FRÉDÉRIC I, duc de Lorraine, qui avoit succédé en l'an 1207, au duché, par la mort de son oncle, *Simon* II, fils de *Matthieu* I. Matthieu II continua la postérité, après la mort de *Thibaut* I, son aîné, qui se trouva à la bataille de Bouvines, & qui mourut en 1214, sans laisser d'enfans. *Voyez* sa postérité à l'article de LORRAINE. * Sainte-Marthe, *geneal.* Rozieres, *Stem. duc. Lothar. &c.*

MATTHIEU, I de ce nom, dit *le Grand*, de la famille des Visconti, seigneur de Milan, fut créé vicaire général de Lombardie, par l'empereur Adolphe, en l'an 1294, se rendit maître de cet état & de plusieurs autres, & eut de grands démêlés avec les empereurs & les papes. Jean XXII l'accusa en 1318, d'hérésie, de ne croire point à la résurrection des corps, d'être ennemi de l'église, &c. Il mourut l'an 1322. Corio, Villani, Bzovius, Rainaldi, Sponde, &c. qui parlent de lui, font aussi mention de MATTHIEU II, qui se rendit méprisable par ses crimes. Il avoit deux freres cadets, qui ne pouvant souffrir sa conduite, le tuerent l'an 1355. *Cherchez* VISCONTI. * Villani, *liv.* 5, *c.* 18. Corio, *pag.* 3.

MATTHIEU, cardinal, étoit d'une famille noble de la province de Reims. Etant encore jeune, il entra à Laon dans l'état ecclésiastique, & on lui donna peu après un canonicat de l'église de Reims; mais touché ensuite du desir de quitter entierement le monde, il se démit de ce bénéfice, & entra dans l'ordre de Cluni au prieuré de Saint Martin des Champs à Paris. Son mérite ne permit pas qu'on l'y laissât long-temps simple religieux. Il fut fait prieur de ce monastere dans les premieres années du XII siécle, & il est compté pour le troisiéme prieur de cette maison. Il occupoit cette place en 1119, comme on le voit par un diplome du pape Callixte II, qui lui est adressé. Pierre *le Vénérable* l'ayant mené avec lui à Rome pour défendre sa cause contre Ponce, abbé de Cluni, qui fit tant parler de lui dans ce siécle-là, le pape Honorius II conçut tant d'estime pour lui, qu'il le retint auprès de sa personne; & en 1125 il le créa cardinal & évêque d'Albano. Son élévation, loin de nuire à sa piété, augmenta son zéle. Sa vie étoit aussi réguliere que celle du religieux le plus exact. Il servit l'église dans plusieurs affaires importantes, & dans lesquelles il se conduisit toujours avec beaucoup de lumiere & de sagesse. Il continua d'être en relation avec Pierre *le Vénérable*, & avec S. Bernard, & l'on trouve des lettres de l'un & de l'autre qui lui sont adressées. Vers l'an 1128, le cardinal Matthieu fut envoyé légat en France, & au mois de janvier de ladite année, il tint un concile à Troyes. Rainald, archevêque de Reims, Henri, archevêque de Sens, Géoffroi, évêque de Chartres, s'y trouverent avec les évêques de Paris, de Troyes, d'Orléans, d'Auxerre, de Meaux, de Châlons sur Marne, de Laon & de Beauvais, avec plusieurs abbés, du nombre desquels étoient S. Etienne, abbé de Cîteaux, & S. Bernard, abbé de Clairvaux. La même année, le légat tint un autre concile à Rouen, où il s'étoit rendu pour saluer Henri roi d'Angleterre, & traiter avec lui des affaires de l'église. En 1131, le pape Innocent II, qui étoit alors en France, ayant appris la mort funeste du prince Philippe, fils aîné du roi Louis le Gros, qui périt d'une chute le 13 octobre de ladite année, à l'âge d'environ quinze ans, envoya le cardinal Matthieu au roi pour lui faire de sa part des complimens de condoléance sur ce funeste accident. La même année le pape donna à Matthieu la légation d'Allemagne, & Matthieu y tint en 1131 même, un concile à Mayence, où Brunon, évêque de Strasbourg, fut contraint de renoncer à son évêché. En 1134 il accompagna à Milan S. Bernard, & les autres députés qui devoient travailler à réconcilier avec le pape Innocent II, les Milanois qui avoient pris d'abord le parti de l'antipape Anaclet: la réconciliation se fit. Le cardinal Matthieu mourut l'année suivante à Pavie, le 25 décembre. Sa mémoire est en benédiction dans l'église. On lui donne quelques écrits; savoir, *De perfectione monachorum: De vanitate mundi; De votis monasticis; Sermones in evangelia.* Pierre *le Vénérable* s'est beaucoup étendu sur ses vertus. * On peut consulter ce qu'il en dit: plus les lettres de S. Bernard: *Historia regalis monasterii sancti Martini de Campis, libro tertio*, page 156 & suiv. L'*Histoire de l'église Gallicane*, par le P. Longueval, en plusieurs endroits du tome VIII.

MATTHIEU DE GAND, ancien poëte François, vivoit l'an 1260, & écrivit diverses piéces de poësie. * Fauchet, *des poëtes François.* La Croix du Maine, *bibliotheque françoise.*

MATTHIEU HENCI, dans le XIII siécle, de religieux de Cîteaux, fut fait archevêque de Cassel en Irlande. Il a écrit la vie de S. Cuthbert, évêque de Lindisfarne, des lettres aux papes Célestin III & Innocent III, & mourut en 1206, dans le comté de Tiperari, au royaume d'Irlande. * Gir. Cambrensis, *dist.* 3, *c.* 32, *de mirabil. Hiberniæ.* Stanihurst, *de reb. Hiberniæ, l.* 4. Hanmerus, *chron. Hib. edit. Dublini* 1633. Warræus, *de illustr. Hib. script.*

MATTHIEU DE VENDOSME, ainsi surnommé du nom de sa patrie, abbé de Saint Denys en France, fut régent du royaume, sous le roi saint Louis, & principal ministre sous Philippe *le Hardi*. Les anciens regîtres de la cour du parlement de Paris, & les actes de son abbaye font souvent mention de cet abbé, qui a toujours passé pour cadet de la maison des comtes de Vendôme. Le roi S. Louis ayant résolu en 1270, son second voyage d'Outremer, nomma cet abbé régent du royaume, & exécuteur de son testament. Le roi Philippe *le Hardi*, dont il étoit principal ministre, lui fit encore les mêmes honneurs. Philippe l'estima beaucoup. Nous apprenons de l'inscription de son tombeau, qu'il refusa l'archevêché de Tours; & on voit dans les antiquités de Saint Denys, qu'il avoit aussi refusé l'évêché d'Evreux. Les papes Clément IV, Nicolas III, & Martin II, honorerent extrêmement sa prudence, sa piété & sa doctrine. On lui attribue un poëme en vers élégiaques, contenant l'histoire de Tobie, adressée à Barthélemi archevêque de Tours, qui est plein de sentences, & assez bien pour son temps, qui a été imprimé à Lyon l'an 1505. Jean Herold, Allemand, publia cet ouvrage à Basle l'an 1563, & l'appelle un livre d'or. Jean Heringe l'avoit déja donné au public l'an 1542. On voit encore aujourd'hui le tombeau de Matthieu de Vendôme, dans l'église de S. Denys, qu'il gouverna depuis l'an 1259, jusqu'à l'an 1286, qu'il mourut le 25 septembre, & non pas l'an 1315, comme l'a cru Vossius: ce qui se prouve par son épitaphe. * Sammarth, *Gall. christ. tom.* 1, *de arch. Turon. p.* 773: *& tom.* 4, *de abbat. S. Dyon. p.* 336. Auteuil, *hist. des ministres d'état.* Vossius, *l.* 2, *c.* 64, *de hist. Lat.* Jacques Doublet, *hist. de l'abbaye de S. Denys.* Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclésiast. du XIII siécle.* Le P. Félibien, *hist. de l'abbaye de S. Denys.*

MATTHIEU D'AQUA-SPARTA, cardinal, *cherchez* AQUA-SPARTA.

MATTHIEU CANTACUZENE, fils de JEAN, empereur d'Orient, fut associé à l'empire l'an 1355, & couronné par Philothée patriarche. Après plusieurs guerres, il fut réduit par Jean Paléologue à suivre la fortune de son pere, & à quitter les ornemens impériaux, pour se retirer dans un monastere du Mont-Athos, où il travailla à des commentaires sur le cantique des cantiques, que nous avons de l'impression de Rome; on lui attribue aussi d'autres commentaires sur la sagesse de Salomon; *Præcepta salutaria, &c. Cherchez* JEAN V, empereur.

MATTHIEU DE CRACOVIE, Polonois, prêtre, chassé par les hérétiques de Prague, enseigna quelque temps à Paris, & composa des ouvrages intitulés: *De prædestinatione; De celebratione missæ, &c.* Il vivoit l'an 1370.

MATTHIEU DE CRACOVIE, Polonois, évêque de Wormes, vivoit dans les XIV & XV siécles. Etant sorti de son pays, il alla étudier à Paris, puis à Prague, où il fut honoré de la charge de recteur de l'université, puis de celle de professeur en théologie. S'étant ensuite attaché à la cour de Robert III, électeur Palatin, qui fut élu empereur, il fut nommé chancelier de l'empire par ce prince, qui lui procura encore l'évêché de Wormes en 1405, & l'envoya son ambassadeur à Rome. Il y fut nommé cardinal par le pape Grégoire XII, le 19 septembre 1408; mais il remercia le souverain pontife, dans la crainte que ceux de Wormes ne le voulussent plus pour leur évêque. Il revint donc dans son diocèse, & y mourut le 5 mai 1410. Il a composé, *Expositio in canticum canticorum; in Ecclesiasten; in D. Matthæi evangelium; in epistolam ad Romanos.** Ciaconius. Auberi, *hist. des cardinaux.* Possevin, *in apparatu sacro.*

MATTHIEU DE WESMINSTER, ainsi nommé dans le XIV siécle, parcequ'il étoit religieux du monastere de ce nom en Angleterre, qui est de l'ordre de S. Benoît, est aussi surnommé *Florilegus*, parcequ'il a composé des annales depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1377, auxquelles il a donné le nom de *Flores historiarum*, imprimées à Londres en 1567, & à Francfort l'an 1601. Elles sont divisées en trois livres. Le premier contient ce qui s'est passé de plus considérable, depuis le commencement du monde jusqu'à Jésus-Christ; le second depuis ce temps jusqu'à la venue des Normans en Angleterre; & le troisiéme comprend ce qui s'est passé depuis cette célebre époque d'Angleterre jusqu'au regne d'Edouard II. Au reste, il s'attache fort à suivre Matthieu Paris, si nous en exceptons ce qu'il ajoute jusqu'en l'an 1377, qui fut celui de la mort d'Edouard III, & le commencement du regne de Richard II, petit-fils du même Edouard. Il y a apparence que Matthieu de Westminster ne vécut pas long-temps après cela. Il a laissé divers autres traités, comme les chroniques des monasteres de Westminster & de S. Edmond, &c. * Pitsæus, *de illustr. Angliæ script. pag.* 518. Balæus, *de script. Angliæ.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 3, *c.* 2, *&c.* Du Pin, *bibl. des auteurs ecclésiastiques du XIV siécle.*

MATTHIEU D'EVREUX, de l'ordre de saint Dominique, qui vivoit en 1390, florissoit sous le regne de Charles VI, roi de France. Il est auteur d'un commentaire sur le Pentateuque, & de postilles sur Isaïe, & sur plusieurs autres livres de la Bible, qui sont manuscrits dans la bibliothéque des Freres-Prêcheurs d'Evreux, où ils ont été mis par Robert Begard, docteur en théologie, confesseur de Charles VII. * Antoine de *Sienne*, & Léandre Alberti, *de vir. illustr. ord. FF. Prædic.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques du XIV siécle.*

MATTHIEU CAMARIOTE, a écrit une lettre touchant la prise de Constantinople par les Turcs. Il a aussi fait des commentaires sur Synésius; & un traité de la lumiere du Thabor, contre les Barlaamites. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XV siécle.*

MATTHIEU, patriarche de Constantinople dans le XVI siécle, succéda à Macaire; & ayant été déposé par la faction de ceux qui avoient plus d'argent & plus d'amis que lui à la porte du grand-seigneur, il eut Gabriel, Théophane & Mélece pour successeurs. Ensuite Matthieu fut rétabli, & fut encore déposé par Néophyte; mais son parti ayant été le plus fort, il fut remis sur ce siége. * Genebrard & Gautier, *in chron.*

MATTHIEU, dit DE AFFLICTIS, jurisconsulte & conseiller de Naples, a écrit divers traités de droit, comme *Concilia juridica*, imprimés en l'an 1573, à Francfort. Il mourut en 1510, âgé de 80 ans, à Naples, où on conserve encore son épitaphe. * Gesner, *in bibl.*

MATTHIEU (Pierre) historiographe de France, né à Porentru, au diocèse de Basle, le 10 decembre 1563, étoit fils d'un tisserand. Après avoir fait ses premieres études chez les Jésuites, il vint les achever à Paris, où il se distingua entre ses égaux par la vivacité de son esprit, & par des discours oratoires, principalement à la louange des grands, qu'il publia. Il s'attacha particuliérement à l'histoire. On dit qu'il voulut écrire celle d'Alexandre, prince de Parme, qu'il alla saluer dans les Pays-Bas; mais il fut obligé de se retirer, & revint en France, où il fit l'histoire des choses mé-

morables arrivées, tant en ce royaume qu'ailleurs, pendant sept années de paix, sous le regne de Henri *le Grand*. Le président Jeannin le fit valoir à la cour, & parla si avantageusement de l'auteur au roi, que ce prince résolut de l'attirer par ses bienfaits. On voit par la premiere édition de ce livre, que Pierre Matthieu ne prenoit que la qualité d'avocat au présidial de Lyon. Il obtint depuis la charge d'historiographe de France, vacante par la mort de Du Haillan, & entreprit de faire une histoire complette du roi Henri *le Grand*. Pour mieux faire connoître la source des guerres civiles de France, il commença par l'histoire des rois François I, Henri II, François II, Charles IX & Henri III, qu'il ne donna néanmoins, que comme une introduction à celle de Henri IV. Sa maniere d'écrire est assez singuliere; car pour rendre son style fleuri & élégant, il a rempli son discours de métaphores affectées, de citations & d'exemples tirés des anciens historiens & des poëtes. Matthieu exerça la même charge d'historiographe de France, sous le regne de Louis XIII; & ayant suivi ce monarque pendant la guerre contre les Huguenots, il tomba malade devant Montauban. Il se fit porter à Toulouse, où il mourut le 12 octobre de l'an 1621, âgé de cinquante-huit ans. Son fils JEAN-BAPTISTE *Matthieu* publia une histoire du roi Louis XIII, jusqu'en la même année 1621. Il y a apparence qu'il l'avoit dressée sur les mémoires de son pere, & il en promettoit la continuation; mais comme on lui refusa la charge d'historiographe, il s'attacha à des emplois qui lui convenoient mieux que celui d'écrire l'histoire. Il étoit conseiller au parlement de Paris, dans le temps que Jean Imperiali écrivoit son *Musæum historicum*, qui parut à Venise *in-4°.* en 1640. Ce même auteur dit que Pierre Matthieu fut inhumé à Paris; il est sûr cependant qu'il mourut à Toulouse. Cet auteur s'est également trompé en ne lui donnant que cinquante-cinq ans de vie. * Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Dupleix, *hist.* Gramont, *l.* 10 *hist.* Gabriel Naudé, *in bibliograph. polit.* Sorel, *biblioth. Franç. &c.*

MATTHIEU (Jean) chef des Anabaptistes, *voyez* JEAN DE LEYDEN.

MATTHIEU (Marguerite) femme de *Jean* Puget, tondeur de draps à Toulouse, conserva pendant 26 ans une grossesse d'enfant. Elle devint enceinte l'an 1652; & ayant senti sur la fin du neuviéme mois de sa grossesse les douleurs de l'enfantement, fit les efforts ordinaires pour accoucher sans que l'enfant vînt au monde. Depuis elle sentit de temps en temps pendant vingt années, quelques mouvemens de cet enfant, avec diverses incommodités qui lui étoient si sensibles, qu'elle souhaitoit qu'on lui ouvrît le ventre pour en tirer ce fardeau; mais pendant les six dernieres années, elle souffrit moins. Aussitôt qu'elle fut morte, l'an 1678, à l'âge de 64 ans, on l'ouvrit, & on trouva un petit corps d'enfant mort, dont le derriere étoit couvert de l'epiploon ou coëffe. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que cet enfant ait pu se conserver l'espace de vingt-six ans dans le ventre de sa mere sans se corrompre. * *Mémoires du temps.*

MATTHIEU (Nicolas) prêtre, bachelier en théologie de la faculté de Paris, n'étoit que diacre, lorsqu'il fut nommé par la faculté de médecine, le 19 avril 1678, à la cure de S. André des Arcs de la même ville de Paris, vacante par la mort du sieur Antoine de Breda, arrivée le 16 précédent. Jean Robert, docteur en théologie, grand archidiacre & chanoine de Chartres, prétendant à la même cure, en prit aussi possession, quoique l'archevêque de Paris eût donné des provisions *ad conservationem juris* au sieur Matthieu. On plaida, & le procès dura trois ans. Le *factum* pour M. Matthieu, & auquel on prétend qu'il a eu part, est d'autant plus curieux, qu'on y entre dans un grand détail des droits de l'université de Paris, & que cette piéce est suivie de beaucoup de piéces importantes, entr'autres d'un catalogue des bénéfices de l'université de Paris, & plusieurs actes, &c. utiles à l'histoire. Le pere le Long a oublié cette piéce dans sa *Bibliothèque historique de la France.* Enfin par arrêt du jeudi 26 juin 1681, M. Matthieu fut maintenu & gardé en la possession de la cure de saint André, dont il a joui jusqu'à sa mort. Ce curé est le premier qui ait introduit en France l'usage des motets. Pendant plusieurs années du XVII siécle il avoit établi chez lui un concert toutes les semaines, où l'on ne chantoit que de la musique latine, composée en Italie par les grands maîtres qui y brilloient depuis 1650: savoir, Luigiroffi, Cavalli, Caffati, Cariffimi, à Rome; Legrenzi, à Venise; Colonna, à Bologne; Alessandro Melani, à Rome; Stradella, à Gênes, & Bassani, à Ferrare, qui seul a fait imprimer plus de trente ouvrages. Ces auteurs ont été les restaurateurs de la bonne musique en Europe, & les destructeurs du gout flamand qui l'avoit infectée pendant plus d'un siécle: & c'est par M. Matthieu que ces bons ouvrages ont été pour la premiere fois connus à Paris. Voici de quelle maniere l'auteur des Dons des enfans de Latone (M. de Serré) en parle dans son poëme de la musique, *chant IV*, *pages* 112 & 113:

D'un pieux amateur le zéle curieux
Dans la France attira des motets précieux,
Qui traçant à nos chants une route nouvelle,
A nos auteurs naissans servirent de modéle.
D'ouvrages renommés il forma son concert;
De tous les connoisseurs il fut l'asyle ouvert.
Les exécutions vives & difficiles
Firent dans l'art du chant des éleves habiles;
Et le latin offrant plus de fécondité,
Dans un tour tout nouveau sçavamment fut traité.

Nicolas Matthieu mourut à Paris le mardi 30 mars 1706, à cinq heures du soir, & fut inhumé le lendemain dans le chœur de son église de S. André des Arcs. Il étoit dans la soixante-troisiéme année de son âge. * *Mémoires du temps.*

MATTHIOLE, ou MATTHIOLUS DE MATTHIOLIS, médecin, natif de Pérouse, fut professeur à Padoue, où il mourut en 1498. Entr'autres ouvrages il en composa un des secrets de la mémoire, *Ars memorativa*, imprimé *in-4°*, à Augsbourg en 1498. On publia dans le XVI siécle, sous le nom de Matthiole, un livre en vers contre le mariage, imprimé à Lyon chez Olivier Arnoulet. Ce traité fit assez de bruit, & attira une réponse, qui avoit pour titre, *Le rebours de Matthiolus.* * Du Verdier Vauprivas, *biblioth. franç. pag.* 859.

MATTHIOLE (Pierre-André) de Sienne, médecin célebre, qui vivoit l'an 1554, avoit une grande connoissance des langues grecque & latine: ce qui lui donna une merveilleuse facilité pour la composition des ouvrages, dont il enrichit le public. Il publia des commentaires sur les six livres de Dioscoride. Gaspard Bauhin, très-savant en botanique, y ajouta depuis des notes très-curieuses. Matthiole a aussi écrit, *Epitome de plantis; Consilia medica, &c.* Tous ceux qui ont lu avec application les commentaires de Matthiole sur Dioscoride, tombent d'accord qu'ils sont écrits avec beaucoup de politesse, de jugement & d'industrie, & qu'ils sont remplis d'un grand nombre

de remarques également curieuses & utiles au public. Il mourut l'an 1577. * Juste Lipse, *in chron. medic.* Vander Linden, *de script. med.* Gesner, *in biblioth. &c. Eloges des hommes savans de* M. de Thou, *traduits* par Teissier, où on trouve la liste de ses ouvrages.

MATTHUSIUS, Thracien, vivoit sous le regne de Démophoon, quand il arriva une peste dans toute la Chersonnèse de Thrace. On consulta l'oracle d'Apollon, pour trouver les moyens de l'appaiser. L'oracle répondit qu'il falloit tous les ans immoler une fille de qualité. Le roi fit mettre dans un vase les noms de toutes les filles nobles, pour tirer le nom d'une d'entr'elles, qui servît de victime aux autres : le roi excepta ses filles de ce nombre. Matthusius ne voulut pas non plus que le nom de sa fille fût mis dans l'urne : le roi offensé de ce refus, ordonna qu'elle seroit la premiere immolée. Matthusius ne pouvant faire autrement, le souffrit ; mais quelque temps après il invita le roi avec ses deux filles à venir manger chez lui, & ayant fait entrer ses deux filles dans un cabinet, il les fit tuer, & fit boire à leur pere de leur sang mêlé avec le vin, dans le vase où on avoit mis les noms. Démophoon ayant appris que ses filles avoient été égorgées, fit jetter Matthusius dans la mer avec la tasse dans laquelle il lui avoit donné à boire. * Hygin, *ex Philarco.*

MATTIUS (Cn.) poëte Latin, qui vivoit du temps de Jules-César, eut beaucoup de part à son amitié. Varron, Terentianus Maurus, Nonius, Priscien, Aulu-Gelle, &c. en font mention. Lilio Giraldi, Elie Vinet & Glandorpius, donnent à ce poëte le nom de *Trimatius ;* mais celui de Mattius se trouve dans les meilleures éditions, comme Vossius l'a remarqué. * Vossius, *de poët. lat. l.* 1. Aulu-Gelle, *l.* 15, *c.* 25. Giraldi, *dial.* 4, *de poët.* Vinet, *ad* 1 *epig. Auson.* Glandorpius, *in onomast. Rom.*

MATTIUS (Jean Marius) natif de la ville d'Alexandrie en Italie, & mort en 1600, enseigna le grec & le latin à Milan : il a écrit trois livres d'opinions, dans lesquels il explique plusieurs passages des auteurs Grecs & Latins. Il a aussi écrit un livre sur l'orthographe. * Ghilinus, *theat. huom. litterat. tom.* 1, *p.* 110.

MATURANTI, *cherchez* MATARACI.

MATURIN (Saint) prêtre & confesseur en Gâtinois, né dans ce canton, du diocèse de Sens au IV siécle, se convertit à la foi de Jesus-Christ. Il n'y a rien de certain sur sa vie ni sur sa mort. Le martyrologe d'Usuard fait mémoire de lui au premier de novembre. Sa fête se fait à présent à Paris au 9 du même mois. Mombricius a publié les actes de sa vie ; mais ils sont fort incertains & corrompus. Ce saint a donné son nom au bourg de Saint-Maturin de Larchant, à deux lieues de Nemours, vers le midi. * Baillet, *vies des Saints.* Mati, *diction.*

MATURIN CLEMENT, ou COURTOIS, docteur de Paris l'an 1520, étoit de Bourges, & ayant fait profession chez les Carmes, s'éleva par son mérite à la charge de provincial. Il fut le premier professeur de théologie à Bourges, où il mourut bientôt après, & laissa divers ouvrages ; des commentaires sur l'écriture, & grand nombre de traités de théologie, &c. * Possevin, *in appar. sacr. tom.* 2. Gesner, *in biblioth.* Marc-Antoine Alegre, *in parat. Carm. pag.* 383, *&c.*

MATUTA, est la *Leucothea* des Latins, & la déesse que les Grecs appelloient *Ino*, fille de Cadmus, qu'ils disoient avoir été femme d'Athamas, roi de Thèbes, & nourice de Bacchus, qui fut changée en déesse de la mer, selon la fiction des poëtes, & fut nommée par les Grecs *Λευκοθέα*, qui signifie *déesse blanche.* Quelques-uns par *Matuta*, entendent l'aurore, qui préside au matin. D'autres disent que *Matuta* signifie *Bonne*, selon le langage des anciens Latins. Les Romains célébroient une fête à l'honneur de cette divinité, à laquelle ils avoient donné le nom de *Matrales*, dont il est parlé ci-dessus. Le roi Servius Tullius bâtit à cette déesse un temple à Rome, que Camille, consul & dictateur, fit rétablir & dédia quatre ans après la prise de Veïes, l'an de Rome 362, & 392 avant J. C. * Tite-Live, *lib.* 5. Festus. Cicero, *l.* 1, *Tuscul.* Pitiscus, *lexicon. antiq. Roman.*

MAUBERGE (Jean) de Basle, Dominicain, qui florissoit vers l'an 1400, étoit un prédicateur fort zélé, qui prêcha contre les vices & les erreurs de son temps, & particulierement contre la secte des Béguines. Son zéle lui attira l'inimitié des ecclésiastiques & du peuple, & le fit exiler dans un monastere du diocèse de Spire, où il mourut l'an 1414. * *Hist. Dominic.*

MAUBEUGE, ville des Pays-Bas dans le Hainaut, en latin *Malbodium* ou *Malobodium*, est située sur l'Escaut, entre Mons & Avesnes, à quatre lieues de distance de ces deux villes. Elle n'est pas moins considérable par les fortifications dont l'a revêtue le roi de France Louis XIV, que par son chapitre de chanoinesses séculieres. Elles étoient autrefois religieuses Bénédictines, & elles reconnoissent pour leur fondatrice sainte Aldegonde, qui mourut en 689. Ce n'est que vers le XII siécle qu'elles ont renoncé aux vœux solennels pour se séculariser. Elles ont le gouvernement de la ville & de son territoire, & la jurisdiction, soit au civil, soit au criminel. Autrefois elles faisoient battre de petites monnoies de plomb, appellées *mites*, dont les douze valoient un gros de Flandre. Sainte Aldegonde étoit représentée sur ces petites piéces, qui avoient cours dans tout le Hainaut jusqu'à Bruxelles. Pour être reçue chanoinesse à Maubeuge, il faut que la noblesse soit si ancienne, qu'on n'en connoisse pas l'origine.* Mabillon, *ann. ord. S. Bened.* Bousingaut, *voyage des Pays-Bas.* Modeste de Saint Amable, *monarchie sainte de France.*

MAUBURNE (Jean) abbé de Livry, près de Paris, est auteur du Rosier spirituel, imprimé à Basle dès l'an 1491. Il cite dans cet ouvrage le livre de l'imitation sous le nom de Thomas à Kempis ; & dans un autre ouvrage manuscrit des écrivains ecclésiastiques de l'ordre des chanoines réguliers, il met de ce nombre Thomas à Kempis, à cause des livres qu'il a composés, entre lesquels il nomme celui qui commence par ces mots : *Qui sequitur me.* Cet auteur n'a écrit ceci que vers la fin du XV siécle. Il reconnoît que dès ce temps-là ce livre étoit attribué à Gersen. Il croit néanmoins qu'il étoit de Thomas à Kempis ; mais il ne donne point de preuve de son sentiment, & son témoignage n'est point décisif. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XV siécle.* Voyez la *bibliothéque* de Valere André, & *l'histoire du diocèse de Paris*, par M. l'abbé le Beuf, *tom. VI*, *p.* 212 *& suiv.*

MAUCLERC (Gautier) né à la fin du XII siécle, en Angleterre, fut fait évêque de Carlile en 1223, & eut toute la faveur de Henri III, qui le fit grand trésorier. Ce même prince le choisit en 1225, pour aller demander la fille du comte de Bretagne en mariage, & pour tâcher de faire entrer dans ses intérêts les seigneurs des pays dont les rois d'Angleterre avoient été les maîtres en France ; mais la reine Blanche avoit su les con-

tenter tous si bien, qu'aucun ne se trouva en disposition de remuer, & toutes les négociations de Mauclerc & de ses collègues furent inutiles. Il conserva la faveur du roi jusqu'en 1233; mais en cette année un autre évêque s'étant emparé de son esprit, l'engagea à changer tout le ministere, & à ne se servir que de Poitevins. Mauclerc destitué, fut encore condamné à mettre au trésor cent livres d'argent : on lui ôta avec ignominie quelques biens dont le roi lui avoit fait don, & il reçut tant d'autres affronts, qu'il résolut de quitter son pays. Il étoit déja monté sur un navire à Douvres, lorsqu'il y fut atteint par des gens que le roi envoyoit après lui, & il reçut d'eux quelques mauvais traitemens, pour lesquels ils furent excommuniés par l'évêque de Londres qui revenoit alors de France, & qui fut témoin de tout. Matthieu Paris, de qui tout cet article est pris, ajoute que le même évêque de Londres renouvella cette excommunication à Herford en présence du roi, qui en fut très-irrité ; mais comme les colères des princes ne sont pas plus durables que celles des autres hommes, Mauclerc étoit rentré en faveur dès l'an 1235; & en 1239 il fut un des parrains du fils aîné du roi, qui lui donna depuis plusieurs autres marques de son estime & de son affection, & le choisit enfin en 1245, avec l'abbé de Westminster pour gouverner le royaume pendant son expédition au pays de Galles, qui dura près de quatre mois. Ce fut en ce temps-là même, où Mauclerc étoit dans la plus grande faveur, qu'il vint à considérer par quelles voies il y étoit venu ; il trouva que celles par lesquelles il avoit été élevé à l'épiscopat n'étoient pas canoniques : il y renonça le 29 juin 1246; sans se réserver aucune pension dessus, & entra en même temps dans l'ordre de saint Dominique, où après avoir vécu d'une maniere digne de sa vocation, il mourut le 28 octobre de l'an 1248. * Matthieu Paris. Nicolas Triveth, *in chron.* Le P. Touron, *hist. des hom. illust. t. I.*

MAUCLERC (Paul-Emile de) chapelain de sa majesté le roi de Prusse, inspecteur des églises françoises de la Poméranie & de l'Ukemarck, pasteur de la ville de Stettin, & membre de la société royale des sciences de Berlin, s'est distingué par son gout, son amour pour l'étude, & sa connoissance de la littérature & de l'histoire. Il a eu la principale direction de la bibliotheque germanique, ou histoire littéraire de l'Allemagne & des pays du Nord. C'est un journal fort connu & très-estimé, commencé en 1720, & dont le cinquantième & dernier volume a paru en 1741 à Amsterdam, chez Humbert qui a toujours été chargé de l'impression de cet ouvrage. Ce journal ayant été continué sous le titre de *Journal littéraire d'Allemagne*, M. Mauclerc en eut aussi la principale direction, dont il s'est acquitté avec beaucoup de soin jusqu'à sa mort arrivée à Stettin le 11 de septembre 1742, n'étant encore que dans la quarante-cinquième année de son âge. Il travailloit depuis long-temps à ramasser des matériaux pour une histoire de la maison de Brandebourg, qui, à en juger par le discernement & les recherches de l'auteur, auroit tenu une place distinguée parmi les grands ouvrages de ce siècle. La direction du journal littéraire a été confiée à M. Pérard, de Paris, retiré à Stettin, où il est chapelain de sa majesté le roi de Prusse, & pasteur. * Extrait, en partie, du *Journal des savans*, imprimé à Paris, mois d'avril 1743, à l'article des *Nouvelles littéraires.*

MAUCROIX (François de) né à Noyon le 7 janvier 1619, fit ses études à Paris, & se fit recevoir avocat; mais s'étant dégouté de cette profession, il la quitta pour se donner tout entier à l'étude des belles lettres. Comme on lui résigna en 1660 ou environ un canonicat de l'église cathédrale de Reims, il alla faire sa résidence dans cette ville, d'où il ne sortit que pour faire un voyage en Italie par ordre de M. Fouquet, surintendant des finances, qui l'y envoya. Il étoit généralement estimé & chéri de tous les beaux esprits du siécle : il avoit beaucoup de vivacité, d'enjouement, de délicatesse & de naiveté dans la conversation. Il écrivoit très-poliment ; & ce n'est pas sans raison que le pere Bouhours a dit de lui, que sans être de l'académie, il avoit tout le mérite d'un excellent académicien. Il mourut à Reims dans sa 90 année, le 9 avril 1708. Il a fait plusieurs traductions françoises très-estimées, entr'autres, les *homélies de saint Jean Chrysostôme au peuple d'Antioche*, imprimées à Paris l'an 1671, seconde édition, augmentée l'an 1689. L'*histoire du schisme d'Angleterre*, écrite en latin par Sanderus, imprimée à Paris l'an 1675, & en Hollande l'an 1683. *Les vies des cardinaux Polus & Campege*, à Paris l'an 1677. Ces deux vies sont la suite de l'histoire du schisme d'Angleterre : l'une est traduite du latin de Bécatelli, & l'autre du latin de Sigonius. *Le traité de Lactance de la mort des persécuteurs de l'église*, à Paris l'an 1680, & à Lyon l'an 1699. *L'abregé chronologique de l'histoire universelle, faite en latin par le pere Petau*, à Paris l'an 1683, & à Bruxelles l'an 1690. *Des ouvrages de prose & de poësie des sieurs Maucroix & de la Fontaine*; en deux tomes, à Paris l'an 1685, & en Hollande l'an 1688. Le premier tome ne contient que des vers de M. de la Fontaine. Dans le second, qui est de M. de Maucroix, sont les Philippiques de Demosthène; la Verrine de Cicéron, *De signis*. Les *homélies d'Asterius évêque d'Amasée, &c.* à Paris l'an 1695. Ses *poësies diverses* : elles n'ont point été imprimées toutes ensemble ; mais il s'en trouve quelques-unes dans le traité de Richelet, sur la versification françoise, & dans plusieurs autres recueils d'auteurs différens. On a imprimé en 1726, à Paris, un volume *in-12*, intitulé : *Nouvelles œuvres de M. l'abbé de Maucroix, contenant la premiere Tusculane de Ciceron, du mépris de la mort : Lælius ou de l'Amitié : Caton l'Ancien, ou de la Vieillesse, avec quelques lettres de Brutus & de Célius au même : Les satyres, les épitres & l'art poëtique d'Horace.* * Baillet, *jugemens des savans sur les trad. modernes. Mém. du temps.*

MAUDE, *cherchez* AMMONIUS LEVINUS.

MAUDOUD, fils de MASSOUD : c'est le troisiéme sultan de la dynastie des Gaznevides, ou le quatrième, si on compte Mohammed l'*aveugle*. Dès que Maudoud eut appris dans la ville de Balkhe, qu'il défendoit contre les Selgiucides, que son pere avoit été dépouillé de ses états par la révolte de son armée, & qu'Ahmed, fils de Mohammed l'*aveugle* son oncle, l'avoit fait mourir, il se transporta en diligence dans la ville de Gaznah, où il fut reconnu pour sultan, en qualité de légitime successeur de son pere. Après cette prise de possession, Maudoud se mit en campagne, & alla au-devant de Mohammed l'*aveugle*, & d'Ahmed son fils, qui avoient été proclamés rois par l'armée révoltée, à la suscitation de Joseph, fils de Pousteghin. Tous ceux-ci retournoient victorieux des Indes à la ville de Gaznah, chargés des dépouilles & des trésors de Massoud, lorsque Maudoud les rencontra, & les obligea à livrer bataille. Maudoud les défit à platte couture, fit prisoniers tous ses ennemis, & ne leur donna aucun quartier. Il pardonna seulement à Abderrahim, un des enfans de Mohammed l'*aveugle*, qui étoit innocent

cent de tout ce qui s'étoit passé contre Massoud. Après qu'il eut remporté une victoire si signalée, & qu'il se fut défait de tous ses ennemis domestiques, il demeura paisible possesseur de ses états, qui cependant étoient déja fort maltraités par les Selgiucides. Pour réparer ces pertes, il fut obligé de mettre derechef une grande armée sur pied, avec laquelle il marcha contre eux. Mais ayant été défait par Alp-Arslan leur prince, il eut besoin de lever de nouvelles troupes, avec lesquelles il se promettoit de les mettre à la raison. Mais à peine étoit-il en marche, qu'il fut attaqué d'une colique, qui l'emporta en fort peu de jours, l'an 435 de l'hégire, 1043 de J. C. après un regne de sept ans. Maudoud ne laissa en mourant qu'un fils en fort bas âge, nommé *Massoud* II du nom, qui lui succéda. Mais les Turcs, qui étoient les plus puissans en cette cour, refusant d'être commandés par un enfant, mirent sur le trône des Gaznevides son oncle Ali, fils de Massoud I, dont le regne fut aussi fort court; car il fut dépossédé & chassé par Abderraschid, fils du sultan Mahmoud, premier sultan de cette dynastie, qui s'étoit échapé de la prison, où il avoit passé une grande partie de sa vie. * D'Herbelot.

MAUDUIT (Jean) avocat & jurisconsulte, né à Argenton en Berri le 6 juillet 1579, étoit fils du bailli de cette ville. Après avoir fait ses humanités à Bourges, & un cours de philosophie à Paris, on l'envoya l'an 1598 étudier le droit à Poitiers, où il prit ses degrés à l'âge de vingt-deux ans. Il y enseigna le droit l'année suivante, commença de suivre le barreau, & plaida sa premiere cause avec honneur. Lorsqu'il fut retourné dans sa patrie, il fut pourvu de la charge de son pere, dans laquelle il s'acquit une grande réputation de probité & d'intégrité. On a de lui un commentaire sur la coutume du Berri, imprimé en 1613, & réimprimé à Paris en 1624. On en cite une édition plus moderne dans la *Bibliothéque des coutumes*, *in*-4°, pag. 90, sous ce titre: *Nouveau commentaire sur la coutume du pays & duché du Berri*, par maitre Jean Mauduit, avocat au parlement & bailli d'Argenton, avec les notes de maître Charles Dumoulin, ajoutées en marge, *in*-8°, Paris, 1640.

MAUDUIT (Michel) naquit à Vire en Normandie. Il entra dès sa jeunesse dans l'Oratoire, où il enseigna pendant long-temps les humanités avec un grand succès. Il savoit parfaitement le grec, le latin & l'hébreu. Lorsqu'il eut été élevé au sacerdoce, il se livra au ministere de la prédication, & s'engagea dans les missions. Rendu à une vie plus tranquille, il s'adonna entierement à l'étude de l'écriture, & à la composition de divers ouvrages. On a de lui les *pseaumes* traduits en vers françois, imprimés à Paris, mais nous ignorons en quelle année. *Mélanges de diverses poësies divisés en quatre livres*, à Lyon, 1681, *in*-12. On trouve à la tête une préface fort bien faite, où il est traité particulierement du bon usage de la poësie, & du danger des poësies galantes. On voit par plusieurs piéces du troisiéme livre de ce recueil, que le pere Mauduit avoit remporté plusieurs fois le prix à Rouen & à Caën. Dans le quatriéme, il y a une longue épître sur la mort de Charles de Lorme, médecin fameux, avec qui le pere Mauduit paroît avoir été en grande liaison. *Dissertation sur le sujet de la goutte, où l'on en découvre la véritable origine jusqu'ici inconnue, & le moyen de s'en garantir*, par le P. Mauduit, prêtre de l'Oratoire, à Paris, chez Pralard, 1687: la seconde édition a paru sous ce titre: *Dissertation sur la goutte tant chaude que froide*, par Michel Mauduit, prêtre de l'Oratoire, à Paris, chez d'Houry, 1689, *in*-12. *Traité de la religion, contre les Athées, les Déistes, & les nouveaux Pyrrhoniens*, par Michel Mauduit, &c. à Paris, chez Roulland, 1677, *in*-12, seconde édition, à Paris, chez David, 1698, *in*-12, fort augmentée. *Analyse de l'évangile, selon l'ordre historique de la concorde, avec des dissertations sur les endroits difficiles*, par *** prêtre de l'Oratoire (Michel Mauduit) à Paris, chez Roulland, 1694, trois vol. *in*-12: seconde édition quatre vol. *in*-12, à Paris, 1703. *Analyse sur les actes des apôtres*, à Paris, deux volumes *in*-12, 1697. *Analyse des épîtres de S. Paul & des épîtres canoniques, avec des dissertations sur les endroits difficiles*, à Paris, 1693, deux volumes *in*-12: seconde édition augmentée, deux volumes *in*-12, à Paris, 1702. *Analyse de l'apocalypse*, demeurée manuscrite. *Dissertation ou traité de la derniere pâque de Jesus-Christ*. Voyez les dissertations trente & trente-une de l'analyse des évangiles, *in*-12, 1694. *Méditations pour une retraite ecclésiastique de dix jours*, à Lyon, *in*-12. Le pere le Long dans sa bibliothéque sacrée, dit que le pere Mauduit a laissé manuscrite une traduction entiere du nouveau testament. Ce pere est mort à Paris le 19 janvier 1709, âgé de soixante-quinze ans: il étoit fort simple dans ses manieres, sans ombre de déguisement, & savant sans ostentation. * Extrait en partie d'une bibliothéque manuscrite des écrivains de la congrégation de l'Oratoire, par le pere Bougerel, prêtre de la même congrégation.

MAVE, en latin *Mavicæ*, c'étoit une petite ville des Vaccéens en Espagne. Ce n'est maintenant qu'un petit village de la Castille vieille, près de la riviere de Pisuerga. * Mati, *dict.*

MAUG ou TUNAS, l'une des isles Marianes ou des Larrons, n'est composée que de trois rochers, qui ont chacun environ trois lieues de circuit. Les Espagnols l'appellent *l'isle de saint Laurent*. Elle est sous le vingtiéme degré, 35 minutes de latitude septentrionale, à cinq lieues de l'isle d'Assonsong, & à une pareille distance de celle d'Urac: la derniere est la plus septentrionale de toutes ces isles. * Charles le Gobien, *histoire des isles Marianes*.

MAUGRAS (Jean-François) Parisien, entra dans la congrégation de la Doctrine Chrétienne le 4 juillet 1701. Il y fut d'abord appliqué à enseigner les humanités dans les colléges de la congrégation, & il le fit avec beaucoup de succès, mais sans négliger les études plus serieuses que les fonctions du saint ministere, auxquelles il étoit plus particulierement appellé, demandoient de lui. Une lecture assidue de l'écriture & des saints Peres, & sur-tout de saint Chrysostôme & de saint Augustin, jointe à une grande facilité de génie & à une mémoire des plus heureuses, le mirent bientôt en état de satisfaire le zèle ardent qu'il se sentoit pour l'instruction des fidéles. Il a prêché plusieurs avents & carêmes dans les plus grandes chaires de Paris; mais son attrait particulier fut toujours pour les instructions familieres, qui satisfaisoient davantage sa modestie, en ce qu'elles sont moins éclatantes, & qu'il jugeoit beaucoup plus utiles que les discours étudiés. C'est l'extrême ardeur avec laquelle il s'abandonna en toute occasion à ce saint exercice, qui lui causa le crachement de sang dont sa vertu fut éprouvée les quatre dernieres années de sa vie, & qui enfin la termina le 26 août 1726, lorsqu'il n'étoit encore âgé que d'environ quarante-quatre ans. Il avoit donné dès 1721, en deux petits volumes, des *Instructions chrétiennes pour faire un saint usage des afflictions*; & profitant de tous les intervalles que son mal lui

donnoit, il publia encore en 1725 & 1726, une *Instruction chrétienne sur les dangers du luxe*; quatre *lettres en forme de consultation sur l'aumône, en faveur des pauvres des paroisses*; les *vies des deux Tobies, de sainte Monique, & de sainte Geneviéve, avec des réflexions à l'usage des familles & des écoles chrétiennes*; & trois autres piéces différentes à l'occasion de la procession de sainte Geneviéve qui se fit en l'année 1725. Tous ouvrages peu considérables par leur étendue, mais qui le sont beaucoup par le grand fonds de religion, & par la piété tendre & solide qui y regnent. L'auteur n'avoit pas moins de génie & de facilité pour la poésie, comme il paroît par quelques piéces en vers qu'on a de lui, & dont la plus connue est une *Ode sur l'endurcissement des hommes*, laquelle fut imprimée en 1721, *in*-4°, & qui est d'ailleurs insérée dans ses instructions sur les afflictions. * *Mémoire manuscrit* du pere Baizé, de la Doctrine Chrétienne, bibliothécaire de la maison de saint Charles à Paris.

MAUGUIN (Gilbert) président de la cour des monnoies de Paris, fut élevé par son oncle, un des plus célebres avocats de son temps, & fréquenta le barreau jusqu'à l'an 1637, qu'il fut pourvu de la charge de président en la cour des monnoies. Il s'appliqua alors à la lecture des saints peres & des auteurs ecclésiastiques; & par ce moyen il acquit une connoissance singuliere de l'antiquité ecclésiastique. Il entra en dispute avec le pere Sirmond touchant le *Prædestinatus* publié par ce Jésuite: il lui proposa ses objections, & le pria d'y répondre. Le pere Sirmond travailla à mettre ses réponses par écrit, & les fit imprimer sous le titre d'*histoire Predestinatienne*. Mauguin lui répliqua par une dissertation qu'il a insérée dans le II tome, *in*-4°, du livre qu'il publia en 1650, sous le titre de *Vindiciæ prædestinationis & gratiæ*. Le premier volume contient un recueil de plusieurs piéces, qui regardent l'histoire de la contestation de la prédestination & de la grace, agitée avec tant de chaleur dans le IX siécle: la plupart de ces piéces n'avoient point encore été imprimées. Le second volume contient, outre la dissertation dont nous avons parlé, une dissertation sur l'histoire de Gotescalque, & un recueil des piéces anciennes sur la prédestination, la volonté de Dieu & la mort de Jesus-Christ. D. le Cerf, dans *sa bibliothéque des auteurs de la congrégation de S. Maur*, donne ce recueil à D. Robert Quatremaires. Mais cette attribution est insoutenable. M. le président Cousin, & M. de Launoy, amis de M. Mauguin, le lui attribuent constamment. On peut voir en particulier le témoignage que le président Cousin rend à ce sujet, dans le *Journal des savans*, tome XXIV, édition de Hollande. Après la mort du pere Sirmond, le pere Cellot entreprit de réfuter l'ouvrage de M. Mauguin. Ce président composa pour lui répondre un écrit qui n'a point été imprimé, & mourut le 6 juillet 1674, dans un âge fort avancé, & fut inhumé à S. André des Arcs, sans laisser de postérité de *Susanne* Dreux, morte en mars 1643, ni de *Héléne* de Gaumont, morte le 31 mars 1684, ses deux femmes. Il laissa tous les manuscrits & les livres imprimés de sa bibliothéque qui regardoient la théologie, aux Augustins du fauxbourg S. Germain à Paris, & légua à l'hôpital général une somme de 60000 livres qu'il lui avoit prêtée, avec plus de 100000 qu'il laissa à prendre sur ses autres biens.

☞ MAUKISCH (Jean) naquit à Freiberg dans la Misnie, en 1617. Il fut reçu maître-ès-arts à Leipsick en 1640, & y enseigna la philosophie pendant quelques années. Il s'appliqua ensuite à la théologie, & fut reçu docteur en 1651. Après treize ans de séjour à Leipsick, il fut choisi pour être recteur de l'université de Dantzick, & pour y professer la théologie, après Abraham Calovius. Il fut ensuite pasteur de la paroisse de la Trinité. Maukisch mourut en 1669. Il a composé, *Anti-Spanhemius, sive exercitationes de gratia universali. Anti-Zwickerus, de notitia Dei naturali, &c.* * Konig. Baillet, *satyres personnelles*, in-4°, pag. 151 & 216, 217. M. Baillet ne parle point de l'*Anti-Spanhemius*, au lieu duquel il donne à Maukisch un *Anti-Calvinianus Paulus*. M. Goujet, *mémoires mss.*

MAULBRUN ou MOLBRUN, bourg du duché de Wurtemberg en Souabe. Il est sur un petit lac, d'où sort la riviere de Saltza, aux confins du Palatinat du Rhin. Ce lieu étoit autrefois une riche abbaye, dont les revenus sont employés à l'entretien des écoles & à d'autres œuvres pies. * Mati, *diction.*

MAULEON (seigneurs de) *cherchez* VINCENS.

☞ MAULEON, en latin, *Malleo*, *Malus Leo*, terre & baronie, avec ville de même nom, que l'on appelle aujourd'hui *Chastillon*, en vertu des lettres d'érection de la terre en duché pairie, en faveur d'Alexis-Magdelène-Rozalie ci-devant comte, & depuis 1736 duc de Chastillon. Mauleon est situé dans le Poitou, près de la Seure Nantoise, à onze lieues d'Angers vers le midi. * Mati, *dict.*

MAULEON DE SOULE, que les Latins nomment *Malleo* ou *Mauleosolium*, ville de France dans le pays des Basques, capitale du vicomté de Soule, a été le lieu de la naissance de Henri Sponde, évêque de Pamiers.

MAULEON (Auger de) sieur de Granier, ecclésiastique, natif de Bresse, a été connu dans le XVII siécle, pour avoir donné au public plusieurs manuscrits très-curieux. Ce fut lui qui fit imprimer à Paris l'an 1628, les mémoires de la reine Marguerite; & dans un autre temps ceux de M. de Villeroi. Nous lui devons encore les lettres du cardinal d'Ossat, celles de M. de Foix, archevêque de Toulouse, & le traité du pere Mariana touchant la réformation du gouvernement des Jésuites, traduits en françois. Il avoit été reçu à l'académie françoise l'an 1635: mais il fut retranché de ce corps l'année suivante. * Pellisson, *histoire de l'académie.* Colomiez, *biblioth.*

MAULI, MAULO, anciennement *Herminius Fluvius*, riviere de la vallée de Noto en Sicile. Elle prend sa source dans les montagnes de Saint-Marcellino, près du bourg de Cerretana, & se décharge dans la mer Méditerranée à Mazzarelli. * Mati, *diction.*

MAUMENET (Louis) chapelain de Madame, & chanoine de l'église de Notre-Dame de Beaune, mort à Paris le 9 août 1716, âgé de soixante-un ans, étoit né à Beaune le 22 septembre 1655. Il étoit fils d'un conseiller du roi, & enquesteur du bailliage de cette ville. Cet abbé aima la poésie, la cultiva & y réussit. Il entra dans la plupart des lices que le Parnasse a ouvertes en différens endroits du royaume dans le siécle dernier, & il y remporta plusieurs fois les prix. L'académie françoise lui adjugea le sien en 1689. Il eut presque dans le même temps celui de l'académie d'Arles que mérita son poëme sur la jonction des deux mers. Ces deux piéces le firent connoître de M. de Montausier, & de M. Bossuet, évêque de Meaux, qui l'ont honoré de leur estime. M. Maumenet remporta aussi deux prix à l'académie d'Angers, dont il devint membre, & quatre dans celle de Toulouse. Le poëme intitulé: *Les plaintes de l'Europe*, qui fut couronné en 1709, à Toulouse, est une de ses meilleures piéces. Celle qui eut le

prix en 1715, est un poëme au roi sur la paix de 1714. L'ode qu'il fit sur la prise de Lérida, & qu'il traduisit lui-même en vers latins, lui fit honneur. On connoît encore de lui les piéces suivantes: Description de la maison de Brunon, pour M. Brunet, garde du trésor royal, en vers, en 1688. Ode à M. l'abbé Bignon, en 1713. Ode latine à M. Languet, alors évêque de Soissons. Ode sur la simplicité chrétienne, dans le *Journal des savans de* 1717. Il a laissé un plus grand nombre de piéces manuscrites. Il se disposoit à en donner un recueil choisi lorsqu'il mourut. Les sentimens dominent dans la plupart de ses ouvrages, mais non pas toujours avec ce tempérament exact & recherché qui s'accorde avec les regles de l'art. Il ne limoit pas assez sa poésie. Thomas Corneille dans son *dictionnaire géographique*, article BIBRACTE, parle d'une dissertation de M. Maumenet pour prouver que Bibracte est Beaune. Richelet maltraite fort cet abbé, parceque celui-ci avoit pris parti en vers & en prose contre lui. * *Nouvelles littéraires de la Haye, tome V, p.* 135. Archimbaud, *piéces fugitives, tome I.* Eloge de M. Maumenet, par M. l'abbé Parisot, dans le *Journal des savans du mois de mars* 1717.

MAUMONT: c'est un petit lieu du Limosin, province de France. Il est situé à trois lieues de Tulles, vers l'orient, & est connu pour avoir été la patrie des papes Clément VI & Grégoire XI. * Mati, *dict.*

MAUMUSSON (le Pertuis de) c'est un petit détroit de la mer de Gascogne. Il est entre l'isle d'Oleron & le cap de Maumusson en Saintonge. On croit que c'est le *Santonum Promontorium* des anciens. * Mati, *dict.*

MAUNOIR (Julien) Jésuite missionaire en Bretagne, naquit le premier octobre 1606, au bourg de Saint-George, dit de Baintambaut, au diocèse de Rennes. Il fit ses études d'humanités dans cette ville chez les Jésuites, & fut reçu dans leur compagnie par le pere Coton, dans le temps qu'il visitoit ce collége en qualité de provincial. Après sa profession, il fit son cours de philosophie à la Fleche, d'où il fut renvoyé à Quimper pour y régenter les basses classes. Ensuite il enseigna la troisiéme à Tours, où les Jésuites commençoient alors à s'établir, & conçut dès ce temps-là le dessein d'entreprendre des missions en basse Bretagne, où le peuple avoit un extrême besoin d'instruction, & apprit pour cet effet le bas-breton. Quand il eut étudié en théologie, il obtint permission du pere Mutio Vitelleschi, général de sa compagnie, de s'engager à cet emploi, auquel il s'étoit consacré par un vœu; & nonobstant les obstacles qui se présenterent, & l'avis des peres du collége de Quimper, qui ne jugeoient pas à propos d'entreprendre des missions qui n'étoient pas fondées, & dont leur maison n'étoit pas en état de faire les frais, il suivit sa vocation, & consulta M. de Noblets, fameux missionaire de cette province, qui lui donna de bons avis, lui conseilla de composer des cantiques spirituels en vers bas-bretons sur les maximes de l'évangile, & de les faire chanter par le peuple. Suivant cet avis, le pere Maunoir employa une partie des nuits à composer à genoux des cantiques spirituels, qu'il fit depuis chanter au peuple. Quand il eut été déclaré supérieur des missions de la basse-Bretagne, contre le sentiment de M. Cupif, évêque de Léon, qui étoit persuadé qu'il falloit exclure les religieux, & sur-tout les Jésuites, des fonctions apostoliques, il donna ses premiers soins à l'isle d'Ouessant, dont les habitans étoient plongés dans une profonde ignorance. Mais ils avoient une grande faim de la parole de Dieu, & on dit qu'ils la reçurent avec autant de fruit que d'avidité. De-là le pere Maunoir passa à l'isle de Sizun, qui est à fleur d'eau & à tout moment en danger d'être submergée. On n'y cueille que de l'orge, & en si petite quantité, qu'à peine suffit-elle pour nourir les habitans trois mois de l'année. Ils ne vivent le reste du temps que de racines broyées & de poisson. La raison qu'ils ont de préférer cette demeure, est qu'ils s'y portent bien, & qu'à peine peuvent-ils y mourir. On les appelloit *les démons de la mer*, parcequ'ils n'avoient point d'autres occupations que d'y faire périr les vaisseaux pour profiter de leurs débris. Ils n'avoient ni prêtres, ni sacrifice, ni sacremens. Un ancien disciple de M. de Noblets nommé le Su, qu'ils avoient fait leur capitaine, leur tenoit lieu de pasteur. Il avoit appris le plein-chant, & les jours de dimanches & de fêtes, il assembloit les insulaires, & les faisoit chanter à deux chœurs. Le pere Maunoir lui donna ses cantiques spirituels, afin qu'il les apprît & qu'il les enseignât aux autres. Lorsque sa mission fut achevée, il eut beaucoup de peine de voir qu'il alloit laisser ces pauvres gens sans pasteur, & il crut que le capitaine, qui étoit veuf, pouvoit bien le devenir. Il pensa qu'il seroit aisé de lui apprendre assez de latin pour entendre le bréviaire, le missel & les casuistes. Il lui conseilla donc de se retirer à l'abbaye de Landevenec d'où dépend l'isle de Sizun, & de s'y faire instruire par les religieux. Le capitaine le Su ne demeura que deux mois dans cette abbaye; & croyant en savoir assez pour être ordonné prêtre, il se présenta aux grands vicaires de Quimper, & leur demanda un démissoire. Ils lui firent lire l'évangile dans le missel, & expliquer ce qu'il avoit lu, & l'interrogerent sur quelques cas de conscience: il les satisfit, de sorte qu'ils lui accorderent le démissoire, sur lequel il fut ordonné à Léon. Le pere Maunoir continua de la sorte ses missions dans diverses paroisses de la basse Bretagne. Il en faisoit environ six par an, & il employa quarante-deux ans à ce pénible exercice. Il visita aussi des diocèses avec des évêques, & conduisit quantité de personnes dans des retraites, pendant lesquelles il entendoit des confessions générales, & enseignoit des pratiques de piété. Il prêcha son dernier carême à Crozon, & demeura malade chez le curé de Plemin, où il mourut le 28 janvier 1683. * *Le parfait missionaire, ou la vie du R. P. Julien Maunoir, de la compagnie de Jesus, missionaire en Bretagne, par le pere* Boschet, *in-12, en* 1697. *Journal des savans, tome XXV, p.* 719, *édit. de Holl.*

MAUPERTUI (Jean-Baptiste Drouet de) d'une famille noble, originaire du Berri, naquit à Paris le 17 juillet 1650. Il étoit fils d'un avocat au parlement, qui le fit étudier au collége de Clermont, dit aujourd'hui de *Louis le Grand*. Il y brilla par son esprit. Né avec du gout pour l'éloquence & pour la poésie françoise, il fit, n'étant encore qu'écolier, des piéces en ces deux genres qui lui firent honneur. Quelque temps après avoir fait son cours de philosophie dans le même collége, il étudia en droit, lut avec dégout les institutes de Justinien, & abandonna bientôt tous ces principes de jurisprudence qui ne flatoient pas son imagination, pour se livrer à la lecture des poëtes, des livres de belles lettres, & même à celle des romans. Il regnoit alors une espéce de fureur pour composer de ces derniers, & une passion demesurée pour les lire, malgré le faux & le frivole qui font le caractere de ces sortes d'ouvrages, & l'insipide qui dominoit encore plus dans ceux de ce temps-là. Un oncle de M. de Maupertui, qui étoit fermier

général, crut l'arracher à l'âge de 21 ans à ces occupations peu sérieuses, en lui procurant un emploi considérable dans une des provinces du royaume; mais le même amour des mêmes livres y suivit le jeune homme, & son emploi fut sa moindre occupation: il s'en reposa sur des commis fidéles & laborieux, pendant qu'il prit pour lui la lecture & le plaisir. Il composa alors une piece en prose qui a pour titre: *l'Amour peintre*, & qui fut insérée dans un des mercures de ce temps-là. Après avoir ainsi passé quinze ou seize ans dans la province, plus occupé de ses divertissemens, que d'amasser du bien, & ayant même dissipé son patrimoine, âgé d'environ 40 ans, il renonça subitement au monde, & à toute vue de fortune dans le siécle, revint à Paris, s'y pratiqua une solitude assez grande; & ayant fait avec courage pendant deux ans l'essai de cette vie nouvelle, il prit l'habit ecclésiastique en 1692, à l'âge de quarante-deux ans. Il se retira ensuite dans un séminaire, où il demeura cinq ans. Il y prononça quelques discours sur divers textes de l'évangile, dont quelques personnes qui les avoient entendus, ont recueilli des pensées détachées, qui ont été imprimées dans la suite à l'insu de l'auteur, sous le titre de *Pensées chrétiennes & morales sur divers textes de l'évangile*, à Paris, chez Josse, en 1703, *in*-12. Sorti du séminaire, M. de Maupertui se consacra à une plus grande retraite dans l'abbaye de Sept-Fonts à six lieues de Moulins, capitale du Bourbonnois. Son séjour y fut de cinq autres années, qu'il tâcha de sanctifier par la priere, & par la composition de quelques ouvrages. C'est dans ce lieu qu'il traduisit le premier livre des institutions divines de Lactance, qui traite de la fausse religion, & qui ne fut imprimé qu'en 1709, à Avignon, *in*-12: le traité de Salvien, de la providence, qui parut en 1701, à Paris *in*-12: Timothée, autre ouvrage de Salvien, touchant l'aumône, imprimé à Bourges en 1704, *in*-12: les actes des martyrs, recueillis par dom Thierri Ruinart, *in*-4°, avec une préface aussi utile que savante, contre le ministre Dodwel. M. de Maupertui traduisit aussi cette préface: sa traduction de l'ouvrage complet parut en 1718, à Paris en 2 volumes *in*-8°. On l'a réimprimée sans la préface en 2 volumes *in*-12, en 1732. La derniere traduction que M. de Maupertui fit à Sept-Fonts, fut celle de l'histoire des Goths, de Jornandès, archevêque de Ravenne, qui fut publiée en 1703, *in*-12, à Paris, chez la veuve de Barbin. En quittant Sept-Fonts en 1702, il alla se cacher dans une autre solitude du Berri, où il composa deux petits ouvrages, les *sentimens d'un Chrétien touché d'un véritable amour de Dieu, &c.* qui furent imprimés avec des figures, *in*-12, à Paris en 1702, & dont il s'est fait dix éditions; & l'*histoire de la réforme de l'abbaye de Sept-Fonts*, qui parut la même année chez Louis Guerin, *in*-12, à Paris. Cette histoire fut mal reçue à Sept-Fonts: dom Eustache de Beaufort, abbé & réformateur de ce monastere, s'en plaignit dans une lettre du 14 mai 1702, qui a été imprimée, & où il dit entr'autres qu'il y a peu de faits dans cette histoire où la vérité ne soit altérée. Cet ouvrage est d'ailleurs écrit d'une maniere fort édifiante. M. de Maupertui avoit alors un canonicat à Bourges, que l'archevêque, qui étoit le cardinal de Gesvres, lui avoit donné, & qu'il ne garda que deux ans. Appellé à Vienne en Dauphiné par l'archevêque Armand de Montmorin, il y reçut les trois ordres sacrés, quatorze ans depuis qu'il eut été tonsuré. Dans le même temps il entreprit d'écrire, à la sollicitation de M. de Montmorin, l'*histoire de la sainte église de Vienne*, qu'il donna au public en 1708, *in*-4°, à Lyon. Il demeura douze ans à Vienne, pendant lesquels il publia encore les ouvrages suivans: *Prieres pour le temps de l'affliction & des calamités publiques*, &c. à Vienne en 1709. *Eloges historiques, portraits, mémoires, fragmens, ou abrégé de la vie & des actions mémorables de quelques rois & princes souverains, qui regnent en Europe au commencement de ce XVIII siécle, ou qui sont morts dans le XVII*, &c. à Amsterdam, en 1710, *in*-12. *Abrégé de la vie de frere Arsène de Janson, religieux de la Trappe, connu dans le siécle sous le nom du* comte de Rosemberg, &c. traduit de l'italien, à Avignon en 1711, *in*-12. *Les aventures d'Euphormion, histoire satyrique*, en 3 volumes *in* 12, à Anvers, en 1711, & depuis à Amsterdam, en 1713, en un volume. *Pratique des exercices spirituels de saint Ignace*, &c. traduite en françois, du latin du pere Izquierdo, Jésuite, qui a écrit aussi cet ouvrage en espagnol, à Vienne en 1711, *in*-12. *De la vénération rendue aux reliques des saints, selon l'esprit de l'église, & purgée de toute superstition populaire*, à Avignon, en 1712, *in*-12. *Des confréries érigées en l'honneur des saints*, à Avignon, en 1714, *in*-12. *Du choix d'une religion, ou des marques auxquelles on peut connoître la véritable*, traduit du latin de Lessius, Jésuite, à Lyon, en 1715, *in*-12. *Le commerce dangereux entre les deux sexes*, traité moral & historique, &c. à Bruxelles, en 1715. *La femme foible, où l'on représente aux femmes les dangers auxquels elles s'exposent par un commerce fréquent & assidu avec les hommes*, &c. à Nancy en 1714, *in*-12. Trois ans après la mort du M. de Montmorin, M. de Maupertui revint à Paris, & quelque temps après il se retira à Saint-Germain-en-Laye, où il a toujours vécu depuis, & où il est mort le 10 mai 1736. En 1730, âgé de 80 ans, il traduisit en françois, les *Elementa historica*, qu'un Jésuite Allemand avoit donnés depuis quelque temps au public. La traduction a été imprimée à Paris en 1730, & dédiée à M. le duc de Chartres, en deux volumes *in*-12, sous ce titre: *Elémens historiques, ou méthode courte & facile pour apprendre l'histoire aux jeunes gens.* * *Mémoires du temps.*

MAUQUENCHI (Jean de) dit *Mouton*, sire de Blainville, maréchal de France, étoit fort jeune lors de la mort de son pere. Il servit en Normandie en 1356, & l'année suivante au siége que Louis de Harcourt, lieutenant du duc de Normandie, mit devant la ville de Honfleur. Il y étoit encore en 1361, sous l'amiral de la Heuze, & en 1363, avec Philippe de Navarre aux environs de Beaumont-le-Roger. Le roi Charles V ne fut pas plutôt parvenu à la couronne, qu'il le commit à la garde du château de Rouen, & le pourvut, après la mort du maréchal de Boucicaut, de cette dignité par lettres du 20 juin 1368. Il servit en Normandie toute l'année 1369, & la suivante en Poitou, sous le connétable de France, ce qu'il continua les années suivantes en Normandie. La guerre étant survenue en Flandre, il commanda l'avant-garde de l'armée à la bataille de Rosebeque en 1382. L'année suivante il servit au siége de Bourbourg; & au mois de septembre il servoit sous le connétable de Clisson. Il alla en 1388, avec le même connétable & plusieurs autres seigneurs, en Bretagne, au siége de la ville de Becherel, que les Anglois furent contraints de rendre, & ne vivoit plus en 1391.

Il descendoit de DURAND de Mauquenchi, qui vivoit en 1180, & auquel on donne pour femme *Marguerite*, dame de Blainville, morte en 1203, & eut pour fils GUERARD, qui suit.

II. GUERARD de Mauquenchi, seigneur de Blainville, vivant en 1213 & 1234, mort le ven-

dredi après la S. Jean 1242, pouvoit être pere de JEAN, qui suit.

III. JEAN de Mauquenchi, seigneur de Blainville, épousa *Marie* de Reyneval, morte le 30 novembre 1270, dont il eut JEAN, qui suit.

IV. JEAN de Mauquenchi, seigneur de Blainville, se trouva en l'ost convoqué pour la guerre de Foix en 1271, comme devant le service d'un chevalier pendant quarante jours. Il eut différend avec Pierre de Préaux, chevalier, jusqu'à se devoir battre en duel en présence du roi, ce qui fut accommodé en 1276, & il mourut en Aragon le 16 août 1285, ayant eu de *Marguerite* de Ferrieres, sa femme, morte le 20 mai 1287, JEAN, qui suit.

V. JEAN de Mauquenchi, III du nom, dit *Mouton*, seigneur de Blainville, étoit sénéchal de Toulouse en 1298, & en 1316; le fut aussi des bailliages de Rouen & de Gisors. Il alla ensuite servir sur les frontieres de Flandre en 1326, & l'année suivante en Gascogne & en Agenois, dont il étoit sénéchal & gouverneur en 1328; de même qu'en Saintonge en 1336 & 1338, & vivoit encore en 1344. Il avoit épousé, 1°. *Isabelle* de Hotot, morte le 8 avril 1290: 2°. *Isabelle* de Harcourt-Beaumesnil, morte le 16 avril 1293: 3°. *Jeanne* de Corneuil au bailliage de Gisors, morte le 7 mars 1310. De l'une de ces deux premieres femmes étoit issue *Eustache* de Mauquenchi, morte jeune en 1297. De la troisiéme vinrent, JEAN IV, qui suit; *Gilles*, qui eut la jouissance de la terre de Blainville sa vie durant; *Heloys*, mariée à *Robert* de la Haye, morte avant Pâques 1342, & *Guerard* de Mauquenchi de Blainville, seigneur de Maudetour, mort en 1342.

VI. JEAN de Mauquenchi, IV du nom, dit *Mouton*, seigneur de Corneuil, fut commis par le roi à la garde des frontieres de la mer de Normandie en décembre 1326, & mourut avant son pere. Il épousa avant l'an 1322, *Jeanne* de Chambli, dame de Cervon, fille unique de *Pierre* de Chambli, dit *Grismouton*, seigneur de Cervon, & de *Marguerite* de la Chapelle. Elle étoit remariée en 1339, avec *Guillaume* Braé, chevalier, qui fut à cause d'elle seigneur de Cervon, & eut de son premier mariage JEAN, qui suit.

VII. JEAN de Mauquenchi, IV du nom, dit *Mouton*, seigneur de Blainville, maréchal de France, *qui a donné lieu à cet article*, épousa *Jeanne* Mallet, seconde fille de *Jean* Mallet, seigneur de Graville, dont il eut *Moutonnet*, mort en 1369; & *Jeanne* de Mauquenchi, dame de Blainville, mariée en 1371, à *Colart* d'Estouteville, seigneur de Torci, sénéchal de Toulouse. * Le pere Anselme, *histoire des grands officiers, &c.*

MAUR (Saint) abbé de Glanfeuil en Anjou, que l'on croit communément moine du Mont-Cassin, disciple de saint Benoît, sur la foi d'une vie de saint Maur, abbé de Glanfeuil, que l'on suppose avoir été faite par Fauste son compagnon, & qui depuis a été augmentée & corrigée, ou plutôt composée par Eudes, abbé de Glanfeuil, qui vivoit au IX siécle. Mais comme cette vie du prétendu Fauste est certainement composée long-temps après la mort de saint Maur, qu'elle n'a été connue que sur la fin du IX siécle, & qu'elle est apparemment d'Eudes, qui a fait l'histoire de la translation de saint Maur, écrite du même style, on ne peut pas fonder là-dessus une preuve constante de la mission de saint Maur, abbé de Glanfeuil, par saint Benoît. Au contraire, ceux qui ont parlé avant le IX siécle de saint Maur, abbé de Glanfeuil, supposent qu'il est venu s'établir à Glanfeuil du temps de Bertrand, évêque du Mans; c'est-à-dire au commencement du VII siécle, 60 ans après la mort de saint Benoît, ce qui est encore confirmé par sa vie même attribuée à Fauste, où il est dit que Bertrand étoit alors évêque du Mans. Il faut donc distinguer deux saints Maur: l'un disciple de saint Benoît, l'autre abbé de Glanfeuil, au commencement du VII siécle. Le premier nous est connu par les dialogues de saint Grégoire: il fut présenté à saint Benoît par Equice son pere l'an 522: il fut son plus fidéle disciple, & se jetta à l'eau pour en retirer le frere Placide. Il suivit saint Benoît de Sublac au Mont-Cassin, où il mourut apparemment. Le second a été abbé de Glanfeuil au commencement du VII siécle; il étoit religieux de l'ordre de saint Colomban, & non de saint Benoît, & a vécu jusqu'en 640. Le monastere de Glanfeuil fut ruiné vers le milieu du VIII siécle, & rétabli sous le regne de Louis *le Débonnaire*. Le corps de saint Maur fut levé de terre, & mis dans une chasse l'an 845, du temps de l'abbé Gauzelin, de-là il fut transféré l'an 868 à Saint Maur des-Fossés proche de Paris: il fut depuis transporté dans l'abbaye de Seissieux, près du Rhône, d'où l'on tient qu'il a été rapporté à saint Maur-des-Fossés. Il est aujourd'hui à l'abbaye de S. Germain des Prés, à Paris, où il a été transféré avec beaucoup de solennité le 30 août 1750. On fait la fête de saint Maur le 15 janvier. * Gregor. *dial. l.* 2, *c.* 3 *&* 4. *Vita sancti Mauri ab Odone, dans* Bollandus. Le pere Mabillon. *Notes de Papebroc sur saint Maur. Apologie de la mission de saint Maur, par* dom Thierri Ruinart. *Notes de* M. l'abbé Châtelain, *sur le martyrologe.* Baillet, *vies des Saints.*

MAUR (saint) abbaye de l'ordre de S. Benoît à Verdun, fut fondée par l'évêque Haimo pour des religieuses Bénédictines, qui dans la suite des temps éprouverent le sort de la fragilité humaine. Elles se relâcherent tellement de leur premiere ferveur, qu'elles n'avoient presque plus de régularité au commencement du XVII siécle. Comme le relâchement est ordinairement suivi de la pauvreté & de la misere, elles étoient réduites à neuf ou dix religieuses, qui à peine avoient de quoi vivre. Mais l'exemple du révérend pere dom Didier de la Cour, & des religieux de saint Vanne, les ayant réveillées de leur assoupissement, elles résolurent de se réformer vers l'an 1609; & afin d'être conduites par de bons guides dans la voie qu'elles vouloient suivre, elles obtinrent des bulles du pape pour être toujours dirigées par les religieux de saint Vanne. Ces peres l'ont fait jusqu'à présent avec tant de bénédiction, & les semences de régularité qu'ils ont jettées dans cette communauté, ont si heureusement fructifié, qu'elle peut servir de modele aux autres maisons religieuses. Les religieuses vivent dans une exacte observance, sans s'être relâchées en rien depuis plus de cent vingt ans. Cette maison est composée aujourd'hui de plus de quarante religieuses qui sont fort à leur aise, & qui n'exigent aucune dot des filles qu'elles reçoivent. Leur maison est bien bâtie, & assez agréable. * *Mémoires du temps. Voyage littéraire des* PP. DD. Martenne & Durand, *tome I, deuxième partie, page* 109.

MAUR (Saint) congrégation de l'ordre de saint Benoît en France, a eu pour mere la congrégation de saint Vanne, qui avoit commencé sa réforme en Lorraine l'an 1597. Jean Renaud, abbé de S. Augustin de Limoges, alla en 1613, querir des religieux de saint Vanne, à l'aide desquels il jetta les premiers fondemens de la congrégation de saint Maur, pour y suivre l'esprit de la primitive regle de saint Benoît. Plusieurs monasteres entrerent dans le même dessein, & en 1621 le pape Grégoire XV,

à l'instance du roi Louis XIII, lui donna son approbation. Depuis, le pape Urbain VIII, informé du zéle & de l'union des religieux de cette congrégation, la confirma l'an 1627, & lui accorda de nouveaux privileges. L'odeur de leur piété, qui se répandit de toutes parts, invita plusieurs évêques, abbés & religieux à soumettre leurs monasteres à la conduite des supérieurs de cette congrégation. Elle a été divisée en six provinces, dont chacune contient environ vingt maisons religieuses. Les plus considérables sont, Saint Denys en France, Saint Germain-des-Prés, Saint Remi de Reims, Marmoustier, Saint Pierre de Corbie, Fleuri ou Saint Benoît sur Loire, Fescamp, la Trinité de Vendôme, &c. Les religieux ont, outre la regle de saint Benoît, des statuts & des constitutions particulieres. Ils sont gouvernés par un supérieur général, des assistans & des visiteurs, & tiennent leur chapitre général de trois ans en trois ans à Marmoustier. Au reste, ces religieux font une profession particuliere des belles lettres, & ont dans chaque province des séminaires pour y élever leur jeunesse. La congrégation de saint Maur a produit dans le XVII siécle des religieux célébres par leurs ouvrages, comme dom Hugues Ménard, dom Luc d'Acheri, dom Jean Mabillon, dom Michel Germain, dom Thierri Ruinart, dom Bernard de Montfaucon, dom le Nourri, dom Massuet, & plusieurs autres célébres par leurs écrits & par leur piété.

Il est à remarquer que ces religieux ne sont entrés que dans les monasteres qui étoient demeurés sous la grande regle de saint Benoît sans être unis au corps, & qui faisoient vœu de stabilité; ainsi ils ne se sont point introduits dans les maisons de Clugni. La réforme pourtant s'est établie dans cette célébre abbaye, & dans quelques autre maisons de sa dépendance; mais ces réformés ne sont point de la congrégation de saint Maur. Celle-ci est divisée en six provinces, qui toutes ensemble avoient en 1709, cent quatre-vingt-huit maisons. Le général est électif, ordinairement à vie; mais on en a déchargé quelques-uns pour leur grand âge, ou pour satisfaire à leurs instances.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES GENERAUX de la congrégation de Saint Maur.

1630. Dom Jean Grégoire Tarisse, de Césane, diocèse de Paris, déchargé en 1648, mort le 14 septembre de la même année 1648.

1648. Dom Théodore Jean Harel, né à Jumiéges, diocèse de Rouen, déchargé en 1660, mort le 14 de mars 1665.

1660. Dom Bernard Audebert, de Bellac en Limosin, déchargé en 1672, mort le 19 août 1675.

1672. Dom Vincent Marsolle, de Doué, diocèse d'Angers, mort le 5 septembre 1681.

1681. Dom Michel Benoît Brachet, d'Orléans, mort le 7 janvier 1687.

1687. Dom Euroul Claude Boitard, d'Ingrande en Anjou, déchargé en 1705, mort le 26 mars 1709.

1705. Dom Simon Bougis, de Sées en Normandie, déchargé en 1711.

1711. Dom Arnoul de Loo, de Rouen, mort le 9 août 1713.

1713. Dom Charles de l'Hostallerie, déchargé en 1720, mort le 18 mars 1721.

1720. Dom Denys de Sainte-Marthe, mort le 30 mars 1725.

1725. Dom Pierre Thibaut, élu le troisiéme de mai, déposé en 1729.

1729. Dom Jean-Baptiste Alaydon, mort dans la soixante-deuxiéme année de son âge le 6 juin 1733.

1733. Dom Hervé Ménard, mort en 1736.

1736. Dom Claude Dupré, mort en 1736, le 30 décembre, âgé de soixante-quatorze ans 1736.

1737. Dom René Lanneau, élu le 23 mai 1737, mort le 27 octobre 1753, âgé de 79 ans 1753.

1754. Dom Jacques Nicolas Maumousseau, élu le 28 mai 1754, mort le 11 décembre 1755, âgé de soixante-dix ans 1755.

1756. Dom Joseph Delrue, actuellement général, élu le 10 juin 1756.

* Le Bullaire, *in constit. Gregor. XV, & Urban. VIII.* M. Du Pin, *XVII siécle.*

MAURÉ, anciennement *Calydnæ insulæ*. Ce sont deux petites isles de l'Archipel, situées prés de la côte méridionale de celle de Ténédo. * Mati, *diction.*

MAUREGAT, septiéme roi de Léon & d'Oviédo en Espagne, étoit bâtard d'*Alfonse I*, roi de Léon, & usurpa la couronne sur *Alfonse* son neveu. Lorsqu'il fut monté sur le trône l'an 783, il eut peine à s'y maintenir, & fut obligé de faire alliance avec les Maures, auxquels il paya un tribut annuel de cinquante filles nobles, & autant de roturieres: ce qui lui attira la haine de tout le peuple. Il mourut l'an 788. * L. de Mayerne Turquet, *histoire d'Espagne.*

MAURICE (Saint) étoit colonel d'une légion toute composée de Chrétiens, appellée *Thébéenne*, peut-être parcequ'elle avoit été levée en Thébaïde, lorsqu'on avoit commencé à en former le corps. Dioclétien voulant remédier aux troubles excités dans les Gaules par les Bagaudes, voleurs & paysans révoltés, y envoya, la seconde année de son empire, 286 de J. C. son collégue Maximien avec des troupes: mais craignant qu'elles ne fussent point assez fortes, il fit venir d'Orient, c'est-à-dire de Syrie ou de Cilicie, la légion Thébéenne, à qui il donna ordre de suivre l'armée romaine. Maurice joignit bientôt Maximien, qui, fatigué de la marche, s'arrêta à Octodure, ville des Véragres, aujourd'hui Martigni en Vallais, où il ordonna que l'on fît des sacrifices aux dieux, pour implorer leur secours. Maurice, qui eut horreur de cette idolâtrie, se retira du camp & conduisit ses troupes à huit milles de-là. L'empereur en étant averti, envoya vers lui pour savoir le sujet de sa retraite, & sut que Maurice & tous ses soldats étoient chrétiens. Alors, emporté de colere, il commanda que l'on décimât la légion, & que l'on fît mourir chaque dixiéme soldat, sur lequel le sort tomberoit. Voyant que les autres n'étoient point épouvantés par ce supplice, il ordonna une seconde décimation, après laquelle il fit massacrer tout ce qui restoit de la légion. On croit que le martyre de ces généreux Thébains arriva le 22 septembre de l'an 286, au lieu qui se nommoit alors *Agaunum*, situé en Chablais au diocèse de Sion. Il y eut d'abord un monastere de religieux de l'ordre de saint Basile, dont saint Severin étoit abbé sous le regne de Clovis. Sigismond roi de Bourgogne, y fit bâtir peu après un fameux monastere, qui fut nommé *de saint Maurice*, & y fonda 900 religieux dans le VI siécle. Les Sarasins ruinerent cette maison un peu avant le regne de Charle-

magne ; ensorte que les religieux furent obligés de prendre la fuite. Charlemagne les y rétablit; mais leur vie relâchée obligea Louis *le Débonnaire* de les en chasser : il y établit des chanoines reguliers. Ceux-ci ont porté le camail rouge sur le rochet, & Guillaume, comte de Ponthieu, leur assigna l'an 1210, treize livres de rente annuelle sur la halle d'Abbeville, pour acheter vingt aunes d'écarlatte. Les prieurés qui dépendent de ce royal monastere, jouissent du même droit de porter le camail rouge, comme font ceux de S. Jean l'Evangéliste de Semur en Bourgogne, & comme faisoient autrefois ceux de saint Maurice de Senlis, avant que la réforme de sainte Geneviéve y fût introduite. L'histoire de France nous apprend que le prince Charles *Martel* voulut se servir de la lance & du casque de ce vaillant martyr, lorsqu'il donna bataille aux Sarasins. Les ducs de Savoye portent toujours son anneau, & se le transmettent par succession les uns aux autres, comme la plus belle marque de leur souveraineté. * Eucher, évêque de Lyon, *hist. du martyre de Saint Maurice.* Baillet, *vies des Saints.* Hermant, *hist. des ordres religieux, tom. I.* Dom Joseph Delisle, religieux bénédictin, abbé de saint Léopold de Nanci, a fait une histoire détaillée de la légion Thébéenne, & de son martyre, pour en prouver la vérité, contre la dissertation critique du ministre Dubourdieu. C'est un *in*-12 de 309 pages, imprimé à Nanci, en 1741.

MAURICE (Mauricius - Tiberius) empereur d'Orient, tiroit son ancienne origine de Rome, & étoit natif d'Arabisse, ville de Cappadoce. L'empereur Tibere l'ayant fait général de ses armées, lui donna sa fille *Constantine* en mariage, & le nomma son successeur à l'empire. Ce fut au retour de la guerre de Perse, où il avoit fait de très-belles actions, qu'il fut créé césar le 5 août de l'an 582, par son beau-pere. Evagre loue l'esprit, la prudence & le courage de Maurice, dont saint Grégoire parle comme d'un prince très-zélé pour la défense de la foi catholique, & sous lequel les hérétiques étoient contraints de cacher soigneusement leurs erreurs. Eutychius de Constantinople, & l'abbé Théodore, avoient prédit l'empire de la part de Dieu à Maurice, qui succéda à Tibere le 14 août de la même année 582. Les Perses avoient fait tant d'injures à l'empire, que Maurice ne les pouvant souffrir, donna une armée à Philippicus, son beau-frere, pour les aller attaquer. Ce général entra dans leur pays, & fit un fort grand butin. Après un combat opiniâtre, les Perses furent défaits & mis en fuite : le lendemain on les battit une seconde fois, avec plus de succès que la premiere ; on fit deux mille prisoniers, qui furent conduits à Constantinople. Depuis, il s'éleva de si grands désordres dans l'armée impériale, qu'elle ne fit plus rien de considérable. Comme Maurice avoit besoin de gens de guerre, il ordonna l'an 592, que pas un soldat ne se pouroit faire moine, qu'après avoir accompli le temps de la milice. Saint Grégoire, qui gouvernoit alors l'église, trouvant cette loi injuste, en écrivit à l'empereur, à son médecin, nommé *Théodore*, que Maurice estimoit, & à divers métropolitains d'Orient & d'Occident. Dans ce temps, Chosroës II, roi de Perse, chassé par les siens, se retira à la cour de l'empereur, qui lui fit un bon accueil, & lui donna une armée, avec laquelle il se rétablit sur le trône. Depuis, Chagan, roi des Avares, ayant fait des courses dans la basse Hongrie, pilla la Mœsie ; & s'étant avancé dans la Thrace, il menaça la ville de Constantinople d'un siége. La maladie contagieuse qui se mit dans l'armée de ce barbare, lui emporta sept fils qu'il avoit, & l'empêcha de pousser plus loin ses progrès. Il avoit fait environ douze mille prisonniers ; & il offrit de les délivrer, à condition que l'empereur donneroit environ un demi-écu pour le rachat de chacun d'eux en particulier. Maurice le refusa, & le prince barbare les fit tous passer au fil de l'épée : ce qui fut cause que le peuple de Constantinople se révolta, & conçut un mépris extrême pour l'empereur, le traitant de cruel, d'avare & de tyran. Ce prince témoigna une très-grande douleur de cet accident, & fit prier tous les saints ecclésiastiques & religieux de son temps, d'offrir leurs vœux au ciel pour lui, afin qu'il obtînt le pardon de cette offense, & qu'il plût à Dieu de l'en punir plutôt en ce monde qu'en l'autre. On ajoute qu'il fut averti en songe, qu'il seroit massacré avec sa femme & ses enfans. D'autres disent que depuis long-temps on lui avoit prédit qu'il seroit détrôné par un homme, qui avoit P & H pour les deux premieres lettres de son nom : & que s'étant imaginé que ce seroit Philippicus, qui avoit épousé sa sœur l'an 584, il l'avoit éloigné de la cour. Quoi qu'il en soit, Phocas, qui de simple centurion, s'étoit avancé aux premieres dignités de l'armée, se fit proclamer empereur l'an 602, & poursuivit Maurice jusqu'auprès de Chalcédoine, où il fit mourir quatre de ses fils en sa présence ; ensuite de quoi il lui fit couper la tête. On dit que Maurice pendant cette triste exécution, ne se plaignit point, & prononça seulement ces paroles du prophéte : *Vous êtes juste, Seigneur, & votre jugement est équitable.* Cet empereur fut tué un mardi 27 novembre de l'an 602, la 63 année de son âge, après avoir regné 20 ans, 3 mois & quelques jours. * Nicéphore, *lib.* 18 & 19. Théophane. Anastase. Baronius, &c.

MAURICE, dit de SOMMERSET, Anglois, moine de Cîteaux, & ensuite abbé vers l'an 1193, écrivit un livre de poésie ; & un autre, *De schemate pontificali, &c.* * Pitseus, *de script. Angl. pag.* 260. Charles de Visch, *biblioth. Cist.*

MAURICE, archevêque de Rouen, a laissé cinq lettres, qui sont rapportées dans le second tome du spicilége de dom Luc d'Acheri. Les trois dernieres concernent l'interdit qu'il prononça contre son diocèse l'an 1233, parceque le roi saint Louis avoit fait saisir les revenus de son archevêché. Il est remarquable qu'il y interdit les chapelles & les églises que le roi avoit dans son diocèse, à l'exception de celle où le roi & la reine assisteroient en personne. Cet archevêque mourut l'année suivante. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. du XIII siécle.*

MAURICE REGAN, officier de Dermitius, fils de Murchard, roi de Leinster en Irlande, florissoit vers l'an 1171. Il a écrit une histoire assez exacte de tout ce qui s'est passé de son temps en Irlande. Un de ses amis le traduisit en vers françois ; & George Carew, chevalier de la Jarretiere, & président de la province de Munster, sous la reine Elizabeth, l'a donnée en anglois. * Jacques Waræus, *de claris Hiberniæ script.*

MAURICE, religieux de l'ordre de saint Dominique suivant Pitseus, qui le fait Anglois, & que la plupart font Cordelier & François, né dans le diocèse de Beauvais, est auteur d'un livre de distinctions par alphabet à l'usage des prédicateurs, qu'on conserve en plusieurs bibliothéques, & entr'autres dans celles de Sorbonne, de Navarre, & de saint Victor à Paris, & dont on a imprimé les quatre premieres lettres à Venise, en 1603, sous le titre de *Dictionarium sacræ scripturæ, universis concionatoribus apprimè utile & necessarium.* Cet ouvrage a été utile en son temps. Quelques criti-

ques ont assuré que Maurice florissoit vers l'an 1290, & il ne peut pas avoir vécu plus tard ; puisque dans le livre du recteur de l'université de Paris, l'on trouve que ses distinctions ont été en vente l'an 1303, & les années précédentes ; ainsi Wadingue s'est trompé en le confondant avec Maurice d'Irlande, qui a fait des additions aux marges de Scot, dont on parle ci-dessous, puisque cet Irlandois ne florissoit qu'au commencement du XVI siécle. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 1.

MAURICE GIBELLAN, jurisconsulte & chanoine de l'église cathédrale de Toam en Irlande, fut habile philosophe & grand poëte. On a de lui quelques poëmes & d'autres ouvrages. Il mourut l'an 1327. * Jacques Waræus, *de claris Hiberniæ scriptoribus*, *lib.* 1.

MAURICE *de Portu* (dont le nom étoit *ó Fihely*) religieux de l'ordre de saint François, & archevêque de Tuam en Irlande, fut nommé à ce siége par le pape Jules II le 26 juin 1506. Il naquit dans le comté de Corke près de Baltimore, excellent port de mer, d'où il tira son nom, sa famille ayant tout auprès ses biens de patrimoine. Il alla jeune à Padoue en Italie, & prit dans cette université le degré de docteur en théologie. M. Wood dans ses *Athenæ Oxonienses*, prétend qu'il avoit étudié d'abord à Oxford ; mais cela ne paroît pas probable. Jean Camers, du même ordre, & docteur aussi en théologie, qui étoit son ami intime, nous peint son caractere par les traits suivans, tirés de ses notes sur le chapittre 35 de Solin. « Dans les » années suivantes, dit-il, florissoit Maurice *à* » *Portu*, natif d'Irlande, de l'ordre de saint Fran» çois. C'étoit un homme d'un savoir profond dans » la logique, dans la philosophie, tant naturelle » que morale, dans la métaphysique & dans la » théologie. Il est difficile d'exprimer la douceur » de son caractere, & la pureté de ses mœurs. » Après avoir enseigné avec un applaudissement gé» néral les arts libéraux dans l'université de Pa» doue pendant plusieurs années ; le pape Jules » II ayant égard à sa science & à ses éminentes » qualités, le pourvut de l'archevêché de Tuam. » Ayant été ainsi pourvu, il quitta l'Italie, alors » abimée par les calamités de la guerre, & se ren» dit à son siége, où ne faisant qu'arriver, il mou» rut, n'ayant pas encore 50 ans. C'étoit une » perte irréparable pour la république des lettres. » Il avoit en sa possession plusieurs monumens de » ses travaux, que sa mort prématurée l'empêcha » de rendre publics. L'union intime d'amitié, qui » regnoit entre lui & moi, paroîtra évidemment » par notre commerce épistolaire, ayant reçu de » lui en différens temps environ six cens lettres, rem» plies des témoignages de la plus sincère amitié, » qui se soutient encore chez moi dans toute sa force, » puisque rien ne sauroit me plaire tant que de » relire les lettres de mon ami, même après sa » mort. » Octavien Schott, gentilhomme de Mons en Hainault, s'étant retiré à Venise peu de temps après l'invention de l'imprimerie, il établit à ses propres frais plusieurs presses d'imprimerie, d'où est sorti grand nombre d'éditions curieuses, marquées de ces lettres O. S. M. qui étoient les lettres initiales de son nom & de son pays, *Octavianus Schottus Montensis.* Maurice *à Portu*, qu'on nommoit en cette ville Maurice *de Hibernia*, n'étant encore que simple religieux, étoit le principal correcteur de cette imprimerie, emploi alors fort honorable : il exerçoit en même temps une pareille fonction pour un autre imprimeur de Venise, nommé Benet Locatelli. Devenu archevêque, il assista aux deux premieres sessions du concile de Latran en 1512, son nom étant parmi ceux des prélats qui souscrivirent à ces sessions, comme on peut le voir dans le neuviéme volume de la collection de Binius. Ayant obtenu du pape la permission de retourner en Irlande, il s'y rendit l'année suivante, & y mourut avant que d'avoir pu publier les indulgences que sa sainteté lui avoit accordées pour tous ceux qui assisteroient à la premiere messe qu'il diroit dans son église métropolitaine. Plusieurs auteurs ont donné à ce prélat les titres les plus pompeux, l'appellant *Flos mundi.* Possevin a donné dans son *Apparatus sacer*, un catalogue de ses ouvrages, qui sentent bien le siécle où l'auteur a vécu. Il expliqua, dit Possevin, toute la doctrine de Scot, avec des postilles ou notes, qui, pour ce qui regarde particulierement les questions, furent publiées à Venise, en 1500, par Simon de Lucre. Ses théorêmes pour l'explication du sens de Scot, furent imprimés au même endroit par Lazare Soard, en 1514 ; mais son *Enchiridion fidei* avoit déja été publié dès 1509, par les soins d'Octavien Schott, sous ce titre : *Enchiridion fidei cum lucubrationibus præclarissimi doctoris magistri* Mauricii de Portu, *Hibernici ordinis Minorum, archiepiscopi Tuamensis dignissimi* ; *Venetiis*, 1509, *in*-4°. Il est dédié à Gerald *de Geraldinis*, comte de Kildare. Henri Villot dit sous le mot Maurice *de Portu*, que les Franciscains de Ravenne conservent en manuscrit une vie de Scot de la façon de cet auteur, & un livre de *distinctions*, auquel se trouve joint son *compendium* des vérités en vers léonins. *Lectura accuratissima Mauricii Hibernici in quæstiones doctoris subtilis super Isagogis Porphirii. Modus quoque significandi, seu Grammatices speculativæ ejusdem subtilis Scoti, ut fama est, tractatus perutilissimus* ; à Ferrare, 1499 ; à Venise, 1512 & 1519. *Commentaria doctoris subtilis Joannis Scoti in duodecim libros metaphysicæ Aristotelis, emendata, & quotationibus concordantiis atque annotationibus decorata* ; à Venise, 1507, *in-folio. Epithemata in insigne formalitatum opus de mente doctoris subtilis*, &c. à Venise, 1514. Il paroît que c'est le même ouvrage que celui que Possevin appelle théorêmes pour l'explication du sens de Scot. *Epistolæ diversæ ad Joannem Camersium.*

MAURICE DE NASSAU, prince d'Orange, fils de *Guillaume*, & de sa seconde femme *Anne* de Saxe, & l'un des plus grands capitaines des derniers siécles, fut fait gouverneur des Provinces-Unies après la mort de son pere, tué l'an 1584, à Delft en Hollande, par un Franc-Comtois, nommé *Balthazar-Gerard.* Le prince Maurice fit plusieurs conquêtes dans les Pays-Bas l'an 1590 & 1592, & battit les troupes de l'archiduc Albert l'an 1597 ; mais l'an 1600 il fut obligé de lever le siége de Dunkerque ; & peu de temps après il tailla en pieces l'armée espagnole, en une bataille rangée. Il prit Grave sur la Meuse l'an 1602, & l'Ecluse l'an 1604, lorsqu'Ostende étoit assiégée par Spinola. Après un grand nombre d'autres victoires, il mourut à la Haye, le 23 avril de l'an 1625. Quelques-uns disent que ce fut de déplaisir de ne pouvoir faire lever le siége de Breda, qui fut enfin prise le 5 juin de la même année après neuf mois de siége. D'autres prétendent que son chagrin vint de n'avoir pas réussi dans le dessein qu'il avoit de surprendre le château d'Anvers. Le prince Maurice ne laissa point d'enfans légitimes, & eut pour successeur son frere *Frédéric-Henri.* Le nom de *Maurice* lui fut donné de celui de MAURICE, pere d'*Anne*, sa mere, qui étoit électeur de Saxe, & qui mourut d'un coup de pistolet, en faisant la guerre à Albert, marquis de Brandebourg, le 9 juin de l'an 1553, le 32 de son âge.

☞ MAURICE,

☞ MAURICE, comte de Saxe, maréchal général des camps & armées françoises, & l'un des plus grands généraux du XVIII siécle, naquit à Dresde le 19 octobre 1696. Il étoit fils naturel de Frédéric-Auguste II, électeur de Saxe, roi de Pologne, & grand duc de Lithuanie, & de la comtesse Aurore de Konismarc, d'une des plus illustres maisons de Suéde. Il fut élevé avec le même soin que le prince électoral, & donna, dès son enfance, des marques décidées de son inclination pour les armes. Au sortir du berceau, il ne lui falloit que des tambours & des tymbales, dont le bruit lui plaisoit. A mesure qu'il avançoit en âge, il couroit avec une avidité extrême voir faire l'exercice aux troupes, & sitôt qu'il étoit rentré dans son appartement, il y faisoit venir des enfans de son âge, avec lesquels il imitoit, en petit, ce qu'il avoit vu exécuter en grand. Il ne vouloit entendre parler ni d'études ni de latin; le cheval & le fleuret l'occupoient entiérement. On eut même toutes les peines du monde à lui faire apprendre à lire & à écrire; & ce n'étoit qu'en lui promettant qu'il monteroit à cheval l'après-midi, qu'on le faisoit consentir à étudier quelques heures le matin. Il aimoit à avoir des François auprès de lui, & c'est pour cette raison que la langue françoise fut la seule langue étrangere qu'il voulut bien apprendre par principes. Le comte de Saxe suivit ensuite l'électeur dans toutes ses expéditions militaires. Il se trouva au siége de Lille en 1708, à l'âge de 12 ans, en qualité d'aide-major général du comte de Schullembourg, général des troupes Saxonnes, & monta plusieurs fois la tranchée, tant à la ville qu'à la citadelle, sous les yeux du roi son pere, qui admiroit son intrépidité. Il n'en marqua pas moins au siége de Tournai l'année suivante, où il manqua de périr deux fois. Il fit des prodiges de valeur le 11 septembre de la même année, à la sanglante bataille de Malplaquet; & loin d'être rebuté par l'horrible carnage de ce combat, il dit le soir, qu'*il étoit content de sa journée*. La campagne de 1710 ne lui fut pas moins glorieuse, le duc de Marlborough & le prince Eugène firent publiquement son éloge. Il suivit en 1711, le roi de Pologne à Stralsund, où il passa la riviere à la nage à la vue des ennemis, le pistolet à la main; il vit tomber à ses côtés, pendant ce passage, trois officiers & plus de vingt soldats, sans en paroître ému. De retour à Dresde, le roi qui avoit été témoin de son expérience & de sa capacité, lui fit lever un régiment de cavalerie. Le comte de Saxe passa tout l'hyver à faire exécuter par son régiment les nouvelles évolutions qu'il avoit imaginées, & le mena l'année suivante contre les Suédois. Il se trouva le 20 décembre 1712, à la sanglante bataille de Gadelbush, où son régiment, qu'il avoit ramené trois fois à la charge, souffrit beaucoup. Après cette campagne, madame de Konismarc lui fit épouser la jeune comtesse de Loben, demoiselle riche & fort aimable, qui avoit le nom de *Victoire*. Le comte de Saxe a dit depuis que ce nom avoit autant contribué à le décider pour la comtesse de Loben, que sa beauté & ses gros revenus. Il en eut un fils, qui mourut jeune; dans la suite s'étant brouillé avec elle, il fit dissoudre son mariage en 1721. Il promit à la comtesse de ne jamais se remarier, & il lui a tenu parole. A l'égard de la comtesse, elle épousa peu après un officier Saxon, dont elle eut trois enfans, & avec lequel elle vécut en bonne intelligence. La comtesse de Loben ne consentit à la dissolution de son mariage qu'avec beaucoup de répugnance, car elle aimoit le comte de Saxe; celui-ci s'est repenti plusieurs fois dans la suite d'avoir fait une telle démarche. Il continua de se signaler dans la guerre contre les Suédois. Il se trouva au mois de décembre 1715, au siége de Stralsund, où Charles XII étoit renfermé. Le desir de voir ce héros le faisoit exposer un des premiers à toutes les sorties des assiégés, & à la prise d'un ouvrage à corne, il eut la satisfaction de le voir au milieu de ses grenadiers. La maniere dont se comportoit ce fameux guerrier, fit concevoir au comte de Saxe une grande vénération, que ce comte a toujours conservée pour sa mémoire. Peu de temps après, ayant obtenu la permission d'aller servir en Hongrie contre les Turcs, il arriva au camp de Belgrade le deux juillet 1717, où le prince Eugène lui fit l'accueil le plus gracieux. De retour en Pologne en 1718, le roi le décora de l'ordre de l'Aigle-blanc. Il vint en France en 1720, & le duc d'Orléans, régent du royaume, lui fit expédier un brevet de maréchal de camp. Le comte de Saxe obtint ensuite de sa majesté Polonoise la permission de servir en France. Il y acheta, en 1722, un régiment allemand, qui a depuis porté son nom. Il fit changer à ce régiment son ancien exercice, pour lui en faire prendre un nouveau, qu'il avoit imaginé. Le chevalier Follard, témoin de cet exercice, prédit dès-lors, dans son commentaire sur Polybe, tom. III, liv. 2, chap. 14, que le comte de Saxe deviendroit un grand général. Pendant son séjour en France, il apprit avec une facilité étonnante le génie, les fortifications & les mathématiques jusqu'à l'année 1725. Le prince Ferdinand, duc de Curlande & de Semigale, étant tombé dangereusement malade, au mois de décembre de cette même année 1725, le comte de Saxe pensa alors à la souveraineté de la Curlande. Il fit, dans ce dessein, un voyage à Mittaw, où il arriva le 18 mai 1726. Il y fut reçu à bras ouverts par les états, & il eut plusieurs entrevues secretes avec la duchesse douairiere de Curlande, qui y résidoit depuis la mort de son mari. Il lui fit confidence de son dessein, & la mit bientôt dans ses intérêts. Cette princesse avoit conçu de la passion pour lui; & dans l'espoir de l'épouser, en cas qu'il devînt duc de Curlande, elle mit tout en usage pour faire réussir son entreprise. C'étoit Anne Iwanowna, seconde fille du czar Iwan Alexiowits, frere de Pierre *le Grand*. Elle agit avec tant d'ardeur, & conduisit si bien cette affaire, que le comte de Saxe fut unanimement élu pour succéder au duc Ferdinand, dans le duché de Curlande & de Semigale, le 5 juillet 1726. Les Moscovites & les Polonois s'étant opposés à cette élection, la duchesse de Curlande soutint le comte de Saxe de tout son crédit. Elle alla même à Riga & à Saint-Petersbourg, où elle redoubla ses sollicitations en faveur de l'élection qui avoit été faite. Il paroît certain que si le comte avoit voulu répondre à la passion de la duchesse, non-seulement il se feroit soutenu en Curlande, mais il auroit encore partagé avec elle le trône de Moscovie, sur lequel cette princesse monta dans la suite; mais pendant son séjour à Mittaw, une intrigue galante qu'il eut avec une des demoiselles de la duchesse, rompit ce mariage, & fit prendre à cette princesse le parti de l'abandonner, par le peu d'espérance qu'elle voyoit de pouvoir fixer son inconstance. Depuis ce moment, les affaires du comte allerent en décadence, & il fut enfin obligé de revenir à Paris en 1729. Une particularité assez remarquable sur cette entreprise, c'est que le comte de Saxe ayant écrit de Curlande en France pour avoir un secours d'hommes & d'argent, mademoiselle le Couvreur, célebre comédienne, qui pour lors lui étoit attachée, mit ses

bijoux & sa vaisselle en gage, & lui envoya une somme de 40000 livres. Le comte de Saxe, de retour à Paris, s'appliqua à se perfectioner dans les mathématiques, & prit du gout pour les méchaniques. Il refusa, en 1733, le commandement de l'armée polonoise que le roi son frere lui offrit, & se signala sur le Rhin, sous les ordres du maréchal de Berwick, surtout aux lignes d'Etlingen & au siége de Philisbourg, après lequel il fut fait lieutenant général, le premier août 1734. La guerre s'étant rallumée après la mort de l'empereur Charles VI, le comte de Saxe prit d'assaut la ville de Prague, le 26 novembre 1741, puis Egra & Ellebogen. Il leva ensuite un régiment de Hullans, & ramena l'armée du maréchal de Broglio sur le Rhin, où il établit différens postes, & s'empara des lignes de Lauterbourg. Il fut fait maréchal de France, le 26 mars 1744, & commanda en chef un corps d'armée en Flandre. Il observa si exactement les ennemis, qui étoient supérieurs en nombre, & fit de si belles manœuvres, qu'il les réduisit dans l'inaction, & qu'ils n'oserent rien entreprendre. Cette campagne de Flandre fit beaucoup d'honneur au maréchal de Saxe, & passa en France pour un chef-d'œuvre de l'art militaire. Il gagna, sous les ordres du roi, la fameuse bataille de Fontenoi, le 11 mai 1745, où, quoique malade & languissant, il donna ses ordres avec une présence d'esprit, une vigilance, un courage & une capacité qui le firent admirer de toute l'armée. Cette victoire fut suivie de la prise de Tournai, dont les François faisoient le siége; de Gand, de Bruges, d'Oudenarde, d'Ostende, d'Ath, &c. & dans le temps que l'on croyoit la campagne finie, il se rendit maître de Bruxelles, le 28 février 1746. La campagne suivante fut aussi très-glorieuse au comte de Saxe. Il gagna la bataille de Raucoux, le 11 octobre de cette même année 1746. Sa majesté, pour le récompenser d'une suite si constante de glorieux services, le déclara maréchal général de ses camps & armées, le 12 janvier 1747. Tant de succès firent trembler les Hollandois; ils crurent pouvoir en arrêter le progrès par la création d'un Stathouder, & ils élurent, le 4 mai suivant, le prince Guillaume de Nassau; mais cette élection n'empêcha point la supériorité de nos armes. Le maréchal de Saxe fit entrer des troupes en Zélande, gagna la bataille de Lawfeldt, le 2 juillet suivant, approuva le siége de Berg-op-Zoom, dont M. de Lovendal se rendit maître, & prit la ville de Mastricht, le 7 mai 1748. Ces succès furent suivis de la paix, laquelle fut conclue à Aix-la-Chapelle, le 18 octobre de cette même année 1748. Le maréchal de Saxe alla ensuite à Chambord, que sa majesté lui avoit donné. Il y fit venir son régiment de Hullans, & y entretint un haras de chevaux sauvages, plus propres pour les troupes légeres que ceux dont nous nous servons. Quelque temps après, il fit un voyage à Berlin, où le roi de Prusse lui fit un accueil magnifique, & passa plusieurs nuits à s'entretenir avec lui. De retour à Paris, il projetta l'établissement d'une colonie dans l'isle de Tabago; mais l'Angleterre & la Hollande s'étant opposées à cet établissement, le maréchal de Saxe n'y pensa plus. Enfin, comblé de biens & d'honneurs, & jouissant de la plus haute réputation, il mourut à Chambord, après 9 jours de maladie, le 30 novembre 1750, à 54 ans. Son corps fut transporté à Strasbourg, & déposé dans le temple neuf de S. Thomas. Peu de temps avant sa mort, pensant à la gloire dont il avoit joui, il se tourna vers son médecin, & lui dit: *M. Senac, j'ai fait un beau songe.* Il avoit été élevé & il mourut dans la religion luthérienne, ce qui fit dire à une princesse vertueuse & catholique, qu'*il étoit bien fâcheux qu'on ne pût dire un* DE PROFUNDIS *pour un homme qui avoit fait chanter tant de* TE DEUM. Il avoit composé un livre sur la guerre, qu'il intitula, *Mes rêveries*, & qu'il a légué à M. le comte de Frise, son neveu. On a déja fait plusieurs éditions de cet ouvrage. La seule bonne est celle qui a été donnée à Paris en 1757, en un volume *in*-4°. Elle a été conférée avec la plus grande exactitude sur le manuscrit original, qui est à la bibliothéque du roi. Les dessins qui accompagnent cette édition, sont exécutés avec beaucoup de précision & d'exactitude. On ne peut douter que le maréchal de Saxe n'ait été un grand guerrier & un habile général. La supériorité de son génie, l'étendue de ses connoissances dans l'art militaire, le courage & l'intrépidité qu'il a fait paroître dans toutes les occasions; la victoire signalée remportée à Fontenoi, la conquête des principales villes de la Flandre autrichienne & d'une partie du Brabant, la prise de Bruxelles & de Mastricht, sa prudence, sa capacité & une expérience consommée dans toutes les parties de la guerre, & dans les siéges de plus de 16 places, qu'il conduisit avec vigueur au milieu de l'hyver & des eaux; sa belle campagne de Flandre, où il tint les ennemis, quoique supérieurs en nombre, en échec & dans l'inaction; enfin, tant de grandes actions, & une suite continuelle de glorieux succès, depuis qu'il fut mis à la tête de nos armées, transmettront sa mémoire à la postérité la plus reculée, & le feront toujours placer parmi les grands généraux. Sa vie a été imprimée en 1752, en trois volumes *in*-12.

* M. l'abbé Ladvocat, *dict. historique portatif.*

MAURICE (Saint) ordre militaire de Savoye. Amé ou Amedée VIII, premier duc de Savoye, s'étant retiré, dit-on, à Ripaille avec quelques seigneurs de sa cour, institua l'an 1434, l'ordre des chevaliers de saint Maurice, tant pour honorer la mémoire de ce martyr de J. C. que pour conserver celle de sa lance & de son anneau, qui sont les marques essentielles de chevalerie, & que l'on garde dans la maison des princes de Savoye. On ajoute qu'il voulut que les chevaliers fussent vêtus d'une soutane & d'un chaperon gris, avec la ceinture d'or, le bonnet & les manches d'un camelot rouge, & sur le manteau une croix pommetée de taffetas blanc: mais cette institution est fabuleuse. On a la bulle du pape Grégoire XIII du 16 septembre 1572, par laquelle ce pape permit à Philibert Emanuel, duc de Savoye, d'instituer un ordre militaire sous le nom de S. Maurice; & dans cette bulle le pape déclare que le duc s'étoit porté à cette institution, principalement pour s'opposer à l'hérésie, qui s'étoit introduite en plusieurs provinces, & dont les frontieres de la Savoye étoient menacées. Le 13 novembre suivant, le duc obtint du pape une nouvelle bulle qui unit l'ancien ordre de saint Lazare à l'ordre naissant de saint Maurice, & depuis ces deux ordres ont toujours demeuré unis. Les chevaliers font vœu de pauvreté, d'obéissance & de chasteté conjugale. Ils suivent la regle de Cîteaux, peuvent se marier une fois seulement à une vierge, & il leur est permis de posséder des bénéfices ou des pensions sur des bénéfices, jusqu'à la somme de 400 écus. C'est Clément VIII qui leur accorda cette permission en 1596. L'ordre a plusieurs commanderies, & deux principales maisons; l'une à Turin, & l'autre à Nice, où les chevaliers vivent en commun. La croix qu'ils portent est blanche & pommetée par les bouts, avec des bandes vertes aux quatre angles. Les chevaliers de justice, laics

ou prélats, la portent d'or émaillée de blanc devant la poitrine; mais les clercs & les chapelains ne portent qu'une croix de laine blanche cousue sur leur manteau. * Heliot, *histoire des ordres mon. tom. VI.*

MAURICE BOURDIN, *cherchez* BOURDIN.

MAURICEAU (François) chirurgien très-connu & très-estimé, étoit de Paris, & fut ancien prévôt de saint Côme. C'étoit un homme d'une très-grande probité, de beaucoup de prudence, & fort versé dans les belles lettres. Il n'ignoroit rien de ce qui regardoit sa profession, & il a fait long-temps un usage utile de ses connoissances pour le bien public. Après s'être appliqué pendant plusieurs années avec succès à la théorie & à la pratique de la chirurgie, il résolut de se borner presque uniquement aux opérations qui regardent les accouchemens des femmes. Pour y réussir, peu content des lumieres qu'il avoit déja acquises, il s'exerça long-temps dans l'Hôtel-Dieu de Paris, & se dévoua ensuite au service du public, qui lui a toujours rendu justice en cette partie, & qui l'a regardé comme le plus habile opérateur de son temps. Dans la suite des temps, il conçut le dessein de faire part aux autres, & sur-tout à ceux qui embrasseroient le même parti où il s'étoit acquis une si grande réputation, ce que l'expérience & les réflexions lui avoient appris. C'est ce qui a produit les ouvrages suivans. 1. *Traité des maladies des femmes grosses, & de celles qui sont accouchées,* avec une description de toutes les parties de la femme qui servent à la génération, à Paris chez d'Houry, en 1694, *in*-4°, avec figures. On a plusieurs éditions de cet ouvrage. M. Mauriceau le traduisit lui-même en latin en faveur des étrangers, & ceux-ci l'ont aussi traduit en leur langue. On l'a en anglois, en flamand, en hollandois, en allemand, en italien. 2. *Observations sur la grossesse & l'accouchement des femmes, & sur leurs maladies, & celles des enfans nouveaux nés*, à Paris en 1694, *in*-4°. Philippe Peu, chirurgien célebre & accoucheur renommé, a attaqué quelques endroits de ces observations dans une réponse qu'il y a faite, & qui parut la même année 1694, *in*-8°. 3. *Dernieres observations sur les maladies des femmes grosses & accouchées*, à Paris en 1708, *in*-4°. M. Mauriceau mourut l'année suivante 1709, le 17 d'octobre. Quelques années avant sa mort il s'étoit retiré à la campagne, où il faisoit depuis ce temps-là son séjour le plus ordinaire, tout occupé des pensées de l'éternité & des moyens de s'avancer dans la piété, qu'il avoit non-seulement toujours respectée, mais aimée. Il mourut d'une maladie chronique, dans le lieu de sa retraite, sans laisser de postérité. * *Mémoires du temps.* Devaux, *index funereus chirurgor. Parisiens.* p. 90 & 91, &c.

MAURIENNE, province ou vallée de Savoye, s'étend depuis les Alpes jusqu'à la riviere de l'Isere d'un côté, & depuis la Tarentaise jusqu'au Dauphiné de l'autre. Quelques géographes tiennent que c'est le pays des anciens Brannovices de César: Nicolas Sanson n'est pas de ce sentiment, dans ses *rimarques sur l'ancienne Gaule.* On croit que le village de Bramaü, qui est au pied du mont Cenis, étoit autrefois la ville capitale de ces peuples. Celle qui l'est aujourd'hui est Saint-Jean de Maurienne sur l'Arche, avec évêché. Ce pays depuis plus de six siécles, porte le titre de comté, & a été comme le premier héritage des princes de Savoye. Les autres lieux plus considérables sont Lanebourg, Trémignon, Saint-André, Saint-Michel, Aiguebelle, la Chambre marquisat, Argentine, &c. *Cherchez* SAINT-JEAN DE MAURIENNE. * Guichenon, *hist. de Savoye.*

☞ MAURILLE, archevêque de Rouen, dans le XI siécle, étoit originaire de la ville de Mayence, mais né à Reims en Champagne. Après avoir étudié d'abord dans l'école de Reims, puis dans celle de Liége, il passa en Saxe, où il fut écolâtre de l'église d'Halberstat. Il y enseigna plusieurs années, jusqu'à ce que desirant se consacrer à Dieu d'une maniere particuliere, il embrassa la vie monastique, dans l'abbaye de Fescamp, avant la fin de l'an 1030. L'amour d'une plus grande perfection le fit sortir de cette abbaye, avec la permission de son abbé. Il passa en Italie, où s'étant associé avec un saint moine, nommé Gerbert, qui fut depuis abbé de saint Vandrille, ils menerent quelque temps la vie hérémitique, travaillant de leurs mains, & ne s'occupant que de Dieu. Maurille ne put néanmoins si bien se cacher, que l'éclat de sa vertu ne le fît découvrir. Le marquis Boniface, seigneur du pays, lui donna l'abbaye de sainte Marie à Florence, & Maurille fut obligé de l'accepter. Mais la régularité qu'il vouloit rétablir dans cette maison, ayant soulevé les moines contre lui, Maurille revint en France avec Gerbert, le compagnon de sa pénitence, & rentra dans le monastere de Fescamp. Il fut tiré de ce monastere l'an 1055, pour être mis sur le siége métropolitain de la ville de Rouen. Il tint la même année un concile des évêques de la province, dans lequel il condamna l'erreur de Bérenger, & dressa une profession de foi, portant que le pain & le vin étoient changés après la consécration, au corps & au sang de J. C. & ordonna qu'à l'avenir cette profession de foi seroit signée par les évêques après leur ordination. Il assembla un autre concile à Caën l'an 1061, & mourut l'an 1065, le 9 d'août. * Baillet, *vies des saints.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XI siécle.* D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tom. VII.

MAURITANIE, grande région d'Afrique, qui fait aujourd'hui la partie occidentale de la Barbarie, a été divisée en trois parties: en Mauritanie CESARIENNE, TINGITANE & de SITIFE. La Mauritanie CESARIENNE avoit la Tingitane au couchant, celle de Sitife au levant, la Gétulie au midi, & la mer Méditerranée au septentrion, & elle est presque toute dans le royaume d'Alger d'aujourd'hui, vers le couchant; car la partie orientale de cet état se trouve dans la Mauritanie de SITIFE, qui avoit la Césarienne au couchant, la Gétulie au midi, la Numidie au levant & la mer Méditerranée au septentrion. La Mauritanie TINGITANE, que les Espagnols nommerent du temps de Constantin, *Transfretana*, étoit entre l'Océan Atlantique, la mer Méditerranée, la Gétulie & la Mauritanie Césarienne. D'autres distinguent simplement la Mauritanie, suivant la division qu'en fit Jule César, en Tingitane & en Césarienne, où ils mettent le royaume de Dara, qui s'appelloit autrefois le royaume de Bochus, quoique les Masesyliens eussent occupé cette partie, qui s'étend entre les rivieres de Malva & de Mulucha. La capitale de la province est Tenez, en latin *Julia Cæsarea*, qui avoit autrefois le nom de *Jol*, lorsque le roi Juba la choisit pour y faire son séjour. Voici le nom des autres villes de cette province: *Arsenaria*, Arsen ou Arzerum; *Cartennæ*, Mostagan; *Deorum Portus*, Mazzagran; *Icosium*; Acor; *Igilgili*, Gigeri; *Manliana*, Meliane; *Oppidum novum*, Mezuna; *Portus magnus*, Marzalquivir; *Quiza*, Oran; *Rusazus*, Carbon; *Rusconta*, Morasus; *Salde Colonia*, Bugie; *Sitici*, Sitifi ou Steffe, autrefois colonie & ville épiscopale; *Tenissa*, Tenexa; *Timice*, Tremecen; *Vasa*, Tagdemet; *Victoria*, Agobal, autrefois épiscopale. La

province TINGITANE emprunta son nom de la ville de Tingis, que nous appellons Tanger. Les autres sont : *Baba*, Beniteuda ; *Banasa* ou *Valentia*, Fanfara ; *Boccanum Hemerum* ou *Marochium*, Maroc ; *Exilissa*, Ceuta ; *Hontiana*, Gemaa ; *Jagath*, Targa ; *Lixa* ou *Lixos*, Larache ; *Misocoras*, Aman ; *Opinum*, Rabath, qui étoit autrefois épiscopale ; *Rusibis* ou *Rutibis*, Ommirabi ou Azamor; *Rissadirum*, Melilla ; *Sala*, Salé ; *Tanusidia*, Tifeldeſt ; *Tocolesida*, Mergo ; *Volubilis*, Fez ; *Zilis* & *Zilia*, Arzile. Divers auteurs Grecs & Latins ont cru que Phuth, un des fils de Cham, fut le premier habitant de la Libye & de la Mauritanie ; & même on remarque que les interprêtes Latins ont traduit le mot hébreu de Phuth, qui est dans Jérémie & Ezechiel, par celui de Libye. Outre cela Josephe & saint Jerôme assurent que de leur temps il y avoit dans la Mauritanie un fleuve nommé Phuth, & que tout le pays en tira le même nom, *Regio Phuthensis*. Ceux qu'on appelle MAURES, étoient les Arabes ou Sarasins, qui se rendirent maîtres de la Mauritanie, & y établirent la religion de Mahomet vers l'an 710. Ils embrasserent l'occasion favorable, qui se présenta pour envahir l'Espagne. Vitiza, roi des Wisigoths, qui y commandoit, avoit été aveuglé, & ses enfans avoient été exclus de la couronne par Roderic qui la possédoit. Ces princes se retirerent auprès du comte Julien, gouverneur de Tingi, qui en son particulier étoit offensé de ce que ce nouveau roi ayant débauché sa fille, ne vouloit la tenir que pour sa concubine. Ils s'adresserent à Maza, lieutenant en Afrique de Valid, calife ou chef souverain des Sarasins, & en obtinrent quelques troupes qui furent vaincues. On leur en envoya de nouvelles, commandées par Tarec ou Tarik, qui entra en Espagne au mois de mai de l'an 92 de l'hégire, le 711 de J. C. & se fortifia sur le mont Abila, appellé depuis *Gebal-Tarik*, ou *Gibalter* & *Gibraltar*. Moses, gouverneur d'Arménie, vint au secours de Tarik l'an 712, & prit avec lui Séville & plusieurs autres villes. L'année suivante, qui étoit la 571 de l'ére d'Espagne, Roderic fut tué, & tout le pays fut soumis aux Maures, qui choisirent Cordoue pour en faire la capitale de leur état. Ensuite les victorieux prétendirent que tout ce que les Wisigoths avoient possédé, leur appartenoit, & que leur conquête étoit pour eux un titre légitime. Ainsi ils entrerent en Languedoc & en Provence, prirent Nismes, Narbonne, Avignon, &c. & ruinerent tout le pays. Charles *Martel* arrêta depuis leurs conquêtes, par la défaite d'Abderame. L'an 712, dom Pélage ayant assemblé quelques troupes dans les montagnes des Asturies, jetta les premiers fondemens des royaumes d'Oviédo & de Léon, & défit souvent les troupes des Maures. Ceux-ci furent vaincus en diverses occasions, & n'eurent plus en Espagne que le royaume de Grenade, qui après une guerre de huit ans consécutifs, fut entierement conquis par la prise de sa ville capitale. Boadile, le dernier de ses rois, y ayant soutenu un siége de huit mois, la rendit à Ferdinand & Isabelle, rois d'Espagne, le 2 janvier 1492. Ainsi finit la domination des Maures en Espagne, où elle avoit duré près de huit cens ans: mais non leur nation, ni l'impiété mahométane, que les rigueurs de l'inquisition, l'exil & les proscriptions ont bien eu de la peine à déraciner. * Salluste, *de bello Jugurth.* Ptolémée. Strabon. Pline. Cluvier. Sanson, &c. *geograph.* Gregoire de *Tours* & Aimoin, *hist.* Adon, *in chron.* Saint Isidore. Roderic. Vasée. Garibai. Turquet. Mariana, &c. *histoire d'Espag.* Marmol. *descript. de l'Afriq.* Avogdo, *hist. d'Afriq.* &c.

MAURITZLAND, c'est-à-dire, *le pays de Maurice*. C'est un pays de l'Amérique méridionale. Il est la partie de la terre de Feu, qui regarde le détroit de le Maire. Il a été découvert par les Hollandois l'an 1616, & il porte le nom de Maurice prince d'Orange. * Mati, *diction.*

MAURITZSTAD, c'est-à-dire, *la ville de Maurice*, petite ville ou fort du Bréſil, situé dans le Fernambouc, sur la riviere de Biberibi, vis-à-vis du Recif. Il a été fondé par les Hollandois l'an 1644. Les Portugais le possédent maintenant. * Mati, *diction.*

MAURO CORDATO (Alexandre) ministre d'état à la cour ottomane, étoit Grec de naissance. Il fut d'abord à la cour ottomane en qualité de truchement, à la place de Panagiotti, & il contribua beaucoup en 1677 à l'élargissement de Georges Chmielinski. Il fut ensuite premier interprête de l'empire ottoman ; mais en 1683, il fut envelopé dans le changement qui se fit dans l'état, après la mort du grand visir Cara Mustapha, & il fut mis dans une rude prison, où il fut très-souvent maltraité. Il acheta sa liberté après une longue captivité, au prix de tous ses biens qui étoient considérables. Soliman III étant monté sur le trône en 1687, Mauro Cordato rentra dans tous ses emplois, & en 1688 il fut l'un des ambassadeurs que le grand Turc envoya à Vienne, pour y faire part de son élévation sur le trône, & y faire des propositions de paix. Depuis ce temps-là, son crédit ne fit que croître, & toute affaire importante passoit par ses mains. En 1699, après qu'il eut contribué, en qualité de plénipotentiaire, à conclure la paix de Carlowitz, le grand sultan l'honora du titre d'*Excellence*, lui confirma les gages dont il jouissoit durant le congrès, & nomma un de ses fils interprête ordinaire de la Porte. L'empereur Léopold lui fit présent de 25000 écus, & du corps de l'histoire Byzantine que l'on tira de la bibliothéque de Vienne. Mauro Cordato mourut en 1710. Il a toujours fait profession de la religion des Grecs. Il avoit étudié la médecine, & l'on a de lui une lettre au docteur Wedel. Plusieurs même croient qu'il avoit été docteur en médecine. En 1675, le grand sultan lui donna ordre de traduire en langue turque l'Atlas de l'édition de Hollande en douze volumes *in-fol.* Aidé d'un Jésuite François, qu'il avoit fait venir de Chio pour cet effet, il acheva ce grand ouvrage. Son fils aîné fut nommé hospodar de la Valachie & de la Moldavie en 1709; mais ayant été soupçoné d'une correspondance secrette avec le czar de Moscovie, il fut déposé depuis la mort de son pere. * Ricaut, *état de l'empire ottoman.* Wedel, *exercitat. medic.* &c.

MAURO CORDATO (Jean-Nicolas) ou *Maurocordato*, fils d'*Alexandre*, a publié en grec un traité *De officiis* en 1719. Ce livre a été réimprimé à Leipsick en 1722, *in-4°*, avec une traduction latine d'Etienne Bergler, sous ce titre : *Liber de officiis, conscriptus à piissimo, celsissimo atque sapientissimo principe ac duce totius Ungro-Valachiæ, domino, domino Joanne-Nicolao Alexandri Maurocordato Voivodâ, editione hâc secundâ latinè conversus.* On peut lire ce que les *Mémoires de Trévoux* en disent dans le mois d'août 1725, article 68. M. de la Motraye apprit la langue françoise au prince Maurocordato en 1704, étant à Constantinople. Ce prince avoit une mémoire si heureuse, que son pere le nommoit sa bibliothéque, & disoit qu'il pouvoit hardiment citer sur sa parole les passages des auteurs Latins, Italiens, Arabes & Grecs. La famille de Mauro Cordato, est très-noble, & tire son origine des Scarlai de Gènes.

MAUROLYCO ou MARULLE (François) abbé de Notre Dame de Messine, dite *del Parto*, étoit originaire de Grece, & étoit né à Messine l'an 1494, d'*Antonio* Maurolyco, qui s'y étoit retiré pour fuir la persécution des Turcs. On rapporte que sa mere étant enceinte de lui, songea qu'il sortoit de son ventre une flamme qui s'élevoit jusqu'au ciel : ce qui fut comme un présage que l'enfant qu'elle portoit, s'attacheroit à la contemplation des cieux & des astres. En effet, ce fils, après avoir fait un progrès extraordinaire dans les lettres grecques & latines, particulierement dans les mathématiques, se consacra jeune dans l'état ecclésiastique, & fit son plaisir de l'étude des mathématiques & de l'astronomie, qui ruina sa santé. Il vécut avec de grandes incommodités jusqu'au 21 de juillet de l'an 1577, qui étoit le quatre-vingt-unième de son âge, estimé de tous ceux qui le connoissoient, entre lesquels on peut compter l'empereur Charles-*Quint*, qui le vit à son retour d'Afrique; le cardinal de Sainte-Croix, qui fut depuis le pape Marcel II; le cardinal Bembo; Alexandre Farnèse, qui lui fit avoir l'abbaye *del Parto*, &c. Maurolyco composa un très-grand nombre d'ouvrages, dont on poura voir le dénombrement avec son éloge, dans Lorenzo Crasso, & encore plus exactement dans les éloges des hommes savans de l'histoire de M. de Thou, traduits par Teissier. *Voyez* son article dans les *Mémoires* du P. Niceron, t. XXXVII.

MAUROLYCO (Sylvestre) différent du précédent, mais sans doute de la même famille, né à Messine, prit les degrés, & eut aussi une abbaye en Sicile. Il a publié en 1613 un livre intitulé : *Mare Oceanum religionum.*

MAUROY (Nicolas) poëte François & traducteur, vivoit au commencement du XVI siécle. Il étoit de Troyes en Champagne. On a de lui *les hymnes communs de l'année, translatés de latin en françois en rithme*, imprimés à Troyes en 1527, *in*-4°. Le traducteur ne prend point d'autre titre que celui de *Nicolas Mauroy* le jeune, fils de *Nicolas* Mauroy l'aîné; mais on apprend par sa généalogie conservée dans sa famille, qui subsiste encore à Troyes, que Nicolas Mauroy l'aîné, fils de *Jean* Mauroy, étoit lieutenant général à Troyes, & qu'il épousa *Jeanne* Hennequin. Le traducteur qui naquit de ce mariage, étoit seigneur de Saint-Etienne sous Barbuyse, & il épousa demoiselle *Jacquette* Perresin. Il eut deux autres freres, *François* Mauroy, sieur de Reges & Montzusain; & *Pierre* Mauroy, sieur de Colaverday (à présent Chormon,) Fontaines & Montzusain. Ce Pierre Mauroy qui épousa *Catherine* Drouot, a été maire de Troyes en 1516. Le lot de partage que ses enfans ont fait de leurs biens & héritages, est passé le dernier jour de juillet 1534, par devant Etienne Corrogi & Guillaume Rogier, notaires au bailliage & prévôté de Troyes. La famille de Mauroy est d'une noblesse assez ancienne : le premier que l'on connoisse est *Felizot* Mauroy, écuyer sieur du Menil, qui vivoit sous Philippe de Valois l'an 1330. Il y a eu de cette famille un *Antoine* Mauroy, chevalier de Rhodes, reçu le mercredi après la saint Barnabé de l'an 1464, après avoir prouvé sa noblesse par devant messieurs de Saint Fal & Dardilier, commissaires de l'ordre. Cet Antoine Mauroy entra depuis dans l'ordre des Céléstins avec son frere *Odard* Mauroy. *Denys-Simon* de Mauroy, lieutenant général des armées du roi, gouverneur des ville & château de Tarascon, mort à Paris le 16 de mai 1742, âgé de quatre-vingt-dix ans, étoit de la même famille, & descendoit de *Felizot* & de *Nicolas* Mauroy. Il a laissé un fils, *François-Denys* de Mauroy, qui est maintenant brigadier des armées du roi, & gouverneur des ville & château de Tarascon. Voyez sur l'un & l'autre, le pere & le fils, le *Mercure* de juillet 1742, pag. 1672 & 1673. Les armoiries de cette famille sont *trois couronnes d'or, avec un chevron brisé d'or sur un champ d'azur.* Pour revenir à NICOLAS Mauroy le jeune, il dit dans son *argument ou prohême* de sa traduction des hymnes, qu'il donne celles de *quatre irréfragables docteurs de vénérable circonspection & commendation ; assavoir, saints Gregoire & Ambroise, avec Sedulius & Prudentius*, & qu'il y a ajouté la traduction de celles qui sont le plus communément en usage à Troyes. Chaque hymne est orné d'une gravure en bois. A la fin on lit ces mots : *Cy finent les hymnes communs de l'année, nouvellement traduits de langue latine à métrificature françoise, lesquels ont été historiés, imprimés & achevés à Troyes le* 8 *jour de janvier* 1527, c'est-à-dire, 1528 avant Pâque, puisque le privilége du roi est du 11 octobre 1527. Le traducteur a dédié son ouvrage à *Marguerite de Valois, reine de Navarre, sœur unique du roi.* Nos deux anciens bibliothécaires, du Verdier & la Croix-du-Maine, n'ont point parlé de cette traduction; mais du Verdier cite du même auteur, *le piteux parlement de la Croix entre Jesus-Christ & Notre-Dame, en forme de trialogue*, en vers françois, imprimé *in*-8°, à Provins, sans date.

MAUROY (Henri) de la même famille que le précédent, étoit fils de *Sébastien* Mauroy, sieur de Fyé, & de damoiselle *Marguerite* Pynot sa femme. C'est ce Sébastien Mauroy qui a fait bâtir la chapelle de saint Sébastien dans l'église de S. Jean à Troyes, l'an 1556. Henri entra dans l'ordre de saint François parmi ceux que l'on appelle Freres-Mineurs ou Cordeliers; il fut docteur & professeur en théologie de la faculté de Paris, gardien de la maison de Paris, puis de Reims, & enfin de Troyes. Il mourut dans cette ville, où il est inhumé dans le chœur de l'église des Cordeliers. Il a eu plusieurs freres; entr'autres, *Claude* Mauroy qui a été pareillement religieux de saint François & docteur en théologie, & que l'on a inhumé avec son frere. Henri s'est fait principalement connoître par ce qu'il a écrit contre l'archevêque de Tolede, primat d'Espagne; voici le titre entier de cet ouvrage : *Apologia in duas partes divisa, pro iis qui ex patriarcharum, Abrahæ videlicet, Isaac & Jacob, reliquiis sati, de Christo Jesu, & fide catholicâ piè ac sanctè sentiunt, in archiepiscopum Toletanum & suos asseclas. Autore fratre Henrico* MAUROY, *familiæ sancti Francisci alumno, Parisiensi doctore theologo, ac ibidem divini juris professore, custodiæ Remensis custode, ejusdemque loci gardiano, ad sanctissimum papam Julium II, Parisiis, apud Vivantium Gaultherot & Sebastianum Nivellium*, 1553, *in*-4°. Il y a à la tête une épître dédicatoire au pape Jule II, qui contient dix-neuf pages, & une épître à l'archevêque de Tolede, de trois pages. Cet ouvrage du pere Mauroy est contre un décret de l'archevêque de Tolede qui excluoit tous les Juifs convertis de l'entrée aux ordres sacrés, & de tout bénéfice. Henri attaque ce décret avec beaucoup de vivacité, & sur cela il fait une grande dépense d'érudition qui est souvent à pure perte. L'ouvrage est extrêmement diffus & plein de digressions qui ont peu de rapport à l'objet principal. C'est un recueil de passages plutôt que de raisonnemens; & beaucoup de ces passages paroissent fort éloignés du sujet. Le pere le Long, dans sa bibliothéque sacrée, pag. 853, *in-fol.* dit que Mauroy étoit habile dans les trois langues, l'hébreu, le grec & le latin, & que l'on conserve de

lui dans la maison de son ordre à Troyes, un commentaire latin sur l'épître de saint Paul aux Hébreux. On y conserve surement quatre volumes *in-4°*, manuscrits, des ouvrages de Henri. Le premier contient un commentaire latin sur les lamentations de Jérémie, & un traité des sept péchés capitaux & des dix commandemens de Dieu. Le second, des sermons & des homélies en latin sur les épîtres & les évangiles des dimanches & des fêtes, depuis la Toussaints jusqu'à la Septuagésime. Les deux autres, la suite des sermons & homélies sur les autres épîtres & évangiles du carême, des dimanches depuis celui des Rameaux jusqu'au dimanche dans l'octave de l'Ascension inclusivement. La méthode particuliere de l'auteur dans ces sermons ou homélies, est de commencer par la concordance ou l'accord de l'épître avec l'évangile.

MAURUS (Ælius) qui vivoit dans le III siécle, du temps de Sévere & de Caracalla, étoit affranchi de Phlegon, le même qui l'étoit d'Adrien. Il avoit écrit quelque chose sur l'empereur Sévere. Quelques-uns ont douté s'il avoit écrit en grec ou en latin; mais il y a plus d'apparence que ce fut en cette derniere langue. André Schot a voulu corriger un endroit de Spartien, qui fait mention d'Ælius Maurus, & a cru, suivant cette correction, qu'il n'y avoit point eu d'historien du nom de *Maurus*, mais Vossius est d'un sentiment opposé. * André Schot, *observ. human. c.* 19. Vossius, *l.* 2 *de hist. lat. c.* 2.

MAURUS (Terentianus) sous Trajan selon quelques-uns, & sous les derniers Antonins, selon d'autres, gouverneur de Sienne dite aujourd'hui *Asna*, qui est une isle du Nil dans la haute Egypte, sous le tropique du cancer, nous a donné un petit ouvrage, qui ne regarde pas moins l'art poëtique, que celui de la versification, parcequ'il y traite simplement de la mesure & de la quantité des vers. C'est une composition qui est faite en petits vers, mais qui n'est pas venue entiere jusqu'à nous: telle qu'elle est à present, elle est fort élégante. * Martial, *l.* 1, *epigram.* 87. Vossius, *institut. poëtic. l.* 1, 2 & 3. Lil. Gregor. Giral. *dialogi XI*, *de poëtar. histor.* Tannaquil. Faber, *in notis ad Longin.* Baillet, *jugemens des savans sur les auteurs de l'art poëtique.*

MAURUS, évêque de Ravenne, a écrit au pape Martin I, une lettre contre les Monothélites, qui a été approuvée par le concile de Latran, sous Martin I, & inserée dans ses actes. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. des VII & VIII siécles.*

MAURUS, religieux Bénédictin, florissoit en Hongrie dans le XI siécle. S. Etienne, roi de Hongrie, fils de Geisa, ayant établi la religion chrétienne dans son état, le fit évêque de Cinq-Eglises, que les Allemans nomment *Funfkirchen*, & ceux du pays *Otegiazac*. Maurus écrivit la vie de deux religieux, de Zoërarde, dit *André*, & de Benoît, que Surius rapporte le premier jour de mai.

MAURUS LAPIUS, religieux de saint Matthieu de Murano en Italie, auteur de la vie du bienheureux Pierre de Sardaigne. * Possevin, *in appar. sacr.*

MAURUS, *cherchez* RABANUS MAURUS.

MAURY (Jean) né dans le pays des Cévennes, a toujours fait profession de la religion catholique. Il étoit théologien & poëte. Il a fait un grand nombre de poësies latines qui ont été imprimées en differens temps, & sur divers sujets, la plupart concernant les affaires ou les personages du XVII siécle. Il a donné un recueil de ses piéces de ce dernier genre, sous ce titre: *Joannis Maury sylvæ regiæ, sive varia ejus poëmata in laudem Ludovici Magni, regis christianissimi. Accessere aliqua ejusdem autoris miscellanea.* Ce recueil imprimé à Paris en 1672, *in-12*, est dédié par l'auteur à M. le dauphin. Parmi les piéces qui le composoient, on trouve une traduction libre de la satyre de M. Despreaux sur l'homme, précédée d'un avertissement en prose, où Maury dit qu'on avoit voulu l'engager à prendre la défense de la langue latine contre les partisans de la langue françoise; mais qu'il s'étoit contenté de faire cette traduction: elle ne vaut pas l'original. Les plus considérables de ses poësies sur des sujets de piété, sont sa paraphrase sur Job, imprimée à Toulouse en 1678. La philosophie pratique, ou paraphrase sur les proverbes de Salomon, à Paris, en 1672. Le théâtre de la vanité universelle, ou paraphrase sur l'Ecclésiaste, à Paris, en 1664 & en 1668, & à la Haye en 1660. Les paraphrases en vers latins sur les livres de Salomon, sont dédiées à M. de Choiseul, évêque de Tournai. Jean Maury a fait aussi quelques vers françois. Il est mort en 1697. * Le Long, *bibliotheca sacra*, in-fol. *page* 853. L'abbé de Marolles, dans le *dénombrement de ceux qui lui ont fait présent de leurs livres*, &c.

MAUSOLE, *Mausolus*, roi de Carie, à qui sa femme Artemise fit bâtir un très-beau tombeau après sa mort. *Voyez* ARTEMISE. Il avoit été attaché au parti des rois de Perse contre les Grecs, & avoit été ligué avec les peuples de Byzance, Rhodes, Cos & Chio, contre les Athéniens, dans cette guerre qu'on nomma *Sociale bellum.* Il mourut la derniere année de la CVI olympiade, 353 ans avant J. C.

MAUSOLÉE, nom que l'on a donné à tous les tombeaux magnifiques, depuis qu'Artemise, reine de Carie, fit bâtir au roi Mausole son mari, un superbe sépulcre, qui fut nommé *Mausolée*, dans la ville d'Halicarnasse, capitale du royaume, entre le palais du roi & le temple de Vénus. L'étendue de ce mausolée étoit de soixante-trois pieds du midi au septentrion, les faces étoient un peu moins larges, & son tour étoit de quatre cens onze pieds. Il avoit vingt-cinq coudées de hauteur, & trente-six colonnes dans son enceinte. Scopas entreprit ce qui regarde l'orient; Timothée eut le côté du midi; Leocharés travailla au couchant; & Briaxis au septentrion. Artemise mourut de déplaisir, avant que de voir finir cet ouvrage, que les architectes ne laisserent pas de continuer. Pythis se joignit à ces quatre fameux architectes, & éleva une pyramide au-dessus du mausolée, sur laquelle il posa un char de marbre attelé de quatre chevaux. Ce tombeau passa pour une des merveilles du monde; néanmoins le philosophe Anaxagoras de *Clazomene*, dit froidement quand il le vit: *Voilà bien de l'argent changé en pierre.* Vitruve dit que Satyrus & Phyteus, célébres architectes, eurent la conduite de ce superbe édifice, où l'on admiroit aussi les ouvrages de sculpture, dont l'enrichirent Timothée, Briaxis, Léocharés, Praxitelle & Scopas, les plus renommés sculpteurs qui fussent alors. * Pline, *histor. nat. l.* 36. Vitruve, *l.* 7. Chevreau, *histoire du monde.* Bayle, *diction. critique.*

MAUSSAC (Philippe-Jacques) fils de Jean Maussac, homme fort savant, mort après 1632 doyen des conseillers du parlement de Toulouse, dont nous avons une traduction des *offices*, ou comme il traduit, *des devoirs* de Ciceron. Jean faisoit aussi de fort bons vers soit en grec soit en latin. Il étoit né à Corneillan près de Toulouse. Son fils naquit à Toulouse, vers 1590. Il fut conseiller de Toulouse, & président en la cour des aides de Montpellier, & mourut l'an 1650. Il a fait des corrections sur l'*Harpocration*, qu'il donna en 1614. On a encore de lui le *Psellus*, de la vertu des pierres; *Jule-César*; *Scali-*

ger, sur l'histoire des animaux d'Aristote; des notes avec une version sur le traité des monts & des fleuves, attribué à *Plutarque;* & quelques autres opuscules de Jules-Scaliger. Mauffac passe pour un des plus judicieux & des plus habiles critiques de son siécle, & il n'avoit personne au-dessus de lui pour le grec. * Meric. Casaub. *Pict. patern. part.* 4. Le P. Colomiez, *biblioth. choisie.* Baillet, *Jugemens des savans sur les critiques gramm.*

MAUTINI (Jerôme) *cherchez* NARNI (Jerôme Mautini de)

MAUVIA, reine des Ismaélites ou Sarasins, dans le IV siécle, désola la Palestine & l'Arabie sous l'empire de Valens. Après plusieurs combats, l'an 372, elle fit alliance avec l'empereur, & demanda un saint moine appellé Moyse, qui demeuroit sur les frontieres d'Egypte & de la Palestine, pour évêque de ses peuples. Elle venoit d'être éclairée des lumieres de la foi, & vouloit faire participer ses sujets à un si grand bien. On chercha cet homme merveilleux, qui lui ôtoit les armes des mains, & on le conduisit à Alexandrie pour le faire ordonner par un prelat Arien; mais il prit la fuite: de sorte que Valens fut obligé de permettre qu'il fût sacré par les évêques Orthodoxes. Après la mort de ce même empereur, Mauvia & ses sujets secoururent l'empire contre les Goths. * Socrate, *l.* 4, *c.* 29. Sozomene, *l.* 6, *c.* 38. Amm. Marcellin, *l.* 14. Baronius, *in annal. &c.*

MAUVISSIERE (seigneur de) *cherchez* CASTELNAU.

MAWORNE, Anglois, qu'on croit avoir été religieux de S. Benoit, disciple de Worgrese, puis évêque, florissoit dans le VII siécle, vers l'an 636. Il s'appliqua avec grand soin à la prédication & à la lecture; & écrivit un livre de questions sur l'écriture-sainte; des annales & des sermons. * Pitseus, *de script Angliæ*, *pag.* 107.

MAXENCE (Marcus-Aurelius-Valerius-Maxentius) fils de Valere Maximien, surnommé *Herculius*, & d'Eutropie, ne tint aucun rang pendant tout le regne de son pere; & lorsque cet empereur abdiqua la dignité impériale, on n'eut point d'égard à son fils: ce qui parut d'autant plus surprenant, que l'empereur Galere Maximien lui avoit donné sa fille en mariage. Les auteurs du temps disent que sa fierté & ses autres mauvaises qualités le firent rejetter: il mena une vie retirée dans la Lucanie, jusqu'à ce que par promesses il engagea les soldats prétoriens à se joindre à lui. Les Romains mécontens des exactions de Galere Maximien, & de Sévere qui regnoit en Italie avec la qualité de César, ne furent pas fâchés d'essayer d'un nouveau maître, & il fut proclamé Auguste le 28 octobre de l'an 306. Constantin venoit d'en faire à peu près autant dans les Gaules. Galere Maximien, quoique mécontent du choix des troupes, avoit cru devoir céder à ce dernier le titre de César, parcequ'il le craignoit: mais il ne se crut pas obligé aux mêmes ménagemens à l'égard de Maxence, & il ordonna à Sévere de marcher contre lui. Maxence prit des mesures fort sages pour écarter cet orage. Sachant le respect que les troupes avoient pour son pere, il l'invita à reprendre la pourpre, ce qui produisit un effet merveilleux. L'armée de Sévere l'abandonna, & ce malheureux prince fut contraint de s'enfermer dans Ravenne, où après s'être défendu quelque temps, il se rendit, &, malgré la parole qu'on lui avoit donnée, fut mis à mort. Galere Maximien qui vint peu après pour faire par lui-même ce que son César n'avoit pu exécuter, ne fut plus heureux, que parcequ'il trouva moyen de s'échaper. L'Italie jouit depuis d'une paix profonde, car les brouilleries du pere & du fils ne causerent aucune émotion. Maximien Hercule vouloit commander en maître absolu, Maxence vouloit partager l'autorité: on en vint aux reproches, & des reproches aux voies de fait: le pere plus violent mit le premier la main sur son fils, & lui arracha la pourpre de dessus les épaules; mais le fils ayant gardé assez de sang froid pour observer de quels yeux les soldats de la garde observoient l'affront qu'on lui faisoit, s'apperçut qu'il pouvoit tout entreprendre pour maintenir sa dignité. Valere Maximien fut chassé de Rome & de toute l'Italie, pour n'y plus rentrer. En 311 Galere Maximien étant mort, Maxence résolut de s'emparer de l'Afrique, & il n'eut pas beaucoup de peine, quoiqu'Alexandre qui en étoit gouverneur se fût révolté; mais il s'y fit extrêmement haïr par les cruautés qu'on y commit par ses ordres. On étoit aussi fort dégouté de son gouvernement en Italie, au moins à ce que disent ceux qui ont fait l'éloge de Constantin, mais ces écrivains sont un peu suspects. Ils représentent Maxence comme un homme également cruel & débauché, qui accabloit l'Italie d'impôts, qui ne ménageoit ni le sang ni l'honneur de ce qu'il y avoit de plus illustre dans le sénat, qui consultoit continuellement les magiciens, qui n'aimoit que les scélérats, & tout ce qu'il y avoit de plus abject, & par la naissance, & du côté des moeurs: il y a peut-être beaucoup à rabattre de tout cela. On sait que d'ordinaire les princes sont peu modérés dans leurs passions; mais il est certain que celui-ci avoit à son service beaucoup de gens de cœur qui lui étoient fort attachés. Lorsque Constantin lui déclara la guerre, il trouva à qui parler: il fallut bien des combats avant que de pénétrer dans l'Italie, & il n'y eut que la mort de Maxence qui put détruire son parti. Il est donc bien difficile de croire ce que ces auteurs assurent, que Constantin n'entreprit cette guerre que parceque toute l'Italie soupiroit après lui. Il est vraisemblable qu'il agit par un autre motif: il s'étoit déclaré pour les chrétiens, & il voulut les délivrer de la cruelle persécution qu'ils souffroient dans les provinces soumises à Maxence, & ce fut ce qui attira sur ses armes la bénédiction de Dieu, qui vouloit enfin donner au monde un empereur chrétien. On combattit d'abord auprès de Turin, & plusieurs fois ensuite aux environs de Vérone; enfin la défaite de Ruricius Pompeianus ouvrit toute l'Italie au vainqueur. Il s'avança jusqu'auprès de Rome, où Maxence le reçut en assez bonne contenance: on engagea la bataille les troupes de Maxence plierent, & lui-même prit la fuite; mais le pont sur lequel il falloit passer ayant fondu sous lui, il fut emporté par les eaux du Tibre, où il se noya le 28 octobre 312. Il y avoit six années entieres qu'il regnoit: on repêcha son corps, & on en détacha la tête pour la porter au haut d'une lance dans la ville de Rome. Il avoit eu deux enfans, dont l'un nommé Romulus, étoit mort peu auparavant; l'autre périt apparemment en même temps que lui. * Eusebe, *in hist. & vita Constant.* Zozime, *lib.* 2 & 3. Eutropius, *l.* 10. Idace. Aurelius Victor. Nazare, & Gallicanus, *in paneg.* Baronius, *in annal. &c.*

MAXENCE, étoit un homme qui paroît avoir été de naissance illustre, mais qui certainement a été en grand crédit à la cour de Constantinople dans le IV siécle. Nous ne connoissons que S. Grégoire de Nazianze qui en parle, mais il en parloit surement, l'ayant connu particulierement. On voit par ce qu'il en dit, que Maxence fut élevé aux premiers honneurs dans ce siécle, & que les empereurs lui donnerent leur confiance. Mais l'é-

lévation enfla son cœur : il devint superbe au milieu des honneurs, & abusa de sa puissance. Dieu le permit pour l'humilier ensuite ; il fut abaissé, & rejetté de la cour, ou du moins dépouillé de ses emplois. Dans cet état il se connut mieux lui-même, il changea de vie, & il paroît même qu'il embrassa la profession monastique. Le reste de sa vie fut employé à se punir du passé, & à avancer dans toute sorte de vertus. C'est ce que dit saint Grégoire, dans deux épigrammes grecques qu'il a consacrées à ce Maxence, & qui se trouvent parmi celles que M. Muratori a recueillies dans ses *Anecdota græca*, page 135 & 136. Dans la premiere, il fait parler ainsi Maxence, selon la traduction en vers latins que feu M. Boivin le cadet a faite de cette épigramme.

Clarâ stirpe satus, regalem admittor in aulam :
Grande supercilium attollo ; mox omnia Christus
Dissipat, errantem revocans. Vestigia flecto
Per varias incerta vias, jactantibus auris
Votorum, donec vitæ via certa reperta est.
Ærumnis corpus variis tibi, Christe, subegi.
Nunc levis alta super redeo MAXENTIUS *astra.*

MAXENCE (Jean) moine dans le VI siécle, fut le principal défenseur de la cause des moines de Scythie, sur la vérité de cette proposition : *Un de la Trinité a souffert.* On ne sait pas bien d'où il étoit : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il étoit moine de Scythie. Il soutint à Constantinople la vérité de cette proposition : *Un de la Trinité a souffert*, devant les légats du pape Hormisdas, & dressa une apologie de leur sentiment, & une requête à l'empereur ; mais ils n'eurent point de satisfaction de leurs juges, & furent obligés d'envoyer des députés à Rome pour soutenir leur opinion. Jean Maxence fut à la tête de cette députation. Ils présenterent une requête au pape Hormisdas, qui fut encore dressée par Jean Maxence. Ils trouverent en Occident, comme en Orient, des partisans & des adversaires : le pape Hormisdas ne leur ayant pas paru favorable, ils se retirerent de Rome, ayant auparavant publié une protestation, avec une confession de foi. Après leur départ, le pape Hormisdas, irrité de cette retraite, écrivit une épître contr'eux à Possessor, évêque d'Afrique. Maxence y fit une réplique pleine d'aigreur, supposant qu'elle n'étoit point du pape Hormisdas. Jean Maxence a encore composé un écrit contre les Acéphales, qui disoient qu'il n'y avoit qu'une nature en J. C. après l'union : & un dialogue contre les Nestoriens. Cet auteur étoit défenseur rigoureux de la doctrine de S. Augustin, contre Fauste de Riez. On ne peut pas ne le point reconnoître pour catholique sur l'Incarnation ; & quoique son sentiment ait été condamné par Hormisdas, il fut néanmoins approuvé par le V concile, & par le pape Martin I. Il ne faut pas confondre ce Jean Maxence, avec un MAXENCE, reclus à Poitiers, qui vivoit vers l'an 507, dont il est parlé dans Grégoire de *Tours*, en ces termes : *Erat in his diebus vir laudabilis sanctitatis Maxentius reclusus, &c. l. 1, hist. c. 37.* * Card. Noris, *in dissert. De uno ex Trinitate passo.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. du VI siécle ; & supplément de l'histoire des V, VI, VII & VIII siécles.*

MAXENCE ou MAIXENCE (sainte) vierge, en Beauvaisis, passe pour une éleve de S. Patrice, apôtre d'Irlande. L'histoire que l'on en fait est entierement fabuleuse. Ce que l'on sait d'elle, c'est que dès le VII siécle son corps étoit honoré dans le lieu que l'on appelle de son nom, *le Pont-Sainte-Maixence*, sur la riviere d'Oyse. On faisoit sa fête en Irlande au 24 octobre, en Angleterre au 16 avril, en Ecosse & en France au 20 novembre. * *Fredegarii continuator, in chronico.* Baillet, *vies des SS.*

MAXI ou MESSI, anciennement *Loryma*, *Laryma*, ville de la Natolie en Asie. Cette ville, autrefois épiscopale, est sur la côte méridionale au nord de l'isle de Rhodes. * Mati, *dict.*

MAXIME (Maximus-Magnus) fut proclamé empereur en Angleterre l'an 383. Il avoit été écuyer de Théodose, & pour lors il étoit exilé en Angleterre, si l'on en croit Pacatus ; mais d'autres disent qu'il commandoit les troupes dans cette isle. Il y a des auteurs qui ont assuré que ce fut lui qui débaucha l'armée ; pour lui il protestoit que les troupes l'avoient contraint de prendre la pourpre, & Sulpice Sévere & Orose l'ont cru. Ce qu'il y a de certain, c'est que quand il eut pris gout à commander, l'ambition ne lui manqua pas. Ce tyran passa dans les Gaules où les légions, qui étoient mal satisfaites de Gratien, le reconnurent : ensuite de quoi il établit dans Trèves le siége de son empire. Dans le même temps, l'empereur Gratien perdit une bataille à Paris, par la trahison de Mérobaude, & fut tué à Lyon par Andragathe l'an 383. Maxime lui refusa l'honneur de la sépulture, par une cruauté tout-à-fait barbare, & envoya des ambassadeurs à Théodose, pour sonder s'il le vouloit associer à l'empire. L'empereur dissimula prudemment, & lui donna de grandes espérances, de peur que venant en Italie, il ne surprît Valentinien. Celui-ci envoya saint Ambroise à Maxime pour l'empêcher de passer les Alpes ; & en effet il ne se mit point en campagne. Mais depuis ayant créé césar son fils Victor, il résolut de réparer, disoit-il, la faute qu'il avoit faite de ne pas aller en Italie. On lui envoya une seconde fois S. Ambroise, qui ne put rien obtenir. Alors Valentinien & sa mere Justine se sauverent à Thessalonique, pour implorer le secours de Théodose. Maxime vint en Italie l'an 387, & y ruina Plaisance, Modène, Rhégio & Bologne de fond en comble. Toutes les autres villes, qui se trouverent sur son passage, à droite ou à gauche, se sentirent de cette désolation, & il n'y eut pillage, violence, cruauté, infamie & sacrilége, qui ne fussent exercés par ses troupes. Ceux qui ne perdirent pas les biens ou la vie, perdirent la liberté ; & on ne respecta ni âge, ni sexe, ni condition. S. Ambroise seul, parmi ces calamités, fut épargné, & exemta son église du sort des autres. Théodose se mit en campagne, pour punir le tyran, qui n'oublia rien pour conserver la dignité qu'il avoit usurpée. Andragathe étoit général de son armée navale, & avoit ordre de fermer la mer d'Ionie, si Théodose vouloit y faire passer la sienne. Marcellin, frere de Maxime, gardoit les avenues d'Italie, pendant qu'il marchoit avec de grandes troupes vers la Hongrie, pour fermer encore ce passage. Théodose le défit en cette province, & gagna une autre bataille en Italie. Ensuite il poursuivit Maxime jusqu'à Aquilée, où il fut livré à l'empereur par ses propres soldats, qui lui couperent la tête le 26 août 388. Victor, fils de Maxime, fut tué par la trahison d'Arbogaste ; & Andragathe se jetta de desespoir dans la mer. * Zosime, *l.* 4. Théodoret, *l.* 5. Socrate, *l.* 5. Victor, *in Grat.* Pacatus, *in paneg.* Paulin, *in vitâ S. Ambros.* Sulpice Severe, *l.* 2. *hist. sac.* Baronius, *in annal. &c.* Tillemont, *hist. des empereurs, tome III.*

MAXIME, un des tyrans qui parurent du temps de l'empereur Honorius. Il avoit été domestique, c'est-à-dire, officier de la garde impériale, & s'étoit retiré en Espagne, où il menoit une vie tranquille, lorsque Géronce, homme ambitieux, qui

qui étoit né en Angleterre, & qui commandoit dans la Tarragonoise pour le tyran Constantin, s'avisa de lui faire prendre le nom d'empereur, pour pouvoir sous lui suivre tous ses caprices. Maxime, contraint de lui obéir, prit la pourpre l'an 409, & lui laissa faire tout ce qu'il voulut; & lorsqu'il le fut mort, il se retira chez les Barbares, où il vivoit encore fort misérablement en 417. Mais deux ans après on jugea à propos de lui faire reprendre le titre qu'il avoit quitté; & après qu'il l'eut gardé près de trois ans, il fut pris par les généraux d'Honorius, qui le condamna à la mort l'an 422. * Prosper & Marcellin, *in chron.*

MAXIME (Pétronius Maximus) sénateur Romain, deux fois consul, & patricien de la famille du tyran de ce nom, que Théodose *le Grand* avoit défait, étoit marié à une femme parfaitement belle, dont Valentinien III devint amoureux. Ce prince ne put jamais obtenir d'elle la moindre faveur. Un jour ayant joué aux dés avec Maxime, & lui ayant gagné son argent & son anneau, il l'envoya à sa femme, & lui fit dire de sa part de venir au palais, où il lui ravit par force ce qu'il n'avoit pu obtenir par ses prieres. Maxime ayant su ce qui s'étoit passé, consola sa femme, la pria de dissimuler, & l'assura qu'il la vengeroit. Dès-lors il conçut le dessein de perdre Valentinien, & de se saisir, s'il pouvoit, de l'empire. Pour en venir à bout, il fit ensorte que l'empereur se défit d'Aetius; & ensuite ayant conspiré secretement, il fit tuer ce prince dans le champ de Mars l'an 455. Après cette action, ne trouvant point de résistance, il se saisit de l'empire, & épousa par force Eudocie, veuve de Valentinien, voulant, pour se venger, souiller le lit de son maître, comme ce prince avoit souillé le sien. Il créa césar son fils Pallade, & lui fit épouser la jeune Eudocie, fille de l'empereur mort, qui étoit promise à Gaudence, fils d'Aetius. Ensuite il prit la résolution de remettre les affaires de l'état dans leur premier lustre, & donna divers ordres pour l'exécution de ses desseins; mais Dieu les renversa tous, & le punit du parricide qu'il avoit commis sur la personne de son prince. Une nuit qu'il étoit couché avec Eudocie, se laissant transporter mal à propos à sa passion, il lui avoua que l'amour l'avoit porté à faire mourir Valentinien. Cette princesse qui s'en doutoit, & qui cherchoit le moyen de s'en venger, envoya un homme sûr à Genséric, roi des Vandales d'Afrique, pour le conjurer de la venir tirer de la solitude où le tyran la tenoit réduite, sous le nom de son mari. Le barbare vint en Italie & entra dans Rome, d'où Maxime sortit aussitôt. Mais les Romains le poursuivirent; & l'ayant assommé à coups de pierres, ils mirent son corps en piéces. D'autres disent que dans le temps que Genséric s'approchoit de Rome, Maxime fut tué par un soldat, nommé Ursus, qu'il fut mis en piéces par les officiers de l'impératrice, & par les Romains, & qu'on le traîna dans le Tibre le soixante-dix-septiéme jour de son regne, & le 12 juin 455. * Procope, *l.* 1, *de bello Vandal.* Evagre, *l.* 2. Sidonius Apollinaris, *l.* 1, *ep.* 23, *ad Sarram.* Nicephore, *l.* 15. Baronius, *in annal. ecclesf. A. C.* 455.

MAXIME, I de ce nom, évêque de Jérusalem, & le dix-neuviéme prélat de ceux qui ont gouverné cette église, vivoit dans le II siécle. Il fut élu après Publius, & eut Julien pour successeur. * Eusebe, *in chron.* Baronius, *in annal.*

MAXIME II, fut élu évêque de Jérusalem, vers l'an 185. Il est le vingt-sixiéme qui ait gouverné cette église, où il fut mis en la place de Capiton. Antonin lui succéda. * Eusebe, *in chron.*

MAXIME, III de ce nom, évêque de Jérusalem, que S. Epiphane appelle *Maximonas*, succéda à S. Macaire l'an 331. Il s'étoit déja signalé dans les persécutions de l'église, ayant perdu l'œil droit & une jambe, pour la défense de la foi. Il avoit même été condamné aux mines. Sozomene dit que S. Macaire l'avoit ordonné évêque de Diospolis. Il assista l'an 325 au concile de Nicée, & le peuple de Jérusalem le retint dans cette ville, pour être le coadjuteur de S. Macaire. Il assista aussi l'an 335, au concile de Tyr, où les Ariens furent les plus puissans. Rufin dit que S. Paphnuce, évêque de Thmuis dans la Thébaide, voyant saint Maxime, dont la simplicité lui faisoit ignorer la cabale & les mauvais desseins des hérétiques, passa au milieu de l'assemblée, & le prenant par la main, lui dit: *Puisque j'ai l'honneur de porter les mêmes marques que vous, de mes souffrances pour* Jesus-Christ, *& puisque j'ai perdu comme vous un de ces yeux corporels, pour jouir plus abondamment de la lumiere divine, je ne saurois vous voir assis dans une assemblée de méchans, ni vous voir tenir rang entre les ouvriers d'iniquité.* Après l'avoir fait sortir de ce lieu, il l'instruisit de toutes les intrigues des Ariens. Ensuite Maxime reçut à Jérusalem les évêques, pour la dédicace de la célebre basilique que l'empereur Constantin y avoit fait bâtir. Il fut appellé l'an 341 au concile d'Antioche; mais il refusa de s'y trouver, & se rendit à celui de Sardique en 347. L'an 349 il célébra un concile à Jérusalem, où les prélats ayant reçu S. Athanase à leur communion, ils l'écrivirent aux évêques d'Egypte & de Libye, & à l'église d'Alexandrie. Les Ariens ne purent apprendre le résultat de ce concile, sans être extrêmement irrités contre S. Maxime. Ils en furent touchés si vivement, que si nous en croyons Socrate, ils le déposerent, pour en mettre un autre à sa place. Ce saint prélat mourut l'an 351, après avoir gouverné l'église de Jérusalem environ 20 ans. Les églises grecque & latine en font mémoire le 5 mai. Socrate & Sozomene disent qu'Acace de *Césarée*, & Patrophyle de Scythopole, chasserent S. Maxime de Jérusalem, pour établir S. Cyrille, en sa place. S. Jérome, contraire à ces historiens pour ce fait, ne met en sa chronique le commencement de l'épiscopat de S. Cyrille qu'après la mort de saint Maxime. * Théodoret, *l.* 2, *c.* 26. Socrate, *l.* 2, *c.* 8. Sozomene, *l.* 1, *c.* 3 *&* 4; *l.* 2, *c.* 6, *&* 20. Rufin, *l.* 1, *c.* 4. Philostorge, *l.* 3, *c.* 12. Baronius, *in annal. ecclesf. & martyr. &c.* S. Athanasius, *apolog.* 1 *epist. ad solit.*

MAXIME, évêque d'Alexandrie dans le troisiéme siécle, avoit été prêtre de cette église du temps de saint Denys, qui avoit succédé l'an 249, à Héraclas, sur le siége d'Alexandrie. Il fit éclater son zele & sa charité pendant la persécution excitée vers l'an 249, contre les Chrétiens par les ordres de l'empereur Dece. Il assista particulierement les confesseurs qui étoient dans les prisons, en l'absence de Denys son évêque. Il continua d'exercer sa charité pendant la peste qui survint l'an 253, après que la persécution fut finie. Il fut envoyé avec S. Denys, en exil à Kephro, village à l'entrée des déserts de la Libye, dans le temps de la persécution de l'empereur Valérien, & suivit son évêque dans son second exil, au quartier de Mareote, où il demeura avec lui jusqu'à la fin de la persécution, qui cessa quand le tyran Marcien eut été défait en Illyrie, l'an 262. Il succéda à S. Denys dans le siége d'Alexandrie l'an 264, & gouverna cette église pendant dix-huit ans. Il eut pour successeur Théonas, l'an 282. * Eusebe, *hist. l.* 7, *c.* 11 *&* 22. Baronius. De Tillemont, *tome* 4. *des mémoires pour l'hist. ecclésia.*

stiques. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. des III premiers siécles.*

MAXIME, martyr dans la persécution de Dece, confessa généreusement la foi de J. C. devant le proconsul Optime, dans l'une des villes de l'Asie proconsulaire. Le proconsul le fit battre & attacher au chevalet, pour l'obliger à sacrifier, & le condamna ensuite à être lapidé. Les Grecs honorent sa mémoire le 14 mai. La plupart des martyrologes latins mettent sa fête au 30 avril. Quelques-uns croient qu'il fut martyrisé dans la ville de Lampsaque. D'autres conjecturent que ce ne fut point en Asie, mais dans la ville d'Asie, que l'on met dans la Liburnie, province voisine de la Dalmatie en Illyrie. * *Acta apud Baronium.* Surius. Bollandus. D. Thierri Ruinart. Papebrok. Tillemont, *mémoires pour l'histoire ecclésiastique.* Fleuri, *histoire de l'église.* Baillet, *vies des Saints, mois d'avril.*

MAXIME, auteur ecclésiastique, qui vivoit au commencement du III siécle, avoit composé des traités, où il disputoit de l'origine du mal & de la matiere, comme nous l'apprenons d'Eusebe de *Césarée*, & de S. Jerôme, *de script eccles.*

MAXIME, évêque de Naples, dans le IV siécle, fut persécuté par les Ariens, qui le reléguerent. Ils mirent en sa place Zosime, que le saint prélat frapa d'anathême du lieu de son exil. * Baronius, *in annal.* Hermant, *vie de saint Athanase, l.* 7, *c.* 6.

MAXIME, philosophe Cynique, puis chrétien, étoit d'Alexandrie, & se vantoit d'être fils d'un martyr, & d'avoir souffert l'exil dans la solitude d'Oasis pour la défense de la foi catholique. Il vint vers l'an 370, à Constantinople, où S. Grégoire *de Nazianze* le logea chez lui, le reçut à sa table, le traita comme un confesseur de Jesus-Christ, & prononça même une oraison à sa louange; mais Maxime, peu sensible à cette réception obligeante, forma le dessein de chasser Grégoire de Constantinople, & de s'en faire élire évêque. Pour tromper l'empereur Gratien, il l'alla trouver à Milan, où il lui présenta un livre contre les Ariens, que S. Jerôme loue comme un ouvrage excellent. Ensuite il revint à Constantinople, où il se fit ordonner clandestinement par sept évêques, envoyés par Pierre d'Alexandrie; mais le peuple ne le voulut point recevoir, & l'obligea de sortir de la ville. Grégoire, qui étoit à la campagne, étant revenu dans la ville, monta en chaire, & récita une oraison excellente, où il peignit Maxime de toutes ses couleurs. La conduite de Pierre d'Alexandrie, qui étoit un évêque célébre, étoit plus surprenante. Théodoret dit que ce fut Timothée son successeur, qui persécuta S. Grégoire en faveur de Maxime. Mais à qui devons-nous plutôt croire, ou à des historiens qui n'ont pas vu les choses qu'ils écrivent, ou à saint Grégoire qui les a souffertes, & qui nous en a fait l'histoire dans le poëme de sa vie? Cette affaire causa un schisme dans l'église de Constantinople, où Maxime avoit ses partisans. Dans le même temps Théodose ayant été associé, l'an 379, à l'empire par Gratien, s'étoit arrêté à Thessalonique, où il venoit de recevoir le baptême. Maxime *le Cynique* l'y vint trouver, pour le prier de l'établir dans la chaire épiscopale de Constantinople qu'il avoit usurpée. L'empereur, informé de sa fourberie & de ses mœurs, le renvoya avec menaces: de sorte que craignant d'être châtié par celui dont il espéroit la protection, il vint à Alexandrie trouver Pierre, qui l'avoit favorisé en son intrusion. Il lui demanda la continuation de ses offices, pour le faire jouir paisiblement du siége sur lequel il l'avoit élevé, le menaçant s'il ne l'assistoit, de le chasser du sien. Ses menaces furent vaines, on le bannit de la ville comme un séditieux; & bientôt après étant tombé dans l'hérésie d'Apollinaire, il fut condamné par les évêques, & mourut misérable. * Greg. *Nazianz. de vita sua, & orat. in Max.* Théodore, *l.* 5. Nicéphore, *l.* 12. Cassiodore, *l.* 9. Baronius, *A. C.* 379, 380. Godeau, *hist. ecclesiast. Voyez* aussi la vie de saint Grégoire *de Nazianze*, dans le XVIII tome de la bibliothéque universelle; Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. du IV siécle.*

MAXIME (Saint) fut le premier évêque de Saltzbourg, érigé en évêché en 474. Malgré l'avis qui lui fut donné par saint Severin, évêque de Passau, que les Goths païens avoient formé le dessein de venir surprendre Saltzbourg, & qu'il eût à se retirer ailleurs, il n'en voulut rien faire, se confiant avec les habitans en la force de la ville. Mais leur assurance fut vaine; car quelque temps après la place ayant été attaquée, elle fut prise & saccagée, & S. Maxime fut pendu. * Heiss, *hist. de l'empire, l.* 6, *pag.* 222 *du tome* 2 *de l'édit. de Hollande de* 1694.

MAXIME, évêque d'Antioche, fut mis en la place de Domnus, dans le faux concile d'Ephése l'an 449. Comme la déposition du dernier étoit légitime, le pape Léon l'approuva, aussi-bien que l'élection de Maxime, qui se trouva au concile général de Chalcédoine l'an 451. Dans la huitiéme session, les peres confirmerent un accord, qui avoit été fait entre lui & Juvénal de Jérusalem. Il portoit qu'Antioche auroit sous sa dépendance les deux Phénicies & l'Arabie, & que Jérusalem auroit les trois Palestines. Sur la fin de la neuviéme session, Maxime pria les commissaires & le synode d'assigner à Domnus, en la place duquel il avoit été mis, quelque portion des revenus de son église, pour sa subsistance: ce qu'on laissa à sa discrétion. Quelque temps après il écrivit par Marin prêtre, & Olympe diacre, une lettre au pape Léon, pour les droits & les priviléges de son église. Le saint pontife lui fit réponse; & son épître, qui est la soixante-deuxiéme entre celles qui nous restent de lui, commence ainsi: *Quantùm dilectioni tuæ placeat communionis fidei sacratissima unitas, &c.* Maxime mourut l'an 456, & eut Basile pour successeur. * *Acta. synod. Chalced. act.* 8, 9, *&c.* Baronius, *in annal. eccles.*

MAXIME DE RIEZ, évêque de cette ville en Provence, dans le V siécle, étoit, selon quelques auteurs, natif d'un village du diocése de Riez, nommé par les anciens *Comeco* ou *Corneto*, & aujourd'hui *Châteauredon*, ou selon d'autres, *Decomer*, dans le territoire de Digne. Maxime avoit pris l'habit de moine dans le monastere de Lérins, & fut élevé l'an 426, par son mérite, à la dignité d'abbé, après saint Honorat. Depuis, il fut élu évêque de Riez vers l'an 433. Il assista au concile d'Arles. Il se trouva à divers autres conciles tenus dans la province, ou dans les provinces voisines. Il souscrivit à celui de Riez de l'an 439. Il assista à celui d'Orange l'an 441, & fut un des évêques des Gaules, qui reçurent la lettre du pape saint Léon à Flavien de Constantinople. L'an 449 il fut député à Rome avec Ravennius, pour demander le rétablissement des anciens priviléges de l'église d'Arles. Il assista encore au III concile d'Arles, l'an 455, pour la jurisdiction de l'abbaye de Lérins, & mourut l'an 460, le 27 novembre, & eut Fauste pour successeur. Il a fait de son vivant & après sa mort beaucoup de miracles, & a laissé plusieurs homélies, qui ont été publiées sous le nom d'Eusebe d'Emese, de saint Ambroise & de saint Eucher. Dynamius écrivit sa vie, à la priere d'Urbius; &

cette vie est rapportée par Baralis dans la chronique de Lérins. * Dynamius, *in chron. Lirinensi.* Faustus Rhegiens. *in Maximo.* Greg. *Turon. de glor. confessor. c.* 83. Eucher Lugdun. *de laude erem. Conc. Galliæ.* Sidon. Apollinaris, *vers. Eucher ad Faust.* Baillet, *vies des Saints, au 27 novembre.* D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome II.

Simon Bartel, qui nous a donné l'histoire chronologique des évêques de Riez, met deux autres prélats de la même église, du nom de MAXIME. Le premier, selon lui, vivoit au commencement du III siécle, & jetta les premiers fondemens de la basilique de S. Alban. L'autre saint MAXIME, qui est le second de ce nom, succéda à Faventius vers l'an 400. On lui attribue diverses homélies, que d'autres ont voulu donner sans raison à Eusebe d'Emese. On croit aussi que c'est de son temps qu'on assembla un concile à Riez, contre Armentaire d'Embrun.

MAXIME DE TOULOUSE, évêque de cette ville, dans le V siécle, fut tiré de la magistrature séculiere pour remplir ce siége après S. Exupere, & mena dans l'épiscopat la vie d'un anachorete. Le cardinal Baronius & le docte Savaron, ne doutent point que ce ne soit lui dont fait mention Sidonius Apollinaris, en écrivant à Turnus; mais il faut qu'ils se trompent, puisque dans cette lettre, écrite après l'an 460, Sidonius parle de l'ordination de Maxime comme d'une chose récente, & que saint Exupere n'a pas vécu jusqu'en 420. Le Maxime dont parle Sidonius n'étant encore que laïc, vivoit très-saintement, comme nous l'apprenons de cet auteur, qui se loue beaucoup de son amitié & de sa générosité: *Precibus orantis citius annui, quia cum Maximo mihi non notitiæ solùm, verùm & hospitii vetera jura. Igitur ad amicum libens ex itinere perrexi, &c.* Héraclien, qui se trouva au concile d'Agde l'an 506, fut un des successeurs de Maxime. * Baronius, *in annal.* Savaron, *not. in Sidon. Apol. l.* 4, *epist.* 24. Catel, *hist. de Toulouse.* Sammarth, *Gallia christ.*

MAXIME DE TURIN, évêque de cette ville en Piémont dans le V siécle, étoit un prélat célebre pour sa doctrine & pour sa piété. Les homélies qui nous restent de lui en sont des preuves. On est persuadé que parmi celles qui portent le nom de saint Ambroise, de saint Augustin & d'Eusebe d'Emese, il y en a quelques-unes qui lui appartiennent. Gennade parle très-avantageusement de lui; mais il s'est trompé, en ce qu'il dit que Maxime mourut sous les empereurs Honorius & Théodose, à moins qu'on ne lise, *floruit Honorio, &c.* comme porte l'édition de le Mire, au lieu de *moritur Honorio & Theodosio juniore regnantibus.* Vossius croit qu'il faut lire *moritur Odoacro & Theodorico regnantibus;* mais cette conjecture ne paroît pas si juste, parce qu'Odoacre ne vint en Italie qu'en 476, & Théodoric l'an 489. Cependant S. Maxime étoit extrémement âgé l'an 465, lorsqu'assistant au synode que le pape Hilaire tint à Rome, il signa après le pontife Romain, comme le plus ancien des 48 évêques qui s'y trouverent: de sorte qu'il n'y a pas d'apparence qu'il ait vécu encore assez long-temps, pour avoir vu ces princes. Saint Maxime assista au concile de Milan, tenu sous saint Léon l'an 451. Le cardinal Baronius tient qu'il souscrivit au premier concile d'Orange l'an 441; mais il y a plus d'apparence que ce fut Maxime, évêque de Riez. Le nom de saint Maxime de Turin est en grande vénération dans l'église, qui en fait mention le 25 jour de juin. Nous avons des homélies de sa façon. Le P. Mabillon, dans la seconde partie de son *Musæum Italicum*, en a publié douze, qui n'avoient pas encore été imprimées, à l'exception des trois qui se trouvent parmi les œuvres de saint Ambroise, dans la seconde partie de son *Musæum Italicum*. DD. Martene & Durand en ont donné six nouvelles, dans le tome IX de leur *Amplissima collectio.* * Gennade, *in catal. c.* 40. Honoré d'*Autun, l.* 2, *c.* 40. Trithéme & Bellarmin, *de script. eccles.* Baronius, *in annal. & martyr.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 2, *c.* 13. Possevin, *in appar. sacr.* Bartel, *hist. præsul. region. p.* 90, *& suiv.*

MAXIME DE SARAGOCE, évêque de cette ville en Espagne, dans le VII siécle, a assisté aux conciles de Barcelone l'an 599, de Tolede l'an 610, d'Egara l'an 615, & a vecu jusque vers l'an 620 qu'il eut Jean pour successeur. Maxime écrivit une histoire des Goths, pendant leur séjour en Espagne. Saint Isidore de *Séville* parle avantageusement de lui, dans le dernier chapitre de son catalogue des hommes illustres, où il dit que Maxime vivoit encore, & composoit toujours. Honorius en fait aussi mention, & Trithéme fait l'éloge de son ouvrage: *Insigne volumen & opus amanum de gestis Gothorum in Hispaniis.* * *Consultez* aussi Vaséo, *in chron. rer. Hispan. c.* 4 Possevin, *in appar sacr.* Vossius, *de hist. Lat. &c.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du VI siécle.*

MAXIME (Saint) martyr, moine, abbé ou confesseur, dans le VII siécle, auquel on donne ces surnoms pour le distinguer des autres Maximes, étoit né à Constantinople d'une famille ancienne & considérable. Il fut engagé par l'empereur Héraclius à demeurer au palais, pour écrire l'histoire des empereurs; mais lorsque ce prince fut tombé dans l'erreur des Monothélites, Maxime se retira dans un monastere, où sa vertu l'éleva bientôt à la dignité d'abbé. Voyant que l'hérésie se répandoit de plus en plus en Orient, il passa à Rome, en Afrique, & dans diverses autres provinces, pour porter les autres évêques à s'opposer à ces erreurs. Dans le temps qu'il étoit en Afrique, l'an 645, il y trouva Pyrrhus de Constantinople, qui s'y étant retiré, y débitoit les rêveries des Monothélites. Maxime y eut une conférence avec lui, & l'obligea de souscrire aux sentimens des orthodoxes. Ensuite il vint à Rome, & persuada au Pape Martin I, de tenir un concile contre les errans. L'empereur Constant, qui en étoit le protecteur, le fit prendre & mener à Constantinople, d'où il fut envoyé en exil l'an 655, dans une petite ville de Thrace, où Théodore, évêque de Basya, vint le trouver pour le faire changer de sentiment; mais n'en ayant pu venir à bout, on ramena Maxime à Constantinople, où, après l'avoir fait beaucoup souffrir, on lui coupa la main & la langue, à lui & à son disciple Anastase. Il fut ensuite envoyé en prison dans un château, où il mourut le 13 août de l'an 662. Nous avons divers ouvrages de saint Maxime, que le P. Combefis a publiés en deux volumes. On a mis à la tête de ses œuvres, la vie de ce saint, écrite par un Grec plus récent que lui, avec les actes authentiques de sa persécution. On a de lui diverses questions sur l'écriture: un discours ascétique; des traités théologiques & polémiques; entr'autres sa conférence avec Pyrrhus; un traité de l'ame; des lettres; cinq dialogues sur la Trinité attribués faussement à saint Athanase; la mistagogie sur les cérémonies de l'église; un commentaire sur les ouvrages attribués à S. Denys l'*Aréopagite*, &c. Cet auteur est obscur & scholastique, & cependant fort mystique dans les ouvrages de spiritualité. * *Voyez* l'auteur de sa vie, publiée par Morin. Photius, *cod.* 192, 193, 194 & 195. Anastase *le bibliothécaire, in collect.* Théophane. Baronius. Bellarmin. Le Mire. Possevin, &c. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclésiast. des VII & VIII siécles.*

MAXIME DE TYR, philosophe Platonicien dans le II siécle, étoit natif de Tyr, ville de Phénicie, d'où il a tiré son nom. Il vint l'an 146 à Rome, où il trouva Apollonius, Arien, & divers autres. L'empereur Marc-Aurele lui donna souvent des marques de son estime, & voulut bien être son disciple. On croit que ce philosophe vécut jusqu'au temps de l'empereur Commode. Il écrivit quarante-un discours qui nous restent, & que Côme Pazzi, évêque de Florence, traduisit au commencement du XVI siécle; mais comme cet ouvrage étoit plein de fautes, Daniel Heinsius nous en a donné l'an 1624 une édition plus correcte avec des notes. * Suidas, *in Maxim.* Volaterran, *l.* 17. Heinsius, &c.

MAXIME LE CYNIQUE, philosophe, idolâtre & magicien dans le VI siécle, étoit natif d'Ephése. Il est différent de cet autre MAXIME *le Cynique*, qui fut intrus sur le siége de l'église de Constantinople. Il fut connu par Julien l'*Apostat* à Nicomédie, où il inspira à ce prince de la haine contre la religion chrétienne, & l'assura, à ce qu'on prétend, qu'il parviendroit à l'empire. Julien ayant survécu à Constance l'an 361, témoigna une tendresse extrême à Maxime. On rapporte qu'ayant été averti que Maxime venoit le saluer, il se leva de sa chaise, alla bien loin au-devant de lui, & le choisit pour être le censeur de ses ouvrages. Depuis, Julien ayant dessein de faire la guerre aux Perses, consulta divers oracles, & flaté par Maxime que sa victoire seroit aussi illustre, que l'avoit été celle d'Alexandre, il s'imagina que par métempsycose l'ame de ce conquérant étoit descendue dans son corps. Le ciel permit qu'il y pérît l'an 363, & sa perte fit voir la vanité des prédictions de Maxime. Jovien, empereur après Julien, l'honora beaucoup à cause de son savoir. Valens ne le traita pas si bien; car ayant ordonné de punir de mort les philosophes magiciens, Maxime porta dans Ephése la juste peine de ses impiétés, & mourut pour la même science, qui l'avoit rendu si cher à Julien, vers l'an 366. * Eunapius, *in vit. philosoph.* Sozomene, *l.* 6. Socrate, *l.* 4. Zosime, *l.* 4. Ammien Marcellin, *l.* 22 & 26. Baronius, *in ann.*

MAXIME, auteur Grec, qui écrivit les actions d'Apollonius, est cité par Philostrate, *l.* 1, *de vita Apollon. c.* 5. Tzetzes, *chil.* 2, *hist.* 291. Le même fait mention d'un autre historien de ce nom, *chil.* 9, *hist.* 293.

MAXIME, grammairien de Madaure, écrivit à saint Augustin une épître, qui est la 43 entre celles de ce saint docteur, & commence ainsi: *Avens crebrò tuis affatibus lætificari.* Saint Augustin lui répondit par la lettre suivante, qui commence; *Seriumne aliquid inter nos agimus, an jocari libet, &c.*

MAXIME, sophiste d'Alexandrie, auteur de quelques déclamations, que Photius avoit vues, comme il l'assure, *cod.* 135.

MAXIME PLANUDES, *cherchez* PLANUDES.

MAXIMIANISTES, secte des Donatistes en Afrique, *cherchez* MAXIMIEN, diacre de Carthage.

MAXIMIANOPOLIS, étoit anciennement une ville de Thrace, fondée par l'empereur Maximien: ce n'est maintenant qu'un bourg de la Romanie, situé à vingt lieues d'Andrinople, en tirant vers les confins de la Macédoine, & le golfe de Comtessa. * Mati, *dict.*

MAXIMIEN (Marcus Aurelius Valerius Maximianus) surnommé aussi *Herculius*, naquit vers l'an 250, auprès de Sirmich, de pauvres parens. Il s'avança par sa valeur dans les troupes, & lia une étroite amitié avec Dioclétien, qui étant devenu empereur, après lui avoir donné plusieurs marques de son estime, l'associa à l'empire le premier avril de l'an 286. Eutrope dit qu'il fut césar avant que d'être auguste: mais en quel temps? c'est ce qu'il ne dit pas. Etant venu dans les Gaules, il défit les Bagaudes, voleurs & paysans révoltés, avec leurs chefs Elien & Amand, & fit aussi une vigoureuse guerre aux barbares qui infestoient ces provinces. Les Bourguignons & les Allemans qui y étoient entrés, furent si bien envolopés de tous côtés, qu'il ne fallut pas tirer l'épée pour les défaire: & la faim & les maladies détruisirent entierement leur armée. Les Chaibons & les Hérules furent repoussés avec perte: un autre troupe de barbares s'étant avancée auprès de Tréves, fut battue à plate couture; enfin Maximien ayant passé le Rhin, porta la terreur dans ces vastes pays, & força les barbares à lui demander la paix. Il n'y avoit plus que les François qui fissent de la peine. Carause, qui avoit eu ordre de les chasser de l'isle des Bataves, dont ils s'étoient emparé, avoit traité avec eux, & s'étoit revêtu de la pourpre. Maximien, débarassé des autres guerres, marcha de ce côté-là, & sa présence fit souhaiter la paix aux François, qui n'eurent pas de peine à l'obtenir; mais le tyran en fut quitte pour se retirer en Angleterre, d'où il infesta tellement les côtes des Gaules, qu'on résolut de l'aller chercher dans son isle. L'entreprise étoit assez difficile: il falloit une flotte, on en équippa une; mais ceux qui servoient dessus, ignorant la manœuvre, Carause n'eut pas de peine à la faire périr. Dioclétien ayant jugé à propos, quelque temps après, que chaque Auguste eût sous lui un César qui gouvernât une partie des provinces de son département, Valere Constance, qu'on appelle communément Constance *Chlore*, fut donné en 292 à Maximien, qui lui fit épouser sa fille Théodora, & qui lui facilita la défaite des Gaules, en gardant les bords du Rhin pendant que ce césar faisoit la guerre aux tyrans d'Angleterre. L'histoire de ces temps-là n'est pas fort connue, & l'on y trouve plusieurs années vuides de faits. En 298 Maximien alla en Afrique, où il défit quelques peuples Maures qui s'étoient cantonnés dans les montagnes, & de-là il revint en Italie, d'où il alla quelquefois dans la Rhétie pour retenir les barbares. Ce ne fut que l'an 303, qu'il vint à Rome. Dioclétien son bon & ancien ami s'y trouva: ils triompherent ensemble, & se séparerent bientôt pour ne se plus revoir. Galere-Maximien, qui étoit césar sous Dioclétien, avoit engagé ce prince à persécuter les Chrétiens, qu'il avoit toujours aimés, jusqu'à n'avoir presque point d'autres officiers auprès de sa personne: on commença par maltraiter ceux qui avoient quelque emploi dans les armées, on en vint ensuite à tous les autres. La description qu'on fait de cette persécution est effrayante. Maximien-Hercule ne fut pas moins violent que les autres, & il y eut une infinité de Chrétiens qui périrent par ses ordres. Ces cruautés attirerent sur Dioclétien toutes sortes de malheurs; enfin il quitta la pourpre le premier mai 305, & il voulut que Maximien en fît autant. On dit qu'il eut quelque peine à s'y résoudre. Sur la fin de l'année suivante, Maxence son fils lui fit reprendre le titre d'empereur: il débaucha les troupes de Sévere qui tenoit une partie de l'Italie avec le titre de césar, l'assiégea dans Ravenne, & l'ayant reçu à composition, le fit mourir. Galere-Maximien, qui osa ensuite entreprendre de le déposseder, se vit abandonné des siens, & eut peine à s'échaper. Tout paroissoit plier sous lui, lorsqu'il entreprit de faire rentrer son fils dans l'état de particulier. Celui-ci eut assez de bonheur pour se délivrer de lui. Maxi-

mien, chassé d'Italie, tâcha d'y allumer la guerre : mais n'ayant pu en venir à bout, il se retira dans les Gaules auprès de Constantin, qui épousa sa fille Fausta. Il jouissoit de toutes sortes d'honneurs dans cette cour ; mais il ne s'en contenta pas, & ne fut pas plus fidèle à son gendre, qu'il l'avoit été à son fils. On lui laissa la vie & on se contenta de le garder à vue dans le palais ; mais en 310, ayant voulu attenter à la vie de Constantin, il fut puni de ce crime & des autres, par la nécessité où on le mit de s'étrangler lui-même. * Eusebe, *l.* 8. Eutrope, *l.* 9. Victor, *de Cesar.* Orose, *l.* 7. Ammien Marcellin, *l.* 16. Zosime, *l.* 2. Socrate, *l.* 1. Theodoret, *l.* 5. Baronius, *tome* II & III. Lactance, *mort des persécut.*

☞ MAXIMIEN (Galerius Valerius Maximianus) étoit né auprès de Sardique, de parens si pauvres, que dans sa jeunesse il conduisit les troupeaux ; ce qui lui fit donner le surnom d'*Armentaire*. Il s'avança par sa valeur dans les troupes, & fut enfin choisi le premier mars de l'an 292, pour être césar en en Orient, sous l'autorité de Dioclétien, qui lui fit épouser sa fille Valéria, après l'avoir obligé de répudier sa premiere femme. Il fit d'abord la guerre aux Goths ; puis aux Sarmates, & fit prisonnier un de leurs chefs, en 294. Ensuite il fut envoyé contre Narsés, roi des Perses, qui le défirent entierement l'an 296. Comme c'étoit par sa faute qu'il avoit perdu cette bataille, Dioclétien le reçut très-mal lorsqu'il revint à Antioche ; il le laissa marcher long-temps à pieds après son chariot, & lui fit les reproches les plus sensibles. Maximien en fut touché, & répara l'année suivante la faute qu'il avoit faite. Ayant rassemblé une armée nombreuse, il attaqua Narsés, défit ses troupes, & le fit prisonnier avec sa femme, ses enfans & ses sœurs : il s'empara ensuite de la Mésopotamie, & de cinq provinces au-delà du Tigre, que les Perses furent obligés de lui céder, pour obtenir la paix. La mere de Galere Maximien étoit de ces Daces qu'Aurélien avoit fait venir au midi du Danube, & avant que son fils fût élevé en dignité, elle étoit prêtresse dans son village. Cette femme insensée, indignée de ce qu'elle n'avoit pu persuader à quelques Chrétiens de manger des viandes qu'elle avoit offertes aux idoles, conçut une furieuse aversion contre tous, & elle eut assez de crédit sur l'esprit de son fils, pour l'engager à proposer à Dioclétien de les persécuter. Celui-ci ne se rendit que trop aisément à ses instances : sa facilité donna de la hardiesse au césar, qui entreprit ensuite de plus grandes choses. Il s'ennuyoit d'être toujours dans le second rang : il entreprit de persuader à Dioclétien d'abdiquer la dignité impériale, & il en vint à bout. Maximien Hercule suivit l'exemple de son collegue ; & Galere Maximien fut déclaré auguste avec Valere & Constance *Chlore*. Ce grand changement se fit le premier mai de l'an 305. En même temps Maximien fut déclaré César sous Galere Maximien, & Sévere sous Constance ; mais celui-ci, content de gouverner les Gaules avec l'Espagne & l'Angleterre, ne s'embarassa pas du reste, & laissa à Galere Maximien faire tout ce qu'il voulut dans le reste de l'empire : cette modération étoit peut-être un peu forcée. Galere Maximien tenoit Constantin son fils aîné comme en ôtage. Ce jeune prince trouva moyen de s'échaper, & succéda dès le 25 juillet 306, à son pere. Galere ne voulut lui accorder que le titre de césar pour être seul auguste ; mais dès le 28 octobre suivant il en vit un second en Italie. Maxence, fils de Valere Maximien, y prit la pourpre. On fit marcher Sévere contre lui ; & pour lui donner plus d'autorité, on le fit empereur ; mais Valere Maximien ayant repris la dignité impériale, n'eut pas de peine à se défaire de lui : de sorte qu'à la fin de l'année, au lieu d'un auguste il y en eut trois. L'année 307 ne fut pas moins triste pour lui que la précédente : étant entré en Italie pour essayer de réduire Maxence, il se vit abandonné de la meilleure partie de ses troupes, & eut peine à s'échaper. Le 11 novembre il crut, pour assurer son repos, devoir faire part de l'empire à Licinius son ancien ami ; mais ce fut une nouvelle occasion de trouble. Maximin, qui commandoit en Egypte, prétendit qu'on lui avoit fait tort, & on eut beau vouloir l'appaiser en lui offrant le titre de fils des Augustes, qu'on donna aussi à Constantin ; il se fit proclamer empereur, & ainsi on vit en même temps cinq princes qui portoient ce titre. C'est ainsi que la vanité de Galere Maximien fut confondue : il persécutoit toujours les Chrétiens, mais les Païens n'étoient gueres plus heureux : on les accabloit d'impôts, & lorsqu'ils ne pouvoient payer, on leur faisoit souffrir les plus cruels supplices. Enfin Dieu étendit sa main sur lui : il fut attaqué d'une maladie qui ne fit de tout son corps qu'un ulcere affreux. Dans cet état il reconnut son injustice envers les Chrétiens, en faveur de qui il publia des édits, mais trop tard. Il mourut au mois de mai de l'an 311, après avoir été césar trois ans & trois mois, empereur six ans & quelques jours. Il laissa un fils naturel, nommé *Candidien*. * Eusebe, *lib.* 3. Victor. Zosime, *l.* 2. L. Cæcilius, *de sed. persecut.* &c.

MAXIMIEN, diacre de Carthage, se fit élire évêque par une partie des Donatistes, sur la fin du IV siécle. Primien successeur de Parménien, excommunia ce diacre, qui croyant que la censure étoit injuste, s'en plaignit aux évêques, & accusa Primien de plusieurs crimes. Pour examiner cette affaire, ils s'assemblerent près de Carthage au nombre de quarante-trois, & citerent Primien, qui se moqua d'eux. Ils lui donnerent du temps pour se reconnoître, & écrivirent sur cette affaire à leurs confreres ; mais lorsque le temps de la suspension fut passé, les évêques, au nombre de cent, s'assemblerent une seconde fois dans une bourgade nommée *Cebarsussi*. Primien refusa encore de comparoître, de sorte qu'on le déposa pour mettre Maximien en sa place. Ainsi le siége que les Donatistes occupoient à Carthage, eut deux évêques, & chacun trouva des partisans, qui s'attacherent à lui ; les uns se nommant *Primianistes* ; & les autres *Maximianistes*. Ce schisme dura long-temps : & Primien ayant assemblé les évêques de Numidie & de Mauritanie à Bagais, porta les choses à l'extrémité. * Saint Augustin, *l.* 3. *cont. Crescent. c.* 6 & 7. Baronius, *ann. Chr.* 394.

MAXIMIEN, évêque de Constantinople, qui avoit vécu dans une solitude, fut mis à la place de l'héréfiarque Nestorius, déposé au concile d'Ephèse l'an 431. C'étoit un prêtre d'une grande piété, & d'un zèle merveilleux pour la foi, mais au reste ignorant, & incapable de parler en public. Il fit part de son ordination à saint Cyrille, qui lui fit une réponse, où il lui témoigne la joie qu'il a de voir l'impiété de Nestorius éteinte, & de le voir assis dans sa chaire. Maximien & son clergé écrivirent au pape Célestin, qui leur fit réponse. Ce prélat mourut la semaine avant Pâque l'an 434, & eut pour successeur Proclus. * Socrate, *l.* 7, *c.* 34, & *seq.* Liberatus, *Brev. c.* 7. Baronius, *in ann. A. C.* 431 & 434.

MAXIMIEN, *cherchez* MAXIME.

MAXIMILIEN, I de ce nom, empereur, fils de FREDERIC III, dit *le Pacifique*, archiduc d'Autriche, épousa l'an 1477, *Marie* de Bourgogne,

fille & héritiere de *Charles*, surnommé *le Téméraire*, dernier duc de Bourgogne, comte de Flandre, &c. Depuis, il fit tréve avec le roi Louis XI : mais ce ne fut pas pour long-temps; car la guerre recommença, & fut suivie l'an 1479, de la bataille de Guinegaste, où le champ demeura à Maximilien, quoique plus couvert de corps de ses gens, que de ceux de ses ennemis. Le 25 mars de l'an 1482, il perdit son épouse, & resta si peu autorisé, à cause de son indigence, qu'il fut contraint de souffrir que ses enfans demeurassent à la garde des Gantois. Il fut créé roi des Romains du vivant de son pere, à Francfort, le 16 février de l'an 1486, & couronné à Aix-la-Chapelle, par l'archevêque de Cologne le 9 avril. Quelque temps après il ôta son fils aux Gantois, qui se déclarerent ses ennemis. Bruges, & presque toutes les villes de Flandre suivirent cet exemple. Le désordre fut si grand, que le 2 fevrier de l'an 1488, dans le temps que Maximilien étoit à Bruges, les habitans coururent aux armes, l'arrêterent prisonnier, & firent mourir plusieurs de ses créatures. Ils vouloient même le livrer au roi de France; mais les larmes de ce pauvre prince les fléchirent. Quelque temps après il songea à se remarier avec *Anne*, héritiere de Bretagne, & avança tellement cette affaire, qu'en l'an 1489, il l'épousa par procureur, qui fut le comte de Nassau; mais le roi Charles VIII fut négocier plus habilement que lui, & épousa la duchesse, l'an 1491, renvoyant à Maximilien *Marguerite* d'Autriche sa fille, qu'il avoit fiancée. Le roi des Romains, cruellement offensé par ce double affront, prit les armes, surprit Arras & Saint-Omer par intelligence, & entra la nuit dans Amiens, d'où il fut vigoureusement repoussé. Depuis, il consentit à une tréve avec le roi Charles VIII, au nom de Philippe son fils, ne voulant pas y être compris, ni nommé dans le traité. La paix se fit à Senlis, l'an 1493, & Maximilien ayant succédé à l'empereur *Frédéric*, épousa *Blanche*, sœur du duc de Milan. Lorsque Charles VIII se rendit maître du royaume de Naples, les conquêtes de ce jeune prince alarmerent Maximilien, qui se ligua avec le pape, & divers autres princes. Leur armée de quarante mille hommes attaqua celle du roi, qui n'en avoit que huit mille, & fut néanmoins défaite à Fournoue en l'année 1495. Depuis, Maximilien se ligua avec le roi Louis XII, contre les Vénitiens & contre le pape Jules II, & se rangea encore avec les Anglois contre le même roi. L'an 1513, les François furent défaits dans une seconde bataille, près de Guinegaste, qui est la même qu'on surnomma *la journée des éperons*. L'empereur mourut à Lens le 12 janvier 1519. On dit qu'il aimoit les savans, & qu'il composa quelques poésies, & même des mémoires de sa vie. Son corps fut porté à Neustadt, comme il l'avoit souhaité. L'on trouve à la fin du recueil des lettres de Louis XII, roi de France, & du cardinal Georges d'Amboise, imprimées en 1712, une lettre latine de cet empereur, écrite le 16 septembre 1511, & une autre du même écrite en françois, à sa fille Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, le 18 du même mois & an, par lesquelles on voit les voies étranges qu'il prenoit pour exécuter le chimérique dessein qu'il avoit projetté, de se faire élire coadjuteur du Pape Jules II, & qu'au moyen de deux ou trois cens mille ducats, il ménageoit les suffrages des cardinaux. Ce prince avoit épousé 1°. l'an 1477, *Marie* de Bourgogne, fille de *Charles*, duc de Bourgogne, dit *le Téméraire*, morte l'an 1482 : 2°. *Blanche*, fille de *Galeas-Marie*, duc de Milan, & n'en eut point d'enfans. De la premiere il laissa PHILIPPE, qui épousa *Jeanne*, héritiere d'Espagne, & fut pere de CHARLES-*Quint*, empereur après son aïeul Maximilien. Ce bonheur des princes de la maison d'Autriche à épouser des héritieres, a donné sujet à ce distique :

Bella gerant fortes, tu felix Austria nube;
Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus.

*Paul Jovius, *in elog.* Joan. Cuspinianus, *in orat. fun.* Surius, *in comment.* Guichardin, *l.* 13. Philippe de Commines, & Gaguin, *in hist. &c.*

MAXIMILIEN II, fils de FERDINAND I, fut élu roi des Romains du vivant de son pere, le 24 novembre l'an 1562. Il avoit déja épousé *Marie* d'Autriche sa cousine, fille de l'empereur *Charles-Quint*, & d'*Isabelle* de Portugal. Ce prince trouva moyen de se faire élire roi de Hongrie & de Bohême. On dit qu'il eut d'abord des sentimens favorables aux Protestans; mais qu'il changea, se contentant d'entretenir la paix entre les princes de ce parti & les Catholiques, sur-tout après la mort de son pere, l'an 1564. Les Turcs lui firent la guerre en Hongrie, où Soliman II mourut au siége de Zigeth l'an 1566. Henri de France, roi de Pologne, ayant quitté cette couronne, pour venir prendre celle de ses peres, après la mort du roi Charles IX, son frere, donna occasion aux Polonois d'élire un nouveau monarque. Ils assemblerent une diéte, où s'étant divisés en deux brigues, les uns élurent l'empereur *Maximilien*, & les autres *Etienne* Batori, prince de Transsylvanie, à condition que celui qui regneroit, épouseroit *Anne*, sœur du défunt roi. Ce dernier, plus diligent que son rival, accourut en Pologne, épousa la princesse, & se mit en possession de la couronne. Maximilien n'eut pas le temps de s'en venger, & mourut à Ratisbonne le 12 octobre 1576, après un regne de 12 ans, 2 mois & 17 jours. *Voyez* sa postérité à l'article d'AUTRICHE. * Isthuanf. *hist. de Hongrie.* Natalis, *l.* 14. Onuphre, *in chron.* Sponde, *in annal. &c.*

MAXIMILIEN, archiduc d'Autriche, fils de l'empereur MAXIMILIEN II, & frere de *Rodolphe* II, & de *Matthias* aussi empereurs, fut élu par quelques seigneurs roi de Pologne, lorsque les autres mirent Sigismond sur le trône en 1587. Il voulut soutenir son droit les armes à la main; mais ce fut avec tant de malheur, que ses troupes furent taillées en piéces, & lui-même fait prisonnier. En 1596, il marcha en Hongrie contre Mahomet III, qui prit Agria. L'archiduc lui donna bataille à Kerest le 16 octobre; & l'ayant gagnée, il en perdit tout le fruit par la faute des Allemans, qui s'étant jettés sur le bagage, furent attaqués par Cigale renégat, qui faisant volte face, en tua douze mille. Maximilien assiégea en vain Javarin, & mourut en 1618. *Voyez* AUTRICHE.

MAXIMILIEN, duc de Baviere, s'est distingué dans le XVII siécle, par son courage & par sa valeur, qui lui ont acquis le titre de *Défenseur de l'Allemagne*; sa prudence lui mérita le surnom de *Salomon*. Il gagna la bataille de Prague en 1620, ayant le comte de Tilli pour lieutenant général, contre Frédéric prince Palatin, qui s'étoit fait déclarer roi de Bohême. En reconnoissance de ses services, il fut nommé électeur de l'empire en 1623, en la place du même comte Palatin. Il mourut en 1651, âgé de 70 ans. *Voyez* BAVIERE.

MAXIMILIEN, martyr d'Afrique sur la fin du III siécle, se déclara chrétien, par le refus qu'il fit de s'enroller. Le proconsul voulut le contraindre; mais il continua à déclarer qu'il étoit chrétien, & fut condamné à avoir la tête tranchée. On fait mention de ce saint dans les martyrologes au 12 mars. * *Acta apud* Mabillon, *analect. tom.* 4. Dom

Thierri Ruinart, *acta sincera martyr.* Tillemont, *mém. pour l'hist. eccl.* Baillet, *vies des Saints, au mois de mars.*

MAXIMILLE, *Maximilla*, femme de qualité dans le II siécle, se laissa tromper par l'hérétique Montan, & fut aussi bien que Priscille, disciple de cet hérésiarque. Ensuite elles s'érigerent l'une & l'autre en maîtresses, & enseignerent ses hérésies. Les grands biens de ces deux femmes servirent à corrompre ceux qui préféroient les commodités de la vie à l'intégrité de la foi. Eusebe dit que Montan & Maximille, agités par l'esprit malin, se pendirent tous deux. *Voyez* MONTAN. * Eusebe, *l.* 3, *hist. c.* 15. Tertullien, *adv. Psychic. c.* 14. S. Jerôme, *epist* 14 *ad Marcellam. epist. ad Ctesiph. &c.* Baronius, *A. C.* 173.

MAXIMIN (saint) abbaye de l'ordre de saint Benoît à Trèves. Elle est certainement la plus ancienne de toute l'Allemagne. On croit à Trèves qu'elle fut fondée dès le temps de l'empereur Constantin. Il est sur au moins qu'il y avoit des religieux dès le temps de saint Augustin : ses confessions en font foi. Pour ses richesses & pour les grands hommes qu'elle a renfermés dans son sein, ou qu'elle a donnés à l'église, il n'y a que Fulde qui pouroit le lui disputer. Cette abbaye a eu cependant ses révolutions, comme tant d'autres. Dans le IX siécle, elle fut détruite par les Normans ; & dans les dernieres guerres des François, elle fut rasée entierement avec l'église collégiale de saint Paulin & la Chartreuse. Dieu punit l'auteur de cette exécution, qui étoit un officier Protestant. Passant à cheval sur le pont, son cheval, frapé d'un coup d'éclair, prit l'épouvante, & le jetta dans la riviére, où il fut noyé. L'abbé Alexandre, frere de l'abbé de saint Matthias, la rétablit en peu de temps avec plus de magnificence qu'auparavant. Mais on ne réparera jamais certains monumens qui ont été entierement ruinés. Tel est le tombeau d'Ada, fille du roi Pepin, & sœur naturelle de Charlemagne. Ce tombeau étoit au milieu du chœur, avec cette épitaphe : *Ada ancilla Christi, soror Caroli-Magni.* Le nécrologe de saint Maximin en fait mention avec éloge en ces termes : *V. Idus maii obiit Ada ancilla Christi, piæ memoriæ, filia Philippi regis, soror Caroli-Magni imperatoris, quæ multa bona circa & infra Maguntiam & Wormatiam, in loco Nachowe S. Maximino contulit, & post finem vitæ hic sepulta quievit.* Les religieux de Saint Maximin sont trés-réguliers. La retraite, le silence, l'assiduité & le recueillement à l'office divin, & généralement toutes les saintes pratiques de la religion y sont autant en vigueur qu'en aucun monastere des plus réformés de France. Ils se levent tous les jours à minuit ; ils disent tous les jours l'office de la Vierge, même le Vendredi saint. Leur plein-chant est majestueux ; leurs cérémonies sont simples, mais vénérables. Ils ont gardé l'abstinence de la viande prescrite par la régle, jusqu'aux derniers temps qu'ils furent extrêmement incommodés par les guerres. Mais ils ne se relâcherent sur ce point que malgré eux, & après avoir consulté toutes les plus fameuses universités d'Allemagne, qui leur conseillerent de se relâcher sur cet article. A cela près, on peut dire que l'observance est dans toute sa vigueur dans cette maison. On compte entre les saints qui ont vécu dans ce monastere, S. Basin, qui de duc de Lorraine, s'y fit moine, fut ensuite archevêque de Trèves, & redevint religieux de cette maison ; S. Bernard qui en fut abbé ; S. Fibice qui en fut le neuviéme abbé, & qu'on éleva ensuite sur le siége de Trèves ; saint Hidulfe, ensuite archevêque de Trèves, & fondateur du monastere de Moyen-Moutier ; les deux freres Jean & Benigne ; S. Nicet, depuis archevêque de Trèves ; S. Poppon, abbé de saint Maximin même, & de plusieurs autres monasteres en France ; S. Ramnold, ensuite abbé de S. Emmeran ; S. Sandrad, depuis abbé de Gladbach & de Virtenbourg, & réformateur du monastere de S. Gal ; S. Siméon, moine d'Orient, qui a fait un long séjour à saint Maximin ; S. Spinul, depuis abbé de Sainte Croix au mont de Vosge ; S. Wolfgang, ensuite évêque de Ratisbonne ; saint Wenidon ; S. Wéomad, ensuite archevêque de Trèves ; saint Wolfhelm, d'abord chanoine de la cathédrale de Cologne, ensuite moine à S. Maximin, & depuis abbé de Gladbach & de Brunwillet ; S. Clou, depuis évêque de Metz. L'abbaye de S. Maximin a aussi fourni un grand nombre d'hommes illustres en piété & en science, dont on peut voir les noms & les qualités dans le *voyage littéraire* des PP. DD. Martene & Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *tom* 2, *pag.* 281, &c.

MAXIMIN. On en fait l'un des soixante & douze disciples de Jesus-Christ, & l'on dit qu'il fut chassé de Jérusalem avec Lazare, Marthe, Magdeléne & quelques autres, & qu'ayant pris terre à Marseille, il alla prêcher l'évangile à Aix en Provence, dont il fut le premier évêque. Le martyrologe romain met sa fête le 28 de juin. Ce qui regarde son histoire est entierement fabuleux.

MAXIMIN (Saint) évêque de Trèves, dans le IV siécle, étoit né en Poitou d'une famille illustre, & étoit frere de saint Maxence, évêque de Poitiers avant saint Hilaire. La tradition du pays porte qu'il naquit à Silé, village prés de Loudun, dont l'église paroissiale est dédiée sous son nom. Il fut arrêté à Trèves par la réputation de saint Agrice, qui en étoit prélat ; & ayant été élevé quelque temps sous sa discipline, il devint son successeur l'an 332. Il assista au concile assemblé à Milan l'an 345. Lorsque saint Athanase fut exilé dans les Gaules, saint Maximin le reçut honorablement à Trèves, & fut un célébre défenseur de la doctrine du concile de Nicée, contre Euphratas, évêque de cette ville. Il se rendit à celui de Sardique, tenu l'an 347, & fut un des évêques excommuniés par les Orientaux. A son retour dans son diocèse, étant allé voir ses parens en Poitou, il y mourut vers l'an 350 ou 351. Son corps qu'on porta à Trèves, fut ôté de la cave où il étoit, par Hidulfe, évêque de Trèves, l'an 667, & fut transporté dans l'abbaye qui porte son nom, sur le bord de la Moselle. Loup Servat, abbé de Ferrieres, a écrit sa vie, qui est rapportée par Surius sous le 29 mai. * Sanct. Hieronym. *in chron.* Gregorius *Turonensis, lib.* 2 *hist. c.* 35 ; & *c.* 93 *de glor. conf.* Socrat. Sozomene. Théodoret, &c. Guillaume Kiriander, *de orig. ac stat. Trev.* Christophe Brower, *de antiq. Trev.* Pierre Crétopoli, *de episcopis Trevirensibus.* Sammarthanus, *Gallia christiana.* Baillet, *vies des saints, mois de mai.* D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tom. I.

MAXIMIN, évêque des Goths Ariens, se voyant soutenu de l'autorité du comte Pascentius, l'un des principaux officiers de l'empereur en Afrique, se crut assez fort pour défier saint Augustin à la dispute, dans une conférence publique. Ce dernier accepta le parti à Hippone avec Maximin, & à Carthage avec Pascentius, en présence d'arbitres & de témoins. Saint Augustin n'eut pas de peine à les confondre l'un & l'autre ; néanmoins ces deux hérétiques publierent hautement qu'ils avoient remporté l'avantage. C'est pourquoi saint Augustin, pour l'intérêt de la vérité, rendit leur confusion publique, en rédigeant par écrit la conférence de Carthage, & la dispute contre Maximin. * S. Augustin. *contra. Maxim.*

MAXIMIN, surnommé *Ajax*, (Caïus Julius Verus Maximinus) empereur, étoit natif de Thrace, & fils d'un pere Goth, que quelques-uns nomment *Micca* ou *Micca*, & d'une mere Alaine, appellée *Ababa* ou *Abaqua*. Sa premiere profession fut d'être berger ou bouvier; ensuite de quoi il porta les armes. On doit mettre sa naissance vers l'an 173 de Jesus-Christ. Il étoit d'une taille extraordinairement haute, buvoit quelquefois par jour plus de huit bouteilles de vin, & mangeoit quarante livres de viande. Il se fit connoître de Sévere, dans les jeux militaires que cet empereur fit représenter le 7 mars 203. Lorsqu'il eut atteint l'âge de vingt ans, il fut enrollé dans la cavalerie, d'où il passa dans les gardes du corps. Son courage l'éleva à des emplois importans dans les armées, & lui acquit l'estime & l'amitié des soldats: de sorte qu'après la mort d'Alexandre *Sévere*, à laquelle il contribua, il fut proclamé empereur dès le mois de mars de l'an 235. Il voulut signaler son avenement à l'empire par une sanglante persécution contre les Chrétiens; & la fonda sur de fausses opinions où étoient les infidèles, que les tremblemens de terre arrivés en plusieurs endroits de l'empire, & qui avoient renversé plusieurs villes, ne venoient que de la tolérance du culte de J. C. Maximin étoit un monstre de barbarie plutôt qu'un homme, & fit des actions si inhumaines & si furieuses, qu'il fut nommé le *Cyclope*, le *Busiris*, le *Sciron*, le *Phalaris*, le *Typhon* & le *Gigés* de son siécle. Son élection remplit le sénat & le peuple d'effroi; & l'on voyoit les femmes & les enfans aller en foule dans les temples prier les dieux qu'ils ne lui permissent jamais d'entrer à Rome, de peur que, comme une bête sauvage, il ne la remplît de sang & de carnage. Outre sa brutalité naturelle qui le rendoit sanguinaire, le desir de cacher l'infamie de sa naissance, augmenta encore sa cruauté. Il fit mourir tous ceux qui pouvoient avoir connoissance de son extraction, & commença par ses anciens amis qui l'avoient secouru dans la bassesse de sa fortune. Ceux qui étoient d'une famille illustre n'étoient jamais épargnés; & il en faisoit attacher les uns en croix; il ensevelissoit les autres dans des peaux de bêtes qu'il faisoit écorcher; il en exposoit aux lions & aux tigres, & en faisoit encore assommer plusieurs à coups de bâton. Son insolence n'étoit pas moindre que sa cruauté; il écrivit au sénat en termes remplis d'orgueil, & se vanta d'avoir plus fait que tous les anciens capitaines. Cependant, après la mort des Gordiens, qui s'étoient emparé de l'empire en Afrique, le sénat choisit vingt hommes pour gouverner la république, & la défendre contre Maximin, qui avoit été déclaré ennemi. Ce procedé offensa extrêmement ce tyran, qui dans son emportement, faillit à tuer C. Julius Verus MAXIMUS son fils, qu'il avoit associé à l'empire. Il vint d'Allemagne en Italie, & assiégea la ville d'Aquilée, qui se défendit si courageusement, que ses soldats, rebutés de la longueur du siége, & plus encore de sa cruauté, le tuerent avec son fils l'an 238. On porta leurs têtes à Rome, & leurs corps furent exposés aux bêtes féroces. Maximin le pere étoit alors âgé de 65 ans, & avoit régné environ deux ans & six mois. Son fils n'avoit que 21 ans. On dit que c'étoit un jeune homme qui n'avoit rien de la cruauté de son pere, qui avoit appris les lettres grecques & latines en perfection, sous Fabilius le poëte, le grammairien Philemon, Modestus le jurisconsulte, Tatien & Eugamius, tous deux rhétoriciens Grecs. * Jule Capitolin, *vie des Maximins*. Eusebe, *lib.* 6. Orose, *lib.* 7. Aurelius Victor, *de Cæsar*. Tillemont, *hist. des emper. t. III.*

MAXIMIN (Galerius Valerius Maximinus) surnommé *Daza*, étoit né dans l'Illyrie: sa mere étoit sœur de Galere Maximien, qui le fit césar le premier mai de l'an 305, & lui donna le gouvernement de l'Orient. Ce prince aimoit les savans; mais c'étoit tout ce qu'il y avoit de louable en lui: sa débauche le rendoit odieux à tout le monde, & il étoit si sujet à faire des extravagances quand il étoit ivre, ce qui lui arrivoit souvent, que lui-même se crut obligé à régler, que s'il donnoit quelques ordres après le repas, on ne les exécutât que le lendemain. Galere Maximien ayant fait Licinius auguste, Maximin s'en plaignit avec beaucoup de hauteur: on lui offrit le titre de fils des augustes, qu'on donnoit aussi à Constantin; mais il ne s'en contenta pas, & il se fit proclamer empereur au mois de février ou de mars en 308, ce que son oncle fut contraint de souffrir. Il persécutoit continuellement les Chrétiens; mais après la mort de Galere Maximien, les lettres de Constantin & de Licinius, qui étoit son collegue, l'obligerent de faire cesser la persécution. Cependant il se brouilla avec ce dernier, & crut qu'avec une puissante armée, il le dépouilleroit sans peine de la pourpre impériale, établissant l'espérance de la victoire sur la réponse de ses dieux. En effet, tout ce qui est au-delà du détroit ne lui couta aucune peine: Byzance ne tint contre lui qu'onze jours, & Héraclée ne fit pas beaucoup de résistance; mais Licinius étant enfin venu à sa rencontre, on se battit le dernier avril 313, & Maximin perdit la bataille, & prit la fuite en habit déguisé. Lorsqu'il fut arrivé dans ses états, il fit mourir les prêtres des idoles, pour les punir ou de leur flaterie ou de leur imposture; & publia un édit en faveur des Chrétiens: ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût surpris d'une maladie étrange. Il sentoit un feu intérieur qui le dévoroit: de sorte qu'ayant perdu les yeux, il ne lui restoit, comme dit Eusebe, que les os & la peau, qui paroissoit comme un sépulcre où son corps étoit enseveli. C'est ainsi qu'il mourut à Tarse, n'ayant été empereur qu'un peu plus de cinq ans. Sa femme & ses enfans furent mis à mort par ordre de Licinius. Il avoit voulu épouser Valeria, veuve de Galere Maximien; & cette princesse, qui étoit sa tante, & comme sa mere par adoption, n'y ayant pas consenti, il l'avoit reléguée on ne sait en quel endroit de Syrie. * Aurelius Victor, *Cæsar*. Eutrope. Eusebe. Zosime, &c.

MAXIMIN, abbé de Mici, *cherchez* MESMIN (Saint.)

MAXIMUS, *cherchez* CARVILIUS.

MAXIMUS, *cherchez* FABIUS MAXIMUS.

MAY (L'isle de) c'est une petite isle d'Ecosse. Elle est à l'entrée du golfe de Forts, près de la côte septentrionale & du bourg de Carrail. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Emonia*, que d'autres mettent à Saint-Colme, petite isle fort avancée dans le golfe, & environ à une lieue du bourg d'Aberdoure. * Mati, *diction. géogr.*

MAY (la riviere de) C'est une grande riviere de la Floride, dans l'Amérique septentrionale. Elle prend sa source d'un grand lac qui est dans les montagnes des Apalaches, traverse la Floride françoise, passe fort près de Saturioa, & se décharge dans la mer du Nord. * Mati, *dictionnaire géographique.*

☞ MAY (Thomas) célebre poëte & historien Anglois, au XVII siécle, naquit dans le Sussex, d'une bonne famille, & fut élevé à Cambridge. Il alla ensuite à Londres, où il se fit estimer des savans & des personnes les plus distinguées. Dans le temps des guerres civiles d'Angleterre, il prit le parti

parti du parlement & en fut fait secrétaire. Il mourut subitement en 1652. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en vers & en prose.* M. l'abbé Ladvocat, *diction. histor. portatif.*

MAYA, bourg d'Espagne. Ce lieu est fortifié & situé dans la Navarre, à la source de la Bidasce, entre Pampelune & Bayonne, à quatre lieues de celle-ci & à huit de celle-là. * Mati.

MAYENCE, ville d'Allemagne, près du confluent du Rhin & du Mein, avec archevêché, & premier électorat de l'empire, est nommée par les Allemans *Mentz*, & par les auteurs Latins *Maguntia*, *Moguntia*, ou *Moguntiacum*. Les anciens auteurs font souvent mention de cette ville, particulierement Ptolémée, Tacite, saint Jérôme, Ammien Marcellin, Eginhart, &c. Quelques auteurs tirent l'étymologie du nom de Mayence, de Magog, fils de Japhet; de Magantius Troyen; ou de certains mages ou magiciens, qui contribuerent à sa fondation. Mais cette origine paroît aussi peu raisonnable que celle que lui a voulu donner Gonthaire ou Gonthier, que quelques-uns appellent *Ligurinus*, lequel prétend que son nom est tiré de celui de la riviere du Mein qu'il nomme *Mogus*. Drusus fonda Mayence, comme il est facile de le prouver par ce que Florus dit dans le livre quatriéme de son histoire. Elle fut souvent ruinée par les Bataves, du temps de Vespasien, par les barbares sous l'empire de Julien, & par les Vandales, Alains, & Sueves vers l'an 413, comme nous l'apprenons d'une épître de saint Jérôme à Ageruchia. Mayence souffrit d'autres malheurs dans le VI siécle. L'an 872 un tremblement de terre l'abîma presqu'entierement, & un incendie en consuma une grande partie en 1080. Cette ville a été long-temps soumise aux rois de France. On dit que Clovis, après son baptême, l'enrichit de diverses églises, que Dagobert la répara considérablement, & que Charlemagne y fit bâtir un pont sur le Rhin. Le plus ancien évêque de Mayence est saint Crescent, que l'on fait disciple de saint Paul, mais sans fondement.

L'an 744 Mayence n'étoit qu'évêché suffragant de la métropole de Trèves; mais le pape Zacharie l'érigea en archevêché la même année, & en pourvut Boniface, nommé *l'Apôtre de la Frise*, parcequ'il prêcha l'évangile en ce pays. Cette nouvelle métropole eut pour suffragans les évêchés de Tongres ou de Liége, de Cologne, de Wormes, de Spire, & d'Utrecht. Le même pape attribua à l'église de Mayence, la primatie de la Germanie, & plusieurs droits considérables. Plusieurs des prélats qui succéderent à S. Boniface, ont imité son zèle & ses vertus. Sur la fin du X siécle, Willigise, fils d'un charon du village de Schoninge, au pays de Brunsvick, parvint par son mérite à être chancelier des empereurs Othon III & Henri II, & archevêque de Mayence. On tient que c'est le premier archevêque de Mayence, qui ait été électeur. Il conserva une si grande humilité dans cette haute fortune, qu'il fit peindre des roues dans les vitres de son palais, pour se représenter la bassesse de sa naissance. C'est là l'origine des armes de l'archevêché de Mayence, qui porte *de gueules à une roue d'argent*. Cette élevation de Willigise à une si grande dignité, aussi-bien que celle de Henri Knoders, dit *Gurtelknoph*, fils d'un boulanger d'Isne en Souabe, qui ayant été tiré par l'empereur Rodolphe I du couvent des Cordeliers de Lucerne, vers l'année 1280, fut élevé à l'archevêché de Mayence, font voir qu'en ce temps-là, on donnoit au mérite ce que l'on a depuis réservé & attaché à la naissance. On en peut encore inférer qu'anciennement ce n'étoit pas une condition nécessaire d'être d'une extraction noble pour être reçu chanoine dans cette église, & que la coutume de n'y admettre que des gentilshommes de quatre races, n'est pas aussi ancienne que l'institution de cet archevêché. Il semble qu'elle ait commencé depuis l'archevêque Albert III de Brandebourg, qui mourut en 1545. On y remarque aussi, qu'après lui on n'a plus nommé de prince à cet archevêché, & que les chanoines se sont conservé le droit d'y élever des personnes de leur corps. Il y a à Mayence quarante deux chanoines, dont les vingt-quatre plus anciens élisent l'archevêque, & donnent par-là un prince électeur à l'empire d'Allemagne, qui est confirmé par le pape & par l'empereur.

Nous avons remarqué, que lorsque l'église de Mayence fut érigée en archevêché, elle avoit cinq suffragans; savoir, Liége, Cologne, Wormes, Spire & Utrecht: mais depuis que l'évêché de Cologne en a été détaché, pour en faire un archevêché, & qu'on a ôté à Mayence les diocèses de Liége & d'Utrecht, elle a eu pour suffragans les évêchés de Wormes, de Spire, de Wirtzbourg, d'Augsbourg, d'Eichstet, de Bamberg, de Strasbourg, de Constance, de Hildesheim, de Paderborn, de Coire, & ceux d'Halberstat & de Werde, qui ont été sécularisés par les traités de Westphalie. L'archevêque de Mayence, outre l'autorité qu'il a sur le spirituel, est prince de l'empire, & prend de l'empereur l'investiture du temporel. La dignité de grand chancelier de l'empire en Allemagne est encore annexée à son archevêché: ce qui le rend la seconde personne de l'empire, & doyen perpétuel des électeurs. Il a aussi l'inspection sur le conseil aulique, & sur la chambre impériale, dont nous avons parlé dans l'article ALLEMAGNE, au titre des tribunaux de justice.

Le domaine du diocèse de l'archevêque de Mayence, que ceux du pays appellent *Stif vom Maintz*, est en partie dans la Franconie, dans le cercle des quatre électeurs du Rhin, dans la Hesse & dans la Thuringe. Il a la Wéteravie au septentrion & le bas Palatinat au midi. Ses principales villes, après Mayence, sont, Binghen, Aschaffenbourg, où l'électeur fait ordinairement sa demeure, Miltemberg, Omeneburg, &c. Fritzlard dans le pays de Hesse, Friedeberg, Wisbaden, Konistein, Erfort, capitale de la Thuringe. Le pays d'Eichsfel, Duderstadt, &c. dépendent du même prélat, qui a son maréchal & son chancelier; celui-là pour les affaires de la guerre; celui-ci pour celles de la justice. Mayence a aussi une université fondée à ce qu'on dit l'an 800, & rétablie l'an 1471. Le Rhin est d'une très-grande commodité pour cette ville, où l'on le passe sur un pont de bateaux extrêmement long. On y voit de très-belles églises, le palais des princes, la maison de ville, & trois châteaux, que les voyageurs ne manquent pas d'admirer, & sur-tout le *Kranich*, qui est une machine par laquelle on décharge les marchandises qu'on y apporte sur la riviere. On y remarque aussi le tombeau de Drusus, & le pont de Jules-César. Mayence est renommée par l'invention de l'imprimerie qui y fut trouvée, à ce que divers écrivains prétendent, vers l'an 1450, par Jean de Guttemberg. Elle a eu part aux malheurs de l'Allemagne pendant les guerres du XVII siécle. Les François la prirent en 1644, & au mois d'octobre 1688 elle se mit sous leur protection: mais le 17 juillet de l'année suivante le prince Charles de Lorraine l'assiégea, assisté des électeurs de Saxe & de Baviere, & des troupes de Hesse & des autres de l'empire au nombre de 60000 hommes. Le marquis d'Uxelles, lieutenant général des

armées du roi, qui y commandoit pour sa majesté, fit une vigoureuse résistance; & ce ne fut qu'après sept semaines de siége, & avoir fait périr plus de 14000 hommes des assiégeans, dont quatre princes & plusieurs officiers généraux furent du nombre, qu'il se rendit le 8 septembre 1689, avec une capitulation fort honorable, étant sorti de la place le 11, tambour battant, enseignes déployées, &c. six piéces de canon, & quatre mortiers, le seul manquement de poudre & d'armes, tous les mousquets ayant été crevés, l'ayant obligé de capituler. Pierre Cratepole a publié les annales des électeurs ecclésiastiques, & Nicolas Serrarius, Jésuite, celles des princes en particulier, & de la ville de Mayence.

Auteurs qui ont parlé de Mayence.

Ptolémée. S. Hieronym. *epist. ad Ager.* Ammien Marcellin, *liv.* 15. Eginhart, *in vita Caroli Magni.* Othon *de Frisinghen*, *l.* 3, *c.* 4. Gosvin, *l.* 2, *cap.* 27. Rhenanus, *l.* 1 & 2. Cluvier, *descript. Germ.* Mildendorp, *l.* 3. Heiss. *hist. de l'empire*, *liv.* 6. Venance Fortunat, *l.* 9. Berthius, *de rebus Germ.* Gontier, *l.* 2, *de Frid.* Sammarth. *Gall. christ.*

Conciles de Mayence.

Le premier concile de Mayence fut tenu par trente évêques & par quinze abbés, le 9 juin de l'an 813, dans le temps que Richulfe gouvernoit cette église. On y fit cinquante-cinq canons. Louis *le Débonnaire*, roi de France & empereur, ordonna l'an 828, la convocation de quatre conciles, qui furent célébrés l'année suivante à Mayence, à Paris, à Lyon, & à Toulouse, & dressa les articles de ce qui s'y devoit traiter. Autgaire étoit alors archevêque de cette ville. Louis confirma les décrets des quatre conciles dans celui de Wormes, tenu au mois d'août de la même année, en présence des légats du pape Grégoire IV. Nous n'avons que les actes de celui de Paris, en trois livres. Rabanus Maurus, archevêque de Mayence, célébra quatre conciles : le I, vers le mois d'octobre 847, pour les priviléges de l'église. On y dressa trente-un chapitres, que nous avons avec l'épître synodale, adressée à Louis, roi de Germanie. Thiota Allemande, qui faisoit la prophéteсse, y fut condamnée & fustigée, comme nous l'apprennent les annales de Fulde. Dans le même temps le moine Godescalque ayant publié quelques propositions suspectes, fut cité par Rabanus, à un concile tenu au mois d'octobre de l'an 848. Mais le moine présenta une requête d'accusation contre lui; & l'archevêque le traitant de brouillon & d'insolent, le renvoya à Hincmar, son diocésain, pour être jugé. Rabanus assembla l'an 852, les prélats de la France orientale, de Baviere, & de Saxe, pour appaiser quelques différends qu'ils avoient entr'eux. Charles, fils de Pepin, roi d'Aquitaine, succéda à Rabanus, & célébra un concile l'an 857, pour les droits de l'église, & pour examiner une lettre de Gonthier de Cologne à un prélat nommé Alfrede. Luitber, archevêque de Mayence après Charles, tint l'an 888, un concile pour la réforme des mœurs, & afin de chercher des moyens de s'opposer aux Normans. On y dressa 26 chapitres. Aribon, successeur d'Erkembaud, l'an 1021, célébra divers synodes, & l'an 1023 un concile au sujet du comte Othon. Surius en rapporte les actes dans la vie de saint Gothard. Berdon d'Opparshouen, successeur d'Aribon, se trouva à un concile de quarante-deux prélats, que le pape Léon X, accompagné de l'empereur Henri III, dit *le Noir*, célébra l'an 1049 à Mayence, contre les simoniaques & les clercs vicieux. Léopold fut archevêque après Berdon, & Sigefride d'Eperstein le fut après lui. Il célébra deux conciles; le premier l'an 1069, à l'occasion de Henri IV, qui vouloit répudier Berthe son épouse; & l'autre l'an 1071, au sujet de Charles, évêque de Constance, que ses prêtres vouloient chasser, l'accusant de sacrilége & de simonie. Le même prélat tint l'an 1075, un synode, pour y publier les décrets d'un concile de Rome, assemblé contre les ecclésiastiques concubinaires, par le pape Grégoire VII. L'an 1085, les ennemis de ce même pape formerent un conciliabule à Mayence, où ils définirent que l'élection de Guibert, antipape, étoit légitime. Dans un concile de toute l'Allemagne assemblé l'an 1105, on ôta à l'empereur Henri IV, la couronne, pour la donner à son fils. Sous le pontificat d'Adelbert de Lorraine, qui succéda à Rutthard, on tint l'an 1131, un concile à Mayence contre Brunon, évêque de Strasbourg, accusé de s'être installé par surprise sur le siége de cette église : il y remit ses droits à Matthieu, légat du saint siége, & à Aldebert qui présidoient tous deux à cette assemblée. Werner de Falkenstein, archevêque après Gérard I, célébra l'an 1261, un concile par ordre du pape Alexandre IV, qui souhaitoit que l'on trouvât moyen de s'opposer aux Tartares, qui faisoient souvent des courses en Hongrie. Pierre d'Achtzpalt assembla l'an 1310, un concile pour l'affaire des Templiers, & Conrad rhingrave en célébra deux l'an 1420 & 1423. Théodoric Schenck assembla quelques prélats l'an 1439 & 1441, au sujet du concile de Basle; & Sébastien Hensenstein tint un concile provincial l'an 1549. Nous en avons les décrets en deux parties, dont la premiere contient 47 chapitres, & la seconde 104.

MAYENNE, MAYNE, ou MAYENNE DE JUHEL, en latin *Meduana*, ville de France dans la province du Maine. Elle est située sur une riviere de son nom, au-dessous de Lassai, vers les frontieres de Normandie, & à quatorze lieues du Mans. Mayenne est assez agréable. Elle a tiré le nom de Juhel, d'un ancien seigneur du pays, qui vivoit sous le regne de Philippe *Auguste*. Mayenne a eu aussi titre de marquisat, puis de duché. CLAUDE de Lorraine, duc de Guise, fut marquis de Mayenne. Il mourut l'an 1550, & laissa FRANÇOIS duc de Guise, qui eut le même marquisat, & fut tué devant Orléans l'an 1563. CHARLES, son second fils, fut marquis de Mayenne, que le roi Charles IX érigea pour lui en duché l'an 1573. Ce duc fut chef de la ligue, comme on l'a dit ailleurs, & mourut le 3 octobre 1611. HENRI de Lorraine, son fils, duc de Mayenne, fut tué au siége de Montauban l'an 1621. *Catherine* de Lorraine, sa sœur, avoit épousé *Charles* de Gonzague, duc de Nevers, puis de Mantoue. Leurs enfans hériterent du duché de Mayenne. FERDINAND de Gonzague, l'un de leurs fils, porta ce titre, & mourut l'an 1631. Depuis, le cardinal Mazarin acheta Mayenne, qu'il donna le 28 février 1661, à *Armand-Charles* de la Porte, duc de Mazarin, par le contrat de mariage avec *Hortense* Mancini, niéce de ce même cardinal.

MAYENNE, riviere, *cherchez* MAYNE.

MAYER (Simon) *cherchez* MARIUS.

MAYER (Jean-Fréderic) Luthérien fort savant, étoit de Leipsic, fut docteur & professeur en théologie, très-versé dans les langues hébraïque, grecque & latine, & surintendant général des églises de Poméranie. Il est mort en 1712. Ses écrits qui sont en grand nombre, concernent presque tous l'écriture sainte. On connoît de lui, 1. *La bibliothéque de la bible*, où il parle des plus célébres

auteurs Juifs & Chrétiens, Catholiques, Calvinistes & Luthériens, qui ont écrit sur l'écriture sainte, en 1702 & 1704, *in-4°*, à Griphswalde, & en 1709 à Francfort & à Leipsic; & enfin en 1713 à Rostok, continuée par Charles Amdius. 2. *De la meilleure maniere d'étudier l'écriture sainte*, à Hambourg, 1694, *in-4°*. 3. *Si l'on a aujourd'hui les originaux de la bible*, à Hambourg, *in-4°*, en 1692, & en 1693, à Francfort. *Histoire de la version allemande de la bible de Martin Luther, avec une idée des versions de la bible avant Luther, & une explication des notes des anciens, des obeles, des astérisques & autres*, à Hambourg, en 1701, *in-4°*. 5. *Des modernes qui ont écrit contre l'écriture sainte*, à Griphswalde, en 1707. 6. *Dissertation historique & ecclésiastique sur les patriarches des Hébreux*, à Griphswalde en 1707, *in-4°*. 7. *Sur le troisiéme temple des Juifs*, à Griphswalde en 1707, *in-8°*. 8. *Dissertation sur l'arbre de la science du bien & du mal*, à Wittemberg en 1685, *in-4°*, & une autre *Dissertation sur les fautes & la punition des animaux*. Ces deux dissertations se trouvent dans le premier tome du Trésor de dissertations philologiques. 9. *Sur le mariage de Jacob avec les deux sœurs*, à Leipsic en 1674, *in-4°*. 10. *Si Moyse a tué avec justice l'Egyptien, dont il est parlé dans l'Exode*, à Wittemberg, en 1685, *in-4°*. 11. *Sur le sacrifice du matin & du soir*, à Griphswalde en 1704, *in-4°*. 12. *Sur la bénédiction sacerdotale*, à Griphswalde en 1705, *in-8°*. 13. *Sur les renards de Samson*, à Wittemberg en 1686, *in-4°*. 14. *Sur Elie nouri par un corbeau*, à Wittemberg en 1685. 15. *Sur ce qui est dit du roi Josias, au deuxiéme livre des rois, chapitre* XXIII, *versets 6 & 7*, à Wittemberg en 1685, *in-4°*. 16. *Job sanctifiant ses enfans*, à Griphswalde en 1705, *in-4°*. 17. *Explication des deux premiers pseaumes*, &c. à Griphswalde en 1701, *in-4°*. 18. *Sur les soixante-dix semaines de Daniel*, à Wittemberg en 1685. 19. *Sur la pénitence que firent les bêtes des Ninivites*, à Leipsic en 1673, *in-4°*. 20. *Sur les maîtres de Jesus-Christ*, à Griphswalde en 1704, *in-4°*. 21. *Sur l'oraison dominicale*, à Griphswalde en 1706, *in-4°*. 22. *Sur les sept paroles de Jesus-Christ mourant*; &c. à Griphswalde en 1706, *in-4°*. 23. *Sur Anne la prophéteße*, à Griphswalde en 1706, *in-4°*. 24. *Sur Jésus âgé de douze ans*, à Griphswalde. 25. *Sur ce qui s'est passé entre Jésus-Christ, Moyse & Elie sur le Thabor*, à Hambourg en 1688, *in-4°*. 26. *Dissertation sur la sueur de sang de Jesus-Christ*, à Griphswalde en 1707, *in-4°*. 27. *Sur le secours qu'un Ange donna à Jésus-Christ dans son agonie au jardin des Oliviers*, à Wittemberg en 1683, *in-4°*. 28. *Sur les miracles de Jésus-Christ avant celui des noces de Cana*, à Griphswalde en 1703, *in-4°*. 29. *Sur la lapidation de saint Etienne*, à Hambourg en 1690, *in-4°*, & à Francfort en 1693. 30. *Dissertation sur l'épitre aux Galates*, à Griphswalde en 1709, *in-4°*. 31. *Sur ce qui est dit dans l'apocalypse, chapitre* XIII, *de l'agneau immolé depuis l'origine du monde*, à Griphswalde en 1706, *in-4°*. Ces écrits sont en latin. Vers 1692, Mayer eut une dispute avec le ministre Orbius, qui occasiona quelques écrits de la part de l'un & de l'autre, au sujet du catéchisme du ministre Poiret, qu'Orbius avoit fait réimprimer, qu'il vouloit introduire, & à l'introduction duquel Mayer s'opposoit. En 1698, il publia aussi à Hambourg, *in-4°, une dissertation latine touchant* Catherine Bore, *femme de Luther*, où il s'appliqua à réfuter l'historien Varillas, & rapporte plusieurs faits particuliers. * Le Long, *biblioth. sacra*, page 854. *Lettres de Bayle, avec les notes de* M. Desmaizeaux, *t.* II, *pages* 545 & 730.

MAYERNE (Théodore Turquet, sieur de) baron d'Aubonne, premier médecin du roi d'Angleterre, fut l'un des plus fameux médecins de son temps. Sa famille avoit fleuri long-temps à Quiers en Piémont, & elle avoit pris le surnom de *Turquet*, d'une femme qui étoit entrée dans cette famille, & qui pour être bien faite & d'une taille avantageuse, étoit dite ressembler à une belle Turque; ce qui fit qu'on donna communément le surnom de *Turquet* à ses enfans. LOUIS de Mayerne, pere de notre médecin, s'étoit établi à Lyon, où il composa une *histoire générale d'Espagne, en deux volumes in-folio*, qu'il dédia à Henri III du nom, roi de Navarre, & d'un livre intitulé, *la monarchie aristodémocratique*, qu'il dédia aux Etats Généraux des Pays-Bas; mais que l'on défendit en France l'an 1611. Cet ouvrage n'est qu'une traduction des *vindiciæ contra tyrannos*, du fameux Junius Brutus. Il fut contredit par Louis d'Orléans, dans sa *plante humaine*, imprimée à Lyon & à Paris. L'auteur y fit une réplique en 1617. Louis de Mayerne ayant donné dans les erreurs du Calvinisme, eut deux maisons brulées à Lyon, ce qui l'obligea de se retirer en 1572, à Genève, où de sa femme *Louise*, fille d'*Antoine* le Masson, trésorier des guerres des rois François I & Henri II, naquit le 28 septembre 1573, celui qui donne lieu à cet article, lequel eut pour parrein Théodore de Beze. Après avoir fait ses humanités dans sa patrie, il fut envoyé à Heidelberg, où il étudia encore quelque temps; mais s'étant destiné à la médecine, il alla à Montpellier, & fut reçu docteur en cette faculté le 20 février 1597. De-là il passa à Paris, où il fit des leçons d'anatomie aux jeunes chirurgiens, & de pharmacie aux apothicaires. La chymie à laquelle il s'appliqua, étoit alors fort décriée en cette capitale de la France, ce qui causa le déchaînement des médecins contre Mayerne, & dont on peut voir quelque chose dans les lettres de Patin. On imprima en 1603, un ouvrage sanglant contre lui, & contre du Chêne son associé: il y répondit par une *apologie*, à laquelle Riolan répliqua; enfin la faculté de médecine fit une défense de consulter avec lui. Cela n'empêcha pas le roi Henri IV, de lui accorder la charge d'un de ses médecins ordinaires, à la recommandation de Ribbit, sieur de la Riviere, premier médecin de sa majesté, charge qu'il ne vendit qu'en 1616, & ce prince le donna en 1600, à Henri duc de Rohan, pour l'accompagner dans les voyages qu'il fit pour la France, vers les princes d'Allemagne & d'Italie. Mayerne étant de retour à la cour, y fut bien reçu, jusque-là que le roi engagea le cardinal du Perron, & quelques ecclésiastiques à travailler à le convertir à la religion catholique; mais ni les instructions de ce cardinal, ni celles de plusieurs autres personnes savantes, ne purent rien sur ses préjugés, non plus que les offres que lui fit sa majesté de l'élever à des honneurs considérables. En 1607, il traita un seigneur Anglois, qui étant guéri le mena en Angleterre, où il eut une audience particuliere du roi Jacques. Il revint en France; mais après la mort de Henri IV, le roi d'Angleterre le fit demander par son ambassadeur, pour être son premier médecin & de la reine son épouse, & lui en fit expédier en 1611, la patente scellée du grand sceau. L'envie des autres médecins Anglois n'épargna rien pour le noircir l'année suivante, à l'occasion de la mort du prince de Galles; mais le roi Jacques & les seigneurs du conseil, de même que les officiers & gentilshommes du feu prince de Galles, lui expédierent des certificats dans la meilleure forme qu'il fût possible, pour mettre son honneur à couvert. Enfin, après avoir continué les fonctions de premier médecin auprès du roi Charles I, il mourut à Chelsei près de Londres, le 15 mars 1655, âgé de 82 ans. Il avoit épousé, 1°. *Mar-*

guerite de Boëstlaër, de la maison d'Asperen: 2°. *Isabelle*, fille d'*Albert* Joachimi, célèbre par ses ambassades pour les Etats Généraux en Moscovie, en Suéde, & pendant plus de 24 ans en Angleterre. De la premiere il eut deux fils; de la seconde, deux fils & trois filles; mais de tous ces enfans une seule fille lui survécut, laquelle porta ses grands biens en mariage à *Pierre* de Caumont-la-Force, marquis de Cugnac, petit-fils de *Jacques* Nompar de Caumont, seigneur de la Force, maréchal de France: elle mourut sans enfans. On imprima à Londres en 1700, par les soins de Joseph Browne, médecin Anglois, les œuvres latines de Théodore de Mayerne, en un gros volume *in-fol.* divisé en deux livres. Le premier contient ses conseils & ses lettres d'observations; & le second, une pharmacopée fort curieuse des remédes tant galéniques que spagyriques. M. de Mayerne avoit une niéce, *Louise* de Frotté, qu'il maria à *N.* Windsor, seigneur Anglois: c'étoit une dame de très-grand mérite, & qui avoit beaucoup d'esprit & de lecture. Leti en parle avec éloge dans la quatriéme partie de son *Italia regnante*, *pag.* 64, de même que l'*histoire des ouvrages des savans au mois de mars* 1692. Elle s'étoit retirée à Genève, & y mourut vers la fin de l'an 1691. *La vie de Mayerne est dans la préface de ses œuvres.* * Patin, *lettre* 8. Bayle, *dictionaire critique.*

MAYERNE (Louis Turquet, sieur de) *voyez* l'article précédent.

MAYEUL (Saint) abbé de Cluni, *cherchez* MAYOL.

MAYFART (Jean-Matthieu) théologien Luthérien, professeur en théologie à Erfort en Thuringe, mourut en 1642, âgé de 52 ans. Il a publié un grand nombre de livres. Voici le catalogue de ceux qui sont venus à notre connoissance. *Anti-Becanus*, qu'il donna contre le Jésuite Bécan en 1627. *Nodus Gordius resolutus. Suscitabulum clericorum. Grawerus continuatus. Distinctiones theologicæ. Arx Sionis. Absurda Jesuitica. Meletemata theologica. Academica disciplina. Tractatus de pace reconcilianda inter Evangelicos*, &c. * Konig, *biblioth.*

MAYNARD (Jean) natif de Saint-Ceré en Quercy, estimé pour son savoir, composa des commentaires sur les pseaumes, qu'on voit encore aujourd'hui. Il eut pour fils GERAUD Maynard, qui suit.

MAYNARD (Geraud) fils de *Jean* Maynard, né en 1537 ou 1538, étudia en droit sous Berenger Fernandez, dit aussi *Fernand*, à Toulouse, depuis 1552, jusqu'en 1557. En 1558, il fut juge ordinaire de Saint-Ceré, sa patrie, après Jean son pere; il fut en 1565, juge fénéchal du vicomté de Turenne, (Saint-Ceré est dans cette vicomté;) & en 1570, conseiller au parlement de Toulouse. Il se démit en 1596, en faveur de *Jean*, son fils aîné, qui vivoit encore en 1617. Geraud Maynard mourut vers 1610. Il a fait un recueil intitulé: *Notables & singulieres questions de droit*, qui fut imprimé à Paris en un volume *in-folio*, & réimprimé en deux volumes *in-4°*, l'an 1608. On l'a réimprimé à Toulouse en 1752, avec plusieurs autres écrits, arrêts, discours & plaidoyers. Cette édition est en deux volumes *in-folio*. M. Pellisson, conseiller, en a fait un abrégé dans un petit volume *in-4°*, imprimé à Toulouse, chez Colomiez. Le dixiéme livre de cet abrégé contient onze questions notables de droit écrit, décidées en robes rouges; dans l'onziéme, est un abrégé de 22 plaidoyers de Puymisson, qui avoient été imprimés à Toulouse en 1612, *in-8°*.

MAYNARD (François) fils de *Geraud*, poete célèbre, & l'un des quarante de l'académie françoise, fut président au présidial d'Aurillac, & fut honoré avant sa mort du brevet de conseiller d'état. Etant fort jeune, il vint à la cour, & fut secrétaire de la reine Marguerite, ami de Desportes, camarade de Regnier, & enfin disciple de Malherbe. L'an 1634, il alla à Rome, où il s'attacha à M. de Noailles, ambassadeur pour le roi. Le cardinal Bentivoglio lui témoigna beaucoup d'amitié. Le pape Urbain VIII, qui prenoit plaisir de s'entretenir avec lui, lui donna de sa propre main un exemplaire de ses poésies latines. Il ne fut pas moins connu & moins estimé en France des plus grands seigneurs; mais sa fortune n'en devint pas meilleure. Il fut de l'académie françoise dès son institution, & peut-être le seul de sa volée auquel le cardinal de Richelieu ne fit jamais de bien. On en rapporte diverses raisons. Maynard s'en vengea dans la suite, par les vers qu'il fit contre lui, sous la régence de la reine Anne d'Autriche. Le peu de fruit qu'il recueillit de ce métier, & de son assiduité à la cour, l'obligea de se retirer chez lui, où il mourut le 28 décembre 1646, âgé de 64 ans. Il avoit fait mettre sur la porte de son cabinet cette inscription, qui témoignoit le dégout qu'il avoit de la cour & de son siécle.

Las d'espérer & de me plaindre
Des Muses, des grands & du sort,
C'est ici que j'attens la mort,
Sans la desirer ni la craindre.

Il a composé des épigrammes, & d'autres piéces en vers. * *Consultez* la vie de Malherbe, écrite par Racan; *les mémoires du Languedoc*, de Catel; l'*histoire de l'académie* de Paul Pellisson; Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes François*, &c.

MAYNE, ville, *cherchez* MAYENNE.

MAYNE, ou MAYENNE, *Meduana*, riviere de France, qui a sa source dans les montagnes d'Alençon, sur les frontieres de la Normandie. Elle traverse la partie occidentale de la province du Maine, où elle passe à Lassai, à Mayenne, à Laval, à Antresme, &c. & elle y reçoit le Domfront, la Grene, &c. puis elle entre dans l'Anjou, passe à Château-Gontier, reçoit l'Ione, l'Oudon, &c. mêle ses eaux avec celles de la Sarte & du Loire proche Angers, & se jette peu après dans la Loire. La Mayne commence à porter bateau auprès de Laval.

☞ MAYNE (Jasper) célèbre poëte & théologien Anglois du XVII siécle, fit ses études à Oxford, & entra dans l'état ecclésiastique. Il fut prédicateur du roi d'Angleterre, & s'acquit une grande réputation en Angleterre par ses poésies, & par ses autres ouvrages, dont les principaux sont, 1. OXAOMAXIA, ou *la guerre du peuple, examinée selon les principes de la raison & de l'écriture*, imprimée en 1647. 2. Un poëme, imprimé en 1665, sur la victoire navale remportée par le duc d'Yorck, sur les Hollandois. 3. Une comédie, une tragicomédie, & d'autres ouvrages en anglois. M. Ladvocat, *diction. hist. portatif.*

MAYNI (Jason) de Milan, *cherchez* MAINIUS.

☞ MAYNWARING (Arthur) l'un des plus habiles écrivains Anglois en matiere de politique, au commencement du XVIII siécle, dont on a plusieurs écrits. Il eut des charges importantes en Angleterre, qu'il exerça avec distinction. * M. l'abbé Ladvocat, *diction. historique portatif.*

MAYO, c'est une des isles du Cap Verd en Afrique. Elle est à l'orient de celle de saint Jacques, & elle est considérable par la quantité de sel qu'y font les Portugais, qui en sont les maîtres. * Mati, *diction.*

☞ MAYO (le comté de) contrée de la Connacie en Irlande. Elle est bornée au levant par les com-

tés du Slégo & de Rofcomen ; au midi par celui de Gallowai ; &ailleurs par l'Océan occidental. Ce comté peut avoir quinze lieues de côtes, au couchant, & dix au nord. La ville de Mayo est le chef lieu de ce comté, & lui a donné son nom. Elle est aujourd'hui fort déchue de ce qu'elle a été. C'étoit autrefois un évêché qui a été réuni à *Tuam*, & dont la jurifdiction appartient à Killala. Mayo est fituée à l'embouchure de la riviere de May, fur les frontieres du Slégo, & a titre de vicomté. * La Martiniere, *diction. géogr.*

MAYOL ou MAYEUL (Saint) quatriéme abbé de Cluni, fils de *Foucher*, l'un des plus riches feigneurs de Provence, naquit à Avignon vers l'an 906, & fe retira à Mâcon, où l'évêque Bernon le fit clerc, & lui donna un canonicat dans fa cathédrale. Il alla enfuite faire fes études à Lyon. Etant revenu à Mâcon, il fut fait archidiacre ; mais ayant pris la réfolution de quitter le monde, il fe retira l'an 943, dans l'abbaye de Cluni, & fut fait coadjuteur d'Aimar, abbé de ce monaftere, qui le fit élire en fa place l'an 954. Il gouverna ce monaftere feul, après la mort d'Aimar, depuis l'an 966, jufqu'à l'an 991. Il fut confidéré comme un fecond fondateur de Cluni, par les foins qu'il prit d'augmenter cette abbaye. Les papes, les empereurs & les rois, eurent une confidération particuliere pour lui. Il mit la réforme dans un grand nombre de monafteres de France, d'Allemagne & d'Italie. L'an 991, il fit élire en fa place, pour fucceffeur, Odilon, & ne lui furvécut que de quatre ans, étant mort le 11 mai 994. * *Vie de faint Mayol*, écrite par Surius, moine de Cluni, augmentée par Aldelbalde. *Vie du même*, par Odilon & par Nalgod, dans Bollandus, *avec les notes* d'Henfchenius, & de Papebrok. Mabillon, *VII fiécle Benédictin.* Baillet, *vies des Saints*, *mois de mai*. D. Rivet, *hift. littér. de la France*, tome VI.

MAYOL (Jofeph) religieux de l'ordre de faint Dominique, né à Saint-Maximin en Provence, a eu plufieurs emplois honorables dans fon ordre, & entr'autres celui de provincial de Touloufe. Il publia en 1704, à Avignon, un *in*-4°, intitulé : *Summa moralis doctrinæ Thomifticæ*, & mourut peu après. On croit que fes autres ouvrages pouront être imprimés, parcequ'il a laiffé une fomme confidérable d'argent dans le dépôt commun pour les frais de l'impreffion. * Echard, *fcript. ord. Præd.*

MAYOR (Thomas) de Xativa en Aragon, entra vers la fin du XVI fiécle, dans l'ordre de faint Dominique, & fut envoyé dans les Philippines pour y annoncer la foi. En 1612, Jean de la Piedad, évêque de Macao, étant venu demander à Manille des miffionaires Dominicains pour la Chine, Mayor fut un des deux que le provincial lui donna : mais ceux qui avoient commencé cette miffion, ne voulant point la partager avec des religieux d'un autre ordre, les traverferent fi bien, que tout ce que Mayor put faire, fut d'inftruire quelques Chinois à Macao même & de les baptifer. Il ne laiffa pas que de faire enfuite un fymbole de la foi en chinois, pour fervir à ceux qui viendroient après lui, & il le fit imprimer à Manille. * Echard, *fcript. ord. Præd.*

MAYOTTE ou COMORRE (les ifles de) c'eft un peloton de petites ifles fituées dans la mer de Zanguebar, entre la côte de Zanguebar & l'ifle de Madagafcar. Elles font fous le douziéme degré de latitude méridionale, & prennent leur nom de Mayotta, qui eft la plus méridionale de toutes. * Mati, *diction.*

MAYRHOVIUS (Matthieu) de Munich en Baviere, qui floriffoit en 1620, a écrit du péché mortel, veniel & originel ; *De rerum dominio* ; *De reftitutione* ; *De facramento Euchariftiæ*, &c. * Alegambe, *page* 337.

☞ MAZACA, furnommée EUSEBIE, ville, anciennement capitale de toute la Cappadoce. On prétend que fon nom venoit de Mofoch, fils de Japhet, qui avoit peuplé ce pays. Tibere lui fit donner le nom de *Céfarée*, fous lequel elle a été célébre dans l'églife, particuliérement à caufe de faint Bafile. * Tillemont, *hift. des empereurs*, tom. I, pag. 75. Les habitans l'appellent *Kefaria*. Elle eft, à ce que Tavernier rapporte, bâtie autour d'un rocher, au haut duquel il y a un château, & c'eft actuellement encore une ville confidérable & fort peuplée. Son archevêque tient le premier rang parmi les prélats qui relevent du patriarche de Conftantinople. * *Hift. univerf. traduite de l'anglois*, tome VI, pages 619 & 620.

MAZAGAN, petite ville & forterefle de la province de Ducala ou Duquelo, dans le royaume de Maroc en Afrique, eft fituée fur la côte feptentrionale, vers l'embouchure du fleuve Ommirabi ; environée de l'Océan d'un côté ; & fermée de l'autre d'un foffé large & profond, dont l'eau monte avec celle de la mer. Il y a dans ce foffé un puits d'eau douce, qui a un bord de pierre fort élevé, où les barques viennent faire aiguade. C'eft une place forte que le roi de Portugal fit bâtir vers l'an 1558, & qu'il a encore fortifiée, depuis qu'il a abandonné les villes de Safie & d'Azamor. Les murs font bâtis à la moderne, & il y a beaucoup d'artillerie & de munitions, avec une bonne garnifon. Le chérif l'affiégea l'an 1562, avec plus de deux cens mille hommes ; mais les affiégés fe défendirent vaillamment, & avec des mines & des feux d'artifices, ils chafferent les Maures de devant la ville. * Marmol, *de l'Afrique*, *livre* 3.

MAZANDERAN, province de Perfe en Afie, vers la mer Cafpienne, avec une ville de ce nom. Adam Oléarius dit que c'étoit autrefois la partie orientale de l'Hyrcanie. * Sanfon.

MAZARA, ville de Sicile, avec évêché, eft capitale d'une vallée de même nom, dite *Val di Mazara.*

MAZARES, Méde, s'attacha, après la deftruction de l'empire des Médes, à Cyrus, qui lui donna de l'emploi dans fes armées, & lui confia enfin le gouvernement de la Lydie, & des provinces voifines. Pactyas Lydien venoit de fe révolter, lorfque Mazares fut envoyé dans ce pays-là, & il faifoit même le fiége de la citadelle de Sardes : mais le nouveau gouverneur n'en eut pas plus de peine à prendre poffeffion de la province : tout prit la fuite devant lui, & il ne s'apperçut prefque qu'il étoit entré dans un pays de rebelles, que parcequ'il fallut, fuivant fes inftructions, introduire de nouvelles coutumes en Lydie, & députer à quelques villes pour fe faire livrer le chef de la révolte, qu'elles vouloient mettre à couvert du châtiment. Mazares vécut fort peu dans fon gouvernement, & il mourut lorfqu'il venoit de prendre Priene, & de ravager la plaine du Méandre. * Hérodote, *l.* 1.

MAZARIN, ou MAZARINI (Jules) cardinal & premier miniftre d'état en France, né dans le bourg de Pifcina dans l'Abruzze, le 14 juillet 1602, poffeda en même temps l'évêché de Metz, & les abbayes de faint Arnoul, de faint Clément, & de S. Vincent de la même ville de Metz, de faint Denys en France, de Cluni, de faint Victor-lez-Marfeille, de faint Médard de Soiffons, de faint Martin de Laon, de faint Taurin d'Evreux, de faint Michel en l'Erm, de Moiffac, &c. Dès fon jeune âge il fit paroître beaucoup d'efprit, & s'avança dans les lettres de la maniere qu'on les étudie en Italie : ce qui lui donna moyen d'entrer chez l'abbé Jerôme

Colonna, qui fut depuis cardinal. Ce jeune seigneur allant étudier dans l'université d'Alcala en Espagne, fut suivi par Mazarin, qui y apprit le droit, & qui, à son retour en Italie, prit le bonnet de docteur. Ensuite il se poussa à la cour de Rome, & s'attachant à Sacchetti, depuis cardinal, que le pape Urbain VIII envoyoit en Lombardie, il s'y instruisit des divers intérêts des princes qui y faisoient alors la guerre au sujet de Casal & du Montferrat. Peu après le cardinal Antoine Barberin, neveu du pape, vint avec le caractere de légat, dans le Milanez, & en Piémont, pour travailler à la paix. Mazarin, qui étoit resté en Piémont, entra si bien dans les sentimens de ce cardinal, & servit si à propos, qu'il eut ordre de continuer & d'agir avec Jacques Pancirole, nonce en Savoye, pour la conclusion de cette grande affaire. Il s'attacha à connoitre les desseins des François, des Impériaux, des Espagnols, du duc de Mantoue, & du duc de Savoye, & prit des mesures certaines pour accorder leurs intérêts. La paix avoit été conclue à Ratisbonne le troisiéme du mois d'octobre; mais les François & les Espagnols refusoient de l'accepter en Italie. Mazarin qui voyoit que ces refus rendoient inutiles tous ses soins, chercha de nouveaux expédiens, pour faire recevoir cette paix, & pour empêcher les deux armées d'en venir aux mains. Les Espagnols qui assiégeoient Cazal, avoient fait des retranchemens de six milles de tour, & étoient dans le dessein de se bien défendre contre les François, qui s'étoient approchés de la place, & qui vouloient forcer les ennemis dans leurs lignes. Déja les deux armées étoient prêtes à donner bataille le 26 octobre 1630, le canon même des Espagnols n'attendoit que le signal pour tirer, & les enfans perdus de l'armée françoise s'étoient détachés pour attaquer les lignes, lorsque Mazarin, après avoir fait divers voyages, & proposé plusieurs moyens pour accepter la paix, sortit des retranchemens des Espagnols, & courant au galop du côté des François, leur fit signe de la main & du chapeau, en leur criant, *La paix, la paix.* Ensuite il s'adressa au maréchal de Schomberg, qui commandoit ce jour-là l'armée, & fit des propositions que nos généraux accepterent, & qui furent suivies de la paix de Querasque, conclue le 6 avril 1631. Le nonce Pancirole & Mazarin s'y trouverent de la part du pape. Mazarin en eut toute la gloire. Le cardinal de Richelieu fut très-satisfait de sa conduite, & conçut pour lui une estime, qui lui fut très-favorable dans la suite. Le cardinal Antoine eut les mêmes sentimens pour lui, & le fit pourvoir par le pape Urbain VIII, d'une place de référendaire des deux signatures; ensuite on l'envoya l'an 1634, vice-légat à Avignon, & nonce extraordinaire en France. Ce fut là qu'il s'acquit, avec la connoissance des affaires, l'amitié du cardinal de Richelieu, & la bienveillance du roi Louis XIII. Sur la nomination de ce monarque, le pape Urbain VIII le mit au nombre des cardinaux l'an 1641. Depuis, le même roi, après la mort du cardinal de Richelieu, le fit conseiller d'état, & le nomma l'un des exécuteurs de son testament. Ainsi le cardinal Mazarin devenu ministre d'état, continua à prendre soin des affaires pendant la minorité de Louis XIV, sous la régence de la reine Anne d'Autriche. Les commencemens en furent très-heureux: & les bons succès des armées du roi firent donner des louanges au ministre. Mais dans la suite le peuple opprimé, & les grands, jaloux de son élévation, murmurerent également contre lui. Ce fut le sujet ou le prétexte des guerres civiles en 1649, 1650, 1651 & 1652. On demanda son éloignement au roi; & le cardinal, qui connut que c'étoit une nécessité pour lui de se retirer, demanda son congé, & sortit du royaume, pour s'accommoder au temps. Il étoit cependant tellement assuré de sa bonne fortune, qu'il mettoit cet accident au rang des plus grandes prospérités qui lui pouvoient arriver pour sa gloire. Tout ce que la France souffroit alors de fâcheux, renouvelloit la haine du peuple contre le cardinal. On donna divers arrêts contre lui: on mit sa tête à prix: on vendit sa bibliothéque. Mais il para adroitement ces coups, revint à la cour plus puissant qu'auparavant, & vit avec plaisir que plusieurs de ceux qui s'étoient le plus emportés contre lui, furent les premiers à lui donner des louanges. Il continua depuis de rendre de grands services, dont le plus important fut celui de la paix. Il alla lui-même la négocier l'an 1659, dans l'isle des Faisans, avec dom Louis de Haro, ministre du roi d'Espagne. Cette grande affaire y fut heureusement terminée par ces deux ministres plénipotentiaires, & la paix fut suivie du mariage du roi avec l'infante d'Espagne. Dans la suite, son application continuelle lui causa une maladie très-dangereuse. Il étoit alors au Louvre; il se fit porter à Vincennes, & y mourut le 9 mars 1661, âgé de 59 ans. Le roi fit rendre à sa mémoire des honneurs extraordinaires; ce qui justifia toutes ses actions passées. Le corps du cardinal Mazarin a été mis dans un magnifique tombeau au college appellé *Mazarin*, de son nom, autrement *des Quatre Nations*, parcequ'il est destiné à élever la jeunesse des quatre nations conquises. Ce cardinal avoit un frere & deux sœurs. Les lettres du cardinal Mazarin ont été rendues publiques. On en publia trente-six à Paris, en 1691; & en 1693, l'on donna un second volume qui en contient soixante-dix-sept. Le tout fut réimprimé en 1694, en deux parties. Ces lettres ne sont point rangées dans l'ordre de leurs dates. C'est un défaut qui a été réparé dans la nouvelle édition de ces lettres, faite (selon le titre) à Amsterdam, chez Zacharie Châtelain, en 1745, deux volumes *in-12*, & que l'on doit aux soins de M. l'abbé d'Alainval. Mais cette derniere édition a encore un autre avantage, elle est augmentée de plus de cinquante lettres qui n'avoient point encore paru, & qui toutes sont placées à leur rang. Voici le titre qui annonce ce que contient ce recueil: *Lettres du cardinal Mazarin, où l'on voit le secret de la négociation de la paix des Pyrénées, & la relation des conférences qu'il a eues pour ce sujet avec dom Louis de Haro, ministre d'état:* nouvelle édition, augmentée de plus de cinquante lettres, corrigée de plusieurs fautes, enrichie de quelques notes historiques, & mises dans un meilleur ordre. Les vingt premieres lettres de ce recueil sont du nombre de celles qui n'avoient point encore vu le jour; la plupart sont écrites au roi & à la reine mere, & toutes avant que le cardinal fût arrivé à Saint-Jean de Luz. Ce qu'il y a de plus intéressant dans ce recueil, est sans contredit ce qui regarde les conférences. C'est toujours à M. le Tellier que le cardinal Mazarin en fait le détail, afin qu'il en rende compte à leurs majestés. Le cardinal y dévelope ce qui s'est passé dans les conférences avec une netteté & une précision, qui met en quelque façon le lecteur en tiers avec les deux plénipotentiaires, & lui donne une grande connoissance des intérêts des deux cours d'Espagne & de France. * On peut lire l'extrait de ces lettres, & le jugement qui en est porté, dans les *Mémoires de Trevoux* du mois de janvier 1746, article VI.

MAZARIN (Michel) frere du précédent, né à Rome l'an 1607, se fit religieux dans l'ordre de S. Dominique, où il enseigna la philosophie & la théologie. Le parti de France le nomma général,

dans un chapitre tenu à Gènes; mais comme les Espagnols s'y opposerent, il renonça à cette charge pour le bien de la paix, & fut fait maître du sacré palais. Le cardinal son frere lui fit donner l'archevêché d'Aix l'an 1645, le chapeau de cardinal l'an 1647, & la vice-royauté de Catalogne l'an 1648. Il y fit son entrée à Barcelonne au mois de février; & étant allé à Rome, il y mourut le 2 septembre suivant, âgé de 41 ans. * Gualdo Priorati, *histoire de la paix*. Justiniani, *scritt. della Ligur.* La Barde & Priolo, *de rebus Gall.* Guichenon, *hist. de Savoye*. Dupleix, *hist. de Louis XIII*. Minist. du cardinal Mazarin. Continuation de Ciaconius. Sainte-Marthe, &c.

I. PIERRE Mazarini, dont la famille étoit, dit-on, originaire de Montaldeo dans l'état de Gènes, d'où ses aïeux sortirent dans le XVI siécle, pour aller s'établir en Sicile, naquit à Palerme, d'où il vint s'établir à Rome, où il mourut le 14 novembre 1654, âgé de 78 ans. Il avoit épousé *Hortense* Buffalini, d'une bonne famille de Citta-di-Castillo, fille d'*Octavio* Buffalini, & de *Françoise* de Bellon-de-Turin, dont il eut *Jules*, cardinal, premier ministre d'état, *qui a donné lieu à cet article; Michel*, aussi cardinal & archevêque d'Aix, *dont il est parlé ci-dessus; Laure-Marguerite* Mazarini, mariée le 6 juillet 1634, à *Jerôme* Martinozzi, gentilhomme Romain, morte à Rome le 9 juin 1685, ayant eu deux filles, qui furent, *Laure* Martinozzi, qui épousa en 1655, *Alfonse* d'Est, IV du nom, duc de Modène & de Reggio, morte le 19 juillet 1687; & *Anne-Marie* Martinozzi, alliée le 22 février 1654, à *Armand* de Bourbon, prince de Conti, &c. morte le 4 février 1672, âgée de 35 ans; & HIERONYME Mazarini, qui suit.

II. HIERONYME Mazarini, épousa *Michel-Laurent* Mancini, baron Romain, & mourut le 29 décembre 1656, ayant eu plusieurs enfans rapportés à MANCINI, & entr'autres, HORTENSE, qui suit.

III. HORTENSE Mancini, épousa le 28 février 1661, *Armand-Charles* de la Porte, duc de la Meilleraye, pair de France, chevalier des ordres du roi, grand-maître de l'artillerie de France, &c. dont les ancêtres sont rapportés sous le nom de la PORTE, auquel elle apporta la plus grande partie des biens immenses que le cardinal Mazarin son oncle avoit acquis, & qui les nomma pour ses héritiers, & légataires universels, à la charge de porter le nom & les armes pleines de Mazarin, & de substitution graduelle, par leur contrat de mariage, & par ses testamens & codicilles. Elle mourut à Chelsei en Angleterre le 2 juillet 1699, & le duc son mari en son duché de la Meilleraye le 9 novembre 1713, âgé de 82 ans. Leurs enfans furent, PAUL-JULES, qui suit; *Marie-Charlotte*, née le 28 mars 1662, mariée à *Louis-Armand* de Wignerot-du-Plessis, marquis de Richelieu, &c. morte à Dieppe le 13 de mai 1729, dans la 68 année de son âge; *Marie-Anne*, née en 1663, abbesse du Lys en 1698, morte en 1720; & *Marie-Olympe* Mazarin, née en 1665, mariée le 30 septembre 1681, à *Louis-Christophe* Gigault, marquis de Bellefonds & de la Boullaye, gouverneur du château de Vincennes, & premier écuyer de madame la dauphine.

IV. PAUL-JULES, duc de Mazarin, & de la Meilleraye, pair de France, gouverneur de Port-Louis, de Blavet, d'Hennebon & de Kimperlé, &c. né le 25 janvier 1666, mort à Paris le 7 de septembre 1731, dans la 66 année de son âge. Il avoit épousé en décembre 1685, *Félice-Charlotte-Armande* de Durfort, morte à Paris le 27 décembre 1730, âgée de 58 ans, fille de *Jacques-Henri*, duc de Duras, maréchal de France, & de *Marguerite-Félice* de Levis-Ventadour, dont il a eu, GUI-PAUL-JULES, qui suit; *Henri-Jules* de Mazarin, duc de Mayenne, né le 12 mars 1703, mort le 28 juin 1715; *Armande-Félicité*, née le 3 septembre 1691, mariée le 2 avril 1709, à *Louis* de Mailli, marquis de Nesle, morte à Versailles le 14 octobre 1729; & *N.* de Mazarin, morte sans être nommée le 23 décembre 1693, âgée de 18 mois.

V. GUI-PAUL-JULES de Mazarin, duc de la Meilleraye, né le 12 septembre 1701, devenu par la donation que son pere lui fit au mois d'août 1729, duc de Mazarin, de la Meilleraye, pair de France, &c. est mort à Paris le 30 de janvier 1738. Il avoit épousé le 5 mai 1717, *Louise-Françoise* de Rohan, fille d'*Hercules-Meriadec*, duc de Rohan-Rohan, pair de France, prince de Soubise, &c. & d'*Anne-Génevieve* de Levis-Ventadour, dont il a eu pour fille unique, *Charlotte-Antoinette* de Mazarin, née le 24 mars 1718, mariée le premier juin 1733, à *Emanuel-Félicité* de Durfort, duc de Duras, morte le 6 septembre 1736, dans la 18 année de son âge. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*.

MAZARIN (Jules) Jésuite, natif de Palerme en Sicile, & oncle du cardinal Mazarin, que Naudé dit être frere *bâtard* du pere de cette éminence, entra jeune parmi les Jésuites, & se distingua par son savoir & par ses bonnes qualités. Il enseigna la philosophie à Palerme, la théologie à Paris, & dans la suite, il fut recteur des colléges de Gènes & de Ferrare, & de la maison professe de Palerme. Le P. Jules Mazarin fut estimé l'un des plus illustres prédicateurs de son temps, s'occupa pendant plus de 20 ans dans les fonctions évangéliques, & mourut à Bologne le 22 décembre 1622, âgé de 78 ans. Il laissa divers ouvrages de sa façon, écrits en italien. * Alegambe, *bibliot. script. societ. Jesu.* Justiniani, *scritt. della. Ligur. &c.*

MAZARINO, petite ville de Sicile, avec titre de comté, en la vallée del Noto, nommée quelquefois, *Moracini* & *Mactorium* par les Latins. Cette ville a donné son nom à la maison que le cardinal Mazarin a illustrée.

MAZDACK, nom d'un fameux imposteur natif de Perse, & surnommé *Zendik*, c'est-à-dire, l'*impie*, qui sous prétexte de rendre les biens communs, vouloit s'emparer de ceux d'autrui. Il vivoit sous le regne de Cobad, pere de Chosroés, & fut si bien gagner par ses impostures l'esprit de ce prince, qu'il entreprit par son autorité, de faire une nouvelle répartition de biens par toute la Perse. Cette entreprise lui réussit si bien, qu'il dépouilla la plupart des grands du royaume, & se mit à la tête d'une grande populace, à laquelle il faisoit part de son butin. Cependant les grands de l'état qui se virent si maltraités par les ordres de leur prince, résolurent de le détrôner & de le chasser de ses états. Mais Mazdack qui étoit soutenu d'un fort grand parti, eut assez de crédit pour faire élire en sa place un nommé Masraf, qui étoit de sa faction. Buzurgemihir qui étoit le premier ministre de Cobad, fut cependant si bien ménager les esprits des grands & du peuple, leur découvrant toutes les fourberies de Mazdack, qu'il fit rétablir Cobad, & que Mazdack fut obligé de sortir du royaume. Quelque temps après, cet imposteur qui continuoit toujours à vouloir passer pour prophéte, retourna en Perse sous le regne de Noufchirvan, fils de Cobad. Mais ce prince, mieux conseillé que son pere, ne le voulut point écouter, & se servit si bien des bons avis que lui donna le même Buzurgemihir, qu'il le fit emprisonner, & enfin condamner à mort. * D'Herbelot, *bibl. orient.* M. le comte de Boulainvilliers parle de cet imposteur dans sa *Vie de Ma-*

homet, p. 108. Il prétend que sa secte avoit beaucoup de rapport à celle des Manichéens, & qu'il établissoit la communauté des biens, & même celle des femmes.

MAZEPPA (Jean) général des Cosaques, gentilhomme Polonois, né en Ukraine, fut d'abord page à la cour de Jean Casimir, roi de Pologne. Comme il y acquit une grande connoissance des affaires d'état, il se fit estimer du général Polonois qui lui donna sa confiance, & l'envoya en ambassade vers le kan des Tartares. Mazeppa s'engagea ensuite chez les Cosaques, & Ivan Samuelowitz leur général, le fit son secrétaire, & se servit souvent & utilement de ses conseils. Sa valeur lui fit donner dans la suite la place de lieutenant général; & après la mort de Samuelowitz, il fut général en chef. Dès qu'il fut parvenu à ce grade, il travailla à fortifier les frontieres de son pays pour le défendre contre les Tartares; & il contribua beaucoup à faire tomber Asoph ou Azoff sous la puissance de *Pierre le Grand*, empereur de Russie. Ce prince en reconnoissance lui donna le collier de l'ordre de saint André. Mazeppa servit fidélement cet empereur pendant vingt-quatre ans; mais en 1708, quoique dans la quatre-vingt-quatriéme année de son âge, il forma le dessein de se faire roi des Cosaques; & dans cette vue, il prit le parti de Charles XII, roi de Suéde, au service duquel il entra avec quelques régimens qu'il mena avec lui. Les Moscovites, irrités de ce changement, se rendirent maîtres de sa capitale, la raserent, & le firent pendre lui-même en effigie. Après la bataille de Pultowa, Mazeppa se sauva en Valachie, & de-là à Bender où il mourut la même année; c'est-à-dire en 1709. * Tiré du *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam, 1740. Monsieur de Voltaire, dans son histoire de Charles XII, raconte d'une maniere différente l'élévation de Mazeppa, & presque toute l'histoire de sa vie; & il dit qu'il n'avoit que soixante & dix ans lorsqu'il mourut. Consultez les livres IV & V.

MAZEZIL, *cherchez* MASCEZEL.

MAZIRA, c'est une petite isle de l'Afrique. Elle est sur la côte orientale de l'Arabie heureuse, entre le cap de Raz-al-Gate, & l'embouchure du Prim. Quelques géographes disent qu'elle étoit anciennement nommée *Organa*, & d'autres *Sarapidis Insula*. * Mati, *diction.*

MAZOVIE, province de Pologne, *cherchez* MASOVIE.

MAZOURE, ville d'Afrique, dans la basse Egypte, *cherchez* MANSOURAH.

MAZUAN, isle d'Afrique, dans le golfe Arabique, a été soumise autrefois aux Abyssins, & est présentement au Turc, depuis l'année 1557. On la nomme aussi *Macaria*. * Dapper.

MAZZAGRAN, ou *Mazagant*, anciennement *Deorum Portus*, ancienne petite ville du royaume d'Alger en Barbarie. Elle est sur la côte à l'embouchure du Selef, entre Oran & Tenez. * Mati, *diction.*

☞ MAZZEI (Clément) né à Castel-Franco, ville de l'état de l'Eglise, dans le Boulonois, est un théologien qui s'est acquis de la réputation dans le quinziéme siécle, & qui a fait honneur à sa patrie. On trouve son éloge au tome IV, page 521, des *Deliciæ eruditorum*, &c. de Jean Lami. On parle de sa mort dans le même volume, page 581, 690 & *suiv.*

MAZZOLI (Laurent) religieux de l'ordre de saint Benoît, de la congrégation de sainte Justine de Padoue dans le XVI siécle, composa des sonnets; la maniere d'écrire l'histoire; la concorde d'Aristote & de Platon, &c. & mourut l'an 1590. *Voyez* son éloge parmi ceux des hommes de lettres de l'abbé Ghilini.

MAZZONI (Jacques) Italien, natif de Cesena, s'acquit une grande réputation sur la fin du XVI siécle, & excelloit en tout genre de littérature. Le savant Jacques Criton, Ecossois, qui cherchoit avec tant de soin les hommes de lettres, & qui se vantoit d'avoir pu répondre à l'âge de 20 ans, sur tout ce qu'un homme pouvoit savoir, disoit qu'il n'en avoit pas trouvé de la force de Mazzoni, aussi fut-il le seul qui lui tint tête en Italie. Il avoit étudié les humanités à Bologne, d'où il alla à Padoue pour y apprendre la philosophie. Il quitta cette université à l'âge de 18 ans, étudia la théologie pendant six mois seulement, & il y fit un si prodigieux progrès, qu'il fut reçu docteur avec l'admiration de ceux qui l'avoient examiné & qui l'avoient entendu. Depuis ce temps, il professa la philosophie à Macerata, à Césène, à Pise, & à Rome. Le grand duc de Florence l'avoit attiré dans son université de Pise; mais le cardinal Aldobrandin le lui ayant demandé, ce prince le lui accorda, quoiqu'avec répugnance. Mazzoni alla à Rome l'an 1600: il y fut extrêmement consideré; & peu après il suivit le même cardinal à Ferrare, où il mourut l'an 1603, âgé seulement de 50 ans, & ne laissa qu'une fille, mariée à *N.* Martinelli, gentilhomme de Césène, qui fit son oraison funébre, dans laquelle on trouve plusieurs particularités de sa vie. Nous avons de lui: *Methodus de triplici hominum vita, lib. III, quæst 5197 distincta; In universam Aristotelis & Platonis philosophiam præludia*; *Difesa di Dante*, &c. * Imperialis, *in mus. hist.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Janus Nicius Erythræus, *pin. I. imag. illustr. c.* 38. *Naudæana.*

MAZZUOLI (François) de Parme, peintre célebre dès l'âge de 23 ans, peignit de très-beaux morceaux. Un de ses oncles l'introduisit auprès du pape Clément VII, qui l'employa à faire divers tableaux. Il en achevoit un, lorsque Rome fut prise par les Impériaux l'an 1527. Sans s'étonner du bruit & du désordre que faisoient les victorieux dans la ville, il travailloit tranquillement, comme autrefois Protogène. Des soldats qui le surprirent, ne lui firent aucun mal, & admirerent ses ouvrages; mais il fut ensuite pris par d'autres, auxquels il fut obligé de donner tout ce qu'il avoit, pour se retirer de leurs mains. Il revint à Parme, & l'an 1530 il se trouva à Bologne, où le pape Clément VII couronna l'empereur Charles-*Quint*. Mazzuoli observa si bien l'empereur, qu'il fit son portrait parfaitement ressemblant. Il accompagna la figure de ce prince d'une renommée, qui lui mettoit une couronne de laurier sur la tête, & d'un jeune enfant en forme d'un Hercule, qui lui présentoit une boule, comme s'il lui eût offert toute la terre à gouverner. Ce tableau plut extrêmement au pape, qui l'envoya à l'évêque de Vasona, son dataire, pour le présenter à l'empereur avec le peintre qui l'avoit fait. Charles-*Quint* voulut garder ce portrait; mais Mazzuoli lui dit qu'il n'étoit pas encore achevé, ce qui lui en fit perdre la récompense. Ce peintre se retira depuis dans sa maison; & après avoir dépensé tout son bien dans ses épreuves de chymie, auxquelles il s'attacha, il mourut l'an 1540, agé seulement de 36 ans. * Vasari, *vies des peintres*. Félibien, *entretiens sur les vies des peintres*.

M C

MCISLAU ou MCISLAW, *Mislavia*, ville & palatinat du royaume de Pologne en Lithuanie, vers le fleuve de Sose, est située sur les confins

confins de Moscovie, à dix lieues de Smolensco, & fut autrefois attaquée par les Moscovites, qui y furent battus par Sigismond I, roi de Pologne. Depuis quelque temps, les mêmes Moscovites s'en sont rendus maîtres. Suentoslaüs, duc de Smolensco, assiégea Mcislaw, l'an 1386, sans pouvoir la prendre.

M E

MEACO, grande ville du Japon, dans l'isle de Niphon, a été autrefois capitale du pays, & le siége des rois; mais depuis que Iedo ou Yedo a eu cet avantage, elle est devenue moins considérable, quoiqu'elle soit extrêmement marchande. Cette ville fut presque toute brulée, pendant les guerres civiles du Japon. Elle est divisée en deux parties: la ville haute, où est le palais des empereurs du Japon; & la basse, où est le port, avec une forteresse dite *Fuxime*.

☞ MEAD (Richard) fameux médecin de Londres, qui joignit à la plus profonde théorie, la pratique la plus brillante, la plus étendue, & la plus heureuse, naquit à Stepney, petit village près de Londres, le 2 août 1673. Il sortoit d'une famille distinguée de la province de Bukingham. Son pere, théologien estimé parmi les Presbytériens, étoit ministre de l'église paroissiale de Stepney. Il en fut chassé après le rétablissement de Charles II, & même comme on l'accusa d'avoir trempé dans quelques projets contre la cour, il prit la fuite, & se réfugia en Hollande. Avant que de quitter sa patrie, il confia son fils Richard à un maître habile. Le jeune homme fit de grands progrès. A dix-sept ans il fut envoyé à Utrecht, pour achever ses humanités sous le célebre Grævius. Après avoir passé trois années dans cette école, il se rendit à Leyde, où il étudia en médecine. Il voyagea ensuite en Italie, & prit le titre de docteur en médecine à Padoue. Il revint dans sa patrie en 1696, & s'établit d'abord dans le lieu de sa naissance. Il y exerça pendant quelques années la science de guérir, avec un succès qui décida de sa réputation. Il donna au public en 1702 des *Essais sur les poisons*. Un pareil livre ne pouvoit être composé que d'après beaucoup d'expériences d'autant plus dangereuses, qu'elles étoient moins connues. M. Méad eut le courage de les faire. Il obtint une place dans la société royale, où présidoit le grand Newton: l'université d'Oxford confirma le diplome de celle de Padoue: il fut aggrégé au collége des médecins de Londres: enfin le roi, aujourd'hui regnant, qui lorsqu'il n'étoit que prince de Galles, s'étoit servi de lui, le nomma son médecin, à son avénement au trône en 1727. Le dernier ouvrage de M. Méad, & peut-être le plus utile, est celui des *conseils & préceptes de médecine*, qui parut en 1751. Il mourut le 16 février 1754, âgé de plus de 80 ans. M. Méad étoit né avec des mœurs douces, une ame noble & délicate. Il avoit d'illustres amis à la cour, dans le ministere, dans les lettres, dans les sciences & même parmi ses confreres. Sa table ouverte aux talens & au mérite, réunissoit la magnificence de celle des financiers & les plaisirs de celle des hommes sages. Sa bibliothéque contenoit plus de dix mille volumes, presque tous précieux. Ses manuscrits grecs, latins & orientaux formoient une partie considérable de ses richesses littéraires. Aucun particulier en Angleterre n'avoit une plus belle collection d'antiquités, de médailles, de monnoies, d'estampes, de dessins, &c. Les tableaux des grands maîtres qu'il avoit rassemblés, avoient été si bien choisis, qu'ils ont été vendus après sa mort le double de ce qu'ils avoient couté. Il n'étoit jaloux de tous ces trésors que pour en permettre la vue & l'usage. On trouvoit chez lui dans presque tous les genres des sources uniques: rien ne le flatoit plus que de posséder quelque chose qui pût être utile. Il étoit le premier à offrir ses lumieres & ses richesses litteraires. Il alloit déterrer des talens cachés: il animoit à de grands projets: il faisoit continuellement travailler un grand nombre de savans & d'artistes. Il fit faire à ses dépens, & placer dans le collége des médecins de Londres, la statue de Harvey, ce médecin Anglois qui découvrit le premier la circulation du sang. L'utilité des hommes, la gloire de sa nation, étoient ses deux principes dominans. Ce fut par ses conseils qu'un citoyen appellé M. *Guy*, consacra un bien immense à la fondation d'un nouvel hôpital. La réputation de M. Méad étoit répandue dans toute l'Europe. Il entretenoit des correspondances avec les savans les plus célebres dans tous les genres. C'étoit l'Esculape de la cour & de la ville de Londres. Aussi gagnoit-il des sommes immenses. On assure que sa profession lui rapportoit par an près de deux cens mille livres de notre monnoie: ce qu'on n'aura pas de peine à croire, si l'on considere son habileté, le nombre de ses malades, & sur-tout la générosité des Anglois. * *L'année littéraire*, 1755, *tome IV. Lettre IX.* Voyez aussi l'éloge de M. Méad imprimé en 1754. On y trouve un catalogue de tous ses ouvrages. La vie de M. Méad est aussi très-exactement détaillée dans le *Journal* Britannique de M. Mati.

Nous avons rapporté ailleurs un trait de générosité sans exemple, dont usa M. Méad, à l'égard de M. Freind, autre médecin très-celebre, & son ami, pendant la détention de celui-ci à la tour de Londres. *Voyez* FREIND.

☞ MEAN (Charles de) seigneur d'Attrein, fils de Pierre de Mean, échevin de la ville de Liége, & d'Anne de Gherinx, étoit un habile jurisconsulte que son mérite éleva plusieurs fois au consulat de Liége. Il fut aussi conseiller privé & ordinaire de l'évêque prince de Liége, & employé dans plusieurs affaires très-importantes à Mastricht, & ailleurs. Il mourut le 6 avril 1674. On a de lui, *Observationes & res judicatæ ad jus civile Leodiensium*, imprimées à Liége en 1654, 3 volumes *in-folio*, & réimprimées au même lieu en 1670. Charles de Méan avoit épousé Jeanne Vander-Heyden, qu'il perdit le 17 décembre 1671, & dont il avoit eu treize enfans. Valere André rapporte son épitaphe, & dit un mot de ses enfans, dans sa *Bibliothéque Belgique*, *in-4°*, tome I. * M. Goujet, *mem. mss.*

MEANDRE, fleuve de Phrygie, sortoit de la source d'Aulocrene. Les poëtes le croyoient fils de la Terre & de l'Océan, & pere de Cyane, qui fut mere de Caune & de Byblis. Son cours étoit si oblique & si inégal, qu'on a appellé *Meandres*, les conduites obliques & les intrigues embarassées. Ovide fait une description ingénieuse du Méandre, dans le huitiéme livre des métamorphoses, au sujet du labyrinthe de Crete fait par Dédale, à la priere de Minos, roi de Crete:

Non secùs ac liquidis Phrygius Mæander in undis
Ludit, & ambiguo lapsu refluitque fluitque,
Occurrensque sibi venturas aspicit undas,
Et nunc ad fontes, nunc ad mare versus apertum
Incertas exercet aquas; Ita Dædalus implet
Innumeras errore vias, &c.

Ptolémée parle d'une montagne de ce nom dans les Indes. * Strabon, *l.* 12 & 13. Pline, *l.* 5, *c.* 19. Ovide, *l.* 9 *metamorph. &c.*

MEATH, que d'autres nomment *Medie*, province d'Irlande, dans le milieu du royaume, & dans la Lagénie. Il y a la partie orientale, nommée *East Meath*; & l'occidentale, *West Meath*.

MEAUX, ville de France, sur la riviere de Marne, est capitale de la Brie, avec évêché suffragant de Paris. Cette ville, que les Latins nomment *Meldorum urbs*, *Melda*, *Meledis*, *Meldis* & *Jatinum Meldarum*, est très-ancienne, & a eu titre de comté. On ne doute point que le passage de César, où il est parlé de Meaux, ne soit corrompu; c'est au livre cinquiéme, où il est dit: *Iis rebus constitutis, Cæsar ad portum Itium cum legionibus pervenit. Ibi cognoscit quadraginta naves, quæ in Meldis factæ erant, cursum tenere non potuisse.* D'Ablancourt traduit ainsi ce passage: *César se rendit de-là à Calais avec son armée, & apprit que quarante vaisseaux, qui avoient été faits sur cette côte, n'avoient pu tenir leur route, &c.* Il fait observer dans ses remarques sur cette traduction, que c'est une chose ridicule de dire, comme il y a dans le texte latin, que ce fut à Meaux qu'on avoit fait ces vaisseaux: car il ajoute qu'ils furent jettés par la tempête au port, d'où ils étoient partis. Sanson juge qu'il faut lire, *Unellis* pour *Meldis*. L'église cathédrale de Meaux est dédiée à saint Etienne, & compte entre ses évêques, saint Saintin, qui est le plus ancien. La riviere divise Meaux en deux parties, l'une dite *la ville*; & l'autre *le marché*, à cause d'une place où l'on tient le marché. Outre l'église cathédrale, il y a une collégiale, dédiée à saint Saintin; diverses paroisses; l'abbaye de saint Faron, possédée par les religieux Bénédictins de la congrégation de saint Maur; plusieurs monasteres, &c. Meaux a aussi trois fauxbourgs; un grand bailliage, élection, &c. Cette ville a eu autrefois des comtes particuliers. ROBERT de Vermandois, troisiéme fils d'*Herbert* II, comte de Troyes & de Meaux, vers l'an 958, épousa *Adélais*, dite *Were*, fille de *Gilbert*, duc de Bourgogne. HERBERT son frere fut après lui comte de Troyes & de Meaux, & mourut fort âgé le 28 décembre de l'an, 993. Son corps fut enterré dans l'église de l'abbaye de Lagni, qu'il avoit fait rebâtir. Flodoard & Fauchet en font mention. Herbert avoit épousé *Ogive* d'Angleterre, veuve du roi *Charles*, surnommé *le Simple*. Il en eut *Etienne*, comte de Troyes & de Meaux, qui mourut sans postérité vers l'an 1019; & *Agnès*, seconde femme de *Charles* de France, duc de Lorraine. Après la mort d'Etienne, *Eudes* II, comte de Blois son cousin, se saisit des comtés de Troyes & de Meaux, malgré le roi Robert. Les autres comtes de Champagne ont porté le même titre de comtes de Meaux, qui a été aussi celui de leurs puînés. HENRI, surnommé *Etienne*, fils du même EUDES II, fut comte de Troyes & de Meaux, aussi-bien qu'*Eudes*, fils de *Thibaut* III, comte de Champagne. Meaux fut depuis réuni à la couronne, par le mariage de *Jeanne*, reine de Navarre & comtesse de Champagne, avec le roi *Philippe* IV, dit *le Bel*, l'an 1284. Cette ville a beaucoup souffert en diverses occasions. Pendant la prison du roi Jean, le dauphin Charles son fils, régent du royaume, ayant sujet de se plaindre des Parisiens, se retira à Meaux l'an 1358. Depuis il alla vers Sens, & laissa Gaston Phoebus, comte de Foix, dans la partie de la ville de Meaux que l'on nomme *le marché*. Les Parisiens, qui avoient intérêt de s'assurer de cette clef de la Marne, y envoyerent quelques troupes, sous la conduite d'un épicier pour s'en saisir. Le maire de Meaux qui étoit de la faction, leur ouvrit les portes; mais comme les uns & les autres attaquoient le marché, le comte sortit sur eux avec de la cavalerie, & les tailla tous en piéces. L'épicier y fut tué, la ville fut brulée & saccagée, & on fit trancher la tête au maire & à quelques bourgeois. Dans la suite on rétablit Meaux: elle fut la derniere des villes sur la Marne qui resterent dans le parti du dauphin Charles I, depuis roi VII du nom. Les Anglois l'assiégerent au commencement de l'an 1421, & après une défense de trois mois, obligerent les habitans à capituler le neuviéme jour de mai. On leur promit la liberté; mais les soldats de la garnison furent arrêtés prisoniers, & on fit trancher la tête dans les Halles de Paris au bailli Louis Gast, & à trois autres capitaines. Meaux fut la premiere ville de France où les Protestans commencerent à debiter leur doctrine. Jean le Clerc, cardeur de laine de cette ville, y eut le fouet, & fut marqué de la fleur-de-lis l'an 1523, pour avoir dit que le pape étoit l'antechrist. Le même fut ensuite brulé à Metz. Jacques Pavannes, qui avoit prêché cette nouvelle doctrine à Meaux, fut brulé à Paris l'an 1525. Martial Mazurier, docteur de Paris & pénitencier de Notre-Dame, & François le Picart aussi docteur de Paris, & doyen de saint Germain l'Auxerrois, contribuerent beaucoup à rétablir la foi dans cette ville, que les Protestans y combattoient. Divers Protestans y furent punis au mois d'octobre de l'an 1546, par arrêt du parlement. Ils s'y maintinrent jusque vers l'an 1563, qu'ils y ruinerent les églises, & chasserent les prêtres. Claude Gouffier, duc de Roanez, &c. grand écuyer de France, se saisit ensuite de la ville pour le roi Charles IX, qui s'y retira l'an 1566, lorsque les Huguenots le voulurent surprendre à Monceaux. * Ptolémée, *l.* 2, *c.* 8. Pline, *l.* 4, *c.* 18. Grégoire de *Tours*, *l.* 5, *c.* 1. Nicolas Fontaine, *hist. Cathol.* De Thou, *hist.* Robert & Sammarth. *Gallia christ.* Du Chêne, *antiquités des villes de France*. Davila. Pierre Matthieu. Mezerai, &c. *Itiner. Gall. l.* 4. D. Toussaint du Plessis, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, a donné une histoire de l'église de Meaux, imprimée à Paris en 1731, *in*-4°. Ce que ce religieux y dit des reliques de S. Saintin & de celles de saint Fiacre, fut attaqué en 1747 par M. Thomé, chanoine de Meaux, qui publia à ce sujet deux lettres imprimées *in*-4° la même année. D. du Plessis a acquiescé à son sentiment.

CONCILES DE MEAUX.

Wenilon de *Sens*, Hincmar de *Reims* Gontbaud de *Rouen*, & Raoul de *Bourges*, tinrent le 17 juin de l'an 845, un concile à Meaux, où ayant revu les décrets des synodes de Couleines, de Thionville, de Beauvais & de Lorris, ils en formerent de nouveaux, que nous avons en 56 chapitres, *au huitiéme tome des conciles*. En 962, sous le pontificat de Gildéric ou Agerac, les évêques des deux provinces de Sens & de Reims tinrent un autre concile au diocése de Meaux, où l'on voulut rétablir Hugues de Vermandois sur le siége de Reims; mais ce prélat excommunié ne fut pas rétabli, & Odolric fut élu en sa place. Hugues de Die, légat du saint-siége, célébra l'an 1080 un troisiéme concile à Meaux, dans lequel Ursion de Soissons fut deposé. On installa en sa place Arnoul de Pamele, abbé de S. Médard, comme nous le voyons dans la vie de ce même saint, écrite par Lisiard, & rapportée par Surius, & dans Sigebert. Le même Hugues de Die assembla un autre concile à Meaux au mois d'octobre 1082, & sacra Robert, abbé de Rebais, après la mort de Gautier Saveïr, évêque de cette ville; mais Richer, archevêque de Sens, considérant cette entreprise comme une usurpation sur la qualité de métropolitain, ordonna Gautier de Chambli: ce qu'on poura voir dans les chroniques de Sens & d'Auxerre, dans les

épîtres du pape Grégoire VII, &c. En 1204, il y eut un cinquiéme concile à Meaux. Ce fut Jean, abbé de Casemare, ordre de Cîteaux, & légat du saint siége, qui tint ce concile pour établir la paix & la concorde entre Philippe Auguste, & Jean, roi d'Angleterre. Il s'agissoit du Poitou que Philippe avoit cédé à Jean, à titre de fief, & dont il s'étoit remis en possession. Anseau, évêque de Meaux, assista à ce concile avec d'autres évêques François; & dans la crainte que le légat ne décidât ce différend en faveur du roi d'Angleterre, ces prélats en appellerent au pape, & allerent à Rome pour y poursuivre leur appel. Anseau mourut en 1207, au monastere des Barbeaux près de Melun, au diocèse de Sens, le 8 de juin. Jean Luillier, évêque de Meaux, publia des ordonnances synodales l'an 1493. Louis Pinelle en fit pour les curés l'an 1531, & Dominique Séguier d'autres l'an 1654. A la fin du second volume de l'histoire de l'église de Meaux composée par D. Toussaint du Plessis, on trouve les statuts synodaux de cette église, depuis l'an 1246, jusqu'à ceux de M. de Bissy inclusivement en 1724.

MECELLATA, en latin *Macomadæ*, *Calumacuna*. C'étoit anciennement une petite ville, maintenant ce n'est qu'un village situé dans le royaume de Tripoli, sur la côte occidentale du golfe de Sidra. * Mati, *dict.*

MECENAS (C. Cilnius) tiroit, selon quelques auteurs, son origine d'une ancienne maison des rois d'Etrurie, & étoit de la famille des Cilniens. C'est ce qui a fait dire à Horace:

Mecænas atavis edite regibus.

Il fut favori particulier d'Auguste, protecteur des gens de lettres, & promoteur des sciences & des arts. Virgile & Horace étoient de ses amis, & lui ont dédié, l'un ses géorgiques, & l'autre ses odes. Il donnoit libéralement aux poëtes: c'est ce qui a fait dire à Martial:

Sint Mecænates, non deerunt, Flacce, Marones.

On lui attribue l'invention des abrégés, & de la méthode d'écrire avec célérité, qu'il fit publier par Acilius, ou Aquila son affranchi. Il composa quelques ouvrages fort polis; entr'autres un livre qu'il intitula, *Promethée*. Séneque jugeoit que son style auroit pu être donné pour exemple, si sa fortune ne l'eût rendu trop mol & trop efféminé. Ce qu'il exprime en termes assez particuliers: *Ingeniosus vir ille fuit, magnum exemplum romanæ eloquentiæ daturus, nisi illum enervasset felicitas, imo castrasset.* Velleius Paterculus parle ainsi de lui: « Quant à Mécénas, *dit-il*, il étoit né d'une race » illustre entre les chevaliers. C'étoit un homme » qui ne dormoit pas, lorsque les affaires requé» roient que l'on veillât; prévoyant, & qui savoit » comment il se falloit conduire dans les grandes » actions; quoique d'ailleurs il aimât l'oisiveté, & » que nâgeant dans les délices, il s'abandonnât à » toute sorte de mollesse, aussitôt que les affaires » lui permettoient de prendre quelque repos. Il » n'étoit pas moins agréable, ni moins cher à César » qu'Agrippa, encore qu'il en reçût moins d'hon» neur, car il passa toute sa vie content du rang » de chevalier, sans se soucier de grandes dignités, » qui ne lui eussent pas manqué, s'il s'en fût mis » en peine. » Suetone dit, que quand l'empereur étoit indisposé, pour se divertir il se faisoit porter chez Mécénas, & le railloit souvent sur la fausse politesse de son langage, qu'il comparoit à des cheveux frisés & parfumés. Cet empereur l'envoya à Antoine, pour lui demander du secours contre le jeune Pompée. Dion Cassius nous a conservé deux excellentes harangues d'Agrippa & de Mécénas, sur la proposition d'Auguste de quitter l'empire ou de le retenir. Mécénas lui donna ce dernier conseil, qu'Auguste suivit. On dit que ce prince rendant un jour la justice, & ayant déja condamné un grand nombre de criminels, Mécénas ne pouvant s'approcher de lui, lui jetta ses tablettes, où l'empereur trouva ces paroles, écrites de la main de son ami: *Leve toi, boureau, sors de-là.* Auguste ne s'offença point de cette liberté, connoissant l'affection de Mécénas. Les amours de sa femme avec Auguste, causerent quelque froideur entre ce prince & lui; mais cela n'empêcha pas qu'en mourant Mécénas ne fit ce prince son héritier, ni qu'Auguste ne témoignât une extrême douleur de la perte de Mécénas. Il mourut en l'année 746 de Rome, & la huitiéme avant l'ere chrétienne. Mécénas aimoit les savans, & leur fit tant de bien, sur-tout à Virgile, à Horace & à plusieurs autres, qu'il a consacré son nom à l'immortalité, & mérité qu'on donnât le nom de *Mécène* à ceux qui favorisent les gens de lettres. Pline fait mention d'un MÉCÉNAS, qui eut assez de pouvoir sur soi pour passer trois ans sans parler. Jean-Henri Meibomius a recueilli tout ce que l'on trouve dans l'antiquité touchant Mécénas, dans un livre imprimé à Leyde, *in-4°*, l'an 1653, & intitulé: *Mecænas, sive de C. Cilnii Mecænatis vitâ, moribus & rebus gestis.* * *Voyez* aussi ce qu'en dit M. Dacier, *dans son commentaire sur Horace.* Macrobe, *l.* 2, *c.* 4. Suetone, *in August.* Dion, *in August.* Seneque, *epist.* 19. Plutarchus, *in vitâ August.* Velleius, *l.* 2. Virgile. Horace, &c. Pline, *l.* 8, *c.* 6.

MECENIUS (Egnatius) un des principaux de Rome, ayant trouvé sa femme qui avoit bu du vin contre la loi de Romulus, qui le défendoit aux femmes, la tua à coups de baton, & fut absous par ce prince, selon Pline. Valere Maxime l'appelle *Egnatius Metellus*, & dit qu'il n'en fut pas seulement recherché; mais Tertullien le nomme comme Pline. * *Voyez* Pline, *hist. natur. l.* 14, *c.* 13. Valere Maxime, *l.* 6, *c.* 3. & *l'apologetique de* Tertullien.

MECHERINO, *cherchez* BECCAFUMI.

MECHINIERE (Louis Odespun de la) *cherchez* ODESPUN.

MECHOACAN, ville & province de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne ou Méxique, s'étend le long de la mer Pacifique, & a environ quatre-vingts lieues de tour. Le pays est fertile, & ses villes sont Valladolid de Mechoacan qui est la capitale, & que les habitans nomment *Guiancarco*, avec évêché; Saint-Michel, Saint-Philippe, la Conception de Salia, Léon, Zamara, Zacatula & Colima.

MECHOVIUS (Guillaume) professeur dans le collége de Lunebourg, est auteur de quelques poésies, d'une *Ethica Parænetica*, & d'un livre de la bonne maniere d'élever la jeunesse dans les écoles; imprimé en 1673. * Konig, *biblioth.*

MECKAW (Melchior) surnommé CAPIS, cardinal, évêque de Brixen, étoit Allemand, né dans l'Autriche, & fils de *Gaspard* Meckaw, conseiller d'état de l'empereur Maximilien I. Ce prince, pour récompenser, en la personne du fils, les bons services que lui avoit rendus le pere, procura à Melchior l'évêché de Brixen, & le chapeau de cardinal que lui donna le pape Alexandre VI, l'an 1503. Ce prélat travailla tout le temps de sa vie à remplir exactement ses devoirs, & se fit extrêmement considérer à Rome sous le pontificat de Jules II. Il y eut soin des affaires de l'empereur Maximilien, & y mourut le 3 mars de l'an 1509. * Guichardin, *l.* 7. Onuphre. Ciaconius, &c.

MECKELBOURG, province d'Allemagne avec titre de duché, dans la basse Saxe, entre la mer Baltique, la Poméranie, le Holstein & la Marche de Brandebourg. Le pays est gouverné par deux princes, qui sont d'une même maison, savoir, celui de GUSTRAW, dans la partie orientale, & celui de SWER, ou SWERIN au couchant. La ville du nom de *Meckelbourg* a été ruinée, & n'est plus qu'un bourg près de la mer Baltique. Lubeck a dépendu autrefois de ce duché. Les autres villes sont Wismar, qui est au roi de Suéde; Rostock, ville anséatique; Domitz, Ratzebourg, Stargard, Ribnitz, Varnemund, Tessin, Sulté, Kropelin, Rhenen, Waren, où étoient les anciens peuples, nommés, *Varini*, ou *Varni*. * Cluv. *f.* 3. Plawen, Bruel, &c. Les auteurs Latins nomment Meckelbourg, *Meckelburgum* & *Megalopolis*. Cluvier improuve ce dernier nom. Les tombeaux des princes de Meckelbourg sont à Obera, ancien monastere.

MECKELBOURG, l'une des plus anciennes maisons de princes en Allemagne, tire son origine, selon quelques-uns, de la maison des princes de MECKELBOURG, &, selon les autres, de GENSERIC, roi des Vandales: l'une en Espagne, & l'autre en Afrique. D'autres la font venir de *Radagaise* ou *Vislas* ou *Visilas*, roi des Hérules, bisaïeul du roi MISTEVO II du nom, dit *le Fort* ou *le Géant*. Ce dernier, qui étoit idolâtre, voulut vainement s'allier avec Bernard Biling II du nom, duc de Saxe. Pour s'en venger, il fit des ravages épouvantables. On dit pourtant qu'il mourut Chrétien vers l'année 1025, & qu'il laissa deux fils, EUDES & *Bogislas*. Les successeurs de l'aîné furent, GODSFAL, apôtre & martyr de ses sujets, fondateur de l'évêché de Swerin ou Schwerin. Il eut BUTHUENS, chassé & tué par les Rugiens, pere de NICOLOT, qui mourut l'an 1144, dans une bataille contre les Saxons. On met après lui, PRIBISLAS, roi des Obotrites, qui fut converti l'an 1151 à la foi par Albert l'*Ours*, & HENRI *le Lion*, qui étoient ses ennemis héréditaires; HENRI, surnommé *Buovin*, fut le restaurateur des ruines de sa maison, & eut pour fils HENRI *le Jeune*, prince des Vandales, qui fonda l'an 1226, le chapitre de Rostock; JEAN, dit *le Théologien*, qui étudia dans l'université de Paris, & travailla en l'année 1240, à la conversion des Livoniens; HENRI, qui suivit le roi saint Louis en Egypte, & y fut fait prisonier. Son fils fut HENRI, *par lequel nous allons commencer la généalogie de ces princes.*

GENEALOGIE DES DUCS DE MECKELBOURG.

I. HENRI, prince des Vandales, & de Meckelbourg, est celui depuis lequel la succession de cette maison est purgée de fables. Il fut surnommé *le Lion*, parcequ'il sût défendre vaillamment ses états contre le marquis de Brandebourg, vers la fin du XIII siécle, & mourut en 1329. Il épousa 1°. *Béatrix* de Brandebourg, qui lui apporta Stargard en mariage: & quoiqu'il n'en eût qu'une fille, *Mathilde*, qui fut mariée à *Othon*, duc de Lunebourg, il sût se conserver cette terre, partie par argent, partie par la force des armes: Christophe, roi de Danemarck, lui céda aussi entiérement la ville de Rostock, qui avoit été quelque temps dans sa dépendance: 2°. *Anne*, sœur de *Rodolphe* I, électeur de Saxe: & 3°. *Agnès*, comtesse de Lindaw. Il laissa de la seconde ALBERT I, qui suit; *Henri*, mort jeune; *Anne*, femme de *Henri*, comte d'Holsace; & *Jean*, que l'empereur Charles IV fit prince de l'empire avec son frere, l'an 1348. Celui-ci qui eut Stargard pour son partage, laissa un fils nommé *Jean*, qui, de *Végetile* de Pologne, eut un fils de même nom, mort jeune. Les autres enfans de JEAN I, furent *Rodolphe*; & *Albert*, évêque de Livonie; *Anne*, femme de *Wratislas* V, duc de Poméranie; & *Ulric*, pere de *Henri*, qui épousa 1°. *Engelburge* de Stettin: 2°. *Marguerite*, fille de *Frédéric*, duc de Brunswick, dont il eut *Marguerite* ou *Magdeléne*, mariée 1°. à *Wratislas*, duc de Poméranie: 2°. à *Burchard*, comte de Barbi; & *Ulric* II, duc de Stargard, qui épousa *Catherine*, fille unique de *Guillaume*, prince de Vandalie, dont il ne laissa que deux filles. Il mourut l'an 1471, & ses biens passerent à Henri *le Gras*, de la branche aînée.

II. ALBERT I, fils aîné de HENRI *le Lion*, fut duc de Meckelbourg, & servit utilement en France avec *Jean*, son frere, contre les Anglois. Il mourut l'an 1380, ayant eu d'*Euphémie*, fille ou sœur de *Magnus* IV, dit *Smeek*, roi de Suéde, trois fils & deux filles, 1. ALBERT II, duc de Meckelbourg, qui fut élu roi de Suéde, en la place de Magnus IV, l'an 1363. Magnus avoit deux fils, *Eric*, qui fut empoisoné; & *Aquin*, roi de Norwege, qui épousa *Marguerite*, fille de *Valdemar*, roi de Danemarck. Cette princesse, qui étoit une héroïne, fit la guerre à *Albert*, & l'arrêta prisonier l'an 1387 ou 1388. Il mourut l'an 1394. Sa premiere femme fut *Richarde*, comtesse de Swerin: & la seconde, fut *Hélene*, fille de *Magnus Torquatus*, duc de Lunebourg. Il eut de la premiere *Eric*, qui fut pris avec son pere, & qui mourut sans postérité. De la seconde, vinrent *Albert*, mort sans lignée de *Marguerite*, fille de *Frédéric*, électeur de Brandebourg; & une fille nommée *Richarde*, mariée à *Jean*, marquis de Moravie, frere de l'empereur *Sigismond*. 2. MAGNUS I, *qui continua la postérité*; 3. *Anne*, femme d'*Adolphe* XII, comte d'Holsace; 4. *Ingelburge*, femme de *Louis*, électeur de Brandebourg; & 5. HENRI, qui épousa *Ingelburge*, fille de *Valdemar*, roi de Danemarck, dont il eut *Albert* III, mort sans postérité d'*Elizabeth*, fille de *Nicolas*, duc d'Holsace; & *Marie*, femme de *Wratislas*, duc de Poméranie, & mere d'*Eric*, roi de Danemarck, &c. l'an 1412.

III. MAGNUS I de ce nom, duc de Meckelbourg, mourut avant son pere l'an 1384, laissant d'*Agnès* de Rugen, sa femme, JEAN, qui suit; *Euphémie*, femme de *Balthasar*, prince des Vandales; & *Hedwige*, mariée à *Othon* II, duc de Stettin.

IV. JEAN, dit *le Jeune*, fonda l'université de Rostock l'an 1419, fut élu roi de Suéde par quelques Suédois l'an 1412, & mourut l'année suivante. Il avoit épousé *Catherine*, fille d'*Eric* III, duc de Saxe-Lawembourg, & en eut HENRI, qui suit; *Magnus*, mort en bas âge; & *Jean*, qui n'eut point de lignée d'*Anne*, fille de *Casimir*, duc de Stettin.

V. HENRI, dit *le Gras*, duc de Meckelbourg, fut successeur des états de ses cousins, *Guillaume*, prince de Vandalie, & *Ulric*, duc de Stargard. Il épousa *Dorothée* de Brandebourg, & mourut l'an 1477. Leurs enfans furent, *Albert*, mort l'an 1491, sans postérité; *Jean*, mort de peste l'an 1475, sans lignée de *Sophie*, fille d'*Eric* II, duc de Poméranie; MAGNUS II, qui suit; *Balthasar*, élu évêque de Swerin & d'Hildesheim, qu'il résigna l'an 1474, pour épouser *Marguerite*, fille du même *Eric* II: mais il n'en eut point d'enfans, & mourut le 7 mars de l'an 1507; *Anne*, morte sans alliance l'an 1464; & *Elizabeth*, abbesse de Ribnitz.

VI. MAGNUS II, fut duc de Stargard, par le partage de son pere. Il fonda l'église cathédrale de Rostock, se signala par sa prudence & par son amour pour les lettres, & mourut le 22 novembre de l'an 1503. Il avoit épousé l'an 1475, *Sophie*, veuve de son frere *Jean*, dont il eut HENRI;

qui suit; ALBERT, *qui continua la postérité*; *Eric*, mort l'an 1508; *Sophie*, mariée l'an 1500, à *Jean*, électeur de Saxe, morte le 12 juillet de l'an 1503; *Anne*, femme de *Guillaume*, landgrave de Hesse, puis d'*Othon*, comte de Solms, morte l'an 1525; *Catherine*, épouse de *Henri*, duc de Saxe, décédée le 6 juin de l'an 1561, âgée de 84 ans; & *Dorothée*, abbesse de Ribnitz.

VII. HENRI, dit *le Pacifique*, duc de Meckelbourg, né le 3 mai de l'an 1479, mourut le 6 février de l'an 1552. Il épousa 1°. l'an 1506, *Ursule*, fille de *Jean* I, électeur de Brandebourg, morte l'an 1511: 2°. l'an 1513, *Hélene*, fille de *Philippe*, électeur Palatin: 3°. l'an 1551, *Ursule*, fille de *Magnus*, duc de Saxe-Lawembourg. De la premiere il eut, *Magnus*, évêque de Swerin, mort le 28 janvier 1550, âgé de 41 ans, sans enfans d'*Elizabeth*, fille de *Frédéric* I, roi de Danemarck, qu'il avoit épousée l'an 1543, & qui mourut le 14 octobre 1586; *Sophie*, née l'an 1507, morte le 18 juin 1541, femme d'*Ernest*, duc de Brunswick-Lunebourg-Zel; & *Ursule*, abbesse de Ribnitz, décédée l'an 1586, âgée de 76 ans. De la seconde, il eut *Philippe*, né l'an 1514, mort sans avoir été marié l'an 1557; *Marguerite*, alliée à *Henri* IV, duc de Munsterberg, morte l'an 1559, âgée de quarante-quatre ans; & *Catherine*, épouse de *Frédéric* III, duc de Lignitz, décédée l'an 1581, à l'âge de soixante-trois ans.

VII. ALBERT IV, dit *le Bel*, second fils de MAGNUS II, naquit l'an 1486, fit la guerre à ceux de Lubeck, & mourut le 10 janvier de l'an 1547. Il avoit épousé l'an 1524, *Anne*, fille de *Joachim* I, électeur de Brandebourg, morte le 18 juin de l'an 1567. Leurs enfans furent, 1. JEAN-ALBERT, qui suit; 2. *Ulric*, né le 22 avril de l'an 1527, qui fut administrateur de l'évêché de Swerin, & aida beaucoup à son frere aîné à établir la religion protestante dans leurs états. Après la mort de leur oncle Henri *le Pacifique*, il disputa contre son frere aîné *Jean-Albert* la régie des états, & la tutelle de leur neveu *Philippe*, dit l'*Imbécille*. Il le força ensuite à faire un nouveau partage des biens de la maison; & par un accord passé à Wismar, il fut conclu que chacun des deux fourniroit l'entretien à leurs deux autres freres qui restoient en vie; savoir, *Jean-Albert*, à *Christophe*, & *Ulric*, à *Charles*. Enfin Ulric fut tuteur de ses neveux, & mourut le 14 mars de l'an 1603. Il avoit épousé l'an 1556, *Elizabeth* de Danemarck, veuve de son cousin *Magnus*, laquelle étant morte le 4 octobre de l'an 1586, il se remaria deux ans après à *Anne*, fille de *Philippe*, duc de Poméranie, morte l'an 1626. Il eut de la premiere une fille, *Sophie*, née l'an 1557, mariée l'an 1572, à *Frédéric* II, roi de Danemarck, & morte l'an 1631, après 42 ans de viduité; 3. *George*, né l'an 1529, tué au siége de Francfort sur le Mein le 13 juillet de l'an 1552; 4. *Christophe*, né le 5 janvier de l'an 1537, qui fut évêque de Ratzebourg, & y abolit le culte de la religion romaine. L'archevêque de Riga l'ayant demandé pour coadjuteur, il s'empara de cet archevêché après la mort de ce prélat, secondé qu'il étoit par Eric, roi de Suéde; mais Gothard, duc de Curlande, général de l'armée polonoise, l'ayant enlevé, il resta cinq ans prisonier en Pologne; d'où étant revenu, il s'occupa le reste de ses jours à la chymie & à la musique, & mourut subitement le 14 mars de l'an 1592. Il avoit épousé l'an 1573, *Dorothée*, fille de *Frédéric* I, roi de Danemarck, qui mourut le 11 novembre de l'an 1575. Il se remaria l'an 1581, à *Elizabeth*, fille de *Gustave*, roi de Suéde, morte l'an 1597, dont il eut *Marguerite-Elizabeth*, mariée l'an 1611, à *Jean-Albert*, duc de Meckelbourg-Gustraw son neveu, morte le 10 décembre de l'an 1616; 5. *Charles*, évêque de Ratzebourg, mort l'an 1610, ayant été tuteur de ses petits neveux; 6. *Louis*, mort au siége de Copenhague l'an 1585, âgé de 49 ans; & 7. *Anne*, mariée à *Gothard*, duc de Curlande.

VIII. JEAN-ALBERT, duc de Meckelbourg, né le 22 décembre de l'an 1525, introduisit la religion protestante dans ses etats; eut part aux plus grandes affaires de son temps; eut aussi de grands démêlés avec les habitans de Rostock, qui le forcerent de démolir la citadelle qu'il avoit élevée; & mourut le 2 février de l'an 1576, âgé de 51 ans. Il avoit épousé le 24 février de l'an 1555, *Anne-Sophie*, fille d'*Albert* I, duc de Prusse, morte le 6 février de l'an 1591, & en eut *Albert*, né l'an 1556, & mort l'an 1561; JEAN, qui suit; & *Sigismond-Auguste*, qui mourut le 5 septembre de l'an 1603, sans laisser d'enfans de *Marie-Claire* de Poméranie, sa femme.

IX. JEAN II du nom, duc de Meckelbourg, né le 7 mars de l'an 1558, mourut le 22 mars de l'an 1592. De sa femme *Sophie*, fille d'*Adolphe*, duc d'Holsace, qu'il avoit épousée l'an 1588, morte l'an 1634, il laissa deux fils, ADOLPHE-FREDERIC, & JEAN-ALBERT, qui ont fait les deux *branches de* MECKELBOURG-SWERIN, & GUSTRAW; *Charles*, évêque de Ratzebourg, fut tuteur de ces deux princes, ses neveux.

X. ADOLPHE-FREDERIC, duc de Meckelbourg-Swerin, né le 15 décembre 1588, prit le parti de l'électeur Palatin & du roi de Danemarck, contre la maison d'Autriche, aussi-bien que *Jean-Albert*, son frere. L'empereur Ferdinand II les proscrivit l'an 1628, & donna leurs états à Walstein, qui s'en étoit déja rendu le maître. Depuis, le roi de Suéde le rétablit le 25 juin de l'an 1631, après la bataille de Leipsick. Ils accepterent ensuite la paix de Prague, l'an 1634, & par ce traité, rentrerent dans les bonnes graces de l'empereur. Adolphe-Frédéric céda Wismar aux Suédois, pour faciliter la paix de Westphalie, l'an 1648. Pour dédommagement on lui céda à titre d'hérédité les évêchés de Swerin & de Ratzebourg en fief immédiat & perpétuel, & le droit d'y éteindre les prébendes par le décès des chanoines. Ce prince mourut le 24 février de l'an 1658. Il épousa, 1°, le 5 septembre de l'an 1622, *Anne-Marie*, fille d'*Ennon* II, comte d'Oostfrise, morte le 5 septembre de l'an 1634: 2°. le 15 février de l'an 1635, *Marie-Catherine*, fille de *Jules-Ernest*, duc de Brunswick-à-Danneberg, morte le premier juillet de l'an 1665. De la premiere il eut CHRISTIAN-LOUIS, qui suit; *Charles*, qui, après avoir servi dans les armées de Suéde, se retira à Mirow, où il mourut le 29 août de l'an 1670, âgé de 44 ans; *Jean-George*, né le 5 mai de l'an 1629, mort le 19 juillet 1675, six mois après avoir épousé *Elizabeth-Eléonore*, fille d'*Antoine-Ulric*, duc de Brunswick; *Gustave-Rodolphe*, né le 26 février de l'an 1631, mort le 14 mai 1670. Il avoit été chanoine de Strasbourg, puis s'étoit marié l'an 1667, à *Erthmud-Sophie*, fille de *François-Henri*, duc de Saxe-Lawembourg, dont il n'eut point d'enfans; *Sophie-Agnès*, née le 12 janvier 1625, mariée le 28 juillet de l'an 1650, à *Herthmand-Auguste*, marquis de Brandebourg, qui mourut avant la consommation du mariage: elle décéda le 5 janvier de l'an 1695; *Anne-Marie*, née l'an 1627, mariée le 3 décembre de l'an 1647, à *Auguste*, duc de Saxe-Hal, administrateur de Magdebourg, morte le 21 décembre l'an 1669; & autres enfans morts en bas âge. De sa seconde femme, le duc Adolphe-Frédéric

eut FREDERIC, *tige de la branche de* SWERIN, *rapportée ci-après*; ADOLPHE-FREDERIC II, qui a fait *la branche de* STRELITZ, *aussi mentionée ci-après*; *Julienne-Sibylle*, née l'an 1636, qui demeura dans le monastere de Rumen, & mourut le 2 octobre 1701; *Christine*, abbesse de Gandersheim, née l'an 1639, morte l'an 1693; *Marie-Elizabeth*, doyenne de Gandersheim, née l'an 1646; & *Anne-Sophie*, née l'an 1647, mariée le 27 mars de l'an 1677, à *Jules-Sigismond*, duc de Wirtemberg-Oëls, dont elle resta veuve.

XI. CHRISTIAN-LOUIS, duc de Meckelbourg, prince des Vandales, né le premier décembre l'an 1623, épousa, 1°. le 9 juillet 1650, *Christine-Marguerite* de Meckelbourg-Gustraw, sa cousine, qu'il répudia l'an 1663. Elle étoit fille de *Jean-Albert*, & veuve de *François-Albert*, duc de Saxe-Lawembourg. Depuis il se fit catholique, & étant en France l'an 1663, fut fait par le roi chevalier de ses ordres: 2°. cette même année *Elizabeth-Angélique* de Montmorenci, veuve de *Gaspard* de Coligni, IV du nom, duc de Châtillon, & sœur de *François-Henri* de Montmorenci, duc de Luxembourg, Pinei, &c. maréchal de France, morte le 24 janvier de l'an 1695. Le duc Christian-Louis mourut à la Haye en Hollande, le 21 juin 1692, âgé de 69 ans, sans laisser d'enfans de ses deux femmes.

BRANCHE DE SWERIN.

XI. FREDERIC, duc de Meckelbourg, fils du second lit du duc ADOLPHE-FREDERIC, *continua la postérité*: il naquit le 13 février l'an 1638, & servit quelque temps dans les troupes de Brandebourg. Il fut aussi doyen parmi les chanoines protestans de Strasbourg, & mourut le 23 avril 1688. Il avoit fait sa demeure à Krabbau, & il eut de son épouse *Christine-Willelmine*, fille de *Christophe*, landgrave de Hesse-Bingenheim, qu'il épousa l'an 1671, FREDERIC-GUILLAUME, qui suit; CHARLES-LEOPOLD, *qui a continué la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; *Christian-Louis*, né le 15 mai 1683, désigné administrateur des états de son frere. De *Gustave-Caroline* de Meckelbourg-Strelitz, née le 17 de juillet 1694, qu'il épousa le 13 de novembre 1714, il a eu *Frédéric* de Meckelbourg, né le 9 de novembre 1717; *Ulric-Sophie* de Meckelbourg, née le premier juillet 1723; & *Louis* de Meckelbourg, né à Neustadt le 6 août 1725; & *Sophie-Louise*, née le 6 mai l'an 1685, mariée le 19 novembre 1708, à *Frédéric* III, électeur de Brandebourg, roi de Prusse.

XII. FREDERIC-GUILLAUME, duc de Meckelbourg, prince des Vandales, de Swerin & de Ratzebourg, seigneur de Rostock & de Stargard, né le 29 mars l'an 1675, succéda en 1692, au duché de Swerin, par la mort du duc *Christian-Louis*, son oncle, & au duché de Gustraw par celle du duc *Gustave-Adolphe*, l'an 1695, & mourut le 31 juillet 1713. Il avoit épousé le 2 janvier 1704, *Sophie-Charlotte*, fille de *Charles*, landgrave de Hesse-Cassel, dont il n'a point eu d'enfans.

XII. CHARLES-LEOPOLD, duc de Meckelbourg-Swerin, prince des Vandales, &c. né le 26 mai 1679, a succédé à *Frédéric-Guillaume*, son frere aîné, & prit possession du duché de Swerin le 7 août 1713. Il a eu de grands différends avec la noblesse de ses états, & ayant découvert une conspiration faite contre sa personne, il s'est retiré à Dantzic dès le mois de décembre 1721. Après une absence de plus de huit ans de ses états, il y est retourné, & arriva le 8 juin 1730, à Swerin pour y faire sa résidence. Il épousa, 1°. le 27 mai 1708, *Sophie-Edwige*, fille de *Henri-Casimir*, prince de Nassau-Dietz, qu'il répudia de sa propre autorité le 2 de juin 1710: 2°. le 19 avril 1716, *Catherine-Iwanowna*, princesse de Russie, fille de *Jean* Alexiowitz, czar de Moscovie, dont il a eu *Elizabeth-Catherine-Christine*, née le 18 décembre 1718; & un fils, né le 18 janvier 1722, mort en bas âge.

BRANCHE DE STRELITZ.

XI. ADOLPHE-FREDERIC II du nom, second fils du second lit d'ADOLPHE-FREDERIC, duc de Meckelbourg, commença cette branche. Il naquit posthume le 19 octobre 1658, & fut un des chanoines Protestans de Strasbourg. Il demeura à Strelitz, & épousa 1°. le 24 septembre l'an 1684, *Marie*, fille de *Gustave-Adolphe*, duc de Gustraw, morte le 16 janvier 1701. Après la mort de son beau-pere, il disputa sa succession contre le duc de Swerin son cousin, & enfin, par un traité du 12 mars 1701, il lui fut cédé quatre mille écus de rente, savoir, l'évêché de Ratzebourg & le district de Stargard, & une somme à prendre sur des péages, la souveraineté sur les terres cédées, & un suffrage ou voix avec la séance dans les assemblées de l'empire, & du clergé de la basse-Saxe, & double suffrage de prince: 2°. le 20 juin 1702, *Jeanne*, fille de *Frédéric*, duc de Saxe-Gotha, morte le 9 juillet 1704: & 3°. le 8 juin 1705, *Christine-Emilie-Antoinette*, fille de *Christian-Guillaume*, prince de Schuwartzbourg, & mourut le 12 mai 1708, en sa cinquantiéme année. Du premier mariage sortirent, ADOLPHE-FREDERIC III, qui suit; *Magdeléne-Amélie*, née & morte en avril 1689; *Eléonore-Willelmine*, née & morte en juillet 1691; & *Gustave-Charlotte*, née le 12 juillet 1694, mariée en novembre 1714, à *Christian-Louis*, duc de Meckelbourg-Swerin. Du troisiéme mariage vinrent, *Charles-Louis-Frédéric*, né le 23 février 1708; & *Sophie-Christine-Louise*, née le 12 octobre 1706, morte le 22 décembre 1708.

XII. ADOLPHE-FREDERIC, III du nom, duc de Meckelbourg, né le 7 juin 1686, succéda à son pere en 1708, sous la tutelle du roi de Suéde & du duc de Brunswick-Hannover. Il a épousé le 11 avril 1709, *Dorothée-Sophie*, fille de *Jean-Adolphe*, duc de Holstein-Ploën, dont il a eu *Marie-Sophie*, née le 5 mai 1710, morte le 21 février 1728; *Magdeléne-Christine*, née le 21 juillet 1711, morte; & *Frédérique-Sophie*, née le 27 juin 1713, morte.

BRANCHE DE GUSTRAW, finie en 1695.

X. JEAN-ALBERT, II du nom, duc de Meckelbourg, second fils du duc JEAN II, fut duc de Gustraw par son partage, & naquit le 5 mai de l'an 1590. Il eut part aux disgraces de son frere *Adolphe-Frédéric*, & fut rétabli avec lui. Il se fit Calviniste, & mourut le 23 avril l'an 1636. Ce prince prit trois alliances: la premiere l'an 1611, avec *Marguerite-Elizabeth*, sa tante, fille de *Christophe*, duc de Meckelbourg, morte le 10 décembre de l'an 1616: la seconde en 1618, avec *Elizabeth*, fille de *Maurice*, landgrave de Hesse, morte le 16 décembre l'an 1625: & la troisiéme le 7 mai 1626, avec *Eléonore-Marie*, fille de *Christian*, prince d'Anhalt, morte l'an 1657. Les enfans du premier lit furent, *Jean-Christophe*, & *Charles-Henri*, morts jeunes; *Sophie-Elizabeth*, née le 10 août 1613, & mariée le 13 juillet 1635, à *Auguste*, duc de Brunswick-Wolfembutel, morte le 12 août 1676; & *Christine-Marguerite*, née l'an 1615, mariée, 1°. l'an 1640, à *François-Albert*, duc de Saxe-Lawembourg: 2°. à *Christian-Louis*, son cousin, morte le 30 août 1666. Le duc de Gustraw eut du troisiéme lit GUSTAVE-ADOLPHE,

qui fuit; *Anne-Sophie*, née le 29 septembre l'an 1628, mariée le 18 mai l'an 1649, à *Louis*, duc de Lignitz, morte le 19 février l'an 1669; *Louise*, née l'an 1635, morte l'an 1648; un fils & une fille morts au berceau.

XI. GUSTAVE-ADOLPHE, duc de Meckelbourg-Gustraw, &c. né le 26 février 1633, étoit un prince généreux, & qui aimoit les lettres. Après avoir été élu administrateur de l'évêché de Ratzebourg, il y renonça l'an 1648, par le traité de Westphalie en faveur de son oncle, & eut en récompense trois canonicats, un à Magdebourg, le second à Halberstad, & l'autre à Strasbourg, avec la commanderie de Numeraw. Ce prince qui mourut le 26 octobre 1695, avoit épousé le 28 novembre 1654, *Magdeléne-Sibylle*, fille de *Frédéric*, duc de Holstein-Slesvich, morte le 20 septembre 1719, âgée de 88 ans, dont il eut *Jean*, né l'an 1655, mort l'an 1660; *Charles*, né le 18 novembre l'an 1664, mort le 15 mars de l'an 1688, sept mois après son mariage avec *Emilie*, fille de *Frédéric-Guillaume*, électeur de Brandebourg; *Eléonore*, née l'an 1657, morte l'an 1672: *Marie*, née le 9 juillet l'an 1659, mariée le 24 septembre l'an 1684, à *Adolphe-Frédéric*, duc de Meckelbourg-Strelitz; *Magdeléne*, née l'an 1660; *Sophie*, née l'an 1662; *Christine*, née le 14 août de l'an 1663, mariée le 14 mai l'an 1683, à *Louis-Christian*, comte de Stolberg; *Hedwige-Léonore*, née le 12 janvier l'an 1666, mariée le premier décembre l'an 1686, à *Auguste*, duc de Saxe-Mersbourg; *Louise*, née le 28 août l'an 1667, mariée le 5 décembre l'an 1695, à *Frédéric* IV, roi de Danemarck, morte le 15 mars 1721, en sa cinquante-quatriéme année; *Elizabeth*, née le 13 septembre l'an 1668, mariée le 29 mars l'an 1692, à *Henri*, duc de Saxe-Mersbourg, frere du duc *Auguste*; & *Auguste*, né le 25 décembre l'an 1674.

Il y avoit autrefois deux autres branches de cette maison. La premiere appellée *Vandalique*, commença vers l'an 1255, en NICOLOT, prince de la Vandalie, dont Gustraw étoit le siége. Elle finit après sept degrés de génération l'an 1430, en *Guillaume*, qui ne laissa qu'une fille mariée à *Ulric* II de ce nom, duc de Stargard, comme nous l'avons remarqué. On prétend que la seconde branche commença l'an 1025, en BUGISLAS ou *Wratislas*, duc de Poméranie, fils de *Mistevo*, surnommé *le Fort* ou *le Géant*, & qu'elle finit l'an 1637, en *Bugislas* IV, comme nous le dirons à l'article de POMERANIE. * Albert Crantz, *hist. Vand.* Joan. Locer, *de reg. & reb. gestis ducum Meckelburg.* Nicolas Helduader, *sylva chron. circuli Balt.* Zeiller, *topogr. Germ.* Cluvier, *descript. Germ. Tabulæ geneal. ducum Meckelburg.* De Prade, *histoire d'Allemagne.* Reusner. Imhoff, *not. Imper.* Rittershusius. Hubner, &c.

MECON. C'est une grande riviere de l'Inde de-là le Gange. Elle prend sa source dans les monts Damasiens aux confins de la Chine, traverse le royaume de Lao, une partie de celui de Pegu, celui de Camboge, où elle baigne Ravecca & Camboge, & se décharge dans la mer de l'Inde par trois embouchures. Quelques géographes la prennent pour le *Sobanus* des anciens, lequel d'autres estiment être le Menan, qui est une autre riviere du même pays. * Mati, *diction.*

MECQUE (La) ville de l'Arabie heureuse, est nommée par les auteurs latins *Meccha*, & par les Italiens *la Meccha*. Bellon croit que c'est la *Petra* des anciens; d'autres assurent que c'est *Marabba*. Elle est située sur le fleuve Betius, que ceux du pays nomment *Chaibar*, à une journée de la mer Rouge. Cette ville est grande, bien pavée, & célébre parmi les Turcs, pour avoir été, ou le lieu de la naissance du faux prophéte Mahomet, ou celui de sa sépulture; car les historiens ne sont pas d'un même sentiment sur ce sujet. Les environs de la Mecque sont fertiles en cette sorte de féves que nous appellons *caffé*, si renommées dans le Levant. La Mecque est située dans un vallon, terminé de tous côtés par une chaîne de montagnes, qui laisse quatre petits passages pour servir d'avenues à cette ville, qui est ouverte & sans murailles. Le terroir y est extrêmement ingrat, sans herbages, sans grains & sans arbres: les arbres & les fleurs qu'on y voit, y sont transportés dans des caisses des pays éloignés. La sécheresse y est fort extraordinaire, & les eaux si rares, que pour l'usage des habitans il les faut apporter d'ailleurs, d'où vient qu'elles y sont très-cheres. Mais ces incommodités sont surmontées par le zéle de la religion mahométane, qui y attire des pélerins de tous côtés, & des vivres en abondance. On n'y compte guère que six mille feux, la plupart des maisons y sont bâties de brique, & couvertes en terrasse. La plus célebre de toutes les mosquées mahométanes, & la plus fréquentée de l'univers, est située au milieu de la ville. Elle paroît de loin par son toît qui est élevé en dôme, avec deux minarets ou espéces de tours, qui sont d'une hauteur extraordinaire & d'une structure fort belle. On y entre par plus de cent portes, qui ont chacune une fenêtre au-dessus: le plan de la mosquée est bas, & on y descend par dix ou douze degrés. Les Mahométans croient que son terrein est sacré pour deux raisons: la premiere, parceque, disent-ils, Abraham y bâtit sa premiere maison; la seconde, parceque Mahomet y a pris naissance. La richesse des tapisseries & des dorures éclate dans toute cette mosquée, & particulierement dans un espace qui n'a point de toît, & qui, selon leur tradition, marque l'enceinte de la maison d'Abraham. On y entre par une porte d'argent qui est de la hauteur d'un homme. A côté on voit un *Turbé* (c'est ainsi qu'ils appellent une chapelle) qui enferme un puits tres-profond, & dont l'eau est salée, mais si salutaire, selon leur opinion, qu'elle sert à l'expiation de leurs péchés quand ils en prennent pour se laver. Aussi y a-t-il un jour de l'année, qui répond au vingt-troisiéme jour de notre mois de mai, destiné à une fête solemnelle, & sanctifié à leur maniere par l'épanchement de l'eau de ce puits qu'on jette sur les Mahométans, & cela se pratique dans le temps que les caravanes des pélerins abordent à la Mecque. Les voutes de la mosquée, & les boutiques qui sont à l'entour, sont remplies d'une prodigieuse quantité de riches marchandises. On trouve parmi les pierreries qu'on y étale, quantité de poudres aromatiques qui exhalent une odeur très-douce. * Daviti, *de l'Asie.* Bayle, *diction. critique.*

MECTHILDE (la mere) religieuse Bénédictine, institutrice de l'Adoration perpetuelle du Saint-Sacrement. Cette religieuse se nommoit dans le monde *Catherine* de Bar. Elle étoit née à Saint-Dié en Lorraine en 1615. Elle fit profession religieuse à 17 ans dans un couvent d'Annonciades à Bruyeres, dont elle fut supérieure deux ans après. Les guerres l'ayant obligée de sortir de ce monastere, elle se retira chez les Bénédictines de Rambervilliers, & quelque temps après elle embrassa leur institut. On lui donna dans ce nouvel état le nom de mere *Mecthilde*. Les malheurs des guerres la tirerent encore de Rambervilliers; & étant venue à Paris, avec ses religieuses, en 1653, on leur établit un couvent dans la rue Cassette au fauxbourg Saint-Germain, dont la reine, mere du roi Louis XIV, se déclara fondatrice. C'est-là que la mere Mecthilde

établit l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, qui consiste en ce qu'il y a nuit & jour une religieuse à genoux, la corde au col, au pied d'un poteau où est un cierge allumé au milieu du chœur, en état & posture de victime, pour réparer tous les outrages qui se font à Jesus-Christ dans l'Eucharistie, & que le Saint Sacrement soit exposé tous les jeudis dans leur église. Cette dévotion s'est communiquée jusqu'à onze couvens, où cet institut s'observe, & qui font comme une espéce de congrégation. La mere Mecthilde qui avoit été continuée toute sa vie prieure de ce monastere de la rue Cassette, par une élection triennale, y mourut le 6 avril 1698. * Hermant, *hist. des ordres religieux*. Le pere Helyot, *même histoire*.

MEDA (Jean de) l'un des fondateurs de l'ordre des Humiliés, *voyez* HUMILIÉS.

MEDABA, ou *Madaba*, ville de la tribu de Ruben aux confins de l'Arabie, dont les habitans tuerent Jean, fils de Mathatias, & frere de Juda *Machabée*. * I. *Machab. XI*, 26.

MEDAILLES, piéces de métal, où sont représentés les têtes ou portraits des princes & des personnes illustres d'un côté, & quelques figures ou emblêmes de l'autre côté, qu'on nomme le revers. Les médaillons sont de grandes médailles. Ceux qui sont curieux de l'antiquité, ont toujours fait grande estime de ces piéces, qui nous apprennent plusieurs choses, dont on ne peut avoir aucune connoissance par les livres. Parmi les Romains, Varron avoit recherché les portraits de tous les hommes illustres, qui s'étoient signalés depuis la fondation de Rome. Cicéron recherchoit aussi les médailles avec empressement; & Jules-César qui avoit autant d'inclination pour les sciences, que pour les armes, se plaisoit à voir les portraits des grands hommes, gravés sur ces sortes de monumens. Enfin les médailles ne servent pas seulement à satisfaire la curiosité, mais apprennent encore des points importans de l'histoire, dont elles sont des monumens authentiques & irréprochables. Les médailles sont d'or, d'argent, de cuivre jaune & rouge, de cuivre qu'on appelle de Corinthe, de bronze & de plomb: quelques-unes de celles d'argent sont fourrées, c'est-à-dire, qu'elles n'ont qu'une petite feuille d'argent sur le cuivre: quelques autres ne sont que de cuivre argenté. Le prix des médailles ne se prend pas de la nature du métal dont elles sont composées, puisqu'il y en a de bronze qui sont beaucoup plus cheres & plus rares que celles d'or. Les médailles d'Othon qui sont d'or, valent beaucoup moins que celles de cet empereur en bronze. Il faut néanmoins avouer que les véritables médailles d'or sont fort rares, celles d'argent sont plus communes, & ne passent guères trois pouces de diametre. A l'égard des empereurs Romains, on doit choisir les latines, c'est-à-dire, celles qui ont été gravées en Italie, & particuliérement à Rome; car celles qui étoient faites dans les Gaules, dans l'Espagne, ou dans la Grece, ne ressemblent pas si bien. Les connoisseurs discernent facilement les unes des autres; car outre que les grecques & celles des provinces ont ordinairement quelque nom ou quelque hiéroglyfique, qui fait connoître le pays où elles ont été frapées, elles sont aussi presque toujours d'une fabrique différente. Ainsi l'on reconnoît aisément les égyptiennes, à leurs bords particuliers; les syriennes, à leur épaisseur; & les espagnoles, à leur peu de relief. De plus, les étrangers n'avoient pas la permission de battre des médailles d'or de l'empereur. Si bien que celles d'or sont d'Italie, & la plupart de celles d'argent ou de grand bronze, qui ont les deux lettres S. C. c'est-à-dire, *senatûs consulto*, par ordre du sénat. On ne peut rien établir de certain pour la ressemblance sur les médailles des consuls Romains ou des héros de l'antiquité; parceque, comme les consuls n'avoient pas la permission de représenter leur tête sur la monnoie, celles que l'on voit d'eux, n'ont été faites que par leurs descendans; & les héros n'ont été aussi représentés sur les médailles, qu'après leur mort, & quelquefois plusieurs années après; c'est pourquoi on n'est pas sur de voir leurs traits au naturel. A l'égard des médailles de bronze, on les partage en trois classes: le grand, le moyen & le petit bronze. Le grand bronze ne passe point les Posthumes; le moyen va jusqu'à la décadence de l'empire en Occident, & même jusqu'aux Paléologues pour l'Orient, mais il y a de grandes interruptions: ensorte qu'il est difficile d'en former une suite depuis Jules-César jusqu'aux Paléologues pour l'Orient. Celle du petit bronze a aussi de grandes interruptions, & on auroit bien de la peine à en trouver depuis Jules-César jusqu'aux Posthumes; & cela seroit absolument impossible depuis Théodose jusqu'aux Paléologues. On peut encore diviser les médailles en cinq classes différentes, par rapport à ce qu'elles représentent, 1°. Celles des rois: 2°. des villes grecques ou latines: 3°. des familles romaines que l'on appelle consulaires: 4°. les impériales, & celles qui y ont rapport: 5°. les divinités. Les médailles que l'on appelle consulaires, ne sont pas ainsi nommées, parcequ'elles ont été battues pour les consuls, mais parcequ'elles ont été frapées dans le temps que la république étoit gouvernée par les consuls. Ordinairement les inscriptions sont en latin ou en grec. Il y en a aussi en hébreu, en langue punique & en arabe. Les hébraïques ne sont pas plus anciennes que les Machabées, peut-être même n'ont-elles pas cette antiquité. On croit que c'est la monnoie que les Juifs appellent sicles. A l'égard des puniques, elles paroissent avoir été battues en Espagne par les Sarasins. Pour les arabesques, elles sont modernes, peu curieuses & d'une mauvaise fabrique. * *Science des médailles, à Amsterdam, en* 1693. Spanheim, *des médailles*. Spon, *recherches curieuses de l'antiquité*.

MEDARD (Saint) évêque de Noyon, naquit en Picardie au village de Salenci, à une lieue de Noyon, sous le regne de Mérouée. Son pere, qui s'appelloit *Nectar*, étoit un gentilhomme François, des plus considérables de la cour; & sa mere, qui se nommoit *Protagie*, étoit une demoiselle issue des anciens Romains, qui s'étoient habitués dans les Gaules. Médard ayant fait ses études avec S. Eleuthere, qui fut depuis évêque de Tournai, reçut l'ordre de prêtrise des mains de l'évêque de Vermand, qui étoit alors la capitale du Vermandois. Quelques années après, c'est-à-dire, vers l'an 530, il fut élu évêque de cette église; mais comme un peu avant son élection, tout le pays autour de l'Oise & de la Somme, avoit été désolé par les Huns, les Vandales & autres barbares, & que la ville de Vermand, qui n'étoit pas forte, étoit continuellement exposée à de semblables courses, il prit la résolution de transferer son siége à Noyon, qui étoit une forteresse considérable, & qui depuis est devenue une ville célébre avec titre de comté-pairie. L'évêché de Tournai étant venu à vaquer, par la mort de saint Eleuthere, tous les Catholiques de cette ville demanderent instamment saint Médard pour leur prélat. Il ne voulut point écouter cette proposition, parcequ'il n'étoit pas permis de posséder deux évêchés ensemble; mais le roi, l'archevêque de Reims, qui étoit le métropolitain, & tous les évêques suffragans de cette province, représenterent au pape la nécessité qu'il

qu'il y avoit de donner cet évêché à saint Médard, pour détruire l'idolâtrie qui regnoit encore dans une partie de ce diocèse. Le pape ayant égard aux besoins de l'église, voulut que S. Médard eût soin de cet évêché sans quitter le sien. La ville de Tournai changea bientôt de face, & vit fleurir la religion catholique avec les bonnes mœurs. Après avoir converti les idolâtres & les libertins du diocèse de Tournai, saint Médard revint à Noyon, où il tomba malade, & fut visité par le roi Clotaire, qui alla lui demander sa bénédiction. Saint Médard la lui accorda, & consentit que son cops fût porté après sa mort en la ville de Soissons, dans une église que Clotaire vouloit y faire bâtir. Le Saint rendit son ame à Dieu le 8 juin vers l'an 545; car on ne sait pas précisément l'année. Son corps fut porté au bourg de Croui, à deux cens pas de Soissons, & le roi voulut être un de ceux qui chargerent ce précieux fardeau sur leurs épaules. Il pressa le bâtiment de l'église; mais étant mort bientôt après dans son château de Compiegne, il laissa ce soin à son fils Sigebert, qui s'en aquitta très-dignement. Les rois qui le suivirent, comme Clotaire II, pere de Dagobert, Louis *le Débonnaire*, & Charles *le Chauve*, rendirent encore cette église plus magnifique. On y joignit un monastere qui fut donné aux religieux de saint Benoît, & qui a été si illustre, que S. Grégoire pape l'ayant soumis immédiatement au saint-siége, & l'ayant orné d'autres grands priviléges, le fit chef de tous les monasteres de France. On dit même que l'abbé avoit autrefois pouvoir de battre monnoie. * Baronius. Nitard, abbé de S. Riquier, *hist. l.* 3. Baillet, *vies des Saints*.

MEDARD (Saint) abbaye de l'ordre de saint Benoît à Soissons, appellée par le peuple l'*abbaye de saint Marc*, est l'une des plus anciennes & des plus illustres de l'ordre de saint Benoît. Elle reconnoît pour fondateur le roi Clotaire I. Ce prince ayant fait apporter à Soissons le corps de saint Médard, évêque de Noyon, fit commencer une église sur le corps du saint, assez près de son palais, & Sigebert son fils l'acheva. Ces deux princes y furent enterrés aux pieds du saint; car en ce temps-là les rois n'avoient point encore de tombeaux élevés: leurs figures même qui sont gravées sur leurs tombeaux, ne sont pas de cette antiquité. Il y en a qui ont cru qu'il y avoit eu autrefois à saint Médard quatre cens religieux qui chantoient les louanges de Dieu jour & nuit sans interruption: mais ce fait est très-incertain. Ce qui est sur, est que ce monastere a été en tout temps très-célébre; qu'il s'y est tenu plusieurs conciles; que saint Boniface, apôtre d'Allemagne & archevêque de Mayence, y a couronné Pepin, roi de France; que l'empereur Louis *le Débonnaire* y a été mis en prison par ses propres enfans; que Pepin *le Jeune*, roi d'Aquitaine, y a été renfermé, & obligé d'y recevoir la tonsure. L'abbaye de saint Médard compte au nombre de ses abbés les rois Eude & Raoul, & elle a donné à l'église plusieurs grands évêques, & entr'autres Raoul, archevêque de Bourges, Foucher, évêque de Soissons, Géoffroi, évêque de Châlons, &c. Elle a servi de retraite à de grands prélats, qui ont quitté volontairement leurs évêchés pour se sanctifier avec tant de pieux solitaires. Ce fut en particulier la vue qu'eut Leidrade en quittant l'archevêché de Lyon, pour se faire religieux à saint Médard. Ce monastere subsista avec splendeur jusqu'à ce que la fureur des Calvinistes le réduisit à n'être plus qu'une ombre légere de ce qu'il avoit été. Ils pillerent les chasses d'argent de trente corps saints, & trois chasses d'or, renverserent les lieux réguliers, & l'église qui étoit magnifique. Le relâchement des moines suivit de près ces désordres, & il n'a fait qu'augmenter jusqu'à la réforme qui y fut introduite par la congrégation de saint Maur. Il n'y avoit plus alors que huit religieux, qui vivoient presque sans régularité; tous les ornemens de la sacristie consistoient en une aube & un calice d'étain; le cloître étoit plein de décombres, les voûtes du chapitre & du réfectoire étoient à bas; l'herbe avoit crû dans le dortoir; l'abbé commendataire qui avoit fait rebâtir l'église, s'étant servi d'un Calviniste pour cette entreprise, celui-ci lui donna la véritable forme d'un prêche, n'y faisant ni autel ni chapelle. Tel étoit l'état de cette maison, lorsque les religieux de la congrégation de saint Maur y furent introduits vers l'an 1537. La piété s'y établit avec eux, & ils y ont fait une grande dépense pour y rétablir tout dans l'ordre. On voit dans le jardin des masures d'une ancienne église bâtie sur le modéle de celle de sainte Sophie de Constantinople, & que l'on nomme encore sainte Sophie. Il y a douze chanoines, qui sont obligés d'assister les dimanches à la messe des religieux. De tous les anciens monumens, il ne reste à saint Médard qu'un ancien texte des évangiles écrits en lettres d'or onciales. Toutes les pages sont en deux colonnes, travaillées avec tant de soin, qu'il n'y en a pas deux de semblables. C'est un présent que l'empereur Louis le Débonnaire fit au monastere, lorsqu'on y apporta le corps de S. Sébastien. Il est couvert d'un très-beau filagramme de vermeil doré, qu'Ingram, abbé de saint Médard, fit faire en 1168. * *Mémoires du temps. L'histoire de l'abbaye de saint Médard de Soissons. Voyage littéraire de* dom Martene & de dom Durand, Bénédictins, *tome II*, *pag.* 13 *& suiv.*

MEDAVI (Louise) abbesse d'Almenesche, au diocése de Séez, fille de *Pierre* Rouxel, baron de Medavi, comte de Grancei, *cherchez* ROUXEL.

MEDE (Joseph) natif d'Essex en Angleterre, & mort en 1638, âgé de 52 ans, étoit membre du collége de Cambridge. Ses ouvrages ont été ramassés dans deux volumes *in-folio*, & imprimés à Londres en 1664. Il a donné diverses dissertations très-savantes sur plusieurs passages de l'écriture-sainte; mais son principal ouvrage est sa Clef de l'apocalypse.

MEDECINE. C'est l'art de guérir les maladies. On ne peut pas douter que la médecine naturelle ne soit aussi ancienne que les hommes, puisqu'ils ont aimé de tout temps la conservation de leur vie, & cherché les remédes à leurs maux. L'usage des choses qui les ont soulagés, l'expérience & le raisonnement ont formé les premiers élémens de la médecine. Chacun avoit soin de remarquer les remédes qui l'avoient soulagé dans ses maladies, & de les apprendre aux autres. Hérodote assure que de son temps les Babyloniens faisoient porter les malades dans les places publiques, afin que les passans pussent leur donner conseil, & leur indiquer ce qui les avoit soulagés ou guéris en pareil cas. Les anciens ont fait les dieux auteurs de la médecine. L'on en attribue ordinairement l'invention à Esculape, fils d'Apollon, que l'on croit avoir guéri Hippolyte, déchiré & fracassé par la chute de son chariot. Esculape eut deux fils, Macaon & Podalyre, qui firent aussi profession de la médecine. Ce dernier guérit la fille du roi Damatus, qui étoit tombée du haut d'une maison, en la saignant des deux bras; c'est là l'exemple le plus ancien que l'on ait de la saignée. Parmi les Babyloniens, Zoroastre passe pour avoir eu une grande connoissance de la médecine. Mélampe, un des plus anciens poëtes Grecs, l'exerçoit: il purgea les filles de Prœtus, roi d'Athénes, avec de l'hellebore, ou avec du lait de

chevres qui avoient mangé de cette herbe. Il fit aussi boire à Iphitus, l'un des Argonautes, de la rouille d'un couteau dans du vin pour le fortifier. Les descendans d'Esculape que l'on nomme *Asclépiades*, conserverent chez les Grecs la médecine dans leur famille ; mais ils n'écrivirent rien de ce qu'ils en savoient, se contentant de faire passer leurs pratiques de pere en fils par tradition. Pythagore, Alcméon, Démocrite, Empédocles, & les autres anciens philosophes, en traitant de la physique, y mêlerent des principes de médecine, particuliérement sur la structure du corps humain. Il est même remarqué de Démocrite, qu'Hippocrate l'étant venu voir, le trouva disséquant des animaux. Néanmoins la gloire de la perfection de cette science est attribuée à Hippocrate, qui vivoit du temps de la guerre du Péloponnèse. Il étoit de la race des Asclépiades ; mais ne se contentant pas des connoissances qui étoient héréditaires dans sa famille, il joignit les raisons physiques à l'expérience, & fut le premier qui fit un corps de médecine dogmatique : il fut beaucoup aidé dans ses aphorismes par les mémoires des remédes, qu'il trouva dans le temple de Delphes, où on les conservoit. Chrysippe se fit chef d'une secte de médecins qui condamnoient la saignée & la purgation, remédes usités & recommandés par Hippocrate, auxquels ils substituoient les lavemens, les vomitifs & le régime de vivre. Ce fut dans ce temps-là que la médecine fut partagée en trois sortes d'arts ou de professions ; la *diététique*, la *pharmaceutique*, & la *chirurgie*. Les anciens médecins exerçoient la chirurgie par eux-mêmes. Depuis on a séparé ces deux arts, mais ce n'est chez les Grecs & chez les Latins que dans les bas siécles. Il s'éleva une secte d'Empyriques qui se sépara des Dogmatiques. Ceux-ci se fondoient uniquement sur l'expérience. On attribue l'origine de cette secte à Sérapion d'Alexandrie, ou à Philinus de Coos, ou à Acron d'Agrigente. La médecine passa des Grecs aux Romains, & l'on voit dans l'histoire que dès les premiers temps de la république romaine, il y avoit quantité de médecins à Rome : Archagatus & Asclépiades rétablirent la médecine dans cette ville. Thémison qui vivoit sous le regne d'Auguste, fonda la secte méthodique, qui consistoit à réduire toutes les maladies & les remédes en deux classes. On attribue à Thémison le premier usage des sangsues. Celse, qui vivoit sous l'empire de Tibere, ou sous celui de Néron, suivit la secte des Pneumatiques fondée par Athénée. Galien de Pergame, fils de Nicon, ayant médité sur tous les systêmes anciens de médecine, en forma un fondé uniquement sur le raisonnement, & peu chargé de remédes ; c'est la méthode des Galénistes. Il vivoit sous l'empire de Marc-Antonin *le Philosophe*. Elle a été reçue & suivie presque par tous les médecins qui ont professé depuis lui jusqu'à notre temps. Les Arabes l'ont embrassée & pratiquée ; mais enfin cette méthode qui avoit été respectée de la même maniere qu'on avoit fait la philosophie d'Aristote, sur laquelle elle étoit comme entée, est tombée de notre temps. Les nouvelles découvertes, tant dans l'*anatomie*, que dans la *thérapeutique*, la *pharmacie*, & la *botanique*, que l'on a faites depuis environ cent cinquante ans, ont entierement changé la pratique.

MÉDECINS ; ce sont ceux qui exercent l'art de la médecine, pour la guérison des maladies & des plaies ; car anciennement les médecins faisoient la chirurgie. Il y a des auteurs qui prétendent qu'anciennement la médecine n'étoit pratiquée que par des esclaves ou par des affranchis : mais ils ont été réfutés par Casaubon dans ses commentaires sur Suétone, & par M. Drelincourt, professeur en médecine à Leide : ce qu'on peut aussi justifier par des inscriptions anciennes. Dioscoride, Grec d'Anazarbe, étant allé à Rome, y reçut le droit de bourgeoisie, & fut ami particulier de Licinius Bassus, illustre Romain. Le médecin qui visita les plaies de Jules César, s'appelloit Antistius ; & par conséquent c'étoit un citoyen Romain de condition libre : car les esclaves ne portoient qu'un surnom, sans nom de famille. Pline, qui semble n'être pas toujours ami de la médecine, dit que les Quirites, c'est-à-dire, les Romains, l'exerçoient, & l'on sait qu'il n'y avoit point de citoyen Romain qui fût esclave. Ceux qui savent l'histoire, n'ignorent pas l'estime que l'on faisoit anciennement de la médecine à Rome & ailleurs, puisqu'on lit que les princes eux-mêmes s'y sont appliqués.

Mithridate, roi de Pont, ne dédaigna pas de composer lui-même un remède contre les poisons. Juba, roi de Mauritanie, écrivit un livre des plantes ; & Evax, roi des Arabes, au témoignage de Pline, dédia à Néron un livre des vertus médicinales des simples. Il est vrai que Suétone parle d'un esclave médecin dans la vie de Caligula : *Je vous envoie aussi avec lui un de mes esclaves, qui est médecin* ; mais cela ne conclut rien : il pouvoit y avoir des esclaves médecins, mais tous les médecins n'étoient pas esclaves. On prétend encore qu'ils furent chassés de Rome du temps de Caton *le Censeur*. C'est le sentiment d'Agrippa dans son livre de *la vanité des sciences* ; mais cela n'est fondé que sur ce passage de Pline mal entendu : » Cet art » de la médecine est sujet à mille changemens & à » mille additions : tant nos esprits ont peu de peine » à changer de situation au premier vent de la » Gréce ; & rien n'est plus constant, que parmi » ceux qui l'exercent, celui qui est plus fort en » belles paroles devient par résistance l'arbitre de » la vie & de la mort : comme s'il n'y avoit pas une » infinité de peuples qui vivent sans médecins, » quoiqu'à la vérité ils ne soient pas sans médecine, ainsi qu'on peut remarquer du peuple Romain, qui demeura plus de six cens ans sans en » avoir, quoique d'ailleurs il n'ait pas été paresseux à recevoir les beaux arts, & qu'il ait temoigné avoir de l'empressement pour la médecine, » jusqu'à ce qu'en ayant fait l'expérience, il » la condamna : *expertam damnarunt*. Ils ne condamnerent point la médecine, mais la maniere » de l'exercer : *non rem, sed artem.* »

Cassius Hémina, auteur ancien, dit que le premier des médecins qui vint du Péloponnèse à Rome, fut Archagathe, fils de Lysanias, & qu'il y arriva sous le consulat de L. Æmilius & de Livius, l'an de Rome 535, avant Jesus-Christ 219, qu'on lui donna le droit de bourgeoisie, & qu'on lui acheta aux dépens du public une boutique au carrefour d'Acilius. On dit qu'on lui donna l'épithéte de *guérisseur de plaies*, & qu'on lui fit toute sorte d'accueil ; mais qu'un peu après les opérations impitoyables qui l'obligeoient à couper & à bruler les membres, lui firent donner le sobriquet de *bourreau*, & qu'on se dégouta de la médecine & des médecins.

Voici ce que dit Marc Caton dans une lettre qu'il écrivoit à son fils. » Je vous dirai maintenant, » mon cher fils Marc, ce que je pense de ces Grecs, » & ce que je souhaite que vous remportiez du séjour que vous ferez à Athénes ; c'est que vous » vous informiez de leurs coutumes, mais que vous » ne les appreniez pas. C'est une race méchante & » indocile que je ne puis souffrir. Faites état, comme si un devin vous le disoit, que quand cette » nation communiquera cette science aux autres,

» elle corrompra tout, & particuliérement si elle » nous envoie ici ses médecins. Ils ont juré entre » eux de tuer tous les barbares par la médecine. . . » Ils nous appellent barbares, & nous traitent en» core avec des noms plus injurieux. Je vous dé» fends donc sur-tout les médecins. »

On ne doit pas croire que Pline compte exactement, quand il dit que le peuple Romain fut plus de six cens ans sans médecins, puisqu'il dit ailleurs qu'Archagatus vint à Rome l'an de Rome 535. Ainsi voilà plus de cent ans de mécompte.

Mais pour faire voir combien il se trompe, on n'a qu'à remarquer que Denys d'*Halicarnasse* sur l'année 301 de son *histoire romaine*, rapporte que la peste s'étant allumée dans Rome, elle emporta presque tous les esclaves & la moitié des citoyens, les médecins ne suffisant pas pour le grand nombre des malades. Voilà donc du moins trois cens ans de rabattus du compte de Pline, puisque suivant le témoignage de Denys d'*Halicarnasse*, auteur digne de foi, dès l'an 301 il y avoit plusieurs médecins à Rome.

Dans le siécle suivant, en 461, la peste ravagea de nouveau la ville de Rome, & la maladie surmontant l'art & les soins des médecins, les Romains députerent en Gréce pour en faire venir Esculape, le dieu de la médecine, qui faisoit des merveilles à Epidaure pour la guérison des malades.

Dans le sixiéme siécle, Archagatus vint le premier de Gréce à Rome. Térence donna en l'an 588 une comédie, où il introduit des médecins; ce qu'il n'auroit apparemment pas fait, s'il n'y en eût point eu à Rome, ou s'ils en eussent été bannis. Plaute avant lui introduit dans le *Mercator* un homme chagrin, qui dit qu'il veut aller chez un médecin pour lui demander du poison.

Ibo ad medicum, atque me ibi toxico morti dabo.

Dans le septiéme siécle vint Hérophile, qui, à ce que dit Pline, renversoit les principes d'Erasistrate, & qui établissoit les différences des maladies sur les regles de la musique. Sur la fin du même siécle, Asclépiade fut en réputation, & après lui son disciple Thémison, & le fameux Craterus, dont Cicéron parle souvent dans ses lettres à Atticus, & qui avoit une si grande réputation, témoin ce vers d'Horace:

Non est cardiacus, Craterum dixisse putato,
Hic Æger.

C'est de lui dont Porphyre rapporte, qu'ayant entre les mains un homme alité d'une maladie extraordinaire, dans laquelle la chair se séparoit des os, il le guérit en le nourissant de viperes accommodées comme du poisson.

Dans le huitiéme siécle, outre le fameux Antonius Musa, médecin d'Auguste, & Eudemus, florirent encore à Rome, Celsus, Scribonius Largus & Chariclès sous Auguste, Tibere & Caligula; Vectius Valens & Alcon sous Claude; & Cyrus, médecin de Livie.

Pendant le neuviéme siécle, florissoient à Rome Statius Annæus, médecin de Néron; le vieux Andromachus inventeur de la thériaque; Thessalus, qui se faisoit nommer *Iatronices*, le vainqueur des médecins, parcequ'il se vantoit d'avoir détruit leurs principes; Crinias de Marseille, & Charmis de la même ville, qui voulant rafiner sur ses collegues, condamnoit les bains d'eau tiéde, & faisoit baigner ses malades dans l'eau froide, même en hiver.

Dans le dixiéme siécle de la fondation de Rome, Galien, natif de Pergame, étoit en vogue à Rome, étant médecin des empereurs Marc-Aurele & Lucius Verus.

Dans l'onziéme siécle, il y eut plusieurs médecins célebres dans l'empire & à Rome; mais le douziéme fut fertile en médecins, entre lesquels fut Zénon de Chypre, Jonicus de Sardis, Magnus d'Antioche, & Oribase de Pergame. Ce siécle fut le dernier de l'empire romain, qui, selon les prétendus douze vautours apparus à Romulus, ne devoit durer que douze siécles. * *Ant. græc. & rom.* On trouve une liste des premiers médecins des rois de France, dans l'ouvrage de M. du Cange, intitulé: *Glossarium ad scriptores mediæ & infimæ latinitatis*, derniere édition, *tom. I, pages*, 643, & *suivantes*.

MEDÉE, fille d'Æéta ou Æétès, roi de Colchos, étoit magicienne, & est célebre dans la fable par ses crimes. Elle devint amoureuse de Jason, roi de Thessalie, chef de l'expédition des Argonautes, pour la conquête de la toison d'or. Médée ayant trouvé le moyen de gagner les gardes du trésor, que la fable nous représente sous le nom de dragon, s'embarqua dans le vaisseau de Jason, afin d'éviter par sa fuite la fureur de son pere. Voyant qu'il la poursuivoit, elle mit en piéces, pour l'arrêter, le corps de son frere Absyrte, & sema ses membres sur sa route. Lorsqu'elle fut arrivée en Thessalie, elle rajeunit le vieux roi Eson pere de Jason; & pour le venger de Pélias son oncle, elle fit en sorte que les filles de ce prince, croyant le rajeunir, l'égorgerent, & firent bouillir son corps par morceaux. Depuis, Jason épousa Glaucé ou Creüse, fille de Créon, roi de Corinthe. Cette infidélité rendit Médée si furieuse, qu'elle fit mourir le pere & la fille, & deux enfans que son époux infidele avoit eus de la même Creüse, ou, selon d'autres, deux enfans qu'elle-même avoit eus de Jason. Ensuite elle se fit porter par deux dragons aîlés; ou plutôt elle passa sur un vaisseau ainsi nommé à cause qu'il étoit bon voilier, jusqu'à Athènes, où elle épousa Egée fils de Pandion, dont elle eut un fils nommé Médus. Médée ayant été chassée d'Athènes avec son fils, elle retourna à Colchos, où ayant trouvé son pere Æéta détrôné par son frere Persès, elle le rétablit sur le trône. * Eusebe, *en la thron.* Ovide, *liv. 7 metam.* Sénéque, *Medea.* Valerius Flaccus, *de Argon.* Natalis Comes, *mytol. liv. 6 & 7.* Hygin. Apollodore. Du Pin, *hist. profane*, *tome I.*

☞ MEDELLIN, ville d'Espagne dans l'Estrémadure espagnole, sur la rive septentrionale de la Guadiana, dans une campagne fertile & abondante en toutes choses. Quintus Cæcilius Métellus, consul Romain, en est regardé comme le fondateur, & l'on prétend que c'est du nom de ce consul qu'elle a été nommée *Metellinum.* C'est dans cette ville qu'est né Fernand Cortez, qui a conquis le Mexique. Elle est le chef-lieu d'un comté, possédé par des seigneurs de la maison de Porto-Carrero. * La Martiniere, *diction. géogr.* De Lisle, *carte d'Espagne.*

MEDELPADIE, province de Suéde, située le long du golfe de Bothnie, entre l'Angermanie, l'Helsingie & la Jemptie. Ce pays peut avoir trentecinq lieues de long sur dix de large; mais il n'est que forêts & montagnes: il n'y a ni villes ni bourgs, & la plupart de ses habitans demeurent, comme les Lapons, sous des cabanes faites de branches d'arbres, & couvertes de peaux. * Mati, *diction.*

MEDENBLIK, ville avec un vieux château sur la côte septentrionale de la Nort-Hollande, à trois lieues de Hoorne & d'Enckhuyse. Médenblik, qui a été la résidence des rois de West-Frise, a maintenant entrée dans les états de Hollande. Ses digues passent pour les plus belles du pays. * Mati, *diction.*

MEDES, anciens peuples d'Asie, habitans de la Médie, qui est un grand pays, terminé du côté du septentrion par la mer d'Hyrcanie; du côté de l'occident par la grande Arménie & la Syrie; au midi par la Perse, & à l'orient, par l'Hyrcanie & le pays des Parthes, qui est séparé de la Médie par les montagnes Caspiennes. Les habitans de ce pays, selon nos auteurs, sont appellés Medes, du nom de Madaï, fils de Japhet. Solin dit que c'est Médus, fils de Médée & d'Egée, qui a donné ce nom à la Médie. Strabon divise la Médie en deux parties: *la grande Médie*, dont Ecbatane est la capitale; & *la petite*, que l'on appelle *Atropatienne*; mais celle-ci, qu'on nomme présentement l'*Aderbijan*, n'a été appellée Médie qu'après Alexandre, parcequ'un seigneur Mede nommé Atropate, y fonda un nouveau royaume. Le pays est rempli de montagnes, froid & stérile, à l'exception des environs des monts Caspiens, qui sont fertiles. Il a été autrefois riche. Les Medes étoient d'abord soumis aux Assyriens; mais s'étant révoltés, ils secouerent leur joug, & s'établirent un empire, que l'on compte pour le second. Les auteurs ne conviennent point de son commencement ni de sa durée. Quelques-uns disent qu'il a duré 350 ans, commençant à l'an 909 ou 910 avant Jesus-Christ, & finissant à la premiere année du regne de Cyrus; mais cette époque ne s'accorde ni avec l'écriture sainte, ni avec les meilleurs auteurs profanes. Hérodote ne donne à la durée de l'empire des Medes que 150 ans. Les Medes s'étant révoltés, furent quelque temps sans rois; enfin ils élurent Déjocès, la 38 année de l'ere de Nabonassar, & 709 ans avant Jesus-Christ. Déjocès regna 53 ans. Il étendit l'empire des Medes, par ses conquêtes sur les rois de Ninive & de Babylone, jusqu'au fleuve Halys. Son fils Phraortes lui succéda l'an 91 de l'ere de Nabonassar, & 656 ans avant Jesus-Christ. Celui ci subjugua les Perses, & plusieurs autres peuples d'Asie: il mena ensuite son armée contre les Assyriens de Ninive, qui le vainquirent. Il périt avec une partie de son armée dans cette expédition, l'an 22 de son regne, 113 de l'ere de Nabonassar, & 634 ans avant Jesus-Christ. C'est l'Arphaxad du livre de Judith. Son fils Cyaxarès ayant mis sur pied des troupes réglées, gagna une bataille contre les Assyriens, & assiégeoit Ninive dans le temps qu'une grande armée de Scythes entra dans la Médie: ce qui obligea Cyaxarès de lever le siége pour venir à leur rencontre; mais son armée fut entiérement défaite, & les Scythes demeurerent maîtres de la Médie pendant 28 ans, au bout desquels Cyaxarès les chassa, & rentra en possession de son royaume. Il fit la guerre pendant cinq ans aux Lydiens: il attaqua & prit Ninive, & mourut après avoir régné 40 ans, y compris les 28 années de la domination des Scythes, la 153 année de l'ere de Nabonassar, & 594 ans avant Jesus-Christ. Astyages son fils lui succéda. Cet Astyages regna 35 ans, & eut pour successeur Cyrus, qui transféra l'empire des Medes aux Perses l'an 188 de l'ere de Nabonassar, & 559 ans avant Jesus-Christ.

Quoique la suite des rois Medes, telle que Ctésias, & après lui Diodore de *Sicile*, & d'autres anciens l'ont donnée, paroisse entierement fabuleuse, il semble qu'on ne puisse se dispenser de la décrire ici. La voici.

	Ans de regne.	*Ans avant J. C.*
1. Arbacès.	28.	876.
2. Mandaucès.	50.	848.
3. Sosarme.	30.	798.
4. Artycas.	50.	768.
5. Arbianes.	22.	718.
6. Arsaces.	40.	696.
7. Artynes.	22.	656.
8. Astibaras.	40.	635.
9. Apandas.	35.	595.

Il est nécessaire de remarquer, qu'entre ces rois les trois derniers ont le même nombre d'années de regne, que Phraortès; Cyaxares & Astyages que nous reconnoissons pour vrais rois: ce qui a fait dire que c'étoit les mêmes qui avoient différens noms. On y a ajouté qu'Arsaces est le Déjocès d'Hérodote, & qu'Arbianes s'appella aussi Cardicéas; mais tout cela ne paroît fondé que sur des conjectures très-minces. Il ne faut pas toujours entreprendre de concilier les anciens entre eux, & ce travail, souvent inutile, l'est encore plus, lorsqu'on sait que de deux auteurs, l'un a affecté de contredire l'autre, & que pour le faire à coup sur, il n'a rien ménagé; or on ne peut guéres douter, que ce n'ait été la conduite de Ctésias à l'égard d'Hérodote. * *Voyez l'histoire ancienne par* M. Rollin; *la vérité de l'histoire de Judith*, *par* D. Montfaucon; *plusieurs dissertations sur l'empire des Medes & des Assyriens*, *par* MM. Freret, Seguin; & Goujet, *dans le premier article des mémoires de littérature*, *recueillis par le* P. Desmolets.

MEDGYES, en latin *Medgyesinum*, *Medyesium Pirum*, petite ville de Transsylvanie. Elle est sur la riviere de Kikellew, à douze lieues d'Hermanstat du côté du nord. * Mati, *diction.*

MEDIAROTA, *cherchez* MEZZAROTTA.

MEDICIS, maison. La maison de Médicis s'est rendue très-considérable dans ces derniers siécles, par son élévation & par ses alliances. Les généalogistes parlent diversement de son origine. Alexandre Sardi rapporte qu'en 1161, ANSELME de Médicis défendoit Alexandrie contre Frédéric I, empereur. Cipriano Manente dit, qu'en 1030, JACQUES de Médicis étoit chef du conseil d'Orviette; qu'un autre de cette famille s'y fit considérer l'an 1119, & qu'en 1255, Constant Tafusio, de l'ordre des FF. Prêcheurs, fut évêque de la même ville; & que le pape Alexandre IV l'envoya légat dans la Gréce, où un de ses parens qui l'avoit accompagné dans ce voyage, se maria & laissa postérité. Nostradamus fait mention d'un LOTHAIRE de Médicis, amiral de Provence, sous le regne d'Ildefonse II: mais la succession de cette maison n'est bien connue que depuis LIPIO, ou PHILIPPO, ou PHILIPPE de Médicis, qui demeuroit l'an 1250, à Fioriano, dans le pays de Magello. C'étoit un homme extrêmement consideré par sa prudence, & que les Guelphes de Florence consultoient ordinairement dans les entreprises qu'ils avoient dessein de faire sur les Gibelins leurs ennemis. Ceux-ci en conçurent un si grand chagrin, qu'ils résolurent d'exterminer toute la famille de Médicis, mais ils n'y réussirent pas. Ils furent eux-mêmes battus par les Guelphes de Florence, qui ramenerent dans leur ville les Médicis triomphans; & les y reçurent non-seulement comme citoyens, mais les firent encore admettre aux principales charges de la république. Philippe de Médicis mourut l'an 1258, & laissa EVRARD I, qui suit; *Galvan*, dont la postérité finit à la troisiéme génération; *Reinier*, mort sans lignée; & *Clarissime.* EVRARD, I de ce nom, vivoit l'an 1280, & fut pere d'EVRARD II, gonfalonier de Florence l'an 1314. Il épousa *Mandina* Arrigucci de Fiesole, dont il eut JUVENCUS I, qui suit; *Côme*, mort sans alliance; & CLARISSIME ou SYLVESTRE, *dont nous parlerons, après avoir marqué la succession de son aîné.* JUVENCUS I épousa *Nuccia*, dont il eut *Fran-*

çois; & JUVENCUS II, *qui continua la postérité*. Celui-ci fut pere de JULIEN, à qui on donne divers enfans, entr'autres BERNARD, qui eut EVRARD. On met ensuite RAPHAEL, pere de LAURENT, qui eut OCTAVIEN. Ce dernier épousa en secondes noces *Françoise* Salviati, & en eut BERNARD ou BERNARDET, qui suit; *Alexandre*, né l'an 1536, fait archevêque de Florence l'an 1574, cardinal l'an 1583, élu pape sous le nom de LEON XI, le premier avril 1605, & mort le 27 du même mois. BERNARD ou BERNARDET de Médicis, baron d'Ottaiano, près du mont Vésuve, épousa *Adelaïde* de San-Severin, sœur du comte Saponara, dont il eut un autre BERNARDIN ou BERNARDET, qui se trouvoit à la onziéme génération depuis Philippe: il prit alliance avec *Jeanne* Caraccioli; *Octavien*, que le pape Léon XI, son oncle, refusa de faire cardinal; & *Catherine*, mariée à *Horace* de Ponte.

Il faut revenir à l'autre branche de Médicis, qui commence à la quatriéme génération, depuis Philippe.

IV. CLARISSIME, que d'autres nomment SYLVESTRE, second fils d'EVRARD II, vivoit l'an 1370. Il épousa *Livie*, fille de *Sinibalde* Donati, dont il eut

V. EVRARD de Médicis, III du nom, qui vivoit l'an 1400, & épousa *Jacqueline* Spini, dont il eut JEAN, qui suit; *Matthieu*, qui laissa des enfans; *Michel*, *Paul* & *François*, dont le fils nommé *Evrard*, rendit de bons services à *Côme*, son cousin.

VI. JEAN de Médicis, gonfalonier de Florence, né en 1360, fut un homme d'un mérite singulier, & mourut l'an 1428, laissant de *Piccarda* Bueri, sa femme, fille d'*Edouard*, COSME, qui suit; & LAURENT, tige des grands ducs de Toscane.

VII. COSME de Médicis, dit *le pere de la patrie*, dont il sera parlé ci-après dans un article séparé, naquit le 27 septembre 1399, fut gonfalonier de Florence, & mourut l'an 1464, âgé de 65 ans, 3 mois & 20 jours. Il épousa *Contessine* Bardi, & en eut PIERRE, qui suit; *Charles*, chanoine & prévôt de Prato; & *Jean*, qui épousa *Cornélie* ou *Genevre* de Alexandris, mort sans postérité légitime.

VIII. PIERRE de Médicis, I du nom, gonfalonier l'an 1460, mourut l'an 1472, ayant eu de *Lucrece*, fille de *François* Tornabuoni, LAURENT, qui suit; *Blanche*, femme de *Guillaume* Pazzi; *Nannina*, mariée à *Bernard* Ruccellai; *Marie*, alliée à *Leonel* de Rossi; & *Julien* de Médicis, né le 25 octobre 1453, qui fut tué dans l'église de Santa Reparata à Florence, par les complices de la conjuration des Pazzi, Salviati & Bandini, le 26 avril de l'an 1478, *laissant pour fils naturel* Jules *de Médicis, né le* 27 *mai* 1478, *qui fut chevalier de Malte, puis archevêque de Florence, & nommé cardinal l'an* 1513, *par le pape Léon X, son cousin, & enfin élu pape le* 19 *novembre* 1523, *sous le nom de* Clément VII, *mort le* 25 *novembre de l'an* 1534, laissant, selon quelques-uns, pour fils naturel, *Alexandre* de Médicis: *voyez* MEDICIS (Alexandre de) né l'an 1510, que l'empereur Charles-*Quint* créa duc de Florence l'an 1531. dont il épousa en juin 1536, la fille *naturelle*, nommée *Marguerite*, dont il n'eut point d'enfans, & fut tué le 6 janvier 1537, laissant trois enfans naturels, JULES, *qui suit*; Julie, *alliée*, 1°. *à* François *Cantelmi des ducs de Popoli*: 2°. *à* Bernard *de Médicis, baron d'Ottojano*; & Portia *de Médicis, religieuse.* JULES *de Médicis, géneral des galeres de l'ordre de saint Etienne, fut pere de* COSME *de Médicis, qui épousa* Lucrece *Cajetan, dont il eut pour fille unique* Angélique *de Médicis, mariée à* Pierre, *duc d'Altemps.*

IX. LAURENT de Médicis, surnommé *le pere des Muses*, qui aura son article ci-après, né le 1 janvier 1448, s'acquit une très-grande réputation par sa magnificence, & mourut le 9 avril de l'an 1492, âgé de 44 ans. Il avoit pris alliance avec *Clarice* des Ursins, & en eut, 1. PIERRE II, qui suit; 2. *Jean*, qui fut pape sous le nom de Léon X; 3. *Julien*, surnommé *le Magnifique* & *le Jeune*, gonfalonier & lieutenant général des armées de l'église, duc de Nemours, &c. qui épousa *Philiberte* de Savoye, fille de *Philippe*, duc de Savoye, & de *Claudine* de Brosse-Bretagne, sa seconde femme: c'étoit un seigneur d'un mérite singulier, que le roi François I estimoit beaucoup: il mourut à Florence le 17 mars de l'an 1516, sans laisser de postérité légitime, *& eut seulement un fils naturel*, Hippolyte, *cardinal de Médicis, mort l'an* 1535, dont il sera parlé ci-après dans un article séparé; 4. *Lucrece*, femme de *Jacques* Salviati, & mere de *Jean* Salviati, que le pape Léon X fit cardinal l'an 1517; 5. *Magdeléne*, mariée à *François* Cibo, comte d'Aguillara, fils du pape Innocent VIII, & mere d'*Innocent* Cibo, mis au nombre des cardinaux par le pape Léon X, son oncle; 6. *Contessina* de Médicis, femme de *Pierre* Ridolfi, qui eut la tête tranchée à Florence l'an 1497, pour avoir eu part à la conjuration de Pierre de Médicis. Ils eurent de cette alliance, *Nicolas* Ridolfi, à qui le pape Léon X donna l'an 1517, le chapeau de cardinal, aussi-bien qu'à ses autres neveux.

X. PIERRE de Médicis, II du nom, né l'an 1471, fut le premier de sa famille qui chargea un des tourteaux de ses armes de trois fleurs de lis d'or. On dit que ce fut par concession du roi Charles VIII, lorsqu'il alloit à la conquête du royaume de Naples; mais quelques-uns ont cru que ce fut le roi Louis XI, qui accorda ce privilége à la maison de Médicis. Pierre fut proscrit & chassé de Florence, le 9 novembre de l'an 1494, & mourut l'an 1504, laissant d'*Alfonsine* des Ursins, sa femme, LAURENT, qui suit; *Côme*, tué pour ses débauches; & *Clarice*, femme de *Philippe* Strozzi.

XI. LAURENT de Médicis, II du nom, né le 13 septembre 1492, fut fait duc d'Urbin par le pape Léon X, son oncle, l'an 1516, & mourut le 4 mai de l'an 1519. Il épousa l'an 1513, *Magdeléne* de la Tour, dite *de Boulogne*, fille de *Jean* de la Tour, III du nom, comte d'Auvergne, & de *Jeanne* de Bourbon, morte le 28 avril 1519, dont il eut *Catherine* de Médicis, née le 13 avril 1519, mariée le 4 octobre 1533, à *Henri* II du nom, roi de France, morte le 5 janvier de l'an 1589.

La derniere branche de Médicis, qui commence à la septiéme génération depuis PHILIPPE, a pour tige

VII. LAURENT de Médicis, fils puîné de JEAN de Médicis, & de *Piccarda* Bueri. Il naquit en l'an 1394, & mourut le 23 septembre de l'an 1440, ayant eu de *Gineure* Cavalcanti, fille de *Jean*; qu'il avoit épousée l'an 1416, PIERRE-FRANÇOIS, qui suit; & *François* de Médicis, mort avant son pere.

VIII. PIERRE-FRANÇOIS de Médicis, I de ce nom, fut tué l'an 1477, laissant de *Laudamie* Acciaoli sa femme, LAURENT, qui suit; & JEAN, *qui continua la postérité*.

IX. LAURENT de Médicis, II du nom de cette branche, épousa *Sémiramis* Appiana, fille de *Jacques*, seigneur de Piombino, dont il eut PIERRE-FRANÇOIS II du nom, qui suit; *Evrard*, gonfalonier de l'église, en l'année 1515; & *Laudamine*, mariée à *François* Salviati.

X. PIERRE-FRANÇOIS de Médicis, II du nom, gonfalonier de Florence l'an 1516, laissa de *Marie*

Soderini, fille de *Thomas*, LAURENT ou LAURENCIN, qui suit; *Julien* de Médicis, évêque de Beziers & d'Albi, archevêque d'Aix, & abbé de S. Victor-lès-Marseille, où il mourut l'an 1588; *Laudamnie*, mariée à *Pierre* Strozzi, maréchal de France; & *Magdeléne* de Médicis, alliée à *Robert* Strozzi, frere de *Pierre*.

XI. LAURENT ou LAURENCIN de Médicis, affecta le nom de *Populaire*, tua l'an 1537, Alexandre, duc de Florence, & mourut sans alliance.

IX. JEAN de Médicis, fils puîné de PIERRE-FRANÇOIS I, prit alliance avec *Catherine*, fille de *Galeas-Marie* Sforce, duc de Milan, veuve de *Jerôme* Riario, duc d'Imola & de Forli, dont il eut JEAN, qui suit.

X. JEAN de Médicis, né en 1498, qui se fit surnommer *le Populaire*, lorsqu'on eut chassé de Florence l'an 1494, *Pierre* de Médicis, son cousin. Montluc parle de lui comme d'un très-grand capitaine. Il combattit pour le roi François I, à la bataille de Pavie en 1525, à la tête de 3000 hommes d'infanterie de ses troupes & de trois cornetes de cavalerie, & il y fut blessé à la jambe, qu'il lui fallut couper, dont il mourut peu après à Plaisance. Ses troupes porterent le deuil de leur général: ce qui leur fit donner le nom de *Bandes Noires*, ayant toujours été vêtues de cette couleur, & porté des enseignes noires. Cependant Varillas, dans son *hist. de François I, l. 6*, dit que ce fut à l'attaque de Borgo Forte, que Jean de Médicis, commandant la cavalerie légere du pape, fut blessé d'un coup de fauconneau, pour lequel il lui fallut couper la cuisse. *Il ajoute* qu'il tint lui-même la bougie, sans vouloir qu'elle fût tenue par d'autres, pendant cette cruelle opération, dont il mourut huit jours après dans le palais du marquis de Mantoue, l'an 1526, en sa 28 année. Il avoit épousé en 1516, *Marie*, fille de *Jacques* Salviati, & de *Lucrece* de Médicis, fille de *Laurent*, surnommé *le Pere des Muses*. Il en eut pour fils unique, COSME, qui suit.

XI. COSME de Médicis, I de ce nom, né le 11 juin 1519, que le pape Pie V fit grand duc de Toscane l'an 1569. Il fut le plus heureux prince de son temps, & mourut le 21 avril de l'an 1574, âgé de 55 ans, ayant eu une très-nombreuse lignée d'*Eléonore* de Tolède, sa premiere femme, fille de *Pierre*, marquis de Villafranca, & de *Marie* Osorio Pimentel; savoir, 1. FRANÇOIS-MARIE, qui suit; 2. FERDINAND, *mentioné après son frere*; 3. *Pierre*; 4. *Antoine* & 5. *Jean*, morts jeunes; 6. *Jean*, né en 1543, cardinal en 1560, tué, selon quelques-uns, par son frere *Garcias*, le 12 décembre de l'an 1562, âgé de 19 ans, *qui aura son article ci-après*; 7. *Garcias*, né en 1547, mort de peste, ou selon d'autres, tué par son pere l'an 1562; 8. *Isabelle*, née en 1545, femme de *Paul-Jourdain* des Ursins, duc de Bracciano, qui la tua en 1578; 9. *Lucrece*, née en 1542, mariée à *Alfonse* d'Est II, duc de Ferrare, &c; 10. *Pierre* de Médicis, chevalier de la toison d'or, qui porta les armes dans les Pays-Bas pour les Espagnols, & mourut en 1604, sans postérité d'*Eléonore* de Tolède, fille de *Garcias*, marquis de Villafranca, morte l'an 1578, ni de *Béatrix* de Norogna, fille d'*Emanuel* de Menesés, duc de Villareal, ses deux femmes; *& eut un fils naturel, nommé* Pierre *de Médicis, chevalier de Malte.* COSME eut encore de *Camille* Martello, sa seconde femme, *Virginie* de Médicis, mariée à *César* d'Est, duc de Modène, morte le 25 mars 1615; *& pour fils naturel* Jean *de Médicis, né en 1567, d'*Eléonore *Albizzi, mort en 1624.* Ce Jean de Médicis, dont le cardinal d'Ossat parle dans sa lettre du 4 août 1598, suivit en France la reine Marie de Médicis, sa niéce; mais ayant eu prises de paroles avec Concini, depuis marquis d'Ancre, le plus insolent de tous les hommes, il aima mieux retourner à Florence, que de rester auprès de la reine. Il s'acquit beaucoup de réputation dans les guerres de Hongrie; & la république de Venise le fit gouverneur général de ses troupes en 1616, pour la défense du Frioul.

XII. FRANÇOIS-MARIE de Médicis, I du nom, duc de Toscane, né le 25 mars 1541, mourut le 9 octobre de l'an 1587. Il avoit épousé, 1°. en 1565, *Jeanne* d'Autriche, fille de l'empereur *Ferdinand* I, morte le 6 avril de l'an 1578: 2°. le 12 octobre de l'an 1579, *Blanche* Capello, fille de *Barthelemi*, sénateur de Venise, que le sénat de Venise adopta pour sa fille, morte le 9 octobre de l'an 1587, cinq heures après son mari. Du premier lit sortirent, *Philippe*, né le 29 mai 1577, mort le 5 avril de l'an 1583; *Eléonore*, née en 1566, mariée à *Vincent* de Gonzague, duc de Mantoue; & *Marie* de Médicis, née le 26 avril de l'an 1575, mariée le 27 décembre 1600, à *Henri* IV, roi de France, morte le 3 juillet 1642. Du second lit vint, *Antoine* de Médicis, mort en 1621, *laissant trois fils naturels.* FRANÇOIS-MARIE, grand duc de Toscane, *eut aussi pour fille naturelle*, Pelegrine *de Médicis, alliée à* Ulysse, *comte de Bentivoglio.*

XII. FERDINAND de Médicis, I de ce nom, grand duc de Toscane, second fils de COSME I du nom, & d'*Eléonore* de Tolede, sa premiere femme, avoit été mis au nombre des cardinaux par le pape Pie IV, l'an 1563. Depuis, en 1587, après la mort de *François-Marie* son frere aîné, il quitta la pourpre, & épousa *Catherine* de Lorraine, fille de *Charles* II, duc de Lorraine, & de *Claude* de France. Il mourut le 22 février 1608, & la princesse son épouse, lui survécut jusqu'au 19 décembre de l'an 1637. Leurs enfans furent, COSME II, qui suit; *Charles*, cardinal de Médicis, né le 19 mars 1595, évêque de Vélétri & d'Ostie, abbé de Chiaravalle dans la Marche, protecteur d'Espagne, doyen du sacré collége, créé cardinal par le pape Paul V, le 2 décembre de l'an 1615, & mort à Florence le 17 juin de l'an 1666, âgé de 71 ans; *Philippe; Magdeléne;* & *Eléonore*, mortes en bas âge; *François*, prince de Capistran, né le 4 mai 1594, mort le 17 mai 1614; *Laurent*, né le premier août 1599, & mort le 16 novembre 1648, sans avoir été marié; *Catherine*, femme de *Ferdinand* de Gonzague, duc de Mantoue, morte en 1629; *Claude*, mariée 1°. à *Frédéric-Ubalde* de la Rovere, duc d'Urbin: 2°. à *Léopold*, archiduc d'Autriche, morte le 25 décembre 1648.

XIII. COSME de Médicis, II de ce nom, grand duc de Toscane, né le 12 mai 1590, mourut le 28 février 1621. Il avoit épousé le 19 octobre 1608, *Magdeléne* d'Autriche, sœur de l'empereur *Ferdinand* II, & fille de *Charles*, archiduc de Gratz en Stirie, & de *Marie* de Baviere, morte en 1631. Leurs enfans furent, FERDINAND II, qui suit; *Jean-Charles* de Médicis, cardinal de Toscane, généralissime des mers de Toscane pour le roi d'Espagne, fait cardinal par le pape Innocent X l'an 1644, sacré évêque de Sabine l'an 1645; & mort à Florence le 22 janvier de l'an 1662; *Léopold*, né le 6 novembre 1617, que le pape Clément IX fit cardinal le 12 décembre de l'an 1667, mort le 10 novembre de l'an 1675 en sa cinquante-neuviéme année; *Matthias*, né le 9 mai 1613, mort le 11 octobre de l'an 1667, sans alliance; *François*, né le 16 octobre 1614, mort sans alliance le 25 juillet 1634; *Marguerite*, née le 31 mai 1612, mariée en 1628, à *Edouard* Farnése, duc de Parme,

morte le 6 février de l'an 1679; *Marie*, religieuse; & *Anne*, née le 21 juillet de l'an 1616, mariée le 10 juin de l'an 1646, à *Ferdinand-Charles* d'Autriche, archiduc d'Inspruk, morte le 12 septembre de l'an 1676.

XIV. FERDINAND de Médicis, II de ce nom, grand duc de Toscane, né le 14 juillet de l'an 1610, mourut le 24 mai de l'an 1670, âgé de 60 ans. Il avoit épousé le 26 septembre de l'an 1633, *Julie-Victoire* de la Rouere, sa cousine, fille de *Frédéric-Ubalde* de la Rouere, dernier duc d'Urbin, & de *Claude* de Médicis, morte le 6 mars de l'an 1694, âgée de 72 ans. Il en eut COSME III, qui suit; & *François-Marie*, née le 15 novembre de l'an 1660, lequel fut nommé cardinal par le pape Innocent XII, le 2 septembre de l'an 1686. Il se trouva à l'entrée de Philippe V, roi d'Espagne, dans le royaume de Naples, en mai 1702, fut nommé protecteur des affaires de France & d'Espagne l'an 1703, & fut pourvu des abbayes de Marchiennes & de Saint Amand en Flandre. Depuis ayant remis son chapeau entre les mains du pape, dans le consistoire du 19 juin 1709, il épousa le 14 juillet suivant, *Eléonore* de Gonzague, fille de *Vincent*, duc de Guastalle; mais il mourut sans postérité le 3 février de l'an 1711, en sa 51 année. *Eléonore* de Gonzague, sa femme, est morte à Padoue, le 19 mars 1741, dans la cinquante-sixiéme année de son âge.

XV. COSME de Médicis, III de ce nom, grand duc de Toscane, né le 14 août de l'an 1641, mourut le 31 octobre de l'an 1723, en sa 82 année. Il avoit épousé le 19 avril 1661, *Marguerite-Louise* d'Orléans, fille de *Gaston* de France, duc d'Orléans, frere du roi Louis XIII, & de *Marguerite* de Lorraine, sa seconde femme, morte à Paris le 17 septembre 1721, en sa 77 année, dont il a eu FERDINAND, qui suit; JEAN-GASTON, *dont il sera parlé après son frere aîné*; & *Anne-Marie-Louise*, née le 11 août 1667, mariée le 29 avril de l'an 1691, à *Jean-Guillaume*, électeur comte Palatin du Rhin, morte le 18 février 1743.

XVI. FERDINAND de Médicis, prince de Toscane, né le 9 août 1663, mort le 30 octobre 1713, sans postérité. Il avoit épousé le 21 novembre de l'an 1688, *Iolande-Béatrix* de Baviere, fille de *Ferdinand-Marie*, électeur de Baviere, & de *Henriette-Adelaïde* de Savoye.

XVI. JEAN-GASTON de Médicis, né le 24 mai 1671, fils puîné de COSME III du nom, grand duc de Toscane, a été reconnu grand duc après la mort de son pere. Il avoit épousé le 2 juillet 1697, *Anne-Marie-Françoise* de Saxe-Lawembourg, veuve de *Philippe-Guillaume-Auguste*, comte Palatin du Rhin, & fille aînée de *Jules-François*, dernier duc de Saxe-Lawembourg, morte le 15 octobre 1741, au château de Reichstadt en Lohême. Le prince *Jean-Gaston* de Médicis, son mari, étoit mort dans son palais à Florence le 9 juillet 1737, âgé de 66 ans & un mois, sans laisser d'enfans. Par sa mort, la souveraineté de l'état de Toscane, gouvernée par la maison de Médicis pendant deux cens ans, a passé, en vertu des derniers traités, à FRANÇOIS-ETIENNE de Lorraine, qui a épousé *Marie-Thérèse* d'Autriche, reine de Hongrie. * Scipione Ammirato. Francisco Zazzera. Ritterhusius. Andrea Farino. Ciacconio, & Francisco Sansovino, *famigl. d'Ital.* Reusner, *de famil. orb. christ.* Sainte-Marthe. Justel. Guichenon. Imhof, en ses familles d'Italie, &c.

MEDICIS (Côme de) dit *le Grand*, frere de *Laurent* de Médicis, & fils de JEAN, gouverna la république de Florence avec beaucoup de conduite, & amassa des trésors incroyables, par le commerce qu'il faisoit faire de toutes parts. Ce bonheur suscita contre lui des envieux, par les intrigues desquels il fut exilé avec son frere. Il se retira à Venise, fut reçu de tous les princes comme un souverain, & quelque temps après il fut rappellé par les Florentins. Ce retour lui fut très-glorieux; car il fut accueilli avec un applaudissement universel, & fut même honoré du nom de *pere du peuple*, & de *libérateur de la patrie*. Côme aimoit les sciences & les savans, & en attira par ses libéralités un grand nombre auprès de lui, qui ont travaillé à rendre son nom immortel dans leurs ouvrages. Il recueillit une très-belle bibliothéque, que Catherine de Médicis partagea depuis avec son frere, le duc de Toscane. Elle apporta en France ce qu'elle en avoit eu, portion très-considérable à cause des manuscrits grecs. Côme *le Grand* vécut très-long temps sans rien perdre de son crédit ni de sa gloire, & mourut l'an 1464, âgé de 65 ans, 3 mois & 20 jours. * Villani, *l.* 19, *hist.* Machiavel, *l.* 4, *hist. Flor.* Pie II, *in comment.* *Gobel.* Paul. Jovius, *in elog. l.* 7, *& in vita Leonis X*, *&c.*

MEDICIS (Laurent de) surnommé *le Grand*, & *le pere des lettres*, chef de la république de Florence, fils de PIERRE de Médicis, I du nom, & de *Lucrece* Tornabuoni, dame d'un mérite singulier, & frere de *Julien* de Médicis, qui fut assassiné par la faction des Pazzi l'an 1478. Ces conjurés avoient aussi dessein de faire mourir Laurent, qui fut même blessé assez dangereusement; mais il se sauva dans la sacristie de l'église de Santa Reparata, & repoussa ses ennemis avec le secours du peuple de Florence. Dans la suite il se fit déclarer chef de la république; & par sa générosité, il ne se fit pas seulement aimer des Florentins, mais s'acquit encore l'estime de tous les princes de l'Europe, qui faisoient gloire de le nommer pour arbitre de leurs différends. On dit que Bajazet, empereur des Turcs, pour lui témoigner son amitié, lui envoya Bernard Bandini, l'un des assassins de son frere, qu'on avoit pris à Constantinople. Laurent de Médicis avoit été instruit dans les sciences par Gentile d'Arezzo, & les avoit soigneusement cultivées, excité par l'exemple de sa mere *Lucrece* Tornabuoni. Il fut considéré comme le Mécene des gens de lettres de son temps, & le protecteur des Grecs exilés. Les principaux de ceux qui vivoient à sa suite étoient, Christophe Landini, Marsile Ficin, Chalcondile, Ange Politien, Jean Pic, & divers autres, qu'il retenoit par ses libéralités considérables. Il envoya Jean Lascaris en Gréce, pour y recouvrer des livres manuscrits, dont il enrichissoit sa bibliothéque. Laurent de Médicis étoit magnifique, libéral, bon ami, généreux, mais voluptueux, & soupçoné d'avoir peu de religion. Il mourut le 9 avril de l'an 1492, âgé de 44 ans seulement, & laissa deux fils, *Pierre*, qui lui succéda; & *Jean*, qui fut depuis pape, sous le nom de LEON X. Il avoit fait la guerre à ceux de Volterre, qu'il soumit, & avoit eu quelques démêlés avec le pape Sixte IV, qui ne l'aimoit pas. Innocent VIII lui fut plus favorable, & donna le chapeau de cardinal à *Jean*, le second de ses fils. Il les avoit eus de *Clarice* des Ursins. * Ange Politien, *l.* 3, *epist.* François Guichardin, *l.* 1, *epist.* Machiavel, *hist. de Florence.* Paul Jove, *in elog. in vita Leonis X*, & *hist.* Nicolas Valori, *en sa vie*, *&c.*

MEDICIS (Hippolyte de) cardinal, administrateur de l'archevêché d'Avignon, fils *naturel* de *Julien* de Médicis, dit *le Magnifique* & *le Jeune*, duc de Nemours, & d'une veuve noble de la ville d'Urbin, sa maîtresse. On dit qu'il ne fut pas plutôt né, que sa mere, honteuse de voir ce fruit de sa dé-

bauche, le donna à une de ses servantes pour le faire mourir. Mais celle-ci le nourit en secret, & le porta à *Julien* de Médicis qui le reconnut pour son fils, & le fit élever avec beaucoup de soin. Hippolyte qui n'avoit pas une grande inclination pour les lettres, s'attacha avec plus de plaisir à la musique & à la poésie, & y devint très-habile. Le pape Clément VII son cousin, le mit au nombre des cardinaux le 11 janvier de l'an 1529, & peu après le fit administrateur de l'archevêché d'Avignon, & vice-chancelier de l'église. Quoique ces dignités ne fussent pas de son gout, il les accepta pourtant, de peur de déplaire au pape, qui l'envoya légat en Allemagne vers l'empereur Charles-*Quint*, au sujet de la guerre que Soliman, empereur des Turcs, avoit entreprise l'an 1529, contre cet empereur. Le légat se fit un plaisir de mettre huit mille Hongrois sur pied, qu'il paya lui-même, & de dresser quelques compagnies de chevaux-légers des meilleurs hommes de sa suite. Ces soins furent si utiles à l'Allemagne, & à l'empereur en particulier, que l'on chassa entierement les Infidèles des terres héréditaires de la maison d'Autriche. Ensuite lorsque Charles-*Quint* passa en Italie, Hippolyte qui le suivoit, se laissant emporter à son humeur guerriere, s'habilla en général d'armée, & devança l'empereur suivi des plus braves gentilshommes de sa suite. Ce prince qui étoit naturellement soupçoneux, craignant que le légat n'eût dessein de le mettre mal avec le pape, envoya après lui & le fit arrêter; mais ayant appris quelle étoit l'humeur de ce jeune homme, il le mit en liberté cinq jours après. La réputation que le cardinal de Médicis s'acquit par l'heureux succès de cette légation, lui fut extrêmement avantageuse. On le considéra comme le protecteur du saint-siége; & sur la fin de la vie de Clément VII, l'an 1534, lorsque le corsaire Barberousse eut fait une descente en Italie, & eut pillé les villes de Stecaccio & de Terracine, le sacré collège craignant pour Rome, qui n'étoit alors gardée que par environ deux cens hommes de la garde du pape, pria le cardinal de Médicis d'aller défendre les côtes les plus exposées à la fureur des barbares. En arrivant sur la côte, il trouva heureusement que Barberousse s'étoit retiré : de sorte qu'il eut la gloire d'avoir chassé les ennemis sans avoir exposé ses troupes. Incontinent après il revint à Rome, entra dans le conclave, & contribua beaucoup à l'élection du cardinal Farnèse, qui prit le nom de PAUL III. Dans la suite il n'eut pas sujet de se louer de ce pape, qui lui refusa la légation de la Marche d'Ancone, qu'on lui avoit promise dans le conclave. Au reste, le cardinal de Médicis contribua lui-même à ce refus par sa conduite extraordinaire. Aucune de ses actions ne ressentoit l'ecclésiastique; il portoit l'épée comme un cavalier; il employoit toute la journée ou à faire des armes ou à monter à cheval; il n'étoit jamais en habit de cardinal, que lorsqu'il étoit obligé de se trouver à quelque consistoire, & paroissoit plus souvent au cours, à la chasse & à la comédie, que dans son cabinet & dans les églises. On ajoute qu'il couroit les rues de Rome pendant une partie de la nuit, & qu'il se faisoit accompagner par des scélérats nouris dans la débauche & dans le crime. Il étoit au désespoir de ce que le pape Clément VII lui avoit préféré Alexandre de Médicis, duc d'Urbin, pour la principauté de Florence, dont il se croyoit plus digne. Son ambition lui persuada qu'il y pouroit encore parvenir, en se défaisant d'Alexandre. Il conjura contre lui, & résolut de le faire mourir par le moyen d'une mine; mais elle fut éventée, la conjuration fut découverte, & Octavien Zenga, l'un des gardes du cardinal, fut arrêté comme l'un des principaux complices. Hippolyte de Médicis en prit l'épouvante, se retira dans un château près de Tivoli; & voulant passer à Naples, il tomba malade à Itri, dans le territoire de Fondi, où il mourut le 13 août de l'an 1535, âgé de 24 ans, d'une fièvre maligne, causée par les grandes chaleurs de la saison. D'autres assurent qu'il fut empoisoné; mais il y a peu d'apparence. Au reste il étoit libéral, ami fidéle, & avoit fait de sa maison un asyle pour les malheureux : elle étoit ouverte à toutes sortes de nations; & on y parloit quelquefois jusqu'à vingt sortes de langues différentes. *Ce cardinal eut un fils naturel, nommé* Asdrubal *de Médicis, qui fut chevalier de Malte, où il mourut en* 1565. * Paule Jove, *in elog. cardin. Medic. & hist. l.* 30, 33 & 34. Garimbert, *l.* 4 & 5. Onuphre. Ciaconius. Auberi, &c.

MEDICIS (Jean de) cardinal, fils de COSME, I de ce nom, grand-duc de Toscane, & d'*Eléonore* de Tolede, fut élevé avec beaucoup de soin, & se fit aimer par la douceur de son esprit, & par la bonté de ses mœurs. Le pape Pie IV le fit cardinal l'an 1560, en la dix-septiéme année de son âge. Un de ses freres, nommé *Garcias*, farouche, emporté, prit un jour querelle avec lui à la chasse, & le tua lui-même, ou le fit tuer par ses gens, le 12 décembre 1562. On dit que le grand-duc Côme, au désespoir d'un accident si terrible, s'emporta jusqu'à poignarder lui-même Garcias son fils, pour le punir de sa brutalité. C'est ce que le président de Thou rapporte dans le trente-uniéme livre de l'histoire de son temps; mais comme cela ne se trouve point dans la premiere édition de cet ouvrage, & qu'on ne l'ajouta à son histoire qu'après sa mort dans l'édition de Genève, divers auteurs ont douté de la vérité de ces faits. Ils ont cru au contraire, que ces deux freres étoient morts de peste. C'est du moins ce que le grand-duc en fit alors publier. M. de Lansac, ambassadeur du roi Charles IX au concile de Trente, le rapporte de la même maniere dans une de ses lettres. On a imprimé à Rome en 1752, en un volume *in*-4° un recueil de lettres du cardinal Jean de Médicis, avec son éloge latin prononcé par le sénateur Piero Vettori, Florentin, & plusieurs sonnets composés sur sa mort.

MEDICIS (Alexandre de) premier duc de Toscane. Il est fort problématique duquel des deux, ou du duc d'Urbin, ou du pape Clément VII, cet Alexandre étoit véritablement fils. Tous les écrivains étrangers, & la plupart des Florentins assurent qu'Alexandre étoit fils de *Laurent* duc d'Urbin. Les lettres publiques & les actes disent la même chose. Il s'en trouve cependant, dont le sentiment est, que le pere d'Alexandre fut le pape Clément VII, & qu'il l'avoit eu en 1510 d'une servante, n'étant encore que chevalier de S. Jean de Jérusalem. Scipion Ammirato, entr'autres, rapporte l'avoir ainsi ouï dire au grand duc Côme premier. Quoi qu'il en soit, l'empereur Charles-*Quint* créa Alexandre duc de Florence en 1531, & lui fit épouser en 1536 sa fille naturelle, *Marguerite* d'Autriche. Alexandre, à la faveur d'un appui si puissant, devint le maître absolu du gouvernement : ce qui le rendit extrêmement odieux, même à ceux de sa famille. Laurent de Médicis son cousin le fit tuer le 6 janvier de l'an 1537, dans son palais, où il lui avoit promis de lui mener pendant la nuit une fille des plus belles. Il ne laissa point de postérité de *Marguerite* d'Autriche sa femme, que l'empereur son pere remaria avec *Octave* Farnèse, duc de Parme. Alexandre portoit pour devise un rhinoceros, avec ces paroles : *Non Buelvo sin vincer.* Il faisoit

faisoit allusion, comme dit Paul Jove, à ce vers.

Rhinoceros nunquam victus ab hoste cadit.

On le loue d'avoir aimé la justice, & de l'avoir rendue très-rigoureusement. * De Thou, *hist. l.* 1. Paul. Jovius, *in elog. hist. & imag.* Villani, *hist. Flor.*

MEDICIS, MEDICI ou MEDIQUIN, famille de Milan, ne doit son élévation, selon quelques auteurs, qu'au mérite de Jean-Jacques, marquis de Marignan, & au bonheur de Jean-Ange élu pape. On tient que ce ne fut qu'à la considération de ce pontife, que Côme I, depuis duc de Toscane, reconnut les Médicis de Milan pour être ses parens, & sortis d'une même souche que lui. Cependant d'autres veulent faire croire que les Médicis de Milan avoient pour tige ce CLARISSIME de Médicis, qui étoit dernier fils de *Philippe* de Médicis, de qui toute la maison de Florence est descendue. Selon ces auteurs, ce Clarissime eut divers enfans, & entr'autres PAPUS, gouverneur de Naples, qu'on surnomma *Branca* & *le Maure*, pour avoir défait les Sarasins; *Lippe* ou *Philippe*, dont la postérité fut féconde en hommes de mérite; & GIAMBON, pere de BERNARD ou BERNARDIN, qui eut JEAN. Celui-ci podestat & gonfalonier de Lucques, s'acquit beaucoup de réputation, & fut tué par ordre de Gautier, duc d'Athènes. Il laissa NICOLAS, pere de Jean II, qui eut divers enfans, & entr'autres ROSSO ou ROUX, d'où vint JEAN-JACQUES. Celui-ci épousa *Nusingia* Contrata, dont il eut BERNARD, qui suit; & *Nicolas*. BERNARD ou BERNARDIN II, admodiateur à Milan des fermes ducales, épousa *Cécile* Serbellon; & en eut JEAN-JACQUES, marquis de Marignan, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; *Jean-Ange*, pape, sous le nom de PIE IV; *Jean-Baptiste*, homme de lettres & soldat, tué l'an 1545; *Gabriel*, tué jeune, l'an 1531, au siége d'une petite place de Lombardie; *Auguste*, marquis de Marignan, après son frere; *Marguerite*, femme de *Gilbert* Borromée, II du nom, comte d'Aronne, & mere de saint Charles; *Claire*, mariée à *Wolgang-Théodoric* Sittich, seigneur d'Altaëms, dont elle eut le cardinal *Marc* d'Altaëms; & deux autres filles religieuses. * Onuphre, *in Pio IV.* Villani, *l.* 11, *c.* 131. Arétin, *l.* 6. S. Antonin, *III. part. hist. tit.* 21, § 8, *c.* 7. Zazzera. Ammirato. Sansovin. De Thou, &c.

* MEDICIS, MEDICI ou MEDEQUIN (Jean-Jacques) châtelain de Musse, marquis de Marignan, & l'un des plus grands capitaines de son temps, étoit fils de *Bernardin*, admodiateur à Milan des fermes ducales, & de *Cécile* Serbellon, & naquit l'an 1497. On dit que l'origine de sa fortune, fut d'avoir été connu de Jerôme Moron, qui le présenta au duc de Milan, François Sforce, II du nom. Ce duc, très-satisfait de Jean-Jacques de Médicis, se servit de lui, & d'un certain Ponzin, pour assassiner le seigneur Visconti, dont le mérite & le crédit lui donnoient une grande jalousie. On ajoute que le duc fit mourir Ponzin; & que voulant se défaire en même temps de Médicis, il lui donna de fausses lettres, adressées au gouverneur de Musse, afin qu'il lui remît la place; mais que Jean-Jacques, qui se doutoit de la supercherie qu'on vouloit lui faire, assembla ses amis, contrefit lui-même ses lettres, & trouva moyen de se rendre maître du château de Musse, sur le lac de Côme du côté des Suisses. Il est sûr qu'il porta assez long-temps le titre de châtelain de Musse, & qu'il avoit rendu de grands services au duc François Sforce. Depuis, l'an 1526, il entra dans la ligue du pape Clément VII, du roi François I, des Vénitiens, & du duc de Milan, contre l'empereur Charles-*Quint*. Il se rendit redoutable dans le Milanez, prit diverses places, & y défit Albéric de Barbiano; mais il ne fut pas si heureux contre Antoine de Leve, qui l'obligea de prendre la fuite. Sa valeur le fit connoître à l'empereur, qui travailla à l'attirer dans son parti. Médicis avoit tant de sujets de se plaindre du duc François, qui vouloit le faire périr, qu'il ne balança point d'accepter les offres que lui faisoit Charles-*Quint*. Il commanda l'an 1542, les troupes que ce prince envoya au secours de Ferdinand son frere, & s'y distingua par la défaite des Infidèles sur le Danube. Il servit l'an 1543 dans la guerre contre le duc de Cleves, à la prise de Luxembourg & de Saint-Dizier l'an 1544; puis dans la guerre d'Allemagne, dans celle de Bohême, & encore dans celle de Parme, & au siége de Metz l'an 1552. On le vit exercer en diverses occasions les charges de colonel général de l'infanterie Italienne, de maître de l'artillerie, & de général de toute l'infanterie. Après le siége de Metz, l'empereur lui donna le commandement de l'armée qu'il envoyoit en Italie contre les Siennois. Médicis défit Strozzi l'an 1555, prit Sienne, & revint à Milan, où il mourut l'an 1553, âgé de 58 ans. Jean-Jacques de Médicis étoit frere de *Jean-Ange* de Médicis, qui fut pape sous le nom de PIE IV, l'an 1559, & qui lui devoit une partie de son élévation. On dit que ce pontife, pendant les cérémonies de son couronnement, se tourna vers un de ses meilleurs amis, & lui dit en soupirant: *Helas! où est maintenant le marquis de Marignan?* * Paul Jove, *hist.* François de Beaucaire, *comment. l.* 28. De Thou, *hist. l.* 16 & 23. Mascardi, *elog. di capitan. illust.* Brantôme, *vies des capitaines étrangers.* Erycius Puteanus, *hist. Cisalpinæ.*

MEDIE, ancien royaume d'Asie, très-célebre dans les anciens auteurs, contenoit à peu près le pays où sont présentement les provinces de Servan, Gilan, Yerach Agemi, & Mazanderan ou Dilemon en Perse. Les auteurs conviennent que les Medes étoient descendus de Madai, l'un des fils de Japhet. Leur pays étoit entre la grande Arménie, l'Hyrcanie, la mer Caspienne, l'Assyrie, la Susiane, &c. La ville capitale de la Médie étoit Ecbatane; & les autres étoient Arsacé, que quelques-uns nomment aujourd'hui *Casbin*, Cyropolis, &c. Les Medes étoient autrefois soumis aux Assyriens; mais ils secouerent le joug de cette domination, & après avoir joui quelque temps de leur liberté, ils choisirent pour leur roi Déjocès l'an 709 avant Jesus-Christ. Cet empire n'a duré que 150 ans, selon Hérodote, depuis Déjocès jusqu'à Cyrus, qui le réunit à celui des Perses & des Assyriens. Il est parlé d'eux à l'article des MEDES. * *Consultez* Strabon; Pline; Hérodote; Justin; Diodore de *Sicile*; Xenophon, *in Cyropæd.* Eusebe; Jules Africain; Orose; Scaliger, *in chron.* Petau, *doct. temp.* Salian, Torniel & Sponde, *in annal. vet. testam.* Riccioli, *chron. reform. &c.* Du Pin, *biblioth. universelle des historiens profanes.*

MEDIE, province d'Irlande, *cherchez* MEATH.

MEDINA DEL CAMPO, en latin *Metymna Campestris*, ville d'Espagne dans la Castille Vieille, si privilégiée, que le roi n'y peut créer d'officiers, ni le pape conférer de bénéfices, tout dépendant des bourgeois. * *Voyage d'Espagne de l'an* 1679.

MEDINA CELI, *Ecclesia*, *Etelesta*, *Augustobriga*, *Mediolum*, *Secontia vetus*, ou *Methymna Celia*,

qui est une autre ville d'Espagne en la Castille-Neuve. Cette ville a donné son nom aux ducs de Medina-Celi, du nom de la Cerda.

MEDINA DEL POMAR, bourg de la Castille-Vieille en Espagne. Il est entre l'Ebre & les confins de la Biscaye, au nord de la ville de Burgos. * Mati, *diction.*

MEDINA DE LAS TORRES : c'est un village avec château & titre de duché. Il est dans l'Estremadure d'Espagne, aux confins de l'Andalousie. * Mati, *diction.*

MEDINA DE RIO SECO, *Forum Fgurrorum*, ou *Methymna Sicca*, est une ville d'Espagne dans le royaume de Léon, avec titre de duché, possédé par la maison de Henriquez, issue d'un bâtard des rois de Castille, dont la postérité est rapportée sous le mot de CASTILLE.

MEDINA SIDONIA, *Asindum* ou *Assidonia*, ville dans l'Andalousie, avec un titre de duché, & de grandesse d'Espagne appartenante à la maison de Guzman, aussi-bien que le duché de Medina de las Torres, qui est aussi une grandesse. *Voyez* GUZMAN.

MEDINA (Jean) Espagnol, célebre par son savoir dans le XVI siécle, étoit natif d'Alcala, & enseigna pendant vingt années la théologie dans l'université de cette ville. Les plus considérables de ses ouvrages sont, *De restitutione & contractibus* ; & *In titulum de pœnitentia ejusque partibus.* Medina mourut l'an 1546, âgé d'environ 56 ans. Alvarez Gomez parle très-avantageusement de lui dans la vie du cardinal Ximenès. Alfonse Garcias Matamore a fait son éloge, & divers auteurs le citent avec estime : ce qu'on poura voir dans André Schottus, & dans Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.*

MEDINA (Pierre) natif de Séville en Espagne, qui vivoit dans le XVI siécle, l'an 1545 & 1550, savoit assez bien la navigation, & composa *Arte de navigar ; Regimento de navegacion ; Libro de las grandezas y cosas memorables de Espagna, &c.* Son ouvrage de l'art de naviger fut traduit l'an 1554, en françois par un gentilhomme de Dauphiné nommé Nicolas de Nicolaï, seigneur d'Arfueille & de Belair. Nicolas Antonio croit que ce même traité fut encore traduit en françois par Michel Coignet ; mais apparemment qu'il se trompe ; car l'ouvrage que ce Michel Coignet, qui étoit mathématicien d'Anvers, publia l'an 1581, étoit différent, & avoit pour titre : *Instruction des points plus excellens & nécessaires touchant l'art de naviger, &c.* * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.* Guichardin, *descript. des Pays-Bas.* Du Verdier Vauprivas & la Croix du Maine, *biblioth. franç.* Valere André, *bibliothéque belgique.*

MEDINA (Michel) religieux de l'ordre de saint François, natif d'un village nommé Belalcazar, dans le diocèse de Cordoue, étudia sous Alfonse de Castro, & se rendit très-habile dans la théologie, dans l'intelligence des langues orientales & dans l'histoire. On l'accuse d'avoir trop donné dans les fables d'Annius de Viterbe. Il mourut à Tolède vers l'an 1580, & laissa entr'autres ouvrages, *Christiana parænesis, sive de recta in Deum fide ; De sacrorum hominum continentia ; De intelligentiis ; De Purgatorio, &c.* Il publia aussi une apologie pour Ferus ou Sauvage, contre Dominique de Soto. Cet auteur écrit assez bien. Il traite les matieres amplement, & avec beaucoup d'érudition, & étoit versé dans la lecture des peres & des conciles. Enfin il s'en faut peu qu'il n'égale les théologiens de notre temps, qui ont traité les questions selon la méthode de la théologie, qu'on appelle positive. * Wadingue, *in annal. & biblioth. Minor.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp. &c.* Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XVI siécle.*

MEDINA (Barthelemi) religieux de l'ordre de saint Dominique, natif de Medina de Rio Seco, fut l'homme de son temps qui fit le plus de progrès dans la théologie scholastique, qu'il enseigna avec grand applaudissement dans l'université de Salamanque. Il mourut l'an 1580 ou 1581, dans le temps qu'il travailloit à la suite des expositions qu'il nous a laissées sur la somme de saint Thomas, étant âgé de 53 ans seulement. Tout ce qu'il a fait sur saint Thomas a été imprimé à Salamanque, à Venise, à Cologne, &c. Il publia aussi en espagnol une instruction sur le sacrement de Pénitence, qui a paru mériter d'être traduite en italien & en latin. C'est à tort qu'on l'accuse d'avoir introduit l'opinion relâchée de la probabilité. * Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Nicolas Antonio, &c. Echard, *script. ordin. fratrum Prædicatorum.*

MEDINA, *cherchez* CITTA VECCHIA.

MEDINAT-AL-NABI ou MEDINE, c'est-à-dire, *ville du Prophéte*, sur le fleuve Loakic, ville de l'Arabie heureuse, dite autrefois *Jatreb*, à trois journées de la mer Rouge, est très-considérable parmi les Mahométans, parceque le corps de leur faux prophéte Mahomet y est en dépôt. Quelques-uns tiennent que le corps de cet imposteur n'y a été transféré que dans le temps qu'Albuquerque, général des Portugais, le voulut enlever de la Mecque où étoit alors son tombeau, & que ce général pour faciliter son entreprise, essaya de surprendre la ville de Gide, afin de favoriser sa retraite ; mais la plus commune opinion est que Mahomet même a choisi Médine pour sa sépulture, poussé de ressentiment contre la Mecque, lieu de sa naissance, d'où ses compatriotes l'avoient chassé par mépris, lorsqu'ils virent qu'il se vouloit ériger en prophéte & en législateur. Cette ville est à quatre journées de la Mecque, & située proche de la riviere de Loakic. Elle n'a pas douze cens feux, & ses maisons n'ont qu'un étage, à la réserve de celles où logent les dervis, les Ebruhars & les kadris, qui sont des religieux Mahométans, que les Turcs réverent extrêmement, sur l'opinion qu'ils ont de leur sainteté, & de leur intelligence à expliquer l'alcoran. Entre les mosquées considérables qui sont dans la ville, on distingue particulierement la principale, qu'ils appellent *Mos-al-Kibu*, ou *la très-sainte.* Elle est soutenue par quatre cens colonnes, chargées de plus de trois mille lampes d'argent. On y voit une petite tour, parée de lames d'argent, & tapissée d'un drap d'or. C'est là qu'est le cercueil de Mahomet, sous un dais de toile d'argent en broderie d'or, que le bassa d'Egypte y envoie toutes les années avec beaucoup de magnificence, par l'ordre du grand-seigneur. Il n'est pas vrai que ce cercueil soit de fer, & que des pierres d'aimant le tiennent suspendu en l'air, comme quelques uns l'ont supposé : car encore qu'il y ait peine de mort contre les Chrétiens qui en approchent de quinze lieues, on a su par des pélerins Turcs, qui se sont fait Chrétiens, qu'il est soutenu par des colonnes de marbre noir, qui sont très-déliées, & qu'il est environné d'une balustrade d'argent, chargée de quantité de lampes, dont la fumée rend le lieu fort sombre & obscur. Les Turcs sont obligés par un principe de religion, d'aller une fois en leur vie révérer le tombeau de Mahomet ; mais il n'y va presque plus que du petit peuple, & présentement le grand muphti, c'est-à-dire, le chef de la religion mahométane, dispense les personnes de

qualité de ce pélerinage, à condition d'y envoyer quelqu'un par commission, & de faire des aumônes aux pauvres. * Maffée, *l.* 5. Daviti, *de l'Asie.*

MEDINE, *voyez* MEDINAT AL NABI.

MEDIQUIN, *cherchez* MEDICIS.

MEDITRINALES, fêtes, *voyez* dans l'article MEDITRINE, qui suit.

MEDITRINE, déesse du paganisme, à laquelle les anciens donnoient l'intendance de tous les médicamens. Cette déesse avoit ses fêtes, qu'on appelloit MÉDITRINALES, *Meditrinalia*, dans la célébration desquelles on offroit à la déesse du vin vieux & du vin nouveau. On y buvoit un peu de l'un & de l'autre par maniere de médicament, dans la pensée que le vin pris avec mesure étoit un merveilleux remede, & un excellent préservatif à la plus grande partie des maladies. C'étoit même une ancienne coutume parmi les peuples Latins, qu'un homme qui buvoit du vin nouveau pour la premiere fois de l'année, prononçât avant que de boire, comme par une espéce de bon augure, ces paroles qu'un long usage avoit en quelque façon consacrées : *Novum vetus vinum bibo : veteri novo morbo medeor.* * Festus. Varron, *l.* 5. *de ling. lat.*

MEDIUS FIDIUS, *cherchez* SABUS.

MEDLIN, village de Baviere, situé sur l'Inn, à trois lieues au-dessus d'Oeting. Quelques géographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Medullum*, petite ville de la Vindelicie, que d'autres mettent à Mittespach, village du même pays, situé entre l'Inn & l'Iser, à huit ou neuf lieues de Munich, en tirant vers le lac de Giemzée. * Mati, *diction.*

MEDNIKI, *Mednicia*, ville de Pologne, en la province de Samogitie, est aussi nommée *Womie*, & est située vers la source de la riviere de Wirwits. Elle n'est considérable que pour être le siége d'un évêché, qui y fut fondé par Venceslas, roi de Pologne, l'an 1413.

MEDOC, pays de France en Guienne, entre l'Océan & la Garonne, est le pays des anciens Méduliens, *Meduli*, dont Ausone fait mention, *ep.* 4. Il y avoit aussi les Méduliens, Médiles ou Médules, dans la Savoye, ou plutôt dans le Dauphiné, où est présentement le château de Meuillon. * Chorier, *l.* 1 & 2 *hist. de Dauph.*

MEDON, bourg ou village de Dalmatie. Il est sur une montagne, près de la riviere de Bojana, un peu au-dessus du lac de Scutari. Quelques géographes assurent qu'on voit près de ce lieu des ruines qu'on nomme *Doclea*, & que ce sont celles de l'ancienne *Dioclea* ou *Doclea*, patrie de l'empereur Dioclétien. Elle fut archiépiscopale, & son siége fut transféré à Raguse l'an 990. * Mati, *diction.*

MEDON, dit *le Boiteux*, étoit fils de Codrus, dix-septiéme & dernier roi d'Athènes. Après la mort de Codrus, il n'y eut plus de rois d'Athènes, & on leur substitua les archontes, magistrats, qui au commencement gouvernoient la république pendant toute leur vie. Medon fut le premier archonte perpétuel, & fut préféré par l'oracle d'Apollon *Delphique*, à son frere aîné Nelée. Il gouverna vingt années, depuis l'an 2967 du monde, & 1068 avant Jesus-Christ. * Justin, *l.* 2. Velleïus Paterculus, *l.* 1. Pausanias, *in Attic.* Eusebe, *in chron.*

MEDULIENS, MEDILES, ou MEDULES, *voyez* MEDOC.

MEDUSE, fille de Ceto & d'un dieu marin, nommé Phorcus, étoit l'aînée de trois filles que son pere avoit eues de Ceto. Ces trois filles allerent habiter les isles de Gorgones, dont elles retinrent le nom. Meduse surpassoit en beauté ses deux sœurs. La beauté de ses cheveux attira l'amour de Neptune, qui l'enleva, & la mena dans le temple de Minerve, où il eut commerce avec elle, dont naquirent, selon Hygin, *Fab. poet. c.* 152, le cheval Pegase, & Chrysaor. Minerve, irritée de ce sacrilege, qui avoit été commis dans son temple, changea les cheveux de Meduse en serpens, & fit changer en pierres tous ceux qui regardoient Meduse. Persée, muni des talonieres de Mercure, & de la hache dont il avoit tué Argus, attaqua Meduse & lui coupa la tête. Son sang produisit Pegase & Chrysaor, selon Hésiode, *in theogonia.* * Ovide, *l.* 3. *metam.* Hygin, &c.

☞ MÉE (Nicolas le) avocat au parlement de Paris, a donné en 1691, une *institution à la coutume de Paris*, ou *explication sommaire de tous ses articles*, vol. *in-12.* Il étoit fils de Pierre le Mée, célebre procureur au parlement, dont il a donné au public les *opuscules forenses*, avec des notes curieuses. Le tout forme un petit volume *in-12*, qu'il dédia à Messieurs Pinson de Louettiere, de Launay, Husson, Hydeux & Bandelot Dairval, ses confreres. La plus grande partie des opuscules est en latin. Ce sont quelques discours & mémoires présentés à des magistrats, un plaidoyer fait pour lui-même en latin en la grand'chambre. Ces petites piéces sont remplies d'une érudition peu commune parmi les personnes de cette profession. Les notes du fils sont aussi en latin. Il est aussi auteur d'un *discours sur la réception de M. de Harlay en la charge de premier président le 12 novembre 1689*, qu'il fit à l'imitation de celui que son pere avoit fait en l'honneur de M. de Hacqueville, premier président. * Article remis par M. Boucher d'Argis, avocat.

MÉELFUHRER (Jean-Christophe) théologien Luthérien, naquit le 21 juin 1644, à Onoltzbach, où son pere Christophe Méelfuhrer, étoit premier pasteur. En 1661, il fréquenta l'université d'Altorf, & la même année celle de Wittemberg où il prit le degré de maître-ès-arts en 1664, après avoir récité plusieurs discours & soutenu plusieurs thêses. En 1665 il alla à Strasbourg, & en 1667, il y prononça publiquement un discours sur la mort du margrave Albert de Brandebourg-Onoltzbach. Il disputa en 1668, & prit pour sujet de ses thêses, *De reliquiis hæresium, per quinque sæcula post natum Christum, apud modernos potissimum heterodoxos inventis.* En 1669 il retourna à Onoltzbach, d'où, après un court séjour, il se rendit à Giessen, où il s'appliqua particulierement à l'histoire ecclésiastique. En 1670 il publia un livre intitulé : *Corona centum patrum & doctorum Ecclesiæ.* Vers le même temps, il fit un traité, *De usu & abusu conciliorum*, qui n'a pas été imprimé. En 1672 il fut fait licencié en théologie, & soutint à cette occasion des thêses, *De processione Spiritûs Sancti.* En 1673 il fut appellé pour être ministre de la ville de Schwabach, & doyen du chapitre de la même ville. On lui donna encore en 1675, la qualité de membre du consistoire d'Onoltzbach. Il mourut dans cette ville le 5 octobre 1708, âgé de soixante-quatre ans. Outre les écrits dont on vient de parler, l'on a encore de lui deux panégyriques ou oraisons funébres des margraves Jean-Frédéric & Christian-Albert : il prononça le premier en 1686, & le second en 1692. On a aussi du même des sermons sur différens sujets. En 1702 il fit imprimer à Nuremberg la bible allemande, *in-4°*, avec des remarques. Il rassembla pareillement avec beaucoup de soin les disputes inaugurales des théologiens

Luthériens, qu'il vouloit faire imprimer, en y joignant leur vie; mais cet ouvrage n'a pas été achevé.

MEELFUHRER (Rodolphe-Martin) *fils du précédent*, licencié en théologie, originaire d'Anspach, se fit connoître de bonne heure dans plusieurs universités par ses écrits & sa science dans la littérature & les langues orientales. Il quitta sa patrie en 1712, & alla à Augsbourg, où il embrassa la religion catholique. Il fit d'abord le 12 décembre un discours sur la récompense que doivent attendre ceux que Jesus-Christ appelle dans l'évangile pauvres d'esprit; & le 9 janvier de l'année suivante, il fit sa déclaration en faveur de l'église catholique romaine, dans laquelle il indique les raisons de son changement. Son discours du 12 décembre & sa déclaration ont été imprimés. Le dernier écrit ayant été attaqué, sur-tout quant aux raisons qu'il donnoit de son changement, il publia en 1714 son apologie à Kempten : Hector Buchner eut part à cette piéce. Peu auparavant il avoit donné à Kempten un écrit allemand, contre la paix de religion de Westphalie, & contre d'autres ordonnances de l'empire; & cet écrit fut condamné avec son discours & sa déclaration, par le corps évangélique de Ratisbonne. Mais en 1725 Méelfuhrer rentra dans sa premiere communion; & publia les motifs de ce nouveau changement dans un écrit composé en allemand. Peu de temps après, il se rendit à Gotha, & de-là en Hollande, où il ne trouva pas ce qu'il desiroit. A son retour, il fut arrêté à Fulde par ordre de l'empereur, & transféré à Egra. Ses autres écrits sont : *De Germaniâ orientali, seu de Germanorum in litteraturam orientalem meritis*, à Altorf, 1698. *Accessiones ad Theodori Janssonii ab Almeloveen bibliothecam promissam & latentem*, à Schwabach, 1699, *in-8°*. Cet ouvrage d'Almeloveen avoit paru en 1692. *De meritis Hebræorum in rem litterariam*, à Wittemberg, 1699. *De fatis eruditionis orientalis*, à Wittemberg, 1700. *Consensus veterum Hebræorum cum ecclesia christiana, ex vetustissimis eorum monumentis, & ex historia ecclesiastica demonstratus*, en 1701, à Francfort, *in-4°*. *De causis synagogæ errantis*, à Altorf, 1702, *De impedimentis conversionis Judæorum*, à Altorf, 1707. On ne marque point le temps de la mort de Rodolphe-Martin Méelfuhrer dans le *Supplément françois* de Basle, d'où cet article & le précédent sont extraits.

MEERBEKE (Guillaume de) célébre religieux de l'ordre de saint Dominique, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est situé sur la frontiere de la Flandre & du Brabant, à une lieue & demie de Ninove, est quelquefois appellé *de Brabant*, du nom de son pays, & quelquefois aussi de *Corinthe*, parcequ'il fut archevêque de cette ville. Il fut disciple d'Albert le Grand, & entretint d'étroites liaisons avec saint Thomas d'Aquin, qui l'engagea à traduire les ouvrages d'Aristote : on garde dans les bibliothéques quelques-unes des versions qu'il avoit faites des ouvrages de ce philosophe, & de ceux de Simplicius, de Proclus Platonicien, d'Hippocrate & de Galien. Il avoit étudié non seulement le grec, mais aussi l'arabe, & il s'étoit rendu très-habile dans ces deux langues. Witelon Polonois lui dédia son livre de la perspective, & lui donna les plus grands éloges. Il fut chapelain & Pénitencier des papes Clément IV & Grégoire X dès l'an 1268, & il suivit le dernier au concile général de Lyon tenu en 1274. Jean XXI lui conféra l'archevêché de Corinthe en 1277, mais il n'eut le *pallium* que l'année suivante; & étant allé dans son diocèse, il y mourut ce semble avant l'an 1300. Outre les versions dont on a parlé, on garde sa géomancie en latin dans la bibliothéque de Sorbonne, & en françois dans celle de M. de Seignelai. Divers écrivains ont fait une infinité de fautes en parlant de ce célébre Dominicain.* Echard, *script. ord. Præd. t. II.*

MEGABAZE, homme illustre entre les Perses, vivoit sous le regne de Darius, fils d'Hystaspes, qui l'estimoit jusqu'à dire, qu'il aimoit mieux avoir à son service un certain nombre d'hommes semblables à Megabaze, que de faire la conquête de toute la Grece. Ce prince ayant entrepris vainement de subjuguer les Scythes, laissa Megabaze dans la Thrace pour se soumettre tous les environs. Hérodote, de qui l'on a pris ce qu'on dit ici, (*l.* 4) n'entre pas dans le détail des conquêtes de ce général; & il laisse seulement entrevoir qu'il courut d'abord toutes les côtes de la Thrace. Darius, ajoute le même auteur, (*l.* 5) lui ordonna ensuite d'entreprendre la conquête de la Péonie. Elle devint plus facile qu'on n'auroit osé espérer, parceque les Péoniens voulant aller au-devant de lui, s'écarterent, & lui laisserent l'entrée libre dans leur pays. Megabaze, maître de la plupart des places, permit aux Péoniens qui l'étoient allé chercher, de rentrer dans leurs villes en se soumettant à Darius, & il en choisit un certain nombre pour les transférer en Asie. Il envoya ensuite demander la terre & l'eau à Amyntas, roi de Macédoine; mais ses députés ayant commis quelques insolences, furent assassinés, & les recherches qu'on fit de leur mort devinrent inutiles, Alexandre, fils d'Amyntas, ayant corrompu les commissaires. Megabaze demeura peu en Europe; il conduisit à Sardes les Péoniens qu'il avoit ordre de faire transporter, & rendit en cette rencontre un grand service à son maître, en l'engageant à révoquer la permission qu'il avoit donnée à Histiée, tyran de Milet, de bâtir une nouvelle ville dans la Thrace. L'auteur que nous citons toujours, parle (*l.* 7) de deux fils de Megabaze; l'un nommé Bubaris, étoit un des directeurs des travaux que Xerxès fit faire au mont Athos; l'autre, qu'il nomme Pherendates, commandoit les Saranges dans l'armée du même prince.

MEGABYSE, l'un des sept conjurés qui firent mourir le mage qui avoit succédé à Cambyses : il n'étoit pas d'abord de la conspiration, & ce fut Gobryas qui l'y fit entrer. Ctesias ne parle ni de l'un ni de l'autre. Le mage ayant été tué, Megabyse s'efforça de prouver aux conjurés, qu'ils devoient gouverner l'état en commun; mais l'avis de Darius qui opina pour la monarchie, prévalut. Hérodote, qui nous a appris ces particularités, (*l.* 3) ne dit plus rien de Megabyze.

MEGABYZE, fils de Zopyre, différent de celui dont on vient de parler, vivoit sous le regne de Darius, de Xerxès & d'Artaxerxès; & ce fut lui qui commanda les troupes des Perses en Egypte contre les Athéniens & leurs alliés. * Hérodote, *l.* 3. Le même auteur ajoute en cet endroit-là même, que Zopyre qui se réfugia à Athènes étoit fils de Megabyze, & il ne nous apprend rien de plus de lui, sinon qu'*au livre* 7, il dit qu'il fut un des six généraux de l'infanterie de Xerxès, lorsqu'il entreprit la conquête de la Grece. Ctesias en a parlé bien plus au long, & voici ce que Photius en a conservé. Les habitans de Babylone s'étant révoltés, & ayant fait mourir Zopyre, leur gouverneur, Megabyze, gendre de Xerxès, qui regnoit alors dans la Perse, se fit couper le nez & les oreilles, & s'étant présenté en cet état aux rebelles, qui lui donnerent aussitôt le commandement des armées, il n'eut pas beaucoup de peine à livrer cette ville aux Perses. On ne doit pas

manquer de remarquer que Hérodote attribue à Zopyre ce que Ctésias dit de Megabyze, & qu'il place cet évenement sous le regne de Darius, sans qu'on puisse deviner qui de ces deux historiens a raison. Megabyze, continue Ctésias, fut récompensé d'une maniere aussi extraordinaire que l'action qu'il venoit de faire, & entr'autres choses Xerxès lui fit présent d'une meule d'or du poids de six talens. Ce prince le chargea ensuite d'aller piller le temple de Delphes, ce qu'il refusa de faire. Xerxès fut tué peu après, laissa ses états à Artaxerxès, à qui Megabyze eut occasion de rendre un grand service. Artapan qui venoit d'assassiner le dernier roi, entreprit d'en faire autant à celui-ci, & découvrit son dessein à Megabyze, qui ne parut l'approuver que pour être plus instruit de la conspiration. Le traître fut puni du dernier supplice, mais sa mort ne fit qu'animer les conjurés; ils armerent puissamment, & Megabyze qui fut chargé de les combattre, fut blessé dangereusement dans la victoire qu'il remporta sur eux. Inare de Libye s'étant révolté ensuite en Egypte, & ayant battu les Perses avec le secours des Athéniens, Megabyze seul parut capable de châtier les rebelles. Son arrivée changea en effet toute la face des affaires: les Perses qui jusque-là avoient eu du dessous, commencerent à remporter quelques avantages, & enfin la valeur de leur général, qui blessa Inare de sa propre main, leur donna une victoire complette. Les rebelles s'étant retirés après leur défaite dans la ville de Byblos, s'y virent assiégés aussitôt, & se préparerent à faire une vigoureuse défense. Ce siége auroit été sans doute des plus mémorables de l'antiquité, parcequ'Inare avoit encore avec lui un peu plus de six mille Grecs, si Megabyze s'étoit obstiné à les pousser à bout, mais il aima mieux les recevoir à composition; & cette action de prudence lui causa ensuite bien des chagrins. La reine mere, toujours irritée de la mort d'un des princes ses fils, qui avoit été tué en combattant les rebelles avant que Megabyze eût pris le commandement des troupes, s'efforça de faire violer la capitulation, & s'en prenant ensuite à Megabyse, qui ne lui paroissoit pas avoir pris assez de part à son ressentiment, elle poussa la fureur jusqu'à demander sa mort. Artaxerxès, après avoir essuyé ses importunités pendant quatre ans, lui livra Inare, & cinquante Grecs qu'elle fit mourir; & Megabyze s'offençant de cette perfidie, se retira aussitôt dans son gouvernement de Syrie, où il reçut tous les Grecs qui chercherent sa protection, & se vit bientôt à la tête de cent cinquante mille hommes. Artaxerxès ne l'y laissa pas long-temps en repos; mais tous les efforts qu'on fit pour le réduire, ne servirent qu'à augmenter sa gloire. Usiris, qui fut commandé le premier contre lui, étant entré en Syrie avec deux cens mille hommes, les vit bientôt en déroute, & lui-même au pouvoir de Megabyze, qui l'avoit blessé de sa propre main, & qui le renvoya ensuite en Perse. Menostanes, qui succéda à Usiris, éprouva de même que lui, en sa propre personne, quelle étoit la valeur de ce général, & perdit de même que lui une grande partie de ses troupes. On s'efforça ensuite de regagner un homme si dangereux, & il se défendit long-tems de retourner à la cour. L'évenement fit voir qu'il avoit eu raison de se méfier d'Artaxerxès: ce prince perfide lui fit une querelle de ce qu'il l'avoit prévenu à la chasse pour fraper un sanglier, & les princesses eurent beaucoup de peine à faire convertir la peine de mort en exil. Megabyze déchu de sa grandeur, vécut cinq ans à Cyrtes sur la mer Rouge: enfin s'ennuyant d'une si triste vie, il écarta ses gardes en se feignant lépreux, & se servit de leur frayeur pour s'échaper d'eux & revenir à la cour, où il fut rétabli dans tous ses honneurs, & mourut enfin âgé de soixante-seize ans. Il avoit eu deux fils d'Amytis, sœur d'Artaxerxès, Zopyre & Artyphie, qui se montrerent dignes de lui dans la bataille où il fit Usiris prisonnier.

MEGACLÈS, descendant de Nestor, roi de Pyle, dans la Messénie, & l'un des archontes annuels d'Athènes, la premiere année de la XLV olympiade, & 600 ans avant Jesus Christ, ayant su le dessein de Cylon, qui vouloit s'emparer du gouvernement de cette république, le poursuivit jusqu'au temple de Minerve. Cylon en sortit couvert d'une toile, comme d'une chose consacrée à la déesse, & demanda grace; mais Mégaclès n'ayant aucun respect pour la religion, le fit assommer. Cette cruelle vengeance rendit le nom de Mégaclès exécrable, & le fit passer pour un sacrilége. *Voyez* CYLON. * Plutarque.

MEGACLÈS, fils d'Alcméon, & petit-fils de Mégaclès, dont on vient de parler, augmenta beaucoup le crédit que sa naissance lui donnoit dans sa patrie, par son mariage avec Agariste, fille de Clisthènes, tyran de Sicyone. Il en eut deux fils, Clisthènes & Hippocrates, & une fille, *dont on va parler*. * Hérodote, *l.* 6. Les Athéniens s'étant partagés en deux factions, Mégaclès se fit chef des marins, & eut de fréquens démêles avec Lycurgue, chef de l'autre faction; mais Pisistrate les mit d'accord en formant un troisiéme parti, qui le rendit maître d'Athènes. Les deux ennemis s'étant réconciliés alors, n'eurent pas beaucoup de peine à le chasser; mais ils ne furent pas plutôt délivrés de lui, qu'ils recommencerent à se harceler. Mégaclès s'en lassant le premier, rappella Pisistrate, à qui il donna sa fille en mariage, & comme en dot la souveraine autorité dans sa patrie. Il n'eut pas lieu d'être content de cet accord: Pisistrate, moins par mépris pour sa femme, que parcequ'il croyoit que sa famille étoit coupable d'un crime qui n'étoit pas encore expié, ne la traita pas comme il devoit; ce qui irrita tellement Mégaclès, qu'il entreprit de le chasser une seconde fois. * Hérodote, *l.* 1. Il semble qu'il soit mort peu après avoir rendu la liberte à Athènes: car on ne parle plus de lui.

MEGACLÈS, auteur Grec, qui avoit composé un livre des hommes illustres, comme nous l'apprenons d'Athénée. On ne sait pas en quel temps il a vécu. * Athénée.

MEGACLÈS de Messine en Sicile, étoit chef du parti contraire à Agathocles, & promit même des récompenses à celui qui le tueroit. Agathocles irrité fit des préparatifs pour assiéger Messine, & leur demanda Mégaclès, s'ils vouloient éviter d'être réduits en servitude. Mégaclès fut lui-même d'avis qu'il falloit qu'on le livrât. Cela fut exécuté, & Mégaclès fut envoyé à Agathocles en qualité d'ambassadeur. Il parla si bien, qu'Agathocles lui pardonna, & le renvoya à Messine sans lui faire aucun mal. * Poliæn. *l.* 5, *c.* 2.

MEGALESIENS, *cherchez* JEUX MEGALESIENS.

MEGALOPOLIS, dite aujourd'hui LEONDARI ou *Leontari*, ville d'Arcadie, près du fleuve Alphée, fut autrefois célebre par les guerres des Achéens sous Aratus, & Philopœmen, & a été illustre par la naissance de Polybe & de quelques autres savans. Du nom de cette ville on tira, selon quelques-uns, celui des jeux Mégalesiens. Le sort de Mégalopolis, qui d'une grande ville devint tout-à-fait déserte, donna lieu au proverbe:

Magna civitas, *magna solitudo*. Mégalopolis a été le siége d'un évêché. * Ovide, *l.* 4. *fast.* Strabon, *l.* 8. Polybe, *l.* 9. Pline, &c.

MEGALOSTRATE, femme qui composoit des vers, fut aimée du poëte lyrique Alcman de Lacédémone. Elle vivoit vers la XXVII olympiade, & l'an 672 avant J. C. Athénée rapporte quelques vers contre elle.

MEGAPENTHES, roi des Argiens, fils de *Prætus*, succéda à Acrisius, roi d'Argos, l'an 1345 avant Jesus-Christ, Persée, fils de Danaë & d'Acrisius, lui ayant cedé ce royaume en se retirant à Mycènes, après avoir tué Acrisius. Il eut pour successeur Anaxagoras son fils. * Apollod. Pausan. Du Pin, *bibl. des hist. prof.*

MEGARE, ville d'Achaïe, doit son nom, selon quelques historiens, à Megare, fils de Neptune, qui étant venu au secours de Nisus contre Minos, roi de Crete, fut tué dans un combat & enterré dans une ville depuis appellée Mégare de son nom. D'autres rapportent que ce fut Mégare, fils d'Apollon, qui donna son nom à cette contrée après l'avoir conquise. Les Mégariens se vantoient que les nymphes Sithonides étoient de leur pays, & que Jupiter avoit eu de Théatré, l'une d'entr'elles, un fils nommé Mégare, qui vivoit du temps de Deucalion, & qui s'étant sauvé au temps du déluge sur la montagne de Geranie, donna son nom à toute la contrée voisine. Les autres assurent que Pandion, roi d'Athènes, eut quatre fils, Egée, Lycus, Pallas & Nisus, & que le pays Mégarique fut le partage de ce dernier. On ajoute que du temps de Codrus, les Héraclides entrerent dans l'Attique, à la sollicitation des Messéniens & des Corinthiens; & que n'ayant pas eu tout l'avantage qu'ils se promettoient de cette expédition, ils se réfugierent dans le pays Mégarien, qu'ils tirerent de la domination des Athéniens, où ils bâtirent la ville de Mégare, après y avoir établi une colonie de Doriens: ce qui est conforme à ce que rapporte Velleïus Paterculus: *Les Péloponnésiens*, dit-il, *qui étoient entrés en armes dans l'Attique, bâtirent en se retirant chez eux la ville de Mégare, presqu'en égale distance de Corinthe & d'Athènes. Les Ioniens qui occupoient auparavant le pays de Mégare en furent chassés; & les naturels habitans commencerent à parler le langage des Doriens leurs associés.* On dit qu'au commencement le pays fut gouverné par douze rois, depuis Cleso, fils de Lelex, roi de Lélégie, jusqu'à Ajax, fils de Télamon. Ensuite les Mégariens vécurent en république, jusqu'à ce qu'ils furent soumis par les Athéniens, & délivrés par les Héraclides. Les Mégariens eurent diverses guerres à soutenir contre les Athéniens & quelques autres peuples. Ils bâtirent Chalcédoine à l'embouchure du Pont-Euxin, selon Thucydide, qui dit aussi que Lamis partant de Mégare, fonda en Sicile une colonie, sur la riviere de Pantace, en un lieu nommé Trotile; qu'il la transporta depuis à Léonte; & qu'en étant chassé, il bâtit Thapse & y mourut. Après sa mort ceux qui l'avoient suivi allerent sous la conduite d'Hyblon, prince du pays, fonder MEGARE L'HYBLÉENE, d'où ils furent chassés 245 ans après par Gelon de Syracuse; mais ils fonderent auparavant Selinonte, 200 ans depuis leur premier établissement, c'est-à-dire, selon Eusebe, vers la XXXIII olympiade, & l'an 648 avant J. C. On dit que les Mégariens étoient grands rieurs, d'où est venu le proverbe *Megarensis risus*; mais c'étoient des gens adroits qui trompoient en riant, d'où on a tiré cet autre proverbe, *Megarensis ars*. Au reste cette ville a produit de grands hommes, & sur-tout Euclide, disciple de Socrate, auteur de la secte, dite *Mégarique*, Stilpon, disciple d'Euclide, &c. Mégare n'est aujourd hui qu'un malheureux village appellé *Megra*, sous l'empire du Turc. * Pline, *l.* 4, *c.* 7. Strabon, *l.* 9. Thucydide, *l.* 2, 4 & 7. *hist. Gr.* Plutarch. *in vita Solon.* Diogenes *Laërtius*, *in vit. Euclid.* Eusebe, *in chron.* Laurembergius, *Græc. antiq.* Diodore. Suidas, &c.

MEGARE, fille de Créon, roi des Thébains, femme d'Hercule, lui fut donnée en mariage pour récompense de ce qu'il vint au secours de Créon contre Ergine, roi des Orchoméniens ennemis des Thébains, & parcequ'il vainquit ce prince. Pendant qu'Hercule étoit descendu aux enfers, selon que le rapporte la fable, Lycus Thébain voulut s'emparer du royaume de Thèbes; & ne pouvant faire condescendre Mégare à l'épouser, il se préparoit à la forcer de le faire; mais Hercule, revenu fort à propos, tua Lycus, & remit Créon sur le trône de Thèbes. Mais Junon, indignée de la mort de Lycus, fit devenir Hercule si furieux, qu'il tua Mégare, & les enfans qu'il avoit eus d'elle. * Hygin. *fab.* 32. Senec. *in Hercul. furioso.*

MEGARISE (le golfe de) anciennement, *Melas* ou *Cardianus Sinus*. Ce golfe est une partie de l'Archipel. Il s'étend le long de la côte de la Romanie, depuis la presqu'isle de Romanie, jusqu'à l'embouchure de la Mariza, & il renferme le petit golfe d'Eno. Il prend son nom de la riviere de Mégarise, quon nomme *Larissa*.

MEGASARE, qui avoit été nouri page de la reine Mariamne, se distingua par son courage au siége de Jérusalem. S'étant joint à Taphtée, de la ville de Carsi en Galilée, & à un Adiabénien, fils de Nabathée, surnommé *le Boiteux*, ils se jetterent vigoureusement eux trois sur les beliers que les Romains avoient dressés sur des terrasses, sortirent avec des flambeaux à la main vers ces machines, firent retirer à coups d'épée ceux qui les gardoient, y mirent le feu, & ne se retirerent qu'après les avoir vu embrasées, & en état de ne pouvoir plus servir. Ces trois hommes rendirent de grands services à la république tant que cette guerre dura, & on n'en vit jamais de plus déterminés ni de plus redoutables. Lorsqu'ils mirent le feu à ces machines, les Romains y accoururent en foule, & les enfermerent comme dans un cercle, pour leur empêcher le passage; les dards & les fléches sans nombre pleuvoient sur eux; mais tout cela ne put les étonner: ils écarterent leurs ennemis, qui furent bien-aises de leur faire place, pour se garantir de leurs coups. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l. V*, *c.* 20.

MEGASTHENE, historien Grec, vivoit du temps de Séleucus *Nicator*, vers la CXXII olympiade, & 292 ans avant J. C. comme nous l'apprenons de Strabon & de Clément *Alexandrin*. Il écrivit une histoire des Indes, qui est souvent alléguée par les anciens, mais qui s'est perdue. Celle que nous avons aujourd'hui sous son nom, est une ridicule supposition d'Annius de Viterbe, qui le nomme Metasthène pour Mégasthène. Cet auteur est cité non-seulement par saint Clément d'*Alexandrie*, mais encore par Josephe, par Abydène, par Pline, par Ælien, par Arrien & par plusieurs autres auteurs. *Strabon, *l.* 1. Clément *Alexand.* *l.* 1 *strom.* Eusebe, *l.* 9, *præp. evang.* Arrien, *l.* 5, & 7. Ælien, *l.* 8, *hist. anim. c.* 41. Vossius, *l.* 1, *c.* 11, *de hist. Græc.*

MEGE (D. Antoine-Joseph) religieux Bénédictin de la congrégation de saint Maur, né à Clermont en Auvergne, se consacra à Dieu dans l'abbaye de Vendôme, ordre de saint Benoît, le

27 mars 1643, âgé de 18 ans. En 1681 il fut nommé prieur de Rethel en Champagne. Mais ce monastere ayant été ensuite démembré de la congrégation de saint Maur, il se retira dans l'abbaye de saint Germain-des-Prés, où il mourut, le 15 avril 1691, âgé de soixante-six ans, & où il s'étoit toujours distingué par sa grande régularité. Il s'est appliqué toute sa vie à la composition de divers ouvrages de piété. En 1661, il donna *la morale de Jonas*, *in-12*. C'est la traduction françoise du traité *de institutione laicali*, que Jonas, évêque d'Orléans, sous le regne de Louis le Débonnaire & de Charles le Chauve, avoit composé pour le comte Matfred. En 1664, il publia *Sanctæ Gertrudis virginis & abbatissæ ordinis sancti Benedicti insinuationum divinæ pietatis exercitia*, avec l'office de sainte Gertrude. En 1672 il donna le même ouvrage en françois, avec la vie de sainte Gertrude. La même année il publia une traduction des pseaumes, attribuée à D. Antoine, roi de Portugal. En 1675, l'explication ou paraphrase des pseaumes de David, avec la vie de ce saint roi, par rapport aux pseaumes, & pour en faciliter l'intelligence, *in-4°*. En 1687, un *Commentaire*, en françois, *sur la regle de saint Benoît, où les sentimens & les maximes de ce saint sont expliqués par la doctrine des conciles, des Saints Peres, des plus illustres solitaires, & des principaux auteurs qui ont traité de la vie monastique*, *in-4°*, à Paris. Cet ouvrage a été accusé de relâchement. En 1689, le pere Mege donna une dissertation sur l'origine, l'excellence, & les avantages de la virginité, &c. & la traduction des livres de la virginité écrits en latin par saint Ambroise. En 1690, la vie de saint Benoît, *in-4°*, avec des explications, & une histoire de ce qui est arrivé de plus mémorable dans son ordre. Dom Mege a eu un frere qui est entré & qui est mort dans l'ordre de saint Dominique. C'étoit un assez bon prédicateur pour son temps. Il a fait une réponse modeste à un écrit présenté contre lui par les curés d'Amiens, contre plusieurs sentimens qu'il avoit débités dans ses sermons. * *Mémoires du temps*. D. le Cerf, dans sa *Bibliothéque historique & critique des auteurs de la congrégation de saint Maur*, &c. L'abbé de Marolles, dans son *dénombrement*, &c.

MEGEBOURG, temple dédié par les anciens Saxons, à une déesse qui y étoit du temps de Charlemagne. Elle étoit représentée toute nue, dans un char tiré par quatre cygnes, une couronne de myrte sur la tête, une torche ardente contre le sein, un globe dans la main droite, & trois pommes d'or dans la gauche. Il y avoit dans le char même trois filles, aussi toutes nues, qui se tenoient par la main. Les Grecs & les Romains peignoient à peu près ainsi leur Vénus; & il y a apparence que Drusus, lorsqu'il étoit en ce pays-là, y établit le culte de cette déesse, dont les empereurs faisoient croire qu'ils étoient issus. Charlemagne fit abattre ce temple, & abolit cette idolâtrie. * Mezerai.

MEGENFROI ou MEGINFROI, ou MEGINFREDE ou MEGINFRIDE, moine de Fulde, & prévôt de Magdebourg, dans le XI siécle, a été comparé par Trithéme, à une rose environnée d'épines, parcequ'il prit soin d'étudier, & de se rendre recommandable à la postérité par ses productions, au milieu d'un grand nombre de fainéans & d'ignorans. Il écrivit l'histoire de son monastere en 24 livres; & la vie de saint Emmeran, évêque de Ratisbonne, adressée à Arnulphe, comte de Vogbourg, rapportée par Canisius, dans le second tome de ses antiquités. Trithéme dit qu'il étoit moine de Fulde, & qu'il est nommé prévôt de Magdebourg, au commencement de la vie de saint Emmeran: ce qui semble le contredire; mais Canisius remarque qu'il peut avoir été l'un & l'autre. * Canisius, *tom. II*, *antiq. lect.* Trithéme, *in chron. Hirsaug.* Vossius, *l. 2 de hist. lat.* Possevin, *in appar. sacr.*

MEGERE, l'une des trois furies, que les poëtes faisoient fille d'Achéron, & de la Nuit. Ils lui donnerent ce nom du grec μεγαίρειν, qui signifie *hair*, *envier*. * Servius.

MEGERLIN (Pierre) docteur en droit canon & civil, professeur des mathématiques dans l'université de Basle. Mégerlin, quoique peu connu, sur-tout en France, étoit un assez bon historien, un mathématicien habile, une astronome estimable, & un jurisconsulte même assez profond. Il paroît par l'épitre dédicatoire de son *Theatrum divini regiminis*, qu'il étoit né catholique, puisqu'il remercie les magistrats de Basle de l'avoir reçu dans la ville, lorsqu'il fut obligé de s'exiler pour embrasser une doctrine plus pure que celle qu'il suivoit; langage, qui dans la bouche d'un Protestant, marque, ce semble, assez clairement qu'il a quitté la communion de l'église romaine pour embrasser celle de Luther, ou de Calvin, qu'il qualifie faussement *de plus pure*. Quoi qu'il en soit, Basle lui ouvrit ses portes, lui donna le titre de citoyen, & quelque temps après le fit professeur. Konig lui attribue une défense de l'astrologie, & une table *mathematico-historica*. Celle-ci est partagée en deux parties, où il paroît un tres-grand travail. Ces deux parties parurent à Basle, en 1677, avec une traduction abrégée pour en faciliter l'intelligence. Il ajouta en 1680 trois longs commentaires chronologiques, en latin, *in-4*. Il y traite des années sabbatiques, de la maniere de compter les années des juges d'Israël, du temps du regne de Nabuchodonosor, des 70 années de la captivité de Babylone, des rois de Perse, & de l'état des Juifs après la captivité, du calcul ecclésiastique, de la période julienne, des cycles, des planetes, & des éclipses, &c. Cet ouvrage est terminé par une disquisition chronologique touchant la papesse Jeanne, dont il s'efforce de réaliser la fable, malgré les autorités & les raisons contraires du Protestant Blondel, qu'il tâche de réfuter: mais il y réussit mal. Ces commentaires sont précédés d'un plus grand ouvrage que Mégerlin a intitulé: *Index historicus chronologicus*. Cet index, qui est fort ample, & qui paroît très-utile, est par ordre alphabétique. Le recueil complet de ces différens traités a pour premier titre: *Theatrum divini regiminis à mundo condito*, &c. L'auteur n'avoit encore qu'environ soixante-quatre ans quand il le publia en 1683. Nous ignorons combien de temps il a vécu depuis. Dans le second chapitre de ses *Commentarii chronologici in tabulam mathematico-historicam*, il réfute avec modestie, mais solidement, le systême des années mystiques de Jean-Jacques Hainlin, célébre mathématicien, dont il avoit été le disciple à Tubinge. Hainlin étoit mort depuis plusieurs années lorsque cette réfutation parut. *Voyez* HAINLIN.

MEGHEN, ville & comté des Pays-Bas, dans le Brabant, est sur la gauche de la Meuse, à trois lieues de Bois-le-Duc. * Ortelius. Sanson.

MEGINHART, moine Allemand: Possevin dit qu'il florissoit à Fulde l'an 770. Il a écrit l'histoire de saint Ferrut martyr, & celle de la translation de son corps, faite par Lulle, archevêque de Mayence, au monastere de Bleidenstat. Mais comme ce Lulle succéda à saint Boniface l'an 755, qu'il tint son siége trente-deux ans; & que Méginhart parle de Richolfe, de Haistolfe, & de Rabanus Maurus, qui ont gouverné après Lulle,

il est à présumer qu'il ne vivoit que du temps de Raban, c'est-à-dire vers le milieu du IX siécle. * Vossius, *l.* 2, *hist. lat. c.* 26. Possevin, *in appar. sacro.* Surius, *ad diem* 28 *octobris.* D. Rivet, *hist. litt. de la France*, tome V, page 272.

MEGISER (Jérôme) de Stutgard dans le Wirtemberg, a écrit un trésor polyglotte, *Theatrum cæsareopoliticum; Institutionum linguæ Turcicæ libri IV*, &c. * Zeiler, *part.* 2 *de hist.*

MEGOBACCH (Jean) médecin Allemand dans le XVI siécle, né l'an 1487, étudia à Padoue, où il fut reçu docteur; & à son retour en Allemagne, il enseigna quelque temps à Marpurg, & fut ensuite médecin de Philippe landgrave de Hesse, auquel il rendit de très-bons services. Il composa divers ouvrages, & mourut à Cassel le 17 juillet 1555, âgé de 68 ans. * Melchior Adam, *in vitæ med. Germ.*

MEGOLE DE LESCAR, marchand Génois, sorti d'une ancienne famille de cette ville, rendit son nom célebre par son courage vers l'an 1380. Pendant qu'il trafiquoit au Levant, il se mit si bien dans l'esprit de l'empereur de Trébizonde, que les courtisans, jaloux de sa faveur, mirent tout en usage pour la lui faire perdre. Un entr'autres lui donna un jour un soufflet, en jouant contre lui aux échecs. L'empereur ne faisant point justice de cet affront à Mégole, il se retira dans son pays, & équipa deux galeres, avec lesquelles il ravagea les côtes de cet empire. Un jour ayant vu venir à lui quatres galeres de l'empereur de Trébizonde, il en attaqua deux qui étoient plus avancées, & les chargea si vivement, qu'il s'en rendit maître, & mit les autres en fuite. Mégole fit couper le nez & les oreilles à ceux qu'il prit sur ces galeres, & les renvoya ainsi défigurés à leur roi, auquel il manda que le seul moyen de délivrer son pays de ses courses, c'étoit de lui envoyer celui qui lui avoit donné le soufflet. Il lui fut envoyé; & l'ayant soumis à sa volonté, il le renvoya à l'empereur, & le chargea seulement de lui dire, que s'il vouloit faire bâtir une maison à Trébizonde pour les marchands de Gènes, & faire peindre cette histoire contre les murailles, il n'exerceroit jamais aucune hostilité contre ses sujets: ce que l'empereur exécuta, pour mettre son pays en repos. Après ces exploits, Mégole de retour à Gènes, fut comblé d'honneur & de biens par le sénat & le peuple. * Henninges, *geneal. Lescariorum.*

MEGRA, village d'Achaye, qui est l'ancienne MÉGARE.

MEGRIGNY (Renée de) abbesse de Charenton en Bourbonnois, sur la riviere de Marmande, dans le XVII siécle, issue d'une noble maison assez connue en France, fut formée à la piété dès ses plus tendres années dans l'abbaye de Malnoue, près de Paris. Agée de seize ans, elle s'y consacra à Dieu par les voeux solemnels de la vie religieuse. Son esprit aisé, naturel & orné, joint à ses autres qualités, la fit aimer de tout le monde, & engagea ses supérieures à lui confier l'œconomie de la maison, dont elle s'aquitta avec tant de sagesse, qu'elle contenta toutes ses sœurs. Madame de Rohan, abbesse de la Trinité de Caën, ayant été transférée à Malnoue, gouta beaucoup madame de Mégriny, l'aima, lui donna sa confiance; & lorsque de Malnou elle alla à Paris dans la maison du Chasse-Midi, elle voulut l'avoir auprès d'elle, pour trouver dans sa prudence & dans sa sagacité les conseils dont elle avoit besoin. Elle s'en trouva bien, & la maison aussi, qui doit à ces deux illustres religieuses tout le bien & le bon ordre qu'on y a vu regner depuis. L'abbaye de N. D. de Charenton sur la riviere de Marmande étant venue à vaquer par la démission de madame de la Rochefoucaud, M. de Mégrigny, pere de madame de Mégrigny, la demanda au roi, & l'ayant obtenue, y amena lui-même sa fille. Il la fit passer par ses terres, où elle eut soin de se fournir de linge, de vaisselle, & de beaucoup d'autres petits meubles qui lui furent d'un très-grand secours: car lorsqu'elle arriva à Charenton, elle ne trouva pas un lit pour se coucher, ni une serviette pour sa table, & ses religieuses furent obligées d'en emprunter pour la recevoir. La pauvreté de cette maison étoit si grande, qu'il n'y avoit point de serrure à la porte de la clôture, tous les édifices étoient en ruine, & la maison étoit sans ressource pour les réparer. Loin de trouver la plus petite somme dans son abbaye, les dettes étoient si grandes, que les marchands ne vouloient plus rien donner à crédit. Cette extrême pauvreté la surprit sans l'abattre. Sa confiance en Dieu, & son génie supérieur l'éleverent au-dessus de cette extrême misere; & sans songer à profiter du crédit de M. son pere pour être placée ailleurs, elle crut que cette abbaye étoit son partage, & que Dieu l'y vouloit pour y rétablir le spirituel & le temporel, dont le premier n'étoit guéres en meilleur état que le second. Elle avoit une pension de 500 livres de sa famille, madame sa sœur qu'elle avoit amenée de Malnoue en avoit autant; avec cette petite ressource & la moitié des dots de trois novices dont l'autre moitié étoit déja dépensée, elle fit publier dans toutes les paroisses que ceux à qui son abbaye devoit quelque chose vinssent la trouver. Elle paya d'abord une partie des dettes les plus pressées, & parla de façon aux créanciers, qu'ils s'en retournerent tous satisfaits de sa politesse, de ses bonnes manieres & de sa conduite. Elle s'appliqua ensuite à prendre une parfaite connoissance de son abbaye, fit mettre tous les titres en ordre par un homme entendu, retrancha les abus qui s'étoient glissés dans la nouriture par la négligence de l'abbesse à qui elle succédoit; & quoiqu'elle trouvât sur ce point beaucoup de contradictions de la part des religieuses, elle tint ferme, supporta leur mauvaise humeur, répondit doucement à leurs plaintes, & se fit obéir. Après avoir aquitté les dettes, voyant que l'église étoit nue, dépavée, & si humide, que les crapaux & d'autres insectes en interdisoient presque l'entrée, elle la fit rehausser de cinq pieds, & paver au-dedans & au-dehors, fit faire un beau retable de sculpture au grand autel, boiser & griller très-proprement le chœur des religieuses, & au lieu de bancs sur lesquels elles s'asséoient pendant l'office, elle fit faire de fort belles chaises de chœur. Elle pensa ensuite à la sacristie qu'elle pourvut d'ornemens convenables, & qu'elle garnit de linges: elle engagea ses religieuses à travailler elles-mêmes à de beaux points pour mettre aux aubes, aux surplis, aux napes de communion: elle y travailloit elle-même, & les faisoit travailler dans sa chambre. Elle fit faire de plus un ciboire de vermeil doré, une boëte d'argent pour mettre les saintes huiles, une cuvette, des burettes, un bénitier avec son aspersoir, une coquille pour le sel, le tout d'argent. Enfin elle fit faire pour les paroisses de la campagne qui dépendoient de son abbaye des ornemens, des calices, des soleils d'argent, des tabernacles, ce qui lui attira l'estime & la vénération de tous les environs, & de tous ceux qui en entendirent parler. Après avoir ainsi pourvu à la maison de Dieu, elle songea à la sienne. Elle fit construire le logis abbatial, des dortoirs, des infirmeries, une basse-cour & des étables, pour les bestiaux. Sa conduite pour le spirituel ne fut pas moins digne de sa piété &

& de sa sagesse. Elle s'appliqua à rétablir toutes les observances qu'elle avoit trouvé fort altérées. Ayant réparé le chapitre, elle y assembloit souvent ses filles pour leur représenter leurs devoirs, & les exhorter à les pratiquer, & pour corriger les fautes contre la régularité, ce qu'elle faisoit avec tant de prudence & de charité, qu'elle gagna insensiblement tous les cœurs. Les fêtes principales de l'année elle faisoit un discours sur le mystere ou autre sujet de la solemnité ; elle parloit alors avec tant de netteté, de facilité & d'onction, que ses religieuses sortoient toujours pénétrées & remplies d'admiration. Elle se trouvoit toujours la premiere à l'office, où elle portoit le recueillement & la modestie la plus grande, & elle en sortoit la derniere ; elle ne s'en exemptoit que rarement, & jamais que pour des nécessités indispensables. Dans ses maladies même, toute languissante qu'elle étoit, elle s'y faisoit porter. Elle communioit les dimanches & les fêtes, & souvent dans la semaine, parceque l'on jugeoit que la sainteté de sa vie étoit une disposition toujours présente pour approcher si fréquemment de cet auguste sacrement. Elle exhortoit ses religieuses à se rendre dignes de cette participation fréquente, en vivant, autant qu'il étoit possible, avec toute la pureté que demandoit leur état, & que l'approche de ce sacrement exige. Lorsqu'elle remarquoit quelqu'une de ses religieuses qui s'écartoit de son devoir, elle l'en avertissoit avec douceur ; mais quand l'abus continuoit, elle étoit ferme pour le retrancher. Les fautes qui ne regardoient qu'elle-même, elle les souffroit avec patience, ne faisoit paroître aucune altération, embrassoit la coupable, & pleuroit avec elle lorsqu'elle venoit lui faire satisfaction. Comme la piété ne peut se nourir ordinairement, ni s'entretenir sans le secours de la lecture, elle acheta un assez grand nombre de livres utiles & bien choisis, d'une morale pure & exacte, & forma pour sa communauté une bibliothéque suffisante pour entretenir & augmenter le bien que ses instructions produisoient. Elle s'en fit une particuliere pour elle-même, où elle mit tout ce que l'on avoit alors de meilleur pour l'instruction d'une supérieure qui veut connoître ses devoirs, & les pratiquer avec exactitude. Dans les conversations il n'y avoit rien de géné, & elle laissoit d'autant plus la liberté à ses religieuses de lui parler, qu'elle trouvoit toujours l'occasion de les instruire & de les édifier sans rien affecter ni de trop sérieux, ni de trop grave : mais dans les heures du silence elle vouloit qu'on le gardât inviolablement, & faisoit alors des visites pour s'assurer par elle-même si tout étoit dans l'ordre. Quoiqu'elle eût été nommée à l'abbaye dès 1677, elle ne se fit bénir que peu d'années avant sa mort, à la sollicitation de ses parens. Elle reçut la bénédiction à Paris, des mains de l'archevêque de Bourges, en l'église des Capucins de S. Honoré, dont son frere étoit alors gardien. Elle commença dans ce voyage à sentir qu'elle étoit attaquée d'un cancer, mais elle ne découvrit son mal que lorsqu'elle ne put plus le cacher. L'archevêque de Bourges, informé de son état, lui permit d'aller à Paris y chercher du remede ; mais n'en ayant point trouvé, elle se hâta de retourner dans son abbaye, où elle fut, le reste de sa maladie qui devint aussi horrible que douloureuse, un modéle parfait de patience, d'amour pour les souffrances, & de résignation à la volonté de Dieu. Elle mourut dans ces saintes dispositions, le 26 décembre 1697, sur les sept heures du soir, après avoir consolé ses filles très-affligées de sa situation, & avoir reçu les derniers sacremens avec une grande ferveur & une entiere présence d'esprit. Elle étoit âgée de cinquante-huit ans, & avoit gouverné vingt-deux ans son abbaye, où sa mémoire est encore avec raison en grande bénédiction. * *Extrait d'un mémoire envoyé* par madame de Mongon, abbesse de Charenton, & inséré dans le *Voyage littéraire* des RR. PP. DD. Martenne & Durand ; de la congrégation de S. Maur, *tome I, premiere partie. Voyez aussi l'article de madame* de ROHAN ; *les origines de Caën*, par M. Huet, & la vie de ce prélat écrite par lui-même.

MEHEDI, *cherchez* MAHOMET MEHEDI.

MEHEDIAH, ville bâtie en Afrique sur le bord de la mer auprès de Cairoan, par Mahadi, premier calife des Fathimites. Cette ville a aussi été appellée *Afrikhiah*, & fut bâtie sur les ruines de l'ancienne ville nommée *Aphrodisium*. Elle fut prise par Dragut, prince de Tripoli & bacha de la mer, au nom du sultan Soliman, l'an 956 de l'hégire, 1549 de J. C. ; & reprise peu de temps après par André Doria, pour Charles-*Quint*, empereur, qui la fit entierement démolir. * D'Herbelot.

MEHEMET, bacha de Négrepont, fut fait prisonnier à la bataille de Lépante, gagnée par les Chrétiens, & envoyé à Rome. Il savoit parfaitement les coutumes & les manieres des Européens, & entendoit assez bien l'italien. Parlant de la journée de Lépante, il disoit que *deux choses avoient fait remporter la victoire aux Chrétiens : savoir leur grand nombre de mousquetaires, dont les armes sont beaucoup meilleures dans un combat, que ni les fléches, ni les traits, & les pavesades ou parapets de planches élevés sur les bords des galeres, pour mettre les soldats à couvert pendant qu'ils tirent.* Quelqu'un lui parlant de la victoire de Lépante, comme d'une perte pour le grand-seigneur, dont il n'étoit pont dédommagé par la conquête du royaume de Chypre ; il répondit en souriant : *Vous nous avez coupé la barbe ; mais le poil nous reviendra ; & les Vénitiens ne pourront rejoindre au corps de leur état, la partie que nous leur avons enlevée.* Le général Colonne, visitant les prisonniers, commanda aux officiers de les traiter avec douceur ; & se tournant vers Méhemet : *Apprenez de nous*, lui dit-il, *à pratiquer l'humanité, vous autres qui exercez tant de barbarie contre les Chrétiens.* Méhemet lui repliqua d'un air fort spirituel : *Votre seigneurie aura la bonté de pardonner notre ignorance, jusqu'ici nous n'avions fait que des prisoniers ; & nous n'avions point encore été comme esclaves à l'école des Chrétiens.* *Gratiani, *hist. de Chypre.*

MEHERAH, ville de l'Iémen ou Arabie heureuse, dans le terroir de laquelle il ne croît point d'autre arbre, que celui qui porte le ben. Cette plante y croît en si grande quantité, que les troupeaux de moutons & de chameaux s'en nourissent. * D'Herbelot.

MEHERDATE, roi des Parthes, fils de Vonones, avoit été donné en ôtage à l'empereur Auguste par Phraates III son aïeul, & fut renvoyé avec le titre de roi, par Claudius. Lorsque ce prince fut près d'entrer dans son royaume, Izate, roi des Adiabéniens dans l'Assyrie, qui l'étoit venu joindre pour l'aider à remonter sur le trône, l'abandonna, & Gotarzes, fils d'Artaban, le fit prisonier l'an 50 de J. C. Cet usurpateur lui fit couper les oreilles, & le laissa vivre après cette ignominie. * Tacite, *annal. l. 11 & 12.*

☞ MEHERENE (Louis-Daniel de) prêtre, bachelier de théologie, chanoine de Bayeux, naquit en cette ville d'une bonne famille. Après avoir achevé ses études, il se mit sur mer, & fit deux voyages dans la nouvelle France ; mais s'étant dégouté de cet état, il prit le petit collet, que M. de Giberville

son frere puîné, venoit de quitter. Il fut pourvu par résignation en 1707, de la prébende de Bretteville dans la cathédrale de Bayeux. Il eut beaucoup de part à l'amitié de feu M. de Lorraine, évêque de cette ville, & contribua beaucoup à tous les écrits de controverse qui parurent sous ce prélat, sur les matieres de la grace. Il fit imprimer en 1727 l'oraison funebre de madame de Matignon, abbesse de Cordillon, qu'il avoit prononcée le 21 mai de la même année dans cette abbaye. La lettre anonyme adressée au P. de G. J. (c'est-à-dire, au pere de Gènes Jésuite) sur son apologie pour les Jésuites, & imprimée *in-12*, en 1727, est de lui. C'étoit un ecclésiastique très-charitable, qui s'est souvent dépouillé du nécessaire pour assister & soulager les pauvres : mais son attachement à la doctrine de Jansénius lui attira plusieurs affaires sous l'épiscopat de M. de Luynes successeur de M. de Lorraine. Il fut même obligé de sortir de la ville & du diocèse de Bayeux par lettre de cachet; il se retira dans celui d'Auxerre, où il est mort le 19 mai 1749. * *Mem mss. de M. Béziers, chapelain de Bayeux.*

MEHUN, *cherchez* MEUN.

MEIBOMIUS (Jean Henri) pere de celui dont nous parlons dans l'article suivant. Le P. Niceron n'en a rien dit dans ses *mémoires*. Ce que nous en savons se réduit à peu de chose. Il étoit né à Helmstadt; il embrassa, comme son pere, la profession de la médecine; il l'exerça avec réputation, & fut premier médecin de Lubeck. Il paroît, par ce qu'il dit dans la préface de son *Mécénas*, qu'il avoit été instruit, du moins en partie, dans les belles lettres par son pere qui lui avoit recommandé la lecture d'Horace. *Amare illum* (*Mæcenatem*) *capi*, dit-il, *jam inde ab ultimis adolescentiæ annis, ex quo lyricorum principem à parente meo* HENRICO MEIBOMIO *primùm mihi commendatum memini*. Nous ne connoissons de ses écrits que les suivans. 1. *Hippocratis jusjurandum, græcè & latinè, cum Joannis-Henrici Meibomii commentario*, à Leyde, 1643, *in-4°*. Meibomius parle de cet ouvrage au commencement de la préface de son *Mæcenas*. 2. *Joann. Henrici Meibomii Mæcenas, sive de C. Cilnii Mæcenatis vitâ, moribus & rebus gestis, liber singularis. Accessit C. Pedonis Albinovani Mæcenati scriptum epicedium, notis illustratum*, à Leyde, 1653, *in-4°*. L'auteur dit dans son épître dédicatoire à Jean, élu évêque de Lubeck, duc de Sleswick, &c. datée de 1651, qu'il étoit depuis dix-huit ans, sans compter l'année courante, médecin de ce seigneur, dont il fait un autre Mécénas. Plusieurs auteurs ont écrit sur Mécénas: Meibomius n'en cite qu'un qu'il réfute dans sa préface, & qu'il traite de romancier, c'est Jean Paul Martyr Rizo Espagnol, qui a écrit l'histoire de Mécénas en la langue de son pays. C'est un mélange bizare de réflexions politiques & de faits purement imaginés. Le Caporali, auteur Espagnol, a moins écrit une histoire en vers, qu'un roman burlesque. Le Cenni, qui a écrit en italien, adopte sans examen toutes les traditions, & n'est d'ailleurs que le copiste de Meibomius. M. l'abbé Souchay, de l'académie des incripstions & belles lettres, a donné de bonnes & judicieuses recherches sur Mécénas dans le tome XIII des mémoires de l'académie, dont il étoit membre. Il dit que Meibomius est le premier qui ait consulté les sources; mais, ajoute-t-il, il manque de critique & de méthode; & son ouvrage n'est proprement qu'une simple compilation. 3. *Thomæ Bartholini, Joann. Henrici Meibomii patris, & Henrici Meibomii filii, tractatus de usu flagrorum in re medicâ & venereâ*, à Francfort, 1670, *in-8°*. Meibomius a dédié son traité à Christiern. Cassius, évêque de Lubeck, & chancelier du duc de Holstein. 4. *Aurelii Cassiodori formula comitis archiatrorum: ex editione & cum commentariis Joann. Henrici Meibomii*, à Helmstadt, 1668, *in-4°*. 5. Meibomius dit expressément dans sa préface sur la vie de Mécénas, qu'il avoit entrepris une histoire de la médecine, ou le catalogue & la vie des médecins: *Historia medica, seu catalogus medicorum & vita*, & à la fin de la même préface, il s'explique ainsi: *Historiam nostram medicam, quæ est de medicis & rei medicæ scriptoribus, quantùm eorum ab orbe condito ad annum circiter æræ nostræ 1450 innotescere potuit, propediem expecta*; cependant on dit que cet ouvrage n'a pas paru.

MEIBOMIUS (Henri) *fils du précédent*, naquit à Lubeck le 19 juin 1638, de *Jean-Henri* Meibomius, professeur en médecine à Helmstadt, & depuis premier médecin de Lubeck, & d'*Elisabeth* Oberberg, fille d'un syndic de Minden. Après ses premieres études qu'il fit dans sa patrie, il alla à l'âge de dix-sept ans, c'est-à-dire, en 1655, s'instruire dans l'université d'Helmstadt, & s'y appliqua à la philosophie & à la médecine. Il passa ensuite dans les Provinces-Unies; & après quelque séjour à Groningue & à Franeker, il se transporta à Leyde, où il continua ses études de médecine sous *Sylvius*, *Stammius*, *Vorstius* & les autres professeurs célebres qui y enseignoient. De retour en Allemagne, il en sortit de nouveau pour aller visiter l'Italie, la France & l'Angleterre. En passant à Angers en 1663, il s'y fit recevoir docteur en médecine. En 1661, l'université d'Helmstadt lui avoit donné une chaire de professeur extraordinaire en médecine; mais ses voyages ne lui permirent d'en prendre possession qu'en 1664. L'année suivante 1665, il fut fait professeur ordinaire, quoiqu'il n'y eût point alors de place vacante. En 1678 on lui donna l'emploi de professeur en histoire & en poésie, & il le remplit conjointement avec celui qu'il avoit déja. Il les conserva l'un & l'autre jusqu'à sa mort, qui arriva le 26 mars 1700, dans sa soixante-deuxiéme année. Il avoit épousé *Anne-Sophie*, fille de *Brandanus Dætrius*, ministre des ducs de Lunebourg, dont il eut dix enfans, sept fils & trois filles: sa femme n'est morte que le 3 août 1727, âgée de quatre-vingt-sept ans. Quelques occupations que donnassent à Meibomius ses deux emplois & la pratique de la médecine, on a de lui un grand nombre d'écrits. 1. *Disputatio moralis de fundamentis Peripateticorum, quibus Aristoteles doctrinam de moribus superstruxit, nec non Stoicorum & aliorum recentiorum inter se collatis*, 1657, *in-4°*, c'est une thèse. 2. Autre thèse dont le titre est: *Exercitatio de incubatione in fanis deorum, medicinæ causâ olim factâ*. 3. *De hydrophobia*, thèse, *in-4°*. 4. *Disputatio de re physiologicâ*, autre thèse, *in-4°*. 5. *Henrici Meibomii opuscula historica varia ad res Germanicas spectantia, partim primùm, partim auctiùs edita ab Henrico Meibomio auctoris nepote*, à Helmstadt, 1660, *in-4°*: c'est une nouvelle édition des ouvrages de son aïeul qu'il a procurée. 6. *Epistola ad Theophilum Spizelium, de chemicorum artificiis, quæ à phænomenis naturalibus, resurrectionem mortuorum illustrantibus, adduntur*: à la tête du livre de Spizelius, intitulé: *Consideratio corporis gloriosi*, à Nuremberg, 1662, *in-8°*. 7. *Arnoldi Bootii observationes medicæ de affectibus omissis cum præfatione, secundùm editæ*, à Helmstadt, 1664, *in-4°*. 8. *Epistola de longævis, ad seren. D. Augustum ducem Brunsvicensem & Luneburgensem 86 annum agentem*, à Helmstadt, 1664, *in-4°*. 9. *De vasis palpebrarum novis epistola*, à Helmstadt, 1666, *in-4°*. 10. *Exercitatio medica de ossium constitutione naturali & præternaturali*, à Helmstadt, 1668 *in-4°*. 11. *De medicorum historiâ scribendâ*,

epistola ad Georgium Hieronymum Velschium, à Helmstadt, 1669, *in*-4°. 12. *Disputationes medicæ, de oleorum stillatitiorum naturâ & usu in genere*, 1670. *De hæmorrhoidibus*, 1670. *De paracentesi in hydrope*, 1670. *De suffusione*, 1670. *De valvulis seu membranis vasorum, earumque structurâ & usu*, 1672. *De colicâ*, 1674. *De sanguinis eductione*, 1674. *De concoctione ventriculi læsâ*, 1678. *De febribus intermittentibus epidemicis*, 1678. *De vomitu*, 1678. *De febribus malignis*; 1679. *De calculo renum*, 1679. *De lue venereâ*, 1682. Toutes ces thèses ont été imprimées à Helmstadt, *in*-4°. 13. *Dissertatio historica de Metallifodinarum Hartzicarum primâ origine & progressu, & quomodo ad sereniss. Brunsvicens. & Luneburg. duces anno 1235, pervenerint*, à Helmstadt, 1680, *in*-4°. 14. *Exercitatio medica de consuetudinis naturâ, vi & efficaciâ ad sanitatem & morbum, ejusque in medendo observationis necessitate*, à Helmstadt, 1681, *in*-4°. 15. *Programma de nummorum veterum in illustrandâ imperatorum Romanorum historiâ usu*, à Helmstadt, 1684, *in*-4°. 16. *De divi Julii, ducis Brunsvicens. & Luneburg. fundatoris academiæ Juliæ, posteritate in masculis quidem extinctâ, sed per fœminas in nepotibus florescente, oratio, ipso academiæ natali 15 octob. anni 1685 habita*, à Helmstadt, 1686, *in*-4°. 17. *De ducum Brunsvic. & Luneburg. contra Infideles Saracenos & Turcas à 600 amplius annis expeditionibus bellicis narratio*, à Helmstadt, 1686, *in*-4°. 18. *Exercitatio medica de fluxu humorum ad oculos naturali & præternaturali, hujusque curatione*, à Helmstadt, 1687, *in*-4°. 19. *Exercitatio medica de phtisis curatione per lac*, à Helmstadt, 1687, *in*-4°. 20. *Ad Saxoniæ, inferioris imprimis, historiam introductio*, &c. à Helmstadt, 1687, *in*-4°. L'auteur y parle & juge de la plupart des écrivains de l'histoire de Saxe imprimés & manuscrits. 21. *Rerum Germanicarum, tomi tres*; 1. *Historicos Germanicos ab Henrico Meibomio seniore primùm editos & illustratos, nunc auctiores.* 2. *Historicos Germanicos ab Henrico Meibomio juniore, è manuscriptis nunc primùm editos & illustratos.* 3. *Dissertationes historicas varii argumenti utriusque Meibomii continet*, à Helmstadt, 1688, *in-folio*. On peut voir dans le tome XVIII des *Mémoires* du P. Niceron un détail de ce que contient chacun de ces trois tomes; c'est-à-dire, les titres de chaque piéce. 22. *Dissertationes medicæ, de aquæ calidæ potu*, 1689. *De leniorum medicamentorum eximio usu*, 1692. *De vulneribus lethalibus*, 1694. *De Hydrope ascite*, 1695. *De catherismo*, 1699, toutes imprimées à Helmstadt, *in*-4°. 23. *Valentini-Henrici Vogleri introductio universalis in notitiam cujuscumque generis bonorum scriptorum, cum notis & augmento H. Meibomii*, à Helmstadt, 1691, *in*-4°, & seconde édition augmentée & plus correcte, à Helmstadt, 1700, *in*-4°. 24. Douze lettres latines sur différens sujets, principalement sur la médecine, & sur quelques-uns de ses ouvrages, dans le recueil intitulé: *Virorum clarissimorum ad Guntherum-Christophorum Schelhammerum epistolæ selectiores*, imprimé à Vismar, en 1727, *in*-8°. * *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, par le P. Niceron, tome XVIII.

MEIBOMIUS (Marc) naquit à Tonningen dans le duché de Slefwick. Il étoit de la même famille que les précédens, & il choisit comme eux l'étude des sciences, où il fit des progrès. En 1652 il publia un recueil & une traduction de sept auteurs qui ont écrit sur la musique ancienne (*Antiquæ musicæ autores septem græcè & latinè, edente cum notis Marco Meibomio*, à Amsterdam, deux vol. *in*-4°.) Il dédia ce livre à Christine, reine de Suéde, & le lui offrit lui-même à Stockholm. Christine le reçut avec plaisir, & appella Meibomius à sa cour, où il vécut dans le commerce des savans hommes que cette reine avoit attirés auprès d'elle. On raconte que cette princesse l'ayant engagé à chanter en présence d'elle & de sa cour, un air de musique ancienne, pendant qu'un autre danseroit au son de sa voix; & tout le monde ayant éclaté de rire, tant de la musique ancienne en elle-même, que du son de sa voix, il s'en fâcha, & donna un soufflet au médecin Bourdelot qu'il soupçona de lui avoir joué ce tour. Quoi qu'il en soit, il abandonna brusquement la cour de Christine, & se retira en Danemarck, où le roi Fréderic III, qui aimoit les savans, lui donna une chaire de professeur à Sora. Peu après Fréderic l'appella à sa cour, lui donna le soin de la bibliothéque royale, & le gratifia en même-temps du titre de conseiller du roi; & afin qu'il pût fournir aux frais des ouvrages qu'il avoit entrepris, Fréderic ajouta à ces bienfaits l'intendance sur le péage d'Elseneur qui étoit fort lucrative. Meibomius résigna cet emploi quatre ou cinq ans après, ennuyé des disputes continuelles qu'il lui falloit soutenir avec les patrons des vaisseaux: il quitta même le Danemarck, & se retira en Hollande. Il fut quelque temps professeur en histoire à Amsterdam; ce poste lui ayant encore déplu, il le quitta, fit un tour en France & en Angleterre, & revint à Amsterdam où il mena une vie privée. Il s'étoit proposé dans son voyage en France & en Angleterre, de trouver quelqu'un qui achetât cherement les découvertes qu'il disoit avoit faites, principalement pour fabriquer des galéres suivant la méthode des anciens Grecs & Romains. Il publia sur cela en 1671, un essai dans lequel il éclaircit divers endroits de Polybe. (*Marci Meibomii de veteri fabricâ triremium liber, cum figuris æneis*, à Amsterdam, 1671, *in*-4°.) Il osoit soutenir que l'exemplaire hébreu de la bible que nous avons, est rempli de fautes, & qu'il étoit en état de le corriger par la mesure des vers qu'il avoit imaginée. Il publia quelques-unes de ces prétendues corrections, qui lui attirerent le mépris & les railleries des savans qui les examinerent. On a entr'autres de lui sur ce sujet, l'ouvrage suivant: *Davidis psalmi* XII, *& totidem sacræ scripturæ veteris Testamenti integra capita, prisco hebræo metro restituta, & cum tribus interpretationibus edita à Marco Meibomio*, à Amsterdam, 1698, *in fol.* Il a cependant travaillé utilement pour la république des lettres, comme on le voit par ses autres ouvrages déja cités; par ses notes que l'on trouve dans l'édition des vies des philosophes de Diogène-Laërce par Ménage; par son édition des Mythologues Grecs, celle d'Epictete, & celle du tableau de Cébès. Avant qu'il partît de Copenhague, il avoit fait imprimer le texte de ces deux auteurs, dont il avoit emporté tous les exemplaires qu'il tint cachés le reste de sa vie. Etant mort en 1711, un libraire les acheta, & engagea le savant Adrien Réland à y joindre les notes de Saumaise: cela fut exécuté, & l'ouvrage fut imprimé *in*-4°. * *Supplément françois* de Basle. *Petri Danielis Huetii commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, page 107, &c.

MEICH, *cherchez* CANDIDUS (Pantaléon.)

MEIER (Jacques) prêtre, *cherchez* MEYER.

MÉJER (Jean) né dans le duché de Slefwick, étoit fils d'un ministre, qui étant mort, laissa sa famille dans une si grande pauvreté, que Méjer se vit contraint de se louer à un paysan pour garder ses pourceaux, quoiqu'il eût déja commencé l'étude de la langue latine. Il étoit dans cette misérable fonction, lorsqu'un noble Danois qui eut occasion de lui faire quelques questions, s'apperçut qu'il avoit beaucoup de génie, l'interrogea sur sa naissance & sa premiere éducation, & l'emmena avec lui

en Danemarck. Méjer continua par ce moyen ses études, & se livra principalement aux mathématiques, pour lesquelles il se sentoit beaucoup de penchant. Il y fit tant de progrès, que le roi Christiern IV lui donna des appointemens considérables & le titre de son mathématicien. Méjer eut les mêmes avantages auprès du roi Frédéric III, & de Frédéric duc de Holstein. Ces princes le chargerent de dresser des cartes chorographiques de toutes les provinces & des districts du Danemarck, du duché de Slefwick & du Holstein. Tels furent les commencemens du grand ouvrage qui fut publié en 1652, avec ce titre : *Descriptio ducatuum Slefwick & Holsatiæ, cum tabulis chorographicis Joannis Mejeri, & chronico seu commentario historico Caspari Danckwerthi* : c'est un grand *in-fol.* la description est en allemand. On a encore de la main de Méjer un nombre beaucoup plus considérable de cartes qui n'ont point été publiées, où l'on voit toutes les provinces du Danemarck, ses différens districts, ses diocèses, ses gouvernemens, ses isles, &c. On ne marque point le temps de la mort de Méjer dans le *Supplément françois* de Basle, d'où cet article est extrait.

MEJERCRONE (Henning) naquit à Copenhague de *Samuel* Mejer, riche apothicaire, & cousin germain du précédent. Henning reçut une excellente éducation, & il en profita. Il montra de bonne heure du gout pour les belles lettres, & il n'a cessé de les cultiver. Pour se perfectioner, il parcourut la meilleure partie de l'Europe, & ses courses lui furent très-utiles. De retour dans sa patrie, le comte Pierre Griffenfeld, dans l'esprit duquel il s'insinua, le fit nommer secrétaire, & ensuite conseiller de la chancellerie. Peu après, il fut chargé de négociations importantes, & envoyé de la part du roi à la cour d'Hanovre en qualité de résident. La maniere dont il s'aquitta de ces emplois ayant augmenté l'estime & l'amitié que le comte Griffenfeld avoit pour lui, ce comte lui donna en mariage sa niéce, fille de sa sœur, & lui procura des lettres de noblesse. C'est alors que son nom de Mejer fut changé en celui de Méjercrone. Depuis il fut envoyé, en qualité d'ambassadeur, à la Haye, auprès des Etats généraux ; & après la paix, il fut envoyé à Louis XIV, & signa à Fontainebleau un traité au nom du roi Christiern V. Il demeura en France plus de vingt-six ans, comme ambassadeur de Danemarck, également approuvé & estimé des deux monarques. Pendant son séjour à Paris, il se forma une bibliothéque très-nombreuse & considérable par le choix des livres ; en quoi il fut aidé des lumieres du célebre Ezechiel Spanheim, qui étoit alors à Paris, comme ambassadeur, & avec qui il s'étoit lié d'une étroite amitié. Lorsque Méjercrone eut demandé & obtenu son congé, il fit mettre sa bibliothéque sur un vaisseau, qui fit naufrage, & ce riche trésor fut presque tout englouti dans les eaux. Méjercrone fut encore plus affligé de la mort de sa fille, & de la perte de ses trois fils que divers accidens lui enleverent. Il mourut sans enfans à Roschild en 1707 : il étoit depuis long-temps conseiller intime du roi, chevalier de l'ordre de Danebrog, grand bailli du diocèse d'Aarbourg. Sa femme, *Christine* Schrœder, lui survécut : elle est morte à Copenhague en 1737, âgée de quatre-vingt trois ans ; elle avoit beaucoup d'esprit & de zéle pour sa religion. * Extrait du *Supplément françois* de Basle, tome III, *in-folio*, page 319.

MEIGRET (Jean) président au parlement de Paris, étoit de Lyon, & frere de *Lambert* Meigret, assez renommé sous le regne de François I, qui le fit contrôleur des guerres, ce qu'on nommoit alors trésorier des bancs de Milan. Jean Meigret parut entre les plus célebres avocats de Paris, & fut honoré par le roi en 1521, de la charge de conseiller-clerc au parlement de Paris. L'an 1551 il fut nommé président à mortier, & mourut au mois de mai de l'an 1556, à Paris, où il fut enterré dans l'église des Enfans-Rouges. Sa postérité est rapportée par Blanchard, dans son histoire des présidens au parlement de Paris. * *Consultez* aussi l'histoire de M. de Thou ; l'éloge historique de la ville de Lyon, du pere Ménestrier ; & Marc-Antoine Muret, qui parle avec éloge de Louis Meigret, un des neveux du président, lequel se rendit célebre dans les lettres.

MEIGRET (Amédée) frere du président Jean Meigret, & de Lambert Meigret contrôleur des guerres, entra dans l'ordre de S. Dominique, & fut reçu docteur en théologie le 15 juin 1520. C'étoit un grand prédicateur ; mais dans un sermon qu'il prononça à Grenoble, il lui échapa quelques propositions qui furent censurées par la faculté le 9 mars 1524. On a de lui deux traités philosophiques, *De cœlo & mundo ; De generatione & corruptione.* * Echard, *script. ord. FF. Præd.*

MEIGRET ou MAIGRET (Louis) Lyonnois, se fit connoître vers le milieu du XVI siécle, par la contestation qui s'éleva en ce temps sur l'orthographe françoise. Maigret y donna occasion, en publiant l'an 1545, un *Traité touchant le commun usage de l'écriture françoise, auquel est débattu des fautes & abus en la vraie & ancienne puissance des lettres.* Quoiqu'il fût un des meilleurs écrivains de son siécle pour notre langue, il trouva des adversaires. Le sieur des Autels écrivit contre son ouvrage, un *Traité touchant l'ancienne écriture françoise & l'orthographe* qui avoit été en usage jusqu'alors, pour confondre ceux qui s'appelloient *Maigretistes*, & qui se multiplioient beaucoup. Jacques Pelletier publia à Poitiers ses *Dialogues de l'orthographe & prononciation françoise*, en deux livres, où il pratiqua le premier les nouvelles régles d'orthographe qu'il vouloit introduire ; il ajouta à la fin de cet ouvrage une apologie à Louis Maigret. En même temps Louis Maigret publia à Paris le traité de la *Grammaire françoise ; la réponse à l'apologie de Jacques Pelletier, & un autre livre de défenses* touchant son orthographe françoise, contre les censures de Guillaume des Autels & ses partisans. L'an 1551, des Autels fit imprimer à Lyon, *la replique aux furieuses défenses de Louis Meigret touchant son orthographe, & la question de notre écriture françoise.* Meigret, dès la même année, fit un nouveau livre, qui eut pour titre, *la réponse à la desespérée replique de Guillaume des Autels.* Laurent Joubert voulut renouveller la dispute, & publia en 1579, à Paris, un dialogue sur la *Cacographie françoise, avec des annotations sur son orthographie ;* mais cela fut sans succès. Le président Expilli écrivit aussi sur le même sujet, & publia à Lyon, l'an 1618, un traité *in-folio* de *l'orthographe françoise*, selon la prononciation de notre langue. Les étrangers ont eu la curiosité de traiter aussi cette matiere. Jérôme-Ambroise Langen-Mantel publia l'an 1669, à Augsbourg, un livre de l'orthographe de la langue françoise. Plusieurs modernes ont tâché d'introduire la coutume d'orthographier en françois, comme l'on prononce ; mais ils n'y ont pas encore pu réussir : toutes les vaines raisons qu'ils apportent, pour appuyer une telle orthographe, sont parfaitement bien réfutées par M. l'abbé Regnier, de l'académie françoise, dans sa grammaire françoise, à l'article de l'orthographe. * Scævol. Sammarth, *elog. l.* 3. L'abbé

Galois, *Journal du 17 décembre 1668.* Baillet, *jugemens des savans sur les grammairiens.* M. l'abbé Regnier des Marais, *grammaire françoise.*

MEILLERAYE (ducs de la) *cherchez* PORTE, (Charles de la)

MEIMAC, ville du Limosin, située à sept lieues de la ville de Tulle, vers le nord. Il y a une abbaye de Bénédictins de la congrégation de saint Maur, fondée en 1080. * Mati, *dict.*

MEIMEND : il y a deux villes ou grosses bourgades en Perse, qui portent ce nom. La premiere est dans la province de Zablestan ou Rostamdar, ancien patrimoine & gouvernement du fameux Rostam. Cette ville est des dépendances de la ville royale de Gaznin ou Gaznah. Le terroir de cette ville est très-agréable ; car il est arrosé de quantité d'eaux vives & coulantes, ce qui fait qu'il porte les meilleurs fruits de toute l'Asie. L'autre ville qui porte le nom de *Meimend*, est située à deux journées de la ville de Schiraz, en tirant vers le midi, & n'a rien de considérable. * *Le géographe Persien, dans le troisiéme climat.*

MEIN, riviere d'Allemagne dans la Franconie, a sa source près de Culembach, dans le même pays. Les Latins la nomment *Mænus*, & quelques auteurs du bas empire *Moganus*, & les Allemans *der Meyn*. Elle passe près de Bamberg, à Schweinfurt, à Virtzbourg, à Verthaim, à Duisbourg, à Francfort, & se jette dans le Rhin près de Mayence, après avoir reçu le Rednitz, la Sala, &c.

MEINARD, *cherchez* MAYNARD.

MEINGOW, c'est le nom que l'on donne à une contrée de la Franconie. Elle s'étend le long du Mein, depuis la ville de Wurtzbourg, jusqu'à Aschaffembourg. * Mati, *dict.*

MEINGRE (Jean le) *cherchez* BOUCICAUT.

MEINUNGEN ou MEININGEN, ville de la Franconie en Allemagne. Elle est capitale du comté de Henneberg, & le siége de la chambre de la régence du pays. On la trouve sur la Werra, à trois lieues de Smalkalde, vers le midi. * Mati, *diction.* Cette ville donne le titre à une des branches de la maison de Saxe, *voyez* SAXE.

MEIR (Joseph) fameux rabbin, né à Avignon l'an 1496. Meir son pere étoit de ces Juifs qui avoient été chassés d'Espagne l'an 1492, par le roi Ferdinand, & la reine Isabelle sa femme. En 1501, Joseph quitta Avignon, & suivit son pere en Italie, où il vint s'établir auprès de Gènes. Il étoit extrêmement attaché à sa secte, & il la vantoit en toute occasion, ou en prenoit la défense. Il est mort après l'an 1554 : mais on ne sait pas l'année. On a de lui un ouvrage très-rare qu'il composa en hébreu, intitulé : *Annales des rois de France, & de la maison Ottomane.* Il a été imprimé *in*-8°. à Venise, chez Corneille Adelkind, l'an de la petite supputation des Juifs 314, ce qui revient à l'année 1554 de Jesus-Christ. Ces annales sont estimées & écrites d'un style simple, mais convenable à l'histoire. Elles sont divisées en deux parties : dans la premiere, après l'histoire d'Adam & de sa postérité, il rapporte ce qui s'est passé dans le royaume de Juda & de Jérusalem, & les guerres que les François ont soutenues contre les Ottomans pour la conquête de la Terre Sainte. Il prend de là occasion de faire l'histoire de ces deux peuples. Cette partie finit à l'an 1520. Dans la deuxieme, qui finit à l'an 1554, il fait de fréquentes digressions sur les différentes expulsions des Juifs, en quelque royaume qu'elles soient arrivées. Ceux qui ont le mieux lu cet auteur prétendent qu'il est ordinairement sincere & exact dans ses narrations. On remarque qu'il étoit très-zélé pour les François contre les Espagnols. Le P. le Long, dans sa *Bibliothéque de la France*, fait cet auteur Espagnol, & le dit fils de *Josué*, fils de Meir. Il dit aussi d'après M. Plantavit de la Pause, dans sa bibliothéque rabbinique, qu'il n'est ni exact ni sincere ; mais MM. Gaulmin & Ferrand en ont jugé autrement, après avoir bien lu l'ouvrage de ce rabbin. * Le Long, *bibliothéque de la France, page 362.* Ferrand, *conspectus, seu synopsis lib. hebr. qui inscribitur, Annales, &c.* Bougerel, *mémoires pour servir à l'histoire des Juifs*, dans les *mém. de littér. & d'histoire, tome II, partie 2.*

MEISNER (Balthasar) théologien luthérien de grande réputation, naquit en 1587, & mourut en 1628. Il fut professeur en théologie à Wittemberg. Il avoit pour devise ces paroles de J. C. *Heureux ceux qui sont doux.* Il publia un *Traité du purgatoire. Philosophia sobria, hoc est, pia consideratio quæstionum philosophicarum, quas Calviniani moverunt orthodoxis*, à Iene 1655, 3 vol. *in*-4°. *Antropologiæ sacræ, in qua status naturæ humanæ, & eo spectantes articuli exponuntur, decades tres*, &c. à Wittemberg, 1663, 2. vol. *in*-4°; & plusieurs autres ouvrages. * Spizelius, *in templo honoris, pag.* 60. Henning. de Witte, *in theol. p.* 215. Il y a eu un EUSEBE MEISNER, qui publia en 1674, *le politique de cour.* Un JEAN MEISNER, professeur en théologie à Vittemberg, qui publia en 1664, ses exercitations sur l'évangile selon S. Matthieu ; & un MICHEL MEISNER, qui donna en 1623 un livre sur les stigmates. * Koning.

MEISSEL, *cherchez* CELTES. (Conrad)

MEISSEN, *cherchez* MISNIE.

MEISSEN, sur l'Elbe, ville d'Allemagne dans la Saxe, a été autrefois capitale de la Misnie, & a eu titre d'évêché. Le pays appartient présentement aux protestans, & la ville qui étoit autrefois à l'évêque, dépend de l'électeur de Saxe. Il y a un beau pont de bois sur l'Elbe. L'évêché y fut fondé en 952, & Buchard, chapelain de l'empereur Othon, en fut le premier prélat. * *Consultez* Bertius, au sujet de Meissen.

MEISSENHEIM, petite ville du cercle électoral du Rhin en Allemagne. Elle est capitale d'un petit gouvernement du duché de Deux-Ponts, & située sur le Lauter, environ à trois lieues de Creutznach vers le sud. * Mati, *dict.*

MEISTER (Joachim) de Gorlitz en Bohême, naquit en 1532, & mourut en 1587. Il savoit si bien le grec, que des Grecs de naissance ayant oui avec quelle facilité il parloit leur langue, s'écrierent, l'Italie n'est que barbarie en comparaison du savoir des Allemans dans la langue grecque. Il a écrit touchant Euthychès & ses erreurs. Il a composé un poëme héroïque en trois livres, contenant la vie de l'empereur Rodolphe de Habsbourg. Ses poësies se trouvent dans le *tome IV, delit. Germ. page* 321. * *Voyez* Melchior Adam, *in elog. philolog. page* 387.

MEKELBOURG, *cherchez* MECKELBOURG.

MEKELEN, *cherchez* MALINES.

MELA, *cherchez* POMPONIUS MELA, JEAN II, patriarche d'Alexandrie, & MILEVE, ville.

MELA, l'un des plus grands seigneurs de la cour d'Archélaüs, roi de Cappadoce, fut envoyé par ce prince ambassadeur à Hérode *le Grand*, afin de moyenner par ses bons offices la réconciliation du pere avec le fils. Mais Hérode fit comparoître son fils Alexandre qui étoit prisonnier devant Méla, & l'embarassa dans des demandes, d'où l'on peut conjecturer qu'Archélaüs trempoit dans le crime supposé & prétendu de son gendre. * Josephe, *antiq. livre XVI, c.* 16.

MELAINE ou MELANIUS, évêque de Rennes en Bretagne, dans le VI siécle, étoit né dans le

pays de Vannes, & il fut tiré d'un monastere pour être mis sur le siége de Rennes, vers l'an 500, après Amandus. Le roi Clovis le considéroit beaucoup. Il assista au concile d'Orléans l'an 511; & mourut en 530. On fait sa fête le 6 de janvier, à Rennes, & à Avenes en Normandie, le 6 novembre; & dans l'Anjou le 11 octobre. * *Anonym. apud. Bolland.* Sammarth. *Gallia christ.* Le Cointe, *ad. ann.* 530. Baillet, *vies des Saints*, *mois de janvier*.

MELAMPE, *Melampus*, d'Argos, augure & célebre médecin Grec, fils d'Amythaon & de Dorippe, & ainsi appellé parceque sa mere l'avoit exposé couvert, à l'exception des pieds que le soleil noircit, vivoit du temps de Prœtus, roi des Argiens, vers l'an du monde 2655, & 1380 avant J. C. & non pas après Empédocle, comme Pierre Castellan, Néander, & quelques autres se le sont imaginé. Il guérit les filles de Prœtus, qui étoient furieuses, en leur donnant de l'hellebore, qu'on nomma depuis *Melampodium*, en épousa une, nommée *Iphianasse*, & eut aussi-bien que son frere Bias, une troisiéme partie du royaume d'Argos. On dit qu'il aida Bias à enlever les bœufs d'Iphiclus, qu'il restitua à Néléus. On a quelques livres de médecine sous son nom, mais qui sont fort suspects de supposition. On lui a élevé des temples, & offert des sacrifices. Un des chiens d'Actéon portoit le même nom. * Hom. *Odyss.* Hérodot. *l.* 9. Virgil. *Georg. l.* 3. Tibull. *ad Messal. l.* 4. Ovid. *metam. l.* 3, *fab.* 2. Pausan. *l.* 1. Pierre Castellan, *in vit. illust. med.* Jean Néander, *in syntag. de medic.* Juste, *chron. medic.* Vander Linden, *in script. med.* Vossius, *de Phil. cap.* 11.

MELAN (Claude) célebre graveur en tailledouce. Il avoit deux grands avantages sur la plupart de ceux de sa profession. Le premier, c'est qu'il n'avoit pas seulement le don de graver avec beaucoup de grace & d'élégance les plus beaux tableaux des plus excellens maîtres; mais qu'il étoit aussi l'auteur & l'ouvrier de la plupart des dessins qu'il gravoit: de sorte que l'on doit le regarder comme un habile graveur & comme un grand dessinateur tout ensemble: on pourroit encore ajouter & comme peintre; car il a peint plusieurs tableaux d'un très-bon gout & d'une très-belle ordonnance. Le second avantage, plus grand encore que le premier, c'est qu'il a inventé lui-même la maniere admirable de graver, dont il s'est servi dans la plupart de ses ouvrages. Les graveurs ordinaires ont presque autant de tailles différentes, qu'ils ont de differens objets à représenter. Autre est celle dont ils se servent pour la chair, soit du visage, soit des mains ou des autres parties du corps, autre celle qu'ils emploient pour les vêtemens, autre celle dont ils représentent la terre, l'eau & le feu, & même dans chacun de ces objets ils varient leur taille, & le maniment de leur burin en plusieurs façons différentes. Melan imitoit toutes choses avec de simples traits mis auprès les uns des autres, sans jamais les croiser en quelque maniere que ce soit, se contentant de les faire ou plus forts ou plus foibles, selon que le demandoient les parties, les couleurs, les jours & les ombres de ce qu'il représentoit. Il a porté cette gravure à une telle perfection, qu'il n'est pas possible d'y rien ajouter: & pas un de ceux qui l'ont suivi n'a entrepris d'aller plu loin dans cette sorte de travail. Ce n'est pas qu'il ne sût pratiquer à la maniere ordinaire des autres graveurs: il a fait beaucoup d'estampes à double taille, qui sont très-belles & très-estimées; mais il s'est plus adonné à celle qui est simple: & c'est par celle-là qu'il s'est plus distingué. Parmi ses ouvrages, dont le nombre est très-grand, il y en a un qui paroît mériter être plus admiré que les autres. C'est une tête de Jesus-Christ dessinée & ombrée avec sa couronne d'épines, & le sang qui ruisselle de tous côtés, d'un seul & unique trait, qui commençant par le bout du nez, & allant toujours en tournant, forme très-exactement tout ce qui est représenté dans cette estampe, par la seule différente épaisseur de ce trait, qui, selon qu'il est plus ou moins gros, fait des yeux, un nez, une bouche, des joues, des cheveux, du sang, des épines; le tout si bien représenté, & avec une telle marque de douleur & d'affliction, que rien n'est plus triste ni plus touchant. Son œuvre, ou le recueil de ses ouvrages, contient une infinité de piéces très-curieuses. Il fut choisi pour représenter les figures antiques & les bustes du cabinet du roi de France. Son burin réussit parfaitement dans ces sortes d'ouvrages, qui étant d'une seule couleur s'accommodent bien de l'uniformité de sa gravure, laquelle n'étant point croisée, conserve une blancheur très-convenable au marbre qu'elle représente. Il avoit encore ceci de particulier, que les choses qu'il avoit gravées avoient plus de feu, plus de vie & plus de liberté, que le dessin même qu'il imitoit: contre ce qui arrive à tous les autres graveurs, dont les ouvrages sont toujours moins vifs & moins animés que le dessin & le tableau qu'ils copient; ce qui ne peut venir que du gout qu'il prenoit à son travail, & de l'extrême facilité qu'il avoit à conduire son burin en la maniere qu'il lui plaisoit. Il avoit son logement aux galeries du Louvre, que son mérite seul lui avoit fait donner. Il y mourut le 9 de septembre de l'année 1688, âgé de 94 ans, & est enterré dans l'église de S. Germain l'Auxerrois. * Perrault, *les hommes illustres qui ont paru en France*.

MELANCHTHON (Philippe) naquit le 16 février de l'an 1497, à Bret ou Bretin, ville du bas Palatinat du Rhin, & eut pour pere *Georges* Schowarzerd, qui avoit soin des armes dans la maison des princes Palatins; & pour mere *Barbe* Reuchlin, sœur de *Jean* Reuchlin, dit *Capnion* ou *Fumée*. Mélanchthon perdit son pere à l'âge de douze ans. Sa mere se rendit aux avis de son aïeul maternel, & l'envoya continuer ses études à Phortzein en Souabe. A l'imitation de son oncle, il changea son nom de famille pour prendre celui de Mélanchthon, mot grec, qui signifie la même chose que *Schowarzerd*, c'est-à-dire, en allemand *terre noire*. Mélanchthon vint à Heidelberg l'an 1509: il y reçut le degré de bachelier le 10 juin 1511, n'étant âgé que de quatorze ans. Il vint à Tubinge, où il fut reçu docteur le 25 janvier 1514. Il fit de grands progrès dans les belles lettres, & s'acquit une grande connoissance des sciences humaines, des langues & de la philosophie. Il devint professeur à Wittemberg l'an 1518, n'étant encore âgé que de vingt-deux ans. Il tomba entre les mains de Luther, qui abusa de sa facilité & de tous ses talens, & lui fit embrasser ses erreurs. En 1521, n'étant âgé que d'environ vingt-quatre ans, il publia une apologie contre la censure des docteurs de Paris qui les avoient condamnées. Cette piéce étoit intitulée: *Adversùs furiosum Parisiensium Logastrorum decretum*. Depuis Mélanchthon fit paroître une si grande inconstance en fait de religion, qu'on le surnommoit communément *le brodequin d'Allemagne*. En effet il s'attacha en partie aux sentimens de Zuingle, pour la doctrine de l'eucharistie; & voulant inventer quelque chose qui fût de son gout, il assura qu'on devoit expliquer ces paroles, *Hoc est corpus meum*, par ces autres, *Hoc est participatio corporis mei*. On dit aussi qu'il chan-

gea quatorze fois d'opinion au sujet de la justification. Mélanchthon composa en 1530, la confession dite d'Augsbourg, & fut chef de ceux qu'on appella, *Confessionites*, *Mols-Luthériens*, *Adiaphoristes* & *Melanchthoniens*. Il mourut le 19 avril 1560, à Wittemberg, en la 64 année de son âge, & laissa divers ouvrages d'esprit & de controverse. De sa femme *Catherine* Crappe, il eut deux fils & deux filles. C'étoit le docteur le plus honnête & le plus doux de tous les Protestans. Le roi François I, qui aimoit naturellement les savans, le voulut voir après que la reine de Navarre sa sœur lui en eut parlé fort avantageusement; mais François, cardinal de Tournon, rompit habilement ce coup, dont il craignoit les suites. On dit que Melanchthon, peu avant sa mort, ennuyé de tant de disputes de religion, voulut quitter Wittemberg & se retirer en Pologne; mais qu'une mort précipitée l'empêcha d'exécuter son dessein. On ajoute que sa mere le supplia un jour de lui dire ingénument quelle étoit la meilleure religion: & que Mélanchthon lui répondit que la nouvelle étoit la plus plausible, mais que l'ancienne étoit la plus sure. Il ne faut pas croire que ce fût à la mort même de Mélanchthon, que sa mere le consulta, ainsi que le dit Florimond de Raymond, puisqu'elle étoit morte dès l'an 1529. * Voyez la *lettre* 110 du recueil des lettres de Mélanchthon. Florimond de Raymond, *l.* 2, *c.* 9, *orig hær.* Sandere, *hær.* 188. Prateole, *de hær.* Sponde, *in ann.* Camérarius, *in vit Melanch.* Lindan. Hosius. Gautier. Melchior Adam, *in vit. phil. & theol. German.* Bayle, *diction. crit.*

MELANDER, baron de Holtzappel, Allemand, général des troupes de l'empereur, se distingua dans le XVII siécle, pendant les guerres qui finirent par la paix de Munster, & s'éleva par son courage aux premieres charges militaires. On lui confia la conduite des troupes de Hesse en 1634; & quoiqu'il eût été obligé de prendre la fuite devant les ennemis, il rendit bon compte de la commission qu'on lui avoit donnée. Il fut plus heureux l'an 1646, lorsqu'étant général des troupes du cercle de Westphalie, il s'opposa aux desseins des ennemis dans le diocèse de Cologne. Après la mort de Galas, l'empereur lui donna le commandement de son armée. Il ne promettoit pas moins que de rétablir ses affaires & l'autorité de ce prince. On murmuroit cependant de ce qu'un Calviniste sans naissance avoit été préféré à tant de grands seigneurs Catholiques. Mélander voulut faire connoitre qu'on avoit eu raison de se confier en lui. Il alla s'opposer aux Suédois, qui avoient passé le Danube, & qui s'approchoient d'Augsbourg; mais ayant été abandonné, il fut percé de deux coups, & porté dans cette ville, où il mourut le même jour au mois de mai 1648.

MELANIE, dame Romaine, de l'illustre maison des Antoines, petite-fille de Marcellin, qui avoit été consul l'an 341, avec Probin, vint au monde deux ans après. Elle fut mariée fort jeune, & en une même année perdit son mari & deux de ses fils. Il lui en restoit un fort jeune, nommé Publicola, qui fut préteur de Rome. Elle entreprit en 366, un voyage en Egypte. Etant arrivée à Alexandrie, & instruite par le prêtre Isidore, des vertus des solitaires de Nitrie, elle alla les visiter, & leur fit des présens considérables. De Nitrie elle revint à Alexandrie, où elle vit le célebre aveugle Didyme. Elle se déclara alors la protectrice des Catholiques, chassés par les Ariens, sous l'empire de Valens l'an 373. On dit qu'elle en nourit pendant trois jours jusqu'à cinq mille, & qu'elle soulagea les autres. Elle suivit ceux qui furent relégués en Palestine, jusqu'au nombre de 112, presque tous évêques & prêtres. Rufin, prêtre d'Aquilée, qui s'étoit attaché à Didyme pendant son séjour à Alexandrie, & qui ayant été envelopé dans la persécution avec les autres prêtres Catholiques, avoit été mis en prison, puis banni comme eux, accompagna Mélanie en Palestine. Ils vinrent ensemble à Jérusalem, où elle demeura 25 ans entiers. Elle continua d'assister les confesseurs exilés pour la foi, & bâtit un monastere dans la ville de Jérusalem, où elle assembla cinquante vierges, avec lesquelles elle mena une vie rigoureuse & pénitente, sous la direction de Rufin. Cependant Publicola, fils de Mélanie, épousa à Rome une femme de sa qualité, nommée Albine, & eut d'elle la jeune Mélanie, vers l'an 388. Elle n'avoit que dix-huit ans, lorsquelle fut mariée à Pinien, fils de Sévere, qui avoit été gouverneur de Rome. Cette jeune femme ayant perdu ses deux enfans, prit la résolution de se retirer. Sa grand'mere s'embarqua vers l'an 405, pour la venir trouver en Italie; mais ce fut sans la compagnie de Rufin, qui étoit revenu à Rome en 398, & de-là s'étoit retiré à Aquilée. En passant elle visita S. Paulin à Nole. Etant arrivée à Rome elle convertit à la foi de J. C. Turcius Apronianus, mari de sa niéce Avite, instruisit sa belle-fille Albine, & confirma sa petite fille Mélanie dans la résolution qu'elle avoit prise de vivre dans la continence perpétuelle, du consentement de son mari Pinien. Publicola mourut vers l'an 409; sa mere Mélanie supporta cette affliction avec toute la constance possible. Elle passa en Sicile avec Albine & la jeune Mélanie, lorsque les Goths, sous la conduite d'Alaric, vinrent pour la premiere fois mettre le siége devant la ville de Rome, en 410. Rufin étoit de ce voyage, & mourut en Sicile; & l'ancienne Mélanie étant allée de Sicile à Jérusalem, y mourut 40 jours après y être arrivée. Albine, Pinien & Mélanie passerent en Afrique; & firent leur demeure dans la ville de Tagaste, dont Alipe étoit évêque. Etant allé à Hippone pour voir saint Augustin, le peuple de cette ville voulut faire ordonner prêtre Pinien. Pinien le refusa: mais il promit qu'en cas qu'il entrât dans le Clergé, ce seroit dans celui de l'église d'Hippone. Ces illustres étrangers bâtirent à Tagaste deux monasteres, l'un pour les hommes & l'autre pour les filles. Après avoir demeuré plus de six ans en Afrique, ils allerent à Jérusalem, & voyagerent en Egypte & en Palestine. Mais leur demeure ordinaire fut en Palestine. Pélage voulut les attirer dans son parti: mais S. Augustin, à qui ils écrivirent sur ce sujet, les en détourna. Après la mort d'Albine, Mélanie & Pinien se séparerent: Pinien se retira dans une communauté de trente religieux, & y mourut quelques années après. Mélanie demeura recluse pendant quatorze ans dans une cellule du mont des Oliviers, où elle établit un monastere. Elle fit néanmoins, l'an 436, un voyage à Constantinople, pour convertir Volusien, frere de sa mere Albine, & de-là revint en Palestine, où elle mourut. L'année de sa mort n'est pas certaine. * Hieronym. *epist.* 25. Paulin, *epist.* 10. Rufin, *invectiva* 2, & *lib.* 2, *hist.* Pallad. *hist. Lausiac.* August. *epist.* 124, 125, 126, 246, *de gratia Christi*, *c.* 2, 32. Baillet, *vies des saints*, *au* 31 *décembre*, *jour auquel on fait la fête de sainte Mélanie. Histoire de Mélanie par feu* M. Macé, chefcier de sainte Oportune.

MELANION, fils d'*Amphidamas*, & petit-fils de *Lycurgue*, roi d'Arcadie, vainquit à la course la belle Atalante, que son pere Jasus avoit promise en mariage à celui qui la devanceroit. Cette

princesse fut arrêtée dans sa course par trois pommes d'or que Mélanion eut l'adresse de jetter devant ses pas, suivant le conseil que Vénus lui en avoit donné : ce qui lui procura la victoire. Jasus refusant de donner sa fille au vainqueur, elle s'échapa avec Mélanion, & se retira avec lui dans une caverne, pour s'y cacher pendant quelque temps; mais ils furent dévorés par les lions. Ovide rapporte autrement cette fable. Il fait Hippoméne le vainqueur, & dit qu'ils furent metamorphosés en lions, pour s'être connus dans un temple de Cybele, où ils s'étoient retirés. D'autres disent que Mélanion étoit le même que Méléagre, amant d'Atalante, fille de Schénée, roi d'Arcadie, & célebre pour avoir tué le sanglier de Calydonie. * Pausanias, *in Eliac.* Appollodore, *l.* 3.

MÉLANIPPIDE : c'est le nom de deux poëtes musiciens, qui se sont distingués dans la poésie lyrique. Le premier, qui florissoit vers la soixante-cinquiéme olympiade, environ 520 ans avant J. C. étoit fils de Criton, selon Suidas, & natif de l'isle de Mélos, l'une des Cyclades, ou de la ville de Milet, comme Athénée le dit en deux endroits. Le second, petit-fils du premier, par une fille, vivoit soixante ans après, vers la quatre-vingtiéme Olympiade, environ 460 ans avant J. C. à la cour de Perdiccas II du nom, roi de Macédoine, où il mourut: On leur attribue à l'un & à l'autre diverses poësies, dont il seroit fort difficile de faire entr'eux un juste partage. Ils composerent des dithyrambes, des poëmes épiques, des épigrammes, des élégies, des cantiques, &c. Athénée cite de l'un & de l'autre le poëme de Marsyas, & celui des Danaïdes. On accusoit l'un & l'autre de mettre à la tête de leurs dithyrambes, non des *antistrophes*, ou petits prologues, comme il convenoit; mais des *anaboles*, ou longues préfaces; & c'est surquoi étoit fondée la raillerie du musicien Démocrite de Chio, qui parodiant un vers d'Hésiode, disoit àpropos des *anaboles* de Mélanippide, qu'une longue préface est un grand mal, pour quiconque l'a faite. Plutarque met le jeune Mélanippide au nombre des premiers qui corrompirent l'ancienne musique, par les nouveautés qu'ils y introduisirent. Pour Mélanippide l'ancien, il figure aussi parmi les poëtes tragiques. Stobée cite de lui la tragédie de Proserpine, & l'on trouve quelques fragmens de ses piéces dramatiques dans les extraits de Photius. Il faut consulter sur les poëtes du nom de Mélanippide la bibliothéque de Jean Albert Fabricius, & les remarques de M. Burette sur le dialogue de Plutarque touchant la musique, imprimées dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions & belles-lettres*, tome XIII, page 229, 230.

MELANTA GRANDE, MELONTA. C'est un bourg de la Dalmatie, situé sur le golfe de Venise, à quelques lieues de celui de Cataro vers le couchant. Quelques géographes prennent ce lieu pour la ville appellée anciennement *Ascrivium*, *Ascrivion*, & *Ascrovium*, que d'autres mettent à *Castel Nuovo*, & Dominique Niger à *Cattaro*. * Mati, *diction.*

MELANTHIUS, historien Grec, qui a écrit de l'Attique, & qui est cité par Athénée dans le VII livre, & par Harpocration, est différent d'un autre de ce nom, que Pline met entre les peintres illustres, (*l.* 35, *c.* 7.) & qui avoit écrit de son art, comme nous l'apprend Diogène *Laërce*. On met encore un troisiéme MELANTHIUS, poëte tragique, qui vivoit du temps de Cimon. Il composa aussi des élégies : ce qui a fait croire à Simler qu'il devoit distinguer Mélanthius *le Tragique*, de cet autre; mais il y a apparence que c'étoit le même. * Suidas & Vossius, *de hist. & poët. Græc.*

MELANTHO, fille de *Prothée*, qui avoit accoutumé de se divertir dans la mer, montée sur le dos des dauphins. Neptune étant amoureux de sa beauté, prit la forme d'un de ces poissons, & après l'avoir portée quelque temps sur son dos dans la mer, l'enleva & en jouit. * *Antiq. rom.*

MELANTHUS, prince de Messene, fils d'*Androphonte*, & descendant de Nestor, dans le Péloponnése, ayant été banni de son pays, consulta l'oracle pour savoir où il pouroit s'établir. On dit que l'oracle lui répondit, que ce seroit où il ne trouveroit que des têtes & des pieds à manger. Lorsqu'il fut arrivé dans l'Attique à Eleusine, il logea dans une maison où l'on venoit de faire une fête, & où l'on avoit tout mangé, à la réserve des têtes & des pieds des animaux. Aussitôt il se souvint de l'oracle. Quand il arriva dans ce pays, les Athéniens étoient en guerre avec les Béotiens. On proposa de la finir par un combat singulier entre les rois des deux peuples, Xanthus, roi de Thèbes, & Thymetez, roi d'Athènes. Ce dernier ayant refusé de se battre, ce Mélanthus accepta le parti, tua Xanthus, mérita par cette action le royaume d'Athènes, & regna 37 ans. La 24 année de son regne les Héraclides firent une descente dans le Péloponnése, & s'en rendirent les maîtres. Son fils Codrus, dernier roi des Athéniens, lui succéda l'an 1092 avant J. C. * Hérodote. Humphridus Prideaux, *marmor. Arondel.* Strabon. Pausan. Du Pin, *bibliothéque universelle des histor. prof.* Il y a eu un MELANTHUS Cyzicenien, qui fut tué dans un combat nocturne avec son frere Arès. * Valer. Flac. Et un fleuve de ce nom en Sarmatie, qui se décharge dans le Borysthène.

MELANTOIS (le quartier de) autrefois *Medenantense territorium.* C'est une contrée de la châtellenie de Lille en Flandre. Le Melantois est entre les rivieres de Marque & de Duelle. Ses lieux principaux sont, Lille, Seclin, & Anappes. * Mati, *diction.*

MELAS, riviere de Thrace, la même que l'armée de Xercès dessécha en y buvant, selon Hérodote. Les uns, comme Nardus, la nomment *la Mere*; & les autres, comme Belon, *Larissa*. Il y en a une autre de même nom, selon Strabon, qui passe près de Césarée en Cappadoce, & se décharge dans l'Euphrate. Castalde dit qu'on la nomme aujourd'hui *Gensui*. Solin en met une dans l'Ionie. Strabon & Pline parlent d'une autre, que le Noir nomme *Crionero*, & qui sépare la Pamphylie & la Cilicie. Les mêmes auteurs parlent encore d'un fleuve Mélas, qui sort du mont Parnasse, qui est navigable au commencement de sa course, croît au solstice d'été, comme le Nil, & fait que les brebis qui paissent sur ses bords deviennent noires. Enfin, on met un autre fleuve de ce nom dans la Lycie, où Latone métamorphosa les habitans en grenouilles; un dans l'Arcadie; un dans la Mygdonie en Macédoine; & un autre en Sicile près de Termini.

MELAS (Saint) évêque de Rhinocorus sur les frontieres d'Egypte dans la Palestine, florissoit dans le IV siécle du temps des empereurs Valentinien & Valens. Il fut chassé de son siége l'an 174, par l'ordre de l'empereur Valens : on ne sait pas où il fut relégué : l'église honore sa mémoire au 16 janvier. Solon son frere lui succéda. Il y eut en même temps proche de cette ville, un célebre abbé, nommé *Denys*; l'historien Sozoméne remarque que l'église de Rhinocorus étoit encore florissante plus de 60 ans après l'épiscopat de S. Mélas & que la vie commune des clercs y étoit établie. * Sozomene, *l.* 6, *hist. cap.* 31. Baillet, *vies des SS. mois de janvier.*

MELASSO

Digitized by Google

MELASSO ou MELAZZO, ville de Sicile dans le Val de Demona, près de Messine.

MELASSO, ville de la province nommée Aidinelli dans la Natolie, étoit anciennement appellée *Milasa*, & étoit comprise dans la Carie, province de l'Asie mineure. C'est le siége d'un évêque suffragant de l'archevêque de *San-Croce*. Au reste ce n'est pas l'ancienne ville de Milet, *Miletus*, comme Ortelius, Ferrari, & quelques autres l'assurent. On en rapporte deux preuves constantes: la premiere est fondée sur ce que l'on a trouvé à Palatschia, qui est à deux journées de-là, une belle inscription, où les mots de πόλις Μιλησίων sont répétés cinq fois, ce qui montre que c'étoit la ville de Milet. L'autre preuve est que l'on voit encore à Melasso une colonne érigée en l'honneur de Menander, fils d'Euthydemus, qui, selon Strabon, étoit un des plus illustres citoyens de *Mylasa*. Hybréas orateur, fut cause que Labiénus, général des Romains, prit cette ville l'an 713 de Rome, & 41 avant J. C. Strabon en parle avec éloge, & assure que sa situation la rendoit de difficile accès, & qu'elle étoit sur un précipice. * Strabon, *l.* 14. J. Spon, *voyage d'Italie, &c. en* 1675.

MELCHI: on trouve deux personnes de ce nom dans la généalogie de saint Joseph, époux de la sainte Vierge. Le premier étoit fils de *Janna*, & pere de *Lévi*. Le second étoit fils d'*Addi*, & pere de *Neri*. * *Luc, III*, 24 & 28.

MELCHIADE ou plutôt MILTIADE, qui succéda à Eusebe sur le siége de Rome, le 2 juillet de l'an 311, avoit été prêtre du temps du pape Marcellin. L'empereur Maxence avoit rendu la paix aux églises d'Italie, & le pape envoya des diacres au préfet de Rome, pour faire rendre les églises & les biens des Chrétiens, suivant les ordres de l'empereur. Quand Constantin eut vaincu Maxence, il eut une considération particuliere pour Miltiade, & le joignit aux évêques qu'il nomma pour juges de l'affaire de Donat. Il lui écrivit sur ce sujet une lettre qu'Eusebe nous a conservée. Melchiade assembla à Rome l'an 313, un concile de 15 évêques d'Italie, qui, joints avec les trois évêques des Gaules nommés pour juges avec lui, déciderent la cause des Céciliens & des Donatistes. Ce fut Melchiade qui conclut & qui y prononça la sentence. Il mourut le 10 janvier de l'an 314, & eut pour successeur S. Sylvestre. Les Donatistes l'accusoient du temps de S. Augustin, d'avoir livré les saintes écritures aux païens pour être brulées, & d'avoir offert de l'encens aux idoles: mais c'étoit une calomnie qui fut réfutée par les Catholiques. * Optat, *l.* 1. Euseb. *l.* 7, *c.* 14; *l.* 10, *c.* 5. S. Augustin, *epist.* 162, *& collationis Carthaginensis diei tertiæ*, *c.* 17 & 18. Bucherius, *in cyclo paschali*.

MELCHIOR ADAM, *cherchez* ADAM.

MELCHIOR CANUS, *cherchez* CANUS.

MELCHIOR HOSMAN, hérétique, qui publioit diverses erreurs dans le XVI siécle, défioit les prédicateurs de Strasbourg de répondre à ses argumens. Il soutenoit que le Verbe n'a pas pris chair humaine dans le sein de la sainte Vierge: que le salut dépend de nos forces, & que celui qui perd volontairement la grace, ne la recouvre jamais. Ses disciples furent nommés *Melchioristes*, & furent accusés, de participer aux erreurs des Chiliastes, ou Millenaires. * Prateole, *vit. Melch.* Gautier, *chron. sæc. XVI*, *c.* 34.

MELCHISEDECH, prêtre du Très-Haut, & roi de Salem, vint à la rencontre d'Abraham victorieux du roi Codorlahomor ou Chodorlahomor, l'an du monde 2123, & 1912 avant J. C. Il bénit Abraham & lui présenta du pain & du vin: ou, selon l'explication des peres, il offrit pour lui du pain & du vin au Seigneur. Il n'y a guère de dispute plus célebre dans l'histoire sainte, que celle qui se forme sur le sujet de Melchisedech, pour savoir quel homme c'étoit. Quelques peres Grecs ont cru qu'il étoit païen; d'autres qu'il descendoit de Side, fils d'un roi d'Egypte & de Libye; mais plusieurs docteurs Latins assurent qu'il étoit le même que Sem. Quoi qu'il en soit, il est du moins certain qu'il n'étoit ni un ange, comme a cru Origène, ni le Saint Esprit, non plus que J. C. comme le prétendoient les hérétiques, qui de son nom furent appellés MELCHISEDECIENS, disciples de Théodore l'Argentier; mais un vrai homme, & un homme mystérieux. L'écriture ne parle point de sa généalogie, ne nomme ni son pere ni sa mere, & ne dit point en quel temps il commença & finit sa prêtrise. Il représentoit le Messie comme le prêtre éternel, qui devoit être sans pere sur la terre, comme il étoit sans mere dans le ciel: qui devoit établir un nouveau sacerdoce & un nouveau sacrifice, lequel s'offriroit jusqu'à la consommation du monde, sous les symboles eucharistiques du pain & du vin, où son corps & son sang seroient contenus. Saint Paul traite de cette figure dans l'épître aux Hébreux. Abraham offrit à Melchisedech les décimes de toutes les dépouilles prises sur les ennemis; & en lui toute la nation Judaïque, & même la tribu de Lévi fut bénie; ce qui signifioit l'avantage du sacerdoce chrétien sur le sacerdoce légal qui devoit le précéder. On ne sait pas précisément quelle étoit cette ville de Salem, dont Melchisedech étoit roi. Josephe, saint Jérôme, Pérérius & divers autres prétendent que c'est la même qui fut depuis appellée Jérusalem; quoique le même saint Jérôme écrivant à Evagre, croie que c'est Salem, ville des Sichimites, dont il est parlé dans le 33 chapitre de la Genèse; & la même qui est nommée *Salem*, dans saint Jean, chapitre 3. * *Genèse*, *c.* 14. *S. Paul*, *ad Hebr. c.* 7. Joseph. *Antiq. Jud. l.* 7, *c.* 11. S. Hieronym. *in tract. Heb.* Philon, *l. de Abraham.* Pérérius, *in Genes.* Torniel, *annal. m.* 2118, *n.* 5, 6, *& seq.* & 2156, *n.* 1 & 2. Salian & Sponde, *in annal. vet. & nov. testam. &c.*

MELCHISEDECIENS, hérétiques, *voyez* THEODORE l'Argentier.

MELCHITES: c'est le nom que l'on donne aux Chrétiens orthodoxes orientaux, qui suivent la doctrine du concile de Calcédoine, & reconnoissent deux natures en une personne, en quoi ils sont différens des Nestoriens, qui croient deux personnes en J. C; & des Jacobites qui ne reconnoissent en lui qu'une seule nature. Ce mot est tiré de l'hébreu, *Melech*, qui signifie *roi*, parcequ'ils suivent le décret du concile de Calcédoine, soutenu par l'empereur Marcien, qui a eu beaucoup de part à cette décision. Peu de temps après ce concile, les ennemis de la doctrine qu'il avoit établie, leur donnerent le nom de *Melchites*: ainsi tous ceux qui reçoivent le concile de Calcédoine, sont mis au nombre des Melchites, par les différentes communions des Orientaux, tant Syriens que Grecs & Latins. Mais on a donné particulierement ce nom aux Chrétiens Orientaux, ou Syriens orthodoxes sur le dogme de l'incarnation. Les Melchites ont traduit en arabe la bible grecque, les conciles, l'euchologe, & en un mot, tous les livres ecclésiastiques des Grecs. Gabriel Sionita, dans un petit ouvrage qu'il a composé touchant la religion & les moeurs des peuples d'Orient, les appelle indifféremment *Grecs & Melchites*. En effet, ils ne different en rien des Grecs pour la créance, & prennent le nom d'*Orthodoxes* à l'égard des autres sociétés chrétiennes du Levant,

qui sont partagées en différentes sectes. Le même Sionita assure qu'ils nient le Purgatoire, & que dans tout l'Orient il n'y a point de Chrétiens qui soient si fort opposés à la primauté du pape. Mais cela n'est point étonnant, puisqu'ils conviennent en toutes choses avec les Grecs schismatiques. * *La perpétuité de la foi de* M. Nicole, *tom.* 1. Simon, *hist. de la créance des églises du Levant.* M. l'abbé Renaudot, 4 *tome de la perpétuité de la foi.*

MELCHTAL (Arnold de) *cherchez* ARNOLD MELCHTAL.

☞ MELCK, ville d'Allemagne avec une abbaye célebre dans la basse Autriche, sur le Danube. Elle est ancienne, & on prétend qu'elle portoit autrefois le nom de *Disenburg*, & qu'elle fut enlevée à un certain seigneur nommé *Gison*, par Léopold margrave d'Autriche, qui convertit d'abord le château en une église. Cluvier veut qu'elle ait été appellée *Nomale*, ou, selon le langage du pays, *Nomaleck*, d'où le nom d'à présent s'est formé par une abréviation assez ordinaire parmi les nations. Quoi qu'il en soit, elle appartient présentement à la fameuse abbaye de Bénédictins qui est bâtie sur la colline. Ce monastere qui commande non seulement la ville, mais encore toute la campagne des environs, est bien fortifié, & se défendit fort bien en 1619 contre l'armée des états d'Autriche, qui étoient ligués avec la Bohême. L'abbé est seigneur de Melck, & a la préséance dans toutes les assemblées ou diétes du pays : cependant il s'en faut bien qu'il soit aussi riche que ses prédécesseurs l'étoient avant les ravages que les guerres ont occasionés dans ces quartiers. Léopold, margrave d'Autriche, dont nous venons de parler, a été le fondateur de cette abbaye : on y voit son tombeau & celui de sa femme Richarde, fille de l'empereur Henri. Au moins c'est ainsi qu'André Brunner le rapporte, dans ses *annales de Bohême*, page 690. Cependant Lazius veut que les Bénédictins n'aient été mis en ce lieu qu'en 1085, par Léopold II, & Albert III, qui leur céderent le château même où ils faisoient leur résidence, & se retirerent dans ceux de Garss & de Kalenberg. Léopold IV, surnommé *le Vieux*, augmenta considérablement les domaines de ce monastere, & fit en sorte qu'il dépendît immédiatement du saint-siége. * Zeyler, *top. Austriæ*, dans la Martiniere, *dict. géogr.*

MELCOMB (Régis) communauté d'Angleterre dans le canton du comté de Dorset, qu'on appelle Ugscomb. Elle est située sur l'embouchure de la riviere de Wei dans la mer, & unie par un beau pont de bois à la ville de Weymouth, située de l'autre côté de la riviere, & incorporée avec cette ville par un acte du parlement, du temps de la reine Elizabeth. Elle est gouvernée par un maire & par un alderman, mais elles nomment chacune deux députés au parlement. * *Dict. anglois.*

MELDOLA, bourg avec titre de principauté. Il est dans l'Etat de l'église, dans la Romagne, aux confins de la Toscane, sur la riviere de Bédése, à six ou sept lieues au-dessus de Ravenne. * Mati, *dict.*

☞ MELDORFF, petite ville d'Allemagne au cercle de la basse Saxe, au duché de Holstein, dans la Dithmarse, à trois milles de Lunden, à pareille distance de Brunsbuttel, & à six d'Itzeno & de Rensbourg. Elle est ancienne, puisqu'Adam de Bremen dit que Willerich, évêque de Bremen, dans le temps de l'érection de l'archevêché de Hambourg, prêcha l'évangile aux infidéles de la Dithmarse à Meldorff, vers l'an 808, c'est-à-dire du temps de l'empereur Charlemagne. Quelques siécles après, les habitans du pays se voyant libres, fortifierent cette ville, de sorte que quand Jean de Danemarck, & le duc Frédéric de Sleeswick voulurent s'en rendre maîtres en 1500, ils furent contraints d'en faire le siége, & la prirent l'épée à la main. Cette ville étoit, dit-on, beaucoup plus marchande autrefois ; mais comme la Milde, petite riviere près de laquelle elle est située, a cessé d'être navigable pour les barques marchandes, cela a fait tort à cette petite ville. * La Martiniere, *dict. géogr.*

MÉLÉAGRE, étoit fils d'Oëneus, roi de Calydon, & d'Althée, fille de Thestius. Les poëtes disent que dès qu'il fut né, sa mere vit les trois Parques auprès du feu, qui y mettoient un tison, en prononçant ces paroles : *Cet enfant vivra tant que ce tison durera.* Les Parques s'étant retirées, Althée se leva, prit ce tison, & le conserva avec beaucoup de soin. Méléagre fit depuis paroître son courage, en combattant contre le fameux sanglier de Calydonie, qu'il tua. Il étoit alors accompagné de plusieurs seigneurs qui s'étoient assemblés pour exterminer cette furieuse bête, qui désoloit tout le pays. Atalante, fille de Jasius, roi d'Argos, qui avoit voulu se signaler dans cette rencontre, avoit donné le premier coup au sanglier ; c'est pourquoi Méléagre lui en offrit la tête, comme la plus considérable dépouille de cet animal. Les freres d'Althée, Plexippe & Toxée, en furent mécontens, & voulurent avoir cette tête ; mais Méléagre les tua, & épousa Atalante dont il eut Parthénopé. Althée ne fut pas plutôt la nouvelle du meurtre de ses deux freres, que pour s'en venger, elle jetta le tison fatal dans le feu, où elle le fit bruler peu à peu : ce qui causa une mort lente à Méléagre, qui se sentit dévorer les entrailles par des ardeurs insupportables. Sabin dit que cette fable se doit entendre de l'art magique, ou plutot du poison, qu'Althée employa pour faire périr Méléagre. *Voyez* ALTHÉE. * Ovide, *lib.* 8 *métamorph.*

MÉLÉAGRE, roi de Macédoine, succéda à son frere Ptolémée *Ceraunus*, la premiere année de la CXXV olympiade, la 280 avant J. C. & la 474 de la fondation de Rome. Il soutint environ deux mois une guerre contre les Gaulois ; mais ayant été tué, & après lui Antipater, fils d'un frere de Cassander, qui ne régna que quarante cinq jours, les Macédoniens donnerent la couronne à Sosthène. * Pausanias, *in Phoc.* Justin, *l.* 22, *&c.*

MÉLÉAGRE, fils d'*Eucrate*, auteur Grec & poëte fort délicat, étoit natif de Gadare, ville de Syrie, qui a été aussi nommée *Séleucie*, & florissoit sous le regne de Seleucus VI, qui fut le dernier des rois de Syrie. Le séjour ordinaire de Méléagre fut la ville de Tyr, où il avoit été élevé & instruit dans les sciences ; mais sur la fin de ses jours il passa dans l'isle de Coos, qui est une de celles de l'Archipel, laquelle anciennement fut aussi nommée *Mérope*, au rapport d'Etienne de Byzance : ce qu'il est nécessaire de savoir, pour entendre l'endroit de Méléagre où il en parle. Il a été le premier qui a recueilli cet amas d'épigrammes grecques que nous appellons *Anthologie*, & qu'il nomma lui-même de ce nom, du grec *ἄνθος*, *fleur*, & *λέγω*, *cueillir* : parcequ'ayant choisi ce qu'il trouva de plus brillant & de plus fleuri, parmi les épigrammes de quarante-six poëtes de l'antiquité, il regarda son recueil comme un bouquet de fleurs, & attribua une fleur à chacun de ces poëtes ; comme le lys, à Anytes ; la rose, à Sappho ; la narcisse, à Ménalippidas ; l'iris, à Nossides ; la fleur de safran, à Hérinne ; l'hyacinthe, à Alcée ; le laurier, à Samias ; le lierre, à Léonidas ; la violette, à Damageres ; le myrthe, à Callimachus ; & ainsi des autres, comme nous l'apprenons de la

préface que Méléagre mit à la tête de son recueil en soixante vers, que le P. Vavasseur, Jésuite, a donnée le premier au public l'an 1678, dans son livre, *de epigrammate*. Méléagre mourut dans l'isle de Coos. L'ordre qu'il avoit observé, n'étoit que celui des lettres de l'alphabet, qui commençoient le nom de chaque poëte; mais un certain Constantin Cephalas changea cet ordre dans la suite, & rangea les épigrammes par matieres, en quatre classes, comme on le trouve encore dans certains manuscrits. Après Méléagre, il y eut un certain Philippe de Thessalonique, qui fit du temps de l'empereur Auguste, un second recueil d'épigrammes grecques, qu'il ne prit que de quatorze poëtes. Agathias en fit encore un troisiéme, environ cinq cens ans après, du temps de l'empereur Justinien. Enfin le moine Planute fit le quatriéme l'an 1380, & c'est l'Anthologie que nous avons présentement. * Le pere Vavasseur, *de epigram. c.* 1, 6.

MÉLÉCE, ou plutôt MÉLICE (*Melicius* & *Melitius*) évêque de Lycopolis, forma un schisme dans l'église d'Egypte vers l'an 306. Ce prélat ayant été trouvé coupable d'idolâtrie durant la persécution, & de beaucoup d'autres crimes, fut déposé dans un synode par Pierre évêque d'Alexandrie. Au lieu de recourir à la pénitence, il se révolta contre ses juges, les calomnia, se sépara de l'église, & se rendit un des principaux instrumens du tyran Maximin pour tourmenter les Fidèles. Ceux qui suivirent son parti, furent nommés MÉLÉCIENS. Le concile d'Alexandrie, où Osius présida l'an 324, fut en partie assemblé contr'eux. Le concile général de Nicée usant de clémence envers Méléce, lui laissa le nom d'évêque dans son église, & lui interdit les fonctions épiscopales. A l'égard de ceux qu'il avoit ordonnés, on résolut qu'ils seroient réhabilités. Cependant cette réconciliation ne dura pas. Saint Athanase, élu évêque d'Alexandrie, s'opposa courageusement aux nouveaux troubles qu'excita Méléce contre l'ordre établi par le concile. Méléce ordonna évêque des Hypsélites Arsène qui s'étoit enfui d'Alexandrie, pour éviter la punition d'une action fort sale. Un peu avant que de mourir, il ordonna en sa place un de ses domestiques nommé *Jean*, & mourut vers l'an 326. Les Méléciens persécuterent saint Athanase avec une fureur extrême, conspirerent pour cela avec les Ariens, l'accuserent devant Constantin, & inventerent l'histoire d'Ischiras & d'Arsène. Depuis, saint Athanase les reçut à l'église ; mais plusieurs d'entr'eux retomberent dans le schisme, & causerent de grands malheurs aux églises d'Egypte. * Saint Epiphane. Saint Athanase, *or.* 1 & 2. *Apol.* 2, *in Arian.* Socrate, *l.* 1. Sozomene, *l.* 2. Baronius, *in annal. A. C.* 306, *n.* 44, *& seq.*

MÉLÉCE, évêque d'Antioche, natif de Mélitine, ville de la petite Arménie, étoit un homme irrépréhensible, juste, sincere, craignant Dieu, & extrêmement doux. Il fut élu évêque de Sébaste dans la petite Arménie, apparemment après qu'Eustathe eut été déposé, dans le concile de Mélitine, vers l'an 357. Il signa la formule de foi des Acaciens, dans le concile tenu à Séleucie l'an 359, & fut confirmé dans le concile de Constantinople de l'an 360. De Sébaste, si l'on en croit Socrate, il fut transféré à Bérée, puis à Antioche; mais il y a plus d'apparence qu'il n'a jamais été évêque de Bérée, & que ne pouvant souffrir l'indocilité du peuple de Sébaste, il se retira à Bérée, d'où il fut appellé à Antioche. Après qu'Eudoxe eut quitté le siége de cette ville pour passer à celui de Constantinople, les Ariens & les orthodoxes consentirent à son ordination, qui fut faite l'an 360. Quelque temps après l'empereur Constance, qui étoit alors à Antioche, pria ceux d'entre les évêques qui avoient le plus de talent pour parler en public, d'expliquer ces paroles de l'écriture : *Le Seigneur m'a créé au commencement de ses voies pour ces ouvrages*; & ordonna que leurs explications fussent rédigées par écrit, pour les obliger à les faire plus exactes. George, évêque de Laodicée, expliqua le premier ces paroles, & répandit tout le venin de son erreur. Acace, évêque de Césarée, apporta ensuite une explication qui tenoit le milieu, entre l'impiété d'Arius & la doctrine catholique. Mais Méléce proposa la doctrine orthodoxe de l'église : on dit même que son archidiacre ayant osé lui fermer la bouche, il fit connoître sa doctrine par signes. Les Ariens s'assemblerent aussitôt pour le déposer, & ayant ordonné à sa place un Arien, nommé *Euzoïus*, ils firent reléguer Méléce au lieu de sa naissance. Alors la plus saine partie du peuple se sépara de ceux qui étoient infectés de l'erreur d'Arius, & s'assembla dans l'église des Apôtres, qui est dans l'ancienne ville. Mais outre les catholiques, il y avoit encore à Antioche un petit nombre d'anciens orthodoxes, qui, après la déposition d'Eustathe, étoient demeurés sans évêque. Ceux-ci ne voulurent point se réunir à Méléce, ni à ceux de son parti, quoiqu'il se fût séparé des Ariens. Lucifer étant venu à Antioche après la mort de Constance, leur donna Paulin pour évêque, & Méléce revint en cette ville; mais Euzoïus, évêque des Ariens, demeura le maître des églises, jusqu'à ce que sous l'empire de Jovien, les Acaciens se réunirent avec lui, & firent profession de la foi orthodoxe dans le concile d'Antioche, de l'année 363. Sous l'empire de Valens, Méléce fut encore persécuté & envoyé en exil : mais il ne fut pas moins odieux aux catholiques d'Ocident qui supportoient Paulin, qu'aux Ariens. Saint Basile fit ce qu'il put pour réunir Méléce avec les évêques d'Occident : il n'en put venir à bout de son vivant. Ce ne fut que neuf mois après sa mort, que Méléce & Paulin convinrent qu'après la mort de l'un des deux, le survivant demeureroit seul évêque, & que cependant ils gouverneroient l'un & l'autre dans l'église d'Antioche ceux qui les reconnoissoient. Méléce étant venu l'an 380, au premier concile de Constantinople, auquel il présida, mourut dans cette ville regretté de tous les évêques. Son corps fut transporté avec de grandes cérémonies à Antioche, où on le mit près du martyr saint Babylas. Les évêques d'Orient, sans avoir égard à la convention faite avec Paulin, élurent en sa place Flavien, & après la mort de Paulin, ceux de son parti lui substituerent Evagre. Ce différend fut porté au concile de Capoue, au jugement duquel Flavien ne voulut pas se soumettre. Evagre étant mort l'an 392, Flavien empêcha qu'on ne mît un évêque en sa place, & se réunit à l'Occident, par le moyen de saint Jean Chrysostome, l'an 398. Saint Epiphane nous a conservé le discours que Méléce fit devant l'empereur pour la foi orthodoxe. * Sanct. Gregorius *Nyssen. orat. funeb. Melet.* S. Joan. Chrysostomus, *in Melet.* Saint Basile, *epist.* 251. Saint Epiphane, *her.* 73. Théodoret, *l.* 2 & 3. Sozoméne, *l.* 4. Socrate, *l.* 2. Rufin, *l.* 2. Philostorge, *l.* 5 & 6. Baronius, *in annal.* Baillet, *vies des Saints*, *mois de février.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du IV siécle.*

MELECE, savant homme qui vivoit dans le VI siécle, & auquel Eusebe donne des louanges extraordinaires, étoit très-bien instruit dans les saintes lettres, & dans d'autres sciences.

MELECE, surnommé *Piga*, patriarche d'Ale-

xandrie schismatique, dans le XVI siécle, étoit de Candie, & avoit fait ses études à Padoue, où il avoit appris la théologie scholastique, qu'il employa dans ses écrits. Il étoit en 1582, protosyncelle d'Alexandrie, & succéda à Sylvestre, alors patriarche de cette église. Avec cette nouvelle dignité, il exerca encore la charge d'exarque de Constantinople, c'est-à-dire, de *vicaire général* ou d'*official*; & en 1599, ou environ, il eut l'administration de cette église pendant un an, le patriarche étant exilé. On a de lui un *recueil d'homélies*, un *traité contre les Juifs*, & divers autres sur les points contestés entre les Grecs & les Latins; avec quelques lettres, deux desquelles ont été imprimées en grec & en latin à Paris l'an 1709, par les soins de M. l'abbé Renaudot, dans un recueil de différentes piéces des Grecs, comme une suite des actes produits dans l'ouvrage de *la perpétuité de la foi*, touchant le sentiment des Grecs sur la transsubstantiation. * *Mémoires de Trévoux*, mois de mai 1710.

MELECE, patriarche de Constantinople, dans le même temps, succéda à Théophane. Matthieu, qui avoit été chassé, fut rétabli après lui.

MELECE SYRIGUE, est un auteur Grec, dont le marquis de Nointel, ambassadeur de France à la Porte, envoya le livre manuscrit à MM. Arnauld & Nicole, qui ont inséré en françois une dissertation de ce Melece, dans le troisiéme tome de *la perpétuité*. Depuis ce temps-là, M. Simon, qui a eu un exemplaire manuscrit de ce livre de Syrigue, a donné au public cette dissertation entiere, en grec & en latin, à la fin de son traité *de la créance de l'église orientale de la transsubstantiation*. Il a donné de plus dans ce même traité, une analyse exacte de l'ouvrage de Melece, qui a été écrit exprès, pour réfuter de point en point la confession que Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople, avoit publiée en latin & en grec, sous le nom de *Confession de l'église orientale*. Melece y montre fort au long, que Cyrille est Calviniste, & qu'il a imité jusqu'aux expressions de Calvin. Thomas Smith ayant prétendu que Melece étoit un Grec ignorant, & un moine gagné par les Latins, M. Simon a fait voir au contraire, qu'il a été un des plus savans hommes que les Grecs aient eus dans le XVII siécle. Il étoit protosyncelle de la grande église de Constantinople, docteur ordinaire de cette église, & fut choisi, comme le plus savant des Grecs, par son patriarche, pour aller en Moldavie, en qualité d'exarque ou de principal député, examiner une confession de foi composée par le clergé de Russie, & qui a été depuis adoptée par toutes les églises d'Orient. C'est cette *confession orthodoxe*, qu'il a faite par l'ordre du concile tenu à Constantinople l'an 1638, que Banagiotti, premier interprete de la Porte, a fait imprimer en Hollande, d'où on lui a envoyé les exemplaires, qu'il a distribués gratuitement dans le Levant, à ceux qui professent la religion grecque. M. l'abbé Renaudot a fait imprimer depuis en grec & en latin, un extrait du livre de Syrigue, sur la transsubstantiation.* *Voyez le quatriéme tome de la perpétuité*, & *le recueil de* M. l'abbé Renaudot.

MELEDA, *Melita*, isle de Dalmatie, dans le golfe de Venise, proche de l'isle de Cursole, & de la côte de la terre ferme de la Dalmatie, dont elle n'est séparée que par le canal de Sabioncello de cinq mille pas au midi. Sa longueur est de vingt-quatre mille pas du levant au couchant, & son circuit de soixante & dix mille. Il y a une petite place nommée aussi *Meleda*; & elle n'est éloignée que de quinze milles de Raguse, au couchant, dont elle dépend. Cette isle est appellée par d'autres *Malte*.

MELENDEZ (Jean) religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Lima dans le Pérou, s'acquit une solide réputation parmi les siens, par les progrès qu'il fit dans les études, & par sa piété. Il y eut peu d'emplois honorables qu'il n'exerçât dans les maisons de sa province, dont il entreprit d'écrire l'histoire; & afin de le faire plus utilement, il eut soin de dépouiller tous les regiStres, non-seulement dans son pays, mais à Madrit & à Rome, où il étoit venu en qualité de procureur. Ce fut dans cette derniere ville qu'il rendit son ouvrage public; il est en trois volumes *in-folio*, écrit en espagnol, & parut en 1681. Melendez, pendant son séjour à Rome, professa la théologie au collége de la Minerve; & étant retourné ensuite dans sa patrie, il y mourut vers l'an 1690. * Echard, *script. ord. FF. Præd.*

MELER: c'est le nom d'un grand lac de la Suéde. Il est entre l'Uplande, la Westmanie & la Sudermanie. Ce lac a vingt à vingt-cinq lieues du couchant au levant, & environ dix lieues de largeur. Il se décharge dans la mer Baltique à Stockholm, qui est sur ses bords, de même que Telges, Stregnes, Torsilia, Arboga & Koping.

MELES, jeune garçon d'Athènes, *voyez* ce qui en est dit dans l'article de TIMAGORAS.

MELES, fleuve proche de Smyrne, près duquel on croit qu'Homere étoit né, & d'où il avoit pris le nom de *Mélésigène*. Il y avoit encore une ville de ce nom dans le pays des Samnites. * *Antiquités grecq.* Tite-Live, *l.* 27. Papinius, *l.* 3, *sylv.* 30.

MELESAGORAS, *cherchez* AMELESAGORAS.

MELFI ou MELPHES, que les Latins nomment *Melphia*, ville & principauté du royaume de Naples, en la Basilicate, qui appartient à la maison de Caraccioli. *Cherchez* CARACCIOLI. Melfi a un évêque suffragant de la Cerenza, mais exempt de sa jurisdiction. L'évêché de Rapolla lui est uni depuis l'an 1528. Elle est confondue par quelques-uns avec AMALFI, ville archiépiscopale dans le même royaume. Elle a été autrefois plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. La maison de Doria a aussi une principauté de ce nom.

CONCILE DE MELFI.

Le pape Urbain II assembla l'an 1089 un concile à Melfi, pour la réforme des mœurs & le bien de l'église, dont il nous reste 16 canons. On y reçut l'hommage de la Sicile, fait par Roger, fils de Robert Guischard. Romuald de Salerne en parle dans sa chronique, & Baronius sous l'an 1090. Lazare Caraphini, évêque de Melfi, fit l'an 1624, des ordonnances synodales, que nous avons dans la derniere édition des conciles.

MELGAR, terre des aînés des amirantes de Castille, *cherchez* HENRIQUEZ.

☞ MELGUEL ou MELQUIEL, nommée aujourd'hui MAUGUIO par corruption, ville du bas Languedoc sur la mer Méditerranée. Elle étoit autrefois considérable, & avoit un assez bon port. Ce n'est à présent qu'un gros bourg, à trois lieues de Montpellier, dans un terrein excellent & fertile. Son port n'existe plus, la mer s'étant retirée peu à peu, & toute la plage, depuis le cap de Cette, qui est sur la droite, jusqu'à Aigues-mortes, qui est sur la gauche, ne forme plus qu'un vaste étang qui communique à la mer, toujours connu sous le nom d'étang de Melguel, ou de Mauguio. La ville de Melguel a eu ses comtes particuliers, qui l'étoient aussi de Maguelone & de Sustantion, avec tous les droits de la souveraineté. Leur monnoie a long-temps eu cours dans toute la province, où l'on connoit encore les sols Mel-

goriens, frapés à leur coin. L'an 1145, *Béatrix*, comtesse de Melguel, de Maguelone & de Sustantion, porta les biens de sa maison, dont elle étoit héritiere, dans celle de Narbonne-Pelet, en épousant *Bernard* Pelet, sire ou seigneur d'Alais, vicomte de Narbonne. De ce mariage il vint deux enfans: *Bertrand* Pelet, comte de Maguelone & de Melguel, seigneur d'Alais après son pere, dont la postérité subsiste encore aujourd'hui en Languedoc, sous le nom de Narbonne-Pelet; & *Hermesinde*, qui en 1172, épousa Raimond VI, comte de Toulouse, petit-fils de Louis *le Gros*, roi de France. Raimond, en vertu de ce mariage, prétendit au comté de Melguel, & le disputa à Bertrand Pelet, son beau-frere. Ce différend entre les deux maisons dura jusqu'à l'extinction de celle de Toulouse, dont les états ayant été envahis par la croisade prêchée en 1209 contre les Albigeois, le comté de Melguel, quoiqu'appartenant aux descendans mâles de Bernard Pelet, & de la comtesse Béatrix, fut englobé avec tout le reste du Languedoc dans la proscription générale, malgré les protestations réitérées des seigneurs du surnom de Pelet, d'autant mieux fondées, qu'ils n'avoient jamais été fauteurs des hérétiques, comme on en accusoit les comtes de Toulouse, & que leurs droits d'ailleurs étoient incontestables. On voit encore à ce sujet les lettres respectives des papes Clément IV & Grégoire X, au roi saint Louis, & de ce monarque aux mêmes pontifes en faveur de Pierre Pelet, comte de Melguel, & seigneur d'Alais, ainsi qu'une d'Innocent III, à Raimond Pelet, sixiéme du nom, fils du précédent. Mais leurs efforts pour retenir ce magnifique patrimoine furent inutiles, & le saint-siége ne voulut consentir à lever l'interdit jetté sur toute la province, qu'à condition que l'évêque de Montpellier, investi du comté de Melguel par le concile de Latran, en resteroit en possession, moyennant quelques légers dédommagemens qu'on accorda aux légitimes propriétaires. Ainsi, le domaine utile, avec le titre de comte de Melguel sont restés unis à l'évêché de Montpellier, & les droits régaliens ont été réunis à la couronne. * Catel. Andoque. Gariel.

MELIANE, en latin *Malliana*, *Manliana*; petite ville d'Alger en Barbarie. Elle est sur une montagne, près de la riviere de Mirom, dans la province de Tenez, & aux confins de celle d'Alger. * Mati, *diction.*

MELIAPOUR, MELIAPUR, ville d'Asie dans la presqu'isle de l'Inde, au-deçà du Gange, sur la côte de Coromandel, avec titre d'archevêché. On lui donne aussi le nom de *Saint-Thomas*, parceque, dit-on, ce saint apôtre y fut martyrisé en un lieu nommé *Calurmina*, par ceux de Malabar, c'est-à-dire sur une pierre qui est près de cette ville, comme l'explique le pere Athanase Kircher. Il est vrai que dès le IX siécle, cette ville s'appelloit *Batouma*, ce qui en syrien signifie la maison de Thomas, ainsi qu'on l'apprend par les relations de ce temps-là, que M. l'abbé Renaudot a publiées; mais on pouroit douter que saint Thomas eût porté la langue syriaque dans les Indes, & il y a bien plus d'apparence à croire que Méliapur n'a été ainsi nommée, que parceque les Nestoriens qui regardoient saint Thomas comme leur apôtre, parceque, selon leur tradition, il avoit fondé l'église d'Edesse, lui avoient dédié la principale église de Méliapur.

MELIBOÉE, ville de la Thessalie, dans la Magnésie, au midi du fleuve Penée, entre le lac Bæbé & le golfe de Thessalonique. Plutarque en parle dans la vie de Pélopidas, & Hérodote au *livre VII.*

MELICALE, citoyen de Rhodes, étoit brave & hardi, mais accoutumé dès sa jeunesse à toutes sortes de crimes. Après avoir dissipé son bien dans la débauche, il passa à Constantinople, se fit Turc, & s'introduisit à la cour de Mahomet II. Avant son départ, il avoit observé fort exactement toutes les fortifications de Rhodes, & en avoit même fait le plan, avec un mémoire de l'artillerie, & de toutes les munitions de la place. Ce fut par-là qu'il eut accès auprès du bacha Misach Paléologue, & qu'il entra dans les bonnes graces du Grand Seigneur. Ce scélérat trouva à Constantinople un autre renégat, nommé *Démétrius*, & lia une amitié étroite avec lui. Ils prirent ensemble des mesures pour ruiner la religion de saint Jean de Jérusalem. La confiance que Mahomet prenoit en eux, leur donna la hardiesse de se déclarer. En lui montrant le plan de la ville, ils lui firent entendre que les murailles du château étoient vieilles & ruinées; que le quartier des Juifs étoit le plus foible; & que quand on auroit pris la tour de saint Nicolas, il seroit facile de gagner le reste. Mahomet ne gouta pas d'abord ces ouvertures; mais enfin ces deux renégats se prévalurent de la disposition de son esprit, & l'animerent si fort contre les chevaliers, qu'il forma la résolution d'assiéger Rhodes l'an 1480. Il voulut même que Mélicale & Démétrius accompagnassent le bacha Paléologue, général de la flotte Ottomane; mais Mélicale fut frapé sur mer d'une maladie prodigieuse, qui l'emporta en peu de jours; la corruption se mit dans son corps, & outre la puanteur qui le rendoit insupportable, les vers le mangeoient tout vivant. Après avoir souffert d'extrêmes douleurs, il mourut en maudissant Dieu & les hommes, presqu'à la vue de Rhodes. * Le P. Bouhours, *hist. de Pierre d'Aubusson.*

MELICE, *cherchez* MELECE.

MELICERTE, *Melicertus*, fils d'Athamas & d'Ino, *voyez* PALEMON.

MELICQUE (Nicolas de) écuyer, sieur de Saint-George, trésorier des menus plaisirs, &c. Ce gentilhomme est auteur d'un livre de piété assez connu, intitulé: *Le caractere des vrais Chrétiens.* M. Moreau de Mautour, auditeur en la chambre des comptes, & membre de l'académie des inscriptions & belles lettres, a donné une quatriéme édition de cet ouvrage en 1714. Elle est revue & augmentée sur les manuscrits de l'auteur, qui est mort en 1705, âgé de soixante-cinq ans. On a encore de M. de Melicque une *nouvelle traduction du livre des pseaumes selon la vulgate, & les différens textes, avec des notes littérales & grammaticales*, dédiée au clergé de France, assemblé en 1695, & imprimée en 1705, *in-8°*, à Paris. Il avoit publié auparavant une traduction des méditations de Jerôme Savonarole, sur l'oraison dominicale, & le cinquantiéme pseaume, *Miserere mei, Deus, secundùm*, &c. * Archimbaud, piéces fugitives de littérature & d'histoire, *tom. I. Mémoires du temps.*

MELIEMOR, *cherchez* GAZELLI, prince d'Apamée.

MELIFLUI, *cherchez* LAURENT MELLIFLUUS.

MELILLI ou MERILLI, bourg de Sicile. Il est près de la côte orientale de la vallée de Noto, entre Syracuse & Léontini. Quelques géographes prennent Melilli, pour l'ancienne petite ville nommée *Hybla parva*, *Galeotis*, & *Megara*, que d'autres croient être entierement ruinée. * Mati, *dictionnaire.*

MELILOT, bourg de la Floride. Il est vers les montagnes Apalaches, & chef du royaume, qui porte ce nom. * Mati, *diction.*

MELIN DE SAINT-GELAIS, *cherchez* SAINT-GELAIS.

MELINDA, royaume & ville d'Afrique, sur les côtes de Zanguebar, entre Montbaze & Pata. La ville est bâtie sur le bord de la mer, avec un très-beau port, commandé par un château, que les Portugais y ont fait bâtir. Ils y font grand commerce, & y ont diverses églises, quoique le roi de Melinda leur allié, soit Mahométan. On dit que lorsqu'il sort en public, les femmes chantent ses louanges, portant devant lui des vases remplis de parfums, & font une musique barbare pour le réjouir, en frapant alternativement sur des vases d'airain avec de petits bâtons d'ivoire. Selon quelques-uns, la côte de Melinda est l'*Asperum Mare* de Ptolémée. * Mati, *dict. on.*

MELIORATO (Jean) cardinal, archevêque de Ravenne, natif de Sulmone, dans le royaume de Naples, étudia en droit, & fut fait archevêque de Ravenne, sur la démission de son oncle, Côme Meliorato, cardinal, qui fut depuis pape, sous le nom d'INNOCENT VII, & qui le mit dans le sacré collége le 11 juin de l'an 1405. Jean Meliorato se trouva au conclave dans lequel Angelo Corario fut élu pape, sous le nom de GREGOIRE XII, & jura avant cela avec les autres cardinaux, que celui qui seroit élu quitteroit la thiare, toutes les fois qu'il en seroit supplié par le conclave. C'étoit pour donner la paix à l'église, qui étoit alors déchirée par un horrible schisme. Grégoire, qui s'étoit soumis à cette loi, refusa d'y souscrire, lorsqu'il en fut supplié par les cardinaux. Ils s'assemblerent à Pise, où ils mirent Alexandre V sur le trône pontifical. Le cardinal Meliorato se trouva à cette élection, & mourut à Bologne le 16 novembre de l'an 1410. * Thierri *de Niem. l.* 3, *hist. schis.* Rubeus, *hist. Raven.* Ciaconius, &c.

MELISANDRE, poëte Milésien, avoit composé en vers le combat des Lapithes & des Centaures. Quelques-uns croient qu'il étoit plus ancien qu'Homere; mais Elien, qui le cite, ne le dit pas. * Elien, *l.* 11, *c.* 2. Varron, *hist.* Vossius, *de hist. & poët. Græc.* Du Pin, *biblioth. univers. des hist. profanes.*

MELISSA, ancien bourg de la grande Grece. Il est peu considérable, & situé dans la Calabre citérieure, environ à une lieue de Strongoli, & à deux de la mer Ionienne. * Mati, *dict. on.*

MELISSA, fille de *Melisseus*, roi de Crete ou Candie, eut le soin avec sa sœur Amalthée, de nourir Jupiter de lait de chevre & de miel; c'est ce qui a donné lieu à la fable, de supposer que des abeilles avoient volé sur la bouche de Jupiter, & y avoient distillé du miel. On dit qu'elle a été la premiere qui ait trouvé le moyen de préparer le miel: ce qui a donné lieu de feindre qu'elle avoit été changée en abeille. Melisseus établit sa fille premiere prêtresse de la mere des dieux, & c'est la raison pour laquelle ces prêtresses ont porté depuis le nom de *Melissa.* * Columelle, *l.* 9, *cap.* 2. Lactance, *lib.* 1, *cap.* 22.

MELISSA, femme de *Periandre*, tyran de Corinthe, l'un des sept sages de la Grece, fut tellement maltraitée de son époux, aigri par ses concubines, qu'elle mourut d'un coup de pied qu'il lui donna, quoiqu'elle fût enceinte. * Diogenes *Laërtius, in vita Periandri.*

MELISSA (Antoine) moine Grec, *voyez* ANTOINE, surnommé *Melissa.*

MELISSEUS, roi de Candie, pere de Melissa, & d'Amalthée, nourices de Jupiter, est différent de MELISSEUS, mari d'Inaché, mere de Phoronée, second roi d'Argos, qui établit le premier des loix, selon Eusebius, *l.* 6, *præp. evang. & in chronic.* Hyginus, *in astrom. poët. l.* 11, *c.* 13. & Lactantius, *inst. divin. l.* 1, *c.* 22.

MELISSUS de SAMOS, philosophe, fils d'*Ithagène*, & disciple de Parmenide d'Elée, vivoit selon Apollodore & Eusebe, sous la LXXXIV olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 444 avant J. C. Il fit connoissance avec Héraclite, qu'il recommanda aux Ephésiens, & exerça dans sa patrie la charge d'amiral, avec un pouvoir plus ample qu'à l'ordinaire, & des priviléges particuliers, qu'on n'avoit point encore accordés à aucun de ceux qui avoient possédé le même emploi avant lui. Melissus croyoit que ce tout, dont l'univers est composé, est infini, immuable, immobile & unique; qu'il est semblabe à lui-même, & rempli de tous côtés, sans qu'il y ait de vuide; qu'il n'y a point de mouvement, mais qu'il semble qu'il y en ait. Il disoit qu'il ne falloit rien avancer de la divinité, comme d'une chose certaine, puisqu'on n'en pouvoit avoir une connoissance parfaite. * Eusebius, *in chron.* Diogenes *Laërtius, lib.* 9, *vitæ philos.*

MELISSUS ou MELISSEUS, historien Grec, dont le siécle ne nous est pas connu, avoit écrit *de rebus Delphicis.* Un autre MELISSUS d'Eubée, a composé un traité de Mythologie. Pline en cite un, entre les auteurs dont il s'est servi. * Tzetzes, *chil.* 6, *hist.* 90. Pline, *l.* 7 & 11. Vossius, *libro tertio & quarto de historicis Græcis.*

MELISSUS (Mécénas C.) affranchi de Mécénas, poëte comique, fut nommé par Auguste, pour avoir soin de la bibliothéque qu'il avoit fait dresser dans la galerie Octavienne. Il inventa une nouvelle sorte de comédie romaine, qu'on appelloit *Trabeata*, comme nous l'apprenons de Suétone, dans son traité des illustres grammairiens. * Ovide, *elegiâ ultimâ.* Pline, *epist.* 483. Eusebe, *in chron.* Volaterran. Vossius. Jacobilli, &c.

MELISSUS (Marc) ou MARCUS MELISSA, natif de Spolette, célebre grammairien, vivoit du temps d'Auguste.

MELISSUS, HELIUS ou ÆLIUS, *cherchez* ÆLIUS.

MELISSUS SCHEDIUS (Paul) *cherchez* SCHEDIUS.

MELITA, *cherchez* CITTA VECCHIA.

MELITE, ville ou bourg d'Attique, où il y avoit trois temples: l'un desquels étoit dédié à Diane, & avoit été bâti par Thémistocle. On y enterroit les corps de ceux qui avoient été suppliciés. * Pline, *lib.* 4, *c.* 7. Plutarchus, *in Solon.* Harpocration.

MELITÉE ou MELITTÉE, ville de la Thessalie dans la contrée dite *Phthiode.* Strabon dit dans son IX livre, qu'elle s'appelloit auparavant *Pyrrha.* Elle étoit près du fleuve Enipeus. * Lubin, *tables géographiques pour les vies de Plutarque.*

MELITIAS ou *Melantrada*, ancienne petite ville de la Romanie. Elle est sur la mer de Marmora, entre Constantinople & Selivrée. * Mati, *diction.*

MELITO (princes de) *cherchez* MENDOZA.

MELITON, auteur Grec, avoit fait un écrit des familles des Athéniens. On ne sait en quel temps il a vécu.

MELITON, évêque de Sardes, ville de Lydie, en Asie, qui vivoit dans le II siécle, présenta l'an 171, à l'empereur Marc-Aurele Antonin, une excellente apologie pour les Chrétiens, que nous avons perdue, aussi-bien que ses autres ouvrages, qui étoient; deux livres *de la fête de Pâque; de la vie des prophétes;* de *l'église;* du *jour du Dimanche;* de *la nature de l'homme & de sa création;* de *l'obéissance des sens à la foi;* de *l'ame, du corps & de l'esprit;* du *baptême;* de *la vérité;* de *la prophétie;* de *l'hospitalité;* un écrit intitulé, *la clef;* un traité *du diable;* un autre *de l'apocalypse;* un traité *de Dieu*

incarné, ou comme d'autres traduisent, *que Dieu a un corps*; & un recueil tiré de l'écriture. Eusebe cite un fragment du traité de la *Pâque*, & rapporte un catalogue des livres canoniques que Meliton avoit mis à la tête de son recueil sur l'écriture. Le traité du trépas de la sainte Vierge, *de transitu Virginis*, qu'on lui a voulu attribuer, est un ouvrage supposé, que le pape Gélase a mis au rang des apocryphes, & que Bede a rejetté. Meliton étoit mort avant le pontificat du pape Victor, puisque Polycrate, évêque d'Ephèse, écrivant à ce pape, en parle comme d'un homme mort, en ces termes: *Que ne dirai-je point de Meliton, dont les actions étoient réglées par des mouvemens du Saint Esprit, qui est enterré à Sardes, où il attend le jugement & la résurrection.* Ce qui fait voir que Meliton avoit été dans le sentiment des Asiatiques, touchant la célébration de la Pâque, & qu'il avoit été considéré comme un homme inspiré de Dieu. Tertullien assure que Meliton étoit élégant & bon orateur. Les martyrologes font mémoire de lui au 2 avril. * Eusebius, *in chron. A. C.* 170, *& liv.* 4, *hist. c.* 25. S. Hieronym. *de script. eccles. c.* 24. Beda, *retract. in acta*, *c.* 8. Gelase, *cum sancta*, *dist.* 15, *apud Grat.* Sixte *de Sienne*, *l.* 2, *biblioth. sanct.* Bellarmin, *de script. eccles.* Baronius, *A. C.* 24, *num.* 13; 76, *num.* 3. Possevin, *in appar. sac.* M. de Valois, *in Euseb.* Le Mire. Baillet, *vies des Saints.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclésiast. du II siécle.* Dom Ceillier, *hist. des aut. sacrés & ecclésiast. tome II.*

MELITON, MELTON, ou MILTON (Guillaume de) célebre religieux de l'ordre de saint François dans le XIII siécle, étoit contemporain d'Albert le Grand, fut reçu docteur en théologie avant lui, & fut un des théologiens que le cardinal de Château-Raoul employa en 1248, à l'examen du Talmud. Le pape Alexandre IV avoit une si haute opinion de lui, qu'il le choisit pour continuer la somme de théologie qu'Alexandre de Halès avoit laissée imparfaite. Il joignit une solide piété à la science, & mourut d'une maniere extraordinaire: étant en chaire, il interrompit son discours par un silence d'une heure, le reprit ensuite, & donnant la bénédiction à son auditoire avec un visage serein & tranquille, il rendit l'esprit. Il a plu à quelques auteurs de faire de lui un Dominicain. Aucun de ses ouvrages n'a été imprimé; on conserve dans la bibliothéque de Sorbonne ses commentaires sur les petits XII prophètes, sur le cantique des cantiques, & sur l'ecclésiastique. Sixte *de Sienne* ajoute une exposition de l'épître aux Romains, qu'on gardoit de son temps dans la bibliothéque des freres Prêcheurs à Bologne. * Echard, *script. ord. FF. ord. Præd. tom. I.*

MELITON ou MELITO, principauté du royaume de Naples, sur la côte de la Calabre ultérieure. Elle est peu importante.

MELITUS, orateur & poëte Grec, d'une réputation médiocre, vivoit vers la XCV olympiade, environ l'an 400 avant J. C. & fut un de ceux qui accuserent Socrate, qu'on fit mourir en cette même année. * Vossius, *de poët. Græc.*

MELLA (Jean de) cardinal, évêque de Zamora & de Siguença en Espagne, étoit natif de la même ville de Zamora dans le royaume de Léon. Il se rendit très-habile dans la théologie & dans le droit; & étant allé à Rome, il se fit connoître à la cour du pape Eugène IV, qui lui confia divers emplois importans, & lui donna l'évêché de Zamora. Jean de Mella avoit un de ses freres, nommé ALFONSE de Mella, religieux de l'ordre de saint François. Celui-ci se fit chef d'une secte particuliere, qu'il s'efforça d'introduire en Espagne; mais voyant qu'on n'étoit pas disposé à l'écouter, il se fit suivre par un grand nombre de femmes & de filles, qu'il avoit perverties, & se retira chez les Maures de Grenade, qui le firent mourir d'une maniere barbare. Jean de Mella son frere fut extrêmement affligé des égaremens d'une personne qui lui étoit si chere. Il étoit déja lui-même avancé en âge, & continuoit à servir dans la cour de Rome, lorsque Callixte III le fit cardinal l'an 1456. Dans la suite, Paul II lui donna l'évêché de Siguença, quoique le chapitre de cette église se fût déja nommé un prélat. Mella mourut à Rome le 13 octobre de l'an 1467, qui étoit le 70 de son âge, dans le temps que cette ville étoit affligée d'une cruelle peste. Il composa un traité de l'obligation indispensable que les curés ont à résider pendant la maladie contagieuse, & il y parle avec zèle contre ces lâches pasteurs, qui croient pouvoir abandonner leur troupeau, lorsqu'il a le plus de besoin de leur présence & de leur secours. * Pie II, *in comm. l.* 2. Mariana, *l.* 2. Zurita, *l.* 14. Onuphre. Garimbert. Ciaconius. Auberi, &c.

MELLI, ville & royaume de Nigritie, est située aux environs de *Rio Grande*, qui est un des bras du Niger, vers son embouchure. Le fleuve Niger est au septentrion de cet état, qui a Mandingue & Gage au levant, Malaguette au midi, & l'Océan Atlantique au couchant. Il n'y a qu'un bourg peuplé de plus de six mille habitans, où le prince tient sa cour, à trente journées de Tombut. Le pays abonde en bled, en troupeaux & en coton: & les habitans sont riches, à cause du commerce. Ces peuples ont leurs mosquées, & leurs *moulas* ou docteurs, qui leur enseignent l'arabe, avec les sciences & les choses de leur religion, qui est celle de Mahomet. Ils avoient été subjugués par Joseph, roi de Maroc; mais en l'an 1520, Yzchia, roi de Tombut, se les rendit tributaires. * Dapper, *description de l'Afrique.*

MELLIER (Guillaume) célebre jurisconsulte Lyonnois, juge des appellations, & fils d'un lieutenant général, vivoit dans le XVI siécle. Il y a quelques traités de lui, dont Du Verdier fait le dénombrement dans sa *bibliothéque françoise*, *p.* 498.

☞ MELLINGEN, petite ville de Suisse, située à une lieue de Bade, vers le midi, sur la riviere de Russ, qu'on y passe sur un pont couvert. Cette ville appartenoit aux huit premiers cantons, qui s'en rendirent maîtres l'an 1415; mais par la paix d'Arau, conclue en 1712, elle est tombée sous la puissance de Zurich & de Berne. * La Martiniere, *diction. géographique.*

MELLINI (Jean-Baptiste) cardinal, évêque d'Urbin, naquit à Rome le 9 juin 1405, & fut pourvu à l'âge de sept ans, par le pape Jean XXIII, d'un canonicat dans l'église de saint Jean de Latran. Depuis, le pape Martin V lui assigna une pension pour l'obliger à étudier en droit canon. Il s'y rendit très-habile, & apprit à soutenir avec une fermeté chrétienne, ce qu'il croyoit conforme à la raison & à l'équité. Le pape Eugène IV ayant résolu de faire quelques changemens dans l'église de Latran, le chapitre députa Mellini vers ce pontife, qui étoit alors à Florence. Eugène voulut, mais inutilement, le gagner par la promesse d'un évêché; & traitant sa fermeté de désobéissance, il lui donna des commissaires qui le renvoyerent absous. Il exerça depuis divers emplois à la cour de Rome, fut fait cardinal l'an 1476, par Sixte IV, & fut envoyé légat à Milan, après la mort du duc Galéas-Marie Sforce. Il mourut le 20 ou 24 juillet de l'an 1478. C'étoit un véritable ecclésiastique, prudent, chaste, charitable, généreux, & bon ami: Platine avoue de bonne foi, que sans les libéralités secrettes de ce prélat, il seroit mort de misere

dans la prison où le pape Paul II l'avoit fait mettre. Ce fut par reconnoissance qu'il écrivit la vie de Mellini, qu'on poura consulter, aussi-bien que Ciaconius, Auberi, &c. Il y a eu dans le XV siécle DOMINIQUE Mellini, gouverneur de Tivoli en 1477, & CELSE Mellini, jeune homme d'un esprit vif, qui sous le pontificat de Léon X, fut obligé de sortir de Rome, pour une oraison qu'il avoit faite contre Christophe de Longueil; & dans le XVII siécle BENOIST Mellini, bibliothécaire à Rome de la reine Christine de Suéde, de qui nous avons un livre de *Sermons*, & autres ouvrages; outre deux cardinaux, savoir, JEAN-GARZIA Mellini, promu par Paul V, l'an 1606, & qui avoit été auditeur de rote, mort le 7 janvier 1608; & SAVO Mellini, qui étoit nonce en Espagne, & qui fut créé cardinal l'an 1681, par Innocent XI, & mourut le 11 février 1701, âgé de 58 ans.

MELLIT, religieux Italien, évêque de Londres, & troisiéme archevêque de Cantorberi, fut un des compagnons de saint Augustin dans sa mission en Angleterre l'an 601. Il fut fait évêque de Londres l'an 604. Il alla à Rome après la mort d'Augustin, pour consulter le pape Boniface IV, sur les difficultés qui étoient survenues dans sa mission. Quand il fut de retour, il continua de confirmer l'église d'Angleterre, appuyé du crédit & de l'assistance des rois Ethelbert & Seberth. Mais après leur mort, les enfans de Seberth chasserent Mellit, qui se retira en France vers l'an 616. Il fut rappellé peu de temps après par Edbaud, roi de Kent, & succéda l'an 619, à Laurent dans le siége de Cantorberi. Il mourut le 24 avril de l'an 624. * Bede, *l. 1 & 2, histor. eccles. Anglor.* Bolland. Mabillon, *siécle Bénédictin.* Baillet, *vies des Saints, mois d'avril.*

MELLO, maison considérable en Picardie, tiroit son origine de

I. DREUX, I du nom, seigneur de Mello, appellé aussi MERLO & MERLOU, diocèse de Beauvais, frere de *Martin* de Mello, chanoine de l'église de Paris, qui fonda l'église collégiale de Mello, l'an 1103. Ce Dreux eut pour enfans, *Yves* de Mello, qui fut d'église; DREUX II, qui suit; & *Guillaume* de Mello, dont on ne trouve que le nom.

II. DREUX, II du nom, seigneur de Mello, mort vers l'an 1136, avoit épousé *Richilde*, fille de *Hugues*, I du nom, comte de Clermont en Beauvoisis, & de *Marguerite* de Rouci, dont il eut DREUX, III du nom, qui suit; *Renaud*, nommé dans un titre de Saint Martin de Pontoise de 1136: *Raoul*, l'un des plus vaillans capitaines de son temps; tué à Tripoli l'an 1151; & *Guillaume* de Mello, abbé de Saint Martin de Pontoise, l'an 1144, & de Vezelai, l'an 1159, mort fort âgé, l'an 1171.

III. DREUX, III du nom, seigneur de Mello & de Saint-Prise, dit de *Saint-Bris*, vivoit en 1153. De sa femme, dont le nom est ignoré, qui étoit dame de plusieurs terres en Bourgogne, il eut GUILLAUME, qui suit; *Hugues*, religieux l'an 1157; *Renaud*, qui au retour de son voyage de la Terre-Sainte, se rendit religieux à Vezelai, l'an 1159; & DREUX de Mello, IV du nom, *qui continua la postérité, rapportée après celle de son frere aîné.*

IV. GUILLAUME, seigneur de Mello, suivit le roi Philippe *Auguste* au voyage de la Terre-Sainte. Il avoit épousé *Hermentrude* de Bulles, niéce de *Manassès*, seigneur de Bulles, dont il eut, 1. *Renaud*, seigneur de Mello, vivant l'an 1201, qui, de *Gertrude* sa femme, eut pour fille unique *Isabeau* de Mello, mariée à *Simon*, seigneur d'Argies; 2. *Pierre*, dont on ne trouve que le nom; 3. *Manassès*, seigneur de Mello, après son frere, mort vers l'an 1216; & 4. *Guillaume* de Mello, après ses freres, vivant en 1221, qui épousa *Ade*, qui étoit remariée l'an 1231, à *Jean* de Chaumont, dont il eut *Agathe* de Mello.

IV. DREUX de Mello, IV du nom, fils puîné de DREUX, III du nom, seigneur de Mello, fut seigneur de Saint-Bris près d'Auxerre, & connétable de France. Il se distingua par ses services sous les regnes de Louis *le Jeune* & de Philippe *Auguste*, &c. Il accompagna l'an 1191, le dernier de ces monarques dans la Terre-Sainte, & s'y signala d'une maniere qui lui fut si glorieuse, que le roi l'honora l'an 1204, de la charge de connétable de France, vacante par la mort de Raoul I, comte de Clermont en Beauvoisis. A son retour en France, il rendit de grands services à l'état. Le roi lui donna le château de Loches, & Châtillon-sur-Indre, que ce connétable avoit conquis sur les Anglois. On met sa mort au 3 mars de l'an 1218, qui étoit le 80 de son âge. Il avoit épousé l'an 1162, *Ermengarde* de Mouci, fille de *Dreux*, seigneur de Mouci en Beauvoisis, dont il eut GUILLAUME de Mello, I du nom, seigneur de Saint-Bris, qui suit; *Agnès*, mariée à *Garnier* de Traynel, III du nom, seigneur de Marigni; & *Dreux* de Mello seigneur de Loches & de Châtillon-sur Indre, qui accompagna le roi saint Louis l'an 1243, à son voyage d'Outremer, & mourut dans l'isle de Chypre le 8 janvier de la même année, sans laisser de postérité d'*Isabeau*, dame de Mayenne, fille d'*Iuhaël*, seigneur de Mayenne, & de *Gervaise*, vicomtesse de Dinan, laquelle prit une seconde alliance avec *Louis*, comte de Sancere.

V. GUILLAUME de Mello, I du nom, seigneur de Saint-Bris, surnommé *le Jeune* & *le Pacifique*, fut fait prisonnier dans un combat donné au Vexin-François, entre le roi Philippe *Auguste*, & Henri II, roi d'Angleterre, en septembre 1198; & vivoit encore l'an 1249. Il avoit épousé *Elizabeth*, dame d'Anci-le-Franc, fille de *Guillaume*, seigneur de Mont-Saint-Jean & de Bure; dont il eut GUILLAUME II, qui suit; DREUX, qui a fait la *branche des seigneurs de l'*ORME, *rapportée ci-après*; *Gui*, doyen d'Auxerre, puis évêque de Verdun l'an 1245, & d'Auxerre l'an 1246, mort le 19 septembre 1270; *Marguerite*, alliée à *Robert*, seigneur de Tanlai; *Isabeau*, mariée 1°. à *Hugues* de Châtillon, seigneur de Jaligni: 2°. à *Robert*, seigneur de Montgascon en Auvergne; *Marguerite* de Mello *la Jeune*, épouse de *Guillaume* de Ville-Hardouin, sire de Lisignes, connétable de Champagne; & *Agnès* de Mello, femme de *Pierre* de Rochefort, seigneur de Bragelogne.

VI. GUILLAUME de Mello, II du nom, seigneur de Saint-Bris, &c. suivit le roi saint Louis au voyage d'Outremer, & mourut en la ville de Nicosie en l'isle de Chypre, l'an 1248, laissant de sa femme, dont le nom est ignoré, *Isabeau* de Mello, dame de Saint-Bris, &c. mariée 1°. l'an 1257, à *Guillaume*, comte de Joigni: 2°. à *Humbert* de Beaujeu, I du nom, seigneur de Montpensier, connétable de France, morte vers l'an 1301.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE L'ORME.

VI. DREUX de Mello, second fils de GUILLAUME de Mello, I du nom, seigneur de Saint-Bris, fut seigneur de Brechart, &c. fit le voyage de la Terre-Sainte avec le roi saint Louis l'an 1248, & étoit mort l'an 1252, ayant eu d'*Elvis*, fille unique & héritiere de *Hugues*, seigneur de l'Orme & de Château-Chinon, & d'*Elvis*, dame d'Espoisses, DREUX, II du nom, qui suit; GUILLAUME, qui a fait la *branche des seigneurs d'*ESPOISSES, *rapportée ci-après*; & *Isabeau* de Mello, mariée l'an 1265, à *Gui* de Mauvoisin, II du nom, seigneur de Rosni.

VII. DREUX

VII. Dreux de Mello, II du nom, seigneur de l'Orme, de Château-Chinon, &c. vivoit l'an 1282. Il avoit épousé une fille d'*Anseric* IV du nom, seigneur de Montréal, & de *Marie* de Garlande; comtesse de Grand-Pré, dont il eut Dreux III du nom, qui suit.

VIII. Dreux de Mello, III du nom, seigneur de l'Orme, de Château-Chinon, &c. mourut le 23 avril 1310, ayant eu d'*Eustache* de Lezignem, dame de Saint-Hermine, sa femme, fille de *Geofroi*, seigneur de Jarnac, de Châteauneuf, de Saint-Hermine, &c. & de *Jeanne*, vicomtesse de Châtellerault, Dreux IV du nom, qui suit; Matthieu, qui a fait la *branche des seigneurs de* Saint-Parise, *mentionée ci-après*; & *Jeanne* de Mello, mariée à *Hugues* IV du nom, seigneur de Saint-Verain.

IX. Dreux de Mello, IV du nom, seigneur de l'Orme, Château-Chinon, Jarnac, Châteauneuf, Saint-Hermine, &c. étoit mort l'an 1323. Il avoit épousé 1°. vers l'an 1297, *Jeanne* de Toci, fille d'*Othe* de Toci, amiral de France: 2°. l'an 1305, *Eléonore* de Savoye, veuve de *Guillaume* de Châlons, comte d'Auxerre, & fille d'*Amé* IV du nom, comte de Savoye, dit *le Grand*. De sa premiere femme vint, *Jeanne* de Mello, dame de l'Orme & de Château-Chinon, mariée l'an 1319, à *Raoul* de Brienne III du nom, comte d'Eu & de Guines, connétable de France, morte avant l'an 1351. De la seconde sortit *Marguerite* de Mello, dame de Saint-Hermine, alliée 1°. à *Maurice* VII du nom, sire de Craon: 2°. à *Jean* de Châlon, sire d'Arlai.

Branche des seigneurs d'Espoisses.

VII. Guillaume de Mello, second fils de Dreux de Mello I du nom, seigneur de Brechart, & d'*Elvis*, dame de l'Orme, de Château-Chinon, & d'Espoisses, fut seigneur d'Espoisses, de Givri, &c. & mourut vers l'an 1284, ayant eu d'*Agnès* de Saint-Verain, sa femme, laquelle étant veuve, se remaria à *Jean* de Frolois, Guillaume de Mello, II du nom, qui suit; & *Jeanne* de Mello, mariée à *Aubert* de Thorotte, seigneur de Châtelier.

VIII. Guillaume de Mello, II du nom, seigneur d'Espoisses, de Givri, &c. mourut le 22 février 1326. Il avoit épousé l'an 1311, *Marie* de Châteauvillain, fille de *Gui*, seigneur de Luzi, & d'*Isabeau* de Jaligni, laquelle vivoit encore l'an 1356, & en eut pour enfans, Guillaume III, qui suit; *Jean*, seigneur de Givri, qui servoit dans les guerres l'an 1337 & 1351; Dreux, qui a fait la *branche des seigneurs de* Saint-Bris, *rapportée ci-après*; & *Elips* de Mello, mariée à *Guillaume* Flotte, seigneur de Revel, chancelier de France, morte avant l'an 1339.

IX. Guillaume de Mello, III du nom, seigneur d'Espoisses, &c. servit le roi en ses guerres de Gascogne & de Flandre, & vivoit l'an 1348. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré, *Gibaut* de Mello, seigneur d'Espoisses, de Bourbon-Lanci, de Huchon, &c. mort avant l'an 1383, sans enfans d'*Isabelle* de la Tour, veuve d'*Amé* Dauphin, seigneur de Rochefort, & fille de *Bertrand*, seigneur de la Tour en Auvergne, & d'*Isabeau* de Levis, qu'il avoit épousée le 31 janvier 1365; *Jean*, seigneur de Givri, évêque de Châlons l'an 1354, puis de Clermont l'an 1357, & lieutenant général du duc de Berri en Auvergne l'an 1371; & Gui, qui suit.

X. Gui de Mello, mourut l'an 1370, avant ses freres, laissant d'*Agnès*, dame de Cleri & de Chezelles, sa femme, fille de *Geofroi*, seigneur de Cleri, Guillaume de Mello, IV du nom, qui suit; *Jeanne*, dame de Chappes, Cleri, &c. mariée l'an 1391, à *Pierre* II du nom, seigneur d'Aumont, premier chambellan du roi, garde de l'oriflamme de France, morte le 3 août 1408; & *Marie* de Mello, dame de Bourbon-Lanci & de Huchon, alliée à *Guillaume* de la Trémoille, seigneur d'Antigni, maréchal de Bourgogne.

XI. Guillaume de Mello, IV du nom, seigneur d'Espoisses, de Givri, de Chezelles, de la Roche-Millai & de Vitri, servoit dans les guerres l'an 1383 & 1394, & étoit mort l'an 1399. Il avoit épousé *Isabeau* de Bourbon, dame de la Ferté-Chaudron, dont il eut *Guillaume* de Mello, V du nom, seigneur d'Espoisses, de Givri, &c. vivant l'an 1419, mort sans lignée; & *Jeanne* de Mello, dame d'Espoisses, de la Ferté-Chaudron, &c. mariée à *Jean* de Montagu, II du nom, seigneur de Couches.

Branche des seigneurs de Saint-Bris.

IX. Dreux de Mello, troisiéme fils de Guillaume de Mello, II du nom, seigneur d'Espoisses, & de *Marie* de Châteauvillain, fut seigneur de Saint-Bris & de Blaigni, servit le roi avec ses freres dans les guerres de Gascogne & de Flandre, & étoit mort l'an 1374. Il avoit épousé *Marguerite* de Saint-Verain, morte avant l'an 1387, dont il eut Dreux II du nom, qui suit; *Claude*, vivant l'an 1387; *Marguerite* & *Isabelle* de Mello, mariée à *Louis* de Planci.

X. Dreux de Mello, II du nom, seigneur de Saint-Bris & de Blaigni, servit dans les guerres en 1383 & 1389, & étoit mort l'an 1417. Il avoit épousé *Isabeau* de Noyers, dame de Vandeuvre, fille de *Jean*, seigneur de Remaucourt, de Vandeuvre, &c. & de *Jeanne* de Joinville-la-Fauche, dont il eut Charles, qui suit; & *Claude* de Mello, mariée à *Gerard* de Cusance, seigneur de Belvoir.

XI. Charles de Mello, seigneur de Saint-Bris, Blaigni, Vandeuvre, Vitri, &c. vivoit l'an 1450, & laissa d'*Isabeau* Aycelin, dame de Montagu, de Listenois & de Chastel-Odon, sa femme, fille de *Louis*, seigneur de Lestinois, &c. & de *Marguerite* de Beaujeu, Guillaume, qui suit.

XII. Guillaume de Mello, seigneur de Saint-Bris, Blaigni, &c. épousa l'an 1466, *Jacqueline* de Vendôme, dont il eut Charles, qui suit.

XIII. Charles de Mello, seigneur de Saint-Bris, Blaigni, &c. vivoit l'an 1490, & mourut sans laisser de postérité de *Catherine* de Rougemont, sa femme, qui eut pour son douaire la terre de Saint-Bris, qu'elle porta à *Jean* de Neufchâtel, seigneur de Saint-Aubin, son second mari.

Branche des seigneurs de Saint-Parise.

IX. Matthieu de Mello, que l'on croit second fils de Dreux de Mello, III du nom, seigneur de l'Orme & de Château-Chinon, & d'*Eustache* de Lezignem, dame de Saint-Hermine, fut seigneur de Saint-Parise, & mourut avant l'an 1332, ayant eu de *Marguerite* sa femme, *Matthieu*; Renaud, qui suit; *Gauthier*; *Catherine*; & *Isabelle* de Mello.

X. Renaud de Mello, seigneur de Saint-Parise, & de Chacenai, servit au siége d'Aiguillon l'an 1346, & étoit mort l'an 1390. Il épousa en secondes noces, *Yolande* de Dinteville, dame de Vitri-le-Croisé & de Chacenai, laquelle se remaria à *Etienne* d'Oiselet, seigneur de la Villeneuve. De ce dernier mariage il eut *Agathe* de Mello. Du premier, dont le nom de la femme est ignoré, vinrent Jean, qui suit; *Hector*; *Marie*, alliée à *Ferri* de Chardoigne, seigneur de Riccecourt; & *Dreux* de Mello, seigneur de Vitri-le-Croisé, mort au

voyage de Hongrie l'an 1396, laissant de *Jeanne* de Planci, dame de Rigni-le-Feron, fille de *Jean*, seigneur de Planci, & de *Jeanne* de Sulli, qu'il avoit épousée le 11 octobre 1381, *Jeanne* de Mello, dame de Rigni-le-Feron & de Vitri-le-Croisé, alliée le 16 juin 1408, à *Guillaume* de Chaumont, seigneur de Quitri, chambellan du roi, souverain, maître & général réformateur des eaux & forêts de France.

XI. JEAN de Mello, seigneur de Saint-Parise, &c. vivoit l'an 1400. Il avoit épousé *Marguerite* de Lespinace, dame de Grisi, veuve de *Jean* de Châtillon, seigneur de la Palice, & fille de *Philibert* de Lespinace, seigneur de la Clayette, & de *Guillemette* de Vaux, dont il eut *Jean* de Mello, II du nom, seigneur de Saint-Parise, mort sans postérité; LOUIS, qui suit; *Philiberte*, mariée à *Gui* de Saint-Priest; & *Guillemette* de Mello, alliée à *Jean* de Saint-Priest, seigneur de Saint-Chamant.

XII. LOUIS de Mello, seigneur de Saint-Parise en partie, mourut avant son pere. Il avoit épousé *Jeanne* d'Aumont, fille de *Pierre*, dit *Hutin*, seigneur d'Aumont, premier chambellan du roi, garde de l'oriflamme de France, & de *Jeanne* de Mello, dame de Chappes, dont il eut JEAN III, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Louis* Aigrain, seigneur de Poisieux & de Lestang, écuyer d'écurie du roi; *Renaude*, alliée à *Jacques* de la Tremoille, seigneur de Dours; *Béatrix*, religieuse à Poissi; & *Pierre* de Mello, dit *Hutin*, seigneur de Vitri-le-Croisé, qui épousa *Catherine* de Bournan, dont il eut *Jeanne* de Mello, dame de Vitri-le-Croisé, mariée à *Jacques* de Lantaiges, seigneur de Balaon, Roussillon, Thoire, &c.

XIII. JEAN de Mello, III du nom, seigneur de Saint-Parise, &c. vivoit l'an 1446. Il avoit épousé avant l'an 1423, *Marguerite* de Ventadour, fille de *Jacques*, comte de Ventadour, dont il n'eut que deux filles. L'aînée, *Claude* de Mello, dame de Saint-Parise, fut mariée 1°. le 10 février 1446, à *Jacques* Damas, seigneur de Marcilli: 2°. à *Erard* de Digoine, seigneur de Savigni & de Saint-Gratian, & mourut avant l'an 1481; & la cadette, *Jeanne* de Mello, dame en partie de Saint-Parise, fut mariée le même jour que sa sœur, & par même contrat, à *Jean* Damas, seigneur d'Anlezi, après la mort duquel elle se remaria à *Emar* de Lai, seigneur de Bellegarde. * Le Feron. Godefroi. Du Bouchet. Le pere Anselme, &c.

MELLO, autre maison. La maison de Mello en Portugal, est une branche de celle de Bragance, & en a formé diverses autres. *Voyez* PORTUGAL.

MELLO de CASTRO (Dom Julio) savant Portugais, naquit en 1658, à Goa, & eut pour pere D. *Antoine* de Mello de Castro, viceroi des Indes, & pour mere dona *Anna* Moniz da Sylva. Il fit ses premieres armes en Asie; & de retour en Portugal, il se distingua en plusieurs rencontres. Il paroît que sa derniere campagne fut sur la flotte que le régent du royaume envoya en 1682, à Nice: *& dont la providence*, dit le pere Barbosa, *ne permit point que l'effet répondît à l'intention du prince, ce qui néanmoins tourna à l'avantage de cette monarchie.* On sait que cette flotte, où la fleur de la noblesse Portugaise étoit embarquée, devoit amener en Portugal le duc de Savoye, pour y épouser l'infante, & que ce mariage ne se fit point. Depuis ce temps-là, dom Julio ne s'occupa plus qu'à cultiver les sciences; & il brilla dans toutes les académies, qui florissoient alors en Portugal. Dom Fernand Correa de Lacerda en tenoit dans son palais une, qui avoit pris le nom d'*Instantanea*, parcequ'on y parloit sans préparation sur les sujets qui s'y proposoient: dom Julio y fit souvent admirer sa grande facilité & la merveilleuse fécondité de son esprit. Il fut président de l'académie *Dos generosos*, renouvellée en 1684, chez dom Antonio Alvarez de Cunha. Il eut part aux conférences savantes qui se tinrent chez le comte d'Ericeyra, depuis 1696, jusqu'en 1699. Dans l'académie Portugaise établie en 1716, il fut chargé d'écrire les éloges des grands hommes de la nation, & il s'en aquitta avec toute l'élégance dont ces sortes d'ouvrages sont susceptibles. On admira sur-tout le parallele qu'il fit du roi D. Alfonse Henriquez avec le célebre D. Vasco de Gama, le premier qui s'ouvrit par mer un chemin jusqu'aux Indes, & celui du roi D. Sanche I avec le brave Edouard Pacheco. Il ne se fit pas moins d'honneur dans les académies *dos Anonymos* & *dos Illustrados*. Enfin au mois de décembre de l'année 1720, le roi Jean V le nomma pour remplir une place dans l'académie royale de l'histoire Portugaise; & il y fut chargé de recueillir les monumens qui regardent Sanche I, & Alfonse II, dont il avoit l'honneur d'être issu au quinziéme & au seiziéme degré. Il fit cependant ses plus cheres délices de la poésie, & l'auteur de son éloge ne craint point de dire qu'il atteignit à la perfection de cet art. Il composa plusieurs piéces lyriques en castillan & en portugais. Il s'étoit, dit-on, surpassé lui-même dans cette fameuse *Romance*, qu'il avoit commencée, & qui devoit comprendre en deux mille strophes toute la vie de la mere de Dieu. Il falloit donc qu'il y eût bien des écarts, les actions connues de la sainte Vierge n'étant qu'en très-petit nombre. Il avoit encore écrit l'histoire de son oncle le comte de Calvéas; & comme ce comte avoit eu plus de part que personne dans la guerre que le Portugal soutint l'espace de vingt-huit ans, pour maintenir la maison de Bragance sur le trône, l'histoire de sa vie devoit renfermer celle de cette guerre; mais la mort de l'auteur ne lui a pas permis d'en voir la premiere partie imprimée, ni d'achever la seconde. D. Julio mourut le 19 février de l'an 1721. * Extrait de son éloge par le R. P. Joseph Barbosa, clerc régulier, dans les *mémoires de Trévoux* du mois de juillet 1735, pag. 1498, & suivantes.

MELLONE ou MELLONIE, déesse, qui, selon les Païens, présidoit aux ruches, conservoit les abeilles, & avoit l'intendance de tout ce qui regardoit le miel. * Saint Augustin en fait mention, *au l. 4 de la cité de Dieu.*

MELNICK, anciennement *Bizenia*, ville de Bohême, située sur l'Elbe, vis-à-vis de l'embouchure de la Muldaw, à six lieues de Prague, vers le nord. C'est une des villes qui sont assignées pour l'entretien & pour le douaire des reines de Bohême. Elle a eu long-temps ses comtes particuliers. * Mati. La Martiniere, *diction. géographique.*

MELON (*N.*) étoit né à Tulles, d'une famille qui est en possession depuis long-temps de fournir à cette ville ses principaux magistrats. Il songea d'abord à se rendre propre au barreau, pour se mettre en état de parvenir à la magistrature; mais son génie vif & étendu se trouvant trop resserré dans une petite ville de province, il alla s'établir à Bourdeaux, où son gout pour les sciences lui fit lier commerce avec tous les gens de lettres de cette grande ville. Il fut un des premiers qui leur suggéra l'idée de former une académie, qui renfermât tous les objets des différentes académies de Paris. Il en devint le principal promoteur, & ses instances animerent le zèle de M. le duc de la Force, qui s'en rendit le fondateur & le protecteur. M. Melon fut nommé sécretaire perpétuel de cette académie. Les fonctions de cet emploi servant bientôt à mettre ses talens dans

le jour, M. le duc de la Force l'appella près de sa personne, lorsqu'il prit part au ministere pendant la régence de M. le duc d'Orléans. Telle fut l'école où M. Melon se plia aux grandes affaires, dans lesquelles il se perfectiona de jour en jour. Après avoir été long-temps aussi cher qu'utile à M. le duc de la Force, il travailla avec M. d'Argenson. Des vues particulieres d'utilité lui firent accepter pendant quelques mois l'emploi d'inspecteur général des fermes de Bourdeaux; mais ayant été rappellé à Paris par d'autres dispositions de la cour, il y fut employé avec plus d'estime & de disposition que jamais. Le duc régent, ce prince si éclairé sur le mérite, & si passioné pour les talens extraordinaires, passoit avec M. Melon des heures entieres dans son cabinet, occupé à discuter avec lui les points les plus importans de son administration. On nommeroit peu d'affaires considérables de commerce ou de finance sur lesquelles ce prince ne l'ait consulté. Le roi, dans les ordonnances pour le payement d'une pension de mille écus qui lui fut accordée, & qui lui a été conservée jusqu'à sa mort, lui donne la qualité de premier commis de son cousin le cardinal Du Bois. M. Melon avoit été aussi premier commis de M. Law, & il le fut pareillement du duc régent pour la compagnie des Indes. L'application qu'il donnoit aux affaires, ne l'empêcha pas de composer plusieurs dissertations pour l'académie de Bourdeaux; & tirant de ses occupations mêmes tout ce qui pouvoit tourner au profit de ses vues litteraires, il amassoit dès ce temps-là des matériaux de deux ouvrages qui ont été publiés depuis: l'un sous le titre de *Mahmoud le Gasnevide, histoire orientale, fragment tiré de l'arabe, avec des notes*, en 1729, *in*-12, où sous des noms supposés, & dans un tissu de faits allégoriques, il établit par tout des principes de morale & de législation; l'autre est son *Essai politique sur le commerce*, dont on a vu successivement deux éditions, qui ont été reçues avec le même applaudissement. La seconde est augmentée de sept chapitres, qui lui donnent beaucoup d'avantages sur la premiere. M. du Tot qui a combattu cet ouvrage, lui rend du moins justice, dans ce qu'il paroît en avoir adopté. M. Melon, qui avoit été lié étroitement avec l'abbé de Pons, avoit aussi promis un mémoire concernant les circonstances de la vie & des discours de cet allié; mais on n'en a trouvé qu'une esquisse parmi ses papiers, laquelle a été imprimée en 1738, au-devant du recueil *in*-12, des opuscules de l'abbé de Pons. M. Melon est mort à Paris le 24 janvier 1738. * Voyez son éloge dans l'ouvrage périodique de M. l'abbé Prévot, intitulé: *Le Pour & Contre*, tome XV, nombre 209.

MELOS, *cherchez* MILO.

MELPHES, *cherchez* MELFI.

MELPOMENE, l'une des neuf Muses, qu'on a fait inventrice de la tragédie. On la représentoit ordinairement avec un visage sérieux, couverte d'un habit de théâtre, & tenant des sceptres & des couronnes d'une main, & un poignard de l'autre.

MELVIL (Jacques) sortoit de l'une des meilleures familles d'Ecosse. Il étoit le troisiéme fils du lord Kaëth. A l'âge de quatorze ans il fut reçu page de Marie Stuart, que le dauphin fils du roi de France avoit épousée. Du consentement de cette princesse il passa au service du connétable de Montmorenci, où il demeura neuf ans; au bout desquels il obtint permission de voyager en Allemagne & en Italie. L'électeur Palatin le retint trois ans à sa cour. Il fut rappellé par Marie Stuart, alors veuve du roi François II, qui lui donna entrée au conseil privé, & le fit gentilhomme de la chambre. Les quatre régens qui gouvernerent l'Ecosse, après l'emprisonnement de cette reine, l'employerent aux plus importantes négociations. Le roi Jacques, fils de Marie, le mit dans son conseil, & lui confia l'administration de ses finances. Il voulut l'emmener avec lui, lorsqu'après la mort de la reine Elizabeth, il alla prendre possession de la couronne d'Angleterre; mais il s'en excusa, & obtint la permission de vivre dans la retraite, où il composa ses mémoires pour l'instruction de ses enfans. On ne sait par quelle aventure ils y ont été conservés, dans le temps que les titres du royaume n'ont pu s'exemter du pillage. M. Trail, ministre d'une des églises d'Edimbourg, s'en saisit, lorsqu'il étoit prisonnier dans le château, & les remit entre les mains de Jacques Melvil, petit-fils de l'auteur, de qui ils ont passé à M. Scot, qui a pris la peine de les revoir, & de les communiquer au public. Ils ont été imprimés dans un petit *in-folio* en anglois, puis traduits en françois, & imprimés en grand *in-douze*, à la Haye en 1694, & à Paris en 1695, à moins que dans cette derniere, on n'ait changé que le titre. Ils ont encore été réimprimés en 1744, sous ce titre: *Mémoires de Melvil, traduits de l'anglois, avec des additions considérables, en trois volumes, dont le troisiéme contient les lettres de Marie Stuart*, à Edimbourg. Voici le jugement que l'on porte de ces mémoires dans le *Mercure* de décembre 1744. « Les mémoires de Melvil sont » un des plus précieux monumens historiques de » son temps, pour ce qui concerne l'histoire d'An» gleterre & d'Ecosse. L'auteur étoit le contem» porain, le ministre & l'ami de Marie Stuart: » sa naissance étoit distinguée; & la confiance » que plusieurs princes qu'il servit, eurent en lui, » prévient en faveur de sa capacité..... * *Mémoires de* Jacques Melvil.

MELUN, ville de France sur la riviere de Seine, & dans le gouvernement de l'Isle de France, avec titre de vicomté, est nommée par les auteurs Latins *Melodunum*, *Melledunum* & *Mecledunum*. Elle est à dix lieues au-dessus de Paris, & à quatre lieues au-dessous de Fontainebleau. Ce que César dit de Melun dans ses commentaires, témoigne qu'elle est très-ancienne, & que de son temps elle étoit très-considérable. Les Normans la ruinerent en 845. Le roi Hugues *Capet* la donna à Bouchard son favori. Sous le regne de Robert, Eudes comte de Champagne, la surprit par argent, & ce roi la reprit pour le vicomte l'an 999. Le châtelain & sa femme, qui avoient livré la ville, furent pendus. Elle fut souvent prise pendant les guerres des Anglois. L'an 1420, les Anglois furent quatre mois devant Melun, sans la pouvoir forcer; mais la famine fit enfin ce que leurs armes n'avoient pu faire. Les assiégés se rendirent à composition; & malgré la foi promise, furent tous arrêtés prisonniers. Melun eut aussi part aux malheurs de la France dans les guerres civiles du XVI siécle. Cette ville est agreable & bien peuplée. La riviere de Seine y forme une isle, où est le château, avec les églises de Notre-Dame & de Saint Etienne. On divise ordinairement Melun comme Paris, en trois parties; aussi c'étoit un proverbe des gens du pays, *Après Melun Paris*. La riviere qu'on y passe sur deux beaux ponts, traverse la ville, dont une partie est dans la Brie & l'autre dans le Gâtinois. On y voit diverses églises, entre lesquelles on peut remarquer la collégiale de Notre-Dame, les paroisses de S. Etienne, de S. Aspais & de S. Ambroise, l'abbaye de S. Pierre ou S. Pere, divers monasteres, &c. Melun a présidial, bailliage, élection, &c. * César, *l.* 7. Du Chêne, *antiquités des villes de*

France. Papyre Masson, *descr. flum. Gall.* Sincerus, *in itin. Gal.* Rouillard, *histoire de Melun.*

MELUN, maison des plus anciennes & des plus illustres. La généalogie qui en a été inserée dans toutes les éditions de ce dictionnaire, est défectueuse. On est en état d'en donner aujourd'hui une plus exacte & plus entiere, dressée d'après une multitude de titres découverts dans différens chartriers du royaume, par M. l'abbé Descors, & d'après les savantes & nombreuses collections du feu P. Prévost, bibliothécaire de Ste Genevieve. On trouvera cette généalogie à la fin de ce volume.

MELUSINE, *cherchez* LUZIGNAN.

MELZI (Louis) chevalier de Malte, natif de Milan, servit dans les armées d'Espagne, en Italie, & dans les Pays-Bas, où il exerça des emplois très-importans. Il s'acquit une grande réputation par la connoissance particuliere qu'il avoit de l'art militaire, & sur-tout pour ce qui regardoit la cavalerie, dont il publia un ouvrage sous ce titre, *Regole militari sopra il governo & servizio particolare della cavalleria.* Il mourut à Milan au mois de juin de l'année 1617, en la 90 année de son âge. * Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

MEMEL ou MEMMEL, que ceux de Courlande nomment *Cleupede*, en latin *Memelium*, *Memmelburgum* & *Cleupeda*, ville de la Prusse ducale dans le petit pays nommé Schalavonie. Cromer fait mention de Memel, sous le nom de *Troipes arx.* Elle est située près du lac de Curon, ou Curisch, à l'endroit où il se décharge dans la mer Baltique, & est très-bien fortifiée. Cette ville est connue depuis environ l'an 1250, & a été bâtie à ce qu'on croit, par les chevaliers de Livonie, qui la céderent en 1328 aux Portes-Croix. Depuis elle fut soumise aux Polonois; puis aux Suédois, qui l'ont possedée quelque temps; & aujourd'hui elle appartient à l'électeur de Brandebourg. Elle fut brulée en 1540. * Gaspard Hennenberger, *desc. Boruss.* Olearius, *in Itiner.* Cellarius, *desc. Polon.* Cromer, &c.

MEMEL, NIEMEN ou RUSSE, riviere de Pologne, est le *Chronus* de Ptolémée dans la Sarmatie. Les Allemans la nomment *Memel*, les Polonois *Niemen*, & ceux de la Prusse vers son embouchure lui donnent le nom de Russe, qui est celui d'un bourg où elle se jette dans le lac de Curisch. La riviere de Memel a sa source dans la Lithuanie près de la ville de Slucko, reçoit le Meretz, la Wilia, &c. passe à Grodno & à Kouno dans la Lithuanie, traverse un coin de la Samogitie & de la Prusse ducale, & se joint au même lac de Curisch ou Curon, pour se jetter dans la mer Baltique.

MEMMI (Simon) peintre originaire de Sienne, qui vivoit dans le XIV siécle, travailloit sur-tout au portrait. Lorsque Pandolfe Malatesta, seigneur de Rimini, voulut avoir celui de Petrarque, il l'envoya exprès en Provence, où il peignit cet homme si célébre & la belle Laure, que Petrarque aimoit beaucoup. Ce fut dans le même temps que cet ingénieux poëte fit à la louange de son peintre, les deux sonnets que nous avons dans ses œuvres. Simon Memmi demeura à Avignon jusqu'à l'élection du pape Benoît XII, l'an 1334. Il vint ensuite travailler à Sienne, puis à Florence, où il représenta dans un tableau qu'il fit, divers grands hommes de son temps, le pape, des rois, des princes, des cardinaux, Cimabué, M. Laure & Petrarque, qui fut couronné en même temps poëte dans la ville de Rome l'an 1338. Entre les tableaux qu'il fit à Florence, il y en avoit un de l'histoire de saint Reinier de Pise, qui chassoit le diable. Pour faire connoître la confusion & la honte de cet esprit de ténébres, il le peignit la tête baissée, les épaules hautes, & le visage couvert de ses mains, avec un rouleau qui sortoit de sa bouche, où étoit écrit *Ohi me non posso piu;* maniere de peindre les mouvemens de l'ame, assez commune parmi les peintres médiocres, dans un temps où l'on ignoroit ce qu'on appelle expression. Simon mourut l'an 1345, âgé de 60 ans. Il avoit un frere nommé LYPPO MEMMI, qui peignoit, & qui l'ayant survécu de 12 années, finit quelques ouvrages qu'il avoit laissés imparfaits. * Vasari, *vies des peintres.* Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

MEMMINGEN, ville impériale d'Allemagne dans l'Algow en Souabe, est située près de l'Iler, à sept où huit lieues du Danube. Quelques auteurs la prennent pour la *Drusomagus* de Ptolémée, ou l'*Augusta Drusi* de Strabon, & s'efforcent de le prouver par le fragment d'une inscription ancienne. Cela est pourtant peu sûr, aussi-bien que le sentiment de Simler, qui prend Memmingen pour la *Rostrum Nemaviæ* d'Antonin: car on est même persuadé que cette derniere place est *Mindelheim.*

MEMMIUS (C.) Romain, étoit fils de Lucius Memmius, & ami du poëte Lucrece, qui lui dédia son poëme. Il ne se comporta pas équitablement dans le gouvernement de Bithynie, & fut accusé de concussions par Jules-César, puis absous; mais ayant été accusé une seconde fois, il fut envoyé en exil vers l'an 690 de Rome, & 64 avant J. C. Il étoit orateur & poëte, mais poëte assez licencieux. Si l'on en croit Virgile, la famille de Memmius étoit descendue de Mnestée, Troyen. Cependant il y a eu des Memmius qui ont été tribuns du peuple: ce qui fait voir que leur race étoit plébeïenne. * Cicero, *in Bruto*; & Ovide, 2 *Trist.* Aulu-Gelle parle aussi de sa poësie rude, *l.* 19, *c.* 9.

MEMMIUS REGULUS, vivoit sous Néron. Il étoit en si grande réputation, que cet empereur étant interrogé dans une maladie qu'il eut, à qui on se confieroit pour le gouvernement de la république, s'il mouroit, répondit qu'il le faudroit donner à Memmius Regulus. Une pareille réputation étoit dangereuse sous un regne comme celui de Néron; cependant Memmius vécut en repos, parcequ'il n'étoit pas d'une qualité distinguée ni fort riche. Il mourut sous le consulat de Cesonius Pætus & Petronius Turpilianus. * Tacite, *l.* 14. Spartien fait mention d'un MEMMIUS RUFINUS, qui fut un de ceux que l'empereur Sévere fit mourir, sans avoir fait instruire leur procès. Enfin Vopiscus fait mention d'un MEMMIUS FUSCUS, consul sous l'empire d'Aurélien.

MEMNON, fils de Tithonus, frere de Laomedon & de l'Aurore, ayant amené des troupes près de Troye, au secours de Priam, fut tué par Achille, ou comme d'autres disent, par des Thessaliens, qui lui dresserent une embuscade. On feint que son corps ayant été sur le bucher, fut changé en oiseau à la priere de l'Aurore; & que ces oiseaux, qui portoient son nom, venoient tous les ans d'Ethiopie, dans le pays d'*Ilium*, pour rendre leurs devoirs au tombeau de Memnon, où ils se battoient, afin de s'immoler à leur pere. Anticle, cité par Pline, témoigne que Memnon trouva l'invention des lettres, environ quinze ans avant le regne de Phoronée, roi d'Argos, qui commença à regner l'an 2227 du monde, & 1808 avant J. C. * Pline, *l.* 7, *c.* 58. Strabon, *l.* 16. Tacite, *l.* 2. *annal.* Pausan. *in Phocic.* Qu. Smyrnæus, *l.* 2. Bâcon, *in sap. veter. Memn. seu Præmat.* Suidas &c.

MEMNON, de l'isle de Rhodes, servit dans les armées du dernier Darius, roi de Perse, & devint l'un de ses généraux. Dans un conseil qui fut tenu, pour savoir de quelle maniere on devoit faire la guerre à Alexandre, il conseilla à Darius de ruiner son propre pays, pour ôter les vivres aux Macédoniens, & d'attaquer ensuite la Macédoine, pour les tirer par cette diversion des provinces de l'empire de Perse, sur lesquelles ils s'étoient jettés. Ce conseil, qui étoit en effet le plus utile, fut désapprouvé des autres chefs, qui s'appuyoient sur ce qu'il étoit indigne de la grandeur des Perses, de détruire eux-mêmes leur pays. On résolut donc d'en venir aux mains, & les Perses furent vaincus au passage du Granique, où Memnon fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un bon soldat & d'un habile général, la quatriéme année de la CXI olympiade, & 333 ans avant J. C. Après cette défaite il se retira à Milet, qu'il défendit avec vigueur. Depuis, ayant reçu de grandes sommes, & s'étant fait déclarer généralissime pour l'expédition qu'il méditoit en Macédoine, il s'empara de l'isle de Chio, se rendit maître de l'isle de Lesbos, réduisit une partie des isles Cyclades à lui envoyer des députés, menaça l'isle d'Eubée, & porta la terreur dans toute la Grece. Ces progrès rapides, & l'argent qui fut prodigué pour gagner les principaux des Grecs, auroient infailliblement arrêté les conquêtes d'Alexandre dans l'Asie, si la mort de Memnon ne l'eût débarassé de cet obstacle. Dans la suite, lorsque la mere de Darius eut été faite prisonniere avec sa femme & ses enfans, Alexandre devint amoureux de Barsine, veuve de Memnon, qui avoit été prise avec elle. Il en eut un fils nommé *Hercules*.

Il y a eu dans le même temps un autre MEMNON, qu'Alexandre établit gouverneur de la Cœlesyrie & de la Thrace. Ce Memnon amena un secours de Thrace à Alexandre. * Diodor. *Sicul. l.* 17. Plutarch. *in Alexand.* Freinshem, *in supplem. ad Curt.*

MEMNON, roi d'Egypte, *cherchez* AMENOPHIS.

MEMNON, auteur Grec, qui vivoit du temps d'Auguste, écrivit l'histoire d'Héraclée de Pont, en vingt-quatre livres, dont il y en avoit encore seize du temps de Photius, qui en a donné le précis, *cod.* 224. Les huit autres étoient déja perdus.

MEMPHIS, *cherchez* CAIRE.

MEMPHITES, rois d'Egypte, qui ont regné à Memphis, capitale de leur royaume, entre la basse Egypte & la Thébaïde. Le premier roi a été Ménez, lequel donna commencement à l'empire d'Egypte, & fonda les trois dynasties ou principautés de This, de Thèbes & de Memphis. Néanmoins, Jules *Africain* met Néchérophées fils de Ménez, pour premier roi de la premiere dynastie, & lui donne huit successeurs. On compte cinq dynasties ou familles, qui ont possédé cette principauté de Memphis. Soris fut chef de la seconde, qui eut sept rois. Othoés de la troisiéme qui en eut six. La quatriéme dynastie eut, à ce que l'on dit, soixante-dix rois, qui ne jouirent chacun qu'un jour de leur royauté; la cinquiéme & derniere dynastie des Memphites eut cinq rois, qui regnerent cent ans. Elle finit la même année que Joseph fut vendu en Egypte. Tout cela est dit par Manéthon; mais il n'en est pas plus sûr.

MEMUCAN, ou *Mamuchan*, l'un des sept premiers princes de Perse, qui conseilla au roi *Assuérus* de répudier la reine *Vasthi*, qui n'avoit pas voulu se rendre au festin que ce prince faisoit, ce qui fut la cause de l'élévation d'*Esther*. * *Esther*, *I*, 10 & 16.

MENA (Jean de) poëte Espagnol, vivoit dans le XV siécle: s'il eût vécu dans un siécle plus poli, il auroit pu rendre à sa patrie la gloire qu'elle possédoit sous les empereurs Romains. * Baillet, *jugemens des savans*, *tome* 4.

MENADES, femmes transportées de fureur, qui étoient suivantes de Bacchus, *cherchez* BACCHANTES.

MÉNAGE (Matthieu) chanoine théologal d'Angers, naquit dans le Maine vers l'an 1388, sous le regne de Charles VI. Il fit ses études d'humanités & de philosophie à Paris, y prit le degré de maître-ès-arts vers l'an 1408, & y enseigna la philosophie avec beaucoup de réputation en 1413, & dans les années suivantes. Il fut fait recteur de l'université en 1417. Ensuite tournant toutes ses études du côté de la théologie, il prit le degré de bachelier dans la faculté de Paris, comme on l'apprend par les actes du concile de Basle. Appelé à Angers, il y fut théologal de l'église de saint Maurice, & chargé d'y enseigner la théologie. Son mérite le fit choisir en 1432, par l'évêque & le chapitre d'Angers, pour se trouver en leur nom au concile de Basle, & on lui donna pour adjoints Guy de Versailles, chanoine de la même église, & Jean Bohale, qui exerçoit la fonction de maître-école. Matthieu Ménage, & Guy de Versailles y soutinrent avec force les prétentions de l'université d'Angers qu'ils représentoient, & voulurent avoir le pas sur les envoyés de l'université d'Avignon qui le leur disputoient; & cette contention donna lieu à un décret du concile du V des calendes de juin 1434, favorable aux députés de l'université d'Angers. Vers le même temps, Ménage fut envoyé à Florence vers le pape Eugène IV, de la part des peres du concile de Basle, afin de l'engager à observer, & à faire observer les décrets du concile, & à abroger les annates & les évocations des causes à la cour romaine. Ce fut Jean de Bacchenstein docteur en droit, qui porta principalement la parole en cette occasion, & l'on a encore le discours qu'il fit alors. Ménage parla aussi à Eugène IV, sur les moyens de réunir les Grecs à l'église romaine, & sur l'abus des indulgences. De retour à Basle, il fut nommé commissaire par le concile pour distribuer les indulgences; & Guy de Versailles ayant été rappellé par le chapitre d'Angers le 27 février 1435, Ménage eut ordre de demeurer encore à Basle, d'où il ne sortit qu'en 1437. On le fit alors chanoine de saint Martin de Tours. Mais en 1441, Jean Michel, évêque d'Angers, prélat d'une sainte vie, lui donna un canonicat de sa cathédrale dont il prit possession; & le prélat le chargea en même temps d'enseigner la théologie & de prêcher, fonctions dont il s'aquitta avec beaucoup de zéle & de succès. Ce fut lui qui en 1443, le 22 mai, eut l'honneur de haranguer la reine Isabelle, femme de René, roi de Sicile & duc d'Anjou, laquelle passoit par Angers. Chargé des affaires les plus importantes de son église, il en fut souvent député vers le roi de Sicile, l'archevêque de Tours, l'évêque d'Angers, l'abbé de S. Serge, &c. Il fut envoyé aussi au concile de Bourges le 9 septembre 1444. Il mourut peu de temps après son retour à Angers, le 16 novembre de l'an 1446, & il fut enterré dans l'église cathédrale, dans la chapelle des chevaliers. Matthieu Ménage étoit un des ancêtres de *Gilles* Ménage, si connu parmi les savans, & qui a composé en latin la vie de Matthieu, qu'il a accompagnée de beaucoup de remarques historiques & critiques. Cette vie parut *in*-4°, à Paris, en 1674.

Gilles Ménage parle aussi de Matthieu dans sa continuation manuscrite de l'histoire de Sablé, mais il n'y dit rien de plus que ce que nous avons rapporté.

MÉNAGE (Gilles) né à Angers le 15 août de l'an 1613, eut pour pere *Guillaume* Ménage, avocat du roi dans la même ville. Après y avoir achevé ses études, il fut recu avocat à Angers, en 1632, & y plaida. Il vint la même année à Paris où il fut aussi reçu avocat, & y plaida plusieurs causes. En 1634, le parlement ayant été tenir les grands jours à Poitiers, il le suivit, & y plaida aussi, comme il nous l'apprend lui-même dans ses *Origines de la langue françoise*, au mot *Rachat*. Mais dégouté de cette profession, il se fit pourvoir de quelques bénéfices, & se donna toute entier aux belles lettres. Résolu de se fixer à Paris, il entra chez le cardinal de Rets, à la recommendation de M. Chapelain, de l'académie françoise, & se distingua bientôt par deux piéces en vers, qui sortirent de sa plume : l'une fut, la *Métamorphose du pedant Montmaur en Perroquet*; & l'autre, la *Requête des Dictionnaires*, qu'on trouve dans ses *œuvres mêlées*. Le peu de mesure qu'il garda avec des personnes qui étoient entrées chez le cardinal de Rets, par des vues plus intéressées que les siennes, le brouilla irréconciliablement avec eux. Il en sortit, & prit un appartement dans le cloître Notre-Dame, où jusqu'à sa mort il a tenu tous les mercredis une assemblée fréquentée par quantité de gens de lettres, qu'il appelloit lui-même *Mercuriale*. Il avoit vendu une terre de la succession de son pere à M. Servien, qui lui en passa contrat de constitution de trois mille livres de rente. D'ailleurs il jouissoit d'une pension de quatre mille livres, créée en sa faveur sur deux abbayes. Ce revenu & deux mille livres de pension que le roi lui faisoit, mais dont il ne fut payé que pendant quatre ans, le mirent en état de cultiver agréablement l'étude des belles lettres, & de faire les dépenses nécessaires pour l'impression de quelques-uns de ses ouvrages. Il avoit une grande érudition, jointe à une mémoire prodigieuse; & aimoit à citer, souvent sans raison, des vers grecs, latins, italiens & françois dans toutes ses conversations. Il s'attira par son procédé méprisant & satyrique un grand nombre d'adversaires dans la république des lettres, contre quelques-uns desquels il écrivit, & dont quelques-uns écrivirent contre lui. Tels furent l'abbé d'Aubignac, Gilles Boileau, frere de Boileau Despréaux, Cotin, M. Salo, le P. Bouhours & M. Baillet. Il n'y a presque point de genre de littérature, dans lequel il ne se soit exercé, & souvent avec assez de succès, comme on le peut voir par le grand nombre de livres qu'il a publiés. Leurs titres sont, *Œuvres mêlées*; c'est un *in-4°*, qui parut en 1652, & dans lequel il y a un livre adoptif, qui contient des piéces à sa louange. *Origines de la langue françoise*, imprimé en 1650, & dont il préparoit quand il mourut, une nouvelle édition qui ne parut qu'en 1694, avec des augmentations par les soins de M. Simon de Valhébert, sous le titre de *Dictionnaire étymologique*, ou *Origines de la langue françoise*. On en a donné une nouvelle édition en 1750, en 2 volumes *in-folio*. Cette édition qui est beaucoup augmentée, est due aux soins de M. Jault, professeur au collége royal. *Remarques italiennes sur l'Amynte* du Tasse; *Observations & corrections sur Diogène Laërce; Aménités du droit*, en latin; *Histoire de Sablé; Remarques sur la langue francoise; Poësies grecques, latines, françoises, italiennes; Vita M. Gargilii Mamurræ, parasito-pædagogi*, contre le professeur Montmaur, à Paris en 1643, *in-4°*. *Gargilii Maronis parasito-sophistæ metamorphosis*, contre le même, en 1643, *in-4°*. Ces piéces ont été depuis insérées dans les *Miscellanea*, ou œuvres mêlées de l'abbé Ménage, à Paris, *in-4°*, en 1652, & dans la vie de Montmaur par M. de Sallengre. *Recueil des éloges faits pour le cardinal Mazarin*, à Paris, *in-fol.* en 1666. M. de la Ménardiere, & deux autres ont eu aussi part à ce recueil. Origines de la langue talienne, en italien, à Paris, en 1669, *in-4°*, & à Genève en 1685, *in-fol.* Cette deuxiéme édition est la meilleure. Une édition des poésies de Malherbe, avec des notes, à Paris en 1666 & 1689, corrigée. Notes sur les poésies de M. Della Casa, en italien, à Paris, en 1667, *in-8°*. La vie de Matthieu Ménage, en latin : *nous en avons parlé dans l'article précédent.* Mélanges, en italien, à Paris, en 1678, & à Rotterdam en 1692, avec des augmentations. Histoire des femmes philosophes, en latin, en 1690, *in-12*, & à la fin de ses observations sur Diogène Laërce de l'édition de Hollande. Anti-Baillet, en 1690, *in-12*, 2. vol. réimprimé avec les *Jugemens des savans* de M. Baillet, & les notes de M. de la Monnoye, de l'édition de Hollande, en 1727, & à Paris, *in-4°*, avec les mêmes notes, en 1730. *Menagiana*, d'abord en un volume, ensuite en deux, & enfin M. de la Monnoye en a donné une édition fort augmentée, en 4. volumes *in-12*, en 1715. La vie de Pierre Ayrault, en latin, à Paris, en 1675, *in-4°*. Il a laissé une suite encore manuscrite de son histoire de Sablé. Ménage étoit de l'académie de *la Crusca*; & il eût été de l'académie françoise, sans un compétiteur (M. Bergeret) qui l'emporta, lorsqu'il fut proposé en 1684. Il mourut à Paris le 23 juillet de l'an 1692, âgé de 79 ans. * Journal des savans *du mois d'août* 1692. Mercure galant, *de la même année.* Suite du *Menagiana*. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes.* Bayle, *dictionnaire critique.*

MENAHEM DE LONZANO, rabbin, a composé un livre intitulé : *Schete jadoth; deux mains*, où il traite de diverses choses. Dans la premiere partie, dont le titre est *Ortora, la lumiere de la loi*, l'auteur examine le texte hébreu du Pentateuque sur un grand nombre d'exemplaires manuscrits, pour en marquer exactement les diverses leçons, jusqu'aux plus petites minuties des accens. Ce traité a été imprimé à Venise, l'an 1618, & l'on en pouroit trouver encore des exemplaires chez les Juifs d'Amsterdam. * M. Simon.

MENAI, riviere, ou plutôt détroit d'Angleterre, dans la partie septentrionale de la province de Galles, est nommé par ceux du pays *Northwales*. Ce détroit sépare l'isle d'Anglesei du comté de Caërnarvan, & a sur ses bords la ville qui donne son nom à ce même comté, Bangor, Beaumaris, &c.

MENALE, montagne d'Arcadie, dédiée au dieu Pan, très-élevée & pleine de pins. Elle est ainsi appellée du nom de *Menale*, fils de Lycaon. C'est aussi le nom d'une ville d'Arcadie, célebre par le culte qu'on y rendoit au dieu Pan. * Virgil. *egl. VIII*, & *Georg. l.* 1. Ovide, *metam. l.* 1. Stace, *l.* 9 *Thébaid.* Pausan. Etienne *de Byzance.*

MENALIPPE, sœur d'Antiope, reine des Amazones, fut faite prisonniere par Hercule dans la guerre qu'il leur fit; & l'ayant rendue à sa sœur, il reçut d'elle pour prix de sa rançon, les armes & le baudrier de la reine. * Juvenal, *satir.* 8.

MENALIPPE, *Menalippus*, citoyen de Thèbes, blessa mortellement *Tydée*, l'un des seigneurs qui assiégeoient la ville de Thèbes. Tydée avant que de mourir, demanda à ses gens, qu'on lui donnât la consolation de lui apporter la tête de Ménalippe :

ils le firent après avoir répandu beaucoup de sang, & la porterent à Tydée, qui l'ayant vue, se jetta dessus, la déchira avec ses dents, & mourut plus tranquille, se voyant vengé. Il y a aussi un MENALIPPE, qu'on dit avoir été tué à la chasse par son frere Tydée; & un autre MENALIPPE Troyen, favori de Priam.

MENALIPPIDES, deux poëtes de Mélos, pere & fils, vers le temps de Perdiccas, roi de Macédoine, sont auteurs de vers dithyrambiques, de poësies lyriques, d'épigrammes & d'elégies. * Suidas.

MENAM, fleuve des Indes, dans la presqu'isle de-là le Gange, sort, dit-on, du lac de Chyamai, dans les états du roi d'Ava, arrose les villes de Prom, d'Ava, de Bréma, de Tanju, &c. & après avoir traversé divers royaumes, entre dans celui de Siam. Il forme deux isles dans la ville capitale de cet état, nommée *Siam*, *Odia* ou *Judia*, à vingt-lieues de la mer: & va se décharger dans le golfe de Siam. Le Ménam, se déborde de six en six mois. Son nom, en langage des Indes, veut dire *Mere des eaux*.

MENANCABO, petite ville des Indes. Elle est sur la côte méridionale de l'isle de Sumatra, vis-à-vis l'isle de Nassaw, & à cent lieues du détroit de la Sonde. Elle est capitale d'un petit royaume qui porte son nom. * Mati, *dict.*

MENANDRE, roi de la Bactriane, succéda à Euthydéme son frere. Il subjugua le royaume de Sigertis, la province de Pattalene, & plusieurs autres pays inconnus même à Alexandre *le Grand*. Mais dans le temps qu'il se préparoit à entreprendre de nouvelles expéditions, & même à attaquer les états du roi de Syrie, une fiévre violente le coucha dans le tombeau, au grand regret de ses sujets, parmi lesquels ses cendres furent distribuées, pour appaiser les troubles causés par les prétentions que plusieurs villes formoient sur son corps. L'effet de ce partage fut qu'on lui éleva des monumens superbes dans la plupart des villes de la Bactriane. Son neveu *Démétrius*, le fils d'Euthydéme, au nom duquel il avoit gouverné, fut son successeur. * *Hist. univ. par une société de gens de lettres, trad. de l'anglois*, tome VI, page 742.

MENANDRE d'Athènes, *Menander*, poëte comique, fils de Diopethe, naquit la troisième année de la CIX olympiade, & la 342 avant J. C. comme on l'a recueilli d'une ancienne inscription rapportée par Gruter. Il fut disciple de Théophraste, fut nommé *Prince de la nouvelle comédie*, & composa cent huit piéces de théatre, dont huit seulement remporterent le prix. Ménandre mourut âgé de 51 ou de 52 ans, l'an 291 ou 293 avant J. C. * Eusebius, *in chron.* Casaubon, *in Athen.* Vossius, *de poët. Græc. p.* 57, 58. *&c.* *Voyez* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes.*

MENANDRE d'Ephése, historien de Phénicie, avoit composé une histoire des actions que les rois de ce pays avoient faites contre les Grecs & les Barbares. Il y parloit particulierement des rois de Tyr, dont on voit la succession dans les passages de cet auteur, rapportés par Josephe. On ne sait pas en quel temps il a vécu. * Josephe, *l.* 1. *cont. Appion.* & *l.* 8, *antiquit. jud. c.* 7. Tertullian. *in apol. c.* 19. Théophile d'Antioche, *ad Autolyc. l.* 3. Scaliger, *de emend. temp.* Vossius, *de hist. Græc.* Du Pin, *biblioth univers. des historiens profanes.*

MENANDRE de Pergame, auteur Grec, nous est connu par une histoire des Phéniciens, qu'il avoit composée, & qui est citée par Tatien, & par Clément Alexandrin. * Tatien, *adverf. Gent.* Clément *Alexandrin*, *l.* 1 *strom.*

MENANDRE, fut un des principaux disciples de Simon *le Magicien*: il étoit aussi Samaritain, du bourg de Capparattée, & magicien de profession. Il se fit chef d'une secte particuliere, en changeant quelque chose à la doctrine de son maître. 1°. Il soutenoit que la vertu souveraine, c'est-à-dire, Dieu, étoit inconnue à tout le monde; mais il disoit qu'elle avoit été envoyée par les puissances invisibles, pour être le Sauveur des hommes. 2°. Il prétendoit avec Simon, que les anges produits par l'intelligence divine, avoient créé le monde; mais il ajoutoit qu'il avoit appris aux hommes à vaincre les anges par la magie. 3°. Il disoit que ses disciples recevoient l'immortalité par son baptême, & que quand ils l'avoient une fois reçue, ils ne pouvoient plus mourir; mais qu'ils demeuroient envie sans vieillir & sans mourir. Ménandre eut beaucoup de sectateurs à Antioche. Il y en avoit encore plusieurs du temps de S. Justin. Basilides & Saturnin furent ses éleves. * S. Ephiphane, *hæref.* 2. Baronius, *in annal.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. des III premiers siécles.*

MENANDRE, dit *Protector*, c'est-à-dire, officier de la garde, auteur Grec, du temps de l'empereur Maurice, l'an 598, écrivit une chronique, dont on a quelques fragmens dans le volume de la Byzantine intitulé, *Corpus historiæ Byzantinæ.* Cet auteur avoit du bon sens & de la capacité. Il ne traitoit que l'histoire de son temps. * Suidas, *in Menandro.* Vossius, *l.* 2 *de hist. Græc. c.* 22, *&c.*

MENANDRIN, jurisconsulte, *cherchez* MARSILLE de *Padoue.*

MENAPIENS, peuples de la Gaule Belgique, dont César, Pline & Tacite font mention. Le P. Briet, & Nicolas Sanson, croient que ces peuples habitoient depuis l'Escaut jusqu'à la Meuse, où est le duché de Brabant. D'autres y ajoutent une partie de la Flandre. La ville capitale des Ménapiens, est ce qu'on appelle aujourd hui *Kessel*, sur la Meuse. Il est fait mention de ces peuples dans le quatriéme livre de l'itinéraire.

MENAPIUS (Guillaume) surnommé *Insulanus*, étoit de Grevenbroeck dans le pays de Juliers. Après avoir visité presque toutes les académies ou universités du monde chrétien, il s'appliqua aux matieres philosophiques à Padoue sous Nicolas-Leonic Thomæus. Il se lia aussi avec les savans d'Italie, & demeura long temps à Rome, où il exerça la médecine dans laquelle on dit qu'il étoit habile. De retour dans sa patrie, il fut nommé prevôt de l'église de S. Adelbert à Aix-la-Chapelle. Il demeura dans ce poste jusqu'à sa mort arrivée en 1561. Ses écrits sont: *Encomium febris quartanæ*, dont on a une seconde édition faite à Leyde en 1636, dans un recueil de dissertations badines sur divers autres sujets. *Ratio curandi febrim quartanam*, à Basle, chez Oporin, 1541, *in*-8°. *Ratio victûs salubris, & sanitatis tuendæ*, à Cologne, 1540, *in*-4°, & à Basle, 1541, *in*-8°. *Silva seu miscellanea observationum latinæ linguæ. Laudatio funebris Desiderii Erasmi*, à Basle, *in*-8°. & dans le tome X des œuvres d'Erasme. *Oratio suasoria ad Carolum V, Cæsarem, & Franciscum I, Galliæ regem, pro pace concordiaque tuenda*, à Basle, 1537, *in*-8°. *Statera chalcographiæ, quâ bona ipsius & mala simul appenduntur & numerantur*, à Basle, 1547, *in*-8°, & à Cologne, 1617, *in*-12, à la fin de l'ouvrage du même, intitulé: *Historicæ observationes Guillelmi Insulani Menapii, quæ additæ sunt phrasibus historicis ac sententiis, ex optimis latinæ linguæ scriptoribus, à Nicolao Liburnico collectis.* La *Statera* a été réimprimée en 1740, *in*-8°, à la fin du tome I de la collection intitulée, *Monumenta*

typographica, &c. publiée à Hambourg par les soins de Jean Christian Wolfius, professeur dans la même ville. *De aulâ, dialogus, in quo partim refelluntur, partim attenuantur criminationes in aulam, Æneæ Silvii & Ulrici Germani, Lutherani*, à Cologne, 1539, & à Francfort, 1606, *in-8°*, avec le courtisan de Balthasar Castilionne. *Dialexis de SS. Eucharistia*, à Cologne, 1542, *in-8°*. *Divinatio extremorum mundi temporum*, 1549. * *Voyez* la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739, *in-4°*, tome I, page 408 & suiv.

MÉNARD (Claude) né à Angers vers l'an 1580, fut lieutenant de la prévôté d'Angers à l'âge de 33 ans, & lorsqu'il fut devenu veuf, il entra dans l'état ecclésiastique. Il se seroit fait Chartreux, si on ne l'en eût détourné. Mais il en mena presque la vie, & en embrassa les jeûnes. Il contribua beaucoup à la réforme de plusieurs monasteres en Anjou, & à plusieurs autres œuvres de piété. Néanmoins il a beaucoup écrit, principalement sur l'histoire ecclésiastique & civile de France. Il aimoit passionément l'antiquité, & avoit passé une bonne partie de sa vie à fouiller dans les archives des compagnies ecclésiastiques & civiles, principalement de la province d'Anjou, d'où il avoit tiré quantité de titres originaux. La dissipation de ces piéces est une des pertes les plus considérables qu'ait pu faire l'histoire d'Anjou, & même celle de France. Les piéces curieuses dont Ménard enrichissoit de temps en temps le public, en font la preuve. On a de lui, 1. l'histoire de S. Louis, par Joinville, que le premier éditeur, Pierre de Rieux, avoit défigurée, sous prétexte d'en corriger la diction. Ménard l'a fait imprimer telle qu'il l'avoit trouvée dans un original échapé à la fureur des Protestans, & l'a enrichie de notes, où il paroit beaucoup de jugement & d'érudition; c'est un *in-4°*, imprimé à Paris, en 1617. 2. On lui est redevable de l'édition des deux livres de saint Augustin contre Julien, qu'il avoit tirés de la bibliothéque de l'église d'Angers. 3. Plainte apologétique pour M. l'évêque d'Angers (Charles Miron) contre son chapitre. C'est une réponse au livre de Jacques Boutreux, pour le chapitre d'Angers. L'ouvrage de Ménard est un *in-8°*, imprimé à Angers en 1625: le chapitre y répondit l'année suivante. 4. L'éloge latin de Gabriel Michel de la Rochemaillet (mort en 1642) imprimé à la page 59 de la bibliothéque des coutumes, *in-4°*, à Paris, en 1699. 5. *Recherches & avis sur le corps de S. Jacques le majeur*, à Angers, en 1610, dédiées à Charles Miron, évêque d'Angers. Cet ouvrage est très singulier. L'auteur entreprend d'y prouver que le corps de S. Jacques repose dans un ancien tombeau d'une des cryptes de la collégiale de saint Maurille d'Angers. Cette prétendue découverte donna lieu aux vers suivans:

Nous allions par monts & par vaux;
Quand nous fûmes au pont qui tremble,
Nous nous rencontrâmes ensemble,
Trente pélerins sans chevaux.

Nous trouvâmes un Poitevin
Qui nous jura par sa coquille,
Que l'on voyoit à saint Maurille
Ce grand saint Jacques *Angevin.*

Il nous dit en homme savant,
Approuvé par bon témoignage,
Qu'on ne fera plus le voyage
Qui se faisoit par ci-devant.

Si ce n'est, dit-il, le majeur,
C'est le mineur: *c'est l'un ou l'autre.*
Saint Jacques, *c'est un grand apôtre,*
Toujours bon pour le voyageur.

Puisque saint Jacques *est à Angers,*
Adieu Galice, adieu Castille,
Nous passerons à saint Maurille
Le pont qui tremble, sans dangers.

6. *Disquisitio novantiqua amphitheatri Andegavensis Groannii, in-4°*, en 1638. 7. *L'histoire de Bertrand du Guesclin, connétable de France, écrite l'an 1387, en anciennes rimes françoises, mise en prose*, par Claude Ménard, *in-4°*, à Paris, 1618. Outre ces ouvrages imprimés de Claude Ménard, on conserve encore plusieurs de ses ouvrages manuscrits, comme son histoire de l'hérésie de Bérenger; celle d'Anjou qu'il intitula, *Rerum Andegavensium pandecta*, qui est en deux volumes *in-folio*, d'un latin très-dur, & qui souvent auroit besoin de commentaire. L'auteur y a omis, ou traité trop briévement, ce qui regarde les conciles tenus en Anjou, les coutumes du pays, les monasteres, & même les vies des évêques. On conserve dans la bibliothéque de saint Magloire à Paris, parmi les manuscrits de MM. de Sainte-Marthe, la premiere partie de cette histoire d'Anjou, intitulée: *Peplus Andegavensis, illustrium Andegavensium, in ecclesia, bellis, actuque rerum gerendarum & togâ clarissimorum, elogia vultusque componens.* Claude Ménard mourut le 20 janvier 1652. Ménage, *page* 86 de son histoire de Sablé, l'appelle *le pere de l'histoire d'Anjou*, & il est vrai qu'on trouve dans tous les ouvrages de cet auteur beaucoup de recherches curieuses & utiles, quoiqu'il se soit souvent mépris, & qu'il ait assez souvent manqué de critique, sur-tout dans plusieurs de ses premiers écrits. * *Discours historique & critique sur quelques écrivains de l'histoire d'Anjou*, dans le tome XIII, partie II, article IV de la *Bibliothéque françoise*, ou *histoire littéraire de la France*. Le Long, *Bibliothéque des auteurs de l'histoire de France, pages* 201, 767, 871, 876. *Mémoires du temps.*

MÉNARD (Dom Nicolas-Hugues) religieux Bénédictin de la congrégation de saint Maur en France, dans le XVII siécle, étoit de Paris, où il naquit en 1585; & dès son jeune âge, il se consacra au service de Dieu, parmi les Bénédictins de l'abbaye de saint Denis en France. Depuis il embrassa la réforme dans la congrégation de saint Maur, n'étant alors âgé que de 29 ans. Il est un des premiers religieux de cette réforme, qui s'appliqua à l'étude & à la composition d'ouvrages utiles au public. Dom Ménard mourut à Paris dans l'abbaye de saint Germain des Près, le 21 janvier de l'an 1644. Il publia l'an 1629, un martyrologe des Saints de son ordre, avec des observations de sa façon, en un volume *in-8°*. Il fit imprimer l'an 1638, avec des notes très-curieuses, un traité de saint Benoît d'Aniane, intitulé: *Concordia Regularum*; & la vie du même Saint écrite par Adon; le sacramentaire de saint Grégoire *le Grand*, qu'il publia l'an 1642, en un volume *in-4°*. un traité intitulé: *Diatriba de unico Dionysio*, en 1643, & des remarques sur une épître attribuée à saint Barnabé, apôtre. Dom Luc d'Acheri publia l'an 1645, cet ouvrage après la mort de D. Ménard. Ce religieux avoit beaucoup d'érudition & de justesse d'esprit. Ses remarques sont pleines de recherches curieuses, qui viennent à son sujet. Il avoit joint à la science une grande humilité & une singuliere piété, & s'étoit acquis une estime générale des habiles gens de son temps. *Voyez* la préface de ce dernier ouvrage.

ouvrage. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XVII siecle.*

MÉNARD (Pierre) natif de Tours, avocat au parlement de Paris, fut un homme d'érudition dans le XVII siecle. Sa grande habileté pour les affaires le fit employer par le maréchal de Bassompierre, par la duchesse d'Aiguillon, & par d'autres personnes du premier rang, pour débrouiller celles de leurs maisons. Son amour pour les lettres lui ayant fait renoncer au soin d'augmenter sa fortune, il retourna à Tours pour y gouter les douceurs, & profiter du loisir de la vie privée : il y passa plus de quarante ans dans une application continuelle à l'étude, & sans avoir presque d'autre commerce qu'avec les livres & les savans. Il y mourut vers 1685, âgé de 75 ans, regretté de ceux qui l'avoient honoré pendant sa vie pour sa capacité, sa probité & sa droiture. Il ne fit imprimer de livres que l'*Académie des Princes*, qu'il donna vers 1642 pour l'instruction de Louis XIV, dans sa jeunesse; & l'*Accord de tous les chronologues;* mais il laissa d'autres ouvrages prêts à voir le jour; entr'autres, *les vies des anciens philosophes*, en quatre tomes; *la philosophie de Pythagore*; un *commentaire sur Aulus-Gellius*; *l'anthologie des épigrammes grecques, traduites en vers latins*, *&c.* * *Mem. de Trévoux*, janvier & février 1701.

MENARD (Jean de la Noë) prêtre du diocèse de Nantes, & premier directeur de la communauté ecclésiastique de saint Clément, né à Nantes le 25 septembre 1650, étoit fils de *Louis* Ménard, qui a été consul, échevin & sous-maire de Nantes, & de *Louise* Fouré de la Noë, d'une très-honnête famille. Il montra dès son enfance une grande ardeur pour le bien, & une piété fort au-dessus de son âge; vertus dans lesquelles il fit chaque jour de si grands & de si solides progrès, que le pere Amelotte, prêtre de l'Oratoire, qui a été long-temps le directeur de sa conscience, a toujours dit qu'il étoit presqu'assuré qu'il n'avoit jamais perdu l'innocence de son baptême. Après ses premieres études, durant lesquelles il se dépouilla plusieurs fois lui-même de quelques-uns de ses vêtemens pour en revêtir les pauvres, & se relevoit souvent les nuits pour prier, on l'envoya au collége des peres de l'Oratoire de Nantes, où il ne tarda pas à montrer qu'il n'avoit pas moins de facilité pour les sciences, & de beauté de génie, que de piété & de vertu. Il soutint avec un grand éclat ses thèses de philosophie, ne reçut que des applaudissemens lorsqu'il fut fait maitre-ès-arts, & vint à Paris en 1669, pour y étudier en droit civil. Reçu avocat au parlement de la même ville, il brilla dans le barreau par son éloquence, sa capacité peu commune, la justesse de son esprit, & les rares exemples de vertu qu'il y donna. Après plus de trois ans de séparation, ses parens ne pouvant supporter plus long-temps son absence, il se rendit auprès d'eux à Nantes; & continua d'y plaider au présidial de cette ville, jusqu'à ce que le gain qu'il fit d'une cause, dont il avoit eu peine à se charger, doutant de sa justice, & la perte qu'il fit d'une autre dont le droit étoit certain, le dégouterent de cette profession, & lui firent prendre la résolution de la quitter. Déterminé à l'état ecclésiastique par son penchant, & par les décisions des plus grandes lumieres de son temps auxquelles il eut recours dans ses doutes, il revint secrettement à Paris; & après en avoir obtenu avec beaucoup de difficultés le consentement de madame sa mere, il entra au séminaire de saint Magloire vers la fin de 1675, y étudia la théologie sous le fameux pere Thomassin, & s'appliqua particulierement à l'étude des ouvrages de saint Augustin & de saint Thomas, qu'il n'a cessé de méditer toute sa vie, sur-tout les écrits du premier. Il se nourit aussi de la lecture & de la méditation de l'écriture-sainte, qui a toujours fait ses chastes délices; fit des catéchismes dans la paroisse de saint Jacques du Haut-Pas, & s'engagea dans les ordres sacrés lorsque ses supérieurs le lui eurent commandé. Après être demeuré assez long-temps dans celui de diacre, il reçut celui du sacerdoce après un commandement réitéré du pere Amelotte, à l'âge de vingt-huit ou vingt-neuf ans. On voulut alors l'attacher au diocèse de Paris; mais craignant de se détourner de l'ordre que la providence sembloit lui avoir marqué par sa naissance, il retourna à Nantes, où on lui offrit d'abord le second archidiaconé de la cathédrale, & peu après la cure de la chapelle Basse-mer, à trois lieues de cette ville, bénéfice de plus de mille écus de revenu. Mais l'humble & désintéressé Ménard refusa constamment l'un & l'autre; & lorsque dans la suite on l'exposa à des épreuves encore plus fortes, on le trouva toujours aussi ferme à n'accepter aucune dignité dans l'église. Tout Nantes est témoin que M. le cardinal de Noailles qu'il avoit connu au séminaire de saint Magloire, & qui a toujours conservé pour ce saint prêtre une vénération profonde, l'ayant proposé à Louis XIV, pour l'évêché de Saint-Paul de Léon, il en fut alarmé & affligé jusqu'à en devenir malade, & qu'il ne recouvra la santé, que lorsqu'il eut su que le roi lui avoit préféré M. l'abbé de la Bourdonnaie. Il s'étoit aussi retiré précipitamment de Paris dans un voyage qu'il y avoit fait, parceque le P. de la Chaise, Jésuite, confesseur du roi, avoit voulu lui faire accepter un canonicat de la Sainte-Chapelle, en l'assurant qu'il ne tarderoit pas à lui donner bientôt d'autres marques plus sensibles de son attention. M. Ménard se contenta donc toujours du patrimoine que la providence lui avoit donné, sur lequel il ne prenoit que son nécessaire, & dont il distribuoit le reste aux pauvres, ou l'employoit à de saints établissemens. Retiré d'abord à la communauté de S. Clément de Nantes, il y fut chargé des conférences ecclésiastiques qui se faisoient alors tous les jeudis dans la salle du presbytere : ses lumieres & son zèle y éclaterent également. M. l'évêque de Nantes, qui en fut souvent témoin, ne tarda pas à le faire travailler dans un champ plus vaste; il le fit directeur du séminaire, & l'on peut dire que pendant plus de trente années que M. Ménard y a demeuré, il en a été l'ame & la lumiere, & que c'est lui qui l'a mis dans la réputation d'être un des séminaires de France le plus florissant. Les conférences & les autres occupations de cette place ne l'empêcherent pas d'exercer le ministere de la confession, lorsqu'on l'obligea à s'en charger, avec autant de zèle & d'application, que s'il n'eût eu que cette seule fonction à remplir, & de composer même quelques ouvrages aussi utiles que solides. L'unique qui ait été imprimé jusqu'à présent, est le catéchisme de Nantes qu'il fit, & pour l'instruction des fidèles, & pour celle des clercs qu'il forma lui-même à l'emploi de catéchiste, après avoir établi cet emploi dans toutes les paroisses de la ville, & dans les villages même. Ce catéchisme de Nantes est un chef-d'œuvre dans son genre. Il est approuvé par MM. les évêques de Nantes & de Vannes; M. l'évêque de Saint-Malo, par son ordonnance du 4 octobre 1718, l'a adopté pour son diocèse à l'exclusion de tout autre, de même que MM. les évêques de Metz & d'Arras; & c'étoit celui dont M. l'évêque de Tripolis & les autres Missionaires de la Chine, compagnons de ce prélat,

se servoient dans leurs missions. Peu de temps après, M. Ménard étant venu à Paris pour y faire une retraite, il travailla de nouveau ce catéchisme, en corrigea quelques endroits, en augmenta d'autres, & le publia à son retour à Nantes. Cette seconde édition a été suivie en différens temps d'une troisiéme & d'une quatriéme. C'est un volume *in*-8°. Peu avant la seconde édition, c'est-à-dire, vers la fin de 1695, M. de Beauvau, évêque de Nantes, donna à M. Ménard la direction de la communauté des ecclésiastiques de son diocèse, dont l'union avec le séminaire avoit déja été faite sous le prédécesseur & l'oncle de ce prélat, M. de la Baume le Blanc. On doit encore à M. Ménard l'établissement d'une maison du Bon-Pasteur pour la conversion des filles tombées dans le péché, la plus grande partie de la chapelle du séminaire, quantité de réparations faites à ses dépens dans plusieurs autres églises, ou dans des hôpitaux, la délivrance de beaucoup de prisoniers; & ce qu'il y a de plus admirable, tout le diocèse de Nantes lui doit la lumiere qui l'a éclairé, l'instruction de quantité de bons ecclésiastiques qu'il a formés, ces réglemens si utiles, principalement pour les catéchismes; réglemens qu'il avoit faits d'abord pour le clergé de saint Jacques du Haut-Pas à Paris, & qui ont servi ensuite de modéle à ceux qui ont été faits pour les autres clergés des différentes paroisses de cette grande ville, & les réglemens particuliers qu'il a faits pour la maison du Bon-Pasteur de la ville de Nantes, dont il refusa toujours d'être le supérieur, quoique cet établissement fût presqu'uniquement son ouvrage. M. Ménard travailla aussi avec beaucoup de succès à la conversion des hérétiques, que sa politesse, sa douceur, la force de ses raisonnemens gagnoient souvent dès la premiere conférence qu'il avoit avec eux. Il est étonnant jusqu'où l'attention de M. Ménard a été portée, quels biens de toute espéce il a faits; & combien avec tant de travaux, de soins & d'occupations, il a été encore un homme de priere, de mortification & d'austérité même. Dans les dernieres années de sa vie, on prévint son évêque contre lui, & cette prévention lui occasiona beaucoup de chagrins particuliers qu'il supporta toujours avec une grande patience. Il voulut néanmoins se retirer du diocèse; il en fit la proposition à son évêque, qui se plaignoit en particulier de quelques mémoires que M. Ménard avoit fait passer jusqu'en cour, & dans lesquels ce prélat se croyoit intéressé, & cependant il ne voulut jamais lui permettre de se retirer. M. Ménard demeura même encore du temps dans le séminaire, & n'en sortit enfin que pour se retirer d'abord dans une maison particuliere, & ensuite dans la communauté de saint Clément de la même ville. Ce fut dans cette communauté qu'il mourut en odeur de sainteté, à trois heures & demie du matin, le 15 d'avril 1717, âgé de 66 ans, 7 mois & 22 jours. Dès que la nouvelle de sa mort fut sue, il y eut à sa maison un concours prodigieux de personnes de tout état & de tout sexe, qui s'empressoient de lui marquer leur vénération; & quoiqu'il eût ordonné d'être enterré avec une grande simplicité, non-seulement on vit à son convoi plus de trois cens ecclésiastiques en surplis, & les croix de plus de douze églises; les Benédictins & les PP. de l'Oratoire voulurent y assister tous aussi un cierge à la main, & tout ce qu'il y eut de distingué dans la ville y vint pareillement par respect pour sa mémoire. Outre son catéchisme de Nantes, qui est généralement estimé dans tous les diocèses, il avoit fini les ouvrages suivans, que l'on espère donner au public, savoir, 1. Un traité complet sur l'usure. 2. Des conférences sur les devoirs de la vie chrétienne & ecclésiastique. Ce dernier n'est pas entierement achevé, mais l'on assure qu'il y manque peu de chose. Une personne qui avoit connu particulierement M. Ménard, en composa la vie qui fut achevée dès 1718, & dont M. le cardinal de Noailles, qui ne parloit jamais du défunt, qu'il avoit connu, que comme d'un saint, avoit accepté la dédicace. Mais différens accidens ont retardé la publication de cet ouvrage jusqu'en 1734. C'est un volume *in*-12, intitulé: *Vie de M. de la Noë-Ménard, prêtre du diocèse de Nantes*, avec l'histoire de son culte & des relations des miracles opérés à son tombeau. On trouve dans le tissu de l'histoire deux lettres de M. l'abbé Duguet, & une troisiéme à la fin, écrites à M. Ménard: plus, le testament du défunt, son épitaphe en latin & en françois, & un assez long fragment d'une dissertation latine présentée contre lui à M. l'évêque de Nantes par un directeur du séminaire. Ce fragment est aussi en françois. Il s'y agit de quelques points de la matiere de la pénitence, dont M. Ménard a été l'homme de son temps le mieux instruit. La troisiéme lettre de M. Duguet à M. Ménard, qui se trouve à la fin de l'histoire de sa vie, & qui est la plus longue des trois, se trouvoit déja imprimée p. 1 & suiv. du II volume du *Recueil des lettres de M. Duguet*.

MENARD, *cherchez* MAYNARD.

MENARDIERE (Hippolyte-Jules Pilet de la), docteur en médecine, lecteur ordinaire de la chambre du roi, membre de l'academie françoise, commença à se faire connoître par un écrit qu'il fit au sujet de la prétendue possession des religieuses de Loudun, sa patrie. Marc Duncan, médecin Ecossois, ayant publié une dissertation où son dessein étoit de prouver qu'il n'arrivoit rien à ces religieuses qui ne pût être l'effet d'une imagination dérangée par un excès de mélancolie, M. de la Ménardiere entreprit, quoique fort jeune alors, de défendre la thése contraire, ce qu'il fit par l'ouvrage intitulé: *Traité de la mélancolie: savoir si elle est la cause des effets que l'on remarque dans les possédées de Loudun*, volume *in*-8°, à la Fléche en 1635. Cet ouvrage plut beaucoup au cardinal de Richelieu, & M. de la Ménardiere, flaté par ce premier succès, vint à Paris, où il fut d'abord médecin ordinaire de Gaston, duc d'Orléans. C'est le titre qu'il prenoit en 1638, comme on le voit dans l'ouvrage suivant qu'il donna cette même année, *Raisonnemens de la Mesnardiere, conseiller & médecin de S. A. R. sur la nature des esprits qui servent aux sentimens*, à Paris, *in*-12, & dans le privilége de sa *Traduction françoise du panégyrique de Trajan*, à Paris, *in*-4°. Il fut ensuite *maître d'hôtel & lecteur* chez le roi. Il fut reçu à l'académie françoise en 1655, & mourut le 4 juin 1663. Ses autres ouvrages sont: *La poétique*, à Paris, *in*-4°, en 1640. Un traité du *caractere élégiaque*, à Paris. *La Pucelle d'Orléans, tragédie*. Paul Boyer dans sa *Bibliothéque françoise*, la donne à Benserade. *Alinde*, tragédie. Une traduction françoise trop servile *des trois premiers livres de Pline le consul*. Des poësies différentes, en un volume *in-fol.* en 1656. *Lettre du sieur du Rivage, contenant quelques observations sur le poëme épique, & sur le poëme de la Pucelle. Chant nuptial*, pour le mariage du roi, *in-fol.* d'environ 700 vers. *Relation de guerre, contenant le secours* d'Arras en 1654, le siége de Valence en 1656, & le siége de Dunkerque en 1658, volume *in*-8°, à Paris en 1662. * M. l'abbé d'Olivet, continuation de l'*histoire de l'académie françoise* de M. Pellisson.

Samuel Chappuzeau dans son *Théâtre françois*. Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in-fol. *page* 281 *& suiv.*

MENASSEH-BEN-ISRAEL, célebre rabbin, naquit en Portugal vers l'an 1604, sous le regne de Philippe III. Son pere, *Joseph-Ben-Israël*, étoit un riche marchand, & sa mere, nommée *Rachel Soeira*, descendoit d'une honnête famille. Le pere ayant eu à souffrir de la part de l'inquisition de Portugal, se retira en Hollande avec sa femme, & deux fils qu'il avoit, *Ephraim*, & celui dont il s'agit. Celui-ci fut élevé par le rabbin Isaac Uriel, sous lequel il fit en peu de temps de si grands progrès dans la langue hébraïque, qu'à l'âge de dix-huit ans, on le choisit pour succéder à son maître dans la synagogue d'Amsterdam. Il remplit ce poste avec honneur pendant plusieurs années. Il épousa *Rachel*, de la famille des Abravenels, que les Juifs s'imaginent être descendus du sang de David. Quelque fatigue qu'il eut à Amsterdam pour faire des sermons & pour expliquer publiquement le talmud, la modicité de ses appointemens étoit telle, qu'ils ne pouvoient suffire à sa subsistance & à celle de sa famille. Il s'en ouvrit à son frere Ephraïm qui s'étoit établi à Basle, où il faisoit le négoce. Ephraïm conseilla à son frere de prendre le même parti. Menasseh y consentit; mais ce furent de nouveaux embaras. Le temps qu'il lui fallut donner au soin de sa fortune ne lui permettoit plus de se livrer comme auparavant à la philosophie & à l'écriture sainte. Il étoit d'ailleurs en correspondance avec plusieurs savans de l'Europe, & il imprimoit lui-même ses propres ouvrages; c'étoit bien des occupations à la fois. Sa ressource étoit de ne point perdre de temps à faire des visites & des promenades. On lui fit espérer un établissement plus agréable en Angleterre il y vint sous le *protectorat* de Cromwel; & n'y trouvant pas ce qu'il espéroit, il y fit peu de séjour. Il eut pourtant la satisfaction de contribuer au rappel des Juifs dans la ville de Londres. Cromwel le reçut un jour à sa table, & les théologiens lui firent beaucoup d'honnêteté. D'Angleterre, il passa en Zelande, & mourut à Middelbourg, âgé d'environ cinquante-trois ans. Les Juifs d'Amsterdam voulurent avoir son corps, & le firent enterrer à leurs dépens. Il étoit de la secte des Pharisiens, mais honnête homme & d'un bon caractere. Il avoit toutes les vertus civiles que l'on peut desirer. Il lisoit toutes sortes de livres, mais principalement l'écriture-sainte dont il a fait une étude assidue. Il avoit la conception prompte, le jugement solide, & l'esprit aussi vif qu'aisé. Il fut lié étroitement avec Jean Beverovicius, médecin de Dordrecht; & ce fut en sa faveur que Menasseh composa cet ouvrage, sur le *Terme de la vie humaine*, qui parut imprimé en 1639 dans un recueil d'autres traités sur la même matiere. En 1655 Menasseh donna à Paul Felgenhaver le catalogue de ses ouvrages tel qu'il suit: 1. en hébreu, quatre livres de l'immortalité de l'ame, & l'ouvrage intitulé: Pene Rabba *super* Rabot *antiquorum Rabbinorum*. 2. En espagnol & en latin: *Pars prima conciliatoris. Libri tres de resurrectione mortuorum. Problemata de creatione. De termino vitæ. De fragilitate humana. Spes Israëlis. Grammatica hebræa cum novis observationibus. Oratio gratulatoria ad celsissimum principem Auriacum. Oratio panegyrica ad serenissimam reginam Sueciæ.* 3. En espagnol: *Conciliatoris omnes partes. Pentateuchus cum marginalibus notis. Libri quinque de ritibus & ceremoniis Judæorum*, en deux volumes. *Biblia Hispanica cum commentariis. De statua Nabuchodonosoris.* 4. En anglois: *De fidelitate & utilitate Judaicæ gentis.* On trouve plusieurs de ces ouvrages en latin sous les titres suivans: 1. *Menasseh-Ben-Israel de resurrectione mortuorum libri tres, quibus animæ immortalitas & corporis resurrectio contra Zadducæos comprobatur; causæ item resurrectionis miraculosæ exprimuntur: deque judicio extremo, & mundi instauratione agitur: latinè ex hebræo, Amstelod. typis autoris*, 1636, *in* 8°. 2. *Ejusdem de termino vitæ libri tres; accessit Jacobi Rosales carmen intellectuale, cum ejusdem Rosales notis, Amstelod. typis autoris*, 1639, *in*-12. 3. *Ejusdem dissertatio de fragilitate humana ex lapsu Adami, deque divino in bono opere auxilio, latinè, Amstelod.* 1642, *in*-8°. 4. *Ejusdem spes Israël, latinè, Amstelod.* 1650, *in*-8°. Il a laissé plusieurs autres ouvrages, dont les uns étoient prêts pour l'impression, les autres n'étoient pas finis: on peut en voir la liste dans la bibliothéque Angloise, tome 14, premiere partie, pag. 96. M. Thomas Pocock, maître-ès-arts, a composé la vie de ce rabbin, tant sur ce qu'il avoit appris en conversant avec lui, que de ce qu'il en avoit tiré de ses écrits. Cette vie, écrite en anglois, se trouve dans la traduction en la même langue, du livre intitulé: *Du terme de la vie; savoir, S'il est fixe ou incertain, avec le sentiment des docteurs Juifs, tant anciens que modernes, sur la prédestination & le franc arbitre, &c. ouvrage écrit en latin par Menasseh-Ben-Israël, & traduit en anglois par Thomas Pocock*, &c. à Londres, 1699, *in*-12. * *Voyez* la bibliothéque angloise à l'endroit cité.

MENAT, ville de France dans l'Auvergne, aux confins du Bourbonnois, & à sept lieues de Clermont. Il y a une abbaye d'hommes de l'ordre de S. Benoît.* Mati, *diction.*

MENBIGZ, en latin *Menbigium*, & anciennement *Memba*, *Manba*, *Bambyce*, *Hierapolis*. C'est une ancienne ville, qui a été épiscopale. Elle est dans la Syrie, environ à quinze lieues d'Alep, vers l'orient septentrional, mais elle est presque toute ruinée. * Mati, *diction.*

MENCHERES, treizième roi des Memphites en Egypte, succéda à Saphis, l'an 1803 avant J. C. Hérodote rapporte que sa fille étant morte, il fit mettre son corps dans une vache de bois doré, qu'il plaça dans son cabinet, afin qu'on lui offrît tous les jours de l'encens, & qu'on allumât des lampes autour d'elle. Hérodote dit aussi que c'est lui qui a bâti la troisiéme pyramide: ce que d'autres attribuent à Nitocris: il regna 63 ans. On dit que l'oracle de Butis lui prédit qu'il n'avoit plus que six ans à vivre, & qu'il mourroit la septiéme. * Manethon, *apud Euseb. in chron.* Hérodote, *l.* 2, *c.* 34.

MENCIO, riviere de Lombardie, *cherchez* MENZO.

MENCKE (Louis-Othon) pere du célebre *Burchard* Mencke, naquit le 22 mars 1644, à Oldenbourg, ville de la Westphalie, de *Jean* Mencke, marchand & sénateur de cette ville. Après ses premieres études faites dans sa ville natale, il passa à l'âge de dix-sept ans à Bremen où il s'appliqua à la philosophie. L'année suivante 1662, il retourna à Leipsick où il fut fait maître-ès-arts en 1664. Ensuite il visita les universités de Iene, de Wittemberg, de Groningue, de Franeker, d'Utrecht, de Leyde & de Kiel. Il soutint à Iene des thèses sur des subtilités de métaphysique qu'il aimoit beaucoup alors, & auxquelles les plus habiles ne purent lui répondre d'une maniere satisfaisante, & il donna des leçons sur ces matieres. Revenu à Leipsick, il s'appliqua à la jurisprudence & à la théologie; fut fait en 1668 professeur de morale, & prit en 1671 le degré de licence en théologie. Il se maria le 24 septembre 1672, & continua toujours ses leçons de morale, ayant

rempli ce poste jusqu'à sa mort. Il fut cinq fois recteur de l'université de Leipsick, & sept fois doyen de la faculté de philosophie. Il mourut le 29 janvier 1707, dans sa soixante-troisiéme année. En 1677, il fit imprimer à Leipsick *in-fol.* l'histoire Pélagienne du cardinal Noris. L'édition du *Canon chronicus Ægyptianus*, *Græcus*, du savant Marsham, qui a paru dans la même ville, *in-4°*, est due à ses soins; de même que celle des annales de la reine Elizabeth d'Angleterre par Camden, & de quelques autres ouvrages, entr'autres celle de l'histoire universelle sacrée & profane, écrite en latin par Marc-Zuer Boxhorn, à laquelle il a joint une continuation de dix années, *in-4°*, à Leipsick, en 1675, & celle de l'*Orbis politicus* de George Hornius, auquel il a ajouté ses remarques, à Leyde en 1668, *in-12*. Il a été le premier auteur du journal de Leipsick, auquel il a travaillé jusqu'à la fin de sa vie, avec plusieurs autres. Il y en avoit trente volumes quand il mourut. Ses autres écrits sont: *Micropolitia, seu respublica in microcosmo conspicua*, à Leipsick en 1666. *Jus majestatis circa venationem*, à Leipsick en 1674. *De justitia auxiliorum contra fœderatos*, à Leipsick en 1685. *Programma de origine domus Hohenzollerianæ*, en 1703. *Programma, an recentiones logici quos ab ideis non malè, parum licèt latinè, ideales dixeris, semet aliis artis ratiocinativæ magistris jure meritoque præferant*, en 1704, à Leipsick. * *Nova litteraria Germaniæ anni* 1707, &c.

MENCKE (Jean-Burchard) né à Leipsick le 27 mars 1675, étoit fils de *Louis-Othon* Mencke, professeur de morale, & le premier auteur des *Acta eruditorum*. Il fut reçu maître-ès-arts en 1694, & se fit connoître de bonne heure par ses talens. Dès l'an 1694, il publia une dissertation latine sur la consécration des empereurs & des impératrices, prouvée par les médailles, & une autre en 1695, *De eo quod decorum est*, qui lui valurent la qualité d'assesseur de la faculté de Philosophie. La théologie, l'éloquence, la poésie, & les sciences même abstraites occuperent son temps, & firent briller son esprit. Pour se perfectioner, il parcourut la Hollande & l'Angleterre, & fit connoissance avec un grand nombre de savans dont il acquit l'estime, & avec qui il entretint correspondance. En 1700 il fut admis au nombre des membres de la société royale de Londres, & quelques années après il fut aggrégé à celle de Berlin. Dès 1699 il fut fait professeur en histoire à Leipsick, & peu après il s'appliqua à la jurisprudence avec tant d'ardeur, qu'en 1701 il fut reçu docteur en droit à Hall. Dans la suite il s'attacha à enseigner l'histoire, & en 1708 il eut la place d'historiographe de Friderick-Auguste, roi de Pologne, & électeur de Saxe, après la mort de M. Tentzel. Il devint conseiller un an aprés, & en 1723 conseiller de la cour. Il mourut le premier jour d'avril 1732, dans sa cinquante-septiéme année: ou dans sa cinquante-huitiéme, selon les actes de Leipsick qui mettent sa naissance le 8 d'avril 1674. Sa mort arriva à Leipsick, où il a laissé deux fils qu'il a eus de la fille de Jean-Frideric Gleditsch, fameux libraire de cette ville, qu'il avoit épousée, & avec qui il a vécu plus de trente ans. L'aîné *Frideric-Othon*, a été licencié en droit, & a continué les *Acta eruditorum*. Le second, *Charles-Othon*, faisoit ses études académiques. M. Mencke a donné plusieurs ouvrages qui lui ont fait beaucoup d'honneur. Le plus considérable est un recueil d'historiens d'Allemagne, (*Scriptores rerum Germanicarum, speciatim Saxonicarum*) en 3 vol. *in-fol.* les deux premiers en 1728, & le troisiéme en 1730. Il avoit publié en 1703 diverses lettres, instructions & mémoires de Sigismond-Auguste, roi de Pologne, & de quelques autres. Le premier recueil de ses poésies parut en 1705, *in-8°*; le second en 1706, & le troisiéme en 1710. On les a réimprimés en 1713. En 1707 il fit imprimer la vie de l'empereur Léopold; *Analecta de calamitate litteratorum*, avec une préface, & les lettres de Jean-Antoine Campanus. Les *Analecta de calamitate litteratorum* sont un recueil d'ouvrages de differens auteurs sur ce sujet: savoir, *Medices legatus, sive de exilio*, de Pierre Alcyonius; les deux livres de Pierius Valerianus, & celui de Cornelius Tollius, *de infelicitate litteratorum*; enfin le traité de Joseph Barberius, *de miseria poëtarum Græcorum*. Tout le monde connoît les deux discours de M. Mencke sur la charlatanerie des savans, qui ont paru en latin en 1715, & qui ont été traduits en diverses langues. On en a une bonne traduction françoise qui a été imprimée à la Haye en 1721, avec des remarques critiques de differens auteurs. Le premier de ces deux discours fut fait le 9 février 1713, & le second le 14 février 1715. M. Mencke a fait plusieurs autres discours qui ont été imprimés, savoir: sur les savans de Leipsick, en 1709, *in-4°*. *De monogrammate Christi*, en 1696, *in-4°*. *De viris togâ & sago illustribus*, en 1699, *in-4°*. *De caussis bellorum inter eruditos*, en 1699, *in-4°*. *De eo quod justum est circa testimonia historicorum*, en 1701. *De græcarum latinarumque litterarum instauratoribus in Misnia*, en 1701. *De Mindelhemio, Sueviæ urbe ac dynastia, in principatum imperii nuper erecta*, en 1706. *De nævis politicis Caroli V, imperatoris*, en 1706. *De fcimeris, veteris Westphalorum judicii Scabinis*, en 1707. *De Angliæ & Scotiæ unione*, en 1701. *De viris militiâ æque ac scriptis illustribus*, en 1708. L'auteur de ce discours est proprement Jean-Chrétien Biel: M. Mencke l'a retouché. *De commentariis historicis quos Galli* Mémoires *vocant*, en 1708. *De electoratu Saxoniæ, Friderico bellicoso jure meritoque collato*, en 1709. La vie & les actions de l'empereur Léopold I, en allemand, en 1707. Il a donné en 1714 une nouvelle édition corrigée & augmentée de la méthode pour étudier l'histoire par l'abbé Lenglet, qui a lui-même depuis augmenté son ouvrage considérablement. Il a eu part au dictionaire des savans publié à Leipsick en allemand en 1715, *in-fol.* Il a continué le journal de Leipsick après la mort de son pere pendant vingt-cinq ans, & en a publié trente-trois volumes. Enfin on a le catalogue de sa bibliothéque dressé par lui-même, & imprimé en 1723 & en 1727, augmenté. Il avoit rendu cette bibliothéque publique jusqu'en 1728 qu'il l'a vendue. Il a laissé manuscrites un grand nombre de dissertations que l'on promet de donner au public. Elles sont presque toutes sur des sujets intéressans. *Voyez-en* la liste dans la bibliothéque Germanique, *tome XXV*, *p.* 230, d'où nous avons extrait presque tout ce que nous venons de rapporter; les *Mémoires de Trevoux*, *mois de septembre* 1733, *p.* 1679 & *suiv.* & les actes de Leipsick de l'an 1732, *pag.* 233, &c.

MENDE. Pausanias dit au premier livre de ses Eliaques, que c'étoit une ville de la Thrace; & à la fin du même livre, il met les Mendæens sur la côte de la mer Ægée, à l'embouchure du fleuve Hebrus. Plutarque parle de cette ville, dans la comparaison de Nicias & de Crassus.

MENDE, près du Lot, ville & évêché de France, dans le Gevaudan, province du gouvernement de Languedoc, dans les Cévennes, est nommée par les auteurs Latins, *Mimatum Gabalorum* ou *Mimata*. La ville capitale du Gevaudan, dite *Gabalum*, *Anderedum* ou *Anderetum*, fut détruite dans le milieu du III siécle, par les barbares,

qui firent mourir l'évêque saint Privat. On croit dans le pays que ses ruines se voient à Javoux. Quoi qu'il en soit, Mende qui n'étoit qu'un petit bourg, devint le siége des prélats, & la principale ville de la province. Elle est située dans un vallon & entourée de montagnes. Cette ville fut très-maltraitée l'an 1563, par les Calvinistes, qui ruinerent l'église, brulerent une image de la sainte Vierge, & prirent plus de deux cens quatre-vingt marcs d'argent en reliquaires & vases sacrés. L'évêque de Mende se dit comte du pays, par transaction de l'an 1306, entre le roi Philippe *le Bel*, & Guillaume Durand *le Jeune*, évêque de Mende. Il est aussi coseigneur avec le roi, posséde une partie de la justice, & faisoit même autrefois battre monnoie. Cette ville est assez agréable, ornée de diverses églises, & d'un beau palais épiscopal. Elle a eu plusieurs prélats illustres par leur mérite. * Ptolémée, *l. 2*, *cap.* 7. Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 11, *c.* 42. Du Chêne, *antiq. des villes*. Sammarth. *Gallia christ.*

MENDÉS, ville d'Egypte, selon Strabon. Plutarque dit que c'est dans cette ville qu'on adoroit le dieu Pan; & Strabon le dit aussi, mais il ajoute qu'on y adoroit aussi le Bouc; ce qui est certain, & par le témoignage d'Hérodote, qui en dit des choses fort singulieres, & par des médailles que les Mendésiens firent fraper au coin de l'empereur Adrien. Elle étoit située dans la basse Egypte, & entre les bras du Nil.

MENDÉS PINTO (Ferdinand) Portugais, qui a vécu sur la fin du XVI siécle, demeura la plus grande partie de sa vie dans les Indes, & composa en portugais la relation de ses voyages, sous ce titre: *Peregrinacion de Fernan Mendés Pinto*, qu'on publia l'an 1614, à Lisbonne, après la mort de l'auteur, & par les soins de Francisco de Andrada. On a depuis traduit en diverses langues cet ouvrage de Mendés Pinto, dans lequel on trouve des faits qu'on a cru fabuleux, mais dont la meilleure partie a été vérifiée depuis. Francisco de Herrera, Maldonado, & Thomas Malvenda, avoient entrepris de les défendre par des apologies. * Malvenda, *de Antich. l.* 4, *c.* 15. Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan. &c.*

MENDÉS VASCONCELLOS (Louis de) cinquante-quatriéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, résidant pour lors à Malte, succéda en septembre de l'an 1622, à Alof de Vignacourt. Il étoit Portugais, de la langue de Castille, & avoit paru dans les plus belles charges de l'ordre, principalement dans les ambassades pour la religion à Rome & en France. Mais le peu de durée de son administration ne lui permit pas de se signaler par d'autres exploits, comme il auroit pu faire, s'il avoit vécu plus long-temps. Il mourut en mars 1623, n'ayant gouverné l'ordre qu'environ six mois, & eut pour successeur Antoine de Paule. *Naberat, *priviléges de l'ordre de saint Jean de Jérusalem.*

MENDÉSIENS, rois d'Egypte, qui ont regné à Mendés vers le milieu du Delta, dans la basse Egypte. Celui qui établit cette dynastie s'appelloit *Nepherites* ou *Nephreus*. Ses successeurs furent Athoris, Psammuthis & Nephérites II, & ces quatre rois ne regnerent en tout que trente-deux ans. * Paul Pezron, *antiquités des temps.*

MENDIBIL (comtes de) *cherchez* MENDOZA.

MENDLIGERI, prince des Petits-Tartares, entra dans la Moscovie vers l'an 1530, prit la ville de Moscou, la pilla, & pressa si fort le château, que le grand-duc fut contraint de demander la paix, en lui payant tribut. Mendligeri voulant faire connoître qu'il étoit seigneur souverain de Moscou, fit dresser sa statue au milieu de la ville, & fit jurer au grand-duc de faire une profonde inclination de la tête devant cette statue, toutes les fois qu'il lui payeroit le tribut. Après cette victoire, il se retira à Crim, & son frere Sapgeri alla établir le siége de sa domination à Cazan. Mendligeri voulant augmenter ses conquêtes, assiégea ensuite la ville de Rezan, & fit savoir au waivode qu'il lui seroit inutile de résister, puisque le grand-duc de Moscovie étoit devenu son sujet. Pour le persuader entierement, il eut l'imprudence de lui envoyer les lettres patentes, par lesquelles le grand-duc s'étoit obligé au tribut. Ce waivode envoya les patentes à Moscou, où l'on abattit la statue de Mendligeri, & où l'on fit une résistance si vigoureuse, que Mendligeri fut contraint de lever le siége. * Olearius, *voyage de Moscovie.*

MENDO (André) de Logrono dans la Castille-vieille en Espagne, vivoit en 1668. Il publia un jugement sur la piété, la doctrine & l'utilité de la société de Jesus; un traité des ordres militaires, *in-folio*, & un autre du droit académique en 1668. * Konig, *biblioth.*

MENDOGE, premier roi des Lithuaniens. Ces peuples étoient peu connus avant le XII siécle, & sujets des Russes & des Polonois. Mendoge, qui avoit la réputation d'être un grand capitaine, se déclara l'an 1252 souverain des Lithuaniens, & les délivra du joug de leurs voisins par la force des armes. Il eut plusieurs successeurs qui ne regnerent pas long-temps, jusqu'à ce qu'en 1279, un soldat, appellé *Vitenen*, ayant tué son maître, s'empara de la Lithuanie. Gediminus lui succéda l'an 1300, & étendit la domination des Lithuaniens bien avant dans la Russie & jusqu'au Pont-Euxin: ce qui fit donner le nom de *Grands-Ducs*, aux princes de Lithuanie. Il eut pour successeur, l'an 1325, Olgerde, dont les fils furent Jagellon & Skirgellon. Le premier, étant devenu roi de Pologne & Chrétien par son mariage, il détruisit l'idolâtrie, & établit la foi chrétienne parmi les Lithuaniens. Il voulut unir la Lithuanie à la couronne de Pologne; mais son frere Skirgellon, & son oncle Vidolde s'y opposerent, & retinrent la souveraineté de Lithuanie, qui continua d'être gouvernée par ses grands-ducs, jusqu'à ce qu'en 1501, Alexandre, duc de Lithuanie, ayant été créé roi de Pologne, acheva cette union tant souhaitée. *Horn. *Orbis imper.*

MENDOLIA, bourg de la Calabre, situé environ à une lieue de Boua, vers le couchant. Quelques géographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Peripolium*, patrie du célebre sculpteur Praxitele, que d'autres mettent à Pagliopoli, village situé à une lieue de Mendolia. * Mati, *diction.*

MENDOZA ou MENDOZE, maison considérable d'Espagne, que quelques auteurs font descendre de HUGUES Lopez, seigneur de Biscaye. L'on en rapportera ici la postérité depuis

I. DIEGUE Lopez, seigneur de Mendoza, qui vivoit vers l'an 1170. Il avoit épousé *Eléonore* Hurtado ou Furtado, dame de Mendibil, Escarona, &c. fille de *Ferdinand* Perez de Lara, dit *Furtado*, seigneur de Mendibil, qui étoit fils du comte *Pierre* Gonzalez de Lara, & d'*Urraque*, reine de Castille. De leur mariage vinrent LOPEZ Diaz, seigneur de Mendoza, qui suit; HURTADO, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere ainé*; PIERRE Diaz, qui a fait la *branche de* MENDOZA *à Seville*; FERDINAND Furtado, qui a fait *celle de* MENDOZA *en Portugal*; & *Furtada* de

Mendoza, alliée à *Ortien* Ortiz-Calderon, seigneur de Villamardon.

II. Lopez Diaz, feigneur de Mendoza, époufa *Marie* Diaz de Haro, dont il eut pour fille unique *Marie*, dame de Mendoza, qui époufa *Jean* Hurtado de Mendoza, feigneur de Mendibil, Efcarona, &c. fon coufin-germain.

II. Hurtado Diaz de Mendoza, feigneur de Mendibil, frere du précédent, époufa *Marie* Aguerol de Salazar, dont il eut Jean Hurtado de Mendoza, qui fuit.

III. Jean Hurtado de Mendoza, feigneur de Mendibil, Efcarona, &c. tranfmit à fa poftérité les deux noms de Hurtado & Mendoza, en époufant *Marie*, dame de Mendoza, fa coufine-germaine, dont il eut, Diegue, qui fuit; & Hurtado Diaz de Mendoza, qui a fait la *branche des feigneurs de* Mendibil, *&c. rapportée ci-après.*

IV. Diegue Hurtado de Mendoza, feigneur de Mendoza, & las Hermandades de Alava, ric-homme fous le regne de Ferdinand IV, avoit époufé *Marie* Gonzalez de Aguero, dont il eut Gonsalve, qui fuit.

V. Gonsalve Yanez Hurtado & Mendoza, feigneur de Mendoza, ric-homme fous le roi Alfonfe XI, époufa *Jeanne* Fernandez de Orozco, dame de Hita & Buitrago, dont il eut Pierre, qui fuit.

VI. Pierre Gonzalez Hurtado de Mendoza, feigneur de Mendoza, Hita, Buitrago, & de las Hermandades de Alava, fut grand-maître de la maifon de Jean I, qui l'avoit nommé l'un de fes exécuteurs teftamentaires; mais il fut tué à la bataille d'Aljubarrota le 14 août 1385, en tirant ce monarque du danger où il étoit. Il avoit époufé *Aldonce* de Ajala, fille de *Ferdinand* Perez, X feigneur de Ajala, dont il eut Diegue, qui fuit; Inico, qui fit la *branche des comtes de* Priego, *rapportée ci-après*; *Jean*, feigneur de Barajos & Alameda; *Jeanne*, mariée 1°. à *Diegue* Gomez Manrique, feigneur de Trévigno : 2°. à *Alfonfe* Henriquez, feigneur de Médina de Riofeco, amirante de Caftille; *Mencie*, alliée 1°. à *Gafton* de la Cerda, II comte de Médina-Céli : 2°. à *Jean* Hurtado de Mendoza, feigneur d'Almanzan & Moron; & *Marie* Hurtado de Mendoza, qui époufa *Diegue* Sanchez de Benavides, III feigneur de San-Iftevan.

VII. Diegue Hurtado de Mendoza, feigneur de Mendoza, Hita, Buitrago, &c. amiral de Caftille, mourut l'an 1405. Il avoit époufé 1°. *Marie*, fille de *Henri* II, roi de Caftille : 2°. *Léonore*, dame de la Vega, veuve de *Jean* Tellez, feigneur d'Aguilar. Du premier mariage vinrent, *Pierre* Gonzalez, mort jeune; & *Aldonce* Hurtado de Mendoza, mariée à *Frédéric* de Caftille, duc d'Arione, duquel elle n'eut point d'enfans. Du fecond lit fortirent, Inico Lopez, qui fuit; *Elvire* Laffo de la Vega, mariée à *Gomez* Suarez de Figueroa, feigneur de Feria & de Zafra; *Thérèfe* de la Vega, alliée à *Alvare* Carillo, feigneur d'Ocentejo, & *Gonfalve* Ruiz de la Vega, feigneur de Caftrillo, Villavega, Torde-Humos, &c. qui de *Mencie* Tellez de Tolede eut pour enfans, *Léonore* de la Vega, dame de Caftrillo, mariée à *Diegue* de Sandoval, feigneur de Cea; & *Mencie* de la Vega, alliée à *Ferdinand* Alvarez de la Serna.

VIII. Inico Lopez Hurtado de Mendoza, feigneur de Mendoza, de la Vega, de Hita & Buitrago, comte de Manzanarès, fut créé marquis de Santillana en 1445, & mourut le 25 mars 1458. Il avoit époufé en 1413, *Catherine* Suarez de Figueroa, dame de Torija, fille de *Laurent* Suarez de Figueroa, feigneur de Féria & de Zafra, dont il eut 1. Diegue, qui fuit; 2. *Pierre* Lafo de Mendoza, feigneur de Mondejar par fa femme, *Agnès* Carillo, dame de Mondejar, de laquelle il eut *Marine* Lafo de Mendoza, alliée à *Inico* Lopez de Mendoza, II comte de Tendilla; & *Catherine* Lafo de Mendoza, qui époufa *Louis* de la Cerda, duc de Medina-Céli, laquelle, après fon divorce avec lui, prit une feconde alliance avec *Pierre* de Caftille; 3. Inico, qui a fait la *branche des comtes de* Tendilla, *rapportée ci-après*; 4. Laurent, qui a fait *celle des comtes de* Coruna, *auffi mentionée ci-après*; 5. *Pierre* Gonzalez de Mendoza, archevêque de Séville & de Tolede, puis cardinal, *dont il fera parlé ci-après dans un article féparé, & laiffa trois enfans* naturels, *dont la poftérité fera rapportée à la fin de cet article*; 6. Jean, qui fit la *branche des feigneurs de* Colmenar, *rapportée ci-après*; 7. *Pierre* Hurtado de Mendoza, feigneur de Sazedon, adelante de Cazorla, qui époufa 1°. *Eléonore* de Quiros : 2°. *Jeanne* de Valence, fille de *Jacques*, maréchal de Valence, & eut de fa premiere femme *Catherine*, religieufe; & *Guiomare*, alliée à *Diegue* Hurtado de Mendoza, III comte de Priégo; 8. *Mencie*, alliée à *Pierre* Fernandez de Velafco, II comte de Haro, connétable de Caftille; 9. *Marie*, qui époufa *Pierre* Afan de Ribera, comte de Los Molares, adelante d'Andaloufie; & 10. *Eléonore* Hurtado de Mendoza, mariée à *Gafton* de la Cerda, IV comte de Médina-Céli.

IX. Diegue Hurtado de Mendoza, comte de Real de Manzanarès, fut créé duc de l'Infantado en 1475, & mourut en janvier 1479. Il avoit époufé 1°. *Briande* de Luna & Mendoza, fille de *Jean* Hurtado de Mendoza, feigneur de Moron & de Gormaz : 2°. *Ifabelle* Henriquez de Norogna. Du premier mariage vinrent Inico, qui fuit; *Jean*, feigneur de Bélegna & de Valhermofo, qui époufa 1°. *Béatrix* de Zuniga & de Tolède, dame de Cubas & Grignon : 2°. *Anne* de Villagran, defquelles il n'eut point d'enfans; *Pierre* Gonzalez, feigneur de Caftrillo & de Torde-Humos, par fa femme *Marie* de la Vega, fille de *Diegue* de Sandoval, & de *Léonore* de la Vega, dame de Caftrillo, dont il n'eut point d'enfans; *Garcias* Lafo, feigneur de Junquéra, mort fans poftérité d'*Anne* de Barrionuevo; *Antoine*, mort fans alliance; *Catherine*, mariée à *Alfonfe* Ramirez de Arellano, I comte d'Aguilar; *Marie*, alliée à *Pierre* Fernandez de Cordoue, II comte de Cabra; *Mencie*, qui époufa *Bertrand* de la Cueva, duc d'Albuquerque; & *Majore*, alliée à *Pierre* de Navarre. Du fecond mariage fortirent, *Anne*, mariée à *Jean* Perez de Cabrera & Bobadilla, II marquis de Moja; & *Béatrix* Hurtado de Mendoza, qui époufa *Diegue* de Caftille, feigneur de Gor.

X. Inico Lopez Hurtado de Mendoza, II duc de l'Infantado, III marquis de Santillana, &c. mourut le 14 juillet 1500. Il avoit époufé *Marie* de Luna, fille d'*Alvare*, connétable de Caftille, morte en 1502, dont il eut Diegue, qui fuit; Alvare, qui a donné origine à la *branche des marquis de la* Vallée-Sicilienne, *rapportée ci-après*; *Bernardin*, archidiacre de Guadalaxara; *Briande*, fondatrice du monaftere de la Piété de Guadalaxara en 1526; & *Françoife* Hurtado de Mendoza, alliée à *Louis* de la Cerda, feigneur de Madayona.

XI. Diegue Hurtado de Mendoza, III duc de l'Infantado, IV marquis de Santillana, chevalier de la Toifon d'or, mourut le 30 août 1531. Il avoit époufé *Marie* Pimentel, fille de *Rodrigue*, IV comte de Bénévent, dont il eut Inico, qui fuit; Rodrigue, qui a fait *la branche des marquis*

& MONTES CLAROS, *rapportée ci-après*; *Anne*, mariée à *Louis* de la Cerda, marquis de Cogolludo; *Marie*, morte sans alliance; & *Helvire* Hurtado de Mendoza.

XII. INICO Lopez Hurtado de Mendoza, IV duc de l'Infantado, &c. chevalier de la toison d'or, mourut le 17 septembre 1566. Il avoit épousé *Isabelle* d'Aragon, fille de *Henri*, duc de Segorbe, dont il eut DIEGUE, qui suit; *Henri* d'Aragon, chevalier & commandeur de l'ordre de Calatrava; *Alfonse* d'Aragon, chevalier de l'ordre d'Alcantara; *Alfonse*, seigneur de Silillos, mort sans enfans de *Jeanne* de Mendoza, fille de *Laurent* Suarez, IV comte de Corugna; *Pierre* Laso de Mendoza, mort jeune; *Pierre* Gonzalez, évêque de Salamanque, qui se trouva au concile de Trente, dont il écrivit l'histoire de ce qui s'y passa sous le pape Pie IV, & mourut le 10 septembre 1574, âgé de 56 ans; *Ferdinand*, chevalier de l'ordre d'Alcantara; *Inico* & *Martin*, morts sans alliance; *Marie*, alliée à *Inico* Lopez de Mendoza, marquis de Mondejar; *Guiomare*, qui épousa *François* de Zuniga & Sotomajor, duc de Bejar; *Anne*, mariée en 1546, à *Louis* Fernandez Manrique, IV marquis de Aguilar; *Briande*, abbesse de Sainte Claire de Guadalaxara; & *Isabelle* d'Aragon, abbesse du monastere de la Piété de Guadalaxara.

XIII. DIEGUE Hurtado de Mendoza, comte de Saldagne, mourut le 29 mars 1566, avant son pere. Il avoit épousé *Marie* de Mendoza, fille & héritiere de *Rodrigue*, marquis de Zenete, dont il eut, 1. INICO, qui suit; 2. RODRIGUE, qui continua la *postérité qui sera rapportée après celle de son frere aîné*; 3. *Diégue*, chevalier de l'ordre de saint Jean; 4. *Pierre* Gonzalez, qui fut pere de *Diégue* de Mendoza, chevalier de l'ordre de saint Jean; 5. *Jean*, archidiacre de Talavera, doyen de Toléde, créé cardinal par le pape Sixte V, en 1587, mort à Rome le 8 janvier 1592, âgé de 44 ans; 6. *Henri*, qui d'*Anne*, fille de *Ferdinand* de la Cerda, eut *Isabelle*, mariée à *Alfonse* Tellez Giron, comte de Montaluan, morte en 1660; & *Anne*, alliée à *Jean* de Taxis, II comte de Villamediano; 7. ALVARE, qui fit *la branche des seigneurs del* FRESNO *de* TOROTE, *rapportée ci-après*; 8. *Antoine*, religieux de l'ordre de Saint François; 9. *Anne*, mariée à *Louis* Henriquez de Cabréra, duc de Médina de Rioséco, amiral de Castille, morte le 29 juin 1595; 10. *Isabelle*, alliée à *Rodrigue* Mesia-Carillo, II marquis de la Guardia; 11. *Catherine*, religieuse; 12 & 13. *Marie*, & *Mencie* Hurtado de Mendoza.

XIV. INICO Lopez Hurtado de Mendoza, V duc de l'Infantado, après la mort de son grand pere, IV marquis de Santillana, & IV de Zenete, chevalier de la toison d'or, &c. mourut le 21 août 1601. Il avoit épousé *Louise* Henriquez de Cabrera, fille de *Louis*, amirante de Castille, dont il eut *Diégue*; & quatre autres fils, morts jeunes; *Anne*, VI duchesse de l'Infantado, VI marquise de Santillana, &c. qui épousa, 1°. *Rodrigue* Hurtado de Mendoza, son oncle, *ainsi qu'il est remarqué ci-après*: 2°. *Jean* Hurtado de Mendoza, fils d'*Inico*, III marquis de Mondejar, desquels elle eut postérité; *Isabelle*, mariée à *Laurent* Suarez de Figueroa, duc de Feria; *Mencie*, alliée à *Antoine* Alvarez de Toléde, V duc d'Albe; & *Jeanne* Hurtado de Mendoza, qui épousa *Alfonse* Lopez de Zuniga, VI duc de Béjar.

XIV. RODRIGUE Hurtado de Mendoza, second fils de DIEGUE, comte de Saldagne, & petit-fils d'INICO, IV duc de l'Infantado, fut chevalier & commandeur de l'ordre de saint Jacques, & épousa *Anne* Hurtado de Mendoza, sa niece, VI duchesse de l'Infantado, fille aînée d'*Inico* V, duc de l'Infantado, *ainsi qu'il vient d'être remarqué*. De ce mariage vinrent, *Inico*; & autres garçons morts jeunes; LOUISE, qui suit; & *Marie* Hurtado de Mendoza, alliée à *Garcias* de Toléde, duc de Ferrandine.

XV. LOUISE Hurtado de Mendoza, comtesse de Saldagne, épousa en 1603, *Diégue* Gomez de Sandoval, dont elle fut la premiere femme, & mourut en 1619. Leurs enfans furent RODRIGUE, qui suit; *Anne* de Mendoza & Sandoval, mariée en 1626, à *Ferdinand* Afan de Ribera, marquis de Tarifa, morte le 27 septembre 1634; & *Catherine* de Mendoza & Sandoval, mariée en 1630, à *Rodrigue* de Silva, IV duc de Pastrane, prince de Melito & d'Eboli. Elle devint VIII duchesse de l'Infantado après la mort de son frere, & mourut en juillet 1686.

XVI. RODRIGUE Diaz de Vivar-Hurtado de Mendoza Sandoval-de-la-Vega & Luna, VII duc de l'Infantado, comte de Lerme & de Saldagne, viceroi de Sicile, né le 5 avril 1614, mourut sans postérité le 14 janvier 1657. Il avoit épousé, 1°. *Isabelle* de Mendoza, IV marquise de Montes Claros, morte en 1629: 2°. en 1630, *Marie* de Silva, fille de *Rodrigue*, III duc de Pastrane, morte en 1642.

DERNIERS SEIGNEURS DEL FRESNO DE TOROTE.

XIV. ALVARE Hurtado de Mendoza, fils puîné de DIEGUE, comte de Saldagne, & petit-fils d'INICO, IV duc de l'Infantado, épousa *Marie* de Guzman, dont il eut DIEGUE, qui suit; & *Anne*, marié à *Antoine* de Molina-Lignan & Arellano, seigneur d'Embid.

XV. DIEGUE Hurtado de Mendoza, épousa *Isabelle* de Mendoza, VI dame del Fresno de Torote, dont il eut *Jean*, & *Inico*, morts sans alliance; & *Marie* de Mendoza, VII dame del Fresno de Torote, mariée à *Jean-Hyacinthe* de Chiriboga, Cordoue & Aragon, seigneur de Chiriboga.

BRANCHE DES MARQUIS DE MONTES CLAROS.

XII. RODRIGUE Hurtado de Mendoza & Luna, second fils de DIEGUE, III duc de l'Infantado, fut créé marquis de Montes Claros par l'empereur Charles V, & épousa *Françoise* de Mendoza, dame de Colmenar, fille d'*Inico* Lopez de Mendoza, & de *Constance* d'Ayala, dame de Colmenar, dont il eut JEAN, qui suit; & *pour fille* naturelle, Briande, *née* d'Hippolyte *de Salazar*, *mariée à* Louis *de Herrera*.

XIII. JEAN Hurtado de Mendoza, II marquis de Montes Claros, mourut le 19 septembre 1570. Il avoit épousé *Isabelle* Manrique de Padilla, fille d'*Antoine*, seigneur de Valdescarai, dont il eut *Rodrigue*, mort jeune; JEAN-EMANUEL, qui suit; *Anne*, religieuse; & *Françoise*, mariée à *Louis* Fernandez Porto-Carrero, III comte de Palma. *Il eut aussi pour fille* naturelle, Marie-Anne, *alliée à* Jean *de Baëza & Castille*.

XIV. JEAN-EMANUEL Hurtado de Mendoza, III marquis de Montes Claros, viceroi de la nouvelle Espagne, né posthume, mourut le 9 octobre 1628. Il avoit épousé, 1°. *Anne* Mesia, fille de *Gonsalve*, III marquis de la Guardia: 2°. *Louise-Antoinette* Porto-Carrero, fille de sa sœur, & veuve de *Rodrigue*, IV marquis de la Guardia. Du premier mariage vint *Jean*, né en septembre 1596, mort jeune. Du second étoit issue *Isabelle* de Mendoza, IV marquise de Montes Claros, mariée à *Rodrigue* Diaz de Vivar-Hurtado de Mendoza &

Sandoval, VII duc de l'Infantado, morte en 1629.

BRANCHE DES MARQUIS DE LA VALLÉE SICILIENNE.

XI. ALVARE Hurtado de Mendoza & Luna, fils puîné d'INICO Lopez, II duc de l'Infantado, fut seigneur de la Torre de Estevan, Ambran, &c. Il avoit épousé *Thérèse* Carillo de Acugna, dame de Caracene & de Mandajona, dont il eut PIERRE, qui suit; & *Marie* de Mendoza, alliée à *Pierre* Laso de la Véga, comte de los Arcos.

XII. PIERRE Gonzalez Hurtado de Mendoza, seigneur de la Torre de Estevan, Ambran, &c. épousa *Isabelle* Ruiz Alarcon, II marquise de la Vallée Sicilienne, fille unique de *Ferdinand*, I marquis de ce nom, dont il eut, 1. FERDINAND, qui suit; 2. *Jean*, Jésuite; 3. *Alvare*, seigneur della Bella, qui d'*Anne* de Tolède, fille de *Pierre*, marquis de Villafranca, eut pour enfans, 1. *Inico*, Jésuite; 2. *Pierre*, Capucin; 3. *Jeanne*, mariée à *Pierre* de Luna, seigneur de Fuentiduena; & *Marie* de Mendoza, alliée 1°. à *Alfonse* de Mendoza, son cousin: 2°. à *Pierre* Bazan: 3°. à *George* de Mendoza, marquis d'Agropoli; 4. *Diégue*, chevalier de l'ordre de saint Jacques, qui de *Claude* de Caro, eut pour enfans *Pierre*, chevalier de l'ordre de S. Jacques, tué en une expédition en Angleterre; *Jean*, chevalier de l'ordre de saint Jean, tué en la même occasion que son frere; *Alfonse*, qui de *Marie* de Mendoza, sa cousine, fille d'*Alvare*, seigneur della Bella, eut trois enfans, morts jeunes; *Isabelle*, seconde femme de *Ferdinand* de Mendoza, son cousin, IV marquis de la Vallée Sicilienne; & *Antoine* de Mendoza, chevalier de l'ordre de Calatrava, qui de *Françoise* Lombardo, comtesse de Gambutesa, eut *Joseph*, mort sans postérité, & *Isabelle* de Mendoza, alliée à *Ferdinand* de Mendoza, VI marquis de la Vallée Sicilienne; 5. *Anne*, mariée 1°. à *Lelio* Carafe, marquis d'Arienzo: 2°. à *Charles* Caraccioli, comte de Saint-Angel; & 6. *Catherine* de Mendoza, alliée à *Artus* Pappacoda, marquis de Capurso.

XIII. FERDINAND Hurtado de Mendoza & Alarcon, mourut avant son pere. Il avoit épousé *Eléonore* de Saint-Severin, fille de *Pierre-Antoine*, prince de Busignano, dont il eut *Ferdinand*, III marquis de la Vallée Sicilienne, mort sans alliance en la fleur de son âge; & PIERRE, qui suit.

XIV. PIERRE Hurtado de Mendoza, prit le nom de FERDINAND après la mort de son frere aîné, & fut IV marquis de la Vallée Sicilienne & de Renda. Il avoit épousé 1°. *Lucrece* Thomacelli, veuve de *Galéas* Farnèse: 2°. *Isabelle*, fille de *Diégue* de Mendoza son oncle. Du premier mariage vinrent, 1. FRANÇOIS, dit *Ferdinand*, qui suit; & 2. *Eléonore*, morte sans alliance. Du second lit sortirent, 3. *André*, lequel d'*Hilarie* Sifola, eut *Antoinette* de Mendoza, mariée à *Michel* Gentille & Cardone; 4. *Diégue*; 5. *Eléonore*, alliée à *Fulvio* della Cornia, duc de Castiglione-del-Lago; & 6. *Claude-Antoinette* de Mendoza, qui épousa *Alexandre* Ridolfi, marquis de Baselice.

XV. FRANÇOIS, dit ensuite *Ferdinand* Hurtado de Mendoza, V marquis de la Vallée Sicilienne & de Renda, épousa *Lucréce* Coscia, fille du duc de Sainte-Agathe, dont il eut PAUL, dit *Ferdinand*, qui suit; *Alvare*; *Diégue*; *Charles*; *François*, provincial des Récollets; *Cornélie*, & *Isabelle* de Mendoza, religieuses.

XVI. PAUL, dit *Ferdinand* Hurtado de Mendoza, VI marquis de la Vallée Sicilienne & de Renda, avoit épousé *Isabelle*, fille d'*Antoine* de Mendoza, morte en 1633, dont il eut FERDINAND, qui suit; *Dominique*, clerc régulier; *Janvier*; *Lucréce*; *Antoinette*; *Thérèse*; & *Françoise* de Mendoza.

XVII. FERDINAND de Mendoza & Alarcon, VII marquis de la Vallée Sicilienne & de Renda, comte de Gambatesa, seigneur de Tosfécia, Pagliara, Aquaviva, &c. épousa 1°. *Antoinette-Marie* de Cavanillas, des marquis de Saint-Marc, morte sans enfans: 2°. *Lucréce* Ruffo & Caraccioli, fille de *Charles* Ruffo, III duc de la Bagnara.

BRANCHE DES COMTES DE TENDILLA, marquis de MONDEJAR.

IX. INICO Hurtado de Mendoza, frere de DIEGUE, premier duc de l'Infantado, fut créé comte de Tendilla en 1465, & fut aussi adelante & capitaine général d'Andalousie. Il avoit épousé *Elvire* de Quinones, fille de *Diégue* Fernandez, seigneur de Luna, dont il eut INICO, qui suit; *Diégue*, archevêque de Séville & cardinal, *dont il sera parlé dans un article séparé, & qui laissa quelques enfans naturels*; *Pierre*, qui épousa *Jeanne* de Nugnez Cabezadebaca, fille naturelle de *Pierre*, seigneur de Calende, dont étoient issus les seigneurs de Robres & de Sanguerren; *Catherine*, mariée à *Diégue* de Sandoval & Roxas, premier marquis de Denia; & *Mencie* de Mendoza, alliée à *Pierre* de Carillo & Albornoz, seigneur de Toralva.

X. INICO Lopez de Mendoza, II comte de Tendilla, premier marquis de Mondejar, grand d'Espagne, & viceroi de Grenade, mourut en 1515. Il avoit épousé, 1°. *Marie* Laso de Mendoza, fille de *Pierre*, seigneur de Mondejar, son oncle, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Françoise* Pachéco, fille de *Jean*, duc d'Escalone, dont il eut, 1. LOUIS, qui suit; 2. *Diégue*, qui fut envoyé à Rome en qualité de capitaine général des troupes espagnoles en Toscane, & mourut sans postérité vers l'an 1575, *& dont il sera parlé dans un article séparé*; 3. *Bernardin*, mort à la bataille de Saint-Quentin en 1557, laissant d'*Elvire* Carillo, fille de *Pierre* Carillo de Cordoue, *Catherine*, mariée 1°. à *François* de Mendoza: 2°. à *Louis* Hurtado de Mendoza, IV marquis de Mondejar; *Béatrix*, alliée à *Semen* Perez-Ruiz de Corella, VI comte de Concentaina; *Hieronyme*, qui épousa *Balthazar* de Mendoza, comte de Galve; *Inico* Lopez, commandeur d'Alcuesca; *Antoine*, mort à Rome; *François*; & *Jean* de Mendoza, commandeur de Merida, de l'ordre de saint Jacques, qui épousa *Jeanne* de Cardenas, fille de *Gautier*, seigneur de Colmenar, dont il eut *Elvire*, mariée 1°. à *Gomez* de Guzman, seigneur de Fuentes: 2°. à *Louis* de la Cueva, seigneur de Bedmar; & *Bernardin*, commandeur de Merida, qui mourut en 1585, laissant d'*Eléonore-Marie* de la Véga, fille d'*Antoine* Porto-Carrero de la Véga, seigneur de Monclova, pour fille unique *Sancie* de Mendoza, alliée à *François* Centurion, II marquis d'Almugnan; 4. *François*, évêque de Jaën; 5. *Marie*, alliée à *Antoine* Hurtado de Mendoza, II comte de Monteagudo; 6. *Marie* Pachéco, qui épousa *Jean* de Padilla; 7. *Isabelle* de Mendoza; 8. *Antoine* Hurtado de Mendoza, viceroi de la nouvelle Espagne, qui de *Catherine*, fille de *François* de Vargas, eut pour enfans, *Inico* Lopez, tué à la bataille de Saint-Quentin en 1557; *François*, général des galeres d'Espagne, mort en 1563, sans laisser de postérité de *Catherine* de Mendoza, sa cousine; & *Françoise* de Mendoza, qui épousa *Alfonse* Fernandez de Cordoue & Velasco, II comte d'Alcaudette. INICO, II comte de Tendilla, *eut aussi pour fille* naturelle, Marie, *qui épousa en Amérique* Martin *de Ircio*.

XI. LOUIS Hurtado de Mendoza, II marquis de

de Mondejar, III comte de Tendilla, viceroi de Navarre, épousa *Catherine* Mendoza, fille de *Pierre* Gonzalez, premier marquis de Montéagudo, dont il eut INICO, qui suit; *François*, chevalier de l'ordre de Saint Jacques, surnommé *le More*; *Françoise*, alliée à *Balthazar* Ladron de la Maza; *Marie*, fondatrice du collége des Jésuites d'Alcala de Henarès; *Isabelle*; *Anne*; & *Louise* de Mendoza.

XII. INICO Lopez Hurtado de Mendoza, III marquis de Mondejar, IV comte de Tendilla, fut viceroi de Naples, & mourut en 1577. Il avoit épousé *Marie* de Mendoza, fille d'*Inico* Lopez, IV duc de l'Infantado, dont il eut 1. LOUIS, qui suit; 2. INICO, qui continua *la postérité qui sera rapportée après celle de son frere ainé*; 3. *Bernardin*, chanoine de Tolède; 4. *François*, amiral d'Aragon, & marquis de Guadaleste par sa femme, *Marie* Ruiz-Colon de Cardonne, sœur & héritiere de *Christophe* de Cardonne, II marquis de Guadaleste, &c. après la mort de laquelle il fut prêtre, & mourut le premier mars 1623, ayant eu de son mariage pour fille unique *Marie* de Mendoza, morte jeune; 5. *Diégue*, mort à l'âge de 21 ans; 6. *Henri*, chevalier de l'ordre de Saint Jacques; 7. *Jean*, né le 5 février 1555, qui fut VI duc de l'Infantado par son mariage avec *Anne* de Mendoza, veuve de *Rodrigue* de Mendoza, dont il eut *Anne* de Mendoza, mariée à *François-Diégue* Lopez de Zuniga & Sotomajor, IX comte de Belalcazar; 8. *Pierre* Gonzalez, prieur d'Irlande, commandeur de Viso, général des galeres de l'ordre de Malte; 9. *Catherine*, mariée à *Alfonse* de Cardenas, III comte de la Puebla-del-Maëstre; 10. *Isabelle*; & 11. *Elvire* de Mendoza, alliée à *Pierre* de Tolède, marquis de Villafranca.

XIII. LOUIS Hurtado de Mendoza, IV marquis de Mondejar, V comte de Tendilla, mourut en 1604. Il avoit épousé 1°. *Catherine* de Mendoza, veuve de *François* de Mendoza, général des galeres d'Espagne, & fille de *Bernardin*, & d'*Elvire* Carillo: 2°. *Béatrix* de Cardonne, fille d'*Adam*, seigneur de Dietrichstein, & de *Marguerite* de Cardonne, de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier mariage étoit issu INICO, qui suit.

XIV. INICO Lopez Hurtado de Mendoza, VI comte de Tendilla, mourut avant son pere le 8 octobre 1592, sans laisser de postérité d'*Anne* de Silva, fille de *Rodrigue*, duc de Pastrane.

XIII. INICO Lopez Hurtado de Mendoza, frere puîné de LOUIS, IV marquis de Mondejar, & V comte de Tendilla, fut chevalier de l'ordre de S. Jacques, & ambassadeur à Venise. Il avoit épousé *Marie* de Mendoza, dont il eut INICO, qui suit; & GEORGE, qui a fait la *branche des marquis d'AGROPOLI, rapportée ci-après*.

XIV. INICO Lopez Hurtado de Mendoza, devint V marquis de Mondejar, & VII comte de Tendilla après la mort de *Louis* son oncle. Il épousa *Anne* de Cabrera & Vargas, fille de *Diégue*, après la mort de laquelle il se rendit Jésuite, & mourut en 1647, ayant eu de son mariage INICO, qui suit; *Diégue*, chevalier de l'ordre de saint Jacques, mort jeune; & *Marie* de Mendoza, qui fut VII marquise de Mondejar, & IX comtesse de Tendilla après la mort de son frere, & épousa *Alfonse* de Guzman & Silva, II comte de Saltes, lequel étant mort avant l'accomplissement de son mariage, elle se remaria à *Diégue-Felix-Antoine* de Croi & Peralta, VI marquis de Falces, comte de Saint-Etienne, qui mourut sans postérité le 8 septembre 1681.

XV. INICO Lopez Hurtado de Mendoza, VIII comte de Tendilla, VI marquis de Mondejar, mourut en 1656, sans laisser de postérité de *Briande* Sarmiento-de-la-Cerda & Zuniga, IV marquise d'Ayamonte, veuve de *Rodrigue* Guzman, comte de Saltes.

BRANCHE DES MARQUIS D'AGROPOLI, devenus marquis de MONDEJAR.

XIV. GEORGES Hurtado de Mendoza, marquis d'Agropoli au royaume de Naples, frere d'INICO, V marquis de Mondejar, & VII comte de Tendilla, épousa *Marie* de Mendoza, veuve de *Pierre* Bazan, & fille d'*Alvare* de Mendoza, des marquis de la Vallée Sicilienne, dont il eut pour fille unique, MARIE, qui suit.

XV. MARIE de Mendoza & Aragon, II marquise d'Agropoli, épousa *Nunnio* de Cordoue & Boccanegra, dont elle eut *Françoise-Jeanne* de Mendoza & Aragon, VIII marquise de Mondejar, &c. mariée 1°. à *François-Dominique*, comte de Coruna: 2°. à *Diégue* de Silva & Mendoza, comte de Galves, morte sans postérité; & MARIE-GREGOIRE, qui suit.

XVI. MARIE-GREGOIRE de Mendoza, IX marquise de Mondejar, &c. épousa en 1654, *Gaspard* de Mendoza-Ybanez de Ségovie & Arévalo. De ce mariage sortirent JOSEPH, qui suit; *François*, & *Nunnio*, chanoines de saint Ildefonse d'Alcala; & *Vincent* de Mendoza, officier de Marine.

XVII. JOSEPH Ybanez de Mendoza, X marquis de Mondejar, VII comte de Tendilla, a épousé *Marie-Victoire* de Vélasco, sœur du connétable de Castille, dont sont issus *Nicolas-Louis*; *Gaspard-Thomas*; & *François-Marie* de Mendoza.

BRANCHE DES COMTES DE CORUGNA.

IX. LAURENT Suarez Hurtado de Mendoza, & Figueroa, quatriéme fils d'INICO Lopez de Mendoza, premier marquis de Santillana, fut fait comte de Corugna en 1466, & mourut le 21 mai 1481. Il avoit épousé *Isabelle* de Bourbon, fille de *Rodrigue* de Villandrade, premier comte de Ribadeo, dont il eut BERNARDIN, qui suit; *Marie*, premiere femme de *Ferdinand* Alvarez de Tolède, II comte d'Oropésa; & *Isabelle* de Bourbon, mariée à *Etienne* de Guzman, seigneur d'Orgaz.

X. BERNARDIN Suarez Hurtado de Mendoza, II comte de Corugna, vicomte de Torija, épousa *Marie* Manrique de Sotomajor, fille d'*Alfonse*, comte de Belalcazar, dont il eut *Laurent* Suarez, mort avant son pere, sans enfans de *Marie* de Tolède; ALFONSE, qui suit; JEAN, qui a donné origine à la *branche des comtes de* BARAJAS, *rapportée ci-après*; & *Marie* de Mendoza, alliée à *François* de Quignonez, III comte de Luna.

XI. ALFONSE Suarez Hurtado de Mendoza, III comte de Corugna, mourut en 1544. Il avoit épousé *Jeanne* Ximénès de Cisnéros, fille de *Jean*, & niéce de *François* Ximénès, cardinal, dont il eut, 1. LAURENT, qui suit; 2. *François*, chevalier de l'ordre de saint Jacques, & commandeur de la Fuente-del-Maëstre, qui de *Marie* de Vélasco, dame de Verberana, eut pour fille unique *Jeanne* de Velasco & Mendoza, qui épousa *Alfonse* Ramirez de Mendoza; 3. *Pierre* Gonzalez, qui fut d'église; 4. *Antoine*, chevalier de l'ordre de saint Jacques, & envoyé à Gênes, mort sans enfans de *Marie* de Almaguer; 5. 6. *Gaspard*, & *Alfonse*, chanoines de Tolède; 7. *Bernardin*, chevalier de l'ordre de saint Jacques, commandeur d'Alhange, & ambassadeur en Angleterre & en France; 8. *Marie* Manrique de Mendoza; 9. *Eléonore*, mariée à *Ferdinand* Alvarez Ponce de Leon, seigneur de Cédillo; 10. *Isabelle*, religieuse; 11. *Anne*, qui épousa *Garcias* Ramirez de Cardenas; 12. *Catherine*,

mariée à *Ferdinand* de Gamboa-Arteaga; & cinq autres filles religieuses.

XII. LAURENT Suarez Hurtado de Mendoza, IV comte de Corugna, fut viceroi de la nouvelle Espagne, & mourut à Mexique le 29 juin 1583. Il avoit épousé *Catherine* de la Cerda, fille de *Jean*, duc de Médina-Céli, dont il eut *Alfonse* Suarez, mort avant son pere; BERNARDIN, qui suit; *Jeanne*, mariée 1°. à *Alvare* de Mendoza, seigneur de Silillos: 2°. à *Antoine* de Padilla, seigneur de Noves & Mejorada; & *Marie-Anne* de Mendoza, alliée à *Alfonse* Martinez de Leyva, seigneur de Leyva.

XIII. BERNARDIN Suarez Hurtado de Mendoza, V comte de Corugna, vicomte de Torija, mourut le 4 juillet 1595. Il avoit épousé *Marie-Anne* de Bazan, fille d'*Alvare*, premier marquis de Sainte-Croix, dont il eut *Laurent* Suarez, VI comte de Corugna, vicomte de Torija, mort sans alliance le 9 février 1616; *Bernardin* Suarez, mort en 1601, à l'âge de 19 ans; SEBASTIEN, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Pierre* de Zuniga, premier marquis de Flores Davila; *Marie-Apollonie*, alliée à *Jean* de Torres & Portugal, II comte de Villardompardo; *Catherine*, qui épousa *Martin-Valere* de Franqueza, comte de Villa-Franqueza; & *Marie-Anne* de Mendoza, religieuse.

XIV. SEBASTIEN Hurtado de Mendoza, fut VII comte de Corugna, & vicomte de Torija après la mort de son frere aîné, & mourut sans alliance.

BRANCHE DES COMTES DE BARAJAS, devenus comtes de CORUGNA.

XI. JEAN Hurtado de Mendoza, fils puîné de BERNARDIN, II comte de Corugna, épousa *Marie* de Mendoza, fille de *Jean*, seigneur de Belena, dont il eut MARIE, qui suit.

XII. MARIE Hurtado de Mendoza, épousa *François* Zapata de Cisnéros, premier comte de Barajas. De ce mariage vint DIEGUE, qui suit.

XIII. DIEGUE Zapata de Mendoza, II comte de Barajas, seigneur de Alaméda, épousa, 1°. *Catherine* de Zuniga, fille de *Pierre*, II marquis de Aguilafuente, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marie-Sidonia* Riederer-de-Paar, dont il eut ANTOINE, qui suit; & PIERRE, dont *la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné.*

XIV. ANTOINE Zapata de Mendoza, III comte de Barajas, IX de Corugna, & marquis de Alaméda, mourut en 1676. Il avoit épousé *Anne-Marie* de Silva, fille de *Rodrigue*, III duc de Pastrane, dont il eut DIEGUE-PHILIPPE, qui suit; *Marie* Zapata & Silva, V comtesse de Barajas, XI comtesse de Corugna, marquise de Alaméda, vicomtesse de Torija, après la mort de son frere, laquelle épousa 1°. *Pierre* Zapata, son oncle: 2°. *Pierre* Mascaregnas, II marquis de Montaluan; *Eléonore-Marie*, alliée à *Joseph-Diégue* Fernandez de Cordoue & Portocarrero, comte de Casapalma; & *Catherine*, mariée en 1676, à *François* Guttierrez de Los-Rioos & Cordoue, III comte de Fernand-Nugnez, morte en 1681.

XV. DIEGUE-PHILIPPE Zapata-de-Mendoza, IV comte de Barajas, X comte de Corugna, marquis de Alaméda, &c. mourut le 11 décembre 1684, sans postérité de *Marie-Augustine* Sarmiento, fille de *Diégue*, III comte de Salvatierra.

XIV. PIERRE Zapata, fils puîné de DIEGUE, II comte de Barajas, fut chevalier de l'ordre de saint Jacques, & épousa *Marie* Zapata & Silva, sa niéce, V comtesse de Barajas, XI comtesse de Corugna, fille d'*Antoine*, III comte de Barajas, laquelle prit une seconde alliance avec *Pierre* Mascarenas, II marquis de Montaluan, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, ayant eu de son premier mariage, DIEGUE-ANTOINE, qui suit; *Melchiore* Zapata, mariée à *Alfonse* de Ribadeneyra-Nigno de Castro, fils aîné du marquis de la Véga, morte sans enfans; *Anne* Zapata, religieuse à Milan; & *Marie-Josephe-Polycarpe* Zapata de Silva, dame de la reine Marie-Louise d'Orléans, morte en 1685.

XV. DIEGUE-ANTOINE Zapata de Mendoza & Silva, mourut sans alliance, en 1684.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE COLMENAR.

IX. JEAN Hurtado de Mendoza, cinquiéme fils d'INICO Lopez, seigneur de Mendoza, marquis de Santillana, fut seigneur de Colménar & de Cardoso. Il avoit épousé 1°. *Françoise* de Ribéra, fille de *Diégue* Gomez, adelante d'Andalousie: 2°. *Eléonore* de Luxan. Du premier lit vint INICO, qui suit. Du second sortit JEAN, qui fit la *premiere branche des seigneurs del* FRESNO *del* TOROTE, *rapportée ci-après.*

X. INICO Lopez Hurtado de Mendoza, seigneur de Colménar, laissa de *Constance* de Ayala, *Françoise* de Mendoza, dame de Colménar, mariée à *Rodrigue* de Mendoza, premier marquis de Montes Claros.

PREMIERS SEIGNEURS DEL FRESNO del TOROTE.

X. JEAN Hurtado de Mendoza, fils issu du second lit de JEAN, seigneur de Colménar, fut seigneur del Fresno del Torote, & épousa *Marie* Condelmario, dont il eut JEAN, qui suit; *Anne*, mariée à *Inico* de Mendoza; & *Eléonore* de Mendoza, alliée à *Pierre* Nugnez de Tolède.

XI. JEAN Hurtado de Mendoza, III seigneur del Fresno del Torote, épousa *Neste* de Vozmédiano, dont il eut JEAN, qui suit; & *Marie* de Mendoza, alliée à *Gaspard* Ramirez de Vargas.

XII. JEAN Hurtado de Mendoza, IV seigneur del Fresno del Torote, avoit épousé *Agnès* de Ribera, fille de *Melchior* Herrera, premier marquis d'Augnon, dont il eut JEAN, qui suit; & *Ferdinand*, mort sans alliance.

XIII. JEAN Hurtado de Mendoza, V seigneur del Fresno del Torote, épousa *Marie* de Porres & Zuniga, fille d'*Emanuel* de Porres, seigneur de Tremoroso, dont il eut pour fille unique *Isabelle* de Mendoza, dame del Fresno del Torote, qu'elle porta en mariage à *Diégue* Hurtado de Mendoza, *dont sont issus les derniers seigneurs del* FRESNO, *rapportés ci-devant.*

BRANCHE DES COMTES DE PRIEGO.

VII. INICO Lopez Hurtado de Mendoza, fils puîné de PIERRE de Gonzalez, seigneur de Mendoza, épousa 1°. *Jeanne-Mendez* de Benavides, fille de *Mendez* Rodriguez, seigneur de Benavides: 2°. *Agnès* Manuel, fille de *Jean* Sanchez, comte de Carrion. Du premier mariage vint *Aldoncie*, morte sans alliance. Du second étoit issu, DIEGUE, qui suit.

VIII. DIEGUE Hurtado de Mendoza, fut créé comte de Priégo, en 1465. Il avoit épousé *Thérèse* Carillo, dame de Priégo, fille de *Pierre* Carillo; dont il eut PIERRE, qui suit; *Inico* Lopez de Mendoza, seigneur d'Argal & de Monchales, qui épousa 1°. *Constance* de Coëllo, fille d'*Etienne*, seigneur de Montalvo: 2°. *Marie* Diaz de Aquillera, fille d'*Alfonse* de Molina, seigneur d'Embid, desquelles il n'eut point d'enfans; & *Aldoncie* de Mendoza, mariée à *Alfonse* de Haro, seigneur de Busto.

IX. PIERRE Carillo de Mendoza, II comte de Priégo, seigneur d'Escabas & de Cagnaberas, avoit

époufé *Marie* de Quignonez, fœur de *Diégue* Fernandez, premier comte de Luna, dont il eut DIEGUE, qui fuit; FERDINAND, qui continua *la poſtérité qui ſera rapportée après celle de ſon frere aîné; François*, feigneur de Péralez; *Hurtado*, fondateur du monaftere del Rofale de Priégo; *Jomare*, alliée à *Etienne* Coëllo, feigneur de Montalvo; *Catherine*, mariée à *Inico* de Molina, III feigneur de Embid; *Elvire*, qui époufa *Gutier* de Sandoval, feigneur de Veuxofa; & *Aldoncie* de Mendoza, mariée à *Garcias* Bravo d'Atienza.

X. DIEGUE Hurtado de Mendoza, III comte de Priégo, époufa *Jomare* de Mendoza, fille de *Pierre* Hurtado, adelante de Cazorla, dont il eut LOUIS, qui fuit; & *Marie* de Mendoza, alliée à *François* Zapata.

XI. LOUIS Hurtado de Mendoza, IV comte de Priégo, mourut en 1522, fans enfans de *Béatrix* de Valence & Benavides, fille d'*Emanuel*, III feigneur de Javalquinto.

X. FERDINAND Hurtado de Mendoza, frere puîné de DIEGUE, III comte de Priégo, fut V comte de Priègo, après la mort de fon neveu, & époufa *Léonore* de Ajala, dont il eut *Pierre*, VI comte de Priégo, qui fe rendit depuis religieux de l'ordre de faint François; LOUIS, qui fuit; *Elvire*, mariée à *Bernardin* de Portugal; *Anne* & *Béatrix* de Mendoza, religieufes.

XI. LOUIS Hurtado de Mendoza, IV comte de Priégo, époufa *Etiennette*, fille de *Garcias* de Villareal, dont il eut FERDINAND, qui fuit; *Louis* Carillo, mort fans enfans de *Catherine*, fille de *Pierre* de Mendoza; *Diégue*, chantre de l'églife de Cuenca; *Jean*; *Pierre*; *Louiſe*, mariée à *Jean* Vafquez de Molina, feigneur de Pajo; & *Marie* de Mendoza, alliée à *Jean* Vafquez de Salazar, feigneur de Marmol.

XII. FERDINAND de Carillo-de-Mendoza, VIII comte de Priégo, époufa *Jeanne* de Cardenas, fille de *Louis* Carillo d'Albornoz, feigneur de Torralva, dont il eut *Louis*, IX comte de Priégo, mort fans alliance; PIERRE, qui fuit; *Ferdinand*, Jéfuite; *Antoine*, chantre de l'églife de Cuença; & *Etiennette* de Mendoza, alliée à *Alfonſe* de Cardenas, comte de la Puebla del Maeftre.

XIII. PIERRE Hurtado de Mendoza, X comte de Priégo, &c. mourut le 2 décembre 1619. Il avoit époufé 1°. *Marie* de Zapata, fille de *François*, premier comte de Barajas: 2°. *Jeanne* Cortez & Arellano, fille de *Martin* Cortez, II marquis de Valle: 3°. *Marie* de la Cuéva, fœur d'*Alfonſe*, premier marquis de Bedmar. Du premier mariage fortirent, *Jeanne*, XI comteffe de Priégo, mariée 1°. à *François* Gafol, chevalier de l'ordre de S. Jacques, protonotaire du royaume d'Aragon: 2°. à *Diégue* Pimentel, marquis de Gelves; *Marie*, alliée à *Louis* de Mendoza; & ANTOINETTE, qui fuit. Du fecond mariage vinrent, *Ferdinand*, mort jeune; & *Etiennette* de Mendoza, marquife de Valle, qui époufa *Diégue* d'Aragon & Tagliava, duc de Terranova.

XIV. ANTOINETTE de Mendoza, XII comteffe de Priégo, époufa *Raphaël* Garcez, feigneur de Santa Croche, dont elle eut JEROSME, qui fuit; *Iſabelle-Engracie*, mariée à *Joſeph* Strata, premier marquis de Robledo; *Blaiſe*, alliée au feigneur de Los-Cobos; & *Anne* de Mendoza, qui époufa *N.* de Saint-Victor, marquis de la Rambla.

XV. JEROSME Garcez-Carillo-de-Mendoza, XIII comte de Priégo, baron de Gaibiel & de Santa Croche, feigneur d'Efcabas, Cagnaberas, & Caftelnuovo, époufa *Marguerite* Zapata, fille de *Diégue*, II comte de Barajas, dont il eut PIERRE, qui fuit; *Marie-Sidonie* Garcez de Mendoza, qui fut XV comteffe de Priégo après la mort de fon frere, & fut mariée à *François* Fernandez de Cordoue, I marquis de Moratilla, feigneur de Belmonte; & *Jeanne*, alliée à *François-Antoine* de Médina-Tolède & Guzman, I comte de la Ribera.

XVI. PIERRE Garcez-Carillo-de-Mendoza, XIV comte de Priégo, mourut fans laiffer de poftérité d'*Antoinette-Marie* de Tolède, fille de *Pierre*, I marquis de Mancera.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MENDIBIL, comtes de MONTEAGUDO, marquis d'ALMAZAN.

IV. HURTADO Diaz de Mendoza, fils de JEAN Hurtado, & de *Marie*, feigneur & dame de Mendoza & de Mendibil, fut feigneur de Mendibil & de Ribera, & époufa *Marie* de Mendoza, dame de Lodio, dont il eut JEAN qui fuit; & HURTADO, qui a fait la *branche des comtes de la* CORZANA, *rapportée ci-après.*

V. JEAN Hurtado de Mendoza, dit *le Grand*, feigneur de Mendibil, Ribera, Almazan, Moron, & Gormaz, mourut en 1426, âgé de 75 ans. Il avoit époufé *Marie* de Caftille, dame de la Olméda, fille de *Tellez* de Caftille, feigneur de Bifcaye, dont il eut 1°. PIERRE, qui fuit; 2. *Rodrigue* Diaz, feigneur de Martioda & los Huetos, amiral de Caftille, qui époufa *Majore* de Ayala, fille de *Pierre* Lopez de Ayala, dont il eut *Marie*, dame de Martioda & los Huétos, alliée à *Jean* Hurtado de Mendoza, & *Eléonore* de Mendoza, qui époufa *Jean* Henriquez, feigneur de Cabréra; 3. JEAN, qui a fait la *branche des feigneurs de* MORON, *rapportée ci-après*; 4. DIEGUE, qui a fait *celle des marquis de* CAGNETE, *auſſi rapportée ci-après*; & 5. *Thérèſe* de Mendoza, mariée à *Alvare* de Luna.

VI. PIERRE Gonzalez Hurtado de Mendoza, feigneur de Almazan, époufa *Marie* Ruiz de Aellon, dame de Monteagudo & Rello, dont il eut JEAN, qui fuit.

VII. JEAN Hurtado de Mendoza, furnommé *le Bon*, feigneur de Almazan & de Montéagudo, époufa *Agnès* Henriquez, fille d'*Alfonſe*, amiral de Caftille, dont il eut PIERRE, qui fuit; *Gonſalve*; *Alfonſe*, évêque de Coria; *Jean*; *Béatrix*, mariée à *Sanche* de Caftille, feigneur de Herrera; & *Rodrigue* Hurtado de Mendoza, feigneur de Sainte-Cécile, qui époufa *Jeanne* de Azevedo, dont il eut pour fille unique *Iſabelle* de Mendoza, feconde femme de *Jean* Lopez de Gamboa, feigneur d'Olafo.

VIII. PIERRE Gonzalez Hurtado de Mendoza, furnommé *le Fort*, feigneur d'Almazan & de Montéagudo, époufa 1°. *Marie* de Luna, fille de *Jean* Martinez de Luna: 2°. *Blanche* de Navarre, dame de Lodofa & Bugnuel, fille de *Godefroi*, comte de Cortes. Du premier mariage vinrent, PIERRE, qui fuit; *Diégue*; *Rodrigue*; & *Briande* de Mendoza. Du fecond fortirent, *Jean* de Navarre & de Mendoza, feigneur de Lodofa, Bugnuel & Ribaforada, mort fans enfans de *Marie* de Mendoza, fille de *Rodrigue* Diaz, feigneur de Moron; *Marie* & *Agnès*.

IX. PIERRE Gonzalez Hurtado de Mendoza, feigneur de Almazan, fut créé comte de Montéagudo. Il avoit époufé 1°. *Iſabelle* de Zuniga & Avellanéda, fille de *Diégue*, I comte de Miranda: 2°. *Marie* de Cordoue, fille de *Garcias*, III feigneur de Guadalcazar, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de fa premiere femme, furent *Jean*, mort avant fon pere, fans enfans d'*Elvire* Henriquez; ANTOINE, qui fuit; ALFONSE, qui fit la *branche des feigneurs de* TEJADA, *rapportée ci-après*; *Catherine*, mariée à *Louis* Hurtado de Mendoza, II marquis de Mondejar; *Marie*, alliée à *Jean* de

Palafox, seigneur de Ariza; *Constance*, religieuse; *Aldoncie* de Avellanéda, qui épousa *Rodrigue* Diaz de Mendoza, seigneur de Moron; *Isabelle*, alliée à *Alvare* de Luna, seigneur de Cornago; *Agnès*, mariée à *Alfonse* Pimentel, V comte de Bénavente; & *Marie* de Mendoza, qui épousa *Antoine* Sarmiento.

X. ANTOINE Hurtado de Mendoza, II comte de Montéagudo, seigneur de Almazan, épousa 1°. *Marie* de Mendoza, fille d'*Inico* Lopez, II marquis de Mondejar: 2°. *Anne* de Porras: 3°. *Thérèse* de Quignonez, fille de *Ferdinand* de Véga, seigneur de Grajal. Du premier mariage sortirent JEAN, qui suit; *Antoine*, religieux de l'ordre de saint Dominique; *Grégoire*, castellan de l'empereur Charles-*Quint*; & *Isabelle* de Mendoza, mariée à *Gonsalve* Chacon, III seigneur de Casarubios. Du troisiéme mariage sortirent *Pierre* Gonzalez, chevalier de l'ordre d'Alcantara, mort sans enfans de *Mencie* de la Cerda; & *Ferdinand* de Mendoza, chevalier de l'ordre de saint Jacques, qui de *Marie* de Urrias, eut pour fille unique *Thérèse* de Mendoza, dame de Marchamolo, mariée à *François* de Téjada & Guzman, seigneur de Valdoséra.

XI. JEAN Hurtado de Mendoza, III comte de Montéagudo, &c. épousa *Louise* Faxardo, fille de *Gonsalve* Chacon, seigneur de Casarubios, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Louis*, religieux de l'ordre de saint François; *Gonsalve*, écolâtre de Siguença; *Françoise*, mariée à *François* de Carvajal, I comte de Torrejon & Rubio; *Marie*, alliée à *François* de Carvajal; *Marie-Anne*; *Louise*, & *Magdeléne* de Mendoza, religieuses.

XII. FRANÇOIS Hurtado de Mendoza, IV comte de Montéagudo, fut créé marquis de Almazan, en 1575. Il avoit épousé *Marie* de Cardénas, fille de *Bernardin*, II duc de Maquéda, dont il eut, *Jean*, & *Bernardin*, morts jeunes; FRANÇOIS, qui suit; *Louise*, mariée à *Jean* Porto-Carrero; *Isabelle*, alliée à *Louis* Carillo de Tolede, marquis de Caracène; & *Marie* de Mendoza, qui épousa *Gonsalve* Messia, III marquis de la Guardia.

XIII. FRANÇOIS Hurtado de Mendoza, II marquis de Almazan, V comte de Montéagudo, épousa *Anne*, fille de *Louis* Porto-Carrero, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Louis*, mort jeune; *Marie*, morte sans alliance; *Antoinette*, III marquise de Almazan, & VII comtesse de Montéagudo après la mort de son frere, laquelle fut mariée à *Gaspard* Moscoso-Ossorio, fils aîné du comte de Altamire; *Jeanne*, alliée à *Garcias-François* Suarez de Carvajal, seigneur de Pegnaluer; *Marguerite*; *Anne*, & *Eléonore* de Mendoza.

XIV. FRANÇOIS Hurtado de Mendoza, VI comte de Montéagudo, mourut le 31 août 1598, âgé de 21 ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE TEJADA, & LODAREJOS.

X. ALFONSE Hurtado de Mendoza, fils puîné de PIERRE Gonzalez, I comte de Montéagudo, fut seigneur de Téjada, & chevalier de l'ordre de saint Jacques. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* de la Cerda, fille de *Louis*, I duc de Médina-Céli: 2°. *Catherine* de Salazar. Du premier mariage sortirent, *Jean*, mort sans postérité de *Marie* de Torres & la Cerda; *François*, qui n'eut point d'enfans de *Béatrix* de Salazar; & *Agnès* de Mendoza, mariée à *François* Fernandez de Luna, seigneur de Camarasa: 2°. à *Pierre* de Luna, I comte de Morata. Du second vinrent, JEAN, qui suit; & *Emanuel* de Mendoza.

XI. JEAN Hurtado de Mendoza, épousa *Françoise* de Salazar, dont il eut *Alfonse*, seigneur de Lodaréjos & Vallana, mort sans postérité de *Marie* de Mendoza, fille de *Christophe*, seigneur de Hinojosa; & PIERRE, qui suit.

XII. PIERRE Gonzalez Hurtado de Mendoza, fut seigneur de Lodaréjos & Vallana après la mort de son frere, & épousa *Marie* Manuel Zapata, fille de *Jean*, seigneur de Téjado, dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MORON, comtes de CASTROGERIZ, VILLAZOPEQUE, & marquis de HINOJOSA.

VI. JEAN Hurtado de Mendoza, troisiéme fils de JEAN, dit *le Grand*, seigneur de Mendibil, &c. fut seigneur de Moron, de Gormaz & de Mendibil, & épousa 1°. en 1396, *Eléonore* de Arellano, fille de *Jean* Ramirez, seigneur de los Caméros: 2°. *Mencie* de Mendoza, dame de Hita & de Buitrago, veuve de *Gaston* de la Cerda, II comte de Médina-Céli: 3°. *Marie* de Luna, fille du seigneur de Ylluéca. Du premier mariage vinrent, RODRIGUE, qui suit; JEAN, qui fit la *branche des comtes de* ORGAZ, *rapportée ci-après*; & *Eléonore*, mariée à *Jean* Hurtado de Mendoza. Du second lit étoit issue *Marie*, alliée à *Pierre* Sarmiento, seigneur de Salinas. Du troisiéme lit sortirent, *Jean* de Luna, seigneur de Zubéra; & *Briande* de Luna & Mendoza, premiere femme de *Diégue* Hurtado de Mendoza, I duc de l'Infantado.

VII. RODRIGUE Diaz Hurtado de Mendoza, seigneur de Moron, Gormaz, fut créé comte de Castrogériz, & épousa *Elvire*, dite aussi *Béatrix* de Guzman, fille d'*Alvare* Perez, seigneur de Orgaz, dont il eut ALVARE, qui suit; RODRIGUE, qui a continué *la branche des seigneurs de* MORON, *rapportée ci-après*; *Charles*, protonotaire apostolique, doyen & chanoine de Tolede; *Louis*, abbé de Covarrubios; *Elvire*, mariée à *Pierre* de Quijada, seigneur de Villagarcias; *Eléonore*, alliée à *Jean* de Velasco, I comte de Siruela; & *Marie* de Mendoza, qui épousa *Louis* de Velasco, seigneur de Belorado.

VIII. ALVARE Hurtado de Mendoza, II comte de Castrogériz, épousa *Jeanne* de la Cerda, fille de *Louis*, I duc de Médina-Céli, dont il eut RODRIGUE, qui suit; *Louis*, chevalier de l'ordre de Calatrava, & commandeur de la Penna de Martos; & *Béatrix* de Mendoza, seconde femme de *Jean* de Silva & Ribera, I marquis de Montemajor. *Il eut aussi un fils* naturel, *nommé* Rodrigue.

IX. RODRIGUE Hurtado de Mendoza, III comte de Castrogériz, seigneur de Astudillo, épousa *Anne* Manrique, dame de Villazopeque, dont il eut ALVARE, qui suit; *Rodrigue*, évêque d'Orense en 1532, puis de Salamanque en 1538, mort le 4 novembre 1543; *Gomez*, commandeur de Caraquel de l'ordre de Calatrava, & *Jeanne* de la Cerda-Mendoza, mariée en 1525, à *Laurent* Manuel, seigneur de Belmonte.

X. ALVARE Gomez Hurtado de Mendoza Manrique, IV comte de Castrogériz, seigneur de Astudillo & de Villazopeque, épousa en 1514, *Magdeléne* de Sandoval & Roxas, fille de *Bernard*, II marquis de Dénia, dont il eut ANTOINE, qui suit; *Magdeléne*, & *Françoise* de Mendoza, religieuses de l'ordre de saint Dominique.

XI. ANTOINE Gomez Hurtado de Mendoza, V comte de Castrogériz, seigneur de Astudillo & de Villazopeque, épousa 1°. *Isabelle* de Vélasco, fille de *Jean*, I marquis de Verlanga: 2°. *Elvire* Manrique, fille de *Garcias* Hernandez, V comte d'Osorno: 3°. *Catherine* Pinélo: 4°. *Anne-Marie* Manrique, fille de *François* d'Orenso-Manrique, seigneur de Amaja. Du premier mariage vinrent

GOMEZ, qui suit; *Alvare*, mort sans alliance; *Jeanne*, mariée à *Antoine* Coloma, II comte de Elda; *Catherine*; *Isabelle*; & *Agnès*, religieuses; & *Jean* Hurtado de Mendoza, marquis de Saint-Germain, puis de Hinojosa, gouverneur du Milanez, qui épousa *Marie* Velasco & Alvarado, fille de *Garcias* de Alvarado, I comte de Villamor, dont il eut *François*, mort jeune; & *Anne-Marie* de Mendoza, II marquise de Hinojosa, dame de Saint-Léonard, mariée à *Jean* Ramirez de Arellano, VII comte d'Aguilar, morte le 11 janvier 1642. Du second mariage d'*Antoine* Gomez, V comte de Castrogériz, étoit issue *Jeanne*, mariée à *Diegue* Ruiz de Alarcon, I comte de Valverde. Du quatriéme sortirent, *Alvare*, chevalier de l'ordre de saint Jacques; & *Antoinette* de Mendoza, mariée en 1648, à *Jean-Alfonse* Pimentel de Herrera, X comte de Benavente.

XII. GOMEZ Hurtado de Mendoza, VI comte de Castrogériz, & I de Villazopeque, épousa en 1582, *Marie* Henriquez de Ribera, fille de *Pierre*, I marquis de Malpica, dont il eut ISABELLE, qui suit; & *Catherine* de Mendoza, alliée à *Jean* Hurtado de Mendoza, IV comte de Orgaz.

XIII. ISABELLE de Mendoza, VII comtesse de Castrogériz & II de Villazopeque, épousa 1°. en 1605, *Diegue* Sarmiento de Mendoza, IX comte de Ribadavia: 2°. en 1617, *Gonsalve* Faxardo, I marquis de Saint-Léonard, duquel elle n'eut point d'enfans; mais du premier mariage vint EMANUEL, qui suit.

XIV. EMANUEL Gomez-Manrique-de-Mendoza-Sarmiento de Los Cobos & Luna, IV marquis de Camarasa, X comte de Ribadavia & Riela, VIII comte de Castrogériz & III de Villazopeque, grand de Castille, viceroi de Sardaigne, où il fut tué le 21 juillet 1668.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MORON, comtes de LODOSA.

VIII. RODRIGUE Diaz Hurtado de Mendoza, second fils de RODRIGUE Diaz, I comte de Castrogériz, fut seigneur de Moron, & épousa *Béatrix* de Norogna, fille de *Rodrigue* Pereira, dont il eut RODRIGUE, qui suit; JEAN, qui fit la *branche des comtes de* RIBADAVIA *rapportée ci-après*; *Marie*, alliée à *Jean* de Navarre & Mendoza, seigneur de Lodosa; & *Isabelle* de Mendoza, mariée à *Simon* Gonzalez de la Camera, seigneur de la Villanueva de Calleta.

IX. RODRIGUE Diaz Hurtado de Mendoza, IV seigneur de Moron, épousa *Aldoncie* de Avellaneda & Zuniga, fille de *Pierre* Gonzalez de Mendoza, I comte de Monteagudo, dont il eut JEAN, qui suit; *Pierre* Gonzalez, chevalier de saint Jean, & commandeur d'Yebenes; & *Rodrigue* de Mendoza, viceroi de Calabre, qui épousa *Guiomare* Cerbellon, dont il eut pour fille unique *Victoire* de Mendoza, maîtresse d'*Alfonse* de Bazan, frere du premier marquis de Sainte-Croix, puis mariée à *Jean* de Franco de Guzman.

X. JEAN Hurtado de Mendoza, V seigneur de Moron, étoit aveugle, & épousa 1°. *Louise* de Velasco, fille de *Jean* Vélasquez de Cuellar, dame de Villavaquerin: 2°. *Eléonore* de Rio, veuve de *Bernardin* de Arellano. Du premier mariage sortirent RODRIGUE, qui suit; *Joseph*, mort à Salamanque; *Marie*, seconde femme de *Pierre Manrique*, IV comte d'Osorno; & *Aldoncie* de Mendoza, religieuse.

XI. RODRIGUE Diaz Hurtado de Mendoza, VI seigneur de Moron, épousa *Catherine* de Arellano, fille de *Bernardin*, seigneur de Soto, dont il eut JEAN, qui suit; *Bernardin*, chevalier de saint Jean; *Rodrigue*, mort sans enfans de *Catherine* Serrano; *Jean*; & *Pierre* Gonsalez de Mendoza.

XII. JEAN Hurtado de Mendoza, VII seigneur de Moron, épousa *Marie* de Navarre & Mendoza, sœur & héritiere de *Géofroi*, I comte de Lodosa, dont il eut JEAN, qui suit; *François*; & *Catherine* de Mendoza.

XIII. JEAN Hurtado de Mendoza & Navarre, II comte de Lodosa & Castelnuovo, VIII seigneur de Moron, épousa *Marie* Venegas de Espinosa, fille de *Jean* Fernandez de Espinosa, dont il eut JEAN-MATTHIEU, qui suit; *Matthieu*; & *François-Antoine* de Mendoza, qui fut IV comte de Lodosa & Castelnuovo, & X seigneur de Moron, après la mort de son frere aîné.

XIV. JEAN-MATTHIEU Hurtado de Mendoza Navarre & Velasco, III comte de Lodosa & Castelnuovo, & IX seigneur de Moron, mourut sans alliance, & *laissa pour fils* naturel *de* Petronille *de Montes*, Jean-Antoine *Hurtado de Mendoza*, *seigneur de Soto.*

BRANCHE DES COMTES DE RIBADAVIA.

IX. JEAN Hurtado de Mendoza, second fils de RODRIGUE, seigneur de Moron, épousa *Marie* Sarmiento, II comtesse de Ribadavia, fille de *Bernardin*, I comte de Ribadavia, dont il eut DIEGUE, qui suit; *Jean*, chevalier de saint Jean; *Bernardin*; *Alvare*, évêque d'Avila, puis de Placenzia; *Marie*, qui fut VI comtesse de Ribadavia après la mort de sa petite niece, & épousa *François* de los-Cobos; *Béatrix*, mariée à *Jean* Sarmiento, seigneur de Salvatierra; & *Françoise* de Mendoza, alliée à *Ferdinand* Diaz de Ribadeneyra.

X. DIEGUE Sarmiento de Mendoza, III comte de Ribadavia, épousa *Eléonore* de Castro & de Portugal, fille de *Denys* de Portugal, & de *Béatrix* de Castro, comtesse de Lémos, dont il eut LOUIS, qui suit; *Béatrix*; & *Marie* de Mendoza, alliée à *Diegue* Mesia-de-Obando-Davila, I comte de Ucéda.

XI. LOUIS Sarmiento de Mendoza, IV comte de Ribadavia, épousa *Marie* de Moscoso-Osforio, fille de *Lopez*, IV comte de Altamire, dont il eut pour fille unique *Eléonore* Sarmiento de Mendoza, V comtesse de Ribadavia, mariée à *Diegue* de los Cobos, & Mendoza, morte sans postérité.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MENDIBIL, comtes de ORGAZ.

VII. JEAN Hurtado de Mendoza, second fils de JEAN, seigneur de Moron, & de *Léonore* de Arellano, fut seigneur de Mendibil, Olavarri, Nancleres, Berguenda & Fentecha, & épousa *Marie* de Roxas, fille de *Lopez*, seigneur de Sainte-Croix de Campeto, dont il eut RODRIGUE, qui suit; & *Eléonore* de Mendoza, mariée à *Pierre* de Avendagno, IV seigneur de Villareal de Alava.

VIII. RODRIGUE Diaz Hurtado de Mendoza, seigneur de Mendibil, Olavarri, &c. épousa 1°. *Eléonore* de Guzman, fille d'*Alvare* Perez, seigneur de Orgaz & de Sainte-Olalla: 2°. *Eléonore* Manrique, fille de *Pierre*, seigneur de Valdescarai. Du premier mariage vinrent ALVARE, qui suit; *Eléonore*, mariée à *Pajo* de Ribera-Barroso, seigneur de Malpica, & *Constance*, alliée à *Jean* Martinez de Leyva, seigneur de Leyva. Du second mariage étoit issue *Marie* de Mendoza, qui épousa *Inico* Ortiz de Salcédo, seigneur de Légarda.

IV. ALVARE Hurtado de Mendoza & Guzman, seigneur de Mendibil, Nanclares, la Ribera, &c. épousa *Marie* de Roxas, dame de Sainte-Croix de Campeto, fille & héritiere de *Lopez*, III seigneur du

même lieu, dont il eut, LOUIS, qui suit; *Alvare*, mort jeune; *Françoise*, mariée à *Louis* de Samano; & *Agnès* de Mendoza.

XI. LOUIS Hurtado de Mendoza & Guzman, mourut avant son pere. Il avoit épousé *Agnès* de Tolede, fille de *Ferdinand*, seigneur de Villoria, dont il eut JEAN, qui suit; *Ferdinand* de Tolede, alcade de la Puente d'Alcantara; *Antoine*, Jésuite; *François*, religieux Augustin; & *Agnès* de Mendoza, alliée à *Martin* Pantoja, seigneur de Mozejon.

XI. JEAN Hurtado de Mendoza & Guzman, III comte de Orgaz, seigneur de Sainte-Olalla, Mendibil, &c. épousa *Eléonore* de Mendoza, fille de *François* Pajo de Ribera, seigneur de Malpica, dont il eut ETIENNE, qui suit; *Laurent*, mort en 1578, en une expedition en Angleterre; *François*, évêque de Salamanque, puis de Pampelune en 1621; & *Marie-Anne*, de Mendoza, qui épousa *Pierre* Laso de la Vega & Guzman, I comte de los Arcos.

XII. ETIENNE Hurtado de Mendoza & Guzman, mourut avant son pere. Il avoit épousé *Marie* de Figueroa, fille de *Pierre*, & de *Catherine* de Ribera, premiere marquise de Malpica, dont il eut JEAN, qui suit; *Eléonore*, mariée à *Jean-Louis* de Silva & Ribera, IV marquis de Montemajor; & *Marie-Anne* de Mendoza, aussi mariée.

XIII. JEAN Hurtado de Mendoza & Guzman, IV comte de Orgaz, &c. épousa *Catherine* Henriquez de Mendoza, fille de *Gomez* Manrique de Mendoza, VI comte de Castrogeriz, dont il eut pour fils unique BALTHASAR, qui suit.

XIV. BALTHASAR Hurtado de Mendoza & Guzman, V comte de Orgaz, &c. épousa *Marie* de Sandoval, fille de *Diegue*, IV duc de Lerme, dont il eut JOSEPH, qui suit; & *Balthasar* de Mendoza & Sandoval, commandeur de Lopéra, ordre de Calatrava.

XV. JOSEPH Hurtado de Mendoza & Guzman, VI comte de Orgaz, &c. mourut en février 1685. Il avoit épousé *Jeanne* Trelles & Agliata, fille de *Benoît*, marquis de Torralva, dont il eut AUGUSTIN, qui suit; *Isabelle* de saint Joachim, religieuse à l'Incarnation de Madrid; *Marie*, dame de la reine Marie-Anne Palatine; & *Josephe* de Mendoza, alliée à *Christophle* Crespi & Brondo, fils du II comte de Samacarcer.

XVI. AUGUSTIN Hurtado de Mendoza Guzman & Roxas, VII comte de Orgaz, seigneur de Mendibil, Nanclares, Sainte-Olalla, & Sainte-Croix de Campeto, épousa en 1696, *Emanuelle* d'Aremberg, fille d'*Octave-Ignace*, prince de Barbanson.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS DE CAGNETE.

VI. DIEGUE Hurtado de Mendoza, quatriéme fils de JEAN, seigneur de Almazan, Moron & Mendibil, fut seigneur de Cagnete & de Castileja. Il épousa 1°. *Béatrix* de Albornoz, dame de la maison de ce nom: 2°. *Thérèse* de Guzman, fille de *Jean* Ramirez de Guzman. Du premier mariage vint *Louis*, mort sans enfans de *Marie* de Tolede, fille du I comte d'Albe. Du second sortirent, JEAN, qui suit; *Inico* Lopez, commandeur de Huelamo; *Béatrix*, mariée à *Rodrigue* Manrique, I comte de Pardes; *Jeanne*, alliée à *Gomez* Manrique, seigneur de Villazopeque; & *Marie* de Mendoza, qui épousa *Lopez* Vasquez de Acugna, duc de Huete.

VII. JEAN Hurtado de Mendoza, II seigneur de Cagnete, mourut en 1490. Il avoit épousé 1°. *Agnès* Manrique, fille de *Pierre*, VIII seigneur de Amusco, adélante de Léon: 2°. *Elvire* de Rabanal. De son premier mariage il eut HONORÉ, qui suit; & *François*, doyen de l'église de Cuença. Du second vinrent *Marie*, alliée au seigneur de Valdecabras; & *Louis* de Mendoza, seigneur de la Frontera, qui épousa *Agnès* de Barrientes, dont il eut pour fille unique *Marie* de Mendoza, alliée à *Diegue* Ruiz de Alarcon, seigneur de Buenacle.

VIII. HONORÉ Hurtado de Mendoza, seigneur de Barilla & de Belmontejo, mourut avant son pere. Il avoit épousé *Françoise* de Silva, fille de *Jean*, I comte de Cifuentes, dont il eut *Jean*, qui fut tué dans la guerre de Grenade; DIEGUE, qui suit; *Rodrigue*, commandeur de Zalamea, de l'ordre d'Alcantara; *Pierre* Gonzalez, commandeur de Soëvellamos, de l'ordre de saint Jacques; GARCIAS, qui fit la *branche des comtes de* BIGNASCO, *rapportée ci-après*; *François*, prieur de Aroche; *Marie*, alliée à *Sanche* de Cordoue, II seigneur de Casapalma; *Agnès*, mariée à *Pierre* Ladron de Villanova, vicomte de Chelva; & *Thérèse* de Mendoza, qui épousa *Antoine* de Carvajal, seigneur de Sobrinos & Salinas.

IX. DIEGUE Hurtado de Mendoza fut créé marquis de Cagnete, fut aussi viceroi de Navarre, & mourut en 1542. Il avoit épousé *Isabelle* Bobadilla, fille d'*André* de Cabrera, I marquis de Moja, dont il eut ANDRÉ, qui suit; *François*, cardinal, mort en 1566, *dont il est parlé ci-après dans un article séparé*; *Ferdinand*, archidiacre de Tolede; *Pierre*, commandeur de Aledo, mort sans enfans de *Aldonce* de Castille; *Rodrigue*, chevalier de l'ordre d'Alcantara; *Françoise*, mariée à *Louis* Laso de Castille; & *Isabelle* de Mendoza, qui épousa *Jean* Ruiz de Alarcon, seigneur de Valverde.

X. ANDRÉ Hurtado de Mendoza, II marquis de Cagnete, &c. & viceroi du Perou, mourut en 1560. Il avoit épousé en 1531, *Marie-Magdeléne* Manrique, fille de *Garcias*, III comte de Osorno, morte en 1578, dont il eut *Diegue*, III marquis de Cagnete, mort sans enfans de *Magdeléne* Puiadas, ni d'*Isabelle*, fille de *Pierre* de Mendoza, ses deux femmes; GARCIAS, qui suit; *François*, trésorier de l'église de Cuença; *Pierre*, chanoine de Huete dans l'église de Cuença; *Rodrigo*, tué en une expédition en Angleterre; *Ferdinand*, archidiacre de Tolede, puis Jésuite; *Jean*, inquisiteur, *Alvare*, religieux de l'ordre de saint Benoît; *André*, religieux de l'ordre de saint Dominique; *Marie-Anne*, alliée à *Sanche* de Castille, seigneur de Gor; *Isabelle*, prieur de sainte Catherine de Sienne à Valladolid; *Marie*, religieuse; & *Agnès* Manrique, dame de la reine Anne d'Autriche, morte en 1579.

XI. GARCIAS Hurtado de Mendoza, IV marquis de Cagnete, &c. mourut le 15 octobre 1609. Il avoit épousé 1°. en 1573, *Marie* de Castro, fille de *Pierre*, V comte de Lémos: 2°. *Anne-Florence* de la Cerda, veuve de *Henri* de Mendoza. Du premier mariage sortirent JEAN, qui suit; & *Marie* de Mendoza, morte jeune. Du second étoit issue *Marie-Anne* de Mendoza & de la Cerda, mariée 1°. à *N.* de Mendoza & Navarre, comte de Lodosa: 2°. à *Pierre* Ruiz de Alarcon-Ledesma & Guzman, II marquis de Palacios.

XII. JEAN Hurtado de Mendoza, V marquis de Cagnete, &c. mourut le 6 avril 1639. Il avoit épousé 1°. *Marie* Pacheco, fille de *Diegue* Fernandez de Cabrera & Bobadilla, comte de Chinchon: 2°. *Marie* de la Cerda, fille de *Jean*, V duc de Médina-Céli: 3°. *Marie* Manrique de Cardenas, fille de *Bernardin* de Cardenas, & de *Louise* Manrique de Lara, duchesse de Maqueda & de Nagéra: 4°. *Catherine* de Zuniga, fille de *Diegue*,

II duc de Pegneranda. Du premier mariage étoit issu, *Garcias*, mort avant son pere. Du troisiéme vinrent, *Gaspard*, mort sans alliance; *François-Denys*, & *Melchior*, morts jeunes; *Jeanne-Antoinette*, VI marquise de Cagnete, morte sans alliance en janvier 1640; THÉRESE-ANTOINETTE, qui suit; & *Nicole* de Mendoza-Manrique & Cardenas, premiere femme d'*Alfonse* Fernandez de Vélasco, III comte de la Révilla, morte en décembre 1649.

XIII. THÉRESE-ANTOINETTE Manrique de Mendoza, VII marquise de Cagnete, IX duchesse de Maquéda & de Nagéra, fut mariée 1°. à *Ferdinand* de Faro, seigneur de Vimiero: 2°. en 1641, à *Jean-Antoine* de Torres & Portugal, III comte de Villardompardo: 3°. à *Jean* de Borgia & Aragon, morte sans enfans le 17 février 1657.

BRANCHE DES COMTES DE BIGNASCO.

IX. GARCIAS Manrique, cinquiéme fils d'HONORÉ de Mendoza, des seigneurs de Cagnete, fut gouverneur de Parme & de Plaisance, & épousa *Isabelle* Brizegno, dont il eut PIERRE, qui suit; GEORGES, qui a fait la *branche des comtes de* SETIMO, *rapportée ci-après*; *Jean*, gouverneur de Final; *François*, chanoine de Cuença; *Marie*, alliée à *Vratislas*, baron de Pernstein en Bohême; *Isabelle* de Mendoza, mariée au comte *Hercules* Galéati; & *Isabelle* Manrique, qui épousa *Jerôme* Pigneyro.

X. PIERRE Gonzalez Manrique, fut créé comte de Bignasco, fut aussi ambassadeur à Gènes. Il eut pour enfans GEORGES, qui suit; *Pierre* & *Garcias*, morts sans alliance; *Isabelle*, mariée à *Alexandre* de Aragon & Appiano, duc de Piombino; & *Hyppolite*, religieuse.

XI. GEORGES de Mendoza & Manrique, II comte de Bignasco, ambassadeur à Gènes, épousa *Isabelle* de Aragon & Appiano, fille de sa sœur, dont il eut un fils, III comte de Bignasco, mort sans alliance; & *Polixene* de Mendoza-Aragon & Appiano, seconde femme de *Nicolas* Ludovisio, prince de Vénouse & de Piombino, duc de Zagarolle.

BRANCHE DES COMTES DE SETIMO, marquis d'ESIO.

X. GEORGES Manrique, second fils de GARCIAS Manrique, gouverneur de Parme & de Plaisance, épousa *Justine*, fille de *Camille* comte Borromée, dont il eut ANDRÉ, qui suit.

XI. ANDRÉ de Mendoza, marquis d'Esio, comte de Sétimo, &c. fut marié avec une fille de la maison de Beccavia, & en eut *Jean* de Mendoza, marquis d'Esio, comte de Sétimo.

BRANCHE DES SEIGNERS ET COMTES de CORZANA.

V. HURTADO Diaz de Mendoza, second fils d'HURTADO, seigneur de Mendibil & de Ribéra, fut seigneur de Corzana, Fuentecha, Soportiella, &c. & épousa *Eléonore* de Salazar, dont il eut pour fils unique JEAN, qui suit.

VI. JEAN Hurtado de Mendoza, seigneur de Corzana & de Fuentecha, épousa 1°. *Marie* de Salcédo, fille de *Diegue* Lopéz, seigneur de Salcédo: 2°. *Andreguine* Gomez, & eut de son premier mariage LOPEZ, qui suit.

VII. LOPEZ Hurtado de Mendoza, seigneur de Corzana & Lupiero, épousa 1°. *Andreguine* Gomez de Herrera, fille de *Garcias* Lopez de Herrera, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Tolede-Fernandez* de Solorzana, dont il eut LOPEZ, qui suit; & *Diegue* de Mendoza, archidiacre de Barbériégo.

VIII. LOPEZ Hurtado de Mendoza, seigneur de Corzana, &c. épousa *Jeanne* de Mendoza, dont il eut JEAN, qui suit.

IX. JEAN Hurtado de Mendoza, seigneur de Corzana, &c. épousa *Marie* Ortiz de Salcédo, dame de Salcédo & de Légarda, dont il eut GARCIAS, qui suit; INICO, qui fit la *branche des seigneurs de* LÉGARDA, *rapportée ci-après*; *Sanche*, seigneur de Logrono; *Pierre* Gonzalez, seigneur de Veratevilla; *Jean*, & *Lopez* de Mendoza.

X. GARCIAS Hurtado de Mendoza, seigneur de Corzana, &c. épousa *Constance* de Vélasco, dont il eut HURTADO, qui suit.

XI. HURTADO Diaz de Mendoza, seigneur de Corzana, &c. épousa *Marie*, fille d'*Adelantado-Alfonse* Tenorio, dont il eut GARCIAS, qui suit; & *Marie* de Mendoza, alliée à *Jean*, seigneur de Corzuera.

XII GARCIAS Hurtado de Mendoza, seigneur de Corzana, &c. épousa *Anne* de Leyva, fille de *Sanche* Martinez, seigneur de Leyva, dont il eut DIEGUE, qui suit; *Garcias*, tué à Mastricht; *Sanche*, mort en la guerre de Hollande; & *Eléonore* de Mendoza, mariée à *Sanche* Martinez, seigneur de Leyva.

XIII. DIEGUE Hurtado de Mendoza, seigneur de Corzana, &c. épousa *Jeanne* de Guevara & Acugna, fille de *Diegue* Velez de Guevara, dont il eut *François*, mort enfant d'honneur du roi Philippe II; DIEGUE, qui suit; & *Eléonore* de Mendoza, mariée à *François* de Ocio.

XIV. DIEGUE Hurtado de Mendoza, fut créé comte de Corzana en 1639. Il avoit épousé en 1608, *Marie* Ruiz de Vergara, fille de *François*, seigneur de Santurdejo, dont il eut ETIENNE, qui suit; *Michelle-Françoise*; *Vincente*; *Anne*; & *Marie* de Mendoza.

XV. ETIENNE Hurtado de Mendoza, II comte de Corzana, seigneur de Santurdejo, Partilla, & Sainte-Marie de Tovera, épousa *Thomasse* de Sandoval, sœur de *Diegue* Gomez, V duc de Lerme, dont il eut DIEGUE, qui suit.

XVI. DIEGUE Hurtado de Mendoza, III comte de Corzana.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LÉGARDA.

X. INICO Hurtado de Mendoza, second fils de JEAN, seigneur de Corzana, fut seigneur de Légarda & de Salcédo. Il avoit épousé *Isabelle* de Zuniga, dont il eut HURTADO, qui suit; & *Inico* Hurtado de Salcédo.

XI. HURTADO Diaz de Salcédo, seigneur de Légarda & Salcédo, épousa *Marie* de Butron, dont il eut DIEGUE, qui suit; *Lopez*; & *Marie* de Salcédo.

XII. DIEGUE de Salcédo, seigneur de Légarda & de Salcédo, épousa *Marie* de Salazar & Torres, dont il eut INICO, qui suit.

XIII. INICO Ortiz de Salcédo, seigneur de Légarda & Salcédo, épousa *Marie* de Mendoza, fille de *Rodrigue* Diaz, seigneur de Mendibil, dont il eut DIEGUE, qui suit; & *Rodrigue* Diaz de Mendoza, mort sans enfans de *Jeanne* de Otagnez.

XIV. DIEGUE de Salcédo, seigneur de Légarda & de Salcédo, épousa *Marie* de Salazar, fille d'*Ochas*, seigneur de Saint-Martin, dont il eut *Lopez*, seigneur de Légarda; & *Louise* de Salcédo, mariée à *Diegue* d'Urrutia, seigneur d'Urrutia.

BRANCHE DES MARQUIS DE ZENETE.

IX. *L'on a remarqué ci-devant que* PIERRE Gonzalez de Mendoza, archevêque de Séville & de Tolede, puis cardinal, qui étoit cinquiéme fils

d'INIGO Lopez, seigneur de Mendoza, laissa trois enfans *naturels. Il eut de* Mencie *de Lémos, fille de* Gomez *Martinez de Lémos, seigneur de la Trosa*, RODRIGUE, *qui suit*; & DIEGUE, *qui fit la* branche des comtes de MÉLITO, rapportée ci-après; *& d'*Agnès *de Tovar, ce cardinal eut* Jean *Hurtado de Mendoza, mort sans enfans de* Mencie *de la Vega, dame de Castrillo, veuve de* Pierre *Gonzalez de Mendoza, & fille de* Diegue *de Sandoval, seigneur de Cea & de Castrillo.*

X. RODRIGUE de Mendoza, seigneur del Cid, fut créé marquis de Zenete en 1491. Il avoit épousé 1°. *Eléonore* de la Cerda, fille de *Louis*, premier duc de Médina-Céli: 2°. *Marie* de Fonseca, fille d'*Alfonse*, seigneur de Coca. De son premier mariage étoit issu *Louis*, mort jeune; & du second vinrent MENCIE, qui suit; *Catherine*, mariée, mais on ignore à qui; & *Marie* de Mendoza, III marquise de Zenete, après la mort de sa sœur aînée, mariée à *Diegue* Hurtado de Mendoza, comte de Saldagne.

XI. MENCIE de Mendoza, II marquise de Zénete, épousa 1°. *Henri* comte de Nassau: 2°. *Ferdinand* d'Aragon, duc de Calabre, desquels elle n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES COMTES ET PRINCES DE MÉLITO, ducs de FRANCAVILLE.

X. DIEGUE Hurtado de Mendoza, fils *naturel* de PIERRE Gonzalez de Mendoza, cardinal, fut I comte de Mélito & Aliano, & grand justicier du royaume de Naples. Il avoit épousé *Anne* de la Cerda, dame de Miedes, de Mandayona & de Pastrane, dont il eut, 1. DIEGUE, qui suit; 2. *Gaspard-Gaston* de la Cerda & Mendoza, seigneur de Pastrane, qui épousa en 1539, *Isabelle* de Luna, fille de *Garcias* Fernandez Manrique, III comte de Osforno, dont il eut *Inico* de Mendoza & de la Cerda, I marquis de Almenara, mort le 8 juin 1591, sans enfans d'*Anne* de l'Aquila, VII dame de Payo & de Eliseda: *Diegue* Hurtado, II marquis de Almenara, mort sans alliance le 24 septembre 1609; *Garcias*, chanoine de Tolede; & *Anne*, morte sans alliance; 3. BALTHASAR, qui fit *la branche des comtes de* GALVE, *rapportée ci-après*; & 4. *Briande* de Mendoza & de la Cerda, mariée à *Guillaume* Ruiz de Corella, V comte de Concenteina.

XI. DIEGUE Hurtado de Mendoza & de la Cerda, prince de Mélito, duc de Francaville, marquis de Algécilla, comte de Aliano, &c. grand d'Espagne, mourut le 18 mars 1578. Il avoit épousé 1° en 1538, *Catherine* de Silva, fille de *Ferdinand*, IV comte de Cifuentes, morte en 1576: 2°. *Magdeléne* d'Aragon, fille d'*Alfonse*, II duc de Ségorbe, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage étoit issue ANNE, qui suit.

XII. ANNE de Mendoza & de la Cerda, II princesse de Mélito, marquise d'Algécilla, duchesse de Francaville, fut mariée en 1553, à *Rodrigue* Gomez de Silva, prince de Eboli, duc de Pastrane, & mourut le 2 février 1592.

BRANCHE DES COMTES DE GALVE.

XI. BALTHASAR de Mendoza & de la Cerda, troisiéme fils de DIEGUE, comte de Mélito, fut comte de Galve, & épousa *Hieronyme*, fille de *Bernardin* de Mendoza, dont il eut *Diegue*, mort avant son pere; *Hieronyme*, morte avant son pere; & ANNE, qui suit.

XII. ANNE de Mendoza, II comtesse de Galve, épousa *Louis* Fernandez de Hijar, IV comte de Belchite. * Mariana. Antonio, *hist. d'Espagne*. Imhoff, *en ses vingt familles d'Espagne*, &c.

MENDOZA (Pierre Gonzalez de) cardinal, archevêque de Séville, puis de Tolede, chancelier de Castille & de Léon, né le 3 mai de l'an 1428, a été connu sous le nom de *cardinal d'Espagne*. Il étoit fils d'INICO Lopez seigneur de Mendoza, marquis de Santillana, & de *Catherine* Suarez de Figueroa, & fit du progrès dans les langues, dans la jurisprudence civile & canonique, & dans les belles lettres. Alvarez de Tolede son oncle, archevêque de Tolede, lui donna un archidiaconé dans son église, & l'envoya à la cour de Jean II, roi de Castille, qui le nomma à l'évêché de Calahorra. Henri IV, roi de Castille, successeur de Jean, lui confia les plus grandes affaires de l'état; & après l'avoir pourvu de l'évêché de Siguença, lui procura la dignité de cardinal par le pape Sixte IV, l'an 1473. Ce roi mourut l'année suivante, & nomma exécuteur de son testament le cardinal de Mendoza, qu'on surnomma depuis d'*Espagne*. Il continua de rendre de bons services à Ferdinand & à Isabelle dans la guerre contre le roi de Portugal, & dans la conquête du royaume de Grenade sur les Maures. Ensuite il fut archevêque de Séville, puis de Tolede; & après avoir gouverné avec beaucoup de prudence & de sagesse, il mourut le 11 janvier de l'an 1495. On assure que ce cardinal avoit traduit Salluste, l'Iliade d'Homere, Virgile, & quelques piéces d'Ovide pendant sa jeunesse. * Mariana, *hist. Hisp. Chronique du cardinal d'Espagne*. Auberi, *histoire des cardinaux*. Onuphre. Ciaconius, &c.

MENDOZA (Diego-Hurtado de) cardinal, archevêque de Séville, fils d'INICO Lopez de Mendoza, premier comte de Tendilla, neveu de *Pierre*, dit *le cardinal d'Espagne*, & oncle d'un autre *Diego* Hurtado de Mendoza. Il fut nommé à l'évêché de Palencia, puis à l'archevêché de Séville. Il reçut le titre de patriarche d'Alexandrie, puis le chapeau de cardinal, du pape Alexandre VI, au mois de septembre de l'an 1500. Il mourut presque subitement à Madrid le 24 octobre de l'an 1502, âgé de 58 ans. * Pédro de Salazar, *chron. del grand cardinal*. Garibai. Zurita. Auberi. Imhoff, &c.

MENDOZA (Pierre-Gonzalez de) archevêque de Saragoce, que l'on dit parent du cardinal de ce même nom, naquit l'an 1471, & entra parmi les religieux de saint François, dans le monastere de Notre-Dame de la Salcéda. Depuis il fut évêque d'Osma & de Siguença, archevêque de Grenade l'an 1510, archevêque de Saragoce l'an 1516, & mourut l'an 1539. Il a écrit quelques ouvrages; des lettres pastorales; l'histoire de Notre-Dame de la Salcéda, &c. * Nicolas Antonio, *de script. Hispanicis*.

MENDOZA (François de) cardinal, évêque de Burgos, né l'an 1508, de DIEGO Hurtado de Mendoza, comte de Cagnete, & d'*Elizabeth* Bobadilla, étant encore jeune, fut envoyé dans l'université de Salamanque, où il fit en peu de temps un si grand progrès dans les langues & dans les sciences, qu'il fut bientôt capable de les enseigner. Il fut pourvu de l'archidiaconé de Tolede, puis de l'évêché de Coria, ensuite de celui de Burgos, & fut enfin honoré par le pape Paul III, du chapeau de cardinal l'an 1544. Ce prélat fut quelque temps gouverneur de Sienne en Italie pour l'empereur Charles-*Quint*, & fut choisi par Philippe II roi d'Espagne, pour aller recevoir à Roncevaux, Elizabeth de France, que ce prince devoit épouser. Ensuite il se retira dans son diocèse, où il mena une vie douce, tranquille, remplissant les devoirs de son ministere, & s'entretenant avec les hommes de lettres. Il composa divers ouvrages, qu'on n'a pas publiés:

publiés : & mourut au bourg d'Arcos, le 3 décembre de l'an 1566, âgé de 50 ans. Ce cardinal avoit été nommé peu avant sa mort à l'archevêché de Valence, dont il ne prit pas possession. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. * *Consultez* Gonzalez Davila, *dans son histoire des évêques de Burgos*; Ciaconius; Auberi; Nicolas Antonio; Imhoff. &c.

MENDOZA (Diego-Hurtado de) comte de Tendilla, second fils de INICO Lopez de Mendoza, second comte de Tendilla, & premier marquis de Mondéjar, & de *Françoise* Pacheco d'Escalonne sa seconde femme, naquit à Grenade, & fut instruit dans les sciences, & particulierement dans l'intelligence des langues. L'empereur Charles-*Quint* se servit de lui dans ses armées, & l'envoya ambassadeur à Rome & au concile de Trente. Ce fut lui qui fit en plein consistoire le 18 janvier de l'an 1548, cette protestation hardie de la nullité du concile. L'empereur lui donna le gouvernement de Sienne : d'où il le rappella depuis, parceque son humeur impérieuse éloignoit des Espagnols tous les peuples de ce pays. Philippe II se servit encore en diverses occasions de Diego Hurtado de Mendoza, qui mourut sans alliance vers l'année 1575. Comme il aimoit les lettres, il eut soin de recueillir une très-belle bibliothéque remplie d'excellens manuscrits, qu'on a depuis mis dans celle de l'Escurial. Il laissa aussi divers ouvrages de sa façon; entr'autres, un de la guerre de Grenade, sous Philippe II, roi d'Espagne, & un autre de poësie, intitulé; *Obras del insigne cavallero D. Diego de Mendoza*. On lui attribue aussi la premiere partie de *Lazarillo de Tormes*. * De Thou, *hist. l.* 4, *& seq.* Andreas Schottus, & Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. &c.*

MENDOZA (Pierre-Hurtado de) Jésuite, natif de Valmase dans la Biscaye, vivoit en même temps que le dernier, & composa divers ouvrages de philosophie & de théologie. * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.* Alégambe, *bibl. script. soc. Jesu.*

MENDOZA (Ferdinand) de la branche des seigneurs del Fresno de Torote, en Espagne, se fit considérer par son érudition, même dans une grande jeunesse, sur la fin du XVI siécle. Il savoit les langues, le droit, se rendit habile critique, & publia l'an 1586, un volume *in-fol.* sous ce titre : *Disputationes in locos difficiliores tituli de pactis in digest.* Depuis, l'an 1594, il fit imprimer un autre ouvrage, *De confirmando concilio Illiberitano, ad Clement. VIII, pont. max. lib. III.* Dom Emanuel Gonzalez Tellez a fait réimprimer cet ouvrage l'an 1665, à Lyon, avec ses notes & celles de Gabriel de Laubespine, de Binius, de Coriolan, & de Loaisa. La destinée de Ferdinand de Mendoza fut très-malheureuse; car sa grande application à l'étude le jetta dans une noire mélancolie, qui lui fit perdre l'esprit. Ses parens le firent enfermer dans une maison à Madrid, où il mourut long-temps après. * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hispanic.*

MENDOZA (Jean-Gonzalez de) évêque de Popaian, dans l'Amérique espagnole, natif de Tolede, porta les armes, puis se fit religieux parmi les Augustins. Philippe II, roi d'Espagne, l'envoya l'an 1580, dans la Chine, dont il publia une histoire; & à son retour il lui donna l'évêché de Lipari. Il fut encore envoyé l'an 1607, dans l'Amérique en qualité de vicaire apostolique, & y fut évêque de Chiapa, puis de Popaian. * Rocchus Pyrrhus, *notit. eccles. Sicil.* Giles Gonzalez Davila, *in theat. Indiar. eccl.* Herrera. Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.*

MENDOZA (François de) Jésuite, natif de Lisbonne en Portugal, rendit de bons services à sa compagnie. Il fut envoyé procureur à Rome; & en revenant dans son pays, il mourut à Lyon le 3 juin de l'an 1626, âgé de 54 ans. Nous avons de lui, *Commentaria in lib. Regum. tom. III. Viridarium sacræ & profanæ historiæ.* * Alégambe, *bibl. script. societ. Jesu.* Nicolas Antonio, &c.

MENDOZA (François de) commandeur de Valdepegnas, de l'ordre de Calatrava, fils d'INICO, marquis de Mondejar, servit les rois d'Espagne en diverses ambassades, & dans les guerres du Pays-Bas, où il fut pris à Nieuport par les Hollandois, qui l'arrêterent deux ans prisonier en Zélande. Ensuite, après avoir recouvré sa liberté, il retourna en Espagne, & s'y maria avec *Marie* Ruiz Colon de Cardonne, marquise de Guadaleste. Mais étant resté veuf, il se fit prêtre, & mourut le premier mars 1623, dans le temps que le roi d'Espagne l'avoit nommé à l'évêché de Siguença. Il publia une relation de ses ambassades, sous ce titre : *Francisci de Mendoza relatio legationis suæ ad Cæsaream majestatem, ad archiducem Austriæ & regem Poloniæ*, qui fut imprimée à Bruxelles l'an 1679. On lui en attribue d'autres. * Beierlinck, *in addit. chronol. ad Opmeri chron.* Nicolas Antonio, &c.

MENDOZA (Antoine-Hurtado de) Espagnol, commandeur de Zurita, dans l'ordre de Calatrava, a été en réputation en la cour de Philippe IV, roi d'Espagne, vers les années 1625 & 1630. Il a publié des comédies, & d'autres pieces ingénieuses en sa langue naturelle. * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.*

MENDOZA, *cherchez* PALAFOX, évêque.

MENDRI, MENDRIS, ville des Suisses située à trois lieues de Como, du côté du couchant, & capitale du bailliage de Mendris ou Mendrisi, qui est le plus avancé vers le midi, de ceux que les Suisses possedent dans le Milanez; le troisiéme en ordre, mais un des moindres en étendue. Il est entre le lac de Lugano & celui de Como. * Mati, *dict.*

MENÉ, déesse qui étoit autrefois adorée des femmes & des filles Romaines, comme celle qui présidoit à l'écoulement d'un sang qui leur étoit superflu. Cette divinité tire son nom du mot μὴν, qui signifie *mois*, ou de μηνὴ, *lune*. Quelques-uns ont cru que c'étoit la lune même. * S. Augustin, *liv.* 4 *de la cité de Dieu*, *c.* 11.

MENECHME de Sicyone, fils d'Alcibié, florissoit du temps des premiers successeurs d'Alexandre, & composa divers ouvrages, entre lesquels on fait mention d'une histoire de ce héros. Athenée & les scholiastes de Pindare, citent son histoire de Sicyone, & son traité des arts, & de ceux qui les exerçoient. Il y a eu un autre MENECHME, qui avoit écrit une histoire de l'oracle de Delphes, dont le scholiaste de Pindare s'est aussi servi, & un troisiéme mathématicien de profession, qui avoit commenté les élémens d'Euclides. * Vossius, *de hist. Græc. l.* 1.

MENECLES, de Bacale, lieu du territoire de Barca, en Afrique, a écrit une histoire, dit Athenée, & il n'est pas difficile de deviner, que c'est l'histoire de son pays, par ce qu'en rapporte le scholiaste de Pindare (*in* 3 *Od. Pith.*) & Tzetzes dans son commentaire sur Lycophron, touchant Battus qui fonda Cyrènes. Un autre MENECLES écrivit une histoire d'Athénes, ou du moins quelques-uns la lui attribuoient, pendant que d'autres en faisoient honneur à Callistrate, ainsi que l'assurent Harpocration, & le scholiaste d'Aristophane. Strabon, *liv.* 14, parle d'un troisieme homme de ce nom, qui étoit né à Alabandes dans la Carie, & qui alla s'établir à Rhodes, où son éloquence le rendit illustre.

MENECRATES, *Menecrates*, médecin de Syracuse, vivoit sous la CV olympiade, vers l'an 360 avant J. C. du temps d'Artaxerxès *Ochus*. Il fut fort estimé pour son habileté, & laissa un livre de remedes; mais sa vanité étoit si ridicule, que menant avec lui quelques-uns de ceux qu'il avoit guéris, il les faisoit habiller, les uns en Apollon, les autres en Esculape, d'autres en Hercule, se réservant la couronne, le sceptre, & le nom de Jupiter, comme ayant redonné la vie aux autres. Il écrivit à Philippe de *Macédoine*, pere d'Alexandre *le Grand*, avec cette suscription : *Menecrates Jupiter Philippo regi salutem; Menecrate Jupiter au roi Philippe, salut.* Ce roi se moquant de lui, lui répondit, *Philippus Menecrati ὑγιαίνειν, Philippe à Menecrate, santé* ou *sagesse*. * Elien, *l.* 12 *var. hist.* Athenée, *l.* 7. Suidas. Pierre Castellan, &c.

MENECRATES d'Elée, écrivain Grec très-ancien, & contemporain d'Hécaté de Milet, sous le regne de Darius fils d'Hystaspes. Hécaté & Ménécrates eurent pour maître Xénocrates, philosophe célebre dans ce temps-là, & celui dont nous parlons avoit décrit l'Hellespont, & les pays qui le bordent. C'est une perte considérable que celle de cet ouvrage. Les auteurs de cette antiquité étoient exacts au-delà de l'imagination dans leurs descriptions. * Strabon, *l.* 12.

MENECRATES, de Xanthe dans la Lycie, avoit écrit une histoire de la Lycie, qui est citée, & par Antonius Libéralis, & par le scholiaste de Pindare. Tzetzès assure qu'il avoit écrit aussi une histoire de Nicée, & par ce que d'autres anciens citent de lui, on voit qu'il avoit aussi travaillé à débrouiller l'histoire d'Hercule. * Vossius, *de hist. Græc. l.* 3.

MENECRATES, disciple d'Aristarque, grammairien Grec, étoit de Nicée. * Strabon, *l.* 16.

MENECRATES, poëte comique, dont parlent Athénée, & Suidas.

MENECRATES d'Ephèse, a écrit de la campagne. * *Consultez* Varron, *l. de re rustica.*

MENECRATES, médecin, vivoit du temps des empereurs Tibere & Claude. * Strabon, *l.* 16.

MENEDEME, philosophe, sectateur de Phedon, étoit fils de Clisthénes d'Erythrée & vivoit sous la CXX olympiade, vers l'an 300 avant J. C. On dit qu'il suivit d'abord la profession des armes, qu'il abandonna pour se donner à l'étude de la philosophie. Il se joignit à Asclépiade, & fut avec lui disciple de Stilpon. De-là passant à Elée, il visita Antiphile & Moschus, auditeur de Phedon. On les nommoit *Eliaques*; mais ils changerent ce nom; & prenant celui de la patrie de Ménédeme, ils furent nommés *Erythréens*. Ce philosophe fut extrêmement considéré dans son pays, & exerça des emplois importans. Quelqu'un lui disoit : *C'est un grand bien d'avoir ce qu'on desire : C'en est un bien plus grand*, dit-il, *de ne desirer que ce qu'on a.* On dit qu'avec le secours de Démétrius, il défendit souvent Erythrée contre la tyrannie de ceux qui vouloient la soumettre : & qu'ayant prié Antigonus de laisser cette ville libre, sans en avoir pu venir à bout, il demeura sept jours sans manger, & mourut de regret. Lycophron écrivit un éloge ironique de Ménédeme. * Diogènes *Laërt. in vit. Phil.* Athenée, *l.* 10. Strabon, *l.* 9.

MENEDEME, philosophe Cynique, fut disciple de Colotes de Lampsaque. Il prit un habit de furie, disant qu'il venoit des enfers, pour considérer les actions des hommes, & en faire rapport aux dieux infernaux. Il avoit une robe de couleur tanée, qui lui descendoit jusques aux talons, avec une ceinture rouge. Il portoit sur la tête un bonnet à l'Arcadienne, sur lequel il avoit fait marquer les douze signes du zodiaque; ses souliers étoient une espece de brodequins de théâtre; sa barbe étoit toujours longue; il s'appuyoit sur un bâton de frêne. * Diogènes *Laërt. l.* 6 *vit. philosophorum.*

MENELAUS, frere d'Agamemnon, fils d'Atrée & d'Erope, selon Homere, & de Philisthène, selon Hésiode, regnoit à Lacédémone, vers l'an 1220 avant J. C. & avoit épousé Hélene, fille de Tindare, qui fut enlevée par Paris, fils de Priam. Ce rapt fut cause de la guerre de Troie, qui dura dix années. Après la prise de cette ville, Ménélaüs reprit sa femme Hélene, qui lui avoit livré son second mari Deïphobus, autre fils de Priam. *Voyez* HELENE. * Homere. Virgile, *Æneid.*

MENELAUS, mathématicien, qui vivoit du temps de l'empereur Trajan, est auteur de trois livres de la sphere que nous avons encore, & que le pere Mersenne Minime a publiés. C'est sans doute celui qu'Etienne de *Byzance in v.* ΑΝΑΙΑ, dit être né à Anée dans la Carie, & avoir fait profession de la philosophie péripatéticienne.

MENELAUS d'Egée, poëte, qui écrivit un poëme de la Thébaïde, en douze livres, comme nous l'apprenons de divers auteurs. * Suidas. Ætienne de *Byzance*.

MENELAUS, frere de Simon & de Lysimachus, de la tribu de Benjamin, se fit donner à prix d'argent l'an 172 avant J. C. le souverain pontificat des Juifs, qu'on ôta à Jason, qui l'avoit aussi acheté à deniers comptans. Mais parceque Ménélaüs manqua au payement annuel de la somme convenue, son frere Lysimachus fut revêtu de sa dignité. Ménélaüs remonta sur le siége en fournissant de nouvelles sommes, déroba les vases sacrés; & voyant qu'Onias ne cessoit de crier contre de si grands sacriléges, il le fit tuer par Andronique. Ce fut lui qui attira & conduisit Antiochus, lorsque ce prince profana le temple. Antiochus *Eupator* le fit depuis mourir. * II *des Machabées*, *c.* 4. Josephe, *l.* 12 *antiq.* Torniel. Salian. Sponde. Usserius, *in ann. vet. Testam.*

MENÉS, premier roi & fondateur de l'empire des Egyptiens, que l'on croit être Misraïm, fils de Cham, pere des Egyptiens, s'établit à Thèbes, ensuite à This & à Memphis. Il eut, dit-on, trois fils, qui partagerent son empire. Le premier se nommoit *Athotis*, qui commanda après lui dans la haute Egypte, à This & à Thèbes; l'autre fut *Curudés*, qui eut pour partage toute la basse Egypte; & le troisiéme fut *Torsothros* qui regna à Memphis entre la haute & la basse Egypte. On dit que c'est lui qui fit bâtir la ville de Memphis, & que par une invention admirable, il arrêta le Nil proche de cette ville, par une chaussée de cent stades de large, & lui fit prendre un autre cours entre les montagnes par où ce fleuve passe à présent. Cette chaussée fut entretenue avec grand soin par les rois d'Egypte, qui y mettoient des gardes, pour empêcher qu'on ne la détruisît. * Hérodote, *l.* 2. Marsham, *in canon. Ægypt.* Pezron, *antiquité des temps.* Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 11. Du Pin, *bibliothéque universelle des historiens profanes.* M. Rollin, *histoire ancienne*, &c. *tom.* 1.

MENESARQUE, *Menesarchus*, fils de Pythagore, tint quelque temps l'école de son pere, avec son frere Télauge. Eusebe est de ce sentiment dans sa chronique; mais Diogène *Laërce* ne donne à Pythagore qu'un fils qui est Télauge. * Diogenes *Laërtius*, *in vit. Pytag.*

MENESÉS, connu sous le nom d'ANTONIO

PADILLA MENESÉS, jurisconsulte Espagnol, né à Talavera dans la Castille la Neuve, de FRANÇOIS de Ménesès, & de *Marie* de Padilla, étudia en droit dans l'université de Salamanque : il y enseigna pendant quelque temps, & fut élevé à de grands emplois. L'an 1573, on le choisit pour être du conseil de guerre ; puis on l'admit dans celui des Indes, & enfin dans celui de Castille. On assure qu'ayant vu le testament de Philippe II, roi d'Espagne, il eut l'imprudence d'en révéler la disposition à la reine Anne d'Autriche, & de l'avertir qu'elle y étoit exclue du gouvernement. Cette princesse en témoigna du chagrin au roi son mari ; & Philippe qui n'étoit pas accoutumé à de semblables infidélités, en fit des reproches si aigres & si menaçans à Ménesès, qu'il en mourut de déplaisir vers l'an 1598. Nous avons trois traités de sa façon ; *In quædam imperatorum rescripta, & nonnulla jurisconsultorum responsa ; Commentaria ad titulum cod. de transactionibus ; Ad titulum cod. de fideicommissis.* * Louis Cabrera, *histor. de Philipp. II, l.* 13, *c.* 12. Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.*

MENESÈS (Alexis de) archevêque de Goa, dans les Indes, puis de Brague en Portugal, étoit fils d'*Alexis* de Ménesès, comte de Cataneda, l'un des principaux seigneurs de Portugal, & naquit à Lisbonne le 25 janvier de l'an 1559. Il se consacra au service de Dieu dans l'ordre des Hermites de S. Augustin, & s'y étoit distingué par son mérite & par sa doctrine, lorsque Philippe II, roi d'Espagne, qui s'étoit rendu maître du Portugal, le nomma à l'archevêché de Goa dans les Indes. D. Alexis de Ménesès y travailla utilement pour la foi, principalement lorsqu'il alla visiter dans le Malabar, les Chrétiens dits *de saint Thomas.* Toutes choses s'opposerent d'abord à ce dessein ; mais ce prélat l'executa avec beaucoup de gloire & de bonheur, quoiqu'il se vît souvent en danger de perdre la vie. Il célébra en 1599, le synode que nous avons sous le titre de *synodus Diamperensis*, & peu après il revint en Portugal. Le roi Philippe II le nomma à l'archevêché de Brague, le fit viceroi de Portugal, & le choisit encore pour être président de cet état. Ces honneurs ne purent détacher Ménesès de la modestie d'un religieux, & de la gravité d'un évêque, qu'il conserva jusqu'à la mort. Il mourut dans la ville de Madrid le 3 mai de l'an 1617. On lui attribue des vies de quelques religieux de son ordre. * Roderic de Cunha, *hist. arch. Bragar.* Jean Haye, *de repub. Japon.* Curtius, *in elog. August.* Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.* Herrera, *in alph. August.*

MENESTHÉE ou MENESTÉE, fils de Petée, fut roi d'Athènes. Il se rendit maître de cet état par le secours de Castor & Pollux, qui en chasserent Thésée l'an 1206 avant Jesus-Christ. Il mourut dans l'isle de Melos, au retour de la guerre de Troye, l'an 1183 avant Jesus-Christ, après un regne de 23 ans. * Plutarchus, *in Theseo.* Eusebius, *in chron.*

MENESTRIER (Claude le) de Dijon, étoit un habile antiquaire. Ce fut en cette qualité qu'il fut si bien venu auprès du cardinal Barberin, qui devint dans la suite pape sous le nom d'Urbain VIII. Le Menestrier mourut vers 1657. Ce ne fut qu'après sa mort, que l'on imprima en 1657 même, son ouvrage intitulé : *Symbolica Dianæ Ephesiæ statua, à Claudio Menetreio Ceimeliothecæ Barberinæ præfecto exposita*, avec figures. C'est un *in-4°*, plusieurs fois réimprimé depuis.

MENESTRIER (Jean-Baptiste le) naquit aussi à Dijon en 1654. Il fut conseiller du roi, secrétaire de sa chambre, & contrôleur provincial de l'artillerie au duché de Bourgogne. Il fut aussi un des plus fameux antiquaires de son temps, & l'un des plus curieux. Il a fait imprimer de son vivant un petit ouvrage intitulé, *Médailles, monnoies, & monumens antiques d'Impératrices Romaines*, à Dijon en 1625 *in-fol.* Depuis sa mort arrivée en 1634, on a donné ses *Médailles illustres des anciens empereurs & impératrices de Rome*, en 1642, *in-4°*, à Dijon, que plusieurs auteurs ont attribué mal-à-propos au pere Menestrier, Jésuite, comme M. A. de Vallencourt le reproche en particulier dans son éclaircissement au sujet d'un mémoire de M. Moreau de Mautour, concernant une correction dans Suétone & dans Dion, imprimé dans le *Mercure de Juillet* 1730 : lequel éclaircissement a été publié en 1732, dans le *tome XVIII, seconde partie*, de la *Bibliothéque Françoise.* Jean-Baptiste le Menestrier a vécu soixante-dix ans. On voyoit autrefois son épitaphe peinte sur une des vitres de la paroisse de saint Médard de Dijon, en ces vers burlesques.

Cy gît JEAN LE MENESTRIER.
L'an de sa vie soixante & dix,
Il mit le pied dans l'étrier
Pour s'en aller en Paradis.

Presque tous nos antiquaires modernes ont parlé de lui avec de grands éloges.

MENESTRIER (Claude-François) Jésuite, s'est distingué dans le XVII siécle par un grand nombre d'ouvrages sur le blason, la noblesse, les décorations, les ballets, l'histoire, &c. Il naquit à Lyon le 10 mars 1631, & entra dès l'âge de 15 ans dans la société des Jésuites. Il y fut employé dans ses premieres années, suivant l'usage de la société, à régenter les humanités. Il joignit à l'étude des langues, & à la lecture des anciens auteurs, tout ce qui étoit capable de perfectioner ses connoissances dans les belles lettres ; l'étude de l'histoire, du blason, des devises, des médailles, des inscriptions, des décorations, & de tout ce que les monumens anciens & modernes peuvent fournir sur ces matieres ; & il se signala dans ce genre de littérature. Ce fut sur ses desseins que la cour du collége de Lyon fut peinte l'an 1662, & il n'en faut pas davantage pour faire connoître quel étoit son gout. Sa mémoire lui avoit été d'un grand secours dans cette sorte d'étude. La reine Christine de Suéde passant par Lyon pour se rendre à Rome, voulut connoître par elle même, si tout ce qu'on lui avoit dit de la prodigieuse mémoire du P. Menestrier étoit vrai. Il étudioit pour lors en théologie. Sa majesté fit prononcer en sa présence & écrire trois cens mots les plus bizares & les plus extraordinaires qu'on pût imaginer : il les répeta tous dans l'ordre qu'ils avoient été écrits ; en tel ordre & en tel dérangement qu'on lui voulut proposer. Son gout se perfectiona si fort pour tout ce qui se nommoit fêtes publiques, cérémonies éclatantes, spectacles, qu'on le rechercha de tous côtés pour en avoir des desseins ; & il fut si heureux à en inventer, que quoiqu'il en ait fait en divers temps plus de trente differens, soit pour des canonisations de Saints, soit pour des pompes funebres, soit pour des entrées de princes dans les villes, ou pour d'autres sujets semblables, & que dans tous il n'ait rien épargné pour leur donner tout l'agrément que l'art & l'invention pouvoient leur fournir ; il a pourtant su les diversifier de maniere, que l'on trouvoit dans chacun un gout de nouveauté qui lui méritoit l'approbation du public. Ces desseins étoient ordinairement enrichis d'une si grande quantité de devises, d'inscriptions & de médailles, qu'on ne peut assez admirer sur cela la fécondité de son imagination. La fête

faite au collége de Lyon, lorsque le roi honora cette ville de sa présence l'an 1658, fit tout l'honneur possible au P. Menestrier, qui la conduisit tout seul, quoiqu'il n'eût alors que 27 ans, aussi bien que celle que l'on fit à Chamberri l'an 1663, pour le mariage du duc de Savoye, avec la troisiéme fille de Gaston de France, duc d'Orléans. Ces sortes d'amusemens ne l'empêcherent point de s'appliquer aussi à l'étude sérieuse de la langue sainte & de la théologie. Il y réussit si bien, qu'au sortir des bancs, le pere de S. Rigaud Jésuite, qui avoit été son régent, le choisit pour lui servir de second dans des disputes qu'il se disposoit à soutenir contre les Protestans à Die; où ils venoient de convoquer un célebre synode. Le P. Menestrier, par l'étendue de ses connoissances, & par sa facilité à s'exprimer en francois, en grec & en latin, déconcerta les ministres Protestans, qui furent surpris de voir, qu'à chaque thêse publique qu'ils soutenoient, le jeune Jésuite se trouvoit prêt à répondre dès le lendemain par une autre thêse, qui contenoit les vérités opposées aux erreurs qu'ils avoient avancées. Ce succès, qui donna un grand avantage aux Catholiques, fit abréger le temps du synode. Le P. Ménestrier ayant trouvé l'occasion de voyager en Italie, en Allemagne, en Flandre & en Angleterre, ne la laissa pas échaper. Il en profita, soit pour lier amitié avec plusieurs savans, soit pour enrichir le fonds de connoissances qu'il avoit déja sur les plus illustres familles de l'Europe. Par tout où il passoit rien ne lui échapoit de ce qui lui pouvoit donner là-dessus quelque nouvelle lumiere. Son habileté à déchiffrer tout ce qu'il y a de plus obscur dans les monumens anciens, lui faisoit trouver jusque dans les vitrages des anciennes églises, sur les monumens des particuliers, dans les inscriptions & les ornemens des portes & des places publiques, de quoi éclaircir des faits très-embrouillés, & des vérités peu connues, & on ne peut guères être plus heureux qu'il l'étoit dans ses conjectures. Il a composé quantité d'ouvrages. Nous nous contenterons de citer les principaux qui sont; son *histoire civile, ou consulaire de la ville de Lyon*, in-fol. *Eloge historique de la même ville*, in-4°. Il travailloit à une *histoire ecclésiastique* de la même ville lorsqu'il mourut, & il avoit publié auparavant le plan d'une nouvelle histoire de la ville de Lyon, *in-8°* : *l'histoire du regne de Louis le Grand*, par les médailles, emblêmes, devises, &c. divers petits *traités* sur les devises, les médailles, les tournois, les carrousels, les décorations, les ballets, &c. divers autres *traités* sur le blason, les armoiries, la noblesse, &c. Sur toutes ces matieres, il étoit original. Toute l'application que demandoit cette grande diversité d'occupations, ne l'empêcha pas de se donner à celles de son ministere. Après avoir prêché quelque temps en province, il vint l'an 1670 à Paris, pour cette éclatante fonction, qu'il soutint durant plus de 25 ans, dans les principales églises de cette grande ville, & dans les plus considérables cathédrales du royaume. Il mourut enfin à Paris le 21 janvier 1705, âgé de 74 ans. Ce pere n'étoit point de la famille des le Menestrier dont nous parlons dans les articles précédens. * *Mercure*, fevrier 1705. *Mémoires de Trévoux*, avril 1705, où l'on trouve une liste exacte de tous ses ouvrages. Niceron, *mémoires*, *tom.* 1.

MENETOR, auteur Grec, écrivit un traité, *de Donariis*, selon le témoignage d'Athénée, qui en parle dans le treiziéme livre. On ne sait en quel temps il a vécu.

MENETOR ou MENTOR, général des Grecs en Egypte, au service d'Artaxerxès *Ochus*, roi des Perses.

MENGENRIGNUS (Arnould) de Hall, naquit en 1596, & mourut en 1647. Il a publié entr'autres ouvrages, *Tobias conscientiosus*; *Scrutinium conscientiæ catecheticum*. * Henning Witte, *in theolog.*

MENGHO, connu sous le nom de *Hieronymus Menghus*, religieux de l'ordre de saint François, qui vivoit sur la fin du XVI siécle, étoit natif de Viadana sur le Pô, dans l'état de Mantoue, & se distingua par son savoir. On lui attribue l'ouvrage intitulé, *Flagellum dæmonum*; & la seconde partie, qui est sous le titre, *De fustis dæmonum*; le tout imprimé à Venise l'an 1587. * Possevin. Wadingue, &c.

MENGOLI (Pierre) étoit l'un des disciples du pere Bonaventure Cavalieri de l'ordre des Jésuates, inventeur des premiers principes du calcul des infinimens petits. Il fut fait professeur en méchanique au collége des nobles de l'académie de Bologne, & se distingua par la solidité de ses leçons, & par ses ouvrages. Il en publia un *in-4°.* en 1659, qui a pour titre, *Geometriæ speciosæ elementa*, &c. à Bologne. C'est une espèce d'essai des infinimens petits. L'auteur y emploie les mêmes signes de M. Leibnits, pour une partie de ses calculs, déja mis en usage par Viette, Herigonius, Cavalieri, &c. Les autres ouvrages de Mengoli sont : *Novæ quadraturæ arithmeticæ, seu de additione fractionum. Via regia ad mathematicas ornata.* Il dédia cet ouvrage à la reine Christine de Suéde, lorsqu'elle reçut les complimens de l'université de Bologne. *Refrazzione è paralasse solare. Speculatione di musica.* Ces spéculations sur la musique sont pleines de choses curieuses. *Circolo. Arithmeticæ rationalis elementa. Arithmetica realis* : tous ces ouvrages sont fort estimés. Le dernier est un nouveau systême, où traitant toutes sortes de matières selon la méthode des mathématiciens, il déduit plusieurs conclusions de certaines propositions qu'il établit. Par le moyen de ses propositions il prétend instruire des principales vérités naturelles avec facilité. Ainsi, pour donner un essai des choses intelligibles qu'il faut savoir; il a composé sa *géométrie spécieuse* dont on a parlé plus haut, son arithmétique rationelle, & son cercle, qui sont aussi mentionés cidessus; & pour les choses sensibles, il a donné sa musique spéculative, & son arithmétique réelle. Ainsi tous ses ouvrages sont unis & tendent à un même but, qui est d'éclairer & d'instruire solidement. Cet habile homme vivoit encore en 1678. * *Relation manuscrite sur quelques savans d'Italie*, par le pere Poisson, de l'Oratoire. *Biblioth. ital. tome IX, page* 190.

MENGRELIE, *cherchez* MINGRELIE.

MENICHOUF, est un village de Pologne, à un quart de lieue de la riviere de Piltsa. Il est dans les sables, a une église de brique, un carchema, & une maison de gentilhomme, qu'on appelle dans le langage du pays *Devour*, c'est-à-dire, *la cour*. Le gentilhomme campagnard qui est en Pologne seigneur absolu de ses paysans, lesquels il traite comme des esclaves, a voulu honorer son château, qui n'est souvent qu'une chaumiere, du nom dont on se sert pour parler de la *cour du roi*, de la *cour de justice*, &c. * *Mémoires du chevalier de Beaujeu.*

☞ MENIN, petite ville de Flandre, sur la Lys, entre Courtrai & Armentieres, à trois lieues de Lille. Le nom flamand de cette ville est *Meenen*. Elle fut fermée de murailles en 1578 : mais un grand incendie la réduisit presque en cendres en 1585. Après qu'elle eut été rebâtie, les François qui en devinrent maîtres en 1667, en firent une des plus fortes places de Flandre. Le roi Louis XIV y fit

faire une nouvelle enceinte de murailles, flanquée de huit bastions. Quoique Menin fût de la châtellenie de Courtrai, le traité de Nimégue l'en démembra, & la déclara de la Flandre, avec tout son territoire, qu'on nomme Verge. Cela fut confirmé par le IXe article du traité de Ryswick. La ville ayant été prise en 1706 par l'armée des alliés, fut cédée à la maison d'Autriche par les traités d'Utrecht, de Rastadt, & de Bade. Par le traité de la Barriere, fait en 1715, avec l'empereur Charles VI, les Hollandois ont eu le droit d'y mettre le gouverneur & la garnison. La ville de Menin est agréable, quoique d'une médiocre étendue. Quatre portes conduisent à quatre rues principales; & ces rues se terminent à la place d'armes, qui est devant l'hôtel de ville. Il n'y a qu'une paroisse, qui est dédiée à la sainte Vierge; mais on y trouve des maisons de Capucins & de Recollets, des Benédictines réformées, des Dominicaines, des Augustines, des sœurs nommées *Bleuettes*. Le commerce de Menin consiste en draperie, en biere blanche (dite blanquette) fort estimée. Il y a aussi une grande blanchisserie de toiles, dans les prairies des environs. La verge de Menin forme un canton particulier, faisant toujours partie de la châtellenie de Courtrai, & contenant treize gros villages; entr'autres *Isegem* ou *Isenghien*, qui fut érigée en principauté en 1648 en faveur de Balthazar de Gand, gouverneur de la Flandre Wallone; *Heullé*, baronie; & Wevelghem, où il y a un monastere de religieuses de l'ordre de Cîteaux, fondé en 1214 par la comtesse Marguerite de Flandre. * *Mercure de France, juin* 1744, t. 2, p. 1465 & 1466.

MENJOT (Antoine) médecin François, a été célébre à Paris dans le XVII siécle, par quelques ouvrages. Un des premiers qu'il publia, fut *l'histoire & la guérison des fiévres malignes*, qui regnoient alors dans cette grande ville, & il y ajouta quelques dissertations pathologiques. Comme il vouloit pressentir le jugement que le public en feroit, il n'y voulut pas mettre son nom; mais quelques personnes ayant fait courir le bruit que M. de Gorrys, médecin du roi, & doyen de la faculté de médecine, étoit l'auteur de cet ouvrage, Menjot se déclara dans une seconde édition, beaucoup plus ample que la premiere, qu'il dédia au même M. de Gorrys. Quelque temps après il fit imprimer une seconde partie de *dissertations*, puis une troisiéme. Ce fut dans cette derniere qu'il mit un avertissement au lecteur pour se justifier par plusieurs raisons contre ceux qui se plaignoient de ce qu'il ne donnoit pas la cure aussi-bien que la théorie de chaque maladie particuliere. Au commencement il annexa la guérison des fiévres malignes avec leur histoire; mais ce fut à cause que cela lui donnoit le moyen d'expliquer les principales loix thérapeutiques d'Hippocrate & de Galien, sur lesquelles roule la pratique générale de la médecine. Il écrivit dans cet intervalle à son ami M. Rompsius, une lettre *de variis sectis amplectendis*, qu'on imprima à Paris à son insu, & qui fut attaquée assez aigrement par un médecin déguisé sous le nom d'*Adrianus Scaurus*, & défendue vigoureusement tout aussitôt par son auteur, sans que depuis ce temps on lui ait fait aucune replique: on voit cette lettre avec sa défense à la fin de la troisiéme partie; la quatriéme & derniere parut ensuite avec d'autres dissertations. Quoique M. Menjot fût de la religion prétendue réformée, il aima les Augustins Déchaussés de Paris ses voisins, & les fréquenta: aussi peu de jours avant sa mort il leur envoya pour leur bibliothéque, en marque de son amitié, deux grands volumes de l'Atlas, contenant les plans des principales places & villes des Pays-Bas, dont Messieurs des états de Hollande lui avoient fait présent en 1671. * Bayle, *republ. des lettres*, août 1685 & fevrier 1687.

MENIPPE, *Menippus*, Gadarien, qui tournoit en burlesque les choses les plus sérieuses. * Strabon, *l.* 6.

MENIPPE, philosophe de la secte des Cyniques, natif de Phénicie, & esclave de condition, gagna de quoi se racheter, devint citoyen de Thèbes, & se fit ensuite usurier. Outre de ce que tout le monde se moquoit de lui, à cause de son infame commerce, il se pendit de désespoir. Il composa treize volumes remplis de railleries & de satyres: quoique d'autres assurent que ces ouvrages étoient de Denys & de Zopyre. On n'en est pourtant pas assuré. Diogène *Laërce* parle de divers autres auteurs Grecs de ce nom. Le premier avoit écrit une histoire des Lydiens, & fait un abregé des ouvrages de Xanthus; le second étoit un Sophiste de Carie, & c'est apparemment le Menippe de Stratonice, *auquel nous donnons un article*; un autre sculpteur; & deux autres peintres. * *Voyez* les notes de Gilles Ménage sur Diogène *Laërce*.

MENIPPE de Pergame, géographe, auteur Grec, qui est assez souvent allégué par Artémidore d'Ephèse, Etienne de Bysance & autres. Il avoit donné la description des côtes du Pont-Euxin, de la Propontide & de l'Hellespont, car c'est ce que signifioit le titre de son ouvrage, *Periple des deux ponts ou mers*.

MENIPPE de Stratonice, ville de Carie, fut un célébre orateur. Plutarque & Strabon en parlent avantageusement, aussi bien que Ciceron, qui assure que Menippe étoit le premier homme & le plus éloquent de son temps. * Strabon, *l.* 14. Cicero, *in Bruto*.

MENIUS, consul, l'an 417 de la fondation de Rome, ayant gagné une bataille navale contre les Latins & les Antiates, prit les éperons de leurs navires, & les mit dans un lieu public, où l'on assembloit le peuple, qui fut appellé *Rostra*, du nom latin de ces éperons. * Tite-Live, *l.* 8, *c.* 14. Pline, *l.* 34, *c.* 5.

MENNAS, patriarche de Constantinople, dans le VI siécle, fut mis à la place d'Anthime l'an 536, étant alors supérieur du grand monastere, ou hôpital de cette ville, appellé de saint *Samson*, & fut ordonné par le pape Agapet, à la priere de l'empereur Justinien. Il assembla un synode contre les Origénistes l'an 536, & un autre l'an 538. Depuis, sa trop grande complaisance pour la cour le jetta dans les sentimens de l'empereur, qui publia un édit contre les trois chapitres. Le pape Vigilius, désapprouvant cette lâcheté, excommunia Mennas, qui reconnut sa faute, & mourut en paix dans la communion de l'église l'an 552. * Evagre, *l.* 4. Anastasius, *in vit. pontif.* Baronius, *in annal.*

MENNON SIMONIS, *voyez* l'article suivant MENNONITES.

MENNONITES, nom des Anabaptistes de Hollande, qui y ont le libre exercice de leur religion, & ausquels plusieurs Sociniens se sont joints. Ils ont pris leur nom de Mennon Simonis, natif d'un village de Frise. Voici comment Stoupp rapporte leurs sentimens. Mennon, dit-il, n'est pas le premier pere des Anabaptistes; mais ayant rejetté les enthousiasmes & les révélations des premiers Anabaptistes, & leurs opinions touchant le nouveau regne de Jesus-Christ, il établit d'autres dogmes que ses sectateurs ont retenu la plupart jusqu'ici. Ils croient qu'il n'y a que le nouveau testament qui soit la regle de notre

foi; qu'il ne faut point se servir des termes de *Trinité* & de *Personnes*, en parlant du Pere, du Fils & du saint Esprit; que les premiers hommes n'ont point été créés justes; qu'il ny a point de péché originel; que Jesus-Christ n'a point tiré sa chair de la substance de Marie sa mere, mais de l'essence du Pere; qu'il n'est point permis aux Chrétiens de jurer, ni d'exercer aucune magistrature, ni de se servir du glaive, même pour punir les méchans, ni de faire la guerre pour quelque sujet que ce soit; qu'un homme peut en cette vie arriver au point d'une perfection parfaite; que les ministres de l'évangile ne doivent recevoir aucun salaire de leur travail; qu'il ne faut point baptiser les petits enfans; que les ames des hommes après la mort, se reposent en un lieu inconnu. Cependant ces Mennonites se sont partagés en plusieurs sectes, pour des causes très-légeres. Plusieurs d'entr'eux ont embrassé la plupart des opinions des Sociniens, ou plutôt celles des Ariens, touchant la divinité de Jesus-Christ: ils tiennent tous pour la tolérance des religions, croyant qu'ils ne doivent rejetter de leurs assemblées aucun de ceux qui vivent pieusement, & qui reconnoissent que l'écriture est la parole de Dieu. Ceux-ci sont appellés *Galenites*, & prennent leur nom d'un médecin d'Amsterdam, nommé *Galen*. On nomme en Hollande quelques-uns d'entr'eux, *Collégiens*, parcequ'ils s'assemblent en particulier, & que chacun a dans l'assemblée la liberté de parler, d'expliquer l'écriture, de prier ou de chanter. Ceux qui sont véritablement collégiens, sont unitaires. Ils ne communient jamais dans leur collége; mais ils s'assemblent deux fois l'an de toutes les parties de la Hollande à Rhinsbourg, qui est un village environ à deux lieues de Leyde, où ils font la communion. Le premier venu qui se met à table, peut la donner; & l'on y reçoit toutes les sectes, même catholiques, s'ils s'y présentent. *Voyez* ANABAPTISTES. * Florimond de Raimond, *c.* 15. Prateole, *v. Meno.* Gautier, *chron. XVI sæc.* 69. Stoupp, *relig. des Hollandois.*

MENOCHIUS (Jacques) célébre jurisconsulte, né à Pavie d'une famille peu considérable, se rendit si habile dans l'étude du droit, qu'on le surnomma *le Balde* & *le Bartole de son siécle*. Il enseigna en Piémont, à Pise, puis à Padoue, où il fut 23 ans de suite; & à Pavie où on lui donna la chaire de professeur de Nicolas Gratiani, mort peu auparavant. Philippe II, roi d'Espagne, le fit conseiller, puis président au conseil de Milan. Ce jurisconsulte a rendu son nom célebre par les ouvrages qu'il a laissés. Les principaux sont; *De recuperanda possessione; De adipiscenda possessione; De præsumptionibus*; *De arbitrariis judicum quæstionibus & causis consiliorum, tom. XIII, &c.* Il mourut le 10 août 1607, âgé de 75 ans, & fut enterré dans l'église des clercs réguliers de Pavie, où l'on voit son tombeau avec son épitaphe. * Thomasini, *in elog. illust. vir. part. I.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Ghilini. De Thou. Riccioli, &c.

MENOCHIUS (Jean-Etienne) Jésuite, natif de Pavie, fils du célébre *Jacques* Menochius, fut élevé avec grand soin dans l'étude des belles lettres; & dès l'âge de 17 ans, il se fit religieux parmi les Jésuites, le 25 mai de l'an 1593. Il y enseigna avec applaudissement, exerça les premieres charges dans les colléges & les provinces d'Italie, & se distingua par son érudition. Nous en avons des marques dans ses ouvrages, qui sont; *Hieropoliticon, seu institutiones politicæ è sacris scripturis deprompta, lib. III. Institutionis œconomicæ ex sacris litteris depromptæ, lib. II. Brevis explicatio sensûs litteralis totius scripturæ tom. II. De republica Hebræorum lib. VIII.* Il a donné en italien une histoire de la vie de J. C. une histoire sacrée tirée des actes des apôtres; six volumes de dissertations sur différens sujets, principalement sur l'écriture sainte. Après sa mort on a donné son traité de l'économie chrétienne, & une histoire sacrée mélangée, &c. Ce religieux mourut à Rome le 4 fevrier 1656. Le pere Tournemine Jésuite, a donné en 1719, une nouvelle édition du commentaire de Menochius sur l'écriture, auquel il a ajouté un très-grand nombre de traités & de dissertations concernant la bible. * Alegambe, *biblioth. scriptor. societ. Jesu.* Le Mire, *de scriptor. sæc. XVII, &c.*

MENODOTE (*Menodotus*) de Nicomédie, médecin empyrique, dont Diogène *Laërce* fait mention dans la vie de Timon.

MENODOTE de Samos, historien Grec, est cité par Athénée dans le XV livre des Dipnosophistes. On ne sait pas en quel temps il a vécu. * Vossius, *de hist. Græc.*

MENOECÉE, fils de Créon roi de Thebes, ayant su que l'oracle promettoit la victoire aux Thébains si le dernier de la race de Cadmus se donnoit la mort, se perça le sein pour rendre ce service à sa patrie. * Stace, *l.* 10 *Thebaid.*

MENON, capitaine de deux mille cavaliers Thessaliens, remporta une grande victoire sur les Lacédémoniens, la seconde année de l'olympiade CXIV. Léonnate, chef des Lacédémoniens, fut tué dans le combat. * Diodore *Sicul. l.* 18.

MENON de Larisse, capitaine des Thessaliens, dans l'expédition de Cyrus, contre son frere Xerxès, ayant été pris avec Cléarque & d'autres officiers, pendant la retraite des dix mille, fut le seul à qui Artaxerxès pardonna: ce qui le fit soupçonner d'avoir voulu trahir les Grecs ses confreres. * Polyæn, *l.* 7, *c.* 18.

MENON, sophiste arrogant du temps de Socrate. * Plutarque, περὶ πολυφιλίας.

MENOPHILE ou MENOPHILUS, consulaire du temps des Maximins, commandoit avec Crispinus, dans la ville d'Aquilée, pour le sénat: il fit fermer les portes de la ville à Maximin & le défit. * Jul. Capitol. *in Maximinis, & in Maximo & Balbino, c.* 12.

MENOPHILE, eunuque, à qui Mithridate, avant que d'être vaincu par Pompée, avoit confié sa fille, pour la garder dans un château. Manlius Priscus l'ayant assiégé, & Menophile voyant que l'on étoit près de rendre la place, pour empêcher que cette fille ne fût faite captive des Romains, lui enfonça un poignard dans le sein, avec lequel il se tua ensuite lui-même. * Ammien Marcellin, *l.* 16, *c.* 7.

MENOT (Michel) étoit François; mais on ignore de quelle province il étoit natif. Etant entré dans l'ordre des Cordeliers, il s'y distingua par le zèle avec lequel il prêcha la parole de Dieu, & se fit dans le monde une reputation qu'il ne méritoit point. Henri Villot lui donne le titre de professeur en théologie, & ce titre lui est aussi attribué au frontispice de ses sermons. La Croix du Maine, & Louis Bail après lui, lui attribuent aussi la qualité de docteur en théologie de la faculté de Paris; mais les bibliothécaires des Franciscains ne lui donnent point cette qualité, & son nom ne se trouve point dans les feuilles de licence de ce temps-là. Il a fleuri du temps des rois Louis XI, Charles VIII, Louis XII & François I. On croit qu'il mourut au commencement du regne du dernier, ou au plus tard en 1518, comme on le prouve par l'édition de ses sermons imprimés en lettres gothiques chez Claude Chevallon,

à Paris en 1519, *in-8°*, où il paroît par la préface, que Menot étoit mort depuis peu. On ne peut nier que ce Cordelier ne prêchât avec un zèle & une hardiesse singuliere; & qu'il ne déclamât en toute liberté contre tous les vices de son temps, sans être retenu par aucun respect humain. Mais ses sermons sont plus comiques que sérieux: ils sont remplis de traits burlesques & bouffons; pleins d'ailleurs d'ignorance, de mauvaises plaisanteries, & d'allusions indecentes. Ils sont écrits en fort mauvais latin. Il falloit être bien de mauvais goût pour courir, comme l'on faisoit, à un tel prédicateur. Tous les sermons de Menot, semblables pour le ridicule à ceux de Barlet, d'Olivier Maillard, & de Robert Meissier, consistent en quatre carêmes publiés sous ces différens titres: 1. *Fr. Michaelis Menoti, zelantissimi prædicatoris ac sacræ theologiæ professoris, ordinis Minorum, perpulchra epistolarum quadragesimalium expositio, secundùm ferias & dominicas, declamatarum in amantissimo & devotissimo conventu fratrum Minorum Parisiensium anno Domini* 1517, à Paris chez Claude Chevallon en 1519, *in-8°*. 2. *Opus aureum evangeliorum quadragesimalium in academia Parisiorum declamatorum per venerabilem P. Michaelem Menotum, ordinis Minorum*, à Paris chez Claude Chevallon en 1519, *in-8°*. 3. *R. P. Mich. Menoti perpulcher tractatus, in quo tractatu perbellè de fœdere & pace ineundâ, mediâ ambassiatrice pœnitentiâ*, à Paris en 1519, *in-8°*. 4. *R. P. Michaelis Menoti sermones quadragesimales ab ipso olim* (1508) *Turonis declamati*, à Paris *in-8°*. Il y en a encore quelques autres éditions, & cependant ces sermons sont fort rares, en quoi il n'y a pas de mal. * Henrici Willot, *Athenæ orthodoxorum sodalitii Franciscani*. Menot y est mal appellé *Menatus*, ce qui est peut être une faute d'impression. Lucæ Wading, *scriptor. ordinis Minor.* La Croix du Maine, *bibliothéque françoise*. Louis Bail, *sapientia foris prædicans*, partie 2. *Essais de littérature du mois de septembre* 1702. Niceron, *mémoires*, &c. *tome* 14.

☞ MENOU, ancienne maison originaire du pays du Perche, & qui s'est transplantée en Touraine, où la branche aînée possede la terre de Boussai, depuis cinq cens ans, de pere en fils. Le premier dont on ait connoissance est

I. JEAN, sire de Menou, qui rendit foi & hommage, en 1055, d'un fief qu'il possedoit dans le pays du Perche. Il y est qualifié *Chevalier*: il eut un fils nommé

II. GUILLAUME, aussi qualifié *Ecuyer*, dans une ancienne charte de l'abbaye de Tyron, de 1121, sous le regne de Louis *le Gros*. Un cartulaire de l'évêché de Chartres, fait mention de GERVAIS de Menou, chevalier, seigneur de Menou, qui suit, & de *Simon* son frere, doyen de l'église de Chartres, en 1209.

III. GERVAIS de Menou, chevalier, épousa *Blanche* de Bretagne, comme il paroît par son testament de 1228. Il en eut NICOLAS, qui suit, & *Richard*. Celui-ci, au rapport de Du Cange *dans ses observations sur le regne de S. Louis, pag.* 42, fut envoyé à Londres en 1258, pour traiter de la paix avec le roi d'Angleterre.

IV. NICOLAS de Menou, en exécution du testament de *Gervais* de Menou, & de *Blanche* de Bretagne, ses pere & mere, donna en 1233, vingt livres de rente à l'église de S. Martin de Tours, pour fonder un chapelain. Il vivoit encore en 1253. Il fut grand maître des Arbalêtriers de France sous le regne de S. Louis. Dans le combat où les Turcs furent défaits devant Damiette, le *sire Nicolas* de Menou, grand arbalêtrier de France, dit André du Chêne *dans son histoire de Dreux, liv.* 3, commandoit l'arriere-garde de l'armée du roi, perça par deux fois les bataillons ennemis, & dégagea plusieurs François des mains des infidéles, du nombre desquels se trouverent *Hugues* de Châteauneuf, & *Jean* de Châteauneuf son fils, chevaliers des plus considérables de l'armée, qui moururent ensuite de leurs blessures. *Nicolas* de Menou épousa *Elizabeth* d'Anjou: il en eut

V. JEAN de Menou, II du nom, marié à *Marguerite* de Beursieres, mere de SIMON, qui suit.

VI. SIMON de Menou, chevalier, seigneur de Menou, vivoit en 1323. Il épousa *Alix* de Melun, sœur de *Jean*, vicomte de Melun, grand chambellan de France: il en eut entr'autres enfans,

VII. NICOLAS de Menou, II du nom, chevalier, seigneur de Menou. Il fut marié 1°. à *Jeanne* de Péan, fille de *Jean*, chevalier, seigneur de Boussai. Après la mort de *Jean* de Péan, la terre de Boussai demeura à *Nicolas* de Menou, & dès-lors il s'établit dans la province de Touraine, & fut seigneur de Boussai. Il épousa en secondes noces *Marguerite* de Clermont-Tonnerre. De sa premiere femme il eut, entr'autres enfans, JEAN, qui suit: & de *Marguerite* de Clermont sa seconde femme, *Jean* de Menou, surnommé *le Jeune*, chambellan du roi Charles VI, par lettres datées du 8 avril 1412.

VIII. JEAN de Menou, III du nom, chevalier, seigneur de Boussai, du Mée, Senevieres, de Lougny, &c. étant capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances du roi, fut fait prisonier à la bataille de Poitiers avec le roi Jean, & mené en Angleterre, où il demeura cinq ans prisonier. A son retour en France, il épousa en 1369, *Agnès* de Galardon: il en eut PERRINET, qui suit; & COLINET de Menou, chevalier, seigneur du Mée, auteur de la *branche établie en Berri, rapportée ci-après*.

IX. PERRINET ou PIERRE de Menou, I du nom, chevalier, seigneur de Boussai & de la Forge, épousa par contrat du 5 février 1402, *Marguerite* de Fougieres, fille de *Heudes* seigneur dudit lieu. André du Chêne *dans son histoire*, fait mention de *Pierre* de Menou, amiral de France sous Charles VII.

X. JEAN de Menou, IV du nom, son fils, chevalier, seigneur de Menou, de la Ferté, Boussai, la Forge, &c. épousa par contrat du 3 janvier 1435, *Jacquette* de Chamborant. Il fut chambellan du roi Charles VII, par lettres datées du 4 mai 1454. Il se jetta dans Orléans pendant le siége. Il fut aussi chambellan du roi Louis XI, & du duc de Guienne, par lettres du 23 mars 1469. Il eut ordre, la même année, d'avitailler les châteaux de Ha, & de la Lune à Bourdeaux. *Jean* de Menou testa le 14 juillet 1478, & mourut peu de jours après. Il eut pour enfans, 1. TRIGNANT de Menou, qui suit; & PHILIPPE, *rapporté après son frere aîné*.

XI. TRIGNANT de Menou, chevalier, seigneur de la Ferté-Vausselle, &c. échanson du duc de Berri, épousa *Andrée* de Nosay, fille unique d'*Eustache*. Il mourut avant son pere, & ne laissa que deux filles mineures sous la tutelle de *Philippe* de Menou leur oncle, après la mort de *Jean* de Menou leur aïeul.

XI. PHILLIPPE de Menou, chevalier, seigneur de Menou, Boussai, &c. épousa par contrat du 8 octobre 1474, *Antoinette* de la Touche, fille de *Hardouin* de la Touche, chevalier, seigneur de Villaines, &c. Il fut chevalier de l'ordre de saint Michel, à l'institution qu'en fit Louis XI, au chapitre tenu à Amboise en 1469; chambellan du même roi dans les deux dernieres années de son regne, 1482 & 1483; puis ambassadeur en Es-

pagne sous Charles VIII, par lettres du 25 octobre 1492; maître d'hôtel de la reine Anne de Bretagne, le 5 janvier 1501; ensuite de la reine Claude & du dauphin de France, par lettres de François I, du 29 janvier 1518. *Philippe* rentra en possession de la terre de Menou au Perche, suivant l'accord qui fut fait le 3 avril 1469, entre lui & *Trignant*, son frere aîné, & la vendit par contrat du 25 février 1500, à Charles d'Illiers, licencié ès loix, doyen de Chartres: *Philippe* testa le 14 mars 1515.

XII. RENÉ de Menou, son fils, chevalier, seigneur de Boussai, la Forge, &c. épousa par contrat du 24 février 1509, *Claude* du Fau, fille unique de *François* du Fau, & de *Gabrielle* de Villiers de l'Isle-Adam. Il fut premier échanson de la reine Claude, comme il paroît par les provisions de cette charge du 14 janvier 1514, & aussi de la reine Eléonore, le 11 août 1530. Ses enfans furent entr'autres, JEAN de Menou, qui suit; & FRANÇOIS de Menou, chevalier, seigneur de Charnisay, auteur de la *branche de* MENOU-CHARNISAY, *rapportée ci-après*.

XIII. JEAN de Menou, V du nom, chevalier, seigneur de Boussai, &c. fut fait chevalier de l'ordre du roi Charles IX, le 12 mars 1568; gouverneur du château de Loches, le 22 septembre de la même année. Il leva par ordre de Henri duc d'Anjou, frere du roi, une compagnie de 200 hommes de guerre pour la garde de la ville & château de Loches, par commission du 23 mai 1569. Il épousa en premieres noces, *Claude* des Personnes, dont il n'eut qu'une fille: en secondes noces *Michelle* Robertet de la Chastre, fille de *Claude*, & d'*Anne* de Robertet, par contrat du 10 décembre 1559. Il en eut JEAN de Menou, qui suit, & CLAUDE de Menou, auteur de la *branche de* MENOU-DE-CHAMPLIVAULT, *rapportée ci-après*.

XIV. JEAN de Menou, VI du nom, obtint du roi Henri IV, le 5 juillet 1591, le gouvernement de la ville du Blanc en Berri; & le 25 décembre de la même année, il eut la garde du château d'Angle en Poitou, pour le service du roi. Il épousa en premieres noces, par contrat du 21 juin 1591, *Magdeléne* Fumée, morte à dix-sept ans, fille unique de *Martin* Fumée, chevalier de l'ordre du roi, & de *Marie* Louet; & en secondes noces *Anne* de Bloys, fille d'un cadet de la maison de Roussillon en Xaintonge, & petite-fille du président de Large-Bâton à Bourdeaux. Il eut de son premier mariage RENÉ de Menou, qui suit; & de son second mariage il eut, JEAN, auteur de la *branche de* MENOU-BILLY, *rapportée ci-après*; & CHARLES, auteur de la *branche de* MENOU-NARBONNE, *aussi rapportée après celle de son aîné*.

XV. RENÉ de Menou, chevalier, seigneur, des terres de Boussai, la Forge, Genilly, &c. fut élu par la noblesse assemblée à Tours, pour dresser les cahiers qui devoient être présentés aux états généraux. Louis XIV lui en écrivit le 10 août 1651, & approuva son élection. Il fut marié deux fois, 1°. par contrat du 18 juin 1618, avec *Magdeléne* Fumée, sa cousine issue de germaine, fille de *Martin* & de *Magdeléne* de Crevant d'Humieres: 2°. par contrat de 16 avril 1644, avec *Louise* de Monsauléon. Les enfans du premier lit furent au nombre de 14, dont LOUIS, qui suit; & FRANÇOIS seigneur de la ROCHE-ALAIS, auteur de la *branche des seigneurs de* MENOU-LA-ROCHE, *rapportée ci-après*. Les enfans du second lit, furent aussi au nombre de 14. Il n'en est resté que *Claude* de Menou, abbé commendataire de l'abbaye de saint Martin en basse Bretagne, après la démission de *Louis* de Menou, son frere de pere; & trois filles mortes religieuses à la Bourdilliere.

XVI. LOUIS de Menou, II du nom, chevalier, seigneur de Boussai, fut enseigne dans Touraine, infanterie, à l'âge de 14 ans; l'année suivante, capitaine dans le régiment de Normandie, & se trouva à plusieurs siéges & batailles. Après avoir quitté le service, il épousa, par contrat du 6 janvier 1650, *Catherine* Perrot, fille de *Claude*, seigneur du Plessis, & d'*Anne* du Breuil. Etant devenu veuf à l'âge de 30 ans, il entra dans les ordres sacrés, & fonda à la Bourdilliere un couvent de filles de l'ordre de Cîteaux. Il y plaça sept de ses sœurs, dont plusieurs furent tirées d'autres monasteres, avec permission des supérieures sous lesquelles elles étoient. Il présenta pour premiere prieure *Claude* de Menou, sœur aînée des autres, à l'archevêque de Tours (Victor Bouthillier) sous lequel il avoit fait, par sa permission, cet établissement, comme il paroît par les lettres du 18 avril 1662. Quelque temps après la fondation de ce couvent de la Bourdilliere, quatre filles de *Louis* de Menou, s'y firent religieuses, & treize de ses nièces: ensorte que le commencement de cet établissement ne fut composé que de sa famille, au nombre de vingt-quatre, tant sœurs, filles, que niéces. En 1668, *Louis* de Menou obtint des lettres de confirmation de ce nouvel établissement, sous le nom de *Notre Dame de la Bourdilliere*, & remit au roi son droit de nommer la supérieure, comme il paroît par les lettres patentes du mois d'avril 1688; & en même temps Louis XIV nomma pour coadjutrice *Catherine* de Menou, fille du fondateur, & dès-lors le monastere de la *Bourdilliere* fut érigé sur le pied d'abbaye de fondation royale. Du mariage de *Louis* de Menou & de *Catherine* Perrot, son épouse, naquirent RENÉ, qui suit; *Roger*, mort lieutenant de cavalerie, sans avoir été marié; *Charles*, grand vicaire de Pamiers & doyen de Saint Agnan, & quatre filles, religieuses à la Bourdilliere.

XVII. RENÉ de Menou, III du nom, chevalier, seigneur de Boussai, Chambon, la Forge, &c. épousa en premieres noces, par contrat du mois de juillet 1668, *Dorothée* Chaleigner, fille de *Louis*, seigneur de Loussais d'Andouville, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, maréchal des camps & armées du roi, & de *Théodore* de Tregouin, morte peu de temps après son mariage: en secondes noces, par contrat du 5 février 1670, *Claude-Marie* Léaud, fille de *Pierre* Léaud, écuyer, & de *Claude* Morine, dont 1. RENÉ-CHARLES, qui suit; 2. *Louis* de Menou, abbé de Bonny sur Loire, prieur de saint Christophe en Hallat, diocèse de Beauvais, vivant en 1758; 3. *Roger* tué au siége de Denia en Espagne, en 1710, sans avoir été marié; 4. *Esmond*, abbé commandataire de l'abbaye de saint Pierre de Preuilli, diocèse de Tours, vivant en 1758; & *Catherine* religieuse à la Bourdilliere, nommée coadjutrice de sa tante en 1714, actuellement supérieure de cette maison depuis près de 20 ans. Elle en est la troisiéme abbesse.

XVIII. RENÉ-CHARLES de Menou, IV du nom, chevalier, seigneur de Boussai, est le dixiéme de la branche aînée, connu, & le douziéme seigneur de Boussai de pere en fils. Il servit cornette de la compagnie de mestre de camp du régiment royal Roussillon, cavalerie, se trouva à plusieurs affaires, & à la paix quitta le service, par la réforme, & se maria le 8 août 1715, à *Louise* Léaud, fille unique de *Jean-Marie* Léaud de Linnieres, & de *Marguerite-Louise* de Moncault. De ce mariage est née *Louise-Marie-Charlotte* de Menou, mariée à RENÉ-FRANÇOIS de Menou, son cousin, de la *branche de* MENOU-CUISSY, *rapportée ci-après*.

BRANCHE

Branche de Menou, seigneurs du Mée, établis au Mée en Berri.

IX. Colinet de Menou, chevalier, seigneur du Mée & de Lougni, troisiéme fils de Jean de Menou, eut en partage les terres du Mée & de Lougni, & épousa *Isabeau* de Grasleul, dame de la Boutelais, fille de *Barthelemi* de Grasleul, seigneur de la Motte-Grasleul, morte en 1413. De ce mariage naquit.

X. Louis de Menou, marié à *Jeanne* de Thais, fille de *Jacques*, & de *Catherine* Isoré; mort en 1455. Il laissa de son mariage grand nombre d'enfans, entr'autres, *Jean* de Menou, chevalier, seigneur du Mée, marié vers l'an 1455, à *Olive* de Grassai, dame de Grassai, & de la Maison-Fort, qui vendit la terre de Lougni en 1491, & mourut sans postérité; & Antoine, qui suit.

XI. Antoine de Menou, seigneur du Mée, épousa en 1496, *Catherine* de Guenand, fille de *Louis* de Guenand, chevalier, seigneur de Saint-Ciran, & d'*Anne* de Chevaleau. De ce mariage sont issus Esmond de Menou, qui suit; & *Jean* de Menou, seigneur de Cousieres, qui épousa la veuve du seigneur d'Autri, de laquelle il eut trois filles.

XII. Esmond de Menou, chevalier, seigneur du Mée, épousa *Catherine* de Varennes, fille de *N.*.... de Varennes, & de *Charlotte* de la Châtre, fille de *Claude* & de *Catherine* de Menou: il eut de ce mariage, Jean de Menou, qui suit; & trois filles.

XIII. Jean de Menou, chevalier, seigneur du Mée, partagea avec ses sœurs en 1548, & épousa en premieres noces *Françoise*, de la maison de Champost: en secondes noces, *Catherine* Quinaut. Les enfans du premier lit furent deux filles; ceux du second furent Jacques, qui suit; & *Esmond*, chevalier, seigneur du Mée.

XIV. Jacques de Menou, chevalier, seigneur du Mée, fit hommage au roi, le 17 août 1606, de la seigneurie de Pelvoisin: épousa 1°. *Louise* de Rochefort, fille de *Claude* de Rochefort & de *Claude* de la Riviere: 2°. *Charlotte* de Grenisy, de la maison du Plessis de Chelles en Dunois, fille de *Claude*, & de *Jeanne* d'Amilly, au pays du Perche. Les enfans du lit premier furent, Louis, qui suit; & trois filles: du second lit, il eut un fils nommé *Jean*, mort jeune.

XV. Louis de Menou, II du nom, chevalier, seigneur du Mée, épousa le 22 novembre 1636, *Claude* Baraudin, fille d'*Honorat* Baraudin, écuyer, seigneur du Verger, & de *Marie* Térifieres. De ce mariage sont nés, François, qui suit; & un autre fils.

XVI. François de Menou, l'aîné, chevalier, seigneur du Mée, a épousé *N.* dont sont nés, 1. Esmond, qui suit; 2. *Charles* de Menou de Villemore, capitaine dans le régiment de Rosny-Vinen, infanterie, chevalier de S. Louis, mort sans postérité; 3. *N.* de Menou de Rochefolle, capitaine dans Perche, mort lieutenant-colonel du régiment des gardes de Lorraine, sans être marié; 4. *N.* de Menou, mariée à *N.* de la Riviere, seigneur de Chambon, en Berri, brigadier des armées du roi, lieutenant de roi de la Rochelle, morte en 1751, sans postérité; 5. *N.* de Menou, mariée à *N.* de Praux, dont des enfans.

XVII. Esmond de Menou, II du nom, chevalier, seigneur du Mée, de Pelvoisin, &c. chevalier de S. Louis, colonel d'un régiment d'infanterie, épousa *Catherine* de Bouvoust, dont *N.* de Menou, capitaine d'infanterie dans le régiment de Noailles, tué à la bataille d'Ettinghen, sans être marié; & Esmond, qui suit;

XVIII. Esmond du Menou, III du nom, chevalier, seigneur du Mée, de Pelvoisin, & dixiéme seigneur du Mée depuis la séparation de sa branche avec la branche aînée, capitaine dans le régiment des grenadiers de France, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, a épousé en février 1750, *Louise-Anne* de Menou de Cuissy, fille de *Louis-Joseph* de Menou, chevalier, seigneur de Cuissy, baron de Pontchâteau en Bretagne, maréchal des camps & armées du roi, & de *Louise* de Charitte. De ce mariage sont issus jusqu'en 1757: 1. *N.* de Menou, né en décembre 1751; 2. *N.* de Menou, né en décembre 1752; 3. *N.* de Menou, né en 1754; 4. *N.* de Menou, né en 1757.

Branche des seigneurs de Charnisay, en Touraine.

XIII. François de Menou, chevalier, seigneur de Charnisay, quatriéme fils de *René* de Menou, & de *Claude* de Fau, épousa le 24 novembre 1575, *Earine* de Ragnier, fille de *Charles* de Ragnier, écuyer, seigneur de Chesselles, & d'*Antoinette* Duval: il en eut René, qui suit; & François de Menou, *rapporté ci-après*.

XIV. René de Menou, chevalier, seigneur de Charnisay, écuyer de l'écurie du roi, épousa *Nicolle* de Jousserand, fille de *René* de Jousserand, & de *Renee* Robin, de la maison de la Tremblaye-Robin. Il en eut *René*, mort au siége de Breda, sans postérité; & Charles, qui suit.

XV. Charles de Menou, chevalier, seigneur d'Aunay, viceroi de l'Amérique, qui s'y rendit si recommandable, qu'il obligea les Anglois à lui demander la paix, & les rendit ses tributaires dans ce pays-là, pour acheter son alliance. Il laissa de *Jeanne* Motin, son épouse, quatre garçons & trois filles, dont il n'est pont resté de postérité.

XIV. François de Menou, II du nom, chevalier, seigneur du Chiron, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine d'une compagnie de cavalerie, troisiéme fils de *François* de Menou, & d'*Earine* de Ragnier, commandant dans Brouage & isle d'Oléron, en l'absence du commandeur de la Porte, oncle du cardinal de Richelieu. Il s'établit dans le Nivernois, où il épousa le 2 septembre 1625, *Marie* de Brisson, dame de Manveignes, veuve de *Claude* de Choiseul, chevalier, baron de Guilly. Il en eut Armand-François, qui suit; & deux filles, mortes sans postérité.

XV. Armand-François, chevalier, seigneur de Manveignes, seigneur de Charnisay, &c. obtint par lettres patentes du roi Louis XIV, du mois de juin 1697, l'érection de la terre de Manveignes en marquisat, sous le nom de Menou. Il eut de *Françoise* de Clere, son épouse, fille de *Charles*, baron de Clere, chevalier, seigneur, de Goupillieres en Normandie, & de *Charlotte* de Boursault, 1. François-Charles de Menou, qui suit; 2. *Philippe-Louis* de Menou, enseigne de chevaux légers d'Orléans, mort sans être marié: 3. *Louis* de Menou, grand bailli de l'ordre de Malte, commandeur de Castres en Flandre, ambassadeur de la Religion à Bruxelles, auprès de l'archiduchesse, mort à Tillemont; 4. *Jacques-Joseph*, chevalier de Malte; 5. *Augustin-Roch* de Menou, évêque de la Rochelle en 1729, abbé commandataire de l'abbaye d'Angle, vivant en 1758; 6 & 7, *Marie-Louise* & *Françoise-Marguerite* de Menou, religieuses, & toutes deux prieures perpétuelles successivement des dames de Viantais à Beaulieu; 8. *André* de Menou, comte de Charnisay, &c.

marié à *Louise* de Brisson, sa cousine, & mort en 1756. De ce mariage sont nées deux filles; *Marie-Françoise* de Menou, non mariée, & *Charlotte* de Menou, mariée en 1747, au marquis des Gouttes, capitaine de vaisseau, chevalier de S. Louis, dont un garçon & trois filles vivant en 1758.

XVI. FRANÇOIS-CHARLES de Menou, marquis de Menou, chevalier, seigneur de Prunay-le-Gillon, capitaine des gendarmes d'Anjou, brigadier des armées du roi, a épousé *Thérèse* de Meursé, dont il n'a eu que quatre filles, savoir, 1. *Françoise-Armande* de Menou, mariée en 1731, au marquis de Jumilhac, lieutenant-général des armées du roi, capitaine-lieutenant de la premiere compagnie des Mousquetaires, dont un fils colonel au régiment des grenadiers de France: 2. *Marie-Louise* de Menou, mariée en 1734, au comte de Damas, chevalier, seigneur, comte de Creux, marquis de Menou par son mariage, dont quatre garçons & cinq filles; 3. *Louise-Thérèse* de Menou, mariée en 1740, au marquis de Lambert, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur d'Auxerre, veuve, sans enfans, ayant eu un garçon & une fille morts en bas âge; 4. *Augustine-Marie* de Menou, mariée au comte de Langeron, lieutenant-général des armées du roi, commandant en chef dans la province de Guyenne, sans enfans.

BRANCHE DE MENOU CHAMPLIVAULT, établie en Sologne.

XIV. CLAUDE de Menou, chevalier, seigneur de Mantelan en Touraine, second fils de *Jean* de Menou, V du nom, & de *Michelle* de la Châtre, épousa en Sologne par contrat du 19 novembre 1596, *Marguerite-Françoise* de Viault, fille unique & héritiere de *René* de Viault, chevalier, seigneur de Champlivault, chevalier des ordres du roi, & de *Diane* David, dont il eut

XV. RENÉ de Menou, chevalier, seigneur de Champlivault, marié 1°. à *Esme* l'Huillier, fille de *François* l'Huillier, d'une famille illustre dans la robe: 2°. par contrat du 8 juillet 1640, à *Elisabeth* de Morinville. Il eut du premier lit, trois enfans, LOUIS de Menou, qui suit; *Jean-Pierre* de Menou, qui épousa *Jacqueline* le Normand, dame d'Herri, dont est issue une fille; *Marie* de Menou, mariée en 1748 à *André-Hector* de Beauregard; *N.* de Menou, prieur de S. Agnan. Du second lit, CHARLES de Menou, chevalier, seigneur de Cuissy, auteur de la *branche de* MENOU-DE-CUISSY, *rapportée ci-après*.

XVI. LOUIS de Menou, chevalier, seigneur de Champlivault, fut officier dans le régiment du duc d'Orléans, & eut de *Françoise* Monnet, son épouse, entr'autres enfans,

XVII. LOUIS de Menou, II du nom, chevalier, seigneur de Champlivault, capitaine dans le régiment de Catinat, qui épousa *Anne* Ponard. De ce mariage sont nés, 1. *Charles-René* de Menou, seigneur de Champlivault, archidiacre & grand vicaire de la Rochelle; 2. LOUIS-FRANÇOIS-GASTON, qui suit; & trois filles dont une vivante en 1758.

XVIII. LOUIS-FRANCOIS-GASTON de Menou-Champlivault, ci-devant capitaine dans le régiment de la Couronne, a épousé *N.* de Brisacier, dont, 1. *Charles-Louis* de Menou, mousquetaire gris en 1758; 2. *N.* de Menou, née en 1737; 3. *N.* de Menou, née en 1748.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MENOU DE CUISSY, sortie de celle de CHAMPLIVAULT.

XVI. CHARLES de Menou, chevalier, seigneur de Cuissy, troisiéme fils de *René* de Menou, & d'*Elisabeth* de Morinville, sa seconde femme, servit le roi dès sa jeunesse, fut capitaine de cavalerie dans le régiment de Villeroi, puis colonel d'un régiment de son nom, & brigadier des armées du roi. Il eut une jambe emportée d'un coup de canon en 1706, au siége de Turin, commandant la brigade de Touraine. Il eut le gouvernement de la citadelle d'Arras en 1713, fut fait chevalier de S. Louis à sa création, épousa par contrat du 7 janvier 1682, *Jacqueline* de Cremeur, fille de *Gilles*, & d'*Eléonore* de Chancy. Il en eut 1. LOUIS-JOSEPH de Menou, qui suit; 2. *Claude* de Menou, chevalier, commandant du premier bataillon du régiment de Mailly, mort à l'armée en 1746, sans avoir été marié; 3. *Louis-François* de Menou, chevalier de S. Louis, enseigne des gardes du corps du roi, compagnie de Villeroi, maréchal des camps & armées de sa majesté, marié en 1729, à *Anne* de Pilliers, dame de Motelle, en Normandie, mort en 1741, dont *François* de Menou-Motelle, capitaine de dragons au régiment Dauphin, non marié en 1758; *Louise* de Menou-Motelle, née en 1733; & *Jacqueline* de Menou-Motelle, née en 1737; 4. *René-François* de Menou, qui entra au service fort jeune, fut fait cornette de cavalerie dans le régiment de Saint-Phal Coulange, le 23 novembre 1709; capitaine dans le même régiment le 8 septembre 1711; exempt des gardes du corps du roi, compagnie de Villeroi, au mois d'octobre 1728; chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis au mois d'octobre 1731; mestre de camp de cavalerie le 4 janvier 1732; brigadier des armées du roi en 1744: maréchal de camp le premier janvier 1748. Il s'est trouvé dans le courant de ses services à plusieurs affaires & batailles. Il a épousé le 3 janvier 1746, *Louise-Marie-Charlotte* de Menou, sa cousine, fille unique & héritiere de *Jean-Charles* de Menou, chevalier, seigneur de Boussai, &c. & de *Louise* Leaud de Linniere. De ce mariage sont issus, jusqu'en 1757; 1. *René-Louis-Charles* de Menou, né le 9 octobre 1746; 2. *Elisabeth* de Menou, née le 3 août 1748; 3. *Jacques-François* de Menou, né le 3 septembre 1750; 4. *Philippe-François-Denys* de Menou, né le 9 octobre 1752, chevalier de Malte en 1757; 5. *Marie-Louise-Antoine* de Menou, née le 19 mai 1754, morte à un an; 6. *Marie-Joseph* de Menou, née le 7 mai 1756; 7. *Agathe-Emilie* de Menou, née le 7 septembre 1757. Les autres enfans de Charles de Menou, sont, 5. *Jacques-David* de Menou, scholastique en dignité, grand-vicaire de Nantes, abbé de Bon-Repos en Basse-Bretagne; 6. *Marie-Françoise* de Menou, prieure de Gy, diocèse de Sens, morte en 1757; 7. *Elizabeth* de Menou, mariée à *Adalbert* d'Autry, chevalier, seigneur de la Nivoye, son cousin germain, dont deux garçons & deux filles: le cadet est mort; l'aîné a épousé en 1755, *N.* de Bréchéré.

XVII. LOUIS-JOSEPH de Menou, chevalier, seigneur de Cuissy, depuis baron de Pontchâteau en Bretagne, par l'acquisition qu'il a faite de cette terre, servit de bonne heure, eut le régiment de son pere en 1706, fut fait brigadier des armées du roi en 1719, lieutenant de roi des ville & chateau de Nantes en 1721, employé brigadier dans le comté Nantois, fait maréchal de camp en 1748, & commandant dans les cinq évêchés de la Haute-Bretagne. Il épousa en 1722, *Louise-Marie* de Charitte, fille de *N.* de Charitte, gouverneur du Cap-François, isle de Saint-Domingue, en Amérique, commandant dans l'isle de Saint-Domingue, & de *N.* Ladoubar de Beaumanoir,

dont 1. LOUIS-JOSEPH de Menou, qui suit; 2. *Marie-Bernard* de Menou, soulieutenant aux Gardes Françoises en 1751, marié en janvier 1751, à *N.* de Récusson, fille unique de *N.* de Récusson, chevalier, seigneur de Marcouville, dont un garçon; 3. *Marie-Charlotte* de Menou, mariée en 1740, à *N.* de Caupesne, marquis d'Arnou, commandant pour le roi à Bayonne, & auparavant capitaine aux Gardes Françoises, dont plusieurs enfans; 4. *Louise-Anne* de Menou, mariée en 1750, à *Esmond* de Menou, chevalier, seigneur du Mée, dont il a été parlé à la *branche du* MÉE; 5. *Françoise-Henriette* de Menou, mariée en 1756 à *N.* de Johanne de Saumery, chevalier, seigneur de Pisson, &c. lieutenant-colonel du régiment Royal Piémont, cavalerie, gouverneur en survivance du château de Chambor, grand bailli du Blaisois, dont un garçon, né le 24 décembre 1757.

XVIII. LOUIS-JOSEPH de Menou, II du nom, chevalier, seigneur baron de Pontchateau, lieutenant de roi des ville & château de Nantes, capitaine de cavalerie au régiment de la Rochefoucault, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, a épousé en 1751, *Bonne-Emilie* de Maurepas, dont sont issus, 1. *Louis-Victoire* de Menou, né le 19 mai 1752; 2. *Louis-Marie* de Menou, né le 27 avril 1753; 3. *René-Marie* de Menou, né le 12 septembre 1754; 4. une fille morte au berceau.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BILLY.

XV. JEAN de Menou, chevalier, seigneur de Billy, second fils de *Jean* de Menou, VI du nom, & d'*Anne* de Bloys, après avoir servi officier dans la cavalerie, épousa *Catherine* de Lestang, d'une ancienne maison du Poitou, dont JEAN de Menou, qui suit.

XVI. JEAN de Menou, II du nom, chevalier, seigneur de Billy, fut marié trois fois; 1°. à *Catherine* de Beraudin. De ce mariage sont issus, 1. *Jean* de Menou, fils aîné, mort en 1758, sans avoir été marié; 2. 3. 4. deux garçons mariés, morts sans postérité, & une fille aussi mariée, morte sans postérité; 5. *Charles* de Menou, marié à *N.* Bernandeau, dont *Jean* de Menou, mort prêtre & chanoine de la Rochelle en 1752; *N.* de Menou, officier dans le régiment de Tournaisis, mort en 1750, non marié; & *N.* de Menou, mariée à *N.* de Jauvre, son cousin, chevalier, seigneur de Vieux-Romant en Poitou, capitaine dans Orléans, infanterie, & chevalier de saint Louis. Jean de Menou, II du nom, seigneur de Billy, n'a point eu d'enfans de son second mariage: & de son troisiéme avec *N.* de Thiange, sont nés plusieurs enfans, dont il n'est resté que *N.* de Menou, chevalier, seigneur de Liesgres, capitaine dans les grenadiers royaux, marié en Poitou.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MENOU NARBONNE, établie en Berri.

XV. CHARLES de Menou, troisiéme fils de *Jean* de Menou, VI du nom, & d'*Anne* de Blois, épousa par contrat du 13 juin 1634, *Anne* de Château-Châlons, fille d'*Antoine*, & de *Charlotte* de Rarpé. Il avoit été capitaine dans le régiment de la Feuillade. Il a eu plusieurs enfans, la plûpart morts sans être mariés. Les autres, au nombre de deux garçons & d'une fille, sont 1. *Louis* de Menou, chevalier, major d'infanterie, marié à *N.* de Menou, fille de *Louis* de Menou, chevalier, seigneur du Mée, & de *Claude* Baraudin, mort sans postérité; 2. CHARLES de Menou, qui suit; 3. *Françoise* de Menou, dame chanoinesse de Remiremont, morte en 1708.

XVI. CHARLES de Menou, II du nom, chevalier, épousa par contrat du 31 décembre 1668, *Françoise-Marguerite* Chauvelin, fille de *François* Chauvelin, chevalier, seigneur de Narbonne, & de *Marie* Lécuyer, dont 1. *Henri-Louis* de Menou, chevalier, seigneur de Narbonne, capitaine d'infanterie dans le régiment de Launoi, mort sans alliance; 2. *Charles* de Menou, tué à la guerre; 3. *François* de Menou, marié à *N.* de Housseaux, mort sans postérité; 4. ROBERT de Menou, qui suit; 5. *Magdeléne* de Menou, mariée par contrat du 5 juillet 1688, à *Charles-Philippe* Seguier, chevalier, seigneur du Plessis.

XVII. ROBERT de Menou, chevalier, seigneur de Jeu Maloche, épousa 1°. *Génevieve* Seurat de Clorandry, dont il n'a point eu d'enfans: 2°. au mois de juin 1735, *Marie* Laugeais, dont une fille, nommée *Marie-Elisabeth* de Menou, mariée le 3 mai 1753, à *Maurice* Séguier, chevalier, seigneur de Narbonne, son cousin germain, fils de *Charles*, & de *Magdeléne* de Menou.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MENOU DE LA ROCHE-ALAIS, établie au pays du Maine.

XVI. FRANÇOIS de Menou, chevalier, seigneur de la Roche-Alais, troisiéme fils de *René* de Menou, seigneur de Boussai, &c. & de *Magdeléne* Fumée, sa premiere femme, servit dès sa jeunesse, fut capitaine dans le régiment de Normandie, épousa *Marie* Adriancin, fille unique de *René*, gentilhomme ordinaire de M. le duc d'Orléans. Il en eut plusieurs enfans, dont il ne reste que RENÉ de Menou, qui suit; & *Charles-Alexandre* de Menou, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, ancien major du régiment de la Fere, retiré à Tours, où il vit, en 1758.

XVII. RENÉ de Menou, chevalier, seigneur de la Roche-Alais, a été lieutenant d'artillerie, & a épousé à Lille en Flandre *Marie* Diecaut-d'Aigremont, dont six filles, trois vivantes en 1758: la premiere mariée à *Charles* de Thibergeau, chevalier, seigneur de la Motte-Thibergeau, chevalier de S. Louis, brigadier des armées du roi, directeur des fortifications à la Rochelle, dont plusieurs enfans morts en bas âge; & reste une fille unique mariée en 1751, à *André* Dubois Courceriers, capitaine au régiment du roi, infanterie; la seconde, religieuse à la Bourdilliere; la troisiéme, *Bonne-Dorothée*, mariée en 1750, avec *Luc-Abel* de Rougemont, capitaine d'infanterie au régiment de la Marche.

Cet extrait a été dressé sur tous les titres, aveux, contrats de mariage du trésor de Boussai. On le donne tel que la famille l'a remis.

Les armes de la maison de Menou, sont *de gueules à la bande d'or*. Elle avoit anciennement pour *Supports* deux femmes vêtues en façon de déesses ou de sibylles de l'antiquité, des métaux & couleurs de ses armes, & pour *cimier* une tête de Maure. Mais depuis les alliances de cette maison avec celles de Bretagne & d'Anjou, les *supports* sont deux anges à demi agenouillés, vêtus des métaux & couleurs de l'écu, tenant chacun une lance, au bout de laquelle est pendu une cornette ou étendard de cavalerie, l'une aux armes de Bretagne, qui est d'*argent semé d'hermines*, l'autre aux armes de France, ou d'Anjou, qui est *d'azur semé de fleurs de Lis d'or, à la bordure de gueules*, & au-dessus du timbre, *une couronne ornée de quatre fleurons, & douze perles*; & pour *cimier* un ange naissant tenant d'une main une épée flam-

boyante à la garde d'or, & de l'autre une banderole à l'écu de Menou.

MENSING (Jean) religieux de l'ordre de saint Dominique, né en Saxe vers la fin du XV siécle, professoit la théologie à Ulm en 1514, vint ensuite à Paris prendre les degrés, & employa depuis tous ses talens à repousser Luther par ses écrits, ce qui lui attira de mauvais traitements de la part de Frédéric, duc de Saxe. Il avoit écrit des traités touchant le jugement de l'église, le mérite des œuvres, & le sacrifice de la messe, &c. Le style en est vif, la latinité assez pure, & il presse de tous côtés son ennemi. * Echard, *script. ordin. FF. Præd. tom.* 2.

MENTCHIKOFF, que l'on écrit MENCIKOW, welt-maréchal général des armées de sa majesté Czarienne, vicaire général de l'empire de Russie, &c. si fameux par son élévation & par sa disgrace dans le XVIII siécle, étoit d'une naissance fort obscure. Son vrai nom étoit Alexandre, & sa profession celle de pâtissier. Il alloit dans sa premiere jeunesse vendre sa marchandise dans les rues de Moskow; & le ton joyeux dont il la crioit, les *quolibets* qu'il répondoit au premier venu qui se plaisoit à l'agacer, & d'autres bouffoneries, lui procuroient tous les jours un débit plus prompt. Le czar Pierre I, jeune alors, l'ayant un jour mandé, Alexandre lui plut, & le prince le prit à son service en qualité de page. Il l'attacha peu après à sa chambre, & en fit son page favori. Mencikow devint dès-lors inséparable du czar; il le suivoit jusque dans le conseil d'état; il y hasardoit quelquefois son avis dans les affaires les plus importantes; & la maniere plaisante dont il le disoit, étoit toujours agréable à son maître, sans faire ombrage aux ministres. Ce qui contribua le plus à le faire avancer dans la faveur de son maître, ce fut la découverte qu'il fit de la conspiration du prince Amilka. Son zéle fut amplement récompensé. Il fut créé kneez ou prince de Russie, premier sénateur, welt-maréchal & chevalier des ordres de sa majesté Czarienne; & lorsque Pierre I, poussé par la passion de s'instruire, alla parcourir tous les états de l'Europe, Mencikow fut nommé régent de Russie. Il profita de la conjoncture pour accumuler des richesses immenses. Il possédoit tant de terres dans la Moscovie, qu'on y disoit comme une vérité reconnue, qu'il pouvoit aller depuis Riga en Livonie, jusqu'à Derben en Perse, en couchant toujours sur ses terres. Son crédit exhorbitant le fit rechercher de tous ceux qui avoient à craindre ou à espérer de Pierre I, ou qui avoient avec ce prince des liaisons d'intérêt; & le ministre en fut toujours profiter pour augmenter ses honneurs & ses richesses. L'empereur le créa prince de l'empire, & lui donna le duché de Cossel en Silésie. Les rois de Danemarck, de Prusse & de Pologne le firent chevalier de leurs ordres, & lui donnerent des pensions; & Mencikow ne craignit pas de faire demander en France l'ordre du saint Esprit, qui ne lui fut point accordé, sous le prétexte de la religion qu'il professoit. Une si haute fortune fut sur le point d'être renversée en 1720, lors du retour de Pierre I dans ses états. Les ennemis que ses vexations lui avoient fait, conjurerent sa perte; les mémoires donnés contre lui furent écoutés; mais il en fut quitte pour-lors pour quelques témoignages légers de mécontentement. La protection dont la czarine Catherine l'honoroit, le maintint dans tous ses postes & dans toutes ses dignités. La mort de Pierre I, arrivée le 8 février 1725, l'y affermit encore davantage. Il força les sénateurs & la plupart des grands à se déclarer pour la czarine Catherine, qui lui ayant obligation du trône, fut contrainte de se conduire par ses avis; mais en même temps Mencikow prit des mesures secrettes avec le comte de Rabutin, ministre de l'empereur Charles VI à la cour de Russie, pour assurer d'avance le trône au jeune Alexiowitz, fils du malheureux Czarowitz que Pierre I avoit condamné à mourir, dès que la czarine Catherine ne seroit plus; & il y mit pour condition que le nouveau czar deviendroit son gendre, en épousant sa fille aînée. La czarine Catherine vécut peu après la conclusion de ce traité: elle mourut de poison, à ce qu'on assure, le 17 mai 1727. Quelques oppositions que Mencikow trouvât pour placer sur le trône le jeune Alexiowitz, il les vainquit, & réussit. Par reconnoissance, ou plutôt ne pouvant mieux faire, le nouveau czar créa Mencikow vicaire général de l'empire & généralissime de toutes ses armées. Sa fille fut ensuite fiancée au nouvel empereur; mais une conspiration secrette que Mencikow avoit allumée contre lui par son ambition & sa tyrannie, éclata lorsqu'il s'y attendoit le moins. Les princes d'Olgoruki & le comte d'Osterman, dont il ne paroissoit pas se défier, furent les chefs de cette conspiration, qui réussit à leur gré. Le czar captif sur le trône par l'empire tyrannique que Mencikow prenoit sur son esprit & dans les conseils, se prêta à tout ce que l'on desiroit. Mencikow fut arrêté & exilé avec sa femme & ses enfans à Rennebourg, fort belle terre qui lui appartenoit, & qui est située à deux cens cinquante lieues de la cour. On lui permit d'emporter avec lui ses effets les plus précieux, & de se faire suivre par un aussi grand nombre de domestiques qu'il voudroit; il sortit en effet de Petersbourg plus dans l'appareil & dans la pompe d'un guerrier triomphant, que dans l'équipage d'un exilé; mais sur la route on fut chargé de lui reprendre les ordres de Russie, & ceux dont les puissances étrangeres l'avoient honoré. On l'obligea de descendre de son carrosse, de même que sa femme & sa famille, & ils furent contraints de prendre des chariots qui avoient été amenés exprès. A peine fut-il arrivé à Rennebourg, qu'il reçut de nouveaux ordres qui le reléguoient avec sa femme & ses enfans dans un désert nommé *Yacouska*, au-delà du royaume de Siberie, & à plus de quinze cens lieues de la cour. On ne lui permit que d'emmener huit domestiques; & avant son départ, on le revêtit d'un habit tel que le portent les paysans de Moscovie, & l'on ne traita pas mieux sa femme & ses enfans. La princesse de Mencikow, née avec un tempérament délicat, & accoutumée à un genre de vie fort différent, mourut en route aux environs de Casan, & son mari l'enterra dans le lieu même. On laissa à peine à Mencikow le temps de lui donner quelques larmes, & on lui fit continuer sa route par eau jusqu'à Tobolskoi, capitale de Siberie. Il profita du séjour qu'on lui permit de faire dans cette ville pour se fournir de grains pour semer, de filets pour pêcher, de viandes salées, & de tous les instrumens nécessaires pour remuer la terre. Arrivé à Yacouska, avec sa famille & les huit domestiques qui l'avoient accompagné, ils travaillerent à se faire une habitation la plus commode qu'il se put, à défricher la terre, à semer ses grains, en un mot à pourvoir à tout ce qui pouvoit diminuer l'horreur de la situation où il se trouvoit. Au bout de six mois, sa fille aînée, qui avoit été fiancée au czar, mourut de la petite vérole; son fils & la fille qui lui restoit furent attaqués peu après de la même maladie; mais ils en guérirent. Mencikow lui-même succomba à

Digitized by Google

tant de fatigues, & mourut dans le même lieu, avec autant de constance & d'héroïsme qu'il en avoit toujours fait paroître depuis sa disgrace. Sa mort fut mandée à la cour de Russie, où tout étoit changé depuis quelque temps. Pierre II étoit mort la nuit du 28 janvier 1730. Le prince d'Olgoruki, avec son fils, sa fille & sa belle-fille furent relégués dans le même désert où Mencikow venoit de mourir; & la princesse Anna Iwanowna étoit montée sur le trône. Cette princesse rappella le frere & la sœur, enfans du malheureux Mencikow, dont elle n'avoit rien à appréhender. Elle les reçut avec bonté, créa le fils capitaine-lieutenant du régiment de sa garde, & le fit mettre en possession de la cinquantiéme portion des biens que son pere avoit eus en domaines. Elle retint près de sa personne la jeune princesse, & la maria ensuite à M. de Biron, frere du comte, que la faveur de sa maîtresse avoit fait grand chambellan de Russie, & qu'elle avoit poussé dans ces derniers temps jusqu'à le faire élire duc souverain du grand duché de Curlande. La jeune princesse porta en dot les sommes que son pere avoit placées sur les banques d'Amsterdam & de Venise : elles montoient pour les fonds seulement à plus de deux millions cinq cens mille livres de notre monnoie. L'ouvrage duquel nous avons extrait ce qu'on vient de lire fait un grand éloge de la vertu de cette dame. Cet ouvrage, que l'on donne à M. l'abbé d'Alainval, est intitulé : *Anecdotes du régne de Pierre I, dit le grand, czar de Moscovie, contenant l'histoire d'Eudocia Federowna* (premiere femme de Pierre I) *& la disgrace du prince de Mencikow*. Dès 1710, on a donné un petit roman intitulé, *Le prince Kouchimen* (c'est l'anagramme de Mencikow,) imprimé à Paris, chez Jacques Etienne, & depuis plusieurs fois en Hollande. L'auteur des *Anecdotes* assure que pour lui il ne rapporte rien que de vrai: son livre est intéressant, & mérite d'être lu tout entier. Il est suivi d'une seconde partie qui contient l'ordonnance de Pierre I, du $\frac{14}{25}$ février 1720, pour la réformation de son clergé. Cette piéce étoit déja connue par des traductions imprimées en allemand, en latin, & en plusieurs autres langues : on la donne ici en françois.

MENTEL (Jean) gentilhomme Allemand, natif de Strasbourg, a été, selon quelques auteurs, l'inventeur de l'imprimerie. Une chronique de Strasbourg lui attribue cette découverte en l'année 1440. Spiegel qui florissoit vers l'an 1515, dit dans son *Lexicon juris*, que Jean Mentel avoit été le premier imprimeur, & avoit inventé cet art à Strasbourg vers l'an 1442. C'est dans l'article de *Librarius*, où il remarque qu'on appelloit de ce nom ceux qui imprimoient les livres. Ce même auteur, dans ses notes sur les poëtes Latins de Richard Bartholin de *Pérouse*, dit encore que l'art de l'imprimerie fut inventé à Strasbourg par Jean Mentel l'an 1442. Jérôme Gebvîler, dans le panégyrique de l'empereur Charles-*Quint*, qu'il fit imprimer l'an 1521, parlant de la ville de Strasbourg, met Jean Mentel entre les hommes illustres pour avoir inventé l'art d'imprimer avec des caracteres de plomb, environ 74 ans auparavant. Ceux qui attribuent cette admirable découverte à Jean Mentel, disent qu'il fit des lettres de buis ou de poirier, puis d'étain fondu, & ensuite d'une matiere composée de plomb, d'étain, de cuivre & d'antimoine mêlés ensemble : d'où vient que les auteurs qui parlent de cet art, en rapportent l'invention sous des années différentes ; savoir en 1440, 1442 & 1447. Ils ajoutent que Mentel employa Guttemberg orfévre, pour faire des matrices & des moules, & que Gensfleich, domestique de Mentel, communiqua tout le secret à Guttemberg, qui s'en alla avec ce valet à Mayence, où il s'associa avec Fauste, marchand fort riche, pour imprimer. Ils rapportent des lettres patentes de l'empereur Frédéric IV, données l'an 1446, dans lesquelles cet empereur déclara Jean Mentel seul inventeur de l'imprimerie, & lui permit de couronner d'or le lion qu'il portoit pour armes, & d'ajouter au lion qui étoit sur le timbre de l'écu, une couronne d'or surmontée d'un panache de plusieurs plumes droites : ce que l'on voit encore à présent dans les armes de ses descendans.

Voila ce que Jacques Mentel, docteur en médecine à Paris, qui étoit de la famille de Mentel de Strasbourg, *& dont nous parlons dans l'article suivant*, a écrit dans une traité imprimé en 1650, à Paris. Mais on remarque premierement, qu'on ne produit aucun ouvrage imprimé dans les premiers temps à Strasbourg; en second lieu, que l'empereur Frédéric n'a pu donner des lettres en 1446, par lesquelles il le déclarât inventeur de l'imprimerie, puisque supposé qu'il l'eût inventée, il n'avoit pu encore en faire connoître l'utilité; troisiémement enfin, que Guttemberg & ses associés ont passé pendant plus de 60 ans pour les inventeurs de ce bel art, & s'en sont glorifiés hautement, sans que personne se soit embarassé de leur opposer Mentel, dont il paroît que Trithême n'ouït pas même parler. *Voyez* GUTTEMBERG & IMPRIMERIE.

MENTEL (Jacques) parent de *Jean* Mentel, *dont on vient de parler*, étoit de Château-Thierri, & prenoit la qualité de *Patricius*, ce qui signifie ordinairement noble. Il étoit docteur en médecine de la faculté de Paris, & mourut en 1671. Il est auteur d'un traité sur l'origine & le premier inventeur de l'imprimerie, où il embrasse un systême qui est abandonné aujourd'hui, sur-tout depuis les annales typographiques de Maittaire, & l'histoire de l'imprimerie par Prosper Marchand. L'écrit de Jacques Mentel où ce systême est dévelopé, a pour titre : *Jacobi Mentelii, Patricii Castro-Theodoricensis, pro typographia Argentoratensibus vindicata, suoque auctori restituta atque asserta, parænesis ad sapientissimum virum D. Bernardum à Malinkrot, Monasteriensem decanum*. Cette dissertation parut *in*-4°, à Paris, chez Robert Ballard, en 1650 : elle a été réimprimée avec des notes dans le second tome du recueil publié à Hambourg en 1740, *in*-8°, par Jean Christian Wolfius, professeur à Hambourg, & intitulé : *Monumenta typographica, quæ artis hujus præstantissimæ originem, laudem & abusum posteris produnt*, pag. 241, & suiv. Six ans auparavant, c'est-à-dire en 1644, Antoine Vitré, célebre imprimeur à Paris, avoit imprimé, concernant le même systême, un écrit intitulé : *Brevis excursus de loco, tempore & auctore inventionis typographiæ, ad clarissimum virum Gabrielem Naudæum, Parisiensem*, *in*-4°. Quelques auteurs ont attribué cet écrit à Vitré lui-même ; mais il est sûr qu'il est de Jacques Mentel, comme on l'apprend des notes, des corrections & des additions dudit Mentel sur cet écrit, qui ont passé de la bibliothéque de feu M. Baluze dans celle du roi de France ; & qui ayant été envoyées à M. Wolfius, ont été imprimées à la suite du *Brevis excursus* dans le recueil cité plus haut, pag. 189 & suiv. Enfin on trouve dans le même recueil, pag. 367 & suiv. *Observationes Jacobi Mentelii de præcipuis typographis, & typographiæ origine, transcriptæ ex codice Baluzino, qui in bibliothecâ regiâ Parisiis asservatur*. C'est au même Jacques Mentel que le P. Philippe Labbe, Jésuite, a adressé son *Elogium*

chronologicum Galeni, imprimé à Paris, chez Claude Cramoisy, en 1660, *in-8°*, & réimprimé dans la bibliothéque grecque de Jean Albert Fabricius, livre IV, chapitre 17. L'édition de Paris est précédée d'une lettre de Jacques Mentel écrite au P. Labbe. On peut consulter aussi sur Jean & Jacques Mentel, la dissertation d'André Chevillier, sur l'origine de l'imprimerie de Paris, *in-4°*, pag. 3, 50, 51, 202 & 285.

MENTES, *cherchez* MENDES.

MENTESELI, anciennement *Lycia*, contrée de la Natolie en Asie. C'est une partie de la Caramanie, & elle est renfermée dans les montagnes du Taurus, entre la Caramanie propre, l'Aidinelli & la mer de Rhodes. Ses villes principales sont Patera, Strumeta, Lovante, & Honda, qui portoient autrefois le nom de Patara, Myra, Andriace & Phaselis. On y voit les restes de l'ancienne Limyra, & quelques géographes y mettent aussi la ville de Mentésélie ou Menteshe, au pied du mont Taurus, & environ à vingt-deux lieues de Pathéra, vers le nord. * Mati, *dict.*

MENTHEIT, province d'Ecosse, en la partie méridionale, avec titre de comté, est entre la province de Fife & celle de Lennox. Dumblain est la ville capitale; les autres sont, Kinkardin, Kirkbrid, &c.

MENTOR, *cherchez* MENETOR.

MENTSER (Balthasar) d'Allendorf, petite ville du landgraviat de Hesse-Cassel, fut un théologien de grande réputation parmi les Luthériens, qui naquit en 1565, & mourut en 1627. Il a laissé une explication de la confession d'Augsbourg, un *Anti-Crocius*; un *Anti-Steinius*; un *Anti-Pistorius*, &c. * Spizelius, *in templo honoris*, *pag.* 68. Henning Witte, *in theolog. pag.* 224.

MENTZEL (Chrétien) né à Furstenwald, ville dans le Mittel-Marck, entre Berlin & Francfort sur l'Oder, étoit d'une famille très-honnête, fils de *Christophe* Mentzel, homme consulaire, & qui a rendu de grands services à sa patrie, & de *Marie* de Felbinger, fille d'un conseiller de la même ville. Chrétien Mentzel naquit le 15 juin 1622, fut élevé & instruit jusqu'à l'âge de huit ans dans sa maison, & envoyé ensuite au collége fondé en 1607, par Joachim Frédéric, électeur de Brandebourg. Mais les guerres qui agitoient alors l'Allemagne, l'obligerent peu après d'en sortir, & de revenir chez lui, d'où il fut envoyé à Berlin. Il demeura dans cette ville jusqu'en 1637, que la peste, qui ravagea toute la Marche de Brandebourg, le contraignit de revenir encore dans sa patrie, & de se retirer avec ses parens à la campagne. Il perdit son pere au commencement de 1640; & après sa mort il retourna à Berlin, où il se fit beaucoup estimer par sa bonne conduite, & par les grands progrès qu'il avoit déja faits dans les sciences. L'amour qu'il avoit pour la médecine, & le desir où il étoit d'en faire sa principale étude, l'engagea d'aller à Francfort, où il s'y appliqua pendant deux ans. Il alla ensuite à Konigsberg en Prusse, où il se lia d'amitié avec plusieurs savans, & on lui procura d'accompagner à Warsovie & à Cracovie, Creitzius, que l'électeur de Brandebourg envoyoit en 1647, à la diéte de Warsovie, & auprès de Jean Casimir, roi de Pologne, à Cracovie. Mentzel reçut beaucoup d'honneurs dans cette occasion, & Casimir lui donna des marques particulieres de bienveillance. De retour à Konigsberg, Chrétien Ravius, homme très-savant dans les langues, l'invita en 1648 à venir auprès de lui à Dantzick, pour l'aider dans l'instruction de la jeunesse. Mentzel y demeura un an, pendant lequel il fit beaucoup d'observations de botanique. Il revint dans sa patrie en 1650, & de-là il alla à Hambourg, où il s'embarqua pour la Hollande. Il vit Amsterdam, Leyde & plusieurs autres villes, se rembarqua de nouveau & parcourut tout l'Océan, & vint à Venise. Il vit ensuite Valence, Alicante, les isles de Majorque, de Corse, de Sardaigne, Gênes, Livourne, la Sicile, Malte, Candie, Padoue, Bologne, Pise, Sienne, Florence, Rome, Naples, &c. Il étoit de retour à Padoue en 1654, & il y fut fait cette année docteur en médecine. Après cela il revint chez lui par Vérone, Vicence, Trente, Inspruck, Augsbourg, Nuremberg, Iene & Leipsick. Revenu de tant de voyages, il se mit à exercer la médecine, ce qu'il fit avec beaucoup d'applaudissement & de succès. En 1658 il suivit, en qualité de médecin d'armée, Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, qui faisoit la guerre dans l'Alsace. La guerre finie, il accompagna le même prince à Cléves, & dans tout le Brandebourg; & ses courses lui valurent les titres de conseiller & de médecin de l'électeur. Vers 1665, il suivit en Hollande le marquis Frédéric, depuis roi de Prusse, & le conduisit aux eaux d'Aix-la-Chapelle, & à celles de Spa, & l'assista utilement de ses conseils. Il étoit à peine de retour à Berlin, que l'électeur le renvoya à la Haye, pour y secourir la princesse sa femme qui y étoit arrêtée par la maladie, & attaquée de phthisie, & il la ramena en litiere à Berlin: mais la princesse mourut le 8 juin 1667. En 1672 il accompagna encore l'électeur de Brandebourg, que la nécessité d'arrêter les progrès des armes des François obligea de se transporter sur le Rhin, & y fit quelque séjour avec le prince à Francfort sur le Mein & dans les environs, & en 1674, autour de Colmar en Alsace. Il eut l'honneur de l'accompagner de même dans toutes les expéditions suivantes jusqu'en 1677, qu'il alla encore avec lui dans le duché de Cléves. Cet électeur étant mort en 1688, Mentzel qui songeoit déja à la retraite, en demanda la permission à Fréderic III, son successeur, & l'obtint; mais Frédéric qui l'estimoit beaucoup, envoyoit toutes les semaines savoir de ses nouvelles. M. Mentzel avoit de grandes relations, même dans les pays les plus éloignés, comme dans les Indes; & il s'étoit appliqué si sérieusement à l'histoire & à la langue des Chinois, qu'il a peut-être été le premier homme de son siécle dans ces connoissances. Il est mort le 17 janvier 1701, âgé de 78 ans, sept mois & deux jours. Il s'étoit marié en 1658, avec *Anne-Eve* Falckenhage, avec laquelle il a vecu 43 ans, & dont il a eu plusieurs enfans. Ses ouvrages sont: *Catalogus plantarum circa Gedanum sponte nascentium*, en 1649, in-4°. *Lapis Bononiensis in obscuro lucens, collatus cum phosphoro hermetico Christiani Adolphi Balduini*, &c. en 1675. *Sylloge minutiarum lexici latino-sinico-characteristici*, &c. in-4°. *Index nominum plantarum universalis multilinguis*, à Berlin, en 1682, *in-folio*. Une chronologie de la Chine, en allemand, en 1696, *in-4°*, à Berlin. On trouve aussi plusieurs de ses ouvrages, & un grand nombre de ses observations dans le *Lindenius renovatus*, & dans les *Miscellanea curiosa*, Dec. III, an. III; & il a laissé manuscrits, quatre tomes *in-fol.* des choses naturelles du Brésil, recueillies & enluminées par le prince Maurice de Nassau, & mis en ordre par Mentzel; plus, dix volumes *in-fol.* aussi manuscrits, tirés du lexicon chinois, intitulé: Cuguey; & enfin, *Flora Japonica, sive flores herbarum & arborum*, &c. en deux volumes. * Sa vie dans les *Miscellanea curiosa*, *Dec. III*, &c. Manget, *biblioth. scriptor. medicor.* tome 2, &c.

Digitized by Google

MENZINI (Benedetto, ou Benoît) Florentin célebre, poëte & savant critique, naquit à Florence, en 1646, de parens pauvres. Il alla à Rome en 1683, & entra au service de la reine Christine de Suéde, qui estima son esprit, & l'appuya de sa protection. Il fut bientôt après professeur en éloquence au college de la Sapience, & membre de l'académie nommée l'Arcadie, fondée à Rome en 1690. Il y prit le nom d'*Eugenio*. Il est le premier après le Tasse, & le Chiabrera, qui ait relevé la gloire de la poésie italienne. Ses poësies ne sont guéres inférieures à celles des anciens. Le Chiabrera fut son idole, & il l'égala par les graces du style, & par les beautés des transpositions. Ses satyres sont très-estimées. Dès sa premiere jeunesse, il composa plusieurs excellens ouvrages & diverses piéces de poésie, qui firent augurer dès-lors ce qu'il seroit un jour. Il mourut à Rome en 1704. Voici les principaux de ses ouvrages. *Della costruzione irregolare della lingua Toscana. De poësis innocentia. De litteratorum invidia. De inani gloriæ studio. De infelicitate terreni amoris, liber elegiacus. L'arte poëtica*, reimprimé à Rome, en 1690, & très-estimé. *Del terrestre paradiso, lib. 3. Un libro d'Elegie*, à Rome, en 1697. *Imni sacri. Lamentazioni de Gieremia in tersa rima*, où regne tout le sublime prophétique, à Rome, en 1704. *Academia Tusculana*, ouvrage posthume que le Teglia publia en 1705. Il est mêlé de prose & de vers; & quoique l'auteur l'ait composé dans la langueur d'une hydropisie, dont il mourut, il passe pour son chef-d'œuvre. On a encore en manuscrit quatre livres de la philosophie morale, en vers italiens non rimés: des éclogues pastorales, en italien; douze satyres composées en 1680. * *Bibliotheque italienne, tome 2, page 287*, &c.

MENZO, MENCIO ou MINCIO, en latin *Minicius*, riviere de Lombardie en Italie. Elle a sa source au lac de Garda, qui est dans l'état de Venise. Elle y baigne Peschiera, & Monzambano: ensuite entrant dans le Mantouan elle forme le lac de Mantoue, dans lequel la ville de ce nom est bâtie, & elle va se décharger dans le Pô à Sachetta. * Mati, *dict.*

MEOTIDES, *cherchez* PALUS MEOTIDES.

MEPHAHAT, ville de la tribu de *Ruben*, qui fut donnée aux Lévites de la famille de *Merari*, pour y habiter. * *Josué, XXI* 37.

MEPHITIS, déesse adorée dans le paganisme, avoit l'intendance des cloaques, des lieux infectés par toutes sortes de puanteur, d'où elle avoit pris son nom; car *Mephitis* en grec & en latin, veut dire, *infection, corruption, puanteur*. Cette déesse est, selon quelques-uns, la même que Junon, qui est la déesse de l'air. Leur raison est que toutes mauvaises odeurs viennent de la corruption de l'air: de sorte que l'air étant dans une bonne disposition, il n'y a aucune infection à craindre. * Servius, *in Virgil. Æn. l. 7.*

☞ MEPPEN, ville d'Allemagne au cercle de Westphalie, sur l'Ems, au-dessous de Lingen, dépendante de l'archevêque de Cologne, qui l'a retirée des mains des comtes Palatins. Ceux-ci l'avoient achetée de la veuve du seigneur de Kniphausen, qui en avoit été quelque temps en possession. * La Martiniere, *dict. géogr.*

MEQUE, *cherchez* MECQUE.

MEQUINENÇA, bourg d'Espagne, situé dans l'Aragon, au confluent de la Segre & de l'Ebre, & à quatre lieues de Lérida. Quelques géographes la prennent pour le lieu des Illergettes, qu'on nommoit *Octogesa, Etovista*, que d'autres mettent à *Aiton*, bourg entre Mequinença & Lérida. * Mati, *dict.*

MER ROUGE, partie de l'Océan, qui forme un grand golfe, entre l'Arabie & les côtes orientales de l'Afrique, s'étend l'espace de trois cens-cinquante lieues, depuis son embouchure, vers le détroit de Babelmandel, jusqu'à Suez. Quelques-uns disent que ce nom lui a été donné, parceque ses eaux sont rouges en plusieurs endroits, ou à cause du sable qui y est rougeâtre, ou à cause du corail rouge qui y croît, ou, selon d'autres, d'une herbe rouge nommee *Zuph*. Les anciens tirent ce nom d'un roi du pays, qu'on appelloit *Erythrée*, en grec Ἐρυθραῖος, c'est-à-dire, *Rouge*; mais ils ont ignoré quel étoit ce roi, que l'écriture nous apprend avoir été Esaü ou Edom, fils du patriarche Isaac, & frere de Jacob. *Edom*, signifie *Rouge* en hébreu; & quelques Grecs ayant traduit le mot *Edom*, en celui d'Ἐρυθραῖος qui signifie la même chose en leur langue, les historiens ont dit ensuite qu'il y avoit eu en ce pays un roi nommé *Erythrée*. L'Idumée, qui a pris son nom d'Edom, s'étendoit jusqu'aux bords de cette mer, comme l'écriture sainte nous l'apprend: c'est pourquoi les rabbins appellent la mer Rouge, *la mer d'Edom*, ou *d'Idumée*. Les nouveaux voyageurs rapportent, qu'en rasant les côtes d'Abex, on trouve de temps en temps l'eau pleine de taches rouges, à cause du fond qui est de cette couleur en plusieurs endroits, où la mer est fort basse. Dom Jean de Castro, gentilhomme Portugais, dit que son vaisseau s'y étant arrêté, il y prit de l'eau dans un verre & la trouva fort claire, quoiqu'elle parût rouge dans la mer; qu'ayant fait plonger quelques matelots, ils tirerent du fond une matiere rouge, comme des branches de corail, couverte d'une peau orangée; qu'ailleurs, où l'on voit sur l'eau des marques vertes, on tiroit une espéce de corail blanc, couvert de quelque chose de vert; qu'aux endroits où la mer étoit blanche, on trouvoit du sable blanc, l'eau représentant ainsi la couleur du fond. Il ajoute que le quartier où il y a le plus de ces taches rouges, est depuis Suaquem jusqu'au port de Cossir, l'espace de plus de cent trente lieues; mais depuis Tor jusqu'à Suez qui est au fond du golfe, on ne voit point de taches rouges. Dans ce dernier espace, la mer qui est serrée entre les rochers, est presque toujours agitée & semble bouillir, le vent du nord élevant extraordinairement les flots. On pêche des perles dans la mer Rouge, le long de la côte d'Abex, autour de l'isle de Dalaca; mais on porte les huitres dans une isle voisine, où étant exposées au soleil, elles s'ouvrent d'elles mêmes. On pêche aussi des perles proche d'une autre isle sur la côte d'Arabie. On trouve dans cette mer plusieurs choses rares & curieuses; comme diverses plantes, de belles branches de corail, des tritons, des sirènes, des poissons volans, & autres animaux extraordinaires. Les habitans des côtes n'osent prendre aucun de ces tritons ou de ces sirènes, dans la pensée qu'ils ont que s'ils avoient tué un de ces animaux, ils mourroient eux-mêmes dans l'année. La plupart des Egyptiens sont dans ce sentiment; car en 1631, un de ces poissons ayant été pris vif dans le Nil, près de Rosette, & étant mort peu de temps après, le bai ou gouverneur de cette ville le fit jetter dans la riviere, & fit rendre à un marchand Vénitien, qui l'avoit acheté, vingt-cinq piastres qu'il en avoit données. La navigation est fort dangereuse sur la mer Rouge, à cause d'une infinité de rochers & de bancs de sable que l'on rencontre. Les Israélites s'enfuyant d'Egypte, passerent cette mer à pied sec, à l'endroit où est le bourg de Tort en Arabie. Elle est séparée de la mer Medi-

terranée par l'isthme de Suez, qui est un espace de terre d'environ trente lieues d'étendue. * Dapper, & Marmol, *de l'Afrique*. *Voyez* aussi *Pietro della Valle*.

MER GLACIALE, partie de l'Océan septentrional, vers l'isle d'Islande & le Groënland. C'est dans cette mer qu'on pêche un poisson nommé *Epaulard*, que les Islandois nomment *Narwal*. Sa tête ressemble à celle du Crocodile, & au-dessous des yeux est armée d'une longue corne, que beaucoup de curieux font passer pour celle de la licorne. * La Peirere, *relation d'Islande*.

MER MEDITERRANÉE, mer qui s'étend au milieu des terres entre l'Europe, l'asie & l'Afrique. Les pilotes partagent ordinairement cette mer en deux grandes parties, qu'ils appellent *mer de Levant*, & *mer de Ponant*. La mer de Levant ou la partie orientale de la mer Méditerranée, comprend la mer de Levant propre, le golfe de Satalie, *mare Ægeum*, vers l'isle de Chypre: l'Archipel, *mare Asiaticum*: la mer de Marmora, la mer Noire & la mer de Zabache. Elle baigne les côtes de Barca & d'Egypte en Afrique, de Syrie, de Natolie & de Georgie en Asie, de la petite Tartarie & de la Turquie en Europe. La mer de Ponant contient la mer Ionienne, *mare Ionium*; le golfe de Venise, *mare Adriaticum*; la mer de Toscane, *mare Tyrrhenum*; le golfe de Lyon, *mare Gallicum*. Elle regne sur les côtes de l'Afrique vers le midi: & celles d'Italie, de France & d'Espagne vers le septentrion. Il y a plusieurs grandes isles dans la mer Méditerranée, qui sont en la mer de Levant, celles de Chypre, de Rhodes & de Candie: & en la mer de Ponant, celles de Sicile, de Malte, de Corse, de Sardaigne & de Majorque.

MER NOIRE, anciennement le Pont-Euxin, est appellée par les Italiens, *mare maggiore*; par les Allemans, *Schwart-zée*; par les Moscovites, *Zorno morse*; par les Turcs, *Cara-Denhiz*; par les Polonois, *Czarme morse*; par les Anglois, *Black sea*; & par les Grecs modernes, *maure Thalassa*. Cette mer baigne les côtes de la Natolie, de la Mingrelie & de la Circassie en Asie; celle de la petite Tartarie, de la Bessarabie, de la Bulgarie & de la Romanie en Europe. Elle est jointe à la mer de Zabache ou de Limen, par le détroit de Caffa vers le septentrion; & à la mer de Marmora par le détroit de Constantinople, vers le midi. Au reste elle est fort sujette aux tempêtes; car la tramontane ou vent du nord y couvre l'air de nuages & d'obscurité; au lieu que dans les autres pays elle le rend plus serein; c'est de-là que lui vient le nom de mer Noire, plutôt que de son sable ou de son fond. Il n'y a point d'isles, si l'on ne compte pour isles quelques petits rochers qui se trouvent proche de ses côtes. Ammien Marcellin dit qu'on y a vu des isles flottantes: ce qu'il faut entendre de grandes glaces qu'elle charie quelquefois. Du temps de l'empereur Constantin *Copronyme*, ces masses de glace abattirent un pan des murailles de Constantinople en l'année 766. Il y en avoit qui étoient épaisses de cinquante coudées, les neiges qui s'y étoient endurcies par le froid, les ayant élevées jusqu'à cette épaisseur. On y pêche fort peu de tons, quoi qu'en dise Elien, mais on y trouve des esturgeons en grande quantité. L'on y voit quelquefois beaucoup de harengs, & c'est un présage que la pêche de l'esturgeon doit être fort abondante. * P. Lamberti, *relation de la Mingrelie, dans le recueil de* Thévenot, *volume I*.

MER MORTE, grand lac de la Palestine dans la partie méridionale, & vers l'orient de la Terre-Sainte, a environ vingt-quatre lieues de longueur, & six à sept de largeur, & est environnée de montagnes inaccessibles. Ce lac est appellé *Mer*, suivant le langage des Hébreux, qui donnent le nom de *Mer* à tout ce qui contient une grande quantité d'eau; comme à la *mer de Tibériade*, qui n'est proprement qu'un lac. Elle est souvent appellée *mer de sel*, ou *mer salée*, dans l'écriture sainte: soit pour la distinguer de la *mer de Tibériade*, qui est douce; soit parcequ'on y fait quantité de sel. On la nomme aussi *Mer du désert*, parceque tous ses environs sont déserts à cause de leur stérilité. Josephe la nomme *Lac Asphaltite*, c'est-à-dire, *Lac de bitume*, parcequ'elle en jette beaucoup sur ses bords. Enfin son nom le plus commun est celui de *Mer morte*, qui lui convient fort bien, puisque ses eaux n'ont point de cours, & que les poissons y meurent aussitôt qu'ils y entrent. C'étoit autrefois une grande vallée arrosée par les eaux du Jourdain, où il y avoit plusieurs puits de bitume, avec cinq villes nommées *Sodome*, *Gomorrhe*, *Adama*, *Séboïm*, & *Ségor*, lesquelles, excepté la derniere, furent brulées par des feux qui tomberent du ciel, & abîmées dans les eaux du Jourdain qui y passoit, & celles de plusieurs sources & conduits souterrains, que la justice divine y assembla pour les submerger. Cette vallée étoit extrêmement fertile & abondante en toutes sortes de fruits; & quelques rabbins s'imaginent qu'elle doit un jour être rétablie en son premier état, à cause de ces paroles du prophéte Ezéchiel: *Sodoma & filiæ ejus revertentur ad antiquitatem suam*; mais, comme dit saint Jerôme, le mot de *Sodome* marque en cet endroit les ames pécheresses qui se convertiront à Dieu, & recouvreront leur premiere innocence. Le cardinal de Vitri nomme ce lac *Mer du Diable*. Sanut dit qu'elle est toujours couverte de vapeurs noires; & d'autres disent que ses eaux sont épaisses & puantes; cependant plusieurs voyageurs assurent qu'ils n'y ont point vu de brouillards, & que l'eau y est assez claire & nette, quoique cette mer soit obscurcie par l'ombre des hautes montagnes qui l'environnent, ce qui la fait paroître noirâtre. D'autres disent que l'eau du Jourdain passe par le milieu plus d'une grande lieue sans se mêler, & s'y conserve toujours aussi claire que de l'eau de roche; mais que dans les autres endroits de cette mer les eaux sont épaisses & noires. Ce qui est considérable, c'est que cette mer n'ayant aucune issue qu'on puisse connoître, ne grossit jamais, quoique l'eau du Jourdain y entre continuellement. Il y a apparence qu'elle se décharge par quelque conduit souterrein dans la mer Méditerranée, qui n'en est éloignée que de vingt-deux lieues. Aux environs de la mer Morte on trouve des arbres qui portent, dit-on, des pommes fort belles à la vue, mais dont le dedans est plein d'une cendre puante & amere. Quelques-uns rapportent qu'on y voit une grosse pierre de sel, qu'ils estiment être le corps de la femme de Lot; mais les nouveaux voyageurs ne l'ont point vue, & disent que ce monument de la justice divine ne subsiste plus. *Voyez* ASPHALTIDE. * Doubdan, *voyage de la Terre-Sainte*.

MER DU SUD, *cherchez* PACIFIQUE (Mer)

MER BALTIQUE, *cherchez* BALTIQUE.

MER CASPIENNE, *cherchez* CASPIE.

MARAIA ou MARAJA, sacrificateur d'entre les Juifs, fut un de ceux qui revinrent de la captivité de Babylone avec Zorobabel. * *II. Esdr. XII*, 12.

MERAIOTH ou MARAJOTH, fils d'*Amarias*, & pere de *Zarahias*, un des ancêtres d'*Esdras*, qui retourna de la captivité de Babylone, à la tête de plusieurs Juifs. * *I. Esdras*, *VII*, 3.

MERAIOTH, fils de *Zarahias*, & pere d'*Amarias*, qui tous descendoient d'*Eléazar*, fils d'*Aaron*, mais qui

qui n'eurent jamais l'honneur d'exercer la sacrificature. * *I. Paralip. VI*, 6, 7. Tirin, *chronolog. sacr. cap.* 41.

MÉRAN, MÉRANIE, petite ville ou bourg d'Allemagne, située dans le Tirol, sur l'Adige, à douze lieues au-dessus de Trente, étoit anciennement le chef du duché de Méranie, qui comprenoit tout le Tirol, & une petite partie de la haute Baviere. Ce pays entra dans la maison d'Autriche l'an 1366. * Mati, *diction.*

MERARGUES (barons de) *cherchez* VALBELLE.

MERARI, troisiéme fils de *Lévi*, l'un des douze patriarches, qui a donné le nom à une nombreuse famille, appellée de son nom la famille des *Mérarites*. Il en est parlé en plusieurs endroits de l'ancien testament. * *Genèse*, *XLVI*, 11.

MÉRARI, fils d'*Idox*, & pere de la célebre *Judith*, qui coupa la tête à Holoferne. * *Judith*, *cap. VII*, *v.* 1.

MERBATH, ville de la province d'Hadhramuth, dans l'Iemen ou Arabie heureuse. C'est dans les montagnes des environs de cette ville, que naissent les arbres qui portent le meilleur encens de toute l'Arabie. C'est la remarque d'Edrissi, qui dit aussi que les pays de Schagera, de Hessek & de Scharmach, fournissent aussi abondamment ce même parfum. * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

MERBES (Bon de) prêtre, docteur en théologie, né à Montdidier, au diocèse d'Amiens, entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il enseigna les belles lettres avec succès pendant quelques années. Sorti de cet emploi, dans lequel il s'étoit formé à une bonne latinité, il s'appliqua particuliérement à l'étude de l'écriture-sainte & de la tradition, & à la prédication. Il ne pensoit guére à être auteur, lorsque M. le Tellier, archevêque de Reims, qui connoissoit son mérite, l'engagea à composer en latin une *somme de théologie morale.* M. de Merbes se rendit aux vœux du prélat, & il fut aidé dans ce travail par M. Faure, savant docteur de Sorbonne, qui avoit été précepteur de M. le Tellier. L'ouvrage fut imprimé à Paris, chez Dezallier, en 1683, en 2 volumes *in-folio*, & dédié à M. le Tellier, archevêque de Reims. Il est intitulé: *Summa christiana, seu orthodoxa morum disciplina ex sacris litteris, sanctorum patrum monumentis, conciliorum oraculis, summorum denique pontificum decretis fideliter excerpta, &c.* La latinité en est pure & élégante, mais l'auteur y est trop rhéteur; les principes sont fort éloignés de la morale relâchée; mais M. Arnauld disoit, qu'il ne falloit pas s'attendre d'y trouver toujours une grande justesse: ce qui paroît vrai de quelques endroits seulement, mais en petit nombre; car M. Arnauld avoue en effet qu'il n'avoit lu que peu de chose de cet auteur, quand il en jugeoit ainsi. Le docteur du Bois, qui a été bibliothécaire de M. de Reims, trouvant cet ouvrage de M. de Merbes trop long & trop diffus, songea à l'abréger; mais ce dessein, qui étoit bon, n'a point été exécuté. M. de Merbes avoit une grande piété, un grand désintéressement, & beaucoup d'éloignement pour toute place qui l'eût élevé & obligé de trop paroître. Il est mort à Paris au collége de Beauvais, le 2 août 1684, âgé de 68 ans. * *Mémoires du temps. Critique de la bibliothéque de* Du Pin, *par* Simon, *tome* 2, *page* 385. Arnauld, *lettres*, *tome* 3, *pag.* 524 & 527.

MERCADO (Thomas) né à Séville, prit l'habit de l'ordre de saint Dominique à Mexique, où il fit de grands progrès dans la théologie dogmatique & morale, qu'il enseigna. Ses supérieurs lui ayant permis de venir en Espagne, il fit imprimer en 1569, à Salamanque, un traité espagnol des contrats, qui fut réimprimé deux années après à Séville, où on en a fait encore depuis une autre édition. Dès l'an 1591, on le vit paroître en italien à Bresse. Mercado fit encore imprimer en 1571, à Séville, un commentaire sur le texte de Pierre d'Espagne, & ses observations sur la dialectique d'Aristote. Peu après il s'embarqua pour retourner à Mexique, mais il mourut en chemin. * Echard, *script. ord. FF. Præd.*

MERCADO, en latin *Mercatus*, (Louis de) étoit né à Valladolid en Espagne, & fut premier médecin des rois Philippe II & Philippe III. Il a professé long-temps avec beaucoup de réputation & de succès dans sa patrie, & ce fut l'estime qu'il s'acquit dans cet exercice, qui engagea Philippe II à le faire venir à la cour, où pendant vingt ans il eut un soin particulier de la santé du roi. Il avoit autant de prudence que d'habileté, & on recouroit à lui dans de certaines maladies particulieres, pour lesquelles on savoit qu'il étoit très-expert. Il raisonnoit bien, & avoit une grande pénétration d'esprit. Il est mort âgé de 86 ans, d'une rétention d'urine causée par la pierre. On a recueilli la plus grande partie de ses ouvrages en 5 vol. *in-fol.* à Francfort; le premier avoit déja paru à Valladolid en 1604. Le deuxiéme au même lieu en 1605. Le troisieme avoit été publié à Madrid dès 1594. Le quatriéme au même lieu, la même année. Le cinquiéme à Valladolid en 1613. L'édition de Francfort est de 1654. On ne trouve point les traités suivans dans cette édition, savoir: *Institutiones chirurgicæ*, à Madrid, en 1594, *in*-8°, & à Francfort, en 1619. *Methodus medendi*, à Valladolid, en 1572. *Institutiones medicæ*, en 1594. *De communi & peculiari præsidiorum artis medicæ indicatione*, in-fol. *Institutiones ad usum & examen eorum qui luxatoriam exercent artem*, traduites de l'espagnol en latin par Charles Pison, en 1624, *in-folio. De pulsibus*, *lib.* 2, en 1584 & en 1592. *Libellus de essentia, causis, signis & curatione febris malignæ, &c.* en 1594. * Petrus Castellanus, *de vit. illust. medicor. Biblioth.* Nicol. Ant. *tom.* 2. Manget, *biblioth. script. medicor. tome* 2, &c. Vander-Linden, *de scriptorib. medicis.*

MERCADO (Michel) étoit de San-Miniato en Toscane, d'une famille ancienne du pays. Il étoit petit-fils de MICHEL Mercado, en latin *Mercatus*, qui avoit été lié d'une amitié étroite avec le célebre Marsile Ficin, & qui méritoit cette liaison par l'érudition dont lui-même étoit orné, & fils de *Pierre* Mercado, philosophe & médecin habile, mort en 1585, & dont on voit l'épitaphe à San-Miniato dans l'église de saint François. Après avoir fait ses humanités dans sa patrie, il alla à Pise, où il fut appellé publiquement docteur en philosophie & en médecine. On y eut une si grande idée de son mérite, que des docteurs, même fameux, se rendirent ses disciples, & se firent honneur de prendre ses leçons & ses avis. Après avoir fini le cours de ses études académiques, il alla à Rome; & quoiqu'il fût à peine sorti de sa vingtiéme année, le pape Pie V lui donna l'intendance du jardin des plantes au Vatican. Mercado enrichit ce jardin par ses soins, & forma auprès un cabinet de métaux & de fossiles aussi utile que curieux. Il en donna l'explication dans de savantes dissertations; & pour en rendre l'explication plus facile, il fit graver correctement ces métaux & ces fossiles. Ferdinand I, grand duc de Toscane, informé de son mérite, lui donna rang parmi les familles nobles de Florence, quoiqu'il ne fût encore que dans sa 27 année; & l'année suivante, le sénat romain lui donna aussi la noblesse romaine. Mercado ne fut pas moins estimé du pape Grégoire

XIII, qui le mit au nombre de ses officiers, & ce fut par ses avis qu'il écrivit en italien ses conseils de médecine sur la peste; sur les causes de la corruption de l'air; sur la goute, & sur la paralysie. Ces conseils furent imprimés à Rome en 1576, *in*-4°. Les médecins furent si contens de cet ouvrage, que lorsque Cosme II, grand duc de Toscane, eut été attaqué de paralysie, les Florentins consulterent l'auteur sur les moyens de guérir leur souverain. Le pape Sixte V fit de grands biens à Mercado, lui donna d'amples revenus, & la dignité de protonotaire apostolique. Il l'engagea aussi d'accompagner en Pologne le cardinal Hippolyte Aldobrandin, qui fut depuis pape, & qui étoit envoyé auprès de Sigismond III, & de Maximilien, archiduc d'Autriche, pour traiter de paix. Mercado fut très-utile par ses avis au cardinal dans le cours de cette négociation, où il se montra aussi bon politique que médecin. Il profita aussi de ces voyages pour recueillir de quoi augmenter son cabinet de métaux & de fossiles, & il s'écarta souvent dans le même dessein, pour pénétrer au loin dans les provinces où il se trouvoit. Durant son voyage en Pologne, il fit, sans le secours des livres, un traité savant des obélisques, qu'il dédia au pape Sixte V, & dont il donna ensuite un supplément avec de très-doctes remarques sur ce que Latinus Latinius avoit déja fait sur le même sujet. Le cardinal Hippolyte Aldobrandin ayant été fait pape sous le nom de Clément VIII, Mercado fut son premier médecin; & ayant acheté peu après l'ancienne citadelle de San-Miniato, bâtie par les soins de l'empereur Frédéric II, il obtint du pape, que cette ville seroit placée au rang des villes célebres dans la célebre galerie du Vatican. Les Mercado sont encore en possession de cette citadelle. Michel fut employé sous Clément VIII, dans les affaires les plus importantes; & le grand duc de Toscane, Ferdinand, se servit souvent du crédit qu'il avoit auprès de ce pape, pour engager celui-ci à traiter avec beaucoup plus de douceur Henri, roi de Navarre, encore hérétique; & Mercado de son côté usa aussi fort librement pour d'autres affaires du crédit de Ferdinand, en sorte qu'ils s'écrivoient souvent mutuellement. Clément VIII vouloit élever Mercado à de plus grands honneurs, & il l'avoit déja désigné commandeur du Saint Esprit en Saxe, lorsque cet habile homme mourut le 7 des calendes de juillet de l'an 1593. Clément VIII ne put retenir ses larmes, lorsqu'il apprit sa mort, & il en témoigna long-temps sa douleur. Mercado avoit été étroitement lié avec le bienheureux Philippe de Neri, & durant sa derniere maladie, il se fit un devoir de suivre en tout les avis de ce saint homme, & lui donna toute sa confiance. Ce fut lui qui lui administra le saint Viatique. Il fut aussi fort uni avec le cardinal Baronius, qu'il consultoit volontiers. Il mourut à Rome avec de grands sentimens de piété, âgé seulement de cinquante-deux ans, deux mois & six jours. Il avoit toujours respecté & aimé la vertu, & sa conduite avoit toujours été sage & réglée. C'étoit d'ailleurs un esprit doux, ami de la paix, & toujours porté à faire du bien. Il joignoit à ces qualités beaucoup de candeur & de simplicité; & quoique respecté de tous, consulté sans cesse par les savans les plus illustres, uni d'amitié avec les grands, en liaison même avec plusieurs souverains, il n'avoit rien que d'affable & de modeste. La description des métaux & des fossiles qu'il avoit recueillis, fut imprimée long-temps après sa mort par les soins de Jean-Marie Lancisi, premier médecin du pape Clément XI, en 1717, *in-folio*, à Rome, avec des remarques de l'éditeur, & au même lieu en 1719, avec de nouvelles notes & de nouvelles figures: cet ouvrage est intitulé, *Methallotheca*, &c. * Manget, *biblioth. script. medicor. l.* 12, *tom. II. Acta Lipsiensi*, *an.* 1718, & *an.* 1720. La préface de la *Metallotheca*, &c.

MERCATOR (Marius) auteur ecclésiastique, qui vivoit dans le V siécle, du temps de S. Augustin, avoit écrit contre les Nestoriens, les Pélagiens, &c. On conjecture qu'il étoit Italien; mais on ne sait pas quelle a été sa profession; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'a point été évêque. Il est facile de juger qu'il étoit mort avant la célébration du concile général de Chalcédoine l'an 451; du moins il est probable que s'il eût vécu après, il auroit mieux traité Théodoret, que ce concile avoit reçu entre les orthodoxes. Saint Augustin avoit une très-grande estime pour Mercator. Il fait mention d'une épître qu'il lui avoit écrite, & dans un autre endroit il le prie de lui envoyer ce qu'il avoit de nouveau: *Si quid hinc absolutum ac definitum disputatione rationabili atque perfectâ, vel audisti, vel legisti; vel etiam audire, vel legere, aut excogitare potueris, peto mihi mittere non graveris; ego enim quod confitendum est charitati tuæ, plus amo discere quàm docere.* Marius Mercator avoit fait un écrit contre les Pélagiens, que nous n'avons plus, à moins que ce ne soit l'*Hipognosticon*, qui porte le nom de saint Augustin. Nous avons son mémoire historique contre Célestius qu'il fit en grec, pour le distribuer à Constantinople, & qu'il présenta l'an 429, à Théodose *le Jeune*; nous l'avons en latin; un autre contre les Pélagiens, écrit après la mort de saint Augustin: & divers traités contre Nestorius. Le pere Labbe donna le premier des mémoires historiques de Marius Mercator, dans la collection des conciles, sur un manuscrit du Vatican. Le pere Garnier, Jésuite, publia tous ses ouvrages l'an 1673; mais il renversa l'ordre, & y joignit de longues dissertations. Le pere Gerberon, Bénédictin, en publia une partie avec des notes, en la même année. Depuis, le savant M. Baluze a donné le texte de Marius Mercator, tel qu'il est dans le manuscrit du Vatican, & de la bibliothéque du chapitre de Beauvais, qu'il fit imprimer à Paris, l'an 1684. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques du V siécle.*

MERCATOR (Gérard) l'un des plus célebres géographes de son temps, naquit le 5 mars de l'an 1512, à Ruremonde, ville du Pays-Bas dans le pays de Gueldre, mais de parens qui étoient de Juliers. Il étudia la philosophie à Bos-le-Duc, & les mathématiques à Louvain; & eut un si grand penchant pour ces sortes de sciences, qu'il en perdoit, disent les auteurs de sa vie, & le manger & le dormir. Etant encore jeune, il apprit à graver sous Gemma Frison. Ce savant homme eut part aux bonnes graces de l'empereur Charles-*Quint*, à qui il fit présent de divers instrumens de mathématiques, & fut depuis cosmographe du duc de Juliers. Il publia une chronologie; des tables géographiques, & travailla à l'Atlas, que Josse Hondius imprima après sa mort. Ce ne furent pas les seuls ouvrages de sa façon; car il corrigea la géographie de Ptolémée, & composa d'autres traités, comme *De Usu annuli astronomici; Globi cælestis sculptura; Globi terrestris sculptura*, &c. Il donna aussi au public des ouvrages de théologie, comme *Harmonia Evangelistiarum*; & un autre, *De creatione ac fabrica mundi*, qui fut condamné, parcequ'on y trouva dans le *c.* 18, quelque proposition touchant le péché originel, qui n'étoit pas conforme au sentiment de l'église. Il gravoit lui-même ses cartes, les enluminoit, & se faisoit admirer jusque dans les moindres choses. Il mourut à Duisbourg,

le 2 décembre de l'an 1594, âgé de 82 ans, 8 mois & 28 jours. Il eut un fils connu sous le nom de *Barthélemi*, qui composa des notes sur la sphere de Jean Sacrobosco, étant encore fort jeune, & mourut en 1563, âgé de 18 ans. * Gautier Ghimnius, *en sa vie.* Possevin, *l. 2, biblioth. selectæ.* Vossius, *de scient. mathem.* Val. André, *biblioth. Belg.* Melchior Adam, *in vit. German. philosoph. &c.*

MERCATOR, *cherchez* ISIDORE.

MERCATRUDE ou MARCATRUDE, fille de Magnacaire, comte ou duc des François Transjurains, & depuis évêque d'Angoulême, fut la seconde femme de Gontran, de qui elle eut un fils; mais ayant fait empoisoner *Gombaud*, que Gontran avoit eu de Vénérande, & qui par droit d'aînesse étoit appellé à la couronne, Dieu la punit de son crime par la mort du fils pour qui elle l'avoit commis, & Gontran la répudia peu après. On tient qu'elle mourut vers l'an 566 ou 567. * Grégoire *de Tours*, *l. 4, c. 24.*

MERCATUS, *cherchez* MERCADO.

MERCE, *cherchez* MERCIE.

MERCEDONIUS, *cherchez* MERKEDONIUS.

MERCEHING (seigneurs de) *cherchez* RHINGRAVE.

MERCER, Anabaptiste, publioit de nouvelles erreurs au commencement du XVII siécle; & pour cette raison, il fut long-temps détenu prisonier en Angleterre. Ce scélérat avoit l'impudence de prêcher que la cérémonie du baptême est une invention profane; que la régénération se fait sur les pieds; & que les adultes seuls la peuvent recevoir. * Gautier, *chron. sæc. XVII, c. 20.*

MERCEX, autrefois *Germanica*, ville anciennement épiscopale. Elle est dans la Syrie près du mont Aman, au septentrion d'Alep. * Mati, *dict.*

MERCHE (la) ou les MERCHES, en latin *Marchia*, *Merchia*, *Mersia*, province de l'Ecosse méridionale, bornée au nord par la Lothiane, au couchant par la Lauderdale, & au midi par la Twedale & le Northumberland, dont elle est séparée par la riviere de Twede: la mer d'Allemagne la baigne au levant. Cette province n'a guère plus de huit lieues de long & six de large. Son terroir est fertile, ses habitans sont laborieux & soldats, parcequ'elle a été long-temps le théâtre de la guerre entre l'Angleterre & l'Ecosse. Coldingham en est la capitale. Barwick l'étoit autrefois mais elle dépend maintenant de l'Angleterre. * Mati, *diction.*

MERCHIER, *cherchez* MERCIER.

MERCI, *cherchez* MERCY.

MERCIE ou MERCE, royaume des Merciens, qu'on nommoit *Anglois Méditerranéens*, étoit le plus considérable & le plus grand de toute la Grande-Bretagne, & comprenoit les peuples Cornaviens, les Coritains, les Dobuniens, &c. Il avoit au levant en partie l'Océan, & en partie les royaumes d'Essex & d'East-Angle; celui de Westsex au midi; celui de Northumberland au septentrion, & la principauté de Galles au couchant. Aujourd'hui la Mercie comprend dix-huit comtés, qui sont Chester, Darbi, Notthingham, Lincoln, Rutland, Stafford, Shrop, Hereford, Warwick, Northampton, Huntington, Buckingham, Glocester, Oxford, Leicester, Bedford, Worchester & Monmouth. Ce fut Penda qui établit ce royaume l'an 656, & il fut le septiéme des royaumes des Anglo-Saxons. Le premier fut celui de Kent, fondé l'an 449, par Hengist: le second celui de Suffex, établi par Ella l'an 488: le troisiéme celui des West-Saxons, dont Cerdicius fut le premier roi, l'an 519: le quatriéme celui des Est-Saxons, établi par Ida, l'an 547, qui fut divisé en deux, l'un de Durham, & l'autre de Berwick; le cinquiéme celui de Northumbre: le sixiéme est celui des Est-Anglois, commencé par Uffa l'an 575: & le dernier celui des Merciens, dont nous parlons. Tous ces royaumes furent réunis en un seul l'an 800, sous le roi Egbert, qui lui donna le nom d'Angleterre. * *Voyez* ANGLETERRE. Camden & Jean Spéed, *descript. d'Angl.* Polydore Virgile, & Du Chêne, *histoire d'Angleterre.*

CONCILE DE MERCIE.

Les évêques Anglois assemblés dans la province de Mercie, célébrerent vers l'an 705, un concile, dont le vénérable Bede fait mention. Adhelme s'y trouva, & eut ordre d'écrire pour la célébration de la fête de Pâque, contre l'erreur des Bretons. * Bede, *l. 5, c. 19.* Pitseus, *de scriptorib. Angl. in Adhelmo, pag. 116, & seq.*

MERCIER, en latin *Mercerus*, (Jean le) l'un des plus savans hommes en hébreu, qui aient paru parmi les Chrétiens, étoit natif d'Uzez en Languedoc. Ses parens le destinerent aux charges publiques; & pour l'en rendre digne, ils l'éleverent avec beaucoup de soin, & lui firent apprendre le droit dans l'université de Toulouse, puis dans celle d'Avignon. Il y fit de grands progrès, aussi-bien que dans les belles lettres, & dans les langues grecque, latine, hébraïque & chaldaïque. Après la mort de François Vatable, qui s'acquit justement le titre de *Restaurateur de la langue hébraïque*, le Mercier fut nommé en sa place professeur royal l'an 1546. Depuis, il embrassa la religion protestante; & pendant les guerres civiles, il fut obligé de sortir du royaume, & se retira à Venise auprès d'Arnoul du Ferrier, ambassadeur de France, son ami particulier. Il revint en France avec le même ambassadeur, & mourut dans sa maison d'Uzez l'an 1570. Ce fut une grande perte pour la république des lettres. Il étoit petit de taille; d'ailleurs son inclination laborieuse, & ses longues veilles avoient extrêmement desséché son corps, & diminué ses forces. Il avoit pourtant la voix mâle & vigoureuse: de sorte qu'il remplissoit facilement toute l'étendue d'un grand auditoire. Il traduisit de grec en latin, lorsqu'il étudioit en droit à Avignon, *le Prochiron* ou *promptuarium juris civilis* d'Harménopule. Il a composé des leçons sur la Genèse; des commentaires sur Job, sur les proverbes, sur l'ecclésiastique, sur le cantique des cantiques, & sur cinq petits prophétes, qui ont été imprimés à Genève depuis sa mort par les soins de son fils JOSIAS le Mercier. Il avoit donné de son vivant plusieurs traités hébreux, chaldaïques ou syriaques, en avoit traduit quelques-uns, & avoit fait plusieurs livres de grammaire hébraïque. Les commentaires de le Mercier sur la Genèse sont pleins d'érudition juive; mais ceux qu'il a faits sur Job & sur les livres de Salomon, sont beaucoup plus clairs, plus nets & plus suivis. Il explique le sens littéral d'une maniere courte & précise, leve en peu de mots les difficultés, & fait connoître le vrai sens du texte. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés.*

MERCIER (Josias le) fils du précédent, & de *Marie* d'Allier sa femme, fille de *Lubin* d'Allier, docteur ès droits, avocat au parlement, & bailli de saint Germain des Prés, & d'*Antoinette* de Loynes, qui prit depuis une seconde alliance avec le célebre *Jean* Morel. C'est ce qui a fait dire avec raison à Scévole de Sainte-Marthe, que la femme de Jean le Mercier étoit sœur de la savante Camille Morel: ce que plusieurs ne comprennent pas, faute de connoître cette alliance. Josias le Mercier fut baptisé à saint Sulpice à Paris avec deux de ses sœurs, depuis le décès de leurs pere & mere, le 29 octobre 1572. Il étoit habile critique; &

quoiqu'employé à diverses affaires qui l'ont empêché d'écrire, il a néanmoins laissé d'assez bons ouvrages. Le plus important est Nonius Marcellus qu'il a corrigé. Les autres sont des notes sur Aristenet, sur Tacite, sur Dictys de Crete, & sur le livre d'Apulée, *de deo Socratis*. Outre l'éloge de Pierre Pithou, on a des lettres de lui dans le recueil de Goldast. Josias le Mercier mourut le 5 décembre 1626. Claude de Saumaise, qui étoit son gendre, promettoit sa vie; mais la mort l'a empêché de s'aquitter de sa promesse. * Sainte-Marthe, *elog. doct. Gall. l.* 2. De Thou, *hist. l.* 3, *& seq.* Le Mire, *de script. sæc. XVI*, *&c.* M. de la Monnoye sur Baillet, *tome* 2, *article* 463.

MERCIER (Jean le) seigneur de la Sauvagere en Anjou, & avocat au siége présidial de la ville d'Angers, vivoit sur la fin du XVI siécle, l'an 1584. Il étoit poëte, & composa divers ouvrages en prose & en vers. * La Croix du Maine.

MERCIER ou MERCHIER, en latin *Mercerus*, (Guillaume le) doyen de saint Pierre de Louvain, & professeur en théologie, étoit d'Ath en Hainaut, où il naquit au commencement de l'an 1572. Il enseigna pendant près de trente ans la philosophie & la théologie à Louvain. Il mourut le 6 août de l'an 1639, & laissa des commentaires sur la troisiéme partie de la somme de saint Thomas, depuis la LX question, où sont celles des sacremens, des censures, &c. * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *de script. sæculi XVII.*

☞ MERCIER (Nicolas) célebre humaniste du XVII siécle, étoit né à Poissi. Il s'attacha beaucoup à M. le Venier, alors régent de rhétorique au collége de Navarre, & depuis chanoine & pénitencier d'Auxerre. Nicolas Mercier devint dans la suite sous-principal des grammairiens, & régent de troisiéme dans le même collége. Il mourut en 1657, comme le porte son épitaphe, avec la réputation d'un des plus savans humanistes de son siécle. Voici la liste de ses ouvrages. 1. *Le manuel des grammairiens*, qui fut imprimé avant 1653, puisqu'il étoit dédié au cardinal Alfonse de Richelieu, qui mourut cette année-là. On en a fait depuis huit éditions; dans les dernieres on a retranché l'épître dédicatoire. 2. *De conscribendo epigrammate*, *in*-8°, Paris, 1654. C'est un ouvrage fort estimé, & tous les bons critiques en ont parlé avec éloge. M. Baillet a eu tort de faire honneur de cet ouvrage à M. le Venier, puisque celui-ci même a comblé l'auteur d'éloges, & que Mercier qui étoit très-capable de composer un pareil ouvrage, ne l'étoit pas de s'en attribuer un qui ne fût pas de lui. 3. *Endecasyllabon in Musæum R. P. Carneau*: c'est une piéce de quarante-cinq vers, que Mercier joignit à son traité de l'epigramme, en l'envoyant au P. Carneau. Elle a été imprimée pour la premiere fois dans les *Gallicæ Cœlestinorum fundationes*, *&c.* pag. 224. 4. *Desiderii Erasmi colloquia familiaria in usum studiosæ juventutis, cum notis Nicolai Mercier, Pisciaci.* La seconde édition a paru en 1661, *in*-8°, à Paris. Mercier y a ajouté une vie d'Erasme en latin & en françois, & un catalogue de ses ouvrages: il en a retranché quelques endroits qui lui ont paru dangereux, & y a ajouté un colloque de sa façon, intitulé, *Lusus follis*, à la suite de celui qui a pour titre, *Lusus pueriles*. Cette édition des colloques d'Erasme, avec les notes & la vie d'Erasme en françois, retouchée, a reparu en 1748, *in*-12. 5. *Theophilus, sive pii adolescentis institutio.* M. le Venier en fait mention dans l'*Endecasyllabon*, qui se trouve à la tête de l'ouvrage précédent, & dit qu'il est grec, latin & françois. 6. *Nicolai Merceri, Pisciaci, de officiis scholasticorum, sive de recta ratione proficiendi in litteris, virtute & moribus, libri tres*, en vers élégiaques. Cet ouvrage parut pour la premiere fois en 1657. On trouve à la suite, 7. *Desiderii Erasmi Roterodami, de civilitate morum puerilium, cum notis*; & 8. *De disciplina & puerorum institutione libellus, ex uno ferè Erasmo depromptus, præcipuè verò ex colloquiis de pietate puerili & de monitoriis pedagogicis.* Voici d'autres ouvrages d'un *Mercier de Poissi*; mais d'une espéce si différente de ceux dont on vient de parler, qu'on n'ose assurer qu'ils soient du même auteur: *Lettre du sieur Cermier de Sipois*, (c'est l'anagramme de *Mercier de Poissi*,) *à M. le duc d'Orléans, sur les défiances de quelques particuliers touchant la paix*, *in*-4°. Paris, 1649. *Lettre d'état de M. Mercier, envoyée à la reine*, *in*-4°, Paris, 1649. *Doctrine catholique & véritable de M. Mercier, touchant l'observation du Carême, & les motifs pourquoi M. l'archevêque de Paris a permis l'usage de la viande.* C'est une lettre de cinq pages *in*-4°, imprimée à Paris, chez Boudeville, en 1649. L'auteur conclut ainsi: *Nous pouvons jeûner, bien que nous mangions de la viande, & l'intention de M. l'archevêque de Paris n'est autre, sinon qu'en donnant liberté d'en manger, on observe d'ailleurs la régularité du jeûne.* * Voyez le tome VII des *nouveaux mémoires d'histoire, de critique & de littérature*, par M. l'abbé d'Artigni.

MERCKLIN (George-Abraham) médecin, étoit né à Wintzheim, ville libre & impériale en Allemagne, dans la Franconie, l'an 1613, de *Jean* Mercklin, chirurgien de la même ville, très-habile dans sa profession, & assez bon poëte. Il servit de secrétaire pendant trois ans à Wittemberg, au savant Daniel Sennert, depuis 1635, jusqu'en 1638, & profita beaucoup sous cet habile médecin. En 1640, il fut créé lui-même docteur en médecine à Altorf, & la même année il fut fait physicien ordinaire de la ville libre & impériale de Wissembourg. Il y exerça la médecine pendant vingt ans de suite avec beaucoup de succès, après quoi il fut médecin & conseiller du comte de Pappenheim, alors régent & commandeur souverain de l'ordre Teutonique dans la Franconie, qui résidoit à Ellingen, & de plusieurs autres grands, avec des appointemens considérables. En 1660, il alla à Hersbruck où il exerça la médecine pendant cinq ans, & en 1667 il se retira à Nuremberg, où il fut fait physicien ordinaire de la république, associé du collége de la médecine, & médecin juré de la maison de l'ordre Teutonique en cette ville. Il mourut d'apoplexie dans la même ville en 1683, à l'âge de soixante-onze ans. On n'a de lui qu'une observation dans les Ephémérides de l'académie des curieux de la nature, *de foramine in ventriculo demortui reperto*; mais il en a laissé un grand nombre d'autres qui étoient entre les mains de M. Manget, qui en parle avec honneur dans sa *bibliothéque des médecins auteurs*, livre XII.

MERCKLIN (George-Abraham) *fils du précédent*, naquit à Wissembourg, & fit ses études, partie dans sa patrie, & partie à Nuremberg. Il fréquenta ensuite l'université de Wittemberg, où il alla en 1660, & où il s'appliqua d'abord à l'étude de la philosophie & de la physique, & ensuite à celle de la médecine sous les freres Michel & André Sennert. En 1664, au mois de septembre, il soutint avec honneur sous l'aîné une dispute publique sur le cœur, qu'il avoit composée lui-même. Il alla peu après à Hersbruck auprès de son pere, sous lequel il continua de s'instruire, & au mois de mai 1665, il vint à Altorf, où il écouta avec profit les célebres professeurs Maurice Hoffman, & Jacques Pancroce Brunon. Il s'y mêla souvent dans les disputes publiques, où il parut toujours avec honneur, soit qu'il attaquât, soit qu'il répondît: il y étudia

férieusement l'anatomie & la botanique, & il se fit aimer & estimer de tous les savans de cette ville qu'il eut occasion de connoître. Le desir d'augmenter ses connoissances l'engagea ensuite à parcourir d'autres universités, soit en Allemagne, soit en Italie, & il s'arrêta pendant quelque temps dans celle de Padoue, où il fréquenta les plus habiles médecins & physiciens, & pratiqua même la chirurgie dans les hôpitaux de cette ville. Revenu à Nuremberg en 1670, il fut fait docteur en médecine à Altorf, & en eut non-seulement le titre, mais les droits & les privilèges; & la même année il fut admis au collège des médecins de Nuremberg, ce qui le rendit collégue de son pere, qui voyoit avec joie les progrès de son fils, & les honneurs dont son mérite étoit comblé. Il fut quatre fois doyen de ce collége, & visiteur des apothicaireries. En 1684, il succéda à son pere, mort l'année précédente, dans les titres & fonctions de médecin de la maison de l'ordre Teutonique à Nuremberg, & de plusieurs princes & autres grands. En 1676, il fut reçu dans l'académie imperiale des curieux de la nature, dont il a enrichi les mémoires d'une quantité d'observations physiques, où l'on admire autant sa sagacité que son érudition en ce genre. Il s'étoit marié en 1672, avec *Esther-Julienne* de Sundershull, fille d'un conseiller de Nuremberg, qu'il perdit en 1682; & il se remaria en 1683, & eut plusieurs enfans de l'un & de l'autre mariage. Il est mort le 19 avril 1702, âgé de cinquante-huit ans. On a de lui, *Josephi Pandolphini tractatus de ventositatis spinæ sævissimo morbo, revisus, correctus, & annotationibus, novisque observationibus illustratus*, in-12, en 1674. *Tractatio medica, de ortu & occasu transfusionis sanguinis*, in-8°, en 1679. *Lindenius renovatus*, en deux livres, en 1686, *in-4°*. *Sylloge casuum medicinalium, incantationi vulgò ascribi solitorum*, &c. *in-4°*, en 1698. Plusieurs autres traités de médecine, en allemand, & un grand nombre d'observations dans les mémoires ou journaux de l'académie des curieux de la nature, & dans les *Miscellanea curiosa, decad. II, ann. III.* * *Voyez* ces deux derniers recueils, & la bibliothéque des médecins qui ont écrit, par M. Manget, *tome second, livre XII*, &c.

MERCŒUR, petite ville de France en Auvergne, avec titre de duché, est située sur une colline baignée au pied par un ruisseau qui passe à Artes & à Saint-Germain-Lambrun, & qui se jette dans l'Allier, entre Brioude & Issoire. Le roi Charles IX, l'érigea en principauté l'an 1563, puis en duché & pairie au mois de décembre de l'an 1569, ce qui fut vérifié au parlement de Paris le 8 mars 1576. Cette ville a donné son nom à l'ancienne & noble maison de MERCŒUR ou MERCUEILLE.

MERCŒUR, maison, a pris son nom de MERCŒUR, petite ville de France en Auvergne. On dit qu'HICTIER, seigneur de Mercœur, vivoit l'an 890 ou 900, & que de sa femme *Arsenade*, il eut BERAUD I, surnommé *le Grand*, seigneur de Mercœur. Celui-ci laissa de *Gerberge*, son épouse, BERAUD II, qui suit; *Odilon*, abbé de Cluni, mort le premier janvier de l'an 1048; & *Bertrand* de Mercœur, prevôt de l'église du Pui en Velai. BERAUD II, seigneur de Mercœur, eut BERAUD III, qui suit; & *Etienne*, évêque du Pui, mort l'an 1053. BERAUD III laissa BERAUD IV; & *Pierre*, évêque du Pui, après son oncle. Pierre mourut vers l'an 1076, & eut pour successeur un de ses neveux, nommé *Etienne*. Ce prélat étoit fils de BERAUD IV, & frere de BERAUD V. Celui-ci laissa BERAUD VI, qui suit; & *Etienne*, évêque de Clermont en Auvergne, mort l'an 1169. BERAUD, VI de ce nom, seigneur de Mercœur, épousa *Judith* d'Auvergne, fille d'*Anne* de Nevers, & de *Guillaume* VI, dit *le Vieux*, qui usurpa le comté d'Auvergne sur Guillaume V, son neveu. Le comte avoit rappellé sa fille chez lui, & le pape Alexandre III l'excommunia, jusqu'à ce qu'il l'eût renvoyée au sire de Mercœur son mari. C'est ce qu'on voit par un rescrit du même pape au roi Louis *le Jeune*. Beraud VI mourut vers l'an 1168, laissant BERAUD VII, qui suit; & *Odilon* de Mercœur, évêque du Pui. BERAUD VII, sire de Mercœur, prit alliance avec *Alix* de Bourgogne, fille d'*Eudes* III, duc de Bourgogne, & d'*Alix* de Vergi, sa seconde femme, dont il eut entr'autres enfans, BERAUD VIII, qui suit; & *Odilon*, évêque de Mende. Beraud mourut avant l'an 1238. *Alix* de Bourgogne, sa femme, se remaria à *Robert*, I du nom, comte de Clermont & dauphin d'Auvergne, & étant veuve une seconde fois l'an 1252, elle se fit religieuse à Fontevrault, où elle mourut le 13 août de l'an 1266. BERAUD, VIII de ce nom, sire de Mercœur, épousa vers l'an 1238, *Béatrix* de Bourbon, fille d'*Archambaud* VIII, sire de Bourbon, & mourut l'an 1294. Leurs enfans furent BERAUD IX, qui suit; *Archambaud*, seigneur de Voussac & de Beauvoir; *Alix*, mariée en 1279, à *Robert*, III du nom, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, morte l'an 1286; *Béatrix*, femme d'*Armand*, III du nom, vicomte de Polignac; & *Agnès* de Mercœur, alliée à *Jean*, I du nom, comte de Joigni, mere de JEAN II, qui fut sire de Mercœur, après la mort de *Beraud* X, son cousin. BERAUD de Mercœur, IX du nom, seigneur d'Ussel, épousa l'an 1268, *Blanche* de Châlons, fille de *Jean*, comte de Châlons & de Bourgogne, & mourut avant son pere, laissant BERAUD X, sire de Mercœur. Celui-ci succéda à son aïeul, & épousa l'an 1290, *Isabeau* de Forez, fille de *Guigues*, VI du nom, comte de Forez, & de *Jeanne* de Montfort, & mourut sans enfans après l'an 1318. JEAN II, comte de Joigni, fut sire de Mercœur après sa mort, & épousa *Agnès* de Brienne, fille de *Hugues*, comte de Brienne & de Liches, duc d'Athènes, &c. & d'*Isabelle* de la Roche, duchesse d'Athènes, dont il eut *Jean*, mort jeune; JEANNE, comtesse de Joigni & dame de Mercœur, mariée par contrat passé au mois d'avril de l'an 1314, à *Charles* de Valois, I du nom, comte d'Alençon, de Chartres, &c. dit *le Magnanime*, second fils de *Charles* de France, comte de Valois, & frere du roi *Philippe de Valois*: cette dame mourut sans enfans le 2 septembre de l'an 1336. Les biens de la maison de Mercœur & de Joigni, furent partagés entre *Beraud* I, comte de Clermont & dauphin d'Auvergne; *Armand*, vicomte de Polignac; *Guillaume* de Poitiers; & *Etienne* de Vissac. BERAUD I, comte de Clermont, fut sire de Mercœur, & cette seigneurie lui fut adjugée par sentence de l'an 1357, comme étant petit-fils de *Robert* III, comte de Clermont & dauphin d'Auvergne, & d'*Alix* de Mercœur. Il étoit fils de *Jean*, comte de Clermont, &c. & d'*Anne* de Poitiers, & mourut au mois d'octobre de l'an 1373. Il eut pour fils BERAUD II, dit *le Grand*, pere de BERAUD III; & d'*Anne*, qui devint héritiere de sa maison. BERAUD III laissa de *Jeanne* de la Tour, sa premiere femme, JEANNE, comtesse de Clermont & de Sancerre, dauphine d'Auvergne & dame de Mercœur. Cette dame fut mariée par traité de l'an 1426, avec *Louis* de Bourbon, I du nom, comte de Montpensier, &c. & mourut sans postérité le 26 mai de l'an 1436, âgée de 22 ans seulement. Les enfans d'*Anne*, sa tante, lui succéderent au dauphiné d'Auvergne, comté de Forez & seigneurie de Mercœur, parcequ'*Anne* étoit fille

de *Beraud* II, dit *le Grand*, & de *Jeanne* de Forez, dame d'Uſſel. Elle avoit épouſé LOUIS II, dit *le Bon*, duc de Bourbon, pere de JEAN I, d'où vint ce LOUIS I, comte de Montpenſier. LOUIS fut pere de GILBERT, qui laiſſa CHARLES III, duc de Bourbon, &c. ſire de Mercœur, connétable de France. Les biens de ce ſeigneur retournerent à la couronne. Le roi François I, & Louiſe de Savoye ſa mere, céderent Mercœur à ANTOINE, duc de Lorraine, & à *Renée* de Bourbon, ſa femme, ſœur du connétable, par tranſaction paſſée à Fontainebleau le 10 juin de l'an 1529. On y ajouta que cette terre ſeroit rachetable. Depuis, cette réſerve fut encore ôtée par contrat du 27 mars de l'an 1530, par lequel le roi conſentit que Mercœur & quelques autres terres qu'on avoit accordées au duc & à la ducheſſe de Lorraine, leur reſteroient en propre. Le parlement refuſa de ratifier ce contrat, & ne le fit qu'après diverſes juſſions le 18 août de l'an 1534, ce qu'on exprima dans la ratification, *regiſtrata de mandato regis*. Les enfans d'*Antoine*, duc de Lorraine, & de *Renée* de Bourbon, furent entr'autres, *François*, duc de Lorraine; & NICOLAS de Lorraine, duc de Mercœur. Il mourut l'an 1577, & laiſſa PHILIPPE-EMANUEL de Lorraine, duc de Mercœur, qui ſignala ſon courage en Hongrie. *Voyez* PHILIPPE-EMANUEL. Il avoit épouſé *Marie* de Luxembourg, fille unique & héritiere de *Sébaſtien*, vicomte de Martigues; & de ce mariage il eut FRANÇOISE de Lorraine, ducheſſe de Mercœur, d'Eſtampes & de Penthiévre, princeſſe de Martigues, mariée l'an 1609, à CESAR de Vendôme, fils naturel du roi Henri IV. Celui-ci, mort en 1665, eut entr'autres enfans, LOUIS, duc de Mercœur, depuis cardinal de Vendôme, mort l'an 1669, & pere de *Louis-Joſeph*, duc de Vendôme, de Mercœur, &c; & de *Philippe*, grand prieur de France. * Juſtel. Sainte-Marthe. Du Chêne. Du Bouchet. Du Pui. Le pere Anſelme, &c.

MERCOGLIANO, en latin *Mercuriale*. C'étoit anciennement une petite ville de la Campanie. Ce n'eſt maintenant qu'un village de la terre de Labour, ſitué à quatre lieues de Naples vers le levant. * Mati, *diction*.

MERCORI (Jules) de Crémone, religieux de l'ordre de ſaint Dominique, eſt illuſtre dans ſon pays, auquel il rendit de grands ſervices, ayant été député par la ville de Crémone à la cour de Philippe IV, pour des affaires importantes. C'étoit un bon philoſophe, un excellent théologien, & il joignit à ces talens une grande politeſſe, une connoiſſance ſuffiſante des lettres, & une gravité convenable à ſa profeſſion. Après avoir été premier profeſſeur, & enſuite recteur du collége de Naples, il fut fait inquiſiteur général ſucceſſivement à Mantoue & à Milan, & ce fut dans ce temps-là qu'il publia un livre intitulé, *Baſis totius theologiæ moralis*, où il traite de la probabilité des opinions, en prenant le milieu entre ceux qui lui paroiſſent trop appeſantir le joug de J. C. & ceux qui veulent le rendre trop léger. Ce livre, qui parut en 1658, à Mantoue, fut réimprimé l'année ſuivante à Paris, & fut d'abord attaqué d'un côté par M. Nicole, caché ſous le nom de Wendrock, & de l'autre par Jean Caramuel. Mercori y répondit par deux écrits imprimés en 1663 & 1664, à Pavie, & mourut en 1669, à Milan. * Echard, *ſcript, ord. Præd.*

MERCURE, dieu des païens, étoit fils de Jupiter & de Maïa; & naquit en Arcadie ſur le mont Cyllène. On diſtingue ordinairement trois autres Mercures, l'un fils du ciel & du jour; le ſecond, fils de Bacchus & de Proſerpine; & le troiſiéme, fils de Jupiter & de Cyllène; mais les prérogatives de tous les trois s'attribuent au ſeul fils de Maïa. La fable le fait meſſager des dieux, & lui fait porter des aîles à ſon chapeau & à ſes talons, & un caducée à la main. Il conduiſoit les ames des morts aux enfers, & avoit le pouvoir de les en retirer. D'ailleurs il étoit conſidéré comme inventeur de pluſieurs arts, comme dieu de l'éloquence, du commerce, & des voleurs. On lui attribue l'invention de la lyre, de la lutte, de l'écriture, des ſacrifices, de l'harmonie & de la muſique. Oſiris le laiſſa pour conſeiller à ſa femme Iſis. Mercure tua Argus à cent yeux par ordre de Jupiter; il déroba les bœufs d'Apollon, berger d'Admette; métamorphoſa Battus en pierre de touche, & eut divers enfans de différentes femmes, comme Hermaphrodite de Vénus, &c. Il délivra le dieu Mars de la priſon où il avoit été enfermé pendant bien du temps, & attacha Prométhée ſur le mont Caucaſe. * Ovide, *métamorph.* Heſiode. Homere, &c. Cartari, *de imag. deor.* Natalis Comes, *in mythol.*

MERCURE, que les Grecs ont appellé *Triſmégiſte*, c'eſt-à-dire, *trois fois grand*, qui fut prêtre, roi & philoſophe, étoit Egyptien, & vivoit après Moyſe. Il inventa divers arts, qu'il apprit aux Egyptiens avec la philoſophie. Cicéron & Lactance mettent cinq grands hommes du nom de Mercure; & aſſurent que celui-ci a été le dernier. Marſile Ficin croit qu'il fut neveu d'Atlas, & S. Auguſtin dit qu'il s'adonna à l'étude de la magie. Les anciens parlent ſouvent de ſes ouvrages, qui ſont perdus: les deux dialogues qui nous reſtent ſous le nom de *Pimander* & d'*Aſclepius*, & qu'on attribue à ce philoſophe, ne ſont pas de lui. Il vivoit, à ce qu'on prétend, 1600 ans avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt; & ſon fils nommé *Tat*, ſe rendit recommandable, au rapport d'Euſebe de Pamphile, environ vingt ans avant la mort de Moyſe. Jamblicus, qui aſſure que Pythagore & Platon apprirent la philoſophie des colonnes de Mercure en Egypte, dit qu'il compoſa trente-ſix mille volumes: ſoit qu'il entende par le terme de livres, autant de vers, comme quelques-uns l'ont cru, ſoit qu'il le faſſe l'auteur de tout ce que les Egyptiens ont mis au jour ſous ſon nom, pour y donner plus de poids & d'autorité dans le monde, comme il y a de l'apparence, & comme cet auteur ſemble le croire ailleurs. Julius Firmicus ne lui donne que vingt mille vol. dans la plupart deſquels il dit qu'il avoit expliqué l'aſtrologie & la théologie des Egyptiens, qu'il enſeigna, ſuivant cet auteur, à Eſculape & à Anubis, qui devint enſuite ce fameux dieu de ces peuples. Clément Alexandrin réduit le tout à quarante-deux volumes, dont il rapporte l'argument & la matiere. Cependant pluſieurs doutent encore que ces livres, qui paſſent ſous le nom de Triſmégiſte, ſoient véritablement de lui, & les attribuent à un auteur plus jeune de dix-huit cens ans, c'eſt-à-dire, du ſecond ſiécle de l'égliſe, qui tient du Platonicien & du Chrétien tout enſemble. Les Egyptiens appellent *Thoth*, ceux que les Grecs appellent *Hermes*, & les Latins *Mercure*. Le plus ancien *Thoth* d'Egypte eſt celui qu'ils mettoient dans la dynaſtie de leurs dieux, auquel Platon attribue dans le Phædon, l'invention des lettres & des mathématiques. On ne convient pas du temps de ce premier Mercure, quoiqu'on reconnoiſſe qu'il eſt très-ancien; mais on peut conjecturer qu'il eſt cet Athothis fils de Menès, que l'on trouve dans la dynaſtie des Thébains & des Memphites. Les lettres qu'il inventa, ſont des caracteres hiéroglyphiques. Le ſecond *Thoth* ou *Mercure* des Egyptiens ne ſe trouve point dans leurs

dynasties ; mais à côté du trente-cinquiéme roi, nommé *Syphoès*, de la dynastie des Thébains, faite par Eratosthenes, il est marqué que ce roi est aussi Mercure, fils de Vulcain : c'est celui-ci, qui, selon Manethon, écrivit l'histoire d'Egypte, & auquel on pouroit attribuer le grand nombre d'ouvrages, qui portent le nom de *Mercure Trismégiste*, s'il n'étoit constant qu'ils sont d'auteurs beaucoup plus récens. * Clément *Alexand. l. 6 strom.* Diodorus *Siculus, biblioth. histor.* Cicero, *de natura deor.* Strabon, *l. 16.* Lilio Giraldi, *dial. 2, de poët.* Casaubon, *exerc. 1, ad appar. annal. Baron.* § 10, *p. 53 & seq.* Marsile Ficin, *tom. 2, p. 1836, & seq. edit. Basil.* 1576. Génebrard, *chron. &c.* Lambecius, 70 *volumes des manuscrits de la biblioth. de l'empereur.* Du Pin, *biblioth. des histor. prof. & dissert. prélim. sur la bible.* Danet, *diction.*

MERCURIALIS (Jerôme) médecin célebre, né à Forli le 30 septembre l'an 1530, se rendit en peu de temps très-habile dans les sciences, & principalement dans la médecine. Ses citoyens l'envoyerent à Rome l'an 1562, qui étoit le 32 de son âge, pour y traiter d'affaires importantes à la cour du pape Pie IV. Le cardinal Farnése l'arrêta dans cette ville, où il composa les quatre livres, *de arte Gymnastica*, qui lui acquirent une grande réputation, & firent connoître sa profonde érudition, & la parfaite intelligence qu'il avoit des langues. La république de Venise souhaita de l'avoir pour professeur dans son université de Padoue, que Mercurialis appelloit ordinairement sa mere, parcequ'il y avoit reçu les honneurs du doctorat. Il y occupa avec honneur l'an 1569, la chaire vacante par la mort d'un excellent professeur Antonio Fracantiani, de Vicenze, qu'on avoit surnommé l'*Esculape de son temps*. L'empereur Maximilien II, frapé de sa reputation, le fit venir en Allemagne, pour le consulter sur sa santé chancelante. Il fut extrêmement satisfait de Mercurialis, auquel il témoigna sa reconnoissance par des présens considérables, & dont il honora le mérite par les titres magnifiques de comte & de chevalier. Dans la suite cet habile médecin enseigna dans les universités de Bologne & de Pise. Résolu de vivre en repos le reste de ses jours, il se retira à Forli, où il mourut le 13 novembre l'an 1596, âgé de 66 ans. Outre l'ouvrage dont nous avons parlé, nous avons de lui : *De morbis mulierum : Consultationes medicinales ; De componendis medicamentis ; Variæ lectiones ; De venenis & morbis venenosis ; De morbis puerorum ; De morbis cutaneis ; De morbis oculorum & aurium ; De cognoscendis & curandis humani corporis affectibus, lib. V ; Hippocratis opera omnia, græcè & latinè edita & scholiis illustrata ; Galeni opera latinè conversa & emendata, &c.* * Thomasini, *in elog. doct.* Castellan, *in vitis illust. medic.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Janus Nicius Erythræus, *pinac. I, imag. illustr.* 84. Vander Linden, &c.

MERCURIAN (Everard) général des Jésuites, né dans un petit village de la province de Luxembourg & du diocèse de Liége, dont il porta le nom, étudia à Louvain, & s'y avança dans les lettres & dans la piété. Son zèle pour le salut des ames lui fit préferer une cure de la campagne à un canonicat dans Liége. Depuis, il se fit Jésuite à Paris le 8 septembre l'an 1540, & fut envoyé à Rome l'an 1551. Saint Ignace, qui vivoit encore, l'y reçut avec bonté, & jugea avantageusement de lui. On l'employa dans les charges de la société, & il fut enfin élevé à celle de général, après la mort de saint François de Borgia. Le pere Everard Mercurian fut élu le 23 avril de l'an 1573, gouverna sa compagnie avec prudence, & mourut le premier août de l'an 1580. On a de lui une lettre écrite aux supérieurs de sa société, remplie d'un grand nombre de préceptes. * Sacchini, *hist. soc. Jesu.* Ribadeneira, & Alegambe, *de script. soc. Jesu.* Le Mire. Valere André, &c.

MERCURII (Jerôme) Romain, étant allé étudier la médecine à Bologne, & ensuite à Padoue, après avoir pris dans l'une & dans l'autre université des leçons d'excellens maîtres, & s'être rendu lui-même très-habile, entra dans l'ordre de S. Dominique à Milan ; & quoique fort appliqué à l'étude de la philosophie & de la théologie, il ne laissa pas que de cultiver son art, & d'entretenir des relations avec les plus célebres médecins. Il s'étoit fait un si grand nom à Milan, pendant le peu de temps qu'il y avoit demeuré, que la noblesse de cette ville demanda avec instance que l'on permît de l'avoir en qualité de médecin. On le fit venir de Padoue, où il faisoit ses études, & il exerça sa profession d'une maniere qui satisfit tout le monde, hors ses confreres. Il dit lui-même que ce fut l'envie qui les porta à l'attaquer ; mais le zèle eut peut-être plus de part à leurs démarches : ils trouvoient que la profession de la médecine ne convenoit pas à un religieux. Au lieu de se plaindre d'eux à ses supérieurs majeurs, Mercurii sortit de son couvent, & courût le monde pendant plusieurs années, exerçant son art par tout, & par tout demeurant attaché à l'église, & vivant d'une maniere irrépréhensible. Il assure que pendant qu'il fut hors de son ordre, il parcourut la plus grande partie de l'Europe ; mais il ne s'arrêta long-temps qu'en Italie. Il semble même qu'il n'en sortit pas d'abord, puisqu'il avoit demeuré à Peschiera, avant l'an 1571, où il vint en France pour être le médecin de Jerôme de Lodrone, commandant des troupes allemandes sous Anne de Joyeuse. En 1573, il retourna à Peschiera, où le peu de succès des médecins qui lui succéderent, l'avoit fait bien regretter ; mais il quitta encore ce lieu pour aller exercer en 1578, à Bologne, & ensuite à Padoue. On l'appella ensuite à Civita-Vecchia, où il fut gagé par le pape, & peu après la république de Venise l'attira dans le Polesin, & dans le Landenara par de bons appointemens : mais il quitta tout pour retourner une troisiéme fois à Peschiera, où il acquit même quelques biens. Mais lorsqu'il paroissoit le plus éloigné de rentrer dans le sein de sa religion, Dieu lui toucha le cœur, & ses supérieurs ayant égard à la régularité de ses mœurs, & aux services qu'il avoit rendus au public, le reçurent à bras ouverts. Ce fut en 1600, qu'il reprit l'habit, & il vécut depuis environ 15 ans, exerçant toujours la médecine. Il avoit fait imprimer quelques ouvrages étant dans le monde, dont le plus considérable, intitulé *La Commare*, a été réimprimé depuis plusieurs fois, avec quelques nouveaux traités. En 1603, il publia à Venise un autre ouvrage important, *de gli errori popolari d'Italia libri sette*. Ils sont tous les deux très-utiles, non-seulement aux médecins, mais à tous ceux qui ont charge d'ames. Il est appellé dans le titre *Scipion Mercuri*, nom sous lequel on le connoissoit dans le monde. Le traité *de gli errori* a été réimprimé en 1645, à Vérone, *in*-4°. Cette édition qui est fort belle, a été publiée par François Belzetta, qui l'a dédiée au savant Fortunio Liceti. * Echard, *script. ordinis Prædic.*

MERCY (la) ou NOTRE-DAME DE LA MERCY, ordre de religieux fondé par S. Pierre Nolasque pour la rédemption des captifs. Il fut approuvé par le pape Grégoire IX, l'an 1230, sous la regle de S. Augustin. Ces religieux se sont fort multipliés en Espagne, où ils ont quatre pro-

vinces. Ils font aussi répandus dans l'isle Majorque, dans la Sardaigne, & en Afrique sur les côtes de Barbarie, de même qu'en Italie, où ils ont une grande province, qui comprend toute l'Italie & la Sicile. En France ils n'ont que dix-sept couvens; mais en Amérique ils forment huit provinces, & ont encore plusieurs couvens dans le Bresil. Tout cela est sous l'autorité d'un général à vie. Il y a une congrégation de religieux déchaussés de cet ordre, qui font quatre provinces : l'une d'Espagne, qui commença à Madrid l'an 1603; l'autre d'Italie, toutes deux sous un vicaire général dépendant du général. Il y a aussi des religieuses du même ordre, établies en 1571, par le pere Antoine de Velasco : leur premier couvent fut bâti à Séville. Elles ont quantité de monasteres en Espagne, dont quelques-uns sont déchaussés, & vivent dans une grande pauvreté : *voyez* SAINT PIERRE NOLASQUE. * Hermant, *histoire des ordres religieux.*

GENERAUX DE L'ORDRE DE LA MERCY.

I. PIERRE Nolasque (Saint) natif du Mas-de-Saintes-Puelles, au diocèse de S. Papoul en Languedoc, fonda cet ordre en 1218, & en fut le premier général, confirmé tel par le pape Grégoire IX, en 1230. Il se démit de cette charge en 1249, & mourut en 1256. Sous son généralat vécurent, S. Raymond Nonnat, cardinal en 1237, mort en 1240, & Raymond de Blanes, noble Catalan; Jacques de Soto, natif de Tolède; Sérapion, Anglois; Raymond de saint Victor, Guillaume de saint Léonard, nobles François; Pierre de saint Denys, Narbonnois, docteur en théologie de la faculté de Paris, souffrirent le martyre chez les infidéles. Bernard de Montaigü fut élu évêque de Saragosse en 1236, & Simon Ximenés, évêque d'Albaracin & de Ségorbe en Valence, & mourut l'an 1241; 5104 captifs furent délivrés de son temps, sans compter plus de 2000 qu'il avoit dégagés, étant encore séculier.

II. GUILLAUME de Bas, natif de Languedoc, chevalier militaire, fut élu en 1249. Le roi Jacques d'Aragon le créa lui & ses successeurs, barons d'Algar, & leur donna en cette qualité le droit de voter aux états de son royaume, où ils ont un rang immédiatement après les évêques, & au-dessus des abbés & des chevaliers des ordres militaires. Il mourut à Barcelone l'an 1269. Sous son généralat Fernand Perez, Castillan; Louis-Blanc, Catalan; Thibaud, François; Ferdinand Port-Alegre, Espagnol; Eleuthere de Plat, Narbonnois; & Louis Gallo, Gascon, moururent martyrs chez les infidéles. Bernard d'Olivella fut fait évêque de Tortose en 1254, puis archevêque de Terragone; il mourut le 29 octobre 1287 : 12400 captifs furent rachetés.

III. BERNARD de saint Romain, François de nation, cousin du vicomte de Béarn, chevalier militaire, fut élu en décembre 1269. Il fut ambassadeur du roi Jacques d'Aragon auprès du roi de France Philippe III, & mourut à Barcelone sur la fin de l'année 1272. Guillaume Sagian fut martyrisé durant son généralat, & plus de 700 esclaves furent délivrés.

IV. PIERRE d'Aymeri, Catalan, & chevalier militaire, lui succéda. Il fut conseiller du roi d'Aragon, Jacques I, & son envoyé auprès d'Alfonse, roi de Castille, puis auprès de Denys, roi de Portugal, & mourut à Puch le 10 juin 1301, âgé de 100 ans. Sous son généralat moururent le prince Sanche, fils de Jacques, premier roi d'Aragon, qui avoit reçu l'habit des mains de saint Pierre Nolasque en 1243, étant alors archiprêtre de Saragoce, & abbé de Valladolid, & qui ayant été élevé sur le trône archiépiscopal de Tolède, en 1262, & consacré en 1268, fut tué pendant qu'il faisoit les visites de son diocèse, par un Maur gouverneur de Malaga, le 21 octobre 1275. S. Pierre Pascal, natif de Valence & chanoine de la cathédrale, docteur en théologie de la faculté de Paris, évêque titulaire de Grenade, suffragant de l'archevêché de Tolède, puis évêque de Jaën, fut martyrisé en 1300. Pierre Camin, François; Antoine Valois, Ligurien; & Matthias Marc, Toulousain, tous religieux de l'ordre, eurent le même sort en différens temps. Sainte Marie de Cervellon, dite *du secours*, ou de *Socos*, premiere religieuse du tiers ordre de la Mercy, mourut le 19 septembre 1290. Le pape Innocent XII a permis à son ordre d'en faire l'office. Jacques de Roca fut fait évêque d'Avesca en 1273, & Etienne de Saint Font, patriarche de Jérusalem en 1286, & Pierre Barel fut fait cardinal par Nicolas IV, en 1280, & Dominique de Saint Pierre en 1300, par Boniface VIII. 2316 captifs furent délivrés.

V. PIERRE Fourmi ou Formica, prêtre, natif du lieu de Formiche en Aragon, diocèse de Tervel, fut élu le 18 octobre 1301, pendant que les freres laïcs faisoient d'un autre côté l'élection de frere Arnauld Amer, ce qui causa un procès à Rome, durant lequel le général Formica mourut à Barcelone le 25 mars 1303, stile nouveau.

VI. ARNAULD Amer, Catalan, chevalier militaire, fut élu, ainsi que nous venons de dire, par les laïcs de l'ordre, & son élection fut confirmée par sentence interlocutoire du pape Boniface VIII. Il mourut à Puch en 1308. De son temps mourut S. Pierre Armengol, que l'on dit issu des comtes d'Urgel, & qui après avoir été pendu par les Infidéles à Bugie, & être resté six jours entiers à la potence, fut trouvé encore vivant par son compagnon, & ne mourut que dix ans après dans le couvent de la Guardia, dit des Prés de Maintalvan, diocèse de Terragone, le 27 avril 1304, & Guillaume Novelli, Florentin, souffrit aussi le martyre à Alger. Claude Gullo fut fait patriarche d'Antioche en 1304, par Benoît XI. Il y eut 590 captifs ausquels on procura la liberté.

VII. ARNAULD Rossignol, d'une noble famille de Catalogne, fut le dernier des chevaliers militaires & laïcs qui fut général, élu l'an 1308. Il mourut à Valence le 3 mai 1317. De son temps le P. Pierre de S. Herman fut martyrisé en 1308. Alexandre Sicilien le fut aussi; de même que les FF. Jacques & Adolphe. Le P. Severin Galle, François de nation, fut fait cardinal en 1310, par Clément V, & Claude de Tonelles, dit *de Porta cæli*, natif du Languedoc, fut créé par le même pape en 1312, au rapport d'Alduin. On compte 2000 esclaves rachetés de son temps.

VIII. RAYMOND Alberti, natif de Barcelone, & cousin des comtes de Roussillon, fut le premier prêtre qui fut général, nommé tel par le pape Jean XXII, le 17 novembre 1317. Les prêtres l'avoient élu, les chevaliers en avoient élu un autre, & le pape cassa les deux élections & nomma Alberti de sa propre autorité. Il étoit docteur en droit canon & civil, fut conseiller du roi d'Aragon, Jacques II, & son ambassadeur pour réunir ensemble les rois de Naples & de Sicile. Il fut aussi arbitre d'un différend entre les rois de France & d'Aragon, & mourut à Valence le 18 novembre 1330. Alduin dit qu'il avoit été fait cardinal la même année. Thomas Vivès Valentin fut martyrisé à Tunis l'an 1324. Pierre de Bustamante fut fait évêque d'Osma en 1329, & Simon de Saussa, prédicateur du roi de Castille, évêque de Badajoz en 1330, & transferé

transféré à Tui en Galice en 1334. 1530 personnes furent rachetées.

IX. BERENGER Cantul, natif de Barcelone, que l'on dit issu du sang royal, & prince de Montpellier, docteur en théologie de la faculté de Paris, fut élu en 1330. Le roi d'Aragon Alfonse IV, l'envoya son ambassadeur auprès de Robert, roi de Naples: la mort de Jean XXII le priva du chapeau de cardinal, que le roi d'Aragon avoit demandé pour lui. Il refusa l'évêché de Salamanque: mais le pape Clément VI l'alloit forcer d'accepter celui de Barcelone, auquel il l'avoit nommé, lorsqu'il mourut dans cette ville le 2 décembre 1343. Il avoit eu en 1334, douze de ses religieux martyrisés à Alger. Les annales de l'ordre disent, après Alduin, que Beccimond de Toulouse, religieux profès de l'ordre, troisiéme fils du comte de Montfort, fut fait cardinal prêtre du titre de saint Etienne *in Monte cœlio* par le pape Benoît XII: mais la généalogie de la maison de Montfort ne parle nullement de ce prétendu fils d'un comte de ce nom. 1664 esclaves recouvrerent leur liberté par les soins des religieux de cet ordre.

X. VINCENT de Riera, natif de Barcelone, & docteur en théologie, fut élu le 31 décembre 1343, & fut peu après ambassadeur du roi Pierre d'Aragon, IV du nom, auprès du pape Clément VI. Il mourut le 25 mars 1345. On compte 329 captifs rachetés.

XI. DOMINIQUE de Serrano, natif de Montpellier, docteur en l'un & l'autre droit de l'université de cette ville-là & de celle de Paris, & professeur, fut élu le 23 juin 1345, & mourut de peste à Montpellier le 9 juillet 1348, six jours après sa promotion au cardinalat par le pape Clément VI. Guillaume Sanz fut martyrisé de son temps, & 521 captifs furent délivrés.

XII. PONCE de Bavellis, natif de Toulouse, docteur en droit de l'université de Paris & professeur, fut élu en 1349. Il fut conseiller du roi d'Aragon, Pierre IV, & pacifia pour lui le royaume de Valence, fut son ambassadeur auprès du duc de Normandie, fils du roi de France, Jean I, & appellé à Avignon par le pape Innocent VI, pour assister à l'assemblée que ce pape y convoqua pour traiter des affaires du roi Jean I, prisonier du roi d'Angleterre. Il mourut à Artose en Languedoc le 10 octobre 1364. Jacques de Valence, natif de cette ville-là, fut martyrisé par les Juifs en Alger vers l'an 1362, & Pierre de Sainte Marie, François de nation, eut le même sort à Tunis; & sur mer par des pirates un autre Pierre de Sainte Marie, & Simon de Haro-Lara, de même que deux autres religieux qui furent d'un autre côté jettés pour la foi dans la mer. Alfonse Pimentel, comte de Bénévent, professeur des saintes écritures à Salamanque, conseiller & prédicateur du roi de Castille, Alfonse VI, fut créé évêque de Léon ou Ciudad Rodrigo en 1349, & mourut en 1355, âgé de 79 ans. L'an 1349, Jean de Panubio fut créé patriarche de Jérusalem. Jean de Lasso fut créé cardinal le 23 décembre 1356, par Innocent VI. Les fers de 1623 captifs furent brisés.

XIII. NICOLAS Perez, natif de Valence, docteur en droit & professeur à Osca, fut élu en 1365. Il fut conseiller du roi d'Aragon, Jean I, & mourut à Valence le 17 mars 1401. Pierre Breteta, natif de Avença en Castille, & Arnaud Arenchs, natif de Manrese en Catalogne, furent martyrisés: le premier à Almeria, le second à Grenade. Pierre-Rodrigue de Torres, Castillan, évêque de Plasentia, fut créé cardinal par Urbain VI, en 1388. Christophe de Luna, neveu de Benoît XIII, fut fait en 1400 archevêque de Braga, & mourut à Talaverá; en allant prendre possession de cette dignité. Il y eut 1847 esclaves rachetés.

XIV. JACQUES Thaust, natif de Valence, fut élu le 23 juin 1401. Il fut conseiller & aumonier de Martin, roi d'Aragon, & mourut à Valence le 28 août 1405. Ferdinand de Baldes, prédicateur du roi de Castille, Henri, fut élu évêque de Lugo. 873 esclaves recouvrerent leur liberté.

XV. ANTOINE Caxal, natif de Taragone, docteur en théologie de Salamanque, interpréte des saintes écritures, & professeur à Lérida, fut élevé au généralat de son ordre le 14 mars 1406. Il fut conseiller des rois d'Aragon, envoyé du roi Martin auprès de Catherine, reine de Castille, ambassadeur du roi Ferdinand auprès de l'empereur Sigismond, & député plusieurs fois de ce monarque vers l'antipape Benoît XIII, pour la paix de l'église: enfin ambassadeur du roi Alfonse V, au concile de Constance, où il fut un des douze juges de la cause de l'antipape; le même concile l'élut archevêque de Lyon, mais il mourut peu après à Constance le 27 mai 1417. Sous son généralat le P. Justin, natif de Paris, dont il étoit docteur & professeur, fut martyrisé à Grenade. Saint Jean Joffre Galibert, natif de Valence, fondateur du couvent de Salamanque, nommé le collége de la Vraie-Croix, mourut à Puch. Jean de Thaust, confesseur du roi Martin, & son envoyé auprès de l'antipape Benoît XIII, fut fait évêque d'Osca en 1410, puis d'Albarazin & de Ségorbe. Le même antipape créa cardinaux de l'ordre de la Mercy, Christophe Aymeri, qui fut confirmé par Martin V; Jean Virin, confirmé aussi par le même pape; Arnaud-Laurent; Barthélemi Zelfor; & Benoît Biera, qui furent déposés par le concile de Constance. On compte 1400 prisoniers délivrés.

XVI. BERNARD de Plano ou du Plan, natif de Gascogne, fut élu le 3 novembre 1417, & mourut le 12 janvier 1419. Sous son généralat le pere Severin, gentilhomme François, docteur de l'université de Paris, fut martyrisé à Alger en 1418, & le pere Jean d'Espagne, aumônier de l'armée du roi Alfonse, sous les ordres de Pierre de Moncade, contre les Algériens, fut tué en montrant le Crucifix aux troupes pour les animer. 1030 esclaves furent délivrés.

XVII. JACQUES Aymeric, natif de Barcelone, fut élu le 8 avril 1419. Le roi d'Aragon, Alfonse V, l'envoya son ambassadeur vers le roi de Castille, Jean II, & il mourut à Valence le 23 décembre 1428. Les martyrs de son temps furent, Bernard Rebolledo, Castillan; & Jean de Luna, Aragonnois, en 1422; Jean de Grenade, neveu d'Ismaël, premier roi de Grenade pour les Maures, docteur en droit-canon de Salamanque, provincial de la province de Castille, martyrisé à Grenade par l'ordre du roi Mahamet-Abenalla, son cousin, & Pierre Maladano son compagnon, l'an 1426; Guillaume de Sanz, natif de Valence; & Pierre Perpignan. Les rachetés furent 531.

XVIII. ANTOINE Dulan, natif de Tervel en Aragon, docteur en droit, fut élu par la recommandation du roi d'Aragon le 13 mars 1429, sur la renonciation volontaire de Noël Gaver, qui avoit été élu canoniquement. Le cardinal Pierre de Foix, légat *à latere* du pape Martin V, le confirma; mais par l'autorité du concile de Basle & de l'évêque d'Osma, commissaire du pape Eugène IV, il fut déposé le 29 mai 1441. Les martyrs de son temps furent Jean de Tosa & Bertrand del Mas en 1430; Jean Jober, Catalan; Pierre Esciba, Valentin; Jerôme Prats, Catalan; six au-

tres religieux massacrés par les Maures en allant au chapitre provincial. On délivra 1107 esclaves.

XIX. PIERRE de Huete, natif de Gaëte en Castille neuve, fut revêtu de la dignité de général par l'évêque d'Osma en 1441, à la recommandation du roi de Castille. Il fut prédicateur des rois de Castille, Jean II & Henri IV, & leur aumônier; mais il ne se mêla que de gouverner les provinces dépendantes de la couronne de Castille, & mourut en 1461. Ceux de son obéissance retirerent des fers 348 personnes.

XX. NOEL Gaver, docteur en théologie, natif de Barcelone, fut nommé général par le concile de Basle le 6 avril 1441, & confirmé par le pape Eugène le 8 octobre 1444. Il ne gouverna d'abord que les provinces de France, d'Aragon, de Navarre, de Catalogne & de Valence; mais, après la mort du pere de Huete, toutes les autres se soumirent à son obéissance, & il les commanda jusqu'à sa mort, arrivée à Barcelone l'an 1474. Sous son généralat le pere Pierre Bosfet, François, mourut à Tunis l'an 1452, dans une affreuse prison, où il étoit détenu depuis dix ans pour la foi, & dix autres religieux furent martyrisés en différens temps. Didace de Murot, prédicateur du roi de Castille, Henri IV, & son envoyé auprès du pape Paul II, & autres princes, fut fait évêque de Tui en Galice l'an 1464, puis de Ciudad-Rodrigo ou Léon en 1461, & mourut en 1492, âgé de 90 ans. On racheta 2002 esclaves.

XXI. LAURENT Compani, natif de Puch en Valence, fut élu en 1479, après avoir été seize ans prisonier pour la rédemption à Tunis, où il fit même des miracles. Pierre Bosfet avoit été durant dix années le compagnon de sa captivité. Il mourut saintement à Valence sur la fin de décembre 1479. On ne compte, par la négligence des écrivains de ce temps-là, que 216 captifs rachetés.

XXII. ANTOINE Morell, natif de Tarragone, docteur en théologie, très-habile ès langues hébraïque, grecque & latine, fut élu en 1480, & mourut à Toulouse le 15 juin 1492. Sous son généralat les peres Jean de Torrosa, de l'Espagne Tarraconoise, que l'on nomme *Cantabrie*, & Jean Huete, natif de Guette, furent martyrisés au commencement de mai 1482, & Arnaud Tuerra, du royaume de Valence, ayant été pris sur mer avec trente autres religieux qui revenoient du chapitre général en 1492, furent conduits à Tunis, où on les fit périr de faim & de misere dans les prisons. Le pere Rodolphe de Bologne fut créé patriarche de Venise en 1484. Didace de Saldagne & Roxas fut fait évêque d'Avila. On racheta 912 captifs.

XXIII. JEAN Urgel, Barcelonois, fameux docteur en théologie, fut élu le 8 septembre 1492, & mourut à Barcelone le 28 août 1513. Sous son généralat Jacques Perez, de Valence, & *Alphius*, de Palerme, furent martyrisés à Constantinople, en 1493. Le pere Othon, de Toulouse, frere du vicomte de Narbonne, qui étoit allé pour les racheter, eut le même sort. Théobad, Anglois, & son compagnon, souffrirent aussi la mort pour Jesus-Christ en 1498, aussi-bien que Matthias Malavetino. Le P. Raymond Folch, de la maison des ducs de Cardone, fut fait évêque de Cuença en 1504; mais il refusa constamment cette dignité. Jean Cunchillas fut élevé en 1506, sur le trône épiscopal de Catane en Sicile, puis de Lerida en 1512. Les rédemptions furent de 578 personnes.

XXIV. JACQUES-LAURENT de la Mata, natif du même lieu en Aragon, docteur en théologie, & professeur de l'université d'Huasen, confesseur d'Alfonse d'Aragon, archevêque de Saragosse, & son exécuteur testamentaire, fut élu le 24 décembre 1513, & mourut au couvent d'Olivet le 7 juin 1519. De son temps le pere Barthélemi Olmedo, Castillan, que Fernand-Cortez avoit demandé pour son confesseur, travailla beaucoup à la conversion des Mexicains, & mourut au Mexique après y avoir érigé plusieurs couvens de son ordre. On délivra 829 personnes.

XXV. JACQUES de Saint-Laurent, Catalan, fut élu en 1519, & mourut en 1522.

XXVI. BENOIST de Salfont, natif de Barcelone, habile philosophe & grand théologien, fut élu le 20 août 1522, & mourut à Barcelone le 20 août 1535. Les rédemptions monterent à 1726 personnes.

XXVII. PIERRE Sorel, Barcelonois, fut élu le 11 novembre 1535, & mourut dans sa ville natale le 10 février 1546. Sous son généralat les peres Thomas, Napolitain, & Antoine Trémulliers, docteur en théologie de l'université de Toulouse, sa patrie, furent poignardés en 1540, près de Montpellier, par les Huguenots qu'il avoit entrepris de ramener à la vérité. Les rédemptions furent de 691 personnes.

XXVIII. MICHEL Puig ou de Podio, fameux canoniste, fut élu le 2 mai 1546, & mourut à Barcelone le 22 novembre 1567. De son temps le pere Jean de Salazar, natif de Xérès, fut martyrisé au Pérou, près de la ville de l'Assomption, par les Indiens, l'an 1552. Le pere Christophe Albarran eut le même sort dans le même royaume en 1554, de même que le pere Jean de Vargas, natif de Xérès de la Frontéra, que les Indiens d'auprès de Panama firent cruellement mourir en 1556. Ces deux derniers ont fait des miracles après leur mort. On compte aussi jusqu'à 315 religieux de cet ordre que les Huguenots assommerent en plusieurs couvens, principalement en ceux du Languedoc, l'an 1567. Le pere Denys d'Avila & Cavejon fut fait évêque de Troya en 1550, auquel succéda en 1552, le pere Pierre de Oriogna. Le pere Gabriel de Sainte Marie, docteur & professeur de théologie dans l'université de Salamanque, conseiller & prédicateur de l'empereur Charles-*Quint*, puis archevêque de Pise, mourut en 1550, âgé de 68 ans. De son temps florissoit aussi dans l'université de Salamanque le pere Jerôme Perez, où il professa la philosophie, puis la théologie. Saint François de Borgia voulut l'avoir pour professeur en théologie dans le collége que ce duc fit bâtir à Salamanque, & le pere Perez fut le premier professeur de ce collége, qui est le premier que la société des Jésuites ait eu en Espagne: il fut vicaire général de son ordre. On a de lui un commentaire sur la premiere partie de saint Thomas, & *Menochium*. 2342 captifs furent délivrés.

XXIX. MATTHIAS Papiol, Barcelonois, fut élu le 20 janvier 1568, & mourut à Saragosse le 28 juillet de la même année. Il fut le dernier des généraux à vie. Le pape Pie V ayant jugé à propos de réduire le généralat à six années, le pere Jean de Covaruvias, provincial de Castille, gouverna l'ordre en qualite de vicaire général durant tout l'interregne; & ce fut dans cet intervalle que le pere Jean de Barrios, natif de Toléde, fut fait premier évêque du Paraguai ou de la ville de l'Assomption, d'où il fut transféré à l'archevêché de Sainte-Foi dans le nouveau royaume de Grenade en Amérique. Les nouvelles religieuses de l'ordre de la Mercy furent établies en 1569, par les soins du pere Antoine de Valence. Le pere

Jean Lapi, premier professeur de théologie à Osca durant 36 ans, y mourut en 1570. On racheta 662 esclaves.

XXX. FRANÇOIS de Torres, natif de Elché au royaume de Valence, fut élu le 14 novembre 1574, & mourut à Saragosse le 29 septembre suivant.

XXXI. FRANÇOIS Maldonat, d'une illustre famille de Salamanque, où il étoit docteur, fut élu le 10 juin 1579, & après avoir rempli son temps il mourut plusieurs années après à Madrid. Le pape Grégoire XIII fit suspendre l'élection d'un successeur durant cinq ans, & établit des vicaires généraux pour gouverner l'ordre. Le pere Antoine Trémulliers, Toulousain, docteur en théologie, & provincial de France, avoit été élu général, mais on s'opposa à sa confirmation auprès du pape: & lui-même ne vouloit point se charger de ce fardeau. Le pere Jean Henriquez fut créé en 1581, archevêque de Saint-Domingue, mais il mourut l'année suivante à Rome, où il étoit depuis longtemps procureur général de l'ordre: & le pere Gaspard de Torres, ancien docteur & professeur de l'université de Salamanque, conseiller du roi Philippe II, qui avoit été l'un de ses théologiens députés au concile de Trente, & précepteur du prince dom Carlos, puis évêque de Madaure, mourut à Séville, étant nommé archevêque de Saint-Domingue, le 5 janvier 1585, âgé de 70 ans. Il y eut 424 rachetés durant ce généralat.

XXXII. FRANÇOIS de Salazar, natif de Saragosse, fut élu le 23 mai 1587. Après avoir rempli son temps, il mourut dans sa ville natale vers l'an 1600. Sous son généralat le pere Balthazar Vélasque, natif de Xerés de la Frontéra, fut martyrisé par les Maures d'Aragon, proche d'un lieu nommé la *Muela*, pas loin de Saragosse, l'an 1588, âgé de 26 ans. Il y eut 507 esclaves rachetés.

XXXIII. FRANÇOIS Zumel, natif de Palencia au royaume de Léon, docteur & professeur de Salamanque, doyen de cette université, & visiteur royal des grands colléges de cette ville, fut élu le 5 juin 1593. Il remplit dignement ses six années, & mourut à Salamanque l'an 1607. C'étoit un très-savant homme, comme il paroît par ses *commentaires* sur S. Thomas, & un *Traité de la grace*, imprimés sous le généralat du pere Monroi. De son temps le pere Louis de la Pegna, commandeur du couvent de Valdivia, dans la province du Chili, fut martyrisé dans son monastere avec tous ses religieux, par les Indiens, qui mirent le feu à l'église, où tous leurs corps furent consumés. 468 captifs furent rachetés.

XXXIV. PIERRE Balaguer, natif de Elché en Valence, fut élu le 29 mai 1599; mais il mourut à Madrid le 8 décembre suivant.

XXXV. FRANÇOIS Medina, natif de Tolède, provincial pour la seconde fois de la province de Castille, fut élu la veille de la Pentecôte 1600; mais des brouilleries arrivées dans l'ordre le firent déposer par le nonce du pape, ce qui fut confirmé par Clément VIII. Il se retira à Tolède, où il mourut, après avoir marqué beaucoup d'humilité, de patience & de douceur. On voit pourtant son épitaphe dans le couvent de Xérés de la Frontéra en Andalousie, dont il avoit été plusieurs fois commandeur, & où on lui donne de grands éloges. Il avoit composé trois tomes de *Commentaires* sur la troisiéme partie de la somme de saint Thomas, dont les manuscrits sont conservés précieusement dans l'université de Salamanque. Sous son généralat le pere Jean Bernal, natif de Carthagène en Aragon, provincial d'Andalousie, docteur fameux & prédicateur du roi, mourut en odeur de sainteté à Séville le 18 novembre 1601; d'une maladie contractée par les mauvais traitemens qu'il avoit essuyés des Maures d'Afrique, pendant qu'il y étoit pour le rachat des captifs: il fit des miracles à sa mort. Le pere Pierre de Ogna, provincial de Castille & célebre théologien, fut fait évêque de Gayette au royaume de Naples. Il y a des ouvrages de lui imprimés sur des matieres théologiques. On ne racheta du temps de ce général que 166 captifs.

XXXVI. ALFONSE de Monroi, natif de Séville, vicaire général des provinces du Pérou & provincial de celle d'Andalousie, fut nommé général le 26 août 1602, par le nonce du pape en Espagne, & confirmé par le pape Clément VIII. Il avoit rendu de grands services à son ordre & à l'état, dans l'Amérique; & il fit de riches présens à plusieurs églises de la Mercy en Espagne, outre une somme considérable qu'il donna pour le rachat des captifs, le tout provenant des aumônes qu'on lui avoit faites au Pérou. Il institua en 1603, la congrégation dite de *Récollection*, des religieux déchaussés & réformés de l'ordre de la Mercy. Elle fleurit en Espagne. Après le temps de son administration, il se retira à Séville, où il mourut le 19 août 1614, âgé de 74 ans, ayant refusé l'évêché de Porto-rico en Amérique, auquel le roi d'Espagne l'avoit nommé après son généralat. En 1604, le pere Dominique Usabagia, natif de Bilbao, & provincial d'Aragon, mourut à Uncastille en odeur de sainteté; & le pere Pierre de Avendagno passant par la France pour se rendre à Rome en 1606, fut inhumainement assassiné pour la foi par un Huguenot chez qui il étoit logé, & qu'il avoit voulu convertir: il expira à genoux en récitant à haute voix le *Credo*. Le pere Pierre Machado, fameux docteur en théologie & professeur en l'université de Salamanque, habile mathématicien, savant dans les langues hébraïque, chaldaïque & grecque, provincial de Castille, mourut à Burgos en 1601. Les rédemptions furent de 586 personnes.

XXXVII. PHILIPPE de Guimeran, issu de la noble maison de ce nom en Valence, professeur à Tarragone, chanoine théologal de Tortose & provincial de Valence, fut élu en 1609. Il continua ses emplois ordinaires de prédication, & fit imprimer quelques ouvrages. Son temps fini, il fut sacré au mois d'octobre 1616, évêque de Jacca; mais il mourut à Valence le 24 janvier suivant, ayant prédit le jour de sa mort. En 1611, le pere Alfonse Henriquez de Tolède, provincial du Mexique, fut fait évêque de la Havanne, puis de Méchoacan en 1623, où il mourut l'an 1628. Le pere François Véra eut l'évêché d'Elne en 1612, puis celui de Salamanque, où il mourut en 1631. On racheta sous ce général 418 captifs.

XXXVIII. FRANÇOIS de Ribera, natif de Complute, docteur en théologie, & professeur en l'université d'Alcala, provincial de Castille, fut élu le 15 juin 1615. Il fut fait en 1618, évêque de Guadalajara dans la nouvelle Espagne, puis de Méchoacan dans l'Amérique septentrionale, & y mourut fort âgé le 2 septembre 1638. Le P. Pierre Ortiz de Luyando, habile dans les sciences divines & humaines, de même que dans les langues grecque & hébraïque, fleurit sous son généralat, durant lequel on brisa les fers de 292 captifs.

XXXIX. AMBROISE Machin-d'Aquena, natif d'Alguer en Sardaigne, auteur de plusieurs livres, exprovincial d'Aragon, & prieur de Barcelone, fut élu le 2 juin 1618. Il fut évêque d'Alguer en 1621, puis archevêque de Cagliari, dans la même isle de Sardaigne, en 1626, où il mourut l'an

1640, âgé de 60 ans. On avoit racheté 121 captifs durant son administration.

XL. GASPARD Priéto, né à Burgos le 12 août 1578, dans une famille illustre par sa noblesse, fut élu le 14 mai 1622, étant provincial de Castille, après avoir professé la théologie dans les universités de Valladolid, de Tolède & de Salamanque; il fut fait évêque d'Alguer en 1626, vice-roi & capitaine général des armées d'Espagne en Sardaigne; puis ayant été transféré à l'évêché d'Elne en 1634, il mourut à Perpignan le 30 octobre 1637, avec la réputation d'un zélé défenseur des immunités ecclésiastiques & droits de l'église, d'un homme de paix, grand aumônier, & si sévere à lui-même, qu'il porta toujours le cilice. Sous son généralat le pere Alfonse Gomez de Encinas, natif de Cuollar au diocèse de Ségovie, curé dans l'isle de Puna au Chili, y fut martyrisé le 23 juin 1624, en haine de la religion, par des pirates Hollandois, qui lui ouvrirent le ventre. Ils en furent punis aussitôt; l'église qu'ils vouloient profaner, étant tombée subitement, & les ayant envelopés sous ses ruines. Le pere Etienne Muniéra, nommé vicaire général apostolique de tout l'ordre par le pape Paul V, fut fait évêque de Céfalu en Sicile, l'an 1622, où il mourut en 1631. On avoit racheté durant son temps 122 captifs.

XLI. JEAN Cebrian, d'une noble famille de Péralte, diocèse de Tervel en Aragon, oncle des comtes de Fonclara, qualificateur de l'inquisition, prieur de Barcelone, puis provincial d'Aragon, fut élu le 22 mai 1627. Il fit de nouvelles constitutions pour la réforme de son ordre; fut fait évêque d'Albarazin en 1632, puis de Tervel: enfin archevêque de Saragosse en 1644, conseiller d'état, viceroi, & capitaine général en Aragon, & mourut le 27 décembre 1662. Il fut si libéral envers les pauvres, que dans un seul jour de l'année 1651, il leur fit distribuer en aumônes de son propre argent une somme de cent mille livres. Son attachement fut si grand pour l'infant Balthasar, fils aîné du roi Philippe IV, mort en 1646, qu'il fit transporter son corps à ses propres dépens de Saragoce, où il étoit mort, à l'Escurial, sépulture des rois d'Espagne. Il fit bâtir le collège de son ordre à Saragosse, nommé *de saint Pierre de Nolasque*. On avoit racheté sous son administration trois cens personnes. De son temps les peres Jean Caudro d'Aragon, & Jean Traizos de Pampelune, furent si maltraités en Alger, qu'ils peuvent être regardés comme martyrs, quoiqu'ils soient revenus en leur patrie, car ils n'y trainerent plus qu'une vie très-languissante; & fleurirent aussi le pere Jean Perez de Roxas, natif de Cordoue, grand théologien & excellent prédicateur: on a de lui un volume de *Sermons*, & quelques *Opuscules*. Il avoit fait des *Commentaires* sur le livre de Tobie, & un ouvrage sur l'*Immaculée* Mere de Dieu; mais sa mort arrivée à Rome, où il étoit procureur général, l'empêcha de les faire imprimer. Louis d'Aparicio son successeur à Rome, homme très-habile, que les princes consulterent souvent, fut depuis provincial de Lima, & premier professeur de théologie en cette université: il l'avoit auparavant professée à Tolède. Il fut aussi censeur de la foi, & grand directeur des ames: il laissa plusieurs volumes manuscrits, dont il n'y en a eu qu'un d'imprimé, qui a pour titre *De beatitudine Adami*. Les peres Melchior Priéto, nommé à l'évêché de l'Assomption au Paraguai en 1627, qu'il abdiqua depuis; Henriquez Almendares, évêque de Mechoacan; & Jerôme de Var, évêque de la Havane, moururent sous ce général. Le P. Louis Ximenès, natif de Cuença, fut fait en 1627, évêque d'Urgento dans la Pouille.

XLII. DIDACE Serrano, natif de Chillo dans la province de Grenade, provincial d'Aragon, fut élu le 4 septembre 1632, & fut fait évêque de Solsone en 1636, puis de Ségorbe en 1639, & enfin de Guadix où il mourut. On délivra de son temps 323 captifs.

XLIII. DALMAVE Sierra, natif de Barcelone, provincial d'Aragon, fut élu le 10 mai 1636, & fut nommé par le roi de France, Louis XIII, évêque d'Urgel, dont sa majesté étoit alors en possession. Le pape Urbain VIII, sous son généralat, retarda ses bulles pour des raisons de politique, & le nomma évêque *in partibus* en 1641. Il mourut à Barcelone durant les troubles de Catalogne. Sous son généralat le pere Blaise Tinéo, Castillan, fut fait Trémipolensim & abbé majeur de Sainte-Foi en 1637. Le pere François de Saint Jacques, natif de Séville, surnommé *Bouche d'or*, mourut en sa ville natale le 13 mars 1639, âgé de plus de 80 ans. Il est auteur de plusieurs ouvrages; il fut un très-excellent prédicateur, dont le pape Paul V voulut entendre un sermon en langue espagnole un Jeudi Saint: il étoit alors procureur général de son ordre, en 1606, & fut vicaire général des provinces d'Italie, de Sicile, de Sardaigne & de France. Les rois Philippe II & Philippe III le députerent pour des affaires importantes auprès des papes Grégoire XIV & Paul V. Le pere Jean Fulcomeri, fameux docteur scholastique & mystique, mourut sous son généralat, durant lequel on délivra 333 captifs.

XLIV. MARC Salmeron, natif de Bondio en Castille, provincial de Castille, fut élu le 7 juin 1642. Il servit bien le roi Philippe IV, dont il étoit prédicateur, dans les états de Valence, où il assista comme baron d'Algar, en qualité de général de son ordre. Ce monarque le nomma évêque de Truxillo au Pérou après son généralat; mais à peine ses bulles furent-elles arrivées, qu'il mourut à Madrid le 21 janvier 1649. On a imprimé quatre volumes de ses œuvres. Sous son généralat fleurit le pere Jean Perez de Munebrega, Aragonois, grand théologien, docteur & professeur en l'université de Saragosse, examinateur de cet archevêché, procureur général en cour de Rome, & vicaire général de l'ordre en Italie & en Sicile: il donna au public plusieurs opuscules. Joseph Gonzales, célebre docteur & professeur en l'université de Salamanque, fut fait évêque de Léon, puis de Placentia: & le pere Melchior Rodrigue de Torres, évêque de Rosse en Irlande, & suffragant de l'archevêché de Burgos en Castille, mourut sous son gouvernement, sous lequel on racheta 412 captifs.

XLV. ANTOINE Garus de Balbastro, docteur & professeur de Huesca, provincial d'Aragon, fut élu le 30 mai 1648, & mourut à Madrid au mois de septembre 1651. Son corps étoit aussi flexible après sa mort que pendant sa vie; & dix-sept ans après on le trouva tout entier & sans aucune corruption, quoique dans un lieu très-humide. Sous son généralat le pere Pierre Merino, docteur & professeur en l'université de Salamanque, puis provincial de Castille, mourut le 11 décembre 1649, âgé de 73 ans, ayant refusé l'évêché de Valladolid dans les Indes, auquel il avoit été nommé en 1647. Les rédemptions furent de 590 personnes.

XLVI. ALFONSE de Soto-Major, natif de Carmone en Grenade, provincial d'Andalousie, fut élu le 30 janvier 1652, fut fait archevêque d'Oristan en Sardaigne l'an 1657, d'où il fut transféré à l'évêché de Barcelone en 1663, où il mourut le 10 juin 1682, âgé de 75 ans, ayant été long-temps président de la principauté de Catalogne.

De son temps le pere Jean Molina, natif de Carenas en Aragon, & qui fut provincial de sa province, mourut à Saragosse en odeur de sainteté le 17 décembre 1652, ayant fait des miracles pendant sa vie : le pere Gabriel Adazo Santander, Castillan, prédicateur du roi d'Espagne, fut fait en 1653, évêque de Bexavenensis ou Vexavenensis en Lombardie, puis en 1661, archevêque de Tarente ou d'Otrante. Il enseignoit la théologie morale dans l'université de Salamanque; & le pere François Buil, Sardaignois, célebre prédicateur du roi Philippe IV, fut créé la même année évêque d'Alguer en Sardaigne. Il y a des ouvrages de lui imprimés. On racheta durant ce généralat 516 personnes.

XLVII. MARTIN Allue, natif de Ponzana, diocèse d'Huesca en Aragon, & provincial de sa province, fut élu le 4 janvier 1658, & mourut à Saragoce le 9 juin de la même année. Sous son généralat les peres Didace ou Diegue de Prado & Marmol, professeur en l'université de Salamanque, qui avoit été fait archevêque de Brindisi, au royaume de Naples, l'an 1657, fut submergé près de Palamos, par une tempête arrivée le 21 avril 1658. Martin d'Azévédo, premier professeur de théologie en l'université de Compostelle, fut fait évêque d'Urgento, en 1658, & la même année il fut nommé évêque de Gallipoli; mais il mourut avant sa consécration; & le pere Didace Gatica, natif de Séville, provincial d'Andalousie, fut aussi créé dans cette année-là évêque d'Utique, pour être suffragant de l'archevêque de Séville. Il a fait imprimer quelques ouvrages, entr'autres *De adventu Messiæ*.

XLVIII. JEAN Asensio, natif de Gibraltar, docteur fameux en théologie, fameux prédicateur, & provincial d'Andalousie, fut élu le 15 octobre 1658, gouverna pendant six ans, & fut fait évêque de Lugo en 1670, puis d'Avila, quoique malgré lui, en 1673, ensuite de Jaën. Il fut forcé par le pape Innocent XI d'accepter la charge de président de Castille, & l'archevêché de Burgos; mais au bout de cinq ans, il obtint par de grandes instances de retourner dans son église de Jaën, qu'il gouverna jusqu'à sa mort arrivée en 1692. De son temps le pere Alfonse Vasquez de Miranda, docteur de Salamanque, abbé de sainte Anastasie, qui avoit refusé l'évêché de Léon, mourut le 17 janvier 1661, âgé de 75 ans. Il avoit été prédicateur du roi Philippe IV, son conseiller dans le conseil d'Italie & dans celui des Indes, & envoyé par sa majesté auprès du pape Urbain VIII, de l'empereur Ferdinand, de Sigismond, roi de Pologne & d'autres princes, & fut auteur de divers ouvrages qui ont été imprimés. Le pere Antoine Vigo fut créé en 1663, archevêque *in partibus*, & coadjuteur de l'archevêque de Lima; mais étant arrivé à Lima, il y mourut le jour même qui avoit été marqué pour sa consécration. L'on compte 905 captifs retirés d'esclavage.

XLIX. JOSEPH Sanctuz, natif d'Almucasa en Valence, docteur & professeur royal en l'université de Valence, provincial de la même province, excellent prédicateur, censeur des propositions contre la foi, fut élu le 18 octobre 1664. Après ses six années de généralat, il fut fait évêque de Ségovie en 1672, puis archevêque de Tarragone en 1679, où il mourut le 26 mars 1694. Sous son généralat le pere Jerôme de Valdéras, natif de Valladolid, qui après avoir été deux fois provincial de Castille, avoit été fait évêque de Badajos en 1662, fut fait évêque de Jaën en 1667, où il mourut en odeur de sainteté vers l'an 1679. On délivra 697 captifs.

L. PIERRE de Salazar, natif de Malaga, docteur de Salamanque, qualificateur de l'inquisition, & prédicateur du roi, fut élu le 18 octobre 1670. Il fut fait évêque de Salamanque en 1680, puis de Cordoue en 1686; la même année il fut fait cardinal, & mourut l'an 1700. Sous son généralat le pere Jean de la Calle, de Grenade, vicaire général du Pérou & de la nouvelle Espagne, qui avoit été fait évêque de Truxillo dans le Pérou en 1661, fut fait évêque d'Archipa en 1674, où il mourut; Jean Contreras, vicaire général de tout l'ordre, fut nommé évêque de Vicq en 1673; mais il mourut avant que d'être sacré; & Faustin de Cadas fut fait évêque de Paraguai aux Indes, l'an 1674. On racheta 620 personnes.

LI. SEBASTIEN de Vélasco, natif de Pampelune, visiteur de la France, & provincial d'Aragon, fut élu le 18 octobre 1676, & mourut à Pampelune le 25 juillet 1682, près d'être promu à l'épiscopat. Sous son généralat le pere Laurent Mayers Caramuel, Castillan, dont les sermons sont imprimés, fut fait évêque de Castellamare, au royaume de Naples en 1675, puis de Gayette au même royaume en 1680, où il mourut. Le pere André de Navar, Andalousien, visiteur général des provinces de France, fut promu en 1677 à l'évêché de Nicaragua dans la nouvelle Espagne, & en 1682 à celui de Guatimala; le pere François Domonte fut sacré en 1679 évêque d'Hippone, pour être suffragant de l'archevêque de Séville; le pere Joseph Durant, enfant de la maison de Lima, dans les isles Philippines, fut consacré la même année coadjuteur de l'archevêque de Lima, & mourut pourvu de cet archevêché; & le pere Jean de Roxas, natif de Cuença, fameux directeur des ames à Madrid, dont il y a des ouvrages de spiritualité qui sont imprimés, fut fait évêque de Nicaragua en 1682. Les rédemptions monterent à 1152 personnes.

LII. FRANÇOIS-ANTOINE de Issasi & Guzman, natif de Madrid, prédicateur du roi, provincial de Castille pour la seconde fois, fut élu le 23 octobre 1682, & mourut en sa ville natale le 23 octobre 1685. On délivra 421 esclaves.

LIII. JOSEPH de Linas, procureur général en la cour de Rome, vicaire général d'Italie, & provincial d'Aragon, qualificateur de l'inquisition, fut élu le premier juin 1686, fait archevêque de Tarragone l'an 1694, où il mourut en 1711. Le pere Balthasar Benévente de Salamanque fut fait évêque de Potenza, au royaume de Naples, en 1686, & il y mourut en odeur de sainteté. De son temps le pere Ferdinand Carrajol & Ribéra, natif aussi de Salamanque, vicaire général des provinces du Pérou & d'Italie, procureur général à Rome, fut promu la même année de l'archevêché de Saint-Domingue dans les Indes. Le pere Sébastien de Pastrane, professeur en l'université de Lima, où il avoit pris l'habit, & provincial de cette province, fut fait évêque de Paraguai en 1687. Le pere Emanuel de la Torre, docteur & professeur en l'université de Complute, & fameux prédicateur, fut sacré à Rome le 24 août 1688, archevêque de Lanciano, au royaume de Naples, où il mourut en odeur de sainteté avant 1695. Le pere Joseph Gonzalez, fameux docteur & professeur dans l'université de Salamanque, fut créé en 1687 évêque de Léon, puis évêque de Placentia en 1694. Le pere Emanuel Torquemada, vicaire général du Pérou, fut fait en 1690 évêque de Baruth, suffragant de l'évêque de Cordoue; & le pere Barthelemi Ribéro, Portugais, procureur général en cour de Rome, vicaire général d'Italie, consulteur de la congrégation des

Rits, fut fait en 1691, évêque de Nicotera en Calabre. On délivra 794 captifs.

LIV. JEAN-ANTOINE de Vélaſco, natif de Madrid, provincial de Caſtille, fut élu le 25 mai 1692, & mourut en odeur de ſainteté le .... février 1697. Sous ſon généralat le pere Louis Diaz de Aux, provincial d'Aragon, qui avoit été fait évêque d'Alguer en Sardaigne l'an 1681, puis archevêque de Cagliari en 1686, mourut ſous ce général. Le pere François Padilla, qui avoit été fait évêque de Porto-rico en 1683, fut élevé à celui de Sainte-Croix de la Sierra dans le Pérou l'an 1693. Le pere François Pemades, Catalan, provincial d'Aragon, excellent théologien & prédicateur, fut nommé à l'épiſcopat d'Alguer en 1694; mais il abdiqua. Le pere Marc de Oſtos, exprovincial d'Andalouſie, & définiteur général de la province d'Aragon, prédicateur du roi, & qualificateur au tribunal de l'inquiſition, puis évêque de Salerne, mourut le 19 novembre 1695.

LV. JEAN Navarro, natif de Calataiud en Aragon, fut élu le 10 mai 1697; & après ſes ſix années fut fait évêque d'Albarazin en Aragon, par la nomination du roi d'Eſpagne Philippe V. L'eſpérance d'un meilleur évêché, qu'il ne voyoit pas remplie, lui fit quitter au bout de deux ou trois ans le parti de ſon ſouverain & de ſon bienfaiteur: il s'en alla à Barcelone trouver l'archiduc, qui le nomma dans la ſuite à l'archevêché de Saragoſſe fort inutilement, puiſque le roi Catholique redevint bientôt maître de cette place: cela brouilla ce prélat avec le chapitre d'Albarazin, qui ne voulut pas le recevoir. Le pere Bernard Carignena, vicaire général de Rome, fut fait, ſous ce général, archevêque de Cagliari en Sardaigne.

LVI. JOSEPH Montel de Porres, natif de Madrid, fut élu le .... 1703, & fut neuf ans général; le pape, à cauſe des guerres, ayant prorogé par des bulles la convocation du chapitre général. Sous ce général le pere .... Solis fut fait évêque de Lérida, & en 1710, ſon grand mérite & ſon attachement pour le roi Philippe V, mériterent que ce monarque le nommât à l'évêché de Siguença.

LVII. PANTALEON de Garcia, Aragonois, & provincial de ſa province, fut élu le 14 mai 1712.

LVIII. JOSEPH Peretro, provincial d'Andalouſie, fut élu général le 4 juin 1718, & nommé évêque d'Alméria au commencement de 1723.

LIX. GABRIEL Balbaſtro, de la province de Valence, élu général le 16 octobre 1723, mourut à Madrid le 31 août 1728, à l'âge de quarante-neuf ans.

LX. JOSEPH Campuzano, provincial actuel de la province de Caſtille, fut élu général à Valence le 4 juin 1729. Il prit poſſeſſion en cette qualité de la grandeſſe d'Eſpagne, en ſe couvrant devant le roi à Séville le 26 de février 1730, ayant eu pour parrein dans cette fonction le duc del Arco. Il mourut à Madrid le 23 ſeptembre 1731, à l'âge de 60 ans.

LXI. FRANÇOIS-SAUVEUR Gilaberte, provincial de la province d'Aragon, fut élu pour général dans le chapitre général, tenu à Huete le 31 mai 1732.

MERCY (François de) général de l'armée du duc de Baviere, connu ſous le nom de baron de Mercy, étoit natif de Longwi en Lorraine. Il s'avança par ſa bravoure de degré en degré dans les charges militaires, & devint général des troupes du duc de Baviere pendant les guerres d'Allemagne. Il prit Rotweil l'an 1643, aſſiégea enſuite Uberlingen, qui ſe rendit; & ſoumit de même quelques autres places. Sa réputation s'augmenta en 1644, par la priſe de Fribourg, où ſon frere Gaſpard de Mercy fut tué; mais peu après il perdit la bataille donnée près de la même ville de Fribourg, & fut bleſſé en combattant à celle de Nortlingue le 3 août 1645, & mourut de ſes bleſſures: il s'étoit ſignalé à celle de Mariendal & ailleurs. * Thuldenus, *hiſt. noſt. temp. lib.* 6. Relation de la bataille de Nortlingue. Puffendorf, *in hiſt. Suecica*, &c.

MERCY (Claude-Florimond, comte de) général-weld-maréchal de l'empereur, étoit petit-fils de FRANÇOIS de Mercy, & naquit en Lorraine en 1666. Après avoir brillé dans tous ſes exercices & dans l'étude des mathématiques, il ſe rendit à Vienne en 1682. De-là il alla joindre l'armée de l'empereur, où il demeura en qualité de volontaire. La bravoure qu'il fit paroître dans la défenſe de Vienne, le fit eſtimer, & il obtint alors une lieutenance dans un régiment de cuiraſſiers impériaux. Il fit enſuite ſix campagnes en Hongrie, & fut fait capitaine de cavalerie. Vers le même temps, étant tombé avec ſon cheval qui fut tué ſous lui, il fut bleſſé à un œil. En 1691, il fut obligé de marcher en Italie, où il demeura juſqu'en 1696. En 1697 il donna à la bataille de Zentha contre les Turcs, des preuves d'une grande valeur, & il fut honoré en conſéquence de la charge de major. En 1701, il quitta la Hongrie pour marcher de nouveau en Italie, en qualité de lieutenant-colonel: il mit en fuite ſix eſcadrons ennemis, n'ayant à leur oppoſer que trois cens chevaux. Cette action ſe paſſa le 9 décembre, près de Borgoforte, mais il fut pris le jour ſuivant. Il étoit en 1702, du nombre de ceux qui vinrent ſurprendre Crémone, & il y reſta comme priſonier. Après qu'il eut été guéri des bleſſures qu'il avoit reçues, il fut échangé, & on lui donna un nouveau régiment de cuiraſſiers, dont il fut colonel. Il mena ce régiment ſur le Rhin, & il ſe ſignala à l'action de Fridlingue, où il eut un cheval tué ſous lui; il eut beaucoup de peine lui-même à échaper. En 1704, il ne négligea aucune occaſion d'inquiéter l'ennemi ſur le Rhin. Pour le récompenſer, l'empereur le nomma général-weld-major. En 1705 il emporta les lignes près de Pfaffenhoven, & il força l'ennemi de ſe retirer ſous le canon de Straſbourg. Il fit entrer en 1706, des proviſions dans Landau; & il défit en 1707 quatre mille hommes près d'Offenbourg. En 1708 il devint général-weld-maréchal-lieutenant de la cavalerie, & il couvrit les environs de Landau. Il ſe trouva en 1709, avec ſix régimens, dans le duché de Mantoue; mais revenu ſur le Rhin, il entra dans l'Alſace, & le 26 août il en vint aux mains avec le comte du Bourg qui eut l'avantage. Il ne trouva dans la ſuite aucune occaſion de ſe ſignaler juſqu'en 1716, que commença la guerre avec les Turcs. Il étoit général de la cavalerie dans la bataille de Peterwaradin où il fit des merveilles. Il couvrit alors le ſiége de Témeſwar, & il reſta en qualité de général-commandant dans le bannat de Témeſwar. Le 9 novembre il prit Panzova; & le 15 du même mois, il s'empara de Vipalanka. Il ſe joignit en 1717, avec un corps de troupes, à la grande armée, & il ſe fit beaucoup d'honneur à la bataille près de Belgrade qui ſe donna le 18 août. Il eut pour la ſeconde fois, en 1718, le commandement dans le bannat de Témeſwar. En 1719, l'empereur lui offrit le commandement général en Sicile, où les 20 & 21 juin, il attaqua près de Francavilla, les Eſpagnols qui s'étoient retranchés dans leur camp; mais il ne put les ébranler. Cette même année il prit Meſſine, & fit réduire Palerme en cendres. Les Eſpagnols ayant vuidé la Si-

rile en 1720, le général Mercy reçut l'hommage dans Palerme au nom de l'empereur. De-là il se rendit à Vienne, où il obtint le gouvernement de Temeswar & de tout le bannat. Il y alla le 28 juillet 1721. L'empereur le nomma le premier octobre 1723, général-weld-maréchal, & peu de temps après il le fit son conseiller intime. En 1733 il fut obligé de prendre le commandement des troupes qui alloient en Italie contre la France & les alliés. Il arriva à Mantoue au mois de février 1734. Le premier de mai il passa le Pô, & il s'ouvrit l'entrée dans le duché de Parme; mais une maladie l'obligea de s'absenter de l'armée. Il la rejoignit peu après, en vint aux mains avec les ennemis le 29 juin, près du village de Croisetta peu éloigné de Parme, & dès la premiere attaque il fut tué d'un coup de mousquet. Son corps fut apporté à Reggio, & inhumé dans l'église des chanoines. Le comte d'Argenteau, colonel impérial qu'il avoit adopté, fut son héritier. * Mémoires de Lamberti. *Supplément françois de Basle.*

MERDIN, ville de Turquie en Asie. Elle est dans le Diarbekir près du Tigre, environ à quinze lieues de Mosul vers le nord. Il y a dans Merdin le siége d'un archevêché. * Mati, *diction.*

MÉRÉ (George BROSSIN, chevalier, marquis de) né vers la fin du XVI siécle, ou au commencement du suivant, descendoit de l'une des plus illustres familles du Poitou, & étoit cadet d'une maison distinguée par l'antiquité de sa noblesse, & par l'éclat de ses alliances & de ses illustrations. Son pere joignoit à la dignité de chevalier des ordres du roi, des emplois considérables dans les armées: & il avoit l'honneur d'appartenir aux princes de Condé. Quoique le chevalier de Méré fût né dans un temps où les belles lettres étoient assez négligées, & où, parmi les personnes de qualité, l'ignorance étoit presque devenue une des bienséances de leur état, il sut se tirer par la supériorité de son génie, de cette foule de jeunes gens qui ne songeoient qu'à se battre ou à plaire, & partagea ses premieres années entre le service de son prince, & l'application à l'étude. Il fit dans sa premiere jeunesse quelques campagnes sur mer, & donna dès-lors au public quelques productions de son esprit. Il avoit pour les langues une facilité si grande, qu'Homere, Platon, & Plutarque lui étoient aussi familiers, que nos auteurs mêmes. Après avoir approfondi tout ce que les anciens ont pensé de juste sur les bienséances de la vie & les agrémens de l'esprit, après une longue attention sur tous les mouvemens d'une cour aussi polie & aussi délicate que celle de France, qu'il fréquenta long-temps, cherchant dans la nature les principes & les preuves des vérités qu'il vouloit établir, il nous a laissé les regles d'une politesse dont il a créé lui-même le modele. Il étoit en relation avec les duchesses de Lesdiguieres & de Clérambault, M. le duc de la Rochefoucault, & le célebre Balzac: c'étoit-là presque toute sa société. Madame de Maintenon lui faisoit aussi beaucoup d'accueil, & il la voyoit le plus souvent qu'il pouvoit. On voit par les lettres qu'il a écrites à M. Pascal, qu'il avoit une grande pénétration, & une solidité d'esprit peu commune, & qu'il eût été capable, s'il eût voulu, des matieres les plus épineuses & les plus abstraites. Il n'a cependant écrit que sur des sujets brillans & sensibles. Plusieurs années avant sa mort, il se retira dans une fort belle terre qu'il avoit en Poitou. La piété de madame la marquise de Sevret, sa belle-sœur, n'avoit pas peu contribué à le détacher du monde & de la cour. Il épura dans la solitude des sentimens qui lui avoient attiré l'estime & les louanges des hommes, mais qui l'éloignoient de Dieu. Il mourut dans un âge fort avancé. Madame de Gombault sa mere, fille de messire Paul de la Tour-Landry, comte de Châteauroux, chevalier des ordres du roi, s'étoit mariée en secondes noces, & eut un fils, Charles Yonques, chevalier, seigneur de Sevret. Ce fut à l'épouse & veuve de ce seigneur, que M. de Méré laissa tout son bien en mourant. Nous avons de M. de Méré, 1. *Les conversations du M. D. C. & du C. D. M.* c'est-à-dire, du maréchal de Clérambault & du chevalier de Méré, imprimées en 1669 *in*-12. La troisiéme édition, qui est de 1671, *in*-12, à Paris, est augmentée d'un discours de M. de Méré *sur la justesse.* On a réimprimé encore ces conversations en 1675, à Paris, & à Lyon en 1677. Le discours sur la justesse a paru aussi séparément. 2. Deux discours, l'un *de l'esprit*, & l'autre *de la conversation*, à Paris, 1677 & 1690, à Lyon, *in*-12. 3. *Les agrémens du discours*, à Lyon, 1677 & 1690. 4. Deux volumes de *lettres*, *in*-12, à Paris, 1682, 1689, & à Lyon, 1691. Tous ces écrits ont été réunis en deux volumes *in*-12, à Amsterdam en 1692. Le second volume contient les lettres. On lui attribue les *Réflexions*, *sentences & réflexions morales & politiques*, imprimées en 1687, à Paris, *in*-12. Depuis sa mort, l'abbé Nadal qui avoit connu madame de Sevret, en obtint quelques écrits de son beau-frere qui n'avoient point encore paru, & qu'il donna sous le titre d'*Œuvres posthumes de M. le chevalier de Méré*, à Paris, 1700, à la Haye, 1701, *in*-12, & à Amsterdam, 1710, *in*-12. Les traités qui y sont contenus, sont: *De la vraie honnêteté: De l'éloquence & de l'entretien: De la délicatesse dans les choses & dans l'expression:* Le *commerce du monde:* les *Réflexions sur l'éducation d'un enfant de qualité;* & la *Dissertation sur la tragédie ancienne & nouvelle*, qui terminent ce volume, sont de l'éditeur. Ce recueil d'œuvres posthumes de M. de Méré, est précédé d'un éloge de l'auteur, où les faits historiques sont autant épargnés que les dates. L'abbé Nadal, qui a composé cet éloge, l'a fait réimprimer dans le tome I du recueil de ses propres œuvres en 1738, à Paris. C'est de ce même éloge que l'on a tiré presque tout ce que l'on vient de lire; mais plusieurs critiques ont trouvé que l'on y flatoit trop M. de Méré. « Ce chevalier, est-il dit dans le III tome » des *mélanges d'histoire & de littérature* de Vigneul » Marville, ce chevalier étoit un homme à réfle- » xions; il avoit une grande abondance de pen- » sées, & pensoit bien; mais il faut avouer aussi » qu'à force d'avoir voulu polir son style, il l'a ex- » ténué; qu'il est quelquefois guindé & peu na- » turel .... Ce qu'il y a de singulier dans les ou- » vrages de M. de Méré, c'est qu'en disant lui- » même que le discours ne sauroit être trop ajusté, » il détruit une autre maxime qu'il avoit avancée, » qu'il faut sur toutes choses qu'un homme qui se » mêle d'écrire, évite de sentir l'auteur; ce qui » arrive néanmoins, lorsqu'on est aussi mystérieux » dans le langage qu'il l'étoit. » On juge encore plus sévérement le chevalier de Méré dans les *fragmens d'histoire & de littérature*, imprimés à Rouen, sous le titre de la Haye, en 1706, *in*-12, & l'on y montre fort bien que c'est sans raison que quelques écrivains ont comparé M. de Méré à Brantôme. Voyez ces fragmens depuis la page 119, jusqu'à la page 123 inclusivement. « Chez Brantôme, *y dit-on entr'autres*, c'est la nature elle- » même qui parle, au lieu que le chevalier de Mé- » ré ne dit presque rien de naturel: tout est art » chez lui; le cœur ne s'y explique que par des » jeux d'esprit; l'artifice y gâte la nature; & il plai- » roit davantage s'il vouloit moins plaire. Chez Bran-

» tôme rien n'est recherché ni tiré de loin ; on n'y » voit d'autres beautés, que celles que la nature » du sujet présente, & qui viennent du sujet même. » C'est dans cette beauté simple & sans art, qu'on » reconnoit la véritable éloquence, telle qu'elle » est dépeinte par un ancien. » Pour la généalogie de M. de Méré, on peut voir un écrit *in*-4°, de vingt-sept pages, intitulé : *Extrait des descendans & ascendans d'André de Laval, chevalier, seigneur de Châtillon en Vendelays, &c. & d'Eustache de Baussay, sa femme, fille aînée de* HUGUES, *surnommé le Grand, seigneur de Baussay, recueilli par M. Jacques Brossin, vicomte de Messars & de Méré, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, commandeur de Fretay, pour ses intérêts contenus ès lettres du roi du* 8 *mars* 1627, *signées Louis & de Loménie : vu par le sieur Duchesne, historien*, &c. Dans les *éloges de quelques auteurs François*, publiés par M. l'abbé Joly, imprimés à Dijon, en 1742, petit *in*-8°. on trouve un *éloge historique & critique de M. le chevalier de Méré*, dressé par M. Michault, avec des notes qui sont de M. l'abbé Joly.

MERE, ville avec marché dans le comté de Wilt en Angleterre. Elle est capitale de son canton. * *Dictionaire anglois.*

MERE DE DIEU, nom d'un ordre de chevalerie institué en 1233, & confirmé par le pape Urbain IV en 1262, qui le mit sous la regle de saint Dominique. Les chevaliers portoient une soutane blanche, & sur l'estomac une croix patée de rouge, avec deux étoiles en chef, de même couleur, & par-dessus la soutane un manteau gris cendré. Leur profession étoit d'avoir un soin particulier des veuves & des orphelins, & de mettre la paix dans les familles désunies. Ils obéissoient à un grand-maître ; mais ils n'avoient point de maison pour y vivre en commun, chacun demeurant en sa maison avec sa famille : c'est pourquoi on les appelloit par dérision, *les freres de la joie.* * André Favin, *théâtre d'honneur & de chevalerie.*

MERE FOLLE (la compagnie de la) étoit célebre à Dijon, & a subsisté pendant plusieurs siécles. On en a fait remonter l'origine jusqu'à l'an 1381, auquel un certain Adolphe, comte de Cleves, établit dans ses états une société qu'il nomma la *société des foux.* Elle étoit composée de trente-six gentilshommes. Le pere Helyot en rapporte la patente instructive dans son histoire des ordres religieux & militaires. On croit que ce fut cette société qui donna naissance à la Mere-Folle de Dijon, qui y a beaucoup de rapport. Cette compagnie étoit composée en partie d'infanterie, & en partie de cavalerie, & l'on portoit un guidon toutes les fois qu'elle étoit en marche. Les associés portoient un bonnet de trois couleurs, jaune, rouge & verd ; & les habillemens devoient être de même : mais les officiers se distinguoient par la forme de l'habit, la qualité des étoffes, les galons & l'arrangement des grelots & des sonnettes, c'est-à-dire, qu'ils paroissoient plus fous que les autres. Le chef de la compagnie, qui s'appelloit *Mere-Folle*, & qui méritoit ce nom, avoit sa cour composée d'officiers, de même que les princes & les souverains ont la leur. On ne pouvoit faire sans lui aucune *Montrée*, (c'est ainsi que l'on nommoit la marche de la compagnie) ni le service des habits de trois couleurs. Les jugemens qu'il rendoit étoient souverains, & exécutés nonobstant appel ; & ce qui paroîtra singulier, est que le parlement a toujours confirmé ces jugemens, lorsque l'appel a été porté par devers lui. Le procureur fiscal de la compagnie se nommoit *le procureur fiscal verd.* Les convocations, les réceptions, les jugemens & autres actes, les entretiens même pendant les assemblées, devoient se faire en vers burlesques ou comiques : les lettres qu'on s'écrivoit devoient être du même style. Cette compagnie, quoique composée de plus de 500 hommes, n'admettoit dans son corps que des notables, tant des cours supérieures, que de la bourgeoisie de la ville & des environs. Des personnes de la plus haute considération y reçurent le bonnet en 1626 ; car cette compagnie subsistoit encore alors. Mais elle fut entierement abolie, sous de grosses peines en cas de contravention, par arrêt rendu le 21 juillet 1630, en la ville de Lyon, & homologué au parlement de Dijon le 25 du même mois. Le sieur des Champs étoit alors *Mere-Folle.* Le pere Menestrier, Jésuite, qui a tant traité de matieres singulieres & théâtrales, parle de cette compagnie dans son livre des représentations en musique, anciennes & modernes. En 1741, on a imprimé à Genève des *Mémoires pour servir à l'histoire de la fête des foux qui se faisoit autrefois dans plusieurs églises*, (avec l'histoire de la Mere-Folle de Dijon, par Jean-Benigne Lucotte, seigneur) du Tilliot, ci-devant gentilhomme ordinaire de son altesse royale M. le duc de Berri, *in*-4°, avec figures, dédié par l'auteur à M. le président Bouhier.

MEREC, petite ville du duché de Lithuanie. Elle est dans la Polesie à l'embouchure du Merecz dans le Niemen, & à onze lieues au-dessous de Grodno. Ce lieu est dans une situation fort agréable, & est orné d'un magnifique château, dans lequel Uladislas IV, roi de Pologne, mourut l'an 1648. * Mati, *diction.*

MERED, fils d'Esdras de la tribu de Juda. On peut voir ses descendans. * I *Paralip. IV*, 17.

MEREDITHUS HANMER, docteur en théologie, *cherchez* HANMER.

MEREMOTH, fils d'*Urie* sacrificateur. Après qu'Esdras & les autres Juifs furent de retour à Jérusalem de la captivité de Babylone ; on lui mit entre les mains les trésors & les vaisseaux sacrés du temple. * I *Esdras*, *VIII*, 33.

MEREMOTH ou MARIMUTH, Israélite des enfans de Bani de la tribu de Lévi, fut un de ceux qui furent obligés de renvoyer leurs femmes après la captivité de Babylone, parcequ'elles n'étoient pas Juives. * I *Esdras*, *X*, 36.

MERES ou MARES, étoit un des ministres de la cour d'Assuérus, que ce prince consulta pour savoir comment il devoit traiter la reine Vasti, qui avoit refusé de venir à son festin. * *Esther*, 1, 14.

MERI (de) poëte, *cherchez* HUON DE MERI.

MERI, en latin *Mauriacum*, bourg situé aux environs de Troyes en Champagne, est, comme on le croit, le lieu où Attila, après la levée du siége d'Orléans, planta son camp au milieu d'une vaste plaine où il avoit la liberté d'étendre son armée extrêmement nombreuse. Cette plaine qu'on appelloit la campagne de Châlons, (*Campi Catalaunici*) du nom de cette ville qui en étoit la principale, avoit cent lieues de long, sur soixante-dix de large, comptant, selon Jornandès, la lieue gauloise de cent cinquante pas. C'est dans cette campagne qu'Aëce & Théodoric ayant joint Attila, & que les deux armées étant en présence, on se disposa au combat. La bataille se donna aux environs du même lieu de Meri. Attila, roi des Huns, y fut défait ; & Théodoric, roi des Visigoths, y fut tué au commencement de l'action. * Jornandès, *c.* 36, *& suiv.* Grég. Turon. *& notæ* Ruinart, *in Greg.* Idatii *chronicon*, *apud Sirmond*, &c.

MERI (Saint) en latin *Medericus*, que l'on croit avoir vécu dans le VII siécle, étoit d'Autun. Il prit l'habit dans le monastere de saint Martin près de

de cette ville : il en fut élu abbé, & y vécut en grande réputation de sainteté. Il voulut quitter cette place, pour vivre dans la solitude ; mais l'évêque d'Autun l'alla tirer de sa cellule, le ramena à son abbaye, & l'ordonna prêtre. Saint Méri voulant absolument vivre en simple religieux, quitta son monastere, sous prétexte de visiter les tombeaux de saint Denys & de saint Germain. Il se mit en chemin avec un autre religieux, nommé Frodulphe ; mais il tomba malade dans le monastere de Champeaux en Brie. Etant un peu rétabli, il se fit apporter dans un chariot à Paris, & s'y enferma au fauxbourg du nord, dans une cellule jointe à la chapelle de saint Pierre, où il acheva le reste de ses jours, affligé de maladies, qui ne l'empêchoient pas de prier continuellement. On fait mémoire de lui au 29 d'août, que l'on croit être le jour de sa mort. Au lieu de l'ancienne chapelle de saint Pierre, on a depuis bâti sur son tombeau une grande église, qui porte son nom, & où l'on conserve ses reliques. * *Anonym. apud* Mabillon, *sæc. III Benedict.* Baillet, *vies des Saints.*

MERI (Jean) né à Vatan en Berri, le 6 de janvier 1645, suivit la profession de chirurgien qu'exerçoit son pere, & vint à dix-huit ans s'instruire à l'Hôtel-Dieu de Paris. Il se fit connoître en 1681, par une *Description de l'oreille*, qu'il donna dans la seconde édition du traité de M. Lamy, docteur en médecine, sur l'ame sensitive, & par une lettre très-modeste sur le même sujet, imprimée dans le même ouvrage. Il fut pourvu la même année d'une charge de chirurgien de la feue reine, femme de Louis XIV. En 1683, M. de Louvois le mit aux Invalides en qualité de chirurgien major, & l'envoya l'année suivante en Portugal, pour donner du secours à la reine de ce royaume, qui mourut avant son arrivée. On lui fit les offres les plus avantageuses pour l'arrêter en Portugal ; on en fit autant en Espagne à son passage : mais rien ne put vaincre l'amour de la patrie. A son retour, il entra dans l'académie des sciences en 1684. Il suivit la cour à Chambort pour avoir soin de la santé de M. le duc de Bourgogne, encore enfant, & en 1692 il fit, par ordre de la même cour, un voyage en Angleterre, dont on ignore le sujet. En 1700, M. de Harlay, premier président, le nomma premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu, où il a rendu de très-grands services. Il étoit très-profond dans l'anatomie, à laquelle il s'étoit toujours appliqué avec un grand soin, & il avoit un cabinet anatomique des plus curieux. Les *Mémoires de l'académie des sciences* contiennent beaucoup de morceaux de sa façon, qui sont autant de preuves de son habileté & de son extrême application à tout ce qui regardoit son art. Il mourut le 3 de novembre 1722, âgé de soixante-dix-sept ans. Il a laissé six enfans de *Catherine* Carrere, fille du premier chirurgien de feue Madame, dont un, qui est entré dans l'état ecclésiastique, a rempli plusieurs postes dans Paris avec beaucoup de piété & d'utilité pour les peuples ; il est encore vivant. * Eloge de M. Méri par M. de Fontenelle, dans l'*hist. de l'académie des sciences.*

MERI (Dom François) religieux Bénédictin de la congrégation de saint Maur, étoit de Vierzon en Berri, & entra de bonne heure chez les Bénédictins, qu'il a édifiés par sa régularité, & chez lesquels il a fait d'assez grands progrès dans les lettres. Il en auroit fait de plus considérables, si la mort ne l'eût enlevé à la fleur de son âge le 16 octobre 1723, en l'abbaye de saint Martin de Maçay, près Vierzon, où il étoit allé pour recueillir des mémoires qui pussent servir à sa bibliothéque des auteurs de la province de Berri, qui étoit déja fort avancée. Ses mémoires ont été envoyés à dom Rivet, savant Bénédictin. Dom Méri étoit, lorsqu'il mourut, bibliothécaire de la bibliothéque publique dont Guillaume Prousteau, célebre professeur en droit de l'université d'Orléans, a fait présent au monastere de Bonne-Nouvelle de cette ville, par une donation entre-vifs passée le 6 d'avril 1714. Dom Billouet, qui l'a précédé dans cet emploi de bibliothécaire, avoit commencé à dresser le catalogue de cette bibliothéque, que dom Meri a achevé & fait imprimer en 1721, *in*-4°, à Orléans. Il commence par un bel éloge historique de M. Prousteau, écrit en latin. Cet éloge est de dom Meri, qui est encore auteur de la *Discussion critique & théologique des remarques de M....* (le Clerc, prêtre Sulpicien, à Lyon) *sur le dictionnaire de Moreri de l'édition de* 1718, en 1720. C'est une brochure de 96 pages. Dom Meri donna cet écrit sous le nom emprunté de *M. Thomas*, qui étoit le nom de sa mere, & y prit le titre supposé de *docteur de Louvain.* Dom le Cerf, auteur de la Bibliothéque des écrivains de la congrégation de saint Maur, a eu tort de donner cet écrit à dom Billouet. Les *remarques* qui y sont discutées, ont été imprimées à Orléans en 1719, *in*-8°, sans nom de lieu. Laurent-Josse le Clerc, fils du célebre graveur Sébastien le Clerc, qui en est auteur, a continué ces remarques, & en a fait imprimer un second volume en 1720, & un troisiéme en 1721. A l'égard de dom Meri, il avoit aussi traduit en françois plusieurs traités de quelques peres Grecs, & y avoit joint des dissertations théologiques ; mais cet ouvrage est demeuré manuscrit. * Lettre de dom Richoux de Norlas, (M. Perdoux de la Perriere, gentilhomme d'Orléans) sur la *bibliothéque des auteurs de la congrégation de saint Maur*, par dom le Cerf ; *pages* 9 & 10. *Nouvelle littéraire, in*-8°, du mois de *décembre* 1723, pag. 26 ; qui n'est pas exacte en tout. *Mémoires du temps.*

MERIAN (Matthieu) graveur & libraire à Francfort sur le Mein, étoit né à Basle en 1593, de *Walther* Merian, conseiller à Basle, mort en 1617. A l'âge de seize ans, Matthieu fut envoyé à Zurich pour y apprendre à graver à l'eau forte sous théodore Mayer. Les progrès qu'il fit dans cet art le firent appeller en 1613, à la cour de Lorraine, pour y graver la pompe funébre du duc Charles II, & selon d'autres, III du nom. Il vint ensuite à Paris, où avec Jacques Callot, il porta l'art de graver à l'eau forte. De Paris il retourna à Basle dans le dessein d'aller en Italie ; mais étant arrivé à Coire, il trouva les passages fermés à cause de la peste. Alors il rebroussa chemin, & alla à Augsbourg. De cette ville il fut appellé à la cour de Stutgard, où il grava les solemnités d'un baptême, le tournois, les feux d'artifice, &c. Il passa depuis dans les Pays-Bas ; & à son retour il vint à Francfort, où il épousa la fille de *Théodore* de Bry, avec laquelle il vint ensuite à Basle. Il en eut plusieurs enfans ; *Matthieu*, peintre ; *Gaspard*, graveur ; *Joachim*, médecin de la ville de Francfort ; & MARIE-SIBYLLE Merian ; qui suit. Matthieu voulant user des eaux de Schwalbach, y mourut & fut enterré à Francfort en 1651, âgé de 58 ans. Ses principaux ouvrages sont : les quatre monarchies de Jean Gottfried, pasteur à Offenbach : les villes & cartes géographiques de l'archontologie : les topographies d'Allemagne, de France, d'Italie, de la Suisse : la danse des morts : cent cinquante figures historiques de la bible : le théâtre de l'Europe, & un grand nombre de paysages.

MERIAN (Marie-Sibylle) *fille du précédent*, étoit née à Francfort le 2 avril 1647. Dès l'âge d'onze

ans elle témoigna une forte inclination pour le pinceau ; elle suivit son attrait, & se livra à la peinture. Elle s'étudia sur-tout à peindre toutes sortes d'insectes, & à représenter tous les changemens qui leur arrivent successivement. Elle en a fait un traité curieux, dont la premiere partie parut en 1679, à Nuremberg, & la seconde en 1683. L'envie de satisfaire pleinement sa curiosité, la détermina à faire en 1698, le voyage des Indes occidentales. Elle demeura environ deux mois à Surinam, où elle peignit d'après nature tous les insectes qu'elle put découvrir. Elle fit part au public de ses découvertes, par un ouvrage qu'elle mit au jour en 1705. Elle mourut en 1717. Elle avoit épousé en 1665, *Jean* Andriesz Graff, de Nuremberg, qui prit le nom de sa femme. Marie-Sibylle Mérian laissa deux filles, à qui elle avoit fait apprendre à peindre des fleurs: *Marie-Dorothée*, la plus jeune des deux, l'accompagna dans son voyage de Surinam. * Ces deux articles sont tirés du *Dictionaire historique* de l'édition d'Amsterdam, 1740. *Il faut ajouter ce qui suit.* L'histoire des insectes avec les dessins de Marie-Sibylle Mérian en deux parties, est originairement en allemand, qui étoit la langue naturelle de l'auteur. Dans la suite s'étant établie en Hollande, elle y fit réimprimer les deux parties de cet ouvrage, sous ses yeux & dans la langue du pays. A ces deux parties, Marie-Dorothée Mérian, sa fille, en ajouta long-temps après une troisiéme qu'elle donna dans la même langue, comme un ouvrage posthume de sa mere, & qui servit en quelque façon de supplément à ce qui avoit déja paru. En 1730, ce même ouvrage, c'est-à-dire, les trois parties, a paru en françois, traduit du hollandois, sous ce titre, *Histoire des insectes de l'Europe, dessinée d'après nature, & expliquée par Marie-Sibylle Mérian, où l'on traite de la génération, & des différentes métamorphoses des insectes, & des plantes dont ils se nourissent; ouvrage traduit du hollandois en françois par* Jean Marret, *docteur en médecine*, &c. *in-fol.* à Amsterdam, 1730. M. Marret a augmenté cet ouvrage d'une description de toutes les plantes qui servent de nouriture aux insectes, & que mademoiselle Mérian, qui n'avoit point de connoissance de la botanique, s'étoit contentée de dessiner, en ajoutant leurs noms. On trouve aussi dans la traduction de M. Marret une augmentation de trente-six planches avec leurs explications. A l'égard de l'ouvrage de mademoiselle Mérian sur les insectes de Surinam, il parut d'abord en flamand; & en 1726, il a été donné en françois, à Amsterdam, *in-fol.* L'un & l'autre ouvrage se trouve sous le titre général d'*Histoire des insectes de l'Europe & de l'Amérique.* Dans le catalogue de la bibliothéque de feu M. Geoffroy, docteur en médecine, membre de l'académie des sciences de Paris, on trouve, page 30: *Erucarum* (des chenilles) *ortus, alimentum & paradoxa metamorphosis, per Mariam-Sibyllam Merian, Amstel. in-4°, cum figuris*, &c. *Ejusdem Sibyllæ Merian metamorphosis insectorum Surinamensium, Amster.* 1705, *in-fol. cum figuris.*

MERIBBAAL, fils de *Jonathan*, & petit-fils de *Saül*, premier roi d'Israël, eut un fils, appellé *Micha*, dont on peut voir les enfans. * I *Paralip. VIII*, 34, 35.

MERICI (Angele) *cherchez* ANGELE.

MERIDA, *Emerida Augusta*, ville d'Espagne dans la Castille Neuve sur la Guadiana, entre Badajoz & Medelin, a été très-considérable, & est aujourd'hui presque ruinée. Son siége métropolitain fut transféré par Callixte II, l'an 1124, à S. Jacques de Compostelle en Galice. Les Maures étoient maîtres de Mérida, d'où on les chassa l'an 1230: ensuite de quoi on confia la défense de cette ville aux chevaliers de saint Jacques de l'épée. Elle a été légérement fortifiée pendant les guerres du XVII siecle contre les Portugais. Il y a un château, & on y admire les restes de la magnificence des anciens, un arc de triomphe, des aqueducs, &c. * Ambrosius Morales, *antig. de las ciudadas de España.* Mariana, *histoire d'Espagne.* Nonius, &c.

CONCILES DE MERIDA.

Douze prélats d'Espagne, qui avoient à leur tête le métropolitain Proficius, assemblerent l'an 666 de J. C. & 704 de l'ere d'Espagne, le concile de Mérida dans l'église, dite de *Jérusalem*, l'an 18 du regne de Recesvinthe. Les décrets de ce synode sont exprimés en dix-sept chapitres, que nous avons dans le sixiéme tome des conciles.

MERIDA, ville & évêché de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne ou Mexique, & dans la province de Jucatan, a reçu ce nom, à cause des anciens édifices qu'on y a trouvés semblables à ceux de Mérida en Espagne. Elle est située vers le golfe de Mexico. * Bernardin de Lizana, *histoire de la province de Jucatan.*

MERIDIEN, cercle de la sphere, qui passe du midi au septentrion, & montre que tous les peuples qui sont sous ce cercle, ont le soleil à son midi en même temps. Les géographes se servent des méridiens pour marquer les longitudes, c'est-à-dire, combien un lieu est plus oriental ou plus occidental qu'un autre, prenant la longueur du monde de l'orient à l'occident. Afin d'avoir un terme fixe, ils établissent un premier méridien, d'où ils commencent les longitudes, en tirant de l'occident à l'orient. La plupart des géographes ont choisi les isles Canaries, à l'occident de l'Afrique, pour y établir le premier méridien. Les Hollandois le font passer par l'isle de Ténérife, & le Cap-Verd: & les François par l'extrémité occidentale de l'isle de Fer, qui est plus à l'occident, comme a fait Ptolémée: ce qui fait une différence de deux degrés 44 minutes. Les Portugais ont établi leur premier méridien, environ à dix degrés au-delà, le faisant passer par la Tercere, une des isles Açores vers l'Amérique. Ils se fondent sur ce que l'aiguille aimantée, qui varie & décline presque partout ailleurs, n'a point de variation dans l'isle de Tercere, mais se tourne directement au nord. Ceux qui lisent les relations des voyages, doivent prendre garde à la diversité de ces premiers méridiens, pour juger de la longitude qui y est marquée, & savoir quelle est la distance des lieux à l'égard de l'orient & de l'occident. Quant au premier méridien, mis par les Portugais à l'isle de Tercere, il est bon d'ajouter ici une raison, sur laquelle on dit qu'ils déterminerent à choisir cette isle. Après les premieres découvertes des Indes & de l'Amérique, vers la fin du XV siécle, Ferdinand V, roi de Castille, & Jean II, roi de Portugal, firent un traité, par lequel il fut arrêté qu'ils jouiroient de leurs nouvelles conquêtes, chacun dans un hémisphere; savoir, les Portugais dans l'ancien continent; & les Espagnols dans le nouveau; de sorte que ceux-ci prendroient leur route vers l'occident pour passer à l'Amérique; & ceux-là vers l'orient pour aller aux Indes, commençant au premier méridien, fixé à l'isle de Fer, la plus occidentale des Canaries. Ce traité fut confirmé par le pape Alexandre VI, à la charge qu'ils travailleroient à y établir la religion catholique. Néanmoins quelque temps après, les Portugais souhaitant d'avoir quelque part dans l'Amérique, se plaignirent de ce partage, & voulurent que le pre-

mier méridien fût placé à l'isle de Tercere : ce qui leur donna lieu de faire la conquête du Bresil ; mais ce changement de méridien leur ôta le droit sur les Philippines & les Moluques, qui étoient sans contestation dans leur hémisphére, en gardant le premier méridien de Ptolémée. D'autres disent que Magellan, mécontent du roi de Portugal, se retira auprès de Charles-*Quint*, roi d'Espagne, auquel il persuada de se rendre maître des Moluques, qui étoient, disoit-il, dans le partage des Espagnols, en avançant le premier méridien vers l'occident, jusqu'à l'isle de Tercere, où il devoit être, selon lui, parceque l'aiguille de la boussole regarde directement le septentrion en cet endroit, sans décliner, ni vers l'orient, ni vers l'occident. * Hornius, *orbis imp. Mémoires des savans.*

MERILLE (Edmond) jurisconsulte célebre & professeur en droit dans l'université de Bourges, étoit natif de Troyes en Champagne, & a passé pour un des plus savans jurisconsultes du XVII siécle. M. le chancelier Daguesseau avoit quelques ouvrages manuscrits de Mérille : feu M. Eusebe de Lauriere, célebre avocat, en avoit aussi. Mérille mourut en 1647, âgé de 68 ans. Taisand, dans ses vies des jurisconsultes, pag. 367, & suiv. de l'édition de 1737, dit que Mérille a fait plusieurs ouvrages de jurisprudence, entr'autres un, qui a pour titre : *Edmundi Merillii, Tricassini jurisconsulti, ex Cujacio libri tres*, autrement, *Variantium ex Cujacio*, comme on lit au dessus de chaque feuillet du même volume. Dans le premier livre, dit Taisand, il entreprend de montrer les interprétations différentes & contraires de Cujas sur le digeste. Le second renferme les explications contraires du même sur le code. Le troisiéme contient l'apologie ou défense des leçons florentines, où cet auteur soutient qu'on ne doit pas s'écarter du sens du digeste (qu'on appelle *Pandectæ Florentinæ*, parcequ'il fut trouvé dans la bibliothéque du grand duc à Florence). Vers la fin du même volume, sous le titre de *Variantes Cujacii interpretationes*, Mérille rapporte encore des interprétations de Cujas, qui se contredisent, &c. Mérille a fait aussi deux livres d'observations (*Observationes in jus*), où il prétend éclaircir les sentimens obscurs des anciens jurisconsultes, dont il rapporte les loix. Il a fait aussi, à la suite de ces observations, un livre qu'il intitule, *Liber singularis differentiarum juris.* On a encore du même : *Commentarii principales in libros quatuor institutionum, quibus addita est ipsarum synopsis à Cl. Mongin.* à Paris, 1654, *in*-4°. Nous ignorons s'il y en a eu une édition avant la mort de l'auteur. Edmond Mérille est aussi auteur d'un ouvrage dans un autre genre ; il est intitulé : *Edmundi Merillii notæ philologicæ in passionem Christi, cum ipsius passionis textu græco & latino ex quatuor evangeliis*, à Paris, 1632, *in*-4°. Cet ouvrage a été réimprimé, sans le texte de l'évangile, dans le *Fasciculus opusculorum ad philologiam sacram pertinentium.* Dans le catalogue de la bibliothéque de feu M. Prousteau, qui appartient aujourd'hui aux Bénédictins d'Orléans où elle est publique, on cite ainsi les ouvrages de Mérille : *Edmundi Merillii observationum libri tres*, à Paris, 1618, *in*-4°. *Ejusdem observationum libri* IV, V *&* VI, à Paris, 1626, *in*-4°. *Ejusdem oratio de tempore in studiis juris civilis prorogando. Ejusdem ex Cujacio libri tres, seu de variantibus interpretationibus digesti & codicis institutionum, & ex Theophilo*, à Paris, 1638, *in*-4°. *Ejusdem observationum libri duo*, à Paris, *in*-4°. *Ejusdem differentiarum juris restitutus liber ex libris manualium Julii Pauli*, à Paris, *in*-4° ; & *Antonii Contii opera omnia quæ extant, edente Edmundo Merillio*, à Paris, 1616, *in*-4°.

MERILO & plutôt MERLE (Foucaud, dit *Foulques*, seigneur de) fut fait maréchal de France en 1302. L'année suivante étant en garnison à Tournai, il défit quelques troupes flamandes qui étoient sorties hors de la ville de Lille, & fit plusieurs prisoniers. Le roi lui fit quelques dons en 1304 & 1307. Il fut envoyé en Lyonnois en 1310, à Vienne en 1311, & étoit en l'armée de Flandre en 1314. Un autre FOULQUES de Merle, chevalier, servoit en Poitou, & fut reçu à Fougeres le 11 août 1353, avec deux autres chevaliers, & trois écuyers ; & *Isabelle* de Merle fut mere de *Gui* de Briouse, qui fut maintenu par lettres du 5 avril 1459, en la possession de la terre de Balon, donnée en 1306, au maréchal de Merle, prédécesseur de ladite *Isabelle.* * Le pere Anselme, *hist. des grands offic.*

MERINDOL, bourg qui servoit de retraite aux Vaudois, situé sur les frontieres du comté Venaissin en Provence. Ces hérétiques s'étoient aussi depuis long-temps établis dans le bourg de Cabrieres, au même comté, & en quelques bourgades aux environs de ces deux endroits. Là ils s'étoient extrêmement multipliés, professant ouvertement l'hérésie qu'ils tenoient de leurs ancêtres. Lorsque les nouveaux réformateurs parurent en France, ils embrasserent aussi ce parti : ce qui obligea le roi François I de faire un édit fort rigoureux contre eux l'an 1535. Mais ils prirent les armes, & après avoir ravagé tout le plat pays, ils se saisirent des châteaux & des lieux forts dans les montagnes & dans les bois, pour s'y défendre contre la justice, si l'on entreprenoit d'exécuter contre eux l'édit du roi. Alors ce prince ordonna coup sur coup au parlement d'Aix, de procéder incessamment contre eux, de punir rigoureusement les coupables, de ruiner tous les lieux où ils s'étoient fortifiés, & d'exterminer cette secte. Sur quoi le parlement rendit le 18 novembre 1540, un arrêt fort sévere, par lequel il condamnoit par contumace dix-neuf de ces hérétiques à être brulés, & ordonnoit que toutes les maisons de Mérindol, qui étoient remplies d'hérétiques, fussent entiérement démolies, aussi-bien que tous les châteaux & tous les forts qu'ils occupoient. Ceux-ci étant résolus de se bien défendre, le roi fit expédier des lettres patentes en février 1542, par lesquelles il pardonnoit à tous les rebelles, pourvu qu'ils abjurassent leurs erreurs ; à faute de quoi, il ordonnoit à tous ses officiers, & aux gens de guerre, de prêter mainforte à la cour pour l'exécution de ses arrêts. En même temps il ordonna au comte de Grignan, son lieutenant en Provence, d'assembler toutes ses forces pour tailler en piéces ces révoltés, s'ils ne vouloient renoncer à leur hérésie. Mais bien loin de se soumettre, ils coururent toute la Provence, renversant les autels, brisant les images, & brulant les crucifix, & s'assemblerent même jusqu'au nombre de seize mille, à dessein de surprendre Marseille. Alors le roi fit expédier de nouvelles lettres patentes l'an 1545, par lesquelles il ordonna à la cour d'exécuter son arrêt sans aucun retardement ; & au comte de Grignan, de faire des levées de gens de guerre, d'assembler le ban & l'arriere-ban, & les gens de ses ordonnances, s'il en étoit besoin, pour faire rendre obéissance au roi & à la justice, & pour nettoyer la Provence de ces hérétiques.

Le premier président Jean Meynier, baron d'Oppéde, ayant résolu d'exécuter l'arrêt, dont son prédécesseur, le célebre Chassanée, avoit toujours empêché l'exécution, conféra avec le capitaine Paulin, si fameux sous le nom de *baron de la Garde*, qui promit de l'assister des troupes qu'il avoit amenées de Piémont, pour la guerre qu'on avoit contre les Anglois. Ensuite le parlement, toutes les

chambres assemblées, nomma trois commissaires, qui furent le second président & deux conseillers, avec l'avocat général Guillaume Guérin. Le premier président d'Oppéde, comme lieutenant de roi en l'absence du comte de Grignan, se mit à la tête des troupes, & alla chercher ces rebelles. Ceux qui étoient dans les bourgades, se sauverent dans les bois & dans des rochers inaccessibles, & ne laisserent que des vieillards, des infirmes, des femmes & des enfans, que l'on fit passer impitoyablement au fil de l'épée; ensuite de quoi on mit le feu aux maisons. On fut de-là à Merindol, où n'ayant trouvé personne, on brula toutes les maisons, après les avoir pillées. L'armée se joignit aux troupes du vice-légat d'Avignon, commandées par son lieutenant, qui avoit amené du canon pour assiéger Cabrieres. Les Vaudois se rendirent dès le second jour, & une trentaine des plus coupables furent exécutés. Après quoi le président se retira avec toutes ses troupes à Cavaillon, & donna ordre à quelques gentilshommes de sa suite de retirer d'entre les femmes & les enfans que l'on avoit enfermés dans l'église, tous ceux qu'ils pouroient disposer à embrasser la religion catholique, ce qu'ils firent. Mais dès le lendemain, le commandant des troupes d'Avignon fit inhumainement massacrer, non-seulement les hommes qu'on avoit enfermés dans le château, mais aussi tout ce qui restoit de femmes dans l'église, pour exécuter la sentence d'Avignon, qui portoit qu'on feroit main-basse sur tout ce qu'on trouveroit dans Cabrieres, & que le lieu seroit rasé pour en abolir la mémoire. Ceux de l'armée de Provence, qui n'avoient pas eu de part au pillage de Cabrieres, déchargerent leur fureur sur les lieux de Muz & de la côte, où ils firent à peu près ce que l'on avoit fait à Cabrieres. Les restes de ces malheureux Vaudois, qui s'étoient sauvés dans les bois, y moururent presque tous de faim, à la réserve des plus robustes qui se retirerent à Genéve, & dans les cantons protestans. Enfin, par une exacte supputation qu'on en fit, il se trouva qu'environ trois mille personnes avoient péri en cette occasion; que six cens hommes des plus forts furent envoyés aux galeres par le baron de la Garde; & qu'il y eut neuf cens maisons brulées en vingt-quatre villages de Provence. Le roi François I recommanda peu de temps avant sa mort à son fils, Henri II, de faire examiner l'affaire de Merindol, & d'avoir grand soin qu'on en fit justice. Ce prince étant parvenu à la couronne, donna des juges aux parties qui se plaignoient du pillage, & de l'incendie de leurs châteaux, & des maisons que les troupes avoient ruinées; & pour venir plus promptement à la discussion de cette affaire, ordonna par ses lettres patentes du 17 mars 1551, qu'elle fût jugée par le parlement de Paris. *Voyez* OPPEDE. * Maimbourg, *histoire du Calvinisme.*

MERINO (Etienne-Gabriel) cardinal, archevêque de Bari, né à Jaën, ville d'Espagne, d'une famille obscure, s'éleva par son adresse à la cour de Ferdinand & d'Isabelle, roi d'Espagne, & à celle des papes Jules II & Léon X, qui lui procura l'évêché de Léon en Espagne. Mérino, qui étoit déja archevêque de Bari, fut ensuite évêque de Jaën, sa patrie, puis patriarche des Indes. Le pape Adrien VI l'envoya l'an 1522, légat en France, pour y travailler à la paix entre le roi François I, & l'empereur Charles-*Quint*. Quoiqu'il n'eût pas réussi dans cette négociation, il s'acquit pourtant beaucoup d'estime auprès de l'empereur, qui l'employa en diverses affaires importantes, & qui lui procura le chapeau de cardinal l'an 1533. Ce prélat mourut le 28 juillet de l'an 1535, à Rome, où l'on voit son tombeau & son épitaphe dans l'église de saint Jacques des Espagnols. * Paul Jove, *hist. l.* 31. Ughel, *Ital. sac.* Auberi, &c.

MERINS, nom de la cinquiéme race des rois de Fez en Afrique, qui commença à régner l'an 1010. Muhamed-Enazar, roi de Fez, avoit laissé dix fils, qui se ruinerent par leurs dissentions, & donnerent occasion aux gouverneurs des provinces d'y usurper une puissance souveraine. Pendant ces désordres, les Merins chasserent les Almohades du royaume de Fez, qu'ils posséderent jusqu'en 1420. Ils se contenterent d'abord du titre de prince, & ne prirent celui de roi qu'en 1269. Hascénes, leur chef, ayant tué le dernier de cette famille, usurpa l'autorité royale pendant une année, & fut détrôné par les Oatassens. * Hornius, *orb. imp.*

MERIONES, prince Grec, fils de *Molus* & de *Melphis*, & l'un des amans d'Hélene, mena vingt vaisseaux à la guerre de Troye. Il étoit de Crete, & conduisoit le chariot d'Idomenée, roi de cette isle; ce qui ne l'empêcha pas de signaler sa valeur dans les occasions. * Hygin, *fab.* 97 & 114. Dictys *de Crete.*

MERIONETH, en latin *Mervinia* & *Marionetha*, province d'Angleterre dans la principauté de Galles, avec titre de comté, faisoit autrefois partie du pays des anciens Ordovices. Cette province, dans la Nortwalle, s'étend le long de la mer d'Irlande, près des comtés de Montgommeri, de Caërnarvan & de Dembigh. La ville capitale est Harlech; les autres sont Bala, Bolgelhe, Barmouth, &c. * Camden. Sanson.

MERIS, lac d'Egypte, *cherchez* MŒRIS.

MERKEDONIUS ou MERCEDONIUS, mois intercalaire, que l'on ajoutoit de deux en deux ans, entre le 23 & le 24 de février (*inter terminalia & regifugium*) étoit composé de deux épactes, c'est-à-dire, des onze jours, dont le cours annuel du soleil surpasse l'année lunaire de douze lunaisons. Parceque l'année solaire est de 365 jours & 6 heures, tous les quatre ans on faisoit le mois Merkédonius de vingt-trois jours, ajoutant un jour formé de ces vingt-quatre heures. On croit que le roi Numa institua ce mois intercalaire, pour ajuster en quelque façon l'année du soleil à celle de la lune. Quelques-uns néanmoins en attribuent l'invention à Tullus Hostilius, successeur de Numa; & d'autres aux décemvirs, qui, en composant les loix des douze tables, établirent aussi cette façon d'insérer ce mois, qui dura depuis ce temps-là, jusqu'à la réforme faite par Jules-César. *Voyez* ANNÉE JULIENNE. * Plutarque, *dans la vie de Numa.* Petau, *de doct. temp.*

MERLE (Foulques, seigneur de) *cherchez* MERILO.

MERLIN (Ambroise) Anglois, prétendu magicien, dont on a dit des choses surprenantes, vivoit sur la fin du V siecle, vers l'an 480. Presque tous les auteurs Anglois ont écrit qu'il avoit été engendré d'un incube, qui avoit commerce avec la fille d'un roi, religieuse à Caër-Merlin. On ajoute qu'il étudia sous Téléfinus; qu'il devint un des plus excellens philosophes & mathématiciens de son temps, & qu'il fut honoré de l'amitié & de la confidence de quatre rois: mais on veut qu'il se soit deshonoré par la magie, dont il faisoit profession; qu'il ait transporté d'Irlande en Angleterre de grands rochers, qu'on y voit en pyramide près de Salisburi; & qu'il ait prédit la mort de quelques rois. On lui attribue aussi des livres de prophéties; un traité contre les magiciens du roi Vortigernes; & d'autres piéces de la même façon, qu'on trouve dans les bibliothéques d'Angleterre. Geoffroi de Montmouth a traduit un traité de cet

auteur, qu'il a mis dans son histoire, & s'est attiré la raillerie de Polydore Virgile, & de quelques autres, qui se moquent de la crédulité avec laquelle il a donné dans ces fables. Alain de l'Isle, l'un des plus doctes personnages de son temps, s'est amusé à éclaircir par ses commentaires, les prophéties attribuées à Merlin. * Leland. Balæus & Pitseus, *de script. Angl.* Polydore Virgile, *de rebus Angl. in proœm. l.* 5. Naudé, *apologie des grands hommes accusés de magie*, c. 16, &c.

MERLIN (Jacques) du diocèse de Limoges, docteur en théologie de la faculté de Paris, fut quelque temps curé de la paroisse de Montmartre, & puis chanoine de Notre-Dame de Paris. On le choisit l'an 1525, pour remplir la place de grand-pénitencier. Son zèle l'emporta à déclamer contre les personnes de la cour, soupçonées de favoriser les nouveaux sentimens. Le roi François I, prévenu contre lui, le fit arrêter prisonier dans le château du Louvre, le 9 avril de l'an 1527, & il n'en sortit que deux ans après, à la priere des chanoines de Paris; ce ne fut néanmoins que pour aller en exil à Nantes, peine à laquelle il fut condamné par les commissaires que le roi lui donna. L'église de Paris écrivit une lettre de recommandation en sa faveur à l'église de Nantes; enfin le roi s'étant appaisé, lui permit au mois de juin de l'an 1530, de revenir à Paris. Après son retour, il fut honoré de la qualité de grand-vicaire de l'évêque de Paris, & fait curé & archiprêtre de la Magdeléne. Il mourut le 26 septembre de l'an 1541, dans le collége de Navarre, & fut enterré dans l'église de Notre-Dame. Merlin est le premier qui, en donnant les ouvrages d'Origénes au public, ait entrepris de défendre ce grand homme des erreurs qu'on lui imputoit, par une apologie qu'il a mise à la tête de l'édition des œuvres de ce pere en 1511. Il est encore le premier qui ait entrepris de donner une collection de tous les conciles. Il y en a trois éditions: la premiere, *in-folio*, à Paris, en 1523, le premier volume, & en 1524 le second; la seconde à Cologne, *in-8°*, deux volumes, en 1530; & la troisiéme aussi *in-8°*, deux volumes, à Paris, en 1535. Il a aussi donné les œuvres de Richard de S. Victor, imprimées à Paris, en 1518; celles de Pierre de *Blois*, imprimées aussi à Paris, en 1519; & celles de Durand de S. Pourçain, en 1515. Il y a encore six homélies de Merlin sur ces paroles de l'évangile: *l'Ange Gabriel fut envoyé à une Vierge*, &c. imprimées à Paris, en 1538.* Du Pin, *bibliothéque des aut. ecclés. du XVI siécle.* Salmon, *traité de l'étude des conciles*, *pag.* 197 & 474.

MERLIN COCCAIE, *cherchez* FOLENGIO (Théophile)

MERLINO (Francisco) président de Naples, marquis de Ramont, & chevalier de saint Jacques, étoit natif de Sansevero dans la Pouille, & s'éleva par son savoir aux premieres charges de la robe. Après avoir servi avec beaucoup d'honneur dans les principales provinces du royaume de Naples, il fut appellé dans la capitale de cet état, & y mourut le 6 septembre de l'an 1650. Il a composé deux volumes de controverses de droit. * *Voyez* son éloge parmi ceux des hommes de lettres de Lorenzo Crasso.

MERLON, connu sous le nom de JACOBUS MERLONUS HORSTIUS, curé de Cologne, natif de Horst dans le pays de Gueldre, étoit fort savant & très-zélé pour le salut des ames, exercice auquel il s'employa durant plus de vingt ans. Il mourut au mois de mars de l'an 1644, âgé de 47 ans, après avoir publié les œuvres de saint Bernard, qu'il recueillit avec grand soin. Nous avons de lui, *Paradisus animæ christianæ*, qui est un bon ouvrage, & dont on a une bonne traduction françoise, sous le titre d'*Heures chrétiennes*, ou *Paradis de l'ame*, &c. à Paris, en 1685 & 1715. Cette traduction est attribuée à M. Fontaine de P. R. *Aphorismi Eucharistici*, &c. * Valere André, *biblioth. Belg.* Janus Nicius Erythræus, *pinac. III*, *imag. illustr. cap.* 2.

MERLOU (seigneurs de) *cherchez* MELLO.

MERLUS, ou brochet de mer, que les Latins nomment *Asellus*, comme qui diroit *Ane marin*; ils l'appellent aussi *Salpa*. C'est un poisson dont on fait une pêche considérable prés de Berghen, ville de Norvége, où l'on a vu une société de gens établis exprès pour cette pêche. Ceux qui vouloient en être, étoient obligés de passer par une rude épreuve, nommée par les gens du pays, *das Garben-Spiel.* On mettoit le postulant dans une corbeille, que l'on suspendoit au-dessus d'une grosse fumée; ensuite on le précipitoit dans la mer, & on le traînoit avec une corde au-dessous du vaisseau, après quoi on l'en retiroit. Mais comme cela ne se pouvoit faire sans être en danger de perdre quelquefois la vie, on abolit cette coutume. * *Autor anonym. hist. orbis terr. geogr. & civ. de commerciis.* C'est pour cette raison que la ville de Berghen porte dans ses armes un merlus d'argent couronné d'or. L'on voit aussi le même poisson dans les armes de Danemarck, pour marquer l'Islande, qui abondé fort en merlus d'un tres-bon gout. La reine Marguerite fut la premiere qui mit ce poisson dans ses armes en 1380. Les Hollandois l'appellent *Stockvisch*, c'est-à-dire, *poisson de bâton*: parcequ'outre qu'on le fait sécher, on le frape encore avec un bâton, quand on le prépare pour le manger; c'est en effet de la morue séche. Il est de la longueur d'un ou deux pieds, de couleur de gris cendré, & il a le ventre blanc. * Hoffman, *lexic. univ. verb.* ASELLUS.

MERMAN (Arnoul) religieux de l'ordre de S. François dans le XVI siécle, se distingua dans les Pays-Bas par son savoir, & par le zèle avec lequel il s'opposa à la doctrine des novateurs. Nous avons de lui divers ouvrages qu'il composa sur ce sujet; entr'autres une chronologie de la conversion des nations, sous ce titre: *Theatrum conversionis gentium*; un traité des rogations & des pélerinages; de la croix; de la vénération des reliques; de la confession auriculaire; de la pénitence publique, &c. Merman mérita les premieres charges dans les monasteres de son ordre dans les Pays-Bas, & mourut de peste à Louvain le 4 septembre de l'an 1578. * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire. *de script. sæc. XVI.* Ghilini, &c.

MERMEROÉ, capitaine Persan, qui avoit passé sa jeunesse dans les travaux de la guerre, se voyant réduit en sa vieillesse dans un état à ne pouvoir marcher, ni se servir de ses bras, se faisoit porter en litiere au milieu des troupes, pour les animer par ses conseils & par son exemple. Après sa mort, ses parens exposérent son corps en pleine campagne, sans autre sépulture, persuadés, suivant la superstition extravagante du pays, qu'ayant vécu comme il avoit fait en homme de bien, il ne manqueroit pas d'être dévoré par les chiens ou par les bêtes féroces: ce qui étoit parmi eux la marque la plus infaillible de leur prédestination. Au contraire, les Perses croyoient que les morts, dont les cadavres n'étoient point mangés par les bêtes, étoient tombés dans la puissance des démons; & c'étoient ceux-là dont les parens déploroient la destinée. * Agathias, *de bello Gothorum*, *libro* 2.

MERMNADES, dynastie ou race des rois des Lydiens, *voyez* LYDIE.

MERNIS, que les Latins nomment *Marnia* & *Marniæ*, comté dans la partie septentrionale du royaume d'Ecosse. Ses villes sont, Dumnotir, Fordon, Cowye, Bervy, &c.

MEROB ou MEROBÉE, fille aînée de Saül, fut promise par ce roi à celui qui tueroit Goliath. David eut cet avantage; mais Saül lui manqua de parole, & la donna à Hadriel de Molath. Cette femme eut cinq fils, que David livra aux Gabaonites, pour être crucifiés. * I *des Rois*, *c.* 14 & 18. II *des Rois, chap.* 21.

MEROCH, ville à l'extrémité de la Galilée supérieure, du côté de l'occident, dans la tribu d'Aser. * Josephe, *l.* 3, *belli Judaic. c.* 2.

MEROCLES, évêque de Milan, assista au concile de Rome tenu l'an 313, contre les Donatistes, sous le pape Miltiade. Quelques-uns ont cru que c'est celui qui est appellé *Marc* dans la lettre de Constantin à ce pape; mais ce n'est pas un fait certain. Il assista encore au concile d'Arles l'an 314. Saint Ambroise en parle comme d'un des plus saints & des plus célebres entre ses prédécesseurs. Ennode lui donne le titre de *Confesseur*. Quelques-uns lui ont attribué une épigramme sur une église, qu'on prétend qu'il avoit bâtie en l'honneur de S. Anathalon, disciple de saint Barnabé, que l'on fait premier évêque de Milan; mais il y a bien de l'apparence que c'est une piéce supposée. On trouve dans les monumens anciens, qu'il mourut le 30 novembre, & qu'il fut enterré dans la basilique Portienne; cependant le martyrologe romain place sa fête au 3 décembre. * Optat, *l.* 1. *Epist. conc. Arelat.* 1. Ambros. *sermon*. Ennod. *vita Epiphanii*. Mabillon, *iter. Ital.* Baillet, *vies des Saints*, *mois de décembre*.

MERODACH ou BERODACH BALADAN, roi de Babylone, le même que le canon de Ptolémée nomme *Mardocempade*, & l'un des descendans de Baladan ou Nabonassar, roi de Babylone, monta sur le trône après Jugæus ou Ilæus, l'an du monde 3314, & 721 avant J. C. Ce prince envoya à Ezéchias, roi de Juda, des ambassadeurs avec de riches présens, pour se réjouir avec lui de sa santé, & peut-être aussi pour s'informer plus particulierement d'un prodige qui venoit d'arriver en Judée. C'étoit le miracle fameux que fit le prophéte Isaïe, de faire rétrograder l'ombre du soleil de dix lignes dans l'horloge d'Achaz. Ce ne fut point Mérodach, mais Asarhaddon, souverain en même temps de Ninive & de Babylone, qui fit prisonier Manassés, roi de Juda, & le mena chargé de chaines à Babylone. Le regne de Mérodach fut de douze ans.

Les chronologistes ne sont pas d'accord sur tout ce qui regarde ce roi de Babylone, parceque quelques-uns le font pere ou aïeul de Nabuchodonosor *le Grand*, qui étoit de la race des rois de Ninive, & posséda les deux monarchies: ce qui n'est aucunement conforme à la vérité; car ce Mérodach Baladan, après avoir regné douze ans, eut Arkianus pour successeur, & quatre autres rois, dont le dernier, Mesessimordakus, fut vaincu par Asarhaddon ou Esarchaddon, qui détruisit l'empire de Babylone, & réunit les empires de Babylone & de Ninive en un seul, qui fut nommé l'*empire des Assyriens*. Il eut pour successeurs Saosduchin & Chiniladanus, autrement Sarao, dernier roi de Ninive; mais Nabopolassar rétablit le royaume de Babylone, & son fils Nabuchodonosor détruisit entierement le royaume de Ninive, dont Chiniladan fut le dernier roi. *Voyez* ASSYRIE. * IV *des Rois*, *c.* 18 & 20. *Isaïe*, *c.* 39. Ptolémée, *l.* 4. *almagest. c.* 6 & 8. Euseb. *in chron.* & *l.* 9 *præpar. evang.* Scaliger, *l.* 5, *emend. temp.* Tirinus, *in chron. sacr. c.* 34. Génebrard, *l.* 1, *chron.* Bellarmin, *l.* 1, *de verbo Dei*, *c.* 12. Torniel, *A. M.* 3302, *n.* 1 & 2; 3306, *n.* 4; 3324, *n.* 3, &c. Salian & Sponde, *in annal. veter. testam.* Gordon, *in chron.* Lange, *l.* 2, *de annis Christ.* Petau, *l.* 9, *de doct. temp. cap.* 52, & *part. II ration. l.* 4. Riccioli, *chron. reformat. l.* 5, *c.* 6, *n.* 1 & 2. Mercator. Codoman. Functius. Du Pin, *biblioth. des histor. profan.*

MEROÉ, isle de la haute Ethiopie dans le Nil, selon les anciens, est une péninsule, qui s'étend depuis le 12 jusqu'au 13 degré de latitude, & qui a 50 lieues de tour, & non pas 100, comme le veulent quelques géographes. C'est le royaume de Coïam d'aujourd'hui, suivant le calcul exact du patriarche Alfonso-Mendés, & du pere Manuel d'Almeïda, qui ont vécu plusieurs années en Ethiopie. Le Nil ne se divise point en deux bras dans l'Ethiopie, comme l'ont cru les anciens; mais le royaume de Coïam ou Méroé, est le lieu de son origine. D'ailleurs ce fleuve est différent du Tacazé: tous deux naissent en différens endroits, & parcourent, séparés l'un de l'autre, la distance d'environ soixante lieues. * Pline, *l.* 6. Strabon, *l.* 17. Almeïda, *histoire d'Ethiopie*.

MEROFLEDE, *cherchez* MIREFLEUR.

MEROM: il est parlé des eaux de Mérom, dans Josué, *XI*, 5. Ce fut près de ces eaux, que vinrent camper Jabin, roi d'Azor, & ses alliés, pour combattre les Israélites, & où Josué les défit entiérement.

MEROPE, l'une des Pléïades, étoit fille d'Atlas & de Pléione. Ovide en fait mention dans le *IV liv. des Fastes*, & ailleurs. Cette étoile est assez obscure; & les anciens ont feint que ce fut pour avoir été l'unique entre les Pléiades, qui épousa un homme mortel, savoir, Sisyphe. Ses sœurs avoient eu l'avantage d'avoir des dieux pour maris.

MEROPIUS, Tyrien, voyagea dans les Indes, *voyez* INDE.

MEROPIUS, *cherchez* FRUMENCE.

MEROPS, un des géans qui voulurent chasser les dieux du ciel; mais ce nom doit plutôt être donné à ceux qui aiderent à construire la tour de Babel, à cause de la confusion des langues qui y survint, puisque *Merops* vient du grec μερίζω, *dividere*, & ὄψ, *vox*, *la voix*, *la parole*.

MEROS, montagne des Indes, entre les fleuve Indus & Cophés, au pied de laquelle Bacchus étant allé dans les Indes, bâtit la ville de Nyse, d'où l'on croit qu'est venu la fable, que Bacchus étoit né de la cuisse de Jupiter: parceque *Meros*; μηρὸς en grec, signifie *Cuisse*. * Pline, *l.* 6, *cap.* 21. Quint. Curt. *l.* 8, *c.* 10. Polyæn. *l.* 1, *c.* 1.

MEROU, c'est le nom de deux villes différentes, qui sont situées dans la province du Khorasan. La premiere s'appelle par distinction *Merou Schahgian*, c'est-à-dire, *l'ame* ou *les délices du roi*, & a été le siége royal de plusieurs sultans, & particulierement de Selgiucides, c'est pourquoi elle tient rang parmi les quatre villes capitales de cette grande province. Les trois autres sont Balkhe, Hérat & Nischabour. Mérou fut désolée entierement par les Turcomans, après la défaite du sultan Sangiar. La seconde ville, qui porte aussi le nom de Mérou, est nommée par distinction, *Mérou-Al-Roud*, c'est-à-dire, *Mérou de la riviere*, à cause qu'elle est située sur une riviere qui se décharge assez près de cette ville-là dans le Gihon ou Oxus. Cette seconde ville n'est pas si considérable que la premiere, dont la fondation est attribuée, selon quelques-uns, à Thamuras, & selon les autres à Alexandre *le Grand*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MEROVÉE ou MEROUÉE, roi de France,

succéda à Clodion *le Chevelu* l'an 451, & se joignit à Aëtius, général des Romains, & à Théodoric, roi des Wisigoths, pour combattre Attila. Ce barbare qui se faisoit nommer *le fléau de Dieu*, avoit saccagé & brulé plusieurs villes des Gaules, & assiégeoit Orléans. La ville avoit capitulé, & une partie de ses troupes étoit entrée dedans, lorsque Merouée & les autres vinrent l'attaquer. Ils le chargerent à l'improviste avec tant de vigueur, qu'après avoir jonché les rues des corps morts de ses troupes, ils pousserent les autres hors de la ville. Peu de temps après ces trois chefs lui donnerent encore une bataille, où Attila perdit plus de deux cens mille hommes. Le roi des Wisigoths y fut tué. Cette bataille se donna l'an 451, *in campis Catalaunicis*, c'est-à-dire, dans la plaine de Châlons en Champagne, qui a plus de trente lieues en longueur; car ceux qui lisent *in campis Secalaunicis*, dans la Sologne, près d'Orléans, ne sont fondés sur aucun manuscrit. Ensuite le roi des François étendit les bornes de son empire depuis les bords de la Somme jusque bien avant dans le pays de la seconde Belgique, & de la premiere Germanie, s'approchant des rivages de la Seine, de la Marne, de la Meuse & de la Moselle, où il prit & brula la ville de Trèves, par la trahison de Lucius sénateur, mal satisfait de l'empereur Avitus. La valeur de Merouée a fait donner à nos rois de la premiere race, le nom de MEROVINGIENS. Il mourut environ vers l'an 456.

Nous ne savons rien d'assuré sur la femme & les enfans de Merouée. Nous pouvons dire la même chose de sa naissance : on croit néanmoins qu'il étoit fils ou parent de Clodion. Quelques auteurs, fondés sur une tradition fabuleuse, ont écrit que pendant que sa mere se baignoit au bord de la mer, il sortit un taureau marin, qui la rendit grosse de ce prince. Cette fable semble être fondée sur ce que *Mer-Veich*, signifie *Veau de mer*. On prétend que Merouée étoit le même dont parle Priscus Panites, auteur Grec, qui vivoit du temps de Théodose *le Jeune*, & dont il nous reste quelques fragmens dans les recueils ou extraits des légations, que David Hoëschelius publia le premier en grec à Augsbourg l'an 1603. Cet auteur dit qu'ayant été envoyé en ambassade à Rome, il y vit le jeune fils du roi des François, mort depuis peu; qu'il avoit une belle chevelure blonde; & que le patrice Aëtius l'ayant adopté pour son fils, l'avoit envoyé à l'empereur Valentinien III, pour faire alliance avec lui. Il y a apparence que l'aîné des fils de Clodion avoit prié Attila de le protéger, & que ce fut la cause de la guerre. * Gregoire *de Tours*, *l.* 2, *c.* 7. Priscus, au *premier tome de l'hist. Byzant.* Prosper, *in chron.* Fredegaire. Roricon. Aimoin. De Valois. Cordemoi. Le pere Daniel, *histoire de France*.

MEROUÉE II, second fils de CHILPERIC, roi de France, & d'*Audouere*, prince bien-fait & vaillant, fut envoyé par Chilperic son pere l'an 576, en Poitou, pour s'emparer de cette province, qui appartenoit au jeune Childebert II, son cousin, fils de Sigebert, roi d'Austrasie. Au lieu d'exécuter les ordres du roi son pere, il se retira à Tours, & de-là à Rouen, où il se laissa surprendre aux charmes de *Brunehaut*, qu'il épousa, quoiqu'elle fût sa tante, & qu'elle eût alors 28 ans. Prétextat, évêque de Rouen, & parrein du jeune prince, fit ce mariage sans avoir aucun égard aux saints canons, qui défendoient ces sortes d'alliances. Chilperic en ayant eu avis, vint avec précipitation à Rouen, & réduisit les deux époux, pour éviter sa colere, à se sauver dans l'église de saint Martin, bâtie sur les murailles de la ville, d'où il les retira sur des promesses trompeuses. Peu après il donna des gardes à Brunehaut, & emmena son fils avec lui. L'an 577, quelques seigneurs Austrasiens, dont Godin étoit le chef, se retirerent de l'obéissance de Chilperic, pour retourner à celle de leur roi Childebert, & s'emparerent de la ville de Soissons, où étoit la reine Frédegonde, qu'ils auroient surprise dans cette place avec son fils Clovis, si elle ne s'en étoit retirée précipitamment. Elle poussa son mari Chilperic à faire arrêter son fils Merouée, sous prétexte qu'il étoit d'intelligence avec ces seigneurs. Peu après elle le fit raser, & le fit envoyer dans le monastere d'Anisle, appellé aujourd'hui *S. Calais*, du nom de son premier abbé, dans le diocèse du Mans. Merouée, poussé par Gontran-Boson, & par Gailen son confident, se sauva du monastere d'Anisle, & se retira dans l'église de saint Martin de Tours, l'asyle le plus saint qu'il y eut alors en France. Le traître Gontran, qui étoit ami de Frédegonde, marâtre de Merouée, persuada à ce jeune prince de sortir ensemble de leur asyle, & de se retirer en Austrasie auprès de Brunehaut sa femme, que le roi Chilpéric avoit été contraint de délivrer de sa prison de Rouen, pour la renvoyer à Metz avec ses deux filles. Les Austrasiens ayant appris que ce prince venoit accompagné de ce perfide, le prierent de ne point entrer dans leur royaume. Il demeura quelque temps errant & caché; après quoi Gontran-Boson & Gilles, archevêque de Reims, sous prétexte de lui livrer la ville de Terouanne, le firent tomber dans des embuches. Ces traîtres l'envelopperent dans un village où ils l'arrêterent, & en donnerent avis à Chilpéric son pere, qui étant parti en diligence, pour aller reprendre son fils, le trouva mort. Il avoit été poignardé par ordre de Frédegonde; & cette méchante femme fit croire au roi Chilpéric son époux, que ce jeune prince, troublé de l'appréhension des tourmens qu'il auroit pu lui faire souffrir à cause de ses rebellions, s'étoit fait tuer par Gailen son favori l'an 577. Son corps fut enterré en l'abbaye de S. Vincent, dite depuis de S. Germain des Prés, l'an 585, par les soins du roi Gontran. * Mezerai, *histoire de France dans la vie de Chilperic.* Daniel, *histoire de France, tome I.*

MEROUÉE, fils de THIERRI II, roi de Bourgogne & d'Austrasie, fut tenu sur les fonts par Clotaire II. Ce prince le sauva du massacre qu'on fit de ses autres freres, & le fit élever en secret dans la Neustrie par le comte Ingenbaud; mais il mourut peu de temps après.

MEROUÉE, prince de France, *cherchez* CLOTAIRE II.

MEROVÉENS ou MEROVINGIENS, nom que l'on donne aux rois de France de la premiere race, qui commença l'an 414, par Clodion, lequel eut pour successeur Merouée, & finit par Childeric III l'an 751. On compte vingt rois de France de cette famille.

MEROUVILLE (Charles de Hallot de) Jésuite, naquit en 1626, à Mérouville, dans le diocèse de Chartres, de *Claude* de Hallot, seigneur de Mérouville, &c. mestre de camp, & gouverneur de Saint-Amour en Franche-Comté, & de *Marguerite* de Hallot sa cousine-germaine. Il entra chez les Jésuites en 1643, & il mourut dans cette société le 9 avril 1705. Il a publié en 1684, une nouvelle édition des oraisons de Cicéron en trois volumes, à laquelle il a ajouté un commentaire dans lequel il donne une explication courte, mais bonne, des endroits difficiles; & une analyse exacte de chaque harangue de Cicéron; des sommaires de ce qu'elles contiennent, & tout ce que

l'on peut souhaiter pour rendre un ouvrage de cette espéce accompli, & utile à tous ceux qui veulent lire les oraisons de Cicéron. * Merouville, *præf. in orat. Ciceron.* Baillet, *jugemens des savans sur les crit. gramm.*

MEROZ, ville de la tribu de Nephthali, voisine du lieu où se donna cette grande & fameuse bataille entre Barac & Debbora d'une part, & Sisara lieutenant-général de Jabin, roi d'Asor, & où Barac & Debbora remporterent une victoire signalée. Ceux de Meroz ne voulurent point se trouver à la bataille, ni donner aucun secours à leurs freres. Aussi, après la victoire, l'ange qui étoit à la tête de l'armée des Israélites, fulmina des anathêmes & des malédictions contre cette ville ingrate & contre ses habitans. Voici les termes du cantique de Debbora : *Malheur à la terre de Meroz, dit l'ange du Seigneur, malheur à ceux qui l'habitent, parcequ'ils ne sont point venus au secours du Seigneur, au secours du plus vaillant de ses guerriers.* L'écriture ne dit point quels furent les effets de tant de malédictions, & ne parle plus même de cette ville, ni de ses habitans. Il y en a qui croient qu'elle fut engloutie dans la terre en punition de son crime, ou qu'on la raya du nombre des villes des Israélites, & que c'est pour cela qu'il n'en est plus fait mention. * *Juges, IV & V, 22.*

☞ MERRE (Nicolas le) fut reçu au serment d'avocat le 28 mai 1646. Il fut célebre pour les matieres bénéficiales, & fut choisi par le clergé pour rédiger ses *mémoires*, dont il a donné plusieurs volumes; il mourut le 20 février 1694. Pierre le Merre son fils continua les *Mémoires du Clergé.* * *Mem. mss.* de M. Boucher d'Argis.

MERRE (Pierre le) professeur royal en droit canon, ne s'est appliqué au droit qu'après avoir long-temps étudié les anciens peres & l'histoire ecclésiastique. Il fut nommé professeur en droit canon l'an 1692. Il a composé quantité d'excellens mémoires sur le droit canon; mais de tous ses ouvrages, il n'y en a qu'un imprimé en 1687, intitulé : *Justifications des usages de France, sur les mariages des enfans de famille, faits sans le consentement de leurs parens.* Le but qu'il s'y propose est de faire voir que les ordonnances de nos princes, qui ont condamné les mariages contractés par les enfans de famille, sans le consentement de leurs parens, ne sont point contraires au concile de Trente, & que l'anathême prononcé par cette assemblée, contre ceux *qui nient que les mariages clandestins ont été de véritables mariages, & qui disent que les mariages contractés par les enfans de famille, sans le consentement de leurs parens sont nuls, & qu'il dépend des parens de faire qu'ils demeurent nuls ou de les rendre valables*, ne tombe point sur les docteurs ni les jurisconsultes catholiques, qui suivent les ordonnances de ces princes. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XVII siécle.*

MERSBOURG (le duché de) contrée de Misnie en haute Saxe. Elle s'étend des deux côtés de la riviere de Sala, ayant au-dessus le duché de Naumbourg, & au-dessous celui de Hall. Ce pays peut avoir sept lieues du couchant au levant, & cinq ou six du nord au sud. Mersbourg capitale, Lutzen, Herbourg, Neumark & Langstet en sont les lieux principaux. Ce pays étoit autrefois un évêché suffragant de Magdebourg. Jean-George de Saxe, qui en étoit administrateur, étant parvenu à l'électorat, le laissa par testament à Christian son troisiéme fils, dont les descendans le possèderent en titre d'apanage de même que la basse Lusace. * Mati, *dict.*

MERSBOURG, autre ville d'Allemagne en Souabe, sur le lac de Constance. C'est aujourd'hui la résidence de l'évêque de Constance.

MERSENNE (Marin) religieux de l'ordre des Minimes, étoit fils de *Julien* Mersenne, & de *Jeanne* Mouliere, habitans du bourg d'Oyfé dans le Maine, où il naquit le 8 septembre de l'an 1588. Il étudia à la Fléche, puis à Paris, où il fut reçu parmi les Minimes, dans le couvent de Nigéon, le 17 juillet de l'an 1611, & fit profession à Fublines près de Meaux l'an 1612, âgé de vingt-quatre ans. Le pere Mersenne, qui avoit déja fait un grand progrès dans les sciences, continua à les cultiver avec beaucoup de réputation. Il se perfectiona dans la langue hébraïque, sous le P. Jean Bruno, religieux de son ordre, Ecossois, & enseigna la philosophie & la théologie depuis l'an 1615, jusqu'en 1619, dans le couvent de Nevers dont il fut ensuite supérieur. Ces emplois, quoiqu'honorables pour un religieux, n'étoient pas du gout du P. Mersenne, qui vivoit sans ambition, d'une humeur tranquille, douce, honnête & engageante. Il s'attira l'estime d'un grand nombre de personnes illustres par leur naissance, par leurs dignités & par leur savoir, & se fit extrêmement considérer dans les voyages qu'il fit en Allemagne, en Italie & dans le Pays-Bas. Ce religieux mourut à Paris le premier septembre de l'an 1648, âgé de 60 ans. Nous avons un grand nombre d'ouvrages de sa façon : *Quæstiones celebres in Genesim; Harmonicorum libri, in quibus de sonorum natura, causis & affectibus; Cogitata physico-mathematica, tom. 3. La verité des sciences; Les questions inouies.* On trouve plusieurs lettres latines de ce savant Minime parmi celles de Martin Ruar, célebre Socinien. Divers grands hommes parlent du pere Mersenne; mais il suffit de voir sa vie écrite par le P. Hilarion de Coste.

MERSEY, riviere du comté de Chester en Angleterre : elle est sur les frontieres de ce comté & de celui d'Yorck, d'où elle coule vers l'occident, séparant dans une bonne partie de son cours, le comté de Lancastre de celui de Chester, & se décharge par une large embouchure dans la mer d'Irlande. Les principales villes qu'elle arrose sont Stopford dans le comté de Chester, Wartington & Leverpole dans le comté de Lancastre. * *Dict. anglois.*

MERVEILLE (Arnaud de) *cherchez* ARNAUD.

MERVESIN (Joseph) né à Apt en Provence, entra dans l'ordre de Cluni, s'y fit religieux profès, y prit tous les ordres sacrés, & fut prieur de Barret. Il s'est fait principalement connoître par son *Histoire de la poésie françoise*, qu'il dédia à madame la duchesse du Maine. C'est un volume *in-12*, imprimé à Paris chez Giffart en 1706. Comme c'étoit le premier ouvrage que l'on eut donné contenant l'histoire de l'origine & des progrès de notre poésie, on le rechercha, malgré les défauts dont il est rempli. On est étonné, quand on est un peu au fait de cette matiere, que les Journalistes qui ont donné des analyses étendues de cette histoire, aient loué l'érudition & le gout qu'ils prétendent y regner, & que d'autres n'aient reproché à l'auteur que quelques omissions peu importantes. Voyez l'*Histoire des ouvrages des savans*, avril 1706, & les *Mémoires de Trévoux* du mois de mai de la même année. François de Remerville de S. Quentin, gentilhomme d'Apt, en jugea beaucoup moins favorablement, & il eut raison. Il fit contre cette histoire des *Remarques critiques* qui parurent en 1706, sans l'aveu de l'auteur. *Voyez* REMERVILLE. L'abbé Mervesin en fut piqué; il répondit par une lettre de 64 pages *in-12* imprimée

imprimée en 1707, à Paris, chez Giffart. Il s'y défend le mieux qu'il peut contre les reproches d'ignorance que son adversaire lui avoit faits; & usant de représailles, il l'accuse à son tour de plusieurs fautes considérables contre la vérité de l'histoire. Cette réponse lui attira de la part de M. de Rémerville une réplique de 38 pages qui parut en 1708. Les auteurs des *Mémoires de Trevoux* ont rendu un compte exact de ces deux écrits dans l'article VI du mois de janvier 1708. Cependant on réimprima l'histoire de M. Mervesin à Amsterdam en 1717, avec quelques corrections & plusieurs remarques nouvelles qui justifioient la critique de M. de Remerville. On y ajouta aussi un abrégé des regles de la poësie françoise, par M. Mervesin, qui n'y considère la poësie que par rapport à la grammaire, & en tant qu'elle renferme dans la versification une sorte de langage qui fait partie de notre langue. M. de Remerville fit encore dans la dispute dont on vient de parler, une fable en vers, intitulée: *La grenouille Provençale*, où il renferma les principales circonstances de la vie de M. Mervesin. Ce premier démêlé fut suivi de plusieurs autres qui firent couler de nouveau de la veine de M. de Rémerville, plusieurs piéces de poësies. En 1710, l'abbé Mervesin ayant proposé de faire un discours sans employer la lettre *R*. M. de Rémerville traita la proposition d'extravagante; & l'abbé, au lieu d'un discours, fit trois lettres où il n'employa pas en effet l'*R*. M. de Rémerville en fit une aussi; mais il prétendit toujours que l'on ne pouvoit soutenir une pareille contrainte dans un discours suivi. Cette dispute enfanta plusieurs piéces en prose & en vers, dont quelques-unes ont été imprimées long-temps depuis dans le premier volume du *Mercure* pour le mois de juin 1741. L'abbé Mervesin avoit projetté plusieurs autres ouvrages, tant en prose qu'en vers, entr'autres, l'histoire de la rhétorique françoise. Il a publié plusieurs odes, en a laissé plusieurs autres manuscrites, & beaucoup d'épigrammes sur différens sujets. En 1721, sa patrie étant affligée de la peste, il se livra au service des pestiférés, & mourut la même année à Apt. *Voyez* REMERVILLE. * *Mémoires du temps. Mercure* de juin 1741, tom. 1.

☞ MERVILLE (Michel Guyot de) poëte François, né à Versailles le premier février 1696, étoit fils d'un maître de la poste aux chevaux de Versailles. Il eut de tout temps un grand desir de voyager, & il l'exécuta dans les dernieres années de sa vie, où il voyagea en Italie, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre. Il finit enfin ses jours malheureusement, en approchant de Genève, ayant été surpris près d'un lieu appellé Coppenex, d'une colique de *Miserere* dont il mourut le 4 mai 1755, dans la soixantiéme année de son âge. Voici le catalogue de ses comédies: *Les Mascarades amoureuses; Les amans assortis sans le savoir; Les impromptu de l'amour; Achille à Sciros; Le consentement forcé; Les époux réunis; Le dédit inutile; Les Dieux travestis; Le roman*, conjointement avec Procope Couteaux; *L'apparence trompeuse; Les talens déplacés*. On lui attribue *Le médecin de l'esprit*, représenté en 1739. * M. Titon du Tillet, *second supplément au Parnasse françois*.

MERVIN, prince de Powisland dans la principauté de Gales en Angleterre. C'étoit le plus jeune fils de *Roderic*, surnommé *le Grand*, roi de Gales. Il partagea son royaume à ses trois fils, Ameraud, Cadel & Mervin. Il donna à ce dernier la principauté de Powisland, parcequ'étant un prince de grand courage, il crut qu'il étoit plus propre à défendre un pays qui étoit sur les frontiéres de son royaume. Powisland comprenoit tous les comtés de Montgomeri, de Radnor, de Shrop au-delà de la Saverne, la ville de Shrewsburi, & une partie des comtés de Denbigh & de Flint. Les descendans de Mervin possederent long-temps & par succession ces états; mais ils furent démembres par le comte de Chester & de Shrewsburi, qui prit une bonne partie des comtés de Flint, Denbigh & Shrop. Ils le furent encore depuis par les princes de Nort-Wales, c'est-à-dire, du pays de Gales septentrional. Enfin Owen-ap-Gryffith, un des descendans de Mervin, remit ses états & son titre au roi d'Angleterre Edouard I, dans un parlement tenu à Shrewsburi, & les reçut du roi pour les posséder *in capite*, & baronage libre, selon les coutumes d'Angleterre. Ces états & ces titres passerent ensuite par mariage aux Charletons, & de ceux-ci aux Greys, Edouard étant le dernier de cette ligne, en la personne de qui ce titre fut éteint. Mais il revécut ensuite en la personne de Guillaume Herbert de Château-Rouge, ou Red-Castle, créé lord Powis par le roi Charles I, l'an 1629. Ce Guillaume descendoit des Herberts comtes de Pembroke. * *Dict. anglois*.

MERULA ou MERLO (George) natif d'Alexandrie de la Paille, dans le Milanez, & originaire d'Acqui, que les Latins nomment *Aquæ Statienses* ou *Statilienses*, vivoit dans le XV siécle; & s'acquit beaucoup de réputation entre les savans de son temps, qui lui donnent de grands éloges, sur-tout Erasme, Hermolaüs Barbarus & les autres. On l'accuse d'avoir eu un grand penchant à la médisance, & de n'avoir épargné personne, non pas même son précepteur Philelphe. Il se fit aussi des affaires avec Politien, Calderin & d'autres, & enseigna près de quarante ans, où à Venise, ou à Milan. On a de lui divers ouvrages, entr'autres, l'*Histoire des vicomtes de Milan*, en douze livres; *Historiarum Mediolani decas secunda*, qui après être long-temps resté manuscrite, a été imprimée dans le tome XXV & dernier du recueil des historiens d'Italie; la *description du mont Vésuve*; une *traduction de ce que Xiphilin abbreviateur de Dion, avoit écrit de Trajan, de Nerva & d'Adrien*; des *commentaires sur Martial, Stace, Juneval, Varron; Columella*; la *description du Mont Ferrat*; des *épîtres*, &c. George Merula mourut au mois de mars de l'an 1494, à Milan, où on lui fit des funérailles magnifiques. * Volaterran, *anthrop. l.* 21. Paul Jove, *in elog. doct. c.* 37. Vossius, *l.* 3, *de hist. Latin. &c.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. Journal de Venise, tom.* 17 & 18. Niceron, *mem. tom.* 7 & 10, *seconde partie*.

MERULA (Ange) né catholique, & devenu apostat, vint au monde à la Brille l'an 1482; entra dans l'état ecclésiastique, reçut les ordres sacrés à Utrecht, & fut curé de Henslée dans la province d'Utrecht. Mais s'étant laissé entraîner aux nouveautés profanes qui se répandirent de son temps avec tant de violence, & qui causerent de si grands ravages, il fit d'abord quelques changemens dans les prieres du sacrifice; il ne reconnut plus les mérites & l'intercession des Saints. Il se mit ensuite à déclamer contre l'église romaine, qu'il abandonna enfin. En 1553, on se saisit de ses livres & de ses manuscrits, on le mit en prison, on l'interrogea plusieurs fois, on le convainquit d'erreurs capitales. On voulut les lui faire abjurer: il parut le faire en effet, & après qu'on eut lu en sa présence la formule de l'abjuration à la Haye, où il étoit détenu, on brula tous ses papiers. Mais soit qu'il n'eût rien entendu de ce qu'on lui faisoit abjurer, comme on le prétend; soit qu'il n'eût pas agi lui-même de bonne foi, lorsqu'il

eut été transféré de la Haye dans un couvent à Delft, il composa une réfutation de la sentence qui avoit été prononcée contre lui; & en 1555, ayant été conduit à Louvain, il y déclara qu'il croyoit tout ce qu'il avoit enseigné & dit, & qu'il ne prétendoit pas l'avoir abjuré, comme il étoit résolu de le soutenir. Comme on vouloit le gagner par la douceur & par la voie de la persuasion, on entra plusieurs fois en conférence avec lui à Louvain, dans une abbaye du Haynault, où il fut transféré, & enfin à Mons, où on lui fit son procès en 1557. Il fut conduit au bucher pour y être brulé; mais s'étant mis à genoux auprès, il mourut avant que le feu y fût mis. On brula néanmoins son cadavre: c'étoit au mois de juillet 1557. Ange Mérula mourut fort âgé. Il étoit savant, & avoit beaucoup étudié l'écriture, mais non avec l'humilité & la docilité qui conviennent à un chrétien. Il aimoit les pauvres, & avoit fait bâtir pour eux un hôpital à la Brille. Il étoit grand oncle de Paul MERULA, professeur à Leyden, *dont on parle ci-après*. Ce professeur à publié une relation des souffrances de son oncle, qu'il ne craint point de traiter de martyr. * *Voyez* aussi les *Mémoires littéraires de la grande Bretagne*, *tome I*, *page* 82.

MERULA (Gaudence) auteur du XVI siécle, de qui nous avons entr'autres, un traité *De Gallorum Cisalpinorum antiquitate, ac origine*, à Lyon, chez Sébastien Gryphe, 1538, *in-8°*. L'abbé Lenglet, dans le tome III de sa *Méthode pour étudier l'histoire*, en cite encore trois autres éditions. L'auteur dit que c'est le fruit de quelques conversations tenues avec plusieurs savans Milanois, ou du moins Italiens, qu'il nomme. Ce traité est en effet en forme d'entretiens, mais ce n'est qu'une supposition; & il est aisé de voir que cet ouvrage a été composé à loisir dans le cabinet. On l'attaqua sur le style & sur les faits, comme on le voit par l'apologie que Mérula se trouva obligé d'en faire, & qui se trouve à la suite de son livre. Cette apologie (*Querela apologetica*) est datée de Milan le 8 des calendes de juillet 1537: ce qui semble supposer que l'ouvrage dont cette piéce sert de défense, auroit été censuré avant l'impression, puisque la premiere édition de celui-ci n'est que de 1538, un an après la date de l'apologie, à moins qu'il n'y ait faute dans cette date.

MERULA (Paul) natif de Dordrecht en Hollande, après avoir fait de grands progrès dans le droit, dans l'histoire, dans les langues & dans les belles lettres, voyagea en France, en Italie, en Allemagne & en Angleterre, & eut soin de voir les hommes doctes de ces différentes nations. Lorsqu'il fut revenu dans son pays, on l'engagea d'enseigner l'histoire dans l'université de Leyden. Il succéda dans cet emploi à Juste Lipse, & le remplit dignement pendant quinze années; mais le trop grand attachement qu'il avoit à l'étude, le jetta dans une maladie facheuse, qui l'obligea d'aller à Rostock pour y changer d'air: il y mourut le 18 juillet 1607, âgé de 49 ans. Ce savant homme avoit publié les *Fragmens d'Ennius avec des commentaires*; *Eutrope*; *l'abbé Villerame sur les Cantiques*; *les vies d'Erasme & de du Jon*; *une cosmographie en trois livres*; *un traité de droit*, &c. Il avoit composé divers autres ouvrages, qui n'ont point été imprimés, que ses fils auroient sans doute donnés au public, s'ils lui avoient long-temps survécu; mais étant tous morts avant l'âge de trente ans, ils n'ont pu rendre ce dernier devoir à la mémoire de leur pere. L'un deux a seulement continué jusqu'en l'an 1614, l'*histoire civile & ecclésiastique*, que Mérula avoit poussée depuis J. C. jusqu'au XIII siécle exclusivement. La plupart de ses autres manuscrits ont péri par la négligence des héritiers. Des libraires de Hollande en sauverent quelques-uns du naufrage en les achetant, & les ont publiés l'an 1684, sous le titre de *Pauli Merulæ*, *&c. opera varia posthuma*. * *Consultez* Meursius; Valere André, &c. *Nouvelles de la république des lettres*, *août* 1684, & le P. Niceron, *mem.* &c. *tome* XXVI. Ce dernier en parlant des ouvrages de Mérula, a oublié son traité sur la chasse, écrit en hollandois, où il rapporte les loix publiées en Hollande sur ce sujet, & tout ce qu'il avoit trouvé sur cette matiere dans les auteurs Grecs & Latins. Mérula dans une lettre latine à Thomas Canterus, datée de Leyde le 5 des calendes de décembre 1604, dit que cet ouvrage s'imprimoit alors: *Est sub prelo*, dit-il, *idiomate nostro*, *opus verò ad principem pertinens*, *in quo non solùm constitutiones quæ in his regionibus promulgatæ de venatione*, *sylvis*, *sabuletis*, *sed & alia omnia quæ de re venatoria apud varios autores Latinos*, *Græcosque leguntur*. Cette lettre est dans le *Sylloge epistolarum Antonii Matthæi*, à Leyde, 1708, *in-8°*. On trouve encore une lettre de Paul Mérula au même Canterus, où il parle de son travail sur Ennius, dans les *Epistolæ clarorum virorum* données par Gabbema.

MERY (Saint) en latin *Medericus*, *cherchez* MERI.

MERY (seigneurs de) *cherchez* ORGEMONT.

MESA ou MESAH, roi des Moabites, fut assiégé dans sa ville capitale par Joram fils d'Achab, roi d'Israël, auquel il devoit & refusoit de payer un tribut annuel de cent mille agneaux & de cent moutons. Pressé par Josaphat, roi de Juda, & par le roi d'Idumée, de se rendre, il parut sur les murailles, & y sacrifia de ses mains son propre fils, selon quelques-uns, en présence de ses ennemis: lesquels effrayés de cette inhumanité, leverent le siége & se retirerent, l'an du monde 3140, & 895 avant J. C.

Il faut remarquer que rabbi Salomon, & ceux qui l'ont suivi, interprétant le terme hébreu, *beno*, par *filium ejus*, au lieu de *filium suum*, disent que ce n'étoit pas le fils de Mésa, comme quelques auteurs l'ont cru, qui fut sacrifié, mais le fils du roi des Iduméens, qui avoit été pris dans une sortie; & qu'aussitôt que ce roi des Iduméens, vit que Mésa réduit au désespoir, étoit sur le point de sacrifier son fils, il se retira avec toutes ses troupes, pour lui en ôter la pensée: ce qui pourtant ne reussit pas, la passion de venger tant de maux passés ayant prévalu dans l'esprit de Mésa. * IV. *Reg. cap.* 3. Corn. à Lap. Emanuel Sa. Estius. Tirinus, *super cap.* 4 *Reg.*

MESA DE ASTA, en latin, *Asta*, *Asta Regia*. C'étoit anciennement une grande ville d'Espagne, ce n'est maintenant qu'un tas de ruines. Elles sont dans l'Andalousie, sur la Guadelete, entre Arcos & Xerès de la Frontera, qui a profité de ses pertes. L'an 713, les Arabes y vainquirent *Roderic*, dernier roi des Goths, & devinrent par cette victoire les maîtres de l'Espagne. * Mati, *dictionaire géographique*.

MESAGNA, en latin, *Messapia*, *Messana Apulia*, ancien bourg du royaume de Naples. Il est dans la terre d'Otrante, entre Oria & Brindes, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *dict.*

MESCHEDE (Godescalque de) natif de Westphalie en Allemagne, vivoit sur la fin de XV siécle, en 1470. Il savoit très-bien la philosophie & la théologie, qu'il enseigna à Erfort. Il composa divers ouvrages: comme, *Questiones senten-*

tiarum; Quæstiones variæ disputatæ: Sermones & collationes, &c. * Thrithéme, *de script. eccl.* Serrarius, *l.* 1 *rer. Mogunt. c.* 40. Pantaléon, *l.* 2 *prosop.* Melchior Adam, *in vit. med. Germ.*

MESCHEDE (Thierri Gresmunt de) médecin célebre, & frere du précédent, s'établit à Mayence, & vivoit encore l'an 1492, lorsque Trithéme publia son traité des écrivains ecclésiastiques. Il publia son traité *De tuenda sanitate tempore pestis*, & laissa un fils, que son esprit fit considérer comme un prodige. * *Consultez* les auteurs cités à l'article précédent.

MESCHINIERE (Louis Odespun de la) *cherchez* ODESPUN.

MESEMBRIA, ville de Turquie en Europe. Elle est dans la Bulgarie, ou, selon Baudrand, dans la Romanie, sur la mer Noire, entre Stravico & Varne. Elle a le siége d'un archevêché. * Mati, *dict.*

MESGRIGNY, maison qui descend de

I. PIERRE de Mesgrigny, qui dans le compte du domaine de Champagne de l'année 1349, est nommé parmi les nobles de cette province.

II. JEAN de Mesgrigny son fils, I du nom, mentioné avec *Denyse* de Marcheville sa femme, dans un contrat du 11 septembre 1367.

III. GUYOT de Mesgrigny leur fils, chevalier, baron de Poucey, seigneur de Mesgrigny, d'Origny, & guidon de la compagnie du duc de Bourgogne, épousa *Catherine* de Foicy. On voit par une sentence du bailliage de Troyes du 28 décembre 1487, qu'il fut pere de DENISOT de Mesgrigny, seigneur de Fontaines, qui suit; & de *Jean* de Mesgrigny, II du nom.

IV. DENISOT de Mesgrigny, baron de Poucey, seigneur de Fontaines, épousa *Benoîte*, de laquelle il eut *Mahiet* de Mesgrigny, chanoine de saint Urbain & saint Etienne de Troyes; & JEAN de Mesgrigny, qui suit.

V. JEAN de Mesgrigny, vicomte de Troyes, seigneur de Fontaines, baron de Poucey, surnommé l'*aîné*, eut en don du roi, la confiscation d'Oger de Saint Cyr, par lettres patentes du 23 octobre 1430. L'an 1442, il fit foi & hommage au nom du roi à l'abbé de saint Denys, pour raison de la ville de Nogent-sur-Seine. Par transaction passée sous le scel de la prevôté de Tours le 3 novembre 1446, il traita de la vicomté de Troyes avec le chancelier Guillaume Juvenel, moyennant la somme de 250 écus d'or du poids de 70 au marc. Il épousa *Benoîte* le Tartier, dont il eut 1. *Jeanne* de Mesgrigny, dame d'Ascenay, qui épousa *Jean* Molé, seigneur de Villy-le-Maréchal, d'où descendent les MOLÉ CHAMPLATREUX, & les MOLÉ DE VILLY LE MARÉCHAL, qui depuis cette alliance, écartelent de Mesgrigny; 2. *Louis* de Mesgrigny, seigneur de Doisches, mort sans postérité; 3. *Henri* de Mesgrigny, chanoine de Bar-sur-Aube; & 4. JEAN de Mesgrigny, qui suit.

VI. JEAN de Mesgrigny, dit le *Jeune*, chevalier seigneur d'Origny, de Choisques, de Roblecourt, homme d'armes de la compagnie de Gilbert de Cléves, comte de Nevers. Par contrat du 5 novembre 1470 il épousa *Gillette* de Vitel: de ce mariage sont issus *Claude* de Mesgrigny, seigneur de Réges; *Barthelmine* de Mesgrigny; & JEAN de Mesgrigny, qui suit.

VII. JEAN de Mesgrigny, seigneur de Choisques, de Villiers-le-Sec & d'Anneville, fut lieutenant général du bailliage de Chaumont le 11 septembre 1537. Il fit hommage au roi François I, de sa part dans le hallage & étalage de Chaumont; & épousa *Janette* Dorey, avec laquelle il est enterré dans la chapelle de la Résurrection, par eux fondée dans l'église paroissiale de Chaumont. Leurs enfans furent: 1. *Denyse* de Mesgrigny, femme de *Jean* Huyard, écuyer, seigneur de Presles; 2. *Edmone* de Mesgrigny, femme d'*Alexandre* le Gruyer, baron de S. Bry; 3. *Jeanne* de Mesgrigny, femme de *Vincent* Neuvelet, seigneur de Doisches; & 4. JEAN de Mesgrigny, qui suit.

VIII. JEAN de Mesgrigny, seigneur de Choisques, la Villeneuve, la Loge aux Chèvres, de Bercenay & de Vaux, conseiller du roi, prévôt de Troyes, & depuis président de la même ville, acquit par échange avec Catherine d'Amboise, femme de Louis de Luxembourg, la terre de la Villeneuve, par acte de l'année 1536. Il épousa *Marie* de Pleure, fille d'*Eustache* de Pleure, seigneur de Precy, & de *Louise* Richer. De ce mariage sont issus JEAN de Mesgrigny, *qui fait la branche des seigneurs de* VILLENEUVE *& de* VANDŒUVRE, *rapportée ci-après*; EUSTACHE de Mesgrigny, *qui fait celle des seigneurs de* VILLEBERTAIN, *rapportée ci-après*; & *Jeanne* de Mesgrigny, femme de *Pierre* d'Aubeterre, seigneur de Villechetif.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA VILLENEUVE & de VANDŒUVRE.

IX. JEAN de Mesgrigny, seigneur de la Villeneuve, la Loge & Briel, fils aîné de JEAN de Mesgrigny, seigneur de Choisques, la Villeneuve, &c. & de *Marie* de Pleure, fut reçu conseiller du roi & général en la cour des aides, sur les provisions qui lui en furent accordées par Charles IX, le premier février 1568, étant alors avocat au parlement de Paris. Le même roi Charles IX lui accorda depuis, en considération de ses services, une charge de maître des comptes par lettres du 11 novembre 1573. Il épousa 1°. *Catherine* du Drac, fille d'*Adrien*, vicomte d'Aï, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2°. *Nicole* de Grené, dame des Espoisses, fille de *Louis* seigneur de Courcelles, & maître des requêtes, de laquelle sont issus JEAN de Mesgrigny, qui suit; *Louis* de Mesgrigny, abbé de S. Jacques de Provins, & depuis de Notre-Dame de Quincy, conseiller & aumônier du roi; *René* de Mesgrigny, protonotaire du S. siége, abbé de S. Nicolas de Ribemont, prieur de sainte Foi, & chanoine de l'église de Paris; & *Marie* de Mesgrigny, femme de *Nicolas* Daniel, conseiller du roi, auditeur des comptes.

X. JEAN de Mesgrigny, baron & ensuite marquis de la Villeneuve, Mesgrigny, seigneur de Briel, Breviande, Champigny, la Loge, les grandes & petites Espoisses, vicomte de Troyes, sur la résignation de Jean de Mesgrigny son pere, fut pourvu par lettres du 29 décembre 1610, de l'office de maître des comptes. Le 10 juillet 1640, il fit hommage au roi pour la vicomté de Troyes. Par lettres patentes du mois d'octobre 1646, la baronie de Villeneuve fut érigée en sa faveur en marquisat sous le nom de *Villeneuve Mesgrigny*. Il avoit épousé par contrat du 6 novembre 1597, *Marie* Bouguier, fille de *Christophe* Bouguier, conseiller au parlement, de la famille des fondateurs du collége de Boissy à Paris. De ce mariage sont issus, 1. JEAN de Mesgrigny, marquis dudit lieu & de Vandœuvre, qui suit; 2. *Louis* de Mesgrigny, chevalier de Malte, capitaine au régiment de Navarre, tué à l'armée; 3. JACQUES de Mesgrigny, marquis de Bonnivet, & président au parlement de Normandie, *qui a fait la branche des seigneurs de* BONNIVET, *rapportée ci-après*; 4. *Matthieu* de Mesgrigny, abbé de Pontigny; 5. *Nicolas* de Mesgrigny, prieur de Souvigny, chanoine de

Paris, comte de Brioude, & avocat général de la cour des aides; 6. FRANÇOIS de Mesgrigny, *chef de la branche des seigneurs de* MARANS, *dont il sera parlé ci-après*; & 7. *Anne* de Mesgrigny, morte prieure de Foissy, ordre de Fontevrault, diocèse de Troyes.

XI. JEAN de Mesgrigny, marquis dudit lieu, seigneur de Vandœuvre, vicomte de Troyes, baron de Colombey, fut d'abord conseiller au grand conseil, ensuite maître des requêtes, intendant d'Auvergne & Bourbonnois, puis premier président au parlement de Provence, & enfin conseiller d'état ordinaire. Par contrat du 26 novembre 1634, il épousa *Huberte-Renée* de Bussy, dame d'Eméry de Lorme, fille de *Joachim* de Bussy, comte de Brion, & gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & de *Françoise* de Saulx-Tavannes. De ce mariage sont issus JEAN-FRANÇOIS de Mesgrigny, marquis dudit lieu, grand écuyer tranchant, & cornette blanche de France, qui suit; *Baptiste-Joseph-Ignace* de Mesgrigny, vicomte de Troyes, baron de Lorme, seigneur, de Chameçon, depuis capucin: étant déja vieux le roi le nomma évêque de Grasse, le 5 avril 1711: il prit possession de son évêché le 12 mars 1712, & mourut en 1726; *Marguerite* de Mesgrigny, religieuse de Foissy, ordre de Fontevrault; *Renée* de Mesgrigny, abbesse de Charenton en Berri; & *Marie-Françoise* de Mesgrigny, religieuse à Malnoue, ordre de S. Benoît.

XII. JEAN-FRANÇOIS de Mesgrigny, marquis dudit lieu, de Vandœuvre, vicomte de Troyes, baron de Louchey, seigneur de Montmartin, épousa par contrat du 25 juin 1656, *Françoise-Henriette* du Mesnil-Simon, dame de Beaujeu, fille d'*Edme*, marquis de Beaujeu, capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux légers du prince de Condé, & de *Louise* Pot de Rhodes, de laquelle il eut *Charles-Hubert* de Mesgrigny, marquis dudit lieu, & de Vandœuvre, baron de l'Orme, vicomte de Troyes, & conseiller au parlement de Paris, mort sans postérité en 1731; *Gabrielle*, marquise de Mesgrigny, par le décès de Charles-Hubert marquis de Mesgrigny, & de Vandœuvre, & morte en 1740, sans avoir été mariée; *Marie-Louise-Françoise* de Mesgrigny, mariée le 2 octobre 1688, en l'église de la seigneurie de Beaujeu en Berri, avec *N.* Bouthilier de Chavigni, ci-devant conseiller au parlement, fils de M. Bouthilier de Chavigni, secrétaire d'état. Par ce mariage les biens de la branche des seigneurs de la Villeneuve ont passé dans la maison de BOUTHILIER.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BONNIVET.

XI. JACQUES de Mesgrigny, troisiéme fils de JEAN de Mesgrigny & de *Marie* Bouguier, épousa par contrat du 30 août 1644, *Eléonore* de Rochechouart, marquise de Bonnivet, comtesse de Blin & vidame de Meaux, fille de *François* de Rochechouart, marquis de Bonnivet, baron de Gayette, seigneur & vidame de Trillebardou, & d'*Eléonor* d'Averton de Blin. Il fut d'abord président à mortier au parlement de Normandie, ensuite conseiller d'honneur en celui de Paris. Il eut de son mariage avec la marquise de Bonnivet, ROMAIN-LUC de Mesgrigny, comte de Blin, qui suit; & *Eléonore* de Mesgrigny, religieuse.

XII. ROMAIN-LUC de Mesgrigny, comte de Blin, a eu de son mariage avec *N*.... Turpin de Thiers..... Les héritiers de cette branche sont madame la marquise de Saint Georges, & les enfans de M. le comte de la Côte, maréchal des camps & armées du roi.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MARANS.

XI. FRANÇOIS de Mesgrigny, seigneur de Briel, d'Escarson, Misery, Samoy & Dalinville, gouverneur pour le roi des tours de Toulon & de Balaguer, & commandant d'escadre, sixiéme fils de JEAN de Mesgrigny, & de *Marie* Bouguier, fut reçu chevalier de Malte par bref du 28 novembre 1633. L'ordre de Malte ayant traité avec la république de Venise pour l'armement d'une escardre contre les Turcs, François de Mesgrigny obtint une commission en date du 15 août 1646, pour armer le vaisseau le S. Etienne au port de 500 tonneaux, commission que le général Vénitien confirma par acte du 5 novembre suivant. François de Mesgrigny n'ayant point fait profession, épousa par contrat du 12 avril 1656, *Renée* de Beuil, fille de *Jean* sire de Beuil, comte de Marans, souverain de l'isle de Ré, baron de châteaux Vaujour & Saint-Christophe, seigneur de la Marchere, Vouvere, Espagné, & de *Françoise* de Montalais. Il eut de ce mariage *François* de Mesgrigny, comte de Marans, seigneur de Beuil, capitaine au régiment du roi, qui a épousé....., duquel mariage il a eu une fille, morte sans postérité; *Joseph*, de Mesgrigny, chevalier de Malte, décédé sans postérité; *Renée*; *Françoise*; & *Simone* de Mesgrigny, toutes trois mortes religieuses, & successivement prieures du prieuré de Foissy, ordre de Fontevrault, diocèse de Troyes; & *Marie-Louise* de Mesgrigny, qui épousa messire *Louis* de Broussel, marquis d'Ambonville, duquel elle eut *Nicole-Marie-Charlotte-Christine* de Broussel, dame d'Ambonville, decedée sans postérité en 1743.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VILLEBERTAIN.

IX. EUSTACHE de Mesgrigny, seigneur de Villebertain, Moussey, Bercenay, la Loge, second fils de JEAN de Mesgrigny, & de *Marie* de Pleure, fut d'abord président & lieutenant-général au bailliage & siége présidial de Troyes. Depuis Henri IV lui fit expédier le 17 août 1589, au camp de Clermont en Beauvoisis, des provisions de procureur général au parlement établi à Châlons. Après plusieurs tentatives inutiles pour faire rentrer la ville de Troyes sous l'obéissance de Henri IV, il eut enfin le bonheur d'y réussir. On a une relation intitulée: *Discours de l'entreprinse sur Troyes, à demi prinse par les hérétiques & henritiquement catholique; mais reprinse par la toute puissante miséricorde de Dieu, Dieu des Catholiques, & ce en moins d'une heure & demie, à la Diane.* A la suite de ce discours sont imprimées deux lettres interceptées, dans lesquelles on voit le plan de cette entreprise, & tous les ordres donnés par M. de Mesgrigny: cette relation fut imprimée dans le temps. Ayant tenté une expédition à la tête d'un détachement considérable le 17 septembre 1590, il pénétra dans la ville, mais il fut obligé de se retirer. Il épousa par contrat du 8 novembre 1571, *Simone* le Mairat, fille de *Louis* le Mairat, seigneur de Droup Saint-Basle, & de *Marie* Molé. Il eut de ce mariage JEROME de Mesgrigny, I du nom, seigneur de Villebertain, qui suit; *Nicolas* de Mesgrigny, abbé de Blasimont, aumônier du roi, nommé à l'évêché de Troyes: il est enterré dans la cathédrale de cette ville; *Marie* de Mesgrigny, femme de *Jacques* Vignier, baron de Villemaur, seigneur de S. Liébaut & maître des requêtes, conseiller d'état ordinaire & fondateur des Carmelites de Troyes, où ils sont enterrés; *Simone* de Mesgrigny, femme de *Pierre* le Noble, seigneur de Belley, conseiller au grand-conseil, président

& lieutenant-général à Troyes, & depuis conseiller d'état; *Louise* de Mesgrigny, religieuse à Foissy-lez-Troyes; *Marguerite* de Mesgrigny, religieuse à l'abbaye de Notre-Dame aux Nonains de Troyes; & *Louis* de Mesgrigny, mort sans postérité à l'âge de 23 ans.

X. JEROME de Mesgrigny, seigneur de Villebertain, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine d'une compagnie de chevaux légers & mestre de-camp, épousa le 15 février 1620, *Marguerite* Coiffart, fille d'*Edme* Coiffart, sieur de Marcilly, trésorier de France & général des finances, & d'*Edmée* le Gros de Vaubercey. Il eut de ce mariage, 1. NICOLAS de Mesgrigny, qui suit; 2. *Jean* de Mesgrigny, seigneur de Marcilly-le-Hayer, lieutenant général des armées du roi, ci-devant gouverneur de la citadelle de Tournai, directeur général des fortifications de Flandre & Hainaut, commandeur de l'ordre militaire de saint Louis, qui épousa *Marie-Catherine* de Tenremonde: il est mort sans postérité en 1720; & 3. *Simone* de Mesgrigny, femme de *Claude* Molé, seigneur de Villy-le-Maréchal.

XI. NICOLAS de Mesgrigny, de Villebertain, seigneur de Marcilly, enseigne des gendarmes de la reine Anne d'Autriche, & maréchal des camps & armées du roi, épousa le 15 février 1656, *Edmée-Georgette* de Reignier de Guerchi, fille de *Jacques* de Reignier de Guerchi, comte d'Aunay, & de *Marguerite* Spifame: d'où sont issus JACQUES-LOUIS de Mesgrigny, *chef de la branche des seigneurs* D'AUNAY, *dont il sera parlé-ci-après; Jean-Jérôme* de Mesgrigny, abbé commandataire de l'abbaye de Moirmont & seigneur de Villebertain, mort le 2 juillet 1725; FRANÇOIS de Mesgrigny, *chef de la branche des seigneurs de* SOULEAUX, *rapportée ci-après*; JEAN-NICOLAS de Mesgrigny, *chef de celle des seigneurs de* SAVOYE-VILLEBERTAIN, *aussi rapportée*; & *Laurence-Antoinette* de Mesgrigny, epouse d'*Antoine* de Monchaunin, comte de Marzac, décédée sans postérité en l'année 1707.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUNAY.

XII. JACQUES-LOUIS de Mesgrigny, fils aîné de NICOLAS de Mesgrigny, & de *Marguerite* Spifame, comte d'Aunay, épousa par contrat du 13 mars 1680, *Charlotte* le Prestre de Vauban, fille de *Sebastien* le Prestre de Vauban, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, & commissaire général des fortifications, & de *Jeanne* d'Aunay, dame d'Epigry. De ce mariage sont issus JEAN-CHARLES de Mesgrigny, qui suit; *Jeanne*, morte sans postérité; *Sebastien*, mort en bas âge; *Jean-Jerôme*, *Louis* & *Jean* aussi décédés en bas âge; *Pierre-Antoine*, seigneur de Marcilly, la Chaume, Servon & abbé dudit Servon, actuellement vivant; *Jean-Antoine* & *Jean-Louis*, morts chevaliers de Malte; & *Marie-Françoise*, épouse de *René* de Buffevant, marquis de Percey, décédée sans postérité.

XIII. JEAN-CHARLES de Mesgrigny, comte d'Aunay, actuellement lieutenant-général des armées de sa majesté & commandant pour le roi dans la Flandre maritime, a épousé par contrat du 13 septembre 1713, *Angélique-Cécile* Raguier de Poussey, fille d'*Anne* Raguier, marquis de Poussey, seigneur de Poussey, Esclavoles, Origny, & d'*Angélique* de Baieul. De ce mariage sont issus *Jean* de Mesgrigny, mort à l'âge de 21 ans, colonel du régiment de Vexin; *Marie-Edmée*, morte au berceau; & *Marie-Claire-Edmée*, mariée en 1738, à *Louis* le Pelletier de Rosambo, président à mortier au parlement de Paris. De ce mariage est issu *N.* ... le Pelletier, né en 1747.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SOULEAUX.

XII. FRANÇOIS de Mesgrigny, troisiéme fils de NICOLAS de Mesgrigny, & d'*Edmée-Georgette* de Reignier, seigneur de Souleaux & Saint-Pouanges, & vicomte de Troyes, a épousé *Magdeléne-Devise* de Neuvelet. De ce mariage sont issus *Jean-François* de Mesgrigny; *Louis-Joseph* de Mesgrigny, seigneur de Saint-Pouanges; *Nicolas-Emanuel* de Mesgrigny, seigneur de Fontaines; *Pierre* de Mesgrigny; & trois filles religieuses.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAVOYE-VILLEBERTAIN.

XII. JEAN-NICOLAS de Mesgrigny, quatriéme fils de NICOLAS de Mesgrigny, & d'*Edmée-Georgette* de Reignier, fut seigneur de Savoye & Chevillette, chevalier non profès de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, capitaine au régiment de Navarre. Il épousa par contrat du 7 octobre 1694, passé à Nevers, *Catherine* de Fradel, fille majeure de *Charles* de Fradel, seigneur du Louzac & de Chaligny en Bourbonnois, & d'*Anne* de Quincise. De ce mariage sont issus *Jeanne-Magdeléne* de Mesgrigny, religieuse à sainte Scholastique-lez-Troyes; *Edme-François* de Mesgrigny, chanoine de l'église de Troyes, décédé en 1716; *Jeanne-Charlotte* de Mesgrigny, épouse de *Charles-Bonaventure* Huot, gentilhomme de Franche-Comté; *Catherine-Nicole* de Mesgrigny, religieuse à sainte Scholastique-lez-Troyes; PIERRE-FRANÇOIS de Mesgrigny, qui suit; & *Marie-Angélique* de Mesgrigny, décédée sans postérité en 1735.

XIII. PIERRE-FRANÇOIS de Mesgrigny, vicomte de Troyes, seigneur de Villebertain, Moussey, Briel, Saint-Benoît-sur-Seine, la Chapelle-Saint-Luc, Bouilly, Villetard & Courgeraine en partie, a épousé 1°. *Louise* le Courtois, de laquelle il a eu *Anne-Françoise-Louise* de Mesgrigny, née le 9 décembre 1733: 2°. par acte du 21 novembre 1741, *Marie-Anne-Louise* le Febvre de S. Benoît, fille de *Nicolas* le Febvre, seigneur de S. Benoît, la Chapelle-S. Luc, lieutenant-général d'épée au bailliage de Troyes, & de *Marie-Anne* le Courtois, sœur de M. le Courtois, conseiller au parlement de Paris. Il a de ce mariage, *Françoise-Nicole* de Mesgrigny, née le 21 avril 1743; *Antoinette-Louise* de Mesgrigny, sœur jumelle de la précédente, décédée en 1743; *Louis-Marie* de Mesgrigny, né le 21 avril 1744; *Jean-Charles-Louis* de Mesgrigny, né le 29 août 1745, reçu chevalier de l'ordre de saint Jean de Jérusalem par bref du 6 janvier 1746; & *Pierre-Antoine-Charles* de Mesgrigny, né le 22 avril 1747. L'écusson des armes de cette maison est d'*argent au lion de sable*.

MESIE, *cherchez* MŒSIE.

MESIUS, *cherchez* QUINTIN MESIUS.

MESKIRK, petite ville du comté de Furstemberg en Souabe. Elle est assez jolie, porte le titre de baronie, & est située sur une petite riviere, à cinq ou six lieues d'Uberlingen, du côté du nord. * Mati, *dict.*

MESMES, château & forteresse, célebre par son antiquité, situé dans le diocése de Bazas, rétabli & fortifié au commencement du XIII siécle, par AMANIEU de Mesmes.

MESMES, famille noble & ancienne, originaire de la province de Béarn, a produit plusieurs grands hommes illustres par leur capacité, par leurs dignités, & par les services importans qu'ils ont rendus à nos rois & à l'état. Le premier de ce nom, dont on a connoissance, est AMANIEU de Mesmes, qui souscrivit, selon l'usage de ce

temps-là, à une donation faite l'an 1219, à l'hôpital de Bessal, par Renaud-Guilhem de Mazerolles: on lit au bas de cet acte, *Amanevus de Mames, Miles*, que l'on traduit *Amanieu de Mesmes, chevalier*. On prétend qu'un cadet de cette famille, attaché aux rois d'Angleterre, dans le temps qu'ils possédoient la Guienne, s'étoit établi en Angleterre dans le comté de Northumberland dès l'an 1200, & que sa postérité y a conservé le nom & les armes de Mesmes, jusqu'à *N.* de Mesmes, gouverneur de Barwick l'an 1567, qui mourut sans avoir été marié.

On trouvera après AMANIEU, PIERRE, *Guillaume*, & RAIMOND de Mesmes. Pierre est qualifié *Dominus*, dans un ancien registre d'hommages rendus par la noblesse du bailliage de Roquefort l'an 1273. *Guillaume* de Mesmes fut premier chapelain du roi saint Louis, ainsi qu'on l'apprend d'un ancien manuscrit en vélin, enrichi de miniatures, où on lit ces mots: *Ce livre fut au roi saint Louis, qui en la fin de ses jours le donna à Messire Guillaume de Mesmes, son premier chapelain.* Ce pseautier passa depuis dans la bibliothèque des rois d'Angleterre, d'où il est revenu dans celle de MM. de Mesmes où il est conservé comme un monument de l'antiquité de leur famille. RAIMOND de Mesmes, avoit épousé *Laure* de Marsan, comme il paroît par l'aveu rendu par cette dame, étant veuve l'an 1287, au roi d'Angleterre, comme duc de Guienne. On lui donne pour fils PIERRE de Mesmes, qui se trouve nommé le premier à la tête de la noblesse de son bailliage, dans l'acte d'hommage d'Eléonore de Foix, vicomte de Béarn & de Marsan, en date de l'an 1343. L'original de cet aveu est conservé au trésor des chartes du roi à Pau. On y voit que ce Pierre est qualifié Mossen de Mesmes: on le dit pere de ROGER de Mesmes, qualifié dans le contrat de mariage d'*Arnaud* de Mesmes son fils, passé l'an 1379: *Molt naut Roger de Cosdun, cavalier seigneur de Mesmes*, c'est-à-dire, *très-noble Roger de Cosdun, chevalier, seigneur de Mesmes.* ARNAUD de Mesmes, fils de ROGER, épousa le 9 août 1379, *Angline* de Mioffens, fille de *Guichard* baron de Mioffens, chevalier, & de noble dame *Anne* de Clermont, qui donnerent pour dot à leur fille, 3000 florins d'or d'Aragon. De cette alliance vint BERTRAND de Mesmes, chevalier, seigneur de Caixchen, qui épousa *Jeanne* de la Barthe. De ce mariage sortirent ARNAUD, *Pierre* & *Jacques* de Mesmes. Bertrand de Mesmes, leur pere, par son testament fait le 11 janvier 1440, institua Arnaud son héritier universel, & donna mille florins d'or à ses deux cadets, pour leur légitime. ARNAUD de Mesmes, II du nom, chevalier, seigneur de Caixchen, continua la postérité. Il épousa *Catherine* de Lassus, sœur d'*Etienne* de Lassus, seigneur de Canenx, ainsi qu'il est justifié par le testament de Bertrand de Mesmes son pere.

GEORGE de Mesmes, chevalier, seigneur de Caixchen, de Lusson & de Brocas, issu de ce mariage, épousa le 4 juin 1480, *Marguerite* de Cauna, fille de *Bernard*, seigneur de Cauna, chevalier d'une grande & illustre maison de Guienne, fondue en celle d'Andoins & de Caupenne, & de *Jeanne* de Beaumont, issue des Beaumonts, connétables héréditaires du royaume de Navarre, & qui sortoient d'un bâtard légitimé de la maison royale de Navarre. De ce mariage naquirent JEAN-JACQUES de Mesmes, qui continua la branche aînée; *George* de Mesmes, seigneur de Guedes; DOMENGE de Mesmes, *tige de la branche de* MESMES-RAVIGNANT, *dont il sera parlé ci-après*; & *Pierre* de Mesmes, chevalier, chambellan du roi de Navarre, seigneur de Monstroo, d'Arget, de Siran, & de Montégut; comme il est justifié par une transaction qu'il fit avec Jean-Jacques & Domenge de Mesmes, ses freres cadets, de l'an 1527, & par l'hommage qu'il rendit au roi de Navarre l'an 1538.

JEAN-JACQUES de Mesmes, I du nom, chevalier, seigneur de Roissi, & de Cantiers en France, de Gengor, Brocas, Lusson en Béarn, né au septiéme mois de la grossesse de sa mere le 11 mai 1490, est le premier de sa famille qui vint s'établir à Paris. Il consacra les premieres années de sa vie à l'étude des belles lettres. Il passa ensuite à la jurisprudence, & il y fit de si grands progrès, qu'il n'avoit pas 20 ans qu'il fut trouvé capable de professer les loix dans l'université de Toulouse. Philippe Décius, André Alciat, & les plus savans jurisconsultes, alloient souvent l'entendre. Il étoit l'ami de tous les gens de lettres: il devint depuis leur protecteur, qualité héréditaire dans cette famille. Catherine de Foix, reine de Navarre, lui donna une place dans son conseil, & le fit intendant de ses maisons & affaires, dans le maniment desquelles il fit paroître tant de capacité, que cette princesse l'envoya en qualité de son député à l'assemblée de Noyon, pour revendiquer cette partie de la Navarre, dont les Espagnols s'étoient emparé. Cela le fit connoître à François I. Il le fut encore mieux, par le refus généreux qu'il fit de la charge d'avocat général au parlement de Paris, dont ce prince vouloit dépouiller Jean de Ruzé, pour l'en revêtir. Jean-Jacques de Mesmes protesta qu'il n'accepteroit jamais la place d'un homme de bien, & qui servoit utilement son roi & sa patrie: il eut même de la peine à se résoudre peu après à accepter la charge de lieutenant civil au châtelet de Paris, quoique vacante, & il n'en reçut les provisions, qu'à condition qu'il lui seroit permis de partager ses services entre son prince naturel & son prince adoptif; & il continua de prend resoin des intérêts du roi de Navarre à la cour. Ce même attachement pour la maison royale de Navarre, lui fit faire différens voyages en qualité d'ambassadeur en Allemagne, en Suisse & en Espagne. Ces ambassades accrurent sa réputation, & l'estime que le roi François I faisoit de ce grand magistrat. Ce prince, pour l'approcher de sa personne, le fit maître des requêtes l'an 1544. Il fut depuis nommé premier président du parlement de Normandie; mais Henri II, successeur de François I, le retint dans son conseil. Ce fut lui qui négocia le mariage de Jeanne d'Albret, fille du roi de Navarre, & unique héritiere de ses états, avec Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, & il fut le ministre d'une alliance, qui a mis une couronne dans la maison de Bourbon, & donné à la France pour roi Henri *le Grand*. C'est ce qu'on apprend par son testament, fait le 9 juin 1549. Il en fit un second le 2 juin 1560, dans lequel on trouve une preuve bien singuliere de son attachement à la religion catholique: il prive par ce dernier testament, ses enfans de la succession de ses biens, s'ils changent de religion, & en ce cas il nomme le roi pour son héritier, & il le prie de faire remettre par ses officiers la quatriéme partie des biens qu'il a en Gascogne, entre les mains de deux de ses plus proches parens, qui se trouveront alors dans cette province, de son nom & armes, pour en faire des aumônes, & employer ce legs en œuvres pieuses dans le pays même où ces biens sont situés; mais cette précaution fut inutile, & ses enfans ne furent pas moins les héritiers de la pureté de sa foi, que de ses autres grandes qualités. Il mourut le 23 octobre 1569,

âgé de 79 ans. Il avoit épousé 1°. l'an 1530, *Nicole* Hennequin, morte le 17 janvier 1554, (suivant la nouvelle computation,) fille de *Christophe* Hennequin, doyen du parlement, ambassadeur en Suisse, désigné premier président, & de *Bonne* Conraud. De cette alliance sortirent HENRI de Mesmes, chevalier, seigneur de Roissi, &c. qui suit; *Jean-Jacques*, seigneur des Arches & de Langle, maître des requêtes, & président au grand-conseil, pere d'un autre *Jean-Jacques* de Mesmes, seigneur des Arches, président en la chambre des comptes, mort sans postérité; *Jean-Gabriel* de Mesmes conseiller au Parlement de Paris; *Antoinette* de Mesmes, femme de *François* d'Elbene, seigneur de l'Espine; & *Adrienne* de Mesmes, dame d'Oni. Jean-Jacques de Mesmes étant veuf de sa premiere femme, s'étoit remarié le 12 septembre 1555, avec *Jeanne* le Pere, morte le 13 novembre 1571, fille de *Gerard* le Pere, sieur de Saint-Marc, & de Leau en Valois, avocat au parlement, & de *Marie* l'Esbahi; mais il ne sortit aucune postérité de ce second mariage.

HENRI de Mesmes, I du nom, chevalier, seigneur de Roissi, &c. donna un nouvel éclat à son nom, & un grand homme à l'état. Il fut fils d'un homme illustre. Henri, à l'exemple de son pere, cultiva les sciences & les belles lettres, & comme lui, il fut l'ami ou le protecteur des plus savans hommes de son siécle. MM. de Foix & Pibrac, Adrien Turnebe, & Denys Lambin, furent ses compagnons d'étude; & ce dernier lui dédia depuis ses observations sur Ciceron, dont il avoue dans son épître dédicatoire, qu'il lui est redevable de la meilleure partie. Henri excella sur-tout dans la jurisprudence; & à l'âge de 16 ans, il professoit le droit à Toulouse, avec l'applaudissement du public. A l'âge de 20 ans, & en l'an 1552, il fut conseiller à la cour des aides, où il ne fit que passer; la même année 1552, conseiller au grand-conseil, & maître des requêtes l'an 1553, en survivance de Jean-Jacques de Mesmes son pere. Le roi Henri II le nomma trois ans après, & en l'an 1556, pour podestat ou chef des armes & de la justice dans les états de la république de Sienne, qui s'étoient mis sous la protection de la couronne de France. Henri ne fut pas moins excellent capitaine qu'habile magistrat; & pendant l'absence de Montluc, qui étoit allé joindre François, duc de Guise, au siége de Civitelle, dans le royaume de Naples, il forma un petit corps d'armée de différentes garnisons, avec lequel il se mit en campagne, & reprit plusieurs villes, & un grand nombre de châteaux fortifiés, dont les Espagnols s'étoient emparés; & il se trouva chargé en même-temps de différentes négociations avec le pape, & d'autres souverains d'Italie, où il réussit à la satisfaction du roi son maître, & des princes avec lesquels il traita. A son retour en France, il fut fait conseiller d'état, puis chancelier du royaume de Navarre, garde du trésor des chartes, & enfin chef & surintendant de la maison, conseil, affaires & finances de la reine Louise, épouse de Henri III. Sa mauvaise santé l'avoit empêché d'accepter l'ambassade de Vienne, à laquelle il avoit été nommé, & dont même il dressa toutes les instructions. Il fut depuis chargé, avec le maréchal de Biron, d'une négociation plus difficile avec les Huguenots, d'où s'ensuivit la paix de l'an 1570, dite *la paix boiteuse & mal assise*, de sa courte durée, & par rapport au maréchal de Biron, qui étoit boiteux, & à Henri de Mesmes, qu'on nommoit *M. de Mal assise*, d'une terre dont il étoit seigneur. Ses ambassades, les affaires publiques, & celles du cabinet, ne l'empêcherent point de cultiver toujours avec soin les belles lettres. Nous en trouvons les preuves dans des poësies de Dorat & de Passerat, dont il fut le protecteur. MM. de Sainte-Marthe nous ont laissé un éloge historique de Jean-Jacques, & de Henri de Mesmes. Ce dernier mourut l'an 1596. Il avoit épousé par dispense, dès le 3 juin 1552, *Jeanne* Hennequin, sa cousine au troisiéme degré, fille d'*Oudard*, seigneur de Boinville, maître des comptes à Paris, & de *Jeanne* Michon. De ce mariage naquirent JEAN-JACQUES de Mesmes, qui suit; & *Judith* de Mesmes, qui épousa *Jacques* Barillon, seigneur de Manci, conseiller au parlement. Henri de Mesmes fut inhumé auprès de son pere, dans leur chapelle, dans l'église des Augustins de Paris; & le seigneur de Roissi, son fils, lui fit dresser cette épitaphe.

DEO OPTIMO MAXIMO.

Memoriæ quietique perpetuæ Henrici Memmii, clarissimi viri, ab interioribus aulæ consiliis Navarrais, regis & reginæ cancellarii, inter arma civilia pro regni salute, legationibus fideliter obitis, de patria bene meriti, concordiæque autoris & vindicis, litterarum patroni, eximiis moribus, artibus, instructi, ingenio, judicio, eloquentiâ præstantissimi; cujus nomen, utriusque linguæ doctissimorum hominum scriptis celeberrimum, à nemine tamen satis pro dignitate laudatum: hunc pietatis ergo tumulum Joannes-Jacobus Memmius, libellorum supplicum in regia magister, patri incomparabili filius mærens posuit. Vixit annos LXV, obiit Kalendis sextilibus anno à Virginis partu 1596.

Autorem pacis te pax æterna sequatur.

JEAN-JACQUES de Mesmes, II du nom, chevalier, seigneur de Roissi, fils unique de HENRI de Mesmes, & de *Jeanne* Hennequin, fut élevé dans les belles lettres, par le soin de son illustre pere, & sous la conduite d'un excellent précepteur, Jean Passerat. Il passa ensuite successivement par les charges de conseiller au parlement, l'an 1583; de maître des requêtes l'an 1594; de conseiller d'état, l'an 1600. Il fut appellé au conseil de la direction des finances l'an 1613, au conseil des dépêches la même année; & mourut doyen de tous les conseils le dernier jour d'octobre 1642. Il avoit épousé le 25 août 1584, *Antoinette* de Grossaine, fille unique de *Jerôme* de Grossaine, seigneur d'Irval, d'Avaux, de Breuil, de Besancourt & de Bellefontaine, vicomte de Vandeuil, lieutenant général au siége présidial de Reims, & de *Perrette* Barthelemi. Le roi érigea la terre & seigneurie d'Avaux en titre de comté l'an 1638, en faveur de Jean-Jacques de Mesmes, *& en considération*, dit ce prince dans ses lettres, *des grands & recommandables services rendus à ses couronnes de France & de Navarre, par les défunts seigneurs de Mesmes, tant dedans que dehors le royaume, notamment au feu roi, par le feu seigneur de Roissi, chancelier de Navarre, & premier conseiller d'état de France, & à présent par ledit seigneur de Roissi son fils, premier & plus ancien conseiller en tous ses conseils.* Ces lettres furent vérifiées en la chambre des comptes & au parlement, le 4 août 1648. Du mariage de JEAN-JACQUES de Mesmes sortirent trois fils & deux filles, qui furent HENRI, II du nom, chevalier, seigneur de Roissi, qui suit; *Claude* de Mesmes, chevalier, comte d'Avaux, *dont on trouvera un article séparé:* & JEAN-ANTOINE de Mesmes, seigneur d'Irval, *qui a continué la postérité; Jeanne* de Mesmes, mariée l'an 1615, à *François* Lambert, seigneur d'Herbigni, maître des requêtes, puis conseiller d'état; & *Judith* de Mesmes, mariée le 4 novembre 1618, à *Maximilien* de Belleforière,

chevalier, seigneur de Soyecourt, marquis de Guerbigni, comte de Tilloloi & de Tupigni, gouverneur de Corbie, & lieutenant pour le roi au gouvernement de Picardie.

HENRI de Mesmes, II du nom, chevalier, marquis de Moigneville & d'Esverli, seigneur de Roissi, de Balagni, Maurup, Brai-sur-Seine, Pargni, &c. fut reçu conseiller, l'an 1608, lieutenant civil, l'an 1613. Il se trouva l'année suivante aux états du royaume tenus à Paris, assista l'an 1617, à l'assemblée des notables convoquée à Rouen, fut élu prevôt des marchands l'an 1618, & continué dans le même emploi l'an 1620. Le roi, après l'avoir fait passer par ces différentes charges, comme par autant de degrés d'honneur, l'éleva l'an 1627, à la dignité de président à mortier qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée l'an 1650, avec autant d'intégrité, que d'attachement pour le service de nos rois. Il avoit épousé 1°. par traité du 1 juin 1621, *Jeanne* de Montluc, veuve de *Charles* d'Amboise, marquis de Renel & de Bussi, & fille de *Jean* de Montluc, seigneur de Balagni, prince de Cambrai, maréchal de France, & de *Renée* d'Amboise, morte sans enfans le 3 janvier 1638 : 2°. le 30 décembre 1639, *Marie* des Fossés, veuve de *Gilles* de Saint-Gelais, marquis de Lansac, morte le 21 août 1661, fille unique & héritiere de *Gabriel*, seigneur des Fossés, d'Epone, marquis d'Esverli, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Lorraine, & des villes & citadelles de Montpellier, Nanci, Verdun, &c. & de *Magdeléne* du Val-de-Fontenai, de laquelle il eut, *Jean-Jacques* de Mesmes, né l'an 1643, mort jeune; *Antoinette-Louise* de Mesmes, mariée l'an 1655, à *Louis-Victor* de Rochechouart, duc de Vivonne, prince de Tonnai-Charente, &c. pair & maréchal de France, général des galeres, gouverneur de Brie & de Champagne, & viceroi de Sicile, morte le 10 mars 1709; & *Jeanne-Thérèse* de Mesmes, religieuse de Sainte Marie à Chaillot.

JEAN-ANTOINE de Mesmes, troisiéme fils de JEAN-JACQUES de Mesmes, & d'*Antoinette* de Grossaine, seigneur d'Irval, de Cramayel, de Breuil, de Lageri, vicomte de Vandeuil & de Hourges, continua la postérité. Il fut reçu conseiller au parlement de Paris l'an 1621, maître des requêtes l'an 1627, conseiller d'état, & enfin président à mortier au parlement de Paris, l'an 1651, après la mort de Henri de Mesmes son frere aîné : il mourut le 23 de février 1673, âgé de 75 ans. Il avoit épousé *Anne* Courtin, fille de *François* Courtin, chevalier, seigneur de Brusselles, baron de Givri, &c. maître des requêtes, & conseiller d'état, & de *Jeanne* Lescalopier, dont il eut JEAN-JACQUES de Mesmes, comte d'Avaux, qui suit; *Henri* de Mesmes, abbé de la Valroi, mort l'an 1658; *Claude* de Mesmes, chevalier de Malte, abbé de la Valroi & de Hambye, mort l'an 1671; *Jean-Antoine* de Mesmes, comte d'Avaux, *dont il sera parlé ci-après;* & *Antoinette* de Mesmes, religieuse Carmélite.

JEAN-JACQUES de Mesmes, III du nom, comte d'Avaux, vicomte de Neufchâtel, & seigneur de Cramayel, fut successivement conseiller au parlement, maître des requêtes, conseiller d'état, président à mortier, prevôt, grand-maître des cérémonies des ordres du roi, & un des quarante de l'académie françoise, également digne de ces différens emplois, par la profonde connoissance qu'il avoit des belles lettres, de la jurisprudence, & des affaires d'état. Il mourut le 9 de janvier 1688. Il avoit épousé le 8 mars 1660, *Marguerite* Bertrand de la Baziniere, fille de *Macé* Bertrand, seigneur de la Baziniere, prévôt & grand-maître des cérémonies de l'ordre du saint Esprit, & de *Françoise* de Barbezieres Chemerault, morte en octobre 1688. De son mariage avec cette dame, sont sortis JEAN-ANTOINE de Mesmes, qui suit; *Henri* de Mesmes, né l'an 1666, licencié de Sorbonne, abbé de la Valroi, de Hambye, prieur de saint Denys de l'Estrée, & de S. Pierre d'Abbeville, mort le 6 mai 1721; *Marie-Thérèse* de Mesmes, née l'an 1668, mariée l'an 1683, à *François* de la Roche, marquis de Fontenille; *Judith-Amasie* de Mesmes, née l'an 1672, religieuse Ursuline à sainte Avoye l'an 1693; & *Jean-Jacques* de Mesmes, né le 23 avril 1675, reçu chevalier de S. Jean de Jérusalem le 12 avril 1676, capitaine de la patrone de Malte l'an 1706, commandeur de Sommereu, grand-croix de grace dudit ordre, & ambassadeur de cet ordre en France en 1715, mort à Paris le 2 février 1741, dans la 66 année de son âge.

JEAN-ANTOINE de Mesmes, comte d'Avaux, sire de Cramayel, Brie-Comte-Robert, marquis de Saint-Etienne, vicomte de Neufchâtel, &c. né le 18 novembre 1661, substitut de M. le procureur général l'an 1679, conseiller au parlement en décembre 1687, président à mortier en mars 1688, prévôt & grand-maître des cérémonies des ordres du roi, par la démission de M. d'Avaux son oncle, en septembre 1703, l'un des quarante de l'académie françoise l'an 1710, fut nommé premier président du parlement de Paris le 5 janvier 1712, & mourut subitement le 23 août 1723, âgé de 61 ans, universellement regretté, tant à cause de la prudence, que de l'intégrité avec lesquelles il exerçoit sa charge; ce qui lui avoit acquis une estime générale. Il avoit épousé le 13 mai 1695, *Marie-Thérèse* Feydeau, fille de *Denys* Feydeau, seigneur de Brou, président au grand-conseil, & de *Marie-Anne* Voisin de la Noiraye, décédée le 29 janvier 1705, dont il a eu, *Marie-Anne-Antoinette*, née le 15 mai 1696, mariée le 14 décembre 1720, à *Gui* de Durfort, duc de Lorge; & *Henriette-Antoinette*, née le 29 avril 1698, mariée le 7 août 1715, à *Louis* de Gélas de Leberon, marquis de Lautrec, &c.

MESMES (Claude de) second fils de JEAN-JACQUES de Mesmes, & d'*Antoinette* de Grossaine, connu sous le nom de comte d'*Avaux*, dont le nom est si célébre dans toute l'Europe, qu'il suffit seul pour faire tout son éloge, ambassadeur, plénipotentiaire, ministre, surintendant des finances, commandeur des ordres du roi; & un de ces hommes rares que Dieu fait naître pour le bonheur des souverains, & la félicité de leurs peuples. Il commença à se former dans les affaires au grand-conseil, où il fut reçu en qualité de conseiller aussitôt que son âge le permit. Il fut depuis maître des requêtes, & conseiller d'état, dont il prêta le serment le 7 août 1623. Le roi, quatre ans après, en l'an 1627, l'envoya à Venise en qualité d'ambassadeur; il fut ensuite avec la même qualité à Rome, à Mantoue, à Florence & à Turin. De-là il reçut ordre de passer en Allemagne, où il vit la plupart des princes de l'empire; & à son retour, il rendit si bon compte de ses négociations, que le roi le renvoya peu après en Danemarck, en Suéde & en Pologne. On sait les grands succès qu'il y eut : son nom est resté en vénération chez tous les princes du Nord; & la trève qu'il ménagea entre la Suede & la Pologne, ne fut, pour ainsi dire, que comme un essai du traité des préliminaires pour la paix générale, qu'il signa à Hambourg l'an 1642, & qui fut depuis consommé par son habileté à Munster & à Osnabruck. La réputation si bien établie de son exacte

exacte probité, lui attiroit la confiance des ministres étrangers qui négocioient avec lui : sa parole valoit un serment ; & il fit voir dans tout le cours de sa vie, que la piété & la politique n'étoient pas incompatibles. Quoique sans cesse occupé aux plus grandes affaires de l'Europe, il trouvoit encore du temps pour le commerce qu'il entretenoit avec les gens de lettres. A l'exemple de ses ancêtres il en fut toujours l'ami & le protecteur : & les lettres si enjouées, & en même temps si remplies d'érudition du célebre Voiture, feront passer cette vérité à la postérité avec le souvenir de ses bienfaits. Ce grand homme survécut peu de temps après la conclusion du traité de Munster : il revint à Paris, & mourut sans alliance le 19 novembre 1650.

M. le prieur Ogier qui l'avoit accompagné dans ses ambassades, en qualité d'aumônier & de prédicateur, consacra à sa mémoire un excellent éloge, à la fin duquel on lit cette épitaphe.

Clarissimo & illustrissimo Claudio Memmio, comiti Avauxio, utriusque torquis equiti, supremo ærarii præfecto, singulari in Deum pietate & religione, in regg. & patriam fide & charitate, in litteratos & pauperes humanitate & beneficentia viro, senatori consult ss. oratori eloquentiss. legato prudentiss. Italiæ, Sueciæ, Poloniæ, Germaniæ, atque adeo suæ Galliæ, ni prava consilia obstitissent, pacificatori, cùm jam sæculum desereret, sæculo feliciter erepto : Franc. Ogerius legationis monaster continuus & ecclesiastes mitiss. & beneficentiss. patrono grati animi monumentum posuit modicum & mansurum.

Anno CIƆ. IƆC. L.

MESMES (Jean-Antoine de) quatriéme fils de JEAN-ANTOINE de Mesmes, & d'*Anne* Courtin, comte d'Avaux, seigneur de Roissi, marquis de Givri, hérita, comme par succession, avec le nom illustre d'Avaux, des grandes qualités de Claude de Mesmes son oncle : il eut les mêmes emplois & les mêmes talens, fut conseiller au parlement, puis maître des requêtes, conseiller d'état, commandeur, grand-prevôt & maître des cérémonies des ordres du roi. Il fut envoyé à Venise en l'année 1671, en qualité d'ambassadeur extraordinaire : il y résida jusqu'en 1674. Le roi le choisit l'année suivante pour un de ses plénipotentiaires à la paix de Nimegue, qu'il conclut heureusement. Il fut envoyé quelque temps après en Hollande avec le titre d'ambassadeur ; il y ménagea une trève l'an 1684, avec l'Espagne, par laquelle Luxembourg fut cédé au roi. La guerre l'ayant fait revenir en France l'an 1688, le roi le nomma l'année suivante pour son ambassadeur extraordinaire auprès de Jacques II, roi d'Angleterre, qui étoit alors en Irlande. L'an 1692, il fut envoyé en Suéde avec la même qualité d'ambassadeur, & il y travailla utilement aux préliminaires de la paix, qui fut conclue depuis à Riswick. Enfin, après avoir renouvellé les anciens traités d'alliance entre la France & la Suéde, il passa pour la seconde fois en Hollande, d'où la guerre, causée pour la succession d'Espagne, le fit revenir, & il mourut à Paris le 11 février 1709, âgé de 69 ans.

MESMES (Domenge de) écuyer, seigneur de Ravignan, troisiéme fils de GEORGES de Mesmes, chevalier, seigneur de Caixchen, de Lusson, de Brocas, &c. & de *Marguerite* de Cauna, a fait la branche de MESMES-RAVIGNAN, comme il est prouvé par une transaction du 6 avril 1527, par laquelle noble *Jean-Jacques* de Mesmes, conseiller & intendant de la maison du roi & de la reine de Navarre, céde à noble *Domenge* de Mesmes, écuyer, sénéchal du Mont-de-Marsan, les terres & seigneuries de Brocas & de Lusson, pour tous les droits qu'il pouroit prétendre dans la succession de noble *Georges* de Mesmes, & de *Marguerite* de Cauna leur pere & mere : cet acte fait en présence de noble *Pierre* de Mesmes, leur frere, écuyer, seigneur de Monstroo, chambellan du roi de Navarre, & reçu par le Maupin & Battonneau, notaires au châtelet de Paris. On trouve au trésor des chartes du roi à Pau, le dénombrement des fiefs de Ravignan, de Lusson & de Brocas, fourni le 25 février 1538, par noble *Domenge* de Mesmes, sous la redevance d'un fer de lance, & d'un collier de levrier. De *Domenge* de Mesmes-Ravignan, & de *Jeanne* de la Cassagne sa femme, sortit PIERRE de Mesmes-Ravignan, conseiller de rapport du royaume de Navarre, suivant qu'il est justifié par ses provisions en date du 7 mars 1561, signées Antoine & Jeanne, & sur le repli, *de Teltret*, & scellées. Il fut depuis, en l'année 1582, élevé à la dignité de premier président de la cour souveraine de Pau, par lettres signées *Henri*, & sur le repli *de Mazelieres*, & scellées : enfin Henri *le Grand*, roi de Navarre, étant parvenu à la couronne de France, l'honora du titre de conseiller d'état le 21 février 1598, par lettres signées *Henri*, contresignées *de Neuville*, & scellées. Il avoit épousé *Roquete* de Parage, fille de *Saranzot* de Parage, & de *Jeanne* de Maumoura ; & de cette alliance sont sortis *Jean* de Mesmes, seigneur de Pacience, gouverneur du Mont-de-Marsan ; & JOSEPH de Mesmes, seigneur de Ravignan & de Lusson, qui a continué la postérité. Il rendit hommage au roi le 17 septembre 1613, pour la maison noble de Ravignan, mouvante du comté de Marsan : cet acte est signé de *Serres*. Il avoit épousé par contrat du 11 novembre 1603, *Jeanne* de Vignoles, fille de noble *Jacques* de Vignoles, seigneur de Fressillon, & de *Jeanne* de Payane, dame de Labatut, dont il eut *Bertrand* & ALCIBIADE de Mesmes, qui a continué la postérité. Il rendit hommage au roi l'an 1666, des terres de Ravignan, de Perquier & de Lusson, mouvantes du comté de Marsan. L'année suivante 1667, il fit ses preuves de noblesse pardevant M. Pelot, maître des requêtes, intendant de justice ès généralités de Guienne, prouva qu'il étoit descendu au quatriéme degré de DOMENGE de Mesmes, & de *Marguerite* de Cauna ; déclara qu'il reconnoissoit pour aîné & chef de son nom & armes, messire JEAN-ANTOINE de Mesmes, président au parlement de Paris. Le roi, l'an 1682, honora ALCIBIADE de Mesmes, baron de Ravignan, de la charge de sénéchal & de gouverneur du Mont-de-Marsan, & pays en dépendant, & il mourut en 1687. Il avoit épousé le 6 septembre 1667, *Marie* d'Arrac-de-Vignes, fille de *François* d'Arrac-de-Vignes, seigneur & baron de Saulle, & de *Jeanne* d'Arrest, d'où sont sortis, JOSEPH de Mesmes-de-Ravignan, né & baptisé le 4 février 1670, & reçu page du roi dans la petite écurie au mois de novembre 1687, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, sénéchal de Marsan, maréchal des camps & armées du roi, inspecteur général d'infanterie, puis lieutenant général des armées du roi, mort à Straubingen en Baviere, le 15 de mai 1742 : il avoit épousé l'an 1712, *Marie-Albertine* Racine, fille de *Michel* Racine, écuyer, receveur général des finances d'Alençon, & de *Petronille* Vanderlinde ; & *N.* de Mesmes, chevalier de Ravignan, colonel d'infanterie. * *Voyez* de Thou ; *hist. éloges de* Sainte-Marthe ; Ogier, *actions publiques ; Poësies de* Passerat ; Blanchard, *hist. des présidens ;* le pere Anselme, *des grands officiers de la couronne ; additions de* Le Laboureur ; *additions aux mémoires de Castelnau, &c.* Imhof, *nobiliaire de France.*

MESMIN (Saint) ou MAXIMIN, second abbé de Mici, étoit neveu du prêtre Eufpice de Verdun, que Clovis avoit retenu auprès de sa personne, après qu'il eut réconcilié avec ce prince la ville de Verdun. Eufpice ayant accompagné Clovis jusqu'à Orléans, lui demanda permission de se retirer dans un lieu appellé *Mici*, sur le ruisseau du Loiret au-delà de la Loire. Clovis lui fit bâtir un monastere, où il se retira l'an 508, avec saint Mesmin & quelques autres disciples. Il les gouverna pendant deux ans, & après sa mort son neveu saint Mesmin lui succéda. Ce dernier mourut le 15 décembre l'an 520. C'est à présent une abbaye à une lieue & demie au-dessous de la ville d'Orléans. * *Anonym. apud* Mabillon. Baillet, *vies des saints, au 15 décembre, jour de la fête du saint.*

MESNARDIERE (Hippolyte-Jule Pilet de la) *cherchez* MENARDIERE.

MESNIL (Jean-Baptiste du) avocat du roi au parlement, naquit à Paris le 29 septembre 1517. Il étoit fils de *Jean* du Mesnil, *procureur en la cour, & commis au greffe des requêtes du palais.* Jean étoit du pays Chartrain & de famille noble, à ce que l'on prétend dans la vie de son fils, citée à la fin de cet article, & il avoit épousé une sœur de M. Rémond, président au parlement de Rouen, qui fut mere de celui dont il s'agit dans cet article. M. du Mesnil naquit avec une complexion extrêmement foible & délicate. S'étant un peu fortifié en croissant, on le mit chez un chapelain de la Sainte-Chapelle, d'où il alloit au collége de Bourgogne. Il demeura ensuite chez M. Rémond son oncle, continuant toujours d'aller aux leçons publiques, dont il profita si bien, que dès sa premiere jeunesse, il fit diverses compositions en prose & en vers qui furent applaudies. A l'âge de dix-sept ans il alla étudier le droit à Orléans d'abord, & ensuite à Poitiers. Après son retour, il suivit le barreau, & se maria avec la fille de M. Moreli, médecin du roi. Sa réputation s'étendant chaque jour, & ayant la protection du connétable de Montmorenci & du cardinal de Châtillon, il fut fait avocat du roi, n'étant encore qu'environ dans la trente-huitiéme année de son âge. Miraumont en son livre des *Justices de l'enclos du palais*, titre *du Parquet*, dit que ce fut le 20 août 1556, qu'il succéda dans cette place à M. Gilles Bourdin, *fait avocat du roi, clerc;* ce qui revient à peu près à l'année de son âge que l'on vient de marquer. L'auteur de sa vie le représente depuis ce temps-là comme un homme toujours occupé de l'étude & de ses fonctions, comme l'oracle du palais, le plus ferme appui de la justice, & le juge en même temps le plus intégre, le plus désintéressé & le plus éclairé. Il le prouve par différens faits qu'il seroit trop long de rapporter, & que l'on peut voir aisément dans son ouvrage. Dès 1554 il s'étoit trouvé aux grands jours de Poitiers, où il s'étoit acquis une estime universelle. Depuis qu'il fut avocat du roi, cette estime ne faisant que croître; « il faisoit, *dit l'auteur de sa vie*, tous les ar» rêts de l'audience, & ses conclusions étoient » presque toujours suivies. Il s'étoit déclaré, ajou» te-t-il, le patron & l'avocat des pauvres & des » opprimés, & se trouvoit à tous les bureaux où » l'on traitoit les affaires des premiers. Il ne se » dressoit aucun édit, ni rien de conséquence au » conseil du roi, ou pour publier en ce royaume, » ou pour envoyer en pays étrangers, qui ne pas» sât auparavant par sa plume; témoin ce qui fut » envoyé à Trente & à Rome (au pape Pie IV,) » ès années 1563 & 1564, tant sur le fait du con» cile, que sur l'excommunication de la reine de » Navarre, & de quelques évêques de ce royau» me. » Par ce qui fut envoyé au concile de Trente, l'auteur de la vie de M. du Mesnil entend parler du traité de ce magistrat, intitulé: *Avertissement sur le fait du concile de Trente.* Ce qui regarde la reine de Navarre, c'est l'écrit qui a pour titre: *Mémoires dressés par le commandement du roi Charles IX, sur les procédures faites à Rome contre la reine de Navarre, princes, prélats & autres serviteurs & sujets de sa majesté, envoyés à Rome pour être communiqués au pape Pie IV l'an* 1564. Ces mémoires, imprimés plusieurs fois, ont été donnés de nouveau dans le *recueil des libertés de l'église gallicane*, édition de 1731, tom. I, pag. 58 & suivantes. Le zèle de M. du Mesnil pour le bien public n'eut point de bornes; il se prêtoit à tout ce qu'il croyoit être utile, & qui dépendoit de lui. « En 1565, *dit » l'auteur de sa vie*, il fut envoyé aux frontieres de » Luxembourg & pays Messin, pour le fait des » limites du royaume, contre les députés du roi » d'Espagne, dont il s'aquitta avec honneur & à » l'avantage de son maître. Il fut aussi employé à » dresser les édits de Roussillon & de Moulins sur » le fait, tant de la justice que du domaine...... Il étoit souvent mandé au conseil privé du roi; & il y auroit eu entrée dès-lors sans M. le chancelier de l'Hôpital, qui, quoique ami, l'en éloigna par des raisons de politique qui étoient, dit-on, bien fondées. Vers le même temps, le roi lui fit présent d'un office de conseiller au Châtelet, & d'une somme de quatre mille livres. Quelque temps après on lui offrit la place de premier président de Rouen, qu'il ne voulut pas accepter. Il espéroit devenir président au parlement de Paris; mais les troubles du royaume & les changemens qu'ils occasionerent, ne permirent pas qu'il parvînt à cette dignité. Ces troubles & les désordres qui en étoient la suite, l'affligeoient beaucoup; ce qui, joint à quelque mécontentement qu'il eut de la cour, occasiona la maladie qui le conduisit peu-à-peu au tombeau, & qui termina enfin ses jours le 2 juillet 1569, âgé de cinquante-un ans, dix mois & quatre jours. Il fut inhumé dans l'église de saint Jean en Gréve, & le parlement assista à ses funérailles. M. Loysel composa son épitaphe, qui fut gravée & posée contre l'un des piliers du chœur de ladite église. On peut la lire dans les opuscules de M. Loysel, de même que plusieurs pièces de vers du même Loysel, de M. le chancelier de l'Hôpital, de Claude Joly, & de quelques autres sur la mort de cet illustre magistrat, ou composés à sa louange pendant qu'il vivoit encore. M. du Mesnil faisoit lui-même des vers latins, & on en trouve plusieurs de sa composition dans le récit de l'histoire de sa vie, cité dans cet article. Il n'étoit guère moins habile dans la langue grecque; & c'étoit une des études qu'il aimoit le plus à faire durant les vacances, qu'il passoit dans sa maison de Croquetaines en Brie, presque toujours en compagnie de gens de lettres. Il n'a point laissé d'enfans. Outre les écrits de sa composition dont on a parlé, on a son *Plaidoyer en la cause de l'université de Paris & des Jésuites*, imprimé à Paris en 1594, *in-8°*, avec une épître dédicatoire à Etienne Pasquier, & quelques pièces à la fin: divers écrits que Claude Joly a fait imprimer dans le recueil des opuscules d'Antoine Loysel; savoir: 1. Recueil de passages & d'exemples contre les délateurs, &c. 2. Quelques écrits fort courts sur la république des Grecs, sur celle des Romains, sur celles de France & d'Angleterre, pour servir de suite à ses exemples contre les délateurs. 3. Quelques plaidoyers, comme pour les habitans de Montargis, contre la duchesse de Ferrare, M. le duc & madame la duchesse de Ne-

mœurs; pour le procureur général du roi, contre Claude Robertet, seigneur d'Alluye, &c. 4. *Apologie ou recueil des réponses de l'avocat du roi du Mesnil, sur ce que l'on le charge d'avoir recherché & procuré la cassation & révocation des dons & libéralités des rois, faites aux seigneurs & à la noblesse du royaume, pour les abaisser ou détruire, & sur ce qu'on le menace de l'en faire ressentir.* * *Voyez* la vie de M. Baptiste du Mesnil par Antoine Loysel, avec des remarques de Claude Joly, parmi les opuscules de M. Loysel, *in*-4°, depuis la page 176, jusqu'à la pag. 251. La vie de Charles du Moulin par Julien Brodeau, *in*-4°, à la fin du chapitre 3, page 153. Eloges de Scevole de Sainte-Marthe, &c.

MESNIL-ROMERY (Antoine du) natif de Guise, fut disciple du savant Juste-Lipse à Louvain, & à Caën, où il vint enseigner la rhétorique à l'âge de vingt-quatre ans dans le collége des Arts : on sentit qu'il avoit profité de ce qu'il avoit appris sous un si excellent maître. Il étoit bienfait de sa personne, éloquent, persuasif; & le concours fut très-grand, non-seulement de ses disciples, mais encore de ceux que la curiosité attiroit à ses leçons. L'université le fit son recteur; mais l'amour de la patrie l'enleva à Caën. Charles de Gonzague, duc de Nevers, le choisit pour rendre la justice dans sa nouvelle ville de Charleville. Comme il rapportoit depuis long-temps ses principales études à la jurisprudence, il écrivit un savant commentaire sur les institutes. Pendant que les lettres humaines l'occuperent, il cultiva la poësie latine avec succès. Dans le concours du Palinode, il vainquit ceux qui entrerent en lice avec lui. Le peu qui nous reste de ses vers donne une grande idée de son génie, & un grand regret de ceux que le temps, ou sa modestie nous ont dérobés. * Huet, *Origines de Caën, seconde édition, p.* 418, &c.

MESOMEDES, *Mesomedes*, de Crete, poëte lyrique, affranchi ou courtisan d'Adrien dans le II siecle, a composé diverses poësies qui se sont perdues, & entr'autres un poëme à la louange d'Antinoüs qu'Adrien aimoit. Il avoit aussi fait des vers lyriques & des chansons. L'empereur Adrien lui fit une pension considérable, qu'Antonin *le Debonnaire* diminua. On a de lui parmi les épigrammes anciennes, des vers anacréontiques sur le ver. * Jul. Capitol. *in Antonio Pio.* Suidas. Saumaise. Lilio Giraldi.

MESOPOTAMIE, région d'Asie, appellée ainsi par les anciens, d'un mot grec, qui veut dire *entre deux fleuves*, parcequ'elle étoit enfermée entre le Tigre & l'Euphrate, en latin *Mesopotamia.* Les Hebreux l'appelloient *Haram*, ou *Charam.* Il est vrai qu'une partie de ce pays reçut d'autres noms. La contrée du ressort d'Amide fut appellée *Arménie* par quelques-uns; & celle d'*Edesse*, *Osroëne*, d'un certain Osroës qui y regna. Aujourd'hui les Turcs l'appellent *Caraolive* ou *Turquie Noire;* & les autres nations, *Diarbekir* ou *Diarbec.* Postel la nomme *Meredin*, du nom de l'une de ses villes; & Texeira dit que les Arabes l'appellent *Jazirai*, & les Persans *Jazirat*, c'est-à-dire, *Isle.* Ensuite, parlant de Mosul, ville d'Assyrie, il en fait une ville de Diarbeck ou Karaëmid, qu'il dit être la *Mésopotamie*, comme lui donnant un nom plus commun, & la confondant avec l'Assyrie, où l'on place la ville de Mosul ou Ninive. Il ajoute que la Mésopotamie se nomme *Diarbek* ou *Rabiah;* mais Elmacin Arabe la distingue entierement en plusieurs endroits, & particulierement lorsqu'il parle d'Amide & de Nasibin ou Nisibis, & de Mausil ou Mosul, qu'il met, ainsi que les deux premieres, entre les villes de Diarbeck & de Mésopotamie. Ce pays a pour bornes au levant, l'Assyrie, proche du Tigre & le Curdistan; au couchant une partie de la Syrie séparée par l'Euphrate; au nord, la grande Arménie, près du mont Taurus; & au midi l'Arabie déserte. Ses villes principales sont *Dara*, *Medinei*, *Kanserim;* & en sortant de l'Arabie déserte, après avoir passé l'Euphrate, si l'on va contre le cours de cette riviere vers Bagdet, on trouve entr'autres lieux sur les bords, *Gedide*, *Hit*, *Hadite*, *Haluz*, *Juba*, *Mamura*, les cités de *Zelebi* & de *Elder*, autrefois *port de la Chaine;* *Elpiphara*, *Rahab*, *Bir*, *Orpha*, *Jumilen*, *Caraëmit*, *Mirdin*, *Gezire*, *Asanchif*, *Dedur*, *Casibiert*, *Sert*, & autres. La Mésopotamie est arrosée de l'Euphrate, du Tigre & du Set; & elle a deux monts fort hauts, nommés *Lison* & *Sima.* Le premier s'appelloit anciennement *Casius*, & l'autre est le *Singare* de Ptolémée. Cette contrée est sujette à des chaleurs excessives, qui font mourir quelquefois les bêtes en rase campagne; & les marécages que font les rivieres, y rendent l'air fort épais. Elle a des endroits inhabitables pour la sécheresse, des sablonieres fort profondes, & de larges campagnes arides, sans arbres, sans herbes, sans collines, & presque sans rivieres, & sans aucun lieu où l'on puisse avoir une retraite. Il y en a d'autres où les pâturages sont si gras, qu'il faut en retirer le bétail, de peur qu'il ne creve en mangeant trop. Cette fertilité est causée par l'humeur des deux grandes & principales rivieres qui se poussent dans les veines de la terre. Cela fait que les chemins sont très-fâcheux en hiver. Ce pays nourit beaucoup de lions & d'autres bêtes entre les cannes & les arbrisseaux des rivieres: l'on y voit principalement des gazeles & des sangliers. Il y a une mine de sel fort blanc, appellée *Sinesala*, à deux journées de la ville d'Ana, qui est partie dans la Mésopotamie, & partie dans l'Arabie déserte. Les habitans de cette premiere province étoient un peuple mêlé d'Arabes & d'Arméniens, dont la plupart n'avoient aucune demeure fixe. Ils erroient d'un lieu à l'autre, & se tenoient enfermés comme dans une isle. Le vol & le meurtre n'étoient pas chez eux des crimes qui fussent punis sévérement; mais l'amour des hommes pour ceux de leur sexe, leur paroissoit si abominable, que lorsque quelqu'un étoit convaincu d'être tombé dans cette infamie, on le contraignoit à se tuer de sa propre main, & on ne l'enterroit point, comme étant indigne de la sépulture. Les Mésopotamiens étoient autrefois idolâtres, & on le connoît, en ce que Rachel emporta les idoles de son pere, lorsqu'elle sortit de la Mésopotamie pour suivre Jacob. Ce pays, aujourd'hui soumis au Turc, est peuplé de Mahométans & de Juifs en fort grand nombre, aussi-bien que de Chrétiens Arméniens & de Jacobites. Outre plusieurs fruits qui lui sont communs avec l'Europe, il produit quantité de dattes, qui sont le fruit des palmiers, surtout dans sa partie méridionale. * Pline, *l.* 6, *c.* 26. Strabon, *l.* 11. Ptolémée. Daviti, *Mésopotamie.*

MESPLEDE (Louis) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Cahors, a été prieur de la maison de son ordre dans sa patrie, & ensuite provincial; mais dans cet emploi il eut de grands démêlés avec d'autres provinciaux, qui ne pouvoient gouter les idées qu'il proposoit d'une réforme générale de l'ordre. Il fit imprimer en 1643, à Paris, deux ouvrages assez considérables : le premier, *Catalania Galliæ vindicata, adversùs Hispaniensium scriptorum imposturas*, où il soutenoit que la transaction faite en 1258, entre S. Louis & Jacques, roi d'Aragon, est fausse : le second,

Notitia antiqui statûs ordinis Prædicatorum. Celui-ci fut supprimé d'abord; mais l'auteur le fit réimprimer l'année suivante à Cahors, sous ce titre, *Commonitorium de necessaria ordinis Prædicatorum renovatione per capitulum generalissimum*. Le pere Nicolaï réfuta l'un & l'autre ouvrage. Le pere Mesplede mourut à Cahors vers l'an 1665, âgé de plus de soixante ans. * Echard, *script. ord. Præd.*

MESRAIM ou MESTRAIM ou MISRAIM ou MITZRAIM, étoit fils de *Cham*, & petit-fils de *Noé*. Plusieurs croient que Cham alla s'établir dans l'Egypte, qui pour ce sujet est appellée dans l'écriture, *la terre de Cham*; mais il n'est pas entré dans ce pays. Mesraïm du moins prit possession de cet héritage qui lui avoit été destiné, ou par son pere Cham, ou par son aïeul Noé: c'est la raison pourquoi cette contrée du Nil est nommée la *terre de Mesraïm* dans les livres saints. Syncelle dit que depuis que l'Egypte a été habitée par Mesraïm, elle a été appellée de ce nom par les Hébreux, par les Syriens & par les Arabes. De-là vient sans doute que les premiers descendans de cet homme, que les Egyptiens ont regardé comme leur héros, sont appellés *Mestréens* dans leurs anciennes chroniques. De plus on voit par l'écriture sainte, que c'est de ce Mesraïm premier possesseur de l'Egypte, que sont sortis tous les différens peuples qui ont habité cette région & les pays voisins; comme les Ludiens de Moyse, c'est-à-dire, les Ethiopiens; les Phatrusiens, ou ceux de la Thébaïde; les Lehabiens ou Libyens, voisins de la haute Egypte vers le couchant du Nil; les Anaméens, qu'on croit être les Ammonites; & les Nasamones. Les histoires ne nous apprennent point en quel temps Mesraïm est entré en Egypte; mais il y a apparence que ce fut au temps du patriarche Héber, environ 191 ans après le déluge, vers l'an du monde 1847, & 2188 ans avant J. C. Quelques-uns disent que ce Mesraïm regnoit en Egypte sous le nom de Pharaon, lorsqu'Abraham s'y retira; mais on oppose à ce sentiment le témoignage d'Hérodote, de Manethon, d'Eratosthénes, d'Apollodore, de Diodore *de Sicile*, de Joséphe, de Jule *Africain*, d'Eusebe & de Syncelle, qui assurent que Menés a été le premier qui ait porté le titre de roi d'Egypte; & Josephe donne assez à entendre qu'il a été aussi le premier qui ait pris le nom de Pharaon, qu'ont eu après lui tous ses successeurs. Ainsi il faudroit que Mesraïm & Menés fussent deux noms d'une même personne. Mesraïm étant mort, fut adoré comme un dieu, sous le nom d'Osiris, d'Apis ou Sérapis & d'Adonis. Ceux qui croient que Cham entra dans l'Egypte, disent qu'après sa mort on lui rendit des honneurs divins, & qu'il fut nommé Ammon, ou Jupiter *Ammon*. * Syncelle, *in chronograph.* Josephe, *antiq. l.* 1 & 8. Bochart, *in phaleg. l.* 4. Diodore *de Sicile*, *l.* 1.

MESRANI, *cherchez* ASRANI.

MESROP, ou MESROBES, moine & docteur célebre d'Arménie, étoit d'Hasécase, ville de Taronie, petite province d'Arménie, & vivoit dans le V siécle de l'ére chrétienne. Il avoit été secrétaire des rois d'Arménie Varazdat & Arsacès IV; mais préférant la solitude aux embaras du monde, il se retira dans une province éloignée, où il dissipa, avec l'aide du gouverneur, une troupe de païens qui s'y tenoient cachés depuis le temps de *Tiridate*. Il passa ensuite dans un autre canton, où il se consacra à l'instruction des peuples. Les Arméniens, après avoir reçu la lumiere de l'évangile, se trouverent en relation avec les Grecs, les Syriens, les Perses & les Arabes, de même qu'avec les Ibériens qui dépendoient d'eux pour le spirituel. Ce commerce, soit de religion, soit d'intérêt, donna lieu à l'introduction de plusieurs mots étrangers dans la langue des Arméniens, & de plusieurs manieres de prononcer qui leur étoient nouvelles. Leur alphabet trop succinct ou trop incomplet jusqu'alors, ne leur fournissant pas les lettres nécessaires pour prononcer quantité de mots étrangers qui s'incorporoient tous les jours dans leur langue, ils prirent le parti de refondre leur alphabet, & d'en composer un nouveau qui rendît tous les sons qui leur étoient nécessaires. Mesrop fut chargé de ce soin, & composa ce nouvel alphabet l'an 440 de J. C. Il ne fut alors que de trente-six lettres, & ce ne fut qu'après le XIII siécle qu'on en ajouta quelques autres. Les Arméniens, amis du merveilleux, disent dans leur Ménologe, que Mesrop fut inspiré pour cet alphabet; qu'une main invisible en traça les caracteres sur une pierre en présence de Mesrop, qui les copia, & les mit ensuite en usage. Mesrop est auteur en partie de l'ordre des prieres publiques de l'église d'Arménie, comme on le voit par les deux ouvrages suivans, qui sont à la bibliothéque du roi: 1. Ordre des prieres publiques de l'église d'Arménie, qui se disent la nuit en l'honneur de Dieu le Pere, &c. composé par S. Isaac, patriarche des Arméniens, par le docteur Mesrop, & par les patriarches Ghiout & Jean Mandakouni, en arménien, imprimé à Constantinople, sous le patriarchat d'Alexandre de Julfa, l'an de l'ere arménienne 1161, c'est-à-dire, de J. C. 1712, *in*-8°. 2. Ordre des prieres publiques de l'église d'Arménie, par les mêmes, à Constantinople, l'an de l'ére arménienne 1177, de J. C. 1728, *in*-8°. Dans les charaknots ou livres des cantiques qui se chantent à l'église chez les Arméniens, il y a aussi plusieurs de ces cantiques qui sont du docteur Mesrop, & l'on en a quelques-uns, soit imprimés, soit manuscrits, à la bibliothéque du roi. Moyse de Chorene dans son *histoire d'Arménie*, parle un peu différemment du travail de Mesrop pour la langue arménienne, de ce qui y donna lieu, & de la maniere dont il s'y prit. Voici ce qu'il en dit. « Lorsqu'il étoit appliqué à l'instruction des peuples, se voyant » obligé d'être lui-même interpréte & lecteur, » cette difficulté lui fit penser à inventer des caracteres: il alla trouver l'évêque Isaac le Grand, » que Cosroës III avoit placé sur le premier siége » épiscopal d'Arménie, pour lui communiquer son » dessein qui fut approuvé. Ils le recommanderent » tous deux à Dieu, & Mesrop retourna dans sa » solitude. Quelque temps après, Veramus Sapor, » successeur de Cosroës, ayant fait un voyage » en Mésopotamie, & se plaignant de n'avoir pas » de secrétaire aussi habile que l'étoit Mesrop, un » certain Habelus alla trouver le roi, & lui promit de lui montrer des caracteres de la langue » haïcane ou arménienne, imaginés par un évêque son parent, nommé *Daniel*. Le roi négligea » d'abord cet avis; mais étant retourné en Arménie, & ayant trouvé tous les évêques de ses états » assemblés auprès d'Isaac & de Mesrop, & occupés à chercher des caracteres propres à cette » langue, il leur parla de la promesse qu'on lui » avoit faite. On dépêcha un exprès vers Habelus, » qui communiqua les caracteres dont il avoit parlé, » & qui approchoient assez de la forme des lettres » grecques. Après quelques expériences, on ne » les jugea pas propres à exprimer distinctement » les sons & les mots de la langue arménienne. Mesrop prit donc le parti d'aller en Mésopotamie, » consulter l'évêque Daniel lui-même; mais il n'en » put rien tirer davantage. Il alla de-là conférer » avec un rhéteur païen, bibliothécaire d'Edesse, » & ce fut avec aussi peu de fruit. Enfin, ayant

» parcouru la Phénicie, il arriva à Samos, pour » y voir un solitaire qu'on lui avoit dit être très-» habile, & ce fut dans cette ville, qu'après s'être » adressé à Dieu, il vit, dit Moyse, qui, comme » on le voit, donne beaucoup au merveilleux, il » vit dans une espéce d'extase l'extrémité d'une » main droite qui écrivoit sur une pierre, de ma-» niere que les caracteres s'y traçoient comme sur » la neige avec une extrême délicatesse. Tous les » traits de ces caracteres lui en resterent vivement » dans l'esprit: il en forma de semblables, & s'ac-» coutuma à les écrire avec facilité. Il se mit bien-» tôt à traduire; & ayant commencé par les li-» vres des proverbes, il fit en langue arménienne » la version de vingt-deux livres de l'ancien testa-» ment, & celle du nouveau, aidé de deux de ses » disciples. De retour en arménie, Mesrop présenta » ses caracteres à Véramus Sapor & à l'évêque Isaac » le Grand, qui donnerent les ordres les plus » précis pour les faire apprendre à toute la jeu-» nesse d'Arménie. » * Voyez le *Journal des savans* du mois de juillet 1738.

Il y a eu un autre docteur Arménien, nommé aussi MESROP, qui vivoit environ six cens ans après le premier, & lequel est auteur de la vie de saint Nersès le Grand, sixiéme patriarche d'Arménie. Cette vie écrite en arménien, est parmi les manuscrits de la bibliothéque du roi. Le titre est: *Historia sancti Nersis, ejus nominis primi, qui Armenorum patriarcha anno Christi 370 renuntiatus est, &c. autor* MESROP, *presbyter, qui sæcul. X floruit.*

MESSALA, *cherchez* VALERIUS & VIPSANIUS.

MESSALA, homme fort estimé & très-éloquent. Il soutint le parti d'Hérode & de Phazaël devant Marc-Antoine, contre les accusations des Juifs; & il y réussit si bien, que ce général commanda aux magistrats de Jérusalem de faire châtier ces accusateurs, qui vouloient exciter de nouveaux troubles dans la Judée. * Joséphe, *antiq. l.* 14, *c.* 23.

MESSALIENS, *cherchez* MASSALIENS.

MESSALINE (Valérie) femme de l'empereur *Claude*, fille de *Barbatus Messala*, est renommée dans l'histoire par ses méchancetés, par ses infamies & par sa lubricité excessive. Son effronterie fut si grande, qu'elle épousa C. Silius, chevalier Romain, du vivant même de l'empereur, qui la fit mourir l'an 48. * Tacite, *l.* 11, *annal.* Suétone, *in Claud.* Dion.

MESSAPE, neuviéme roi de Sicyone, succéda à Leucippe l'an du monde 2126, & 1809 avant J. C. Il regna 47 ans, & eut ERATUS pour successeur. * Eusebe.

MESSAPIE, ancienne province d'Italie, où est présentement *la terre d'Otrante*, dans le royaume de Naples, reçut son nom de Messapus, fils de Neptune, qui secourut Turnus contre Enée. Virgile en fait mention, *au l.* 7 *de l'Enéide.* Pline & Strabon parlent de l'ancienne Messapie; & Ovide, *lib.* 7 *des metamorph.*

MESSAPIE, ville de la province de ce nom, porte aujourd'hui le nom de *Messagna*, & est la même qui dans le martyrologe est nommée *Messala Apuliæ*, selon la remarque de Luc Holstenius, *in notis ad geogr.*

MESSE. La messe est ainsi appellée du mot *Missa*, qui signifie *mission* ou *renvoi*. On l'a donné quelquefois à toutes les parties de l'office divin, dans lesquelles on renvoyoit le peuple; mais présentement il est particuliérement attribué à la célébration des saints mysteres. Anciennement on appelloit *messe des catéchumenes*, toutes les priéres qui se récitoient jusqu'au temps que l'on renvoyoit les catéchumenes, les énergumenes, & les pénitens. On a donné le nom de *messe des fidéles*, aux autres prieres qui se récitoient pour les fidéles. Ces deux parties ayant été jointes depuis, & ne faisant plus qu'un même corps de liturgie, on leur a donné le nom de *messe*, qui a enfin prévalu, est resté seul dans le langage ordinaire de l'église, & a été reçu communément pour signifier *oblation de l'Eucharistie.* Quelques auteurs ont voulu dériver ce nom de l'hébreu *Missah*, prétendant que les apôtres s'en étoient servi; mais c'est sans aucun fondement, puisque dans les premiers siécles, ce mot de *Messe* est entierement inconnu. M. de l'Aubespine s'est avisé de le tirer d'un ancien mot des peuples septentrionaux *Messe*, qui signifie *fête* ou *assemblée.* Mais ces opinions sont à présent généralement rejettées par tous ceux qui ont traité sérieusement de ces matieres, qui conviennent que le mot de *messe* vient de *missio* ou *missa*, c'est-à-dire, du *renvoi*, tant des catéchumenes que des fidéles. La messe est composée de deux parties: la premiere, l'ancienne messe des catéchumens; la seconde, la célébration & la consécration de l'Eucharistie jointe à la communion, qui, selon l'ancien usage, suit la consécration. A l'égard des oraisons particulieres, & des cérémonies que l'on emploie dans la célébration de la messe, elles ont été différentes en différens temps & en différentes églises. C'est ce qui a composé diverses liturgies chez les Orientaux, & des messes pour les différens pays chez les Occidentaux. Autrefois toutes les messes étoient solemnelles, & le peuple y communioit. Dans le VI siécle, l'usage s'est introduit peu à peu de célébrer des messes particulieres. Les messes s'accordent ordinairement avec l'office du jour; mais on en dit encore de *votives*. Celle qu'on appelle *messe des présanctifiés*, est celle dans laquelle on prend la communion de l'hostie consacrée les jours précédens & réservée. Cette messe est d'un usage ordinaire chez les Grecs, qui ne consacrent l'Eucharistie en Carême que le Samedi & le Dimanche. Chez les Latins, elle n'est plus en usage qu'au seul Vendredi Saint. * Card. Bona, *de rebus liturgic.* Grancolas, *anciennes liturgies.* De Vert, *explication simple, littérale & historique des cérémonies de l'église.*

MESSE ROMAINE. Il est arrivé du changement dans l'office qui se récitoit à Rome. Radulfe de Tongres a remarqué qu'il y avoit dans Rome même deux sortes d'offices, dont l'un étoit long, & l'autre court; que le dernier, qui avoit été abrégé de l'autre, se disoit dans la chapelle du pape; & que l'autre étoit proprement l'office romain. Il ajoute que les freres Mineurs prirent cet office abrégé pour se conformer à la cour de Rome; & que par-là ils crurent satisfaire à la régle de saint François, qui les obligeoit de suivre l'ordre romain. * Simon.

MESSE DE MILAN. L'église de Milan a une messe, & même l'office entier différent de celui de Rome. Cet office de Milan, distingué du Romain, subsiste encore en partie, & est nommé ordinairement *le rit Ambrosien*, du nom de saint Ambroise. Quelques auteurs ont écrit sur cette messe Ambrosienne. Walafridus Strabon dit que saint Ambroise en a été l'auteur. D'autres croient qu'avant même le temps de saint Ambroise, l'église de Milan avoit un office différent de celui de Rome.

MESSE GALLICANE. Les Gaules avoient aussi leur messe particuliere, lorsque Charlemagne & ses successeurs firent tous leurs efforts pour y introduire l'office romain. L'abbé Hilduin attribue à saint Denys, qu'il croit faussement être l'Aréopagite, l'origine de la messe qui étoit en usage en France, avant qu'on s'y fût conformé au rit romain. Le même abbé, écrivant à l'empereur Louis, fait mention de certains missels fort anciens, selon

l'usage de l'église Gallicane. Plusieurs auteurs ont cru que la messe que Matthias Flaccius Illyricus fit imprimer l'an 1557, à Strasbourg, est cette ancienne messe Gallicane; mais le cardinal Bona dans ses discours sur les liturgies, tâche de faire voir le contraire par plusieurs raisons qu'il en rapporte. Il croit que la messe qu'on nommoit autrefois *Gallicane*, a été prise de celle qui étoit en usage en Espagne, & que nous appellons *la messe des Mosarabes*: mais ces conjectures sont assez inutiles, puisqu'on a plusieurs liturgies Gallicanes publiées par le pere Mabillon.

MESSE DES ESPAGNES. Il est constant que les Goths étant les maîtres de l'Espagne, ont eu une messe particuliere. Tolède & Salamanque retiennent encore à présent cette messe des Goths. Les Aragonois ont été les premiers qui ont reçu la messe romaine sous le pape Alexandre II. Le pape Grégoire VII la fit aussi recevoir dans la Navarre: ce qu'on peut voir dans l'histoire de Béarn, par M. de Marca. Alfonse, roi de Castille, la reçut, parceque la reine qui venoit de France, où le rit romain étoit en usage, le souhaita. Cette ancienne messe Gothique est celle qui a été imprimée sous le titre de *Missa Mosarabum*, & qui a été mise dans la bibliothéque des peres. On l'a ainsi nommée, parceque les Arabes ont été les maîtres de l'Espagne, & qu'on appelloit alors les Chrétiens de ce pays-là, *Mosarabes*, c'est-à-dire, *mêlés avec les Arabes*. * Simon.

Il y a eu aussi une messe particuliere dans l'Angleterre, ou Grande-Bretagne, qui avoit ses cérémonies & son office, avant que saint Grégoire y eût envoyé Augustin, qui n'annonça l'évangile qu'à un certain canton, une bonne partie de l'isle ayant embrassé le christianisme long-temps auparavant, comme on le peut voir dans une épitre de saint Jerôme. Toutes les églises d'Occident qui reconnoissent l'église romaine pour leur mere, ne s'accordent pas néanmoins avec elle dans la forme de la messe, ni dans les autres offices. * Simon.

MESSENE, ancienne ville du Péloponnèse, n'est présentement qu'un petit bourg de la Morée, dans la province de Belvédere. Elle étoit capitale du pays de Messénie, extrêmement fertile, comme nous l'apprenons d'Ovide, *l. 6 metamorph.* Les Messéniens soutinrent souvent des guerres très-considérables. Celle qu'ils eurent contre les Lacédémoniens est célebre. Elle commença la premiere année de la IX olympiade, vers l'an 744 avant J. C. & prit son origine de l'attentat des Messéniens, qui avoient enlevé quelques filles des Lacédémoniens, & avoient tué le roi Téleclés. Cette guerre dura vingt ans, depuis la prise de la ville d'Amphia, jusqu'à la destruction de la ville d'Itome, qui arriva sur la fin de la premiere année de la XIV olympiade, & 724 ans avant J. C. La seconde guerre des Messéniens commença la 4 année de la XXIII olympiade, & 685 ans avant J. C. & fut entreprise à la sollicitation d'Aristoméne, qui persuada à ses citoyens de se révolter contre les Lacédémoniens qu'il défit. Cette guerre dura 17 ans, jusqu'à la prise de la forteresse des Messéniens sur le mont Ira. Il faut consulter Pausanias dans ses Messéniaques, où il distingue très-bien ces deux guerres, que Justin a confondues en une seule. Les Messéniens passérent depuis en Sicile. La ville de Messene donnoit son nom au golfe MESSENIEN, que Sophien appelle *golfo di Coron*; & les matelots, *golfo di Calamata*. *Voyez* MESSINE.

MESSENIUS (Jean) Suédois. Lui & son fils furent accusés & convaincus de conjuration, sous le regne de Christine, & exécutés à mort. Il avoit publié en 1610, *le théâtre de la noblesse de Suéde*; & en 1611, *les tombeaux ou inscriptions sépulcrales*. * Zeillerus, *part. 2, histor. pag.* 210. Scheferus, *in Upsal. pag.* 261, 403.

MESSIA, *cherchez* MEXIA.

☞ MESSIEN, prêtre de l'église d'Arles, au VI siécle, se mit dès sa jeunesse sous la discipline de saint Césaire, dont il fut le secrétaire & le porte-crosse. Messien & Etienne demeurerent toujours près de la personne de saint Césaire, l'accompagnerent dans ses voyages, & se trouverent présens à sa mort & à ses obséques. Ils ont composé ensemble le second livre de la vie de saint Césaire. On a de Messien en particulier une lettre adressée à l'évêque Vivence, où il rend compte d'une vision que saint Césaire avoit eue. Cette lettre se trouve dans l'appendice du tome I des annales de D. Mabillon. On a aussi une requête présentée au pape Symmaque, par Messien, & Gilles, abbé, en faveur des privilèges de l'église d'Arles. * Dom Rivet, *histoire littér. de la France*, tome III.

MESSIER (Robert) religieux de l'ordre des Freres Mineurs, & ministre de la province de France, a été à la fin du XV siécle, & au commencement du XVI, un de ces prédicateurs singuliers qui se sont plus abandonnés dans leurs sermons au gout bisarre de leur temps & à leur génie particulier, qu'à ce qui doit guider tout prédicateur, l'écriture & la tradition. Il professa la théologie dans son ordre, & fut commissaire particulier du couvent du même ordre à Paris; cependant il est très-peu connu. M. Colomiez qui avoit lu les sermons de ce religieux pour le Carême, dit dans un extrait que nous avons vu écrit de sa propre main, qu'il y a trouvé *plura lepida, inepta & profana*, beaucoup de traits joyeux, ridicules & profanes; à peu près comme les sermons de Barlette, de Menot, & d'Olivier Maillard, qui sont fort rares, & que l'on ne recherche que pour leur ridicule & leur singularité. Ceux de Messier paroissent encore plus rares: ils sont écrits en latin. L'exemplaire que nous en avons eu entre les mains, est un volume *in-12*, imprimé en 1524, chez Claude Chevallon, libraire juré de l'université de Paris. Dans un extrait de requête qui se trouve à la tête de ce volume, & par laquelle Robert Messier demandoit au parlement qu'il fût fait défenses d'imprimer ses ouvrages de son vivant; on rapporte le jugement de la faculté de théologie de Paris sur ces sermons, qui dit, qu'elle *a trouvé cet opuscule de sermons assez tolérable & utile*. On y trouve cependant quantité d'explications forcées, & de mauvaises applications de l'écriture-sainte; du françois mêlé avec le latin; des historiettes indignes de la chaire, & avec tout cela, quantité de traits de morale qui auroient mérité une meilleure place.

MESSILAH, ville d'Afrique, qui fut rebâtie par Caïem Beemrillah, fils de Mahadi, premier calife des Fathimites en Afrique, l'an 315 de l'hégire, 927 de J. C. Mais elle perdit son nom; car Caïem lui donna le nom de Mohammediath, & on l'appelle aujourd'hui *Mahomette*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MESSIN, ou pays Messin, *voyez* METZ, ville & évêché de France.

MESSINE, ville de Sicile, avec un bon port & archevêché, est nommée par les Latins *Messana*, & avoit aussi porté le nom de *Zanclé*, qui veut dire *faux*, *voyez* ZANCLÉ. Après que la forteresse du mont Ira eut été prise par les Lacédémoniens sur les Messéniens, ces derniers, pour éviter la mort ou la captivité, s'embarquerent vers l'an 670 avant J. C. & vinrent en Sicile, où ils s'habituerent dans la ville de Zanclé, qu'ils nommerent *Messenie*, du nom de leur pays natal. Les

Messéniens eurent depuis pour tyran le philosophe Anaxilaüs, puis Agatocles. Les Mamertins se rendirent ensuite maîtres de Messine; & se voyant attaqués par le roi Hiéron & les Carthaginois, ils demanderent secours aux Romains, qui le leur accorderent. Ce fut le commencement de la premiere guerre Punique, qui dura vingt-quatre ans, jusqu'à l'année 513 de Rome, & 241 avant J. C. Cette ville fut ensuite colonie romaine, & eut une fortune assez diverse. Elle fut prise par les Sarasins l'an 1058, & souffrit beaucoup du temps de l'empereur Frédéric II, & pendant les guerres des François & des Aragonois. Au reste, Messine a été de tout temps la plus célebre ville de Sicile. Sa situation est agréable; car elle est en partie bâtie sur les collines, & en partie dans la plaine: de sorte qu'elle représente un amphithéâtre, dont le milieu est son port, long de mille pas, & bordé d'un quai qui est revêtu de pierres de taille, avec de belles maisons. Le commerce, & sur-tout celui des soies, rend cette ville riche. Son phare ou canal est le passage de tous les vaisseaux qui viennent du Levant. La sévérité du gouvernement des Espagnols, & sur-tout la conduite de dom Louis del Hojo, qui exerçoit la charge de viceroi l'an 1671, porterent les Messinois à la révolte. Cette affaire eut des suites fâcheuses. Louis XIV, roi de France, prit la protection de ce peuple réduit à la misere, & la leur continua quelques années, jusqu'à ce que leur conduite bisare & inégale l'obligea de les abandonner. Messine est une ville forte, ornée de belles églises, de maisons magnifiques. La métropole, dite Sainte Marie la Neuve, mérite d'être vue, & a son portail & son pavé de marbre de diverses couleurs. On voit au-dessus de la porte en gros caracteres, ces mots françois, *gran merci à Messine*. L'on y voit quatorze statues de marbre; d'ailleurs les peintures de la voute, le tabernacle qui est tout d'or, tout enfin répond parfaitement à cette magnificence marquée dans les relations que nous avons de Messine. Cette ville a produit quantité de grands hommes: Symmaque, victorieux aux jeux olympiques; Ibycus, poëte; Lycus, historien; Polyclete, médecin; Antoine de *Messine*, peintre fameux, & divers autres. * Placido Rayna, *memor. hist. della cita de Mess. c.* 8. Marc-Antoine Settini, *della fedelt di Mess.* Strabon, *l.* 6. Pline, *l.* 6. *c.* 8. Pomponius Mela, *l.* 2. Solin, *c.* 11. Thucydide. Diodore de *Sicile*. Polybe, &c. cités par Léandre Alberti & Cluvier, *in descriptione Siciliæ*.

MESSINE (le phare ou canal de Messine) en latin *fretum Siculum*. C'est un célebre détroit de la mer Méditerranée entre les côtes de Sicile & de la Calabre ultérieure, ayant la mer Tyrrhene au nord, & l'Ionienne au midi. Ce canal est fameux par le flux & reflux qui s'y fait de six en six heures, qui est quelquefois si rapide, qu'il emporte les vaisseaux malgré la résistance des ancres, & les fait périr. Il y a aussi à l'entrée septentrionale du canal, un écueil & un goufre nommé par les anciens *Scylla* & *Caribdis*. Le premier, qu'on nomme aujourd'hui Capo Sciglio, est un rocher de la côte de Calabre, qui s'avance en forme de presqu'isle vers le cap de Faro en Sicile. Ce rocher est très-dangereux. Tous les vaisseaux qui y sont emportés par la violence du flux ou par celle des vents, y périssent sans ressource. Le Charibde est près du cap de Faro en Sicile. C'est un tournant d'eau, qui a environ trente pas de diametre. Les matelots le craignoient beaucoup autrefois. Aujourd'hui ceux de Messine vont s'y promener avec des barques, & après y avoir fait plusieurs tours au gré de l'eau, ils s'en retirent à force de rames. * Mati, *diction.*

MESTRATA, ou la côte de Droca, anciennement Pentapolis. C'étoit la partie septentrionale de la Cyrénaïque en Afrique. Aujourd'hui c'est la partie occidentale du royaume de Barca. Elle est baignée par la riviere de Melel, & par celle de Droca, laquelle lui donne le nom de côte de Droca. Elle portoit autrefois celui de Pentapole, qui signifie cinq villes, à cause des cinq villes qui y étoient, savoir, Bérénice, Arsinoë, Ptolémaïs, Cyrène & Apollonie, qui se nomment aujourdhui Berniche, Taochara, Tolemeta, Cayroan & Bonandrea: outre lesquelles on y voit encore Barca, qui donne le nom à tout le royaume de Barca. *Voyez* CYRENE. * Mati, *diction.*

MESTREZAT (Jean) ministre de la religion prétendue réformée, naquit à Paris vers l'an 1592. Il étoit fils d'*Amé* Mestrezat, premier syndic de la république de Genève. Il fit ses études à Saumur, où il professa la philosophie, puis fut élu ministre de l'église prétendue réformée de Paris. Il s'acquit beaucoup de réputation parmi ceux de son parti, qui souvent l'employerent dans leurs affaires les plus importantes. Il mourut en 1657, & laissa plusieurs ouvrages de sa façon; comme des sermons sur divers livres de l'écriture; des traités de l'écriture; de l'église, &c. * Bayle, *diction. critique.*

MESTREZAT (Philippe) neveu du précédent, fut professeur en philosophie, puis ministre & professeur en théologie dans l'académie de Genève; il exerça cet emploi pendant plusieurs années, & eut un grand nombre de disciples. Nous avons de lui des disputes sur la persévérance des Saints; & une autre dispute contre Socin, de l'efficace des sacremens de la nouvelle alliance. Il laissa entr'autres enfans, un fils aîné, mort assez jeune, étant syndic de la république de Genève: son cadet, qui étoit médecin, a exercé la même charge dans la république. Il est mort en 1714. * Bayle, *diction. critiq.* M. Joly, *remarques sur ce diction. Mémoires du temps.*

MESUÉ (Jean) *voyez* JEAN, fils de Mésué.

METAMORPHISTES ou TRANSFORMATEURS, nom que quelques-uns ont donné dans le XVI siécle à ces Sacramentaires, qui disoient que le corps de Jesus-Christ montant au ciel, a été entiérement fait Dieu. Ce sont les mêmes que les Luthériens Ubiquitaires. * Pratéole, *catalog. hæres.*

METANGISMONITES, hérétiques, ainsi nommés du mot grec ἀγγεῖον, qui veut dire *vaisseau*. Ils disoient que le Verbe est dans son Pere, comme un vaisseau dans un autre. On ne sait point qui fut l'inventeur de cette imposture. * S. Augustin, *hæres.* 58. Philastre, *de hæres.* Castro, *hæres.* 6. Pratéole.

METAPHRASTE, *cherchez* SIMEON METAPHRASTE.

METAPONT, ville de l'ancienne Lucanie, dite aujourd'hui *Torre di mare.* * Ptolémée. Strabon. Pline. Léandre Alberti. Denys l'*Africain*.

METAURUS, ville des Brutiens, sur la côte de Calabre, à présent *Gioja*, est à l'embouchure d'un fleuve qui portoit autrefois le même nom, & qui s'appelle présentement *Marro*. Il y a encore un autre fleuve de même nom, à présent *Metaro*, qui passe à Pésaro, & se décharge dans la mer Adriatique: il est célebre par la défaite d'Asdrubal. * Pline, *l.* 3, *c.* 5. Pomponius Mela. Horace, *l.* 4, *od.* 4. Sil. Italicus, *l.* 8. Lucain, *l.* 2.

METAYER (Martin le) licencié de Sorbonne, & dans la suite curé de saint Thomas d'Evreux, s'est acquis une grande réputation dans Paris, à Evreux, où il étoit né, & dans tout le royaume,

par sa grande piété, & par sa science profonde. Il fit ses humanités dans le collége même d'Evreux, & sa philosophie & sa théologie à Paris. Il y soutint sa thése, appellée *Tentative*, le 8 janvier 1650, sous la présidence de Noël de la Lane, abbé de Val Croissant, *dont nous avons parlé en son lieu.* Il dédia cette thése à Messire Roger, duc de Liancour, dont il avoit mérité la protection, tant par son mérite particulier, que par la recommandation de madame du Plessis, abbesse de saint Sauveur d'Evreux, tante de M. de Liancour. Il entra ensuite dans la maison de Longueville, où il fut chargé de l'éducation des deux fils de Henri d'Orléans, duc de Longueville, gouverneur de Normandie, mort en 1663, & de Marie-Anne-Geneviéve de Bourbon-Condé, qui mourut en 1679. Il exerçoit cet emploi avec une attention & un succès qui lui attirerent l'estime de tous ceux qui s'intéressoient à cette éducation, lorsqu'il fut pourvu du prieuré de saint Martin du Bellai, qu'il ne garda que jusqu'à ce qu'il eut éte nommé à la cure de saint Thomas d'Evreux. Il ne parvint pas jusqu'au doctorat, parcequ'en 1656, il fut un des sept licenciés qui refuserent de souscrire à la censure de la Sorbonne contre M. Arnauld. Il fut ensuite nommé à la cure de Bernieres proche Vernon, qu'il résigna peu après à son vicaire. Comme il avoit refusé de payer une pension dont cette cure étoit chargée, tant parcequ'il la croyoit contraire à l'esprit des canons, que parceque son prédécesseur avoit un revenu honnête, il fut obligé de se défendre contre les poursuites de celui-ci, ce qui l'engagea à faire une espece de *factum*; où il examine cette matiere, & qui fut imprimé à son insu. C'est l'ouvrage *dont nous parlons à la fin de cet article.* Madame de Longueville le fit nommer au doyenné de Gournay, & à la cure de Trie-Château: mais il refusa ces deux bénéfices. Historien, philosophe & théologien, il a tenu un rang distingué entre les savans de son temps; & sans presque rien faire imprimer, il a beaucoup & très-utilement servi le public par ses lumieres, ses instructions, ses avis, ses conférences. Il est un de ceux qui ont combattu avec plus de force, dans ses discours publics, & dans ses entretiens particuliers, les Calvinistes de Paris, du diocése d'Evreux & des pays voisins. « Cependant, dit M. » le Brasseur, dans son *histoire civile & ecclésiastique* » *du comté d'Evreux*, presque pendant tout le temps » que M. de Maupas fut évêque de cette ville, cet » habile homme eut de grandes contradictions à » souffrir de la part de ceux qui le traverserent au- » près de ce prélat, & M. le Metayer, cédant à » l'orage, commença par se retirer de lui-même » des conférences ecclésiastiques, dont il avoit été » l'ame jusqu'alors. » Ensuite, il s'éloigna du diocése d'Evreux, passa jusqu'en Italie, & s'arrêta à Rome. Pendant son séjour dans cette ville, ayant encore été desservi, il manqua d'être enfermé dans les prisons du saint Office; mais le pape Innocent X, ayant fait examiner ses démarches, & n'y ayant rien trouvé de criminel, selon le rapport qu'on lui en fit, on le laissa tranquille. Le cardinal Spinola, gouverneur de Rome, eut même avec lui deux entretiens dont il fut très-satisfait, & il lui fit beaucoup d'accueil. Cependant ayant jugé à propos de revenir en France, après avoir demeuré deux mois à Rome, il reçut ordre, peu après son retour, de se retirer au Havre-de-Grace, où il vécut en parfait solitaire. L'air de cette ville étant contraire à sa vue qui étoit très-foible, il fut envoyé à Vire en Normandie, où il resta près de deux ans, & d'où il ne revint que par les sollicitations de mademoiselle de Bouillon, qui obtint sa liberté de Louis XIV. Jacques de Novion, successeur de M. de Maupas dans le siége d'Evreux, connoissant le mérite de M. le Métayer, lui temoigna beaucoup d'estime & de considération; & un chanoine ayant eu dessein de le nommer à la cure de saint Thomas d'Evreux, le prélat y consentit, & lui donna son agrément & sa confiance. M. le Métayer entra dans cette cure en 1684, & la gouverna pendant vingt-ans. Il avoit sur sa paroisse un avocat, nommé Jacques Ruaul, homme très-savant, avec qui il avoit de fréquentes conversations savantes. L'un & l'autre s'unirent pour faire détruire le prêche de Cahel à une lieue d'Evreux, qui avoit été établi en conséquence du traité de Catherine de Médicis, qui avoit fait conclure la paix avec les Calvinistes. Le ministre de Cahel fut assigné au bailliage. M. Ruaul plaida contre lui en faveur de l'église catholique; le ministre se défendit; on alla du bailliage au parlement, & du parlement au conseil. Enfin le ministre fut débouté, & le prêche fut démoli. M. le Métayer mourut de paralysie à Evreux le 14 d'octobre 1704, âgé de soixante-dix-neuf ans. M. le Brasseur rapporte son épitaphe dans son *histoire du diocése d'Evreux*. Nous observerons qu'il l'attribue sans raison à M. Guillaume le Fevre, confrere & ami du défunt; elle est de M. Adam, curé de saint Thomas d'Evreux, auteur de plusieurs piéces répandues dans les Mercures de France, & qui marquent son érudition; il n'y a que l'*accusator fratrum*, que l'on trouve dans cette épitaphe, qui ne vient point de l'auteur. Parmi les ouvrages de François Pérard Castel, avocat au parlement, on trouve un *traité des pensions* sur les cures, sans nom d'auteur. Il est de M. le Métayer, selon dom d'Argonne, qui donne de grandes louanges à ce dernier dans ses *mélanges d'histoire & de littérature*, imprimés sous le nom de *Vigneul Marville*: voyez le tome II, pag. 334 & 335, de l'edition de 1725. Ce *traité des pensions* fut achevé par l'auteur le 15 mai 1667. Il ne s'y agit pas seulement des pensions sur les cures, mais des pensions en général données sur des bénéfices. On en a une édition séparée, *in-12*, imprimée à Rouen, en 1671, sous ce titre: *Dissertation sur les pensions selon les libertés de l'église Gallicane.* Ce traité est excellent, & l'on y voit que l'auteur avoit une parfaite connoissance des principes de la vraie morale, & des canons des conciles. On trouve à la fin un arrêt du conseil privé du roi, portant décharge des pensions créées sur les cures & prébendes du diocése d'Alet, & un autre du grand conseil, signifié aux agens généraux du clergé de France, portant aussi cassation des pensions sur les cures; enfin deux arrêts du parlement de Rouen sur la même matiere des pensions. On prétend aussi que M. le Métayer a eu beaucoup de part aux cinq fameux articles de doctrine signés de MM. Girard & de la Lane, & que d'autres croient être l'ouvrage de MM. Nicole & Girard. Ce qu'il y a de sur, est qu'après la mort de M. le Métayer, on trouva ces cinq articles écrits de sa propre main, corrigés, augmentés & diminués à trois differentes reprises, & bâtonnés d'une main étrangere, ce qui prouve au moins qu'il avoit été consulté sur cela, & qu'il y avoit eu quelque part. * Le Brasseur, *histoire civile & ecclésiastique du comté d'Evreux*, pag. 411, 412. *Mémoires* de M. Pierre Thomas, sieur du Fossé. Vigneul Marville, *en l'endroit cité.*

METEL (François) *cherchez* BOIS-ROBERT.

METELEN, en latin *Mediolanum*; c'étoit anciennement une ville des Chamaves en Allemagne. Maintenant ce n'est qu'un village de l'évêché de Munster, situé au couchant méridional de la ville de

de ce nom, que quelques-uns prennent pour l'ancienne *Mediolanum*. * Mati, *diction*.

METELIN, isle de la mer Egée, en Asie, entre la Troade & la Mysie, est la LESBOS des anciens. On lui donne le nom de Metelin, qui est tiré de celui de sa ville capitale. Il y a deux ports considérables, Geremia & Caloni. Les Vénitiens en furent autrefois les maîtres; mais les Turcs la possedent présentement depuis Mahomet II. Les revenus de cette isle consistent en grains, en fruits, en fromage, &c. & elle paye dix-huit mille piastres de tribut ou carasch aux Turcs, qui y tiennent d'ordinaire une flotte.

METELLA (Cæcilia) sœur de Q. Cæcilius Metellus, surnommé *le Numidique*, fut femme de L. Lucullus, & mere du célebre Lucullus, qui vainquit Mithridate. Si l'on en croit Plutarque, sa conduite ne fut pas plus réglée que celle de sa niéce, *dont nous allons parler*.

METELLA (Cæcilia) fille de *Q. Cæcilius Metellus*, surnommé *le Pieux*, fils du *Numidique*, épousa 1°. *Marcus-Emilius-Scaurus*, dont elle eut un fils qui porta le nom du pere, & une fille nommée *Emilia*, mariée 1°. à *Marcus-Acilius-Glabrion*, & ensuite au grand *Pompée*, & mourut en couches: Metella se remaria au dictateur *Sylla*, qui eut une extrême considération pour elle. Elle courut un très-grand danger, lorsque Cinna & Carbon, qui étoient de la faction opposée à Sylla, se furent emparé de Rome, l'an 84 avant l'ére chrétienne, & elle fut obligée de fuir en Asie vers son époux, qui y faisoit la guerre. Les médisances que les Athéniens, assiégés par Sylla, firent de cette dame, furent cruellement punies. Sylla en eut deux enfans jumeaux, savoir, *Faustus-Sylla*, & *Fausta*, femme de *Milon*, fameux par le meurtre de Claudius. Il parut fort touché de sa mort, & il lui fit des funérailles magnifiques. * Plutarchus, *in Sylla & in Lucullo*.

METELLUS (Lucius-Cæcilius) grand-pontife Romain, enleva le palladium du temple de Vesta, en traversant les flammes de l'incendie de ce temple. Il y perdit la vue. * Pline, *l.* 7, *c.* 43. Juvenal, *sat.* 3.

METELLUS CELER (Quintus-Cæcilius) consul l'an de Rome 694, avant J. C. 60, avoit exercé la préture l'année du consulat de Cicéron, & rendu de bons services à la république, en s'opposant aux troupes de Catilina, qui vouloient passer dans la Gaule Cisalpine. Après sa préture, il obtint le gouvernement de cette province. C'étoit un homme de mérite; mais qui fut très-malheureux à se choisir une femme; car il épousa une sœur de Claudius, laquelle le deshonora par ses impudicités, & l'empoisona. Elle étoit sa cousine-germaine. C'est elle qui sous le nom de *Lesbia*, a été tant diffamée par Catulle. Cicéron perdit un très-bon ami par la mort de Metellus, l'an 695 de la fondation de Rome, 59 avant J. C. * Plutarque. Sallluste. Ciceron, *pro Cælio*.

METELLUS Lucius-Cæcilius, tribun du peuple, lorsque César se rendit maître de Rome, au commencement des guerres civiles, eut plus de courage que tous les autres magistrats. La ville de Rome parut si soumise aux volontés de César dès les premiers jours, qu'on eût dit qu'elle étoit accoutumée depuis long-temps au joug de la servitude. Le seul Metellus eut la hardiesse de s'opposer à César, qui vouloit se saisir du trésor que l'on gardoit dans le temple de Saturne. César se moqua de l'opposition & des loix, qui lui furent alléguées, & s'en alla tout droit au lieu où ce trésor étoit en dépôt. Il se trouva fermé; & comme on lui refusoit les clefs, il donna ordre que l'on rompît les portes; & sur ce que Metellus renouvella ses oppositions, il le menaça de le tuer: *Jeune homme*, ajouta-t-il, *tu n'ignores pas qu'il me seroit plus facile de le faire que de le dire*. Le tribun ne résista plus, & se retira tout doucement: & César prit dans cette épargne tout ce qu'il voulut. Il s'est bien gardé de compter comme la chose s'étoit passée; il la déguise de telle sorte dans son histoire de la guerre civile, qu'on n'y trouve rien d'injuste ni de violent. C'est ainsi qu'en usent ceux qui composent eux-mêmes leur vie. Ils font évanouir les circonstances qui ne leur sont pas glorieuses. * Plutarchus, *in Cæsar*. Bayle, *dictionaire critique*.

METELLUS, étant déclaré général de l'armée romaine contre les Carthaginois & les Siciliens, offrit des sacrifices à tous les dieux, à l'exception de Vesta. Le mépris qu'il avoit fait de cette déesse, ne pouvoit être réparé que par le sacrifice de sa fille, qu'il étoit obligé d'immoler; mais la déesse en eut pitié, & mit en sa place une génisse. Metellus porta sa fille à Lanuvium, & la fit prêtresse du dragon que l'on y honoroit. * Plutarque, *Parallel.* Il y a eu encore un METELLUS, appellé *le Crétois*, parcequ'il subjugua l'isle de Crete; & un autre appellé *le Dalmatien*, parcequ'il vainquit les Dalmates. * Plutarque, *in Pompeio*. Asconius Pedianus, *in Orationem* 3 *Ciceronis contra Verrem*. La famille des Metellus, qui étoit une branche de la famille de Cæcilia, étoit Plébéienne; mais elle fut illustrée par les magistratures. * Tite-Live, *l.* 9, *hist. Rom.*

METELLUS, consul, *cherchez* CECILIUS.

METELLUS (Egnatius) *cherchez* EGNATIUS.

METELLUS, dit *Tegernsée*, parcequ'il étoit religieux d'un monastere de ce nom à Passaw en Allemagne, vivoit vers l'an 1060, & écrivit en vers lyriques la vie de S. Quirin, sous le titre de *Quirinalia*, que Canisius a publiée. * Canisius, *tom.* 1 *ant. lect.* Gaspard Brunschius, *lib.* 1 *de Patav. Germ.* Vossius, *l.* 2 *de histor. Lat.*

METELLUS (Hugues) chanoine régulier de l'ordre de S. Augustin, distingué dans le XII siécle par son érudition, étoit né à Toul. Il fut d'abord élevé dans les lettres humaines par Ticelin; & il paroît qu'il prit sous sa direction un grand gout pour les sciences. On voit par ses lettres qui ont été imprimées depuis quelques années, qu'il s'étoit livré à l'étude de la philosophie, sur-tout dans les écrits d'Aristote; qu'il avoit eu beaucoup de passion pour la poësie, & qu'il avoit cultivé l'astronomie, & l'étude de l'histoire romaine & de la fable. Il dit aussi qu'il avoit cherché la quadrature du cercle, & qu'il avoit appris avec quelque soin la langue grecque & la langue latine. Dans la suite, s'étant rendu disciple d'Anselme qui mourut doyen de Laon en 1177, après avoir enseigné la théologie pendant plus de quarante ans, tant à Paris qu'à Laon, où il fut recteur des écoles, Metellus se dégouta des sciences profanes. Sous ce nouveau maître, & sous Raoul frere d'Anselme, qui enseignoit aussi à Laon, il se livra à l'étude de l'Ecriture-Sainte & de la théologie; & cette étude si différente de la premiere, lui ayant inspiré de grands sentimens de piété & de religion, il quitta le monde, & s'engagea dans l'ordre des chanoines réguliers de S. Augustin. S'étant rendu lui-même fort habile dans la science de l'Ecriture & des Peres, non-seulement il l'enseigna aux autres & forma de bons disciples, il se servit aussi de ses connoissances pour défendre la religion contre les erreurs de son temps. On voit par sa troisiéme lettre, sur le mystere de la sainte Trinité, qu'il avoit lu avec soin S. Augustin, & même quelques peres Grecs, comme S. Athanase & S. Jean-Chrysostome. Con-

temporain & ami de S. Bernard, dont il fait un grand éloge dans sa premiere lettre qui est adressée à ce saint docteur, il n'étoit pas moins que lui opposé à Abailard dont il fait un portrait odieux, mais trop passioné, dans sa quatriéme lettre adressée au pape Innocent II, & dans la cinquiéme adressée à Abailard lui-même. Cette derniere lettre est de l'an 1140. Cependant dans la lettre seiziéme qui est à Héloïse, il parle avantageusement de la science de celle-ci; & il ne fait pas difficulté de dire, que cette femme étoit au-dessus de son sexe. Dans la lettre vingtiéme, il résout plusieurs questions sur le mariage par l'autorité des Peres, sur-tout de S. Léon & de S. Augustin. Dans la vingt-quatriéme lettre, il paroît embrasser les sentimens du dernier sur l'origine de l'ame. Dans la vingt-sixiéme, il décide plusieurs questions sur la fréquente communion & sur la présence réelle, en homme également instruit dans le dogme & dans la morale; & il y fait un usage solide des sentimens de S. Ambroise, de S. Augustin, & de plusieurs conciles. Cette lettre est adressée à un nommé Gerard, moine, & non à Gerland, comme le veut le pere Mabillon au tom. 3 de ses *vetera analecta*, pag. 459 & suivantes. C'est la lettre trente-troisiéme qui est adressée à Gerland; & Metellus fait de l'un & de l'autre un portrait différent. Dans la lettre vingt-septiéme, il exhorte un jeune homme nommé *Ulric*, à s'appliquer à l'étude des peres de l'église, & principalement de S. Jérôme, de S. Augustin, de S. Ambroise, & de S. Grégoire pape, qu'il appelle les quatre évangélistes. On apperçoit deux sentimens faux dans la lettre vingt-neuviéme: le premier, que les prieres que l'on fait pour les réprouvés peuvent adoucir leurs peines; le second, que S. Grégoire pape a prié pour le salut de Trajan. La lettre trente-troisiéme à Gerland, est sur le mystere de l'Eucharistie. On y voit que Gerland suivoit les erreurs de Berenger; & Hugues le réfute solidement par l'autorité de l'Ecriture; & par celle de saint Augustin que Gerland s'efforçoit de se rendre favorable. On voit par la lettre suivante, adressée à Hugues de Chartres, que Metellus avoit composé divers ouvrages qu'il envoyoit à son ami, pour les soumettre à son examen & à sa censure: il dit qu'il étoit alors cassé de vieillesse. Ce Hugues, que Metellus avoit eu pour maître, étoit chanoine régulier de l'ordre de saint Augustin, abbé de saint Jean en Vallée en 1131. Il gouvernoit les écoles de Chartres; & il fut un des maîtres les plus célebres de son siécle. Dans la lettre trente-cinquiéme, Metellus résout ces trois questions: 1. Si l'on peut communiquer avec les pécheurs publics: 2. Si l'on peut excommunier les morts: 3. Si l'on doit élever au sacerdoce avant l'âge de trente ans. Dans la lettre trente-neuviéme, il explique diverses questions sur la pénitence, & s'éleve avec force contre les sophistes de son temps. En un mot, presque toutes les lettres de Metellus sont remplies de questions communément importantes, & presque toujours discutées avec soin. Nous n'en avons indiqué qu'une partie: ce qui paroît suffire pour montrer que la lecture de ces lettres qui sont au nombre de cinquante-cinq, est utile, & que M. l'abbé Hugo a eu raison de les faire imprimer. Elles sont partie du second volume d'une collection de divers écrits qu'il a publiée avec des notes, *in-fol.* sous le titre de *Sacræ antiquitatis monumenta historica, dogmatica, diplomatica*. Le second volume, imprimé à Saint-Dié, est de l'an 1731. Quant à la poësie de Metellus, elle est fort mauvaise, sans regles, sans gout, souvent rimée, avec de fréquens bâillemens, comme on le voit par quelques piéces qu'il a insérées dans ses lettres; & par une longue fable qui est à la fin. Il s'amusoit aussi à faire des problêmes en mauvais vers, & selon les lettres de l'alphabet, comme on en voit à la fin de ses lettres. Il étoit né vers la fin du XI siécle, & vécut jusqu'à l'an 57 du XII. * Voyez les lettres mêmes de Metellus, & le num. 8 de la préface du tome II de la *collection* du P. Hugo, citée dans cet article.

METEMPSYCHOSE, ou *transmigration des ames d'un corps en un autre*. Pythagore & plusieurs autres philosophes ont cru que les ames des hommes passoient après la mort dans d'autres corps, même d'animaux. Platon ne s'est pas éloigné de ce sentiment: il semble néanmoins y avoir mis une limitation, en supposant que les ames des hommes ne passent que dans des corps d'hommes. Parmi les Juifs, la plupart des Pharisiens ont été de cette opinion. Le systême de la métempsychose a été & est encore fort commun en Orient, & est reçu par les Brachmanes, par les Indiens & par les Chinois. César attribue le même sentiment aux anciens Gaulois; mais ceux-ci restreignoient la transmigration des ames des hommes aux seuls corps des autres hommes. Les Getes & les anciens Germains étoient aussi dans la même persuasion. * Tertullien, *de anima*. Diogènes *Laërt. vitæ philosophorum*.

METEREN (Emanuel) naquit à Anvers en 1535, & mourut en 1612, à l'âge de 77 ans. Il a écrit en flamand l'histoire des Pays-Bas, depuis l'an 1315, jusqu'en 1612. Une partie de cette histoire a été traduite en latin; & elle l'a été entierement en françois, mais d'une maniere barbare. On trouve à la tête la vie de l'auteur, qui a été imprimée à la Haye en 1670. Méteren passe pour un des meilleurs historiens des Pays-Bas. * Valere André, *Biblioth. Bel.* Jacques Bernard, *dans la table alphabétique des livres, &c. mise au-devant du grand recueil des traités de paix*.

METEZEAU (Paul) étoit Parisien, mais originaire de Dreux, d'où étoit *Clément* Metezeau son frere, célebre architecte des bâtimens du roi, & l'un des inventeurs & exécuteurs de la fameuse digue de la Rochelle. Paul prit un parti différent, & s'engagea dans l'état ecclésiastique. Il fut avec M. de Berulle un des fondateurs de la congrégation de l'Oratoire de France. Il travailla à ce grand ouvrage en 1611, n'étant encore âgé que de 28 ans, & étant alors dans son cours de licence au collége de Navarre. M. Du Pin le fait docteur de cette maison, & dit qu'il fut élevé à cet honneur en 1613: ce sont deux fautes. Il n'a jamais été docteur, & il étoit licencié en 1611. M. de Launoy s'est trompé, par la même raison, en ne le faisant entrer à Navarre qu'en 1613 ou environ. En 1612 ou 1613, il fit le voyage de Lorette en Italie, & dès 1614 il fut établi premier supérieur de Dieppe. En 1616 il commença l'établissement de la nouvelle congrégation à Tours. La même année il prêcha à Angers avec tant d'éclat & de succès, qu'en 1619 on donna le collége de cette ville aux peres de l'Oratoire. Ses prédications furent suivies en plusieurs autres lieux d'un semblable succès. En 1618, ayant prêché le carême dans l'église métropolitaine de Toulouse, Gilles le Mazuyer, premier président du parlement, & Jean de Rudele, grand vicaire de l'archevêque, engagerent les paroissiens de la Dalbade à se procurer des sujets d'un corps qui prêchoit si dignement la doctrine de Jesus-Christ. Le cardinal de Sourdis, archevêque de Bourdeaux, qui l'avoit entendu, le retint aussi pour prêcher l'année suivante dans son église, & écrivant sur cela à son

chapitre, il leur dit : *Je vous envoie un autre Paul en chaire.* Paul Metezeau fit en effet l'admiration de la ville de Bourdeaux, & Dieu opéra par son ministere un grand nombre de conversions éclatantes. Le parlement qui aimoit à l'entendre, changea plusieurs fois les heures de ses séances, afin de pouvoir se trouver à ses prédications. Après avoir été pendant deux ou trois ans supérieur à Lyon, le P. Metezeau alla prêcher en 1624, l'avent dans la ville de Marseille, où il fut encore si gouté, que l'année suivante on donna aux peres de l'Oratoire la direction du collége de cette ville, & presque dans le même temps celle du collége de Toulon, où le bruit des sermons de ce célebre prédicateur s'étoit aussi répandu. L'année suivante 1625, il fit imprimer un corps de théologie propre aux prédicateurs, & à tout théologien, sous ce titre : *Theologia sacra juxta formam evangelicæ prædicationis distributa, autore Paulo Metezello Parisiensi, congregationis Orator. J. C. presbytero, Lugduni, sumptibus Lud. Proust.* 1625, *in-fol.* M. de Launoy, & M. Du Pin se sont trompé en mettant cet ouvrage en 1624. Il fit imprimer deux ans après, *l'exercice intérieur de l'homme intérieur*, par le pere Paul Metezeau, &c. à Paris, chez Huré en 1627, & non en 1617, comme a dit M. Du Pin ; & le *traité de la vie parfaite par imitation & ressemblance de J. C.* à Paris chez Adrien Taupinart en 1627, *in-8°.* Quatre ans après, il donna un autre ouvrage plus considérable sous ce titre : *Pauli Metezelli, Parif. congreg. Orator. D. presbyteri, de sancto sacerdotio, ejus dignitate & functionibus sacris, ad sacerdotum atque omnium qui orationi, ministerio verbi, curæ animarum incumbunt piam institutionem*, à Paris chez Billaine en 1631, *in-8°.* Le P. Metezeau mourut à Calais le 17 de mars 1632, dans le cours d'un carême, âgé seulement de cinquante ans. M. Du Pin s'est trompé en mettant sa mort en 1640. * *Mémoires manus.*

METEZEAU, *voyez* LA ROCHELLE.

METHASUAM, *cherchez* MARESHVAN.

METHOCHITE, ou METOCHITE (Théodore) grand logothete de l'empire de Constantinople, sous Andronic *l'Ancien* & Michel Paléologue, dans le XIII & le XIV siécle, étoit un des plus savans Grecs de son temps. Nicéphore Grégoras, son ami, & qui étoit contemporain, dit au livre 9 de son histoire, que lorsqu'Andronic *le Jeune*, fils de *Michel* Paléologue, & petit fils *d'Andronic l'Ancien*, fut parvenu au gouvernement de l'empire, il exila Méthochite qui avoit eu la confiance d'Andronic l'*Ancien*, lequel avoit été en guerre avec *le Jeune* Andronic ; qu'il fit confisquer ses biens, & abattre la maison où il logeoit. Nicéphore ajoute, que Méthochite fut ensuite rappellé de son exil ; mais que loin de lui rendre ses dignités, il fut réduit à une vie privée, & qu'il alla s'enfermer dans un monastere qu'il avoit ou fondé ou rétabli autrefois, & qu'il y mourut de chagrin. Sa mort arriva au mois de mars 1332, un mois après celle d'Andronic *le Vieil* ou *l'Ancien*, qui étoit mort le 13 février précédent. Son érudition étoit profonde, son jugement solide & sa mémoire heureuse : ce qui le fit appeller comme Longin, *une bibliotheque vivante.* Il a néanmoins été repris, de ce que negligeant le style des anciens, il s'en est fait un beaucoup moins net. Il composa une histoire divisée en trois livres, dont Meursius a publié le second, traduit en latin, en 1618, à Leyde. Meursius qui avoit le manuscrit du second & du troisiéme livre, avoit promis de le publier, & ne l'a point fait. Le P. Labbe dans son édition des annales de Michel Glycas, a prétendu que la partie publiée par Meursius, & celles qu'il pensoit encore à donner, étoient de Glycas même, non de Méthochite ; mais cette opinion a été réfutée ; entr'autres, par Christophe-Frédéric de Bodenbourg, recteur du collége de Berlin, dans une savante dissertation imprimée en 1723, à Leipsick, dans le tome XII du recueil intitulé : *Miscelanea Lipsiensia ad incrementum rei litterariæ edita.* La dissertation a pour titre : *De Theodori Metochitæ scriptis veluti vulgò insimulatis.* Methochite publia encore une paraphrase sur les livres de physique d'Aristote, qui a été traduite par Gentien Hervet ; une histoire sacrée en deux livres ; une histoire de Constantinople, &c. Nicéphore Grégoras son disciple, prononça son oraison funebre, & parle très-souvent de lui, *lib.* 7, 8 & 9. * Jean Cantacuzene, *lib.* 1, *hist. c.* 59, & *l.* 2, *c.* 1. Meursius, *in not. ad Metoch.* Vossius, *de histor. Lat. &c.*

METHODISTES, secte nouvelle qui s'est établie en Angleterre depuis environ vingt ans. Les Méthodistes sont une espéce de Mystiques. On leur a donné ce nom, parcequ'ils se vantent d'avoir trouvé une méthode, ou une voie particuliere pour arriver au salut. Cette voie consiste à mener une vie fort austere, à faire profession d'un parfait détachement des biens du monde, & à pousser le calvinisme sur les matieres de la prédestination & de la grace, jusqu'à l'excès. Les Méthodistes se croient inspirés. Cette secte a pris naissance dans l'université d'Oxford. Quelques étudians s'étant entêtés de ces idées, ont formé des sociétés & tenu des assemblées dont on n'a été informé que lorsqu'elles ont été bien établies. Ensuite étant sortis de l'université, ils ont pris, pour la plupart, les ordres, & se sont mis à prêcher de tous côtés leur doctrine, à laquelle ils ont attiré un grand nombre de personnes, sur-tout du petit peuple. Leur plus célebre prédicateur étoit GEORGE de Whitefield, dont on peut lire l'histoire au long dans la *Bibliothéque Britannique.* Il avoit pour collegues, au moins principaux, M. *Erskin*, ministre presbytérien d'Ecosse, suspendu du ministere pour cause d'hérésie & de rebellion contre le synode de sa province ; M. *Harris*, qui a, dit-on, établi trente sociétés de Méthodistes dans le pays de Galles ; & M. *Rogers*, ministre de Bedford. Dans ces sociétés, on prie Dieu, on chante les pseaumes, on lit & on explique les saintes-écritures, suivant les principes de M. de Whitefield. Là les Méthodistes se rendent compte les uns aux autres de l'état de leur cœur, & de leur progrès dans la vie spirituelle. Les unes de ses sociétés sont composées d'hommes, & les autres de femmes ; mais les docteurs ou directeurs du parti, ont droit d'enseigner dans les unes & dans les autres. Un anonyme a publié un modéle de confession pour les femmes Méthodistes, qu'il dit avoir copié sur l'original écrit de la propre main de Whitefield, & qui est ainsi conçu : « Le but de nos assemblées, » dit-on, est d'obéir au commandement de Dieu : » *Confessez vos fautes les uns aux autres, & priez les uns pour les autres, afin que vous soyez guéris.* » Pour cet effet nous avons résolu de nous assembler » deux fois la semaine .... de commencer par le » chant des pseaumes & par la priere ; de prier » quelqu'une des femmes présentes de se confesser » la premiere, & puis de faire à sa voisine autant » de questions aussi détaillées qu'il sera possible sur » son état, ses péchés & ses tentations. » On ne rapportera pas ici les questions que cet écrit renferme : on peut les voir dans l'ouvrage que l'on a cité plus haut, la *Bibliothéque Britannique.* On sent bien d'ailleurs que ces questions doivent être variées suivant le caractere de la personne qui examine & de celle qui est examinée, & que

souvent ces questions sont des plus singulieres, nous ajoutons & fanatiques. M. Tucker, ministre Anglican, rapporte que dans une des sociétés des Méthodistes de Bristol, M. de Wesley, un des chefs de ces sectaires, ayant demandé à Dieu un signe sensible de sa présence, aussitôt quelques personnes eurent d'étranges mouvemens convulsifs, & pousserent de gands cris. M. Wesley dit à ceux qui vouloient les secourir & les emporter: *Laissez-les, il n'est non plus en leur pouvoir de calmer ces agitations, qu'il n'est au pouvoir du soleil de cesser d'éclairer.* Là-dessus l'assemblée se mit à prier & à chanter un hymne pour implorer la descente du S. Esprit sur ces gens-là : après quoi elle rendit graces de ce que l'esprit étoit venu, & chanta encore un hymne. On plaça les nouveaux illuminés dans un endroit élevé, d'où ils pussent être vus de tous les assistans. L'évêque de Londres écrivit en 1739, une lettre pastorale aux fidèles de son diocèse pour les prémunir contre cet esprit d'enthousiasme. M. Whitefield a répondu à cette lettre. Celle de l'évêque est intitulée, selon la traduction, « Lettre » pastorale de M. l'évêque de Londres aux fidéles » de son diocèse, sur-tout à ceux des deux grandes » villes de Londres & de Westminster, pour les » prémunir contre la tiédeur d'un côté, & de » l'autre, contre l'enthousiasme. » On donne un extrait de cette lettre dans la *Bibliothéque Britannique*, ou *Histoire des ouvrages des savans de la Grande Bretagne, pour les mois* d'octobre, novembre & décembre 1739, tome XIV, article IV; & c'est dans ce même article que l'on s'explique sur la secte des Méthodistes, & que l'on donne l'histoire particuliere de M. Whitefield. Voyez aussi le *Supplément françois* de Basle, qui a extrait le même article.

METHODIUS (Saint) dit *Eubulius*, martyr au commencement du IV siécle, fut transféré de l'évêché d'Olympe, ou, selon d'autres, de Patare en Lycie, à celui de Tyr, & souffrit le martyr, l'an 311 ou 312, dans le lieu de son exil, appellé *Chalcide*, par les ordres de Maximin Daïa. Il écrivit un grand ouvrage contre Porphyre, philosophe paien; un traité de la résurrection contre Origène; un autre de la Pythonisse, contre le même; un livre intitulé *le festin des Vierges*; un traité du *libre arbitre*; des commentaires sur le Genése, & sur le Cantique des Cantiques; & plusieurs autres ouvrages qu'on avoit du temps de saint Jérôme, qui fait mention de ceux-ci. Présentement nous n'avons plus que son Festin des vierges, donné par le pere Poussines Jésuite, sur un manuscrit de la bibliothéque Vaticane; & quelques fragmens de ses autres ouvrages, tirés de saint Epiphane, de Photius & de quelques manuscrits. Le Festin des vierges est composé en forme de dialogue, entre des vierges qui agitent plusieurs questions sur la virginité. Le traité de la résurrection étoit aussi composé en forme de dialogue, & Méthodius y prouvoit contre Origène, que l'homme ressusciteroit avec sa chair. Celui du libre arbitre, étoit une dispute entre un Valentinien & un Catholique sur l'origine du mal. Photius donne quelques extraits d'un traité de Méthodius sur les choses créées; & Théodoret cite un sermon de Méthodius sur les martyrs; les sermons qu'on lui attribue touchant Siméon & Anne, & sur la fête des Rameaux, ne sont point de lui, non plus que plusieurs extraits rapportés par saint Jean Damascène & par Nicétas. Il faut mettre au même rang les prophéties de l'Antechrist, qui se trouvent sous son nom dans la bibliothéque des peres. Le style de Méthodius est un style asiatique, c'est-à-dire, un style diffus, empoullé & plein d'épithétes: ses expressions sont figurées, son tour affecté; il est plein de comparaisons & d'allégories éloignées: ses pensées sont recherchées, & il dit peu de choses en beaucoup de paroles. On attribue à ce martyr une chronique, dont nous avons quelques fragmens dans Marianus Scotus, & dans Martinus Polonus, *l.* 1, *c.* 4, mais c'est une piéce manifestement supposée. * Photius, *cod.* 234, 235, 236, 237. Socrate, *hist. l.* 6, *c.* 13. Théodoret, *dial.* 1. S. Hieronym. *in catal. c.* 83; *in præf. ac c.* 12, *comment. in Daniel. epist.* 84, *ad Magnum Orat. Rom. & apolog. ad Pammach.* S. Epiphanius, *hæres.* 64. S. Grégoire *de Nysse*, *lib. Quid ad imag. Dei.* Honoré d'*Autun*, *l.* 1, *de lumin. eccles. c.* 84. Sixte de *Sienne*, *l.* 4, *bibl. sanct.* Trithéme. Bellarmin. Baronius. Tillemont, *mémoires pour servir à l'hist. ecclés. tome* 5. Baillet, *vies des Saints au* 18 *septembre.* D. Ceillier, *hist. des auteurs sacrés & ecclésiast. tome* 3.

METHODIUS, religieux Grec, fit un voyage à Rome, où il se rendit un excellent peintre; & à son retour il fut employé par Bogoris, roi des Bulgares, à peindre une maison qu'il venoit de faire bâtir. Ce prince lui demanda en général des représentations de choses terribles, ausquelles il se plaisoit, se divertissant d'ordinaire à regarder des tableaux de chasses & de combats sanglans. Methodius peignit le jugement dernier, d'une maniere qui donnoit de la terreur, & prit adroitement son temps pour instruire ce roi sur cet épouvantable sujet. Bogoris en fut si vivement touché, qu'il résolut de se faire Chrétien, & reçut le baptême en 845. * Maimbourg, *histoire des Iconoclastes.*

METHODIUS I, prêtre, puis patriarche de l'église de Constantinople, a été l'un des plus illustres confesseurs de la foi orthodoxe dans le neuviéme siécle. Il étoit natif de Syracuse, & ayant été envoyé par ses parens à Constantinople, il fut ordonné prêtre par le patriarche Nicéphore. Celui-ci ayant été chassé de son siége par l'empereur Léon l'*Arménien*, Méthodius fut envoyé à Rome pour implorer le secours du pape en faveur de son patriarche: il fut bien reçu par Etienne IV, & y demeura pendant la vie du patriarche Nicéphore. Après sa mort Méthodius retourna à Constantinople. Il n'y fut pas plutôt arrivé, que l'empereur Michel *le Begue* le fit mettre dans la tour d'Acrise. Il fut élargi après la mort de Michel, au commencement du regne de Théophile; mais ce dernier n'étant pas moins ennemi des images que son prédécesseur, & ne pouvant supporter le zèle de Méthodius pour la défense des images, il le fit battre impitoyablement, puis le fit enfermer dans un tombeau, où il ne recevoit qu'un peu de pain & d'eau, qu'un pêcheur avoit soin de lui apporter chaque jour. Dans le même temps, le même Théophile n'ayant pu vaincre la constance de deux religieux de Palestine, qui étoient freres & qui se nommoient Théodore & Théophane, les traita cruellement à Constantinople; & leur ayant fait graver avec un fer chaud sur le front, des vers ignominieux, il les renvoya en exil. Ces deux défenseurs des images trouverent heureusement le pêcheur, qui avoit soin de porter à manger à Méthodius, & communiquerent avec lui par des vers que l'on rapporte d'eux & de Méthodius. Après la mort de Théophile, Michel III lui ayant succedé, sous la tutelle de sa mere Théodora, Méthodius fut élevé sur le siége de l'église de Constantinople en l'an 842. Ce grand homme célebra d'abord un concile pour le rétablissement des images, & publia des canons pénitenciaux pour ceux qu'il ramenoit à sa créance. Ses ennemis le persécuterent, & le firent même accuser

par une femme de l'avoir débauchée; mais il n'eut pas de peine à se justifier, en faisant voir qu'il étoit eunuque. Il mourut l'an 846, le 14 juin. Outre la vie de saint Denys l'*Aréopagite*, qui est à la fin des ouvrages qui portent faussement le nom de ce pere, on lui attribue encore les fragmens d'un sermon sur la croix de Jesus-Christ, rapporté par Gretser; un panégyrique de sainte Agathe, donné en latin par le P. Combefis; & deux sermons que le pere Combefis attribue à l'ancien Méthodius. * Jean Curopalate. Cedren. Théodore Balsamon. Hincmar. Baronius, &c. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du IX siécle.* Baillet, *vies Saints, mois de juin.*

METHODIUS II, patriarche de Constantinople, succeda à Germain l'an 1240, & ne tint ce siége que trois mois. Manuel fut mis à sa place, mais seulement en 1243. * Onuphre, *in chron.* Sponde, *A. C.* 1230, *n.* 16. Banduri, *imp. orient. l.* 8 *comment.*

METHONE: Il y a eu diverses villes de ce nom, une dans la Messenie, une autre dans la Laconie, dont parlent Plutarque dans la vie d'Aratus, & Etienne de Byzance. Scylax l'appelle *Methana*, & dit qu'elle est maritime avec un bon port. Il semble la mettre dans le golfe Argolic, près de Prasia. Il y a une autre METHONE d'Argie, dans le golfe Saronique, que Strabon dit aussi avoir été appellée *Methana* & *Methone.*

METHUSUPHIS, XIX roi des Memphites, commença à régner l'an 1649 avant J. C. * Maneth. *apud Euseb.* Du Pin, *bibl. univ. des historiens profanes.*

METHYDRE, en grec Μεθύδριον, *Methydrium*, ville du Peloponnése dans l'Arcadie, fut ainsi nommée à cause de sa situation entre deux rivieres. Orchoméne, qui en fut le fondateur, la bâtit sur une éminence. Il y avoit proche de Methydre un temple de Neptune équestre & une montagne, que l'on appelloit *Thaumasie*, c'est-à-dire, *miraculeuse*, où l'on prétendoit que Cybele enceinte de Jupiter s'étoit réfugiée, & qu'Hoplodamus & les géans de sa suite se préparoient à la secourir, en cas que Saturne, son mari, voulût lui faire quelque violence. On ne nioit pas qu'elle ne fût accouchée sur le mont Lycéus, mais on soutenoit qu'elle avoit trompé son époux sur la montagne de Thaumasie, en lui donnant une pierre au lieu de l'enfant. On montroit sur le sommet de cette montagne la caverne de Cybele, où il n'étoit permis à personne de mettre le pied, hormis les femmes consacrées à cette déesse. Methydre n'étoit qu'un village au temps de Pausanias, & appartenoit aux Mégalopolitains. Cet article sert à faire voir qu'il y avoit dans le Paganisme certains lieux où l'on rendoit des cultes superstitieux aux fausses divinités, & où les peuples s'assembloient en foule, quoique cette superstition ne fût fondée que sur des contes ridicules. Pausanias qui rapporte ce fait, est un auteur digne de foi, dont l'autorité ne laisse pas lieu de douter qu'il ne soit véritable. * Bayle, *dict. crit.*

METHYMNE, ville de l'isle de Lesbos, la premiere après Mitylène, ainsi appellée du nom de Methymne, fille de Macaris, & femme de Lepydnus. Cette ville étoit la patrie du musicien Arion. Il croissoit de bon vin dans ses environs. * Virgil. *Georg. l.* 2. Ovid. *l.b.* 1, *de arte amandi.* Propert. Sil. Italic. *l.* 7.

METILIUS, capitaine Romain, qui ayant été assiégé dans le palais royal par les Juifs de Jérusalem, fut si lâche que de rendre la place, & de promettre même de se faire circoncire pour avoir la vie. * Josephe, *guerre des Juifs, l. II, c.* 32.

METIS, déesse de la bonne conduite, & mere de Porus dieu de l'abondance. Le mot grec Μῆτις, signifie *conseil, exhortation, prudence, intelligence, sagesse.* Celui de Πόρος, qui signifie proprement un *canal*, se prend aussi quelquefois dans les auteurs Grecs, pour le moyen d'amasser de l'argent. *Voyez* le banquet de Platon, & ce qu'on dira plus bas sur le mot PORUS.

METIUS SUFFETIUS, général ou dictateur de la ville d'Albe, sous le regne de Tullus Hostilius roi des Romains, eut souvent du désavantage en combattant contre les Romains, & tira la guerre en longueur pour mieux prendre ses mesures. Pour la terminer, on proposa le combat des trois Horaces Romains, contre les trois Curiaces d'Albe, sous condition que le pays des vaincus obéiroit à l'état des victorieux. Les Romains eurent l'avantage; ensuite de quoi Tullus mit tous ses soins à se venger des Véiens & des Fidénates, qui lui avoient déclaré la guerre. Ceux d'Albe lui devoient donner du secours; mais Suffétius promit aux Véiens de quitter son poste pendant la bataille. Il le fit, & se retira sur une éminence, résolu si la victoire se déclaroit pour les Véiens, de charger les vaincus; & si les Romains avoient l'avantage, de donner sur leurs ennemis. La retraite de Métius eût fait perdre cœur aux Romains, si leur roi ne leur eût fait croire que ceux d'Albe ne se retiroient que pour charger les ennemis par derriere. Cette ruse ranima les Romains & les rendit maîtres du champ de bataille. Tullus Hostilius fit ensuite prendre Métius Suffétius; & pour punir sa perfidie, il commanda qu'on l'attachât entre deux chariots, & le fit tirer par deux puissans chevaux, qui le mirent en piéces aux yeux de toute l'armée, l'an de Rome 85, & 669 avant J. C. * Tite-Live, *l.* 2. Florus *l.* 1, *c.* 3. Denys d'*Halicarnasse*, &c.

METIUS (Adrien) mathématicien, natif d'Alcmaër, en Hollande, florissoit sur la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII. Il étudia en Allemagne, où il enseigna long-temps avec réputation, & publia divers ouvrages; *Doctrinæ sphericæ, lib. V. Astronomiæ universæ institutiones; Arithmeticæ & geometriæ practica: De gemino usu utriusque Globi, &c.*

METIUS (Jacques) Hollandois, & frere du précédent, inventa la lunette de longue vue vers l'an 1609. Quelques savans disputent cette invention à son auteur; & M. Tinelis entr'autres, *dans le journal de médecine du premier octobre* 1681, dit positivement que M. Rohault s'est trompé en écrivant dans sa physique, après M. Descartes, que l'on doit la découverte de cette lunette à Jacques Métius. Cependant M. de Monconis, auteur digne de foi, témoigne dans ses voyages, qu'il logeoit à Alcmaër en Hollande, chez un peintre nommé *Metius*, neveu de celui qui avoit trouvé l'invention des lunettes d'approche. M. Descartes, qui avoit été long-temps en Hollande, dans un commerce continuel avec les savans & les curieux de ce pays-là, pouvoit bien s'assurer de la vérité ou de la fausseté de ce fait, rapporté par les auteurs contemporains. Le Rossi, entr'autres, dit que Galilée étant à Venise, apprit qu'un Hollandois avoit trouvé une espece de lunette qui approchoit les objets; & qu'ayant conçu sur le rapport & la description qu'on lui en fit, ce que ce pouvoit être, il donna le mieux qu'il put la forme de deux verres, les attacha aux deux bouts d'un tuyau d'orgue, & fit voir à MM. de Venise de dessus la tour de S. Marc, les merveilles de cette nouvelle invention. Cet auteur ajoute que depuis cette heure-là, Galilée avoit beaucoup travaillé à perfectionner les lunettes d'approche, & mérité par la

perfection qu'il leur donna, que l'invention lui en fût attribuée. Il est vrai que le savant D. Mabillon témoigne *dans son voyage d'Italie*, qu'il avoit vu dans un monastere de son ordre, les œuvres de Comestor, écrites à la main par un certain Coradus dans le XIII siécle, où se trouve à la troisiéme page un portrait de Ptolémée, qui contemple les astres avec un tube à quatre tuyaux; mais ce pere ne dit point que ce tube fût garni de verres. En effet, on ne se servoit de tube en ce temps-là que pour conserver & diriger la vue, ou la rendre plus nette, en séparant par cette invention les objets qu'on regardoit, des autres dont la proximité auroit empêché de voir ceux-là bien distinctement. L'expérience est conforme à cette conjecture; car sans un tube même, & en regardant seulement entre nos doigts un peu ouverts, & par un trou d'épingle dans une feuille de papier, les objets nous paroissent beaucoup plus nets. Quoi qu'il en soit, il faut convenir que les principes d'optique, sur lesquels se font les lunettes d'approche, se trouvent dans Euclide, & dans les anciens géométres; & que c'est faute d'y avoir réfléchi, qu'on a été si long-temps sans découvrir cette merveilleuse invention. * Valere André, *bibl. belg.* Vossius, *de mathemath. &c.*

METKERCK (Adolphe) de Bruges, jurisconsulte, mourut en 1591. M. de Thou l'appelle un homme très-bien instruit dans les belles lettres. Il a composé un traité sur la véritable prononciation de la langue grecque. On trouve ses poésies, *tom. I & II delit. Belg. pag.* 543. * Sweertius, *pag.* 92.

METLING ou MEDLING, ville de la basse Carniole en Allemagne. Elle est capitale du Windismarck, & située sur la pente d'une montagne, près de la riviere de Kulp, aux confins de la Croatie. Quelques géographes prennent Metling pour l'ancienne *Metulum*, dont les habitans ayant blessé Auguste qui les assiégeoit, aimerent mieux s'ensevelir sous les ruines de leur ville, que d'accepter les dures conditions que cet empereur voulut leur imposer. Cependant quelques-uns mettent cette ancienne ville à Troia, bourg de la basse Carniole, situé environ à trois lieues de Saaneck vers le midi. * Mati, *dict.*

METON d'Athènes, fils de *Pausanias*, mathématicien célebre, publia sur la fin de la quatriéme année de la LXXXVI olympiade, l'an 432 avant J. C. & 316 de l'ere de Nabonassar, son ennéade caëteride, c'est-à-dire, son cycle de dix-neuf ans, par lequel il prétendoit ajuster le cours du soleil à celui de la lune, & faire que les années solaires & lunaires commençassent au même point. Meton avoit pour compagnon de ses observations solaires Euctemon.* Ptolémée, *l.* 3 *almagesti.* Elien, *l.* 10, *c.* 7, *diverf. hist.* Suidas. Scaliger, *de emend. temp.* Petau, *de doct. temp. l.* 1, *c.* 12; *& in Uranolog. l.* 6, *c.* 2. Langius, *de annis Christi*, *l.* 1, *c.* 12 *&* 13. Riccioli, *chron. reform. l.* 1, *c.* 19. Vossius, *de mathem. c.* 35, § 11.

METRA, fille d'*Erysichthon* Thessalien, se résolut à une honteuse prostitution, pour gagner de quoi soulager la faim prodigieuse de son pere. Comme il n'y avoit pas encore de monnoie d'or ni d'argent, elle prenoit de ses amans un mouton, un bœuf, un cheval, ou quelqu'autre animal: ce qui donna lieu aux poëtes de feindre qu'elle se transformoit en plusieurs figures. Ils disent aussi que Métra fut aimée de Neptune, qui lui donna le pouvoir de se changer en ce qu'elle voudroit. Ainsi, selon eux, pour soulager son pere, elle se vendoit à un maître comme fille, puis elle prenoit la figure d'un pêcheur. Ensuite elle se transformoit tantôt en mouton, tantôt en vache, tantôt en cheval; & son pere Erisychthon la vendoit sous toutes ces figures, qu'elle quittoit peu après pour se mettre en liberté. * Ovide, *l.* 8 *des métam.*

METRAM, en latin *Medama*, petite riviere de la Calabre Ultérieure. Elle prend sa source au mont Apennin, passe près de Rossano, & se décharge dans la mer Tyrrhene ou de Toscane, entre Nicotera & Gioia. * Mati, *dict.*

METROCLE, *Metrocles*, philosophe Cynique, étoit frere de la célèbre Hipparchie, & vivoit sous la CXXIII olympiade, l'an 288 avant J. C. Il fut disciple de Théophraste; & l'ayant quitté à cause de quelque incommodité, il se rangea sous la discipline de Cratès. Ensuite il eut Théombrote & Cléomene pour disciples, & mourut assez vieux, s'étant étouffé lui-même.* Diogène *Laërce, en sa vie, liv.* 6.

METRODORE, *Metrodorus*, de Chio, médecin, disciple du philosophe Démocrite, & maître d'Hippocrate & d'Anaxarque, vivoit sous la LXXXIV olympiade, vers l'an 444 avant J. C. Il écrivit divers ouvrages de médecine, & une histoire du royaume de Troye, cités par Pline, Athenée, Isaac Teztzès, &c.

METRODORE de Lampsaque, vivoit sous la LXXXVI olympiade, vers l'an 436 avant J. C. & fut lié d'amitié avec le philosophe Anaxagoras. * Eusebe, *olymp. LXX* & *LXXXIX*. Diogenes *Laërtius*, *in vita Anaxag.*

METRODORE d'Athènes, philosophe, ami particulier & disciple d'Epicure, vivoit sous la CXXVI olympiade, vers l'an 274 avant J. C. Gassendi, qui a publié la vie de ce dernier philosophe, croit que Métrodore étoit de Lampsaque. D'autres ne sont pas de ce sentiment. Quoi qu'il en soit, Métrodore écrivit divers ouvrages, dont Diogène *Laërce* fait le dénombrement. * Diogenes *Laërtius*, *l.* 10, *in vita Epic.* Cicero, *l.* 2, *de fin. bon. & mal.* Strabon, *l.* 13. Clemens *Alexandrin. l.* 2 *strom.* Gassendi, *l.* 1 *de vita Epic. c.* 8. Jean de Salisburi, *de nugis Curialium*, *l.* 7, *c.* 51.

METRODORE de Stratonice, philosophe, le seul qui quitta la secte d'Epicure, pour s'attacher à Carnéade, académicien, florissoit sous la CLXI olympiade, vers l'an 139 avant J. C. * Diogènes *Laërtius*, *in vita Epic. l.* 10. Cicero, *l.* 5 *de fin. bon. & mal. l.* 1 *de orat. l.* 4 *de acad.* Gassendi, *l.* 4. *vitæ Epic. c.* 8.

METRODORE de Scepsis, ville de Mysie, écrivit divers traités, & fut ambassadeur pour Mithridate auprès de Tigrane. Il mourut sous la CLXXVII olympiade, l'an 72 avant J. C. Ce qu'on poura voir dans Strabon, *l.* 11. Pline *l.* 2, *c.* 16 & 31; *l.* 34, *c.* 6. Athenée, *l.* 13, *&c.*

METRODORE, bon peintre & bon philosophe, fut choisi par les Athéniens pour être envoyé à Paul Emile, qui après avoir pris Persée, roi de Macédoine, leur avoit demandé deux hommes; l'un afin de lui donner à instruire ses enfans, l'autre afin de lui faire peindre son triomphe. Il témoigna souhaiter, que le précepteur fût un excellent philosophe. Les Athéniens lui envoyerent Métrodore, qui excelloit tout ensemble & dans la philosophie & dans la peinture. Paul Emile fut fort content de leur choix. * Pline, *l.* 35, *cap.* 2.

METRODORE, mathématicien, dont Pline fait mention.

METRODORE, grammairien, dont Agathias fait mention, *l.* 5 *hist.*

METRODORE. Photius parle d'un auteur nommé Métrodore, qui avoit fait un cycle pour la célébration de la fête de Pâque, composé de 28 cycles de 19 ans chacun, commençant à Dio-

tiétien, & continuant pendant 533 ans à marquer les fêtes de Pâque suivant le calcul de la quatorziéme lune, quoique ni l'église ancienne, ni la nouvelle, dit Photius, ne s'y soit pas toujours si exactement arrêtée. Il ne savoit qui étoit cet auteur, ni en quel temps il avoit écrit. * Photius. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du IV siécle.*

METRODORE, célebre architecte sous l'empire de Constantin, vers l'an 327, étoit natif de Perse, & embrassa la religion chrétienne. Il fit un voyage dans les Indes, où il bâtit des bains & d'autres édifices, qui le firent admirer. Ensuite il revint en Perse, d'où il remporta, lorsqu'il en sortit, quantité de diamans & autres pierreries de grand prix, que le roi des Indes lui avoit données, pour marque de l'estime qu'il faisoit de ses ouvrages. Cedrenus remarque que ce fut Métrodore qui porta l'empereur Constantin à faire la guerre au roi de Perse, & à délivrer les Chrétiens de la persécution qu'ils souffroient dans les états de ce roi: *Car*, dit-il, *après son retour des Indes, il alla à Constantinople, & fit présent à l'empereur de toutes les richesses qu'il avoit apportées, pour avoir occasion de lui parler des cruautés que les Perses exerçoient contre les Chrétiens.* * Cedrenus, *hist. compend.*

METROPHANE, *Metrophanes*, sophiste Grec, natif d'Eucarpie, ville de Phrygie, composa des commentaires sur Hermogène & Aristide, & d'autres ouvrages, dont Etienne de *Byzance* & Suidas font mention.

METROPHANE, nom de deux autres auteurs, dont l'un a été un orateur célèbre. On ne fait pas en quel temps ils ont vécu. * Suidas.

METROPHANE, évêque de Byzance, est un des prélats des plus célèbres du IV siécle. Les savans sont embarassés à déterminer le temps & la durée de son épiscopat. Nicéphore Caliste dans son catalogue des patriarches, assure que Métrophane gouverna l'église pendant dix ans, qu'il assista au concile de Nicée, & qu'il fut le premier patriarche de Constantinople: d'où il suivroit qu'il auroit été fait évêque au plûtot en 316. M. de Marca dans son savant traité *de concord. imper. & sacerd. l.* 5, *c.* 3, & après lui, M. Baluze, dernier éditeur de cet ouvrage, favorisent ce sentiment; & les raisons qu'ils en donnent paroissent assez fortes. Eusebe dans son troisiéme livre de la vie de Constantin, *c.* 7, faisant le dénombrement des provinces dont il vint des évêques au concile de Nicée, observe que l'évêque de la ville regnante ne s'y trouva pas à cause de sa grande vieillesse, mais qu'il y avoit des prêtres qui y tenoient sa place. Or cette ville regnante, selon M. de Marca, est Constantinople; car c'est ainsi que l'a entendu Gélase de Cyzique dans les actes qu'il a dressés du concile, ainsi qu'on le voit non seulement dans les imprimés, mais dans les extraits qu'en a donnés Photius, *cod.* 88, où il dit expressément que le prêtre Alexandre, depuis patriarche de Constantinople, tenoit au concile la place de Métrophane, que sa vieillesse empêchoit de s'y trouver en personne. On trouve encore la même chose dans les extraits des vies de Métrophane & d'Alexandre conservés par Photius, *codic.* 256; & Nicétas Choniates dans sa Panoplie s'y accorde, ainsi qu'Epiphane le Scholastique. Mais tout cela n'a pas paru assez fort à M. de Valois, pour lui faire croire que Métrophane vivoit encore au temps du concile de Nicée. En effet les raisons qu'on a de croire le contraire sont si fortes, qu'il est difficile de ne s'y pas rendre. Théodoret, auteur tout autrement considérable que Gélase, dit nettement, *au chap.* 3 *du* 1 *livre de son hist. ecclés.* que lorsqu'Arius commença à publier ses erreurs, saint Sylvestre étoit évêque de Rome, Vital & Philogone d'Antioche, Macaire de Jérusalem, Alexandre de Constantinople, & Alexandre d'Alexandrie. Il donne *au chap.* 4, une lettre d'Alexandre à Alexandre de *Byzance*, touchant la naissance de l'hérésie d'Arius; & enfin parlant, *au chap.* 8, du concile de Nicée, il fait observer que l'évêque de Rome ne s'y trouva pas *à cause de sa grande vieillesse*, ce qui est d'autant plus remarquable, qu'on trouve la même chose dans Sozomene. L'absence de Sylvestre étoit en effet une chose digne d'être écrite; mais celle d'un évêque suffragant ne l'étoit pas, s'il ne faisoit d'ailleurs une grande figure par son mérite personnel. Gélase, & les autres auteurs dont on a parlé, ont bien pu croire que par la ville regnante, Eusebe avoit entendu Constantinople, parcequ'on l'appelloit ainsi de leur temps; mais en comparant Eusebe avec lui-même, on est sur qu'il a voulu parler de Rome; car c'est ainsi qu'il la désigne en plusieurs endroits de la vie de Constantin. Métrophane pendant la persécution s'acquit le titre de confesseur; & sa mémoire est en honneur dans les églises de Gréce, d'Orient & d'Egypte. S'il a gouverné l'église de Byzance dix ans, il a dû en être fait évêque en 303; car saint Alexandre étant déja évêque, lorsqu'Arius fut excommunié par saint Alexandre d'*Alexandrie*, a dû lui succéder vers l'an 313.

METROPHANE de Smyrne, dont Gesner fait mention, avoit écrit un traité du saint Esprit. * Gesner, *in biblioth.*

METROPHANE CRITOPULE, auteur Grec, a fait une confession de foi de l'église grecque, publiée par les Protestans d'Allemagne, en faveur desquels il la composa. Elle a été imprimée en grec & en latin à Helmstadt en 1661. Ce Critopule prend dans le titre de sa confession de foi, la qualité de protosyncelle du patriarche, c'est-à-dire, protosyncelle de la grande église de Constantinople; & étoit prêtre & moine: ce qu'ils appellent dans leur langue *Hieromonacos*. Le fameux Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople, qui vouloit connoître parfaitement l'état des églises protestantes de l'Europe, le députa pour aller en Angleterre, afin de s'informer exactement de l'état & de la doctrine de ce pays-là. Critopule ayant débarqué à Hambourg, parcourut une partie de l'Allemagne, & y composa cette confession de foi, qui favorise en quelques endroits la religion des Protestans, comme plusieurs écrivains catholiques l'ont remarqué. Malgré cela elle ne laisse pas d'être exacte en d'autres endroits. L'auteur s'attache principalement à faire connoître les dogmes, & raisonne assez en théologien & en homme de bon sens. Ce livre seul condamne tout ce qu'il y a de Protestans, quoiqu'il ait été composé pour eux; & qu'ils l'aient publié avec une version latine faite par Jean Horneyus. Il y a aussi une lettre de Conringius à la tête de ce livre, adressée au traducteur, où il s'étend sur la créance des Grecs, contre Leo Allatius. * M. Simon.

METROPOLE: ce nom s'est donné dans le commencement aux villes d'où sortoient des colonies. Dans la suite il s'est pris pour la ville principale d'une province. On l'a quelquefois donné aux principales villes de l'empire; c'est en ce sens que saint Athanase dit que la ville de Rome est la métropole de la Romanie, & qu'Eusèbe appelle les villes de Lyon & de Vienne les métropoles des Gaules. Suivant l'usage le plus commun, on entend par le mot de métropole, la ville principale d'une province; car les empereurs Romains ayant divisé l'empire en diverses provinces, établirent dans chaque province une métropole, de laquelle dé-

pendoient les autres villes. L'église s'étant établie suivant la forme de l'empire, les métropoles civiles ont été en même temps les métropoles ecclésiastiques; & l'évêque de la métropole, appellé métropolitain, non seulement a été le premier évêque de la province, mais aussi a eu une jurisdiction sur les autres évêques, & sur tout le territoire de la province. Cet établissement est dès les premiers temps de l'église, & se trouve clairement marqué dans le concile de Nicée, où le nom de métropolitain se trouve pour signifier l'évêque de la métropole. C'est le nom qui a toujours été donné dans l'église grecque aux évêques des métropoles; mais dans l'église latine, ils ont aussi été appellés primats, & dans ces derniers temps archevêques. En Afrique le droit de primat sur la métropole ecclésiastique n'étoit point attaché à la métropole civile, mais seulement à l'antiquité de l'épiscopat: ensorte que le plus ancien évêque de chaque province en étoit le primat ou le métropolitain. Il n'y avoit que l'évêque de Carthage qui fût métropolitain perpétuel de la province proconsulaire. Les droits de métropolitain dans la province étoient, 1°. d'avoir la préséance sur tous les autres évêques; 2°. le droit d'ordination des évêques de sa province; 3°. celui de convoquer le concile des évêques de sa province; 4°. l'intendance générale sur toute la province, pour veiller à ce que la foi y fût maintenue, & la discipline observée. Il y a eu néanmoins quelques évêques qui n'étoient métropolitains que de nom, n'ayant point d'évêques ni de provinces sous eux, mais qui avoient seulement l'honneur & le rang de métropolitain.. * Du Pin, *de antiqua ecclesiæ disciplina*. Thomassin, *discipl. eccles.*

METSER (Jean) de Breslaw en Silésie, habile jurisconsulte dans le XVI siécle, savoit les langues; enseigna avec applaudissement, & composa plusieurs ouvrages. Il mourut le 2 octobre 1538. * Melchior Adam, *vies des jurisconsultes Allemans*.

METZ (Claude Barbier du) naquit à Rosnai en Champagne le premier d'avril 1638. Dès ses plus tendres années il donna des marques de l'inclination qu'il avoit pour les exercices qui conviennent à un gentilhomme, & à la profession des armes, que son pere trésorier des parties casuelles avoit quittée en l'année 1632, & que son fils embrassa dès qu'il eut assez de force pour en soutenir les fatigues. Il fit sa premiere campagne dans le régiment de la Meilleraye en l'année 1647, & la seconde dans le même régiment. Mais cette route lui ayant paru trop longue, pour avoir les occasions de se distinguer & de s'avancer, il pria le marquis de la Meilleraye de le faire servir dans le corps de l'artillerie, dont il étoit grand-maître, & où les occcasions périlleuses & hardies sont fréquentes. Le marquis le fit commissaire d'artillerie, & ce fut dans l'exercice de cette charge, qu'en 1657, il reçut un coup de canon au visage. Le roi Louis XIV lui donna dans ce temps-là une pension de cinq cens écus. Cette blessure fut plus de dix-huit mois à guérir, & lui fit manquer la campagne de 1658, qui est la seule où il n'ait pas servi depuis qu'il entra au service jusqu'à sa mort. En l'année 1663, il fut commandé pour le siége de Marsal, mais cette affaire n'eut pas de suite. En 1664 il le fut aussi pour passer en Italie; mais il n'alla que jusqu'à Grenoble, le pape s'étant résolu de donner au roi toute la satisfaction qu'il pouvoit souhaiter. En 1667 il servit aux siéges de Tournai, de Douai & de Lille. Ce dernier ne dura que neuf ou dix jours; mais il fut remarquable par un grand nombre d'actions vigoureuses qui s'y passerent. M. de la Motte Fénelon rapporta au roi qu'il venoit de voir un jeune officier d'artillerie, nommé du Metz, qui avoit fait dresser une batterie proche de la contrescarpe, avec quatre-vingts Suisses qu'il avoit demandés pour faire ce travail, & qu'il n'en avoit ramené que dix, tous les autres ayant été tués ou blessés autour de lui, sans qu'il eût donné aucune marque de trouble ni d'étonnement. Cette action jointe à l'application qu'on avoit remarquée en lui pour tout ce qui regardoit le service de l'artillerie, lui en fit donner en 1668 la lieutenance générale en Flandre, Artois, Hainaut, pays conquis & reconquis, & en 1671 le roi y ajouta la Picardie, la Lorraine & le Luxembourg. Il se distingua dans la guerre que la France eut contre la Hollande en 1672, & dans les années suivantes, particulierement au siége de Mastricht en 1678, à la bataille de Senef, où il fut blessé, au siége de Cambrai & à celui de Valenciennes; & fut le premier officier général qui entra dans cette place, qui fit mettre bas les armes à la garnison, & qui fit prisonier le comte de Lumbre & sept ou huit personnes de qualité, dont il sauva les chevaux & les équipages. Il commanda l'artillerie aux siéges de Gand & d'Ypres, & enfin à la bataille de S. Denys, qui fut la derniere action de cette guerre, il y fut blessé de deux coups de mousquet à la cuisse. Il fut fait maréchal de camp en 1676: & ayant donné des preuves extraordinaires de sa valeur & de sa capacité dans le service & le commandement de l'artillerie, il la mit dans un état où elle n'avoit jamais été, la faisant servir presque avec la même diligence que la mousqueterie. Le roi lui ordonna de rester en Flandre, pour y faire les fonctions de lieutenant général d'artillerie dans toutes les provinces de son département, & lui donna le gouvernement de la citadelle de Lille. En 1684 il eut le gouvernement de la ville & du château de Gravelines, & de tous les forts qui en dépendent. En 1688 il fut fait lieutenant général des armées du roi. Il servit en 1689 dans l'armée commandée par le maréchal d'Humieres, & en 1690 dans celle qui fut commandée par le maréchal de Luxembourg. Ce fut dans cette campagne que se donna la fameuse bataille de Fleurus, dans laquelle du Metz fut tué d'un coup de mousquet dans la tête. Louis XIV témoigna beaucoup de douleur de la perte de cet officier, & dit à son frere, alors garde du trésor royal, & depuis président à la chambre des comptes; *Vous perdez beaucoup, mais je perds encore davantage, par la difficulté que j'aurai à remplir cette place.* Un jour madame la dauphine l'ayant apperçu au dîner du roi, elle dit tout bas à sa majesté, *Voilà un homme qui est bien laid; Et moi*, dit le roi, *je le trouve bien beau; c'est un des plus braves hommes de mon royaume.* * Perrault, *hommes illustres qui ont paru en France, tom. II.*

METZ, sur le confluent de la Seille & de la Moselle, ville & évêché de France, capitale du pays Messin, est très-ancienne, & est diversement nommée dans César, Pline, Strabon, Ptolémée, Antonin, Tacite & autres auteurs, *Mediomatricum*, *Divodurum Mediomatricorum*, &c. Elle a été la capitale des peuples dits *Mediomatrices*, & l'a aussi été du royaume d'Austrasie, depuis Thierri ou Théodoric, fils de Clovis *le Grand*. Mais lorsque l'empire vint à déchoir dans la maison de France, & que les princes qui lui étoient sujets, commencerent de se soustraire à son obéissance, plusieurs villes qui lui étoient sujettes, suivirent ce pernicieux exemple, attirées par la douceur du nom de liberté. Metz fut de celles-là. Elle se gouverna long-temps par ses propres loix, créant tous

tous les ans ses magistrats souverains, disposant de la vie & du bien de ses citoyens, & faisant battre monnoie. Le roi Charles VII, l'an 1444, assiégea la ville de Metz, pour René duc de Lorraine. Les bourgeois ayant vu consumer & ruiner leur pays pendant plus de sept mois, se racheterent pour trois cens mille florins, dont ils en compterent deux cens mille au roi, donnant quittance à René de cens mille qu'il leur devoit. Ensuite ils conserverent leur premiere liberté jusqu'en l'an 1552, que Metz fut prise par le connétable de Montmorenci, général de l'armée de France. Henri II y fit aussitôt bâtir une citadelle, pour conserver cette ville qui est d'ailleurs assez forte. L'année précédente les princes d'Allemagne s'étoient mis sous la protection du roi Henri II, & avoient passé avec lui le 5 octobre un traité par lequel ils le reconnoissoient pour le restaurateur & le défenseur de la liberté Germanique. Pour exécuter ce traité, il s'avança du côté du Rhin avec une puissante armée; & se rendit maître de Metz, Toul & Verdun. Alors ces trois villes, qui étoient de l'ancien domaine de la couronne de France, & sur laquelle les nouveaux empereurs les avoient usurpées, sous prétexte de les mettre en liberté, furent soumises à leur légitime seigneur. Les efforts que Charles-*Quint* fit pour recouvrer Metz, furent inutiles. Il l'assiégea le 22 octobre de la même année; mais par la généreuse résistance des François, & du duc de Guise qui en étoit gouverneur, il fut obligé de se retirer. Ce fut la derniere des entreprises de Charles-*Quint*: ce qui donna sujet à ce vers, où l'on a fait allusion à la devise de ce prince, dont le corps étoit composé de deux colonnes d'Hercule, avec ces mots: PLUS ULTRA.

Siste viam Metis, hæc tibi meta datur.

On tient que le chagrin que conçut cet empereur d'avoir manqué cette conquête & celle de Marseille, fut une des principales causes de son abdication & de sa retraite. La paix de Câteau-Cambresis, en l'an 1559, laissa Metz, Toul & Verdun à la France, & fut suivie de la mort du roi Henri II. En l'an 1560, l'empereur Ferdinand I envoya l'évêque de Trente pour demander ces villes au roi. Le chancelier Olivier prévenant sagement le conseil du roi, commença par opiner qu'il falloit trancher la tête au premier qui seroit d'avis de souscrire aux injustes demandes de l'empereur. Depuis ce temps-là, on ne parla point de ces villes, jusqu'à l'établissement du Parlement de Metz, fait l'an 1633, par le roi Louis XIII. Les commissaires de l'empereur se plaignirent de ce que le roi, qui avoit été considéré comme simple protecteur de ces villes & de leur territoire, vouloit abolir les justices ordinaires, & le droit que les peuples avoient d'en appeller à la chambre impériale de Spire, en se faisant reconnoître pour seul souverain. Enfin toutes les plaintes finirent par la paix de Munster de l'an 1648. L'article XLIV porte en termes exprès; *Que la souveraine puissance sur les villes & évêchés de Metz, Toul & Verdun, & leurs détroits, nommément sur Moyenvic, appartiendra désormais à la couronne de France, & lui sera incorporée à perpétuité & irrévocablement, en la même façon que jusqu'à présent elle avoit appartenu à l'empire romain, conservant le droit métropolitain de l'archevêché de Trèves.* Ainsi cette ville, l'une des plus importantes de l'Europe, fut réunie pour toujours à l'ancien domaine de la France, dont elle avoit été démembrée. Metz est agréablement située dans un territoire assez fertile, & arrosé des eaux de deux rivieres. Le circuit de cette ville est grand; elle est peuplée d'un grand nombre d'habitans riches & industrieux, & auxquels le voisinage d'Allemagne donne beaucoup de facilité pour le commerce. Cette ville a un évêché suffragant de Trèves, parlement & bailliage. L'évêque se dit prince de l'empire, & l'église cathédrale de saint Etienne est renommée par son ancienneté & par ses prérogatives. On y voit entr'autres ornemens, une cuve de porphyre d'une seule pièce, de dix pieds de long, qui sert de fonts baptismaux. Tout le diocèse est divisé en quatre archidiaconés, qui comprennent 613 paroisses, dont il y en a seize dans Metz. Il y a aussi sept abbayes dont nous allons parler; diverses maisons religieuses; un collége de Jésuites, &c. On prétend qu'un saint Clément, disciple de saint Pierre, en a été le premier évêque; mais cette tradition est peu certaine. Metz a eu d'illustres prélats, dont quelques-uns dans le IX siécle ont eu le *Pallium*. Un d'entre eux, Drogon ou Dreux, fils de Charlemagne, eut aussi le titre d'archevêque. Le pays Messin, aux environs de sa ville capitale, est entre la Lorraine propre, le duché de Bar & le Luxembourg. Les Juifs y sont soufferts par une distinction particuliere en France. Outre les auteurs déja cités, on peut consulter les annales de Metz; Du Pui, *droits du roi*; De Thou, *hist.* Faber, *descript. du pays Messin*; Paul Warnefride, *de ordine episc. Metens.* Meurisse, *des évêques de Metz*; Du Chêne, *antiquit. des villes*; Robert & Sainte-Marthe, *Gallia christiana*.

Il y a peu de villes où l'ordre de saint Benoît ait été si florissant: car, sans parler des maisons qui ne subsistent plus, on y compte encore sept monasteres, quatre d'hommes, & trois de filles. Le plus illustre aujourd'hui est saint Vincent, quoique le dernier fondé. Cette abbaye doit son origine à l'évêque *Théodoric*. L'abbé est le premier chapelain de l'évêque; en son absence il a droit d'officier toutes les grandes fêtes à la cathédrale. Le samedi Saint, les chanoines envoient chercher à S. Vincent du feu nouveau. La congrégation de saint Vanne y a introduit la réforme. L'abbaye de saint Arnould étoit autrefois hors de la ville; mais ayant été rasée avec celle de saint Clément, de saint Symphorien, de saint Pierre, & de sainte Marie, au siége de Metz, formé par l'empereur Charles-*Quint*, les religieux furent transferés dans la ville. On leur donna par ordre du roi le couvent des Dominicains presque tout abandonné, parceque les religieux avoient embrassé le parti de Luther. Il n'en restoit que trois ou quatre, qui prirent l'habit de saint Benoît, & moururent dans la maison. La congrégation de saint Vanne y a aussi introduit la réforme. André Valladier, qui en a été abbé, en a écrit l'histoire. *Cherchez* VALLADIER. Saint Clément est aujourd'hui superbement bâti dans la ville près de saint Vincent, dont il n'est séparé que par les jardins. L'abbaye de saint Symphorien étoit aussi hors la ville autrefois. Les peres de la congrégation de saint Vanne possedent ces quatre abbayes. Il y en avoit encore une de l'ordre de saint Benoît, sous l'invocation de saint Martin hors la ville; mais les évêques de la maison de Lorraine ayant dessein d'ériger à Nancy une église primatiale, ils ont supprimé cette abbaye & en ont uni les revenus à cette église. Les trois abbayes de filles qui sont à Metz, sont saint Glossinde, saint Pierre, & sainte Marie. Elles sont de l'ordre de saint Benoît: mais les deux dernieres ont pris de leur propre autorité la qualité de chanoinesses, & ont tâché, le plus qu'elles ont pu, de se séculariser. Outre ces sept abbayes de l'ordre de saint Benoît, il y en a encore deux dans Metz de l'ordre de

Citeaux ; l'une d'hommes, qui se nomme Pontifroi, qui fut fondée du temps du pape Jean XXII, & qui est réduite aujourd'hui à un abbé régulier, sans religieux : l'autre de filles qu'on appelle *Clairvaux*. Il y a au moins quatre cens ans qu'elle est dans la ville, & ce n'étoit en ce temps-là qu'un prieuré. Il y avoit encore autrefois une abbaye de Prémontrés hors la ville, au-delà de la Moselle, & qui a été depuis transférée dans la ville. Elle est aujourd'hui possédée par les Jésuites. M. de Coislin, dernier évêque de Metz, & prédécesseur immédiat de M. de Saint Simon, a fait à la ville de Metz, de très-grands biens, dont les monumens subsistent. *Cherchez* COISLIN. * *Voyez* le *voyage littéraire* de D. Martenne & de D. Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *tome* 1, *deuxieme partie*.

CONCILES DE METZ.

Le premier concile de Metz fut assemblé l'an 590, par Childebert, roi d'Austrasie. Sunégisile, son connétable, convaincu de lui avoir voulu ôter la vie, nomma entre ses complices, Gilles évêque de Reims. Le roi le fit arrêter, & manda, pour le juger, les prélats, qui tinrent un synode à Metz, où leur confrere ayant été convaincu de ce crime, fut condamné, déposé & envoyé en exil. * Grégoire de *Tours*, *l.* 10, *hist. c.* 19. Le roi Pepin y assembla en 753, les prélats, qui firent des décisions très-importantes, que nous avons en huit chapitres. L'assemblée faite à Metz l'an 835, est plus considérable. Les évêques ayant dit la messe dans l'église de saint Etienne le dimanche de la Quinquagésime, sept archevêques réciterent sept oraisons sur l'empereur Louis *le débonnaire*, auquel on avoit interdit l'entrée de l'église. Ensuite ils lui mirent la couronne sur la tête ; & Ebles de Reims, qui avoit beaucoup contribué à la déposition de ce prince, monta sur la tribune, & publia à haute voix qu'il avoit été injustement déposé. Les prélats tinrent un autre synode à Metz le 28 mai 859, pour mettre en paix les rois, & pour l'absolution de Louis *le Germanique*, qui avoit désolé les états de son frere Charles. Lothaire, roi de Lorraine, ayant voulu répudier Thietberge, pour prendre Valdrade, s'attira les censures de l'église ; mais s'étant soumis à ce qui feroit ordonné dans une assemblée de prélats, le pape Nicolas I envoya Radoald, évêque de Porto, & un autre évêque nommé Jean, pour y présider de sa part. L'assemblée se tint à Metz l'an 863 ; mais Gonthier de Cologne, & Thiedgaud de Trèves, celui-ci oncle, & l'autre frere de Valdrade, corrompirent les légats par des présens, & firent approuver la dissolution. Ce procédé obligea le pape de tenir un autre synode à Latran, où ces prélats furent excommuniés. Lothaire mourut en Italie le 7 août 869 ; & après sa mort Charles *le Chauve* se fit couronner à Metz, le vendredi 9 septembre de la même année. Adventius, évêque de Metz, Hincmar de *Reims*, Hatton de *Verdun*, & Arnoul de *Toul* s'y trouverent, & s'assemblerent en synode. Ratbaud de *Trèves*, Didon de *Verdun*, le même Arnould de *Toul*, & Robert de *Metz*, tinrent l'an 888 ou 889, un autre concile à Metz, dont il nous reste treize canons. On en met un autre tenu l'an 1173.

METZNER (Laurent) de Lunebourg, naquit en 1571, & mourut en 1629. Il fut professeur en droit à Copenhague. Il a écrit, *De adulterio & stupro ; De rerum divisione ; De sponsalibus ; De nuptiis ; De jure gentium & civili ; De injuriis & famosis libellis.* * Bartholinus, *in Danis*, *p.* 97. Vindengius, *pag.* 221.

METZU (Gabriel) peintre Hollandois, né à Leyde en 1615, est regardé dans les Pays-Bas, comme un des premiers artistes pour le beau fini & l'intelligence des couleurs. Il s'étoit voué aux petits tableaux ; il y représentoit des conversations, des sujets de caprice, des femmes entourées de leur famille, d'autres vendant des fruits & autres denrées semblables, des malades avec leur médecin, &c. Il employoit beaucoup de temps à finir ses tableaux ; aussi sont-ils rares & chers : car ce peintre mourut de l'opération de la pierre, n'ayant encore que quarante-trois ans, en 1658. Il décéda à Amsterdam, où il avoit passé la plus grande partie de sa vie. * M. d'Argenville, *abrégé des vies des plus fameux peintres.*

MEVAT (le royaume de) c'est une province de l'empire du grand-Mogol en Asie. Elle est au-delà du Gange, au nord du royaume de Bengale. Narval en est la ville capitale. * Mati, *dict.*

MEUCTIO (Sylvestre) Augustin de Venise, a écrit sur l'Apocalypse, &c.

MEUDON (Antoine Sanguin, *dit* le cardinal de) *cherchez* SANGUIN.

MEVE, est le nom que les Allemans donnent à la ville que les Polonois nomment *Gniew*, & qu'ils prononcent *Ghinief*, en latin *Gnovum*. C'est une starostie, qui appartenoit au roi Jean Sobieski, & où il tenoit ses trésors, pour être à couvert des courses des Tartares. Elle est située dans cette partie de la Prusse, qu'on nomme Pomerellie, dans l'endroit où la petite riviere de Fers se décharge dans la Vistule, à cinq lieues de Graudentz au nord, & à sept lieues de Dantzick. La ville & le château sont de brique. * *Mémoires du chevalier de Beaujeu.*

MEVELAVA, fondateur des Dervis, religieux Mahométans, *cherchez* DERVIS.

MEUILLONS, baronie du Dauphiné, dans le diocèse de Gap, dont le seigneur RAYMOND de Meuillons entra dans l'ordre de saint Dominique en 1269, & mourut à la fin de 1273. Ce baron avoit depuis long-temps un fils de même nom que lui dans le même ordre : il étoit prédicateur général dès l'an 1264, & en 1278 il fut un des deux commissaires que le chapitre général nomma pour réprimer quelques religieux d'Angleterre, qui, par complaisance pour Jean Peikam, archevêque de Cantorberi, s'étoient écartés des sentimens de saint Thomas d'Aquin. Raymond exerça encore d'autres emplois dans son ordre, dont il fut tiré en 1281, pour gouverner le diocèse de Gap, pour l'administration duquel il fit de bons réglemens que son successeur renouvella. Il paroît qu'il avoit plusieurs parens dans l'ordre, puisque le chapitre provincial de 1282, lui permit de choisir entre les religieux de sa famille un lecteur de physique pour Sisteron. En 1289 il fut archevêque d'Embrun, & dès l'année suivante il y tint un concile provincial que D. Martenne a publié au IV tome de son nouveau *trésor d'Anecdotes*. Il garda toujours une sincere affection pour l'ordre dont il étoit sorti, lui procura un établissement, au Buis, dont Raymond, baron de Meuillons son néveu étoit seigneur, & voulut assister au chapitre général de Montpellier en 1294. Ce fut au retour de ce chapitre qu'il mourut au Buis le 18 juin : son corps fut porté à Sisteron, & enterré dans l'église où il avoit fait autrefois profession. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tome* 1.

MEVIUS, *Mævius*, poëte Latin, qui vivoit du temps d'Auguste, s'étoit rendu ridicule par ses vers. Virgile & Horace s'en moquent souvent ; le premier dans ce vers d'une de ses églogues :

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi.

& l'autre dans une ode, où il souhaite que Mévius fasse naufrage dans un voyage qu'il alloit entreprendre sur mer, *lib. Epodon, ode* 10.

MEVIUS (David) jurisconsulte habile, conseiller privé du roi de Suéde, & président du conseil souverain de Wismar, fut envoyé de Charles X, roi de Suede, à Vienne, pour vuider les différends que ce prince avoit avec la cour impériale, touchant l'investiture des provinces d'Allemagne, qui avoient été cédées à la couronne de Suéde par le traité de Westphalie. Il fit sur cela un *traité*, qui parut à Stralzund en 1662. Il fut encore arbitre nommé par la Suéde, & M. Courtin le fut par la France, pour terminer à l'amiable les différends qui s'étoient élevés entre l'électeur Palatin d'une part, & l'électeur de Mayence, comme évêque de Wormes & de Wirtzbourg, l'électeur de Baviere & quelques autres princes d'autre part. Mevius publia les *actes de cette conférence* & la sentence arbitrale. Il fut ensuite employé à faire tous les réglemens qui doivent être observés dans les provinces qu'occupe la Suéde en Allemagne, & mourut avant l'an 1688. Ses *commentaires sur le droit de Lubeck* ont été si goutés, qu'ils ont été réimprimés sept ou huit fois : il y a des *prolegomenes* audevant de l'ouvrage, qui sont excellens. On a fait aussi huit éditions de ses *décisions*, qui sont autant de choses jugées : elles se montent au nombre de 3410, & sont divisées en neuf parties. Il y a encore du même auteur un *traité de l'amnistie*; un autre des *voies d'arrêts*, tant sur les personnes que sur les biens ; un traité sur les *moyens de soulager* les débiteurs ruinés par les calamités de la guerre, ou par d'autres malheurs ; une dispute fort ample *de metatis & epidemiticis*; un traité *de pensionariis*, & divers autres traités en langue allemande. On a aussi imprimé ses *conseils* ou *délibérations*, en un grand volume *in-folio*; mais son ouvrage le plus estimé, est sa *jurisprudence universelle & commune des gens*, qui a été réimprimée avec des augmentations, dont il avoit chargé M. d'Engelbrechen son gendre, conseiller d'état, & vice-directeur des cours de justice du roi de Suéde, aux duchés de Bremen & de Verden, qui a eu soin de l'édition de l'ouvrage de son beaupere, auquel il a ajouté un *Index* des matieres très-ample & très-exact. * *Hist. des ouvrages des savans*, *janvier* 1708.

MEULAN, en latin *Mulancum*, petite ville du gouvernement de l'Isle de France, à huit ou neuf lieues de Paris, est située sur la Seine, avec un pont, entre Poissi & Mante. Il y a un fort dans une isle jointe aux deux rivages par deux ponts. Le roi Henri IV prit la ville au commencement de l'an 1589; mais il ne put pas prendre le fort. Le duc de Mayenne y jetta du secours pour le conserver, * *Hist. de Henri IV.*

MEUN ou MEHUN : petite ville de France en Berri, est bâtie sur la riviere d'Yevre, entre Bourges & Vierzon. Les Anglois y ruinerent un château, dont on voit encore les restes. Il y a un église collégiale, avec bailliage établi par le roi Charles VIII. Quelques auteurs ont pris Meun, pour le *Mediolanum Aulercorum* d'Antonin, mais ils se trompent; car les Aulerques étoient dans le Maine, dans le Perche, & dans le diocèse d'Evreux. Il n'y a pas aussi d'apparence, comme l'a cru Ortélius, que Meun soit le *Melegdunum* de Grégoire de *Tours*. Quoi qu'il en soit, on trouve encore dans le Berri MEUN, bourg sur la riviere d'Indre, entre Châteauroux & Buzançois.

MEUNG ou MEHUN, *Magdunum*, bourg & château de France dans l'Orléanois, est situé sur la rive droite de la Loire, entre Orléans & Beaugenci. Meung fut pris par les Anglois, sous le comte de Salisburi. Ce bourg a une collégiale, & est célebre pour avoir produit le fameux poëte Jean Clopinel, dit *de Meung*, continuateur *du Roman de la Rose*. On dit que le roi Charles V, dit *le Sage*, se plaisoit à Meung ; & si l'on en croit un proverbe du pays, il y mourut l'an 1381 : cependant il est sur que ce roi mourut à Beauté sur Marne, l'an 1380.

MEUNG (Jean de) surnommé *Clopinel* d'un défaut qu'il avoit à une jambe, étoit né en 1279 ou 1280, à Meung, petite ville sur la Loire, à quatre lieues au-dessous d'Orléans. Il sortoit de parens aisés & considérés ; c'est au moins lui-même qui le dit, & cela lui faisoit trop d'honneur pour qu'en qualité de poëte il ne s'en glorifiât point.

Dieu m'a par maintz perilz conduit sans meschéance ;
Dieu a donné aux miens honneur & chevissance,
Dieu m'a donné servir les plus grands gentz de France ;
Dieu m'a trait sans reproche de jeunesse & d'enfance.

C'est ce qu'il dit dans son codicile, où il ajoute qu'il avoit une petite maison de campagne, ou du moins de retraite, dans un des fauxbourgs de Paris. Il n'a jamais été Dominicain, comme M. Baillet & plusieurs autres l'ont dit, ni d'aucun autre ordre, & il est plus que douteux s'il a été docteur en théologie. Ceux qui ont lu attentivement son roman de la Rose, & ses autres poésies, ont cru y trouver des preuves qu'il n'a jamais été que laïc. Son service auprès des grands, & les aventures qui lui arriverent à la cour, le prouvent assez. Il ne laissoit pas d'avoir étudié la théologie, la philosophie, la chymie, l'astronomie, l'arithmétique, & avoit lu les bons livres. Il fut les délices de la cour de Philippe *le Bel*, par la gentillesse de son esprit qui lui donnoit entrée par-tout ; & quoique satyrique & médisant même, il fut aimé des dames, sans doute parcequ'il savoit les amuser par ses saillies, & par l'enjoument qu'il répandoit dans ses entretiens. On prétend qu'il vivoit encore en 1364. Si cela est, il devoit être dans un âge très-avancé. On ne peut approuver ce qu'il fit à la mort. Il choisit par son testament l'église des Dominicains de la rue saint Jacques à Paris pour le lieu de sa sépulture, & par reconnoissance leur légua un coffre rempli de choses précieuses, à ce qu'on pouvoit juger, au moins par sa pesanteur ; mais il ordonna que le coffre ne seroit ouvert qu'après ses funérailles. Quand le temps en fut venu, on ne le trouva rempli que de belles & grandes piéces d'ardoise, sur lesquelles Jean de Meung avoit tracé de l'arithmétique & des figures de géométrie. Ces religieux, indignés de se voir joués par un poëte, s'aviserent de déterrer son corps ; mais le parlement de Paris rendit un arrêt qui les obligea de donner au défunt une sépulture honorable dans le cloître même de leur couvent. Il n'avoit que vingt-trois ans, ou environ, lorsque *le roman de la Rose* lui étant tombé entre les mains, il résolut de le continuer, & de l'achever. Guillaume de Lorris qui le premier entreprit ce roman, étoit de la petite ville du Gâtinois dont il portoit le nom. Il vivoit au milieu de XIII siécle, & mourut en 1260 ou 1262. Son ouvrage, dont il n'a fait, selon les uns, que les 4150 premiers vers, & plus vraisemblablement, selon d'autres, jusqu'au onze mille cent trente-quatrième vers, montre la facilité de son esprit. Il étoit jeune & amoureux lorsqu'il commença ce roman, & ce fut pour sa maîtresse qu'il se mit à versifier ce livre. Jean de Meung qui le continua 40 ans après, avoit plus

de vivacité que Guillaume de Lorris, mais il n'avoit pas autant de mœurs & de sentimens que son prédécesseur. On dit communément qu'il fit son ouvrage en 1300: mais au moins il y a des preuves qu'il étoit fait avant 1305. L'on sait que l'ordre des Templiers fut aboli en 1309. Dès 1307, on avoit arrêté plusieurs de ses membres, prévenus, disoit-on, des crimes les plus horribles: on avoit fait courir ces bruits, vrais ou faux, au moins un an ou deux auparavant. Ainsi dans la prévention où on étoit alors, cet ordre n'étoit point à citer comme un corps fort régulier. C'est néanmoins ce que fait Jean de Meung, & c'est le plus moderne des faits historiques par lequel on peut juger du temps où a été fait ce roman. Tous les autres points de l'histoire moderne semés dans cet ouvrage s'étendent depuis 1100, jusqu'au temps que nous venons de marquer. L'amour profane, la satyre & la morale, mais sur-tout les deux premiers, regnent dans le roman de la Rose. C'est un roman, parceque c'est une histoire *controuvée* & imaginée, remplie de fictions, & on lui a donné aussi le nom de poëme, parcequ'on y trouve des vers mesurés & rimés. Il est fort bien écrit pour un temps où notre langue ne faisoit que sortir de la barbarie, qui lui étoit resté des langues celtique & theudesque, lorsqu'il fut commencé. Mais en le copiant on l'a souvent altéré en voulant le corriger, ce qui fait que les premiers manuscrits sont souvent différens des plus récens, & encore plus de quelques imprimés. Les premiers de ces imprimés, qui sont tous en caracteres gothiques, ne different que très-peu des derniers manuscrits du XV siécle; mais la différence est sensible comparés avec ceux du XIV. Ce livre ayant repris faveur sous le regne de François I, Clément Marot prit la résolution de le faire réimprimer. Il le fit en 1527, avec des changemens si considérables, que cela fut moins pris pour une correction que pour une véritable altération du texte. Dans la vue de lui donner un tour plus françois, il hasarda d'en refaire beaucoup de vers, d'en ajouter quelques-uns, d'insérer des gloses dans le texte, enfin d'en faire comme son propre ouvrage. Cette édition parut d'abord *in-fol.* en caracteres gothiques l'an 1527; & depuis on l'a réimprimé en 1529, en caracteres romains, ou lettres rondes, chez Galliot du Pré. Jean Longis réimprima ce livre pour la troisiéme fois en 1537, & en caracteres gothiques, & depuis ce temps jusqu'en 1735, on ne l'avoit point réimprimé, quelque rare qu'il fût devenu. On doit cette derniere édition à M. l'abbé Lenglet du Fresnoy, très-connu d'ailleurs. Il a revu ce roman sur plusieurs éditions, & sur quelques anciens manuscrits; il y a joint plusieurs autres ouvrages, des notes où l'on reconnoît le faux Gordon de Percel, éditeur des ouvrages des trois Marot, un glossaire qui, malgré ses défauts & ses méprises, ne laisse pas d'avoir son utilité, & une double préface historique, l'une & l'autre imprimées, mais dont une seule paroît à la tête de l'édition de 1735, à Paris, en trois vol. *in-12*. Le roman de la Rose finit avec le second volume. Le troisiéme contient le codicile de Jean de Meung, piéce morale & satyrique contre les hypocrites de son temps; le testament du même intitulé dans des manuscrits, *Le trésor de Jean de Meung*, en vers de huit syllabes pleines; *Les remontrances de nature à l'alchymiste errant*, avec la *réponse de l'alchymiste à nature*, piéces encore attribuées à Jean de Meung; *Le sommeil philosophique de Nicolas Flamel*, aussi en vers; & *La fontaine des amoureux de sciences*, par Jean de la Fontaine en Hainaut, encore en vers. Enfin ce troisiéme volume est terminé par un *Glossaire* qui contient l'explication des anciens termes qui se trouvent dans le roman de la Rose. Après la préface on trouve la *vie de Jean Clopinel, dit de Meung, par André Thevet*. M. l'abbé Lenglet convient que le roman de la Rose a eu d'illustres adversaires; que Gerson, entr'autres, chancelier de l'église de Paris, & la plus grande lumiere de cette université, écrivit contre ce poëme, qu'il attaque du côté des mœurs, qui y sont en effet violées en bien des endroits. Mais l'abbé Lenglet a ignoré, sans doute, que Jean de Monstreuil, prevôt de l'Isle, ami de Gerson, prit contre ce grand homme la défense de l'ouvrage de Jean de Meung, qu'il appelle, *opus profundum & memoriæ percelebris*, dans une de ses lettres rapportées par dom Martenne, au tome second de son *Thesaurus novissimus anecdotorum*, page 1419. Martin Franc, secrétaire du pape Félix V, écrivit aussi contre le roman de la Rose son *Champion des dames*, livre dans lequel, outre une poésie assez châtiée pour le temps, on trouve encore beaucoup de singularités, & même des lumieres historiques. Enfin pour faire encore plus d'honneur à ce roman, Jean Molinet, chanoine de Valenciennes, & historiographe de Maximilien I, l'a moralisé & mis en prose, pour en faire un livre de piété, & il a été ainsi imprimé à Paris en 1521. Jean de Meung a fait encore une traduction du livre de la consolation de la philosophie par le célebre Boëce, une autre des lettres d'Abailard, un petit ouvrage sur les réponses des Sibylles, & quelques autres. * *Voyez*, outre les écrits cités dans cet article, Fauchet dans son *Traité des anciens poëtes François*, in-4°. Baillet, *Jugemens des savans sur les poëtes*; Papire Masson; Jean Bouchet; La Croix-du-Maine, dans sa *bibliothéque*, &c. *Observations sur les écrits modernes*, lettre onziéme, & un des *journaux des savans de* 1735.

MEUOILLON, baronie, *cherchez* BARONIES (les.)

MEURER (Wolfgang) médecin Allemand, né à Aldenberg dans la Misnie, le 23 mai 1513, enseigna assez long-temps la philosophie à Leipsick. Depuis il voyagea en Italie, où il apprit la médecine; étant rappellé dans l'université de Leipsick, il y enseigna, en fut chancelier, & recteur. Il s'acquit beaucoup d'estime dans ces emplois, & mourut en la 72 année de son âge, le 6 février 1585. On a divers ouvrages de sa façon, entr'autres: *Meteorologia quæstionibus informata, & explicationibus dilucidis illustrata*, où l'on trouve sa vie écrite par Barthelemi Valther.

MEURISSE (Henri-Emanuel) chirurgien très-estimé, étoit de Saint-Quentin. Il s'est distingué à Paris par son habileté, & dans son corps par le zéle qu'il a toujours témoigné pour sa gloire. Ce fut par un effet de ce zéle, que touché de voir que l'on avoit si fort négligé l'histoire des premiers temps de la chirurgie, il tâcha au moins d'y remédier pour l'avenir. Il y avoit dans la salle de S. Côme des tables où on lisoit les noms des chirurgiens qui étoient morts, & leur surnom quelquefois, avec la date de leur mort. Mais ces tables étoient sans ordre & prêtes à périr par leur vétusté. Il les rétablit, en fit une exacte recherche, les mit en meilleur ordre, les rendit plus exactes, & ajouta aux noms & surnoms des défunts ce qu'il put trouver de plus digne d'être remarqué touchant leurs personnes. Il observa la même chose par rapport à ceux que la mort enleva pendant le temps de sa vie. Ce sont ces tables qui ont servi de matériaux à feu M. Devaux pour composer son *Index funereus chirurgorum Parisiensium*, qu'il a augmenté de

ses propres recherches, & qu'il a continué jusqu'à sa mort. *Voyez* DEVAUX. M. Meurisse ne borna pas-là son zele pour sa communauté; il a eu beaucoup de part à la construction du nouvel amphithéatre de saint Côme; il prit soin des ornemens qu'on y admire: il le fit graver, & fit fraper des médailles où l'on estime autant les sentences qu'on y lit, que l'art qui y brille. On lui doit aussi un *traité de la saignée*, qui a toujours été fort estimé. M. Devaux, son ami, a donné la forme à cet ouvrage, l'a enrichi de ses propres réflexions, & l'a mis en état de voir le jour en 1689. C'est un volume *in*-12. M. Meurisse ne survécut que quelques années à l'impression de ce traité, étant mort le 17 de mai 1694, dans un âge peu avancé. * Devaux, *Index funer. chirurg. Paris.* dans la préface sur la fin, & dans le corps du livre, *pag.* 74 & 75. *Eloge historique* de M. Devaux, tome VIII des *Mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmolets, de l'Oratoire, *premiere partie*, *pag.* 125, &c.

MEURS, ville & principauté d'Allemagne dans le Pays-Bas du Rhin, qui appartenoit à la maison d'Orange, est placée par quelques auteurs dans le duché de Cleves, quoiqu'elle soit enclavée dans le diocèse de Cologne, à une lieue du Rhin, & à deux de Rhinberg. Elle est assez bien fortifiée, & a eu autrefois des comtes particuliers. L'empereur Joseph l'érigea en 1707, en principauté en faveur de l'électeur de Brandebourg, roi de Prusse, qui en avoit hérité par la mort du dernier prince d'Orange. Le comte de Nassau-Sarbruck s'opposa à l'investiture, prétendant y avoir plus de droit. Sa majesté impériale donna à cette ville le rang de ville impériale, pour avoir séance aux diétes de l'empire sur le banc du cercle du haut Rhin. Le roi de Prusse en chassa la garnison Hollandoise en 1712.

MEURSIUS (Jean) Hollandois, né à Losdun près de la Haye l'an 1579, avoit une si grande inclination pour l'étude, que dès l'âge de douze ou treize ans, il prononçoit des oraisons latines de sa façon, & faisoit fort bien des vers grecs. Il étudia en droit à Orléans avec le fils de Jean Barneveld, qu'il accompagna dans leurs voyages: ce qui lui donna lieu de voir les cours des princes de l'Europe, de visiter les savans dans leurs états, & d'être reçu dans leurs bibliothéques. Lorsqu'il fut de retour en Hollande, il fut nommé l'an 1610 pour y enseigner l'histoire dans l'université de Leyden, & fut aussi professeur de la langue grecque. Comme sa réputation s'augmentoit tous les jours, divers princes souhaiterent de l'attirer dans leurs cours. Christiern IV, roi de Danemarck, lui fit offrir en 1625 la chaire de professeur en histoire & en politique dans l'université de Sora, que ce prince avoit établie. Meursius, fort mécontent de la maniere dont on en agissoit envers lui depuis le supplice de Barneveld, accepta ce parti, remplit très-bien les espérances qu'on avoit conçues de sa diligence & de sa capacité; & après y avoir soutenu l'estime qu'il s'étoit acquise, il mourut le 20 septembre 1639, âgé de 60 ans. Entre les ouvrages que nous avons de lui, on peut ranger dans la premiere classe divers traités de plusieurs auteurs Grecs qu'il a le premier publiés, corrigés, & enrichis de notes; dans la seconde, les auteurs Grecs & Latins, qu'il a donnés avec des commentaires de sa façon; & dans la troisiéme, les piéces qu'il a lui-même composées, entr'autres celles, *De gloria; De funere; De luxu Romanorum; De puerperio; Glossarium græco-barbarum; Rerum belgicarum lib. I; Historiæ Danicæ lib. III; De populis Atticæ; Atticarum lectionum lib. VI; Archontes Athenienses; Fortuna Attica, seu de Athenarum origine; Cecropia, seu de Athenarum arce; Orchestra, sive de saltationibus veterum; Græcia feriata, sive de festis Græcorum; Eleusina; Græcia ludibunda, sive de ludis Græcorum; Athenæ Atticæ, sive de Athenarum antiquitatibus; Regnum Atticum; Theseus; Athenæ Batavæ; De regno Laconico; Laconica; Cyprus & Rhodus*, &c. Divers auteurs parlent avec éloge de Meursius: ceux de ses ouvrages qui regardent l'état ancien de la Gréce, ont été réimprimés parles soins de Gronovius dans le Trésor des antiquités grecques, avec les additions & les changemens que l'auteur y avoit faits depuis qu'il les avoit publiés. * Valere André, *biblioth. des écrivains du Pays-Bas.* Le catalogue des professeurs de Leyden, &c.

MEURSIUS (Jean) fils de JEAN de Meursius, de qui nous avons un si grand nombre d'ouvrages, & d'*Anne-Catherine* Bilderbecceia, d'une ancienne famille de Hollande, suivit comme son pere la profession des lettres, pour lesquelles il avoit beaucoup de talent & d'inclination. Jean Meursius le pere, ayant été appellé en 1625, par Christiern IV, roi de Danemarck, pour remplir une chaire de professeur en histoire & en politique dans l'université de *Sora*, Jean Meursius le fils s'y transporta aussi, & y mourut quelques années après à la fleur de son âge. Il étoit né à Leyde vers 1613. On a plusieurs ouvrages de sa composition, savoir: *Majestas Veneta*, à Leyde en 1640. Cet ouvrage roule sur le droit des Vénitiens sur le royaume de Chypre. *Collectanea de tibiis veterum*, à Sora en 1641. *Observationes politico-miscellaneæ*, en 1641. *Arboretum sacrum, sive de arborum, fruticum & herbarum consecratione, proprietate, usu & qualitate*, en 1642, & réimprimé plusieurs fois depuis. Le pere Labbe a mal-à-propos attribué cet ouvrage à Meursius le pere, dans sa *Mantissa antiquaria supellectilis. De coronis, liber.* en 1643. *Dissertatio apologetica de trapezitis.* On lui a attribué un ouvrage infâme qui n'est pas de lui, mais de Jean Westrene, jurisconsulte de la Haye. * Niceron, *mém. tom. XII.*

MEURTE, *Murta*, riviere de Lorraine, a sa source au mont de Vosge, passe à Lunéville, à Saint-Nicolas, à Nanci, reçoit diverses autres rivieres, & se jette dans la Moselle, entre la même ville de Nanci, & Pont-à-Mousson.

MEUSE (la) fleuve de l'Europe, que les Latins nomment *Mosa*, les Italiens *la Mosa*, les Allemans *die Mase*, & ceux des Pays-Bas *Maas*, a sa source en Champagne, près du village, nommé *Meuse*, & Montigni-le-Roi, & de-là coule par la raine & le Barrois. Il commence à porter bateau à S. Thibaud, passe à Neufchâtel, à Vaucouleurs, à S. Michel, à Verdun, à Mouzon, & reçoit ensuite le Chiers. De-là il vient à Mezieres, à Sedan, à Charleville, à Bouvines, à Dinan & à Namur; puis étant augmenté des eaux de la Sambre, il traverse la ville de Liége, celle de Mastricht, va à Venlo, arrose Ravestein & Meghein; & après avoir reçu l'Ull, la Rure, Nieres, &c. il se joint au Vahal près de Hervoërden, où il prend le nom de *Merwe*: ensuite il arrose Worcum & Gorcum: & ayant passé Dordrecht, & formé une isle nommée *Ysselmonde*, il se décharge dans l'Océan. * Ortelius. Sanson.

MEUSE, évêque de Tournai, *cherchez* MOUSKES.

MEXAT, ou MESCHED, ville de la Perse, capitale du Khorasan, est située environ à quinze lieues d'Herat, vers le septentrion occidental. On dit que cette ville a six lieues de circuit & cent mille habitans. On y voit le tombeau d'Ali

Riza, gendre & quatriéme successeur de Mahomet. * Mati, *diction.*

MEXIA ou MESSIA (Pierre) Espagnol, natif de Séville, fit honneur à son pays par son savoir, sous le regne de Charles-*Quint* qui lui donna la qualité de son chronographe. Il a composé quelques ouvrages. Le premier qu'il publia, fut celui de *Silva de varia lecion*, qui fut reçu avec un applaudissement général, & qu'on traduisit en plusieurs langues. Depuis il donna encore *los Cesares; laus Asini*, &c. Il travailloit à la vie de l'empereur Charles-*Quint*, & mourut avant que de l'avoir achevée, vers l'an 1552. André Matamore le blâme d'avoir introduit des mots latins dans la langue espagnole. * Matamore, *de doct. Hisp. viris.* André Schot & Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.*

☞ MEXIA (Didacus) vivoit dans le même siécle que le précédent, & étoit aussi de Séville. Etant allé au Mexique, & s'étant trouvé obligé d'y séjourner, il s'y occupa à traduire en espagnol le petit poëme d'Ovide intitulé *Ibis*. Il y ajouta des notes en la même langue, & le tout fut imprimé à Séville en 1608. M. de Salvaing de Boissieu, dans ses *Prolegomena in Ibin*, page 5, dit qu'il avoit eu communication de cette traduction. * M. Goujet, *mém. mss.*

MEXIQUE ou NOUVELLE ESPAGNE, grand pays de l'Amérique septentrionale, porte le nom de sa ville capitale, & a reçu celui de *nouvelle Espagne*, depuis que les Espagnols y sont établis. Ce pays a environ 600 lieues de longueur, depuis la riviere de Chagre dans l'Isthme de Panama, jusqu'à celle del Norte & à la mer Vermeille. Sa largeur est peu réguliere. La mer de Mexique le borne à l'orient; son golfe, la Floride & le nouveau Mexique au septentrion, & la mer du Sud au couchant & au midi. Tout ce pays se divise en trois principales audiences ou gouvernemens, qui sont Mexico, Guadalajara ou nouvelle Galice, & Guatimala. Le Mexique est un très-bon pays. L'air y est fort tempéré & fort sain, & la terre très-fertile en grains & en bon fruits. Les animaux domestiques, comme les vaches, les chevres, les brebis, &c. y portent deux fois l'année. Les mines d'or & d'argent y sont assez communes, & on y trouve aussi de ces métaux sur les bords des rivieres. Cependant la monnoie de ce pays est un petit fruit, à peu près comme nos amandes, nommé *cacao*, qui sert encore à faire le chocolat. Le Mexique produit une admirable plante, dont les relations de ce pays parlent comme d'une chose surprenante. Les habitans la nomment *Muguei* ou *Maquei*, & elle fournit du petit vin, du vinaigre, du miel, des aiguilles, du fil, des étoffes & du bois propre à bâtir. On trouve encore en ce pays du coton, de la soie, de la laine, des cuirs, du baume, du sucre, du sel, & presque toutes les commodités de l'Europe, si l'on en excepte l'huile & le vin. Les principales rivieres du Mexique sont, Panuco, qui se jette dans le golfe qui porte le nom du pays; Zacatala; las Yopes, & Mexico, qui se décharge dans la mer du Sud. Nicaragua & Mexico sont les principaux lacs. Les peuples sont assez doux & fideles; mais ils ne peuvent souffrir ceux qui les gouvernent avec tyrannie, & qui les maltraitent. Ils sont adroits, inventifs, & bons ouvriers, quoique naturellement paresseux. Ils jouent des instrumens: ils peignent, & font avec les plumes d'un oiseau nommé *cincon*, des tableaux dont les nuances sont admirables. Cet oiseau, dont les relations du Mexique nous disent des choses si singulieres, est moindre qu'un hanneton, & est couvert d'un plumage merveilleux. On dit qu'il se nourit de la rosée & de l'odeur des fleurs; & que s'attachant dans le mois d'octobre à une branche, il s'y endort, & ne se réveille qu'au mois d'avril. Le pays a été autrefois gouverné par des rois qui en étoient originaires. Les derniers ont été Montezuma, dont la fin fut si tragique, & si indigne de son rang; & Quahutimoc ou Quicuxtemoc, qu'on élut en sa place. Ferdinand Cortez soumit le Mexique au nom du roi d'Espagne, & n'y employa qu'un peu plus de trois ans, depuis 1518, jusque sur la fin de 1521. *Voyez* CORTEZ. Le bruit de son artillerie le fit prendre pour un dieu qui lançoit le tonnerre. La conduite cruelle & barbare des Espagnols dans le Mexique a fait beaucoup de tort à leur réputation. De grands hommes de leur nation même, ont justement blâmé cette cruauté si opposée à l'évangile. Les habitans ont reçu la religion chrétienne, & l'observent, du moins en apparence; car on trouve souvent des idolâtres dans les paroisses de la campagne. Ces paroisses sont ordinairement desservies par des religieux Espagnols, qui tâchent d'en exclure ceux du pays qu'ils nomment *Crioles*, ou *Créoles*.

ARCHEVÊCHÉ DE MEXIQUE.

Le Mexique proprement dit, ou l'archevêché de Mexique, a cent trente-cinq lieues d'étendue entre le midi & le septentrion, & soixante de largeur de l'orient à l'occident. Il renferme plusieurs petites provinces, dont la ville de Mexique est comme le centre. Entre cette ville & l'évêché de Tlascala on voit un volcan, que les originaires du pays appellent *Popocatepec*. C'est une montagne fort haute, toute couverte de cyprès, de cédres, de pins & de chênes, remarquables par leur grandeur & par leur beauté. Les vallées sont fertiles en froment & en coton; & au pied de la montagne, on trouve de l'alun fort blanc, & tout-à-fait transparent. A quelques lieues de-là, proche du village de Gualtepeque, il y a une montagne d'où l'on tire du jaspe verd, & qui approche du porphyre. Le village de Tuculala est riche en veines d'or; mais il est si sujet aux tremblemens de terre, que les habitans sont contraints de demeurer dans des cabanes fort basses, faites de gazon, & couvertes de paille. Au midi de la ville de Mexique, sont quatre bourgs, qui dépendent du marquisat *del-Valle*. Ce sont des lieux fort agréables, où les champs sont embellis de fleurs & de roses très-odoriférentes. Les terres y sont fertiles en mayz & en coton; & il y a quatre moulins, où l'on fait du sucre excellent en blancheur & en dureté. Tout proche est le bourg de Tlapa, dont les collines renferment de riches mines d'or. Dans l'archevêché de Mexique il y a plusieurs mines d'argent, où plus de quatre mille Espagnols travaillent avec grand nombre d'esclaves.

La ville de Mexique, capitale de cet archevêché, que les auteurs modernes nomment en latin, *Mexicum*, les Espagnols *Mexico*, & ceux du pays *Tenuchtitla* ou *Temistitan*, est à vingt dégrès de la ligne équinoctiale. Elle est située sur le bord d'un lac de même nom, qui a cinq lieues de large, & huit de long, & dont l'eau est salée, à cause du fond qui est nitreux. Ce lac est joint à un autre presque aussi grand, lequel coulant dans le premier, en modere la salure par la douceur de ses eaux. L'un & l'autre lac ont plus de trente lieues de circuit, & sont bordés de plusieurs villes & bourgs, autrefois fort peuplés. Le lac de Mexique nourit une sorte de poisson, sans écaille, qui a quatre pieds comme un lézard, & qui a, dit-on, une partie semblable à la nature d'une femme, jus-

ques-là même qu'il a ses ordinaires chaque mois, comme ce sexe. Ce poisson est bon à manger, & a le gout de l'anguille. Les sauvages le nomment *Axoloti*, & les Espagnols *Jugueta de agua*. On compte maintenant dans le Mexique quatre mille Espagnols, & environ trente mille sauvages : nombre très-petit par rapport au passé ; car avant la venue des Espagnols, le Mexique étoit beaucoup plus peuplé. Ce qui a encore diminué le nombre des habitans, est l'inondation qui arriva l'an 1629, faute d'avoir bien entretenu les chaussées du lac ; car une infinité de personnes périrent dans ce débordement, qui submergea presque toute la ville. D'ailleurs le travail nécessaire pour détourner les eaux du lac, en enleva encore beaucoup. Mexique est le siége d'un archevêque, & des viceroìs de l'Amérique septentrionale, de l'audience royale, de l'inquisition, & d'une université. Elle fut bâtie, à ce que disent les Mexiquains, l'an 1322, & elle fut toujours la demeure des rois de Mexique. Ferdinand Cortez la prit pour le roi d'Espagne l'an 1519. Le pape Paul III fonda l'archevêché de Mexique l'an 1547, & lui donna pour évêchés suffragans, Guatimala, Mechoacan, Puebla de los Angelès, Merida, Guaxaca, Nicaragua, Guadalajara, Chiapa, Vera-Pas, Durango, & Santa-Fé. Les Espagnols y sont très-puissans ; & plusieurs y ont des carosses magnifiques, traînés par de beaux chevaux, qui ont souvent des fers d'argent. Les hommes & les femmes sont presque toujours habillés d'étoffes de soie, & les premiers ont ordinairement des cordons d'or & des roses de diamant à leurs chapeaux. Les artisans ont des cordons de perles ; & les esclaves même ont des colliers, des brasselets & des boucles d'or, d'argent, & de perles, avec quelque pierre précieuse de valeur. * Joseph d'Acosta, *hist. des Indes*, *l.* 6 & 7. Oviedo, *l.* 17. Bernard de la Vega, *Grandezas de Mexico*. Bernard Dias del Castillo, *conquista de Mexico*. Bernardin de Sahagun, *conq. de Mex.* Alfonse de Ojeda, *conq. de Nuev. Espag.* Diégo de Cisnero, *descr. de la ciud. de Mex.* Fernand de Cepeda, *descr. de Mex.* Henri Martinez, *hist. nat. de la Nueva Espag.* Diégo Durand, *hist. de Nueva Espag.* Herrera. Linschot. Thomas Gage. Laët, *hist. du nouv. monde. Histoire de la conquête du Mexique*, *par* Antoine de Solis, *traduite en* 1704, *par* M. Citri de la Guette.

CONCILES DE MEXIQUE.

Les Missionaires qui travailloient à la conversion des Mexiquains, s'assemblerent l'an 1524, en synode, où ils définirent que ceux qui suivroient la religion catholique, seroient obligés d'abandonner leurs femmes, & n'en pouroient garder qu'une. Pierre de Moïsa de Contreras, archevêque de Mexique, y tint l'an 1585, un concile provincial pour la réforme des mœurs, & pour les autres nécessités spirituelles des fideles. Nous en avons les decrets dans la derniere édition des conciles.

MEXIQUE ou NOUVEAU MEXIQUE, pays de l'Amérique septentrionale, est séparé par de hautes montagnes du Canada, & de la Floride à l'orient. Il a le Mexique au midi, & au couchant la mer Vermeille, qui le sépare de la Californie. Son étendue & ses bornes ne sont pas bien connues du côté du septentrion. On assure que ce pays étoit celui des anciens Navatelcas, qui vinrent s'établir dans le Mexique. Antonio d'Epejo le découvrit vers l'an 1583, & lui donna le nom de Nouveau Mexique. La riviere del Norte sépare du nord-ouest ou sud-ouest cet état, où l'on trouve encore celle d'Anguchi, de Cicvia, de Huex, de Tecon, &c. les lacs d'or, de Conibes, & quelques autres. Les principales provinces sous le nouveau Mexique propre, sont l'Anien, le Quivira & le Cibola. Santa Fé est la ville capitale. Les autres sont Séville, Socorro, Acoma, Rei-Coromedo, Zaguato, &c. L'air de ce pays est bon & doux ; & la terre, quoique couverte de montagnes, y est assez fertile en paturages, en mayz & en légumes. On y trouve des mines d'argent, des turquoises, des émeraudes, du crystal, &c. La chasse y est très-abondante. Il y a plusieurs animaux domestiques, & du poisson qu'on pêche dans les lacs & dans la mer Vermeille, où l'on pêche aussi des perles. Ce pays a divers peuples, qui vivent de leur chasse & de l'agriculture : ils sont naturellement doux & assez bien policés ; car ils sont gouvernés chacun par un capitaine, qu'ils nomment *Cacique*, & qu'ils se choisissent eux-mêmes. Les Espagnols qui s'y sont établis en quelques endroits, ont un gouverneur à Santa-Fé. Ils ont converti quelques-uns de ces Mexiquains, que leur bonté naturelle contribue beaucoup à tirer de l'aveuglement dans lequel ils sont plongés par le malheur de leur naissance. Ceux qui habitent du côté du septentrion, ont un grand nombre d'idoles, qu'ils placent dans de petits oratoires, & ausquelles ils portent tous les jours à manger. D'autres adorent le soleil. Il y en a qui croient en Dieu auteur de toutes choses, qui demeure dans le ciel ; & d'autres enfin qui n'ont ni idoles, ni religion.

MEY (Jean de) docteur en médecine, professeur en théologie & ministre à Middelbourg au XVII siécle, a composé plusieurs ouvrages en flamand, recueillis en un volume *in-folio* imprimé à Middelbourg en 1681. Il a aussi fait un livre latin intitulé *Sacra physiologia*, imprimé dans la même ville en 1661, & non pas à Venise l'an 1602, comme M. Konig l'a débité. Il y explique les passages de l'écriture, qui concernent les matieres de physique. Valentin Henri Voglerus en parle avec beaucoup de mépris, l'accusant de compiler sans jugement l'opinion des autres auteurs, & de se laisser trop entraîner à la nouveauté. Godefroi Vokerodt l'accuse de plagiat. Il mourut le 19 avril 1678, âgé de 59 ans. * Bayle, *dict. on. critique*.

MEYEN ou MEGEN, en latin *Magniacum*, petite ville ou bourg du cercle électoral du Rhin. Il est dans l'archevêché de Tréves sur la Nette, à six lieues de Coblentz du côté du couchant. Il est chef du Meyenfeld, qui est un pays renfermé entre la Moselle, le Rhin, l'archevêché de Cologne & le comté de Manderscheid. * Mati, *dictionaire géographique*.

MEYENBERG, village avec un château. Il est dans le quartier de la Suisse, qu'on nomme les Provinces libres, sur le Russ, entre Lucerne & Bremgarten. On assure que ce lieu se gouvernoit autrefois en ville libre. Les Suisses en sont les maîtres depuis l'an 1385. * Mati, *dict. géog.*

MEYENFELD, en latin *Majævilla*, *Magna villa*, anciennement *Lupinum*, petite ville avec une citadelle. Elle est capitale des dix droitures, une des trois ligues des Grisons, & située près du Rhin, à six lieues au-dessous de Coire. * Mati, *diction.*

MEYER (Jacques) prêtre, né le 17 janvier 1491, à Ulterne dans le territoire de Bailleul en Flandre, étudia en philosophie & en théologie dans l'université de Paris ; & se consacra à Dieu dans l'état ecclésiastique. Il enseigna assez long-temps dans les Pays-Bas à Ypres & à Bruges, où il eut un bénéfice dans l'église de saint Donatien ; & à Blankenberg, où il mourut au mois de février 1552, âgé de 61 ans. Son corps fut porté dans l'église de S. Donatien de Bruges, qui n'est qu'environ à une

lieue de Blankenberg. Les hommes de lettres de son siécle, comme Erasme, Jean Despautere, &c. furent ses amis particuliers. Il composa divers ouvrages, entr'autres, *Hymni; Carmina*, &c. Un des plus considérables est son *Chronicon Flandriæ ab anno Christi* 445, *usque ad annum* 1476, à Anvers, 1561, & à Francfort 1580. Il y en avoit eu une premiere édition dès 1538 : mais les deux autres sont meilleures & plus amples. On ne doit lire ces ouvrages qu'avec beaucoup de précaution, pour ce qui regarde les François; car il se déchaîne contre eux dans toutes les occasions. Il avoit un frere nommé HENRI, qui fut pere d'ANTOINE MEYER. Celui-ci enseigna dans plusieurs villes des Pays-Bas, composa divers ouvrages en prose & en vers, & mourut l'an 1597 à Arras, où il avoit été principal du collége pendant 37 ans. André Hojus écrivit sa vie en vers. Il laissa PHILIPPE MEYER, qui naquit dans la même ville d'Arras, où il fut aussi principal du collége, & où il mourut l'an 1637, âgé de plus de 70 ans. Nous avons divers ouvrages de sa façon en vers: comme la vie de Mahomet, &c. * Le Mire, *in elog. Belg. & de script. sæculi XVI.* Valere André, *bibl. Belg. &c.*

MEYER (Jacques) théologien de Basle, fils de *Rodolphe*, sénateur de cette ville, né l'an 1526, eut pour maîtres, Fabrice Capiton, Martin Borrahus, Martin Bucer, & Philippe Mélanchthon. Etant venu dans son pays, il fut élu ministre de Basle, & mourut d'apoplexie en chaire, en commençant un sermon, l'an 1604.

MEYER (Wolfang) fils du précédent, aussi théologien de Basle, né l'an 1577, après avoir fait ses humanités dans son pays, s'en alla en Angleterre, où la reine Elizabeth lui fit achever gratuitement ses études dans l'université de Cambridge. Etant retourné en son pays, il succéda à son pere dans la place de ministre de Basle. Il fut un des députés envoyés au synode de Dordrecht, & mourut l'an 1653, âgé de 76 ans. Il a laissé plusieurs ouvrages. * *Vita Jac. Meyeri.* Hofman, *lex. univers.*

MEYER (Livinus de) Jésuite Flamand, théologien & poëte, né à Gand le 25 février 1655, entra dans la société des Jésuites le 26 septembre 1673, & y fit ses quatre voeux le 2 février 1691. Il enseigna les humanités six ans, la philosophie quatre, expliqua l'écriture-sainte une année, la théologie morale aussi une année, & professa la théologie scholastique durant quatre ans. Il fut ensuite préfet des classes supérieures pendant huit ans, recteur du collége de Louvain durant environ le même nombre d'années. Ses occupations & l'étude assidue à laquelle il se livra toujours, lui causerent diverses maladies considérables; entr'autres, la goutte & la pierre qui atténuerent insensiblement ses forces, & l'emporterent enfin le 19 mars 1730. Il a beaucoup écrit, principalement sur la théologie, & a eu en particulier pour adversaires des théologiens connus, comme M. Opstraët, le pere Serry, Dominicain, M. Petitpied, docteur de Sorbonne, & quelques autres. Voici la liste des ouvrages du P. Meyer selon l'ordre chronologique. 1. *De ira libri tres*, en vers élégiaques, à Anvers, 1694, *in-4°*. On a plusieurs autres éditions séparées de ce poëme, qui a toujours été fort applaudi. Il a été réuni dans la suite avec les autres poësies latines du même auteur, dont on parlera. 2. *De operibus pœnalibus sacramenti Pænitentiæ, & certitudine morali tractatus, rigori quorumdam circà baptismum laboriosum oppositus*, à Louvain, 1696, *in-8°*. Ce livre a pour préface une approbation de M. Steyaert donnée le 21 octobre 1696. M. Opstraët a fait contre cet ouvrage un écrit de cent soixante-dix pages *in-12*, intitulé : *Locus concilii Tridentini, & doctrina de laborioso baptismo, cum appendice in quâ eadem doctrina vindicatur adversùs tractatum de operibus pœnalibus*, &c. à Liége, 1696, & réimprimé en 1697. 3. *Praxis & doctrina communis ecclesiæ absolvendi mox peccatores ordinarios, vindicata adversùs doctrinam de laborioso baptismo, ejusque appendicem: cum animadversione in epistolam, cui titulus:* Lettre d'un docteur catholique au pere Cyprien, &c. à Louvain, 1697, *in-8°*. Le P. Meyer répond principalement dans cet ouvrage à tout ce que M. Opstraët a écrit *De laborioso baptismo*, &c. Ce théologien répliqua, & le P. Meyer opposa l'écrit suivant. 4. *Confutatio libelli cui titulus:* Responsio brevis Joannis Opstraët S. T. L. ad libellum cui titulus : *Praxis & doctrina communis*, &c. *pro majori elucidatione, & propugnatione decreti episcopalis de pœnitentiâ*, à Cologne, 1697, *in-8°*. Le decret dont il est ici parlé, est du 23 avril 1697 : il est signé de l'archevêque de Malines, des évêques de Ruremonde, d'Anvers, de Bruges, de Gand, & de M. Steyaert, vicaire apostolique de Bos-le-Duc : il regarde l'administration du sacrement de pénitence. 5. *Poëmatum libri sex*, à Bruxelles, 1703, *in-8°*. On trouve dans ce recueil les trois livres *de irâ*; deux livres d'élégies, & un de vers lyriques. 6. *Historiæ controversiarum de divinæ gratiæ auxiliis sub summis pontificibus Sixto V, Clemente VIII, Paulo V, libri sex. Quibus demonstrantur ac refelluntur errores & imposturæ innumeræ quæ in historia congregationum de auxiliis edita sub nomine Augustini* le Blanc *notatæ sunt, & refutantur acta omnia earumdem congregationum quæ sub nomine Fr. Thomæ* de Lemos *prodierunt...... autore Theodoro Eleutherio theologo*, à Anvers, 1705, *in-fol.* Le P. Meyer entreprit d'opposer cet ouvrage aux actes de Thomas de Lémos, & à l'histoire des congrégations *de auxiliis* publiée par le P. Serry, Dominicain. L'appendix joint à l'ouvrage du P. Meyer, contient plusieurs pieces, la plupart déja connues, & qui ne sont point de l'auteur, excepté la premiere qui a pour titre : *Dissertatio de genuinis Pelagii & Massiliensium erroribus* : cette dissertation n'est presque qu'un extrait de divers ouvrages d'auteurs Jésuites qui avoient pris la défense de Louis Molina. 7. *De mente concilii Tridentini circa gratiam physicè prædeterminantem dissertatio prima, autore Liberio Gratiano theologo, contra librum qui sub nomine Antonii Reginaldi nuper prodiit*, à Anvers, 1707, *in-8°*, & 1719, seconde édition, *in-8°*. *Dissertatio secunda quâ argumenta Antonii Reginaldi ex concilio Tridentino refelluntur, & in illum retorquentur*, à Bruxelles, 1708, *in-8°*, & 1709, seconde édition, *in-8°*. *Dissertatio tertia contra eumdem librum, & nuperos ejus defensores*, à Bruxelles, 1708, *in-8°*, & 1709, seconde édition, *in-8°*. Le P. Meyer attaque dans la préface le livre intitulé : *Chimere du Jansénisme.* L'ouvrage de Reginaldus contre lequel sont ces trois dissertations, est un gros volume *in-fol.* imprimé à Anvers (ou plutôt en Hollande) en 1706, sous ce titre : *Antonii Reginaldi ordinis Fratrum Prædicatorum, Tolosani conventus S. Thomæ Aquinatis, sacræ theologiæ doctoris, & publici in academia Tolosana professoris, de mente S. concilii Tridentini circa gratiam efficacem opus posthumum.* Le *præloquium*, qui est à la tête, & qui forme un long écrit, est de M. Petitpied. On a mis à la fin, *Animadversiones in viginti-quinque propositiones P. Ludovici Molinæ*, par Jacque le Bossu, Benédictin, docteur en théologie de la faculté de Paris, & consulteur dans les congrégations *de auxiliis*, & les lettres respectives de Pierre Soto, Dominicain, & de Ruard Tapper & Josse Ravestein, docteurs de Louvain. 8. *De Pelagianorum*

&

& *Massiliensium contra fidem erroribus*, *dissertatio quarta*, *quâ Jansenii & aliorum in hac materia errores refelluntur & confutantur*, à Bruxelles, 1709, *in*-8°, & 1710, seconde édition, *in*-8°. On trouve encore 1. *Appendix quâ tertia dissertatio ab objectis vindicatur.* 2. *Appendix secunda adversùs recentem Clementis XI denuntiatorem schismaticum Ægidium* de Witte, *theologum Lovaniensem*, &c. 9. *Epistola curiosa Theodori Eleutherii ad Fr. Norbertum* d'Elbecque *responsoria*, à Bruxelles, 1710, *in*-8°. 10. *Parallelum antiquæ & præsentis Ecclesiæ in præscribenda & exigenda fidei formula adversùs hæreses exortas; & veterum ac recentium refractariorum in eadem formula impugnanda*, à Bruxelles, 1711, *in*-8°. 11. *Responsio ad libellum F. Henrici à S. Ignatio, cui titulus:* Gratiæ per se efficacis, sive Augustiniano-Thomisticæ, adversùs injustam Jansenismi accusationem justa defensio, &c. à Bruxelles, 1715, *in*-8°. 12. *Historia controversiarum de divinæ gratiæ auxiliis, &c. ab objectionibus R. P. Hyacinthi Serry vindicatæ libri tres*, à Bruxelles; 1715, *in-fol.* Le P. Meyer a fait réimprimer dans cette défense plusieurs des écrits mentionés ci-dessus. 13. *Quæstio theologica, an liceat juxta mentem apostolicæ sedis, & nominatim juxta declarationem constitutionis Clementis XI, quæ incipit:* Vineam Domini Sabaoth, *jurare formulam Alexandri VII, retento interiùs obvio, proprio & naturali sensu quinque propositionum, quem reipsâ in libro Jansenii habent soluta*, à Bruxelles, 1716, *in*-4°. 14. *De institutione principis libri tres*, à Bruxelles, 1716, *in*-4°. Ce poëme est en vers héroïques. 15. *Tractatus de schismate*, à Louvain, 1718, *in*-8°. C'est une traduction latine d'un écrit françois du P. Jacques de Longueval, Jésuite. 16. *Dogma triplex à paucis Lovanii Protestantibus assertum, utrique potestati ecclesiasticæ & seculari expendendum*, à Louvain, 1719, *in*-8°. 17. *Statera Protestantium in duobus primis ipsorum paragraphis expensa*, &c. à Louvain, 1719, *in*-8°. 18. *Refutatio responsionis ad stateram*, &c. à Louvain, 1719, *in*-8°. 19. *Appendix, quâ refutatur scriptum cui titulus:* Fraus septuplex, &c. à Louvain, 1719, *in*-8°. 20. *Causam Liberii & Ariminensis concilii non favere, sed obesse causæ Protestantium*, à Louvain, 1719, *in*-8°. 21. *Appendix, quâ refutatur scriptum cui titulus:* Advocatus ..... è foro ad logicam detrusus, à Louvain, 1719, *in*-8°. 22. *Aurea sententia S. August.* Româ rescripta venerunt, causa finita est, *infallibilitati summi pontificis favere ostenditur*, &c. à Louvain, 1719, *in*-8°. 23. *Ultimus conatus patroni Protestantium circa causam S. Cypriani refutatus*, &c. à Louvain, 1719, *in*-8°. 24. *Appendix quâ fraus septuplex iterum recocta, refutatur*, &c. à Louvain, 1719, *in*-8°. 25. *Patronus Protestantium, in causa Liberii & concilii Ariminensis ad extrema redactus*, &c. à Louvain, 1719, *in*-8°. 26. *Appendix quâ refutatur patroni Protestantium*, &c. à Louvain, 1719, *in*-8°. 27. *Eminent. Thomæ Philippo S. R. E. presbyt. cardin. de Alsatio de Boussut, cardinalitiam dignitatem gratulatur provincia Flandro-Belgica S. J.* (en vers latins) à Malines, 1720 *in*-4°. 28. *Ad Belgii episcopos elegiarum liber*, à Malines, 1723, *in*-4°. 29. *Manifesta contradictio inter doctrinam Romanor. PP. ex una parte, & doctrinam quæ recenter spargitur sub nomine Zegeri Bernardi Van Espen ex altera demonstrata*, &c. à Louvain, 1725, *in*-4°. 30. *Refutatio instrumenti appellationis à Constit. Unigen. interpositæ per prætensos decanum, canonicos, & capitulum ecclesiæ Ultrajectensis*, &c. dans l'histoire latine de l'église d'Utrecht par Corneille-Paul Hoynck Van-Papendrecht, à Malines, 1725, *in-fol.* 31. *Epistolæ sex presbyteri Lovaniensis ad presbyterum Ultrajectensem Romano-Catholicum, cum observationibus in quinque epistolas anonymas, quæ adversùs geminas dissertationes Hermanni Damen nuper prodierunt*, à Louvain, *in*-4°. La premiere de ces lettres (qui sont du P. Meyer) est du 2 octobre 1726, & la sixiéme du 5 avril 1727. 32. *Dissertatio de referendis operibus in Deum, & de operibus infidelium*, à Louvain, 1727, *in*-4°. 33. *Livini Meyeri, è soc. Jesu, poëmatum libri duodecim*, à Bruxelles, 1727, *in*-8°. Ce recueil contient: *Lyricorum liber primus: De ira libri tres: Elegiarum liber unus: De institutione principis libri tres: Elegiarum liber secundus & tertius: Cardinali Alsatio carmen gratulatorium: Elegiarum liber quartus.* Le P. Meyer a mis son poëme *de ira* en vers flamans; mais on ne sait s'il l'a publié. * Extrait principalement d'un mémoire latin communiqué par le P. Oudin, Jésuite.

MEYNE, lieu à deux cens pas de la ville d'Arles en Provence, donne son nom à une fontaine d'eau minérale, que l'on tient être très-excellente pour la gravelle, pour l'hydropisie, pour les obstructions, & pour les maux externes qui viennent de l'impureté du sang. On n'a fait l'expérience des qualités de cette eau qu'en 1680, & depuis ce temps-là, le lieu a été fréquenté par une infinité de malades. * *Mémoires du temps.*

MEYNIER (Honorat) vint au monde à Pertuis auprès d'Aix, vers l'an 1570. Il étoit fils de *Guillaume* Meynier & de *Françoise* Reynier. Il prit le parti des armes, & se distingua dans les guerres de la religion & de la ligue. Après trente-six ans de service, il se mit à composer plusieurs ouvrages sur différentes matieres qui furent bien reçus du public. Voici ceux qui sont venus à notre connoissance. *L'arithmétique d'Honorat Meynier, enrichie de ce que les plus doctes mathématiciens ont inventé de beau & d'utile en la divine science des nombres, soit pour les marchands, trésoriers, ou financiers, & autres receveurs des deniers, soit pour les géometres & chefs d'armées, en ce qui concerne les munitions & ordonnances des batailles, tant aux formes que nos anciens les ont pratiquées, comme en celles qui se pratiquent aujourd'hui en France, en Hollande, en Allemagne, en Espagne & autres nations; ensemble la réfutation des maximes nouvelles de Simon Stewin de Bruges*, à Paris, 1614, *in*-4°. L'ouvrage est divisé en quatre livres, & contient six cens soixante-quatre pages. *Les principes & progrès de la guerre civile, opposés aux gouverneurs de Provence*, à Paris, 1617, *in*-8°. Ce livre commence à la mort de François I, en 1547, sous le comte de Grignan gouverneur de Provence, & finit en 1592. Cet ouvrage est historique & le meilleur & le plus connu de tous ceux que Meynier a composés. Il fut suivi de plusieurs autres. *Regles, sentences & maximes de l'art militaire, & les remarques du sieur Meynier sur le devoir des simples soldats & de leurs supérieurs*, à Paris, 1617, dédié à Louis XIII, *in*-8°. Ces regles & sentences sont très-sensées; l'auteur explique fort bien les devoirs de chacun, depuis le simple soldat jusqu'au souverain: il parle de tous les grades de la milice; mais il ne dit rien du maréchal de France, quoiqu'il parle du connétable. A la tête il y a trente-huit définitions. Il dit dans l'épître dédicatoire à Louis XIII, « qu'il » avoit remis à ce prince une arithmétique appli» quée à l'art militaire, qui avoit eu l'heur de lui » plaire; & il ajoute qu'il a rédigé par écrit tout » ce peu de connoissance qu'il a pu acquérir en » l'art militaire durant le temps qu'il avoit eu » l'honneur de porter les armes. » Il promet dans l'avertissement de donner le reste qui contient » les exercices des ordres tant à cheval que des » gens de pied, les moyens & ordres des prépa» ratifs, des logemens, de la marche, inventions

» pour franchir les mauvais passages sans aucun » danger, régles générales & faciles pour les » troupes en bataillons & escadrons de telle figure » qu'on voudra; observations nécessaires au champ » de bataille, tant pour charger & chasser, que » pour se retirer sans désordre; la maniere de » bien loger l'armée, & la bien promptement re- » trancher & mettre en bonne défense, tant par » régles géométriques, que par observations pu- » rement pratiques. » Il donna ses *poësies françoises* en 1634: elles lui ont mérité une place dans les vies des poëtes de Colletet qui sont restées manuscrites; mais si ces poësies ne valent pas mieux que sa paraphrase des *sept Pseaumes* en vers, il faut avouer qu'elles sont bien peu estimables. Un an après il donna un autre ouvrage au public intitulé: *Les demandes curieuses, & les réponses libres*, à Paris, 1635. Cet ouvrage roule sur des matieres de politique & de guerre, & contient des raisons & des exemples qui n'ont rien de rare; mais qui, au jugement de Bayle, ne laissent pas d'être pleins de bon sens. Bayle cite encore de Meynier un *Avertissement sur la noblesse Françoise.* Enfin Meynier publia en 1636, *Les nouvelles inventions de fortifier les places contre la puissance d'assaillir par traverses, galeries, mines, canons & autres machines de guerre, présentées au roi. Le tout présenté par figures gravées en taille-douce par Crespin de Pas le jeune*, PALMA LABORI, à Paris, Nicolas Roussel & Julien Jacquin, *in-fol.* 1636, *dédiées à Louis XIII, quarante quatre pages sans les figures.* Meynier n'a pas vécu au-delà de l'an 1638, si nous en croyons Colletet qui fixe sa mort à cette année. * Bougerel, *mémoires manuscrites.*

MEYNIER (Jean, baron de) premier président au parlement d'Aix en Provence, *cherchez* OPPEDE.

MEYSSONIER (Lazare) naquit à Lyon, & suivit d'abord la secte des Protestans. Il s'attacha particulierement à la médecine, & même à l'astrologie, & il fut membre du collége des médecins à Lyon. Comme il étoit fort prévenu en faveur de l'astrologie, il publioit tous les ans un almanach sous ce titre: *Almanach du bon hermite*, & il en tiroit bien de l'argent. Ses autres ouvrages se ressentent entierement de ce génie porté aux sciences vaines, dont il faisoit beaucoup plus de cas qu'elles n'en méritent. De ce nombre sont: *la belle magie, ou science de l'esprit*, à Lyon, en 1669, *in-12. Pentagonum philosophicum. Le médecin du cœur du monde. Introduction à la belle magie. La philosophie des Anges*, à Lyon, en 1648, *in-8°. La magie naturelle de Porta traduite*, &c. Il a néanmoins donné quelques ouvrages plus utiles, comme l'*histoire du collége de médecine de Lyon, de son origine & de ses progrès*, à Lyon, en 1644, *in-4°.* Un cours de médecine en françois, *in-4°.* Une Pharmacopée abrégée, ou un *vade mecum*, en faveur des pauvres. Il changea de religion & d'état dans la suite, & il se fit catholique & ecclésiastique, sans abandonner néanmoins l'étude de la médecine. Il publia alors une apologie de sa conversion, & composa quelques ouvrages de piété. Il mourut chanoine de S. Nizier en 1672, & fut enterré dans le cloître des Cordeliers, où on lit son épitaphe. On lui donne le titre de médecin du roi. Meyssonier a fait aussi quelques écrits en vers. * Le pere Colonia, Jésuite, *hist. lit. de Lyon*, tome 2.

MEZ (seigneurs du) famille qui a donné des maréchaux de France, *voyez* CLEMENT.

MEZENCE, *Mezentius*, roi des Tyrrhéniens, homme impie & tyran, ayant été chassé de son pays par ses sujets avec son fils Lausus, alla trouver Turnus, qui faisoit alors la guerre à Enée & aux Troyens qui étoient venus en Italie. Si l'on en croit Virgile, il fut tué par Enée, après avoir fait un grand carnage des Troyens. * Virgile, *Æneid. lib.* 8.

MEZERAY (François EUDES de) célebre historien, étoit fils d'Isaac, chirurgien établi à Ry, village de basse-Normandie, entre Argentan & Falaise, & de Marthe Corbin, & il naquit à Ry même en 1610. Il a eu deux freres: l'aîné nommé *Jean* Eudes, fut instituteur d'une congrégation de prêtres, qui prirent le nom d'*Eudistes*, qu'ils portent encore aujourd'hui: & l'autre, qui étoit plus jeune que Mezeray, fut *Charles* Eudes, chirurgien, fameux accoucheur, qui prit le nom de *Douay*. François ayant fait ses études à Caën, vint à Paris, fréquenta M. Vauquelin des Yvetaux, qui avoit été précepteur de Louis XIII; & suivant les avis de cet ami sensé, il ne tarda pas à renoncer presque entierement à la poësie, à laquelle la vivacité de sa jeunesse & de son imagination l'avoit appliqué d'abord avec une ardeur incroyable, pour faire son étude principale & presque unique de l'histoire & de la politique. M. des Yvetaux lui procura aussi dans notre armée de Flandre, l'emploi d'officier pointeur, que Mezeray occupa pendant deux campagnes, & qu'il ne quitta que pour s'enfermer pendant plusieurs années au collége de sainte Barbe, au milieu des livres & des manuscrits dont il fit une étude assidue. Son objet principal étoit l'histoire de France, qu'il avoit dessein de donner en notre langue, & d'une maniere utile à la nation, & intéressante pour les lecteurs. Pour former son style, il donna d'abord quelques traductions; & n'ayant encore que trente-deux ans, il publia le premier volume *in-folio* de son *histoire de France*, qui ne tarda pas à être suivi de deux autres. Il n'est pas vrai que cet ouvrage eût été commencé par Baudouin, & que Mezeray ait été chargé de le continuer après sa mort. Baudouin ne mourut que long-temps après l'impression du premier volume de Mezeray. Dans l'intervalle du second au troisiéme, il continua l'*histoire des Turcs depuis* 1612, *jusqu'à* 1649. Cette continuation est un volume *in-folio*, qui parut en 1650. Le dernier volume de son histoire de France fut publié l'année suivante. Le premier l'avoit été en 1643, & le deuxiéme en 1645. Après avoir surpassé dans ce grand ouvrage tous ceux qui avoient fourni avant lui cette carriere, il se surpassa lui-même dans l'abrégé qu'il fit de cette histoire, aidé des lumieres & des conseils de M. de Launoy & de M. du Pui, & qu'il donna en trois volumes, *in-4°*, en 1668. Comme il y inséra l'origine de toutes nos espéces d'impôts, avec des réflexions que l'on jugea peu nécessaires, M. Colbert s'en plaignit. Mezeray que la cour gratifioit de quatre mille francs de pension, promit de se corriger dans une seconde édition. Il le fit en effet; mais le ministre trouvant que ces corrections n'étoient que de vraies palliations, il fit supprimer une moitié de la pension de l'auteur, qui en ayant murmuré, n'obtint pour satisfaction que la suppression de l'autre moitié. Très-chagrin de cet événement, il choisit pour écrire une matiere qui ne pût plus l'exposer à de pareils revers; il fit alors son traité *de l'origine des François*, qui a été, & qui est encore si applaudi. M. Conrart de l'académie françoise étant mort, cette académie qui considéroit Mezeray comme un homme laborieux, lui donna la place de secrétaire perpétuel, que cet académicien laissa vacante. Il a travaillé en cette qualité au canevas du dictionaire de cette académie. Mezeray mourut le 10 de juillet 1683. Outre son histoire de France, & la continuation de celle des

Turcs ; nous avons encore de lui : *Les vanités de la cour*, traduit du latin de Jean de Sarisbery, à Paris, en 1640. *La vérité de la religion chrétienne*, traduit du latin de Grotius, *in-8°*, à Paris, en 1644. On lui a attribué un grand nombre de satyres : celles en particulier qui portent le nom de *Sandricourt*, & qui furent faites en son temps contre le gouvernement, &c. Dans sa vie écrite par M. de la Roque, & dans plusieurs autres ouvrages, on lui attribue l'*histoire de la mere & du fils*. Mais d'autres écrivains croient que cette histoire a été écrite par le cardinal de Richelieu. M. de Foncemagne en donne même des preuves dans sa *lettre sur le testament politique* de ce cardinal. Notre historien avoit pris le nom de *Mezeray*, d'un hameau qui étoit de la paroisse de Ry, lieu de sa naissance. * *Vie de Mezeray*, in-12, à Amsterdam, en 1726, par Daniel de la Roque, & à la tête de la continuation de l'histoire de Mezeray, *in-4°*, à Amsterdam, en 1728. M. l'abbé d'Olivet, continuation de l'*histoire de l'académie françoise*. Cet auteur s'éleve fortement & avec raison, contre la vie de Mezeray imprimée en Hollande.

MEZIERES sur la Meuse, ville de France dans la province de Champagne, avec citadelle, est nommée par les auteurs Latins, *Madriacum* & *Maceria*. Elle est entre Sedan & Charleville, située dans une presqu'isle que fait la riviere, partie sur une éminence, & partie dans un vallon. La citadelle, qui commande à la ville, est doublement fortifiée. La ville est assez agréable, & a une église collégiale.

MEZIERES (marquis de) bâtards de la maison d'Anjou-Maine, *voyez* ANJOU.

MEZIRIAC, *cherchez* BACHET.

MEZO, ville, *cherchez* AMYSON.

MEZRATA, *cherchez* MEZURATA.

MEZUME, en latin *Mezuma*, *Oppidum novum*. C'est une ancienne ville de la Mauritanie Césarienne. Elle est encore de quelque considération, & est située dans la province de Tenez, entre la ville de ce nom & celle de Mostagan. * Mati, *diction.*

MEZURADA (Capo de) ce cap est sur la côte de Guinée près du petit Diepe, entre le cap des Palmes & celui de Sierra Lionna. * Mati, *diction.*

MEZURATA ou MEZRATA, cap du royaume de Tripoli en Barbarie. Il est à l'entrée du golfe de Sidra du côté du couchant, près de la petite ville de Colbene. On voit sur la côte de ce cap une petite isle qui porte aussi le nom de *Mezurata*. * Mati, *diction.*

MEZZAB, ville du Biledulgerid en Afrique. Elle est capitale d'une contrée qui porte son nom, & qui est entre celles de Techort, de Zeb, de Tégorarin & le Saara ou désert. * Mati, *diction.*

MEZZANO (Lago di) anciennement *Statoniensis lacus*. C'est un petit lac du duché de Castro, province de l'Etat de l'église. Il est près de Peteliano, & il est la source de la riviere d'Olpita, qui baigne les ruines de Castro, & se décharge dans la Fiore. * Mati, *diction.*

MEZZAROTTA (Louis) de Padoue, cardinal, archevêque de Florence, puis patriarche d'Aquilée, étoit de la famille d'Arena, dont il quitta le nom pour prendre celui de sa mere. Il fut professeur en médecine ; & étant allé à Rome, il s'insinua dans l'esprit du pape Eugène IV, auquel il fit gagner la bataille d'Anglara contre Nicolas Piscinin, célebre capitaine. Mezzarotta fut fait cardinal par ce pontife l'an 1440, après avoir eu l'archevêché de Florence des dépouilles du cardinal Vitelleschi qu'on fit mourir, & le patriarchat d'Aquilée. Ce prélat avoit l'inclination extrêmement martiale, & servit le pape en diverses guerres contre les Milanois & contre le roi de Naples, qu'il termina heureusement. Eugène le fit aussi camerlingue de l'église. Sous le pontificat de Callixte III, Mezzarotta, qu'on appelloit le *cardinal de Padoue*, fut déclaré général d'une croisade contre les infideles, dont il écarta les galeres près Rhodes, après quoi il prit Lemnos & diverses autres isles de l'Archipel. La mort du pape mit fin à cette expédition. Ce cardinal mourut à Rome l'an 1465, âgé de 64 ans. * Thomasini, *in elog.* Bernardin Scardeoni, *de ant. Patav. lib.* 9, *c.* 7. Platine. Onuphre. Victorel. Sponde. Auberi, &c.

MEZZAVACCA (Barthelemi) cardinal, évêque de Riéti, étoit de Bologne, où il s'avança dans la jurisprudence civile & canonique. Ensuite il fut auditeur de Rote, évêque de Riéti en Ombrie, & fut mis par Urbain VI au nombre des cardinaux, l'an 1378. Ce pontife entiérement occupé de son ambition, rejettoit les propositions qu'on faisoit de rendre la paix à l'église pendant un schisme fâcheux, & donnoit tous ses soins à l'élévation d'un de ses neveux, homme d'un mérite très-médiocre. Il avoit accordé l'investiture du royaume de Naples à Charles de Duras, qui lui promettoit en échange les duchés d'Amalfi & de Capoue pour ce neveu. Urbain lui envoya trois cardinaux pour lui persuader de tenir sa parole. Barthélemi Mezzavacca, qui étoit du nombre, ne parla point selon les intentions du pape. Urbain en fut d'autant plus irrité, qu'il ne put se venger sur la personne de Mezzavacca, qui s'arrêta à Naples. Il le priva du chapeau de cardinal ; mais Boniface IX le lui rendit depuis, & se servit de lui dans les légations de Gênes & de Viterbe. Mezzavacca mourut le 20 juin de l'an 1396. * Thierri de Niem, *histor. schism.* Sigonius, *de episc. Bonon. lib.* 3. Onuphre. Ciaconius. Auberi.

MEZZO, *Isola di Mezzo*, anciennement *Elaphites insulæ*. Ce sont trois petites isles de la république de Raguse. Elles sont entre la ville de ce nom & l'isle de Méleda dans le golfe de Venise. Elles portent les noms de *Calamota*, *Guipana*, & *Mezzo*. * Mati, *diction.*

MEZZOVO ou PINDE, anciennement *Pindus-Mons*. C'est une chaîne de montagnes de la Gréce. Elle sépare la Thessalie de l'Epire & de la Livadie. Elle est l'ancien Pinde, dont le Parnasse & l'Hélicon, qui sont en Livadie, sont des branches. * Mati, *diction.*

M I

MIANA, anciennement *Apamea*, ville de l'ancienne Médie. Elle est dans l'Yerack Agemi, province de Perse, environ à cinq lieues de Sultanie, vers le septentrion oriental. * Mati, *diction.*

MICARIN (Dominique) peintre, *cherchez* BECCAFUMI.

MICALEO, *Stretto Micaleo*. C'est un détroit de l'Archipel entre l'isle de Samos & la Natolie, vers la ville d'Ephèse. * Mati, *dict.* Ce détroit est formé par le promontoire de Mycalis, célebre dans l'antiquité, parceque c'étoit-là que les treize villes d'Ionie avoient un temple commun dédié à Neptune, à qui l'on faisoit des sacrifices fort solemnels en certains temps, ainsi que l'observe Hérodote, *l.* 1.

MICAVA, ville de la contrée de Quanto dans l'isle de Niphon. Elle est capitale d'un petit royaume qui porte son nom. * Mati, *diction.*

MICAULT (Louis-François) né à Nuys en Bourgogne, après avoir été pendant quelques années religieux Capucin, passa avec la permis-

sion de ses supérieurs dans la congrégation du Val des Choux. Il étoit docteur en théologie. Il mourut en 1713, âgé de plus de soixante-douze ans, à Vaulse, prieuré du Val des Choux dans le bailliage d'Avalon. Il a composé les ouvrages suivans. 1. *Le véritable abbé commendataire, ou le droit des commendes établi sur l'autorité du roi, le pouvoir du pape, & le mérite des commendataires*, à Dijon, chez Grangier, en 1674, *in*-12. Cet ouvrage fut supprimé par arrêt du parlement de Dijon; c'est une critique de l'*Abbé commendataire*, du pere François Delfau, Bénédictin de la congrégation de S. Maur. 2. *La science civilisée ou dépaysée des écoles d'Athènes*, à Châtillon-sur-Seine, en 1677, *in*-8°. 3. Il composa sur la fin de ses jours un ouvrage qui est demeuré manuscrit, & qui est intitulé: *Laissons le monde comme il est*. C'est une peinture des abus qui se sont glissés dans tous les différens états de la vie, avec les moyens dont on peut se servir pour y apporter du remède. Chaque chapitre finissoit par ces mots: *Mais laissons le monde comme il est*. * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in fol.* tom. 2, pag. 45.

MICCIADES, *cherchez* ANTHERMUS.

MICENES, *cherchez* MYCENES.

MICHA, Israëlite, qui demeuroit au Mont Ephraïm, tomba dans l'idolâtrie vers l'an 2622 du monde, & 1413 avant Jesus-Christ, pendant l'anarchie qui suivit le gouvernement de Josué. Il se fit une idole d'argent & un ornement sacerdotal; & ayant appellé chez lui un Lévite, il le logea dans un des appartemens de sa maison, pour s'y aquitter des devoirs de son ministere. Depuis ceux de la tribu de Dan, ayant fait des courses sur le Mont-Ephraïm, enleverent cette idole & cet habit sacerdotal, & tomberent dans le même crime. * *Juges*, 17 & 18. Torniel, *A. M.* 2594, *n.* 15. Salian, *A. M.* 2622.

MICHAELIS (Sébastien) religieux de l'ordre de saint Dominique, instituteur de la congrégation Occitaine, étoit né vers l'an 1543, à Saint-Zacharie, petite ville bâtie au pied de la montagne appellée communément *la Sainte-Baume*, dans le diocèse de Marseille. Après avoir mené une vie exemplaire dans l'ordre, & fait un grand progrès dans l'étude de la théologie, il fut fait provincial en 1590; s'appliqua beaucoup à l'observation des constitutions de l'ordre, & obtint une maison de la province où il les pût faire observer plus ponctuellement. Lorsque son temps fut fini, il jouit quelque temps d'un assez grand repos dans cette maison, dont il ne sortoit que pour aller prêcher à Montpellier, où il courut souvent risque de la vie, ses prédications l'ayant rendu odieux aux Calvinistes. Mais le pere Joseph Bourguignon, provincial en 1602, résolu de bannir la réforme des lieux où elle avoit été introduite, lui fit beaucoup de peine, & il fallut toute l'autorité du cardinal de Joyeuse, alors légat en France, pour arrêter l'impétuosité de ce provincial, qui eut le déplaisir de voir quelques années après, que Michaëlis étant allé à Rome, obtint que les maisons qui avoient embrassé la réforme, & celles qui l'embrasseroient ensuite, composeroient une congrégation séparée, gouvernée par un vicaire général. L'opinion de la sainteté de Michaëlis ne lui donnoit pas moins de crédit que son talent pour la chaire. Les lettres d'érection de la congrégation étoient du 20 septembre 1608; il en fut le premier vicaire général, emploi qu'il exerça pendant huit ans. Il s'en démit en 1616, fut fait prieur de la maison de Paris dans la rue saint Honoré, dont il avoit jetté les fondemens, & y mourut le 5 mai 1618, âgé de 74 ans. On a de lui quelques ouvrages, comme ses répliques à Gigord, ministre de Montpellier; son discours sur les trois Maries, qu'il prétend sœurs de la Vierge; l'histoire d'une possession; ses homélies, &c. * Echard, *script. ordin. FF. Præd. tom.* 2.

MICHAELIS (Jean) né à Susat en Westphalie l'an 1606, étoit fils d'un sénateur de cette ville. En 1630 il fut fait maître en philosophie, & créé l'année suivante docteur en médecine. Il eut ensuite successivement plusieurs chaires en médecine dans lesquelles il brilla. En 1631, il eut celle de professeur extraordinaire en médecine; en 1633, celle de philosophie; en 1643, celle de pathologie; en 1657, il fut déclaré professeur ordinaire en médecine. Dès 1641, il fut fait premier médecin de Frédéric-Guillaume, prince de Saxe-Altenbourg; & en 1662, il eut la même place auprès de Jean-Georges II, électeur de Saxe. Il mourut en 1667, âgé de soixante-un ans. C'étoit un homme très-habile: il avoit bien étudié la chymie, & il pratiquoit la médecine avec succès. Il a fait imprimer les ouvrages de plusieurs de ses confreres, comme le *Spadacrenen* de Henri de Heer; la *Praxis chymiatrica* de Jean Hartmann; la *Basilica chymica* de Oswald Crollius, augmentée par Jean Hartmann, à Genève, en 1643, *in*-8°, & en 1658, avec de nouvelles augmentations; & la *Chymie pratique* de Caravant, à Leipsick, en 1661, *in*-4°. On a de sa composition, *Regulæ circa modum pharmacopolia visitandi observandæ*, avec le *Portalis medicus*, qui est d'un autre, & qui a été imprimé en 1688, *in*-12. * Manget, *bibliotheca scriptorum medicorum*, *lib.* 12, *tom.* 2, *p.* 323.

MICHAELIS (Jean-Henri) docteur & professeur ordinaire en théologie, en grec & en langues orientales, directeur du séminaire théologique de Hall, naquit le 26 juillet 1668, à Klettenberg dans le comté de Hohenstein. Il étoit fils de *Jean-Valentin* Michaëlis, bourgeois d'Elrich, qui avoit alors à ferme le bien de Klettenberg, & de *Sophie* Schmidt. Il fit assez mal ses premieres études, pour lesquelles il ne trouva point de secours publics à Klettenberg; & le mauvais état de l'école d'Elrich où il alla à l'âge d'onze ans, n'étoit pas propre à réparer ces désavantages. Pour surcroît d'affliction, l'Allemagne étoit désolée par divers malheurs, & la peste en particulier fit périr plusieurs maisons d'Elrich; ce qui obligea Jean-Valentin Michaëlis à envoyer son fils à Brunswick, pour y apprendre le négoce: c'étoit sur la fin de l'an 1683. Michaëlis entraîné par son penchant pour l'étude, obtint quelques mois après d'être reçu dans l'école de saint Martin de cette ville; & M. Mœring, qui en étoit recteur, lui fit confier le soin de quelques enfans. L'estime qu'il s'attira dans cet emploi, lui acquit l'amitié du pere de ses éleves, qui eut beaucoup de peine à le laisser partir, lorsque Jean-Valentin Michaëlis vint le chercher pour le faire soulager dans une maladie où il venoit de tomber. Dès qu'il fut convalescent, il se rendit à l'école de Nordhausen où il continua ses études. En 1688 il alla à Leipsick, où il apprit les langues orientales & le rabinisme. Il y fit aussi sa philosophie & sa théologie. Ses progrès furent tels, qu'il se vit bientôt en état d'enseigner lui-même la langue hébraïque; & il avoit déja beaucoup de disciples, lorsqu'il préféra le séjour de Hall à celui de Leipsick. Il y fut reçu dans le séminaire théologique. En 1693, il s'absenta pour satisfaire aux desirs de son pere, qui souhaitoit qu'il revînt passer quelque temps dans la maison paternelle, pour y donner quelques instructions à son frere & à un de ses parens. Il étoit de retour à Hall en 1694, lorsque l'on fit la dédicace de l'u-

niversité de cette ville. Vers le même temps il recommença à donner des leçons d'hébreu, de grec & de chaldaïque. La faculté philosophique lui accorda alors gratuitement le degré de maitre-ès-arts, après qu'il eut publié, avec le secours de M. le professeur Franck, un livre intitulé: *Conamina brevioris manuductionis ad doctrinam de accentibus Hebræorum prosaicis.* En 1696, il publia un autre livre intitulé: *Epicrisis philologica de reverendi Michaëlis Beckii, Ulmensis, disquisitionibus philologicis, cum responsionibus ad examen* XIV *dictor. Gen.* à Hall, 1696 & 1697. La faculté lui donna en conséquence la permission de faire des leçons & de disputer. Outre l'hébreu, le chaldéen & le grec, il enseignoit aussi le syriac, le samaritain, l'arabe & le rabinisme. Ayant fait connoissance avec le savant Job Ludolf, lorsque celui-ci passa par Hall, ce savant l'engagea de venir passer quelque temps à Francfort pour y apprendre la langue éthiopique. Michaëlis suivit ce conseil: il alla à Francfort au mois d'avril 1698; & quoiqu'il n'y fît pas un long séjour, il y apprit assez d'éthiopien, pour s'attirer les éloges de Ludolf. En 1699, Franck ayant été nommé à une chaire de professeur ordinaire en théologie, celle de grec qu'il remplissoit, fut donnée à M. Michaëlis; & en 1707, après la mort de M. Cellarius, on le chargea de plus de l'inspection de la bibliothéque de l'université. Depuis, il fut fait encore professeur ordinaire en théologie. Tant d'occupations affoiblirent extrêmement sa santé; & pour la rétablir, il fut obligé de faire diversion en 1713. Il alla alors chez M. le baron de Canstein, où l'on eut pour lui tous les soins que son état demandoit. Dix-huit mois après il revint à Hall; & le 27 octobre, il y prit le degré de docteur. En 1732, après la mort de M. l'abbé Breithaupt, il fut fait *senior* de la faculté de théologie, & inspecteur du séminaire théologique. Il mourut le 10 mars 1738. Outre les deux ouvrages de ce savant, desquels on a parlé, & plusieurs autres écrits en allemand, on a de lui: *Dissertationes de accentibus seu interstinctionibus Hebræorum metricis:* on a traduit cet ouvrage en allemand: *Dissertationes de Angelo Deo*, 1701. *Nova versio latina psalterii Æthiopici cum notis philologicis*, 1701. *Claudii confessio fidei, cum Jobi Ludolfi versione latinâ, notis & præfatione*, à Hall, en 1702. *De peculiaribus Hebræorum loquendi modis*, à Hall, en 1702. *De historia linguæ arabicæ*, à Hall, en 1706. *Dissertationes de textu novi testamenti græco*, 1707, in-12. *De Isaia propheta, ejusque vaticinio*, à Hall, 1712. *Dissertatio de rege Ezechia, ecclesiæ Israëliticæ seu Judaïcæ reformatore*, 1717. *Biblia hebraica*, à Hall, en 1720. *Uberiorum annotationum in Hagiographos volumina tria*, à Hall, en 1720, *in-4°. Dissertatio de Christo petrâ ac fundamento ecclesiæ, ex Matthæi XVI*, 1726. *Dissertatio de nexu officiorum hominis christiani in vero Dei cultu*, 1728. *Dissertatio de cognoscendi theologiæ principio*, 1732. *De codicibus manuscriptis biblico-hebraicis maximè Erfurtensibus*, à Hall, en 1706. *De Angelo interprete ad vindic. Job*, XXXIII, à Hall, en 1707. *De usu septuaginta interpretum in novum testamentum*, à Hall, en 1709. *De Targumin. De libro Coheleth, seu ecclesiastes Salomonis*, à Hall, en 1716. *De cantico canticorum Salomonis*, à Hall, en 1717. *De ἰσοτιμία πίστεως omnium verè christianorum*, à Hall, en 1722. *Introductio historico-theologica in sancti Jacobi Minoris epistolam catholicam*, à Hall, en 1722, c'est un programme. *De vera gratia Jesu-Christi, quâ propriè christiani sumus & salvamur*, à Hall, en 1723. * *Supplément françois de Basle.*

MICHALORI (Jacques) chanoine de l'église d'Urbin, sous le pontificat d'Urbain VIII, avoit étudié à Bologne, & dès ce temps avoit composé un ouvrage intitulé: *Disputatio de sphæra mundi*, qu'il publia l'an 1625. Depuis, il enseigna la philosophie & la théologie à Urbin, où il eut un canonicat dans la cathédrale, & fut grand-vicaire de l'évêque. Le cardinal Bagni voulut avoir le sentiment de Michalori sur un ouvrage d'Ericius Puteanus ou Henri Dupui, publié l'an 1632, & intitulé: *Circulus Urbanianus, sive linea ἀρκτικῆς compendio descripta.* Michalori improuva cet ouvrage par un écrit, auquel Ericius Puteanus répondit l'an 1633, par un autre sous le titre de *Vindiciæ* ou *apocrisis circuli Urbaniani.* Michalori répliqua encore par un traité qu'il fit imprimer à Rome sous le titre d'*Antapocrisis.* Nous avons d'autres ouvrages de sa façon en latin & en italien. Il vivoit encore en 1639, & étoit alors dans un âge avancé. * Janus Nicius Erithræus, *Pinacoth. I, Imag. illustr. c.* 156. Naudée, *epist.* p. 180, 308 & 573.

MICHAULT (Pierre) poëte & orateur François, vivant dans le XV siècle, étoit sujet de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, & secrétaire du comte de Charolois, comme l'auteur le dit lui-même dans son *Doctrinal de cour.* La Croix-du-Maine, dans sa *Bibliothéque françoise*, dit qu'il vivoit l'an 1466. On ignore le temps de sa mort; ce qui est certain, c'est que son nom ne se trouve pas dans l'état des officiers & domestiques des ducs de Bourgogne, inséré en 1729, à la suite des *Mémoires pour servir à l'histoire de France & de Bourgogne;* d'où l'on peut conjecturer que Michault n'étoit plus au service du comte de Charolois, quand ce prince succéda à son pere en 1467; peut-être même cet écrivain mourut-il avant le duc Philippe le Bon; c'est-à-dire, quelques mois après lui avoir dédié son *Doctrinal de cour*, en 1466 même. Cet ouvrage est un volume assez épais, imprimé sans date, en caracteres gothiques, avec des figures en bois assez grossieres, conformément à ce temps-là. La Croix-du-Maine & du Verdier paroissent en avoir vu d'autres éditions; & nous en connoissons en effet quelques autres, dont le détail seroit assez inutile ici. Ce livre qui est partie en prose, & partie en vers, est une allégorie continuelle. On peut en voir l'analyse faite par M. l'abbé Joly, dans une lettre fort curieuse sur ce sujet, imprimée dans le *Mercure* de France, mars 1741. Michault avoit composé un ouvrage tout en vers, intitulé, *La danse aux aveugles.* Du Verdier qui en parle dans sa *bibliothéque*, sans en avoir connu l'auteur, dit que ce livre a été imprimé à Lyon, en 1583, *in-8°*, par Olivier Arnoullet. Il a été réimprimé à Bruxelles, en 1748, *in-12*, avec d'autres poésies anciennes. Feu M. Galland dans son *discours sur quelques anciens poëtes François*, imprimé au second volume des *mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres*, a confondu ce second ouvrage avec le premier, & a ignoré qu'il étoit imprimé. Le pere de Montfaucon dans sa Nouvelle bibliothéque des manuscrits, s'est encore plus trompé en parlant de ces écrits de Michault, & de la personne de l'auteur. C'est un détail qu'il faut voir dans la lettre de M. l'abbé Joly, que l'on vient de citer, ou dans l'extrait de cette lettre qui fait partie de l'article de Pierre Michault dans la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon.

MICHÉE l'*Ancien*, fils de *Jamla* ou *Jemla*, l'un des prophétes du Seigneur, vivoit du temps d'Achab, roi d'Israël. Lorsque ce prince se ligua avec Josaphat, roi de Juda, contre les Syriens, l'an 3138 du monde, 897 ans avant J. C. il consulta quatre cens prophétes qui lui promirent tous la victoire. Mais Josaphat, prince pieux & craignant

Dieu, voulant consulter un prophéte du Seigneur, fit venir Michée, qui déclara hardiment qu'on n'auroit pas un succès heureux de cette guerre: ce qui fut cause que Sédécias, chef des faux prophétes, lui donna un soufflet, & qu'Achab le fit mettre en prison. La suite confirma la vérité de la prédiction de Michée; le roi d'Israël qui étoit allé assiéger Ramoth de Galaad, y perdit la vie & la bataille qui fut gagnée par les Syriens. Les Grecs dans leurs *Menées*, semblent avoir confondu Michée l'*Ancien* avec celui qui suit. Quelques auteurs Latins sont tombés dans la même erreur. * *III des Rois*, 22. *II des Paralipomenes*, c. 18. Torniel, *A. M.* 3137, *num.* 3.

MICHÉE, l'un des douze petits prophétes, surnommé *le Morasthite*, parcequ'il étoit natif de Morasthie, bourgade de Judée dans la seconde région de la tribu de Juda, & surnommé le *Jeune*, pour le distinguer de Michée fils de Jemla, qui vivoit plus de 150 ans avant lui; prophétisa près de 50 ans sous les regnes de Joathan, d'Achaz & d'Ezéchias, l'an 3295 & 3311 du monde, c'est-à-dire, l'an 740 & 724 avant J. C. C'est celui qui a marqué le plus clairement la naissance de Jesus-Christ dans Bethléem. Le but principal de sa prophétie est contre Samarie & Jérusalem, c'est-à-dire, contre les royaumes de Juda & d'Israël. Il reprend les déréglemens des Israélites, prédit leur captivité, & les console par l'espérance d'une délivrance future. Sa prophétie est écrite d'un style sublime, quoique naturel & facile à entendre. * S. Hieronymus, *in comment.* S. Epiphanius, *de vita prophet.* Torniel & Salian, *in annal. vet. test.* Sixte *de Sienne.* Bellarmin. Ribéira. Du Pin, *dissertations préliminaires sur la bible.*

MICHEL (Saint) archange: il est fait mention de lui dans l'épître de saint Jude, au sujet de la dispute qu'il eut avec le démon pour le corps de Moïse, qu'il voulut faire mettre dans un lieu inconnu, de peur que les Israélites, qui lui avoient vu faire tant de miracles, ne fussent portés à l'adorer. Saint Michel étoit le protecteur du peuple Juif, comme nous le voyons dans le livre de Daniel; quelques-uns même croient que c'est cet esprit bienheureux qui représentoit la majesté de Dieu dans le buisson ardent, & sur le mont Sinaï. Il a été encore plus particulierement considéré comme le protecteur de l'église. Drépanius Florus, poëte chrétien, parle d'une apparition de saint Michel à Rome. Celle qui se fit au mont Gargan, province de la Pouille, sous le pape Gélase I, vers l'an 493, est la plus célebre. L'église en fait mémoire le 8 mai, & célebre la fête de saint Michel le 29 septembre. Le pape Boniface III bâtit à Rome une église à son honneur, sur le haut du mole ou sépulcre d'Arien, qui pour cette raison est appellé *Le Mont saint Ange.* Saint Michel est encore le protecteur de la France en particulier. Nous avons un célebre monastere, appellé LE MONT SAINT-MICHEL, bâti au milieu de la mer sur un grand rocher, ensuite d'une apparition semblable que l'on prétend avoir été faite à saint Aubert, évêque d'Avranches en Normandie, l'an 709. Les hérétiques Bogomiles s'imaginoient que saint Michel s'étoit incarné. On apprend aussi de Rathier, ou Ratherius, évêque de Vérone & ensuite de Liége, que dans l'un de ces deux diocèses on s'imaginoit communément que saint Michel disoit la messe tous les lundis, ce qui attiroit une grande foule de peuple, au lieu où l'on croyoit que s'opéroit cette merveille. * *Daniel*, c. 12. *Saint Jude*, *epist.* v. 9. Torniel, *A. M.* 2583, *n.* 34. Salian, *A. M.* 2543. Sigebert, *in chronic.* Baronius, *in annal. & martyrol. &c.*

MICHEL (Saint) abbaye de Premontrés à Anvers, est une des plus anciennes & des plus riches de cet ordre. Elle a été honorée de la présence de saint Norbert, fondateur & instituteur dudit ordre. On y voit encore l'autel où il disoit la messe, lorsqu'il vint à Anvers réfuter les impiétés de Tanquelin ou Tanchelin. Les gravures que le pere Papebroch, Jésuite, a données des bâtimens de cette abbaye, en donnent une idée extraordinaire. Cependant on n'y voit rien qui passe le commun des abbayes de France. La classe & le dortoir sont ce qu'il y a de plus beau. La classe est une grande salle pavée de marbre, & ornée d'une très-belle boiserie. Le géographe Ortelius & le célebre peintre Rubens y sont enterrés.

MICHEL DE COXAN (Saint) abbaye ancienne de l'ordre de saint Benoît, près de la ville de Perpignan, fut fondée du temps de l'empereur Charles *le Chauve*, dans un lieu que l'amour seul de la pénitence peut faire trouver agréable. Ce fut dans ce monastere que S. Pierre Urséole, doge de Venise, se retira pour faire pénitence. On voit encore son tombeau sur les formes du chœur, & ses reliques dans une châsse de bois, qui est conservée dans une chapelle. L'église n'est ni belle, ni ancienne: on ne peut y entrer que par le cloître, ce qui fait voir qu'autrefois les femmes n'y entroient point, puisqu'elles n'avoient point d'accès dans le cloître.

MICHEL (abbaye du mont Saint Michel) *cherchez* SAINT MICHEL.

MICHEL (Saint) ordre militaire de France, fut institué par Louis XI, à Amboise, le 1 août 1469. Il ordonna que les chevaliers porteroient tous les jours un collier d'or, fait à coquilles lassées l'une avec l'autre, & posées sur une chaînette d'or, d'où pend une médaille de l'archange S. Michel, ancien protecteur de la France. Les statuts de cet ordre furent compris en soixante-cinq chapitres, dont le premier ordonne qu'il sera composé de trente-six gentilshommes, dont le roi sera le chef; & qu'ils quitteront toute sorte d'autre ordre, s'ils ne sont empereurs, rois ou ducs. La devise étoit exprimée en ces paroles: *Immensi tremor Oceani.* Cet ordre avoit été en grand honneur sous quatre rois; mais les femmes le rendirent vénal sous le regne de Henri II, & la reine Catherine de Médicis le donna à tout le monde; de sorte que les seigneurs ne voulurent plus l'accepter. Tous les chevaliers de l'ordre du saint Esprit prennent l'ordre de saint Michel la veille du jour qu'ils doivent recevoir celui du saint Esprit: c'est pourquoi leurs armes sont entourées de deux colliers, & ils sont appellés chevaliers des ordres du roi. De tous ceux qui avoient reçu l'ordre de saint Michel, sans être de l'ordre du saint Esprit, le roi Louis XIV en choisit & retint une centaine en 1665, à la charge de faire preuve de leur noblesse & de leurs services. Le roi commet un des chevaliers de ses ordres pour présider au chapitre général de l'ordre de saint Michel, & pour y recevoir ceux qui doivent y être admis suivant l'intention de sa majesté. * Favin, *liv.* 3 *du théâtre d'honneur & de chevalerie.* Pierre Matthieu, *histoire de Louis XI.* Nicole Gilles, *in annal.*

Les premiers chevaliers que le roi Louis XI nomma, furent le duc de GUIENNE, son frere, JEAN de Bourbon, le connétable de SAINT-POL, *Jean* de Beuil, comte de Sancerre, *Louis* de Beaumont, seigneur de la Forêt & du Plessis, *Jean* d'Estouteville, seigneur de Torcy, *Louis* de Laval, seigneur de Châtillon, LOUIS bâtard de Bourbon, comte de Roussillon, amiral de France, *Antoine* de Chabannes, comte de Dammartin, *Jean* bâtard d'Armagnac, comte de Comminges, maréchal de France,

gouverneur de Dauphiné, *Georges* de la Trémouille, seigneur de Craon, *Gilbert* de Chabannes, seigneur de Curton, *Charles* de Crussol, sénéchal de Poitou, *Tanneguy* du Châtel, gouverneur de Roussillon & de Cerdagne. Le nombre des trente-six chevaliers n'étant pas complet, le roi déclara qu'au premier chapitre, il seroit procédé à l'élection des autres. Les principales conditions pour recevoir un chevalier, étoient qu'il fût gentilhomme de nom & d'armes, & sans reproches. On pouvoit être privé de l'ordre pour trois causes; savoir l'hérésie, la trahison, ou pour avoir fui dans quelque bataille ou rencontre. Il se tenoit tous les ans un chapitre où l'on examinoit les vies & mœurs de chaque chevalier en particulier, en commençant par le dernier reçu, & finissant par le roi, qui voulut être soumis à l'examen. Le chevalier sortoit de l'assemblée pour laisser la liberté de l'examen: on le faisoit ensuite rentrer, pour louer ou blâmer sa conduite. * Tiré de l'*histoire de Louis XI*, par M. Du Clos de l'académie des inscriptions & belles lettres, tom. II, liv. 5, pages 205 & suivantes.

On conserve encore les statuts de l'ordre donnés à CHARLES de France, duc de Guienne, frere unique du roi Louis XI, premier des chevaliers faits lors de l'institution en 1469. Ils sont manuscrits sur velin, *in*-4°. Il y a en tête la représentation d'un chapitre tenu par le roi, accompagné de ses chevaliers vêtus des habits de l'ordre, peints en miniature, suivant l'article XXIV. Au-dessous sont les armes de Guienne, écartelées de France & de Guienne, avec le collier de l'ordre autour, composé de coquilles & d'aiguillettes, & derriere un ange ayant l'écusson devant lui, & soutenant le collier de ses deux mains. Ces statuts ne contiennent que soixante-six articles, parceque l'addition de 1476, n'étoit pas encore faite. Un autre manuscrit sur vélin, *in*-4°, avec des vignettes & le portrait du roi CHARLES VIII en miniature, contient quatre-vingt-dix-huit articles, parceque l'addition du 22 décembre 1476 s'y trouve. Il y a à la fin des lettres patentes du roi LOUIS XI, pour la fondation d'une chapelle de S. Michel dans l'enclos du palais à Paris, du 24 décembre 1476. Autre manuscrit sur vélin, *in*-4°. A la tête de la table est peint en miniature d'après Raphaël, un saint Michel foulant aux pieds le démon; dans le paysage ou enfoncement, paroît le Mont-Saint-Michel. Au commencement des statuts, est peint aussi en miniature le roi HENRI II, tenant un chapitre avec les chevaliers & officiers en habit de l'ordre, avec tous les ornemens bien distingués. Ils ne contiennent que quatre-vingt-douze articles, parceque l'on a compris sous l'article quatre-vingt-un, les articles 82, 83, 84, 85 & 86, & que l'on n'a pas cotté le dernier 98. Ils doivent avoir été écrits & peints vers l'an 1548, que l'on changea les manteaux des chevaliers, qui étoient de damas blanc, en toile d'argent. Ces statuts furent imprimés pour la premiere fois en lettres gothiques, *in*-12, chez Guillaume Eustache, en 1512. Cette édition contient quatre-vingt-dix-huit articles. Sous le regne de Henri II, on imprima ces statuts sur vélin, & cette édition n'a que quatre-vingt-douze articles. Le roi HENRI II y est peint au commencement en miniature, accompagné des chevaliers en habit de l'ordre. Il tient un collier de la main gauche, & leve la main droite pour faire prêter serment à Martin du Bellay, seigneur de Langey, qui est à genoux, ayant la main sur le livre des Evangiles que tient le cardinal de Lorraine, chancelier, placé, assis & couvert au milieu de l'assemblée. Cette cérémonie pouvoit s'être faite à Vincennes. La Sainte Chapelle de ce lieu a depuis été destinée pour les cérémonies de l'ordre de saint Michel, suivant les lettres de la fondation de 1557; & l'on y voit encore aujourd'hui les stales, & la place du roi dans cette disposition; & dans les vitres les portraits des rois *François* I & *Henri* II, chefs & souverains de l'ordre, & ceux des ducs de *Guise*, & de *Montmorenci*, connétable de France, chevaliers, & du cardinal de *Lorraine*, chancelier, tous en habit de l'ordre. Les autres éditions des statuts, sont, 1. de 1561, *in*-8°, avec le recueil des remontrances faites au roi Louis XI, sur les priviléges de l'église Gallicane & les états de Tours de 1483; 2. de 1571, dans les ordonnances de Rebuffe, livre III, titre III, page 856; 3. de 1611, dans les *ordonnances de Fontanon*, tom. III; 4. dans le *théâtre d'honneur* de Favin, tome I; 5. en 1664; 6. enfin en 1725, à Paris, de l'imprimerie royale, *in*-4°. Cette édition est enrichie de quantité de piéces concernant ledit ordre, de plusieurs listes des chefs, des officiers, & des chevaliers de l'ordre, & de quelques gravures.

PRINCES DE CE NOM.

MICHEL, I de ce nom, empereur d'Orient, surnommé *Rhangab* du nom de son aïeul, & fils de Théophilacte gouverneur des isles, ayant épousé *Procopie*, fille de l'empereur *Nicéphore*, fut fait *Curopalate*, c'est-à-dire, *grand-maître de la maison impériale*. Il se trouva à la bataille du 26 juillet 811, où son beau-pere fut tué, & refusa d'abord l'empire que les principaux officiers lui offroient; mais ayant su que Staurace son beau-frere averti de ces offres avoit résolu de lui faire crever les yeux, il le contraignit de se retirer dans un monastere, & se fit couronner le 2 octobre par le patriarche saint Nicéphore. On dit qu'il renouvella aussitôt les traités faits avec les François, & qu'il montra beaucoup de capacité: mais il ne fut pas heureux à la guerre. Les Bulgares profitant de leur victoire avoient pris Melembrie, place importante; il tâcha de la reprendre, mais inutilement; & ayant perdu ensuite une bataille, il en fut si déconcerté, qu'il voulut renoncer à la dignité impériale, & il y renonça en effet le 11 juillet 813, ayant appris que Léon l'Arménien s'étoit révolté. Le nouvel empereur le laissa vivre tranquillement dans un monastere où il s'étoit retiré, & Procopie qu'il avoit fait couronner, jouit avec ses filles du même repos; mais Théophilacte, le seul fils qui lui restât ne fut pas si heureux, & afin qu'on n'eût rien à craindre de lui, on le priva des marques de son sexe. * Théophane, *in annal.* Anastase, &c.

MICHEL II, dit *le Begue*, empereur, né à Amorium en Phrygie, y trouva une secte de gens qu'on appelloit Athingans, & qui joignant ensemble les erreurs des Juifs, des Manichéens, & d'autres gens de cette sorte, s'étoient fait un systême de religion qui étoit contraire à toute religion. Quoique Michel eût adopté ce détestable systême, il plut à Léon l'Arménien, qui, après quelques autres emplois, lui donna le commandement des alliés, & le fit patrice; mais le même prince ayant été averti que Michel, homme plaisant & indiscret, ne l'épargnoit pas dans ses discours libres, il le fit arrêter, lui fit faire son procès, & le condamna à la mort. Cet arrêt devoit être exécuté la veille de Noël de l'an 820. L'impératrice Theodosie fit comprendre à Leon que ce jour étoit peu convenable pour une pareille exécution; on la différa, & la nuit même de Noël, Léon fut assassiné dans son palais, & Michel tiré des fers pour monter sur le trône im-

périal. Celui-ci, pour affermir son autorité, fit cesser la persécution contre les Catholiques, qui soutenoient qu'on devoit honorer les images, & rappella ceux qui avoient été exilés pour ce sujet; mais il ne fut pas long-temps sans les persécuter à son tour. Il eut d'abord un redoutable rival: Thomas, homme de peu de considération, qui s'étoit enfui de Constantinople pour éviter la punition d'un adultere qu'il avoit commis, avoit commencé dès le regne de Léon à se faire des partisans en Asie, en publiant qu'il étoit Constantin, fils d'Iréne, qu'on avoit cru mort. Lorsque Michel fut sur le trône, son parti grossit considérablement, presque toute l'Asie se joignit à lui, & il se trouva enfin en état de passer le détroit, & de former le siége de Constantinople. On dit que ce siége, ou plutôt ce blocus, dura une année entiere. Les Bulgares appellés au secours de Michel, commencerent à affoiblir le parti des rebelles: les troupes impériales remporterent ensuite une victoire complette, & Thomas s'étant retiré à Andrinople, fut livré par les habitans en 823, & puni de sa rebellion par les plus affreux supplices. Cette guerre est la seule où Michel ait eu quelque succès. Les Sarasins d'Espagne ayant fait une descente dans l'isle de Crete, depuis appellée Candie, l'envahirent toute entiere; Photin, que l'empereur y envoya pour les chasser, fut battu. Cratere, autre genéral, les battit à son tour; mais n'ayant pas su profiter de sa victoire, il leur donna le temps de reprendre courage, fut pris & mis en croix. Ooryphas qui lui succéda reprit bien quelques isles où les infidèles s'étoient établis: mais il ne put rien faire dans l'isle de Crete. Un crime de Michel fut aussi une occasion de la perte de la Sicile: après la mort de Thecle de qui il avoit eu Théophile, qui lui succéda, il épousa Euphrosine, fille de Constantin, fils d'Iréne, qui étoit engagée dans l'état monastique: Euphemius, officier dans les troupes de Sicile, crut pouvoir s'autoriser de l'exemple de l'empereur, pour épouser une religieuse qu'il aimoit; & ayant su qu'il y avoit ordre de l'en punir, il appella dans l'isle les Sarasins qui la prirent toute entiere, à l'exception de Syracuse & de Tormina. On ajoute que les places de la Dalmatie qui dépendoient de l'empire, se mirent en liberté, & que Michel ne les y troubla pas. Ce malheureux prince regna 8 ans & 9 mois, & mourut au mois d'octobre de l'an 829. * Cedrene. Curopalate. Théodore *Stud.* &c.

MICHEL III, surnommé *le Buveur* ou *l'Yvrogne*, empereur, étoit petit-fils du précédent, & fils de l'empereur THEOPHILE I. Il naquit en 836, & succéda à son pere dès le 22 janvier 842, sous la tutelle de *Theodora* sa mere, princesse vertueuse & d'un mérite singulier, qui rétablit le culte des images, éloigna les hérétiques, & n'oublia rien pour assurer le repos de l'état. Mais elle fut fort troublée dans ses bons desseins par son frere Bardas. Celui-ci voulant présider seul au conseil, se servit d'un des deux seigneurs qui gouvernoient avec lui sous l'autorité de Théodora, pour chasser l'autre, & le récompensa ensuite de ce service en le faisant mourir. Théodora voulut se plaindre, mais on la chassa du palais; & le saint patriarche Ignace n'ayant pas voulu la contraindre d'embrasser l'état monastique, on le chassa de son siége, & on lui fit succéder Photius, homme laïc, fort spirituel & d'une vaste érudition, mais ambitieux à l'excès, & qui causa des désordres infinis pour soutenir son élection. Michel, tout occupé de ses plaisirs, avoit peu de part à tout le reste: c'étoit Bardas son oncle qui gouvernoit l'Empire. On le fit pourtant marcher à la tête d'une armée contre les Sarasins: mais il ne soutint pas leur vue, & s'étant retiré à Constantinople, il laissa la gloire de défaire les Infidéles à Pétronas son oncle, frere de Bardas, qui remporta une grande victoire. Ce qu'il y eut de plus beau sous son regne, fut la conversion des Bulgares, qui jusque-là avoient été païens. Il y a des auteurs qui en font honneur à la régence de Théodora; mais cette impératrice étoit éloignée de la cour, & Photius intrus, lorsque ces peuples demanderent des missionaires. On leur en envoya, & le paganisme fut bientôt aboli parmi eux. Michel, après avoir laissé regner quelque temps Bardas avec le titre de César, écouta les avis qu'on lui donna contre lui, & le fit mourir le 1 avril 866: mais il n'en prit pas plus de part au gouvernement, & il en confia le soin à Basile le Macédonien, homme d'une basse naissance, & qui devoit avoir de grands vices pour lui plaire tant, mais qui y joignoit plusieurs bonnes qualités. On dit qu'il se servoit quelquefois du crédit qu'il avoit sur l'esprit de l'empereur pour lui faire remarquer ses défauts; mais d'autres au contraire assurent qu'il poussa la complaisance jusqu'à l'infamie; que Michel ayant une maîtresse nommée Ingerine, Basile l'épousa pour lui faire plaisir; que Constantin & Léon, dit depuis le *Sage*, dont cette femme fut mere, n'étoient point fils de Basile, mais de Michel; & que Basile joignant la perfidie à un si infâme métier, laissa l'empereur entre les mains d'Ingerine pendant une partie de cette même nuit, où il l'assassina. Il est difficile de dire ce qu'on peut croire de tout cela: ce qu'il y a de certain, est que dès le 26 mai, qui suivit l'assassinat de Bardas, Michel déclara Basile empereur; qu'on les trouve toujours ensuite dans les actes publics; & que celui-ci s'étant apperçu que Michel commençoit à s'attacher à un matelot, nommé Basiliscien, résolut d'éviter un retour de fortune pareil à celui qui avoit perdu Bardas, en faisant mourir un prince, qui véritablement étoit indigne de regner. Michel regna quinze ans & huit mois sous la régence de sa mere, & près d'onze ans depuis. Il fut tué le 24 septembre 867, & ne laissa point d'enfans d'Eudocia Decapolitissa. * Nicétas, *vita Ignat.* Curopalate. Cedrene. Zonaras, &c.

MICHEL IV, empereur, surnommé *Paphlagonien*, parcequ'il étoit né en Paphlagonie, de parens de la lie du peuple, ayant appris le métier d'orféyre, vint s'établir à Constantinople, où l'impératrice Zoé, femme de Romain III, surnommé *Argyre*, l'aima passionément, & le fit loger dans le palais. Cette princesse s'étant ensuite défait de l'empereur Romain, elle mit sur le trône Michel son adultere, au mois d'avril 1034: mais elle eut bientôt lieu de se repentir de son crime. Michel ne fut pas plutôt reconnu par tout l'empire, qu'il fut attaqué du haut-mal; & craignant que l'impératrice ne recherchât à se dédommager ailleurs de ce qu'elle perdoit avec lui, il lui ôta toute l'autorité, & la fit garder étroitement. Michel avoit deux freres qui se montrerent capables de gouverner l'Empire, Jean, eunuque, qui eut la principale autorité, & Constantin qui défendit vigoureusement Edesse assiégée par les Sarasins. Le même Constantin eut l'honneur de faire cesser les troubles dans la Bulgarie. Ces peuples s'étoient révoltés, & Pierre Delean leur chef, avoit battu le gouverneur de Durazzo. L'empereur Michel qui marcha aussitôt contr'eux, ne fut pas plutôt entré dans leur pays, qu'il prit l'épouvante: Manuel Ibatze, à qui il avoit confié les équipages, les livra aux rebelles; les Grecs furent battus en diverses

verses rencontres, & perdirent quelques places. Enfin la division se mit entre les chefs des Bulgares : l'un eut les yeux crevés, l'autre se soumit à l'empereur. Constantin profitant du désordre que causoit leur perte parmi les rebelles, alla les attaquer; & après les premiers avantages, ne leur ayant pas donné le temps de se reconnoître, il les força de demander la paix, & de rentrer dans l'obéissance. L'entreprise qu'on fit pendant ce regne sur la Sicile ne fut pas si heureuse. Georges Maniaces l'avoit reprise presque entiere; mais un differend qu'il eut avec le beau-frere de l'empereur, qui commandoit la flotte, le rendit odieux à la cour, qui donna ordre de l'arrêter, & aussitôt les Sarasins reprirent tout ce qu'on leur avoit enlevé. Michel sentant le temps de sa mort approcher, voulut assurer l'empire à un de ses parens; & de l'avis de son frere l'eunuque, il jetta les yeux sur Michel Calaphates, fils de sa sœur, qu'il persuada à Zoé d'adopter; après quoi il se retira dans un monastere, où il mourut le 10 décembre 1041. Son regne fut de sept ans, & de huit mois. * Curopalate. Zonaras. Cédrene, &c.

MICHEL V, empereur, dit *Calaphates*, avoit été adopté par l'impératrice Zoé, & fut couronné l'an 1041, le même jour que Michel le *Paphlagonien* mourut. Il oublia ce qu'il devoit à Jean son oncle, & à l'impératrice; & ayant fait raser cette princesse pour la mettre dans un monastere, il l'envoya en exil. Elle s'en plaignit, & ses plaintes animerent si fort le peuple contre Michel, qu'on lui creva les yeux après un regne de 4 mois & 5 jours.*Zonare & Cédrene, *in annal.*

MICHEL VI, empereur, fut surnommé *le Stratiotique*, c'est-à-dire, *le Guerrier*. Il fut aussi appellé *le Vieillard*, parceque dans un âge extrêmement avancé il avoit été adopté par Théodora, sœur puînée de Zoé, au mois d'août de l'an 1056. Michel n'avoit pas de grandes qualités pour l'empire, quoique vaillant & homme de guerre. Il défit d'abord Théodose, fils de Constantin *Monomaque*, qui s'étoit revolté contre lui; mais ne pouvant résister à Isaac *Comnene*, protégé par le patriarche Michel *Cerularius*, il lui céda volontairement le diadême, le dernier jour de l'an 1057, & après un an & quelques jours de regne, il se retira dans un monastere. * Jean Scilitzes.

MICHEL VII, empereur, surnommé *Parapinace*, fils de CONSTANTIN Ducas, & d'*Eudoxie*, succéda à *Romain* IV l'an 1071. Eudoxie avoit épousé *Romain*, surnommé *Diogène*, après la mort de Constantin Ducas, & lui avoit mis la couronne sur la tête. Michel éloigna sa mere, fit crever les yeux à Romain, & fut couronné par le patriarche Xiphilin. On dit que pendant une grande famine, il diminua par avarice la mesure du blé, ce qui lui fit donner le nom de *Parapinace*. Il aimoit les sciences, & sur-tout la philosophie, les mathématiques, & la poésie; mais dans le temps qu'il s'occupoit à ces choses, il négligeoit le soin des affaires de l'empire exposé aux courses des Barbares. Cela fut cause que Nicéphore, surnommé *Botaniates*, soutenu des forces du Turc, se rendit maître de Constantinople. Alors Michel se vit contraint de quitter les ornemens impériaux le 7 avril, jour du samedi saint de l'an 1078. Il se retira dans le monastere des Studites, d'où il fut tiré peu de temps après, pour être fait archevêque d'Ephèse. Ce fut de son temps que les Turcs se rendirent maîtres d'une partie de l'Asie Mineure, qu'ils nommerent Turcomanie. * Zonare, *in hist.* Baronius, *in annal. &c.*

MICHEL VIII, empereur, fils d'ANDRONIC Paléologue, & d'une femme de la même maison, d'où quelques-uns l'appellerent *Diplo-Paleologus*, fut nommé par Théodore Lascaris, tuteur de son fils Jean IV: mais emporté par son ambition, il fit crever les yeux au jeune prince son pupille, & se mit sur le trône l'an 1259. Deux ans après, il surprit la ville de Constantinople sur Baudouin II, après qu'elle eut été occupée par les François pendant 58 ans, 3 mois & 11 jours. Ce prince s'acquit le surnom de *Grand* parmi les siens, pour avoir agrandi l'empire. Il soutint long-temps la guerre contre les Vénitiens, qui l'auroient peut-être chassé du trône sans le secours des Génois. Il eut part à l'exécution qui se fit l'an 1282, en Sicile, contre les François, & qu'on nomma *Vêpres Siciliennes* : ce qui le fit excommunier par le pape. Par politique, ou par piété, il envoya ses députés au quatorzième concile général, & le deuxième de Lyon, que le pape Grégoire X y célébra, l'an 1274, & se soumit à l'église latine. Cette action le rendit odieux aux Grecs, & à son propre fils Andronic *le Jeune*, qui ne voulut point qu'on lui rendît les honneurs de la sépulture après sa mort. Elle arriva l'an 1283, au camp entre Pachonium & Allage, allant faire la guerre à Jean Sebastocrator, prince de Thessalie. Michel Paléologue réunissoit en sa personne & en celle de son fils Andronic, le sang des cinq plus grandes maisons d'entre les Grecs, & toutes cinq impériales; à savoir des Comnenes, des Anges, des Lascaris, des Ducas, & des Paléologues : de sorte que sans contredit il surpassoit pour sa noblesse & pour le droit de succession à l'empire, après le légitime héritier, tous ceux qui pouvoient prétendre d'y parvenir; mais il les surpassoit encore par une partie des bonnes qualités qui peuvent faire un grand prince; car il avoit l'abord très-agréable, la physionomie heureuse, l'air grand, le visage ouvert, & les yeux gais. Il étoit affable, caressant à tout le monde, & d'une humeur obligeante. Il aimoit les sciences & les savans, & il fit refleurir les lettres à Constantinople, où il fonda même un nouveau collége avec des revenus considérables. Sa magnificence jointe à ses bonnes qualités, lui avoient gagné l'estime & l'affection générale à la cour, à la ville, & à l'armée; mais on blâmoit en lui l'ambition, la cruauté, & la perfidie, qui étoient communes à la plupart des princes Grecs du bas empire. * Gregoras, *l.* 3. Pachimere. Bzovius. Rainaldi. Sponde, *in annal. eccl.* Nicéphore. Maimbourg, *schisme des Grecs.*

MICHEL, fils de DOBROSLAS, roi de Servie, ne posséda d'abord qu'une très-petite partie de ce royaume, avec le titre de chneson, ou comte, ses freres possédant le reste avec le même titre, sous l'autorité de Neda leur mere. L'un d'eux, Goislas, à qui la Trébigne étoit échue, ayant été tué par ses sujets, Michel vengea sa mort, s'empara de Trébigne, & sa mere étant morte, se fit appeller roi de Servie vers l'an 1050. On dit qu'il fit un traité avec Constantin Monomaque, & qu'il fut mis au nombre des alliés de l'empire. Il recueillit la succession de deux de ses freres morts sans postérité, & dépouilla Rodoslas de son comté, pour le donner à un de ses fils : un autre eut en apanage la Rascie, sans doute après la mort ou la destitution de son ban; car jusqu'alors elle avoit été tenue en propriété. Michel eut des enfans de deux lits : on nomme ceux-ci du premier lit, *Bodin*, *Vladimir*, *Prieslas*, *Sergius*, *Deria*, *Gabriel*, & *Miroslas*. Outre ces sept, il eut du second lit, *Priaslas*, *Dobroslas*, *Nicéphore*, & *Théodore*. Bodin & Vladimir sont les seuls qui aient laissé de la postérité; ils moururent tous avant leur pere, hors BODIN qui lui succéda. Celui-ci fut appellé

à la couronne de Bulgarie du vivant de son pere, qui fit de vains efforts pour l'y maintenir, & qui mourut peu après vers l'an 1077, après avoir regné 30 ans. * Ducange, *familles Byzant.*

MICHEL II, fils de BODIN, roi de Servie, & petit-fils de celui dont on vient de parler, succéda à son pere vers l'an 1103; mais les seigneurs de qui Jaquinte sa mere s'étoit fait haïr par ses cruautés, craignant que cette femme ambitieuse ne le gouvernât comme elle avoit gouverné son pere, l'arrêterent presque aussitôt, & le jetterent en prison. Il en échapa, & Raguse, à qui la mémoire de Bodin paroissoit devoir être en horreur, ne lui refusa pas une retraite. Il y a bien de l'apparence qu'il ne vécut pas long-temps: car on ne parle plus de lui, quoique Jaquinte & George son fils aient été depuis maîtres absolus dans la Servie. * Ducange, *familles Byzantines.*

MICHEL, dit *Fœderowits*, grand duc de Moscovie, fils de FŒDERNIKITZ, patriarche de Moscovie, & parent de Basile, fut mis sur le trône l'an 1612, après avoir chassé comme un imposteur Démetrius & d'autres. Il reprit la ville de Moskou sur les Polonois qui en étoient les maîtres, les chassa de ses états, & se fit aimer de ses sujets par sa prudence, par sa modération, & par son courage. Ce prince fit l'an 1635, un traité de paix à Stumsdorf avec les Polonois, & une trève de 26 ans. Il mourut le 12 juillet de l'an 1645, laissant d'*Eudoxe* Lucanowna, son épouse, morte huit jours après lui, Alexis Michaloua ou Michalowitz, mort l'an 1665.

MICHEL KORIBUT WIESNOVISKI, d'une bonne famille de Pologne, fut élu roi de Pologne en 1669, & mourut le 10 novembre 1673, un jour avant la célebre bataille de Choczim sur le Niester. Il n'étoit pas riche, & Anne d'Autriche, mere de Louis XIV, lui faisoit une pension de six mille livres, parceque sa maison avoit été ruinée par les Cosaques. * *Mémoires du temps.* G. Patin, *lettre* 493.

MICHEL, roi ou prince des Bulgares, *cherchez* BOGORIS.

AUTRES PERSONNES CÉLÈBRES.

MICHEL, moine Grec, dans le IX siécle, vers l'an 825, écrivit la vie de Théodore *Studite.*

MICHEL CERULARIUS, patriarche de Constantinople, succéda à Alexis l'an 1043, & se déclara contre l'église romaine par une lettre qu'il écrivit l'an 1053, en son nom, & au nom de Léon, archevêque d'Acride, & de toute la Bulgarie, à Jean, évêque de Trani dans la Pouille, afin qu'il la communiquât au pape & à toute l'église d'Occident. Il reprenoit dans cette lettre les Latins, 1. de ce qu'ils se servoient de pain azyme dans la célébration des saints mysteres; 2. de ce qu'ils jeûnoient les samedis de Carême; 3. de ce qu'ils mangeoient du sang des animaux & des viandes étouffées; 4. de ce qu'ils ne chantoient pas l'*Alleluia* pendant le Carême. En même temps Michel Cérularius fit fermer les églises des Latins qui étoient à Constantinople, & ôta aux moines Latins leurs monasteres. Cette lettre de Michel ayant été portée en Italie, & communiquée au pape Léon IX, ce pape y répondit. L'empereur Constantin *Monomaque* ayant intérêt d'entretenir la paix entre les deux églises, écrivit au pape sur ce sujet. Léon IX envoya des légats à Constantinople, pour traiter de l'union des deux églises. Ces légats étoient les cardinaux Humbert, & Frédéric, & Pierre, archevêque de Melphe, qui étant arrivés à Constantinople, furent bien reçus par l'empereur. Humbert lui présenta un écrit contre la lettre de Michel Cérularius, & une réponse à l'écrit de Nicétas Pectoratus, moine de Stude, qui avoit entrepris la cause de Michel Cérularius, contre l'église latine. Nicétas se rétracta; mais Michel Cérularius n'ayant point voulu révoquer ce qu'il avoit écrit, les légats du pape étant rentrés le 16 juillet dans l'église de sainte Sophie, y mirent sur le grand autel un décret d'excommunication contre ce patriarche, & sortirent le 17 de Constantinople. L'empereur les fit revenir le 19, & les remercia. Cérularius les excommunia à son tour. L'empereur Constantin favorisoit les legats; mais son fils Théodore *Porphyrogenète* se déclara pour Cérularius. Depuis ce temps-là l'église de Constantinople demeura séparée de l'église romaine. Michel Cérularius s'étant acquis beaucoup d'autorité, devint suspect à l'empereur Isaac *Comnene*, qui le fit arrêter, & déposer en 1059. Nous avons la lettre de Michel Cérularius à Jean de Trani, & deux autres lettres qu'il écrivit à Pierre, patriarche d'Antioche, par lesquelles il l'exhorte à se joindre avec lui contre l'église romaine. * Baronius, *in annal.*

MICHEL, dit OXITES, patriarche de Constantinople, succéda à Léon Stipiota en l'an 1143. On dit qu'il fut tiré d'un monastere de l'isle Oxia, dans la Propontide, ou mer de Marmora, d'où il avoit pris son nom d'*Oxites.* Il gouverna cette église jusqu'en l'an 1146, puis il préféra le repos de la solitude aux soins des fonctions épiscopales. On ajoute que rentrant dans son monastere, il se prosterna à terre, priant tous les moines de lui marcher sur le ventre, pour le punir de ce qu'il avoit abandonné un état de vie si doux & si saint. * Nicétas Choniates, *in hist.* Baronius, *in annal.*

MICHEL, patriarche de Constantinople pour les Grecs, dans le XIII siécle, étoit le IV de ce nom, & fut opposé vers l'an 1206, à Thomas Morosini, qui étoit alors patriarche pour les Latins. Les trois autres patriarches de Constantinople du nom de Michel, sont; Michel Cérularius, Michel Oxites, & Michel Anchialius. Le nom de ce quatriéme ne se trouve que dans quelques catalogues.

MICHEL de Thessalonique, maître des rhéteurs, & premier défenseur de l'église de Constantinople, ayant été condamné vers l'an 1160, pour l'hérésie des Bogomiles, se rétracta, & fit une confession de foi rapportée par Leo Allatius dans le second tome de la concorde des deux églises, *l.* 2, *c.* 12. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccléf. du XII siécle.*

MICHEL, patriarche de Syrie, qui vivoit encore l'an 1193, a écrit en syriac une histoire universelle, ou plutôt un abrégé historique & chronologique de l'histoire universelle depuis Adam ou l'origine du monde, jusqu'à l'an de l'ere arménienne 643, c'est-à-dire, de J. C. 1193. Cet ouvrage a été traduit en arménien par ordre de Constantin Pardsrapert ou Pazerpert, I du nom, patriarche d'Arménie, qui reçut le *Pallium* du pape Grégoire IX, l'an de J. C. 1239. Cette traduction est manuscrite à la bibliotheque du roi. Le volume qui la renferme contient de plus 1°. un traité du sacerdoce, dans lequel Michel, qui en est aussi l'auteur, dévelope l'origine du sacerdoce, fait voir comment il a été rempli, par qui il a été consommé; & enseigne ce que c'est que le sacerdoce; quelles sont ses fonctions, sa dignité, &c. 2°. Une profession de foi du même patriarche Michel, qui prouve qu'il étoit Jacobite, par ces paroles: *Je confesse qu'il y a dans*

Jesus-Christ une seule nature unie à la divinité & divinisée. 3°. L'histoire de l'établissement du christianisme chez les Arméniens du temps d'Abgar, qu'il qualifie roi d'Arménie & de Syrie, avec une liste des grands patriarches d'Arménie depuis saint Grégoire l'Illuminateur, jusqu'au temps auquel il écrivoit. Le traducteur a continué cette liste jusqu'à Constantin Pazerpert nommé ci-dessus, par l'ordre duquel il fit cette traduction, & dont il fait l'éloge, après lequel il avertit que cette traduction a été faite l'an de J. C. 1248, de l'ere arménienne 697. 4°. Dans un autre recueil aussi manuscrit, & qui est pareillement à la bibliothéque du roi, on trouve un autre traité de Michel de Syrie, que M. de Villefroi croit être le même patriarche dont il s'agit ici. Ce traité, composé pour les Arméniens, est rempli de calomnies contre les orthodoxes, & l'auteur y décrie, autant qu'il peut, le concile de Chalcédoine, par plusieurs témoignages ridicules, fondés sur de prétendues apparitions de Démons, sur les sentimens de quelques princes païens, de femmes prostituées & de moines inconnus.

MICHEL d'Antioche, auteur d'une histoire de toutes les nations, citée par Possevin dans son *Apparat sacré*.

MICHEL ACHOMINATE, ou CHONIATE, métropolitain d'Athènes, vivoit vers l'an 1210, & étoit très-considéré pour sa science. Il étoit frere de l'historien Nicétas Choniate, dont il fit le panégyrique imprimé avec les œuvres de Nicétas; il avoit aussi fait quelques autres discours, & entr'autres un sur la croix, qui se trouve manuscrit dans la bibliothéque du roi. Il vécut long-temps en exil dans l'isle de Zia, qui est une des Cyclades.

MICHEL de Massa, de l'ordre des Hermites de saint Augustin, vivoit dans le XIV siécle. Il est auteur d'un commentaire sur les sentences, & d'un autre sur le prophète Isaïe, & sur les quatre Evangélistes; d'un livre de la vie de Jesus-Christ; d'un autre de la passion de Jesus-Christ; d'un traité des quatre vertus; & de divers sermons. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XIV siécle*.

MICHEL TREGURIUS, archevêque de Dublin, *cherchez* TRIGURI.

MICHEL (Jean) évêque d'Angers, que quelques-uns ont confondu avec JEAN Michel, docteur de l'université d'Angers, & premier médecin de Charles VIII, dont l'article se trouve ci-après, naquit dans le fauxbourg de Saint-Quentin à Beauvais, vers la fin du XIV siécle. Ses parens étoient plus distingués par leur probité que par leur fortune: ils exerçoient avec honneur la profession de drapiers. Cette famille subsiste encore aujourd'hui à Beauvais, où elle continue d'exercer le commerce. Le témoignage de tous les écrivains s'accorde sur le lieu de la naissance du bienheureux Jean Michel; mais ils ne rapportent rien de son éducation, ni de sa premiere jeunesse. Les guerres continuelles auxquelles la de ville Beauvais a été exposée jusqu'en 1450, la ruine entiere de ses fauxbourgs & des environs, la désolation de tout le pays, ont causé la perte des monumens qui auroient pu nous instruire sur les premieres années de Jean Michel; mais il faut que son mérite ait éclaté de bonne-heure, puisque nous le voyons en 1416 secrétaire & conseiller de Louis II, duc d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, comte de Provence. C'est en cette qualité, qu'à la fin d'un statut de Provence de l'an 1416, il signa ainsi: *Par le roi en son conseil*, MICHEL, (*Per regem in suo concilio*, MICHAEL.) Après la mort de Louis, il continua la même fonction auprès d'Yolande d'Aragon, veuve de ce prince. Ce fut lui qui dressa la généalogie des rois d'Aragon, pour prouver qu'Yolande en étoit légitime héritiere, & qu'en cette qualité la couronne lui appartenoit. Il la servit aussi utilement par ses avis que par ses écrits, durant la captivité de René son fils, comte de Bar, & depuis roi de Sicile, lequel contestant la Lorraine à Antoine, comte de Vaudemont, avoit été fait prisonnier du duc de Bourgogne dans la bataille qui se donna entre Bulleguevillle & Neuchâtel en Lorraine, & avoit été conduit à Dijon où il fut détenu jusqu'en 1438. Ce fut aussi Jean Michel qui prit soin de conserver le manuscrit curieux de Guillaume le Maire, touchant les cérémonies de l'élection, de la confirmation & des obséques des évêques d'Angers: il déposa ce monument dans les archives du chapitre d'Angers le 13 novembre 1441. Dom Luc d'Acheri en a fait imprimer une partie; le reste mériteroit, dit-on, de voir le jour. Dès que Michel eut embrassé l'état ecclésiastique, dont il avoit déja toutes les vertus, il quitta la cour aussitôt qu'il le put; & vers l'année 1420 il fut fait chanoine de l'église de S. Sauveur d'Aix. Il reçut le soudiaconat à Florence, & ensuite les autres ordres sacrés: mais on ignore ce qui l'avoit conduit en Italie; & tout ce que l'on sait, est qu'il permuta son canonicat pour une prébende de l'église cathédrale de saint Maurice d'Angers, dont il prit possession le 16 août 1428. Il eut aussi l'archidiaconé du Mans, & la cure de Gonnord; mais il quitta l'un & l'autre pour ne conserver que sa prébende. Quelques années après, il accepta un canonicat de la cathédrale de saint Pierre de Beauvais, vacant par la mort de maître Jean Bioget, archidiacre du Beauvaisis, & il en prit possession par procureur le 2 juin 1438. Il est porté dans l'acte de cette prise de possession, que ce canonicat lui fut donné en vertu des lettres apostoliques accordées à la recommandation & à la priere de René roi de Sicile. Michel se préparoit à venir résider dans ce nouveau bénéfice, lorsque mourut Hardouin du Beuil, évêque d'Angers, qui avoit gouverné ce diocèse durant 66 ans. Le chapitre d'Angers, profitant de cette circonstance pour retenir Jean Michel, l'élut évêque; & cette élection faite le 20 janvier 1438, c'est-à-dire, 1439 avant Pâque, fut approuvée unanimement du clergé, de la noblesse, & du peuple. Michel fut le seul que ce choix chagrina; il prit la fuite, & il ne fut trouvé qu'avec peine dans l'église de saint Lau où il s'étoit retiré. On l'y trouva prosterné & en prieres; on lui annonça son élection; il refusa d'abord d'y consentir, & ce ne fut qu'après les plus vives instances & les supplications les plus fortes, qu'il se rendit. Dès que l'on eut son consentement, le chapitre d'Angers vint en corps pour le prendre, & le conduisit en cérémonies, & au milieu des acclamations du peuple, à l'église cathédrale, pour y être installé dans le siége de ses prédécesseurs. Les chanoines écrivirent aussitôt à l'archevêque de Tours comme métropolitain, pour lui donner avis de l'élection, & lui en demander la confirmation. Cette lettre, qu'on trouve dans le tome II de la *Gallia christiana* de Messieurs de Sainte-Marthe, est un éloge complet des vertus admirables du nouvel élu, & de l'étendue de ses lumieres. Les grands vicaires de Tours, en l'absence de Philippe Coëtqui, leur archevêque, qui étoit pour lors au concile de Basle, confirmerent l'élection: leur lettre est du 17 mars 1438, c'est-à-dire, 1439 avant Pâque. Le chapitre d'Angers écrivit dans le même temps aux peres du con-

cile de Basle & au roi Charles VII, & aussitôt après son installation, Jean Michel alla trouver le roi qui étoit à Lyon, & lui prêta serment de fidélité le dernier jour du même mois de mars. Le nouvel évêque ne tarda pas à trouver un adversaire dans Guillaume d'Estouteville, chanoine & archidiacre d'outre-Loir en l'église d'Angers. Ce chanoine avoit cependant concouru par son suffrage à l'élection de Michel : il avoit été un des députés pour lui en porter la nouvelle, & il venoit de l'installer lui-même sur le siége épiscopal; mais ayant su que sa famille avoit obtenu de la reine de France, du duc de Bourbon, & du comte de Vaudemont, des lettres de recommandation en sa faveur auprès du chapitre d'Angers, & que ces lettres avoient été sans effet, son ambition excitée, mais mécontente, s'irrita; & il profita de la mesintelligence qu'il y avoit entre la cour de France & celle de Rome au sujet du concile de Basle, pour faire entrer le pape Eugène IV dans ses intérêts. Il en obtint en effet une bulle qui lui accordoit des provisions pour l'évêché d'Angers. Muni de cette piéce, il se présenta par procureur au chapitre pour être mis en possession; mais sa demande fut unanimement refusée, & le chapitre interjetta appel de la bulle au concile actuellement assemblé à Basle. L'affaire ayant été portée au conseil du roi, l'élection de Jean Michel y fut confirmée. Le pape Eugène, irrité de ce mauvais succès, écrivit plusieurs lettres au roi, & à Charles, comte du Maine, dans lesquelles il parle de Jean Michel avec beaucoup de mépris, & le traite même de faux évêque; mais croyant que l'excommunication feroit plus d'effet que les paroles, il la lança contre le nouvel évêque. Le concile de Basle agissant fort différemment, annula cette bulle d'excommunication, & toutes les procédures faites contre Jean Michel, par un décret qui fut envoyé au chapitre d'Angers, & lu publiquement dans l'église cathédrale le 13 juin 1439. Jean Michel, que cette excommunication troubloit apparemment, envoya à Rome, sous le pontificat suivant, son secrétaire *Mary*, qui obtint de Nicolas V une bulle d'absolution *ad cautelam.* Cette démarche étoit contraire aux libertés de l'église Gallicane; mais on a lieu de croire que ce saint prélat l'ignoroit. Michel avoit été sacré le samedi 2 mai 1439, par trois évêques qui passoient à Angers en revenant de Basle. En 1440, il eut l'honneur de recevoir à la tête de son clergé, le roi Charles VII, qui vint cette année à Angers; & sa majesté fit présent à l'église cathédrale, d'une tapisserie que l'on tend dans la chapelle des évêques & dans celle des chevaliers. Dès le mois de septembre 1438, Jean Michel s'étoit rendu à Bourges, accompagné du doyen de sa cathédrale, comme député de son chapitre, pour concourir à la fameuse pragmatique sanction qui y fut dressée. En revenant de cette assemblée, il passa par Tours, s'y fit recevoir chanoine honoraire de l'église de saint Martin de cette ville, & y célébra pontificalement, suivant le droit qu'ont les évêques d'Angers. En 1442 il fit un autre voyage à Tours, pour assister au sacre de Jean Bernard, archevêque de cette ville. A l'exception de ces deux voyages, & de quelques autres nécessaires, mais fort rares, il garda la plus exacte résidence; mais il visitoit régulierement son diocèse, réformoit par-tout les abus, & veilloit avec le plus grand soin au salut du troupeau qui lui étoit confié. Il tenoit souvent des synodes, dans lesquels il faisoit toujours d'excellens réglemens; mais il ne s'est qu'un conservé de ses statuts synodaux, que l'on trouve dans le recueil des statuts du diocèse d'Angers imprimé en 1683, *in*-4°. Enfin, après avoir marché constamment sur les traces des plus saints évêques, il mourut le 12 septembre 1447, à l'âge d'environ soixante ans. Les miracles qui s'opérerent à son tombeau & ailleurs par son intercession, obligerent le chapitre d'Angers, dès le mois de décembre 1447, à nommer des commissaires avec un notaire royal pour en dresser des procès verbaux. Ces miracles se sont multipliés dans la suite, & l'on continue à Angers d'avoir recours à l'intercession du saint prélat. On peut lire sa vie, qui a été imprimée en 1739, *in*-12, sous ce titre : *Abrégé de la vie, du culte & des miracles du bienheureux* JEAN *Michel, évêque d'Angers.* Le poëme ou mystere de la Passion qu'on a faussement attribué à ce saint prélat, est de *Jean* Michel, médecin de Charles VIII. L'église d'Angers, témoin des miracles que Dieu opéroit par l'intercession du saint Prélat, crut pouvoir lui décerner une espéce de culte public & religieux. On voit que le 15 juin 1456, neuf ans après le décès du bienheureux, le chapitre ordonna une procession générale qui se fit ce jour-là avec beaucoup de solennité. Tous les corps de la ville y assisterent, & l'on prononça ensuite le panégyrique du saint. On éleva aussi sa tombe à la hauteur que l'on voit aujourd'hui; & l'on inséra le nom de Jean Michel dans le martyrologe de ladite église. Louis XI, roi de France, & René, duc d'Anjou, firent plus; ils solliciterent à Rome la canonisation du prélat. On voit dans les annales de l'église d'Angers, qu'en 1472, René le Bon, roi de Sicile & de Jérusalem, se donna beaucoup de mouvement pour y parvenir. Il vint au chapitre d'Angers, pour l'exciter à s'unir à lui, & à solliciter cette canonisation au premier concile, offrant d'en faire toute la dépense; & il enjoignit au chapitre d'en conférer avec l'archevêque de Tours. Le chapitre d'Angers écrivit de son côté au chapitre de Bayeux en 1480, afin de l'engager de s'employer auprès du pape Sixte IV, pour avancer cette affaire; & en 1491 il fit de nouvelles instances auprès du cardinal Jean Balue qui étoit à Rome, afin que par son crédit & ses soins, il procurât cette canonisation tant desirée; mais ces tentatives furent inutiles. Les sollicitations que fit Louis XII en 1508 ne le furent pas moins. Ce roi engagea le chapitre d'Angers à se donner de nouveaux mouvemens, promettant de le seconder, & d'en écrire lui-même au pape & au sacré collége. En conséquence, le chapitre députa à Rome Regnaut Solier, chapelain de l'église d'Angers, pour solliciter cette affaire; mais il ne réussit pas mieux que ceux qui avoient fait ci-devant les mêmes tentatives. On ne crut pas devoir canoniser à Rome un prélat qui avoit été fait évêque suivant le droit ancien des élections; qui avoit toujours été fort attaché à ce que les maximes de l'église Gallicane contiennent de plus essentiel; qui avoit eu part à la pragmatique-sanction, & dont le concile de Basle avoit pris si hautement la défense. Tels sont au moins les motifs de refus que l'auteur de la vie du bienheureux Jean Michel apporte. RENÉ Michel de la Rochemaillet, poëte latin, qui se prétendoit de la famille du bienheureux Michel, a fait l'éloge de ce saint prélat dans ses poësies latines imprimées à Paris en 1658, *in*-8°, pag. 135 & suiv. & il y parle de ses miracles. *Voyez* aussi Gilles Ménage dans ses remarques sur la vie de Matthieu Ménage, pag. 84 & suiv. il y cite beaucoup d'auteurs qui ont parlé avec de grands éloges de l'évêque d'Angers.

MICHEL, de Milan, célèbre prédicateur de

l'ordre des Freres Mineurs, dans le XV siécle, a laissé plusieurs sermons imprimés à Venise sur la fin de ce siécle; une méthode de se confesser, imprimée dans cette ville en 1513; un traité de la foi chrétienne; quelques traités sur les péchés: & des sermons imprimés à Basle sous le nom de Michel Carcano, l'an 1479. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XV siécle.*

MICHEL APOSTOLIUS ou MANUEL, étoit un homme de lettres, que le cardinal Bessarion entretint assez long-temps, parcequ'il étoit pauvre; mais qui poussé de jalousie contre les savans qui méritoient de lui être préférés, se mit à écrire contre eux, & s'attira par-là des réprimandes de la part de Bessarion, qui l'abandonna; en sorte qu'il fut obligé de se retirer sur la fin du XV siécle dans l'isle de Crete, où il gagnoit sa vie à écrire des livres & à enseigner des enfans. Ce fut en ce temps-là qu'il écrivit un traité contre la doctrine de l'église latine, contenue dans le décret d'union du concile de Florence, donné par M. le Moine, Protestant, dans son recueil de piéces intitulé, *Varia sacra.* Il avoit aussi composé un traité de la procession du saint Esprit, contre Pléthon, dans lequel il reprenoit ce philosophe, de n'avoir pas établi son sentiment sur des principes de théologie, mais sur des argumens de philosophie. Allatius fait mention de cet ouvrage. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XV siécle.*

MICHEL (Jean) général des Chartreux, né à Coutances en Normandie, & profès de la Chartreuse de Paris, fut élevé l'an 1594 à cette charge, qu'il honora par ses vertus & par sa doctrine, & laissa divers ouvrages de piété, qui sont: *Liber exercitiorum spiritualium triplici viâ; Enchiridium spiritualium exercitiorum; Decachordum psalterium, &c.* Il mourut en l'an 1600, le 29 janvier. * Petreius, *in biblioth. Carth. &c.*

MICHEL (Guillaume) dit *de Tours*, poëte & traducteur François, dans le XVI siécle. Il est beaucoup plus connu par ses ouvrages que par ses actions. Il paroît qu'il étoit professeur d'humanités; mais on ignore dans quelle université. Dans sa traduction des bucoliques de Virgile en françois, de l'édition de 1529 seulement, il est représenté en habit de professeur, tenant un livre à la main, & parlant à de jeunes gens, dont les uns sont assis, les autres paroissent debout, & tous tenant un livre. Cette gravure ne se trouve point dans l'édition faite en 1540, aussi *in-fol.* avec l'Enéide traduite en vers par Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême. Le nom de Guillaume Michel ne se lit point non plus dans ces deux éditions, mais il y en a une antérieure, faite en 1516, *in-8°*, où se trouve son nom en tête. C'est la premiere édition: elle est accompagnée d'une espéce de commentaire en prose qui est presque inintelligible, & qui n'instruit de rien. Guillaume Michel a traduit dans le même gout les géorgiques de Virgile, à la priere de *Pierre Marie, bien mérité avocat au parlement, & prieur commendataire du prieuré de la Voulte.* Il sembleroit par la maniere dont l'auteur s'exprime dans son épître dédicatoire, qu'il auroit été attaché à ce Pierre Marie, autrement que par les liens de l'amitié. Cette traduction des géorgiques en vers françois, imprimée en 1519, & réimprimée en 1529 & en 1540, avec l'Enéide d'Octavien de Saint-Gelais, est accompagnée d'un commentaire moral en prose, qui demande beaucoup de patience pour être lu, & qu'on ne peut lire sans beaucoup de dégout. Dès 1516, Guillaume Michel donna à Paris, *in-8°*, *La forêt de conscience, contenant la chasse des princes spirituelle*, composée en prose & en vers, avec l'*Ante nouvelle de salut.* En 1542 il donna en vers françois la traduction d'un poëme latin de Jean Olivier, évêque d'Angers, oncle de François Olivier, chancelier d'Alençon, & en 1544 chancelier de France. Le titre de la traduction, imprimée par les soins des Angeliers en 1542, à Paris, *in-12*, est: *La Pandore de Janus Olivier, pere spirituel & évêque d'Agan, nouvellement traduite en vulgaire par* GUILLAUME *Michel, dit* de Tours. Du Verdier qui parle de cette traduction dans sa bibliothéque, donne à Olivier le titre d'évêque d'Agan. Ce prélat étoit, comme on vient de le dire, évêque d'Angers: son poëme latin imprimé la même année 1542, avec une épître dédicatoire d'Etienne Dolet au chancelier François Olivier, est intitulé: *Pandora Jani Oliverii Andium hierophantæ.* Michel a adressé sa traduction par une courte épître en prose, *à maître Guillaume Telin, secrétaire de monseigneur de Guyse.* Il faut voir la liste des autres ouvrages de Guillaume Michel dans les bibliothéques de Du Verdier, & de la Croix-du-Maine. On ne rapporte ici que ce qu'ils ont omis, ou ce qu'ils n'ont point dit assez exactement.

MICHEL (Jean) premier médecin du roi Charles VIII, & conseiller au parlement. Il est auteur d'une tragédie de la Passion qui fut représentée à Angers, *moult triomphamment & somptueusement* le dimanche 20 août 1531, & les jours suivans, & imprimée à Paris, chez Philippe le Noir. Les regles du théâtre ne sont nullement observées dans cette piéce: au lieu de n'y rapporter que la passion de Jesus-Christ, on y décrit toute la vie de Jesus-Christ, à commencer par le baptême de S. Jean, & l'on y débite quantité d'absurdités. Un des endroits des plus comiques est la résurrection du Lazare, qui raconte tout ce qu'il a vu en enfer. La répétition de la piéce dura trois jours, & la représentation en dura autant. Elle se fit au bas des halles, & les registres de la cathédrale d'Angers disent que l'on avança ces jours-là la messe haute, & qu'on retarda les vêpres pour donner le temps d'y assister, & que le premier jour on célébra une messe haute dans le parterre. Il y accourut du monde de toute la France. Elle fut aussi représentée à Poitiers, à Saumur, & ailleurs, avec le même concours. C'étoit-là ce qu'a dit depuis M. Boileau:

Jouer les Saints, la Vierge, & Dieu par piété.

Cette ridicule simplicité s'étoit introduite dès le regne de Charles VI. Les acteurs formoient une troupe sous le nom de Confreres de la passion, & dans la suite ils acheterent à Paris l'hôtel que l'on a appellé depuis l'hôtel de Bourgogne, & qui est occupé aujourd'hui par les comédiens Italiens. On voit encore sur la porte, qui est dans la rue Françoise, la passion de Jesus-Christ représentée en pierres. Jean Michel mourut le 22 août 1495, à Quiers, au retour du voyage de Naples, où il avoit accompagné le roi Charles VIII. On lit ces mots dans le *Vergier d'honneur*, fol. 46: *Au vingt-deuxiéme jour dudit mois* (d'août) *trespassa maistre Jehan Michel, premier médecin du roi, très-excellent docteur en médecine, duquel le roi fut moult fort marry.* Ce Jean Michel passe pour auteur d'un ouvrage en prose, qui n'a pas encore été imprimé, & qui se trouve à la tête d'un recueil de piéces manuscrites de la bibliothéque du roi. Il est intitulé: *La vision divine révélée à Jehan Michel, très-humble prophéte, & de la prospérité du très-Chrétien roi de France, Charles VIII, de la nouvelle réformation du siécle, & la récupération de Jérusalem à lui destinée.* M. de Foncemagne a donné une notice de cet ouvrage, avec des éclaircissemens sur la personne de l'auteur, dans les *mé-*

moires de l'académie des belles lettres, tom. XVI, p. 240, & tom. XVII, p. 544. Les regiſtres de l'hôtel de ville du 3 août 1495, & du 17 de janvier 1500, parlent de lui avec éloge, à l'occaſion de ſa veuve, dont il ne laiſſa qu'une fille, qui fut mariée à *Pierre* du Tremblay, conſeiller au parlement, & triſaïeul du fameux pere *Joſeph* le Clerc du Tremblay, capucin, favori du cardinal de Richelieu. Pluſieurs auteurs ont confondu JEAN Michel, le médecin, avec un autre *Jean* Michel, ſoixante-deuxiéme évêque d'Angers, décédé dès 1447, & qui n'étoit d'aucune faculté, quoiqu'il ne manquât pas de ſcience pour ſon temps. * *Mémoires manuſcrits.* Broſſette, notes ſur l'*art poëtique* de Boileau, *chant troiſiéme, tome 2, édition en quatre volumes, in-12*, p. 115. *Mercure de décembre* 1729. M. Goujet, *mémoires manuſcrits.*

MICHEL de la ROCHE-MAILLET (Gabriel) avocat au parlement de Paris, & au conſeil privé du roi, étoit fils de *René* Michel, Pariſien, qui ſuivit long-temps le parti des armes, & prit enſuite celui du barreau. Il eſt auteur de l'épitaphe de Scévole de Sainte-Marthe, que l'on trouve en vers latins, pag. 43 du recueil intitulé: *Scævolæ Sanmarthani tumulus.* Gabriel Michel naquit à Angers, & après avoir étudié à Paris avec diſtinction au collége des Jéſuites, il revint étudier le droit à Angers. Il y ſoutint des théſes avec tant d'éclat & d'applaudiſſement, qu'on lui eût donné une chaire, s'il s'en fût trouvé alors de vacante. Se voyant donc ſans emploi, il retourna à Paris, s'attacha à René Choppin, ſon compatriote, & ſous la conduite de cet habile juriſconſulte, il ſuivit le barreau, & fixa ſon ſéjour dans cette ville. Il commençoit à faire grand bruit au parlement, lorſqu'il fut attaqué d'une ſurdité qui l'obligea de quitter le barreau, & de ſe conſacrer au cabinet. Il a vécu juſqu'à quatre-vingt ans dans une parfaite ſanté, à la ſurdité près, ayant une mémoire heureuſe, un eſprit pénétrant, & menant une vie très-chrétienne. Il mourut le 9 de mai 1642, & non dès 1633, comme pluſieurs l'ont dit. Il fut enterré à ſaint Severin. Gabriel Michel a beaucoup & utilement travaillé: on lui doit la meilleure édition que l'on ait des édits & ordonnances des rois de France, recueillis par Fontanon, avocat au parlement, depuis Louis VI, dit *le Gros*, l'an 1180, juſqu'au roi Henri III, avec un *appendix*, qui conduit ces édits & ordonnances juſqu'à Louis XIII, trois tomes *in-fol.* à Paris, en 1611, partagés en 4 volumes. Gabriel Michel dit dans l'épître dédicatoire de ce recueil à M. Nicolas Brulart de Sillery, chancelier de France, qu'il avoit déja donné une édition augmentée de la conférence des ordonnances & édits royaux, de Pierre Guenois, conſeiller & lieutenant particulier au ſiége & reſſort d'Iſſoudun, & de Ferrot; ce qui ne peut s'entendre que de l'édition de 1606, la premiere qui parut après celle que Guenois donna en 1596, *in-fol.* à Paris. Ainſi l'édition de 1617, que le pere le Long donne comme la premiere à laquelle Michel ait travaillé, ne peut être que la deuxiéme, puiſqu'il parle en 1611, de l'édition qu'il en avoit déja donnée. On en a publié une beaucoup plus ample, où l'on a auſſi inſéré ſes augmentations, en trois volumes, *in-fol.* à Paris, en 1678. On a encore de lui une nouvelle édition du code du roi Henri III, rédigé par écrit par Barnabé Briſſon, préſident au parlement de Paris, qui fut mis à mort par les ligueurs en 1591. L'édition de Michel comprend avec ſes notes & les édits des rois Henri IV & Louis XIII, celles de Louis Charondas. C'eſt un *in-fol.* qui fut imprimé à Paris, en 1622. Dès 1604, il avoit donné une nouvelle édition augmentée & enrichie d'annotations des *coutumes générales & particulieres de France & des Gaules, in-fol.* avec les notes de Dumoulin. On a depuis réimprimé ce coutumier général pluſieurs fois, avec de nouvelles augmentations. Enfin, on doit à Gabriel Michel une édition des arrêts de Louet, donnés depuis par Brodeau, qui les a commentés; une traduction françoiſe des commentaires latins de René Chopin ſur la coutume d'Anjou, qui forment le premier volume des œuvres de Chopin de l'édition de Paris 1662, en cinq volumes *in-fol.* la traduction du traité des bénéfices de Duaren, avec des augmentations; & du commentaire de Jean Boiceau, ſur un article de l'ordonnance de Moulins. Il a fait auſſi des notes ſur la coutume d'Anjou. Il a revu & fait imprimer les œuvres de M. Pierre Charron. Il a revu & augmenté le Style général de pratique avec le Praticien François. Mais, outre ces ouvrages qui regardent ſa profeſſion, il en a donné d'autres d'un autre genre, ſçavoir, les *Eloges des hommes illuſtres qui ont fleuri en France depuis l'an 1502, juſqu'en* 1600, avec leurs portraits, *in-fol.* Les éloges des patriarches, des papes, des empereurs, des rois de France, d'Eſpagne, &c. La vie de Scévole de Sainte-Marthe, préſident des tréſoriers de France à Poitiers, *in-4°*, à Paris, en 1629, & qui ſe trouve avec le recueil des œuvres de MM. de Sainte-Marthe, *in-4°*, en 1632. La vie de Pierre Charron, au devant de ſon traité de la ſageſſe, dans les éditions faites depuis la mort de l'auteur, arrivée en 1603. Théâtre géographique du royaume de France, contenant les cartes gravées de Jean le Clerc, & les deſcriptions de Gabriel Michel, *in-fol.* à Paris, en 1632. Cet auteur a laiſſé pluſieurs enfans de ſon mariage avec *Antoinette* Riviere des Granges, fille d'un conſeiller au parlement, l'aîné deſquels fut conſeiller au parlement de Rouen. M. Ménard de Tours, dans un éloge qu'il a fait de Gabriel Michel de la Rochemaillet, prétend que ſa famille deſcend des Michel ou Michaëlis de Veniſe, qui avoit rempli les premieres dignités dès le XV ſiécle, & même avant, & que ce fut *Jean* Michel & *Jeanne* de la Meſle ſa femme, qui ayant acquis en 1453, la terre de la Rochemaillet, en firent porter le nom à leurs deſcendans. Selon le même, Jean MICHEL, évêque d'Angers, *dont nous parlons plus haut*, étoit de la même famille. * *Mémoires du temps.* Le Long, *bibliothéque hiſtorique de France, p.* 8, 586, 587, 700, 735, 871, 873. Eloge de M. de la Rochemaillet par Ménard, dans la *bibliothéque des coutumes*, in-4°, p. 59.

MICHEL de la ROCHEMAILLET (René) poëte latin, fils de *Gabriel* Michel de la Rochemaillet, & de *Denyſe* Riviere, fille de *Denys* Riviere, conſeiller au parlement de Paris, & d'*Antoinette* Faulcon de Riz, naquit à Paris au commencement de janvier 1597, & fut baptiſé le jour de ſainte Geneviéve ſur les fonts de la paroiſſe de ſaint André-des-Arcs. De huit freres & deux ſœurs qu'ils étoient, il eſt le plus connu. *Jacques* Michel de la Rochemaillet, ſon frere puîné, conſeiller du roi en ſa cour des monnoies à Paris, mourut, ſans avoir été marié, le 15 d'octobre 1645, à l'âge de 45 ans, & fut inhumé dans l'égliſe de ſaint Germain de Champlant, où on lit ſon épitaphe compoſée par ſon frere, qui étoit curé de cette paroiſſe. René, après avoir été élevé avec ſoin dans les lettres & dans la piété, s'étoit en effet conſacré de bonne heure à l'état eccléſiaſtique, mais ſans jamais ceſſer de cultiver la poëſie latine pour laquelle il a toujours eu plus d'attrait que de génie. Dans une de ſes piéces, il fait remarquer que dès ſon enfance, il montra beaucoup

d'inclination pour les cérémonies de l'église, & que l'on en tira le présage qu'il embrasseroit un jour l'état ecclésiastique. Ce signe étoit pour le moins fort équivoque : mais il est vrai qu'il entra jeune dans cet état ; & dans son poëme intitulé, *Massiacum*, contenant l'éloge du village de Massy au diocèse de Paris, il dit qu'il passa douze ans dans ce lieu, & il entre dans le détail de toutes les fonctions ecclésiastiques qu'il y exerça ; ce qui feroit croire qu'il fut curé ou vicaire de ce lieu. Il est sûr qu'il fut curé de Champlant, autre village près de Massy & de Palaiseau, qu'il y passa une grande partie de sa vie, & qu'il y mourut. Ce fut dans ce lieu, ou à Massy, qu'il se chargea de l'éducation d'*Antoine-Marie* Faulcon de Riz, un de ses neveux, que l'on destinoit à la magistrature ; mais qui ayant pris le parti des armes, fut tué devant Gravelines en Flandre, au mois de juillet 1644. Michel en déplore la mort dans une de ses piéces, & il y fait l'éloge du défunt. On voit par plusieurs de ses autres poësies, qu'il fut lié d'amitié avec plusieurs écrivains de son temps; entr'autres, avec M. Camus, évêque de Belley : Guillaume & François Colletet, pere & fils, Nicolas Frénicle, poëte François, du Rier, & plusieurs autres. Il avoit été bien venu auprès de M. Duvair, garde des sceaux, du cardinal de Richelieu, & de Jean-François-Paul de Gondi, alors coadjuteur de Paris. Il mourut à Champlant en 1658. Dès 1634 il avoit donné à Paris, *in*-8°, sous le titre de *Opuscula poëtica*, un petit recueil de poësies latines, la plupart sur des sujets de piété, avec une dédicace au pape Urbain VIII, en six vers latins. On n'y mit point d'autre dédicace, lorsqu'on réimprima ces poësies considérablement augmentées, l'année même de sa mort. Cette seconde édition qui est aussi *in*-8°, fut imprimée à Paris, en 1658, sous ce titre : *Renati Michaëlis Rupemallei Parisini poëmata*. M. Ménage, pag. 84 de ses remarques sur la vie de Matthieu Ménage, édition de 1692, dit que ce recueil de poësies étoit rare dès le temps qu'il écrivoit cette vie. Il l'est devenu encore plus depuis ; mais il ne peut guère être recherché que pour les faits littéraires que l'on y trouve : car on y sent plus la piété de l'auteur que le génie poëtique, quelques éloges que l'auteur aît reçus de Nicolas Frenicle, de Jean Chauvin, & de Guillaume & François Colletet, dont on lit les témoignages au commencement de l'édition de 1658. Parmi ces poësies on trouve les éloges du martyre des Machabées, de celui de S. André, de celui de saint Ignace, & de celui des quarante martyrs; plusieurs piéces sur les mysteres de la religion, sur quelques fêtes, des paraphrases d'hymnes, de proses & de pseaumes ; des odes, quelques épigrammes & quelques traductions ; par exemple, le triomphe des Muses, traduit du françois de Guillaume Colletet, & adressé au cardinal de Richelieu par une épître en prose ; la traduction d'une piéce de Nicolas Goulu, sur la métaphrase des pseaumes par Apollinaire, &c. Dans son éloge du bienheureux JEAN Michel, évêque d'Angers, mort en 1447, René Michel se dit sans façon de la même famille, & donne à cette occasion une espéce de généalogie, en remontant depuis lui jusqu'à ce prélat. Mais on lui a contesté cette origine ; & la maniere dont Ménage en parle dans ses remarques citées plus haut, fait croire que ce savant n'étoit nullement persuadé que René Michel eût raison sur ce point. Dans une des piéces où il fait l'éloge de sainte Geneviéve, & où il s'adresse à cette sainte patrone de Paris, il y en a une dans laquelle il rapporte une guérison qu'il regarde comme miraculeuse, obtenue en faveur de son pere nouvellement marié, & attaqué d'une maladie qui l'avoit fait abandonner des médecins. Il dit que cette guérison qui se fit par l'intercession de sainte Geneviéve, un vendredi de l'an 1589 ou 1590, fut si éclatante, que depuis ce temps-là, il y eut toujours le même jour de chaque semaine un grand concours de peuple dans l'église de cette sainte, & que l'on y mit un tableau votif avec une inscription en témoignage & reconnoissance de ce miracle. Aussi l'auteur eut-il toujours lui-même une grande dévotion à sainte Geneviéve ; & dans plusieurs de ses piéces il témoigne qu'il avoit ressenti plusieurs fois les effets de sa protection auprès de Dieu.

MICHEL (Nicolas) sieur des Prez, né dans un village vers Caën, étoit noble du côté maternel, mais naquit cependant dans l'obscurité. Son mérite le distingua beaucoup dans la suite. N'ayant pas encore vingt ans, il enseigna avec succès les humanités à Caën, dans le collége du Bois. Mais par le conseil de son ami Béroald Marege de Bremont, docteur en médecine, il s'appliqua à l'étude de la médecine, & y réussit. Il prit le degré de bachelier dans cette faculté, & fut ensuite recteur de l'université en 1579. Après avoir travaillé huit ans dans cette université, voulant se perfectioner dans la médecine, il vint à Paris, où il connut Dorat, Ronsard, Sainte-Marthe, Bayf, Passerat, & plusieurs autres personages distingués dans les lettres, qui ranimerent son gout pour la littérature, & lui firent presque entierement abandonner l'étude de la médecine. Michel, docile à leurs avis, enseigna la rhétorique au collége de Harcourt, & eut un grand nombre de disciples. Au bout de deux ans il fut rappellé à Caën par un décret public, pour y succéder à Jean Rouxel, dans l'emploi de professeur royal d'éloquence. Michel l'accepta, & refusa pour le remplir, des postes plus lucratifs qu'on lui offrit en Italie. Cependant n'ayant pas reçu des échevins de Caën le traitement qu'il s'en étoit promis, il quitta sa chaire, se remit à la médecine, & fut fait docteur. Il mourut d'une fiévre populaire au commencement du mois de septembre de l'année 1597, & fut enterré dans l'église de saint Pierre. Sa vertu, sa charité envers les pauvres, & sa douceur envers tous, le firent beaucoup regreter. Jacques de Cahaigne prononça publiquement son oraison funebre dans la faculté des arts. Il avoit formé son style sur celui de Cicéron, & en effet, il écrivoit très-bien en latin. Il réussit dans la poésie latine & dans la françoise. Il étoit savant en grec, & n'étoit pas ignorant en hébreu. Il fut fort versé dans la connoissance de l'antiquité, & l'on peut juger de son érudition par la lettre que lui écrivit Joseph Scaliger, & que l'on voit dans le recueil de ses épîtres. Il laissa en mourant sa bibliothéque au sieur le Maître de Savigny, chanoine de l'église cathédrale d'Avranches, principal du collége du Bois, où M. Michel avoit choisi sa demeure. M. de Savigni l'a laissé ensuite au collége des Jésuites de Caën. * Pierre Daniel Huet, ancien évêque d'Avranches, dans ses *origines de Caën*, *deuxième édition*, *pag.* 234, 348, & *suiv.* 360 & 362. Jacques de Cahaigne, dans ses éloges des illustres Cadomois, en latin.

MICHEL (François) maréchal ferrant de Sallon en Provence, devint célebre à la fin du XVII siécle. L'an 1697, âgé d'environ trente-cinq ans, étant sorti le soir hors de la ville, il pretendit qu'un spectre lui étoit apparu, & lui avoit commandé d'aller dire au roi quelque chose de grande conséquence. Cette prétendue apparition fut, dit-on, renouvellée trois fois ; & la derniere le

spectre le menaça terriblement s'il n'obéissoit pas. Le bruit s'en répandit par-tout. Michel se rendit à Aix, & exposa à M. le Bret, premier président & intendant, ce qui lui étoit arrivé. M. le Bret le prit d'abord pour un visionaire. « Je ne suis rien » moins que ce que vous pensez, *lui dit-il* : vous » n'avez, monseigneur, qu'à vous informer à Sal- » lon si j'ai jamais été regardé comme tel ; tout » ce que j'ai l'honneur de vous dire, c'est que j'ai » des choses de la derniere conséquence à rapporter » au roi. Je vous prie de vouloir bien écrire à la » cour, afin que je puisse m'aquitter des ordres » que j'ai reçus. » M. le Bret le lui promit. Il se retira ensuite chez lui ; & la réponse de la cour étant venue, M. le Bret le manda, lui ordonna de partir, & le défraya. Le chemin d'Aix à Paris fut plein d'un monde infini qui vouloit le voir. La moitié de Lyon fut à sa rencontre. On vit courir dans ce temps-là un quatrain de Nostradamus où l'on vouloit que cette aventure fût prédite ; le voici :

Le pénultiéme du surnom du prophéte
Prendra Diane pour son jour & repos ;
Loin vaguera par frénétique tête,
Et délivrera un grand peuple d'impôts.
Cent. 2, quat. 28.

Voici comment on l'expliquoit. Il est, *disoit-on*, le pénultiéme de plusieurs freres ; son surnom est *Michel*, nom du prophéte Nostradamus ; sa mere s'appelloit *Diane*. Son voyage d'Aix à Paris est marqué dans le troisiéme vers : pour le quatre, les impots cesserent peu de temps après par la paix de Riswick. Son arrivée à Paris fit un très-grand bruit. Peu de jours après il fut à Versailles : le roi lui donna une audience secrette d'une heure. Quand il se fut retiré, quelques courtisans dirent à sa majesté qu'il avoit vu un grand fou. *Pas tant que vous vous imaginez*, répliqua le roi. Il n'en fallut pas davantage pour grossir la foule de ceux qui vouloient le voir. Roullet, un des premiers graveurs de l'Europe, tira son portrait au naturel & le grava ; l'estampe est fort belle. Le roi, madame de Maintenon, & plusieurs courtisans, lui firent des présens considérables. A son retour, les chemins furent remplis, comme ils l'avoient été quand il étoit venu à Paris. Arrivé à Sallon, il fut l'objet de la curiosité publique : tous les curieux qui ont passé dans la suite dans cette ville, après avoir visité le tombeau de Nostradamus, ne manquoient pas d'aller chez lui. Fatigué de toutes ces visites, il se retira à la fin de ses jours dans un village auprès de Sallon, appellé Lançon, où il est mort le 10 décembre 1726, âgé de soixante-cinq ans. On a fait bien des conjectures sur cette aventure : on a voulu la deviner ; & ce qu'on a conjecturé de plus vraisemblable, c'est que madame de Rus, dame des plus intrigantes, fit jouer cette comédie pour faire déclarer le mariage de madame de Maintenon & du roi ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que c'est un secret que personne n'a jamais su : car ni le roi, ni le maréchal ne l'ont jamais dit à personne. Ainsi ce fait sera toujours du nombre de ceux qui embarasseront les historiens de Louis XIV. * Bougerel, *mémoires manuscrits*.

MICHEL ANCHIALIUS, *cherchez* ANCHIALIUS.

MICHEL-ANGE, célébre peintre, *cherchez* BONAROTA.

MICHEL ANGRIANI, *cherchez* ANGRIANI.

MICHEL AUGUSTE, *cherchez* ANDRONIC II.

MICHEL BRILMAECKER, *cherchez* BRILMAECKER.

MICHEL DE CESENE, *cherchez* OCCAM.

MICHEL GLICAS, *cherchez* GLICAS.

MICHEL D'ISSELT, *cherchez* ISSELT.

MICHELET (Jacques) docteur en théologie, & inquisiteur de la foi à Angers où il étoit né, n'est connu que par un sermon qu'il prononça le jour des Rameaux de l'an 1551, & qui fut imprimé cette année-là même à Paris, avec ce titre : *L'hosanna de Michelet d'Angers calomnié par un meûnier & ses âniers.* Ce sermon est une aussi bonne piéce, que le titre est original. L'auteur avoit composé d'autres ouvrages, qui, au jugement de René Benoit, étoient excellens. Il étoit mort avant l'année 1566, où Benoît fit réimprimer son homélie de l'évangile du jour des Rameaux. * Echard, *scriptores ordinis FF. Prædicat. tom. II.*

MICHELI (Pierre-Antoine) habile botaniste Italien, étoit né à Florence de parens pauvres qui ne purent lui donner une grande éducation ; mais sa pauvreté fut réellement pour lui la mere de l'industrie, comme elle l'a été si souvent pour tant d'autres. On le destina à la profession de libraire, & il en faisoit l'apprentissage, lorsqu'ayant remarqué des poissons qui demeuroient presque sans vie après avoir mangé certaines herbes, son inclination pour la connoissance des plantes se déclara. Il lut Mathiole, & le lut avec application ; & peu après, renonçant à la librairie, il entreprit avec courage, quoique manquant de tout secours, d'aller examiner avec soin la nature dans les campagnes, dans les bois & sur les montagnes. Il étudioit en même temps, seul & sans maître, la langue latine ; & en peu de temps son génie philosophique & exempt de préventions, joint à beaucoup de pénétration & à une application constante, lui fit faire quantité de découvertes, qui l'introduisirent insensiblement dans la connoissance du vrai, qui étoit l'unique but de ses recherches. Le comte Magalotti l'ayant présenté au grand duc, il fut bientôt pourvu de tous les livres qui étoient nécessaires à l'étude qu'il avoit embrassée ; & peu après son altesse l'honora du titre de son botaniste ou de son herboriste. Dès-lors, content de sa situation, il ne prêta jamais l'oreille aux propositions qui lui furent faites d'une plus haute fortune, & à laquelle il auroit pu parvenir, s'il eût voulu se transporter ailleurs. Il parcourut divers pays, afin d'examiner par lui-même les plantes de Fabio Colonna, d'André Césalpini, de l'Anguillara, de Paul Bocconi, & autres ; & les plus habiles botanistes conviennent qu'il fit en ce genre des découvertes qui méritent de grands éloges. Aussi en a-t-il reçu de MM. Sherard, Boerhaave, & autres qui l'ont consideré comme un des premiers dans la connoissance des simples. Quoiqu'il n'eût acquis qu'un revenu très-médiocre, il dépensoit avec générosité, dès qu'il étoit question de se procurer des curiosités naturelles. Dans tous ses voyages, il recherchoit avec attention tout ce qui pouvoit contribuer à illustrer la philosophie, & à enrichir son cabinet, afin qu'étant acquis par la société qu'il a fondée à Florence pour l'accroissement des connoissances botaniques, ce cabinet pût devenir un bien commun. On l'a souvent surpris sur les bords de la mer ou des rivieres, contempler avec attention les poissons qu'il avoit pêchés avec peine, & les rendre ensuite à leur élément, après avoir achevé ses observations. Son dernier voyage fut sur le mont Baldo, montagne fort haute du Véronois, féconde en plantes, dont plusieurs voyageurs curieux ont parlé ; entr'autres François Calzolari dans la relation de son voyage au même lieu, imprimée à Venise, en 1566, *in-4°* ; Jean Pona dans sa description des plantes de la même montagne, & plusieurs autres. M. Micheli en

en a fait aussi une description ; & il est certain qu'elle auroit été plus ample & plus détaillée, s'il eût pu retourner sur cette montagne, comme il se l'étoit proposé ; mais à son retour à Florence il fut attaqué d'une inflammation de poumons, qui l'enleva le second jour de l'année 1737, âgé de cinquante-sept ans & vingt-deux jours, selon son épitaphe qui est conçue en ces termes:

PETRUS-ANTONIUS *Michelius vixit annos* LVII, *dies* XXII, *in tenui re beatus, omnis historiæ naturalis peritissimus, magnorum Etruriæ ducum herbarius, inventis & scriptis ubique notus, ac propter sapientiam, suavitatem, pudorem optimis quibusque ætatis suæ egregiè carus ; obiit* IV *nonas januarias* MDCCXXXVII. *Amici ære conlato titulum posuere.*

Dès 1729, M. Micheli avoit donné à Florence un fruit de ses connoissances botaniques, sous le titre de *Nova plantarum genera*, qui avoit fait dire au savant Boerhaave, que l'auteur étoit le premier botaniste de notre siécle. Il se disposoit à en donner un second volume, lorsqu'il mourut, & il le recommanda avec soin à ses amis : ce second volume devoit traiter pareillement des plantes marines. Nous ignorons s'il a été publié. On trouve une idée curieuse du premier volume dans le quatriéme tome des *Observations littéraires*, écrites en italien par M. le marquis Scipion Maffei. Micheli a laissé aussi beaucoup de plantes desséchées, & représentées de plus au naturel dans soixante tables ; une infinité d'observations qu'il avoit faites en herborisant, avec la critique des descriptions des mêmes plantes & leurs figures, qui se trouvent en divers auteurs : un catalogue de toutes les plantes du territoire de Florence, & des arbres fruitiers qui y croissent en abondance ; beaucoup de remarques sur les ouvrages de Cesalpini ; mais toutes ces recherches sont demeurées manuscrites. En 1723 il donna l'écrit suivant : *Relazione dell' erba detta da botanichi orobanche.* Il a laissé aussi des observations sur les animaux, les mines, les fossiles, &c. Antoine Cocchi a composé son éloge, qui a été publié à Florence, & auquel M. Maffei renvoie à la fin de celui qu'il a donné lui-même plus abrégé dans ses *Osservazioni letterarie*, &c. tom. IV, article 3, à Vérone, 1738, *in*-12. On peut aussi consulter l'éloge de Micheli, qui se trouve dans le tome XLIII des *mémoires* du feu pere Niceron.

MICHELOVIE ou MICHOVIE, contrée de la Prusse Polonoise. C'est une partie du cercle de Culm, séparée du reste de ce cercle par la riviere de Dribentz. Le château de Michelow lui a donné le nom, & Lobaw avec Lauterbourg en sont les principaux bourgs. * Mati, *diction.*

MICHÈS ou MUCHÈS, Juif Portugais, *cherchez* MUCHÈS.

MICHIAS ou EL-MICHIAS, petite isle au milieu du Nil, proche du Caire en Egypte. Ce nom signifie *mesure* ou *sonde* ; & lui a été donné, parcequ'au bout de cette isle il y a un édifice rond de dix-huit coudées de haut, où l'eau du Nil entre par des tuyaux souterreins ; & au milieu de ce réservoir, est une colonne de la même hauteur, marquée de coudée en coudée. Le divan ou conseil y envoie des officiers pour remarquer l'accroissement du fleuve, parceque c'est un signe de fertilité, quand l'eau monte jusqu'à quinze coudées. A l'autre bout de l'isle on voit un superbe palais, bâti par un sultan, avec une belle mosquée. * Dapper, *description de l'Afrique.*

MICHIELE, maison de, est des plus considérables de Venise, & outre un grand nombre de sénateurs, de généraux d'armée, de procurateurs de saint Marc, &c. a donné trois doges à la république. VITALIS MICHIELE, I de ce nom, fut élu en 1096, & contribua à la croisade des princes chrétiens sous Godefroi de Bouillon. Henri Contareno, évêque de Venise, & l'un des fils du doge, commanderent les troupes de la république, qui se distinguerent dans plusieurs occasions. Ce doge rendit d'autres grands services, & mourut l'an 1102. Ordelaphi Phaletri lui succéda, & fut suivi en 1117, de DOMINIQUE MICHIELE. Celui-ci se croisa l'an 1123, à la persuasion du pape Calliste II, défit l'armée navale des Sarasins, fit lever le siége de Jaffaën en 1124, & soumit la ville de Tyr. C'est lui qui apporta le corps de S. Théodore à Venise. Il mourut en 1130. VITALIS MICHIELE, II du nom, élu en 1157, s'opposa à l'empereur Frédéric *Barberousse*, ennemi du pape Alexandre III. Depuis il fit la guerre aux Grecs, contre lesquels il remporta divers avantages ; mais il eut le malheur de perdre tout d'un coup son armée, qui périt pour avoir bu d'une eau empoisonée par les ennemis. La nouvelle de cette perte causa celle du doge, que quelques séditieux de la lie du peuple assassinerent en 1173. La famille de Michiele a eu trois évêques de Venise, dans le XII & le XIII siécle ; & dans le XVII, a été honorée par PIERRE MICHIELE, homme d'esprit, & poëte Italien, qui vivoit en 1640. Nous avons divers ouvrages de sa façon en langue italienne : un recueil de vers en trois parties ; des épîtres ; *La banda di Cupido, favole boscarecce ; Il giridon selvagio, poëma, &c.* * Bembo & Justiniani, *hist. Venet.* Mantina, *in elog. duc. Venet.* Guillaume de *Tyr*, *l.* 12. Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. let.* Ghilini, *teat. d'huom. letter.*

MICHIELE (Jean) cardinal, étoit de Venise, & fils d'une sœur du pape Paul II. Après avoir porté le titre de protonotaire apostolique, il fut fait cardinal par le pape Paul II, au mois de décembre de l'an 1468, & fut successivement patriarche de Constantinople, évêque de Padoue, de Vérone, & de Vicenze. Dans la suite, le pape Innocent VIII le nomma inspecteur dans l'armée qu'il avoit envoyée contre Ferdinand, roi de Naples, & dont il avoit donné le commandement à Robert de Sanseverin, qui étoit bien-aise d'entretenir la guerre. Le cardinal Michiele ménagea si bien les esprits, qu'il les disposa à la paix qui fut conclue heureusement. Le pape Alexandre VI la fit, dit-on, empoisoner, pour avoir une partie de ses biens, qui étoient très-considérables. Il se servit pour une action si criminelle, d'Etelin de Forli, officier de cuisine du cardinal : mais Dieu ne laissa pas impuni un si grand crime ; car Alexandre fut empoisoné lui-même, & le domestique infidéle qu'il avoit gagné, pour se défaire de son maître & de son bienfaiteur, fut exécuté sous le pontificat de Jules II. Le cardinal Michiele mourut le 10 avril de l'an 1503, & fut enterré dans l'église de saint Marcel où l'on voit son épitaphe. Il eut le temps de faire son testament, par lequel il donna ses meubles précieux, & de grandes sommes d'argent aux églises de Padoue & de Vérone. * Bembo, *hist. var. l.* 6. Ughel, *Italia sacra.* Onuphre. Auberi, &c.

MICHOL, fille de *Saül*, épousa *David*, qui devint son mari l'an du monde 2971, & 1063 avant J. C. après avoir tué deux cens Philistins, & apporté leurs prépuces au roi, pour l'assurer de la mort de ces incirconcis. Elle conserva, l'an 2974, la vie à son mari, que Saül vouloit faire surprendre dans sa maison, & le fit sauver la nuit par une fenêtre, substituant en sa place une statue qu'elle habilla & fit porter à Saül. Ce prince

irrité de cette raillerie, maria Michol à Phalti, fils de Laïs, de la ville de Gallim, avec lequel elle demeura jusqu'à la mort de Saül. Depuis, en l'an 2991, & 1044 avant J. C. lorsque David fut sur le trône, elle fut choquée de voir ce prince danser devant l'arche, le méprisa dans son cœur, & l'en railla. Pour punition d'un reproche si injuste, elle devint stérile, de peur, dit saint Ambroise, qu'une femme si orgueilleuse n'eût des enfans qui lui ressemblassent. Entre toutes les femmes de David, il n'y a eu que Michol à qui l'écriture donne le titre de *femme de David*. * I *des Rois*, *c.* 10 & 19. II *des Rois*, *c.* 6.

☞ MICHON, moine de saint Riquier, au IX siécle, excelloit dans les sciences ecclésiastiques, & dans les lettres humaines. Il commença à s'y faire de la réputation dès l'an 840. Il dirigea pendant long-temps les écoles de son monastere, & y forma plusieurs disciples qui devinrent célebres dans la suite. Trithème qui en fait cet éloge, *in chron. Hirs.* tom. I, dit qu'il florissoit encore en 861, & donne le titre de plusieurs de ses ouvrages. * Dom Rivet, *hist. littér. de la France*, tom. V. Cet auteur lui attribue une histoire des miracles de S. Riquier, que les Bollandistes ont inserée au 26 avril. Dom Mabillon l'avoit déja donnée au second volume de ses actes.

MICHON (Pierre) *cherchez* BOURDELOT.

MICHOV, ou DE MICHOVIA (Matthias) étoit né en Pologne dans la ville de Michov, dont il a pris le nom sous lequel il est connu. On voit par les fastes de Pologne, qu'il fut fait docteur en médecine en 1479, après trois années d'exercice ou d'étude. Il avoit étudié principalement à Cracovie, où il paroît qu'il fut élevé, & il embrassa la philosophie d'Aristote, après l'étude de laquelle il se livra aux connoissances physiques. Pour se perfectionner, il parcourut les principales universités de l'Allemagne, d'où il alla en Italie. Il s'arrêta à Padoue, & revint dans sa patrie honoré du doctorat. Starovolscius assure que la Pologne n'avoit point alors de médecin plus habile. Sa réputation étant parvenue jusqu'à la cour de Sigismond I, ce prince l'appella auprès de lui, & le fit son médecin. Michov répondit à la haute idée que l'on avoit de son mérite, & il ne se fit pas moins estimer par sa prudence & par sa sagesse, que par son habileté. Mais enfin las de la cour, il embrassa l'état ecclésiastique, prit les ordres sacrés, & fut fait chanoine de Cracovie. Il eut encore quelques autres bénéfices; mais il fit un bon usage de ses revenus. Il en employa une grande partie pour l'utilité publique, & à quantité d'œuvres pieuses; ce qui le fit autant respecter, qu'il étoit aimé & estimé. Il mourut à Cracovie en 1523. Il laissa deux livres, l'un de la Sarmatie Européenne, l'autre de la Sarmatie Asiatique. Cet ouvrage écrit en latin fut imprimé à Paris en 1532, avec quelques autres, touchant l'histoire du nouveau monde. Il a fait aussi *Chronica Polonorum*, imprimée à Cracovie en 1521, *in-fol.* & à Basle en 1537 & 1582, & traduite en italien vulgaire par Annibal Maggi, *in-fol.* à Venise en 1582, & enfin un traité excellent sur les moyens de conserver sa santé. * Vossius, *de historic. Latin. Histor. gymnas. Patav. tom. II*, *pag.* 188. Manget, *biblioth. script. medicor. tom. II*, *lib.* 12, *pag.* 336, &c.

MICHOVIE, *cherchez* MICHELOVIE.

MICILLE, *cherchez* MYCILLE.

MICILLOS, *cherchez* MYSCILLE.

MICIPSA, roi des Numides en Afrique, étoit fils de *Massinissa*, qui l'avoit préféré à Manastabal & Gulassa, ses autres fils. Manastabal laissa un fils nommé Jugurtha, qu'il envoya commander en Espagne le secours qu'il donnoit aux Romains. Micipsa mourut vers l'an 634 de Rome, & 120 ans avant J. C. & fut pere de deux fils, Adherbal & Hiempsal, que Jugurtha fit périr, & sur lesquels il usurpa le royaume de Numidie. *Voyez* ADHERBAL. * Salluste, *de bello Jugurth.*

MICISLAS, *cherchez* MIESCO.

MICMETHAH ou *Macmethath*, ville de la tribu de *Manassé* de-là le Jourdain. * *Josué*, *XVI*, 6. *XVII*, 7.

MICOLI, *cherchez* MYCONE.

MICOLUMBE, *cherchez* MALCOLME.

MICON, peintre, qui vivoit vers la LXXXV olympiade, & l'an 440 avant J. C. travailla avec un autre peintre célebre, nommé Polygnote, à un portique d'Athènes. Pline en fait mention, & Cœlius Rhodiginus parle d'un médecin de ce nom. Il y a eu encore un autre MICON, que Pline appelle *le Jeune*, qui étoit peintre, qui laissa une fille nommée Timarete, célebre aussi dans la peinture. * Pline, *hist. nat. l.* 35, *c.* 9.

MICON (Jean) religieux de l'ordre de saint Dominique, né en 1492, à Palomar, petite ville de la vallée d'Albayda dans la Valence en Espagne, dans le XVI siécle, enseigna la théologie dans son ordre, & fut un célebre prédicateur. Il composa divers ouvrages de piété, & mourut en réputation de sainteté, le 31 août 1555, âgé de 63 ans. Le 5 avril 1583, on le leva de son tombeau, & on le mit dans un tombeau de marbre auprès de saint Louis Bertrand son disciple. * Laurent Palmiren, *en sa vie*. Lanuza, *in hist. Aragon. l.* 5, *c.* 40, & *l.* 6, *c.* 32. Alfonse Fernandez, *de script. Dominic.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.* Echard, *script. ordin. FF. Prædic. tom.* II.

MICON (Frédéric) *cherchez* MYCONIUS.

MICON (Oswald) *cherchez* MYCONIUS.

MICONE, *cherchez* MYCONE.

MICRÆLIUS (Jean) professeur de Stetin en Poméranie, célebre théologien & philosophe, qui naquit en 1597, & mourut en 1658. Il a composé, *Pomeranica ; Syntagma historiarum ; Etnophronium ; Lexicum philosophicum ; Carmina* ; *Un ouvrage contre les Préadamites*, &c. * Zeillerus, *part.* 2, *hist. pag.* 99, & *part.* 3, *pag.* 155.

MICYLLE (Jacques) Allemand, né à Strasbourg le 6 janvier 1503, sortoit d'une famille dont le véritable nom étoit MOTZLER. Il représenta si bien au collége le personnage de Micylle, que Lucien introduit dans un de ses dialogues, intitulé *le Songe* ou *le Coq*, qu'on s'accoutuma à lui donner ce nom, qu'il porta depuis, comme il l'avoue lui-même dans ses vers, *l.* 1, *Sylv.* Après avoir étudié dans les principales universités d'Allemagne, il enseigna avec réputation dans celle d'Heidelberg, où il mourut le 28 janvier de l'an 1558, âgé de 55 ans. Il eut deux fils, dont l'un, nommé *Jules*, fut bon jurisconsulte, & devint chancelier de l'électeur Palatin. On a de lui divers ouvrages en vers ; *Arithmetica logistica ; de Metris*, &c. Il laissa aussi des notes sur Ovide & sur Lucain, & traduisit Tacite en allemand. Camerarius, qui étoit son ami particulier, parle souvent de lui dans la vie de Mélanchthon. *Consultez* aussi le troisiéme livre de la prosopographie de Pantaléon ; le 21 livre de l'histoire de M. de Thou ; les vies des philosophes Allemans, de Melchior Adam ; Vossius, *de scient. math.* &c.

MIDAS, roi de Phrygie, fils de *Gordius*, reçut Bacchus chez lui : ce dieu, par reconnoissance des bons offices & de l'hospitalité de Midas, engagea ce prince à lui demander ce qu'il voudroit. Midas le pria de lui accorder que tout ce qu'il touche,

soit, se changeât en or. Bacchus lui accorda sa demande. Mais Midas ne fut pas long-temps à se repentir de ce choix : car quand il vint à toucher les alimens nécessaires pour sa subsistance, il éprouva la vanité de sa demande, & fut obligé de recourir à Bacchus pour le prier de reprendre le présent qu'il lui avoit fait, & de le remettre dans son premier état. Bacchus lui ordonna de s'aller laver dans le fleuve Pactole. Il obéit à cet ordre, en sorte que depuis ce temps-là, ce fleuve a produit du sable d'or, ce qui lui fit donner le nom de Chrysorrhoas. De tout ce récit, il est aisé de conclure que Midas avoit beaucoup de richesses, mais peu d'esprit : ce qui a donné sujet aux poëtes de feindre que tout ce qu'il touchoit étoit changé en or ; & qu'ayant préféré le chant de Pan ou de Marsyas, comme disent les autres, à celui d'Apollon, ce dernier lui donna des oreilles d'âne. Hérodote, qui en fait mention, dans le premier livre de son histoire, rapporte que Midas fit présent d'un trône d'or au temple de Diane à Ephèse. *Consultez* aussi le premier livre des métamorphoses d'Ovide.

Il y a eu plusieurs autres Midas ; entr'autres, MIDAS, qui fut pere d'un *Gordius*, & grand-pere d'*Adraste* le Phrygien, lequel se retira à Sardes à la cour de Crésus, roi de Lydie, pour se faire expier, suivant les loix du pays, de l'homicide involontaire qu'il avoit commis contre son propre frere. La distinction de plusieurs Gordius & de plusieurs Midas, est prouvée par le texte d'Hérodote & de plusieurs autres anciens, dans une lettre sur ce sujet, dans laquelle M. l'abbé Bellanger réfute Bayle sur cet article. Il y a eu deux Gordius, dit-il, & deux Midas, & un de ces Gordius & les deux Midas ont été rois de Phrygie. Justin fait mention de Gordius pere du célebre Midas, & ailleurs il parle d'un autre Gordius. Plutarque (*de Superstitione*) appelle Midas, fils de Gordius, *Midas l'ancien*, & dit, ce qu'on trouve aussi dans plusieurs autres écrivains, que troublé, selon toute apparence, & découragé par quelques songes, il tomba dans une si grande mélancholie, & dans un si affreux désespoir, qu'il se fit mourir volontairement, en buvant du sang de taureau. Eusebe place cet événement sous la XX olympiade, 698 ans avant J. C. Hérodote fait aussi mention des deux Midas & des deux Gordius : il fait l'un de ces Midas fils de *Gordius*, il fait l'autre pere de *Gordius*. Il fait vivre l'un plus de quatre ou cinq générations avant l'autre. Il dit de l'ancien Midas, qu'il étoit fils de Gordius, plus ancien que Crésus, plus ancien que Gygès, & même plus ancien qu'Homere, puisqu'Homere fit son épitaphe, selon la *vie d'Homere*, attribuée à Hérodote. Il ajoute qu'il changeoit en or tout ce qu'il touchoit ; qu'on voyoit ses beaux jardins en Macédoine ; qu'il passa d'Europe en Phrygie. Il faut peut-être, dit M. Bellanger, attribuer ces différentes choses à plusieurs Midas, tous fils d'un Gordius, dont l'un vivoit avant la guerre de Troye, l'autre un peu avant Homere, un autre un peu avant Gygès. Le plus ancien de tous passa d'Europe en Asie, & regna en Phrygie. Il avoit choisi Célène pour capitale de son royaume. Plutarque semble l'insinuer dans ses paralleles, dans le fait qu'il rapporte du livre second des métamorphoses de Callisthènes, & qu'il met en parallele avec l'action de Curtius qui se jetta à cheval dans l'abyme que le Tibre avoit creusé au milieu de la place publique de Rome. Entre les successeurs de cet ancien Midas sur le trône de Phrygie, il y eut plusieurs Midas ; entr'autres un Midas, qui eut un fils nommé Gordius, & ce Gordius fut pere d'Adraste (ou Adreste, comme l'appelle Hérodote) qui se réfugia à la cour de Crésus. Midas l'ancien, plus ancien que Crésus de quatre ou cinq générations, fut fils d'un Gordius. Midas second, ou troisiéme ou quatriéme, qui n'étoit plus ancien que Crésus que d'une, ou tout au plus de deux générations, fut pere d'un Gordius, qui vivoit du temps de Crésus, & qui fut pere d'Adraste, qu'il chassa ou exila des terres de son obéissance. * Voyez la lettre de M. l'abbé Bellanger, dans les *Jugemens sur les écrits nouveaux*, tom. II, pag. 278, & suiv. jusqu'à 292.

MIDDELBOURG, *Metelloburgus* ou *Metelli Castrum*, ou *Medioburgum*, ville du Pays-Bas, capitale de Zélande, est dans l'isle de Walcheren, & est nommée par quelques-uns *Midderbourg*, comme qui diroit bourg du milieu de l'isle. Un auteur moderne qui met Middelbourg entre les villes épiscopales de Flandre, l'a confondue avec un village de ce nom, qui est à deux ou trois lieues de Bruges. Cette ville ne fut au commencement qu'un petit village que les seigneurs de Boiselle augmenterent, l'an 1132. Depuis elle s'est rendue très-marchande. Elle n'est qu'à demi-lieue du port de Rammekens, où l'on y va par un canal. Les Calvinistes ont ruiné ou employé à des usages profanes ses anciennes églises, & entr'autres la belle abbaye de Notre-Dame de l'ordre de Prémontré, qui a été célebre en Zélande, aujourd'hui la maison de ville de Middelbourg. Le revenu de cette abbaye avoit été attribué à l'évêque, lorsqu'on mit un siége épiscopal en cette ville sous Paul IV, & qu'en 1561 l'église collégiale de S. Pierre fut changée en cathédrale. Nicolas Castro, ou du Chastel, natif de Louvain, en fut le premier prélat ; mais Jean de Strien, Charles Philippe de Rodovan & les autres prélats, n'ont jamais résidé à Middelbourg, parceque cette ville, & toute la Zélande avoient déja reçu les opinions nouvelles. Middelbourg est à cinq lieues de l'Ecluse, & à une lieue de Véere & de Flessingue. C'est l'étape des vins qu'on porte par mer. * Valere André, *in topog. Belg.* De Thou, *hist.* George Brun, *theat. civit.* Guichardin, *description des Pays-Bas.* Gazei, *histoire ecclésiastique des Pays-Bas.* Arnoul-Avensius, *de erectione novorum in Belg. episcoporum, l. 1, c. 12.*

MIDDELBOURG, bourg fortifié dans la Flandre Hollandoise, à une lieue d'Ardenbourg, & un peu davantage de l'Ecluse. * Mati, *dict.*

MIDDELBOURG, bourg ou petite ville des Hollandois. Elle est dans les Indes, sur la petite isle de Middelbourg, située près de celle de Ceylan, entre celle de Manar, & la presqu'isle de Jaffanapatan. * Mati, *dict.*

MIDDELBOURG (Paul de) évêque de Fossombrone, *voyez* PAUL.

MIDDELFART, ville du royaume de Danemarck, est dans l'isle de Fionie ou Fuinen, & donne son nom à un détroit de mer qu'on nomme indifféremment Middelfart, ou *Cleine Belg*, vis-à-vis du Jutland.

MIDDELSEX, *cherchez* MIDLESEX.

MIDDELTON, *cherchez* MIDLETON.

MIDDENDORP (Jacques) chanoine de Cologne, natif d'Oldenzéel, dans la province d'Over-Issel, s'avança dans les belles lettres sous Boëthius Epo, & enseigna ensuite à Cologne, où il fut chanoine de la métropole, doyen de S. André, vice-chancelier, puis recteur de l'université. Middendorp passoit pour un des plus grands personnages de sa nation. Divers princes le choisirent pour être leur conseiller ordinaire ; cependant ces emplois ne l'empêcherent pas de travailler aux

ouvrages que nous avons de lui, & qui sont: *De academiis orbis universi; De officiis scholasticis; De vita cœnobiali; Historia Aristeæ, de LXX interpretibus script. Quæstiones juridicæ, theologicæ, & politicæ imperatorum, legum & principum, cum responsis.* Middendorp mourut le 13 janvier de l'an 1611, âgé de 63 ans. * Valere André, *bibliot. Belg.* Le Mire, *de scriptoribus sæculi XVI.*

MIDELLI, petite ville, anciennement épiscopale. Elle est dans la Natolie propre sur le Sangari, entre Pessin, & Chioutaye. * Mati, *dict.*

MIDLEHAM, ville avec marché, dans la partie septentrionale du comté d'Yorck en Angleterre dans la contrée, nommée Hangwest, sur la riviere d'Youre. * *Dict. angl.*

MIDLESEX ou MIDDLESEX, petite province d'Angleterre, dans la partie orientale, avec titre de comté, est comprise dans l'ancien royaume d'Essex, & n'est considérable, que parcequ'elle renferme la ville de Londres, capitale d'Angleterre. Les Latins la nomment *Medlexia.*

MIDLETON ou MIDDELTON (Richard) religieux de l'ordre de S. François, dans le XIII siécle, est aussi nommé *de Media Villa*, ou *de Miville*, qu'on croit être le lieu de sa naissance. Quelques auteurs le font originaire de France, & d'autres d'Ecosse; mais il y a plus d'apparence qu'il naquit en Angleterre, où il fut docteur & professeur d'Oxford. Depuis il vint en France, & parut avec estime dans l'université de Paris. On l'y reconnut pour être un des plus excellens théologiens de son siécle; on lui donna le titre de *docteur solide & abondant, & qui n'avançoit rien sans fondement & sans autorité: doctor solidus & copiosus, fundatissimus & authoratus.* Il exerça des emplois très-considérables dans son ordre; & ayant été chargé d'examiner la doctrine d'un certain Pierre Johannis, il la condamna comme contraire à la foi. Midleton écrivit sur les évangiles, sur les épîtres de S. Paul, sur le Maître des Sentences, laissa plusieurs autres traités, & mourut en Angleterre l'an 1304. * Henri Willot, *in Athen. Franc.* Wading. *in annal. & bibliot. Minor.* Pitséus, *de script Angl.* Trithéme. Sixte *de Sienne.* Possevin. Dempster. Balæus, &c.

MIDLEWICH, ville avec marché, dans la contrée du comté de Chester, qu'on appelle Northwick, située sur la riviere appellée Croke, près de l'endroit où elle se jette dans la Dune. C'est une grande ville gouvernée par les bourgeois, où il y a plusieurs grandes & petites rues. Elle est renommée pour ses marais salés. Elle est éloignée de 128 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

MIEDES (Bernardin) *cherchez* GOMEZ MEDIEZ.

MIEG (Louis-Chrétien) conseiller ecclésiastique, premier professeur en théologie, inspecteur du collége de la Sapience, & premier pasteur de l'eglise du Saint-Esprit à Heidelberg, étoit d'une famille considérable de Strasbourg, connue avantageusement dès le XIV siécle, & employée dans les premieres charges de la magistrature. Il étoit frere de *Jean-Frédéric* Mieg, d'abord professeur à Heidelberg, puis à Groningue, où il mourut en 1691. Louis-Chrétien étoit né à Heidelberg le 20 d'août 1668, & il y fit ses premieres études qu'il continua à Basle sous M. Werenfels: il les acheva ensuite dans sa patrie, où il donnoit des leçons de philosophie en même-temps qu'il en recevoit de théologie. Après avoir été témoin de la désolation du Palatinat, il alla faire un voyage en Hollande, au retour duquel on l'appella en 1691, à Rinteln pour y être professeur en grec, & pasteur de l'église réformée. En 1694 il passa à Marbourg, où il fut ministre, professeur d'histoire ecclésiastique, & depuis en théologie. En 1706, l'électeur Palatin lui conféra les principaux emplois qu'un théologien réformé puisse posséder dans ce pays. M. Mieg les a tous exercés avec honneur jusqu'en 1730, qu'il eut une attaque d'apoplexie. Il résigna alors les charges de pasteur & d'inspecteur du collége de la Sapience, se réservant les autres. Il eut une seconde attaque qui l'enleva le premier de janvier 1740. Outre la part qu'il a eue à l'édition des *Monumenta pietatis & litteraria virorum illustrium*, in-4°, on a de lui quelques piéces académiques, des sermons, & des ouvrages de controverse. Il a laissé trois ouvrages plus importans en état de paroître: une harmonie des évangiles, un commentaire sur l'épître aux Galates, & une histoire ecclésiastique. Voyez la bibliothéque Germanique, tom. 50. page 193 & suiv.

MIEGE (Pierre) amiral de France en 1326, avoit servi le roi en ses guerres pendant les années 1322 & 1324. Il servit aussi en 1327, avec des gendarmes de sa suite dans la guerre de Gascogne: & fut envoyé au mois d'octobre de la même année à Rouen, pour visiter les navires & vaisseaux de la côte de Normandie, qui devoient servir sur les côtes de la Gascogne. Il reçut en 1328, 7342 livres d'une part, & 4000 livres d'autre, pour employer aux affaires de la mer; & 300 francs de ses gages au mois d'octobre de la même année. * Le pere Anselme, *hist. des grands officiers.*

MIEL (Jean) peintre Flamand, né à *Ulaenderen*, à deux lieues d'Anvers, l'an 1599, fut disciple de Gérard *Séghers*. Après avoir travaillé quelque temps à Anvers, il alla en Italie, où André Sacchi voulut l'avoir dans son école, & l'employa à divers ouvrages. Il s'attacha depuis au cavalier Bernin, & fut mis au nombre des peintres de l'académie de Rome en 1648. C'étoit un homme d'esprit: il donnoit le plus souvent dans des sujets bas & comiques, des représentations de farceurs & de gens de bas état. Il traitoit cependant le genre noble avec beaucoup d'élégance & de fertilité de génie. On trouve de ses tableaux d'histoire, qui sont comparables à ceux des plus grands maîtres, & aucun ne l'a surpassé dans la force du coloris. Il est correct dans son dessin: son pinceau est gras & onctueux: enfin ses ouvrages plaisent, & ont toutes les qualités que l'on peut attendre d'un grand peintre. Il a même exécuté de grands morceaux à fraisque, tant dans l'église de Rome, que dans le palais du comte Palatin, qui sont des preuves de la supériorité de ses talens. Il fut appellé à Turin, où son mérite engagea son altesse royale à le faire chevalier de S. Maurice & de S. Lazare. Il est mort à Turin en 1664, dans la soixante-cinquiéme année de son âge. * Extrait du *Catalogue raisonné de différens effets curieux & rares contenus dans le cabinet de feu* M. le chevalier de la Roque, imprimé en 1745, *in-12*, pag. 45 & 46. *Abregé des vies des plus fameux peintres*, par M. Dezallier d'Argenville, de l'académie royale des sciences de Montpellier, tom. 2, pag. 176, & suivantes.

☞ MIERIS (François) peintre Hollandois, surnommé *le Vieux*, pour le distinguer de son fils Guillaume, dit *le Jeune*, qui s'exerça dans le même genre de peinture que son pere; mais non avec le même succès, naquit à Leyde en 1635. Il fut disciple de G[illegible]rard Dau de Leyde, & ne se rendit pas moins recommandable que son maître par la beauté de son pinceau. Quelque travaillés que soient les ouvrages de Gérard Dau, ceux de son

disciple le font dans un détail encore plus surprenant. Il paroît inconcevable comment il a pu pousser l'art jusqu'à ce degré de perfection. On voit de ses tableaux où dans un très-petit espace, il a représenté une infinité d'objets avec tant de vérité, que la chose même ne paroîtroit pas plus vraie. Aussi, comme il est mort à la fleur de son âge, & que ses tableaux sont en très-petit nombre, à cause du temps considérable qu'il y employoit, ils sont extrêmement recherchés, & d'un très-grand prix. Sandrart rapporte que l'archiduc d'Autriche Léopold-Guillaume, paya deux mille florins pour un de ses tableaux dans lequel il avoit peint une boutique de marchand. François Miéris s'est rendu célebre par la correction de son dessin, par l'élégance de ses compositions, par la suavité de ses couleurs, par le précieux fini de ses ouvrages. Il excelloit singulierement à représenter des étoffes. Il auroit pu vivre dans l'aisance; mais il s'endetta, & fut mis en prison par ses créanciers. Ils lui proposerent de faire des tableaux, pour s'aquitter: il ne voulut jamais travailler, disant que son esprit étoit aussi captif que son corps. Il mourut dans sa ville natale en 1681. * *Abcedar. pittorico*, page 271. *L'année littéraire*, 1757, tome VIII, p. 280.

MIERLO (Godefroi de) ainsi nommé du lieu de sa naissance dans le Brabant, entra dans l'ordre de saint Dominique, où son talent pour la prédication lui acquit beaucoup de réputation. Après avoir été définiteur de sa province au chapitre général de l'an 1558, il fut fait provincial l'année suivante, & il exerça cet emploi pendant près de douze ans avec beaucoup de prudence. En 1670, le roi Philippe II, à la recommandation du duc d'Albe, le nomma à l'évêché de Harlem, & il fut sacré le 11 février de l'année suivante; mais il n'y avoit pas encore un an & demi qu'il gouvernoit cette église, lorsque les rebelles s'étant emparé de la ville, l'en chasserent. Il se retira à Bruxelles, & l'année suivante il fut reconduit par le duc d'Albe dans son diocèse, d'où on ne différa pas beaucoup à le chasser une seconde fois. L'évêque de Munster l'employa comme vicaire général dans son diocèse pendant près de dix ans; il alla ensuite à Rome, & à son retour, les Espagnols lui donnerent le gouvernement de l'église de Deventer dont l'évêque étoit mort; mais il mourut lui-même peu de mois après, le 28 juillet 1587. On assure qu'il avoit composé plusieurs ouvrages contre les Calvinistes & les Luthériens: mais ont-ils été imprimés? On fait seulement qu'il publia en 1566, à Anvers, le calendrier perpétuel à l'usage de son ordre. * Echard, *script. ord. FF. Præd.*

MIESCHAUX, qu'on écrit *Miezzava*, ville de Pologne au-dessus de Thorn, située sur la Vistule, sur une rive aisée, mais non pas tout-à-fait unie. Elle est bâtie en partie de brique, & en partie de bois, petite, mais fort jolie. Le roi de Pologne y tient des janissaires de sa garde, pour faire payer le péage. * *Mémoires du chevalier de Beaujeu.*

MIESKO, MIECISLAS ou MICISLAS, I de ce nom, duc de Pologne, & premier prince chrétien du pays, se convertit en épousant *Dambronwche*, fille de *Boleslas*, duc de Bohême; & fut baptisé le 7 de mars 966. Il gouverna 35 ans, & mourut l'an 999, selon le sentiment de divers auteurs, qui rapportent la cause de sa conversion. Ce prince encore païen, entretenoit sept concubines, sans avoir d'enfans. Il se plaignoit un jour de son malheur à quelques marchands Bohémiens, qui lui dirent que le Dieu des Chrétiens combloit de bénédictions un mariage légitime. Ils lui proposerent ensuite celui de leur princesse, qui s'exécuta dans la suite, après que Miesko eut reçu le baptême. BOLESLAS, dit *Chobri*, son fils, lui succéda. Le cardinal Baronius, & quelques autres auteurs, remarquent que Miesko ayant perdu la princesse Dambronwche, sa femme, se remaria avec une religieuse nommée *Oda*, dont il eut trois fils. Il fonda, selon quelques auteurs, les archevêchés de Cracovie, de Gnesne, & sept autres évêchés, & demanda au pape le titre de roi, sans pouvoir l'obtenir. * Cromer, *hist. de Pologne.* Baronius, &c.

MIESKO ou MICISLAS II, roi de Pologne, fils de BOLESLAS I, fut couronné le 6 juin fête de la Pentecôte l'an 1025, avec *Rixe* son épouse, fille d'*Emfroi*, palatin du Rhin. On lui donne le titre de *fainéant* & de *malheureux*. Ce prince remporta quelque avantage sur les Russiens & les Bohémiens, dont il ne profita pas, & mourut l'an 1034. Wipon, auteur de la vie de l'empereur Conrad *le Salique*, parle souvent de lui.

MIESKO ou MICISLAS III, dit *le Vieil*, fils de BOLESLAS III, & frere de *Ladislas* II, & de *Boleslas* IV, succéda à ce dernier l'an 1173; mais, après un regne de quatre ans, il fut déposé, & vit mettre en sa place son troisiéme frere *Casimir* II, dit *le Juste*. Miesko voulut se rétablir sur le trone, & n'y put réussir. Il mourut l'an 1202, & laissa d'*Alix*, niece de l'empereur Frédéric I, *Boleslas*, qui fut tué en faisant la guerre à Lescus son cousin; *Othon*, mort peu après son pere; & *Ladislas*, dit *Lasconegue*, à cause de ses grosses jambes. * Cromer, *hist. de Pologne.*

MIEZO, ville de la Macédoine, dont parle Plutarque au commencement de la vie d'Alexandre. Etienne de Byzance dit qu'elle avoit été appellée *Strymonium*. On ne peut pas conclure des paroles de Plutarque, qu'elle fût proche de Stagire: ni de ce que dit Etienne, qu'elle fût à l'embouchure du fleuve Strymon. Ptolémée au livre III, chapitre 13, met une Myeza dans l'Emathie, que l'on place sur le fleuve Aliacmon. On peut croire que quelques citoyens de Stagire, comme dit Plutarque, s'étoient réfugiés dans cette ville. * Lubin, *tables géographiques sur les vies de Plutarque.*

MIGANA est un lieu du royaume de Tunis en Barbarie. Il est vers les confins de la Constantine, à dix lieues de Mufti. C'étoit anciennement une ville épiscopale, suffragante de Carthage, & nommée *Lares* & *Laris*, & *Larigum Colonia.* * Mati, *dict.*

MIGDON, *cherchez* MYGDONIUS.

MIGDONIE, *cherchez* MYGDONIE.

MIGNARD (Nicolas) natif de Troyes en Champagne, & frere de PIERRE Mignard surnommé le *Romain*, dont nous parlons dans l'article suivant, étoit un excellent peintre, qui excelloit sur-tout dans le coloris. Leur pere, qui s'appelloit *Pierre*, & qui avoit servi le roi de France dans les armées l'espace de vingt-quatre ans, laissa la liberté à ses deux fils de suivre l'inclination qu'ils avoient pour la peinture. Nicolas en apprit les commencemens chez le meilleur peintre qui se trouvoit pour lors à Troyes: & pour se fortifier dans sa profession, il alla étudier à Fontainebleau d'après les figures antiques qui s'y trouvent, & d'après les peintures du Primatice; mais voyant que la source des beautés qu'il étudioit étoit en Italie, il en voulut faire le voyage. L'occasion de certains ouvrages l'arrêta quelque temps à Lyon; mais beaucoup plus à Avignon, où il devint amoureux d'une fille qu'il épousa à son retour d'Italie, ce qui le fit appeller Mignard d'*Avignon*. Après avoir passé deux ans à Rome, & quelques an-

nées à Avignon chez son beau-pere, il fut appellé à la cour de France par le roi, qui l'avoit connu à son passage à Avignon, lors de son mariage avec l'infante d'Espagne en 1659. Mignard étant arrivé à Paris, y fut employé pour la cour, & pour des particuliers en divers ouvrages, où il donna des preuves de sa capacité. Il fit quantité de portraits; mais son talent étoit plutôt pour les histoires. Il inventoit ingénieusement, & se plaisoit à traiter des sujets poétiques. Le feu de son imagination étoit pourtant médiocre; mais il compensoit cela par beaucoup d'exactitude, & par une grande propreté dans son travail. Le trop grand attachement qu'il y avoit le fit mourir d'hydropisie en 1668, au grand regret de tous ceux qui l'avoient connu; car il n'étoit pas moins honnête homme, que bon peintre. Il étoit alors recteur de l'académie de peinture, laquelle assista à ses funérailles dans l'église des Feuillans à Paris, où il est enterré. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres. Vie de Pierre Mignard, par l'abbé* Mazieres de Montville.

MIGNARD (Pierre) peintre célébre, né à Troyes en Champagne au mois de novembre 1610, d'une famille originaire d'Angleterre. Son pere s'appelloit PIERRE More; mais Henri IV l'ayant vu un jour avec six de ses freres, tous officiers dans l'armée royale, & bien faits de corps & d'une figure agréable, dit: *Ce ne sont pas-là des Mores, ce sont des Mignards;* & depuis ce temps-là le nom de *Mignard* leur est resté, & est devenu celui de toute cette nombreuse famille. Pierre, cadet de Nicolas MIGNARD, dont on vient de parler, ayant eu la liberté de suivre l'attrait qu'il avoit pour la peinture, fut envoyé à Bourges dès l'âge de douze ans, pour apprendre les premiers élémens de cet art auprès de Boucher qui étoit fort estimé dans la province. Il n'y demeura qu'un an, revint ensuite à Troyes dessiner sous François Gentil, habile sculpteur; & après avoir commencé à donner des essais de son gout & des progrès qu'il avoit faits dans la peinture, le maréchal de Vitry le mit à Paris sous la conduite de Simon Vouet, premier peintre du roi. Il y fit de si grands progrès, que Vouet voulut en faire son gendre; mais Mignard qui croyoit ne rien savoir encore s'il n'avoit parcouru l'Italie, partit sur la fin de l'année 1635, & arriva à Rome en 1636, sous le pontificat d'Urbain VIII. Il y trouva le célebre Dufrenoi, avec qui il a été lié jusqu'à la mort de celui-ci, & à qui il a souvent donné des marques de la plus sincere amitié. Après environ dix-sept ans de séjour à Rome, Mignard alla trouver Dufrenoi à Venise, & passa auparavant à Rimini, à Bologne, à Parme, à Mantoue, mandé dans toutes ces villes, par ce qu'il y avoit de plus considérable dans la noblesse, & laissant par-tout, comme il avoit fait à Rome, des chef-d'œuvres de son art. Après avoir demeuré huit mois à Venise avec Dufrenoi, il retourna seul à Rome, où après vingt ans révolus de séjour, il épousa sur la fin de l'année 1656, *Anna* Avolara, fille de *Juan Carlo* Avolara, architecte Romain; & peu de temps après il fut obligé d'obéir aux ordres du roi de France qui le rappelloit dans sa patrie, pour laquelle il s'embarqua le 10 d'octobre 1657, regreté des Romains qui le regardoient comme naturalisé. Il fit son voyage en homme qui cherche toujours à apprendre, & qui montre par tout qu'il a beaucoup appris. Il n'y eut guère de ville considérable depuis son débarquement à Marseille, où il ne laissât quelque ouvrage de sa main, comme autant de monumens de son extrême habileté; & étant arrivé à Fontainebleau, il fut présenté au roi, qui le reçut avec beaucoup de bonté. Depuis son retour en France chacun voulut avoir son portrait de sa main, & il y a peu de personne de marque qu'il n'ait peint, après la cour presqu'entiere par où il commença. C'est à lui aussi à qui l'on est redevable de la coupole du Val de Grace, & de quantité d'autres grands ouvrage qui lui ont acquis une réputation immortelle. M. le Brun étant mort au mois de février 1690, le roi donna sur le champ à M. Mignard la charge de premier peintre, & celle de directeur & garde général du cabinet des tableaux & dessins de sa majesté. Il fut nommé en même-temps directeur & chancelier de l'académie royale de peinture & de sculpture, & directeur de la manufacture des Gobelins. Ce fut au milieu de ces honneurs que Pierre Mignard mourut le 13 mai 1695, âgé de quatre-vingt-quatre ans, six mois & quelques jours. Il étoit également profond dans les trois parties de la peinture, l'invention, le dessin & le coloris. Le maréchal de la Feuillade disoit un jour au roi: « Votre majesté n'a qu'à » donner à Mignard un maçon, & il verra sor- » tir de ses mains une belle statue. » Sa composition est riche, gracieuse & noble. Grand poëte dans l'invention, sa disposition est savante & sage; son style héroïque & sublime; son pinceau hardi, moëlleux & léger. Ses expressions sont vraies, conformes à l'action, modérées sans être insipides, toujours nobles, & toujours élevées. Il a drapé d'un grand gout, ses plis sont grands & bien jettés. Il s'étoit fait à Rome une maniere conforme à celle des Caraches, mêlant avec beaucoup d'art, la grace & l'onction de Louis à la vivacité & à la fierté d'Annibal. Tous les ouvrages qu'il a faits à Rome depuis 1645, jusqu'à son départ, & ceux qu'il fit à son retour en France, sont de cette premiere maniere, à laquelle il substitua dans la suite celle du Guide. Mais toujours maitre de son art, il a su dans tous les temps traiter ses sujets, tantôt dans un gout plus ferme & plus prononcé, tantôt dans cette maniere claire que les Italiens appellent *vague*. Il ne faisoit pas moins bien le paysage, les animaux & l'architecture, que l'histoire même, & il ne réussissoit pas moins en petit qu'en grand, qualité rare dans les plus fameux maîtres. A tant de talens s'unissoient les qualités du cœur & de l'esprit, mérite supérieur à tout autre. Une probité rare a toujours fait son caractere. Quoiqu'on ne le crût pas libéral, ses amis malheureux ont souvent éprouvé sa générosité. Ses talens & les bienfaits qu'ils lui avoient procurés l'avoient mis en état de faire du bien à un grand nombre. Il a laissé quatre enfans, *Charles*, *Pierre*, *Rodolphe* & *Catherine* Mignard. CHARLES, qui étoit l'aîné, est mort sans enfans avec la qualité de gentilhomme de Monsieur, frere unique du roi. *Pierre* est entré dans l'ordre des Mathurins; *Rodolphe* le cadet, étoit vivant en 1735. *Catherine* a épousé en 1696, *Jules* de Pas, comte de Feuquieres, colonel du régiment d'infanterie de son nom, lieutenant général au gouvernement, province & duché de Toul. * *Voyez* la vie de Pierre Mignard par M. l'abbé Mazieres de Montville, en 1730. On trouve à la tête de cette vie, qui est *in-12*, un catalogue des œuvres gravés d'après les tableaux de Pierre Mignard; mais il n'est pas aussi parfait qu'on auroit pu le donner.

MIGNARD (Pierre) neveu du précédent, & fils de NICOLAS, étoit d'Avignon. Il eut aussi beaucoup de gout pour la peinture, & s'est fait un nom dans cet art. Il a été peintre ordinaire de la reine Marie-Thérése d'Autriche. Il étoit de plus membre de l'académie royale d'architecture, & chevalier de l'ordre de Christ en Portugal. Il

a exercé pendant toute sa vie avec réputation la peinture & l'architecture. Il est mort à Avignon le 10 avril 1725, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il étoit né le 27 février 1640. Il a laissé plusieurs tableaux de sa main, & plusieurs dessins originaux de Raphaël, du Carache & d'autres grands maîtres, plusieurs belles copies peintes d'après les plus habiles par Nicolas Mignard, son pere, & par lui, & un très-grand recueil d'estampes qu'il avoit amassées avec soin, & en connoisseur habile.

MIGNAULT (Claude) avocat du roi au bailliage d'Etampes, & doyen des professeurs en droit canon à Paris, plus connu dans le monde savant sous le nom de *Minos*. Il étoit né à Talant, petite ville, ou plutôt ancien château des ducs de Bourgogne, à trois ou quatre lieues de Dijon. Sorti du cours ordinaire des études qu'il commença assez tard, il professa pendant plusieurs années la philosophie au collége de Reims à Paris; ensuite il expliqua tous les bons auteurs Grecs & Latins, principalement ceux qui regardent l'éloquence, la poésie & la philosophie morale. Quelque temps après il passa dans le collége de la Marche, puis dans celui de Bourgogne, & il fit l'ouverture de ses classes par des discours qui furent imprimés, *in-8°*, en 1575, à Paris, chez Richer. Ils sont intitulés: *De liberali adolescentum institutione*, &c. *An sit commodius adolescentes extra gymnasia quàm in gymnasiis ipsis institui.* En 1578, Mignault étudia en droit à Orléans, où il s'étoit retiré à cause de la peste qui se répandit vers ce temps-là à Paris, & qui y fit du désordre pendant quatre ans. On ne sait pas quand il revint en cette ville. Il y étoit doyen de la faculté de droit en 1597. En 1600, & en 1601, il fut nommé pour travailler à la réformation de l'université, avec Edmond Richer, Nicolas Ellain, docteur en médecine, & Jean Gallart, procureur du collége de Boncourt. En 1602, il composa avec Richer l'*Apologie du parlement & de l'université*, contre un écrit de George Critton Ecossois, professeur royal, intitulé, *Paranomus*, c'est-à-dire, qui renverse les loix. Mignault mourut peu de temps après, vers 1603, dans un âge fort avancé. C'étoit un homme très-savant, & que le cardinal Bona a appellé avec raison dans son catalogue d'auteurs au-devant du traité *De Psalmodia: Vir multæ lectionis & eruditionis.* Outre les ouvrages de ce savant, *dont nous avons parlé*, on a encore de lui, une vingtaine de distiques latins, & un sonnet françois au-devant du *paradoxe* de la cure de la peste par Claude Fabry, médecin, en 1568. En 1567, une lettre latine à M. Colin, conseiller au parlement de Dijon, qui lui avoit envoyé ses poésies pour les faire imprimer. Une édition des satyres de Perse, *in-4°*, en 1574, avec des leçons diverses & des argumens. La même année six distiques latins à la louange de Jacques Bourdin, au-devant des phrases de Manuce en françois par Bourdin, & les *Emblêmes d'Alciat*, *in-16*, avec des notes latines. Cette édition, qui est très-belle, fut suivie d'un grand nombre d'autres jusqu'en 1661. En 1576, *De re litteraria orationes tres*, *in-8°*. Ces harangues sont importantes pour les faits qu'elles contiennent. Mignault traduisit aussi ses emblêmes en vers françois, & les fit imprimer ainsi avec des notes, & la vie d'Alciat, à Paris, en 1584, *in-12*, & non en 1583 comme a dit La-Croix-du-Maine. En 1600 Mignault prononça un discours qu'il fit imprimer à Paris: il est intitulé, *Panegyr.cus, sive relatio pro schola juris pontificii.* Ses autres ouvrages sont: *Eidyllium de felici & christiana profectione principis Caroli à Lotharingia, marchionis Canomani, ad sacrum bellum in Turcos susceptum*, en 1572. Traduction en vers françois de cet ouvrage, la même année. *Partitiones oratoriæ Ciceronis*, &c. en 1576. La rhétorique latine d'Omere Talon, avec des commentaires, en 1577, & plusieurs fois depuis. *In partitiones oratorias tabulæ & syntagmata*, en 1582. *Ausonii Gryphus ternarii numeri cum explicatione*, en 1583, *in-8°*. *Commentarii in orationes Ciceronis pro Sylla & pro Marcello*, en 1584. *Ausonii eidyllia duo ad nepotem de studio puerili, & de ambiguitate eligendæ vitæ, cum notis*, en 1575, &c. *Q. Horatii epistolarum L. 2 cum prælectionibus methodicis*, &c. en 1584. *Epistolæ Arnulphi Lexoviensis*, en 1585. *Plinii secundi epist. L. X. cum notis*, en 1588, *in-4°*. &c. Pierre Langlois, écuyer, sieur de Belctat, qui vivoit du temps de Mignault, l'appelle *Minos*, dans ses tableaux hiéroglyphiques, dont un lui est adressé. * *Voyez* une dissertation de M. Papillon, chanoine de Dijon, sur les ouvrages de M. Mignault, au tome VII des *Mémoires de littérature & d'histoire*, chez Simart, premiere partie, & Niceron, *Mémoires, tome XIV, page* 81, &c. *Tableaux hiéroglyphiques des Egyptiens*, treizième tableau, par Langlois, en 1583.

MIGNON ou MINJON (Abraham) célébre peintre de fleurs, étoit né à Francfort vers l'an 1640. Son pere le mit chez *Jacques* Murel qui étoit habile dans le même genre de peinture, & Mignon travailla dans son école jusqu'à l'âge de 24 ans. Murel le mena ensuite avec lui dans les Pays-Bas, & le plaça chez *Jean-David* Heem qui avoit une très-grande réputation dans le même genre que Mignon avoit embrassé; aussi fit-il les plus grands progrès. Sa réputation fut telle, qu'on lui demandoit ses tableaux de toute part, quoiqu'il les vendit fort cher. Il mourut en 1679, n'ayant qu'environ quarante ans. Il a laissé deux filles qui ont peint dans son goût, & qui sont les seules éleves qu'on lui connoisse. * Extrait de l'*Abrégé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, tome 2, *in-4°*, page 44 & suiv.

MIGUEL (Séraphin Thomas) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Valence en Espagne, s'appliquoit dès l'an 1696, à écrire l'histoire de son ordre en espagnol, & y travailloit encore en 1713. Les vies de S. Dominique, de S. Vincent Ferrier, &c. & l'histoire de la Milice de Christ, qu'il a publiées, sont des essais d'un plus grand ouvrage. On les trouva bien écrits, & on y remarque de la bonne critique. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

MIHEL ou MIHIEL (Saint) est l'abbaye la plus illustre & l'une des plus anciennes de toute la Lorraine. Elle n'est pas éloignée de Pont-à-Mousson. On y suit la régle de S. Benoît. VOLFOAD, maire du palais, la fonda vers l'an 708, dans une grande solitude, que l'on appelle *le Vieux-Moustier*. Il n'y reste plus aujourd'hui qu'une église très-ancienne, dans laquelle on voit encore le tombeau du fondateur, & celui de sa femme. L'abbé Smaragde, illustre par sa piété & son érudition, qui vivoit sous l'empereur Louis le Débonnaire, la transféra sur la riviére de Meuse, où elle a ensuite formé la ville de Saint-Mihel, ou, SAINT-MICHEL, une des plus belles de la Lorraine, dont on parle en son lieu. Les religieux néanmoins conserverent une attache si grande à leur premiere demeure, que jusqu'au temps d'Urbain II, ils ne voulurent point avoir d'autre lieu pour leur sépulture, quoiqu'il y ait plus d'une lieue de distance. Le pape les dispensa de cet usage. Le R. P. D. Henri Hezon, religieux de la congrégation de S. Vanne, & abbé régulier de S. Mihel, homme d'une grande piété & d'un génie supérieur, y a fait un des plus somptueux édifices qui soient dans la Lorraine,

& même dans tout l'ordre de S. Benoît. C'est un corps de bâtiment de 350 pieds de long, dont la face est toute de pierres de taille, avec des pilastres, des corniches, & d'autres ornemens. Le logis abbatial qui a été bâti par le cardinal de Lorraine, est très-magnifique. On possede dans cette abbaye une châsse très-riche de S. Anatole, évêque de Cahors, dont la maison de S. Mihiel est en possession depuis long-temps, quoiqu'aujourd'hui on n'ait aucune connoissance de la vie de ce saint prélat. La bibliothéque est une des plus belles & des meilleures qu'on puisse voir en province. * *Voyez l'Histoire de Lorraine*, par le R. P. D. Augustin Calmet, abbé régulier de Senones; & le *Voyage littéraire* des PP. D. Martenne & D. Durand de la congrégation de S. Maur, *tome premier*, *seconde partie*, &c.

MIKHITHAR, docteur Arménien schismatique, disciple de Nersés de Kladsor, qui étoit aussi un docteur Arménien schismatique, étoit de la province de Saloun. Il mourut dans le monastere de Medzopa, province d'Argis, l'an de J. C. 1337. On trouve quelques poésies de lui dans un *Charag-nots* ou recueil de cantiques à l'usage de l'église d'Arménie, manuscrit, *in*-4°, qui est à la bibliothéque du roi. Mikhithar s'est fait encore plus connoître par ses ouvrages de controverse, dont on a au moins une partie manuscrite dans la même bibliothéque. M. de Villefroi qui en a donné la notice, s'exprime ainsi sur ces ouvrages: « Si l'auteur, *dit-il*, eût employé pour la » défense de la vérité, la plume dont il s'est servi » pour prendre le parti de l'erreur & du schisme, » l'Arménie catholique se réjouiroit, sans doute, » de le compter au nombre de ses docteurs. Son » style aisé & naturel, la méthode facile avec la» quelle il traite les questions les plus obscures, » & son raisonnement indépendant des chicanes » de la scholastique, le mettent à portée d'être » lu & entendu de tout lecteur qui sait la langue » dans laquelle il a écrit. Ses ouvrages ne pa» roissent point sortir d'une plume passionée: il » traite les matieres d'un air de modération qui » devoit lui gagner les personnes raisonnables de » son parti; mais mal instruit des sentimens des » Occidentaux, il nous impute des sentimens que » nous n'avons pas. Ennemi déclaré de la pri» mauté de la chaire de S. Pierre, il s'aveugle » lui-même & aveugle les autres, de ses opinions » qui sont d'autant plus dangereuses, qu'elles pa» roissent plus plausibles, & qu'elles sont plus ar» tificieusement établies & dévelopées. »

Dans la même notice citée plus haut, il est parlé d'un autre MIKHITHAR, célebre docteur en médecine, aussi Arménien, de qui l'on a un traité sur les différentes espéces de fièvres. Il se fait connoître ainsi dans sa préface, selon la traduction de M. de Villefroi: « Moi Mikhithar, de » la ville de Her, qui, dès ma plus tendre jeu» nesse, ai chéri la philosophie & la médecine, » je me suis exercé dans la lecture des livres » arabes, persans & grecs, où j'ai reconnu qu'ils » possédoient pleinement & parfaitement la science » de la médecine selon les principes des anciens » sages, & que les Arméniens n'avoient jamais » trouvé cette science, ni les principes de cet art; » mais qu'ils ne s'étoient attachés qu'à la cure des » maladies, & cela sans regle, & d'une maniere » imparfaite, &c. » Il ajoute qu'il avoit composé son traité *pour le service du saint* patriarche d'Arménie le seigneur Grégoire Teghra (troisiéme du nom, & soixante-quatriéme patriarche des Arméniens, élu à l'âge de 15 ans.) Ce livre, ajoute Mikhithar, a été fait & écrit en l'année 1188 de l'avénement de J. C. qui est l'an de l'ere arménienne 633.

MILA ou DEL MILA (Louis-Jean) cardinal, évêque de Lérida, natif de Xativa, dans le royaume de Valence en Espagne, étoit fils de *Jean* del Mila, & de *Catherine* de Borgia, sœur du pape Calliste III. Il fut revêtu de l'évêché d'Albarazin, fut fait cardinal par le pape son oncle l'an 1455, & fut envoyé légat à Bologne. Enfin sous le pontificat de Pie II, il fut élevé à l'évêché de Lérida, où il alla faire sa résidence ordinaire, & où il mourut fort âgé l'an 1507. C'est ainsi qu'éloigné de la cour de Rome, il n'eut point de part aux crimes dont elle fut souillée sous le pontificat d'Alexandre VI, son cousin. Son corps qui avoit été enterré à Lérida, fut transporté l'an 1574, à Albaida, comté qui avoit appartenu au cardinal del Mila. * Zurita, *l.* 16. Platine, *in Calixt. III.* Onuphre. Cabrera.

MILAN, ville d'Italie, capitale du duché de même nom, est une des plus grandes & des plus célebres de l'Europe. Les Latins la nomment *Mediolanum*, les Italiens, *Milano*, & les Allemans, *Meilandt*. Les historiens ne sont pas d'accord sur l'origine de son nom, ni sur le temps de sa fondation, quoiqu'il soit sûr qu'elle fut bâtie par les Gaulois, qui sous Bellovèse s'établirent en Italie, vers l'an de Rome 170, & 584 avant J. C. En effet, il n'y a pas lieu d'en douter, après le témoignage de Tite-Live. Il dit que les Gaulois ayant défait les Toscans assez près du Tesin; & ayant oui dire que la contrée où ils étoient, s'appelloit le pays des Insubriens, de même qu'un bourg de la province d'Autun, ils crurent que cette ressemblance de nom étoit pour eux de bon augure, & bâtirent en cet endroit une ville qu'ils appellerent Milan. Depuis, les Gaulois eurent guerre avec les Romains, qui gagnerent sur eux diverses batailles, jusqu'à ce qu'en l'an 532 de Rome, & 222 avant J. C. Marcel tua Viridomare, roi des premiers, subjugua les Insubriens, & prit leur ville capitale. Les Romains étant maîtres de ce pays, le garderent long-temps. Dans la suite quelques empereurs choisirent Milan pour y faire leur séjour ordinaire. Cette ville fut souvent ruinée par les Barbares, exposée aux courses des Goths & des Huns, & fut enfin soumise aux Lombards jusqu'au temps de Charlemagne. Il est bon de remarquer que Bélisaire prit Milan sur les Ostrogoths, à la priere de Dacius, qui en étoit archevêque. Vitigès, roi des mêmes Ostrogoths, reprit l'an 539 cette ville, où trois cens mille personnes périrent par le fer, ou par la faim. Après Charlemagne, Milan & son territoire devinrent une portion de l'empire; & cette ville se rendit si riche & si puissante, que peu-à-peu elle commanda sur tout le pays d'alentour. L'orgueil de ses habitans donna sujet à l'empereur Frédéric I de leur faire la guerre, & de les châtier par de grands tributs, après les avoir défaits l'an 1160, & les avoir obligés de souffrir sa domination. Ils le firent avec peine; & le déplaisir de se voir privés de leur ancienne liberté, entretint contre ce prince une très-forte haine dans leur cœur. Un jour l'impératrice Béatrix de Bourgogne sa femme, ayant eu la curiosité d'aller à Milan pour voir une ville si fameuse, les habitans s'émurent d'une maniere si indigne contre cette princesse, qu'ils la prirent brutalement, & la mirent sur une ânesse, le visage tourné du côté de la queue, qu'ils lui donnerent au lieu de bride. Ils la promenerent en cet état par toute la ville, & égorgerent la garnison impériale. Mais une si grande insolence ne demeura pas long-temps impunie; car l'empereur

pereur assiégea leur ville, qui se rendit un Samedi trois mars 1162, & la fit raser jusqu'aux fondemens, à la réserve de trois églises. Frédéric ne croyant pouvoir réparer l'injure faite à l'impératrice, qu'en couvrant d'opprobre & d'infamie la mémoire de ce peuple téméraire, fit labourer la ville, & y fit semer du sel. Il y a même des auteurs qui disent avec Albert Crantz, que ceux qui furent pris ne purent sauver leur vie, qu'à cette condition honteuse, de tirer avec les dents une figue du derriere de l'ânesse sur laquelle ils avoient mis l'impératrice, & qu'il y en eut qui aimerent mieux souffrir la mort qu'une si grande ignominie. Les habitans qui purent se sauver, rebâtirent leur ville vers l'an 1171, sous la protection du pape Alexandre III, & avec le secours de leurs voisins. Peu-à-peu Milan se rétablit, & eut divers seigneurs, puis des ducs, dont les plus célebres & les principaux furent les Visconti & les Sforce. Les rois de France devoient succéder aux premiers, par le droit qu'ils y avoient à cause de *Valentine*, fille de *Jean-Galeas* Visconti, premier duc de Milan, & femme de *Louis* de France, duc d'Orléans, second fils du roi *Charles V*, dit *le Sage*. JEAN-GALEAS laissa deux fils, qui moururent sans postérité légitime; *Jean-Marie* l'an 1412, & *Philippe-Marie* l'an 1447. L'état de Milan fut alors disputé par divers prétendans de droit ou de bienséance; savoir par l'empereur Frédéric III, par le duc de Savoye, par les Vénitiens, par Alfonse roi de Naples, & par *Charles* duc d'Orléans, fils de Louis de France, & de *Valentine*. Comme il appartenoit véritablement à ce dernier, suivant même les termes du contrat de mariage de Valentine sa mere, il y passa avec des troupes; mais il n'en put avoir que le comté d'Ast, qui lui appartenoit aussi par sa mere. Ceux de Milan se voulurent mettre en liberté; mais, après avoir beaucoup souffert, ils se soumirent à FRANÇOIS Sforce, soldat de fortune, mais grand capitaine. Il étoit *bâtard* de la maison de Sforce, & avoit épousé la fille *naturelle* du dernier duc *Philippe-Marie*. Depuis, le roi Louis XII, fils de Charles duc d'Orléans, renouvella ses prétentions sur le duché de Milan, qui lui appartenoit légitimement, comme petit-fils de Valentine, ce qui causa de longues guerres en Italie. Pour les finir entierement après la mort de François Sforce, duc de Milan, l'an 1535, l'empereur Charles-*Quint* entretint long-temps le roi François I de l'espérance d'investir un de ses fils de ce duché: mais, malgré cette promesse faite aux électeurs de l'empire, il donna l'investiture de ce duché à Philippe II, son propre fils. Ce pays a été le théatre de divers siéges, & d'un grand nombre de batailles. Les plus considérables sont celles de Caravagio, autrement d'*Agnadel* ou de Rivalta, gagnée par les François sous Louis XII, l'an 1509; celles de Novarre, l'an 1512; de Marignan, l'an 1515; de la Bicoque, l'an 1521; de Pavie, le 24 février 1525; de Ladriano, l'an 1528; celle du Tesin, l'an 1536, & enfin celle de Cremone, l'an 1548, sans parler de celles du commencement du XVIII siécle. On remarque que Milan a été assiégée quarante fois, & prise vingt-deux. Cette ville est appellée *la Grande*, parcequ'elle a plus de dix milles de tour, & qu'elle est située dans un des meilleurs pays d'Italie. Elle n'a pas de grandes rivieres; mais elle a profité de toutes les commodités du Tesin & de l'Adde, par le moyen de deux canaux, que l'on y a conduits. On y compte 22 portes, en y comprenant celles des fauxbourgs, qui sont comme un corps avec la ville, & sont environnés de bastions & de fossés. Les plans de Milan les plus récens y font voir plus de 230 églises, dont il y a 96 paroisses, 40 couvens de religieux, 50 de religieuses, & cent confréries. L'église cathédrale, qu'ils appellent *Dôme*, est toute revêtue de marbre blanc, dedans & dehors, avec plus de 600 statues de même, & 160 colonnes d'une telle grosseur, qu'à peine trois hommes en peuvent embrasser une. Cette illustre basilique est enrichie de diverses reliques, & sur-tout du corps de S. Charles Borromée. L'église de S. Ambroise garde celui de ce saint, avec ceux de S. Gervais & S. Protais. On y voit sur une colonne le serpent de bronze, que l'on prétend être celui qui fut élevé par Moïse dans le désert; la chapelle où S. Augustin fut baptisé, & les tombeaux de Louis empereur, & de Pepin, roi d'Italie, tous deux fils de Charlemagne. Les autres églises sont très-magnifiques, les places fort belles, & les palais superbes, sur-tout ceux des Borromées, des Visconti, des Sforce, des Trivulce, & des Marini. Le commerce de Milan est très-considérable, & la ville est tellement peuplée, qu'on peut dire que sa plus grande force consiste en ses habitans, plutôt qu'en ses murailles. Le château, qui passe pour une des plus belles forteresses d'Italie, est composé de six grands bastions, avec des fossés pleins d'eau vive. Il a une seconde enceinte, & un donjon, qui est l'ancien palais des ducs.

L'état de Milan qu'on appelle MILANEZ, a le Piémont & le Montferrat à l'occident, les terres des Génois vers le midi, l'état du duc de Parme vers l'orient d'été; le duché de Mantoue, avec les principautés de Sabionete & de Bozolo, & le domaine de Venise vers l'orient; & vers le septentrion, le Valais, les bailliages de Logan, Locarno, Mendrisio, & le comté de Chiavenne, avec une petite partie de la Valteline. Il y a deux lacs fameux dans le Milanez, le lac Majeur, & celui de Côme. Les villes de cet état sont, après Milan, Pavie, Alexandrie de la Paille, Côme, Crémone, Tortone, Lodi, Novarre, Bobio, Mortare, Valence, & Vigevano, qui ont toutes un territoire très-considérable. Au reste l'église de Milan a toujours été très-illustre. La tradition du pays, mais très-contestée, porte qu'elle a été fondée par l'apôtre S. Barnabé; & on remarque que d'environ cent trente prélats qui l'ont gouvernée, il y en a trente-cinq qui sont au catalogue des saints. Saint Ambroise & S. Charles Borromée sont entre les plus illustres. De ces saints prélats, il y en a eu plusieurs natifs de Milan, qui a aussi donné quatre papes à l'église, Alexandre II, Urbain III, Célestin IV, & Pie IV; & qui a produit plusieurs savans hommes, comme André Alciat, Jerôme Cardan, Louis Settala, &c. Le roi d'Espagne a été maître de Milan; mais la maison d'Autriche possede à présent & gouverne ce pays avec un pouvoir absolu.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des seigneurs & ducs de Milan.

Luitprand nomme quelques comtes de Milan depuis le X siécle; savoir,

Alboin.
Megenfroi.
Hugues.
Lothaire.

Ces quatre étoient de la même famille. On compte après eux,

Hubert.
Adelbert.
Obizon.
Atton, comte d'Angleria.
Faccius.

Hildebrand Visconti, en 1056.

On prétend que celui-ci défit un prince Sarasin, nommé Volux, & qu'il lui arracha un heaume sur lequel on voyoit en ciselure un serpent qui dévoroit un enfant : ce qui fut l'origine des armes de Milan, que les successeurs d'Hildebrand porterent depuis. On met ensuite,

Othon.
André, en 1100.
Galvain, en 1145.
Ubertin, vicaire impérial, en 1182.
Jacques Visconti.
Othon, archevêque, puis seigneur de Milan, en 1277.
Thibaud, frere d'Othon.

Ce Thibaud tué par ceux de la famille des Turiani, opposée à celle des Visconti, fut pere de Matthieu, dit *le grand*, qu'Arnoul, roi des Romains, établit vicaire impérial, l'an 1294. Depuis, en 1313, ceux de Milan le choisirent pour être recteur général & seigneur de leur état. C'est par lui que commence la chronologie certaine des seigneurs de Milan.

Matthieu *le grand*,	1321.
Galéas Visconti,	1328.
Azzo ou Accius,	1339.
Luchin,	1349.
Jean, archevêque de Milan,	1354.
Matthieu II,	1356.
Galéas II,	1378.
Barnabon,	1384.
Jean Galéas I,	1402.
Jean-Marie, assassiné,	1411.
Philippe-Marie,	1447.

Les princes de la maison d'Orléans.

François Sforce,	1466.
Galéas-Marie Sforce, assassiné,	1476.
Jean-Galéas II,	1494.
Ludovic Sforce, dit *le More, fut pris par le roi Louis XII*,	1508.
Le roi Louis XII,	1515.

Maximilien, fils de Ludovic, *fut rétabli à Milan, d'où le roi François I le chassa.*
Le roi François I.
François Sforce, *second fils de* Ludovic, *rentra dans le duché de Milan, l'an 1522, & après l'avoir souvent perdu & recouvré, il mourut sans enfans, l'an 1535.*
Charles-*Quint*, empereur, *se rendit alors maître de Milan, qu'il laissa à ses successeurs.*

Les plus célébres & les plus anciens auteurs parlent de Milan, comme Pline, Strabon, Ptolémée, Solin, Tite-Live, Polybe, Florus, Tacite, Justin, Ammien Marcellin, Procope, &c. Paul Diacre, Luitprand, Sigebert, Villani, Blondus, Sigonius, Baptiste Egnace, Volaterran, Sabellic, Summonetta, Platine, Paul Jove, &c. Corio & Merula ont écrit l'histoire de Milan, & Ripamont celle de son église. *Consultez* aussi Guichardin, Léandre Alberti, les voyages d'Italie, Jean-Baptiste Silvaticus, Sauveur Vitalis, Ericius Puteanus, Jacques du Pui, &c. *Cherchez* VISCONTI & SFORCE.

Conciles de Milan.

Le premier concile de Milan fut assemblé l'an 344 ou 346, & ne fut composé que d'un petit nombre de prélats orthodoxes, qui cherchoient les moyens de s'opposer aux maux que la fureur des Ariens causoit dans l'église. Le second concile de Milan tenu en 347, fut convoqué contre Photin, & contre Ursace & Valens, évêques Ariens, celui-ci de Meurse, & l'autre de Singidon, qui y confesserent leurs calomnies; mais leur pénitence étoit feinte & partoit moins d'un véritable remords de conscience, que du desir de recouvrer leurs siéges. Le pape Libere ayant succédé à Jule, I du nom, & voulant procurer la paix à l'église que les Ariens persécutoient, demanda à l'empereur Constance un concile : on l'assembla à Milan l'an 355 : mais les Ariens, résolus de condamner S. Athanase, transférerent l'assemblée de l'église au palais, y firent présider un évêque de leur parti, & envoyerent en exil un très-grand nombre de saints prélats orthodoxes. Saint Denys de Milan fut un de ceux-là, & les hérétiques mirent en sa place Auxence, un de leurs plus zélés partisans. L'an 390 saint Ambroise, Bassien, & d'autres prélats, s'assemblerent à Milan contre Jovinien. Le pape Sirice y envoya Crescent, Alexandre & Léopard, avec une lettre aux évêques, pour leur faire savoir que cet hérésiarque avoit été condamné à Rome; ils lui récrivirent une lettre synodale. Eusébe, évêque de Milan, assembla l'an 451 un concile, où fut approuvée la doctrine de l'Incarnation du Verbe exprimée dans la lettre du pape saint Léon à Flavien de Constantinople. Il en fut convoqué un autre l'an 679, contre les Monothélites, dont il nous reste une épitre synodale. Saint Mansuetus étoit alors évêque de Milan. Le pape Alexandre II, qui étoit natif de cette ville, y envoya des légats l'an 1061 ou 1062 pour y publier des ordonnances, que nous avons entre les lettres de ce concile. Othon Visconti, archevêque de Milan, y célébra dans l'église de sainte Thécle, le 12 de septembre 1287, un concile dont il reste vingt-neuf chapitres, ou canons, qui ont été imprimés pour la premiere fois dans le tome VIII des écrivains de l'histoire d'Italie par M. Muratori, *in-fol.* à Milan 1726. Ils traitent en particulier des nécessités de l'église d'Orient, & des moyens d'entreprendre la croisade. Dans le même recueil, *tome IX*, on trouve un autre concile de la province de Milan, assemblé au mois de juillet 1311 à Bergamo, ou Bergame, sous l'archevêque Casson ou Caston Turrien. On y fit trente-quatre réglemens qui presque tous tendent à rétablir & entretenir la régularité parmi le clergé séculier. On croit que ce concile fut assemblé à Bergame & non à Milan, parceque la premiere de ces deux villes étoit moins exposée aux troubles que les factions des Guelphes & des Gibelins excitoient alors en Italie, & sur-tout dans l'état de Milan.

Le grand saint Charles, que Dieu donna à l'église pour être l'exemple de toutes les vertus épiscopales & sacerdotales, assembla six conciles provinciaux dans cette ville, l'an 1565, sous Pie IV; l'an 1569, sous Pie V; en 1573, 1576, 1579 & 1582, sous Grégoire XIII, & un synode l'an 1584. Saint Charles les célébra avec un grand succès, & y forma ces décrets également sages & séveres, qui ont pour fin la réforme des mœurs des ecclésiastiques & des laïcs, & reglent l'administration des sacremens, la récitation des divins offices, le gouvernement des hôpitaux, la visite des paroisses, &c. Quant à l'office qu'on nomme *Ambrosien*, qui a été long-temps en usage dans cette église, *voyez* LITURGIE.

MILANGES; *cherchez* MILLANGES (Simon.)

MILDEBOURG, *cherchez* MIDDELBOURG.

MILDEN-HALL, dans le comté de Suffolck, situé entre les marais & les sables, est une grande ville bien peuplée, avec de grandes rues, une belle église & un clocher spacieux. Elle est à 57 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

MILDMAY (Walther ou Gauthier) cheva-

lier, fut, sous le régne de Henri VIII, roi d'Angleterre, président de la cour des augmentations. Edouard VI, fils de Henri VIII, le fit chevalier, & la reine Elizabeth le fit membre de son conseil privé, chancelier & soutrésorier de l'échiquier. Les historiens de son temps parlent de lui avec éloge. Ce qui lui a fait le plus d'honneur, c'est d'avoir bâti & fondé le collége d'Emanuel dans l'université de Cambridge. Il lui assura un revenu pour y entretenir soixante-deux étudians & un professeur en théologie. Il mourut en 1589, laissant un fils nommé Antoine, qui, en 1596 fut envoyé par la reine Elizabeth en ambassade auprès de Henri III, roi de France. * Larrey, *histoire d'Angleterre*, part. 3. *Supplément françois de Basle*, tom. III, pag. 341.

MILEFORD-HAVEN, c'est-à-dire, *le Havre de Milford*. C'est une baye de la mer d'Irlande. Elle entre fort avant dans les côtes du comté de Pembrock. Elle passe pour le port le plus beau & le plus assuré de toute l'Angleterre. Son entrée est gardée par deux châteaux, & on voit sur ses bords la ville de Pembrock & le bourg d'Haverfort.* Mati, *dict.*

MILET, a été autrefois une des villes les plus considérables de l'Ionie, avec un beau port sur la mere Egée. Elle étoit située sur les frontieres de la Carie, & près du fleuve Méandre. Eusebe met sa fondation sept ans après celle de Cyzique, c'est-à-dire, vers l'an du monde 2780, & 1255 avant J. C. Quelques-uns ont cru que Miletus, fils d'Apollon, en avoit été le fondateur; & d'autres que ce fut Sarpedon. Athénée dit que les Milésiens avoient surpassé en valeur les autres peuples de la Grece; mais que la volupté & les plaisirs leur avoient amolli le courage, & leur avoient fait perdre leur valeur. Ils furent les maîtres de la mer pendant dix-huit ans, depuis la VII olympiade, & 752 ans avant J. C. & dans la suite ils bâtirent en Egypte une ville nommée *Naucratis*. Sadyatte, roi de Lydie, leur fit la guerre, & depuis Milet porta les Grecs à se liguer contre les Perses, qui prirent leur ville sous la LXIX olympiade, & 504 ans avant J. C. Dans la suite cette ville fut prise par Alexandre *le Grand*, & longtemps après par les Romains. Au reste Milet étoit célébre par la naissance de Talès, d'Anaximandre, d'Anaximéne, d'Hécatée, de Pittacus, d'Eschine, d'Aristide, historien illustre dans son temps, mais qui se deshonora par ses *Milésiaques*, ouvrage où il ne débitoit que des contes libres, qui ont servi de modéle à l'âne d'or d'Apulée, &c. Milet étoit aussi capitale d'un pays assez considérable, où l'on trouvoit l'oracle d'Apollon *Didyméen*. Cette ville est absolument détruite, & n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines. On la nomme *Palatschias*. Saint Paul y alla prêcher, & se loue fort des habitans. Lorsque cet apôtre en partit, il y laissa son disciple Trophyme malade. *Strabon, *l.* 14. Pline, *l.* 5, *c.* 29. Athenée, *l.* 10. Hérodote, *l.* 1 *& seq.* Eusebe, *in chron.* Diodore. Thucydide. Arrien, &c.

MILET (Jacques) licencié ès droits, poëte François, vivoit dans le XV siécle. On connoît de lui une piéce dramatique intitulée: *La destruction de Troye la grant mise par personnages*. Elle est divisée en quatre journées, & l'ouvrage entier est de près de 28000 vers, la plupart de huit syllabes. La premiere édition que l'on connoisse de cette piéce, est de Lyon, *in-4°*, *imprimée par maître Matthieu Hucz*, *finie le 5 janvier l'an* 1485. On y voit le même ordre, & à peu près le même style que dans le mystere de la Passion. Il y regne la même naïveté & le même burlesque, souvent assez insipide. Dans le *Mercure de France du mois de décembre* 1734, où l'on parle de cette piéce en peu de mots, on nomme l'auteur *Jean Millet*, quoique les exemplaires ausquels on renvoie portent *Jacques Millet.* Cette tragédie est fort rare : cependant elle fut réimprimée à Paris *in-fol*, gothique, en 1498, chez Jean Driart, qui en tira sur du vélin, & l'on en voit ainsi à la bibliotheque du roi de France. Elle a été encore réimprimée à Lyon chez Matthieu Hucz, & dans la même ville en 1544, *in-fol*, avec figures. * *Voyez*, outre l'endroit cité du Mercure, l'*Histoire de l'imprimerie & de la librairie* par Jean de la Caille, *pag.* 69. Maittaire, *annales typographici*, sous l'an 1498. *Le catalogue de la bibliotheque* de M. Imbert de Cangé, *pag.* 72, &c.

MILET (Barthelemi) sieur de Marsilly, licencié en droit, étoit né à Dijon, & vivoit en 1640. Il a composé les ouvrages suivans. 1. Quelques vers françois à la tête des *Madrigaux de B. de la Villate annotés* par René de Corcenet, *in-8°*. 2. Harangue prononcée devant la sérénissime république de Venise par Rémond Vidal, gentilhomme François, & ambassadeur du roi, sur l'heureux succès des armes de sa majesté, (l'auteur veut parler de la prise de la Rochelle par Louis XIII) traduite de l'italien en françois par le sieur de Marsilly, Dijonnois, à Paris, Jean Martin, 1629, *in-12*. 3. Sermons pour les dimanches & fêtes de l'Avent, prêchés en la ville de Saragoce par le pere Christophe d'Avendano, Carme, &c. traduits de l'espagnol, à Paris, Gaspard Méturas, 1627, *in* 8°; & depuis dans la même ville, chez le même, en 1636, *in-8°*. Le traducteur nous apprend dans son épître dédicatoire à M. le cardinal de Bérulle, que pendant qu'il étoit en Espagne, il avoit eu de grandes liaisons avec le pere d'Avendano, qu'il avoit encore ouï prêcher à Paris.* Extrait de la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-fol.* tom. II, p. 56.

MILET ou MILÉ (Jean) dit *Francisque*, peintre, né à Anvers en 1644, étoit fils d'un habile tourneur en ivoire, né à Dijon, qui étoit venu s'établir en Flandre, où le prince de Condé, lorsqu'il se fut retiré dans le même pays, le logea dans son palais, & lui donna de l'emploi. Jean Milet perdit son pere à l'âge de dix-sept ans; mais comme *Franck*, habile peintre, chez qui il étoit, lui voyoit de grandes dispositions pour la peinture, il lui continua ses soins, & lui fit épouser sa fille, quoiqu'il n'eût encore que dix-huit ans. Milet acquit en peu de temps une grande réputation. Sa mémoire étoit si heureuse, qu'il peignoit tout ce qu'il avoit vu, soit dans la nature, soit dans les ouvrages des grands peintres, aussi facilement que s'il l'avoit eu sous les yeux. Orlandi dans l'*Abecedario pittorico*, dit que Milet alla en Italie, qu'il y vit le Poussin, & qu'il a beaucoup copié de ses tableaux; mais on croit qu'Orlandi s'est trompé quant au voyage. Il est sur que Milet vit la Hollande, la Flandre & l'Angleterre; & que dans tous ces pays il laissa des preuves de sa capacité. Etant venu à Paris, il fut reçu à l'académie de peinture en qualité de professeur. On assure qu'il fut empoisonné par quelques peintres jaloux de sa réputation. Ce poison le rendit fou, & il mourut ainsi à Paris en 1680, âgé seulement de trente-six ans. Il fut inhumé dans le cimetiere de l'église de saint Nicolas des Champs. * Extrait de l'*Abregé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, tom II, p. 213 & suiv.

MILET DE CHALES (Claude-François) Jésuite, *cherchez* CHALES.

MILET (Germain) *cherchez* MILLET.

☞ MILETO, ville d'Italie dans la Calabre

ultérieure, & dans les terres, environ à cinq milles de Nicotera vers l'orient septentrional. C'est l'ancienne *Miletum*, ville des Brutiens. Cette ville autrefois fondée par les Miléſiens Aſiatiques, devint épiſcopale en 1075 ſous la métropole de Rheggio. Elle eſt actuellement peu conſidérable, ayant été fort endommagée par un tremblement de terre arrivé en 1638. Seb. Corradus croit que c'eſt la même que Ciceron, *lib.* 3. *epiſt. ad Atticum*, appelle *Melita*. La Martiniere, *dict. géogr.*

MILETUS, roi de Carie, étoit fils d'Apollon, & d'Acacalis fille de Minos. Cette princeſſe ayant été violée par Apollon, expoſa ſecrettement dans une forêt ſon enfant, que les loups mêmes prirent ſoin de nourir, juſqu'à ce qu'il fut trouvé par des bergers qui l'enleverent. Cet enfant étant devenu grand, alla en Carie, où ſon mérite & ſon courage lui acquirent les bonnes graces de la princeſſe Idothée, & l'eſtime du roi Eurytus. Il y fit bâtir la célébre ville de Milet, qui fut capitale du royaume. Ce roi eut un fils célébre dans la fable nommé Caunus, & une fille nommée Byblis. Ovide dit que Miletus épouſa Cyane. Selon Apollodore, Miletus étoit fils d'Apollon & d'Arcé, & fut chaſſé par Minos de l'iſle de Crete, d'où il aborda dans la Carie. * Apollodore, *l.* 3. Antonius Liberalis, *fab.* 30.

MILEVE ou MELA, ville d'Afrique dans la Numidie, *Milevum* & *Milevis*, que quelques-uns ont pris mal-à-propos pour Milet en Ionie, pour Méliteine en Arménie, ou même pour l'iſle de Malte.

Conciles de Mileve.

Cette ville eſt célèbre par la convocation qu'on y fit de deux conciles, ſous le pontificat du pape Innocent I. Aurele de Carthage y aſſembla ſes confreres le 26 octobre de l'an 402. On fit lire les décrets des conciles précédens, & on y traita la cauſe de pluſieurs prélats, ſur-tout de Maximien qui ayant abandonné le ſchiſme des Donatiſtes, quitta ſon évêché, que les peres de Mileve donnerent à ſon frere Caſtorius. On y regla auſſi les différends d'entre Xantippe de Tagora ou Tagoſa en Numidie, & Victorin de Tigiſis; enfin on y dreſſa 14 canons. L'erreur des Pélagiens faiſoit tant de bruit en Afrique, au commencement du V ſiécle, que pour s'y oppoſer, ſoixante & un évêques, l'an 416, s'aſſemblerent à Mileve, & condamnerent les deux propoſitions de Pélage & de Céleſtius, touchant la grace, dont ils nioient la néceſſité; & touchant le baptême des enfans qu'ils n'eſtimoient point néceſſaire pour les purifier du péché originel. On en donna avis au pape Innocent I, à qui ſaint Auguſtin, au nom du concile, écrivit deux épîtres ſynodales. Il y a une grande difficulté ſur les canons, que quelques-uns prétendent avoir été faits dans le concile de Mileve, quoique d'autres aſſurent qu'on n'y en fit point, & que ceux qu'on lui attribue ſont du troiſiéme concile de Carthage ſur l'affaire de Pélage. * Saint Auguſtin, *ep.* 91, 92, 217, &c. *tom. II conc.*

MILHAUD, *cherchez* MILLAUD.

MILIA, en latin *Mylias*: c'étoit anciennement une ville de la Pamphylie dans l'Aſie mineure. Elle eſt preſque entierement ruinée. On la met dans la Caramanie en Natolie, environ à quinze lieues de Satalie, vers le nord. * Mati, *dict.*

MILICE CHRETIENNE, ordre militaire, *voyez* CONCEPTION.

MILICIUS (Jean) chanoine & célebre prédicateur à Prague dans le XIV ſiécle, naquit en Moravie de parens d'une fortune médiocre. Ayant été fait archidiacre de Prague ſous l'archevêque Erneſt, il quitta cette dignité pour vivre en ſon particulier & s'occuper à la prédication. Il prêchoit d'abord en bohémien, mais enſuite il le fit en allemand en faveur des marchands & d'autres étrangers qui venoient à Prague, & qui entendoient cette langue. Il avoit un ſi grand nombre d'auditeurs, que quelquefois il étoit obligé de prêcher trois fois le jour. C'étoit un homme d'une vie fort auſtere: il ne mangeoit ni chair ni poiſſon, & ne buvoit jamais de vin. Ayant ſuccédé à Conrad Stiekna, qui mourut en 1369, dans la chaire de prédicateur d'une égliſe de Prague, il y fit beaucoup de fruit, ſur-tout par rapport à la réformation des mœurs. Il convertit un grand nombre de femmes débauchées, & changea le lieu de leurs infamies en une maiſon de pénitence, où il les nourriſſoit. Dans une autre maiſon, il inſtruiſoit de jeunes eccléſiaſtiques dans la théologie. Cependant on aſſure qu'il fut un des précurſeurs du Huſſitime; & le Jéſuite Balbin, qui a voulu le juſtifier dans ſon hiſtoire de Bohême, ne dit rien d'aſſez fort pour prouver ſon innocence. Il s'oppoſa peut-être avec trop de vivacité, au retranchement de la communion ſous l'eſpéce du vin, avec Conrad Stiekna, prédicateur éloquent. Le pape Grégoire XI ordonna à l'archevêque de Prague, & à ſes ſuffragans de le pourſuivre, lui & ceux qui prenoient le même parti; & il exhorta l'empereur Charles IV à l'aider dans cette pourſuite. Milicius fut exilé en 1366, & l'on croit qu'il mourut dans ſon exil en 1374. Il a laiſſé pluſieurs ouvrages, comme des *Poſtilles*, des *Sermons*, un *Traité de la croix & des tribulations de l'égliſe de Dieu.* Ses œuvres furent du nombre des 200 volumes taxés d'héréſie, que l'archevêque Spinko fit bruler en 1410. * Lenfant, *hiſtoire de la guerre des Huſſites, & du concile de Baſle, tom I, p.* 14 *& ſuivantes.*

MILICIUS (Jacques) médecin Allemand, né le 24 de janvier 1501, à Fribourg en Briſgaw, étoit fils du principal magiſtrat de cette ville, dont le fils aîné eut enſuite la même charge. Jacques ayant fait ſes études dans ſa patrie, fut envoyé à Vienne en Autriche, où il s'attacha aux mathématiques ſous George Purbach, & Jean de Mont-Royal. Il étoit ami particulier d'Eraſme; & ſur le bien qu'il entendit dire à celui-ci de Mélanchthon, il alla trouver ce dernier à Wittemberg, & devint ſon ami. Il fut fort lié auſſi avec Eobanus Heſſus, & Joachim Camérarius. Milicius étoit un homme d'un eſprit droit, d'un jugement ſolide, fort appliqué à l'étude, & doué d'une grande prudence. Il avoit beaucoup d'amis & rendoit ſervice à tous, autant qu'il le pouvoit. Il avoit un grand ſoin de ſa famille, & il n'en étoit pas ſeulement le chef, il en étoit auſſi le docteur. Il lui liſoit & lui expliquoit tous les jours la parole de Dieu. Il enſeigna la médecine avec applaudiſſement, & la pratiqua avec ſuccès. Il mourut le 10 de novembre 1559. Ses ouvrages ſont: un commentaire ſur le deuxiéme livre de Pline de l'hiſtoire du monde; un diſcours de la vie d'Hippocrate; un autre de la vie de Galien; un troiſiéme de la vie d'Avicenne; un quatriéme ſur la ſympathie & l'antipathie; un cinquiéme ſur l'art de la médecine; un ſixiéme ſur l'étude de l'anatomie; un ſeptiéme ſur les parties & les mouvemens du cœur; un huitiéme ſur le poumon & la différence de la trachée artere, & de l'œſophage; l'examen de cette queſtion, ſi Xenophon a eu raiſon de dire, qu'il falloit boire juſqu'à ce qu'on n'eut plus ſoif; une autre queſtion touchant les accès de la fiévre & leur différence. Tous ces écrits ſont en latin. * Melchior Adam, *in vit. medicorum.* Teiſſier, *éloges tirés de l'hiſtoire de* M. de Thou, *quatriéme édition, &c.*

MILICH (Jean Gotlieb) savant Allemand, étoit en particulier fort habile dans l'histoire de Silésie. Après divers voyages en Europe, il publia à son retour un ouvrage sur les inscriptions d'Italie, dans lequel il prit le nom d'*Amédée de Benignis*. On a encore de lui quelques autres piéces qui ne nous sont pas connues. Lorsqu'il est mort il travailloit à un traité *De pictoribus poëtis*, & à un autre sur la maison des comtes de *Hochberg*. Il a légué à la ville de Gorlitz sa bibliothéque qui étoit riche en livres d'histoire & d'antiquité, & particulierement en manuscrits concernant l'histoire de Silésie. Ce savant est mort à Schweidnitz le 16 juillet 1727, après une maladie d'environ deux ans, âgé seulement de quarante huit ans. * Bibliothéque Germanique, t. XIII, p. 215, à l'article des *nouvelles littéraires*.

MILIEU (Antoine) Jésuite, né à Lyon l'an 1573, professa long-temps les humanités, la rhétorique, la philosophie & la théologie dans le collége de la Trinité de cette ville. Il en fut recteur, & ensuite provincial. Il étoit déja dans sa soixantiéme année, lorsque ceux qui connoissoient son talent pour la poësie, le presserent de faire imprimer les vers latins qu'il avoit faits en différentes occasions. Mais le pere Milieu, loin de se rendre, étant tombé malade, & se croyant en danger, brula presque tout ce qu'il avoit fait, au nombre de plus de vingt mille vers. Le seul premier livre de son *Moyse voyageur* échapa; & lorsqu'il fut guéri, le cardinal Alfonse de Richelieu, archevêque de Lyon, voulut qu'il achevât ce poëme. Le pere Milieu obéit, & le poëme parut en deux parties, la premiere en 1636, en douze livres *in*-8°, à Lyon, & la seconde en 15 livres, trois ans après, au même lieu, & dans la même forme. Ce poëme est intitulé: *Moyses viator, seu imago militantis ecclesiæ, Mosaycis peregrinantis sinagoga typis adumbrata*. Ce pere mourut à Rome le 14 de février 1646. Il étoit allé dans cette ville pour une congrégation générale. Le célébre Charles Fevret, de Dijon, avoit étudié sous lui à Dole, & il le loue beaucoup sur son talent pour la poësie. * Fevretus, *carmen de vita sua*, au tome II des *mémoires de littérature* du pere Desmolets. Le pere Colonia, *histoire littéraire de Lyon, tome II*. Titon du Tillet, *Parnasse François*, in-fol. *pag.* 222.

MILIUS (George) né à Augsbourg l'an 1548, fut ministre des Protestans de cette ville, où l'on prétend qu'il excita du trouble au sujet de la réforme du calendrier, que les Protestans ne voulurent pas recevoir, parceque le pape y avoit fait travailler. Milius, obligé de sortir de cette ville, se retira à Ulm, & fut appellé à Wittemberg, où il fut professeur & chancelier de cette université, & ministre. Il composa divers ouvrages sur l'écriture, d'autres de théologie, & mourut le 28 mai de l'an 1607, âgé de 59 ans. * Melchior Adam.

☞ MILL (Jean) célébre théologien Anglois, fut élevé dans le collége de la Reine à Oxford, & devint chapelain ordinaire de Charles II, roi d'Angleterre. On a de lui une excellente édition du nouveau Testament grec, qu'il publia un peu avant sa mort en 1707. Mill a recueilli dans cette édition toutes les variantes ou diverses leçons qu'il a pu trouver. * M. Ladvocat, *dict. hist. portatif.*

MILLANGES (Simon) ceux qui l'ont appellé *de Millanges* se sont trompés. Simon Millanges étoit né en 1540, à Baur, à l'extrémité du diocése de Limoges du côté de l'Auvergne, où sa famille subsiste encore aujourd'hui. Il fit de bonnes études, & professa pendant quelque temps avec éclat au collége de Guienne à Bourdeaux. Il quitta cet emploi à l'âge de trente deux ans, c'est-à-dire, en 1572, pour dresser à Bourdeaux une des plus belles imprimeries qui fût alors dans le royaume. Il y fut engagé par les officiers ou jurats de Bourdeaux, qui le soutinrent de tout leur crédit & de leur argent dans cette entreprise. Millanges, pour rendre ses éditions les plus correctes qu'il lui seroit possible, corrigeoit lui-même avec application tous les livres qu'il imprimoit. Il mourut en 1621, âgé de 82 ans, ayant été imprimeur près de 50 ans. * Gabriel de Lurbe dans sa *chronique Bourdeloise*, & Jean Darnal son continuateur. Baillet, *jugemens des savans, tom. I. de l'édition de* 1722, in-4°, *p.* 377.

MILLAS, est un bourg du Roussillon situé sur le Tet, environ à trois lieues au-dessus de Perpignan. On le prend pour le lieu nommé anciennement *Stabulum*. * Mati, *dict.*

☞ MILLAUD ou MILHAUD, *Æmilianum*, ville de France dans le Rouergue, capitale de la haute Marche, l'une des trois parties de cette province, est située sur la riviere de Tarne, vers les frontieres du Gevaudan, & à sept ou huit lieues de Rhodez. Son terroir produit une grande quantité d'amandiers. Millaud fut célébre pendant les guerres de la religion : c'étoit alors une place forte & importante ; mais ses fortifications ont été rasées l'an 1629. * Sanson. Baudrand. Le comté de Millaud a appartenu aux rois d'Aragon, comtes de Barcelone : c'étoit l'ancien patrimoine du comte Gilbert, mari de Giburge, comtesse propriétaire de Provence. * Longuerue, *descr. de la France*, part. *I*, p. 177.

MILLENBACH, *cherchez* ZABES.

MILLENAIRES, hérétiques, *cherchez* CHILIASTES, NEPOS & PAPIAS. Quelques anciens auteurs parlent de certains Millénaires qui eurent ce nom, parcequ'en parlant de l'enfer, ils disoient qu'il s'y faisoit une cessation de peine de mille en mille ans. * Prateole.

MILLET (Germain) moine Bénédictin de la congrégation de saint Maur. Il fut d'abord religieux non réformé de l'abbaye de S. Denys en France : on le nommoit alors D. *Simon* Millet ; mais il prit le nom de *Germain*, lorsqu'il embrassa la réforme de S. Maur. Voila ce qui a occasioné l'erreur de ceux qui ont fait de D. *Simon* & de D. *Germain* deux auteurs différens. Ce religieux publia en 1624 une traduction françoise des dialogues attribués à saint Gregoire le Grand, avec des remarques & un traité de la translation du corps de saint Benoît, où il prend le nom de dom Simon Millet. Il a donné depuis, sous le titre de *Trésor sacré de S. Denys*, une description des reliques qu'on conserve à S. Denys, & des tombeaux des rois qu'on voit dans cette église, avec un abregé de l'histoire de leur vie, qui eut d'abord beaucoup de cours, puisqu'il en parut une troisiéme édition dès l'an 1646 ; la seconde est de 1638. Il donna la même année 1638, un ouvrage latin *in*-4°, où il se proposa de montrer que la foi chrétienne fut établie dans les Gaules dès le temps des apôtres ; que saint Denys, l'apôtre de France, envoyé par saint Clément, est l'Aréopagite, & qu'il est faux que son corps ait été apporté de Baviere en France. Le Pere Sirmond qui avoit distingué deux saints Denys, donna occasion à cet ouvrage, que l'auteur intitula : *Vindicata ecclesiæ Gallicanæ de suo Areopagita Dionysio gloria*. M. de Launoi, qui n'étoit pas bien persuadé que la gloire de l'église Gallicane dépendît de la premiere condition de saint Denys, & du temps de son apostolat, attaqua bientôt le pere Millet & ses adhérens par sa dissertation, *de duobus Dionysiis*. Le Bénédictin se défendit en

1641, par une réponse à la dissertation de cet illustre critique, qui discuta dès la même année cette réponse. La dispute fut depuis continuée par dom Hugues Menard, autre Bénédictin de la congrégation de saint Maur, & par dom Jacque Doublet, du vivant même de dom Germain Millet, qui ne mourut qu'en 1647, le 28 janvier, âgé de 72 ans. * Le Long, *bib. hist. de la France.*

MILLET DE CHALES (Claude-François) *cherchez* CHALES.

MILLETIERE (Théophile Brachet sieur de la) fils d'IGNACE Brachet, seigneur de la Milletiere, maître des requêtes de l'hôtel du roi, & intendant de la maison de Navarre, & d'*Antoinette* Faye, sœur de *Jacques*, seigneur d'Espeisses, président du parlement, s'est rendu célébre en France par la part qu'il prit aux affaires de la religion. On l'envoya dans sa jeunesse étudier à Heidelberg, d'où il revint à Paris fréquenter le barreau en qualité d'avocat, qu'il quitta pour s'adonner à l'étude des matieres théologiques. Il suivit le parti des Calvinistes pendant plusieurs années, & parut si zélé pour cette religion, que pour le récompenser, on lui donna la charge d'ancien au consistoire de Charenton, & on le fit ensuite député de la province de France à l'assemblée de la Rochelle. C'étoit lui qui en 1620 avoit ménagé la conférence de Tilénus avec Caméron, touchant l'Arminianisme, auquel Tilénus étoit fort attaché. Le premier de ces deux Calvinistes ayant publié en 1621, un avertissement aux Protestans de la Rochelle, dans lequel il les exhortoit à se soumettre au roi de France leur prince légitime, & à ne point entreprendre de soutenir la liberté de leur religion contre lui par la force des armes, la Milletiere, emporté par son zèle, écrivit contre lui, & se conduisit encore depuis d'une maniere qui le rendit très-suspect. On l'arrêta en 1627, & on lui fit son procès à Toulouse : il vit même l'arrêt de sa mort dressé de la main du président Masuyer; mais il en fut quitte pour une prison de quatre ans, depuis l'an 1628. Il est vrai qu'un an avant son emprisonnement il avoit bien changé de vues; ces guerres où s'engageoient les Calvinistes pour défendre des priviléges qu'ils n'avoient obtenus que les armes à la main, commencerent à lui paroître criminelles : il n'eut pas de peine à s'en convaincre, à mesure qu'il fit de nouvelles réflexions, & il commença dès-lors à chercher les moyens de réunir les Calvinistes avec les Catholiques. Le premier ouvrage qu'il écrivit sur cette matiere, parut en 1634, & fut deux ans après suivi d'un autre intitulé, *Le moyen de la paix chrétienne*, qu'il dédia au cardinal de Richelieu : mais il mécontenta également les Catholiques & les Calvinistes. Ceux-ci regardant la perte de la Milletiere comme presqu'assurée, firent de grands efforts pour le retenir parmi eux : entre ceux-là il se trouva des docteurs qui se plaignirent de ces écrits. Il y eut un ordre à la Sorbonne de les censurer; mais il se trouva des oppositions, & un second ordre de la cour fit cesser l'examen qu'on en faisoit. Le synode national des prétendus réformés de France, tenu à Alençon en 1637, condamna les écrits de conciliation que M. de la Milletiere avoit faits, & approuva ceux que le ministre Daillé y avoit opposés. M. Chapelas, alors syndic de Sorbonne, donna le 15 de décembre de la même année 1637, une censure contre l'écrit de M. de la Milletiere, intitulé; *Le moyen de la paix chrétienne.* M. Rivet, ministre de Hollande, ayant publié le premier cette censure, M. de la Milletiere présenta le premier jour d'août 1641, une *remontrance à MM. de la faculté de théologie assemblés en l'école de Sorbonne*, où il s'attacha à faire voir la nullité de cette censure dans la forme & dans le fond, & prétendit qu'elle n'avoit jamais été approuvée par la faculté; que ce n'étoit que l'ouvrage de M. Chapelas, à qui l'autorité supérieure avoit même imposé silence, avec défense de passer outre. La Milletiere joignit à cette *remontrance*, une *profession sincere de la foi catholique*, contenue en 12 articles; & le tout fut imprimé ensemble en 1642, *in-12*, à Paris. Il paroît que Grotius ne fit pas peu de cas des écrits de la Milletiere, puisqu'il vint à souhaiter d'avoir plusieurs amis tels que cet auteur, *qui est*, dit-il, *plein de piété*, *qui aime la paix*, *& qui a toutes les connoissances nécessaires pour la procurer*; mais on vient de voir que tout le monde ne pensa pas de même. Le peu de succès de ses premiers ouvrages ne le dégoûta pas de travailler sur le même plan, ce qui irrita tellement les Calvinistes, qu'ils le séparerent enfin de leur communion, & l'excommunication étoit prononcée contre lui dès avant 1642, lorsqu'il publia sa *profession sincere de la foi catholique.* Ce coup auroit sans doute engagé la Milletiere à se presser d'entrer dans le sein de l'église romaine, s'il n'avoit pas eu des principes particuliers sur les liens intérieurs & extérieurs de l'église, & qui n'ont été adoptés par aucun Catholique connu. Il ne fit abjuration qu'en 1645, & l'année précédente, il avoit publié un livre intitulé: *Le pacifique véritable sur le débat de l'usage du sacrement de pénitence.* On remarque qu'entre les approbateurs de ce livre étoit M. de Flavigni, qui l'année précédente avoit approuvé le livre de la fréquente communion de M. Arnauld. Celui-ci s'éleva contre le traité de la Milletiere, & s'attacha à réfuter ce qu'il avoit avancé, qu'il faut que la satisfaction précede l'absolution. Le Pacifique fut censuré par la faculté de théologie de Paris, la même année qu'il parut. La Milletiere, depuis sa conversion, écrivit dans l'espace de vingt années plusieurs ouvrages contre les Protestans, qui se sont vengés par la peinture désavantageuse qu'ils ont faite de lui. Il mourut fort âgé en mai 1665, ayant eu de *Marie* Georgeau, sa femme, morte en janvier 1660, *N.* qui fut tué en la guerre d'Allemagne en 1643; & *Susanne* Brachet de la Milletiere, mariée à *François* Catelan, secrétaire du conseil d'état, direction & finances, morte en juillet 1686, laissant postérité. Il avoit écrit pour le regne de mille ans, & sur la justification par les oeuvres. Moyse Amyraut l'a réfuté sur ces deux articles. MM. Daillé & David Blondel ont aussi écrit contre lui. On a encore de la Milletiere un livre, qu'il dédia au roi d'Angleterre, & qui avoit pour titre : *La victoire de la vérité, pour la paix de l'église, pour convier le roi de la Grande-Bretagne d'embrasser la foi catholique*, à Paris, 1651, *in-8°.* * Bayle, *dictionaire critique.*

MILLETOT (Benigne) d'un famille originaire de Flavigni, étoit né à Sémur, capitale de l'Auxois. Il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Dijon le 6 de juin 1585. Il avoit été auparavant conseiller à la table de marbre au palais. Il commença en 1594, à se faire connoître au public par une épître dédicatoire adressée à Humbert de Marsilly, seigneur de Cipierre, bailli de Charolois, à la tête de la *Consolation du sieur de Juilly à son fils, prisonier.* On croit que Milletot avoit eu aussi part à cet ouvrage. En 1612, par lettres patentes du roi, il fut commis pour faire exécuter l'édit de Nantes dans le bailliage de Gex, & y rétablir l'exercice de la religion catholique. Cette commission le lia avec saint François de Sales, qui devint son ami, jusqu'à l'appeller son cher frere. En 1626, Milletot devint doyen du

parlement de Dijon. Dès 1611 il donna un traité *du Délit commun & cas privilégié en la distinction des deux puissances ecclésiastique & séculiere*, qui a fait beaucoup de bruit. Un anonyme l'attaqua par des vers satyriques, qui engagerent les amis de l'auteur à répondre aussi en vers qui furent recueillis & imprimés sous le titre de : *La défense du traité du délit commun*, &c. à Dijon, *in-8°*, en 1611. Le traité a souvent été réimprimé depuis, & on l'a aussi publié en latin ; mais le traducteur ne nous est pas connu. L'édition françoise de 1615, est augmentée considérablement. Milletot y a joint une *Réponse à la question à lui proposée par un sien ami touchant la dénomination de l'église Gallicane, en juillet* 1615. Cette réponse n'a jamais été séparée de l'ouvrage. Elle se trouve avec le traité dans le premier volume des libertés de l'église Gallicane, édition de 1731. Saint François de Sales faisoit une estime singuliere du traité du Délit commun, & il employa tout son crédit pour empêcher qu'il ne fût mis à l'*Index* des livres défendus à Rome ; mais il ne put empêcher qu'il ne fût mis dans la premiere classe de cet *index*.

MILLI, en latin *Milliacum*, bourg de France en Gâtinois, & dans le gouvernement de l'Isle de France, est ordinairement connu sous le nom de *Milli en Gâtinois*. Il est situé sur un gros ruisseau, nommé l'*Ecole*, à cinq lieues de Melun, & à douze de Paris.

☞ Il y a en France deux autres bourgs du nom de MILLI : l'un en Normandie, élection de Mortain : l'autre en Picardie, qui a une prévôté ressortissante du bailliage de Clermont en Beauvoisis. * La Martiniere, *diction. géograph.*

MILLIAIRE DORÉ, colonne dressée au milieu de la ville de Rome, d'où l'on commençoit, selon quelques savans, à compter les milles ou mesures des grands chemins dans l'empire romain. Ce fut l'empereur Auguste qui fit élever cette colonne milliaire dans la grande place de Rome proche du temple de Saturne, & qui la fit enrichir d'or, d'où elle a pris son nom. Varron dit que tous les grands chemins d'Italie aboutissent à cette colonne ; & d'autres ajoutent qu'elle étoit au milieu du monde ; alléguant pour preuve de cette opinion, que l'Italie est au milieu du monde ; que Rome est au milieu de l'Italie, la prenant selon sa longueur ; & que le milliaire doré étoit au milieu de Rome. Il ne faut pas croire que tous les chemins, tant d'Italie que des provinces, eussent rapport à la colonne milliaire par une suite perpétuelle de nombres sans aucune interruption, à compter depuis la ville de Rome, jusqu'aux extrémités de l'empire : car il y avoit plusieurs villes considérables en Italie, qui en interrompoient la suite, & qui comptoient le nombre de leurs colonnes milliaires depuis une ville célébre jusqu'à l'autre : ce qui se faisoit par-tout dans les provinces. En effet si l'on eût compté de suite depuis Rome jusque dans les Gaules, par exemple, on n'y verroit pas encore quelques-unes de ces colonnes, où le nombre gravé n'est que de trois ou quatre milles, quoiqu'elles soient à plus de six cens milles de Rome. * Bergier, *histoire des grands chemins de l'empire romain.*

MILLIER, MILIER, en latin *Melela*, petite ville de Barca en Barbarie. Elle est sur le golfe de Sidra, au midi de Tolometa, & à l'embouchure de la riviere de Millier ou Melel, en latin *Melelus*, & anciennement *Lethon*. * Mati, *diction.*

MILLOTET (Marc-Antoine) d'une famille originaire du comté de Bourgogne, fut reçu avocat général au parlement de Dijon le 8 de mars 1594. Il posséda cette charge jusqu'en 1633, qu'il la résigna à son fils. Il vint à Paris en 1635, & y mourut en 1636. Il fut enterré à saint Etienne du Mont. Il fut toujours très-zélé pour les droits du roi pendant les troubles de la ligue, & il s'est acquis la réputation d'un magistrat aussi intégre qu'éclairé. Il avoit aussi du gout pour la littérature, & pour la poésie en particulier. C'est à lui que l'on doit l'inscription qui est au bas de la statue équestre de Henri IV, sur le Pont-Neuf. Il y a beaucoup de piéces de vers de Millotet, comme un sonnet italien, & 20 vers au devant du dictionaire de rimes de Tabourot, édition de 1588 ; deux piéces en vers latins dans l'*Hugonis Langlæi epicedium*, donné par Jacques Guijot en 1595, *in-4°*. Un sonnet à la tête du Denys d'Alexandrie donné par Saumaise en 1597. Ode françoise, dans la défense du *traité du Délit commun* de Milletot, pag. 55. Plusieurs inscriptions pour différentes maisons de Toulouse, entr'autres celle qui est aux Pénitens bleus. Une autre inscription latine rapportée par Robert dans son *Gallia christiana*, pour être mise sur le pont au confluent de l'Isere & du Rhône par ordre du connétable de Lesdiguieres, & renversé vers 1650. Vers latins iambiques au devant du premier volume des arrêts de Bouvot, en 1623. Autres au devant du second volume. Asie, Uranie, & quelques autres vers françois sans date, *in-8°*. *Carmen numerale quo basis regia marmoreis æneisque emblematis ornata absolvitur*, en 1636. *Rupella capta, epigramma*, dans l'*Epinicia musarum*, pag. 75, *in-4°*, en 1634. On a de plus de Millotet, *Remontrance faite au parlement de Dijon à l'ouverture des plaidoiries après la saint Martin de l'an* 1601, dans le recueil des remontrances faites à la cour du parlement, &c. *in-8°*, en 1605, à Paris, chez Binet, & dans le premier recueil des *publiques actions de l'éloquence françoise*, à Lyon, *in-8°*, en 1604, & encore dans les *Harangues publiques*, à Paris, en 1609, pag. 581. L'auteur a eu un fils nommé comme lui *Marc-Antoine* Millotet, né à Dijon le premier mai 1603, qui fut reçu le 16 mai 1635 dans la charge d'avocat général au parlement de Bourgogne : & qui mourut à Châlons en 1687, âgé de quatre-vingt-neuf ans. Il avoit travaillé sur l'histoire de Bourgogne : mais ce qu'il a fait est encore manuscrit. Il fut deux fois maire de Dijon, & rendit plusieurs services importans à cette ville.

MILLY (Jacques ou Joubert de) trente-sixiéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Rhodes, succéda l'an 1454, à Jean Lastic, & fut élu pendant son absence, étant alors grand-prieur d'Auvergne. A son arrivée il tint un chapitre général, où il fut conclu que l'on donneroit au grand-maître l'entiere administration du trésor, que tous les chevaliers le supplieroient d'accepter, ayant le genou en terre, & lui promettant toute obéissance. L'an 1456, il y eut à Rhodes une cruelle peste qui fit mourir une bonne partie du menu peuple, & qui y causa une grande cherté de vivres, parceque les marchands n'y abordoient plus, & que les Rhodiens n'étoient plus reçus dans les autres ports. Le grand-maître voyant le nombre de ceux qui pouvoient porter les armes diminué par cette contagion, dépêcha des ambassadeurs vers les princes chrétiens, pour obtenir du secours contre Mahomet, qui levoit une grande armée. En 1457, le grand-maître de Milly introduisit à Rhodes des religieux de l'ordre de saint François, appellés *Zoccolanti*, ausquels il donna l'église de saint Marc & de saint Bernardin. Après avoir soutenu les intérêts de son ordre avec beaucoup de prudence & de générosité, il fut attaqué de la goutte, & d'une

fiévre ardente, qui lui fit finir ses jours dans de grandes douleurs ; mais sans ébranler sa constance. Il mourut au mois d'août de l'an 1461, & eut pour successeur *Raimond* Zocosta. * Bosio, *hist. de l'ordre de S. Jean de Jérusalem.* Naberat, *priviléges de l'ordre.*

MILO ou MELOS, isle de l'Archipel, d'environ vingt lieues de tour, avec une ville & un port du même nom, est peu éloignée d'une petite isle nommée *Anti-Milo.* * *Voyez* M. Tournefort, *histoire de ses voyages.*

MILO, *cherchez* MILON, &c.

MILON, athléte d'une force incroyable, étoit de Crotone, & porta un taureau sur ses épaules aux jeux olympiques, où il le tua d'un coup de poing. Il vainquit les Sybarites, ruina leur ville, sous la LXVII olympiade, l'an 512 avant J. C. Peu après Milon étant dans un bois, voulut séparer en deux un gros chêne, qu'on avoit déja fendu avec des coins de fer ; mais ces coins étant tombés par l'effort qu'il fit, le chêne se remit en son état naturel, & lui serra tellement les mains, que ne les pouvant retirer, il fut retenu dans ce lieu désert, & fut dévoré par les bêtes sauvages. * Valere-Maxime, *l.* 9, *c.* 12 & 17. Aulu-Gelle, *l.* 15, *c.* 16. Strabon, *l.* 6. Théodore, cité par Athénée, *l.* 10. Pausanias, &c.

MILON, l'un des généraux de Pyrrhus, roi des Epirotes, fut laissé en Italie par ce prince qui venoit d'être défait par Manlius Curius Dentatus, consul, & qui avoit été obligé de repasser la mer Adriatique l'an de Rome 479, & 275 ans avant J. C. La ville de Tarente fut encore défendue quelque temps par Milon, & son fils Helenus ; mais l'an 482 de Rome, & 272 avant J. C. ils furent contraints de remettre la citadelle de Tarente aux Romains, qui finirent par cet exploit une guerre qui avoit duré dix ans. * Tite-Live, *l.* 14. Plutarque. Justin. Florus, &c.

MILON ou T. ANNIUS MILO, Romain, qui avoit été adopté dans la famille des Anniens, brigua ouvertement le consulat, avec Scipion Hypseus, en distribuant de l'argent aux tribus romaines. Il y avoit alors de grandes factions à Rome, & il s'y commettoit souvent des meurtres ; ce qui fit consentir le sénat à nommer Pompée seul consul, avec pouvoir de s'élire lui-même un collégue. On fut près de deux mois à prendre ces mesures, au commencement de l'an 702 de Rome, & 52 avant J. C. Pendant cet interregne, Milon tua Clodius, tribun du peuple, qui étoit un homme perdu de crimes. Il fut accusé & condamné à l'exil, malgré l'excellent discours que Cicéron prononça en sa faveur. On dit que Cicéron publiant son plaidoyer, le rendit meilleur qu'il n'étoit lorsqu'il l'avoit récité ; & que Milon l'ayant lu, dit que s'il l'eût prononcé tel qu'il étoit dans l'écrit qu'il lui avoit envoyé, il n'auroit pas été obligé de manger du poisson de Marseille, où il s'étoit retiré. D'autres disent que Milon affecta de préférer les figues du territoire de cette ville au séjour de Rome, où ses amis lui offrirent de le faire rappeller. * Asconius Pedianus, *in Milon.* Dion, &c.

MILON, religieux de l'ordre de saint Benoît, dans l'abbaye de saint Amand, au diocèse de Tournai, florissoit dans le IX siécle, & écrivit en vers un traité de la sobriété, qu'il dédia à l'empereur Charles *le Chauve.* Il composa la vie de S. Amand ; le combat du printems & de l'hiver, outre quelques autres piéces fort ingénieuses, & mourut l'an 872. La vie de saint Amand se trouve dans les actes de Bollandus. Surius rapporte une homélie sur la vie de Principius, évêque de Soissons ; & le pere Oudin a donné le dialogue entre le printems & l'hiver. * Sigebert, *in cat. vir. illust. cap.* 106, & *in chron. A. C.* 879. Vossius, *de hist. latin.* Le Mire. Possevin, &c. Voyez sur-tout D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome V.

MILON, évêque de Palestrine & cardinal, étoit François. Il fut d'abord religieux Bénédictin dans l'abbaye de saint Aubin d'Angers, & un de ceux que cette abbaye députa à Rome en 1093, vers le pape Urbain II, pour y solliciter la restitution du prieuré de saint Clément de Craon, que Godefroi Martel, comte d'Anjou, avoit ôté aux religieux de saint Aubin, pour le donner à ceux de Vendôme. Milon fut envoyé deux fois vers le pape en particulier pour cette affaire, & une troisiéme fois avec son prieur & un autre religieux ; & dans toutes les conférences qu'il eut sur ce sujet avec Urbain II, il fit paroître tant de capacité & de prudence, que ce pape le retint auprès de lui pour se servir de ses conseils. Cependant Urbain II fit faire une suspension des procédures entre les deux monasteres, & chacun parut s'en retourner content. Ce pape donna sur ce sujet une bulle datée de Tarente le 24 de novembre 1093 ; mais il ne finit cette affaire qu'en 1096, dans une assemblée d'évêques qui se tint à Saintes, & où Milon se trouva par ordre de ce pape. En 1095, Urbain II étant à Plaisance, il envoya Milon en France, en qualité de légat, pour y disposer toutes choses au concile général, qu'il avoit dessein de tenir à Clermont en Auvergne, & qui s'y tint en effet la même année 1095, au mois de novembre. Le pape s'y trouva en personne, &, à la sollicitation de Milon, il honora ensuite la ville d'Angers de sa présence, & y consacra l'église de l'abbaye de S. Nicolas le 10 février 1096. Ce fut cette même année que Milon fut créé cardinal en la place de Hugues le Blanc, partisan de l'anti-pape Guibert. Le nouveau cardinal assista à l'élection de Paschal II, successeur d'Urbain II, en 1099, & il en fut également estimé. L'an 1103, il fut envoyé une seconde fois légat en France pour plusieurs affaires ecclésiastiques, & sur-tout pour terminer un différend qui s'étoit élevé entre Norgaud, évêque de Mâcon, & saint Hugues, abbé de Cluni, au sujet des priviléges du monastere de Cluni. Il tint une assemblée d'évêques à Marseille, où ces priviléges furent confirmés. Il déposa aussi pendant sa légation plusieurs évêques accusés de simonie. Ce prélat mourut peu de temps après, c'est-à-dire, vers l'an 1106, où l'on trouve que Conrad qui lui succéda dans le siége de Palestrine, en étoit déja évêque. Marbodus a fait à la louange de Milon un poëme, à la fin duquel il l'invoque comme un saint. On trouve ce poëme dans l'*appendix* du tome V des *annal. Bénéd.* du pere Mabillon, pag. 670. * *Voyez* encore Baluze, *miscel. tom.* II, *p.* 164, & *suiv. jusqu'à* 175. *Annal. Bénéd. tom. V, passim.*

MILOPOTAMO, village avec un bon port, un château fort & un évêché suffragant de Candie. Il est sur la côte septentrionale de l'isle de ce nom, à cinq lieues de Rettimo, du côté du couchant. Quelques géographes prennent ce lieu pour le *Pantomatrium* de Ptolémée, que d'autres mettent à *Porto di Attali*, village voisin de Milopotamo. * Mati, *diction.*

MILTIADES, *Miltiades*, l'un des plus célébres généraux de l'ancienne Gréce, étoit d'Athènes, & en vertu d'un oracle d'Apollon, fut élu chef de ceux de la Chersonnèse contre les Thraces qu'il vainquit. Depuis il marcha contre les Perses, qui vouloient envahir la Gréce ; & avec douze mille hommes, défit à Marathon plus de cinq cens mille des ennemis, ou trois cens mille, selon d'autres auteurs, la troisiéme année de la LXXII olympiade,

piade, l'an 490 avant J. C. Miltiade fit aussi par mer la guerre aux Perses, & à leurs alliés, & prit diverses isles de l'Archipel; mais ayant manqué de prendre celle de Paros, tant à cause de ses blessures, qu'à cause d'une terreur panique dont l'armée fut saisie, il se retira à Athènes, où ses concitoyens ingrats le condamnerent à une si grosse amende, que ne l'ayant pu payer, il fut mis en prison la quatriéme année de la LXXII olympiade, & l'an 489 avant J. C. Il y mourut de misere. * Hérodote, *l.* 6. Thucydide, *l.* 1. Cornelius Nepos, *vie de Miltiade.* Plutarque, *en celle de Cimon.* Justin, *l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 17, *c.* 21. *Voyez* aussi *la vie de Thucydide par* Marcellin, *au commencement.*

MILTIADE, auteur qui vivoit dans le II siécle de l'église, est mis au nombre des apologistes de la religion chrétienne. Il florissoit sous les empereurs Marc-Aurele & Commode. Tertullien l'appelle le *sophiste des églises*, à cause de son éloquence & de la profondeur de sa doctrine. Un auteur du troisiéme siécle cité par Eusebe, le compte entre ceux qui ont soutenu par écrit la divinité de Jesus-Christ avant le pontificat de Victor, qui commença l'an 192 de J. C. la derniere année de Commode. Il n'étoit pas moins éminent en sainteté. Entre les écrits qu'il composa pour la défense de la vérité, il y en avoit un contre les Montanistes, dans lequel il faisoit voir que les véritables prophétes ne perdoient pas la raison en prophétisant. Saint Jérôme en parle comme d'un livre excellent. Les Montanistes y firent une réponse qui fut réfutée par Astere Urbain, qui écrivoit vers l'an 232. Eusebe fait encore mention de deux livres de Miltiade contre les Juifs, & de deux autres contre les Gentils. Tous ces écrits sont perdus, de même que l'apologie qu'il adressa, comme on le croit, à Marc-Aurele & Commode, ou aux gouverneurs des provinces, pour défendre la religion chrétienne. Tertullien place aussi Miltiade au rang de ceux qui ont écrit contre les Valentiniens, & qui ont découvert & réfuté leurs folies par des ouvrages pleins de force. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques des trois premiers siécles.* Dom Ceillier, *histoire des auteurs sacrés & profanes*, *tom.* II, *pag.* 131, 132. Le Vassoult, *apologie de Tertullien*, *trad. en franç. notes.*

MILTIADE, pape, *cherchez* MELCHIADE.

MILTON (Jean) fameux par les écrits qu'il publia en faveur du parlement d'Angleterre, qui avoit fait couper la tête au roi Charles I, naquit à Londres l'an 1608, & non en 1606, comme l'a dit l'éditeur de ses ouvrages en prose. Il étoit fils de JEAN Milton, d'une famille de la province d'Oxford, & qui avoit été déshérité par son pere, zélé catholique, qui étoit indigné de ce que son fils s'étoit fait protestant. *Celui dont nous parlons*, commença ses études dans la maison paternelle, les continua au collége de saint Paul sous le docteur Gilles, & les acheva à Cambridge. Quelques années après il alla voyager en Italie, où il apprit si bien la langue, qu'il fut sur le point d'en composer une grammaire, & qu'il composa de fort bons vers italiens. Il étoit sur le point de passer dans la Sicile & dans la Gréce; mais ayant appris les mouvemens qui étoient en Angleterre, il y retourna par Genève. En 1643, il épousa *Marie* de Powel, fille de *Richard* Powel de Foresthill, dans la province d'Oxford, gentilhomme; mais peu de mois après il y eut de la division entre eux: sa femme se retira chez ses parens, & Milton qui songeoit à en prendre une autre, publia, pour autoriser cette conduite, quatre traités sur le divorce, qui parurent successivement en anglois; mais ils se raccommoderent ensemble, & il en eut un fils & trois filles. Sa femme étant morte, il en prit une seconde, qu'il perdit au bout d'un an, & ne se remaria qu'après le rétablissement du roi Charles II, dont il obtint des lettres d'abolition, sans être soumis à autre peine, qu'à l'exclusion des charges publiques. Il a écrit quelques ouvrages dont plusieurs sont remplis de maximes très-méchantes, très-pernicieuses, & très-injurieuses aux souverains. Il mourut en 1674, âgé de 66 ans, ayant perdu un œil avant que d'écrire contre Saumaise, & perdu l'autre peu après lui avoir répondu. Dans sa jeunesse il fut Puritain; dans sa virilité, il se rangea parmi les Indépendans & les Anabaptistes; mais quand il fut vieux, il se détacha de toutes sortes de communions, ne fréquenta aucune assemblée, & n'observa dans sa maison le rituel d'aucune secte. On voit dans son livre *de la vraie religion*, *&c.* qu'il n'exclud du salut que les Catholiques Romains, & qu'il ouvre la porte du ciel aux Luthériens, aux Calvinistes, aux Anabaptistes, aux Sociniens, aux Arminiens, en un mot à tous ceux qui font profession de prendre la seule parole de Dieu pour la regle de leur foi. L'université d'Oxford, assemblée en corps le 2 juillet 1683, déclara hérétiques & scandaleuses XXVII propositions, extraites des ouvrages de Milton, & contraires au devoir des sujets envers leur roi: l'une d'icelles étoit que *la souveraine puissance dépend du peuple, & que les communes peuvent déposer les rois, & exclure de la succession à la couronne ceux qu'elles en jugent incapables.* La lecture des livres d'où ces propositions étoient extraites, fut défendue; l'université ordonna même qu'ils seroient brulés dans la cour des principaux colléges, & que tous les régens, professeurs & catéchistes, enseigneroient le contraire de ce qui est contenu dans les XXVII propositions. Un régent du collége de Lincoln, ayant contrevenu à cette ordonnance, & recommandé à ses écoliers la lecture des livres de Milton, fut retranché du corps de l'université; elle le condamna de plus au bannissement perpétuel, avec défenses d'approcher de plus près de cinq milles des lieux où elle fait ses exercices. *Voyez* Bayle, *république des lettres, avril* 1684, *article III.* Les Anglois changerent bien de sentimens dans la suite; & Bayle même qui les avoit loués en ce temps-là. Les principaux ouvrages de Milton sont: 1. *De la réformation de la discipline de l'église en Angleterre, & des causes qui l'ont empêchée jusqu'ici*, en anglois, *in*-4°, en 1641. 2. *De la prélature épiscopale, où l'on examine si elle vient des Apôtres.* 3. *De l'origine du gouvernement ecclésiastique, contre la prélature épiscopale.* Ce livre est contre le savant Usserius. 4. *Remarques sur la défense des Remontrans.* Cet écrit est contre Joseph Hall. 5. *Apologie contre les Remontrans.* 6. *De l'éducation des enfans.* 7. *Areopagitica*, ou, *discours au parlement en faveur de la liberté d'imprimer toutes sortes de livres sans demander la permission des examinateurs.* 8. *Le droit des rois & des magistrats, où l'on prouve qu'un tyran peut être mis en justice, déposé & mis à mort.* Ce livre est détestable. 9. *Traité de la puissance civile dans les matieres ecclésiastiques.* 10. *Considérations sur les moyens les plus faciles pour éloigner de l'église les mercenaires.* 11. *Notes sur un discours du docteur Griffith sur la crainte de Dieu, & le respect pour le roi.* 12. *Moyen facile & commode pour former une république libre.* 13. *Artis logicæ plenior institutio.* 14. *Poëmata anglica & latina.* 15. *Epistolarum familiarium liber unus.* 16. *Literæ senatûs Anglicani, Cromwelli & aliorum nomine ac jussu scriptæ.* 17. *Courte description de la Moscovie*, &c. 18. *Caracteres du long parlement & de l'assemblée des théologiens.* Entre ses poësies on estime beaucoup son *Paradis perdu*, poëme, dont le sujet est la chute de l'homme. Jusqu'à présent personne n'a-

voit fait paroître ce poëme en françois; mais en 1729, M. Dupré, aujourd'hui maître des comptes, & l'un des quarante de l'académie françoise, en a donné une excellente traduction, avec les remarques de M. Addiffon, & la vie de l'auteur, à Paris, *in-12*, trois volumes, & en moins de trois ans on a donné quatre éditions de cette traduction. Joseph Trapp, professeur en théologie, l'a traduit en latin, & sa traduction a paru à Londres, en 1744, 2 volumes *in-4°*. M. Racine a donné en 1755, une nouvelle traduction françoise du Paradis perdu de Milton, avec des notes, la vie de l'auteur, un discours sur son poëme, les remarques d'Addiffon, & à l'occasion de ces remarques un discours sur le poëme épique, à Paris, trois vol. *in-8°*. Milord Sommers, à qui l'on attribue une édition *in-fol.* des ouvrages poëtiques de Milton, a donné dans cette édition des notes sur le *Paradis perdu*, fort diffuses, mais très-curieuses, & avec le secours desquelles on peut entendre facilement ce fameux poëme. Milton a le premier trouvé l'art de donner de la force & de la cadence à des vers non rimés, qui, pour ainsi dire, empiétent les uns sur les autres. Ce poëte estimoit davantage son *Paradis reconquis*, autre poëme de sa composition, qui a été aussi donné en françois en 1730, par le P. Pierre de Mareuil, Jésuite. Mais assurément ce poëme est bien inférieur au premier. On a encore de Milton d'autres piéces estimées, comme le *Masque de Gomus; l'Allegro, il penseroso*; & *Lycidas*. Quelque temps après la mort de Charles I, le livre intitulé, *εἰκὼν βασιλική*, ou, *imago regia Caroli*, &c. qui a été traduit en françois par Porrée, sous ce titre : *Le portrait du roi de la Grande-Bretagne*, ayant paru en 1649, Cromwel sollicita Milton de réfuter ce livre. Milton obéit, & donna l'ouvrage intitulé : *Iconoclastes*, ou réfutation du livre intitulé, &c. Il est en anglois, & a été traduit en françois en 1652, & imprimé à Londres sous ce titre : *Réponse au livre du feu roi d'Angleterre*, &c. Saumaise prit la défense de Charles, & fit *Defensio regia*, à laquelle Milton opposa *Defensio Joannis Miltoni, pro populo Anglicano contra Salmasii defensionem*, à Londres, en 1652. Ce livre fut brulé à Paris & à Toulouse, & il produisit les écrits intitulés : *Pro rege & populo Anglicano apologia contra Joan. Milton. defensionem*, à Anvers, en 1651 : *Joan. Philippi Angli responsio ad apologiam pro rege & populo Anglicano*, à Londres, en 1652 : *Supplementum ad apologiam pro rege & populo Anglicano, adversus Miltoni defensionem, per Rowlandum, pastorem Anglicanum*, 1650. En 1652, Alexandre Morus, depuis ministre de Charenton, publia un livre de Pierre du Moulin le fils, intitulé : *Clamor regii sanguinis adversus parricidas Anglos*, à la Haye, avec une préface de sa façon. Milton opposa à cet ouvrage, *Joannis Miltoni defensio secunda contra libellum cui titulus, Clamor regii sanguinis, &c.* à Londres, en 1654. Il y maltraite fort Morus, qu'il croyoit auteur de cet ouvrage. Morus répliqua par l'écrit intitulé : *Alexandri Mori fides publica contra calumnias Miltoni*, à la Haye, en 1654. Milton répondit par *Joannis Miltoni Angli pro se defensio contra Alexandrum Morum, libelli cui titulus, Regii sanguinis clamor, auctorem*, à la Haye, en 1655. A ce nouvel écrit de Milton, Morus opposa *Alexandri Mori supplementum fidei publicæ contra calumnias Miltoni*, à la Haye, en 1655. Un savant Italien a dit de Milton.

Græcia Mæonidem, jactet sibi Roma Maronem;
Anglia MILTONEM *jactat utrique parem.*

En 1738, on a publié à Londres un recueil complet des œuvres historiques, politiques & mêlées de Milton, imprimées correctement sur les éditions publiées par l'auteur lui-même, avec un récit historique & critique de la vie & des écrits de M. Milton, contenant plusieurs piéces originales qui n'avoient jamais paru. Ce recueil dû aux soins de Thomas Birch, auteur du récit historique, est en deux vol. *in-fol.* en anglois. En 1740, M. Peck a publié à Londres, *in-4°*, de nouveaux mémoires anglois de la vie & des ouvrages poëtiques de Jean Milton, avec les piéces suivantes. 1°. Examen du style de Milton. 2°. Remarques critiques sur divers passages de Milton & de Shakespeard. 3°. *Baptistes*, poëme dramatique sacré de Buchanan, traduit du latin en anglois par Milton. 4°. Parallele de l'archevêque Laud & du cardinal Wolsey, par le même Milton. 5°. Légende du chevalier Nicolas Trockmorton, poëme historique écrit par le chevalier Thomas Trockmorton, son neveu; le tout accompagné de notes & de préfaces. Dans les lettres sérieuses & badines, tom. III, premiere partie, on trouve des particularités de la vie de Milton; le plan de son poëme du paradis perdu; le jugement de M. de Voltaire sur ce poëme; une idée de la dissertation critique de M. Constantin de Magny sur le même poëme, &c. Voyez toute la lettre troisiéme. * Vie de Milton, au devant de la traduction du *Paradis perdu*. Niceron, *mém. &c. tom.* II & X. *Mémoire manuscrit.* Lettre sur quelques poëtes Anglois, dans le *Mercure de France*, *mai* 1735. En 1754, on s'est avisé de tenter de prouver que Milton avoit pris l'idée & grand nombre d'images de son *Paradis perdu*, d'un poëme latin du Jesuite Masénius; ce qui a donné lieu à plusieurs écrits faits pour & contre, qu'on peut voir dans le *Journal étranger, mois d'octobre*, & autres de l'année 1754. Jean Milton avoit pour frere, CHRISTOPHE Milton, qui se déclara toujours pour le parti royal. Le roi Jacques II le créa sergent aux loix, & baron de l'échiquier, puis juge des plaidoyers communs; mais il mourut peu après.

MILUTIN (Urose) second fils d'UROSE I, roi de Servie, succéda à son pere vers l'an 1288, Dragutin, son frere aîné, à qui la couronne appartenoit, y ayant renoncé en sa faveur; & ne s'y étant réservé de droit que pour ses enfans, qui, suivant les conventions faites entre les deux freres, devoient leur succéder après leur mort. Le grand nombre des monasteres que Milutin fit bâtir, est apparemment ce qui lui fit donner le nom de *Saint* : mais il s'en rendit indigne par plusieurs actions, & en particulier par la conduite qu'il tint à l'égard de Ladislas son neveu, & l'héritier présomptif de la couronne, qu'il tint toujours en prison après l'avoir dépouillé des domaines que Dragutin son pere s'étoit réservés. On dit que ce prince eut guerre avec Raguse, &, qu'il assiégea cette ville, mais inutilement. Le plus remarquable événement de son regne, fut la conspiration de plusieurs seigneurs, qui armerent en 1318, & engagerent dans leur parti Charles, roi de Hongrie, Philippe, prince de Tarente, & Mladin ban de Bosnie & de Croatie. Les Hongrois, plus ardens que les autres, le pousserent si vivement, qu'il voulut les regagner à quelque prix que ce fût, & il ne put obtenir d'eux la paix qu'à deux conditions; l'une, que le royaume de Servie releveroit de celui de Hongrie; l'autre, que renonçant au schisme, il rentreroit dans la communion de l'église romaine, dont ses prédécesseurs s'étoient séparés. Cette condition ne paroît pas s'être accomplie. Milutin avoit déja fait mine de souhaiter cette réconciliation; mais ne l'auroit-il pas consommée, s'il avoit agi de bonne foi? Quelque raison d'intérêt l'avoit engagé à montrer ce desir,

& il trouva toujours des prétextes pour ne terminer rien. Il avoit épousé en premieres noces *Elizabeth*, de la famille de qui on ne dit rien, & il en avoit eu une fille, nommée *Zarise*, qu'il maria en 1308, à *Charles*, prétendu empereur de Constantinople. Il la répudia ensuite pour épouser la fille de *Jean* l'Ange, duc de Patras, & celle-ci ne lui plaisant pas davantage, il la congédia encore pour prendre une nouvelle alliance avec la fille de Terter, roi de Bulgarie : ces deux mariages furent réputés illégitimes, parcequ'ils furent contractés du vivant d'Elizabeth. Après sa mort, Milutin, dégouté de la fille de Terter, demanda en mariage Eudoxie, sœur d'Andronic l'Ancien, empereur de Constantinople, qui étoit veuve de *Jean* Comnene, empereur de Trébizonde. Cette affaire ne se put consommer, Eudoxie y ayant toujours refusé son consentement, & au lieu de cette princesse, on lui fit fiancer *Simonis*, fille d'*Andronic*, qui n'avoit que cinq ans, & qui fut conduite aussitôt à la cour de Milutin, à qui la mere de la nouvelle mariée fit présent de sommes immenses. On a peine à croire que Milutin ait osé trois ans après entreprendre de consommer le mariage; mais s'il l'a fait, on a eu raison de dire qu'il s'ôta lui-même l'espérance d'avoir des enfans de Simonis. Irène mere de cette reine fit encore alors de grands présens à Milutin, pour l'engager à déclarer l'un de ses deux fils son successeur ; mais ni l'un ni l'autre de ces princes ne put se résoudre à demeurer dans la Servie. Simonis alla ensuite à la cour de Constantinople, pour rendre les derniers devoirs à sa mere, & elle ne retourna dans la Servie, qu'après que Milutin eut menacé Andronic de lui déclarer la guerre, s'il ne la lui renvoyoit. Il n'eut de tous ces mariages que la fille dont on a parlé, & une autre, nommée *Neda*, mariée à *Strascimir*, roi de Bulgarie. Etienne, son fils naturel, qui paroissoit devoir lui succéder, accusé d'avoir conjuré contre lui, fut relégué à Constantinople, après qu'on lui eut affoibli la vue avec un miroir ardent. Milutin mourut au mois de novembre de l'an 1321, après avoir regné près de quarante ans, & il eut LADISLAS son neveu pour successeur. * Ducange, *familles Byzantines*.

MIMEAMAYE, royaume d'Afrique, *cherchez* MONOEMUGI.

MIMNERME, poëte Grec & musicien, étoit originaire de Colophon, de Smyrne, ou d'Astypalée. Suidas le dit fils de *Ligyrtiade*; mais comme quelques lignes après, il le qualifie de *Ligustadés*, à cause de la douceur & de l'agrément de ses poësies, on aura peut-être fait de cette épithéte défigurée le nom propre du pere de Mimnerme. Le même Suidas place ce poëte dans la XXXVII olympiade, & le fait plus ancien que les sept sages, ou leur contemporain Il étoit surement antérieur à Hipponax, puisque celui-ci en parle; or Hipponax florissoit dans la L X olympiade. D'ailleurs il paroît certain que Mimnerme vivoit du temps de Solon. Il étoit joueur de flute, comme le dit Plutarque dans son dialogue sur la musique, si exactement traduit du grec en françois par M. Burette. Il fut l'inventeur du vers pentamétre, s'il en faut croire le poëte Herméfianax, qui ajoute dans Athénée, que Mimnerme étant déja vieux, devint amoureux d'une fille nommée *Nanno*; qu'il se livra aux plaisirs de la table ; & que pour se venger d'Hermobius & de Phéréclés qui ne l'aimoient point, il fit contre eux quantité de vers. Mimnerme se distingua sur-tout par l'excellence de ses élégies, dont il ne nous reste que quelques fragmens ; & en ce genre Horace le met au-dessus de Callimaque. Pausanias dit que ce fut en vers de cette espéce que Mimnerme décrivit le combat des Smyrnéens contre Gygès, roi de Lydie. Il fit aussi un poëme en vers élégiaques, cité par Strabon, sous le titre de *Nanno*, où il y a lieu de croire qu'il s'agissoit principalement de sa maîtresse. Properce dit qu'en matiere d'amour, les vers de ce poëte valoient mieux que la poësie d'Homere :

Plus in amore valet MIMNERMI *versus Homero.*

& Horace alleguant les sentimens du même poëte Grec au sujet de cette passion, dit :

Si MIMNERMUS *uti censet, sine amore jocisque*
Nil est jucundum, vivas in amore jocisque.

Stobée nous a conservé dix vers grecs de Mimnerme, où cette maxime si dangereuse n'est que trop bien dévelopée. Grotius a fait des mêmes vers une traduction en vers latins, & un anonyme en a donné une autre en vers françois. M. Burette a rapporté le tout, le texte grec & les deux versions, dans ses remarques sur le dialogue de Plutarque concernant la musique, imprimées dans le tome X des *mémoires de l'académie des belles lettres*, pag. 292 & suiv.

MINA, anciennement *Chylemath*, riviere du Télensin, province du royaume d'Alger, prend sa source aux montagnes de Tegdent, baigne la ville de Mina, autrefois épiscopale, & celle de Batha, & se décharge dans la mer Méditerranée à Arser, à huit lieues d'Oran, du côté du levant. Les Espagnols appellent cette riviere *Rio de Cena*. * Mati, *diction*.

MINADOUS (Jean-Thomas) étoit d'une famille originaire de Sicile, qui passa d'abord à Naples, ensuite à Manfredonia dans la Pouille, & enfin à Rovigo dans l'état de Venise. Ce fut-là que Minadous naquit. Lorsqu'il fut en état de choisir un genre de vie, il se détermina à la médecine, qu'il alla étudier à Padoue, où il mérita d'être créé docteur. Quelque temps après il exerça sa profession auprès des consuls de Syrie Théodore Bilbo & Jean Michaëli, Vénitiens. De retour en Italie, il eut l'emploi de médecin du palais auprès de Guillaume, duc de Mantoue, à qui il demeura attaché pendant quelques années. Des cures fort heureuses qu'il fit en différens temps lui attirerent des honneurs, même publics & peu ordinaires, en plusieurs villes d'Italie, & des récompenses proportionées à son mérite & à ses succès. L'éclat dont il brilla par cette voie engagea la ville de Padoue à l'appeller pour remplir la premiere chaire de médecine pratique extraordinaire, & il eut ainsi le premier rang entre les professeurs de cette ville, en 1596. En 1607, il eut la chaire de médecine pratique ordinaire qu'avoit remplie Hercule de Saxe, & la premiere chaire de cette classe en 1612. Ce fut dans ce poste qu'il vieillit. Le grand duc de Toscane l'ayant appellé à Florence en 1615, pour qu'il le traitât dans sa maladie, Minadous mourut dans cette ville le 3 des calendes de juin de la même année. On a de lui, 1. un premier livre de disputes de médecine sur des sujets importans, & qui sont bien traités. Cet ouvrage a été imprimé *in-4°*, en latin en 1590 & en 1610. 2. *De variolis & morbillis*, à Padoue, en 1603, *in-4°*. 3. *De febre maligna libri* 2, à Venise, en 1604, & la même année à Padoue, *in-4°*. 4. *De arthritide*, à Padoue, en 1602, *in-4°*, & à Venise, en 1603, *in-4°*. 5. *Philodicus, sive de ptisana, ejusque cremore pleuriticis propinando, dialogus*, à Mantoue, en 1584, *in-4°*, puis à Venise, en 1587 & 1591, *in-4°*. 6. *De humani corporis turpitudinibus cognoscendis & curandis libri tres*, &c. à Padoue, en

1600, *in-fol.* 7. *Pro quadam sua sententia, disputatio*, à Padoue, en 1604, *in-4°.* 8. *Consilia medica*, dans la collection de Joseph Lautenbach, à Francfort, en 1605. 9. *Pro Avicenna oratio*, à Padoue, en 1598, *in-4°.* 10. *Disputationes duæ, I, de causâ periodicationum in febribus : II, De febre ex sanguinis putredine*, à Padoue, en 1599, *in-4°.* 11. *Apologia contra Joannem Leunclavium*, à Venise, en 1596. * *Lindenius renovatus. Histor. Gymnas. Patav.* tom. I, page 345. Manget, *biblioth. script. medicor.* lib. XII, pages 338, 339, &c.

MINANA, en latin *Miniana* ou *Mignana*, (Joseph-Emanuel) né à Valence en Espagne le 15 d'octobre 1671, ayant perdu sa mere dès l'âge de 9 ans, fut élevé durement & hors de la maison paternelle. Il trouva cependant le moyen de faire ses études, & il les fit sous les Jésuites qui ne purent le gagner pour leur société. Au sortir de ses études il entra dans l'ordre des religieux de la rédemption des captifs à l'âge de 19 ans. Ses supérieurs l'envoyerent peu après à Naples, où il demeura sept ans, & où il se perfectiona dans la langue latine. Il y apprit aussi la peinture, & il montra depuis son habileté dans cet art par deux tableaux qu'il fit, & que l'on voit encore à Morvedro dans un couvent de son ordre, où ils sont placés sur le grand autel de l'église. De retour de Naples, il professa la langue latine pendant huit ans, quatre à Lyria, & quatre à Morvédro. Il fut ensuite régent de rhétorique pendant quelques années à Valence, sa patrie. Mais comme il avoit de plus grandes vues, & qu'il lui falloit du temps pour exécuter ses projets, il demanda la démission de son emploi; & sur le refus qu'en fit la ville de Valence, il le quitta de lui-même, & ne voulut plus toucher les gages ordinaires. Il profita particuliérement de ce loisir pour continuer l'histoire d'Espagne du fameux Mariana, Jésuite. Il y travailla douze ans, & peu de jours après l'avoir achevée, il mourut à Valence le 27 de juillet 1730, étant alors supérieur de sa maison pour la troisiéme fois. Il avoit été deux fois visiteur de son ordre dans la province d'Aragon. Il avoit joint l'étude du grec à celle du latin, & sa mémoire qu'il avoit excellente, le servoit presque toujours à propos. N'étant encore qu'écolier il apprit de mémoire presque tous les livres de l'écriture sainte, sur-tout les livres historiques. Sa continuation de l'histoire de Mariana, qu'il a conduite jusqu'à la fin du XVI siécle, est en latin. Grégoire Mayans, (*Gregorius Majansius*) célebre jurisconsulte à Valence, ayant obtenu que l'original seroit remis entre ses mains après la mort du pere Minana, ce savant l'a envoyé à la Haye, où cette continuation a été imprimée avec l'histoire même de Mariana, aussi en latin, en quatre volumes *in-fol.* en 1733. On y a joint les portraits en taille douce des rois d'Espagne. Le style du continuateur est assez élégant, mais il approche trop de celui de Plaute, que l'auteur savoit par cœur. On voit aussi dans le récit de beaucoup de faits un historien & un religieux Espagnol qui n'est pas toujours exempt de préjugés, ni de partialité. Du reste cette continuation est curieuse. Le pere Minana avoit aussi composé en latin l'histoire de ce qui s'étoit passé lorsque les troupes de l'archiduc Charles, depuis empereur, VI de ce nom, & celles de ses alliés entrerent dans le royaume de Valence. Cette piéce intitulée : *Bellum rusticum Valentinum*, n'est point encore imprimée. On espere qu'on en fera part au public, avec un dialogue sur le théâtre de Sagonte par le même ; & un recueil de ses lettres, dont on n'en trouve que cinq imprimées dans le second livre de celles de Grégoire Mayans, avec qui il étoit en grande relation. On pourroit encore donner l'ébauche d'un poëme qu'il avoit composé sous le titre de *Saguntineis*, parcequ'il y décrit la ruine de l'ancienne Sagonte. * *Voyez* un abrégé de sa vie à la tête de sa continuation de l'histoire d'Espagne, & l'extrait que l'on en trouve dans la *bibliotheque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe*, *tome XI*, *seconde partie. Voyez aussi* Gregorii Majansii *epistolæ*, imprimées à Valence en Espagne en 1732. Il y est parlé avec beaucoup d'éloge du pere Minana dans beaucoup d'endroits.

MINARD (Antoine) seigneur de la Tour-Grollier, Mougarnault, & président au parlement de Paris, fils d'ANTOINE, trésorier général du Bourbonnois, auditeur des comptes, &c. parut avec éclat dans le barreau du parlement de Paris, où sa réputation donna lieu au roi François I de le connoître ; & ce prince le nomma conseiller & avocat général dans la chambre des comptes, & l'honora depuis des charges de conseiller au parlement, de président aux enquêtes, & enfin de président à Mortier, en 1544. Le roi Henri II eut aussi beaucoup d'estime pour Minard, qu'il nomma l'an 1553, curateur & principal conseiller de Marie Stuard, reine d'Ecosse, puis de France. Il servit le roi en diverses négociations importantes, & fut fort opposé aux erreurs de ceux qui faisoient profession de la religion prétendue réformée : on croit qu'ils eurent beaucoup de part à sa mort. Anne du Bourg, conseiller-clerc au parlement de Paris, qui avoit été arrêté pour le fait de religion, avoit récusé le président Minard, & lui avoit fait dire, que s'il ne s'abstenoit volontairement d'être du nombre de ses juges, après en avoir été prié, il seroit peut-être contraint de le faire par une autre raison. On crut que dès ce temps-là on avoit formé le dessein d'assassiner le président Minard. Un mardi 12 décembre 1559, ce magistrat revenant à six heures du soir du palais, où il avoit tenu l'audience, fut percé de coups par trois scélérats près de sa maison, dans la vieille rue du Temple. Son corps fut enterré aux Blancs-Manteaux, où l'on voit son épitaphe. Le parlement fit faire une exacte recherche des auteurs de cet attentat, & ordonna que les audiences de l'après-midi finiroient à quatre heures. Cette ordonnance fut nommée *la Minarde*, du nom du président Minard. Il avoit épousé *Catherine* Bochart de Champigni, dont il eut PIERRE Minard, seigneur de Vilmain. Celui-ci conseiller au parlement de Paris l'an 1555, puis maître des requêtes l'an 1567, mourut l'an 1571, laissant de *Claude* de la Guette, sa femme, *Antoine* Minard, écuyer du duc d'Alençon, mort sans lignée ; & *Isabeau*, femme de *Charles* Briçonnet, seigneur de Lessai. * De Thou, *hist. l.* 22. Blanchard, *hist. des présidens.*

MINCIO, riviere de Lombardie en Italie, *cherchez* MENZO.

MENDANOA, l'une des isles Philippines, dans l'océan des Indes, avec une ville de ce nom, est la plus méridionale de toutes les Philippines, & a environ 340 lieues de circuit, sans les golfes. On la divise ordinairement en trois parties. La ville capitale qui donne son nom à l'isle, est aussi appellée *Tabouc ;* les autres sont Sarago, Lomeatan, Dapito, Caldero, Suriaco, & Canola. * Sanson. Baudrand.

MINDELHEIM, petite ville avec une citadelle. Elle est sur le Mindel en Souabe, à cinq ou six lieues de Memmingen du côté de l'orient. Quelques-uns croient que cette ville est le *Rostrum Nemaviæ* des anciens. Quoi qu'il en soit, elle est capitale d'une baronie qui porte son nom, & qui peut avoir cinq lieues de long, & trois de large.

Les ducs de Baviere la possedent en fief de l'empire depuis l'an 1586. * Mati, *diction.*

MINDEN, ville anséatique d'Allemagne dans la Westphalie, avec évêché & principauté, que ceux du pays nomment *Furstenthum Minden* : elle est située sur la rive gauche du Weser, à huit ou neuf lieues d'Osnabruck. Charlemagne y fonda vers l'an 789, un évêché suffragant de Cologne, dont Herimbert fut le premier évêque. La ville de Minden, qui n'est pas grande, mais jolie & assez bien fortifiée, fut prise par Tilli, l'an 1628. L'évêque en étoit autrefois seigneur; mais depuis la paix de Munster, elle appartient à l'électeur de Brandebourg. * Ortelius. Sanson.

MINDORA, isle des Indes, & une des Philippines, au midi de celle de Manille ou de Luçon, n'en est séparée que par un petit détroit, *Estrecho de Mindora*. Elle a soixante lieues de circuit, & est soumise aux Espagnols. Sa ville capitale, qui donne son nom à l'isle, a un bon port. * Sanson. Baudrand.

MINE, en latin *Mina* ou *Mna*, monnoie des Grecs, qui valoit cent dragmes, & faisoit environ quarante francs. Il falloit soixante mines pour faire un talent attique. * Danet.

MINÉENS; c'est ainsi que saint Jerôme appelle *les Nazaréens*, dont il fait une secte de Juifs, *epist.* 89.

MINEHEAD, ville avec marché, & maritime, dans le comté de Sommerset, dans la contrée nommée Carhampton, dans la partie de ce comté qui regarde le sud-ouest. Elle a un grand négoce avec l'Irlande. * *Diction. anglois.*

MINELLIUS (Jean) Hollandois, a donné d'excellentes notes, courtes & fort claires sur plusieurs auteurs Latins; comme sur *Térence*, *Sallusle*, *Virgile*, *Horace*, *Florus*, *Valere-Maxime*, & sur les cinq livres des *Tristes d'Ovide*. On dit qu'il a fait encore un commentaire succinct sur les lettres de Cicéron, & qu'il a laissé plusieurs manuscrits sur d'autres auteurs. C'est un des meilleurs scholiastes qu'il y ait pour aider les jeunes étudians à entendre les auteurs latins par eux-mêmes; & presque tout ce qui a paru dans ce genre de littérature, dans les autres pays, a été ou copié ou imité de Minellius. C'est sur lui que s'est réglé le pere Jouvanci, Jésuite, pour faire ses notes sur Térence, Horace, Ovide & Martial. Minellius est mort vers l'an 1683. * *Voyez la préf.* Ovidii tristium, *l. V*, *cum notis Minellii*, imprimée à la Haye, l'an 1684.

MINERBINO, ville du royaume de Naples, *cherchez* MINORBINO.

MINERVA (Paul) religieux de saint Dominique, fort célebre vers la fin du XVI siécle, étoit natif de Bari dans le royaume de Naples, où son pere, médecin de profession, ne s'étoit pas acquis moins de réputation par la connoissance des mathématiques, que par l'habileté dans son art. Paul son fils ne put, non plus que lui, se borner à une seule sorte d'étude. Il apprit si bien le grec, qu'il fut en état de traduire quelques ouvrages de saint Nil: il se rendit l'espagnol assez familier pour publier une version du traité de l'incarnation de Louis de Grenade. L'histoire des religieux & des religieuses illustres de son ordre lui parut aussi une occupation digne de lui, & l'on a les relations qu'il en a composées. Enfin la philosophie, les mathématiques, la poésie, la musique, tout cela fut de son ressort. Il a laissé des ouvrages presque sur toutes ces matieres, mais on n'a imprimé que les deux livres *De neomeniis Salomonis perpetuis*, trois livres *De presagitura temporum*; un traité philosophique des choses naturelles, & un autre des livres apocryphes. Il fut employé à l'inquisition de Milan en 1582, & il y étoit cette année-là garde du sceau; mais il ne mourut que le 7 de mars 1645, à Naples, où il avoit été prieur provincial, ainsi il a du être fort âgé alors. * Echard, *script. ord. FF. Prædic. tom.* II.

MINERVALES, fête en l'honneur de Minerve, *voyez* son titre qui suit.

MINERVE, déesse de la sagesse & des arts, est la même que Pallas. Les poëtes la font naître du cerveau de Jupiter sans l'entremise d'aucune femme. Ce dieu, si l'on en croit la fable, se fit donner par Vulcain un coup de hache à la tête, & en fit sortir Minerve toute armée. Il voulut par cette action causer quelque jalousie à Junon, qui se vengea par la naissance de Mars, qu'elle conçut sans le ministere d'aucun homme. Minerve eut une grande contestation avec Neptune, & lui disputa l'honneur de donner le nom à la ville d'Athènes. On convint que celui qui feroit naître la chose la plus utile aux hommes, auroit cet avantage. Neptune ayant donné un coup de trident, fit naître un cheval; & Minerve fit sortir un olivier, qui fut jugé plus utile, parceque cet arbre est le symbole de la paix. Elle métamorphosa Arachné en araignée, parcequ'elle se piquoit de travailler mieux qu'elle aux ouvrages de laine; combattit avec vigueur contre les Géans; éleva Erichthonius; favorisa les héros comme Cadmus, Ulysse, &c. & vécut dans le célibat. On lui attribue l'invention de l'arithmétique; elle étoit aussi regardée comme la déesse de la guerre; elle refusa avec opiniâtreté d'épouser Vulcain. Les anciens ont parlé diversement de cette déesse; & quelques auteurs en mettent cinq de ce nom. La premiere est celle dont nous parlons; la seconde fut mere d'Apollon; la troisiéme qui reconnoissoit le Nil pour son pere, étoit en grande estime chez les Egyptiens Saites; la quatriéme étoit fille de Jupiter & de Coriphé, fille de l'Océan; c'est celle que les Arcadiens honoroient, & à qui ils attribuoient l'origine ou l'invention des chariots, le premier usage de la laine, de la teinture, de la flute, & de plusieurs autres choses; & la cinquiéme est la fille de Pallante, qu'elle tua, parcequ'il voulut la violer. On donne à cette derniere des aîles aux pieds, comme à Mercure.

Les Romains célébroient les *Minervales*, qui étoient des fêtes à l'honneur de Minerve. Il y en avoit une le 3 de janvier, & l'autre le 19 de mars: elles duroient cinq jours. Le premier jour se passoit en prieres qu'on faisoit à la déesse; les autres jours étoient employés à faire des sacrifices, & à donner des combats de gladiateurs, à représenter des tragédies sur le Mont-Alban, & à réciter des ouvrages d'esprit, où l'on donnoit un prix au vainqueur, selon l'établissement de l'empereur Domitien. Les écoliers avoient vacance pendant cette fête, & portoient les étrennes ou l'honoraire à leurs maîtres: cela s'appelloit LE MINERVAL: *Hoc mense mercedes exsolvebant magistris, quas completus annus deberi fecit*, dit Macrobe. * Hésiode, *in theog.* Pausanias, *in Attic.* Cicero, *lib.* 3, *de nat. deor.* Ovide, *metam.* Cartari, *de imag. deor.*

MINERVINE, femme de Constantin *le Grand*, fut mere de Crispus. Aurelius-Victor & Zozime disent qu'elle n'étoit que concubine de l'empereur; cependant l'auteur de son panégyrique l'appelle sa femme. * Aurelius-Victor, *in Constant.* Zozime, *libro* 2.

MINERVIUS (Tiberius-Victor) est le premier, non par son ancienneté, mais par son mérite, dont le poëte Ausone fait l'éloge entre les professeurs de Bourdeaux. Il naquit dans cette ville à la fin du III siecle. Il avoit une mémoire si heureuse, que l'on assure qu'il n'avoit jamais rien oublié de

ce qu'il avoit une fois lu ou entendu. Il étoit d'une humeur douce, agréable & enjouée. Son éloquence étoit vive, pure & abondante. Ausone dit qu'il possédoit tout ce que Démosthènes demande pour faire un bon orateur, & qu'il n'avoit pas moins de talent pour bien écrire que pour bien parler. Il excelloit dans le panégyrique, & dans le genre de déclamation, en quoi on le jugeoit comparable à Quintilien. Minervius enseigna d'abord la rhétorique à Bourdeaux, de-là à Constantinople, puis à Rome, d'où il revint à Bourdeaux, où il continua les mêmes fonctions. Il enseignoit à Rome vers 354, & saint Jerôme assure qu'il y brilloit beaucoup. Il mourut à Bourdeaux à l'âge de soixante ans. Il eut un fils nommé Alethius Minervius, aussi rhéteur, qui mourut avant lui. * Saint Jerôme, dans sa *chroniq.* Auson. *Professor.* & les notes de M. l'abbé Souchay. D. Rivet, *histoire littéraire de la France, tom. I, partie II.*

MINEURS, ou religieux de saint François, ordre religieux fondé par saint François, a été divisé en diverses branches; savoir, en *Conventuels*, qui ont un général en particulier; en *Observantins*, ou religieux de l'étroite observance; en *Récollets*, & en religieux de la *Pénitence*, ou du *Tiers-Ordre*, qui sont tous soumis au même général. Les *Capucins* ont leur général particulier.

MINEURS ou CLERCS MINEURS, *cherchez* CLERCS RÉGULIERS.

MINEURS. (martyrs) Il y a eu cinq religieux de l'ordre des Freres Mineurs martyrs en Afrique, que saint François d'Assise y envoya au commencement du XIII siécle, pour prêcher l'évangile aux Maures. Ils étoient d'abord au nombre de six, dont voici les noms: *Vital*, supérieur de la mission; *Berard* de Carpio en Umbrie, qui savoit l'arabe; *Othon* qui étoit prêtre; *Pierre* de Saint-Géminien, diacre; *Adjute* & *Accurse*, freres lais. Vital ayant été arrêté par la maladie dans le royaume d'Aragon, Berard fut choisi pour chef de la mission. Ils entrerent en habit séculier dans l'Andalousie, & se présenterent dans la mosquée de Séville, où ils prêcherent l'évangile: ils allerent ensuite trouver le roi de la part de Jesus-Christ, pour l'exhorter à renoncer au mahométisme. Ce prince les fit mettre en prison, & ayant appris que leur dessein étoit de passer en Afrique, il les fit conduire sur un vaisseau qui alloit à Maroc. Etant arrivés en ce pays, ils allerent trouver le roi, & lui parlerent de Jesus-Christ: ce prince les fit chasser de la ville, & comme ils y revinrent, il les fit mettre dans un cachot. En étant sortis, ils continuerent de prêcher: on les arrêta, on les fit fouetter cruellement, & enfin le roi leur fendit lui-même la tête à tous cinq avec son cimetere: ils moururent le 16 de janvier de l'an 1220, & ont été canonisés par le pape Sixte IV, le 7 août de l'an 1421. * Tisseran, *apud Bolland.* Baillet, *vies des Saints, mois de janvier.*

MINGON (François) premier commentateur de la coutume d'Anjou depuis la réformation de cette coutume, étoit fils de l'homme d'affaires de Jeanne de Laval, seconde femme de René, roi de Sicile, duc d'Anjou. Il étoit né au château de la Menistrée, dans la paroisse des Rosiers, vers l'an 1480, & on croit qu'il a été sénéchal de Beaufort en Anjou; mais cette opinion n'est pas fondée: il n'a été que lieutenant du sénéchal. Ce qui a trompé, c'est qu'il est quelquefois qualifié de *Præses apud urbem Bellofortensem*; & que le privilége de son commentaire sur la coutume d'Anjou, qui est du parlement, comme c'étoit alors l'usage, l'appelle *juge de Beaufort.* On lui donne aussi la qualité de *très-excellent interprête du droit*, quoiqu'il n'ait jamais été professeur en droit, & qu'on ne puisse pas dire qu'un commentateur de coutumes soit un interprête des loix. Son commentaire est de l'an 1530. * *Mémoires du temps.*

MINGRELA, gros bourg à demi-lieue de la mer, dans la province de Visapour, de la presqu'isle de l'Inde au-deça du golfe de Bengale, est une des meilleures places ou rivages de toutes les Indes. C'est où les Hollandois vont prendre leurs rafraîchissemens pour leurs vaisseaux: car il y a à Mingrela de très-bonne eau & de très-bon riz. Ce bourg est aussi fort renommé, à cause du cardamome, que les Orientaux estiment la meilleure des épiceries, & qui ne se trouve point ailleurs que dans ce pays-là: ce qui rend cette marchandise fort rare & fort chere. La compagnie Hollandoise y a un comptoir: car non-seulement tous les vaisseaux qui viennent du Japon, de Bengala, de Ceylan, & d'autres lieux, & qui vont pour Surate, Balsora, la mer Rouge, &c. viennent mouiller à la rade de Mingrela; mais aussi lorsque les Hollandois sont en guerre avec les Portugais, & que ceux-ci occupent la barre de Goa, ils envoient leurs barques à Mingrela pour y prendre des vivres. Car alors les Portugais tiennent l'embouchure de la riviere pendant huit mois de l'année: de sorte que rien ne peut entrer par mer dans Goa durant ce temps-là. Cette barre de Goa est bouchée quatre mois de l'année par les sables que les vents y jettent: de sorte qu'il n'y reste qu'un pied, ou un pied & demi d'eau pour de fort petites barques; mais quand les grosses pluies viennent à tomber, les eaux qui grossissent à toute heure, emmenent ces sables, & ouvrent le passage aux grands vaisseaux. * Tavernier, *voyage des Indes.*

MINGRELIE, province d'Asie dans la Géorgie, est proprement la Colchide des anciens. Elle a pour bornes, la mer Noire au couchant, vers l'embouchure du Phase; les montagnes du Caucase à l'orient; l'Arménie au midi; & la Circassie au septentrion. Ce pays a été célebre par les amours de Jason & de Médée, & par l'abord des Argonautes pour la conquête de la toison d'or. Quelques auteurs croient avec raison que cette toison consistoit en mines d'or, ou bien dans le commerce des fourures. Appien dit que c'étoit des peaux qui restoient dorées, lorsque les paysans s'en servoient pour arrêter du sable d'or qu'ils trouvoient dans les rivieres. Quoi qu'il en soit, il est sûr que la Mingrelie a eu des mines d'or & d'argent. Amurat III, qui avoit soumis les Druses du Mont-Liban, songeoit à ôter la liberté aux habitans de la Mingrelie, & fit bâtir pour cela un fort dans une isle à l'embouchure du Phase; mais ceux du pays le ruinerent bientôt. Les originaires ont le nom d'*Odisci* ou *Guriel*, qui est celui de leur prince. La partie de la Mingrelie, dite proprement *Imirete*, est libre. On trouve dans ce pays plusieurs châteaux, entre lesquels celui de Zugdidi passe pour le plus beau. Les villes les plus renommées sont, Sevastopolis, Pazzo, & Scalingia, lieu de la sépulture des rois. Les plus célebres montagnes sont le Caucase & le Corax; & les rivieres Fasso ou Phasis, & Ciano. *Voyez* IMIRETE.

PRINCES DE MINGRELIE.

La Mingrelie faisoit autrefois partie du royaume de Géorgie, dont les rois, qui faisoient leur résidence dans la ville de Cotatis, envoyoient des éristaves ou gouverneurs dans les autres états. Le plus considéré de tous, étoit l'éristave d'Odisci, ou le gouverneur de Mingrelie, nommé *Dadian*,

qui se rendit maître du pays. De lui sont descendus les Chelilpes, ou princes de Mingrelie, qui ont regné depuis. Ceux qui commandent aujourd'hui dans les trois provinces de Mingrelie, prennent le titre de roi (car ils sont en effet indépendans) & ont toujours guerre les uns contre les autres: cette division est fomentée par le grand-seigneur, qui s'en sert pour les détruire. Le roi d'Imiréte fait battre monnoie, de la même grandeur & du même poids que celle du roi de Perse, & que celle de Teflis, mais elle n'est pas au même titre; & elle n'auroit point de cours dans le commerce, s'il ne s'étoit avisé d'un artifice, qui est de faire mettre sur sa monnoie le nom du roi de Perse avec le sien: ce qui la fait passer. Il faut remarquer que les princes de Mingrelie s'appellent tous trois *Dadian*, c'est-à-dire, *chefs de la justice*, du mot persien *Dad*, qui signifie *justice*, & qu'ils se disent descendus du roi David. Les anciens rois de Géorgie en tiroient de même leur origine par Salomon son fils, qui est un honneur que le kan de Géorgie s'attribue encore.

Les droits royaux du prince de Mingrelie montent environ à vingt-mille écus par an, & se levent sur ce qui entre dans le pays, & sur ce qui en sort. Le prince met ce revenu dans ses coffres; car ses vassaux le servent sans gages, & son domaine lui fournit tant de vivres pour toute sa maison, qu'il en a de reste. Il envoie souvent au roi de Perse des faucons, & toutes sortes d'oiseaux de proie; & ce roi lui envoie des brocards d'or & de soie, des tapis, des armes, & de la vaisselle. Il entretient un pareil commerce avec le kan de Géorgie. Sa cour, dans les fêtes solemnelles, est de deux cens gentilshommes, & son train est de trois cens officiers, sans la noblesse. La reine, aux grandes fêtes, a une cour d'environ soixante dames bien faites & bien vêtues.

QUALITÉS DU PAYS.

Ce pays est presque tout couvert de bois, & n'a pas beaucoup de terres labourées. L'air y est assez tempéré pour la chaleur & pour le froid; mais les pluies y sont fort incommodes; car en été l'humidité de la terre, échauffée par l'ardeur du soleil, infecte l'air, & cause souvent la peste. Les naturels du pays ne passent guère l'âge de soixante ans, & les étrangers y deviennent en un an de temps, jaunes, secs, & extrêmement débiles. Le terroir de la Mingrelie est peu fertile, les fruits y ont un mauvais gout, & les melons, qui y sont fort gros, ne valent rien du tout; mais les vignes y produisent d'excellent vin. Elles croissent au tour des arbes, montent jusqu'à leur cime, & ont des seps si gros, qu'à peine un homme peut les embrasser. Si les gens du pays savoient faire le vin comme nous, il seroit le meilleur du monde; mais ils n'y apportent pas les soins nécessaires. Ils creusent de gros troncs d'arbres, & s'en servent comme de cuves, où ils foulent le raisin; puis ils versent le vin dans de grandes urnes de terre, qu'ils couvrent d'un couvercle de bois, & qu'ils enterrent dans leurs maisons. Leur pain est de gom, qui est une sorte de grain semblable au millet, & que l'on seme comme le riz: la pâte en est fort blanche. Ce pain se doit manger un peu chaud; car étant froid, il ne vaut plus rien, ni même lorsqu'il est réchauffé. Au reste il est de bon gout & fort nourissant; jusque-là que des voyageurs, qui en avoient mangé quelque temps, ont eu peine à reprendre le pain de froment. On rapporte même que plusieurs grands seigneurs de l'Arménie & de la Géorgie font venir de ce grain, & en mangent par délices. Pour n'en point être incommodé, il faut boire du vin pur, après en avoir mangé, afin de corriger sa qualité froide & laxative. Outre ce gom, il y a dans la Mingrelie beaucoup de millet, & un peu de froment, de riz & d'orge. Les viandes ordinaires sont du bœuf & du cochon; la volaille y est fort bonne, mais très-rare. Il n'y a point d'autre poisson que le poisson salé qu'on apporte de Turquie, que du thon, & peu d'autres sortes, que l'on y voit en certain temps de l'année. La venaison est de sanglier, de cerf, de daim & de lievre. On y trouve aussi des perdrix, des faisans, & des cailles en quantité, quelques oiseaux de riviere, & des pigeons sauvages, que l'on prend avec des filets. Les nobles de Mingrelie ne s'occupent qu'à la chasse, où ils se servent des oiseaux de proie, qui y sont en grand nombre. Ils ont, comme on a en Perse & en Turquie, un petit tambour à l'arçon de la selle, & ils battent dessus pour épouvanter & faire lever le gibier. Lorsqu'ils prennent des hérons, ils leur ôtent les plumes qu'ils ont sur la tête, pour en faire des aigrettes, & les laissent envoler, parcequ'il leur en revient d'autres aussi belles que les premieres, à ce que disent les gens du pays. On y voit beaucoup d'aigles & de pélicans, & une infinité de bêtes féroces, qui se retirent dans le mont Caucase, comme des tigres, des léopards, des lions & des chacals. Ces derniers sont une espéce de renards, mais ils sont plus gros, & ont le poil plus épais & plus rude. Quelques-uns disent que ce sont les hyenes des anciens; en effet, ils déterrent les morts, & dévorent les charognes.

Il n'y a point de si pauvre Mingrelien, qui n'ait un cheval; car il ne coute rien à nourir, à cause de l'abondance des pâturages. Entre les gentilshommes, il y en a qui en ont deux cens, & le prince en a plus de cinq mille. On les laisse toute l'année à la campagne, & ils s'écartent très-rarement des lieux où ils ont accoutumé de paître. Les moutons y ont la laine très-fine, & les léopards la peau fort belle. On y trouve quantité d'ours, dont il y en a plusieurs de blancs, particulierement sur le mont Cyaïs, quoiqu'il n'y tombe point de neige: ce qui a donné lieu à quelques-uns de croire que les ours blancs sont une certaine espéce d'ours, à qui la blancheur est naturelle. En effet, dans le mont Caucase, qui est toujours couvert de neige, les ours n'y sont point blancs: ce qui arriveroit si la neige leur donnoit cette couleur. On trouve aussi des castors dans les rivieres & sur la côte de la mer, & quantité de faisans, principalement sur les bords du Phase, dont ils ont pris leur nom. Il y a quelques mines d'or & d'argent vers le Caucase; mais ceux du pays tiennent la chose cachée, pour n'y pas attirer les Turcs. D'autres disent, qu'il est très-difficile d'y travailler, parceque la terre s'éboule, & quelques-uns assurent qu'il ne s'y trouve ni or, ni argent, ni autre métal, ni dans les montagnes, ni dans les rivieres. Le miel y est excellent; ce qui vient de la grande quantité de mélisse qui croît dans le pays. Il y en a qui est blanc & dur comme du sucre, non que les abeilles qui le font soient blanches, comme l'a cru Pline; mais parcequ'elles tirent le suc de roseaux qu'elles trouvent en beaucoup d'endroits. Le mont Caucase défend ce pays contre les incursions des Abcasses. Dans les espaces où la montagne avoit laissé quelques passages, on a bâti une muraille, qui a plus de soixante milles de longueur, & qui est flanquée de grosses tours, gardées par des mousquetaires, qui se relevent tous les mois.

En beaucoup d'endroits de la Mingrelie, & principalement dans les plaines, la terre raisonne, quand on y passe à cheval, comme si elle étoit creuse par-dessous : ce qui a fait croire à quelques-uns qu'il y avoit une communication souterraine entre la mer Caspienne & la mer Noire, outre que l'on y pêche les mêmes poissons, & principalement une grande quantité d'esturgeons.

HABITATIONS ET MŒURS DES MINGRELIENS.

Les Mingreliens n'ont ni villes, ni bourgs, mais quelques villages seulement, sur le bord de la mer. Toutes leurs maisons son bâties çà & là dans des lieux éloignés, mais en si grand nombre, qu'il est difficile de faire mille pas sans en trouver trois ou quatre l'une proche de l'autre. Il y a neuf ou dix châteaux, dont le plus considérable est nommé *Rucs*, où le prince des Mingreliens fait son séjour ordinaire, & c'est le seul qui soit défendu de plusieurs piéces de canon. Ces forts sont au milieu des bois, dans des endroits fort épais, où il est impossible d'aborder que par un chemin taillé & fait exprès, que l'on couvre d'arbres, quand on craint quelque attaque des ennemis. Les Mingreliens ne se retirent dans ces châteaux, que quand l'ennemi est proche; car dès que le danger est passé, ils retournent dans leurs maisons. Les hommes de ce pays sont bien faits, & les femmes y sont très-belles. Leur habit est semblable à celui des Persanes ; mais leur coëffure ressemble à celle des femmes de l'Europe, si ce n'est qu'elles ne se frisent pas. Elles portent un voile qui ne couvre que le dessus & le derriere de la tête. Les moins belles,& celles qui sont âgées, se fardent le visage; les autres se contentent de peindre les sourcils. Elles ont de l'esprit & beaucoup de civilité; mais d'ailleurs elles sont fieres, cruelles, perfides, & impudiques. Les hommes portent encore plus loin ces mauvaises qualités que les femmes. Ils sont tous élevés dans le larcin; ils en font leur plaisir, & y mettent leur honneur. L'assassinat, la trahison, l'adultere & le rapt, sont nommés parmi eux de belles actions; les incestes y sont ordinaires, & l'on y prend en mariage sans scrupule sa niéce, ou la sœur de sa femme. Ils ont deux ou trois femmes en même temps, & plusieurs concubines. Les femmes n'en ont point de jalousie, parcequ'elles leur rendent la pareille par leurs infidélités. Quand un mari surprend sa femme sur le fait avec son galant, il a droit de le contraindre à payer un cochon : d'ordinaire il ne prend pas d'autre vengeance, & le cochon se mange entre eux trois. Ils croient que c'est une charité de tuer les enfans nouveaux-nés,quand on n'a pas le moyen de les nourir, & ceux qui sont malades, quand on ne sauroit les guérir.

Les Mingreliens sont divisés en *Ginasca*, ou *Ginandi*, c'est-à-dire, *seigneurs* ou *gentilshommes*; en *saccurs* ou *riches bourgeois*, & en *moinali* ou *menu peuple*. Les *Ginasca* ont des gentilshommes à leur service; les *Ginandi* se servent de bourgeois ou de personnes du dernier rang; & personne ne peut s'élever au-dessus de son état. Les seigneurs sont juges souverains de la vie & de la mort de leurs vassaux & sujets. Lorsqu'une famille est éteinte, ils héritent de ses biens, & souvent lorsqu'elle est réduite à une seule personne, ils la vendent au Turc pour en profiter. Ainsi leurs plus grandes richesses consistent à avoir beaucoup de vassaux. Les seigneurs & gentilshommes s'habillent d'étoffes étrangeres, & portent une ceinture de cuir couverte de plaques d'argent, à laquelle ils attachent leur épée. Leurs chemises sont brodées d'or à l'endroit du col, & par en bas; & pour faire voir cet ornement, ils portent une veste plus courte que la chemise. Ils sont toujours armés à l'avantage, parcequ'ils ont toujours quelques ennemis; & lorsqu'ils veulent dormir, ils se couchent sur le ventre, mettant leur épée dessous. Leurs armes sont la lance, l'arc & les fléches, le sabre, ou l'épée, la masse d'armes, & le bouclier. Il y en a peu qui se servent d'armes à feu. Comme les Mingreliens passent ordinairement leur vie à la campagne, ils n'ont point d'exercice plus ordinaire que la chasse; c'est un proverbe dans le pays, que la félicité de l'homme consiste à avoir un cheval, un bon chien, & un excellent faucon. Ils ont des ceintures de corde pour y lier les personnes & le bétail qu'ils enlevent à leurs voisins, ou qu'ils prennent à la guerre. Les grands ont leurs ceintures de cuir couvertes de plaques d'argent. Ils portent aussi pendus à leur ceinture un couteau, une pierre à aiguiser, un fusil à faire du feu, & trois bourses, l'une pleine de sel, l'autre de poivre, & la troisiéme de fil, d'aiguilles & d'alênes. Les grands mangent assis sur des tapis, à la façon des Orientaux; leur nape est de toile peinte ou de cuir; toute la vaisselle est de bois; mais les gens de qualité ont un peu d'argenterie. Le roi, & toute sa suite, jusqu'aux moindres officiers; la reine, ses dames, ses demoiselles, & tous ses domestiques, mangent ensemble dans un même lieu, & en même temps, dans de grandes salles, ou dans des cours, lorsqu'il ne pleut pas; s'il fait froid, on allume de grands feux; car le bois n'y coute rien. Quand on a commencé à manger, il y a des officiers qui donnent à boire à la ronde; chez les gens du commun, ce sont des femmes ou des filles qui font cet office. C'est une incivilité parmi eux de demander à boire ou d'en refuser; mais on ne donne pas moins de demi-septier à chaque coup. Le tour se fait trois fois dans les repas ordinaires; mais dans les festins les conviés boivent jusqu'à ce qu'ils soient ivres. Les Mingreliens en général sont grands ivrognes; les hommes & les femmes boivent toujours le vin pur; & lorsqu'ils sont échauffés, ils trouvent les coupes de chopine trop petites. Pour les grands repas on fait rôtir des bœufs, des porcs, & des moutons entiers, que l'on sert sur des civieres.

Le deuil des Mingreliens est une cérémonie de gens désespérés : ils déchirent leurs habits, s'arrachent les cheveux, & se battent la poitrine, en faisant des hurlemens épouvantables. Cette coutume barbare dure quarante jours, après lesquels on enterre le mort, & on fait un festin. Quand quelque seigneur est mort, l'évêque dit une messe solemnelle pour le défunt; & les présens qu'on lui fait à cette messe, montent à plus de cinq cens écus. Comme le roi profite de la dépouille des évêques, lorsqu'ils meurent, son intérêt fait qu'il tient la main à entretenir cette coutume. Après la messe on fait un festin à l'évêque, & on donne de belles vestes à tous les ecclésiastiques qui y ont assisté. L'on invite même le prince à venir pleurer le défunt. Alors on dresse plusieurs pavillons, sous l'un desquels on met les chiens du défunt; sous un autre son cheval; sous un troisiéme son épée, & ce qu'il avoit de plus cher. Le prince ayant le corps nud jusqu'à la ceinture, & les pieds nuds, se met à genoux sous chacun de ces pavillons, & y fait ses prieres, après quoi on lui fait un festin, & un présent. Le lendemain de Pâque est leur jour des trépassés : ils portent à manger sur la tombe des morts, avec des fleurs & des cierges allumés, & se régalent après cette cérémonie,

cérémonie, à l'ombre de grands arbres qui sont devant l'église, croyant que cette bonne chere tient lieu de suffrages pour les ames des défunts. Tous les Mingreliens vont à la guerre, mais sans ordre & sans discipline ; & quoique le pays ne soit pas d'une grande étendue, le prince met aisément trente mille hommes sur pied. Au lieu de tournois & de carrousels, le prince fait des chasses solemnelles, où tous les grands sont invités. Entr'autres jeux & exercices, ils ont le jeu du ballon à cheval. Les joueurs sont rangés par files, & celui qui est à la tête jette en l'air le ballon, auquel les autres tâchent de donner un coup d'arrieremain, avec leur raquette. Le dernier qui prend le ballon se met à la tête de la file, & recommence cet exercice. Il n'y a point de pays au monde où les médecins soient mieux reçus, principalement ceux d'Italie & de France. Les Mingreliens sont très-charitables envers les voyageurs, & les plus grands seigneurs font gloire de les bien traiter. Les dames vont à cheval comme les hommes, & paroissent autour de la princesse comme des Amazones.

Commerce des Mingreliens.

La coutume que les gentilshommes ont de vendre leurs sujets aux Persans ou aux Turcs, fait que le pays se dépeuple de jour en jour. On en emmene environ trois mille tous les ans à Constantinople, que l'on change contre des draps, des armes, & d'autres choses. Chaque année il vient en Mingrelie dix ou douze vaisseaux de Constantinople, & de Caffa, & plus de soixante felouques de Trebizonde, de Gonié, & d'Irissa. Ils y portent des tapis, des draps, des toiles de coton, des arcs, du fer, du cuivre : & ils y chargent, outre les esclaves, de la soie, du lin, de la toile, des peaux de bœuf, de marte, & de castor, du buis, de la cire, & du miel. Le miel de Mingrelie est fort bon ; mais le blanc est meilleur que le jaune. Les vaisseaux de Caffa emportent aussi du miel sauvage qui se trouve dans les trous des arbres : & les Tartares le mêlant avec du grain, en font un breuvage tout-à-fait violent.

Religion des Mingreliens.

La religion des Mingreliens semble avoir été la même que celle des Grecs. Quelques historiens ecclésiastiques disent qu'un esclave convertit à la foi de J. C. le roi, la reine, & les grands de Colchide, sous le regne de Constantin *le Grand*, qui leur envoya des prêtres & des docteurs pour les baptiser, & pour les instruire dans les mysteres de notre religion. D'autres disent que ces peuples doivent la connoissance du christianisme à un Cyrille, que les Esclavons appellent en leur langue *Chiusil*, qui vivoit vers l'an 860. Les Mingreliens montrent sur le bord de la mer, proche du fleuve Corax, une grande église, où ils assurent que saint André a prêché. Le primat de la Mingrelie y va une fois en sa vie faire l'huile sainte, que les Grecs appellent *Myron*. Ces peuples reconnoissoient autrefois le patriarche d'Antioche, maintenant ils obéissent à celui de Constantinople, & ont néanmoins deux primats de leur nation, qu'ils appellent *Catholicos*. Celui de la Géorgie a sous sa jurisdiction les provinces de Cartuli, ou Cardulli, de Gaghetti, de Baratralu, & de Samsché. Celui d'Odisci a les provinces d'Odisci, d'Iméréti, de Guriel, des Abcasses, & des Suani. Ce patriarche a presque autant de revenu que le prince de Mingrelie. Il y avoit autrefois douze évêchés dans le pays : mais il n'en reste maintenant que six, parceque les six autres ont été convertis en abbayes. Ces évêchés sont Dandars, Moquis, Bédias, Ciaïs, Scalingicas, où sont les sépultures des princes, & Scondidi. Les abbayes sont Chiaggi, Gippurias, Copis, Obbugi, Sebastopoli & Anarghia. Les évêques de ce pays sont fort riches, & vivent ordinairement dans une grande dissolution ; néanmoins parcequ'ils ne mangent point de viande, & qu'ils jeûnent fort exactement le carême, ils croient être plus réguliers que les prélats de l'église romaine. La simonie y est ordinaire. Les primats ne consacrent point d'évêque à moins de six cens écus ; ils ne célebrent point de messe de morts qu'on ne leur en donne cinq cens ; & ils ne disent les autres messes que pour le prix de cent écus chacune. Ils se font aussi payer des confessions, & l'on a vu un de ces primats qui fut fort mal satisfait d'une somme de cinquante écus qu'un visir du prince de Mingrelie lui avoit donnée après s'être confessé à lui dans une maladie. Les évêques vendent aussi l'ordination des prêtres. Tous les ecclésiastiques y sont fort ignorans, & disent la messe avec beaucoup d'irrévérence. Plusieurs même ont appris une seule messe par cœur. Ils font aussi des sacrifices comme dans l'ancienne loi. La victime est conduite le matin devant le prêtre, qui la bénit avec quelques cérémonies ; ensuite dequoi on la mene à la cuisine pour y être égorgée. Cependant le prêtre dit la messe, après laquelle il se rend à la maison de celui qui a présenté la victime, où l'on fait un festin. Le prêtre est assis à une petite table particuliere, sur laquelle on sert certaines parties de la victime qui lui sont destinées, comme la poitrine, le dos, le foie, & la rate. Tout le reste de la victime, avec la tête & la peau, est porté chez le prêtre, parceque c'est une viande de sacrifice. Il n'y a point de peuple plus superstitieux que les Mingreliens. Ils ne mangent point de viande le Lundi, parcequ'ils respectent ou craignent la lune. Le Vendredi est pour eux un jour de fête ; & il y a apparence qu'ayant reçu le christianisme au temps de Constantin, ils ont pris de lui cette coutume ; car cet empereur ordonna que ses sujets célébrassent le vendredi comme une fête en l'honneur de la passion de J. C. L'habillement des prélats est superbe pour le pays, car il est d'écarlate & de velours, & n'est guère différent de celui des séculiers : ce qui les en distingue particulierement, c'est leur barbe longue, & un bonnet noir, rond & haut, fait comme celui de moines Grecs. Ils portent des chaînes d'or au col ; il vont à la chasse, & même à la guerre, où ils se mettent à la tête de leurs sujets, principalement quand le roi y va en personne, & ne combattent pas moins courageusement que les gentilshommes. Il y a dans la Mingrelie des religieux de l'ordre de S. Basile qu'on appelle *Berres*, qui vont habillés comme les moines Grecs, & qui observent leur façon de vivre. Un enfant est fait religieux par son pere & sa mere, avant même qu'il soit capable de faire un choix. Ils l'engagent dans cet état dès l'enfance, en lui mettant un bonnet noir sur la tête, lui laissant croître les cheveux, l'empêchant de manger de la viande, & lui disant pour toute raison qu'il est *Berre*. Il y a aussi des religieuses de cet ordre qui observent le jeûne, & portent un voile noir ; mais elles ne sont point renfermées dans les couvens, ne font point de vœux, & quittent le jeûne & le voile quand il leur plaît.

La plupart des églises n'ont point de cloches ; mais on y appelle le peuple au son d'une planche de bois, que l'on frape avec un baton. Les églises cathédrales sont assez propres, & bien ornées d'images peintes, & non en relief. Ces images sont pa-

rées d'or & de pierreries; mais celles des paroisses sont fort négligées. Le peuple leur offre des cornes de cerf, des défenses de sanglier, des aîles de faisan & des armes, afin d'obtenir un heureux succès à la chasse & à la guerre; & leur rend un culte qui approche de l'idolâtrie. Leur grand saint est S. George, ainsi que chez les Géorgiens, les Russiens, & les Grecs. On dit qu'ils ont beaucoup de saintes reliques, & que les principales furent transportées dans la Mingrelie par des prélats qui s'y retirerent, lorsque Constantinople fut prise par les Turcs en l'année 1453. Dom Joseph Zampi, prefet des Théatins en Mingrelie, assure que les religieux de cet ordre y ont vu un morceau de la vraie croix, long d'une palme, ou de huit pouces; une prétendue chemise de la Vierge brodée à l'aiguille, & semée de fleurs; & plusieurs autres reliques, que le prince de Mingrelie tient en sa garde. La messe des Mingreliens se dit à la grecque, mais avec peu de cérémonies. Pendant le carême on ne dit la messe que le Samedi & le Dimanche, parceque tous les autres jours il faut jeûner, & que, selon leur pensée, la communion rompt le jeûne. Ils ont quatre Carêmes: celui qui se fait avant Paque, qui est de 48 jours; celui qui précéde la fête de Noël, qui dure 40 jours; celui qui prend son nom de la fête de saint Pierre, qui est d'environ un mois; & celui que tous les Chrétiens Orientaux font en l'honneur de la Vierge, qui dure quinze jours. Ils égorgent des bêtes & des oiseaux sur les sépulcres de leurs parens, & y versent du vin & de l'huile, comme faisoient les Païens. Les prêtres peuvent non seulement se marier avant leur ordination, comme font les Grecs, mais ils passent à de secondes noces, & en sont quittes pour prendre une dispense de leur évêque, qui ne coute qu'une pistole. Quand quelqu'un est malade, il appelle un prêtre, qui ne lui parle point de confession; mais qui se contente de feuilleter un livre, pour chercher la cause de sa maladie, qu'il attribue à la colere de quelques-unes de leurs images. Il ordonne ensuite que le malade fera son offrande à cette image pour l'appaiser: ce qui tourne au profit du prêtre. Aussitôt qu'un enfant est venu au monde, le prêtre l'oint du crême, en lui faisant une croix sur le front, & differe son baptême jusqu'à ce qu'il ait atteint environ l'âge de deux ans. Alors on le baptise, en le plongeant dans de l'eau chaude, & en l'oignant presque par toutes les parties du corps; enfin, on lui donne à manger du pain qui a été béni, & du vin à boire. Quelquefois, pour rendre le baptême plus solemnel, ils baptisent sans eau avec du vin. * Ptolémée, *l.* 5. Le Noir, *description d'Asie.* Ortelius. Cluvier. Daviti. D. Joseph Zampi, Théatin, *relation de la Mingrelie.* Le P. Lamberti, *dans le recueil* de Thevenot. Le chevalier Chardin, & J. B. Tavernier, *voyage de Perse.*

MINGRELIE (la mer de) anciennement *Phasianum Mare.* C'est la partie orientale de la mer Noire. Elle prend maintenant son nom de la Mingrelie, dont elle baigne les terres; & anciennement elle le prenoit de la riviere de Fasso, autrefois le Phase, qui s'y décharge. * Mati, *dict.*

MINHO, en latin *Minius*, riviere d'Espagne, qui a sa source près d'un bourg, dit *Castro del Rei*, dans le royaume de Galice, qu'elle traverse, d'où elle passe à Lugo, à Orenfo, à Tui, & peu après elle se décharge dans l'Océan. * Sanson.

MINICIUS (Caïus) célebre dans l'histoire d'Espagne & de Portugal, étoit dans le combat où Claudius Unimanus, en qui la république romaine avoit mis toute son espérance, fut défait en combattant contre Viriatus. C'est ce que l'on apprend d'une ancienne inscription rapportée par Résende & par Mariana. Cette inscription porte ce qui suit: « Caïus Minicius, fils de Caïus Lémonia Jubatus, tribun de la dixiéme légion, ayant reçu plusieurs blessures dans un combat contre Viriatus, le général Claudius Unimanus l'abandonna comme mort sur le champ de bataille: mais ayant été trouvé par Ebutius, soldat Lusitanien, celui-ci en eut tant de soin, qu'il vécut encore plusieurs jours; il est mort tristement sans avoir pu récompenser à la maniere des Romains celui qui l'avoit si bien mérité. » Mariana dit que Minicius, qu'il a tort d'appeller Lucius Æmilius, perdit la vie près de Viseo, où l'on voit, dit-il, son tombeau avec l'inscription précédente, & ajoute qu'Unimanus fut tué aussi dans cette action. Mais l'inscription dément ce dernier fait, puisqu'il y est dit qu'Unimanus abandonna Minicius; s'il y avoit été tué, comment l'auroit-il pu abandonner? De plus, Resende, mieux informé, parlant du lieu où cette inscription fut trouvée, ne dit pas que c'étoit auprès de Viseo; il dit le contraire. « Colla, dit-il, ville considérable, est située dans la province d'Ourique. Les approches en sont difficiles. Dans le coin d'une tour à demi ruinée de cette ville l'on a trouvé une table de marbre sur laquelle on lit cette inscription. » C'est celle dont il est question. On voit par-là que c'est à Colla, non à Viseo, qu'étoit le tombeau de Caïus Minicius. Le voisinage de Colla & d'Ourique, où Unimanus fut battu, rend la chose plus certaine. Il étoit plus naturel au soldat Lusitanien qui secourut Minicius, de le transporter à Colla qui étoit tout près du lieu où la bataille s'étoit donnée, que de le transporter à Viseo qui en étoit fort éloigné. Mariana qui dit avoir lu cette inscription, a eu tort de corrompre aussi le nom de Minicius, qu'il appelle Minutius, & de changer Jubatus en Lubatus. * Refende, livre IV de ses *Antiquités Lusitaniennes*, pages 226, 227 du tome premier. Mariana, *histoire d'Espagne.* La Clede, *histoire de Portugal*, tome I, page 37 & suivantes de l'édition *in*-4°.

MINIMES, ordre religieux, fut fondé par saint François de Paule, & confirmé l'an 1473 par le pape Sixte IV, & l'an 1507, par Jules II. On donna à Paris le nom de *Bons-hommes* aux religieux de cet institut, parceque les rois Louis XI & Charles VIII nommoient ordinairement ainsi S. François de Paule & ses compagnons, ou plutôt parcequ'ils furent établis dans le bois de Vincennes, dans un monastere de religieux de l'ordre de Grammont, que l'on appelloit *Bons-Hommes*. Le peuple en Espagne les appelle *Peres de la victoire*, à cause d'une victoire que Ferdinand V remporta sur les Maures, selon la prédiction de S. François de Paule. Ce saint leur fit prendre le nom de *Minimes* par humilité, & leur donna dans toutes les occasions des exemples illustres de cette vertu. Les Minimes, outre les trois vœux de religion, en font un quatriéme, d'observer un carême perpétuel. Dom Pierre de Lucena Olit, Espagnol, ayant fondé un couvent de Minimes à Andujar, donna aussi sa propre maison pour y bâtir un monastere de religieuses du même ordre, & deux de ses petites-filles furent les premieres qui y prirent l'habit en 1495. Comme il y eut ensuite d'autres établissemens pareils en Espagne, S. François de Paule leur donna une regle, qui est la même que celle des religieux; retouchée dans les endroits qui ne pouvoient convenir à des

Digitized by Google

filles. On assure qu'il y en a onze couvens en Espagne. En France on ne commença à voir les religieuses Minimes qu'en 1621. L'établissement s'en fit à Abbeville, & il y en a un autre fait depuis à Soissons. Il y a aussi un tiers-ordre de personnes séculieres de l'un & de l'autre sexe, à qui S. François de Paule a donné une régle. Gabrielle Fouquart, la premiere religieuse Minime en France, étoit de ce tiers-ordre depuis vingt ans quand elle fit ses voeux. * Louis Doni d'Attichi, *hist. gen. de l'ord. des Minimes*. Ignace de Jesus-Marie, *hist. d'Abbeville*.

MINIO, ville de la haute Egypte. Elle est sur le bord oriental du Nil, entre Girgio & Saïd, & elle est capitale du cassilif ou gouvernement de Minio, qui occupe la partie orientale de la vallée du Nil, depuis le cassilif de Chereffi jusqu'à la Nubie. On y remarque outre Minio, Assuana, Chana, & Jechmina. * Mati, *dict.*

MINIO, connu sous le nom de JEAN DE MURVAUX, général de l'ordre de S. François, puis cardinal dans le XIII siécle, étoit natif du bourg de Murvaux dans la marche d'Ancone, & se distingua dans l'ordre de S. François, où il enseigna la théologie. Le pape Nicolas IV le choisit pour être professeur du sacré palais. Il fut élu général de son ordre dans un chapitre général, tenu à Anagnie, où Boniface VIII présida lui-même. Ce pape l'envoya l'an 1299, légat en Flandre, où le roi Philippe *le Bel* avoit remporté de grands avantages, & à son retour le fit cardinal l'an 1302. Minio se trouva au concile général de Vienne en Dauphiné, y défendit la mémoire de Boniface avec beaucoup de générosité & de courage, & mourut à Avignon l'an 1312. * Wading. *in annal. Min.* Ciaconius, &c.

MINJON (Abraham) *cherchez* MIGNON.

MINNI, royaume ou province dans l'Arménie, dont parle le prophéte Jérémie, *LI*, 27.

MINO, *cherchez* MINHO.

MINOA, est une petite isle fort proche de Nisée, havre & port de la ville de Mégare, dans le golfe Saronique. Plutarque en parle dans la vie de Nicias.

MINOA, ville maritime de l'isle de Sicile, sur la côte méridionale. C'est où est à présent le lieu dit *Heraclea Rovinata*, cette ville ayant porté autrefois le nom d'Héraclée, près du lieu dit *Capo Bianço*, entre Girgenti & Sacca, à l'embouchure du fleuve Platano. * Lubin, *table géograph. sur les vies de Plutarque*.

MINOLO, village de l'isle de Candie, sur la côte septentrionale au couchant de la Canée. Quelques géographes prennent Minolo pour l'ancienne Minoa, qui étoit sur la côte septentrionale de cette isle, & distinguée d'une autre Minoa, qui étoit sur la côte orientale. * Mati, *dict.*

MINORBINO, MINERBINO, petite ville du royaume de Naples. Elle est dans la terre de Bari, sur les confins de la Basilicate, à trois lieues de Canosa, vers le midi. Minorbino est peu considérable, quoiqu'elle ait un évêché suffragant de Bari. Son nom latin est *Minervium*, *Minervinum*, & *Mons Orvinus*. *Mati, *dict.*

MINORELLI (Thomas-Marie) religieux de l'ordre de S. Dominique, naquit à Padoue, & ayant fait voir beaucoup de capacité, fut appellé en 1711, à Rome pour travailler à l'histoire générale de son ordre, à quoi il travailloit encore avec beaucoup d'application en 1720. On a de lui la vie de saint Pie V, écrite en latin très-élégant, & imprimée à Rome en 1712. Il parut aussi en 1714, sous son nom, un écrit latin avec le françois à côté sous ce titre: *Examen des faussetés sur le culte des Chinois avancées par le P. Jouvanci Jesuite, dans l'histoire de la compagnie de Jesus*; mais le P. Minorelli assure que cet ouvrage n'est pas de lui. En effet, ce pere n'a jamais été missionaire à la Chine, comme on le dit dans le titre; mais il est vrai qu'il n'étoit pas content de l'ouvrage du P. Jouvanci; il n'en avoit lu que les quatre premiers livres, 11, 12, 13 & 14, & il n'avoit approuvé ces derniers, qu'en demandant qu'on y fit des corrections qu'on assure qu'on n'a pas faites. Il eut donc lieu d'être peu satisfait de voir paroître à la tête de l'ouvrage du P. Jouvanci une approbation de l'histoire entiere sous son nom, & c'est ce qui a donné occasion à l'auteur de l'examen de prendre le nom de ce Dominicain. * Echard, *script. ord. FF. præd. tome II.*

MINORI, petite ville du royaume de Naples, en la Principauté citérieure, avec titre d'évêché suffragant de la métropole d'Amalfi, est située sur le golfe de Salerne. Les auteurs Latins la nomment *Minora*.

MINORQUE, isle de la mer Méditerranée, proche des côtes d'Espagne, & au nord-est de celle de Majorque, est nommée par ceux du pays *Minorca*. Outre Citadella, qui en est la ville capitale, on y trouve encore Porto-Mahon, & le fort Saint-Philippe. Cette isle a environ 45 lieues de tour, enferme beaucoup de montagnes, & produit quantité de bois, de mulets, &c.

MINOS, I de ce nom, premier roi de Crete. On dit qu'il étoit fils de Jupiter & d'Europe. Peut-être que le nom de Jupiter étoit le nom appellatif des rois de Crete, comme celui de Pharaon des rois d'Egypte, & celui de César des empereurs Romains. Quoi qu'il en soit, on dit que Jupiter se métamorphosa en taureau, pour enlever Europe: ce qui peut s'entendre d'un vaisseau nommé le *Taureau*, sur lequel Jupiter roi de Crete, qu'Eusebe nomme Asterius, l'amena en Crete. L'époque du commencement de son regne est fixée par les marbres d'Arondel, sous le regne de Pandion I, roi d'Athénes, à l'an 150 de l'ere attique, 223 avant la prise de Troye, 1432 avant J. C. Minos bâtit plusieurs villes dans l'isle de Crete, & donna des loix aux habitans du pays. Il établit le siége de son pays à Apollonie, qui depuis fut nommée Cydon du nom de son petit-fils. Il eut un fils appellé *Lycaste*, duquel naquirent Minos II, roi de Crete; *Sarpedon* & *Rhadamante*. Ce dernier rendoit la justice avec tant de sévérité, qu'il donna lieu à la fable qui le fait juge des enfers. Il se soumit plusieurs isles & plusieurs habitans de l'Asie. Il donna à son fils Erythe, le pays qui fut depuis appellé Erythée, & l'isle de Chio à Oenonion fils de Minos. Minos fut le premier qui équipa une flotte avec laquelle il se rendit maître de la mer, & chassa les Cariens des isles Cyclades. Il eut deux enfans, *Deucalion* & *Molus*. On ne sait rien depuis Minos II, jusqu'a Minos III, qui regnoit pendant le regne de Pandion II à Athénes, environ 1300 ans avant J. C. Il étoit de la même famille, descendu comme les autres de Jupiter. Il imita la sévérité de Radamanthe dans l'administration de la justice, & fit plusieurs loix qu'il prétendoit avoir reçues de Jupiter. Son fils Androgée étant venu à Athénes dans le temps des jeux Panathenées, y remporta la victoire contre les athletes. Ayant fait alliance avec les Pallantides, il devint suspect à Egée, qui craignoit qu'avec le secours de Minos, ils ne le dépouillassent de ses états. Pour prévenir ce malheur il fit mourir Androgée dans le temps qu'il alloit d'Athénes à Thèbes. Minos, pour venger la mort de son fils, déclara la guerre à Egée, prit Megare & Nicée qui en étoit roi,

par la trahison de Sylla, fille de Nicée, qui étoit devenue amoureuse de Minos. De-là Minos vint assiéger Athènes, dont il obligea les habitans de se rendre à discrétion après un long siége, & à envoyer en Crete tous les neuf ans sept jeunes hommes, & autant de filles. Cet événement arriva la 14 année du regne d'Egée, 288 de l'ere attique, 1270 avant J. C. Minos demeuroit à Gnose, où Dédale construisit de son temps un fameux labyrinthe. Ce Dédale ayant voulu s'enfuir de Crete avec son fils Icare, trouva l'invention de mettre des voiles à ses barques, & se sauva en devançant celles de Minos qui le poursuivoit à force de rames; mais la barque d'Icare mal conduite périt dans les eaux. Cela explique naturellement la fable. Dédale se sauva en Sicile, alors appellée Sicanie, où Minos le suivit. Cocale y regnoit à Camique dans le pays d'Agrigente. Minos s'étant fié à ce prince, y périt. Quelques auteurs prétendent que les filles de Cocale l'ayant baigné selon l'usage du pays, le laisserent si long-temps dans le bain qu'il y mourut. * Aristote, *polit.* Plutarque, *in Thes.* Eusebe, *in chron.* Ovide. Virgile. Du Pin, *hist. prof. tom. I.*

MINOS (Claude) *cherchez* MIGNAULT, qui est son vrai nom.

MINOTAURE, monstre, en partie homme & en partie taureau, eut pour mere Pasiphaé, femme de Minos III, roi de Crete, à ce que feignent les poëtes. Ils disent que Pasiphaé conçut une furieuse passion pour un taureau, que Dédale l'enferma dans une peau de vache, pour être couverte par ce taureau; que de-là naquit le Minotaure, qui fut enfermé dans le labyrinthe, que Dédale bâtit par l'ordre de Minos. Servius dit que Pasiphaé devint amoureuse de Taurus, sécrétaire de Minos, & qu'en l'absence du roi, elle eut commerce avec lui dans la maison de Dédale; qu'ensuite elle accoucha de deux jumeaux, l'un fut attribué à Minos, l'autre à Taurus, ce qui donna lieu de dire qu'elle avoit enfanté un Minotaure. Les Athéniens ayant tué Androgée, fils de Minos, ce roi les contraignit de lui envoyer tous les neuf ans un tribut de sept jeunes hommes, & de sept filles, pour être dévorés par le Minotaure, qui étoit dans le labyrinthe. Thésée délivra les Athéniens de ce tribut, après avoir tué le Minotaure, ou plutôt Taurus, l'un des chefs de Minos, contre lesquels ce roi l'obligea de combattre. * Servius, *in Virgilium, Æneid. VI, vers.* 14. Plutarque, *vie de Thésée*

MINOZZI (Pierre-François) poëte Italien, natif de Monte-San-Sanvino en Toscane, vivoit vers l'an 1640, & laissa divers ouvrages de sa façon. *Voyez* son éloge dans le théatre des hommes de lettres de l'abbé Ghilini.

MINSINGER (Joachim) Allemand, chancelier du duc de Brunswick, né l'an 1514 à Stutgard, de *Joseph* Minsinger, homme fort estimé des empereurs Charles-*Quint*, & Ferdinand I, s'avança dans les belles lettres & dans la jurisprudence, qu'il enseigna dans l'université de Fribourg, & en 1548 il fut choisi pour être assesseur à la chambre impériale de Spire. Depuis l'an 1556, il fut nommé par le duc de Brunswick, pour être chancelier de son état. Minsinger remplit très-bien ces charges, qu'il quitta dans un âge peu avancé, pour se retirer dans une de ses terres, où il mourut le 3 mai de l'an 1588, âgé de 74 ans. Il a composé des ouvrages de droit & des poëmes; *Comment. in instit. Justiniani ac decret. Observationum cameralium centuriæ; Consiliorum decades; Apotelesma; Austriades lib. 2. Nacarides, &c.* * Simler, *biblioth.* Crusius, *in annal. Suev.* Melchior Adam, &c.

MINSKO, ville de Lithuanie en Pologne: elle est capitale du palatinat de Minsko, & située sur le Swillock, à vingt-six lieues de Novogrod, du côté du levant. Minsko est une place forte, défendue par deux citadelles, dont l'une située dans des marais, commande la ville. * Mati, *dict.*

MINSKO (le palatinat de) province du duché de Lithuanie en Pologne. Elle est entre celles de Novogrodeck, de Wilna, de Witepsk, de Mscislaw, & le territoire de Rohaczow. Cette province est assez fertile. Il y a quantité de Juifs, qui s'appliquent au commerce & à la médecine, & qui jouissent de tous les droits des autres citoyens. On la divise en deux châtellenies, qui portent les noms de Minsko & de Borislow, qui en sont capitales. * Mati, *dict.*

MINTURNE, ville & colonie du *Latium*, près de la Campanie, au-dessus de l'embouchure du fleuve Liris, que les Italiens nomment *Garigliano*, a été épiscopale. Aujourd'hui cette ville n'est plus qu'un cahos de ruines, d'aqueducs & d'amphithéatres, qui marquent que Minturne étoit autrefois considérable. Elle est connue dans l'histoire par l'emprisonement de Marius. Un Galate, qu'on avoit envoyé pour lui couper la tête, n'osa attenter sur lui, parcequ'il fut intimidé par des éclairs, qui brilloient dans les yeux de ce vénérable vieillard, & qui le firent retirer, sans oser exécuter les ordres funestes de sa commission. Ce fut après le rapport de ce prodige qu'il avoit vu, que les habitans de Minturne étonnés firent sauver Marius. * Lucain, *l. I. Pharsal.* Ptolem. *&c.*

MINTURNE (Antoine-Sébastien de) né à Trajetto, près des ruines de l'ancienne Minturne, fut fait évêque d'Ugento, dans la terre d'Otrante en 1562, & assista aux dernieres sessions du concile de Trente. Il fut depuis transféré d'Ugento à Cotrone, dans la Calabre ultérieure. Il a fait six livres *du poëte*, qui furent imprimés à Venise l'an 1559. Il y traite de la nature & des vertus de l'art poëtique; mais il l'a fait plutôt en orateur qu'en poëte. Il a fait depuis un ouvrage italien intitulé l'*Arte poëtico*, qui contient des instructions pour tous les genres de poësie; les régles des sonnets, & de toute sorte de vers toscans, avec la méthode de les composer à la maniere de Pétrarque. * Tarquin Gallutius, *tract. de eleg.* René Rapin, *avertiss. sur les réflex. touchant la poëtique.* Baillet, *jugem. des savans sur les auteurs qui ont écrit de l'art poëtique.*

MINUCIANO, petite ville d'Italie, en Toscane, dans la contrée appellée *Carfagnana.* Elle appartient à la république de Luques.

MINUT (Jacques) premier président du parlement de Toulouse dans le XVI siécle, étoit Milanois, & se faisoit descendre du fameux orateur Romain Minutius Felix: & peut-être étoit-ce pour faire croire davantage cette descendance, qu'il signoit souvent son nom en latin *Minutius.* Au premier voyage que le roi François I fit en Italie, il l'employa à quelques négociations importantes en ce pays-là, d'où il le retira lorsqu'il revint en France, & lui fit don d'un office de président au parlement de Bourdeaux; mais la régente pendant la prison du roi, retira Minut de cette ville en 1524, pour le faire premier président à Toulouse après la mort de Pierre de Saint-André. Ce magistrat aima fort les belles lettres, & ce fut lui qui commença à les faire fleurir à Toulouse; aussi étoit-il lui-même d'une grande érudition, & très-éloquent. JACQUES Minut son frere, sénéchal de Querci, eut les mêmes inclinations que lui pour les belles lettres, & la Croix du Maine fait mention de quelques ouvrages en prose & en vers de sa façon. Le président, qui étoit seigneur & baron de Castera, mourut le 6

novembre 1536, laissant des enfans de *Catherine* de Souhaut, dont descendent les seigneurs de Castera. * La Faille, *annal. de Toulouse*.

MINUTIA, vestale, fut soupçonée d'entretenir quelque amour secret, parcequ'elle prenoit trop de soin de se parer. On ne se trompa pas, car ayant été accusée devant les pontifes, sur le témoignage d'une esclave, elle fut convaincue, & enterrée toute vive, comme c'étoit la coutume, l'an 417 de Rome, & 337 avant J. C. * Tite-Live, *l.* 8, *c.* 6.

MINUTIEN, sophiste d'Athènes, qui vivoit du temps de Galien, au témoignage de Suidas. Il a écrit sur la rhétorique, des *Progymnasmata*, & diverses harangues. * Scheferus, *ad reth. anonymi, pag.* 63, 83. Tzetzès, *in chil. pag.* 114, 235.

MINUTIUS, faux dieux, que les anciens Gentils imploroient pour toutes les petites choses, comme pour les petits ouvrages, pour les petites affaires, pour les petits discours, enfin pour les minuties. Minutius avoit un petit temple à Rome, près de la porte Minutia, ainsi nommée du nom de ce dieu. * Festus. Lamprid.

MINUTIUS AUGURINUS (M.) consul Romain, étoit fils d'un citoyen de ce nom, & frere de P. Minutius, aussi consul. Il fut élevé la premiere fois au consulat l'an 257 de Rome, & 497 avant J. C. Sempronius Atratinus fut son collegue. Ce fut en cette année que les Romains instituerent les fêtes des Saturnales, après avoir consacré un temple à Saturne. M. Minutius Augurinus fut une seconde fois consul avec le même Atratinus, l'an 263 de Rome, & 491 avant J. C. lorsqu'on chassa Coriolan de Rome. * Tite-Live, *l. II.* Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 6. Cassiodore, &c.

La famille des MINUTIENS, *Minutia Gens*, l'une des maisons patriciennes de Rome, a produit divers magistrats. M. Minutius *dont nous avons parlé*, laissa L. MINUTIUS AUGURINUS, qui fut consul l'an 296 de Rome, & 458 avant J. C. avec C. Nautius Rutilus. On lui donna la conduite de l'armée contre les Eques, qui se battirent en désespérés, lui firent abandonner la campagne, & l'assiégerent dans son camp où il s'étoit retiré. Le sénat fit dictateur Cincinnatus, qui dégagea Minutius & l'obligea de se déposer du consulat. P. MINUTIUS AUGURINUS, frere de Marcus, fut aussi consul l'an 262 de Rome, & 492 avant J. C. avec T. Geganius Macerinus. Il laissa un fils de son nom qu'on éleva au consulat l'an 297 de Rome, & 457 avant J. C. avec C. Horatius Pulvillus. Minutius commanda l'armée contre les Eques & les Sabins, & fut plus heureux que ne l'avoit été son cousin. TITUS MINUTIUS AUGURINUS fut consul l'an 449 de Rome, & 305 avant J. C. avec L. Posthumius Mégellus. Ils défirent chacun une armée de Samnites, & assiégerent ensemble Boviane qu'ils prirent. Le colosse d'Hercule qu'on y trouva, fut mis dans le Capitole après avoir servi d'ornement au triomphe des consuls. * Tite-Live, *l.* 2 & 3. Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 6 & 16. Valere Maxime, *l.* 2, *c.* 2. Cassiodore, &c.

MINUTIUS THERMUS (Q.) fut consul l'an 561 de Rome, & 193 avant J. C. avec L. Cornelius Merula. Il alla faire la guerre aux Liguriens, & se laissa pousser dans un défilé, où il auroit sans doute péri, si la cavalerie Numide que Massinisse avoit donnée, ne l'eût tiré de ce danger. Les Numides que les ennemis méprisoient, se jetterent sur les corps de garde, qu'ils enfoncerent sans peine, & traverserent le camp, où ils se mirent en bataille au dos des Liguriens. Minutius les rompit de son côté, & les obligea de se retirer, & de lui laisser le passage libre. * Tite-Live, *l.* 3.

MINUTIUS RUFUS (M.) consul Romain, fut élevé l'an 533 de Rome, & 221 avant J. C. à cette dignité, avec P. Cornelius Scipio Asina. Ce fut en la même année que les Romains eurent guerre avec les peuples d'Istrie, & qu'Annibal commença le siége de Sagonte en Espagne. Peu après le même Annibal passa en Italie, y gagna diverses batailles sur les Romains, & entr'autres celle du lac de Trasimene l'an 537 de Rome, & 217 avant J. C. On fit alors dictateur Fabius Maximus, qui nomma Minutius Rufus pour être colonel général de la cavalerie. Fabius acquit en cette occasion le nom de *Temporiseur;* & le peuple Romain, naturellement fier & impatient, se lassant de ses longueurs, & ne pouvant le déposer de la dictature, lui retrancha la moitié de son autorité, en ordonnant par un arrêt, que le colonel de la cavalerie auroit une autorité égale à celle du dictateur. Celui-ci partagea l'armée avec Minutius, qui chercha toutes les occasions d'en venir aux mains avec les ennemis. Annibal, connoissant sa témérité, l'attira dans un défilé où il seroit péri avec toute son armée, si Fabius ne l'en eût dégagé. Minutius ne fut pas ingrat de cette faveur; car il n'eut point de honte de renoncer à cette égalité, où la faveur inconsidérée du peuple l'avoit élevé, & de se soumettre à Fabius. On croit que ce Minutius fut pere de Q. MINUTIUS RUFUS, consul l'an 557 de Rome, & 197 avant J. C. avec C. Cornelius Céthégus. Cette année fut remarquable par la défaite des Liguriens & des Milanois par Céthégus. Minutius ravagea le pays des Boyens, sans qu'ils osassent paroître en campagne, & mérita le petit triomphe. M. MINUTIUS RUFUS fut consul l'an 644 de Rome, & 110 avant J. C. avec Sp. Posthumius Albinus, qui alla faire la guerre à Jugurtha. * Tite-Live, *l.* 32 & 33. Salluste. Cassiodore, &c.

MINUTIUS FELIX (Marcus) orateur Romain, mais, comme on le croit, Africain de nation, vivoit au commencement du III siécle, ou sur la fin du II. Saint Jérôme parle de lui en ces termes: « Minutius Félix, grand orateur de Rome, » a écrit un dialogue qu'il a nommé *Octavius*, » dans lequel il introduit un Chrétien & un Païen, » qui disputent ensemble. Il en court un autre sous » son nom, intitulé *du Destin*, ou *contre les astrologues;* mais bien qu'il soit d'un homme éloquent, il n'est pas selon moi du même style que » le premier ouvrage. » Lactance parle aussi très-avantageusement de Minutius. Ce livre a passé long-temps pour le huitiéme livre d'Arnobe; mais il est certain que c'est un ouvrage séparé, & d'un autre auteur. On soupçone que ce Cécilius, que Minutius Félix introduit disputant de la religion chrétienne, a été le maître de S. Cyprien, duquel par honneur il prit le nom. Le dialogue de Minutius Félix est élégant, les termes en sont choisis, les paroles recherchées, le tour agréable, les raisons y sont mises dans un beau jour, & on y remarque beaucoup d'érudition. Enfin ce petit traité fait voir, comme remarque Lactance, que Minutius eût été un excellent défenseur de la religion & de la vérité, s'il se fût entierement appliqué à cette étude; mais c'est plutôt la production d'un esprit qui se délasse de ses occupations, qu'un ouvrage composé avec assiduité. Il effleure les matieres sans les traiter à fonds; il s'attache plus à faire voir combien les sentimens des Païens sont ridicules, & à les combattre par leurs propres auteurs, qu'à expliquer & à prouver la doctrine des Chrétiens. Il ne paroit pas même être fort instruit des my-

ſteres : & il ſemble qu'il ait cru que l'ame mouroit avec le corps. Ce traité a été imprimé avec les livres d'Arnobe ; mais le ſavant juriſconſulte Baudouin, s'étant apperçu de la mépriſe, l'a fait imprimer ſéparément à Heidelberg, l'an 1560. Il y en a eu depuis pluſieurs éditions. Une des meilleures eſt celle que M. Rigault donna l'an 1643, qui ſe trouve auſſi dans l'édition des œuvres de ſaint Cyprien, imprimée l'an 1666. La plus recherchée eſt celle de Jean Daviés, imprimée en 1678, à Cambrige, & réimprimée en 1711, à Londres. L'Octavius de Minutius Félix a été traduit en françois par M. Perrot d'Ablancourt. Cette traduction, à Paris chez Barbin en 1660, eſt adreſſée à Philandre, c'eſt-à-dire, à M. Conrart, de l'académie françoiſe, ornée d'une préface au commencement, & de remarques ſenſées à la fin. Un nommé Dumas avoit publié avant M. d'Ablancourt une traduction françoiſe du même ouvrage, mais elle eſt d'un fort mauvais ſtyle. * Saint Jérôme, *de vir. illuſt. c.* 58 : *ep. ad magn. orat. & apol. ad Pammach.* Lactance, *libro* 1, *divin. inſtit. cap.* 11 ; *& libro* 5, *cap.* 1. S. Eucher, *epiſt. ad Valerian.* Trithême, & Bellarmin, *de ſcriptoribus eccleſiaſticis.* François Baudouin, *proleg. in Minut.* Rigault, *in notis ad Minutium, &c.* Du Pin, *bibliotheque des auteurs eccléſiaſtiques des III premiers ſiécles.* Dom Ceillier, *hiſtoire des auteurs ſacrés, &c. tome II, page* 212 *&* 234.

MINUTOLI (Jacques) d'une famille noble & ancienne de Lucques, naquit l'an 1434, de FRANÇOIS Minutoli, ſénateur de la république, & de *Marguerite* Balbani. Il ſe diſtingua dans l'étude du droit civil & canonique. Etant allé à Rome, le pape Pie II le fit en 1460 abréviateur des lettres apoſtoliques. Le pape Paul II l'ayant fait un des commiſſaires de l'armée papale dans la guerre du ſaint-ſiége contre Robert Malateſta, ſeigneur de Rimini, il ſe conduiſit avec tant de prudence & de courage dans cet emploi, qu'il réduiſit toute l'Ombrie, & ſur-tout Spolette & Citta di Caſtello, à l'obéiſſance à laquelle elles devoient être ſoumiſes. Après la guerre de Rimini, Jacques Minutoli fut fait ſecrétaire de la pénitencerie apoſtolique, & comte du ſacré palais de ſaint Jean de Latran. Ce fut le pape Paul II qui le décora de ces titres & dignités. L'empereur Frédéric III l'honora du titre de comte Palatin. Sous le pontificat de Sixte IV, il eut le gouvernement de Spolette ; & le même pape, pour le récompenſer davantage de ſes ſervices, lui donna l'évêché de Nocera dans l'Ombrie. Peu de temps après il l'envoya avec le cardinal légat Jean la Balue, vers Louis XI, roi de France, qui le fit à ſon tour ſon agent auprès du pape, & obtint qu'il fût transféré de l'évêché de Nocera à celui d'Agde en Languedoc : c'étoit en 1481. La même année, Minutoli fut envoyé avec les ambaſſadeurs du roi, pour engager le ſénat de Veniſe à ſe joindre au traité de pacification de l'Italie, lequel avoit été conclu à Rome. Le roi reconnut ſes ſervices en lui donnant une riche abbaye dans Poitiers, & en le laiſſant jouir de l'archevêché de Cambrai. Il mourut en France fort regretté, & apparemment dans un âge avancé. Il étoit en grande relation avec Jacques Picolomini, cardinal de Pavie, parmi les lettres duquel on en trouve ſept écrites à ce cardinal à qui il rend compte principalement des opérations & des ſuccès de la guerre de Rimini. Il y en a une où il eſt déſigné évêque d'Agde. La premiere de ces ſept lettres ſuppoſe dès le commencement que Minutoli en avoit déja écrit pluſieurs au cardinal de Pavie. Ces lettres ſont en latin, & ſe trouvent pages 636, 651, 696, 698, 713, 835 & 894, des lettres du cardinal de Pavie, édition de Francfort, 1614, *in-fol.* on y trouve auſſi les réponſes ou les demandes du cardinal. Dans le dictionaire hiſtorique de Bayle, quatriéme édition, l'on trouve un mémoire circonſtancié ſur l'ancienne & noble famille des Minutoli de Lucques, dont il y a une branche à Meſſine & une autre à Genève. *Vincent* Minutoli, ſecond du nom, s'arrêta dans cette derniere ville en 1594, y embraſſa la religion prétendue réformée, & s'y maria peu après avec *Suſanne*, fille de *Michel* Burlamachi & de *Claire* Calandrini. * *Voyez* Bayle à l'endroit cité ; le *Supplément du Dictionaire hiſtorique*, imprimé à Baſle, & les lettres même de Minutoli avec celles que le cardinal de Pavie lui a écrites.

MINUTOLI (Nicolas) de la famille du précédent, & frere de *Paulin* Minutoli, qui a laiſſé cette belle bibliotheque, qui ſe voit à Lucques au monaſtere de ſaint Frédian, embraſſa la vie religieuſe dans l'ordre de S. Benoît, & dans la congrégation des Olivétans, où il prit le nom de *Dominique*. Il fut fait abbé de ſaint Pontien de Lucques, & depuis général de ſon ordre. L'éloge de ſon adminiſtration pendant ſon généralat, ſe lit dans le tome IV de l'*Italia regnante*, de Grégorio Léti. On y lit entr'autres, qu'avant ſon généralat, un de ſes prédéceſſeurs l'ayant chargé d'écrire ſur la bulle *In cœna Domini*, il compoſa ſur ce ſujet un volume *in-folio*, qui fut imprimé, non ſous le nom de l'auteur, mais ſous celui de l'abbé qui l'avoit engagé à écrire. Il arriva de-là que lorſqu'il voulut faire préſent à ſon frere d'un exemplaire de ce livre pour le mettre dans ſa bibliotheque de ſaint Frédian, le frere refuſa de le recevoir juſqu'à ce que le véritable auteur ſe fit connoître. C'eſt ce que Minutoli fit par ces vers qu'il écrivit au revers de la premiere page du livre :

Hunc ego conſcripſi librum, tulit alter honores,
Veſte mihi tantum & nomine conſimilis.
Nam mihi Luca eſt patria, frater ſum illius à quo
Nobilis erecta hac bibliotheca fuit.
Ipſe dedi librum, retulit pro munere frater
Quod placuit libris annumerare ſuis.

On a deux volumes de Minutoli imprimés ſous ſon nom à Veniſe, avec ce titre : *D'affetti di devotione che devono ſentir li ſacerdoti, avanti e doppo la celebratione, cavati dalli Evangelii correnti.* * Voyez le *Supplément françois* de Baſle.

Le mémoire ſur la famille de Minutoli, cité dans cet article, eſt dans le *Supplément du Dictionaire critique, & dans l'édition même du Dictionaire* faite en 1728. Il eſt parlé de ce mémoire dans la lettre 223 de Bayle, édition de M. Des-Maizeaux, tome III, page 842, & ſuiv.

Dans les mêmes lettres de Bayle, il eſt ſouvent parlé de VINCENT MINUTOLI, de la même famille dont on a parlé, & auteur du mémoire ſur ladite famille. Voici ce qu'on en dit dans ces lettres. M. Minutoli fut fait en 1676, profeſſeur en hiſtoire & des belles lettres à Genève. Bayle l'en félicite dans ſa vingt-uniéme lettre du 4 avril de ladite année. Il fut fait bibliothécaire de la république même de Genève au commencement de l'année 1700, comme on le voit encore par la lettre deux cens ſix de Bayle, du 23 avril de ladite année. Les ouvrages de ce ſavant, à qui Bayle a adreſſé un ſi grand nombre de ſes lettres, ſont, ſelon le récit du même, 1. un poëme latin ſur la délivrance des miniſtres de Hongrie : le titre eſt : *Ad ſtrenuos Chriſti confeſſores viginti ſex paſtores Hungaricos è triremibus Neapolitanis Dei beneficio tandem ereptos, nec non quinque alios è Bucarinis carceribus*

pariter eductos, cum quatuor è priorum numero Genevam appulissent, propempticon: Gregorio Leti a inséré cette piéce dans son *Historia Genevrina*, tome V, page 135. 2. *In amicorum Trigam*, &c. c'est encore une piéce de vers. 3. Des vers latins & françois sur la mort de M. Roset, & quelques autres piéces de vers. 4. Diverses harangues, entr'autres deux *concernant le mois de mai*, dit Bayle. 5. Une dissertation sur un monument trouvé dans le Rhône. 6. Traduction du livre de Léon de Modène, *des cérémonies & coutumes des Juifs d'aujourd'hui.* 7. La vie de Galéace Caracciolo, marquis de Vico, au royaume de Naples, qui, après avoir embrassé la religion réformée, mourut à Genève l'an 1586, traduite de l'italien de Nicolas Balbani, à Genève, 1681, *in*-12. 8. Bayle dit qu'il travailloit à une *Géographie séculiere.* 9. Eloge de M. Spon: Bayle en a donné un abrégé dans ses *Nouvelles de la république des lettres* du mois de juin 1686. 10. Lettre à M. Jurieu, touchant le projet de paix, &c. cette lettre est insérée dans la *Chimere de la cabale de Rotterdam*, &c. pag. 187, & suiv. 11. Traduction de l'ouvrage de Pierius Valerianus, *De infelicitate litteratorum.* 12. M. Minutoli entreprit en 1693 de publier de quinze en quinze jours un journal, contenant des nouvelles de littérature, & des piéces fugitives de poésie, intitulé: *Les dépêches du Parnasse, ou la gazette des Savans:* chaque dépêche étoit de quarante huit pages, ou deux feuilles, petit *in*-12. La premiere est du premier septembre 1693. Ce journal s'imprimoit à Genève; mais comme les libraires de Lyon le contrefaisoient à mesure qu'il paroissoit, celui de Genève fut obligé d'en discontinuer l'impression. Il n'en a paru que quatre ou cinq dépêches. 13. Journal de Justin Colier, résident à la Porte pour les Etats-Généraux, traduit du flamand par Vincent Minutoli, à Genève, 1671, *in*-12. Bayle ne parle point de cet ouvrage dans ses lettres. On ne dit pas que tous ceux de M. Minutoli dont il parle, soient imprimés.

MINUTOLO (Louis) religieux de l'ordre de saint Dominique, naquit en 1600 à Messine, de Jérome Minutolo, & d'Isabelle Staiti. La noblesse de ses parens lui avoit fait concevoir de grandes espérances; mais s'étant engagé dans un duel où il fut blessé, il sentit la vanité du monde, & le quitta aussitôt que sa santé le lui permit. On assure que sa pieté & sa science lui attirerent l'estime de toute la ville, qu'on le consultoit sur toutes sortes d'affaires, & que Simon Caraffa archevêque de Messine, le choisit pour son théologien & examinateur synodal. Il fit imprimer en 1665, à Venise un traité sur deux matieres importantes. *Brevis notitia eorum, quæ pertinent ad justitiam commutativam, & ad probabilitates opinionum;* à quoi il ajouta deux ans après un traité pareil, par forme d'additions. Il mourut à Messine le 10 août 1673. *Echard, *script. ord. FF. Præd. tome II.*

MIOLANS, château du duché de Savoye. Il est à deux lieues de Montmélian vers le nord-est, vis-à-vis de l'embouchure de l'Arche dans l'Isere. Ce château est fort par sa situation sur un rocher fort haut & escarpé de tous côtes * Mati, *diction.*

MIOSSANS (comtes de) *cherchez* ALBRET.

MIPHIBOSETH: il y a deux personnes de ce nom, dont il est parlé dans l'écriture sainte. Le premier étoit fils de Saül & de sa concubine Respha, que David abandonna aux Gabaonites avec Armons, & les cinq fils de Merobe, pour être exécutés à mort. Le second étoit fils de Jonathas & petit-fils de Saül. Ce fut à la considération de son pere, que David lui fit du bien, & qu'il le traita comme un prince de la maison royale, vers l'an 2995 du monde, & 1040 avant J. C. En reconnoissance de toutes ces bontés, Miphiboseth informa David de la méchanceté de Seba son domestique, qui vouloit exciter une nouvelle révolte après la mort d'Absalon. * II. *des Rois*, *c.* 4, 9 & *seq.* Josephe, *l.* 7 *antiq. Jud.*

MIQUELETS: c'est ainsi que l'on nomme les Espagnols qui demeurent dans les Pyrénées sur les frontieres de Catalogne & d'Aragon. Ils portent les armes, & en temps de guerre le parti contre lequel ils se déclarent en est fort incommodé par les partis qu'ils détachent continuellement. Les hautes montagnes du pays, qui ne sont accessibles que pour eux, les favorisent dans ces occasions. En temps de paix ils tâchent de vivre de pillage, & de dépouiller les voyageurs qui n'ont pas la précaution d'en prendre un à leur suite & de les payer. Mais quand on prend cette mesure, on passe, dit-on, sans aucun danger. Les armes ordinaires des Miquelets sont un poignard, une carabine & un pistolet qu'ils portent pendu au ceinturon.

MIQUENEZ, ville du royaume de Fez en Barbarie. Elle est dans la province de Fez, à douze lieues de la ville de ce nom, à quarante de Salé, & à soixante de Tetouan. Miquenez est une petite ville mal bâtie & désagréable; mais extrêmement peuplée. On fait compte qu'elle contient plus de soixante mille habitans. Elle doit ce grand peuple à *Moula Ismaël*, roi de Fez & de Maroc, qui y est né, & qui y faisoit sa résidence dans un palais presque aussi grand que toute la ville, au-dessus de laquelle il est élevé. Il est environné de plusieurs enceintes de murailles fort hautes, fort épaisses & fort blanches; composé d'un grand nombre de pavillons, & de deux mosquées, où l'on voit quantité de minarets ou tours. Tout cela joint ensemble, frape agréablement la vue de ceux qui vont à Miquenez. C'est apparemment la *Mechnesa* des cartes de Sanson. * S. Olon, *relation de l'empire de Maroc.*

MIRABEL (marquis de) *cherchez* AVILA.

MIRABELLO, *Castel Mirabello*, anciennement *Heraclea*, village avec un bon port & château fort, environné de tous côtés des eaux de la mer. Il est sur la côte septentrionale de l'isle de Candie, à trois ou quatre lieues de Spinalonga vers le midi. Il y a des géographes qui mettent à Castel-Mirabello, l'ancienne *Panormus*, que d'autres placent à *Voulismeni*, village voisin, & d'autres encore près de la ville de Candie. * Mati, *diction.*

MIRAMAR, anciennement *Oleastrum*, ancien bourg de la Catalogne. Il est près de la côte, à cinq lieues de Tarragone, du coté du couchant. * Mati, *diction.*

MIRAMION (Marie Bonneau, dame de) fille de *Jacques* Bonneau, seigneur de Rubelle & d'Yvri, femme renommée pour sa piété dans le XVII siécle, naquit à Paris le 2 novembre 1629, & étant devenue orpheline, elle fut mariée au mois de mars 1645, à *Jean-Jacques* de Beauharnois, seigneur de Miramion, conseiller au parlement, lequel mourut le 2 novembre de la même année, la laissant grosse d'une fille, dont elle accoucha 5 mois après. Comme elle étoit belle, jeune, & riche, plusieurs partis penserent à elle, & M. de Bussi-Rabutin porta sa passion jusqu'à la faire enlever. Elle en pensa mourir de douleur, & elle reçut même l'extrême-onction. Cet événement la confirma dans la pensée qu'elle avoit déja de se donner toute entiere à la piété. Elle fit pour cela une retraite chez les Sœurs Grises, ou Sœurs de la charité, instituées à Paris nouvellement, & des

l'an 1649 elle fit vœu de chasteté. Elle s'appliqua aussitôt à visiter les pauvres honteux, les hôpitaux & les prisons. Les guerres de Paris étant survenues, & la misere augmentant dans cette grande ville, madame de Miramion redoubla ses soins pour le soulagement des malheureux: elle fit distribuer plus de 2000 potages par jour; & pour subvenir à ces dépenses, elle vendit son collier, qui étoit du prix de 14000 livres, & l'année suivante, sa vaisselle d'argent eut le même sort. Elle maria en 1660, *Marguerite* de Beauharnois sa fille unique, à *Guillaume* de Nesmond, maître des requêtes, reçu en survivance de la charge de président à mortier au parlement. Ainsi dégagée du soin de l'éducation de cette demoiselle, elle se donna encore plus fortement à toutes sortes de bonnes œuvres. Les personnes qui commencerent en ce temps-là le séminaire des Missions étrangeres, tirerent d'elle de grands secours; elle proposa ensuite l'établissement d'une maison pour y enfermer les filles & les femmes débauchées, & essaya à les retirer du vice. Elle le fit d'abord à ses dépens: ensuite MM. les administrateurs de l'hôpital général entrerent dans ses vues; & c'est ce qui forma la maison dite *du Refuge*, pour ces filles que l'on enfermoit malgré elles, & pour laquelle madame de Miramion donna 10000 livres, & celle de *sainte Pélagie*, pour celles que l'on nomma de bonne volonté: elle dressa les réglemens de ces maisons. Il s'en forma une troisiéme, dite de *la mere de Dieu*, qu'on la pria depuis de faire réunir à celle de *sainte Pélagie*. En 1661, elle établit une maison de douze filles, destinées à tenir les petites écoles à la campagne, à panser les blessés, & assister les malades. Cette petite communauté fut nommée la *sainte Famille*; mais comme elle apprit que les filles de *sainte Geneviéve* étoient instituées pour la même chose, & avoient déja des lettres patentes, elle unit sa petite communauté à celle-ci, avec l'approbation de l'archevêque de Paris, & n'en fit qu'une seule, qui fut nommée de *sainte Geneviéve*. Elle les fit subsister les unes & les autres jusqu'en 1670, qu'ayant assez de bien pour se soutenir par elles-mêmes, elle ne leur paya plus que 1500 livres de pension jusqu'à sa mort. Le principal devoir de ces filles, est d'enseigner gratuitement les jeunes personnes de leur sexe, dont elles ont tous les jours plus de 300; de former des maîtresses d'école pour la campagne; les recevoir & les nourir pendant quelque temps; faire des lectures & des instructions familieres aux grandes filles, & aux femmes qui veulent apprendre les vérités chrétiennes; aller quelquefois dans les villages faire ces fonctions; assister spirituellement & corporellement les pauvres, particuliérement les malades & les blessés; faire elles-mêmes toutes les drogues pour les malades, & tous les onguents pour les blessés, dont elles pansent tous les jours plus de 100; ce qui leur coute tous les ans plus de 1500 livres de dépense, à laquelle madame de Miramion fournit presque toute sa vie, jusqu'à ce que l'apothicairerie eût été fondée. Elles saignent encore, & apprennent à saigner aux autres: elles visitent aussi tous les mois les pauvres malades, travaillent à faire des ornemens d'église pour la campagne, & prennent des pensionaires pour les élever chrétiennement; elles font l'oraison deux fois par jour, récitent ensemble le petit office de la sainte Vierge, fréquentent leur paroisse, & y reçoivent les sacremens. Madame de Miramion leur donna d'abord 60000 livres, pour douze places, & depuis 10000 livres pour augmenter cette fondation. En 1670, elle fit acheter la maison où sont à présent ces filles, sur le quai de la Tournelle à Paris, & leur donna encore 10000 livres: & comme il étoit dit dans leurs constitutions, que la supérieure seroit élective, & non à vie, elle voulut en 1674 se démettre de sa supériorité; mais ces filles s'y opposerent, & l'archevêque de Paris ordonna à cette vertueuse dame de n'abandonner la supériorité qu'avec la vie. En 1670, une communauté établie depuis long-temps à Amiens demanda à s'unir à celle de sainte Geneviéve, & à en prendre l'habit & les constitutions: madame de Miramion se transporta sur les lieux, & cette union se fit. On fit en 1695, une pareille union avec une autre communauté établie à la Ferté-sous-Jouarre. Le séminaire de saint Nicolas du Chardonnet sa paroisse, se ressentit de la protection de cette dame & de ses libéralités: elle contribua beaucoup à lui faire avoir des lettres patentes, & à lui procurer des secours puissans pour son bâtiment; elle lui donna outre cela 17000 livres pour y entretenir trois ecclésiastiques à perpétuité, & 900 livres de rente pour le confesseur de sa communauté de sainte Geneviéve, & dire tous les jours une messe basse dans sa chapelle, sans compter plusieurs autres secours qu'elle leur fournit. Sa paroisse reçut d'elle en plusieurs fois près de 70000 livres, sans parler de presque tous les ornemens à fond d'or, d'argent, de velours, & de damas: le soleil & le dais pour le S. Sacrement. L'hôpital des enfans trouvés à Paris lui eut de grandes obligations, aussi-bien que les filles de *la Providence*, & celles que l'on nomme *du Port de la Tournelle*, en la même ville. Enfin elle établit dans sa communauté des retraites spirituelles deux fois l'année pour les dames, & quatre fois par an pour les pauvres, où celles-ci sont reçues gratuitement: il fallut pour cela acheter une maison voisine, du prix de 75000 l. dont madame de Miramion en fournit 15000. L'année 1694, fatale à la France par la misere & la mortalité, donna lieu à cette charitable dame, de faire éclater son penchant miséricordieux; & les pauvres s'en ressentirent à leur grand soulagement. Elle les secourut non-seulement par elle-même, mais encore par les quêtes extraordinaires qu'elle fit pour eux à la cour & à la ville. Après tant d'œuvres de piété & de charité, elle mourut le 24 mars 1696, âgée de 66 ans, & son corps fut inhumé dans le cimetiere de sa paroisse, où l'on enterre les filles de sa communauté. * Hermant, curé de Maltot, *histoire des ordres religieux*, *tom.* IV. Voyez *sa vie* écrite par M. l'abbé de Choisi.

MIRAMOLIN ou MIRAMAMOLIN, nom des rois d'Afrique, de la race des Almoravides. Ce fut Abu-Techifien, roi de Maroc, qui prit le premier le nom d'*Emir-al-Mumenim*, c'est-à-dire, *commandant ou prince des Fidèles*, d'où par corruption on a fait le nom de Miramolin. Après sa mort, l'an 1086, son fils Joseph prit le même titre d'Emir-al-Mumenim, que ses successeurs ont porté depuis. C'est aussi sous ce titre que nous avons eu connoissance de plusieurs de ces rois, comme de celui qui l'an 1195, étant entré en Espagne, avec six cens mille Maures, défit Alfonse, roi de Castille, le mercredi 19 juillet 1233 de l'ére d'Espagne, & lui tua cinquante mille Chrétiens. Un autre qui étoit Mahomet *le Verd*, roi de Maroc, fut défait le lundi 16 de juillet, l'an de J. C. 1212, près de Sierra Morena, par Alfonse, roi de Castille, Pierre d'Aragon, Sanche de Navarre, &c. Un autre fit aussi des courses en Espagne l'an de J. C. 1275. * Roderic. Mariana. Surita. Turquet. Marmol, &c.

MIRANDA (ducs de) *cherchez* CARACCIOLI.

MIRANDA (Barthelemi de) *cherchez* CARRANZA.

MIRANDE ou MIRANDOLE, duché souverain d'Italie, avec une ville de même nom, entre le Ferrarois, le Modénois, le Mantouan & Concordia. La ville est défendue par sept bastions royaux, une citadelle & un fort qu'ils appellent *Rocca*. La maison des Pics a été en possession de la Mirande pendant cinq ou six cens ans. Le duc de Modène en a été investi par l'empereur Joseph, l'an 1711. On dit, mais sans apparence, que Manfred ayant débauché Euride, fille de l'empereur Constance, la mena en Italie, où elle accoucha de trois fils, & que dans le même lieu ils firent bâtir la Mirande. *Cherchez* PIC.

MIRANDE, petite ville de France dans l'Armagnac, est capitale du comté d'Astarac ou d'Estrac, & a été renommée durant les guerres de la religion du XVI siécle. Elle est située à quatre ou cinq lieues d'Ausch, & un peu plus de Tarbes, au-dessus de Vic, de Condom & de Nerac, qui sont sur la même riviere de Baise. * Sanson. Baudrand.

MIRANDE ou MIRANDA DO DUERO, ville de la province de *Tra-los-Montes*, dans le Portugal, ainsi nommée, parcequ'elle est située sur un roc au confluent du Duero & du Fresne, est fort proche de la frontiere du royaume de Léon. C'est une ville épiscopale, & le siége d'une des quatre comarcas ou tribunaux supérieurs de la province. On l'appelloit anciennement *Contia*. * Colmenar, *délices du Portugal*.

MIRANDE ou MIRANDA DE EBRO, ville d'Espagne, dans la Castille vieille, à sept lieues de Vittoria. Cette ville est petite, mais bien située aux deux bords de l'Ebre, qui la traverse & coule sous un beau pont de pierre : la place est fort grande, & ornée de fontaines : son château est situé sur le haut d'une montagne toute couverte de vignes, qui produisent un des meilleurs vins d'Espagne. Au dessus du château on voit un rocher d'où il sort une si grosse fontaine, que dès sa source elle fait tourner des moulins. * Colmenar, *délices de l'Espagne*.

MIRANDE (Louis de) Espagnol, natif de Valladolid, florissoit l'an 1620 & 1625. Il se fit religieux parmi les observantins de l'ordre de saint François, & s'y distingua par son savoir & par son mérite, qui l'éleva aux principales charges de son institut. On a de lui divers ouvrages : *De sacris monialibus ; De sacræ scripturæ sensibus ; Liber ordinis judiciarii ; Directorium sive manuale prælatorum regularium, &c.* * Wading, *biblioth. Franc.* Nicolas Antonio.

MIRANDE (Alfonse de) ou VASQUEZ DE MIRANDA, religieux de la Mercy, puis abbé de sainte Anastasie en Sicile, étoit de Zamora en Espagne. On le tira de son monastere pour accompagner quelques personnes de qualité au collége : ensuite de quoi il fut aumônier de l'ambassadeur d'Espagne à la cour de l'empereur. Il fut pourvu l'an 1634, de l'abbaye de sainte Anastasie, & se retira à Madrid, où il fut prédicateur du roi, & du conseil d'Italie. On se contentoit néanmoins de le consulter en particulier ; car on ne lui permit jamais d'entrer dans le conseil. Cet exemple auroit été contagieux, & divers religieux auroient cherché des prétextes plausibles de sortir de leurs monasteres, pour avoir part au même honneur. Vasquez de Miranda ne laissa pas de composer un traité pour prouver que cela se pouvoit ; mais ce soin lui fut inutile. Il a publié d'autres ouvrages en espagnol : comme, une apologie pour saint Ildefonse ; un manifeste pour les Espagnols ; un traité pour montrer que le pape pouvoit accorder aux prêtres d'Espagne la permission qu'on lui demandoit pour eux, de dire trois messes le jour de la commémoration des morts. Miranda travaillant à un traité du droit des rois d'Espagne sur les pays qu'ils possedent, mourut subitement avant que de l'avoir achevé, l'an 1661. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.*

MIRANDOLE (LA) *cherchez* MIRANDE.

MIRANO, ville de l'état de Venise, *cherchez* MURANO.

MIRAULMONT (Pierre de) natif d'Amiens en Picardie, conseiller du roi en la chambre du trésor de Paris, & lieutenant de la prevôté de l'hôtel, vers les années 1580 & 1585, étoit, selon la Croix-du-Maine, *homme docte & grand rechercheur d'antiquités*. Il publia l'an 1584, des mémoires sur l'origine & l'institution des cours souveraines & royales, qui sont dans l'enclos du palais de Paris. Ce traité fut réimprimé l'an 1612. On a encore de lui les ouvrages suivans : *Traité des chancelleries, avec un recueil des chanceliers, &c. in-8°*, à Paris, en 1610 & 1612. *Le prévôt de l'hôtel & grand prévôt de Paris, in-8°*, à Paris, en 1610. Il mourut subitement à Paris le 8 juin 1611, âgé de soixante ans, comme le dit Pierre de l'Etoile, dans son *Journal*, tom. II, pag. 271.

MIRE, ville d'Asie, *cherchez* MYRA.

MIRE (Jean le) évêque d'Anvers, né à Bruxelles l'an 1560, étudia à Louvain & à Douai, & devint très-habile dans la connoissance des langues, des belles lettres & de la théologie. Il fut pourvu de la cure de saint Jacques de Bruxelles, puis d'un canonicat à sainte Gudule, & fut enfin élevé sur le siége épiscopal de l'église d'Anvers. Après y avoir rempli les devoirs d'un bon pasteur, & avoir publié l'an 1610, des ordonnances synodales, il mourut le 12 janvier de l'an 1612, âgé de cinquante-deux ans. * Beyerlinck. Del Rio. Valere André, &c.

MIRE (Aubert le) doyen de l'église d'Anvers, né à Bruxelles en 1573, étoit fils de *Guillaume* le Mire, & neveu de *Jean*, évêque d'Anvers, par le crédit duquel il fut fait chanoine de cette église, l'an 1598. Son oncle l'envoya l'an 1610, en Hollande, puis en France, pour les affaires de la religion, & l'archiduc Albert d'Autriche le choisit pour être son premier aumônier, & pour avoir soin de sa bibliothéque. Le Mire fut fait doyen d'Anvers, l'an 1624 ; fut aussi grand vicaire de ce diocèse, & travailla jusqu'au dernier moment de sa vie pour l'église & pour sa patrie. Ses ouvrages sont : *Elogia illustrium Belgii scriptorum ; Elogia illustrium gentis Spinulæ ; Vita Justi Lipsii ; Origines monasteriorum Benedictinorum, Cartusianorum, ordinum equestrium, Carmelitani ordinis, Augustinianorum, Canonicorum regularium sancti Augustini. Originum monasticarum lib. V ; Chronicon ordinis Præmonstratensis ; Cisterciense ; Benedictinum ; De congregationibus clericorum in communi viventium ; De collegiis canonicorum ; Notitia episcopatuum orbis ; Geographia ecclesiastica ; Bibliotheca ecclesiastica ; Codex donationum piarum ; De bello Bohemico ; Notitia ecclesiarum Belgii ; Rerum Belgicarum annales ; Chronicon, &c.* Aubert le Mire mourut à Anvers le 19 octobre 1640, âgé de 67 ans, & fut enterré dans le chœur de l'église cathédrale d'Anvers, où l'on voit son épitaphe. *Voyez* son éloge à la tête de la seconde partie de sa Bibliothéque ecclésiastique, que Vanden Eede, son neveu, aussi chanoine d'Anvers, & depuis évêque de cette ville, publia l'an 1649. Jean-Albert Fabricius a donné, en 1718, une nouvelle édition de cette bibliothéque ecclésiastique, *in-folio*. Cet éloge est tiré de la bibliothéque des écrivains

des Pays-Bas, composée par Valere André. * Sanderus, *de script. Fland.*

MIREBEAU, *Mirebellum*, petite ville de France en Poitou, dans la généralité de Tours, est capitale du pays dit *Mirebalais*, & est située à quatre ou cinq lieues de Poitiers, vers Châtelleraud. Elle souffrit beaucoup sur la fin du XVI siécle pendant les guerres civiles, & appartient à la maison de Chabot. *Voyez* CHABOT. Il y a une autre ville de MIREBEAU en Bourgogne.

MIRECOURT, en latin *Mercurii Curtis*, petite ville de Lorraine, vers les frontieres de la Champagne, & à sept ou huit lieues de Nanci, est située sur la petite riviere de Maidon, qui se jette dans la Moselle à Chaligni, & est capitale du pays de Vosge. * Baudrand.

MIREFLEUR ou MEROFLEDE, étoit fille d'un pauvre ouvrier en laine, qui fut mise au rang des servantes d'Ingoberge, femme du roi Charibert. Ce prince charmé de la beauté de cette fille, l'épousa du vivant même de sa femme. Mirefleur avoit une sœur aînée, nommée MARCOUEFE, qui ne lui cédoit point en beauté, mais qui avoit fait vœu de virginité; cependant ce même roi l'épousa après la mort de sa sœur. Saint Germain ne pouvant souffrir ce scandale, les excommunia. Marcouese mourut un peu avant le roi Charibert, c'est-à-dire, avant le mois de mai de l'an 570. * Grégoire *de Tours*, *l.* 4. Valois, *de gestis Francorum.*

MIREMONT, bourg de France dans le Périgord, est située sur une petite riviere qui se jette dans le Vezere, à sept ou huit lieues de Périgueux, & à même distance de Bergerac. Ce bourg est remarquable par la caverne de Cluseau, qui va fort loin sous terre. Les gens du pays prétendent qu'il y a de grandes salles, des peintures & des autels: ce qui persuade aux plus crédules, que les païens y faisoient des sacrifices à Vénus, ou aux dieux infernaux.

MIREPOIX, ville du comté de Foix dans le haut Languedoc, avec évêché suffragant de Toulouse, est située sur le Lers à trois lieues de Foix. Les écrivains Latins la nomment *Mirapicum*, *Mirapiscа*, *Mirapincum*, & *Mirapicium*. Elle fut érigée en évêché par le pape Jean XXII, l'an 1318, pour gratifier les seigneurs de la maison de Lévi, comtes de Mirepoix, qui avoient combattu avec beaucoup de courage contre les Albigeois, sous Simon de Montfort. Ils avoient déja mérité le titre de *maréchaux de la foi.* L'an 1390, Roger Bernard de Lévi, seigneur de Mirepoix, donna au roi la moitié de la justice qu'il avoit dans le château de cette ville, & en quelques autres lieux, & reçut du roi d'autres terres en échange. *Voyez* LEVI. * Du Pui, *droits du roi.* Du Chêne, *antiq. des villes.* Sammarth. *Gallia christ.*

MIREVELT (Michel Janson) célebre peintre, naquit à Delft en 1568, d'un pere orfévre, & fut disciple d'Antoine de Montfort & de Blocland. Il apprit la peinture avec beaucoup de facilité. Quoiqu'il ait fait plusieurs tableaux d'histoires avec grand succès, les occasions le porterent insensiblement à se déterminer aux portraits, qu'il faisoit très-bien & avec facilité. La grande réputation qu'il s'y étoit acquise, lui en fit faire une prodigieuse quantité, & lui fit gagner beaucoup de bien; car il avoit fixé ses portraits à cent cinquante florins chacun. Guillaume Jacques Delft en a gravé d'après lui un fort grand nombre & d'une grande beauté. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

MIRICA (André) médecin de Frise, mourut en 1585. Il entendoit bien le latin, le grec, l'hébreu & le chaldaïque. Il avoit plusieurs ouvrages, tant sur la médecine que sur la théologie, tout prêts à mettre sous la presse; mais se voyant sur le point de mourir, il les brula tous. * Sufridus *Petri*, *dec.* 13, *de script. Frisiæ.*

MIRIOFIDI: c'est un bourg de la Romanie, situé sur la mer de Marmora, entre Gallipoli & Rodosto. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Myriophytos*, ville épiscopale de Thrace. * Mati, *diction.*

MIRIS (François) peintre de Leyde, disciple de Girard Dau, dont nous avons parlé en son lieu, a suivi entierement la maniere de son maître, si ce n'est qu'il avoit un meilleur gout de dessin, plus de gentillesse dans ses compositions, & plus de suavité encore dans ses couleurs. Il se servit comme lui de miroir convexe. Comme il est mort fort jeune, il a fait peu de tableaux. Il y en a un entr'autres de la grandeur de quinze pouces, où il a représenté une boutique d'étoffes, la marchande & un acheteur. Plusieurs étoffes y paroissent dévelopées les unes auprès des autres, & l'on y reconnoit leur diversité très-sensiblement. Les figures & tout ce qui entre dans la composition du tableau sont admirables. Il eut deux mille livres pour cet ouvrage; & tous ceux qu'on voit de lui, font regreter avec raison la mort précipitée d'un si habile homme. Miris vivoit sans souci, sans regle, sans économie, & dépensoit beaucoup. Cette mauvaise conduite lui attira des dettes, pour lesquelles il fut mis plusieurs fois en prison. Une fois qu'il y étoit retenu plus qu'à l'ordinaire, on lui proposa de peindre pour passer le temps, & que s'il vouloit faire quelque tableau en payement, on lui procureroit sa liberté. Il répondit qu'il lui étoit impossible de travailler: que la vue des grilles & le bruit des verroux lui troubloient l'imagination. Cette vie mal réglée le fit mourir à la fleur de son âge en 1683. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

MIRIWEYSS, fameux rebelle de Perse, qui en 1722 se souleva contre le sophi. Il étoit fils de cet émir qui avoit enlevé la province de Candahar au sophi qui en étoit le légitime souverain, & il prenoit le titre de *prince de Candahar.* La religion avoit été le prétexte de la révolte de l'émir: il n'avoit d'autre dessein, disoit-il, que d'obliger le sophi à embrasser la doctrine de Mahomet, & à abjurer celle d'Ali, à laquelle les Persans se tiennent attachés. Son fils, à qui il avoit donné à commander un corps de 12000 hommes, remporta la premiere victoire sur le sophi le 8 de mars 1722, & s'empara de la ville d'Ispahan. Il se montra en cette occasion non-seulement cruel, mais violateur des traités que les rois de Perse ont faits avec les marchands de l'Europe pour la fureté de leurs personnes & de leurs marchandises. Par cette victoire Miriweyss soutenu dans ses entreprises par le grand Mogol, se vit affermi en Perse, & en état de faire de nouveaux progrès, d'autant plus que le sophi étoit sans forces, que les frontieres, sur-tout du côté de la Géorgie, se trouvoient dans les mains du rebelle, & que presque tout le royaume de Perse étoit subjugué. Miriweyss sut si bien s'insinuer auprès de l'empereur des Turcs, qu'il mit encore cette nation dans son parti. Il représenta au sultan que son entreprise n'avoit d'autre but que d'introduire la religion de Mahomet dans des états où l'on refusoit de la reconnoître; que le sophi d'ailleurs étoit un prince cruel qui soulevoit contre lui tous ses sujets par ses inhumanités; que son fils aîné n'avoit pas de meilleures qualités; que les grands ne pouvant plus supporter un tel joug, avoient pris la résolution de mettre la couronne

sur la tête du cadet; qu'ainsi il falloit profiter de ces conjonctures pour le bien de la religion. Il demanda donc du secours à la Porte, & on lui en accorda. Le sophi résista tant qu'il put, & gagna plusieurs fois divers avantages sur les rebelles. Il eut aussi recours à la Porte, & offrit des provinces entieres pour le secours qu'il demandoit; mais Miriweyss l'ayant prévenu, on ne lui accorda rien. Le czar à qui il s'adressa pareillement, refusa aussi d'abord de le protéger; mais s'appercevant ensuite des vues dangereuses du rebelle, il accorda au sophi les secours qu'il desiroit, s'empara des places frontieres de la Perse, & même de quelques provinces entieres. Ces actions du czar firent peur à la cour de Constantinople; l'on se prépara à une guerre ouverte, & le sultan donna ordre au bassa établi sur les frontieres de la Perse, de se joindre à l'armée de Miriweyss, & d'agir avec lui contre les Russiens. Ainsi le rebelle se vit appuyé en 1724, du Mogol & du Turc. Mais les affaires changerent de face en 1725. La cour Ottomane ouvrit les yeux sur les desseins de l'usurpateur, retira ses troupes, & commença même d'agir contre lui. Miriweyss fit face à tout: il se défendit contre le Turc avec valeur, & remporta sur lui plusieurs avantages. Mais au milieu de ses succès, Eschref-Chan, fils de sa femme, laquelle le rebelle avoit enlevée à son mari légitime, prince d'une partie de la province de Candahar, irrité de cette insulte, le tua au mois d'octobre 1725. * *Mémoires du temps. Histoire de la derniere révolution de Perse*, par le pere du Cerceau, Jésuite, &c.

MIRMECIDES, *cherchez* MYRMECIDES.

MIRMIDONS, *cherchez* MYRMIDONS.

MIRO, *cherchez* MYRO.

MIRON, roi des Suéves, *cherchez* ARIAMIRE.

MIRON, ou MYRON, famille de robe qu'on prétend originaire de Catalogne, a produit de célebres magistrats. GABRIEL Miron, seigneur de Beauvoir, conseiller au parlement de Paris l'an 1546, puis lieutenant civil, étoit fils de FRANÇOIS Miron, médecin de Charles IX, & auteur de la *Relation de la mort de Henri de Lorraine, duc de Guise*, imprimée dans l'*Histoire des cardinaux*, par Auberi, *part.* V, *pag.* 551, *in-4°*, & dans la *Monarchie Françoise* de Marcel, *tom.* IV, *pag.* 626. Il épousa *Magdeléne* Bastonneau, & en eut FRANÇOIS Miron, *dont nous parlerons plus bas.* Son frere ROBERT Miron, conseiller au parlement de Paris l'an 1595, fut depuis président aux requêtes du palais, ambassadeur en Suisse, & intendant de la police & finances en Languedoc, prévôt des marchands de Paris, & président de l'assemblée du tiers état tenue à Paris l'an 1614 & 1615. Il a laissé des mémoires concernant les affaires des Suisses & de la Valteline, pendant son ambassade depuis 1619, jusqu'en 1624. Ces mémoires ne sont point imprimés. Il mourut en 1641, âgé de 72 ans. On a imprimé autrefois son épitaphe sur une grande feuille *in-fol.* Comme elle ne se trouve presque plus, nous allons la donner ici, parcequ'elle nous apprend plusieurs circonstances de la vie de ce grand magistrat.

Hic jacet ROBERTUS MIRO, *eques, dominus du Tremblay, comes consistorianus, spectatæ in omnibus muniis prudentiæ; primùm in supremo senatu Parisiensi consiliarius anno* 1595. *Undè in Arverniam & varias regni partes, nec non ad exteros, de rebus gravissimis delegatus, ubique semper egregiam operam navavit; plerisque urbibus & provinciis, quæ ad defectionem & res novas spectare videbantur, ac Henoticorum reliquiis, ad obsequium & fidem revocatis. Præterea finibus regni cum archiduce Flandriæ & duce Lotharingiæ ritè constitutis anno* 1601, *apud gentes illas variis honoribus & curis nomine præfecti justitiæ functus, inde redux à rege honorificè exceptus, in numerum consiliariorum interioris admissionis meruit cooptari, anno* 1604, *cùm aliquot ante annis judicialis provocationum curiæ præses fuisset. Anno* 1610, *cùm iterum in exercitu regio jus dicturus esset, profectus in Campaniam, auditâ Henrici magni deplorandâ morte, celeriter ad urbem redire coactus est, in quâ anno* 1614, *præfectus mercatorum creatus est; ac pro ejus muneris ratione, venientem ex Hispaniâ reginam, magnificè excepit; quæ & illum sibi procuratorem catholicum delegit. Nec multo post, comitiis regni Lutetiæ habitis, tertii status præses interfuit: donec anno* 1617, *legatus ad Helveticos profectus, ibi decennium exegit; regis & sociorum consentientibus suffragiis, ob res prudenter juxtà ac feliciter administratas, laudatus. Domum reversus, interjectu trium annorum, missus est in Septimaniam anno* 1631, *ut provinciæ comitis juri dicundo præesset, magno regis commodo, formidolosis temporibus, inter infaustos rebellantium conatus. Quibus oppressis, iterum duci Halluinio, ejus provinciæ præsidi, adesse jussus est, majore habitâ ejus in rebus gerendis solertiæ ratione, quàm admissâ ætatis & sontici morbi excusatione, unde missionem vix impetrare potuit. Tandem mense junio anni* 1640, *penatibus suis redditum morbus continenter lecto affixit; orbitate insuper cumulatus lectissimæ ac dilectissimæ uxoris, Margaretæ Bretæ; tanto majore viri dolore, quod eam omnium itinerum comitem & legationum ferè semper habuerat; præter spem suam ei superstes, qui vitam continuis morbis afflictam jam dudùm traheret. Itaque perculsus admodum jacturâ charissimæ conjugis, cum quâ suprà* 40 *annos summâ concordiâ vixerat: quam exacerbabat trium filiorum in ætatis flore paulo ante extinctorum memoria: tot animi & corporis malis demùm succubuit idus augusti* 1641, *anno ætatis* 72, *nono post elatam uxorem mense; eodem die eâdemque horâ & gemino morbo quo illa interierat, nempè inflammatione pulmonis.*

Sexdecim liberorum sex supersunt: tres mares, totidem fœminæ: Robertus Miro, regis consiliarius & magister in curiâ rationum: Carolus Miro, eques Melitensis; & Ursus-Franciscus Miro, adolescens: Maria Mironia, vidua Antonii de Valles, Mesnili domini; regi à consiliis, & totius Galliæ rationum dispunctoris atque antigraphi: Margareta Mironia, uxor Christophori Leschassier, cameræ rationum magistri, & Magdalena Mironia, vestalis Ursulinarum professa. Qui liberi, mares & fœminæ, quantùm memoriæ & meritis ergà se optimorum parentum deberent, hoc posito epitaphio, posteris testatum esse voluerunt.

FRANÇOIS Miron, fils de *Gabriel*, fut élevé dans les lettres & dans la jurisprudence, reçu conseiller au parlement de Paris le 18 décembre de l'an 1585, & exerça successivement les charges de maître des requêtes, de président au grand conseil, de chancelier de monseigneur le dauphin & de lieutenant civil. La ville de Paris le choisit pour son prévôt des marchands en 1604. Elle lui doit beaucoup, & voici de quelle maniere Mezerai en parle: *Du reste*, dit-il, *Paris doit ce témoignage à la gloire de Miron, que dans la charge de lieutenant civil & dans celle de prévôt des marchands, il n'avoit point vu de magistrat qui eût établi une plus exacte police dans la ville, dans les marchés & sur les ports; qui eût embrassé plus courageusement les intérêts du peuple, & qui eût apporté plus de soin & plus de ménage à faire revenir les biens & les droits de la ville, à acquitter ses dettes, à l'entretenir dans la splendeur où doit être la capitale du royaume, à la décorer de divers ornemens, & à l'enrichir de toutes les commodités publiques. Plusieurs rues élargies, plusieurs pe-*

vées de nouveau, & accommodées en pente pour écouler les eaux, huit ou neuf places & carrefours ornés de fontaines jaillissantes, la riviere bordée de quais & de ports, avec des abreuvoirs, plusieurs petits ponts sur les ruisseaux & les égouts ; une nouvelle porte bâtie à la Tournelle ; celle du Temple refaite & ouverte, après avoir été bouchée quarante ans, en seront des marques à la postérité. Mais il n'y en a point de plus belle, que la face de l'hotel de ville, lequel sembloit être demeuré imparfait depuis soixante & douze ans, pour donner lieu à ce magistrat d'en faire un monument à sa gloire, & d'exercer sa générosité, en employant tous les revenus de sa charge à le mettre en l'état où nous le voyons. On lui voulut faire des affaires auprès du roi Henri IV, au sujet des rentes de la maison de ville, dont ce prince voulut supprimer celles pour la création desquelles on n'avoit point donné d'argent. Mais ce monarque ne se laissa point prévenir au désavantage d'un magistrat qui étoit homme de cœur & de probité, & qui n'avoit d'autre intérêt que son devoir & l'honneur de sa charge. Miron mourut le 4 juin de l'an 1609. Il avoit épousé *Marie* Brisson, fille de *Barnabé* Brisson, président au parlement, & de *Denyse* de Vigni, & il en eut *Jean* Miron, seigneur de Bonnes, conseiller au grand conseil. ROBERT Miron, seigneur de Chenailles, qui étoit de cette famille, fut intendant des finances, puis contrôleur général : il fut aussi intendant des ordres du roi depuis 1584, jusqu'en 1593. Il y a eu aussi un *Robert* Miron, maître des comptes, bon serviteur du roi, qui fut massacré au sortir de l'hôtel de ville de Paris par la populace, pendant les troubles de Paris, le 4 juillet 1652. * *Consultez* les mémoires du chancelier de Chiverni ; De Thou ; Du Breul ; Mezeray ; Blanchard, &c.

MIRON Charles) fils de *Marc* Miron, premier médecin du roi Henri III, étoit de la famille dont on vient de parler. Charles fut nommé à l'évêché d'Angers par Henri III, en 1588 ; mais comme il n'avoit que 18 ans, le chapitre s'opposa à sa prise de possession, & appella comme d'abus de l'obtention de ses bulles. Mais ayant été obligé de se désister de son appel, M. Miron prit possession le 14 avril 1589, & fut sacré à Tours par Simon de Maillé le 11 avril 1591. Il fut fort attaché à Henri IV, à qui il rendit de grands services. Il fut présent à l'abjuration que ce prince fit à saint Denys le 25 juillet 1593. Il assista à son sacre qui fut fait à Chartres le 27 février de l'année suivante, & en 1610 il prononça son oraison funébre qui fut très-goutée. Il fut un des prelats députés à l'assemblée des états généraux tenus à Paris en 1615, & au mois de mai 1616. Rebuté des différends qu'il avoit avec son chapitre au sujet de la jurisdiction épiscopale, dont ses chanoines se prétendoient exemts, il se démit de son évêché en faveur de Guillaume Fouquet de la Varenne, qui lui donna les abbayes de saint Benoît sur Loire, d'Ainay à Lyon, & de saint Laumer de Blois. M. Miron se retira alors à Paris, au milieu de sa famille, & de la faveur de la cour où il avoit toujours beaucoup de crédit. Le cardinal de Richelieu en ayant pris ombrage, le fit nommer de nouveau évêque d'Angers après la mort de Guillaume Fouquet, arrivée au mois de juin 1621, & il en prit une seconde fois possession le 23 avril 1622. Louis XIII le transféra au mois de décembre 1626, à l'archevêché de Lyon, vacant par la mort du cardinal de Marquemont. Charles Miron mourut à Lyon le 6 août 1628, étant alors le plus ancien prélat de France. On trouve les réglemens qu'il fit à Angers dans le recueil *in-4°*, des statuts de ce diocése, imprimé en 1680, par les soins de l'évêque Henri Arnauld, frere du célébre docteur de ce nom.

M RON, *cherchez* MYRON.

MIRRHA, *cherchez* MYRRHA.

MIRSILLE, *cherchez* CANDAULE.

MIRTIS, poëte Grec, vivoit vers la LXXV olympiade, & l'an 480 avant l'ére chrétienne. Il eut des disciples illustres, & entr'autres Pindare, natif de Thèbes.

MIRZA-MAHAMET, gendre du roi de Golconde l'an 1680, & grand ministre de ce royaume, a été surnommé *le Check*, parcequ'il étoit un des parens du grand check ou prince de la Mecque. Ce qui précéda son mariage est assez singulier pour être remarqué. Ce check étant arrivé à Golconde en habit de fakir, se tint quelques mois à la porte du palais, dédaignant de répondre à plusieurs gens de la cour, qui lui demandoient pourquoi il étoit venu. Le roi lui envoya son premier médecin, qui parloit bon arabe, pour savoir le sujet de son arrivée. Le médecin, & quelques seigneurs de la cour qui lui parlerent, reconnurent que c'étoit un homme d'esprit, & le menerent au roi, qui fut fort satisfait de le voir & de ses premiers discours ; mais le check lui ayant déclaré qu'il étoit venu pour épouser la princesse, cette proposition surprit fort le roi, & fut reçue comme d'un homme qui n'étoit pas toujours dans son bon sens. D'abord on se contenta de rire ; mais voyant qu'il s'opiniâtroit dans sa demande, jusqu'à menacer le pays d'un grand malheur qui lui devoit arriver, si on ne lui donnoit la princesse en mariage ; il fut mis en prison, où il demeura long-temps. Enfin, le roi jugea plus à propos de le renvoyer dans son pays, & le fit embarquer à Masulipatan sur un des vaisseaux qui portent des marchandises & des pélerins à Mocca, d'où l'on va ensuite à la Mecque. Environ deux ans après, il revint à Golconde, & se fit si bien connoître qu'il épousa la princesse, & acquit une très-grande autorité dans le royaume, où il devint fort puissant. Ce fut lui qui empêcha que le roi ne rendît la forteresse de Golconde à Aureng-Zeb, grand Mogol ; il se jetta même sur le roi, en le menaçant de le tuer, s'il ne prenoit la résolution de tenir bon contre cet ennemi. Cette action hardie fut cause que le roi l'en aima depuis davantage. Il empêcha d'achever la grande pagode de Golconde, & menaça tout le royaume d'un grand malheur, si l'on s'opiniâtroit d'y travailler. Il aimoit passionément les mathématiques, & quoique mahométan, il favorisoit tous les chrétiens intelligens dans cette science, comme il le témoigna au pere Ephraim, Capucin, auquel il offrit de faire bâtir une maison & une église, s'il vouloit demeurer à Golconde ; mais ce pere, qui avoit ordre d'aller au Pégu, ne put accepter cette offre. Mirza-Mahamed lui fit un beau présent, & le fit conduire jusqu'à Masulipatan par deux de ses esclaves. * Tavernier, *voyage des Indes.*

MISACH PALEOLOGUE, bacha & général des armées du grand-seigneur, étoit Grec, & de la maison impériale des Paléologues. Il étoit né chrétien, & avoit été nouri dans le christianisme ; mais il quitta sa religion pour sauver sa vie à la prise de Constantinople, l'an 1453, lorsque Mahomet II fit mourir tous ceux qu'il trouva de la famille & du sang de l'empereur Constantin. Après avoir abjuré la foi, il parvint aux premieres charges de la Porte, & fut le principal favori du grand-seigneur. Son esprit, son courage & son air répondoient à sa naissance. Il avoit pris peu à peu les manieres des Turcs, sans se défaire entierement de celles des Grecs ; de sorte qu'on voyoit

en lui la férocité des uns, & la politesse des autres jointes ensemble. Depuis qu'il eut gagné les bonnes graces du sultan, il l'accompagna dans toutes ses expéditions militaires, & eut toujours part à ses conquêtes. Ainsi il acquit une très-grande expérience dans la guerre; & c'étoit une opinion commune en Turquie, qu'il n'y avoit personne, après Mahomet, plus capable de conduire une entreprise, que le bacha Paléologue. Le grand-seigneur le déclara général de son armée pour le siége de Rhodes l'an 1480; mais Misach après y avoir fait ses efforts, fut contraint de prendre la fuite. Kodgia Affendi, qui a écrit en turc le siége de Rhodes, attribue la déroute des infidèles à l'avarice de leur général: car il dit que les soldats étant sur le point d'entrer dans la place, & se préparant déja à piller la ville, le bacha Paléologue fit publier que le trésor de Rhodes étoit du domaine de la porte impériale, & appartenoit au sultan: ce qui refroidit tellement le courage des soldats avides du butin, qu'ils ne songerent plus qu'à conserver leur vie. Ceux qui connoissent le génie des historiens Turcs, comprennent facilement qu'Affendi ne dit pas la vérité, & qu'il veut couvrir le deshonneur de sa nation, en rejettant la cause de leur déroute sur leur général. Le bacha Paléologue étant de retour à Constantinople, eut beau s'excuser auprès du grand-seigneur, ses raisons ne furent pas écoutées, & le sultan lui commanda de se retirer au sangiacat de Gallipoli. Après la mort de Mahomet, il retourna à la Porte, & posséda les bonnes graces de Bajazet. * Le pere Bouhours, *hist. de Pierre d'Aubusson.*

MISAEL, Israélite de la tribu de Juda, qui fut captif à Babylone, & l'un des compagnons du prophéte Daniel. Le chef des eunuques lui donna le nom de *Misac.* * *Daniel*, *l.* 7. On peut voir ce qui lui arriva, à l'article d'ANANIAS.

MISCIAGNA, bourg du royaume de Naples. Il est dans la terre d'Otrante, entre Brindes & Oria. Quelques géographes le prennent pour *Rudiæ*, *Rodæ* ou *Rodæ*, ancienne ville des Salentins, & patrie du poëte Ennius, que d'autres croient être entierement ruinée. * Mati, *diction.*

MISCILLE, *cherchez* MYSCILLE.

MISCOU, isle de la nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale, est petite, mais extrêmement fertile, & est située dans le golfe de Saint-Laurent, entre le Canada & l'isle de Saint-Jean.

MISENO, cap du royaume de Naples, dans la terre de Labour, entre Pouzoles & Cume. On y voit les ruines de l'ancienne *Misenum*, qui étoit une ville épiscopale. * Mati, *diction.*

MISERICORDE, divinité adorée par les anciens païens, avoit un temple à Athènes, dans lequel les petits-fils d'Hercule se réfugierent pour se mettre à couvert de la violence de quelques séditieux, qui vouloient venger sur eux les maux que ce héros leur avoit fait souffrir. Les Romains éleverent aussi un temple à la Miséricorde, sur le modéle de celui d'Athènes, & l'appellerent *asyle* par excellence: parceque c'étoit un lieu de sureté pour les criminels, ou pour les malheureux qui étoient poursuivis de leurs ennemis. * Virgile, 8 *Eneid.* Pausanias, *in Attic.*

MISERICORDE (religieuses de la) filles qui suivent la regle de saint Augustin, & les constitutions qui leur ont été données par les Jésuites, & qui sont tirées de celles de saint Ignace. Outre les trois vœux ordinaires, elles en font un quatriéme, de ne refuser jamais leur suffrage à une fille pour la seule insuffisance de la dot: & afin que ce vœu ne soit pas inutile, elles doivent s'occuper au travail pendant tout le temps qui n'est pas rempli par les exercices de religion, quelque riches que puissent être leurs maisons; le profit du travail fait dans les maisons bien rentées devant être distribué aux autres maisons. Leurs constitutions sont fort modérées, & elles n'ont pour tout office, que le petit office de la Vierge. Le pere Yvan est l'instituteur de cet ordre, qui commença à Aix l'an 1639. Urbain VIII l'approuva par un bref du 3 juillet 1642, & les religieuses obtinrent un bref de confirmation du 2 avril 1648, du pape Innocent X. Cette année-là même elles firent un établissement à Paris dans le fauxbourg S. Germain: il y a encore d'autres maisons de leur institut à Avignon, à Arles, à Salon. * Gilles Gondon, *vie du pere Yvan.* Alexandre Pini, *vie de la mere Marie-Magdelène de la Trinité.*

MISIE, *cherchez* MYSIE.

MISILLE, *cherchez* MYSCILLE.

MISINI, petit lieu de la Romanie, situé entre Bergos & Périntho. On le prend pour l'ancienne *Drusipara*, ville épiscopale suffragante d'Andrinople. * Mati, *diction.*

MISITHÉE, personnage de grande érudition, & d'un mérite singulier, fut en très-grande considération auprès de l'empereur Gordien, à cause de son éloquence & de son mérite. Ce prince épousa la fille de Misithée, & le fit lui-même préfet du prétoire, vers l'an 236 de J. C. * Jules Capitolin, *vies des Gordiens.*

MISITHRA, ville de la Morée, *cherchez* LACEDEMONE.

☞ MISLER (Jean-Nicolas) publia en 1654, *Scrutinium sacræ scripturæ*, & *Disputatio theologica de ecclesia Christi militante*, l'un & l'autre *in*-4°; en 1656, *Theognosia, seu de Deo Trin-uno, & Verbo incarnato theoremata* XXII, en 1660, *Speculum anti-Jesuiticum*, qui est une défense de Matthias Hoé, Luthérien, que le pere Jerôme Mulman, Jésuite, avoit réfuté dans son *Speculum fidei*, & en même temps une apologie des sentimens des Luthériens; en 1669, *Orthodoxia juxta seriem articulorum formulæ concordiæ, ex Dei verbo, & theologorum saniorum scriptis*, &c: en 1677, *Dissertationes de articulis nonnullis controversis.* * M. l'abbé Goujet, *mémoires manuscrites.*

MISNIE, province d'Allemagne en Saxe, porte le titre de marquisat, & appartient à la maison de Saxe. Dresde, qui en est la capitale, est située sur l'Elbe, avec un château magnifique, & est la demeure des électeurs de Saxe. La Misnie a été souvent le théâtre de la guerre. Elle est nommée *Meissen* par ceux du pays, qui la divisent en cinq parties: *Meisnischen*, *Leipzichen*, *Osterland*, *Voigtlandischen*, & *Eltzgeburgischen.* Elle est entre la Saxe, la Franconie, la Bohême, la Thuringe, la Lusace & le duché d'Anhalt. Ses villes sont Altembourg duché, Chemnitz, Dresde aujourd'hui capitale, Hall, Leipsick, Mersbourg évêché, Meissen, qui étoit autrefois la capitale du pays, Naumbourg, évêché, Zeitz & Zwichaw, Plawen baronie, Scheneberg principauté, &c. * Mati, *diction.*

MISON, *cherchez* MYSON.

MISOR, ville de la tribu de Ruben. * *Josué*, 21, 36.

MISPHRAGMUTHOSIS, roi d'Egypte, le troisiéme des rois de la petite Diospole, succéda à Mephrès l'an 1246 avant J. C. Sous son regne les rois pasteurs, qui s'étoient emparé de la basse Egypte, furent vaincus, & renfermés dans la ville d'Abaris. Il regna 25 ans, & eut pour successeur Tuthmosis. Voila ce qu'en dit Manethon, *apud Euseb.* * Marsham, *can. chron.* Du Pin, *bibl. univers. des hist. prof.*

MISRAIM, fils de Cham, *cherchez* MESRAIM.

MISSION (prêtres de la) congrégation de prêtres qui fut établie en 1626, par M. Vincent de Paule, qui en fut le premier général. Leur premier & principal emploi est de travailler à l'instruction & au salut des peuples de la campagne, & des petites villes où il n'y a ni évêché, ni présidial; par l'exercice des missions, sous l'autorité des évêques, & avec l'agrément des curés. Le second est de procurer l'avancement des personnes ecclésiastiques dans la piété, & les sciences requises à leur état, 1°. par les séminaires; 2°. par les exercices des ordinans, pour les préparer à recevoir les saints ordres; 3°. par les conférences ecclésiastiques; 4°. par les retraites spirituelles, auxquelles on admet aussi les personnes laïques de toutes sortes de conditions. Ils ont sept provinces, qui sont celles de France, de Champagne, de Poitou, d'Aquitaine, de Lyon, d'Italie & de Pologne, & en tout 77 maisons qui sont toutes sous l'autorité d'un général à vie. On les nomme souvent les *peres de S. Lazare*, à cause de leur grande maison de S. Lazare dans le fauxbourg de saint Denys à Paris, établie en 1632. C'est un séminaire interne & externe pour les ordinans & les missions, & un hôpital, outre que l'on y reçoit des pensionaires. Il y a communément 28 prêtres, 48 étudians, 28 séminaristes, 58 freres; ce qui fait 162 personnes, sans les pensionaires & les autres étrangers. * Hermant, *hist. des ordres religieux.*

LISTE DES SUPÉRIEURS GÉNÉRAUX DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION.

I. VINCENT de Paule, instituteur & premier supérieur général, beatifié par le pape Innocent XIII le 13 août 1729, & canonisé par le pape Clément XII le 16 juin de l'an 1737. * Voyez son article.

II. RENÉ Almeras, mort le 2 septembre 1672, à l'âge de 60 ans, après avoir été supérieur douze ans.

III. EDME Joly, mort le 26 mars 1697, âgé de 75 ans : il a été vingt-cinq ans supérieur.

IV. NICOLAS Pierron, mort le 27 août 1703.

V. FRANÇOIS Watel, mort le 3 d'octobre 1710. Il avoit été élu le 11 août 1703, sur la démission de M. Pierron.

VI. JEAN Bonnet, mort le 3 septembre de l'an 1735, dans la soixante-douzième année de son âge. Il avoit été élu supérieur général le 10 mai 1711.

VII. JEAN Couti fut élu le 11 mars 1736.

VIII. LOUIS de Eras, gouverne actuellement (en 1758) cette congrégation.

MISSIONAIRES, ecclésiastiques ou religieux qui sont envoyés par le pape ou par les évêques, pour prêcher la foi aux Infidèles, ou pour réunir à l'église les hérétiques & les schismatiques. Il y a trois ordres différens de religieux qui travaillent maintenant à la conversion des Grecs, des Arméniens, des Jacobites, des Nestoriens, & autres hérétiques dans l'empire du grand-seigneur; à savoir les Capucins, les Jésuites, & les Carmes déchaussés. Les premiers se sont multipliés beaucoup plus que les autres, & ont établi vingt-cinq missions dans la Turquie seule, sans parler de celles qu'ils ont en Perse, en Georgie, dans l'Afrique, dans les Indes, & au royaume de Congo. Les Capucins de la province de Paris entretiennent douze missions dans les états du sultan, qui sont celles de Galata & de Pera à Constantinople; celles de Smyrne, de Scio, d'Athènes, de Napoli de Romanie, de Candie, de Nacsis, de Paros, de Milo, de Siro, & de Custadachi. Les Capucins de Touraine en ont sept dans les états du Turc; savoir de Nicosie & d'Arneca dans l'isle de Chypre; d'Alep, du grand Caire, de Diarbek, de Ninive & de Babylone. Ceux de Bretagne six; à savoir, de Damas, de Tripoli en Syrie, de Baruc, de Sidon, & deux dans les montagnes du Liban. Les Jésuites ont dix missions dans ce pays, qui sont celles de Constantinople, de Smyrne, de Damas, de Seid, d'Alep, du Mont-Liban, de Saint-Turin, de Scio ou Chio; de Nacsis & de Negrepont. Les Carmes n'en ont que trois dans l'empire Ottoman; à savoir, d'Alep, de Tripoli en Syrie, & de Bassora. Le Mont-Carmel, où il y a trois de ces religieux, est un hermitage & un lieu inhabité. Tous ces missionaires apprennent la langue du pays où ils font la mission. Ceux qui sont aux environs de Constantinople, dans l'Archipel, la Morée, & la Romanie, s'appliquent au grec vulgaire, qui seul leur suffit. Les autres étudient la langue arabe, la turque, & l'arménienne, qui sont les plus communes. Ils n'obligent pas les schismatiques à changer leur rit & leurs cérémonies, qui ne sont pas mauvaises, mais seulement à abjurer leurs hérésies, & à reconnoître le siége de saint Pierre pour centre de l'unité ecclésiastique. Il y a toujours quelqu'un d'eux qui exerce la médecine, tant pour s'acquérir la bienveillance des bachas, & autres grands du pays, dont l'autorité peut les maintenir contre les insultes des hérétiques, que pour s'introduire plus aisément par cet innocent artifice. Les Capucins ne se travestissent point, comme les autres missionaires, dans tous leurs voyages de Turquie, de Perse & des Indes: parceque leur habit, qui marque leur pauvreté & leur austérité, les fait bien recevoir par tout. Il n'y a que parmi les Jezides & les Druses, qu'ils changent d'habit : parceque ceux-ci n'étant pas véritablement chrétiens, les Capucins n'osent travailler publiquement à leur conversion, comme ils font à la réunion des hérétiques & des schismatiques. Outre ces ordres religieux, l'établissement qui s'est fait à Paris, d'un séminaire ecclésiastique pour les missions étrangeres, a fourni long-temps à l'église, & distribué dans toutes les parties du monde un grand nombre de prédicateurs très-zélés, & très-éclairés. * Michel Fevre, *theâtre de la Turquie.*

MISSISSIPI ou MESCHASIPI, grande région de l'Amérique Septentrionale, ainsi nommée du fleuve de ce nom qui l'arrose. On l'appelle aussi la *Louisiane*. C'est une très-grande & très-vaste partie de l'Amérique, au-delà des cinq grands lacs, nommés aujourd'hui lac Dauphin, lac d'Orleans, lac de Condé, lac de Conti, & lac de Frontenac. Elle est bornée à l'est par la Floride & la Caroline, au nord-est par la Virginie & le Canada; au nord les bornes en sont inconnues. Avant le sieur Robert Cavelier de la Salle, natif de Rouen, personne n'avoit pris possession de ce pays, quoiqu'il ait été probablement connu par Soto & par Fernand Cortez; & que les François y aient bâti quelques forts dès le temps de Charles IX, au lieu appellé *Pansa Cola*, & 45 lieues plus à l'orient. Ce fut en 1682 que le sieur de la Salle entreprit de percer par les terres du Canada, à la mer méridionale, sous les ordres du comte de Frontenac, gouverneur général de la nouvelle France, & qu'il découvrit le fleuve Mississipi, ou Meschasipi, appellé maintenant le fleuve S. Louis, sur les bords duquel il fit quelques établissemens, & dont il suivit le cours jusqu'au golfe du Mexique, où il se décharge. Ayant jugé qu'il étoit important de connoître l'embouchure de ce fleuve par mer, il revint en Canada, d'où il passa en France, afin d'obtenir des vaisseaux pour sa dé-

couverte. Il y fut envoyé en 1684, avec deux vaisseaux & deux brigantins chargés de provisions. Il chercha long-temps & inutilement l'entrée du Mississipi, trompé par la latitude de la côte, qui s'étend d'orient en occident, & par les différentes rivieres ou bayes. Enfin il se rendit à la baye *S. Louis* ou *S. Bernard*, comme les Espagnols l'appellent. Là il fit bâtir un fort: mais ayant perdu un de ses vaisseaux avec un brigantin, & l'autre vaisseau l'ayant abandonné, il se trouva dépourvu de secours avec peu de monde. Sans se décourager il tâcha de trouver l'entrée du fleuve; il découvrit plusieurs nations & fit quelques établissemens. Mais en 1687 il fut assassiné par ses gens mêmes, que leur vie errante, & la fréquentation des Sauvages avoient rendus féroces & indépendans. Ce ne fut qu'en 1698 que M. d'Hiberville, Canadien, capitaine des vaisseaux du roi, connu par ses entreprises, & par les avantages qu'il a remportés sur les Anglois dans la baye d'Hudson & dans l'Amérique méridionale, entreprit de découvrir par mer l'embouchure du Mississipi; il en vint à bout après avoir été plusieurs fois trompé par les différens bras de ce fleuve, & par les rivieres qui s'y déchargent. L'ayant remonté jusqu'aux *Natchés*, Sauvages qui habitent un fort beau pays à cent vingt lieues de la mer, il revint en France; & le roi lui ayant donné le gouvernement de la Louisiane, il y fit plusieurs voyages & différens établissemens. Mais trois mois avant l'arrivée des vaisseaux qui y porterent les premiers habitans, les Espagnols s'étoient emparé de *Pansa Cola*, qui n'est qu'à 14 lieues dans l'est de l'isle Dauphine; ils se sont aussi depuis établis dans la baye S. Bernard; poste considérable à cause de la proximité des Sauvages *Assinis*, chez lesquels il y a des mines. Les côtes de la Louisiane s'étendent plus de 200 lieues de l'est à l'ouest, & comme l'on a dit ci-dessus, l'étendue du pays ne se peut mesurer du sud au nord. Le sieur le Sueur, Canadien, remonta en 1700 le fleuve S. Louis jusqu'à 700 lieues de son embouchure: il est connu encore 100 lieues plus haut; & jusque-là on n'y trouve aucun rapide. On croit que sa source est dans le pays des *Sioux*, que l'on prétend n'être pas fort éloignés de la baye d'Hudson, en passant par l'ouest du Canada. Le Missouri, qui est une riviere qu'on croit au moins aussi grande que le fleuve Mississipi, & qui donne son nom à un pays vaste, & inconnu, lequel fait parti de la Louisiane, vient du nord-ouest, & se décharge dans le fleuve Mississipi à 400 lieues de la mer. On a remonté cette rivierre jusqu'à 300 lieues, & les Sauvages, dont les bords sont très-peuplés, assurent qu'elle prend sa source d'une montagne, de l'autre côté de laquelle un torrent forme une grande riviere qui coule à l'ouest, & se décharge dans un grand lac, qui ne peut être que la mer du Japon. Les Illinois avec qui les François commercent, assurent que le pays du Missouri est très-beau & très fertile; & croient qu'on y peut trouver des mines d'or & d'argent, les Sauvages du Missouri en ayant fait voir des morceaux. L'isle *Dauphine* & la riviere *la Mobile* sont à 70 lieues à l'est de l'embouchure du fleuve Mississipi ou *S. Louis*. Ce sont jusqu'à présent les seuls postes établis le long de la côte. L'isle *Dauphine* s'appelloit il y a quelques années l'isle Massacre, à cause d'un grand nombre d'ossemens qu'on y trouve, lesquels sont les monumens d'une grande bataille entre deux nations sauvages. Les deux tiers du terrein de cette isle ne sont presque qu'un amas de sable mouvant, de même que toutes les autres isles de cette côte. Elle n'est habitée qu'à cause de son port, où ont abordé jusqu'ici les vaisseaux de France, & dont l'entrée se ferma les derniers jours d'avril 1717, par une digue de sable large de 14 toises, & aussi haute que l'isle. Le long du port il y a près de 100 maisons, avec un fort qui n'est encore revêtu que de terre, & dans l'isle il y a une garnison de cent hommes. A la terre ferme, à 9 lieues du nord de cette isle, au fond d'une grande baye, est la riviere de *la Mobile*, à l'entrée de laquelle est un établissement plus considérable appellé le *Fort-Louis*. C'est-là que réside le gouverneur de la Louisiane, le commissaire ordonateur, l'état major & le conseil supérieur. Il y a dans ce fort plusieurs compagnies d'infanterie, dont le gouverneur fait des détachemens pour les postes plus avancés dans les terres. Les plus puissantes des nations le long de cette riviere, sont les *Chicathas* & les *Alibawons*. Le pays qu'arrose *la Mobile* est coupé de plusieurs petites rivieres; & couvert de bois presque par tout: on y trouve beaucoup d'animaux, surtout des ours, des bœufs & des chevreuils, dont les peaux font le commerce entre les Sauvages & nous. Nous achetons ordinairement une peau de chevreuil depuis dix jusqu'à 20 bales de fusil; & nous leur donnons encore en échange des couvertures de laine, & des justes-au-corps rouges ou bleus (car les Sauvages aiment les couleurs éclatantes) de grosses chemises, des chapeaux, des couteaux, des haches; des pioches, de petits miroirs, de la rasade & du vermillon. Depuis que ces Sauvages nous connoissent, ils ne se couvrent plus de peaux, comme autrefois. Ils portent des chemises qu'ils usent ordinairement sans les laver. Quelques-uns portent sur ces chemises des couvertures lorsqu'il fait froid. Les habiles chasseurs qui sont les Sauvages riches, portent des justes-au-corps de couleur rouge ou bleue; mais aucun d'eux n'aime à porter des culotes. Les femmes portent quelquefois des chemises & des couvertures comme les hommes, avec un petit jupon qui leur descend jusqu'aux genoux; les hommes & les femmes se peignent le visage de rouge, de bleu, de noir & de blanc. Les Sauvages du Mississipi sont grands, bien faits, & d'une mine fiere; ils ont ordinairement les yeux petits, le front plat, & la tête pointue; les femmes pour la plupart sont petites & laides. Chaque nation croit avoir un esprit particulier qui la protége; mais on ne lui rend aucun culte. Les Sauvages croient la métempsycose, & quelques-uns adorent le soleil & le feu. Les approches de la Louisiane sont affreuses; l'entrée en est défendue par plusieurs isles qui paroissent former autant d'écueils, & le terrein du bord de la mer est entierement noyé & impraticable. Mais quand on avance dans les terres, on voit un pays très-agréable & très-fertile. Lorsqu'on est parvenu à 50 lieues loin de la mer, on trouve par tout des meuriers & des vers à soie qui s'y perpétuent naturellement. En 1712 le sieur Crozat obtint par lettres patentes du roi, datées du 14 septembre, un privilége exclusif pour faire seul pendant quinze années consécutives le commerce dans toutes les terres possedées par S. M. & bornées par le nouveau Mexique, & par celles des Anglois de la Caroline, dans tous les établissemens, ports, havres, rivieres, depuis le bord de la mer, jusqu'aux Illinois, &c..... Par ces lettres patentes, le roi accorde au sieur Crozat, & à ses hoirs ou ayans cause, la propriété de tous les établissemens & manufactures qu'il fera audit pays, pour la soie, indigo, laines, cuirs, mines, minieres, & mineraux, & celle des terres qu'il fera cultiver, avec les logemens, bâtimens & moulins qu'il fera construire, &c. le tout

compris sous le gouvernement de la Louisiane, qui sera dépendant du gouvernement général de la nouvelle France. Mais en 1717, le roi par lettres patentes, en forme d'édit du mois d'août, regiſtrées en parlement le 6 ſeptembre, fit l'établiſſement d'une compagnie de commerce, ſous le nom de compagnie d'Occident. Le ſieur Antoine Crozat ayant remis à S. M. ſon privilége exclusif, le roi ordonna que ladite compagnie aura le droit de faire ſeule pendant l'eſpace de 25 années le commerce de la Louiſiane, & jouira en propriété de toutes les terres, côtes, ports, havres & iſles dans la même étendue, & de la maniere qu'ils avoient été accordés ci-devans au ſieur Crozat; S. M. ne ſe réſervant autres droits ni devoirs, que la ſeule foi & hommage-lige que ladite compagnie ſera tenue de lui rendre & à ſes ſucceſſeurs, à chaque mutation de roi, avec une couronne d'or du poids de 30 marcs. Le roi veut que la compagnie puiſſe traiter & faire alliance au nom de S. M. avec toutes les nations du pays, autres que celles dépendantes des autres puiſſances de l'Europe; & en cas d'inſulte leur déclarer la guerre, traiter de paix & de tréve. Ces lettres patentes portent encore beaucoup d'autres priviléges conſidérables, & ont été ſuivies d'un grand nombre d'édits concernant cette compagnie, & ſon commerce, dans lequel une grande partie du royaume s'eſt intéreſſée depuis quelques années, par des actions qui ont enrichi les uns & ruiné les autres. * *Recueil des voyages du Nord. Relation de la Louiſiane. Voyage du p.* Hennepin, *miſſionaire Récollect, & relations du même.*

MISSON (Maximilien) François, après avoir été conſeiller au parlement de Paris pour les Réformés, où il brilla par ſon eſprit, ſe retira en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes, & s'y montra très-zélé pour la ſecte des Proteſtans. Il donna enſuite dans le fanatiſme le plus outré, & en entreprit la défenſe; mais d'une maniere ſi baſſe & ſi remplie d'ignorance, qu'il ſurprit tous ceux qui avoient été témoins de ſes talens, & de la beauté de ſon eſprit. En 1687 & 1688 il voyagea en Italie, à la ſuite d'un ſeigneur Anglois dont il étoit gouverneur. Il fit ce voyage en homme poli & plein d'érudition, & il en a publié trois volumes *in*-12, à la Haye, ſous le titre de *Nouveau voyage d'Italie.* Il s'y montre trop crédule, ſur tout ce qui eſt contraire aux Catholiques. On a traduit ce voyage en Anglois, & cette traduction eſt plus ample. L'original françois a été réimprimé pluſieurs fois. On en a une quatriéme édition faite à la Haye en 1702. En 1722 M. Addiſſon a ajouté un quatriéme volume auquel M. Miſſon n'a eu aucune part. Ce volume eſt intitulé: *Remarques ſur divers endroits d'Italie, pour ſervir au voyage de M. Miſſon*, tome 4, à Paris, *in*-12. *Voyez* ADDISSON. Depuis la retraite de M. Miſſon en Angleterre, il a donné *le Théatre ſacré des Cévennes, ou récit des prodiges arrivés dans cette partie du Languedoc, & des petits prophetes*, in-8°, à Londres en 1707. On ne peut pouſſer plus loin la crédulité & l'apologie du fanatiſme, que Miſſon le fait dans cet ouvrage, où il a donné d'ailleurs dans le bas & dans le populaire avec tout le zèle des perſonnes les plus ignorantes. On a encore de lui, *Obſervations & remarques d'un voyageur*, in-12, à la Haye, chez Vanderburen. Il eſt mort à Londres le 16 de janvier 1721. * *Mémoires du temps.*

MISSOURI, grande riviere de la Louiſiane, qui paroît venir du nord-oueſt, & dont on n'a pu juſqu'à cette heure reconnoître la ſource, quoiqu'on l'ait remontée plus de 400 lieues depuis ſa jonction avec le Miſſiſſipi. Ses eaux ſont blanches, mais ſaines & agréables à boire, & ſon cours eſt très-rapide. Ses bords ſont charmans, & plus habités que ceux du Miſſiſſipi. * *Mémoires mſſ.*

MISTARABES, *cherchez* MUSARABES.

MISTECA, petit pays de la province de Guaxaca, dans l'audience de Mexique. Ce pays, qui eſt aux confins de Tlaſcala, eſt plein de montagnes, mais il eſt renommé par la quantité de ſoie qu'on en tire, qui eſt la meilleure du Mexique. On dit qu'il y a des mines d'or & d'argent, mais que les habitans ne veulent pas les découvrir, de peur d'être forcés par les Eſpagnols à y travailler. * Mati, *dict.*

MISTRETTA, en latin, *Ameſtrata*, *Ameſtratos*, *Amaſira*, *Multiſtratum*, *Mutuſtratum*, ancien bourg ou petite ville de la vallée de Demona en Sicile. Il eſt ſur la riviere d'Aleſa, vers les montagnes de Madonia, à dix lieues de Termini vers le levant. Cette ville appartenoit aux Carthaginois, & les Romains l'aſſiégerent la premiere fois inutilement pendant ſept mois. Mais un ſecond ſiége leur fut plus heureux: ils la prirent, la raſerent, & en vendirent les habitans. * Diodore. Baudrand.

MISURACA (marquis de) *cherchez* CARACCIOLI.

MITHECUS, *cherchez* MYTHECUS.

MITHKA, ou METHCA, XXV campement des Iſraélites dans le deſert. Ils s'y rendirent de Thahath, & allerent camper de-là à Heſmona. * *Nombres*, XXXIII, 28, 29.

MITHOBIUS, *cherchez* MYTHOBIUS.

MITHRA, nom que les Perſes & les Orientaux donnoient au ſoleil, & que les Romains lui donnerent auſſi dans la ſuite du temps, auſſi bien que les Gaulois. Il étoit repréſenté chez les Perſes avec une face de lion, & une eſpéce de thiare ou bonnet perſan ſur la tête: parceque le ſoleil eſt dans ſa force, lorſqu'il eſt dans le ſigne du lion. On trouve encore à Rome pluſieurs marbres qui repréſentent ce dieu aſſis ſur un taureau, qu'il retient par les cornes; les anciens voulant nous faire entendre par cet emblême, que la lune, à laquelle on avoit coutume de ſacrifier des taureaux, & dont les cornes étoient le ſymbole, n'avoit de lumiere que ce que le ſoleil lui en donnoit. Tertullien, S. Juſtin martyr, & S. Jérôme, diſent, qu'on célébroit les cerémonies du dieu Mithra dans des cavernes & dans des lieux ſouterreins. On dit auſſi qu'on lui ſacrifioit des taureaux, & quelquefois même des victimes humaines. Socrate & Sozomene rapportent que ſous Julien l'*Apoſtat*, & ſous Théodoſe, on ouvrit l'antre de Mithra qui étoit dans Alexandrie, & qu'on le trouva rempli de cranes d'hommes que l'on y avoit immolés. Les Gaulois qui adoroient cette fauſſe divinité, comme nous l'avons remarqué dans l'article de CHYNDONAX, la repréſentoient ſous les deux ſexes, comme s'ils euſſent voulu montrer par-là, que le ſoleil ſuffiſoit à la production de chaque eſpece. Ce qui ne paroîtra pas étrange, quand on fera réflexion que les Hébreux ont donné au ſoleil un nom qui ſignifie *reine du ciel*; & que les anciens Grecs de Méſopotamie repréſentoient au contraire la lune ſous la figure d'un homme, comme nous l'avons dit dans l'article AGLIBOLUS. * Plutarchus, *in Iſide & Oſiride.* Spon, *recherches curieuſes de l'antiquité.*

MITHRIDATE, tréſorier de Cyrus, roi de Perſe. Ce prince lui donna les vaſes du temple de Jéruſalem, que Nabuchodonoſor en avoit enlevés, afin qu'il les remît à Saſſabaſar prince de Judas. * *Eſdras*, I, 8. Il y en eut un autre de même nom, qui avec Beſelam Thabéel, & quelques

ques autres, écrivirent au roi Artaxerxès contre les Juifs, pour les empêcher de rebâtir le temple de Jérusalem. * *Esdras*, IV.

MITHRIDATE I, originaire de Perse, étoit de la famille royale. Il se retira en Cappadoce, pour éviter la fureur d'Antigone roi d'Asie; & s'étant renfermé dans un fort château, il jetta les premiers fondemens du royaume de Pont. Il eut des successeurs, dont on ne sait pas les noms, jusqu'à

MITHRIDATE II, nommé *Evergete*, cinquiéme roi de Pont après Mithridate I. Celui-ci fut allié des Romains, & leur fournit des vaisseaux dans la guerre qu'ils avoient contre les Carthaginois. Les Romains lui donnerent la Phrygie: il fut assassiné par ses officiers à Sinople. Son fils aîné *Mithridate*, surnommé *Eupator* ou *Denys*, dont il est parlé dans l'article suivant, lui succeda.

MITHRIDATE III, roi de Pont, commença à regner l'an 123 avant J. C. 631 de la fondation de Rome, âgé de 11 ans selon les uns, ou de 13 selon les autres. Il regna 60 ans, & en vécut environ 72. Il est célebre par les guerres qu'il soutint contre les Romains. C'étoit selon le portrait que nous en a laissé *Velleius Paterculus*, un prince ardent à la guerre, d'une valeur extraordinaire, toujours grand par son courage, & quelquefois par sa fortune; capitaine également habile à former des desseins, & à les exécuter; soldat dans les combats; & enfin un autre Annibal pour sa haine contre les Romains. Ayant fait mourir deux enfans que le roi de Cappadoce fils d'Ariarathe, avoit eus de sa sœur Laodice, il s'empara de la Cappadoce, & en fit déclarer roi son fils âgé de huit ans, auquel il donna le nom d'Ariarathe, sous le gouvernement de Gordius. Alors Nicomede, roi de Bithynie, craignant que Mithridate étant maître de la Cappadoce, n'envahît ses états, suborna un jeune homme afin qu'il se dît troisiéme fils d'Ariarathe, & envoya à Rome Laodice sœur de Mithridate, qu'il avoit épousée après la mort de son mari Ariarathe, pour assurer le sénat qu'elle avoit eu trois enfans, & que celui qui se présentoit étoit le troisiéme. Mithridate ayant su se servir du même stratagême en envoyant à Rome Gordius, pour assurer le sénat que celui à qui il avoit fait tomber la Cappadoce étoit fils d'Ariarathe, le sénat pour les accorder, ôta la Cappadoce à Mithridate, & la Paphlagonie à Nicomede, & déclara libres les peuples de ces deux provinces. Les Cappadociens extrêmement attachés à leur roi, ne voulurent point jouir de cette liberté, & envoyerent à Rome des ambassadeurs, pour déclarer que leur nation ne pouvoit vivre sans roi. Les Romains leur laisserent la liberté de choisir pour roi qui ils voudroient, à l'exception de Gordius envoyé par Mithridate. Ils choisirent Ariobarzane, qui dans la suite s'opposa aux grands desseins que Mithridate avoit sur toute l'Asie. Ce prince beaucoup inférieur aux troupes romaines, ne put ouvertement se déclarer contre Ariobarzane; il conçut néanmoins dès ce temps-là une secrette haine contre les Romains, & prit la résolution de leur faire la guerre. Il engagea Tigrane, roi d'Arménie, à faire la guerre à Ariobarzane. Ce dernier fut vaincu & obligé de se retirer à Rome avec ses effets, & Ariarathe rétabli sur le trône: de sorte que Mithridate devint encore maître de la Cappadoce l'an 664 de la fondation de Rome, 90 ans avant J. C. Ariobarzane eut recours au sénat, de qui il obtint un puissant secours pour se rétablir dans ses états. Mithridate fit de nouveau alliance avec Tigrane, eut recours aux Cimmériens, aux Gallo-Grecs, aux Sarmates & aux autres Barbares qui habitoient le long du Tanaïs, du Danube, & de la Palumeotide, fit venir des troupes d'Egypte & de Syrie, & équipa une flotte de 300 vaisseaux. Quoiqu'il eût assez de force pour résister aux Romains, il ne voulut point attaquer Nicomede roi de Bithynie, qui faisoit de grands dégâts sur ses états, mais il se contenta d'en faire ses plaintes au sénat. N'ayant pas reçu la satisfaction qu'il attendoit, Mithridate se crut en droit d'attaquer ses voisins alliés du peuple Romain, & envoya aussitôt son fils Ariarathe avec une armée pour se mettre en possession du royaume de Cappadoce. Il en chassa Ariobarzane, & défit Altinius, qui voulut s'opposer à son passage. Mithridate, enflé de ce succès, s'opposa à Nicomede, de la conduite duquel il se plaignit aux Romains, à qui il demanda satisfaction des outrages qu'il en avoit soufferts. Ce prince, irrité des menaces des Romains, prit le parti de se venger par les armes; & ayant pour cet effet amassé une armée de 250000 hommes de pied, de 40000 chevaux, 300 vaisseaux de guerre, & cent barques avec toutes les provisions nécessaires, chargea Archélaüs & son frere Néoptolémus de la commander sous ses ordres. Ces généraux ayant attaqué Nicomede, défirent son armée, & l'obligerent de prendre la fuite. Mithridate profitant de sa fuite, s'empara de la Phrygie, de la Mysie, de l'Asie, de la Carie, de la Lycie, de la Pamphylie, de la Paphlagonie, & de plusieurs autres provinces d'Asie; établit des gouverneurs dans toutes les villes, & fit égorger en un seul jour tous les citoyens Romains qui étoient en Asie. Ensuite ayant attaqué Rhodes, mais sans succès, il passa la mer, se saisit de la Thrace, de la Grece, de la Macédoine, & emporta plusieurs villes considérables, sur-tout Athènes l'an 667 de Rome, & 87 avant J. C. Il menaçoit déja l'Italie, lorsque Sylla commandé pour lui aller faire la guerre, reprit Athènes, & battit les capitaines de Mithridate, avec lequel on fit la paix l'an 670 de Rome, & 84 avant J. C. Le roi de Pont recommença bientôt la guerre, & remporta de grands avantages, dont il ne jouit pas long-temps; car Lucullus lui fit lever le siége de Cyzique, & le défit en diverses occasions, l'an de Rome 681 & 683, 72 & 71 avant J. C. Il se rétablit après le départ de Lucullus, & assembla une nouvelle armée; mais il fut défait & mis en fuite par Pompée l'an 689 de Rome, & 65 avant J. C. Alors il se retira en Arménie auprès de son gendre Tigrane, qui fut défait par le même Pompée: de sorte que Mithridate s'enfuit vers le Bosphore Cimmérien, sans qu'on pût l'atteindre. Ayant appris que son fils Pharnacés s'étoit déclaré roi, il se perça le sein de désespoir, après avoir éprouvé que le poison auquel il s'étoit accoutumé, ne pouvoit lui donner la mort qu'il cherchoit. Cet événement arriva dans le château de Panticapée près du Bosphore Cimmérien, la CLXXIX olympiade, l'an 690 de Rome, & 64 avant J. C. Ce prince étoit savant, aimoit les gens de lettres, avoit beaucoup voyagé, parloit plusieurs langues, & avoit même composé un traité *de arcanis morborum*, que Pompée fit porter à Rome, & que son affranchi Læneus traduisit en latin. C'est lui qui composa cette sorte de contre-poison, qui de son nom, est encore nommé *Mithridate*. Sa cruauté & son humeur sanguinaire ont noirci l'éclat de ses bonnes qualités. * Appianus, *de bello Mithrid.* Tite-Live, *l.* 67, 77, *& seq.* Florus, *l.* 3, *c.* 5. Velleius Paterculus, *l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 17, *c.* 17. Pline, *l.* 24, *c.* 2; *l.* 37, *c.* 1, *&c.* Plutarque, *aux vies de Sylla, de Lucullus & de Pompée.* Dion, &c. Du Pin, *histoire profane*, *tom. II.*

MITHRIDATE I, cinquiéme roi des Parthes,

fucceda à fon frere Phraate I, & ayant fubjugué les Bactriens & les Médes, étendit les limites de ce royaume, depuis le mont Caucafe, jufqu'au fleuve de l'Euphrate. * Juftin, *l.* 41, *cap. ult.*

MITHRIDATE II, huitiéme roi des Parthes, furnommé *le Grand*, fucceda à fon pere Artabane, & augmenta encore le royaume des Parthes. Il défit les Scythes, & fit la guerre à Artavafde roi d'Arménie. Son frere Orodès le détrôna, & s'empara du royaume. * Appian. *Parthicor.*

MITRE, forte d'ornement de tête, dont nos évêques fe fervent dans les cérémonies. Dans un ancien pontifical de l'églife de Cambrai, où l'on entre dans le détail de tous les ornemens des évêques, il n'eft point fait mention de la mitre. Il n'en eft point parlé non plus dans les anciens pontificaux manufcrits, ni dans Amalaire, dans Raban, dans Alcuin, ni dans les autres anciens auteurs qui ont traité des rits eccléfiaftiques. C'eft peut-être ce qui a fait dire à Onuphre, dans fon explication des termes obfcurs à la fin de fes vies des papes, que l'ufage des mitres dans l'églife romaine ne remontoit pas au-delà de 600 ans. C'eft auffi le fentiment du P. Hugues Ménard, dans fes notes fur le facramentaire de S. Grégoire, où il répond aux opinions contraires. Mais le pere Martène, dans fon traité des anciens rits de l'églife dit, qu'il eft conftant que l'ufage de la mitre a été fuivi par les évêques de Jérufalem fucceffeurs de S. Jacques, comme cela eft marqué expreffément dans une lettre de Théodofe, patriarche de Jérufalem, à S. Ignace patriarche de Conftantinople, qui fut produite dans le huitiéme concile général. « Il eft certain auffi, ajoute-t-il, que » l'ufage des mitres a eu lieu dans l'églife d'Oc» cident long-temps avant l'an mille, comme il » eft aifé de le prouver par l'ancienne figure de » S. Pierre qui eft au-devant de la porte du mo» naftere de Corbie, & qui a plus de mille ans, » & par les anciens portraits des papes que les » Bollandiftes ont rapportés dans leur vafte re» cueil. » Théodulfe, évêque d'Orléans, parle auffi de la mitre dans une de fes poëfies, où il dit, parlant des ornemens d'un évêque :

Illius ergo caput refplendens MITRA *tegebat.*

Le P. Martène dit que pour accorder les différens fentimens fur cette matiere, il faut dire que l'ufage des mitres a toujours été dans l'églife ; mais qu'autrefois tous les évêques ne la portoient point, s'ils n'avoient un privilége particulier des papes pour la porter. Dans la cathédrale d'Acqs on voit en effet la couverture d'un tombeau, où un évêque eft repréfenté avec fa croffe fans mitre. Le pere Mabillon dans fa préface fur le IV fiécle Bénédictin, rapporte plufieurs autorités décifives pour prouver la même chofe. On voit auffi par l'hiftoire des guerres, rapportée dans le fixiéme tome des *Antiquæ lectiones* de Canifius, de l'édition *in*-4°, par Jacques de Vitri, dans fon hiftoire orientale, & par plufieurs autres, que les évêques d'Orient ne portoient point de mitre, excepté les patriarches. Jacques Goar, & le cardinal Bona, prouvent la même chofe des Grecs d'aujourd'hui. En Occident, quoique l'ufage de la mitre ne fût pas commun aux évêques mêmes, cependant on vint enfuite à l'accorder non feulement aux évêques & aux cardinaux, mais auffi aux abbés. Le pape Alexandre II l'accorda à l'abbé de S. Auguftin de Cantorberi, & à d'autres ; Urbain II, à l'abbé du Mont-Caffin & à celui de Cluni. D'autres papes ont accordé les mêmes priviléges à d'autres abbés, quoique faint Bernard & Pierre de Blois fe foient récriés contre cette facilité, & aient taxé pour cela les abbés d'ambition. Les chanoines de l'églife cathédrale de Befançon portent le rochet comme les évêques, & la mitre lorfqu'ils officient. Le célébrant & les chantres portent auffi la mitre dans la cathédrale de Mâcon. La même chofe eft pratiquée par le prieur & le chantre de N. D. de Loches, & par plufieurs autres. Aujourd'hui il y a bien des abbés en Europe, foit réguliers, foit féculiers, qui ont droit de mitre & de croffe. La forme de cet ornement n'a pas toujours été & n'eft pas encore par tout la même, comme le P. Martène le montre dans fon traité *de antiquis ecclefiæ ritibus*, & dans le premier volume de fon voyage littéraire. Celles qui font repréfentées fur un tombeau d'évêques à S. Remi de Reims reffemblent plutôt à une coeffe qu'à une mitre. La couronne du roi Dagobert fert de mitre aux abbés de Munfter. * *Voyez* fur cela les auteurs cités dans cet article ; le cardinal Bona, *de rebus liturgicis* ; le Gloffaire latin de M. du Cange, de la nouvelle édition, aux mots MITRA, MITRÆ, &c.

MITREUS & AUTOBEZACES, jeunes feigneurs de la cour de Cyrus *le Jeune*, vers l'an du monde 3633, & 401 avant J. C. fe préfentant un jour devant leur maître, omirent ou négligerent la cérémonie de tenir leurs mains cachées dans leurs manches, felon la coutume obfervée chez les Perfes. Il leur en couta la vie, que ni leurs fervices, ni ceux de leurs ancêtres ne purent leur fauver. Cette infraction d'une loi qui paroît fi bizarre, n'étoit pas moins criminelle parmi eux, que celle de s'affeoir dans le fiége du roi, même en fon abfence ; d'ofer regarder en face ou fa femme, ou quelqu'une de fes concubines : d'avoir porté quelque habit qui lui eût fervi, & d'avoir même avant lui bleffé quelque bête fauve à la chaffe. * Xénophon, *l.* 2. *Hellenicorum*. Rupert, *de Vic. l.* 8. *c.* 11.

MITRY (Jean-Hiacinthe comte de) feigneur du Mefnil en Lorraine, capitaine au régiment des gardes Lorrains, fils de M. *Charles* de Mitry, chambellan de fon alteffe royale, & de dame *Anne* Regnault, fes pere & mere, marié à dame *Jeanne* de Montbeliard de Franquemont, dont la plupart des ancêtres ont été honorés des premieres charges ; favoir, THIEBAULT de Mitry, fous le regne de l'empereur Charles IV, en 1319, de la fouveraine magiftrature en la ville de Metz ; *Jean* de Mitry, reçu dans l'ancienne chevalerie de Lorraine en 1553 ; *Charles*, feigneur de Griport & de Saucourt, fait confeiller d'état de S. A. R. maître de fon hôtel, bailli & capitaine de Montreuille fur Saône, en 1624, & *Nicolas-François-Dominique* de Mitry, capitaine d'une compagnie des gardes de S. A. Charles IV, avec brevet de colonel & bailli de Pont-à-Mouffon en 1650. * *Mem.* de D. Remy Ceillier, prieur titulaire de Flavigny.

MITTAW, ville capitale du duché de Curlande en Pologne. Elle eft dans la Sémigalle, au confluent de trois petites rivieres dans celle de Mafza, & à dix lieues de Riga vers le midi. Mittaw eft défendue par un beau & fort château, où le duc de Curlande fait fa réfidence ordinaire. Cette ville & le pays ont beaucoup fouffert par les guerres du commencement du XVIII fiécle, entre les Mofcovites & les Polonois d'un côté, & les Suédois de l'autre. * Mati, *diction. Mémoires du temps.*

MITTE (Théodore) abbé de l'ordre de faint Antoine de Viennois, étoit homme d'efprit, de naiffance, libéral, magnifique, & fut élu abbé après Pierre de Laire, l'an 1495. Il finit les différends qui s'étoient élevés entre fon abbaye de faint

Antoine, & celle de Montmajour, l'an 1502, soutint le droit qu'il avoit de présider aux états de Dauphiné, en l'absence de l'évêque, & y fut maintenu par le parlement. Ce fut de son temps que l'empereur Maximilien I donna à son ordre l'écu des armes de l'empire. Mitte alla l'an 1521, à Rome; & outre diverses graces qu'il obtint du pape Léon X, qui vivoit encore, il fut mis au nombre des prélats domestiques de sa sainteté. A son retour il publia sept lettres attribuées à saint Antoine, qu'on n'avoit point encore imprimées. Théodore les avoit tirées de la bibliothéque des princes de la Mirande, Jean & François Pic. Symphorien Champier, médecin d'Antoine, duc de Lorraine, les accompagna de quelques remarques, qui servirent à leur donner de l'éclaircissement. L'abbé de saint Antoine étoit uni avec ce duc d'une étroite amitié, & n'en fut séparé que par la mort, qui l'emporta à Nanci, le 28 décembre de l'an 1527. Son corps fut enterré dans la commanderie de son ordre, à Pont-à-Mousson. * Nicolas Chorier, *l'histoire & l'état politique du Dauphiné.*

MITTE, maison connue sous le nom de MITTE-CHEVRIERES & SAINT-CHAMONT, dans le Lyonnois, a produit de grands hommes. JACQUES Mitte, seigneur de Chevrieres & de Saint-Chamont, lieutenant général au gouvernement du Lyonnois, &c. étoit fils de JEAN Mitte, dit *de Miolans*, seigneur de Chevrieres, & fut fait chevalier des ordres l'an 1598, par le roi Henri IV. Il épousa 1°. *Gabrielle*, de Saint-Chamont, fille & héritiere de *Christophe*, seigneur de Saint-Chamont: 2°. *Gabrielle* de Guadagne, fille de *Guillaume* de Guadagne, seigneur de Bothéon, &c. sénéchal & gouverneur du Lyonnois, conseiller d'état, chevalier du Saint-Esprit, & de *Jeanne* de Sugni. Du premier lit il eut MELCHIOR Mitte de Miolans, qui suit; *Gasparde*, mariée 1° à *Jean-Timoléon* de Beaufort, marquis de Canillac: 2°. à *Guillaume* de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf: & 3°. à *Henri* de la Châtre, comte de Nancei. Du second lit vint *Jean-François*, mort jeune. MELCHIOR Mitte de Miolans, marquis de Saint-Chamont, seigneur de Chevrieres, &c. fut ambassadeur extraordinaire à Rome, chevalier du Saint-Esprit l'an 1619, s'acquit une grande réputation, & mourut à Paris le 10 septembre de l'an 1649. Il avoit épousé *Isabeau* de Tournon, fille de *Just-Louis-Joseph* de Tournon, comte de Roussillon, & de *Magdeléne* de la Rochefaucault, dont il eut *Louis*, marquis de Saint-Chamont, mort sans alliance l'an 1640; *Léon-François*, abbé de Soraise; *Henri*, marquis de saint Chamont, & comte de Miolans, mort l'an 1665, sans laisser d'enfans de *Susanne-Charlotte* de Gramont; *François*, chanoine & comte de Lyon; *Armand*, seigneur de Chevrieres; *Françoise*, religieuse au premier monastere des filles de sainte Marie de Lyon; & *Marie-Isabeau*, alliée à *Louis* de Cardaillac, comte de Bioule, chevalier du Saint Esprit, & lieutenant général au gouvernement de Languedoc.

MITTENWALD, village de l'évêché de Freisingen en Baviere. Il est près de l'Iser, à cinq lieues d'Inspruck, vers le nord-ouest. Quelques géographes le prennent pour l'ancienne *Inutrium*, petite ville ou bourg de la Vindélicie. * Mati, *diction.*

MITYLENE (*Mitylene*) grande ville de Lesbos, ainsi appellée du nom de Mitylène, fille de Macaris. Elle étoit autrefois ville archiépiscopale. Vitruve remarque que les édifices de cette ville étoient magnifiques; mais qu'à cause de sa situation, elle étoit mal saine en certain temps. Cicéron & Horace en parlent comme d'une ville très-belle & très-agréable. Il y avoit deux beaux ports. Elle s'appelle à présent *Metelin*; & est sous la domination des Turcs. * Cicero, *contr. Rullum.* Horat. *l.* 1, *ep.st.* 11. Longus Sophista, *Pæmenicorum*, *l.* 1. Vitruve, *l.* 1, *c.* 6. Etienne de Byzance, *dans son traité des villes.* Vossius. Nicolaus Lloid.

MIVILLE, *cherchez* MIDLETON.

MIXE, *la terre Mixe.* C'est un petit pays de Gascogne. Il est dans la basse Navarre. Saint-Palais en est la capitale. * Mati, *diction.*

MIZAULD (Antoine) étoit né à Montluçon, petite ville du Bourbonnois. Il fit une partie de ses études à Bourges, & en acheva le cours à Paris. Oronce Finé y enseignoit les mathématiques avec beaucoup de réputation: Mizauld se rendit son disciple, devint son ami, & dans la suite il écrivit sa vie. De l'étude des mathématiques, il passa à celle de la médecine, qu'il exerça avec tant de réputation, qu'il résolut de fixer son séjour à Paris; mais l'amour des sciences curieuses & vaines, ne tarda pas à l'entraîner, & s'il s'y acquit quelque nom parmi ceux qui étoient amateurs de ces mêmes vanités, il y perdit sa fortune & sa santé, aussi-bien que la gloire solide qu'il eût retirée en continuant de se rendre utile par l'exercice de la médecine. Cependant comme l'astrologie & la recherche des secrets de la nature étoient du gout de son siécle, il obtint l'estime & l'amitié des savans; & à Paris principalement, il fut recherché par les personnes les plus distinguées par leur rang & par leur science. Il eut l'honneur de compter entre ses protecteurs, Jean Olivier, fils du chancelier de ce nom, Pierre Séguier, président au parlement de Paris, Jacques Gougnon, doyen de l'église de Beauvais, & Jean le Charron, prévôt des marchands de Paris. Les marques d'affection & les bienfaits qu'il reçut de la famille des Minards, l'attacherent particuliérement à cette maison; & il n'oublia rien pour en témoigner sa reconnoissance. Il dédia à Antoine Minard, chanoine de l'église de Paris, le second livre de ses secrets de la nature, & le troisiéme à Pierre Minard, conseiller au parlement de Paris. Antoine & Pierre étoient fils du président Minard, qui fut assassiné pour s'être déclaré avec trop de franchise contre les Prétendus Réformés. Mizauld déplora ce meurtre dans une piéce latine, où il fait en même temps l'éloge de ce président. Les systêmes de Mizauld plurent par leur nouveauté. D'un côté il supposoit un accord harmonique & une analogie parfaite entre les corps célestes & les corps terrestres: c'est le fonds sur lequel il a établi tout ce qui a rapport à l'astronomie dans ses ouvrages. D'un autre côté, il paroît qu'il vouloit que la botanique réglât tout dans la guérison des maladies: il substituoit l'usage des plantes médicinales aux remedes composés que fournit la pharmacie; & ce dernier systême lui attira la jalousie & la haine des médecins de son temps, dont la plupart étoient plus charlatans qu'habiles. Ce qu'on ne peut contester, c'est que Mizauld, sans se départir de ses principes, fit de grands progrès dans la médecine, la physique & l'astronomie; & que s'il eut beaucoup d'envieux, il n'eut pas moins de protecteurs & de défenseurs respectables & accrédités. Il étoit extrêmement laborieux; & joignoit à une érudition peu commune pour son siécle, un jugement droit & beaucoup de probité. Ses écrits qui sont en grand nombre, étoient lus avec avidité, quoique pleins d'opinions singulieres, & on peut encore au moins les parcourir aujourd'hui avec quelque utilité. Frédéric Morel qui en imprima la plus

grande partie, y gagna considérablement par la multitude des éditions qu'il en fit. Mizauld mourut à Paris en 1578, dans un âge fort avancé. Voici la liste de ses ouvrages. 1. *Phænomena, sive aëriæ ephemerides, omnium auræ commotionum signa ab his quæ in cælo, aëre, aqua & terra palam apparent, quatuor aphorismorum sectiunculis, methodo sane quam facili & perspicuâ, diebus singulis fideliter ob oculos ponentes*, à Paris, chez Renaud & Claude Chaudiere, 1546, *in*-8°. Mizauld dédia cet ouvrage à François I, & peu après il en fit une traduction françoise pour Catherine de Médicis, ou du moins qu'il présenta à cette reine. 2. *Prolegomena in quibus nonnulla de brutorum præsagitione, & prædicendarum aëris mutationum seriâ methodo ex solis phænomenis*, à Paris, 1548, & traduit en françois avec la traduction du précédent, sous le titre de *Mirouer du temps*, &c. à Paris, 1547, *in*-8°. 3. *Meteorologia, sive rerum aëriarum commentariolus*, à Paris, chez Chaudiere, 1547, *in*-8°, & traduit en françois, sous le titre de *Mirouer de l'air*, à Paris, *in*-8°. 4. *Cometographia, crinitarum stellarum naturam & portenta libris 2 plucherrimis proponens*, à Paris, chez Wechel, 1549. 5. *Æsculapii & Oraniæ medicum simul & astronomicum ex colloquio conjugium, harmoniam microcosmicam macrocosmo, sive humani corporis cum cælo paucis figurans & perspicuè demonstrans*, à Lyon, chez de Tournes, 1550, *in*-4°. Cet ouvrage se trouve souvent cité sous divers titres, quoiqu'il n'y ait eu que cette édition. 6. *Planetologia, rebus astronomicis, medicis & philosophicis referta, ex qua cælestium corporum cum humanis societas & aptatio facilè demonstratur*, à Lyon, chez Bonhomme, 1551, *in*-4°, non en 1552, comme quelques-uns l'ont dit. 7. *De mundi sphæra, seu cosmographia, lib. 3, figuris & demonstrationibus illustrati*, à Paris, chez Cavellat, en 1552, *in*-8°. 8. *Zodiacus, sive duodecim signorum cæli hortulus, libris III concinnatus*, à Paris, chez Gaillard, 1553. 9. *Planetæ, seu planetarum collegium*, à Paris, chez Gaillard, 1553. 10. *Asterismi, sive stellarum cæli imaginum officina, cum encomio docti astronomi*, à Paris, chez Gaillard, 1553. 11. *Catalogi septem simpathiæ & antipathiæ, seu concordiæ & discordiæ rerum aliquot mundi*, à Paris, chez Keroer, 1554. 12. *Ephemeridum aëris perpetuarum, seu popularis & rusticæ tempestatum astrologiæ ubique terrarum & veræ & certæ libelli seu classes quinque*, 1554, &c. traduit en françois la même année, à Paris. 13. *Memorabilium aliquot naturæ arcanorum silvula, rerum variarum simpathias & antipathias libellis 2 complectens*, à Paris, 1555, & à Francfort, 1592 & 1613, &c. traduit en françois par Nicolas du Haupas, à Paris, 1556, *in*-16. 14. *Harmonia cælestium corporum & humanorum, dialogis II astronomicè & medicè elaborata & demonstrata*, à Paris, chez Keroer, 1555, à Francfort, 1589, 1592 & 1593, &c. traduit en françois par Jean de Monliard, à Lyon, 1580, *in*-16. 15. *Paradoxa rerum cæli ad Epiponum Philuranum & socios*, à la suite du précédent, édition de Paris, 1577, & chez Morel, 1598, *in*-8°. 16. *Ephemerides cælestes anni labentis* 1555, &c. à Paris, chez Keroer, 1555, &c. traduit par l'auteur, à Paris. 17. *Usus & explicatio ephemeridum*, à Paris, 1555, *in*-8°, &c. traduit par l'auteur, à Paris, 1556. 18. *Symbolum funebre in obitum Orontii Finæi, regii mathematici, cum ejus vitâ & tumulo*, à Paris, 1555. 19. *Ephemerides cælestes*, pour les années 1556 & 1557. 20. *De arcanis naturæ libri quatuor*, à Paris, 1558, *in*-8°, &c. *editio tertia*, *in*-16, la même année. 21. *In cædem atrocissimam Antonii Menardi, in senatu Parif. præsidis inculpatissimi, Nænia*, à Paris, 1559. 22. *Secretorum agri enchiridion primum, hortorum curam, auxilia, secreta & medica præsidia inventû prompta & paratu facilia, libris III complectens*, à Paris, 1560, & 1575, *in*-8°, à Cologne ou Genève, 1577, &c. à Paris, 1607, *in*-8°. 23. *De hortensium arborum insitione opusculum*, à Paris, 1560, *in*-8°. 24. *Dendranatome, seu exploratio & dissectio corporis arborei in sua sigillatim membra, &c.* à Paris, 1560, & 1575, *in*-8°. 25. *De hominis symmetria, proportione & commensuratione*, à Paris, à la fin de l'Enchiridion. 26. *Opusculum de senâ, planta inter omnes quotquot sunt hominibus beneficentissimâ & saluberrimâ: accessit Proclus de arcanis naturæ*, à Paris, 1564, 1572, 1574. 27. *Dioclis Carystii medici ad Antigonum regem epistola de tuenda valetudine per hortensia*, à Paris, 1564, 1572, *in*-8°. 28. *Arnoldi à Villanova medici consilium ad regem Aragonum de salubri hortensium usu*, à Paris. 29. *De syrmaismo & ratione purgandi per vomitum Joanne Langio autore*, à Paris. Les ouvrages depuis le n°. 22, jusqu'au 29 inclusivement, ont été traduits par André Caille, médecin, & imprimés sous ce titre: *Le jardinage d'Antoine Mizauld*, 1578, *in*-8°. 30. *Météores, ou discours des choses qui sont faites & engendrées aux trois régions de l'air, avec les causes*, à Paris, 1548. 31. *Paraclesis super morte Franc. Olivarii Galliar. cancell. prudentissimi*, à Paris, 1560. 32. *Singuliers secrets & secours contre la peste souventes fois expérimentés & approuvés, tant en certaine préservation que parfaite guérison*, à Paris, 1562, *in*-8°. 33. *Les louanges, antiquités & excellences d'astrologie extraites de Lucian*, à Paris, 1563. 34. *Instruction fort populaire pour la connoissance des lunes en tout temps*, à Paris, 1563. 35. *Nouvelle invention pour incontinent juger du naturel d'un chacun par la seule inspection du front & de ses linéamens*, à Paris, 1565. 36. *Opuscule non moins plaisant qu'utile, du particulier consent & manifeste accord de plusieurs choses avec la lune*, à Paris, 1571, *in*-8°. 37. *Alexikepus, seu auxiliaris hortus*, &c. à Paris, 1564, 1565, *in*-8°. *Coloniæ*, 1576. 38. *Nova & artificiosa methodus comparandorum hortensium fructuum*, &c. à Paris, 1564, 1575; à Cologne, 1577, *in*-8°, & dans le *Médecin charitable* de Guibert. 39. *Methodus componendorum vinorum quæ diversis morbis succurrant*, &c. à Paris, 1564, *in*-8°. Ces ouvrages des n° 37, 38, 39, ont été traduits en françois par André Caille, & publiés sous le titre de *Jardin médicinal de Mizauld*, 1578, *in*-8°. 40. *Memorabilium, utilium ac jucundorum centuriæ IX*, à Paris, 1567, 1584, *in*-8°. *Coloniæ*, 1574, *in*-12; à Francfort, 1589, 1592 & 1613; à Nuremberg, 1681, sous le titre de *Mizaldus redivivus*, &c. 41. *Seneliacum, hoc est medicum de lunâ opusculum*, &c. 42. *Annotationes in 3 Galeni librum de diebus decretoriis*. 43. *Conciliatio medicorum & astrologorum in controversiâ lunæ, & calculi dierum decretoriorum in morbis*. 44. *Scholia in Galeni librum de infirmorum decubitu*. 45. *Aphorismorum Hippocratis sectiones* VII, *in totidem classes juxta communes medicinæ locos digestæ, cum notis*. 46. *Præludium in symphoniam medicinæ & astronomiæ*. 47. *Lunæ & Oceani concordia philosophicè & astronomicè demonstrata*, &c. 48. *Astrologica problemata*, &c. 49. *Commentariolus in duo priores lib. apotelesmaton Claudii Ptolomæi*, &c. 50. *Iatro-mathematicæ, seu medicinæ & astrologiæ harmonia*, &c. 51. *Astrophonia, illustrium stellarum interrantium exortus & occasus, statis mensium anni diebus, ad Gallicanum clima & vicinarum regionum fideliter proponens*. 52. *Methodicæ tabulæ & breves in sex libr. Galeni de differentiis & causis morborum & symptomatum*. Ces écrits sans date sont encore manuscrits. On a recueilli sous le titre d'opuscules, à Paris, chez Morel, 1607, en deux volumes *in*-8°, une partie des écrits de Mizauld. * Les *biblioth.* de la Croix-du-Maine

& de Du-Verdier. *Mémoire sur la vie & les ouvrages de Mizauld*, par M. Michault, avocat au parlement de Dijon. Nous avons vu aussi une liste imprimée des ouvrages françois & latins de Mizauld, jusqu'en 1572 inclusivement.

MIZRAIM, fils de Cham, *cherchez* MESRAIM.

ML

MLIET, *cherchez* MALTE, isle de Dalmatie.

MN

MNASALCES, poëte Grec, étoit de Platée, près de Sicyone, qu'on nomme présentement *Vasilica*. On ne sait pas en quel temps il a vécu. Il composa des épigrammes, dont Athénée rapporte quelques-unes. Strabon en parle aussi.

MNASEAS de Patares dans la Lycie, ou de Patras dans l'Achaye, célébre auteur Grec, florissoit vers la CLXII olympiade, environ 130 ans avant J. C. Il avoit écrit un périple, c'est-à-dire, une description du monde, qui est souvent citée par les anciens; la description de l'Europe, & celle de l'Asie sont celles qu'ils ont le plus employées. Il paroît par ce qu'ils en ont copié, que cet auteur avoit enrichi son ouvrage de plusieurs observations curieuses. Il y a eu un autre MNASEAS de Beryte, qui avoit écrit un traité de l'art de parler, & de l'usage des mots attiques, & un troisiéme de Colophon, dont on ne connoît que le titre d'un ouvrage qui ne promettoit que des *bagatelles*. * Vossius, *hist. Grecs*, *l.* 1.

MNASIPPE, général des Lacédémoniens, commandoit soixante-cinq galeres, & assiégea Corfou, sous la CI olympiade, & l'an 374 avant J. C. La ville réduite à la derniere nécessité reçut du secours des Athéniens, qui gagnerent une bataille navale sur ceux de Sparte. Mnasippe fut tué par Ctésicle. * Diodore, *livre* 15. Xenophon, &c.

MNASITÉE, ancien peintre, natif de la ville de Sicyone, s'acquit beaucoup de réputation, & vivoit sous la LXXXVIII olympiade, vers l'an 426 avant J. C. * Pline, *l.* 35, *histoire nat. c.* 11.

MNASON, de Chypre, disciple des apôtres, dont il est parlé dans les actes des apôtres, *c.* 21, *v.* 16.

MNASSON, prince ou tyran d'Elatée, ou, selon d'autres, d'Elée, vivoit sous la CXII olympiade, vers l'an 331 avant J. C. & étoit extrêmement curieux de tableaux. Pline nous apprend qu'ayant vu les douze dieux, de la façon d'Asclépiodore, il donna trois cens mines d'argent pour chacun. Il donna aussi cent mines pour chaque tableau de héros peint par Théomneste, qui étoit un autre peintre célebre. * Pline, *liv.* 35, *c.* 10.

MNEMOSYNE, nymphe, qu'on feint avoir été mere des muses, parceque ce nom veut dire *mémoire*. Pline parle d'un excellent tableau de Mnemosyne, fait par Philiscus. MNEMOSYNE est aussi le nom d'une fontaine sacrée en Béotie, dont ceux qui alloient consulter l'oracle de Trophone étoient obligés de boire. * Pausan. *in Beot.* Plin. *l.* 35, *c.* 11. Hésiod. *in theog.*

MNESAQUE, *cherchez* MENESARQUE.

MNESICLES, architecte célebre, sous la LXXXV olympiade, vers l'an 440 avant l'ere chrétienne, bâtit sous la premiere année de cette même olympiade, le portail de la citadelle d'Athènes commencé sous l'archonte Euthymène, comme Harpocration l'a remarqué *dans son dict. des rhéteurs.*

MNESIDAMUS, préteur des Athéniens, ayant conspiré pour faire mourir Héraclide, gouverneur pour Démétrius, & la conspiration ayant été découverte par Hiérocle, fut tué. * Polyen. *l.* 5. D'autres l'appellent *Mnesideme.*

MNESILOCHUS, poëte comique, qui avoit composé une comédie, intitulée, *Pharmacopole.* * Scholiaste d'Aristophane.

MNESIMAQUE, poëte Grec, auteur de diverses comédies, dont les sujets sont rapportés par Athénée, aux livres 8, 9, & suivans. Suidas en fait aussi mention. On ne sait pas en quel temps il a vécu. Il y a eu un autre MNESIMAQUE, de Phaseles dans la Lycie, ou la Pamphylie, cité par le scholiaste d'Apollonius, *l.* 4.

MNESITHÉE, médecin, qui écrivit divers traités, que Galien cite. Pline parle aussi de MNESITHÉE, médecin. * Pline, *l.* 21, *& seq.* Galien, *lib. de aliment. facultat.*

MNESTER, affranchi d'Agrippine, se perça d'un coup d'épée, après que sa maîtresse eut été tuée par les satellites de Néron. On ne sait si ce fut par affection pour sa maîtresse, ou par crainte d'être plus maltraité. * Tacite, *annal. l.* 14, *c.* 9. C'est aussi le nom d'un pantomime, favori de Messaline. *Idem*, *l.* 11, *c.* 36.

MNESTHÉE, *cherchez* MENESTHÉE.

MNESTHÉE, affranchi de l'empereur Aurélien, *cherchez* AURÉLIEN.

MNESTHÉE, *Menesthée*, ou *Menestheus*, pere d'*Apollonius*, qui fut envoyé en Egypte par les Juifs, pour féliciter Ptolémée Philométor. * *II. Machab. IV*, 21.

M O

MOAB, c'est-à-dire, *fils de mon pere*, naquit de l'inceste de Loth avec sa fille aînée, l'an du monde 2138, & 1897 avant J. C. C'est de lui que sortirent les Moabites, qui refuserent passage aux Israëlites, lorsqu'ils entrerent dans la Terre-Promise. Depuis, David les vainquit & les rendit tributaires des Juifs. Ils se révolterent & furent encore soumis sous le regne de Josaphat. * *Genèse*, 19, & IV *des Rois*, 2. Josephe, *antiq. Jud. l.* 1, *& seq.* Torniel, *in annal.*

MOADHAM, *Al-Malek Al-Moadham*, fils d'*Al-Malek Asaleh*, dernier roi ou sultan d'Egypte de la race des Ayoubites, ou de la postérité de *Saladin*. Ce fut lui qui défit à Mansourah le roi S. Louis, & le fit prisonier. Ce sultan ayant traité de la liberté de ce roi de France, sans la participation des Mammeluks, qui avoient alors une très-grande autorité en Egypte, comme étant maîtres des troupes, & par conséquent des principales forces de l'état, ceux-ci se revolterent contre lui, & l'obligerent à se réfugier dans une tour de bois bâtie sur le rivage du Nil. Les Mammeluks l'assiégerent dans cette tour, & y mirent le feu : ce qui obligea le sultan à se jetter à la nage dans le fleuve, où il ne put cependant échaper à la fureur de ces rebelles, qui le percerent de mille coups de fleches, l'an 648 de l'hégire, 1250 de J. C. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

MOASCAR, ville défendue par un château, & capitale de la contrée Beni-Rasid, dans le royaume de Telensin en Barbarie. Elle est sur la riviere de Suffis, au midi oriental de la ville de Telensin. Sanson & plusieurs autres géographes la prennent pour l'ancienne *Victoria*, ville de la Mauritanie Césarienne. * Mati, *dict.*

MOATAZALITES ou MUTAZALITES, nom

d'une secte de la religion des Turcs. Ce nom signifie *séparés*, & leur fut donné, parcequ'ils se séparerent des autres. Ils prennent le titre, de l'unité & de la justice de Dieu. Ils disent que Dieu est éternel, sage, puissant, &c. mais qu'il n'est pas éternel par son éternité, ni sage par sa sagesse, ni puissant par sa puissance; car ils craignent d'admettre la multiplicité en Dieu, en parlant de la forte. La secte qui leur est la plus opposée, est celle des *Sephatites*, qui soutiennent qu'il y a plusieurs attributs en Dieu, comme l'éternité, la sagesse, &c. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

MOAVIE I, gouverneur d'Égypte, & général de l'armée d'Othman, puis calife de Syrie, & quatriéme successeur de Mahomet, pendant le regne d'Othman, désola l'isle de Chypre l'an 649, & l'an 654, gagna une bataille contre l'empereur Constant II, sur la mer de Phénicie, où cet empereur prit la fuite en habit déguisé. L'année suivante il prit l'isle de Rhodes, & renversa le colosse du soleil, qui étoit une des sept merveilles du monde. Après la mort d'Othman, Ali voulant monter sur le trône des califes, fit la guerre à Mahomet fils d'Othman, & l'ayant vaincu, fut déclaré calife par tous les Sarasins & les Agaréniens; mais dans la suite Moavie le traversa, étant maître de l'armée, & trouva moyen de faire tuer Ali en trahison, pendant qu'il étoit dans une mosquée, l'an 41 de l'hégire, & 661 après J. C. D'autres disent qu'il fut tué par un Juif, dont il entretenoit la femme. Hascen, fils aîné d'Ali, fut reconnu calife par les Arabes de Cufa, & marcha aussitôt contre Moavie, lequel feignit de céder l'autorité souveraine à Hascen, qui abdiqua peu après en faveur de Moavie l'an 41 de l'hégire, & 661 après J. C. Moavie s'étant défait de son rival, tourna ses armes contre les Chrétiens, & accorda une trève à l'empereur Constant „ à la charge que cet empereur lui payeroit par jour dix besans d'or, avec un esclave, & un bon cheval. Ensuite il fit la guerre aux Perses, pour les contraindre de suivre la doctrine d'Omar & de quitter celle d'Ali : puis il revint à Damas, qui étoit alors la capitale de l'empire, & se fit appeller *roi & emperenr*, au lieu de prendre le titre de calife, comme ses prédécesseurs.

L'an 671, il attaqua Constantinople, & en continua le siége sept ans durant, au bout desquels les Arabes furent contraints de se retirer avec un grande perte de vaisseaux & de soldats. Deux ans après Moavie envoya encore deux puissantes armées contre les Chrétiens, lesquelles furent battues par les gens de l'empereur: de sorte que le calife pria ce prince de lui accorder une trève, qu'il obtint pour trente ans, à condition de payer tous les ans trois mille besans d'or, quatre-vingts esclaves, & quatre-vingts chevaux des meilleurs qu'il eût, & de mettre en liberté cinquante Chrétiens au choix de l'empereur. Moavie se voyant en paix avec les Chrétiens, qu'il n'étoit plus en état d'attaquer, voulut regler les affaires de la religion; & ayant fait une assemblée de docteurs de sa loi dans la ville de Damas, il en choisit douze des plus savans qu'il renferma dans un logis, & leur commanda de travailler séparément à extraire des livres d'Abubequer, ou Aboubeker, d'Omar, & d'Othman ce qu'ils trouveroient de meilleur, dont on composa plusieurs livres, que l'on nomma l'*Alcoran*, c'est-à-dire, *recueil de la loi;* tout le reste fut jetté dans la riviere. Depuis, un Arabe, nommé *Leshari*, assembla ces livres en un seul volume, qui porte le nom de son auteur, & s'appelle l'*Alcoran de Leshari*. Enfin Moavie après avoir conquis plusieurs provinces, & avoir été en quelque sorte le réparateur de la loi de Mahomet, mourut l'an 680 de J. C. 60 de l'hégire, & fut enterré à Damas. Il vécut 77 ans, en regna 24, & laissa deux fils nommés *Iezid* & *Abdallah*, qui furent califes après lui. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 2.

MOAVIE II, fils d'*Iezid*, & petit-fils du précédent, n'étoit âgé que de vingt-un ans quand Iezid son pere mourut, & il consulta son maître nommé *Omar-al-Macsous*, pour savoir de lui s'il accepteroit le califat. Omar lui répondit, que s'il se sentoit assez fort pour rendre exactement la justice aux Musulmans, & pour remplir tous les devoirs de cette dignité, il devoit l'accepter; mais qu'autrement il ne s'en devoit pas charger. Ce calife eut à peine regné pendant l'espace de six semaines, qu'il se sentit trop foible pour soutenir le poids du gouvernement, & prit la résolution d'y renoncer. Il assembla pour cet effet les plus grands de sa cour, & leur dit que, dans la pensée qu'il avoit d'abdiquer lui-même le gouvernement, il auroit voulu imiter Aboubeker, & désigner son successeur, comme ce premier calife avoit fait; mais qu'il n'avoit pas trouvé comme lui d'hommes semblables à Omar, sur qui il pût asseoir son choix. Il leur dit ensuite qu'il avoit aussi eu le dessein d'imiter Omar, & de nommer six personnes, sur l'une desquelles le choix tomberoit par le sort; mais qu'il en avoit tant trouvé de capables pour ce choix parmi eux, qu'il n'avoit pu se déterminer à fixer ce nombre. Il ajouta, qu'il avoit résolu de remettre entierement ce choix à leur disposition. Sur quoi les grands de l'état lui ayant dit qu'il n'avoit qu'à choisir celui d'entr'eux qu'il lui plairoit, & que tous les autres lui obéiroient, Moavie leur repliqua en ces termes : *Comme je n'ai pas joui jusqu'ici des avantages du califat, il n'est pas raisonnable que je me charge de ce qu'il y a de plus odieux ; c'est pourquoi j'espere que vous trouverez bon que j'en décharge ma conscience sur vous autres, & que vous jugiez vous-mêmes qui est le plus capable d'entre vous de remplir ma place.* Après que Moavie eut fait son abdication en si bonne forme, on procéda à l'élection d'un calife, & le choix tomba sur Marvan, fils de *Hakem*, qui fut le quatriéme des califes de Syrie, Abdallah fils de *Zobéir* ayant été déclaré calife en Arabie. Moavie n'eut pas plutôt renoncé au califat, qu'il avoit tenu pendant trois mois tout au plus, qu'il s'enferma dans une chambre, de laquelle il ne sortit point jusqu'à sa mort, qui suivit d'assez près son abdication : & l'on dit que les Ommiades furent si fort irrités de son procédé, qu'ils en firent éclater leur ressentiment sur la personne d'Omar-al-Macsous, qu'ils firent mourir, en l'enterrant tout vif, parcequ'ils supposoient qu'il avoit conseillé à Moavie de se démettre. Ce calife fut surnommé par sobriquet *Abou Leilad*, c'est-à dire, *le pere de la nuit*, à cause de sa foiblesse naturelle & de son peu de santé, qui l'empêchoient de paroître beaucoup pendant le jour. Moavie mourut l'an 64 de l'hégire, 683 de J. C. & il tient le troisiéme lieu dans la liste des califes de la maison d'Ommie. Marvan qui en est le quatriéme, & dont le regne ne fut guère plus long que celui de son prédécesseur, mourut en l'an 65. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

MOAVIE, fils de *Hescham*, fils d'*Abdal-Malek*, tous deux califes. Ce rejetton de la maison des Ommiades échapa à la fureur des Abbassides, qui en exterminerent tous ceux qu'ils purent avoir entre leurs mains. Il se sauva en Afrique, & delà en Espagne, où il eut un fils nommé *Abdalrahman*, qui fonda la dynastie des rois Arabes d'Espagne, qui prirent dans la suite le titre de

califes, & refuserent de reconnoître ceux de la maison d'Abbas. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

MOBILE, petite riviere parallele au Missisipi, & qui se décharge dans le golfe du Mexique, à trente lieues environ de l'embouchure de ce grand fleuve à l'est. Les François y ont un établissement qui a été quelque temps le siége principal de la Louisiane; mais comme le pays n'est pas bon, il n'y a guère qu'une garnison avec peu d'habitans. *Charlevoix, *voyage de l'Amérique septentrionale.*

MOCCA, MOCHA, ville de l'Arabie, *cherchez* MOKA.

MOCENIGO (André) noble Vénitien, vivoit au commencement du XVI siécle l'an 1522, & fut employé dans les grandes affaires de la république, qu'il mania avec succès. Il composa deux ouvrages historiques, *De bello Turcarum*, & *Belli Cameracensis adversùs Venetos ab anno* 1500, *ad annum* 1517, *lib. IV*. La maison de MOCENIGO, de Venise, a donné plusieurs doges à la république. THOMAS Mocenigo fut élu l'an 1413, & mourut l'an 1423. Ce fut de son temps que les Vénitiens se rendirent maîtres du Frioul, l'an 1416, sur Louis Techio, patriarche d'Aquilée, qui s'étoit témérairement engagé dans la guerre contre la république, dans l'espérance d'être appuyé par les Hongrois ses alliés. PIERRE Mocenigo, élu l'an 1474, gouverna pendant deux années avec beaucoup de prudence & de bonheur. Corolianus Cepius publia une relation historique de la vie de ce doge. JEAN Mocenigo fut élu l'an 1477, & mourut l'an 1485. LOUIS Mocenigo élu l'an 1570, après Pietro Loredano, fit ligue avec le pape & les Espagnols, contre les Turcs, qui avoient pris l'isle de Chypre. Sebastien Veniero commandoit les galeres de la république; Marc-Antoine Colonna, celles de l'église, & dom Jean d'Autriche, celles du roi d'Espagne. L'armée chrétienne gagna la célebre bataille de Lépante le 7 octobre de l'an 1571. LOUIS Mocenigo mourut la même année 1571. LOUIS Mocenigo, né le 13 janvier 1627, fut élu doge le 13 juillet 1700, & mourut le 6 mai 1709, âgé de 83 ans; & LOUIS-SÉBASTIEN Mocenigo, qui avoit été provéditeur général de la mer, & général de Dalmatie, & commissaire plénipotentiaire de la république pour le réglement des limites avec les commissaires Turcs, fut élu doge le 25 août 1722.

MOCHA, ou LAMOCHA, isle de l'Amérique en la mer du Sud, proche du Chili.

MOCHANDAN, *Mocandan*, ou *Messandan*, anciennement *Asaborum Promontorium*. C'est un cap de l'Arabie heureuse. Il est vis-à-vis d'Ormus, & il donne son nom au détroit de Mochandan, qui sépare le golfe d'Ormus & celui de Balsora.

MOCHARES (de) nom défiguré, *cherchez* MOUCHI.

MOCHIME, de Mésopotamie, prêtre d'Antioche, dans le cinquiéme siécle, écrivit un excellent ouvrage contre Eutychès, & d'autres traités. Gennade fait mention du premier, & dit qu'il n'avoit pas encore vu les autres. Il y a dans le recueil des piéces touchant le concile de Calcédoine, données par le P. Lupus, une lettre, dans laquelle il nous apprend que Mochime étoit économe de l'église d'Hieraple. * Gennade, *in catal. vir. illustr.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques du V siécle.*

MOCHUS, de Phénicie, historien Grec, qui avoit écrit une histoire de son pays. Cet auteur est cité par plusieurs anciens. Strabon cite un MOCHUS de Sidon, qu'il dit auteur de l'opinion des atomes. Il est incertain si l'historien est le même. * Athenée, *au liv.* 3. Strabon, *liv.* 6. Josephe, *liv.* 1, *antiq. &c.* Tatien, *contr. Gent.* Vossius, *de hist. Græc.* Du Pin, *bibliothéque des historiens profanes.*

MOCLAH, Ebn Moclach, c'est le surnom d'Abou-Ali Mohammed Ben Ali Ben Assan. Cet homme est considérable, parceque c'est lui qui a inventé les caracteres arabes modernes, dont on se sert encore aujourd'hui, & qu'il substitua en la place des anciens, que l'on appelloit *Coufiques*, & qui étoient fort grossiers. C'est pour cette raison, qu'on lui donne le titre de *Vadhé Khath*, c'est-à-dire, d'*auteur & d'inventeur de l'écriture*. Moclah fut fait visir par le calife Moctader l'an 316 de l'hégire, & disgracié par le même calife l'an 317, de J. C. 929. Depuis ce temps-là jusqu'en 322 de l'hégire, 933 de J. C. Moclah vécut en homme particulier; mais cette même année le calife Caher Billah, qui avoit succédé à Moctader, lui rendit la charge de visir, qu'il ne posséda pas long-temps paisiblement. Car ce calife, qui étoit de son naturel fort emporté, mal satisfait de ce ministre, lui fit couper la main droite, & ne laissa pas cependant de le rétablir dans sa charge, qu'il exerçoit nonobstant sa main coupée, en écrivant avec une plume artificielle attachée à son bras. Ebn Moclah cependant, cherchant à se venger de Caher, fit tant par ses intrigues, que les Turcs, qui étoient pour lors maîtres dans Bagdet, le déposerent, & lui donnerent Radhi pour successeur. Radhi Billah, vingtiéme calife de la race des Abbassides, confirma Ebn Moclah dans sa charge de visir, en considération des bons services qu'il lui avoit rendus, en procurant la déposition de Caher son prédécesseur. Mais Ebn Moclah, qui avoit l'esprit brouillon, voulut faire des affaires à son nouveau maître. Il écrivit pour cet effet, comme de la part du calife, à Jakem le Turc, pour le faire venir à Bagdet, lui promettant le commandement en chef de toutes les troupes du califat. Ebn Raik, qui pour lors en avoit le commandement, ayant intercepté la lettre d'Ebn Moclah, la fit voir au calife: & ce prince, qui n'avoit point donné d'ordre à son visir de l'écrire, & qui ne desiroit pas même la venue de Jakem, fit venir Ebn Moclah, & lui demanda pourquoi il avoit écrit cette lettre à son insu. Le visir nia d'abord la chose; mais il fut convaincu par sa propre lettre, qui lui fut présentée; & le calife qui ne put souffrir son infidélité le condamna à avoir son autre main coupée, & quelque temps après la langue. Cela arriva l'an 326 de l'hégire, 937 de J. C. & Ebn Moclah traîna depuis ce temps-là une vie misérable & languissante, jusqu'en l'an 338 de l'hégire, 949 de J. C. qu'il mourut. On rapporte que lorsqu'il eut été condamné à perdre la main, il se plaignit de ce qu'on le traitoit comme un voleur, & que l'on lui coupoit une main, qui avoit copié trois fois l'alcoran, dont les exemplaires devoient être à toute la postérité le modéle de l'écriture la plus parfaite. En effet ces trois exemplaires ont toujours été admirés pour l'élégance de leurs caracteres, quoique dans la suite des temps Ebn Bauvad les ait encore surpassés. Quelques-uns cependant ont écrit que ce ne fut pas Ebn Moclah, mais un de ses freres, nommé Abdallah Al Hassan, qui fut l'inventeur de ces beaux caracteres. On a remarqué que ce visir, qui avoit copié trois fois l'alcoran, avoit fait aussi trois fois le pélerinage de la Mecque; & qu'il eut l'aventure d'être enterré trois fois après sa mort, la premiere dans la prison, la seconde dans le palais impérial, & la troisiéme dans sa propre maison,

son corps ayant été mis entre les mains de ses enfans. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MOCQUET (Jean) Lorrain, se fit Jésuite en 1595, à Landsberg dans la haute Allemagne, à l'âge de 21 ans; & le 28 octobre 1612, il s'engagea par la profession solemnelle des quatre vœux. Il a enseigné la philosophie pendant six ans, & la théologie scholastique pendant treize dans l'université d'Ingolstadt. Il joignoit à ces connoissances celle de l'écriture-sainte, des belles lettres & des langues, tant les langues savantes que celles que l'on parle dans l'Europe. Il fut recteur du college de sa société à Dilingue & ensuite à Inspruck. Ce fut dans cette derniere ville qu'il mourut le 19 janvier 1642. On a de lui 1. *Tractatio de sponsalibus & matrimonio;* à Dilingue, 1611, *in*-12. 2. *Methodus Gonteriana disputandi cum hæreticis ex solo Dei verbo, à calumniis vindicata;* à Ingolstadt, 1618, *in*-4°. Le P. Jean Gonthier, Jésuite, étoit en son temps un fameux controversiste, qu'on ne doit pas confondre avec le P. Pierre Gonthery, aussi Jésuite & controversiste, qui vivoit au commencement du XVII siecle.

MOCTADER BILLAH, XVIII calife de la maison des Abbassides, étoit fils de Moctadhed, seiziéme calife de la même maison, & frere de Moktafi son prédécesseur. Il fut créé calife à l'âge de 13 ans, l'an de l'hégire 295, de J. C. 907, & en regna 25, plus que n'avoit encore fait aucun des califes ses prédécesseurs. Les visirs & les femmes gouvernerent avec un empire absolu les états de ce prince, jusque-là que l'on dit qu'une des filles de la reine sa mere présidoit à la chambre criminelle, appellée d'un nom arabe qui signifie *le tribunal des tors ou des outrages reçus.* Moctader fut déposé deux fois du califat, & deux fois rétabli. Abbas fils de Houssain visir, & quelques autres grands ayant honte d'avoir fait un calife si jeune, chercherent deux autres sujets l'un après l'autre dans la maison des Abbassides, pour les élever à cette dignité; mais on ne trouva ni l'un ni l'autre: de sorte que le califat lui demeura, faute d'un sujet qui pût prendre sa place. Ce prince eut cependant plusieurs guerres à soutenir contre les Carmathes, peuples révoltés de l'Arabie, qui avoient pillé les caravanes & saccagé la ville de la Mecque. Un auteur écrit, que l'an de l'hégire 304, de J. C. 916, il arriva à Bagdet des ambassadeurs de l'empereur de Constantinople, envoyés à la cour de Moctader, qui y furent reçus avec une grande magnificence. Le palais impérial fut paré de ses plus beaux meubles & de toutes sortes d'armes. On rangea dans la place de ce palais les soldats de la garde du calife, au nombre de cent soixante mille hommes, ausquels on paya la solde dans des bourses d'or. On fit paroître quarante mille eunuques blancs, & trente mille eunuques noirs, avec sept cens huissiers ou portiers sur les avenues & aux portes du même palais. On mit dans l'eau sur le fleuve du Tigre un nombre infini de bâtimens peints & dorés, avec des équipages des plus lestes, des mieux vêtus, & des plus parés. On tendit dedans & autour du palais trente-huit mille portieres, dont il y en avoit douze mille de soie, & cinq cens de brocard d'or, avec douze mille cinq cens tapis d'un ouvrage excellent. Au milieu de la grande salle on fit paroître un arbre d'or massif, qui avoit dix-huit branches principales, sur lesquelles un grand nombre de diverses espéces d'oiseaux d'or & d'argent voltigeoient, & chantoient leurs ramages avec harmonie, ce qui fit que les ambassadeurs virent toute cette pompe avec grande admiration. Tout le blâme de l'élection de Moctader tomboit sur le visir, qui se repentant aussi de son choix, jetta les yeux sur Mohammed, fils du calife Mohtadi; mais il mourut précisément dans le temps que l'on pensoit à lui. Après que ce dessein eut manqué, le visir prit encore la résolution d'élever au califat un des enfans de Motavakkel: mais il fut aussi trouvé mort dans le même temps. Comme il étoit toujours agité de différentes pensées, il fut tué par Houssain prince de la maison de Hamadan; de sorte que la couronne fut affermie par tous ces accidens sur la tête de Moctader. Cependant Houssain fit déclarer pour calife un Abdallach fils de Motaz, & se saisit du palais impérial, où il mit son nouveau calife, & en chassa Moctader, qui fut obligé de se refugier dans la maison d'un de ses eunuques nommé Munas. Mais ses domestiques, qui avoient aussi été chassés du palais, trouverent moyen le même jour d'y rentrer; & ils le firent si à propos, qu'ils surprirent le nouveau calife, & le firent mourir, en lui mettant la tête dans un sac de chaux vive. Moctader ne fut pas plutôt averti du succès d'une entreprise si hardie, qu'il retourna au palais, se plaça sur son trône, & reçut de nouveau l'hommage que l'on avoit accoutumé de rendre au calife. Dans la suite Moctader ayant fait emprisoner son frere Caher, qui avoit entrepris de le détrôner, résolut enfin de lui ôter la vie. Caher en étant averti, suborna un Barbaresque, bon homme de cheval, qui étoit son officier & fort affectioné à son service, pour prévenir Moctader en se défaisant de lui. Pour cet effet, il s'entendit avec Munas l'eunuque qui étoit mécontent de Moctader. Le Barbaresque chargé de cette commission, chercha toutes les occasions de tuer le calife. Un jour que ce prince étoit sur la place nommée *Schamassie*, pour voir des jeux d'armes & des courses de cheval, le Barbaresque se présenta pour courir les têtes, & fit son jeu avec tant d'adresse & de bonne grace, que le calife lui fit recommencer plusieurs fois la même course; & pour le voir mieux, commanda à ses gardes de s'éloigner de lui. Le Barbaresque trouvant l'occasion de faire son coup, poussa avec une extrême vitesse son cheval vers le calife, & lui lança sa demi-pique avec tant de force au milieu de la poitrine, qu'il le fit tomber de l'endroit où il étoit assis, & après avoir fait son coup, courut à toute bride droit à la prison pour délivrer Caher son maître. Il arriva cependant que ce cavalier passant dans la place du marché, rencontra un âne chargé d'épines, dont on se sert en ce pays-là pour chauffer le four. Son cheval à cette rencontre, en courant eut peur, & le porta contre l'étau d'un boucher. Un des crochets, qui pendoit à la boutique, prit le Barbaresque par dessous le menton, & le tint attaché pendant que le cheval se déroba de dessous lui, & prit la fuite. Les gens du calife blessé, qui le suivirent de près, le voyant ainsi pendu & accroché, crurent qu'il ne leur restoit plus rien à faire que de prendre la charge d'épines qui étoit toute prête, & d'y mettre le feu pour le bruler. Ainsi le supplice suivit de près l'attentat que cet assassin avoit commis. Le calife cependant mourut peu après de sa blessure, à l'âge de 38 ans, & Caher son frere prit sa place l'an 320 de l'hégire, 932 de J. C. Ce calife aimoit la justice. Il délivra les évêques & les moines Chrétiens de l'Egypte du tribut qu'on leur avoit imposé. Il fit aussi rebâtir plusieurs églises des Chrétiens, que les officiers des califes avoient démolies. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

MOCTADI BEMRILLAH, XXVII calife de la maison des Abbassides, étoit fils de *Mohammed*, & petit-fils de *Cayem*, auquel il succéda l'an de l'hégire

l'hégire 467, de J. C. 1074. L'an 480 de l'hégire, 1087 de J. C. Moctadi épousa la fille de Melik Schah, princesse d'une grande beauté, & on fit des réjouissances extraordinaires pour cette fête; cependant cette princesse ne vécut pas long-temps en bonne intelligence avec le calife son mari; car l'an 482, elle voulut retourner auprès de son pere à Ispahan, où elle mourut. Moctadi lui-même fut emporté subitement de la peste l'an 487, à l'âge de 38 ans & 8 mois, après un regne de 19 ans & cinq mois. Ce prince aimoit la justice, & corrigea une infinité d'abus qui se commettoient contre les loix. Il aimoit & favorisoit aussi les gens de lettres, & plusieurs lui dédierent leurs ouvrages. Melik Schah *le Selgiucide* seconda fort bien le dessein & les projets du calife pour l'avancement des sciences: car on assembla l'année 467 les plus grands astronomes de ce temps-là, qui fixerent le Neurouz, c'est-à-dire, le premier jour de l'année solaire du calendrier persien, au premier dégré du belier; au lieu qu'il se trouvoit reculé au 15 dégré des poissons. C'est donc cette année 469, qui est la véritable époque de la réforme du calendrier persien, qui fut appellée *Gelaléene*, à cause du titre de Gelaleddin, que portoit Melik Schah. Zacut, auteur Juif, place cette époque l'an 472 de l'hégire, qui répond à l'an 1079 de J. C. cinq ans plus tard que ne font les auteurs Arabes. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

MOCTAFI LEEMRILLAH, XXXI calife de la maison des Abbassides. Il étoit fils du calife *Mostedhaher*, & oncle de *Rasched* son prédécesseur, qui avoit été déposé par une assemblée juridique de docteurs, que Massoud sultan des Selgiucides avoit convoquée l'an 532 de l'hégire, 1137 de J. C. Comme ce calife avoit été mis sur le trône de son neveu par le crédit & par l'autorité de Massoud, il n'eut rien à faire dans le gouvernement de son état, pendant tout le temps que ce sultan vécut. Mais après qu'il fut mort l'an 547 de l'hégire, 1152 de J. C. Moctafi reprit son autorité, & mit pour ainsi dire les califes hors de page. Ce n'est pas que Massoud en mourant n'eût laissé pour successeur dans le sultanat Melik Schah son neveu: mais le calife ne lui laissa aucun pouvoir, & demeura seul le maître dans toute l'étendue de l'Iraque Babylonienne, c'est-à-dire, de la *Chaldée* & de l'*Arabie*. Enfin ce fut sous ce calife que la puissance des Selgiucides, qui étoient maîtres de toutes les forces de l'état des califes, ausquels ils n'avoient laissé que le nom, avec quelques honneurs apparens, qui regardoient plutôt le spirituel que le temporel, commença à s'affoiblir & à se détruire peu à peu. Moctafi mourut l'an 555 de l'hégire, 1160 de J. C. après avoir regné vingt-quatre ans & trois mois, & laissa pour successeur Monstanged Billah son fils. Khondemir rapporte que l'an 552 de l'hégire, Moctafi ayant appris que la porte du temple de la Mecque étoit presque consumée de vieillesse, en fit faire une neuve couverte de lames d'argent doré; & que s'étant fait apporter les pieces de l'ancienne par dévotion, il en fit faire son cercueil. Le mot de Moctafi écrit avec un c, si on y joint le nom de *Leemrillah*, signifie *celui qui suit Dieu, & qui obéit à ses commandemens.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MODENE, *Mutina*, ville d'Italie, capitale du Modénois, avec évêché suffragant de Boulogne, est située entre les rivieres de Sechia & de Panaro, & ceinte de murailles & de fossés pleins d'eau. Elle a quantité de fontaines, & plusieurs portiques & arcades; mais les rues sont fort étroites. Les auteurs ne sont point d'accord sur le nom du fondateur de cette ville. On sait seulement qu'elle fut colonie romaine; & qu'après la mort de Jules Cesar, Brutus y fut inutilement assiégé par Marc-Antoine l'an 710 de Rome, & 44 avant J. C. Cette ville fut ensuite ruinée sous les Goths & les Lombards, & rebâtie sous l'empire des enfans de Charlemagne. Modène paroît de loin, à cause de son haut clocher. Le palais des ducs est très-magnifique, & a grand nombre d'appartemens superbes, & ornés de grands miroirs, de beaux portraits, & de diverses dorures. La cathédrale, les autres églises, & les monasteres, méritent la curiosité des voyageurs. On y fait les meilleurs masques de toute l'Italie, & les ouvriers en tirent beaucoup de profit. Le MODENOIS ou ÉTAT DE MODENE, a celui de Parme au couchant; quelques terres du grand duc de Toscane, & de la république de Lucques, avec celles des marquis de Malespine, vers le midi; le Bolonnois, & une partie du Ferrarois, au levant; & vers le septentrion, les duchés de Mantoue, de la Mirandole, &c. Modène fut érigée en duché par l'empereur Frédéric III, l'an 1452, en faveur de Borso d'Est. Le pays est extrêmement fertile en toutes choses, & sur-tout en bons esprits. Le cardinal Sadolet, Sigonius, Fallopius, & divers autres grands hommes étoient nés dans le Modénois. Les principales seigneuries des ducs sont, outre Modène, Reggio, duché; Carpi, & Correggio, principautés, & Frignan, Sanseuil, la vallée de Carfagnana, en partie; & le comté de Roli. *Cherchez* EST. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. Pomponius Méla, *l.* 2. Tacite, *l.* 17, *hist.* Appien, *l.* 3. & 5, *de bell. civil.* Léandre Alberti, *descript. Ital.*

CONCILES DE MODENE.

Honestus, archevêque de Ravenne, présida l'an 973, à une assemblée qui se tint à Modène, pour rétablir la paix entre quelques princes Allemans. Jean de Moron, cardinal, évêque de Porto, & administrateur de l'évêché de Modène, publia l'an 1565, des ordonnances synodales pour ce diocèse.

MODESTE POLENTON, *cherchez* POLENTONI.

MODESTE DU PUI, dame savante, *cherchez* FONTE-MODERATA.

MODESTINUS, *cherchez* HERENNIUS MODESTINUS.

MODESTUS, auteur Chrétien, qui vivoit du temps des empereurs Marc-Aurele & Aurele Commode, c'est-à-dire, dans le II siécle, avoit composé un ouvrage contre Marcion, que nous n'avons plus. Saint Jerôme dit que de son temps, il y avoit d'autres traités sous le nom de cet auteur; mais que les savans les rejettoient comme supposés. * Eusebe, *lib. V, hist. c.* 21. Saint Jerôme, *in catal. c.* 22. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiq. du IV siécle.*

MODESTUS, auteur Latin du III siécle; vers l'an 275, composa pour l'empereur Tacite un traité, qu'il intitula: *De vocabulis rei militaris.*

MODESTUS, évêque de Jerusalem. On n'a point d'autre monument de cet auteur, qui florissoit vers l'an 620, que des extraits de ses sermons, rapportés par Photius, *au code 275 de sa bibliothéque.* Le premier est tiré d'un sermon sur les femmes de l'évangile, qui ont porté du baume pour oindre Jesus-Christ. Il y rapporte que Marie-Magdelène, de laquelle Jesus-Christ a chassé sept démons, étoit une vierge, & qu'elle a souffert le martyre à Ephèse, où elle alla trouver saint Jean l'évangéliste après la mort de la Vierge. Cela fait voir combien on étoit alors éloigné de l'opinion qui s'est depuis établie, que Magdelène n'est pas dif-

férente de la femme pécheresse. Le second sermon de Modestus, dont il est parlé dans Photius, étoit un sermon sur la mort de la Vierge, mere de Dieu, qu'il appelle *un Dormir*, suivant la coutume des anciens. Photius n'en rapporte aucun extrait, & se contente de remarquer que c'est un long discours, qui ne contient rien de nécessaire, & qui n'est pas même semblable au précédent. Le troisiéme sermon est sur la fête de la présentation de Jesus-Christ au temple. Photius en rapporte un extrait, où il est parlé d'une maniere figurée des vertus d'Anne, & de la purification de la Vierge. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques des VII & VIII siécles.*

MODESTUS (AUFIDIUS) *cherchez* AUFIDIUS.

MODICA, en latin *Motuca*, *Mutica*, *Motyca* ; petite ville de Sicile. Elle est sur la riviere d'Acelaro, dans la vallée de Noto, environ à une lieue de la ville de ce nom. * Mati, *diction.*

MODIGLIANA ou MEDIANA, en latin *Mutilum*, bon bourg du duché de Toscane en Italie. Il est dans la Romagne Florentine, sur la riviere de Marsano, à trois lieues de Fayence, du côté du midi. * Mati, *diction.*

MODIN, ville Lévitique de Judée, du côté des Philistins, à huit ou neuf lieues de Jérusalem, vers le couchant, sur les limites de la tribu de Dan, du côté de celle de Juda. Elle fut donnée aux enfans d'Aaron, de la famille d'Eléazar, dans le temps du partage de la Terre-Sainte sous Josué. Sous le regne de David elle échut à Jojarib, à qui le premier sort des vingt-quatre familles sacerdotales échut. Du temps des rois d'Egypte & de Syrie, elle ne fut habitée presque que par des Asmonéens. Mathathias pere des Machabées étoit natif de Modin. Il y fut enterré dans le sépulcre que ses peres avoient dans cette ville. Simon, frere aîné des Machabées, fit bâtir sur ce tombeau un mausolée de pierres polies, où il fit dresser sept pyramides pour distinguer les sépulcres de sa famille. Ce monument qui étoit solide, subsistoit encore du temps des Césars; mais il fut détruit pendant les guerres de Vespasien. * Baillet, *topographie des Saints.*

MODIUS (François) chanoine d'Aire en Artois, né l'an 1546, à Oudenbourg au diocèse de Bruges en Flandre, savoit très-bien les langues, les belles lettres & le droit. Les guerres du Pays-Bas l'obligerent d'aller à Cologne, & de passer une grande partie de sa vie en Allemagne. Il s'étoit arrêté l'an 1587, à Bonne, & il en devoit partir incessamment, lorsque cette ville fut surprise. Modius y perdit tout ce qu'il avoit avec lui, & fut très-dangereusement blessé. Après y avoir perdu ses livres & ses écrits, il revint peu après dans sa maison, & fut pourvu d'un canonicat à Aire, où il mourut l'an 1597. Ce savant homme a fait des notes estimées sur Quint-Curce, Tite-Live, Frontin, Vegetius, Justin & plusieurs autres. Nous avons aussi des poësies de sa façon, & plusieurs autres ouvrages: *Lectiones nov-antiquæ*, distribuées en cent lettres, selon Valere André dans sa bibliothéque Belgique, de l'édition de 1739, *in-4°*, tom. I, pag. 300, où l'on ne cite que l'édition de ces *Lectiones*, faite à Francfort en 1584, *in-8°*. Mais Jean Gruter en a donné une autre dans le tome V du *Thesaurus criticus*, à Francfort, 1605, *in-8°*; & dans cette édition, les *Lectiones nov-antiquæ* font partagées en cent vingt-trois lettres, dont chacune est adressée à quelque personne distinguée alors par la science ou la dignité. *Octosticha ad singulas cleri romani figuras ; Notæ in corpus juris ; Rerum criminalium praxis ; Pandectæ triumphales, sive pomparum, festorum, ac solemnium apparatuum, conviviorum, spectaculorum, &c. tom. II, in-fol. &c.* * Melchior Adam, *in vit. philosoph. German.* Valere André, *biblioth. Belg.* édition de 1739, *in-4°*, tome I, où l'on trouve une liste exacte des ouvrages de Modius. Lipsius, *not. ad Tac.* Sciopp. *de arte critic.* Baillet, *jugem. des sav. sur les critiq. grammairiens.*

MODOALD (Saint) évêque de Trèves, dans le VII siécle, frere, à ce que l'on croit, d'Idberge ou Itte, femme de Pepin de Landen, maire d'Austrasie, & mere de sainte Gertrude, fut élu évêque de Trèves l'an 622. Il assista l'an 625, au concile de Reims, & mourut le 12 mai 640. * *Acta apud Bollandum & Henschenium.* Baillet, *vies des Saints, mois de mai.*

MODREVIUS (André Fricius) secrétaire de Sigismond Auguste, roi de Pologne, homme d'esprit & de mérite, donna de bonne heure dans les nouvelles opinions. On s'apperçoit par une lettre qu'il écrivit à Jean Laski l'an 1536, qu'il n'étoit pas ennemi des Luthériens. Son traité *de ecclesia*, qui devoit être le quatriéme livre de l'ouvrage *De republica emendanda*, qu'il fit mettre sous la presse à Cracovie l'an 1551, trouva des censeurs, qui en arrêterent l'impression deux ou trois ans. Il le publia ensuite avec une apologie, qui éclaircissoit les choses dont on s'étoit scandalisé. Il devoit aller à Trente avec les ambassadeurs de Pologne; mais cette désignation fut changée. Les Antitrinitaires de Pologne l'ont mis dans le catalogue de leurs auteurs. Grotius le compte entre les conciliateurs de religion. Voici les titres de ses ouvrages; cinq livres *De republica emendanda*, dont le premier traite *De moribus* : le second, *De legibus* : le troisiéme, *De bello* : le quatriéme, *De ecclesia* : le cinquiéme, *De schola*, imprimés à Cracovie l'an 1551, si l'on en croit l'abréviateur de Gesner; mais la vérité est, qu'on n'en imprima alors que les trois premiers. Ils furent réimprimés à Basle, chez Oporin, *in-8°*, & *in-fol.* l'an 1554, avec deux dialogues du même auteur, *De utraque specie Eucharistiæ à laicis sumenda*, & avec son explication de ces paroles de S. Paul, *Il est bon à l'homme de ne point toucher de femme.* On publia à Basle en 1562, *in-4°*, un autre recueil de ses écrits, qui contient trois livres *De peccato originis, de libero arbitrio, de providentia & prædestinatione* ; trois livres, *De mediatore, quibus accessit narratio simplex rei novæ & ejusdem pessimi exempli ; simul & querela de injuriis, & expostulatio cum Stanislo Orichovio Roxolano.* Il fit un autre ouvrage par l'ordre du roi son maître, pour tâcher d'assoupir les différends qui regnoient dans la Pologne, au sujet de la Trinité. Il est divisé en IV sylves. La premiere est datée du mois de décembre 1565, & traite *De tribus personis & una essentia Dei* : la seconde est de même date, & traite *de necessitate conventus habendi ad sedandas religionis controversias* : la troisiéme est datée du mois de juin 1568, & traite *De Jesu Christo, filio Dei & hominis, eodemque Deo & Domino nostro.* La quatriéme est datée du mois de juin 1569, & traite *De homousio & de iis quæ huc pertinent.* Ces quatre sylves accompagnées d'un appendix sur la question, *Quomodo unio divinæ & humanæ naturæ Christi facta sit in persona, non in natura, cùm tamen eadem prorsùs res sint natura & persona in Domino nostro*, furent imprimées à Cracovie, l'an 1590. Il faut remarquer que Modrevius avoit envoyé ses sylves à Basle, afin qu'elles fussent imprimées par Oporin, qui en devoit envoyer des exemplaires aux hommes doctes & aux universités catholiques, luthériennes, calvinistes : mais Trécius voulant empêcher la publication de ce livre, pria Oporin de lui en montrer le manuscrit; & l'ayant eu, il ne voulut point le rendre,

L'auteur s'en plaignit au palatin de Cracovie, & demanda instamment que le plagiaire fût obligé à restituer. Il n'en put venir à bout, & il se vit obligé de refaire son ouvrage. Zanchius avoit vu en manuscrit la premiere des quatre sylves, & la trouvant dangereuse, il la réfuta dans son livre *De tribus elohim*. Il ne désigne l'auteur que par le nom de *Mediator*, & il paroît en faire cas. Les livres *De republica emendanda* sont généralement estimés. * Bayle, *diction. critique*.

MODON, ville sur la côte méridionale de la Morée, dans la province de Belvedere, étoit la *Methone* des anciens, & est appellée *Mutune* par les Turcs. Elle a titre d'évêché suffragant de Patras, & est célébre par le commerce qui s'y fait. Elle est située environ à cinq lieues de Coron, sur un promontoire ou cap, qui regarde les côtes d'Afrique. Au bas de ce cap est un port très-commode, où les vaisseaux sont en sureté. C'étoit avant l'année 1686, la résidence du sangiac de la Morée, gouverneur fort considéré à la porte ou cour du grand seigneur. L'empereur Trajan accorda autrefois plusieurs priviléges aux habitans de Méthone, qui introduisirent en cette ville le gouvernement aristocratique, ou des principaux du peuple, lequel y dura jusqu'au regne de Constantin. Ce prince, qui transporta le siége impérial de Rome à Constantinople, soumit ces peuples à son obéissance, leur laissant néanmoins presque toutes leurs coutumes. L'an 1124, Méthone ou Modon fut prise par le doge Domenico Michieli, au retour de son troisiéme voyage de la Terre-Sainte. L'année suivante, les Vénitiens remirent cette place à l'empire Grec; mais dans le partage qui se fit de cet empire en l'année 1204, elle retourna à la république de Venise. Léon Vetrano, corsaire Génois, la lui enleva l'an 1208, & n'en jouit pas long-temps. L'an 1498, Bajazet II vint se poster devant Modon à la tête de cent cinquante mille hommes. Il foudroya les murailles du bourg: ce qui obligea les chefs Vénitiens de se retirer dans la ville. Le sultan les y pressa si vivement, qu'ils étoient presque sur le point de capituler, lorsque la flotte de la république leur amena du secours, & parut à la vue des ennemis. Les galeres vénitiennes étant entrées dans le port, les soldats quitterent leurs postes, pour venir recevoir ce secours; mais les Turcs profitant de l'indiscrétion des assiégés, avancerent jusque dans la place, y firent un étrange massacre, & s'en rendirent les maîtres. En juin 1686, le généralissime Morosini, qui venoit de faire la conquête des deux Navarins, fit marcher l'armée de terre vers Modon, où la flotte se rendit en même temps. Les Turcs abandonnerent la ville, & se retirerent dans la forteresse, où le seraskier ou général d'armée, venoit de jetter cinq cens soldats. Morosini en fit les approches, battit la place à coups de canon, & y jetta quantité de bombes. Le disdard ou gouverneur de Modon ne perdit point courage; & le généralissime des Vénitiens ayant envoyé inutilement sommer la place trois fois de suite, redoubla le feu des batteries. Enfin les assiégés voyant qu'ils n'étoient plus en état de se défendre, arborerent le drapeau blanc, & envoyerent au camp, pour y faire leur capitulation. On convint que les Turcs remettroient incessamment aux Chrétiens le château de la mer, & qu'ils sortiroient dans quatre jours de la place, d'où ils n'emporteroient que ce qui leur seroit nécessaire: & qu'enfin ils laisseroient dans la ville tous les esclaves chrétiens, & tous les Negres, tant hommes que femmes. Les infidéles sortirent de la place le 10 juillet, au nombre de quatre mille personnes, dont il y en avoit mille propres à porter les armes. Les Vénitiens y trouverent beaucoup de munitions, & quatre-vingt-dix-neuf piéces de canon de différente grosseur. * P. Coronelli, *descript. de la Morée*.

☞ MODRISCH ou MODRUSCH, en latin *Tediastrum*. C'étoit une ville considérable de la Croatie, dans le royaume de Hongrie, entre des montagnes dans les terres, au nord de Segna, & au midi occidental de Carlstadt. Elle a été entierement ruinée par les Turcs depuis plus d'un siécle; ensorte qu'il n'y reste plus que quelques cabanes de bergers, avec une petite chapelle dans ses ruines. Ce lieu appartient à la Hongrie. L'évêché de Modrisch, qui étoit suffragant de l'archevêché de Spalato, a été uni à celui de Zeng. * La Martiniere, *diction. géographique*.

MODZIANOWSKI (Thomas) publia des leçons métaphysiques & logiques, *in-folio*, à Dantzick, en 1671, & un traité de Dieu & de la Trinité en 1666, aussi *in-folio*. * Konig, *biblioth.*

MODZYR, ville de Lithuanie en Pologne. Elle est sur le Pyzepiec, dans le territoire de Rzeczia, environ à trente lieues de la ville de ce nom, & à vingt-cinq de celle de Rohaczow vers le couchant. Modzyr est une place forte par ses ouvrages, mais principalement par sa situation dans un marais. On ne peut y aller que par une chaussée. * Baudrand & Mati, *diction. géogr.*

MŒBIUS (Godefroi) né à Lauch en Thuringe l'an 1611, étoit fils de *Martin* Mœbius, consul de ce lieu. Il fut fait docteur en médecine à Iéne en 1640. La même année on lui donna une chaire de professeur dans l'université de cette ville, & presque dans le même temps il fut fait premier médecin de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, d'Auguste, duc de Saxe, & de Guillaume, duc de Saxe-Veymar. Il fut aimé & estimé de ces trois princes, qu'il servit avec zèle & avec succès. Il mourut à Hall en Saxe en 1664, à l'âge de 53 ans. Il est auteur de plusieurs ouvrages estimés: savoir, 1. Les fondemens physiologiques de la médecine, &c. à Iéne, en 1657, *in-4°*, & 1661, aussi *in-4°*. Cette seconde édition est revue & augmentée. La derniere édition fut faite au même lieu en 1678, *in-4°*. Cet ouvrage est en latin. 2. De l'usage du cœur, à Iéne, en 1654, *in-4°*. 3. De l'usage du foye & de la bile, la même année. Tous ces ouvrages sont latins. 4. *De usu camphoræ*, &c. à Iéne, en 1660, *in-4°*. 5. Abrégé des élémens de médecine, en latin, avec trente-trois tables, à Iéne, en 1661, *in-fol.* 6. Un autre abrégé aussi latin, selon le systême des modernes, en 1663, *in-folio*, & en 1690, aussi *in-folio*. 7. *Abrégé de médecine pratique*, pareillement en latin, donné après la mort de l'auteur par les soins de son fils, GODEFROI Mœbius, en 1667, *in-fol.* Godefroi Mœbius le fils étoit aussi un médecin habile. * Manget parle de l'un & de l'autre, dans sa *bibliothéque des médecins*, livre XII, pag. 341.

MOEN ou MONE, isle de Danemarck dans la mer Baltique, n'est pas éloignée de celle de Zelande, & a une ville nommée *Stege* ou *Steke*. * Berthius. Sanson. Baudrand.

MŒNIUS (Caïus) consul Romain, qui vainquit les anciens Latins, qui tenoient la campagne de Rome, & obtint du peuple Romain le tiers de tout le butin qu'on y fit. Il fut le premier qui attacha près de la tribune où se faisoient les harangues publiques, les becs & les éperons des navires qu'il avoit pris à la bataille d'*Antium*, l'an 416 de la fondation de Rome, & 338 avant J. C. C'est de-là que ce lieu fut surnommé *Rostra*. * Pline, *l.* 34, *c.* 5. Tite-Live, *l.* 8.

MŒRIS, grand lac d'Egypte. Ce lac, le plus grand & le plus admirable de tous les ouvrages des rois d'Egypte, étoit à 72 milles de Memphis vers l'occident, & avoit environ trente ou quarante milles de tour, c'est-à-dire, environ douze à quinze de nos lieues, & trois cens pieds de profondeur. C'étoit le roi Mœris qui l'avoit fait creuser, pour corriger autant qu'il se pourroit les irrégularités du Nil, dont le trop ou trop peu d'inondation étoit très-funeste aux terres. Les anciens, & après eux le savant M. Bossuet dans son *histoire universelle*, ont donné à ce lac beaucoup plus de circuit que nous ne venons de marquer, mais on convient communément qu'ils se sont trompés. Pour rendre ce monument plus célébre, on avoit érigé au milieu de ce lac deux pyramides, qui s'élevoient au dessus de l'eau de trois cens pieds, & qui occupoient dessous un pareil espace : chacune de ces pyramides portoit une statue colossale placée sur un trône. Le lac communiquoit au Nil par le moyen d'un grand canal qui avoit plus de quatre lieues de longueur, & cinquante pieds de largeur. De grandes éclufes ouvroient & fermoient le canal & le lac, selon le besoin. Il en coutoit cinquante talens, c'est-à-dire, cinquante mille écus, pour les ouvrir ou les fermer. La pêche de ce lac valoit au prince des sommes immenses. * Bossuet, *histoire universelle*. Rollin, *histoire ancienne*, &c. tome I, pag. 26, &c. Hérodote. Diodore de Sicile. Pline.

A l'extrémité méridionale de ce lac, étoit bâti le fameux labyrinthe que l'on a admiré autrefois. Quelques-uns croient que ce fut le roi Petesuphis ou Tithoës qui le fit construire, plus de deux mille ans avant la prise de Troye. Hérodote dit que tous les rois d'Egypte eurent part à ce grand ouvrage, & qu'il ne fut achevé que depuis le regne de Psammeticus. D'autres assurent que Mœris le fit bâtir pour sa sépulture. Cependant Pline croit que cet édifice fut construit en l'honneur du soleil, & dit qu'il étoit divisé en seize principales régions ou quartiers, qui contenoient chacun diverses demeures très-spacieuses ; qu'il y avoit autant de temples que les Egyptiens avoient de dieux, avec plusieurs autres édifices sacrés, & quantité de pyramides fort élevées ; que les poutres étoient de bois d'épine d'Egypte bouilli dans l'huile, afin qu'il fût plus luisant ; qu'on entroit dans les détours du labyrinthe par des vestibules qui conduisoient à des portiques, où l'on montoit par quatre-vingt-dix marches, & dont les dedans étoient ornés de colonnes de porphyre, & de statues d'une grandeur démesurée, représentant les dieux & les rois d'Egypte. Cet endroit qui étoit le véritable labyrinthe, n'occupoit que la centiéme partie de ce célébre monument des Egyptiens. Il ne faut pas s'imaginer, ajoute Pline, que ce labyrinthe fût semblable à ceux que l'on voit sur des planchers, figurés par des compartimens, qui marquent une route dont la longueur se prolonge de telle sorte, par ses tours & retours, que dans un espace assez étroit on fait beaucoup de chemin. Celui-là étoit un lieu fort spacieux & environné de murailles, & distribué en quantité de piéces séparées qui avoient de tous côtés des ouvertures & des portes, dont le nombre & la confusion empêchoient d'en connoître l'issue : ainsi ceux qui s'y engageoient, s'égaroient aisément, & ne pouvoient en sortir, sans le secours d'un fil ou d'une corde, dont on attachoit un bout à la premiere porte par où l'on entroit. Voici la description qu'Hérodote fait de ce labyrinthe. Des douze salles qui sont voutées, & dont les portes sont opposées les unes aux autres, il y en a six au septentrion, & six au midi. Le logement est double, l'un sous terre & l'autre dessus ; & les deux ensemble contiennent trois cens chambres. Par les tours & par les détours qui s'y rencontrent, on est conduit d'une salle dans des cabinets & dans des chambres, puis en d'autres salles, d'où l'on passe en d'autres cabinets, & en d'autres chambres. Chaque salle est presque entourée de colonnes, & le lambris de ses appartemens est enrichi de divers ouvrages de sculpture. Dans le coin où finit ce labyrinthe, on voit une pyramide, qui a de hauteur quarante toises, ou deux cens quarante pieds, dans laquelle on a taillé de grands animaux, & l'on n'y entre que par un chemin qui est sous terre. Pline dit que ce labyrinthe étoit divisé en seize appartemens ou corps de logis, selon les seize gouvernemens du pays. Selon Strabon, il y avoit trente appartemens, qui étoit le nombre des gouvernemens d'Egypte. On y voyoit une statue du dieu Sérapis, de neuf coudées de hauteur, qui étoit faite d'une seule pierre d'émeraude, à ce que dit Apion. Le lieu où étoit ce labyrinthe se nomme aujourd'hui *Castre-Carum*, ou le *château de Caron*. Ce Caron étoit un fameux visir, dont il est parlé dans l'histoire des Arabes ; & si l'on en croit quelques voyageurs, il y a encore trois cens cinquante chambres, si bien engagées l'une dans l'autre, que l'on n'en peut sortir, à moins que d'en observer fort exactement tous les détours, quand on y entre. Ce labyrinthe fut imité en quelque façon par Dédale dans l'isle de Crete, par Théodore à Lesbos, & par d'autres en Etrurie pour le tombeau du roi Porsenna. * Chevreau, *histoire du monde*. Félibien, *vies des architectes*.

MŒSIE, en latin *Mœsia*, en grec Μυσία, *Mysia*, dans son origine grande province de Thrace, qui s'étendoit le long du Danube à son bord méridional, depuis l'endroit où la Save se joint à ce fleuve, jusqu'à son embouchure dans le Pont-Euxin ou mer Noire. Ces peuples faisoient partie des Thraces : la Dalmatie bornoit leur pays à l'orient ; le Danube au nord ; la Dardanie, le territoire de Sardique, & le mont Hémus au midi ; la mer Noire à l'occident. Cette situation fit qu'ils n'eurent que tard des démêlés avec les Romains ; mais quand ils vinrent à en avoir, ils ne leur résisterent pas plus que les autres peuples de la Thrace n'avoient fait. Ce fut le proconsul Curion, contemporain de Cicéron, qui les soumit. Les empereurs y entretenoient toujours des armées, à cause de la proximité des Barbares. Viminace, colonie romaine, étoit la capitale de la province, au moins de celle qu'on appelloit la Mésie supérieure, c'est-à-dire, de celle qui voisinoit à la Dalmatie : car il y avoit déja deux Mésies dès le temps de l'empereur Philippe en 248. La Dacie qui étoit vis-à-vis de la Mésie de l'autre côté du Danube, ayant été souvent ravagée par les Barbares, Aurélien résolut d'abandonner cette province, en transféra les habitans dans la Mésie & dans la Dardanie ; & voulant conserver le nom de la Dacie, il le donna à une partie des deux provinces ; mais ce qu'il y eut de particulier, c'est qu'il choisit le milieu de la Mésie pour en faire la province qu'il appella Dacie, de sorte que cette nouvelle province sépara entiérement les deux Mésies. Elles ne laisserent pourtant pas de conserver leurs noms. Celle qui étoit proche de la Dalmatie, fut appellée Mésie premiere ; & dans la division de l'empire en diocéses, elle fut du diocèse de la Dacie ; l'autre, nommée Mésie seconde, fut du diocèse de Thrace, & l'on détacha de celle-ci la partie la plus proche de la mer Noire, pour en faire la Scythie ; & elles furent gouvernées chacune par un président ; & la milice qui les gardoit, par un duc. La premiere Mésie est une partie de ce que nous appellons Servie,

& la seconde du royaume de Bulgarie. * Pline. Ptolémée. S. Rufus, *in breviar. notitia dignitatum imperialium.*

MŒSTLINUS (Michel) célébre mathématicien, mort en 1650, enseigna publiquement les mathématiques à Heidelberg. C'est lui qui a découvert le premier la raison de cette foible lumiere qui paroît sur tout le corps de la lune, un peu avant ou après qu'elle est renouvellée. Etant en Italie, il y récita une harangue en faveur du sentiment de Copernic, & Galilée fut si convaincu de ses raisons, qu'il embrassa son sentiment, quoiqu'auparavant il eût été dans les hypothèses d'Aristote & de Ptolémée. * Konig, *biblioth.*

MOEZ ALDAULAT. C'est le surnom ou le titre que le calife Mostakfi donna à Ahmed III, fils de Bouiah, qui devint un très-grand prince en Asie : & comme il est plus connu sous ce nom que sous celui d'Ahmed, nous avons cru que c'étoit ici le lieu d'en parler. Quoiqu'il ne fût que le cadet des trois, & qu'il ne tînt ses états que des mains d'Omad Aldaulat son aîné, il s'éleva néanmoins encore beaucoup plus haut que lui, quoiqu'il fût le chef & le fondateur de la dynastie des Bouides. Moëz Aldaulat avoit reçu en don de son frere aîné la province de Kerman ou Caramanie Persique, l'an 322 de l'hégire, 933 de J. C. Mais cette province lui fut plutôt donnée pour la conquérir, que pour la gouverner; car Mohammed, fils d'Elie, qui y commandoit, étoit un homme brave, qui fut défendre ses places avec la derniere vigueur. C'est ce qui fit résoudre Moëz Aldaulat de se rendre maître avant toutes choses, du pays de Sirgian, où il trouva peu de résistance, & de très-bons quartiers pour ses troupes. Après cela, ayant fortifié son armée, il donna plusieurs combats à Mohammed, dont il sortit toujours victorieux. Il l'obligea enfin de quitter la campagne, & de se renfermer dans l'une de ses plus fortes places, dont les historiens ne disent pas le nom. Moëz en forma le siége, qui durant plus qu'il n'avoit cru, par la résistance des assiégés, réduisit son armée à une grande disette. Khondemir raconte que Mohammed, qu'on appelloit aussi l'emir Ali, sachant que les assiégeans étoient pressés de faim, leur envoyoit des vivres toutes les nuits, & se défendoit contre eux durant le jour avec beaucoup de vigueur. Moëz Aldaulat voulut savoir la raison de cette conduite, & l'émir Ali lui fit répondre, que comme il ne l'attaquoit que pendant le jour, il le regardoit alors comme ennemi; mais que le laissant en repos pendant la nuit, il regardoit lui & ses soldats, comme des étrangers, envers qui il s'aquittoit des devoirs de l'hospitalité. Moëz Aldaulat fut confus de cette réponse; & ne voulant pas céder à son ennemi en générosité, il leva le siége, & laissa l'émir Ali dans sa place, pour y vivre & y commander, sans qu'il eût jamais rien à craindre de sa part, content d'être maître du reste de la province de Kerman. Cette conquête lui ouvrit le passage pour entrer dans le Khousistan, qui est la Susiane des anciens. Il y trouva les troupes du calife Mostakfi, qui y avoient leurs quartiers; il en enleva une partie & dissipa l'autre, ce qui lui facilita le dessein qu'il avoit depuis long-temps d'assiéger Bagdet. Ce fut l'an 335 de l'hégire, 946 de J. C. Cette grande ville se rendit à lui sans faire beaucoup de résistance. Le calife dénué de troupes n'eut point d'autre parti à prendre, que de le recevoir à bras ouverts, & de lui faire rendre tous les honneurs possibles. Ce fut dans cette occasion, qu'il lui conféra le titre de Moëz Aldaulat, qui signifie *le bras & la force de l'état.* Il ordonna que ce titre fût annoncé & publié dans toutes les mosquées, & gravé sur la monnoie. Il revêtit ce prince du manteau royal; il lui mit un diadême ou une couronne sur la tête, & voulut qu'il logeât dans les appartemens du derriere de son palais. Tous ces honneurs rendus par force n'empêcherent pas Moëz Aldaulat d'usurper toute l'autorité du calife, & de le déposer ensuite pour y substituer Mouthi-Lilla, qui étoit aussi de la famille des Abbassides, & cousin-germain de son prédécesseur. Peu de temps après ce prince n'en étant pas content, lui fit crever les yeux, & le retint prisonier dans son propre palais, où il vécut jusqu'à l'an 338 de l'hégire, 949, de J. C. La prise de Bagdet fut bientôt suivie de celle de Mosul : en sorte que le reste de l'Assyrie avec la Mésopotamie, Damas & toute la Syrie, qui obéissoient encore au calife, se soumirent entierement à ce sultan, qui ne prenoit pourtant alors que la qualité d'Emir Al-Omara, c'est-à-dire, *prince des princes*, ou *chef de tous les commandans*, sous l'autorité souveraine du calife. Il jouit de cette dignité jointe à un pouvoir absolu, jusqu'à l'an 356 de l'hégire, *966* de J. C. & laissa pour successeur Azzeddaulat son fils, qui gouverna tous les états dépendans du califat sous le même nom & avec la même autorité, les califes étant pour lors réduits aux seules fonctions de la mosquée, que l'on ne pouvoit pas leur ôter, à cause de la dignité, & pour ainsi dire, du caractere de souverains imans ou pontifes de la religion mahométane. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

MOEZ-LEDINILLAH : c'est le surnom d'Abou-Temim-Mâad, fils de Mansor, fils de Caïem, fils de Mohammed, surnommé Al-Mahadi. Il fut le quatriéme prince & premier calife d'Egypte, de la dynastie des Fathimites. Il commença son regne dans l'Afrique l'an de l'hégire 341, 952 de J. C. & tint son siége royal dans les villes de Caïrouan & de Mahadie successivement jusqu'en l'an 358 de l'hégire, & 968 de J. C. Cette même année il envoya en Egypte Giauhar, Grec de nation, affranchi du roi son pere, qui l'avoit élevé jusqu'aux premieres charges de la milice, & lui donna le commandement d'une nombreuse armée, pour la conquête de cette importante province. Ce général se rendit facilement maître de tout le pays, & saisit même la capitale, que l'on nommoit alors *Fustath*, qui est la même que Mesr ou l'ancienne Babylone d'Egypte, où il commença de jetter les premiers fondemens de la ville que nous appellons aujourd'hui le *Grand Caire*. L'historien Nouairi écrit que Moëz, après avoir régné vingt ans en Afrique, partit de la ville de Mansouriah, que son pere avoit fait bâtir, & passa dans l'isle de Sardaigne l'an 361 de l'hégire, & 971 de J. C. laissant l'Afrique à gouverner à Joseph Ben-Zeiri-Ben-Menad. Après avoir demeuré près d'un an dans cette isle, il fit voile vers Tripoli de Barbarie en 362, où n'ayant fait que très-peu de séjour, & ne voulant point perdre de temps, il se fit porter à Alexandrie, que Giauhar son général avoit prise peu de temps auparavant, & commença dès la même année à y établir le siége de son empire, abandonnant l'Afrique, où lui & ses prédécesseurs avoient déja régné pendant l'espace de 65 ans. Aussitôt que Moëz se vit paisible possesseur de l'Egypte, il fit supprimer dans les prieres publiques le nom du calife Mothî l'Abbasside, qui occupoit le siége du califat à Bagdet, & fit continuer la construction de sa nouvelle ville du Caire, que Giauhar avoit commencée sous l'horoscope de la planette de mars, & lui donna le nom d'Alkahera, c'est-à-dire, *victorieuse*, à cause du surnom de Caher que les astronomes Arabes donnent à la planette de Mars. Quoique Giauhar eût déja fait renoncer les peu-

ples d'Egypte à l'obéissance du calife Mothi, dès l'an 360, ce ne fut que deux ans après que l'on commença à entendre le nom de deux califes dans le musulmanisme, savoir, celui de Mothi, successeur légitime des Abbassides, & celui de Moëz, prétendu successeur de la famille d'Ali, & qui avoit usurpé le nom de Fathimite. Pour mieux établir parmi les peuples la créance de sa prétendue origine, & son droit au califat, il ordonna que l'on ajoutât à la publication de la priere solemnelle, des paroles qui signifient, *Vive Ali, dont toutes les actions ont été louables*; & que l'on commençât par une formule, dont le sens est, *Au nom de Dieu, plein de bonté & de miséricorde*, qui se trouve à la tête de tous les chapitres de l'alcoran, & par laquelle les Musulmans commencent aussi toutes leurs prieres, & même la plupart de leurs actions. Ce schisme de deux califes dans le mahométisme dura depuis l'an 362 jusqu'à l'an 567 de l'hégire, 1171 de J. C. que Noureddin, sultan d'Alep & de Syrie, & Saladin son général en Egypte, supprimerent le califat des Fathimites, & rétablirent celui des Abbassides, en reconnoissant Mosthadi, qui tenoit son siege à Bagdet, pour le seul légitime & véritable calife & souverain iman ou pontife des Musulmans. Moëz mourut l'an 365 de l'hégire, 975 de J. C. âgé de 45 ans, après avoir regné 21 ans ou environ en Afrique, & trois seulement en Egypte. Il laissa pour successeur son fils, surnommé *Aziz Billah*, dont le nom fut proclamé jusque dans le temple même de la Mecque. Les historiens louent la justice & la modération de Moëz. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MOFRAC (chevaliers de) *voyez* MONTJOYE, ordre de chevalerie.

MOGOL, ou l'empire du grand Mogol, qu'on appelle aussi *Indoustan*, monarchie qui comprend la plus grande partie de la terre ferme de l'Inde. On donne le nom de MOGOL à l'empereur de cet empire, & au pays même; & on appelle dans les Indes *Mogols* ou *Mogors*, les peuples qui sont moins noirs que ceux qui habitent dans les presqu'isles. L'empire du Mogol a la Tartarie au septentrion; la Perse au couchant; le fleuve Guenga avec quelques montagnes au midi; & à l'orient des montagnes qui le séparent des etats du roi d'Ava, autrefois de Brame. On prétend que cet empire a environ 650 lieues en sa plus grande étendue d'orient en occident, & plus de 450, du septentrion au midi. On compte ordinairement quarante royaumes dans les états du Mogol. Ils tirent presque tous leurs noms de celui de leurs villes capitales. Agra & Delli, aux environs de la riviere de Semena, sont les principaux, parceque l'empereur réside ordinairement dans les villes de ce nom. La premiere passe même aujourd'hui pour la capitale. Lahore a eu quelquefois le même avantage. Les autres royaumes sont, Gualeor, Bando, Jesselmere, Hendowns, Jenupar, Pengab, Naugracut, Bankisk, Raja-Ranas, Guzarate, Chitor, Tata, Soret, Multan, Attok, Euckar, Hayacan, Decan, Orixa, Siba, Jamba, Malvay, Kandis, Bakar, Samball, Narvar, Kachemire, Cabul, Kakares, Pitan, Kanduana, Patna, Gor, Udessa, Bengala, Berard, Jesual & Mevat. L'état du Mogol est fertile, & fort peuplé aux environs de ses grandes rivieres, mais non pas vers le septentrion. On y recueille du coton, du riz, du millet, des citrons, des oranges, des dattes, du cocos; & l'on en tire beaucoup de soie. Les Indiens en général sont bruns & olivâtres, & ont les cheveux noirs. Plusieurs s'adonnent au trafic; & pour ce sujet ils aiment les Européens, qu'ils appellent *Franquis*. Le Gange & l'Inde traversent tout ce pays, du septentrion au midi. Les autres rivieres sont Guenga, Narver, Tapte, Pader, Kanda, Persel, Semena, Koul, Ravée, &c. rivieres qui contribuent à la fertilité du pays. L'eau du Gange est extrêmement légere. Les Indiens disent que cette eau les sanctifie, soit qu'ils en boivent, ou qu'ils s'en lavent: c'est pour cette raison qu'ils vont souvent en pélerinage aux lieux où elle passe, & que les Mogols en font toujours porter avec eux. On assure même qu'on voit en certaines saisons, quatre ou cinq cens mille Indiens le long de ce fleuve, qui s'y baignent, & qui, en se retirant, jettent de l'or & de l'argent. Les Mogols sortis de la Tartarie, établirent leur empire au commencement du XV siécle, l'an 1401. Ils disent que Timur-Lenk, qui veut dire, *seigneur* ou *prince boiteux*, & que nous nommons *Tamerlan*, épousa sa proche parente, la fille unique du prince de la grande Tartarie, & que c'est de-là que descend le grand Mogol. Leurs histoires marquent dix ou onze rois, entre lesquels on estime HOUMAYON, ou le *Fortuné*, qui fut pere d'AKBER, surnommé le *Grand*, célébre par ses conquêtes, que l'on dit avoir laissé des mémoires de son regne. AKBER fut pere de GEHAN-GUYRE, dont le nom signifie *preneur du monde*, pere de CHA-GEHAN, c'est-à-dire, *roi du monde*. Celui-ci mort vers l'an 1665, avoit quatre fils & deux filles. Il donna le gouvernement des quatre plus considérables provinces de son état à ses fils, dont l'aîné s'appelloit DARA ou DARACHA; le second, SULTAN SUJAH; le troisiéme, AURENG-ZEB; & le dernier, MORAD-BAKCH. Les filles se nommoient *Begum-Saheb* & *Rauchenara-Begum*. Cha-Gehan avoit eu ces enfans de *Tage-Mehal*, sa femme, renommée par sa beauté & par son esprit, à laquelle on éleva un tombeau très-magnifique. Gehan-Guyre avoit épousé une femme d'esprit, qui gouverna longtemps le royaume avec beaucoup de prudence. On la nomma *Nour-Mahal*, puis *Nour-Gehan-Begum*, c'est-à-dire, *la lumiere du sérail*, *la lumiere du monde*. Cha-Gehan tomba dangereusement malade vers l'an 1654, & par sa maladie, qui dura près d'un an, mit la division entre ses quatre fils, qui prétendoient tous à la couronne, & qui prirent les armes. Après une guerre de quatre ou cinq ans, le troisiéme, nommé *Aureng-Zeb*, eut l'avantage, & se mit sur le trône. Il avoit fait long-temps profession de fakir ou Dervich, c'est-à-dire, de *dévot*; & il persuada à Morad-Bakch son frere, qu'il ne prenoit les armes que pour le couronner; mais la suite fit voir qu'il avoit beaucoup plus d'adresse & de courage que ses freres, qu'il vainquit en diverses batailles; de sorte qu'il resta seul maître de l'état. *Voyez* AURENG-ZEB. Le grand Mogol est un prince très-puissant, & a des trésors considérables, sur-tout en pierreries. Cha-Gehan, qui les aimoit, & qui les connoissoit parfaitement, en avoit aussi ramassé des plus belles. Les grands seigneurs de sa cour, qui sont nommés *Omras*, reçoivent des pensions considérables. Il y en a de moindres, nommés *Mansebdars*, ou *petits Omras*, qui sont à la solde. Divers *Rajas*, ou petits rois, dépendent aussi du grand Mogol, lui payent tribut, & entretiennent une milice fort bien disciplinée. Les soldats sont nommés *Ragipouts*. Les Omras sont obligés de faire la garde devant la maison du roi, & sont ordinairement gouverneurs des provinces & des villes importantes. Le roi est héritier de ces Omras & de tous ses sujets; & toutes les terres de son état lui appartiennent en propre, si ce n'est quelques maisons & jardins, qu'il permet souvent de vendre & de changer. Le Mogol est mahométan; plusieurs de ses sujets sont

idolâtres ; & ceux-ci ont des prêtres nommés *Brachmanes*, ou *Brachamens*, extrêmement superstitieux. *Voyez* ce que nous en disons sous le nom de BRACHMANES.

MAGNIFICENCE DE LA COUR du Grand Mogol.

La fête du grand Mogol se célèbre le jour de sa naissance, & dure cinq jours. Alors on a accoutumé de le peser, & s'il se trouve qu'il pese plus que l'année précédente, la réjouissance est bien plus grande. Lorsqu'il a été pesé, il va s'asseoir dans le plus riche de ses trônes, où tous les grands du royaume viennent le saluer, & lui faire des présens. Les dames de la cour lui en envoient aussi, de même que les gouverneurs des provinces, & les autres grands seigneurs, tant en diamans, rubis, émeraudes & perles, qu'en or & argent, en riches étoffes, en éléphans, chameaux & chevaux. Le roi reçoit ce jour-là pour plus de trente millions de livres de présens. On commence à faire les préparatifs de cette fête environ deux mois avant les cinq jours qu'elle doit durer. La premiere chose que l'on fait, c'est de couvrir les deux grandes cours du palais de Gehan-Abat, avec des tentes de velours rouge, en broderie d'or, & si pesantes, que les arbres que l'on dresse pour les soutenir, sont de la grosseur des mâts de navires, & de trente-cinq à quarante pieds de haut. Les arbres qui sont proches de la salle du roi, sont couverts de lames d'or de l'épaisseur d'un ducat ; les autres sont couverts d'argent ; & les cordes qui tiennent ces arbres sont de coton de diverses couleurs, de la grosseur d'un cable. Ensuite on prépare les trônes. Le grand Mogol en a sept fort magnifiques : les uns enrichis de diamans ; les autres de rubis, d'émeraudes, & de perles. Le grand trône que l'on dresse dans la salle de la premiere cour, a environ six pieds de long & quatre de large : il est à peu près de la forme & de la grandeur d'un lit de camp. Sur les quatre pieds, qui ont environ vingt-cinq pouces de hauteur, sont posées quatre barres qui soutiennent le fond du trône ; & sur ces barres sont dressées douze petites colonnes, qui portent le ciel de trois côtés, n'y en ayant point du côté qui regarde la cour du palais. Les pieds du trône & les barres sont revêtus d'or émaillé, & enrichis de quantité de diamans, de rubis & d'autres pierres précieuses. Au milieu de chaque barre, on voit un gros rubis, avec quatre émeraudes autour, qui forment une croix quarrée. Le long des barres brillent d'autres semblables croix, dont quelques-unes sont autrement disposées, l'émeraude étant au milieu, & les rubis autour ; ce qui fait un effet admirable. Les places qui sont entre les rubis & les émeraudes, sont couvertes de diamans ou de perles enchassées en or. On attache à ce trône un sabre, une masse d'armes, une rondache, un arc, un carquois avec des fléches ; & toutes ces pièces sont enrichies de pierreries. Le fond du ciel est tout couvert de diamans & de perles, avec une frange de perles tout autour. Au dessus du ciel, qui est fait en voûte à quatre pans, on voit un paon dont la queue brille de saphirs bleus, & autres pierres de couleur ; le corps est d'or émaillé, avec quelques pierreries ; & au devant de l'estomac il y a un gros rubis, d'où pend une grosse perle en poire. Les douze colonnes qui soutiennent le ciel, sont entourées de plusieurs rangs de perles rondes & de belle eau. Au côté qui regarde la cour, & vis-à-vis le siége du roi, il y a un joyau à jour d'où pend un diamant extraordinairement gros, avec des rubis & des émeraudes autour. Aux deux côtés du trône, on plante deux parasols de velours rouge, en broderie d'or, avec une frange de perles, dont les bâtons sont couverts de diamans, de rubis & de perles. Ce fameux trône, commencé par Tamerlan, & achevé par Cha-Gehan, revient à plus de cent soixante millions. Il y en a un autre derriere celui-là, lequel est en ovale & n'a point de ciel. Pendant que le roi est dans son trône, il y a trente chevaux tout bridés, quinze d'un côté, & quinze de l'autre, chacun tenu par deux officiers. Les brides sont enrichies de diamans & d'autres pierreries. Chaque cheval a sur la tête un bouquet de belles plumes, sur le dos un petit coussin avec la sangle, le tout en broderie d'or ; il porte pendu au cou quelques précieux joyaux, ou un rubis, ou une émeraude. Le moindre de ces chevaux coute environ cinq mille écus, & il y en a qui valent dix mille écus. Une heure après que le roi est dans son trône, on amene sept éléphans, dont le premier a son siége tout prêt sur son dos, au cas que le roi y voulût monter. Les autres sont couverts de housses en broderie, avec des chaînes d'or ou d'argent à leur cou ; & il y en a quatre qui ont sur la croupe l'étendard du roi attaché à une demi-pique, qu'un officier qui est dessus, tient tout droit. On les amene l'un après l'autre, proche du trône, où chaque éléphant fait sa révérence devant le Mogol, en mettant sa trompe à terre, & la relevant sur sa tête par trois fois, & faisant à chaque fois un grand cri. Ceux que le roi aime, sont nouris de bonne viande, avec quantité de sucre, & on leur donne de l'eau de-vie à boire. Après que le roi a vu ses éléphans, il se leve, & avec trois ou quatre de ses eunuques il entre dans son *Aaram*, c'est-à-dire, dans l'appartement de ses femmes ; où ayant passé une demi-heure, il revient s'asseoir dans un des cinq trônes qui sont dans une autre salle. Pendant les cinq jours de cette fête, tous les grands de la cour viennent faire des présens ; & l'on amene devant le roi, tantôt ses éléphans, tantôt ses chameaux. Toute cette cérémonie se fait avec une magnificence & une pompe extraordinaires ; car le grand Mogol est un des plus puissans monarques qu'il y ait dans l'Orient.

Le commerce que les étrangers font au Mogol, est assez avantageux pour le prince & pour les peuples ; car ils y portent quantité d'or & d'argent, qui n'en sortent guère. La Turquie, l'Arabie heureuse, & la Perse, ne sauroient se passer des marchandises des Mogols : c'est ce qui y fait beaucoup porter d'argent de ces états. Les Mogols trafiquent aussi au Pegu, à Siam, à Macassar ou Célebes, à Sumatra, à Céylan, aux Maldives, à Mozambique, & autres lieux, d'où ils rapportent beaucoup d'or & d'argent. De la grande quantité d'or que les Hollandois tirent du Japon, où il y en a des mines, une partie vient encore dans le Mogol. Enfin ce qu'on y en porte par mer de France, d'Angleterre & de Portugal, n'en revient guère qu'en marchandises, les monnoies demeurant dans le pays, où l'on en fond une partie pour les ouvrages d'orfévrerie, & pour les manufactures ; comme toiles d'or & d'argent, brocards, & autres étoffes. Il est vrai que le Mogol a besoin de cuivre, de girofle, de muscade, de canelle, d'éléphans, & de plusieurs autres choses que les Hollandois y portent du Japon, de la Chine, des Molucques, de Céylan & d'Europe ; comme aussi de plomb que l'Angleterre fournit, & d'écarlates que l'on teint en France. Ce pays manque encore de chevaux, qu'on y mene d'Usbeck, de Perse, & d'ailleurs. Mais tout cela ne fait pas sortir l'argent du royaume, parceque les marchands se chargent au retour des marchandises du pays, y trouvant mieux leur compte, qu'à remporter de l'ar-

gent. * Bernier, *histoire du grand Mogol.* Tavernier, *voyage des Indes.*

MOGUER, petite ville ou bourg de l'Andalousie en Espagne. Il est près du Tinto, environ à une lieue de son embouchure dans le golfe de Cadix, & à quinze de Séville, vers le couchant méridional. Moguer reçut le titre de cité en 1642, du roi Philippe IV. * Mati, *dict.*

MOGUER (André de) ainsi nommé du lieu de sa naissance, dont on vient de parler, faisant ses études à Salamanque, entra dans l'ordre de saint Dominique, où on l'employa d'abord à instruire les gens de la campagne. Envoyé ensuite dans le Mexique, il y fit voir tant de zèle & de conduite, que par degrés il en devint provincial. Il mourut en 1576, après plus de cinquante ans de profession. Il avoit écrit l'histoire de son ordre dans le Mexique, & quelques volumes de sermons; mais on n'a rien imprimé. * Echard, *script. ordinis Fratrum Prædicat. tom. II.*

MOHAIDIM, *cherchez* MAHOMET MOHAIDIN.

MOHAMMED, second sultan de la famille des Selgiucides, *cherchez* ALP ARSLAN.

MOHAMMED-AL-BASRI, *cherchez* AGIGE ou OGIAIGE.

MOHAMMED-BEN-ADEL, *cherchez* AGENAL-ROUMI.

MOHAMMED-BEN-MOHAMMED, *cherchez* ACHUIN.

MOHATS, petite ville du comté de Baranywa dans la basse-Hongrie, située entre Colocza & le confluent de la Drave & du Danube. Les Turcs furent défaits auprès de cette ville par l'armée impériale, commandée par le prince Charles de Lorraine. Ce général étant à Mohats, le 10 août 1687, reçut des ordres de l'empereur pour aller démolir Ziclos & Cinq-Eglises, & le lendemain il s'avança jusqu'à la montagne de Harsa, à une lieue de Ziclos. En y arrivant il découvrit l'armée des Turcs, ce qui l'obligea à faire marcher la sienne en bataille. Après plusieurs escarmouches, le combat se donna le 12 août, & les infidèles furent défaits. Les janissaires même se virent contraints d'abandonner leurs retranchemens, & furent poursuivis jusque sur le bord du Drave, où l'on trouva quatre-vingt piéces d'artillerie, treize mortiers, avec une prodigieuse quantité de poudre, de mèche, de plomb, de bombes, de grenades, & d'autres choses servant à l'artillerie, outre les gros équipages, les chameaux, les bufles & les chariots. Le camp des Turcs qui occupoit trois lieues d'étendue, étoit rempli de superbes tentes & d'habits très-riches. Il y avoit des vivres en abondance, qu'ils laissérent pour se retirer promptement vers le pont d'Essex. Quelques prisoniers rapporterent que le grand visir n'eut pas plutôt repassé ce pont avec les spahis, qu'il le fit rompre, pour être plus en sureté; & que de trente mille janissaires, à peine s'en trouva-t-il la moitié, près de six mille ayant été tués sur la place. Quantité de blessés qui se jetterent dans les bois, y moururent de leurs blessures, outre près de mille, qui dans leur fuite précipitée, se noyerent en voulant passer la Drave à Essex. On y fit aussi beaucoup de prisoniers. Cette grande victoire ne couta pas six cens hommes aux Impériaux, en y comprenant les blessés. Il y avoit près du camp des infidèles une petite mosquée, que Soliman II avoit fait élever à l'endroit où il défit l'an 1526, Louis, dernier roi de Hongrie. Les Chrétiens en firent une chapelle. * *Relation de cette bataille.*

MOHEDAM (Jean) évêque de Ravello, dans le royaume de Naples, & natif du bourg de Pedroche dans le diocèse de Cordoue, enseigna le droit dans l'université de Salamanque, & fut ensuite vicaire général de Jean de Talavera, archevêque de Compostelle. L'empereur Charles-*Quint* l'envoya à Rome pour être auditeur de Rote, & le nomma ensuite à l'évêché de Ravello, qui a été dans la suite uni à celui de Scala. Mohedam acquit de grands biens dans ses emplois. On dit que le pape Paul III s'étoit engagé de lui donner un chapeau de cardinal, mais lui ou ce pape moururent trop tôt. On met la mort de celui-ci en 1549. Mohedam laissa un ouvrage qui fut imprimé sous le titre de *Decisiones Rotæ romanæ.* * Ughel, *Ital. sacr.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

MOHILOW, *Mohilovia*, ville de Pologne dans la Lithuanie, est située sur le bord du Borysthène, & est grande, belle & renommée par son commerce. Alexandre Gosiewski y fonda un collége de Jésuites. Les Moscovites prirent l'an 1654, la ville de Mohilow, que les Polonois reprirent deux ans après. * *Consultez* la description de Pologne d'André Cellarius; Augustin Limmer, &c.

MOHTADI BILLACH BEN VATHEK BILLACH, quatorziéme calife de la race des Abbassides. Il succéda à Môtaz Billach, qui avoit été obligé par la milice Turque, alors fort puissante dans la ville de Samara, siége du califat, de se déposer lui-même l'an 255 de l'hégire, 868 de J. C. Ce calife aimoit fort la justice, la rendoit lui-même en personne tous les jours à ses sujets, supprimant même une partie des tributs dont ils étoient chargés. Il fit fleurir en même temps la religion musulmane, abolissant l'usage du vin, des jeux & des danses défendues par la loi. Sur la fin de l'année 255 de l'hégire, les Zinges ou Zinghiens, peuples de Nubie, d'Ethiopie, & du pays des Cafres, que nous appellons aujourd'hui Zanguebar, s'étant répandus dans l'Arabie, & de-là dans l'Iraque Arabique, & dans les environs des villes de Coufa, de Bassora, & autres lieux circonvoisins, se révolterent contre leur gouverneur, & mirent à leur tête un certain Ali, fils de Mohammed, qui se disoit faussement être de la race de Mahomet, le prophète des Turcs. Ce chef de brigands se fortifia si bien d'armes & de troupes, qu'il se rendit maître, non-seulement des villes de Bassora & de Ramlah; mais encore de beaucoup d'autres places de la province d'Iraque ou Chaldée; & même d'une partie de l'Arabie. Il regna 14 ans, malgré tous les efforts que fit le calife, pour le réduire à son obéissance. Il prit le titre de *Saheb-al-Zing*, c'est-à-dire, *maître ou prince des Zinges*, qu'il transmit à plusieurs de ses successeurs qui ont fait beaucoup d'affaires aux califes, successeurs de Mohtadi. L'an 256 de l'hégire, 869 de J. C. ce calife voulant réprimer l'insolence de la milice Turquesque, s'attira tellement leur haine, que Bankial & Moussa, fils de Bouga, leurs chefs s'étant unis, la firent révolter contre lui. Le calife ayant fait saisir Bankial, le fit punir de son attentat. Mais cette action de sévérité, loin d'appaiser la sédition, ne fit que l'échauffer davantage; car les Turcs vinrent l'affiéger dans son propre palais, & le tirerent d'un lieu où il s'étoit caché, pour le faire mourir en lui ferrant les bourses. Mohtadi ne regna qu'onze mois, pendant lesquels il exécuta cependant tant de grandes choses, qu'il passe pour être entre les califes Abbassides, ce qu'avoit été Omar entre les Ommiades. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MOHUN (Reginald) de Boconnock, dans le pays de Cornouaille en Angleterre, étoit le principal héritier mâle de la plus jeune branche de la noble & ancienne famille du lord Mohun du Château

teau de Dunstar, en anglois *Dunstar-Castle* dans le comté de Sommerset. Il fut créé baron par lettres patentes datées de l'an 1612, qui étoit le 10 du regne de Jacques I. Il eut de *Philippine*, sa femme, JEAN, son successeur, qui la quatrième année du regne de Charles I, fut élevé à la dignité de baron du royaume, sous le titre de *lord Mohun de Okehampton* dans le comté de Devon. Il eut trois fils, JEAN, qui lui succéda dans ses titres, & mourut sans être marié; WARVIC Mohun, qui succéda à *Jean*; & *Charles*, qui fut tué à Darthmouth, en combattant pour le roi contre les parlementaires. Il eut aussi trois filles, *Cordelie*; *Théophile*, & *Philadelphie*. Warvic succédant à son frere, épousa *Catherine*, fille de.... Welles de Bramber, chevalier. Il mourut en 1665, laissant CHARLES, son fils & héritier, qui épousa *Philippine*, une des filles d'*Arthure* Anglesei, alors garde du petit sceau de Charles II. * *Dictionaire anglois.*

MOIBAN (Ambroise) ministre protestant de Breslaw en Silésie, naquit l'an 1494, d'un pere qui exerçoit le métier de cordonnier. Quelque peu de disposition qu'il eût pour l'étude, il ne laissa pas de s'y appliquer très-assidument, & d'y faire d'assez grands progrès : il obtint le degré de maître-ès-arts à Vienne en Autriche, d'où il alla à Wittemberg professer la philosophie, & y prit le degré de docteur en théologie l'an 1525. Il s'attacha aux erreurs de Luther, & fut un des premiers qui jetterent en plusieurs villes d'Allemagne, les fondemens de la prétendue réformation. Il mourut le 6 janvier 1554, âgé de 60 ans. Il a fait une dissertation sur le baptême des enfans, & plusieurs autres ouvrages en faveur des Luthériens, &c. * Melchior Adam.

MOIBAN (Jean) médecin, fils d'Ambroise, étudia en Allemagne & en Italie, apprit les langues, & se fit estimer par son savoir. Après avoir restitué assez heureusement divers passages d'Hippocrate & de Galien, il travailloit sur Dioscoride, & avoit d'autres ouvrages importans à publier, lorsqu'il mourut, âgé seulement de 35 ans, l'an 1562, de douleur d'avoir perdu sa femme. * Gesner, *bibl.* Dresser, *in chron.* Melchior Adam. Vander Linden, &c.

MOIEN-MOUTIER, abbaye célèbre dans la Lorraine, doit sa fondation à saint Hidulfe. Ce saint après avoir quitté l'évêché de Trèves, se retira sur le mont de Vosge qui sépare la Lorraine de l'Alsace. L'endroit qu'il choisit est situé presque à moitié chemin de la ville de Nanci, capitale de la Lorraine, à la ville de Colmar dans l'Alsace supérieure, entre Saint-Diez & Ravon, près de la riviere de Rahodeau qui se décharge dans la Meurte, éloignée dudit lieu d'environ deux milles. Cet endroit étoit un vrai désert, tout couvert de bois, rempli de bêtes de toute sorte, mais d'ailleurs inhabité, quoique plusieurs saints personnages se fussent déja appliqués à le défricher. Mais comme le lieu étoit étroit, entouré de rudes montagnes, ils l'avoient abandonné, & il étoit entiérement inculte quand saint Hidulfe s'y établit comme dans un lieu qui pouvoit satisfaire davantage son amour pour la solitude. Il croyoit y vivre inconnu ; mais sa piété perça l'obscurité de ce lieu, & y attira des imitateurs de sa vertu, pour lesquels il fut obligé de fonder un monastere ; & comme l'espace lui manquoit, il obtint de l'église de Senones & d'un autre monastere plusieurs portions de terre qui lui furent très-avantageuses. Quand le monastere fut bâti, considérant la situation du lieu où il étoit, il l'appella *Medianum Monasterium*, d'où l'on a fait Moien-Moutier, c'est-à-dire, monastere situé au milieu de quatre autres. Le nombre de ceux qui vouloient vivre sous sa conduite, tant clercs que laïcs, croissant tous les jours, il se vit obligé de faire bâtir diverses cellules, ou petits monasteres dans les environs, savoir, au ban de Sapt, à Saint-Jean d'Ormont, auprès d'Hurbache, à Saint-Preyé, à Veseval, à la Haute-pierre, à Mortefosse, & à Bégencelle, autrement Saint-Blaise. Le pouvoir que saint Hidulfe eut & exerça sur ces différentes habitations, ses successeurs l'eurent aussi après sa mort ; & comme ces terres incultes furent défrichées, & que tous ces lieux déserts furent rendus habitables, les paysans & d'autres vinrent s'y loger insensiblement, d'où il est arrivé par la suite que ces petits monasteres soumis au grand, furent changés en paroisses, & leurs oratoires en églises paroissiales, & que la jurisdiction des abbés de Moien-Moutier s'est étendue sur elles. En effet chaque paroisse a encore son district propre & particulier, & les abbés de Moien-Moutier ont une entiere jurisdiction sur le clergé & sur le peuple, & sont semblables en cela aux abbés de Senones & de Saint-Diez. C'est que la partie que ces trois monasteres occupent dans le Vosge est située sur les limites des trois diocèses de Toul, de Strasbourg & de Basle, & que cette partie n'ayant été ni cultivée, ni habitée après que la religion se fut établie en France ; elle ne paroissoit soumise à aucun évêque, & ainsi la jurisdiction est demeurée aux abbés qui l'ont possédée les premiers, S. Gondelbert pour Senones, S. Diez pour le monastere de ce nom, & S. Hidulfe pour celui de Moien-Moutier. Outre les habitations enfermées dans le district de Moien-Moutier, il y en eut d'autres dans la suite en différens endroits qui lui étoient aussi soumises, mais qui ont été séparées par succession de temps. Saint Hidulfe donna à ses moines la régle de saint Benoît & de saint Colomban, & dans la suite ils s'attacherent à la régle seule de saint Benoît qu'ils ont toujours observée depuis. L'abbaye de Moien-Moutier a toujours été très-célèbre, & mise au rang des plus illustres monasteres de l'ordre de saint Benoît. En 1604, cette maison fit liaison avec celle de saint Vanne de Verdun, & donna le commencement & le nom à la congrégation réformée dite de saint Vanne & de saint Hidulfe : réforme qui s'est étendue en Lorraine, en France, & dans les Pays-Bas, & qui a servi toujours depuis l'église par son édification, par son zèle, & par les savans qui en sont sortis. *Voyez* VANNE. (congrégation de saint) L'église de Moien-Moutier, simple & petite dans son origine, mais augmentée & ornée par différens abbés, porte aujourd'hui le titre de saint Hidulfe. La maison est belle & commode. Il y a une bibliothéque nombreuse & bien choisie. Elle avoit autrefois des terres & des revenus considérables : aujourd'hui elle est beaucoup moins riche. Elle a ordinairement trente religieux. Dom Humbert Belhomme, abbé de ce monastere, mort depuis quelques années, a composé l'histoire de Moien-Moutier en latin. C'est un gros volume *in-4°*; imprimé à Strasbourg en 1724, sous ce titre : *Historia Mediani in Monte Vosago monasterii ordinis sancti Benedicti, ex congregatione sanctorum Vitoni & Hidulfi.* Cette histoire est fort bien faite. *Cherchez* BELHOMME (Humbert)

LISTE DES ABBÉS DE MOIEN-MOUTIER.

Saint Hidulfe, archevêque de Trèves, fondateur & premier abbé, vers l'an 671.

Leutbald fut abbé du vivant de saint Hidulfe, & mourut en 704. Après sa mort saint Hi-

dulfe, cédant à la priere de ses moines, reprit le gouvernement jusqu'à sa mort arrivée en 707.

Regimbert, ou Reimbert, fut abbé pendant au moins cinquante ans, & mourut en 758.

Sunrabert fut abbé pendant plus de trente ans, & mourut en 789 ou 790.

Maldavin, ou Madalvin, mort en 801 ou 802.

Fortunat, patriarche de Grade. S'étant trouvé à la cour de Charlemagne, pendant que les moines de Moien-Moutier étoient en contestation sur l'élection d'un abbé, Charlemagne lui ordonna de prendre le soin de ce monastere, qu'il gouverna en effet environ 22 ans.

Waldo, neveu de Maldavin, & fils de sa sœur.

Ismond, ou Isimond. Il avoit été évêque, mais on ne sait de quel siége. Il eut pour successeur Thierri, Reginard, Humbert dont on ne sait rien.

Pipin. Sous son gouvernement Zuentebold, fils du roi Arnoul, donna l'abbaye en bénéfice au comte Hilin, qui en chassa l'abbé & les moines, & y mit des chanoines en l'an 896. Hilin eut plusieurs successeurs qu'on appella des abbés comtes, savoir, Riquin, Otton, Boson, Amard, Gislibert. Ce dernier voulant rétablir l'ordre monastique à Moien-Moutier, y mit pour abbé Adalbert, moine de Gorze, entre le commencement de l'an 954, & la fin de l'an 959. Adalbert employa tous ses soins pour faire refleurir la régle dans la maison, & mourut en 985. Il eut pour successeurs:

Alman, qui mourut en l'an 1011.

Hardulfe, qui fut déposé l'an 1016.

Ensibold remplaça Hardulfe; & étant mort deux ans après, Hardulfe fut rétabli, & déposé de nouveau en 1026 ou 1027.

Willerm gouvernoit l'an 1028. Il avoit déja été le pere de plusieurs monasteres.

Norbert fut fait abbé en 1029, & mourut en 1039.

Lambert gouverna jusqu'à l'an 1061.

Benoît, gouverna 14 ans, & mourut en 1076. Il eut pour successeurs:

Bertric, mort en 1115.

Milon, mort en 1147.

Herman, I du nom, mort en 1154.

Rainard, qui fut abbé la même année.

Hermand II qui mourut en 1180.

Henri, qui gouvernoit en 1181.

Ponce, qui étoit abbé en 1186 & 1189.

Simon, qui l'étoit en 1193 & 1206.

Gerard, qui vivoit encore en 1222.

Pierre.

Nicolas, qui gouvernoit en 1238 & 1244.

Matthieu.

Jean, en 1258 & 1260.

Alexandre, en 1262, 1275, 1294, 1302.

Waultier, qui vivoit en 1304, & qui est mort en 1316.

Bancelin, mort en 1341.

Jean Malla, ou de Mall, mort en 1361.

Haneman, mort en 1372.

Gotbert, mort en 1379 ou 1380.

Thierri, ou Thirion d'Ogivilliers, fut abbé depuis l'an 1380, jusqu'en 1429.

Didier d'Ogivilliers, mort en 1438.

Valentin, mort en 1451.

Jean de Bayon, mort en 1476.

Jean de Faucon, ou de Faux, mort en 1488.

Guerard de Gomberval, qui gouverna jusqu'en 1524.

George de Haffonville, mort en 1534.

Nicolas de Lorraine eut le premier cette abbaye en commende : il mourut en 1546.

Jean de Martin, second commendataire, mort en 1552.

Jacques de Maisieres, troisiéme commendataire, résigna en 1568 à Jean de Maisieres, qui résigna aussi à Antoine le Noir, lequel céda son abbaye en faveur de Nicolas Bertrand en 1577.

Nicolas Bertrand résigna à Charles de Lorraine, dit *le cardinal de Vaudémont*, qui mourut en 1577.

Erric de Lorraine, évêque de Verdun, fut abbé commendataire après lui, & résigna en 1608.

François de Lorraine, aussi évêque de Verdun, lui succéda, & fut cinquante-trois ans abbé. Il mourut en 1661.

Philibert Galavaux fut élu après lui : mais Nicolas François de Lorraine obtint la commende : cependant il céda tous ses droits à Galavaux en 1661. Ce dernier mourut en 1676. Il eut pour successeur Hiacinte Allyot, mort en 1705.

Dom Humbert Belhomme étant abbé, obtint en 1719, du saint-siége le révérend pere D. Humbert Barrois pour perpétuel & irrévocable coadjuteur, avec le droit de lui succéder.

MOIENVIC, petite ville de Lorraine sous la domination de la France, est située sur la riviere de Seille, entre Marsal & Vic, & renferme des salines assez fécondes. Le roi Louis XIII la prit sur le duc de Lorraine, & elle fut cédée par l'Empire à la France par la paix de Munster l'an 1648. Cette cession est encore exprimée dans le soixantedeuxiéme article de la paix des Pyrenées de 1659: car le roi de France cédant diverses places au duc de Lorraine, on ajouta : *A la réserve & exception en premier lieu de Moienvic, lequel, quoiqu'enclavé dans ledit état de Lorraine, appartenoit à l'Empire, & a été cédé à sa majesté Très-Chrétienne par le traité de Munster.* Les fortifications de Moienvic ont été ruinées.

MOINE : ce mot qui signifie *solitaire*, du grec *μόνος*, *seul*, s'entend proprement de ceux, qui, selon leur premiere institution, doivent être éloignés des villes, & de tout commerce du monde. On attribue ordinairement l'origine de l'état monastique à saint Paul Hermite, & à saint Antoine, à l'exemple desquels l'Egypte fut remplie de moines, dont les uns étoient tout-à-fait solitaires, & les autres vivoient en communauté. Ce genre de vie se répandit ensuite dans la Syrie, puis dans le Pont & dans l'Asie mineure. Ceux d'Egypte & de Syrie ont toujours retenu le nom de S. Antoine leur fondateur; au lieu que ceux de la province de Pont & de l'Asie mineure prirent le nom de saint Basile, qui avoit apporté en ces pays-là la regle de saint Antoine. S. Athanase étant venu à Rome, & y ayant publié la vie de saint Antoine, plusieurs embrasserent aussi en Italie ce genre de vie, qui se répandit de-là dans les autres provinces. Les moines habitoient dans les commencemens hors des villes, & la plupart étoient laïcs; & même leur profession les éloignoit des fonctions ecclésiastiques. Tout leur emploi consistoit en la priere & au travail des mains. Les évêques néanmoins tiroient quelquefois les moines de leurs solitudes pour les mettre dans le clergé; mais ils cessoient alors d'être moines, & ils étoient mis au nombre des clercs. Saint Jerôme distingue toujours ces deux genres de vie, comme il paroît dans sa belle lettre à Heliodore, où il dit, *Alia monachorum est causa, alia clericorum.* Il y avoit anciennement trois sortes de moines; les *Cœnobites*, qui vivoient en commun dans un monas-

tere, sous un supérieur; les *Anachoretes*, qui vivoient dans les déserts; & les *Sarabaites*, qui habitoient deux ou trois dans des cellules. Les premiers Cénobites avoient leurs monasteres dans des lieux écartés des villes, pour être utiles au peuple. Saint Jean Chrysostome jugea même qu'il les falloit faire venir dans les villes: on les mit ensuite dans les fauxbourgs des villes, ce qui fut cause que la plupart d'eux s'appliquant aux lettres, aspirerent à la cléricature, & se firent promouvoir aux ordres. Comme ils se rendirent utiles aux évêques, ils s'acquirent de la réputation. Ils éclaterent sur-tout dans l'affaire de Nestorius. Mais parceque quelques-uns abuserent de l'autorité qu'on leur avoit donnée, on trouva à propos dans le concile de Chalcedoine, d'ordonner que les moines seroient soumis entierement aux évêques, sans la permission desquels ils ne pouroient bâtir aucun monastere, & qu'ils seroient éloignés des emplois ecclésiastiques, à moins qu'ils n'y fussent appellés par leurs évêques. Les moines n'avoient point alors d'autre temporel que ce qu'ils gagnoient de leur travail: mais ils avoient part aux aumones que l'évêque leur faisoit distribuer, & le peuple leur faisoit aussi des charités. Il y en avoit néanmoins qui gardoient quelque chose de leur patrimoine, & c'est de quoi saint Jérome se plaignoit. Pour ce qui est du spirituel, ils se trouvoient à la paroisse avec le peuple; ou bien on leur accordoit de faire venir chez eux un prêtre pour leur administrer les sacremens. Enfin ils obtinrent la liberté d'avoir un prêtre qui fût de leur corps: ce qui leur donna occasion d'avoir des églises particulieres, & de faire comme une espece de clergé régulier.

Quoiqu'en ce temps-là la plupart des moines fussent dans l'Orient, il ne laissoit pas d'y en avoir un assez bon nombre dans l'Occident, avant que saint Benoit y eût établi un ordre particulier. S. Ambroise, S. Jérôme, & S. Gregoire, font mention des moines qui étoient répandus en Italie, dans les Gaules & dans plusieurs endroits de l'Europe. De plus, les auteurs qui ont parlé des premiers établissemens de la religion chrétienne en différens pays, parlent tous des moines qui étoient en ces lieux-là. Il y avoit néanmoins cette différence entre les premiers moines qui étoient dans l'Europe avant S. Benoit, & ceux qui sont venus après lui, que les premiers étoient simplement moines, sans être attachés à aucun ordre particulier. Il suffisoit d'être moine, pour être reçu en cette qualité dans tous les monasteres, lorsqu'on voyageoit. S. Benoit en donnant sa régle n'eut pas le dessein d'introduire des nouveautés dans la vie monastique; mais de faire un recueil de ce qu'il trouvoit de plus parfait dans les autres regles. Depuis ce temps-là différens fondateurs ont établi de nouveaux ordres religieux, que nous voyons dans l'eglise.

A l'égard des moines Grecs, quoiqu'ils different entr'eux, ils regardent tous S. Basile comme leur pere & leur fondateur; & ce seroit un crime parmi eux de s'éloigner de sa regle. On trouve dans toute la Grece plusieurs beaux monasteres, avec des églises bien bâties, où les moines chantent pendant le jour & la nuit. Ils n'ont cependant pas tous une même forme de vivre; les uns s'appellant *Koinobiakoi*, & les autres *Idiorythmoi*. Les premiers sont ceux qui demeurent ensemble & en commun, qui mangent dans un même refectoire, qui n'ont rien de particulier entre eux pour leurs habits, & qui ont enfin les mêmes exercices. Ils sont ainsi nommés de κοινὸς, *commun*, & βίος, *vie*. Il y a néanmoins deux ordres parmi eux; car les uns se disent être *du grand & angélique habit*, lesquels sont d'un rang plus élevé & plus parfait que les autres; les autres qu'on appelle *du petit habit*, sont d'un rang inférieur, & ne menent pas une vie si parfaite que les premiers. Ceux qu'on nomme *Idiorythmoi* vivent comme il leur plait, ainsi que porte leur nom, composé du grec ἴδιος, *propre* ou *particulier*, & ῥυθμὸς, *mesure*, *regle*. C'est pourquoi avant que de prendre l'habit, ils donnent quelque argent pour avoir une cellule, & quelques autres choses du monastere. Le célérier leur fournit du pain & du vin, de la même maniere qu'aux autres, & ils pourvoient eux-mêmes au reste: étant exemts de tout ce qu'il y a d'onereux dans le monastere, ils s'appliquent à leurs affaires. Quand quelqu'un de ceux-ci est près de mourir, il légue par testament ce qu'il possede, tant dedans que dehors le monastere, à celui qui l'a assisté dans ses besoins. Celui-ci augmente encore par son industrie les biens dont il a hérité, & laisse par testament à celui qu'il a pris aussi pour lui servir de compagnon, ce qu'il a acquis: le reste du bien qu'il possede, c'est-à-dire, ce que son maitre lui avoit légué en mourant, demeure au monastere, qui le vend ensuite. Il s'en trouve néanmoins parmi ces derniers moines, qui sont si pauvres, que n'ayant pas de quoi acheter un fonds, ils sont obligés de donner tout leur travail au monastere, & de s'appliquer aux plus vils emplois. Ceux-là sont tout pour le profit du couvent. Il y a un troisiéme ordre de ces moines, auxquels on a donné le nom d'*Anachoretes*. Ceux-ci ne pouvant travailler, ni supporter les autres charges du monastere, achetent une cellule dans un lieu retiré, avec un petit fonds, dont ils puissent vivre, & ne vont au monastere qu'aux jours de fêtes, pour assister à l'office. Ils retournent ensuite à leurs cellules, où ils s'emploient à leurs affaires & à leurs prieres. Il y a quelquefois de ces anachoretes qui sortent de leur monastere, avec le consentement de l'abbé, pour mener une vie plus retirée, & pour s'appliquer davantage à la méditation. Le monastere leur envoie une fois ou deux le mois de quoi se nourir, lorsqu'ils ne possédent ni fonds ni vignes. Mais ceux qui ne veulent point dépendre de l'abbé, louent quelque vigne voisine de leur cellule, dont ils mangent les raisins, ou bien vivent de figues & de quelques fruits semblables. On en voit aussi qui gagnent leur vie à écrire des livres.

Outre les moines, il y a des moinesses qui vivent en communauté, & qui sont renfermées dans des monasteres, sous la régle de S. Basile. Elles ne sont pas moins austeres que les moines, dans tout ce qui concerne les regles de la vie monastique. Elles ont une abbesse; mais leur monastere dépend toujours d'un abbé, qui leur donne un moine des plus anciens & des plus vertueux pour les confesser, & pour leur administrer les autres sacremens. Il dit aussi la messe pour elles, & regle les autres offices. Ces religieuses ont la tête rasée, & portent toutes un même habit de laine noire, avec un manteau de même. Elles ont les bras couverts jusqu'au bout des doigts. Chacune a sa cellule separée, où il y a de quoi se loger tant en haut qu'en bas, & celles qui sont les plus riches ont une servante: elles nourissent même quelquefois dans leur maison de jeunes filles qu'elles élevent dans la piété. Après s'être aquittées de leur devoir ordinaire, elles font des ouvrages à l'aiguille: & les Turcs qui ont du respect pour ces religieuses, viennent jusque dans leurs monasteres acheter des ceintures de leur façon. *Voyez* RELIGIEUX. * Leo Allatius, *l. 3. de l'église Or. & Occid. Hist. des ord. rel. in-4°.* 1715, *chez J. B. Coignard.*

MOINE (Jean le) cardinal du titre de S. Marcellin & S. Pierre, & évêque de Meaux, étoit natif de Cressi en Ponthieu, & fut élevé dans l'université de Paris, où il apprit la théologie & le droit canon, ensuite de quoi il prit le bonnet de docteur. Il fit un voyage à Rome, devint auditeur de Rote, & mérita le chapeau de cardinal, que le pape Celestin V lui donna l'an 1294. D'autres disent que ce fut Boniface VIII. En effet, si la pourpre fut une récompense d'avoir fait des commentaires sur le VI livre des décrétales, ce fut Boniface qui éleva Jean le Moine au cardinalat. Ce pontife eut une grande estime pour le Moine, & l'envoya légat en France, pendant le démêlé qu'il eut avec le roi Philippe *le Bel*. Sponde rapporte au long le sujet de cette légation, qu'il met l'an 1303. Du Chêne dans la vie de Boniface, la fixe au commencement du carême de l'an 1302, vers le temps où Jean fonda à Paris un collége de son nom. Depuis il se trouva à la création de Clément V, l'an 1305, mourut à Avignon l'an 1313, & fut porté dans l'église de son collége de Paris, où il est enterré avec son frere ANDRÉ LE MOINE, évêque de Noyon, mort en 1315 * Histoire d'Abbeville & de Ponthieu. Victorel, *in addit. ad Ciacon. sub Celest. V.* Frizon, *l.* 2, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des card.* Sponde, *A. C.* 1313, *n.* 2. Antiquités de Paris. Sainte Marthe, *Gall. christ. in episc. Meldens. &c.*

MOINE (Pasquier le) portier ordinaire du roi François I, c'est-à-dire, huissier de la chambre. C'est sous le nom bizare de *Moine sans froc* qu'il obtint du roi son maître le privilége de faire imprimer ses ouvrages; & c'est aussi sous le même titre qu'il est indiqué dans le Cérémonial françois, où l'on a inséré la description qu'il fit en 1514, du sacre & du couronnement du roi François I. Le second de ses ouvrages est intitulé: *Voyage & conquête du duché de Milan en* 1515, *par François I, rédigé en vers & en prose* par Pasquier le Moine, dit *le Moine sans froc*, portier ordinaire du roi, *in-4°*, à Paris, 1520. On peut voir par cet ouvrage que la poésie burlesque n'est pas aussi nouvellement introduite en France, que plusieurs l'ont écrit, puisqu'elle y étoit déja connue au commencement du XVI siécle. Le P. de Colonia, qui parle de cet écrivain, dans son *Histoire littéraire de Lyon*, *in-4°*, tome II, page 493, & suiv. & qui rapporte quelques vers de son *voyage & conquête*, &c. dit que son style est un burlesque plat & rempant; mais que l'auteur nous instruit de bien des dates & de beaucoup de faits qui font rechercher sa relation.

MOINE (Pierre le) Jésuite, étoit de Chaumont en Bassigni, où il naquit l'an 1602. Il n'avoit que dix-sept ans lorsqu'il entra à Nancy dans la société des Jésuites, qu'il a servie de sa plume autant qu'il a été en lui, & chez qui il a rempli plusieurs postes. Il est aussi le premier de tous les poëtes François de cette société qui aient acquis quelque réputation dans ce genre d'écrire. Costar & plusieurs autres lui ont donné à cette occasion des louanges excessives. La plupart des critiques conviennent qu'il avoit le génie poëtique & élevé, & sont assez du sentiment du P. Rapin, son confrere, qui prétend que nous n'avions encore eu aucun ouvrage dans notre langue où il y eût tant de poésie que dans le *Poëme de saint Louis*, qui est le chef-dœuvre du P. le Moine, & qui est divisé en 18 livres; mais que l'auteur n'a pas assez de retenue, qu'il se laisse trop aller à la vivacité de son esprit, & que son imagination le méne toujours trop loin. Ces défauts que le P. Rapin reproche à son confrere, sont encore plus sensibles dans ses *Peintures morales* en prose & en vers, où d'ailleurs il y auroit bien d'autres corrections à faire d'un autre genre, pour en faire un ouvrage utile. C'est aussi contre le *Poëme de S. Louis, ou la sainte couronne reconquise sur les infideles*, que le P. Mambrun, autre Jésuite, a fait son traité du poëme épique. Les autres poésies du P. le Moine, sont: *Le triomphe de Louis XIII. La France guérie dans le rétablissement de la santé du roi. Les hymnes de la sagesse & de l'amour de Dieu.* Un *recueil de vers théologiques, héroiques & moraux.* Diverses piéces détachées, comme *le portrait du roi; les jeux poëtiques; l'éloge du prince de Condé*, & quelques autres. Toutes ces poésies ont été rassemblées dans un volume *in-fol.* orné d'estampes, à Paris, chez Louis Billaine, en 1671. Le P. le Moine a écrit en prose la vie du cardinal de Richelieu, par ordre & sur les mémoires de la duchesse d'Aiguillon, niéce de ce cardinal. Tout le monde connoît aussi son livre intitulé, *La dévotion aisée*, imprimé à Paris en 1652, petit *in-8°*, & dédié à madame la duchesse de Montmorenci. Cet ouvrage qui remplit parfaitement son titre, est précédé d'une assez longue lettre, au lieu de préface, à madame de Toisy. Plusieurs théologiens de ce temps-là l'ont critiqué dans quelques écrits particuliers, où ils ont aussi attaqué *les peintures morales* du même. On peut voir entr'autres l'onziéme lettre de M. Pascal, sous le nom de *Montalte*; les notes de M. Nicole sous le nom de *Vendrock*; les enluminures de M. le Maître de Saci, &c. Le P. le Moine est mort à Paris, le 22 août 1671. M. Titon du Tillet lui a donné un article dans son *Parnasse François*, *in-fol.* & M. Baillet en parle aussi assez au long dans ses *Jugemens des savans sur les poëtes*, &c.

Les autres ouvrages de ce Jésuite sont: 1. *Manifeste apologétique pour la doctrine des Jésuites contre le livre intitulé, La théologie morale des Jésuites*, *in-8°*, à Paris, 1644, cité par M. l'abbé Lenglet au tome IV de sa *Méthode pour étudier l'histoire*, *in-4°*, page 142. C'est en partie contre ce *Manifeste* que l'université de Paris donna sa troisiéme requête, présentée à la cour de parlement le 7 décembre 1644; à la fin de laquelle on trouve des extraits dudit manifeste. Ces extraits contiennent 18 pages, & la requête en a 44, *in-8°*. 2. *L'étrille du pégase Janséniste.* 3. *De l'histoire*, *in-12*, à Paris, 1670. 4. *La galerie des femmes fortes avec leurs portraits*, à Paris, 1647, *in-fol.* Cet ouvrage a été imprimé depuis *in-12*. 5. *Devises heroiques & morales*, avec figures en taille douce, à Paris, 1649, *in-4°*. 6. Lettre écrite à une personne de qualité, où il est parlé de l'auteur, du sujet & du caractere des mémoires de la régence de la reine Marie de Médicis: au devant de ces mémoires (qui sont de François-Annibal d'Estrées, depuis maréchal de France) à Paris, Billaine, 1666, *in-12*. Le pere le Moine étoit d'une bonne famille. Il a eu un neveu, seigneur de Buxieres, Bourceval & Saucey, chevalier de l'ordre du roi, conseiller en ses conseils d'état & privé, lieutenant général au bailliage & siége présidial de Chaumont. C'étoit un homme d'esprit. Il s'étoit formé une bibliothéque dont M. Henrys, avocat, son ami, avoit fait une censure. Comme M. Henrys y louoit beaucoup d'ouvrages que le P. le Moine n'approuvoit point, ce pere ayant vu l'écrit de M. Henrys, fit des remarques. M. Henrys y répondit, & adressa sa réponse à M. le Moine le neveu. Ces piéces sont demeurées manuscrites. Dans une lettre du même neveu, il est parlé d'un ouvrage de son oncle, intitulé; l'*Art de regner*, qu'il envoyoit à M. Henrys.

MOINE (Etienne le) naquit à Caën au mois

d'octobre 1624. Il apprit dans sa patrie les premiers élémens des sciences, & passa ensuite à Sédan, où il fit sa théologie sous le ministre du Moulin. De-là il alla en Hollande, & s'y appliqua aux langues orientales dans l'université de Leyde. A son retour en France en 1650, il fut appellé au ministere, & servit quelques années en qualité de pasteur l'église de Gésosse, d'où il passa peu après au gouvernement de l'église de Rouen, & il fut long-temps ministre dans cette ville. Zélé pour la secte calviniste, dans laquelle il étoit né, il ne manquoit aucune occasion d'augmenter le nombre de ses prosélytes, & s'attira quelques affaires à cette occasion. Il fut mis entr'autres sur la fin de 1674, dans les prisons du bailliage de Rouen, & y fut détenu quelques mois, parcequ'il avoit favorisé la retraite en Angletere de la fille d'un conseiller au parlement qui ne voulut pas suivre l'exemple de son pere, qui avoit eu le bonheur d'abjurer la religion protestante. Ayant reçu ensuite quelque chagrin parmi ses collégues, & M. Van Beuningen le sollicitant d'un autre côté au nom des états de Hollande, de se retirer chez eux, il accepta ce parti. Il sortit de France en 1676; & ayant été prendre le bonnet de docteur à Oxford, il alla à Leyde, où il fut reçu professeur en théologie à des conditions fort avantageuses. Il est mort en cette ville le 3 avril 1689, âgé de 64 ans & six mois. Il avoit tourné toutes ses études du côté des antiquités sacrées. Il possédoit à fond les langues orientales, la grecque & la latine, & il avoit joint à ces connoissances un grand usage des lettres profanes. Il avoit une mémoire excellente, étoit plein de candeur, désintéressé, ennemi de la médisance, fidéle & officieux ami, ennemi des contestations & des disputes. On a de lui, 1. *Varia sacra, seu sylloge variorum opusculorum græcorum ad rem ecclesiasticam spectantium*, à Leyde en 1685, *in*-4°, 2 vol. c'est un recueil de piéces grecques, précédées de longs prolégomenes, & suivies de notes fort amples: on y reconnoît l'étendue du savoir de l'auteur, & la profondeur de son érudition. Il se préparoit à donner un troisiéme volume lorsqu'il est mort. 2. *Dissertatio theologica ad locum Jeremiæ XXIII*, *v.* 1, *de Jehovah justitia nostra*, &c. en 1700, *in*-12, publiée par les soins de Salomon Van Til. 3. *Epistola de Melanophoris*, dans l'*Harpocrates* de Gisbert Cuper, à Utrecht en 1687, *in*-4°. Les Mélanophores étoient des prêtres Egyptiens habillés de noir. 4. *Fragmentum ex libro de universo sub Josephi nomine quondam à Davide Hæschelio editum.* Ce fragment avec la traduction de le Moine, se trouve dans l'édition de Josephe l'historien faite à Oxford en 1700, *in-fol.* 5. Son oraison inaugurale prononcée à Leyde en 1677, a été imprimée, de même qu'une harangue sur le regne du Messie qu'il prononça en quittant le rectorat. Il avoit travaillé pendant plusieurs années à corriger & à expliquer l'historien Josephe; & ayant appris que plusieurs savans d'Angleterre s'appliquoient au même travail, il se plaignit que les Anglois voulussent lui enlever la gloire de donner cet historien au public. Cependant après sa mort on n'a rien trouvé sur ce sujet dans ses papiers, soit que cet ouvrage ait été pris, ou qu'il ne fût pas si avancé qu'il publioit. * Son éloge par M. Basnage de Bauval, dans l'*histoire des ouvrages des savans*, *avril* 1689. Huet, *origines de Caën*, deuxiéme édition, *in*-8°, pag. 403 & 404. *Lettres de Bayle*, *avec les notes de* M. Desmaiseaux en plusieurs endroits du premier volume. Petri Danielis Huetii, *commentar. de rebus ad eum pertinentibus*, pag. 47, 179, 181, 235.

MOINE (François le) peintre d'un mérite très-distingué, naquit à Paris en 1688. Son génie pour la peinture s'étant déclaré dès le bas âge, il fut mis chez M. Galloche, professeur de l'académie de Paris, sous qui il fit les plus heureux progrès. Toujours le crayon ou le pinceau à la main, il étudia les meilleurs modéles, & ne se lassa pas de chercher la perfection. Plusieurs prix remportés à l'académie, lui mériterent une place dans ce corps en 1718. Il entreprit vers le même temps de peindre à l'huile le chœur de l'église des Jacobins du fauxbourg saint Germain. En 1724 il alla en Italie; & quoiqu'il n'y ait demeuré qu'une année, il fit durant cet intervalle plusieurs ouvrages qui augmenterent beaucoup sa réputation. A son retour à Paris, il fut fait professeur de l'académie. La coupole de la chapelle de la sainte Vierge à saint Sulpice lui fut destinée pour la peindre à fresque; & il se distingua beaucoup dans ce morceau par ses beaux grouppes & par la fraîcheur de son coloris. Cet ouvrage l'occupa pendant trois années. En 1727, étant entré dans le concours des tableaux que le roi avoit ordonné à l'académie de peinture, il partagea le prix avec M. de Troy, depuis directeur de l'académie de Rome. Il a fait depuis, entr'autres ouvrages, le grand salon qui est à l'entrée des appartemens à Versailles: il représente l'apothéose d'Hercule. La description en a été donnée au public; & on la trouve aussi dans les vies des peintres, publiées par M. d'Argenville. Le Moine fut quatre ans à peindre ce salon. Le roi, pour lui en marquer sa satisfaction, le nomma en 1736, son premier peintre à la place de M. de Boullongne qui étoit mort. Quelque temps après, sa majesté lui donna une pension de trois mille cinq cens livres: il en avoit déja une de six cens livres. Sa tête commença dès ce temps-là à s'échauffer; on assure que la mort de sa femme, qu'il avoit épousée en 1730, augmenta son mal. Celui-ci fit de si grands progrès, que dans un accès de folie, il se perça lui-même de plusieurs coups d'épée, dont il mourut le 4 juin 1737, âgé de quarante-neuf ans. * *Voyez* l'abrégé de sa vie parmi celles des peintres que M. Dezallier d'Argenville a données au public en 1745, *in*-4°, tom. 2, pag. 425 & suiv. On y trouve un détail des principaux ouvrages de peinture de M. le Moine.

MOIRENC ou MOYRAN, village du Dauphiné sur l'Isere, à quatre lieues au-dessous de Grenoble. On croit que c'est le bourg ou la petite ville qui portoit anciennement le nom de *Morginum*. * Mati, *diction.*

MOIS est proprement l'espace du temps qui s'écoule depuis une nouvelle lune jusqu'à l'autre. Ce temps est de 29 jours & 12 heures, ou selon le calcul civil, de 29, puis de 30 jours, & s'appelle *mois lunaire*. On donne encore le nom de mois au temps que le soleil met à parcourir de l'occident à l'orient, un des douze signes du zodiaque: ce qui s'appelle *mois solaire*, ou astronomique. L'année civile se divise aussi en mois civils, qui ne se rapportent pas exactement aux mois lunaires, ni aux mois solaires. Par exemple, le commencement du mois civil, appellé mois de mars, qui est 59 jours après le premier jour de l'an, fête de la Circoncision, n'est pas le commencement du mois solaire, dont le premier jour est au 21 ou 22 de mars, quand le soleil entre au signe du belier; ni le commencement du mois lunaire, qui est incertain, & recommence à chaque nouvelle lune. A l'égard du mois lunaire, les Athéniens & quelques autres peuples, commençoient leurs mois par le jour où la lune revenoit

au même point que le soleil, (ce qu'on appelle lunaison ou conjonction de la lune;) mais les Juifs, les Chaldéens, & presque tous les Orientaux, & aujourd'hui, les Turcs, & autres Mahométans, comptent leurs mois depuis la premiere pointe du croissant, c'est-à-dire, lorsque le croissant commence à paroître, un jour ou deux après la conjonction de la lune avec le soleil. * Le pere Petau, *de doctr. temp.*

MOIS VAGUES, mois de l'année vague des Arabes & des Turcs, laquelle ne contient que douze mois lunaires, & recommence à la treizième nouvelle lune, de sorte qu'elle finit onze jours plutôt que l'année solaire, & n'a pas un commencement fixé à certain temps. Ces onze jours font environ un mois en trois ans; il arrive que le premier mois de l'année parcourt ainsi successivement toutes les saisons; de l'hiver passant à l'automne, de l'automne à l'été, & de l'été au printemps. Par exemple, leur année commençant par notre mois de janvier, commencera trois ans après par notre mois de décembre, ensuite par novembre, puis par octobre, par septembre, & ainsi des autres, en rétrogradant d'onze jours chaque année, & d'un mois en trois ans. Les noms des douze mois lunaires des Turcs, & autres Mahométans, sont 1. Maharran. 2. Tzephat. 3. Rabie premier. 4. Rabie second. 5. Giumadi premier. 6. Giumadi second. 7. Regiab. 8. Sahebert. 9. Ramadam. 10. Scheuval. 11. Dulkaida. 12. Dulkegia. * Le P. Petau, *de doctr. temp.*

MOIS JUDAIQUES, mois de l'année des Juifs, qui étoient, 1. Nisan ou Abib. 2. Iiar ou Zius. 3. Sivan ou Siban. 4. Tamuz. 5. Ab. 6. Elul. 7. Tisri ou Ethamin. 8. Marchesvan ou Bul. 9. Casleu. 10. Thebet. 11. Schebat. 12. Adar. L'année civile commençoit chez les Juifs par le mois nommé Tisri, & l'année ecclésiastique ou sainte par le mois de Nisan. Il est souvent parlé de ces mois dans l'histoire sacrée; & il est important d'en marquer le rapport, avec les mois de l'année julienne, qui est celle dont nous nous servons.

1. Nisan.	Mars & Avril. (*Printems.*)
2. Iiar.	Avril & Mai.
3. Sivan.	Mai & Juin.
4. Tamuz.	Juin & Juillet.
5. Ab.	Juillet & août.
6. Elul.	Août & Septembre.
7. Tisri.	Septembre & Octobre. (*Automne.*)
8. Marchesvan.	Octobre & Novembre.
9. Casleu.	Novembre & Décembre.
10. Thebet.	Décembre & Janvier.
11. Schebat.	Janvier & Février.
12. Adar.	Février & Mars.

* Le pere Petau, *de doctr. tempor.* P. Labbe, *in chronolog.*

MOIS PASCHAL, mois dans lequel on célebre la fête de Pâque. C'est le mois lunaire auquel l'équinoxe du printems (fixé par l'église au 21 jour de Mars) arrive au quatorziéme jour de la lune, ou à quelqu'un des jours suivans. La fête de Pâque se célébre le dimanche qui suit immédiatement le quatorziéme de cette lune, dont le premier jour ou la nouvelle lune est entre le 8 de mars & le 5 d'avril inclusivement, c'est-à-dire, qu'il peut être un des jours qui sont compris entre ces deux termes. * Le pere Petau, *de doctr. tempor.*

MOIS ROMAINS, sorte d'aides ou contributions qui se paient par mois à l'empereur d'Allemagne par les états & membres de l'empire, dans chaque cercle, pour l'entretien des troupes, & pour les nécessités publiques, à raison d'un certain nombre de cavaliers & de fantassins; ou d'une somme d'argent par mois. Ce nom vient, selon quelques-uns, de ce que la taxe se fit premierement pour entretenir vingt mille hommes de pied, & quatre mille chevaux, qui devoient accompagner l'empereur, lorsqu'il faisoit le voyage de Rome pour se faire couronner: de sorte que ceux qui ne pouvoient fournir des soldats, donnoient par mois l'équivalent en argent. Toutes les taxes qui se paient pour un mois romain, par tous les cercles de l'empire, font ensemble le nombre de 2681 cavaliers, & 12795 fantassins, ou en argent, la somme de 83564 florins, valant chacun quarante sols de notre monnoie, à raison de douze florins pour cavalier, & de quatre florins pour fantassin. * Heiss, *hist. de l'empire d'Allemagne.*

MOISE, *cherchez* MOYSE.

MOISE, saint prélat, qui travailla à la conversion des Ismaëlites, dans le IV siécle, & qui fut leur évêque. *Cherchez* MAUVIA.

MOISEVAUX, abbaye, *cherchez* MASMUNSTER.

MOISSAC, ville de France dans le Querci, est située sur la riviere de Tarn, qui se jette peu après dans la Garonne, & a un siége de sénéchal; c'est une ville ancienne & qui a été souvent ruinée. Les Goths la prirent sur les Romains; & le roi Clovis l'enleva aux premiers. Dans la suite Gaifre duc d'Aquitaine la prit encore, & le roi Pepin la regagna. Raimond comte de Toulouse la mit dans le parti des Albigeois vers l'an 1212: mais Simon comte de Montfort la reconquit. Elle fut détruite par les Anglois, & a depuis beaucoup souffert pendant les guerres civiles de la religion. Ainsi la ville de Moissac est bien différente de ce qu'elle a été autrefois. Elle a eu une célébre abbaye de saint Benoît, où il y a eu plus de cinq cens religieux; il y en a même qui disent mille. Cette abbaye a été sécularisée & changée en collégiale, qui a un doyen ou prevôt. Le roi est seigneur d'une partie de Moissac, comme comte de Toulouse, & l'abbé est seigneur de l'autre. Cela fut ainsi réglé par une sentence de l'an 1229. * Catel, *histoires & mémoires de Languedoc.* Sainte-Marthe, *Gallia christiana.* De Thou, *histoire.* Du Chêne, *recherches des antiquités des villes de France.* Papyre Masson, *desc. flum. Gall.* &c.

MOITORET DE BLAINVILLE (Antoine) architecte. Il n'étoit pas de Dijon, quoiqu'il l'ait dit dans ses ouvrages. Il étoit né à Pichange, & fils du notaire de ce lieu, qui est un village à quatre lieues de Dijon. Né avec du gout pour l'architecture & la géométrie, il se tourna du côté de ces sciences, & ses talens lui procurerent de l'emploi à Rouen. Il y fut choisi pour *arpenteur & jaugeur royal du bailliage & de la vicomté*: à quoi le roi joignit une commission pour les bierres qui se vendoient à Rouen. Il mourut dans cette ville le 14 janvier 1710, âgé d'environ soixante ans. Ses ouvrages qui sont estimés des gens du métier, sont: 1. Un *traité du jauge universel, avec la méthode de toiser les ouvrages de maçonnerie, les pierres,* &c. à Lyon en 1697, à Rouen en 1698, & à Paris en 1726. Il y en a eu une seconde édition à Rouen en 1714, par les soins de M. Hacquet, prêtre de la même ville, sous ce titre: *Nouveaux élémens de géométrie de Blainville, contenant,* &c. 2. *Traité du grand négoce de France, pour la correspondance des marchands,* &c. à Paris, *in-8°*, en 1698, & à Rouen 1728, augmenté, en 2 volumes. 3. *L'arithmétique universelle,* &c. à Rouen, 1707 & 1721; avec les *Nouveaux élémens de géométrie pratique,* réimprimée en 1724, à Rouen par les soins du sieur Chizot, Hollandois; & au même lieu en

1728. 4. *Abrégé du nivellement*, à Paris & à Rouen, 1726. 5. *Abrégé de la sphere avec les tables de déclinaison & d'ascension droite du soleil*, &c. en 1700, 1701, 1714. Cette derniere édition a été augmentée par M. Hacquet.

MOKA, ville & port principal de l'Yémen, est situé dans le golfe de la mer Rouge, à vingt lieues du détroit. Le roi d'Yémen qui n'est à présent tributaire d'aucune puissance, s'appelle l'*Iman*, titre que les premiers califes ont porté. *Senam* est la ville capitale de l'Yémen, & la résidence de l'*Iman*. On fait que le seul royaume d'Yémen produit en Arabie l'arbre du caffé qui croît dans trois principaux cantons, aux environs de Betel-Faqui, de Senam & de Galbani, trois villes des montagnes. Le caffé de Betel-Faqui est le meilleur. C'est en 1709, que les François ont commencé de faire le commerce du caffé avec Moka. Avant ce temps-là le caffé n'entroit en France que par Marseille, qui le tiroit du Levant, & par conséquent de la seconde main. Le capitaine Merveille qui fut envoyé à Moka en 1709, par la compagnie des Indes orientales, fit avec le gouverneur de la ville un traité, dont l'infraction de la part des Arabes a été depuis le sujet d'une rupture, & en 1737 d'un acte d'hostilité & d'une glorieuse expédition de la part de notre compagnie des Indes. Suivant le premier traité, les marchandises apportées des états du roi de France, (ce qui comprend nos colonies dans les Indes) ne doivent payer au roi d'Yémen d'autre droit que deux quarts pour cent. Les Arabes donnant par la suite une fausse interprétation à ce traité, prétendirent que ce droit ne regardoit que les marchandises apportées directement de France; & sous ce prétexte, ils exercerent des vexations qui rendirent le commerce de Moka très-désavantageux aux François. La compagnie jugeant qu'il étoit nécessaire de montrer qu'on ne violoit pas impunément les engagemens pris avec elle, résolut, de l'agrément du roi, d'envoyer les punir; & le succès de cette entreprise qui demandoit un chef qui fût joindre à la capacité d'un guerrier la prudence d'un négociateur, fut confié à M. de la Garde Jazier, capitaine de vaisseau au service de la compagnie, & neveu du célebre M. du Gué-Trouin. En conséquence, M. de la Garde, avec une escadre de quatre vaisseaux, armés moitié en guerre, moitié en marchandise, & portant trois cens trente hommes soldats ou matelots, partit de Pondichéri le 22 octobre 1736. L'escadre étant arrivée à Mayé ou Mahé sur la côte de Malabar, où il y a un établissement de la compagnie, elle fut jointe par un cinquieme vaisseau détaché du gouvernement de l'Isle de France, & destiné aussi pour cette expédition, & elle mouilla le 25 janvier à la rade de Moka.

L'ancien gouverneur de Moka, & le grand trésorier de l'iman, étoient ceux qui avoient fait à leur profit les vexations que M. de la Garde venoit venger. Quand le trésorier & le nouveau gouverneur, fils du précédent, eurent su son arrivée, & le sujet qui l'avoit amené, l'alarme s'empara d'eux; & de concert, ils imaginerent divers moyens pour empêcher que l'iman ne fût informé des vrais sujets de mécontentement qu'on avoit donnés à la compagnie. Ils firent successivement des propositions vagues d'accommodement, afin d'avoir le temps de rassembler des troupes en grand nombre. Les vents devenus contraires au dessein qu'avoit M. de la Garde de faire brusquement une descente, & quelques autres obstacles, furent d'abord favorables aux Arabes. M. de la Garde dissimula aussi sa marche & son projet jusqu'à un temps plus convenable; & néanmoins il fit savoir qu'il ne venoit point pour détruire Moka, ni ruiner ses habitans, & que son unique dessein étoit de rétablir le commerce sur l'ancien pied, après avoir puni l'avarice du gouverneur & du grand trésorier. Quand la mer devenue plus tranquille, parut mettre son escadre à couvert des dangers qu'il avoit craints jusque-là, il canona la ville, & y fit jetter quelques bombes qui effrayerent les habitans sans beaucoup leur nuire. De son côté il eut à essuyer le canon des deux forts qui défendoient la rade. Il avoit peu de monde, & plusieurs de ses soldats étoient malades; c'étoit s'exposer aux plus grands dangers, si l'on se contentoit de faire bonne contenance sans aller plus loin. M. de la Garde le sentit; & rappellant toute son habileté & sa valeur, il s'empara d'un des deux forts, malgré la défense vigoureuse des Arabes. Par cette action qui en faisoit craindre quelqu'autre plus dangereuse pour la ville, M. de la Garde amena l'iman à traiter directement avec lui par lettres; & pendant cette négociation, le grand trésorier fut réduit à venir se livrer lui-même en ôtage. Le gouverneur fut préliminairement destitué. Enfin, par un traité fait entre l'iman & la compagnie il fut accordé des dédommagemens considérables des vexations passées, & tous les avantages convenables au commerce que la compagnie feroit à l'avenir à Moka. Les Arabes ont ponctuellement exécuté ce traité qui est de 1737. La relation de cette expédition de Moka, & de ses suites, est curieuse & très-bien faite. Elle a été composée sur le journal même de M. de la Garde-Jazier, de Saint-Malo, par M. l'abbé Guyot Des-Fontaines, & imprimée *in*-12, à Paris chez Chaubert en 1739. Le traité qui fut le fruit de l'expédition de M. de la Garde, est inféré en entier dans cette relation, qui est terminée par une lettre de M. de la Garde à M. l'abbé Des-Fontaines, dans laquelle le premier rend un témoignage avantageux à la politesse & à la probité des Arabes, & à la fidélité avec la quelle ils ont exactement observé le traité en question.

MOKTAFI, dix-septieme calife de la maison des Abbassides, étoit à Raccah quand son pere Motadhed y mourut. Il fut reconnu calife dans la même ville, puis à Bagdet, où il vint faire sa résidence l'an de l'hégire 289, de J. C. 901. Dans la même année Zacaruiah prince des Carmathes fit une irruption en Syrie; mais il y fut défait & tué par les troupes du calife. Houssain son frere ayant pris sa place, eut un plus heureux succès, car il se rendit maître en fort peu de temps de plusieurs villes de la Syrie. Moktafi vint à Mosul avec cent mille hommes pour les combattre, & envoya de Raccah, jusqu'où il s'avança, Mohammed fils de Soliman, un de ses généraux, aux trousses des Carmathes. Ceux-ci prenoient déja la fuite sur la nouvelle des approches du calife, lorsqu'ils furent attaqués; de sorte que leur déroute fut pleine & entiere. Houssain & son général avec 360 des siens, tomberent entre les mains d'un des chefs de l'armée du calife, & furent faits prisonniers dans le temps qu'ils vouloient passer l'Euphrate. Moktafi retourna l'an 291 de l'hégire, victorieux à Bagdet, où il fit couper la tête à tous les prisoniers Carmathes; mais cette défaite n'empêcha pas cette nation rebelle de faire une autre invasion en Syrie l'an 293 de l'hégire, 905 de J. C. Moktafi vint aussitôt à eux; mais ils ne l'attendirent pas: ils quitterent aussitôt ce pays-là pour passer dans celui de l'Iraque, où ils défirent l'armée du calife. L'an 294, les Carmathes prirent le chemin du désert, & tomberent sur la caravane de la Mecque; ils

la pillerent, & tuerent près de vingt mille pélerins. Moktafi sur cette nouvelle envoya Vassef un de ses généraux, avec des troupes considérables pour les réprimer. Vassef les rencontra si à propos chargés d'un grand embaras de butin, qu'il les défit aisément. Zacaruiah leur chef y fut tué. Les troupes du calife y firent un très-grand nombre de prisonniers, & l'armée des Carmathes fut entierement dissipée. Moktafi mourut l'an 295 de l'hégire, 907 de J. C. âgé de 33 ans, après en avoir regné six & demi. Son nom de *Moktafi*, écrit par un K, & joint au mot de *Billach*, signifie, *celui à qui Dieu suffit*, & *qui se contente de le posséder lui seul*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MOLA, bourg du royaume de Naples dans la province de Labour, sur la côte de la mer de Toscane, à quatre milles de Gayete, vers le septentrion, en allant vers Capoue, & sur le chemin de Naples. Ce bourg a été bâti des ruines de l'ancienne *Formiæ*, *Phormiæ*, *Hormiæ*, ville épiscopale, qui fut détruite l'an 840, par les Sarasins, & son évêché transféré à Gayete. On dit qu'on y remarque les ruines de la maison de Cicéron. * *Descript. de l'Italie.* Baudrand.

MOLA, bourg du royaume de Naples : il est sur le golfe de Venise dans la terre de Bari, à trois lieues de la ville de ce nom vers l'orient. Il est différent du précédent, qui est dans la terre de Labour. * Mati, *dict.*

MOLADA, ville de la tribu de Siméon. * *Josué*, XV, 25.

MOLAN (Jean) recteur de l'école de Bremen, mourut en 1583, après avoir donné au public, quelques poësies imprimées à Anvers avec celles d'Arnaud Berchemius, & quelques autres ouvrages.

MOLANUS (Jean) en flamand VANDER-MEULEN, naquit à Lille en Flandre l'an 1533. Henri Vander-Meulen 'Schoonhoven, son pere, qui faisoit son séjour ordinaire à Louvain, étant venu passer quelque temps à Lille pour y apprendre la langue françoise, sa femme y mit au monde celui dont nous parlons. Le peu de séjour que Molanus fit à Lille, & sa demeure à Louvain qu'il ne quitta presque point, font qu'il s'est toujours dit *Lovaniensis*, citoyen de Louvain. Ce fut là qu'il fit toutes ses études. Après son cours de philosophie, il se livra à l'étude de la théologie & de l'antiquité ecclésiastique, visita avec soin les bibliothéques, & profita de ce qu'il y trouva. Il reçut le bonnet de docteur en théologie le 12 septembre 1570, & professa quelques années cette science. Il fut aussi nommé censeur des livres de la part du pape & du roi d'Espagne, & chanoine de l'église de S. Pierre de Louvain. Il mourut le 18 septembre 1585, âgé de 52 ans, & fut enterré dans l'église de S. Pierre. On lui a dressé l'épitaphe suivante.

Conditus hîc jacet D. JOANNES MOLANUS, *Lovaniensis, sacræ theologiæ professor apostolicus ac regius librorum censor, ecclesiæque hujus canonicus; qui editis libris clarus, & insigni condito testamento, quo pauperibus studiosis ad curam pastoralem serió se præparantibus annuos trecentos florenos legavit. Obiit Lovanii, magno sui relicto desiderio, anno* 1585, *septemb.* 18.

Ses ouvrages sont 1. Une édition du martyrologe d'Usuard, avec une préface, des additions, des notes, &c. en latin, à Louvain, *in-8°*. On préfere cette édition à celles qu'il a données depuis, parceque dans celles-ci il y a des retranchemens qu'on l'avoit obligé de faire. On trouve à la fin un traité des martyrologes, & une liste alphabétique & chronologique des saints des Pays-Bas. 2. *Natales sanctorum Belgii & eorum chronica recapitulatio*, à Louvain, en 1595, *in-8°*, & à Douai, en 1626, *in-8°*, avec les augmentations d'Arnoul de Raisse. 3. *Medicorum ecclesiasticum diarium*, à Louvain, en 1598, *in-8°*; par les soins de Henri Cuyckius, qui a mis à la tête un éloge abregé de Molanus. 4. *Calendarium ecclesiasticum*, à Anvers, en 1574, *in-12*. 5. *Liber de picturis & imaginibus*, avec une réponse à trois questions, savoir sur l'usage des images dans les églises; sur les prieres pour le martyre; sur la communion eucharistique accordée ou refusée à ceux qui sont suppliciés, à Louvain, en 1570 & 1594, *in-8°*. 6. *De historia sacrarum imaginum & picturarum, pro vero earum usu*, &c. à Louvain, en 1595, & à Anvers, en 1617, 1619, 1626, *in-8°*. 7. *De fide hæreticis servanda, de fide rebellibus servanda, de fide ac juramento quæ à tyrannis exiguntur*, à Cologne, en 1584, *in-8°*. 8. *De piis testamentis*, &c. en 1584 & 1661. 9. *Theologiæ practicæ compendium*, &c. en 1585, 1590 & 1626. 10. *De canonicis*, *l.* 3, en 1587, *in-8°*. 11. *Militia sacra ducum ac principum Brabantiæ*, avec les notes de Pierre Louwius, en 1592, *in-8°*. C'est un des meilleurs ouvrages de Molanus. *Annales urbis Lovaniensis ac obsidionis illius historia*, en 1572, *in-12*. 13. *Antuerpias*, &c. à Leyde, en 1605, *in-8°*. C'est une histoire de la ville d'Anvers & du derniers siége qu'elle avoit souffert. 14. *Bibliotheca materiarum theologic.* &c. en 1618, *in-4°*. 15. Trois discours sur les *Agnus Dei*; le payement des décimes, & leur recette. Les Prolégoménes, qui sont à la tête d'une édition de saint Prosper donnée par Jean Ulimmérius, à Anvers, en 1574, sont de lui. Il a eu part aussi, avec quelques autres théologiens de Louvain, à l'édition des œuvres de S. Augustin, faite dans cette ville l'an 1577, & aux notes qui sont à la fin de la bible latine des théologiens de Louvain, imprimée à Anvers, en 1580. * Son éloge par Cuyckius. Cornelii Loos, *illustr. German. scriptor. catalogus. La bibliothéque belgique de* Valere André, & les éloges d'Aubert le Mire. *Les fastes de l'université de Louvain*, &c. Le P. Niceron, *tome 27 de ses mémoires*, &c. & M. Baillet, dans son discours sur les vies des saints.

MOLANUS (Gérard-Wolter) théologien Luthérien, distingué dans son parti, naquit en 1633, le 22 octobre, à Hameln ou Hamelen, ville anséatique d'Allemagne dans le duché de Brunswick. Il fut disciple de George Calixte. En 1660 on le fit professeur en mathématiques; & en 1672 il devint aussi professeur de théologie à Rinteln. Il étoit abbé de l'abbaye libre impériale de Lockum, & avoit de plus la charge de directeur des églises de tout l'électorat de Brunswick. Il avoit le premier rang dans les états de la principauté de Calenberg. Comme premier membre consistorial, il étoit président du consistoire de Hanovre. Il mourut le 7 septembre de l'an 1722, âgé de quatre-vingt-neuf ans. C'étoit un homme fort savant. Il avoit un beau cabinet de médailles, & une riche bibliothéque dont il avoit fait un grand usage. Voici ses écrits : 1. *Theses mathematicæ*. 2. *Disputationes de studio theologico*. 3. *Disputationes de communicatione & prædicatione idiomatum*. 4. *Dissertatio de tempore institutæ à Domino sacræ cœnæ*. 5. *Disputatio philologica de regimine verborum activè significantium*. 6. *Series abbatum Luccensium*. 7. *Oratio in funere Wilhelmi VI, landgrafii Hassiæ*. 8. *Lipsanographia, seu thesaurus reliquiarum electoralis Brunswico-Luneburgicus*. Cet ouvrage a paru d'abord à Hanovre en allemand l'an 1697, & ensuite dans la même ville en latin l'an 1713, & l'an 1724. 9. *Nugæ venales, sive refutatio calumniæ, vel nugarum potius cujusdam*

cujusdam nugivenduli de adacta ad romanam ecclesiam apostasia Gerardi abbatis Luccensis. 10. *Epistola ad dominum Joachimum Meyerum, quâ exponit cogitationes suas de nummo aureo Posthumi ab illo edito & dissertatione illustrato, quæ reperitur in novis litterariis Germanicis*, & quelques autres ouvrages écrits en langue allemande. Molanus en a laissé plusieurs qui ne sont point encore imprimés. * *Supplément au dictionaire historique*, imprimé en françois à Basle, tome III. *Succincta notitia scriptorum rerum Brunsvicensium ac Luneburgensium*, &c. *à Daniele Eberhardo* Baring, à Hanovre, 1729, *in-8°*, page 25.

MOLARES, LOS MOLARES, en latin *Molariæ*, village de l'Andalousie en Espagne. Il est à huit lieues de Séville du côté du midi. On le prend pour l'ancienne *Seripo*, petite ville ou bourg de l'Espagne Bétique. * Mati, *dict.*

MOLARI DE FIVIZANO (Augustin) connu sous le nom d'*Augustinus Fivizanus*, religieux de l'ordre de S. Augustin, & sacristain de la chapelle du pape, naquit l'an 1526, à Fivizano bourg d'Italie, dans la Toscane, de la famille de Molari, qui est assez illustre dans ce pays-là, & prit depuis l'habit de religieux dans le couvent des Augustins. Il s'acquit une si grande réputation par sa science & par sa piété, que le général de son ordre le voulut avoir auprès de lui à Rome. Le pape Grégoire XIII le choisit pour être son confesseur, & le fit sacristain de la chapelle apostolique; & Clément VIII, dont il fut aussi confesseur, le nomma commandeur de l'hôpital, dit *du Saint-Esprit de Saxe.* Ces papes lui offrirent des bénéfices qu'il refusoit toujours avec modestie. Il fut trois fois vicaire général de son ordre, & président en des chapitres généraux; emplois qui ne l'empêcherent pas de trouver assez de temps pour travailler à quelques ouvrages d'esprit, entr'autres; *De ritu SS. Crucis Romano pontifici præferendæ, commentarius; Vita sancti Augustini, &c.* Molari mourut à Rome le 28 janvier 1595, âgé de 68 ans trois mois & 18 jours. * Cornelius Curtius, *in elog. vir. illust.* Aubert le Mire, *de script. sæc. XVI.*

MOLATHI ou MOLATHITE, ville que l'on croit être Molada. * I. *Rois*, 8, 19. II. *Rois*, 2, 18. Huré, *dict. de la Bible.*

MOLAY ou MOLÉ (Jacques de) Bourguignon de naissance, fut le dernier grand-maître de l'ordre des Templiers, au commencement du XIV siécle. Les trop grandes richesses de son ordre, & l'orgueil de ses chevaliers furent la cause de sa perte, & de la ruine entiere de son ordre. L'an 1307, sur la dénonciation de deux scélérats de cet ordre, Philippe *le Bel* roi de France, du consentement du pape Clément V, avec lequel ce prince s'étoit abouché à Poitiers, fit arrêter tous les chevaliers de cet ordre par tout son royaume, s'empara du Temple à Paris, & de tous leurs titres & papiers. Le pape manda au grand-maître de venir en France se justifier des crimes dont son ordre étoit accusé. Il étoit pour lors en Chypre, où il faisoit vaillamment la guerre aux Turcs. Sur les ordres du pape il vint à Paris, suivi de soixante chevaliers des plus qualifiés, du nombre desquels étoit Gui frere de Humbert dauphin de Viennois, & Hugues de Peralde. Ils furent tous arrêtés en même temps, & on leur fit leur procès, excepté au grand-maître, à Gui, & à Hugues de Peralde, dont le pape se réserva le jugement. Ils furent condamnés à être brulés à petit feu. Dans le concile de Vienne qui fut tenu l'an 1311, l'ordre des Templiers fut aboli, & ses biens furent laissés à la disposition du pape, qui en donna partie aux chevaliers de l'ordre de saint Jean de Jérusalem: le roi leur donna le Temple à Paris, & plusieurs autres terres dans ses royaumes. Le grand maître Molay, Gui de Viennois, & Hugues de Peralde, furent retenus en prison jusqu'en l'an 1313, qu'on leur fit leur procès. Ils confesserent les crimes qu'on leur imputoit, dans l'espérance d'obtenir leur liberté aux dépens de leur honneur; mais voyant qu'on les retenoit toujours prisoniers, Molay & Gui se rétracterent. Ils furent brulés vifs dans l'isle du palais le 11 mars 1313. Molay parut avec une grande constance sur le bucher, & persuada à tout le monde qu'il étoit innocent. On rapporte, mais sans autre preuve que celle de l'événement, qu'il ajourna le pape Clément, à comparoître devant Dieu dans quarante jours; & le roi dans l'année. En effet ils ne passerent pas ce terme. *Voyez* TEMPLIERS. * Mezerai, *histoire de France, dans la vie de Philippe IV.* Dupui, *hist. des Templiers.*

MOLDAVIE, principauté de l'Europe, aussi connue sous le nom de *grande Valachie*, & de *Valachie-Cis-Alpine*, a fait autrefois partie de la Dacie, puis du grand royaume de Hongrie, & tire son nom moderne d'une de ses rivieres ou du bourg de Moldavia. Elle est séparée de la Podolie par le Niester au septentrion; elle a à l'orient, la mer Noire & le Danube, qui la séparent de la Bulgarie; elle a le même fleuve au midi avec la riviere de Sereth ou Missovo; & au couchant la Valachie & la Transsylvanie. La Moldavie a environ quatre-vingt-dix lieues d'orient en occident, & soixante-dix du septentrion au midi. On la divise en Moldavie propre, vers le couchant, & en Bessarabie, où sont les embouchures du Danube. Celle-ci est la plus petite. Le Turc en est le maître; & la campagne de Budziac y est habitée par les Tartares *Drobuces*, qui sont de grands voleurs. Sockow est la ville capitale de la Moldavie, & le siége du prince Vaivode. Les autres sont, Jassi, Niemez, Gzarmonez, Walc, Targorod, Choczim, &c. Celle-ci près du Niester, est célebre par la défaite des Polonois l'an 1621, & par la victoire que Jean Sobieski roi de Pologne, y remporta sur les Turcs, peu avant son élection. Les villes de la Bessarabie sont, Tariste, Moncastro, Kilia, Kilianova, Bialogrod, Orihow, Simil. La Moldavie est assez fertile en grains, légumes, &c. & sur-tout riche en cire & en miel. Le prince qui en a la dîme, en retire plus de deux cens mille écus. On y nourit aussi des chevaux excellens pour le service. Les plaines de la Moldavie sont diversifiées de collines, de vallées & de rivieres. Entre celles-ci, les principales sont, le Pruth, le Sereth, le Bardalach, &c. outre le Niester & le Danube, qui la bornent de tous côtés. Les Moldaves sont Chrétiens, & reconnoissent le patriarche des Grecs. On trouve aussi d'autres sectes dans le pays, qui a eu autrefois des princes particuliers. Depuis elle eut des gouverneurs particuliers sous la protection de la Pologne. Bajazet II prit la Bessarabie l'an 1485. Peu après un gouverneur de Moldavie, nommé *Etienne*, que quelques-uns font soldat de fortune, s'en rendit maître, & vainquit les Tartares, les Turcs & les Polonois. Ses successeurs ont été peu heureux; car plusieurs ont été tués par leurs sujets, à cause de leur cruauté; & entre un grand nombre de ces princes qui prennent le titre de *Vaivode*, il n'y en a peut-être pas deux qui aient laissé leur état à leurs enfans. Sigismond I, roi de Pologne, envoya Tarnowiski son général, contre les Moldaves, & les défit. Dans le même temps, Jean fut élu vaivode de Moldavie: élection qui mit fin à la guerre. L'an 1595, Sigismond Batori, prince de Transsylvanie, fit prisonier Aaron, vaivode de Moldavie, allié & vassal de Pologne, & mit en sa place Etienne

Rudul, qui le lui avoit livré. Zamoski général des Polonois, chassa Rudul, & établit Jérémie Mohila. Il défit aussi les Tartares, & les obligea de reconnoître le vaivode, & de le faire confirmer par le Turc. Peu après Michel chassa Mohila, que les Polonois rétablirent une seconde fois. Mohila laissa un de ses fils, nommé *Constantin*, qui fut chassé par Etienne Tomsa, soldat de fortune, que le Turc protégeoit. Etienne Potocki, gentilhomme Polonois, alla l'an 1612, mener du secours au vaivode, qui étoit son beau-frere. Tomsa le surprit, l'arrêta prisonier, & l'envoya à Constantinople. Constantin pris par les Tartares, mourut inconnu dans une rude captivité; & Alexandre, un de ses freres, fut mené à Constantinople, pour y être mis dans le serrail. En l'an 1616, Samuel Korecki, & Michel Wisniowiski, parens de Constantin, entreprirent avec leurs seules forces, de chasser Tomsa peu aimé par les Moldaves. Ils remporterent quinze victoires; mais la mort de Wisniowiski changea considérablement les affaires; car les troupes qui n'étoient pas payées, se retirerent. Korecki tint la campagne avec cinq cens chevaux, & fut défait par Skinder Bassa, qui l'envoya à Constantinople. En l'année 1618, le Turc ôta la Moldavie à Tomsa, & la donna à Gaspard Gratian. Celui-ci devint suspect à la Porte, parcequ'il avoit des intelligences avec l'empereur & avec les Polonois. Il se jetta peu après dans le parti des mêmes Polonois, & fut tué par les siens à la bataille de Cicora, le 19 septembre de l'an 1620. Depuis ce temps les Turcs ont disposé de la Moldavie. Mahomet IV en investit, l'an 1658, George Gisca, qui succéda au vaivode Matthias. Le fils du prince Cantemir, qui regnoit sur la fin du XVII siécle, fut déposé en 1700, par les Turcs, qui éleverent à sa place Constantin Racouvitz, fils d'un hospodar de Valachie, & gendre du hospodar qui l'étoit alors; mais il fut déposé en 1709, mis dans les fers & conduit à Constantinople prisonier avec sa femme & ses enfans, pour s'être montré trop partial en faveur des Moscovites, dans leur guerre contre le roi de Suede. Nicolas Mauro Cordato, fils aîné du premier interprête du grand seigneur, fut nommé vaivode de Moldavie; mais en novembre 1710, il fut aussi déposé, étant devenu suspect d'intelligence avec les Moscovites, & Démétrius Cantemir fut mis en sa place. Les Moldaves payent tribut au Turc. Ce tribut étoit autrefois ordinairement de 180000 livres; mais la Porte l'augmente de temps en temps, ne se souciant pas de rendre ces peuples pauvres, afin qu'ils soient obéissans. * Cromer, *hist. Polon.* Joach. Pastor. *Bellum Scythyco-Cosacicum*. Ortelius. Le Laboureur, &c.

. MOLE ou MOLA (Pierre-François le) naquit en 1621, dans le diocèse de Côme. Son pere qui étoit architecte, ayant eu occasion d'aller à Bologne pour y conduire un bâtiment, mena avec lui son fils, & le recommenda à l'Albane qui le prit dans son école où il fit de grands progrès. Il passa ensuite à Venise, où l'étude & la vue des ouvrages du Titien & de Paul Veronèse lui firent augmenter de force son coloris, & prendre une maniere qui lui devint propre, & lui acquit un grand nom. De Venise, il vint à Rome, où sa réputation s'augmenta de telle sorte, que le feu roi Louis XIV souhaita de le voir en France & de l'employer. Ce prince lui fit proposer des conditions si flateuses, que le Mole qui se trouvoit déja fort honoré du choix que l'on faisoit de lui, se préparoit à venir lorsqu'il mourut à Rome en 1666, âgé de 45 ans. * Pascoli, *vies des peintres modernes, sculpteur, &c.* in-4°, à Rome, en 1730.

MOLÉ, famille originaire de Troyes en Champagne, est illustre dans la robe depuis,

I. GUILLAUME Molé, qui vivoit sous le regne du roi Charles VII, lequel s'étant joint avec Jean l'Eguisé, évêque de Troyes, son beau-frere, en chasserent les Anglois. Il épousa *Jeanne* l'Eguisé, dont il eut *Guillaume* Molé, qui épousa le 19 juin 1467, *Simonne* Boucherat, dont il eut pour fille unique *Gabrielle* Molé, alliée à *Jean* d'Origni, seigneur de Grandchamp; JEAN Molé, qui suit; & *Jacquette* Molé, femme de *François* Hennequin, seigneur de la Garmoise, &c.

II. JEAN Molé, seigneur de Villi-le-Maréchal, à cause de *Jeanne* de Mesgrigni sa femme, eut pour enfans, *Claude* Molé, seigneur de Villi-le-Maréchal, duquel sont descendus les seigneurs de ce nom; NICOLAS, qui suit; *Catherine*, mariée à *François* de Marisi, seigneur de Cervol; *Isabelle*, alliée à *Jean* de Brion, procureur du roi à Chaumont; & *Jean* Molé, seigneur de la Motte, qui épousa le 13 avril 1505, *Magdeléne* Menisson, dont il eut *Oudart*, abbé de la Rivour; *Jean*, mort sans postérité; *Antoinette*, mariée, 1°. à *Aubert* le Courtois, seigneur de Berci: 2°. à *François* Gaspard, seigneur de Soie; & *Anne* Molé, alliée à *Guillaume* Roillart, seigneur de Giri.

III. NICOLAS Molé, seigneur de Jusanvigni, conseiller de la cour des aides, puis au parlement en 1517, mourut le 29 novembre 1542. Il épousa 1°. *Jeanne* Hennequin, fille de *Jean*, seigneur de Dampmartin, & de *Bonne* Couraud: 2°. *Jeanne* Charmolue, fille de *Jacques* Changeur du Trésor, & de *Thierrie* de Badouvilliers: 3°. *Marie* de la Grange-Trianon, fille de *Sébastien*, seigneur de Trianon, & de *Marguerite* du Val, dame de Villiers-le-Sec. Du premier lit sortirent NICOLAS Molé, qui suit; *Bonne*, religieuse à Foissi; *Marguerite*, alliée à *François* Godet, conseiller de la cour des aides, & trésorier de France en Champagne; & *Marie* Molé, qui épousa *Jean* Gaucheri, seigneur de Grand-Champ, correcteur des comptes. Du second lit vinrent *Anne* Molé, alliée à *Jean* Hennequin, seigneur de Dampmartin, conseiller au parlement; & *Claude* Molé, mariée à *Jean* de la Forge, receveur général des finances en Picardie. Du troisiéme lit sortirent EDOUARD Molé, seigneur de Lassi & de Champlastreux, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné*; & *Magdeléne* Molé, qui épousa *François* Ollier, seigneur du petit Hangest, &c. audiencier en la grande chancellerie.

IV. NICOLAS Molé, seigneur de Jusanvigni, de Vitri-sur-Seine, &c. intendant général des finances, mourut le 6 décembre 1586, âgé de 50 ans. Il épousa *Agnès* Tannegui, fille de *Denys* Tannegui, avocat au parlement, & d'*Espérance* de la Croix, morte le 5 juin 1612, âgée de 77 ans, ayant eu pour enfans EDOUARD, qui suit; *Marie*, alliée à *David* Arnault, contrôleur général des restes, morte en mai 1629; & *Magdeléne* Molé, femme de *Denys* du Mesnil, président aux enquêtes.

V. EDOUARD Molé, seigneur de Jusanvigni, conseiller au parlement en 1602, mourut le 2 décembre 1634. Il épousa *Marie* Bochart, fille de *Jean*, seigneur de Champigni, premier président du parlement, & de *Magdeléne* de Neufville, morte le 6 décembre 1668, ayant eu pour fils unique JEAN Molé, qui suit.

VI. JEAN Molé, seigneur de Jusanvigni, président en la cinquiéme chambre des enquêtes du parlement, mourut en janvier 1658. Il épousa avec dispense *Jeanne-Gabrielle* Molé, sa cousine, fille de *Matthieu*, seigneur de Champlastreux, premier président du parlement, & de *Renée* Nicolaï, morte le 14 juin 1637, ayant eu pour enfans *Agnès* Mo-

lé, alliée à *Hervieu* Bazan, marquis de Flamanville; & *Marie* Molé, dame de Jusanvigni, mariée en 1660, à *Georges* de Monchi, marquis d'Hocquincourt, chevalier des ordres du roi, &c. morte en janvier 1694.

Seigneurs de Champlastreux.

IV. Edouard Molé, fils de Nicolas Molé, seigneur de Jusanvigni, conseiller au parlement, & de *Marie* de la Grange-Trianon, sa troisiéme femme, fut seigneur de Lassi, conseiller au parlement en 1567, procureur général pendant la ligue, président à mortier en 1612, & mourut en 1614. Il épousa *Marie* Chartier, fille de *Matthieu* Chartier, doyen des conseillers du parlement, & de *Marie* de Montholon, dont il eut Matthieu, qui suit; *Edouard*, Capucin, mort le 26 juillet 1631; & *Marie* Molé, morte sans alliance.

V. Matthieu Molé, seigneur de Lassi, de Champlastreux, &c. né en 1584, fut reçu conseiller au parlement le 29 juillet 1606, fut président aux requêtes du palais pendant quatre ans, procureur général l'espace de 27 ans, & enfin nommé premier président au mois de novembre 1641. Il exerça cette charge pendant dix ans avec beaucoup de zèle, pour le bien public, à la gloire de l'état, particulierement pendant les troubles de Paris. Le roi Louis XIV lui donna les sceaux le 3 avril 1651, qu'il remit le 13 du même mois. Ils lui furent encore donnés le 9 septembre suivant, & il les garda jusqu'à sa mort, arrivée le 3 janvier 1656, en sa 72 année. Il épousa *Renée* Nicolaï, fille de *Jean*, seigneur de Goussainville, &c. premier président de la chambre des comptes, & de *Marie* de Billi, dont il eut, *Edouard* Molé, évêque de Bayeux, trésorier de la Sainte-Chapelle, mort le 6 avril 1652, âgé de 43 ans; Jean-Edouard, qui suit; *François*, abbé de sainte Croix de Bourdeaux, de saint Paul de Verdun, de saint Mange, d'Hérivaux, de Chambrefontaine & de la Prée, conseiller au parlement en 1650, maître des requêtes en 1657, mort le 5 mai 1712, âgé de 87 ans; *Matthieu*, chevalier de Malte, mort en 1658; *Jeanne-Gabrielle*, mariée à *Jean* Molé, seigneur de Jusanvigni, son cousin, président en la cinquiéme des enquêtes, morte le 14 juin 1637; *Magdeléne*, abbesse de saint Antoine des Champs, morte le 28 avril 1681, âgée de 74 ans; *Françoise*, abbesse de saint Antoine des Champs après sa sœur, morte le 21 avril 1686; *Jeanne*; *Magdeléne* & *Anne* Molé, religieuses Carmelites.

VI. Jean-Edouard Molé, seigneur de Champlastreux, Lassi, &c. fut reçu conseiller au parlement le 30 janvier 1637, maître des requêtes en 1643, conseiller d'état, intendant dans les armées du roi, président à mortier en 1657, mourut subitement le 6 août 1682. Il épousa *Magdeléne* Garnier, fille puînée de *Matthieu* Garnier, trésorier des parties casuelles, morte d'apoplexie le 18 juillet 1661, dont il eut, Louis, qui suit; *Matthieu*, capitaine au régiment des gardes Françoises, mort en 1697; *Jean*, abbé de saint Mange de Châlons, puis conseiller au parlement en mars 1683, mort le 25 septembre 1713. Il avoit épousé *Elizabeth* de Loynes, fille de *Philippe*, président au parlement de Metz, & d'*Elizabeth* Languet, dont il eut pour fille unique, *Elizabeth* Molé, mariée en 1617, à *Joseph-Michel* Sublet d'Heudicourt, marquis de Lénoncourt; *Marie-Catherine*, religieuse à saint Antoine des Champs; *Suzanne*, morte jeune; & *Magdeléne* Molé, morte en 1719.

VII. Louis Molé, seigneur de Champlastreux, &c. conseiller au parlement, fut reçu en 1679 président à mortier en survivance de son pere, dont il prit possession en 1682, & mourut le 3 janvier 1709, âgé de 65 ans. Il avoit epousé en 1673, *Louise* Betault, fille puînée de *Louis* Betault, seigneur de Chemault, président en la chambre des comptes, & de *Marie* Lorthon, morte le 31 mars 1709, âgée de 50 ans, dont il eut, Jean-Baptiste-Matthieu Molé, qui suit; *François*, mort jeune; *Nicolas-Edouard*, mort en septembre 1693; *Léon*, abbé de saint Riquier en avril 1708, mort le 24 juillet 1716; *Louis-Marie*, cornette des chevaux-légers de Bourgogne, puis colonel du régiment de Bretagne, mort le 25 juillet 1720; & *Marie-Louise* Molé, mariée le 10 février 1700, à *Omer* Talon, marquis de Boulai, colonel du régiment d'Orléanois.

VIII. Jean-Baptiste-Matthieu Molé, seigneur de Champlastreux, &c. conseiller au parlement en 1698, puis président à mortier après la mort de son pere en 1709, mourut le 5 juin 1711, âgé de 36 ans. Il avoit épousé le 13 mars 1702, *Marie-Nicolle* le Gorlier de Drouilli, fille unique & héritiere de *Jacques*, seigneur de Drouilli, auditeur des comptes, & de *Françoise* Maucler, morte le 11 janvier 1711, en sa 34 année, laissant Matthieu-François Molé, qui suit.

IX. Matthieu-François Molé, seigneur marquis de Mery-sur-Oyse, Champlastreux, Lusarches, & autres terres, conseiller ordinaire du roi en ses conseils, premier président du parlement de Paris, est né le 30 mars 1705. Il a d'abord été reçu conseiller au même parlement le 3 mai 1724, pourvu de la charge de président à mortier le premier de mars 1731, & reçu le 16 mai; enfin nommé premier président sur la démission de M. de Maupeou, le 12 novembre 1757. Il a épousé le 22 septembre 1733, *Bonne-Félicité* Bernard, dame de Mery, fille du second lit de *Samuel* Bernard, seigneur de Coubert, & autres terres, secrétaire du roi, depuis chevalier de l'ordre de saint Michel, née en septembre 1721. Il a eu de ce mariage, 1. *Bonne-Félicité-Louise*, née le 6 février 1737, morte en bas âge; 2. *N.* née en 1738, morte en bas âge; 3. *Marie-Gabrielle-Félicité*, née le 18 mars 1740; 4. *Matthieu-Henri*, né le 20 octobre 1748; 5. *Matthieu-Edouard-Louis*, né le 9 juin 1750, mort le 24 février 1752. * Blanchard, *hist. des premiers présidens & des présidens à mortier*. Godefroi, *hist. des offic. de la cour*. Le P. Anselme, &c.

MOLE, *cherchez* MOLAY.

MOLESME, bourg de France en Champagne, aux frontieres du duché de Bourgogne, sur le ruisseau de Legne, à 4 lieues de Bar-sur-Seine, au midi, & à 9 de Clairvaux, au couchant d'hiver. Il y a une célébre abbaye, que saint Robert, religieux de l'abbaye de la Celle, de l'ordre de saint Benoît, fonda en passant vers Tonnere l'an 1173, dans la forêt de Molesme, & dont il fut abbé; ensuite il fonda celle de Cîteaux, & en fut abbé; mais les religieux de Molesme employerent l'autorité du pape pour l'y rappeller: ainsi ayant substitué Albéric en sa place à Cîteaux, il retourna à Molesme, & y mourut dans l'ordre de saint Benoît. * D. Le Nain, *hist. de l'ordre de Cîteaux*.

MOLESWORTH (Robert) célèbre écrivain Irlandois, né à Dublin en 1656, & mort en 1725, après avoir rempli avec honneur plusieurs charges civiles d'une grande importance, a traduit en anglois l'ouvrage de François Hotman, intitulé, *Franco-Gallia*.

MOLEZIO ou MOLETIUS (Joseph) médecin, philosophe & mathématicien, célébre dans le XVI siecle, étoit natif de Messine en Sicile. Il fut choisi par Guillaume de Gonzague, duc de Man-

toue, pour enseigner les mathématiques au prince Vincent son fils; & peu après il obtint une chaire de professeur dans l'université de Padoue. Molezio s'y fit extrêmement considérer; & mourut dans la même ville de Padoue l'an 1580, âgé de 57 ans. On a divers ouvrages de sa façon, & entr'autres des tables, qu'il nomma *Grégoriennes*. Elles servirent à la correction du calendrier, faite par le pape Grégoire XIII. La république de Venise qui avoit souhaité qu'il travaillât à cet ouvrage, lui fit donner deux cens écus d'or, pour lui témoigner sa reconnoissance; & le même pape lui envoya trois cens ducats. * Thomasini, *in elog. doct.* Ghilini, *theat. d'huom. let.* Vossius, *de math. &c.* Les ouvrages que Molezio a composés sont, 1. Ephémérides pour 20 ans, à commencer en 1564, & finissant en 1584, en latin, en 1564, *in-4°*, à Venise. 2. *Tabulæ geographicæ ex prutenicis deductæ pro motu octavæ sphera, ac luminum*, à Venise, en 1580, *in-4°*. 3. *Josephi Scalæ Siculi Netini artium & medicinæ doctoris Ephemerides annos 12 incipientes ab anno* 1589, avec une introduction de Molezio en italien, en 1589, *in-8°*. 4. Les éphémérides pour 18 ans, à commencer en 1563, *in-4°*, en italien, à Venise, en 1563. 5. Discours général contenant tous les termes & toutes les regles appartenant à la géographie, en italien, en 1561 & 1573, *in-4°*; & à la fin de la géographie de Ptolémée traduite en italien par Jerôme Ruscelli. 6. Il a publié la géographie de Ptolémée, traduite en latin par Bilibald Pircheimher, avec un commentaire fort long sur le premier & le septiéme livres: trente-huit tables nouvelles, &c. 1562, *in-4°*. 7. *De calendarii correctione & computo ecclesiastico, &c.* * Mongitori, *biblioth. Sicula. tom. I.* Manget, *biblioth. lib.* 12.

MOLFETTA, petite ville du royaume de Naples, en la terre de Bari, avec évêché suffragant de Bari, & titre de duché.

MOLHEIM, petite ville ou bourg avec abbaye, dans le duché de Westphalie, sur la riviere de Moën, à cinq lieues de la ville de Lippe. * Mati, *diction.*

MOLIÈRE (Jean-Baptiste Pocquelin) célébre poëte comique, qui s'est acquis une réputation qui ne mourra jamais. Son nom de famille étoit Pocquelin. Il naquit à Paris en 1620. Son pere qui étoit valet de chambre tapissier du roi, & marchand fripier, lui donna une éducation conforme à son état, & n'eut point d'autre vue que celle de le voir de sa profession. Le jeune Moliere apprit un peu à lire & à écrire, & du reste il ne connut jusqu'à quatorze ans que la boutique de son pere, & l'état qu'il exerçoit. On eut soin même de lui faire obtenir la survivance de la charge de valet de chambre tapissier chez le roi; mais son aversion pour sa profession, & son penchant pour l'étude l'engagerent à solliciter son grand-pere qui le menoit quelquefois à la comédie à l'hôtel de Bourgogne, de porter son pere à le faire étudier. Il l'obtint enfin: on le mit dans une pension, & il étudia comme externe chez les Jésuites. Il y suivit pendant cinq ans le cours des classes d'Armand de Bourbon, premier prince de Conti, & il s'y lia avec Chapelle & Bernier, qui y étoient écoliers, & qui se sont distingués beaucoup l'un & l'autre dans la suite: le premier par ses poësies, & le second par ses voyages, par ses ouvrages philosophiques, & sur d'autres matieres. Cette liaison lui donna lieu dès-lors de connoître le célébre philosophe Gassendi qui lui apprit la philosophie, & même qu'à ses deux compagnons, & sous lequel il continua de s'instruire lorsqu'il fut sorti du collége. Cependant son pere étant devenu infirme, il fut obligé d'exercer les fonctions de son emploi auprès du roi Louis XIII, qu'il suivit dans son voyage de Narbonne en 1641. A son retour à Paris, sa passion pour la comédie qui l'avoit déterminé à faire ses études, se réveilla, & il résolut de la satisfaire en devenant en même temps comédien & auteur. Il s'associa quelques jeunes gens qui avoient du talent pour la déclamation. Ils jouoient dans le fauxbourg saint Germain, & au quartier saint Paul, & on appella leur société l'*illustre théatre*. Pocquelin, qui prit alors le nom de Moliere, faisoit de petites comédies pour les provinces, le docteur amoureux, les trois docteurs rivaux, le maître d'école, & quelques autres qui n'ont point été imprimées. La premiere piéce réguliere qu'il composa fut l'Etourdi, en cinq actes. Il la représenta à Lyon en 1653. Il fit aussi en province, & y joua, le Dépit amoureux & les Précieuses ridicules, en présence du prince de Conti qui tenoit les états de Languedoc à Beziers. Moliere avoit alors trente-quatre ans. De Grenoble il vint à Rouen en 1658: d'où il vint à Paris, où il obtint la protection de Gaston, fils de France, qui le présenta au roi & à la reine mere. Il joua en présence de leurs majestés, obtint la permission de s'établir à Paris, & de jouir de la salle des gardes dans le vieux Louvre. On lui accorda ensuite celle du palais royal, où il joua ses comédies en 1660. Il obtint une pension de mille livres en 1663: En 1665, sa troupe fut arrêtée au service du roi. Il DONNA avant & depuis ce temps-là, plusieurs piéces dans le véritable gout de la comédie, que nos auteurs avoient négligé, corrompus par l'exemple des Espagnols & des Italiens, qui donnent beaucoup plus aux intrigues surprenantes, & aux plaisanteries forcées, qu'à la peinture des mœurs & de la vie civile. Les plus excellentes piéces de Moliere sont, le *Misanthrope*, le *Tartuffe*, les *Femmes savantes*, l'*Avare*, & le *Festin de Pierre*. Dans le *Bourgeois gentilhomme*, le *Pourceaugnac*, les *Fourberies de Scapin*, & les autres de cette nature, il a trop donné au gout du peuple, pour les situations & les pointes bouffonnes. Les *Précieuses*, les *Petits maîtres* & les *Médecins*, ont été les principaux objets de sa satyre. Il étoit aussi bon acteur qu'excellent auteur; & dans la représentation de sa derniere piéce, qui fut le *Malade imaginaire*, il sembloit s'être surpassé lui-même. Tout malade qu'il étoit, & pressé d'une fluxion sur la poitrine, il entreprit d'y jouer pour la quatriéme fois le 17 février 1673, & ne put achever qu'avec de tres-grands efforts. Il lui en couta la vie; car s'étant mis au lit en sortant du théâtre, sa toux redoubla, il se rompit une veine, & mourut le même jour dans sa 53 année. Plusieurs comédiens ont essuyé le même malheur, & sont morts de maladies qu'ils avoient gagnées dans la représentation du même personnage: on nomme entr'autres, Brécourt & Rosimont. On eut toutes les peines du monde à obtenir qu'il fût enterré en terre sainte. Son corps fut porté à saint Joseph, qui est une aide de saint Eustache. Moliere avoit été fort estimé du roi. Il avoit beaucoup profité de l'imitation de Plaute, de Térence, & des Italiens. Plusieurs poëtes s'exercerent sur le genre de mort de Moliere, & firent plusieurs vers. En voici quatre que l'on ne sera peut-être pas fâché de trouver ici.

Roscius hic situs est tristi Mollerus in urna,
Cui genus humanum ludere, ludus erat.
Dùm ludit mortem, mors indignata jocantem
Corripit, & mimum fingere sæva negat.

Nous joindrons à ces vers latins cette épitaphe françoise.

Ci gist qui parut sur la scène
Le singe de la vie humaine;

Qui n'aura jamais son égal,
Qui voulant de la mort, ainsi que de la vie,
Etre l'imitateur dans une comédie,
Pour trop bien réussir, y réussit fort mal:
Car la mort en étant ravie,
Trouva si belle la copie,
Qu'elle en fit un original.

Voici le jugement que l'auteur des réflexions sur la poëtique a fait de Moliere. « Personne, *dit-il*, » n'a porté le ridicule de la comédie plus haut par» mi nous que Moliere; car les autres poëtes co» miques n'ont que les valets pour plaisans de leur » théâtre; & les plaisans du théâtre de Moliere, » sont des marquis & des gens de qualité. Les au» tres n'ont joué dans la comédie que la vie bour» geoise & commune; & Moliere a joué tout Pa» ris & la cour. Il est le seul parmi nous qui ait » découvert ces traits de la nature, qui la distin» guent & qui la font connoître. Les beautés des » portraits qu'il a faits sont si naturelles, qu'elles » se font sentir aux personnes les plus grossieres; & » le talent qu'il avoit de plaisanter, étoit renforcé » de la moitié par celui qu'il avoit de contrefaire. » Son *Misanthrope*, est à mon sens, le caractere le plus » achevé & le plus singulier qui ait jamais paru » sur le théâtre. Mais l'ordonnance de ses comé» dies est toujours défectueuse en quelque chose, » & ses dénouemens ne sont point heureux. » Sa vie a été donnée au public par M. Grimarest l'an 1705. M. de Voltaire en a donné une autre; & M. Riccoboni a fait des observations sur le génie de ce poëte comique. On doit à M. Joly l'édition des œuvres de Moliere, publiée en 1734, en 4 volumes, *in*-4°. Le même en a donné une nouvelle en 1739, en 8 vol. *in*-12. Le premier volume commence par l'avertissement qui est dans l'édition de 1734, suivi d'additions importantes à cet avertissement, du catalogue des critiques qui ont été faites contre les comédies de Moliere, & de mémoires instructifs sur la vie & les ouvrages du même comique. On a mis dans le dernier volume l'Ombre de Moliere, comédie par Brécourt; des extraits de divers auteurs, contenant plusieurs particularités de la vie de Moliere, des jugemens sur quelques-unes de ses pieces, & un recueil de diverses pieces sur la mort de Moliere.

MOLIERE, autre poëte, qui vivoit en 1620, & qui a composé diverses pieces de théâtre, la *Polixène*, &c. des *épîtres*, &c.

MOLIERES (Joseph PRIVAT de) prêtre, lecteur & professeur de philosophie au collége royal, associé de l'académie des sciences de Paris & de celle de Londres, naquit à Tarascon en 1677, de CHARLES Privat de Molieres, & de *Martine* de Robins de Barbantane, deux familles qui ont donné des commandeurs & des grands-croix à l'ordre de Malte. Né avec un tempérament extrêmement délicat, & sujet à de fréquentes maladies, on le laissa maître ou de s'occuper, ou de s'amuser. Il choisit l'occupation. Il apprit le latin, les humanités & la philosophie, selon la forme ordinaire, & de plus assez de mathématiques pour faire sentir qu'il étoit porté à s'y livrer. Son frere aîné ayant été tué à la guerre en 1695, M. de Molieres qui étoit venu après, fut sollicité à prendre un établissement; mais son amour pour l'étude, & surtout pour les mathématiques, l'emporta sur toute sollicitation. Il embrassa l'état ecclésiastique, & fut ordonné prêtre en 1701. Il entra dans la suite dans la congrégation de l'Oratoire, & il y enseigna avec succès les humanités & la philosophie dans les écoles d'Angers, de Saumur & de Juilly. En étant sorti quelques années après, il vint à Paris, pour chercher le pere Mallebranche dont il avoit lu & goûté les ouvrages, & il s'attacha à lui d'une maniere particuliere. Après la mort de cet habile philosophe, il reprit l'étude des mathématiques qu'il avoit un peu négligée pour la métaphysique; il présenta quelques mémoires à l'académie des sciences: & en 1721 il fut reçu dans cette célébre compagnie en qualité d'adjoint pour la méchanique. Deux ans après, il obtint la place de professeur de philosophie au collége royal: & en 1729 il monta au rang d'associé dans l'académie des sciences. En 1726, il donna au public un livre qui a pour titre: *Leçons de mathématiques nécessaires pour l'intelligence des principes de physique qui s'enseignent actuellement au collége royal.* C'est un traité de la grandeur en général, où les principes d'algebre & le calcul arithmétique sont exposés avec ordre, & les opérations bien expliquées & bien démontrées. Ce livre a été traduit en anglois par M. Huselden. Il donna depuis le premier volume de ses *Leçons de physique, contenant les élémens de la physique déterminés par les seules loix des méchaniques, expliquées au collége royal*, & successivement les trois autres volumes, jusqu'en 1739, où parut le quatrieme. C'est de tous ses ouvrages le plus étendu, & celui qui lui a fait le plus d'honneur. Il y a refondu la plus grande partie des mémoires qu'il avoit lus à l'académie: tels sont principalement ceux qui regardent la question du vuide, & celle des tourbillons célestes, les loix de ces tourbillons & leur méchanique, soit pour en expliquer le mouvement, soit pour en démontrer la possibilité & l'existence dans le systême du plein. Les tourbillons de M. l'abbé de Molieres, & sur-tout ceux de la seconde espéce, ses globules élastiques, ayant été attaqués en 1740, par M. l'abbé Sigorgne, depuis professeur de philosophie au collége du Plessis, ils trouverent un défenseur dans M. l'abbé de Launay, disciple de M. de Molieres, & l'on a répliqué de part & d'autre. Les leçons de physique de M. de Molieres ont été traduites en italien, & imprimées ainsi à Venise en 1743, en trois vol. *in*-8°. En 1741, notre académicien fit paroître la premiere partie des *Elémens de géométrie*, qu'il méditoit pour servir de préliminaire à sa physique. Autant qu'il s'est éloigné des anciens dans celle-ci, autant se rapproche-t-il d'eux dans sa géométrie élémentaire, par rapport à leur synthese & à leur maniere rigoureuse de démontrer. On a encore du même des *Leçons de mathématiques*, & le tout avec ses leçons de philosophie & de géométrie, forme six volumes *in*-12. Il en a laissé plusieurs autres que l'on compte donner au public. Sa mort arrivée le 12 du mois de mai 1742, l'a empêché de les publier lui-même. * Extrait de son éloge par M. Dortous de Mairan, alors sécrétaire de l'académie des sciences, dans les *mémoires* de cette académie pour l'année 1742, imprimés en 1745, *in*-4°. Depuis cet éloge de l'auteur lu par M. de Mairan, on a donné en 1745, un livre intitulé: *Principes du systême des petits tourbillons*, ou *abrégé de la physique* de feu M. l'abbé de Molieres, mise à la portée de tout le monde, & appliquée aux phénomenes les plus généraux, avec une dissertation posthume de M. l'abbé de Molieres, *in*-12, à Paris.

MOLINA, petite ville de la Castille nouvelle. Elle est sur la petite riviere de Molina, à quatorze lieues de Siguença, vers l'orient méridional. Elle est capitale de la seigneurie de Molina, dont le roi d'Espagne porte le titre, & qui comprend soixante & quinze paroisses. Quelques géographes placent à Molina l'ancienne *Mediolum*, petite ville des Celtibériens, laquelle d'autres mettent à *Medina Cæli.* * Mati, *diction.*

MOLINA, SIERRA MOLINA, montagnes d'Espagne. Elles sont sur les confins de la Castille vieille & de la nouvelle, entre la ville de Molina & celle de Siguença. Elles sont une partie de celles que l'on appelloit anciennement Orospeda. * Mati, *diction.*

MOLINA, *Capo della Molina*, ou *delle Molini*, en latin *Molinum caput*, cap de la côte orientale de la vallée de Démona en Sicile. Il est à l'entrée méridionale du petit golfe de Sainte-Thecle, au levant de la ville de Catane. * Mati, *diction.*

MOLINA (Jean) de Ciutad-Real, en la Castille neuve, demeurant à Valence vers l'an 1530, a traduit en espagnol, *L. Marinæus Siculus*, des choses mémorables d'Espagne; la chronique des rois d'Aragon, par le même auteur; la vie du roi Alfonse d'Aragon par *Antoine de Palerme*; les épîtres de saint Jerôme; quelque chose d'Alcuin & de Gerson; mais ce qu'il a traduit d'Appien, n'est pas estimé. * Baillet, *jugemens des savans sur les traducteurs Espagnols.*

MOLINA (Louis) Jésuite Espagnol, natif de Cuença dans la Castille neuve, entra parmi les Jésuites l'an 1553, à l'âge de 18 ans. Il fit ses études à Coïmbre, & enseigna pendant vingt ans la théologie dans l'université d'Evora en Portugal. Il mourut à Madrid le 12 octobre de l'an 1601, âgé de 65 ans. Nous avons divers ouvrages de sa façon; *Comment. in primam partem D. Thomæ, tom. III; De justitia & jure; De concordia gratiæ & liberi arbitrii, & appendix ad eamdem concordiam.* Son livre de la concorde de la grace & du libre arbitre, imprimé pour la premiere fois en 1588, à Lisbonne, capitale de Portugal, a donné lieu aux disputes sur la grace & sur la prédestination, qui ont fait tant de bruit dans le XVI siécle, & qui ne sont pas encore assoupies dans celui-ci. Ce livre parut malgré les oppositions de la plupart des Dominicains, qui l'attaquerent vivement dans leurs thèses, & le déférerent à l'inquisition de Valladolid, & à celle du royaume de Castille. Cette cause fut ensuite portée à Rome, où le pape Clément VIII établit une congrégation que l'on appelle *de Auxiliis*, qui ne commença à se tenir solemnellement que le 2 janvier 1598. Après plusieurs assemblées des consulteurs & des cardinaux, où les Dominicains & les Jésuites furent entendus contradictoirement en présence du pape & des cardinaux de la congrégation, ces disputes furent continuées sous le pontificat de Paul V. Les consulteurs ne furent pas favorables à la doctrine de Molina; mais le pape Paul V ne voulut rien décider, & se contenta seulement de congédier les disputans & les consulteurs, ajoutant qu'il publieroit sa décision, quand il se feroit déterminé; & cependant il fit défenses aux parties de se noter ou censurer mutuellement, & enjoignit aux supérieurs des deux ordres de punir sévérement ceux qui contreviendroient à ces défenses. Ce décret fut donné par le pape Paul V, le dernier jour du mois d'août 1607. * Maurolicus, *lib.* 5, *ocean. religion.* Beyerlink, *in chron.* Le Mire, *de script. sæcul. XVI.* Ribadeneira & Alegambe, *de script. societatis Jesu.* De Thou, *liv.* 131, *&c.* Histoire des congrégations *de Auxiliis*, du pere Serry, édition de 1710. Préface des actes de Lémos, & *histoire* des controverses *de Auxiliis*, donnée par les Jésuites de Flandre.

MOLINA (Antoine) Chartreux, natif de Villa-Nueva-de-los-Infantes, dans la Castille, & célébre par sa piété, se fit religieux chez les Augustins, parmi lesquels il enseigna la théologie, & fut élevé à la charge de supérieur. Depuis le desir de mener une vie encore plus solitaire que celle qu'il avoit embrassée, le fit entrer chez les Chartreux de Miraflores, où il vécut en véritable religieux, & mourut en odeur de sainteté le 21 septembre de l'an 1612. Le pere Molina a composé divers excellens ouvrages, & entr'autres celui de l'instruction des prêtres, qu'on a traduit en tant de langues différentes. * Le Mire, *de script. sæc. XVII.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan. &c.*

MOLINA (Louis) jurisconsulte Espagnol, d'Usaon dans l'Andalousie, & fils d'une sœur du célébre Ambrosio Moralès, a été en réputation sur la fin du XVI siécle, & sous le regne de Philippe II, roi d'Espagne, qui l'employa dans les conseils des Indes, & dans celui de Castille. Nous avons un ouvrage de sa façon, intitulé: *De Hispanorum primogenitis*, qu'on a souvent réimprimé. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

MOLINA (Dominique de) célébre religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Séville, fut déclaré maître de théologie dès l'an 1607, & s'acquit une si grande réputation, que toute l'Espagne ayant été émue en 1622, à l'occasion d'une bulle de Grégoire XV, qui paroissoit affoiblir les priviléges des réguliers, il fut choisi pour procureur de tous les ordres religieux établis en Espagne à la cour de Rome, où après plusieurs négociations, soutenues du crédit du roi d'Espagne, il obtint le 7 février 1625, une bulle d'Urbain VIII, qui révoquoit celle qui avoit causé l'émotion. Molina ayant eu occasion de rechercher toutes les bulles émanées sur ces matieres, crut rendre service au public de les faire imprimer, & par ses soins elles parurent en 1626, à Séville; mais on ne sait plus rien de lui ensuite. * Echard, *script. ordinis FF. Prædicator. tom. II.*

MOLINET (Jean) chanoine de Valenciennes, dans le Hainaut, né à Desvrennes, dans le Boulonnois en Picardie, vivoit sur la fin du XV siécle, & au commencement du XVI, à la cour de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. Il y étoit en 1505, & mourut en 1507, à Valenciennes, où l'on voit son épitaphe. Il fut aumônier & bibliothécaire de la princesse, & composa divers ouvrages en prose & en vers. Les auteurs citent une histoire de sa façon, qui comprenoit ce qui s'étoit passé depuis l'an 1474, jusqu'en 1505. Elle n'a pas été imprimée. On a de lui, *Le siége d'amours, & la récollection des merveilles avenues de notre temps, commencée par très-élégant orateur messire George Châtelain, & continuée par maître Jehan Molinet.* Il a donné aussi une paraphrase en prose du roman de la Rose, dont il s'est efforcé de faire un ouvrage de morale. Les poésies de Molinet ont été imprimées à Paris en 1723, *in*-12, avec celles de Charles Bordigné ou Bourdigné, qui vivoit dans le même temps. *Voyez ci-devant l'article de* MEUN (Jean de) & la lettre que l'on attribue à M. de Lauriere, qui est au-devant de l'édition de Coutelier. * Guichardin, *descript. du Pays-Bas.* La Croix du Maine, *biblioth. franç.* Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, &c.

MOLINET (Louis du) évêque de Séez en Normandie, avoit fait un grand progrès dans l'étude de la théologie & du droit canon, & se trouva au concile de Trente, comme docteur. Depuis, Pierre Duval, son oncle, lui résigna l'an 1564, l'évêché de Seez, qu'il gouverna trente-huit ans. On remarque que pendant ce temps-là, il ne fut absent de son diocèse que six mois: ce ne fut même que pour affaires importantes, comme pour se trouver auprès du roi Henri *le Grand*, lorsqu'il fit abjuration de la doctrine des Calvinistes. Louis du Moulinet assista l'an 1581, au concile provincial de Reims, & mourut le 3 mars de l'an 1601.

MOLINET (Claude du) chanoine régulier de sainte Geneviéve, de l'ordre de saint Augustin, né à Châlons en Champagne l'an 1620, d'une famille noble & ancienne, fut envoyé à Paris, après avoir fait ses premieres études, pour y faire son cours de philosophie. Il y prit l'habit de chanoine régulier à sainte Geneviéve, & fut dans la suite procureur général de la congrégation. Son humilité jointe à un grand amour pour l'étude, lui fit refuser constamment toutes les charges ausquelles on vouloit l'élever, pour ne s'occuper qu'à composer divers ouvrages, dont quelques-uns ont été donnés au public; comme *les lettres d'Etienne, évêque de Tournay*, réduites en un très-bel ordre, & enrichies de notes très-savantes, à Paris, *in-8°*, 1679; *L'histoire des papes par médailles*, depuis Martin V, jusqu'à Innocent VI, en 1678; *Les réflexions sur l'origine des chanoines séculiers, & sur l'antiquité des chanoines réguliers; Les figures des différens habits des chanoines réguliers en ce siécle, avec un discours sur les habits anciens & modernes des chanoines, tant séculiers, que réguliers*, *in-4°*, à Paris, 1666; plusieurs dissertations, telles que sont celles *de la mitre des anciens*: celle d'*une tête d'Isis*, trouvée à Paris, au cabinet de la bibliothéque de sainte Geneviéve, imprimée en 1692, & autres. Outre ces ouvrages, il y en a encore de lui un très-grand nombre, qui n'ont point paru; car il travailloit sans relâche. Il s'appliquoit sur-tout a découvrir ce qu'il y avoit de plus caché dans l'antiquité; & comme il s'étoit plu à cette recherche dès sa plus tendre jeunesse, il avoit amassé un cabinet de curiosités très-considérable. Le roi Louis XIV se servit de lui, pour aider à ranger ses médailles, & pour lui en chercher de nouvelles, aussi-bien que des agathes & d'autres pierres de prix, dont le P. du Molinet avoit une grande connoissance. Il fournit à sa majesté plus de huit cens médailles tirées du cabinet de sainte Geneviéve; & le roi reconnut ses soins par des gratifications & des libéralités, dont les marques se voient dans la bibliothéque de cette abbaye. L'application que le pere du Molinet a eue toute sa vie à mettre cette bibliothéque en état, l'a rendu célébre. Il mourut à Paris dans la maison de sainte Geneviéve, le 2 septembre 1687, après une maladie de 6 jours seulement, âgé de 67 ans, regreté de plusieurs illustres amis qu'il avoit eus pendant sa vie. * *Mémoires du temps.*

MOLINETTI (Antoine) étoit né à Venise, d'une famille honnête, & suivit son inclination pour l'étude de la médecine. Les progrès qu'il y fit, furent tels, que lorsqu'il fut sorti des universités, & retourné dans sa patrie, tout jeune qu'il étoit, il fut recherché avec empressement. Florius, celui des médecins de Venise, qui avoit alors le plus de réputation, voulut en faire son ami, & ne lui cacha rien de ses lumieres. Molinetti en profita, & joignant la pratique à la théorie, il fit des cures considérables, & se rendit si habile dans l'anatomie & dans la dissection des cadavres, que personne n'eut alors plus de réputation en cette partie. Un défaut qu'on lui reproche, & qui en effet ne convient jamais dans un homme véritablement habile, c'est qu'il étoit trop libre à censurer les autres & à les rabaisser. Cependant il fut souvent appellé par les grands, même hors de l'Italie, & ces courses lui furent toujours utiles. Le duc de Baviere fut un de ceux qui le comblerent davantage de présens & de bienfaits. Toute la ville de Padoue, où Molinetti faisoit ordinairement son séjour, a rendu justice à son mérite & à ses succès. Il y a rempli depuis l'an 1667, les postes de premier anatomiste, & de premier professeur en médecine théorique ordinaire; il eut ce dernier emploi après la mort de Licet, & il conserva l'un & l'autre jusqu'à sa mort, qui arriva à Venise vers l'an 1675. On estime beaucoup son traité latin *des sens & de leurs organes*. Il a fait encore un traité *de arte anatomica*. Le premier ouvrage a été imprimé à Padoue en 1669, *in-4°*, & le second à Venise en 1675, *in-4°*. *Voyez* l'histoire de l'université de Padoue, tome I, page 370; le *Lindenius renovatus*, & M. Manget, *in bibliotheca scriptorum medicorum*, lib. XII. Antoine Molinetti a eu un fils nommé *Michel Ange*, qui a été très-habile dans l'anatomie & dans la chirurgie. Il a professé l'une & l'autre après Dominique de Marchetti dont il eut la chaire le 13 janvier 1688. On augmenta ses appointemens dès ce temps-là, & en 1715 on les fit monter encore plus haut. C'étoit le 5 de décembre; & cet habile homme mourut le 9 du même mois. Jean-Baptiste Morgagni, si connu aujourd'hui dans toute l'Europe, eut sa place.

MOLINGAR, en latin *Molingaria*, ville d'Irlande, dans le comté de West-Meath, dont elle est capitale, est située sur le bord d'un étang. Elle tient deux marchés publics, & envoie deux députés au parlement. * Cambden. Sanson.

MOLINGUS (Saint) fils d'*Oilan*, naquit au comté de Wexford en Irlande, dans le VII siécle. Le roi de Leinster le nomma évêque de Fernes l'an 632. On dit que Molingus composa des prophéties touchant les rois d'Irlande. Il mourut le 17 juin; mais on ne sait pas au juste l'année de sa mort. * *Autor. vitæ S. Molingi.* Waræus, *de claris Hibern. script. l.* 1.

MOLINIER FABREGUES (Jean) docteur en droit dans l'université de Valence, mérite d'autant plus d'être connu, qu'il affecta de demeurer dans l'oubli. Il s'appliqua beaucoup à l'histoire des évêques de Valence & de Die, & fit pour cela de grandes recherches, partie avec le pere Jean Colombi, Jésuite, & partie séparément. Le Jésuite eut seul l'honneur de tous ces travaux. Il publia en 1638, quatre livres de l'histoire de ces deux évêchés, & en fit une nouvelle édition en 1652. Molinier qui lui avoit fourni les mémoires pour cette histoire, en recueillit aussi sur les droits de l'évêché de Valence, qu'il rédigea. On garde ce manuscrit dans les archives de cette église. * Le Long, *biblioth. histor. de France.*

MOLINIER (Etienne) prêtre, docteur en théologie & en droit civil & canon, & en son temps prédicateur célébre, étoit né à Toulouse vers la fin du XVI siécle. On voit par un *plaidoyé pour la préséance des avocats sur les médecins*, imprimé parmi ses *œuvres mêlées*, qu'il avoit suivi quelque temps le barreau, & qu'il avoit été avocat des parties à Toulouse même. Il entra depuis dans l'état ecclésiastique, prit les ordres sacrés, & le degré de docteur en théologie. Ce fut lui qui harangua au sacre de Louis XIII, le 17 octobre 1610, comme il paroît par le discours sur ce sujet, imprimé dans le recueil que l'on vient de citer, dans lequel il adresse la parole au roi, & où il dit expressément que c'est au milieu de la cérémonie de son sacre. Ce discours, auquel on a donné le titre de *Panégyrique au roi très-chrétien Louis XIII*, est fort long, d'un style très-diffus, & chargé de digressions sur l'origine du sacre de nos rois, & sur quelques autres sujets. On ne laisse pas d'y trouver du feu & des traits d'éloquence. L'auteur avoit été connu de bonne heure de Nicolas de Verdun qui succéda sous Henri IV, à M. Achille de Harlay, en qualité de premier président du parlement de Paris, comme on le voit par une longue piéce en vers françois que Molinier fit, lors-

que la nouvelle en fut arrivée à Toulouse. Il paroit par cette piéce que Molinier cultiva fort jeune la poësie françoise, & que M. de Verdun l'y encouragea par les louanges qu'il donna à ses essais sur la naissance du duc d'Orléans, qui fut depuis le roi Louis XIII. Molinier ayant embrassé l'état ecclésiastique, se livra principalement au ministere de la chaire; & nous avons en effet de lui un assez grand nombre de sermons qu'on ne lit plus depuis long-temps. Après s'être essayé dans sa province, il vint à Paris où il prêchoit en 1618 & 1619, comme il résulte de deux de ses lettres écrites de cette ville, l'une le 2 octobre 1618, l'autre le 2 janvier 1619. Il dit dans la premiere, qu'il avoit composé le *panégyrique de saint Louis*, qu'il donna au roi dans le Louvre au lever de sa majesté, à qui il fut présenté par l'archevêque de Tours & le maréchal de Souvrai; c'étoit le jour même de la fête de saint Louis. Cette piéce fut bien reçue: le pere Arnoux, Jésuite, en fit l'éloge dans le sermon qu'il prêcha devant le roi l'après dinée du même jour, & l'auteur l'envoya à Toulouse pour y être imprimée. Nous en avons vu une édition faite à Paris par *René Giffart*, *in*-12, 1618, sous ce titre: *Panégyrique du roi saint Louis sur le sujet de la célébration de sa fête, ordonnée par notre saint pere, à la requête du roi très-chrétien Louis XIII, à présent regnant, avec une oraison en vers au roi Louis, pour la prospérité du roi*, par Etienne Molinier, Tholozain, prêtre & docteur ès droits, dédié à sa majesté. Molinier parle dans la même lettre qu'on vient de citer, & dans la suivante, des églises différentes de Paris dans lesquelles il prêcha; & si on l'en croit, il étoit suivi. Retourné dans sa province, il fut demandé dans les plus grandes églises, & dans plusieurs cathédrales pour y exercer ses talens pour la chaire; & en 1629, il fut pourvu de la cure de Saubens au diocèse de Toulouse, ce qui ne l'empêchoit point d'aller prêcher ailleurs, lorsqu'il en étoit requis par les évêques; & l'on voit par ses lettres que ces réquisitions étoient fréquentes. Entre ces lettres, il y en a une assez longue adressée à mademoiselle de Gournay, qui lui avoit envoyé son livre intitulé: l'*Ombre de la demoiselle Gournay*. Avant que d'être curé, & lorsqu'il n'étoit point occupé à prêcher, il paroît qu'il résidoit ordinairement à Garaison, où il y avoit une solitude fameuse & un célébre pélerinage. Il a fait une espéce d'histoire de cette maison, intitulée: *Le lys du val de Garaison, ou l'histoire de Notre-Dame de Garaison, diocèse d'Auth, & des miracles qui s'y sont faits*, *in*-12, à Toulouse, 1646; il y a bien du merveilleux dans cet ouvrage, & assez peu de critique. Ses autres ouvrages, qui nous sont connus, sont: 1. *Vie de Barthélemi de Donadieu de Griet, évêque de Commenges*, *in*-8°, à Paris, 1639. Molinier parle de cette vie dans deux de ses lettres, où il répond à plusieurs difficultés qui lui avoient été faites sur cet ouvrage: l'une est adressée à *M. le curé du Chardonnet à Paris*, du 6 novembre 1639; l'autre à *M. Hobier, docteur de Sorbonne*, du 8 novembre de la même année. 2. Discours funèbre de Guillaume du Vair, garde des sceaux de France, *in*-8°, à Paris, 1621. Ce discours où regne une fausse éloquence, & qui est extrêmement vague, a été réimprimé à Toulouse, en 1643, *in*-8°, à la suite de quelques sermons du même auteur, qui portent pour titre: *Le mystere de la Croix*. 5. Oraison funèbre de Gabriel Banquet, Jacobin, inquisiteur de la foi à Toulouse, 1643, *in*-8°, à Toulouse. 6. Plusieurs volumes de sermons. 7. Dans sa lettre à mademoiselle de Gournay, après l'avoir louée de ce qu'elle prenoit la défense de notre langue, de Ronsard, de Joachim du Bellay, & de quelques autres écrivains que cette demoiselle estimoit plus qu'elle ne devoit, il s'offre de lui servir de second tant en prose qu'en vers; & dans une autre lettre, il dit qu'il a entrepris d'écrire *les vies des Saints, & particulierement de tous les grands évêques qui ont fleuri dans l'église primitive, après la fin des persécutions*; que cet ouvrage devoit contenir plusieurs volumes, & que le premier étoit déja imprimé. 8. Après sa mort, on imprima en 1651, à Toulouse, chez Arnaud Colomiez, un volume de ses opuscules, *in*-8°, sous le titre d'*Œuvres mêlées*. C'est dans ce recueil que l'on trouve ses lettres, son panégyrique au roi Louis XIII, dont j'ai parlé; un autre discours au même roi, pour l'engager à se déclarer le protecteur des lettres & de ceux qui les cultivent; le récit de la conversion de madame & mademoiselle de Fontrailles à la religion catholique; un écrit contre le sieur Chamier, ministre de Montauban; quatre discours académiques, dont trois philosophiques, & un quatriéme sur la peinture; autres discours sur les cérémonies du baptême; le plaidoyé dont on a parlé, & un recueil de poësies françoises.

MOLINIER (Jean-Baptiste) célébre orateur de la chaire, & auteur de plusieurs ouvrages, naquit à Arles vers l'an 1675. Son pere étoit valet de chambre de François de Grignan, archevêque de cette ville. Il commença ses études dans sa patrie, & les continua à Pezenas dans le collége des prêtres de la congrégation de l'Oratoire. Ses études finies, il s'engagea dans le service, auquel il renonça quelque temps après pour embrasser l'état ecclésiastique. Il fit alors un cours de théologie à Arles; & en 1700, il entra à Aix dans la congrégation de l'Oratoire. Il y remplit avec distinction divers emplois en différens colléges de cette congrégation: après il fut envoyé successivement au séminaire de saint Magloire à Paris, à Mâcon, & à Grenoble. Dans cette derniere ville, il prononça dans l'église cathédrale l'oraison funèbre de M. le cardinal le Camus, laquelle n'a pas été imprimée. Ses talens pour le ministere de la prédication étant connus, il les exerça dans plusieurs villes considérables du royaume, comme à Aix, à Toulouse, à Lyon, à Orléans & à Paris. Il ne prêcha d'abord dans cette derniere ville que peu de temps; mais après que la province l'eut entendu & gouté, il revint à Paris, où il a rempli durant plusieurs années les chaires les plus considérables. Le célébre pere Massillon, mort évêque de Clermont, l'ayant entendu dès ses premieres stations à Paris, fut frapé également de ses traits vifs & éloquens, & de son inégalité, & l'on assure qu'il lui dit dès lors qu'il ne tenoit qu'à lui d'être le prédicateur du commun ou de l'être des grands. Il est certain que lorsqu'il vouloit travailler ses sermons, il égaloit les meilleurs orateurs de la chaire; mais qu'il se laissoit quelquefois trop emporter à la vivacité de son imagination; que d'autres fois il se fioit trop à la facilité qu'il avoit à s'exprimer sur le champ. Malgré ces défauts, il a été long-temps suivi & applaudi. Il avoit quitté la congrégation de l'Oratoire vers 1720, & s'étoit retiré alors dans le diocèse de Sens, d'où il revint quelques années après pour reprendre l'exercice du ministere de la prédication. Sa derniere station du Carême fut celle qu'il fit dans l'église métropolitaine de Paris: il la finit par un éloge du feu cardinal de Noailles, qui fut imprimé dans le temps. Dès qu'on lui eut interdit la chaire, il s'appliqua à revoir ses sermons, à les refondre & à en composer de nouveaux; & il en a fait imprimer un recueil à Paris en 1730, & les années suivantes en 14 volumes *in*-12, sous le titre de

Sermons choisis. Il y en a trois qui ne sont composés que de panégyriques, & deux qui ont pour objet principal la vérité de la religion chrétienne. M. Molinier ne mit point son nom à ce recueil. Dès 1714, il fit imprimer des *Instructions & prieres propres à soutenir les ames dans les voies de la pénitence, avec les paraphrases du* De profundis, *& du* Dilexi: *le* Pater, *& le pseautier de la pénitence*, vol. *in*-12, à Paris. L'auteur le donna comme une *suite du directeur des ames pénitentes*, ouvrage qui est du pere Vauge de l'Oratoire. On a encore de M. Molinier: *L'exercice du pénitent, avec un office de la pénitence, in*-18. *Les pseaumes traduits en françois, avec le latin à côté & des notes littérales & morales, in*-12. Traduction du livre de l'imitation de J. C. *in*-12 & *in*-18. Une édition de la paraphrase du pseaume *Miserere*, par le pere Calabre. Des *pensées chrétiennes.* Ces ouvrages ont été plusieurs fois imprimés à Paris. En 1728 il donna un écrit *in*-4°, contenant des extraits de l'histoire ecclésiastique de M. l'abbé Fleuri sur l'Arianisme, avec une préface théologique. Cet écrit fut mal reçu: la préface ne parut nullement digne de l'auteur; & l'on en retira tous les exemplaires qui n'étoient pas encore distribués. M. l'abbé Molinier est mort presque subitement à Paris, le 15 mars 1745, vers la soixante-dixiéme année de son âge. Il fut inhumé le 16 dans l'église de saint Severin. * Extrait en partie d'un *mémoire manuscrit* du pere Bougerel de l'Oratoire.

MOLINOS (Michel) prêtre Espagnol, né dans le diocèse de Saragosse l'an 1627, s'étant établi à Rome, y acquit la réputation d'un grand directeur. Il y publia un livre qu'il avoit composé en espagnol, intitulé la *conduite spirituelle.* On l'accusa d'y avoir avancé des opinions dangereuses sur la mysticité, & il fut arrêté & mis dans les prisons de l'inquisition de Rome au mois de juillet 1685. Son procès fut fait, & on condamna soixante-huit propositions qu'il avoit avancées, dans la congrégation générale de l'inquisition romaine, tenue en présence du pape & des cardinaux inquisiteurs. Il y eut un décret donné le 28 août, qui porte que Michel Molinos avoit enseigné des dogmes faux & pernicieux; que son oraison de *Quiétude* étoit contraire à la doctrine de l'église, & à la pureté de la piété chétienne; & que les soixante-huit propositions qu'il a reconnu avoir publiées, étoient hérétiques, scandaleuses & blasphématoires. Le pape condamna tous ses livres & ses écrits, & ordonna que les ordinaires ou inquisiteurs feroient bruler tout ce qu'ils en pourroient découvrir. Molinos fut obligé de faire abjuration publique de ses erreurs, sur un échafaud dressé dans l'église des Dominicains, où le sacré collége étoit assemblé; & fut condamné à une prison étroite & perpétuelle, dans laquelle les officiers de justice le conduisirent, après qu'il eut été revêtu d'un scapulaire jaune, chargé d'une croix rouge devant & derriere; ce que l'on appelle l'*habit de pénitence.* On dit qu'il se repentit véritablement; & c'est peut-être dans cette vue qu'on ne le fit point mourir, afin que ceux qu'il avoit attirés à son parti, se désabusassent en apprenant sa conversion. Il étoit âgé de soixante ans lorsqu'il fut pris; & il y avoit vingt-deux ans qu'il répandoit sa doctrine à Rome, où il étoit en grand crédit, même auprès des papes. Il mourut dans sa prison le 29 décembre 1696. On a donné à ses disciples le nom de *Quiétistes*, parçequ'ils enseignoient, aussi-bien que leur maître, que dans la plus sublime perfection est l'oraison qu'ils appellent de *Quiétude*, qui ne consiste que dans une simple contemplation, sans aucune réflexion. Molinos & quelques autres de ses disciples, ont été accusés de pousser les choses plus loin, & d'enseigner, tant en théorie qu'en pratique, que l'on pouvoit, sans péché, s'abandonner à des déréglemens, pourvu que la partie supérieure demeurât unie à Dieu par l'oraison de *Quiétude*. C'est ce que l'on ne peut assurer sans preuve; mais il est toujours certain que leur mysticité conduit à des égaremens qui ont été justement condamnés. * *Mémoires du temps.*

MOLIONIDES, surnom de deux freres nommes, l'un *Eurytus*, & l'autre *Cteatus*, & tous deux fils d'Actor, & de Molione, ou, selon d'autres, de Neptune & de Molione. Ils commanderent les troupes d'Augias, roi d'Elide, contre Hercule, qui ne pouvant surprendre la valeur de ces deux généraux, se défit d'eux par artifice, & les fit tuer à Cléone, lorsqu'ils alloient de la part des Eliens, assister aux jeux Isthmiques. Les Molionides avoient épousé les deux filles de Dexaménus, roi d'Oléne. Eurytus laissa un fils, appellé Talpius; & Ctéatus, un autre appellé Amphimachus, qui regnerent tous deux en Elide, avec Agasthène, fils d'Augias. La fable dit que les Molionides étoient deux célébres conducteurs de chariots, qui avoient deux têtes & quatre mains, mais un corps seulement, & qui agissoient avec une parfaite intelligence. * Apollodore. Pausanias, *in Arcadic.* Bayle, *dictionaire critique.*

MOLISE, petite province du royaume de Naples, porte titre de comté, & a un château de même nom. Ses villes sont, Isermias, Bojano, Larino & Tivento.

MOLISEL, *cherchez* MICYLLE.

MOLITOR (George) Allemand, natif de Nuremberg, & professeur en théologie dans l'université d'Erford, dans le XV siécle, mourut l'an 1484, après avoir composé divers ouvrages, Sur les *sentences*; Des *sermons*; Un *traité des questions de théologie*, *&c.* Il ne faut pas confondre cet auteur avec un autre de même nom.

C'est CHRISTIAN MOLITOR de Clagenfurt, qui vivoit en même temps que ce premier. Il fut élevé à Vienne en Autriche, donna au public quelques ouvrages d'astrologie & de pronostics, & mourut l'an 1495. * Trithêm. *de script. ecclesiast.* Gesner, *biblioth. &c.*

MOLLEN, petite ville de la basse Saxe, dans le duché de Lawembourg, sur le Stekenis, entre la ville de Lawembourg & celle de Lubeck, à quatre lieues de la premiere, & à six de la derniere. Elle a appartenu autrefois aux ducs de Saxe-Lawembourg, qui l'ont cédée à la ville de Lubeck. * Mati & la Martiniere, *diction.*

MOLLER (Jean) fils d'Olaüs Moller, ministre, naquit à Flensbourg dans le duché de Slesvick, le 27 février 1661. Il étudia avec soin les belles lettres, la philologie, la philosophie & la théologie dans les académies de Kiel, de Iene, de Leipsick, de Hambourg, & de Copenhague. Comme sa passion dominante étoit l'histoire littéraire & celle de sa patrie, il séjourna trois ans à Hambourg, & une année entiere à Copenhague, afin d'y profiter des secours qu'il pouvoit trouver dans ces deux villes pour arriver au but qu'il se proposoit; & dans l'une & l'autre ville, il refusa de se charger d'une église dont les soins l'auroient détourné de l'exécution de ses projets. Il se contenta d'abord d'accepter en 1685, une classe inférieure dans le collége de Flensbourg. Il monta ensuite aux premiers grades. Il fut conrecteur en 1690, & recteur en 1701. On lui offrit plusieures chaires qu'il refusa; & il s'excusa pareillement d'accepter l'emploi de bibliothécaire d'Oxford, quelques sollicitations qu'on lui fit pour lui faire prendre ce

poste. Toutes les heures que ses fonctions classiques lui laissoient libres, il les employoit sans relâche à l'étude de l'histoire de sa patrie & du septentrion, & à celle de l'histoire littéraire. Il jouit d'une santé vigoureuse jusqu'à l'âge de quarante-sept ans; mais en 1708, il perdit l'œil gauche: plusieurs infirmités se succéderent depuis les unes aux autres, & l'emporterent enfin le 20 octobre 1725. Il avoit épousé à l'âge de quarante ans, *Anne* Stricker, fille d'un bourgue-mestre de Flensbourg: il en eut une fille & deux fils. L'aîné *Bernhard* Moller, est pasteur d'une église dans le duché de Slesvick; le puîné, *Olaüs-Henri* Moller, étudioit encore en 1742, dans l'université de Copenhague, ayant du gout pour les mêmes études qui avoient fait l'objet principal des occupations de son pere. Les ouvrages de Jean Moller sont: 1. *Bibliotheca Septentrionis eruditi, sive syntagma tractatuum de scriptoribus illius, seorsim hactenùs editorum, quo primus Alberti Bartholini liber de scriptis Danorum, Norwagorum & Islandorum, posthumus, à Joanne Mollero, Flensburga-Cimbro, plurimis in locis emendatus atque auctus, & hypomnematis insuper historico-criticis prolixioribus, istorumque spicilegio, ac indice cognominum alphabetico, recèns illustratus.* 2. *Joannis Schefferi Suecia litterata, hypomnematis historico-criticis ab eodem Joanne Mollero illustrata.* 3. *Joannis Molleri introductio ad historiam ducatuum Slesvicensis & Holsatici, rerum utriusque scriptores universos, aliosque præterea complures, fusè & accuratè recensens, ipsamque simul Chersonesi-Cimbricæ historiam novâ passim luce perfundens.* 4. *Ejusdem Molleri præfatio nova de gentium Borealium in litteras meritis, & historiæ litterariæ atque ecclesiasticæ scriptoribus, historico-apologetica, junctim exhibentur*, à Leipsick, 1699, *in*-8°. L'*isagoge ad historiam Chersonesi-Cimbricæ* avoit paru dès 1691, à Hambourg, *in*-8°. 5. *De ducatibus Cimbricis, Slesvicensi & Holsatio*, *in*-8°, à Hambourg, 1699, quatre volumes, selon M. l'abbé Lenglet. 6. *Prodromus Cimbriæ litteratæ.* 7. *Tractatus philologico-historicus de scriptoribus homonymis.* 8. *Diatribe historico-critica de Helmoldo sæculi XII, historico inclito, ejusque chronico Sclavorum*, à Lubeck, 1702, *in*-4°. Cette dissertation est citée par Jean-Albert Fabricius dans sa *Bibliotheca mediæ & infimæ latinitatis*, livre 8, ou tom. III, pag. 593, & suivantes. 9. *Danielis-Georgii Morhofii polyhistor litterarius, philosophicus & practicus, cum accessionibus virorum clarissimorum Joannis Frickii & Joannis Molleri*, &c. La troisiéme édition, à laquelle Jean-Albert Fabricius a joint une préface & de nouvelles additions, est de Lubeck, 1732, deux vol. *in*-4°. Après la préface de ce savant, l'on trouve *Joannis Molleri*, &c. *prolegomena auctoris vitæ atc scriptorum, non editorum modò, sed & ineditorum atque affectorum, præsertim verò polyhistoris hujus, historiam exhibentia*, &c. ces prolégomenes comprennent 80 pages *in*-4°. 10. *Cimbria litterata, seu historia scriptorum ducatûs utriusque Slesvicensis & Holsatici, quibus Lubecenses & Hamburgenses accensentur, litteraria tripartita, à temporibus antiquissimis ad hanc nostram ætatem deducta*; 1744, trois vol. *in-fol.* à Copenhague. Cette histoire qui va jusqu'en 1720, & même au-delà, est divisée en trois parties: la premiere contient les vies de plus de deux mille auteurs, nés dans le Danemarck, & dans les provinces, villes & duchés de Slesvick, de Holstein, de Stocmare, de Ditmarse, de Wagrie, de Hambourg, de Lubeck, &c. La seconde comprend les vies de ceux qui se sont établis dans le même pays, ou qui y ont fait un séjour considérable; & la troisiéme embrasse celle des écrivains les plus illustres de l'histoire littéraire Cimbrique, tant naturels qu'étrangers, que l'auteur n'a pas jugé à propos de placer dans les deux premieres classes, à cause de l'étendue & de la diversité des matieres qui les regardoient en particulier. Cet ouvrage, imprimé avec soin sur les manuscrits de l'auteur, est en même temps une histoire littéraire, ecclésiastique, civile & politique de Danemarck. Il y a des préfaces & des tables. 11. Diverses observations dans les journaux de son temps. Bernhard & Olaüs-Henri Moller, ses fils, ont donné l'histoire de sa vie sous ce titre: *De Joannis Molleri vita commentatio, edita cura Bernhardi & Olai-Henrici Mollerorum, Joannis filiorum*, à Slesvick, 1734, *in*-4°. * On s'est servi des ouvrages cités dans cet article, & du *Supplém. françois* de Basle. Voyez aussi le *Journal des savans*, mois de juin 1744.

MOLLERUS (Frédéric) étoit de Brabant. Il a composé un poëme élégiaque sur la création & la chute des anges. * Konig, *biblioth.*

MOLLERUS (Henri) natif de Hambourg, & célèbre théologien de Hesse, mourut en 1589. Il a fait un commentaire sur Isaïe & sur les pseaumes. On trouve ses poësies, *tom. IV*, *delit. German. pag.* 845. De Thou dit dans son livre 96, que Henri Mollerus a vécu à Wittemberg & à Hambourg, & qu'il étoit très-savant dans la langue hébraïque. * Konig, *biblioth.*

MOLLERUS (Daniel-Guillaume) naquit à Presbourg en Hongrie, le 26 mai 1641, d'*Othon* Mollerus, orfévre & jouaillier de cette ville. Il commença ses études dans sa patrie; mais la peste l'obligea de sortir de Presbourg, & il fut envoyé à Transchin, où il apprit la langue esclavone. Après plus d'un an de séjour il retourna à Presbourg, & y acheva ses études. En 1660, il parcourut l'Autriche, la Moravie, la Bohême, la Saxe, & le Danemarck, & vint à Wittemberg, où il apprit le grec, le chaldéen, le syriac, l'arabe & l'italien. Il y fit aussi un cours de théologie, & étudia en médecine. Ces études finies, il reprit ses voyages; vit l'Angleterre, la Hollande, une partie de l'Allemagne, la Prusse & la Pologne. Il revint par Strasbourg, où il s'arrêta pour s'y appliquer de nouveau à la théologie, & aux langues grecque & hébraïque, & il y joignit la langue françoise. Etant passé à Colmar, le gouverneur de cette ville lui commit l'éducation de ses enfans, & dans le même temps Mollerus s'appliqua à l'alchymie. Il visita ensuite la Suisse, & vint en France dont il fit le tour. Il étoit à Paris en 1667, lorsqu'on y apprit la mort du pape Alexandre VII. Sur cette nouvelle, Mollerus, curieux de voir les cérémonies de l'installation du nouveau pape, partit pour Rome, vit Naples & Venise, parcourut les principales villes de l'Italie, & revint à Presbourg en novembre 1670. Il y fut en 1671 sous-recteur du collége, après qu'il eut fait encore un tour en Hongrie. En 1672 il fut député à l'empereur au nom des Protestans de Presbourg, pour demander la conservation de quelques priviléges qu'ils prétendoient avoir; il demeura six mois à la cour; mais ayant appris qu'on avoit dessein de l'arrêter, il s'enfuit à Nuremberg, & en 1674 il fut fait professeur de métaphysique & d'histoire dans l'université d'Altorf. Il fut aussi bibliothécaire de la même université, & membre des académies des curieux de la nature, de l'histoire de l'empire, & des Ricovrati de Padoue. Il mourut à Altorf le 25 février 1712. Mollerus, malgré ses courses, a beaucoup écrit, entr'autres: Un discours sur la confusion des langues à la tour de Babel, en latin. *Justissima retorsio ad immodestam & ineptam criminationem novi logica perturbatoris Sinnegossii, novæ logicæ cum antiquâ collationi opposita & remissa.* Daniel en prieres, ou courtes & dévotes prieres dref-

ftes à l'usage des membres des quatre facultés des universités. *De Bohemico nihilo alchymistico. Meditatio stoica de conditione temporis præsentis ad amicum. Meditatio de insectis quibusdam hungaricis prodigiosis anno proximè præterito ex ære unà cum nive in agros delapsis. Horaria meditatio quæstionis num S. Pauli caput primum ad Romanos sine profanorum auctorum, maximè Petronii, cognitione intelligi queat. Curriculum poëticum. Opuscula ethica & problemata critica. Opuscula medica, historica, phylologica. Promissum de mulieribus hominibus exsolutum cum epistola ad amicum. Indiculus medicorum phylologorum ex Germania oriundorum. Liberii Morelli Trutina doctorum expensa.* La perte des églises & des écoles de Presbourg, par Reimondus Rimandus ; en allemand. Avertissement aux étudians Allemans, & principalement aux Protestans qui veulent faire le voyage d'Italie, pour les engager à le faire avec plus d'utilité & de fruit. *Salamandra.* Il a fait de plus un très-grand nombre de dissertations, dont on peut voir la liste dans les *mémoires* du P. Niceron, tom. XII. *Voyez* aussi David Czuittingeri, *specimen Hungariæ litteratæ. Vitæ professorum philosophiæ academiæ Altorfinæ*, par Sigismond-Jacques Apini, en 1728.

MOLOCH, idole des Ammonites, à laquelle ils sacrifioient des enfans & des animaux. C'étoit un buste, ou demi-corps d'homme, qui avoit une tête de veau, & tenoit les bras étendus. Sur son estomac il y avoit sept ouvertures, par où l'on mettoit les victimes dans autant de fourneaux, qui étoient dans cette statue qui étoit d'airain & creuse. Le premier fourneau, vers la ceinture, étoit pour la fleur de farine que l'on offroit à cette idole ; le second, pour les pigeons ou les tourterelles ; le troisiéme, pour les agneaux ou brebis ; le quatriéme, pour les béliers ou les chevres ; le cinquiéme, pour les veaux ; le sixiéme, pour les taureaux ; & le septiéme, pour les enfans que l'on sacrifioit à ce faux dieu. Ce demi-corps étoit posé sur une espéce de four, où on allumoit un grand feu ; & de peur que l'on n'entendît les cris des enfans, on faisoit un grand bruit avec des tambours & d'autres instrumens qui étourdissoient les spectateurs. Il y a néanmoins des Hébreux qui disent que les enfans n'étoient point jettés dans le fourneau pour y être brulés ; mais qu'ils passoient seulement entre deux buchers que l'on allumoit devant cette idole, pour être purifiés par cette cérémonie. Les Juifs qui faisoient des sacrifices à cette idole, sont appellés *Molochites*, & il en est parlé dans le Lévitique, *c.* 20. IV *des Rois*, 16 & 23. *Voyez* BAAL. * Liranus, *in cap.* 16, *l.* 4 *Reg.* Abulensis, *in cap.* 23, *l.* 4 *Reg.* Adrichomius, *in theat. Terræ sanctæ.* Athan. Kircher, *Œdip. Ægyptiac.* Torniel, *A. M.* 3496, *n.* 3.

MOLORCHUS, vieux pasteur du pays de Cléone, dans le royaume d'Argos au Péloponnèse, reçut honnêtement chez lui Hercule qui passoit par là, lequel, pour reconnoître le plaisir qu'il avoit reçu de ce vieillard, tua en sa faveur le lion Néméen, qui ravageoit tout le pays des environs. En mémoire de ce bienfait, on institua en l'honneur de Molorchus, des fêtes qui furent appellées de son nom *Molorchiennes.* * Virgile, *Georg.* 3. Tibulle, *libro quarto.*

MOLOSSES, peuples d'Epire fort connus, dont les principales villes étoient Molossie, Ambracie, & Dodone, où l'on voyoit le fameux temple de Jupiter *Dodonéen* ; dont les chênes rendoient des oracles. * Strabon. Pline.

MOLOSSUS (Tranquille) de Casal dans le Crémonois, & non pas en Piémont, comme on l'avoit dit, puisqu'il n'y a pas de Casal en Piémont, vivoit vers l'an 1520. Il a fait des poësies latines, où il paroît du feu, de la noblesse & de l'élévation. * Jul. Cæs. Scaliger. *hypercritic. l.* 6. *poëtic. c.* 4. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes.*

MOLSHEIM ; petite ville de France dans l'Alsace, environ à deux ou trois lieues de Strasbourg, est située sur la petite riviere de Brusch ou Brusches, & étoit le lieu de la résidence des chanoines de la même ville de Strasbourg ; avant que Louis XIV, roi de France, eût soumis cette ville. * Sanson.

MOLTZER, *cherchez* MICYLLE.

MOLUA, naquit dans le VI siécle, dans la province de Munster en Irlande. Ayant été élu abbé du monastere de Cloufert, il écrivit une excellente *regle* pour les moines, qui ayant été portée à Rome, fut lue & approuvée par le pape Grégoire I. Il mourut le 4 août de l'an 609. * Waseus, *de claris Hiberniæ script. l.* 1.

MOLUCQUES, isles d'Asie dans la mer des Indes, aux environs de la ligne équinoctiale, sont nommées par les Espagnols, *las Molucas.* On les divise en grandes & petites. Les premieres sont, Célebes, qui est la plus grande, Gilolo, la terre des Papous, Céiram, &c. Les petites, qu'on doit prendre pour les véritables Molucques, sont Ternate, dont Gamalamma est la capitale, Tidor, Machian, Motir & Bachian. Elles appartiennent toutes aux Hollandois, quoique Tidor ait un roi particulier : elles sont situées vers la côte occidentale de Gilolo, & ne sont rien en comparaison de celles qu'on nomme généralement Molucques, qu'on trouve au midi des Philippines, & à l'orient de Bornéo. On peut ajouter à celles que nous avons nommées, Timor & Flores, qui sont aux Portugais, Beuro, Banda, Marotai, Oubi, Bilaro, Baton, Gabona, Salayo, &c. On voit dans ces isles, les forts de Malayo, de Marieco, de Mauritz ou Maurice, de Labova, de Nassau, de Tabillola, de Nahaca, &c. Au reste les Molucques sont célebres par toute l'Europe, pour les cloux de girofle, le poivre & les autres épiceries qu'on en apporte. Elles furent découvertes par Magellan, & furent le sujet d'un grand différend entre les Espagnols & les Portugais l'an 1520. Les Portugais les en chasserent les premiers, & en ont été eux-mêmes presque chassés par les insulaires, appuyés des Hollandois, qui sont aujourd'hui les maîtres de presque tout le pays ; mais principalement des ports & du commerce. L'air y est plus chaud qu'aux Philippines ; mais le terroir n'y est pas si fertile. Aux épiceries près, les Molucques ne produisent que du riz, dont les insulaires font du pain, & une certaine boisson un peu aigre. Ils sont presque tous idolâtres ou mahométans. * Maffée, *histoire des Indes.* Osor, *l.* 11, *&c.*

MOLYNEUX (Samuel) pere de *Guillaume* dont nous parlons dans l'article suivant, après avoir rempli un poste honorable dans l'Echiquier, devint directeur de l'artillerie en Irlande, charge dont il jouit pendant long-temps. Il est auteur des Problêmes pratiques, touchant la doctrine des projections, destinés pour la grosse artillerie & les mortiers ; cet ouvrage fut gravé sur des planches de cuivre, & tiré d'un plus grand traité que l'auteur avoit préparé sur la même matiere. Samuel Molyneux étoit mort en 1696, un an avant son fils. Son pere, nommé DANIEL, étoit roi-d'armes, comme on parle en Angleterre. Waræus l'appelle *venerandæ antiquitatis cultor.* Il mit la derniere main à la chronique de Hanmer qui étoit imparfaite.

MOLYNEUX (Guillaume) naquit à Dublin en Irlande en 1656, & fut immatriculé dans l'université de cette ville en 1671. Il n'y prit cependant que le degré de bachelier-ès-arts, après

quoi il se rendit à Londres muni des témoignages les plus flateurs pour ses dispositions & ses progrès. En 1675 il devint membre du Temple moyen, & s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à l'étude du droit, & particulierement à celle des loix de sa patrie; sans dessein néanmoins de s'astreindre à suivre cette profession, ayant toujours eu plus de gout pour d'autres parties de la littérature. Son tempérament très-delicat dès l'âge le plus tendre, & une pierre qu'il avoit dans le rein gauche, ne l'empêcherent pas de se faire un grand nom parmi les savans. Il affectiona particulierement les mathématiques & la philosophie. En 1681, il commença une correspondance reglée, & la continua plusieurs années avec le fameux mathématicien Flamstead. En 1683, il eut une grande part à l'institution d'une société à Dublin sur le même plan que la société royale de Londres, dont il étoit membre. Le chevalier Guillaume Petty eut le premier la qualité de président de cette société, & M. Molyneux en fut le premier secrétaire. Ils remplirent tous les deux ces fonctions jusqu'en 1688, que les guerres interrompirent leurs assemblées. Ses grands talens le recommanderent en 1684, au duc d'Ormond, viceroi d'Irlande, qui le nomma cette même année conjointement avec le chevalier Guillaume Robinson, inspecteur général des travaux de sa majesté & ingénieur en chef. Le gouvernement l'envoya l'année suivante pour visiter les forteresses les plus considérables de la Flandre. Il voyagea aussi en Hollande, dans une partie de l'Allemagne & en France. Après que le prince d'Orange eut soumis l'Irlande, il ordonna de convoquer un parlement à Dublin en 1692, & l'université de cette ville députa M. Molyneux pour la représenter; elle lui conféra aussi vers la fin de cette année le dégré de docteur-ès-loix. Le viceroi le désigna en même-temps un des commissaires pour la recherche des biens confisqués, avec un salaire de 400 livres; mais sa probité lui fit refuser un emploi si odieux. Il entretint long-temps une sincere correspondance d'amitié & de littérature avec M. Lock. Il fit même exprès un voyage en Angleterre pour voir cet ami philosophe, ce fut en 1698. Peu de temps après son retour dans sa patrie, il fut saisi d'un violent accès de la pierre, qui lui causa des vomissemens si extraordinaires, qu'il en eut des vaisseaux sanguins rompus, ce qui le mit au tombeau en deux jours. Sa mort arriva le 11 octobre 1698, n'étant que dans la quarante-deuxiéme année de son âge. Il a laissé un fils, mort secrétaire du prince de Galles, depuis George II. Sa famille lui érigea un monument à Dublin dans l'église de S. Ouen, lieu de sa sépulture, avec une inscription. Voici les écrits de cet auteur: Six Méditations métaphysiques, dans lesquelles on prouve qu'il y a un Dieu, & que l'esprit de l'homme est réellement distinct de son corps, ausquelles sont ajoutées les objections qu'y avoit faites M. Hobbes de Malmesbury, avec les réponses de l'auteur; Londres & Dublin, 1680, *in*-8°. Cet ouvrage n'est qu'une traduction des méditations de Descartes, avec un abrégé de la vie de ce célèbre auteur. Lettre à M. Musgrave L. L. B. membre du nouveau collége, & secrétaire de la société philosophique d'Oxford pour l'avancement des connoissances naturelles, touchant le lac Neah en Irlande, & de ses qualités pétrifiantes; transactions philosophiques du 20 avril 1684, n°. 154. Abrégé de sa lettre de rétractation concernant la pierre du lac Neah, & de sa non-application à l'aimant après la calcination; transact. 20 décembre 1684, n°. 166. Relation du vers de Connough; transact. du 23 fevrier 1684, n°. 168. Lettre de M. Molyneux, secrétaire de la société de Dublin, concernant un nouvel hygroscope qu'il a inventé; transact. 22 juin 1685, n°. 172. Lettre touchant la circulation du sang, comme elle se voit par le secours du microscope dans la *Pacera aquatica*: transact. 27 octobre 1685, n°. 177. Discours sur le problême: Pourquoi les corps dissous dans les *menstrua*, & spécifiquement moins légers qu'eux, ne laissent pas d'y surnager; transact. 29 mai 1686, n°. 181. Problême de Dioptrique, Pourquoi quatre vers convexes dans le télescope montrent les objets droits ou debout; transact. juillet 1686, n°. 183. Discours sur les marées du port de Dublin; transact. octobre 1686, n°. 182. *Eclypsis lunæ observata Dublinii*, 19 *novembre* 1686, transact. nov. & décemb. 1686, n°. 185. *Sciothericum telescopium*, ou nouvelle invention d'appliquer le télescope à un cadran pour observer jour & nuit le moment du temps; très-utile dans les observations astronomiques, aussi bien que pour régler des montres & des pendules curieuses, & autres instrumens du même genre, avec les tables requises pour s'en servir; Dublin, 1686, *in*-4°. Discours touchant la grandeur apparente du soleil & de la lune, ou la distance apparente des deux astres lorsqu'ils sont près de l'horison, & lorsqu'ils sont plus élevés; transact. 27 avril 1687, n°. 187. *Dioptrica nova*; Traité de Dioptrique en deux parties, où l'on explique les divers effets des vers sphériques tant convexes que concaves, seuls ou combinés dans les télescopes & microscopes, avec leur utilité dans plusieurs occurrences de la vie; Londres, 1692, *in*-4°. Lettres à M. Lock publiées parmi les lettres de ce savant. Mais celui des ouvrages de notre auteur qui a fait le plus de bruit est une piéce politique intitulée: *Cas proposé touchant l'obligation où est l'Irlande de se soumettre aux actes du parlement d'Angleterre*, *dédié au roi* Guillaume III, & imprimé à Dublin, en 1697, *in*-12. M. Molyneux prouve dans cet écrit que Henri II n'a pas conquis l'Irlandre; qu'il a donné des parlemens & des loix angloises aux grands & aux peuples de ce pays, par un accord mutuel; que l'état ecclésiastique d'Irlande est indépendant de celui d'Angleterre; que les Anglois ne peuvent pas obliger par leurs loix les Irlandois qui n'ont pas de représentans dans les parlemens des premiers, &c. Cet écrit fut brulé à Londres, & attaqué par plusieurs; entr'autres par un marchand nommé Cary, & par un jurisconsulte nommé Atwood, chacun armé d'un nombre considérable de titres: mais l'événement du combat où ces deux champions s'étoient engagés, fut fort plaisant, selon la remarque d'un prélat; car le marchand a plaidé cette cause en habile avocat, & le jurisconsulte a entortillé ses menues marchandises comme un vrai garde-boutique.

MOLYNEUX (Thomas) frere de *Guillaume* dont nous venons de parler, s'adonna à la médecine. Il naquit à Dublin, & y reçut sa premiere éducation. Etant en âge de profiter de ses voyages, il se rendit à Leyden, & après y avoir pris les leçons des plus habiles maîtres, il alla à Paris pour se perfectioner dans son art. Son application dans l'une & l'autre université lui procura des connoissances peu ordinaires, & qui servirent ensuite de fondement à la brillante réputation qu'il se fit après son retour dans sa patrie, où il fut fait professeur & membre du collége des médecins. Il eut aussi la charge de médecin de l'état, & de médecin général de l'armée. Il étoit membre de la société royale de Londres. La cour d'Angleterre pour lui témoigner le cas qu'elle faisoit de son mérite personel, & des services qu'il lui avoit

rendus dans l'exercice de sa profession, sollicita le roi de lui accorder les honneurs de conseiller baronet; c'est ce qu'il fit par ses lettres patentes de 1730. Il continua jusqu'à la mort à pratiquer la médecine, toujours avec un succès égal. Il cessa de vivre le 19 octobre 1733. On trouve plusieurs mémoires de sa façon dans les transactions philosophiques: en voici quelques-uns. Partie de deux lettres concernant un *Os frontis* prodigieux; dans les transactions philosophiques, février 1684, n°. 186. Relation d'une grosse pierre vuidée naturellement par une femme, à Dublin, avec un projet pour extraire sans section la pierre de la vessie du sexe; dans les transactions philosophiques, juillet 1693, n°. 202, & janvier 1698, n°. 236. Lettre à l'évêque de Clogher touchant les essains d'insectes qui ont ravagé quelques cantons de la Conacie. Relation d'une toux générale, & d'autres maladies épidémiques à Dublin; dans les transactions philosophiques, n°. 209. Notes sur la relation du docteur Samuel Foley, touchant la chaussée des géants en Irlande, transactions, n°. 212. Description de la scolopendre marine, avec un supplément, transactions, n°. 225, 251. Discours touchant les grandes cornes qu'on trouve fréquemment en Irlande, transactions, avril 1697, n°. 227. Lettre à l'archevêque de Dublin, touchant une dent d'une grandeur énorme, trouvée depuis peu dans le nord d'Irlande, transact. n°. 4. Lettre à M. Lock; à Londres, 1708, *in-8°*. Lettre à l'évêque Ashe, sur l'ancienne lyre grecque & romaine, transact. n°. 282. Discours touchant les monts des Danois, leurs forts & leurs tours en Irlande. Cette piéce & plusieurs autres furent publiées à Dublin, à la fin de l'histoire naturelle d'Irlande par Boats, seconde édition, en 1725, *in-4°*. * *Mémoires mss.* de M. l'abbé Hénégan.

MOLZA (François-Marius) de Modène, vivoit dans le XVI siécle, & mourut l'an 1544, après s'être acquis beaucoup de réputation par ses vers latins, & plus encore par ceux qu'il composa en sa langue. Paul Jove parle peu avantageusement de lui. Ses œuvres imprimées sont; *Elegiæ; Epigrammata; Rime; Nimpha Tiberina; Versi in lode della Salata, & in lode de' Fichi.* Ses élégies sont belles, & l'on estime fort la piéce qu'il a faite sur le divorce de Henri VIII, roi d'Angleterre, & de Catherine d'Aragon. Il fut grand-pere de celle qui suit. * Paul Jove, *in elog. doct. c.* 104. De Thou, *hist. sui temp. l.* 22. Teissier, *addit. aux hommes savans de l'hist. de* De Thou. Baillet, *jug. des sav. sur les poëtes modernes.* Bayle, *dict. crit.*

MOLZA (*Tarquinia*) dame de Modène, célèbre par la connoissance qu'elle avoit des belles lettres & des langues hébraique, grecque & latine, étoit fille de *Camille* Molza, chevalier de l'ordre de S. Jacques, qui la fit élever avec soin. Après avoir perdu son mari fort jeune, elle s'appliqua entierement à l'étude, sans vouloir songer à de secondes noces, comme ses parens le souhaitoient. Le Tasso, le Guarini, & tous les grands hommes de son temps avoient beaucoup d'estime pour elle, & lui envoyoient leurs ouvrages pour les examiner. Cette dame se retira à la cour d'Alfonse II, duc de Ferrare; elle se joignit à Livie Préparata, & Ursina Cavalleta, dames savantes, avec lesquelles elle faisoit continuellement des conférences de science, & s'occupa à composer des ouvrages d'esprit. Tarquinia Molza vivoit encore au commencement du XVII siécle, & l'an 1600 elle fut honorée par le sénat de Rome, pour elle & toute sa famille, du droit & des priviléges de citoyens Romains. * Pierre-Paul Ribera, *l.* 14, *de la gloire immortelle des dames illustres.* Hilarion de Coste, *éloges des dames illustres.*

MOMBARS, fameux aventurier du XVII siécle, étoit d'une bonne famille du Languedoc, & avoit été élevé dans tous les exercices propres à former un gentilhomme. Il a été surnommé l'*Exterminateur*, parcequ'il avoit formé le dessein d'exterminer les Espagnols s'il eût pu, & qu'il en a tué un grand nombre, sans jamais leur faire aucun quartier. Poussé par une vive antipathie contre cette nation, il alla trouver au havre de Grace un de ses oncles qui commandoit un vaisseau pour le roi, avec ordre de croiser sur les Espagnols, contre lesquels la France étoit en guerre: il s'embarqua dans ce vaisseau, & suivit la flotte que l'on équipoit. Dans ce voyage il découvrit un bâtiment espagnol proche de l'isle de Saint-Domingue, & pressant son oncle d'en venir à l'abordage, il y entra comme un lion, & fit main-basse par tout. On y trouva de grandes richesses, entre autres une cassette remplie de diamans brillans, dont la plupart étoient de la grosseur d'un bouton commun. Dans ce temps-là, Mombars apperçut plusieurs canots qui venoient vers le vaisseau; & ayant su que c'étoient des boucaniers, il se réjouit de rencontrer des gens qui faisoient une guerre continuelle aux Espagnols. Ces boucaniers présenterent à son oncle de la chair de sanglier, pour laquelle on leur donna de l'eau de vie; & s'excuserent de ce qu'ils en avoient apporté si peu, parceque les Espagnols étoient venu piller les boucans, pendant qu'ils étoient à la chasse. Mombars s'offrit d'être de leur nombre, & de les aider à se venger des Espagnols: ce que les boucaniers accepterent très-volontiers. Ayant passé dans des canots, il les accompagna avec une joie extraordinaire. Etant abordés dans une prairie entourée de collines & de bois, ils virent paroître quantité de cavalerie espagnole: ils l'attaquerent, & en firent un horrible carnage. Mombars avoit dessein de profiter de sa victoire, en avançant plus loin, lorsqu'il entendit un coup de canon qui venoit du port où étoit son oncle. Il partit en diligence avec les boucaniers & les Indiens qui le voulurent suivre, & alla rejoindre son oncle, qui les mit tous dans le bâtiment de ces Espagnols qu'il avoit pris, dont il donna le commandement à Mombars. Huit jours après ils furent attaqués par quatre grands vaisseaux espagnols, & se défendirent avec beaucoup de courage. L'oncle de Mombars fit couler à fond deux de ces vaisseaux, avec tant de furie, que le sien les suivit: il périt ainsi en faisant périr ses ennemis. Mombars coula un des deux autres vaisseaux à fond, & aborda l'autre où il noya & tua tous les Espagnols pour contenter sa haine, & pour venger la mort de son oncle. * Oexmelin, *histoire des aventuriers dans les Indes, tome.* 2.

MOMBAZE, royaume, *cherchez* MONBAZE.

MOMBRITIUS (Boninus) Milanois, vivoit en l'année 1470, sous le duc Galéas Marie, qui fut assassiné le 26 décembre 1476. Il a fait quelques poësies latines assez estimées, entre autres un poëme sur la passion de Jesus-Christ. C'est lui qui a publié avant l'an 1479, les actes des Saints, en deux volumes *in-fol.* sans marquer de temps ni de lieu: on croit que ce fut à Milan. Il a traduit en vers latins la théogonie d'Hésiode. * Lorenzo Crasso, *de poët. Græc.* Piccinell. *in Athenæo litterator. Mediolanens. Ital. scrip.* Jul. Cæs. Scal. *l.* 6. *poëtic. seu hypercritic. c.* 4. Baillet, *jugem. des savans sur les poëtes modernes, tom.* 4 *de l'édition* de M. de la Monnoie.

MOMMOLEIN (Saint) en latin *Mummolenus*,

évêque de Noyon & de Tournai dans le VII siécle; étoit de la ville de Constance. Il se retira avec saint Bertin, & Erbertrand dans les montagnes de Volge, & de-là dans l'abbaye de Luxeu. Après y avoir demeuré quelques années, ils allerent trouver Omer, évêque de Terouanne, pour être employés aux missions de ce pays. Saint Omer établit Mommolein abbé du monastere de Sithieu, d'où il fut tiré en 659, pour être évêque de Noyon & de Tournai après la mort de saint Eloi. Il laissa l'administration de son monastere à saint Bertin, qui le rebâtit, & dont ce monastere a pris le nom. Ils établirent Erbertrand abbé de saint Quentin. Après avoir travaillé avec une application infatigable pendant 26 ans dans les diocèses de Noyon & de Tournai, il mourut le 16 octobre de l'an 685. * Forcaldus, *vita Bertin. apud* Mabillon, *tome III. Vita Audomari apud eumdem, sæcul. II Benedict.* Baillet, *vies des Saints*.

MOMMONIE, pays d'Irlande, *cherchez* MOUN.

MOMUS, dieu de la raillerie selon les poëtes, étoit fils du sommeil & de la nuit. Ce mot vient du grec μῶμος, qui signifie *réprimande*, *moquerie*. On dit qu'il s'occupoit uniquement à examiner les actions des dieux & des hommes, & qu'il les reprenoit avec toute sorte de liberté. La fable rapporte qu'ayant été choisi par Neptune, par Vulcain & par Minerve, pour juger de l'excellence de leurs ouvrages, il les blâma tous trois. Il trouva mauvais que Neptune, qui avoit fait le taureau, ne lui eût pas mis les cornes devant les yeux pour fraper plus surement, ou du moins aux épaules, pour donner des coups plus forts. La maison de Minerve lui sembla mal bâtie, parcequ'elle n'étoit pas assez mobile pour être transportée ailleurs, lorsqu'on auroit un mauvais voisin. Quant à l'homme de Vulcain, il vouloit qu'on fit une petite fenêtre au cœur, pour laisser voir ses pensées les plus secrétes. * Hesiode, *in theogonia*. Anthologia, *epigram. græcorum*. Lucian. *in deor. concil.*

MONACHO (Thomas del) né à Trapani en Sicile, d'une famille illustre, entra dans l'ordre de S. Dominique, & y succéda aux vertus de Jacques del Monacho, son proche parent, qui étoit mort en réputation de sainteté. Cet ordre fertile en grands hommes, en a produit peu d'un mérite plus solide. Ayant été destiné par ses supérieurs à enseigner la philosophie & la théologie à Palerme, il ne voulut point d'autre emploi, & n'écouta ni les offres que lui fit successivement le roi Catholique, de l'évêché de Catane & de l'archevêché de Palerme, ni celles du pape, qui le nomma maître du sacré palais. Il enseigna cinquante années de suite dans son collége, & mourut en 1613, âgé de 95 ans. Sa réputation étoit si bien établie, que quelques années après sa mort, on ne se servit point d'autres cahiers que des siens; il en laissa un grand nombre & bien digérés; mais on ne les a pas imprimés, non plus que ses autres ouvrages, entre lesquels il y en avoit un sur la géographie. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. II.*

MONACO ou MOURGUES, petite principauté d'Italie, entre Nice & l'état de Gênes, est composée de trois petites places, Monaco, Rocca-bruna & Menton. La ville de Monaco est de difficile accès, & son château est bâti sur un rocher escarpé, battu par les flots de la mer où est le port. C'est le *Monæcium* ou *Herculis Monæci Portus* des Latins. Cette principauté, sous la protection de France, appartient à la maison de Grimaldi. Les Provençaux appellent la ville de Monaco *Morgues*, à cause de l'allusion qu'il y a du nom de cette ville avec le nom de Morgues, qui signifie moine en leur langue. * *Voyez* GRIMALDI.

MONACO, *cherchez* MUNICK.

MONAGHAN, petite ville d'Irlande, au comté de ce nom, dont elle est la principale, dans la province d'Ulster, & sur une montagne. Elle est à vingt milles de Kilmore au septentrion, & autant d'Armach au couchant d'hiver. Le comté de Monaghan s'étend entre le comté d'Armach, au levant, & les comtés de Cavan & de Fermanag au couchant. On le divise ordinairement en cinq baronies qui sont celles de Trough, Monaghan, Dartrée, Crémone, & Farni-Donaghmaine. * Baudrand & la Martiniere, *dict. géogr.*

MONALDESCHI (Louis de) de la noble & ancienne famille de ce nom, vint au monde à Orviette l'an 1327, au mois de juin. Il le dit lui-même au commencement de ses annales. Il ajoute qu'il fut élevé à Rome, & selon son copiste, il y passa presque tout le temps de sa vie, qui fut, selon le même, de cent quinze ans, pendant lesquels il jouit toujours, si on l'en croit, d'une santé parfaite & d'un jugement très-sain. On a de lui des annales, ou plutôt des fragmens d'annales romaines, écrites en italien depuis l'an 1328, jusqu'en 1340. Cet ouvrage a été imprimé par les soins du savant Louis-Antoine Muratori, dans le tome douziéme de son recueil des écrivains de l'histoire d'Italie, *in-fol.* à Milan en 1728. Il paroît par le commencement, que l'auteur avoit dessein de pousser ces annales plus loin, & d'écrire toute l'histoire de son temps. Peut-être mme a-t-il exécuté ce projet, & que ce que nous n'avons pas est perdu, ou caché encore dans quelque bibliothéque.

MONALDESCHI (Jean marquis de) grand écuyer de la reine Christine de Suéde, est fameux par son malheur dans l'histoire de cette princesse. Né à Rome dans une maison de qualité, il s'attacha à cette reine au premier voyage qu'elle fit en cette capitale du monde, & elle lui donna la seconde charge de sa maison. Il devint peu après un de ses favoris, & la suivit en France en 1657. Mais abusant de la confiance dont Christine l'avoit honoré, on prétend qu'il publia des secrets qu'il devoit taire, & que la reine ayant intercepté de ses lettres, qui n'étoient pas avantageuses à sa majesté, elle le condamna à la mort. D'autres disent, que non content de trahir les intérêts de sa maîtresse, il s'efforça de lui faire jetter le soupçon sur Sentinelli autre Italien, capitaine de ses gardes. Ils avoient été amis; mais Monaldeschi étoit devenu jaloux de lui voir partager la confiance de leur maîtresse. Il contrefit donc l'écriture de Sentinelli, & fit tomber entre les mains de la reine une lettre pleine d'avis, qui n'étoient point glorieux à cette princesse: elle montra cette lettre à ce grand écuyer, qui fut assez imprudent pour dire, que celui qui l'avoit écrite méritoit la mort; & qu'elle devoit le faire tuer incessamment, il poussa même jusqu'à offrir son bras pour cela. La reine dissimula; mais s'étant convaincue elle-même par d'autres lettres interceptées, que Monaldeschi étoit l'auteur de la premiere, qu'il avoit voulu rejetter sur Sentinelli, elle le fit venir un jour dans la galerie des Cerfs à Fontainebleau, où elle s'entretint tête à tête avec lui de choses indifférentes, en attendant que le supérieur des PP. Trinitaires qu'elle avoit envoyé querir fût arrivé. Dès que ce pere fut entré dans la galerie avec le capitaine des gardes & deux soldats, elle montra à Monaldeschi les preuves de son infidélité; & après lui avoir fait des reproches, elle dit à ce religieux de le disposer à

la mort, & de prendre soin de son ame. Ce malheureux gentilhomme qui étoit à la fleur de son âge, eut recours aux prieres, aux soumissions, & aux larmes pour obtenir son pardon, ou du moins un exil perpétuel hors de l'Europe: le pere Trinitaire se joignit à lui, & représenta même à la reine les conséquences de ce qu'elle alloit ordonner; ce fut inutilement: elle demeura inflexible, & se retira. Monaldeschi voyant qu'il n'y avoit plus de ressource, se confessa; & les trois hommes le tuerent en présence du confesseur. Comme dans la défiance que son crime lui donnoit, il s'étoit muni d'une cotte de mailles, les épées ne purent le percer; ainsi on eut beaucoup de peine à lui arracher la vie, ce qui rendit son supplice plus violent. La reine ordonna de sa sépulture, & prit le soin de faire dire des messes pour le repos de son ame. Cette exécution, qui se fit le 10 novembre 1657, fut blâmée. Christine crut la justifier, en disant que l'abdication qu'elle avoit faite de la couronne, ne lui ayant pas ôté la qualité de reine, elle avoit toujours droit de mort sur ses domestiques, & celui de les faire punir quand ils la trahissoient: mais comme en cela elle n'avoit observé aucune des formalités de la justice, & qu'elle auroit dû au moins ne point faire ensanglanter celle des maisons que le roi lui avoit prêtée pour sa demeure, on lui fit pressentir que sa présence ne pouvoit plus être agréable en France, ainsi elle prit le parti de se retirer. Etant retournée à Rome, elle prit dans la suite le soin de marier la niéce de MONALDESCHI à *Matthieu* de Bourbon, seigneur Delmonté. * *Mém. concernant la reine Christine.*

MONALDI, de Justinopolis en Dalmatie, religieux de l'ordre de saint François, dans le XIV siecle, vers l'an 1332, fut depuis archevêque de Bénévent. Il écrivit quelques ouvrages, & entre autres, une somme de cas de conscience, dite la Somme dorée, *summa Monaldina*, imprimée à Lyon en 1518. Bellarmin, Possevin, le Mire & quelques autres auteurs le confondent avec un autre MONALDI, natif d'Ancone, religieux du même ordre, qui fut martyrisé par les Sarasins le 2 mars 1288. * Trithemius, *de script. eccl.* Luc Wading, *in annal. Min. ad ann.* 1288, 1313, 1332.

MONALDI ou MONALDUS DE MONALDIS, évêque de Melfe dans le royaume de Naples, fut religieux de l'ordre de saint François, prédicateur célebre, & procureur général de son institut. Les habitans de Pérouse l'envoyerent au pape Jean XXII, qui étoit à Avignon, pour conférer avec lui sur les affaires qu'ils avoient avec ceux de Todi. Monaldi les termina heureusement, fut fait par le pape évêque de Melfe en 1328, & mourut l'an 1332. Il écrivit la somme du droit canon: ce que Félix Ciatti a aussi remarqué dans l'épître dédicatoire de cet ouvrage, qu'il fit imprimer, & qu'il dédia au cardinal Benoît Monaldi.

Jacobilli parle d'un autre auteur de ce nom, qu'il ne faut pas confondre avec MONALDI, surnommé DE ROSARIIS, qui a écrit des sermons, *de partibus pœnitentiæ*, &c. & qui mourut à Bourdeaux l'an 1508. * Ughel, *de episc. Melph. n.* 18. Wading. Jacobilli, &c. Pellinus, *hist. Perus.*

MONALDI (Benoit) cardinal, évêque de Pérouse, où il étoit né, a porté le nom *de Ubaldis*, parcequ'il avoit été héritier de François Ubaldi son oncle. Il se distingua à la cour de Rome, où il fut auditeur de Rote, & ensuite dataire du cardinal Barberin, légat en France & en Espagne. Monaldi fut fait cardinal par le pape Urbain VIII, en 1634, & fut aussi évêque de Pérouse, où il mourut l'an 1641. Il avoit composé un volume de décisions de la Rote, qu'on publia l'an 1654, en la même ville de Pérouse, avec des notes de Torelli. * *Consultez* la derniere addition de Ciaconius; l'abbé Ughel; & la bibliothéque des écrivains de l'Ombrie de Jacobilli.

MONANTHEUIL (Henri de) naquit à Reims en 1536, ou à la fin de 1535, d'une famille noble qui possédoit la terre de Monantheuil dans le Vermandois. C'est sans aucune raison que Konig en a fait trois hommes différens, dans sa *bibliotheca vetus & nova*. Il fut élevé à Paris dans le collége de Presle sous la discipline de Ramus, à la philosophie duquel il fut depuis fort attaché. Il joignit à la profession de la médecine, dans laquelle il prit le dégré de docteur, celle des mathématiques. Il professa la premiere avec succès, & fut doyen de la faculté, & il étoit dès l'an 1576, professeur en mathématiques au collége Royal, selon l'auteur du livre intitulé: *Le collége Royal de France*, &c. imprimé à Paris, *in*-4°, en 1649. Il eut entre ses principaux disciples dans ce collége, le célébre Jacques-Auguste de Thou, qui étudia sous lui les élémens de l'arithmétique & de la géométrie, & qui fut dans la suite conseiller d'état, & président à mortier au parlement de Paris, & le savant Pierre de Lamoignon. Monantheuil occupa cette chaire pendant plus de trente ans. Il n'oublia pas néanmoins les droits de la faculté de médecine dont il étoit docteur. Il les soutint avec zèle, les défendit avec vigueur, & fit plusieurs discours contre un empyrique de ce temps-là, nommé *la Riviere*, & plus connu sous le nom de *Roch le Bailly*. Ce zèle de M. de Monantheuil, joint à ses grandes connoissances, & à la pureté de ses mœurs, lui firent beaucoup d'amis & de partisans. Le garde des sceaux Guillaume du Vair avoit pour lui une amitié singuliere, & ce magistrat en parle avec beaucoup d'éloge sous le nom de Muse, dans son discours de la constance. Il demeura toujours fidélement attaché à son roi pendant les troubles de la ligue; & lorsqu'elle dominoit à Paris, on faisoit chez lui des assemblées fréquentes, où, sous prétexte de parler des sciences, on cherchoit les moyens de remettre cette ville entre les mains du roi Henri IV. Lorsque ce dessein eut été accompli, il fut le premier qui loua publiquement le vainqueur, & qui félicita la ville de Paris, dans un discours qu'il prononça au collége Royal. Monantheuil mourut en 1606, âgé de soixante-dix ans, avant que d'avoir achevé un grand ouvrage intitulé: *Heptatecnon mathematicum*, auquel il travailloit depuis du temps. Voici les ouvrages qu'il a fait imprimer, selon le catalogue qu'il en avoit dressé lui-même. *Oratio pro mathematicis artibus Parisiis habita in collegio Triquetico*, chez Denys Dupre en 1574. *Liber de angulo contractus adversus Jacobum Peletarium*, en 1581. Le pere Niceron donne autrement le titre de cet ouvrage, & le place en 1591. Il paroît qu'il y a faute dans les mots *de angulo contractus*, au lieu de *contactus* qui est dans l'edition dont nous parlons, conformément au catalogue dressé par l'auteur même. *Panegyricus dictus Henrico IV, statim à felicissima & auspicatissima urbis restitutione*, en 1595. Le P. Niceron dit 1596, quoiqu'il cite ce catalogue. Ce discours a été aussi imprimé en françois. *Oratio pro suo in regiam cathedram ritu*, en 1585. Ce discours est omis dans le catalogue dressé par l'auteur. *Oratio quâ ostenditur quale esse deberet collegium Regium*, en 1596. *Ludus iatro-mathematicus, seu oratio quâ ostenditur, non solum utilis, sed etiam omnino necessaria, septem artium mathematicarum co-*

gnitio medico Hippocrateo & Galenico, habita per quatuor dies in aula Cameracensi, en 1597 & en 1600. Le P. Niceron dit 1700. M. Manget, dans sa *bibliothéque des médecins*, cite un autre ouvrage de Monantheuil, intitulé : *Ludus iatro-mathematicus, Musis factus ad averruncandum tres academiæ perniciosissimos hostes*, πολεμὸν, λιμὸν, λοιμὸν, à Paris, en 1597, *in-8°*. *Commentarii in librum Aristotelis* περὶ τῶν μηχανικῶν, avec le texte grec d'Aristote, & une version nouvelle, en 1599. Monantheuil fait ses efforts pour rendre à Aristote cet ouvrage, que François Patricius, & Jerôme Cardan lui avoient ôté. *De puncto, primo geometriæ principio, liber*, à Leyde, en 1600. On avoit attribué cet ouvrage à Thierri de Monantheuil son fils, mais le pere l'a mis parmi ses propres ouvrages. *Problematis omnium quæ à 1200 annis inventa sunt nobilissimi demonstratio*, en 1600. Les ouvrages manuscrits que Monantheuil a laissés, & qui se trouvent dans son catalogue, sont en plus grand nombre que les imprimés : il y en a de mathématiques, de philosophie & de médecine. Parmi ces derniers, on trouve un discours latin contre l'empyrique la Riviere, qui fut chassé de Paris par arrêt du parlement; un traité de la maniere de bien instruire un enfant, tant en françois qu'en latin; ce qui ne paroît guere appartenir à la médecine, non plus que son apologie contre ce qui est écrit de lui dans le livre du *Manant & du Maheutre*, dialogue fait du temps de la ligue, & qui se trouve au tome III de la satyre Menippée de l'édition *in-8°*, en 1714. C'est aux pages 485 & 486, qu'il est parlé de Monantheuil : il y est accusé d'être entré dans le complot contre les Seize. De tous les ouvrages que Monantheuil à laissé manuscrits, on dit qu'on n'a pu recouvrer que ses commentaires sur le serment d'Aristote, que Jacques Mentel, docteur en médecine de la faculté de Paris, avoit promis de publier, mais qui n'ont pas encore vu le jour. Henri de Monantheuil avoit épousé *Jeanne* Marcée, qui mourut en 1610, âgée de cinquante ans. Il en avoit eu un fils & deux filles. Le fils, Thierri de Monantheuil, fut avocat au parlement de Paris, & très-versé dans le droit civil & canonique. Il passa de son temps pour le pere des pauvres; & comme il n'avoit point d'enfans, il donnoit encore plus abondamment. On ne recouroit jamais à lui dans ses besoins sans être soulagé. On l'a fait auteur du traité *de Puncto* : mais nous avons vu plus haut, que son pere a mis cet écrit dans le catalogue de ses propres ouvrages. Thierri mourut en 1621, âgé de cinquante ans. Il est enterré à S. Benoît : il étoit bienfaiteur de cette église. *Catherine*, l'une de ses deux sœurs, épousa *Pierre* Roussel, dont elle demeura veuve après un an de mariage : elle resta dans le veuvage pendant près de soixante ans, jusqu'à sa mort arrivée en 1649, âgée de soixante-dix-huit ans. *Charlotte*, la seconde de ses sœurs, épousa *Jerôme* Goulu, professeur royal en langue grecque, & docteur en médecine. Elle mourut en 1638, âgée de cinquante-sept ans. * Les éloges de la famille des Goulu donnés en latin par Nicolas Goulu, fils de Jerôme, & imprimés en 1650, *in-4°*.

MONARDES (Nicolas) célébre médecin de Séville, florissoit au XVI siécle. On a de lui plusieurs exellens ouvrages en latin & en espagnol, dans lesquels il assure n'avoir enseigné que ce qu'il avoit appris par une longue expérience. Ces ouvrages sont; *De secanda vena in pleuritide*, imprimé à Séville en 1539; *De las drogas de las Indias*, divisé en trois parties, dont chacune a paru séparément, & qui ont été imprimées ensemble à Séville l'an 1574 : *De la petra Bezaar*, en 1569, &c. Tous les ouvrages espagnols de Monardes ont été traduits en latin & en italien. Colin, apothicaire de Lyon, a traduit en françois le traité des drogues de l'Amérique. On a aussi traduit les ouvrages de ce médecin en anglois. Quelques auteurs prétendent qu'il est mort l'an 1588 : mais il y a plus d'apparence que ce fut en 1578. * Bayle, *dict. crit.*

MONASTERIACHI, c'est la place où étoit la ville nommée anciennement *Morgantium*, *Morgentia*, & *Murgantia*. Elle est en Sicile sur la Jaretta, près de son embouchure dans le golfe de Catane. * Mati, *dict.*

MONASTERIENS, nom des Anabaptistes qui suivirent dans le XVI siécle, Jean de Leyden, ou Bockeldi, tailleur d'habits, natif de Leyden, chef des Anabaptistes, qui se fit roi de Munster. * Prateole.

MONASTERO ou LEMPTA, en latin *Leptiminus*, *Leptis parva*. C'étoit anciennement une ville de l'Afrique propre : ce n'est maintenant qu'un bourg situé sur la côte du royaume de Tunis, entre Susa & Elmadia. * Mati, *dict.*

MONASTIR : c'est ainsi que les Turcs appellent souvent le Monte-Santo, montagne fort célébre dans la Macédoine, à cause de la quantité de couvens de caloyers qui y sont. *Cherchez* ATHOS, montagne.

MONAW, dit MONAVIUS (Jacques) né à Breslaw en Silésie, l'an 1546, fut élevé dans l'étude des belles lettres & dans celle du droit, où il se rendit très-habile. Il voyagea en France, en Italie, dans les Pays-Bas, & en Allemagne; & après avoir composé divers ouvrages en prose & en vers, & donné des éditions de plusieurs, il mourut le 6 octobre 1602, âgé de 57 ans. * *Consultez* Melchior Adam, qui a écrit la vie de Monaw, & celle des jurisconsultes Allemans.

MONBAZE ou MOMBAZE, ville & royaume sur la côte de Zanguebar en Afrique, entre ceux de Quiloa & de Melinde. La ville est située sur une roche & bâtie à l'italienne. L'an 1505, François Alméida, général Portugais, saccagea cette ville, & en brula les trois quarts. On la rebâtit, & quelque temps après Nugno d'Acugna la pilla une seconde fois, & s'en rendit maître; mais les Portugais considérant que la ville couteroit trop à garder, se retrancherent dans la citadelle, d'où le cheque ou prince Arabe les chassa l'an 1631. Ce royaume est d'une grande étendue, & le prince peut mettre sur pied une armée de 80000 hommes. Lorsqu'il mene ses gens au combat, il fait marcher des troupeaux de bêtes à l'avant-garde, pour rompre les rangs de l'ennemi, & essuyer ses premiers efforts. On voit ensuite les officiers qui portent du feu devant les gardes du prince, pour marquer que les vaincus doivent s'attendre à être rôtis & mangés : ce qui s'exécute après la victoire. Il prend le titre d'*empereur du monde*, & prétend que toute la terre doit suivre ses ordres. Il insulte même au ciel; & lorsque la pluie ou la chaleur sont excessives, il tire des fléches contre le soleil. Le climat de Monbaze est assez tempéré, quoiqu'il soit proche de la ligne équinoctiale, parce que l'air y est rafraîchi par les pluies & les rosées. La terre y est arrosée de plusieurs rivieres, qui lui font produire quantité de riz, d'oranges, de citrons, de grenades, & de pêches sans noyau. Le pays est peuplé de blancs, de négres & de basanés; & la plupart sont vêtus à la mode des Arabes, & portent de longues robes de drap d'or & de soie. Le port de l'isle de Monbaze, où est la capitale du royaume, est fort commode; & les marchands de Zenzibar, de Penda & des autres lieux

lieux voisins y font un grand commerce. Les rois de Monbaze & leurs sujets étoient autrefois païens; mais plusieurs reçurent le christianisme l'an 1510. L'an 1631, il y eut une fâcheuse révolution dans ce royaume. Le roi qui étoit catholique, & qui avoit épousé une Chrétienne, prit querelle avec le gouverneur Portugais, emporta d'assaut la citadelle que les Portugais tenoient encore, massacra tous les Chrétiens, & prit le turban pour être protégé des Turcs. Cette place revint depuis au pouvoir des Portugais, qui ne la garderent que jusqu'en l'an 1699; car Léandre Barbosa, qui en étoit gouverneur pour eux, après avoir soutenu un siége de quatre ans contre les Arabes, voyant sa garnison réduite par les maladies contagieuses à dix-huit hommes, & qu'avec un si petit nombre il n'y avoit plus moyen de tenir jusqu'à l'arrivée du secours qu'il espéroit, d'autant plus qu'il sut que les ennemis, ausquels il avoit fut cacher la diminution de sa garnison, se préparoient à donner un assaut par quatre endroits; il fit préparer des fourneaux dessous tous les ouvrages, & lorsque les Arabes furent entrés pêle-mêle dans la place par toutes les attaques, il mit lui-même le feu à la principale mine, qui l'ayant communiqué aux autres, l'ensevelit sous les ruines avec plus de deux mille de ces infidéles. * Dapper, *descript. de l'Afrique.* Gazette du 18 septembre 1700.

MONBAZON, petite ville de France en Touraine avec titre de duché, appartenant à la maison de Rohan, sur la riviere d'Indre, & dans un pays fertile, à trois lieues de Tours, vers le midi. * *Voyez* ROHAN.

MONBELLIARD, que les Latins nomment *Magegrobia*, & plus ordinairement *Mons Belligardus*, ville & comté de l'empire, sur les limites de l'Alsace & de la Franche-Comté, appartenant au duc de Wirtemberg, est située au pied d'un rocher sur lequel est bâti un château, qui a au-dessus une forte citadelle, que son assiette rend très importante. Le rocher est presque par tout escarpé, & la ville a d'un côté la riviere de Halle, qui se jette peu après dans le Doux. Monbelliard ne consiste qu'en deux ou trois rues. Les habitans sont Luthériens; leur église est la seule de l'Europe où l'on fasse le service divin en françois, parceque les habitans n'ont point d'autre langue.

MONBELLIARD, famille des anciens comtes de MONBELLIARD, a été divisée en plusieurs branches. LOUIS, comte de Monbelliard, dans le XI siécle, épousa *Sophie*, fille & héritiere de *Frédéric* II, comte de Bar, mort l'an 1034. THIERRI leur fils, comte de Monbelliard, de Bar, &c. épousa *Ermentrude* de Bourgogne, fille de *Guillaume* II, dit *Tête hardie*, comte de Bourgogne. Ils eurent divers enfans de ce mariage, & entr'autres RENAUD, dit *le Borgne*, comte de Bar; & *Etienne* de Monbelliard, cardinal & évêque de Metz, neveu du côté de sa mere, du pape Calixte II. Il suivit le roi Louis *le Jeune* dans son expédition d'outre-mer, fit de grands biens à son église, & mourut le 29 décembre de l'an 1163. On trouva son corps l'an 1521, en agrandissant le chœur de l'église de Metz, où il avoit été enterré. AMÉ de Monbelliard, seigneur de Monfaucon, devint comte de Sarbruche, par son mariage avec *Mahaud*, fille & héritiere de *Simon* II, comte de Sarbruche, & de *Lorette* de Lorraine. Il accompagna l'an 1248, le sire de Joinville au voyage d'outre-mer. Le comté de Monbelliard entra dans la maison de Wirtemberg l'an 1397, par le mariage d'*Eberard*, dit *le Jeune*, comte de Wirtemberg, & duc de Teck, qui épousa *Henriette* de Monbelliard, fille de *Henri* de Monbelliard, seigneur d'Orbre & de *Marie* de Châtillon. Henri fut tué l'an 1396, à la funeste bataille de Nicopolis; & *Henriette* devint héritiere d'*Etienne*, comte de Monbelliard, son aïeul. La branche particuliere de Wirtemberg Monbelliard a commencé par *Louis-Frédéric*, fils puîné de *Frédéric* duc de Wirtemberg. *Cherchez* WIRTEMBERG.

MONCADE, maison des plus illustres d'Espagne, d'où sont sortis les marquis d'Ayetonne, & ducs de Montalte. Elle prétend être issue des anciens ducs de BAVIERE, dès l'an 738: aussi en porte-t-elle les armes écartelées avec celles de Moncade, qui sont *de gueules, à six besans d'or mis en pal*, 3 & 3. L'on n'en rapporte ici la postérité que depuis

I. RAIMOND de Moncade, qui combattit souvent contre les Maures, en faveur du comte de Barcelone, & mourut en 967. On le tient pere de GUILLAUME-RAIMOND, qui suit.

II. GUILLAUME-RAIMOND, seigneur de Moncade, I du nom, fut un grand homme de guerre, que le roi de Majorque tenta inutilement de chasser de son château de Moncade. Il servit très-utilement Raimond, dit *Borel*, comte de Barcelone, contre les Maures, & fut tué avec lui dans la bataille de Matabous l'an 993, laissant pour fils GASTON, qui suit.*

III. GASTON, seigneur de Moncade, I du nom, accompagna Raimond, dit *Borel*, II du nom, comte de Barcelone, lorsqu'en 1003 il alla contre les Maures tirer vengeance de la mort de son pere, & de celle de Guillaume de Moncade, sur lesquels il remporta la victoire, & triompha des Maures de Cordoue. Gaston épousa *Ermengarde*, sœur de *Raimond*, dit *Borel*, comte de Barcelone, dont il eut GUILLAUME, qui suit.

IV. GUILLAUME, seigneur de Moncade, II du nom, se trouva au conseil de Barcelone lorsqu'on y changea les loix, & vivoit en 1068. Il avoit épousé *Adele*, fille de *Roger*, comte de Carcassonne, dont il eut GUILLAUME-RAIMOND II, qui suit; & RAIMOND-GUILLAUME, *qui continua la postérité.*

V. GUILLAUME-RAIMOND, II du nom, seigneur de Moncade & de Vic, fut le premier qui prit le titre de sénéchal de Catalogne. Il fut si consideré du comte de Barcelone, qu'il le choisit pour un des treize chévaliers qu'il nomma pour exécuteurs de son testament en 1078, & mourut sans postérité.

V. RAIMOND-GUILLAUME, seigneur de Moncade, frere du précédent, se signala contre les Maures de Majorque l'an 1115, sous les yeux de Raimond III, comte de Barcelone, & fut pere de GUILLAUME-RAIMOND III, qui suit.

VI. GUILLAUME-RAIMOND, seigneur de Moncade, III du nom, succéda à son oncle, après la mort duquel il fut sénéchal de Catalogne, & lui succéda dans les biens qu'il avoit du côté de Vic. Il se signala l'an 1133, à la bataille de Fraga, & négocia le mariage de Raimond Berenger, comte de Barcelone, avec Petronille, fille unique & héritiere de Ramire II, roi d'Aragon. Il se trouva à la bataille d'Almeria en 1147, & prit l'année suivante la ville de Tortose, dont le prince son maître lui donna le titre du domaine, aussi-bien que de celle de Lérida, à la prise de laquelle il contribua beaucoup. Ses descendans jouirent de leur part du domaine de Tortose jusqu'en 1294, que le roi d'Aragon le racheta. Il mourut peu après, & fut enterré au monastere de Valdaure, de l'ordre de saint Bernard, qu'il avoit fondé, & qui fut nommé dans la suite *le Val des Saintes-Croix.*

Il avoit épousé *Béatrix*, dont il eut GUILLAUME-RAIMOND, qui suit.

VII. GUILLAUME-RAIMOND, seigneur de Moncade, IV du nom, fut choisi par le comte Raimond V, prince d'Aragon, pour l'un de ses exécuteurs testamentaires, & mourut en 1174. Il avoit épousé *N.* héritiere du vicomte de Castelvo en Catalogne, dont il eut GUILLAUME, qui devint vicomte de Bearn par son mariage avec *Marie*, héritiere de ce vicomté, & dont descendoit HENRI IV, roi de France. *Voyez* BEARN. RAIMOND, qui suit; & *Constance* de Moncade, premiere femme de *Pierre* II, roi d'Aragon.

VIII. RAIMOND, seigneur de Moncade, II du nom, sénéchal de Catalogne, succéda à tous les biens de son pere en Espagne, & devint le chef de sa maison. Alfonse II, roi d'Aragon, le mena avec lui pour l'entrevue qu'il eut avec le roi de Castille à Sahagan l'an 1170; ce qui procura la paix entre ces deux monarques, laquelle le seigneur de Moncade confirma dans Saragosse au nom du roi son maître. Le même prince le nomma encore l'an 1177 son plénipotentiaire, pour terminer les différends qu'il avoit avec le comte de Toulouse au sujet du comté de Provence; & enfin il l'envoya son ambassadeur en Castille. Il mourut après l'an 1180, étant sénéchal du royaume d'Aragon, & laissa de *N.* GUILLAUME-RAIMOND, V, qui suit; *Bérenger*; & RAIMOND. Le second laissa un fils de son nom, qui fut pere de *Guillaume-Raimond* de Moncade, lequel après avoir servi utilement Frédéric, roi de Sicile, dans ses guerres d'Italie, s'établit en Sicile; & c'est de lui que descendent les princes de Paterno, les ducs de Montalto, grands d'Espagne, de Bibona & de Saint-Jean.

IX. GUILLAUME-RAIMOND, seigneur de Moncade, V du nom, sénéchal de Catalogne, suivit avec ses deux freres, Pierre II, roi d'Aragon, dans toutes ses guerres, & sur-tout à la bataille donnée l'an 1212, à Las Navas près de Toulouse. Il fut *procurator* du roi (viceroi) en Catalogne, & mourut en 1227. Il avoit épousé *Constance*, fille *naturelle* du même *Pierre* II, roi d'Aragon, qui lui donna pour dot entre autres terres celle d'Ayetonne, morte en 1250, dont il eut, PIERRE, qui suit; *Guillaume-Raimond*, évêque de Lérida; & *Raimond* de Moncade, qui fut seigneur de Fraga, & laissa quelques enfans.

X. PIERRE de Moncade, seigneur d'Ayetonne, fut sénéchal de Catalogne, qualité qui dans la maison du roi, a les mêmes droits, qu'a ailleurs la charge de grand-maître, & dans les armées ceux de connétable, ainsi que Jacques, roi d'Aragon, en convint en faveur de ce seigneur. Il suivit le roi Jacques I, son oncle, dans toutes ses expéditions, & se trouva aux états qu'il tint à Monçon en 1236, à la prise de Valence en 1238, obtint de ce prince la confirmation de tous les privilèges accordés à sa maison, & mourut en 1266, laissant de *Sibylle* d'Abarca, 1. PIERRE II, qui suit; 2. *Guillaume-Raimond*, qui eut un fils & une fille morts sans postérité; & 3. *Constance* de Moncade, qui fut mariée le 24 juin 1253, à *Alvare* de Cabrera, comte d'Urgel: mais comme il n'avoit que douze ans, & elle dix, le mariage ne fut point consommé. Ce comte, au préjudice de cette alliance contractée en face d'église, épousa en 1256, *Cécile*, fille de *Roger-Bernard*, II du nom, comte de Foix; on se plaignit pour Constance au pape Alexandre IV, qui renvoya la cause à l'évêque d'Huesca, lequel cassa le second mariage d'Alvare Cabrera; il appella de cette sentence au pape Urbain IV, successeur d'Alexandre, qui remit l'examen de cette affaire à l'évêque de Barcelone, qui commit à sa place S. Raimond de Pegnafort, lequel en écrivit au pape Clément IV, après la mort d'Urbain. Enfin après plusieurs écrits, le pape ordonna l'an 1266, au comte d'Urgel de reprendre Constance sa premiere femme, avec commandement à l'évêque de l'excommunier s'il n'obéissoit: mais le comte mourut en 1268, avant la signification de cette sentence. On croit pourtant qu'il avoit repris Constance, puisqu'il eut une fille, *Léonore* de Cabrera, mariée depuis à *Sanche* d'Antillon. Celle-ci fut aieule d'une autre fille, laquelle épousa *Alfonse* d'Aragon, fils du roi *Jacques* II, & qui fut comte d'Urgel. * Diago. *hist. des comtes de Barcelone*, *l.* 3, *c.* 12.

XI. PIERRE de Moncade, II seigneur d'Ayetonne & sénéchal de Catalogne, se rendit recommandable par son amour pour les belles lettres, & encore plus par ses exploits militaires dans les guerres que le roi d'Aragon eut à soutenir contre Charles, roi de Naples, & contre les François depuis l'an 1283, jusqu'en 1294. Il mourut en 1304, ayant eu d'*Elisende* de Pinnos, d'une des meilleures maisons de Catalogne, neuf enfans, entre lesquels OTON, qui suit; & *Elisende* de Moncade, qui fut en 1322 la troisiéme femme de *Jacques* II, roi d'Aragon; elle resta veuve en 1327, & fonda le monastere de Pedralbas (Pierre-Blanche) de l'ordre de sainte Claire, depuis de saint Benoit, où elle se retira & finit ses jours. * Diago, *l.* 3, *c.* 17.

XII. OTON de Moncade, III seigneur d'Ayetonne, grand-maître de Valence, viceroi & sénéchal de Catalogne, fut ainsi que l'a écrit le roi Pierre IV lui-même, un des plus sages seigneurs de tous ses états. Il accompagna l'an 1309, le roi Jacques II, lors de son entrée dans le royaume d'Almerie, & fut son ambassadeur à Rome & en France, & son viceroi en Catalogne. Ce prince lui donna la baronie de Gostera dans le Lampourdan, & le fit son exécuteur testamentaire. En 1327, le roi Alfonse IV le gratifia de la charge de majordomme du royaume de Valence, avec la faculté de la mettre sur la tête de son fils aîné. En 1352, le roi Alfonse voulant faire quelque partage de ses états en faveur de l'infant dom Fernand, son fils puîné, pour assurer la chose il demanda pour ce prince la foi & l'hommage de tous les seigneurs de ses états. Ils la prêterent tous, & s'obligerent par serment de maintenir l'infant en possession de ce que son pere lui laisseroit: le seul Oton de Moncade y résista fortement, & fit voir que ce partage étoit absolument contraire à l'union pleine & entiere de tous les états d'Aragon, que le roi lui-même & le roi Jacques, son pere, avoient jurée. Le roi Pierre IV, fils aîné d'Alfonse, en faveur de qui Oton avoit été si roide, en fut si reconnoissant, qu'il fit un voyage exprès en Catalogne, pour terminer quelques différends qu'il avoit avec des voisins. Il mourut en 1341, ayant eu de *Jauffredine* de Lauria, fille de *Roger* de Lauria, amiral de Sicile, l'un des plus fameux capitaines de son temps, OTON, qui suit; & cinq autres enfans.

XIII. OTON de Moncade, IV seigneur d'Ayetonne, grand-maître du royaume de Valence, mourut en 1334, du vivant de son pere. Il avoit épousé 1°. sa cousine *Thérèse* de Moncade, fille & héritiere de *Guillaume-Raimond*, seigneur de Fraga, lequel avoit servi utilement le roi Jacques II, dans la conquête d'Almerie en qualité de général de son armée, & de sénéchal d'Aragon: il fut aussi viceroi de Majorque, & mourut en 1331: 2°. *Iréne* de Lascaris, petite-fille de *Théodore* Lascaris,

dernier empereur de Constantinople de ce nom, dont il eut *Oton* de Moncade, V seigneur d'Aytona, qui suivit en 1353, le roi Pierre IV à la guerre de Sardaigne, & l'année suivante à l'expédition de Juel d'Arborea, où il fut tué, sans avoir été marié; & GUILLAUME-RAIMOND, qui suit.

XIV. GUILLAUME-RAIMOND de Moncade, VI seigneur d'Aytona, succéda à son frere aîné. Il fut général de l'armée que le roi d'Aragon envoya au secours du comte de Tristemare, frere de Pierre le *Cruel*, roi de Castille, & mourut en 1371. Il avoit épousé *Elvire* de Maça, dont il eut OTON, qui suit; *Elizabeth*; & *Marguerite* de Moncade.

XV. OTON de Moncade, VII seigneur d'Aytona, contribua beaucoup en 1392, à établir en Sicile l'infant D. Martin, duc de Montblanc, que Martin I, roi d'Aragon, son pere, avoit marié à la fille de Frédéric III, roi de Sicile, dit le *Simple*. Ses services furent récompensés par ce prince de la ville de Licata en Sicile, qu'il échangea depuis pour le comté de Camera au même royaume, & mourut en 1414. Il avoit épousé 1°. *Elfe* de Luna, sœur d'*Antoine* de Luna, qui sortoit des rois de Navarre: 2°. *Diane*, dame de Belza. Du premier mariage vinrent GUILLAUME-RAIMOND, qui suit; & PIERRE, qui continua la *postérité rapportée ci-après*. Du second sortirent JEAN, qui continua la *postérité qui sera rapportée ci-dessous après celle de ses freres aînés*; *Oton* de Moncade, évêque de Tortose en 1415, qui fut fait cardinal en 1440, par le pape Felix V, assista au concile de Basle, & mourut en 1473; & dix autres enfans.

XVI. GUILLAUME-RAIMOND de Moncade, VIII seigneur d'Aytona, accompagna son pere en Sicile l'an 1392, & en 1409 Martin I, roi d'Aragon, l'envoya en Sardaigne, pour veiller à la sureté de cette isle. Après la mort de ce prince en 1410, le seigneur d'Aytona contribua beaucoup à maintenir en paix les états d'Aragon, jusqu'à ce qu'on eut reconnu les droits que l'infant D. Fernand avoit à la couronne. Il fut en 1411 un des ambassadeurs du pays pour prêter l'obédience à ce prince, qui en 1412 se servit de l'autorité & du crédit de ce seigneur, pour réduire le comte d'Urgel. Guillaume-Raimond continua ses services en défendant l'année suivante la ville d'Huesca. L'an 1421, il fut très-utile au roi Alfonse V, qui avoit assiégé la Cerra, & il y fut blessé aussi-bien qu'en d'autres occasions, dans les guerres que ce monarque soutint au royaume de Naples en 1423. Tant de services furent récompensés par ce prince du comté de Marmilla, de la baronie de Montréal, & de la ville de Bossa, toutes terres situées en Sardaigne. Il avoit épousé 1°. *Constance* d'Anglesola, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en 1425, *Marguerite* de Ribelles, fille de *Ponce* de Ribelles, capitaine renommé dans les histoires du roi Martin, dont il n'eut que deux filles, *N*; & *Euphrosine* de Moncade, mariée en 1451 à *Matthieu-Florimond* de Moncade, son cousin.

XVI. PIERRE de Moncade, frere puîné du précédent, fut seigneur de Villemarchant, & épousa *N.* dont il eut MATTHIEU-FLORIMOND, qui suit.

XVII. MATTHIEU-FLORIMOND de Moncade, devint IX seigneur d'Aytona, comte de Marmilla, baron de Montréal, &c. par son premier mariage. Il rendit de grands services à Jean II, roi d'Aragon, dans les guerres que ce prince fut obligé de soutenir en Catalogne en 1462, contre Charles, prince de Viane, son fils. Il prit la ville de Saint-Felix sur l'Ebre en 1463, & gagna l'année suivante une bataille en un endroit nommé les *Prez du roi*. En 1473, après le siége que les François mirent devant Perpignan, il y eut une trêve, dont il fut un des ôtages. Il avoit épousé 1°. en 1451, *Euphrosine* de Moncade, sa cousine, fille de *Guillaume-Raimond*, VIII seigneur d'Aytona: 2°. *Eléonore* de Villarase, dont il n'eut point d'enfans mâles.

XVI. JEAN de Moncade, fils puîné d'OTON, VII seigneur d'Aytona, & de *Diane*, dame de Belza, sa seconde femme, fut seigneur de Chiva & de Castelnou, général de l'armée qui passa au royaume de Naples, & mourut en 1485. Il avoit épousé en 1437, *Marquise* de Villaragut, dont il eut entr'autres enfans, PIERRE-RAIMOND, qui suit.

XVII. PIERRE RAIMOND de Moncade, recueillit la succession de *Matthieu-Raimond*, qui lui fut adjugée par sentence de 1488, & devint X seigneur d'Aytona. Après avoir accompagné son oncle dans toutes ses expéditions militaires, il tint tête en 1496 aux François qui étoient entrés en Roussillon, après avoir pris Salces; arrêta leur premiere impétuosité, & mourut la même année. Il avoit épousé en 1467, *Béatrix* de Cardonne, fille de *Hugues*, seigneur de Guadaleste, dont il eut huit enfans, entr'autres, JEAN, qui suit; GASTON, qui *continua la postérité*; & *Hugues* de Moncade, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, illustre par ses grands faits d'armes, rapportés dans les histoires d'Espagne, d'Italie & des Pays Bas, lequel étant viceroi de Naples & de Sicile, fut tué dans un combat naval contre André Doria, lorsqu'il alloit pour délivrer la ville de Naples assiégée en 1528.

XVIII. JEAN de Moncade, XI seigneur d'Aytona, succéda à son pere Ferdinand, roi d'Aragon, lui rendit par acte donné à Monçon le 29 juillet 1516, la charge de grand sénéchal du royaume, dont ses ancêtres avoient été en possession; mais qui, après la mort de *Guillaume-Raimond* de Moncade, seigneur de Fraga, avoit été donnée à Pierre d'Aragon, frere du roi Alfonse IV, & depuis ce temps elle étoit restée vacante. Il mourut en 1522, sans enfans de *Jeanne* de Belues, ni de *Guiomare* de Hijas, ses deux femmes.

XVIII. GASTON de Moncade, frere puîné du précédent, mourut en 1515. Il avoit épousé *Angélique* de Tolsa & Ripouille, dame de Palme, Adoz, & Benjareho au royaume de Valence, dont il eut JEAN, qui suit.

XIX. JEAN de Moncade, recueillit la succession de *Jean*, son oncle, qu'il avoit suivi dans les guerres d'Italie, & fut XII seigneur d'Aytona, &c. L'empereur Charles-*Quint* érigea en sa faveur en 1523, la terre d'Aytona en comté, à laquelle il attacha la grandesse d'Espagne; le confirma dans la charge de sénéchal d'Aragon, & le fit chef de la justice en Sicile, puis viceroi de Catalogne. Il avoit épousé 1°. en Sicile *Jeanne* de la Grue, fille de *N.* baron de Caréne: 2°. *Anne* de Cardonne, fille de *Ferdinand*, duc de Cardonne, & de *Françoise* Manrique de Lara. Du premier mariage étoit issue *Isabelle* de Moncade, alliée à *N.* marquis d'Irache. Du second vinrent huit enfans, dont l'aîné fut FRANÇOIS, qui suit.

XX. FRANÇOIS de Moncade, II comte d'Aytona, &c. grand sénéchal d'Aragon, fut viceroi de Catalogne & de Valence, & rachera pour des sommes considérables de Louis Henriquez, comte de Modica, amirante de Castille, le comté d'Offone, & les vicomtés de Cabrera & de Bas, qui étoient de l'ancien patrimoine de la maison de Moncade. Le roi Philippe II érigea en sa faveur le comté d'Aytona en marquisat; le confirma dans la charge héréditaire de *maître rational*, ou chef de la justice de la principauté de Catalogne, qu'il avoit eue par sa femme: il mourut en 1587, ou plutôt en 1594. Il avoit épousé *Lucrèce* de Gralla, fille unique & héritiere de *François* de Gralla, maître rational de Catalogne, lequel avoit obtenu de l'empereur Charles-*Quint*, cette charge pour lui & ses successeurs ou héritiers. De ce mariage vinrent dix-sept enfans, & entr'autres, GASTON, qui suit; *Jean*, archidiacre & chanoine de l'église de Salamanque, puis infirmier & sacristain de celle de Taragone, évêque de Barcelone, & archevêque de Taragone en 1612, mort le 3 novembre 1622; & *Pierre* de Moncade, doyen de l'église de Tortose, puis évêque de Gironne en 1620, & de Barcelone après son frere.

XXI. GASTON de Moncade, II marquis d'Aytona, grand sénéchal d'Aragon, maître rational de Catalogne, &c. servit le roi d'Espagne dans ses entreprises sur l'Angleterre en 1588, fut viceroi de Sardaigne en 1589. Le roi Philippe III l'envoya son ambassadeur à Rome, d'où il se retira pour lui donner la viceroyauté d'Aragon, où il se signala lors de l'expulsion des Maures en 1608. Il lui donna aussi une place dans son conseil d'état de guerre, & le fit commandeur de la Frenade, de l'ordre de Calatrava. Il mourut en 1626, ayant

eu de *Catherine* de Moncade, sa parente, dame de Callora & Taurena au royaume de Valence, fille de *Michel*, seigneur de Villemarchant, trois fils, dont l'aîné fut François, qui suit.

XXII. François de Moncade, III marquis d'Aytona, grand sénéchal d'Aragon, maître rational de Catalogne, conseiller d'état de guerre, commença à servir en Flandre à la tête d'un régiment, & commanda quelque temps la flotte de Dunkerque. Le roi d'Espagne le nomma ensuite son ambassadeur près de l'empereur. Il rendit de grands services à sa majesté impériale en lui procurant la paix avec Bethlem Gabor, prince de Transylvanie, & avec le roi de Danemarck. Ce fut lui qui ménagea la nomination d'un palatin de Hongrie, qui produisit l'élection & le couronnement du roi de Hongrie. Il ménagea aussi des secours qui furent envoyés en Italie sous la conduite du comte Collalto, ce qui produisit les effets dont l'histoire fait mention. En 1633, il fut général en Flandre sous les ordres de l'infante Isabelle, & eut le bonheur d'y calmer les esprits des peuples, disposés à la révolte; il s'opposa à diverses entreprises du prince d'Orange sur la Meuse, & en deux ans de temps il fortifia Steuvinsaërt, secourut Gueldres & Juliers, reprit le fort Sainte-Anne, secourut Breda, fit lever le siége de Louvain, & emporta le fort de Skenk. Il étoit alors capitaine général de l'armée d'Espagne; mais la mort le surprit dans le pays de Cléves l'an 1635, ayant sacrifié pour le service de son roi, plus de quatre-vingt mille ducats de son bien. Il fut auteur d'un livre qui contient en soixante chapitres les *expéditions des Catalans & des Aragonois en Asie & en Gréce*, & une *histoire* latine du célébre *monastere de Montferat*: il portoit, lorsqu'il le composa, le titre de comte d'Offone, son pere vivant encore. Il avoit épousé *Marguerite* de Castro & Alagon, morte en 1624, fille & héritiere de *Marsin* d'Alagon, baron d'Alfara, Xin & de Oz en Aragon, issu des anciens seigneurs de Guiana, & d'*Etiennette* de Castro, dame & propriétaire de la maison royale de Castro en Aragon, barone de la Laguna au même royaume, vicomtesse d'Illes en Catalogne, &c. dont il eut Guillaume Raimond, qui suit; & *Catherine* de Moncade, dame du palais de la reine.

XXIII. Guillaume Raimond de Moncade, IV marquis d'Aytona, & de la Puébla, de Castro, grand d'Espagne, comte d'Offone, vicomte de Cabrera & Bas, Illes, Chiva, Palma & Callosa, baron de la Laguna, &c. grand sénéchal d'Aragon, &c. fut gouverneur & capitaine général de Galice, puis viceroi & capitaine général de Catalogne, gentilhomme de la chambre du roi, premier écuyer & grand maître de la maison de la reine Marie d'Autriche, & un des quatre conseillers d'état nommés par le roi Philippe IV, pour gouverner le royaume pendant la minorité du roi Charles II. Il fut aussi colonel du régiment de la garde du roi, pour instruire ce souverain dans l'art militaire, & mourut le 17 mars 1670. Il avoit épousé *N.* fille de *N.* marquis d'Oran, dont il eut Michel-François, qui suit.

XXIV. Michel-François de Moncade, V marquis d'Aytona & de la Puébla, de Castro, grand d'Espagne, comte d'Offone, vicomte de Cabrera, baron de la Laguna, &c. servit en Catalogne, & se trouva au siége de Bellegarde en 1674, à la tête d'un régiment levé depuis peu par la députation de Catalogne; puis commandant le régiment de la garde du roi, il traversa à pied la riviere du Tech en présence de l'armée françoise le 27 juillet de la même année; mais il contracta à ce trajet une violente maladie, dont il mourut à Gironne le 8 août suivant. Il avoit épousé *Louise-Félicienne* Porto-Carréro, fille du comte de Médelin, dont il eut Guillaume-Raimond, qui suit; & *Emanuel* de Moncade.

XXV. Guillaume-Raimond de Moncade, VI marquis d'Aytona, grand d'Espagne, &c. commandeur de Végis & de Castel de Castels, de l'ordre de Calatrava, grand sénéchal d'Aragon, & maître rational de la maison & cour du roi en Catalogne, après avoir servi dans le Milanez dans les armées du roi Philippe V, & s'être signalé dans la déroute du général Visconti en 1703, fut nommé en novembre 1705, capitaine des quatre compagnies des gardes du corps du roi. Il avoit épousé, 1°. *N.* morte en mars 1705: 2°. *Anne Marie* Benavides & Aragon, fille de *François*, marquis de Solera, morte le 14 juin 1720, âgée de 46 ans. * Cortado. Vargas. Cervan, *histoire généalogique de la maison de Moncade*, &c.

☞ MONCADA, BELLUGA, TORRE, CASTILLO & HARO (Louis-Antoine) naquit le 30 novembre 1662, en la ville de Motril dans le royaume de Grenade. Son pere le chevalier D. Louis de Belluga, Moncada & Torre, étoit de la très noble & très-illustre maison des Moncadas de Catalogne, alliée aux premieres de Castille, telles que celles des vicomtes de Rias, des comtes de Donadio, & de ceux de Hornachuelos, & autres illustres familles de l'Andalousie. Sa mere fut D. Marie Françoise del Castillo, Lopez de Haro, dont la noblesse répondoit à celle de son mari.

Louis Antoine fit ses premieres études d'humanités dans sa patrie sous les Minimes de saint François de Paule. Envoyé à Grenade, il entra dans le college des saints apôtres *S. Barthelemi & S. Jacques*, le 22 décembre 1678, pour y étudier la philosophie & la théologie scholastique. Il se fit distinguer parmi ses condisciples, & mérita les applaudissemens dans tous les exercices littéraires de cette célebre université. De-là il alla à Séville dans le collége majeur *de Sainte Marie de Jesus*, le 30 janvier 1686, & il y reçut les degrés de licencié & de docteur en théologie les 15 & 28 d'avril de la même année. Il disputa, & obtint au concours, le canonicat lectoral de l'église cathédrale de Zamore, le 31 janvier 1687; ensuite celle de Cordoue le 5 novembre 1689. Ce fut dans cette ville qu'il fonda la congrégation de saint Philippe de Néri, se fit recevoir parmi eux, & fut leur supérieur pendant plusieurs années. Il édifia cette ville par la sainteté de ses mœurs, & par ses prédications.

La réputation de ses vertus, & de sa doctrine vint jusqu'aux oreilles de Philippe V, qui le nomma à l'évêché de Carthagène. Il ne fallut rien moins qu'un commandement exprès de son prélat le cardinal *D. Fr. Pierre de Salazar*, & de son confesseur le *Pere François de Possadas*, qui étoient l'un & l'autre de l'ordre de S. Dominique, pour vaincre sa répugnance & son éloignement pour cette dignité. Il fut sacré le 19 avril 1705, par le même cardinal Salazar, & ne tarda pas de se rendre dans son diocèse, & prit possession de son évêché à Murcie qui en est la capitale le 8 de mai de la même année. Peu de mois après l'armée impériale entra en Espagne pour disputer la couronne à Philippe V. Notre prélat mit au jour un excellent manifeste, par lequel il prouvoit d'une maniere également solide & savante le droit incontestable du monarque à cette couronne, & sa majesté ordonna d'en faire une seconde édition, pour faire rentrer dans son obéissance plusieurs peuples qui s'en étoient écartés.

Comme les troupes ennemies s'approchoient de Murcie & l'avoient déja bloquée le prélat à la tête du peu de troupes qu'il put rassembler, & de quelques habitans du pays, fit une sortie si vigoureuse, qu'il les obligea de se retirer avec perte; & alors profitant de son avantage, il reprit plusieurs villes & quelques bourgs dont les ennemis s'étoient mis en possession. En récompense d'un service si signalé, Philippe V le nomma viceroi du royaume de Valence, & capitaine général des troupes de Murcie, le 11 juillet 1706. Il accepta ces dignités par un ordre exprès du nonce du pape, & ne tarda pas de s'en démettre de même que de l'évêché de Cordoue, auquel le roi l'avoit nommé, qui est un des quatre premiers siéges d'Espagne. Content de celui de Carthagène, il n'avoit d'autre dessein que celui de se rendre utile aux peuples que la providence avoit confiés à ses soins, & d'exprimer dans sa personne tous les traits du portrait que l'apôtre S. Paul & le concile de Trente, font d'un évêque. Il fit beaucoup de fondations pieuses & utiles, savoir la congrégation de S. Philippe de Néri: une maison de refuge: une autre pour les orphelins des deux sexes: une autre pour les enfans trouvés: une autre pour les enfans de chœur de sa cathédrale: un collége pour les théologiens: le séminaire du Tridentine, appellé aujourd'hui de S. Fulgence, qu'il décora superbement; un mont de piété, & autres.

Il érigea avec la permission du saint-siége & du roi l'église paroissiale de Motril sa patrie en collégiale, &

donna lui-même les fonds qui devoient fournir aux revenus des prébendes & des chapelles. Il y éleva aussi une magnifique chapelle en l'honneur de Notre-Dame des Douleurs. Il laissa *in perpetuum* le bénéfice d'Yecla de l'évêché de Murcie pour augmenter les revenus des six premieres chaires de l'université de Séville, & fit à son collége d'autres donations. Enfin il y fonda un collége pour l'éducation de la jeunesse, dont il confia les soins aux Jésuites. Zélé pour le salut des ames, on eut dit de lui comme de S. Paul qu'il étoit chargé du soin de toutes les églises. La vigueur apostolique avec laquelle il défendit les droits, les immunités, & les priviléges de l'église & du pape, est comparable à celles des Ambroises, des Léandres, des Isidores & des Fulgences.

Ce même zèle qui engagea Clément XI à le créer cardinal dans le consistoire qu'il tint le 24 novembre 1719, lui fit refuser cette dignité, parce que depuis long-temps il avoit fait vœu de n'accepter aucune autre dignité qui pût le détourner de la résidence : & depuis peu son humilité & son amour pour la retraite lui avoient fait prendre la résolution de quitter même son évêché : déja il avoit tout disposé pour cela, comme il paroît par sa lettre de démission qu'il envoya au pape, le 8 décembre de la même année, & qui est imprimée. Le pape ne voulant pas priver l'église d'un prélat si rempli de tant de sciences & de vertus, il le dispensa de son vœu, & lui ordonna par un commandement formel d'obéissance d'accepter le chapeau de cardinal le 12 mars 1720. Notre prélat fit deux voyages à Rome pour assister aux conclaves. Il se démit de son évêché l'année 1724, & resta à Rome où il mena une vie très édifiante jusqu'à sa mort qui arriva le 22 février 1743.

Voici le catalogue de ses ouvrages imprimés : *Mémoire en défense des droits de Philippe V à la couronne d'Espagne*, in-4°. *Apologie sur les droits du saint-siége, & immunités des ecclésiastiques*, in-4°. *Une défense canonique des droits des évêques de Carthagène dans les vicairies des ordres militaires d'Espagne*, in-fol. *Autre pour l'immunité ecclésiastique par rapport à l'augmentation du sel*, in-fol. *Autre pour l'immunité du fiscal & ministres de la curie épiscopale*, in-fol. *Un traité du pouvoir de évêques pour la division des curés, suivant les canons de l'église, & pour l'augmentation de son revenu aux économes*, in-fol. *Mémoire juridique pour obtenir la bulle Apostolici Ministerii*, in-fol. *Mémoire dogmatique au nom du roi d'Espagne, sur la déclaration du mystere de la Conception de la très-sainte vierge Marie*, in-4°. *Contre les habillemens profanes*; in-fol. *Epistola dogmatica ad Armenos, Jacobitas, Comptos, & alios schismaticos*, in-fol. *Approbatio, & elucidatio Tractatus de vita abscondita em. card. Cienfuegos, super illa Salvatoris verba : In me manet, &c.* in-fol. *In causa Hispalensis ecclesiæ pro extensione officiorum SS. Leanari & Isidori*, in-fol. *In causa Carthaginensis ecclesiæ, pro officio S. Fulgentii & S. Florentinæ*, in-fol. *Vota quamplurima in causis beatificationis servorum Dei, & canonizationis Beatorum*, in-fol. *Explication de la doctrine chrétienne à l'usage des Missionaires parmi les Infidéles*, in-8°. *Lettres pastorales*, deux volumes in-4°.

Les ouvrages de ce savant cardinal qui n'ont pas été imprimés, sont : *Apologeticum pro constitutione Unigenitus, & infallibilitate SS. Pontificum in definitionibus ex cathedra independenter à concilio generali*, in fol. *Apologeticum pro decretalibus primorum pontificum*, in-fol. *Explication du sacrement de l'extrême Onction*, in-fol. *Traité sur le nombre des prédestinés*, in-fol. *Réponses canoniques sur différens traités*, in fol. *Avis chrétiens & politiques*, in fol. *Défense des droits du saint-siége apostolique*, in-fol.

On admire dans tous les ouvrages de ce cardinal une profonde érudition dans toutes les sciences, des idées nettes & précises, une grande justesse de raisonnement, une facilité merveilleuse à éclaircir & à déveloper les questions les plus abstraites, & les plus difficiles de la théologie, du droit civil & canon, & dans la mystique; tout annonçoit en lui un génie propre à porter les sciences au plus haut degré de perfection.

Nous n'entreprendrons point de rapporter ici tous les éloges qu'ont donné à ce cardinal les papes & les savans : il suffit de faire mention de quelques-uns. Le R. P. *Roman* dit de lui, dans son livre *Laus Dei : Invenimus episcopum & cardinalem famâ suâ longè majorem.* Le savant cardinal de Polignac l'appelloit : *Prælatorum speculum.* Le roi Louis XIV l'appelloit, *son évêque*, & ne lui refusa jamais aucune des choses qu'il lui demandoit. Le roi de Naples l'honora de la grande croix de l'ordre de S. Janvier. Le pape Clément XI le nommoit : *Fidelis hæreditatis Christi institoris : invicti ecclesiæ Dei antistitis.* Dans la 83 de ses oraisons consistoriales, fol. 273, *n.* 9 : *Ludovicum Belluga, episcopum Carthaginensem Hispanum, orthodoxæ veritatis zelatorem maximum ; pontificiæ auctoritatis intrepidum defensorem; ecclesiasticæ libertatis assertorem fortissimum ; magnum religiosissimæ nationis Hispanicæ lumen & ornamentum.* Et dans le second tome de ses épitres, fol. 717 : *Ut te ad amplissimum S. R. E. cardinalium ordinem unà cum aliis egregiis, ac bene meritis viris eveheremus, non humanæ rationes, aut ullius favoris suffragia, sed apostolatûs nostri officium, atque eximia virtutum tuarum merita nos dumtaxat adduxerunt.* Dans l'oraison 88, fol. 275, le même pape dit : *Ubi nuper de viris pietate, & doctrinâ præstantibus, & de hac S. sede præclarè meritis, cardinalibus creandis deliberavimus, observata inprimis fuit oculis nostris eximia virtus dilecti filii nostri Ludovici de Belluga & Moncada, episcopi Carthaginensis, jam pridem digna, quæ excelsiori loco posita, non amplius intra unius ecclesiæ limites coarctaretur, sed latiùs se effunderet in ecclesiæ universæ utilitatem.... Verumtamen nostra hæc non minus justitia, quàm benevolentiæ sententia tametsi fraternitatum vestrarum suffragiis commendata, & publicis privatisque cæterorum gratulationibus excepta, ipsum dumtaxat modestissimum ac religiosissimum episcopum contristavit, ita ut per datas ad nos litteras precibus, obsecrationibus, & obtestationibus plurimis collatum sibi honorem declinare tentaverit.... tantoque studio conatus sit, ut dignitatis amplitudinem defugeret, quantum vix filii sæculi hujus adhibere possent, ut honores arripiant.*

Le savant pape Benoît XIV, dans le bref où il confirme ses fondations, exalte beaucoup son zèle : *Horum inter primos excellere (dilecte fili noster) jam pridem novimus, nunc autem luculentius comperimus.* Dans une lettre écrite à l'archevêque d'Anazarbi le 19 février 1743 : *Nihil tanti meriti cardinali negare non possumus : est enim plurium annorum amicus noster, & sacri collegii honor ; ut possit pro nobis orare Deum in Paradiso* ; & dans une autre adressée à l'évêque de Murcie le 28 mars 1743 : *Jam ad aures tuas pervenisse credimus, boni cardinalis Belluga mortem. E vita decessit, sicut vixit, pauper videlicet, & sanctus. Ejus intentio semper recta fuit, ejus labor usque ad ultimum vitæ suæ halitum sine intermissione, ejus manus semper pauperibus apertæ fuerunt. Uno dicam verbo, honor erat sacri collegii.*

Le même pape lui a dressé l'épitaphe suivante, pour être placée dans le mausolée, érigé à la gloire de ce cardinal, par ses soins & à ses dépens.

D. O. M.

Ludovico Belluga Hispano,
Qui
Ex Episcopo Carthaginensi,
Invitus & renuens,
A Clemente XI, P. Maximo,
In S. R. E. Cardinalium collegium cooptatus,
Hispaniarum apud S. Sedem Protector,
Jurium R. Ecclesiæ Vindex,
Hoc unum curavit
Ut Deo, non hominibus, placeret.
Vir
Apostolico propagandæ Fidei zelo
Flagrantissimus :
Ecclesiasticæ disciplinæ assertor :
De alimonia pauperum, De institutione clericorum;
De educatione juventutis sollicitus,

Collegia, Scholas, Pias domos, Seminaria;
Ære suo fundavit.
Benedictus XIV, P. Maximus,
Perenne hoc amoris monumentum

P. C.

Vixit annos LXXX, menses II, dies XXIII.
Unà cum S. Philippi Nerii Filiis,
Filius ipse, & congregationis propagator
Resurrectionem expectat.

* Mémoire fourni par M. l'abbé Giron, Espagnol, docteur en droit civil & canon de l'université de Paris, & protonotaire apostolique du saint siége.

MONCASTRO, ville de Turquie en Europe, *cherchez* BIALOGROD.

MONCAVREL (marquis de) *cherchez* MONCHI.

MONCÉ, abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux. Cette abbaye, située au-dessus d'Amboise, doit son origine à quelques filles de piété, qui s'étant retirées dans ce lieu, alors fort désert, pour y vivre dans la pénitence & dans la contemplation, répandirent une si grande odeur de vertu dans tout le pays, que Sulpice, seigneur d'Amboise, en fut touché, & leur offrit de leur faire bâtir un monastere. Elles accepterent ses offres, & se donnerent à l'ordre de Cîteaux, dont elles dépendent encore aujourd'hui. La supérieure ne prit d'abord que le titre de prieure, & elle étoit élective par la communauté, ce qui a duré jusqu'en 1652, que le pape Innocent X, à la demande du roi Louis XIV, l'érigea en abbaye en faveur de madame d'Epinoy. Il y a au diocèse de Châlons en Champagne une abbaye de même nom, de l'ordre de Prémontré, desservie par des hommes. On croit qu'elle a été fondée par JEANNE de Saint-Cheron, dame d'Aillebaudieres & du Châtelet, qui, selon son épitaphe que l'on voit dans l'église de cette abbaye, mourut l'an 1380. * *Description de la France: Voyage littéraire* des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, *tome I, premiere & seconde partie.*

MONCEAUX (François) ou de Monceaux, &, selon le pere le Long, Des-Monceaux, seigneur de Froidevalle (*Froidevallius toparcha*, selon la bibliothéque belgique, ou *dominus de Fridevalle*, selon le pere le Long) étoit d'Arras, & d'une famille noble. Il eut pour parrein François Baudouin, son oncle, connu par ses écrits. Monceaux le prit pour modéle, & fit usage des talens que Dieu lui avoit donnés, & des lumieres qu'il acquit par une étude assidue. Alexandre Farnèse, duc de Parme, qui connoissoit son mérite, le députa à Henri IV, roi de France. L'auteur de la bibliothéque belgique dit que Monceaux étoit alors *Vectigalium per Atrebatesium duum-vir præfectus.* Il ne dit point en quelle année il est mort. On a de lui, 1. *De portis civitatis Judæ & fori judiciorumque in iis exercendorum prisco ritu liber* 1, in-4°, à Paris, 1587. 2. *Apparitionum divinarum quæ de rubo & quæ in Egypto revertenti in diversorio Moysi facta historia*, in 12, à Arras, 1592, & 1597, in-4°. 3. *Aaron purgatus, seu de vitulo aureo libri duo, simul cherubinorum Mosis, vitulorum Jeroboam, theraphorum Michæ, formam & historiam explicantes*, à Arras, 1606, in-8°, & à Leipsick, 1689, dans les *Antiquitates biblicæ*, & dans le tome IX des *Critici sacri* de Pearson. L'ouvrage fut mis en 1609 dans l'*Index* des livres défendus, à Rome. Robert Viseur (Visorius) François, docteur de Sorbonne, écrivit en latin contre cet ouvrage de Monceaux, sous le titre de *Destruction du veau d'or purgé ou justifié*, à Paris, 1608, in-8°. 4. *Responsio pro vitulo aureo non aureo*, in-8°, à Paris, 1608: c'est une réponse à l'écrit du docteur de Sorbonne. 5. *In psalmum 44 paraphrasis poëtica*, in-4°, à Douai. 6. *Bucolica sacra, sive Cantici Canticorum poëtica paraphrasis & in eandem lucubrationum libri duo*, in-4°, à Paris, 1587, & in-8°, 1589. 7. *De Claudiâ Rufinâ regiâ virgine, Auli Prudentis senatoris Romani conjuge, syntagma*, à Tournay, 1614, in-8°. 8. *Templum justitiæ*, en vers élégiaques, à Douai, 1590, in-8°. 9. *Hesdinum*, en vers élégiaques. * *Biblioth. belgica*, édition de 1739, in-4°, tome I, pages 301, 302. Le Long, *Bibliotheca sacra*, in-fol. page 864.

MONCHI, *cherchez* MOUCHI (Antoine de)

MONCHI, famille. La maison de MONCHI en Picardie est ancienne.

I. JEAN, seigneur de Monchi & de Mortagne, fut fait chevalier l'an 1351, & laissa de *N.* fille aînée du seigneur de Planques, JEAN II, qui suit; & *Catherine* de Monchi, dame de la Fosse, mariée à *Pierre*, seigneur de la Viefville.

II. JEAN, II du nom, seigneur de Monchi, de Mortagne & de Planques, capitaine de la ville de Falaise l'an 1411, épousa *Jeanne* de Cayeu, dame de Vismes, de Dominois, & de Sénarpont, fille de *Jean*, seigneur de ces terres, & de *Jacqueline* d'Ailli, dont il eut *Pierre*, seigneur de Monchi, gouverneur de Saint-Omer, qui de *Jeanne* de Ghistelles ne laissa qu'une fille, *Julienne*, dame de Monchi, mariée à *Jean* Bournel, seigneur de Thiembronne, Beauchamp, Lambusart, & Lambercourt; *Jean*, mort en Turquie à 28 ans; & EDMOND, qui suit.

III. EDMOND de Monchi, seigneur de Massi en Normandie, Planques, Bellacourt & Brouttelles, fut fait chevalier à la prise du Crotoi l'an 1437, & épousa, 1°. l'an 1431, *Jeanne*, dame de Montcavrel, fille de *Jean*, seigneur de Montcavrel, & d'*Isabeau* de Preuve: 2°. *Magdeléne* de Montalembert, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, PIERRE, qui suit; *Hugues*, chanoine de Saint-Omer; *Jean*, échanson du duc de Bourgogne, mort à la journée de Montlheri; EDMOND, qui a fait la *branche de* SENARPONT, *rapportée ci-après; Catherine*, mariée à *Vauthier*, seigneur de Heulles près Saint-Omer; & *Jeanne* de Monchi, femme d'*Antoine* de Rubempré, seigneur d'Authie.

IV. PIERRE de Monchi, seigneur de Montcavrel, Massi, &c. lieutenant de roi en Picardie, épousa le 18 novembre de l'an 1473, *Marguerite* de Lannoi, fille de *Gilbert*, seigneur de Willerval, chevalier de la toison d'or, & d'*Elizabeth* de Drinkam, morte le 10 août de l'an 1479, ayant eu pour enfans, JEAN III, qui suit; *Jeanne*, mariée en janvier de l'an 1487, à *Hugues*, dit *Hutin*, seigneur de Miraumont; *Michelle*, qui épousa, 1°. *Galois* Blondel, baron d'Argoules: 2°. *Jean* de Rochebaron, seigneur de Lignon; & *Hugues* de Monchi, seigneur d'Aussennes, qui épousa le 29 janvier de l'an 1514, *Jeanne*, dame de Goui, dont il n'eut que deux filles; *Héléne*, dame d'Aussennes, femme de *Jean* de Waudricourt, seigneur de Nampont; & *Claude* de Monchi, abbesse de sainte Austreberte près Montreuil.

V. JEAN de Monchi, III du nom, seigneur de Montcavrel, maître d'hôtel du roi, mourut à la bataille de Ravennes l'an 1512, & laissa d'*Anne* Picard, sa femme, fille de *Guillaume*, seigneur d'Estelan, & de *Jeanne* de la Garde, NICOLAS, qui suit; JACQUES, seigneur d'Inquessen & d'Aussennes, qui a fait *la branche des seigneurs d'*INQUESSEN *& de* CAVERON, *rapportée ci-après; Claude*, alliée à Philippe de Wissocq, seigneur de Gapannes; *Françoise*, mariée à *Jean* de la Haule, seigneur de Grémonville; *Anne*, Chartreuse de Gonnai près Béthune; & *Jeanne* de Monchi, sœur grise à Montreuil.

VI. NICOLAS de Monchi, seigneur de Montcavrel, &c. épousa en octobre de l'an 1516, *Jassine* d'Ailli, fille d'*Antoine*, seigneur de Varennes, & de *Charlotte* de Bournonville, dont il eut, FRANÇOIS, qui suit.

VII. FRANÇOIS de Monchi, seigneur de Montcavrel, chevalier de l'ordre du roi, épousa l'an 1535, *Jeanne* de Vaux, dame d'Hocquincourt, fille unique de *Jean*, seigneur d'Hocquincourt, & de *Marguerite* de Framecourt, dont il eut *Charles*, & *Louis* tués à la bataille de Dreux; *Pierre*, tué au combat de Jarnac; ANTOINE, qui suit; *Char-*

lotte, mariée à *Nicolas*, baron de Mailloc en Normandie ; & *N.* de Monchi, morte sans alliance.

VIII. ANTOINE de Monchi, seigneur de Montcavrel, héritier de ses freres, épousa en mai de l'an 1570, *Anne* de Balsac, fille de *Thomas*, seigneur de Montagu, & d'*Anne* Gaillard Long-Jumeau, dont il eut JEAN IV, qui suit; GEORGES, qui a fait *la branche* d'HOCQUINCOURT, *rapportée ci-après;* & *Charlotte* de Monchi, mariée à *Jacques* de Runes, seigneur de Fouquesolles & de Beaucamp.

IX. JEAN de Monchi, IV du nom, seigneur de Montcavrel, Rubempré, Varennes, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Ardres & d'Estaples, mourut en octobre de l'an 1638. Il avoit épousé en novembre de l'an 1596, *Marguerite* de Bourbon, fille d'*André*, seigneur de Rubempré, & d'*Anne* de Roncherolles, dont il eut *César*, mort jeune; *François-Charles*, marquis de Montcavrel, mort sans alliance le 10 février de l'an 1629; BERTRAND-ANDRÉ, qui suit; *Georges*, chevalier de Malte ; *Anne*, mariée l'an 1615, à *Marc-Henri-Alfonse* Gouffier, marquis de Bonnivet & de Crevecœur ; *Magdeléne*, abbesse de sainte Austreberte de Montreuil, morte l'an 1628; *Jeanne*, jumelle de *Magdeléne*, morte sans alliance ; *Marguerite*, mariée en avril de l'an 1630, à *René*, marquis de Mailli, gouverneur de Corbie ; & *Charlotte* de Monchi, abbesse de sainte Austreberte de Montreuil après sa sœur.

X. BERTRAND-ANDRÉ de Monchi, seigneur de Rubempré, puis marquis de Montcavrel après son frere, épousa en mars de l'an 1627, *Magdeléne* aux Epaules, fille héritiere de *François*, marquis de Nesle, & de *Marguerite* de Montluc, dont il eut *Jean-Baptiste*, marquis de Montcavrel, né en novembre de l'an 1629; *Jeanne*, née l'an 1628, mariée en janvier de l'an 1649, à *Louis-Charles* de Mailli, frere puîné de *René*, morte le 13 avril 1713; *Marguerite-Henriette*, abbesse de l'abbaye aux Bois, morte le 21 avril 1715, âgée de 83 ans; & *Catherine* de Monchi.

BRANCHE DES MARQUIS D'HOCQUINCOURT.

IX. GEORGE de Monchi, second fils d'ANTOINE, seigneur de Montcavrel, & d'*Anne* de Balsac, fut seigneur d'Hocquincourt, gouverneur de Bologne & de Péronne, premier maître d'hôtel de la reine, grand prevôt de l'hôtel, & lieutenant général de la Lorraine l'an 1636. Il épousa 1°. en avril de l'an 1598, *Claude* de Monchi, dame d'Inquessen, sa cousine : 2°. *Gabrielle* du Châtelet, fille d'*Evrard*, marquis du Châtelet, maréchal de Barrois, & gouverneur de Grei. Il eut du premier lit CHARLES, qui suit ; & *Catherine* de Monchi, mariée l'an 1624, à *Jacques* Rouxel, baron de Medavi, comte de Grancei, maréchal de France, &c.

X. CHARLES de Monchi, marquis d'Hocquincourt, maréchal de France, grand prevôt de l'hôtel, *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article séparé*, épousa en novembre de l'an 1628, *Eléonore* d'Estampes, fille de *Jacques*, seigneur de Valencei, & de *Louise* Blondel, dite *de Joigni*, morte le 27 mars de l'an 1679, âgée de 72 ans, dont il eut GEORGE, qui suit; *Armand*, évêque & comte de Verdun, abbé de S. Vanne de Verdun & de Boheries, mort le 30 octobre de l'an 1679; *Jacques*, seigneur d'Inquessen, tué au siége d'Angers l'an 1652; *Dominique*, chevalier de Malte, nommé *le chevalier d'Hocquincourt*, submergé dans son vaisseau, après s'être signalé dans un combat naval contre les Turcs, le 28 novembre 1665; *Honoré*, chevalier de Malte, mort à Rome; *Gabriel*, comte d'Hocquincourt, commandant les dragons de la reine, tué d'un coup de mousquet à la tête, qu'il reçut à l'attaque de l'église de Gramshusen en Allemagne, le 25 juillet de l'an 1675, âgé de 32 ans; *Claude*, religieuse à Chelles; & *Marguerite* de Monchi, chanoinesse de Remiremont, morte en octobre de l'an 1666.

XI. GEORGE de Monchi, marquis d'Hocquincourt, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Péronne, lieutenant général des armées du roi, &c. mourut en décembre de l'an 1689. Il épousa l'an 1660, *Marie* Molé, seconde fille de *Jean* Molé, seigneur de Jussanvigni, président ès enquêtes du parlement de Paris, & de *Gabrielle* Molé, morte en janvier de l'an 1694, laissant *Charles* de Monchi, marquis d'Hocquincourt, gouverneur de Péronne, tué en Irlande le premier juillet l'an 1690, à la tête de son régiment, en gardant le passage d'une riviere; *Jean-George*, marquis d'Hocquincourt, gouverneur de Péronne, après son frere, tué près de Hui le 27 août 1692; *Armand*, mort jeune ; *Louis-Léonor* de Monchi, abbé de Boheries, mort le 9 mai 1705 ; *Gabriel-Antoine*, chevalier de Malte ; & *Marie-Magdeléne-Thérèse-Geneviève* de Monchi, dame d'Hocquincourt, mariée en janvier de l'an 1695, à *Antoine* de Pas, marquis de Feuquieres, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Verdun.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'INQUESSEN, issue des seigneurs de MONTCAVREL.

VI. JACQUES de Monchi, second fils de JEAN, seigneur de Montcavrel, & d'*Anne* Picart, fut seigneur d'Aussennes & d'Inquessen, chevalier de l'ordre du roi, capitaine & gouverneur de la ville de Laon. Il avoit épousé *Magdeléne* de Bossut, fille de *Nicolas*, seigneur de Longueval, d'Escri, & de Marchais, & de *Bonne* de Sains, dame de Caveron, dont il eut *Philippe*, seigneur de Serval, mort sans alliance; *Nicolas*, chevalier de Malte; LOUIS, qui suit; *Michel*, abbé de Valloires, seigneur de Pontonville, conseiller au parlement de Rouen, & chanoine de la cathédrale, fondateur du noviciat des Jésuites de Rouen, où il fut inhumé en 1620; ROBERT, qui a fait *la branche des seigneurs de* CAVERON, *rapportée ci-après*, *Jacques*, Jésuite; *Barbe*, mariée à *Hector* de Saint-Blaise, seigneur de Poui; & *Anne* de Monchi, femme de *Jean* de Maude, seigneur de Colembert en Boulonnois.

VII. LOUIS de Monchi, seigneur d'Aussennes, & d'Inquessen, gouverneur de Laon & pays Laonnois, épousa 1°. *Anne* de Waudricourt, fille & héritiere de *Jean*, seigneur de Nampont, & d'*Héléne* de Monchi : 2°. le 27 janvier de l'an 1593, *Catherine* d'Aligre, fille de *Claude*, baron de la Brosse, & de *Marie* le Lievre. Ses enfans du premier lit furent, *Nicolas*, seigneur d'Inquessen, mort prisonier de guerre du vivant de son pere; & *Claude* de Monchi, dame d'Aussennes & d'Inquessen, mariée en avril de l'an 1598, à *Georges* de Monchi, seigneur d'Hocquincourt, son parent.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CAVERON & d'HENNEVEUX, issue des seigneurs d'INQUESSEN.

VII. ROBERT de Monchi, fils puîné de JACQUES de Monchi, seigneur d'Inquessen, & de *Magdeléne* de Bossut, fut seigneur de Caveron, capitaine de 50 hommes d'armes, colonel d'un régiment de gens de pied pour la ligue, chevalier de l'ordre du roi, &c. Il fut marié trois fois, 1°. à

Marguerite de Fiennes, dame d'Henneveux & de Saint-Martin, veuve de *Nicolas* d'Hallwin, & fille de *Christophe*, seigneur de Saint-Martin, & de *Jeanne* de Banquetin : 2°. à *Anne* de Pellevé, fille de *Charles*, seigneur de Joui, & de *Françoise* d'Affi : 3°. à *Isabeau* le Moine. Les enfans du premier lit furent, GERAUD, qui suit; *Barbe*, mariée l'an 1610, à *Antoine* de Loyer, seigneur de Terrebœuf en Artois; *Marguerite*, alliée à *Michel* de la Pasture, baron du Courset en Boulonnois; & *Antoine* de Monchi, baron de Saint-Martin, qui épousa 1°. *Jeanne* de Guillebon, fille de *Sebastien*, seigneur d'Argevilliers, & de *Jeanne* de Garges : 2°. *Charlotte* de Brouilli, fille de *Louis*, seigneur de Caumesnil, & de *Jeanne* de Belloi. Il eut du premier mariage *Robert*; & *Marie-Françoise* de Monchi, dame d'honneur de la duchesse de Nemours, mariée 1°. à *N.* de Borel, baron de Manerbe : 2°. en octobre 1703, à *François-Annibal* du Merle, seigneur de Blancbuisson. Du second lit il eut, *Jean*; *Charles*; & *Antoine* de Monchi. Du second mariage de ROBERT, seigneur de Caveron, avec *Anne* de Pellevé, sont issus, *Jean-Baptiste*; *Jourdaine*, mariée à *Charles* des Guets, seigneur du Luc; *Marie* & *Andrienne*, religieuses au Moncel; & *Charles* de Monchi, seigneur de Caveron, par don que lui en fit son frere l'an 1610, & qui épousa 1°. l'an 1622, *Magdeléne* de Bournonville, dame du Quesnoi, fille de *Louis*, seigneur du Quesnoi, & d'*Antoinette* de Moreuil : 2°. *Isabeau* du Châtelet, fille de *Claude*, seigneur de Moyencourt, & de *Louise* de la Chaussée. Il eut du premier lit *Jean-Robert*, né en 1623, mort sans alliance; & *Marie Claude* de Monchi, mariée 1°. à *Jean-Baptiste* Monchi-Moimont, lieutenant de roi de Gravelines : 2°. le 9 juin de l'an 1649, à *Charles* seigneur de Sailli.

VIII. GERAUD de Monchi, seigneur d'Henneveux, gentilhomme de la chambre du roi, mourut l'an 1615. Il avoit épousé en mars de l'an 1604, *Marie* de Fai, veuve de *Jacob* d'Auxi, seigneur de Beaufort, & fille de *Henri*, seigneur de Châteaurouge, & d'*Antoinette* d'Ailli, dont il eut ROBERT, qui suit; *Charles*, seigneur de Rousselois; & *Marie* de Monchi.

IX. ROBERT de Monchi, seigneur d'Henneveux, Saint-Martin & Longfosse, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, mourut le 10 janvier 1638. Il avoit épousé en février de l'an 1634, *Marguerite* de Raimbaucourt, fille de *Robert*, & de *Claude* Trouillard, dont il eut *Jean-Louis*, & PIERRE ROBERT, qui suit.

X. PIERRE-ROBERT de Monchi, seigneur d'Henneveux, Saint-Martin, Châteaurouge, &c. fut tué au siége de Lille l'an 1667. Il avoit épousé en juillet de l'an 1664, *Claude* de Rouville, fille d'*Hercule-Louis*, marquis de Rouville, & de *Marie-Jeanne* du Bosc, dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SENARPONT, issue des seigneurs de MONCHI.

IV. EDMOND de Monchi, II du nom, quatriéme fils d'EDMOND, seigneur de Massi, & de *Jeanne*, dame de Montcavrel, fut seigneur de Senarpont & de Vismes, & épousa *Isabeau* de Ligne, veuve de *Robert* d'Occoch, dit de *Neufville*, & fille de *Michel*, seigneur de Barbançon, pair & maréchal de Hainault, & de *Bonne* d'Abbeville, dont il eut JEAN, qui suit; & *Jeanne* de Monchi, seconde femme de *Jacques*, seigneur de Monchi, de Fouquesolles & d'Handrehan.

V. JEAN de Monchi, seigneur de Senarpont, Guimerville, Vismes, &c. épousa *Marie* d'Abbeville, dite d'*Yverni*, fille & héritiere de *Louis*, dit d'*Yverni*, seigneur de Moimont & d'Hercourt, & d'*Antoinette*, dame de Biencourt, dont il eut *Louis*, seigneur d'Hercourt, mort sans alliance; & JEAN, qui suit.

VI. JEAN de Monchi, seigneur de Senarpont, baron de Vismes, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de Corbie, lieutenant général en Picardie, se trouva à la défaite des Anglois devant la ville de Boulogne l'an 1544, & contribua beaucoup à la conquête de Calais sur les Anglois l'an 1557. Il avoit épousé 1°. en mars l'an 1531, *Claude*, dame de Longueval, fille de *Pierre*, seigneur de Longueval, & de *Gabrielle* de Rochebaron, morte le 21 février de l'an 1556 : 2°. le 24 novembre de l'an 1563, *Magdeléne* de Suze, veuve de *Joachim*, seigneur de Warti, & fille de *Philippe*, seigneur de la Versine, & de *Claude* de Villiers-l'Isle-Adam. Il eut du premier lit *François*, tué au sortir de page; ANTOINE, qui suit; *Jean*, seigneur d'Hercourt, qui de *Charlotte* de Fleurigni, fille de *Charles*, & de *Philippe* du Moulin, ne laissa qu'une fille nommée *Louise*, mariée à *Alexandre* de Morogues, seigneur du Sauvage; SIDRACH, qui a fait *la branche des seigneurs de* MOIMONT, *rapportée ci-après*; *Gédeon*, seigneur de Mons, Broutelle & la Chaussée, qui de *Charlotte* d'Orbec laissa pour fille unique *Suzanne*, mariée à *François* de Martel, seigneur de Fontaine; *Suzanne* de Monchi, mariée 1°. à *Thomas* Sureau, seigneur de Farceaux; 2°. à *Adrian*, seigneur de Ercauté; *Gabrielle*, mariée 1°. à *Claude* de Hames, seigneur de Bondus & d'Adinfer : 2°. à *Robert* des Marêts, seigneur de Saint-Aubin en Caux; *Antoinette* de Monchi, mariée à *Gilles* Carbonel, seigneur de Chassegai; *Françoise*, alliée 1°. à *François* de Peverel, seigneur de Montiraulier : 2°. à *Nicolas* aux Espaules, seigneur du Mont-Sainte-Marie; *Charlotte*, épouse de *François* de Boulainvilliers, seigneur de Saint-Cere; & *Jeanne* de Monchi, mariée 1°. à *Robert*, seigneur de Pont-Bellanger : 2°. à *François* Thefart, baron de Tournebu : 3°. à *Paul* de Briqueville, seigneur de Coulombieres. Du second lit de JEAN, seigneur de Senarpont, & de *Marguerite* de Suze, vint *Louis* de Monchi, seigneur de Belle en Boulonnois, chambellan du roi, tué à la prise de Meaux.

VII. ANTOINE de Monchi, seigneur de Senarpont, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Boulogne, mourut le 18 novembre 1586. Il avoit épousé 1°. par contrat du 31 décembre 1559, *Jeanne* Olivier, fille de *François*, chancelier de France : 2°. *Anne* de Ligni, veuve de *Laurent* de Belloi, seigneur d'Ami, & fille d'*Adrien* & de *Marie* de Hallwin, dont il n'eut point d'enfans : 3°. *Françoise* de Vaux, veuve de *Jean*, baron de Vieuxpont, & fille de *Hugues*, seigneur de Saintines, & de *Suzanne* de Sufanne. Il eut de son premier mariage GEDEON, qui suit; *Benjamin*, seigneur de Hodéne, mort sans alliance; *Thomas*, vivant l'an 1586; & *Antoinette* de Monchi, mariée 1°. le 22 juin 1579, à *Henri* de Cappendu, vicomte de Boursonne, maître des eaux & forêts du duché de Valois : 2°. à *Philippe* de Serouville, seigneur de Vaux : 3°. à *Jean* de Gaillard, seigneur de Raucourt, morte le 9 juillet de l'an 1626. Du troisiéme lit vinrent, *Anne* de Monchi, mariée à *François* Vatel, seigneur de Margni près Compiegne; *Claude*, mariée en janvier de l'an 1599, à *François* de Hervilli, seigneur de Deuze; & FRANÇOIS de Monchi, seigneur de Longueval, Buires, Flers, &c. gouverneur de Verneuil au Perche, qui épousa 1°. *Claude* de Crequi, fille de *Jean*, seigneur de Raimboval, & de *Louise* de Balsac : 2°. le 17 avril de l'an 1626, *Mahaud* de la

la Chaussée, fille de *Charles*, & de *Gabrielle* de Francieres, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent CHARLES, qui suit; *François*, seigneur de Biencourt, page de la reine, mort sans alliance l'an 1632; & *Charlotte* de Monchi, mariée en mai de l'an 1622, à *Adrien* de Créqui, seigneur de la Cressonnerie. CHARLES de Monchi, seigneur de Longueval, épousa l'an 1626, *Suzanne* Martel, fille de *François*, seigneur de Fontaines, & de *Suzanne* de Monchi, dont il eut *François; Charles; Bernard;* & *Magdeléne* de Monchi, mariée à *Gabriel* de Roque, seigneur de Ville près Noyon.

VIII. GEDEON de Monchi, seigneur de Senarpont, chevalier de l'ordre du roi, mourut l'an 1623. Il avoit épousé en octobre de l'an 1586, *Christine* de Vieuxpont, fille de *Jacques* baron de Vieuxpont, & de *Françoise* de Vaux, sa belle-mere, dont il eut ANNE, qui suit; & CHARLES, seigneur de Guimerville, baron de Visines, qui épousa le 12 septembre 1619, *Marie* de Caurel, veuve de *Pierre* de Chaumont, & fille de *Jean*, seigneur de Tagni, & de *Marguerite* de Saint-Blimont, dont il eut *François* de Monchi, qui a continué la postérité des barons de Visines; *Georges* seigneur de Talmas, marié, 1°. à *Louise* de Ghistelles: 2°. le 12 mai de l'an 1673, à *Marguerite* de Saint-Lo, fille de *Jean*, seigneur de l'Espinai, & de *Jeanne* Modet, dont il eut une fille nommée *Marguerite-Anne*, née le 20 avril 1679. Les autres enfans de CHARLES sont *Louis; Nicolas-Henri*, chanoine de Bologne; *Susanne*, femme de *François* de Pascal, seigneur de Francieres, puis de *Jean* de Sacquespée, seigneur de Selincourt; *Catherine*, dame d'Augerville, & *Magdeléne*, dame de Truffles, nommées dans le testament de leur pere.

IX. ANNE de Monchi, seigneur de Senarpont, &c. épousa le 2 septembre 1618, *Angélique* Roussel, fille de *Charles*, seigneur de Godarville en Caux, & de *Magdeléne* de la Mote, dont il eut *Charles*, mort jeune; ANDRÉ, qui suit; *Marguerite* & *Angélique*, religieuses à l'abbaye aux-Bois; *N.* religieuse à Abbeville; & *N.* de Monchi, religieuse à Bertaucourt.

X. ANDRÉ de Monchi, seigneur de Senarpont, &c. épousa le 6 décembre 1655, *Magdeléne* de Lannoi, fille de *François*, seigneur d'Ameraucourt, sénéchal d'Eu, & de *Louise* de Torci, dont il eut CHARLES, qui suit; *André*, chevalier de Malte; *Louise-Charlotte-Angélique;* & *Jeanne* de Monchi.

XI. CHARLES de Monchi, seigneur de Senarpont, page de la petite écurie l'an 1685, puis capitaine de dragons, a épousé le 9 avril 1690, *Marie-Joseph-Elizabeth* de Melun, fille de *François-Philippe* de Melun, marquis de Richebourg, grand d'Espagne, chevalier de la toison d'or, ci-devant gouverneur de Mons, & de *Thérèse* Villain, dite de Gand.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MOIMONT, issue des seigneurs de SENARPONT.

VII. SIDRACH de Monchi, quatriéme fils de JEAN, seigneur de Senarpont, & de *Claude* dame de Longueval, fut seigneur de Moimont, & mourut l'an 1591. Il avoit épousé le 23 juillet 1574, *Anne* de Marnix de Sainte-Aldegonde, dame de Saint-Ragond, fille de *Jean*, & de *Claude* de la Riviere, dont il eut CHARLES, qui suit; *Jacques; Anne;* & *Françoise* de Monchi, mariée à *Adrien* de Mireville, seigneur d'Estrimont.

VIII. CHARLES de Monchi, seigneur de Moimont, Saint-Ragond, &c. lieutenant de la compagnie des gendarmes de M. le connétable, épousa 1°. en mars 1604, *Charlotte* de Faqueli, fille de *Charles*, seigneur de Boisrobert, & de *Charlotte* Isnel: 2°. l'an 1608, *Marthe* le Grand, veuve de *René* Martel, seigneur de Melleville, & fille de *George*, seigneur de Franqueville, & d'*Aldonce* de Roncherolles: 3°. *Anne* des Champs, veuve d'*Ozias* de Boussan, & fille de *Robert*, seigneur de Boisrouart, & d'*Anne* du Fai. Du premier lit vinrent ADRIEN, qui suit; *Charlotte*, mariée l'an 1628, à *Elie* de Gauville, seigneur d'Ondeauville, & *Jeanne* de Monchi, femme de *N.* seigneur de la Mortellerie. Du second lit sortit *Pierre* de Monchi, prêtre de l'Oratoire. Du troisiéme il eut, *Susanne* de Monchi; & *Jean-Baptiste* de Monchi, lieutenant de roi à Gravelines, mort l'an 1646, qui avoit épousé *Marie-Claude* de Monchi, veuve de *Charles*, seigneur de Sailli, & fille de *Charles*, seigneur de Caveron.

IX. ADRIEN de Monchi, seigneur de Moimont, Boisrobert, Baqualer, &c. épousa en avril 1628, *Marie* de Bretel, fille de *Claude*, seigneur de Lanquetot, & de *Magdeléne* Maignart, dont il eut *Claude*, prêtre de l'Oratoire; RAOUL, qui suit; *Henri*; & *Magdeléne* de Monchi, mariée à *Jean* de Vieuxpont, seigneur d'Ouzonville.

X. RAOUL de Monchi, seigneur de Moimont, &c. a épousé l'an 1678, *N.* fille de *N.* conseiller au parlement de Rouen, dont il a eu deux filles.

MONCHI (Charles de) dit le MARÉCHAL D'HOCQUINCOURT, marquis d'Hocquincourt, maréchal de France, gouverneur de Péronne, de Montdidier & de Roye, fils de GEORGE de Monchi, prevôt de l'hôtel du roi, & de *Claude* de Monchi, succéda à son pere dans la charge de grand-prevôt de l'hôtel, & se distingua par son courage en diverses occasions importantes: ce qui l'éleva aux premieres charges militaires. Il servit en qualité de maréchal de camp dans l'armée du roi, que commandoit le sieur du Hallier, depuis maréchal de l'Hôpital, lorsqu'il mena le 2 août de l'an 1640, le grand convoi au camp devant Arras: ce qui servit beaucoup à la prise de cette ville. D'Hocquincourt commanda depuis l'arriere-garde de l'armée à la bataille de Villefranche en Catalogne, le 31 mars 1642; se trouva au siége de Gravelines l'an 1644, & fut en 1646 lieutenant général des armées du roi en Allemagne, où il contribua à la prise de diverses places, comme de Schondorf dans le duché de Wirtemberg, de Tubinge qu'on emporta le 17 février 1647, & de quelques autres. Il commandoit l'aile droite de l'armée françoise à la bataille de Rethel le 15 décembre 1650, & fut fait maréchal de France le 5 janvier de l'an 1651. L'an 1653, le 3 décembre, il défit les Espagnols en Catalogne dans la plaine de Bourdils, & l'année suivante, il força leurs lignes devant Arras, la nuit du 24 au 25 août. Ces actions étoient extrêmement glorieuses pour le maréchal d'Hocquincourt; mais quelques mécontentemens qu'il prétendit avoir reçus de la cour, le jetterent dans le parti des ennemis, où il fut tué de cinq coups de mousquet, en voulant reconnoître les lignes de l'armée françoise devant Dunkerque, le 13 juin 1658. Son corps fut enterré dans l'église de Notre-Dame de Liesse.

MONCHRÉTIEN (Antoine de) ou MONT-CHRÉTIEN (car c'est de ces deux façons qu'il a écrit son nom) étoit fils d'un apothicaire de la ville de Falaise, dont on dit que le vrai nom étoit *Mauchrestien*. Son pere le laissa en bas âge, & sans biens, sous la tutelle du sieur André Bernier, qui, en qualité de proche voisin, fut condamné en justice à s'en charger. Monchrétien fit ses études, apprit à monter à cheval & à faire des armes, par les bienfaits de messieurs des Essarts & Tur-

nèbe, qui l'avoient pris en amitié. Ensuite il s'attacha à la poesie françoise, & donna en 1596, la tragédie de *Sophonisbe*, qui, quoique son coup d'essai, eut des applaudissemens. Cette piéce fut suivie de plusieurs autres ; mais ces occupations furent suspendues par une querelle que l'auteur eut contre le baron de Gourville, qui étoit accompagné de son beau-frere & d'un soldat. Monchrétien mit l'épée à la main contre eux ; mais ne pouvant résister à trois personnes, il fut laissé pour mort. Ayant guéri, il porta ses plaintes, & tira du baron & de son beau-frere plus de douze mille livres, qui le mirent en état de faire l'homme d'importance, & d'ajouter à son nom celui de *Vatteville* ou *Vasteville*, pour faire croire qu'il avoit quelque terre ou fief ainsi appellé. Il se rendit ensuite solliciteur d'un procès qu'une dame de bonne maison avoit contre son mari, gentilhomme fort riche, mais infirme & imbécile. Après la mort de ce gentilhomme, Monchrétien épousa la veuve secretement ; mais peu de temps après ce mariage, ayant été accusé d'avoir tué en trahison le fils du sieur de Grichi-Moynes, près Bayeux, il fut obligé de se sauver en Angleterre. Il y demeura jusqu'à ce que le roi Jacques I, à qui il dédia sa tragédie de l'*Ecossoise*, eut obtenu sa grace du roi Henri IV. Revenu en France, Monchrétien se retira vers la forêt d'Orléans, & ensuite à Châtillon-sur-Loire, où il travailla à faire de l'acier. Il en fit faire des lancettes, des couteaux, des canifs, & autres instrumens semblables, qu'il vint vendre à Paris, se logeant pour cela rue de la Harpe chez un taillandier. Il s'occupa quelques années de ce métier, soupçoné violemment pendant ce temps-là, dit le Mercure françois, de faire de la fausse monnoie. Depuis, il alla offrir ses services aux Religionaires de France, & se signala par plusieurs actions d'éclat. Au mois de juillet 1621, il se trouva à l'assemblée de la Rochelle, où on lui délivra plus de cent commissions, avec de l'argent & des lettres de change, pour lever des régimens de cavalerie & d'infanterie dans les provinces de Normandie & du Maine. Il délivra ces commissions à plusieurs gentilshommes, & courut tout le pays pour le faire des partisans. Il arriva le 7 octobre 1621, sur les neuf ou dix heures du soir, au bourg de Tourailles, distant de cinq lieues de Falaise & de Domfront, accompagné seulement de six capitaines & de son valet de chambre. L'hôte, persuadé sur quelques indices que c'étoit Monchrétien, dont on parloit beaucoup dans le pays, crut devoir en avertir le seigneur de Tourailles, qui étoit très-affectioné au service du roi. Ce gentilhomme ayant fait aussitôt part de cette nouvelle à plusieurs de ses voisins, se rendit avec eux, ses domestiques & quelques soldats, tous au nombre de vingt, à l'hôtellerie qu'ils entourerent. Monchrétien se défendit, tua deux gentilshommes & un soldat ; mais il fut tué lui-même de plusieurs coups de pistolet & de pertuisane. M. de Matignon, lieutenant général de la province, informé de cette mort, fit transporter le corps à Domfront, où les juges du lieu le condamnerent à être traîné sur la claie, à avoir les membres rompus, & ensuite jetté au feu & réduit en cendres : ce qui fut exécuté le même jour du jugement, le 12 octobre 1621. Les pièces dramatiques de Monchrétien sont : 1. *Sophonisbe*, tragédie, en 1596 : c'étoit le coup d'essai de l'auteur, qui corrigea cette tragédie dans la suite, & la fit reparoître sous le titre de *La Carthaginoise, ou la liberté*. 2. *Les Lacènes, ou la Constance*, 1599. Le sujet de cette tragédie est la mort de Cléomène roi de Sparte. 3. *David, ou l'adultere*, tragédie, 1600. 4. *Aman, ou la vanité*, tragédie, 1601. 5. *Hector*, tragédie, représentée en 1603, imprimée en 1604, avec les tragédies précédentes que l'auteur avoit retouchées, & dont il dédia le recueil au prince de Condé à qui il vouloit faire sa cour. Ce recueil parut à Rouen *in*-12, & fut réimprimé en 1606, à Niort *in*-12, & depuis encore en 1627, à Rouen, *in*-8°. 6. *Bergerie*, en cinq actes, en prose, 1603, & dans le même recueil. La *Bergerie* est précédée de dix sonnets. 7. *L'Ecossoise, ou le désastre*, tragédie, en 1605 ; c'est la mort de la reine Marie Stuart. Cette piéce est dans le recueil de 1606. On trouve de plus dans les œuvres de Monchrétien, 8. *Susanne, ou la chasteté*, poëme historique en quatre livres, & non pas tragédie, comme le dit M. Maupoint dans sa *Bibliothèque des théâtres*. 9. Pièces diverses tant en vers qu'en prose, sur la mort de plusieurs personnes de considération de Rouen. Le poëme, & les diverses piéces, se trouvent dans un recueil des œuvres de Monchrétien que nous n'avons point vu, mais dont parle le pere Niceron qui l'avoit consulté. 10. *Traité de l'œconomie politique, dédié au roi & à la reine, mere du roi, par Antoine Monchrétien, sieur de Vatteville*, *in*-4°. sans date, page 402, & à Rouen, 1615, *in*-4°. Cet ouvrage est divisé en quatre livres qui traitent, le premier des manufactures; le second du commerce; le troisième de la navigation ; le quatrième de l'exemple & des soins principaux des princes. Dans le troisième, l'auteur parle fort au long des voyages faits aux Indes. Il avoit traduit en vers françois les pseaumes de David, & travaillé sur l'histoire de Normandie, mais cela n'est point imprimé. * Le *Mercure françois*, tome VII, page 814. Niceron, *Mémoires*, &c. tome XXXII. *Histoire du Théâtre françois* par messieurs Parfait, tome III, page 518, 549 & 576, & tome IV, page, 49, 51 & 78.

MONCK (George) duc d'Albemarle, général des armées d'Angleterre, étoit fils du chevalier THOMAS Monck de Potheridge, dans la province de Devon, & d'*Elizabeth* Smith. Il naquit le 6 décembre 1608, & étoit le second de trois fils, dont l'aîné se nommoit *Thomas*, & le plus jeune *Nicolas*, qui a été evêque d'Héréfort. L'an 1626, après avoir fait un voyage à Cadix en Espagne, il fut engagé dans l'expédition qui se fit à l'isle de Rhé & à la Rochelle, du temps des guerres civiles de France, & y servit en qualité d'enseigne sous le chevalier Jean Burrough. Ensuite voyant que l'Angleterre jouissoit de la paix, il s'en alla aux Pays-Bas, & entra dans le régiment du comte d'Oxford, où il mérita bientôt une compagnie. De-là il retourna en Angleterre, dans le temps des guerres d'Ecosse, avant que les troubles de ce royaume fussent appaisés. Le comte de Leicester, qui fut nommé lieutenant d'Irlande l'an 1640, connoissant le mérite du capitaine Monck, son cousin, le fit colonel de son régiment. Au retour d'Irlande, le roi l'envoya à Nantwich pour voir l'état des troupes qui étoient revenues de cette isle : mais le chevalier Fairfax surprit ces troupes, & en même-temps le colonel Monck, qu'il fit mener prisonier à Hall, puis à Londres, où il fut mis dans la Tour par ordre exprès du parlement. Après plusieurs années de prison, le fils du comte de Leicester, qui étoit nommé lieutenant d'Irlande, fit ensorte que le colonel Monck eût la liberté, pour conduire un régiment contre les Irlandois catholiques. De-là il revint en Angleterre, où après la mort tragique du roi Charles II, Cromwel lui donna un régiment ; puis voulant marcher

contre le roi Charles II, du côté de Worcester; il lui laissa le commandement de ses troupes, avec lesquelles il soumit toute l'Ecosse. La guerre de Hollande étant survenue, le général Monck remporta une victoire l'an 1653, contre la flotte hollandoise, où l'amiral Tromp fut tué d'un coup de mousquet. Aussitôt que la paix fut faite avec les Hollandois, Cromwel le renvoya en Ecosse, afin de réduire ceux qui avoient pris les armes pour le roi. Lorsque Monck fut arrivé en ce pays, il attira à son parti les principaux seigneurs d'Ecosse, & se retira à Edimbourg, qui en est la ville capitale. Après la mort de Cromwel l'an 1658, le général Monck, qui étoit encore à Edimbourg, y fit proclamer protecteur, Richard, fils de Cromwel, suivant les ordres du conseil d'Angleterre. Mais dans ce temps-là, ayant reçu des lettres de la part du roi Charles II, qui l'excitoit à prendre son parti, pour aider à le rétablir sur le trône, il en forma le dessein, qu'il dissimula, pour venir plus surement à bout d'une entreprise si dangéreuse. Après avoir fait ses préparatifs, par les intelligences qu'il entretenoit à Londres & ailleurs, il déclara son dessein à ses troupes, qui en firent des acclamations de joie; & fit emprisoner à Edimbourg les officiers qu'il soupçonoit être de sentiment contraire. Il se rendit maître de la ville de Barwick en Angleterre, sur les frontieres d'Ecosse, puis de la citadelle de Leith. Ensuite ayant gagné les Ecossois & les Irlandois, la flotte angloise & une partie des principaux du royaume, il fit marcher son armée vers Londres, & fut cause que la plupart des provinces se déclarerent pour son parti, qui étoit celui de son roi. Etant arrivé à Londres, il rétablit le conseil commun de la ville, que la chambre avoit cassé, & engagea par ce moyen la ville à se déclarer pour le roi. Il fit ensorte aussi que l'assemblée du parlement fût rompue le 17 mars 1660.

Peu de temps après le général Monck reçut des lettres de la part du roi, pour les communiquer au conseil d'état & aux officiers de l'armée. Le 25 avril le parlement se rassembla : on y lut les lettres de sa majesté; & le 8 mai, en présence du général Monck, on proclama roi Charles II. Alors ce général partit de Londres pour aller au-devant du roi à Douvres. D'abord le roi voulant lui donner des témoignages de son estime & de son affection, l'embrassa & le baisa; & aussitôt qu'il fut arrivé à Cantorberi, il le fit chevalier de l'ordre de la jarretiere. Sa majesté étant à Londres, le créa capitaine général de ses armées, son grand écuyer, gentilhomme de sa chambre, conseiller au conseil d'état, & enfin trésorier de ses finances. Le roi avoit dessein de le faire lieutenant ou viceroi d'Irlande; mais ce fidele sujet voulant s'attacher à la personne de son prince, supplia sa majesté de ne lui point donner cette charge. Au mois de juillet 1660, il fut fait par lettres patentes du grand sceau, duc d'Albemarle, comte de Torrington, baron de Pothéridge, de Beauchamp & de Tées, & quelques jours après il fut reçu à la chambre des pairs du royaume. Les titres d'Albemarle & de Beauchamp lui furent donnés, parcequ'il étoit descendu de *Marguerite*, l'une des filles de *Richard* Beauchamp, comte d'Albemarle & de Warwick. Outre cela, le roi le fit son lieutenant dans les provinces de Dévon & de Midlesex, qui sont des charges de grande importance en Angleterre. L'an 1666, le général Monck signala son courage & sa conduite dans la bataille contre les Hollandois, qui remporterent quelque avantage; mais avec une perte si considérable, que cette victoire leur fit souhaiter la paix qu'ils conclurent depuis. Sur la fin de l'année 1668, ce général tomba malade: ce qui l'obligea de se retirer dans son palais à Essex. Comme il n'étoit pas d'humeur à souffrir une longue cure, il envoya querir un médecin empyrique, qui le guérit d'une hydropisie en trois semaines. Aussitôt qu'il eut recouvré la santé, il retourna à la cour, où il fit célébrer le mariage de *Christophe* son fils. Son mal le reprit peu de temps après: ce qui le fit songer à se préparer à la mort. Le roi & le duc d'Yorck l'honorerent de plusieurs visites, & parurent fort touchés de sa maladie. Enfin le lundi 3 de janvier de l'an 1679, le général Monck étant assis sur sa chaise, (parcequ'il ne pouvoit se tenir couché) rendit l'ame fort paisiblement & dans une grande tranquillité. Son corps ayant été embaumé, fut porté à Sommerset-house dans le palais de la reine mere défunte, où il fut exposé plusieurs jours sur un lit de parade. De-là il fut conduit à Westminster, & mis parmi les tombeaux des rois & des reines d'Angleterre, dans la chapelle de Henri VII.

Il avoit épousé *Anne*, fille de *Jean* Clarges, morte en février 1670, dont il eut pour fils unique *Christophe* Monck, duc d'Albemarle, comte de Torrington, baron de Monck, de Potheridge, &c. chevalier de la jarretiere, gouverneur du comté de Dévon, puis de la Jamaïque, où il mourut l'an 1688, sans laisser de postérité d'*Elizabeth* Cavendish, fille de *Henri*, duc de Neucastle, d'Ogle, &c. * *Voyez* Imhoff, *en son histoire généalogique des pairs d'Angleterre.*

Le général Monck étoit un homme d'un port grave, d'un air majestueux, & d'un esprit peu brillant, mais solide, ferme & égal. Il ne pouvoit souffrir d'injustice, même parmi les gens de guerre; & il disoit souvent, *qu'une armée ne devoit pas servir d'asyle aux voleurs & aux scélérats.* On admiroit dans un homme de sa profession, sa chasteté & son horreur pour les blasphêmes & les juremens, & il avoit un profond respect pour les gens d'église. * Th. Gumbe, *vie du général Monck, traduite en françois par* Gui Miége.

MONÇON, en latin *Montio*, ville d'Espagne, du diocèse de Valence en Aragon, est située sur une colline, qui a la riviere de Cinca au pié, & est fortifiée assez régulierement. Le maréchal de la Mothe-Houdancourt prit l'an 1641, Monçon sur les Espagnols, qui la reprirent peu après. * Sanson.

MONÇON, ou MONTSON (Jean de) religieux de l'ordre de saint Dominique, ainsi nommé du lieu de sa naissance dont on vient de parler, professa la théologie à Valence; & étant venu en 1383, à Paris, il y fut reçu docteur au commencement de 1387. Mais ayant avancé dans sa résompte, quelques propositions contraires au sentiment commun de la faculté, touchant la conception de la Vierge, les théologiens s'éleverent contre lui, & demanderent qu'il se rétractât sur quelques propositions, non seulement de cette thèse, mais de celles qu'il avoit soutenues auparavant. On auroit peine à croire le trouble que causa le refus du nouveau docteur : il avoit demandé aux députés de la faculté, que quelques théologiens de son ordre assistassent aux conférences qu'il devoit avoir avec eux : on ne jugea pas à propos de lui accorder cette grace. La faculté condamna les propositions; & Pierre d'Orgemont, évêque de Paris, défendit de les soutenir sous peine d'excommunication. Cette condamnation fut suivie d'une persécution assez vive de ceux qui soutenoient les sentimens de Monçon. Quelques-uns furent mis en prison; d'autres n'éviterent le même traitement qu'en prenant la fuite;

& il y en eut qu'on contraignit seulement de se rétracter. Guillaume de Valen, ou de Valence, ou de Valon, ou d'Avalon; car on lui donne ces quatre noms, confesseur du roi Charles VI, & évêque d'Evreux, fut du nombre de ces derniers. L'ordre entier de saint Dominique s'en ressentit. On avoit demandé à ceux de cet ordre qui suivoient les études de l'université, qu'ils condamnassent les propositions de Monçon; & sur la réponse qu'ils firent, qu'ils attendoient les ordres de leurs supérieurs majeurs, on exclut tous les Dominicains de l'université. L'évenement fit voir qu'on avoit peu connu les intérêts de la faculté, en agissant ainsi. Les exercices languirent, les chaires demeurerent vuides; on ne trouvoit point de prédicateurs. Les désordres firent souhaiter la paix: mais elle ne put être conclue que l'an 1403, par l'entremise de Benoît XIII, qui y avoit travaillé inutilement étant cardinal, & de plusieurs princes. Monçon condamné par la faculté & par l'évêque de Paris, en avoit appellé au pape Clément VII; mais s'étant apperçu que les commissaires qu'on lui avoit donnés ne lui étoient pas favorables, il prit la fuite en janvier 1389, & se retirant de l'obédience de Clément VII, il entra dans celle d'Urbain. Sa fuite fut suivie immédiatement d'une sentence des commissaires, qui l'excommunioit, & ordonnoit à tous les officiers de l'arrêter sous peine d'excommunication, mais il étoit déja en lieu de sureté. Il paroît qu'en 1393 il fut chargé de lever les deniers du pape en Sicile; mais on pouroit croire qu'il avoit demeuré en Aragon quelque temps auparavant, puisque le même évêque d'Evreux, qui avoit été contraint de se rétracter publiquement, après avoir soutenu les opinions de Monçon, pour donner des preuves de la sincérité de sa rétractation, porta Charles à redemander le Dominicain fugitif au roi d'Aragon, afin d'en faire un exemple à Paris. Monçon se vengea de toutes les peines qu'on tâchoit de lui faire, par ses écrits: il devint un des plus zélés de son obédience, publia quelques ouvrages contre l'élection de Clément VII, & s'appliqua beaucoup à la prédication. Sa réputation étoit si bien établie, qu'en 1412, Alfonse duc de Gandie le choisit pour être le chef de la députation qui devoit soutenir ses droits à la couronne d'Aragon. On ne dit plus rien de lui après cette année. Ses ouvrages écrits à l'occasion du schisme, n'ont pas été imprimés, non plus que ceux qu'il avoit faits sur la conception de la Vierge. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tome I.*

MONCONIS (Balthasar) étoit fils du lieutenant criminel de Lyon, où il commença ses études dans le collége des Jésuites. La peste qui désola l'an 1628 une partie de l'Europe, l'obligea de passer en Espagne, & d'achever ses exercices dans l'université de Salamanque, où il prit ses degrés. Après y avoir étudié quelque temps les mathématiques, & particuliérement l'astrologie judiciaire, & avoir fait quelques expériences de chymie, il passa en Portugal, où il fit admirer la facilité avec laquelle il dressoit les horoscopes. De-là il s'en alla dans les pays Orientaux, où il eut grand soin de visiter tous les savans, pour apprendre d'eux s'il restoit encore parmi ces peuples quelques traces de la philosophie de Trismegiste & de Zoroastre, que Pythagore & Platon, piqués d'une pareille ardeur, y avoient autrefois cherchée dans leur jeunesse. Mais n'ayant rien trouvé qui pût l'arrêter, il revint en Europe, & tourna toutes ses études à la connoissance de la physique & des mathématiques, par le moyen desquelles il entretenoit commerce avec tous les plus savans de ce temps-là. Paris fut le théâtre où il fit paroître les rares qualités de son esprit, & où il se fit estimer de tout ce qu'il y avoit d'habiles gens, entr'autres, des amateurs de la chymie, dont il possédoit les plus secrets mysteres. Il mourut à Lyon le 28 avril 1665. Nous avons de lui ses voyages en trois tomes *in quarto*, que l'on peut regarder plutôt comme un amas de choses rares & recherchées, que comme une simple description géographique. Ils n'ont été imprimés qu'après sa mort, par les soins de son fils. * *Mémoires du temps.*

MONCONTOUR, petite ville de France en Poitou, est située au-dessous d'un château, sur le penchant de la colline où passe la riviere de Dive, peu guéable, quoique fort petite. Ce lieu est célébre par la bataille que les Catholiques y gagnerent sur les Calvinistes, sous le regne de Charles IX, le 3 octobre de l'an 1569. Henri de France, duc d'Anjou, qui fut depuis le roi Henri III, commandoit l'armée royale; & l'amiral de Coligni, celle des Calvinistes. Moncontour est à 9 ou 10 lieues de Poitiers vers Loudun.

MONCORNET, en latin *Mons Cornéti*, *Mons Cornutus*, petite ville de Picardie. Elle est près de la Champagne, à dix lieues de Reims vers le nord. * Mati, *dict.*

MONDAR, roi des Arabes Hemiliarites, de la secte des Jacobites, fit long-temps la guerre à l'empereur Justin, qui persécutoit ceux de sa secte, & l'obligea enfin à lui demander la paix par une ambassade solemnelle qu'il lui envoya. Il y en a qui disent que Mondar se fit Mahométan. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

MONDE: l'univers, qui comprend le ciel & la terre, & toutes les choses créées. L'écriture-sainte nous apprend, que Dieu, qui pouvoit le créer en un instant, parfait dans toutes ses parties, y a employé six jours, comme il est marqué dans le premier chapitre de la Génèse. Joseph Scaliger, Torniel, le P. Pétau, Usserius, & quelques autres savans écrivains de ces derniers temps, qui suivent l'opinion de l'historien Josephe, & quelques rabins, ont cru que Dieu avoit créé le monde dans la saison de l'automne, le soleil étant dans le signe de la balance. La plupart des peres de l'église ont jugé, que le monde a eu son commencement au printemps, le soleil étant dans le signe du bélier, eu égard à la Palestine & au lieu du paradis terrestre, où Adam fut créé. Depuis plus de cinq mille sept-cens ans que le monde a été tiré du néant par la toute puissance de Dieu, les philosophes sont encore aujourd'hui divisés sur la connoissance de son systême, c'est-à-dire, *de l'ordre & de la situation naturelle de ses parties*

1. Ptolémée, qui vivoit sous l'empereur Antonin *le Débonnaire*, divise tout le monde en deux régions, l'une *éthérée*, & l'autre *élémentaire*. La *région éthérée* ou *céleste*, comprend, suivant son opinion, onze cieux, à savoir: le premier mobile, qui imprime son mouvement de l'orient à l'occident, à tous les cieux inférieurs; les deux crystalins; le firmament ou le ciel des étoiles fixes; & les cieux des sept planetes, qui sont, saturne, jupiter, mars, le soleil, vénus, mercure, & la lune. La *région élémentaire* commence au-dessous de la concavité du ciel & de la lune, & renferme les quatre élémens; savoir, le feu, l'air, l'eau & la terre. Le globle terrestre, qui est au centre du monde, comprend la terre & l'eau, environnées de l'air, au-dessous duquel est l'élément du feu.

2. Copernic place le soleil au centre du monde, & le fait immobile; il range ensuite les orbes ou cieux de mercure, de vénus, de la terre (dont

il fait une planéte) de la lune, de mars, de jupiter, & de saturne. Il veut que mercure, vénus, & la terre fassent leur mouvement autour du soleil; que la lune tourne autour de la terre; & que mars, jupiter & saturne, fassent leur révolution autour du soleil, comme les trois premieres planétes. Le firmament ou ciel des étoiles est fixe & immobile, suivant sa pensée.

3. Ticho Brahé met la terre immobile au centre du monde, du firmament & du premier mobile, & fait aussi tourner la lune & le soleil autour de la terre; mais il suppose que mercure, vénus, mars, jupiter & saturne, ont le soleil pour centre de leur mouvement.

4. Descartes place le soleil au centre du monde, & suit à peu près la disposition de Copernic; mais il ne donne point de mouvement propre à la terre, & dit qu'elle est insensiblement emportée par le cours de son ciel, qui fait sa révolution autour du soleil. Quelques-uns de ses disciples disent, que pour concevoir cette immobilité de la terre qui change de place, il faut s'imaginer un homme couché dans un bateau, où il n'a de lui-même aucun mouvement, quoique le bateau l'emporte d'un lieu à un autre.

On a observé une *nutation*, ou mouvement alternatif qui fait que l'axe de la terre se penche & se releve successivement un peu. Cette nutation suit & le période & la diversité des situations de l'orbite de la lune, selon la découverte de M. Bradley. Voyez *Transactions philosophiques* de la société royale de Londres, n°. 485; & le *Journal britannique* de M. Maty, janvier 1750, page 86 & 87, pour l'explication de ce phénoméne.

Pour comprendre avec méthode tout ce qui s'est passé dans le monde depuis sa création, on divise sa durée en sept âges, dont le premier est de 1656 ans, depuis son commencement, jusqu'au déluge de *Noé*, arrivé en l'année 1656; le second de 426 ans, depuis le déluge, jusqu'au voyage d'Abraham dans la terre de Chanaan; le troisiéme de 430 ans, depuis le voyage d'Abraham, jusqu'à la sortie de *Moyse* hors d'Egypte; le quatriéme de 479 ans, depuis la sortie de Moyse hors d'Egypte, jusqu'à la fondation du temple de *Salomon*; le cinquiéme de 424 ans, jusqu'à la destruction du temple; le sixiéme de 538 ans, depuis le regne de Cyrus, jusqu'à la naissance de Jesus-Christ; le septiéme âge depuis la naissance de Notre-Seigneur, ou plutôt depuis l'ere vulgaire jusqu'à cette année 1759. *Voyez* ci-après, dans ce même article, le titre DURÉE DU MONDE.

ORIGINE DES PEUPLES DU MONDE après le déluge.

Lorsque Noé (qui est, selon quelques-uns, le Janus des Latins, le Deucalion des Grecs, & le Jao des Chinois) eut vu les familles de ses trois enfans multipliées, il partagea le monde entre eux. Japhet devint maître de l'Europe; Sem eut l'Asie; & Cham, la Syrie, l'Egypte & l'Afrique. Les enfans de JAPHET furent Gomer, Magog, Madaï, Javan, Tubal, Mosoch, & Thiras, qui s'établirent du côté du septentrion & de l'occident, & qui peuplerent le nord de l'Europe, après s'être établis dans l'Asie mineure. *Gomer* fut le pere des Galates; *Magog*, des Gétes, des Scythes & des Goths; *Madaï*, des Medes; *Javan*, des Ioniens; *Tubal*, des Tibaréniens, nommés depuis Ibériens, dont les Espagnols sont descendus; *Mosoch*, des Mœsiens, ou Moscovites; & *Thiras*, des Thraces. SEM eut cinq fils, Arphaxad, Elam, Assur, Lud & Aram. *Arphaxad* fut bisaïeul d'*Heber*, qui donna le nom aux Hébreux; *Elam* donna le sien aux Elyméens; *Assur* aux Assyriens; *Lud* aux Lydiens; & *Aram* aux Arméniens. CHAM fut pere de Chus, de Mesraïm, de Phut, & de Chanaan. De *Chus*, sont venus les Ethiopiens & les Arabes, de *Mesraïm*, les Egyptiens; de *Phut*, les Libyens & les Maures; & de *Chanaan*, les Chananéens. Les enfans de GOMER furent, Ascénés, ou Aschénas, Riphat, & Togorma. D'*Ascénés*, sont descendus les Ascaniens, & les Sarmates; de *Riphat*, les Riphéens ou Paphlagoniens; & de *Togorma*, les Tygranéens & les Phrygiens. Les enfans de JAVAN, furent, Elisa, Tharsis, Cethim & Donanim. *Elisa*, fut le chef des Eoliens & des habitans du Péloponnése; *Céthim*, des Cypriots; & *Dodanim*, des Rhodiens. Les enfans de CHUS furent, Saba, Havila, Sabbatha & Nemrod. De *Saba*, vinrent les Sabéens; d'*Havila*, les Africains de la Guinée; de *Sabbatha*, les peuples de l'Arabie heureuse, vers l'orient & le midi; & *Nemrod* fut le premier roi de Babylone. *Voyez* le *Phaleg* de Samuel Bochart.

DES ROYAUMES DU MONDE LES PLUS célebres, jusqu'à la naissance de JESUS-CHRIST.

Nous avons fort peu de connoissance de tout ce qui s'est passé pendant l'espace de 1656 ans, jusqu'au déluge de Noé, toute l'histoire de ce temps étant renfermée dans les six premiers chapitres de la Genèse.

Le I royaume est celui de *Babylone*, que *Nemrod* fonda 146 ans après le déluge, l'an 1802 du monde, & 2233 avant J. C. Nemrod y joignit l'Assyrie: mais on ne connoît pas ses successeurs, & l'écriture laisse assez voir que tous ces vastes pays, qui ont formé l'empire d'Assyrie, appartenoient à differens maîtres au temps d'Abraham.

Le II royaume est celui d'*Egypte*, que *Mesraïm* fonda l'an 1847 du monde, 2188 avant l'ere chrétienne. On apprend de Constantin Manassés, que ce royaume a été de 1663 ans; intervalle qu'on trouve depuis Mesraïm jusqu'à la conquête d'Egypte par Cambyses, roi des Perses, l'an du monde 3510, 525 avant J. C.

Le III royaume est celui de *Sicyone*, ville du Péloponnése. C'est le premier royaume de l'Europe dont on connoisse les rois: encore le sont-ils peu: jusqu'en Grece même, tout ce qui étoit plus ancien qu'Inachus premier roi d'Argos, passoit communément pour inconnu. On fixe le commencement de ce royaume à l'an 1871 du monde, 2164 avant J. C. On dit qu'*Egialée* en fut le premier roi, & *Zeuxippe* le dernier; que ce royaume dura 959 ans; qu'ensuite les prêtres de Jupiter Carnien gouvernerent successivement pendant 33 ans, & que Charidéme ayant pris la fuite l'an 2863 du monde, Sicyone resta sous la dépendance des rois de Mycènes. Suivant ce systême de Castor, le royaume de Sicyone finit l'an 2830 du monde, 1205 ans avant J. C.

Le IV royaume est celui d'*Argos*, ville du Péloponnése, qui fut fondé par *Inachus*, l'an 2177 du monde, 1858 avant J. C. Il dura 382 ans, sous neuf rois, dont le dernier fut Sthénéle. L'an du monde 2559, Danaüs venu d'Egypte, commença une nouvelle dynastie, qui ne subsista que sous cinq rois, pendant 163 ans. Le dernier de ces rois, *Acrisius*, fut tué l'an 2690 du monde, 1345 avant J. C. Il y eut ensuite divers petits rois à Argos, & dans les villes des environs qui avoient composé le royaume d'Argos; mais ce fut le roi de Mycènes qui eut la principale autorité.

Le V royaume est celui d'*Athènes*, qui fut fondé l'an 2477 du monde, 1558 avant J. C. par

Cecrops, Egyptien, qui ne laissa point d'héritier. Les seize rois qui lui succéderent furent presque tous de différentes familles. *Codrus*, le dernier de tous, fut tué l'an 2943 du monde, 1092 avant J. C. Quoiqu'il laissât des enfans, on abolit la monarchie qui avoit subsisté pendant 487 ans; & l'état fut gouverné par des archontes perpétuels, ce qui eut lieu pendant 316 ans; c'est-à-dire, jusqu'à l'an 3283 du monde, 752 avant J. C. Cette année on régla que les archontes seroient renouvellés tous les dix ans; il y en eut sept qui gouvernerent pendant 68 ans. Enfin l'an 3351 du monde, 684 ans avant J. C. 874 depuis la fondation du royaume, on commença à ne faire que des archontes annuels, ce qui a subsisté jusqu'à ce que la ville d'Athènes perdît sa liberté.

Le VI royaume est celui de *Troye*, ville de Phrygie en Asie. Il fut fondé l'an 2555 du monde, 1480 avant J. C. par *Dardanus* venu de l'isle de Créte, & dura 296 ans, sous six rois, dont le dernier fut *Priam*, si célèbre par le nombre de ses enfans, & par le chagrin qu'il eut de les voir périr tous. Le royaume de Troye fut détruit par les Grecs, l'an 2851 du monde, 1184 avant J. C. *Astyanax*, fils d'*Hector*, & petit-fils de *Priam*, y regna depuis, mais non avec la gloire & la puissance de ses ancêtres: on ne sait rien de ses successeurs.

Le VII royaume est celui de *Mycènes*, ville du Péloponnèse, qui fut fondé par *Persée*, l'an 2722 du monde, 1313 avant J. C. & qui fut détruit par les descendans d'Hercule, l'an 2906 du monde, 1129 avant J. C. après avoir subsisté 186 ans. *Atrée* & *Agamemnon* rois de Mycènes sont très-célébres; le dernier commandoit avec une autorité absolue l'armée des Grecs qui fit le siége de Troye, parcequ'il étoit le plus puissant de tous les rois Grecs, & que presque tout le Péloponnèse & une partie de la Gréce propre lui étoient soumises.

Le VIII royaume est celui des *Latins*, en Italie, fondé l'an 2705 du monde, 1330 avant J. C. par *Picus*, fils de *Saturne*, auquel succéda son fils *Faunus*, puis *Latinus*, vaincu par Enée, dont le seiziéme successeur fut *Numitor*, que Romulus remit sur le trône peu avant que de bâtir Rome.

Le IX royaume est celui de *Tyr*, qui, à le faire commencer au temps où Josephe prétend que la ville de Tyr fut bâtie, fut fondé l'an 2783 du monde, 1252 avant J. C. Il est certain que cet historien se trompe pour le temps de la fondation de cette ville célébre, puisqu'Io, qui fut enlevée par des Tyriens, est bien plus ancienne, & que de son temps Tyr faisoit déja un grand commerce. Il fait finir le royaume de Tyr, l'an 3187 du monde, 848 avant J. C.

Le X royaume fut celui d'*Assyrie*, fondé l'an 2806 du monde, 1229 avant J. C. par *Sémiramis*. On ne connoît aucun de ses successeurs jusqu'à *Phul*, après la mort de qui Babylone fut détachée de cet état l'an 3288 du monde, 747 avant J. C. pour former un nouveau royaume. Celui d'Assyrie subsista avec beaucoup d'éclat jusqu'à l'an 3409 du monde, 626 avant J. C.

Le XI royaume est celui de *Lydie*, au moins à prendre son commencement au temps où il est connu. Il y eut des rois de Lydie, comme le dit Hérodote, avant Argon: mais celui-ci est le premier de la famille d'Hercule. Il commença à regner l'an 2817 du monde, 1218 avant J. C. Après sa famille qui regna 505 ans, Ghygès commença une nouvelle dynastie l'an 3322 du monde, 713 avant J. C. & *Crœsus*, le dernier de ses descendans, fut défait & pris par Cyrus, roi des Perses, l'an 3491 du monde, 544 avant J. C.

Le XII royaume est celui des descendans d'Hercule à *Corinthe*, lorsqu'Aletès se rendit maître de cette ville l'an 2895 du monde, & 1130 avant J. C. Ce royaume subsista 323 ans. Il fut ensuite gouverné par des magistrats appellés *Prytanées*; mais l'an 3381 du monde, 658 avant J. C. *Cypsele* s'empara de l'autorité souveraine, & après lui son fils *Periander*, qui ne mourut que l'an 3451 du monde, 584 avant J. C.

Le XIII royaume est celui des descendans d'Hercule à *Lacédémone* ou *Sparte*. Il fut fondé la même année que celui de Corinthe, par *Aristodeme*, qui laissa deux enfans, nommés *Eurysthènes* & *Proclès*, entre qui l'autorité royale fut partagée, ce qui eut lieu aussi pour leurs descendans.

Le royaume des *Hébreux* commença l'an du monde 2940, 1095 avant J. C. par *Saül*, qui eut pour successeur *David*, puis *Salomon*; après lequel ce royaume fut partagé en deux souverainetés: l'une appellée le royaume de *Juda*, qui eut pour premier roi *Roboam*, & pour dernier roi *Sédécias*, vaincu par Nabuchodonosor, roi de Babylone, l'an 3447 du monde, & 588 avant J. C. & l'autre, le royaume d'*Israël*, dont *Jeroboam* fut le premier roi, & *Osée* le dernier, qui fut détrôné par *Salmanazar*, roi d'Assyrie, l'an 3314 du monde, & 721 avant J. C.

Le XIV royaume a été celui de *Damas*, qui fut fondé vers l'an 2891 du monde, 1044 avant J. C. par *Rasin* ou *Reson*, général des troupes d'Adaréser, lorsqu'il vit son maître défait par David. Ses successeurs furent presque toujours en guerre avec les rois d'Israël. Il n'y eut que le dernier, nommé aussi *Rasin*, qui s'allia avec Phacée pour faire le siége de Jérusalem, qu'il fut contraint de lever. Il fut défait & tué, & son royaume détruit par Théglatphalasar roi d'Assyrie, l'an 3295 du monde, 740 avant J. C.

Le XV royaume a été celui de *Macédoine*, commencé par *Caranus*, l'un des descendans d'Hercule, l'an du monde 3221, & 814 avant J. C. Il a duré 490 ans, jusqu'à la mort d'*Alexandre* le Grand, qui établit la monarchie des *Grecs*, & qui mourut l'an 3710 du monde, & 325 avant J. C. *Voyez* MACEDOINE.

Le XVI royaume a été celui des *Romains*, qui commença l'année de la fondation de Rome, la 3282 du monde, & 753 avant la naissance de J. C. *Romulus* en fut le premier roi; & *Tarquin* le Superbe, le septiéme, & le dernier. Il fut chassé l'an du monde 3526, de la fondation de Rome le 245, & 509 avant J. C. *Voyez* ROME.

Le XVII royaume est celui de *Babylone*, qui fut fondé l'an 3288 du monde, 747 avant J. C. par *Nabonassar*. Il ne dura que 67 ans, sous dix rois, & il fut réuni au royaume d'Assyrie, dont il avoit été détaché, l'an 3355 du monde, 680 ans avant J. C.

Le XVIII royaume est celui des *Medes*, qui fut fondé l'an 3326 du monde, 729 avant J. C. par *Déjocès*, & que Cyrus détruisit l'an 3476 du monde, 559 avant J. C. Ce royaume est célébre dans l'histoire: il y en a qui se conformant à Ctesias, le font commencer bien plutôt.

Le XIX royaume est celui des *Chaldéens*, qui fut fondé par *Nabopolassar*, ou *Nabuchodonosor* I, l'an 3410 du monde, 625 avant J. C. On y compte cinq rois, qui regnerent 87 ans; le dernier est *Nabonnade*, ou *Darius* le Mede, qui fut défait par Cyrus l'an 3497 du monde, 538 avant J. C.

Le XX royaume est celui des *Perses*, qui passa d'*Achemenides* & de *Cambyses* à *Cyrus*, l'an du monde 3476, & 559 avant J. C. & dura jusqu'à

Darius, qui fut tué l'an du monde 3705, & 330 avant J. C. *Voyez* PERSE.

Le XXI royaume est le II de *Macédoine*, fondé par *Antipater*, qui usurpa la couronne, après la mort d'Alexandre *le Grand*, & la laissa à son fils *Cassander*, l'an du monde 3718, & 317 avant J. C. Ce royaume fut éteint dans *Persée*, qui fut vaincu par les Romains, l'an du monde 3867, & le 168 avant J. C. *Voyez* MACEDOINE.

Le XXII royaume est celui d'*Egypte*, commencé par *Ptolémée*, fils de Lagus, l'un des successeurs d'Alexandre *le Grand*, l'an du monde 3712, & 323 avant J. C. Il dura jusqu'à la reine *Cléopatre* II, femme de Marc-Antoine, qui se donna la mort après la bataille d'Actium, l'an du monde 4005, & le 30 avant J. C.

Le XXIII royaume a été celui de *Syrie*, dont le premier roi fut *Séleucus* Nicator, l'un des chefs successeurs d'Alexandre, l'an du monde 3723, & 312 avant J. C. Il dura jusqu'à *Antiochus* l'Asiatique, fils d'Antiochus *le pieux*, & de Sélene. Ce prince en fut privé par Pompée, l'an du monde 3970, & 65 avant J. C.

Le XXIV royaume a été celui de *Pergame*, dans la grande Phrygie, qui commença l'an du monde 3752, & 283 avant J. C. par l'eunuque *Philetere*, & dura jusqu'à *Attale* III, surnommé *Philometor*. Celui-ci mourant sans enfans, l'an du monde 3902, & 133 avant J. C. institua le peuple Romain pour héritier & successeur de sa couronne.

Nous ne parlons point ici des royaumes du Bosphore, du Pont en Asie, de Cappadoce, de Bithynie, d'Arménie, des Bactriens, des Indiens, des Scythes ou Massagétes, & autres semblables, parcequ'on ne connoît point l'établissement de ces monarchies, ni la succession de leurs rois.

DES ROYAUMES CÉLÉBRES DEPUIS LA NAISSANCE DE JESUS-CHRIST.

Pour donner une idée plus nette de ces royaumes, nous ferons le dénombrement de ceux qui subsistent aujourd'hui dans tout le monde, ajoutant à chacun ce qu'il y a de remarquable à l'égard de ceux qui étoient autrefois établis à peu près dans les mêmes pays. Mais il est bon de donner auparavant la description de la terre, selon ses principales parties, qui sont l'Asie, l'Europe, l'Afrique & l'Amérique. L'ASIE, pour commencer vers l'orient, contient, la Tartarie, la Chine, l'Inde, la Perse, l'Arabie, la Turquie en Asie, & la Moscovie en Asie, avec les isles du Japon & de Chypre: car il n'est pas besoin de parler des autres. L'EUROPE comprend la Moscovie, la Turquie en Europe, la Pologne, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la France, les Pays-Bas, le Danemarck, la Suéde, la Grande-Bretagne, ou l'Angleterre, l'Ecosse, & l'Irlande, avec les isles de Candie, de Sicile & de Malte. L'AFRIQUE renferme l'Egypte, l'Abyssinie, le Monomotapa, le Congo, la Guinée, le pays des Negres, le Biledulgérid, & de la Barbarie. L'AMERIQUE, qui est dans l'autre hémisphere, est divisée en septentrionale & méridionale. LA SEPTENTRIONALE contient le Canada, la nouvelle France, la Virginie, la Floride, le Mexique, ou la nouvelle Espagne. LA MÉRIDIONALE comprend la Castille d'Or, la Guiane, le Bresil, le Chili, & le Pérou.

ROYAUMES DE L'ASIE.

1. Les TARTARES ont toujours été plus portés aux armes qu'aux lettres: c'est pourquoi ils ont négligé l'histoire de leurs empereurs ou rois. Tout ce qu'on en sait de plus ancien, est d'environ l'an de grace 1008. Le grand Kan se nommoit *Kader Khan*: ce qui signifie *empereur du Catai*. C'est lui qui vint à la tête d'une puissante armée secourir le roi de Turkestan, nommé *Ylech-Khan* Les Arabes font mention du royaume de Tangut ou Taniu, du royaume de Niuche ou Tenduc, du royaume du Thibet ou Tobbat, de ceux de Niculan, & d'Yupie. Ils ajoutent que l'empereur du Catai est celui que l'on nomme *le grand-Khan*, & ils lui donnent jusqu'à cent rois tributaires. Par le *Catai*, ils entendent la partie méridionale de la Tartarie vers l'orient, d'où sont sortis les Tartares, qui s'emparerent de la Chine, l'an 1644, & que l'on appelloit *Tartares de Kin*. (D'autres prennent le Catai pour une partie de la Chine.) Outre les royaumes que nous avons nommés, on met encore dans la Tartarie méridionale, le royaume de Lassa, ou Barantola, que les Sarasins appellent *Boratai*, qui est véritablement le même que celui de Boutan, dont parle Tavernier, dans la *relation de ses voyages*. On donne aussi le nom de royaume au Zagathai, dont la capitale est Samarcande, où le grand Tarmerlan faisoit son séjour. Voila tout ce que l'on en peut dire, car ce pays nous est presque inconnu.

2. A l'égard des CHINOIS, leurs historiens supposent, comme une chose constante, que *Fohi*, leur premier roi, a monté sur le trône, 2952 ans avant J. C. calcul assez difficile à concilier avec nos historiens. Ils disent que ce prince, & les sept autres qui l'ont suivi, & qui ont été électifs, ont regné 743 ans; qu'après, l'empire de la Chine est devenu héréditaire à certaines familles, qui l'ont possédé l'une après l'autre durant plus de 4000. Ils nomment la premiere famille *Hiaa*; la seconde *Xanga*; la troisiéme *Cheva*; la quatriéme *Sina*; la cinquiéme *Hana*; la sixiéme *Heu-Han*, &c. *Voyez* CHINE. Après la dix-neuviéme famille impériale, nommée *Sum*, qui finit l'an 1279, les Tartares se rendirent maîtres de cet empire, & leur famille porta le nom d'*Ivena*. Les Chinois de la famille de *Tai-Minga*, chasserent ensuite les Tartares, l'an 1369. Le dernier de cette race a été *Tunchin*, qui fut vaincu par les Tartares, l'an 1644. Alors *Xunchi* fut le premier roi Tartare de la Chine; & sa famille, qui porte le nom de *Tai-Cinga*, regne aujourd'hui en la personne de *Yunchi*, son fils & son successeur.

3. Le JAPON obéissoit autrefois à plusieurs rois, & l'on rapporte qu'il y avoit soixante-cinq royaumes, dans les trois isles principales qui le composent. Avant l'année 1550, ce vaste empire appartenoit à un seul souverain, que l'on nommoit *Dairo*, qui avoit sous lui plusieurs rois tributaires. Il en fut privé par un usurpateur, qui établit le siége de son empire à *Iedo*, & qui laissa la ville de Miaco au Dairo, lequel demeura seulement chef de la religion, avec quelques marques d'autorité souveraine. *Voyez* JAPON.

4. L'INDE contient plusieurs royaumes: à savoir, dans la terre-ferme, au-delà du Gange, les royaumes d'Ava, de Sirote, de Tipora, de Verma, & d'Asen, dont on ne sait point les histoires; dans la terre-ferme, au-deça du Gange, l'empire du Mogol, dont dépendent plusieurs royaumes. On dit que les Mogols sortis de la Tartarie, établirent cet empire vers l'an 1401, & que ce fut un fils de Tamerlan, qui en fut le premier empereur. Leurs historiens marquent onze ou douze rois, dont le dernier, qui regnoit vers l'an 1670, étoit *Aureng-Zeb*. Dans la presqu'isle de l'Inde, au-delà du golfe, sont les royaumes de Tonquin, de Cochinchine, de Chiampaa, de Camboje, de Siam, de Malaca, de Pegu, d'Ara-

can, & de Laos, dont le plus puissant est celui de *Siam*, de qui la plupart des autres sont tributaires. Dans la presqu'isle de l'Inde, au-deça du golfe, sont les royaumes d'Orixa, de Golconde, de Narsingue, des côtes de Coromandel & de Malabar; ceux de Decan, de Balaguate, & de Bisnagar. Tout ce qu'on sait de certain, de l'ancienne histoire des Indes, c'est qu'Alexandre *le Grand* y porta ses armes victorieuses, l'an 327 avant J. C. qu'il y vainquit en bataille Porus, roi des Indiens; & que depuis Alexandre, les Indiens ont obéi paisiblement à leurs princes, & n'ont point été inquiétés par les étrangers, jusqu'à ce que les Portugais, conduits par Vasco de Gama, commencerent de s'y établir sur la fin du XV siécle.

5. La PERSE obéit aux sophis, depuis l'an de J. C. 1500. Ce royaume fut rétabli autrefois par Artaxerxès, noble Persan, qui détruisit la monarchie des Parthes, l'an de grace 227. Il a eu vingt-sept successeurs, dont le dernier fut *Hormisdas* IV, nommé aussi *Jezdegird*, qui fut vaincu par les Sarasins, l'an 632. Depuis, après les conquêtes de Tamerlan, *Caraissuf* posséda le royaume l'an 1407: mais le quatrieme roi de cette famille, qui fut appellée *la dynastie du Bélier Noir*, nommé *Kacem-Ali*, fut détrôné par *Usumcassan*, chef de la dynastie du *Bélier Blanc*, l'an 1469. Ses successeurs regnerent jusques en l'an 1500, où *Sophi-Ismaël* monta sur le trône. Celui de cette race qui regnoit l'an 1670, se nommoit *Scha-Soliman*, fils de *Scha-Abbas II.*

6. L'ARABIE est maintenant soumise à des princes particuliers, dont plusieurs payent tribut aux Turcs ou aux Perses. L'empereur Auguste commença de subjuguer ce pays, que Palma, gouverneur de Syrie, soumit entierement à l'empire Romain, l'an de J. C. 103. Mahomet leur fit recevoir sa loi vers l'an 625, & depuis ce temps-là les Arabes Mahométans se nommerent *Sarasins*, & eurent des rois fort puissans, qui furent vaincus & soumis par les Turcs & par les sophis de Perse, dans le XII siécle.

7. La TURQUIE *en Asie* comprend le Curdistan, l'Yerak, le Diarbek, la Sourie, la Natolie, la Turcomanie ou Arménie, & la Géorgie, qui répondent à peu près à ce que les anciens appelloient l'Assyrie propre, la Chaldée ou Babylonie, la Mésopotamie, la Syrie, l'Asie-Mineure, la grande Arménie, la Colchide, &c. *Othman*, vers l'an 1300, commença cet empire, qu'il augmenta de temps en temps par de nouvelles conquêtes. Burse de Lithynie en fut d'abord le siége; puis Andrinople, dans la Romanie. Les Sarasins se rendirent maîtres de la Syrie dans le VIII siécle. Les Chrétiens s'y rétablirent sous Godefroi de Bouillon, l'an 1099. Mais Saladin, prince des Sarasins, y rentra l'an 1187, & les soudans d'Egypte la posséderent ensuite. Enfin Selim, I du nom, empereur des Turcs, la conquit l'an 1517. L'empire de Trébizonde étoit dans la Natolie ou Asie-Mineure; & fut établi par Alexis *Commene*, l'an 1204. Mahomet II l'abolit, l'an 1461, après avoir pris la ville de Trébizonde.

8. Nous parlerons de la MOSCOVIE ci-après, en décrivant l'Europe.

9. L'isle de CHYPRE dépendoit des empereurs de Constantinople, qui établirent des ducs. Richard roi d'Angleterre, allant au voyage de la Terre-Sainte l'an 1191, la prit sur Isaac *Commene*, homme cruel, qui y exerçoit un pouvoir tyrannique, & la donna à Gui de *Luzignan*, lequel avoit été roi de Jérusalem. Ses successeurs posséderent ce royaume jusqu'en 1473. Jean III, dernier roi, laissa ce royaume à *Charlotte*, sa fille, qui épousa *Louis* duc de Savoye; & *Jacques*, qui étoit ecclésiastique, l'usurpa sur elle. Il se maria avec *Catherine*, fille de *Marc* Cornaro, Vénitien, laquelle céda cette isle aux Vénitiens, l'an 1476, du vivant même de Charlotte, qui ne put l'empêcher. Cette république en a joui jusqu'en 1551, que *Selim* II, empereur des Turcs, s'en rendit le maître.

ROYAUMES DE L'EUROPE.

1. L'empereur ou grand-duc de MOSCOVIE, est nommé par ses peuples, *Knez*, ou *Czar*, nom qui, selon l'opinion commune, est formé sur celui de *César*. On n'a point encore pu savoir l'origine de cette monarchie. Tout ce qu'on peut recueillir des historiens, c'est que *Wolodomire* fut converti à la foi chrétienne l'an 988. C'est pourquoi quelques-uns le font premier duc ou prince de ce pays. Il prit le nom de *Basile* au baptême.

2. La TURQUIE *en Europe* est divisée par le Danube, en méridionale & septentrionale. La Turquie *méridionale*, comprend la Romanie, la Bulgarie, la Servie, la Bosnie, la Macédoine, la Thessalie, l'Achaye, la Morée, l'Epire, l'Albanie, une partie de la Dalmatie, de la Croatie, & de l'Esclavonie. La *septentrionale* contient la Valachie, la Moldavie, & la Transylvanie, qui sont trois principautés tributaires du grand-seigneur, avec une partie de la Hongrie. L'empire des anciens Grecs étoit dans ce que nous appellons aujourd'hui *Turquie méridionale*; & l'empire de Constantinople a eu son siége dans la ville de ce nom, dans la province de Romanie. Le premier empereur de Constantinople a été CONSTANTIN *le Grand*, qui fixa son séjour à Byzance, & qui ayant rebâti magnifiquement cette ville, lui donna le nom de *Constantinople*, l'an de grace 330. Il posséda néanmoins tout l'empire romain, tant en occident qu'en orient; & cet empire ne fut partagé que sous Arcadius & Honorius, fils de Théodose *le grand*. Alexis Ducas, dit *Murzufle*, ayant injustement usurpé la couronne l'an 1204. Baudouin, comte de Flandres, fut proclamé empereur de Constantinople, & eut pour successeur Henri, son frere, Pierre II de Courtenai, Robert de Courtenai, & Baudouin II, qui fut chassé par Michel Paléologue l'an 1261. Pendant le regne des cinq princes François (que l'on appelle aussi *Latins*, parcequ'ils suivoient le rit de l'église Latine ou Romaine) Théodore Lascaris, qui avoit été chassé de Constantinople l'an 1204, par Baudouin I, se retira à Nicée en Asie, où il fut reconnu empereur; & après lui, Jean Ducas III, Théodore II, Jean IV, & Michel Paléologue, qui rentra dans Constantinople l'an 1261, & eut pour successeurs, Andronic Paléologue II, Andronic III, Jean V Cantacuzène, Jean IV Paléologue, Emanuel II Paléologue, Jean VII Paléologue, & Constantin XIII, dit *Paléologue* & Dracose. Celui-ci perdit la vie l'an 1453, à la prise de Constantinople, par Mahomet II, empereur des Turcs, lequel fit de cette ville la capitale de son empire.

3. Le premier prince qui ait établi la souveraineté en POLOGNE, se nommoit *Leschus*, & vivoit vers l'an 550. Le premier prince Chrétien de ce pays, a été *Micislas* vers l'an 970, & le premier roi Chrétien *Boleslas*, à qui l'empereur Othon III donna le titre de roi vers l'an 1001. Boleslas II, qui commença de regner l'an 1059, ayant tué l'évêque Stanislas, fut cause qu'on changea le royaume en principauté, laquelle fut donnée à Uladislas l'an 1082; mais *Primislas* se fit

élire

élire roi l'an 1295. *Voyez* ses successeurs au mot POLOGNE.

4. Les empereurs d'ALLEMAGNE se disent successeurs des empereurs Romains, quoiqu'ils ne soient point maîtres de la ville de Rome. L'empire romain en Occident, cessa l'an 476, en la personne de *Romulus* Auguste, auquel succéda Odoacre, roi d'Italie. Charlemagne, roi de France, ayant vaincu le roi Didier, fut couronné empereur l'an 800, & eut pour successeur, Louis *le Débonnaire*, Lothaire, Louis II, Charles *le Chauve*, Louis *le Bègue*, Charles *le Gros*, Arnoul & Louis IV, appellé *Louis III*, par ceux qui ne mettent pas Louis *le Bègue* au nombre des empereurs. Ce prince fut le dernier empereur d'Occident de la race de Charlemagne, & mourut l'an 912.

Conrad I, duc de Franconie, fut élu empereur après la mort de Louis IV ou III, fils d'Arnoul, auquel succéderent Henri I, dit *l'Oiseleur*, fils d'Othon, duc de Saxe; Othon I, dit *le Grand*, Othon II, Othon III, Henri II, & les autres empereurs d'Allemagne, jusques à François-Etienne de Lorraine, qui a été élu le 13 septembre 1745.

Lorsqu'Arnoul parvint à l'empire l'an 888, Gui de Spolette se fit déclarer empereur d'Italie, & eut pour successeurs, Berenger, Lambert, Raoul de Bourgogne, Hugues, roi d'Arles. Lothaire, fils du comte de Provence, & Berenger II, qui mourut l'an 966. Mais cet empire imaginaire des rois d'Italie, ne doit point interrompre la succession des véritables empereurs.

Le royaume de HONGRIE, qui étoit électif, est aujourd'hui héréditaire. L'empereur Joseph, fils de l'empereur Léopold, en fut couronné roi l'an 1687, avec le droit successif pour ses descendans. Le royaume de *Bohême* est réuni au domaine de la maison d'Autriche. L'empereur Tibere soumit à l'empire romain, tout le pays nommé depuis *Hongrie*. Les *Goths* s'en saisirent ensuite sur le déclin de cet empire. Dans la suite les *Huns* ou *Hongres*, peuples barbares venus de la Scythie, s'en rendirent les maîtres, & lui donnerent le nom de *Hongrie* (au lieu de celui de *Pannonie*, dont il étoit une partie) vers l'an 745. D'un de ces princes Huns, est descendu *Geiza*, pere de saint Etienne, que l'on compte pour le premier des rois de Hongrie. Il commença de regner l'an 1000, & a eu quarante-quatre successeurs, jusqu'à *Ferdinand*, I du nom, empereur d'Allemagne, qui succéda à Louis II, dit *le Jeune*, l'an 1526, après avoir épousé Anne, fille de Ladislas, VI du nom, roi de Hongrie & de Bohême, & sœur de Louis II, dit *le Jeune*, mort sans enfans. Depuis ce temps-là, jusqu'à présent, les empereurs de la maison d'Autriche ont possédé ce royaume.

La BOHEME fut occupée par quelques peuples de l'Esclavonie vers l'an 550 de J. C. Ils furent d'abord gouvernés par des ducs, dont le premier, qui s'est rendu célébre, a été *Primislas*, lequel commença de regner l'an 623. Ses successeurs posséderent cette principauté, sous le nom de *Ducs*, jusqu'en l'an 1086, qu'*Uratislas* ou *Ladislas* I, prit le titre de *Roi*. Ferdinand d'Autriche, empereur d'Allemagne, succéda à Louis II, dit *le Jeune*, roi de Hongrie & de Bohême, l'an 1526. Les empereurs de la maison d'Autriche ont depuis possédé cette couronne, qu'ils se sont rendue comme héréditaire.

L'ITALIE comprend l'Etat ecclésiastique, ou domaine du pape, le royaume de Naples & de Sicile, le grand duché de Toscane, l'état de Venise, les duchés de Mantoue, de Modène & de Parme, la république de Gènes, & le duché de Milan. L'*Etat Ecclésiastique* contient la souveraineté de Rome, que les rois de France ont donnée aux papes. Le *royaume de Naples* fut conquis sur les Lombards l'an 774, par Charlemagne, dont les enfans partagerent cet état avec les Grecs, qui depuis se rendirent maîtres de tout ce pays. Gui de Spolette, dont nous avons parlé, & ses successeurs, posséderent aussi quelque temps ce royaume; mais les Sarasins en usurperent une bonne partie dans le X siècle. Au commencement du XI siècle, *Robert Guischard* & *Roger*, tous deux fils de Tancrede, seigneur Normand, chasserent ces infidéles, & s'y établirent après leurs victoires. Guischard fut duc de la Pouille & de la Calabre. Roger, dit *le Bossu*, se saisit de la Sicile l'an 1085 : il la laissa à son fils Roger II, en l'année 1102. Celui-ci s'empara de la Pouille & de la Calabre, & eut pour successeurs Roger III; Guillaume I, dit *le Mauvais*; Guillaume II, dit *le Bon*; Tancrede *le Bâtard*; & Guillaume III. La princesse Constance, fille de Roger III, roi de Sicile, épousa l'an 1186 l'empereur Henri IV, qui fit crever les yeux à Guillaume III, l'an 1193, & se mit en possession de ses états, dont jouirent ensuite Frédéric II, empereur, Conrad, Conradin, & Mainfroi, bâtard de Frédéric II. Mainfroi mourut l'an 1265, & le pape Clément IV donna cette même année l'investiture du royaume de Naples & de Sicile, à *Charles* de France, duc d'Anjou, qui fut couronné l'an 1266, & eut pour successeurs, Charles II, dit *le Boiteux*; Robert *le Sage*; & Jeanne I, fille de Charles d'Anjou, duc de Calabre, qui étoit mort l'an 1328, avant son pere Robert. Jeanne I adopta l'an 1380, *Louis* de France, I du nom, duc d'Anjou, fils du roi Jean. Louis de France, adopté par Jeanne I, parvint à la couronne l'an 1382, & eut pour successeurs Louis II; Louis III; René, dit *le Bon*; & Charles IV, lequel institua Louis XI, roi de France, son héritier universel, & mourut l'an 1482. Quoique le pape Clément IV eût donné l'investiture du royaume de Naples & de Sicile à Charles de France, duc d'Anjou, Charles de Duras s'établit sur le trône, & fut nommé *Charles* III. Ladislas, dit *Lancelot*, lui succéda l'an 1386; puis l'an 1414, Jeanne II, ou Janelle, adopta Alfonse V, roi d'Aragon, l'an 1420, & transféra cette adoption à Louis III, duc d'Anjou, l'an 1423, & à René *le Bon*, frere de Louis III, Pierre II, roi d'Aragon, qui avoit épousé l'an 1262, Constance, fille du bâtard Mainfroi, s'établit en Sicile, après y avoir fait égorger tous les François l'an 1283. Un de ses successeurs fut Alfonse V, roi d'Aragon, qui fut adopté par Jeanne II, l'an 1420. Son adoption avoit été annulée; il se maintint néanmoins dans la possession de ce royaume. Le dernier roi d'Aragon & de Naples, fut Ferdinand V, auquel succéda l'an 1516, Charles-*Quint*, empereur & roi d'Espagne, dont les descendans mâles ont joui de ces états jusqu'à Philippe V, de la maison de France, qui le possédoit comme descendant par femmes de ce prince. Mais par le traité d'Utrecht, conclu en 1713, le royaume de Naples a été cédé à l'empereur : & le royaume de Sicile fut accordé au duc de Savoye, qui le céda à l'empereur en 1720, & eut en échange l'isle de Sardaigne. La maison d'Autriche a possédé la Sicile & le royaume de Naples jusqu'en 1736, que dom Carlos, infant d'Espagne, est devenu maître de l'un & de l'autre, sous le nom de *Roi des deux Siciles*, par le traité de Vienne. *Voyez* NAPLES & SICILE.

Le grand duché de TOSCANE comprend le duché de Florence, qui étoit autrefois une république, & les états de Pise & de Sienne, deux autres anciennes républiques, avec la principauté de Massa. Ce fut le pape Pie V, qui créa *Côme* I de

Médicis, grand duc de Toscane, l'an 1569. François-Etienne de Lorraine, empereur, jouit de cette souveraineté depuis le 19 juillet 1737. L'état de la *république de Venise* s'étend aussi dans l'Istrie, au-delà du golfe, & dans la Dalmatie. Cette république fut fondée l'an 421, & est gouvernée par un *Doge* ou *Duc*, & par le sénat. Les duchés de *Mantoue*, de *Modène*, & de *Parme*, sont possédés par des princes qui sont souverains de ces états. La *république de Gènes* a souffert plus de douze sortes de gouvernemens, depuis l'an 1494, jusqu'en 1528. Elle a eu des comtes, des consuls, des podestats, des capitaines, des gouverneurs, des lieutenans, des recteurs du peuple, des ducs nobles & populaires. André Doria y releva l'autorité des nobles, qui avoient été exclus des magistratures par le peuple; & établit une aristocratie, l'an 1528. Celui qui en a le gouvernement, est appellé *Doge* ou *Duc* de Gènes, & est électif, de deux ans en deux ans. Le *duc de Milan* n'eut ce titre qu'en 1395, & *Jean Galeas*, de la famille des Visconti, en fut le premier duc. Jean-Marie & Philippe-Marie, ses deux fils, étant morts sans postérité, Charles, duc d'Orléans, fils de Louis de France, & de Valentine, qui étoit fille du duc Jean Galeas, prétendit justement à ce duché l'an 1447: mais François Sforce, bâtard de la maison de Sforce, qui avoit épousé la fille *naturelle* du duc Philippe-Marie, gagna les Milanois de son côté. Le roi Louis XII, fils de Charles, duc d'Orléans, & petit-fils de Valentine, fit prisonier Ludovic Sforce, l'an 1499; & François I chassa en l'an 1515, Maximilien, fils de Ludovic, qui avoit été rétabli à Milan. Mais François Sforce, second fils de Ludovic, rentra dans le duché l'an 1522, après l'avoir souvent perdu & recouvré, & mourut sans enfans l'an 1535. Charles-*Quint* se rendit alors maître de Milan, qu'il a laissé à ses successeurs.

ROME, capitale de l'Italie, a été le siége de l'empire romain. Cette ville fut fondée l'an 763 avant J. C. Il y eut d'abord sept rois, dont le premier fut *Romulus*, & le dernier Tarquin *le Superbe*, qui fut chassé l'an 509 avant J. C. ensuite dequoi on établit des *Consuls*, dont les deux premiers furent *Brutus* & *Collatinus*. L'an 45 avant J. C. *Jules-Cesar*, dictateur perpétuel, fut honoré du titre d'*empereur*, & ses successeurs, dont *Auguste* fut le premier, regnerent jusqu'à *Augustule*, qu'Odoacre vainquit & détrôna l'an de grace 476. *Constantin le Grand*, ayant choisi pour séjour la ville de Byzance, la nomma *Constantinople*, & y établit le siége de l'empire d'Orient: Rome fut celui de l'empire d'Occident. Ces deux empires furent principalement distingués, depuis *Arcadius* & *Honorius*, fils de Théodose *le Grand*, qui commencerent de regner l'an 395, le premier en Orient ou à Constantinople; le second en Occident ou à Rome. Augustule, dernier des successeurs d'Honorius, fut chassé par Odoacre, qui se fit roi d'Italie, & fut vaincu l'an 493 par Théodoric, roi des *Ostrogoths*, auquel succéderent plusieurs rois *Goths*, jusqu'à *Totila*, que Narsès, général d'armée de Justinien, empereur de Constantinople, défit en 553. Mais l'empire d'Orient jouit peu du fruit de cette victoire: *Alboïn*, roi des Lombards, s'empara de l'Italie l'an 565, pendant l'absence de Narsès, qui fut rappellé à Constantinople. *Didier*, le vingt-uniéme roi des Lombards, fut vaincu par Charlemagne, & amené prisonier en France l'an 774. Ainsi finit le royaume des *Lombards* en Italie; & Charlemagne fut couronné empereur d'Occident, ou d'Allemagne, l'an 800.

6. L'ESPAGNE comprend trois principaux royaumes, qui sont *Léon*, *Castille* & *Aragon*, possédés autrefois par trois différens rois; & cinq autres royaumes, qui ont été sous la domination des Maures; savoir, *Valence*, *Murcie*, *Grenade*, *Andalousie* & *Galice*. Le *Portugal* fait un royaume séparé; & la *Navarre* appartient légitimement au roi de France. Les Goths vinrent s'établir dans l'Espagne vers l'année 414, sous la conduite d'*Ataulfe*, successeur d'Alaric. Cet Ataulfe, I roi d'Espagne, eut plusieurs successeurs, dont le seiziéme, nommé *Recarede*, abjura l'arianisme, & se fit catholique l'an 589. Le dernier des rois *Goths* en Espagne, fut *Roderic* ou *Rodrigue*, qui fut tué par les Maurs ou Africains l'an 713. *Pelage* jetta les fondemens d'un nouveau royaume, qu'il établit l'an 717, à *Léon* & à *Oviédo* dans les Asturies, dont le dernier roi fut *Weremond* ou *Bermond III*, que Ferdinand I, second roi de Castille, vainquit & tua l'an 1037.

Le royaume de CASTILLE fut fondé par *Sanche* III, roi de Navarre, l'an 1029. *Henri IV* fut le dernier des rois de Castille, & mourut l'an 1474. *Ferdinand II*, dit *le Catholique*, roi d'Aragon, & son gendre, se mit en possession de la Castille, & réunit ce royaume au sien.

Le royaume d'ARAGON commença par *Ramir* I l'an 1035, & ses successeurs ont possédé la couronne d'Espagne jusqu'à présent.

L'an 1139, *Alfonse I*, fils de Henri I, comte de Portugal, fut proclamé roi de PORTUGAL, par les chefs de l'armée, & ses successeurs ont regné jusqu'à Henri, cardinal, après la mort duquel Philippe II, roi d'Espagne, s'empara l'an 1580 de ce royaume, qui fut possédé ensuite par Philippe III & Philippe IV, aussi rois d'Espagne. Mais l'an 1640, les Portugais élurent pour roi le duc de Bragance, qui fut nommé *Jean IV*, auquel ont succédé Alfonse-Henri, Pierre II, Jean V, & Joseph qui regne en l'année 1759.

Le royaume de VALENCE fut établi par les Maures dans le VII siécle. Le fameux Rodrigue, dit *le Cid*, prit cette ville sur eux, sur la fin du XI siécle; & ces Barbares y étant rentrés, furent chassés par JACQUES I, roi d'Aragon, l'an 1238.

Le royaume de MURCIE, qui avoit été fondé par les Maures, fut conquis par Ferdinand III, roi de Castille & de Léon, l'an 1248.

Le royaume de GRENADE, aussi fondé par les Maures, fut détruit l'an 1492, par *Ferdinand II*, dit *le Catholique*, roi d'Aragon & de Castille.

Le royaume d'ANDALOUSIE doit son commencement aux Maures, qui s'y établirent, après en avoir chassé les Vandales. *Ferdinand III*, roi de Castille, s'en rendit maître par la prise de Cordoue, l'an 1236, & de Séville, l'an 1248.

Le royaume de GALICE fut établi par les Sueves, qui passerent en Espagne l'an 409, & leur premier roi se nommoit *Hermeric*. L'an 583, *Lewigilde*, roi des Wisigoths, chassa les Sueves; & l'an 713 les Maures s'emparerent de ce royaume, qu'*Alfonse V*, roi de Léon, conquit vers l'an 1020.

Le royaume de NAVARRE commença dans le IX siécle, par la rébellion des Gascons, contre les rois Louis *le Débonnaire*, & Charles *le Chauve*. Le premier roi fut *Eneco Arista*, qui commença de regner vers l'an 824. Dans la suite Jeanne, fille unique de Henri, dit *le Gros*, roi de Navarre, mort l'an 1274, fut mariée l'an 1284 à Philippe de France, qui fut depuis le roi Philippe *le Bel*. Philippe, roi de France & de Navarre, eut pour successeurs en ces deux royaumes, Louis *Hutin*, Philippe *le Long*, & Charles *le Bel*, qui mourut l'an 1327. Jeanne de France, fille unique du roi

Louis *Hutin*, & héritiere de Navarre; fut mariée l'an 1316, à Philippe, comte d'Evreux, qui fut nommé *Philippe* III, & eut pour successeurs Charles II, & Charles III, dont la fille unique, Blanche II, épousa l'an 1420, Jean d'Aragon, qui fut depuis roi d'Aragon. Eléonore, fille de Jean, fut mariée l'an 1479, à François Phoebus, comte de Foix, qui n'eut encore qu'une fille nommée *Catherine*, laquelle épousa Jean d'Albret, sur qui Ferdinand, roi d'Aragon, usurpa ce royaume l'an 1512, contre toutes sortes de loix divines & humaines. Henri d'Albret, fils de Jean, se maintint dans une partie de son domaine, & épousa Marguerite de Valois, sœur du roi François I, dont il eut Jeanne d'Albret, mariée à Antoine de Bourbon, pere de HENRI *le Grand*, roi de Navarre, puis de France.

7. Le royaume de FRANCE fut établi par Clodion vers l'an 414. On en distingue les rois en trois races ou familles royales. La premiere, des MEROVÉENS ou MEROVINGIENS, qui a commencé par *Clodion*, & a fini par *Childéric* III, l'an 752, comprend vingt rois. La seconde nommée des CARLOVINGIENS, a commencé par Pepin, & a fini par *Louis* V, l'an 987, & renferme douze rois. La troisiéme, nommée des CAPETIENS, a commencé l'an 987 par HUGUES *Capet*, & continue jusqu'à LOUIS XV. Dans le temps que Clodion fonda le royaume de France, il y avoit un royaume des *Wisigoths*, dans l'Aquitaine & le Languedoc; & le royaume de *Bourgogne*, qui comprenoit la Bourgogne, la Provence, le Dauphiné & le Lyonnois. Ces royaumes ont été unis depuis à la couronne de France. La *Normandie*, que les Romains tenoient encore, sous le nom de *Lyonnoise seconde*, fut conquise par *Clovis*, & appellée *Neustrie*. Après la mort de Clovis, roi de France, l'an 514, le royaume fut partagé en quatre; savoir de *Paris* ou *France*, d'*Orléans*, de *Soissons* & d'*Austrasie*. Clotaire réunit ces états; mais il se fit un second partage entre ses enfans l'an 564, & ces royaumes ayant été rejoints en une monarchie sous Clotaire II, il y eut encore quelques autres démembremens, suivis de réunions à la couronne.

8. Les PAYS-BAS contiennent dix-sept provinces, dont il y en a huit qui forment une espéce de république, qu'on appelle les *Provinces-Unies*. On n'en compte néanmoins que sept, dans l'union faite en 1579, la Gueldres & le Zutphen n'en composant qu'une. Ces provinces sont, les comtés de Hollande, de Zélande & de Zutphen; le duché de Gueldres; les seigneuries de Groningue, de Frise, d'Over-Issel & d'Utrecht.

9. L'histoire de la fondation du royaume de DANEMARCK est mêlée de fables, & l'on n'en peut rien dire de certain. Le premier roi chrétien s'appelloit *Regnerius*, & se fit baptiser l'an 826, à la persuasion de Louis *le Débonnaire*, roi de France & empereur. Ce royaume a toujours été électif jusqu'en l'année 1660, que *Frédéric* III le fit déclarer héréditaire par les seigneurs & les états du pays. Le royaume de *Norwége*, qui commença par *Suénon*, l'an 998, fut uni à celui de Danemarck par *Christophe* III, l'an 1439.

10. Le royaume de SUÉDE fut établi, selon quelques historiens, par un prince nommé *Eric*, environ trois cens ans après le déluge; mais cette origine tient de la fable. Le premier roi chrétien fut *Biorn*, ou *Berne* II, qui regnoit l'an 800. Ce royaume a été autrefois électif; mais le roi *Gustave I*, surnommé *de Vasa*, le fit déclarer héréditaire l'an 1526. Il a été de nouveau declaré électif par les quatre états en 1719.

11. Le royaume d'ANGLETERRE, ou de la *Grande-Bretagne*, comprend l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande. L'*Angleterre* fut conquise par les Saxons vers l'an 428, & ces étrangers s'y étant établis, formerent dans la suite sept royaumes, qui furent nommés de *Kent*, d'*Essex*, de *Sussex*, de *Westsex*, d'*Est-angles*, de *Mercie*, & de *Northumberland*. On dit que l'*Ecosse* a eu pour son premier roi, *Fergus I*, qui commença de regner l'an 3720 du monde, 334 ans avant la venue du Messie; & qu'après une longue suite d'années, Fergus II regna l'an de Jesus-Christ 411, auquel ont succédé plusieurs rois, jusqu'à *Jacques* Stuart, qui posséda les royaumes d'Angleterre & d'Ecosse, après la mort d'Elizabeth, reine d'Angleterre, l'an 1603. Il laissa ses états à Charles I, auquel a succédé Charles II, puis Jacques II, qui s'étant retiré en France l'an 1689, Guillaume III son gendre regna depuis en Angleterre, & Georges de Brunswick, électeur de Hannover, a succédé à Anne Stuart, fille du roi *Jacques II*. L'IRLANDE a eu des princes ou rois particuliers, jusqu'en 1180, que Henri II, roi d'Angleterre, réunit ce royaume à celui d'Angleterre.

12. L'isle de CANDIE, autrefois possédée par des rois, fut sous la domination des empereurs de Constantinople, jusqu'en 823, que les Sarasins s'en saisirent, & y bâtirent la ville de Candie, qui a donné son nom à l'isle appellée auparavant *Crete*. Nicephore Phocas la reprit l'an 962. Boniface, marquis de Montferrat, la rendit l'an 1204 aux Vénitiens après la prise de Constantinople par les François. Les Turcs l'assiégerent l'an 1645, & Mahomet, IV du nom, s'en rendit le maître l'an 1669, après vingt-quatre années de siége & de guerre.

13. La SICILE fut érigée en royaume l'an 1085, & a suivi le sort du royaume de Naples. Elle fut cédée à Victor-Amé duc de Savoye, par le traité conclu à Utrecht en 1713, & est revenue depuis à la maison d'Espagne.

14. L'isle de MALTE appartenoit aux rois de Tunis, lorsque Charles-*Quint*, empereur & roi d'Espagne, s'en rendit maître. Il la donna, l'an 1530, aux *chevaliers de l'ordre de saint Jean de Jérusalem*, dont le grand-maître y posséde une autorité souveraine.

ROYAUMES DE L'AFRIQUE.

Les principales parties de l'AFRIQUE sont l'Egypte, l'Abyssinie, le Monomotapa, le Congo, la Guinée, la Nigritie, ou pays des Negres, le Biledulgerid, & la Barbarie.

1. L'*Egypte* a eu plusieurs dynasties de rois. *Voyez* EGYPTE. 2. L'*Abyssinie* est un grand empire, qui comprend plusieurs royaumes, dont les plus considérables sont, ceux de Tigré, de Dambea, d'Angor, de Gojame, &c. Les Abyssins se vantent d'avoir eu une grande suite de rois avant la reine de Saba, qui alla trouver Salomon; mais ce qu'ils en rapportent est rempli de fables. Ce qui est certain, c'est que vers l'an 522, Elesban, roi des Abyssins, fit la guerre à un prince Juif, qui persécutoit les Chrétiens, & le défit. Dans le XVI siécle, David, roi d'Abyssinie, se rendit célébre par sa sagesse & par ses victoires. C'est lui qui envoya des ambassadeurs au pape Clément VII, & à Emanuel, roi de Portugal. 3. L'empire de *Monomotapa* comprend les royaumes de Monomotapa, d'Agag, de Bagametro, de Buva, &c. L'histoire de ces pays nous est inconnue, aussi bien que celles, 4. du royaume de *Congo*, 5. de la *Guinée*, & 6. de la *Nigritie*. Ce que l'on sait du pays des Négres, c'est que les rois de

Tombut y ont toujours été très-puissans, & qu'aujourd'hui le roi des Jalofes est un des principaux monarques de cet empire. 7. Le *Biledulgerid* comprend les royaumes de *Tafilet* & de *Suz*, dont le roi s'est rendu maître de Fez & de Maroc, depuis quelques années. 8. La *Barbarie* renferme les royaumes de *Fez* & de *Maroc*, conquis par le roi de Tafilet; les royaumes d'*Alger*, de *Tunis*, & de *Tripoli*. *Alger* peut être appellé république; car, quoique le grand seigneur y envoie un bacha, sa puissance néanmoins est bornée par l'autorité du divan, ou conseil des corsaires. *Tunis* & *Tripoli* ont à peu près le même gouvernement, sous la protection de l'empereur des Turcs.

ROYAUMES DE L'AMÉRIQUE.

Les pays les plus considérables de l'*Amérique* sont, le Canada, la Virginie, la Floride, le Mexique, la Castille d'or, la Guiane, le Brésil, le Chili, & le Perou. 1. Le *Canada* ou *nouvelle France*, appartient pour la plupart au roi de France. Ce pays fut découvert en 1522 & 1524, par Jean Verazzan, que le roi François I y avoit envoyé. Les géographes comprennent sous le nom de *Canada*, plusieurs pays, qui ont pris le nom de ceux qui s'y sont établis; savoir la nouvelle Angleterre, la nouvelle Hollande, & la nouvelle Suéde. 2. La *Virginie* est sous la domination du roi d'Angleterre, qui s'en rendit maître l'an 1584, quoique Jean Verazzan eût découvert ce pays dès l'an 1524, par ordre du roi François I. 3. La Floride appartient au roi d'Espagne & au roi d'Angleterre. On tient que Sébastien Gabot en fit la découverte pour Henri VII, roi d'Angleterre, l'an 1496, & que Ponce Léon y descendit l'an 1512, & lui donna le nom de *Floride*. 4. Le *Mexique*, ou la *nouvelle Espagne*, fut découverte & conquise par les Espagnols, sous la conduite de Ferdinand Cortez, l'an 1518. 5. La *Castille d'or*, ou *Castille neuve*, est possédée par le roi d'Espagne; & ce nom lui a été donné, parceque les Castillans s'y établirent vers l'an 1500. 6. La *Guiane* ou *Gayane*, est appellée *France Equinoctiale*, parceque les François y ont établi quelques habitations. 7. Le *Brésil* appartient au roi de Portugal, & fut découvert l'an 1501, par Pierre Alvarez Capral, Portugais. 8. Le *Chili* est au roi d'Espagne; & ce fut Diégo Almagro qui en fit la premiere conquête. 9. Le *Pérou* est aussi sous la domination du roi d'Espagne. L'empereur Charles-*Quint* se rendit maître de ce pays, après la découverte que François Pizaro en fit l'an 1525. Mais il faut remarquer que dans toute l'Amérique, il y a quantité de sauvages, qu'on n'a pas encore pu réduire, & qui obéissent à des caciques ou princes de leur nation.

DE LA DURÉE DU MONDE.

Les chronologistes ne sont pas d'accord sur la durée du monde, depuis sa création, jusqu'à la venue du Messie. Quelques-uns de ceux qui ont écrit depuis un siécle & demi, ne comptent, après les Juifs, que 4000 ans ou environ; les autres, avec les Grecs, donnent plus de 5500 ans à ce vaste espace de temps: ce qui fait une différence de plus de 1500 ans. Les premiers ne comptent que 1656 ans jusqu'au déluge; & les seconds en trouvent 2256. Les auteurs profanes ne nous peuvent rien apprendre de certain là-dessus; & il n'y a que Moyse qui nous puisse enseigner l'origine & la durée du monde; mais la difficulté est de savoir, si l'on doit suivre le texte hébreu, ou la version grecque des Septante. Les Juifs se reglent sur l'ancien testament hébreu; & les Grecs sont leur calcul suivant l'ancien testament grec, qui est une traduction faite par les Septante interprétes que le souverain pontife Eléazar envoya à Ptolémée *Philadelphe*, roi d'Egypte, près de trois cens ans avant la naissance de Jesus-Christ. Ceux qui favorisent la supputation des Grecs, disent que tous les anciens, soit Juifs, soit Gentils, qui ont écrit quelque chose de l'histoire, devant Jesus-Christ, ou peu de temps après, conviennent avec les Septante dans le calcul des années.

Démétrius Phaléréus compte depuis la création du monde, jusqu'à la quatriéme année de Philométor VI, roi d'Egypte, 5494 ans, auxquels, si l'on ajoute 177 ans qui se sont écoulés depuis, jusqu'à la venue du Messie, on trouvera 5671 ans. Alexandre Polyhistor compte 3624 ans, depuis Adam, jusqu'à l'entrée de Jacob en Egypte, & 1360 depuis le déluge. L'historien Josephe dit que, selon Moyse, le déluge commença l'an 2256 depuis la création du premier homme. Ils appuient leur opinion par les histoires des nations orientales, qui contiennent que le royaume des Chaldéens ou Babyloniens a pris commencement plus de trois mille ans avant Jesus-Christ; que l'empire des Egyptiens s'est aussi établi plus de deux mille neuf cens soixante ans auparavant; & que celui des Chinois a presque autant d'antiquité, avec cet avantage, qu'il n'a point discontinué jusqu'au Messie, pendant l'espace de deux mille neuf cens cinquante-deux ans, & qu'il subsiste encore. De-là ils concluent, que s'arrêtant au calcul des modernes, qui ne comptent qu'environ 2344 ans depuis le déluge, jusqu'à la naissance de Notre-Seigneur, il faut faire remonter l'origine de ces royaumes, plus de 650 ans avant le déluge: ce qui ne peut s'accorder avec la vérité des saintes écritures, qui nous apprennent que l'inondation a été universelle par toute la terre; & ainsi quand il y auroit eu des rois de ces pays avant le déluge, le cours de ces empires & de ces monarchies auroit été interrompu, & l'on n'y verroit pas une succession continuelle de rois, dont les regnes sont calculés avec beaucoup d'exactitude. D'ailleurs, disent-ils, tous les anciens auteurs, & les peres de l'église des trois premiers siécles, ont compté environ cinq mille cinq cens ans depuis la création du monde jusqu'à Jesus-Christ. Saint Justin martyr, Théophile, Tatien de *Syrie*, Tertullien de *Carthage*, Clément d'*Alexandrie*, Origène & saint Cyprien ont été de ce sentiment. Lactance même a aussi cru que de son temps il y avoit près de six mille ans écoulés depuis la création d'Adam.

Eusebe, évêque de Césarée dans la Palestine, qui vivoit dans le IV siécle, sous l'empire du grand Constantin, abrégea cette durée; mais ce ne fut que de trois cens ans: car il compta seulement cinq mille deux cens ans depuis la création du monde, jusqu'au Messie, dans ses chroniques, qui ont été traduites en latin par saint Jérôme, & que l'église romaine a suivies dans son martyrologe; mais toutes les églises d'Orient ont toujours compté 5500 ans, jusqu'à la naissance de Jesus-Christ. Ce retranchement d'Eusebe de Césarée n'empêcha pas que ce ne fût alors un sentiment général, que Jesus-Christ étoit né dans le sixiéme millénaire du monde. Les anciens Juifs croyoient deux choses, qu'ils tenoient comme par tradition: la premiere, que le temps de la loi seroit de deux mille ans, comme il est porté dans leur talmud; l'autre, que le Messie ne viendroit que dans le sixiéme âge ou millénaire après la création. Ce temps étoit accompli, & les Chré-

tiens pressoient les Juifs de reconnoître Jesus-Christ pour le Messie, qui, selon eux, devoit venir dans le dernier temps de la loi, & dans le sixiéme millénaire. Cet argument, qui étoit invincible, obligea les Juifs de recourir à la fraude. Ils corrompirent le texte hébreu, & ôterent aux patriarches environ quinze cens ans, dans l'étendue depuis la création du monde, jusqu'à la vocation d'Abraham, c'est-à dire, jusqu'à son entrée dans la terre des Chananéens. Cette altération du texte hébreu se fit vers l'an 105, sous l'empire de Trajan; & il y a apparence que celui qui commit ce crime, fut le fameux rabbin Akiba, lequel eut pour disciple Aquila, traducteur de l'écriture-sainte. L'an 686, les Juifs eurent l'audace de soutenir au roi Ervige, & à tous les docteurs d'Espagne, que le Messie n'étoit point encore venu, parceque, selon le calcul des livres hébreux, l'on n'étoit encore que dans le cinquiéme millénaire. Julien, archevêque de Tolede, leur répondit que cette raison n'étoit pas recevable, puisque, suivant la supputation des Septante, le Christ étoit né le sixiéme millénaire. Abulpharage, historien Arabe, après avoir dit que depuis l'origine du monde, jusqu'au Messie, les Juifs ne comptent que 4220 ans, & que tous les Chrétiens d'Orient, excepté les Syriens, en comptent 5586, ajoute que ce défaut est attribué aux docteurs Juifs. Le fameux Syncelle, qui vivoit vers la fin du VIII siécle, a été de ce sentiment. Par toutes ces autorités & toutes ces preuves, plusieurs croient que la traduction des soixante & douze Interprétes, qu'on appelle communément les Septante, est celle que l'on doit suivre dans la supputation des années du monde; qu'ainsi on concilie les histoires des Chaldéens, des Egyptiens & des Chinois, avec l'écriture sainte; & on voit que ces fameux empires n'ont été établis que six ou sept cens ans depuis le déluge, c'est-à-dire, plus d'un siécle après la confusion des langues, & la dispersion des peuples par toute la terre. On confond les Juifs, lorsqu'ils alleguent le sixiéme millénaire pour la venue du Messie; & les Pré-Adamites, quand ils veulent soutenir qu'il y a eu des peuples avant le siécle d'Adam. Enfin on imite les peres de l'église des trois premiers siécles, & même l'église romaine dans son martyrologe.

Nous venons de voir que les chronologistes, qui s'attachent à la supputation des Septante, & ceux qui suivent celle du texte hébreu, conviennent tous d'un même principe : c'est selon les uns & les autres, dans le Pentateuque seul, ou dans l'histoire que nous a laissée Moyse, qu'on doit chercher les fondemens de la véritable chronologie; les auteurs profanes n'ayant pu dissiper les ténebres des premiers temps, ou les ayant même rendues plus épaisses, par un amas de fables aussi ridicules qu'impénétrables. Cela supposé, il n'y a pas grand fond à faire sur les contes des Egyptiens & des Chaldéens, au sujet de leur ancienneté; & c'est leur faire trop d'honneur, que de s'amuser à vouloir concilier les rêveries de leur amour propre avec les vérités solides de l'histoire sainte. Ceux qui l'ont entrepris, y ont échoué, malgré leurs lumieres & leur application : c'est ce qu'a remarqué M. Chevreau, *dans son histoire du monde*, à l'égard des dynasties d'Egypte. Avant lui, d'anciens auteurs avoient senti que les antiquités des Chaldéens, n'étoient, ou que des mensonges grossiers, ou de continuels déguisemens de la vérité de nos histoires. Il ne faut que consulter saint Cyrille, *l.* 1, contre Julien; saint Augustin, *l.* 18, de la cité de Dieu, c. 40, & Jule *Africain*, lui-même, allegué par Eusebe dans sa chronique. Il est donc inutile de réfuter le témoignage de Manethon, de Démétrius Phaléreus, d'Alexandre Polyhistor, &c. il ne prouve rien ici, ou du moins prouve trop peu. Mais puisque les deux partis conviennent de s'en tenir à l'écriture-sainte, il suffira d'examiner qui doit prévaloir ici, ou du texte hébreu, ou de la traduction des Septante. On a vu les raisons sur lesquelles se fondent les partisans des Septante. La principale, pour ruiner l'autorité du texte hébreu, suppose qu'il a été altéré par les Juifs, dans le II siécle, pour favoriser l'opinion où ils étoient que le Messie ne devoit venir que dans le sixiéme millénaire. Cette accusation d'avoir altéré le texte hébreu n'est pas nouvelle, & leur a été intentée, à ce qu'on prétend, par de graves auteurs de la primitive église. L'autre raison alléguée pour établir incontestablement la supputation des Septante, est qu'elle a été embrassée par les plus doctes des premiers peres de l'église, & qu'elle a même été adoptée par l'église catholique dans son martyrologe. Voici ce que répondent les chronologistes, qui soutiennent le calcul du texte hébreu.

Le texte hébreu n'a point été mutilé par les Juifs, en ce qui concerne la chronologie : les accusations des peres ne roulent que sur l'interprétation forcée que les Juifs donnoient à certains termes, pour éluder l'évidence de nos mysteres, & souvent regardent plutôt leurs versions grecques, que le texte hébreu. Origène, par exemple, qui les a pressés le plus vivement là-dessus, leur reproche d'avoir expliqué ces mots de la prophétie d'Isaïe : *Une vierge concevra, &c.* par ces paroles, *Une jeune femme concevra, &c.* Il les accuse d'avoir retranché l'histoire de Susanne de la prophétie de Daniel. Mais il ne les charge en aucun endroit d'avoir altéré la chronologie. D'ailleurs, les Juifs n'ont point eu sujet d'altérer la chronologie du texte hébreu, car ils n'ont point cru, comme on veut le leur imposer, que le Messie dût paroître à la fin du sixiéme millénaire; au contraire, leur opinion a été que la durée du monde devoit être de six mille ans, dont deux mille seroient remplis par le temps d'inanité, c'est-à-dire, *de la loi naturelle*, deux mille par le temps de la loi écrite, & deux mille par le regne du Messie, qui, par conséquent, devoit venir, selon cette opinion, à la fin du quatriéme millénaire. Au reste, il n'est pas sûr que tous les Juifs aient compté six mille ans jusques à J. C. avant qu'ils eussent corrompu les écritures; parceque Josephe même, sur lequel s'appuient le plus les nouveaux chronologistes, varie extrêmement dans ses antiquités, & semble avoir suivi, tantôt le calcul du texte hébreu, & tantôt celui des Septante, de sorte qu'il n'a compté en quelques endroits que 5000 ans jusqu'à Vespasien, & même moins.

Si les défenseurs du texte hébreu maintiennent, sans beaucoup d'efforts, son autorité, en fait de chronologie, ils croient avoir encore moins de peine à faire voir que l'infaillibilité prétendue de la version des Septante, en ce qui regarde la supputation des temps, n'est pas aussi solidement établie qu'on veut le faire croire. Quand il feroit vrai, disent-ils, qu'elle auroit été suivie par les peres des premiers siécles, cela ne concluroit pas assez; car on n'ignore point avec quelle négligence ils ont traité la chronologie des faits même les plus proches de leur temps; à plus forte raison pouvoient-ils se tromper dans la supputation des siécles les plus reculés : ils sont si différens les uns des autres là-dessus, qu'on ne sait à quoi s'en

tenir. Quelques-uns, il est vrai, comme Théophile d'*Antioche*, Clément d'*Antioche*, Timothée, ont trouvé six mille ans avant Jesus-Christ. Mais saint Justin, après Josephe, n'a compté que cinq mille ans dans son apologie; & Origène 4830 seulement, en interprétant les septante semaines de Daniel. D'ailleurs, ces peres peuvent-ils être des guides certains & fideles, à l'égard de l'antiquité la plus reculée, eux qui sont tombés dans l'erreur, en ce qui concerne le temps de la mort de Jesus-Christ, dont ils étoient si proches? Tertullien, Lactance, saint Augustin, Clément d'*Alexandrie*, Origène, Jules-*Africain* lui-même, abrégent tous le temps de la vie du Sauveur, de deux ou trois années. L'autorité de ces grands hommes, vénérables d'ailleurs par la sainteté de leur doctrine, sera sans doute abandonnée en ce point par les nouveaux chronologistes. Il n'est donc pas juste qu'ils la proposent pour regle dans la supputation des premiers temps; d'autant plus que ces peres, qui donnoient peu à ces discussions critiques, n'ont point eu pour en juger, d'autres monumens que ceux dont nous nous servons aujourd'hui.

Il ne reste plus qu'à combattre la vaine objection, selon laquelle l'église romaine a, dit-on, abandonné la supputation du texte hébreu, & a embrassé celle des Septante. Pour détruire cette supposition, il ne faut qu'alléguer le décret du concile de Trente, qui ordonne, sous peine d'anathème, *de recevoir les livres saints tout entiers, avec toutes leurs parties, comme on a accoutumé de les lire dans l'église, & comme ils se trouvent dans la version latine*. N'est-ce pas de la vulgate que sont tirées ces leçons, qui sont chantées depuis le Dimanche de la Septuagésime jusqu'au mercredi des Cendres, qui contiennent la généalogie des anciens patriarches, non selon les Septante, mais selon le texte hébreu? L'église n'autorise-t-elle pas cette chronologie, en l'employant dans son office? Or c'est sur l'âge des patriarches que roulent principalement toutes les disputes dont il s'agit. De plus, quoique l'église ne rejette pas absolument la version des Septante, il est constant qu'elle ne l'admet que pour une plus parfaite intelligence de la vulgate, comme on le peut voir par le décret de Sixte V, du mois d'octobre de l'an 1586.

Quant à ce qui regarde l'usage du martyrologe, l'église romaine n'a pas prétendu, en le recevant, autoriser la supputation des Septante: elle n'a voulu que s'accommoder, mais sans examen & par pure tolérance, à celle des anciens peres, qui ont suivi le calcul de la chronique d'Eusebe, depuis que saint Jérôme l'a mise en latin. On ne voit donc pas quel avantage en peuvent tirer les nouveaux chronologistes, eux qui accusent Eusebe d'avoir le premier corrompu & mutilé cette maniere de compter, qu'ils soutiennent contre le texte hébreu; & l'on pouroit même leur montrer qu'il y a bien plus lieu de soupçoner d'altération la version des Septante, que le texte hébreu, contre lequel ils se déclarent si vivement. Ceux qui voudront s'instruire plus à fonds de cette dispute, consulteront le pere dom Martianai, dans sa *Défense du texte hébreu*, & la *Défense de l'antiquité des temps du* pere Pezron.

TABLE CHRONOLOGIQUE DE LA DURÉE DU MONDE.

	Selon les Septante.	Selon le texte hébreu.		
	Ans.	*Ans.*	*Mois.*	*Jours.*
Depuis la création du monde, jusqu'au déluge,	2256.	1656.		
Depuis le déluge, jusqu'à la vocation d'Abraham,	1257.	426.	6.	14.
Depuis la vocation d'Abraham, jusqu'à la sortie d'Egypte,	430.	430.		
Depuis l'exode, jusqu'à la fondation du temple de Salomon,	873.	479.	0.	17.
Depuis la fondation du temple, jusqu'à sa destruction, sous Nabuchodonosor,	470.	424.	3.	8.
Depuis la destruction du temple, jusqu'à la venue du Messie,	586.	583.	3.	25.
	5872.	3999.	2.	4. *jusqu'à la naissance de J. C.*
		& 4003.	2.	11. *jusqu'à l'ere vulgaire.*

Calcul des principaux Chronologistes depuis Adam, jusqu'à Jesus-Christ.

Rabbi Nahson,	3740.
Rabbi Gerson, & Rabbi Levi,	3754.
Quelques Talmudistes,	3784.
Benoit Arias,	3849.
Jacques Gordon,	3880.
Saint Jérôme, *dans ses questions hébraïques*,	3941.
Jean Carion,	3944.
Calvisius. Helvicus, Alstedius,	3947.
Origan. Argolius,	3949.
Scaliger. Ubbo Emmius,	3950.
Cornelius *à Lapide*,	3951.
Beda. Herman. Herwart,	3952.
Lansperg,	3958.
* *Mais selon le calcul, il y a erreur à la somme qui doit être*	3972.
Jean Pic, comte de la Mirande. Salmeron,	3959.
Scultet,	3960.
Tostat. Melanchthon,	3963.
Gerard Mercator. Upméer,	3966.
Henri Bunting,	3967.
Buckolcer. Pantaleon,	3970.
Le P. Petau,	3984.
Marc-Antoine Cappel. le P. Tirin,	4000.
Jacques Usser,	4004.
Guillaume Langius,	4040.
Torniel. Salian. Spond,	4052.
Muller. Labbe,	4053.
Rabbi Mosès,	4058.
Laurent Codoman,	4140.
Riccioli selon la vulgate,	4184.
Odiaton ou Edwicon,	4320.
Cassiodore,	4697.
Adon, archevêque de Vienne,	4832.

Metrodore, 5000.
Saint Epiphanè, 5049.
Philon Juif. Sigebert, 5196.
Philippe de Bergame, 5198.
Eusebe, 5200.
Raban, 5296.
Albumazar, Arabe, 5328.
Isidore de Peluse, 5336.
Pierre d'Ailiaco. Isidore de Seville, 5344.
Saint Augustin, dans Genebrard, 5351.
Theophane, 5500.
Cedrene, 5506.
Théophile d'Antioche, 5515.
Isaac Vossius, 5515.
Clément Alexandrin, 5590.
Riccioli, selon les Septante, 5624.
Nicephore de Constantinople, 5634.
Lactance. Philastrius, 5700.
Pezron, 5801.
Suidas, 5872.
Onuphre Panvin, 6000.
6310.

De la fin du monde.

Les rabbins ont fait à leur maniere, quantité de conjectures touchant la durée & la fin du monde. Ils l'ont fait durer quatre mille ans, à cause des quatre animaux que vit Ezéchiel, & lui en donnent six mille de durée, à cause des six lettres du mot hébreu *Jehova*, qui est le nom de Dieu; ou à cause que la lettre M est répétée six fois dans le premier verset de la Genése; ce qu'ils disent signifier six mille ans. Ils ont encore pu se fonder sur les six jours que Dieu employa à créer le monde, pour se reposer le septiéme, qui marque le repos du monde, après sa révolution entiere. Ils confirment la même pensée par la suite des générations, & par Enoch, qui fut enlevé au ciel après la sixiéme. Enfin, par le nombre de six, qui est composé de trois binaires, dont les premiers deux mille ans ont été pour la loi de nature; les deux seconds pour la loi écrite; & les deux derniers pour la loi de grace. Quelques-uns lui ont donné huit mille ans, à cause des huit jours qui sont entre l'incarnation de Jesus-Christ, & sa circoncision; mais si cette raison étoit recevable, pourquoi ne lui pas donner quarante mille ans, à cause de la quarantaine que Notre-Seigneur jeûna dans le désert, & des quarante jours qu'il demeura sur la terre, après sa résurrection, avant que de monter au ciel?

Les philosophes ont cru que quand les cieux & les astres auroient achevé leur cours, le monde finiroit, ces corps célestes étant revenus au même point du ciel, où Dieu les avoit mis en les créant. Plutarque rapporte l'opinion de ceux qui assuroient que cette grande révolution étoit de 7777 années solaires. Les autres chez Empyricus, la font de 9977 ans. Cicéron la fait durer 15000 ans, selon Macrobe. Héraclite, 18000 ans; dans Plutarque & Dion, 19804. Les astronomes qui mesurent la durée du monde par la révolution du firmament, lui donnent 25 ou 26000 ans, avec Ticho-Brahé; 40000 ans, avec Alfonse. Censorin cite des auteurs, qui le font durer 120000 ans. Firmicus, 300000 ans, & Archilercitius, 350630.

Les premiers Chrétiens, même ceux qui étoient du temps des apôtres, se sont imaginé que la fin du monde approchoit. Tertullien, dans son *Apologétique*, parle de deux avénemens du fils de Dieu. *Le premier*, dit-il, *est celui où il a paru dans la foiblesse de la nature humaine, & dans l'état d'une bassesse extrême; mais le second est celui qui doit bientôt amener la fin des siécles, & où il se montrera avec toute la splendeur de sa divinité.* Ce grand homme florissoit sous le regne de l'empereur Sévere, au commencement du III siécle. Saint Cyprien, qui écrivoit au milieu de ce même siécle, parle ainsi dans son exhortation au martyre: *Le dangereux temps de l'Ante-Christ approche, & nous voila bientôt à la fin des siécles.* Lactance qui vivoit dans le siécle suivant, étoit de la même opinion. Cette erreur si commune parmi les premiers Chrétiens, n'a point eu d'autre fondement que l'ancienne tradition des Juifs, qui s'étoient persuadés que le monde ne dureroit que 6000 ans; & que le Messie viendroit sur la fin du sixiéme millénaire, pour regner mille ans sur la terre. Ils regardoient ce regne comme un temps extraordinaire, & comme un nouvel âge dans un monde nouveau. Selon cette idée, ils ne donnoient que six mille ans à la durée du monde; mais en comprenant les mille qu'ils attribuoient au regne du Messie, cela faisoit sept mille, après lesquels devoit arriver le dernier jugement. Leur raison étoit que Dieu avoit fait le monde en six jours, & qu'il s'étoit reposé le septiéme: que selon les divines écritures, mille ans n'étoient devant ses yeux que comme un jour: qu'ainsi il y auroit six mille ans pour les travaux de cette vie, & un septiéme millenaire pour le repos du peuple de Dieu. Les Chrétiens donc, qui s'étoient inconsidérément engagés dans cette fausse opinion, se figuroient que le monde alloit finir, dès qu'il arrivoit quelque chose d'extraordinaire, soit au ciel ou sur la terre. De-là vient que plusieurs regarderent Néron comme l'Ante-Christ. Cette erreur se dissipa peu-à-peu; mais il en parut une autre dans le même temps: les Chiliastes ou Millénaires, fondés sur le XX chapitre de l'apocalypse, qui fait mention d'un regne de mille ans, crurent que le temps de la loi évangélique dureroit six mille ans, & que vers la fin l'Ante-Christ paroîtroit au monde, pour persécuter les justes; qu'alors Jesus-Christ descendroit du ciel pour exterminer ce tyran; & qu'ayant rétabli Jérusalem, il ressusciteroit ceux qui étoient morts pour la défense de son nom, & regneroit mille ans avec eux dans la paix & dans la sainteté. C'est ce qu'ils appelloient la premiere résurrection, selon les termes de l'Apocalypse. Ils ajoutoient que ces mille ans étant près de finir, Dieu permettroit à Satan de tenter les hommes; & que plusieurs s'éleveroient contre Jesus-Christ; mais que ces impies seroient exterminés: qu'enfin, les mille ans étant accomplis, il y auroit un embrasement général, & qu'alors se feroit la derniere résurrection & le jugement universel. Cette opinion des Chiliastes fut condamnée par le pape Damase, dans un synode tenu à Rome l'an 373. Il ne faut donc point déterminer le temps de la fin du monde, qui est inconnu aux hommes, & même aux anges, selon la parole de Jesus-Christ dans l'evangile de saint Matthieu. *Voyez* AGE DU MONDE. * Chevreau, *histoire du monde.* Daviti, *de l'Asie, de l'Europe, &c.* Boussingault, *théâtre du monde.* Riccioli, *in chron. reformat.* De Launoi, *dissertation de la durée du monde.* Paul Pezron, *antiquités des temps. Mémoires des savans.*

MONDE: on donnoit ce nom à une grande fosse qui étoit dans une des places de Rome, & dans laquelle Romulus ordonna à un chacun d'aller jetter les prémices de toutes les choses dont on se servoit, soit pour la nécessité, soit pour l'honnêteté. On ordonna même ensuite à chaque particulier d'y jetter un peu de la terre, où il avoit pris naissance, & d'où il étoit sorti pour venir s'établir à Rome. C'étoit peut-être pour marquer par le mélange & l'union de toutes ces choses, l'union qui devoit être entre les citoyens de Rome, sortis de differens peuples. * Cœlius Rhodiginus, *l. 1, c. 6.*

MONDE-OUVERT, en latin *Mundus patens*, solemnité qui se faisoit à Rome, dans un petit temple ou chapelle ronde comme le monde, dédiée au pere Dis, & aux dieux infernaux. On ne l'ouvroit que trois fois l'an : savoir, le lendemain des *Volcanales*, le 4 octobre & le 7 des ides de novembre. Les Romains croyoient que l'enfer étoit ouvert ces jours-là. C'est pourquoi ils ne livroient jamais bataille alors, ils ne se mettoient point sur mer, & ne se marioient point, selon le témoignage de Varron, au rapport de Macrobe. *Mundus cùm patet, Deorum tristium atque inferûm quasi janua patet : propterea non modò prælium committi, verùm etiam delectum rei militaris causâ habere, ac militem proficisci, navem solvere, uxorem ducere religiosum est.* * *Antiq. roman.* Macrobe, *saturnales*, chap. 16.

MONDEGO, en latin *Monda*, *Munda*, riviere de Portugal, qui prend sa source près de la ville de Guarda, traverse la province de Beira, & se décharge dans l'Océan Atlantique, au cap de Mondégo, qui est au nord de son embouchure. Cette riviere porte bateau un peu au-dessus de Coimbre, & est fort rapide. * Mati, *diction.* Colmenar, *délices du Portugal.*

MONDEVI, MONDOVI ou MONDEVIS, ville d'Italie en Piémont, avec titre d'évêché, suffragant de Turin, est appellé par les auteurs Latins *Mons Vici*, ou *Mons Regalis*. Il y a une université, & une citadelle qu'Emanuel-Philibert, duc de Savoye, fit bâtir l'an 1673. L'on conserve à Mondevi une image miraculeuse de Notre-Dame, dans une très-belle église que Charles-Emanuel, I de ce nom, duc de Savoye, y fonda. Cette ville est située au pied du mont Apennin, à deux lieues du Tanaro, & est divisée ordinairement en trois parties. Elle est grande, & est la mieux peuplée du Piémont après Turin. La citadelle est élevée sur une colline, d'où l'on tire de beau marbre blanc. * Ferrari. Sanson.

☞ MONDICOURT, terre & marquisat en Artois, est possédée depuis long-temps par la maison de Beauffort. Nous allons réparer ici l'omission que nous avons faite de parler de cette maison, à l'article de BEAUFFORT, qui est sa place naturelle.

Le nom de BEAUFFORT est commun à plusieurs maisons dans les Pays-Bas ; & il n'y en a aucune qui ne soit d'une noblesse distinguée. Celle dont nous allons parler, est une des plus anciennes & des plus illustres de la province d'Artois, où est située près d'Avesnes-le-Comte la terre de son nom. On la croit sortie d'un cadet des vicomtes de Thouars en Poitou, qui vers le XII siécle prit le nom & les armes de Beauffort, en épousant l'héritiere de cette terre. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle prouve par titres autentiques une filiation suivie depuis ALEAUME, seigneur de Beauffort, par qui nous commencerons cette généalogie.

I. ALEAUME, seigneur de Beauffort & de Noyelles-Wion, chevalier, paroît dans une charte de l'abbaye de saint Jean-au-Mont, de l'an 1181, avec *Colard*, dit *Baudouin* de Beauffort, seigneur d'Oiran, & *Goswin* de Beauffort, depuis élu évêque de Tournai en 1204, ses deux freres ; & dans une autre charte de ladite abbaye en 1203. Il mourut en 1219. *Marguerite* de Brimeu, sa femme, dame de Saire & de Cessoye, le rendit pere, 1. de WAUTIER, qui suit ; 2. de GUY ou WIS, seigneur de BEAUFFORT, *dont nous parlerons après la postérité de son aîné* ; & 3. de *Guillaume* de Beauffort, seigneur de la Vacquerie, dont la postérité est éteinte.

II. WAUTIER de Beauffort, chevalier, sire de Saire, de Cessoye & de Brie, paroît par ladite charte de l'an 1203, & par des titres des années 1204 & 1214. Dans ce dernier titre il est qualifié de *Miles generosus*. Il mourut en 1216, avant son pere, ce qui fit que GUY, son frere puîné, hérita des terres de Beauffort & de Noyelles-Wion, à l'exclusion de ses enfans, la représentation n'ayant pas lieu en Artois. De son mariage avec *Marie*, dame d'Angre, naquirent 1. BAUDOUIN, qui suit ; & 2. *Jean* de Beauffort, seigneur d'Angre, auteur d'une branche qui a peu duré.

III. BAUDOUIN de Beauffort, chevalier, sire de Saire, de Cessoye & de Brie, étoit en 1223 sous la tutelle de Guy, seigneur de Beauffort, son oncle ; comparoit en 1232, avec *Agnès* de Gavre, sa femme, fille de *Rasse*, sire de Gavre, bouteiller de Flandre, & de *Clarisse* de Herzelles. Il suivit le roi saint Louis en 1248, au voyage que ce prince fit à la Terre-Sainte, & mourut à la bataille de la Massoure, l'an 1250, laissant de son mariage, 1. GEOFFROI, qui suit ; 2 & 3. *Thomas* & *Enguerrand* de Beauffort, morts sans hoirs.

IV. GEOFFROI de Beauffort, chevalier, sire de Saire, de Cessoye & de Brie, fit le voyage de la Terre-Sainte, & se trouva au siége de Tunis en 1270. Il fit son testament le 4 avril 1300, & en nomma exécuteurs *Jean*, dit *Payen*, seigneur de Beauffort, & *Raoul* de Beauffort, seigneur de Metz & de Markais, ses cousins au troisiéme degré. Il mourut en 1301, laissant veuve *Iolande*, sa femme, fille de *Girard*, seigneur de Prouvy, & d'*Ydes*, fille de *Baudouin*, III du nom, comte de Guines, & de *Mahaut* de Fiennes. Les enfans qu'il eut de cette alliance, furent, 1. *Bernard*, sire de Saire, qui fut en 1302 à l'ost de Flandre, & mourut sans hoirs, en 1307 ; 2. PIERRE ou PERRIN, qui suit ; 3. *Guillaume*, lequel fut envoyé en ambassade par Philippe *le Bel* vers le roi d'Angleterre, avec Jean de la Forêt & Clément de Savie, pour déclarer à ce prince la bonne volonté du roi leur maître, d'entretenir la tréve qui étoit entre eux ; 4. *Gautier*, chanoine de Térouanne, & 5. *Robinet* de Beauffort, chevalier, qui servit avec distinction dans les armées du roi Philippe *le Bel*, & mourut sans hoirs.

V. PIERRE ou PERRIN de Beauffort, sire de Saire, de Cessoye & de Brie, après son frere *Bernard*, fut aussi avec sondit frere en 1302 & en 1303, à l'ost de Flandre, ainsi qu'il paroît par deux quittances de leurs gages. Il est mentioné dans des titres de 1308 & 1310. Il étoit mort en 1340, *Agnès* de Haveskerque assistant en cette année, comme sa veuve, au partage de ses enfans, qui furent, 1. ANTOINE, qui suit ; 2. *Aimeric*, évêque d'Arras, mort en 1361 ; 3. *Wautier*, allié à *Mathilde* de Boubers-Abbeville, mort sans postérité ; 4. *Anne*, femme de *Thibaut* de Canteleu, chevalier ; 5. *Marguerite*, morte sans alliance ; & 6. *Marie* de Beauffort, femme de *Gerard* de Liencourt, dit *de Harles*, seigneur de Liencourt, dont elle eut des enfans.

VI. ANTOINE de Beauffort, chevalier, sire de Saire, de Cessoye & de Brie, partagea en 1340, avec ses freres & sœurs, la succession de son pere. Il est qualifié échanson du comte de Flandre dans cet acte, de même que dans deux autres des années 1343 & 1344. Il etoit mort depuis peu en 1369, lorsqu'*Anne* d'Audeneham, sa femme, transigea avec *Arnoula* sire d'Audencham, son frere, maréchal & porte-oriflâme de France, pour un restant de sa dot. Il n'eut qu'un fils unique, nommé BAUDOUIN de Beauffort, qui suit.

VII. BAUDOUIN de Beauffort, II du nom, chevalier, sire de Saire, de Cessoye & de Brie, qu'il aliéna avec beaucoup d'autres biens par sa mau-

vaise

vaise conduite, servit sous le maréchal d'Audeneham, son oncle, dans toutes les guerres de son temps, jusqu'en 1370. Il fut gouverneur de Guise & de Bohain, & mourut le jour de saint Luc 1377, laissant la tutelle des enfans à *Mathelin*, seigneur de Beauffort, & à *Taffart* de Beauffort, seigneur du Saulchoy, ses cousins. *Agnès* de Liedekerque, sa femme, morte en 1376, le rendit pere, 1. de PHILIPPE, qui suit; 2. de *Payen* de Beauffort, chevalier, mestre de camp, dont parle Monstrelet sous les années 1415, 1416 & 1417, mort sans alliance en 1437.

VIII. PHILIPPE de Beauffort, étoit avec son frere sous la tutelle de *Mathelin*, seigneur de Beauffort, & de *Taffart* de Beauffort, seigneur du Saulchoy, ses cousins, ès années 1377, 1378, 1381, & fut commis par Jean, duc de Bourgogne, capitaine d'Arras, lorsque cette ville fut assiégée en 14[illegible], par le roi Charles VI. Ce seigneur fut depuis chevalier de l'ordre du roi d'Aragon, & fut tué en duel, avec son frere unique, dans le fauxbourg d'Arras, le 24 octobre 1437. Il ne fut pas marié, & par sa mort sans enfans, *Regnaut*, dit *Froissart*, seigneur de Beauffort, devint chef de sa maison, & en prit les armes pleines.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BEAUFFORT.

II. GUY ou WIS, second fils d'ALEAUME, seigneur de Beauffort, & de *Marguerite* de Brimeu, hérita en 1219, par la mort de son pere, des terres de Beauffort & de Noyelles-Wion, à l'exclusion des enfans de WAUTIER de Beauffort, sire de Saire, son frere aîné, la représentation n'ayant pas lieu en Artois. Il paroît par titres des années 1219, 1220, 1223, 1226, 1229 & 1230. Il donna en amortissement, au mois d'avril de l'année 1219, à l'abbaye de Marœul-lès-Arras toute la dîme qu'il avoit au terroir de Havelaincourt, en présence de plusieurs seigneurs & chevaliers: ce qui fut confirmé par une charte donnée par Pierre, évêque d'Arras, la veille des ides de mai 1226. *Marie* d'Arras, sa femme, fille de *Gilles*, châtelain d'Arras, & niece de *Nevelon* d'Arras, maréchal de France, vivoit encore veuve en 1250, avec ses trois fils qui furent, 1. JEAN, qui suit; 2. *Jacques* de Beauffort, seigneur de Noyelles-Wion, qui par brisure changea les émaux de ses armes de Beauffort, & prit *de gueules à trois jumelles d'argent*. Il prenoit dans quelques actes le nom de Beauffort, & dans d'autres celui de Noyelles-Wion, que sa postérité a conservé. Ce seigneur épousa *Adelle* d'Antoing, & de ce mariage est descendue toute la maison de Noyelles-Wion, qui s'est rendue illustre dans les Pays-Bas par ses alliances & ses services, & qui a produit entr'autres grands hommes, *Baudot* de Beauffort, dit de Noyelles-Wion, seigneur de Casteau, conseiller & chambellan du duc de Bourgogne, créé chevalier de la toison d'or en 1433; 3. *Huy* de Beauffort, mort en 1289.

III. JEAN, seigneur de Beauffort & de Metz, chevalier, signala son zèle pour la foi, en faisant le voyage de la Terre-Sainte, à la croisade de l'an 1248; & donna des preuves de sa valeur & bonne conduite dans les guerres qui furent entre Guillaume, comte de Hollande, & Marguerite, comtesse de Flandre. Il est qualifié, *monseigneur, sire de Beauffort & chevalier*, dans des titres des années 1259, 1260, 1271, 1280, & mourut en 1282. Ce seigneur épousa en 1252, *Julienne* de Saveuse, dame de Markais, fille d'*Enguerrand*, seigneur de Saveuse, & de *Marie* de Croy: elle est nommée dans des actes des années 1260 & 1271. De ce mariage sont issus, 1. JEAN ou JEANNET, dit *Payen*, qui suit; 2. RAOUL, tige des seigneurs DE METZ & DE MARKAIS, puis de MONDICOURT, *rapportée ci-après*; 3. *Gilles*, de l'ordre des Templiers, mort en 1285; & 4. *Béatrix* de Beauffort, femme de *Guy* de Cayeu.

IV. JEAN ou JEANNET, dit *Payen*, II du nom, seigneur de Beauffort, chevalier, fit partage avec ses freres & sœurs le 26 juin 1287; se trouva avec trois écuyers à la journée de Cambrai en 1299; & à l'ost de Flandre en 1302, avec onze écuyers, ainsi qu'il conste par les quittances de ses gages. Il fit son testament le 8 septembre 1306, dont il nomma exécuteur *Raoul* de Beauffort, son frere. Il mourut peu après à Péronne, au service de son roi, laissant de *Sainte* d'Hamelincourt, sa femme, 1. *Colard*, seigneur de Beauffort, qui en 1312 étoit au service du roi Philippe *le Bel*, en qualité de chevalier bachelier, ayant sous lui une compagnie de neuf écuyers & de douze archers, ainsi qu'il paroît par la quittance de ses gages, mort sans enfans; & 2. FROISSART de Beauffort, qui suit.

V. FROISSART de Beauffort, chevalier, seigneur de Beauffort, par la mort de son frere, vint un des premiers au secours d'Eudes, duc de Bourgogne, dans le combat qui se donna en juillet 1340, près de Saint-Omer, où il combattit avec tant de générosité, qu'il tomba mort tout couvert de sang & de plaies aux pieds de ce prince. Il avoit épousé *Jeanne* de Mailly, fille de *Jean*, dit *Maillet*, seigneur de Lorsignol, & de *Jeanne* de Pecquigny. De ce mariage vinrent, 1. *Regnaud*, seigneur de Beauffort, chevalier, qui servit avec distinction le roi Philippe de *Valois*, & mourut sans alliance; 2. MATHELIN, ou MATTHIEU, dit *Froissart*, qui suit; 3. *Robin*, qui fut un des huit écuyers de la compagnie de messire *Colard* de Mailly, son parent, comme il paroît par le rapport d'une montre passée à Saint-Omer le premier de juin 1369; 4. *Colard*, bailli & capitaine d'Avesnes-le-Comte, d'Aubigny & de Quiery, mort sans hoirs; 5. & 6. *Segremort* & *Jean*, morts sans alliance; 7. *Hélene*, femme de *Philippe*, dit *Payen*, seigneur de Habarcq, & grand'mere de *Jeanne* de Habarcq, alliée à *Antoine* de Bourbon, seigneur de Duisant; 8. *Catherine*, femme de *Simon* d'Averdoing, seigneur de Montsereau; & 9. *Barbe* de Beauffort, femme de *Jacques*, seigneur de Baillencourt.

VI. MATHELIN, ou MATTHIEU, dit *Froissart*, seigneur de Beauffort après son frere, servit à la guerre de Gueldres en 1366, & étoit en 1377, 1378 & 1380, tuteur des enfans du seigneur de Saire, son parent. Il épousa *Marie*, dame de Ransart, mere de, 1. *Colard*, dit *l'Etourdi*, seigneur de Beauffort, chevalier, mort peu après 1410, sans enfans de *Marie* de Sains, sa femme, qui paroît encore sa veuve, avec la qualité de *noble & puissante dame*, par titre de l'an 1434; 2. *Regnaud*, dit *Froissart*, seigneur de Beauffort, par la mort de son frere, mentioné dans Monstrelet sous l'an 1414, & fait gouverneur de Béthune en 1417, lequel assista en 1424, au contrat de mariage de *Jean* de Beauffort, II du nom, seigneur de Markais & du Saulchoy, son cousin, & prit les armes pleines de Beauffort, après la mort de *Philippe* de Beauffort, capitaine d'Arras, aîné de sa maison, en 1437, & mourut peu après sans alliance; 3. COLARD, dit PAYEN, qui suit.

VII. COLARD, dit PAYEN de Beauffort, chevalier, seigneur de Ransart, puis de Beauffort par la mort de ses freres, assista aussi en 1424, au contrat de mariage de *Jean* de Beauffort, II du nom, seigneur de Markais & du Saulchoy, son cousin. Il paroît par titres des années 1337 & 1340.

Dans ce dernier, ainsi que dans ledit contrat de mariage de 1424, il est qualifié, *noble & puissant seigneur, monseigneur & chevalier.* Il vivoit encore en 1460, âgé de 72 ans, & fut arrêté la même année comme Vaudois. *Voyez* à ce sujet les *mémoires* de du Clercq. Ce seigneur épousa *Isabelle* d'Ollehain, fille de *Hugues*, seigneur d'Estaimbourg, & d'*Isabeau* de Sainte-Aldégonde-Noircarmes, & en eut, 1. PHILIPPE, dit *le Barbu*, qui suit; 2. ANTOINE, tige des seigneurs de BOISLEUX, *rapportés ci-après*; 3. *Jean*, baron de Beaumez, mort sans enfans légitimes; 4. *Jeanne*, femme d'*Antoine*, seigneur de Rivery, capitaine d'Amiens; 5. autre *Jeanne*, alliée, 1°. à *Jean* Vanspeilt, seigneur de la Vichte: & 2°. à *Jean* de Baillencourt, seigneur de Saint-Martin; & 6. *Marie* de Beauffort, femme d'*Etienne* de Herissent, chevalier, seigneur de Boureval, avec postérité. Ledit Colard, dit *Payen*, laissa aussi plusieurs enfans naturels, dont nous ne rapporterons pas ici la postérité.

VIII. PHILIPPE, dit *le Barbu*, seigneur de Beauffort, Ransart, &c. chevalier, à l'exemple de ses ancêtres, servit son prince dans toutes ses guerres, fut fait chevalier en 1476, & mourut en 1478. Il avoit épousé *Jeanne* le Josne, dite *de Contay*, veuve d'*Antoine*, seigneur de Habarcq, & sœur de *Marguerite* de Contay, femme de Jean de la Trémouille, baron de Dours. De ce mariage vinrent, 1. JEAN, III du nom, qui suit; 2. & 3. *Guillaume* & *Rudolphe*, morts sans alliance; 4. *Antoinette*, femme de *Gilles* d'Ongnies, seigneur de Chaulnes; 5. *Jeanne*, femme de *Robert* du Fay, seigneur de Huluch; & 6. *Marguerite* de Beauffort, dont il n'est parlé que dans un procès de l'an 1489.

IX. JEAN, III du nom, seigneur de Beauffort, Ransart, &c. gouverneur d'Arras, étoit en 1589 en procès avec *Antoinette* de Beauffort, sa sœur, & fut en 1496, exécuteur du testament de *Jean* de Beauffort, III du nom, seigneur de Bullecourt, son cousin, dans lequel il est qualifié, *noble & puissant seigneur, monseigneur*, ainsi que dans un acte passé à Arras le 18 juin 1501, pour une fondation faite à l'église de saint Nicolas sur les fossés audit Arras. Ce seigneur mourut le 23 septembre 1503, laissant de son mariage avec *Marie* de Lannoy, dame de Reusmes & de Willem, fille de *Jean*, II du nom, seigneur de Lannoy, chevalier de la toison d'or, & de *Jeanne* de Ligne, 1. PHILIPPE, II du nom, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée en 1525, à *Antoine* de Montmorenci, seigneur de Croisilles; & 3. autre *Jeanne* de Beauffort, femme de *Philippe* de Guistelles, seigneur de la Motte.

X. PHILIPPE, II du nom, seigneur & baron de Beauffort, &c. chevalier, conseiller & chambellan de l'empereur Charles-*Quint*, & grand bailli de Tournai, assista en 1525, au contrat de mariage de sa sœur avec le seigneur de Montmorenci, & mourut en 1530. *Jeanne* de Hallewin, sa femme, fille de *Georges*, seigneur de Hallewin, & d'*Antoinette* de Sainte-Aldégonde Noircarmes, se remaria après sa mort à *Jean*, comte de Ligne & de Franquembergue, prince de Mortagne, chevalier de la toison d'or, & eut de son premier mariage, 1. *Georges*, seigneur & baron de Beauffort, mort en 1556, sans lignée de *Marie* de Barlaimont, sa femme, fille de *Charles*, comte de Barlaimont, chevalier de la toison d'or, & d'*Adrienne* de Ligne; 2. PHILIPPE, III du nom, qui suit; 3. & 4. *Bonne* & *Marguerite* de Beauffort, mortes jeunes.

XI. PHILIPPE, III du nom, seigneur & baron de Beauffort, &c. devint par la mort de son frere aîné un des plus puissans seigneurs de sa province. Il fut le premier député général & ordinaire de la noblesse des états d'Artois, & mourut en 1582, ne laissant de son mariage avec *Magdelène* de la Marck, fille de *Jean*, seigneur de Lumain, & de *Marguerite* de Wassenaër, fille de *Jean*, seigneur de Wassenaër, chevalier de la toison d'or, & de *Jossine* d'Egmont, qu'une fille unique, nommée *Anne* de Beauffort, mariée en ladite année 1582, à *Philippe* de Croy, comte de Solre, & chevalier de la toison d'or. De ce mariage descendent les princes de Croy, comtes de Solre, aujourd'hui possesseurs de la terre & baronie de Beauffort.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BOISLEUX & de COWIN.

VIII. ANTOINE de Beauffort, seigneur de Boisleux, fils puîné de COLARD, dit *Payen*, seigneur de Beauffort & de Ransart, & d'*Isabelle* d'Ollehain, épousa *Marie*, fille d'*Antoine*, seigneur de Warlusel, chevalier, & de *Jeanne* de Wasieres, dite *de Wavrin*, dont il eut, 1. JEAN, III du nom, qui suit; 2. *Adrien*, mort sans enfans; & 3. *Catherine* de Beauffort, femme de *Jean* d'Ostrel, seigneur de Dieval. Ce seigneur eut encore huit autres enfans légitimes, morts sans postérité, & laissa de plus sept bâtards.

IX. JEAN de Beauffort, III du nom, chevalier, seigneur de Boisleux & de Cowin, baron de Grincourt, &c. naquit en 1478, & donna en 1523, le rapport & dénombrement de sa terre de Boisleux. Il épousa, 1°. *Jeanne* de Bauffremetz, fille de *Jean*, seigneur du Fresnoy, & de *Péronne* d'Astiches, & tante de *Jeanne* de Bauffremetz, femme de *Jean* de Beauffort, seigneur de Markais: & 2°. *Adrienne* d'Ollehain, fille de *Jacques*, seigneur de Ferfay, & de *Marie* de Bayencourt, dite de *Bouchavesnes*. Du premier mariage vint, *Claude* de Beauffort, seigneur de Boisleux, qui épousa *Jossine* de Béthisy, mere de *Nicolas* de Beauffort, seigneur de Boisleux, homme d'armes des ordonnances du roi, qui n'ayant point d'enfans d'*Etiennette* le Clercq, sa femme, avec laquelle il paroît par titre de 1563, vendit Boisleux à *Hector* de Beauffort, son oncle. Du second lit sortirent, 1. JEAN IV, qui suit; 2. *François*, seigneur de Maricourt, enseigne d'une compagnie d'hommes d'armes, allié à *Marie* de Mondrelois, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Marie* de Beauffort, femme d'*Adrien* de Formé, seigneur de Framicourt; & 3. HECTOR de Beauffort, *dont nous rapporterons ci-après la postérité.*

X. JEAN de Beauffort, IV du nom, seigneur de Cowin, baron de Grincourt, &c. assista en 1560, au contrat de mariage d'*Hector*, son frere, & épousa par contrat du 29 mars 1539, *Magdelène* d'Ostrel, dite *de Lieres*, laquelle fit son testament le 30 août 1589, & étoit fille de *Jean*, seigneur de Lieres, &c. & de *Marie* de Courteheuse, dont il eut, 1. JEAN, V du nom, qui suit; 2. *Claude*, baron de Grincourt, mort sans enfans de *Marie* de Willepert, & de *Marguerite* de Tenremonde, ses deux femmes; 3. *Anne*, chanoinesse du chapitre de Maubeuge, morte en 1582; & 4. *Marie* de Beauffort, religieuse à la Thieuloye à Arras.

XI. JEAN de Beauffort, V. du nom, chevalier, seigneur de Cowin, &c. gouverneur de Renty, assista en 1582, au contrat de mariage d'*Anne*, héritiere de Beauffort, sa cousine, avec le seigneur de Croy; & la même année étant devenu chef de sa maison par la mort de *Philippe*, baron de Beauffort, il en prit les armes pleines. Ce seigneur testa le 24 mai 1595, & épousa, 1°. par contrat du 26 octobre 1572, *Claude* de Hallewin, veuve de *Jean*, dit de Bonniere, seigneur de Souastre, gouver-

neur & capitaine de Dunkerque, & fille de *Claude* de Hallewin, chevalier, feigneur de Nieurlet, gouverneur du Vermandois, & de *Louife* de Houchin: 2°. en 1587, *Anne* Pardo, fille de *Diego* Pardo, feigneur de Medouchel, & d'*Ifabeau* de Villégas: & 3°. par contrat du mois d'octobre 1591, *Claude* d'Acheu, fille de *Louis*, chevalier, feigneur de Faucancourt, Bienfay-les-Oifemont, &c. Il n'eut des enfans que du premier mariage, qui furent, 1. CLAUDE, qui fuit; 2. *Magdeléne*, chanoineffe du chapitre de Maubeuge; 3. *Adrienne-Louife*, auffi chanoineffe de Maubeuge, puis mariée en 1599, à *Lamoral* de Landas, feigneur de Heulle & de Florival; & 4. *Marie* de Beauffort, chanoineffe de la noble abbaye d'Eftrum-lez-Arras.

XII. CLAUDE de Beauffort, chevalier, feigneur de Cowin, baron de Grincourt, &c. capitaine de chevaux-légers, puis gouverneur & capitaine de Renty, du confeil de guerre de fa majefté catholique, meftre de camp d'une terce de trois mille moufquetaires d'infanterie Wallonne durant la guerre d'Italie, fut tué au fiége de Verceil en 1617, ayant fait fon teftament la même année. Il avoit époufé par contrat du 6 avril 1611, *Cécile-Anne* d'Ongnies, fille de *Jacques*, feigneur d'Eftréos, & d'*Anne* de Wilhem, dont il eut, 1. *Albert*, feigneur de Cowin, baron de Grincourt, &c. mort à Bruxelles, page de l'archiduc, en 1628; 2. *Anne-Chrétienne*, chanoineffe de Maubeuge, morte abbeffe de ce chapitre le 10 novembre 1698; & 3. *Marguerite-Thérèfe* de Beauffort, d'abord auffi chanoineffe de Maubeuge, puis mariée à *N.* Onoeil, colonel au fervice d'Efpagne, iffu d'une illuftre maifon d'Irlande.

SUITE DES SEIGNEURS DE BOISLEUX.

X. HECTOR de Beauffort, feigneur de Warlincourt, quatriéme fils de JEAN de Beauffort, III du nom, feigneur de Boifleux, & le troifiéme d'*Adrienne* d'Ollehain, fa feconde femme, fut feigneur de Boifleux, par l'achat qu'il en fit de *Nicolas* de Beauffort, fon neveu; affifta en 1581, au contrat de mariage d'*Anne*, héritiere de Beauffort, fa coufine, fit fon teftament le 7 mars 1589, & mourut la même année. Ce feigneur avoit époufé par contrat du 17 avril 1560, *Jeanne* de Lalain dit Penel, fille d'*Antoine*, feigneur de Warignies, & d'*Adrienne* de la Cornehuffe, dont il eut, 1. LOUIS, qui fuit; & 2. *Claudine* de Beauffort, chanoineffe du chapitre de Maubeuge.

XI. LOUIS de Beauffort, chevalier, feigneur de Boifleux, &c. lieutenant général des hommes d'armes de fa majefté catholique, gouverneur & capitaine du Quefnoi, mourut à la fleur de fon âge, le 26 mars 1608, ayant été marié, 1°. le 30 janvier 1589, à *Marguerite* de Cunchy, riche héritiere, fille de *Jean*, feigneur de Liberfart, & de *Gerardine* de Tenremonde: 2°. le 21 août 1592, à *Antoinette* de Gongnies, fille aînée d'*Antoine*, feigneur de Vendegies, gouverneur de Bruxelles, & de *Marie* d'Efclaibes. Il ne laiffa des enfans que de ce fecond mariage, qui furent, 1. ANTOINE, qui fuit; 2. *Alexandre*, mort à la guerre du Palatinat, fans alliance, en 1620; 3. *Marie*, femme de *Philippe-Albert* de Guines, dit de Bonnieres, chevalier, feigneur de Souaftre, député général & ordinaire du corps de la nobleffe des états d'Artois, gouverneur de Binche, & chevalier du confeil d'Artois; 4. *Michelle-Anne*, femme de *François-Alexandre* Blondel, feigneur de Manchicourt; & 5. *Antoinette* de Beauffort, alliée en 1635, à *Jean-Grand* Onoeil, comte de Tirone, prince d'Altonie en Irlande, gentilhomme de la chambre du roi d'Efpagne, commandeur de Carion de l'ordre de Calatrava, colonel d'un régiment Irlandois, tué commandant les armées du roi d'Efpagne, au fiége de Fontarabie, fans enfans.

XII. ANTOINE de Beauffort, chevalier, feigneur de Boifleux, &c. menin, puis capitaine des gardes du corps de fa majefté catholique, colonel de douze cens hommes de cavalerie pour l'empereur, gouverneur de Bapaume, & chevalier de l'ordre de faint Jacques, mourut fans avoir été marié en 1662, à Milan, où il étoit détenu depuis long-temps comme prifonier d'état. Par fa mort fans enfans, *Robert* de Beauffort, chevalier, feigneur de Mondicourt, fon parent, étant devenu chef de fa maifon, en prit les armes pleines.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE METZ, DE MARKAIS, DE BULLECOURT ET DE MONDICOURT.

IV. RAOUL de Beauffort, chevalier, feigneur de Metz & de Markais, qu'il eut pour fon lot, par partage du 26 juin 1287, fils puîné de JEAN, I du nom, feigneur de Beauffort & de Metz, & de *Julienne* de Saveufe, dame de Markais, fut en 1306, nommé exécuteur du teftament de *Jean*, dit Payen, feigneur de Beauffort, fon frere aîné. Il paroit encore par titres des années 1300, 1304, 1308, 1310 & 1314. Il avoit époufé *Ifabellotte* de Moreul, à qui *Bernard*, fire de Moreul, fon frere, donna le 3 juin 1297, cent livres à elle léguées par Bernard, feigneur de Moreul, leur pere. De ce mariage vinrent, 1. JACQUES, dit BAUDOUIN, qui fuit; 2. WIS, ou WION, dit *Frion*, feigneur de Bavelincourt en partie, auteur d'une branche qui s'eft éteinte en 1415, en la perfonne de *Charles* de Beauffort, tué à la bataille d'Azincourt; 3. *Jean*, allié à *Flore* de la Cauchie: mort fans hoirs; 4. *Simon*, auffi mort fans hoirs; & 5. *Jeanne* de Beauffort, religieufe à Meffines.

V. JACQUES, dit BAUDOUIN de Beauffort, chevalier, feigneur de Metz & de Markais, fe trouva en qualité de chevalier bachelier en 1328, à l'oft de Caffel; en 1339, à l'oft de Tournai, & en 1340, à celui de Bovines. Il fut auffi meftre de camp, & c'eft de lui dont parle Froiffart, fous l'an 1340. Il étoit mort au commencement de juillet 1346, & avoit époufé en 1310, *Magdeléne* de Gironvilliers, dame du Saulchoy & de Tencquette, fille unique & héritiere de *Huy*, feigneur defdits lieux, & de *Jeanne* de Provoy, foeur d'*Iolande* de Provoy, alliée à *Geoffroi* de Beauffort, fire de Saire. De ce mariage vinrent, 1. GUYON, qui fuit; 2. *Charles*, tué à la journée de Poitiers, en 1356; 3. *Robert*, feigneur de Dollecourt, puis de Valleri, lequel vivoit encore le 6 mars 1374, étant alors confeiller & chambellan du roi Jean; 4. *Ifabeau* de Beauffort, femme d'*Antoine* de Habarcq.

VI. GUYON de Beauffort, feigneur de Metz, de Markais, du Saulchoy, de Tencquette, &c. fut attaché à la cour des rois Philippe *de Valois* & Jean, qu'il fervit en plufieurs occafions. Il prit, comme il étoit ftipulé dans le contrat de mariage de fon pere, les armes de Gironvilliers, en gardant néanmoins celles de Beauffort en franc quartier, ainfi qu'il paroît par plufieurs quittances des années 1335, 1346, 1348, 1350, 1361 & 1366, fcellées d'un fceau où eft repréfenté *un château à pont levis baiffé* avec *un franc quartier de trois jumelles*. Il eft qualifié, *nobilis & potens dominus*, ainfi que fon pere, dans une charte de l'abbaye de Cantimpré de l'an 1253, de même que dans plufieurs titres. Il tefta au mois de juin 1369, avec *Marie* de Souaftre, fa femme, veuve de *Guilbert* de Cayeu, & fille de *Baudouin*, II du nom, fei-

gneur de Souastre, chevalier, & de *Marguerite* de Rely. Il eut de ce mariage, 1. TASSART, qui suit; 2. *Matthieu*, seigneur de Metz, qu'il vendit pour se racheter des mains des infideles, dont il avoit été fait prisonier; 3. *Jacques*, tué à la journée de Nicopolis en 1396; 4. *Paul*, chanoine de Térouanne; 5. & 6. *Tristan* & *Enguerrand*, dont on ignore les alliances; & 7. *Jeanne* de Beauffort, morte sans enfans de *Michel* de Bailloeul, seigneur de Broye, & de *Jean* de Stavele, chevalier, ses maris.

VII. TASSART de Beauffort, seigneur du Saulchoy, de Tencquette & de Markais, régissoit conjointement avec *Mathelin*, seigneur de Beauffort, son cousin, la tutelle de *Philippe* & de *Payen* de Beauffort, enfans du seigneur de Saire, leur parent, en 1377, 1378 & 1381; servit le duc de Bourgogne en qualité d'écuyer banneret, dans toutes ses guerres, & fut fait prisonier à la bataille de Rosbecq en 1383. Ce seigneur donna, avec sa femme & *Jacques* de Beauffort, son fils aîné, une verriere à la chapelle de saint Eloi, dite des seigneurs de Beauffort, en l'église de S. Gery à Arras, où se voient ses armes & celles de sadite femme, nommée *Marie* de la Personne, dame d'Hersin, d'une illustre maison de l'ancienne chevalerie d'Artois, & fille d'*Antoine* de la Personne, chevalier, seigneur de Verloing & d'Hersin, & de *Marie* d'Ailly. De ce mariage vinrent, 1. JACQUES, II du nom, qui suit; 2. *Jacques*, seigneur de Tencquette, mort sans alliance en 1436; 3. *Gautier*, échanson d'Eudes IV, duc de Bourgogne, mort sans alliance en 1446; 4. *Jean*, tué à Azincourt sans alliance; 5. *Sarrazin*, qui suivit le parti du dauphin dans toutes les guerres de son temps, où il se distingua, & fut fait chevalier en 1421. *Voyez* Monstrelet; 6. *Heléne*, femme de *Colard* de Cambrai; & 7. *Marie* de Beauffort, alliée, 1°. à *Charles* de Renty, chevalier: 2°. à *George* de Wauquetin: & 3°. à *André* de Northout.

VIII. JACQUES de Beauffort, II du nom, seigneur du Saulchoy, Markais, Hersin, &c. à l'exemple de son pere & de ses autres ancêtres, s'attacha au service du duc de Bourgogne, son souverain. Il est qualifié, *noble & puissant*, en 1424, dans le contrat de mariage de son fils aîné, & mourut vers 1441, laissant du mariage qu'il avoit contracté en 1400, avec *Jeanne* de Bruce, fille de *Richard*, chevalier, échanson & chambellan de Louis de Marle, comte de Flandre, puis de Philippe, duc de Bourgogne, son gendre, & de *Marguerite* de Nevelle, 1. JEAN, II du nom, qui suit; 2. autre *Jean*, seigneur d'Illies, mort sans alliance, âgé de plus de cent ans, en 1506; 3. *Henriette*, femme de *Martin* de Rely; 4. *Jeanne*, femme de *Guillaume* de Noyelles-Wion, chevalier; 5. *Marguerite*, femme, 1°. de *Thomas* Baudain, seigneur de Clause: & 2°. de *Robert* de Haveskerque, chevalier, seigneur des Moulins; & 6. *Catherine* de Beauffort, femme de *Thibault* de Rosinbos, chevalier, seigneur de Masles.

IX. JEAN de Beauffort, II du nom, seigneur du Saulchoy, Markais, Hersin, &c. devint aussi seigneur de Bullecourt, Beaurains, Lassus, Saulchoy en Hennecourt, &c. par son mariage contracté le 19 mars 1424, avec *Marie* de Paris, fille unique & héritiere de *Jean*, seigneur desdits lieux, & d'*Héléne* de Bernemicourt-Saluces, & fit son testament conjointement avec sadite femme le 6 décembre 1465, par lequel on voit qu'ils eurent pour enfans, 1. *Jean*, seigneur de Lassus & du Saulchoy, écuyer d'écurie du duc de Bourgogne, puis de l'empereur Maximilien, mort en 1479, sans enfans d'*Antoinette* d'Averonte, sa femme; 2. autre JEAN, dit JEANNET, III du nom, qui suit; 3. *N.* chanoine d'Arras; 4. *Antoine*, seigneur des Avennes, pannetier & maître-d'hôtel de l'empereur Maximilien, armé chevalier à la journée de Guinegatte en 1479, & marié avec *Anne* de Barbançon, dont il n'eut que des filles; 5. *Jacques*, chevalier de Rhodes; 6. *Guillaume*, chevalier, tué devant Nanci en 1477; 7. *Pierre*, seigneur de la Motte, allié à *Jeanne* d'Oignies, vivante veuve avec enfans, dont la postérité est éteinte, le 27 mai 1493; 8. *Michel*, mort sans hoirs; 9. *Héléne*, femme de *Louis* de Beauffremetz, seigneur de Caurelus, fils de *Thomas*, seigneur de Hequiers & de Caurelus, gouverneur du pays de Laloeu, & de *Catherine* de Cayeu; & 10. *Isabeau* de Beauffort, alliée, 1°. à *Jean* de Goor, chambellan du duc de Bourgogne: & 2°. à *Raffe* de la Warde, seigneur de Quivigny, maître-d'hôtel du roi Louis XI.

X. JEAN de Beauffort, III du nom, seigneur de Bullecourt, Markais, Saulchoy, Lassus, Beaurains, Hersin, &c. capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, se distingua dans toutes les guerres de son temps par sa valeur & ses services. Il transigea avec *Antoinette* d'Avroult, sa belle sœur, en 1491; assista en 1494, au contrat de mariage de *Marie* de Beauffort, sa fille aînée; nomma en 1496, exécuteur de son testament *Jean*, III du nom, seigneur de Beauffort, son cousin. Il épousa en 1476, *Jeanne* le Borgne, laquelle en 1507, étant veuve & douairiere, donna une Verriere à l'église des Carmes-chaussés à Arras, où se voient les armes & celles de son mari. Elle étoit fille de *Jacques* le Borgne, chevalier, seigneur d'Oriaumont, capitaine d'une compagnie de cent lances, & de *Françoise* d'Aust, fille de *Pierre*, seigneur de Ligny, & de *Florence* des Watines, & eut pour enfans, 1. JEAN, IV du nom, qui suit; 2. un autre *Jean*, mort sans enfans de *Jeanne* de Bauffremetz, sa femme, fille de *Jean* de Bauffremetz, seigneur de Fresnoy, & de *Catherine* de Lacherie, & niéce de *Jeanne* de Bauffremetz, femme de *Jean* de Beauffort, seigneur de Cowin; 3. *Philippe*, gentilhomme de la bouche du roi d'Espagne, & capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes, mort en 1544, ne laissant d'*Alix* de Rabodenghes, sa femme, qu'un fils unique nommé *Charles* de Beauffort, tué à la bataille de Gravelines, sans alliance, le 13 avril 1558; 4. *Eustache*, seigneur d'Hersin, colonel d'un régiment allemand, mort sans enfans de *Louise* d'Incourt, sa femme, fille de *Jean*, seigneur d'Incourt, & de *Catherine* de Bournonville; 5. *Robert*, capitaine de chevaux-legers, mort sans alliance; 6. *Claude*, gentilhomme de la bouche du duc de Savoye, & capitaine d'une compagnie de lances, mort sans alliance; 7. *Louis*, seigneur du Muy, colonel d'un régiment d'infanterie, tué au siége d'Hesdin en 1537, sans enfans légitimes; 8. *Marie*, mariée en 1494, à *Robert*, seigneur de Bos-Bernard & d'Oppy, fils de *Jean*, seigneur desdits lieux, gouverneur de Térouanne, & de *Jeanne* de Lens, dite de Lowez & de Hourdes; 9. *Catherine*, femme de *Jean* du Gros pré, seigneur de Ligny; 10. *Marguerite*, femme de *François* de la Tramerie, seigneur de Neufville-Saint-Vaast, avec postérité, fils de *Jean*, seigneur de la Tramerie, & de *Philippote* de Longueval; 11. *Jossine*, fille d'honneur de la reine de Castille, puis femme de *Jacques* de Wancquetin, chevalier, seigneur de Beuses, gentilhomme de la bouche de Philippe, roi de Castille; 12. *Isabeau*, femme, 1°. de *Michelet* de Doffines, seigneur de Dorlencourt, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes, fils de *Michel*, sei-

gneur de Doffines & de Dorlencourt, & de *Marguerite* de Wignacourt d'Ourton : & 2°. de *Pierre* de Moncheaux, dit *Adin*, seigneur de Maisoncelles & de Penin, fils de *Pierre*, seigneur de Bas-Aloine, & de *Jeanne* de Poix ; 13. *Marguerite*, femme de *Jacques* d'Ongnies, seigneur du Châtelet; 14. *Magdeléne*, religieuse à la Thieuloye à Arras ; & 15. *Pasque* de Beauffort, femme de *Charles* de Crespioeul, seigneur de Bricques, sans hoirs, fils de *Pierre*, seigneur dudit lieu, capitaine souverain des archers du corps du duc de Bourgogne, & de *Catherine* d'Esmenault.

XI. JEAN de Beauffort, IV du nom, seigneur de Bullecourt, Markais, Lassus, Saulchoy, Beaurains, Sainte-Barbe, Hersin, &c. assista en 1511, au contrat de mariage de *Jossine* de Beauffort, sa soeur, & eut avec *Claude* de Beauffort, son frere, au sujet de leur partage, un procès, qui en 1525 fut terminé par l'arbitrage de *Philippe*, baron de Beauffort, leur parent. Il épousa, 1°. par contrat du 22 décembre 1513, *Magdeléne* de Sacquespée, fille de *Robert*, seigneur d'Escoult-Saint-Main, & d'*Agnès* de Carnin, & petite-fille d'*Antoine* de Sacquespée, chevalier, seigneur de Baudimont, &c. & d'*Eléonore* de Lens-Rebecque : 2°. par contrat du 17 mai 1533, *Cornille* de Kils, fille de *Jean*, seigneur d'Haansbergue, chevalier, gouverneur de Bapaume & capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances du roi, & de *Marie* de Sumenburg. Du premier mariage vinrent, 1. ROMAIN, qui suit; 2. *Antoine*, seigneur du Saulchoy, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'infanterie Wallonne, & gouverneur du château de Béthune, marié, 1°. à *Jacqueline* de Ranchicourt, soeur d'*Anne* de Ranchicourt, femme de *Guy* de Bournonville, baron de Houllefort, gouverneur d'Abbeville, & fille de *Pierre*, seigneur de Ranchicourt, vicomte & baron de Bartin, conseiller & chambellan de l'empereur Charles-Quint, & d'*Isabeau* de Noyelles, sans enfans : 2°. *Barbe* de Foeutre, aussi sans enfans, fille d'*Antoine*, seigneur du fauxbourg de Sainte-Catherine d'Arras, & de *Jeanne* de Habarcq ; 3. *Philippe*, seigneur de Beaurains, capitaine d'une compagnie d'infanterie, mort sans alliance au siége de Saint-Didier, en 1544 ; 4. *Eustache*, seigneur des Avesnes, homme d'armes, puis capitaine d'infanterie, mort au service, sans alliance ; 5. autre *Eustache*, lieutenant-colonel du régiment d'Isbergue, mort sans alliance ; 6. *Jean*, mort au tumulte d'Anvers en 1582, sans alliance, étant lors capitaine de cinquante hommes d'armes ; 7. *Magdeléne*, femme de *Jean* de Bayart, chevalier, seigneur de Gantaut, & mere de *Florisse* & *Jeanne* de Bayart-Gantaut, chanoinesses & abbesses des nobles abbayes d'Avesnes & d'Estrum-lez-Arras ; 8. *Barbe* de Beauffort, reçue chanoinesse d'Andennes, pays de Namur, le 28 juillet 1532, & morte doyenne de ce chapitre, le 14 mai 1588 ; 9. *Marie*, femme, 1°. de *Jean* de Baudart, seigneur de Bondues, baron des Balances, &c : & 2°. de *Robert* de Hauteclocque, seigneur de Quatrevaux, qu'elle rendit pere entr'autres, d'*Isabelle* de Hauteclocque, chanoinesse & abbesse de la noble abbaye d'Estrum-lez-Arras ; 10. *Marguerite*, femme d'*Antoine* de Baudwin, seigneur de Noeud ; 11. *Anne*, femme de *Jean* de Giveri, vicomte de Gleins, seigneur de Brévillers, veuf d'*Antoinette* de Gongnies ; 12 & 13. *Jeanne* & *Françoise* de Beauffort, religieuses, mortes en odeur de sainteté. Du second mariage dudit JEAN, IV du nom, avec *Cornille* de Kils, sortirent, 14. HUGUES, tige des seigneurs de LASSUS, *rapportés ci-après* ; & 15. *Gabrielle* de Beauffort, morte sans postérité.

XII. ROMAIN de Beauffort, chevalier, seigneur de Bullecourt, Markais, Beaurains, &c. suivit dès sa plus tendre jeunesse la profession des armes. Il fut guidon des ordonnances du roi de la compagnie du gouverneur général du pays & comté d'Artois, & capitaine de chevaux : il donna des preuves de sa valeur dans toutes les occasions où il se trouva. Il fit partage le premier juin 1560, à *Barbe* de Beauffort, chanoinesse d'Andennes, & à ses autres freres & soeurs, & mourut à la fleur de son âge, le 17 février 1562, des blessures qu'il avoit reçues au service de son prince, auquel service il avoit aliéné la plus grande partie de ses biens & des anciennes terres de sa maison. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 3 décembre 1549, *Antoinette* de Warluzel, fille de *François*, seigneur de Warluzel, maréchal de camp, gouverneur & capitaine de Bapaume, & chevalier du conseil d'Artois, & d'*Antoinette* de Guines, dite *de Bonnieres*, & de Souastre : & 2°. par contrat du 4 mars 1555, *Magdeléne* de Scoonveliet, dame de Ghinderon, Beëtersele, Dorp en partie, &c. fille d'*Hubert*, seigneur de Van-Weristhen, & desdits lieux, & de *Françoise* de Grenet, & petite-fille de *Jacques* de Scoonveliet, chevalier, seigneur de Van-Weristhen & de Pringhem, conseiller & chambellan de l'empereur, & de *Jeanne* de Dixmude. Du premier lit vinrent, 1. *Jean-Romain*, qui fut élevé à la cour du roi d'Espagne, & mourut sans alliance en 1609, étant lors capitaine d'une compagnie Wallonne ; 2. *Philippe-Antoine*, tué en duel en 1604, étant lors capitaine de la garde du roi d'Espagne : il laissa un fils naturel nommé *Pierre* de Beauffort, lequel embrassa la religion protestante, dans laquelle il mourut à Londres en 1556 ; & 3. *Jacques* de Beauffort, qui fut tué au service du roi Henri IV, sans avoir été marié. Du second lit sortirent, 4. GILLES, qui suit ; & 5. *Marguerite* de Beauffort, femme de *Robert* de Blocquel, seigneur de Lamby, & des mayeries de Naves & de Marcoing.

XIII. GILLES de Beauffort, chevalier, seigneur de Mondicourt, de Montdiés, de Beaulieu, Grincourt, Beëtersele, Ghinderon, &c. servit avec distinction aux siéges de Bouchain, de Cambrai, de Dourlens & au secours d'Amiens. Il épousa, 1°. par contrat du 25 septembre 1589, *Anne* le Marchant, morte sans enfans en 1591, fille de *Nicolas*, seigneur de Lihoette, & d'*Iolande* de Pronville : 2°. par contrat du 28 décembre 1592, *Susanne* de Fournel, morte le 26 juillet 1636, fille d'*Antoine* de Fournel, seigneur de Beaulieu, la Rachie, &c. & de *Marguerite* de Roussel-Wittendael. De ce second mariage sortirent, 1. ROBERT, qui suit ; 2. *Eustache*, chanoine de Leuze ; 3. *Louis*, prêtre de l'Oratoire ; 4. RENOM, tige des COMTES DE BEAUFFORT & DE MOULLE, *rapportés ci-après* ; 5. *Marie*, femme d'*Etienne* du Valck, comte de Dampierre, mestre de camp de cavalerie, fils de *Jacques*, comte de Dampierre, gouverneur de Sainte-Menehoult, & d'*Anne* de Boffin ; & 6. *Marguerite* de Beauffort, morte en 1679, sans alliance.

XIV. ROBERT de Beauffort, chevalier, seigneur de Mondicourt, Montdiés, Malmaison, Frémicourt, &c. capitaine de deux cens hommes de pied, fut en 1638 du conseil de guerre de sa majesté Catholique, pendant le siége de Saint-Omer où il se distingua, ainsi que dans plusieurs autres occasions. Il fut député à la cour pour le corps de la noblesse des états d'Artois, en 1652 & 1653, & chevalier du conseil d'Artois par la mort de Philippe-Albert de Guines de Bonnieres, seigneur de Souastre, époux de *Marie* de Beauffort-Boisleux. Ce seigneur étant devenu chef de sa maison en

1662, par la mort d'*Antoine* de Beauffort, seigneur de Boisleux, son parent, il en prit les armes pleines, & mourut le 5 septembre 1668, laissant de son mariage avec *Isabelle* de France, sœur de *Christophe* de France, évêque de Saint-Omer, de *Jerôme-Gaspart* de France, baron de Bouchaut, & de *Guislaine* de France, abbesse de la noble abbaye d'Avesnes, qu'il avoit épousée le 4 février 1632, 1. *Christophe*, prévôt de l'église de saint Pierre à Aires, après Balthazar de Noyelles-Marles ; & 2. PHILIPPE-LOUIS de Beauffort, qui suit.

XV. PHILIPPE-LOUIS de Beauffort, chevalier, seigneur & marquis de Mondicourt, &c. capitaine de cuirassiers au service du roi d'Espagne, mourut le 16 juillet 1698, & avoit épousé, 1°. en 1665, *Marie-Jeanne-Isabelle* de Lattre d'Ayette, dame de la Mairie & d'Arembroucq, &c. morte sans enfans, le 18 octobre 1670, fille d'*Adrien*, seigneur d'Ayette, & d'*Iolande* de Landas-Mortagne : & 2°. par contrat du 20 août 1673, *Marie-Charlotte* de Quastionck, héritiere de sa maison, & fille de *François* de Quastionck, comte & seigneur de Wirlinckove, &c. colonel d'un régiment de cavalerie au service de l'empereur, & de *Marie-Marguerite* de Saint-Omer, dite de Zuilpeene. De ce second mariage sortirent, 1. *François-Louis*, marquis de Mondicourt, mort sans alliance, le 31 octobre 1731 ; 2. CHARLES-ANTOINE, qui suit ; 3. *Christophe-Alexandre-Bernard*, dit le chevalier de Beauffort, capitaine d'infanterie, mort de ses blessures en 1697, âgé de 22 ans ; 4. *Isabelle-Dorothée* de Beauffort, dite mademoiselle de Mondicourt, morte sans alliance, le 8 février 1749, âgée de 69 ans.

XVI. CHARLES-ANTOINE, marquis de Beauffort & de Mondicourt, &c. capitaine d'une compagnie de dragons au régiment de Flavacourt, mourut le 25 novembre 1743, âgé de 65 ans. Ce seigneur épousa, 1°. par contrat du 10 septembre 1703, *Clotilde-Radegonde* de Cupere de Drinckam, morte le 10 avril 1721, fille de *Francois-Marie*, baron de Drinckam, & de *Marie-Thérèse* de Vlaminck de Valbason : & 2°. par contrat du 12 septembre 1735, *Marie-Josephe-Agnès* de Croisilles, veuve de *François-Marie* de Harchies, seigneur du Prey & de Contes, &c. Il n'eut des enfans que de son premier mariage, qui furent, 1. CHARLES-LOUIS-ALEXANDRE, qui suit ; 2. *Antoine-François*, dit le chevalier de Beauffort, capitaine d'infanterie au régiment de Vermandois, mort en Baviere en 1743, sans alliance ; & 3. *Marie-Clotilde-Josephe* de Beauffort, mariée le 20 juin 1751, à *Philippe-François-Joseph* d'Audenfort, chevalier, seigneur de la Poterie.

XVII. CHARLES-LOUIS-ALEXANDRE, marquis de Beauffort & de Mondicourt, &c. député général & ordinaire pour le corps de la noblesse des états d'Artois, né le 19 août 1704, a épousé par contrat du 23 septembre 1746, *Florence Louise-Josephe* de Beauffort, sa cousine au quatriéme degré, fille de *Christophe-Louis*, comte de Beauffort & de Croix, de Moulle, &c. & de *Marie-Anne-Françoise-Josephe* de Croix, & a eu de ce mariage, 1. *Charles-Marie-Louis-Maximilien*, né le 11 mai 1749, mort en juin 1750 ; 2. *Charles-Louis-Marie*, né le 26 juillet 1750, mort en 1751 ; 3. *Charles-Louis-Joseph-Marie-Alexandre*, dit le marquis de Mondicourt, né le 12 décembre 1753, vivant en 1758 ; 4. *Marie-Louise-Dorothée*, née le 7 août 1747, morte le 4 mars 1748 ; 5. *Marie-Louise-Henriette*, dite mademoiselle de Beauffort, née le 4 janvier 1752, vivante en 1758 ; & 6. *Victoire-Louise-Marie-Caroline* de Beauffort, dite mademoiselle de Mondicourt, née le 27 août 1756, vivante en 1758.

BRANCHE DES COMTES DE BEAUFFORT, ET DE MOULLE.

XIV. RENOM de Beauffort, chevalier, seigneur de Beaulieu, Moulle, Grincourt, &c. mestre de camp d'un régiment de 20 compagnies de gens de pied, & capitaine d'une compagnie de chevaux-legers, le tout entretenu pour le service de sa majesté catholique, étoit fils puiné de GILLES de Beauffort, seigneur de Mondicourt, & de *Susanne* de Fournel. Il se distingua dans plusieurs grandes occasions, & mourut, âgé seulement de 40 ans, le 8 octobre 1647, des blessures qu'il avoit reçues la même année au siége de Dixmude. Ce seigneur épousa par contrat du 9 août 1635, *Alexandrine* de Massiet, fille de *Denys*, baron de Ravesbergue, & de *Marie* d'Assignies, & eut de cette alliance, 1. RENOM-FRANÇOIS, qui suit ; & 2. *Louis-Antoine* de Beauffort, capitaine de cavalerie, lequel en 1660, n'étant encore âgé que de 21 ans, quitta le service, pour se faire Jesuite.

XV. RENOM-FRANÇOIS de Beauffort, chevalier, baron de Beauffort, comte & seigneur de Moulle, seigneur de Beaulieu, Graincourt, &c. grand bailli d'épée pour le roi à Saint-Omer, servit quelque temps dans le *tercio* du comte de Bucquoi, son parent, où il eut une compagnie, puis quitta le service, & mourut le 9 octobre 1702. Il épousa par contrat du 14 mars 1670, *Antoinette* de Croix, sœur de *Pierre*, comte de Wasquehal, brigadier des armées du roi, & colonel du régiment royal de cavalerie Wallonne, & fille de *Jacques* de Croix, chevalier, seigneur de Wasquehal, Escoult, &c. capitaine-enseigne d'une compagnie de 300 hommes de bas Allemans, & de *Marie* de Croix. De ce mariage sortirent, 1. *Louis-François*, comte de Moulle, vicomte de Houlle, &c. capitaine de cavalerie, mort sans alliance le 7 février 1718 ; & 2. CHRISTOPHE-LOUIS de Beauffort, qui suit.

XVI. CHRISTOPHE-LOUIS, comte de Beauffort & de Croix, de Moulle & de Buischeure, vicomte de Houlle, de Beaulieu & de la Jumelle, baron de Graincourt & de la Motte, &c. grand bailli d'épée pour le roi à Saint-Omer, mort le 21 avril 1748, âgé de 74 ans, épousa, 1°. par contrat du 3 juillet 1716, *Claire-Angélique* de Croix, sa niéce à la mode de Bretagne, riche héritiere, sœur aînée de *Françoise-Louise* de Croix, femme en premieres noces de *Charles-Alexandre*, marquis de Bauffremetz : & en secondes noces de *François-Eugène-Dominique* de Béthune, comte de Saint-Venant, & fille de *Charles-Adrien*, comte de Croix, & de *Marie-Philippine* de Croix, sa femme. Etant morte sans enfans le premier mars 1721, il épousa 2°. par contrat du 7 août 1723, *Marie-Anne-Françoise-Josephe* de Croix, sa cousine, héritiere de sa branche, & fille de *Maximilien-Thomas* de Croix, comte de Malannoi, chef de sa maison, & de *Marie-Anne-Josephe* de Cramet, barone de Blairville. De ce second mariage vinrent, 1. LOUIS-EUGENE-MARIE, qui suit ; 2. *Marie-Louis-Balthazar*, vicomte de Beauffort & comte de Croix, lieutenant au régiment d'infanterie du roi ; & 3. *Florence-Louise-Josephe* de Beauffort, femme de *Charles-Louis-Alexandre*, marquis de Beauffort, son cousin.

XVII. LOUIS-EUGENE-MARIE, comte de Beauffort, de Moulle & de Buischeure, vicomte de Houlle, &c. député à la cour pour le corps de la noblesse des états d'Artois en 1755, a épousé par contrat du 20 septembre 1748, *Catherine-Elizabeth-Henriette* de Lens, de Recourt de Boulogne & de Licques, fille aînée de *Ferdinand-Gillon*, marquis

de Licques, comte de Lens, vicomte de Zélande, &c. & d'*Elizabeth* de Lespinay de Marteville. Voyez RECOURT. De ce mariage sont venus, 1. *N.* comte de Beauffort, né le 17 août 1755, & mort sans avoir été nommé le 22 du même mois; 2. *Louise-Alexandrine-Henriette*, née le 29 novembre 1750, morte en mars 1751; 3. *Louise-Ferdinande-Henriette*, dite mademoiselle de Beauffort, née le 5 décembre 1752, vivante en 1758; & 4. *Louise-Victoire-Alexandrine* de Beauffort, dite mademoiselle de Moulle, née le 6 janvier 1758.

Branche des seigneurs de Lassus.

XII. HUGUES de Beauffort, seigneur de Lassus, Saulchoy, Hersin, Beaurains en partie, &c. fils puîné de JEAN, IV du nom, seigneur de Bullecourt & desdits lieux, & le seul de *Cornille* de Kils, sa seconde femme, fit partage avec *Barbe* de Beauffort, sa sœur, chanoinesse d'Andennes, & ses autres freres & sœurs, le 6 juin 1560, & fit son testament le 3 août 1597, avec *Marguerite* de le Val, sa femme, dame du Ponchel & de Warnecamps, qu'il avoit épousée par contrat du 7 août 1561, fille héritiere de *Jean* de le Val, seigneur desdits lieux, & de *Marguerite* de Couronnel, dit Mailly. De ce mariage vinrent, 1. *Antoine*, seigneur de Warnicamps, Lassus, &c. capitaine d'une compagnie de gens de pied, mort en 1649, sans alliance; 2. JEAN-BAPTISTE, qui suit; 3. *Hugues*, seigneur du Saulchoy, mort sans postérité; 4. *Marie*, femme d'*Antoine* de Belvalet, seigneur de Pommeras, sans postérité; 5. & 6. *Isabeau* & *Marguerite* de Beauffort, mortes sans alliance.

XIII. JEAN-BAPTISTE de Beauffort, seigneur de Lassus, du Saulchoy, du Ponchel, &c. mourut le 30 novembre 1637, ayant fait son testament le 10 novembre de l'année précédente, conjointement avec *Jeanne* de Belvalet, sa femme, qu'il avoit épousée en 1613, fille d'*Antoine* de Belvalet, seigneur de Pommeras, & niéce de *Claudine* de Belvalet, abbesse de la noble abbaye d'Estrum-lez-Arras. Il en eut pour enfans, 1. *Hugues*, prêtre de l'Oratoire; 2. *Jean-Baptiste*, dit l'abbé de Beauffort, chanoine & vicaire général du diocèse d'Arras, & député à la cour pour le corps du clergé des états d'Artois, mort en 1679; 3. *Pierre-Ignace*, seigneur de Warnicamps, chevalier, marié en 1650, à *Marguerite* de la Forge, dame de la Vallée, dont une fille unique, nommée *Marie-Marguerite* de Beauffort, femme de *Jean-François* Vollant de Berville, marquis de Lisbourg; 4. ANTOINE-JOSEPH, qui suit; 5. *Marie*, qui épousa en 1647, *Charles* de Quellerie, seigneur de Chanteraine, lieutenant-capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes; & 6. *Marguerite* de Beauffort, femme de *Charles* de Moncheaux, chevalier, seigneur d'Hannescamps, &c.

XIV. ANTOINE-JOSEPH de Beauffort, chevalier, seigneur de Lassus, du Cauroy, du Saulchoy, &c. fit partage avec ses freres & sœurs en 1650, testa en 1690, & mourut le 4 octobre 1694, laissant pour enfans d'*Antoinette-Adrienne* du Mont-Saint-Eloi, qu'il avoit épousée par contrat du 26 février 1675, fille de *Nicolas* du Mont-Saint-Eloy, chevalier, seigneur & baron de Nédoncelles, & d'*Antoinette* de Maillé, 1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit; 2. *Louis-Ignace*, dit le chevalier de Lassus, mort en 1698, âgé de neuf ans; *Marie-Magdeléne*, femme de *Gaston-François* de Saint-Vaast, baron & marquis d'Honnecourt, & mere d'*Alix-Barbe-Guy* de Saint-Vaast, héritiere d'Honnecourt, veuve de *Charles-Ignace-François*, comte de Lannoy, de Beaurepaire & du saint empire, député général & ordinaire des états d'Artois, dont elle a entr'autres enfans, *Ferdinande* de Lannoy, reçue le 10 juillet 1752, chanoinesse du noble & illustre chapitre de Denain; 4. *Jeanne-Isabelle* de Beauffort, mariée 1°. en 1699, à *Guy* de Moncheaux, chevalier, seigneur de Wavans, capitaine & major du régiment d'Isenghien, son cousin-germain, sans postérité: & 2°. en 1702, à *François-Joseph* de Partz, marquis d'Esquires, seigneur de Pressy, & capitaine au régiment d'Isenghien, dont elle a eu entr'autres enfans, *François-Joseph-Gaston* de Partz-Pressy, évêque de Boulogne; & *Catherine* de Partz-Pressy, mariée le 25 août 1731, à *N.* d'Alsace, dit de Hennin-Liétard, chevalier, marquis d'Alsace, chambellan de sa majesté impériale, & chef de sa maison, dont les princes de Chimai sont cadets; 5. *Adrienne-Françoise* de Beauffort, dite mademoiselle de Lassus, morte sans alliance en 1755; & 6. *Barbe-Françoise* de Beauffort, dite mademoiselle de Cauroy, morte sans alliance en 1721.

XV. FRANÇOIS-JOSEPH de Beauffort, chevalier, seigneur de Lassus, du Cauroy, du Saulchoy, baron de Nédoncelles, &c. fit partage avec ses sœurs le 20 février 1720, & épousa par contrat du 13 avril 1722, *Marie-Florence* de Coupigny, fille aînée de *Philippe-Constant* de Coupigny, chevalier, seigneur de Foucquieres & de Salau, chef de l'illustre maison de Coupigny, dit Mallet, & de *Marie-Josephe* du Pont de Layneville. De ce mariage sont nés, 1. *Jean-Baptiste-Charles-Adrien*, baron de Nedoncelles; 2. *Emanuel-Constant-Joseph*, dit le chevalier de Beauffort, capitaine au régiment du roi, infanterie, & chevalier de saint Louis; 3. *Marie-Josephe-Antoinette*, dite mademoiselle de Beauffort; 4. *Marie-Albertine-Josephe*, dite mademoiselle de Cauroy; 5. *Marie-Henriette-Constance*, dite mademoiselle de Beauffort, chanoinesse de la noble abbaye d'Estrum-lez-Arras; & 6. *Marie-Jeanne-Barbe-Florence* de Beauffort, dite mademoiselle du Plouich.

La maison de Beauffort porte pour armes, *d'azur à trois jumelles d'or*, & la branche de Lassus, écartele au premier, *de gueules, à un château à l'antique d'argent, pont-levis baissé*, qui est de Gironvilliers, *au franc quartier d'azur à trois jumelles d'or*, qui est Beauffort; *au second d'argent au sautoir de gueules*, qui est Mont-Saint-Eloi; *au troisiéme d'argent à trois maillets de sable*, qui est de Maillé; *au quatriéme d'argent à un lion de gueules désarmé*, qui est de Belvalet; & sur le tout *d'azur à trois jumelles d'or*, qui est de Beauffort plein.

MONDIDIER, en latin *Mondiderium*, ou *Mons Desiderii*, petite ville de France dans le Santerre, dans la province de Picardie, est bâtie sur une montagne, entre Amiens & Compiégne, & a souvent résisté aux attaques des Espagnols. Elle est bâtie près d'une riviere qui se jette dans celle d'Auregue, pour s'aller joindre à la Somme. * Sanson. Baudrand.

MONDIR, *Ben Mohammed Ben A'bdalrahman*, sixiéme calife d'Espagne, de la race d'Ommie, qui succéda à son pere Mohammed, l'an de l'hégire 273, 886 de J. C. Ce prince fut tué après 22 ans ou environ de regne, dans la guerre qu'il faisoit aux habitans de Cordoue, qui s'étoient révoltés contre lui, l'an 295 de l'hégire, qui est l'an 907 de J. C. * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

MONDONEDO, en latin *Mindon* ou *Mindonia*, ou *Glandomirum*, ville d'Espagne en Galice, avec titre d'évêché, suffragant de Compostello, est, selon quelques auteurs, l'*Ocelum* ou *Occelum* de Ptolémée. Cette ville est située sur une petite riviere, & entre des montagnes, à quatre ou cinq lieues de la mer. Elle est petite & mal peuplée.

MONDONVILLE (Jeanne de Juliard de) d'une bonne famille de Languedoc, étant demeurée veuve à la fleur de son âge, de monsieur de Turle, seigneur de Mondonville, forma le dessein de consacrer le reste de ses jours aux œuvres de charité. Comme elle avoit des biens assez considérables, elle attira auprès d'elle plusieurs filles de piété, & entreprit avec leur secours un grand nombre de bonnes œuvres. Elle entretenoit chez elle plusieurs pauvres femmes & filles nouvellement converties qu'elle instruisoit. Elle recevoit en pension plusieurs jeunes filles de toutes conditions, qu'elle formoit à la vertu, & aux travaux convenables à leur âge & à leur sexe ; elle faisoit faire gratuitement des écoles dans sa maison, & dans plusieurs endroits de la ville de Toulouse où elle demeuroit ; elle avoit un soin particulier des malades, & les visitoit elle-même très-fréquemment. Les fruits que produisirent ces bonnes œuvres, engagerent plusieurs personnes à lui suggérer le dessein de les perpétuer, en fondant une congrégation de filles qui pussent les soutenir à l'avenir, & qui s'y consacrassent entierement. Madame de Mondonville ayant gouté ce dessein, le communiqua à feu M. de Marca, archevêque de Toulouse, qui l'approuva. M. l'abbé Ciron, chancelier de l'église & de l'université de Toulouse, en dressa les constitutions en 1662, & madame de Mondonville les ayant envoyées à Rome, le pape Alexandre VII les approuva, & confirma le nouvel institut par un bref daté du 6 novembre de la même année. Après la mort de M. de Marca, les grands vicaires rendirent une ordonnance le 4 de juillet 1664, qui défendoit à ladite dame de continuer ses exercices à peine d'excomunication. Le fondement de cette ordonnance étoit une lettre de cachet qui leur ordonnoit d'empêcher toute novation pendant la vacance du siége. Mais le roi ayant peu après révoqué cette lettre, les mêmes grands vicaires rendirent une seconde ordonnance, qui permettoit à ladite dame de continuer ses exercices. Pour assurer son institut, autant qu'il étoit en elle, elle le fit autoriser avec ses constitutions, par un arrêt du parlement de Toulouse du 31 août 1663, & par des lettres patentes de sa majesté qui furent enregistrées au même parlement le 17 novembre suivant, & au greffe de la ville le 21 mars 1664. Dans la suite l'institut & les constitutions ont été approuvées par dix-huit évêques. Les filles de l'Enfance continuerent pendant quelque temps leurs exercices avec succès : mais le roi fit surseoir à l'exécution des lettres patentes par deux arrêts de son conseil. En conséquence madame de Mondonville fit fermer toutes les écoles que ses filles faisoient en divers endroits de la ville de Toulouse. Cette interdiction dura peu. M. de Bourlemont, archevêque de Toulouse, se fit remettre les constitutions du nouvel institut, les examina avec feu M. de Montpezat, pour lors évêque de Saint-Papoul, & mort archevêque de Toulouse, & M. de Bezons, commissaire departi dans la province de Languedoc ; & après en avoir réformé quelques articles, il les approuva & les confirma par son ordonnance du 26 avril 1667, & fit défenses de troubler la dame de Mondonville & ses filles dans leurs exercices. Le 22 avril 1668, il y eut aussi un arrêt du conseil qui annula les deux précédens, & ordonna l'exécution des lettres patentes. L'institut s'accrut, & l'on en vit en peu de temps plusieurs maisons à Pézenas, au diocèse d'Agde ; à Saint-Félix, au diocèse de Toulouse ; à Montesquieu, au diocèse de Rieux ; à Aix en Provence. Feu M. le cardinal Grimaldi protégea cet établissement jusqu'à sa mort ; le cardinal de Bonzi, archevêque de Toulouse, le confirma d'abondant en 1672. M. de Montpezat fit la même chose en 1684. Cependant cet établissement dura peu. Madame de Mondonville vint à Paris, à la premiere nouvelle qu'elle eut de ce qu'on vouloit faire contre son institut : mais à peine y eut-elle fait quelque sejour, qu'elle fut exilée à Coutances en 1686, dans le couvent des Hospitalieres de la même ville, où elle est morte le 4 janvier de l'an 1704, après plus de quinze années de séjour. A peine étoit-elle à Coutances, que sa majesté rendit un arrêt le 12 mai 1686, qui révoque les lettres patentes susdites, supprime l'institut, & ordonne que l'arrêt soit exécuté. Il le fut en effet dès la même année : & l'institut des filles de l'Enfance n'a plus existé depuis. Ses constitutions ont été imprimées, & M. Antoine Arnauld a donné une relation de son origine, de ses progrès, & de sa destruction, qui a été souvent imprimée, & dont il parle lui-même en beaucoup d'endroits de ses lettres en huit volumes *in*-12. En 1734, parut à Avignon une *Histoire de la congrégation des filles de l'Enfance*, qui a été condamnée à être brulée comme *calomnieuse & libelle diffamatoire*, par un arrêt du parlement de Toulouse du 25 mai 1735, sur la requête de Guillaume de Juliard, prêtre, docteur en théologie, prévôt de l'église de Toulouse, dont il faut voir le mémoire qui a été imprimé *in-folio*. Ce mémoire a été réimprimé *in*-12, sous ce titre : » Histoire de » la congrégation des filles de l'Enfance, contenue » dans un mémoire présenté au parlement de Tou- » louse par messire Guillaume de Juliard, prêtre, » docteur en théologie, prévôt de l'église métro- » politaine de Toulouse, sur la plainte par lui » portée au sujet d'un libelle diffamatoire publié » contre la mémoire de feue madame de Mondon- » ville, sa tante, sous le titre d'*Histoire de la con-* » *grégation des filles de l'Enfance*, avec l'arrêt du » parlement de Toulouse du 25 mai 1735, qui con- » damne ledit libelle au feu, & le procès verbal » d'exécution dudit arrêt. On y a joint un mémoire » pour les filles de la congrégation de l'Enfance, » présenté à son altesse royale, M. le duc d'Or- » léans, régent du royaume, en 1717, suivant la » copie imprimée à Toulouse, chez Jean Guille- » mette, 1735. » L'auteur de l'histoire condamnée, ou plutôt le rédacteur des mémoires qui ont servi à composer ce livre, & qui étoient depuis long-temps entre les mains de diverses personnes, a donné une *Réponse au mémoire publié par messire Guillaume de Juliard, &c. contre le livre qui a pour titre : Histoire de la congrégation des filles de l'Enfance*, à Amsterdam (peut-être à Avignon, où demeure l'auteur de l'histoire, & apparemment de la réponse) 1737, *in*-12 de 348 pages, avec une addition de 25 pages en petit caractere. Cette réponse a eu le même sort que l'histoire : par arrêt de la cour du parlement de Toulouse du 17 février 1738, elle a été condamnée au feu, ce qui a été exécuté le 18 du même mois. L'arrêt a été imprimé avec les motifs qui l'ont fait rendre. Cette réponse ne méritoit pas d'autre réplique.

MONDORE (Pierre) d'Orléans, maître des requêtes, dans le XVI siécle, avoit beaucoup de savoir, & s'attacha particulierement aux sentimens d'Aristote : ce qui lui fit des ennemis de ceux qui les combattoient en ce temps-là. Il fut bibliothécaire du roi. Ce magistrat qui avoit l'esprit aigre & sévere, donna dans les opinions des Calvinistes, & fut chassé d'Orléans au commencement des secondes guerres civiles, vers l'an 1567. Il se retira à Sancerre dans le Berri, & y mourut en 1571. Sainte-Marthe a placé son éloge parmi ceux des doctes François : il fait mention des commen-

taires

taires que Mondoré composa sur le 18 livre d'Euclide. Il avoit amassé une nombreuse bibliothéque, qui fut pillée à Orléans du temps du massacre des Huguenots. Le chancelier de l'Hôpital a fait à sa louange la piéce intitulée : *Petri Montaurei Aurelii tumulus* : elle est dans le recueil de ses poésies latines, pag. 432, & suiv. de l'édition de Lyon, 1592, *in-8°*. Dans le *Thuana*, d'où ceci est tiré, on fait dire à M. de Thou : *Montaureus* (Mondoré) *laissa un fils que j'ai connu aux universités, qui fut conseiller au grand conseil*, &c. Ce fils de Pierre Mondoré étoit aussi né à Orléans, & a fait imprimer quelques ouvrages que M. de la Perriere nous fera sans doute connoître dans sa bibliothéque des écrivains d'Orléans & de l'Orléanois.

MONDOVI, *cherchez* MONDEVI.

MONDRAGON (ducs de) *cherchez* CARAFFE.

MONE, *cherchez* MOEN.

MONERVINE ou MONERBINE, *cherchez* MINORBINO.

MONESTIER, village du Dauphiné, situé à trois lieues de Briançon, vers le couchant. Quelques-uns prennent ce lieu pour le bourg nommé anciennement *Stabatio*. * Mati, *diction.*

MONET (Philibert) étoit né à la Bonne, ville en Savoye, & se fit Jésuite. Il fut pendant vingt-deux ans préfet des basses classes du collége de la Trinité à Lyon, & ce fut dans cette ville qu'il composa ses ouvrages, & qu'il mourut l'an 1643. Il a fait connoître qu'il possédoit la proprieté, la force & l'énergie des termes latins dans son *Delectus latinitatis*, qu'il fit imprimer d'abord *in-12*, & ensuite *in-8°*, avec des augmentations considérables. On a encore de lui dans le même genre, l'*Inventaire de la langue latine & françoise*, & le parallèle de ces deux langues, imprimé à Lyon en 1636, *in-fol.* Ce pere a travaillé aussi sur la géographie & l'histoire de France, & nous avons de lui sur ce sujet : *Geographia Galliæ veteris novæque*, à Lyon, *in-12*, en 1634. *Nomenclatura geographica Galliarum*, à Lyon, en 1643. *Rupecula capta. Origines & pratiques des armoiries à la Gauloise*, à Lyon en 1631, *in-4°*, & en 1639. Il a laissé manuscrits des mémoires de Bourgogne, sous le titre de *Burgundionica*. La grammaire latine donnée sous le nom supposé de *Vilbonius* est encore de Monet ; aussi-bien que l'ouvrage intitulé : *Abacus romanarum rationum, seu de re nummaria romana & græca*, à Lyon, en 1618, *in-8°*. * Le Long, *bibliothéque historique de la France*. Le pere Colonia, *hist. littéraire de Lyon, tome II.*

MONET (Aymon) gentilhomme Savoyard, professeur en droit à Orléans, fils de *Jacques* Monet, avocat fiscal en la ville capitale du mandement de Souvigni en Savoye, & de *Jeanne* de Révere. Après avoir fini ses études en droit à Turin, il passa en France, se rendit à Paris pour prêter le serment d'avocat en la cour, & suivre le barreau où en effet il plaida avec succès. Résolu de se fixer à Paris, ou du moins en France, il épousa le 7 juillet 1619, *Marie* Beaucorps, d'une honnête famille ; & quelques années après, Jean Matthieu le Grand, professeur en droit à Orléans, étant mort, les amis de M. Monet lui conseillerent de disputer la chaire que ce professeur laissoit vacante par sa mort. Il se trouva plusieurs contendans : les contestations qui survinrent entr'eux furent portées à la grand'chambre du parlement de Paris, qui par son arrêt du 26 juin 1626, nomma M. Monet ; & le roi Louis XIII, voulant l'attacher à sa profession & le fixer en France, lui donna à Fontainebleau, au mois de décembre 1631, des lettres de naturalité qui furent regiftrées en la chambre des comptes à Paris. Cette faveur reçue du roi & son mérite personnel le firent députer plusieurs fois par ses confreres pour les differens intérêts de la compagnie, comme pour être exemts de marguillerie, & il réussit toujours au gré de ceux qui l'employerent. Jean Fitte, porteur des quittances du trésorier des parties casuelles, l'ayant attaqué personnellement en exécution de la déclaration de sa majesté du 26 janvier 1639, qui demandoit à M. Monet, en qualité d'étranger, la somme de onze cens livres, ses confreres intervinrent dans cette affaire ; & le roi par son arrêt du conseil d'état du dernier août 1639, accorda l'exemption au total de la somme demandée : ce qui fit entreprendre à M. Monet l'ouvrage intitulé : *Antecessor immunis*, qu'il dédia à M. le chancelier Séguier en 1640. Cependant son prince naturel, Victor-Amédée, duc de Savoye, & son altesse le prince Thomas de Carignan, qui l'avoient toujours honoré de leur protection & de leurs lettres, songerent sérieusement à le rappeller dans sa patrie : ce dessein ne fut effectué que par madame royale Chrétienne de France, veuve de Victor-Amédée. Cette princesse nomma en 1643 M. Monet sénateur dans le souverain sénat de Chamberi, à la place de feu M. Prosper Davise : mais quelque reconnoissant que M. Monet fût de cette faveur, le chagrin de quitter ses amis & l'incertitude de la saison (car il reçut l'acte de sa nomination au mois de septembre) lui firent différer son voyage jusqu'au mois de mai suivant. Il se disposoit donc alors à partir pour prendre possession de sa nouvelle dignité, lorsqu'une attaque d'apoplexie le retira du monde. Il mourut à Orléans le 26 mai 1646, & fut enterré à Bonne-Nouvelle sa paroisse. Quoique Marie Beaucorps, sa femme, n'eût aucun enfant, elle ne laissa pas que de lui succéder, *per bonorum possessionem undè vir & uxor*, exemple singulier & très-rare dans la jurisprudence françoise. Ses biens ont passé à *Marie* Beaucorps, sa niéce, femme d'*Antoine* Prooft, dit *Prouft* de Chambourg, professeur en droit à Bourges, & aux fils & petits-fils, jusqu'à AYMON Prouft de Chambourg, vivant encore en 1735, à Orléans où il remplissoit avec dignité une chaire de professeur. * *Extrait d'un mémoire manuscrit* de M. Aymon Prouft de Chambourg, professeur en droit à Orléans.

MONETA, de Crémone, professeur à Boulogne, puis religieux de l'ordre de saint Dominique, fut converti par les prédications du B. Jordain, qui fut second général du même ordre, dans le XIII siécle. Il a écrit sous le titre de *Somme*, un ouvrage de controverse contre les Albigeois & les Vaudois, qui a été imprimé pour la premiere fois à Rome, en 1743, *in-fol.* sous ce titre : *Venerabilis patris* Monetæ, Cremonensis, *ordinis Prædicatorum, sancto patri* Dominico *æqualis, adversus Catharos & Valdenses libri* V, *quos ex manuscriptis codicibus Vaticano, Bononiensi ac Neapolitano, nunc primùm edidit, atque illustravit* P. F. *Thomas-Augustinus Riccinius, ejusdem ordinis S. Th. Mag. ac collegii Casanatensis theologus.* Le pere Riccinius a enrichi cette édition de deux dissertations : l'une sur les Cathares, & l'autre sur les Vaudois. Le pere Moneta étoit Dominicain du temps même de saint Dominique. Le pere Riccinius dit qu'il mourut à Boulogne, dans un âge fort avancé, vers l'an 1240. * Echard, *script. ord. Præd.* Le pere Touron, *vie de saint Dominique*, pag. 574, & suiv.

MONETA (Jean-Pierre) Barnabite, qui a composé divers traités : *De decimis ; De distributionibus ; De optione canonica ; De judicibus conservatoribus ; De commutatione ultimarum voluntatum*, &c.

MONETA, *cherchez* JUNON.

MONETAIRE, fabricateur des anciennes monnoies. La plupart des monnoies des Romains depuis Dioclétien & des anciens François portent le nom du monétaire, écrit tout au long, ou du moins ses premieres lettres. Les triumvirs étoient autrefois des officiers monétaires, qui avoient le soin de faire fabriquer les monnoies, dont le nom & la qualité se voient dans les empreintes des monnoies. On appelloit TRIUM-VIRI MONETALES, les trois maîtres de la monnoie, qui furent créés un peu avant le temps de Cicéron. Leur commission étoit comprise en cinq lettres, Æ. A. A. F. F. *Ære, Auro, Argento, Flando, Feriundo*, pour la fabrique des monnoies d'airain, d'or & d'argent.* *Antiq. græc. & latin.*

MONFAUCON, petite ville de France en Champagne, en latin *Mons Falconis*; sur une montagne au pays d'Argonne, sur la frontiere du Verdunois & du Barois, entre la riviere de Meuse, dont elle n'est qu'à deux lieues au couchant, & celle d'Ayre, à quatre lieues de Clermont, vers le nord, & autant de Verdun, au couchant d'été. Saint Rigobert, archevêque de Reims, y avoit fondé une abbaye de l'ordre de saint Benoît, laquelle a été sécularisée depuis long-temps, & changée en un chapitre de chanoines. * Sanson. Baudrand.

MONFAVENCE, *cherchez* MONTFAVENCE.

MONFELTRO, MONTEFELTRO, ou S. LEON, *Ferretrum*, *Mons Feretranus*, & *Leopolis*, ville d'Italie dans le duché d'Urbin, & de la dépendance du saint siége, est capitale d'une petite contrée, & a un évêché suffragant d'Urbin. Jean-François Sermani, évêque de cette ville, y tint un synode l'an 1591, & publia les ordonnances qu'il avoit faites. Le petit pays de Montefeltro, dans le duché d'Urbin, est au pied de l'Apennin, vers la riviere de Marecchia & la Romandiole. Monfeltro ou Saint-Léon en est la ville capitale, & a donné son nom à une maison illustre d'Italie, qui a produit divers seigneurs d'Urbin. *Voyez* URBIN.

MONFERRAND, ville de France en Auvergne, avec bailliage, chapitre & diverses maisons religieuses, est située sur le Bedat. Le chancelier du Prat y fit établir, sous François I, une cour des aides, qui a été transférée à Clermont. Cette ville est si proche de Clermont, que le maréchal d'Effiat eut dessein de les joindre sous le nom de Clermont-Ferrand. Depuis que le roi Philippe *le Bel* l'eut acquise, elle fut unie au domaine de la couronne. Il ne faut pas la confondre avec MONFERRAND, premiere baronie de la Guienne, dans le pays dit *entre les deux mers*; c'est-à-dire, vers le confluent de la Garonne & de la Dordogne. * Du Pui, *droits du roi*. Justel, *histoire d'Auvergne*. Du Chêne, *antiquit. des villes*, &c.

MONFERRAT, ou MONTFERRAT, province d'Italie avec titre de marquisat, puis de duché, entre le Piémont, le Milanez & l'état de Gènes, appartient au duc de Savoye; a fait autrefois partie de la Lombardie. Elle est très-fertile, très-peuplée, & contient près de deux cens bourgs, châteaux, ou villes. Presque tous ses bourgs ou châteaux sont bâtis sur des pointes de collines fertiles en bleds, en riz, en muscats & autres vins excellens. Ces collines, vers Albe & Acqui, font partie de la contrée, dite *des Langhes*, qui s'avance vers Savone jusqu'à Mondevi. Elles font le commencement de l'Apennin, & nourissent une très grande quantité de perdrix & de faisans.

Le MONTFERRAT a eu des seigneurs particuliers depuis le commencement du X siécle. Sansovin & quelques auteurs fabuleux disent qu'Aleran, fils du duc de Saxe, enleva Althérie, fille de l'empereur Othon II, dont il eut sept fils, tous marquis en Italie, entre lesquels le dernier le fut de Montferrat. Ce qu'il y a de certain, c'est que GUILLAUME, comte, vivoit l'an 910. On le croit pere d'ALERAN, à qui l'empereur Othon donna l'investiture du marquisat de Montferrat l'an 967. Aleran épousa *Gerberge*, fille de *Berenger*, roi d'Italie, dont il eut GUILLAUME I, qui suit; *Anselme*, tige des anciens marquis de Vast, de Ceves, de Savone, de Crevesana & de Saluces; & *Boniface*, qui laissa *Aleran*, marquis de Ponzzon; & *Odon*, marquis d'Incise. GUILLAUME, I du nom, marquis de Montferrat, fut pere de BONIFACE I, pere de GUILLAUME, II du nom. Ce dernier eut de sa femme, nommée *Waria*, BONIFACE II, qui prit alliance avec *Constance* de Savoye, fille d'*Amé II*, comte de Savoye & de Maurienne, & de *Jeanne* de Genève, dont il eut GUILLAUME III, pere de RAINIER, marquis de Montferrat. Celui-ci épousa *Gisle* ou *Gilles* de Bourgogne, veuve d'*Humbert II*, comte de Savoye, mort l'an 1103, & fille de *Guillaume II*, surnommé *Tête-hardie*, comte de Bourgogne, & de *Gertrude* de Limbourg. Il mourut l'an 1126, ayant eu GUILLAUME IV, qui suit; *Isabelle*, mariée à *Gui*, comte de Blandrate; & *Jeanne*, qu'Adelaïde de Savoye, sa sœur utérine, & femme du roi Louis *le Gros*, maria l'an 1127, avec *Guillaume* le Normand, dit *Cliton*, comte de Flandre. Guichenon s'est trompé dans son histoire de Savoye, en soutenant que Jeanne fut femme de Guillaume, duc de Normandie: car Guillaume *le Bâtard* étoit mort l'an 1087, & Guillaume II, son fils, fut tué l'an 1100, par Gautier Tirel. GUILLAUME IV, dit *le Vieil*, marquis de Montferrat, fit le voyage de la Terre-Sainte, & épousa *Judith*, fille de *Léopold*, duc d'Autriche, sœur utérine de l'empereur *Conrad*, de laquelle il eut, 1. BONIFACE III, qui suit; 2. GUILLAUME V, marquis de Montferrat, surnommé *Longue Epée*, qui prit alliance avec *Sibylle*, sœur de *Baudouin* IV, roi de Jérusalem, dont il eut *Baudouin* V de Montferrat, roi de Jérusalem, mort jeune l'an 1186; *Rainier*, roi de Thessalonique, qui épousa *Kaire-Maria*, fille de *Manuel* Comnene, empereur de Grèce, & mourut sans enfans l'an 1170; *Jordaine*, femme de l'empereur *Alexis*; *Agnès*, mariée, 1°. à *Gui* Gerra, comte de Romandiole & Casentin: 2°. à *Albert*, marquis de Malespine. BONIFACE III, marquis de Montferrat & roi de Thessalie, fut un des chefs des Chrétiens qui entreprirent le voyage d'Outre-mer l'an 1202, & qui prirent la ville de Constantinople. Lorsqu'il fallut songer à choisir un empereur, ce prince parut le plus digne de ce rang; mais les Vénitiens qui ne le croyoient pas favorable à leurs intérêts, firent ensorte que les électeurs nommerent Baudouin, comte de Flandre. Peu après Boniface vendit l'isle de Candie aux mêmes Vénitiens l'an 1204. Il épousa, 1°. *Héléne*, fille du marquis de Busques: 2°. *Marguerite* ou *Marie* de Hongrie, veuve d'*Isaac* l'Ange, empereur de Constantinople: 3°. *Eléonore de* Savoye, veuve de *Gui*, comte de Vintimille & de Lusagne, marquis d'Alpine, mort vers l'an 1214, & fille d'*Humbert*, III du nom, comte de Savoye, & de *Béatrix* de Vienne, sa troisiéme femme. Eléonore mourut l'an 1225, & laissa GUILLAUME VI, qui suit; *Demetrius*, roi de Thessalie, mort sans enfans de *Béatrix* Dauphine, son épouse; & *Alix*, femme de *Mainfroi*, comte de Saluces. GUILLAUME VI, marquis de Montferrat, prit alliance avec *Berthe*, fille de *Boniface*, marquis de Gravezana, dont il eut BONIFACE IV, dit *le Géant*, qui épousa l'an 1235, *Marguerite* de Savoye, fille d'*Amé IV*, comte de

Savoye, dont il eut, 1. GUILLAUME VII; 2. *Béatrix*, troisiéme femme d'*André* de Bourgogne, dauphin de Viennois; 3. *Alix*. GUILLAUME VII, dit *le Grand*, célébre capitaine, fut pris par les habitans d'Alexandrie dans un combat, & mourut en prison l'an 1292. Il avoit épousé 1°. *Isabelle*, fille de *Richard*, comte de Glocester en Angleterre, puis empereur, morte l'an 1257: 2°. *Béatrix* de Castille, fille d'*Alfonse X*, dit *le Sage* & *l'Astrologue*, roi de Castille. Guillaume eut du premier lit, *N.* alliée à *Jean*, roi de Chypre, III du nom; & *Marguerite*, femme de *Jean* de la Cerda. Du second vinrent, 1. JEAN, qui suit; 2. *Yolande*, femme d'*Andronic* Paleologue, dit *le Vieil*, empereur de Constantinople; 3. *Alix*, mariée à *Ponce* Ursin, patrice de Rome. JEAN, marquis de Montferrat, très-bon prince, & surnommé *le Juste*, conquit Cazal, & mourut l'an 1305, sans laisser d'enfans de *Marguerite* de Savoye, qu'il avoit épousée l'an 1296, & qui mourut en 1359. Elle étoit fille d'*Amé V*, dit *le Grand*, comte de Savoye, & de *Sibylle* de Baugé, sa premiere femme. Ainsi la premiere branche des marquis de Montferrat finit en ce Jean *le Juste*.

Yolande, sa sœur, qui lui succéda, avoit épousé *Andronic* Paléologue, dit *le Vieil*, empereur de Constantinople, mort l'an 1328. THEODORE Comnene Paléologue, leur fils, fut marquis de Montferrat l'an 1306, & mourut l'an 1338. Sa femme étoit *Argentino* Spinola; dont il eut JEAN II, qui suit; & *Yolande*, mariée dans le château de Casselle, le premier mai de l'an 1330, à *Aymon*, comte de Savoye. La princesse eut en dot les seigneuries & château de Lancio, de Ciriés & de Casselle, & il fut conclu, que si le marquis de Montferrat, ou ses descendans mouroient sans enfans mâles, Yolande & ses successeurs auroient le Montferrat, en donnant la dot en argent aux filles. C'est ce qui a été dans la suite le sujet d'une longue guerre, entre les ducs de Savoye & de Mantoue. *Yolande* mourut le 24 décembre de l'an 1342, avec cet éloge, que lui donnent les historiens, d'avoir été très-illustre par sa piété & par son amour pour les pauvres. JEAN Paléologue, II du nom, marquis de Montferrat, mourut l'an 1371, après avoir épousé, 1°. *Cécile* de Comminges, fille de *Bernard V*, comte de Comminges, & de *Laure* de Monfort: 2°. *Elizabeth*, dite *Esclarmonde*, fille de *Jacques* III d'Aragon, roi de Majorque, &c. dont il eut *Othon*, marquis de Montferrat, mort sans lignée d'*Yolande* de Clarence, sa femme, fille de *Lionnet*, duc de Clarence; *Jean III*, mort aussi sans enfans à Naples, l'an 1381; THEODORE, qui suit; *Guillaume* de Montferrat; *Marguerite*, femme de *Pierre*, comte d'Urgel. THEODORE Paléologue, II du nom, marquis de Montferrat, fut élu gouverneur de Gênes, & en prit possession le 9 octobre de l'an 1409. Depuis les Génois inconstans se prévalurent de son absence, & chasserent de leur ville Georges, marquis de Carette, son lieutenant, le 20 mars de l'an 1413. Théodore qui mourut l'an 1418, avoit épousé, 1°. *Jeanne*, fille de *Robert*, duc de Bar, morte l'an 1393: 2°. le 17 janvier de l'an 1403, *Marguerite* de Savoye, surnommée *la Grande*, fille d'*Amé* de Savoye, prince de Piémont, &c. & de *Catherine* de Genève. Elle se fit religieuse après le décès de son mari, & mourut en odeur de sainteté le 23 novembre de l'an 1464, sans avoir eu d'enfans. Théodore laissa de sa premiere femme, JEAN-JACQUES, qui suit; *Sophie*, mariée, 1°. à *Philippe-Marie*, comte de Pavie, seigneur de Vérone: 2°. à *Jean* Paléologue, empereur. Elle fit divorce avec ses deux maris, & par son testament du 31 août 1434, elle donna ses biens à son frere. JEAN-JACQUES Paleologue, marquis de Montferrat, porta le titre de comte d'Aquosana, pendant la vie de son pere, & se ligua avec les Vénitiens & les Florentins contre Philippe Sforce, duc de Milan, qui prit sur lui près de soixante places l'an 1431, & se rendit maître de Cazal, & de tout le reste du Montferrat. Le marquis se retira à Venise, & fut rétabli dans son état par le traité de Ferrare, conclu le 26 avril 1433. Il avoit été accordé l'an 1407, avec *Jeanne* de Savoye, qu'il épousa en 1411. Elle étoit fille posthume d'*Amé VII*, comte de Savoye, dit *le Rouge*, & de *Bonne* de Berri. Son époux mourut l'an 1445, ayant eu de ce mariage, 1. *Jean IV*, marquis de Montferrat, qui épousa l'an 1458, *Marguerite* de Savoye, fille de *Louis*, duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, & mourut l'an 1464, *ne laissant que deux fils naturels*. La princesse son épouse prit une seconde alliance avec *Pierre* de Luxembourg, comte de Saint-Paul, de Ligni, &c. & mourut à Bruges l'an 1483. 2. GUILLAUME VII, marquis de Montferrat, qui mourut en 1483. Il avoit épousé, 1°. *Elizabeth* de Milan: 2°. *Bernarde* de Brosse, dite de *Penthievre*, morte le 6 janvier de l'an 1474. Elle étoit fille de *Jean* de Brosse, II du nom, seigneur de Boussac, &c. & de *Nicole* de Blois, dite *de Bretagne*, comtesse de Penthievre, vicomtesse de Limoges, &c. Guillaume eut du premier lit, 1. *Blanche*, mariée l'an 1485, à *Charles*, duc de Savoye, & morte l'an 1509; 2. *Jeanne*, femme de *Louis II*, marquis de Saluces; 3. BONIFACE, qui suit; 4. *Théodore*, que le pape Paul II fit cardinal l'an 1464, & qui mourut le 21 janvier de l'an 1481: en se mettant à table, il se coupa avec un couteau mis par hazard sur le dos, & la blessure, quoique légere, s'enflamma si fort qu'elle lui causa la mort; 5. *Aimée*, mariée le 23 décembre 1437, à . . . ; 6. *Isabelle*, femme de *Louis I*, marquis de Saluces. BONIFACE V, marquis de Montferrat, succéda à ses freres, & mourut l'an 1493. Il avoit épousé, 1°. *Hélène* de Brosse, sœur de *Bernarde*: 2°. *Marie* de Servie, fille d'*Etienne*, despote de Servie. Ses enfans furent, GUILLAUME, qui suit; & JEAN-GEORGE, *dont nous parlerons plus bas*. GUILLAUME VIII, marquis de Montferrat, mourut l'an 1518, âgé seulement de trente ans, après avoir été marié deux fois, 1°. à *Anne* d'Alençon, fille de *René*, duc d'Alençon, & de *Marguerite* de Lorraine: le mariage se fit dans l'église de saint Sauveur de Blois le 31 août 1508: 2°. à *Marie*, fille de *Gaston IV*, comte de Foix, & d'*Eléonore*, reine de Navarre. Il eut de la premiere BONIFACE VI, qui suit; *Marie*; & *Marguerite*. La premiere fut mariée à *Frédéric* de Gonzague, duc de Mantoue; mais leur mariage ayant été dissous, ce prince épousa au mois de septembre de l'an 1532, *Marguerite*, sœur de *Marie*. BONIFACE Paléologue, VI du nom, marquis de Montferrat, mourut l'an 1530, d'une chute de cheval en allant à la chasse. Il n'avoit point été marié, & institua pour héritier JEAN-GEORGES, son oncle, fils de *Boniface V*. Celui-ci, auparavant évêque de Cazal & abbé de Locedio, devoit épouser *Julie*, fille de *Frédéric* d'Aragon, roi de Naples; mais il mourut le 30 avril de l'an 1535, avant la consommation du mariage. Ce fut pour lors que l'empereur Charles-*Quint* donna le Montferrat au duc de Mantoue, sans avoir égard aux prétentions du duc de Savoye, & du marquis de Saluces. Les ducs de Savoye y prétendoient par le traité de mariage d'*Yolande* de Montferrat, & d'*Aymon*, comte de Savoye, l'an 1330, & ce fut le sujet de la guerre de Montferrat, qui commença l'an 1613, après la mort de

François de Gonzague, II du nom, duc de Mantoue. Les divers traités de Verceil l'an 1614, d'Ast l'an 1615, de Pavie l'an 1617, &c. ne terminerent point cette guerre, qui manqua d'embraser toute l'italie, par la part que les plus puissans princes de l'Europe y prenoient. Enfin, la paix fut heureusement conclue à Quieras, ou Quieraſque, le 26 avril de l'an 1631, entre les députés du pape Urbain VIII, qui étoient le nonce Pancirole & le seigneur Mazarin, depuis cardinal; ceux du roi Louis XIII, qui furent le maréchal de Toiras & Abel Servien; le baron de Galas pour l'empereur; le président de Benzo pour le duc de Savoye, & Guiscardi, chancelier du Montferrat, pour le duc de Mantoue. On céda à Victor-Amé, duc de Savoye, la portion du Montferrat qui est en-deça du Pô, & au-delà du Tever; & le reste de cette province demeura au duc de Mantoue. *Cherchez* GONZAGUE. L'empereur Léopold donna le Montferrat en entier au duc de Savoye, par un traité du 8 novembre 1703; & ce duc reçut aussi en 1708, l'investiture pour sa totalité de l'empereur Joseph. * Possevin, *in Gonsag. & hist. Mont.* Capriata & Virgilio Pagani, *della guerr. di Mont.* Sansovin, *orig. delle famig. d'Ital.* Guichenon, *hist. de Savoye.* Du Cange, *hist. de Const. &c.*

MONFORT, petite ville des Provinces-Unies, sur le petit Yssel, à trois lieues de la ville d'Utrecht. Les François s'emparerent de cette ville dans la guerre de 1672, & l'abandonnant, ils en démolirent le château. * Mati, *diction.*

MONFORT, bourg de la Gueldre Espagnole, sur le bord d'un marais, entre le Roër & la Meuse, à deux lieues de Ruremonde du côté du midi. * Mati, *dict.*

MONFORT DE LEMOS, bourg de la Galice en Espagne. Il est à dix lieues de Lugo vers le midi. Quelques-uns y placent l'ancienne *Dactionum*, que d'autres mettent à Rivadéo. * Mati, *diction.*

MONFORT, dit L'AMAURI, en latin *Monfortium Amalrici* & *Monfortium Amalriæ*, petite ville du Montoran au midi, dans le gouvernement général de l'Isle de France, est située sur une colline, qui a une petite riviere au pied, entre Dampierre & Mante, environ à dix lieues de Paris. Monfort, qui est le siége d'une élection, porte le surnom d'Amauri, qui a été celui de plusieurs de ses seigneurs. Le continuateur d'Aimoin & Gaguin, disent que le roi Robert fit bâtir le château de Monfort, & entourer de murailles la ville, qu'il donna à Amauri son fils *naturel*; mais ils se trompent en cela, car il est sûr que ce prince n'eut point de bâtard. C'est à présent un duché qui appartient à la maison d'Albert. *Voyez* ALBERT.

MONFORT L'AMAURI, maison qui étoit très-florissante dès le X siécle. Elle tiroit son origine de

I. AMAURI comte de Haynault, qui épousa vers l'an 952, *N.* fille d'*Isaac*, comte de Cambrai, dont il eut GUILLAUME, qui suit.

II. GUILLAUME de Haynault, nommé dans l'histoire de Normandie d'Orderic Vitalis, épousa *N.* dame de Monfort & d'Espernon, dont il eut AMAURI, II du nom, qui suit.

III. AMAURI, II du nom, seigneur de Monfort & d'Espernon, fortifia ces places après la mort de sa mere; souscrivit en 1028, avec plusieurs grands & seigneurs du royaume, la charte de confirmation des biens de l'abbaye de Coulombs, faite par le roi Robert; & ce fut par son avis que le roi Henri I, après la mort du roi son pere, alla avec douze de ses gardes pour toute compagnie, trouver Robert duc de Normandie à son camp, pour lui demander secours contre la reine Constance sa mere, qui vouloit conserver l'autorité absolue, qu'elle s'étoit acquise dans l'état pendant les dernieres années du regne du roi son mari, & qui s'étoit emparée de plusieurs villes du royaume. Il épousa *Bertrade* ou *Bertris*, dont il eut SIMON, I du nom, qui suit; & *Mainier* de Monfort, seigneur d'Espernon, qui fut pere d'*Amauri*, seigneur d'Espernon en 1133, dont les enfans, *Simon* & *Mainier* d'Espernon, vivoient du temps d'Aiméric, evêque de Chartres.

IV. SIMON, I du nom, seigneur de Monfort, assista l'an 1067, à la célébre assemblée des grands du royaume, que le roi fit convoquer à Paris, pour être présent à la dédicace de l'église de saint Martin des Champs; mourut l'an 1087, & fut enterré dans le cimetiere de l'église de S. Thomas d'Espernon. Il épousa 1°. vers l'an 1055, *Isabeau* de Broyes, dame de Nogent, fille de *Hugues*, I du nom, surnommé *Bardoul*, seigneur de Broyes: 2°. *Agnès* d'Evreux, fille de *Richard*, II du nom, comte d'Evreux. Du premier lit vinrent, *Amauri*, III du nom, seigneur de Monfort, surnommé *le puissant*, qui fut blessé d'un coup de lance devant le château d'Ivri, dont il mourut le même jour sans postérité; *Isabeau*, dame de Nogent, mariée avant l'an 1077, à *Raoul*, II du nom, seigneur de Toëni & de Conche, après la mort duquel elle se rendit religieuse à Hautes-Bruyeres; & *Eve* de Montfort, alliée à *Guillaume* Crespin, I du nom, seigneur du Bec-Crespin, en 1119. Du second lit sortirent *Richard*, seigneur de Monfort, qui mourut au mois de novembre 1090, d'un coup de trait qu'il reçut à l'attaque du château de Conche, assiégé par Guillaume comte d'Evreux, son oncle; *Simon*, II du nom, seigneur de Monfort, surnommé *le Jeune*, qui aida, l'an 1101, le roi Louis *le Gros* à remettre Bouchard, III du nom, seigneur de Montmorenci, dans son devoir, & mourut peu après sans alliance; AMAURI, IV du nom, qui suit; *Guillaume*, élu évêque de Paris l'an 1092, mort l'an 1100; & *Bertrade* de Monfort, mariée en 1089, à *Foulque* IV du nom, dit *Rechin*, comte d'Anjou, de laquelle le roi Philippe I étant devenu amoureux, il l'enleva à Tours le 4 juin 1093, *& dont il est parlé ci-devant au titre* BERTRADE.

V. AMAURI, IV du nom, seigneur de Monfort, après la mort de son frere *Simon*, succéda au comté d'Evreux, à Guillaume son oncle maternel, mort sans postérité le 18 avril. Mais Henri, I du nom, roi d'Angleterre, ayant refusé de l'en mettre en possession, il souleva presque toute la France contre lui: il fit néanmoins son accommodement avec ce prince, qui lui restitua son comté, par l'entremise du comte de Champagne. Il se trouva avec le roi Louis *le Gros*, à l'abbaye de Morigni, lorsque le pape Calliste II en consacra l'église l'an 1120, & obligea le roi d'Angleterre de se retirer du Vexin où il étoit entré, avec perte d'une partie de ses troupes: suivit le roi au second voyage qu'il fit en Auvergne l'an 1126, pour châtier la révolte du comte Guillaume; & selon l'abbé Suger, sa valeur & son expérience contribuerent beaucoup à la prise du château de Monferrand. Il épousa 1°. *Richilde* de Haynault, fille puîné de *Baudouin*, II du nom, comte de Haynault, & de *Ide* de Louvain, de laquelle il fut séparé sous prétexte de parenté après l'an 1118: 2°. l'an 1120, *Agnès* de Garlande, comtesse de Rochefort, fille unique

d'*Anceau*, comte de Rochefort, fénéchal de France, & de *N.* de Montlhéri. Du premier lit vint *Lucianne* de Monfort, mariée à *Hugues* de Montlhéri, feigneur de Créci, fénéchal de France; & du fecond lit fortirent, *Amauri*, V du nom, feigneur de Monfort, comte d'Evreux, mort l'an 1140, fans alliance; SIMON, III du nom, qui fuit; & *Agnès* de Montfort, dame de Gournai, mariée à *Valeran*, II du nom, comte de Meulan.

VI. SIMON, III du nom, furnommé *le Chauve*, feigneur de Monfort, comte d'Evreux, &c. embraffa le parti de Henri II, roi d'Angleterre, lui remettant fes fortereffes de Rochefort, de Monfort, d'Efpernon, & autres qu'il avoit en France, pour s'en fervir dans la guerre qu'il eut l'an 1181, contre le roi Louis *le Jeune*. Il époufa 1°. une dame nommée *Mahaud*: 2°. *Amicie* de Beaumont, comteffe de Leyceftre, fœur & héritiere de *Robert*, comte de Leyceftre, de laquelle il eut *Amauri*, VI du nom, feigneur de Monfort, comte d'Evreux, qui vendit l'an 1200, ce comté au roi Philippe *Augufte*, & mourut avant fa mere, fans laiffer poftérité de *Havoife* de Beaumont, comteffe de Glocefter, fa coufine; ni de *Melifende* de Gournai, fes deux femmes; SIMON, IV du nom, qui fuit; GUI, qui fit *la branche des comtes de* CASTRES, *rapportée ci-après; Bertrade*, alliée l'an 1171, à *Hugues*, comte de Chefter, morte en 1181; & *Perronelle* de Monfort, mariée à *Barthelemi* de Roye, grand chambrier de France.

VII. SIMON, IV du nom, comte de Monfort & de Leyceftre, furnommé *le Fort* & *le Machabée*, dont *l'éloge fera rapporté ci-après dans un article féparé*, époufa avant l'an 1190, *Alix* de Montmorenci, fille de *Bouchard*, III du nom, fire de Montmorenci, & de *Laure* de Haynault, dont il eut, 1. AMAURI, VII du nom, qui fuit; 2. *Gui*, qui fut comte de Bigorre, à caufe de *Perronelle* de Comminges fa femme, qu'il époufa le 4 novembre 1216, & qui fut tué l'an 1220, par Raimond *le Jeune*, fils du comte de Touloufe, ou felon d'autres l'an 1218, au fiége de Caftelnaudari, laiffant de ce mariage, *Alix* de Monfort, comteffe de Bigorre, mariée 1°. à *Efchivat*, II du nom, feigneur de Chabannois & de Confolans: 2°. à *Raoul* de Courtenai, comte de Chieti au royaume de Naples, mort en 1255; & *Perronelle* de Monfort, dame de Rambouillet, alliée à *Raoul* feigneur de la Roche-Teffon en Normandie; 3. *Robert*, mort fans alliance après l'an 1226; 4. SIMON, qui fit *la branche des comtes de* LEYCESTRE, *rapportée ci-après*; 5. *Amicie*, accordée à *Jacques*, fils aîné de *Pierre* II, roi d'Aragon, puis mariée après l'an 1223, à *Gaucher* de Joigni, II du nom, feigneur de Chafteauregnard, fénéchal du Nivernois, morte le 23 février 1253; 6. *Laure*, femme de *Gerard*, II du nom, feigneur de Pecquigni, vidame d'Amiens, morte avant l'an 1237; & 7. *Perronelle* de Monfort, religienfe en l'abbaye de S. Antoine des Champs.

VIII. AMAURI, VII du nom, connétable de France, comte de Monfort, &c. dont *l'éloge fera rapporté ci-après dans un article féparé*, époufa l'an 1214, *Béatrix* fille d'*André* de Bourgogne, dit *Guigues*, X du nom, dauphin de Viennois, comte d'Albon, &c. & de *Béatrix* de Chaftelard, dont il eut JEAN, qui fuit; *Marguerite*, alliée à *Jean*, III du nom, comte de Soiffons, morte en 1288; *Laure*, dame d'Efpernon, mariée 1°. à *Ferdinand* de Caftille, comte d'Aumale: 2°. à *Henri* de Grandpré, feigneur de Bufanci, morte l'an 1270; *Alix*, dame de Houdan, qui époufa l'an 1242, *Simon* de Clermont, II du nom, feigneur de Néelle, régent du royaume en 1270; & *Perronelle* de Monfort, vivante en 1275.

IX. JEAN, comte de Monfort, &c. accompagna le roi S. Louis en fon premier voyage d'outremer l'an 1248, & mourut en chemin en l'ifle de Chypre, au commencement de l'année 1249. Il avoit époufé *Jeanne* de Chafteaudun, dame du Chafteau-du-Loir, fille aînée de *Geofroi*, vicomte de Chafteaudun, & de *Clémence* des Roches, dont il eut pour fille unique & héritier de fes grands biens, *Béatrix*, comteffe de Monfort, dame de Rochefort, &c. mariée à *Robert*, IV du nom, comte de Dreux, morte le 9 mars 1311.

COMTES DE LEYCESTRE.

VIII. SIMON de Monfort, V du nom, quatriéme fils de SIMON, IV du nom, comte de Monfort, &c. & d'*Alix* de Montmorenci, offenfé de ce que le roi S. Louis & la reine fa mere avoient empêché fon mariage avec Jeanne comteffe de Flandre & de Haynault, fe retira en Angleterre l'an 1236, près du roi Henri III, qui lui donna le comté de Leyceftre, le fit fénéchal du royaume d'Angleterre, & lui donna fa fœur en mariage. Ce prince le fit enfuite fon lieutenant général en Gafcogne, en la guerre qu'il avoit alors contre le vicomte de Béarn, qu'il fit prifonier. Etant devenu fufpect au roi par l'artifice des Gafcons, ce prince le rappella en Angleterre, l'accufa publiquement de trahifon & d'avoir manqué à fa parole, ce que le comte maintint hautement être faux. La nobleffe du royaume le choifit l'an 1263, pour fon protecteur & fon général, lorfqu'elle prit les armes pour la liberté publique contre le roi, qui demeura prifonier du comte à la journée de Leuves, le 14 mai 1264, avec le prince Edouard fon fils, lequel s'étant échapé du château d'Herefort, & mis à la tête des troupes qui lui reftoient fidéles, donna près d'Evesham une feconde bataille au comte, qui la perdit avec la vie le 4 août 1265. Il époufa le 7 janvier 1238, *Léonore* d'Angleterre, veuve de *Guillaume*, maréchal, comte de Pembrok, & fœur du roi *Henri III*, dont il eut *Richard*, qui fe réfugia en France avec fa mere; *Amauri*, tréforier de l'églife d'Yorck, qui fe retira auffi en France; *Simon*, qui fe fauva du château de Douvres, & paffa en France, & y mourut fans poftérité; GUI, qui fuit; & *Eléonore* de Monfort, mariée en 1278, à *Léolin*, prince de Galles, morte l'année fuivante.

IX. GUI de Monfort fe fauva auffi du château de Douvres, & paffa en France, puis en Italie, à la cour de Charles, I du nom, roi de Naples & de Sicile, qui lui donna le comté de Nole & plufieurs autres terres au royaume de Naples. Il fut depuis gouverneur de Tofcane; mais ayant tué de fa main l'an 1271, dans l'églife de S. Laurent de Viterbe, Henri fon coufin germain, fils de Richard d'Angleterre, roi des Romains, qu'il accufoit d'avoir fait mettre en piéces le corps du comte de Leyceftre fon pere, le pape Grégoire X le condamna à une prifon perpétuelle, de laquelle il fut délivré l'an 1282, par le pape Martin VI, qui lui donna le commandement d'une armée, pour remettre la Romagne fous l'obéiffance du faint-fiége. Il mourut l'an 1288, ayant eu de *Marguerite* Rudolphi, fa femme, fille unique & héritiere de *Raoul*, comte de Languillare, *Anaftafie* de Monfort, comteffe de Nole, &c. mariée à *Raimond* des Urfins, neveu du pape Nicolas III; & *Thomaffe* de Monfort, alliée à *Pierre* Vicot, préfet de la ville de Rome.

COMTES DE CASTRES.

VII. GUI de Monfort, seigneur de la Ferté-Aleps en Beauce, & de Castres en Albigeois, troisiéme fils de SIMON, III du nom, seigneur de Monfort, & de *Amicie* de Beaumont, fut l'un des seigneurs qui accompagnerent le roi Philippe *Auguste* en son voyage d'outremer, & qui se signalerent au siége d'Acre & à celui de Japhe en 1191. A son retour en France, il suivit en la guerre contre les Albigeois le comte Simon de Monfort, son frere, qui lui donna la ville de Castres avec toutes les conquêtes qu'il avoit faites au diocése d'Albi, & mourut le 31 janvier 1229, d'un coup de fléche qu'il reçut devant le château de Vareilles près Pamiers. Il avoit épousé sur la fin de l'an 1202, au second voyage qu'il fit en la Terre-Sainte, *Helvise* d'Ybelin, veuve de *Renaut*, seigneur de Sajette, & fille de *Balian*, II du nom, seigneur d'Ybelin, & de *Marie*, reine douairiere de Jérusalem, dont il eut PHILIPPE, I du nom, qui suit; & *Epernelle* de Monfort, religieuse en l'abbaye de S. Antoine des Champs.

VIII. PHILIPPE de Monfort, I du nom, seigneur de Castres, de la Ferté-Aleps & de Tyr au levant, fit hommage au roi S. Louis, au mois d'avril de l'an 1229, de la seigneurie de la Ferté-Aleps & des autres biens qu'il possédoit en Albigeois, sous la redevance de dix chevaliers. Il épousa 1°. *Eléonore* de Courtenai, fille de *Pierre*, II du nom, sire de Courtenai, empereur de Constantinople, & d'*Yolande* de Haynault, sa seconde femme: 2°. *Marie* d'Antioche, dame de Toron, fille de *Rupin* prince d'Antioche, & d'*Helvise* de Chypre. Du premier lit vint PHILIPPE, II du nom, qui suit. Du second lit sortirent *Jean* de Monfort, seigneur de Tyr, mort l'an 1283, sans enfans de *Marguerite* d'Antioche, sa parente, fille de *Henri*, prince d'Antioche; AUFROI, seigneur de Thoron, qui fit *la branche des seigneurs de* THORON, *rapportée ci-après; Philippe* mariée à *Guillaume*, seigneur d'Esneval; morte en 1282; *Alis*; & *Helvise* de Monfort, qui étoient filles en 1288.

IX. PHILIPPE de Monfort, II du nom, seigneur de Castres & de la Ferté-Aleps, se signala à la conquête du royaume de Naples, où il suivit Charles de France, comte d'Anjou, roi de Sicile, & mourut avant l'an 1274. Il épousa *Jeanne* de Levis, fille de *Gui*, seigneur de Mirepoix, dont il eut JEAN, qui suit; *Laure* de Monfort, accordée par son pere en 1269, à *Bertrand*, II du nom, seigneur de la Tour en Auvergne, & mariée depuis à *Bernard*, V du nom, comte de Comminges; *Eléonore*, dame de Castres & de la Ferté-Aleps, qui épousa *Jean*, V du nom, comte de Vendôme; & *Jeanne* de Monfort, alliée 1°. à *Guigues*, IV du nom, comte de Forez: 2°. à *Louis* de Savoye, I du nom, seigneur de Vaud.

X. JEAN de Monfort, comte de Squilace en Sicile, & de Montcayeux, mourut en l'an 1306, sans enfans de *Marguerite* de Chaumont, comtesse de Chamerlan, qu'il avoit épousée l'an 1302.

SEIGNEURS DE THORON.

IX. AUFROI de Monfort, seigneur de Thoron, second fils de PHILIPPE de Monfort, comte de Castres, & de *Marie* d'Antioche, dame de Thoron, sa seconde femme, accompagna le roi S. Louis en son voyage d'Afrique l'an 1270, & étoit l'un des chevaliers de son hôtel. Etant retourné en la Terre-Sainte auprès de son frere, il y mourut l'an 1285. Il épousa *Eschive* d'Ybelin, dame de Barutz, dont il eut, *Amauri* de Monfort, mort sans alliance; & RUPIN, qui suit.

X. RUPIN de Monfort, seigneur de Thoron, de Sur, &c. épousa *Marie* d'Ybelin, sa parente, fille de *Balian* d'Ybelin, sénéchal de Chypre, dont il eut *Aufroi* de Monfort, II du nom, seigneur de Thoron, & *Jeanne* de Monfort. * Titres & chartes de l'abbaye de S. Antoine des Champs de Paris. Du Chêne, *histoire de Dreux*. Du Bouchet, *histoire de Courtenai*. Guichenon, *histoire de Savoye*. Sainte-Marthe, *histoire de la maison de France*. Dupui, *droits du roi*. Chopin, *l.* 3, *du domaine*, *titre* 12, § 2. Le Feron. Godefroi, & le P. Anselme, *officiers de la couronne*. Argentré, *histoire de Bretagne*. Pierre des Vaux-de-Cernai. Froissard, *histoire de Charles VI*. Imhoff, *histoire d'Angleterre*.

MONFORT (Simon de) IV du nom, comte de ce nom, surnommé *le Fort* & *le Machabée*, célébre par les guerres qu'il fit aux Albigeois dans le XIII siécle, avoit souvent donné des marques de sa bravoure dans un voyage d'outre-mer, & dans les guerres contre les Allemans, & contre les Anglois. On le choisit ensuite pour chef de la croisade contre les Albigeois, l'an 1209. L'armée s'assembla à Lyon vers la fête de S. Jean; puis s'avançant dans le Languedoc, où étoient ces hérétiques, il prit Béziers, & Carcassone. Cet avantage fut bientôt suivi de divers autres, remportés par le courage & la conduite du comte de Monfort. Raimond, comte de Toulouse, qui avoit pris le parti des hérétiques, attira contre lui les croisés, qui attaquerent inutilement sa ville capitale l'an 1211. Simon fut ensuite assiégé dans Castelnau, d'où il sortit glorieux, par une victoire qu'il remporta avec peu de monde sur le comte de Foix. Celle qu'il gagna à Muret l'an 1213, fut plus considerable. Pierre roi d'Aragon, les comtes de Toulouse, de Foix, & de Comminges, & divers autres seigneurs, assiégeoient cette place, avec une armée de plus de cent mille hommes: quelques-uns disent de deux cens mille. Les croisés n'étoient qu'environ mille hommes; cependant ils défirent leurs ennemis dans cette bataille, où le roi d'Aragon fut tué, avec quinze ou vingt mille des siens. L'an 1215, le pape Innocent III & les peres du concile assemblé à Latran, rendirent la sentence par laquelle il étoit ordonné que tout le pays que les croisés avoient conquis sur les hérétiques, feroit laissé, sauf le droit des églises & des personnes catholiques, au comte de Monfort, *pour le tenir de ceux de qui il reléve de droit*. Le comte de Monfort en fit hommage au roi, de qui il en reçut l'investiture. Ensuite il assiégea Toulouse l'an 1218, & après avoir été blessé de cinq coups de fléches, il y fut tué le 25 juin de la même année, d'un coup de pierre que lança une femme sur une de ces machines, qu'on appelloit un *Mangonneau*. Son corps fut apporté au prieuré de Hautes-Bruyeres, maison de religieuses près Monfort-l'Amauri, où il est enterré. *Voyez* leur généalogie. * Guillaume de Pui-Laurent, & Pierre des Vaux-de-Cernai, *histoire des Albigeois*. Catel, *histoire de Toulouse*. Sponde. Bzovius. Rainaldus, *in annal. ecclef. &c.*

MONFORT (Amauri de) connétable de France, comte de Monfort-l'Amauri, VII de ce nom, fils de SIMON de Monfort, IV du nom, duc de Narbonne, comte de Toulouse, &c. & d'*Alix* de Montmorenci, voulut continuer la guerre contre les Albigeois; mais n'ayant pas assez de forces pour résister à Raimond *le Jeune*, comte de Toulouse, il céda l'an 1223 ou 1224, au roi Louis VIII, le droit qu'il avoit sur le comté de Tou-

louse, & sur d'autres terres dans le Languedoc, comme Beziers, Carcassone, Agde, &c. Depuis il fut fait connétable de France l'an 1231, par le roi S. Louis; & ayant été envoyé en Orient au secours des Chrétiens de la Terre Sainte, il y fut pris dans un combat donné devant la ville de Gaza, & emmené prisonier à Babylone. L'an 1241, il en fut délivré: & revenant en France, il mourut à Otrante d'un flux de sang, & fut enterré dans l'église de S. Pierre de Rome, où l'on voit son épitaphe: *Apud Hydruntem expiravit anno Dom. MCCXLI. Voyez* la généalogie. * Guillaume de Pui Laurent. Catel. Godefroi. Le P. Anselme. Imhoff, &c.

MONFORT ou GUILLAUME DE MONFORT, cardinal, *cherchez* RAGUENEL, &c.

MONGALES, *cherchez* MOUNGALES.

MONGATS ou MONKATZ, forteresse située dans le comté de Pereczas, dans la haute Hongrie, est batie sur un rocher escarpé, au pied duquel il y a un bourg bien fermé, & environné d'un fossé plein d'eau. Un grand marais occupe les environ de cette place, que la nature & l'art ont rendue imprenable. La forteresse contient trois châteaux, dont le premier & le plus élevé commande au second, & celui-ci au troisiéme. Ils sont tous trois enfermés d'un fossé taillé dans le roc, & l'on passe de l'un à l'autre par trois ponts. La princesse Ragotski, femme du comte Tékéli, commandant elle-même dans cette place, la défendit avec tout le courage possible contre une puissante armée impériale, qui fut contrainte de lever le siége qu'elle y avoit mis; mais après un blocus de plusieurs années, se trouvant enfin dans l'impuissance de satisfaire ses troupes, pour le payement desquelles elle avoit consommé tout son argent, & engagé tous ses joyaux à des Polonois, elle fut contrainte au mois de janvier 1688, d'entrer en capitulation, de rendre la place à l'empereur, & de prendre de l'argent du comte Caraffa, qui commandoit les troupes de l'empereur, pour faire son voyage à Vienne. Suivant les articles de la capitulation, elle devoit vivre librement & paisiblement avec ses enfans, sans néanmoins pouvoir sortir de Vienne, qu'avec permission de sa majesté impériale, & sans pouvoir aussi écrire au comte Tékéli, son mari, regardé comme ennemi de l'état, à cause de sa rébellion, & de son union avec le grand-seigneur. Ces conditions ne furent point observées. On trouva dans la place quatorze piéces de canon, quatre mortiers, cinq cens arquebuses, douze cens grenades, vingt-quatre bombes de fonte, trente carcasses, huit mille boulets, & beaucoup d'autres munitions de guerre. Le prince Ragotski l'a reprise en 1704. * *Mém. du temps.*

MONGAULT (Nicolas-Hubert de), l'un des quarante de l'académie françoise, & associé de celle des inscriptions & belles-lettres, &c. naquit à Paris le 6 octobre de l'an 1674. Dès l'age de seize ans, son gout pour l'étude & l'amour de la retraite le déterminerent à entrer dans la congrégation des prêtres de l'Oratoire. Après les épreuves ordinaires, on l'envoya étudier la philosophie au Mans. La philosophie de Descartes étoit déja connue & estimée; mais celle d'Aristote avoit encore le premier rang dans les écoles, & c'étoit la seule qu'il fût permis d'y enseigner. Le professeur sous lequel étudioit l'abbé de Mongault étoit encore, comme tant d'autres, attaché à cette ancienne philosophie, quoiqu'incapable de satisfaire un esprit raisonnable; mais le jeune disciple, accoutumé à réfléchir, & à ne se contenter dans les matieres qui sont du ressort de l'esprit, que de ce qu'il pouvoit comprendre, ne put gouter ce qu'on lui enseignoit. Dans une thèse publique qu'il soutint à la fin de son cours, il changea de son autorité la thèse de son professeur, & y substitua la philosophie de Descartes, osant ainsi avoir raison malgré Aristote & son régent, qui ne fut point aussi offensé de la témérité de son éleve qu'on auroit pu l'attendre d'un sectateur d'Aristote. M. de Mongault étudia la théologie avec le même succès, & il joignit aux études classiques une étude particuliere & suivie de l'écriture-sainte. La foiblesse de sa poitrine, & les suites fâcheuses qu'elle faisoit craindre pour sa santé, l'ayant déterminé de quitter en 1699 la congrégation de l'Oratoire, il se retira au collége de Bourgogne à Paris, & ce fut là qu'il acheva sa traduction françoise de l'*Histoire d'Hérodien*, qu'il publia en 1700, avec des remarques, *in*-12, à Paris, & qui a été réimprimée en 1745, aussi *in*-12, & à Paris, après avoir été revue & corrigée par l'auteur. Cet ouvrage fait avec beaucoup de soin & d'exactitude, écrit d'ailleurs avec élégance, ne pouvoit manquer d'avoir un grand succès. On ne connoissoit jusque-là que l'ancienne traduction d'Hérodien par Jean Collin, imprimée à Lyon chez de Tournes en 1546, *in*-12. En 1701 M. l'abbé de Mongault donna le premier volume de la traduction des lettres de Cicéron à Atticus; & la même année, M. Colbert, archevêque de Toulouse, qui s'étoit toujours intéressé à lui, & qui en 1698 lui avoit procuré le prieuré des Ulmes S. Florent, l'appella à Toulouse, le logea dans son palais, & lui donna des témoignages solides de son estime & de son affection. Quelque temps après, M. de Mongault entra auprès de M. Foucault, qui trouva en lui ce qu'il avoit cherché, un homme qui savoit allier l'esprit avec le savoir, & dont le commerce étoit aussi utile qu'agréable. M. Foucault ne tardant pas à sentir le prix du présent qu'on lui avoit fait, se hâta de le partager avec l'académie des inscriptions & belles-lettres dont il étoit honoraire. M. de Mongault y fut reçu en 1708; mais environ deux ans après, en 1710, il fut enlevé à cette compagnie par feu M. le duc d'Orléans, qui sur le témoignage même de M. Foucault, lui confia l'éducation de M. le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans. Dans cette place, importante en soi, & qui n'est jamais sans difficulté, M. l'abbé de Mongault sut se concilier, avec l'amitié de son illustre éléve, la confiance des personnes ausquelles il étoit comptable de son emploi, & l'estime de ceux qui composoient leur cour. Madame, M. le duc d'Orléans, & son altesse royale madame la duchesse d'Orléans, daignoient l'admettre à leurs conversations particulieres, & les bontés dont ils l'honoroient n'ont jamais souffert d'altération. M. le duc d'Orléans qui l'avoit nommé en 1714, à l'abbaye de Chartreuve, diocèse de Soissons, ordre de Prémontré, lui procura encore en 1719 celle de Villeneuve, diocèse de Nantes, ordre de Cîteaux; & lorsque M. le duc de Chartres obtint la charge de colonel général de l'infanterie. Il le choisit pour remplir la place de sécretaire général. Il lui confia aussi celle de secrétaire de la province de Dauphiné; & après la mort de M. le duc d'Orléans son pere, il lui donna une des deux charges de secrétaires des commandemens & du cabinet. Malgré ses occupations, M. l'abbé de Mongault continua de travailler à sa traduction des lettres de Cicéron à Atticus, & lorsqu'il y eut mis la derniere main, il la publia en 1714, en six volumes *in*-12. L'abbé de Saint-Réal avoit déja publié en 1691, à Paris, chez Claude Barbin, le premier

& le second livre de ces lettres, avec des remarques critiques, historiques & politiques : il restoit quatorze livres à traduire, & le style de la traduction de l'abbé de Saint-Réal, très-inférieur à celui de la plupart de ses autres ouvrages, faisoit peu regreter que cette traduction n'eût pas été achevée ; cependant M. de Mongault voulant éviter tout ce qui avoit l'air de concurrence, avoit commencé par le troisiéme & le quatriéme livre de ces lettres, & la traduction des deux premiers ne parut qu'en 1714, lorsqu'il donna les seize livres. Cette traduction est enrichie de notes qui rendent un témoignage très-avantageux au gout & à l'érudition du traducteur. Ce livre a eu plusieurs éditions qui ont eu toutes un égal succès. On trouve encore dans les mémoires de l'académie des inscriptions & belles-lettres deux dissertations de M. l'abbé de Mongault, l'une sur les honneurs divins rendus aux gouverneurs des provinces romaines pendant la durée de la république ; l'autre sur le temple ou monument héroïque que Cicéron avoit eu dessein de consacrer sous le titre de *fanum*, à la mémoire de sa fille Tullia. Ces deux dissertations, qui font regreter que l'on n'en ait pas un plus grand nombre de la même plume, sont dans le premier volume des mémoires de l'académie. M. l'abbé de Mongault est mort le 15 août 1746. Il a eu pour successeur à l'académie françoise M. Duclos, associé de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres. * Voyez l'éloge de M. l'abbé Mongault dans le *Mercure de France*, mois de janvier 1747. C'est un extrait de celui que M. Fréret, secrétaire de l'académie des belles-lettres, a lu dans l'assemblée publique de cette académie, tenue au mois de novembre 1746. C'est par erreur qu'on a mis dans cet extrait la mort de M. de Mongault au cinquiéme août, au lieu du quinziéme, & la traduction de l'abbé de Saint-Réal en 1690, au lieu de 1691.

MONGHER, grande ville dans les états du grand Mogol, située sur le Gange, qui bat ses murs à l'occident, plus septentrionale que Ragimohor, & plus méridionale que Patna. Cette ville est fort longue du midi au nord, mais fort étroite d'occident en orient. Toutes ses rues sont droites, & elles aboutissent toutes à une place, au milieu de laquelle sont des portiques formant un octogone régulier, & ouvert en quatre endroits. Les magistrats & les principaux habitans sont Mahométans ; le peuple est idolâtre. Le grand Mogol y tient garnison ; la place est entourée de larges fossés, où le Gange entre quand ses eaux sont hautes. * Nicol. Graaf.

MONGIA, bourg de la Galice en Espagne. Il est sur le cap de Mongia, à deux lieues de celui de Finistere vers le nord. Quelques géographes le prennent pour le lieu appellé anciennement, *Aræ Sestianæ* ou *Aræ tres Augusti*, que d'autres mettent à Gijon dans l'Asturie. * Mati, *dict.*

MONGITORE (Antonin) prêtre de Palerme, a donné l'an 1708, un volume de la bibliothéque des historiens de Sicile, qui finit à l'I. Il a mis en tête une préface, & un apparat, qui contient une description abregée de la Sicile, & plusieurs choses touchant l'histoire littéraire de cette isle. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XVIII siécle.*

MONGLAT (Anne-Victoire de Clermont) abbesse & réformatrice des religieuses Bénédictines de l'abbaye royale de Notre-Dame du Val-de-Gif, au diocèse de Paris, étoit fille de FRANÇOIS de Clermont, seigneur de Monglat, commandeur des ordres, & grand maître de la garderobe du roi, & d'*Elizabeth* de Chéverny, petite-fille du chancelier du même nom. Elle naquit dans la terre de Monglat, & fut baptisée le 30 septembre 1647. Elle fut élevée dès l'âge de deux ans dans l'abbaye de Port-Royal, sous la conduite de madame la comtesse d'Aumont, sa tante maternelle qui s'y étoit retirée. Elle avoit l'esprit vif & le jugement solide, le cœur grand & généreux, la mémoire des plus heureuses ; & elle apprit aisément toutes les sciences qui convenoient à son sexe, & ausquelles on eut soin de la former. Elle sut lire dès l'âge de trois ans, & elle n'en avoit que cinq ou six lorsqu'on lui apprit la langue latine, à laquelle on joignit l'étude de la poësie, & celle de la géographie, & de l'histoire tant sacrée que profane. On l'appliqua particulierement dès ses premieres années à l'étude & à la méditation de l'écriture-sainte, qui a toujours été depuis sa principale occupation. A l'âge de douze ans elle perdit madame d'Aumont, sa tante, & peu après elle fut attaquée elle-même d'un rhumatisme si violent, que ses nerfs se retirerent, qu'elle ne crut plus en grandeur depuis ce temps-là, & qu'elle en resta très-incommodée, & même contrefaite. Dégoutée du monde, elle demanda l'habit de religieuse, & quoiqu'elle n'eût que quatorze ans, on lui accorda ce qu'elle demandoit. Ses instances & sa ferveur firent passer par-dessus les regles ordinaires. Cependant peu de temps après qu'elle eut pris l'habit, on reçut une défense de la cour de lui faire faire profession, & un ordre de la rendre à ses parens. Il fallut obéir : elle sortit du cloître, mais elle en conserva l'esprit, & ne voulut point en quitter l'habit. Elle se retira à l'abbaye du Val-de-Gif, au diocèse de Paris, où madame de Chéverni, sa tante, étoit religieuse & prieure, & qui avoit alors pour abbesse madame Françoise de Courtils. Elle y vécut en qualité de pensionaire dans une grande retraite & une exacte application aux exercices de la maison. M. de Monglat son pere l'arracha malgré elle à cette solitude, parcequ'il espéroit qu'elle pouroit rentrer dans sa premiere maison ; mais les obstacles s'étant multipliés avec les temps, il lui permit de retourner à Gif environ trois ans après en être sortie. Elle y rentra le premier jour d'octobre de l'an 1665, & elle y prit l'habit trois mois après. Elle fit sa profession à l'âge de près de vingt ans, le 17 février 1667, entre les mains de madame de Courtils qui étoit encore abbesse de ce monastere, & qui mourut deux ans après. Madame Hurault de Chéverni, tante de mademoiselle de Monglat, lui ayant succédé dans la dignité d'abbesse, obligea sa niéce, dont elle connoissoit les talens & la vertu, à accepter successivement les charges de seconde maîtresse des novices, puis de souprieure, & enfin celle de premiere maîtresse des novices. Ce fut sous le gouvernement de madame de Chéverni que la réforme commencée fort avantageusement sous le gouvernement des dames de Mornai de Villarceaux, fit de nouveaux progrès dans l'abbaye de Gif, qui jusque-là avoit été mitigée, quoiqu'édifiante : & madame de Monglat seconda autant qu'elle put par son exemple & par ses discours, le zèle de sa tante & de celles qu'elle eut pour imitatrices de sa ferveur. Mais il n'y eut point sur cela de réglemens en forme, & depuis 1671, on se contenta de laisser dans la mitigation celles qui ne se sentoient pas encore assez de force pour pratiquer la régle de S. Benoît dans sa pureté. En 1676, madame de Chéverni se demit de son abbaye en faveur de sa niéce, après en avoir reçu l'agrément de la cour, & les provisions de Rome necessaires ; & madame de Monglat,

malgré

malgré ses répugnances & toutes les raisons qu'elle put alléguer pour n'être pas chargée de ce fardeau, fut contrainte de le prendre le 7 mai 1676. Plus elle se vit élevée, plus elle augmenta en ferveur & en amour pour la pénitence. Elle ne voulut avoir personne à son service dans le temps même de ses maladies; elle ne voulut jamais avoir de feu dans sa chambre, & passa plus de dix ans sans s'en approcher. Elle jeûnoit très-austerement, & poussoit en tout la mortification presqu'à l'excès, par rapport à sa complexion des plus délicates. Le grand amour pour la pénitence l'engagea de proposer de nouveau à ses sœurs de demander que l'on établît dans la maison l'étroite observance de la régle, entr'autres l'entiere abstinence,& l'observation des jeûnes réguliers de la régle de saint Benoît. Une grande mortalité qui affligea sa maison au commencement de son gouvernement, & qui enleva onze ou douze membres en dix mois; entr'autres cinq ou six des religieuses qui avoient montré le plus d'opposition à la réforme, lui fut très-utile dans son dessein : elle s'en servit pour faire admirer la justice de Dieu, & la faire craindre, & parla si vivement & d'une maniere si chrétienne des avantages que l'on pouvoit retirer de la pratique exacte de la régle que l'on avoit prise pour guide, qu'elle en persuada beaucoup. Enfin sur le consentement du plus grand nombre, elle se détermina à travailler sérieusement à cette réforme, & à rentrer, comme elle disoit, dans l'héritage de ses peres : c'est ainsi qu'elle nommoit les pratiques de la pénitence prescrites par la régle de S. Benoît. Elle trouva cependant encore beaucoup d'oppositions à l'exécution de son dessein : elle les vainquit par sa persévérance, & par ses prieres, secondée en cela par M. Claude Ameline, grand archidiacre de l'église de Paris, alors visiteur de cette maison, qui servit beaucoup en cette occasion le zèle de l'abbesse. M. de Harlay, archevêque de Paris, à qui cette affaire fut remise, consentit enfin, après plusieurs refus, à la nouvelle réforme, qui commença à être suivie dès la fin de 1676, & qui a toujours subsisté depuis. Ce grand ouvrage paroissant affermi, madame de Monglat se prépara à recevoir la bénédiction abbatiale, qui lui fut donnée le 25 avril de l'année suivante 1677, par le P. le Boutz, de l'Oratoire, célèbre prédicateur, alors évêque de Périgueux, qui loua beaucoup en cette occasion la réforme que la nouvelle abbesse venoit d'introduire dans son monastere. Les infirmités de madame de Monglat s'étant augmentées avec le temps, & la grandeur de son humilité lui causant continuellement d'extrêmes peines sur sa dignité d'abbesse, elle en fit la démission pure & simple le 3 avril 1686, après avoir fait agir pour que l'abbaye fût donnée à madame Anne-Eléonore de Béthune d'Orval, professe de l'abbaye de Royallieu de l'étroite observance de Citeaux, & qui étoit alors par ordre de ses supérieurs, & contre son inclination, dans l'abbaye de S. Pierre de Reims. Louis XIV n'ayant pas d'abord répondu aux vœux de madame de Monglat, elle lui en écrivit, & sa majesté accepta sa démission, sans faire connoître celle qu'il vouloit nommer en sa place. Mais ce prince n'en nomma point d'autre que celle que madame de Monglat avoit desirée. Cette nomination si souhaitée fut faite le jour de l'Assomption de la même année, & madame de Béthune alla en conséquence à Gif le 22 février 1687, & quelque temps après, madame de Monglat voulut bien accepter la qualité de prieure dans une maison dont elle venoit de quitter la premiere dignité. Elle mourut le 30 septembre 1701, n'étant encore âgée que de cinquante-cinq ans, & après trente-quatre ans & demi de profession. Madame de Béthune d'Orval, *dont nous venons de parler*, & qui est morte au mois de novembre 1733, a écrit la vie de cette digne abbesse. Cette histoire où regne beaucoup de politesse de style, & d'onction, méritoit d'être donnée au public. Nous nous en sommes servi pour dresser l'article que l'on vient de lire, de même que de l'éloge de madame de Monglat, contenu dans la lettre circulaire des religieuses de Gif, datée du 10 octobre 1701, qui a été imprimée, & que l'on donne à madame de Béthune. *Voyez* ORVAL (Anne-Eleonore de Béthune d') & MORNAI de Villerceaux (Magdeléne de) *Voyez aussi* une lettre de M. Arnauld, docteur de Sorbonne, page 75 du huitiéme volume du *recueil des lettres* de ce docteur. Il y est fait mention d'un miracle arrivé en la personne de madame de Monglat à l'âge d'environ treize ans, pendant qu'elle demeuroit à Port-Royal. C'étoit au mois d'avril 1661.

MONGOMERI ou MONTGOMERI, *Mons Gomericus*, petite ville d'Angleterre, dans cette partie de la principauté de Galles, qu'on nomme la septentrionale ou Nortwales : elle donne son nom à un comté. * Camden.

MONGOMERI, comté de France, dans la province de Normandie, avoit appartenu à la maison de Ponthieu. Blanche de Ponthieu, comtesse d'Aumale, dame de Montgomeri, &c. fille aînée & héritiere de *Jean* de Ponthieu, comte d'Aumale, &c. le porta dans la maison d'Harcourt par son mariage avec JEAN V, comte d'Harcourt. Leur fils puiné *Jacques I*, fut comte de Mongomeri, & mourut l'an 1405, laissant entr'autres enfans, *Jacques II*, tué en 1428, pere de *Guillaume* d'Harcourt; qui de sa seconde femme *Yolande* de Laval, eut *Jeanne* d'Harcourt, comtesse de Mongomeri, de Tancarville, &c. Celle-ci fâchée de ce que René II, duc de Lorraine, son mari, l'avoit répudiée l'an 1485, donna ces comtés à François d'Orléans, I du nom, comte de Longueville, &c. son cousin. En l'année 1488, Jacques de Lorge l'acheta d'un autre François d'Orléans, marquis de Rothelin.

☞ MONGOMERI (Gabriel de Lorge, comte de) gentilhomme François, fut capitaine de la garde Ecossoise du roi Henri II, & se signala dans les guerres civiles de la religion. Le roi François I l'avoit envoyé dès l'an 1545, en Ecosse, pour y commander le secours qu'il avoit promis à la princesse Marie Stuart, & à la reine sa mere, contre les Anglois, qui vouloient disposer de cet état. Mongomeri étoit extrêmement adroit les armes à la main; & son adresse devint fatale à la France, pendant les réjouissances qu'on fit aux noces d'Elizabeth de France, avec Philippe II, roi d'Espagne. Le roi Henri II, pere de cette princesse, avoit ordonné des tournois & des carrousels, dans des lices dressées pour ce sujet à Paris, dans la rue S. Antoine. Après y avoir lui-même rompu plusieurs lances, sur la fin du troisiéme jour, il voulut jouter contre le comte de Mongomeri, qui fit tout ce qu'il put pour s'en excuser; mais ce prince le lui commanda si absolument, qu'il fut contraint de lui obéir. Mongomeri ayant rompu sa lance, n'eut pas le soin de jetter, selon la coutume, le tronçon qui lui étoit resté dans la main, mais le tint toujours baissé, & en courant rencontra la tête du roi, lui donna droit dans la visiere, & lui porta un si rude coup dans l'œil droit, qu'il en tomba par terre, & perdit la parole & la connoissance : c'étoit le 30 juin de l'an 1559. On trouve les circonstances de ce malheureux acci-

dent bien détaillées, dans les *Mémoires de la Vieilleville*, livre VII, sur la fin. Le roi mourut onze jours après, & ordonna avant sa mort, de ne point inquiéter de Lorge, qui étoit assurément très-innocent de ce malheur. Il se retira néanmoins en Angleterre, & s'étant engagé dans le calvinisme, il revint en France, pendant les guerres civiles. *C'étoit*, dit Brantome, *le plus nonchalant en sa charge, & aussi peu soucieux qu'il étoit possible ; car il aimoit fort ses aises & le jeu ; mais lorsqu'il avoit une fois le cul sur la selle, c'étoit le plus vaillant & soigneux capitaine qu'on eût su voir ; au reste si brave & vaillant qu'il assailloit tout, foible ou fort qui se présentât devant lui. Aussi a-t-il fait de belles guerres, & y a été très-heureux, comme il fut dans Rouen* (*en* 1562) *là où il tint le siége plus long-temps que la forteresse, ni la place, ni l'armée de devant composée de si grands capitaines, les plus grands de la France, ne le requéroient. Il soutint les assauts tant qu'il put, & au dernier, cédant à la fortune & au combat au dernier point, se retira bravement, & si à la hâte, qu'il cuida être pris en se voulant jetter dans l'esquif de la galere, en laquelle il se mit, & se retira vers le Havre ; mais en chemin à Caudebec, il rencontra une palissade, qui avoit été faite si forte pour en garder le secours de la mer, qu'à vogue rancade, il la faussa & se sauva bravement, qui fut un effort. De quoi les bons mariniers des galeres s'en ébahirent pour jamais, bien qu'il n'y ait force pareille, que d'une galere vogante à pleine voile & qui rame de toute force. Aucuns disoient que c'étoit un miracle : d'autres disoient que celui qui avoit eu la charge de faire la palissade, l'avoit faite en cet endroit foible, parcequ'on le soupçonoit de favoriser ce parti.* Dans la suite le comte de Mongomeri se jetta dans la basse Normandie, où le duc d'Estamples eut ordre de s'opposer à ses desseins. Les deux armées ne firent que désoler le pays. Le comte se trouva en d'autres rencontres, où il agit plus utilement pour son parti. L'an 1569, on l'envoya en Béarn, pour remettre sous l'obéissance de la reine de Navarre cette province, que le comte de Terride avoit presque toute soumise. Mongomeri ramassa quelques troupes dans le Languedoc, passa la Garonne & l'Ariège, surprit Tarbes dans le Bigorre, & entra dans le Béarn, où il força Terride dans Ortez, après l'avoir obligé de lever le siége de Navarreins ; il courut ensuite la Gascogne & le Languedoc, après avoir joint l'amiral de Châtillon. Ce fut dans le même temps que le parlement de Paris le condamna à perdre la tête, & qu'il fut même exécuté en effigie dans la Grève. Ce procédé le rendit plus dur pour les Catholiques, qui s'en seroient vengés l'an 1572, à la S. Barthélemi, s'ils eussent pu le rencontrer. Mongomeri étoit pour lors à Paris ; mais il logeoit dans le fauxbourg S. Germain, & eut assez de loisir pour se sauver avec ses amis en Normandie. Il y prit les armes, & alla en Angleterre pour y solliciter quelques secours pour la Rochelle, que le duc d'Anjou assiégeoit. Il apperçut qu'il avoit peu d'amis dans cet état, & beaucoup d'ennemis en France : ce qui l'obligea de se tenir à couvert dans les isles de Gersei & de Gernesei. Mais lorsque les Calvinistes coururent de nouveau aux armes, au commencement de l'an 1574, Mongomeri se joignit à ceux de Normandie, prit Carentan & Valognes, & mit tous le pays d'alentour sous contribution. Le seigneur de Matignon, depuis maréchal de France, l'investit peu après dans Saint-Lo, & le poursuivit en même temps à Donfront, où il lui persuada de se rendre, sur la parole qu'il lui donna, de le tenir en qualité de prisonier de guerre. Un de ses fils fut aussi arrêté à Carentan, & se sauva par la faveur d'un des principaux chefs des Catholiques. Le pere ne fut pas si heureux. Matignon l'avoit mis à regret entre les mains de la reine Catherine de Médicis, qui ordonna au parlement de faire le procès à Mongomeri. La mort du roi Henri II, qu'elle affectoit de venger sur ce comte, étoit plutôt un coup de malheur qu'un crime : & ce qu'il avoit fait pendant les guerres civiles, avoit été aboli par les édits de pacification. Ainsi on ne pouvoit l'accuser que d'avoir pris de nouveau les armes. Cependant on ajouta dans son arrêt, que c'étoit pour avoir arboré les enseignes d'Angleterre, en venant secourir la Rochelle. Il fut condamné à être traîné dans un tombereau à la Grève, à y avoir la tête tranchée, & sa postérité fut dégradée de noblesse. Cet arrêt s'exécuta peu après la mort du roi Charles IX, le 26 juin 1574. Ce comte alla au supplice avec beaucoup de constance, quoique tout brisé de la question qu'on lui donna cruellement. Il fit une fin qu'on pouroit louer en une meilleure cause, & plaindre dans un homme qui auroit été moins cruel. Il avoit des freres & neuf fils, tous braves, comme Courbouzon, selon d'autres Corboson, ou Saint-Jean, Lorge, &c. qui furent tous dégradés de noblesse.

Il étoit fils de JACQUES de Lorge-Mongomeri, qui s'étoit signalé dans les guerres du roi François I, sous le nom de *Sieur de Lorge*, capitaine de la garde Ecossoise, & colonel de l'infanterie françoise en Piémont. Cette maison prétendoit avoir pour tige les comtes de Mongomeri en Angleterre, par les comtes d'Egland en Ecosse, venus d'un cadet. Ce fut pour conserver son nom, que Jacques de Lorge acheta le comté de Mongomeri, en Normandie, de François d'Orléans, marquis de Rothelin. GABRIEL, comte de Mongomeri, épousa *Elizabeth* de la Touche, & en eut entr'autres enfans, JACQUES, qui suit ; & *Gabriel* II. JACQUES de Lorge, II de ce nom, comte de Mongomeri, gouverneur de Castres, ne laissa qu'une fille, nommée *Marie*, femme de *Jacques* de Durfort, comte de Duras. Ce fut de lui que *Gabriel* II, oncle de *Marie* de Lorraine, racheta le comté de Mongomeri l'an 1610. Il mourut l'an 1653, & laissa des enfans de *Susanne* Bouquerot sa femme. * *Consultez* les *mémoires* de du Bellay ; l'*histoire* de M. de Thou ; les *commentaires* de Montluc ; les *mémoires* de Brantôme ; Davila ; Pierre Matthieu ; les *additions* de le Laboureur aux *mémoires de M. Castelnau-Mauvissiere* ; Mezerai, &c.

MONGOMERI (Louis de Courbouzon Mongomeri, ou Montgomeri.) On croit qu'il étoit fils du capitaine Courbouzon, si célébre dans les guerres de religion du XVI siécle ; & par conséquent neveu du fameux comte de Mongomeri, qui fait le sujet de l'article précédent. Louis de Courbouzon, après avoir suivi la religion prétendue réformée, l'abjura, & se fit connoître par quelques écrits ; entr'autres, par son *Anti-Calvinomancie*, qui a été sans doute inconnu à M. Baillet, puisqu'il n'en dit rien dans son *traité des satyres personelles qui portent le titre d'Anti*. M. de Courbouzon est aussi auteur d'un livre intitulé : *La milice françoise réduite à l'ancien ordre & discipline militaires des légions, & comme la souloient observer les anciens François, à l'imitation des Romains & des Macédoniens.* On lui doit encore une réponse à l'*Anti-Coton*, ouvrage fameux, qui parut en 1610, contre les Jésuites, & le P. Coton en particulier, & que l'on a attribué à tant d'auteurs différens, sans que l'on puisse dire encore aujourd'hui bien certainement de quelle plume il est sorti. Il est probable que c'est l'ouvrage de *César de Plaix*, *sieur de l'Ormoye, avocat au parlement*. La réponse de

M. de Courbouzon est intitulée : *Le fléau d'Aristogiton*. On y fit une réplique qui porte pour titre : *Remerciment des beurrieres de Paris au sieur de Courbouzon*, à Niort en 1610. Un auteur moderne, anonyme, en donnant le catalogue d'une partie des écrits qui ont paru contre l'Anti-Coton, dit que Louis de Montgomeri, & M. de Courbouzon-Montgomeri, répondirent à cette satyre, en quoi il fait deux écrivains différens contre l'Anti-Coton. Mais il s'est trompé ; ce n'étoit qu'un seul & même homme. * *Journal littér. de la Haye*, *an.* 1730, *tom. XVI*, *partie premiere*, *pag.* 233, 234. *Recueil de littér. de philosophie & d'histoire*, à Amsterdam, chez l'Honoré, en 1730, page 121 & 122.

MONGULS ou MONGALES, *cherchez* MOUNGALES.

MONGUS (Pierre) hérétique, qui se fit mettre sur le siége de l'église d'Alexandrie, après la mort de Timothée *Ælurus*, fut ordonné l'an 477, par deux évêques déposés. Le véritable prélat, Timothée Salofaciole, s'étoit retiré à Canope, & fut rétabli par l'empereur Zénon. On chassa Pierre Mongus, qui se tint néanmoins dans la ville, où il faisoit des pratiques contre l'église. Après la mort de Timothée Salofaciole, Jean Talaïa fut mis en sa place. Cette élection ne plut pas à Zénon, qui en 481 rétablit l'hérétique Mongus, fidéle défenseur de son édit d'union, appellé *Hénotique*. Ensuite Pierre voulant abuser les orthodoxes, leur insinua qu'il tenoit pour le concile de Chalcédoine ; mais il ne put le persuader, & perdit beaucoup de ses sectateurs, qui le croyant en effet dans les sentimens du concile, se séparerent de lui, & commencerent à s'assembler sans avoir aucun chef : ce qui les fit appeller *Acephales*. Cette division lui fut si sensible, que pour la faire cesser, il anathématisa publiquement le synode qu'il avoit feint de défendre. Cette précaution fut inutile, & les schismatiques ne se réunirent pas pour cela avec lui. Dans la suite il exerça des violences extrêmes contre les orthodoxes. Ceux qu'il persécutoit, quoique les plus foibles, se défendirent : de sorte qu'il s'alluma en Egypte une espéce de guerre civile, que l'empereur Zénon eut beaucoup de peine à éteindre. Pierre Mongus mourut l'an 490, laissant en paix une église qu'il avoit corrompue par son hérésie, & désolée par ses violences pendant 13 ans. * Evagre, *l.* 4. Baronius, *in annal.* Godeau, *hist. eccl.*

MONHEURT, bourg autrefois fortifié. Il est dans le Bazadois en Guienne, près du confluent de la Garonne & du Lot, à trois lieues de Nerac. * Mati, *diction.*

MONIAH, ville d'Egypte, située à l'occident du Nil, que le géographe Persien dit porter le nom de *Moniat Ebn Hassib* ; quoique les autres géographes lui donnent celui de Moniat-Alhaif. Cette ville est considérable par ses marchés, ses bains, ses colléges, & ses mosquées. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MONIME, philosophe cynique, qui étoit de Syracuse, vivoit sous la CIX olympiade, vers l'an 344 avant l'ere chrétienne. Il étoit esclave d'un certain banquier de Corinthe, qui le chassa ; ensuite de quoi il suivit Diogène & Cratès, & se fit estimer entre les philosophes cyniques. * Diogène *Laërce*, *en sa vie*, *l.* 6.

MONIME de Milet, femme du roi *Mithridate*, renommée à cause de sa chasteté, ne voulut jamais se donner à ce roi, qu'il ne lui eût envoyé les marques de la souveraineté. Ce prince, qui en étoit extrêmement amoureux, lui envoya ordre de mourir, lorsqu'il se vit lui-même près de périr. Elle tenta vainement de s'étrangler avec son diadême, lequel s'étant rompu, elle le jetta par terre, cracha dessus, & tendit la gorge à Bacchides, l'un des eunuques de Mithridate, porteur des ordres de ce barbare, pour la lui couper, la 1 année de la CLXXIX olympiade, & l'an 63 avant J. C. * Plutarque, *dans la vie de Lucullus.*

MONIN (Jean-Edouard du) natif de Gi, dans le comté de Bourgogne, vivoit dans le XVI siécle, sous le regne de Henri III. Naudé en parle dans son Apologie des grands hommes, &c. comme d'un des plus grands esprits de son temps, & il ne fait point de difficulté de le comparer à Pic de la Mirande, à Paul de la Scale, à Postel, & à Agrippa. Monin fut assassiné en 1586, à l'âge de 26 ans ; il avoit néanmoins déja appris le latin, le grec, l'hébreu, l'italien, l'espagnol, & avoit quelque teinture de la philosophie, de la théologie, de la médecine, & des mathématiques. Il n'avoit été que 50 jours à traduire en vers latins la semaine de du Bartas, touchant la création du monde. Voëtius avance sans preuve, que le cardinal du Perron avoit eu part au meurtre de Monin, pour se venger de quelques vers satyriques qu'il avoit faits contre lui. Naudé assure que Monin avoit fait imprimer cinq ou six volumes de ses poësies, quelque temps avant sa mort, & que les principaux de ses ouvrages furent donnés au public avant l'année 1584. * Naudé, *apologie des grands hommes*, &c. La Croix du Maine, *bibl.* Voëtius, *disp.* Bayle, *dict. crit.*

MONIQUE (sainte) mere de saint *Augustin* ; naquit l'an 332, de parens chrétiens. Elle fut mariée à un bourgeois de Tagaste en Numidie, nommé *Patrice*, qui étoit païen, mais qu'elle trouva moyen de convertir. Elle eut de son mariage deux fils & une fille. L'aîné fut saint Augustin. Après la mort de son mari, elle ne cessa de prier pour la conversion de ce cher fils, qui étoit engagé dans les plaisirs du siécle, & dans les erreurs des Manichéens. Elle fut extrêmement affligée, quand il partit pour Rome, & alla le trouver l'an 384, à Milan, où elle eut la consolation de voir & de fréquenter saint Ambroise. La conversion de son fils Augustin fut l'effet des prieres & des larmes de cette sainte mere. Elle partit avec lui de Milan, pour se rendre en Afrique. Etant arrivée à Ostie, elle y tomba malade, & y mourut l'an 387. Quoique sa mémoire ait été fort honorée dans l'église, on ne voit pas qu'elle ait eu de culte public avant le pontificat d'Alexandre III, sous lequel on prétend que l'on découvrit son corps à Ostie. D'autres soutiennent qu'il n'a été découvert que sous Martin V, l'an 1430. On en fait la fête dans les martyrologes, au 4 mai. * Saint-Augustin, *confess.* Baillet, *vies des saints*, *mois de mai.*

MONISTROL, *Monasteriolum*, bourg de France, situé dans le Vélai, à une lieue de la Loire, & à quatre au-dessous du Pui. C'est à Monistrol qu'est la maison de campagne de l'évêque du Pui. * Mati, *diction.*

MONLHERI, *cherchez* MONTLHERI.

MONLUC, *cherchez* MONTLUC.

MON-LUÇON, en latin, *Mons-Lucius*, ville de France dans le Bourbonnois, est située dans un aspect très-agréable, sur la riviere de Cher, vers les frontieres du Berri & de la Marche, avec prévôté royale, élection & grenier à sel. On lui donne ordinairement le surnom de *fertile*, à cause de ses pâturages & de ses beaux côteaux chargés de vignes. Cette ville s'est accrue des ruines de celle de Neris, qui n'en étoit éloignée que d'une lieue, & qui à présent n'est qu'un bourg recommandable par ses bains d'eaux chaudes, & par plusieurs

restes d'antiquités romaines. Vigenere, dans ses annotations sur les commentaires de César, croit que *Neris* est le *Gergobina Boiorum oppidum*, dont César fait mention au commencement du VII livre, & qui se trouve sur le chemin qu'il tint pour aller d'Auvergne à Bourges; mais cette opinion ne paroît pas bien fondée. * Baudrand.

MONLUEL, en latin, *Mons Lupellus*, petite ville dans la Bresse, capitale de la contrée de Valbonne, & située sur la Sraine à trois lieues de Lyon, vers le levant. * Mati, *diction.*

MONLYARD (Jean) ministre de la religion prétendue réformée, est l'auteur des deux premieres continuations de l'Inventaire général de l'histoire de France que Jean de Serres avoit commencé, & conduit jusqu'à la mort de Charles VI, en 1422, si l'on en croit Cayet au tome I de sa chronologie novennaire. Jean de Serres étoit mort l'an 1598, & dès l'année suivante parut la premiere continuation, qui contenoit le regne entier de Charles VII, en 1600. Monlyard donna la seconde jusqu'au 3 septembre 1598: & il faut qu'il soit mort peu après, puisque la troisiéme qui fut publiée en 1606, est d'un autre écrivain, à moins qu'on ne dise que Monlyard n'ait abandonné à un autre la continuation de son travail. Scipion Dupleix, qui a écrit contre l'Inventaire, observe que le continuateur de Jean de Serres, qui lui cédoit en capacité, lui avoit succédé en malice. * Lelong, *biblioth. hist. de France.*

MONMAUR ou MONMOR, professeur royal, *cherchez* MONTMAUR.

MONMEDI, *Mons Medius*, ou *Mons Maledictus*, ville des Pays-Bas dans le Luxembourg, à quatre lieues de Damvilliers, est une place forte, & située sur une montagne, qui est arrosée au pied de la riviere de Chiers. Les François la prirent sous le regne de Henri II, & encore l'an 1657. Elle leur est demeurée par le XLI article du traité de paix des Pyrénées l'an 1659. * Sanson. Baudrand.

MONMELIAN, en latin, *Mons-Melianus*, petite ville de Savoye, avec forteresse, est située sur la rive droite de l'Isere au midi, & à deux lieues de Chamberi. La forteresse est bâtie sur la pointe d'un rocher escarpé, & commande le passage, qui est étroit & entre les montagnes. On y voit un grand puits taillé dans le roc, qui fournit de l'eau à tous ceux de la forteresse. Le roi Henri IV la prit l'an 1600, & le roi Louis XIV, l'an 1691. Elle fut rendue au duc de Savoye, avec le reste du pays, en 1696. Forcée de se rendre après un long blocus, le 17 décembre 1705, elle fut entierement rasée l'année suivante. * Sanson. Baudrand.

MONMERLE, en latin, *Mons Merula*, bourg dans la principauté de Dombes. Ce lieu, autrefois plus considérable qu'il n'est aujourd'hui, est situé sur la Saone, un peu au-dessus de Villefranche. * Mati, *diction.*

MONMIRAIL, *Monmiralium*, bourg de France dans la Brie, est situé sur une colline, qui a au pied la riviere de Morin, laquelle se joint peu après à la Marne. On rapporte d'un bois qui est près de Monmirail, que les branches de chêne qui tombent par hazard, se pétrifient peu-à-peu. Il ne faut pas le confondre avec MONMIRAIL, l'une des anciennes baronies du Perche-Gouet. * Baudrand.

MONMORILLON, petite ville de France dans le Poitou, avec justice royale du ressort du présidial de Poitiers, est située sur les frontieres de la Marche sur la riviere de Gartampe, qu'on y passe sur un pont. * Baudrand.

MONMOUTH, ville & comté d'Angleterre, qu'on met dans le pays de Galles, quoiqu'il soit de la Mercie, est nommée par ceux du pays, *Monmouth-Shire*, c'est-à-dire, *comté de Monmouth.* Elle porte aujourd'hui titre de duché. Ses villes, après Monmouth, sont Abergevernew, Chepstow, Newport, &c. * Camden. Sanson.

MONMOUTH (Geofroi de) évêque de Saint-Asaph, *cherchez* GEOFROI.

MONMOUTH (Jacques Scot, duc de) né à Rotterdam le 9 avril 1649, lorsque l'Angleterre étoit le plus fortement agitée de guerres civiles, étoit fils *naturel* de *Charles II*, roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, & de *Lucie* Walters, dite Barlaw. A l'âge de neuf ans il fut amené en France, où il fut élevé dans la religion catholique romaine, & où il étudia dans un collége des peres de l'Oratoire à Julli, distant de sept à huit lieues de Paris. Le roi son pere ayant été rétabli dans ses états en 1660, fit venir auprès de sa personne ce jeune prince, pour lequel il avoit une tendresse toute extraordinaire; & l'ayant créé duc d'Arkeng & pair du royaume, il changea ce titre d'Arkeng en celui de Monmouth, qu'il érigea en duché après la mort de Henri Kar, dernier comte de Monmouth. L'année suivante il le fit chevalier de son ordre de la Jarretiere, puis capitaine de ses gardes; & deux ans après, il lui donna entrée dans son conseil royal. Ce duc donna d'abord dans ses emplois, des marques d'un zèle extraordinaire pour le service de sa majesté, & commandant ses armées, il défit entierement les rebelles d'Ecosse, à la journée de Bothwalbrige. Etant passé en France en 1672, avec un régiment Anglois qu'il joignit à l'armée de France contre la Hollande, il y fit paroître tant de valeur, que l'année suivante Louis XIV, roi de France, le créa lieutenant général de ses armées. Il se trouva ensuite au siége de Mastricht, que le roi de France prit sur les Hollandois; & après la campagne, il retourna en Angleterre, où il fut élu chancelier de l'université de Cambridge. Lorsqu'il s'éleva une rebellion en Ecosse l'an 1679, il y fut envoyé par son pere en qualité de général, y défit & réduisit les rebelles, & retourna en Angleterre, où s'étant laissé séduire par les factieux, il changea entierement de conduite. Malgré la clémence du roi d'Angleterre, disposé à lui pardonner, il se trouva toujours depuis engagé dans les partis de ceux qui conspiroient contre l'etat, même dans une conspiration qui fut formée pour assassiner le roi Charles II & le duc d'Yorck, son frere, nommé Jacques II. Sa majesté lui fit encore grace, & lui fit expédier des lettres d'abolition, qu'il n'eut pas plutôt obtenues, qu'il commença à projetter la rebellion, qui attira enfin sur lui le châtiment que méritoient tant de crimes. S'étant retiré en Hollande avec plusieurs conspirateurs de sa faction, en attendant l'occasion de pouvoir exécuter ses pernicieux desseins, il apprit la mort du roi son pere, & la proclamation générale de Jacques, duc d'Yorck son frere, pour lui succéder en qualité de roi de la Grande-Bretagne. Aussitôt il passa en Angleterre pour y faire révolter les peuples contre leur légitime souverain; & étant arrivé à Lime sur la côte de Dorset le 24 juin 1685, il fit publier un manifeste contre le roi, dans des termes très-insolens, imprimé en diverses langues. Le roi en étant informé, fit une déclaration contre le duc de Monmouth & ses adhérens, par laquelle il les déclaroit traîtres & rebelles. Le parlement qui étoit alors assemblé, ordonna que ce manifeste seroit brulé par la main du bourreau, & pria le roi de faire afficher un placard, où sa

majesté promettoit cinq mille livres sterling à ceux qui livreroient ce duc mort ou vif, ce qui fut exécuté, & le placard fut affiché le 26 juin. Cependant l'armée du roi poursuivit le duc de Monmouth, qui prit enfin la résolution de hazarder le combat : mais ses troupes furent défaites dans la province de Sommerset; & trois jours après la bataille, on trouva ce prince caché dans une haie sous des buissons. Etant en prison il écrivit au roi une lettre fort respectueuse, le suppliant de lui accorder sa grace, & de permettre qu'il vînt parler à sa majesté. On amena le duc de Monmouth à Withedll, où à la priere de la reine, veuve du feu roi Charles II, il eut l'honneur de parler au roi, en présence de deux secrétaires d'état; après quoi il fut mené dans la tour, où la duchesse son épouse le vint voir. Le lendemain l'arrêt de sa mort fut signé & porté par les sherifs de Londres & de Middelsex, au lieutenant de la tour, pour lui en donner la nouvelle. L'exécution se fit le 25 de juillet 1685. Il fut conduit par les évêques d'Eli, de Bath & de Wels, jusque sur l'échafaud, où il eut la tête tranchée, & son corps fut enterré dans la chapelle de la tour : prince que ses qualités eussent rendu digne d'un meilleur sort, s'il ne les eût flétries par une ambition criminelle. Il avoit épousé *Anne* Scot, fille & héritiere de *François*, comte de Buckleugh. Elle se remaria en 1688, avec *Charles* lord Conwallis, dont elle eut un fils & deux filles: elle mourut à Londres après une longue maladie, le 17 février 1732, dans la quatre-vingts-cinquiéme année de son âge, ayant eu de son premier mariage, *Charles* Scot, comte de Doncaster, né le 14 août 1672, & mort le 9 février 1674; JACQUES Scot, comte de Dalkeith, *mentioné ci-après; Anne* Scot, née le 17 février 1676, & morte le 22 août 1685; HENRI Scot, comte de Delorraine, *dont il sera parlé après son frere aîné; François* Scot, né le 28 mars 1678, & mort le 14 décembre 1679; & une fille, troisiéme femme de *Charles* Paulet, duc de Bolton, morte veuve à Londres le 10 mars 1730. Le duc de Monmouth laissa aussi un fils *naturel*, surnommé *Crofts*, mort brigadier général des armées de la grande-Bretagne sur l'établissement d'Irlande, le 27 mars 1732.

JACQUES Scot, comte de Dalkeith en Ecosse, né le 23 mai 1674, vivoit en 1696, & mourut avant 1720. Il avoit épousé en 1693, *Henriette* Hide, fille de *Laurent*, comte de Rochester, morte à Londres le 10 juin 1730, de laquelle il laissa *Jacques* Scot, comte de Dalkeith, qui prit le titre de duc de Buckleugh, à la mort de la duchesse de Monmouth son aïeule, au mois de février 1732. Il avoit été marié le 16 avril 1720, avec *Henriette* de Douglas, sœur du duc de Queensbury & Dover. Cette dame mourut de la petite-vérole à Abbo-Langley dans le comté de Hertford, le 11 septembre 1729, laissant deux fils, l'aîné appellé *le marquis de Dalkeith*, né au mois d'avril 1723; & le second *Jacques* lord Scot, né à Londres le 23 février 1727. Le duc de Buckleugh leur pere les fit immatriculer le 29 avril 1732, dans le college d'Eaton, près de Windsor, pour y faire leurs études.

HENRI Scot de Goldyland, le plus jeune des fils du duc de Monmouth, né le 5 septembre 1677, fut créé comte de Delorraine, vicomte de l'Hermitage, & baron Scot de Goldyland en Ecosse, au mois d'avril 1706, un des seize pairs d'Ecosse, ayant séance au parlement de la grande-Bretagne, gentilhomme de la chambre du lit du roi, ayant eu cette charge au mois d'avril 1718, le roi n'étant alors que prince de Galles; créé major général de ses armées, le 19 avril 1727, colonel d'un régiment de cavalerie en Irlande, & chevalier de l'ordre du Bain du 7 juin 1725. Il mourut en sa terre de Leadwel dans le comté d'Oxford, le 4 janvier 1731, d'une apoplexie, dont il fut attaqué en montant en carrosse pour retourner à Londres, & dont l'accès lui dura plus de quarante-huit heures. Il avoit été marié le 25 mars 1726, avec *Marie* Howard, alors une des filles d'honneur de la princesse de Galles, & auparavant gouvernante du duc de Cumberland, & fille du colonel *Philippe* Howard : elle fut nommée au mois de mai 1731, gouvernante des princesses Marie & Louise. Il en laissa un fils en bas âge, appellé *le vicomte de l'Hermitage*, & qui ayant succédé par sa mort à ses titres & à ses biens, devint comte de Delorraine.

MONNIER (Pierre le) seigneur de l'Enauderie, *cherchez* ENAUDERIE. (Pierre de l')

MONNIKENDAM, MONNICHENDAM, ou MUNICHNEDAM, petite ville de la Nord Hollande, sur un petit golfe du Zuyderzée, entre Amsterdam & Edam. Elle a entrée dans les états de la province de Hollande. * Mati, *diction.*

MONNOIE. Toutes sortes de pieces d'or & d'argent, ou d'autre métal, battues par autorité souveraine, & marquées au coin d'un prince, ou d'un état souverain, sont nommées *Monnoie.* La commune opinion est, que le nom *Moneta* vient de *monere*, *avertir*, parceque leur matiere & leur empreinte font connoître leur valeur, & celui qui l'a fait fabriquer. La fin principale de la monnoie a été l'utilité publique, le commerce étant beaucoup plus aisé par le moyen de la monnoie, que par l'échange des choses en espece; parceque les pieces d'or, d'argent ou d'autre métal, ont une estimation certaine. Avant que l'on marquât la monnoie, on tailloit grossierement des morceaux de métal; qui étoient donnés au poids, comme on fait encore dans plusieurs pays de l'Orient. Ensuite on régla le poids des piéces; & enfin on y imprima une marque pour en faire connoître la valeur. La matiere ordinaire de la monnoie, est l'or, l'argent & le cuivre; & l'on emploie ces métaux seuls, ou par alliage; c'est-à-dire, par le mêlange de l'argent avec l'or, ou du cuivre avec l'or ou l'argent. Pour marquer la quantité de l'alliage, on a donné à l'or pur vingt-quatre degrés de bonté, appellés *carats*, & douze à l'argent, nommés *deniers* : de sorte que quand on dit de l'or à 20 carats, c'est de l'or qui a perdu quatre degrés de bonté, & où on a mêlé un sixiéme d'argent ou de cuivre. Le carat étoit autrefois la vingt-quatriéme partie d'un marc d'or : ainsi le marc étoit d'or pur, quand il y avoit vingt-quatre carats de poids. Ensuite on a donné le nom de *carat* à un vingt-quatriéme degré de bonté : ce que l'on nomme *carat du fin.* On a vu quelquefois pendant les guerres de longue durée, dans les villes assiégées, & dans les nécessités publiques, employer le fer, le plomb, l'étain, le bois, le cuir, la carte, le papier, & autres matieres, pour fabriquer de la monnoie; mais ces especes n'ont eu cours que pendant un certain temps; & ceux qui en ordonnoient le cours s'engageoient à les reprendre, & à en donner de bonne valeur en leur place, lorsque ces nécessités seroient passées. Quant à la marque, on croit communément que l'on imprima d'abord sur les piéces de monnoie, des figures ou des têtes de bœufs, de moutons, de cochons, ou d'autres animaux : d'où vint le nom de *pecunia*, du latin *pecus*, qui signifie *bête*, ou *bétail.* Depuis on y a gravé les têtes des princes, les devises des états, les symboles de la

piété, de la grandeur ou des victoires de ceux qui les faisoient battre. On y ajoute une légende, qui est l'écriture gravée autour proche des bords, ou dans le milieu de la piece. Le lieu de la fabrication est désigné à présent en France par les lettres de l'alphabet, la marque du graveur, & le point secret, pour vérifier la bonne monnoie. Le pouvoir de battre monnoie appartient aux princes souverains, & aux républiques. Il y a néanmoins des ducs, des comtes, des barons, des communautés & des villes qui jouissent de ce droit, soit par usurpation, soit par concession des souverains. Les anciens estimoient que la monnoie étoit une chose sacrée : ils la faisoient fabriquer dans des temples, ou érigeoient des autels au milieu des fabriques. Plusieurs en portoient au cou, comme des joyaux, ou des préservatifs : d'où vient qu'il se trouve tant de pieces anciennes percées par les bords.

Dans les commencemens du monde on trafiquoit par échange. Le plus ancien monument que nous ayons, que l'on ait trafiqué avec des pieces de métal, est ce qui est dit dans la *Genèse*, *chap.* 13, qu'Abraham acquit le lieu de la sépulture de Sara, pour 400 sicles d'argent, de monnoie publique, qui avoit cours chez les marchands. Abimelech, roi de Gerara, fit présent à Abraham de mille pieces d'argent. * *Genèse*, 20, *vers.* 16. Joseph fut vendu par ses freres vingt pieces d'argent, *ch.* 37 *du même livre*, v. 18. Jacob envoyant ses fils en Egypte pour acheter du bled, leur donne de l'argent, * *Genèse* 22, v. 43, & les Egyptiens eux-mêmes portent à Joseph tout leur argent pour acheter des grains pendant la famine. Tous ces exemples font voir que dès les premiers temps on commerçoit avec de l'or & de l'argent : mais il ne paroît pas que ce fût en pieces de monnoie frapées au coin. Il est plus vraisemblable que c'étoit au poids ; car le sicle, le talent, le géra, le béka, sont des noms de poids. On voit encore que dans les temps postérieurs, on pesoit chez les Juifs l'or & l'argent avec lesquels on trafiquoit. Il est dit dans la *Genèse*, c. 33, que Jacob acheta des enfans d'Hemor, un champ cent *kesita* : ce que la vulgate, le chaldéen, les Septante, & tous les anciens interprétes ont traduit cent agneaux ou brebis ; & comme saint Etienne dit, dans les actes, que Jacob avoit acheté ce champ à prix d'argent, on a inféré de-là que c'étoit avec des pieces marquées d'un agneau ; d'autres ont interprété le mot de *kesita*, d'un arc, & ont cru qu'elles étoient marquées de la figure d'un archer. Il est dit dans le livre de Job, *c.* 42, que ses amis lui donnerent chacun un kesita, & un pendant d'oreille d'or. On entend par le kesita, une piece de monnoie. Dans les Paralipomenes, *chap.* 29, il est dit que les princes du peuple donnerent pour le bâtiment du temple, mille *adarconim* : ce que l'on entend des dariques ; & dans le premier livre d'Esdras, il est marqué que les grands d'entre les Israëlites qui retournerent de Babylone à Jérusalem, avec Zorobabel, fournirent pour le rétablissement du temple, 60 *deracmonim*, c'est-à-dire, *des dariques*, ou *des mines*. Tout cela a fait conjecturer que la monnoie frapée au coin a été de bonne heure en usage parmi les Juifs. On voit des sicles, que l'on dit avoir été frapés dans la Judée du temps de David & de Salomon ; on y lit en caracteres samaritains, *la ville sainte* ; mais leur antiquité est contestée par plusieurs, qui les croient fabriqués du temps de Simon Machabée. Hérodote dit que les Syriens ont été les premiers qui ont fait battre de la monnoie d'or & d'argent. On n'en connoissoit point l'usage parmi les Grecs du temps de la guerre de Troye. Strabon, sur le témoignage d'Ephore & d'Elien, rapporte que ce fut dans l'isle d'Egine, où l'on frapa la premiere monnoie par l'ordre de Phædon, d'où ces pieces furent appellées *Eginetes*. Lucain attribue l'usage de mettre l'argent en commerce à Ithon, roi de Thessalie, fils de Deucalion. D'autres veulent qu'Erichthonius, fils de Vulcain, élevé par les filles de Cecrops, roi d'Athénes, ait communiqué l'usage de la monnoie aux Lyciens & aux Athéniens. Crœsus envoya à Delphes des pieces rondes d'argent ; mais il n'est point dit qu'elles fussent marquées. On voit encore quelques-unes de ces pieces de monnoie grecque, appellées *Eginetes*, qui représentent d'un côté un bouclier, de l'autre une petite cruche, & une grappe de raisin, avec ce mot ΦΙΔΩ. On en a aussi quelques-unes de Gigez, qui portent son nom : mais il y en a peu qui soient avant le temps d'Alexandre. Il ne paroît pas que les Perses aient eu l'usage de la monnoie avant Darius, fils d'Hystaspes, qui fit le premier fraper des médailles d'or, que l'on nomma *dariques*. Cette monnoie, qui étoit marquée d'une figure d'archer, se répandit dans la Grece. Quelques-uns ont cru qu'elle est plus ancienne, & que c'est Darius *le Mede* qui les a fait fraper. La monnoie des anciens Latins étoit de cuivre. Elle étoit gravée d'une double tête, pour représenter Janus & Saturne, & d'un navire de l'autre côté. La premiere monnoie de Rome étoit de cuivre, de bois peint, & même de terre cuite, si l'on en croit l'auteur de la Notice de l'empire. Quelques-uns ont cru que Numa en avoit fait fabriquer de cuivre ; mais d'autres prétendent que l'on se servoit encore de son temps de monnoie de cuir ; & que ce fut Servius Tullius, comme le dit Pline, qui frapa le premier de la monnoie d'airain, de la figure d'un bœuf. Le même auteur assure que l'on ne frapa de monnoie d'argent à Rome qu'après la victoire remportée contre Pyrrhus, l'an 485 de la fondation de Rome, & que celle d'or ne fut marquée que soixante-deux ans après, l'an de Rome 547. Les médailles consulaires marquent sous des figures quelques points généraux & singuliers de l'histoire. On en a quelques-unes, où sont représentées les têtes de quelques anciens rois de Rome, & des hommes illustres. Jules César est le premier des Romains, dont la tête fut gravée sur les monnoies par l'ordonnance du sénat ; & cette coutume a été suivie depuis par les autres empereurs, & par les rois de toutes les nations. Cassiodore dit que les Gaulois sont les premiers qui ont changé la monnoie de cuir en métal, sans y mettre d'abord d'empreinte, & que depuis, avant même que les Romains se fussent rendus maîtres de leur pays, il y avoit sur leur monnoie des figures de têtes de divinités, & d'animaux, qui représentoient les richesses du pays. Quant aux autres peuples barbares, ou ils ont continué de trafiquer par échange, comme les Scythes & les Sarmates, ou ils trafiquoient, comme font encore les Chinois, avec de petites lames de métal, sans marque. * Du Pin, *bibl. oth. des hist. prof.* Dom Calmet, Benédictin, *dissert. & commentaire littéral sur la Genèse*.

DE LA MONNOIE DES JUIFS.

La principale monnoie des Juifs, & qui leur étoit commune avec les Chaldéens, les Syriens, les Egyptiens & les Perses, étoit le *sicle*, qu'ils fabriquoient d'argent pur. Ce nom vient d'un mot hébreu, qui signifie *peser*. Plusieurs ont cru qu'ils avoient deux sortes de poids ; l'un sacré & du sanctuaire ; & l'autre royal ou profane ; mais

cette distinction n'est fondée sur aucun passage de la bible; car il n'y est parlé que du poids du sanctuaire, qui étoit appellé le plus pesant & le plus juste, parceque c'étoit l'original & l'étalon sur lequel tous les autres étoient ajustés : c'est pourquoi les prêtres le gardoient dans le sanctuaire. Les poids des Juifs étoient de pierre : d'où vient que le poids royal est nommé *lapis regius*, *la pierre du roi*, dans le lévitique. Un poids juste est appellé *pierre de justice*, *lapis justitiæ*, dans le premier livre des Rois; & un poids léger, *pierre de dol*, *lapis doli*, dans le prophète Michée. Pour les espéces d'or, il ne paroit point que les Juifs en aient fabriquées; mais la monnoie étrangere des peuples voisins avoit aussi cours parmi eux, soit qu'elle fût d'or, d'argent ou de cuivre. Quant aux figures, il est vrai, comme dit Josephe, *l.* 17, *c.* 8, que la loi défendoit de faire des images, & de consacrer les effigies des animaux; jusque-là, au rapport du même historien, *l.* 18, *c.* 4, que Pilate fut obligé de faire rapporter à Césarée les enseignes où étoient les images de César; mais cela n'empêchoit pas l'usage des figures dans les ornemens qui ne regardoient point le culte divin, & qui ne pouvoient porter à l'idolâtrie : ce que les Juifs craignoient à l'égard des enseignes romaines, où l'on peignoit les images des dieux & des empereurs, parceque les Romains les adoroient, selon le témoignage de Suétone : *Signa romana Cæsarumque imagines adoravit*, (*in Caio*, *cap.* 14.) En effet les rabbins tiennent que l'on mit l'image du soleil sur le sépulcre de Josué; l'arche avoit deux chérubins; le grand vaisseau du temple, nommé *la mer*, étoit soutenu de douze bœufs. Moyse, qui avoit reçu la loi, fit élever le serpent d'airain, qui guérissoit ceux qui avoient été mordus; & Salomon fit faire dans son temple deux chérubins de bois d'olivier couverts d'or. Ils en faisoient encore moins de difficulté dans les monnoies; & il est rapporté dans saint Matthieu, *c.* 22, qu'ils recevoient & exposoient les monnoies de l'empire romain, sur lesquelles la tête de l'empereur étoit gravée, avec d'autres figures.

Monnoies des anciens Gaulois.

Avant que la Gaule fût réduite sous le pouvoir des Romains, elle étoit gouvernée par des magistrats, qui portoient le nom de rois, & faisoient battre de la monnoie d'or, d'argent & de cuivre, sur laquelle on gravoit les figures entieres, ou les têtes des divinités qui y étoient adorées, ou quelques animaux, qui représentoient les richesses du pays, le courage des peuples, ou les victoires qu'ils avoient remportées. Quelques-uns disent qu'il y eut un temps où les Gaulois se servoient de monnoies faites de cuir; & Cassiodore a prétendu que le nom de *Pecunia*, étoit un mot gaulois, & qu'ils appelloient ainsi la monnoie, parcequ'elle étoit fabriquée avec des morceaux de cuir, *pecudis tergo*. Les Romains s'étant rendus maîtres de la Gaule, établirent des hôtels des monnoies à Arles, à Trèves & à Lyon, outre ceux des Gaulois, qu'ils leur laisserent pour fabriquer leurs menues espéces.

Monnoies des Romains.

Avant la fondation de Rome, les Latins eurent des monnoies de cuivre, puis d'or & d'argent. La principale marque étoit une double tête d'un côté, & un navire de l'autre, pour représenter Janus, premier roi d'Italie, & Saturne qui avoit regné avec lui, & étoit arrivé en Italie dans un vaisseau. La ville de Rome ayant été bâtie par Romulus, & presque toute peuplée d'esclaves, de bergers, de vagabonds, & autres gens de cette espéce, on dit que la monnoie ne fut d'abord que de cuir, & de bois peint; mais que depuis l'enlévement des Sabines, & la paix faite avec leurs maris & leurs peres, les Romains se servirent de la monnoie de ces peuples. Numa en fit après fabriquer de cuivre, qui étoit plus facile à trouver dans son petit royaume, que l'or & l'argent. Les espéces furent taillées grossierement sur le pied de la livre de douze onces, qui étoit le poids commun de l'Italie. La plus considérable fut nommée *As*, *Æs*, ou *Raudus*, à cause de sa matiere; & *Pondo* ou *Assipondium*, parcequ'elle pesoit une livre. Pour partager cette piéce, il en fut fabriqué de moindre poids, dont voici les noms romains, & la valeur.

Semis (pour *semi-as*,) la moitié de l'*as*, ou six onces.

Quadrans (pour *quarta pars assis*,) le quart de l'as, ou trois onces.

Triens (pour *tertia pars assis*,) le tiers de l'as, ou quatre onces.

Bes (pour *bis triens*,) les deux tiers de l'as, ou huit onces.

Drodans (pour *deest quadrans*,) les trois quarts de l'as, ou neuf onces.

Uncia (ou *stipis uncialis*,) une once, ou la douziéme partie de l'as.

Sextans (pour *sexta pars assis*,) la sixiéme partie de l'as, ou deux onces.

Quincunx, (de *quinque* & *uncia*,) cinq onces.

Septunx, (de *septem* & *uncia*,) sept onces.

Dextans (pour *deest sextans*,) dix onces.

Deunx (pour *deest uncia*,) onze onces.

On fit encore des espéces plus pesantes que l'*as*; savoir, le *dupondius*, qui en valoit deux; le *sesterce*, qui en valoit deux & demi; le *tressis*, le *quadrussis*, & jusqu'au *decussis*, qui fut aussi nommé *denier*, à cause qu'il valoit dix *as*. Quoique ces espéces semblent d'un poids extraordinaire pour des monnoies, quelques-uns néanmoins disent, qu'il y en a encore de plus pesantes : ce qui n'est pas sans exemple, puisque de nos jours on en fabrique en Suéde, qui pesent plus de trente livres, poids de marc. Les premieres piéces de monnoie que Numa fit faire, n'étoient pas marquées, mais seulement taillées en morceaux quarrés, & le poids en faisoit la valeur. C'est ce que l'on nommoit *as rude*. On dit que cette monnoie grossiere & sans marque eut cours environ cent quatre-vingts ans; & que Servius Tullius, sixiéme roi des Romains, fit changer la forme de cette monnoie, sans toucher au poids ni à la valeur. Alors les piéces furent rondes, & marquées de quelques figures des deux côtés, soit de divinités, d'hommes, d'animaux, ou d'autres choses. On y ajouta aussi des marques pour faire connoître leur poids & leur valeur, dont il est bon de remarquer celles-ci. Le *dupondius* avoit deux II, ou deux LL. Le *sesterce* avoit deux II, ou deux LL, jointes par un trait, avec un S, ainsi II-S, pour montrer qu'il valoit deux *as* & un *semis* ou demi. Le *denier* avoit un X. Dans la suite du temps les Romains employerent l'argent dans leurs monnoies, ausquelles ils imposerent le nom, par rapport aux espéces de cuivre. Ainsi on appella un denier d'argent, une piéce qui valoit un denier ou dix *as* de cuivre. Ce denier fut d'abord taillé de douze à la livre romaine, c'est-à-dire, d'une once de poids, & valoit environ un écu de monnoie françoise. Lorsque les Romains commencerent à fabriquer de la monnoie d'or, l'*aureus*, qui fut ensuite appellé *denier d'or*, fut taillé de quarante piéces à la livre romaine, chacune du poids de près de deux drachmes, qui est la huitiéme partie d'une once, & il y

avoit douze onces à la livre romaine, qui faisoient 96 drachmes. Ainsi l'*aureus* valoit environ quatorze livres de monnoie françoise. La valeur des monnoies changea depuis de temps en temps. L'*as* de cuivre, qui pesoit une livre ou douze onces, fut réduit à la taille de six à la livre, & au poids de deux onces, puis au poids d'une once, ensuite de demi-once, & enfin de deux drachmes. Le denier d'argent fut aussi affoibli, & réduit à la taille de quinze à la livre, puis de vingt-quatre, de trente-six, de quarante, &c. & enfin de quatre-vingt-seize. L'*aureus* fut diminué jusqu'à la taille de quarante-cinq à la livre, chaque piéce étant d'un peu plus de deux drachmes. Dans le temps que le denier d'argent étoit taillé de quarante à la livre d'argent, & le denier d'or aussi de quarante à la livre d'or, l'*aureus* valoit dix deniers d'argent: (ce qui lui fit donner le nom de *denier d'or*, comme on avoit appellé *denier d'argent*, la monnoie qui valoit dix *as* de cuivre:) & alors la livre d'or valoit dix livres d'argent. Sous le regne d'Alexandre *Sévere*, vers l'an 225, on fit fabriquer les sols d'or, à la taille de soixante & douze à la livre, dont chacun valoit près de sept livres quinze sols de monnoie françoise. Les empereurs qui regnerent ensuite firent faire des espéces d'or & d'argent, qui portoient leur nom, comme des Philippes, des Antonins, des Valériens, des Aureliens, &c. Il faut encore ici remarquer que l'empereur Constantin, à l'exemple de ses prédécesseurs, qui avoient fait fabriquer des piéces, avec la tête de leurs femmes, fit battre de la monnoie d'or, avec l'effigie de sa mere; & qu'après avoir embrassé la religion chrétienne, il ordonna que l'on marqueroit une croix sur toutes les piéces de monnoie. * Budée, *de asse*. Fréderic Gronovius, *de pecunia veterum*, &c.

Monnoies de France.

Dans la loi salique, il est fait mention de quatre espéces de monnoies différentes: savoir, de *sols d'or*, de *demi-sols*, de *tiers de sols*, & de *deniers d'argent*. La taille des sols d'or françois étoit alors de soixante-douze à la livre romaine, dont les François se servirent jusqu'à la seconde race; & la taille du denier d'argent étoit de 288 à la livre. Quant à la figure de ces espéces, le sol d'or avoit d'un côté la tête du prince ceinte d'un diadême, & pour légende son nom; de l'autre côté quelque figure historique; & depuis que les rois furent Chrétiens, une croix. Le denier d'argent portoit quelquefois la même figure, & souvent n'avoit aucune tête gravée. Il s'est fait depuis plusieurs espéces de monnoies, dont on ne sait ni le poids, ni le titre, ni la valeur; & il n'y a presque rien de certain sur ce sujet, que depuis Philippe *le Bel*, qui regnoit au commencement du XIV siécle. Il fit faire des *florins* d'or, qui valoient 20 sols tournois, l'an 1308; des *royaux*, de 24 sols parisis, l'an 1310; des *deniers* d'or de 15 sols tournois, en la même année 1310; & d'autres espéces de même nom, mais d'un prix différent. Il n'y eut point d'espéces d'autres noms sous les rois Louis *Hutin*, Philippe *le Long*, & Charles *le Bel*, jusqu'en l'an 1328. Philippe *de Valois* fit fabriquer des *parisis* d'or de 20 sols parisis, l'an 1329; des *deniers* d'or à l'*écu*, valant 20 sols tournois, l'an 1336; des *anges* de 75 sols, l'an 1342, & d'autres de différente valeur. Le roi Jean fit faire des *francs* d'or de 20 sols, l'an 1360. Sous le regne de Charles VI, on fit des *écus à la couronne*, qui valurent 30 sols, l'an 1418, & 50 sols l'an 1419. Louis XI fit battre des *écus au soleil*, du prix de 33 sols tournois, l'an 1475. Sous Henri II, on fabriqua des *deniers* d'or, appellés *Henris* & *ducats*, de 50 sols tournois, l'an 1549. Sous Charles IX, il y eut des *écus au soleil*, de 50 sols tournois, l'an 1561, qui valurent 60 sols l'an 1575. Le même roi, l'an 1577, ordonna que l'on ne compteroit plus par livres, mais par écus, valant 80 sols. Louis XIII fit fabriquer des louis d'or du prix de 10 livres. Louis XIV en fit aussi fabriquer à son nom, & dans certains temps on en a augmenté le prix jusqu'à quinze & vingt livres. A l'égard de la monnoie d'argent, il suffit de remarquer ici les principales espéces: savoir, le *tournois* d'argent, d'un denier tournois; le *parisis*, d'un denier parisis, plus fort d'un quart; le *gros* tournois d'argent, de dix deniers d'argent, l'an 1305; le *teston*, de dix sols tournois, l'an 1510; le *franc* d'argent, de 21 sols tournois, l'an 1575; le quart d'écu, de 15 sols tournois, l'an 1577. Les écus blancs, & les piéces de moindre valeur, ont été fabriquées sous Louis XIII, & continuées sous Louis XIV & Louis XV. * Bouterouc, *recherches curieuses des monnoies*.

Cour des Monnoies.

Il y a tout lieu de croire que dès le commencement de la monarchie de France, il y a eu dans ce royaume des officiers préposés pour ce qui regarde le fait des monnoies. Mais ceux qui ont écrit de cette matiere le plus exactement, conviennent qu'on ne sait rien de certain sur ce sujet pour les regnes de nos premiers rois. On sait néanmoins que longtemps avant l'érection de la cour des monnoies en cour souveraine, il y avoit trois officiers qui prenoient le titre de *généraux maîtres des Monnoies* du roi de France, & de tout le royaume, & qui après avoir été quelque temps ambulatoires, furent ensuite unis & incorporés avec les maîtres des comptes qui n'étoient pareillement que trois, & les trois trésoriers généraux, & placés dans le palais à Paris, au lieu appellé encore *le bureau de la chambre des comptes*. Ces premiers généraux maîtres des monnoies de France ont toujours jugé souverainement & privativement à tous les autres juges du royaume de tout le fait des monnoies, de ses circonstances & dépendances, tant des monnoies que nos rois faisoient faire sous leurs coins & armes, que de celles des prélats & des barons qui en avoient le pouvoir en ce royaume, qui étoient seigneurs liges dans leurs terres, & sur lesquels nos rois avoient droit de souveraineté & de ressort. Ces premiers généraux non-seulement connoissoient du fin & du faux de toutes ces monnoies; ils jugeoient aussi des abus, des fautes & des malversations qui se commettoient dans leur fabrication par leurs maîtres, gardes, officiers, ouvriers & monnoyeurs, qui furent toujours soumis à leur jurisdiction souveraine. Cette jurisdiction étoit telle que ces généraux avoient le pouvoir d'instituer ces officiers & de les destituer de leurs charges, de leur en donner les provisions scellées de leurs sceaux à queue pendans, que le roi confirmoit par ses lettres d'attache. Ils les changeoient & transféroient aussi d'une monnoie à une autre, selon qu'ils le jugeoient à propos. Ils les maintenoient & conservoient envers & contre tous dans la jouissance de leurs privilèges, franchises & exemptions. Il n'y eut que trois ou quatre généraux maîtres des monnoies de France, dont un étoit souvent député dans les provinces, & les autres demeuroient à Paris, ou à la suite de nos rois, jusque sous le regne du roi Jean, qui, voyant que ce nombre n'étoit pas suffisant, jugea à propos de l'augmenter par ses lettres patentes donnés à Paris le 21 septembre 1350. Ces officiers, destinés principalement à être envoyés dans les provinces, furent nommés

nommés visiteurs & réformateurs généraux des monnoies. Pendant la prison du roi Jean, Charles, son fils aîné, qui gouvernoit le royaume, augmenta & régla lesdits généraux & autres officiers des monnoies, & les sépara du corps de la chambre des comptes, pour en faire une compagnie particuliere qui porta le nom de *chambre des Monnoies*. Cette séparation fut faite en l'année 1358, & il y eut alors huit généraux maîtres des monnoies que le roi Jean confirma par son ordonnance donnée à Paris le 27 septembre 1361. De ces huit, six étoient pour demeurer à Paris, & les deux autres étoient pour les provinces au-delà de la Loire, & avoient la qualité de commissaires. Charles VI réduisit par son ordonnance du 7 de janvier 1400, le nombre des six qui étoient pour Paris, à quatre, & cette chambre des monnoies fut transférée à Bourges en 1418, où elle demeura jusqu'en 1437, que Charles VII la remit *en son ancien bureau du palais à Paris*. Le nombre des six généraux fut aussi rétabli dans la suite, & il a encore varié en différens temps. On en trouve sept en 1443, huit en 1494, &c. La premiere fois que la *chambre des monnoies* se trouve qualifiée de *Cour*, est en 1498, dans une ordonnance donnée à Compiégne par le roi Louis XII au commencement de son regne, le 8 juin de cette année, & dans laquelle tous les officiers & suppôts de ladite chambre sont nommés, savoir, huit généraux maîtres, un greffier, un avocat, un procureur, un receveur des gages, profits & émolumens des monnoies, un receveur des exploits & amendes, un huissier & un essayeur. La premiere création d'un président & de deux conseillers est de l'an 1514, le 2 janvier. Le nombre des derniers fut augmenté de huit en 1522, & confirmé en 1547. Ces officiers ont toujours eu le droit de connoître & de juger souverainement & privativement à tous autres juges du royaume, de la police royale des monnoies, ses circonstances & dépendances, & tous les autres officiers subalternes ont toujours été soumis à leur jurisdiction; ce qui leur a été confirmé plusieurs fois par nos rois, avant même l'érection de la cour des monnoies en cour souveraine. Mais en 1551, le roi Henri II voulant confirmer plus amplement & d'une maniere stable ces priviléges & cette jurisdiction, érigea cette cour en cour souveraine, par son édit du mois de janvier de cette année, par lequel il créa aussi un second président & trois nouveaux conseillers, nombre qui a été encore augmenté dans la suite en différens temps. Par cet édit Henri II donna à la cour souveraine des monnoies tout pouvoir & autorité de connoître en dernier ressort & sans appel, privativement à tous ses autres juges, tant de ses cours de parlement, chambres des comptes, trésoriers de France, qu'autres officiers & justiciers de son royaume, même jusqu'à exécution de mort sur les personnes, du jugement des boëtes de toutes les monnoies; ensemble des fautes, abus & malversations commises, & qui se commettroient à l'avenir par les gardes, prevôts, essayeurs, tailleurs, contregardes, ouvriers, monnoyeurs, changeurs, batteurs & escacheurs d'or & d'argent, mineurs, cueilleurs d'or, de paillole, orfévres, jouailliers, tireurs d'or, graveurs, fondeurs, balanciers, & autres faisant fait desdites monnoies, circonstances & dépendances, &c. Cet édit fut enregistré au grand conseil du roi le 27 février de la même année, & peu après au parlement de Paris, & ensuite dans les autres parlemens du royaume. Cette jurisdiction souveraine a été depuis confirmée à la cour des monnoies par les trois successeurs de Henri II, qui ont aussi augmenté cette compagnie d'officiers, afin qu'elle ne fût point obligée pour juger en dernier ressort dans les causes criminelles, d'appeller des conseillers du parlement ou du châtelet, pour faire le nombre des juges requis par les ordonnances, & afin qu'elle pût d'elle-même soutenir son autorité de même que les autres cours & compagnies souveraines. Aujourd'hui cette cour est composée de neuf présidens & trente-six conseillers, de deux avocats, d'un procureur général, de deux substituts du procureur général, d'un greffier en chef avec ses commis, d'un receveur général, d'un contrôleur, d'un receveur des amendes, de six huissiers. Il y a de plus un directeur général des monnoies de France, un trésorier général desdites monnoies, & un contrôleur général. Pour la monnoie de Paris, outre les officiers susdits, il y a encore deux juges-gardes, un directeur particulier de ladite monnoie, un contrôleur dudit directeur, un receveur au change, un contrôleur de ce receveur, un essayeur général & un particulier, un graveur général & un graveur particulier, & enfin un inspecteur du monnoyage, un directeur & contrôleur du balancier des médailles, & un payeur des gages des officiers des monnoies. Les villes de France où l'on bat monnoie sont, Paris, Rouen, Caën, Lyon, Tours, Angers, Poitiers, la Rochelle, Limoges, Bourdeaux, Bayonne, Toulouse, Montpellier, Riom, Dijon, Perpignan, Orléans, Reims, Nantes, Troyes, Amiens, Bourges, Grenoble, Aix, Rennes, Metz, Strasbourg, Besançon, Lille, Pau. Chacune de ces monnoies a sa marque particuliere. A Paris les audiences de la cour des monnoies se tiennent le mercredi & le samedi matin; les présidens & conseillers servent par sémestre, quatre présidens par chacun avec dix-huit conseillers, & il y a un des neuf présidens qui a le titre de premier président, & qui est pour les deux sémestres. * Il faut consulter sur l'histoire de la cour des monnoies de Paris principalement, le *Traité de la cour des monnoies, & de l'étendue de sa jurisdiction*, par Germain Constant, avocat au parlement, juge garde de la monnoie de Toulouse, *in-fol.* à Paris, en 1658. Cet ouvrage est bon, exact, & devenu rare.

MONNOIES D'ANGLETERRE ET DE HOLLANDE.

En Angleterre, Richard I, surnommé *Cœur de Lion*, fit venir d'Allemagne au commencement du XIII siécle, des ouvriers qu'on nommoit *Sterling*, pour battre la monnoie dans son royaume: ce fut ce qui donna le nom de *Sterling* à cette monnoie, qui pour lors pesoit une livre poids de Troyes; mais à présent ce n'est qu'un mot significatif, comme en France celui de *livre* ou de *franc*, & la livre sterling vaut environ quatorze livres, monnoie de France. Les monnoies étrangeres n'ont point cours en Angleterre; il n'y a que ceux qui négocient dans les pays d'où elles viennent, qui veulent s'en charger. Celles que l'on y bat sont, des *jacobus* d'or, que l'on appelle *guinées*, à cause que ces espèces sont fabriquées de l'or de Guinée, que les Anglois estiment meilleur que celui du Pérou; elles valent environ quatorze livres de France. Les espéces d'argent sont des écus que l'on nomme *croone*, qui valent 65 sols, monnoie de France, & des *schelings* qui passent pour 12 sols en Angleterre, & pour 13 sur les côtes de Normandie & de Bretagne. Outre leurs sols, que l'on appelle *pennins*, on bat presque dans tous les villages de petites monnoies de cuivre qu'on nomme *fardins*: ce qu'il y a d'incommode, c'est que ces fardins n'ont cours que dans les villages, & quelquefois dans la rue seulement où ils ont été fa-

briqués : ils sont marqués du nom des particuliers qui achetent la permission du roi pour les faire battre. * Jordan, *voyage historique de l'Europe, t. IV.*

En Hollande, leur *florin* vaut 20 sols ; le *risdale* 50 sols ; le *ducaton d'argent*, 63 sols ; celui *d'or*, 15 florins, 15 sols ; le *ducat*, 5 florins, & le *scheling* 6 sols. * Jordan, *voyage historique.*

MONNOIES D'ASIE.

Tavernier a remarqué que les monnoies d'Arabie sont appellées *larins* ou *demi-larins*. Le larin ne vaut pas 11 sols de monnoie françoise ; néanmoins dans le change les Arabes n'en donnent que cinq pour un écu ou une réale. C'est une piece d'argent longue & ronde, où est gravée la marque des émirs, ou princes d'Arabie. Les rois de Perse ne font battre aucune monnoie d'or, sinon quelques piéces pour jetter au peuple, lorsqu'ils montent sur le trône, & ces piéces n'ont point de cours parmi les marchands, ni de prix assuré. On ne voit point dans ce royaume d'autre monnoie d'or que les ducats qui y sont portés d'Europe. Les monnoies ordinaires d'argent sont des *abassis* ou de grandes piéces de plusieurs abassis. L'abassis vaut dix-huit sols & demi de monnoie françoise. Les grandes piéces valent cinq abassis, c'est-à-dire, quatre livres douze sols six deniers, ou deux abassis & demi. Ces grandes piéces portent d'un côté ces mots arabes, *La Allah illa Allah, Mahamed resoul Allah*, qui signifient, *Il n'y a point d'autre Dieu qu'un seul Dieu, & Mahomet est son prophéte ;* & de l'autre le nom du roi & de la ville où l'on a fait la piéce de monnoie. Dans l'empire du grand Mogol, il y a des *roupies* d'or, & des *roupies* d'argent. La roupie d'or vaut 21 livres de France ; & celle d'argent trente sols. Le *pécha* de cuivre vaut six deniers. On se sert aussi pour monnoies de coquilles & d'amandes sauvages : cinquante coquilles, ou quarante amandes, valent un pécha. Ces coquilles, appellées *cori*, ont les bords renversés, & il ne s'en trouve en aucun lieu du monde, qu'aux isles Maldives, ce qui fait le plus grand revenu du roi de ces isles ; car on en transporte dans tous les états du grand-Mogol, dans les royaumes de Golconde & de Visapour, & jusque dans les isles de l'Amérique, pour y servir de monnoie. Les amandes, nommées *baden*, sont plus ameres que la coloquinte, & on ne craint pas que les enfans en mangent. Elles croissent dans les déserts de la province de Lar en Perse. Les piéces de monnoie d'or qui ont cours dans le royaume de Golconde, & autres de la presqu'isle de l'Inde, au-deça du golfe, sont appellées *pagodes*. Elles passent pour quatre roupies d'argent, quoiqu'elles ne soient que du poids d'une demi-pistole d'Espagne. Dans l'isle de Sumatra, le roi d'Achem fait battre des piéces de monnoie d'or, qui valent 16 sols 8 deniers de monnoie françoise. Il y en a aussi d'étain, dont 75 valent un sol. Dans l'isle de Célébes, une des grandes Molucques, les piéces de monnoie d'or valent environ 24 sols de monnoie françoise ; & les Hollandois les prennent pour un florin. Le roi de Camboje dans la presqu'isle de l'Inde au-delà du golfe, fait battre des piéces de monnoie d'argent, qui valent 4 sols de monnoie françoise, & il n'y en a point de plus haut prix. Ce prince a quantité d'or dans son pays ; mais il le négocie au poids de même que l'argent, comme on fait dans la Chine. Les piéces de monnoie d'or du royaume de Siam, sont longues & quarrées, & peuvent valoir sept livres de monnoie françoise. Les piéces d'argent sont grosses comme une aveline, & applaties des quatre côtés, & valent environ trente-deux sols. Quant aux piéces de cuivre, on en donne deux cens pour une piéce d'argent. On s'y sert aussi de ces coquilles, qu'on apporte des Maldives, pour la basse monnoie. Dans l'empire de la Chine, & au royaume de Tonquin, il y a de la petite monnoie de cuivre ; mais à l'égard de l'or & de l'argent, on en fait des masses ou morceaux qui sont de différent poids. Les gros morceaux d'or ont la figure d'une gondole massive ; c'est pourquoi les Hollandois les appellent *Goufchut*, c'est-à-dire, *bateaux d'or* ; & les autres nations les nomment *pain d'or*. Les plus gros valent 1350 livres de monnoie françoise. Les morceaux ou pains d'argent, sont aussi de différentes grosseurs, & leur prix dépend du poids. Dans les grands payemens, on se sert de lingots d'argent marqués, qui valent jusqu'à cent francs ; & si l'on n'a point de morceaux justes pour faire le payement, on en coupe d'un autre morceau, ce qu'il en faut pour achever la somme. Pour ce qui est de la petite monnoie de cuivre, les piéces ont un trou au milieu, pour les enfiler par douzaines, par trentaines, ou par centaines. Les monnoies du Japon sont des piéces d'or & d'argent, fabriquées en ovales à deux côtés. Ceux du pays les appellent des *Coupentz*, & leur prix est différent selon leur poids. Il y a aussi des lingots d'argent, qui passent pour monnoie. * Tavernier, *voyage des Indes.*

MONNOYE (Etienne de la) fut l'an 1402, un des consuls de Bourges, & maître de la monnoie de la même ville, d'où il fut appellé DE LA MONNOYE ; le nom de sa famille étant auparavant *Pélourde.*

MONNOYE (Nicolas de la) écuyer, conseiller d'état de Jeanne, duchesse de Brabant, & l'un des quatre ambassadeurs qu'elle envoya l'an 1387, à Charles VI, pour en obtenir du secours contre Guillaume, duc de Gueldres. Froissart rapporte ainsi leurs noms *au chap. 99 du troisiéme volume, page* 273, édition de Tournes. *Lors furent élus & nommés ceux qui iroient en celle saison pour celle besogne ; le sire de Bourgueval, maître d'hôtel ; messire Jean Opem, moult gracieux chevalier ; un clerc ; & un écuyer d'honneur & sage. Le clerc avoit nom messire Jean Grave ; & l'écuyer, messire Nicolas de la Monnoye ; & tous quatre étoient du droit conseil de madame de Brabant.* Cette duchesse Jeanne étoit fille de Jean, III du nom, duc de Brabant, sœur de Jean, Henri & Geofroi, qui moururent sans enfans. Elle épousa, 1°. *Guillaume* de Baviere, II du nom, comte de Hainaut : 2°. *Venceslas*, duc de Luxembourg, mort vers l'an 1383. Elle mourut fort âgée, l'an 1406. * Pontus Heuterus, *page 99 des genéalogies qui sont à la suite de son histoire de Bourgogne.*

MONNOYE (Bernard de la) né à Dijon le 16 de juin 1641, fut reçu correcteur en la chambre des comptes de Dijon, le 11 mars 1672, & a exercé cette charge jusqu'au mois d'août 1696. Il étoit très-habile dans les langues grecque, latine, italienne & espagnole, & a su joindre la science de la critique & des langues à la poésie. Son poëme du *Duel aboli*, remporta le prix de l'académie françoise l'an 1671, qui fut le premier de ceux que l'académie a distribués. Il a encore remporté le prix de l'académie, ès années 1675, 1677, 1683 & 1685. Le séjour qu'il faisoit alors en province & qu'il y a fait encore long-temps depuis, a été cause qu'il n'a été reçu académicien que le 23 décembre 1713. Il a fait plusieurs piéces de poésie, toutes d'un gout exquis. Il est auteur de l'hymne de saint Bénigne, & de celle de saint Mammets, qui se chantent dans l'église de Langres. Il a fait des remarques critiques sur divers endroits du dictionaire de Bayle, qui ont été in-

sérées dans la seconde édition, avec éloge. Il étoit autant estimable par sa probité, & la droiture de son coeur, que par son érudition singuliere, & par la politesse qui lui étoit naturelle, qualités qui se trouvent rarement dans une même personne. Le sujet de ces piéces qui ont remporté le prix, sont, outre la premiere que nous avons désignée l'an 1677; *L'éducation de monseigneur le dauphin*, l'an 1683: *Les grandes choses faites par le roi en faveur de la religion*, ode traduite du latin de Santeul de saint Victor, à qui le prix fut délivré du consentement de M. de la Monnoye, auteur de la traduction, l'an 1685: *La gloire acquise par le roi en se condamnant en sa propre cause*. Les autres poésies imprimées de M. de la Monnoye, sont; *l'Académie françoise sous la protection du roi*, piéce qui l'an 1673, ayant été envoyée trop tard, ne put être admise à l'examen: M. de la Monnoye la fit imprimer la même année à Paris, avec une épître dédicatoire à MM. de l'académie; *Ode au roi sur la conquête de la Franche-Comté*, l'an 1674: l'auteur eut l'honneur de la présenter à sa majesté le 19 juin de la même année, au château d'Arc-sur-Tille, à quatre lieues de Dijon; *Ode à monseigneur le dauphin sur la prise de Philisbourg*, l'an 1688; *Idylle sur la prise de Mons*, l'an 1691; *Diverses hymnes, & autres piéces de Santeul*, traduites du latin; *Glose ou cantique de sainte Thérèse, après la communion*, traduction de l'espagnol; *Jesu dulcis memoria*, prose rimée, attribuée à saint Bernard, mise en vers françois; *Traduction de trois odes latines*, l'une sur le vin de Bourgogne, l'autre sur le vin de Champagne, & la troisiéme sur le cidre; *Des remarques* sur le *Menagiana*, dont la derniere édition est en 4 volumes *in*-12, 1715. Il a donné aussi des remarques sur les *jugemens des savans* de M. Baillet, dans l'édition que l'on a faite de cet ouvrage en 1722, en 7 vol. *in*-4°: des remarques sur l'*Anti-Baillet* de Ménage, imprimées dans l'édition de cette critique, publiée à Paris, *in*-4°, en 1730. Outre bien des piéces de poésie de sa composition qui ornent le nouveau *Menagiana*, imprimé en 4 volumes en 1715, on y trouve une dissertation curieuse de lui sur le livre, vrai ou faux, *de tribus impostoribus*. Quelqu'un ayant attaqué cette dissertation, il y répondit, & sa réplique est dans la seconde partie des *mémoires de littérature* de Sallengre. Sa dissertation sur *Pomponius Lætus*, se trouve au moins en extrait, dans la nouvelle édition des *jugemens des savans* de M. Baillet. Tout le monde connoît ses noëls Bourguignons, que l'on regarde comme un chef-d'œuvre, mais qui ont été censurés. C'est encore à lui que l'on doit l'édition de plusieurs de nos anciens poëtes françois, imprimés chez Coutelier; & le recueil de piéces choisies en prose & en vers, imprimé l'an 1714, non en Hollande, comme le porte le titre, mais à Paris, chez Emeri fils. La préface de ce recueil est de M. de la Monnoye. Ce savant a laissé des remarques manuscrites sur les *contes* de Jacques Pelletier, de Nicolas Denisot, mal attribués à Bonaventure des Periers; plusieurs *dissertations curieuses*; des *lettres diverses*, la plupart critiques; 300 *épigrammes choisies*, tant de Martial, que d'autres poëtes anciens & modernes, en vers françois; *plusieurs autres ouvrages*, en vers & en prose, françois, latins, grecs, &c. tous finis. Sa curiosité pour l'histoire des livres & des savans l'a rendu ingénieux à en déterrer jusqu'aux moindres particularités. Il est mort à Paris le 18 octobre 1728, âgé de quatre-vingt-sept ans & quatre mois.

Voici l'épitaphe qu'il avoit préparée pour lui & pour son épouse:

Bernardus placidâ compostus pace Moneta
Conditur hic, artes cui placuêre bonæ;
Cui tribuit crebras academia Gallica lauros,
Qui Latias etiam Cecropiasque tulit:
Felix, ni fluctus incautum egisset in altos
Vexare ingenium fraus meditata caput.
Hæc attrivit opes, studiorum hæc otia rupit:
Forsan & hinc mors est aspera visa minus.
Communem sensit conjux dilecta dolorem,
Hic propè dilecti quæ cubat ossa viri.
Non his ambitio, non sedit pectore livor,
At simplex probitas, & sine labe fides.
Credibile est animas adeo virtutis amantes,
Ad quos hæc abiit, nunc habitare locos.

Bernardo Monetæ, regiarum rationum correctori,
& Claudiæ Henriotæ, opt. parent. Pet. Fil. P.

En 1716 & en 1721, M. de Sallengre donna à la Haye en Hollande, un recueil de poésies françoises de M. de la Monnoye, & son éloge; mais celui-ci a désavoué la premiere édition dans le *journal des savans du lundi 7 décembre 1716*. Il n'est point non plus l'auteur de l'*histoire de Bayle & de ses ouvrages*, imprimée *in*-12, en 1716. Cette piece est de M. l'abbé du Revest. Il la communiqua à M. de la Monnoye, qui lui indiqua plusieurs corrections dans un mémoire qui est encore manuscrit. C'est apparemment ce qui a donné lieu de l'attribuer à M. de la Monnoye. Cette vie a été réimprimée depuis avec des augmentations. Mais elle est peu exacte, & sur Bayle il faut s'en tenir à la vie qu'en a donné M. des Maiseaux. En 1726, M. de la Monnoye traduisit en vers françois les trois hymnes latines de M. Coffin, principal du collége de Beauvais à Paris, sur le miracle opéré à la procession du saint Sacrement dans la paroisse de sainte Marguerite, à Paris le 31 de mai 1725. Ces hymnes ont été imprimées avec la traduction, *in*-4° & *in* 8°, en 1726, chez Claude Thiboust. Depuis sa mort on a imprimé en 1731, *in*-12, à Paris, la *Bibliothéque choisie* de Colomiès, avec ses notes & celles de plusieurs autres, & à la fin ses notes latines sur les opuscules du même Colomiès de l'édition *in*-4°, publiée par Fabricius; & en 1732, une lettre à M. Maittaire, *in*-8°, à Dresde, contenant des remarques sur les annales de l'imprimerie, & les vies des Etiennes, célébres imprimeurs, ouvrages latins de M. Maittaire. Enfin M. de la Monnoye a fait des remarques sur les bibliothéques françoises de la Croix du Maine & de Du-Verdier de Vauprivas. M. l'abbé Joly, chanoine de la Chapelle-au-Riche de Dijon, a donné en 1743, un volume *in*-8°, sous ce titre: *Poésies nouvelles de M. de la Monnoye, de l'académie françoise*. La plus grande partie des piéces contenues dans ce volume, avoient déja paru séparément, ou en feuilles volantes, ou dans divers ouvrages; mais il y en a aussi qui n'avoient point encore vu le jour. Le recueil finit par l'éloge de M. de la Monnoye composé en vers latins par le pere Oudin, savant Jésuite, & traduit en vers françois par M. Richard de Ruffey, président à la chambre des comptes de Dijon. Cet éloge latin avoit déja paru dans le tome VIII des *mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmolets, de l'Oratoire, avec une autre piéce en vers françois, aussi à la louange de M. de la Monnoye, qui est de M. l'abbé le Blanc. M. l'abbé d'Olivet a publié douze petites piéces de M. de la Monnoye, dont deux en grec, dans le recueil intitulé: *Poëtarum ex academia Gallica, qui latinè, aut græcè scripserunt, carmina*, à Paris, 1738, *in*-12. L'éloge circonstancié de M. de la Monnoye, & la liste de ses écrits se trouvent dans la *bibliothéque des écrivains de Bour*-

gogne, par feu M. l'abbé Papillon, imprimée en 1742, *in-fol.* à Dijon.

MONOBAZE, furnommé *Bazée*, roi des Adiabéniens, époufa fa fœur *Helène*. Cette princeffe étant enceinte d'un fils, qui fut depuis appellé *Izate*, Monobaze, fongea une nuit qu'il dormoit auprès d'elle, & qu'il lui tenoit la main fur le fein, que l'enfant que fa femme portoit, feroit un jour comblé des bénédictions du ciel, & porteroit fort haut fon mérite & fon bonheur; que de peur de lui caufer quelque mal, il devoit retirer fa main. Ce fils fut élevé dans la cour du roi de Spazin, nommé *Abemeric*, où fe diftinguant par fes rares vertus, ce prince lui fit époufer une de fes filles. Quelques auteurs prétendent qu'il fe fit Juif: d'autres affurent qu'il embraffa la religion chrétienne. * Jofephe, *antiquit. l. XX*, c. 2.

MONOBAZE, fils de celui dont on a parlé dans l'article précédent & frere d'Izate, auquel il fuccéda au royaume d'Adiabéne, en confidération de ce qu'il lui avoit été fidele, lorfqu'en fon abfence, & après la mort de leur pere, il n'avoit pris la régence & l'adminiftration du royaume, que pour le lui conferver. * Jofephe, *antiquités*, *livre II*, *chap.* 2.

MONOBAZE & *Sénebée*, parens de Monobaze, rois des Adiabéniens, fe fignalerent au fiége de Jérufalem, en défendant la ville contre les Romains. * Jofephe, *guerre des Juifs*, *l. II*, *c.* 37.

MONOD (Pierre) né à Chamberri, fe fit Jéfuite en 1603, à l'âge de dix-fept ans, & fit dans la fuite les quatre vœux en ufage dans cette fociété. Après avoir profeffé cinq ans les humanités & la rhétorique, & trois ans la philofophie, il fut recteur du collége de Turin. Son érudition, fon intelligence dans les affaires, fa politeffe & fes autres bonnes qualités lui acquirent l'eftime, & même la confiance de Charles-Emanuel, duc de Savoye, & de Victor-Amédée, fon fils. Il fut choifi pour confeffeur de la princeffe Chriftine, femme de Victor-Amédée, & fœur de Louis XIII, roi de France; & après la mort de Victor-Amédée, le pere Monod eut toute la confiance de la princeffe dont il gouverna toutes les affaires, tant publiques que particulieres. C'étoit dans un temps orageux. On fait les difputes qui ont été entre la reine, mere de Louis XIII, (Marie de Médicis) & le cardinal de Richelieu, & que chacun prétendoit gouverner le roi & le royaume. Le cardinal l'ayant emporté, avoit aigri l'efprit du roi contre la reine fa mere, qui avoit été enfin éloignée, & qui avoit enfuite quitté le royaume. Chriftine, fa fille, prit part à fon affliction & à fes difgraces; & comme elle ne voyoit pas d'autre moyen d'y remédier, qu'en faifant ôter tout pouvoir au cardinal, elle l'entreprit; mais le cardinal étoit homme qu'on ne trompoit pas aifément, & qui n'étoit pas moins ferme dans les deffeins qu'il avoit une fois entrepris, qu'attentif à éloigner tous les obftacles. Il découvrit tout ce qui fe tramoit en Savoye; il en accufa le pere Monod, & il conçut le deffein de le perdre lui-même. D'abord il demanda qu'on le lui livrât; & à force d'inftances, il obtint qu'il fût au moins exilé à Coni: c'étoit en 1638. On affure que le pere Monod fut follicité de fuir; qu'on lui promit de le fecourir; qu'il écouta les propofitions qui lui furent faites; qu'il fe mit en devoir de les exécuter, & qu'il fut arrêté dans le temps de fon évafion. D'autres prétendent qu'il étoit encore à Coni, lorfqu'on l'arrêta. Il fut enfermé dans la citadelle de Montmélian le 8 janvier 1639, & un an après, il fut transféré à Miolans où il mourut le 31 mars 1644. On affure qu'il avoit refufé les évêchés de Tarentaife & de Turin, & que ces dignités lui avoient été offertes par Charles-Emanuel & Victor-Amédée, ducs de Savoye. Le pere Monod eft auteur des ouvrages fuivans. 1. *Hermes chriftianus*, à Lyon, 1619, *in-12*; c'eft la traduction latine d'un ouvrage écrit en françois, que le pere Barthélemi Jaquinot, de la même fociété, avoit compofé & intitulé: *Adreffe pour vivre felon Dieu dans le monde*. 2. *Recherches hiftoriques fur les alliances royales de France & de Savoye*, à Lyon, 1621, *in-4°*. 3. *Amedeus Pacificus, feu de Eugenii IV, & Amedei, Sabaudiæ ducis, in fua obedientia Felicis V. nuncupati, controverfiis commentarius, in quo continetur accurata concilii Bafileenfis hiftoria*, à Turin, 1624, *in-4°*, & à Paris, 1626, *in-8°*. Abraham Bzovius a copié prefque mot à mot cet écrit à la fin du dix-feptiéme volume des annales eccléfiaftiques. 4. *Apologie françoife pour la féréniffime maifon de Savoye, contre les fcandaleufes invectives intitulées, premiere & feconde Savoyfienne*, à Chamberri, chez Godefroi du Four, 1631, *in-4°*. La premiere Savoyfienne eft d'Antoine Arnauld, avocat au parlement de Paris, pere de MM. Arnauld. Elle avoit paru dès 1600. La feconde, donnée en 1630, a pour auteur Bernard de Rechignevoifin, feigneur de Guron. Ces deux piéces furent imprimées enfemble à Grenoble, en 1638, *in-8°*. Le pere Monod difcourt dans fon apologie de toutes les difputes mues entre la France & la cour de Savoye. Il préparoit deux autres apologies que fa détention a empêché de paroître, & peut-être d'achever. 5. *Apologia fecunda per la cafa di Savoia, tradotta del francefe*, *in-4°*, à Turin, 1631; c'eft le pere Monod qui eft lui-même le traducteur de fon écrit. 6. *Trattato del titolo regio dovuto alla fereniffima cafa di Savoia, con un riftretto delle revoluzioni del reame di Cipri, appartenente alla corona di Savoia*, à Turin, 1633, *in-fol.* Ce même ouvrage parut la même année au même lieu & dans la même forme en italien & en latin. En 1644, on publia contre le même ouvrage une differtation intitulée: *Theodori Grafwinkelii differtatio de jure præcedentiæ inter rempublicam Venetam & Sabaudiæ ducem*, à Leyde, 1644, *in-4°*. Hugues Grotius, (epift. 699) dit de cette differtation: *Scriptor hujus differtationis duriùs Monodum tractat, quàm ejus dignitas & rerum peritia ferant. Neque verò Monodus defendit planè improbabilia*. 7. *Capricorno, o fia l'orofcopo d'Augufto Cefare, raggualio dell' academico S. L.* à Turin, 1633, *in-8°*. On attribue cet écrit au pere Monod. Samuel Guichenon dit qu'il avoit vu à Turin des fragmens de l'hiftoire de Genève & des annales de Savoye, que le pere Monod avoit entrepris d'écrire en latin. Il avoit entrepris auffi, & prefque fini un ouvrage qu'il avoit intitulé: *Hierologium alphabeticum verborum, rituum ac morum ecclefiafticorum*. * Extrait d'un mémoire latin manufcrit, communiqué par le pere Oudin, Jéfuite.

MONOEMUGI ou MIMEAMAYE, royaume d'Afrique, a au nord l'Abyffinie & le pays de Macoco; au fud, les royaumes de Monomotapa & de Mozambique; à l'orient, les royaumes de Monbaze & de Quiloa; & à l'occident, le Nil, & deux lacs, d'où quelques-uns ont dit que ce fleuve prenoit fa fource. Il y a quelques petits princes, dont les états font fitués entre cet empire & celui du grand Négus; & qui ne pouvant fe maintenir par eux-mêmes, fe rendent vaffaux du plus fort. On trouve dans ce pays plufieurs mines d'or, d'argent & de cuivre, & quantité d'éléphans. Les habitans, qui font blancs & plus hauts de taille que les Européens, fe fervent de grains d'ambre pour monnoie, parceque l'or y eft trop

commun. Le roi de Monoëmugi tâche de vivre toujours en paix avec les rois de Quiloa, de Melinde & de Monbaze, parcequ'alors le commerce fleurit, & que ses sujets se peuvent fournir d'étoffes de soie, de coton, & de grains d'ambre, qu'ils ont en échange pour de l'or, de l'argent, du cuivre & de l'ivoire. * Dapper, *description de l'Afrique.*

MONOMOTAPA, pays & royaume d'Afrique, dans la basse Ethiopie, est renfermé entre la riviere de Cuana, & celle du Saint-Esprit, sur laquelle est située la ville de Monomotapa, qui donne son nom à cet état. Ce nom de *Monomotapa* ou *Benomotax*, qui se prononce en deux ou trois autres façons, signifie *empereur*, selon Cluvier, qui donne une très-grande étendue de pays à ce royaume, depuis l'Océan Ethiopique, jusqu'à la mer Rouge. Les nouvelles relations disent le contraire, quoiqu'elles reconnoissent que la domination du roi de Monomotapa s'étend jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Le Monomotapa, selon ces relations, a pour bornes au septentrion les monts de la Lune, & le pays des Cafres des autres cotés. Le pays est fertile en riz, en cannes de sucre, en arbres fruitiers, en prairies, & la capitale qui se nomme *Banamatapa* ou *Madrogan*, est située sur le bord de la riviere de *Spiritu-Sancto*, & a un grand circuit. Les maisons sont de bois & de terre, blanchies fort proprement par dehors & par dedans, & ont leurs façades peintes de diverses couleurs, & embellies de figures : les habitans mêlent certaine gomme avec ces couleurs, qui les fait résister aux injures de l'air. Les toits sont larges, & finissent en pointe comme un pavillon. Le palais impérial est très-magnifique; les poutres & les lambris sont d'une sculpture bien travaillée, & couvertes de plaques d'or. Les tapisseries sont de coton; & la vivacité des couleurs y dispute le prix à l'éclat de l'or. Des chaises dorées, peintes & émaillées, & des chandeliers d'ivoire suspendus à des chaines d'argent, sont une des beautés de ces superbes appartemens. La vaisselle est de porcelaine, & entourée de rameaux d'or qui ressemblent à des branches de corail. Les dehors du palais sont fortifiés de tours, dont la structure & la symmétrie sont très-belles. Entre les autres villes de cet empire, les plus considérables sont, Zimbas, à deux lieues de Sofala; Teté, où est un grand collége des Jésuites Portugais; Séna, & plusieurs autres. Il y a, dit-on, un pays habité par des femmes qui vont à la guerre, & qui sont les meilleurs soldats du roi de Monomotapa. Sanut le place sur les confins de Damout, vers le midi, & l'appelle royaume des Amazones. Ce n'est pas sans sujet que les Portugais nomment ce roi l'empereur de l'or; car on en trouve plusieurs mines dans ses états, & les rivieres qui passent au travers de ces mines, en entraînent beaucoup avec leurs eaux. Comme tous les hommes sont amoureux de ce métal, les peuples de Monomotapa plongent dans les rivieres & les lacs, pour prendre le sable qui est au fond. Ces negres sont bien faits & robustes, & ont plus de vivacité & d'esprit que les peuples de Mozambique & de Mélinde. Leurs armes sont l'arc & les fléches, les dards, les sabres, & les poignards. L'empereur tient toujours beaucoup de troupes sur pied; mais ce n'est que de l'infanterie, parcequ'il n'y a point de chevaux dans le pays. On dresse dans le camp, près des tentes du roi, une cabane de bois, où l'on garde un feu sacré & inextinguible. Ce prince se fait extrêmement respecter par ses sujets : de sorte que tout le monde lui parle à genoux, excepté les Portugais & ses plus chers favoris. Texeira prétend qu'on doit l'appeller *Munemotapa*, parceque les rois qui sont au-delà du pays des Cafres portent le titre de *Mune*, au lieu de celui de *Mani*, qui est en usage dans le Congo, qui signifie *seigneur*. Il n'exige point de tribut de ses sujets; mais il reçoit quantité de présens des princes ou rois qui sont ses vassaux, & de ceux qui veulent obtenir quelque grace de lui. Il ne boit que de l'hydromel, ou du vin de palme musqué & ambré. Cet empereur aime tant les parfums, qu'il y emploie deux livres d'or par jour, & l'on ne brule devant lui que des flambeaux musqués. Son habit est une robe d'un drap de soie tissu dans le pays, parcequ'on ne souffre pas qu'il porte des étoffes étrangeres, de crainte qu'elles ne soient empoisonées. Il porte ordinairement à son côté une serpe emmanchée d'ivoire, & deux fléches aux mains. La serpe, à ce qu'on dit, avertit ses sujets de s'adonner à l'agriculture, une des fléches marque qu'il est près de défendre son peuple, & l'autre montre qu'il a le pouvoir de punir les coupables.

Tout ce qu'on a dit jusqu'ici de la magnificence du roi de Monomotapa & de son palais, est pris de Dapper; mais Nicolas Graaf, Hollandois, assure après le P. Jules César, Jésuite, qu'il en faut beaucoup rabattre. La ville capitale, dit le Jésuite, a plus d'une lieue de circuit, parceque les maisons sont éloignées les unes des autres d'un jet de pierre, en y comprenant les claies de bois qui les environnent. Le roi a neuf enceintes de ces claies, outre les maisons de ses femmes, qui sont en grand nombre. Il travaille à la terre, & occupe ses enfans au même travail, & à tout ce que font les gens de la campagne. Lorsqu'il reçut l'ambassadeur Gaspard Boccaro Jésuite, il étoit ceint d'une ceinture de soie, & en avoit une autre par derriere qui lui tomboit sur les épaules, & le couvroit tout entier. Son trône étoit le seuil de la porte, sur lequel il s'assit sur un degré élevé, & couvert d'une machire, c'est-à-dire, d'un filet comme ceux du Brésil. Il n'y avoit pour tout meuble & pour toute tapisserie aux parois de son palais que de cette machire; il n'avoit ni serpe, ni bêche à son côté, mais une petite hache.

C'est une chose digne de remarque, que, quand le roi de Monomotapa éternue; si c'est dans une chambre, ceux qui sont présens saluent le roi avec un ton de voix assez élevé, pour se faire entendre à ceux qui sont dans l'antichambre; ceux-ci donnent le même signal à ceux qui sont dans les premieres chambres : de ceux-là il va à ceux qui sont dans la cour; de la cour hors du palais, & enfin par toute la ville : tellement que tout retentit en un moment des acclamations qu'on fait pour souhaiter au prince toute sorte de bonheur & de prospérité. Ce prince a un grand nombre de femmes, qui sont toutes filles de ses vassaux; mais la premiere qui lui donne un fils, a le titre de reine, & l'aîné de ses enfans succede à la couronne. La plupart des habitans de ce vaste empire sont idolâtres. Ils appellent le premier de leurs dieux *Maziri* ou *Atuno*, & croient qu'il a créé le monde. Ils rendent aussi de grands honneurs à une vierge qu'ils nomment *Péru*. Les Jésuites Portugais ont converti un grand nombre de ces Negres à la foi chrétienne. L'empereur, sa mere, & plus de trois cens gentilshommes reçurent le baptême l'an 1560, par les mains de Gonzalez Silveira; mais ce prince s'étant laissé séduire par quatre Turcs, qui lui firent accroire que Silveira étoit un enchanteur, fit couper la tête à ce Jésuite qui lui avoit procuré un si grand bien. Il s'en repentit ensuite, lorsqu'il eut reconnu la vérité; & punit

du même supplice les calomniateurs Mahométans. * Nicolas Godigne, *in vita patris Gonsalvi* Silveira, *l.* 2, *c.* 11. Dapper, *description de l'Afrique.*

MONOPHYTES, hérétiques, *cherchez* JACOBITES.

☞ MONOPOLI, ville du royaume de Naples, en la terre de Bari, sur le golfe de Venise. Cette ville est épiscopale; & son évêché qui est sous la métropole de Brindes, relève immédiatement du saint-siége. Elle a un château assez fort. * La Martiniere, *dict. géogr.*

MONOPOLI (Jerôme de) ainsi nommé du lieu de sa naissance: car son nom de famille étoit *Hippolyto*. Etant entré dans l'ordre de S. Dominique, le sénat de Venise le choisit en 1506, pour remplir la chaire de métaphysique à Padoue. En 1516, il fut fait provincial de la province de Naples; & ne se borna pas au soin de gouverner son ordre, il procura l'établissement d'un hôpital pour les incurables, & d'un autre pour toute sorte de malades à Naples. Son mérite le fit aimer du pape Clément VII, qui lui conféra l'archevêché de Tarente, le 8 janvier 1528: mais il n'y avoit pas encore huit mois qu'il gouvernoit ce diocèse, lorsqu'il mourut à Viterbe. On imprima en 1539, un traité de sa composition, *De necessitate bonorum operum, & de veritate sacramenti Eucharistiæ*, contre Zuingle. Il avoit laissé d'autres ouvrages qui n'ont pas été publiés. * Echard, *script. ord. FF. Præd.*

MONOSINI (Angélo) curé de S. Donat de Florence, sous le pontificat de Pau IV & d'Urbain VIII, étoit né à Pratovecchio, bourg de la Toscane, de parens de la lie du peuple, & se rendit habile dans la jurisprudence civile & canonique, dans la théologie positive, & dans l'intelligence des belles lettres. Il fut grand-vicaire de Monte-Pulciano, pour le cardinal Robert Ubaldini, qui en étoit évêque: puis fut pourvu de la cure de S. Donat de Florence, où il mourut. On a de lui, *Flores italicæ linguæ.* * Janus Nicius Erythræus, *Pin. III, imag. illustr. c.* 54. Leo Allatius.

C'est à tort que quelques auteurs le nomment MOROSINI: son nom est MONOSINI. Il est vrai que dans ses deux éditions de ses *Flores italicæ linguæ*, non *Flores italici*, comme le dit Placcius dans son *Théatre des anonymes*, on trouve *Morosini*; mais c'est une faute d'impression, ou d'inadvertence.

MONOTHELITES, hérétiques, ainsi appellés, parcequ'ils n'admettoient qu'une seule volonté en J. C. Théodore, évêque de Pharan, fut le premier qui enseigna cette doctrine vers l'an 620. Cyrus, évêque de Phase, l'embrassa; & Sergius, patriarche de Constantinople, entra dans les mêmes sentimens. L'empereur Héraclius leur fut favorable. Cyrus fut élevé sur le siége d'Alexandrie, y établit sa doctrine, & réunit les Théodosiens ou Jacobites, en établissant qu'il n'y avoit en J.C. qu'une seule opération *Théandrique* ou *Déivirile*. Sergius prouva qu'il étoit à propos de ne parler ni d'une ni de deux volontés ou opérations, & Honorius, évêque de Rome, approuva cette conduite; mais Sophronius, patriarche de Jérusalem, soutint fortement que l'on devoit faire profession de croire qu'il y avoit deux volontés en J. C. L'empereur Héraclius ordonna le silence sur cette question, par une déclaration intitulée *Ecthèse* ou exposition de foi. Pyrrhus & Paul, qui succéderent l'un après l'autre à Sergius dans le patriarchat de Constantinople, suivirent le parti des Monothélites; & l'empereur Constans confirma le décret d'Héraclius l'an 648. Les évêques de Rome, successeurs d'Honorius, eurent d'autres sentimens. Martin I tint un concile à Rome, l'an 649, dans lequel il condamna l'erreur des Monothélites. L'empereur fit enlever ce pape l'an 653, & après l'avoir traité fort cruellement, l'envoya en exil dans la Chersonèse au-delà du Pont-Euxin. Constantin Pogonat, pour appaiser cette division, assembla l'an 680 le III concile de Constantinople, VI général, dans lequel l'erreur des Monothélites fut condamnée, & les auteurs ou fauteurs de cette hérésie, entre lesquels Honorius se trouve, furent anathématisés. * *Actes du VI concile.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du VII siécle.*

MONOYER (Jean-Baptiste, nommé communément *Baptiste*) naquit à Lille en Flandre l'an 1635. Il suivit de bonheur son penchant pour la peinture; & il montra par ses succès qu'il étoit né pour cet art. Il peignoit tout d'après nature, & répandoit sur tout ce qu'il peignoit une fraicheur & une vérité si parfaite, que l'on sembloit voir les objets mêmes. Il vint fort jeune à Paris, & il y fut reçu à l'académie en 1663. Comme il ne peignoit presque que des fleurs, & que ce genre ne le conduisoit point à être professeur, on le nomma conseiller de l'académie en 1679. Milord Montaigu, instruit de sa capacité, le demanda pour aller en Angleterre orner de fleurs & de fruits les peintures du grand salon, de l'escalier & des appartemens de son hôtel à Londres, & Monoyer répondit parfaitement à ce que l'on avoit attendu de son pinceau. Milord Montaigu fut si content du travail de Monoyer, qu'il le combla de biens, & l'engagea à demeurer à Londres. Monoyer y consentit; & c'est dans cette ville qu'il est mort en 1699, à l'âge de soixante-quatre ans. Un de ses fils, nommé *Antoine*, a été son disciple, & membre de l'académie de Paris. * Extrait de l'*Abrégé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, tom. II, pag. 332, & suiv.

MONPER (Josse) peintre Flamand, qui est regardé comme un grand paysagiste, naquit vers l'an 1580, mais on ignore en quel lieu de Flandre. Il peignoit tout d'après nature, & peignoit d'une touche légere, mais sans rien finir; de sorte que ses tableaux ne font leur effet que de loin. On ignore les circonstances de sa vie & la date de sa mort. On sait seulement que Jacques Fouquieres étoit son disciple. On peut consulter le jugement que M. d'Argenville porte des tableaux de Monper, dans ses *vies des plus fameux peintres.* tom. III, pag. 153, 154.

MONREAL, petite ville fortifiée dans l'archevêché de Trèves; sur la petite riviere d'Ersz, aux confins du comté de Wirnembourg, à une lieue & demie de la petite ville de Meyen, & à trois de celle de Monster. * Mati, *dict.*

MONREVEL, bourg du Périgord en France, sur la Dordogne, environ à deux lieues au-dessous de Sainte-Foi. * Mati, *dict.*

MONROI (Antoine de) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit né dans le Mexique, où son pere, de l'illustre famille des comtes de Monroi en Espagne, demeura long-temps. Il devint dans ce pays-là premier professeur de théologie, & ayant été choisi pour être procureur & définiteur de sa province à Rome, il se fit tant estimer dans cette ville, qu'on le nomma général le 5 juin 1677, à la place de Jean Thomas de Roccaberti, qui venoit d'être fait archevêque de Valence. Il ne gouverna l'ordre que huit ans. Charles II, roi d'Espagne, le nomma en 1685, à l'archevêché de Compostelle, que le pape Innocent XI lui ordonna d'accepter, & il gouverna ce diocèse pendant trente ans, jusqu'à l'an 1715, où il mourut le 7 novembre âgé de 83 ans. On a conservé les

lettres qu'il écrivit pendant son généralat, & ses ordonnances pour le gouvernement de son église. * Echard. *script ord. FF. Præd. tom. II.*

MONS, *Montes Hannoniæ*, ville des Pays-Bas, capitale du Hainaut, & située sur une colline, au bord de la petite riviere de Trulle, est nommée par ceux du pays *Berghen*. Elle est grande, fortifiée de bons remparts, avec trois fossés, & a un ancien château & de beaux édifices, entre autres le palais, où se tient le conseil de la province. Cette ville est renommée par son commerce, par ses bons ouvriers, & par l'abbaye des chanoinesses de sainte Waltrude, qui font preuve de noblesse. Elles assistent le matin à l'office en habit ecclésiastique, en prennent un séculier pour le reste du jour, & peuvent quitter leur institut pour se marier; mais il n'en étoit pas autrefois de même. Lorsque sainte Waltrude se retira dans ce lieu, il étoit inhabité : on l'appelloit la *Montagne de Castriloc*, & Hidulphe, allié de la sainte, y bâtit seulement une cellule avec une chapelle pour elle. Ce fut dans ce lieu que plusieurs filles vinrent la trouver pour vivre dans la pauvreté & la retraite; mais celles qui lui succéderent acquirent de grands biens, & la dignité d'abbesse de ce monastere devint si considérable, que celle qui en étoit revêtue avoit le droit de mettre les comtes de Hainaut en possession de ce comté. On professoit alors la regle de S. Benoît à Mons: depuis, les religieuses se sont métamorphosées en chanoinesses séculieres; & elles ont chassé les chanoines qui faisoient le service dans leur église, pour n'avoir que des chapelains à gages. Ce chapitre est composé de trente chanoinesses. Cette ville qui est à sept lieues de Valenciennes, fut prise l'an 1572, par Guillaume I, prince d'Orange, & reprise peu après par le duc d'Albe. Louis XIV, l'assiégea le 5 mars 1691, & la prit le 10 avril suivant. Il l'a rendue aux Espagnols par la paix de Riswick, en l'an 1697. * Jacques de Guise, *description de la ville de Mons*. Le Mire, *de canon. colleg. c.* 46. Guichardin, *description des Pays-Bas*. Mabillon, *annales Benedictinorum*.

MONS, village du Limosin en France, au couchant de Tulle, aux confins du Périgord, n'est connu que pour avoir donné la naissance au pape Innocent VI. * Mati, *dict.*

MONS EN PUELLE, village & château de Flandre, en la châtellenie de Lille, entre cette même ville de Lille & Douai, est célebre par la bataille que le roi Philippe *le Bel* y gagna le 18 août 1304, sur les Flamans rebelles. Ce prince manqua d'y être tué; car ces peuples furieux de ce qu'on les avoit battus le matin dans leurs retranchemens, en sortirent sur le soir, & s'avancerent jusqu'à la tente du roi, dont l'armée en tua vingt-cinq mille.

MONSALES (marquis de) *cherchez* CRUSSOL.

MONSELICE ou MONCELICE, en latin *Mons Silicis*, bourg de l'état de Venise en Italie, dans le Padouan, sur le Bachilione, à trois lieues de Padoue, du côté du midi. * Mati, *dict.*

MONSERRAT, c'est une des isles Antilles. Elle est entre celles de Guadaloupe & de Saint-Christophe, & appartient aux Anglois. * Mati, *dict.*

MONSERRAT MONTANNES (Michel) a véçu dans le XVII siécle. C'étoit un Espagnol qui abandonna l'église catholique, pour entrer dans la communion des prétendus réformés, & qui publia quelques livres de controverse. Il y en a un qui a pour titre, *Aviso sobre los abusos de la iglesia romana*. Il avoit fait imprimer un autre traité en espagnol en 1631, qui a pour titre, que le pape est l'antechrist. * Bayle, *dict. critique*.

MONSNYER (Raoul) docteur en théologie, chanoine & théologal de S. Martin de Tours, fit imprimer en 1663, un traité des droits de cette célebre église: *Celebr. S. Martini Turon. ecclesiæ jura propugnata*. Il commença aussi à faire imprimer une histoire complette de cette église; mais sa mort fit arrêter l'impression, & son manuscrit est resté entre les mains de ses héritiers. Par ce qu'il y a d'imprimé on voit que le public à perdu beaucoup à la mort de l'auteur. * Le Long, *biblioth. hist. de France*.

MONSOLES, peuples du royaume de Macoco, dans l'Afrique, *cherchez* MACOCO.

MONSTER, *cherchez* MUNSTER.

MONSTIER (Arturus du) Récollet, né à Rouen, est auteur de quelques ouvrages qui ont été publiés, & entr'autres d'un traité de la sainteté de la monarchie françoise, qui parut en 1638, à Paris. Il avoit composé en cinq volumes un traité fort ample de la Normandie. Les deux premiers volumes intitulés *Neustria christiana*, contenoient la suite & l'histoire des archevêques de Rouen, & des évêques de la province; le troisiéme qu'il avoit appellé *Neustria pia*, étoit un traité des abbayes & des prieurés de la Normandie. Les saints de ce pays remplissoient le quatriéme volume, qui par cette raison devoit avoir en titre *Neustria sancta*. Enfin, le cinquiéme tome devoit comprendre tout ce que l'auteur avoit observé sur la province, qui n'avoit pu avoir place dans les volumes précédens, d'où vient qu'il l'avoit appellé *Neustria miscellanea*. Cet ouvrage étoit achevé en 1662, lorsque le P. du Monstier mourut, & on le garde dans la bibliothéque des Récollets de Rouen. On publia seulement l'an 1663, dans cette ville, le troisiéme tome *in-fol.* intitulé *Neustria pia, sive de omnibus & singulis abbatiis & prioratibus Normanniæ*.

MONSTIERS S. JEAN, en latin, *Monasterium S. Joannis*, *Reomus*, bourg & abbaye de l'ordre de S. Benoît, dans le duché de Bourgogne, à deux ou trois lieues de Semur, vers le sud. * Mati, *diction.*

MONSTRELET (Enguerrand de) gentilhomme de Cambrai dans le XV siécle, est auteur d'une histoire en III volumes, où il décrit les guerres qui se firent entre les maisons d'Orléans & de Bourgogne; la prise de la ville de Paris, & celle de la Normandie, par les Anglois; & enfin toutes les choses mémorables arrivées de son temps. Son ouvrage qui commence à l'année 1400, & finit l'an 1467, fut imprimé pour la troisiéme fois l'an 1603, à Paris, sous ce titre: *Chronique d'Enguerrand de Monstrelet, gentilhomme, jadis demeurant à Cambrai en Cambresis; contenant les cruelles guerres civiles entre les maisons d'Orléans & de Bourgogne; l'occupation de Paris & de Normandie, par les Anglois; l'expulsion d'iceux; & autres choses mémorables avenues de son temps en ce royaume & pays étrangers; histoire de bel exemple, & de grand fruit aux François, commençant l'an 1400, où finit celle de Jean Froissard, & finissant en l'an 1467, peu outre le commencement de celle de messire Philippe de Comines*. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. Françoise*. Valere André, *biblioth. Belgiq.* Du Chêne, &c.

☞ MONSTREUIL (Jean de) prevôt de l'Isle, secrétaire du dauphin, du duc de Bourgogne, & enfin de Charles VI, roi de France, qui l'employa sur la fin du XIV siécle, & au commencement du XV, dans diverses ambassades auprès des papes, des rois étrangers, & de plu-

sieurs princes souverains. De Monstreuil s'aquitta avec honneur de ces divers emplois, & y répondit aux idées avantageuses que son prince avoit conçues de lui. Mais son attachement à son roi légitime ayant déplu à Jean duc de Bourgogne, qui fut l'auteur de tant de troubles qui agiterent en ce temps-là le royaume de France, il fut tué à Paris par les partisans de ce duc en 1418, au mois de juin. On trouve une grande partie de ses lettres, qui sont écrites en latin, dans le deuxième volume du *Thesaurus novissimus anecdotorum* des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur. On apprend sur-tout dans ces lettres plusieurs particularités curieuses & utiles au sujet du schisme qui agita l'église du temps du sieur de Monstreuil. Mais ces faits sont en très-petit nombre, & la plupart peu détaillés. On trouve aussi parmi ces lettres, une lettre très-longue que Jean de Monstreuil envoie à Charles VI, dans laquelle on ne voit qu'un long tissu d'injures & de faits calomnieux contre l'empereur Sigismond, protecteur du concile de Constance, & qui donnent de ce prince une idée toute différente de celle sous laquelle tous les historiens contemporains nous l'ont représenté. On a encore de Jean de Monstreuil un ouvrage latin, pour la défense des François, & en particulier de Charles V, dont Pasquier fait mention dans ses *recherches*, *liv.* 2, *c.* 18. Cet ouvrage qui est manuscrit à la bibliothéque du roi, a ce titre: *In hoc parvo tractatu continentur occasiones seu colores quibus rex quondam Eduardus Angliæ pretendebat habere jus ad coronam Franciæ, ac responsiones super illis, cum ostensione injustitiæ Anglicorum, tam super principali quàm super accessorio guerræ ac bellorum exinde obortorum.* Jean de Monstreuil composa son ouvrage en 1410, sous le regne de Charles VI, ou plutôt, il fit en latin l'extrait d'un ouvrage plus étendu qu'il avoit écrit en françois sur le même sujet. M. l'abbé Sallier a donné une notice raisonée de l'ouvrage latin, dans les mémoires de l'académie des *Belles lettres*, tome XVII, page 339 & suiv.

MONT (Gerard du) auteur du XV siécle, fonda à Cologne le collége qui porte son nom, en fut le premier principal & professeur de théologie, & mourut le 9 novembre 1480, dans cette ville, où il étoit fort considéré. Son attachement à la doctrine de S. Thomas a fait croire à quelques-uns qu'il étoit Dominicain, en quoi ils se sont trompés. On imprima vers le temps de sa mort à Cologne quelques-uns de ses ouvrages, où l'on voit qu'il avoit toujours le saint docteur devant les yeux. L'un est un commentaire du traité de saint Thomas *De esse & essentia.* Dans un autre il se propose de concilier les points de philosophie où S. Thomas & Albert paroissoient n'avoir pas été d'accord. Dans un troisiéme enfin, il entreprend d'expliquer pour l'usage de son collége quelques ouvrages d'Aristote, en se servant principalement des commentaires de saint Thomas. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

MONT (Henri du) abbé séculier d'Amas, licencié en théologie dans l'université de Louvain, natif de Vieme, village en Hesbaïe, diocèse & pays de Liége, éloigné de cette ville de cinq lieues, eut un des premiers rangs dans son cours de philosophie. Il étudia la théologie du temps de M. Jansénius, depuis évêque d'Ipres. Appellé à Liége, il y enseigna la philosophie pendant quelques années dans le séminaire, & il fut ensuite professeur de théologie pendant plus de quarante ans. Il fut aussi président du même séminaire pendant plus de trente-cinq ans, & enfin proviseur. Il a été aussi chanoine théologal, vice prévôt, & scholastique de l'église cathédrale de Liége. Son mérite seul l'éleva à toutes ces dignités, & il en eût possédé de plus grandes, si son humilité, supérieure à ses talens, ne l'eût porté à les refuser. C'est peu dire qu'il refusa le doyenné de l'église cathédrale que tout le chapitre lui offroit: on sait aussi qu'il a refusé l'évêché & principauté de Liége. Le prince Maximilien-Henri étant venu dans cette ville, M. du Mont lui dédia des thèses sur toute la théologie, où son altesse assista dans le temps que les Jésuites du pays sollicitoient pour avoir le séminaire. Mais le prince fut si content de la maniere dont M. du Mont répondit à un de ces peres qui avoit argumenté, qu'il dit en se levant: *Ero tui memor de Monte; si tanta est in discipulo scientia, quanta erit in magistro?* Environ un an après M. Pasquier, chanoine théologal de Liége, étant mort, son altesse envoya en effet la collation de cette prébende par un trompette à M. du Mont. Il fut à son insu & sans y avoir pensé élu unanimement abbé d'Amas par le chapitre de ce nom. Lorsqu'il vint à Liége, il trouva qu'aucun curé de cette grande ville ne faisoit ni prônes, ni instructions. Il en fut touché, & résolut de réformer cet abus. Il commença à faire faire des instructions par ses séminaristes; il leur confia des catéchismes dans les paroisses, & insensiblement les nouveaux curés qui sortoient du séminaire firent leur devoir à la ville & dans les campagnes. Ce savant homme a rendu de très-grands services aux Pays-Bas, par son zèle, par son érudition, & par son crédit. Il avoit une piété sincere, & une foi vive & ardente, une humilité profonde, & un très-grand amour pour la priere. Il a été en liaison avec presque tout ce qu'il y a eu de plus respectable de son temps, & s'est toujours montré le pere des pauvres & des orphelins, surtout des jeunes gens qui pouroient rendre un jour service à l'église. Afin de vivre pour Dieu avec plus de liberté, il quitta tous ces emplois plusieurs années avant sa mort, qui arriva à Huy le 14 février de l'an 1700, dans la quatre-vingt-dixiéme année de son âge. On a mis sur son tombeau l'épitaphe suivante dans le chœur de l'église des Blanches-Dames, à Huy même où il est enterré.

Hic jacet sepultus reverendus ac perillustris Dominus HENRICUS DU MONT, *abbas sæcularis Ammaniensis, &c. Vir fuit pietate, sapientiâ vitæ, ac doctrinæ integritate clarissimus. Inter honores nihil sibi, inter opes totus egenis*

HENRICUS DU MONT.

Anagramma.

Hic ter mons unde?

Præsul hic Henricus trinus mons emicat, unde?

Doctrinâ, meritis, ac pietate suâ.

* *Mémoires du temps.* Son éloge contenu dans son papier mortuaire écrit en latin, & imprimé peu après sa mort.

MONT (François du) François, après avoir servi dans les armées de France, se réfugia en Hollande, où il s'est acquis beaucoup d'honneur par d'excellens ouvrages. Dès l'an 1699, il publia à la Haye des *Mémoires politiques* en quatre volumes, *pour servir à l'intelligence de la paix de Riswick.* Ces mémoires cependant ne traitent pas de cette paix. Ils contiennent seulement un abrégé de ce qui s'est passé de plus considérable dans les affaires depuis 1641, jusqu'en 1676. En 1709 il donna un recueil des traités d'alliance, de paix & de commerce depuis la paix de Munster, jusqu'en 1709. Il avoit aussi publié en 1703, des mémoires sur

sur la guerre qui agitoit alors l'Europe. On vit encore de lui en 1712, un petit ouvrage intitulé, *Les soupirs de l'Europe sur le projet de la paix de la reine de la grande Bretagne*, auquel il y a une réponse en forme de lettre, qu'on croit être de M. le cardinal Melchior de Polignac. On a encore de M. du Mont, des *Voyages en France*, *en Italie*, *en Allemagne*, *à Malte*, *& en Turquie*, imprimés en 1694, en un volume *in-12*, & réimprimés en 4 vol. en 1699. * Le Long, *biblioth. histor. de la France.*

MONT (Robert du) abbé du Mont S. Michel, *cherchez* ROBERT DU MONT.

MONT (Jean-Baptiste du) *cherchez* MONTANUS.

MONT, *cherchez* MONTI.

MONT ou MONTAGNE D'EOLE, montagne située entre Terni & le château de San-Gemini, dans l'Ombrie, province de l'Etat Ecclésiastique en Italie, a d'orient en occident huit milles d'étendue. Elle est creuse au-dedans; & la surface des rochers dont elle est composée, est de tous côtés pleine de fentes & de crevasses. En été il sort de ces ouvertures, des vents violens & impétueux; & les habitans de la ville de *Cæsium*, qui est située sur le derriere de cette montagne, ont l'adresse de se les rendre utiles, en disposant des tuyaux, par le moyen desquels ils conduisent ces vents dans leurs caves pour y rafraîchir leurs vins & leurs eaux, & pour y conserver leurs fruits. On sent dans la même saison, vers cette montagne, une chaleur si excessive, qu'elle égale dit-on, celle de la zone torride, & qu'il n'y a point d'animal qui y puisse demeurer sur le midi. A proportion que cette chaleur augmente ou diminue, la violence des vents est plus ou moins grande; car ils ne soufflent que quatre heures avant midi, & quatre heures après: puis s'étant insensiblement appaisés, on n'en sent aucun pendant la nuit. * Kircher., *in Latio.*

MONT-AVENTIN, montagne de Rome, ainsi nommée d'Aventinus, roi d'Albe. Les Italiens l'appellent, *il monte-Aventino*, ou *il monte di S. Sabina*. Rémus, & Tatius, roi des Sabins, y eurent leur sépulture: c'est dans le même endroit que Rémus ne vit que six vautours; ce qui l'obligea de céder à son frere Romulus qui en vit douze sur le mont-Palatin. C'est pourquoi cette montagne fut long-temps hors de la ville, comme un lieu de mauvais augure. * Aulu-Gelle, *l.* 13, *c.* 14. Eutrope. *l.* 1. Diacon. *hist. Misc. l.* 8.

MONTACUTE, montagne fort pointue, comme le marque son nom. Elle est dans la partie méridionale du comté de Sommerset en Angleterre. Elle est remarquable en ce qu'elle donna le titre de vicomte à *François* Brown, qui a hérité par succession d'*Antoine* Brown, créé vicomte par la reine Marie, en 1554, lequel descendoit de Ladi *Luci*, fille de *Jean* Nevil, petit-fils de *Thomas* Montagu, ou Montacute, comte de Salisburi. * *Dict. Anglois.*

MONT-CAPITOLIN, montagne de Rome, que Romulus enferma dans la ville, après avoir vaincu Tatius, roi des Sabins. Ce mont fut ainsi appellé du mot latin *caput*, *tête*, parcequ'on y trouva une tête d'homme, en fouillant pour jetter les fondemens du temple de Jupiter *Feretrius*, que Romulus y fit batir. On le nommoit auparavant *Mont-Saturnien*, ou de Saturne; parceque Saturne y demeura lorsqu'il se réfugia en Italie, auprès du roi Janus. Depuis il fut aussi appellé *Mont-Tarpeïen*, parceque la vestale Tarpeïa, fille de Tarpeïus, gouverneur du Capitole, y fut ensevelie sous les boucliers des Sabins, à qui elle avoit livré la citadelle. Aujourd'hui on la nomme *il Campidoglio*. Il y avoit sur ce mont jusqu'au nombre de 60 temples, ou lieux sacrés; mais le plus célébre étoit celui de Jupiter *Capitolin*, où ceux qui recevoient l'honneur du triomphe, alloient rendre graces à ce dieu. Le haut de cette montagne, qui étoit destiné pour le supplice des criminels, que l'on y précipitoit par ordre de la justice, se nommoit en latin, *Rupes Tarpeïa*. * Tit. Liv. *l.* 1. Florus, *l.* 1.

MONT-DE-LA-COURONNE, *cherchez* CAMALDOLI.

MONT-CARMEL, *cherchez* CARMEL.

MONT-CASSEL, *cherchez* CASSEL.

MONT-CASSIN, le plus célébre monastere de l'ordre de S. Benoît qui y mourut en 543, est situé sur une montagne, au pied de laquelle est le bourg de S. Germain, en la terre de Labour, dans le royaume de Naples. Il fut ruiné en 580, par les Lombards, & les Bénédictins n'y revinrent qu'en 720, sous la conduite de Pétronax, qui rebâtit l'ancien monastere, & un autre sous le titre de S. Sauveur, au pied de la montagne, où est présentement le bourg. Il n'y eut rien de plus illustre que le Mont-Cassin, dans le commencement de son établissement: on s'empressoit à l'enrichir. Tout ce qu'il y avoit de plus grand dans le monde, Carloman, duc & prince des François, frere de Pepin, Rachus, duc de Frioul, élu roi des Lombards, s'y retirerent. La discipline monastique y fleurit jusqu'à l'an 884, où les lieux réguliers furent détruits par les Sarasins, & les religieux mis en fuite. Il est bon de remarquer que le monastere du Mont-Cassin avoit alors sous sa dépendance plusieurs monasteres qui composoient une espece de congrégation qui retint le nom de Mont-Cassin, quoiqu'il fût inhabité pendant soixante-cinq ans. En 949 les religieux qui avoient demeuré d'abord à Téane, & ensuite à Capoue, retournerent au Mont-Cassin, & reprirent les exercices réguliers qu'ils avoient abandonnés. Ils furent plusieurs fois troublés par les seigneurs voisins, ou par les Normans. Didier qui en fut abbé, & ensuite pape sous le nom de Victor III, fit rebâtir l'église en 1066, & en fit faire cinq ans après la dédicace, où il se trouva dix archevêques & quarante-trois évêques. Vers l'an 1294, le pape S. Célestin entreprit d'introduire au Mont-Cassin les religieux de son ordre, y envoya en effet cinquante religieux Célestins, qui persuaderent aux anciens de prendre leur habit, & leur donna un abbé. Boniface VIII, successeur de Célestin, fit cesser cette nouveauté dès son avenement à son pontificat; mais en 1318 Jean XXII en introduisit un autre: au lieu de souffrir que les religieux élussent un abbé, il commit l'administration de l'abbaye à Odon, patriarche d'Alexandrie, après la mort duquel arrivée en 1323, il supprima le titre d'abbé, & érigea le Mont-Cassin & tout son territoire en évêché. Dès avant cette érection, l'abbé du Mont-Cassin avoit droit d'assembler un synode, de conférer les ordres mineurs, non-seulement aux religieux, mais aux séculiers de sa jurisdiction, de leur donner le sacrement de Confirmation, & d'exercer quelques autres fonctions épiscopales. Néanmoins on s'apperçut que la suppression du titre d'abbé contribuoit au relâchement, ce qui engagea Urbain V à le rétablir avec tous ses droits, & de supprimer, le titre d'évêque dès l'an 1367. L'abbaye du Mont-Cassin a eu des abbés réguliers jusqu'en 1457. Le cardinal Louis Scarampi, patriarche d'Aquilée, en fut le premier abbé commendataire; Paul II, quoique pape, fut le second; Jean d'Aragon, fils de Ferdinand, roi de Naples, le troisiéme; Jean de Médicis,

depuis pape sous le nom de Léon X, le quatriéme & dernier. Il s'en démit en 1504, entre les mains de Jules II, qui unit le Mont-Cassin à la congrégation de sainte Justine de Padoue. Il y avoit long-temps que les monasteres qui avoient été dépendans du Mont-Cassin ne l'étoient plus; peut-être s'étoient-ils séparés lors de son érection en évêché. L'empereur Lothaire avoit donné à l'abbé le titre de chancelier, & de grand-chancelier de l'empire, & celui de prince de la paix: les papes y avoient ajouté celui d'abbé des abbés, qui fut refusé dans un concile à l'abbé de Cluni; & l'on remarque que S. Odilon, prié de célébrer la messe solemnelle avec la crosse au Mont-Cassin, crut ne le pouvoir faire en présence de l'abbé, qui est, à ce qu'on assure, premier baron du royaume de Naples. * Léon d'*Ostie*, *chron. du Mont-Cassin*. Anton. Tornamura, *orig. & progr. della congr. Cassin.* Mabillon, *annal. Bened.*

MONT-CŒLIUS, maintenant *Monte-Cælio*, tire son nom de Cœlius, capitaine Toscan, qui donna du secours à Romulus contre les Sabins. Tullus Hostilius enferma cette montagne dans Rome, & y établit sa demeure. C'est-là où est la célébre église de S. Jean de Latran, ce qui fait qu'on nomme cette montagne, *il monte di S. Giovanni*. * Rosin, *antiq. rom. l.* 1, *c.* 7.

MONT-ESQUILIN, montagne de Rome, que Servius Tullius, sixiéme roi de Rome, enferma dans la ville. On dit qu'il fut ainsi nommé du mot latin *Excubiæ*, qui signifie *sentinelles*, à cause de la garde qu'on y faisoit. C'est où est maintenant l'église de sainte Marie-Majeure. C'est pourquoi les Italiens la nomment *il monte di S. Maria Maggiore*. * Varron, *de lingua lat. l.* 4.

MONT-FALCON, prieur des Templiers de Toulouse, fut le premier moteur de la recherche extraordinaire que l'on fit contre les chevaliers de cet ordre, l'an 1307. Il avoit été condamné par le grand-prieur de Paris, à une prison perpétuelle; & avoit pour camarade un autre chevalier du même ordre nommé *Nosso*, Florentin, condamné à la même peine. Ces deux scélérats, pour se délivrer de leur captivité, & pour tirer quelque récompense de leur perfidie, résolurent de déférer, pour impiété & autres crimes horribles, tous les freres de leur ordre. Ils soutinrent que les Templiers étoient véritablement coupables de ces crimes, & promirent de fournir les mémoires nécessaires pour en faire les informations. L'ordre fut aboli; & un grand nombre de Templiers furent brulés publiquement; mais ces deux délateurs eurent une fin malheureuse: car l'un fut pendu, & l'autre mourut de mort violente. * La Faille, *annal. de Toulouse*.

MONT-FAUCON, lieu proche de Paris, au-delà de la porte Saint-Martin, où est le gibet de la ville, est célebre dans l'histoire par le malheur de celui qui l'a fait bâtir, & qui, dit-on, y fut pendu le premier. Les auteurs cependant en parlent diversement. Gilles Corrozet assure que, vers l'an 1327, Pierre Remi, surintendant des finances, qui avoit fait bâtir Mont-Faucon, fut attaché à ce gibet, parcequ'il fut accusé d'avoir volé les deniers du roi. Quelques-uns même ont voulu faire croire que cette funeste aventure lui avoit été prédite, & que l'on avoit gravé auparavant sur le principal pilier de ce gibet, ces deux vers:

En ce gibet ici emmi
Sera pendu Pierre Remi.

La plus commune opinion & la plus vraisemblable est, que ce fameux gibet fut bâti par l'ordre d'Enguerrand de Marigni, comte de Longueville, chambellan de France, capitaine du château du Louvre, & selon l'histoire de son temps, lieutenant & gouverneur de tout le royaume de France. Mais, malgré ces titres & les services qu'il avoit rendus au roi Philippe *le Bel*, il ne laissa pas de périr malheureusement; car, après la mort de ce roi, l'an 1314, Charles de France, comte de Valois, se mit en possession de l'autorité, sous le regne de Louis *Hutin*, son neveu, & n'aimant pas Enguerrand, le fit charger de plusieurs chefs d'accusation, afin de le perdre. Son procès lui fut fait dans le château de Vincennes, par les pairs & barons du royaume, qui le condamnerent à être pendu au gibet qu'il avoit fait dresser. Cette exécution se fit le Samedi après la fête de l'Ascension, l'an 1315. On portoit autrefois les corps de tous ceux que l'on avoit fait mourir dans Paris, au gibet de Mont-Faucon, où on les attachoit avec une chaîne de fer; & le plus souvent on les y laissoit fort long-temps. Nous lisons que le corps de Montagu, chambellan du roi, grand-maître de France, & surintendant des finances de Charles, en fut détaché le 28 septembre 1412, trois ans après y avoir été mis par la faction du duc de Bourgogne & du roi de Navarre. Avant que ce gibet fût construit, il y a apparence que l'on portoit les corps de ceux qui avoient été exécutés dans Paris, aux environs de la chapelle de S. George, qui fut depuis l'abbaye de S. Magloire, & est aujourd'hui l'église des Filles Pénitentes en la rue S. Denys; car l'an 1515, on y découvrit plusieurs ossemens de morts, attachés avec des chaînes de fer & des cordes, dans des fondemens que l'on creusoit. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau*.

MONT-JOIE. Ce nom est fort célebre dans l'histoire. On appelloit ainsi autrefois un monceau de pierres entassées, pour marquer les chemins. Entre les tableaux de la confrérie du Pui dans l'église de Notre-Dame d'Amiens, il y en a un d'un amas de pierres & de fleurs, sur lequel est l'image de la Vierge, avec ce vers:

Du sûr chemin infaillible Mont-Joie.

La coutume de ces Mont-Joies est si ancienne, que Salomon, *au ch.* 26 *des Proverbes*, parle de la superstition des païens, lesquels pour honorer Mercure qui présidoit aux chemins, faisoient des monceaux de pierres autour de ces figures sur les grands chemins, *sicut qui mittit lapidem in acervum Mercurii*. Surquoi le cardinal Hugues de Saint-Cher rapporte la coutume des pélerins, qui faisoient des Mont-Joies de monceaux de pierres, sur lesquels ils plantoient des croix, aussitôt qu'ils voyoient le lieu de dévotion où ils alloient en pélerinage: *Constituunt acervum lapidum, & ponunt cruces, & dicitur Mons gaudii*. Delrio, en ses proverbes sacrés, dit la même chose des croix qui sont sur le chemin de saint Jacques en Galice, *Lapidum à prætereuntibus positorum congeries, Galli* Mont-Joies *vocant, ut securi indicium itineris inde capiant*. Les croix que l'on voit sur le chemin de Paris à Saint-Denys, se nomment encore aujourd'hui *les Mont-Joies de Saint-Denys*.

Dans la guerre, le mot de *Mont-Joie* signifioit *la banniere*, qui étoit le signe de la marche de l'armée, comme les Mont-Joies étoient destinés pour marquer les chemins. Ainsi quand on crioit *Mont-Joie Saint-Denys*, c'étoit avertir les soldats de se rendre à la banniere de saint Denys. Cet ancien étendard des rois de France servoit à conduire l'armée; & les troupes s'y rendoient pour se rallier. Les ducs de Bourgogne avoient pour

cri, *Mont-Joie saint André*, c'est-à-dire, *à la banniere de saint André*; & quand le duc y étoit en personne, on crioit *Mont-Joie au noble duc*, pour se rendre autour de sa personne. Les ducs de Bourbon avoient pour cri *Mont-Joie Notre-Dame*, à cause de l'image de la Vierge qu'ils portoient dans leurs drapeaux. On ne laissa pas de continuer le cri de guerre, *Mont-Joie saint Denys*, lors même qu'on ne portoit plus la banniere de ce saint, parceque ce cri avoit passé en coutume; & ce fut même avec le temps un cri de joie & de victoire.

Il est bon maintenant de remarquer les fables que l'on a inventées à l'occasion de ce cri. Quelques-uns ont dit que Clovis fut le premier qui s'en servit à la bataille de Tolbiac, & qu'étant encore idolâtre, quoiqu'à demi instruit de la religion chrétienne, il invoqua saint Denys comme son Jupiter, disant *Mont-Joie saint Denys*. Mais outre qu'on ne parloit pas alors de cette sorte, les rois très-Chrétiens ses successeurs n'auroient pas retenu pour cri de guerre, une invocation qui auroit senti les erreurs du paganisme. Nicole Gilles dit que Clovis prononça ce cri de guerre dans la bataille de Conflans-sainte-Honorine, près de Pontoise, où il vainquit Andoc, roi Sarasin, venu d'Allemagne : ce qui donna le nom à la tour de Mont-Joie, bâtie sur la montagne de Conflans. Il ajoute que ce cri de France fut *Mont-Joie*, & que depuis on y ajouta *saint Denys*; mais c'est une pure fiction. D'autres veulent que ç'ait été un cri de joie, & que l'on ait dit d'abord *moult-joie*, c'est-à-dire, *grande-joie*, ou *mont-joie*, pour *ma joie*, comme on dit encore à présent *mon image*, pour *ma image*; mais il est certain qu'aucun de ces auteurs n'a entendu le vrai sens de ces paroles; & que *Mont-Joie saint Denys*, ne signifie autre chose que, *à la banniere saint Denys*, parceque cette banniere servoit à régler les marches & les campemens de l'armée. Ce nom de *Mont-Joie* est demeuré au roi d'armes de France; & Gaguin a remarqué que Louis de Roussi fut le premier qui le porta. * Le pere Ménestrier, *origine des ornemens des armoiries*.

MONT-JOIE, nom d'un ordre de chevalerie, que le pape Alexandre III établit à Jérusalem, & confirma l'an 1180, sous la régle de saint Basile. Ces chevaliers portoient une croix rouge, & étoient institués pour combattre les Infidéles. Le roi Alfonse *le Sage* les introduisit pour aller en Espagne contre les Maures : & leur ayant donné des revenus, il les appella *les chevaliers de Mofrac*; mais du temps du roi Ferdinand, ils furent unis à l'ordre des chevaliers de Calatrava. * Tamburinus, *du droit des abbés*.

☞ MONT-LOIS, en latin *Mons Laudiacus*, bourg de France dans la Touraine, à trois lieues de Tours, entre la Loire & le Cher. Il est connu dans l'histoire de France par le fameux traité de paix qui y fut conclu le lendemain de la saint Michel de l'an 1144, entre le roi Louis VII, Henri II, roi d'Angleterre & ses enfans, qui furent réconciliés avec leur pere par l'entremise du roi de France. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ MONT-LOUIS, ville de France dans les monts Pyrénées, à la droite du col de la Perche, sur la hauteur qui domine le pont de la Tet, & qui fait la séparation de la Cerdagne & du Conflent. Il y a une citadelle fortifiée par M. de Vauban. Mont-Louis fut bâti en 1681 par Louis le Grand. Cette ville ne partage l'honneur de porter son nom qu'avec Saar-Louis. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ MONT-LOUIS, maison de campagne au voisinage de Paris, au-dessus du fauxbourg Saint-Antoine, sur le chemin de Paris à Meaux. Elle est située à mi-côte d'une colline, & fut donnée par Louis XIV au pere de la Chaise son confesseur. Après la mort de ce pere, Mont-Louis passa aux Jésuites de la rue Saint-Antoine, auxquels elle sert de maison de campagne. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ MONT-LOUIS, colonie françoise dans l'Amérique septentrionale au Canada propre, à la bande du sud du fleuve Saint Laurent, vers son embouchure, au bord d'une riviere. * La Martiniere, *dict. géogr.*

MONT-DE-MARSAN, en latin *Mons Martiani*, ville de France en Gascogne, capitale d'un petit pays de même nom, est située sur le Midon, qui y reçoit la Doule pour aller passer à Tartas, & se joindre à l'Adour. Son terroir extrêmement fertile la fait nommer le grenier de la province. Le Mont-de-Marsan a été célébre dans le XVI siécle, pendant les guerres de la religion, & les Huguenots en étoient maîtres l'an 1569, avant la bataille de Moncontour. Montluc, depuis maréchal de France, força cette place, où commandoit le capitaine Favas, natif de Saint-Macaire. Dans le temps que ces deux chefs traitoient ensemble, le premier fit surprendre le château par derriere, & passer tout au fil de l'épée, en vengeance de la mort de quatre barons de Béarn, que Mongomeri avoit fait poignarder à la prise de Navarreins. DOMINIQUE de Gourgues, qui vengea si courageusement les François des Espagnols dans la Floride, étoit natif du Mont-de-Marsan.

MONT-MARTRE, montagne proche de Paris, du côté du septentrion, est célébre par une abbaye de même nom. Plusieurs croient que cette montagne s'appelloit anciennement *Mont-Mars*, ou *la montagne de Mars*, parcequ'il y avoit un temple consacré à cette fausse divinité. Ils ajoutent que près de-là il y avoit une grande plaine, qu'on nommoit *le champ de Mars*, où les rois de France de la premiere race se montroient une fois tous les ans au peuple, le premier jour de Mars ou de Mai, comme le rapporte Grégoire de *Tours*, & plusieurs autres après lui. Quelques autres prétendent que c'étoit le dieu Mercure qui étoit adoré sur cette montagne, & que c'est pour cela qu'on l'appelle *Mons Mercurii*. Ils disent que ce fut à son idole que saint Denys & ses compagnons furent présentés, pour lui donner de l'encens; & qu'ayant refusé de le faire, on leur coupa la tête aux pieds de la même idole. C'est l'opinion de Hilduin, abbé de saint Denys. D'autres jugent que l'on a dit *Mont-Martre*, pour *mont des martyrs*, & que ce nom n'a été donné à cette montagne, que depuis le martyre de saint Denys, & de ses compagnons. C'est pourquoi aussi la chapelle qui y fut bâtie s'appelloit *la chapelle du saint Martyr*. Flodoard, chanoine de Reims, fait mention de l'église & de la montagne de Mont-Martre, sous l'année 944, en ces termes; *Anno Domini 944, tempestas facta est in pago Parisiaco, in monte qui dicitur Martyrum*; c'est-à-dire, *L'an de* Jesus-Christ 944, *il s'éleva un furieux orage aux environs de Paris, sur la montagne que l'on nomme des Martyrs*. L'église de Mont-Martre fut donnée avec ses dépendances au monastere de S. Martin des Champs, par Guillaume I, évêque de Paris, l'an 1098 : mais l'an 1134, Louis VI, dit *le Gros*, voulant fonder un couvent de religieuses de l'ordre de saint Benoît sur cette montagne, acquit cette église des religieux de saint Martin, en échange de celle de saint Denys de la Chartre à Paris. Après quoi il fit bâtir l'église & la chapelle

des Martyrs, & fit construire un monastere pour les religieuses. Le pape Eugène fit la dédicace de cette nouvelle église le 22 avril 1146, & celle de la chapelle, le premier juin de la même année. La belle gallerie qui descend depuis le couvent d'enhaut, jusqu'en la chapelle basse, fut bâtie l'an 1611, par les soins de Marie de Beauvillier-saint-Aignan, abbesse de Mont-Martre, qui fit aussi embellir cette chapelle de la maniere qu'on la voit à présent.

On appelle LE PETIT MONT-MARTRE, un monastere fondé à la Ville-l'Evêque, au fauxbourg Saint-Honoré à Paris, par Catherine d'Orléans, princesse de Longueville, qui donna cette maison l'an 1613, à l'abbaye de Mont-Martre. Ce monastere ne dépend plus de Mont-Martre, & porte aujourd'hui le nom de *la Ville-l'Evêque.* * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

MONT-NOTRE-DAME, célèbre abbaye de l'ordre de Cîteaux, bâtie à un quart de lieue de la ville de Provins, fut fondée vers l'an 1236, & brulée l'an 1298. Depuis, elle fut pillée par les Anglois au commencement du XV siécle. L'abbé de Cîteaux dispersa alors les religieuses en différentes maisons, mit l'abbesse dans le monastere du Thrésor en Normandie, & réunit le revenu à l'abbaye de Prulli. Depuis, l'abbé de Prulli envoya un de ses religieux sur les lieux, tant pour avoir le soin du temporel, que pour aquitter les messes qui étoient de fondation. Les choses demeurerent en cet état jusqu'en 1648, que dom Nicolas Deslyons, ou des Lyons, religieux de Prulli, & prieur du Mont-Notre-Dame, remit les choses en leur premier état. Un jour que ce religieux étoit dans sa chambre, un essain de mouches y vint fondre tout d'un coup. Il voulut le dissiper & ne le put. Au milieu de l'agitation qu'il se donna, il dit en lui-même : *Autrefois cette maison a été habitée par de saintes vierges, qui par la douceur de leur vie ressembloient à des abeilles, Dieu ne voudroit-il pas me faire connoître par cet évenement, que je dois y rétablir des abeilles spirituelles, & remettre les choses en leur premier état?* Comme il rouloit cette pensée dans son esprit, il la communiqua à un de ses amis, qui l'y confirma, & lui conseilla de résigner son bénéfice en cour de Rome à madame d'Auvet des Marets, abbesse du Mont-Sainte-Catherine. Le pere des Lyons y consentit. On fit venir des bulles de Rome; on eut le consentement du roi; la nouvelle abbesse fit son noviciat au monastere de Champ-Benoît: elle fit profession, & depuis ce temps-là Dieu a béni cette abbaye, où il y a toujours eu depuis vingt-quatre religieuses. Champ-Benoît étoit autrefois une abbaye de l'ordre de Cîteaux; mais aujourd'hui ce n'est plus qu'un prieuré de l'ordre de saint Benoît, à la nomination de l'archevêque de Sens, qui en est supérieur. * *Mémoires du temps. Voyage littéraire* de dom Martenne & de dom Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *tom. I, premiere partie, &c.*

MONT DES OLIVIERS, ou MONTAGNE DES OLIVES, à l'orient & proche de la ville de Jérusalem, n'en est séparée que par la vallée de Josaphat, & distante de cinq stades, selon Josephe. On lui donne ordinairement six cens pas de hauteur, depuis le torrent de Cédron, qui est au fond de la vallée, jusqu'au sommet : ce qui revient à l'estimation de Josephe, qui la fait de 750 pas, comme peut-être elle étoit de son temps, où la vallée étoit beaucoup plus profonde qu'elle n'est à présent; parcequ'elle a été remplie des ruines de la ville & du temple. Son élévation lui donne un aspect & une vue fort agréable, qui s'étend vers l'occident sur toute la ville de Jérusalem, & vers l'orient sur les montagnes d'Arabie, le Jourdain & la mer Morte. Au midi on découvre jusqu'à Hébron; & au septentrion, bien avant dans la Samarie. Sa longueur est d'environ deux mille pas, du septentrion au midi : & elle est divisée en trois pointes ou collines, dont celle du milieu est la plus haute; celle qui regarde le nord est la moyenne, & s'appelle Mont de *Viri Galilæi*; celle du sud est la plus basse, & se nomme *le mont de Scandale*, ou d'*Offension. Voyez* MONT DE SCANDALE. On dit qu'elles ont été toutes trois profanées par les tabernacles des faux dieux, que les concubines de Salomon adoroient; savoir, la plus haute par l'idole *Astaroth*; la seconde, par *Chamos*, idole des Moabites; & la troisiéme par *Moloch*, idole des Ammonites. Cette montagne est très-fertile, bien cultivée, & est toute couverte de bleds, ou plantée d'oliviers, dont elle porte le nom. C'est où Jesus-Christ alloit souvent faire ses prieres; & ce fut de son sommet qu'il monta au ciel après sa résurrection. On voit sur la colline du milieu les ruines d'une magnifique église, que sainte Hélene y avoit fait bâtir. Il n'en reste plus que quelques pans de murailles, avec les bases d'un ordre de colonnes, qui soutenoient la voûte, de la forme & figure qu'est le baptistaire de Constantin à Rome. Au milieu de cette rotonde, il y a une petite chapelle d'une figure octogone, ayant à chacun de ses angles une petite colonne de marbre, & dont la voûte est en dôme. Cette chapelle est toute bâtie de pierres de taille. Le pavé est de même, à la réserve de l'endroit sur lequel on croit que Notre-Seigneur étoit debout lorsqu'il monta au ciel, où l'on voit la roche nue & découverte, & à ce qu'on dit, le vestige du pied gauche de Jesus-Christ, qui est enfoncé miraculeusement jusqu'à trois doigts de profondeur. Pour empêcher que l'on ne marchât sur cette roche sacrée, les Chrétiens ont mis à l'entour une petite bordure de pierre cimentée, un peu élevée au-dessus du pavé, laissant un côté par lequel on peut baiser ce saint vestige. Au côté du midi, il y a une petite mosquée pour les Turcs, qui sont les maîtres de ce lieu.

Il faut remarquer que par la figure du pied de Jesus-Christ, qui est imprimée dans la roche, on reconnoît qu'il avoit la face tournée vers le septentrion, & qu'il ne s'y voit qu'un vestige. Quelques-uns disent que Notre-Seigneur y laissa les vestiges de ses deux pieds, & que les Turcs ont enlevé celui du pied droit, pour le garder en leur grande mosquée. La sainteté de ce lieu mérite que nous rapportions ici quelques merveilles dont plusieurs auteurs parlent. La premiere est, que les premiers Chrétiens voulant paver la chapelle de marbre & de jaspe, ils ne purent jamais les faire joindre à la roche, où est le sacré vestige; & qu'aussitôt que les pierres y étoient placées, elles s'enlevoient d'elles-mêmes. La seconde est que le vestige étant imprimé sur la terre, & les Chrétiens en prenant souvent par dévotion, la figure néanmoins ne se creusoit point, & ne souffroit aucun changement. La troisiéme est, que sainte Hélene faisant bâtir ce magnifique temple, ne put en faire couvrir le dôme, qui étoit directement au-dessus de la place d'où Jesus-Christ monta au ciel; de sorte que l'on fut contraint de le laisser découvert, comme le Panthéon de Rome. Il est croyable que ces merveilles, dont parlent saint Paulin & saint Jerôme, se sont opérées dans les premiers temps du christianisme, pour manifester la sainteté du lieu; mais depuis, la providence a changé cet ordre : car à présent le pavé de la chapelle est parfaitement bien joint à la roche, le vestige qui

eſt imprimé dans cette roche, n'eſt plus auſſi entier qu'il l'étoit, par l'imprudence des pélerins qui en ont rompu de petits éclats, afin de les conſerver comme de précieuſes reliques, qu'ils devoient laiſſer ſur ce lieu. A l'égard de la chapelle, elle eſt entierement ouverte. On voit vers le pied de la colline du milieu, quelques reſtes du jardin de Getſémané; & vers le haut, on trouve la caverne appellée *les ſépulcres des Prophétes*. On entre d'abord dans la roche, & de-là par une petite porte, on va dans ces ſépulcres, qui ſont creuſés bien avant ſous terre. Ce ſont deux larges galleries taillées en rond, où il y a des niches à fleur de terre, pour mettre les corps, à la réſerve d'un cabinet un peu élevé, qu'on dit être le lieu où ſont les ſépulchres des prophétes Aggée & Zacharie. Vers le milieu du penchant de cette même colline, il y a une petite moſquée de Turcs, & une autre vers le ſommet. Sur la plus baſſe colline, ou Mont de Scandale, on voit les ruines du village de Siloé; & plus haut celles du temple de Moloch. * Doubdan, chanoine de ſaint Paul à Saint Denys en France, *voyage de la Terre-Sainte*.

MONT-OLIVET, monaſtere, chef d'ordre, à quinze milles de Sienne, autrefois dans le diocèſe d'Arezzo, & préſentement dans celui de Pienza, fut fondé au commencement du XIV ſiécle, par Jean Toloméi, Ambroiſe Picolomini, & Patrice Patrizi, tous trois nobles Siennois, dans un lieu appellé Acona, qui appartenoit au premier. Il y avoit quelques années que ces trois pieux perſonnages vivoient dans ce lieu comme hermites, avec d'autres qui s'étoient joints à eux, lorſque Jean XXII leur ordonna de ſe déterminer à une des regles approuvées. Toloméi choiſit en 1319, celle de ſaint Benoît, & mit ſon ordre naiſſant ſous la protection de la ſainte Vierge. On vit d'abord en Toſcane, & enſuite dans toute l'Italie de nouveaux monaſteres qui embraſſerent les conſtitutions de Toloméi, & l'on en compte préſentement quatre-vingts, entre leſquels ceux de Naples & de Bologne, ſont d'une magnificence toute extraordinaire. Ils ſont gouvernés par un général, qu'on élit tous les trois ans, & qui demeure au Mont-Olivet. Cet ordre a été très-auſtere dans ſes commencemens; on remarque que d'abord il y étoit défendu de boire du vin; on en but enſuite, mais du plus foible qu'on pût trouver; préſentement les conſtitutions portent que dans chaque communauté on ſervira aux religieux le meilleur vin, & que ſi l'on en a recueilli de foible, il ſera vendu aux ſéculiers. Ils mangent préſentement de la viande trois fois la ſemaine, & ne reçoivent parmi eux que des nobles; mais il n'en étoit pas de même dans les commencemens. L'abſtinence étoit encore ſi en vigueur parmi eux du temps de Pie II, que ce pape étant au Mont-Olivet, défendit aux perſonnes de ſa ſuite de manger de la viande, quoique ce fût un jeudi. Ce n'eſt que depuis Paul III, que les religieux de cet ordre prennent le titre de dom: on les appelloit auparavant les freres Hermites du Mont-Olivet. Chaque monaſtere eſt gouverné par un ſupérieur, qui prend le titre d'abbé, qu'il conſerve toute ſa vie, quoiqu'il ne ſoit plus ſupérieur. Pendant le temps de ſa ſupériorité il peut ſe ſervir d'ornemens pontificaux, quoiqu'il ne reçoive point la bénédiction abbatiale. * Lancelot, *hiſt. Olivet.* Mongia, *hiſtor. di tutte le relig. &c.*

MONT-PALATIN, montagne de la ville de Rome, fut environnée de murailles par Romulus, pour faire la premiere enceinte de la ville qu'il y bâtit. Il choiſit ce lieu, parcequ'il y avoit été apporté avec ſon frere Rémus, lorſqu'ils furent trouvés ſur les bords du Tibre par le berger Fauſtulus; & parcequ'il y vit douze vautours qui voloient ſur cette montagne, ſon frere Rémus n'en ayant vu que ſix ſur le mont Aventin. La ville de Rome eut enſuite beaucoup plus d'étendue, & comprit dans ſon circuit les ſix autres montagnes voiſines, nommées le *mont-Capitolin*, le *mont-Quirinal*, le *mont-Viminal*, le *mont-Eſquilin*, le *mont-Cœlius*, & le *mont-Aventin;* ce qui la fit nommer *la ville des ſept montagnes;* mais le mont-Palatin fut toujours le plus conſidérable; car les premiers rois de Rome y eurent leur maiſon, qui fut appellée *Palais*; & tous les empereurs Romains y firent auſſi leur ſéjour ordinaire. Il y eut dans la ſuite du temps dix temples magnifiques ſur cette montagne, ſeize petits temples, & un grand nombre de ſuperbes bâtimens dont l'architecture étoit admirable. Le figuier ſous lequel Rémus & Romulus furent apportés, s'y conſerva pendant plus de huit cens ans. L'empereur Héliogabale fit faire une gallerie qui joignoit ce mont avec le Capitolin, ſoutenue par des colonnes de marbre. Maintenant ce quartier de la ville de Rome n'a rien de remarquable, ſi ce n'eſt quelques jardins qui ſont aſſez beaux. Quelques-uns diſent qu'on appella ce mont, *Palatin*, du nom de la déeſſe Palés, que les paſteurs adoroient; d'autres, qu'il fut ainſi nommé, de Pallas, biſaïeul du roi Evandre. Il y a encore d'autres opinions; mais tout cela eſt fort incertain. * Solin, *c.* 11. Tite-Live, *l.* 1.

MONT DE PIÉTÉ, bourſe & magazin public, pour prêter ſans uſure de l'argent, & autres choſes néceſſaires à ceux qui ſont dans le beſoin. Pluſieurs croient que le pape Léon X fut le premier qui autoriſa cette pieuſe invention, pour ſoulager les pauvres, par une bulle qu'il donna l'an 1515; mais ce pape y fait mention de Paul II, qui avoit approuvé l'établiſſement des Monts de Piété avant lui. Il y en a de deux ſortes: quelques-uns ne ſont établis que pour un temps; & d'autres à perpétuité, parceque l'on fait un fonds ſuffiſant, qui ſe conſerve toujours en obſervant un reglement qui empêche la diſſipation. Les conditions les plus ordinaires ſont, 1°. que le Mont de Piété ne ſerve qu'aux perſonnes du lieu où il eſt établi, & non pas aux étrangers: 2°. que le prêt ne ſe faſſe que pour un temps limité: 3°. que ceux qui empruntent donnent des gages, que l'on puiſſe vendre après l'expiration du temps, pour la conſervation du fonds: 4°. que ceux à qui l'on prête, donnent quelque peu de choſe pour les appointemens des officiers néceſſaires, le loyer du magazin, & autres frais inévitables. Il y a auſſi des Monts de Piété, dont les directeurs empruntent de grandes ſommes, à la charge d'en faire un rente médiocre: & ces ſommes ſont un fonds capable de fournir aux beſoins de toutes ſortes de perſonnes, qui rembourſent la rente à proportion des ſommes qu'ils ont empruntées; & cet établiſſement ſe fait par l'autorité du prince. Le plus ancien Mont de Piété, dont il ſoit parlé dans l'hiſtoire, eſt celui que l'on établit à Padoue l'an 1491, où l'on fit fermer douze banques de Juifs, qui exigeoient le quint ou la cinquiéme partie du principal pour uſure, au lieu de quoi on ne prit que la vingtiéme partie. Cette coutume qui a commencé en Italie, a paſſé enſuite dans les autres pays, & il y a pluſieurs de ces Monts de Piété dans les Pays-Bas, comme à Bruxelles, à Anvers, à Gand, &c. Il y en a même à Bruges, à Ypres, à Lille, où ceux qui empruntent donnent ſeulement des gages; parceque les fondateurs ont laiſſé des ſommes pour fournir aux frais. * Zechus, *de uſuris.* Scardeoni, *hiſt. Patav.* Beyerlink, *tome V.*

MONT-QUIRINAL, montagne de Rome, ainſi

nommée, parcequ'il y avoit un temple dédié à Romulus, surnommé *Quirinus*. On l'appelloit auparavant *Agon*. Ce fut Numa, second roi de Rome, qui l'enferma dans la ville. Aujourd'hui on le nomme *Monte-Cavallo*, à cause des statues de deux chevaux de marbre qui y sont placées; l'une de Phidias, & l'autre de Praxitele, toutes deux représentant Bucéphale avec deux figures d'hommes à pied, domtant le cheval, l'un à droite, & l'autre à gauche; on croit que ces figures représentent Alexandre. Les papes font leur séjour ordinaire dans ce palais, que Sixte V a acheté de la maison d'Est: il y fit de grands bâtimens, qui ont été encore augmentés par Paul V. L'église du noviciat des Jésuites est au lieu où étoit autrefois le temple de Romulus. * Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 2.

MONT-REAL, *Mons Regalis*, ville archiépiscopale de Sicile, à quatre milles de Palerme, dans un territoire extrêmement fertile. Il y a un vieux château sur une pointe de rocher, qui commande la ville. Guillaume II, dit *le Bon*, roi de Sicile, y fit venir en 1174, des religieux Bénédictins de la congrégation de Cave. Saint Benincasa, qui en étoit alors abbé, y en envoya cent, à qui ce roi fit bâtir un superbe monastere, que le pape Luce III érigea en archevêché dès l'an 1183. Guillaume qui en étoit le second abbé, fut le premier archevêque, & depuis la dignité archiépiscopale demeura unie quelque temps à l'abbaye; mais on l'a enfin sécularisée, ainsi que celle d'archidiacre. Ce sont les religieux qui tiennent toutes les autres dignités du chapitre de cette cathédrale, où ils tiennent lieu de chanoines. Jerôme de Vierriero, archevêque de Mont-Réal, y publia des ordonnances synodales en 1622. * Ughelli, *Italia sacra, tom. VII.* Mabillon, *annales ordinis Sancti Benedicti, tom. IV.*

MONT-REAL, isle du fleuve Saint-Laurent à 188 lieues de la mer, a pris son nom d'une montagne fort haute qui est au milieu, & au bas de laquelle on a bâti une jolie ville, sous le nom de Ville-Marie. L'isle de Mont-Réal a douze lieues de long, & trois dans sa plus grande largeur: son terroir est bon presque par-tout. Les prêtres du séminaire de saint Sulpice à Paris, y ont une belle maison, où ils envoient de temps en temps des ecclésiastiques de leur corps, qui y desservent presque toutes les cures de l'isle, où la justice s'exerce en leur nom. * *Mémoires manuscrits.*

MONT-REAL, autrement *Krach* & *Crac*, ville d'Asie dans l'Arabie Pétrée, *cherchez* PETRA.

MONT-REAL, ville d'Espagne, *cherchez* SAINT-SAUVEUR DE MONT-REAL.

MONTROSE (Jacques Gremme ou Graham, marquis de) depuis duc, chevalier de la jarretiere, & généralissime des armées d'Ecosse pour le roi d'Angleterre Charles I, signala sa valeur & sa fidélité au service de ce prince, & le défendit généreusement contre les rebelles de son royaume. L'an 1644 il prit Perth & Aberdon, battit le comte d'Argile, & réduisit plusieurs provinces sous l'obéissance du roi, qui le fit généralissime de ses troupes d'Ecosse. En cette qualité il se rendit maître d'Edimbourg. L'an 1646 il défit les troupes des ennemis, & ce fut la derniere entreprise de Montrose, pendant la vie de Charles I; car, après l'emprisonnement de ce prince, il quitta l'Ecosse. Lorsque le roi se fut remis entre les mains des Ecossois, ils lui demanderent un ordre pour le marquis de Montrose, afin de l'obliger à désarmer. Ce grand homme eut bien de la peine à s'y soumettre, voyant bien qu'il avoit été extorqué de son maître: il fallut pourtant obéir, à son grand regret, & abandonner l'Ecosse à la fureur des rebelles. Il en sortit, & se retira en France, où il apprit la triste destinée de son prince, à qui ses sujets révoltés firent perdre la tête sur un échafaud. Montrose passa en Allemagne, où il signala son courage à la tête de douze mille hommes, en qualité de maréchal de l'empire: mais le roi Charles II voulant faire une tentative en Ecosse, le rappella pour l'y envoyer, afin de lui préparer les voies. Ce fidéle sujet y alla avec un corps de quatorze à quinze mille hommes, qu'il avoit reçu des rois de Danemarck, de Suéde, de Pologne, & d'autres souverains du Nord, chez qui il avoit des habitudes. Il s'y rendit maître des isles Orcades, où il laissa la meilleure partie de ses troupes pour les garder, & descendit à terre avec quatre mille hommes; mais il y fut bientôt surpris par le colonel Straughan, & une partie de ses troupes ayant été défaite, il fut obligé de se retirer déguisé en paysan, & se cacha pendant trois jours dans des roseaux. Le manque de vivres l'ayant enfin obligé de sortir de sa retraite, il se découvrit à un nommé Brime, Ecossois, qui avoit autrefois servi sous lui dans ses troupes; mais ce malheureux le vendit au général Leslei, qui le fit amener à Edimbourg, où il fut bientôt condamné à être pendu; ce qui fut exécuté à la fin de mars de l'an 1650. Ce grand homme, tout couvert de lauriers qu'il avoit amassés en combattant contre des sujets rebelles, mourut ainsi en Ecosse, dont il étoit pair & viceroi, victime de la fidélité qu'il avoit eue pour son souverain. On précipita son jugement & son exécution par l'ordre de Cromwel, qui craignant les sollicitations des princes étrangers que Makdonnal étoit allé presser, voulut se défaire au plus vîte du seul ennemi dont il se sentoit embarassé: ainsi lorsque le baron d'Alteina, envoyé de l'empereur, arriva à Edimbourg, & que Tompson, officier des gendarmes Ecossois, s'y fut rendu en même temps de la part du roi très-chrétien, ils trouverent l'arrêt déja exécuté. On lui coupa la tête après sa mort, pour l'exposer sur le donjon du palais d'Edimbourg, & son corps fut mis en quatre quartiers, & exposé sur les principales portes des quatre principales villes du royaume. * Du Verdier, *histoire universelle.* Raguenet, *histoire de Cromwel.*

MONT-SAINT-ELOI, en latin *Mons Sancti Elegii*, village avec abbaye dans l'Artois, à deux lieues d'Arras vers le couchant. * Mati, *diction.*

MONT-SAINT-QUENTIN, abbaye près de Péronne en Picardie, *voyez* l'article de GAUTIER, surnommé de Haraucourt, l'un de ses abbés.

MONT-SAINTE-MARIE, ou Notre-Dame de Tartenois, petit pays de France, diocèse de Soissons. Il y a deux synodes qui y ont été assemblés: le premier au mois de mai 965, où on lut les lettres du pape Jean XIII, qui confirmoient la fondation qu'Adalberon, archevêque de Reims, avoit faite au monastere de Mouson. Il y en eut un autre en 983. * *T. IX conc.*

MONT-SAINT-MICHEL, *cherchez* SAINT-MICHEL.

MONT DE SCANDALE ou D'OFFENSION, troisiéme colline de la montagne des Olives vers le midi, est ainsi nommé, parceque c'est le lieu où Salomon, séduit par ses concubines, fit élever des autels aux idoles Moloch, Camos & Astaroth, faux dieux des Ammonites, des Moabites, & des Sidoniens: ce qui causa un grand scandale parmi les Juifs, & en fit tomber plusieurs dans le crime de l'idolâtrie. D'autres disent que le temple de Milchom ou Moloch, idole des Ammonites, étoit sur le Mont de Scandale; mais que les deux autres furent bâtis sur la grande & sur la moyenne colline de la montagne des Olives; savoir, celui

d'Aſtaroth, idole des Sidoniens, ſur la colline du milieu; & celui de Camos, idole des Moabites, ſur celle qui eſt vers le ſeptentrion, appellée vulgairement *viri Galilæi.* Il y a encore ſur le Mont de Scandale, des ruines du temple de Moloch, & d'un palais où Salomon logea ſes concubines. Dans la vallée de Tophet, qui eſt au pied de cette colline vers le midi, on voit le puits du feu-ſaint, appellé communément *puits de Néhémias*, qui eſt couvert d'un petit bâtiment comme une ſalle. Il eſt célébre à cauſe du miracle qui y arriva, lorſque les Juifs, ſous la conduite de Néhémias, cherchant le feu que les prêtres y avoient caché par ordre du prophéte Jérémie, n'y trouverent que de l'eau, de laquelle ayant arroſé les victimes, un feu s'alluma auſſitôt qui les conſuma. Ce puits eſt d'une profondeur médiocre, & l'eau y eſt aſſez abondante. Les Turcs ont une petite moſquée tout proche. *Voyez* MONT DES OLIVIERS. * Doubdan, *voyage de la Terre-Sainte.*

MONT-SERRAT, *Mons Serratus*, montagne très-élevée en Eſpagne dans la Catalogne, à une lieue de Manréſe, & à neuf de Barcelone, a été ainſi appellée, à ce que croient quelques-uns, parcequ'on y voit quantité de pointes de rochers ſéparés tout autour, qui s'élevent en forme de dents de ſcie, appellée par les Latins *ſerra.* Elle eſt très renommée par les pélerinages qu'y attire une image de la Vierge, appellée communément Notre-Dame de Mont-Serrat, dans une abbaye de religieux Bénédictins, qui demeurent au milieu de cette montagne. Cette dévotion, après celle de Lorette, eſt la plus célébre de l'Europe, eſt fort ancienne, & étoit, dit-on, en uſage avant le VIII ſiécle, qui eſt le temps où les Saraſins ravagerent l'Eſpagne & la Catalogne. Alors la fureur & le dégât de ces Infidéles firent ceſſer cette dévotion; & l'image demeura cachée dans une caverne juſqu'en 883, qu'elle fut découverte par des bergers qui faiſoient paître leurs troupeaux en ce lieu. L'évêque fit bâtir d'abord une chapelle; & un comte de Barcelone y fonda un monaſtere de religieuſes de l'ordre de ſaint Benoît, en la place deſquelles on mit, l'an 996, des religieux du même ordre. Comme le nombre des pélerins s'augmentoit de jour en jour, on y fit bâtir une plus grande égliſe, qui fut achevée l'an 1592. Il y a au ſommet de cette montagne des hermites, qu'on ne peut aller trouver qu'en y montant avec des échelles. * Le pere Caniſius, Jéſuite, *l. 5 de l'hiſtoire du Mont-Serrat.*

MONT-SINAI, ou SAINTE CATHERINE, nom d'un ordre de chevalerie en Gréce, établi par quelques gentilshommes vers l'an 1063, ſous la regle de ſaint Baſile, pour garder le ſépulcre de ſainte Catherine au Mont-Sinaï, & pour eſcorter les pélerins. Ils portoient une roue rouge, clouée de blanc, & percée d'une épée. * Joſeph Micheli.

MONT DE VARAL, dans les Alpes, eſt appellé vulgairement *la nouvelle Jéruſalem.* Le pere Bernardin Caimo, religieux de l'ordre de ſaint François, au retour d'un voyage de la Terre-Sainte, fonda ce lieu à l'imitation de la ville de Jéruſalem, en faveur des pélerins qui ne pouvoient pas aller ſi loin: en quoi il fut aidé par la nobleſſe du pays, & par la *Vicinenza* de Varal, qui eſt le corps de la nobleſſe de ce lieu. On y voit la vie & la paſſion de Jeſus-Chriſt, repréſentées par des peintures, des ſtatues, & des morceaux d'architecture des plus habiles maîtres; & plus de ſoixante bâtimens magnifiques, avec des colonades & de ſuperbes portiques: de maniere que ce lieu paroît une ville. Elle eſt ſituée ſur une montagne délicieuſe, à un demi-mille de Varal, qui eſt la ville capitale des grandes Alpes, au milieu des vallées de Séſia, entre le Piémont, l'état de Milan, & aux confins des Suiſſes par le Valais. Merula marque Varal, dans ſon hiſtoire *de l'antiquité des Gaulois Ciſalpins*, *l.* 1, *c.* 11, pour une ville municipale, & pour le ſiége d'un gouvernement célébre des habitans des Alpes: *Varalle, alpinarum gentium celebris præfecturæ municipium.* Saint Charles Borromée y faiſoit ſes retraites de dévotion, ainſi que Charles-Emanuel I, duc de Savoye, qui fit repréſenter le ſomptueux myſtere, qui repréſente le maſſacre des Innocens. Les papes Paul III, Grégoire XIII & Sixte V, ont attaché à ce lieu de grandes indulgences: ce qui y attire un grand concours de pélerins. * Franciſco Toretti, *della nova Jeruſalem.*

MONT-VIERGE, montagne de la Principauté ultérieure dans le royaume de Naples, appellé autrefois Mont-Virgilien. Ce fut ſaint Guillaume de Verceil, qui en fondant en 1119 un monaſtere vers le milieu de cette montagne, changea ſon nom. On dit qu'on n'y peut porter de la viande, des œufs, du fromage, de la graiſſe, ni même du ſuif de chandelle; & que ſi on en porte, il s'éleve tout-à-coup des orages furieux accompagnés d'éclairs & de tonnerre; & même le cardinal Vincent-Marie Orſini, archevêque de Bénévent, depuis pape ſous le nom de Benoît XIII, l'a atteſté par un acte public en 1708. A quatre milles au-deſſous du monaſtere eſt une très-belle infirmerie, où toutes choſes abondent, mais qui a, dit-on, la même incommodité, de ſorte qu'il faut ſe réſoudre à y guérir avec des nouritures maigres. Les religieux de ce monaſtere pratiquerent de très-grandes auſtérités ſous leurs premiers ſupérieurs, ſans être aſſujétis à aucune regle. Sous le pontificat d'Alexandre III, ils choiſirent la regle de ſaint Benoît; & ayant acquis de grands biens, ils tomberent dans le relâchement. Ils étoient gouvernés par un général qui avoit pluſieurs autres monaſteres ſous ſa dépendance; mais vers l'an 1400, l'abbaye tomba en commende, & fut tenue par divers cardinaux juſqu'à l'an 1515, que le pape Léon X l'unit à l'hôpital de l'Annonciade de Naples. Cette union ſubſiſta juſqu'en 1567, & l'étude fut tellement abandonnée dans l'ordre, qu'on vint bientôt à y trouver grand nombre de religieux, qui ne ſavoient ni lire ni écrire. C'eſt à la famille des Piſcicelli de Naples que l'ordre eſt redevable du rétabliſſement des études, & de la déſunion d'avec l'hôpital. Alfonſe Piſcicello, l'un des gouverneurs, y fit établir un ſéminaire, d'où il eſt ſorti d'habiles gens. Jean-Louis Piſcicello leur fit reprendre les exercices réguliers, & les porta à demander l'affranchiſſement de la ſervitude où ils étoient: mais ce fut Jean Léonardi, fondateur des Clercs réguliers de la mere de Dieu de Luques, qui par commiſſion de Clément VIII, aſſura leur état, en reglant le nombre de religieux qu'il pouvoit y avoir dans chaque monaſtere de cet ordre, & en leur donnant de ſages conſtitutions, qui furent approuvées en 1611, par Paul V. Ce qu'on y peut remarquer de ſingulier, eſt la défenſe d'avoir en même temps dans l'ordre plus de trois religieux du même pays. Il a environ quarante-ſept maiſons, mais dans quelques-unes il n'y a que très-peu de religieux. * Thomas à Coſto, *iſtoria del. ſagr. luogo di monte Verg.* Giac. Jordano, *cron. di monte Vergine*, &c.

MONT-VIMINAL, montagne de Rome, laquelle fut ainſi appellée du mot latin *Vimen*, (qui ſe dit des ormes, des oſiers, & d'autres ſemblables arbres que l'on plie aiſément) parcequ'il y avoit

beaucoup de cette espece d'arbres en ce lieu. Ce fut Servius Tullius, sixiéme roi de Rome, qui l'enferma dans l'enceinte de la ville. On y voit encore maintenant des peupliers & des saules, avec quelques jardins & des vignobles. L'église de saint Laurent est sur ce mont. * Varro, *de lingua lat.* 4.

MONTAGNANA, petite ville de l'état de Venise en Italie, dans le Padouan, à six lieues de Vicenze vers le midi. Son terroir produit quantité de gros chanvre, dont on fait les cordages des navires. * Mati, *diction.*

MONTAGNANA (Barthélemi) étoit, ou natif ou originaire de Montagnana, petite ville dont nous venons de parler, & dont sa famille a retenu le nom. Il étoit citoyen de Padoue, & fut un philosophe excellent, un médecin renommé, & un physicien habile. Il a fait connoître ses talens à Boulogne & à Padoue, & ces deux villes lui ont eu obligation. Il florissoit vers l'an 1446, & il paroît qu'il n'a pas vécu au-delà de 1460. On a de lui 305 consultations de médecine, & quelques autres traités, qui ont été imprimés dans un même recueil, à Venise, en 1497, *in-fol.* à Lyon, en 1525, *in-4°*; à Francfort, en 1604, *in-fol.* à Nuremberg, en 1652, *in-fol.* Les deux dernieres éditions ont été revues avec soin & corrigées par Pierre d'Uffenbach. On en a aussi une édition de Venise, en 1565, *in-fol.* Son traité latin *De urinarum judiciis*, a paru séparément à Padoue, en 1487, *in-4°*, de même que son traité des bains, & celui de la composition & de la dose des médicamens, aussi en latin, à Padoue, en 1556, avec plusieurs traités de quelques médecins sur la même matiere, & encore depuis en différentes villes. Il y a eu encore un BARTHELEMI Montagnana, que l'on croit avoir été son neveu, qui a été professeur en médecine à Padoue, & qui a passé pour un homme éloquent & plein d'érudition. Vieux, il vint demeurer à Venise, où sa réputation le suivit, & il y mourut en 1525. Il a fait, *Responsa reparandæ conservandæque sanitatis: De morbo Gallico, ad principem cardinalem & proregem Poloniæ: De pestilentia ad Adrianum pontificem maximum*, & plusieurs autres. * Voyez *histor. gymnas. Patav.* tom. I. Manget, *biblioth. scriptorum medicorum*, lib. 12, &c.

MONTAGNANA (Marc-Antoine) de la famille des précédens, étoit de Padoue, & professa la chirurgie avec distinction dans cette ville. Il a fleuri principalement depuis l'an 1545, jusqu'en 1570. Il vivoit encore en 1572, comme on le voit par la préface de ses œuvres, & l'on croit qu'il mourut en 1573. Son traité *De herpete phigedana, gangræna, sphacelo, & cancro*, a paru à Venise en 1589, *in-4°*. PIERRE Montagnana, son frere, qui depuis long-temps étoit connu & estimé à Padoue, eut sa chaire de professeur en chirurgie; mais il mourut environ trois mois après lui. Il étoit grand physicien, bon philosophe, & habile dans la médecine & dans l'anatomie. Il a fait une description très-estimée des parties intérieures de l'homme, un traité des urines, un autre des blessures, & un autre des ulceres & de leurs remedes. Ces traités sont en latin & en italien. * *Voyez* les mêmes auteurs que ceux qui sont cités à la fin de l'article précédent.

MONTAGNE (la) *Montanus tractus*, contrée du duché de Bourgogne, qui s'avance dans la Champagne. Bar-sur-Seine & Châtillon sur la même riviere, en sont les lieux principaux. * Mati, *diction.*

MONTAGNE DE JESUS-CHRIST, montagne de Galilée dans la tribu de Nephtali, proche le lac de Tibériade, sur laquelle Jesus-Christ se retira souvent pour y prier & y enseigner, & où il choisit ses apôtres. * Sanson, *géograph.*

MONTAGNE DU DIABLE, montagne de la tribu de Benjamin près de Jéricho, entre Bethaven & le sépulcre de Débora. Les Chrétiens lui ont donné ce nom, à cause qu'on prétend que ce fut sur cette montagne que le démon transporta Jesus-Christ, pour lui faire voir tous les royaumes du monde, lui promettant de les lui donner, s'il vouloit se prosterner devant lui & l'adorer, à quoi le Sauveur répondit, *Retire-toi, Satan: car il est écrit, Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, & tu ne serviras que lui seul;* après quoi le démon le quitta, & les anges l'aborderent & le servirent. * *Matth.* IV, 8. Sanson.

MONTAGNE SACRÉE. Plutarque en parle dans la vie de Coriolan. Elle est à trois milles au-dessus de la ville de Rome, vers l'orient d'été, près du fleuve Tévérone dans le *Latium*, près de la ville de Tivoli, qui lui a donné le nom de *Monte di Tivoli.* * Lubin, *tables géographiques sur les vies de Plutarque.*

MONTAGNE (... de) président de Montpellier, & de la religion prétendue réformée, si l'on en croit du Haillan dans la *préface* de son *histoire de France*, est auteur de l'*histoire de la religion & de l'état de la France, depuis la mort de Henri II, jusqu'au commencement des troubles en* 1560. Cette histoire parut en 1565, & il y a bien de l'apparence que l'auteur est ce Jacques de Montagne, né au Pui en Velai, dont nous parlons à l'article suivant. * Le Long, *biblioth. histor. de la France.*

MONTAGNE (Jacques de) natif du Pui en Vélai, fut d'abord procureur du roi en cette ville. Il fut reçu en 1555 avocat général de la cour des aides de Montpellier. En 1570, il permuta cet office contre celui de juge criminel qu'avoit Alexandre Barenton. En 1576 il fut pourvu d'une charge de président en la même cour, dont il fut aussi garde des sceaux. La même année 1576, il fit enregistrer en la chambre des comptes, les lettres de noblesse qu'il avoit obtenues du roi Henri III. Il y est qualifié président, garde de sceau à la cour des aides, maître des requêtes ordinaire de la reine mere, & du duc d'Alençon, frere du roi. Il résigna son office de président à son fils *Henri*, qui ne put y être reçu. Il a composé une *Histoire de l'Europe*, qui commençoit à l'an 1560, & qui finissoit à l'an 1587. Il ne reste de ce grand ouvrage que la fin de l'an 1558, & le commencement de l'année 1559: les années 1561, 1562 & 1567, & partie de l'an 1568, c'est-à-dire, le premier livre, partie du troisiéme & du neuviéme, & les quatre, dix & quatorziéme en entier; ce qui fait à peine la dixiéme partie de l'ouvrage. Ces restes forment cinq gros volumes *in-4°*, manuscrits, conservés à la bibliothéque de saint Germain des prés. Dom Vaissete en a fait usage dans le tome V de son excellente *Histoire de Languedoc.* La modération que Jacques de Montagne montre dans son ouvrage, a fait croire qu'il étoit catholique à celui qui a ajouté quelques réflexions sur son ouvrage, au commencement de son premier volume; mais il est évident, est-il dit dans la préface du tome V de l'*histoire du Languedoc*, que Jacques de Montagne étoit de la religion prétendue réformée, du moins en 1562, lorsque les religionaires de Montpellier le députerent à la cour pour y faire l'apologie de leur conduite, comme il est rapporté dans le XXXVIII livre de la même *histoire de Languedoc*, nombre 60. On donne encore à Jacques de Montagne *La vie de Marie Stuart*, reine d'Ecosse. * *Voyez* la préface du tome V de la nouvelle *histoire de Languedoc*, & l'*Histoire ecclésiastique de Montpellier*, par M. de Grefeuille, liv. douziéme, page 376.

MONTAGNE

MONTAGNE (Michel de) étoit fils de PIERRE Eyquem, écuyer, seigneur de Montagne, qui fut successivement élu premier jurat de la ville de Bourdeaux en 1530, sous-maire en 1536, jurat une seconde fois en 1540, procureur de la ville en 1546, & enfin maire depuis 1553, jusqu'en 1556. Michel de Montagne naquit le dernier jour du mois de février 1538, & fut le troisiéme des enfans de son pere, lequel prit un soin tout particulier de son éducation. On peut en voir le détail dans ses *Essais*, *tome* I, *pag.* 169, & *tome* III, *pag.* 368, édition de 1725: il suffit de dire qu'il apprit le latin en la maison paternelle, par pure routine, comme on apprend le françois, & qu'il le parloit aisément à l'âge de six ans. A cet âge on l'envoya au collége de Bourdeaux, où il y avoit alors les meilleurs maîtres, Nicolas Grouchy, Guillaume Guerente, Georges Buchanan & Marc-Antoine Muret. Il acheva sous eux son cours d'étude à l'âge de treize ans, & il fut apparemment envoyé peu après en quelque école de droit, puisqu'il étoit destiné à la robe. Il fut en effet pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Bourdeaux, qu'il exerça quelque temps, & qu'il quitta ensuite par dégout pour cette profession, qu'il avoue n'avoir jamais aimée. Il prit alors l'épée; mais il ne paroît pas qu'il ait jamais eu d'emploi militaire. Il avoit épousé *Françoise* de la Chassagne, fille de *Joseph* de la Chassagne, conseiller au parlement de Bourdeaux, & sœur de *Geoffroi* de la Chassagne, sieur de Pressac, connu par divers ouvrages. Quelque temps avant ce mariage, & dès l'an 1563, il avoit perdu son intime ami, Etienne de la Boëtie, conseiller au même parlement. Ce magistrat lui ayant légué par son testament sa bibliothèque & tous ses manuscrits, Montagne fit imprimer à Paris, en 1571, chez Frédéric Morel, la *Traduction françoise que la Boëtie avoit faite des opuscules de Xénophon & de Plutarque*, avec un recueil de vers latins du même; & l'année suivante, il fit imprimer chez le même, ses vers françois. Il accompagna ces recueils d'épîtres dédicatoires de sa façon, & d'une lettre à son pere, contenant la relation de la mort de son ami. Ce fut peu de temps après, que s'étant retiré dans son château de Montagne, dont il étoit devenu le propriétaire par la mort de son pere, il commença la composition de ses *Essais*, dont les deux premiers livres furent imprimés à Bourdeaux, en 1580. Avant leur impression, il avoit parcouru la France, vu l'Allemagne, & séjourné aux eaux de Bagnères, de Plombiere en Lorraine, de Bade en Suisse, de Lucques & *della Villa* en Italie. En 1581 il alla à Rome, où son mérite lui fit donner des lettres de bourgeoisie romaine, qui sont rapportées dans ses Essais. En 1582 il alla à la cour de la part des Bourdelois, pour y négocier quelques affaires; & en 1588 il se trouva aux états de Blois. Ce fut sans doute pendant quelques-uns de ses voyages à la cour, que le roi Charles IX l'honora du collier de l'ordre de saint Michel, sans, dit-il, qu'il l'eût sollicité. Pendant son séjour à Rome, les Bourdelois l'élurent maire de leur ville, place qui étoit alors si honorable, que Montagne y succéda au maréchal de Biron, & qu'il eut pour successeur le maréchal de Matignon. Après les deux ans de son exercice, il fut encore continué pour deux autres, en l'année 1583. Ses courses & les fonctions de sa place ne l'ayant pas empêché de revoir les deux premiers livres de ses Essais, de les augmenter, & d'y ajouter un troisiéme livre, il vint à Paris pour les faire imprimer tous ensemble. Ce fut pendant un séjour assez long qu'il fit alors dans cette ville, qu'il y fut recherché de mademoiselle de Gournai, & qu'il se forma dès-lors entr'eux cette liaison étroite qui dura toujours depuis. Montagne étant retourné chez lui, il y mourut le 13 septembre 1592, selon son épitaphe, ou le 17 du même mois, suivant la chronique Bourdeloise. Son corps fut transporté quelques mois après en l'église des Feuillans de Bourdeaux, où sa femme lui fit dresser l'épitaphe dont on vient de parler. Il ne laissa de son mariage qu'une fille, qui fut, dit-on, mariée *en bon lieu*. Le pere Niceron dit qu'elle épousa le vicomte de Gamaches; mais il ne dit pas où il a pris ce fait. Montagne avoit commencé à se faire connoître par la traduction qu'il fit en notre langue de la *Théologie naturelle de Raymond Sébon*, ou plutôt *de Sébonde*, savant Espagnol. Dans la dédicace qu'il en fit à son pere, le 18 juin 1568, il dit qu'il avoit entrepris cet ouvrage par son ordre dès l'année précédente: il fut imprimé pour la premiere fois à Paris, chez Buon & Gourbin, en 1569, & pour la seconde fois, chez le même Gourbin, en 1581. Il y en a eu quelques autres éditions depuis, entr'autres, une *in*-8°, à Paris, chez Daniel Guillemot, en 1611. On y donne à Montagne les titres de chevalier de l'ordre du roi, & de gentilhomme ordinaire de sa chambre. En 1571 & 1572, il donna, comme on l'a dit, les *Opuscules de son ami Etienne de la Boëtie*. A l'égard de ses *Essais*, le plus connu & le principal de ses ouvrages, il y en a eu beaucoup d'éditions, dont on peut voir le détail dans la préface de l'édition donnée par Pierre Coste en 1725, trois volumes *in*-4°, avec des notes, la traduction des passages grecs, latins & italiens, diverses lettres de Montagne, la préface que mademoiselle de Gournai avoit mise à la tête de l'édition qu'elle avoit donnée des mêmes essais, en 1635; un sommaire récit sur la vie de Michel, seigneur de Montagne, extrait de ses propres écrits, & un recueil fort ample des jugemens & critiques sur les essais de Montagne. Il faut ajouter à ces jugemens celui de M. le président Bouhier, qui examine le bien & le mal que l'on peut dire avec fondement de Montagne, à la fin de la vie de celui-ci, imprimée au-devant des *Essais* de l'édition de Londres, ou plutôt de Trévoux, publiée en 1739, en six volumes, *in*-12, & qui a été réimprimée par M. l'abbé Joly, chanoine de la Chapelle-au-Riche à Dijon, pag. 126 & suiv. d'un recueil d'*Eloges de quelques auteurs François*, la plupart composés par M. l'abbe Joly, imprimé à Dijon, en 1742, *in*-8°. C'est cette vie de Montagne par M. le président Bouhier, que l'on a suivie dans cet article, outre l'édition des *Essais* par M. Coste, que l'on a aussi consultée.

MONTAGNIA, ville de la Natolie, vers la côte de la mer de Marmora, à cinq lieues de Furse, est, selon quelques géographes, l'ancienne *Apamée*; & selon d'autres, *Nicopolis*. Cette petite ville est bâtie dans un endroit assez agréable. Le golfe sur le bord duquel elle est située, s'appelloit autrefois *Cianus sinus*, & facilite son commerce avec Constantinople. Il y a cinq ou six mille habitans, Turcs, Grecs & Juifs, qui sont presque tous marchands. * Grelot, *voyage de Constantinople*.

MONTAGNUOLI (Jean-Dominique) religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Batignano, dans le territoire de Sienne, florissoit au commencement du XVII siécle, & se distingua encore plus par sa piété que par ses ouvrages. Il y en a trois d'imprimés: *Defensiones philosophiæ angelicæ thomisticæ*, Venise, 1609: *Defensiones theologicæ ac thomisticæ*, Naples, 1610: *Summa totius scientiæ physicæ*, Naples, 1612.

MONTAGU (Girard de) fecrétaire du roi Charles V, tréforier de fes chartes, & maître des comptes, mourut le 15 juillet 1391. Si l'on en croit le témoignage de la Croix du Maine, il eft auteur d'un ouvrage intitulé *Répertoire ou regiftre entier des lettres du tréfor de chartes*, &c. De *Biette* Caffinel fa femme, fœur de *Ferri*, archevêque de Reims, morte en 1394, il laiffa 1. JEAN de Montagu, qui fuit; 2. *Gérard*, évêque de Paris, mort l'an 1420; 3. *Jean*, évêque de Chartres, puis archevêque de Sens, qui fut nommé chancelier l'an 1405, fut deftitué l'an 1409, & fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415; 4. *Gerarde*, morte l'an 1381, fans laiffer de poftérité d'*Hennequin* Lefcot; 5. *Robine*, mariée l'an 1384, à *Guillaume* de Chaumont, feigneur de Quitri, chambellan du roi; & 6. *Alix* de Montagu, qui époufa l'an 1401, *Jacques* de Pavyot, feigneur du Mefnil, échanfon du roi.

MONTAGU (Jean de) fils du précédent, vidame de Laonnois, feigneur de Montagu en Laye, & de Marcouffis près de Montlheri, confeiller, chambellan du roi, & grand-maître de France, s'éleva extraordinairement fous le regne de Charles V & de Charles VI. Il avoit été fecrétaire des mêmes rois. Le dernier lui confia la furintendance des finances: emploi qui lui donna le moyen de s'enrichir & d'établir fa maifon; mais dans lequel il fe fit beaucoup d'ennemis. Montagu, qui étoit d'un efprit emporté & fuperbe, fe fit revêtir de la charge de grand-maître de France, l'an 1408, emporta fur fes compétiteurs l'adminiftration générale des affaires, & obtint l'archevêché de Sens, & l'évêché de Paris pour deux de fes freres, dont l'un fut auffi chancelier de France. Le duc de Bourgogne & le roi de Navarre, qui ne l'aimoient pas, entreprirent de le perdre, irrités de ce qu'il avoit confeillé d'emmener le roi à Tours. Ce prince étant alors accablé de fa maladie; & les ennemis de Montagu fe fervant de cette conjoncture favorable à leurs deffeins, l'accuferent de divers crimes, le firent arrêter par Pierre des Effars, prevôt de Paris, le 7 octobre 1409, & lui donnerent des commiffaires qui le condamnerent à perdre la tête, après l'avoir cruellement tourmenté à la queftion. L'arrêt fut exécuté aux halles de Paris le 17 du même mois, & le corps de Montagu fut attaché au gibet de Montfaucon. Trois ans après fon fils eut affez de crédit pour faire réhabiliter fa mémoire. On détacha fon corps de Montfaucon le 28 feptembre 1412, & on le porta en cérémonie dans l'églife des Céleftins de Marcouffis, qu'il avoit fondée le 28 février 1404, où il fut enterré avec honneur. Jean de Montagu avoit époufé *Jacqueline* de la Grange, fille d'*Etienne*, préfident au parlement de Paris, & de *Marie* du Bois, dont il eut, entr'autres enfans, *Charles* de Montagu, vidame de Laonnois, feigneur de Marcouffis, & chambellan du duc de Guienne, qui fut tué à la bataille d'Azincourt, l'an 1415, fans laiffer de poftérité de *Catherine* d'Albret, fille puînée de *Charles*, I du nom, fire d'Albret, connétable de France; *Elizabeth*, mariée 1°. à *Jean*, VI du nom, comte de Rouci: 2°. à *Pierre* de Bourbon, feigneur de Preaux, morte à Lyon en octobre 1429, & enterrée aux Céleftins de Marcouffis; *Jacqueline*, alliée 1°. à *Jean* de Craon, feigneur de Montbazon, échanfon de France: 2°. à *Jean* Malet, V du nom, feigneur de Graville, grand fauconnier de France, dont les defcendans, par les femmes, poffedent encore aujourd'hui la terre de Marcouffis; & *Jeanne* de Montagu, mariée l'an 1417, à *Jacques* de Bourbon, baron de Thuri, morte fans enfans à Valere en Touraine, l'an 1420, & fon corps fut apporté 48 ans après dans le monaftere de Marcouffis, où elle fut enterrée le 15 mars 1468. * Hiftoire de Charles VI, *l.* 19, *c.* 7. Godefroi, *obfervat. fur l'hiftoire de Charles VI.* Le Feron. Le Laboureur. Le P. Anfelme. Mezerai, &c.

MONTAIGNE (Philippe de la) docteur de Paris, natif d'Armentieres, fut lié d'amitié avec la plupart des hommes de lettres de fon temps, & fur-tout avec Erafme, qui parle avantageufement de lui. Il favoit les langues, étoit bon critique, & revit avec foin les ouvrages de faint Chryfoftome, & divers traités de Théophylacte, qu'on publia l'an 1554. Son amour pour les pauvres lui infpira la penfée de fonder trois bourfes dans le collége de Marchienne à Douai, pour de pauvres écoliers. Il enfeigna le grec dans l'univerfité de cette ville, où il mourut environ l'an 1575. * Le Mire, *de fcript. fæc. XVI.* Valere André, *bibliotheque belg.*

MONTAIGU (Guérin de) de l'illuftre maifon de Montaigu en Auvergne, & quatorzieme grand maître de l'ordre de S. Jean de Jérufalem, qui réfidoit alors à Ptolémaïde, ou Saint-Jean d'Acre, fut élu l'an 1206 après Géofroi le Rat. De fon temps il y eut guerre entre Simon, roi d'Arménie, & le comte de Tripoli, pour raifon de la principauté d'Antioche. Le grand maître de Montaigu prit le parti du roi d'Arménie, felon l'intention du pape, & les Templiers, par une ancienne émulation, fe jetterent du côté du comte: ce qui mit les Chrétiens en divifion l'efpace de deux ans, au bout defquels les Turcs entrerent dans l'Arménie avec une puiffante armée; mais le grand-maître, accompagné de fes chevaliers, les fit retirer l'an 1209. Le roi d'Arménie voulant reconnoître les fervices de l'ordre, lui donna la ville de Salef, Château-neuf & Camardo: ce qui fut confirmé en 1211, par le pape Innocent III. L'an 1217 Guérin de Montaigu alla en Chypre au-devant du roi de Hongrie, qui amenoit du fecours aux Chrétiens. Ce roi voulant être reçu confrere dudit ordre, donna à la religion cinq cens marcs d'argent de rente, affignés fur les falines de fon royaume, & cent marcs auffi de rente, pour la défenfe du château de Crac, poffédé par les chevaliers de faint Jean de Jérufalem. Le grand-maître fe fignala à la prife de Damiette l'an 1219, & en 1222 il accompagna à Rome le roi de Jérufalem, qui alla trouver le pape pour ménager le mariage de fa fille, nommée *Yolande*, avec l'empereur Frédéric. Le pape envoya un bref à ce grand-maître l'an 1226, par lequel il lui ordonnoit de prendre fous fa protection les affaires du royaume de Chypre. Enfin, après avoir regné environ 23 ans, il mourut l'an 1230, & fut regretté de tous les princes Chrétiens. Bertand Texi lui fuccéda. La famille de ce grand-maître fubfifte encore en la perfonne des marquis de Bouzols & des vicomtes de Beaune. JOACHIM de Montaigu, marquis de Bouzols, &c. mort en 1699, âgé de 97 ans, laiffa de *Marie* de la Baume-Suze, fa premiere femme, REMI-ANTOINE de Montaigu, marquis de Bouzols, qui d'*Anne-Gabrielle* de Beaufort Canillac-Montravet, a eu, entr'autres enfans, JOACHIM II de Montaigu, vicomte de Beaune, marquis de Bouzols, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de fes armées, & de la province d'Auvergne, qui a époufé l'an 1696 *Marie-Françoife* Colbert, fille de *Charles*, marquis de Croiffi, miniftre & fecrétaire d'état. Il a auffi deux freres, *Maximilien*, comte de Bouzols; & le chevalier de Bouzols, tous deux dans le fervice. * Bofio & Baudouin, *hiftoire de*

l'ordre de saint Jean de Jérusalem. Naberat, *priviléges de l'ordre.*

MONTAIGU (Gilles-Aicelin de) cardinal, évêque de Terouane, & chancelier de France, fils de PIERRE Aicelin, seigneur de Montaigu, & d'*Isabeau*, fille de *Robert III*, comte de Clermont, & dauphin d'Auvergne, s'éleva à la cour du roi Jean, fut évêque de Terouane après Raimond Sacchetti, & après la funeste bataille de Poitiers, l'an 1356, suivit à Bourdeaux le roi, qui le fit son chancelier. Il tint les sceaux auprès de ce monarque en Angleterre, d'où il écrivit à la chambre des comptes de Paris, une lettre, le 21 septembre 1357. L'an 1358, il se retira chez lui en Auvergne. Le roi le rappella l'an 1360, & lui procura un chapeau de cardinal, que le pape Innocent VI lui donna au mois de septembre de l'an 1361. Urbain V l'envoya cinq ans après avec Jean de Bandiac, pour travailler à la réforme de l'université de Paris. Montaigu mourut depuis à Avignon, l'an 1378. Froissart le nomme Guillaume. *Alors*, dit-il, *étoit chancelier de France, un moult sage homme & vaillant, qui étoit nommé messire Guillaume de Montaigu, évêque de Terouane, par lequel conseil on besogna en France, & bien le valoit en tous états; car son conseil étoit bon & loyal.* Le Féron, & d'autres lui donnent le même nom; mais l'auteur anonyme de la vie d'Innocent VI, l'épitaphe du cardinal Philippe de Cabassole, & d'autres témoignages, nous persuadent que son véritable nom étoit *Gilles*. * Bosquet, *vie d'Innocent VI.* Froissard, *c.* 211. Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des cardinaux.* Le pere Anselme.

MONTAIGU (Edouard) d'Hemyngton dans le comté de Northampton, écuyer, descendant, comme on le suppose généralement, d'une branche de l'ancienne famille de Montaigu, d'où descendoient aussi ceux qui ont été long-temps depuis comtes de Salisburi. Edouard Montaigu étoit savant dans les loix. Ayant été créé docteur en droit, il fut fait avocat du roi, & monta enfin par degrés à la charge de lord chef de justice du banc du roi. EDOUARD son fils & héritier eut six enfans: 1. EDOUARD, qui fut fait chevalier du bain, au couronnement du roi Jacques I; 2. *Walter*; 3. *Henri*; 4. *Charles*, tous chevaliers; 5. *Jacques*, évêque de Winchester, & 6. *Sidnei* Montaigu, chevalier. De ces fils, Edouard fut fait par lettres patentes datées de la 19 année du regne de Jacques, baron du royaume, sous le titre de lord *Montaigu de Boughton* dans le comté de Northampton. Il parvint à une extrême vieillesse, & demeura toujours inviolablement attaché au parti de Charles I. Il fut fait prisonier par ordre du parlement, & mourut en 1664. EDOUARD son fils & héritier épousa *Anne*, fille unique de *Ralph Winwood*, principal secrétaire du roi Jacques I. Il eut deux fils, *Edouard*, qui mourut sans être marié; & *Ralph*; & une fille nommée *Elizabeth*, qui fut mariée à *Daniel* Harvei, chevalier & ambassadeur.... Le troisiéme frere d'Edouard, premier comte de Montaigu, fut *Henri*, qui ayant fait de bonnes études en droit dans le Midle-Temple à Londres, fut fait professeur automnal de cette société la quatriéme année du regne de Jacques I, & peu de temps après recorder ou greffier de la ville de Londres. La huitiéme année de Jacques, il fut fait avocat du roi, & six ans après chef de justice de la cour du banc du roi. Enfin, l'an 18 du même regne, il fut fait lord trésorier d'Angleterre, & baron du royaume, sous le titre de *lord Montaigu de Kymbolton*, & vicomte de Mandeville. La premiere année du regne de Charles I, il fut fait comte de Manchester, & la quatriéme année du même regne garde du sceau privé. Edouard son fils & héritier lui succéda; & pour les bons services qu'il rendit dans le rétablissement de Charles II, il fut fait grand chambellan de la maison de ce prince. Il eut cinq femmes, 1. *Susanne*, fille de *Jean* Hill de Honilei: 2. *Anne*, fille de *Robert*, comte de Warwick, de laquelle il eut ROBERT son fils & héritier; deux filles, *Françoise*, mariée à *Henri*, fils de *Robert* Sanderson, évêque de Lincoln; & *Anne*, mariée à *Robert*, comte de Holland. Sa troisiéme femme fut *Essex*, fille de *Thomas* Cheeke de Pirgo, chevalier, de laquelle il eut six fils, EDOUARD; *Henri*; *Charles*; *Thomas*; SIDNEI; & *George*; & deux filles *Essex* & *Lucie*. Sa quatriéme femme fut *Eléonore*, fille de *Richard* Wortlei, dans le comté d'Yorck, chevalier & baronet. Sa cinquiéme femme fut *Marguerite*, fille de *François*, comte de Bedford, qui avoit auparavant épousé *Jacques*, comte de Carlisle, & *Robert*, comte de Warwick. *Robert*, fils & héritier d'*Edouard*, épousa *Anne*, fille de *Christophe* Yelverton de Easton Mauduit dans le comté de Northampton, chevalier du bain, dont il eut quatre fils, *Edouard*, & *Henri*, qui moururent jeunes; *Charles*, & *Robert*; & quatre filles, *Anne*; *Elizabeth*; *Catherine*, & *Eléonore*. SIDNEI Montaigu, le plus jeune frere d'Edouard, premier lord de Montaigu, eut pour successeur & héritier *Edouard* d'Hinchenbrook dans le comté de Hungting, chevalier. Celui-ci étant fort habile dans les mathématiques, & sur-tout dans la marine, obtint le commandement en chef de la flotte d'Angleterre dans le temps de l'usurpation de Cromwel. Il sut si bien se servir de son autorité & de son crédit, que toute la flotte se rendit sans effusion de sang à Charles II. Pour récompense de ces bons services, il fut fait chevalier de l'ordre de la Jarretiere, puis baron du royaume, sous le titre de *lord Montaigu de Saint-Neots*, dans le comté de Huntington, vicomte de Hinchinbrook, & comte de Sandwick. Ce comte épousa *Jemima*, fille de *Jean*, lord Crewe de Stene, de laquelle il eut six fils, EDOUARD, qui lui succéda dans ses titres; *Sidnei*; *Olivier*; *Jean*; *Charles*, & *Jacques*; & quatre filles, *Jemima*, mariée à *Philippe* Carteret, chevalier, fils aîné de *Georges* Carteret, chevalier & baronet, vice-chambellan du roi; *N.* qui mourut fille; *Anne*, mariée à *Richard* Edgecombe, chevalier des Bains; & *Catherine*. Il servit son prince en qualité d'amiral dans la bataille qui se donna entre les flottes angloise & hollandoise le 28 mai 1672, & il y perdit la vie à l'âge de 47 ans. EDOUARD son fils aîné & successeur, épousa *Anne*, fille de *Richard*, duc de Burlington, dont il a eu deux fils, EDOUARD, & *Richard*; & une fille *Elizabeth*. * Dugdale.

MONTAIGU ou MONTAGU (Richard de) savant Anglois, étoit de Dorney dans le comté de Buckingham. Il s'avança par sa bonne conduite & ses talens, & fut d'abord évêque de Chester, & ensuite de Nortwich. Il y a eu peu de théologiens Anglois qui aient approché si près de nos théologiens pour les sentimens. Il admettoit comme eux la transsubstantiation, la présence réelle, l'invocation des saints, le culte des images; mais il différoit d'eux sur la maniere dont J. C. est présent dans l'Eucharistie. Comme il ne dissimuloit point ses sentimens, il s'attira plusieurs adversaires qui écrivirent contre lui; c'est ce qui produisit l'*Ibis ad Cæsarem* de James, en 1626; l'*Anti-Montaigu*, imprimé en anglois, à Edimbourg, l'an 1629, & plusieurs autres qui ne lui firent changer, ni de sentimens ni de conduite. On assure

que fur la fin de fes jours il avoit réfolu de fe retirer en Flandre pour fe réunir à l'églife-catholique, & que la mort le furprit dans ce projet en 1641. Ce prélat avoit beaucoup d'érudition, comme on le voit par fes ouvrages. Ceux-ci font: 1. Quelques écrits fur la confeffion & fur la communion fous une feule efpéce. 2. *Diatribæ in primam partem Joannis Seldeni tractatûs de decimis*, en anglois, à Londres, 1621, *in*-4°: ce n'eft pas le feul écrit d'autres auteurs qui ait été compofé contre cet ouvrage de Selden, lequel avoit paru en anglois, l'an 1618, *in*-4°. 3. *Analecta ecclefiafticarum exercitationum*; favoir, *Vaticinium de fceptro Judæ: De fectis Judaïcis: De nobilitate Chrifti: De præfidibus Syriæ: De anno Chrifti natali*, à Londres, 1622, *in-fol.* 4. *Theantropicon feu de vita Domini noftri Jefu-Chrifti originum ecclefiafticarum libri duo*, à Londres, 1635 & 1640. 5. *Gregorii Nazianzeni in Julianum invectivæ duæ, græcè, cum fcholiis græcis, nunc primùm editis, & ejufdem autoris nonnullis aliis: omnia ex bibliotheca Henrici Savilii, cum notis in invectivas duas, & variis lectionibus in Gregorium Nazianzenum, edita ftudio* R. MONTAGU; *Etonæ*, 1610, *in*-4°. Ifaac Cafaubon cite cet ouvrage dans fa lettre 848, pag. 512 de l'édition *in-fol.* 6. *Eufebii Phamphili libri x. de demonftratione evangelica, græcè & latinè. Acceffêre nondum hactenùs editi libri duo contra Marcellum, Ancyræ epifcopum; & libri tres de ecclefiaftica theologia: omnia latinè facta, & notis illuftrata ftudio R. Montacutii*, à Paris, 1628, *in-fol.* 7. On lui donne une traduction latine de deux cens quatorze lettres de S. Bafile le Grand. 8. Celle des lettres de Photius, patriarche de Conftantinople n'a paru que depuis fa mort, à Londres, 1651, *in-fol.* en grec & en latin, avec des notes. 9. Long-temps auparavant, & dès 1625, Montaigu avoit publié l'ouvrage intitulé: *Antidiatribæ ad priorem partem diatribarum* (JULII CÆSARIS) *Bullengeri adversùs Cafaubonum*; c'eft-à-dire, *Diatribarum Bullengeri in Cafauboni exercitationes adversùs Baronium.* L'ouvrage d'Ifaac Cafaubon étoit imprimé dès 1615. Si on en croit ce favant, il avoit fait voir fon ouvrage à Montaigu avant 1612, & celui-ci en ayant retenu l'idée, le plan & même les titres, fe mit auffitôt à travailler fur le même fujet dans le deffein de prévenir Cafaubon. Celui-ci eut connoiffance à fon tour de l'entreprife de l'évêque Anglican, & s'en plaignit amerement comme d'une infidélité; d'abord dans une lettre du commencement de janvier 1613, que l'on croit adreffée à Paul Pétau: c'eft la lettre 848 de Cafaubon, pag. 511 de l'édition *in-fol.* enfuite à Richard de Montaigu luimême, dans une lettre qu'il lui adreffa exprès, & qui ne manque pas de hauteur & de vivacité: c'eft la lettre MLIX, qui, felon la date, paroît avoir été écrite avant la lettre 848. Cependant les deux ouvrages de Cafaubon & de Montaigu fur Baronius, ne fe reffemblent point, du moins, felon le témoignage de ceux qui difent les avoir examinés; car nous n'en connoiffons que les titres. Dans les deux lettres citées, Cafaubon, malgré la mauvaife humeur qu'il y fait paroître, ne laiffe pas de rendre juftice au mérite de Richard de Montaigu. *Eft quidem ille vir doctus*, dit-il dans la lettre 848, & plus haut: *Eft homo doctus & acris ingenii*, &c.

MONTAIGU (Charles) comte de Hallifax, quatriéme fils de GEORGE Montaigu, comte de Northampton, né le 16 avril 1661, étudia dans fa jeuneffe aux univerfités de Cambridge & d'Oxford, & acquit une grande facilité à s'exprimer éloquemment & à faire des vers. Guillaume III étant parvenu à la couronne, il rendit de grands fervices à ce prince dans la chambre des communes. Il en fut récompenfé par une penfion & par la charge de commiffaire du tréfor qu'il obtint en 1691. En 1694 il fut nommé chancelier de l'échiquier & fous-tréforier. Il fut l'auteur des billets de l'échiquier, fi commodes dans le commerce d'Angleterre, & fut le premier mobile des remédes qu'on apporta aux défordres qui s'étoient gliffés dans les monnoies, & au rétabliffement du crédit. Il eut auffi fort à cœur l'augmentation du commerce. En 1699 le roi le créa lord baron de Hallifax. Peu de temps après, accufé par la chambre baffe au fujet du traité de partage d'Efpagne, la chambre haute le déclara innocent. Après la mort du roi, on voulut le rendre odieux; mais il fe maintint dans les bonnes graces de la reine Anne, qui le confirma dans tous fes emplois. En vertu d'une commiffion qui lui fut donnée, il contribua beaucoup à avancer & à foutenir la réunion entre l'Angleterre & l'Ecoffe. Il ne travailla pas avec moins de zéle dans le parlement, pour y faire fixer la fucceffion à la couronne dans la maifon de Hanovre. Il fut nommé pour porter l'acte de naturalifation dans la maifon électorale, & en même temps l'ordre de la jarretiere au roi George II, pour lors prince électoral. En 1710 il fut un des accufateurs du docteur Sacheverell, & en 1711 le miniftere ayant changé, il tomba en difgrace auprès de la reine. Il n'en perdit rien de fa fermeté; défendit conftamment le parti des Wighs, aufquels il fut toujours attaché, & fe déclara pour leurs miniftres congédiés. Il protefta avec d'autres contre la tréve avec la France en 1712. Après la mort de la reine Anne, il fut un des régens du royaume, jufqu'à l'arrivée du roi George I, qui le nomma d'abord comte de Hallifax, confeiller privé, chevalier de la jarretiere & premier commiffaire du tréfor. Il demeura dans tous ces emplois jufqu'à fa mort arrivée le 30 mai 1715. Il inftitua pour héritier de fes biens & de fes titres *George*, fils de fon frere, n'ayant point eu d'enfans de la veuve du comte de Manchefter fa femme. Il étoit fort zélé pour les favans, qu'il avoit toujours aimés & protégés. * *Mémoires du temps. Hiftoire d'Angleterre* par Rapin de Thoyras.

MONTAINARD, paroiffe du Dauphiné, dans le diocéfe & à quatre lieues au fud de Grenoble, poffédée dès l'an 965 par la maifon des Ainards, qui, dans le XV fiécle, prit le nom de MONTAINARD, & ne fubfifte plus que dans les deux branches du marquis de MONTFRIN en Languedoc, & du marquis de MONTAINARD de Grenoble.

I. RODOLPHE fut un des feigneurs qui fuivirent Izarn, évêque de Grenoble, dans l'expédition qu'il entreprit, pour chaffer les Sarafins des terres de fon diocéfe. Cet évêque qui vivoit vers l'an 965, fit part à Rodolphe de quelquesunes de celles qu'il avoit conquifes fur ces infidéles, & les lui donna en fief. *Pro filiatico.* Rodolphe eut pour enfans: 1. AINARD, qui fuit; 2. *Atenulphe*; 3. *Guigues.*

II. AINARD, feigneur de Doméne, fonda un prieuré dans ce lieu vers l'an 1027, pour les religieux de l'ordre de Cluni. Son pere qui vivoit encore, & fes freres Atenulphe & Guigues, y confentirent. Ainard fut pere de 1. PONS Ainard, qui fuit; 2. d'*Ainard*, qui après la mort de Pons fon frere, ne voulut pas confirmer la donation faite par fon pere à Doméne, d'un Mas fitué à Montainard; mais il fe défifta en 1085, entre les mains de l'évêque S. Hugues, des oppofitions qu'il y avoit formées; 3. *Rodolphe*; 4. *Pierre.*

Digitized by Google

III. Pons Ainard confirma avec ses freres Rodolphe & Pierre, la donation faite par son frere à Doméne, & mourut avant l'an 1085. Il eut pour enfans, 1. *Guigues* Ainard, qui épousa *Guillemette*, fille de *Pons*, comte de Die. Ils firent tous deux plusieurs donations aux religieux de Doméne, & eurent pour fils, 1. *Guillaume*, qui mourut jeune après avoir pris l'habit de religieux dans ce monastere; 2. Pons Ainard, qui suit; 3. *Raimond*, présent à un acte passé par le dauphin en 1140, fut pere de *Pons*, nommé fils de Raimond dans un desistement fait par quelques particuliers des prétentions qu'ils avoient formées sur les dimes à Lancey, & à Villarbonod, données au monastere de Doméno par Guigues Ainard.

IV. Pons Ainard, présent en 1140, avec ses deux freres Guigues, Ainard & Raimond, à un acte par lequel le comte Dauphin abandonna au monastere de Doméne, les dîmes de saint Jean d'Héran qu'il tenoit de Guigues III, son pere. Il eut pour fils

V. Guigues Ainard, qui fut à la cour de l'empereur Frédéric I, avec une suite de plusieurs chevaliers & écuyers. Il assista comme témoin en 1155, à la donation que Bertholde de Zeringhen fit au dauphin Guigues du comté de Vienne, en présence de l'empereur Frédéric I, pendant qu'il étoit à Rivoli près de Turin. A l'exemple de plusieurs de ses ancêtres, il prit l'habit de religieux dans le monastere de Doméne: sa femme *Audise* Bérenger, sœur de *Raimond* Bérenger, y consentit. Elle l'avoit rendu pere de 1. Pierre Ainard, qui suit; 2. *Guigues*, présent à un échange que son frere fit en 1247, avec le dauphin Guigues VII.

VI. Pierre Ainard fit en 1247, un échange avec le dauphin Guigues VII, qui lui céda le château de Savel, & quelques biens situés dans le lieu de la Mure, pour tout ce que Pierre Ainard possédoit depuis Doméne jusqu'à Allevard, une partie de la terre de Théis; ce qu'on reconnoît être l'ancien héritage de ses peres, & partie des possessions qui leur avoient été cédées par l'évêque Isarn. Pierre Ainard se dit dans cet acte fils de *Guigues*. Il avoit le titre de chevalier en 1283. Dans le traité de mariage d'une des filles de Humbert I, avec le fils aîné du comte de Valentinois, il fut un des seigneurs qui jurerent au nom du dauphin l'accomplissement du traité. Deux ans après, le dauphin lui céda la terre de la Motte, avec les paroisses des Ardens & d'Aveillane, en échange de celles de Savel, de Maires & de Rohac. Il fut un des seigneurs qui souscrivirent l'acte de cession de Dauphiné, faite par la dauphine Anne à Jean, son fils, l'an 1289. La possession des mêmes terres, & la suite des temps, met presque hors de doute qu'il eut pour enfans, 1. *Antoine* Ainard, qualifié chevalier en 1303, dans l'acte par lequel Guigues Alleman, seigneur de Valbonnais, remit pour la dauphine Beatrix, à Hugues, dernier des dauphins, la baronie de Faucigni. Il eut pour fils *Pierre*, seigneur de Montainard, qui rendit hommage en 1329, entre les mains du dauphin Guigues, pour Montainard, Roissas & Chanousse. Il lui soumit aussi tout ce qu'il avoit à Triéves & en Graisivaudan. Il étoit le chef de tous ceux qui portoient le nom d'Ainard, en 1335, lors de la guerre qui s'éleva entre la maison des Allemans, qui duroit encore en 1348, & qui ne finit que par un traité du 17 juin, 1350; 2. Raimond Ainard de la Motte, qui suit.

VII. Raimond Ainard, seigneur de la Motte, n'étoit encore que damoiseau en 1293, lorsqu'il signa comme témoin à l'hommage que Raimond de Meuillon rendit au dauphin de toutes ses terres. Il fut donné pour caution en 1300, d'un accord fait entre Guigues Alleman, seigneur de Valbonnais, & Jean Alleman, chanoine de Vienne, son frere. Il fut aussi témoin avec Antoine son frere en 1303, à la rémission que Guigues Alleman fit de la baronie de Faucigni à Hugues dernier des dauphins. Il eut pour enfans, 1. *Pierre* Ainard, seigneur de la Motte, auquel le dauphin céda en 1314, la terre de Theis. Il avoit le titre de chevalier en 1317, dans l'acte d'hommage qui fut rendu au dauphin Jean par les vassaux de la baronie de Meuillon. Il fut un des seigneurs qui furent envoyés à Dole en 1322, par le dauphin Guigues, pour conclure son mariage avec Isabelle, troisiéme fille de Philippe le Long. Il mourut l'an 1329, laissant une fille *Gillette* Ainard, dame de la Motte, mariée avec *Guillaume* Augier, seigneur d'Ose, qui rendit hommage pour la terre de la Motte en 1330; 2. Lantelme Ainard, qui suit; 3. *Alix* Ainard, à laquelle Lantelme son frere donna la terre de Rémolon, épousa *François* de Bardonenche.

VIII. Lantelme Ainard, qualifié chevalier, & conseiller de Henri, baron de Montauban, dans son testament de l'an 1328. Ce prince lui donna la même année la terre de Montolieu, pour la tenir du fief de Montauban, de la même maniere que celle de Curneyer. Il fit hommage de ces deux terres en 1330, au dauphin, héritier de Henri. Il échangea en 1331, la terre de Curneyer, pour ce que le dauphin avoit dans la paroisse de Rohac, appellée aujourd'hui Marcieu. Il fut envoyé en 1332, avec d'autres seigneurs, à la cour de France, demander au roi la délivrance des terres qui avoient été adjugées à Isabelle, femme du dauphin, dans la succession de la reine Jeanne. Après la mort du dauphin Guigues, il fut du conseil de la régence. Il rendit hommage à Humbert II, pour les châteaux de Theïs, Rémolon, Montolieu & la paroisse de Rohac. Il jura en 1334, avec les principaux seigneurs de Dauphiné, l'observation du transport de cet état à la maison de France. Il testa en 1329, & eut pour enfans, 1. Pierre Ainard, seigneur de Montainard, qui suit; 2 *Jean* Ainard, substitué par son frere aux biens de sa maison le 11 mai 1340, auquel le dauphin Guigues avoit donné la terre de la Fare aux-Baronies le 18 mars 1328, fut pere de *Baudoin* Ainard, seigneur de Chalançon, & de la Fare, qui épousa *Eléonor* Artaud, fille de *Guillaume* seigneur d'Aix, de laquelle il eut *Marie* Ainard, qui épousa *Raimond* seigneur de Laudun, au diocèse d'Uzez, lequel donna quitance à son beau-pere le 11 mai 1388; & *Guillaume* Ainard, seigneur de Chalançon, pere de *Jacques* Ainard, seigneur de Chalançon, de Theis & de la Pierre, qui, par son testament du 6 avril 1429, donna tous ses biens à Raimond Ainard, seigneur de Montainard, son cousin au quatriéme degré; 3. *Jourdaine* Ainard étoit mariée en 1340, avec *Guillaume* d'Agoult.

IX. Pierre Ainard, seigneur de Montainard & de Chanousse, testa à Roissas en Triéves, diocèse de Die, le 11 mai 1340, & voulut être enterré à Doméne, au tombeau de ses ancêtres. Il épousa *N*.... de Galbert, dont il eut 1. *Lantelme* Ainard, seigneur de Montainard & de Chanousse, qui testa dans ce chateau, au diocèse de Gap, le 4 août 1361; *Jean*, destiné à l'église, en 1340, fut légataire des maisons de Grenoble & des Marais de Montfleuri; 3. Raimond Ainard, seigneur de Montainard, qui suit; 4. *Philippine*,

légataire en 1340, de sept cens florins d'or fin poids de Piémont; 5. *Jeanne* Ainard, épousa *Marquis* de l'Espine, chevalier, seigneur du Poët, & en étoit veuve le 4 août 1361, que son frere Lantelme lui légua cent florins; 6 *Béatrix* Ainard, épousa *Jacomet* de Bellegarde, & fut légataire de son frere en 1361.

X. Raimond Ainard, destiné à l'église en 1340, succéda à son frere Lantelme, en 1361, & devint par-là seigneur de Montainard, de Prabois & de Chanousse. Il acquit en 1371, une portion de la terre de l'Argentiere dans l'Embrunois, de Raimond de Montauban, seigneur de Beauchesne, & sa seconde femme le rendit seigneur de l'autre portion. Il testa au château de Prabois, le 20 décembre 1389. Il épousa 1°. *Galburge*, fille de *Bertrand* Bérenger: 2°. *Marguerite* de Rochefort, dame en partie de l'Argentiere, fille de *Humbert*, seigneur de Pellafol. Il eut de la premiere 1. *Raimond* Ainard, seigneur de Montainard, qui épousa *Marguerite* Ainard, fille de *Pierre* Ainard, seigneur de la Giere, & qui testa à Avalon le vendredi 26 août 1403, & de la seconde, 2. Jean Ainard, seigneur de Montlaur, qui suit; 3. *Catherine*, mariée à *Etienne* de Romieu, seigneur de Malhane; & 4. *Délene* Ainard, qui épousa 1°. *Jean* de Leussun: 2°. *Guillaume* Ainard, seigneur de Chalançon.

XI. Jean Ainard, seigneur de Montlaur dans les Baronies, succéda à son frere en 1403, & fut par-là seigneur de Montainard, Chanousse, Sainte-Eugénie, du Poët & de Bredens près de la Mure. Il rendit hommage pour ces terres en Dauphiné, en 1407. Quelque temps après, les terres de Marcieu & de Savel lui échurent comme héritier en partie de Pierre Ainard, chevalier, seigneur de Giere. Il mourut en 1415. Il avoit épousé *Marguerite* Alleman de Champ, & en eut, 1. Raimond, qui suit; 2. *Pierre* Ainard, seigneur de Marcieu & de Savel, qui mourut en 1421, & qui laissa ces terres à Raimond son frere aîné; 3. *Jacques* Ainard, seigneur de Montlaur, de Chanousse & de Roissas; 4. *Marguerite*, qui épousa *Antoine* de Briançon, seigneur de Varces.

XII. Raimond Ainard, seigneur de Montainard, l'Argentiere, Prabois, Chalançon, Chanousse, Montlaur, Marcieu, Savel, &c. rendit hommage de toutes ces terres en 1446, au dauphin Louis, qui étoit alors en Dauphiné. Ce prince le nomma son lieutenant dans ce pays, en 1455; mais trois ans après, Charles VII ayant fait un voyage en Dauphiné lui ôta cet emploi, le croyant trop attaché à Louis, son fils, qui s'étoit retiré dans les états du duc de Bourgogne. Il testa à Prabois le 24 février 1489, & voulut y être enterré. Il épousa 1°. *Marie* d'Arces, fille de *Hugues*, seigneur de la Bashe, & de *Béatrix* de Beaumont: 2°. *Claude* Berenger, fille de *Claude* Berenger, seigneur du Ga, & d'*Antoinette* de Sassenage: son fils François lui fit un legs en 1513. Raimond, seigneur de Montainard, nomme dans son testament de 1489, quinze enfans, sans désigner de laquelle de ses deux femmes il les eut, 1 *Lantelme* Ainard, à qui son pere donna en 1489, les seigneuries de Montainard & de l'Argentiere. Il étoit marié depuis le 23 février 1462, avec *Bonne* Alleman, fille de *Boniface* Alleman, seigneur d'Uriage, & il en eut *Anne* de Montainard, mariée en 1489, avec *Jean* de Poisieu, seigneur du Passage; 2. *Pierre* Ainard, légataire en 1489, de la moitié d'Avalon; 3. *Jacques* Ainard, légataire de l'autre moitié d'Avalon; 4. Hector Ainard, seigneur de Chalançon, & puis de Montainard, qui suit; 5. *François* Ainard, qui eut en 1489, les mandemens de Prabois, de Faulin, d'Averton, de Sainte-Eugénie & de Chanousse; 6. *Didier* Ainard; 7. *Guillaume* Ainard, chanoine de l'église de Notre-Dame de Grenoble; 8. *Gabriel* Ainard, chanoine & infirmier de la même église; 9. *Bonne*; 10. *Anne*; 11. *Ginotte* Ainard, toutes trois légataires de leur pere en 1489; 12. *Magdeléne* Ainard, 13. *Claude* Ainard, toutes deux religieuses à Durbons; 14. *Catherine* Ainard, épousa, 1°. *Jean* Jossaud, fils de *Guillaume* Jossaud, seigneur de Polemieu: 2°. *N*.... seigneur de Châteauvieux, dont elle étoit veuve en 1489; 15. *Antoinette* Ainard, épousa, 1°. *Guillaume* de Vilette, seigneur de Creis: 2°. avant 1489, *Balthasar* Artaud, seigneur de Volvent. Allard dit que Bonne de Montainard épousa *Angelin* de Chissé, & *Marie-André* de Morges, seigneur de la Motte.

XIII. Hector Ainard, à qui son pere donna en 1489, les seigneuries de Chalançon, Montfort & Theis: il lui avoit donné deux ans auparavant celle de la Pierre. Il suivit Louis XII, à la conquête de Milan. Ce prince lui donna le gouvernement de la ville d'Asti, & de son territoire. Ce même prince lui avoit aussi donné des terres confisquées sur le marquis de Céve, qui, impatient d'y rentrer, assassina Hector de Montainard à Milan au mois d'août 1501. Il avoit epousé le 24 juillet 1487, *Marguerite* de Montferrat, fille de feu *Guillaume* marquis de Montferrat, qui eut pour partie de sa dot les conseigneuries de Barzolo dans le Montferrat, de Cereceto & de Casorlo. Son mari lui donna par son testament trois mille écus d'or, & ce qu'il avoit acquis à Torre-Monte-Emalo, & à Montebasilio, dans le marquisat de Céve. Elle le rendit pere de 1. Louis, seigneur de Montainard, qui suit; 2. de Laurent qui a fait la *branche des seigneurs de* Marcieu, *rapportée ci-après*; 3. de Jean-Jacques, *duquel sont descendus les seigneurs de* Beaulieu *en Auvergne, rapportés en leur ordre*; 4. de *Catherine* de Montainard, à laquelle son pere laissa dans son testament du 5 mars 1500, mille cinq cens écus d'or. Elle devoit être mariée par l'avis du marquis de Montferrat, son cousin. Elle eut la seigneurie d'Arvillar, épousa le comte de Gruyeres, duquel elle devint veuve: elle dota Marguerite sa niéce, & mourut avant l'an 1549.

XIV. Louis, seigneur de Montainard, l'Argentiere, Chalançon, Gumiane, Arnaïon, Piegu, Vignalz, Theis, & la Pierre, se distingua à la bataille de Cérisoles, le lundi 14 avril 1544. Il testa au château de Chalançon, le 12 juin 1549. Il avoit épousé, à Avignon, le 19 juillet 1519, *Magdeléne* Albaron, dite Alleman, fille de feu *Jacques* & de *Marguerite* de Clermont-Lodeve, & sœur de *Clément* Albaron, dit Alleman, baron des baronies de Lers, Montfrin & Rochefort. Etant à la Pierre, elle fit une donation à son fils le 4 janvier 1564. De cette alliance vinrent 1. François, seigneur de Montainard, qui suit; 2. Louis de Montainard, qui a fait la *branche des marquis de* Montfrin, *rapportée ci-après*; 3. *Laurent*, chanoine de Notre-Dame de Die en 1549; 4. *Hector*, protonotaire, en 1549; 5. *Marguerite* de Montainard épousa avant 1549, *François* de Seissel, seigneur d'Aiguebelette; 6. *Marie*, religieuse professe à Sainte-Croix d'Avignon, en 1549; 7. *Françoise*, religieuse novice au même monastere, la même année; 8. *Catherine* de Montainard, mariée avant 1549, avec *N*.... de Rochemure, seigneur du Besset, au diocèse de Mende, & mere de *Jeanne* de Rochemure, qui épousa *Claude* de Beaumont, seigneur de la Tour de Tencin, que Louis de Montainard, seigneur de la Pierre,

nomma pour tuteur de ses enfans, le 7 février 1576; 9. *Magdeléne* de Montainard, mariée 1°. le 8 décembre 1545, avec *Pierre* seigneur d'Hostun, de Claveson, Mureil & Mercurol, né en 1511, mort le 8 aout 1560, & enterré à Claveson: 2°. avec *Claude* de Montchenu, seigneur de Montchenu & de Châteauneuf, chevalier de l'ordre du roi, enseigne de la compagnie du comte de Suse. Elle eut de son premier mari, *Magdeléne-Françoise* d'Hostun, mere d'*Annet* de Chaste-Gessans, grand-maître de Malte; 10. *Marguerite* de Montainard, dite la jeune, présente au mariage de Mari de Montainard, son neveu, en 1582.

XV. FRANÇOIS de Montainard, seigneur de Montainard, de l'Argentiere, de Chalançon, &c. Le roi Charles IX l'ayant nommé chevalier de son ordre, il le reçut des mains du comte de Suse à Avignon, le dimanche 23 mai 1568. Il fut présent au mariage de Mari de Montainard, son neveu, le 29 juillet 1582. Il épousa *Louise* Alleman, dame de Taulignan, fille de *François* Alleman, seigneur de Taulignan, & de *Justine* de Tournon. Il en eut *Jeanne* de Montainard, qui fut mariée avec *Alexandre* Alleman, seigneur de Pasquiers au diocèse de Grenoble; &

XVI. CHARLES de Montainard, seigneur de Montainard, Chalançon, l'Argentiere, Taulignan, &c. chevalier de l'ordre, qui mourut après 1604. Il avoit épousé *Hilaire* d'Hostun Gadagne, fille de *Guillaume*, seigneur de Bothéon, baron de Verdun, lieutenant général, sénéchal du Lyonnois, chevalier du saint Esprit le 5 janvier 1597, & de *Jeanne* de Sugny. Charles n'eut de cette alliance que deux filles, *Louise* de Montainard, mariée avec *Louis* de Simiane, seigneur de Truchenu, & *Jeanne* de Montainard, dame de Taulignan, qui épousa en 1613, *François* de Grolée, seigneur de Virville. Dans la personne de ces deux filles, s'éteignit la branche aînée de la maison de Montainard.

SEIGNEURS DE LA PIERRE, MARQUIS DE MONTFRIN.

XV. LOUIS de Montainard, II du nom, étoit second fils de LOUIS, seigneur de Montainard, & de *Magdeléne* Albaron de Montfrin. Il eut pour son partage la seigneurie de la Pierre au diocèse de Grenoble, & la conseigneurie de Théis; fut fait chevalier de l'ordre du roi, & testa au château de la Pierre le 7 février 1576. Sa mere lui fit une donation le 4 janvier 1564, en faveur du mariage qu'il contracta avec *Charlotte* de Brottin, fille de *Philibert*, seigneur de Paris, Saint-Nazaire, & Glimiane, au diocèse de Die, & de *Catherine* de Tholon Sainte-Jalle. Il en eut 1. MARI de Montainard, seigneur de la Pierre, rapporté ci-après. 2. *Bertrand* de Montainard, auquel son pere légua en 1576, le tiers de ses biens. Il fut seigneur de Jansac & de Rochefourcat, au diocèse de Die, & fut présent au mariage que René-Hector de Marcel, seigneur du Poët, contracta le 14 août 1636, avec *Jeanne* d'Urre, fille de *Laurent*, seigneur de Montanégre. Il avoit testé le 20 avril 1630, & épousé le 8 août 1593, *Isabeau* de Morges, fille de *Gabriel*, seigneur de la Motte Verdeyer, & de Guigone de la Colombiere, de laquelle il avoit eu *Gabriel* de Montainard, seigneur de Jansac, marié avec *Louise* d'Hostun, fille d'*Antoine* d'Hostun de la Baume, nommé chevalier du saint Esprit en 1612, & de *Diane* de Gadagne, laquelle survécut son mari, épousa en secondes nôces, *René-Hector* de Marcel, seigneur du Poët, & ne mourut qu'en 1684; 3. *Bertrand* de Montainard; 4. *Catherine*, religieuse à Montfleury; 5. *Anne*, épouse de *Gabriel* Borel, seigneur de Ponsénas.

XVI. MARI de Montainard, seigneur de la Pierre & de Montainard, & chef de la maison après la mort de *Charles*, seigneur de Montainard, son cousin germain, chevalier de l'ordre, maréchal de camp, étoit employé en cette qualité dans l'armée de la Valette en Dauphiné; & il se distingua au combat du Pont de Coignet, dont il se rendit maître, après avoir repoussé les Protestans qui étoient venus l'attaquer en mai 1586, devint en en 1598, baron de Montfrin en Languedoc, par la donation que lui en fit *Marguerite* d'Arpajon sa cousine. Il y fit son testament le 15 janvier 1628, & mourut la même année. Il avoit épousé au château de Champs le 29 juillet 1582, avec le consentement de *François* de Beaumont, seigneur des Adrets & de la Frette, de *Charles* de Simiane, seigneur d'Albigny, & de plusieurs autres de ses parens, *Joachine* Cot, fille de *Louis*, seigneur de Chatelard & de Champs, & de *Jeanne* Rabot, sœur d'*Ennemond*, premier président au parlement de Grenoble. Il en eut, 1. FRANÇOIS, baron de Montfrin, qui suit; 2. GUI-BALTHAZAR, qui a fait la branche existante aujourd'hui en la personne du MARQUIS DE MONTAINARD, lieutenant général des armées du roi, *& qui sera rapportée ci-après*; 3. *Claude*, baptisé en la chapelle de la Pierre le 25 novembre 1590, fut chevalier de Malte; 4. *Jean*, seigneur de Lusson, marié le 21 mars 1641, avec *Suzanne* Riviere; 5. *Clémence* de Montainard, mariée le 24 août 1618, avec *Nicolas* de Langon, seigneur de Langon au diocèse de Vienne. 6. *Susanne*, d'abord religieuse à sainte Claire de Grenoble, ensuite abbesse de Betons en Savoye.

XVII. FRANÇOIS de Montainard, II du nom, baron de Montfrin, mourut fort jeune, & avant son pere. Il avoit épousé le 6 septembre 1606, *Marguerite* de Gondin, fille de *Jean*, seigneur de Carsan, baron d'Aramon & de Vallabregues qui mourut en 1614. De cette alliance vint

XVIII. HECTOR de Montainard, baron, puis marquis de Montfrin, seigneur de la Pierre, Meynes, Théziers, Faulin, Vaisse, Chanousse, l'Argentiere, Chalançon, Théis, &c. grand sénéchal de Beaucaire & Nismes, conseiller du roi en ses conseils, maréchal de camp en ses armées, & chef de la maison de Montainard. Il fut blessé à la bataille de Leucate, obtint l'érection de sa baronie de Montfrin, & des seigneuries de Meynes, Théziers, Bassargues, Volpillieres, en marquisat, au mois de mars 1652, fut fait maréchal de camp le 4 mai suivant, testa au château de Montfrin le 21 mai 1679, & mourut à Montpellier le 7 janvier 1687. Hector de Montainard épousa en premieres noces, au château de Varenne, paroisse de Quincié en Beaujolois, le 6 décembre 1638, *Françoise* de Nagu-Varenne, fille de *François*, marquis de Varenne, baron de Marzé, chevalier des ordres du roi, maréchal de camp, conseiller d'état, gouverneur d'Aigues-mortes, & d'*Eléonore* du Blé d'Huxelles. Il n'eut de cette premiere alliance que deux filles, savoir, 1. *Magdeléne* de Montainard, née le 4 octobre 1639, morte dans sa maison de Châteauneuf au comtat Venaissin en 1709, étant veuve de *Marc-Antoine* Perrachon, baron de Sénozan, au diocèse de Maçon, qu'elle avoit épousé le 26 septembre 1657; 2. *Françoise-Clémence*, alliée le 16 février 1661, à *Rolland* de Foudras, comte de Châteautiers, morte avant 1679. Hector de Montainard épousa en secondes noces le 14 avril 1653, *Christine-Marguerite* de la Gorce, fille de *Pierre*, seigneur de la

Roque, & de Saint-Laurent; & de *Claudine* du Peloux, & veuve de *Henri* de Faret, ſeigneur de Saint-Privat, laquelle mourut à Montfrin le 27 novembre 1684. Il eut de ce ſecond mariage, 1. FRANÇOIS de Montainard, marquis de Montfrin, qui ſuit; 2. *Joſeph*, baptiſé le 16 novembre 1661, capitaine de Dragons, mort en 1719; 3. *Gabrielle*, morte en 1727, 4. 5. & 6. *Chriſtine*; *Magdeléne*, & *Marie*, religieuſes.

XIX. FRANÇOIS Ainard, III du nom, chef du nom & armes de Montainard, marquis de Montfrin, baron de la Pierre, &c. grand ſénéchal de Beaucaire & Niſmes, né au château de Montfrin le 8 juillet 1660, y mourut le 12 juillet 1728. Il avoit épouſé le 21 janvier 1699, *Louiſe* de Loüet, fille de *Jean-Louis* de Loüet-de-Nogaret, du Murat, marquis de Calviſſon, baron des états de Languedoc, lieutenant général au gouvernement de la Province, & de *Magdeléne* de l'Iſle Marivaux. Elle eſt morte à Avignon le 12 juillet 1740, ayant eu pour enfans, 1. *Jean-Louis*, né à Niſmes le 21 décembre 1699, mort en 1705; 2. JOSEPH, rapporté ci-après; 3. *François*, né le 29 juin 1706, chevalier de Malte, & ci-devant capitaine de cavalerie dans le régiment Royal; 4. *Anne-Louiſe*, religieuſe, morte en 1741; 5. *Marie-Batilde*, morte en 1749, ayant épouſé en 1729, *Joſeph-Raimond* de Blanc, marquis de Brantes; 6. *Françoiſe*, née le 19 février 1708, & appellée *mademoiſelle de Montfrin*.

XX. JOSEPH Ainard, aujourd'hui chef des nom & armes de Montainard, marquis de Montfrin en Languedoc, ſeigneur de Meynes, Théſiers, & autres terres dans la même province, comte de Souternon en Forez, &c. grand ſénéchal de Beaucaire & Niſmes, eſt né à Avignon le mercredi 14 février 1703. Il avoit épouſé le 9 juin 1732, *Diane-Henriette* de Baſchi-d'Aubais, fille aînée de *Charles* de Baſchi, marquis d'Aubais & du Caila, & de *Diane* de Rozel, dont il eſt veuf depuis le 18 mars 1755. Il a eu de ce mariage, 1. FRANÇOIS, dit *le comte de Montainard*, rapporté ci-après; 2. *Marie-Françoiſe*, mariée à *Louis-François*, dit *le marquis de Montainard*, lieutenant général des armées du roi, ſon couſin du quatriéme au cinquiéme degré, & unique collatéral de la maiſon (*Voyez ci-après*) 3. *Jacques-Hector*, dit *le comte de Souternon*; 4. *Joſeph-Raimond*, reçu chevalier de Malte de minorité; 5. *Suſanne-Françoiſe*, & d'autres enfans tous morts en bas âge.

XXI. FRANÇOIS Ainard, unique fils du marquis de Montfrin, meſtre de camp de cavalerie, enſeigne de la ſeconde compagnie des mouſquetaires de la garde, &c. appellé *comte de Montainard*, eſt né à Montfrin le mardi 28 août 1735, & a épouſé le 21 juin 1756, *Henriette-Lucie-Magdeléne* de Baſchi, fille de *François* des comtes de Baſchi, comte de Baſchi-Saint-Eſteve, chevalier des ordres du roi, conſeiller d'état d'épée, ci-devant ambaſſadeur à la cour de Portugal, & de *Charlotte-Victoire* le Normand, née le 20 mai 1744.

SEIGNEURS DE LA PIERRE, ET DE CHASTELLARD.

XVII. GUI-BALTHASAR de Montainard, ſecond fils de MARI, ſeigneur de la Pierre, & de *Joachine* Cot, dame du Chaſtellard, fut ſeigneur de Champ, du Chaſtellard, de Montainard, &c. Il teſta le 14 décembre 1659, & avoit épouſé le 25 juin 1628, *Anne* Alleman, fille d'*Alexandre*, vicomte de Clermont, ſeigneur de Paſquiers, & de *Jeanne* de Montainard. Il eut de ce mariage, 1. JEAN, ſeigneur de la Pierre, qui ſuit; 2. *André*, ſeigneur du Chaſtellard; 3. *Charlotte*, mariée à *Matthieu* de Molin; 4. *Gaſparde*, dame de Montainard qui épouſa le 6 mars 1663, *Jean* de Vache, ſeigneur de l'Alben, préſident en la chambre des comptes de Dauphiné, & fut mere de *N.* de Vache, dame de Montainard, morte en 1752, étant veuve de *Gui-Balthazar* de Pobel, marquis de la Pierre au pays de Gex, comte de Saint-Alban, gouverneur d'Aſti, & chevalier de l'Annonciade.

XVIII. JEAN de Montainard, ſeigneur de la Pierre, de Prébois, de Champ & de Chaſtellard, épouſa 1°. le 14 février 1665, *Iſabeau* de Pouroi, dont il eut, 1. LOUIS-JOSEPH, rapporté ci-après; 2. *Anne*, femme de *Humbert* de Bourchenu, ſeigneur de Valbonnays. Il épouſa en ſecondes nôces *Jeanne* d'Arces. Il eut de ce ſecond mariage pluſieurs enfans: ceux qui vivent encore ſont, 1. *François*, né en 1705, chevalier de S. Louis & de S. Lazare, commandant de bataillon au régiment royal des Vaiſſeaux; 2. *Marie*, femme de *Charles-François* de Coignin, baron de Saint-Marcel en Savoye; 3. *Louiſe-Françoiſe*, mariée en 1727, à *Jacques* de Revilliaſc, ſeigneur de Veynes; 4. *Jeanne-Barbe*, mariée à *N.* de Vaujani.

XIX. LOUIS-JOSEPH de Montainard, ſeigneur de la Pierre, & de Chaſtellard, mort en 1728, avoit épouſé en 1712, *Claudine* de la Baſtie du Prat, & il en eut, 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *François*, eccléſiaſtique; 3. *Marguerite*, religieuſe à Grenoble; 4. *Anne*, ci-devant religieuſe en l'abbaye des Ayes, au diocéſe de Grenoble, nommée en 1757, abbeſſe de l'abbaye royale de Vernaiſon, ordre de Cîteaux, diocéſe de Valence; 5. *Jeanne-Marie*, mariée en 1748 au marquis de Tencin, l'un des neveux du cardinal de ce nom.

XX. LOUIS-FRANÇOIS de Montainard, ſeigneur de la Pierre, de Chaſtellard, de Champ, de Prébois, &c. lieutenant-général des armées du roi, inſpecteur général d'infanterie, dit *le marquis de Montainard*, eſt né en 1716; à ſervi d'abord dans le régiment royal des vaiſſaux; le roi lui donna au mois de mai 1744, le régiment d'Agénois vacant par la mort du marquis de Malauſe. Il a été nommé brigadier d'infanterie le 5 octobre 1745; maréchal de camp le 10 mai 1748; inſpecteur général d'infanterie en décembre 1751, & lieutenant général le 10 février 1759. Le marquis de Montainard a épouſé au mois de juillet 1753, *Françoiſe-Marie* de Montainard, ſa couſine du quatriéme au cinquiéme degré, née le 29 avril 1734, & fille de *Joſeph* Ainard, marquis de Montfrin, chef des nom & armes de Montainard, & de feue *Diane-Henriette* de Baſchi d'Aubais.

SEIGNEURS DE MARCIEU, BRANCHE ÉTEINTE & fondue dans la famille des EDME-SAINT-JULIEN, connue aujourd'hui ſous le nom de MARCIEU.

XIV. LAURENT de Montainard, ſecond fils d'HECTOR, & de *Marguerite* Paléologue de Montferrat, fut par ſon partage ſeigneur de Marcieu, Sainte-Eugénie, Savel, Avalon, Moterel, Goncelin, Arvillard & les Molettes, lieutenant de la compagnie de cent hommes d'armes du connétable de Montmorenci. Il épouſa en 1524, *Catherine* de Talaru, fille unique & héritiere de *Guillaume*, ſeigneur de Talaru, & de *Louis* de Lévis, & il en eut, 1. GUI-BALTHAZAR, qui ſuit; 2. *Hector*; 3. *Philippe*; 4. *Claudine*, religieuſe à Monfleury.

XV. GUI-BALTHAZAR de Montainard, ſeigneur de Marcieu, du Savel, Goncelin, & d'Avalon, chevalier de l'ordre du roi, mourut en 1579. Il épouſa en 1558, *Joachine* de Guiſſrey, fille unique de *Gui*, ſeigneur de Boutieres & du Touvet, chevalier de l'ordre, lieutenant général en

Piémont

Piémont, & commandant l'arriere-garde à la bataille de Cérisoles, & de *Gasparde* de Berlioz. Il en eut, 1. GUI-BALTHAZAR, qui suit; 2. *Jean*; 3. *Lucrece*, femme de *Gaspard* de Baronat; 4. *Diane*, mariée en 1588, avec *Octavien* Edme de Saint-Julien, maître des requêtes; 5. *Claudine*, femme de *N.* de Chiffé

XVI. GUI-BALTHAZAR de Montainard, seigneur de Marcieu, le Touvet, Goncelin, Saint-Jean d'Avalon, la Tour d'Entremont, les Molettes, baron d'Arvillard, fut chargé de faire démolir les fortifications de Moretel, pris par Alfonse d'Ornano, le 11 août 1595, en exécution de la trève conclue entre le duc de Savoye par l'entremise du premier président du parlement de Grenoble, & de Silleri, ambassadeur de France en Suisse. Il étoit à la cour en 1618; & les ministres se servirent de lui pour négocier avec le maréchal de Lesdiguieres, qui l'aimoit beaucoup. Il épousa *Anne* Fleard, fille de *Gaspard*, président au parlement de Grenoble, & de *Virginie* Bon de Meuillon. Il en eut *Virginie* de Montainard, dame de Marcieu, de Boutieres, du Touvet, &c. mariée en 1621, à *Ennemond*, Edme de Saint-Julien son cousin germain. Elle fut mere de GUI-BALTHAZAR, qui obtint l'érection de ses terres en marquisat sous le nom de Boutieres, grand-mere de *Pierre* Edme, dit *le comte de Marcieu*, lieutenant général, grand-croix de S. Louis, & commandant en Dauphiné, & bisaïeule de ses deux neveux, dont l'un est mort en 1753, sans enfans, étant maréchal de camp, & capitaine sous lieutenant des gendarmes de la garde, & le second est aujourd'hui mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom.

SEIGNEURS DE BEAULIEU. en Auvergne, éteints.

XIV. JEAN-JACQUES de Montainard, troisiéme fils de HECTOR, & de *Marguerite* Paléologue de Montferrat, fut seigneur de Beaulieu en Auvergne, & des biens situés dans le marquisat de Montferrat. Il transigea le 27 janvier 1517, avec *Louis* & *Laurent*, ses freres aînés. Il épousa *Maximilienne* de Murol, & il en eut, 1. JEAN de Montainard, seigneur de Beaulieu, qui suit; 2. *Jacques*, qui donna une procuration à sa mere le 29 août 1566; 3. AIMAR, *tige des seigneurs de la* TOUR, *rapportés ci-dessous*; 4. *Anne*, qui épousa *N.* seigneur d'Auteirat; 5. *Louise*, mariée le 20 février 1581, à *François* du Prat, seigneur de Boucle.

XV. JEAN de Montainard, seigneur de Beaulieu, épousa *Jacqueline* de la Surchiere, & en eut,

XVI. JEAN de Montainard, seigneur de Beaulieu, qui testa à Montfrin le 14 novembre 1614, en faveur d'HECTOR de Montainard, marquis de Montfrin.

SEIGNEURS DE LA TOUR, ÉTEINTS ET FONDUS chez messieurs de la VERGNE-TRESSAN.

XV. AIMAR de Montainard, troisiéme fils de JEAN-JACQUES, seigneur de Beaulieu, & de *Maximilienne* de Murol, alla s'établir dans le comtat Venaissin. Il fut pere de *Polixène* de Montainard, & de

XVI. JEAN de Montainard, qui épousa *Marthe* de Causan, & en eut

XVII. ANTOINE de Montainard, marié le 26 avril 1579, avec *Françoise* de Claret, fille de *Jean*, seigneur de Saint-Félix de Palieres, & de *Philippine* de Pelet-Combas. Elle eut pour enfans, 1. ANTOINE, qui suit; 2. *N.* chanoine de S. Sernin de Toulouse; 3. *Jeanne*, abbesse de Vignogoul.

XVIII. ANTOINE de Montainard, seigneur de la Tour, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mestre de camp du régiment de Savoye, maréchal de camp, gouverneur de Casal en 1640, succéda la même année à M. de Saint-Preuil, dans le gouvernement d'Arras, où il mourut en 1652. Il avoit épousé le 20 juillet 1605, *Blanche* de Séguins, fille de *Jean*, & d'*Anne* de Saint-Martin. Il n'en eut qu'une fille, *Louise* de Montainard, mariée en 1627 à *François* de la Vergne, seigneur de Tressan. Elle fut mere de *Louis* de la Vergne, d'abord comte de Lyon, puis évêque du Mans, mort en 1712; grand'mere du feu marquis de Tressan, de l'archevêque de Rouen, son frere, mort en 1733, de la comtesse de la Mothe-Houdancourt, mere du feu maréchal de ce nom; & bisaïeule du comte de Tressan, lieutenant général, commandant à Toul, grand maréchal des logis du roi de Pologne, duc de Lorraine, associé libre de l'académie des sciences de Paris, de la société royale de Londres, & de l'académie de Berlin.

Il y avoit encore une branche batarde de la maison de Montainard, mais elle est éteinte depuis quelques années.

Cette généalogie est la même qui a paru dans le supplément de 1749. On y a seulement ajouté l'état actuel des deux branches existantes. Les différens auteurs qui ont écrit sur la maison de Montainard, n'en ont parlé qu'imparfaitement. Le cartulaire du prieuré de Doméne de l'ordre de Cluni qui existe encore aujourd'hui, & qui a été fondé en 1027, par les Ainards, qui y ont leur sépulture, & différens autres monumens, ne laissent plus aucun nuage sur les premiers dégrés de filiation. La maison de Montainard jouit du rare avantage, d'une suite d'aïeux prouvés par les titres les plus authentiques, depuis le milieu de dixiéme siécle, jusqu'à aujourd'hui. Le marquis de Montainard possede une partie des terres, que Rodolphe, le premier de ses peres qui vint s'établir en Dauphiné, avoit reçu d'Izarn, évêque de Grenoble, en reconnoissance de ce qu'il l'avoit aidé à chasser les Sarasins des terres de son église, dont ces infidéles s'étoient emparés. Cette possession n'a point été interrompue depuis l'an 965. La riche Chartreuse de S. Hugon en Savoye, a aussi été fondée par la maison de Montainard, qui a contracté des alliances avec les maisons souveraines des comtes de Faucigni, dont le sang a passé dans la maison de Savoye, des marquis de Montferrat, de l'illustre maison des Paléologues, & avec les comtes de Die, les comtes de Forcalquier, les Dauphins de la premiere race, &c.

Les armes de Montainard, sont, *de vair au chef de gueules chargé d'un lion issant d'or.* Supports, deux lions ou deux anges indifféremment depuis que le Dauphiné a passé à la maison de France. Cimier, *rehaussé de vair*, au lion d'or issant. Cri de guerre *Potius mori.*

☞ MONTAL (Montsaulnin du) maison ancienne qui tire, à ce que l'on prétend, son origine d'Angleterre, & qui est établie depuis près de 400 ans dans la province de Nivernois. Elle porte pour armes, *de gueules à trois léopards d'or, couronnés & posés l'un sur l'autre.* Nous n'en parlerons que depuis

I. GUILLAUME de Montsaulnin, écuyer, seigneur de Coulons, & autres terres en Nivernois, qui épousa en 1407, *Philiberte* de Vasso. Ils eurent entr'autres enfans,

II. GUILLAUME de Montsaulnin, II du nom, écuyer, seigneur de Coulons & des Aubus, qui épousa en 1423, *Marguerite* de Bussévant: de ce mariage sortit

III. Guillaume de Montſaulnin, III du nom, écuyer, ſeigneur de Coulons & des Aubus, qui fut marié en 1491, à *Jeanne* le Tort; il en eut pluſieurs enfans, & entr'autres

IV. Edmond de Montſaulnin, ſeigneur de Coulons & des Aubus, qui épouſa *Perrette* Boulier, dont eſt iſſu

V. Jean de Montſaulnin, ſeigneur des Aubus, &c. qui fut marié en 1549, à *Eliʒabeth* de Changy, de laquelle il eut

VI. Claude de Monſaulnin, ſeigneur des Aubus, &c. qui épouſa *Marguerite* de Charri: il eut de ce mariage

VII. Adrien de Monſaulnin, ſeigneur des Aubus & de Sancy, qui épouſa en 1615, *Gabrielle* de Rabutin, dame du Montal, dont il eut

VIII. Charles de Montſaulnin, comte du Montal, ſeigneur des Aubus & de Saint-Briſſon, lieutenant général des armées du roi, chevalier de ſes ordres, gouverneur de Charleroi, &c. *dont il ſera parlé ci-après dans un article particulier.* Il épouſa en 1640, *Gabrielle* de Solages, fille d'*Albert* de Solages de Frédant, ſeigneur de Cambolaret & de Salles en Gévaudan, & de dame *Caſſandre* de la Fare, ſa femme. De ce mariage vinrent pluſieurs enfans. 1. Louis de Montſaulnin, marquis du Montal, qui ſuit; 2. *François-Ignace*, dit l'*Abbé du Montal*, deſtiné dès ſa jeuneſſe à l'état eccléſiaſtique. Le crédit de ſon pere lui fit obtenir pluſieurs abbayes conſidérables, qu'il abandonna dans la ſuite pour épouſer *Françoiſe* Baillet d'Aucourt, chanoineſſe d'Eſpinal, dont il eut un fils appellé le marquis du Montal, ſeigneur des Aubus, Ménétreux-le-Pitois, & de Salles en Gévaudan, mort ſans alliance en 1743. Il étoit alors brigadier des armées du roi, & maréchal général des logis de l'armée; 3. *Caſſandre-Marie* de Montſaulnin du Montal, mariée au comte de Druy, lieutenant général des armées du roi, lieutenant de ſes gardes, gouverneur de Luxembourg. Il y a eu deux enfans de ce mariage; 1. *Jean-Gabriel* de Marion, comte de Druy, lieutenant de la premiere compagnie des gardes du corps de S. M. mort ſans alliance en 1729; 2. *Jeanne-Louiſe* de Marion de Druy, mariée à *Louis* de Regnier, marquis de Guerchy, lieutenant général des armées du roi, chevalier de ſes ordres, gouverneur de Huningue, dont un fils qui eſt le comte de Guerchy, aujourd'hui lieutenant général & colonel du régiment du roi, infanterie.

IX. Louis de Montſaulnin, marquis du Montal, baron d'Ilan & de Saint-Briſſon, ſeigneur de Nataloux, Dun-les-Places, Montſauge, Thôtes, Beauregard & Venarey, meſtre de camp d'un régiment de cavalerie; épouſa en 1678, *Henriette-Marguerite* de Saulx-Tavanes, barone de Courcelles & de Bonencontre, dame de Vitry & du Donjon en Bourbonnois, fille de *Noël* de Saulx, marquis de Tavanes & de Mirebel, baron de la Marche & de Courcelles, &c. & de *Gabrielle* de Barault, ſa femme. De ce mariage ſont nés, 1. Charles-Louis de Montſaulnin, comte du Montal, qui ſuit; 2. *Charlotte-Gabrielle* de Montſaulnin du Montal, dame de Bonencontre & de Venarey, mariée en 1712, au marquis de Brun, lieutenant général des armées du roi, chevalier d'honneur au parlement de Beſançon, dont une fille; 3. *Marie-Nicole* de Montſaulnin du Montal, chanoineſſe de l'ordre de S. Auguſtin; 4. *Louiſe* de Montſaulnin du Montal, religieuſe Urſuline à Sémur en Auxois.

X. Charles-Louis de Monſaulnin, comte du Montal, baron de Courcelles, de Saint-Briſſon & d'Ilan, ſeigneur de Nataloux, Dun-les-Places, Ménétreux-le-Pitois, Montſauge, Thôtes, Beauregard, &c. lieutenant général des armées du roi, chevalier de ſes ordres, gouverneur de Guiſe en Picardie. Il a été dès l'âge de 20 ans colonel du régiment de Poitou, enſuite brigadier en 1720, maréchal de camp en 1719, lieutenant général en 1734, nommé chevalier des ordres du roi le premier janvier 1745, reçu le 2 février ſuivant. Il eſt mort dans ſes terres en Bourgogne le 22 août 1758, âgé de 77 ans. Il avoit épouſé en 1705, *Marie-Anne* Colbert de Villacerf, fille d'*Edouard* Colbert, marquis de Villacerf, ſurintendant des bâtimens du roi, & de *Géneviéve* Larcher, ſa femme. De ce mariage ſont nées deux filles, 1. *Marie-Géneviéve* de Monſaulnin du Montal, morte en 1728. Elle avoit été mariée en 1726, à *Antoine* du Bois de la Rochette, ſeigneur de Mazoncles & autres terres en Charolois, dont un fils nommé *Jacques-Anne* du Bois, marquis de la Rochette, aujourd'hui capitaine de cavalerie dans le régiment du Moutier; 2. *Anne-Marie* de Montſaulnin du Montal, mariée en 1736, à *Charles-Paul*, comte de la Riviere, vicomte de Tonnerre & de Quincy. *Voyeʒ* LA RIVIERE.

Le comte du Montal avoit trois ſœurs utérines, filles d'*Euſtache-Louis* de Marion, marquis de Druy, major général de la gendarmerie, tué à la bataille de la Marſaille en 1693. Il avoit épouſé *Marguerite-Henriette* de Saulx-Tavanes, veuve de *Louis* de Montſaulnin, marquis du Montal. *Voyeʒ* MARION.

Il y a encore une autre branche de Montſaulnin, qui ſubſiſte en Berri depuis près de 250 ans. *N...* de Montſaulnin épouſa en 1535, l'héritiere de l'ancienne maiſon des barons de Fontenai en Berri, qui lui apporta la baronie de ce nom, l'une des premieres de la province, laquelle eſt encore poſſédée aujourd'hui par *Etienne* de Montſaulnin-Fontenay, dit *le marquis de Montſaulnin*, capitaine au régiment du roi, infanterie.

☞ MONTAL (Charles de Montſaulnin, comte du) lieutenant général des armées du roi, chevalier de ſes ordres, gouverneur de Charleroi & de Mont-Réal, s'attacha dès ſa jeuneſſe au grand Condé, qui lui donna d'abord une compagnie dans ſon régiment d'Enguyen, infanterie, & l'en fit nommer colonel quelque temps après. Montal, ſenſible aux bontés du prince, ne mit point de bornes à ſa reconnoiſſance, & il ſuivit aveuglément ſon parti, lors même que Condé eut le malheur de prendre les armes contre la cour. Il défendit en 1653 Sainte-Menehoult que Louis XIV aſſiégea en perſonne. La place étoit foible & mal pourvue; cependant le ſiége fut long & meurtrier. On livra l'aſſaut, & Montal le ſoutint avec une intrépidité qui rendit tous les efforts inutiles. Ce ne fut que l'affreuſe diſette où il ſe trouva réduit après une longue réſiſtance, qui le força enfin d'en venir à une capitulation, dans laquelle il obtint cependant les conditions les plus favorables. Le prince de Condé le récompenſa du courage & de l'habileté avec leſquels il avoit défendu Sainte-Menehoult, en lui donnant le gouvernement de Rocroi, dont ce prince venoit de s'emparer après vingt-cinq jours de tranchée ouverte. Dans les campagnes qui ſuivirent celle-ci, on éprouva une alternative continuelle de bons & de mauvais ſuccès: cela dura ainſi juſqu'en 1658, que la victoire parut alors ſe déclarer pour la France. Les Eſpagnols que le prince de Condé avoit commandés juſque-là, penſerent ſérieuſement à la paix, & elle fut conclue en 1659. Le prince y fut compris, & il y eut une amniſtie générale pour ceux de ſon parti.

Le prince de Condé aussi zélé dans la suite pour les intérêts de Louis XIV, qu'il avoit paru contraire, quelques années auparavant, aux vues de la cour, rendit, comme tout le monde sait, les plus importans services à sa majesté dans toutes les guerres que cet auguste monarque eut à soutenir contre les plus grandes puissances de l'Europe. Louis XIV employa aussi Montal dans ses armées. Ce prince le fit gouverneur de Charleroi, & lui ordonna d'avoir l'œil sur Tongres & autres places du voisinage que le prince d'Orange menaçoit d'assiéger. On avoit affaire à un ennemi fin, actif, délié, habile à donner le change & à masquer ses vues : il fit mine d'en vouloir à Tongres : tout le monde le crut, & la nouvelle s'en répandit de façon, que le marquis de Louvois, ministre de la guerre, écrivit à Montal pour qu'il se jettât dans cette place avec ce qu'il pouroit y faire entrer de cavalerie. Montal s'y transporta aussitôt avec cinquante maîtres ; mais le prince, informé de cette démarche, tourna à l'instant ses vues sur Charleroi, que Montal venoit de quitter, & il investit cette place avec une armée de 40000 hommes : cet investissement se fit au mois de décembre 1672. Montal, au désespoir d'avoir donné dans le piége, résolut de rentrer dans Charleroi à quelque prix que ce put être ; & il exécuta heureusement son projet avec les mêmes cinquante maîtres qu'il avoit menés à Tongres. Il passa pendant une nuit au travers des premieres gardes du camp ennemi sans être reconnu. Il ne le fut qu'à la derniere qu'il força le pistolet à la main & rentra dans Charleroi. Dès le lendemain il fit une vigoureuse sortie sur les ennemis, leur tua beaucoup de monde, & poursuivit les fuyards l'épée dans les reins jusques dans leur camp. Le prince d'Orange qui ne pouvoit imaginer que Montal eût pu rentrer dans la place, n'en fut que trop convaincu par cette furieuse sortie. Il tint aussitôt conseil pour délibérer si l'on continueroit le siége ou non. La plupart des officiers généraux furent pour la continuation, fondés sur le mauvais état des fortifications & sur la foiblesse de la garnison ; mais le prince d'Orange ayant fait observer que Montal qui avoit trouvé moyen de rentrer dans la place, malgré toutes les précautions que l'on avoit prises pour l'en écarter, sauroit encore plus facilement, au defaut des fortifications, ranimer le courage de ses gens, toutes les voix se réunirent à la levée du siége : cela fut exécuté peu de jours après ; mais ce ne fut pas sans une perte notable de la part des ennemis. Montal les attaqua dans leur retraite, & tailla en piéces une partie de leur arriere-garde. Ce fut à l'occasion de ce siége que Louis XIV qui savoit apprécier le mérite, dit les choses les plus obligeantes en faveur de deux des plus grands hommes de son siécle : *Je voudrois bien*, dit ce prince, *voir Vauban attaquer une place, & Montal la défendre ; mais non*, ajouta S. M. après un moment de réflexion, *j'en serois bien fâché, car ils y périroient tous les deux.* Montal fut créé lieutenant général quelque temps après, & le roi lui donna presque toujours le commandement d'un corps séparé, avec lequel il fit plusieurs siéges, & entr'autres celui de Beaumont en Thiérache, qu'il prit en fort peu de temps en 1673. En 1675, il s'empara du fort de Thuin, place d'autant plus importante pour les ennemis, qu'elle couvroit tout le pays d'entre la Sambre & la Meuse. Quelque temps après il fit le siége de la ville de Marche en Famine, & s'en rendit maitre apres quinze jours de tranchée ouverte. Montal ne se distingua pas moins dans les batailles que dans les attaques & les défenses des places. Il n'y eut de son temps presqu'aucune action considérable où il ne fit paroitre toute l'expérience & la valeur que l'on peut attendre d'un capitaine consommé dans l'art de la guerre. Le gain de la bataille de Steinckerque fut dû en partie à sa vigilance & à la confiance que les troupes avoient en lui : il étoit lieutenant général de jour, lorsque le prince d'Orange pensa surprendre l'armée françoise dans son camp près de Steinckerque. Montal rassemblant quelques troupes à la hâte, soutint avec intrépidité la premiere fureur des ennemis, & par-là, il donna le temps au marechal de Luxembourg de mettre son armée en bataille, & de remporter une victoire complette sur le prince d'Orange. Le roi ayant fait en 1693 une promotion de maréchaux de France, Montal n'y fut pas compris : il fut extrêmement sensible à cet oubli, & prit la liberté de s'en plaindre directement à Louis XIV. Ce grand prince eut la bonté de l'en consoler, & de lui promettre qu'il se souviendroit de lui rendre justice à la premiere promotion. En attendant S. M. l'assura qu'il ne serviroit sous aucun de ses généraux, & qu'il auroit toujours un corps de troupes séparé. En effet il fut nommé peu après pour commander en chef dans toutes les places maritimes de la Flandre françoise, avec un corps de vingt-cinq mille hommes. Ce brave général mourut peu après, sans être fait maréchal de France, parcequ'il n'y eut point de promotion depuis 1693 jusqu'en 1696, qui est le temps de sa mort. Il eut la consolation de savoir que tout le militaire l'en croyoit tres-digne, & que le roi, qui connoissoit son mérite, n'auroit pas manqué de lui rendre enfin cette justice. * *Mémoires du temps. Preuves fournies pour l'ordre du saint Esprit, lors de la nomination du comte du Montal.*

MONTALBANI (Ovidio) médecin célébre, dans le XVII siécle, étoit de la famille d'Alicorne, de Bologne, où il enseigna avec beaucoup de réputation pendant trente-deux ans la logique, la médecine théorétique, la philosophie morale, & les mathématiques. Il mourut vieux en 1672. Il étoit neveu de JEAN-BAPTISTE Montalbani, docte jurisconsulte. Ses principaux ouvrages latins, sont : une notice de toutes les plantes desséchées qu'il avoit recueillies, *in-4°*, à Bologne en 1624. *De illum nabili lap. de Bononiensi epistola familiaris. Epistolæ variæ ad eruditos & præclaros viros de rebus in Bononiensi tractu indigenis*, en 1634, à Bologne, *in-4°*. *Bibliotheca botanica, seu herboristarum scriptorum promota synodia*, sous le nom de *Jean-Ant. Bumaldi*, à Bologne en 1657, *in-24*. *Hortus botanographicus, herbarum ideas & facies suprà bis mille concludens*, à Bologne en 1660, *in-8°*. * *Mémoires du temps.*

MONTALBANI, auteur qui vivoit en 1620, a écrit, *De moribus Turcarum*, & d'autres ouvrages.

MONTALBODO, ou MONTE ALBODO, en latin, *Mons Bodius*, bourg de la Marche d'Ancone, à trois lieues de Jesi vers le couchant. * Mati, *diction. géogr.*

MONTALCINO, ou MONTEALCINO, *Mons Alcinus*, ou *Mons Alcinoüs*, ville d'Italie dans la Toscane, avec titre d'évêché suffragant de l'archevêché de Sienne, est située sur une colline, dite *le mont Ilcin.* Montalcino ne dépend plus que du saint-siége : il fut érigé en évêché l'an 1462, par le pape Pie II. Cette ville est assez petite, mais peuplée, & presque sur le chemin de Sienne à Rome. * Léandre Alberti.

MONTALDE, *cherchez* MONTALTE.

MONTALEMBERT (André de) seigneur

d'Essé, & de Panvilliers, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant général de ses armées, & premier gentilhomme de la chambre des rois François I & Henri II, a été un des plus braves & des plus sages capitaines de son temps. Il étoit issu de l'ancienne maison d'Essé en Poitou, & naquit environ l'an 1483. Ses premiers faits d'armes furent à la bataille de Fornoue l'an 1495. Il les continua dans toutes les guerres de Louis XII, & s'y fit extrêmement estimer. Il devint si brave cavalier, que François I le choisit dans un tournois pour un de ceux qui devoient soutenir l'effort des quatre plus rudes lances qui se présenteroient. Aussi ce prince disoit-il souvent, au rapport de Brantôme, *Nous sommes quatre gentilshommes de la Guienne, qui combattons en lice, & courons la bague, contre tous allans & venans de la France; moi, Sansac, d'Essé & Châtaigneraye.* Ce fut par sa bonne mine, son esprit & sa valeur, qu'il mérita la bienveillance de ce monarque, auprès de qui il avoit eu l'honneur d'être élevé, lorsqu'il n'étoit que comte d'Angoulême. Le connétable de Montmorenci le prit aussi en affection, & contribua à son avancement. L'an 1536 on lui donna le commandement de mille chevaux-légers à la suite de l'amiral Chabot, lorsqu'il entra dans la Bresse, la Savoye & le Piémont. Il se jetta avec sa compagnie dans Turin, qui étoit menacé de siége, & n'en sortit que pour aller surprendre Ciria, & l'emporter par escalade. L'an 1543 il se signala avec le capitaine la Lande, par l'étonnante défense qu'ils firent de Landrecies, contre une armée formidable, de toutes les forces d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie, d'Angleterre, & de Flandre, commandée par l'empereur Charles-*Quint*; & quoique les fortifications en fussent mauvaises, & la garnison accablée de miseres, ils donnerent le temps, par leur résistance de trois mois & demi, à l'armée du roi de venir faire lever le siége & les dégager. D'Essé avoit été blessé au bras pendant le siége; le roi le récompensa d'une charge de gentilhomme de sa chambre, qui fit dire aux courtisans, à ce que rapporte Brantôme, qu'*il étoit plus propre à donner une camisade à l'ennemi, qu'à donner une chemise au roi.* Au mois de septembre 1545, le roi lui confia le commandement du fort d'Outreau, bâti près de Boulogne, pour incommoder les Anglois, qui étoient maîtres de cette place. Il conserva ce poste avec d'autant plus de gloire, que la peste s'y mit, & qu'elle ne l'empêcha pas de rendre inutiles tous les efforts, & les stratagêmes que les Anglois employerent pour s'en rendre les maîtres. Henri II ayant succédé à François I, se crut obligé d'envoyer une armée au-delà des mers, pour secourir les Ecossois contre les Anglois. Il en confia la conduite à André de Montalembert, en qualité de son lieutenant général: toute la jeune noblesse du royaume se mit à sa suite. Il arriva en Ecosse le 16 juin 1548, mit le siége devant Hedington, tailla en piéces les Anglois qui venoient au secours, & fit prisonier leur général. Le 26 décembre suivant, il surprit l'importante forteresse de Hurrie, dont la garnison fut passée au fil de l'épée: les Anglois voulurent la reprendre, il les en empêcha, & en moins d'un an il leur enleva tout ce qu'ils tenoient dans ce royaume. Il vendit jusqu'à sa vaisselle d'argent pour faire subsister son armée. Le roi Henri II, ayant besoin de ce général dans son royaume, le rappella; & celui-ci signala son départ par la conquête de l'isle des Chevaux, dans le golfe d'Edimbourg. En arrivant en France, il fut honoré du collier de l'ordre, de quantité de présens, & de considérables marques d'amitié de la part du roi, qui s'en fit accompagner à la guerre du Boulonois sur les Anglois. Ambleteuse, place forte alors, ayant été emportée, le roi en confia le commandement à d'Essé. Ce fut-là qu'il fit une action de grande générosité, en sauvant de la fureur du soldat, qui étoit entré par la bréche dans cette place, l'honneur & les biens des femmes & des filles, qui vinrent réclamer sa compassion; mais la paix s'étant faite le 24 mars 1550, d'Essé se retira dans sa terre de Panvilliers en Poitou. Il y avoit trois ans qu'il y étoit accablé d'une cruelle jaunisse, qu'il avoit rapportée d'Ecosse, lorsqu'il reçut un ordre du roi de s'aller jetter dans Térouane, pour la défendre contre l'armée de l'empereur. Cet ordre lui causa une joie indicible, à ce que raconte Brantôme: *Mes amis*, dit-il à ceux qui l'environnoient, *voilà le comble de mes souhaits, puisque je vais mourir en un honorable lieu, & ne craignois rien tant que de mourir en ma maison & en mon lit. Dame jaunisse n'aura pas cet honneur de me tuer.* Il marqua encore sa résolution en prenant congé du roi, le priant de croire, *que si Térouane étoit prise, Essé seroit mort, & par conséquent guéri de sa jaunisse.* Il tint parole; la place fut attaquée avec une vigueur incroyable; & cinquante mille coups de canon y ayant fait une bréche de soixante pas, notre gouverneur se prépara pour la défendre; mais le 12 juin 1553, après avoir soutenu trois assauts, redoublés durant dix heures, avec perte de plus de mille des ennemis, il fut tué sur la bréche d'un coup d'arquebuse. Sa mort le priva du bâton de maréchal de France, & entraîna la perte de Térouane. Il avoit épousé une personne de mérite, de la maison des Adrets, dont il ne laissa qu'un fils, mort jeune, à la défaite des Provençaux en Périgord. *Jean* de Montalembert, évêque de Montauban, mort l'an 1483, étoit de sa maison. Elle tiroit son nom de la terre de Montalembert, sise sur les confins du Poitou & de l'Angoumois, & subsiste encore en deux branches; l'une dite DE VAUX; l'autre DE CERS. Il y en avoit une troisiéme, dite DES ESSARS, finie en la personne de *Charles-César* de Montalembert, seigneur des Essars, colonel de cavalerie, tué près de la Mirandole le 19 mai 1704. * Les auteurs qui ont parlé du seigneur d'Essé, sont Mezerai, *hist. de France sous François I & Henri II.* De Serre, *hist. de France*; Dupleix, *hist. de France*; Brantôme, *hommes illustres François*; Du Bouchet, *annal. d'Aquitaine*; *Mém. du Bellay*, &c.

Il y a encore une branche de Montalembert établie en Bretagne & sortie de la maison de Montalembert en Poitou, dont voici la généalogie.

I. GUILLAUME de Montalembert, originaire de la province de Poitou, s'établit en Bretagne dans les confins du comté Nantois, du côté du Poitou, l'an 1467. Il épousa *Françoise* de Goulaine, fille unique de *Jean* de Goulaine, chevalier, qui est qualifié dans le contrat de mariage de noble écuyer. Il eut pour fils ARTUR, qui suit.

II. ARTUR de Montalembert, seigneur de Belestre, épousa *N.* de Lire, & eut pour fils *Jean*, & GILLES, qui suit.

III. GILLES de Montalembert, noble écuyer, seigneur de la Bourdeliere, épousa l'an 1535, *Marie* le Boutelier, & eut pour fils ANDRÉ, qui suit; & *Jean*.

IV. ANDRÉ de Montalembert, I du nom, marié à *Jeanne* Bataille, eut pour fils *Tobie*; & JEAN, qui suit.

V. JEAN de Montalembert, marié à *Françoise*

Terien, eut pour fils ANDRÉ, qui suit; & JEAN, *qui continua la postérité.*

VI. ANDRÉ de Montalembert, II du nom, épousa *Françoise* Valin, dont il eut *Marie*, fille unique, qui épousa *René* de Montbourcher, chevalier & seigneur de la Maignane.

VI. JEAN de Montalembert, frere puîné d'*André*, épousa *Jeanne* de Chambelai, dont il eut PIERRE, qui suit.

VII. PIERRE, I du nom, épousa *Françoise* Renoul, dont il eut PIERRE, qui suit; & *Jacques*.

VIII. PIERRE de Montalembert, II du nom, seigneur de Saint-Gravé, major d'un régiment & maréchal de bataille, épousa *Magdeléne* de Govion, dont il a eu *Charles*, capitaine de dragons, tué en Flandre; un puîné, *N.* mort sur mer l'an 1690; &

IX. JACQUES de Montalembert, épousa *Françoise* Moisant, dont il a eu PIERRE de Montalembert, III du nom, conseiller au parlement de Bretagne; & *René-Jacques*, prêtre, docteur en théologie de la faculté de Paris.

Il y a encore deux branches de cette maison établies en Agenois & en Périgord. * *Actes d'attache du 27 juillet 1636. Procès verbal fait en Poitou. Arrêt de la réformation du 7 octobre 1668.*

La maison de Montalembert porte, *d'argent à une croix ancrée de sable, avec le lambel* pour la branche cadette.

MONTALTE, ville d'Italie, dans la marche d'Ancone, étoit le lieu de la naissance de Sixte V, qui y fonda un évêché suffragant de Fermo. Elle est située sur une colline qui a une petite riviere au pied. Deux cardinaux de la famille Peretti, ont porté aussi-bien que Sixte V, le nom de Montalte, savoir, ANDRÉ Peretti, dit MONTALTE, que le pape Clément VIII fit cardinal en 1596. Il fut évêque d'Albano, puis de Frescati, & mourut à Rome le 3 août 1629, âgé de 56 ans. On vérifia par parties de banques, au rapport de Marquemont, archevêque de Lyon, dans l'éloge qu'il fit de ce cardinal, qu'en 35 ans de cardinalat, il avoit donné aux pauvres jusqu'à treize cens mille écus, sans les charités qu'il faisoit de sa main, & qui ne furent pas écrites. L'autre a été FRANÇOIS Peretti, dit le cardinal de MONTALTE, Romain, archevêque de Mont-Réal en Sicile, prince de Venafre, comte de Celane, seigneur de Mentana, &c. Il fut mis par le pape Urbain VIII dans le sacré collége, l'an 1641, & mourut à Rome le 3 mai 1655, âgé de 58 ans.

MONTALTE ou MONTALDE, petite place d'Italie, dépendante du pape, est située sur les confins du Piémont & du Montferrat.

MONTALTE, ville & évêché dans le royaume de Naples, passe pour l'*Uffugium* de Tite-Live. L'évêché de Montalte est uni à la métropole de Cosenza. * Léandre Alberti.

MONTALVAN, en latin *Mons Albanus*, anciennement *Albania*, petite ville de l'Aragon, en Espagne. Elle est sur la riviere de Martin, à quinze lieues de Saragosse, vers le couchant. * Mati, *diction.*

MONTAN, hérésiarque du II siécle, étoit du bourg d'Ardaban dans la Mysie, proche la Phrygie. Après avoir embrassé le christianisme, dans le dessein de s'élever aux dignités ecclésiastiques, il feignit qu'il avoit de nouvelles révélations; qu'il étoit inspiré du saint Esprit; qu'il avoit des mouvemens extraordinaires, & qu'il prophétisoit l'avenir. Plusieurs le crurent: & deux femmes de Phrygie, nommées *Priscille* & *Maximille*, remplies du même esprit de séduction, se joignirent à lui. Il eut en peu de temps un grand nombre de sectateurs. Vers l'an 171, les évêques & les fidèles d'Asie s'étant assemblés, condamnerent ses nouvelles prophéties, séparerent de la communion ceux qui les débitoient, & écrivirent sur ce sujet aux églises d'Occident. Les martyrs & les fidéles des Gaules récrivirent des lettres pleines de sagesse & de prudence, dans lesquelles ils condamnoient ces nouvelles prophéties: en exhortant néanmoins de ramener ceux qui s'étoient laissé tromper, par des voies de douceur. Les Montanistes se voyant condamnés, firent schisme, & composerent une société séparée, qui étoit gouvernée par ceux qui se disoient prophétes. Montan en étoit le chef, avec les prophétesses Priscille & Maximille. Priscille mourut avant l'an 211. Montan & Maximille vécurent jusqu'au regne de Caracalla. On dit que l'un & l'autre se pendirent. Les premiers Montanistes ne changerent rien à la foi du symbole. Ils soutenoient seulement que le saint Esprit avoit parlé par la bouche de Montan, & enseigné une discipline beaucoup plus parfaite que celle que les apôtres avoient établie. 1°. Ils refusoient pour toujours la communion à tous ceux qui étoient tombés dans des crimes, & croyoient que les ministres & les évêques n'avoient point le pouvoir de la leur accorder: 2°. ils imposoient de nouveaux jeûnes & extraordinaires, comme trois carêmes, & deux semaines de xérophagie, dans lesquelles ils s'abstenoient non-seulement de viande, mais aussi de tout ce qui avoit du jus: 3°. ils condamnoient les secondes noces comme des adulteres: 4°. ils tenoient qu'il étoit entiérement défendu de fuir dans le temps de la persécution: 5°. leur hiérarchie étoit composée de patriarches, de cénons, & d'évêques, qui ne tenoient que le troisiéme rang. La secte des Montanistes a duré fort long-temps en Asie & en Phrygie. On les a apppellés Cataphrygiens & Pépuséniens, du lieu où cette hérésie avoit commencé. Ils se diviserent en deux branches; dont les uns étoient disciples de Procle, & les autres d'Eschine. Ces derniers sont accusés d'avoir suivi l'erreur de Praxée & de Sabellius, touchant la Trinité. * Eusebe, *hist. ecclesiast. l.* 15, *c.* 16, 17 & 18. S. Epiphane, *hæres.* 48 & 51. Tertullien. Théodoret. Saint Cyrille, *cathec.* 16. S. Jerôme, *epist.* 54. S. Augustin, *lib. de hæresib.* Philastr. *c.* 49. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. des trois premiers siécles.*

MONTAN, archevêque de Toléde en Espagne, qui vivoit dans le VI siécle, vers l'an 530, fut très-célébre pour sa doctrine & pour sa piété. Nous avons de lui deux épîtres; l'une adressée à l'église de Palence, & l'autre à Thuribius, solitaire, qui montrent sa science & son esprit. On l'accusa d'impudicité; & pour prouver son innocence, il tint des charbons ardens dans son aube, pendant la célébration des saints mysteres, sans qu'elle en fût offensée. Ce prélat présida au II concile de Toléde, l'an 527. * *Voyez* les actes de ce concile: saint Isidore: Vasée, &c.

MONTAN (Jean-Fabrice) Suisse, florissoit en 1566. Il a écrit contre Pontidonius & Cardillus, défenseurs du concile de Trente. Il a aussi composé un poëme élégiaque sur les mouvemens de Munster. On trouve quelques-unes de ses poësies, *tom. II delit. poët. Germ. pag.* 101. * P. Lotichius, *parte III*, *B. P. pag.* 107.

MONTAN (Philippe) docteur de Paris, *cherchez* MONTAIGNE (Philippe de la)

MONTAN (Mathurin) de Périgueux, médecin & jurisconsulte, vers le milieu du XVI siécle, est auteur d'un livre intitulé, *Genialium dierum commentarii, in Jul. Pauli responsum, &c.* * Vander Lin.

den, *de script. med.* Du Verdier, *suppl. de la bibliotb. de Gesner*.

MONTAN (Paul) dit PAULUS MONTANUS, ou *Vandenberghe*, jurisconsulte, natif d'Utrecht, dans le XVI siécle, étudia à Louvain, & fut docteur en droit à Angers. Depuis il exerça divers emplois dans son pays, & mourut en 1587. Il avoit écrit un commentaire, *de titulis*. * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, &c.

MONTANARI (Germiniano) célébre mathématicien, étoit de Modéne en Italie, & mourut à Boulogne, vers la fin du XVII siécle. Il avoit une connoissance particuliere de l'astronomie, comme il l'a fait voir en bien des rencontres, & principalement dans ses observations sur la comète, intitulées: *Astronomico-physica dissertatio de cometa*. On a aussi de lui quelques discours sur des expériences physiques qui se faisoient dans la maison de l'abbé Sampieri. Il se déclara encore par écrit en faveur du livre d'*Ottavio Finetti*, son écolier, intitulé; *Prostasis physico-mathematica*, contre Donato Rosetti, professeur à Pise, qui l'avoit attaqué. Les autres ouvrages de Montanari sont des *Réflexions physiques* sur le verre qu'on fait refroidir dans l'eau, & qui se brise en mille parties, quand on en rompt la moindre, comme on le voit dans les larmes de Hollande. Un *discours sur les étoiles fixes* qui ont cessé de paroître dans le ciel, & d'autres qui commencent de s'y faire voir, avec plusieurs découvertes astronomiques. Les mémoires de l'académie *de Golati* ont aussi annoncé de ce grand mathématicien plusieurs autres ouvrages qu'il avoit achevés, entr'autres un *sur l'instabilité du firmament*, un autre *d'expériences sur l'équilibre des liqueurs*, plusieurs *observations sur les planètes*, un traité de la maniere d'observer les phénoménes céleftes, &c. Montanari pensoit assez comme Gassendi : il supposoit comme de petits vuides en quelques endroits, par le moyen desquels il expliquoit plusieurs phénoménes de la nature. Il a eu une dispute assez vive avec le sieur Kavina, mathématicien de Faënza, à l'occasion d'un globe de feu qui parut en l'air le soir du 31 de mars de l'année 1676, sur lequel ces deux savans firent des observations différentes que chacun prétendit soutenir. Mais soit que Montanari ne voulût pas paroître ouvertement dans cette dispute, soit qu'il ne jugeât pas Kavina digne d'entrer en lice avec lui, il abandonna sa défense à Dominique Guglielmini, son écolier, qui fit sur ce sujet les deux ouvrages suivans, ausquels on ne doute point que Montanari n'ait eu beaucoup de part: 1. *Volantis flammæ à D. Geminiano Montanar. & geometriæ examinatæ epitropeia*, à Boulogne, en 1677, *in*-4°. 2. *Volantis flammæ epitropeia, sive propositiones geographico-astronomico-geometrico-opticæ à D. G. D Montanarii discipulo demonstratæ*, à Boulogne, en 1677, *in*-4°. Guglielmini soutient dans ces défenses de son maître que les Turcs n'ont aucune isle qui réponde à l'orient d'été de Faënza ; que le pays des Mainotes n'étoit pas une isle, &c. Kavina répliqua, & prit aussi le nom de *Cantoni*, son écolier. Montanari joignoit une grande érudition à la science des mathématiques, qu'il professa avec éclat pendant long-temps dans le collége de Boulogne. * *Relations manuscrites sur quelques savans d'Italie*, par le P. Poisson, de l'Oratoire. *Mémoires du temps. Journal de Venise, tome III.*

MONTANERI (Arnaud) religieux de l'ordre de saint François, fut mis à l'inquisition l'an 1372, pour avoir trop attribué à son ordre, & pour avoir publié plusieurs erreurs. Il disoit que Jesus-Christ & les apôtres n'avoient rien possédé en propre; que quiconque portoit l'habit de saint François ne pouvoit être damné ; que ce saint descendoit toutes les années en purgatoire, pour en retirer les ames de ceux qui avoient été de son ordre, qu'il soutenoit ne pouvoir jamais finir. On avoit déja obligé ce religieux à se rétracter ; mais il fut arrêté, pour avoir recommencé à publier sa doctrine. * Emeric, *direct. inquis. p.* 2, *q.* 11. Sponde, *A. C.* 1371, *n.* 11.

MONTANIATA ou MONTAGNATA, en latin *Mons Tuniatus*, c'est une grande montagne du Siennôis, en Toscane. Elle est assez étendue, & située aux confins de l'Orviétan, & du patrimoine de saint Pierre, entre la riviere de Muro & la source du Fiote. * Mati, *diction.*

MONTANISTES, *cherchez* MONTAN.

MONTANUS (Curtius) orateur & poëte du temps de Vespasien, vers l'an 74 depuis J. C. Tacite parle peu favorablement de ses vers; & dans le quatriéme livre de son histoire, il marque l'accusation que ce poëte intenta contre Regulus. Pline *le Jeune* lui écrivit une lettre, qui est dans le livre VIII. Il est différent de JULIUS MONTANUS, qui écrivit en vers élégiaques un poëme *du lever du soleil*. Séneque écrit qu'il fut très-bon poëte, & qu'il posséda les bonnes graces de Tibere. * Ovide parle aussi de lui, *l.* 4 *de Ponto. eleg.* 16. Voyez dom Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome I, partie I.

MONTANUS (Jean-Baptiste) né à Vérone, d'une famille noble, qui a occupé plusieurs emplois considérables à l'armée, fut élevé avec soin dans les sciences. Il apprit le grec de Marc Musurus, & fit sa philosophie à Boulogne, sous Pomponacce. Ensuite il fut envoyé par son pere à Padoue, pour y étudier la jurisprudence. Mais son goût pour la médecine lui en fit préférer l'étude, & négliger la premiere, ce qui le mit toujours mal avec son pere. Montanus fit cependant des progrès qui auroient dû satisfaire celui-ci. A peine eut-il été fait docteur, qu'il exerça la médecine avec beaucoup de succès & de réputation en differentes villes d'Italie, comme à Naples, à Rome & à Padoue. Il professa publiquement dans l'université de cette derniere ville pendant vingt ans. Il étoit aussi profond philosophe, que médecin habile. Il possédoit en perfection l'art d'enseigner : sa méthode étoit claire, facile & solide. Il a aussi excellé dans la poësie, & presque toutes les académies d'Italie se sont empressé de l'avoir dans leur société. L'empereur Charles-*Quint*, François I, roi de France, Côme, grand duc de Toscane, l'ont sollicité de se rendre auprès d'eux; & quoique ces empressemens lui fissent beaucoup d'honneur, il aima mieux demeurer à Padoue. Le sénat le pria cependant de se rendre une fois aux desirs du duc d'Urbin, dont la femme étoit malade. Montanus déja âgé & tourmenté par les douleurs de la pierre, se retira ensuite à Terrazzo, maison de campagne qu'il avoit dans le territoire de Vérone, & il y mourut le 6 de mai 1551. Son corps fut porté à Vérone, & enterré honorablement dans l'église de sainte Marie de l'Echelle. Nicolas Chiocco prononça son oraison funébre, & Jérôme Fracastor lui dressa une épitaphe. On a de Jean-Baptiste Montanus trois volumes de consultations de médecine. Trois discours avec la seconde centurie. Des leçons sur les aphorismes d'Hippocrate. L'explication de la partie du traité du même touchant les maladies populaires, publiée par Valentin Lublin. Des commentaires *in primam fen Avicenni*. Deux volumes *in*-8°, qui contiennent beaucoup de traités divers de médecine, imprimés à Basle, l'un en 1558, l'autre en 1565. Ses disciples

firent imprimer aussi ses sentimens sur beaucoup de points de médecine recueillis dans ses leçons. Enfin on a beaucoup d'autres traités de Montanus sur les mêmes matieres, dont on peut voir la liste dans la bibliothéque des médecins par Manget, livre XII. Voyez aussi *Verona illustrata* par le marquis Scipion Maffei, livre IV, qui traite des écrivains de Vérone, pag. 174 & suivantes de l'édition *in-fol.* & *Bibliographiæ anatomicæ specimen*, *&c.* par Jacques Douglas, à Londres, en 1715, *in-8°*, pag. 87. Ce dernier dit que Montanus naquit en 1498, & convient, comme il est vrai, qu'il mourut en 1551; mais il ne seroit mort en ce cas qu'à l'âge de cinquante-trois ans, ce qui ne se rapporte point avec ce que Chioccus, qui a fait son oraison funebre, dit que Montanus étoit vieux, *jam senex*, quand il se retira à Terrazzo, ni à ce que dit Fracastor dans son épitaphe :

Et secuit vitæ grandia fila tuæ.

MONTANUS (Arias) *cherchez* ARIAS.

MONTARGIS, ville de France dans le Gâtinois, est située sur le Loing, & a un château qui fut rebâti par le roi Charles V. Les Anglois l'assiégerent l'an 1426 : mais Jean, comte de Dunois, fit lever le siége, & tua seize cens des ennemis. Cette ville, qui est du domaine de la couronne, de l'apanage de M. le duc d'Orléans, a bailliage, élection & prévôté. Elle fut brulée l'an 1528, & puis rétablie. * Du Chêne, *recherches des antiquités des villes de France.* Du Pui, *droits du roi.* Papyre Masson, *descr. flum. Gall.* Dupleix, &c.

MONTASSER BILLAH, onziéme calife de la race des Abbassides, étoit fils de *Motavakkel.* Montasser avoit fait tuer son pere par Bouga Kebir, Bouga Saghir, Bagher, & autres officiers de la milice turque qui servoient les califes. Ces Turcs, après avoir commis cet attentat, tinrent conseil entr'eux, & considérant que si Montasser venoit à mourir sans enfans, *Motaz*, son frere, qui lui devoit succéder, ne manqueroit pas de tirer vengeance de la mort de son pere, & de les faire tous périr, résolurent d'obliger le calife à déposer ses deux freres, *Motaz* & *Moviad* : mais ces deux princes prévinrent la violence dont ils étoient menacés, & renoncerent de leur bon gré à la succession à laquelle ils étoient appellés après la mort de leur frere aîné. Montasser, peu de temps après son élévation au califat, vit en songe son pere, qui lui reprocha son parricide, & lui prédit qu'il ne jouiroit pas long-temps du fruit de son crime. Ce calife, épouvanté par cette vision, tomba dans une profonde mélancolie, qui le fit mourir six mois après la mort de son pere, à l'âge de 25 ans, l'an de l'hégire 248, de J. C. 862. On dit que Montasser avoit fait tuer son pere, parceque ce calife haïssoit Ali, & persécutoit tous ceux de sa race. Montasser lui même avoit reçu plusieurs outrages de la main de son pere, pour lui avoir déclaré trop librement ses sentimens, & pour n'avoir pu dissimuler dans plusieurs rencontres l'estime qu'il faisoit d'Ali & de sa postérité. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MONTAUBAN, *Mons Albanus*, *Mons Aureolus*, & *Montalbanum*, sur la riviere du Tarn, ville de France en Querci, avec évêché suffragant de Toulouse, fut rebâtie l'an 1147, & fut unie au domaine l'an 1171. Amauri, comte de Montfort, céda dans la suite au roi tous les droits qu'il pouvoit avoir sur Montauban. Le pape Jean XXII y érigea en évêché, l'an 1317, l'abbaye de saint Théodorat. L'abbé Bertrand du Pui en fut le premier prélat. La plupart du diocése est dans le Languedoc ; & c'est pour cette raison que les évêques de Montauban ont séance aux états de cette province, aussi-bien qu'en ceux de Querci. Cette ville, qui fut prise par les Calvinistes l'an 1562, fut depuis ce temps-là l'une des principales places de ce parti, & soutint plusieurs siéges. Montauban est situé sur une colline dont le bas est arrosé de la riviere du Tarn, qui reçoit l'Aveirou deux lieues au-delà, & se décharge cinq lieues au dessous dans la Garonne. La ville est divisée en trois parties, qui sont, la ville vieille, sur le bord de la riviere ; la nouvelle du côté de Cahors, & la ville de Bourbon, qui est jointe à la premiere par un pont de briques. Elle a soutenu trois divers siéges, mais le roi Louis XIII la soumit l'an 1629, & fit ruiner ses fortifications. Il y a une cour des aides, qui y a été transférée en 1662 de Cahors, où elle avoit été érigée en 1642. Elle étoit alors composée de huit présidens, de trente-quatre conseillers, deux avocats généraux, un procureur général, & autres officiers convenables. Elle fut réduite en 1666, à deux présidens, & à seize conseillers; mais elle est à présent composée de cinq présidens, & de vingt-deux conseillers. Le ressort de cette chambre comprend toute la haute Guienne. Il y a aussi dans cette ville un présidial, une sénéchaussée, & un bureau des finances. Outre le chapitre de la cathédrale, il y a aussi le chapitre d'une église collégiale. * Catel, *mémoires du Languedoc* Sainte-Marthe, *Gal. christ.* Dupleix, *hist. de Louis XIII.* Du Pui, *droits du roi*, *&c.*

ACADÉMIE DE MONTAUBAN.

Dès l'année 1730, il s'étoit formé dans la ville de Montauban une société littéraire, dont le zéle & le travail, ainsi que les talens de ceux qui la composoient, mériterent l'attention du public. Les témoignages qui en furent rendus au roi en 1742, déterminerent sa majesté à permettre à ladite société de s'assembler; ce qu'elle a continué de faire avec beaucoup d'exactitude & d'utilité pour les lettres, par les ouvrages d'éloquence & de poésie que la plupart des membres de cette société ont publiés. Les consuls & syndics de Montauban, convaincus de l'honneur que cette société faisoit à la ville en particulier, offrirent leurs sales pour y tenir les assemblées publiques & particulieres ; & les mêmes considérations engagerent sa majesté à ériger la société en académie, par lettres patentes du 19 juillet 1744, données à Dunkerque, & regîstrées au parlement de Toulouse le 21 août suivant, sous le tire d'*Académie des Belles Lettres*. Par les mêmes lettres patentes, sa majesté fixe & limite le nombre des personnes qui composent & composeront à l'avenir cette académie, à trente académiciens ordinaires, à dix associés étrangers, & au premier consul de la ville de Montauban, qui sera académicien né : elle approuve aussi & agrée les statuts & reglemens faits par ladite académie; permet à celle-ci d'avoir un sceau, & accorde aux académiciens les mêmes honneurs, priviléges, franchises & libertés dont jouissent les académiciens de Paris, à l'exception du droit de *committimus.* Le reglement donné par le roi consiste en trente articles. Après la fixation du nombre des académiciens & des associés, il est dit : L'académie aura un protecteur perpétuel, qui ne sera pris que dans le nombre des princes, cardinaux, ministres & gouverneurs de la province ; le roi nomme pour cette fois seulement M. LOUIS Phelypeaux, comte de Saint-Florentin, marquis de la Vrilliere, gouverneur de Gergeau, ministre & secrétaire d'état, chancelier de la reine, & commandeur des ordres de sa majesté. L'académie aura pour patron *saint Louis*, roi de France ; & le jour de sa fête, il sera célébré une grand'messe dans

l'église paroissiale, où le panégyrique du saint sera prononcé : l'après-midi il sera tenu une séance publique à l'hôtel de ville, où les consuls assisteront en corps avec leurs robes, marques & ornemens de leurs dignités. Il sera élu tous les trois mois un directeur : le secrétaire sera perpétuel : les assemblées ordinaires se tiendront dans une sale de l'hôtel de ville tous les jeudis. Il sera travaillé à une histoire générale de la ville de Montauban & de la province ; & cet ouvrage sera fait par l'académie en commun, sur les mémoires qui seront rassemblés par ceux des académiciens qui seront choisis par l'académie. Outre tous les ouvrages auxquels l'académie poura travailler en commun, chaque académicien choisira quelque objet particulier de ses études, dont il rendra compte à l'académie, &c. Le sceau de l'académie sera un saule, tel qu'il est dans les armes de la ville de Montauban, poussant de sa tige une branche de laurier, avec ces mots de Virgile : *Miraturque novas frondes*. On scellera de ce sceau toutes les lettres & expéditions de l'académie. Outre ce reglement dont nous ne donnons que le précis, sa majesté en a fait un autre à Metz le 13 septembre 1744, pour être observé par les consuls de la ville de Montauban à l'égard de l'académie. Il y est dit, entr'autres, que lors de la séance publique qui se tiendra tous les ans le jour de saint Louis, les consuls seront obligés de donner à l'academie la plus grande sale de l'hôtel de ville qui se trouvera meublée ; que ce jour-là, quand l'académie sera assemblée, elle enverra son bedeau avertir les consuls de son arrivée, & qu'elle se mettra en marche deux à deux ; que deux consuls en robes consulaires, se mettront pareillement en marche, lorsque l'académie sera sur le seuil de la porte d'entrée ; & que les uns & les autres marcheront en présence & à pas comptés, & la garde en haie, de maniere à se rencontrer au milieu de la cour d'entrée. Quand l'académie & les deux consuls se seront joints, le premier de ces deux consuls prendra la gauche de celui qui sera à la tête de l'académie, & marchera sur une même ligne avec lui ; le second consul en fera autant avec le second académicien ; le reste de la compagnie continuera de marcher deux à deux. A la porte de la sale destinée pour l'assemblée, se trouvera un troisiéme consul, qui, comme les deux premiers, accompagnera un académicien, se plaçant à sa gauche, & marchand de front. Au milieu de la sale, le premier consul ou maire se mettra à la tête des autres consuls, & au côté gauche de l'académicien qui conduira l'académie. Arrivés au lieu de la séance, l'académie prendra la droite pour occuper les siéges destinés, & les consuls prendront la gauche. Celui qui se trouvera à la tête de l'académie, présidera. La séance finie, le même ordre sera observé en sortant que pour l'entrée. M. l'évêque de Montauban, (MICHEL de Verthamon) ayant destiné la somme de deux cens cinquante livres, pour donner un prix de pareille valeur à celui qui, au jugement de l'académie, se trouvera avoir fait le meilleur discours sur un sujet relatif à quelque point de morale tiré des livres saints, suivant l'usage de l'académie françoise, l'académie a fait aussi un réglement consistant en trente articles, concernant le jugement des ouvrages présentés pour le prix & la distribution du même prix. Tous ces reglemens sont imprimés avec les lettres patentes, l'arrêt d'enregistrement, & les noms des académiciens.

On a imprimé à Toulouse deux recueils, *in-12*, de pièces diverses en prose & en vers, composées par les membres de l'académie de Montauban ; lorsqu'elle n'avoit encore que le titre de *Société littéraire*. Les pièces principales du recueil imprimé en 1743, sont, un *Panégyrique de saint Louis*, prononcé le 25 août 1742, par M. l'abbé de la Tour, curé de saint Jacques, &c ; un *Discours sur l'utilité des académies*, par M. Dubreilh, trésorier de France de la généralité de Montauban ; un *Discours sur l'étude de la langue françoise*, par M. l'abbé Bellet ; un *Essai critique sur l'état présent de la république des lettres*, par M. le Franc de Pompignan, depuis évêque du Pui ; les *Dialogues des Dieux de la mer*, traduits du grec de Lucien, avec des remarques, par M. le Franc, avocat général de la cour des aides de Montauban, & plusieurs poésies du même. Le second volume, imprimé en 1745, contient quelques *discours* prononcés à l'ouverture de la séance publique tenue le 25 août 1743, par M. d'Aumont, conseiller de la cour des aides, & par M. de la Motte, doyen de la même cour ; des *Réflexions sur la république des lettres*, par M. Delfos, chanoine de l'église de Montauban ; un *Discours sur l'éloquence*, par M. Dubreilh ; un *Discours sur l'abus de l'esprit*, par M. l'abbé Bellet ; un autre du même, *sur l'accord de la science & des talens avec la modestie* ; une *Lettre de M. le Franc, évêque du Pui*, sur les travaux académiques ; des *Essais de méthode sur l'art historique*, par M. du Roi ; quelques éloges historiques & diverses poésies.

MONTAUBAN (comtes ou princes de) *cherchez* ROHAN.

MONTAUBAN, baronie, *cherchez* BARONIES (les)

MONTAUBAN, maison considérable de Bretagne, tire son origine d'ALAIN, sire de Montauban, qui eut pour enfans, JEAN, sire de Montauban, qui suit ; & *Josselin*, évêque de Rennes, mort l'an 1234.

II. JEAN, sire de Montauban, fut l'un des seigneurs de Bretagne qui s'assemblerent l'an 1212, & porterent la guerre en Normandie, pour venger la mort du duc Artus, que le roi Jean d'Angleterre, son oncle, avoit fait mourir. Il épousa *Gasceline* de Monfort, dont il eut, OLIVIER, qui suit.

III. OLIVIER, sire de Montauban, épousa *Jeanne*, dont il eut, PHILIPPE, qui suit.

IV. PHILIPPE, sire de Montauban, laissa de *N.* sa femme, dont le nom est ignoré, OLIVIER, II du nom, qui suit ; *Guillaume* ; & *Renaud* de Montauban.

V. OLIVIER, II du nom, sire de Montauban, mourut l'an 1284, & fut pere d'ALAIN, II du nom, qui suit ; & d'*Anne* de Montauban.

VI. ALAIN, II du nom, sire de Montauban, fut pere d'OLIVIER, III du nom, qui suit ; & d'*Aliette* de Montauban.

VII. OLIVIER, III du nom, sire de Montauban & de Monfort, vivoit l'an 1336, & fut pere de *Jean*, sire de Montauban, qui tint le parti de Charles de Blois, contre le comte de Monfort, fut arrêté à Angers l'an 1343, soupçoné d'avoir intelligence avec les Anglois ; & ayant été conduit à Paris, il eut la tête tranchée, le 29 novembre de la même année, avec plusieurs autres seigneurs Bretons, accusés du même crime ; d'ALAIN, III du nom, qui suit ; & de *Renaud* de Montauban, qui épousa *Amicie* du Breil, dame du Bois-de-la-Roche, &c. fille unique & héritiere de *Guillaume* du Breil, & de *Denyse* d'Anast, dont il eut *Jean*, seigneur du Bois-de-la-Roche, mort sans postérité ; *Renaud*, seigneur du Bois-de-la-Roche, capitaine de Ploërmel, mort sans enfans de *Jeanne* de Monfort, fille de *Raoul*, VI du nom, sire de Monfort,

Monfort, & de *Léonore* d'Ancenis ; *Guillaume*, qui fut l'un des trente chevaliers Bretons, qui combattirent contre trente chevaliers Anglois ; *Olivier*, mort sans alliance ; *Jeanne*, mariée l'an 1335, à *Géofroi*, seigneur de la Planche ; *Marguerite*, femme de *Pierre* de Pleheben ; *Catherine*, mariée le 30 mars 1336, à *Jean*, seigneur de Trecesson ; *Isabelle*, & *Amicie* de Montauban, mortes sans alliance.

VIII. ALAIN, III du nom, sire de Montauban après son frere, mourut l'an 1359, & eut pour fils OLIVIER, IV du nom, qui suit.

IX. OLIVIER, IV du nom, sire de Montauban, &c. mourut l'an 1308. Il avoit épousé *Jeanne* de Malesmains, dame de Romilli, Marigni, Grenonville, &c. morte l'an 1338, fille aînée de *Gilbert* de Malesmains, seigneur de Marigni, &c. & de *Tiphaine* de Courci, dont il eut, OLIVIER, V du nom, qui suit ; *Renaud*, mort jeune ; *Guillaume*, seigneur de Crespon, mort sans alliance ; *Amauri*, aussi mort sans alliance ; *Jean*, mort avant sa mere ; *Jeanne*, mariée à *Jean* de la Tellaye, chevalier ; & *Julienne* de Montauban, dame de Medrignac, mariée à *Jean* du Châtelier, vicomte de Pommerit.

X. OLIVIER, V du nom, sire de Montauban, vivoit l'an 1386. Il avoit épousé *Mahaud* d'Aubigné, dame de Landal, fille de *Guillaume*, sire de Landal, dont il eut, GUILLAUME, qui suit ; ROBERT de Montauban, qui a fait la *branche des seigneurs du* BOIS-DE-LA-ROCHE, *rapportée ci-après ; Bertrand*, conseiller & chambellan de monseigneur le dauphin, duc de Guienne, qui fut établi au gouvernement de la prévôté de Paris, avec Tannegui du Châtel, l'an 1413, & mourut à la bataille d'Azincourt l'an 1415 ; *Renaud*, seigneur de Crespon & de Marigni ; *Jean*, premier échanson de monseigneur le dauphin, duc de Guienne ; *Jeanne*, mariée à *Jean* Boutier, seigneur de Château d'Assi ; & *Marie* de Montauban, demoiselle d'honneur de la reine Isabelle de Baviere, mariée l'an 1415, à *David* de Poix, sire de Brimeu.

XI. GUILLAUME, sire de Montauban, de Landal, &c. chancelier de la reine Isabelle de Baviere, mourut l'an 1432. Il épousa, 1°. *Marguerite* de Loheac, veuve de *Jean*, sire de Malestroit, & fille d'*Eon*, seigneur de Loheac & de la Rochebernard, & de *Béatrix* de Craon : 2°. l'an 1411, *Bonne* Visconti de Milan, fille de *Carlo* Visconti, seigneur de Parme, & de *Béatrix* d'Armagnac. Du premier lit vint *Béatrix* de Montauban, dame de la Gaulle, mariée à *Jean*, III du nom, sire de Rieux & de Rochefort. Du second sortirent JEAN, qui suit ; *Artus*, bailli de Costentin, qui se rendit Célestin à Marcoussis, pour éviter la recherche qu'on faisoit des auteurs de la mort de Gilles de Bretagne, à laquelle il avoit beaucoup contribué, fut depuis élu archevêque de Bourdeaux, & mourut l'an 1468 ; *Marie*, alliée à *Jean*, VI du nom, seigneur de Graville & de Marcoussis ; *Isabeau*, mariée à *Tristan* du Perrier, sire de Quintin ; *Béatrix*, alliée l'an 1435, à *Richard*, sire d'Espinai ; & *Louise* de Montauban, mariée à *Guion* de la Motte, seigneur de Vaucler, &c.

XII. JEAN, sire de Montauban, de Landal, de Romilli, de Marigni, de Crespon, &c. conseiller & chambellan du roi, maréchal de Bretagne, suivit le duc de Bretagne, lorsqu'il alla joindre ses troupes à celles du roi, pour la conquête de la Normandie ; se trouva à la prise des villes de Caën, de Cherbourg, & de toutes les autres places de cette province, qu'occupoient les Anglois, & y rendit des services considérables ; en reconnoissance de quoi, le roi l'établit bailli de Costentin, en la place de son frere, l'an 1450. Le duc de Bretagne lui donna le commandement de ses troupes, qu'il mena en Guienne, pour la réduction de cette province, l'an 1453, & le roi Louis XI, à son avénement à la couronne, le créa grand-maître des eaux & forêts, l'an 1461, & amiral de France, à la place du comte de Sancerre. Il étoit à Milan, l'an 1464, fut présent à la ratification que fit le duc du traité de paix & d'alliance qu'il avoit conclu avec le roi ; & mourut en la ville de Tours en mai 1466, fort regreté du roi. Il avoit épousé *Anne* de Kerenrais, dame de Kerenrais & de la Rigaudiere, fille d'*Eon*, seigneur de Kerenrais, laquelle ne mourut qu'en 1499, dont il eut pour fille unique, *Marie*, dame de Montauban, de Landal, &c. mariée, 1°. en avril 1443, à *Louis* de Rohan, seigneur de Guéméné, Guincamp, &c : 2°. à *Louis* de la Trémoille, seigneur de Craon, morte l'an 1477.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU BOIS-DE-LA-ROCHE.

XI. ROBERT de Montauban, second fils d'OLIVIER, V du nom, sire de Montauban, & de *Mahaud* d'Aubigné, dame de Landal, fut seigneur de Grenonville & de Queneville, bailli de Costentin l'an 1415, servit au siége d'Orléans l'an 1420, & vivoit l'an 1440. Il avoit épousé avec dispense, *Marie* de la Planche, sa parente, dame du Bois-de-la-Roche, du Bois-Basset, & de Vauvert, fille unique de *Rolland*, dit de *Saint-Denoval*, morte l'an 1448, dont il eut GUILLAUME, qui suit ; autre *Guillaume*, seigneur de la Planche, vivant l'an 1443 ; & *Marie* de Montauban, dame du Bois-Basset, alliée en juillet 1434, à *Philippe* de Vierville, seigneur de Creuilli.

XII. GUILLAUME de Montauban, seigneur du Bois-de-la-Roche, Grenonville, &c. épousa du vivant de son pere, *Jeanne* de Brochereuil, morte le 20 décembre 1429, fille aînée de *Robert*, seigneur de la Cleaudaye, sénéchal de Rennes & de Nantes, & de *Moricette* de Monfort, dont il eut, GUILLAUME, II du nom, qui suit ; *Marie*, alliée à *Jean* de Keradreux, seigneur de Neufvillette & des Aulnais ; *Robert* ; & *Guion* de Montauban.

XIII. GUILLAUME de Montauban, II du nom, seigneur du Bois-de-la-Roche, baron de Grenonville, &c. mourut l'an 1486, ayant été marié trois fois, 1°. à *Jeanne* de Keradreux, fille de *Jean*, & d'*Olive* de Bodegat : 2°. à *Orfraise* de Serent, dame de Tromeur, fille de *Jean*, seigneur de Tromeur, & de *Jeanne* de Comenan : après la mort de laquelle, arrivée le 11 janvier 1452, il prit une troisiéme alliance, le 2 août 1467, avec *Françoise*, dame du Casso & la Vaërie, veuve de *Pierre* de Severac, & de *François* du Plantis, & fille de *Pierre*, seigneur du Casso, & de *Jeanne* de Fresnai. Du premier lit vint, PHILIPPE, qui suit. Du second sortirent, *Esprit* de Montauban, capitaine de cinquante lances du duc de Bretagne, commandant dans la ville & château de Dol, qui ne laissa qu'un fils, nommé *Louis* de Montauban ; *Marguerite*, alliée à *George* Lespervier, seigneur de la Bouvardiere, &c ; *Jeanne*, mariée en avril 1460, à *Bertrand*, seigneur de Boysfryou ; *Marie*, alliée, 1°. à *Guillaume*, seigneur du Tiercent : 2°. à *Gilles* de Condert, seigneur de la Morterai : & *Hilaire* de Montauban, femme de *N.* Avaleuc, seigneur de la Grée.

XIV. PHILIPPE de Montauban, baron de Grenonville, seigneur du Bois-de-la-Roche, &c. chancelier de Bretagne l'an 1487, servit beaucoup à conclure le mariage de la duchesse Anne avec le roi Charles VIII, qui l'employa depuis en plu-

sieurs charges considérables. Sa charge de chancelier ayant été supprimée l'an 1494, il eut le titre de gouverneur & de garde de la chancellerie de Bretagne, & mourut le premier juillet 1516. Il avoit épousé *Marguerite* le Borgne, veuve de *Roland* de Lescbët, grand véneur de France, & fille de *Robert* le Borgne, & de *Tiphaine* de Kerenrais, dame de Coëtcanton : 2°. *Anne* du Châtelier, sa parente, veuve de *Gilles* de Rieux, seigneur de Châteauneuf, & fille de *Vincent* du Châtelier, vicomte de Pommerit, &c. & de *Magdeléne* de Villers-du-Hommet. Du premier lit sortit, *Marguerite* de Montauban, dame du Bois-de-la-Roche, &c. mariée à *Jacques* de Beaumanoir, vicomte de Pledran. Du second vint *Catherine* de Montauban, alliée à *René* de Volvire, baron de Ruffec. * *Voyez* le pere Anselme, *histoire des grands officiers*.

MONTAULT, maison considérable en Bigorre, dont on ne rapporte la postérité, que depuis JEAN de Montault, seigneur de Benac, qui servit le roi en ses guerres de Gascogne l'an 1359, & qui; dix ans après, appella au parlement de Paris, de ce que le prince de Galles, duc de Guienne, avoit donné au captal de Buch, Anglois, le comté de Bigorre, dans lequel tous ses biens étoient situés. Il avoit épousé *Gaillarde* de Miraumont, dont il eut, JEAN, II du nom, qui suit.

II. JEAN de Montault, II du nom, seigneur de Bénac, épousa *Marguerite*, fille de *Vidal*, seigneur de Bazillac, & de *Marie* de Gramont, dont il eut ARNAUD, qui suit; & *Constance* de Montault, mere de *Bernard* de Béon.

III. ARNAUD de Montault, baron de Bénac, vivoit l'an 1481. Il avoit épousé, 1°. *Bérénice* de Coarase : 2°. *Jeanne* de Lavedan, fille d'*Arnaud*, vicomte de Lavedan, & de *Bruniffende* de Gerdereft. Du premier lit sortit *Jean* de Montault, pere de *Magdeléne*, dont l'alliance est ignorée. Du second lit vinrent ANNET, qui suit; *Roger*, qui fut d'église; *N.* pere de *Roger*, vicomte de Montault; *Magdeléne*; *Catherine*; & *Jeanne*, dont les alliances sont ignorées.

IV. ANNET de Montault, baron de Bénac, mourut pendant les guerres d'Italie, avec quatre de ses enfans, ayant fait son testament le 12 octobre 1523. Il avoit épousé, 1°. *Catherine* de la Roque : 2°. *Isabelle* de Majoreste, ou de la Roche-Fontenille, & fut pere de JEAN-MARC, qui suit; de *George*; de *Jean*; & d'*Héléne* de Montault.

V. JEAN-MARC, baron de Montault & de Bénac, III du nom, capitoul de Toulouse, l'an 1536, vivoit l'an 1554. Il avoit épousé le 16 mai 1527, *Magdeléne*, fille de *Gaston*, baron d'Andouins, dont il eut *Jean-Paul*, baron de Bénac, mort sans alliance, à la bataille de saint Denys; *Philippe*, vicomte de Lavedan, qui fit son testament l'an 1597, & qui avoit épousé, 1°. en 1567, *Jeanne* de Caumont, fille de *N.* seigneur de Berbiguieres : 2°. l'an 1592, *Marie* de Gontault, fille d'*Arnaud*, seigneur de Saint-Geniez, lieutenant-général de Navarre & de Béarn, & de *Jeanne* de Foix, desquelles il n'eut point d'enfans; BERNARD, qui suit; *Jacques*, mort sans alliance; *Jean*, mort en Turquie; *Anne*, mariée à *N.* seigneur de Sus en Béarn; *Jeanne*, & autre *Jeanne*, mortes sans alliance; *Magdeléne*, dame de Ponthus; & *N.* de Montault, religieuse.

VI. BERNARD, baron de Montault & de Bénac, recueillit la succession de ses freres, fut sénéchal de Bigorre, & épousa en juin 1578, *Thabitha* de Gabaston, dame de Navailles & de Bassillon, fille de *Bertrand*, baron de Bassillon, gouverneur de Navarreins, & de *Jeanne*, dame de Cauna, dont il eut PHILIPPE, qui suit; *Henri*, seigneur de Bassillon & de Sarriac; *Blaise*, mestre de camp du régiment de Champagne, mort de maladie au siége de la Rochelle; *N.* seigneur de la Roque-Navailles, mort en l'isle de Rhé, commandant la cavalerie; *Bernard*, seigneur de Ponthus, mort au siége de la Mothe l'an 1634; *N.* tué au siége de Saint-Jean d'Angeli; *Jeanne*, mariée à *N.* seigneur de Lux, sénéchal de Bigorre; *Corisande*, alliée à *N.* de Durfort, seigneur de Castel-Bayac; & *Marguerite* de Montault, morte sans alliance.

VII. PHILIPPE de Montault, marquis de Bénac, sénéchal & gouverneur de Bigorre l'an 1650, fut créé duc de Navailles & pair de France, par lettres de 1650, non registrées, & mourut l'an 1654. Il avoit épousé en mai 1612, *Judith* de Gontault, dame de Saint-Geniez & de Badefol, fille d'*Elie*, gouverneur & lieutenant général de Béarn, viceroi de Navarre, & de *Jacqueline* de Béthune, dont il eut *Cyrus*, marquis de Saint-Geniez, mort avant son pere, laissant de *Jeanne* de Caumont-la-Force, sa femme, *Judith-Therèse-Suzanne* de Montault, fille unique, marquise de Saint-Geniez, mariée le 24 juin 1679, à *Jacques* le Coigneux, président au parlement de Paris; *Maximilien*, baron de Saint-Geniez, mort aussi avant son pere; PHILIPPE, II du nom, qui suit; *Jean*, vicomte de Tosel, mort sans alliance; *Henri*, seigneur d'Audanne, marquis de Saint-Geniez, gouverneur de Saint-Omer, lieutenant général des armées du roi, mort le 31 mars 1685, sans postérité légitime; *Bernard*, seigneur de la Chapelle Albareils, mort avant son pere; *César*, seigneur de Pagalie, mort jeune; *Jacqueline*, morte jeune; *Jeanne*, mariée à *Jean*, marquis de Losse en Périgord; *Paule*, alliée à *Louis*, marquis de Loubieres d'Incamps en Béarn; *Marie*, femme de *N.* de la Salle-de-Saint-Pé, baron de Banque, lieutenant de roi à Bayonne; *Diane*, mariée à *Louis* de Cordouan, marquis de Langei, morte le premier de janvier 1717; & *Perside* de Montault, prieure des religieuses Maltoises à Toulouse.

VIII. PHILIPPE de Montault-Bénac, duc de Navailles, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, &c. *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, épousa en février 1651, *Suzanne* de Beaudean, l'une des dames de la reine Anne d'Autriche, & fille de *Charles* de Beaudean, comte de Neuillan, gouverneur de Niort, & de *Françoise* Tiraqueau, morte le 15 février 1700, âgée de 74 ans. De ce mariage sont issus, *Philippe* de Montault-Bénac, marquis de Navailles, brigadier des armées du roi, mort à l'âge de 22 ans, avant son pere, le 2 décembre 1678, au retour de la prise de Puycerda; *Charlotte-Françoise-Radegonde*, abbesse de Sainte Croix de Poitiers, morte le 12 février 1696, âgée de 43 ans; *Françoise*, troisiéme femme de *Charles* de Lorraine, III du nom, duc d'Elbeuf, morte le 11 juin 1717, âgée de 64 ans; *Gabrielle-Eléonore*, mariée à *Henri* d'Orléans, marquis de Rothelin; *Henriette*, abbesse de la Saussaye, près Paris; *Gabrielle*, mariée à *Léonor-Elie* de Pompadour, marquis de Laurieres; & *Gabrielle* de Montault-Navailles, la jeune, religieuse. * *Voyez* le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne*.

MONTAULT (Philippe de) duc de Navailles, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, sénéchal de Bigorre, commandant pour sa majesté dans les villes de la Rochelle, Brouage & pays d'Aunis, capitaine-lieutenant des deux cens chevaux-légers de la garde. Il étoit fils de *Philippe* de Montault, baron de Bénac, gouverneur

& fénéchal de Bigorre, & de *Jacqueline* de Gontault, dame de Saint-Geniez. Quoiqu'il eût fucé le lait de l'héréfie dans la maifon paternelle, il ne laiffa pas d'être reçu page chez le cardinal de Richelieu l'an 1635, n'ayant alors que 14 ans; & ce grand homme prit foin lui-même de l'inftruire, & lui fit abjurer la religion pretendue réformée. Au bout de dix-huit mois fa converfion fut fuivie de celle de fon pere, & d'une grande partie de fa famille. Il commença de fervir dans les armées dès l'an 1638, & monta par tous les degrés de la milice, jufqu'au premier de tous, étant toujours attaché à fon premier maître, le cardinal de Richelieu, & enfuite au cardinal Mazarin, même dans les temps les plus fâcheux. Il commanda l'armée d'Italie fous le duc de Modène l'an 1658, en qualité de capitaine général; & l'année fuivante, après la mort de ce prince, il la commanda en chef. Il fut enfuite ambaffadeur extraordinaire vers les princes d'Italie. Il commanda auffi l'armée que le roi envoya en Candie au fecours des Vénitiens, fous le duc de Beaufort, l'an 1669, & depuis il eut encore le commandement en chef de toutes les troupes qui étoient en Lorraine, Alface, Champagne & Bourgogne, l'an 1673 & au commencement de 1674. Ce fut en ce temps-là qu'il prit Grai, par où fut commencée la conquête de la Franche-Comté. Dans la campagne de 1674, il fervit en Flandre fous le prince de Condé, en qualité de lieutenant général; mais parceque le duc de Navailles avoit déja commandé en chef, le roi commanda au prince de partager l'armée en deux corps, & de faire fervir Navailles feul dans celui où étoit la maifon du roi, & les trois autres lieutenans généraux dans l'autre corps. Il fe trouva au combat de Sénef, où il commanda l'aile gauche de l'armée. L'an 1675, lorfqu'il étoit dans fon gouvernement de la Rochelle, fa majefté l'honora du bâton de maréchal de France. Au mois de janvier 1676, il fut envoyé en Catalogne, où il commanda en chef l'armée du roi pendant trois années. Il fe rendit maître de Figuieres l'an 1676, battit l'an 1677 une partie des troupes commandées par le comte de Monterei, prit Puycerda l'an 1678, & fervit jufqu'à la paix de Nimegue, qui fut conclue la même année. Il eut long-temps le gouvernement de Bapaume, quelque temps celui du Havre de Grace, & jufqu'à fa mort celui de la Rochelle, & du pays d'Aunis. Il fut reçu chevalier de l'ordre du faint Efprit en la promotion de 1661, & fut long-temps capitaine-lieutenant des deux cens chevaux-légers de la garde du roi. Enfin en avril 1683, il fut gouverneur de M. le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, & régent du royaume. Il mourut le 5 février 1684, âgé de foixante-cinq ans. Il fut enterré dans l'églife des Dominicains du fauxbourg Saint-Germain, ou fa veuve lui a fait ériger un magnifique tombeau. On imprima fes mémoires à Paris, l'an 1701. Il y fait connoître que les Vénitiens avoient eu tort de fe plaindre de fa conduite en Candie, puifqu'il y parut après que ce n'avoit été ni leur intérêt, ni leur deffein de conferver cette ville. Il en donne les raifons, & montre qu'ils ne voulurent fe fervir du fecours de la France, que pour faire voir que la Chrétienté s'intéreffoit pour eux, & obliger par-là les Turcs à leur accorder une paix moins défavantageufe. Cependant l'ambaffadeur de Venife avoit fait de fi grandes plaintes au roi du départ de M. de Navailles de Candie, que fa majefté lui envoya ordre, fi-tôt qu'il fut arrivé en France, de fe retirer dans une de fes terres, où il fut relegué durant trois ans, après lefquels on lui permit d'aller à fon gouvernement de la Rochelle, & enfin de revenir à la cour, où il fe juftifia pleinement. * *Voyez* le P. Anfelme, *grands officiers de la couronne.*

MONTAUSIER (ducs de) *cherchez* SAINTE-MAURE.

MONTBELLIARD, ville & famille illuftre, *cherchez* MONBELLIARD.

MONTBERON (Jacques, fire de) fénéchal d'Angoumois, maréchal de France, chambellan du roi & du duc de Bourgogne, fut fouvent employé dans les guerres de Gafcogne, fuivit le roi au voyage qu'il fit en Flandre l'an 1382, fut nommé fénéchal d'Angoumois l'an 1386, & y fervit la même année fous le maréchal de Sancerre. Il embraffa depuis le parti du duc de Bourgogne & du roi d'Angleterre, & fut pourvu de la charge de maréchal de France, à la place du fire de l'Ifle-Adam, mais il ne l'exerça pas long-temps, en ayant été deftitué en janvier 1421, & mourut l'an 1422.

I. Il defcendoit de ROBERT, feigneur de Montberon, qui vivoit l'an 1140, & qui fut pere de

II. ROBERT, II du nom, feigneur de Montberon, pere de

III. ROBERT, III du nom, feigneur de Montberon, qui laiffa de *Jeanne*, fa femme, ROBERT, IV du nom, qui fuit; & *Robert* de Montberon, évêque d'Angoulême.

IV. ROBERT, IV du nom, feigneur de Montberon, Rochebertier, & de Rançon, vivoit l'an 1276, & laiffa pour enfans, de *Mahaud* de la Rochefoucault, fille d'*Aimeri*, feigneur de la Rochefoucault, ROBERT, V du nom, qui fuit; & *Belotte* de Montberon, mariée à *Gui* de Chenac.

V. ROBERT, V du nom, feigneur de Montberon, &c. vivant l'an 1329, laiffa de *Galienne* de la Porte, fa femme,

VI. ROBERT, VI du nom, feigneur de Montberon, &c. qui époufa l'an 1348, *Yolande* de Mathas, dame de Boiffec, veuve d'*Ithier*, feigneur de Magnac, & fille de *Robert*, feigneur de Mathas, & de *Marie* de Thouars, dont il eut, JACQUES, qui fuit; *Marie*, alliée l'an 1364, à *Jean* de Coudun, feigneur de Verfon; & *Marguerite* de Montberon, vivante l'an 1399.

VII. JACQUES, fire de Montberon, maréchal de France, *dont il eft parlé ci-deffus*, époufa *Marie* de Maulevrier, fille aînée & héritiere de *Renaud*, baron de Maulevrier, & d'Avoir, & de *Béatrix* de Craon, dame de Toureil: 2°. *Marguerite*, comteffe de Sancerre, dame de Marmande, veuve de *Béraud II*, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, feigneur de Mercœur, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, FRANÇOIS, qui fuit; *Jacques*, feigneur de Montberon & d'Azai-le-Rideau, capitaine du château de Thouars, mort fans poftérité légitime; *Catherine*, mariée 1°. à *Renaud*, VII du nom, fire de Pons, vicomte de Turenne, &c. 2°. à *Jean* de Maleftroit, feigneur d'Oudon; & *Marguerite* de Montberon, dame de Mautreffe, mariée l'an 1418, à *Savart* Bouchard, feigneur d'Aubeterre, Pauléon, Ozillac, &c.

VIII. FRANÇOIS, baron de Montberon, Maulevrier, Avoir, &c. mourut fort âgé vers l'an 1470. Il avoit époufé le 25 mai 1403, *Louife* de Clermont, fille unique de *Jean* de Clermont, vicomte d'Aunai, dont il eut FRANÇOIS II, qui fuit; GUICHARD, qui a fait la *branche des barons de* MORTAGNE *&* D'AVOIR, *rapportées ci-après;* LOUIS, qui a fait *celle des comtes de* FONTAINES-CHALENDRAI, *auffi mentionée ci-après; Savari*, archidiacre de Champagne en l'églife de Reims, abbé de Notre-Dame-la-Grande en l'églife de Poitiers, & chanoine de Saintes; *Catherine*, femme

de *Joachim* Girard, seigneur de Basoches; *Guillemette*, mariée à *Jean* de Maumont, seigneur de Taunai-Boutonne; *Jeanne*, dame de Cursai, mariée l'an 1445, à *François* de Clermont, seigneur de Dampierre; *Yolande*, dame de Chevalon & d'Auzac, alliée l'an 1446, à *Michel* Jouvenel des Ursins, seigneur de la Chapelle-Gautier, bailli de Troye; *Marie*, dame de Chefboutonne, femme de *Jean* Malet, dit *de Graville*, grand-maître des arbalêtriers; *Andrée*, dame de Vareignes, mariée l'an 1451, à *Gautier* de Perusse, seigneur d'Escars; & *Brunissende* de Montberon, dame de Mirebel, mariée 1°. à *Olivier* de Belleville: 2°. à *Arnaud*, sire de Bordeilles.

IX. François, II du nom, sire de Montberon, vicomte d'Aunai & de Mathas, baron de Maulevrier, &c. fut chambellan du dauphin l'an 1443, vendit la terre de Montberon l'an 1471, à Marguerite de Rohan, comtesse d'Angoulême, ce qui causa de grands procès, & mourut le 31 octobre 1476. Il avoit épousé vers l'an 1440, *Jeanne* Vendôme, veuve de *Robert*, seigneur de Fontaines, & fille unique de *Pierre*, seigneur de Ségré & du Lude, & de *Marie* d'Acigné, dont il eut, Eustache, qui suit; & *Jeanne* de Montberon, dame de Monchamps & de Beaulieu, mariée, 1°. à *Martin* Henriquez de Castille, chambellan du roi: 2°. à *Louis* Chabot, seigneur de Jarnac: 3°. à *Louis* Larchevêque, seigneur de Soubise, morte sans postérité en juin 1498.

X. Eustache de Montberon, vicomte d'Aunai, baron de Maulevrier & de Mathas, épousa *Marguerite* d'Estuer, fille de *Jean*, seigneur de Lisleau, baron de Nioeul, & de *Jeanne* de Pons-Saint-Maigrin, dont il eut *Christophe* de Montberon, vicomte d'Aunai, mort sans laisser de postérité de *Léonore* de Ferrieres, dame de Montfort-le-Rotrou & de Vibrai, fille aînée de *Jean*, baron de Ferrieres, & d'*Anne* Geofroi; *Placide*, protonotaire du saint-siége; *Artus*, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi; Adrien, qui suit; *Claude*, protonotaire du saint-siége; *Catherine*, alliée le 21 novembre 1478, à *Joachim* de Conighan, seigneur de Cherveux; *Jeanne*, femme de *Jacques* de Chabannes, seigneur de la Palice; *Blanche*, mariée, 1°. à *Jacques* de la Rochefoucault, seigneur de Mellerans, d'Aunac, de Nouhans, &c: 2°. à *Gilles* Tranchelion, seigneur de Palluau; & *Marie* de Montberon, mariée l'an 1492, à *Geofroi* de Balsac, seigneur de Montmorillon, &c.

XI. Adrien de Montberon, seigneur de Villefort, &c. suivit le roi Charles VIII, à la conquête de Naples, se trouva à la bataille de Fornoue, où il fut blessé près la personne du roi, qui l'avoit choisi pour un de ses confidens, & vivoit l'an 1495. Il avoit épousé *Marguerite* d'Archiac, fille & principale héritiere de *Jacques*, seigneur d'Archiac, & de *Marguerite* de Levis, dont il eut, François, qui suit; *René*, sourd & muet; *Louis*, seigneur de Polignac, qui épousa *Anne* de Belleville; *Jean* de Montberon, seigneur de Thors, &c. qui de *Gabrielle* de Pierrebuffiere, sa femme, eut pour fille unique *Judith* de Montberon, héritiere des baronies de Thors, Blansac, Prignac, Lonzenac, &c. mariée à *Jacques* de Pons, marquis de la Case, comte de Roquefort, de Marsan en partie, baron de Montgaillard, vivant en 1605; *Agnès* de Montberon, mariée l'an 1535, à *Claude* Chat, dit de Rastignac, seigneur du Pouzet; *Anne*, femme de *François* Guérin, seigneur des Herbieres; *Hélène*; *Catherine*, & *Barbe* de Montberon, mariée à *Pierre* de Maigné, seigneur de Maudereux.

XII. François de Montberon, baron d'Archiac, Villefort, Beaulieu, capitaine de Blaye, épousa le 29 avril 1538, *Jeanne* de Montpezat, seconde fille de *Gui*, baron de Montpezat, & de *Jeanne* de Mareuil, dame de Villebois, dont il eut *René* de Montberon, baron d'Archiac, tué à la bataille de Gravelines l'an 1558, sans laisser de postérité, de *Magdeléne* du Fou, fille de *François*, baron du Vigean, & de *Louise* Robertet; *Renée*, morte jeune; & *Jacquette* de Montberon, héritiere de son frere, mariée à *Antoine*, seigneur de Bordeilles & de la Tour-Blanche.

Branche des barons de Mortagne et d'Avoir.

IX. Guichard de Montberon, second fils de François, seigneur de Montberon, & de *Louise* de Clermont, vicomtesse d'Aunai, eut en partage les terres de Mortagne sur Gironde, d'Avoir, Grésigné, Chapes, &c. Il épousa *Catherine* Martel, fille unique de *Louis*, seigneur de Beaumont-Pié-de-boeuf, & de *Marie* de la Tour-Landri, dont il eut René, qui suit; *Marguerite*, premiere femme de *René* de Beauveau, seigneur de Marconville; *Marie*, alliée à *Artus* de Villequier, baron de Cholet, & de la Guerche; *Jeanne*, femme de *Mathurin*, seigneur de Vonnes; & *Antoine* de Montberon, fils puîné, seigneur de Mortagne, qui de *Jeanne* l'Hermite, fille de *Pierre*, seigneur de Beauvais, & de *Jeanne* du Fau, laissa pour enfans, *Adrien* de Montberon, mort sans alliance; *Anne*, femme de *Jean* de Conighan, seigneur de Cangé; *Jacquette*, morte sans alliance; & *Anne*, religieuse à Fontevrault; laquelle renonça à ses voeux, prétendant y avoir été forcée par sa mere, & épousa, en présence de ses parens, *Pierre* de Ségur, seigneur de Ligonez, dont elle n'eut point d'enfans.

X. René de Montberon, baron d'Avoir & de Champeaux, épousa, 1°. *Marie* d'Estampes, fille de *Jean*, seigneur des Roches, & de *Marie* de Rochechouart-Mortemar, dont il eut *Renée*, morte sans alliance: 2°. *Louise* de Sainte-Maure, fille de *Renaud*, seigneur de Jonzac, & de *Françoise* Chabot, dont il eut, Louis, qui suit; *Renée*, femme de *François* de Bar, seigneur de Baugi; *Françoise*, religieuse; *Catherine*, mariée à *Guillaume* le Beauvoisin, baron de Courtaumer; & *Anne* de Montberon, femme de *Pierre* de Maillé, seigneur de Latan & de Marolles.

XI. Louis de Montberon, baron d'Avoir, &c. épousa *Magdeléne* Pelault, dame de Lespinai-Greffier, d'Erignai, la Missoniere, & de la Bissiere, fille d'*Antoine*, seigneur desdits lieux, & de *Geneviéve* du Chêne, dont il eut, Jacques, qui suit; *Françoise*, mariée, 1°. à *Louis* Gastineau, seigneur de la Tour de Germigni, & de Saint Bonnet, gouverneur de Bayonne: 2°. à *Charles*, seigneur de Veaux; *Renée*, femme de *François* Thierri, seigneur de Bois-Orcamp, & de Pontrouault; *Claude*, mariée à *Jean* de Vai, seigneur de la Rocheferrieres; & *Emerance* de Montberon, religieuse à Fontevrault.

XII. Jacques de Montberon, baron d'Avoir, seigneur de Champeaux, &c. épousa *Louise* Goheau, dame de Souché, Saint-Aignan, les Jammonieres, la Maillardiere, & de l'Isle Bonin en Bretagne, fille de *François*, seigneur desdits lieux, & de *Françoise* Hamon, dont il eut, Hector, qui suit; *Jean*, seigneur de Saint-Aignan, qui d'*Anne* Brecel, sa femme, fille de *Christophe*, sénéchal de Nantes, n'eut qu'un fils nommé *René*, mort jeune; *Marguerite*, alliée, 1°. à *Jean* le Clerc, seigneur des Roches près d'Angers: 2°. à *Louis* le Vayer; & *Anne* de Montberon.

XIII. HECTOR de Montberon, baron d'Avoir, &c. épousa, 1°. *Jeanne* de Maillé, fille de *Gui*, seigneur de Brezé, & de *Jeanne* de Louan, dont il n'eut point d'enfans : 2°. *Radegonde* de Noyelles, fille de *René*, seigneur de la Bauffardiere, & de *Renée* de la Coutardiere, dont il eut *René* & *Hector*, morts jeunes ; LOUIS, qui suit ; & *Adrienne* de Montberon, mariée le 20 février 1599, à *Louis* de la Rochefoucault, seigneur de Neuilli-le-Noble, & de la Brosse-Touraine.

XIV. LOUIS de Montberon, baron d'Avoir, &c. eut la tête tranchée à Paris, pour avoir enlevé Renée de Galeri, femme de Guillaume le Fevre, juge criminel de Nantes. Il avoit épousé l'an 1599, *Angélique* de la Rochefoucault, fille de *René*, seigneur de Neuilli-le-Noble, & d'*Anne* Gillier, dont il n'eut qu'un fils, nommé *Hector*, mort jeune.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE FONTAINES-CHALENDRAI.

IX. LOUIS de Montberon, troisiéme fils de FRANÇOIS, seigneur de Montberon & de Maulevrier, & de *Louise* de Clermont, vicomtesse d'Aunai, fut seigneur de Fontaines-Chalendrai, & de la Paille, & capitaine de Montberon. Il épousa, 1°. *Radegonde* de Rochechouart, fille de *Jean*, seigneur de Mortemar, & de *Jeanne* de Torsai : 2°. *Guionne* Mérichon. Ses enfans du premier lit furent, LOUIS, qui suit ; & *Marie* de Montberon, qui épousa *Gautier* de Perusse, seigneur de la Vauguyon, &c. sénéchal de Périgord & de la Marche. Ceux du second lit furent, *Jean* de Montberon, seigneur de la Paille ; *Jacques*, protonotaire du saint-siége, curé d'Argenteuil ; ANTOINE, *duquel sont descendus les seigneurs de* BEAUREGARD, *rapportés ci-après ; François*, protonotaire du saint-siége, curé de Castelnau, diocèse de Sarlat ; *Guion*, seigneur de la Paille, d'Andilli-les-Marais, de Guilebaut & de Sugnon, pere de *Jacques*, mort à l'armée ; & de *Louis* de Montberon, chanoine de Saintes, qui obtint dispense du pape l'an 1555, de pouvoir se marier, quoique soudiacre ; *Olivier*, vivant l'an 1502 ; *Rose*, dont l'alliance est ignorée ; & *Louis* de Montberon, seigneur d'Ausances, aîné du second mariage, qui de *Magdeléne* de Mareuil, dame de Montmoreau, eut pour enfans, *Louise* de Montberon, dame de Montmoreau, mariée à *Louis* Prevôt, seigneur de Sansac ; & *Jacques* de Montberon, seigneur d'Ausances, chevalier des ordres du roi, pere de *Louise* de Montberon, dame d'Ausances, morte l'an 1595.

X. LOUIS de Montberon, II du nom, seigneur de Fontaines-Chalendrai, &c. laissa entr'autres enfans, de son mariage avec *Louise* de Beaumont, fille de *Jean*, seigneur de Glenai, & de *Catherine* Rataut, LOUIS III, qui suit.

XI. LOUIS de Montberon, III du nom, baron de Fontaines-Chalendrai, épousa *Claude* Blosset, dame de Torci, fille de *Jean*, seigneur de Torci, & d'*Anne* de Cugnac, dont il eut, LOUIS IV, qui suit ; & *Anne* de Montberon, mariée à *Louis* de Gourdon de Genouillac, comte de Vaillac.

XII. LOUIS de Montberon, IV du nom, baron de Fontaines-Chalendrai, & de Torci, épousa *Heliette* de Vivonne, fille de *Charles*, seigneur de la Châteigneraye, sénéchal de Saintonge, & de *Renée* de Vivonne, dame d'Oulmes, dont il eut, JEAN, qui suit ; & *Louise* de Montberon, mariée l'an 1609, à *Jean-Louis* de Rochechouart, seigneur de Chandenier.

XIII. JEAN de Montberon, comte de Fontaines-Chalendrai, laissa de *Louise* de Laubespine, sa femme, fille de *Claude*, seigneur de Verderonne ; & de *Louise* Pot-de-Rhodes, *Louis* de Montberon, V du nom, comte de Fontaines-Chalendrai, mort sans postérité ; *Balthazar*, chevalier de Malte ; *Charles* de Montberon ; *Catherine*, mariée à *François* de Salignac, de la Motte-Fénelon ; & *Louise* de Montberon, religieuse.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BEAUREGARD.

X. ANTOINE de Montberon, quatriéme fils de LOUIS de Montberon, seigneur de Fontaines, & de *Guyonne* Merichon sa seconde femme, qualifié seigneur de Beaulieu. Il eut entr'autres seigneuries la Châtellenie de Meung-sur-Charente, de Bré, de Fronsac en partie, des Rottes & des Courts. Il épousa, 1°. *Marie* de Mareuil, fille de *Jean* de Mareuil, baron de Montmoreau, & de *N*... du Fou-du-Vigean : 2°. *Perrette* le Feron. Ses enfans furent du premier lit, JACQUES, qui suit ; & du second, *Gui* ; *Marie* ; *Marguerite* ; *Claude*.

XI. JACQUES de Montberon est qualifié dans son contrat de mariage seigneur de Meung & de Beaulieu. Il épousa par contrat du 26 décembre 1526, *Michelle* Gehamd, fille de *Charles* Gehamd, écuyer, seigneur d'Olbreuse, & de *Catherine* Dexmier, dont il eut, 1. *Jacques* de Montberon, écuyer, seigneur de Beaulieu ; 2. JEAN, seigneur de Beauregard, qui suit ; 3. *Christophe*, seigneur de la Crignolée & des Pierriauts ; 4. & 5. *Marguerite*, & *Magdeléne*.

XII. JEAN de Montberon, seigneur de Beauregard, de Meung en partie, &c. épousa 1°. *Perrette* Angelly, fille de *Pierre* Angelly, écuyer, & de *Renée* Grain, seigneur & dame de la Crignollée ou de la Courgnollée, de Beauregard, des Chaulmes & du Grand-Treuil de Saint-Vivien, du Vergeroul en Aunis, par contrat du 23 décembre 1556 : 2°. *Jeanne* du Pont par contrat du 9 ou 24 septembre 1570. Du premier lit il eut MICHEL, seigneur de Beauregard, qui suit ; & *Luce* de Montberon, qui partagea avec *Michel* son frere le 12 juillet 1599. Quant aux enfans du second lit. *Voyez* le pere Anselme.

XIII. MICHEL de Montberon, écuyer, seigneur de Beauregard, d'Auzances, de la Vergne, de la Cour-d'Usseau, du fief Fiscot, de la Marzelle, & du grand & petit Sarcou, épousa *Françoise* de Faucueur, fille de *François* de Faucueur, écuyer, seigneur de Fonsbalin, & de la Cour-d'Usseau, & de *Françoise* Dexmier, par contrat du 2 juin 1596. De ce mariage naquirent JEAN de Montberon, seigneur de Beauregard, qui suit ; & *Luce* de Montberon qui épousa *Charles* de la Laurencie, seigneur de Villeneuve-la-Comtesse, diocèse de Saintes, dont elle eut plusieurs enfans.

XIV. JEAN de Montberon, chevalier, seigneur de Beauregard, de la Cour-d'Usseau, de Salleboeuf & de la Crignollée, épousa par contrat du 26 mai 1637, *Marie* Gentils, fille d'*Abraham* Gentils, chevalier, seigneur d'Esnandes, des Touches, de Chavaignie, & de *Marie* Guitton, dont il eut

XV. FRANÇOIS de Montberon, chevalier, seigneur d'Esnandes, de Beauregard, de la Cour-d'Usseau, de la Crignollée : il épousa par contrat du 29 janvier 1662, *Charlotte* du Landas, fille d'*Alexandre* du Landas, écuyer, seigneur du Beignon, du petit Cheusse, de la Berengeais, & de Landes, conseiller au parlement de Bourdeaux, & de *Marguerite* de la Riviere, dont il eut ALEXANDRE-ROBERT de Montberon, seigneur d'Esnandes, qui suit ; 2. *Jean-Jacques* de Montberon, mort sans enfans, 3 & 4. *Louis-Philippe* & *François* de Montberon, morts jeunes.

XVI. ALEXANDRE de Montberon, chevalier, seigneur d'Esnandes, de la Cour-d'Usseau, de Beauregard & de la Crignollée, épousa par contrat du 7 mai 1687, *Françoise-Elizabeth* Rougier, fille de *Jacques* Rougier, écuyer, seigneur des Tourettes, du Marois-Guyot, & de Chartevre, conseiller au siége présidial de la Rochelle, & d'*Elizabeth* Guerry, dont il eut ALEXANDRE-FRANÇOIS de Montberon, dit le *comte de Montberon*, qui suit; & *Charlotte* de Montberon, qui épousa 1°. *N.* seigneur de Saint-Mari en Angoumois, mort sans enfans : 2°. *Henri* de Vignau, seigneur de Vaucarte & de Fayeal, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, dont plusieurs enfans.

XVII. ALEXANDRE-FRANÇOIS de Montberon, dit *le comte de Montberon*, chevalier, seigneur d'Esnandes, de Villedou, de la Cour-d'Usseau, de Beauregard, de la Crignollée, de la Berengeais, &c. épousa par contrat du 20 septembre 1720, *Catherine-Agnès* de Levis, fille de *Charles-Antoine* de Lévis, comte de Charlus, & de *Marie-Françoise de Paule* de Bethisy, sœur de *Charles-Eugène*, duc de Lévis, pair de France, dont des enfans. * *Voyez* Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*.

MONTBRISON, ville de France, capitale du Pays de Forez, est un des cinq bailliages de la province. On dit qu'autrefois Montbrison n'étoit qu'un château nommé *Brison*, qui depuis fut fermé de murailles l'an 1428. Il y a une église collégiale, dédiée à la sainte Vierge, diverses maisons religieuses, avec élection, prévôté, &c. * *Consultez* l'histoire de Forez, du sieur de la Mure.

MONTBRUN, fameux capitaine du XVI siécle, *cherchez* PUI (Charles du)

MONTCALM, maison de Rouergue, qui a eu plusieurs personnes distinguées dans l'épée & dans la robe.

I. SIMON de Montcalm, seigneur du Viala, de Cornus, au diocèse de Vabres, en Rouergue, fut pere de,

II. HEYRAL de Montcalm, seigneur du Viala, qui épousa au mois de mars 1302, *Reveillade* de Chavanon, fille d'*Astorg* de Chavanon. Elle testa étant veuve le 5 avril 1335, & laissa pour fils

III. BERTRAND de Montcalm, seigneur du Viala, qui fut héritier, & enterré dans l'église des Freres Prêcheurs de Milhau. Il fut pere de

IV. BERNARD de Montcalm, seigneur du Viala, qui testa le 4 octobre 1376, voulut être enterré aux Freres Prêcheurs de Milhau, en la tombe de Bertrand son pere. Il laissa de *Romaine* Folaquier sa femme,

V. RAIMOND de Montcalm, seigneur du Viala, de Cornus, de Saint-Veran, qui rendit hommage le 7 septembre 1428, à Jean d'Armagnac, vicomte de Creissels, pour sa terre de Saint-Veran. Il acheta le 4 février 1441, de Bertrand de Vissec, quelques dépendances de Saint-Véran. Il épousa *Aigline* de Michelis, qui testa veuve, le 11 novembre 1457, en faveur de

VI. JEAN de Montcalm, son fils aîné, né le 10 juin 1407, seigneur de Saint-Véran, de Tournemire, du Viala, de la Baume, de Pradines, & la Panouse. Il fut conseiller du roi & maître des requêtes de l'hôtel, par provisions du roi, données à Milhau le 10 mai 1437, & dont il prêta serment entre les mains de l'évêque de Maguelonne le 16 du même mois. Il rendit hommage le 10 juillet 1462, pour sa terre de Saint-Véran, à Jean comte d'Armagnac, vicomte de Creissels. Ayant dans la suite été accusé d'avoir adhéré au parti du comte d'Armagnac, il fut pris & mené à Tours, avec Guillaume & Gaillard de Montcalm, deux de ses enfans, & tous ses biens, & ceux de son fils aîné, furent confisqués; mais Louis XI, mieux informé, reconnut leur innocence, & les rétablit dans tous leurs biens, par lettres patentes données aux Montils, le 21 mars 1471. Il étoit juge-mage de Nismes en 1473, & en cette qualité, & celle de lieutenant d'Antoine de Châteauneuf, sénéchal de Beaucaire, il reçut le 21 janvier 1477, l'hommage de Jean, évêque de Maguelonne. Charles, comte d'Armagnac, ayant pris les armes contre Louis XI, assiégea & prit son château fort de Saint-Véran; mais ce comte ayant été arrêté prisonier, ses biens furent donnés à Catherine de Foix sa femme, en représentation de sa dot; mais à condition d'indemniser les gentilshommes attachés au roi, de leurs pertes, *& notamment Jean de Montcalm qui restera en possession de toute la vicomté de Creissels & baronnie de Meirueis, jusqu'à ce qu'on l'ait satisfait.* La comtesse d'Armagnac transigea ensuite le 26 décembre 1481, avec Jean de Montcalm, & lui céda tous les droits seigneuriaux qu'elle avoit dans les terres de Saint-Véran, Lanuejol & Montjardin. Il testa le 17 juin 1485. Il avoit épousé le 6 octobre 1438, *Jeanne* Gozon, fille de *Gui*, seigneur de Gozon, & de Melac, au diocèse de Vabres. Elle étoit petite niéce de *Deodat* de Gozon, grand-maître de Rhodes, si connu par la mort du dragon dont il délivra cette isle. Jean de Montcalm eut de ce mariage, 1. GUILLAUME de Montcalm, seigneur de Saint-Véran, qui suit; 2. *Jean* de Montcalm, Bénédictin dans l'abbaye de Nant; 3. *Antoine* de Montcalm, protonotaire du saint-siége, prieur de Sénillac, & de Sumene; 4. GUI de Montcalm, qui a fait la *branche des barons de* MONTCLUS, *rapportée ci-après*; 5. *Eustache* de Montcalm, religieux dans l'abbaye de Nant, & prieur de S. Sauveur du Larzac; 6. *Gaillardet* de Montcalm, fut employé par Charles VIII, en plusieurs négociations, & envoyé avec l'évêque d'Albi, & du Bouchage en plusieurs lieux pour de grandes affaires, & exemté à cause de cela de l'arriere-ban de Rouergue. Il épousa le 20 janvier 1494, *Marguerite* de Joyeuse, fille de *Louis* baron de Joyeuse, & de *Marguerite* Louvet, qui étoit veuve de *Jean* de Forestier de Vauvert, Candiac & Marguerittes, qui avoit acquis ces terres du baron de la Voute, & qui les donna à sa femme. Gaillardet de Montcalm se qualifia seigneur de Vauvert, depuis qu'il l'eut épousée; & c'est ainsi qu'il est nommé par Charles VIII, dans les provisions de la charge de son maître d'hôtel ordinaire, que ce prince lui accorda, à Lyon le 22 janvier 1495, (1496, en comptant l'année du 1 janvier.) Le 28 du même mois, il prêta serment entre les mains de Perron de Baschi. Le 17 juin de la même année, Charles VIII lui fit un don d'une amende de mille livres, en reconnoissance des bons & agréables services qu'il lui avoit rendus à la guerre ou autrement, & pour un voyage que ce prince lui faisoit faire, & qu'il ne vouloit être connu. Louis XII le pourvut aussi le 7 juillet 1501, d'une charge de maître d'hôtel. Il se trouva en qualité de baron de Vauvert aux états de Languedoc, tenus en 1513. Il fut aussi grand bailli de Gevaudan, gouverneur de Marvejols, capitaine & gouverneur de Greze. Marguerite de Joyeuse lui donna le 25 avril 1500, ces trois terres de Vauvert, de Candiac & de Marguerittes, qui lui causerent un grand procès avec Louis de Lévis, seigneur de la Voute, avec lequel il transigea le 8 octobre 1515 : la terre de Candiac lui resta, & celles de Vauvert & de Marguerittes retournerent à Louis de Lévis. Il mourut à Aimargues le 9 novembre 1519. Il s'é-

toit remarié avec *Marguerite* de la Miffe, veuve de *Jean* de Sarra, premier préfident du parlement de Touloufe, dont la fille époufa fon neveu & fon héritier. 7. *Michelle* de Montcalm, femme de *Jean*, feigneur de Rocofel : elle lui furvécut.

VII. GUILLAUME de Montcalm, feigneur de Saint-Véran, de Tournemire & du Viala, étoit juge-mage de Nifmes, le 9 janvier 1488, & lieutenant général du fénéchal de Rouergue, dénombra la terre de Saint-Véran, le 16 février 1503, & tefta le 12 avril 1505. Il avoit époufé le 6 juillet 1479, *Delphine* de Berenger de la Berthoulene, fille de *Berenger* de la Berthoulène, feigneur de la Romiguiere, qui tefta le 21 octobre 1517, & qui fut enterré auffi-bien que fon mari, aux Cordeliers de Milhau. Leurs enfans furent, 1. JEAN de Montcalm, feigneur de Saint-Véran, qui fuit; 2. *François* de Montcalm, prieur de Saint-Sauveur du Larzac; 3. *Louis* de Montcalm, prieur commendataire de Milhau, protonotaire apoftolique, & chanoine de l'églife cathédrale de Nifmes; 4. *Jacques* de Montcalm, chevalier de Rhodes, qui fit quittance de fes droits, le 30 feptembre 1509, & dont les preuves furent admifes par Charles de Rochechinard, grand prieur de S. Gilles; 5. *Gillion*, Bénédictin à Nant; 6. *Raimond*, Bénédictin à faint André de Villeneuve, prieur de Poufilhac, diocèfe d'Ufez; 7. *Françoife* de Montcalm, femme d'*Odon* de Bonami, feigneur de Peyre, & mere d'*Odon* de Bonami, qui tranfigea le 17 août 1547, avec François de Montcalm; 8. *Helix* de Montcalm, qui époufa *Jean* Robert, juge-criminel de Nifmes; 9. *Louife* de Montcalm, femme de *Jean* Guiraud, feigneur de Villecomtal la Panoufe, qui, en 1550, étoit tuteur honoraire des enfans de René, feigneur d'Arpajon.

VIII. JEAN de Montcalm, feigneur de Saint-Véran, de Tournemire, du Viala, de Cornus, le fut auffi de Candiac, comme héritier de Gaillardet de Montcalm, fon oncle. Il naquit le 15 décembre 1480 : il étoit juge-mage de Nifmes, en 1503 & en 1532. Il donna fon dénombrement devant le fénéchal de Nifmes, le 17 avril 1514. Il rendit hommage à l'évêque de Nifmes, procureur de Charles, duc d'Alençon, & du vicomte de Creiffels, le 2 juin 1520, pour la feigneurie de Saint-Véran. Il fut l'un des commiffaires du roi, aux états de Languedoc affemblés à Pézenas, au mois d'avril 1528. Il fut confeiller au grand confeil, commis en 1537, avec Savonieres, général des finances en Languedoc, pour l'aliénation du domaine; & en 1539, pour l'emprunt fur le clergé, & pour tenir les grands jours en Vélai. Il tefta le 2 feptembre 1540. Il avoit époufé le 28 février 1506, *Florette* de Sarra, fille de *Jean* de Sarra, premier préfident du parlement de Touloufe, & de *Marguerite* de la Miffe. Florette de Sarra mérita par fon favoir & fon efprit, d'être de la cour de Marguerite, reine de Navarre, fœur de François I. A fa mort, Claude Baduel de Nifmes, connu par plufieurs ouvrages, prononça fon oraifon funèbre en latin. Elle fut imprimée à Lyon, par Etienne Dolet, en 1542, fous le titre de *Oratio funebris Florettæ Sarrafiæ, uxoris domini Sancti-Verani, à Claudio Baduello Nemaufenfi*, avec une épître dédicatoire, à la reine Marguerite, & quelques épitaphes latines en profe & en vers : elle fut traduite en françois par Charles Rozel, avocat de Nifmes, & imprimée à Lyon. De cette alliance vinrent, 1. FRANÇOIS de Montcalm, feigneur de Saint-Véran, qui fuit; 2. *Louis* de Montcalm, prieur de Milhau, en 1540; 3. *Daufine* de Montcalm, qui époufa le 5 janvier 1526, *Gabriel* de Luels, baron d'Aramon & de Varabregues, ambaffadeur à Conftantinople, fils de *Jean* de Luels, feigneur d'Aramon & de Varabregues, qui tefta le 25 juin 1525, & de *Jeanne* de Laudun, baronne dudit lieu. Gabriel de Luels s'eft fait connoître par fa négociation au fiége de Tripoli, & on a une relation de fon ambaffade à Conftantinople, & de l'expédition de Soliman en Perfe. Il furvécut à Daufine de Montcalm, & fe remaria avec *Jeanne* de Doni, qui étant veuve de lui, prit une feconde alliance, le 4 juin 1555, avec *François* de Péruffi. 4. *Françoife* de Montcalm, époufa 1°. *François* de Pavée, feigneur de Servas, avec lequel elle vivoit le 2 feptembre 1540; 2°. *N*..... d'Airebaudoufe; 5. *Gabrielle*, mariée le 19 juin 1543, avec *Jean* de Genas; 6. *Ifabelle* de Montcalm, époufa le 19 novembre 1546, *Charles* de Bucelli, feigneur de la Mauffon; & 7. *Gabrielle* religieufe.

IX. FRANÇOIS de Montcalm, feigneur de Saint-Véran, de Candiac & de Tournemire, tranfigea le 15 mai 1547, avec Robert de Roquemartine, grand prieur de S. Gilles, & confirma la donation que Gaillardet de Montcalm, fon grand oncle, avoit faite à l'ordre de S. Jean de Jérufalem, de la Selve Godefque, dans la terre de Vauvert, qui forme aujourd'hui la commanderie de la Selve. Ayant fuccédé aux biens d'Ifabeau, dame de la Mauffon, fa fœur, il tranfigea le 2 octobre 1553, avec Louis Buccelli, feigneur de la Mauffon. Il fe battit en duel à Avignon, avec Fulcrand de Montlaur, qui mourut de fes bleffures, le 7 février 1551, & obtint des lettres de grace au mois d'avril de la même année. Il étoit capitaine de galeres, & fervit en cette qualité *à plufieurs expéditions ou voyages de mer à Conftantinople & à Naples, fous le prince de Salerne, & le capitaine Poulain, général des galeres, comme il réfulte* des lettres d'etat, en furféance du 22 juin 1553, adreffées à la chambre du trésor de Paris. Il tefta le 22 mai 1564. Il avoit époufée le 27 juillet 1546, *Louife* de Porcelet, fille de *Honorat* de Porcelet, feigneur de Maillane, & de *Marguerite* de Pontevez, & niéce de *Louife* de Porcelet, mariée avec *Jean* de Budos, baron de Portes, & bifaïeule du grand Condé; tefta le 29 juillet 1579. Elle le rendit pere de, 1. *Honoré* de Montcalm, feigneur de Saint-Véran, qui ayant pris le parti des Proteftans en 1562, s'empara de Beaucaire, le 2 juin 1562. Ventabren, l'un des chefs des catholiques, l'étant allé affiéger dans le château de Beaucaire, il s'y défendit fi bien, qu'il l'obligea de lever le fiége; il fervit dans les troupes de Beaudifner, qui défendit Montpellier contre le vicomte de Joyeufe, au mois de feptembre de la même année. Le comte de Cruffol, qui avoit été choifi par les Proteftans pour être gouverneur de Languedoc, lui écrivit de Valence, le 13 février 1563, pour le prier de fe trouver à l'affemblée qui devoit fe tenir à Nifmes, pour examiner la conduite du baron des Adrets, que les Proteftans avoient fait arrêter à Valence, au mois de janvier précédent. Il affifta aux deux affemblées que les habitans de Nifmes tinrent le 30 août & le 4 feptembre 1572, au fujet du maffacre de la S. Barthelemi. Il y fut nommé avec François de Barriere, feigneur de Nages, pour veiller à la fureté & à la garde de la ville. Allant accompagner fa coufine Honorée de Montcalm, femme du feigneur de Convertis, qui alloit marier une de fes filles, il fut tué par des voleurs qui l'attaquerent près de Lodéve, vers le 8 février 1574, & qui ôterent à Honorée de Montcalm, l'argent qu'elle avoit; 2. LOUIS

de Montcalm, seigneur de Saint-Véran, qui suit; 3. *Daniel* de Montcalm, seigneur de Tournemire, mort à Nismes le 4 septembre 1627; 4 *Marguerite* de Montcalm, épousa le 18 juin 1560, *Jean* de Pelegrin, seigneur de la Roque Garceval, Montredon & Sainte-Marguerite; 5. *Daufine* de Montcalm, fut mariée le 7 août 1567, avec *Claude* de Banne, seigneur d'Avejan & de Ferreiroles, qui mourut en mars 1604: elle fit une donation à Jacques sont petit-fils, le 4 juin 1635; 6. *Gabrielle* de Montcalm, mariée 1°. avec *Pierre* de Elansac, seigneur de Valfons, Claret & Sautairargues, qui testa le 3 août 1572: 2°. le 24 octobre 1584, avec *Guillaume* de Raimond, seigneur de Brignon, & de Senilhac; 7. *Louise* de Montcalm, épousa *Claude* de Vabres, seigneur de Beaufort & d'Avese, fils de *Jean* de Vabres, seigneur de Beaufort, & d'*Anne* de Gabriac; 8. *Susanne* de Montcalm, mariée le 10 avril 1585, avec *Antoine* de Pujol, seigneur de Lanuejol, & de Vebron.

X. LOUIS de Montcalm, I du nom, seigneur de Saint-Véran, Candiac, Tournemire, testa le 3 avril 1600, & mourut au château de Tournemire le 13 octobre 1628. Il épousa 1°. le 15 mai 1582, *Marthe* de Gozon, dame de Gozon, Melac & Saint-Victor, fille de *Jean*, seigneur de Gozon, & de *Marthe* d'Azemar-Montlaur. Elle porta ses biens à son mari, avec la charge du nom & des armes de Gozon. Louis de Montcalm épousa 2°. le 11 août 1594, *Anne* de Clermont du Bosc, qui testa le 23 mai 1604: 3°. le 23 septembre 1612, *Susanne* de la Tour. Il eut du premier lit 1. LOUIS de Montcalm, seigneur de Saint-Veran, qui suit; 2. *Marguerite*, mariée le 28 août 1604, avec *Jacques* de Hauteville, conseiller en la chambre des comptes de Montpellier; 3. *Gabrielle* épousa le 23 septembre 1605, *Maurice* de Baudan, seigneur de Vestric; 4. *Marthe* de Montcalm, morte à Nismes le 11 février 1651, avoit épousé le 30 avril 1610, *Jean* de Baudan, conseiller au présidial de Nismes. Les enfans du second lit furent, 5. *François* de Montcalm, seigneur de la Baume, qui commença à servir capitaine dans le régiment de Châtillon entretenu en Hollande. Il fut colonel d'un régiment d'infanterie, sous le duc de Rohan, en 1628. La paix s'étant faite avec les Protestans l'année suivante, Louis XIII lui donna un régiment. Il faisoit la charge de maréchal de bataille à l'armée que commandoit le duc de Rohan, dans la Valteline, & il y mourut le premier juillet 1632; 6. *Magdeléne* de Montcalm, née peu avant le 3 avril 1600, morte le 25 juillet 1669, épousa le 9 juin 1614, *Louis* de Freton qui servit en Hollande sous Châtillon, qui eut un régiment dans les troupes de Savoye, en 1616 & 1617, & qui a laissé des mémoires manuscrits où on trouve beaucoup de particularités pour l'histoire de France depuis 1600, jusqu'en 1619. Il mourut à Lezan le 20 août 1625.

XI. LOUIS de Montcalm, II du nom, seigneur de Saint-Véran, Candiac, Tournemire, la Baume, le Viala, de Cornus, le Chastelet, Mélac, Gozon, Saint-Victor, Melvieux & Montredon, fut pourvu en 1613, d'un office de conseiller en la chambre de l'édit de Castres, fut employé par le cardinal de Richelieu, pour faire la paix avec les Protestans, en 1629, pour la démolition des fortifications des villes de Nismes, Milhau & Alais, pour mener les milices des Cevennes au secours de Leucate en 1637, & pour découvrir les menées de Chavagnac en 1642. Il fut fait conseiller d'état ordinaire en 1644. Il testa le 2 février 1658, & mourut le 18 septembre 1659. Il épousa 1°. le 27 mai 1610, *Susanne* de Raspal, dame de Saint-Benezet, fille de *Firmin* Raspal, & de *Susanne* de Montgros, dame de Saint-Benezet: 2°. le 24 novembre 1632, *Isabeau* de Bossuges, fille de *Philippe* de Bossuges, seigneur du Triadou, & d'*Anne* de Bocaud, lors veuve de *Guillaume* de Calvet. Il eut du premier lit, 1. LOUIS de Montcalm, seigneur de Saint-Véran, qui suit; 2. *François* de Montcalm, seigneur du Chastelet, mort le 12 décembre 1660; 3. *Daniel* de Montcalm, seigneur de la Baume, capitaine au régiment de Montpezac, qui, d'*Anne* Mestre sa femme, laissa *Louis* de Montcalm, seigneur de la Baume, aide de camp du maréchal de Schomberg, mort des blessures qu'il reçut au siége de Bellegarde en juillet 1675; 4. *Maurice* de Montcalm, seigneur du Castelet; 5. *Jacques* de Montcalm, capitaine d'infanterie, mort à la Valteline, le 7 août 1643; 6. *Gabrielle* de Montcalm, dame de Saint-Benezet, morte au mois d'août 1708, épousa le 30 juin 1639, *Louis* de Bayard, baron de Ferrieres, seigneur de la Crousette & de Burlas; 7. *Marthe* de Montcalm, mariée le 11 octobre 1640, avec *Charles* de Durand, baron de Senegas; 8. *Susanne* de Montcalm, morte à Thoard le 2 décembre 1695, avoit épousé le 30 janvier 1650, *Balthasar* de Baschi, seigneur de Saint-Esteve, Vaunavès, Barras, Tournefort, & de la plus grande partie de Thoard, major général du régiment de cavalerie du baron d'Aubais, né le 30 mai 1623, mort le 20 mars 1669. Louis de Montcalm eut de sa seconde femme, 9. *Jacques* de Montcalm, mort le 7 août 1643; & 10. *Françoise* de Montcalm, morte à Lausane au commencement de l'an 1708, qui avoit épousé le 16 janvier 1662, *François* de la Tour, seigneur de Malcrargues, dans la paroisse de Toiras, au diocèse d'Alais, de Mons & d'Yeuzet, qui testa le 2 mai 1696, & qui fut pere de *N.*.... de la Tour, seigneur de Malcrargues, qui commandoit un régiment au service de Fréderic-Auguste, roi de Pologne, à la bataille de Fraustadt, le 13 février 1706.

XII. LOUIS de Montcalm, III du nom, seigneur de Saint-Véran, Candiac, Tournemire, Gozon, Saint-Victor & Mélac, conseiller à la chambre de l'édit séante à Castres, né à Nismes, le 1 mars 1611, testa le 28 juin 1664, & mourut au château de Tournemire le 18 janvier 1669. Il avoit épousé le 24 novembre 1632, *Jeanne* de Calvet, dame en partie de Gigean, fille de *Guillaume* Calvet, conseiller à la chambre des comptes de Montpellier, & d'*Isabeau* de Bossuges, seconde femme de son pere. Il en eut 1. *Pierre* de Montcalm, seigneur de Saint-Véran, conseiller au parlement de Toulouse, mort le 8 avril 1695, ayant épousé le 15 juin 1663, *Magdeléne* de Vignoles, fille de *Gaspard* de Vignoles, président de la chambre de l'édit de Castres, & d'*Eléonore* d'Arpajon-Broquiez, morte à Genève, en 1705, & de laquelle il eut deux filles, *Louise-Guionne* de Montcalm, née le 19 janvier 1665, morte à Genève le 10 octobre 1740; & *Elizabeth* de Montcalm, damoiselle de Gozon, née en 1667, & vivante à Genève; 2. JEAN-LOUIS de Montcalm, seigneur de Saint-Victor, qui suit; 3. *Gaspard* de Montcalm, capitaine dans le régiment des cuirassiers, né en 1643, blessé à la bataille de Cassel, mort le 16 janvier 1681; 4. *Daniel* de Montcalm de Gozon, né en 1645, premier capitaine & commandant un bataillon dans le régiment de Turenne, tué à la bataille de Cassel, le 11 avril 1677; 5. *Maurice* de Montcalm de Pujols, né en 1648, capitaine dans le régiment de Condé, fut blessé d'un coup de fauconneau, au siége de Naerden,

den, en septembre 1673; 6. *Anne-Louise* de Montcalm, damoiselle de Candiac, née en 1650, morte à Candiac le 13 novembre 1707.

XIII. JEAN-LOUIS de Montcalm, seigneur de Saint-Victor, né le 1 mars 1641, devint par le décès de son frere aîné, seigneur de Saint-Véran, de Candiac, de Tournemire, de Gozon & de Mélac. Il mourut au château de Candiac, le dimanche premier octobre 1713. Il avoit épousé le 26 janvier 1662, *Judith* de Valat, dame de Gabriac, Saint-Martin de Cancelade, le Folaquier, Saint-Julien d'Arpaon, Beasse, Pierrefort, la Vigere, & en partie de Pompidou, fille de *Louis* de Valat, seigneur de Roquetaillade, maréchal de camp, qui fut tué en Catalogne, en 1646, & de *Louise* de Gabriac, héritiere de la branche aînée de la maison de Gabriac. Elle mourut à Montpellier le 3 janvier 1680, & laissa à son mari, 1. JEAN-LOUIS-PIERRE de Montcalm, seigneur de Mélac, qui suit; 2. LOUIS-DANIEL de Montcalm, qui a continué la *branche des seigneurs de* SAINT-VÉRAN, *rapportée après celle de son frere aîné:* 3. *Louise*; & 4. *N.* .... de Montcalm.

XIV. JEAN-LOUIS-PIERRE de Montcalm, seigneur de Mélac, Gozon, Saint-Victor, Melvieux, Montredon, Notre-Dame du Bosc & du Castelet, né au mois de septembre 1668, épousa le 17 novembre 1703, *Magdeléne* de Girard, fille de *Jean-Paul* de Girard, seigneur de Colondres, trésorier de France à Montpellier, & de *Françoise* de Tregoin de la Ricardelle. Leurs enfans sont, 1. *Louis-Marcel* de Montcalm, page du roi à la grande écurie, reçu en 1724, mort en 1726; 2. *Albert-Déodat* de Gozon, qui a servi dans les régimens de Navarre & de la Marine; 3. *Jean-Paul-Joseph* de Montcalm-Mélac, enseigne de vaisseau; 4. *Pierre-Claude-Gaspard-Joseph* a été page de la petite écurie; 5. *Louis-Jean-Pierre-Joseph* de Montcalm de Saint-Victor; 6. *Louise-Françoise*, née en janvier 1705, abbesse de Rieunete, diocèse de Carcassonne; 7. & 8. *Marie-Sobine* & *Magdeléne*, religieuses Bénédictines à l'abbaye du Monastere à Rhodez, 9. *Esprite-Marguerite*, mariée à *N.* .... de la Deveze, seigneur de Naujac; & 10. *Thérese* de Montcalm, qui a épousé *N.* .... du Pul-de-Besset, vicomte de Parlan, seigneur de Trebas.

SEIGNEURS DE SAINT-VÉRAN.

XIV. LOUIS-DANIEL de Montcalm, second fils de JEAN-LOUIS de Montcalm, & de *Judith* de Vallat, seigneur de Saint-Véran, Tournemire, le Viala, de Cornus, la Panouse, Saint-Julien d'Arpaon, Saint-Martin, le Folaquier, Beasse, Pierrefort, la Vigere, Candiac & Vestric; baron de Gabriac, né à Gabriac, diocèse de Mende, le 23 septembre 1676, mort à Montpellier le 13 septembre 1735, épousa le 30 avril 1708, *Marie-Thérèse-Charlotte* de Lauris, née le 15 octobre 1692, fille de *Joseph-Matthias* de Lauris de Castelane, seigneur d'Ampus, & de *Françoise* de Vassadel, dame de Vaquieras. Leurs enfans sont, 1. JOSEPH-LOUIS de Montcalm, seigneur de Saint-Véran, qui suit; 2. *Jean-Louis-Pierre-Elizabeth* de Montcalm de Candiac, né à Candiac le 7 novembre 1719, mort à Paris le 7 octobre 1726, & enterré dans l'église de S. Severin. Il avoit fait des progrès surprenans dans les langues hébraïque, grecque & latine, & acquit des connoissances extraordinaires à son âge, par l'éducation de la nouvelle méthode du bureau typographique, dont l'auteur fit la premiere expérience sur cet enfant, *voyez* CANDIAC; 3. *Louise-Françoise-Thérèse* de Montcalm, née à Tournemire le 17 juin 1710, mariée le 2 février 1728, avec *Antoine* Viel, seigneur de Lunas, baron du Pouget, président en la chambre des comptes de Montpellier, mort au château du Pouget le dimanche 26 août 1742; 4. *Louise-Charlotte* de Montcalm, née à Candiac le 4 janvier 1714, épousa le 3 mars 1734, *Gilbert* de Massillan, juge-mage & président du présidial de Montpellier; 5. *Hervée-Macrine* de Montcalm, damoiselle de Tournemire, née à Candiac le 19 juillet 1723.

XV. LOUIS-JOSEPH de Montcalm, seigneur de Saint-Veran, Candiac, Tournemire, Vestric, Saint-Julien d'Arpaon, baron de Gabriac, né à Candiac le dimanche 28 février 1712, fut fait enseigne dans le régiment d'infanterie de Hainaut, le 6 août 1721, capitaine en septembre 1729; nommé colonel du régiment d'infanterie d'Auxerrois, le 6 mars 1743, & chevalier de l'ordre de S. Louis, le 21 avril de la même année. En 1746, il servit dans l'armée du maréchal de Maillebois, en Italie, qui le détacha le 1 mai avec quatre bataillons, pour occuper le poste important d'Alicé près d'Acqui, où il y avoit mille Piémontois, qui se retirerent à la vue des François. Le marquis de Montcalm fut établi dans Alicé pour y commander; & la nuit du 9 au 10 mai, ayant marché par des chemins impraticables il enleva cent cinquante Barbets qui étoient dans Montabone, à quatre lieues d'Alicé. Il épousa le 3 octobre 1736, *Angélique-Louise* Talon, fille posthume d'*Omer* Talon, marquis de Boulay, colonel du régiment d'infanterie d'Orléans, morte le 10 juillet 1709, & de *Marie-Louise* Molé, dont il a eu trois garçons & deux filles.

SEIGNEURS DE MONTCLUS.

VII. GUI de Montcalm, quatriéme fils de JEAN de Montcalm, seigneur de Saint-Veran, & de *Jeanne* de Gozon, épousa *Marguerite* de Lageret, de laquelle il eut, 1. GAILLARD de Montcalm, qui suit; 2. *Odon* de Montcalm, que François de Castellane établit son vicaire général de l'abbaye de S. André d'Avignon, dont il étoit camérier. Il fut prieur de S. Théodore du Larzac; 3. *Françoise* de Montcalm, femme de *Jacques* Sarras, seigneur de Bernis; 4. *Helix*; & 5. *Agnès*.

VIII. GAILLARD de Montcalm, étoit juge-mage de Nismes le 18 avril 1542. Il testa le 20 juillet 1565. Il avoit épousé *Monde* de Combes, dame de Monclus, d'Issirac, de Saint-André de Roquepertus, du Gard, d'Orgnac & de Tresque, fille de *Philippe* de Combes, seigneur de Tresque, & d'*Yolande* de Eozene. Elle testa le 20 février 1566, & eut pour enfans, 1. JEAN de Montcalm, baron de Montclus, qui suit; 2. *Charles* de Montcalm, seigneur du Castelet, isle dans le Rhône: il épousa *Françoise* de Merle, & en eut *Gaillard-Esprit* de Montcalm, seigneur du Castelet, mort le 2 mai 1642, après avoir testé le 16 décembre 1641, en faveur de Louis de Montcalm, seigneur de Candiac, son cousin; *Robert* de Montcalm, Capucin, & *Ferdinand* de Montcalm-Castelet, reçu chevalier de Malte en 1589; *Jeanne* de Montcalm, femme de *N.* .... de Bellon de Molezon; 3. *Robert* de Montcalm, né en 1542, fut d'abord avocat général au grand-conseil, & puis maître des requêtes; il fut commis en 1572, avec Guillaume de Lamoignon, pour connoître des désordres arrivés au fait des gabelles en Dauphiné & en Provence, & ce fut alors qu'il fit connoissance avec Jacques-Auguste de Thou, qui le nomme *Jean* au lieu de *Robert*. Il fut pourvu le 15 novembre 1575, d'une charge de président au parlement d'Aix. M. de Thou ayant passé dans

cette ville au mois d'octobre 1582, il lui fit voir tout ce qu'il y avoit de remarquable, & ce grand historien racontant cela dans ses mémoires, se loue fort de sa politesse. Il contribua à l'utilité & à l'embellissement de la ville d'Arles par un aqueduc, des moulins, & en laissant à l'hôpital six mille écus d'or. Il fit son testament le 6 janvier 1578, & un codicille le 20 octobre 1585, & mourut deux jours après à Arles. *Blanche* de Châteauneuf sa femme, fille de *Trophinne*, seigneur de Molegez, & d'*Anne* de Renaud-Alein, lui fit élever un monument dans l'église de S. Trophime, où on lit son épitaphe. Elle étoit veuve de *George* d'Aubret, & elle testa le 24 septembre 1589. 4. *Anne* de Montcalm, née en 1515, épousa le 6 février 1538, *Jean* de Boileau, seigneur de Castelnau & de Sainte-Croix, au diocèse d'Usez, trésorier du domaine en la sénéchaussée de Beaucaire, mort le 13 octobre 1562, & elle à Nismes, le 31 décembre 1596; 5. *Catherine* de Montcalm, née en 1516, épousa 1°. *Ermengaud* de Faucon, seigneur de Sauvignargues, mort avant le 18 mars 1556: 2°. après 1583, *N*..... seigneur de Saint-Auban; elle étoit veuve le 3 avril 1592, & fut enterrée à Nismes; 6. *Marguerite* de Montcalm, femme de *Honoré* de Roquefeuil, seigneur de Convertis.

IX. JEAN de Montcalm, baron de Montclus, seigneur de Tresques, Issirac, Saint-André, de Roquepertus, le Gard & Orgnac, juge-mage de Nismes, par la résignation de son pere, fut pourvu le 24 février 1551, & reçu au parlement le 18 août 1552: il présida en cette qualité aux assemblées que tinrent les habitans de Nismes, à l'occasion de la S. Barthelemi, dont il empêcha les désordres. Henri III lui donna le 4 mars 1579, une pension de cent écus en récompense des services que lui & ses *antécesseurs* de la maison de Montcalm, rendoient depuis trois cens ans à la couronne. Il vendit sa charge en 1589, à Louis de Rochemore. Il épousa *Susanne* de l'Estrange, fille de *Louis* de l'Estrange, baron de Boulogne, chevalier de l'ordre, & de *Marie* de Langeac, veuve d'*Antoine* de Vogué, seigneur de Sainte-Colombe. Elle vivoit encore en 1614. De leur mariage vinrent, 1. *Louis* de Montcalm, baron de Montclus, qui fut capitaine de chevaux légers, & ayant assiégé Marguerittes, bourg à une lieue de Nismes, que les Protestans avoient fortifié, il le prit; mais il reçut une blessure dont il mourut le même jour 21 septembre 1587, n'étant âgé que de vingt-quatre ans. Il fut enterré à Avignon, dans l'église des Minimes, où on lui éleva un tombeau. 2. ANNE de Montcalm, baron de Montclus, qui suit; & 3. *Marie* de Montcalm, mariée le 7 janvier 1582, avec *Jacques* de Nicolaï, seigneur de Mées, de Cavillargues, & en partie de Sabran & de Bagnols, mourut avant 1614.

X. ANNE de Montcalm, baron de Montclus, seigneur de Tresques, épousa *Jeanne* de Fay, fille de *Jean* de Fay, seigneur de Peraud & de Vezenobre, sénéchal de Beaucaire, & de Marie, *fille naturelle de* Henri, duc de Montmorenci. Il en eut, 1. JEAN de Montcalm, baron de Montclus, qui suit; & 2. *Françoise* de Montcalm, qui épousa le 21 juin 1634, *Antoine* du Roure, comte de Saint-Remesi.

XI. JEAN de Montcalm, baron de Montclus, seigneur de Tresques, testa le 27 septembre 1637, & étoit mort en 1641. Il avoit épousé au château de Lussan, le 19 juin 1628, *Diane-Gabrielle* Audibert, fille de feu *Charles* Audibert, seigneur de Lussan, Goudargues, Saint-Marcel, & de *Marguerite* d'Albert, dame de Saint-André d'Olerargues, & en partie de Sabran, vivante en 1647. Leurs enfans furent, 1. *Marie* de Montcalm, dame de Montclus & de Tresques, qui épousa le 25 août 1647, *Louis* de Vivet, président en la cour des aides de Montpellier: elle mourut avant 1650, & fut grand'mere de *François* de Vivet, évêque de Saint-Brieu, sacré en mai 1724, & qui a hérité du marquisat de Montclus, de celui de Montpezat, & de toutes les autres terres de sa maison; 2. *Marguerite* de Montcalm, religieuse Ursuline à Alais, le 6 mai 1643; 3. *Jeanne* de Montcalm, religieuse Ursuline à Avignon, en 1650; & 4. *Gabrielle* de Montcalm, née en 1636, mariée le 24 janvier 1651, avec *Jacques* de Vivet, seigneur de Saint-André.

Montcalm porte *écartelé au premier d'azur à trois colombes d'argent, bequées & membrées de gueules, au second & troisiéme de sable, à la tour surmontée de trois tourelles d'argent, & au quatriéme de gueules à la bande d'azur bordée d'argent, & une bordure componnée de billettes d'argent, qui est de Gozon.* * Titres originaux conservés au château de Candiac, diocèse de Nismes. Guerres du Comtat Venaissin, par Perussis. Manuscrits, sous l'an 1574. Journal du duc de Montmorenci, 1587. Mémoires manuscrits conservés dans la bibliothéque d'Aubais. *Histoire & mémoires* de M. de Thou. Mémoires de Rohan. Histoire des sénéchaux de Nismes, par Guiran. Procès-verbaux des états de Languedoc. *On donne cette généalogie telle qu'elle a été dressée & envoyée par M.* le marquis d'Aubais dont on connoît le gout & l'érudition.

MONTCHAL (Charles de) archevêque de Toulouse dans le XVII siécle, fut très-célèbre par sa piété, & par la connoissance qu'il eut de l'histoire sainte & profane, du droit canon & civil, & de la langue grecque & hébraïque. Il étoit fils d'un apothicaire d'Annonay, en Vivarais. Il fut d'abord boursier au collége d'Autun, à Paris, devint principal du même collége, puis chanoine d'Angoulême, abbé de S. Amand, & archevêque de Toulouse, l'an 1628, après la démission que le cardinal de la Valette, dont il avoit été précepteur, fit de cet archevêché. Ce prélat présida à l'assemblée du clergé tenue à Paris en 1645. Il avoit travaillé long-temps sur l'histoire d'Eusebe, dont il rétablit le texte, & corrigea la version dans une infinité d'endroits. Il mourut l'an 1651, & fut enterré dans l'église de S. Etienne de Toulouse. Plusieurs savans, entr'autres, Rigault, le pere Sirmond, Holstenius, Allatius, parlent de ce prélat avec éloge. *Voyez* aussi Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Amelot de la Houssaye, *mem. historiques, tom. II. Europ. sav. nov.* 1718. *&c.* Le P. le Quien, savant Dominicain, a donné quelques lettres de ce prélat, dans le premier tome de l'édition des œuvres de S. Jean Damascène, publiée en 2 volumes *in-fol.* Elles prouvent qu'il avoit du gout pour les lettres, & qu'il favorisoit les savans. Aussi, par reconnoissance, n'ont-ils point épargné les louanges à son égard. Il avoit été engagé par le clergé de France à procurer l'édition des Peres Grecs, qu'il étoit plus à propos de faire imprimer: mais son travail sur cela n'a pas été loin. En 1718 on a donné à Rotterdam, en 2 volumes *in-12*, les *Mémoires de M. de Montchal, archevêque de Toulouse, contenant les particularités de la vie & du ministere du cardinal de Richelieu.* L'assemblée du clergé tenue à Mante en 1641, a donné occasion à ces mémoires. M. de Montchal étoit un de ceux qui furent exclus de cette assemblée, par ordre du roi. Il en donne ici l'histoire; & persuadé que le cardinal de Richelieu étoit l'auteur des violences commises contre les prélats de

Mante, il ne le ménage nullement : il en parle en homme passioné. Le caractere qu'il en fait est cependant conforme à celui que nous en ont donné les historiens les plus exacts. Les éditeurs de ces mémoires de M. de Montchal ont été fort négligens, ou ont rencontré un fort mauvais manuscrit. Il y a quantité de phrases inintelligibles, & souvent même des périodes entieres omises dans leur édition. On en a rétabli un grand nombre d'endroits dans l'*Europe savante*, mois de novembre 1718, & on y a ajouté une dissertation que l'on croit aussi de M. de Montchal, où l'auteur veut prouver *que les puissances séculieres ne peuvent imposer sur les biens de l'église aucunes taxes, tailles, subsides, & autres droits, sans le consentement de l'église même.* C'est le titre de cette dissertation qui est assez mal digérée, & où l'auteur donne trop aux papes, & ôte trop aux puissances séculieres.

MONTCHEVREUIL (marquis de) *cherchez* MORNAI.

MONTCHRÉTIEN (Antoine de) *cherchez* MONCHRÉTIEN.

MONTDRAGON (seigneurs de) *cherchez* ALBERT.

MONTE (Alexandre da) lieutenant général des armées du roi, en France, sous le regne de Louis XIV, descendoit d'un MARIOTTO da Monte, chef d'un nombre de gens d'armes qui étoient au service des Vénitiens dans le XV siécle, & qui fut surnommé *da Monte*, peut-être parcequ'il étoit né à Mont-Saint-Savin, petite ville de Toscane. Mariotto s'établit à Vérone, & acquit de grands biens dans le Véronois. Il mourut en 1495, après avoir rempli pendant assez longtemps la charge de général en second de l'état de Venise. Ses descendans continuerent à se distinguer. Quatre arriverent au même emploi. Alexandre da Monte naquit en 1595, de *Jean-François* da Monte, & de la comtesse *Octavie* de San-Bonifacio. Il entra jeune dans les troupes, & fut envoyé par la république de Venise au secours du duc de Mantoue, en qualité de capitaine de cuirassiers, & ensuite dans le Frioul au siége de Gradisca. Il passa depuis au service du duc de Savoye, qui lui donna une compagnie de cavalerie que son frere avoit eue. Da Monte leva peu après un régiment de cuirassiers pour le service du même prince ; & il fut fait commissaire général de la cavalerie. Louis XIII, informé de son mérite militaire, de l'avis du cardinal de Richelieu, le demanda à madame Royale, pour l'envoyer avec son régiment en Catalogne. En 1642 il joignit l'armée du maréchal de la Mothe près de Cervere en Roussillon, & contribua beaucoup à la victoire que l'armée Françoise remporta cette année-là même 1642, sur celle d'Espagne qui étoit commandée par le marquis de Povara. En 1643, il retourna en Piémont avec son régiment ; l'année suivante il servit sous le prince Thomas. Au siége de Trin il eut un cheval tué sous lui. Il fut blessé en 1645, & deux ans après il obtint un brevet de maréchal de camp des armées de France. En 1648 il fut fait lieutenant général de cavalerie ; & en 1653, il eut le comté de Verrue. La même année il fut fait général de la cavalerie, & peu après le cardinal Mazarin lui fit expédier un brevet de lieutenant général des armées de France en Italie. Il fut tué la même année dans un combat que le maréchal de Grencey livra près d'Andorre à l'armée d'Espagne commandée par le marquis de Caracena. Alexandre da Monte fut le dernier de sa famille, que l'on dit être la même que celle du pape Jules III. * Mémoires de la vie du général da Monte. *Supplém. françois de Basles.*

MONTE AGUDO (marquis de) *voyez* MENDOZA.

MONTE ALFONSO. C'est une bonne forteresse du Modénois, dans la vallée de Carfagnana, près de Castel-Nuovo de Carfagnana. * Mati, *diction.*

MONTE ARAGON, bourg avec un monastere célébre, dans l'Aragon en Espagne, à une lieue de Huesca, vers le levant. * Mati, *dict.*

MONTE BOURG, bourg avec abbaye en Normandie, sur la côte entre Carentan & Barfleur. * Mati, *diction.*

MONTE CALVO (Jacques) sorti d'une ancienne famille de Bologne, se distingua par son érudition dans le XV siécle, & mourut l'an 1474.

MONTE CALVO (Vincent) médecin & philosophe, né à Bologne en 1573, étoit de la même famille que le précédent. Il se rendit très-habile dans la philosophie d'Aristote, fut considéré avec raison comme le premier Péripatéticien de son temps, & enseigna pendant 34 ans avec un merveilleux applaudissement. Toutes les universités d'Italie souhaitoient de l'avoir au nombre de leurs professeurs ; mais l'amour qu'il avoit pour sa patrie, lui fit donner la préférence à celle de Bologne, où il mourut le 15 octobre 1637. On a publié un traité de médecine de sa façon, & des commentaires sur la métaphysique d'Aristote. * Nicolao Burtio, *Bonon. illust.* Léandre Alberti, *desc. Ital. & hist. Bon.* Alidosi, *de Bonon. script.* Bumaldi, *Bonon.* Thomasini, *elog. virorum illust.* Ghilini, *theatr. d'huom. letter.* Janus Nicius Erythræus, *pinac. I, imag. illustr. c.* 113, *&c.*

MONTE CASSINO, *cherchez* CASSIN.

MONTE CHIARUGOLO, en latin, *Mons Ceritus*, *Mons Cheruculus*, bourg avec un bon château, dans le Parmesan, en Lombardie, sur la riviere de Lenza & les confins du Modénois, à deux lieues de Parme. * Mati, *diction.*

MONTE CHIO, bourg de l'Etat de l'Eglise, dans la Marche d'Ancone, à deux lieues de Tolentino vers le nord. Il est sur les ruines d'une ancienne ville du *Picenum*, nommée *Trea*, *Treia*, *Troja* & *Trajana.* * Mati, *dict.*

MONTE CHRISTO, ville de l'isle de Saint-Domingue dans l'Amérique, située au nord, à quatorze lieues de *Puerto de la Plata* vers l'ouest. Elle a des salines & un port assez commode. Tout proche de cette ville, la riviere de *Yaqui* se décharge dans la mer. Les Hollandois y trafiquoient avec de petits navires, & en rapportoient des peaux de bœuf & d'autres marchandises, avant que le roi d'Espagne eût défendu le commerce. * Laët. *descr. des Indes Occid. l.* 1, *c.* 7.

MONTE CHRISTO, anciennement *Oglasa*, & *Iglasa.* C'est une petite isle de la mer de Toscane, entre l'isle de Corse, & l'état *delli Presidii*, duquel elle dépend. Cette isle ne semble qu'un rocher au milieu de la mer. Elle a pourtant un bourg, & un fort pour la défendre des pirates. * Mati, *diction.*

MONTE CIRCELLO, lieu de la Campagne de Rome, appellé anciennement *Circæum promontorium.* Ce fut la demeure de la magicienne Circé, fille du soleil, qui transformoit les hommes en bêtes. Ce lieu étoit ceint presque entierement de la mer, & on y voyoit une petite ville nommée *Circei*, dans laquelle Tarquin *le Superbe* transporta une colonie. Le temple de Circe y étoit aussi avec les cavernes de Minerve, & Strabon témoigne qu'on y montroit de son temps la coupe où cette magicienne faisoit boire Ulysse ; mais cette ville ayant été ruinée, les papes y firent bâtir un châ-

teau qui leur servoit de retraite contre la violence des tyrans. Au pied du mont Circello, on voit le lieu de *Santa Felicita*, proche duquel passe la riviere de *Stora*, qui est célebre par le séjour du pape Célestin II. * Danti, *état de l'église*. Francesco Torretti, *della nova Jerusalem*.

MONTE CORBINO, ancienne ville d'Italie dans le royaume de Naples, a eu un évêché, suffragant de Bénevent. Il fut uni l'an 1433 à Vulturata, ville du même pays. * Léandre Alberti.

MONTE FALCO, ville d'Italie en Ombrie, près de Spolete.

MONTE FALCONE (le cap de) cap de l'isle de Sardaigne. Il est dans la côte occidentale de l'isle, à cinq lieues de la ville de Cassari vers le couchant septentrional. On prend ce cap pour celui que les anciens appelloient, *Gorditanum Promontorium*. * Mati, *diction.*

MONTE FALCONE, petite ville du Frioul, située à quatre lieues d'Aquilée, & à une lieue & demie du golfe de Trieste. Cette ville appartient aux Vénitiens avec un petit pays qui en dépend. * Mati, *diction.*

MONTE FELTRO, *cherchez* MONFELTRO.

MONTE FIASCONE, *Mons Faliscorum*, ville & évêché d'Italie, dans le patrimoine de saint Pierre, est aujourd'hui la capitale des Falisques, & est renommée par ses vins muscats. Cette ville est assez mal bâtie, & est située près du lac de Bolsene. On y transporta le siége épiscopal de Corneto, ville maritime & mal saine; & Jérôme Bentivoglio y tint un synode l'an 1591. On y en assembla un autre l'an 1622.

MONTE IGNOSO, petite ville ou bourg de la république de Luques en Italie. Ce lieu est situé entre un petit pays du duc de Toscane, & le duché de Massa, à une lieue de la ville de ce nom. Il est assez bien fortifié. * Mati, *diction.*

MONTE LEONE, en latin, *Mons Leo*, ville du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, avec titre d'évêché, suffragant de Reggio, a été élevée, à ce qu'on prétend, sur les ruines d'une ville que les anciens ont nommée *Vibo Valentia*. C'est à présent un duché & grandesse d'Espagne, qui appartient à la maison de Pignatelli.

MONTE-MAJOR, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, environ à cinq lieues de Cordoue vers le midi. On prend ce bourg pour celui d'Ulia ou d'Ulla, qui étoit une place très-forte du temps de César. * Mati, *diction.*

MONTE-MAJOR, connu sous le nom de GEORGE DE MONTE-MAJOR, poëte Castillan, natif de Monte-major, près de Coimbre en Portugal, excella dans la musique, & à la faveur de ce talent, suivit quelque temps la cour de Philippe II, roi d'Espagne. Il porta quelque temps les armes, & mourut jeune vers l'an 1560. Nous avons de lui des poësies, sous le titre *de Cancionero de George de Monte-major*, & une espéce de roman sous le nom de Diane. Alfonse Perez & Gaspard Cile Polo y ont ajouté deux parties, qui ne répondent nullement à l'esprit & à la délicatesse du premier auteur. Cet ouvrage a été traduit en diverses langues. Monte-major en avoit composé quelques autres, comme celui qu'il intitula *Pyramo*. Lopez de Véga en fait mention dans son poëme du Laurier d'Apollon. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.*

MONTE-MARANO, ville d'Italie, dans le royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure, avec titre d'évêché, suffragant de Bénévent.

MONTE-MELONE, en latin *Melonius Mons*, bourg de l'état de l'église, dans la Marche d'Ancone, entre Macerata & Tolentino. Il a été bâti sur les ruines de l'ancienne Polentia, ville du Picenum. * Mati, *diction.*

MONTE-NEGRO (Jean de) ainsi nommé, apparemment du lieu de sa naissance, qui est sur la côte de la mer de Toscane auprès de Pise & de Ligourne, fut un des plus célebres Dominicains dans le XV siécle. Il étoit provincial de Lombardie dès l'an 1433, & il l'étoit encore en 1443. Il fut envoyé par Eugène IV au concile de Basle, d'où il se retira aussitôt qu'il vit qu'on y prenoit des résolutions contre ce pape. Il se trouva aussi en 1438 au concile indiqué à Ferrare, & y fut choisi pour entrer en dispute contre les Grecs; mais il ne s'engagea fort avant dans cette dispute qu'en 1439, lorsque le concile fut transféré à Florence. Ce fut-là que parut toute la capacité de Montenegro : il pressa si vigoureusement Marc d'Ephése, que ce schismatique ne trouva point d'autre moyen de lui échaper, qu'en feignant une maladie pour se dispenser de continuer les conférences. On dit qu'il refusa ensuite l'épiscopat, & il fit voir qu'il n'avoit pas moins de piété que de savoir, en soutenant la réforme qui fut introduite en 1443, dans la maison de son ordre à Plaisance. Il avoit présenté au concile de Basle un traité de la conception de la Vierge, où il prétendoit qu'on devoit s'arrêter moins aux raisons, qu'aux autorités en cette matiere; & un autre contre ceux qui attaquoient les priviléges de son ordre; mais ils n'ont pas été imprimés, non plus que ceux qu'il avoit faits au concile de Florence, sur les matieres dont on disputoit avec les Grecs, & qu'on gardoit encore dans le XVII siécle à Constantinople. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tome II.*

MONTE-DI-NOVO, en latin *Novana*. C'est un ancien bourg du *Picenum* en Italie, situé dans la Marche d'Ancone, à trois lieues d'Ascoli, du côté du nord. * Mati, *diction.*

MONTE-DEL-OLMO, village de la Marche d'Ancone, situé sur le Chiento, à deux lieues au-dessous de Macerata. Il est bâti sur les ruines de l'ancienne *Pausula*, petite ville du *Picenum* en Italie. * Mati, *diction.*

☞ MONTE-PELOSO, *Mons Pilosus* ou *Pelosius*, ville d'Italie, dans le royaume de Naples en la Basilicate, est située sur les frontieres du duché de Bari, entre Matera & Cirenza. Elle a un évêché qui fut érigé en 1463 par le pape Sixte IV, sous la métropole de Cirenza, mais qui est exemt de sa jurisdiction.

MONTE-PULCIANO, *Mons-Politianus*, ville d'Italie, dans la Toscane, est située sur une colline assez rude, vers le lac ou marais de Chiane, sur la frontiere de la Toscane, vers l'état de l'église. Cette ville a un évêché qui ne releve que du pape, & qui fut érigé en 1561 par Pie IV. Elle fut la patrie du pape Marcel II, du cardinal Bellarmin, & du célèbre Ange Politien. * La Martiniere, *dict. géogr.*

MONTE-ROTONDO, en latin *Mons-Rotundus*, anciennement *Eretum*, ancien bourg de la Sabine, orné d'un magnifique palais, & du titre de duché, est situé près du Tibre, à trois lieues au-dessus de Rome. * Mati, *diction.*

MONTE ROSO, en latin *Mons Roseus*, *Rosulum*, *Mons Rosulus*, bourg de l'état de l'Eglise, dans le patrimoine de saint Pierre, entre Rome & Viterbe, à sept lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

MONTE DI S. ANGELO, en latin, *Mons S. Angeli*, *Mons-Garganus*, ville du royaume de

Naples, dans la Capitanate, sur le Mont-Gargan, à une lieue & demie de Manfrédonia. Cette ville a un archevêché auquel celui de Manfrédonia est uni. Elle a plusieurs belles églises. La principale est dédiée à saint Michel, & célébre par les visites que les pélerins lui rendent. * Mati, *dictionnaire.*

MONTE DI SANTA MARIA, bourg avec titre de marquisat, dans le Florentin en Toscane, à une lieue du Tibre & de Citta di Castello, vers le couchant. * Mati, *diction.*

MONTE DI SAN SAVINO, en latin, *Mons Sancti Sabini*, bourg & château de Toscane. Ce lieu, qui est la patrie du pape Jules III, est situé sur une colline dans le Florentin, près de la ville d'Arezzo. * Mati, *diction.*

MONTE SARCHIO, bourg avec château & titre de Principauté, appartenant à la maison d'Avalos, est dans la Principauté ultérieure, province du royaume de Naples, à trois lieues de Bénévent, du côté du couchant. * Mati, *diction.*

MONTE SARDO, anciennement *Electris, cherchez* ELECTRIS.

MONTE SCAGLIOSO, bourg avec château & titre de principauté, dans la Basilicate, près du Brandano, & de la terre d'Otrante, environ à trois lieues de Matera. * Mati, *diction.*

MONTE SPERELLO, bourg fortifié dans le Perugin, province de l'état Ecclésiastique, sur une montagne, entre le lac & la ville de Perugia. * Mati, *diction.*

MONTE STORACE, bourg avec château & titre de duché, dans la Calabre ultérieure, près du cap de Stilo, & à une lieue de la ville de ce nom. * Mati, *diction.*

MONTE TESTACCIO, en latin, *Mons Testaceus*, *Doliolum*, petit côteau formé par des piéces de pots de terre. Il est dans la ville de Rome, au pied du Mont-Aventin, près de la porte de Saint Paul & du Tibre. On l'appelle aussi *Doliolo*; & M. Misson assure dans son *voyage d'Italie*, qu'y ayant vu creuser quelques caves, il n'en a vu tirer que des piéces d'urnes, d'où il conjecture qu'on mettoit en ce lieu toutes les piéces d'urnes qu'on déterroit; comme maintenant on amasse en des lieux particuliers les ossemens des morts, qu'on tire de la terre, en faisant de nouvelles fosses, pour les conserver avec quelque sorte d'honneur. * Mati, *diction.*

MONTE VERGINE, en latin, *Mons Virginis*, anciennement *Mons Virgilii*, bourg avec abbaye, chef-d'ordre, dans la Principauté ultérieure, entre la ville de Bénévent & celle de Nole. *Voyez* MONT VIERGE. * Mati, *diction.*

MONTECATIN (Antoine) natif de Ferrare, qui florissoit dans le XVI siécle, fit des leçons sur divers sujets dans sa patrie, & enfin il y fut le premier professeur en philosophie. Il fut très-particulierement considéré d'Alfonse II, duc de Ferrare, qui le députa à la cour de Rome & à la cour de France, & qui l'honora de plusieurs autres emplois. Il mourut à Ferrare en 1599, âgé de 63 ans. On a plusieurs volumes de sa façon. Il publia à Ferrare en 1587, un *in-folio* sur le premier livre de la politique d'Aristote. On y voit au commencement vingt-deux tables qui contiennent l'analyse de l'ouvrage entier d'Aristote sur la politique. Il fit un semblable commentaire sur le second livre du même ouvrage, & le publia, *in-folio*, en 1594. Il joignit à ce volume trois autres traités; savoir, *Platonis libri X, de republica, & Antonii Montecatini in eos partitiones & quasi paraphrasis: Quædam Platonis libri XII, de legibus vel de legum latione & epinomis, & leges quæ in libris illis sparsim sunt diffusæ ab Antonio Montecatino in epitomen & ordinem quemdam redactæ: Quinque veterum rerumpublicarum Hippodamiæ, Laconicæ, Creticæ, Carthaginensis, Atheniensis, contra quas Aristoteles in posteriori parte secundi politici disputavit, antiqua fragmenta.* Son commentaire sur le troisiéme livre des politiques fut imprimé à Ferrare l'an 1597, *in-fol.* Il y avoit fait imprimer en 1591, son commentaire *in octavum librum physicæ Aristotelis.* Il fit aussi un commentaire *in primam partem libri tertii Aristotelis de anima.* Naudé ne fait pas grand cas des ouvrages de cet auteur. * Bayle, *dictionaire critique.*

MONTECUCULI (Sébastien) comte Italien, de Ferrare, fut accusé d'avoir donné du poison, dans une tasse d'eau-fraîche, au dauphin François, fils de François I, pendant qu'il jouoit à la paume dans Valence. Il fut pris, confessa ce crime, après avoir été mis à la question, & déclara en même temps, qu'Antoine de Léve & Ferdinand de Gonzague l'avoient porté à le commettre, non sans en accuser l'empereur indirectement. Mais les Impériaux rejetterent avec indignation une action si noire, sur Catherine de Médicis: & publierent qu'elle s'étoit défait de ce prince, aîné de son mari, qui fut Henri II, afin d'être un jour reine de France. Le roi François I étant à Lyon, fit faire le procès à Montecuculi, qui fut tiré à quatre chevaux l'an 1536. * Mezerai, *au regne de François I.*

MONTECUCULI (Raimond de) général de l'armée impériale, fameux dans le XVII siécle, étoit sorti d'une famille distinguée dans le Modenois, où il naquit en 1608. A peine fut-il en état de porter les armes, qu'il alla prendre le mousquet sous les ordres d'*Ernest* de Montecuculi son oncle, qui étoit général de l'artillerie dans les armées impériales, & qui voulut que son jeune neveu servît comme simple soldat, & passât par tous les degrés de la milice, avant que de l'élever au commandement. Après plusieurs actions particulieres, la premiere où le jeune Montecuculi brilla, fut en 1644, qu'il surprit par une marche précipitée à la tête de deux mille chevaux, dix mille Suédois qui assiégeoient Nemeslau en Silésie, & qu'il contraignit de lui abandonner leurs bagages & leur artillerie. Ceux-ci eurent leur revenche peu après; car le général Bannier battit Montecuculi à plate couture, & le fit prisonier. On le retint en cet état pendant deux années; & il les employa si bien à la lecture, qu'il devint véritablement savant. A peine avoit-il obtenu sa liberté, qu'il se vengea de sa prison, par la défaite du général Wrangel, qui fut tué dans une bataille que Jean de Wert & lui gagnerent en Bohême. En 1648, il mit à couvert la ville d'Ausbourg menacée par les François & les Suédois, qui venoient de battre à Zusmahausen l'armée impériale, commandée par Hotzapel. Après la paix de Westphalie, Montecuculi passa en Suéde, puis fut à Modène assister aux noces du duc; mais il y eut le malheur de tuer dans un carousel le comte Manzani son ami, sa lance poussée avec trop de force, ayant percé la cuirasse du malheureux comte. Son oncle Ernest de Montecuculi l'ayant institué son héritier universel, il épousa en 1657, *Marie-Josephe* de Dietrichstein, fille du prince de ce nom, morte le 15 décembre 1676, ce qui l'attacha entierement à la cour de l'empereur, qui le fit maréchal de camp général en 1657, & l'envoya au secours de Jean-Casimir, roi de Pologne, attaqué par Ragotzi, prince de Transylvanie, & par les Suédois. Il battit le Transylvain, & prit Cracovie sur les Suédois.

Charles Gustave, roi de Suède, ayant tourné ses armes contre le Danemarck, Montecuculi eut ordre d'aller au secours. Il eut le bonheur de reprendre plusieurs places sur l'aggresseur, de défaire ses troupes dans l'isle d'Olzem; & quoique blessé dangereusement, il chassa les Suédois de toute l'isle de Jutland, & délivra Copenhague par terre, avant que les Hollandois y eussent jetté du secours par mer. La paix ne le laissa pas long-temps oisif; le vainqueur de Ragotzi devint son défenseur; & en 1661 il obligea les Turcs à lever le siége de Clausenbourg. Montecuculi, revenu de cette expédition, pourvut de munitions l'importante place de Javarin, & rompit par son habileté & par une sage lenteur, toutes les entreprises de la formidable armée des Turcs en Hongrie, jusqu'à l'arrivée des François, qui, après avoir battu ces Infidèles à S. Gothard en 1664, furent l'occasion d'un traité de paix. L'empereur crut ne pouvoir mieux récompenser les services de ce général, que par la place de président de son conseil de guerre, & l'envoya à Madrid quérir son épouse Marguerite, infante d'Espagne; il fut honoré de la toison d'or; & en 1670 il fut chargé de conduire en Pologne la sœur de l'empereur, que le roi Michel venoit d'épouser. La guerre s'étant allumée entre l'empereur & la France, Montecuculi fut mis en 1673 à la tête de l'armée que sa majesté impériale destinoit pour arrêter les conquêtes des François; & la prise de Bonne, précédée d'une marche pleine de ruses pour tromper M. de Turenne, & joindre l'armée des Hollandois, lui acquit beaucoup de gloire. On lui ôta pourtant le commandement de cette armée l'année suivante : mais on le lui rendit en 1675, pour venir sur le Rhin faire tête au grand Turenne. Toute l'Europe eut les yeux ouverts sur ces deux guerriers consommés, qui ne pouvoient ni l'un ni l'autre attendre la victoire des fautes de son ennemi, mais qui ne pouvoient la remporter qu'à force de génie & de science militaire. Le maréchal de Turenne prenoit le dessus, lorsque sa mort délivra Montecuculi de la honte d'être vaincu : mais aussi honnête homme que grand général, il pleura la mort d'un ennemi si redoutable; & par ces paroles qu'il prononça, *Je regrette & ne saurois trop regretter un homme au-dessus de l'homme, un homme qui faisoit honneur à la nature humaine*, il fit le plus bel éloge qui se pouvoit faire du général François. Il n'y avoit que le grand prince de Condé qui pût ôter à Montecuculi la supériorité que lui donna la mort de M. de Turenne. Ce prince, arrivé sur le Rhin, arrêta le général impérial, qui ne laissa pas de regarder cette derniere campagne comme la plus glorieuse de sa vie; non pas pour y avoir été vainqueur, mais pour n'avoir pas été vaincu, après avoir eu en tête Turenne & Condé. Il passa le reste de sa vie à la cour impériale, s'y rendit le protecteur des gens de lettres, & contribua beaucoup par son crédit & par ses lumieres à l'établissement de l'académie des curieux de la nature. Enfin il mourut le 16 octobre 1680, âgé de 72 ans 8 mois, à Lintz, où il avoit suivi l'empereur, qui avoit en sa faveur érigé en principauté le duché de Melphe dans le royaume de Naples, qu'il tenoit de la libéralité du roi d'Espagne; laissant *Léopold-Philippe* prince de Montecuculi, chevalier de la toison d'or, maréchal de camp général des armées de l'empereur, capitaine des archers de la garde du corps, & colonel d'un régiment de cuirassiers, mort le 7 janvier 1698; & trois filles. Il avoit présenté à l'empereur en 1665 ses *Mémoires* composés pendant ses campagnes de Hongrie. C'est à M. le prince de Conti que la France doit ces mémoires. Il les apporta de Hongrie, copiés sur l'original italien du prince Charles de Lorraine. Ce fut le même prince de Conti qui engagea feu M. Adam, qui a été depuis de l'académie françoise, à traduire ces mémoires. Le traducteur ne s'est point servi de l'édition très-défectueuse donnée à Cologne en 1704 par M. Hayssen; mais du manuscrit apporté par M. le prince de Conti. Cette traduction a été plusieurs fois imprimée; entr'autres à Strasbourg en 1735, & à Paris en 1746. Elle a pour titre dans cette derniere édition : *Mémoires de Montecuculi, généralissime des troupes de l'empereur, divisés en trois livres : 1. De l'art militaire en général : 2. De la guerre contre le Turc : 3. Relation de la campagne de 1664*, avec figures. L'édition de 1746 est conforme à celle de 1735 comme la plus exacte : on y a seulement ajouté la vie de M. de Montecuculi. Les mémoires forment en tout un volume d'environ cinq cens pages. M. l'abbé Lenglet dit que ce n'est qu'un abregé très-succint des mémoires originaux de M. de Montecuculi; mais peut-être n'entend-il parler que de l'édition italienne qui parut en 1704. * Nani, *histor. Venet. Histoire des troubles de Hongrie.*

MONTEÇUMA, puissant roi du Mexique dans l'Amérique, perdit ses états & sa liberté, après avoir reçu dans sa capitale les Espagnols, qu'il avoit inutilement tenté d'en éloigner, par différentes embuches qu'il leur avoit dressées, & par différentes propositions qu'il leur avoit fait faire. Ferdinand Cortez, qui les commandoit au nombre de quatre cens hommes seulement, trouva moyen de se faire seconder par des peuples voisins des Mexiquains, & leurs ennemis déclarés. Avec ce secours, il pénétra jusqu'à la grande ville de Mexique, l'assiégea & contraignit le roi de traiter avec lui; mais peu de temps après, ce prince fut arrêté par les Espagnols, qui lui firent déclarer en quel lieu il avoit caché une partie de ses trésors. Les Mexiquains, indignés de l'esclavage de leur souverain, vinrent assiéger le palais où on le retenoit. Monteçuma ayant été contraint par les Espagnols de se présenter à une fenêtre du palais, pour appaiser le tumulte, fut blessé d'un coup de pierre, dont il mourut peu d'heures après, l'an 1520. *Voyez* à CORTEZ toutes les circonstances de la prise & de la mort de ce prince, qui laissa deux fils, qui étoient arrêtés avec leur pere dans le quartier qu'occupoient les Espagnols à Mexique. Ceux-ci les emmenerent avec eux, quand ils sortirent de cette ville en 1520; mais ils furent tués par les Mexiquains sans être connus d'eux, en harcelant la retraite de Cortez. Monteçuma laissa encore deux fils & trois filles, qui embrasserent la religion catholique, & épouserent des Espagnols. Le principal de ces fils fut *Pierre* de Monteçuma, qui reçut le baptême après la mort de son pere, aussi-bien que la reine sa mere, qui étoit dame de la province de Tala, & qui fut nommée *Marie* de Niagua-Suchil. Charles-*Quint* donna des terres & des revenus à dom Pierre, avec le titre de comte de Monteçuma, & il laissa postérité qui subsiste encore en celle de *N.* comte de Monteçuma, qui fut fait grand d'Espagne en 1704, puis duc d'Atrisco, président du conseil des Indes, & mourut en septembre 1708, âgé de 68 ans. * *Histoire du Mexique.*

MONTEFIORE, bourg de la Marche d'Ancone, a donné son nom à GENTILE DE MONTEFIORE, général de l'ordre de saint François, & cardinal. Après avoir enseigné & donné des marques singulieres de sa vertu dans son ordre, il en

fut élu général, & fut fait cardinal l'an 1298, par le pape Boniface VIII. Clément V l'envoya légat en Hongrie, & l'employa en d'autres négociations importantes dont il s'aquitta très-bien. Il se trouva au concile général de Vienne; & mourut à Lucques, l'an 1312. Son corps fut porté à Assise, pour y être enterré dans une chapelle qu'il avoit fondée en l'église de saint François. On a des homélies & d'autres piéces da sa façon. * Villani, *l.* 9. Wading. *in annal. & biblioth. Min.* Ciaconius. Onuphre. Auberi, *hist. des cardinaux.*

MONTE FOSCOLO, *cherchez* FOSCOLO.

MONTEJAN, maison considérable en Anjou, tiroit son origine de

I. BRIANT, I du nom, seigneur de Montejan, auquel Charles, I du nom, roi de Sicile, comte d'Anjou, donna droit de chasse en la forêt de Briançon, & qui fut pere de BRIANT, II du nom, qui suit.

II. BRIANT, II du nom, seigneur de Montejan, étoit mort l'an 1220, & fut pere de BRIANT, III du nom, qui suit.

III. BRIANT, III du nom, seigneur de Montejan, Briançon, Beçon, &c. servit aux guerres de Gascogne l'an 1337, en l'ost de Bouvines l'an 1340, étoit échanson de France l'an 1346 & 1350, & fut envoyé en Bretagne l'an 1346, avec les gens de sa compagnie. Il épousa *Jeanne* de Montbazon, fille de *Geofroi*, seigneur de Montbazon, dont il eut BRIANT, IV du nom, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Foulques* Riboulle, seigneur d'Assé & de Lavardin; & *Philippe* de Montejan, alliée à *Robert* Fretart, seigneur de Sautonne.

IV. BRIANT, IV du nom, seigneur de Montejan, &c. servit au voyage que le roi fit en Flandre l'an 1383, pour le siége de Bourbourg; & vint au service du roi, lorsqu'il prit le dessein de passer en Angleterre l'an 1386. Deux ans après il fut retenu de l'hôtel du duc de Touraine, ayant en sa compagnie deux chevaliers & douze écuyers, pour suivre le roi au voyage qu'il avoit résolu de faire en Allemagne. Il avoit épousé *Marie* de Montalais, dont il eut JEAN, qui suit; *Hardouin*; & *Béatrix* de Montejan, dame de Beçon, mariée 1°. à *Miles* de Thouars, seigneur de Chabanois, de Confolans, &c. 2°. à *Jacques* Meschin, seigneur de la Roche-Ayrault, &c. chambellan du roi & du duc de Berri.

V. JEAN, seigneur de Montejan, Cholet, &c. bailli de Touraine, mourut en avril 1418. Il avoit épousé *Anne*, dame de Sillé-le-Guillaume: elle prit une seconde alliance avec *Jean* de Craon, seigneur de la Suze, & vivoit encore l'an 1450. Ses enfans furent JEAN, II du nom, qui suit; *Hardouin*, mort sans postérité; *Jeanne*, mariée à *Jean*, V du nom, sire de Bueil, comte de Sancerre; & *Béatrix* de Montejan.

VI. JEAN, II du nom, seigneur de Montejan, baron de Cholet, &c. conseiller & chambellan du dauphin l'an 1447, dissipa la plus grande partie de ses biens: ce qui obligea ses parens à poursuivre son interdiction, pour empêcher la dissipation du reste. Il avoit épousé *Marie* de Maillé, fille d'*Hardouin*, seigneur de Maillé, & de *Perronelle* d'Amboise, dont il eut *Jean*, III du nom, seigneur de Montejan, mort sans alliance; LOUIS, qui suit; *René*, protonotaire du saint siége; & *Magdeléne* de Montejan, religieuse à Fontevrault.

VII. LOUIS, seigneur de Montejan, plaida long-temps pour rentrer dans les terres de sa maison, que son pere avoit vendues. Il épousa *Jeanne* du Châtel, vicomtesse de la Belliere, & de Combour, &c. fille unique & héritiere de *Tannegui* du Châtel, seigneur de Renac, & de *Jeanne* de Raguenel, vicomtesse de la Belliere, &c. dont il eut *Jacques*, sire de Montejan, vicomte de la Belliere, &c. mort sans postérité; RENÉ, seigneur de Montejan, maréchal de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; *Anne*, qui succéda à ses freres, & fut seconde femme de *Georges* de Tournemine, baron de la Hunaudaye, après la mort duquel elle prit une seconde alliance avec *Jean*, VII du nom, seigneur d'Acigné, baron de Coëtmen, &c. chevalier de l'ordre du roi; *Gillone*, mariée à *Jean* le Veneur, seigneur du Homme & de Carouges; & *Claude* de Montejan, alliée à *Christophe*, seigneur de Goulaines. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

MONTEJAN (René de) maréchal de France, seigneur de Montejan en Anjou, de Sillé, & de Beaupreau, chevalier de l'ordre du roi, &c. second fils de LOUIS, seigneur de Montejan, & de *Jeanne* du Châtel, vicomtesse de la Belliere, acquit beaucoup de réputation sous le regne de François I. Il fut fait prisonier l'an 1523, dans le Milanez, & eut le même malheur à la bataille de Pavie, après avoir été blessé dangereusement. Depuis il se trouva avec le seigneur de Lautrec à la prise de cette ville; & l'an 1536 il commanda un parti que les Impériaux défirent à Brignole en Provence, où il perdit encore la liberté; & en sortant de prison, il eut ordre d'aller en Piémont dont on lui donna le gouvernement, au mois de décembre 1537. Il fut fait maréchal de France au mois de février suivant, & mourut sur la fin de la même année, sans laisser d'enfans de *Philippe* de Montespedon, dame de Beaupreau. Cette dame épousa en secondes noces *Charles* de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, & mourut le 31 octobre 1577. Elle étoit fille unique de *Joachim* de Montespedon, baron de Chemillé, & seigneur de Beaupreau, & de *Jeanne* de la Haye. *Ce maréchal de Montejan*, dit le sieur de Brantôme, *fut comparé en son temps à M. de Lautrec, sur sa présomption & sa gloire, laquelle fut telle, qu'étant lieutenant de roi en Piémont, il fut si présomptueux de traiter avec le marquis de Guast, d'avoir entr'eux des ambassadeurs: ce que voulut le marquis très-volontiers, & pour ce, lui envoya le sieur de la Mole à Milan, & l'autre lui envoya à Turin le mestre de camp du Terze de Lombardie, fin, accort, & subtil Espagnol, & de fort grande dépense à tous allans & venans, où étant logé chez le juge de Turin, cette entreprise fut traitée pour prendre la place, laquelle fut depuis découverte; & voila le profit de l'ambassadeur que vouloit avoir chez lui Montejan. S'il en eût pu faire autant sur Milan, cela eût été bon; mais il ne le faisoit que par vaine gloire, & pour contrefaire le roi; ce que le roi François trouva fort sot, & oncques depuis ne voulut permettre ces saillies de gloire, &c.* * Du Bellay, *mémoires.* Le Feron. Godefroi. Le pere Anselme, &c.

MONTEIL, *cherchez* MONTILLI.

☞ MONTEIL: cette maison connue en Dauphiné dès le X siécle, y possédoit la seigneurie de Monteil, qui devint son nom propre. Les historiens qui en ont écrit, prétendent que les premiers comtes de Valentinois & d'Orange étoient de cette famille. Un acte du 16 décembre 1095, passé dans l'église du pays, & devant le S. Sacrement, par l'entremise d'*Aimar* de Monteil, évêque de cette ville, entre *Giraud-Lambert*, *Giraudonnet* ses neveux, & *Hugues* de Monteil, son frere, exclut celui-ci de toutes prétentions à la seigneurie de Monteil, qui fut partagée entre ses neveux. Il eut dans le partage qui fut fait alors des biens de sa maison, la terre de Lombers en Albigeois, & quelques fiefs situés en différentes parties du Dauphiné.

Giraud-Lambert & Giraudonnet furent les auteurs de différentes branches, qui posséderent par indivis la ville de Monteil, aujourd'hui Montelimart, du nom patronimique d'*Aimar*, ou *Adhemar*, que porterent communément ses possesseurs.

Les branches issues de Giraud-Lambert, & de Giraudonnet s'éteignirent l'an 1559, par la mort de *Louis* Adhémar de Monteil, baron de Grignan, dont les biens passerent avec le nom & les armes, dans une branche de la maison de Castellane, par le mariage de *Blanche* de Monteil, sa sœur, avec *Gaspard* de Castellane.

La postérité d'HUGUES de Monteil fut également divisée en plusieurs branches, dont la postérité s'éteignit au commencement du XIV siécle, & dont les biens passerent dans la maison de Cominges, par le mariage de *Marguerite* de Monteil, dame de Lombers, en Albigeois, avec *Gui* de Cominges, en 1309. D'autres descendans d'Hugues de Monteil conserverent les fiefs situés en Dauphiné; & plusieurs titres originaux de la chambre des comptes de Grenoble, font connoître les seigneurs de ce nom qui en possédoient dans la châtellenie de Serve, appartenante au dauphin.

Toutes les généalogies de la maison de Monteil Adhemar, font mention d'AIMIE de Monteil, qui se distingua à la défense de la ville de Toulouse, en 1219.

Le même AIMIE de Monteil se retrouve dans un dénombrement de la châtellenie de Serve, rendu au dauphin en 1262. Il y est qualifié de *Seigneur*, en latin *Dominus*. Cet acte est remarquable, en ce qu'il constate la calamité que la ville de Grenoble avoit éprouvée quelques années auparavant, par le débordement de l'Isere & du Drac, qui fit périr une grande partie des habitans, fit perdre aux dauphins presque tous leurs titres, & causa le même dommage à la plupart de leurs vassaux. Ce fut pour réparer cette perte, que le dauphin Guigues envoya des commissaires delphinaux en 1262, dans toutes les parties de son domaine, pour se procurer de nouveaux hommages.

PONCE de Monteil, châtelain de Serve, assista comme témoin avec Humbert de la Tour, Jean de Lunel, Silvion d'Héras, Guillaume de Vaex, &c. à une transaction passée sous le sceau du dauphin, entre Gerenton, seigneur de S. Romain, & Josseran de la Mastre, l'an 1287, & le 9 des calendes d'août.

ROLLAND de Monteil, damoiseau, fait son testament le 31 août 1312, en faveur de son fils RAIMOND, qu'il recommande à *Armande* sa femme, nomme ses exécuteurs testamentaires Raimond de Veines, chevalier, & Pons d'Hauteville, damoiseau, fait des legs aux églises & hôpitaux de Serve, d'Herosme, de S. Alban, & de la Mure, &c.

HUGUES de Monteil, en 1344, est nommé parmi les nobles & puissans hommes, qui refusoient l'hommage à Gérard de Rossillon, pour la terre de Serve, que le dauphin lui avoit donnée. On remarque parmi les seigneurs nommés avec Hugues de Monteil, Artaud, seigneur de Clavaison, Guillaume Alleman, Rolland de Veines, Pons d'Héras, Lancelot de Briord, Aimar de Lunel, Guyot de Groslée, Bertrand de Curson, &c.

ROLLAND & GUILLAUME de Monteil, reçoivent en 1369, les reconnoissances de leurs vassaux, à Serve, tant de la ville que du dehors: elles sont dites être de la directe perpétuelle desdits seigneurs freres.

I. ROLLAND de Monteil épousa le 2 janvier 1575, *Marguerite*, héritiere des seigneurs du Port Saint Vallier, & veuve de *Jean* de Bastarnay. Depuis ce mariage les descendans de Rolland de Monteil joignirent à leurs armes, celles de la maison du Port, & ajouterent également le nom du Port au leur.

II. PONS de Monteil, seigneur du Port Saint-Vallier, fils de *Rolland* de Monteil, & de *Marguerite* du Port, se maria en présence de son pere, à Croze en Dauphiné, avec *Françoise* de Curson, fille d'*Aimar* de Curson, & de *Romanet* Balbyde Montelimart, l'an 1401. Il reçut en 1414 les reconnoissances de ses vassaux dans les lieux de Serve, Ponsas, Hérosme, Saint-Vallier, &c. Il eut plusieurs enfans, dont l'aîné fut

III. ANTOINE de Monteil, seigneur du Port Saint Vallier, assista au mariage de *Guicharde* de Monteil, sa sœur, fille de *Pons* de Monteil, & de *Françoise* de Curson, avec *Jean* Alleman, seigneur de la Riviere, le 3 juillet 1438. On remarque parmi les témoins qui furent présens au contrat, Ponchon de Monteil, Louis Adhemar, &c. Le même Antoine de Monteil transigea avec Jean Alleman, sur la dot de sa sœur, le 9 mai 1445. Il se maria en 1446, avec *Peironnette* de Geay, dite de Favet, fille d'*Antoine* Geay de Favet, seigneur de la Tour de Genissieu, en Dauphiné, dont il eut entr'autres enfans, MATTHIEU de Monteil, qui suit.

IV. MATTHIEU de Monteil, seigneur du Port, fils d'*Antoine* de Monteil, & de *Peironnette* de Geay de Favet, recut en don pour services rendus à la guerre, ce que le roi Louis XI possédoit dans la seigneurie de Boucieu, en Vivarais, ensemble le revenu du bailliage & greffe du pays, siégeant alors à Boucieu, par lettres de l'année 1476. Il fit renouveller les reconnoissances de Serve, Saint-Vallier, &c. ainsi qu'avoit fait son pere; transigea avec Jacques, Alige, Eloy, Amédée, ses freres, lesquels, en considération des avances qu'il leur avoit faites pendant leur service dans les armées, tant en chevaux, équipages de guerre, qu'en argent, lui abandonnerent leurs prétentions sur les fiefs de leur maison, par acte passé à Saint-Vallier, l'an 1486, en présence d'Augier de la Bastide, chevalier, & de *Pierre* de Monteil, chanoine de S. Ruf. Matthieu de Monteil, seigneur de Port Saint-Vallier, se maria le 4 juillet de la même année, au château de Chailar en Vivarais, en présence de Pierre de Brion, seigneur dudit lieu, & de Jeanne de Popet sa femme, avec *Louise* de Scey, fille de *Henri* de Scey, seigneur de Bullier, en Franche-Comté, dont Pierre de Scey son fils fut porteur de procuration. Il testa à Boucieu, en Vivarais, le 14 février 1501, en faveur de JOACHIM de Monteil, son fils, qui suit, & qu'il laissa sous la tutelle de Louise de Scey, sa mere.

V. JOACHIM de Monteil fit divers assencemens dans les lieux de Pousas & de Serve, dépendans de l'ancienne directe de sa maison. Il épousa le 19 mai 1517, au château de Saint-Vallier, en présence de Jean de Portier, & de Françoise de Chabannes sa femme, *Alix* de Prunelé, fille de *Lyonnet* de Prunelé, seigneur de Guillerval en Beauce, & de *Béatrix* de Miolans, des seigneurs de Miolans en Dauphiné; fit en 1540 au sénéchal de Beaucaire le dénombrement de ce qu'il possédoit en Vivarais, dans lequel il dit posséder en plusieurs lieux du Dauphiné, des directes fort détériorées qui ne relevent de personne, & pour lesquelles il est tenu au service d'un homme d'armes avec la noblesse dudit pays. Il testa dans sa maison

forte

forte du Port Saint Vallier, en faveur d'AMIENS & de *Claude* de Monteil ses fils.

VI. AMIENS de Monteil, seigneur du Port Saint Vallier épousa en premieres noces *Sidouane* Baron, fille de *Jacques*, seigneur d'Auzon, & de *N*.... de Martel, le 24 janvier 1571, de laquelle n'ayant point eu d'enfans, & ayant hérité de ses biens avec substitution pour les siens, il eut à ce sujet de grands procès avec Flory de Martel, seigneur de Saint-Pris, en Dauphiné. Il fit des pertes considérables pendant les guerres des Huguenots. Il se remaria le 12 janvier 1579, au château de Boucieu, avec *Anne* de la Fond, fille unique & héritiere de *Pierre* de la Fond, lieutenant au bailliage du Vivarais, & de *Magdeléne* Emerie, en présence de Jean de la Gruterie; fit échange des biens du Port, & de ce qui lui restoit en Dauphiné, avec Balthazar de Polignac, seigneur de Saras, par acte passé au château de Tournon, le 15 octobre 1596. Il fit son testament le 4 juin 1609, en faveur de JEAN de Monteil, son fils.

VII. JEAN de Monteil, seigneur du Port, gouverneur de la ville & château de S. Agrève, transigea avec les créanciers de sa maison, & entr'autres avec Charlotte & Philiberte de Martel, chanoinesses de Remiremont, pour la succession de la premiere femme de son pere; remplit avec Balthazar de Polignac la condition de l'échange ci-dessus mentioné: épousa à Chazotte, le premier février 1615; *Diane* de la Gruterie, des seigneurs de Maison, seule fille de *Philibert*, seigneur de Plené, & de *Magdeléne* de Valars, dame de Chazotte; fit le dénombrement des biens nobles qu'il possédoit en Vivarais, au bailli d'Annonay en 1639, dans lequel il dit devoir servir avec la noblesse du pays de Dauphiné. Il avoit fait en 1627 son testament olographe, par lequel il veut être enterré dans le chœur de l'église de Boucieu, qu'il avoit fait rebâtir, & nomme son héritier BALTHAZAR de Monteil, son fils aîné.

VIII. BALTHAZAR de Monteil, seigneur de la Fond, coseigneur de Boucieu, épousa le 6 janvier 1646, *Françoise* de Romanet, fille de *Jean* de Romanet, baron de Baudiné, & de *Catherine* de Grandjon. Il produisit devant M. de Bezons, intendant en Languedoc, ses preuves de noblesse, dans laquelle production, il se dit issu de l'ancienne maison de Monteil en Dauphiné. Il obtint un arrêt de maintenue, ainsi que *Louis* de Monteil, seigneur de la Forêt, son frere, lors employé pour le service du roi dans les pays étrangers, lequel fut tué en 1673, au combat de S. François, où il commandoit le régiment de Vaubrun, cavalerie. Balthazar de Monteil, eut de *Françoise* de Romanet, sa femme, sept fils, dont six furent tués en différentes actions de guerre. Il mourut en 1706, après avoir fait donation de ses biens à JEAN de Monteil, le seul de ses fils qu'il eût conservé.

IX. JEAN de Monteil, coseigneur de Boucieu, seigneur de Saint-Cierge, Pranles, Faurie, &c. fut colonel d'un régiment d'infanterie, épousa le 8 décembre 1669, en présence de Balthazar de Monteil, son pere, *Marie*, fille de *Louis* de Chambaud, lieutenant pour le roi au gouvernement de Thionville, tué au siége de Montmedi, sous le maréchal de la Ferté, & de *Martine* Ginestaux. Il fut pere de PIERRE-LOUIS de Monteil, qui suit; & de *Joseph* de Monteil, tué à la défense de Namur, sous M. le maréchal de Boufflers, en 1695.

X. PIERRE-LOUIS de Monteil, seigneur de Saint-Quentin, Saint-Vincent, Durfort, Bavas, Saint-Cierge, Pranles, Faurie, &c. fut d'abord cornette de la compagnie de son oncle, au régiment royal Piémont (Gabriel de Monteil, seigneur de Corrial, tué à la bataille de Fleurus) ensuite capitaine d'infanterie. Il épousa le 28 février 1696, *Antoinette* de Mathias, fille & cohéritiere de *Guillaume* de Mathias, seigneur dudit lieu, & d'*Aimare* de Declavines, dont il eut un fils puîné, mort en 1744, capitaine d'infanterie; & BALTHAZAR-AIMAR, qui suit.

XI. BALTHAZAR-AIMAR de Monteil, marquis de Durfort, seigneur de Bavas, Saint-Quentin, Saint-Cierge, Pranles, Faurie, &c. en Vivarais, baron du Lacq, & Villefalse, seigneur de Mathe, Monpezat & Roquefort, au diocèse de Narbonne, a été capitaine d'infanterie, & fut réformé en 1715. Il épousa la même année le 4 novembre *Marie-Françoise* Faure de la Farge, fille unique & héritiere de *Charles* Faure de la Farge, seigneur de Pouzin, en Vivarais, conseiller en la cour des aides de Montpellier, & de *Marie* Verchaut. Il est mort le 11 mai 1756, laissant, 1. *Marie-Françoise* de Monteil, religieuse à Tournon; 2. CHARLES-FRANÇOIS, marquis de Monteil; qui suit; 3. *Anne-Antoine* de Monteil, capitaine au régiment de Picardie; 4. *Pierre-Louis* de Monteil, capitaine de vaisseaux; 5. *François-Louis* de Monteil, capitaine réformée de Septimanie, dragons, aide maréchal général des logis de cavalerie à l'armée du maréchal prince de Soubise.

XII. CHARLES-FRANÇOIS, marquis de Monteil, colonel aux Grenadiers de France, a été colonel du régiment de Nivernois, aujourd'hui la Marche prince. Il est ministre plénipotentiaire du roi de France, auprès du roi & de la république de Pologne.

Les armes de cette maison sont, écartelé *d'or à trois bandes d'azur*, qui est de Monteil, & *d'azur au grifon d'argent rempant, lampassé, becqueté & onglé de gueules*, qui est du Port.

☞ MONTEIL (Aymar du) évêque du Pui dans le XI siécle, étoit fils d'un comte au pays de Valence en Dauphiné. Il suivit en sa jeunesse le parti des armes, à l'imitation de son pere; mais étant ensuite entré dans le clergé, il fut fait évêque du Pui, en Vélai, tout au plutard en 1080. Ayant reçu au Pui le pape Urbain II, lorsqu'en 1095 il vint en France, il se trouva au concile que ce pape avoit indiqué à Clermont, en Auvergne, pour le mois de novembre de la même année. Là fut résolue la guerre contre les Mahométans, pour la délivrance de la Terre-Sainte, & Aymar du Monteil fut choisi pour le chef de cette expédition, où il fit éclater son zele d'une maniere extraordinaire. Il conduisit le corps de bataille au siége de la ville d'Antioche l'an 1098. Raimond d'Agiles, chanoine du Pui, portoit devant lui la lance, que Pierre-Barthelemi avoit découverte, & que l'on croyoit être celle dont le côté de Notre-Seigneur a été percé. Le prélat animoit les soldats de la voix, & de la main, en leur montrant ce fer, qui faisoit beaucoup d'impression sur leurs esprits, parcequ'ils ne doutoient point de la vérité de cette relique, qui néanmoins n'étoit pas la vraie lance. Cependant les historiens, & Raimond d'Agiles, rapportent que, par une merveille extraordinaire, qu'on doit attribuer à la foi que ces soldats avoient en Jesus-Christ, qu'ils honoroient dans cette lance, pas un de ceux qui combattirent dans ce corps ne fut blessé à cette bataille. Aimar du Monteil mourut la même année, de la contagion qui désola l'armée chrétienne après la prise d'Antioche,

& fut regreté de tous les princes, & de tous les soldats. On reconnut qu'il étoit comme l'ame de ce grand corps, par la division qui se mit peu de temps après entre les princes croisés, que sa présence maintenoit auparavant dans une parfaite union. Aimar du Monteil est regardé comme auteur de l'antienne à la vierge, qui commence par ces mots : *Salve, Regina*. C'est le sentiment qu'a adopté D. Rivet, que nous avons consulté sur cet article. * Maimbourg, *hist. des croisades*, *l.* 2. D. Rivet, *hist. littéraire de la France*, *tome VIII*. pag. 468 & seq.

MONTELIMAR, ville de France, en Dauphiné, sur le Rubion, environ à une lieue du Rhône, a été un fief de l'église, & s'est rendue célèbre pendant les guerres des Calvinistes, qui en furent long-temps les maîtres. Les Adhemars de Monteil, seigneurs de Grignan, font apparemment, ou les fondateurs, ou les restaurateurs de cette ville, dite Montilli ou *Monteil*, en latin *Mons* ou *Montilium Adhemari* : ce qu'on peut voir dans l'article de MONTILLI, au sujet des conciles qu'on y assembla l'an 1208 & l'an 1248, contre les Albigeois. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Adhemars étoient seigneurs de Montelimar. Un d'eux nommé GIRARD Adhemar, fit hommage volontaire & gratuit de cette ville à l'église, sous le pontificat de Grégoire XI. Il l'échangea depuis pour Grillon. Guillaume de Morges, sieur de Chastellar, y fut mis avec titre de bailli ; mais le dauphin Louis, qui fut ensuite le roi Louis XI, n'approuva pas cet échange, & fit si bien, vers l'an 1446, qu'on lui restitua Montelimar. Il rendit Grillon au saint siége, & donna la terre de Marsanne à Girard Adhemar. Dans le XVI siécle, les habitans de cette ville furent les premiers, qui donnerent dans les opinions nouvelles, & qui exciterent une sédition l'an 1560. Quelques-uns d'eux furent punis, ce qui ne fit qu'augmenter le mal. Le baron des Adrets y convoqua les états de la province l'an 1562, & Bertrand de Simiane, seigneur des Gordes, lieutenant de roi en Dauphiné, y fit de sages réglemens l'an 1566. L'année suivante, Montelimar se déclara encore pour le parti des Calvinistes, qui se souleverent dans toutes les provinces du royaume, la veille de la fête de S. Michel. Gordes reprit Montelimar ; mais le même esprit de révolte ne laissa pas d'y regner, & on connut bientôt que la rebellion n'y étoit que désarmée. Après la bataille de Moncontour l'an 1569, l'amiral de Coligni assiégea Montelimar, sans le pouvoir prendre. Le seigneur de Lesdiguieres l'emporta l'an 1586, & le comte de Suse lui enleva cette ville par intelligence le 15 août 1587 ; mais le premier la reprit peu après par le moyen du château qu'on n'avoit pu forcer. Cette ville est grande, agréable & peuplée, dans une plaine fertile, qui aboutit à une éminence, sur laquelle est la citadelle. Il y a élection, & diverses maisons ecclésiastiques & religieuses. On y voit aux Récollets la peau d'un prêtre, que les Calvinistes écorcherent pendant la fureur des guerres civiles. *Cherchez* MONTILLI. * Chorier, *hist. du Dauphiné*.

MONTEMAGNO (Buonacorso da) fils de *Jacopo* da Montemagno, gonfalonnier & premier magistrat de Pistoye, fut en son temps un poëte fort estimé. L'an 1381, il fut fait chevalier par l'empereur Wenceslas. Il étoit éleve de Cino de Pistoya, de même que Pétrarque dont il fut l'un des plus heureux imitateurs. On a dit qu'il étoit autant au-dessus de ses contemporains, que Pétrarque étoit au-dessus de lui. Le Pilli dit que la poësie italienne de ce siécle n'a rien de plus abondant ni de plus heureux. On a douté que les poësies qu'on lui attribue fussent véritablement de lui ; mais Vincenzio Calmeta de Castelnuovo, qui écrivoit vers la fin du XV siécle, le met au même rang que Giusto di Conti & que Agostino da Urbino, deux célèbres imitateurs de Pétrarque. Celso Cittadino dans ses *Origini della Toscana favella*, le place immédiatement après Pétrarque, dans la liste des hommes illustres qui ont perfectioné le quatriéme & dernier idiome toscan. L'académie *della Crusca* a montré le cas qu'elle en faisoit en l'alléguant souvent dans son dictionaire. Au reste l'abbé Cosatti a prouvé qu'il y a eu deux poëtes de ce même nom, contre l'opinion commune. Le plus ancien a fait diverses poësies que cet abbé a rassemblées & données au public. Voila ce qu'on lit dans les notes sur le discours de M. le marquis Scipion Maffei sur l'histoire & le génie des meilleurs poëtes Italiens, au tome I, de la bibliothéque italienne, pag. 239, 240. Dans la *Bibliotheca Italiana*, &c. *in*-4°, à Venise, 1728, on lit (pag. 104.) *Bonaccorso da Montemagno*, *le Rime*, à Rome, 1559, & l'on ajoute que c'est Nicolo Pilli qui a donné ce recueil au public, & qu'il y a joint quelques notes.

MONTENAI (Georgette de) demoiselle de la reine de Navarre, vivoit dans le XVI siécle, & étoit de la religion prétendue-réformée. Elle composa cent emblêmes, ou devises chrétiennes, expliquées chacune par un huitain : ouvrage ingénieux, selon sa créance, qu'elle dédia à Jeanne d'Albret, reine de Navarre. Il fut imprimé l'an 1571, avec les figures. * La Croix du Maine, *bibliotheque*. Du Verdier Vauprivas, *biblioth. françoise*, page 450.

MONTEREAU (Pierre de) fameux architecte François, a bâti plusieurs édifices à Paris & aux environs. On tient que c'est de lui qu'est la Sainte-Chapelle de Vincennes, la Sainte-Chapelle de Paris, & la grande chapelle de Notre-Dame, qui est dans le monastere de Saint-Germain-des-Prés. Il est enterré dans celle-ci, où on le voit représenté sur sa tombe, tenant une régle & un compas à la main, avec une épitaphe qui témoigne qu'il mourut l'an 1266. * Félibien, *vies des architectes*.

MONTEREAU-FAUT-YONNE, *Monasteriolum ad Icaunam* & *Mons regalis*, ville de France, dans le gouvernement de Champagne, est située dans l'endroit où la riviere d'Yonne se joint à la Seine, entre Sens & Melun. La ville est proprement du Gâtinois, & le fauxbourg de l'autre côté de la riviere, de la Brie. C'étoit autrefois une maison royale. Jean, duc de Bourgogne, fut tué sur le pont de Montereau-Faut-Yonne, l'an 1419. * Papire Masson, *descript. flum. Gall.* Du Chêne, *antiquités des villes*.

MONTEREUL (Jean de) de l'académie françoise, étoit de Paris, & fils d'un avocat au parlement. Après s'être destiné au barreau dès l'âge de dix-huit ou dix-neuf ans, il s'en alla en Italie avec M. de Bellièvre, qui le donna au cardinal Antoine, par le crédit duquel il fut pourvu d'un canonicat à Toul. Depuis, il revint en France, où il fut retenu pour être secrétaire du prince de Conti. Mais comme ce prince n'avoit pas encore besoin de son service, il suivit en qualité de secrétaire, le marquis de Fontenai-Mareuil, ambassadeur à Rome. A son retour, il fut encore secrétaire d'ambassade en Angleterre, de M. de Bellièvre, & enfin fut laissé résident en Ecosse. Il y servit très-utilement, car il étoit très-propre pour la négociation, d'un esprit souple & adroit, fort concerté, & qui ne faisoit presque jamais

rien sans dessein. Ce fut lui qui donna avis que l'electeur Palatin devoit passer *incognito* en France, pour aller commander les troupes du duc de Weimar, & se saisir de Brisac; ce qui fut cause qu'on y pourvut, & que l'electeur fut arrêté à son passage. Croyant rendre un bon service à Charles I, roi d'Angleterre, il négocia pour le faire remettre entre les mains des Ecossois. Après avoir été quelque temps en Ecosse auprès du roi, il établit en sa place un de ses freres, & vint prendre possession de sa charge de secrétaire du prince de Conti, qui l'envoya l'an 1648, à Rome, pour y solliciter le chapeau de cardinal. Lorsque ce prince eut été arrêté le 18 janvier 1650, avec le prince de Condé & le duc de Longueville, Montreul agit avec beaucoup de zèle pour leur délivrance. Il écrivoit un grand nombre de lettres, & se servoit d'un secret que le roi d'Angleterre lui avoit apris. C'étoit une poudre, qui étant jettée sur le papier, y faisoit paroître ce qu'on avoit écrit auparavant avec une liqueur blanche, qui sans cela étoit tout-à-fait imperceptible. On envoyoit au prince de Conti des drogues envelopées dans du papier blanc; & chaque envelope étoit une lettre qu'on ne pouvoit lire, qu'après y avoir passé dessus de la poudre que les princes avoient. Elle étoit ordinairement sur la cheminée de leur chambre, & passoit aux yeux de leurs gardes pour de la poudre à dessécher leurs cheveux. Montreul étoit déja pourvu de dix mille livres de pension sur les bénéfices du prince de Conti; & étoit en état de recevoir de plus grandes récompenses des princes qui sortirent de prison le 13 février 1651: mais il mourut le 27 avril suivant, âgé de 37 ou 38 ans. Son corps fut inhumé dans l'église des Ursulines du fauxbourg S. Jacques à Paris, où on lit cette épitaphe, qui est un éloge digne de celui pour qui il a été dressé:

Cy devant gît le corps d'illustre personne, messire JEAN DE MONTREUIL, *conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, & secrétaire des commandemens de M. le prince de Conti.*

Dès l'âge de vingt-ans il fit paroître tant de jugement & de sagesse, qu'on le rechercha pour des emplois dont peu d'hommes sont capables après une longue expérience. La maniere dont il s'en acquitta, justifia le choix des ministres qui l'avoient appellé aux affaires: la bonté de son esprit lui donna ce que les autres acquierent par les années. La France, l'Italie, l'Angleterre & l'Ecosse, où il a eu de grands emplois en des temps fort difficiles, publient sa grandeur & son adresse. Il acquit l'estime & l'amitié de tous les souverains avec lesquels il négocia. Comme plusieurs nations ont été témoins de sa vertu, la douleur de sa perte n'a pas été renfermée dans sa patrie. Il a eu pour amis tous les honnêtes gens. Ils l'ont pleuré avec autant de tendresse que ses parens. Les princes de CONDÉ *&* *de* CONTI *l'ont honoré de leurs larmes. Il semble qu'il n'a voulu vivre qu'autant qu'il falloit pour s'employer à leur liberté, qu'il avança par son adresse. Il voyoit bien qu'en travaillant à rompre leurs chaines, il usoit celle qui joignoit en sa personne une belle ame avec un corps accompli; mais s'immolant pour ses maîtres, il crut s'immoler pour le bien public. Trente-sept ans semblent n'avoir pas été une carriere assez étendue pour un homme qui l'avoit commencée avec tant de force. Il l'a si bien fournie, que si elle n'a pas été fort longue, elle a été très-glorieuse. Il a vécu pour les autres plutôt que pour lui. Passant tâche de l'imiter au lieu de le plaindre.* Il mourut le 27 d'avril 1651.

MONTROLII *cineres (quem Gallia luget ademptum)*
Hac gelido clausos continet urna sinu:
Si numeras bene quæ gessit, plus Nestore vixit,
Si numeras annos, occidit ante diem.

Quelques-uns le font auteur de diverses piéces de poësies; mais M. l'abbé d'Olivet, dans ses notes sur l'*Histoire de l'académie françoise*, par M. Pellisson, doute qu'il y en ait aucune, & pense qu'on lui avoit attribué des pièces qui sont de Matthieu de Montereul, son frere, dont nous parlons à l'article suivant. * *Voyez* cette histoire.

MONTEREUL, & non pas Montreuil, comme beaucoup de personnes l'écrivent (Matthieu de) frere de Jean de Montereul, *dont on vient de parler*, & fils d'un avocat au parlement de Paris, naquit en 1620. Il a toujours porté l'habit ecclésiastique sans être lié aux ordres. Il avoit de l'esprit, & ses poësies lui donnerent de la réputation; mais il fut accusé d'affecter de faire mettre ses vers dans les recueils de poësies choisies que les libraires faisoient imprimer. C'est à quoi M. Despreaux fait allusion dans ces vers de la satyre VII:

On ne voit point mes vers à l'envie de MONTREUIL
Grossir impunément les feuillets d'un recueil.

On prétend néanmoins que M. de Montereul n'étoit point coupable de cette affectation. Elle étoit, dit-on, entierement du côté du libraire de Sercy, qui, pour multiplier les volumes des poësies choisies qu'il imprimoit, ne mettoit dans la plupart des pages, qu'un madrigal seul de six vers, & souvent de quatre, avec le nom de Montereul au bas en grosses lettres. Barbin en usa de même, lorsqu'en 1666 il imprima les vers du même auteur à la suite de ses lettres. M. de Montereul au reste ne se fâcha point du trait de M. Despreaux; ils ont toujours été l'un & l'autre fort unis, & le dernier avoit soin d'envoyer au premier un exemplaire de ses œuvres, toutes les fois qu'on les imprimoit. L'abbé de Montereul mourut à Aix en Provence, au mois de juillet 1692, âgé de soixante-douze ans. Il étoit alors greffier de l'université d'Aix, & logeoit chez M. de Cosnac, son ami, archevêque de cette ville. Outre l'édition des vers & des lettres de cet auteur, faite par Barbin, en 1666, M. de Montereul fit imprimer lui-même toutes ses œuvres, c'est-à-dire, ses vers & ses lettres, en 1671, à Paris. Ses madrigaux ne sont pas d'une versification guindée, comme ceux des Italiens: ils sont clairs, faciles, naturels. Richelet s'est trompé quand il place la mort de cet auteur en 1682. Montereul avoit une sœur douée de beaucoup d'esprit, & qui faisoit fort bien des vers françois. Elle se retira chez les Ursulines, dans le temps qu'elle étoit recherchée pour le mariage avec empressement. M. Titon a rapporté un beau sonnet qu'elle adressa en se retirant à l'un de ceux qui la recherchoient. * *Notes de M. Brossette, sur la satyre VII de M.* Boileau. M. de la Monnoye, *notes sur les jugemens des savans de M. Baillet, tome V de l'édition in-4°.* Pellisson, *histoire de l'académie françoise, avec les notes de M. l'abbé d'Olivet, tome I, pages* 305, 310 *de l'édition in-12.* Ménage, *Anti-Baillet, page* 57 *de l'édition in-4°.* Titon du Tillet, *Parnasse François, édition in-fol. pages* 444, 445. Voyez les *mémoires de littérature, de critique*, &c. par M. l'abbé d'Artigny, tome V.

MONTERUC (Pierre de) cardinal, vice-chancelier de l'église, & nommé à l'évêché de Pampelune, tiroit son nom du bourg de Montirac, dans le diocèse de Limoges. Il étoit fils d'une sœur d'Innocent VI, qui l'éleva à ces dignités l'an 1356,

& fut un des exécuteurs du testament du cardinal Albornos. Ce cardinal ne put suivre à Rome le pape Grégoire XI, & mourut le 30 mai 1385, à Avignon, sous l'obéissance de Clément VII. Son corps fut enterré dans la Chartreuse de Villeneuve, qui le considere comme son second fondateur. Ce prélat avoit un neveu, fils de sa sœur, nommé RENAUD ou RAINULPHE *de Monteruc*, ou plutôt de *la Gorse*, qui étoit évêque de Sisteron. Il fut fait cardinal par le pape Urbain VI, l'an 1378, & mourut à Rome le 15 août 1382. * Bosquet, *in vita Innocent. VI.* Thierri de Niem, *l. 1. de schism.* Frison, *Gall. purpur.* Onuphre. Victorel. Auberi, &c. Baluze, *vitæ Pap. Avenion.*

MONTESA, ville d'Espagne, dans le royaume de Valence. Il y a un ordre militaire dit *de Montesa*, parcequ'il fut fondé en cette ville l'an 1316, après l'abolition de celui des Templiers. Ses statuts sont presque semblables à ceux de Calatrava, à la jurisdiction de qui il fut soumis. Les chevaliers avoient de grandes possessions dans les états d'Aragon, de Valence & de Catalogne, sous le gouvernement d'un grand-maître; mais la grande maitrise fut supprimée sous le regne de Philippe II, & depuis lui, les rois d'Espagne sont administrateurs perpétuels de l'ordre de Montesa. On dispensa les chevaliers de porter l'habit de religieux, pourvu qu'ils portassent une croix de gueules sur un habit blanc. * Mariana, *l.* 15, *hist. c.* 16. Sponde, *Ann. Christ.* 1317, *numer.* 3.

MONTESDOCA (Jean) Espagnol, natif de Séville, enseigna à Boulogne, en Italie, au commencement du XVI siécle. Il savoit la philosophie & la théologie de l'école, dont il composa divers traités, & mourut l'an 1529. * *Consultez* la bibliothéque des écrivains Espagnols de Nicolas Antonio.

MONTESON (Jean de) *cherchez* MONÇON (Jean de)

MONTESQUIEU (Charles de Secondat baron de) *cherchez* SECONDAT.

MONTESQUIOU, maison qui tire son nom de la terre de Montesquiou, l'une des quatre baronies du comté d'Armagnac, dont le seigneur est chanoine de l'église d'Ausch, & a rang au chœur de la cathédrale, après les dignités & avant les chanoines. Cette baronie fut le partage d'un cadet des comtes de Fézenzac, qui étoient issus des ducs de Gascogne, rois de Navarre. Cette maison qui est divisée en plusieurs branches, a donné un cardinal à l'église, des évêques à plusieurs diocèses, trois maréchaux de France, dont deux sous le nom de *Montluc*, & l'autre sous le nom de *Montesquiou*; des chevaliers des ordres du roi, & plusieurs lieutenans généraux des armées de sa majesté dans ces derniers temps. L'on n'en rapporte ici la postérité que depuis

I. EYSIVE ou ARSIEU, II du nom, suivant le langage du pays, baron de Montesquiou, qui fit le voyage d'Espagne en 1212, pour y servir dans les guerres contre les Sarasins. Ce fut lui qui acquit pour lui & pour sa postérité, le titre de *fils & chanoine de l'église d'Ausch*, le V des ides de septembre 1226, au moyen de certaines dîmes qu'il donna au chapitre de cette église, & vécut jusqu'en 1253, laissant pour fils RAIMOND-AIMERI IV, qui suit.

II. RAIMOND-AIMERI, IV du nom, baron de Montesquiou, fit une donation de plusieurs biens & héritages, à l'abbaye de Berdouet, en 1253, & son testament le 17 août 1300. Il avoit épousé 1°. *Alpaix* d'Aussune: 2°. *Longue* de Montault, dont il eut GENSES, qui suit; *Pictavin*, évêque de Bazas en 1323, puis de Maguelonne en 1334, d'Albi en 1338, & créé cardinal par le pape Clément VI, le 17 décembre 1350, mort en 1355; ODON, qui fit la *branche des seigneurs de* MASSENCOMME, *rapportée ci-après*; *Raimond-Aimeri*, archidiacre d'Ausch; *Bertrand-Hugues*, religieux de l'ordre de S. Dominique; *Montozin*, abbé de Berdouet, mort le 13 janvier 1327; *Guillaume-Arnaud*, seigneur de Saint-Jean d'Angles, en 1354; & *Genses* de Montesquiou, dit *le Jeune*.

III. GENSES, baron de Montesquiou, &c. vivoit en 1320. Il avoit épousé du vivant de son pere, l'an 1292, *Comtesse* d'Antin, laquelle fit son testament en 1340, & dont il eut RAIMOND-AIMERI, V du nom, qui suit.

IV. RAIMOND-AIMERI, V du nom, baron de Montesquiou, servit Jean d'Armagnac, dans la guerre qu'il eut contre Gaston, III du nom, surnommé *Phœbus*, comte de Foix, dans laquelle les troupes du comte d'Armagnac furent défaites, l'an 1361, & lui-même y fut fait prisonier avec les seigneurs de Pardaillan-Gondrin, de Terride, de Barbasan, de Montesquiou & de Fimarcon: & la rançon de tous ces prisoniers monta à un million de livres. Il fit son testament en 1375. Il avoit épousé en 1320, *Bellegarde* Daspet, d'une maison fort ancienne, qui possédoit la châtellenie Daspet, & plusieurs autres biens dans le pays de Cominges, dont il eut EYSIVE ou ARSIEU, III du nom, qui suit.

V. EYSIVE ou ARSIEU, III du nom, baron de Montesquiou, fit son testament le 3 juin 1387. Il avoit épousé 1°. *Aure-Constance* d'Andoins, dont il resta veuf du vivant de son pere: 2°. *Aure-Marguerite* de l'Isle, dont il eut GENSES, qui suit; *Audet*; & *Jean* de Montesquiou, mentionés au testament de leur pere.

VI. GENSES, II du nom, baron de Montesquiou, avoit épousé par contrat du 15 octobre 1351, *Constance* de Castel-Bayat, dont il eut ARSIEU IV, qui suit.

VII. ARSIEU, IV du nom, baron de Montesquiou, seigneur de Basian, Marsan, Marsac, &c. fit son testament en 1427. Il avoit épousé en juin 1381, du consentement de son aïeul, *Gaillarde* d'Espagne, fille de *Roger*, III du nom, seigneur de Montespan, chevalier de l'ordre du roi, son chambellan, sénéchal de Toulouse & de Carcassone, & d'*Esclarmonde* de Miremont, dont il eut ARSIEU, V du nom, qui suit; BERTRAND, qui continua *la postérité qui sera rapportée après celle de son frere aîné*; ROGER, qui fit la *branche des seigneurs de* MARSAC, *rapportée ci-après*; BARTHELEMI, qui fit *celle des seigneurs de* MARSAN, *mentionée ci-après*; MANAUD, qui fit *celle des seigneurs de* POYLEBON, *rapportée ci-après*; *Jean*, chanoine & archidiacre de Toulouse; autre *Jean*, chanoine & archidiacre de l'église d'Ausch; & *Jeanne* de Montesquiou mariée par ses pere & mere, le 21 décembre 1421, à *Jean* de Bonnai, seigneur de Montfaucon, sénéchal de Toulouse.

VIII. ARSIEU, V du nom, baron de Montesquiou, fut fait chambellan du roi Charles VII, par lettres du 5 mai 1438. Il avoit épousé 1°. par contrat du 17 juillet de la même année *Douce* de Faudoas, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2°. *Catherine* de Curton, dont il eut *Bellegarde*, mariée à *Raimond-Garcias*, seigneur de Lavedan. Elle disputa la baronie de Montesquiou, après la mort de son pere; mais elle fut déboutée par arrêt du parlement de Toulouse, des 19 avril 1459 & 8 avril 1470, & cette baronie fut adjugée à *Bertrand*, son oncle; 2. *Jeanne*, mariée avant l'an 1470, à *Pons*, vicomte de Castillon; & 3. *Françoise* de Montesquiou, alliée à *Bernard* de Biran, seigneur de Roquefort, nommée dans le même arrêt de 1470.

VIII. Bernard de Montesquiou, frere du précédent, auquel il succéda en la baronie de Montesquiou, au défaut d'enfans mâles, céda par acte du 29 avril 1471, à *Barthelemi*, seigneur de Marsan, son frere puiné, toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir sur la terre de Marsan, située entre Gimont & Ausch. Il avoit épousé 1°. en 1425, *Marguerite* de Montaut-Benac, morte sans enfans, ayant institué son mari pour son héritier par son testament du 18 juillet 1428 : 2°. *Gassione* de Durfort-Castel-Bayac, laquelle fit son testament le 14 juillet 1471, dont il eut Jean, qui suit; *N.* & *Bertrand* de Montesquiou.

IX. Jean, baron de Montesquiou, fit son testament le 14 mars 1480. Il avoit épousé *Catherine* d'Aspremont, fille de *N.* vicomte d'Orthe, dont il eut *Jean*, mort jeune; & Amanieu, qui suit.

X. Amanieu, baron de Montesquiou, avoit épousé par contrat du 26 octobre 1502, *Jacquette* du Faur, dame de Pompignan, fille d'*Arnaud*, procureur général au parlement de Toulouse, dont il eut Jean II, qui suit.

XI. Jean, II du nom, baron de Montesquiou, &c. sénéchal d'Aure, fit son testament le 14 novembre 1567. Il avoit épousé *Gabrielle* de Villemur, fille de *Gaspard* de Villemur, seigneur de Saint-Paul, & de *Rose* d'Armagnac, dont il eut des enfans mâles, morts sans postérité avant l'an 1570; & *Anne* de Montesquiou, laquelle devint héritiere de la baronie de ce nom, & épousa par contrat du 9 janvier 1570, *Fabien* de Montluc, quatriéme fils de *Blaise* de Montluc, maréchal de France. Ce mariage réunit les branches de Montesquiou & de Montluc, qui sortoient d'une même tige.

Branche des seigneurs de Marsac, éteinte.

VIII. Roger de Montesquiou, troisiéme fils d'Arsieu, IV du nom, baron de Montesquiou, est nommé dans le testament de *Barthelemi* de Montesquiou, seigneur de Marsan & de Salles, son frere. Il avoit épousé *Jeanne* de Montesquiou, sa cousine, fille de *Raimond-Aimeri*, seigneur de la Barthe, dont il eut Jean, qui suit; *Bertrand; Jeanne;* & *Marguerite* de Montesquiou.

IX. Jean de Montesquiou, seigneur & baron de Marsac, fut substitué aux terres de Marsan & de Salles, par le testament de *Barthelemi* de Montesquiou son oncle. Il avoit épousé le 24 novembre 1473, *Bertrande* de Deveze, fille & héritiere de *Jean* de Deveze, & de *Jeanne* de Mauléon, dont il eut Antoine, qui suit; *François; Jacques; Rose*, mariée en 1511, à *Bernard* Jourdan de l'Isle, seigneur de la Mothe; *Fleurette*, & *Françoise* de Montesquiou, alliée à *Bernard* de Biran, seigneur de Roquefort.

X. Antoine de Montesquiou, baron de Marsac, fut institué héritier par *Jeanne* de Mauléon, son aïeule maternelle, laquelle fit son testament le 3 août 1505. Il avoit épousé par contrat du 23 janvier 1510, *Françoise* d'Espagne, fille d'*Arnaud*, seigneur de Durfort, dont il eut Bernard, qui suit; & *Rose* de Montesquiou, mariée en 1535, à *Jean* de Beauville, seigneur de Castel-Sarat.

XI. Bernard de Montesquiou, seigneur de Marsac, &c. épousa par contrat du 5 juin 1542, *Hélène* de Voisins, fille de Mainfroi, vicomte de Lautrec, baron d'Ambres, & de *Jeanne* de Crussol, dont il eut, Jean, qui suit.

XII. Jean de Montesquiou, II du nom, baron de Marsac, Deveze, la Barthe, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, sénéchal & gouverneur de Rouergue, avoit épousé *Eléonore*, fille de *N.* baron de Themines, dont il eut pour fille unique, *Marguerite* de Montesquiou, qui porta en mariage les biens de sa branche à *Benjamin* d'Astarac, baron de Fontrailles & de Marestan, sénéchal & gouverneur d'Armagnac, qu'elle épousa par contrat du 11 janvier 1596.

Branche des seigneurs de Marsan et de la Serre.

VIII. Barthelemi de Montesquiou, quatriéme fils d'Arsieu, IV du nom, baron de Montesquiou, eut pour son partage la terre de Marsan, par transaction passée avec *Arsieu*, V du nom, baron de Montesquiou, son frere aîné, le 23 janvier 1448, & fit son testament le 7 juillet 1480. Il avoit épousé 1°. *Marguerite* ou *Marquise* de Sarrei, dame de Salles en Laurageais : 2°. *Annette* de Galard. Du premier mariage étoit issu Bertrand, qui suit. Du second vinrent Manaud, qui a fait la *branche des comtes d'*Artagnan, *rapportée ci-après; Arnaud; Jeannot; Jaimel;* Jean, dit *Gaillardon*, qui a fait la *branche des seigneurs de* Gelas; Matthieu, qui fit *celle de* Prechac, *aussi rapportée ci-après; Exinet* de Montesquiou, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem; & trois filles.

IX. Bertrand de Montesquiou, seigneur de Marsan & de la Serre, fit son testament le 14 octobre 1486. Il avoit épousé par contrat du 3 décembre 1471, *Catherine* de Goth-de-Rouillac, dont il eut Pierre, qui suit.

X. Pierre de Montesquiou, seigneur de Marsan & de la Serre, avoit épousé par contrat du 6 février 1493, *Anne* de Lupé, de la maison de Matabat, dont il eut *François*, seigneur de la Serre, qui épousa, du vivant de son pere, le 9 octobre 1516, *Catherine* de Sériac, & mourut sans postérité; & Jean, qui suit.

XI. Jean de Montesquiou, seigneur de Marsan, vivoit en 1525. Il avoit épousé *Jeanne* de Serres, dame de Loubersans, dont il eut Bertrand II, qui suit.

XII. Bertrand de Montesquiou, II du nom, seigneur de Marsan & de la Serre, avoit épousé par contrat du 19 avril 1559, *Jeanne* de Teyrac, de la maison de Valence, dont il eut Jean II, qui suit.

XIII. Jean de Montesquiou, II du nom, seigneur de Marsan & de la Serre, avoit épousé par contrat du 9 novembre 1590, *Jeanne* de Serres, dont il eut Bertrand III, qui suit; & *Pierre* de Montesquiou, qui transigea le 20 février 1640, avec *Jean-François*, son neveu.

XIV. Bertrand de Montesquiou, III du nom, seigneur de Marsan, &c. épousa par contrat du 14 décembre 1625, *Charlotte* de Savere, dont il eut Jean-François, qui suit.

XV. Jean-François de Montesquiou, seigneur de Marsan, &c. épousa par contrat du 23 février 1649, *Calixto* de Bezolles, dont il eut Pierre, qui suit; *Philippe*, & *Henri* de Montesquiou, capitaine au régiment de la Vieille-Marine, commandant le second bataillon du même régiment, qui fut fait major de ce régiment en 1713, & lieutenant colonel en septembre 1714.

XVI. Pierre de Montesquiou, II du nom, seigneur de Marsan, la Serre, &c. a épousé par contrat du 24 mai 1698, *Jacquette* de Boussod-ste-Campels, dont il a eu *Philippe*, capitaine au régiment de la Marine; *Marc-Antoine; Jean-Denys; Catherine; Anne-Marie-Françoise;* & *François* de Montesquiou.

Branche des seigneurs de Salles, et d'Artagnan.

IX. Manaud de Montesquiou, fils aîné de Barthelemi, seigneur de Marsan, & d'*Annette* de Galard sa seconde femme, fut seigneur de Salles, & vivoit en 1492. Il avoit épousé *Jeannette* de Fontaines, sœur d'*Hugues* de Fontaines, seigneur de Faudilles, au diocèse de S. Papoul, dont il eut *Jean* de Montesquiou, substitué à *Jean-Jacques* de Fontaines, son cousin, par le testament d'*Hugues* de Fontaines, son oncle, du 29 décembre 1533, & Paulon, qui suit.

X. Paulon de Montesquiou, écuyer de Henri d'Albret, roi de Navarre, épousa 1°. par contrat du 23 août 1524, *Jacquette* d'Estaing, dame d'Artagnan, en Bigorre, diocèse de Tarbes, terre qu'elle donna à son mari par son testament du 25 octobre 1541, quoiqu'elle n'eût pas eu d'enfans: elle étoit fille de *Sauvage* d'Estaing, seigneur d'Artagnan, & de *Simone* de Majorant: 2°. par contrat du 29 septembre 1545, *Claude* de Tersac, fille de *Jean*, seigneur de Montberaut, vivant en 1590, dont il eut Jean, qui suit; & *Jeanne* de Montesquiou.

XI. Jean de Montesquiou, seigneur d'Artagnan, &c. mourut en 1608. Il avoit épousé par contrat du 15 novembre 1578, *Claude* de Bazillac, fille de *Jean* baron de Bazillac, dont il eut, 1. Arnaud, qui suit; 2. *Jean*, enseigne au régiment des gardes, puis enseigne des mousquetaires, qui fut tué au siége de la Rochelle en 1628; 3. *Gabriel*, mort sans postérité de l'héritiere de Sédirac, qu'il avoit épousée; 4. *Antoine*, seigneur de Saint-Pastour, qui de *Gabrielle* de Cardaillac, fille de *Jean-Jacques* de Cardaillac, seigneur de Lomné, & de *Marguerite* de Sérillac-de-Saint-Léonard, eut *N.* mariée à *N.* seigneur de Custera; & *N.* de Montesquiou, alliée à *N.* seigneur de Mondegourat; 5. *Léonard*, mort sans alliance; 6. Henri, dont la *postérité sera rapportée ci-dessous après celle de son frere aîné;* 7. *Catherine*, mariée par contrat du 26 octobre 1593, à *Jean* de Cardaillac, seigneur d'Auzon; & 8. *Françoise* de Montesquiou d'Artagnan, alliée à *Bertrand* de Bats, seigneur de Castelmore, par contrat du 6 février 1608. De ce mariage vinrent *Paul* de Bats d'Artagnan, seigneur de Castelmore, gouverneur de Navarreins, mort en décembre 1702, dans un âge très-avancé; & *Charles* de Bats, qui prit le nom d'Artagnan, sous lequel il se rendit illustre, & étoit capitaine lieutenant de la premiere compagnie des mousquetaires du roi, lorsqu'il fut tué au siége de Mastricht, en juin 1673. Il avoit épousé *Charlotte* des Roches, dont il eut *Louis* de Bats, filleul de Louis XIV, connu sous le nom de comte d'Artagnan, seigneur de Castelmore, lequel étoit lieutenant au régiment des gardes Françoises, lorsque son peu de santé l'obligea de quitter le service, & de se retirer en son château de Castelmore, en Armagnac, où il mourut en décembre 1709; & *Louis* de Bats-de-Castelmore, dit le Chevalier, puis le comte d'Artagnan, seigneur de Sainte-Croix en Bourgogne, chevalier de l'ordre de S. Louis, sous-lieutenant au régiment des gardes. Il a épousé *N.* Amat.

XII. Arnaud de Montesquiou, seigneur d'Artagnan, &c. fit son testament en 1652. Il avoit épousé le 18 décembre 1639, *Marguerite* ou *Anne* de Lambes, dame de Marembat, fille de *Frédéric*, baron de Marembat, dont il eut Joseph, qui suit.

XIII. Joseph de Montesquiou, comte d'Artagnan, &c. chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, capitaine-lieutenant de la premiere compagnie des mousquetaires, & gouverneur de Nismes. Il fut fait enseigne au régiment des gardes Françoises, à la prise de Mastricht en 1673; & après avoir passé par les différens degrés de subalterne, il obtint une compagnie dans le même régiment, d'où le roi le tira en 1685, & lui donna le poste de cornette dans sa premiere compagnie des mousquetaires, puis celui de sous-lieutenant. Il n'étoit encore que cornette des mousquetaires, lorsqu'il fut nommé brigadier d'armée, en avril 1691; fut nommé maréchal de camp le 6 janvier 1696, étant alors sous-lieutenant; & enfin lieutenant général le 23 décembre 1702. En cette qualité il a commandé les troupes du roi en Provence, pendant les années 1708, 1709 & 1710. Le roi lui donna le gouvernement de Nismes en 1719, & le nomma chevalier de ses ordres, le 2 février 1724. Il ne s'est point marié.

XII. Henri de Montesquiou-d'Artagnan, sixiéme fils de Jean, seigneur d'Artagnan, fut seigneur de Tarasteix près de Tarbes, par l'acquisition qu'il en fit le 25 septembre 1664. Il étoit gouverneur du château de Montaner en Béarn, en 1628, lieutenant de la ville de Bayonne en 1635, & mourut en septembre 1668. Il avoit épousé par contrat du 3 juin 1632, *Jeanne* de Gassion, sœur de *Jean*, maréchal de France, dont il eut, 1°. *Raimond*, sous-lieutenant au régiment des gardes, mort sans enfans d'*Anne* de Nays; 2. Henri, qui suit; 3. *Antoine*, qui eut des enfans: 4. Pierre, maréchal de France, *mentioné après ses freres;* 5. *Louis*, abbé de Sordes, d'Artous & de Maazan; & 6. *Marie* de Montesquiou, alliée par contrat du 6 août 1665, à *Jacques* d'Antin, baron de Sauveterre.

XIII. Henri de Montesquiou-d'Artagnan, II du nom, a épousé par contrat du 8 février 1671, *Ruth* de Fortanes, fille de *Théophile* de Fortanes de Moncaup en Béarn, & de *Magdeléne* de la Poyade, dont il eut, 1. Paul, qui suit; 2. *Louis*, dit *le chevalier d'Artagnan*, lieutenant de vaisseau, puis colonel d'un régiment d'infanterie, cornette des mousquetaires, & brigadier en février 1719. Il épousa le 4 février 1713, *Louise-Alfonse* de Berghes, princesse de Raches, âgée de 23 ans, fille aînée & héritiere de *N.* prince de Raches, dont il prit le nom; mais cette princesse étant morte sept mois après son mariage, étant grosse d'un enfant qui mourut avec elle, il renonça à la donation de cette principauté, & se contenta de 6000 livres de pension viagere, portée par son contrat de mariage; 3. *Pierre*, capitaine dans le régiment de son frere aîné, puis dans celui de Normandie, avec lequel il se trouva en 1724, au siége de Barcelone, & maréchal des logis de la premiere compagnie des mousquetaires en 1422; 4. *Marie*, alliée à *Urse* d'Altermat, capitaine au régiment des gardes Suisses, & maréchal de camp, chevalier de l'ordre de saint Louis, & inspecteur d'infanterie en Flandre; 5. *Gabrielle*, religieuse en l'abbaye d'Estrun en Artois; 6. *Jeanne*; 7. *Luce*, religieuse au Val-de-Grace à Paris; & 8. *Anne-Jeanne* de Montesquiou, religieuse à Nays, près de Pau en Béarn.

XIV. Paul de Montesquiou-d'Artagnan, après avoir été sous-lieutenant & aide-major au régiment des Gardes, fut colonel d'infanterie en mars 1704, & a été nommé brigadier d'armée en 1719.

XIII. Pierre de Montesquiou-d'Artagnan, quatriéme fils de Henri de Montesquiou-d'Artagnan, & de *Jeanne* de Gassion, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de la ville & citadelle d'Arras, lieutenant général de la province d'Artois, &c. Après avoir été page

du roi depuis 1660, jusqu'en 1665, il alla porter le mousquet à Pignerol, puis entra en 1666 dans la premiere compagnie des mousquetaires; fit la campagne en Hollande contre l'évêque de Munster; servit en 1667, aux siéges de Douai, de Tournai & de Lille, & à celui de Besançon en 1668, après lequel il eut une enseigne dans le régiment des gardes, où il fut fait sous-lieutenant en 1671, fit la campagne de Hollande; fut lieutenant en 1673, aide-major en 1674, en fit les fonctions au combat de Sénef, & celle de major avec une commission du roi en 1676: ce qui ne s'étoit pas encore pratiqué; se trouva aux siéges de Condé & de Bouchain la même année, à ceux de Valenciennes, de Cambrai, de Saint-Omer, & à la bataille de Cassel en 1677, aux siéges de Gand & d Ypres en 1678. Il obtint la même année une compagnie dans le même régiment, avec ordre de continuer les fonctions de la charge de major, ce qu'il fit jusqu'en 1681, qu'il en fut gratifié après la mort du sieur Cezan. Le roi l'envoya en 1682, dans toutes les places du royaume, pour y montrer un exercice uniforme à toute l'infanterie. En 1683 il fut major général des armées en Flandre: emploi qu'il continua d'exercer jusqu'en 1688, qu'il fut créé brigadier des armées du roi, & envoyé l'année suivante pour défendre Cherbourg, que l'on croyoit devoir être assiégé par le prince d'Orange, & se trouva l'an 1690 à la bataille de Fleurus. Il fut fait maréchal de camp en 1691, servit la même année au siége de Mons, & l'année suivante à celui de Namur, & à la bataille de Steinkerque, de même qu'à celle de Nerwinde en 1693, dont il apporta la nouvelle au roi, qui lui donna le gouvernement d'Arras en 1698, & la lieutenance générale d'Artois. Il quitta alors le régiment des Gardes; mais le roi, content de ses services, lui conserva toujours son logement à Versailles, les entrées dans la chambre, & 2000 écus de pension, qu'il avoit comme major de ce régiment. A la fin de l'année 1700, après la reconnoissance de Philippe V pour roi d'Espagne, il fut envoyé dans Mons de concert avec l'Espagne, & eut en même temps ordre de commander dans tout le Brabant. La guerre ayant été déclarée contre l'empereur & ses alliés, M. le dauphin, alors duc de Bourgogne, fit en Flandre la campagne de 1702: il fut honoré de la commission d'être auprès de ce prince en qualité de lieutenant général, & de ne le point quitter dans toutes les occasions. En 1704, la ville de Namur étant menacée d'un siége, le roi l'y envoya pour y commander au nom des deux couronnes, aussi-bien que dans les pays & places d'entre Sambre & Meuse. En 1705, les ennemis ayant forcé les lignes de Brabant, & s'étant campés devant Louvain, il eut ordre de se jetter dedans pour y commander, & à la fin de la campagne ayant proposé à la cour d'emporter la ville de Diest sur le Demer, à cinq lieues de Louvain, on lui permit de tenter cette entreprise, qui lui réussit en vingt-quatre heures; & la garnison composée de quatre bataillons, & de quatre escadrons de dragons, fut faite prisoniere de guerre. Il continua de servir les campagnes de 1706, où il commanda l'infanterie à la bataille de Ramillies, en 1707 & 1708, étant en cette derniere année le premier lieutenant général de toutes les armées de Flandre, après laquelle il eut ordre d'attaquer le Fort-Rouge, sous Gand, qu'il emporta, & de se rendre maître de Pont-à-Marque. En 1709, le maréchal de Villars le commit pour veiller avec un corps de troupes à la sureté des places du côté de la mer, & lorsque les ennemis s'y attendoient le moins, il leur enleva le poste de Warneton, où ils avoient un gros magazin: la garnison nombreuse de plus de 800 hommes, fut faite prisoniere de guerre. La même année, il se trouva à la bataille donnée le 11 septembre à Malplaquet, près de Mons, où il commanda l'infanterie qui étoit à l'aile droite de l'armée; & après s'y être distingué autant par sa valeur que par ses bons ordres, & y avoir mené plusieurs fois les troupes à la charge, il eut trois chevaux tués sous lui, & reçut deux coups dans sa cuirasse, ce que le roi récompensa du bâton de maréchal de France, par lettres du 20 septembre. Ce haut degré d'honneur ne l'empêcha pas, après avoir commandé l'hiver sur la frontiere, de servir en 1710 & 1711, sous le maréchal de Villars; & en décembre de la derniere de ces deux années, il alla rompre les digues & écluses de l'Escaut, à la vue des garnisons des places conquises par les ennemis; & par cet exploit il leur rendit le cours de cette riviere impraticable pour tout l'hiver. Il eut en 1712, grande part aux avantages remportés en Flandre, tant à Denain & à Marchiennes, qu'à Douai, dont il fit le siége, puis au Quesnoi, & à Bouchain. Il fut établi commandant en Bretagne en 1716, fut nommé du conseil de régence en 1720, & au mois d'octobre de la même année commandant en Languedoc, Provence & les Cévennes. Le roi Louis XV l'a nommé chevalier de ses ordres le 2 février 1724. Il est mort au Plessis-Picquet près Paris, le 12 août 1725, âgé de 85 ans, & y est enterré. Il avoit épousé, 1°. *Jeanne* Peaudeloup, morte sans enfans le 19 février 1699: 2°. en 1700, *Elizabeth* l'Hermite d'Hieville, dont il eut *Louis*, né le 6 janvier 1701, qui fut nommé colonel d'infanterie en février 1717, & mourut de la petite vérole le 5 juillet de la même année; & *Catherine-Charlotte* de Montesquiou, morte à l'âge de deux ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GELAS, SAINTE-COLOMBE, BARONS DE FAGET ET D'AURIAC.

IX. JEAN, dit *Gaillardon* de Montesquiou, quatriéme fils de BARTHELEMI, seigneur de Marsan, &c. fut seigneur de Gelas, de Cumont, &c. grand écuyer de Jean d'Albret, roi de Navarre, & premier gentilhomme de sa chambre en 1507, & fit son testament le 30 septembre 1529. Il eut pour fils, IMBERT, qui suit.

X. IMBERT de Montesquiou, seigneur de Gelas & du Perier, fit son testament le 23 avril 1532, & eut pour enfans, ANTOINE, qui suit; JEAN, qui continua *la postérité qui sera rapportée après celle de son frere aîné;* BERNARD, qui a fait *la branche des seigneurs de* SAINTARAILLES, *rapportée ci-après;* autre *Bernard*, seigneur de Sainte-Colombe, grand écuyer du roi de Navarre, colonel de ses gardes Françoises; & *Joseph* de Montesquiou, dit de Sainte-Colombe, gentilhomme de la chambre du roi de Navarre, enseigne de sa compagnie des gendarmes, fait sénéchal de Béarn en 1549. L'un de ces deux derniers freres fut pris en 1569, avec le seigneur de Terride dans Orthes, par Montgommeri; & quoique la capitulation portât que la garnison sortiroit la vie sauve, nommément Sainte-Colombe, il fut poignardé par les assiégeans avec sept ou huit autres, sous prétexte qu'ils étoient sujets de la reine de Navarre. * De Thou, *l.* 45. Montluc, *comment.*

XI. ANTOINE de Montesquiou, seigneur de Sainte-Colombe, épousa *Anne* de Mondenar, vivante encore en 1585, dont il eut *Joseph-François*, sénéchal de Béarn, guidon des gendarmes, que quelques-uns disent être celui qui tua Louis de

Bourbon, prince de Condé, au combat de Jarnac en 1569; & JEAN-JACQUES, qui suit.

XII. JEAN-JACQUES de Montesquiou, seigneur de Sainte-Colombe, capitaine au régiment des gardes Françoises, fut pere de BERNARD, qui suit; & de *Jean*, baron de Londot, qui eut pour fils, *François* de Montesquiou, baron de Londot.

XIII. BERNARD de Montesquiou, prit le nom de *baron de Faget*, & fut père de *Jacques*, baron de Faget; d'un autre *Jacques*; & de *Blaise* de Montesquiou.

XI. JEAN de Montesquiou, second fils d'IMBERT, seigneur de Gélas, &c. fut gentilhomme suivant du roi de Navarre, & son écuyer: fut aussi gentilhomme du roi Charles IX, & colonel du régiment des gardes Françoises, & fit son testament le dernier août 1562. Il avoit épousé le 14 décembre 1561, *Anne* Guillot, dame de Faget & d'Auriac, dont il eut, FRANÇOIS, qui suit.

XII. FRANÇOIS de Montesquiou, de Sainte-Colombe, baron de Faget & d'Auriac, né posthume, fut élevé page de la chambre du roi, qui le fit gentilhomme de sa chambre, & lieutenant de la compagnie des gendarmes, servit utilement le roi Henri IV dans ses guerres, & fit son testament le 8 mai 1613. Il avoit épousé par contrat du 8 août 1585, *Anne* de Villeneuve, dame de la Serre, dont il eut, BERNARD-ANTOINE, qui suit.

XIII. BERNARD-ANTOINE de Montesquiou, de Sainte-Colombe, baron de Faget & d'Auriac, mourut avant l'an 1670, & fut pere d'ALEXANDRE, qui suit; de *François*, seigneur d'Algens, qui épousa par contrat du 16 janvier 1656, *Aure-Louise* de Toulouse & de Lautrec; & de *Jean* de Montesquiou, seigneur de Gélas.

XIV. ALEXANDRE de Montesquiou, de Sainte Colombe, baron de Faget, d'Auriac, Servies, Saint-Sernin, &c. avoit épousé par contrat du 16 février 1654, *Marguerite* de Castelnau, dont il eut *Pierre*, marquis de Faget & d'Auriac, mort sans postérité d'*Elizabeth* de Foix, qu'il avoit épousée par contrat du 19 février 1691, fille de *Jean-Roger*, II du nom, marquis de Foix, gouverneur de Foix, & capitaine des Cent-Suisses de la garde de Philippe de France, duc d'Orléans, & de *Catherine* Berthier, sa premiere femme, fille du premier président au parlement de Toulouse; ALEXANDRE, qui suit; *Pierre*, capitaine au régiment de Champagne, & plusieurs filles.

XV. ALEXANDRE de Montesquiou, II du nom, baron de Faget & d'Auriac, a épousé *Susanne* d'Util, dont des enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINTARAILLES.

XI. BERNARD de Montesquiou, troisiéme fils d'IMBERT, seigneur de Gélas & du Perier, fut gouverneur de Metz. Il avoit épousé *N.* dame de Saintarailles, dont il eut, AMANIEU, qui suit; *Joseph*; *Jacques* & *Odet* de Montesquiou.

XII. AMANIEU de Montesquiou, seigneur de Saintarailles, qui avoit épousé *Hélène* de Monlezun, dont il eut, RAIMOND-FRANÇOIS, qui suit.

XIII. RAIMOND-FRANÇOIS de Montesquiou, seigneur de Saintarailles, épousa *Marguerite* de Canteloup, dont il eut, JEAN-JACQUES, qui suit.

XIV. JEAN-JACQUES de Montesquiou, marquis de Santarailles, &c. épousa *Angélique* de Poupezat de Laugnac, dont il eut, JEAN-JACQUES II, qui suit; *N.* capitaine; *N.* capitaine, marié à Nismes; & *N.* de Montesquiou, tué en 1708.

XV. JEAN-JACQUES de Montesquiou, II du nom, marquis de Saintarailles, épousa, 1°. en 1696, *Jeanne* de Rochechouart, fille de *Jean-Phebus*, marquis de Faudoas, & de *Marie* de Rochechouart-Barbazan, morte sans enfans: 2°. *N.* de Sabran.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PRECHAC.

IX. MATTHIEU de Montesquiou, cinquiéme fils de BARTHELEMI, seigneur de Marsan, fut seigneur de Salles, du Vernet, de Causideres, & de Bonrepos, & fit son testament en janvier 1536. Il avoit épousé en 1505, *Marie* d'Espagne, laquelle vivoit en 1541, dont il eut, ARNOUL, qui suit.

X. ARNOUL de Montesquiou, seigneur de Salles, &c. vivoit en 1589. Il avoit épousé par contrat du 28 septembre 1551, *Anne*, héritiere de Sédirac en Béarn, dont il eut *Roger*, mort sans postérité; JEAN-PAUL, qui suit; & *Jean-Arnaud* de Montesquiou.

XI. JEAN-PAUL de Montesquiou, seigneur de Salles, Sédirac, &c. épousa par contrat du 23 août 1587, *Anne* de Latran, dame de Prechac & de Galiax, dont il eut, ARNOUL II, qui suit.

XII. ARNOUL de Montesquiou, II du nom, seigneur de Prechac, Galiax, &c. épousa le 22 août 1606, *Serenne* de Médrano, dont il eut, PAUL, qui suit; & *Gabriel* de Monseigneur de Lasté, capitaine d'infanterie, qui laissa des enfans.

XIII. PAUL, dit *Jean-Paul* de Montesquiou, seigneur de Prechac, Galiax, &c. épousa par contrat du 9 juillet 1632, *Catherine* de Laus-de-Lurbe en Béarn, dont il eut, DANIEL, qui suit; *Clément*, abbé de Berdoues, & de Valbonne en Roussillon, prieur de saint Feliou dans la même province, & chanoine d'Oléron dans la même province; & *Philippe* de Montesquiou, mariée à *Pierre* de Médrano, de la maison de Vertus en Armagnac.

XIV. DANIEL de Montesquiou, seigneur de Prechac & de Galiax, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Scheleſtad en Alsace, sénéchal d'Armagnac, capitaine châtelain de la ville de Laitoure, & commandeur de l'ordre de saint Louis, né le 13 décembre 1634, commença à porter les armes en 1654, en qualité de volontaire dans le régiment de Créqui, cavalerie, d'où il passa l'année suivante dans le régiment des gardes, & en 1687 dans la premiere compagnie des mousquetaires du roi. Il eut alors l'honneur d'être envoyé en Espagne avec trois autres mousquetaires pour des affaires secrettes; & à son retour il fut fait capitaine au régiment de Champagne, où il fut successivement major en septembre 1675, & lieutenant colonel en novembre 1681. Il fut blessé en 1674, au siége d'Antoing, d'un coup de mousquet à la cheville du pied gauche. L'année suivante, il eut un cheval tué sous lui d'un coup de canon au combat d'Alteneim, & reçut un coup de mousquet au talon du pied droit. Le roi le nomma en janvier 1678, inspecteur général de l'infanterie, emploi qu'il exerça en plusieurs occasions jusqu'en 1693. Il fut nommé brigadier d'armée en août 1688, servit en cette qualité les années suivantes en Catalogne, où il se distingua en plusieurs occasions, & fut fait maréchal de camp en mars 1693. S'étant distingué au siége de Roses la même année, le roi lui en donna le gouvernement le 13 juin. Il continua de servir en qualité de maréchal de camp les années suivantes, & marqua beaucoup de valeur au passage du Ter en 1694, aussi-bien qu'aux prises de Palamos, de Girone, d'Ostalric, & Castelfolit. Voulant ravitailler cette place en 1695, il reçut un coup de mousquet à la cuisse droite: ce qui ne l'empêcha pas de servir utilement les campagnes

pagnes suivantes dans la même province, & surtout au siége de Barcelone en 1697. Le roi avoit déja récompensé ses services par une commanderie considérable dans l'ordre de saint Lazare; que sa majesté changea depuis dans la seconde place de commandeur à 3000 livres de pension, dans l'ordre militaire de saint Louis, lors de l'institution; & la paix de Riswick lui ayant fait perdre le gouvernement de Roses, le roi le dédommagea en octobre 1699, par le gouvernement de Schélestad, & le nomma en octobre 1704, lieutenant général de ses armées, l'ayant pourvu au mois de mars précédent de la charge de sénéchal d'Armagnac, & de capitaine châtelain de Laitoure. Il mourut le 25 juillet 1715, en sa 81 année, sans laisser de postérité de *Claire-Marguerite* de Lau, dame & héritiere du Mauhic, & du Bédat en Armagnac, qu'il avoit épousée par contrat du 30 avril 1685.

Branche des seigneurs de Poylebon.

VIII. Manaud de Montesquiou, dernier fils d'Arsieu, IV du nom, baron de Montesquiou, & de *Gaillarde* d'Espagne, fut seigneur de Poylebon, & pere de Bertrand; qui suit.

IX. Bertrand de Montesquiou, seigneur de Poylebon, fut pere de Jean, qui suit; & de *Bertrand*, qui vivoit en 1485.

X. Jean de Montesquiou, seigneur de Poylebon, eut pour enfans, Bertrand II, qui suit; & *Catherine* de Montesquiou, vivante en 1546.

XI. Bertrand de Montesquiou, II du nom, seigneur de Poylebon, épousa *Gabrielle* Manas-d'Uston, dont il eut, Bertrand III, qui suit.

XII. Bertrand de Montesquiou, III du nom, seigneur de Poylebon, épousa par contrat du 18 juin 1593, *Françoise* de Monlezun, dont il eut, Marguerin, qui suit.

XIII. Marguerin de Montesquiou, seigneur de Poylebon, avoit épousé *Marguerite* de Pardaillan, dont il eut, Paul, qui suit.

XIV. Paul de Montesquiou, seigneur de Poylebon, épousa par contrat du 27 janvier 1673, *Henriette-Miramonde* de la Cassagne, qui le rendit pere de Melchior, qui suit.

XV. Melchior de Montesquiou, seigneur de Poylebon, a épousé le 18 juin 1706, *Marguerite* de la Mazere.

Branche des seigneurs de Massencomme.

III. Odon de Montesquiou, fils puîné de Raimond-Aimeri, IV du nom, baron de Montesquiou, fut seigneur de Saint-Poui ou Sempui, & vivoit l'an 1318. Il avoit épousé *Aude* de Lasseran, dame de Massencomme, fille & héritiere de *Garcias-Arnaud*, seigneur de Massencomme, Montluc, Puch, Gontaut, Gounens, &c. avec clause expresse que les enfans qui naîtroient de ce mariage prendroient le nom & les armes de Lasseran-Massencomme. Cette dame fit son testament le 3 août 1351, laissant pour enfans, Guillaume, qui suit; & Guillem-Arnaud de Lasseran de Massencomme, qui fit la *branche des seigneurs de* Montluc, *rapportée ci-après.*

IV. Guillaume de Lasseran, seigneur de Massencomme, de Polignac, Saint-Cyr, Camarade, &c. fut pere de Guillem, II du nom, qui suit.

V. Guillem de Lasseran, II du nom, seigneur de Massencomme, &c. fut pere de *Jean*, mort sans postérité; & de Louis, qui suit.

VI. Louis de Lasseran, seigneur de Massencomme, &c. eut pour enfans, Jean, qui suit; & Odet, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné.*

VII. Jean de Lasseran, seigneur de Massencomme, laissa pour fille unique *Isabelle* de Lasseran-Massencomme, laquelle épousa *Aimeri* de Poyanne, à la charge de quitter son nom & ses armes, pour prendre le nom & les armes de Massencomme.

VII. Odet de Lasseran de Massencomme, prétendit être substitué à *Jean*, son frere aîné, mort sans enfans mâles. L'ouverture de cette substitution lui fut pourtant contestée, & les seigneurs de Poyanne eurent une partie des biens qu'il espéroit recueillir. De lui descendent deux branches, qui subsistoient en 1709. De l'une sort *N.* marquis de Massencomme, qui a épousé *N.* de Castelane, fille du marquis de ce nom, en Saintonge, & d'une sœur de *Louis* de Rechignevoisin de Guron, mort évêque de Comminges en 1693. De la seconde branche étoit issu François de Lasseran-Massencomme, marquis de la Garde & de Miremont, mort en 1712, laissant postérité. Un de ses ancêtres, qui avoit épousé l'héritiere de la Garde, fut l'un des lieutenans de roi de Guienne, & gouverneur d'Ortez, & avoit épousé le 27 février 1659, *Marie* d'Ornano, fille de *Pierre* d'Ornano, & petite-fille d'*Alfonse* d'Ornano, maréchal de France, niéce de *Jean-Baptiste* d'Ornano, aussi maréchal de France.

Branche des seigneurs de Montluc.

IV. Guillem-Arnaud de Lasseran de Massencomme, second fils d'Odon de Montesquiou, & d'*Aude* de Lasseran, dame de Massencomme, de Montluc, &c. eut cette derniere terre avec quelques autres, par le testament de sa mere, & vivoit en 1371. Il avoit épousé *Aude* de Verduzan, dont il eut Bertrand, qui suit.

V. Bertrand de Lasseran de Massencomme, seigneur de Montluc, de Puch, de Valence, Esguilhem, le Sempui, &c. eut pour fils, Jean, qui suit.

VI. Jean de Lasseran de Massencomme, seigneur de Montluc, fut pere de Pierre, qui suit.

VII. Pierre de Lasseran de Massencomme, seigneur de Montluc, &c. vivoit en 1437. Il avoit épousé *Isabelle* de Gontaut-Biron, dont il eut Amanieu, qui suit.

VIII. Amanieu de Lasseran de Massencomme, seigneur de Montluc, &c. épousa en 1469, *Marie* de Pardaillan de Panjaz, fille de *Ponz*, vicomte de Castillon, & d'*Isabelle* de Loumagne, dont il eut François, qui suit; quelques autres garçons; *Anne*, mariée à *Jean* de Serillac; & *Rose*, à qui ses pere & mere payerent une certaine somme; dont il y eut quittance en forme de contrat du 9 juin 1497. Montluc dit dans ses *Mémoires*, qu'*Amanieu* avoit vendu tout le bien qu'il possédoit, excepté 800 ou 1000 livres de revenu, & qu'il laissa encore cinq enfans d'un second mariage.

IX. François de Lasseran de Massencomme, seigneur de Montluc, &c. fit son testament l'an 1530. Il avoit épousé, 1°. *Andrive* de Traiz, dont il n'eut point d'enfans: 2°. l'an 1509, *Françoise* d'Estillac, dont il eut, 1. Blaise, qui suit; 2. *Jean*, évêque de Valence, mort l'an 1579. *Voyez* MONTLUC (Jean) *ci-après. Il eut* d'Anne *Martin*, *un fils* naturel *nommé* Jean, *qui fit la branche des seigneurs de* Balagni, *rapportée à la fin de cet article*; 3. *Joachim*, dit *le Jeune Montluc*, seigneur de Leoux & de Longueville, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, lequel fut gouverneur d'Albi en 1552, puis lieutenant de roi en Piémont. Il acquit la terre de Chabanois qu'il laissa

par testament à son frere aîné, & mourut en 1567, sans enfans de *N.* de Fagez; 4. *Galienne*, mariée à *François* de Pellegrue, baron d'Aymet; 5. *Anne*, alliée à *François* de Gélas, seigneur de Leberon; 6. *Barbe*, religieuse; 7. *Isabeau*, dame de Gouaube en 1566; & 8. *N.* de Montluc, qui épousa *N.* seigneur de Cornillan, & de Saint-Germain au bas Armagnac. Il avoit encore eu trois autres garçons, puisque Montluc dit dans ses *Mémoires* qu'il étoit le premier de six freres qu'ils avoient été.

X. Blaise, seigneur de Montluc, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, dont *les actions sont rapportées dans un article séparé: voyez* MONTLUC, (Blaise) mourut en sa maison d'Estillac, en Agenois, sur la fin de juillet 1577, âgé de 77 ans, après avoir porté les armes pendant 52 ans pour le service de quatre rois. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 21 octobre 1526, *Antoinette* Ysalguier: 2°. *Isabelle*, dame de Beauville, en Agenois, fille de *François*, seigneur de Beauville, & de *Claire* Laurent. Elle prit une seconde alliance avec *François* d'Escars. Ce maréchal eut de son premier mariage *Marc-Antoine* de Montluc, blessé à mort, allant reconnoître le fort du fossé du port d'Ostie en 1557, enterré à Rome; Pierre-Bertrand, qui suit; *Jean*, chevalier, puis commandeur de l'ordre de Malte, qui se trouva au siége que les Turcs mirent devant la ville de Malte en 1565, puis embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu de l'évêché de Condom, en 1571, dont il ne fut point sacré évêque à cause de ses infirmités, & s'en démit en 1581; Fabien, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere; Marguerite*, religieuse à Prouilles; *Marie*, religieuse au monastere du Parvis; & *Françoise* de Montluc, mariée du vivant de son pere, à *François* de la Roche, seigneur de Fontenilles. Du second mariage sortirent, *Charlotte-Catherine*, qui épousa *Aimeri* de Voisins, seigneur de Montaut, lieutenant général au gouvernement de Provence; *Susanne*, alliée par contrat du 12 décembre 1581, à *Henri* de Rochechouart-Barbasan, baron de Faudoas; & *Jeanne-Françoise* de Montluc, mariée par contrat du 31 octobre 1587, à *Daniel* de Tallerand-de-Grignols, prince de Chalais.

XI. Pierre-Bertrand de Montluc, dit *le capitaine Perrot*, dont *il sera parlé dans un article séparé: voyez* MONTLUC (Pierre-Bertrand) fut blessé à mort en 1568, du vivant de son pere, à la prise de Madere appartenante aux Portugais. Il avoit épousé le 6 juillet 1563, *Marguerite*, fille unique & héritiere de *François*, seigneur de Caupène, & de *Françoise* de Cauna, dont il eut *Blaise*, que le maréchal de Montluc, son aïeul, institua son héritier, mort au siége d'Ardres, sans alliance, en 1596; & Charles, qui suit.

XII. Charles de Montluc, seigneur de Caupène, fit son testament le 3 janvier 1595. Il avoit épousé le 19 août 1589, *Marguerite* de Balaguier, dame de Montsalez, veuve de *Bertrand* Eberard, seigneur de Saint-Sulpice, & fille de *Jacques*, seigneur de Montsalez, & de *Susanne* d'Estissac, dont il eut pour fille unique, *Susanne* de Montluc, dame de Montsalez, mariée le 21 décembre 1606, à *Antoine*, marquis de Thémines.

XI. Fabien de Montluc, quatriéme fils de Blaise, maréchal de France, fut chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante lances, & gouverneur de Pignerol. Il fut blessé l'an 1570, au siége de Rabasteins, & fut tué l'an 1573, à Nogarol en Guienne, du vivant de son pere, en voulant forcer une barricade. Il avoit épousé le 9 janvier 1570, *ainsi qu'il a été ci-devant remarqué*, *Anne*, dame de Montesquiou, fille & héritiere de *Jean*, II du nom, baron de Montesquiou, à condition que les enfans qui en naîtroient, porteroient le nom de *Montluc-Montesquiou*. De ce mariage étoient issus, Adrien, qui suit; & *Blaise* de Montluc-Montesquiou, seigneur de Pompignan, qui mourut de maladie en Hongrie, où il accompagnoit le duc de Nevers.

XII. Adrien de Montluc-Montesquiou, prince de Chabanois, comte de Cramail, baron de Montesquiou & de Saint-Félix, comte de Montluc, &c. fut capitaine de cent hommes d'armes, maréchal de camp, gouverneur & lieutenant général pour sa majesté au pays de Foix. Le roi le nomma en 1613, pour être chevalier de ses ordres, & ses preuves furent admises en 1619; mais ayant encouru la disgrace du cardinal de Richelieu, il fut mis à la Bastille, ce qui le priva de l'honneur de recevoir le collier des ordres, & mourut le 22 janvier 1646, âgé de 78 ans. Adrien de Montluc-Montesquiou a composé plusieurs ouvrages, entr'autres, la *Comédie des proverbes*, en prose, trois actes & un prologue: cette piéce a paru en 1639, *in-8°*, à Troyes, chez Oudot. Nous ignorons si c'en est la premiere édition. Il y en a eu surement plusieurs autres; en particulier l'an 1665, *in-12*, à Paris, à la suite du tome second des *Nouveaux & illustres proverbes historiques*, &c. MM. Parfait ont donné un extrait de cette piéce, dans le tome IV de l'*Histoire du théâtre françois*. Ils y disent qu'on attribue au comte de Cramail *Les jeux de l'inconnu*, ouvrage, dit-on, dont le cardinal de Richelieu s'étoit fort moqué, & avec raison, étant un tissu de quolibets ou de turlupinades, &c. Cotin, a la suite de ses poësies imprimées l'an 1659, donna un petit ouvrage du comte de Cramail, intitulé: *Les jeux du jour & de la nuit*. On donne encore au même, *Les pensées du solitaire*, & plusieurs autres que nous ne connoissons point. Il avoit épousé le 22 septembre 1592, *Jeanne* de Foix, fille unique d'*Odet*, comte de Cramail, & de *Jeanne* d'Orbessan, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Montluc & de Foix, comtesse de Cramail, princesse de Chabanois, dame de Montesquiou & de Saint-Felix, qui porta toutes ces terres dans la maison d'Escoubleau, par son mariage avec *Charles* d'Escoubleau-Sourdis, marquis d'Alluye, chevalier des ordres du roi, &c. morte le 2 mai 1657. *Ce seigneur laissa aussi deux fils* naturels, *l'un de* Françoise *de Riouperous, nommé* Marc-Antoine; *& l'autre d'*Anne *Guette, nommé* Jean-Jacques, *qui furent légitimés en mai* 1632.

Branche des seigneurs et marquis de Balagni.

XI. *L'on a remarqué ci-devant que* Jean de Montluc, évêque de Valence & de Die, frere de Blaise de Montluc, maréchal de France, eut un fils *naturel* d'*Anne* Martin. Ce fils fut Jean de Montluc, seigneur de Balagni, prince de Cambrai, maréchal de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé: voyez* MONTLUC (Jean) qui mourut en 1603. Il avoit épousé, 1°. *Renée* de Clermont d'Amboise, fille de *Jacques*, seigneur de Bussi, & de *Catherine* de Beauvau, morte en 1595: 2°. *Diane* d'Estrées, fille aînée d'*Antoine*, marquis de Cœuvres, grand-maître de l'artillerie de France. Du premier mariage vinrent, *Damian*, seigneur de Balagni, tué à Paris à l'âge de 25 ou 26 ans, sans avoir été marié; *Marguerite*, alliée à *René* aux Espaules, dit *de Laval*, marquis de Néelle; *Marie*, premiere femme de *Charles*, sire de Rambures, chevalier des ordres du roi; *Jeanne*, mariée, 1°. à *Charles* de Clermont d'Amboise,

seigneur de Bussi, son cousin: 2°. à *Henri* de Mesmes, seigneur de Roissi, président au parlement, morte le 3 janvier 1638; & *Marie-Catherine* de Montluc, abbesse d'Origni, morte le premier janvier 1666, en sa 77 année. Du second mariage, sortirent, *Gabriel*, dit *le chevalier de Balagni*, mort jeune; ALFONSE-HENRI, qui suit; & *Marie*, abbesse de Fervaques, morte le 12 novembre 1669.

XII. ALFONSE-HENRI de Montluc, I du nom, marquis de Balagni, fut tué par accident au mois de février 1628. Il avoit épousé *Denyse* de Thevin, fille de *François*, seigneur de la Durbeliere, maître des requêtes, dont il eut ALFONSE-HENRI, II du nom, qui suit; & *Jean-Alexandre*, marquis de Montluc, capitaine de cavalerie, qui eut la cuisse emportée d'un coup de canon à la prise de Tortose en 1648, dont il mourut aussitôt.

XIII. ALFONSE-HENRI de Montluc, II du nom; marquis de Balagni, &c. mourut sans postérité, de *Catherine-Henriette* de Roquelaure, fille d'*Antoine*, seigneur de Roquelaure, maréchal de France, & de *Susanne* de Bassapat, sa seconde femme. * Oyhenart, *notitia utriusque Vasconiæ*. De Thou. D'Avila. Pierre Matthieu. Dupleix. Brantôme. Mézerai. Godefroi. Le P. Anselme.

MONTEVERDE, *Mons Viridis*, ville d'Italie, dans la Principauté ultérieure, province du royaume de Naples, est située sur l'Offante, avec évêché suffragant de Conza, vers les frontieres de la Capitanate & de la Basilicate; & son évêché a été uni l'an 1531, à celui de Nazareth, dont la résidence est à Barletta.

MONTEZUMA, *cherchez* MONTEÇUMA.

MONTFAUCON (Dom Bernard de) savant Bénédictin de la congrégation de saint Maur, étoit né le 17 janvier 1655, au château de Soulage en Languedoc au diocèse de Narbonne, où ses parens étoient allés pour quelques affaires; & il fut élevé au château de Roquetaillade au diocèse d'Alet, où ils demeuroient ordinairement. Il étoit d'une famille ancienne & noble, dont il a donné lui-même une courte généalogie au tome II de sa bibliothéque des manuscrits, page 1157. Il fait remonter cette généalogie jusqu'à RAIMOND-BERNARD de Montfaucon, seigneur de Montfaucon le vieux, qui vivoit après le milieu du XIII siécle, & qui étoit frere d'*Auger* de Montfaucon, élu évêque de Conserans en 1279, & mort en 1303. Celui dont il s'agit, étoit fils de TIMOLEON de Montfaucon, seigneur de Roquetaillade & de Comillac au diocèse d'Alet, & de *Flore* de Maignan, fille du baron d'Albieres; & il eut trois autres freres, qui sont morts avant lui. Il étoit le second des quatre. Après avoir fait ses premieres études, tant dans la maison paternelle qu'à Limoux, chez les peres de la Doctrine Chrétienne, il prit le parti des armes, fut cadet dans le régiment de Perpignan, & servit une ou deux campagnes. La mort de ses parens, celle d'un officier de distinction sous lequel il servoit, & quelques autres évènemens l'ayant dégouté du monde, il résolut d'embrasser la vie religieuse. Il entra dans la congrégation de saint Maur en 1675, & il y fit profession le 20 de mai de l'année suivante dans le monastere de Notre-Dame de la Daurade. Son gout pour l'étude & sa capacité pour y réussir, ne tarderent pas à se déclarer. Dès 1688, il publia, conjointement avec dom Antoine Pouget & dom Jacques Lopin, un volume *in-4°*, d'analectes grecs, avec la traduction latine & des notes. Ce volume dédié à M. le chancelier Boucherat, fut imprimé à Paris, *in-4°*. Il paroît par le détail dans lequel dom le Cerf entre sur cet ouvrage, que dom Montfaucon eut plus de part à cette collection que ses deux associés. On lui attribue la traduction de la regle que l'impératrice Irène donna à un monastere qu'elle avoit fondé: celle du traité des mesures de Héron: celle de la logarique ou du *Rationarium*, &c. celle d'un petit traité des anciennes mesures & des poids. Jacques Frédéric Gronovius ayant attaqué sa *Logarique* dans son traité *De pecunia vetere*, imprimé en 1691, *in-4°*, dom Bernard y répondit par une lettre *in-12*, en latin, adressée à M. l'abbé Renaudot. En 1690, dom de Montfaucon donna un petit volume *in-12*, intitulé: *La vérité de l'histoire de Judith*, qui fut réimprimé en 1692. Cet ouvrage est divisé en trois parties. Dans la premiere, l'auteur écrit l'histoire de Judith, tirée de la vulgate & du texte grec. La seconde partie offre les preuves de ce qu'il a avancé dans la premiere, & une explication de tous les faits qui ont besoin d'être éclaircis. Il fait voir dans la troisiéme, que le livre de Judith n'est pas une fiction, mais une histoire très-véritable suivant le sens littéral. Ayant entrepris une nouvelle édition grecque & latine des ouvrages de saint Athanase, il s'associa dans ce travail dom Jacques Lopin, que la mort enleva trop tôt pour voir le fruit de ses travaux. L'édition des œuvres de saint Athanase parut en 1698, en trois volumes *in-fol.* dédiés au pape Innocent XII. Cette édition est très estimée: la préface est pleine de discussions savantes; de même que la nouvelle vie du saint docteur qui est, de même que la preface, du pere de Montfaucon. La même année 1698, dom de Montfaucon entreprit de voyager en Italie, pour y consulter les bibliothéques, & y chercher d'anciens manuscrits propres au genre de travail qu'il avoit embrassé. Il partit avec dom Paul Brioys le 18 mai de ladite année, comptant n'employer qu'environ un an à ce voyage; mais il y employa plus de trois années, n'étant revenu à Paris que le 11 juin 1701. Il donna en 1702, *in-4°*, une relation curieuse & savante de son voyage, sous ce titre qui fait connoître à peu près tout ce que ce livre renferme: *Diarium italicum, sive monumentorum veterum, bibliothecarum, musæorum, &c. notitiæ singulares itinerario italico collectæ: additis schematibus & figuris*, à Paris. M. l'abbé de Longuerue, intime ami de l'auteur, avoit fait sur cet ouvrage beaucoup de notes qui sont passées, après la mort de cet abbé, entre les mains du savant Bénédictin. Le *Diarium* a été traduit en anglois, & imprimé à Londres en 1712. En 1709, il parut une critique du même ouvrage par M. Ficorini; & le pere de Montfaucon y répondit dans le supplément au *Journal des savans* de Paris pour la même année 1709. Quelque temps après on vit paroître sous le nom de Dom Romuald Busbaldi, religieux du Mont-Cassin, *Apologia del diario italico*, où les remarques de M. Ficorini sont réfutées de nouveau. Pendant le séjour que dom de Montfaucon fit à Rome, il exerça la fonction de procureur général de sa congrégation en cette cour, après la mort de dom Claude Etiennot, arrivée en 1699. Ce fut encore pendant son séjour à Rome, & en 1699 même, que dom de Montfaucon prit la défense de l'édition des ouvrages de saint Augustin, donnée par plusieurs habiles religieux de sa congrégation, & attaquée par différens libelles. Sa défense écrite en latin, & imprimée avec permission du maître du sacré palais, est *in-12*, sous ce titre: *Vindiciæ editionis sancti Augustini à Benedictinis adornatæ, adversùs epistolam abbatis Germani autore D. B. de Riviere*, *Romæ*, 1699. On envoya des exemplaires de cet ouvrage en Flandre, avec un *errata* fort exact, pour en faire une seconde impression. Au commencement de juillet de la même année, l'auteur en

présenta un exemplaire au pape. On peut voir dans l'histoire de cette dispute écrite par dom Vincent Thuillier, & imprimée depuis sa mort *in-4°*, comment sa sainteté reçut le présent du pere de Montfaucon, & ce qu'elle fit en cette occasion. Dom de Montfaucon étant revenu à Paris, publia en 1706, un recueil d'ouvrages d'anciens écrivains Grecs, en deux volumes *in-fol.* avec sa traduction, des préfaces, des notes & des dissertations. Le premier volume contient le commentaire d'Eusebe de Césarée sur les pseaumes : le second, quelques opuscules de saint Athanase qui n'avoient point encore été publiés, les commentaires d'Eusebe sur le prophéte Isaïe, & la topographie chrétienne de Côme d'Egypte. En 1709, il donna *in-12*, à Paris, *Le livre de Philon de la vie contemplative, traduit sur l'original grec, avec des observations, où l'on fait voir que les Thérapeutes dont il parle, étoient Chrétiens.* L'auteur ayant envoyé un exemplaire de son livre au savant M. Bouhier, mort ancien président à mortier au parlement de Dijon, & l'un des quarante de l'académie françoise, l'illustre magistrat en remerciant dom de Montfaucon de son présent, lui marqua qu'il n'étoit pas de son avis sur la religion des Thérapeutes : sa lettre est du 5 février 1710. Dom de Montfaucon répondit par une lettre du 18 juillet 1710, & M. le président Bouhier par une seconde lettre du 12 novembre suivant. Ces lettres ont été imprimées en 1712, à Paris, *in-12*, sous ce titre : *Lettres pour & contre sur la fameuse question, Si les solitaires appellés Thérapeutes, dont a parlé Philon le Juif, étoient Chrétiens.* M. Cuper se déclare contre le sentiment du savant Bénédictin, pag. 63 & 64 du recueil de ses lettres. Dès 1710, dom de Montfaucon fit imprimer une dissertation latine sur ce fait : Si saint Athanase étant enfant a baptisé des enfans ; & il examine dans le même écrit quelle a été l'année de la mort de saint Alexandre, évêque d'Alexandrie, & celle de saint Athanase. Deux ans auparavant, en 1708, il avoit publié un ouvrage beaucoup plus important, intitulé : *Palæographia græca, sive de ortu & progressu litterarum græcarum, & de variis omnium sæculorum scriptionis græcæ generibus : itemque de abbreviationibus & de notis variarum artium ac disciplinarum. Additis figuris & schematibus ad fidem manuscriptorum codicum*, in-fol. Le savant Gisbert Cuper a envoyé à l'auteur des remarques latines sur plusieurs endroits de cet ouvrage, qui ont été imprimées en 1742, dans le recueil des lettres de M. Cuper, page 54 & suivantes. A la fin de la *Palæographie*, on trouve 1. *Descriptio montis Atho à Joanne Comneno*, grec & latin, avec une préface de l'éditeur. 2. *De priscis Græcorum ac Latinorum litteris dissertatio*, par M. le président Bouhier. En 1713, dom de Montfaucon publia ce qui nous reste des hexaples d'Origène en deux volumes *in-folio*. Vers le même temps il entreprit une nouvelle édition de tous les ouvrages de saint Jean-Chrysostome, dont il a donné successivement treize volumes *in-folio*. En 1715, il a donné aussi *in-fol. Bibliotheca Coisliniana olim Segueriana, sive manuscriptorum omnium græcorum, quæ in ea continentur, accurata descriptio, &c. Accedunt anecdota bene multa ex eadem bibliotheca desumpta, cum interpretatione latina.* En 1719 il fut nommé académicien honoraire surnuméraire de l'académie des inscriptions & belles lettres, & remplit dans la même année la place vacante par la mort du pere le Tellier. Ce fut la même année que parut en latin & en françois son *Antiquité expliquée*, & représentée en figures, en dix volumes *in-fol*; on en donna une nouvelle édition en 1722, qui, en 1724, fut suivie d'un supplément en cinq volumes de pareille forme. Depuis 1729, jusqu'en 1733, parurent ses *Monumens de la monarchie françoise*, qui comprennent l'histoire de France, avec une idée de chaque regne, en cinq volumes *in-folio*, avec un grand nombre de figures ; & en 1739, deux autres volumes *in-fol.* sous le titre de : *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova : ubi, quæ innumeris pœnè manuscriptorum bibliothecis continentur, ad quodvis litteraturæ genus spectantia & notatu digna, describuntur & indicantur.* C'est le dernier ouvrage de ce savant & laborieux écrivain, qui mourut presque subitement en l'abbaye de saint Germain des Prés, le 21 décembre 1741. Outre les écrits que l'on vient de rapporter, & dont on trouve communément une notice un peu étendue, du moins de ceux qui ont paru jusqu'en 1726, dans la bibliothéque des auteurs de la congrégation de saint Maur, par dom le Cerf, les *Mémoires de l'académie des belles lettres* renferment encore quelques dissertations de dom de Montfaucon ; savoir, sur la plante appellée *Papyrus*, sur le papier d'Egypte, sur le papier de coton, & sur celui dont on se sert aujourd'hui, dans le tome VI : sur le phare d'Alexandrie, sur les autres phares bâtis depuis, & particuliérement sur celui de Boulogne sur mer, dans le tome VI : sur un passage d'Hérodote (livre 4, chap. 191,) dans le tome XII : sur les modes & les usages du siécle de Théodose le Grand & d'Arcadius, son fils, avec quelques réflexions sur le moyen & le bas âge, dans le tome XIII : discours sur les monumens antiques, sur ceux de la ville de Paris, & sur une inscription trouvée au bois de Vincennes, qui prouve que du temps de l'empereur Marc-Aurele, il y avoit à Paris, de même qu'à Rome, un collége du dieu Silvain, dans le tome XIII. On connoit encore du pere de Montfaucon une lettre latine de quatre pages *in-4°*, adressée à feu M. Salmon, bibliothécaire de Sorbonne, à l'occasion de la bibliothéque alphabétique que ce docteur avoit entreprise avec plusieurs autres. Dans le *Mercure* de janvier 1742, on a imprimé un mémoire curieux du pere de Montfaucon, contenant un détail des *Recherches à faire dans le voyage de Constantinople & du Levant.* * Cet article est tiré en partie de la *Bibliothéque* de dom le Cerf, que l'on a citée, & en partie des ouvrages mêmes du pere de Montfaucon. M. de Boze, secrétaire de l'académie des inscriptions & belles lettres, lut dans l'assemblée publique de cette académie, tenue le 3 d'avril 1742, un éloge de dom de Montfaucon beaucoup plus circonstancié, & digne également de la plume de cet académicien & du défunt. Cet éloge fera imprimé dans la suite des mémoires de ladite académie. Voyez aussi celui qu'un de ses confreres (dom Noël Boyer) lui a consacré en latin, & qui a été imprimé en 1742, à Paris, chez Lottin, *in-8°*.

MONTFAVEZ (Bertrand de) cardinal, né à Castelnau-de-Mont-Ratier, dans le diocèse de Cahors, fut protonotaire apostolique, mais non religieux de saint François, & se fit estimer à la cour d'Avignon, où le pape Jean XXII, qui étoit son ami & de même pays que lui, le fit cardinal l'an 1316. Benoît X l'envoya légat en France & en Angleterre, l'an 1337, pour y travailler à un traité de paix entre les rois de ces deux états, qui étoient Philippe de *Valois* & Edouard III. Bertrand de Montfavez mourut l'an 1342, à Avignon, où il fut enterré dans l'église de Notre-Dame de Bon-Repos, qu'il avoit fondée. * Frison, *Gallia purp.* Onuphre. Auberi, &c. Baluze, *vitæ pap. Aven. tom. I.*

MONTFERRAT, *cherchez* MONFERRAT.

MONT-FERRE : c'est le nom d'une montagne

près de Jéricho dans la Palestine, qui s'étend jusqu'aux terres des Moabites. C'est entre cette montagne & une autre, qui est située la plaine appellée le *grand champ*, qui commence au bourg de Génuabata, & va jusqu'au lac Asphaltite. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. IV*, *chap.* 27.

MONTFLEURY (Zacharie Jacob surnommé) *cherchez* JACOB.

MONTFORT; c'est un bon château de la Souabe, à une lieue & demie du Rhin, chef d'un comté qui porte son nom, & qui est enclavé dans le Tirol. Ses comtes possedent encore les seigneuries de Tetnang & d'Argan, qui sont sur le lac de Constance, entre les villes de Lindaw, de Buchorn & de Wangen. * Mati, *diction.*

MONTFORT (François de Salvat, écuyer, sieur de) fils de MICHEL de Salvat, & de *Rachel* de Casset, s'est fait connoître par quelques pièces de théâtre qu'il composa, & entr'autres par la tragédie de Sésostris, qui n'a point été représentée. Il avoit d'abord été Jésuite; il fut ensuite précepteur du marquis de Mirepoix, fils aîné de Gaston-Jean-Baptiste de Lévis de Lomagne, maréchal de la Foi, marquis de Mirepoix, gouverneur & lieutenant général de la province de Foix, mort le 6 mai 1687. Il épousa la veuve de ce seigneur, nommée *Magdeléne* du Puy du Fou de Champagne, & mere de son écolier. Ils furent mariés ensemble le 17 de mai 1689, cette dame étant alors âgée de quarante-huit ans, & lui de trente-huit. Il prend dans l'acte de son mariage, qui fut d'abord tenu secret, la qualité d'écuyer. Cependant son pere n'étoit que greffier d'un village de Gascogne.

MONTFORT (Louis-Marie Grignion de) prêtre, missionaire apostolique, dont la vie a été donnée au public, étoit fils de noble homme JEAN-BAPTISTE Grignion, sieur de la Bacheleraye, avocat au bailliage de Montfort la Canne, diocèse de Saint-Malo en Bretagne, & de *Jeanne* Robert. Il naquit au mois de février 1673, & fut baptisé dans l'église de saint Jean de Montfort. Il fut envoyé à Rennes en 1685, & il y commença ses classes au collége des Jésuites, sous le pere Camus. Après sa philosophie il vint à Paris en 1693, pour y étudier la théologie, & M. Bottu de la Barmondiere, alors curé de saint Sulpice, le mit dans une petite communauté qu'il avoit établie dans sa paroisse pour examiner la vocation de ceux qu'il y plaçoit. Ce curé étant mort le 18 de septembre 1694, & sa communauté ayant cessé par sa mort, M. Tronson, homme de mérite, alors supérieur du séminaire de saint Sulpice, fit entrer M. de Montfort au petit séminaire; & celui-ci, après avoir pris les ordres inférieurs au sacerdoce, fut ordonné prêtre le samedi des quatre-temps de la Pentecôte de l'an 1700, par Jean Hervieu Bazan de Flamanville, évêque de Perpignan, que M. l'archevêque de Paris avoit commis pour faire l'ordination de son diocèse. M. de Montfort, dès son enfance, avoit montré beaucoup de piété, un grand amour pour la pénitence, & pour l'humilité: un grand zèle pour le salut des ames, & pour le soin des pauvres. Ces vertus se fortifierent avec l'âge par l'abondance des graces qu'il plaisoit à Dieu de répandre en lui. Il avoit déja fait dans la paroisse de saint Sulpice des catéchismes dont on n'avoit pas tardé à voir les fruits. Dès qu'il fut prêtre, il brula du desir de se consacrer aux missions; il souhaitoit même d'aller prêcher l'évangile aux infidéles; mais il se borna presqu'à la France. Nantes & Poitiers furent les premiers théâtres de son zèle, & il y a fait beaucoup de bien. Etant revenu ensuite à Paris, M. le cardinal de Noailles l'envoya au Mont-Valérien pour y confesser dans cette maison, que cette eminence aimoit beaucoup, & à qui il n'a cherché qu'à faire du bien. Mais comme les occupations que M. de Montfort y trouva, ne remplissoient pas toute l'étendue de son zèle, il en sortit peu après pour aller servir les pauvres dans l'hôpital de la Salpêtriere. Les administrateurs ayant trouvé sa conduite trop singuliere & trop févere, il fut congédié au bout de quatre ou cinq mois, & il retourna à Poitiers où il arriva vers le milieu de l'an 1703. Il se dévoua au service spirituel, & même temporel de l'hôpital de cette ville, qu'il fut encore obligé d'abandonner à cause de la singularité de sa conduite. Presque toute sa vie s'est passée depuis à faire des missions dans les paroisses de Montbernage, de Saint-Savin, de Saint-Saturnin, de Sainte-Catherine, & ailleurs. Croyant apparemment que la France ne suffisoit pas à son zele, il partit pour aller à Rome au commencement de 1706, ne portant avec lui que la bible, son bréviaire, un crucifix, son chapelet, une image de la sainte Vierge, & un bâton à la main. Il alla à pied, s'arrêta quinze jours à Lorette, & étant arrivé à Rome, il fit demander audience au pape Clément XI, à qui il offrit ses services pour aller dans les missions des Infidéles. Mais le pape lui dit qu'il y avoit assez à travailler en France, & qu'il desiroit qu'il ne cherchât point d'emploi ailleurs. M. de Montfort obéit, revint & continua ses missions, avec la qualité de missionaire apostolique que Clément XI lui avoit donnée. Rennes, Dinan, Montfort la Canne, Moncontour, Nantes, Crosac, Pont-château, le diocèse de Luçon, ceux de la Rochelle & de Saintes, l'isle d'Oléron, Mervent, Fontenay, Rouen, Saumur & plusieurs autres lieux furent témoins de ses prédications, de ses réformes, de ses humiliations & de ses souffrances. Après que la mission de Saint-Pompin fut achevée, il en alla commencer une autre à Saint-Laurent sur Sayvre, au diocèse de la Rochelle, au commencement du mois d'avril 1716. Il tomba malade en ce lieu, & il mourut le 28 du même mois. Dix-huit mois après sa mort on trouva son corps sans corruption, lorsqu'on fit lever sa tombe pour en faire mettre une de marbre, sur laquelle on lui a gravé une épitaphe. Sa vie a été écrite en françois par M. Joseph Grandet, curé de sainte Croix d'Angers, & supérieur du séminaire de saint Sulpice de la même ville, mort le premier de décembre de l'an 1724, & imprimée *in*-12, à Nantes la même année 1724. L'auteur fait l'apologie dans la préface de quantité d'actions singulieres que l'on avoit blâmées dans M. de Montfort pendant sa vie; & dans le cinquiéme livre de son histoire, il entre dans un grand détail de ses vertus, & rapporte plusieurs lettres de différentes personnes qui font l'éloge de sa grande piété & de son zèle ardent.

MONTFORT (comtes de) *cherchez* MONFORT.

MONT-GAILLARD (Bernard de Percin de) né l'an 1563, de BERTRAND de Percin, seigneur de Montgaillard, & d'*Antoinette* du Vallet. Dès l'âge de 12 ans il eut achevé son cours d'humanités & de mathématiques: & à seize ans, après avoir étudié la théologie, il entra dans l'ordre des Feuillans, que D. Jean de la Barriere venoit d'instituer. A peine l'année de son noviciat fut-elle finie, qu'on le fit prêcher dans les villes de Rieux, de Toulouse, de Rhodez & de Rouen: ce qu'il fit avec tant d'onction & de succès, que la foule des pécheurs qu'il convertissoit lui appliquoit ordinairement ces paroles de l'évangile: *Heureux le ventre qui t'a porté?* Sa réputation qui tenoit du prodige, le fit appeller à Paris, où le roi Henri III &

la reine Catherine de Médicis, sa mere, l'ayant entendu aux Augustins, dans l'assemblée solemnelle des chevaliers du saint-Esprit, voulurent qu'il prêchât devant eux le Carême suivant à saint Germain l'Auxerrois. Les sermons qu'il fit dans la suite à saint Gervais & à saint Severin, sur le symbole des apôtres, opérerent un nombre infini de conversions, & le firent passer pour le plus habile prédicateur de son siécle. Ses travaux apostoliques, joints à la pureté & à l'austérité de sa vie, engagerent le pape Grégoire XIII à lui donner dispense, pour prendre l'ordre de la prêtrise à 19 ans. La réforme de son ordre, quoique très-rigoureuse, lui paroissoit encore trop douce. Il n'avoit pour lit que deux ais, pour chemise qu'un cilice; il s'abstenoit de chair, de poisson, d'oeufs, de beurre; ne mangeoit que des légumes, & ne prenoit de nouriture qu'une fois le jour, après le soleil couché. C'est ainsi qu'il s'occupoit, lorsque le malheur des temps l'entraîna dans le parti de la Ligue, où il est connu sous le nom de *petit Feuillant*; ainsi nommé, parceque lorsqu'il commença à se signaler par ses prédications, il n'étoit âgé que de 20 ans, & n'avoit pas encore pris toute sa crue. Sur la fin des troubles, pendant lesquels il fut presque emporté par une maladie, dont il ne guérit que par miracle, il fit un voyage à Rome, où il fut très-bien reçu de Clément VIII. Ce pape le fit passer de l'ordre des Feuillans dans celui de Cîteaux, & lui ordonna de se retirer en Flandre. Dom Bernard obéit; & après avoir édifié, pendant six ans, le peuple d'Anvers par ses exemples & ses sermons, il fut appellé à la cour de l'archiduc Albert, en qualité de prédicateur ordinaire. Le fruit qu'il y fit est inconcevable: on accouroit de toutes parts pour l'entendre, & le docteur Stapleton venoit souvent de Louvain à Bruxelles dans cette seule vue. Dom Bernard ayant suivi l'archiduc en Allemagne, en Italie & en Espagne, fut pourvu à son retour de l'abbaye de Nizelle, & l'an 1605 de celle d'Orval. Son désintéressement étoit connu: il avoit refusé en France l'évêché de Pamiers, celui d'Angers, & la célèbre abbaye de Morimond. Aussi n'accepta-t-il celles-ci, dont le temporel & le spirituel étoient tombés dans un grand délabrement, que pour s'appliquer à les rétablir, & pour y introduire une réforme approchante de celle que nous voyons regner de nos jours à la Trappe. Ses souhaits furent exaucés, & il eut la consolation de voir fleurir la discipline monastique, au milieu d'une communauté de cinquante religieux qu'il aimoit tendrement, & dont il étoit réciproquement aimé. Enfin cet abbé épuisé par ses austérités continuelles, & accablé de longues maladies, mourut d'hydropisie entre les bras de ses freres, dans son monastere d'Orval, à l'âge de 65 ans, le 8 juin 1628. Son humilité lui fit bruler tous ses écrits, de peur de laisser après sa mort quelques monumens de sa doctrine; mais de toutes les vertus chrétiennes qu'il pratiqua constamment, celle qui lui fut la plus chere & la plus familiere, ce fut la patience dans les adversités. On ne sauroit croire combien la calomnie lui livra d'assauts; tantôt elle attaquoit sa charité, tantôt sa chasteté. On voulut le rendre coupable de la mort d'un de ses plus chers religieux, qui étoit tombé dans une forge; & on alla même jusqu'à l'accuser d'avoir conspiré contre l'archiduc, son bienfaiteur; impostures qui se détruisirent d'elles-mêmes, & qui ne servirent qu'à mettre son intégrité dans un plus grand jour. La plus sensible pour lui, ce fut celle qui le chargea d'être entré dans un attentat contre la personne de Henri IV. Les hérétiques, dont il étoit le fléau le plus redoutable, firent naître & fomenterent ces bruits injurieux. Cayet insera un récit de ce complot prétendu dans sa chronologie novennaire: & c'est sur ce fondement que des auteurs plus modernes en ont parlé. Il ne faut que lui opposer la joie que marqua dom Bernard, de la conversion de Henri IV; l'affront qu'il essuya pour l'avoir publié le premier, & le témoignage avantageux que M. de la Boderie, ambassadeur de France à Bruxelles, rendit à son prince du zèle de dom Bernard pour sa personne. Ce sage monarque résolut de le rappeller en France, & la reconnoissance fut le seul lien qui retint cet abbé à la cour de l'archiduc: autant il avoit été coupable, en entrant dans la ligue, autant est-il louable de s'en être repenti.

Le nom de sa maison étoit PERCIN. On prétend qu'elle est la même que celle de PERCI, l'une des plus illustres & des plus anciennes d'Angleterre, où elle a possédé long-temps les premieres dignités de ce royaume. Les seigneurs de cette maison qui sont plus connus dans l'histoire, en qualité de comtes de Northumberland, passerent en Guienne avec le prince de Galles, qui depuis fut roi sous le nom d'Edouard IV. On voit dans André du Chêne, qu'en 1369 THOMAS de Perci-Northumberland fut sénéchal de la Rochelle & du Poitou: peu auparavant, il avoit eu ordre de Charles, roi d'Angleterre, de passer dans le comté de Ponthieu, pour des affaires de grande importance. Ce n'est point à celui-ci qu'on doit l'origine de la branche de PERCIN, qui s'est établie dans la Gascogne, depuis le milieu du XIII siécle, où elle possède de mâle en mâle, & sans interruption, les seigneuries de Seran, de Mont-Gaillard & autres terres; il faut remonter plus haut. Dès l'an 1272, ARNAUD de Percin étoit déja puissamment établi dans le Fesensac, pays de Gascogne. On connoît par l'original des coutumes de Seran, qu'elles furent données la même année aux habitans de lieu par *Arnaud* de Percin, qui en étoit conseigneur avec Arnaud d'Orsan. Ces coutumes furent approuvées plus de cent ans après par le comte d'Armagnac, dans le temps qu'il en donna encore d'autres aux mêmes habitans, le 10 mars 1395. L'original est dans les archives de Lectoure, & Arnaud de Percin y est nommé *Domicellus*, Damoiseau: titre considérable en ce temps-là. Il est encore compris comme présent dans l'acte du 9 avril 1295, par lequel le comte d'Armagnac accorde des privilèges à la noblesse du Fesensac. Après cet *Arnaud* on trouve un vuide dans la suite généalogique des seigneurs de Percin, dont quelques titres ont été enlevés par les longues guerres qui ont agité la Guienne: perte commune à la plupart des meilleures maisons de cette province.

Celui depuis lequel nous trouvons la filiation constamment prouvée, est GUICHARNAUD de Percin, seigneur de la Grue, d'Esparsac, de Seran, & autres lieux, dans le XV siécle. Par son testament du 23 février 1470, il institue pour héritier, noble JEAN de Percin, son fils, & d'*Anne* de Grossoles. JEAN de Percin I, seigneur de la Grue, d'Esparsac, de Seran, &c. fut marié le 20 juillet 1489, à *Marie* de Thomassis, & son pere signa à son contrat de mariage. *Jean* fit son testament le 20 janvier 1552, en faveur de BERTRAND de Percin son fils unique. BERTRAND de Percin, seigneur de Mont-Gaillard, de la Grue, de Maumusson, de Seran, &c. fut marié le 12 janvier 1555, à *Antoinette* du Vallet, & de Pegre, & disposa de ses biens au profit de JEAN II, son fils, le 10 juillet 1571. Son second fils fut dom *Bernard* de Percin, de Mont-Gaillard, abbé d'Or-

val, *dont nous avons parlé ci-dessus*. JEAN de Percin II, gentilhomme de la chambre du roi, seigneur de Mont-Gaillard, de Maumusson, de la Barthe, de Seran, &c. épousa le 11 novembre 1584, *Marthe* de Barrau d'Esparron. Son testament en faveur de PIERRE Pol de Percin son fils, est du 8 mars 1615. PIERRE Pol de Percin, baron de Mont-Gaillard, seigneur de la Grue, de Maumusson, de Seran, &c. fut marié le 25 novembre 1623, à *Françoise* de Murviel. Il fut mestre de camp d'un régiment d'infanterie, & fut pourvu par le roi Louis XIII, du gouvernement de la place & fort de Brême, dans le Milanez. Ayant été obligé de rendre cette place faute de munitions, on lui en fit un crime, & il eut la tête tranchée; mais dans la suite sa mémoire fut rétablie, & le roi consola sa famille par l'évêché de Saint-Pons, qu'il donna à son second fils. De son épouse il eut, 1. CLAUDE de Percin, qui suit; 2. *Pierre-Jean-François* de Percin, évêque de Saint-Pons, *qui a ci-après un article particulier*: 3. *Charles-Maurice* de Percin, colonel du régiment de Champagne, marié avec *Anne* de Pleuc, d'une des plus illustres maisons de Bretagne, & pere de *Jean-Marie* de Percin connu sous le nom de marquis de Mont-Gaillard, colonel du régiment de Lorraine, & brigadier des armées du roi, mort; 4. *Anne* de Percin, religieuse de l'ordre de saint Jean de Jérusalem à Toulouse, où elle fit ses preuves de noblesse, par enquête du 3 décembre 1649; & *N.* religieuse Carmélite. CLAUDE de Percin, marquis de Mont-Gaillard, seigneur de la Barthe, de la Grue, de Maumusson, de Seran, &c. mort en 1701, avoit épousé le 19 janvier 1655, *Marguerite* de Bassapat de Pordeac, dont il a laissé, 1. ALEXANDRE, qui suit; 2. *Charles-Maurice*, docteur de Sorbonne; 3. *Anne* de Percin, religieuse de l'ordre de saint Jean de Jérusalem à Toulouse; 4. *Marguerite*, mariée à *N.* comte de Saint-Amant. ALEXANDRE de Percin, marquis de Mont-Gaillard, seigneur de la Barthe, de Maumusson, de Seran, &c. fut substitué en 1708 aux nom & armes de la Valette, par Gabrielle-Eléonore de la Valette, veuve de Gaspard de Fieubet, premier président du parlement de Toulouse, laquelle lui laissa tout son bien, à la charge de porter son nom. *Voyez* LA VALETTE. * Maimbourg, *hist. de la ligue*. Cayet, *chronol. novennaire*.

MONT-GAILLARD (Pierre-Jean-François de Percin de) étoit fils de PIERRE Pol de Percin, baron de Mont-Gaillard, seigneur de la Grue, de Maumusson, de Seran, &c. Il naquit le 29 de mars 1633, & fut élevé avec beaucoup de soin. Il étoit entré dans l'état ecclésiastique lorsque son pere eut la tête tranchée pour la raison *rapportée dans l'article précédent*. Ce fut pour consoler la famille du défunt, que le roi donna dans la suite l'évêché de Saint-Pons à Pierre-Jean-François de Percin de Mont-Gaillard, second fils de Pierre Pol de Percin. Ce prélat mourut le 13 de mars 1713, âgé de 80 ans. Il avoit acquis une grande érudition ecclésiastique, & il a toujours montré un grand zèle pour la pureté de la morale & de la discipline, & pour la conversion des hérétiques. La lettre latine qu'il écrivit au pape Innocent XI, en 1677, pour féliciter ce pape de son élévation au pontificat, est une preuve, & de l'étendue de ses lumieres, & de la pureté & sincérité de son zèle. Il faut porter le même jugement de celle qui fut envoyée la même année au pape sous son nom & celui de M. l'évêque d'Arras, quoique M. de Saint-Pons l'ait fait écrire par M. Nicole, parceque celui-ci écrivoit bien plus facilement en latin, car ce théologien n'a fait qu'exprimer les sentimens de M. de Saint-Pons. Ces deux lettres se trouvent aussi en françois; & avec la premiere on a un bref du pape en réponse, qui est une entiere approbation de la lettre. L'année suivante 1678, M. l'évêque de Toulon ayant cru pouvoir condamner le rituel d'Alet, donné sous l'autorité de M. Pavillon, évêque de ce diocèse, M. de Saint-Pons prit la défense de ce rituel & celle de M. d'Alet, dans une lettre qu'il écrivit à M. de Toulon. Ce dernier répondit à cette lettre, & M. de Saint-Pons répliqua par une autre du 19 août de la même année 1678. Cette seconde lettre est un traité complet divisé en trois parties, où M. de Saint-Pons fait voir dans la premiere qu'un métropolitain ne peut condamner un de ses suffragans sans l'avoir oui, & sans avoir observé toutes les formalités requises en ce cas; dans la seconde, il prend de nouveau la défense du rituel d'Alet; la troisiéme détruit les excuses auxquelles M. de Toulon avoit eu recours, pour éluder le reproche qu'on lui avoit fait d'avoir condamné son confrere avec les vingt-huit évêques approbateurs de son rituel. Un anonyme fit des *observations* sur cette lettre, qui ont été imprimées, & qui sont favorables à M. de Toulon. Ce prélat répondit aussi en peu de mots à M. de Saint-Pons, promettant d'examiner sa lettre à loisir. Mais dans cet intervalle, les *observations* dont on vient de parler ayant été rendues publiques, M. de Saint-Pons crut devoir y répondre au long, & il adressa encore à M. de Toulon sa lettre écrite le 19 décembre de la même année 1678. Enfin il parut de secondes *observations* d'un théologien, qui donnerent lieu à un nouvel écrit de M. de Saint-Pons, intitulé: *Extrait de plus de six vingts faussetés, ou menteries, ou falsifications, ou erreurs, &c.* Cet extrait raisonné est long. Cette affaire n'étoit pas entierement terminée, que M. de Saint-Pons fut engagé dans une autre, qui n'eut pas de moindres suites pour lui. Il avoit dressé un *directoire des offices divins*, pour l'an 1681. Quelques personnes en prirent occasion de décrier le prélat auprès du pape, à cause des changemens qu'il avoit jugé à propos de faire, soit dans les offices, soit dans les fêtes. L'ayant appris il en écrivit au cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, & sa lettre qui a été imprimée en fut bien reçue. Le cardinal en lui répondant, le loua beaucoup sur la connoissance qu'il avoit des matieres ecclésiastiques; & M. de Saint-Pons regardant ces louanges comme un avis que le cardinal lui donnoit de se justifier par des canons & par des faits tirés de la discipline de l'église, il composa un ouvrage intitulé, *Du droit & du pouvoir des évêques de régler les offices divins dans leurs diocèses, suivant la tradition de tous les siécles depuis Jesus-Christ jusqu'à présent*. Il a été imprimé en 1686, *in*-8°. On trouve avec cet ouvrage les *factums* que ce prélat a fait distribuer au parlement de Toulouse pour la défense du *directoire* de son diocese, sur l'appel comme d'abus qu'en avoit fait M. d'Olargues, archidiacre de Saint-Pons, & conseiller-clerc dans ce parlement. Les difficultés contre ce droit des évêques y sont proposées & détruites d'une maniere pleine d'érudition, & il y est solidement traité des offices du dimanche & de la férie, de la disposition du calendrier, &c. Ces *factums* sont au moins en partie l'ouvrage de M. de Saint-Pons lui-même. Il y a trois *factums*, après lesquels on trouve quelques autres pieces, entr'autres le placet que M. de Saint-Pons présenta à Louis XIV sur la même affaire, pour se justifier contre les faits avancés par M.

d'Olargues contre lui. Consultez les piéces que nous venons de citer. Une partie de ces piéces se trouve avec plusieurs autres dans un recueil intitulé : *Recueil de ce qui s'est passé entre messieurs les évêques de Saint-Pons & de Toulon, au sujet du rituel d'Alet*, *in*-12, sans date ; & *suite* dudit *recueil* aussi *in*-12, sans date.

M. de Saint-Pons eut aussi avec les religieux Récollets de son diocése, une affaire qui a produit divers écrits que l'on trouve dans un recueil *in*-4°, qui a pour titre : *Recueil de plusieurs écrits composés par M. l'évêque de Saint-Pons, pour justifier sa religion & celle de son clergé, déférée comme mauvaise par les Récollets de la province dite de saint Bernardin d'Avignon, par plusieurs libelles imprimés.* Ce recueil commence par une *Relation de l'évêque de Saint-Pons, sur les affaires qu'il a avec les Récollets dits de la province de saint Bernardin d'Avignon.* Cette relation est suivie d'une *ordonnance* du prélat, *portant défense à ses diocésains d'assister aux offices divins dans l'église des Récollets de la ville de Saint-Pons*, &c. & cette ordonnance est accompagnée d'une instruction pastorale (dogmatique & morale,) contenant 281 pag. Ces piéces sont suivies de plusieurs questions, requêtes, sommaires, lettres, réponses & autres piéces concernant la même affaire, & finissent par la *Satisfaction des Récollets de Saint-Pons, présentée à M. l'évêque de Saint-Pons, à Montpellier, en présence de M. l'évêque d'Arles, des évêques de Viviers, de Mirepoix & de Carcassonne, & de M. de* Basville, intendant de la province de Languedoc, &c. le 9 février 1697. Il faut encore ajouter aux écrits de M. de Mont-Gaillard plusieurs instructions pastorales, & 1. une lettre écrite en 1687, au commandant des troupes employées contre les prétendus réformés en Languedoc, où il condamne les communions forcées. Le ministre Jurieu l'a insérée dans sa *pastorale* du premier mars 1688. 2. Instruction sur le sacrifice de la messe, sur la réalité du corps & du sang de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, &c. adressée aux nouveaux convertis de son diocése, à Paris, 1687, *in*-12. 3. Lettre écrite en 1705, pour désavouer l'interprétation que M. l'archevêque de Cambrai avoit donnée à la lettre des dix-neuf évêques écrite au pape le premier décembre 1667, en faveur des évêques d'Alet, de Pamiers, de Beauvais & d'Angers, avec un mandement justificatif des vingt-trois évêques, qui, en 1667 se déclarerent pour le silence respectueux. Cette lettre & ce mandement furent condamnés le 17 juillet 1709, avec une réponse de M. de Mont-Gaillard adressée encore à M. de Cambrai.

MONTGOMMERI, *cherchez* MONGOMERI.

MONTHOLON, bourg de Bourgogne près d'Autun, a donné son nom à l'illustre famille des Montholons, si féconde en grands hommes.

I. ETIENNE de Montholon, natif de la ville d'Autun, épousa 1°. *Marie* de Ganai, tante du chancelier de France *Jean* de Ganai, dont il eut NICOLAS, qui suit ; & *Jerôme*, tué dans un combat en Italie. Il prit une seconde alliance avec *Perrette* de Marcelli, dont il n'eut point d'enfans.

II. NICOLAS de Montholon, I du nom, fut lieutenant général à Autun, puis avocat du roi au parlement de Dijon, & épousa 1°. *Jeanne* Chapée, fille du lieutenant général d'Autun : 2°. *Marguerite* du Mai, & mourut l'an 1506. Du premier lit il eut FRANÇOIS, qui suit ; *Nicolas*, lieutenant général à Autun en 1522 ; *Jean*, docteur ès droits, chanoine régulier en l'abbaye de saint Victor de Paris, qui publia le *Promptuarium* ou *Breviarium divini juris & utriusque humani*, que Henri-Etienne imprima l'an 1520, en deux volumes. Il eut du second lit *Lazare*, conseiller au parlement de Dijon, qui ne laissa qu'une fille ; & *Guillaume*, avocat général au même parlement, qui mourut l'an 1504, laissant *Guillaume*, president au même parlement, mort l'an 1583, pere d'une seule fille ; & *Nicolas*, aussi président au parlement de Dijon, mort l'an 1603, laissant *Guillaume*, seigneur de Pluviers, conseiller d'état & ambassadeur extraordinaire en Suisse, où il mourut l'an 1621, ayant eu *Pierre*, qui fut conseiller au parlement de Paris l'an 1625, mais qui ayant quitté la robe, prit les armes, & mourut au siége d'Arras l'an 1640 ; *Raimond*, seigneur de Pluviers, capitaine de chevaux-légers, tué au siége de Cazal ; *François*, aussi seigneur de Pluviers ; *Eléonore*, femme de *Jean* Bouchu, premier président au parlement de Dijon ; & deux religieuses.

III. FRANÇOIS de Montholon, I du nom, seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, fut président au parlement de Paris, & garde des sceaux de France. Germain de Ganai, évêque de Cahors, puis d'Orléans, & frere du garde des sceaux, lui persuada de s'attacher au parlement de Paris, où il se distingua par sa probité & son érudition. L'an 1522 & 1523, il fut employé dans une des plus célébres causes qui aient été agitées dans le parlement de Paris ; car il plaida pour Charles de Bourbon, connétable de France, contre Louise de Savoye, mere du roi François I. Ce monarque, qui se trouva *incognito* à ce plaidoyer, admira le jugement & l'éloquence de Montholon. Comme il se faisoit un plaisir & une gloire d'avancer ceux dont la doctrine s'accordoit avec la vertu, il le destina à la charge d'avocat général, dont il fut pourvu le 28 septembre 1532. Le connétable de Montmorenci ayant oui parler de son mérite, quoiqu'il ne le connût pas, avoit écrit de lui-même au roi, pour prier sa majesté de lui donner cette charge d'avocat général. Le roi, très-satisfait de sa conduite, le pourvut d'un office de président à Mortier le dernier janvier 1534 ; & le 9 août 1542, étant à Lyon, il le commit à la garde des sceaux de France. Peu après, ce même prince lui ayant fait don d'une somme de deux cens mille livres, à laquelle sa majesté avoit taxé les habitans de la Rochelle pour punition de leur rebellion, au sujet de la gabelle, ce généreux magistrat ne voulut rien s'en approprier ; mais il la consacra toute entiere à la fondation & au bâtiment d'un hôpital dans la même ville. Ce grand homme mourut à Villers-Cotterets le 12 juin 1543. Son corps fut apporté à Paris, & enterré dans sa chapelle de saint André des arcs, où l'on voit son épitaphe. Il eut de *Jeanne* Berthoul, sa premiere femme, *Jacques*, chanoine & grand archidiacre de Chartres ; & *Roger*, mort dans son enfance. De *Marie* Boudet, sa seconde femme, niéce de *Michel* Boudet, évêque & duc de Langres, pair de France, & fille d'*Olivier* Boudet, seigneur de la Boulie, & de *Marguerite* de la Saussaye, il eut FRANÇOIS, qui suit ; JÉROME, *dont on fera mention plus bas* ; & *Marguerite* alliée 1°. à *Louis* de l'Estoile, seigneur de Soullers, président aux enquêtes : 2°. à *François* Tronçon, seigneur du Coudrai, grand audiencier de France : 3°. à *Gérard* Cotton, maître des requêtes, président au grand conseil ; *Marie*, femme de *Matthieu* Chartier, seigneur d'Alainville, conseiller au parlement ; & *Nicolle* de Montholon, épouse de *Robert* du Moncel, seigneur d'Assi, puis de *Guillaume* Jubert, seigneur de Selli, conseiller au parlement de Rouen, morte l'an 1618.

IV. FRANÇOIS de Montholon, II du nom, seigneur d'Aubervilliers, &c. préféra l'emploi d'avocat au parlement de Paris, à des charges considérables. Le roi Henri III le fit venir à Blois l'an 1588, & l'honora de la charge de garde des sceaux, le 6 septembre. En cette qualité, il harangua ce prince au lit de justice qu'il tint à Tours pour y établir son parlement, le 23 mai 1589. Après la mort funeste du roi, il remit de lui-même les sceaux au cardinal de Vendôme, quoique le roi Henri IV lui eût écrit de les garder. Il mourut à Tours où il étoit resté, l'an 1590. Lorsqu'il fit présenter ses lettres en la cour de parlement, M. le procureur général Seguier dit : *Que ces lettres étoient une déclaration & protestation publique que le roi faisoit à tous les sujets de son royaume, de vouloir honorer les charges par les hommes, & non les hommes par les charges..... Que le roi n'eût pu faire un meilleur choix que dudit garde des sceaux... Que rien ne se pouvoit ajouter à l'honneur qu'il avoit reçu de la cour, laquelle (quand il avoit plaidé en qualité d'avocat) n'avoit jamais désiré autres assurances de ses plaidoyers, que ce qu'il avoit mis en avant par sa bouche, sans recourir aux pièces... Qu'il persiste en ces conclusions : Cum illo elogio, Gallicus Aristides.* Il avoit épousé *Geneviéve* Chartier, fille de *Matthieu*, avocat au parlement, & de *Jeanne* Brinon, dont il eut *Matthieu*, conseiller au parlement de Paris, mort à Tours l'an 1589 sans enfans de *Marie* Bochart, fille de *Robert*, seigneur de Noroi, conseiller au parlement, & de *Catherine* Bailli ; *Pierre*, docteur de Sorbonne, & professeur en théologie, chanoine de Laon, mort de peste à Aubervilliers l'an 1596 ; *Jacques*, fameux avocat au parlement de Paris, qui publia un recueil d'arrêts l'an 1622, qui est celui de sa mort en juillet, & ne laissa point d'enfans de *Marguerite* Clausse, fille d'*Edme* Clausse, seigneur du petit Puyseux, & de *Marie* de Versoris ; *François*, conseiller d'état des rois Henri III, Henri IV & Louis XIII, mort l'an 1626 : ce fut lui qui fonda la maison des prêtres de l'Oratoire à Notre-Dame des Vertus, proche son château d'Aubervilliers ; JEAN, qui suit ; *Geneviéve*, femme de *Jacques* le Coigneux, conseiller au parlement de Paris ; *Catherine*, épouse de *René* le Beau, seigneur de Sanzelles, maître des requêtes ; *Marie* & *Magdeléne*, religieuses à Fontaines.

V. JEAN de Montholon, d'abord conseiller au châtelet, puis conseiller d'état, mort l'an 1632, avoit épousé 1°. *Louise*, fille de *Remond* Collin, conseiller au parlement, & de *Marguerite* de Landeui : 2°. *Anne* Gendron, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de son premier mariage, furent FRANÇOIS de Montholon, qui suit ; *Remond*, seigneur de Trianon, qui étoit marié l'an 1654, avec *Anne* le Juge, dont des enfans ; *Antoine* de Montholon, prieur de Saint-Prix ; *Jerôme*, religieux à Cluni ; deux jumeaux, morts jeunes ; *Jean*, né en 1613 ; *Magdeléne*, religieuse Ursuline ; & *Nicolas* de Montholon, né l'an 1609, pere de *Julien* de Montholon, né l'an 1645, qui, de sa femme, a eu une fille nommée *Marie-Julienne* de Montholon, née l'an 1682.

VI. FRANÇOIS de Montholon, III du nom, seigneur du Viviers & d'Aubervilliers, exerça avec honneur, dès l'an 1618, la profession d'avocat au parlement de Paris. Il fut honoré du brevet de conseiller d'état l'an 1645, & mourut l'an 1679, âgé de 79 ans, laissant de *Marie* Lasnier, son épouse, fille de *René* Lasnier, avocat général au grand conseil, & de *Marie* Frubert, morte le 2 février 1692, âgée de 94 ans ; CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ; *François* de Montholon, religieux à Cîteaux, abbé de saint Sulpice ; *Denyse* de Montholon, mariée à *Denys* de la Haye, ambassadeur à Constantinople & à Venise ; *Louise* de Montholon, morte sans alliance en février 1690, âgée de 52 ans. Elle parloit latin, grec, turc, espagnol & italien ; & six autres filles, religieuses à Fontaines, à Hautes-Bruyeres, & à Nogent.

VII. CHARLES-FRANÇOIS de Montholon, seigneur du Viviers & d'Aubervilliers, fut reçu l'an 1679 ; conseiller au grand conseil, & nommé premier président au parlement de Rouen l'an 1691. Là il se montra le pere des pauvres, infatigable dans les fonctions de sa charge, inflexible pour la justice ; & se plut à vuider plus d'affaires par les accommodemens qu'il faisoit chez lui, que par les arrêts qu'il rendoit au palais. Il mourut le 9 juin 1703, âgé de 52 ans. Il avoit épousé 1°. *Marie-Anne* de la Guillaumie, fille de *Jean* de la Guillaumie, greffier du conseil, & de *Catherine* Lallemant, morte l'an 1694 : 2°. l'an 1700, *Marie-Magdeléne* de Canonville, dame de Grosmenil, veuve de *Robert* le Roux, baron d'Esneval, vidame de Normandie, ambassadeur extraordinaire en Portugal, puis en Pologne, & petite-fille d'*Anne-François* de Loménie, seconde femme du chancelier Boucherat. Du premier lit il eut CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ; un autre garçon du même nom, décédé avant son pere ; *Marie-Louise*, religieuse à Fontaines ; *Marguerite*, religieuse à Jouarre ; *Elizabeth*, religieuse à Hautes-Bruyeres ; & *Catherine-Gabrielle*, mariée le 15 avril 1709, à *François de Paule* Feydeau, seigneur du Plessis, conseiller au parlement, morte le 12 février 1724.

VIII. CHARLES-FRANÇOIS de Montholon, II du nom, conseiller au parlement.

IV. JEROME de Montholon, seigneur de Perrouseaux & de Cuterelles, conseiller au parlement, second fils de FRANÇOIS I, garde des sceaux, fut ensuite conseiller d'état, & intendant de justice à Orléans, & mourut l'an 1618, laissant de *Marguerite* de Bragelogne, fille de *Thomas*, lieutenant criminel au châtelet, & de *Magdeléne* Kerver, GUILLAUME, qui suit ; *Magdeléne*, femme de *Denys* Palluau, conseiller au parlement, morte le 6 décembre 1643 ; & *Jerôme* de Montholon, seigneur de Perrouseaux, maître d'hôtel de la reine, mort le 28 décembre 1646. Il avoit épousé le 4 février 1609, *Renée* Florette, fille de *Jean*, seigneur de Charentonneau, & de *Louise* Alligret, morte le 16 mars 1657, dont il eut *Magdeléne* de Montholon, alliée à *Louis* Erard, seigneur de Rhée, président & lieutenant d'Alençon ; & *Richard* de Montholon-Alligret, seigneur de Perrouseaux & de Charentonneau, conseiller de la cour des aides de Rouen, puis maître d'hôtel de la feue reine mere, mort le 10 avril 1691, qui de *N.* de Grieu, a eu *Magdeléne* de Montholon, mariée l'an 1679, à *Georges* du Fai, comte de Maulevrier en Normandie ; *Anne* de Montholon, mariée à *Pierre* Hebert, seigneur de Rochecourt ; & *François* de Montholon, maréchal des logis de la seconde compagnie des mousquetaires, chevalier de l'ordre de saint Louis, qui a épousé *Catherine* Rochon.

V. GUILLAUME de Montholon, conseiller au parlement, mort avant son pere, avoit épousé *Magdeléne* le Moyne, fille de *Denys* le Moyne, seigneur de Vaux, receveur des restes de la chambre des comptes, & d'*Elizabeth* Teste, dont il eut JEROME, maître des comptes, qui suit ; *Guillaume* de Montholon, seigneur de Cuterelles, substitut du procureur général, mort le 12 décembre 1669.

Il avoit épousé *Françoise* Bonnard, fille de *Pierre* Bonnard, intendant des meubles de la couronne, & d'*Anne* Yver, dont il a eu *Elizabeth*, mariée à *Pierre-Louis* de Falconis, seigneur d'Ovilliers, maître des comptes; *Marie*, femme de *Charles* de la Salle, seigneur de Puyseux en Brie, morte le 6 août 1719; *Jeanne* & *Françoise*, religieuses à saint Nicolas de Compiégne; *Claude*, religieuse à Notre-Dame de Meaux; *Anne*, prieure perpétuelle à saint Nicolas de Compiégne; & MATTHIEU de Montholon, doyen des conseillers au châtelet, mort le 29 septembre 1720, qui de *Marie* Raviere, fille d'*Edme* Raviere, seigneur de Lomoi, secrétaire de M. le Prince, & d'*Agnès* Tueboeuf, a eu pour enfans *Jerôme* de Montholon, prieur de Lavardin; *François*, inspecteur général de la marine aux isles de Saint-Domingue, qui a épousé le 28 janvier 1713, *Anne* Potier de Novion, fille d'*André* Potier, seigneur de Novion, premier président au parlement, & d'*Anne* Berthelot; MATTHIEU, qui suit; *Pierre*, enseigne de vaisseau; *Françoise*, religieuse à Notre-Dame de Meaux; *Charlotte*, religieuse à Chelles; & *Marie* de Montholon, religieuse à Notre-Dame de Sens. MATTHIEU de Montholon, conseiller au grand conseil, a épousé en septembre 1714, *Marguerite-Catherine*, fille de *Claude* le Doulx de Melleville, conseiller au parlement, & de *Françoise* Nau, dont il a *Matthieu*, & *Marie-Catherine de* Montholon.

VI. JEROME de Montholon, maître des comptes, mort le 8 novembre 1680, avoit épousé l'an 1632, *Louise* Michon, dame de Champfort & de la Plisse, fille de *Pierre* Michon, seigneur de Champfort, trésorier de France en Champagne, & de *Claude* le Berge, dont il eut *Denys*, mort jeune; *Antoine*, seigneur de la Plisse, auditeur des comptes, mort sans alliance le 8 juillet 1694; *Guillaume*, seigneur de Champfort, mort sans postérité le 13 février 1688; JEROME, qui suit; *Anne*, mariée à *Jean-Baptiste* de Limoges, seigneur de Renneville, lieutenant des gardes du corps, maréchal des camps & armées du roi, chevalier de saint Louis, morte en mai 1723; *Marguerite*; *Claude*, & *Françoise* de Montholon, religieuses à Notre-Dame de Meaux.

VII. JEROME de Montholon, seigneur de la Plisse, mourut le 27 juin 1713. Il avoit épousé le 10 août 1688, *Marie-Anne* Luthier de Saint-Martin, fille de *René* de Saint-Martin, auditeur des comptes, & d'*Anne* de la Ferté, dont il a eu un fils, mort jeune, & trois filles. * Golut, *mémoires de Bourgogne*. Munier, *mémoires d'Autun*. Guichenon. Paradin. Blanchard, *histoire des présid*. Du Chêne, *hist. des chanc*. Godefroi. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*.

MONTHOLON ou MONTHELON (Jean de) né à Autun, fils de l'avocat du roi du bailliage de cette ville, reçut le bonnet de docteur en droit à l'âge de vingt-deux ans. Il entra dans l'ordre de saint Victor où il fit profession, & son mérite le fit nommer au cardinalat : mais il mourut avant que de jouir de cet honneur en 1521. Il fut enterré à saint Victor de Paris. Il étoit très-versé dans la théologie scholastique. En 1517, il publia chez Henri Etienne le traité latin d'Etienne d'Autun sur le sacrement de l'autel, qui se trouve aussi dans le sixiéme volume de la bibliothéque des Peres. En 1520, il donna *Promptuarium juris*, espéce de dictionaire alphabétique des matieres de droit, en deux volumes *in-fol.*

MONTI, famille noble & ancienne de Toscane, a été féconde en grands hommes. On prétend qu'elle tire son nom de celui d'un bourg, appellé *Monte di Sansovino*, dans le diocèse d'Arezzo. JEAN-MARIE Monti fut fait cardinal par le pape Paul III, & fut élevé depuis sur le trône pontifical. *Voyez* JULE III. Ce pape adopta en la famille de Monti, ses cousins, fils de sa tante *Marguerite* Monti, mariée à *Ceccho* Cuidalotte; savoir *Christophe* Monti, qu'il fit cardinal l'an 1551, & qui mourut au bourg Saint-Ange-du-Guai, près d'Urbin, le 24 septembre 1564, après avoir été persécuté par le pape Pie IV; PIERRE Monti, chevalier, puis grand prieur de Capoue, élu grand maître de Malte le 23 août 1568, & mort le 27 janvier 1572; & FABIEN, qui de son mariage avec *Gentille-Maffei* laissa *Gabriel* Monti, évêque de Jesi, & *Silvio* Monti qui vint en France l'an 1600 avec *Marie* de Médicis épouse de Henri IV. Il obtint un brévet de mestre de camp de cavalerie, & mourut quelque temps après à Avignon. Le pape Sixte V donna l'an 1588, le chapeau de cardinal à *François-Marie* Monti, ou *du Mont*, cadet des marquis de Monti ou de Sainte-Marie du Mont. Celui-ci fut évêque d'Ostie, doyen du sacré collége, & mourut le 29 août 1626, à Rome, où il est enterré dans l'église des religieuses de saint Urbin. *César* Monti, Milanois, patriarche d'Antioche, archevêque de Milan, fut nonce apostolique en Espagne. Il fut fait cardinal par le pape Urbain VIII, l'an 1629, & mourut le 16 août 1650. Il y a encore actuellement une branche de cette maison établie en Bretagne, qui subsiste dans la personne d'*Yvès* de Monti, III du nom, comte de Rezé : elle tire son origine de BEROARD de Monti, l'un des douze conseillers d'état du duc de Toscane, qui vint en France l'an 1552, avec *Catherine* de Médicis. Charles IX, à la sollicitation de Côme II de Médicis, duc de Toscane, accorda des lettres de naturalité à *Bernard* de Monti l'an 1568, & le gratifia d'une pension de 500 livres quelque temps après. Elle fut continuée après sa mort à PIERRE de Monti son fils, conseiller & maître des comptes à Nantes. YVES I de Monti lui succéda dans cette charge, & fut fait conseiller d'état au mois de décembre 1648. YVES II de Monti, fils de ce dernier, servit long-temps avec beaucoup de valeur dans les armées de Flandre & d'Italie. En 1672, il obtint des lettres par lesquelles Louis XIV érigeoit en comté le vicomté de Rezé. Il mourut lorsque le roi venoit de le nommer lieutenant de ses gardes écossoises, laissant pour successeur YVES-JOSEPH de Monti, III du nom, page du roi, mousquetaire, puis capitaine dans le régiment du Roi, qui a eu plusieurs enfans. Il y a encore actuellement quelques branches de la famille de Monti, à Boulogne, à Ferrare, à Vérone & en Sicile.

MONTI, famille de Vérone, étoit, dit-on, une branche de celle de Toscane. MARIOTTO Monti se mit au service des Vénitiens, & s'établit l'an 1493 à Vérone. Il laissa trois fils, JEROME; COME & CONTI, tous grands capitaines. CONTI eut *Pierre-Gentille* & *Marc-Antoine*, célébres par leur valeur. JEAN-FRANÇOIS, fils de CONTI, exerça les premieres charges de la magistrature à Vérone. Entre ses descendans, on peut nommer avec éloge JEAN-BAPTISTE Monti, très-docte médecin, & professeur en l'université de Boulogne. Le président de Thou en parle ainsi dans le IX livre de l'histoire de son temps, sous l'an 1551, qui est l'année de sa mort. *Jean-Baptiste de Monti*, dit-il, *médecin fameux*, *mourut en son année climatérique*, *à Vérone sa patrie. Les écrits qu'il a publiés de son vivant*, *& ceux que son disciple Jean Craton*, *qui a exercé la médecine sous trois empereurs*, *a mis en lumiere depuis sa mort*, *sont en très-grande*

estime. Il laissa pour héritier ses neveux, fils de ses deux sœurs ; l'une nommée *Isabelle*, mariée à *Alexandre* Masée ; & l'autre *Marguerite* de Monti, femme du comte *Marc-Antoine* Pompei.

MONTI, di MONTE ou DU MONT (Antoine) cardinal, évêque de Siponte, natif de Monte di Sansovino dans la Toscane, se rendit extrêmement habile dans le droit, & se fit considérer à la cour de Rome, sous les pontificats d'Innocent VIII, d'Alexandre VI & de Jule II, qui se servirent de lui en plusieurs occasions importantes. Il n'en eut pour récompense qu'un office d'auditeur de Rote, & l'évêché de Siponte. Jule II, qui éprouva souvent sa fidélité, le fit cardinal l'an 1511, & par cette promotion il mit dans le sacré collége un très-zélé défenseur des prétentions du saint-siége. Ce fut aussi à sa persuasion que le même pape Jule II fit assembler le concile de Latran. Ce même cardinal le compila, le mit en ordre, & le fit imprimer à Rome par Jacques Mazochio. Il fut légat de Pérouse & d'Ombrie, & mourut le 20 septembre 1533, âgé de 72 ans. * Guichardin, *hist. l.* 5, 10. Onuphre. Ughelli. Auberi, &c.

MONTI (Pierre) quarante-neuviéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, résident pour lors à Malte, succéda en 1568, à Jean de la Valette. Lorsqu'il fut élu, il étoit grand prieur de Capoue de la langue d'Italie, & avoit exercé des charges très-considérables. Il avoit été gouverneur du château Saint-Ange à Rome, amiral de l'ordre, puis général des galeres de Malte, & ambassadeur vers les papes Pie IV & Pie V, de la part de la religion. Pendant le temps de son administration de grand-maître, il fit achever la Cité Valette, & y entra solemnellement avec tous les chevaliers le 18 mars 1571. La même année, les Chrétiens gagnerent contre les Turcs la fameuse bataille de Lépante, où les galéres de Malte, commandées par Justiniani, ne contribuerent pas peu à la victoire. Le grand-maître se sentant affoibli par l'âge, demanda au pape Pie V la permission de renoncer au magistere, pour se retirer dans la solitude du mont Cassin en Italie; mais sa sainteté lui écrivit de sa main, pour l'exhorter à continuer ses soins pour la religion. Il mourut au mois de janvier 1572, & eut pour successeur Jacques l'Evêque de la Cassiere. * Bosio, *hist. de l'ord. de S. Jean de Jerus.* Naberat, *priv. de l'ord.*

MONTI ou DU MONT (Alexandre) marquis de Farigliano, général de la cavalerie de Savoye, né à Vérone, de JEAN-FRANÇOIS, & de la comtesse *Octavie* de Saint-Boniface, fut élevé dans les exercices militaires. Dès l'âge de 18 ans il porta les armes pour la république de Venise, fut capitaine d'une compagnie de cuirassiers, & servit l'an 1614, dans le Montferrat. Depuis le duc de Savoye l'attira à son service, où il devint commissaire de la cavalerie. On eut sujet de se louer de sa conduite & de son expérience au siége d'Yvrée l'an 1641, & en diverses autres rencontres importantes, sur-tout en France, où il servit en 1642, au siége de Perpignan & ailleurs. Christine de France, duchesse de Savoye, lui donna le marquisat de Farigliano, puis le collier des ordres de Savoye. Monti se trouva au siége de Cremone l'an 1648, où Gui, marquis de Ville, général de la cavalerie de Savoye, fut tué sur le bord du Pô, lorsqu'il s'entretenoit avec le duc de Modène & le maréchal du Plessis-Praslin. Le comte de Verue eut sa charge, & pour successeur peu de temps après, le marquis Monti, qui fut tué le 23 septembre 1653, au combat de la Roquete, dans la premiere attaque qui se fit près d'un torrent qui se décharge dans le Taner. * Guichenon, *hist. de Savoye*. Galeazzo Gualdo Priorato, *scen. d'huom. illust. d'Ital.*

MONTI (Antoine, marquis de) lieutenant général des armées du roi de France, chevalier des ordres de sa majesté, & commandant du régiment Royal-Italien, étoit natif d'Italie, originaire de Boulogne, & frere de M. de Monti, secrétaire de la congrégation de la Propagande, fort estimé à la cour de Rome. Le marquis de Monti étant entré au service de France, s'y avança par son mérite, & fut fait brigadier. Feu M. le cardinal de Fleuri qui le connoissoit, qui le regardoit comme un homme d'esprit, & qui faisoit beaucoup de cas de ses talens, le proposa au roi pour être envoyé à la cour de Pologne, & y favoriser l'élection projettée du roi Stanislas. On donna à l'envoyé diverses instructions sur la maniere de se conduire avec la nation Polonoise, sur-tout dans le cas où le trône deviendroit vacant par la mort du roi Auguste que l'on ne croyoit pas éloignée. M. de Monti se trouva donc en 1730 à Warsovie avec la qualité d'envoyé extraordinaire. Il y fut bien accueilli par le roi & tous les grands, & il sut gagner l'estime des uns & des autres. Il accompagna le roi en Saxe, & il y fut comblé d'honneurs. Personne ne se doutoit du motif secret de son voyage. Le roi Auguste étant mort le 1 fevrier 1733, les desseins de l'envoyé commencerent à se manifester. Il avoit déja mis dans ses intérêts beaucoup de Polonois ; il continua à en gagner d'autres, & le roi Stanislas fut élu en effet le 12 de septembre de la même année 1733 ; mais ce prince ayant été contraint par l'armée russienne qui prit le parti de l'électeur de se retirer à Dantzick, M. de Monti l'y accompagna. Il faisoit espérer à cette ville un secours si considérable de la part de la France, que les habitans résolurent de se défendre, & de faire tout ce qu'ils pouroient en faveur du roi Stanislas. M. le comte de Plélo se rendit en effet devant Dantzick ; mais avec des troupes trop inférieures pour tenir tête à celles de Russie, campées devant la même ville. M. de Monti voyant que la place ne pouvoit pas long-temps se défendre, prit le parti de faire sortir secretement de la ville le roi Stanislas qui se retira à Konigsberg, où il étoit en sureté. Dans ces circonstances, Dantzick ayant capitulé, le marquis de Monti se rendit prisonier de guerre. On le conduisit à Elbingue, & delà à Thorn où il resta prisonier dix-huit mois. Ayant été relâché en 1736, il partit le 5 de mars pour retourner en France ; & il fut très-bien reçu à la cour. Pendant son absence, il avoit été nommé le 13 février 1734, maréchal de camp ; & à son retour, il prêta pour cet emploi le serment de fidélité. Il fit ensuite un voyage à Boulogne en Italie, où chacun s'empressa de lui faire honneur. Lorsqu'il fut revenu, il obtint la charge de lieutenant général ; & le premier de janvier 1737, il fut fait chevalier de l'ordre du saint Esprit. Il mourut à Paris le 24 mars 1738, âgé de cinquante-quatre ans. * *Mémoires du temps. Supplément au dictionnaire historique*, imprimé à Basle en françois, tome III.

MONTIEL, anciennement, *Laminium*, autrefois ville épiscopale, suffragante de Tolede, est dans la Castille vieille à six ou sept lieues d'Alcala vers le couchant. Elle est chef de la partie orientale de la Mancha, qu'on nomme *campo de Montiel*, & anciennement *Lamitanus ager.* * Mati, *dict. on.*

☞ MONTIERS (Jean des) seigneur du Fraisse, (que quelques auteurs nomment simplement Jean

DE FRESSE ou DU FRESNE, ne le désignant que par le nom défiguré d'une terre qu'il possédoit, & qui est encore aujourd'hui dans sa famille) fut aumônier du roi, abbé de S. Crespin de Soissons en 1545, & évêque de Bayone en 1550. Comme il savoit les langues vivantes, & étoit instruit des affaires de son temps, le roi Henri II le nomma en 1551 son ambassadeur dans les cours d'Allemagne. Ce fut lui, qui le 8 octobre de la même année, conclut un traité secret avec Maurice, électeur de Saxe, pour la délivrance de Philippe, landgrave de Hesse, son beau-pere, que l'empereur Charles-*Quint* retenoit prisonier; & le roi ratifia ce traité le 16 janvier suivant. Il se trouva, au mois de juin 1552, à la diéte de Passaw, pour la paix entre l'empereur & l'électeur Maurice, & y fit un discours très-éloquent. Mais irrité du peu d'égard qu'on avoit eu aux intérêts du roi son maitre dans le traité, il quitta Passaw, & revint en France. On a imprimé sa harangue prononcée à Passaw. On a de lui quelques autres ouvrages, un, entr'autres, intitulé: *Des états & des illustres familles du monde chrétien*, qui est en latin. Après avoir rempli avec distinction les divers emplois & négociations que le roi lui confia, Jean des Montiers mourut à Paris au mois de mai 1569, & fut enterré aux Cordeliers. Par son testament, du 2 du même mois de la même année, il fait pour plus de 35000 liv. de legs pieux, ou à ses domestiques, & institue pour son héritier *Eusebe* des Montiers, chevalier de l'ordre du roi, son neveu. * De Thou, *hist. lib.* 8, 10 & 11. Sainte-Marthe, *Gall. christ.* La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *bibl. franç.*

Jean des Montiers, dont on vient de parler, étoit fils puîné d'ANDRÉ des Montiers, seigneur du Fraisse, Rochelidonx & Bournazeau en Poitou, & d'*Isabeau* de Sousmoulin, de la maison d'Allas en Saintonge, mariés le 30 septembre 1507. André fit le 3 mai 1546 le partage de ses biens entre ses deux enfans, PIERRE & JEAN des Montiers. La terre du Fraisse fut le partage de *Jean*, pour lors abbé de S. Crespin, & aumônier du roi, depuis évêque de Bayone; & les autres terres & biens, furent celui de *Pierre*, qui étoit l'aîné. EUSEBE des Montiers, son fils, chevalier de l'ordre du roi, baron & vicomte de Mérinville, hérita des biens de son pere, ainsi que de la terre du Fraisse, après la mort de l'évêque de Bayone, son oncle.

Du mariage d'EUSEBE des Montiers avec *Françoise* de Raillac, héritiere de la maison de Brigneuil, en Poitou, sont descendus en ligne directe, *Charles-François* des Montiers de Mérinville, évêque de Chartres, mort en 1746; les comte & marquis des Montiers de Mérinville d'à présent; & le vicomte & le chevalier des Montiers de Mérinville, fils du marquis, lequel posséde encore lesdites terres, & nommément celle du Fraisse en Poitou, depuis qu'elle est entrée dans sa maison en l'année 1220, par le mariage de *Turban* ou *Urbain* des Montiers, avec l'héritiere du Fraisse. * *Mém. remis par la famille.*

MONTIGNAC, dit *le Comte*, petite ville de France dans le Périgord, est située sur la Vezere, qu'on y passoit sur le pont qui s'est écroulé & qu'on n'a point rétabli, à trois lieues de Sarlat, & à six de Périgueux. Elle a un château qui a été la demeure des anciens comtes de Périgord; & c'est pour cette raison qu'elle en est surnommée *des comtes*. Cette ville a témoigné beaucoup de fidélité au service du roi durant les troubles du XVII siécle. * Baudrand.

MONTIGNI, abbaye de l'ordre de sainte Claire, en Bourgogne, fut fondée par Alix de Bourgogne, vicomtesse de Vésoul. Otton, comte de Bourgogne, & neveu d'Alix, confirma au mois de janvier 1286, les dons qu'elle avoit faits pour cette fondation. On lit dans des lettres patentes de Philippe II, roi d'Espagne, en date du 10 mai 1581, que les religieuses de cette abbaye *étoient toutes de bonne & noble maison*. Cependant on n'y a pas introduit l'usage de faire la preuve des quartiers. On s'y contente que l'aspirante soit d'une maison connue pour noble du côté paternel. Les guerres des XVI & XVII siécles ont enlevé à l'abbaye de Montigni, ses titres & la plus grande partie de ses biens. Les prébendes y sont fort modiques, & les religieuses n'y subsistent que par le secours de leurs parens. L'habit des dames de sainte Claire à Montigni, comme à Lons-le-Saunier & à Migette, est semblable à celui des dames de Baume & de Château-Châlon, excepté que la ceinture des trois premieres est de laine blanche. Leur habit tiroit aussi sur le gris, mais à présent elles le portent noir. * *Histoire des Séquanois, & de la province Séquanoise, &c.* par M. Dunod, sur la fin.

MONTIGNI (Louis de) né à Senlis, chanoine & archidiacre de Noyon, publia l'an 1630, une traduction de la vie de sainte Godeberte, patrone de cette église, avec des notes. Il vivoit encore en 1667, puisqu'il donna cette année un autre ouvrage intitulé, La grandeur de la maison de France; mais on ne sait pas en quel temps il est mort. * Lelong, *biblioth. hist. de France.*

MONTIGNI, famille, *cherchez* BOULANGER.

MONTILLI ou MONTEIL, ancienne place, située sur le Rhône. Castel croit qu'elle étoit en Languedoc; mais il y a apparence que c'étoit Montelimar en Dauphiné, comme le prouve Chorier.

CONCILES DE MONTILLI.

Milon, légat du saint siége, assembla l'an 1208 les prélats des provinces voisines à Montilli, pour les affaires de l'église contre les Albigeois. Il y fut résolu que Raimond VI, comte de Toulouse, qui soutenoit les hérétiques, seroit ajourné pour comparoître en personne à Valence, devant le légat, afin de mettre ordre aux grands malheurs que causoit la guerre. Pierre & Hugues, légats du saint siége, s'assemblerent vers l'an 1248, à Montilli ou Montelimar, pour y traiter diverses affaires importantes, dont on fit encore mention dans un synode tenu la même année à Valence.

MONTJOSIEU (Louis de) gentilhomme de Rouergue, docte mathématicien, vivoit sur la fin du XVI siécle l'an 1584, & composa un traité des semaines de Daniel, & un autre *De re numeraria & de ponderibus*. Il enseigna les mathématiques au duc de Joyeuse. La Croix du Maine & Vauprivas parlent de lui dans leurs bibliotheques.

MONTJOUX, monastere célébre. Le monastere-hôpital, dit *le grand S. Bernard de Montjoux*, en Vallais, en Suisse, au diocèse de Sion, est situé sur le haut de la gorge d'une montagne des Alpes, qui en porte le nom. Il faut monter six lieues pour y arriver, en sortant de la ville d'Aoste, & en descendre autant pour revenir en France. Les deux côtés de cette montagne sont garnis de beaux pins & de sapins; la vallée est fertile en bleds, vins & noix. A deux lieues au-dessous de ce monastere, on trouve de bons pâturages pour les bestiaux, que les habitans de la vallée y mettent depuis le mois de mai jusqu'au mois de septembre. Il y a de la neige & de la glace en tout temps autour de cette maison, & un petit étang auprès. Les passans y sont fort bien reçus, Catholiques ou Protestans, & peuvent s'y reposer

Digitized by Google

trois jours. Le canton de Berne & les autres Protestans Suisses, font de grandes charités à cet hôpital. C'est dans le canton de Berne que l'on entretient quarante chevaux pour porter au grand Saint-Bernard le pain, le vin & le bois, qu'il faut aller chercher fort loin. Cette maison porte le nom de Montjoux (*de monte Jovis*) parcequ'elle est située sur une montagne où étoit un temple dédié à Jupiter. Ce monastere-hôpital reconnoît pour son fondateur S. Bernard de Menthon, archidiacre de l'église d'Aoste en Piémont. L'opinion commune est qu'il fut bâti vers le milieu du X siécle, sur les Alpes Pennines, où étoient encore quelques restes du paganisme. Dieu se servit de S. Bernard pour les détruire, & ce saint bâtit au même lieu ledit monastere-hôpital, qui est le chef-lieu d'une ancienne congrégation de l'ordre canonique. Cette congrégation possédoit autrefois plusieurs bénéfices considérables en France & ailleurs; & le grand monastere-hôpital jouissoit de certains revenus fixes, que chaque maison devoit lui payer pour subvenir aux frais de l'hospitalité qu'elle a toujours exercée, & qu'elle exerce encore; mais aujourd'hui que presque tous ces biens sont perdus, on est obligé d'avoir recours aux quêtes dans les pays voisins. L'habit commun des religieux de Montjoux, est à présent conforme à celui des prêtres séculiers, à l'exception d'une bande de toile blanche, large de deux doigts; qu'ils portent en écharpe, pendante de l'épaule droite au côté gauche. Leur ancien habit de chœur étoit différent, comme on le voit par celui de S. Bernard de Menthon, représenté dans les constitutions de cette congrégation. Il est en robe & surplis à manches rondes, portant l'aumusse d'hermine sur les épaules, comme la porte aujourd'hui le prevôt que l'on qualifie de Révérendissime. Les autres religieux, depuis plus de cinquante ans, portent au chœur un camail de drap ou serge de Nismes sur le rochet, de la même façon que les chanoines réguliers de saint Maurice d'Agaune, qui sont du même diocèse de Sion, avec cette différence que le camail de ceux-ci est de couleur d'écarlate, & que celui des religieux de Montjoux est de couleur de rose. Les constitutions de Montjoux ont été imprimées à Lucerne, en 1711: elles sont curieuses. Voyez aussi un mémoire historique sur le monastere de Montjoux dans le *Mercure de France*, mois de décembre 1739, second volume. On y voit entr'autres, une liste des bénéfices qui en ont autrefois dépendus.

MONTIRAC (Pierre de) cardinal, vice-chancelier de l'église, *cherchez* MONTERUC.

MONTIVILLIERS, bourg & abbaye royale de Bénédictines en Normandie, à une lieue d'Harfleur du côté du nord. * Mati, *dict.*

MONTLEHERI, ville de France, dans le gouvernement de l'Isle de France, près de Paris, est située sur une colline, avec un château que Thibault *File-Etoupe* y fit bâtir vers l'an 1015. Une petite riviere qu'on passe vers Montleheri, se joint peu après à l'Orge. Cette ville a été célebre, par le nom de ses anciens seigneurs, & par la bataille qui s'y donna le mardi 16 juillet 1465, entre le roi Louis XI, & Charles de France son frere, duc de Berri, que les ducs de Bretagne & quelques autres secondoient, sous prétexte du bien public. Le roi eut quelque avantage, & ceux du parti contraire s'arrêterent sur le champ de bataille. Philippe de Commines dit qu'une personne considérable du parti du roi, s'enfuit jusqu'à Luzignan, en Poitou, sans s'arrêter; & qu'un autre du parti des confédérés, alla du même train jusqu'au Quesnoi, en Hainault. Montleheri a titre de comté, prévoté & châtellenie. Le cardinal de Richelieu s'en rendit adjudicataire, comme d'une seigneurie domaniale, & le roi Louis XIII la retira de ce cardinal, qu'il remboursa. Il unit le comté de Montleheri au duché de Chartres, apanage de Gaston-Jean-Baptiste de France, son frere, duc d'Orléans. Le domaine en a été depuis engagé à M. Phélypeaux, conseiller d'état, par les commissaires du roi le 18 juillet 1696. * Du Chêne, *hist. de Montmorenci, & antiquités des villes de France.* Masson, *desc. flum. Gal.* Du Pui, *droits du roi.* Choppin, &c.

MONTLEHERI, maison. La maison de MONTLEHERI étoit une branche de celle de Montmorenci. BOUCHARD, I de ce nom, baron de Montmorenci, épousa *Hildegarde*, fille de *Thibault I*, dit *le Tricheur*, comte de Chartres, de Blois, &c. dont il eut entr'autres enfans, *Bouchard II*, dit *le Barbu*, qui continua la branche de Montmorenci; & THIBAULT, dit *File-Etoupe*, seigneur de Brai & de Montleheri, qui fut forestier du roi Robert, & bâtit le château de Montleheri, vers l'an 1015. Il fut pere de GUI, I du nom, seigneur de Montleheri & de Brai, qui fonda le prieuré de Longpont près Montleheri, où il se rendit religieux sur la fin de ses jours. Il avoit épousé *Hodierne*, dont il eut MILES, dit *le Grand*, qui suit; *Melisende*, alliée à *Hugues*, comte de Rhetel; *Alix*, mariée à *Hugues*, seigneur de Puiset; *N.* mariée à *Gautier*, seigneur de Saint-Valeri; *Melisende*, la jeune, surnommée *Chere voisine*, qui épousa *N.* seigneur de Pont-sur-Seine, & donna aux religieux de Longpont, la terre qu'elle avoit à vie; & *Elizabeth*, seconde femme de *Josselin*, dit *le Grand*, seigneur de Courtenai. MILES ou MILON, dit *le Grand*, seigneur de Montleheri & de Brai, prit alliance avec *Lithuise*, vicomtesse de Troyes, riche héritiere, dont il eut GUI II, dit *Troussel*, qui suit; *Miles II*, seigneur de Brai, vicomte de Troyes, qui épousa *Lithuise* de Champagne, dont il fut séparé pour cause de parenté; *Renaud*, prevôt de l'église de S. Pierre de Troyes, vicomte de la même ville, en 1120, puis évêque; *Marguerite*, alliée à *Manassès*, vicomte de Sens; *Emmeline*, mariée à *Hugues*, seigneur de Broyes; *N.* femme de *N.* seigneur de Planci en Champagne; *N.* qui eut pour mari, le seigneur de Hericci; & *Isabeau*, mariée à *Thibaut*, seigneur de Dampierre en Champagne. GUI, II du nom, dit *Troussel*, seigneur de Montleheri, &c. eut pour enfans, *Elizabeth*, dame de Montleheri, mariée en 1104, à *Philippe* de France, comte de Mantes, que le roi *Philippe I* avoit eu de *Bertrade* de Montfort; *Luciane*, alliée 1°. au prince *Louis*, qui fut depuis le roi *Louis VI*, dit *le Gros*; mais ce mariage fut dissous au concile de Troyes, en 1107, pour cause de parenté, sans qu'il eût été consommé: 2°. à *Guichard III*, seigneur de Beaujeu; *Biotte*, mariée à *N.* vicomte de Gastinois; *N.* femme d'*Anceau* de Garlande, sénéchal de France; & *Béatrix*, dame de Creci en Brie, qui épousa 1°. *Manassès*, seigneur de Tournehem en Brie: 2°. *Dreux*, seigneur de Pierrefons. * Du Chêne, *histoire de la maison de Montmorenci.* La chronique de Morigni; & Suger, *vie de Louis le Gros.* Le Feron. Godefroi. Mezerai. Le P. Anselme, &c.

MONTLEHERI (Gui de) surnommé *le Rouge*, comte de Rochefort en Iveline, de Gournai sur Marne, &c. sénéchal de France, & principal ministre d'état sous le roi Philippe I, étoit fils de GUI, I du nom, & de *Hodierne*, dame de la Ferté & de Gometz. Le roi l'éleva à la dignité de

fenéchal avant l'an 1095, & pour calmer l'esprit des seigneurs de Montleheri, maria son fils naturel, *Philippe*, comte de Mantes, avec *Elizabeth*, fille de *Gui*, dit *Trousfel*, neveu de *Gui*, qui fut aussi ministre d'état. Gui passa dans la Palestine, dans le temps de la premiere expédition des Chrétiens l'an 1097, & à son retour, fit si bien que Louis *le Gros*, que le roi avoit fait couronner, fiança sa fille *Luciane*, âgée seulement de dix ans. Mais quelques années après, le pape Paschal II, étant en France, & célébrant l'an 1108 un concile à Troyes, prononça la dissolution de ce mariage. Gui, mécontent de ce divorce, se retira de la cour, & se joignit à Thibault, comte de Blois & de Chartres. Il ne fut pas heureux en cette entreprise, & mourut quelque temps après vers l'an 1108. Son corps fut enterré dans l'église du prieuré de Gournai qu'il avoit fondé. * Suger, *en la vie de Louis le Gros*. Auteuil, *histoire des ministres d'état*. Mézerai, *en Philippe I*. Le P. Anselme, *&c.*

MONTLUC, maison, *cherchez* MONTESQUIOU.

MONTLUC (Blaise de) maréchal de France, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant-général au gouvernement de Guienne, & fils de FRANÇOIS, seigneur de Montluc, & de *Françoise*, dame d'Estillac, fut élevé page d'Antoine, duc de Lorraine, & dès l'âge de 17 ans commença à porter les armes en Italie. Il y signala son courage dans plusieurs occasions importantes, comme au combat de la Bicoque l'an 1522, à la bataille de Pavie, où il fut fait prisonier, l'an 1525, & ailleurs. Depuis, il servit dans le royaume de Naples sous M. de Lautrec, l'an 1528, fut blessé à la jambe la même année à l'attaque du château de Vigeve, & peu de jours après il reçut deux coups d'arquebuse au bras droit, en voulant forcer le château d'Ascoli: on lui voulut alors couper le bras; mais il s'y opposa, & fut guéri. En 1536, il servit en la guerre de Provence contre l'empereur Charles-*Quint*, aux siéges de Perpignan, de Casal, de Quiéras, de Carignan, de Carmagnoles, &c. Il commanda les enfans perdus à la bataille de Cerisoles, l'an 1544, & après la défaite de l'armée ennemie, il fut fait chevalier par François de Bourbon, comte d'Anguien. Ensuite il fut gouverneur d'Albe & de Moncallier, & lieutenant de roi dans la ville de Sienne, qu'il défendit avec beaucoup de gloire contre l'armée impériale, quoiqu'il ne fût point secouru. Après y avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme de cœur, il permit de rendre la ville à la derniere extrémité, le 22 avril 1555, & refusa de signer la capitulation. Le roi l'honora à son retour du collier de son ordre, & l'an 1558 le fit servir au siége de Thionville, en qualité de colonel de l'infanterie françoise. La mort du roi Henri II fut un très-grand obstacle à la fortune de Montluc, que ce monarque estimoit beaucoup. Montluc fit une rude guerre aux Calvinistes durant près de vingt ans, avec des succès glorieux pour lui. Il leur prit diverses places, éventa leurs desseins, rompit leurs mesures, & se rendit enfin redoutable à ce parti, autant par sa valeur que par sa cruauté, qu'on ne peut justifier. En 1562, il eut son cheval tué sous lui, au siége de Targo; gagna la même année la bataille de Ver sur les Huguenots, & leur tua plus de 2000 hommes. On le fit en même temps lieutenant de roi en Guienne, ce qu'il n'auroit point accepté sans les vives instances de la noblesse du pays. La mésintelligence qu'il y eut entre Henri de Montmorenci, le maréchal d'Anville & Montluc l'an 1569, parut si favorable aux Calvinistes, qu'ils se flaterent de soumettre toute la Guienne; mais Montluc leur fit perdre tant de temps, en rompant le pont qu'ils avoient fait sur la Garonne auprès d'Aiguillon, qu'ils changerent de dessein. Le moyen dont il se servit pour un coup de cette importance, fut de détacher des moulins à bateaux, qui étoient accrochés avec des chaînes sur le bord de la riviere, & de les laisser emporter la nuit au courant de l'eau pour donner contre le pont qu'ils rompirent. Peu après il eut ordre d'entrer dans le Béarn, & fut blessé dangereusement au visage à la prise de Rabasteins, d'un coup d'arquebusade qui lui perça les deux joues: ce qui le rendit si difforme, qu'il fut obligé de porter un masque le reste de sa vie. Il se trouva au siége de la Rochelle l'an 1573, & l'année suivante salua à Lyon le roi Henri III, qui le fit maréchal de France. Il mourut dans sa maison d'Estillac, en Agénois, l'an 1577, âgé de 77 ans, après avoir porté les armes fidélement & utilement pendant cinquante deux ans pour le service de cinq rois. Ce maréchal a écrit des mémoires de sa vie, sous le nom de *Commentaires*, où il se donne trop d'encens, pour pouvoir être cru par tout sur sa parole. * Testament de Blaise de Montluc, du 22 juillet 1576, reçu par Gueri, notaire d'Agen. Ses commentaires. De Thou, *histoire*. D'Avila. Pierre Matthieu. Dupleix & Mézerai, *histoire*. Brantôme, *mém.* Godefroi. Le pere Anselme, &c.

MONTLUC (Pierre-Bertrand de) fils de BLAISE de Montluc, maréchal de France, vivoit sous le regne de Charles IX, roi de France, dans le XVI siécle, dont il fut gentilhomme de la chambre. Jaloux de la gloire de son pays, il forma le projet de bâtir une place dans le poste qu'il trouveroit le plus commode aux royaumes de Mozambique, de Mélinde, ou de Manicongo, pour la faire servir de retraite aux François qui feroient le commerce de l'Afrique & des Indes Orientales. Dans ce dessein, il avoit armé trois gros vaisseaux & quelques barques, où il mit douze cens hommes de guerre; mais il fut jetté par la tempête sur les côtes de Madere, où ses gens ayant voulu descendre pour faire eau, furent reçus à coups de canon par les Portugais, qui sortirent sur eux pour les tailler en piéces. Montluc, indigné de ce qu'ils violoient ainsi le droit des gens, & l'alliance qui étoit entre les couronnes de France & de Portugal, mit 800 hommes à terre, alla droit à eux pendant que son frere *Fabien* les coupoit par derriere, les envelopa & les tua tous. Du même pas il marcha vers la ville qui porte le nom de l'isle, mit son canon en batterie, la força & la saccagea; mais comme il attaquoit la grande église, où quelque partie de la garnison se défendoit encore, il fut blessé à la cuisse, & mourut peu de jours après de cette blessure, l'an 1568. Ainsi cette entreprise demeura sans succès. *Son alliance & sa postérité sont rapportés ci-devant à l'article de* MONTESQUIOU. * Mézerai, *au regne de Charles IX*.

MONTLUC (Jean de) évêque de Valence & de Die en Dauphiné, étoit frere de BLAISE de Montluc, maréchal de France. *Ce dernier eut deux freres*, dit Brantôme, *l'un M. de Lioux, qu'on appelloit le jeune Montluc, qui fut aussi brave gentilhomme, & fort habile; mais qui l'a été plus que les deux freres, c'a été M. l'évêque de Valence, fin, délié, rinquant, rompu & corrompu, autant pour son savoir que pour sa pratique; & il avoit été de sa premiere profession Jacobin; & la feue reine de Navarre Marguerite, qui aimoit les savans & spirituels, le connoissant tel, le défroqua, & le mena avec elle à la cour*, le fit con-

noître, le poussa, lui aida, le fit employer en plusieurs ambassades; je pense qu'il n'y a guère pays en Europe, où il n'ait été ambassadeur ; & en négociation, en grande ou petite, jusqu'à Constantinople, qui fut son premier avancement, & à Venise, en Pologne, en Angleterre, en Ecosse, & autres lieux. On le tenoit luthérien du commencement, puis calviniste, contre sa profession épiscopale ; mais il s'y comporta modestement, par bonne mine & beau semblant. La reine de Navarre le défroqua pour l'amour de cela, &c. On dit qu'il fut employé dans seize ambassades, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Ecosse, en Pologne, & à Constantinople. Il réussit très-bien dans celle de Pologne, où le roi Charles IX l'envoya pour l'élection de Henri de France, duc d'Anjou, son frere. Jean de Montluc fut fait évêque de Valence, l'an 1553, après Jacques de Tournon. Il avoit un grand fonds d'esprit, beaucoup d'éloquence & de savoir, un fin discernement, une merveilleuse délicatesse, & une conduite prudente, pour venir à bout de ce qu'il entreprenoit. On a de lui diverses piéces d'éloquence, qui méritent d'être lues. Ses instructions, & ses trois épîtres au clergé & au peuple de Valence & de Die, imprimés l'an 1557, & ses ordonnances synodales publiées l'an 1558, témoignent que s'il a eu quelque penchant pour les opinions nouvelles, ce n'a été que pour un temps & pendant sa jeunesse. On dit qu'il fut dissimuler son hérésie sous les regnes de François I & de Henri II, mais que depuis il s'accoutuma au temps, ensorte qu'il prêchoit tantôt à la catholique, & tantôt à la huguenote, selon les différentes dispositions de la cour, où la reine Catherine balançoit entre les deux religions. Un jour le connétable de Montmorenci, toujours grand catholique, soit qu'il fût ami ou ennemi de messieurs de Guise, ayant surpris cet évêque, prêchant au Louvre en chapeau & en manteau court, en présence de la reine Catherine, au commencement du regne de Charles IX, le regarda d'un œil menaçant, & se tournant vers ses gens, leur dit d'un air d'autorité qui lui étoit naturel : *Qu'on m'aille tirer de cette chaire cet évêque travesti en ministre ?* Ce qui épouvanta si fort Jean de Montluc, qu'il demeura court, malgré toute son éloquence, & se retira tout confus, sans que la cour osât murmurer contre une action si vive & si digne d'un héros chrétien. Ce fut en ce temps-là, que cet évêque osa présenter à la reine un livre contenant les principaux articles du calvinisme, aussi clairement expliqués, qu'ils le pouvoient être à Genève dans les prêches de Calvin ; mais comme il se garda bien d'y mettre son nom, & que d'ailleurs il ne laissoit pas en d'autres occasions de se comporter en catholique, il n'étoit pas aisé de procéder en France contre lui. Il est vrai que le pape Pie IV le condamna comme hérétique ; mais il ne lui donna point de juges *in partibus*, selon nos loix. C'est pourquoi le doyen de Valence, qui entreprit de l'accuser, & ne put soutenir son accusation par des preuves autentiques, fut condamné à lui faire amende honorable par arrêt du 14 octobre 1560. On trouva long-temps après, l'original de son contrat de mariage : ce qui fait connoître qu'il s'étoit fait secrétement huguenot pour se marier, ou du moins qu'il n'étoit ni huguenot, puisqu'il étoit toujours évêque, ni catholique, puisqu'ayant les ordres sacrés, il s'étoit marié contre la doctrine & l'usage de l'église. Ce mariage avoit été contracté avec une demoiselle nommée *Anne* Martin. Il en eut un fils, *dont nous parlerons dans un article exprès.* Après ces erreurs de conduite, Montluc rentra de bonne foi dans la communion de l'église catholique sur la fin de ses jours ; & ayant reçu les sacremens, mourut entre les mains des Jésuites, à Toulouse le 13 avril 1579. Ronsard, Muret, Cujas, & divers autres, parlent avantageusement de lui, aussi-bien que Scevole de Sainte-Marthe, & le président de Thou. Dupleix, Sponde, &c. l'accusent d'avoir eu des sentimens conformes à ceux des Protestans ; mais d'autres le défendent, sur-tout le P. Colombi Jésuite, qui a écrit une apologie pour lui. * De Thou, *hist.* Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. l.* 3. La Croix du Maine, *biblioth. Franc. Comment. de Montluc.* Brantôme, *mem.* Colombi, *de episc. Valent.* Maimbourg, *histoire du Calv. &c.*

MONTLUC (Jean de) seigneur de Balagni, maréchal de France, *fils naturel* de JEAN de Montluc, évêque de Valence, & d'*Anne* Martin, fut légitimé l'an 1567. Six ans après il suivit son pere, qui alloit en Pologne, pour procurer la couronne à Henri de France, duc d'Anjou. A son retour, il s'attacha au duc d'Alençon, qui le fit gouverneur de Cambrai l'an 1581, & après la mort de ce prince, il se jetta dans le parti de la Ligue. L'an 1589, il amena quatre mille hommes au duc d'Aumale qui vouloit surprendre Senlis ; mais il y fut défait, aussi-bien qu'à la journée d'Arques, désavantages qui le rendirent méprisable à ceux de Cambrai. Il servit pour la Ligue à la levée du siége de Paris, & de celui de Rouen, l'an 1592. Montluc avoit épousé *Renée* de Clermont, fille de *Jacques* de Clermont-d'Amboise, seigneur de Bussi, & de *Catherine* de Beauvau. Cette dame, qui étoit une héroïne, digne sœur du brave Bussi d'Amboise, alla trouver l'an 1593, le roi Henri IV, à Dieppe, & négocia si utilement pour les intérêts de son mari, que ce généreux monarque lui laissa Cambrai en souveraineté, & le fit maréchal de France l'an 1594 : mais Balagni peu soigneux de se faire des créatures, s'attira lui-même son malheur. Quelques François infidéles, qui étoient dans le parti des Espagnols, persuaderent au comte de Fuentes d'assiéger Cambrai. Les peuples d'Artois & de Hainaut, pour se délivrer de l'oppression de Balagni, fortifierent l'armée de plus de huit mille hommes ; l'évêque de Cambrai y contribua pour rentrer dans les biens de son église. Les habitans de cette ville, résolus de secouer le joug d'une domination qui leur paroissoit insupportable, se barricaderent dans les rues ; & après avoir débauché deux cens Suisses de la garnison, se saisirent de la grande place, & coururent parlementer avec les assiégeans. Balagni n'osa paroître ; sa femme seule vint sur la place la pique à la main, & employa toutes choses pour arrêter cette résolution, mais inutilement. Les habitans ouvrirent les portes aux Espagnols, & assiégerent la citadelle. Ceux qui la défendoient se voyant hors d'espérance de secours, capitulerent le 7 octobre 1595. La dame de Balagni crut alors que mourir étoit quelque chose de moins fâcheux, que de rentrer dans le néant. Lorsqu'elle vit qu'on traitoit, elle s'enferma dans son cabinet, où elle mourut de déplaisir, & perdit ainsi la vie avant que d'avoir perdu le titre de princesse l'an 1595. Son mari souffrit cette chute avec assez d'indifférence, & prit un seconde alliance avec *Diane* d'Estrées, fille aînée d'*Antoine*, marquis de Cœuvres, grand-maître de l'artillerie de France. *Voyez* MONTESQUIOU. * De Thou, *hist.* Mézerai, *abrégé chronolog. de l'hist. de France.* Dupleix. Matthieu. Le P. Anselme.

MONTLUSSON, *cherchez* MONTLUÇON.

MONTMAUR (Pierre de) c'est ainsi qu'il écrivoit son nom : les livres imprimés l'écrivent

fort diversement, *Monmor*, *Mommor*, *Monmaur*, *Mommaur*, & *Moutmor* : il étoit Limosin. Il avoit étudié les humanités chez les Jésuites de Bourdeaux; & comme il avoit une mémoire extraordinaire, il fit concevoir de si hautes espérances du progrès de ses études, qu'on l'engagea à prendre l'habit de Jésuite. Il fut envoyé à Rome, où il enseigna la grammaire pendant trois ans avec beaucoup de réputation. On le congédia ensuite, parceque l'on vit que la santé étoit chancelante. Il s'érigea en vendeur de drogues à Avignon, & amassa bien de l'argent par ce moyen. Après quoi il se rendit à Paris; & n'ayant pas trouvé son compte au barreau, il se tourna du côté de la poésie, parcequ'il espéra de participer aux présens que le cardinal de Richelieu faisoit aux bons poëtes. Il cultiva ce qu'il y avoit de plus puéril dans ce bel art, je veux dire les anagrammes & tels autres jeux de mots. Il succéda à Goulu dans la chaire de professeur royal en langue grecque. Voila les faits véritables, qu'on peut tirer de sa vie composée par M. Ménage, où ils sont mêlés avec beaucoup de fictions ingénieuses & satiriques. On lit dans les mémoires de M. de Marolles, abbé de Villeloin, qu'en 1617 il fut donné pour précepteur au fils aîné du maréchal de Praslin. Dans le fonds, cet homme n'étoit pas à beaucoup près si méprisable qu'on le représente. Il aimoit trop la bonne chere : il alloit manger ordinairement chez les grands. Il a passé de son temps pour un fameux parasite, comme Despréaux l'a marqué dans ses vers, *satire I.*

Tandis que Pelletier croté jusqu'à l'échine,
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine,
Savant en ce métier, si cher aux beaux esprits,
Dont Montmaur autrefois fit leçons dans Paris.

& Ménage dans ces autres vers latins au-dessous du portrait de Montmaur, monté sur un cheval étique, couvert d'une grande housse, après lequel des chiens aboient, pendant que Montmaur pique des deux & regarde fixement un cadran d'horloge dont l'aiguille est sur le midi :

Scilicet esuriens duodenam ut suspicit horam,
Parceret heu tardo num parasitus equo?

Montmaur dans ses repas parloit avec beaucoup d'emphase & disoit quantité de bons mots. Cependant les beaux esprits de ce temps-là se déchaînerent contre lui. Il y a eu des gens de mérite, qui ont condamné ce déchaînement, & rendu à Montmaur la justice qu'il méritoit, entr'autres le P. Vavasseur, le président Cousin, & de Vigneul-Marville. Montmaur mourut l'an 1648. Il publia quelque chose contre Busbec. On dit qu'il avoit cinq mille livres de rente, & qu'il étoit fort avare. Feu M. de Sallengre a donné une histoire de Montmaur, à la Haye, 1715, deux volumes : c'est un recueil de toutes les pieces qui ont été faites contre ce professeur, ou à son occasion, avec une préface qui en explique toutes les particularités. * Bayle, *dict. crit.*

MONTMEDI, *cherchez* MONMEDI.

MONTMELIAN, *cherchez* MONMELIAN.

MONTMIRAIL, *cherchez* MONMIRAIL.

☞ MONTMIRAT, ancienne baronie, paroisse & vieux château, située sur une croupe de montagne, à l'entrée de la gorge ou vallée nommée *Combe de Cannes*, sur le chemin des Cévennes en bas Languedoc, diocèse d'Usez, & entourée des bois du Lynx, connus dans l'histoire des religionaires appellés *Camisards*. Cette terre, échangée en 1527, avec celle du Caylar, est possédée depuis ce temps par le chef de la branche aînée de la maison de Narbonne PELET.

MONTMORENCI, en latin *Montmorenciacum*, petite ville de la province de l'Isle de France, située sur une colline à quatre lieues de Paris, près d'une vallée agréable & fertile, a donné son nom aux seigneurs de la maison de Montmorenci, qui y ont fondé l'église de S. Martin. Elle étoit la premiere baronie du royaume, & est la premiere terre qui ait porté ce titre, qu'on n'accordoit autrefois qu'à des princes. On assure que plus de 60 fiefs en ont relevé. Le roi Henri II l'érigea au mois de juillet 1551, en duché & pairie, pour Anne de Montmorenci, connétable de France, & y unit Escouen, Chantilli, Montepilloir, Chamversi, Courteil, Vaux-lez-Creil, Tillais, le Plaissier, la Villeneuve, & leurs dépendances. Les lettres en furent vérifiées au parlement, le 4 août de la même année. Depuis, ce duché ayant été éteint, le roi Louis XIII l'érigea de nouveau au mois de mars 1633, en faveur de Henri de Bourbon, II du nom, prince de Condé. Ce fut à la réserve de la terre, seigneurie & justice de Chantilli, Vineuil, S. Frevin, Aspremont, Pontarmé, Montepilloir, & autres dépendances de Chantilli. La ville de Montmorenci fut brulée en 1350, par les Anglois. Ses ruines font voir qu'elle n'étoit pas alors des plus petites. Cette terre porte à présent le nom de duché d'Anguyen. *Voyez* ANGUYEN.

MONTMORENCI, maison des plus nobles, des plus illustres, & des plus anciennes du royaume, a été très-féconde en grands hommes; & a produit des connétables, des maréchaux, des amiraux, des grands maîtres, des grands chambellans, des grands bouteillers, & des grands pannetiers de France. Ces seigneurs tirent leur nom de la terre de Montmorenci, & prennent le titre de premiers Chrétiens, & de premiers barons de France.

I. BOUCHARD de Montmorenci, I de ce nom, vivoit en 955, & étoit l'un des plus considérables seigneurs de son temps. Il épousa *Hildegarde*, fille de *Thibaut I*, dit *le Tricheur*, comte de Chartres, de Blois, &c. & en eut BOUCHARD II, qui suit, THIBAULT, surnommé *File-Etoupe*, *tige des seigneurs de* MONTLEHERI, &c. *mentionés sous le nom* MONTLEHERI; & *Alberic*, seigneur de Villers en Anjou.

II. BOUCHARD, II du nom, dit *le Barbu*, sire de Montmorenci, &c. tenoit rang parmi les premiers seigneurs de la cour du roi Robert, qui termina l'an 998, les différends qu'il avoit avec Vivien, abbé de S. Denys. Ce fut une marque de la considération du roi pour Bouchard, qui le suivit au siége d'Avalon en Bourgogne, & qui souscrivit le 25 août 1005, une charte que ce prince fit expédier dans le camp, en faveur de l'abbaye de S. Benigne de Dijon. Il avoit épousé la veuve d'un chevalier nommé *Hugues* Basset, dame du Château-Basset, & en eut BOUCHARD III, qui suit.

III. BOUCHARD, III du nom, seigneur de Montmorenci, d'Escouen, de Marli, signa en 1028, avec Eudes, comte de Champagne, Guillaume, comte d'Auvergne & divers autres seigneurs, une charte du roi Robert, pour l'abbaye de Notre-Dame de Coulombs, près Nogent-le-Roi, dans le diocèse de Chartres. Le nom de sa femme n'est pas connu. Il laissa THIBAULT, qui suit; HERVÉ, *qui continua la postérité*; *Geofroi*, dont on fait descendre les châtelains de Gisors, & *N.* de Montmorenci, dame d'Aisenville, terre qu'elle donna au monastere de S. Paul en Beauvaisis, où elle se fit religieuse.

IV. THIBAULT seigneur de Montmorenci, connétable de France, fut en grand crédit auprès du roi

roi Philippe I, & mourut vers l'an 1090, sans enfans.

IV. HERVÉ de Montmorenci, seigneur de Deuil, puis de Montmorenci & d'Escouen, grand bouteiller de France, autorisa de son seing deux chartes pour les églises de S. Pierre d'Abbeville, & de S. Quentin de Beauvais, l'an 1075 & 1079. Il donna l'église de S. Eugène de Deuil à Sigon, abbé de S. Florent de Saumur, qui y établit des religieux; & celles de S. Pierre de Gonesse, de saint Marcel, & de Verneuil, avec quelques terres à Espinai sur Seine. Ce seigneur donna aussi du consentement d'*Agnès*, sa femme, fille de *Guillaume* d'Eu, comte de Soissons, & d'*Ade*, comtesse de Soissons, & de *Bouchard*, son fils aîné, l'église de Marli, à l'abbaye de Coulombs, & mourut vers l'an 1094. Ses enfans furent BOUCHARD IV, qui suit; *Geofroi*, nommé dans un titre de l'abbaye de Coulombs; *Hervé*, dit *de Deuil*, dont on ne trouve que le nom; *Albéric*, ecclésiastique, dont il est fait mention dans le calendrier de S. Victor de Paris; & *Havoise*, femme de *Nevelon*, seigneur de Pierrefons.

V. BOUCHARD, IV du nom, seigneur de Montmorenci, eut guerre avec Adam, abbé de saint Denys, l'an 1101 & 1102. Le roi Louis *le Gros* prit les armes en faveur de l'abbé, & fit ajourner Bouchard en sa cour ou justice, où il fut condamné de réparer les torts faits à l'abbaye de S. Denys. Parcequ'il refusa d'obéir à l'arrêt, on l'y contraignit par l'incendie de ses villages, & de son château même. Depuis, Bouchard eut beaucoup de crédit auprès du roi. Il fit de grands biens au prieuré de S. Martin des champs, & vivoit encore l'an 1124. Ce seigneur épousa 1°. *Agnès* de Beaumont, dame de Conflans, sœur de *Matthieu*, I du nom, comte de Beaumont, chambrier de France: 2°. *Agnès* de Pontoise, fille de *Raoul*, surnommé *le Délicat*, seigneur de Pontoise en partie. Il eut de la premiere, MATTHIEU, I du nom, qui suit; *Thibaut*, qui fit le voyage d'Outremer, avec le roi Louis *le Jeune*, en 1147; *Adeline*, femme de *Gui*, seigneur de Guise; & *Agnès* de Montmorenci, à qui l'on donne pour mari *Salon*, vicomte de Sens. Les enfans du second lit, furent *Hervé* de Montmorenci; & *Hermer*. *Hervé* servit les rois Louis *le Gros*, & Louis *le Jeune*, puis Henri II, roi d'Angleterre, qui le fit connétable d'Angleterre & d'Hibernie. Il se rendit religieux à la Trinité de Cantorbéri sur la fin de ses jours, n'ayant point eu d'enfans d'*Elizabeh* de Meulan, veuve du comte de Pembroch, ni de *Nesle* de Windsor, ses deux femmes.

VI. MATTHIEU, I du nom, seigneur de Montmorenci, de Sainte-Honorine, &c. fut connétable de France, sous le regne de Louis *le Jeune*; eut part aux grandes affaires de son temps, & mourut en 1160: son nom se trouve dans diverses chartes. Il avoit épousé 1°. *Aline*, fille *naturelle* de *Henri I*, roi d'Angleterre & duc de Normandie: 2°. *Alix* de Savoye, veuve du roi Louis VI, dit *le Gros*, mere du roi Louis *le Jeune*, & fille d'*Humbert II*, comte de Savoye, & de *Gisle* de Bourgogne, dont il n'eut point d'enfans. Cette princesse mourut l'an 1154, & fut enterrée dans l'église de l'abbaye de Montmartre qu'elle avoit fondée. Ses enfans du premier lit, furent *Henri*, mort jeune; BOUCHARD V, qui suit; *Thibaut*, seigneur de Marly, religieux en l'abbaye de Notre-Dame du Val, de l'ordre de Cîteaux; *Hervé*, doyen de l'église de Paris, & abbé de S. Martin de Montmorenci, mort vers l'an 1192; & MATTHIEU, seigneur d'Attichi & de Marli, *tige des seigneurs de* MARLI.

VII. BOUCHARD V, seigneur de Montmorenci, &c. épousa *Laure* de Hainaut, fille de *Baudouin*, IV du nom, comte de Hainaut, & d'*Alix* de Namur, & mourut l'an 1190, laissant MATTHIEU II, qui suit; *Alix*, femme de *Simon IV*, seigneur de Montfort-l'Amauri, comte de Toulouse, &c. *Eve* de Montmorenci, dont l'alliance n'est pas connue.

VIII. MATTHIEU, II du nom, dit *le Grand*, seigneur de Montmorenci, &c. connétable de France, épousa 1°. *Gertrude* de Soissons, fille aînée de *Raoul II*, comte de Soissons, & d'*Alix* de Dreux, sa premiere femme: 2°. *Emme*, héritiere de la maison de Laval, fille de *Gui V*, sire de Laval, & de *Havoise* de Craon, & veuve de *Robert III*, comte d'Alençon: elle prit une troisiéme alliance avec *Jean*, seigneur de Toci, & du pays de Puisaye. Il eut de la premiere BOUCHARD VI, qui suit; *Matthieu*, seigneur d'Attichi, mort l'an 1250, sans laisser d'enfans de *Marie*, comtesse de Ponthieu, sa femme; & *Jean*, seigneur de Roissi. Les enfans du second lit, furent GUI VI, sire de Laval, *tige de la seconde branche des seigneurs de* LAVAL, *rapportée sous le nom de* LAVAL; & *Havoise* de Montmorenci, femme de *Jacques*, seigneur de Château-Gontier.

IX. BOUCHARD, VI du nom, sire de Montmorenci, &c. mort le premier janvier 1243, avoit épousé avant l'an 1226 *Isabeau* de Laval, sœur puînée d'*Emme*, & en eut MATTHIEU III, qui suit; BOUCHARD, seigneur de S. Leu, qui a fait la *branche des seigneurs de* NANGIS, *& de la* HOUSSAYE *en Brie*, *rapportée ci-après*; *Thibaut*, ecclésiastique; *Havoise*, femme d'*Anseau* de Garlande, seigneur de Tournehem en Brie; *Alix*, morte sans alliance; & *Jeanne*, dont l'alliance est inconnue.

X. MATTHIEU, III du nom, sire de Montmorenci, fut marié avant 1250 avec *Jeanne* de Brienne, dame de Seant en Othe, quatriéme fille d'*Erard* de Brienne, seigneur de Rameru, & de *Philippe* de Champagne. Il mourut, selon quelques-uns, vers l'an 1270, au voyage que le roi saint Louis fit en Afrique. Leurs enfans furent MATTHIEU IV, qui suit; ERARD, seigneur de Conflans, grand bouteiller de France, *tige des seigneurs de* BRETEUIL *& de* BEAUSAULT, *rapportés ci-après*; *Bouchard*; *Robert*, souprieur de l'abbaye de saint Denys; *Guillaume*, chevalier du Temple; *Catherine*, femme de *Baudouin* de Guines, seigneur d'Ardres; & *Sybille* de Montmorenci, dont l'alliance est ignorée.

XI. MATTHIEU, IV du nom, dit *le Grand*, seigneur de Montmorenci, d'Escouen & de Damville, amiral & grand chambellan de France, fit l'an 1282 le voyage de la Pouille, avec Pierre de France, comte d'Alençon, & Robert, II du nom, comte d'Artois. Ils menoient du secours à Charles de France, I du nom, roi de Naples & de Sicile, contre ses sujets révoltés. Depuis, le seigneur de Montmorenci accompagna le roi Philippe *le Hardi* au voyage d'Aragon, l'an 1285, exerça la charge de grand chambellan de France sous Philippe *le Bel*, celle d'amiral l'an 1295, servit à la guerre de Flandre l'an 1303, & mourut l'an 1304 ou 1305. Son corps fut enterré dans l'église du prieuré de sainte Honorine de Conflans, où l'on voit son tombeau. Ce seigneur épousa, 1°. & par dispense, avant 1273, *Marie*, fille aînée de *Robert IV*, comte de Dreux, morte le 9 mars 1276: 2°. l'an 1277, *Jeanne* de Levis, veuve de *Philippe* de Montfort, seigneur de Castres, & fille de *Gui* de Levis, II du nom, seigneur de Mirepoix, maréchal de la Foi, & d'*Isabeau* de Marli, dont il eut *Matthieu*, V du nom, mort sans laisser d'enfans de *Jeanne* le Bouteiller, fille de *Guillaume* le Bouteiller de Senlis, III du nom, seigneur de Chantilli;

JEAN, qui fuit; & *Alix* de Montmorenci, qui vivoit l'an 1314.

XII. JEAN, I du nom, sire de Montmorenci, &c. épousa *Jeanne* de Calletot, fille de *Robert*, seigneur de Berneval en Caux, & mourut au mois de juin 1325. Son tombeau se voit avec celui de son pere. Ses enfans furent, CHARLES, qui suit; *Jean*, évêque d'Orléans, mort le 6 juillet 1364; MATTHIEU, mort l'an 1360, *tige des seigneurs d'*AUVREMESNIL *& de* GOUSSAINVILLE, *rapportés ci-après; Isabeau*, mariée l'an 1336, à *Jean*, seigneur de Châtillon-sur-Marne, grand-maître de France, morte le 2 mars 1341; & *Jeanne* de Montmorenci, mariée à *Thibaut* de Rochefort en Bretagne.

XIII. CHARLES, seigneur de Montmorenci, maréchal de France, &c. fut marié 1°. l'an 1330, à *Marguerite* de Beaujeu, fille de *Guichard*, VI du nom, sire de Beaujeu, morte le 5 juin 1336: 2°. l'an 1341, à *Jeanne* de Rouci, fille de *Jean*, V du nom, comte de Rouci, morte le 10 janvier 1361: & 3°. à *Perenelle* de Villiers, dame de Vitri, de Villiers-le-Secq, &c. fille aînée & héritiere d'*Adam* de Villiers, dit *le Bégue*. Il eut de la seconde, *Jean*, mort jeune l'an 1351; *Marguerite*, dame d'Offrainville & de Bosc, mariée l'an 1354, à *Robert*, VI du nom, sire d'Estouteville, &c. *Jeanne*, mariée l'an 1358, à *Gui* de Laval, dit *Brumor*, seigneur de Chaloyau, morte sans enfans; & *Marie*, dame d'Argentan, femme de *Guillaume* d'Yvri, seigneur d'Oisseri, puis de *Jean*, II du nom, seigneur de Châtillon-sur-Marne. Les enfans du troisiéme lit, furent JACQUES, qui suit; *Denyse*, mariée l'an 1398, à *Lancelot* Turpin, seigneur de Vihers & de Crissé; & quelques autres enfans dont les noms ne sont pas connus.

XIV. JACQUES, seigneur de Montmorenci, d'Escouen, de Damville, &c. conseiller & chambellan du roi Charles VI, & de Philippe *le Hardi*, duc de Bourgogne, fut fait chevalier par le même roi, après les cérémonies de son sacre, l'an 1380, & mourut l'an 1414, âgé d'environ quarante ans. Il avoit épousé l'an 1399, *Philippe* de Melun, dame de Croisilles & de Courrieres, morte l'an 1421. Cette dame étoit fille de *Hugues* de Melun, seigneur d'Antoing & d'Espinoi, & de *Béatrix*, dame de Beaussart. Leurs enfans furent, JEAN II, qui suit; PHILIPPE, seigneur de Croisilles, *tige des seigneurs de* CROISSILES, *de* COURRIERES, *de* NEUF-VILLE-VISTACE, *de* BOURS, *& des barons d'*ACQUEST, *rapportés ci-après; Pierre*, mort sans lignée; & *Denys*, doyen de l'église de Tournai, nommé à l'évêché d'Arras, mort le 25 août 1474.

XV. JEAN, II du nom, seigneur de Montmorenci, &c. fut pourvu, avant l'an 1425, de la charge de grand chambellan de France, dont il se démit en faveur du seigneur de la Tremoille. Il exposa généreusement ses biens & sa vie pour rétablir le roi Charles VII sur le trône. Louis XI, sur de la valeur & de la fidélité du seigneur de Montmorenci, lui témoigna toujours beaucoup d'affection. Ce seigneur deshérita *Jean* & *Louis*, ses fils aînés, qui s'étoient jettés dans le parti du duc de Bourgogne. Cette conduite étoit assez du gout de Louis XI. Jean, seigneur de Montmorenci, mourut le 6 juillet 1447, âgé de 76 ans, & fut enterré dans l'église de S. Martin de Montmorenci. Il avoit épousé 1°. l'an 1422, *Jeanne* dame de Fosseux, de Nivelle, &c. fille aînée & principale héritiere de *Jean*, seigneur de Fosseux, &c. conseiller & chambellan de Jean, duc de Bourgogne, capitaine général du comté d'Artois, &c. & de *Jeanne*, dame de Preure, morte le 4 septembre 1431: 2°. l'an 1453 *Marguerite* d'Orgemont, veuve de *Guillaume* de Brouillart, seigneur de Badouville, & fille de *Pierre* d'Orgemont, II du nom, seigneur de Chantilli, de Monjai, &c. & de *Jacqueline* Paynel. Il eut du premier lit, JEAN de Montmorenci, III du nom, seigneur de Nivelle, en Flandre, qui fut *tige des seigneurs de* NIVELLE, *& des comtes de* HORNES, *dont nous parlons sous le nom de* HORNES; & LOUIS de Montmorenci, *tige des seigneurs de* FOSSEUX, *dont il sera parlé ci-après*. Les enfans du second lit, furent GUILLAUME, *tige des ducs de* MONTMORENCI; *Philippe*, dame de Vitri en Brie, mariée 1°. le 23 mars 1365, à *Charles* de Melun, seigneur de Nantouillet, grand-maître de France: 2°. à *Guillaume* Gouffier, seigneur de Boisi, morte à Chinon le 20 novembre 1516; & *Marguerite* de Montmorenci, mariée le 26 juin 1471, à *Nicolas* d'Anglure, seigneur de Bourlemont, morte le 29 septembre 1498.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE FOSSEUX, devenus l'an 1570, les aînés de la maison de MONTMORENCI.

XVI. LOUIS de Montmorenci, seigneur de Fosseux, chambellan du roi Charles VIII, second fils de JEAN, II du nom, seigneur de Montmorenci, commença cette branche, qui en produisit plusieurs autres, que nous rapporterons. Il mourut le premier octobre 1490, laissant de *Marguerite* de Wastines, ROLAND, qui suit; OGER, qui resta aux Pays-Bas, & fut *tige des seigneurs de* WASTINES, *de* BERSÉE, *& de* MORBECQUE, *dont la postérité sera rapportée ci-après; aussi bien que celle de* JEAN, seigneur de Roupi & de Nomaing, son frere; & *Cyprien*, seigneur de Barli, mort l'an 1528 sans laisser de postérité de *Marie* de Markais.

XVII. ROLAND de Montmorenci, baron de Fosseux, &c. mort vers l'an 1506, avoit pris alliance avec *Louise* d'Orgemont, fille de *Charles*, seigneur de Meri, &c. dont il laissa CLAUDE, qui suit; *Anne*, mariée 1°. à *Antoine* de Crequi, seigneur de Rainboual, &c. 2°. à *Guillaume* de la Motte, seigneur de Beaufart, &c. & *Louise*, épouse de *Jean* de Rouvroi, Saint-Simon, seigneur de Sandricourt, premier pannetier de la reine.

XVIII. CLAUDE de Montmorenci, baron de Fosseux, &c. fut maître d'hôtel ordinaire du roi François I, son lieutenant général pour la marine de France, & mourut en octobre 1546, ayant eu d'*Anne* d'Aumont, fille aînée & héritiere de *Ferri*, seigneur d'Aumont & de Meri, & de *Françoise* de Ferrieres, dame de Dangu & de Thuri, PIERRE, qui suit; FRANÇOIS, qui fit la *branche de* HALLOT, *& de* BOUTEVILLE, *rapportée ci-après; Charles*, aumônier du roi, abbé de Lannoi; *Georges*, seigneur d'Aumont, qui de *Françoise* Potart, laissa pour fille unique, *Marguerite*, dame d'Aumont, alliée à *Richard* le Pelletier, seigneur de Martainville; *Claude*, abbé de Ressons; *Charlotte*, femme de *Charles* du Croc, seigneur du Menil-Terribut; *Geneviéve*, alliée 1°. à *Gilles* de Pellevé, seigneur de Rebais: 2°. à son cousin germain, *Jean* de Rouvroi-Saint-Simon, seigneur de Hedouville; *Françoise*, & *Claude*, religieuses.

XIX. PIERRE de Montmorenci, premier marquis de Thuri, baron de Fosseux, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & capitaine de cinquante hommes d'armes, servit utilement le roi Henri II, & se trouva à la défense de Metz. De *Jacqueline* d'Avaugour, son épouse, il laissa ANNE, qui suit; *Gui*, mort jeune; PIERRE, qui a fait la *branche des sei-*

gneurs de LAURESSE, *dont nous parlerons ci-après*; *François*, dit le baron de Fosseux, chevalier de l'ordre du roi, conseiller d'état, sénéchal & lieutenant général pour sa majesté au pays de Gevaudan, qui se trouva à la prise de Perpignan, & autres actions importantes, pour le service de la France, & qui mourut sans être marié; *François*, dit *le Jeune*, seigneur de Lardieres & de Crevecœur, puis, par la mort de son frere, baron de Fosseux, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de 50 hommes d'armes, qui épousa *Charlotte* de Garges, dame d'Yevre-le-Chastel, & qui mourut en octobre 1624; *Louise*, épouse de *Pierre* de Vallée, seigneur de Pescheré, &c. *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Beauxoncles, seigneur de Bourguerin, morte en 1601; *Diane*, mariée 1°. à *Louis* de Franquetot: 2°. à *Isaac* de Piennes; *Antoinette*, alliée à *Michel* de Guast, gouverneur d'Amboise; & *Françoise*, femme de *François* de Broc, baron de Saint-Mars, &c.

XX. ANNE de Montmorenci, marquis de Thuri, baron de Fosseux, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, & premier chambellan de François duc d'Anjou & d'Alençon; servit sous Henri IV, au siége de Rouen, & mourut l'an 1592. Il avoit épousé l'an 1577, *Marie* de Beaune, niéce de *Renaud*, grand aumônier de France, & archevêque de Sens, & fille de *Jean* de Beaune, seigneur de la Tour-d'Argi, & d'*Anne* Morlet du Museau, dont il eut PIERRE, qui suit; *Jacqueline*, épouse de *Florimond* de Moulins, seigneur de Rochefort; & FRANCOIS de Montmorenci, seigneur de Charsonville, & de Châteaubrun en Berri, qui fut d'abord abbé de Molême & du Tronchet, & qui depuis épousa le 26 juin 1640, *Catherine* Roger, d'où sont issus, 1. FRANCOIS de Montmorenci, seigneur de Châteaubrun qui suit; 2. *Charles* de Montmorenci, seigneur de Neuvi-Pailloux en Berri, qui de *Catherine-Elizabeth* de Muzard, sa femme, laissa *Charles-Marie* de Montmorenci, seigneur de Neuvi-Pailloux, mort sans postérité, en 1701, d'*Angélique-Marguerite* de Batefort, son épouse, fille de *Charles-Achilles*, comte de l'Aubepin; 3 & 4 *Etienne*, & *Louis* de Montmorenci, morts sans postérité; & 5. *Catherine* de Montmorenci, mariée 1°. avec *André* de Bridiers, seigneur de Gardemps: & 2°. avec *Jean* de Moras, seigneur de Chamborant. FRANCOIS de Montmorenci, seigneur de Châteaubrun, laissa de son mariage avec *Marie* Strozzi, fille de *Nicolas*, seigneur de Chagnolles, *Jean-Nicolas* de Montmorenci, seigneur de Châteaubrun, mestre de camp du régiment du Maine cavalerie, & brigadier des armées du roi, mort dans sa terre de Châteaubrun, dans la quatre-vingt-septiéme année de son âge, sans laisser de postérité de *Marie-Louise* de Vachon, sa femme.

XXI. PIERRE de Montmorenci, II du nom, marquis de Thuri, baron de Fosseux, chevalier de l'ordre du roi, mourut jeune le 29 septembre 1615, laissant de *Charlotte* du Val, fille de *René*, seigneur de Mareuil-Fontenai, &c. & de *Marie* du Moulinet, FRANCOIS, qui suit; & *Marie*, alliée en 1637, à *Gui* Arbaleste, vicomte de Melun.

XXII. FRANCOIS de Montmorenci, marquis de Fosseux, &c. mourut le 25 février 1684, âgé de 69 ans. Il avoit épousé *Elizabeth* de Harville, fille d'*Antoine*, marquis de Paloiseau, gouverneur de Calais, & d'*Isabelle* Favier-du-Boulai, morte le 21 octobre 1712, âgée de 83 ans, dont il eut, *Louis-Matthieu*, abbé de Geneston, chanoine & grand-vicaire de Tournai, né en 1648, mort le 6 novembre 1708; *Jacques-Bouchard*, mort le 19 octobre 1678; LÉON, qui suit; & *Anne-Françoise* de Montmorenci, religieuse.

XXIII. LÉON de Montmorenci, chef du nom & armes de sa maison, premier baron Chrétien en France, seigneur châtelain de Courtalain, Bois-Ruffin, Arroue, Neuilly, Menières, &c. né le 31 octobre 1664, & baptisé pour les cérémonies en l'église de S. Sulpice à Paris, le 21 de février 1665, fut élevé page de la chambre du roi en 1679, & fut ensuite lieutenant-général pour sa majesté au gouvernement & bailliage du pays Chartrain, capitaine dans le régiment du Roi infanterie, & au mois de mars 1693, colonel du régiment de Forez, dont il se défit en quittant le service au commencement de l'année 1704. De *Marie-Magdeléne-Jeanne* Poussemothe de Lestoille, sa femme, qu'il fiança le 20 de juin 1697, fille de *Jean* Poussemothe de Lestoille, seigneur de Montbrizeuil, conseiller honoraire en la grand-chambre du parlement de Paris, & ancien président de la seconde chambre des requêtes du palais, & de *Marie-Magdeléne* Renaud, il a eu *Marie-Charlotte* de Montmorenci, née le 8 février 1701, & mariée le 4 décembre 1726, avec *Louis* de Montaigu, vicomte de Beaune, marquis de Bouzols, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses camps & armées, & au gouvernement de la province d'Auvergne, veuf de *Marie-Françoise* Colbert de Croissy; *Anne-Julie* de Montmorenci, née le 16 septembre 1704, nommée en octobre 1750, dame de mesdames Henriette & Adélaïde, mariée le 18 juillet 1724, avec *Emanuel* de Rousselet, comte de Châteaurenaud & de Crozon, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, capitaine de vaisseaux du roi, & lieutenant général pour sa majesté au gouvernement de la haute & basse Bretagne, veuf de *Marie-Emilie* de Noailles; ANNE-LÉON de Montmorenci, qui suit; & *Matthieu* de Montmorenci, né le 13 décembre 1706, & mort en 1708.

XXIV. ANNE-LÉON de Montmorenci, premier baron Chrétien en France, seigneur de Courtalain, Bois-Ruffin, le Plessis, d'Arroue, le Poilay, le Vernay, & par feue sa femme, des deux Modaves, de Biémérée, de Banderelle, de Fermée, Termoigne, &c. né en 1705, & appellé *le baron de Montmorenci*, successivement guidon de la compagnie des gendarmes d'Anjou, enseigne de celle des gendarmes de Berri, sous-lieutenant de celle des gendarmes dauphins, & au mois de février 1735, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes d'Anjou; brigadier de cavalerie le 20 février 1743; capitaine-lieutenant des gendarmes de la reine en décembre 1744; maréchal de camp le premier mai 1745, menin de monseigneur le dauphin en 1746; lieutenant général des armées du roi le 10 mai 1748, nommé chevalier des ordres le 2 février 1749, reçu le 25 mai suivant; chevalier d'honneur de mesdames Henriette & Adélaïde en octobre 1750. Il avoit épousé en premieres noces, le 11 septembre 1730, *Anne-Marie-Barbe* de Ville, fille & unique héritiere de feu *Arnold* de Ville, chevalier, baron libre du saint empire Romain, & des deux Modaves, du ban de Selles, Termoigne, seigneur de Biémérée, Fermée, Frere, ancien échevin de la justice du pays & cité de Liége, gouverneur & directeur de la machine de Marli, dont il étoit l'inventeur, & d'*Anne-Barbe* de Courcelles. Elle mourut en couches à Paris, le 13 août 1731, âgée de dix huit ans 7 mois, & mere d'ANNE-LÉON de Montmorenci, qui suit. Le baron de Montmorenci a épousé en secondes noces, le 23 octobre 1752, *Marie-Magdeléne-Gabrielle* Charette de Montebert, d'une ancienne noblesse de Bretagne. Elle étoit veuve 1°. de Louis de Serent, seigneur de Kerfily, en

Bretagne, & 2°. de Henri-François d'Avaugour, seigneur comte de Vertus, &c.

XXV. ANNE-LÉON, fils unique du baron de Montmorenci, né le 11 août 1731, d'abord guidon, puis en mai 1745, capitaine lieutenant de la compagnie des gendarmes de la reine, appellé le marquis de Fosseux.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LAURESSÉ, sortis de la branche des seigneurs de FOSSEUX.

XX. PIERRE de Montmorenci, troisiéme fils de PIERRE, marquis de Thuri, baron de Fosseux, & de *Jacqueline* d'Avaugour, fut seigneur de Lauresse, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, & gouverneur du Perche & Château-du-Loir, où il servit fidélement. Il épousa, 1°. l'an 1584, *Louise* de Laval, dame de la Faigne & de Ver, morte sans enfans : 2°. l'an 1601, *Susanne* de Rieux, fille de *René*, marquis d'Acerac, & de *Marguerite* de Conant. Du premier mariage étoit issu un fils, mort jeune. Du second, sortirent PIERRE, qui suit; *François*, baron de Ver; *Philippe*, seigneur d'Avaugour, abbé de Launoi; *Marguerite*, femme de *Jacques* Freseau, seigneur de Rochette; & *Susanne*, mariée à *Jean* le Bourgoing, seigneur de Faulain, &c.

XXI. PIERRE de Montmorenci, II du nom, baron de Lauresse, Brusson, Hauteperche, &c. épousa l'an 1628, *Louise* de Lombelon, fille d'*Alexandre*, seigneur des Essarts & de Saint-Aignan, morte veuve le 24 novembre 1678, dont quelques fils morts jeunes; & *Louise* de Montmorenci, veuve sans enfans l'an 1670, d'*Antoine* de Stainville, comte de Couvonges, lieutenant général des armées du roi, morte le 14 avril 1694.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUTEVILLE, DE HALLOT & DE BOUTEVILLE, sortis de la branche de FOSSEUX.

XIX. FRANÇOIS de Montmorenci, baron d'Auteville & de Bouteville, seigneur de Hallot, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, brisa les armes de Montmorenci d'un lambel d'azur : il étoit second fils de CLAUDE, baron de Fosseux, & d'*Anne* d'Aumont. Il épousa, 1°. *Jeanne*, héritiere de Montdragon : 2°. *Louise* de Gebert. Du premier lit il eut, FRANÇOIS, qui suit; *Jacques*, seigneur de Crevecœur, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Falaise, mort sans laisser de postérité de *Jossine* d'Offignies; LOUIS, seigneur de Bouteville, *dont nous parlerons ci-après*. Du second lit il eut *Marguerite*, femme de *René* de Rouxellé, baron de Saché.

XX. FRANÇOIS de Montmorenci, II du nom, seigneur de Hallot, chevalier de l'ordre du roi, chambellan de François, duc d'Anjou, frere du roi Henri III, rendit de si grands services à ce monarque & à son successeur, sur-tout à la journée d'Arques, qu'il fut fait bailli & gouverneur de Rouen & de Gisors, lieutenant général en Normandie. Ayant été blessé au siége de Rouen, l'an 1592, il fut contraint de se retirer à Vernon, où il fut assassiné le 22 septembre de la même année, par ordre du marquis d'Alégre. De *Claude* Hébert, dite d'*Ossonvilliers*, il laissa *Françoise*, épouse de *Sébastien* de Rosmadec, baron de Molac; & *Jourdaine-Magdeléne*, femme de *Gaspard* de Pelet, vicomte de Cabanes, gouverneur de la ville & château de Caën, lieutenant général en Normandie.

XX. LOUIS de Montmorenci, frere de FRANÇOIS, seigneur de Hallot, fut seigneur de Bouteville & de Pressi, comte de Luxe, gouverneur de Senlis, & vice-amiral de France. Il servit très-bien en Languedoc, sous le seigneur de Thoré, son parent, ensuite de quoi il ramena la ville de Senlis à l'obéissance du roi, & la défendit contre le duc d'Aumale, & le maréchal de Balagni. Il se trouva à la tête d'un régiment d'infanterie de vingt compagnies, aux siéges de Paris, de Rouen, la Fere, Laon, Amiens, &c. Henri IV, en reconnoissance le fit vice-amiral. Il étoit aux états généraux à Paris l'an 1614, député de la noblesse du bailliage de Senlis, & mourut le 20 mars 1615, âgé de 50 ans. Ce seigneur avoit épousé, l'an 1593, *Charlotte-Catherine* de Luxe, fille & héritiere de *Charles*, comte souverain de Luxe, en basse Navarre, & de *Claude* de Saint-Gelais-Lansac, dame de Preci, dont il eut *Henri*, bailli & gouverneur de Senlis, vice amiral de France, mort à la fleur de son âge l'an 1616; FRANÇOIS, qui suit; *Louis*, abbé de saint Lo, mort l'an 1624; *Claude*, seconde femme d'*Antoine II*, comte, puis duc de Gramont; & *Louise* de Montmorenci, mariée à *Juste-Henri*, comte de Tournon & de Roussillon, sénéchal d'Auvergne, morte en février 1621.

XXI. FRANÇOIS de Montmorenci, comte de Luxe, seigneur de Bouteville & gouverneur de Senlis, se fit estimer par sa bravoure, qui lui devint enfin fatale. La fureur des duels étoit si extraordinairement invétérée, que les édits des rois Henri *le Grand* & Louis XIII n'avoient pu la déraciner. Le comte de Bouteville qui s'étoit acquis une grande réputation dans ces sortes de combats, dont il étoit toujours sorti victorieux, tua le comte de Thorigni l'an 1626. L'année suivante François de Rosmadec, comte des Chapelles, & lui se battirent le 12 mai, veille de l'Ascension, à la place Royale à Paris, contre le marquis de Beuvron, & Henri d'Amboise, marquis de Bussi, qui fut tué par le comte des Chapelles. Ces deux comtes qui se retiroient en Lorraine, furent pris à Vitri-le-Brulé, & conduits à Paris, où ils eurent la tête tranchée en place de Grève, le 21 juin de la même année 1627. M. Cospean, alors évêque de Nantes, les assista à la mort. *François* de Montmorenci épousa *Elizabeth-Angélique* de Vienne, morte le 6 août 1696, âgée de 89 ans, & en eut 1. FRANÇOIS-HENRI de Montmorenci, posthume, duc de Pinei-Luxembourg, pair & maréchal de France, comte de Bouteville & de Luxe, &c. (*Voyez* LUXEMBOURG;) 2. *Marie-Louise* de Montmorenci, femme de *Dominique* d'Estampes, marquis de Valençai, morte en septembre 1684; 3. *Elizabeth-Angélique* de Montmorenci, mariée, 1°. l'an 1645, à *Gaspard* de Coligni, IV du nom, duc de Châtillon, qui mourut au château de Vincennes, d'une blessure reçue à l'attaque de Charenton, le 9 février 1649 : 2°. en février 1664, *Christian-Louis*, duc de Meckelbourg, prince des Vandales, &c. morte le 24 janvier 1695, âgée de 69 ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE WASTINES, DE BERSÉE, &c. comtes d'ESTERRE & de MORBECQUE, sortis de la branche de FOSSEUX.

Ces seigneurs établis dans les Pays-Bas, briserent les armes de Montmorenci de trois besans d'argent sur la croix, jusqu'à l'année 1570, qu'ils prirent les armes pleines, après la mort du seigneur de Montigni, comte de Hornes, dernier des Nivelles.

XVII. OGER de Montmorenci, second fils de LOUIS, baron de Fosseux, & de *Marguerite* de Wastines, fut baron de Wastines, & mourut le 14 septembre 1523. Il avoit épousé par contrat du 6 avril 1486, *Anne* de Wendegies, dite *de Ruenne*, dame de Wendegies, de Bersée, &c. fille

Digitized by Google

& héritiere de *Sance*, seigneur de Wendegies, &c. & de *Jeanne* de Beaufort, dont il eut, JEAN, qui fuit; *Roland*, mort l'an 1517; *François*, mort jeune; *Marguerite*, femme d'*Adrien*, seigneur de Vaudricourt; *Louise*, & *Jeanne*, religieuses. *Il laissa aussi quelques enfans naturels, qui ne firent point souche.*

XVIII. JEAN de Montmorenci, baron de Wastines, &c. né le 3 avril 1488, fut écuyer & premier échanson de Philippe II, archiduc d'Autriche, depuis roi d'Espagne, & mourut l'an 1538. Il avoit épousé par contrat du 28 janvier 1519, *Anne* de Blois, fille de *Louis*, seigneur de Trelon, & de *Jeanne* de Ligne, morte le 9 février 1558, dont il eut, FRANÇOIS, qui fuit; *Jeanne*, mariée l'an 1538, à *Antoine* de Montigni, seigneur de Noyelle, capitaine du château de Bouchain; *Anne*, qui épousa par contrat du premier octobre 1550, *Nicolas* de la Haulle, seigneur de Grémauville; *Marie*, prieure de l'abbaye à Lille, morte le 17 mars 1605, âgée de 80 ans; & *Michelle*, femme de *Jacques* de Baudain, seigneur de Mauville & de Villers.

XIX. FRANÇOIS de Montmorenci, baron de Wastines, &c. colonel d'un régiment Walon, & commandant dans Lille, Douai, & Orchies, mourut l'an 1594, ayant épousé, 1°. l'an 1550, *Héléne* Villain, fille d'*Adrien*, seigneur de Rassenghien, & de *Marguerite* Stavelle, dame d'Isenghien: 2°. *Jacqueline* de Recourt, veuve d'*Antoine* de Sacquespée, seigneur de Dixmude, & fille de *François*, seigneur de Recourt, & de *Barbe* de Saint-Omer, de laquelle il n'eut point d'enfans. De la premiere, il eut *Maximilien*, mort jeune; LOUIS, qui fuit; *Nicolas*, seigneur de Wendegies, comte d'Esterre, chef des finances des archiducs, puis conseiller d'état en Flandre, mort le 17 mai 1617, sans enfans d'*Anne* de Croi, fille de *Jacques*, seigneur de Sempi, chevalier de la toison d'or, & d'*Anne* de Hornes, dame de Pamele; *Jean*, seigneur de Hellem, & de la Boche, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes, & gouverneur de Stiemberges, qui se fit ensuite Chartreux à Louvain, & mourut l'an 1596; *Philippe*, mariée par contrat du 31 mars 1585, à *Adrien* de Gomiécourt, gouverneur de Mastricht & de Hesdin; *Anne*, chanoinesse à Nivelle, puis religieuse de l'Annonciade à Béthune, morte l'an 1604; *Marie*, & *Charlotte*, mortes jeunes.

XX. LOUIS de Montmorenci, seigneur de Beuvri, lieutenant colonel du régiment de son pere, servit au siége d'Ostende, sous le sieur de la Motte, l'an 1585. Il surprit & emporta la basse ville, mais les siens l'ayant abandonné à la merci des ennemis, il y fut tué le 30 mars de divers coups, âgé de 31 ans, & fut ensuite jetté dans la mer. Il avoit épousé par contrat du 31 juillet 1577, *Jeanne* de Saint-Omer, fille de *Jean*, seigneur de Morbecque, vicomte d'Aire, bailli & gouverneur de la ville & château d'Aire, & de *Jacqueline* d'Ive, dame de Robecque, laquelle avoit apporté par cette alliance de grandes terres dans la maison de son mari, comme héritiere de ses freres & neveux. Leurs enfans furent, *François*, chanoine & haut doyen de la cathédrale de Liége, devenu comte d'Esterre, par la mort de son oncle, & comte de Morbecque, vicomte d'Aire, &c. par la mort de ses oncles maternels. Il quitta néanmoins ces grands biens, se fit Jésuite, & fonda pour la société un collége à Aire, & un séminaire à Douai; *Antoine*, abbé régulier de saint André de Cateau-Cambresis, & de saint Etienne de Femi; *Floris*, qui se fit aussi Jésuite, & se distingua beaucoup: il étoit provincial l'an 1623, & assistant général de son ordre pour l'Allemagne en 1646; JEAN, qui fuit; *Marie*, chanoinesse à Mons, dame d'honneur de l'infante femme de l'archiduc Albert; *Hélene*, chanoinesse à Nivelle, qui épousa l'an 1609, *Richard* de Mérode, seigneur d'Oignies: &c. gouverneur de Bapaume, morte le 11 mars 1613.

XXI. JEAN de Montmorenci, II du nom, comte d'Esterre & de Morbecque, vicomte d'Aire, baron de Haveskerke & de Wastines, &c. maître-d'hôtel de l'infante gouvernante des Pays-Bas, chevalier de la toison d'or, gouverneur de la ville & château d'Aire, servit en Hongrie sous le duc de Mercœur, où il se signala en plusieurs occasions. Il fut envoyé ambassadeur extraordinaire en Espagne l'an 1630, où le roi Philippe IV le créa prince de Robecque, & marquis de Morbecque. Il fit bâtir le couvent des Récollets d'Esterre, & mourut à Malines le 24 octobre 1631. Il avoit épousé *Magdeléne* de Lens, fille de *Gilles*, baron des deux Aubignies, seigneur de Habart, Warlus, &c. & de *Jossine* de Noyelle, dont il eut *Gilles*, mort jeune; *Nicolas*, vicomte d'Aire, capitaine de cavalerie, mort le 4 novembre 1629, âgé de 23 ans; *Gilles-Honoré*, capitaine de trois cens hommes, mort en octobre 1629; *Rodrigue*, mort jeune; *François-Philippe*, marquis de Morbecque, mort le 3 décembre 1633; EUGENE, qui fuit; *Héléne*, chanoinesse à Mons; *Marie-Françoise*, mariée le 15 mars 1633, à *Jean* de Tserclaës, comte de Tilli; *Marie-Isabelle*, chanoinesse à Nivelle, mariée, 1°. à *Charles* de Brandebourg, vicomte d'Uclais: 2°. à *N.* d'Immerselle, vicomte d'Alost; *Anne*, & *Eléonore*, mortes au berceau; & *Marie-Thérese* de Montmorenci, morte l'an 1631.

XXII. EUGENE de Montmorenci, prince de Robecque, marquis de Morbecque, &c. chevalier de la toison d'or, mourut en janvier 1683. Il avoit épousé en 1649, *Marguerite-Alexandrine* de Ligne-Aremberg, fille de *Philippe*, prince de Ligne-Aremberg, duc d'Arscot; & de *Claire-Isabelle* de Barlaimont, sa seconde femme, morte en 1651, dont il eut PHILIPPE-MARIE, qui fuit; & *Isabelle* de Montmorenci, femme de *Philippe-Charles* Spinola, comte de Brouai, morte en septembre 1671.

XXIII. PHILIPPE-MARIE de Montmorenci, prince de Robecque, marquis de Morbecque, &c. mourut à Briançon en Dauphiné le 25 octobre 1691, où il commandoit un régiment pour le service de la France. Il avoit épousé *Marie-Philippe* de Croi, fille de *Philippe-Emanuel*, comte de Solre, & d'*Isabelle-Claire* de Gand-Vilain d'Isenghien, laissant pour enfans, CHARLES, qui fuit; ANNE-AUGUSTE, *qui continua la postérité*; & *Isabelle-Eugénie* de Montmorenci, religieuse à la Ville-l'Evêque à Paris.

XXIV. CHARLES de Montmorenci, prince de Robecque & de Morbecque, colonel du régiment de son nom, brigadier, puis maréchal de camp des armées du roi, en octobre 1704. Le roi d'Espagne le créa en avril 1713, grand de la premiere classe: il servit en qualité de lieutenant général au siége de Barcelone en 1714, fut fait colonel des gardes Walones en septembre 1716, & mourut sans postérité le 15 octobre suivant. Il avoit épousé le 12 janvier 1714, en présence de leurs majestés catholiques, *Isabelle-Alexandrine* de Croi, dame de la reine, fille de *Philippe-Emanuel-Ferdinand*, comte de Solre, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, &c. & de *Marie-Françoise* de Bournonville, dont il eut un fils, mort en 1716.

XXIV. ANNE-AUGUSTE de Montmorenci, prince de Robecque, frere du précédent, comte

d'Esterre, grand d'Espagne de la premiere classe, chevalier de l'ordre de la toison d'or, lieutenant général des armées du roi, majordome-major de la reine d'Espagne, seconde douairiere, fut fait colonel du régiment de Normandie au mois de mars 1700, se trouva au combat de Chiari le 1 de septembre 1701, & y fut blessé; fut employé à l'attaque & prise du château de Bobbio dans le Novarrois, le 12 de mars 1704, & servit au siége de Verrue, qui ne se rendit que le 9 avril 1705. Depuis étant passé en Espagne, il servit à la prise de la ville de Lérida, & ensuite au siége du château de cette place, qui capitula le 11 novembre 1707, & à celui de Tortose au mois de juillet de l'année 1708. Le roi le fit maréchal de camp le 30 mars 1710. Il fut du détachement que le duc de Noailles fit marcher du Roussillon contre les troupes des ennemis qui avoient débarqué au port de Cette en Languedoc le 24 juillet 1710, & qui furent obligées de se rembarquer le 29 suivant. Il fut employé au siége de Girone qui fut investi le 15 décembre 1710, & d'où il fut détaché le 20 janvier 1711, pour aller à la rencontre d'un régiment Napolitain, qui cherchoit à se jetter dans la place. Il tomba dessus la nuit du 21 au 22, en tua ou blessa une bonne partie, fit 250 prisoniers avec le lieutenant-colonel & sept officiers, & poursuivit le reste jusque dans les montagnes, où il fut dissipé entierement. La place s'étant rendue le 25, il fut dépêché par le duc de Noailles pour en porter la nouvelle au roi catholique à Saragosse, où il arriva le 2 février, & le 8 suivant, en considération des services qu'il avoit rendus à ce siége, sa majesté catholique le nomma chevalier de l'ordre de la toison d'or. En 1714, il servit au siége de Barcelone, au commencement duquel il fut chargé de l'attaque du fort des Capucins, qu'il emporta en peu de temps le 17 de mai. Il devint prince de Robecque, & grand d'Espagne de la premiere classe en 1716, par la mort sans enfans de son frere aîné, arrivée le 15 octobre. Il avoit porté jusqu'alors le titre de comte d'Esterre. Il fut fait lieutenant général des armées du roi le 31 de mars 1720, & majordome-major de la reine d'Espagne, seconde douairiere, en 1725. En 1734, il fit la campagne en Allemagne, & servit au siége de Philisbourg. Ce seigneur est mort à Lille, le 27 octobre 1745. Il avoit été marié le 23 décembre 1722, avec *Catherine-Félicité* du Bellay, nommée dame du palais de sa majesté catholique la reine d'Espagne, seconde douairiere, en 1725, fille de *Charles*, comte du Bellay, chevalier, seigneur de la Pallu, de la châtellenie de Beneft & seigneurie du Buart, & de *Catherine-Renée* de Jaucourt de Villarnoul, dame de la baronie de la Forest. Elle mourut à Paris le 3 juin 1727, dans la dix-neuviéme année de son âge, & elle fut inhumée le 5 au soir à saint Sulpice, sa paroisse. Elle laissa, ANNE-LOUIS-ALEXANDRE, qui suit; *Louis-Anne-Alexandre*, né le 25 janvier 1726, appellé marquis de Morbecque; & une fille nommée *Magdeléne-Françoise-Anne-Félicité-Isabelle* de Montmorenci, née le 21 de mai 1727.

XXV. ANNE-LOUIS-ALEXANDRE de Montmorenci, prince de Robecque en Artois, marquis de Morbecque, comte d'Esterre, &c. grand d'Espagne, &c. est né le 11 novembre 1724. Il a été fait brigadier d'infanterie le premier janvier 1748. Il a épousé le 26 février 1745, *Anne-Maurice* de Montmorenci-Luxembourg, fille de *Charles-François-Frédéric* de Montmorenci, & de *Marie-Sophie-Emilie-Honorate* Colbert de Seignelai. Il en a eu *N.* né le premier de mai 1746, mort le 17 février 1749; & *N.* née en 1749.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE ROUPI ET DE NOMAING, sortis de la branche de FOSSEUX.

XVII. JEAN de Montmorenci, troisiéme fils de LOUIS, seigneur de Fosseux, & de *Marguerite* de Wastines, eut les terres de Roupi & de Nomaing en partage. Il brisa les armes de Montmorenci d'un croissant d'argent, & mourut l'an 1530. De *Jeanne-Henriette*, fille de *Jean*, seigneur de Bercus, il eut NICOLAS, qui suit; *Quentin*, mort sans postérité; *N.* mort en l'isle de Rhodes; *N.* religieux à Anchin; *Magdeléne*, qui devint héritiere des terres de Roupi & Nomaing, & épousa *Baudri*, seigneur de Roisin; & *Jacqueline*, abbesse de Sains-lès-Douai.

XVIII. NICOLAS de Montmorenci, seigneur de Roupi & Nomaing, mourut sans postérite de *Catherine* de Baufferode, & de *Florence* de Wissocq, ses deux femmes, & laissa seulement un fils *naturel*, Pierre, *seigneur de Maubouteri, qui vivoit encore en 1590, & qui avoit un fils qui laissa postérité.*

BRANCHE DES DUCS DE MONTMORENCI.

La branche des ducs de Montmorenci a pour tige,

XVI. GUILLAUME, seigneur de Montmorenci, d'Escouen, de Chantilli, &c. fils de JEAN, II du nom, grand chambellan de France, & de *Marguerite* d'Orgemont, sa seconde femme. L'obéissance & le respect qu'il eut toujours pour son pere, & la fidélité inviolable qu'il fit paroître dès sa jeunesse pour le service du roi Louis XI, lui firent mériter la portion la plus considérable des biens de sa maison. Car son pere irrité contre *Jean* & *Louis* de Montmorenci, ses freres aînés, qui s'étoient jettés dans le parti du duc de Bourgogne, lui *donna & céda en pur & vrai don irrévocable fait entre-vifs, pour lui & ses hoirs, la terre, seigneurie, baronie & dépendances de Montmorenci.* Ce qui se fit avec le consentement du roi, qui reçut Guillaume à foi & hommage lige, comme fief mouvant de la couronne, le 28 octobre 1472. Ce seigneur fut chevalier d'honneur de Louise de Savoye, mere du roi François I, gouverneur & bailli d'Orléans, & capitaine des châteaux de la Bastille, du Bois de Vincennes, & de Saint-Germain-en-Laye. Il eut beaucoup de part en l'affection de Charles d'Anjou, IV du nom, roi de Naples & de Sicile, comte de Provence, du Maine, &c. & mourut le 24 mai 1531, après avoir servi avec beaucoup de réputation quatre de nos rois, pendant plus de 60 ans. Il avoit épousé par contrat du 17 juillet 1484, *Anne* Pot, morte le 14 février 1510. Cette dame, qui étoit fille de *Gui* Pot, comte de Saint-Paul, seigneur de la Rochepot, de Thoré, de Damville, gouverneur de Touraine, bailli de Vermandois, &c. & de *Marie* de Villiers-l'Isle-Adam, fut héritiere de *René* Pot, son frere, seigneur de la Rochepot, &c. échanson du roi, & sénéchal de Baucaire. De ce mariage vint *Jean*, seigneur d'Escouen, mort l'an 1516, laissant d'*Anne* de Boulogne, dame de Mongascon, & veuve de *Charles* de Bourbon, comte de Roussillon, amiral de France, sa femme, *Claude*, mort l'an 1518; & *Louise*, morte sans alliance; ANNE, qui suit; *François*, seigneur de la Rochepot, gentilhomme de la chambre, chevalier de l'ordre, gouverneur de Paris, de l'Isle de France, & lieutenant général en Picardie. Il fut pris avec François I, à la bataille de Pavie, fut depuis ambassadeur vers Edouard VI, pour la restitution de Boulogne, & mournt le 20 août 1551, sans enfans de *Charlotte* d'Humieres, sa femme; *Philippe*, évêque de Limoges, mort jeune,

l'an 1519; *Louise* de Montmorenci, mariée, 1°. à *Feri* de Mailli, baron de Conti: 2°. à *Gaspard* de Coligni, I du nom, seigneur de Châtillon-sur-Loing, maréchal de France, morte l'an 1547; *Anne*, alliée le 3 mai 1517, à *Gui XV*, comte de Laval; & *Marie*, abbesse de Maubuisson.

XVII. ANNE, duc de Montmorenci, pair, grand-maître & connétable de France, *dont nous parlerons dans un article exprès*, mourut le 12 novembre 1567, à l'âge de 74 ans. Il avoit épousé par contrat du 6 janvier 1526, *Magdeléne* de Savoye, fille de *René*, légitimé de Savoye, comte de Villars, grand-maître de France, & d'*Anne* de Lascaris, comtesse de Tende, dont il eut, 1. *François*, maréchal de France, mort le 6 mai 1579, sans enfans de *Diane*, légitimée de France, veuve d'*Horace* Farnèse, & fille *naturelle* du roi *Henri II*, qu'il avoit épousée le 3 mai 1557, & *qui a ci-après son article particulier*; 2. HENRI, qui suit; 3. *Charles*, duc de Damville, amiral de France, mort l'an 1612, sans postérité de *Renée* de Cossé, fille d'*Artus*, maréchal de France: il brisoit l'écu de Montmorenci d'un lambel d'argent de trois piéces; 4. *Gabriel*, baron de Montberon, qui dès l'âge de quinze ans combattit près de son pere à la journée de Saint-Quentin, & y fut fait prisonier avec lui: il fut tué à 21 ans, à la bataille de Dreux l'an 1562; 5. *Guillaume*, seigneur de Thoré, & colonel-général de la cavalerie-légere de Piémont, chevalier de l'ordre du roi. Il se trouva à la bataille de Saint-Denys, servit le roi Henri III avec fidélité en différentes occasions, & mourut vers l'an 1594, sans avoir eu d'enfans de *Léonore* d'Humieres, sa premiere femme, morte l'an 1563. D'*Anne* de Lalain, sa seconde femme, fille d'*Antoine*, comte d'Hochstrate, chevalier de la toison d'or, & de *Léonore* de Montmorenci, morte l'an 1613, il laissa *Magdeléne* de Montmorenci, dame de Thoré & de Dangu, mariée l'an 1597, à *Henri* de Luxembourg, duc de Pinei, morte l'an 1616. Ce seigneur de Thoré brisoit les armes de Montmorenci d'une étoile d'argent sur le haut de la croix; 6. *Eléonore*, mariée le 15 février 1545, à *François* de la Tour, III du nom, vicomte de Turenne; 7. *Jeanne*, dame d'honneur de la reine Elizabeth, alliée l'an 1549, avec *Louis* de la Trémoille, III du nom, duc de Thouars, morte le 3 octobre 1596; 8. *Catherine*, femme en 1553, de *Gilbert* de Levis, III du nom, duc de Ventadour; 9. *Marie*, qui épousa l'an 1567, *Henri* de Foix, comte de Candale; 10. *Anne*, abbesse de la Trinité de Caën; 11. *Louise*, religieuse à saint Pierre de Reims, d'où on la tira pour gouverner l'abbaye de Gerci; & 12. *Magdeléne*, religieuse à Font-Evrault, abbesse à Caën, après sa sœur.

XVIII. HENRI, duc de Montmorenci, I de ce nom, fils puîné du connétable, fut maréchal & connétable de France, & mourut le premier avril 1614. Ce seigneur épousa, 1°. en 1558, *Antoinette* de la Marck, fille aînée de *Robert* de la Marck, IV du nom, duc de Bouillon, prince de Sedan, maréchal de France, &c. & de *Françoise* de Brezé: 2°. l'an 1593, *Louise* de Budos, veuve de *Jacques* de Gramont, seigneur de Vacheres, & fille de *Jacques* de Budos, vicomte de Portes, & de *Catherine* de Clermont, morte l'an 1599. Après sa mort, elle parut si hideuse & si défigurée, qu'on ne la pouvoit regarder qu'avec horreur: ce qui fit faire divers jugemens sur la cause de sa mort, comme on avoit fait sur celle de la duchesse de Beaufort, morte auparavant avec les mêmes symptomes: 3°. l'an 1601, *Laurence* de Clermont, fille de *Claude*, comte de Montoison, & de *Louise* de Rouvroi, morte le 24 septembre 1654, âgée de 83 ans. Il eut de la premiere, *Hercule*, comte d'Offemont, mort sans alliance vers l'an 1591; *Charlotte*, premiere femme de *Charles* de Valois, duc d'Angoulême, morte l'an 1636; & *Marguerite*, mariée l'an 1593, à *Anne* de Levis, duc de Ventadour, morte à Paris le 3 décembre 1660, âgée de 88 ans. Les enfans du second lit, furent HENRI, II du nom, duc de Montmorenci, pair, amiral & maréchal de France, mort sans enfans de sa femme, *Marie-Felice* des Ursins, *duquel nous parlerons dans un article séparé*; *Charles*, mort jeune; & *Charlotte-Marguerite* de Montmorenci, mariée le 3 mars 1609, à *Henri* de Bourbon, II du nom, prince de Condé, morte à Châtillon-sur-Loing le 2 décembre 1650. HENRI de Montmorenci, connétable de France, *eut encore cinq enfans naturels: savoir*, Splendian, *seigneur du Hallier, qui épousa* Françoise *de Châteauneuf*; Annibal, *bâtard de Montmorenci, qui fut marié & eut une fille*; Jules, *chevalier de Malte*; Henri, & Marie, *alliée l'an* 1576, *à* Jean *de Fai, seigneur de Perault*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CROISILLES, DE BOURS, DE COURIERES, &c. établis en Flandre.

XV. PHILIPPE de Montmorenci, qui la commença, étoit second fils de JACQUES, seigneur de Montmorenci, chambellan du roi Charles VI, & de *Philippe* de Melun, dame de Croisilles & de Courieres. Celui-ci eut la même dignité chez Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, brisa les armes de Montmorenci d'un lambel d'argent de trois piéces, & mourut le 21 février 1474. Il épousa, 1°. *Marguerite* de Bours, fille unique de *Guillaume* de Bours, dit *Wiscart*, chevalier, seigneur de Bours, & de *Catherine* de Pouques, dame de Houpelines, de Molimont, d'Amongies & de Bussignies: 2°. vers l'an 1445, *Gertrude* de Rimerswale, fille de *Nicolas*, chevalier, seigneur de Lodick, &c. & de *Gertrude* de Gaure, dame de Rosendalle: 3°. *Antoinette* d'Inchi, dame de Saint-Leu, fille de *Beaugeois*, seigneur d'Inchi, châtelain de Douai, & d'*Agnès*, dame de Heilli, & de Pas en Artois. Il eut de sa premiere femme, MARC, seigneur de Croisilles, qui suit; & HUGUES, qui a fait *la branche de* BOURS, *rapportée ci-après*. De sa seconde femme vint *Gertrude* de Montmorenci, morte jeune.

XVI. MARC de Montmorenci, seigneur de Croisilles, &c. mourut en 1499, laissant de *Marie* de Halluin, fille de *Gaultier*, seigneur de Halluin, & de *Marie* de Wich, dite *la Chapelle*, ANTOINE, qui suit; *Marie* de Montmorenci, morte sans alliance l'an 1500; & *Marguerite* de Montmorenci, mariée par contrat du 21 août 1500, à *Jean* de Sars, seigneur de Fosseteau & de Taniers.

XVII. ANTOINE de Montmorenci, seigneur de Croisilles, &c. mort le 21 mars 1529, brisoit ses armes d'une lozange d'or sur le milieu de la croix, au lieu du lambel que son pere & son aïeul avoient porté. Il avoit épousé, 1°. en 1498, *Françoise* de Lannoi, dame de Launaix, fille de *Baudouin*, seigneur de Molembaix & de Solre, chevalier de la toison d'or, chambellan & grand-maître d'hôtel de l'archiduc d'Autriche, & gouverneur de Lille, &c. & de *Michelle* d'Esne, dame de Couroi: 2°. le 10 août 1525, *Jeanne* de Beaufort, fille de *Jean*, seigneur de Beaufort, dont il n'eut point d'enfans. De son premier mariage vint BAUDOUIN, qui suit.

XVIII. BAUDOUIN de Montmorenci, seigneur de Croisilles, &c. mort vers l'an 1567, avoit épousé, 1°. par contrat du 21 septembre 1530, *Jeanne* de Stavelle, fille de *Josse*, seigneur de Chau-

mont & de Glayon, & de *Jeanne* de Ligne: 2°. par contrat du 13 octobre 1543, *Catherine* de Rubempré, fille de *Charles*, seigneur de Bièvre, & de *Jeanne* de Bousies, dame de Vertaing. De la premiere il eut, GEORGE, qui suit; *Françoise*, mariée par traité du 3 juin 1550, à *Jacques* de Joigni, seigneur de Pamele; *Jeanne*, épouse de *Gabriel* de Jausse, seigneur de Mastaing, comte de Lierde, &c; *Anne*, chanoinesse de Nivelle; *Louise* & *Marguerite*, jumelles, religieuses. De la seconde sortirent, CHARLES, seigneur de NEUVILLE WISTACE, *&c. qui fit branche, rapportée ci-après*; *Jacques*, chanoine de Tournai, mort l'an 1596; *Jacqueline*, épouse de *Fernand* de la Barre, seigneur de Moucrond, grand bailli de Flandre & de Gand; & *Anne*, chanoinesse à Mons, alliée le 20 janvier 1566, à *François* Schouteote, seigneur d'Erpe; & *Baudouin* de Montmorenci, seigneur d'Hubermont, Launaix, &c. qui mourut à Douai le 16 décembre 1593. Il avoit épousé par contrat du 21 novembre 1585, *Marguerite*, dame d'Ognies, Midelbourg, &c. fille de *Philippe*, seigneur d'Ognies, &c. Il en eut *Marc*, seigneur d'Hubermont, Launaix, &c. mort le 30 décembre 1610, à Padoue, au retour de son voyage de Jerusalem, sans alliance; & *Marguerite* de Montmorenci, morte jeune. *Le seigneur de Croisilles laissa encore un bâtard, qui eut postérité.*

XIX. GEORGE de Montmorenci, baron de Croisilles, &c. maître d'hôtel de l'archiduc, grand bailli de Bruges, & grand-véneur du comté de Flandre, mort le 31 décembre 1615, épousa, 1°. par contrat du 7 avril 1565, *Françoise* Jausse, fille de *Gabriel*, seigneur de Mastaing, comte de Lierde, &c. & de *Catherine* de Lannoi: 2°. *Isabeau* de Renesse, fille de *Jean*, seigneur de Mal: 3°. *Louise* de Cruninghen, fille de *Jean*, seigneur de Cruninghen, chevalier de la toison d'or, & de *Jacqueline* de Bourgogne. Il eut de sa premiere femme *Philippe* de Montmorenci, seigneur de Waëncourt, mort sans alliance à Barcelone, étant à la suite de l'archiduc Albert, le 10 mai 1579; & *Jeanne* de Montmorenci, dame de Croisilles, &c. mariée à *Philippe* de Mérode, comte de Midelbourg, vicomte d'Ypres, morte le 16 novembre 1621.

SEIGNEURS DE NEUVILLE-WISTACE, & vicomtes de ROULLERS.

XIX. CHARLES de Montmorenci, seigneur de Neuville-Wistace, &c. second fils de BAUDOUIN, seigneur de Croisilles, & de *Catherine* de Rubempre, sa seconde femme, mourut à Douai le 29 juin 1605. Il avoit épousé en juillet 1574, *Jeanne* le Blanc, héritiere de *Guillaume*, seigneur d'Heuchin, dont il eut, GUILLAUME, qui suit; *Catherine*, née le 11 juillet 1577, mariée le 11 mars 1610, à *Robert* de Maldeghem, seigneur de Grimarès; & *Jacqueline* de Montmorenci, née le 21 avril 1579, mariée le 18 janvier 1610, à *Pontus* de Divion, seigneur d'Estrayelles, baron de Baënghien.

XX. GUILLAUME de Montmorenci, seigneur de Neuville, de Mercatel, &c. né le 26 juin 1575, épousa le 17 février 1602, *Marie* de Montjoie, vicomtesse de Roullers, fille d'*Adrian* de Montjoie, chevalier, & de *Marguerite* Quarrouble, dont il eut *George* de Montmorenci, seigneur de Neuville, né le 5 août 1607, tué au siége d'Arras l'an 1640, sans avoir été marié; *Adrian*, vicomte de Roullers, né en avril 1610, mort l'an 1667, sans laisser de postérité de *Marie-Anne-Catherine* Tats d'Ameronghen; *Claude-Louis*, né en août 1614, mort l'an 1645; *Jean-Baptiste*, seigneur de Launaix, né en juin 1619, tué en duel l'an 1640: GUILLAUME-FRANÇOIS, qui suit; *Marguerite-Jeanne*, née en mai 1605, mariée à *Antoine* de Molde, seigneur de la Bussiere; *Ursule-Amelberge*, mariée le 30 avril 1639, à *Charles* Divion, seigneur de Baënghien; *Marie*, née le 14 février 1617, abbesse d'Avesnes, morte l'an 1673; *Jacqueline-Claire*, née en mai 1622, mariée 1°. à *François* de Tournai, seigneur de Mericourt: 2°. à *Jean*, comte de Groesbek: & 3°. à *N.* comte d'Hamal, baron de Vierues; & *Anne-Marie* de Montmorenci, mariée à *Antoine-Maximilien-Baudouin*, baron de Bagnonville.

XXI. GUILLAUME-FRANÇOIS de Montmorenci, vicomte de Roullers, &c. épousa *Claire-Eugénie*, fille de *Philippe*, comte de Horne-Haver-Kercke, & de *Dorothée* de Ligne-Aremberg, dont il eut *Guillaume-François*, mort à l'âge de 12 ans l'an 1674; *François* de Montmorenci, dit le prince de Montmorenci, qui suit; *Marc* de Montmorenci, capitaine dans le régiment Royal infanterie en 1691, lieutenant dans celui des Gardes en 1693, colonel du régiment de Condé par la démission de son frere en 1696, créé brigadier d'infanterie le 26 octobre 1704, & chevalier de l'ordre de saint Louis en 1705, fait prisonier à l'attaque de Leffinges le 25 octobre 1708, & repris avant la fin de l'action, nommé maréchal de camp le 30 mars 1710, & enfin lieutenant général des armées du roi, le 31 mars 1720; *Claude-Albertine-Rosalie*, fille d'honneur de madame la dauphine, en juin 1687, morte sans alliance le 24 juin 1690; *N.* religieuse aux filles de sainte Marie d'Amiens; *Marie-Thérèse*, chanoinesse à Remiremont, puis mariée le 26 juin 1702, avec *Claude-Edmé* de Dreux, comte de Nancré; & *Honorine* de Montmorenci, chanoinesse à Mons l'an 1691.

XXII. FRANÇOIS de Montmorenci, vicomte de Roullers, appellé *le prince de Montmorenci*, colonel du régiment d'infanterie de Condé en 1690, quitta le service en 1696, & mourut à Gand le 14 de septembre 1704, âgé d'environ trente-cinq ans. Il avoit épousé *Charlotte-Louise* de Saveuse, baptisée à saint Sulpice le 17 novembre 1665, & fille de *François* de Saveuse, chevalier, seigneur de Coisy, & de *Françoise* d'Estourmel de Fouilloy, de laquelle il eut *Françoise-Louise* de Montmorenci, née à Paris le 24 août 1696; LOUIS-FRANÇOIS de Montmorenci, vicomte de Roullers, qui suit; *Philippe-François* de Montmorenci, seigneur de Coisy, appellé *le comte de Logny*, nommé lieutenant-général des armées du roi le 10 mai 1748; & *François* de Montmorenci, né posthume à Paris le 29 novembre 1704, mort en bas âge.

XXIII. LOUIS-FRANÇOIS de Montmorenci, comte de Logny, vicomte de Roullers, seigneur de Neuville, appellé *le prince de Montmorenci*, mestre de camp de cavalerie à brevet, mort à Gand le 25 juillet 1736, avoit épousé le 27 août 1729, *Marie-Anne-Thérèse* de Rym, fille de *Maximilien*, baron de Belhem, morte le 16 août 1738. Leurs enfans furent, 1. LOUIS-RENÉ-GABRIEL, qui suit; 2. *Louis-François-Joseph*, appellé *le comte de Logny*, né posthume le 21 mars 1737; 3. *Louise-Françoise*, fille aînée; 4. *Marie-Anne-Philippine-Thérèse*, mariée au dernier duc de Boufiers; 5. *Philippine-Augustine*, troisiéme fille, née en janvier 1735.

XXIV. LOUIS-RENÉ-GABRIEL de Montmorenci, seigneur comte de Logny, vicomte de Roullers, & appellé *prince de Montmorenci*, est né à Gand le 22 décembre 1735.

SEIGNEURS

Seigneurs de Bours et de Courieres, II branche, sortie des seigneurs de CROISILLES.

XVI. HUGUES de Montmorenci, deuxiéme fils de PHILIPPE, seigneur de Croisilles, & de *Marguerite*, dame de Bours, sa premiere femme, fut seigneur de Bours & de Courieres. Il brisa ses armes d'un croissant d'argent sur le milieu de la croix, & mourut vers l'an 1500. Il épousa 1°. *Marguerite* d'Ongnies, fille de *Baudouin*, seigneur d'Estrées, gouverneur de Lille, & d'*Isabeau* d'Halluin: 2°. *Jossine* de Saint-Omer, fille de *Josse*, seigneur de Morbecque, & de *Jeanne*, dame de Hondecoutre. Du premier lit il n'eut que deux filles, *Marie*, épouse de *Jean* de Riencourt, seigneur de Franqueville; & *Jacqueline*, femme de *Jean* des Marets, seigneur de la Motte en Normandie. Du second lit resterent, NICOLAS, qui suit; *Jean*, seigneur de Courieres, chevalier de la toison d'or, maître d'hôtel de Charles V, empereur, & son chambellan, gouverneur de Lille, Douai, &c. mort l'an 1563, n'ayant eu qu'un fils mort avant lui, de *Philippe* de Lannoi, fille & héritiere de *Ferri*, seigneur de Fresnoi, chevalier de la toison d'or; *François*, grand aumônier de l'empereur Charles-*Quint*; & *Marie*.

XVII. NICOLAS de Montmorenci, chevalier, seigneur de Bours, &c. mourut avant l'an 1544. Il avoit épousé en 1512, *Anne* Rouault, fille d'*Alop*, seigneur de Gamache, & de *Jacqueline* de Soissons, dont il eut GABRIEL, qui suit; *Christophe*, mort à Rome sans postérité; *Jacqueline*, dame d'honneur d'Eléonore d'Autriche, reine de France, épouse de *Quentin* Gourle, dit de Gourlai, seigneur de Monsures & d'Azincourt.

XVIII. GABRIEL de Montmorenci, seigneur de Bours, &c. prit alliance avec *Michelle* de Bayencourt, fille de *Pierre*, seigneur de Bouchavanes, gouverneur de Dourlens, & de *Jeanne* de Calonne, dont il eut JEAN, qui suit; *Claude*, mort page de Henri III, roi de France; *Antoinette*, mariée 1°. à *Antoine* de Sorel, seigneur dudit lieu: 2°. à *Titus*, seigneur de Saint-Simon, de Pons, &c. chevalier de l'ordre du roi; & *Anne*, morte fille.

XIX. JEAN de Montmorenci, I du nom, seigneur de Bours, de Guechart, & de Villeroye, fut élevé page de l'empereur Charles-*Quint*. Il épousa *Bernarde* Gaillard, fille de *Michel*, seigneur de Chilli & de Longjumeau, & petite-fille d'un autre *Michel* Gaillard, panetier ordinaire du roi, époux de *Souveraine* d'Angoulême, sœur *naturelle* de *François I*. De *Bernarde* Gaillard, il eut *Daniel*, tué au siége de Chartres l'an 1591, âgé de 24 ans; JOSIAS, qui suit; *Gédeon*, mort jeune; BENJAMIN, baron d'Esquencourt, qui a fait *la branche d'*ESQUENCOURT, *rapportée ci-après*; *Jean*, seigneur de Flesselles, époux de *Magdeléne* de Boutillac, puis de *Marguerite* des Champs, fille du seigneur de Vaux; *George*, seigneur de Cressi, qui se donna au service des Hollandois, & épousa *Laure* Affaitadi, fille de *Côme*, seigneur de Ghistelles, dont il eut deux filles, dont une fut mariée, & l'autre religieuse; PIERRE, seigneur d'Acquest, *qui a fait la branche d'*ACQUEST, *rapportée ci-après*; *Anne*, tué en duel; *Hippolyte*, mariée 1°. à *Pierre* de Melun, prince d'Espinoi: 2°. à *François* de la Fontaine, seigneur d'Oignon, morte en juin 1616; *Elizabeth*, alliée à *Jean* de Belloi, seigneur de Pont-de-Metz, près d'Amiens; *Jacqueline*, *Louise*, *Souveraine*, mortes sans alliance; & *Michelle*, épouse d'*Oudard* de Fontaines, seigneur d'Estrugeul.

XX. JOSIAS de Montmorenci, seigneur de Bours, capitaine au régiment des gardes du roi, mort le 20 juillet 1616, épousa, 1°. *Marie* de Grouches, fille de *Henri* de Grouches, seigneur de Gribouval, & de *Claude* Girard: 2°. *Louise* Hotman, veuve de *Catherine* d'Aumale, seigneur de Nampse, lieutenant des cent Suisses de la garde du roi. De sa premiere femme il eut *Jean*, seigneur de Bours, noyé par accident l'an 1622, avant l'accomplissement de son mariage avec *Lucrece* d'Aumale, fille du seigneur de Nampsel. De sa seconde femme, il eut *François* de Montmorenci, né posthume, mort sans alliance; *Louise*; & *Marie* de Montmorenci, dont l'une fut religieuse.

Branche des seigneurs d'Esquencourt, devenus comtes de BOURS, *éteinte*.

XX. BENJAMIN de Montmorenci, seigneur d'Esquencourt, &c. quatriéme fils de JEAN, I du nom, seigneur de Bours, & de *Bernarde* Gaillard, vivoit l'an 1624. Il avoit épousé, 1°. *Claude* d'Averoult, dame d'Olizi, fille de *René*, seigneur de la Lobbe, & de *Magdeléne* de Boutillac: 2°. *Marie* le Prevost, fille de *Jean*, seigneur de Neuville. Il eut de sa premiere femme DANIEL, qui suit; *Hippolyte*, *Pierre*, *Benjamin*, morts jeunes; *Magdeléne*, mariée à *Isaac* le Fournier, seigneur de Neuville, & *Anne* de Montmorenci. De sa seconde femme vint *Marie* de Montmorenci, mariée à *Charles* du Bois, seigneur de la Frenaye.

XXI. DANIEL de Montmorenci, seigneur d'Esquencourt, Bours, Guechart, Villeroye, Tilloy, Retonvilliers, Olizy, Crecy, &c. fut successivement premier capitaine dans le régiment du maréchal de Schulemberg, enseigne de la compagnie des gendarmes du seigneur de Soyecourt, lieutenant général en Picardie, capitaine d'une compagnie de chevaux-légers dans le régiment de la Ferté, qu'il commanda pendant dix ans, puis mestre de camp d'un régiment de cavalerie, maréchal de camp, & enfin lieutenant général des armées du roi, & vivoit encore en 1666. Il avoit épousé *Marthe* le Fournier de Neuville, morte le 13 avril 1650, & dont le corps fut porté le 20 du même mois à Arten, ville près de Roye en Picardie, lieu de sa sépulture. On lui donne une seconde femme du nom de Warluzel, veuve du seigneur de Sorel Saint-Sulpy. Il eut de la premiere *Benjamin-Alexandre-César* de Montmorenci, comte de Bours, baron d'Esquencourt, seigneur de Guechart, &c. qui fut durant vingt ans capitaine de chevaux-légers au régiment de Clérambault, & qui mourut au mois d'avril 1702, sans postérité. Des mémoires lui donnent pour femme *Jeanne-Magdeléne* de Laval; quoi qu'il en soit il n'en eut point d'enfans. On lui donne *aussi pour frere dans l'édition du Moréri de* 1725, d'après l'*Histoire des grands officiers de la couronne*, imprimée en 1712, un prétendu *Jean* de Montmorenci, baron de Neuville, seigneur d'Auchy, qui fit abjuration du calvinisme le 21, & non le 22 de juillet 1700, âgé de 20 ans; ce qui a été suivi dans la derniere édition de l'*Histoire des grands officiers*, tome III, imprimée en 1728, page 616, B. mais on n'a pas fait attention que n'étant âgé que de 20 ans en 1700, il ne pouvoit être fils de *Marthe* le Fournier, morte dès l'an 1650. Ce prétendu *Jean* de Montmorenci étoit *Jean* le Fournier, qui joignoit à son nom celui de Montmorenci, & qui se qualifioit baron de Neuville, seigneur d'Auneu, Saint-Acheu, Cayeux, Montigny, Auchy, Feté, &c. Il étoit fils de *Jean* le Fournier, seigneur de Neuville, qui se retira pour cause de religion en Angleterre en 1686, & petit-fils d'*Isaac* le Fournier, seigneur de Neuville, & de *Magdeléne* de Montmorenci, sœur de *Daniel* de

Montmorenci, seigneur d'Esquencourt. Après la mort de *Benjamin-Alexandre-César* de Montmoren- ci, comte de Bours, sa succession, qui étoit con- sidérable, & de quatre cens mille livres au moins, fut réclamée par ce *Jean* le Fournier, seigneur de Neuville, au droit de son pere, refugié en An- gleterre; mais par arrêt du parlement de Paris du 5 mars 1706, elle fut adjugée à Guillaume-Nico- las du Bois, chevalier, seigneur de Bellostel, & César-Alexandre du Bois, écuyer, son frere, ca- pitaine de cavalerie dans le régiment du Luc, comme fils & héritiers de François du Bois, che- valier, seigneur de Bellostel, qui au jour du dé- cès du comte de Bours, s'étoit trouvé le plus pro- che parent qu'il eût en France, étant fils de Char- les du Bois, seigneur de la Fresnaye, & de *Marie* de Montmorenci, tante du comte de Bours, des biens duquel il s'agissoit.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ACQUEST, ET DE VILLEROYE.

XX. PIERRE de Montmorenci, seigneur d'Acquest, septiéme fils de JEAN I, seigneur de Bours, & de *Bernarde* Gaillard, épousa *Judith* le Fournier, sœur d'*Isaac*, seigneur de Neuville, dont il eut *Elizabeth* de Montmorenci; DANIEL, qui suit; & *Jean* de Montmorenci, seigneur de Villeroye, mort en août 1698, âgé de 90 ans. Il avoit épousé 1°. en septembre 1648, *Elizabeth* de Cuyck-Mierop, fille de *Joachim*, seigneur de Hoochwoude: 2°. en août 1671, *Jeanne* de Pas-Feuquieres, veuve de *Louis* d'Aumale, & fille de *Manassés* de Pas, marquis de Feuquieres, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Toul & de Verdun, & d'*Anne* Arnauld, morte sans postérité en janvier 1695. Du premier lit vint *Elizabeth* de Montmorenci, morte jeune l'an 1650.

XXI. DANIEL de Montmorenci, seigneur de la Courtaubois, paroisse de Mons, diocèse d'Amiens, & d'Acquest, épousa *Marthe* de Halart, fille de *Maurice* de Halart, & d'*Antoinette* le Fournier, & mourut en 1686, à l'âge de soixante-douze ans, laissant pour enfans DANIEL de Montmorenci, second seigneur de la Courtaubois, qui suit; AMAURI-LOUIS de Montmorenci, *dont il sera parlé après son frere; Henri* de Montmorenci, capitaine au régiment d'Orléans, tué à Mayence à l'âge de dix-huit ans; *Antoinette-Geneviéve* de Montmorenci, fille majeure, l'an 1678, & morte en 1681 sans alliance; *Judith* de Montmorenci, mariée par contrat du 8 février 1700, avec *Alexandre* le Ver, chevalier, seigneur de Vassorerie, capitaine & major d'un régiment de dragons, & morte sans enfans le 21 novembre 1713; *Catherine* de Montmorenci, femme de *François* de Fontaines, colonel d'infanterie, morte sans enfans; *Charlotte* de Montmorenci, mariée avec *Charles* de Lamiré, chevalier, seigneur de Laret; *Marthe* de Montmorenci, mariée avec *Pierre* de la Grené, seigneur de la Motte; *Marie* de Montmorenci, femme du seigneur de Selincourt, capitaine dans le régiment du Roi infanterie, morte le 11 novembre 1706; & *Magdeléne* de Montmorenci, qui étoit veuve en 1704 de *Philippe* de Carbonnet, chevalier, seigneur de la Motte-Montpassé, capitaine au régiment de Nivernois. Elle se remaria depuis avec *Guillaume-Nicolas* du Bois, son cousin du troisiéme au quatriéme degré, chevalier, seigneur de Bellostel, comte de Bours.

XXII. DANIEL de Montmorenci, II du nom, chevalier, seigneur de la Courtaubois, & d'Acquest, capitaine d'une compagnie de la brigade d'Achy dans le régiment royal des carabiniers, fut reçu chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem le 6 février 1705, & fut fait au mois de septembre 1706 mestre de camp d'un régiment de cavalerie vacant par la mort du marquis de Vérac. Il mourut à Montauban au mois de septembre 1708, âgé d'environ cinquante ans. Il avoit été marié 1°. avec *Marie* de Lescar: & 2°. à Paris dans la paroisse de saint Sulpice le 30 octobre 1699, avec *Charlotte* le Ver de Buménard, âgée alors d'environ trente-cinq ans, fille de *Louis* le Ver, chevalier, seigneur de Buménard, & de feue *Elizabeth* de Sarravilliers. Il laissa de la premiere JOSEPH-ALEXANDRE de Montmorenci, qui suit; & *Charles* de Montmorenci, reçu chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem le 17 décembre 1712, capitaine, puis colonel d'infanterie réformé à la suite du régiment de Bourbon, & ci-devant premier gentilhomme de la chambre de Charles de Bourbon, comte de Charollois.

XXIII. JOSEPH-ALEXANDRE de Montmorenci, reçu chevalier des ordres de N. D. du Mont-Carmel & de saint Lazare de Jérusalem le 17 décembre 1716, fut aussi capitaine dans le régiment de Bourbon infanterie, & étoit en 1723 mestre de camp de cavalerie à bréver. Depuis ayant passé à la cour d'Auguste, roi de Pologne, électeur duc de Saxe, ce prince le fit au mois d'août 1727, sous-commandant de ses chevaliers gardes, & lieutenant général de ses armées en Saxe, & il épousa la comtesse de Pociei, veuve du grand général de l'armée de la couronne de Pologne. Il servit de second au seigneur de Vicedome, ministre d'état & grand chambellan de l'électorat de Saxe, dans le combat singulier où ce dernier fut tué en Pologne près de Warsovie par un François appellé *le marquis de Saint-Gilles*, le 13 avril 1726.

XXII. AMAURI-LOUIS de Montmorenci, chevalier, second fils de DANIEL de Montmorenci, seigneur de la Courtaubois, & d'*Antoinette* le Fournier, fut élevé page du roi en sa grande écurie, & entra en 1685 dans la premiere compagnie des mousquetaires de sa majesté, dont il fut sous-brigadier depuis 1704, jusqu'en 1714. Il fut marié à Paris en la paroisse saint Sulpice à l'âge de 35 ans le 25 novembre 1699, avec *Etiennette* le Normand, âgée alors de 26 ans, fille de *Pierre* le Normand, de la ville de Quebec en la Nouvelle France, & de *Catherine* le Normand. Il en a eu *Marie-Etiennette* de Montmorenci, née le 9 & baptisée le 11 juillet 1700, morte le 20 octobre 1701, & enterrée à S. Sulpice; & *Louis-Anne* de Montmorenci, né le 2, & baptisé le 4 juillet 1704, capitaine au régiment de Bourbon, infanterie, l'an 1728.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUVRAIMESNIL ET DE GOUSSAINVILLE.

XIII. MATTHIEU de Montmorenci, I du nom, fils puîné de JEAN, I du nom, sire de Montmorenci, &c. & de *Jeanne* de Calletot, seigneur d'Auvraimesnil & de Goussainville en partie, brisoit son écusson d'un lambel de trois piéces, & mourut le 29 juin 1360. Il avoit épousé *Aiglantine* de Vendôme, fille de *Jean*, seigneur de la Chartre & de Lassai, & de *Philippe*, dame de la Ferté-Arnault & de Villepreux, dont il eut *Hugues* de Montmorenci, nommé à l'évêché d'Orléans vers l'an 1360, sur la résignation de *Jean* son oncle; mais il y a apparence qu'il mourut avant 1364 sans avoir été sacré; MATTHIEU II, qui suit; *Jean*, dit *Esclabor*, seigneur de Massliers en

partie, mort sans postérité de *Jeanne* de Vendresse, fille de *Jean*, seigneur de Marsontaine, bailli de Troyes; *Isabelle*, mariée l'an 1353 à *Guerin* de Lorris, dit *Lancelot*, seigneur de Lusarce en partie; & *Luce* de Montmorenci, religieuse & trésoriere de l'abbaye de Maubuisson.

XIV. MATTHIEU de Montmorenci, II du nom, seigneur d'Auvraimesnil, Goussainville, Bouqueval, Bobigni, &c. mourut l'an 1414. Il avoit épousé *Jeanne* Bracque, dont il eut CHARLES, qui suit.

XV. CHARLES de Montmorenci, seigneur de Goussainville, Bobigni, Bouqueval, Eaubonne, Tresmes, Silli, &c. conseiller, chambellan & maître d'hôtel d'Artus de Bretagne, comte de Richemont, connétable de France, puis du roi Jean, mourut l'an 1461, laissant de *Jeanne* Rataut, fille de *Bertrand*, chevalier, seigneur de Curçai, & de *Marguerite* Rouault, *Jacqueline* de Montmorenci, mariée à *Guillaume*, seigneur de Sévigné, d'Olivet & des Rochers; *Catherine* de Montmorenci, dame de Goussainville, de Tresmes, & de Silli, mariée l'an 1468, à *Philippe* d'Aunoi, seigneur de Chivré; *Marguerite*, alliée l'an 1470, à *Antoine* de Villiers, seigneur châtelain de l'Isle-Adam, de Nogent & de Valmondois; & *Jeanne* de Montmorenci, religieuse à Longchamp.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CONFLANS, DE BEAUSAULT, DE BRETEUIL, &c.

XI. ERARD de Montmorenci, deuxiéme fils de MATTHIEU, III du nom, seigneur de Montmorenci, & de *Jeanne* de Brienne, fut seigneur de Conflans, conseiller du roi, & grand-échanson de France. Il fut un des pléges que Charles de France, comte de Valois, donna à Guillaume, comte de Hollande, pour les conventions du mariage de Jeanne de Valois, sa fille. Il servit aussi très-utilement dans les armées, & brisa ses armes d'un franc quartier d'argent, à une étoile de sable. De sa premiere femme, *Jeanne* de Longueval, il laissa *Jeanne*, épouse d'*Hervé* de Léon, seigneur de Noyon-sur-Andelle, issu des vicomtes de Léon en Bretagne; *Agnès*, femme de *Philippe* d'Aunoi, seigneur de Grand-Moulin; & *Blanche* de Montmorenci, seconde femme de *Guillaume* le Bouteillier de Senlis, III du nom, seigneur de Chantilli. De la seconde, *Clémence* de Muret, dame de Breteuil & de Beausault, qu'il avoit épousée l'an 1305, il eut JEAN, qui suit; *Erard*, chanoine de Rouen & de Saint-Quentin, mort l'an 1358; *Hervé*, seigneur de Beaumantel; *Jean-Erard* de Montmorenci, seigneur de Fourmeries, dont la veuve, nommée *Elizabeth*, vivoit en 1382; & *Matthieu* de Montmorenci, qui étoit troisiéme fils, seigneur de Conflans, Maffliers, &c. épousa *Isabeau* de Soisi, dame de Poucei, dont il eut *Blanche*, mariée à *Gui* de Courlandon, chevalier; *N.* femme de *Simon* de la Queue, chevalier; *Philippe*, alliée à *Gasse*, seigneur de Bouconvilliers, maître d'hôtel du roi Charles VI; & *Jeanne* de Montmorenci, alliée à *Jean* de Montauglan, chevalier.

XII. JEAN de Montmorenci, seigneur de Beausault & de Breteuil, fut envoyé l'an 1329 par le roi Philippe *de Valois*, avec le sire d'Ancenis *le jeune*, vers le roi Edouard III, roi d'Angleterre, pour le semondre de lui venir faire hommage des seigneuries qu'il avoit en France. Il mourut l'an 1337, ayant eu de *Jeanne* de la Tournelle son épouse, entr'autres enfans,

XIII. JEAN de Montmorenci, II du nom, seigneur de Beausault, &c. assista à la prise de Saint-Valleri sur les Anglois l'an 1358, & marcha au devant de quatre mille Navarrois que Philippe de Navarre amenoit au secours de la place. Il mourut l'an 1375, ayant épousé *Isabeau* de Néelle, fille de *Jean*, seigneur d'Offemont, & petite-fille de *Gui*, maréchal de France, dont il eut HUGUES, qui suit; *Pierre*, seigneur du Plessis-Cacheleu, qui ne laissa de *Marguerite*, dame de Dommart, sa premiere femme, qu'une fille; *Jeanne* de Montmorenci, dame du Plessis-Cacheleu, épouse de *Renaud* de Longueval, seigneur de Thenelles; *Jean*; *Jeanne*, épouse de *Robert*, seigneur de Hellande en Caux; & *Marguerite*, abbesse de Fontevrault, morte le 4 avril 1434.

XIV. HUGUES de Montmorenci, seigneur de Beausault, de Breteuil, de la Falaise & des Tournelles, chambellan du roi Charles VI, mort le 2 mai 1404, avoit épousé *Jeanne* d'Harcourt, fille de *Guillaume*, seigneur de la Ferté Imbault, &c. & de *Blanche*, dame de Cernon, sa premiere femme, dont il eut *Jean*, mort vers l'an 1427, sans avoir été marié; *Antoine*, tué à la bataille de Verneuil en 1424 avec son frere *Hugues*; *Catherine*, dame de Beausault, de Breteuil & de la Falaise, qui épousa 1°. *Laurent* de Sainte-Beuve: 2°. *Matthieu*, seigneur de Roye, de Germigni, &c. & mourut l'an 1454; *Blanche*, femme de *Robert* d'Harcourt, V du nom, seigneur de Beaumesnil; *Marie*, abbesse de Fontevrault, morte l'an 1461; *Marguerite*, alliée 1°. à *Jean*, seigneur des Autels & de Villiers-aux-Bocages: 2°. à *Jean* de Belloi, seigneur de Candas; & *Jeanne* de Montmorenci, dame de Ferrieres & de Roussicourt, mariée le 13 septembre 1401, à *Jean* de Rayneval, seigneur de Meraucourt & de Tronai.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINT-LEU, DE NANGIS, DE DEUIL ET DE LA HOUSSAYE.

X. BOUCHARD de Montmorenci, deuxiéme fils de BOUCHARD, VI du nom, seigneur de Montmorenci, & d'*Isabeau* de Laval, brisa ses armes d'un franc quartier d'hermines. Il eut les seigneuries de Saint-Leu & de Deuil en partage, & épousa vers l'an 1260, *Philippe* Britaut, dame de Nangis, fille unique de *Jean*, panetier de France. Il servit Charles d'Anjou, roi de Jérusalem & de Sicile, dans les guerres contre Pierre d'Aragon, & mourut en Sicile l'an 1284, laissant

XI. BOUCHARD de Montmorenci, II du nom, seigneur de Saint-Leu & de Deuil, grand-panetier de France, fut choisi par Charles de France, comte de Valois, pour un de ses exécuteurs testamentaires. Il accompagna le roi Philippe *de Valois*, à la Bataille de Mont-Cassel, où il fut blessé l'an 1328, & au retour, fut envoyé par ce monarque ambassadeur en Angleterre, pour disposer le roi Edouard à lui venir rendre hommage des terres qu'il tenoit de sa couronne. Il épousa *N.* dame de la Houssaye en Brie, dont il eut BOUCHARD, qui suit; *Guillaume*; & *Philippe*, chanoine de Meaux; & *Philippe*, épouse de *Jean* de Moui, seigneur d'Aussonvilliers.

XII. BOUCHARD de Montmorenci, III du nom, seigneur de Saint-Leu, de Nangis, & de la Houssaye, fut inquisiteur pour le roi sur tous les maîtres des eaux & forêts, & mourut après l'an 1340, laissant de *Jeanne*, dame de Changi, *Jean*, mort l'an 1379, sans postérité de *Marguerite* d'Andrezel; GUILLAUME, qui suit; & *Jeanne*, morte fille.

XIII. GUILLAUME de Montmorenci, seigneur de Saint-Leu, de Nangis, &c. mort l'an 1385, laissa de *Jeanne*, dame d'Andrezel, *Jean II*, mort sans postérité, vers l'an 1402; *Jeanne*, mariée 1°. à *Gautier* de Thorote, seigneur du Châtelier:

2°. à *Eustache* de Gaucourt, seigneur de Viri, grand fauconier de France ; & *Denyse*, dame de Saint-Leu, femme de *Gautier*, seigneur d'Arzilliers.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LAVAL.

IX. Elle commença à GUI de Montmorenci, fils de MATTHIEU II, & d'*Emme*, dame de Laval. Il prit le nom de *Laval*, & conserva les armes de Montmorenci, brisées de cinq coquilles d'argent sur la croix. *Voyez* LAVAL.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MARLI, DE VERNEUIL, au pays Chartrain, &c.

VII. MATTHIEU de Montmorenci, dernier des fils de MATTHIEU I, seigneur de Montmorenci, & d'*Aline* d'Angleterre, fut seigneur d'Attichi, puis de Marli près de Saint-Germain en Laye ; & enfin par donation de Philippe-*Auguste*, posséda les seigneuries de Montreuil-Bonnin en Poitou, & de Picauville en Normandie, pour récompense des bons services qu'il rendit à sa majesté contre les Anglois & les Normans. Il suivit le même roi en la Terre-Sainte. L'an 1193, il se trouva au combat que le roi livra à Richard, roi d'Angleterre, duc de Normandie, près d'Arques ; & là, après avoir reçu un coup de lance au travers des cuisses, de la main de Robert, comte de Leycestre, estimé le plus brave chevalier des ennemis, il lui darda la sienne dans le milieu de la poitrine, avec un si grand effort, qu'il le renversa par terre, & le fit son prisonnier. Mais l'an 1198 il resta prisonnier à la bataille gagnée par les Anglois proche de Gisors, ayant été jetté de dessus son cheval, de la propre main du roi Richard. Il se croisa après cela pour la Terre-Sainte, se trouva au siége de Zara & de Constantinople, ayant même été élu chef de l'ambassade des Croisés vers l'empereur Isaac ; & mourut enfin dans cette armée l'an 1204. Il porta lui & sa postérité les anciennes armes de Montmorenci, d'or à la croix de gueules, cantonnée de quatre alérions seulement. De *Mahaud* de Garlande son épouse, fille de *Guillaume*, seigneur de Livri, & d'*Idoine* de Trie, il laissa BOUCHARD, qui suit ; *Matthieu*, seigneur de Lai, qui servit sous le roi S. Louis l'an 1242, & mourut sans postérité de *Mabille* de Châteaufort ; *Guillaume*, chanoine de Paris ; & *Marguerite*, épouse d'*Aimeri*, vicomte de Narbonne.

VIII. BOUCHARD de Montmorenci, I du nom, seigneur de Marli, &c. servit utilement dans les guerres contre les Albigeois sous Simon, comte de Montfort, qui lui donna les châteaux de Saisac & de Saint-Martin. Les hérétiques le firent prisonier, & le retinrent pendant seize mois. Il se trouva l'an 1212, à la victoire remportée sur le comte de Foix, près de Saint-Martin ; au siége de Toulouse & autres places ; accompagna le roi saint Louis l'an 1226, au siége d'Avignon, & delà en Languedoc. Il mourut la même année, laissant de *Mahaud* de Châteaufort, sœur aînée de *Mabille*, épouse de son frere, *Thibaud*, abbé des Vaux de Cernai, où il mourut en odeur de sainteté l'an 1247 ; *Pierre*, qui servit le roi saint Louis vers l'an 1239, & mourut sans postérité, aussi-bien que *Matthieu* son cadet, &

IX. BOUCHARD de Montmorenci, II du nom, seigneur de Marli, &c. Celui-ci mourut avant l'an 1167, laissant d'*Agnès* sa femme, MATTHIEU, qui suit ; *Thibaud*, qui suivit saint Louis au siége de Tunis, & qui vivoit l'an 1285 ; *Isabelle*, mariée 1°. à *Robert* de Poissi : 2°. à *Gui* de Lévis, III du nom, seigneur de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi ; & *Béatrix*, nommée dans le testament de *Thibaut*.

X. MATTHIEU de Montmorenci, II du nom, seigneur de Marli, &c. mort vers l'an 1282, avoit épousé *Marguerite* de Lévis, fils de *Gui*, II du nom, seigneur de Mirepoix, & fut pere de *Bouchard*, III du nom, seigneur de Marli, mort en mars 1297 ; de *Robert*, qui vivoit l'an 1285 ; & de MATTHIEU III, qui suit.

XI. MATTHIEU de Montmorenci, III du nom, seigneur de Marli, servit contre les Flamans l'an 1302, & mourut l'an 1305. Il épousa *Jeanne* de l'Isle-Adam, dame de Valmondois, de laquelle vinrent, *Louis*, seigneur de Marli & de Valmondois, mort sans posterité en 1356 ; *Matthieu* de Marli, vivant l'an 1351 ; & *Jean* de Marli, seigneur de Picauville, mort après l'an 1352, sans laisser de postérité de *Mahaud* Flotte-Revel, sa femme.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BRAI ET DE MONTLEHERI.

Elle commença à THIBAUD, surnommé *File Etoupes*, fils de BOUCHARD de Montmorenci, I du nom. *Voyez* MONTLEHERI.

André du Chêne a composé une excellente histoire de la maison de Montmorenci, que l'on poura consulter. Etienne Forcadel publia aussi l'an 1551 un livre *in-quarto*, sous ce titre : *Le Montmorenci Gaulois*, ou *antiquité mémorable de la très-noble maison de Montmorenci, avec la dignité & prouesse d'icelle.* On fit imprimer l'an 1579, un petit volume *in-octavo*, intitulé : *Traité sur les généalogies, alliances, & faits illustres de la maison de Montmorenci.* Enfin Mamert Patisson imprima l'an 1595 un autre ouvrage *in-octavo*, dont voici le titre : *Généalogie de la maison de Montmorenci, comprise en la présentation des lettres de l'office de monsieur le connétable, faite au parlement le 21 novembre* 1595. Tous les auteurs de l'histoire de France parlent des seigneurs de Montmorenci, aussi-bien que messieurs de Sainte-Marthe, le Féron, du Bouchet, Godefroi, le pere Anselme, le Laboureur, &c.

Il y a une branche de la maison de Montmorenci établie en Bretagne, qui a été donnée au public pour la premiere fois dans la troisiéme édition des grands officiers de la couronne, tom. III, imprimée en 1728, page 599 & suivantes. Elle descend de GEORGES de Montmorenci, seigneur de la Neuville en partie, *fils naturel* de GEORGES de Montmorenci, baron d'Aumont, seigneur de la Neuville, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, de la branche de Fosseux, & de damoiselle *Françoise* de Bouquerie, fille de *Claude* de Bouquerie, seigneur de la Palliere en Ponthieu, & d'*Anne-Marie* Poitiere. Il fut légitimé comme enfant de pere & mere solus, & non mariés, par lettres du roi Henri III, données à Paris au mois de février 1576, & registrées le 2 de mars suivant en la chambre des comptes. Nonobstant ces lettres de légitimation, ses descendans ont prétendu qu'il devoit être regardé comme légitime, le défaut de sa naissance ayant été réparé par le mariage subséquent de ses pere & mere. Pour prouver leur prétention, ils ont produit entr'autres piéces une quittance de Georges de Montmorenci, faite en son château d'Aumont le 24 mai 1581, de la somme de 1600 livres du reste de plus grande somme pour les deniers dotaux à lui promis par le contrat de mariage d'entre lui & *Françoise* de Bouquerie, son épouse ; une procuration du 10 juillet 1582, donnée par le même à dame *Françoise* de Bouquerie, son épouse, & une obligation passée le 11 du même mois de juillet 1582 par le même GEORGES

de Montmorenci, faisant tant pour lui que pour haute & puissante dame *Françoise* de Bouquerie, son épouse. Ils ont encore rapporté quelques certificats qui sont favorables à leur prétention. Cette branche ne subsistoit plus en 1755, qu'en la personne de FRANÇOIS de Montmorenci, chevalier, seigneur de la Riviere d'Abarets, Monjonnet, la Vrilliere & la Touche, né le 8 d'octobre 1676, mort depuis 1749. Il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie de nouvelle levée le 25 juillet 1702, & de celui de Bresse en 1704. Il reçut une blessure au col le 10 juin 1712, en chassant les ennemis qui faisoient un fourrage aux environs de Beuvrage près de Valenciennes, & il fut fait brigadier des armées du roi le premier février 1719. Il avoit été marié avec *Emilie-Félicité* de Cornullier, fille de *Toussaints* de Cornullier, marquis de Châteaufremond & Ver, baron de Montrelais, président à mortier au parlement de Bretagne, & en a eu *Marie* de Montmorenci, fille unique, née au mois de janvier 1721, & mariée en 1732 avec *Louis-Alexandre-Xavier* le Sénéchal, marquis de Carcado, en Bretagne; fait colonel du régiment de Bresse sur la démission de son beau-pere par commission du 15 d'octobre 1733, aujourd'hui lieutenant-général des armées du roi.

MONTMORENCI (Matthieu II de) dit *le Grand*, seigneur de Montmorenci, d'Escouen, de Conflans-Sainte-Honorine, d'Attichi, &c. connétable de France, s'est distingué entre les grands hommes de guerre du XIII siécle, & fut aussi, selon Philippe Mouskes, évêque de Tournai, son contemporain, l'homme de son temps du meilleur conseil. Il étoit fils de BOUCHARD IV, & de *Laurence* de Hainaut. Baudouin, V du nom, comte de Hainaut son oncle, voulut le faire chevalier, prévoyant que Matthieu de Montmorenci se rendroit très-digne de cet honneur. Il accompagna l'an 1203 le roi Philippe-*Auguste* au siége du Château-Gaillard près d'Andeli, où il signala son courage, aussi-bien qu'à la prise de diverses places, qu'on emporta en Normandie sur Jean *Sans-Terre*, roi d'Angleterre. Sa valeur éclata sur-tout à la bataille de Bouvines l'an 1214; car outre qu'il contribua beaucoup à l'avantage que le roi y remporta, il y gagna encore douze enseignes impériales sur les ennemis. L'année suivante il fit la guerre en Languedoc contre les Albigeois, & se distingua tellement par ses services, que le roi le voulant récompenser par quelque dignité importante, le crut digne de remplir la charge de connétable de France, vacante par le décès de Dreux de Mello l'an 1218. Il la donna au seigneur de Montmorenci, qui suivit le roi Louis VIII en Poitou & dans le pays d'Aunis, pour s'y opposer aux Anglois; & continua de se rendre digne des premiers honneurs militaires. Il se distingua à la prise de la Rochelle, de Saint-Jean d'Angeli, de Niort, & de plusieurs autres places, & contraignit l'an 1224, les factieux, qui tenoient le parti d'Angleterre, a reconnoître le roi, & à se soumettre. Deux ans après il se croisa contre les Albigeois, & fut à la prise d'Avignon, puis au sacre du roi saint Louis. L'an 1228 il emporta Bellême sur le duc de Bretagne, poussa les princes mécontens jusqu'à Langres, contraignit les plus puissans à demander pardon au roi, & mourut le 24 novembre 1230.

MONTMORENCI (Charles de) chambellan du roi, panetier & maréchal de France, gouverneur de Picardie, fils de JEAN, I du nom, sire de Montmorenci, eut beaucoup de part aux affaires de son temps, sous les regnes des rois Jean & Charles V. L'an 1343 il fut fait maréchal de France, & eut la conduite de l'armée que Jean, duc de Normandie, mena l'an 1344, en Bretagne au secours de Charles de Blois son cousin. Depuis il accompagna ce même prince en Guienne, combattit vaillamment à la bataille de Creci l'an 1346, & fut établi gouverneur de Picardie, où il rendit de bons services. Il ménagea l'accommodement de Charles *le Mauvais*, roi de Navarre, avec Charles de France, duc de Normandie, régent du royaume; & l'an 1360 il contribua beaucoup au traité qui fut conclu à Bretigni le 8 mai. Le roi Charles V le considéra extrêmement, & le choisit même pour être parrein du dauphin Charles, depuis roi, VI de ce nom, qui fut baptisé dans l'église de saint Paul le 6 décembre 1368. Charles de Montmorenci mourut le 11 septembre 1381, & fut enterré dans l'église de l'abbaye du Val. Sa postérité est rapportée ci-dessus. *Voyez* la généalogie. * Du Chêne, *histoire de Montmorenci*. Le Féron. Godefroi. Le P. Anselme.

MONTMORENCI (Anne de) premier baron, pair, maréchal, grand-maître, & connétable de France, chevalier des ordres de saint Michel & de la Jarretiere, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, gouverneur de Languedoc, comte de Beaumont-sur-Oise & de Dammartin, second fils de GUILLAUME, seigneur de Montmorenci, & d'*Anne* Pot, fut élevé enfant d'honneur auprès du roi François I, & l'an 1515 combattit à la bataille de Marignan, sous le seigneur de Boissi son cousin, étant lieutenant de sa compagnie d'ordonnance. L'année suivante il eut le gouvernement de Novarre: & l'an 1519 il se trouva à l'entrevue des rois de France & d'Angleterre, qui se fit entre Ardres & Guines. Quelque temps après, le roi François I l'envoya en Angleterre, pour s'y opposer aux desseins de l'empereur, & à son retour il le fit premier gentilhomme de sa chambre. Lorsque la guerre eut été déclarée entre le roi & le même empereur, qui étoit Charles-*Quint*, Anne de Montmorenci défendit l'an 1521 la ville de Mezieres contre les forces des ennemis, & obligea le comte de Nassau de lever honteusement le siége. Ensuite il fut capitaine général des Suisses, & les commanda dans le Milanez, où il servit l'an 1522, aux batailles de Cambolat & de la Bicoque, dans lesquelles il fut blessé. Il se trouva encore au siége de Novarre. Depuis, ayant été envoyé à Venise pour continuer l'alliance de cette république avec la France, il fut honoré à son retour du collier de l'ordre & du bâton de maréchal de France, qu'il reçut le 6 août de la même année 1522. L'année suivante il secourut Corbie, Térouane & Marseille, dont il fit lever le siége au connétable de Bourbon. Après cette expédition, le gouvernement de Languedoc lui fut donné par le roi, qu'il suivit en Italie, avec lequel il fut pris à la bataille de Pavie l'an 1525. Ensuite il fut revêtu de la charge de grand-maître, & fut chargé du soin d'aller recevoir les enfans de France, qui avoient été donnés en ôtage. L'an 1531, le roi d'Angleterre lui donna le collier de l'ordre de la Jarretiere; & le roi l'envoya en Provence pour y donner les ordres pour l'entrevue qui devoit se faire à Marseille, du pape Clément VII & de lui. Il s'en aquitta très-bien, & l'an 1536, contribua extrêmement dans la même province, à ruiner l'armée que l'empereur y avoit amenée lui-même. L'année suivante il commanda l'armée du roi dans la Picardie; & outre quelques places qu'il soumit, il secourut encore très-à-propos Térouane, extrêmement pressée par les Impériaux. Tant de services considérables qu'il avoit rendus à l'état,

furent récompensés l'an 1538, par l'épée de connétable de France, que le roi lui donna le 10 février ; ensuite de quoi il accompagna ce monarque à Nice, où se trouverent le pape Paul III & l'empereur, & signa même la trève qu'on y conclut pour dix ans. Quelque temps après, Charles-*Quint* étant obligé d'aller lui-même réprimer la sédition des habitans de Gand, envoya des ambassadeurs au roi pour lui demander passage par ses états, & s'engagea à George de Selve, évêque de Lavaur, ambassadeur du roi auprès de lui, de rendre Milan. François I, qui étoit le prince du monde le plus sincere, & le plus généreux, reçut avec toutes sortes d'honneurs l'empereur, lequel étant en France, confirma sa promesse au connétable de Montmorenci, qui en répondit pour lui au roi. Mais lorsque Charles fut à Valenciennes, & que l'évêque de Lavaur le pressa de satisfaire à ce qu'il avoit promis, il usa d'excuses, & enfin refusa tout-à-fait de tenir parole. Le roi offensé de ce refus, éloigna de la cour le connétable, qui ne fut rappellé qu'au commencement du regne de Henri II, l'an 1547. Après avoir passé trois ans hors de la cour, Henri le rétablit dans toutes ses charges, & l'honora toujours d'une bienveillance particuliere, l'appellant son compere, le consultant dans toutes les affaires, & suivant presque toujours ses conseils. L'an 1550, le connétable prit le Boulonnois. Avant cela il avoit été envoyé l'an 1548 dans la Guienne pour y appaiser une sédition qui s'y étoit émue, à cause de la gabelle du sel, & il y traita avec une extrême sévérité la ville de Bourdeaux, à laquelle il ôta tous ses priviléges. L'an 1552, il prit Metz, Toul & Verdun, & défit les troupes impériales devant Authie en août 1553 : mais il fut obligé de lever le siége devant Cambrai ; demeura prisonnier à la malheureuse journée de Saint-Quentin le 10 août 1557, & ne sortit de prison qu'en 1559 après la conclusion de la paix. Le roi avoit érigé dès l'an 1551 la baronie de Montmorenci en duché & pairie, & prévenoit dans toutes les occasions les souhaits de celui qui lui rendoit tant de services. Mais après la mort de ce prince, la fortune du connétable fut exposée à de grands revers. La reine Catherine de Médicis ne l'aimoit point : elle s'expliqua sur la haine qu'elle lui portoit, parcequ'il avoit conseillé à Henri de la répudier comme stérile pendant les premieres années de son mariage, & que depuis il avoit osé dire en sa présence même, par une raillerie piquante, que de tous les enfans du roi, Diane, sa fille naturelle, étoit la seule qui lui ressembloit. On lui donna donc le choix d'une de ses maisons pour s'y retirer, sous prétexte de décharger sa vieillesse des fatigues du gouvernement. Le connétable connut bientôt le bras qui lui portoit le coup ; mais ne le pouvant éviter, il dissimula son ressentiment, & se retira à Chantilli, après que Henri son fils se fut défait de sa charge de grand-maître. Lorsque Charles IX eut succédé à François II son frere, sur la fin de l'année 1560, le connétable fut rappellé à la cour ; & par l'entremise de la duchesse de Valentinois, & du maréchal de Saint-André, il se réconcilia avec les princes de Guise. Le connétable qui n'aimoit point les Protestans, les poursuivit à toute outrance, fit bruler à Paris les chaires de leurs ministres ; & lorsqu'ils eurent pris les armes, fit tout ce qu'il put pour persuader au prince de Condé de les quitter, & d'écouter les propositions que lui faisoit la reine. On refusa de les accepter ; & ces refus furent suivis de la bataille de Dreux, donnée le 19 décembre 1562. Le connétable la gagna ; mais il y fut fait prisonier, aussi-bien que Gabriel, seigneur de Montberon, un de ses fils. Les historiens sont extrêmement partagés au sujet de celui qui fit le connétable prisonier. Castelnau, qui étoit à cette bataille, dit que ce fut un gentilhomme François. M. de Thou, & l'auteur des *mémoires de l'amiral de Coligni*, disent que ce fut Robert Stuart de Vesines. Le P. Daniel le nomme le sieur de Bussi. Rien de tout cela. Le connétable fut fait prisonier à la bataille de Dreux, par un officier Allemand, nommé *Volpert-van-Dersz*. M. l'abbé Perau l'a démontré dans le tome XIV des *vies des hommes illustres de la France*. Le connétable étant sorti de prison, prit l'an 1563 sur les Anglois le Havre de Grace, que le maréchal de Brissac avoit assiégé. Quelque temps après les Calvinistes s'étant remis en campagne, sous la conduite du prince de Condé, furent défaits par le connétable, à la bataille de Saint-Denys donnée le 10 novembre 1567. Il vit néanmoins mettre en déroute le corps qu'il commandoit, & fut abandonné des siens, que la terreur avoit saisis. Ce généreux vieillard ne s'abandonna pas lui-même, & ramassa toute sa vertu, pour terminer sa longue vie par une action héroïque. Il reçut six dangereuses blessures, fut démonté, & rompit son épée dans le corps d'un gentilhomme calviniste, qu'il perça au défaut de la cuirasse. Un gentilhomme Ecossois, appellé *Stuard*, lui donna par derriere un coup de pistolet dans les reins. On assure que, quoique mortellement blessé, il se tourna du côté de cet homme, & du pommeau de son épée, dont la garde lui restoit en main, il lui abbatit deux dents, & lui ébranla les autres : de sorte qu'il en fut fort long-temps incommodé. Le connétable mourut deux jours après, âgé de 74 ans. On dit que la reine ne témoigna point de douleur de cette mort ; mais qu'au contraire elle dit à quelques-uns de ses confidens : *Qu'en ce jour elle avoit deux grandes obligations au ciel : l'une que le connétable eût vengé le roi de ses ennemis ; & l'autre, que les ennemis du roi l'eussent défaite du connétable.* C'est ainsi que mourut ce grand homme, illustre par sa noblesse, par ses charges, par l'attachement qu'il avoit à la religion catholique & à la gloire de son pays, par sa prudence & par sa conduite. Il s'étoit trouvé en huit batailles, dans quatre desquelles il avoit eu le souverain commandement, toujours avec beaucoup de gloire, mais souvent avec peu de fortune. On dit qu'un Cordelier l'ayant voulu exhorter à la mort, lorsqu'il étoit tout couvert de sang & de blessures, après la bataille de Saint-Denys : *Pensez-vous*, lui répondit-il d'un ton fier & hardi, *qu'un homme qui a vécu quatre-vingts ans avec honneur, n'ait pas appris à mourir un quart d'heure ?* On lui fit à Paris des funérailles presques royales ; car on porta son effigie à son enterrement, honneur qu'on ne fait qu'aux rois, ou aux enfans des rois. Son cœur fut mis aux Célestins de cette ville, dans la chapelle d'Orléans ; & son corps dans l'église de saint Martin de Montmorenci. Pour son alliance & sa postérité *voyez* la généalogie. On remarque qu'il étoit sévére, impérieux & peu libéral, & que son inclination chagrine & peu complaisante, faisoit souvent qu'il s'opposoit aux graces, que les rois sous lesquels il étoit en crédit vouloient faire à leurs bons sujets. * Davila, *hist. des guerres civiles*. De Thou, *hist. tom. I, II & III*. Du Chêne, *hist. de Montmorenci*. Le Laboureur, *tombeau des hommes illustres*. Godefroi, *officiers de la couronne*. Mézerai. Le P. Anselme, &c.

MONTMORENCI (François de) duc de Montmorenci, pair, maréchal & grand-maître de

France, chevalier des ordres de saint Michel & de la Jarretiere, gouverneur & lieutenant-général de la ville de Paris & de l'Isle de France, étoit fils aîné d'ANNE, duc de Montmorenci, connétable de France. Il commença de porter les armes au siége de Lanz en Piémont en 1551. Ensuite il accompagna le roi sur la frontiere d'Allemagne ; servit à la prise de Damvilliers & d'Yvoi, à la défense de la ville de Metz, à celle de Térouane, où il fut fait prisonier le 23 mai 1553. Ce fut à son retour qu'il fut fait gouverneur de la ville de Paris & de l'Isle de France, & que le roi l'honora du collier de son ordre. Peu après le seigneur de Montmorenci passa en Italie, & servit à la prise du port d'Ostie, & de quelques autres places que les Espagnols avoient occupées sur le pape Paul IV. A son retour il se trouva à la bataille de saint Laurent ou de Saint-Quentin le 10 août 1557, & défendit ensuite la Picardie. Il servit en 1558 à la prise de Calais ; & fut revêtu de la charge de grand-maître, par la démission du connétable son pere. Mais lorsqu'après la mort funeste du roi Henri II, la faveur des princes de Lorraine prévalut à la cour sur celle de Montmorenci, il fut contraint de céder la dignité de grand-maître au duc de Guise ; & reçut en récompense celle de maréchal, avec le gouvernement du château de Nantes. Avant cela on l'avoit envoyé en Angleterre, pour y recevoir de la reine Elizabeth, le serment qu'elle fit d'observer le traité de paix conclu à Cateau-Cambresis entre la France & l'Angleterre. En 1560, il assista à l'assemblée des états tenus à Orléans ; combattit en 1561 à la bataille de Dreux ; en 1567 à celle de Saint-Denys, & en diverses autres occasions importantes dans lesquelles il se signala. Depuis en 1572 on l'envoya encore ambassadeur en Angleterre, où la reine Elizabeth lui donna le collier de son ordre de la Jarretiere. La reine Catherine de Médicis n'aimoit pas la maison de Montmorenci, & le maréchal en étoit persuadé. On le soupçonna d'être le chef de ceux qu'on accusa de vouloir former un tiers parti, après la conjuration de Saint-Germain en Laye, dans laquelle on avoit résolu d'enlever le duc d'Alençon le 10 mars 1574. La Mole, favori du même duc, & le comte de Coconas, Italien, avoient eu la tête tranchée à Paris ; on y exécuta encore quelques autres malheureux, qu'on accusoit d'être coupables de la même conspiration, & qui avoient, dit-on, chargé les maréchaux de Montmorenci & de Cossé, dans les tourmens de la question. Cependant la présomption de leur innocence, ou de leur pouvoir, les aveugla si fort, qu'ils vinrent à la cour pour s'y justifier ; ils furent arrêtés, & envoyés à la Bastille. Peu avant la mort du roi Charles IX, les ennemis de Montmorenci avoient résolu de se défaire de lui ; mais la considération seule de Damville son frere qui étoit puissant en Languedoc, les empêcha d'exécuter un si cruel dessein. La reine le tira de prison en 1575, pour se servir du crédit qu'il avoit sur l'esprit du duc d'Alençon, lequel étoit sorti de la cour. En effet, les prieres de ce maréchal firent venir ce prince au château de Champigni, où elle le tourna de maniere qu'il consentit à une trève pour six mois. Ensuite elle revint, & lui laissa le même Montmorenci, pour le disposer à un entier accommodement. On eut besoin pour la même affaire en 1576, des soins de ce maréchal, qui mourut au château d'Escouen, le 6 mai 1579, sans laisser de postérité de *Diane*, légitimée de France, fille *naturelle* du roi *Henri II*, qu'il avoit épousée le 3 mai 1557. Il fut enterré auprès de son pere, dans l'église de S. Martin de Montmorenci.

MONTMORENCI (Charles de) seigneur de Méru, puis duc de Damville, pair & amiral de France, troisiéme fils du connétable Anne de Montmorenci, & de *Magdeléne* de Savoye, se distingua en 1557 à la bataille de Saint-Quentin, où il fut fait prisonier avec son pere. Depuis il eut divers emplois, sous les regnes de François II & de Charles IX, & fut pourvu par ce dernier, en 1562, de la lieutenance générale au gouvernement de la ville de Paris & de l'Isle de France. Il se trouva aux batailles de Dreux, de Moncontour, & de Saint-Denys, négocia la réduction de Saint-Jean-d'Angéli, & fut pourvu de la charge de colonel général des Suisses. Après la mort de son pere, qui fut tué à la bataille de S. Denys, il eut pour son partage la baronie de Damville, que le roi Louis XIII erigea en duché & pairie en 1610. Ce fut une récompense due aux services qu'il avoit rendus sous cinq rois. Le roi Henri IV l'avoit fait chevalier de ses ordres en 1595, & lui avoit donné ensuite la charge d'amiral de France le 21 février 1596. Il mourut en 1612, âgé d'environ 75 ans, sans laisser d'enfans de *Renée* de Cossé, comtesse de Secondigni, fille d'*Artus* de Cossé, maréchal de France.

MONTMORENCI (Henri de) duc de Montmorenci, premier baron, pair, maréchal & connétable de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Languedoc, comte de Dammartin, second fils d'Anne de Montmorenci, porta le titre de seigneur de Damville du vivant de son pere, qui le fit pourvoir du gouvernement de la ville & château de Caën. Il accompagna le roi Henri II, au voyage d'Allemagne ; & se jetta dans Metz, assiégée par l'empereur Charles-*Quint*. Peu après le roi le fit lieutenant colonel de ses chevaux-légers en Piémont, où il se signala au combat du pont d'Asture, & il reçut le collier de l'ordre de saint Michel l'an 1557. Il fut fait prisonier avec son pere à la bataille de Saint-Quentin ; & prit le prince de Condé à celle de Dreux, l'an 1562. Il fut pourvu l'année suivante du gouvernement de Languedoc, dont son pere se démit en sa faveur ; reçut le bâton de maréchal de France le 10 février 1566, & combattit en 1567 à la bataille de Saint-Denys, où fut blessé à mort le connétable de Montmorenci, son pere. En 1569, il fut nommé par le roi Charles IX, lieutenant général en Guienne, Provence & Dauphiné, sous l'autorité de Henri de France, son frere, duc d'Anjou. Il fit la guerre aux Calvinistes ; mais la mésintelligence qui se mit entre lui & le sieur de Montluc, empêcha le progrès des armes du roi. Au commencement de la quatriéme guerre civile en 1572, le maréchal de Montmorenci eut le commandement d'une des trois armées qu'on mit sur pied, avec ordre de soumettre les villes rebelles. On souhaitoit qu'il commençât par Nîmes ; mais il s'attacha au siége de Sommieres qu'il ne prit pas, & il y perdit deux mille hommes. Sa politique l'arrêta devant cette place. Il ne se fioit pas au conseil du roi, & savoit que la reine Catherine de Médicis ne l'aimoit pas, ni aucun de sa maison. On lui avoit même fait donner du poison, dont il s'étoit guéri à force de remedes. Lorsque le roi Henri III passa en 1574 à Turin, à son retour de Pologne, le duc de Savoye lui présenta Damville son parent, qu'il avoit fait venir exprès sur sa parole, pour le remettre en ses bonnes graces. L'affection que le roi avoit eue autrefois pour ce maréchal, se réveilla : il le fit coucher dans sa chambre, & écouta volontiers ses avis, dont les principaux

étoient de gouverner lui-même son état, & d'accorder la paix aux Calvinistes, pour pouvoir plus facilement ruiner leur parti. Mais la reine-mere en étant avertie, envoya de ses créatures à Turin, qui détruisirent dans l'esprit du roi, ce que Damville lui avoit voulu persuader, & le noircirent si bien lui-même, que ce prince voulut le faire arrêter. Le duc de Savoye lui donna moyen de se retirer. Damville fut ensuite chef des Mécontens; & eut assez de peine à se maintenir dans le Languedoc, sous le regne de Henri III; mais celui de Henri IV lui fut plus favorable. Ce grand prince le fit connétable de France & chevalier du S. Esprit, en 1593. Le connétable de Montmorenci avoit hérité de Francois son frere aîné en 1579. Il se trouva au siége d'Amiens en 1597, & mourut fort âgé dans la ville d'Agde en Languedoc, le 1 avril 1614. Son cœur fut enterré dans l'église des Capucins près d'Alet, qu'il avoit fait bâtir, & son corps fut apporté dans celle de saint Martin de Montmorenci. *Voyez* ses enfans, dans la généalogie & dans les deux articles suivans.

MONTMORENCI (Henri II de) duc de Montmorenci & de Damville, pair & maréchal de France, comte de Dammartin, &c. chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Languedoc, fils de HENRI, I du nom, connétable de France, & de *Louise* de Budos, sa seconde femme, naquit le dernier jour d'avril 1595. Il n'étoit qu'en la 18 année de son âge, lorsque le roi le fit amiral de France: depuis en 1620, ce prince lui donna le collier de ses ordres. Le duc de Montmorenci étoit naturellement si honnête, si libéral, si magnifique, & si bien fait, qu'il s'attira l'estime & la considération de tout le monde. Il donna des preuves éclatantes de sa valeur, dans la guerre contre les Huguenots, ausquels il enleva diverses places dans le Languedoc, & servit aux siéges de Montauban & de Montpellier, où il fut blessé. Depuis, en 1625, il défit sur mer les Rochelois: reprit l'isle d'Oleron, & remporta un avantage considérable sur le duc de Rohan en 1628. Le roi l'envoya ensuite dans le Piémont avec la qualité de lieutenant général de ses armées. Il y battit le prince Doria, le prit au combat de Veillane en 1630, & contribua à la levée du siége de Cazal. Des services si considérables furent récompensés par le bâton de maréchal de France, que le roi lui donna le 11 décembre de la même année. Ce duc mécontent du cardinal de Richelieu, prit trop facilement part aux chagrins que le duc d'Orléans prétendoit avoir reçus de la cour. Il fit soulever en faveur de ce prince tout le bas Languedoc; & s'exposa avec trop de témérité au combat près de Castelnaudari, contre le maréchal de Schomberg. Il y fut blessé de deux coups de pistolet, & fait prisonier le 1 septembre 1632. Le roi excité par le cardinal de Richelieu le fit conduire à Toulouse, où le parlement le condamna comme criminel de leze-majesté, à perdre la tête. Toutes les personnes de qualité & de mérite s'intéresserent inutilement pour obtenir la grace de ce grand homme. L'arrêt fut exécuté dans la maison de ville de Toulouse, le 30 du mois d'octobre. Toute la France témoigna une douleur extraordinaire de cette perte; & il est rarement arrivé que les François aient donné plus de larmes à la mort d'un grand seigneur, & plus de louanges à sa vertu. On sait comment cet infortuné seigneur se précipita presque seul contre une armée entiere. Il fut le principal instrument de la victoire de ceux qu'il attaquoit; s'il eût conjuré avec eux sa propre ruine, il n'eût su se porter plus aveuglément à sa perte; car il contraignit le maréchal de Schomberg de combattre contre son intention. Il n'y eut pas cinquante hommes tués en ce combat, & il n'y en eut pas cent qui l'eussent suivi pour combattre. Ses amis le crurent perdu du moment qu'ils le furent prisonier, quoiqu'ils ne manquassent à aucun devoir pour le sauver; mais comme ils connoissoient la rigueur des maximes du temps, & la haine que le cardinal avoit contre ce duc, ils jugerent que cette premiere faute seroit assurément la derniere qu'il commettroit jamais. Le cœur du maréchal de Montmorenci fut enterré dans l'église de la maison professe des Jésuites de Toulouse; & son corps, qu'on laissa quelque temps en dépôt dans l'église de S. Sernin, fut depuis transporté dans celle de la Visitation de Moulins, où sa femme lui fit dresser un magnifique tombeau de marbre. C'étoit *Marie-Félice* des Ursins, fille de *Virginio* des Ursins, duc de Bracciano, chevalier de la toison d'or, & de *Fulvia* Perretti, qu'il avoit épousée en 1614, & dont il n'eut point d'enfans. Après sa mort cette dame illustre par sa vertu & par sa piété, se retira dans le monastere de la Visitation de Moulins, pour y pleurer sa perte & son malheur. Elle s'y fit religieuse 25 ans après, le 30 septembre 1657, & y mourut supérieure, & en réputation d'une très solide piété, le 5 juin 1666, âgée de 66 ans. Son corps fut enterré auprès de celui du duc son mari, dont la vie a été composée par le sieur du Cros. * *Voyez* aussi les mémoires de Jacques de Puiségur.

MONTMORENCI (François-Henri de) duc de Pinei-Luxembourg, pair & maréchal de France, *cherchez* LUXEMBOURG.

MONTMORENCI (Charlotte-Marguerite de) princesse de Condé, une des plus belles & des plus sages dames de son temps, fille de HENRI, I de ce nom, duc de Montmorenci, pair & connétable de France, & de *Louise* de Budos, sa seconde femme. Le maréchal de Bassompierre dit dans ses mémoires que le connétable avoit promis de la lui donner en mariage: cependant elle épousa *Henri* de Bourbon, II du nom, prince de Condé, &c. duquel elle eut LOUIS II, prince de Condé; & ARMAND, prince de Conti. Ce mariage se fit avec dispense du pape Paul V, le 3 mars 1609. Cette princesse, illustre par son propre mérite, par sa qualité, par son époux, & par ses enfans, mourut à Châtillon sur Loing, d'une fievre violente, le 2 décembre 1650, âgée de 57 ans. Elle fut enterrée dans le cloître des Carmelites du fauxbourg S. Jacques à Paris. On imprima en 1651, *in-4°.* la relation des cérémonies observées à son égard après sa mort, sous ce titre: *Relation & procès verbal de ce qui s'est passé depuis la mort de feue madame la Princesse, en toutes les cérémonies & pompes funebres pour icelle.*

MONTMORILLON, *cherchez* MONMORILLON.

MONTMORIN, l'une des plus anciennes maisons de la province d'Auvergne, dont le sieur du Bouchet a donné au public une table généalogique, dont l'on rapporte ici le précis.

I. Il la fait descendre de CALIXTE, I du nom, qui vivoit sous le regne du roi Lothaire, & qui est mentioné dans une charte du prieuré de Saucillanges, avec HUGUES son fils, qui suit.

II. HUGUES, I du nom, fut pere d'ETIENNE, qui suit.

III. ETIENNE, seigneur de Montmorin, mourut l'an 1062, & laissa CALIXTE II, qui suit.

IV. CALIXTE, II du nom, seigneur de Montmorin, mort en 1097, & selon d'autres l'an 1124, eut entr'autres enfans HUGUES II, qui suit.

V. HUGUES, II du nom, seigneur de Montmorin,

rin, accompagna le roi Louis *le Jeune*, en son voyage d'Outremer, vivoit vers l'an 1169, & laissa CALIXTE III, qui suit.

VI. CALIXTE, III du nom, seigneur de Montmorin, vivoit en 1238, & eut de *Jacobée* sa femme, HUGUES III, qui suit; *Cirie*, mariée à *Eustorge* de la Gazelle; & *Simon* de Montmorin, qui fit du bien à l'abbaye de Vauluisan.

VII. HUGUES, III du nom, seigneur de Montmorin, mourut avant l'an 1277. Il épousa *Béatrix*, fille de *Guillaume* de Mercœur, seigneur de Gersat, laquelle vivoit encore en 1292, dont il eut HUGUES IV, qui suit; & *Alasie* de Montmorin, mariée l'an 1277, à *Guillaume* de Neyrac, seigneur de Bellerive.

VIII. HUGUES, IV du nom, seigneur de Montmorin, vivoit en 1292. Il épousa *Bompar*, dame d'Auzon, fille unique de *Bompar*, seigneur d'Auzon, de Rillac, & de Pauliac, dont il eut, 1. BOMPAR, qui suit; 2. *Gerard*, seigneur d'Auzon & de Rillac, mort sans enfans de *Guigonne*, dame d'Arlenc, morte avant l'an 1317, ni de *Gaillarde* de Montal, ses deux femmes; 3. *Hugues*, chanoine de Brioude, & doyen de saint Sernin de Billon, qui vivoit en 1348; 4. *Gui*, vivant en 1326; 5. *Jean*, prieur de S. Didier, qui fut assassiné en 1344; & 6. *Bompar* de Montmorin, mariée en 1318, à *Guillaume* de Neyrac, seigneur de Pontgibaut.

IX. BOMPAR, seigneur de Montmorin, bailli de Meaux, & conseiller au parlement, mourut en 1337. Il épousa *Françoise*, fille de *Pierre* Flotte, chancelier de France, dont il eut THOMAS, qui suit; *Bompar*, mariée à *Jean* de Rochefort, seigneur de la Roche; *Marguerite*, religieuse à Blesle; *Blanche*, alliée à *Hugues* de Bohan, seigneur de la Rochelle; & *Béatrix* de Montmorin, qui épousa en 1337, *Guillaume*, seigneur du château de Montagne.

X. THOMAS, seigneur de Montmorin, d'Auzon, Rillac, Massiac, se trouva au siége de Saint-Jean d'Angéli, en 1351, & à la bataille de Poitiers, où il demeura prisonier, & vivoit en 1360. Il épousa le 4 mars 1349, *Algaye* de Narbonne, fille d'*Aymeri*, seigneur de Talleran, & de *Naude* de Clermont, dont il eut GEOFROI, qui suit; *Guillaume*, doyen de Brioude en 1388, vivant en 1414; *Thomas*, prieur de Montluçon, puis de Sauriac en 1408; *Isabeau*, mariée à *Jean* de Bonnebaut, seigneur de la Condamine; & *Gerard* de Montmorin, né posthume, qui épousa en 1393, *Philippe* d'Anlezi, dont il eut, *Pierre*; & *Jeanne* de Montmorin, mariée à *Jean* de Balorre, seigneur de Tressi en Bourgogne.

XI. GEOFROI, seigneur de Montmorin, &c. vivoit en 1417, Il épousa 1°. en 1368, *Dauphine* de Thinieres, fille de *Guillaume*, seigneur de Thinieres, & de Mardoigne, & d'*Agnès* de Montal: 2°. *Blanche* Aycelin, dame de Prades, fille d'*Albert* seigneur de Lopsat, &c. & de *Bérengere* de Montlaur. Du premier mariage vinrent PIERRE, qui suit; *Geofroi*, chanoine de Brioude, abbé de Thiern, en 1420; *Jean*, chanoine de Lyon, maître des requêtes, doyen de Brioude en 1438, & évêque d'Agde en 1440, mort en 1448; JACQUES, qui a fait la *branche des seigneurs de* SAINT-HEREM, *rapportée ci-après*; *Algaye*, mariée en 1388, à *Armand*, seigneur de Saint-Nectaire; *Marguerite*, alliée à *Pierre*, seigneur de la Queille, & de Châteauneuf, morte le 8 octobre 1415; *Agnès*, religieuse à Blesle; & *Alixent* de Montmorin, religieuse à Beaumont.

XII. PIERRE, seigneur de Montmorin, de la Bastie, d'Auzac, de Rillac, Poullac, &c. bailli de Saint-Pierre le Moûtier, chambellan du roi Charles VII, fut fait chevalier au siége de Bayone en 1451. Il épousa par contrat du 3 novembre 1409, *Isabeau* de Chauvigni, dame de Nades, fille & héritiere de *Jean*, seigneur de Nades, &c. & de *Catherine* de Bresolles, dame de Montmorillon, dont il eut CHARLES qui suit; JEAN, qui fit la *branche des seigneurs de* NADES, *rapportée ci-après*; *Annet*, abbé de Manlieu, prieur du Port-Dieu en 1463; *Marguerite*, alliée à *Charles* de Marzé, seigneur de Grisieu; & *Anne* de Montmorin, mariée à *Jean* de Cros, seigneur de Curreize.

XIII. CHARLES, seigneur de Montmorin, de la Bastie, &c. mourut en décembre 1484. Il épousa le 8 mars 1445, *Philippe* de Lespinasse, dame du Chastelard, fille de *Jean*, seigneur de Changi, &c. & de *Blanche* Dauphine, morte en octobre 1505, dont il eut JACQUES, qui suit; *Antoine*, seigneur de Chastelard, abbé de S. Manlieu, prieur de Camargues, du Port-Dieu & de S. Gemme, doyen de Clermont en 1507; *Anne*, mariée le 15 janvier 1475, à *Henri* d'Albon, seigneur de Saint-Forgeux; & *Antoinette* de Montmorin, femme d'*Antoine*, seigneur de Saint-Nectaire.

XIV. JACQUES, seigneur de Montmorin, de la Bastie, Saint-Clément, du Chastelard, &c. épousa le dernier décembre 1484, *Anne* de Montboissier, fille de *Jean*, seigneur de Montboissier, & d'*Isabeau* de Beaufort, dont il eut *Guillaume*, mort sans alliance; ANTOINE, qui suit; *Hector*, doyen de l'église d'Autun en 1552; *Jeanne*, mariée en 1506, à *François* de Leotoing, seigneur de Montgon; & *Françoise* de Montmorin, alliée à *Jacques* de Montagu III, seigneur de Saint-Vincent.

XV. ANTOINE, seigneur de Montmorin, &c. épousa *Marguerite* de la Guiche, fille de *Pierre*, seigneur de la Guiche, & de *Françoise* de Chazeron, dont il eut HECTOR, qui suit; JACQUES, qui continua la *postérité rapportée après celle de son frere aîné*; *Anne*, mariée à *Christophe* de Calard, seigneur de Fressonet; & *Marquise* de Montmorin, prieure d'Estelle en 1571.

XVI. HECTOR, seigneur de Montmorin, de la Bastie, &c. chevalier de l'ordre du roi, son maître d'hôtel, capitaine des gardes de la reine Catherine de Médicis, mourut à Blois le 5 mars 1572. Il épousa *Anne* de Saint-Nectaire, fille de *Jean*, seigneur de Fontenilles, & de *Renée* de la Platiere, dont il eut *Jean*, & *Hector*, morts jeunes; FRANÇOIS, qui suit; *Magdeléne*, morte sans alliance; & *Anne* de Montmorin, mariée à *Jean* Motier, seigneur de Champetieres.

XVII. FRANCOIS, seigneur de Montmorin, &c. mourut sans enfans de *Charlotte* de Beaufort-Montboissier.

XVI. JACQUES de Montmorin, fils puîné d'ANTOINE, seigneur de Montmorin, & de *Marguerite* de la Guiche, fut seigneur de la Bastie, chevalier de l'ordre du roi, premier écuyer de la reine Louise, & succéda à son neveu en la terre de Montmorin. Il épousa *Gilberte* de Marconnai, dame de Montaret, veuve de *Gabriel*, seigneur de Chazeron, dont il eut MATTHIEU, qui suit; LOUIS, qui continua la *postérité rapportée après celle de son frere aîné*; *François*, tué au siége de Fontarabie; *Jean-François*, chevalier de Malte, tué à la bataille de Nortlingue en 1645; *Marie-Françoise*, abbesse de Bonne-Aigue, morte en 1683; *Diane-Françoise*, supérieure des filles de l'Annonciation de Bourbon-Lanci; & *Marie-Françoise* de Montmorin, prieure de Villevallez.

XVII. MATTHIEU, seigneur de Montmorin, &c. mourut à Moulins en 1634, laissant de *Char-*

lotte Fradet, dite *des Granges*, dame du Jeu, fille unique de *Jean* Fradet, dit *des Granges*, seigneur du Jeu, & de *Marguerite* de Montmoyen, *Marie*, religieuse à Bonne-Aigue ; & *Marie-Claude* de Montmorin, alliée par contrat du 5 novembre 1649, à *Nicolas* d'Arconsel, baron de Sarsé.

XVII. LOUIS, fils puîné de JACQUES, seigneur de Montmorin, & de *Gilberte* de Marconnai, fut seigneur de Montmorin, la Bastie, le Chastelard, Montaret, &c. mourut en 1622, laissant pour fils GILBERT, qui suit.

XVIII. GILBERT de Montmorin, seigneur de Montaret, gouverneur de Verdun-sur-Saône, & lieutenant colonel du régiment d'infanterie de Conti, fut tué à la bataille de Nortlingue en 1645. Il épousa *Anne* d'Oisilier, dont il eut *Claude-Gabriel*, mort jeune ; *Armand*, évêque de Die en 1687, puis archevêque de Vienne en 1694, mort le 6 octobre 1713, & *Marie-Françoise* de Montmorin, mariée en 1666 à *Frédéric* de Gamaches, comte de Châteaumelian.

SEIGNEURS DE NADES.

XIII. JEAN de Montmorin, second fils de PIERRE seigneur de Montmorin, &c. & d'*Isabeau* de Chauvigni, dame de Nades, eut en partage les terres de Nades, de Saint-Hilaire, de Lespinasse, & de Beaume. Il servit le roi à la conquête de la Guienne ; fut fait chevalier au siége de Bayone en 1451, & chambellan du roi en 1459. Il épousa 1°. *Artus* de Lavieu, fille de *Jacques*, seigneur de Fougerolles, & de *Jeanne* Cassinel : 2°. *Philippe* de Laire, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit, furent, CHARLES, qui suit ; *Artus*, seigneur de Saint-Hilaire, mort sans postérité après l'an 1497 ; *Isabeau*, mariée avant l'an 1499, à *Guillaume* de Villeneuve ; & *Louise* de Montmorin.

XIV. CHARLES de Montmorin, seigneur de Nades, &c. mort avant le mois d'avril 1497, épousa *Gabrielle*, dame d'Aubierre, fille de *Gui*, seigneur d'Aubierre, & de *Dauphine* de Murol, dame de Moissac, dont il eut ANNET, qui suit ; *Philippe*, mort jeune ; & *Antoine* de Montmorin, seigneur de Saint-Hilaire, qui d'*Antoinette* de Chaslus, laissa *Marguerite-Marie*, alliée en 1525 à *François*, seigneur de Peyroux ; & *Gabrielle* de Montmorin.

XV. ANNET de Montmorin, seigneur de Nades, Aubierre, Lespinasse, &c. gouverneur de Bourbonnois, mourut en 1555. Il épousa le 25 mai 1512, *Marie* Bohier, fille de *Thomas*, seigneur de Saint-Ciergue, Chizé, Chenonceaux, &c. & de *Catherine* Briçonnet, dont il eut *Claude*, dame d'Aubierre, mariée en 1542, à *Gilbert* de Jarrie, seigneur de Clairvaux, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi ; & *Françoise* de Montmorin, dame de Nades, mariée en février 1543, à *Jean* de la Fayette, seigneur de Hautefeuille.

SEIGNEURS DE RILLAC, MARQUIS DE SAINT-HEREM.

XIII. JACQUES de Montmorin, quatriéme fils de GEOFROI, seigneur de Montmorin, & de *Dauphine* de Thirieres, sa premiere femme, fut seigneur d'Auzon & de Rillac, bailli de Saint-Pierre le Moûtier, après son frere, & mourut le 29 mai 1458. Il épousa le 28 mai 1421, *Jeanne* Gouges, dite *de Charpaigne*, dame de Saint-Herem, &c. fille de *Jean* Gouges, tresorier du duc de Berri, & niéce de *Martin* Gouges, évêque de Clermont, & chancelier de France, morte le 21 novembre 1434, dont il eut PIERRE, qui suit ; *Jacques*, qui fut d'église ; *Antoine*, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem ; GILBERT, qui continua la *postérité rapportée ci-après* ; *Antoinette*, mariée le 26 novembre 1435, à *Antoine* de Saint-Nectaire, seigneur du Clavelier, morte en 1444 ; *Isabeau*, alliée en 1438, à *Armand* d'Auzon, seigneur de Montarel ; *Gabrielle*, qui épousa, 1°. en 1439, *Gilbert*, seigneur d'Azenseres & de Nubieres : 2°. *Jean* de la Gardette, seigneur de Villebroux ; & *Agnès* de Montmorin, mariée 1°. à *Gilbert* de Baserne, seigneur de Champeroux : 2°. à *Jean* d'Ussel, chevalier.

XIII. PIERRE de Montmorin, seigneur de Saint-Herem, fut fait chevalier en 1457, & mourut sans enfans de *Marguerite* de Vissac, fille d'*Antoine* de Vissac, seigneur d'Arlenc, & de *Marguerite* d'Apchon : ni d'*Isabeau* de Faudoas, fille de *Beraud*, seigneur de Faudoas, & d'*Anne* de Billi, qu'il avoit épousée le 9 janvier 1459.

XIII. GILBERT de Montmorin, fils puîné de JACQUES, seigneur d'Auzon, Rillac, &c. & de *Jeanne* Gouges, dame de Saint-Herem, fut seigneur de Rillac, de Chas, & de Perignat, & mourut avant l'an 1490. Il épousa avant l'an 1460, *Alix*, fille unique de *Jean* de Chalençon, seigneur de Chassignolles & de Pertus, & de *Jeanne* de Saint-Nectaire, laquelle vivoit encore en l'an 1500, ayant eu pour enfans, JEAN, qui suit ; *Pierre*, mort l'an 1491 ; *Anne*, mariée le 19 novembre 1482, à *Louis*, seigneur de Flageac ; & *Jeanne* de Montmorin, alliée 1°. en 1484, à *Joachim*, seigneur de Chier : 2°. le 25 mai 1493, à *Amable* de la Rochebriant, seigneur de Chauvance.

XIV. JEAN de Moutmorin, seigneur de Saint-Herem, d'Auzon & de Lupiat, après la mort de son oncle, vicomte de Clameci, &c. mourut le 24 mars 1521. Il épousa en 1490, *Marie* de Chazeron, fille aînée de *Jacques*, seigneur de Chazeron, & d'*Anne* d'Amboise, morte le 6 mars 1521, dix-huit jours avant son mari, ayant eu pour enfans, FRANÇOIS, qui suit ; *Jacqueline*, mariée en 1507, à *Jacques* Loup, seigneur de Montfant ; *Françoise*, alliée le 26 avril 1517, à *Jean* Leotoing, seigneur de Montgon ; & *Jeanne* de Montmorin, qui épousa le 13 mai 1522, *François* de la Roche, seigneur de Châteauneuf.

XV. FRANÇOIS de Montmorin, seigneur de Saint-Herem, vicomte de Clameci, seigneur d'Auzon, Chas, Spirat, Perignat, Chassignoles, Lupiat, &c. gouverneur du haut & bas pays d'Auvergne, demeura prisonier à la bataille de Saint-Quentin en 1557, commandant la compagnie d'ordonnance du connétable de Montmorenci. Il épousa le 12 février 1526, *Jeanne* de Joyeuse, dame de Bothéon, fille de *François*, seigneur de Bothéon, & d'*Anne* de Gaste, dame de la Barge, dont il eut GASPARD, qui suit ; JEAN, qui continua la *lignée qui sera rapportée après celle de son frere aînée* ; *Claude*, abbé de Menat, & prieur de Maissat ; *Anne*, & *Susanne*, prieures d'Yeure, près Moulins ; & *Jacques* de Montmorin, seigneur de Lupiat, Pertus, Montplantier, &c. qui épousa 1°. le 25 juillet 1558, *Marie* de Murol, dame du Breuil, dont il n'eut point d'enfans : 2°. *Anne* d'Auzer, dame de la Roche, dont il eut *Gaspard*, mort sans alliance en 1587 ; *Marc*, & *Jeanne*, morts jeunes ; *Jacqueline*, mariée 1°. le 3 octobre 1587, à *Jacques* Berment, seigneur de Condat : 2°. le 13 juillet 1594, à *Christophe* de Boulieu, seigneur de Jernieux ; & *Françoise* de Montmorin, dame de Saunat, la Tartiere, Saint-Bonnet & de Pertus, qui épousa 1°. le 16 juillet 1595, *Louis*, seigneur de la Barge, gouverneur du Vivarais : 2°. *N.* de Montboissier, seigneur de Hauterive.

XVI. GASPARD de Montmorin, seigneur de Saint-Herem, Auzon, Rillac, &c. chevalier de

l'ordre du roi, gouverneur du haut & bas pays d'Auvergne, après son pere, épousa *Louise* d'Urfé, dame de Balsac & de Pauliac, fille de *Claude* seigneur d'Urfé, & de *Jeanne*, dame de Balsac, dont il eut *Françoise*, dame d'Auzon, Bothéon, Chassignoles, &c. mariée 1°. à *Louis-Armand*, vicomte de Polignac: 2°. le 17 octobre 1599, à *François* de Clermont, seigneur de Chattes, sénéchal & lieutenant général du Vélai; & *Catherine* de Montmorin, dame de Balsac, Pauliac, & Rillac, alliée à *Gilbert* de Saint-Aignan, seigneur de la Gastine.

XVI. JEAN de Montmorin, second fils de FRANÇOIS, seigneur de Saint-Herem, & de *Jeanne* de Joyeuse, dame de Bothéon, fut seigneur de Preaux, du Thil & de la Marche, puis de Saint-Herem, de Brèon, & de Compeis, après la mort de son frere aîné. Il épousa le 14 août 1559, *Gabrielle* de Murol, dame du Broc, de Bergonne, Gignac, Saint-Bonnet, Contournat & du Breuil, fille aînée de *Jean* de Murol, seigneur desdits lieux, & d'*Anne* d'Arson, dont il eut GASPARD, qui suit.

XVII. GASPARD de Montmorin, seigneur de Saint-Herem, &c. rendit de grands services au roi Henri IV, pendant les troubles de la Ligue, & mourut le 13 juillet 1593, défendant la ville de Sabazat, contre les Religionaires. Il épousa *Claude* de Chazeron sa parente, fille unique de *Gabriel*, seigneur de Chazeron, & de *Gilberte* de Marconnai, dame de Montaret, & de Volore, dont il eut GILBERT-GASPARD, qui suit; *François*, *Gabriel*, *Jean-Gaspard*, morts jeunes; *Jacqueline*, mariée à *Gaspard* de Coligni, comte de Saligni, morte le 20 août 1650; *Marguerite*, morte sans alliance; *Charlotte*, prieure de Marsac, morte en 1631; & *Hilaire-Diane* de Montmorin, qui épousa *Jean* de Combourfier, vicomte de Ravel, seigneur du Terrail, lieutenant de roi en Auvergne, & mourut en 1635.

XVIII. GILBERT-GASPARD de Montmorin, seigneur de Saint-Herem, Chasteauneuf, Volore, &c. mort le 27 janvier 1660, avoit épousé *Catherine* de Castille, fille aînée de *Philippe*, seigneur de Chenoise, grand maréchal des logis de la maison du roi, & de *Catherine* de Ligni, morte le 24 septembre 1635, dont il eut FRANCOIS-GASPARD, qui suit; *Philippe*, comte de Chasteauneuf, mestre de camp, tué au service du roi en 1652, sans laisser de postérité d'*Anne* de Chauvigni, dame de Montfort; *Nicolas*, seigneur de Villeneuve, capitaine au régiment du Terrail, tué au siége de Lérida en 1647; *Michel*, mort jeune; EDOUARD, qui a fait la *branche des seigneurs de la* CHASSAIGNE, *rapportée ci-après*; *Roger-Charles*, baron du Broc, capitaine de cavalerie au régiment de Créqui en 1656, tué près de Béthune; *François-Charles*, capitaine de cavalerie au régiment Mazarin, aide de camp de l'armée du roi, commandée par le comte de Coligni en Hongrie, où il fut tué le 27 juillet 1664, défendant le passage du pont de Kermen; *Jean*, chevalier de Malte, commandeur de Sours & d'Arville, capitaine de galere pour le roi; & *Catherine* de Montmorin, abbesse de l'Esclache, morte.

XIX. FRANCOIS-GASPARD de Montmorin, marquis de Saint-Herem, seigneur de Volore, Chasteauneuf, fit sa premiere campagne au siége d'Arras en 1640, & commanda en 1646, le régiment de cavalerie de la Tour-Bassompierre, puis servit dans celui de la Ferté-Senneterre, jusqu'en 1648; fut pourvu de la charge de grand louvetier de France en 1655, & la même année de celle de gouverneur & capitaine des chasses de Fontainebleau, qu'il a possédée jusqu'à sa mort, arrivée en juillet 1701. Il épousa par contrat du 3 juin 1651, *Anne* le Gras, fille de *Nicolas* le Gras, secrétaire des commandemens & intendant de la maison de la reine Anne d'Autriche, & de *Jacqueline* de Morillon, morte le 7 novembre 1709, âgée de 85 ans, ayant eu pour enfans, *François-Gaspard*, mort en mars 1661; *Jean-François-Gaspard*, abbé de Manlieu en 1682, céda son droit d'aînesse à son cadet, en embrassant l'état ecclésiastique, & mourut au mois de janvier 1702; *Pierre-Armand*, mort en 1675; CHARLES-LOUIS, qui suit; *Anne-Louise*, religieuse à l'Esclache; *Marie-Elizabeth*, morte sans alliance le 30 décembre 1680; *Marie-Thérèse*, religieuse à l'Esclache; *Angélique-Cécile*, mariée, le 27 septembre 1699, à *François* de Harville des Ursins, marquis de Paloiseau; *Magdeléne*, morte sans alliance en 1681; & *Catherine-Françoise* de Montmorin.

XX. CHARLES-LOUIS de Montmorin, marquis de Saint-Herem, &c. fut reçu en 1677, en survivance de la charge de gouverneur & capitaine des chasses de Fontainebleau, & mourut le 10 juin 1722, en sa quarante-huitiéme année. Il avoit épousé le 6 février 1696, *Marie-Geneviéve* Rioult de Douilli, fille de *Jacques* Rioult, seigneur de Douilli, de Neuville, Pont de Neuilli, &c. secrétaire du roi, dont il eut entr'autres enfans, JEAN-BAPTISTE, qui suit.

XXI. JEAN-BAPTISTE de Montmorin, marquis de Saint-Herem, &c. gouverneur & capitaine des chasses de Fontainebleau, a épousé le 15 février 1724, *Constance* Lucie de Valois de Villette, fille de *Philippe* de Valois, marquis de Villette, lieutenant général des armées navales du roi, & de *Marie-Claire* des Champs de Marcilli, sa seconde femme.

SEIGNEURS DE LA CHASSAIGNE.

XIX. EDOUARD de Montmorin, fils puîné de GILBERT-GASPARD, marquis de Saint-Herem, & de *Catherine* de Castille, fut seigneur de la Chassaigne, Semiers, Gensac, &c. capitaine de cavalerie dans le régiment de la Ferté, & de l'Altesse, & épousa *Marie* de Champfeu, fille de *Gilbert*, trésorier de France à Moulins, & de *Marie* d'Aubigni, dont il eut JOSEPH-GASPARD, qui suit; *Anne*, religieuse à l'Esclache; *Françoise*, religieuse à sainte Marie de Thiern; & *Anne* de Montmorin.

XX. JOSEPH-GASPARD de Montmorin, seigneur d'Aisnai, de Saint-Amand, de Meaune, du Colombier, & de Prevant, a été cornette blanche du régiment Colonel. Après la mort de sa femme il a embrassé l'état ecclésiastique; & étant grand-vicaire de Vienne, le roi Louis XIV le nomma à l'évêché d'Aire le 12 juillet 1710, dont il fut sacré évêque le 4 janvier 1711, & mourut à Paris le 7 novembre 1723, âgé de 66 ans. Il avoit épousé le 10 février 1684, *Louise-Françoise* de Bigni, fille de *Louis-Armand*, comte d'Ainai, & d'*Isabelle* de Chasteau-Bodeau, morte le 28 novembre 1700, ayant eu pour enfans, *François-Gaspard*, né en 1685; *Edouard*, né en 1689; *Gilbert*, né en 1691, nommé coadjuteur d'Aire en juin 1722, & sacré évêque titulaire de Sidon, en l'église de Meaux le 7 novembre 1723, jour de la mort de l'évêque d'Aire, son pere; *Thomas*, né en 1695, docteur de la maison & société de Sorbonne, abbé de Bonnevaux, mort à Paris le 5 juillet 1723, pendant l'assemblée du clergé, où il étoit député; *Anne*, née le 4 juillet 1690; & *Marie-Amable* de Montmorin, née le 3 octobre 1694. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*. Sammarth. *Gallia christ. &c.*

MONTMORT (Pierre Rémond de) né à Pa-

ris, d'une famille noble, le 27 octobre 1678, étudia en droit malgré lui, après son cours d'humanités; & ne pouvant fléchir son pere, qui vouloit en faire un magistrat, il se sauva en Angleterre, d'où il passa dans les Pays-Bas, & ensuite en Allemagne chez M. de Chamois son parent, plénipotentiaire de France à la diéte de Ratisbonne. Ce fut-là que M. de Montmort lut la *recherche de la vérité*, & il en éprouva deux effets, il devint philosophe & véritable chrétien. Il revint en France en 1699, & perdit M. de Rémond son pere deux mois après son retour. M. de Montmort âgé de vingt-deux ans, maître de lui-même & d'un bien assez considérable, n'étudia plus que la philosophie & les mathématiques, suivant en tout les conseils du P. Malebranche de l'Oratoire. En 1700, il fit un second voyage à Londres pour y voir les savans, & peu de temps après, son frere cadet qui avoit été revêtu d'un canonicat de Notre-Dame de Paris, sans trop consulter son inclination, engagea son aîné à en accepter une démission. M. de Montmort y ayant consenti avec beaucoup de peine, porta à la rigueur tout le poids dont il venoit de se charger, & ne donna à l'étude que les momens qui ne le demandoient point aux offices complets du jour & de la nuit; mais aussi donna-t-il aux mathématiques tous ces momens de surplus sans en perdre aucun. Il fit vers ce temps-là imprimer à ses frais l'ouvrage de M. Guisnée sur l'*Application de l'algebre à la géométrie*, & celui de M. Newton, sur la *Quadrature des courbes*. Il marioit ou faisoit religieuses des filles à qui les biens & les secours manquoient, & il ne manquoit dans nulle occasion ni à l'amour des sciences, ni à celui du prochain. Il quitta son canonicat & l'habit ecclésiastique en 1706, se maria avec mademoiselle de Romicourt, petite niéce de madame la duchesse d'Angoulême, & passa depuis la plus grande partie de sa vie à la campagne, & sur-tout à la terre de Montmort qu'il avoit achetée en 1704. Il donna en 1703 son excellent *Essai d'analyse sur les jeux de hazard*, & se fit par-là connoître & rechercher des plus habiles mathématiciens avec qui il fut en liaison, tant en France que dans les pays étrangers. Mais la mort de madame la duchesse d'Angoulême, arrivée en 1713, dérangea un peu ses études pour quelque temps. Cette princesse, belle fille de Charles IX, mourut chez M. de Montmort, & à sa terre même, où elle occupoit depuis trois ans un corps de logis; & en faisant M. de Montmort son exécuteur testamentaire, elle lui laissa deux procès qui l'obligerent souvent d'aller à Versailles & au palais à Paris. M. de Montmort composa son épitaphe, & lui fit faire des obséques magnifiques. Malgré les embarras où cette mort le jetta, il ne laissa pas de donner en 1714, une seconde édition de ses *jeux de hazard*, considérablement augmentée, & enrichie de son commerce épistolaire avec MM. Bernoulli, oncle & neveu, célébres mathématiciens. En 1715, il fit un troisiéme voyage en Angleterre, pour y observer l'éclipse solaire qui devoit être totale à Londres, & avant que de s'en retourner, la société royale de cette ville l'aggrégea à son corps. Par reconnoissance M. de Montmort lui envoya un grand écrit sur les *suites infinies*, qu'elle fit imprimer dans ses *transactions* en 1717. Il destinoit un pareil morceau à l'académie des sciences de Paris, où il avoit été reçu associé libre en 1716 : mais ayant été attaqué de la petite vérole en 1719, il en mourut à Paris le 7 d'octobre. Il travailloit depuis quelque temps à l'*histoire de la géométrie*, mais il avoit peu avancé cet ouvrage. Tous les pauvres & sur-tout les paysans des trois paroisses dont il étoit seigneur pleurerent amérement sa mort. Ils perdoient un pere. * Son éloge par M. de Fontenelle, dans l'*histoire de l'académie des sciences*.

MONTOJA (Diego) *cherchez* RUIZ.

MONTOLIEU, ancienne famille, qui, citée dans tout ce qu'il y a d'écritures antiques, soit dans les archives de la maison de ville de Marseille, soit dans celles de l'évêché de la même ville, subsiste depuis plusieurs siécles à Marseille, & dans le bas Languedoc. On n'en rapporte ici la postérité que depuis

I. GIRAUD de Montolieu, fils de GUILLAUME de Montolieu, I du nom, vivoit en 1209. Il donna son nom à un quartier du terroir de Marseille, dit *des Montolieus*, autrement, *le Val de Giraud*, à cause de lui. Il avoit épousé *Béatrix* de Ricaud, dont il eut, 1. GUILLAUME, qui suit; 2. *Jean*; 3. *Vincent* de Montolieu; 4. *Raimond*; 5. *Berenger*; & 6. *Giraud*.

II. GUILLAUME de Montolieu, II du nom, fut général des galeres d'Ildephonse II, roi d'Aragon, comte de Provence, & remporta l'an 1199 une signalée victoire contre les Génois. Il avoit épousé *Blacasse* de Blacas, dont il eut GUILLAUME, III du nom, qui suit; *Pons-Ricaut*; *Blaqueria*, *Béatrix*, *Audejarde*, toutes trois religieuses à S. Zacharie; & *Lombarde*.

III. GUILLAUME de Montolieu, III du nom, épousa *Marie* d'Anselme, dont il eut,

IV. GUILLAUME, IV du nom, mort jeune, en défendant sa patrie assiégée par le comte de Provence. Il avoit épousé *Alasacie* de Castellane, de Galbert, dont il eut GUILLAUME, V du nom, qui suit; & BLAQUERIA, qui forma la *branche de* MONTOLIEU-SAINT-HIPPOLYTE, *établie dans le bas Languedoc, rapportée ci-après*.

V. GUILLAUME de Montolieu, V du nom, fut député de la ville de Marseille, pour traiter de paix avec Béatrix, comtesse de Provence, femme de Charles d'Anjou. Il avoit épousé *Marie* de Montolieu, morte en 1298, dont il eut, 1. MONTOLIEU de Montolieu, qui suit; 2. *Fulcon*, qui avoit épousé *Agnès* de Montolieu, & testa en 1324; 3. *Giraud*, qui épousa *Sibylle* de Roquefort; 4. *Guillaume*, aumônier de Saint Victor; 5. *Jacques*, religieux frere Mineur; 6. *Adalasie* Rosanne; 7. *Bartholomée*, religieuse à l'abbaye de S. Sauveur; 8. *Béatrix*, religieuse à l'abbaye des dames de Sion; & 9. *Montolive*.

VI. MONTOLIEU de Montolieu fut député par la ville de Marseille, pour complimenter le roi Charles IV, dit *le Bel*, & à Naples, vers la reine Jeanne, après la mort du roi Robert. Il avoit épousé *Alemane* de Montolieu, dont il eut *Montolieu* de Montolieu, qui de *Clémence* de Châteauneuf, niéce du grand-maître de ce nom, eut *Montolieu* de Montolieu, mort sans postérité; & *Jean*, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem; GUILLAUME, qui suit; *Jean*, qui épousa *Huguette* d'Aleman, dont il eut pour fille unique, *N.* mariée à *Guillaume* de Corvieres; *Blaqueria*; *Marguerite*; & *Blaqueria*.

VII. GUILLAUME de Montolieu, VI du nom, fut chargé de négociations importantes auprès des papes & des rois de France, de Naples & de Sicile; tint les rênes du cheval du roi Jean, lorsqu'il fit son entrée à Marseille, comme il paroît par un acte de ce temps, dont les termes sont *Ad dextrandum & conducendum equum domini regis, &c.* fut l'arbitre des différends qui survinrent entre le comte d'Avelin, de la maison de Baux, le grand sénéchal de Provence, & la ville de Marseille; & fit plusieurs fondations dans l'église de l'abbaye

de S. Victor, & dans celle de Notre-Dame des Accoules. Il avoit épousé en 1347, *Sanxiete* de Mercériis, dont il eut BLAQUERIA, qui suit; *Guigon*, qui d'*Alione* d'Agoult, eut pour fille unique *Nicolave*, mariée à *Antoine* de Calepede; *Guillaume*, sacristain de l'abbaye de S. Victor; *Jean*, chanoine de l'église cathédrale; *Catherine*; & *Béatrix*.

VIII. BLAQUERIA de Montolieu, qui s'est rendu illustre en défendant sa patrie contre l'invasion des Aragonois, & testa en 1442, épousa 1°. en 1379, *Catherine* de Montolieu: 2°. en 1392, *Louise* de Jérusalem. De son premier mariage, il eut pour fille unique *Douce*. Du second vinrent GUILLAUME, qui suit; *Sibylle*, mariée à *Nicolas* d'Arene, qui fut le premier de sa maison qui s'établit à Marseille; & *Montolive*, abbesse de S. Sauveur.

IX. GUILLAUME de Montolieu, VII du nom, épousa 1°. *Baptistine* de Vemesan: 2°. *Bartholomée* de Paule. De son premier mariage il eut JEAN, qui suit; *Montolieu* de Montolieu, mort sans postérité de *Marguerite* Paule; & *Bérengere*, religieuse à Sion. Du second lit il eut *Blaqueria*, mariée à *Philippete* d'Altoviti; *Thomas*, marié à *Aleone* de la Milliere, dont il eut *Montolieu* de Montolieu, qui épousa *Jeanne* de Blancard; & *Clémence*, mariée à *François* de Grimaldi; *François*, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem; & *Barthélemi*, religieux de S. Victor.

X. JEAN de Montolieu fut élu consul de Marseille l'an 1487 & l'an 1510, fit son testament en 1492 & épousa en 1480, *Catherine* de Rivaud, fille de *Jean*, chevalier, seigneur de Cujes, dont il eut ETIENNE, qui suit; & *Jeanne*, mariée à *Perceval* de Vento.

XI. ETIENNE de Montolieu, se signala à la défense de Marseille, lorsque Charles de Bourbon, & le marquis de Pescaire, commandant l'armée de Charles-*Quint*, l'assiégeoient, & mourut en 1533. Il avoit épousé en 1509, *Elizabeth* de Boniface, fille de *Louis*, chevalier, & de *Marguerite* de Tressemanes, dont il eut *Guillaume*, mort sans postérité d'*Honorée* de Pastier-Sillans; *François*, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem; *Jean*, chanoine à Barjoulx; HONORÉ, qui suit; & *Magdeléne*, mariée à *Louis* de Bosquet.

XII. HONORÉ de Montolieu, né le 28 septembre 1524, en considération de sa noblesse & des grands services qu'il rendit au roi, reçut un brevet par lequel sa majesté dérogeoit aux ordonnances faites contre le port des armes, & lui permettoit de porter la dague & l'épée; fut fait en 1579, par la reine mere Catherine de Médicis, son gentilhomme d'honneur; fut député en 1588 de la noblesse de Marseille aux états de Blois; fut élu en 1597 premier consul de ladite ville; signala son zèle pour sa patrie & pour le roi aux troubles causés par Daries, & contre les entreprises de Casaulx; fit son testament en 1609 & mourut en 1613. Il avoit épousé en 1571, *Marguerite* des Martins, fille de *Charles* des Martins, chevalier, seigneur de Puilobier, & de *Blanche* de Domendolx, dont il eut GUILLAUME, qui suit; *Melchior*, *Jean*, *Pierre*, *Honoré*, tous quatre chevaliers de l'ordre de S. Jean de Jérusalem; *Marguerite*, mariée à *Jean-Baptiste* de Félix; & une autre *Marguerite*, mariée à *Louis* de Vento.

XIII. GUILLAUME de Montolieu, VIII du nom, né le 18 juillet 1573, fut fait dès l'an 1610, par le roi, commandant de ses galeres; fut cinq fois député par la noblesse de Marseille à la cour; fut envoyé par le roi à Constantinople; fut élu premier consul de Marseille en 1631; fut tué dans un combat naval donné l'an 1638, devant Gènes; & fut enterré à Antibes. Il avoit épousé en 1609, *Magdeléne* d'Agde, fille de *François* d'Agde, seigneur de Fondouce, & de *Magdelene* de Corbiere, dont il eut JEAN-BAPTISTE, qui suit; *Anne*, mariée à *Louis* de Puget, comte de Saint-Paul, seigneur de Feuveau; *Elizabeth*, religieuse de l'ordre de S. Bernard, puis abbesse de son monastere, morte le 9 mai 1685.

XIV. JEAN-BAPTISTE de Montolieu, né le 29 septembre 1618, fut capitaine d'une galere qui portoit son nom; eut l'an 1641 le commandement de cinq galeres du roi, & fut tué le 19 mars 1667, d'un coup de mousquet combattant contre un vaisseau corsaire. Il avoit épousé le 12 février 1640, *Elizabeth* de Valbelle-la-Tour, fille de *Léon*, seigneur de Beuvons, la Tour, & Saint-Symphorien, & de *Marguerite* de Doria, dont il eut LOUIS, qui suit; *Charles*, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, en l'année 1724, capitaine des galeres & port de Marseille; *Anne-Marguerite*, mariée à *Nicolas* d'Hermite, seigneur de Belcodeves & Feuveau; *Marguerite*, religieuse; *Gabrielle*, veuve de *Louis* Chanut, seigneur de Revest; *Thérèse*, veuve de *Joseph* de Pontevès, seigneur d'Amirat; & *Marie*, mariée à *François* de Boisson, trésorier général de France.

XV. LOUIS de Montolieu, né le 19 janvier 1648, fut fait chef d'escadre des galeres du roi, maréchal des camps de ses armées, & chevalier de S. Louis. Il bloqua par mer la ville de Barcelone, que M. le duc de Vendôme assiégeoit par terre, défendit Cadix, & fut honoré par le roi du titre de *Marquis*. Il avoit épousé l'an 1672, *Marie* Dumas, fille d'*Antoine* Dumas, seigneur de Manse, premier chef d'escadre des galeres, & de *Catherine* de Gest-de-Fol, dont il a eu LOUIS-VICTOR, qui suit; *Nicolas*, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem; *Jean-Augustin*, chevalier du même ordre, & capitaine des gardes Walonnes du roi d'Espagne; *Michel*, chevalier dudit ordre, & capitaine dans le régiment de Mirebeau; *Cyprien-François*, aussi chevalier de S. Jean de Jérusalem, & capitaine dans le régiment royal de la Marine; & *Gabrielle*, religieuse de la Visitation.

XVI. LOUIS-VICTOR de Montolieu, né le 23 novembre 1671, chevalier de l'ordre de S. Louis, épousa le 16 août 1706, *Charlotte* de Villeneuve, fille de *Scipion* de Villeneuve, de Tourette, &c. & de *Lucrece* de Grimaldi d'Antibes.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTOLIEU-SAINT-HIPPOLYTE, établie dans le bas Languedoc.

V. BLAQUERIA de Montolieu, fils de GUILLAUME, IV du nom, & d'*Alasacie* de Castellane de Galbert, épousa *Béatrix* de Jérusalem, dont il eut BLAQUERIA, qui suit; & *Montolieu* de Montolieu, marié à *Anselme* de Calepede, dont il eut plusieurs enfans.

VI. BLAQUERIA de Montolieu, II du nom; épousa *Gassole* de Gaufridi de Trets, dont il eut BLAQUERIA, qui suit; *Béatrix*, qui épousa *Bertrand* de Candole; & *Huguette*, dont l'alliance est ignorée.

VII. BLAQUERIA de Montolieu, III du nom; épousa *Douce* de Conchis, dont il eut ARNAULD ou ARNAUD, qui suit; *Catherine*, mariée à *Blaqueria* de Montolieu; & *Jacques*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jérusalem.

VIII. ARNAUD de Montolieu épousa *Sibylle* de Pelet, dont il eut THOMAS, qui suit; *Guillaume*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jérusalem; & *Montolive*, morte sans alliance.

IX. THOMAS de Montolieu, épousa en 1427,

Clémence de Brignon, dont il eut JEAN, qui fuit; *Giraud*, tué à la bataille de Formigni, à la fuite du connétable, qui affifta à fon convoi funébre; & *Claude*.

X. JEAN de Montolieu, gentilhomme ordinaire du roi, tué à la bataille de Montleheri, époufa en 1463, *Marguerite*... dont il eut JACQUES, qui fuit; *Magdeléne*, mariée à *Nicolas* de Bouzéne, chevalier, feigneur de Boucoiran & Saint-Hippolyte.

XI. JACQUES de Montolieu, chef d'une bande, tué à la bataille de Novare, époufa en 1488, *Antoinette* de Delom, dont il eut *Guillaume*, capitaine de 200 hommes, tué à la bataille de Cerizolles; *Thomas*, religieux de l'ordre de faint Dominique; *François*, mort jeune; GUILLAUME, qui fuit; & *Barthélemi*, capitaine de 200 hommes, mort de la pefte en 1563 au Havre de Grace, pendant que les François l'affiégeoient.

XII. GUILLAUME de Montolieu, V du nom, feigneur de Saint-Hippolyte, commandant d'une enfeigne dans l'armée des Huguenots, dont il avoit embraffé la religion en 1553, fut tué à la bataille de Dreux en 1562. Il avoit époufé en 1541, *Antoinette* de Vergeze, fille d'*Antoine* de Vergeze, écuyer, dont il eut *Jacques*, capitaine de 200 hommes dans l'armée des Huguenots, tué à la bataille de Saint-Denys; *François*, capitaine, tué à la bataille de Montcontour; *Hippolyte*, auffi capitaine, mort des bleffures qu'il avoit reçues à la bataille de Montcontour; & ANTOINE, qui fuit.

XIII. ANTOINE de Montolieu, feigneur de Saint-Hippolyte, fervit contre la ligue, étoit meftre de camp en 1592, au fiége de Rouen, où il reçut une bleffure qui l'obligea de fe retirer du fervice, & mourut en 1615. Il avoit époufé en 1582, *Sufanne* Dupui, fille de *Bernardin* Dupui, écuyer, feigneur de Montmoirac, & d'*Ifabeau* de Valabrez, dont il eut *Jean*, capitaine de 200 hommes, tué en 1622, au fiége de Montpellier; CLAUDE, qui fuit; *Antoine*, lieutenant colonel du régiment de Gondrin, mort en Catalogne; *David*, feigneur de Mejanes, qui marié à *Marie* d'Audibert, fille de *Gafpard* d'Audibert, écuyer, feigneur de Méjanes, & de *Silvie* de Roger, fut en 1636 pourvu d'une compagnie dans le régiment de Calviffon.

XIV. CLAUDE de Montolieu, feigneur de Saint-Hippolyte & de Sainte-Croix, fut chargé en 1629, par le duc de Montmorenci, du commandement de la ville de Ganges, & reçut en 1635 du roi, en confidération de fes fervices, une penfion. Il avoit époufé en 1624, *Catherine* de Saurin, fille de *Pierre* de Saurin, écuyer, feigneur de Pomaret, & de Saint-André de Valborgne, & de *Marthe* de la Marre, dont il eut PIERRE, qui fuit; *Louis*, capitaine dans le régiment de Vermandois, tué à la bataille de Trèves; *Jacques*, qui fut tué en duel, capitaine dans le régiment de Navarre; & *Aymar*, lieutenant colonel du régiment de Limofin, chevalier de faint Louis, gouverneur fucceffivement de Soncino & de Duftiano, & commandant à Saint-Laurent du Var.

XV. PIERRE de Montolieu, feigneur de Saint-Hippolyte, époufa en 1660, *Jeanne* de Froment, fille de *Nicolas* de Froment, feigneur de Saint-Jean de Sairargues, & de *Marie* du Roure, dont il eut *Claude*, forti de France après la révocation de l'édit de Nantes, mort en 1691, lieutenant dans les gardes Hollandoifes; *Sufanne*, morte fans alliance; THEOPHILE, qui fuit; *Jacques*, mort à Metz d'une bleffure qu'il avoit reçue au fiége de Luxembourg, faifant les fonctions d'ingénieur; *Louis*, qui étoit en 1724, général major des armées du roi de Pruffe, & général de bataille du roi de Sardaigne, dont il a reçu une penfion, en confidération des fervices qu'il rendit à la bataille de Turin, où il perdit un bras; *David*, colonel au fervice du roi de la grande Bretagne, & général de bataille des armées du roi de Sardaigne; *Marguerite*, morte jeune; & *Aymard*, confeiller de cour & d'ambaffade de fa majefté Pruffienne.

XVI. THEOPHILE, feigneur de Saint-Hippolyte, de Saint-Jean de Sairargues & de Teillan, capitaine dans le régiment de Normandie, époufa en 1695, *Anne* de Bornier de Teillan, fille de *Pierre*, écuyer, feigneur de Teillan, & de *Tiphène* de Pafcal, dont il a plufieurs enfans. * Archives de l'évêché & de la ville de Marfeille. Archives de l'abbaye de faint Sauveur. Archives de l'hôpital du faint Efprit. P. Guenai, *annales de Marfeille*, *p.* 198. Noftradamus, *hift. de Provence*, *p.* 164. Sammarth. *Gallia chrift.* 1, 3, *p.* 1060. Etat de la Provence de l'Abbé Robert, *t. II*, *p.* 407.

MONTOLON, *cherchez* MONTHOLON.

☞ MONTONA, ville d'Italie dans l'Iftrie, vers le milieu de cette province, à deux milles de la riviere de Quiéto à la gauche. Cette ville s'eft gouvernée d'abord par elle-même, & donnoit feulement trente-cinq marcs d'argent au patriarche d'Aquilée: mais enfuite elle fe foumit aux Vénitiens en 1276. Elle a quinze villages dans fon reffort, & le bois de Valle long de quinze milles, par lequel paffe la riviere de Quiéto. * La Martiniere, *diction. géogr.*

MONTONE, anciennement *Vitis*, riviere d'Italie. Elle baigne Citta di Sole en Tofcane; & traverfant la Romagne, elle baigne Ravenne du côté du nord. Louis XII, roi de France, gagna l'an 1512, une bataille fur les bords de cette riviere, contre les Efpagnols qui y perdirent dix-huit mille hommes. * Mati, *diction.*

MONTORO, *Montorium*, bourg d'Andaloufie, fitué à dix lieues de Cordoue vers le midi. On y a trouvé une infcription par laquelle on juge, que c'eft le bourg appellé anciennement *Epora*, que quelques géographes pourtant placent à *Aldea el Rio*. * Baudrand.

MONTOSIEN, connu fous le nom de *Marcus-Antonius Montofianus*, natif de Saint-Géminiano, & médecin de Florence, a écrit, *Quæftiones medicinales, &c.* Il vivoit l'an 1555. * Jufte, *in chron. med.* Gefner, *in biblioth.* Vander Linden, *de fcript. med.*

MONTPELLIER, ville de France, fur le Lez, au bas Languedoc, avec évêché fuffragant de Narbonne, eft nommée par les auteurs Latins, *Mons Peffulus*, ou *Mons Peffulanus*, *Monfpellium*, *Mons Pullarum* & *Mons Pefterius*. Elle eft le fiége d'un évêché qui y fut transféré de Maguelone en 1535, ou 1536. Cette ville eft la plus grande de la province de Languedoc après Touloufe, & eft célébre par fa faculté de médecine, fondée, à ce qu'on prétend, par les difciples d'Averroës & d'Avicenne l'an 1196. Elle fut rétablie l'an 1220. On peut en voir l'origine & les progrès dans l'*hiftoire eccléfiaftique de Montpellier*, par M. de Grefeuille, *livre XII*. Il y a auffi divers colléges, & une académie du droit, avec quatre profeffeurs royaux. Montpellier eft une des plus belles villes du Languedoc, & des plus confidérables par fa fituation, & par l'efprit & la politeffe de fes habitans. Elle a généralité, cour des aides, chambre des comptes & préfidial. On y voyoit autrefois de belles églifes, & un grand nombre de maifons religieufes; mais depuis l'année 1561, que les Huguenots s'en rendirent maîtres pendant les guerres civiles, ils ruinerent ces édifices facrés, & firent de cette ville une des places de fureté de leur parti. Louis XIII ayant réfolu de mettre fes fujets de ce parti

à la raison, assiégea Montpellier l'an 1622, & après une vigoureuse résistance, s'en rendit maître le 20 du mois d'octobre. Ensuite on y rebâtit la cathédrale de saint Pierre, & les autres églises; & c'est à quoi contribua le zèle de M. du Bosquet, évêque de cette ville, illustre par sa doctrine, par ses ouvrages & par sa piété. Les étrangers ne manquent pas de voir à Montpellier sa forte citadelle flanquée de quatre bastions royaux; le jardin de médecine du roi, qui est hors la ville; les assemblées de la place de la Canourgue; le palais de la justice; les belles églises de saint Pierre, de Notre-Dame, &c. le cours ou place des Ormeaux, proche la porte de la Sonnerie; le bâton de saint Roch dans le monastere de saint Paul, & les autres curiosités de la ville. Elle est encore célèbre par sa thériaque, & par l'application des habitans au travail du verd de gris, au blanchissage de la cire, aux moulins à soie, aux poudres de Chypre, aux eaux d'Ange, & à diverses sortes de manufactures. La riviere du Lez arrose le pied de la colline sur laquelle est bâtie la ville de Montpellier. On la passe sur le pont de Junevau, & elle reçoit le ruisseau de Merdanson, qui coule dans la ville.

Cette ville s'étoit établie par les ruines de celle de Maguelone, que Charlemagne fit abattre, parcequ'elle servoit de retraite aux Sarasins, & pour lors l'évêché fut transféré à Sustantion, où le siége a été environ 300 ans. Ce fut en ce temps que les peuples de ce pays bâtirent une nouvelle ville, qu'ils nommerent *Montpellier* ou *Montpel-Leret*. Un des comtes de Sustantion la donna en mariage à une de ses filles, nommée *Eustorgia*. Elle eut divers enfans, & entr'autres *S. Fulcran*, évêque de Lodéve, & deux filles, dames de Montpellier, qui donnerent leurs biens à l'église, sous l'épiscopat de Ricuin II, vers l'an 975. Un gentilhomme nommé GUI, obtint alors cette ville, à condition de la tenir en fief de l'église, & de la défendre contre les Sarasins, & moyennant l'hommage & la fidélité qu'il s'obligea de rendre à l'évêque & au chapitre. Les rois de France en étoient aussi les premiers souverains; & cette ville a été de tout temps fief de la couronne. Le roi Louis *le Jeune* l'an 1155, & Philippe *Auguste* l'an 1208, confirmerent ces droits de l'église de Maguelone. Ce GUI fut donc tige des seigneurs de Montpellier. GUILLAUME, fils d'*Ermengarde*, mourut vers l'an 1121. Gotafred, évêque de Maguelone, lui avoit inféodé de nouveau Montpellier en 1090. Il eut d'*Ermensinde*, un autre GUILLAUME, qui épousa *Sibylle*, fille d'un roi de Jérusalem. Leur fils de même nom, mort l'an 1179, avoit pris alliance avec *Mathilde* de Bourgogne, fille d'*Hugues II*, duc de Bourgogne, surnommé *le Pacifique*, d'où vint GUILLAUME IV, seigneur de Montpellier. Celui-ci, mari d'*Eudoxie*, fille d'*Emanuel*, empereur de Constantinople, mourut l'an 1204, & laissa une fille unique, *Marie* de Montpellier, alliée à *Pierre*, roi d'Aragon, qui fut tué à la bataille de Muret l'an 1213. *Marie* mourut à Rome l'an 1219. JACQUES, roi d'Aragon, son fils, lui succéda. Ce prince, qui mourut l'an 1272, eut *Pierre*, roi d'Aragon, & JACQUES, roi de Majorque, comte de Roussillon, & seigneur de Montpellier. Ce fut du temps de celui-ci, & l'an 1292, que l'évêque & le chapitre de Maguelone, firent un échange considérable avec le roi Philippe *le Bel*; car ils lui céderent ce qu'ils possédoient à Montpellier pour un revenu de cinq cens livres *melgoriennes*, que ce prince leur assigna sur la baronie de Sauve, &c. à condition de tenir le tout en fief de la couronne. *Jacques II*, seigneur de Montpellier, épousa *Esclarecide*, fille du comte de Foix, & mourut l'an 1311, laissant SANCHE, pere de JACQUES III, roi de Majorque, & seigneur de Montpellier. Jacques III avoit épousé *Marie*, sœur de *Pierre*, roi d'Aragon, qui le dépouilla de ses états. Il vendit l'an 1349, au roi Philippe *de Valois*, la seigneurie de Montpellier, qu'il tenoit en arriere-fief de la couronne, & mourut en 1362. Le prix en fut de six-vingt mille écus d'or. *Jacques* & *Elizabeth*, enfans de Jacques III, ratifierent ce contrat. *Elizabeth*, dite *Esclarmonde*, fut seconde femme de *Jean* Paléologue, II de ce nom, marquis de Montferrat, & céda encore au roi Charles VI tout le droit qu'elle pouvoit avoir sur la seigneurie, bailliage & baronie de Montpellier. Le roi donna à cette princesse, sa vie durant, la châtellenie de Gallarque, & douze cens livres de rente sur la sénéchaussée de Beaucaire, avec cinq mille francs d'or pour payer ses dettes, par transaction passée à Paris le 13 septembre 1395. * Du Pui, *droits du roi*. Surita, *annales d'Aragon*. Gariel, *hist. præs. Magal.* Catel, *hist. de Languedoc*. Merula, *geogr.* De Thou, *hist. sui temporis*. Sincerus, *itiner. Gall.* Sainte-Marthe, *Gallia christ. &c.*

CONCILES DE MONTPELLIER.

Arnuste, archevêque de Narbonne, célébra l'an 894, un concile à Juncaire dans le diocèse de Montpellier; mais parceque nous n'avons point connoissance de ce lieu, il est bon de le remarquer sous le nom de Montpellier. Pierre de Bénévent, légat du saint siége, assembla l'an 1215, cinq archevêques, vingt-huit évêques, & divers abbés & barons dans la même ville de Montpellier, & après avoir donné à Simon, comte de Montfort, tous les éloges dus à sa valeur & à son zèle pour la défense de l'église contre les Albigeois, il l'investit des terres du comte de Toulouse, qui étoit partisan des hérétiques. (*Voyez* Pierre des Vaux de Cernai, *aux chap.* 81 & 82 de son histoire des Albigeois.) L'auteur de la vie du roi Louis VIII, parle d'un autre synode tenu l'an 1225, à Montpellier, au sujet de Raimond, comte de Toulouse, & protecteur des Albigeois. Jacques, archevêque de Narbonne, y célébra l'an 1258, un concile provincial, dont nous avons encore onze ordonnances contre ceux qui pilloient les biens de l'église, ou qui maltraitoient les clercs, & contre les ecclésiastiques qui se mêloient de marchandises. Il y a d'autres réglemens pour la tonsure, & pour les ordres sacrés. M. Baluze a publié depuis, l'an 1668, trois conciles de Montpellier. Le premier tenu l'an 1195, par Michel, légat du saint-siége; & les deux autres qui avoient été placés en 1215, & 1225; & qu'il met en 1214 & 1224.

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

Il y a à Montpellier une société de gens de lettres destinée à cultiver les sciences. Cette société fut établie par lettres patentes en 1706, sous la protection du roi, & le nom de *Société royale des sciences*. Le nombre d'excellens sujets, soit médecins ou chirurgiens, que forme la faculté de médecine de cette ville, le gout pour les sciences & les curiosités naturelles de M. Bon, premier président de la chambre des comptes, & de l'évêque, contribuerent à cet établissement. Cette société, par son institut, ne doit faire qu'un seul & unique corps avec l'académie des sciences de Paris, & ne doit être regardée, selon les lettres patentes, que comme une extension de ladite académie. C'est pourquoi les académiciens de Montpellier ont rang, séance & voix à l'académie des sciences de Paris, dans la classe dont ils sont à Montpellier. La société royale de

cette derniere ville, selon la liste imprimée pour l'année 1738, la seule que nous ayons vue, est composée de six honoraires, de trois associés mathématiciens, de trois anatomistes, de trois chymistes, d'autant de botanistes, & de trois associés physiciens, d'un adjoint pour les mathématiques, d'un pour l'anatomie, d'un pour la chymie, de trois pour la botanique, d'un pour la physique, & d'un dessinateur. Les officiers sont un président, un directeur, un sous-directeur, un secrétaire perpétuel & un trésorier. Il y a aussi une classe de vétérans. La société doit s'assembler les jeudis de chaque semaine, & lorsqu'audit jour il se rencontre quelque fête, l'assemblée doit se tenir le jour précédent, depuis deux heures & demie jusqu'à quatre, de la saint Martin jusqu'à Pâque, & depuis quatre jusqu'à six, de Pâque à la saint Martin. Les vacances commencent le 8 septembre & finissent le 11 novembre. Selon les lettres patentes, chacun des académiciens peut avoir un éléve en le proposant. Les réglemens sont les mêmes que ceux de l'académie des sciences de Paris; à cela près, que n'y ayant aucune pension, les académiciens ne sont qu'encouragés au travail, sans y être assujétis. Les ouvrages de l'académie imprimés, sont une dissertation que l'on envoie chaque année à celle de Paris, & qui s'imprime à la fin de chaque volume de ladite académie; une brochure qui s'imprime séparément chaque année, & qui contient les éloges des académiciens que la mort a enlevés, & qui ont été lus à l'assemblée publique qui se tient après la saint Martin; & enfin les dissertations, tout au long ou par extrait, suivant leur importance, lues dans la même assemblée publique. On a un nombre de ces dissertations depuis 1706 jusqu'aujourd'hui; rassemblées, elles formeroient plusieurs volumes.

MONTPENSIER, petite ville de la basse Auvergne, avec titre de duché & pairie, est située sur une colline, entre Aigueperse & Gannat. Il y avoit autrefois un château, qui fut ruiné sous le regne de Louis XIII. Le roi Louis VIII y mourut le dimanche 8 novembre 1226. Montpensier a eu des seigneurs particuliers. *Agnès* de Thiern porta cette terre dans la maison de Beaujeu, par son mariage avec GUICHARD IV, sire de Beaujeu, qui mourut l'an 1216. HUMBERT de Beaujeu, son petit-fils, connétable de France, mort l'an 1285, eut une fille unique nommée *Jeanne*, dame de Montpensier, qui épousa JEAN II, comte de Dreux. Elle eut de ce mariage *Jean III*, mort sans lignée l'an 1331; & PIERRE, comte de Dreux, qui laissa d'*Isabelle* de Melun, *Jeanne*, comtesse de Dreux, dame de Montpensier, &c. morte jeune l'an 1346. *Blanche* de Beaujeu, dame de Leuroux, prétendit alors aux seigneuries de Montpensier & d'Aigueperse, qui furent adjugées à BERNARD de Ventadour, comme représentant *Marguerite* de Beaujeu, sa mere. Montpensier fut peu après érigé en comté. Le même *Bernard* & *Robert*, son fils, le vendirent l'an 1384, à *Jean* de France, duc de Berri. Les deux fils de ce prince, *Charles* & *Jean* de Berri, porterent le titre de comtes de Montpensier. *Marie*, sa seconde fille, eut en partage ce comté, qu'elle porta dans la maison de Bourbon, par son mariage avec *Jean*, I de ce nom, duc de Bourbon. Le roi Charles VI y consentit par lettres de l'an 1400: & ce consentement étoit nécessaire, parceque Jean de France avoit donné le comté de Montpensier, & ses autres terres au roi & à la couronne, par donation entre vifs. Depuis Montpensier a été le titre de deux branches illustres de la maison de Bourbon. Le roi François I érigea en duché & pairie Montpensier, au mois de février 1538; ce qui fut vérifié au parlement le 6 mars suivant, & confirmé l'an 1608, pour la pairie. Il appartient présentement à la maison d'Orléans, à qui le roi Louis XIV a accordé la continuation de la duché-pairie, pour en jouir & ses successeurs mâles & femelles, comme du temps de la premiere érection. *Voyez* BEAUJEU & BOURBON.

MONTPEZAT, *cherchez* PREZ (des)

MONT-REGEAU, en latin *Mons Regalis*, bourg de Gascogne en France, sur la Garonne, à une lieue de Saint-Bertrand, vers le nord. * Mati, *diction.*

MONTREAU (Pierre de) *cherchez* MONTEREAU.

MONTRESOR, en latin *Mons Thesauri*, bourg de la Touraine en France, sur l'Indros, à trois lieues de l'Indre & de la ville de Loches, vers le levant. * Mati, *diction.*

MONTRESOR, *cherchez* BOURDEILLE, (Claude de) comte de Montrésor.

MONTREUIL, en latin *Monstrolium* & *Monasteriolum*, ville de France en Picardie, dans le comté de Ponthieu, est située sur une colline, arrosée au pied par la riviere de Canche. C'est aimer les fables, que de croire que le nom de Montreuil a été donné à cette ville, parcequ'on y trouva un monstre qui n'avoit qu'un œil. On ne doit pas même croire que Montreuil signifie *Mont-Royal*, comme d'autres l'ont pensé: il y a plus d'apparence que ce nom est tiré du latin *Monasterium* ou *Monasteriolum*. En effet cette ville a deux abbayes anciennes, de l'ordre de saint Benoit, saint Sauve, abbaye d'hommes, & sainte Austreberte, abbaye de filles. Montreuil est une ville forte à trois lieues de la mer, avec une bonne citadelle, & est divisée en basse ville, le long de la riviere, & en haute ville, séparée de la premiere par une simple muraille. Il y a deux belles places, la paroisse de Notre-Dame, & diverses maisons religieuses. Les grosses barques y remontent de la mer par le moyen du reflux. Le roi Philippe I, ayant répudié la reine Berthe, sa femme, la relégua à Montreuil, où elle mourut l'an 1093, selon la chronique de S. Pierre-le-Vif de Sens. Cette ville a bailliage, & fut unie à la couronne avec le comté de Ponthieu. On la nomme Montreuil sur mer, pour la distinguer de Montreuil-Bellai. * *Consultez* les auteurs cités dans l'article suivant.

MONTREUIL-BELLAI, ville de France en Anjou, sur les frontieres du Poitou, est bâtie sur le Thouai, qui y reçoit le Thon, & se jette dans la Loire au-dessus de Saumur. * *Histoire des comtes de Ponthieu.* Gilles Bri, sieur de la Clergerie, *hist. du Perche, Alençon & Ponthieu.* Du Chêne, *antiquités des villes de France.* Du Pui, *droits du roi.* Papire Masson, *descr. fluminum Galliæ, &c.*

MONTREUIL (Eudes de) célèbre architecte, accompagna saint Louis dans le voyage de la Terre-Sainte, où il fortifia le port & la ville de Jaffa. Après son retour à Paris, il eut la conduite de plusieurs églises que ce prince y fit bâtir, entr'autres de sainte Catherine du Val des Ecoliers, de l'Hôtel-Dieu, des Mathurins, des Chartreux & des Cordeliers. Il mourut l'an 1289, ainsi qu'il étoit marqué sur son épitaphe, qui se voyoit dans la nef des Cordeliers, avant l'année 1580, que cette église fut presque entierement brulée. * Félibien, *vies des architectes.*

MONTREUIL, *cherchez* MONTEREUL, (Jean de)

MONTREUIL (Pierre de) *cherchez* MONTEREAU.

MONTREUX (Nicolas de) gentilhomme du Maine, né vers l'an 1561. Il fut auteur dès l'âge de 16 à 17 ans, & mourut, suivant Colletet, en 1604. Il a composé le XVI livre des Amadis; les bergeries de Juliette, qui est une imitation de la Diane de George de Montemajor; les amours de Diane & de Délie, sous le nom d'*Olenix du Mont sacré*, qui est l'anagramme de son nom, &c. * La Croix du Maine.

MONTROS, en latin *Mons Rosarum*, anciennement *Celurca*, ville d'Ecosse dans le comté d'Angus, à l'embouchure de la riviere d'Eske, à deux lieues au-dessous de Brechin. Cette ville, qui a un port, & titre de marquisat, est séparée en deux par la riviere. Celle qui est sur le bord méridional, nommée *Old-Montros*, c'est-à-dire, *la vieille Montros*, est beaucoup moins considérable que l'autre, qu'on nomme *Niew-Montros*, *la nouvelle Montros*. * Mati, *diction*.

MONTROYAL: c'étoit une bonne forteresse, située dans le comté de Spanheim, province du Palatinat du Rhin, sur la Mozelle, qui l'environnoit presque entierement. Elle étoit vis-à-vis de la ville de Trarbach, à onze lieues au-dessous de Tréves. Le roi de France l'avoit fait construire, mais il s'engagea à la faire démolir par le traité de paix conclu avec l'empereur à Riswick le 30 octobre 1697. * *Mémoires du temps*.

☞ MONTSOREAU (Jambes ou Chambes, depuis comtes de) Maison éteinte, originaire d'Angoumois, l'une des plus anciennes & des plus illustrées du royaume, par ses services & la grandeur de ses alliances. Elle tire son nom du château de Chambes, situé dans la même province. On voit par les différentes donations faites par ses seigneurs aux églises de Notre-Dame de la Pleu, de saint Cellefrouin, & au prieuré de Miolet, dont ils furent les fondateurs, que les aînés portoient dans les temps les plus reculés, le titre de *chevalier*, & les puînés celui de *damoiselz*.

I. PIERRE de Chambes, chevalier, seigneur dudit lieu, vivoit en 1051, sous le regne de Henri I.

II. DAVID, accompagna Godefroi de Bouillon en la Terre-Sainte, & y mourut.

III. GUILLAUME, son fils aîné, appellé *dominus & probus homo*, épousa *Pétronille* de Vitré, surnommée *Virago*; l'un & l'autre moururent en réputation de sainteté. Il en eut, *Landri*, qualifié du titre de *miles strenuus & acerrimus bellator*, lequel se ligua dans les premieres guerres contre l'Angleterre, avec le seigneur de Beuil & le capitaine Carlonet, Breton, contre le capitaine Thaudoy, qu'ils défirent avec quatre ou cinq mille des siens dans un combat près de Bourdeaux. Il avoit épousé *Héléne*, dont il n'eut point d'enfans; &

IV. GUILLOTO, seigneur de Vilhonneur, allié à *N.* Riparia ou la Riviere, dont il eut PIERRE, qui suit; *Landri*, marié à *Herménégarde* de Saint-André, laquelle rendit hommage à Pierre, son neveu, en 1275; *Aldemarus*, abbé de Cellefrouin.

V. PIERRE II, seigneur de Vilhonneur, partagea avec ses freres le vendredi d'après la Magdeléne 1253: il mourut en 1256, le jour de saint André, & fut enterré à Vilhonneur, où l'on voit encore son épitaphe & son tombeau, sur lequel il est représenté en bosse, armé de toutes piéces. Il eut d'*Agnès* de Chambes, sa cousine, plusieurs enfans.

VI. GEOFROI, son fils aîné, seigneur de Vilhonneur, épousa *Lorette* de Vivonne, comme il se voit par deux contrats de 1295. Il en eut

VII. PIERRE III, allié en 1314 à *Marie* de Rohan.

VIII. JEAN, fils de ce dernier, très-grand capitaine, au rapport de du Bouchet, fut tué en 1356, à la bataille de Poitiers, & inhumé aux Jacobins de la même ville. Il eut de *Jacquette* de Craon,

IX. ACLIOT, marié en 1395, à *Marie* d'Estouteville. Leur fils

X. BERNARD, décédé le 24 janvier 1435, avoit épousé *Sibylle* de Montenai, morte la même année, dont il eut, 1. JEAN, qui suit; 2. *Marguerite*, alliée le 24 janvier 1421, à *Yvon* le Forestier; 3. *Amice*, mariée à *Pierre* Cailloux: l'une & l'autre eurent en dot 300 écus d'or.

XI. JEAN de Chambes, II du nom, seigneur de Fauquernon, premier baron de Montsoreau, capitaine, viguier, châtelain d'Aiguesmortes & de la Charbonniere, capitaine & gouverneur de la Rochelle, Niort, Talmont sur Gironde le 8 juillet 1454, fut employé en diverses ambassades à Rome & en Turquie, & nommé en 1457, par le roi, conjointement avec Tannegui du Châtel, pour tenir les états de Languedoc assemblés à Carcassonne. Il épousa le 17 mars 1445, *Jeanne* de Chabot, laquelle fut premiere dame d'honneur de la reine, & acquit le 9 février 1550, de *Jean* de Chabot, son beau-frere, la baronie de Montsoreau pour la somme de 21 mille écus d'or. Il mourut en 1472, & fut enterré à Montsoreau, de même que sa femme, qui fonda par son testament 7 chapellenies en ladite église. Il en eut, 1. JEAN, qui suit; 2. *Colette*, mariée le 24 janvier 1466, à *Louis* d'Amboise, prince de Talmont, vicomte de Thouars, dont elle resta veuve en 1469. Elle fut empoisonée avec le duc de Guienne, au mois d'octobre 1471, & mourut peu d'heures après; le prince languit depuis ce temps, & mourut le 12 mai 1472. 3. *Marie*, alliée le 23 février 1483, à *Jean*, comte d'Astarac; 4. *Jeanne*, mariée le 17 juin 1493, à *Jean* de Polignac; 5. *Héléne*, mariée le 12 janvier 1472, à *Philippe* de Commines, à qui elle apporta vingt mille écus d'or en dot. Leur fille unique, *Jeanne*, alliée en 1504 à *René* de Brosse de Bretagne, étoit la cinquiéme aïeule de *Marie-Jeanne-Baptiste* de Némours, mariée le 11 mai 1665 à *Charles-Emanuel II*, duc de Savoie.

XII. JEAN III, baron de Montsoreau, seigneur du Lion-d'Angers, Chalain, Champagne, &c. partagea avec Philippe de Croi, comte de Porcion, & François de la Noue, ses beaux-freres, le 24 janvier 1514. Il eut de *Marie* de Châteaubriant, laquelle testa le 21 avril 1522, & fonda le chapitre de la ville de Montsoreau, 1. PHILIPPE, qui suit; 2. *Françoise*, morte en bas âge; 3. *Hippolyte*, mariée le 16 janvier 1526, à *Jacques* d'Amboise, seigneur d'Aubijoux; 4. *Louise*, mariée, 1°. le 9 février 1529, à *Jean* de Malestroit, seigneur d'Uzel: 2°. à *Hubert* de la Rochefoucaud, baron de Génac; 3°. au vicomte d'Aubijoux.

XIII. PHILIPPE, baron de Montsoreau, commandant pour sa majesté dans les ports, havres & forteresses de Bretagne, s'allia le 18 janvier 1530 à *Anne* de Laval, dont il eut, 1. *Jean*, baron, puis comte de Montsoreau, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de 100 chevaux légers en 1574, lequel se signala en la guerre contre les Protestans, & emporta 20 cornettes sur eux; obtint l'érection de la baronie de Montsoreau en comté par lettres de Charles IX, de 1573, confirmées par Henri III, le 18 mai 1575; & mourut la même année, étant fiancé à *Françoise* de Maridort, qui depuis fut mariée à Charles son frere; 2. CHARLES, qui suit; 3. *Cyprienne*, dame d'honneur de la reine, morte sans alliance, le 23 mai 1583; 4. *Philippe*, dame de la Touche,

mariée au seigneur de Saintray & de Jarries ; 5. *Hélène*, abbesse des filles de Chartres.

XIV. CHARLES, comte de Montsoreau, succéda à son frere dans la compagnie de 100 chevaux-légers qu'il commandoit, fut chambellan & grand véneur du duc d'Alençon, obtint en 1578 une commission de ce prince de 80 lances, & l'abbaye de saint George près d'Angers. En 1585, le roi le nomma conseiller d'état, & lui accorda une compagnie de 50 lances. Il fut laissé entre les morts à la bataille de Coutras, suivit le duc de Montpensier en Bretagne, y fut fait maréchal de camp, nommé le 11 avril 1613 à l'ordre du saint Esprit, & mourut avant d'être reçu. Il épousa le 10 janvier 1576, *Françoise* de Maridort, dont l'arriere petite-niéce, *Claire-Clémence* de Maillé, fut mariée le 11 février 1641 au grand Condé. Il en eut, 1. *Antoine*, mort en bas âge; 2. RENÉ, qui suit; 3. *Charles*, marquis d'Avoir, lequel n'eut point d'enfans de son mariage avec *Françoise* le Marchand ; 4. *Catherine*, mariée à *N.* de Kerservent ; 5. *Marie*, mariée le 30 juin 1608, à *Charles* de Royers, seigneur de la Brisoliere ; 6. *Marguerite*, alliée à *Charles*, seigneur de la Barre & de la Brosse ; 7. *Susanne*, mariée à *N.* du Renoir.

XV. RENÉ, comte de Montsoreau, fut colonel d'un régiment d'infanterie, & resta toujours attaché au parti du roi pendant la division des princes. Il mourut en Angleterre en 1649, âgé de 49 ans, & fut inhumé dans la chapelle de la reine. Il avoit épousé le 23 juillet 1617, *Marie* de Fortia, dont il eut, 1. BERNARD, qui suit; 2. *Charles*, mort en bas âge ; 3. *Joseph*, chevalier de Malte, lequel transigea avec son frere aîné le 29 décembre 1657.

XVI. BERNARD, comte de Montsoreau, seigneur de la Fresloniere, &c. épousa le 19 mai 1637, *Geneviéve* Boivin. Il en eut, 1. *Nicolas-Bernard*, mort à l'âge de 10 ans ; 2. *Marie-Geneviéve*, comtesse de Montsoreau par la mort de son frere, mariée le 20 septembre 1664, à *Louis-François* de Bouschet, marquis de Sourches, conseiller d'état, prévôt de l'hôtel du roi, & grand prévôt de France, morte à Paris le 25 novembre 1715. 3. *Marie-Magdeléne*, mariée le 15 octobre 1677, à *Louis-Anne* Dauvet, comte d'Esguilli, morte le 15 mai 1720.

Les armes de cette maison sont d'*azur au lion d'argent, armé, couronné & lampassé de gueules, champ semé de fleurs de lys d'argent sans nombre.* * *Voyez* Robert Gaguin, Mingou, Chopin, du Bouchet, *hist. d'Aquitaine*, &c.

MONTSOREL, ville avec marché dans le comté de Leicester ou Linster, dans le canton appellé *Goscote*, près de la riviere de Stower, sur laquelle il y a un pont. Il y avoit autrefois un château situé sur une montagne escarpée; mais il y a long-temps qu'il est démoli. Cette ville est éloignée de Londres de 104 milles anglois. * *Dictionnaire anglois.*

MONZA, petite ville du Milanez, sur la riviere de Lumbro, est le lieu où autrefois les empereurs recevoient la couronne de fer. Elle est située dans une grande plaine, à dix milles de Milan, vers le lac de Come. On y voit une église dédiée à saint Jean-Baptiste, & bâtie par Théodelinde, reine de Lombardie. * Baudrand.

MOORE, peintre, *cherchez* MORE.

MOORTON (Jean) cardinal, archevêque de Cantorberi en Angleterre, étoit natif de Beer, bourg du comté de Dorchester en Angleterre. Il se rendit très-habile dans la jurisprudence civile & canonique, reçut les honneurs du doctorat à Oxford, & s'acquit tant de réputation en plaidant dans la cour ecclésiastique de Londres, qu'on le crut capable d'être admis dans le conseil privé du roi. Thomas Bourchier, archevêque de Cantorberi, procura cet avantage à Moorton, qui servit l'état avec tant de zéle & de fidélité, qu'après la mort de Henri VI, l'an 1461, Edouard IV, qui s'étoit mis sur le trône, le nomma pour tenir le même rang dans le conseil. Ce prince mourut l'an 1483, & laissa sous la tutelle de Richard, duc de Glocester, son frere, Edouard V & Richard, son fils. Le duc fit égorger ses neveux & usurpa la couronne. Ensuite, désespéré de ne pouvoir corrompre la fidélité des principaux conseillers d'état, & entr'autres de Moorton, qui étoit déja évêque d'Eli, il les fit arrêter. Ce prélat trouva moyen de sortir de prison, & forma une forte ligue contre Richard, qui fut tué dans une bataille le 24 août 1485. On mit sur le trône Henri VII, fils d'Edmond, comte de Richemond, & de Marguerite de Sommerset, & petit-fils d'Owen-Tidor, & de Catherine de France, veuve de Henri V. Le nouveau roi rappella l'évêque d'Eli, qui étoit dans les Pays-Bas, le nomma à l'archevêché de Cantorberi, le fit chancelier d'Angleterre, & lui procura un chapeau de cardinal, que le pape Alexandre VI lui donna l'an 1493. Moorton mourut au mois d'octobre de l'an 1500. * Thomas Morus, *in vita Richardi III.* Polydore Virgile, *l. 26 hist. Angl.* Goodwin, *de episc. Angl. &c.*

MOPINOT (Dom Simon) religieux Bénédictin de la congrégation de saint Maur, né à Reims en 1685, d'une famille honnête, fit son cours d'humanités dans cette ville, & après ses premieres études, il alla en 1700 à saint Faron de Meaux pour y prendre l'habit de Bénédictin. Il fit profession dans la même abbaye le 18 février 1703. Il fit ensuite son cours de philosophie & celui de théologie à saint Denys en France, & pendant l'un & l'autre il fut, comme il l'avoit été dans son enfance, dans son noviciat, & depuis sa profession, un modéle de piété & de régularité. Après l'année de récollection qui suit chez les Bénédictins les cours de philosophie & de théologie, on l'envoya professer les humanités & la rhétorique à Pont-le-Voi, dans le diocèse de Blois. Pendant qu'il y régentoit la rhétorique en 1714, il alla à Reims pour y prêcher à la profession de sa sœur, religieuse de sainte Claire, & il le fit avec tant d'onction & de solidité, qu'il laissa lieu de douter si la chaire ne devoit pas être son occupation principale. Ses supérieurs en disposerent autrement. Ils l'appellerent à Paris en 1715, ou environ, & dom Pierre Coustant se l'associa pour travailler à cette laborieuse collection des lettres des papes, dont le premier volume fut publié à Paris en 1721, *in-fol.* L'épître dédicatoire au pape Innocent XIII, est de dom Mopinot, à qui l'on doit aussi l'ordre, l'élégance & la délicatesse qu'on admire dans l'excellente préface qui est à la tête de ce premier volume. Rome néanmoins n'en ayant pas été contente, parcequ'on n'y avoit pas parlé assez favorablement, à son gré, de ses prétentions, dom Mopinot écrivit au mois de juin 1724, au pere Charles Conrade, procureur général de la congrégation de saint Maur à Rome, une lettre qui fut imprimée *in-4°*, où il prouve par un long détail que dom Coustant, soit dans son premier tome, qui seul avoit paru, soit dans les suivans, avoit un grand soin de revendiquer aux papes tous les ouvrages qui étoient véritablement d'eux, & de justifier leur conduite ou leurs écrits contre mille calomnies des hérétiques, & contre les imputations de quelques Catholiques. Après la mort de dom Coustant, arrivée en 1721, dom Mopinot fit connoître au public les vertus & les

talens de ce religieux, par un mémoire qu'il fit imprimer dans le journal des savans du 12 janvier 1722, & se trouvant par cette mort chargé seul de la continuation de la collection des lettres des papes, il y donna tout le temps que l'office divin auquel il a toujours assisté régulierement le jour & la nuit, & les autres exercices du monastere, auxquels il fut toujours très-fidéle, lui laissoient de libre. Il étoit près de faire imprimer le second volume, lorsqu'il mourut d'une dyssenterie violente, après plus d'un mois de maladie; le 11 octobre 1724, à onze heures du matin, dans la trente-neuviéme année de son âge. Sa mort fut une perte pour sa congrégation, pour le public & pour l'église. Dom Mopinot réussissoit également en prose & en vers, & il écrivoit en latin avec toute la pureté & toute l'élégance des meilleurs auteurs. Lorsqu'il n'étoit encore qu'écolier, ce qu'il faisoit en vers & en prose, étoit trouvé si parfait, que tout ce qui sortoit de sa plume étoit proposé pour modéle, & que M. l'abbé de Louvois, qui avoit l'inspection du collége à Reims, vouloit le lire & en étoit charmé. Etant professeur de rhétorique, il fit une tragédie qui fut fort goutée. On chante dans plusieurs monasteres de sa congrégation des hymnes que de bons connoisseurs mettent au-dessus même de celles de M. de Santeul de saint Victor. Il n'eût pas moins réussi dans la satyre, si sa piété n'eût arrêté son génie. Il a fait en ce genre un nombre de piéces qu'il a supprimées lui-même, autant qu'il lui a été possible. Cependant, quoique ses vers fussent excellens, souvent il les faisoit sur le champ; tels que sont ceux qu'il fit après avoir offert le saint sacrifice de la Messe pour feu M. de Langle, évêque de Boulogne, & qui sont rapportés dans les *mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le P. Desmolets, & imprimés à Paris. Dom Mopinot les fit en sortant de l'autel, & avant que d'être rentré dans la sacristie. On a encore de lui l'épître dédicatoire qui est à la tête du *Thesaurus anecdotorum* des PP. DD. Martenne & Durand, & un éloge funébre, composé en latin en forme de prose quarrée, ou style lapidaire, en l'honneur de M. Proufteau, professeur en droit dans l'université d'Orléans. Cet éloge est à la tête du catalogue de la bibliothéque publique d'Orléans, léguée par M. Proufteau, imprimé en 1721, *in*-4°. Dom le Cerf, dans sa Bibliothéque des auteurs de la congrégation de saint Maur, a eu tort de donner cet éloge à dom Billouet, que le Journal des savans de décembre 1731 n'a pas du appeller dom Brouet, ni nommer deux fois dom Coustant, dom Constant. Ce même Journal en parlant de dom le Richoux de Norlas, qui a repris la premiere faute dans dom le Cerf, auroit dû avertir aussi, comme a fait l'auteur de l'éloge de dom Mopinot, dont le Journal donne l'extrait en cet endroit, que ce dom le Richoux de Norlas est un nom supposé, sous lequel M. Perdoux de la Perriere, savant gentilhomme d'Orléans, s'est caché. * *Voyez* l'éloge de dom Mopinot par M. Goujet, chanoine de saint Jacques de l'Hôpital, au *tome X, premiere partie, des mémoires de littérature & d'histoire*, chez Simart. La bibliothéque de dom le Cerf. *Voyez aussi l'article de dom* MÉRI.

MOPSUESTE, ville de Caramanie, province de l'Asie mineure, dont Pline, Ptolémée & Strabon font mention, a eu titre d'évêché, puis a été métropole sous le patriarche d'Antioche. Neuf évêques y tinrent l'an 550, un concile contre Théodore, prélat de cette ville.

MOPSUS, fils d'Apollon & de Manto, fut un devin si habile, qu'il donna lieu à ce proverbe, *plus certain que Mopsus*. Calchas, autre devin très-celebre pendant le siége de Troye, eut envie de se mesurer avec lui à Claros, selon quelques-uns, & selon d'autres, dans la Cilicie, où ils se rencontrerent. Il proposa à Mopsus de deviner combien de petits portoit une truye qui étoit pleine. Mopsus répondit trois; entre lesquels il y avoit une fémelle: ce qui se trouva juste. Calchas fut éprouvé à son tour, & se laissa mourir de regret, n'ayant pu répondre à Mopsus, qui lui demandoit combien un certain figuier qu'il lui montra, portoit de figues. Les auteurs qui rapportent cette aventure, varient entr'eux sur les circonstances; mais ils adjugent tous la victoire à Mopsus, que l'on prétend avoir bâti plusieurs villes en Cilicie, & qui étoit particulierement révéré à Mopsueste. * Strabon, *lib.* 13 *&* 14. Lycophron. Servius, *in eclog.* 6 *Virg.* Il y a eu un autre MOPSUS, fils d'Ampycus & de Chloris, qui fut aussi très-expert dans la divination, & qui se distingua par cette science entre les Argonautes, avec lesquels il fit le voyage de Colchos. Il mourut piqué par un serpent en Afrique, près de Teuchira, où il étoit adoré comme un dieu. Il y a eu un troisiéme MOPSUS-LAPITHE, qui se rendit célebre au siége de Thèbes. Quelques-uns croient que c'est lui que l'on honoroit dans la Cilicie, & qui a donné son nom à la ville de Mopsueste. Il y a eu encore un MOPSUS, capitaine des Argiens, qui mena une colonie sur les montagnes de Colophonie, où il établit la ville de Phasele. Il étoit au service de Lacius, frere d'Antiphême; & comme Antiphême eut mené une colonie en Sicile, il y établit la ville de Géla, qu'il surnomma du nom de Mopsus, & y célébra des jeux en l'honneur de Diane, d'où le nom de Mopsus devint commun dans les idyles. * Hygin. Apollon. *Argonaut.*

MOQUA, courses que quelques Mahométans Indiens, qui sont revenus de la Mecque, font de temps en temps sur ceux qui ne sont pas de la loi de Mahomet. Celui qui fait cette course prend son cric ou poignard en main, lequel a ordinairement la moitié de la lame empoisonée; & courant par les rues, il tue tous ceux qu'il rencontre qui ne sont point Mahométans, jusqu'à ce qu'on le tue lui-même. Ces hommes croient rendre service à Dieu & à Mahomet, de faire ainsi mourir les ennemis de leur religion. Aussitôt qu'on les a tués, toute la canaille mahométane accourt, & les enterre comme saints, & chacun contribue pour leur faire une belle sépulture. * Tavernier, *voyage des Indes*. Tachard, *voyage de Siam*.

MOQUOT (Etienne) étoit de Nevers en France. Il entra chez les Jésuites, & mourut en 1628, âgé de 57 ans. Il étoit savant en latin & en grec. Il mit en meilleur ordre la grammaire grecque de Clénard, dont on s'est servi communément en France. Il corrigea quelques dialogues de Lucien, & en fit une traduction littérale & interlinéaire. * Alegambe, *pag.* 427.

MORABITES, nom de ceux qui suivent la secte de Mohaidin, dernier fils d'Huscein, lequel étoit le second fils d'Ali, gendre de Mahomet. Les plus zélés de cette secte vivent dans les déserts comme des moines, soit seuls ou en compagnie, & font profession de la philosophie morale, observant plusieurs choses contraires à l'alcoran des Leshari ou d'Omar, suivi par les Turcs. Ils vivent avec beaucoup de liberté, parcequ'ils disent qu'ayant purifié leurs ames par les jeûnes & les oraisons, il leur est ensuite permis de jouir des biens de la terre. Ils se trouvent aux fêtes & aux noces des grands, où ils entrent en chantant des vers en l'honneur d'Ali & de ses fils; & après

avoir bu & mangé ils danſent en chantant des chanſons d'amour, juſqu'à ce qu'étant las, ils ſe laiſſent tomber avec beaucoup de ſoupirs & de larmes ; & alors quelques-uns de leurs diſciples les relevent, les embraſſent & les ramenent à leurs hermitages. Leur regle commença vers l'an 700 ; mais l'auteur ne la donna que de vive voix, & non par écrit. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv. I.*

On donne auſſi en Afrique le nom de MORABITES, aux Mahométans qui ſont profeſſion de ſcience & de ſainteté. Ils vivent à peu près comme les philoſophes des païens, ou comme les hermites chrétiens. Le peuple a une ſi grande vénération pour eux, qu'il va quelquefois les chercher juſque dans leur ſolitude, pour leur mettre la couronne ſur la tête. * Mouette, *hiſtoire du royaume de Maroc.*

MORAINVILLIERS D'ORGEVILLE (Louis de) naquit au diocèſe d'Evreux, & entra dans la maiſon de Sorbonne en 1607. Il en fut prieur en 1608, & prit le bonnet de docteur en 1610. Dix ans après, touché, comme on le croit, de la retraite de ſon neveu, M. de Harlay de Sancy, qui entra dans la congrégation de l'Oratoire à la fin de 1619, il ſe retira dans la même congrégation au mois d'avril 1620. Peu après il fit unir à la maiſon de Paris l'abbaye de Notre-Dame des Chateliers, dans l'iſle de Rhé, dont M. de Harlai s'étoit démis en ſa faveur. Son neveu ayant été nommé à l'évêché de Saint-Malo, il l'y ſuivit en qualité de grand vicaire, & lui fut d'un grand ſecours. Il continua d'employer le même zèle pour le gouvernement de ce diocèſe ſous M. de Neuville, & il mourut à Saint-Malo en 1654. Nous avons de lui deux ouvrages : le premier intitulé, *Réponſe à un libelle diffamatoire, fait ſous le nom de l'ami de la vérité, contre la lettre de monſeigneur le révérendiſſime évêque de Nantes* (*M.* Coſpean,) *à monſeigneur l'illuſtriſſime cardinal Bentivoglio, comprotecteur de France, adreſſée au même illuſtriſſime Bentivoglio par Louis de Morainvilliers, docteur en théologie de la faculté de Paris, & prêtre de l'Oratoire de Jeſus*, à Paris, chez Etienne, en 1622, *in*-8°. Le deuxiéme a pour titre, *Examen philoſophiæ Platonicæ, autore Ludovico de Morainvilliers d'Orgeville, presbyt. Orat. D. J. doctore Sorbonico, & vicario generali illuſtriſſimi ac reverendiſſimi D. Fernandi de Neuville, epiſcopi Maclovienſis*, à Saint-Malo, chez Antoine de la Mare, en 1650, *in*-8°, en deux volumes, dont le deuxiéme n'a paru qu'en 1655, après la mort de l'auteur, par les ſoins du pere Berthault. Il devoit être ſuivi d'un troiſiéme auquel l'auteur travailloit, lorſque la mort l'enleva. * *Mémoires manuſcrits.* Simon, *lettres critiques, tom. II, pag.* 61 *de l'édition de* M. Bruzen de la Martiniere, en 1730.

MORALÉS (Jean) religieux de l'ordre de ſaint Dominique à Jaën, fut le précepteur de Jean II, roi de Caſtille, & de Henri IV, ſon fils aîné, & en même temps confeſſeur de la reine douairiere Catherine, mere de Jean II. En 1415, il fut fait évêque de Badajox, & il aſſiſta en cette qualité au concile de Conſtance, où il fut un des trente prélats qui élurent Martin V. Cet illuſtre prélat mourut en 1453.

MORALÉS (Ambroiſe) prêtre Eſpagnol, & l'un de ceux qui travaillerent le plus dans le XVI ſiécle, à faire refleurir dans ſon pays l'amour des belles lettres qu'on avoit eu ſi peu de ſoin de cultiver, naquit l'an 1513, à Cordoue, d'*Antoine* Moralés, ſavant médecin, qu'on employa pour enſeigner la philoſophie dans l'univerſité d'Alcala. Il étoit neveu d'Auguſtin & de Ferdinand d'Oliva, tous deux célébres par leur doctrine, & frere d'*Antoine* Moralés, évêque de Tlaſcala dans l'Amérique, & de *Cécile* Moralés, mere de Louis de Molina, un des plus doctes juriſconſultes que l'Eſpagne ait eus. Ambroiſe étudia les belles lettres & la théologie dans les univerſités de Salamanque & d'Alcala, où il eut le bonheur d'avoir d'excellens profeſſeurs. On dit qu'étant entré dans l'ordre de ſaint Dominique, on l'en fit ſortir, parce qu'un excès de zèle pour la chaſteté, l'avoit porté à imiter l'action d'Origène, qui ſe fit eunuque, expliquant trop à la lettre ces paroles de Jeſus-Chriſt dans l'évangile : *Qu'il y en a qui ſe ſont eunuques eux-mêmes pour gagner le royaume des cieux.* Moralés ſe conſacra à Dieu dans l'état eccléſiaſtique, fut ordonné prêtre, & engagé d'enſeigner les belles lettres dans la même univerſité d'Alcala de Henarès où il avoit lui-même étudié. Il eut l'avantage d'avoir d'illuſtres diſciples ; comme Bernard de Sandoval, qui fut depuis cardinal & archevêque de Tolède ; Diégo de Guevara ; Ciaconius ; & même dom Juan d'Autriche, fils *naturel* de l'empereur Charles-*Quint*. Florent de Campo de Zamora avoit compoſé cinq livres de l'hiſtoire d'Eſpagne, ſous le titre de *Cronica general de Hiſpana.* Cet ouvrage étoit important & glorieux pour cet état. Moralés eut ordre de l'achever, & le roi Philippe II le nomma ſon hiſtoriographe. Il s'en aquitta très-bien, & publia enſuite en eſpagnol, *Las antiquedades de las ciudades de Eſpanana. Apologia per los annales de Geronimo de Zurita. Quince diſcurſos, &c.* Il traduiſit auſſi en ſa langue naturelle le dialogue, dit le tableau de Cébès ; & compoſa en latin la deſcription de la ville de Cordoue, ſa patrie, que nous avons dans le ſecond tome des auteurs de l'hiſtoire d'Eſpagne, avec les œuvres d'Alvarez de Cordoue, que Moralés publia. Sa doctrine étoit ſoutenue par une très grande piété ; il ſongeoit continuellement à l'éternité : & il avoit pris pour deviſe ces mots eſpagnols, *Tiempo fue, que tiempo no fue*, qu'il avoit écrite au commencement de tous ſes livres. On y voyoit auſſi le nom de Jeſus, avec ces mots ; *Hinc principium, huc refer exitum*, avec un diſtique latin. Ce grand homme mourut à Alcala l'an 1590, âgé de 77 ans. * Baronius, *in ann.* Scaliger, *l.* 1, *de emendat. tempor.* De Thou, *hiſt. l.* 99. Ortelius, *in theſauro geogr.* Nonius, *Hiſpania, c.* 19. André Schottus & Nicolas Antonio, *biblioth. Hiſp. &c.*

MORALÉS (Jean-Baptiſte) religieux de l'ordre de ſaint Dominique, né à Ecija vers l'an 1597, fut envoyé aux Philippines n'étant encore que diacre ; & ayant appris en peu de temps la langue chinoiſe, ſe rendit très utile à la religion. On l'envoya dès l'an 1629, dans l'empire du grand Mogol, pour eſſayer d'y établir une miſſion ; mais il s'y trouva des difficultés inſurmontables. En 1633, il alla dans la Chine, pour y ſoutenir la miſſion qu'Ange Coqui, religieux de ſon ordre, y avoit établie deux ans auparavant ; & les mauvais traitemens qu'il eut à eſſuyer de la part des Infidéles, ne furent pas capables de le rebuter ; battu de verges, chaſſé pluſieurs fois, & enfin banni de tout l'empire en 1638. Il s'apperçut que la maniere dont les premiers miſſionaires dans ce pays y avoient annoncé la foi, avoit rendu ſes travaux preſque inutiles ; & c'eſt ce qui fit naître la fameuſe diſpute ſur les honneurs rendus à Confucius. Comme perſonne n'étoit plus en état d'en rendre compte à la cour de Rome, que Moralés, la province des Philippines le choiſit pour procureur en cette cour, où il préſenta à Urbain VIII un mémoire qui a été imprimé pluſieurs fois, ſur lequel Innocent X, ſucceſſeur d'Urbain, donna le 12 ſeptembre 1645, un décret qui ſatisfit pleinement les Dominicains. Moralés, qui partit

presque aussitôt pour le faire observer, n'arriva que le 23 décembre 1649, à la Chine, & quelques années après il eut le déplaisir de voir qu'on lui opposa un autre décret d'Alexandre VII, sous le prétexte duquel on éludoit le premier. Mais sa fermeté ne s'en ébranla pas; il envoya en 1661, à la congrégation *de propagandâ fide* une relation de ce qui se passoit à la Chine, en forme de requête, qu'on a eu soin d'imprimer; composa un ample traité sur les sujets de division entre les Jésuites & les autres missionaires, qu'on n'a pas rendu public: & agissant conformément à sa doctrine, il refusa constamment le baptême à tous ceux qui ne voulurent pas renoncer aux rits chinois. Le pere le Tellier dans sa *défense des nouveaux Chrétiens*, a prétendu que Moralés avoit changé de sentiment; & pour le prouver, il a produit un catéchisme écrit en chinois, & publié en 1649, qu'il attribue à Jean-Baptiste Moralés; mais le P. Alexandre a fait voir que ce catéchisme, s'il a jamais existé, n'est point l'ouvrage du Dominicain, & ce qu'on vient de dire de son arrivée à la Chine & de sa requête, en est une bonne preuve. On a en manuscrit plusieurs ouvrages de lui: un dictionaire chinois; une grammaire chinoise; un traité sur l'amour de Dieu, & la vie de saint Dominique en chinois; une histoire de la prédication de l'évangile dans la Chine; une relation de la conduite des Jésuites dans la prédication de la foi; enfin une réponse au traité du pere Diégo MORALÉS, Jésuite, touchant les rits chinois. Ce pieux & zélé Dominicain mourut le 17 septembre 1664, étant âgé de 67 ans, à Fonincheu, capitale de la province de Fokieng. * Echard, *script. ordinis FF. Prædicat. tom. II.*

MORAN (Saint) évêque de Rennes en Bretagne, en latin *Moderamnus* ou *Moderandus*; fut admis dans le clergé de Rennes l'an 655, & fut élevé sur le siége épiscopal de cette ville l'an 703. Il fit un voyage à Rome, après avoir passé par Reims, d'où il avoit emporté quelques reliques de saint Remi. En passant par la Lombardie, Luitprand, roi des Lombards, lui donna l'abbaye de Berzetto. Quand Moran fut revenu à Rennes, il se défit de son évêché, & s'en alla en Italie gouverner l'abbaye de Berzetto, où il finit ses jours le 22 octobre de l'an 719, selon les uns, & de 730, selon les autres. * *Hist. de Bretagne.* Flodoard, *hist. Rom. l.* 1, *c.* 20. *Vies des Saints, au 22 octobre.*

☞ MORAND (Pierre de) écuyer, avocat au parlement d'Aix, membre de l'académie d'Arles, naquit en cette derniere ville le 8 février 1701. Son pere étoit gentilhomme, & allié à de très-bonnes maisons de la Provence. Il donna à son fils une éducation convenable à sa naissance. Ce dernier se vit de bonne heure maître de son bien, qui montoit à plus de douze mille livres de rente. Un mariage malheureux, un gout vif pour les femmes & le jeu, une passion extrême pour les vers, le lui firent perdre en peu de temps. Il avoit épousé mademoiselle de Chiavary, d'une des meilleures maisons de Languedoc. Elle étoit jeune, belle, d'une humeur douce & agréable. Son mari l'aimoit: il étoit payé de retour, & tous deux vivoient dans l'union la plus tendre. Mais le bonheur d'autrui étoit un supplice pour la mere de cette femme charmante. Elle ne pouvoit croire ni souffrir que deux époux vécussent en bonne intelligence: elle s'étoit séparée de son mari: elle n'eut point de repos que sa fille n'eût suivi son exemple. M. de Morand vint fort jeune à Paris, autant pour fuir les persécutions de sa belle-mere, que pour se livrer avec plus de liberté à l'amour des vers & du plaisir. Il fit représenter en 1735 son premier ouvrage dramatique, intitulé *Teglis*, tragédie, qui eut quelque succès, quoique jouée dans une saison ingrate. On y trouva de l'entente dans les scènes, & une intelligence de l'art qui donnoit de grandes espérances. Il ne manquoit à cette production, que d'être mieux écrite. Notre poëte déploya tout son génie en fait de connoissances théatrales dans son *Childéric*, tragédie la mieux combinée sans contredit depuis *Héraclius*. Mais le public se révolta contre le peu de coloris du tableau, & n'en voulut examiner ni le fond ni le dessin. La belle-mere de M. de Morand lui ayant intenté un procès, & débitant contre lui mille horreurs par l'organe de son avocat, il écrivit qu'on lui accordât tout ce qu'elle demandoit, mais qu'il feroit à son tour un *factum* contr'elle. Ce *factum* fut une comédie, intitulée l'*Esprit de divorce*, qui contenoit l'histoire de son mariage: elle fut jouée aux Italiens. La vivacité provençale lui fit faire à l'occasion de cette piéce une rodomontade, qui fit très-peu d'honneur à son jugement. On lui dit qu'on ne trouvoit point vraisemblable le caractere de madame *Orgon*, ou de sa belle mere. Il s'avança sur le théatre, & harangua le public, à qui il voulut persuader que ce caractere n'étoit que trop réel; & qu'il lui avoit même fallu diminuer de la vérité, pour le rendre tel qu'il l'avoit représenté. On rit beaucoup de cette folie; & lorsqu'Arlequin, à la fin du spectacle, annonça l'*Esprit de divorce*, on cria, *Avec le compliment de l'auteur*. M. de Morand jetta son chapeau dans le parterre, en disant tout haut: *celui qui veut voir l'auteur n'a qu'à lui rapporter son chapeau*. Sur quoi quelqu'un dit assez plaisamment, que l'*auteur ayant perdu la tête, n'avoit plus besoin de chapeau*. M. de Morand donna encore au théatre quelques piéces qui furent mal reçues. On les trouve dans le recueil de ses œuvres imprimé en trois volumes *in*-12, & qui mérite d'être lu, quoiqu'on n'y trouve ni graces, ni chaleur, ni sublime de poësie: mais il y a de l'esprit, des idées & du sens. En 1749 M. d'Arnaud quitta la France, pour se rendre à Berlin, où le roi de Prusse l'appelloit auprès de sa personne, & laissa vacant l'emploi glorieux de correspondant littéraire de ce monarque, qu'il avoit lui-même exercé pendant près de trois ans. M. d'Arnaud profita de sa faveur auprès de ce souverain, pour faire donner cet emploi à M. de Morand. Mais, toujours en butte aux traits du sort, il ne conserva cette place qu'environ huit mois. M. de Morand ne fut heureux, ni en littérature, ni en mariage, ni au jeu, ni en bonnes fortunes. Un trait bien marqué du malheur qui le poursuivoit, c'est que toutes ses dettes se trouvoient aquittées à la fin de l'année qu'il mourut, & qu'au premier janvier suivant il touchoit le premier quartier des cinq mille livres de rente qui lui restoient. M. de Morand mourut le mercredi 3 août 1757, à cinq heures du soir, & fut enterré le lendemain à S. Sulpice. Avec un extérieur doux, ce poëte n'avoit nul agrément, nul usage, nulle vivacité d'esprit dans le monde. Son parler étoit lourd, ses manieres gauches, sa contenance embarassée. Mais il avoit l'esprit juste, & des idées saines & profondes sur le théatre. On peut le compter parmi les premiers écrivains de la seconde classe. * *L'année littéraire*, année 1757, tome VI, p. 44, & suiv.

MORASTI, petit lieu de la tribu de Juda situé près d'Eleutheropolis du côté du levant. Le prophéte Michée qui vivoit dans le temps d'Ezechias, roi de Juda, étoit de ce lieu. * *Michée*, 1. *v.* 1. *Jerem.* 26, *v.* 18.

MORAT, MURAT & MOURAT, *Muratum*,

& *Moratum*, en allemand, *Murten*, petite ville de Suisse, dans le comté de Romont & le canton de Fribourg, est située sur un lac de même nom, qui se forme dans la riviere de Meurene, à trois lieues de Berne, & à deux de Fribourg. Elle est célébre par la bataille que les Suisses y remporterent sur Charles le *Téméraire*, duc de Bourgogne. Ces peuples étoient en guerre contre Jacques de Savoye, comte de Romont, au sujet d'une charretée de peaux de moutons qu'un Suisse menoit à Genéve, & qu'on lui enleva dans le pays de Vaux, qui appartenoit au même comte. Les Suisses prirent Romont, Orde, Granson, Morat, Avanche, Iverdun, Morges, Nions, & diverses autres terres de son apanage. Le duc de Bourgogne se déclara en sa faveur, & fut défait à Granson. Cette perte ne l'alarma pas; il remit une nouvelle armée en campagne, assiégea Morat, & la réduisit presque à l'extrémité. Les Suisses l'y vinrent forcer, lui donnerent bataille, & lui tuerent dix-huit mille hommes le 23 juin de l'an 1476. Cet avantage établit encore mieux la liberté des Suisses. Ils entasserent dans une chapelle, qui est sur le bord du lac, les os de ceux qui avoient été tués. On y voit cette inscription: *Invictissimi atque fortissimi Caroli ducis Burgundiæ exercitus, Muratum obsidens, contra Helveticos pugnans, hic sui monumentum reliquit, anno* 1476. * Philippe de Commines, *mémoires*. Plantin, *hist. de Suisse*. Guichenon, *hist. de Savoye*.

MORAT SULTAN, *cherchez* AMURAT.

MORATA, *cherchez* FULVIA MORATA.

MORAVE, en latin, *Moravus*, *Morava*. C'est une grande riviere de la Turquie en Europe. Elle a deux sources, qui naissent toutes deux aux confins de l'Albanie. La plus orientale porte le nom de grande Morave, ou de Morave de Bulgarie; on appelle l'autre la petite Morave, la Morave de Servie; & en quelques cartes l'Ibar. Elles se joignent au-dessus de Razena, & se vont décharger dans le Danube, environ à vingt-cinq lieues au-dessous de Belgrade. Quelques-uns prennent la Morave, pour le Margus ou Margis des anciens; & d'autres pour leur Ciabrus. * Mati, *diction*.

MORAVE, *Moravus*, anciennement *Morus*, *Marus*. C'est une grande riviere d'Allemagne, qui prend sa source aux confins de la Bohême & de la Silésie, & traverse toute la Moravie. Elle baigne Olmutz & Hradisse; & recevant la Teya, aux confins de la haute Hongrie, & de la basse Autriche, elle sépare ces deux pays jusqu'au Danube, où elle va se décharger. * Mati, *dict.*

MORAVIE, que ceux du pays nomment *Mahren*, province d'Allemagne, qui fait partie du royaume de Bohême, est située entre la Silésie, l'Autriche, la Hongrie, & la Bohême. Son nom a été tiré de celui de la riviere de Morave, que les Allemans nomment *die Mahr*, la même que Pline appelle *Morus*, & Tacite *Marus*, qui a sa source près d'Alstat en Bohême, & se jette dans le Danube, à Haïumbourg en Autriche. Il faut remarquer qu'il y a deux autres fleuves de ce nom: l'un dans la Bulgarie, & l'autre dans la Servie. Les autres rivieres de la Moravie, sont la Swarte, l'Igle, la Teya, &c. La forme de la province est un triangle parfait. La plupart des peuples de Moravie sont Esclavons; & leurs villes sont, Olmutz, Brinn, Iglaw, Znaim, Newstat, Ingerwitz, Cremsir, Bernstein, &c. Olmutz sur la Morave étoit autrefois capitale de la province; mais comme elle se rendit trop facilement aux Suédois, on a transporté cet honneur à la ville de Brinn sur la Swarte, qui résista courageusement sous le comte de Souche. La Moravie, qui a été autrefois en partie le pays des Marcomans, a porté le titre de royaume, puis de duché, & enfin de marquisat. Les anciens ducs de Bohême en devinrent maîtres, & en firent souvent l'apanage de leurs puînés. On la réunit à cet état sous Ladislas, auquel on accorda le titre de roi l'an 1086. Ce fut en cette même année que ce prince défit Léopold, duc d'Autriche, dans la Moravie. Ce pays a environ 45 lieues d'orient en occident, & 30 du midi au septentrion. Il y a grande quantité de chasse, de grains, de bétail, des eaux minérales dans les montagnes, qui la séparent de la Hongrie, & des vins le long du Teya, qui la sépare de l'Autriche, &c. * Cluvier, *descr. Germ.* Dubravius. Bulkava. Cuthenus, &c. *hist. Bohem.* Thuldenus, *hist. de notre temps*.

MORAVIE (Jérôme de) ainsi nommé du pays où il étoit né, religieux de l'ordre de S. Dominique, florissoit vers le milieu du XIII siécle, & n'est connu que par un traité de la musique, qu'on garde encore dans la bibliothéque de Sorbonne, où il fut mis en 1260, par Pierre de Limoges, docteur de cette maison. C'est le même auteur que Simler appelle Moran. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. I.*

MORAVIENS (les freres) *cherchez* HEREMBUTTERS.

MORAWSKI (Jean) Jésuite, théologien, né dans cette partie du royaume de Pologne que l'on nomme la *Petite Pologne*, embrassa l'institut des Jésuites, en 1651, à l'âge de 18 ans, & il s'y lia dans la suite par la profession solemnelle des quatre vœux. Après avoir passé par différens emplois, on le chargea d'enseigner la philosophie & les mathématiques. Il expliqua aussi les points controversés entre les Catholiques & les Hérétiques. Il mourut à Posna ou Posnanie, dans la grande Pologne, le 25 juin de l'an 1700. Voici la liste de ses ouvrages: 1. *Totius philosophiæ principia per quæstiones de Ente in communi explicata: opus cùm philosophis tùm theologis utilissimum*, à Posnanie, 1666, *in-4°*, & 1682, *in-12*; & à Lyon, en 1687, *in-12*; 2. *Palæstra continens documenta sanctè vivendi & moriendi*, à Posnanie, 1669 & 1676, & encore depuis ailleurs. 3. *Quæstiones de Verbo Incarnato, & de ejusdem admirabili matre Virgine*, *Lesnæ*, 1671, *in-12*. 4. *Quæstiones de Deo uno & trino*, *Calissii*, 1674, *in-12*. 5. *Cor sanctum Theophili Mariani piis virtutum affectibus ad Deum Deique matrem æstuans*, *Calissii*, 1675 & 1680, *in-16*, *Olivæ*, 1677, *Posnaniæ*, 1689. 6. *Quæstiones theologicæ selectæ ad S. Thomæ 1 partem, & ad 1, 2*; *Calissii*, 1681, *in-12*. 7. *Quæstiones theologicæ selectæ ad 2 & ad 3 partem*, *Calissii*, 1681, *in-4°*. 8. *Pretiosa mors sanctorum, seu dispositio ad mortem bonam*, à Posnanie, 1690, *in-12*: cet ouvrage est en polonois, & a été réimprimé dans la même ville, en 1698, *in-8°*. 9. *Sancta Romana Ecclesia ab antiquis calumniis hæreticorum de novo sanctitatis vindicata*, à Posnanie, 1693, *in-8°*. 10. *Vera Christi patientis ac morientis effigies piis meditationibus adumbrata*, à Posnanie, 1695, *in-12*, en polonois, la même année & au même lieu. 11. *Theologia spiritualis seu templum Spiritûs-Sancti homo perfectus, ex doctrinâ Scripturæ sacræ & sanctorum Patrum descriptus*, en polonois, Posnanie, 1695 & 1717, *in-4°*. 12. *Fasti sanctorum meditationibus piis, nec non liturgiæ ac officii divini precibus coronati*, à Posnanie, 1696, *in-8°*. 13. *Scintillæ divini amoris ex variis societatis Jesu ascetis collectæ & auctæ*, à Posnanie, 1696 & 1701, *in-12*. 14. *Ars benè moriendi*; *Olivæ*, 1698. 15. *Persuasiones Spiritûs-Sancti in eremo sacrâ, seu lectiones piæ quæ sub tempus exercitiorum spiritualium evolvi possunt*, en polonois,

à Posnanie, 1700, *in*-4°. 16. *Cathedra Spiritûs-Sancti ad cor loquentis : Eremus contemplatrix divinorum, seu exercitia spiritualia per decem dies, cum additamento materiarum pro concionibus*, en polonois, à Posnanie, 1700, *in*-4°. 17. *Dies sodalis Mariani*, à Posnanie, 1700 & 1719, *in*-12, & à Lublin en 1721, *in*-16. * *Mém. mss.* du P. Oudin Jésuite.

MORBAC, abbaye de l'ordre de S. Benoît, l'une des plus illustres, non seulement de l'Alsace, mais aussi de toute l'Allemagne, reconnoît pour fondateur le comte EBERARD. Les anciens appelloient cette abbaye *Vivarium peregrinorum*. Le comte la fonda dans un desert affreux, serré de tous côtés de hautes montagnes, qui n'a point d'autres charmes que ceux que l'amour de la pénitence inspire. On y recevoit autrefois tous ceux que l'on croyoit appellés à la vie solitaire & religieuse. Mais depuis ce temps, on n'y reçoit personne qui ne fasse preuve de seize quartiers de noblesse; & avant que de donner l'habit à un novice, sept gentilshommes jurent en présence de l'abbé, sur les saints évangiles, que le sujet a tous les degrés de noblesse requis. De la maniere que le monastere est bâti, il paroît qu'autrefois l'on n'entroit dans l'église que par l'intérieur de l'abbaye, & qu'ainsi l'entrée en étoit fermée aux femmes. On y voit le tombeau du fondateur à côté du grand autel, & à l'opposite celui des sept religieux martyrs, massacrés par les Huns. La bibliothéque, dont les livres les plus rares sont les manuscrits, est dans le clocher. * *Voyez* les historiens ecclésiastiques d'Allemagne, & le *Voyage littéraire* des PP. DD. Martenne & Durand, Benedictins, *tom. I, seconde partie*, &c.

MORBEKA (Guillaume de) *cherchez* MEERBEKE.

MORBIHAN, port de France en Bretagne, près de la ville de Vannes, tire son origine d'un golfe, qui renferme plus de trente petites isles, lesquelles ne souffrent point de bêtes venimeuses. Il est si commode, qu'il a donné sujet au dessein d'une nouvelle ville, à laquelle Louis XIV a accordé de grands priviléges, pour faciliter le commerce. * Baudrand.

MORDANT (Jean) de Turvei, dans le comté de Betford en Angleterre, écuyer fut un des généraux qui commandoient l'armée du roi Henri VII, à la bataille de Stoke, près de Newark sur la Trente, contre Jean, comte de Lincoln & ses adhérans. Ce fut la seconde année du regne de ce prince. Mordant étant bien instruit dans les loix, fut élevé à la charge d'avocat du roi, & peu après à celle de chancelier du duché de Lancastre. Son mérite le fit recevoir comme pair du royaume dans le parlement, sous le regne de Henri VIII. Il eut d'*Elizabeth*, son épouse, fille de *Henri* de Vere, lord de Drayton & d'Adington, JEAN, son fils & héritier; & *Dorothée*, qui épousa *Thomas* Morus écuyer. JEAN, fut fait chevalier du Bain, la 25 année du regne de Henri VIII, lors du couronnement de la reine Anne de Boulen. Après la mort du roi Edouard VI, quoique Jeanne Grei fût proclamée reine par la direction de tout le conseil privé, il parut un des premiers en armes pour la reine Marie. Par son testament daté de la troisiéme année du regne d'Elizabeth, il donna ses terres & fiefs de Tiptofs, Pinkneys, & Warlei, à l'université d'Oxford pour l'entretien d'un certain nombre d'écoliers, & pour d'autres œuvres de charité; & ordonna que ces écoliers seroient nommés successivement par ses exécuteurs testamentaires, puis toujours par ses héritiers. Il eut pour successeur LOUIS son fils & héritier, qui étant mort en 1601, laissa HENRI, son fils, qui eut de *Marguerite*, fille de *Henri* lord Comton, JEAN, qui fut créé comte de Peterborough, sous le regne de Charles I. JEAN épousa *Elizabeth*, fille unique & héritiere de *Guillaume* Howard, nommé le lord *Effingham*. Il en eut deux fils, HENRI, comte de Peterboroug, & *Jean*; & une fille nommée *Elizabeth*, mariée à *Thomas*, fils & héritier d'*Edouard*, lord Howard de Esericb. Ce fut Henri, qui, après le mariage de Charles II, prit possession de Tanger en Afrique, au nom de ce prince. Il épousa *Pénélope*, fille de *Barnabas*, comte de Thomond en Irlande. *Jean*, second fils de *Jean*; comte de Peterborough, étant fort attaché au parti du roi Charles I, hasarda sa vie pour lui, en levant le plus de monde qu'il put sous la conduite de Henri, comte de Hollande, pour le retirer de l'isle de Wight, où il étoit prisonier. Depuis ce temps, il ne cessa de s'exposer pour procurer le rétablissement de Charles II. Ce fut pour récompenser ses services, que ce prince le fit baron du royaume, sous le titre de lord Mordant de Rygate, puis vicomte d'Avalon. Il épousa *Elizabeth*, fille de *Thomas* Carei, second fils de *Robert*, comte de Montmouth, de laquelle il eut quatre fils, CHARLES, *Henri*, *Louis*, & *Osmond*; & quatre filles, *Charlotte*, *Carei*, *Sophie*, & *Anne*. CHARLES, son successeur, ayant eu beaucoup de part à la révolution qui éleva Guillaume III sur le thrône, fut créé par ce prince comte de Montmouth. * Dugdale, *bar. 2. part. Dict. Ang.*

☞ MORDUAS, Tartares païens de Sibérie, qui demeurent dans les forêts de la partie méridionale du gouvernement de Niznei-Novogorod. Ils appellent leurs idoles *Jumis* & *Jumala*, qui est le nom que les anciens Finnois donnoient à la femme d'or des Permiens qu'ils adoroient. * Strahlenberg, *descript. de l'empire Russien.*

MORE ou MOORE, ville d'Irlande, dans le comté de Mayno en Conacie, avec titre d'évêché.

MORE ou MOORE (Antoine) peintre des Pays-Bas, étoit natif d'Utrecht, apprit à peindre sous Jean Schoorel, & devint aussi excellent courtisan que bon peintre. Le cardinal de Granvelle fut son protecteur, & le fit connoître à la cour de l'empereur Charles-*Quint*, où il eut beaucoup de crédit. More fit le portrait de Philippe II, roi d'Espagne, à Madrid, l'an 1552. Il fut envoyé en Portugal, & en Angleterre, pour y faire des portraits; & continua depuis à travailler dans les Pays-Bas, où il laissa en mourant un tableau imparfait de la circoncision, qu'il avoit commencé pour l'église d'Anvers. * Félibien, *entret. sur les vies des peint. &c.*

MOREAU (Pierre) fondateur des Minimes de Soissons, naquit à Soissons en l'Isle de France, l'an 1552. Après avoir étudié la philosophie, les mathématiques, & la médecine, il alla apprendre le droit à Orléans, y obtint ses lettres de licence, & fut reçu avocat au parlement de Paris, où il demeura deux ans, pour se fortifier dans la science du barreau. Ensuite il retourna à Soissons, où il pouvoit acheter quelque charge de judicature; mais il se contenta de la profession d'avocat des orphelins & des veuves, qu'il exerçoit sans prendre aucun salaire. Cette conduite lui attira l'envie de ses confreres, qui l'assignerent même devant le juge, pour le faire condamner à suivre la coutume des autres de sa profession, & à prendre de l'argent de tous ceux pour lesquels il plaideroit; mais bien loin de le condamner, les juges firent son éloge, & blâmerent ses parties. L'évêque de Soissons le sollicita d'embrasser l'état ecclésiastique, & lui offrit une dignité dans sa cathédrale; mais il ne s'en estima pas digne, & consentit seulement d'accompagner l'évêque lorsqu'il seroit présent aux exorcismes, qui étoient fréquents alors. Un jour qu'il y faisoit l'office de secrétaire, il entra

dans une sainte colere contre le démon, qui vomissoit des blasphêmes par la bouche d'une possédée. Ce démon le menaça aussitôt d'un ton effroyable, qu'il ne le laisseroit jamais en paix : ce qu'il exécuta dès le même jour. Depuis ce temps-là, on dit qu'il ne cessa point de l'affliger, non par cette sorte de vexation que l'on appelle possession, mais par celle que l'on nomme obsession, où il ne tourmente qu'à l'extérieur, sans entrer dans le corps. Les quatre évêques, qui ont successivement rempli le siége de Soissons, pendant le temps qu'elle a duré, n'ont jamais douté de cette obsession ; & tous ceux de la ville regardoient l'avocat Moreau, comme un autre Job persécuté par le démon. Il se mit alors sous la direction du P. Naudé, ancien provincial de l'ordre des Minimes, qui étoit venu établir un couvent de son institut à Soissons ; & par son avis, il renonça à toutes les sciences curieuses, ausquelles il s'appliquoit auparavant, & s'adonna uniquement aux exercices de piété. Quelque temps après il fit un voyage à Rome, d'où il alla à Notre-Dame de Lorette. Etant de retour à Soissons, il donna vingt mille livres en argent, pour le bâtiment de l'église & du monastere des Minimes, avec plusieurs terres, pour aider à la subsistance des religieux ; & sa vaisselle d'argent, pour être convertie en ornemens d'église. Il demanda ensuite l'habit de cet ordre, qu'il reçut en l'année 1588. Deux ans après sa profession, il fut ordonné prêtre, nonobstant la vexation du démon qui continuoit toujours de le tourmenter. Ce malin esprit le persécutoit par-tout, même pendant la messe, à la réserve de l'intervalle qui est entre la consécration & la communion. Le prince de Condé l'étant un jour venu voir, avec les ducs de Longueville, de Nevers & de Mayenne, & lui ayant demandé pourquoi il ne prioit pas pour sa délivrance, il répondit qu'il n'osoit le faire, de crainte que ce ne fût pas son plus grand avantage. Le roi Louis XIII le visita aussi, & ce saint religieux l'entretint avec tant de sagesse & de piété, que le pere Arnoux, Jésuite, confesseur de sa majesté, qui étoit présent, dit au roi, qu'un ange descendu du ciel n'auroit pas mieux parlé. Deux ans avant sa mort, ses austérités & ses larmes lui ayant peu à peu affoibli la vue, il la perdit entierement. Il mourut le dernier jour de mars de l'an 1626, & fut enterré avec des cérémonies extraordinaires. On remarque que l'évêque de Soissons, qui voulut officier à ses obseques, dit en entrant dans l'église, *Nous allons enterrer un saint.* * Le P. Giri, Minime, *vies des servit. de Dieu.*

MOREAU (René) né à Montreuil-Bellay, en Anjou, docteur en médecine de la faculté de Paris, fit un très-grand progrès dans les sciences, dans les belles lettres, dans les langues, & fut autant estimé par son mérite que par son érudition. Il fut professeur royal en médecine & en chirurgie, & mourut le 17 octobre de l'an 1656, âgé de 69 ans. Il a composé divers ouvrages; *De venæ sectione & missione sanguinis in pleuritide:* cet ouvrage fut imprimé à Paris en 1632, *in*-8°. & on le trouve à la fin de la vie de Pierre Brissot, docteur en médecine de la faculté de Paris, par Moreau, en latin. Moreau a fait encore les ouvrages suivans : *Epistola exegetica ad Cl. V. Baldum, de affecto loco in pleuritide*, à Paris en 1641, *in*-8°, & à Rome, en 1645, *in*-8°. *Epistola de Laryngotomia*, avec les *Exercitationes anginæ*, &c. de Thomas Bartholin, à Paris, en 1646, *in*-8°. La vie (en latin) de Jacques Silvius, ou du Bois, imprimée avec les ouvrages de ce médecin, à Genève en 1630, *in-fol.* René Moreau a donné une nouvelle édition de l'Ecole de Salerne, en latin, augmentée, mise en meilleur ordre, & ornée des commentaires du sieur de Villeneuve, & des remarques de l'éditeur, à Paris, en 1625, *in*-8°. M. Manget parle de René Moreau dans sa bibliothéque des médecins, livre XII ; mais, comme les autres, il le dit d'Angers.

MOREAU (Etienne) conseiller du roi en ses conseils, avocat général en la chambre des comptes de Bourgogne & Bresse, né à Dijon le premier de septembre 1639, & mort dans cette même ville le 27 avril 1699, âgé de soixante ans moins quelques mois, étoit un homme de beaucoup d'esprit, bon orateur, bon poëte, réussissant également dans l'héroïque comme dans le lyrique, dans la musique, dans les décorations, les devises & les emblêmes ; mais trop railleur, & n'épargnant pas même ses meilleurs amis. On croit que, nonobstant ce défaut, il n'auroit pas laissé d'être maire de Dijon, s'il ne fût mort quelques mois avant l'élection. Ce qui donna lieu à cette épitaphe.

Cy gist des bons mots le grand maître,
En vers, en prose connoisseur,
MOREAU *qui croyant un jour être*
Le tribun de Dijon, en est mort le censeur.

On a de M. Moreau une lettre très-curieuse & bien écrite au sujet de la mort de M. Boisot, abbé de S. Vincent de Besançon. Elle a été imprimée en 1694, à Dijon, chez Ressayre, *in*-4°, & en 1727, dans la premiere partie du quatriéme vol. des *mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le P. Desmolets de l'Oratoire. On trouve avec cette lettre plusieurs piéces, poësies latines & françoises, composées par différentes personnes à l'honneur de l'abbé Boisot. On a encore de M. Moreau, 1. Un mémoire fort judicieux que ce magistrat présenta au roi en 1686, au sujet du rang des officiers de ce royaume. Ce mémoire ou discours, est la premiere piéce du deuxiéme volume des piéces fugitives recueillies par l'abbé Archimbaud, en 1727, à Paris. 2. Un discours sur l'établissement d'une académie de belles lettres dans la ville de Dijon, *in*-4°, à Dijon en 1693, chez Michard. 3. Plusieurs piéces de poësies, entr'autres une intitulée, *L'amour & la folie*, dans le deuxiéme volume des piéces fugitives de l'abbé Archimbaud, *p.* 86. On a d'ailleurs un recueil des premieres poësies de M. Moreau, sous le titre de *Nouvelles fleurs du Parnasse*, imprimé à Lyon, chez Daniel Gayet en 1667. On trouve dans ce recueil des vers sur la mort de Séneque, qui faisoient partie d'une grande explication latine & françoise d'une énigme en tableau, représentant la mort de Séneque, que M. Moreau prononça en public au collége des Jésuites de Dijon, où il avoit fait ses études. On a encore de lui plusieurs autres piéces de vers répandues dans les différens recueils de poësies de son temps ; un recueil de réjouissances faites dans la ville de Dijon, au sujet de la naissance de monseigneur le duc de Bourgogne, imprimé chez Grangier, en 1682 ; une description du feu de joie fait pour la naissance de monseigneur le duc d'Anjou, imprimé chez Pierre Palliot ; une relation de la pompe funébre faite à la sainte chapelle de Dijon, sur la mort du grand prince de Condé, à Dijon en 1687 ; une description des réjouissances faites à Dijon au sujet de la prise de Philisbourg par M. le Dauphin, à Dijon, chez Ressayre, en 1688. Ces petits ouvrages sont accompagnés de devises, d'emblêmes, de vers, & de dessins de son invention. De plusieurs discours qu'Etienne Moreau a faits à la chambre des comptes, aux ouvertures de la saint Martin depuis 1672, le dernier, fait en 1676, a été

été imprimé la même année. On a aussi celui qu'il prononça au parlement de Dijon, à la présentation des lettres de M. le marquis d'Huxelles, lieutenant de roi de la province. Ce discours a été imprimé à Dijon en 1677, chez Grangier. Dans le *funus Santolinum* sur la mort du poëte Santeul, on trouve de M. Moreau deux piéces en vers françois sur le même sujet. On en trouve aussi au-devant de la coutume de Bourgogne de Taisan, avec un distique latin; dans le tome II du *Menagiana*, édition de 1715, &c. M. Moreau de Mautour, son frere, de l'académie des inscriptions & belles lettres, a donné des stances très-belles sur sa mort, & qu'il faut consulter pour connoître la diversité des talens de ce magistrat. Elles commencent ainsi: *Muses, Orante est mort*, &c. On trouve ces stances dans le quatriéme volume des piéces fugitives recueillies par M. l'abbé Archimbaud, *pag.* 95. On voit dans le même recueil, *page* 98, l'épitaphe que feu M. du May, conseiller honoraire de Dijon, l'un des plus savans hommes & des meilleurs poëtes de son temps, a consacrée à la mémoire de M. Moreau.* *Mém. de littér. de* Sallengre, à la Haye, *t. I. seconde partie, pag.* 27. *Mém. de littér. & d'hist.* chez Simart, à Paris, *tome IV, pag.* 1 & 20, & dans *l'errata.* Le-Long, *biblioth. hist. de la France, page* 212, 685, 869. Corneille, *dictionaire géog. au mot* DIJON: on y trouve un catalogue des ouvrages imprimés de M. Moreau, mais qui ne se trouve pas dans tous les exemplaires de ce dictionaire. *Mem. du temps.*

MOREAU (Dom Jean-Baptiste) oncle du suivant, & frere d'ETIENNE, né à Nevers en 1645, entra jeune dans l'ordre de Cîteaux, & fut prieur de cette abbaye. Il fut aussi vicaire de son ordre. Il n'étoit que bachelier en théologie. C'étoit un homme d'esprit & qui avoit beaucoup de piété. Il est mort le premier d'avril 1726, âgé de plus de quatre-vingt-un ans, dans l'abbaye de Villiers, proche la Ferté, au diocèse de Sens. Il étoit directeur de cette abbaye. Nous avons de ce religieux deux piéces imprimées: *Eloge funebre de dame Marguerite le Cordier du Tronc, abbesse de Villiers*, à Paris, en 1720. *Compliment à madame de Clermont de Chatte, abbesse de Villiers*, dans le Journal de Verdun, octobre 1720. On a trouvé parmi ses papiers, plusieurs de ses sermons: un traité de la grace composé en 1703; Ses sentimens touchant la prédestination & l'accord de la liberté avec la grace; un abrégé des conciles généraux, de l'écriture sainte, &c. & un traité de l'Eucharistie, composé pour les nouveaux convertis du diocèse de Rhodez.* *Voyez* son éloge par M. Moreau de Mautour, son frere, dans le *Mercure d'avril* 1726, & séparément imprimé à Nancy en 1728.

MOREAU (Jacques) fils unique d'ETIENNE Moreau, *dont on vient de parler*, naquit à Dijon, le 18 août 1663. Il prenoit la qualité de sieur de Brassey, quoique cette terre n'ait jamais appartenu à sa famille. Il prit le parti des armes, & fut capitaine de cavalerie dans le régiment des Cuirassiers Espagnols du comte de Louvigny. Il est mort âgé de soixante ans, à Briançon en Dauphiné. Quoiqu'il ne se fût pas livré à l'étude avec autant d'application que son pere, son génie vif & aisé suppléa en quelque sorte à ce qui pouvoit lui manquer du côté de l'érudition. C'est lui qui est l'auteur du *Journal de la campagne de Piémont sous le commandement de M. de Catinat*, en 1690, *in*-12. Ce journal est court, mais bien fait. Autre Journal de la campagne de Piémont pendant 1691, & du siége de Montmélian, sous M. de Catinat, en 1692, *in*-12. Relation de ce qui s'est passé à Châlons-sur-Saone à l'entrée du duc de Bourgogne, le 14 avril 1701, *in*-4°, à Lyon. Jacques Moreau a fait d'autres ouvrages d'un genre différent qui lui ont fait peu d'honneur: savoir, la suite du Virgile travesti de Scarron, ou les cinq derniers livres de Virgile travesti, *in*-12, en 1706. Les bienséances sont violées dans tout cet ouvrage. Elles sont encore plus blessées dans le suivant, intitulé, *Mémoires politiques, amusans & satyriques de Messire* J. N. D. B. C. de L. colonel du régiment de dragons de Casanski, & brigadier des armées de sa majesté czarienne, 3. volumes *in*-12, à Véritopolie, chez Jean Disant-vrai, en 1716, mais réellement à Amsterdam, chez Etienne Roger. Dans le troisiéme volume qui contient bien des poésies libres, l'auteur a inséré aussi deux comédies de sa composition, *la Prévention ridicule*, & *l'Escroc.* En 1744, on a imprimé à Amsterdam un volume *in*-8°, qui est attribué au même Jacques Moreau de Brasey ou Brazey, sous ce titre: *Le Guidon d'Angleterre*, ou *Relation curieuse du voyage de M. de B** contenant un détail exact de tout ce que la campagne & les principales villes de ce royaume ont de plus remarquable; avec une exposition fidèle du génie & des coutumes de la nation; & une description circonstanciée de la ville de Londres, & des amusemens des eaux de Tunbridge & d'Epsom*, enrichi d'une carte géographique pour l'intelligence du pays. Cette relation est en forme de lettres, qui sont au nombre de quatorze. Elles ont été écrites successivement dans les années 1712, 1713, 1714.* *Voyez* l'extrait de cet ouvrage dans la *Bibliothéque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe*, tome XXXIV, premiere partie, article IX. Jacques Moreau épousa en premieres noces *Charlotte* Segaud de Beaune, & en secondes noces *N.* de la Vallée, fille du grand écuyer du duc de Zell, & veuve du sieur de la Primaudaye, de la religion prétendue réformée, qu'elle suivoit aussi, mais qu'elle abandonna en faveur de son mariage avec M. Moreau.

MOREAU (Jacques) docteur en médecine, fils d'*Aminadab* Moreau, receveur du domaine du roi, & de *Françoise* Masson, naquit à Châlons-sur-Saone, le 15 de mai 1647. Il prit le parti de la médecine, & fut disciple du fameux Patin, qui devint son ami. Après ses études, de retour à Châlons il y soutint dans l'hôpital des thèses publiques, qui exciterent contre lui la jalousie & la haine de anciens médecins. Ils l'accuserent d'avoir soutenu bien des propositions condamnables. Moreau se défendit par plusieurs écrits que les personnes sans partialité estimerent. Il mourut le 4 juin 1729. Il avoit eu aussi beaucoup de gout pour la peinture. Ses ouvrages sont: *Consultation sur un rhumatisme, avec une réfutation d'une réponse qu'on y a faite*, à Châlons en 1688. *Traité chymique de la véritable connoissance des fiévres continues, pourprées, & pestilentielles, avec les moyens de les guérir*, &c. à Dijon, en 1689. *Apologie sur la maladie d'une demoiselle. Lettre à un médecin réfugié en Suisse, sur la cause des fiévres continues, arrivées en* 1709, &c. à Châlons en 1709. *Réfutation d'une réponse faite à la consultation sur un rhumatisme*, en 1689, sans nom d'imprimeur. *Réfutation d'une réponse faite sous le nom du sieur Bacot, médecin à Verdun, au sujet de la lettre écrite à un médecin en Suisse. Réfutation de la réponse de M. Martiny, docteur en médecine à Ville-Franche, à la lettre de M. Moreau sur les fiévres*, en 1710. *Exposition des erreurs & des contradictions du même M. Martiny, sur le même sujet*, en 1711. *Dissertation physique sur l'hydropisie*, en 1712. *Oraison pour obtenir son salut*, à Châlons, en 1713.

MOREAU (Pierre) natif de Paray le Monial dans le Charolois, étoit de la religion prétendue réformée. Il a employé une grande partie de sa

vie à voyager, & il courut souvent de grands risques. Il fut fait prisonier à Belgrade, & ayant tenté de se sauver, il fut découvert & condamné à être pendu : mais il obtint sa grace. De retour de ses voyages, il fit imprimer à Paris l'*Histoire des derniers troubles du Brésil*, (où il avoit demeuré deux ans) entre les Hollandois & les Portugais, depuis 1644, jusqu'en 1648, *in*-4°. *Relation du voyage de Roulox Baro, interpréte & ambassadeur ordinaire de la compagnie des Indes d'Occident, de la part des Provinces Unies de la terre ferme du Brésil.* Cette relation se trouve dans les relations véritables & curieuses de Madagascar & de Brésil, *in*-4°, en 1651, par Morisot. Moreau est mort à Paray vers 1660.

MOREAU de MAUTOUR (Philibert-Bernard) fils d'un auditeur des comptes de Dijon, naquit à Beaune le 21 ou 22 décembre 1654. Il fit toutes ses classes au collége des Jésuites de Dijon, d'où on l'envoya étudier en droit à Toulouse. Etant venu de-là à Paris, il s'y maria à l'âge de 26 ans. Peu de temps après, il y fut pourvu d'une chargé d'auditeur des comptes, dont il étoit devenu le doyen plusieurs années avant sa mort. Il étoit entré éleve à l'académie des inscriptions & belles lettres dès le renouvellement de 1701 : il y fut nommé associé en 1705, & pensionaire en 1712. Son grand âge & ses infirmités l'obligerent à demander en 1736, le titre de vétéran qu'il avoit justement acquis. Il mourut à Paris le 7 de septembre 1737, âgé de 83 ans. Dans son testament olographe fait quelque temps avant sa mort, il supplie instamment l'académie de ne lui point faire d'éloge, & l'on a répondu à ses vœux. Quant à ses écrits, il y en a un grand nombre. Il a fait beaucoup de petites poésies françoises, odes, épîtres, sonnets, épigrammes, madrigaux, la plupart imprimés dans le *Mercure*, à commencer depuis 1686, jusque dans les derniers temps de sa vie. Il aimoit à rimer, & c'étoit quelquefois avec succès. Il se plaisoit sur-tout à faire des piéces galantes jusque dans sa vieillesse. Il a fait imprimer séparément un *poëme sur la fontaine de Goussainville*, avec une épître dédicatoire à M. de Nicolay, premier président de la chambre des comptes, & une préface, en 1699, *in*-8°. Il a publié sur les mémoires & sous le nom de M. Moreau de Brazey, son neveu, capitaine au régiment de la Sarre, un *Journal des campagnes de Piémont* de 1690 & 1691, imprimé les mêmes années en deux volumes *in*-12. Ses autres écrits sont : 1. Discours sur les Amazones, lu dans l'académie des belles lettres, & imprimé dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de janvier 1703. 2. Explication d'une colonne milliaire de l'empereur Claude, *Mémoires de Trévoux*, septembre 1703. 3. *Nouvelle description de la galerie du Luxembourg*, Paris, 1704, *in*-12. 4. *Dissertation sur une figure de Bacchus de bronze antique trouvée dans un tombeau en Artois*, Paris, 1706, *in*-8°. 5. Description de l'hôtel de ville de Naples, dans les *Mémoires de Trévoux*, janvier 1707. 6. Remarques sur deux médailles frapées à Nancy, pour M. le duc de Lorraine, & sur l'explication du P. Hugo, *Mémoires de Trévoux*, septembre 1707. 7. Sur le mot *Sportula*, dans les *Mémoires de l'académie des belles lettres*, tome I. 8. Sur une cornaline du cabinet du roi, qu'on appelle le *Cachet de Michel-Ange*, Mémoires de l'académie des belles lettres, tome I. 9. Description de la ville de Dijon, dans le *Dictionaire géographique* de Thomas Corneille, imprimé en 1708. 10. *Traduction de l'abrégé chronologique de l'histoire universelle du P. Pétau*, Paris, 1709, cinq volumes *in*-12. 11. *Observations sur les monumens antiques trouvés dans l'Eglise de Paris*, à Paris, 1711, *in*-4°, & dans les *Mémoires de l'académie des belles lettres*, tome III. 12. Explication d'une cornaline gravée représentant Olympias & Alexandre, dans les *Mémoires de Trévoux*, avril 1714. 13. Explication d'une ancienne inscription déterrée dans la ville de Lyon, en 1714, dans les *Mémoires de littérature* de M. Sallengre, à la Haye, 1715, article 13. 14. Observations sur un passage d'Horace, dans le *Journal de Verdun*, août 1718. 15. Explication d'un ancien diptyque consulaire, dans les *Mémoires de l'académie des belles lettres*, tome V, ainsi que les suivantes. 16. Observations sur une ancienne description découverte à Tain en Dauphiné. 17. Explication d'un morceau d'ancienne peinture à fresque. 18. Dissertation sur le dieu *Bonus Eventus*, tome III. 19. Remarques sur les tombeaux du village de Quarée-les-Tombes, dans l'Auxois en Bourgogne, tome II. Mais feu M. Bocquillot, chanoine d'Avalon, dans une lettre originale que nous avons lue, revendique cette piéce; il l'avoit prétée, dit-il, à M. de Mautour qui s'en est fait honneur. Voyez les lettres de M. Bocquillot, imprimées en 1745, & sur-tout la *Lettre de M. Thomassin à M. Bocquillot au sujet de leur dispute sur les tombeaux de Quarrée*, 20 juillet 1726, dans le même recueil des lettres de M. Bocquillot, page 474 & suivantes. 20. Remarques sur une colonne milliaire près de Soissons, *Mémoires de l'académie des belles lettres*, tome III. 21. Remarques sur une autre colonne milliaire trouvée à Vic-sur-Aisne, *ib.* 22. Remarques sur une colonne milliaire de Tetricus, conservée à Rouen. *ib.* 23. Epître à M. de Nicolay, premier président de la chambre des comptes, & idée générale de l'origine & des fonctions de la chambre; dans le recueil des noms, armes & blazons de la chambre des comptes de Paris, gravé au burin en 1720, par Antoine Ménard, Italien, neveu du P. Coronelli. 24. Remarques sur une médaille d'or de Domitille, du cabinet de son altesse royale Madame, dans les *Mémoires de Trévoux*, décembre 1721. 25. Remarques sur une estampe de Scipion Nasica, dans le *Mercure de France*, août 1723. 26. Dissertation sur le culte de Cybéle, dans le tome III de l'*Histoire de la ville de Paris*, par D. Félibien, 1725, & dans les *Mémoires de Trévoux*, novembre 1725. 27. Observations sur l'ancienne colonne de Cussy en Bourgogne, dans le *Mercure de France*, juin 1726. 28. Réflexions sur deux urnes cinéraires d'Egypte, dans le *Voyage de Gemelli*, tome II, premiere édition, & tome I, seconde édition, en 1727. 29. Dissertations historiques sur l'ancienne Bibracte, dans les *Mémoires de littérature* du P. Desmoletz, tom. IV, seconde partie. 30. Observations sur un ancien autel dédié à Apollon, proche Colmar en Alsace, dans le *Journal de Luxembourg*, janvier 1727. 31. Explication d'une ancienne épitaphe découverte en Provence proche de la ville d'Orange, dans le *Mercure de France*, janvier 1728. 32. Remarques sur quelques singularités de la ville de Paris, imprimées par extrait dans les *Mémoires de l'académie des belles lettres*, tom. III, & en entier dans les *Mémoires* du P. Desmoletz, tom. V & VI. 33. Corrections de deux passages de Dion & de Suétone, *Mémoires de Trévoux*, novembre 1728. 34. Réponse à la critique sur ces deux passages, *Mémoires de Trévoux*, mars 1729, & *Mercure de France*, juillet 1730. 35. Notice d'un ancien manuscrit rempli d'un grand nombre d'écussons d'armoiries, blazonés & enluminés, contenant l'origine & l'exercice des rois de l'Epinette à Lille en Flandre, depuis S. Louis : ensemble la description de la cour amoureuse de Charles VI, & des officiers dont elle étoit composée, dans le *Mercure de France*, avril

1718. 36. Réflexions sur un fragment de l'apothéose d'Homere gravée à la tête de la traduction de l'Iliade par madame Dacier, dans les *Mémoires de littérature* du P. Desmoletz, tome VII, seconde partie. 37. De la Peur & de la Pâleur, divinités représentées sur les médailles romaines, dans les *Mémoires de l'académie des belles lettres*, tome IX, ainsi que les suivantes. 38. Observations sur le nom du général des troupes de Maxence. 39. Sur une inscription découverte en Champagne. 40. Description historique des principaux monumens de l'abbaye de Cîteaux. * Voyez l'*histoire de l'académie des inscriptions & belles lettres*, tome III, *in*-12, 1740; la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, & le *supplément* de M. Titon du Tillet à sa *Description du Parnasse François*, p. 692, & suiv.

☞ MOREAU (Jean-Baptiste) musicien François, natif d'Angers, étant venu à Paris pour chercher fortune, & ayant appris que madame la dauphine, Victoire de Baviere, aimoit la musique, il trouva, on ne sait comment, quoique mal vêtu & avec un air provincial, le moyen de se glisser à sa toilette, & eut la hardiesse de tirer cette princesse par la manche, & de lui demander la permission de chanter un petit air de sa composition. Madame la dauphine se mit à rire, & lui permit de chanter. Alors le musicien, sans se déconcerter, chanta, & plut à la princesse. Cette aventure parvint aux oreilles du roi, qui voulut entendre chanter Moreau. Sa majesté en fut si contente, qu'elle le chargea de faire un divertissement pour Marli. Moreau fut aussi chargé de faire la musique des intermédes d'*Esther*, d'*Athalie*, de *Jonathas*, & de plusieurs autres piéces pour la maison de S. Cyr. Il étoit ami du poëte Lainez, qui lui fournissoit des chansons & de petites cantates, qu'il mettoit en musique. Il mourut à Paris en 1733, à 78 ans. On dit qu'aucun musicien ne rendoit mieux que lui, toute l'expression des sujets & des paroles qu'on lui donnoit.* M. l'abbé Ladvocat, *dict. histor. portatif.*

☞ MOREAU (de) famille distinguée, originaire de l'Isle de France, connue aujourd'hui sous le nom d'Avrolle, qu'elle a pris de la terre & châtellenie de ce nom, située dans le Sénonois, comté de Champagne, relevante du roi à cause de son château de Chaumont en Bassigni. Cette terre, primitivement possédée par messieurs de Piedefer, a passé successivement par alliances, à messieurs de Saint-Phalle, de Lenharé, & de Trotras. *Anne*, fille de ce dernier, mariée le 25 avril 1627 à *Claude* de Moreau, écuyer, seigneur de Chéü, & de Jaulge en partie, trisaïeul du marquis d'Avrolle, devint héritiere de cette châtellenie, dont son mari prit le nom, qu'il a transmis à sa postérité.

CLAUDE de Moreau avoit pour quatriéme aïeul ETIENNE Moreau, conseiller au parlement, qui assista en 1435 aux conférences d'Arras, pour le roi Charles VII; & pour trisaïeul *Jean* de Moreau, lequel vivoit dans le XV siécle, & avoit épousé *Jeanne* de la Fontaine, dont il eut THOMAS, écuyer, seigneur du Vinet, conseiller du roi en sa cour de parlement, qui partagea ses biens entre ses enfans, les 12 juin 1516, & 4 mars 1524. De son mariage avec *Pérette* d'Oriac, il eut *Jean*, mort sans hoirs, & THOMAS, II du nom, écuyer, seigneur du Vinet, homme d'armes de la compagnie du duc de Montpensier, lequel reçut plusieurs blessures au siége de Boulogne, dont il mourut trois jours après, comme il se voit par un certificat de Jean de Beuil, gentilhomme ordinaire de la maison du roi, lieutenant de ladite compagnie, en date du 3 avril 1550. Il s'allia le 20 septembre 1526 à *Jeanne* Dróuin, & eut *Josias*, qui partagea avec *Jean* son frere, le 24 décembre 1596, & mourut sans postérité. JEAN, seigneur des mêmes lieux, fut confirmé dans sa noblesse les 4 janvier & 4 février 1599, comme noble & extrait de noble lignée, & transigea avec ses enfans le 20 juin 1614. Il porta les armes dès sa jeunesse, suivit le duc du Maine dans le levant; en 1572 fut archer de la compagnie des gendarmes de l'amiral de Châtillon; homme d'armes de celle du duc d'Uzez en 1575; en 1577 de celle de la Ferté; se trouva au siége d'Issoire, où il se comporta vaillamment; fut depuis exemt des gardes de Monsieur, frere unique du roi, pourvu de la charge de maréchal des logis des gendarmes de la Ferté, à la tête de laquelle compagnie il fut blessé; servit en la même qualité dans celle du maréchal de Grancey Farvaques; se trouva aux siéges d'Amiens, de Laon, de Rouen & de la Rochelle, où il se distingua, quoique fort âgé. Il avoit épousé le 28 novembre 1578, *Marie*, fille de *François* de Beaujeu, & de *Claude* de Mery, dont il eut, 1. CLAUDE, qui suit; 2. *Paul*, seigneur de Ciselles; 3. *François*, seigneur de Sainte-Liviere, dont la postérité s'est éteinte dans le siécle dernier; 4. *Jeanne*, mariée à *Edme* de Fonteu, seigneur de Vézennes; 5. *Magdeléne*, mariée à *Odart* le Mercier, seigneur de Saint-Pars.

CLAUDE, seigneur de Chéü, Jaulge, &c. suivit comme son pere & son aïeul, la profession des armes, & fut nommé le 24 août 1636, pour commander dans le château de Coursan. Il partagea avec ses freres le 6 avril 1619; fut maintenu dans sa noblesse par arrêt de la cour des aides du 26 février 1610; testa le 13 août 1640, & mourut le jour suivant. Il avoit épousé 1°. le premier novembre 1603, *Claude*, fille de *Gabriel* de Breuillard, seigneur de Coursan, dont il n'eut point d'enfans: 2°. le 25 avril 1627, *Anne*, fille d'*Etienne* de Trotras, chevalier, seigneur de la Chaise & d'Avrolle, & de *Jeanne* de Lenharé, morte le 10 février 1683. Il en eut 1. *Claude*, né en 1628, mort en 1647; 2. EDME, qui suit; 3. *René*, lequel eut en partage la seigneurie de Chéü, & n'eut point d'enfans de son mariage avec *Charlotte* du Bellanger, qu'il avoit épousée le 6 novembre 1658, mort à Paris en 1671; 4. *Louis*, né en 1638, mort à l'armée; 5. *Louise*, mariée le 14 avril 1648, à *Claude* de la Croix, vicomte de Semoine; 6. *Marie*, mariée à *Pierre* l'Huit, seigneur de Vaumort; 7. 8. deux autres filles mortes en 1641 & 1647.

EDME de Moreau, écuyer, seigneur des châtellenies d'Avrolle, Pont du Bar, &c. obtint le 23 juin 1667, un arrêt du conseil, qui le maintint dans sa noblesse, & mourut le 4 septembre 1688. On voit par son épitaphe placée dans la chapelle de S. André d'Avrolle, qu'il avoit suivi la profession des armes pendant douze années. Il eut de son mariage avec *Elizabeth-Louise*, fille de *Gabriel* de Villers, & d'*Edmée* le Roy, qu'il avoit épousée le 10 décembre 1657, 1. *Claude-François*, chevalier, seigneur d'Avrolle, &c. né en 1660, lequel s'étoit allié à *Marie-Anne* de Saint, depuis remariée au marquis de Jumelles, mort sans postérité le 6 octobre 1704; 2. CHARLES-GEORGES, qui suit; 3. *Marie-Anne*, morte en 1675 sans alliance.

CHARLES-GEORGES de Moreau, chevalier, né en 1662, succéda à son frere aîné dans les châtellenies d'Avrolle, Pont du Bar, &c. fut d'abord capitaine au régiment de Normandie en 1682; lieutenant colonel du régiment d'Agénois le 24 juillet 1695; s'acquit la plus haute réputation; fut nommé pour commander au fort de Navagne, en 1701, 1702, 1703, & chargé d'observer les mouvemens des ennemis dans les environs de

Mastricht, en 1704, sur le Danube au poste de Souhowen, & fut tué le 13 août de la même année à la bataille d'Hochstet. Il avoit épousé le 20 février 1694, *Henriette-Françoise*, fille de *Jacques* de Fourviere, marquis du Coudray, baron de Quincy, &c. & de *Jeanne-Elizabeth* de Grandry, morte à Paris le 24 juin 1748. Il en eut, 1. JACQUES-FRANÇOIS, qui suit; 2. *Elizabeth-Beate*, née le 15 septembre 1699, Carmelite à Troyes.

JACQUES-FRANÇOIS de Moreau, chevalier, seigneur d'Avrolle, Pont du Bar, &c. dit *le marquis d'Avrolle*, né le 28 décembre 1694, dabord lieutenant au régiment de Beaufiéel en 1711, enseigne au régiment des Gardes françoises en 1715, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis en 1727, & capitaine audit régiment le 7 décembre 1733, s'est trouvé au siége de Philisbourg en 1734, &c. & le 27 juin 1743 à la bataille d'Ettingen sur le Mein, où il fut blessé, & mourut le lendemain. Il avoit épousé le 24 février 1736, *Marie-Françoise*, fille de *Jean-Jacques* le Vayer, chevalier, seigneur des châtellenies de Sable, la Daviere, &c. maître des requêtes & président au grand conseil, & d'*Anne-Louise* Dupin, laquelle étoit sœur de *Jean-François* le Vayer, chevalier, seigneur des mêmes lieux, maître des requêtes, marié le 22 février à *Marie-Françoise* de Catinat, & de *Louise-Françoise*, mariée le 18 janvier 1747, à *Louis-Hilaire* de Bouschet, comte de Sourches. De ce mariage sont issus deux enfans, le dernier mort en bas âge, &

JACQUES-HENRI de Moreau, chevalier, seigneur des châtellenies d'Avrolle, Pont du Bar, &c. né le 10 mai 1737, dit *le marquis d'Avrolle*, sous-lieutenant au régiment des Gardes le 25 janvier 1758. Ses armes sont d'*azur au chevron d'or, à trois têtes de Maure de sable, liées d'argent.*

MORÉE, grande presqu'isle, au midi de la Grece, nommée autrefois *Péloponnèse*, est baignée de toutes parts par la mer, à la réserve du côté du septentrion, où l'isthme de Corinthe la joint à l'Achaye. Sa figure qui ressemble à la feuille d'un mûrier appellé en grec Μόρεα, & en latin *Morus*, donna lieu aux derniers empereurs de Constantinople de l'appeller *Morée*. D'autres disent que ce nom s'est formée par transposition, de celui de *Romée*, comme qui diroit le pays des peuples sujets à la nouvelle Rome. Duglioni croit que les Maures ont donné leur nom à ce pays, lorsqu'ils y firent des courses. Le circuit de cette presqu'isle est d'environ cinq cens cinquante milles. Elle est aujourd'hui divisée en quatre provinces; savoir, 1. Sacanie, ou petite Romanie; 2. Tzaconie ou bras de Maina; 3. Belvedere; & 4. Clarence. La province de Clarence est la plus considérable, & portoit autrefois le titre de duché. Elle a pour limites à l'orient, la Sacanie; & au midi, la Tzaconie, & le Belvedere; à l'occident & au septentrion, le canal de Zante, le golfe de Patras, & celui de Lépante. On voit dans cette province beaucoup de villes & de bourgs. Patras est la plus remarquable; Clarence, Camintza, Castel-Tornese y tiennent le second rang, avec quelques autres. Le Belvedere est terminé au septentrion par la province de Clarence; à l'orient, par la Tzaconie; au midi, par le golfe de Coron; & à l'occident par les golfes d'Arcadie & de Zunchio. La principale ville est Modon; les autres plus considérables sont, Coron, Navarin & Calamata. La Sacanie, ou petite Romanie, est à l'orient du duché de Clarence, & d'une partie de la Tzaconie; Napoli de Romanie en est aujourd'hui la capitale; Argos l'étoit autrefois. Corinthe est située sur l'isthme. Cette province est célèbre par le marais de Lerne où Hercule triompha de l'hydre à sept têtes, c'est-à-dire, des sept freres qui désoloient ce pays par leur tyrannie. La Tzaconie ou bras de Maina, est renfermée entre la Sacanie à l'orient; le Belvedere & le duché de Clarence, à l'occident & au septentrion. Les principales villes de cette province sont, Malvasia ou Malvoisie, Misithra ou Sparte, Zarnata, Chielefa, Passava, & Vitulo.

Ce pays produit des chiens qui sont fort estimés. Le grand-véneur du sultan en fait venir tous les ans un bon nombre, pour les plaisirs de sa hautesse. Il y a beaucoup de rochers & de cavernes, qui rendent cette province sujette aux tremblemens de terre. Le cap Maléa, ou *capo Maleo*, qui s'avance vers le midi dans la mer de Candie, est célèbre par l'excellence de ses vins, & redoutable aux pilotes, à cause de ses bancs de sable. Les plus considérables montagnes de la Morée sont, le mont Dimizana, le Cyllénien, Misena ou le Licée, Poglizi, Grevenos, Olonos, & le mont de Maina. Dimizana ou Diminiza, autrefois *Pholoë*, est dans la partie septentrionale de la Tzaconie. Ce fut-là où Hercule tua un grand nombre de centaures, qui le vinrent attaquer dans la caverne du centaure Pholoë, qui le régaloit de son bon vin. Le Cyllénien est dans cette même partie de la Tzaconie, où l'on voit encore des ruines du temple de Mercure. Le mont Misena, appellé anciennement *Lyceus*, est dans le même pays: c'est où les Lacédémoniens lapiderent autrefois le tyran Aristocrate. Poglizi, que les anciens nommoient *Stymphalus*, est encore dans la partie septentrionale du bras de Maina. Les fameux oiseaux appellés *Stymphalides*, étoient dans un lac tout proche, d'où Hercule les chassa. Grevenos, autrefois *Coronius*, est dans la même province de Maina. La pierre qu'on nomme *Cylindre*, se trouve sur les rochers de cette montagne, & en est détachée quand le tonnerre y excite des tempêtes. Olonos, anciennement *Minthus*, est dans la province de Belvedere. On y voit quelques vestiges d'un temple que l'antiquité païenne y avoit consacré à Pluton & à Proserpine: & l'on y trouve quantité de mente très-odoriférente. Enfin, le plus célébre est le mont de Maina, ainsi appellé parcequ'il est dans le pays des Mainotes, ou de Tzaconie. Il est peuplé de cerfs, de sangliers, & d'autres bêtes farouches; & l'on en tire d'excellentes pierres à aiguiser. Cette montagne étoit dédiée à Apollon, à Diane, à Bacchus & à Cerés.

Les deux fleuves les plus célébres de la Morée sont, le Carbon, ou l'*Orsea*, & le Basilipotamo, ou l'*Eurotas*. Le Carbon, anciennement *Alphée*; prend sa source au mont Poglizi, dans la Tzaconie, d'où il passe dans le Belvedere, & va se décharger dans le golfe d'Arcadie. Il reçoit dans sa course cent quatorze torrens, & ses eaux ont la vertu de guérir la gravelle. Les poëtes ont feint qu'il passoit dans la Sicile, par dessous la mer, pour mêler ses eaux avec celles de la fontaine Aretuse. Il est vrai qu'il se cache souvent sous terre, & qu'il en sort toujours avec plus de force. Le Basilipotamo a sa source non loin de celle du Carbon, traverse la Tzaconie, & se rend dans le golfe de Colochina. Il a été appellé *Basilipotamo*, c'est-à-dire, *fleuve royal*, parceque les despotes de la Morée, qui étoient princes du sang des empereurs, faisoient ordinairement leur séjour à Misithra, & prenoient souvent le plaisir de la chasse sur les bords de cette riviere. On y voit des troupes de cygnes, dont la beauté est extraordinaire, & ses rivages sont bordés de lau-

riers : c'est pourquoi les poëtes la consacrent à Apollon.

Le climat de la Morée est tempéré ; le pays est fertile ; les habitans ont de l'esprit & du courage. Cette presqu'isle, après avoir été soumise à divers souverains, tomba enfin sous la domination d'Emanuel, empereur Grec, vers l'an 1150. Ce prince partagea ses états à sept fils qu'il avoit, qui furent nommés *Despotes*, c'est-à-dire, *seigneurs*. Dans la suite du temps, ces dignités se donnerent, non-seulement aux enfans ou aux parens des empereurs, mais aussi à ceux qui s'étoient signalés par leurs belles actions. En l'an 1445 Constantin Dracosès, auparavant despote de la Morée, étant monté sur le trône impérial, partagea la Morée entre Démetrius & Thomas, ses freres. Le premier eut Sparte, & l'autre Corinthe. Ces princes se firent une cruelle guerre, qui donna lieu à Mahomet II de s'emparer de leurs états, sous prétexte de secourir Démetrius contre Thomas. Celui-ci se réfugia à Rome, où il porta la tête de l'apôtre saint André ; & les Turcs emmenerent Démétrius à Andrinople, contre la parole qu'ils lui avoient donnée. Depuis ce temps-là ces Infidéles ont été maîtres de la Morée, jusqu'à ce que les Vénitiens l'aient reconquise sur eux. Ces derniers acheverent de réduire cette province, l'an 1687 par la prise des villes de Patras, de Lépante, de Castel-Tornèse, de Corinthe, & de Misithra, & chasserent entierement les Turcs, comme on le peut voir dans les articles particuliers de chacune de ces villes. Après cette conquête, le généralissime Morosini fit bénir de nouveau toutes les églises qui avoient servi de mosquées aux Infidéles ; & ces églises consacrées sous le nom de plusieurs Saints, furent données à divers ordres religieux. Il reçut aussi les soumissions du métropolitain de Corinthe, accompagné de plusieurs évêques, & papas, ou prêtres Grecs. Depuis ce temps-là quantité de familles Grecques abandonnerent l'Achaye, pour venir dans la Morée, & plus de douze mille habitans s'y rendirent. Plusieurs communautés de Romélie demanderent aussi la protection de la république de Venise, & le généralissime leur fit donner des bâtimens pour passer en Morée. Enfin la Morée fut cédée à la république de Venise, par le traité de Carlowits l'an 1699; mais les Turcs l'ont reprise l'an 1715. *Voyez* PELOPONNESE & MYCENES. Les comtes de Savoye prirent en 1401 le titre de princes d'Achaye & de Morée, qu'ils porterent jusqu'en 1418. *Voyez* SAVOYE. * P. Coronelli, *descript. de la Morée. Relations de la défaite des Turcs dans la Morée. Racconto della Veneta guerra in Levante*, *di* Alessand. Locatelli.

MORÉELSE (Henri) fils de *Paul* Moréelse, peintre célébre, naquit à Utrecht le 17 décembre 1615. Après avoir fait ses premieres études dans sa patrie, il fut envoyé à Harderwick, où il étudia sous Jean-Isaac Pontanus, & Antoine Matthæus. Celui-ci ayant été appellé à Utrecht pour y professer le droit civil, Moréelse le suivit. Delà il alla à Leyde, où il profita beaucoup des lumieres de Saumaise, de Heinsius & de Vinnius. Passant ensuite en France, il étudia à Bourges sous le célébre Mérille, & il y prit le degré de docteur. De retour dans sa patrie, il prononça une harangue en l'honneur des magistrats, protecteurs de l'école illustre, & en conséquence on lui fit présent d'un livre avec les armes de la ville : c'étoit au commencement de 1635. En 1643, il fut mis extraordinairement au nombre des membres du conseil de la ville, où se rapportent les affaires de la province. Le 25 mars de la même année, il fut professeur en droit, & il en a rempli les fonctions pendant dix ans. Dans les disputes qui survinrent en 1645 & 1646, entre les premiers membres de la ville & les magistrats, il fut député au prince d'Orange pour défendre la cause de la ville. Ce fut lui encore que les magistrats choisirent pour complimenter Guillaume II, prince d'Orange, lorsqu'il eut le gouvernement des Provinces-Unies : c'étoit en 1647, & par un décret du 19 de juin suivant, il lui fut adjugé en présent cent cinquante florins. Il fut fait en 1652, conseiller de la cour suprême, & il ne laissa pas de continuer ses fonctions de professeur jusqu'au 25 avril 1654. Après avoir rempli encore avec honneur différentes autres places dans les conseils, il fut fait consul en 1662, & il exerça le consulat deux ans, pendant lesquels il travailla à l'embellissement de la ville, autant que les difficultés du temps purent le lui permettre. Il mourut le 21 mai 1666. Outre l'écrit qu'il fit en hollandois pour persuader la nécessité d'orner & d'aggrandir la ville d'Utrecht, on a de lui un discours latin sur l'usage que l'on fait aujourd'hui de la jurisprudence romaine, & plusieurs dissertations académiques. Grævius prononça son oraison funebre. * *Voyez* son éloge dans le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burman.

MOREL (Méraud) de Dauphiné, savant jurisconsulte sous le regne de François I, après avoir enseigné dans l'université de Valence, fut fait conseiller au parlement de cette province, & s'y rendit célèbre. * Chorier, *hist. du Dauphiné.*

MOREL (Jean) seigneur de Grigni, natif d'Embrun en Dauphiné, maréchal ordinaire des logis de la reine, & valet de chambre, & depuis maître d'hôtel du roi, s'est distingué entre les savans du XVI siécle. L'amour qu'il avoit pour les belles lettres l'attacha à Erasme, auquel il ferma les yeux dans la ville de Basle : de-là il voyagea en Italie, & se fit par-tout des amis. Lorsqu'il fut de retour à Paris, la reine Catherine de Médicis gouta son esprit, & lui commit l'éducation de Henri d'Angoulême, grand-prieur de France, fils *naturel* du roi Henri II. Ronsart, Dorat, du Bellai, & presque tous les poëtes de ce temps, ont donné dans leurs ouvrages des témoignages de leur estime pour Morel. Il eut trois filles d'*Antoinette* de Loynes, sa femme ; *Camille*, *Lucrèce* & *Diane* Morel, toutes trois fort savantes, aussi-bien que leur mere. Elles savoient le grec & le latin, & faisoient de très-beaux vers en ces deux langues. Morel devint aveugle sur la fin de sa vie, & mourut le 19 novembre 1581, âgé de 70 ans. Jean Marquis, qui étoit le principal du collége Bertrand, publia l'an 1583, un recueil de vers grecs, latins & françois, composés sur la mort de Morel. Ce recueil a pour titre *le royal mausolée.* Morel lui recommanda en mourant sa fille CAMILLE, dont l'érudition étoit un prodige ; car, outre les langues anciennes, elle parloit encore l'italienne & l'espagnole avec beaucoup de facilité. Elle composa divers poëmes ; & entre les productions de son esprit, on admira une épigramme grecque sur la mort de son pere. Cette savante fille vivoit encore le 20 mars 1589, comme la Croix-du-Maine le remarque dans sa *bibliothéque des auteurs François.* LUCRECE Morel, sa sœur, mourut le 29 juin de l'an 1580, & DIANE ou ANNE étoit aussi morte vers l'an 1581, un peu avant son pere. *Antoinette* de Loynes, leur mere, avoit épousé en premieres noces *Lubin* Dallier, docteur ès droits, avocat au parlement de Paris, & bailli de saint Germain des Prés, qui vivoit encore en 1540. Elle en eut *Marie* Dallier, qui fut mariée le 18

janvier 1552 (*Stil. vet.*) avec *Jean* Mercier, professeur & lecteur public du roi en langue hébraïque à Paris, dont l'éloge est rapporté sous la lettre M. * De Thou, *hist. sui temp.* Scev. de Sainte-Marthe, *liv.* 4. *elog.* Chorier, *hist. du Dauphiné.* La Croix du Maine.

MOREL (Guillaume) natif de Saint-Julien, près de Calais, selon le Mire, ou, selon la Croix du Maine, du Tilleul, en Normandie, dans le comté de Mortain, & imprimeur de Paris, étoit un homme savant & habile dans l'intelligence des langues. Il fut correcteur d'imprimerie chez Louis Tilletan, puis directeur de l'imprimerie royale, après que Turnèbe se fut démis de cette charge en 1555; & s'étant appliqué particulierement aux auteurs Grecs, il y réussit fort bien; ses éditions grecques sont estimées. Il composa divers ouvrages; entr'autres, un commentaire sur les livres *de finibus* de Cicéron, qui fut imprimé à Paris, *in*-4°, l'an 1545; ensuite une table des sectes des philosophes, imprimée à Paris, *in*-4°, & à Basle, *in*-8°, en 1580, &c; un dictionaire grec-latin-françois. Il mourut l'an 1564. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. Morel eut un frere, nommé JEAN, qui vivoit encore à Orléans le 27 avril 1562, & qui n'a jamais été prisonier pour le fait de la religion, comme on la dit dans les éditions de ce dictionaire, antérieures à celle de 1732. * Théod. ab Almeloveen, *vit. Steph.* Malinkrot, *de arte typogr. c.* 14. La Croix du Maine. Ménage, *Anti-Baillet.*

MOREL (Frédéric, ou plutôt Fédéric) imprimeur du roi à Paris, & son interpréte ès langues latine & grecque, dans lesquelles il étoit très-habile, étoit de la province de Champagne, & fut fort estimé dans le XVI siécle. Il fut héritier de Vascosan, célèbre imprimeur, dont il avoit épousé la fille; & composa entr'autres ouvrages, un traité du combat continuel des Chrétiens, qu'il imprima lui-même l'an 1564. Il mourut à Paris le 7 juillet 1583, âgé d'environ 60 ans. Il laissa, entr'autres enfans, FREDERIC, né à Paris, qui s'est rendu encore plus illustre que son pere, & qui fut professeur & interpréte du roi, & pourvu de la charge d'imprimeur ordinaire de sa majesté pour l'hébreu, le grec, le latin & le françois, par la résignation qu'en avoit faite son pere le 2 novembre 1581. Le grand nombre d'ouvrages qu'il a publiés & traduits du grec sur les manuscrits de la bibliothéque du roi, entr'autres, plusieurs traités de saint Basile, de Théodoret, de Sinesius, de saint Cyrille, de Galien, de Philon Juif, & les œuvres de Libanius, sur lesquels il a fait plusieurs notes, font voir qu'il étoit savant, non-seulement dans ces langues, mais encore dans les matiéres que ces auteurs ont traitées. Il avoit un si grand amour pour l'étude, que lorsqu'on lui vint annoncer que sa femme étoit à l'agonie, il ne voulut pas quitter la plume qu'il n'eût fini la phrase qu'il avoit commencée. Il ne l'avoit pas achevée, qu'on lui vint dire que sa femme étoit morte. *J'en suis bien marri*, répondit-il froidement, *c'étoit une bonne femme.* Il mourut le 27 juin 1630, âgé de 78 ans, laissant, entr'autres enfans, *Nicolas*, qui fut reçu interpréte du roi pour les langues: il est auteur de plusieurs poésies. Ce Fédéric Morel eut aussi un frere, nommé CLAUDE, qui fut reçu imprimeur du roi en 1602, & qui s'est rendu recommandable par les éditions de plusieurs peres Grecs & autres livres bien choisis, ausquelles il ajoutoit quelquefois des préfaces de sa façon. Il mourut le 16 novembre 1626, avant que d'achever l'édition de saint Athanase, & celle de Libanius, qu'il avoit commencées, & qui furent mises à leur perfection par *Claude* Morel, son fils, & son successeur en la charge d'imprimeur du roi. *Charles*, l'un des autres fils de Fédéric, exerça la même charge avec beaucoup de capacité & de louange, & acheta ensuite une charge de secrétaire du roi, laissant son fonds de librairie à *Gilles* Morel, son frere. Celui-ci, pourvu de la charge de son frere en 1639, imprima quelques peres en grec & en latin, les œuvres d'Aristote en ces deux langues, quatre volumes *in-fol.* & la grande bibliothéque des peres en dix-sept volumes *in-fol.* l'an 1643. Il a été ensuite conseiller au grand conseil. * La Croix du Maine, *bibliothéque françoise.* La Caille, *histoire de l'imprimerie.*

MOREL (Jean) étoit prêtre. Il naquit à Avegre, petit village du diocèse de Reims, près de Charlerangé & Montoiet. Il étoit fils d'un laboureur, comme il le dit lui-même dans ses poésies de l'impression de Paris, *in*-8°, 1608, pag. 41 & 228. Il fit ses études à Reims; & l'on voit encore par ses poésies, qu'en 1577 il enseignoit les humanités au collége de Clermont en Auvergne, où il demeuroit encore en 1582 (pag. 41, 87, 211.) Après y avoir resté six ans, (pag. 82) il vint à Paris à la fin de 1583; il y eut presque aussitôt une chaire de troisiéme au collége du Cardinal-le-Moine, puisqu'il occupoit cette chaire dès 1584, comme on le voit par plusieurs de ses piéces; entr'autres, par celle qu'il fit à la louange d'un membre de ce collége, nommé *Daron*, & que du Boulai nomme *Dadon.* Ce Daron fut fait recteur au mois de mars de cette année; & c'est l'objet de la piéce de Morel. Celui-ci, du collége du Cardinal-le-Moine, passa à celui de Bourgogne le 2 juillet 1587. Les troubles causés par les guerres civiles l'ayant obligé de changer de quartier, il se retira en 1591, au-delà des ponts, & il se chargea alors de l'éducation de sept jeunes gens. On le voit principal du collége de Reims dès 1595; il mourut dans ce poste après l'an 1623, & il falloit qu'il fût alors fort âgé. Dès l'an 1587, il se plaignoit qu'il commençoit à vieillir. Dans une piéce adressée à Pierre Camuset, curé de Maizieres, son cousin, en 1599, il dit, *Miraris quòd senex scholastico in hoc volutor pulvere quanquam decoro;* & il y insinue qu'il avoit soixante ans. Le recueil de ses poésies de l'édition de 1608, est intitulé: *Joannis Morelli Musæi Rhemensis Paris. Gymnasiarchæ lyra, acrostichis, aliaque diversa poëmata. Hymni sacri aliaque poëmata, in*-4°, 1623. *Salutare admodum capitis munimentum, quod vulgò dicitur Calotta*, quarta edit. 1722, à Paris, & *Vale mundo, in*-4° de huit pages. Il y dit, pag. 4:

Ecce traho longum fermè octogenarius annum.

mais cette piéce est sans date.

MOREL (Jean) docteur en médecine en la faculté de Montpellier, né à Châlons-sur-Saone en 1593, étoit très-habile dans la langue grecque & dans la langue latine. Il est auteur d'un traité estimé, *De febre purpurata, epidemia & pestilenti, quæ ab aliquot annis in Burgundiam, & omnes ferè Galliæ provincias miserè debacchatur*, en 1641, & en 1654 augmenté. Il étoit aussi poëte latin, & on trouve de ses vers au-devant d'une édition du *Traité de l'indifférence* de Guillaume Bernardon, doyen de Châlons, & d'autres graves sur le tombeau de Louis Betaut, médecin, son compatriote, dans l'église des Carmes de Châlons. Morel est mort au mois de septembre 1668, âgé de 75 ans. Il a laissé un fils, déja célebre du vivant de son pere. *Nous en parlerons dans l'article suivant.*

MOREL (Jacques-Philibert) fils du précédent, étoit aussi né à Châlons le 21 avril 1632. Il fut mé-

decin du roi. On a de lui d'excellens *Discours anatomiques*, qu'il avoit prononcés en differentes occasions, & qui ont été imprimés à Châlons en 1716. Il a été encore plus recommandable par une piété exemplaire & persévérante. A quatre-vingt onze ans il avoit encore l'esprit si présent, qu'il récitoit des pages entieres d'auteurs grecs & latins qu'il avoit lus dans sa jeunesse. Il avoit quatre-vingt quatorze ans commencés quand il mourut le 30 mai 1725.

MOREL (Andoche) Jésuite, né le 17 janvier 1599, à Dijon, fils d'un avocat, se fit Jésuite en 1616, professa dans sa patrie pendant plusieurs années, fut recteur à Aix & à Lyon, & mourut à Grenoble le 7 avril 1674. Ses ouvrages montrent quel a été son zéle pour sa société. On a de lui: Lettre d'un ecclésiastique d'Avignon sur l'année séculaire de sa compagnie, en 1640. Réponse générale aux lettres répandues dans le public contre la doctrine des Jésuites, en 1656. L'image de la noblesse chrétienne, proposée dans la mort du vicomte Alexandre de Pasquier, en 1638. Discours prononcé au jour des devoirs funébres rendus à la vénérable mere de Chantal, par les religieuses de la Visitation de Sainte-Marie, en 1642. *Tractatus historicus de falsò imposita SS. Patrum ratione docendi fideles tam in fide quàm in moribus*, en 1661. Seize discours sur la canonisation de saint Francois de Sales, en 1665. Relation de ce qui s'est passé à saint Pierre d'Avignon, pour réprimer la licence du carnaval. * Stowel, *biblioth. script. societ. Jesu.*

MOREL (Dom Robert) religieux Bénédictin de la congrégation de saint Maur, auteur de plusieurs ouvrages de piété, étoit né à la Chaise-Dieu en Auvergne, d'une honorable famille, en l'année 1653. Il fit sa profession religieuse dans l'abbaye de saint Faron de Meaux en 1671. Après ses études à Saint-Germain-des-Prés, où il s'étoit distingué, il y dit sa premiere messe en 1679, & en 1680 on le fit bibliothécaire de la même abbaye. Ensuite ayant été prieur à Meulan, à saint Crespin de Soissons, & secrétaire du visiteur de France, il se fit décharger de la supériorité, & vint demeurer à saint Denys en 1699, où il a passé le reste de ses jours, & s'est occupé à composer des ouvrages de piété, dont voici le catalogue.

Effusions de cœur, ou entretiens spirituels & affectifs d'une ame avec Dieu sur chaque verset des pseaumes & des cantiques de l'église, à Paris, en 1716, *in*-12, 4 volumes.

Méditation sur la regle de saint Benoît, en 1717, *in*-8°.

Entretiens spirituels en forme de prieres sur les évangiles des dimanches & des mysteres de toute l'année: sur la passion de N. S. J. C. distribués pour tous les jours du Carême: sur l'Incarnation, distribués pour tous les jours de l'Avent, en 1720, *in*-12, 4 volumes.

Entretiens spirituels en forme de prieres, pour servir de préparation à la mort, un volume *in*-12, en 1721.

Entretiens spirituels pour la fête & l'octave du Saint Sacrement, avec l'office du jour à l'usage de Rome & de Paris, en 1722, un volume *in*-12.

Imitation de N. S. J. C. traduction nouvelle, avec une priere affective, ou effusion de cœur à la fin de chaque chapitre, un volume *in*-12, en 1723.

Méditations chrétiennes sur les évangiles de toute l'année, 2 volumes *in*-12, en 1726.

Du bonheur d'un simple religieux & d'une simple religieuse qui aiment leur état & leurs devoirs, un vol. *in*-12, en 1727.

Retraite de dix jours sur les principaux devoirs de la vie religieuse, avec une paraphrase sur la prose du Saint Esprit, un volume *in*-12, en 1728.

De l'espérance chrétienne & de la confiance en la miséricorde de Dieu, un volume *in*-12, en 1728.

L'office de la semaine sainte & de celle de Pâque, en latin & en françois, avec des méditations sur chaque jour de la quinzaine, quelques réflexions sur l'office & les cérémonies, & des instructions & prieres pour la confession & pour la communion, un volume *in*-12, en 1729.

Effusion de cœur sur le cantique des cantiques, un volume *in*-12, en 1730. C'est son dernier ouvrage imprimé, qui fait le cinquiéme volume des effusions de cœur sur les pseaumes.

Il avoit commencé environ un an avant sa mort un ouvrage de même genre sur Job, dont il n'a fait que les onze premiers chapitres

D. Robert Morel a eu beaucoup de part à un ouvrage intitulé: *Vérités de foi & de morale pour tous les états, tirées des seules paroles de l'ancien & du nouveau testament, avec des élévations vers Dieu*, un volume *in*-12. Toutes les élévations sont de lui, ce qui compose un tiers de l'ouvrage.

Le R. P. D. Robert Morel avoit la taille petite, le corps mince, la tête longue & grosse, sur-tout par derriere, le front en bosse, le nez long & aquilain, les yeux vifs & petits, la bouche petite & gracieuse, la voix douce, le visage long terminé en pointe, le menton bien fini, l'air & l'abord riant, la physionomie fine & spirituelle. M. Retout, peintre du roi, a tiré son portrait avant sa mort, sans qu'il en ait eu connoissance. Son esprit étoit clair, vif, juste & fécond. Il avoit reçu de Dieu la plénitude de la science des Saints: il excelloit sur-tout dans les matieres de piété, la connoissance des mœurs & des regles de conduite pour la vie spirituelle. Sa conversation étoit vive & délicate, ses réponses spirituelles & promptes, son humeur douce, égale & égayée, mais toujours accompagnée d'humilité & de retenue. Ses paroles ne respiroient que la piété, la droiture, la charité, la sincérité & l'innocence des mœurs. Une grande simplicité & une modestie, dont il ne s'écartoit jamais, lui servoient à cacher ses talens, la beauté de son génie. Il est mort de la mort des Saints, le dimanche dix-neuviéme jour du mois d'août 1731, âgé de soixante-dix-neuf ans commencés. * *Mémoires du temps.*

MOREL (André) étoit de Berne en Suisse, & de la religion prétendue réformée. Il a été un des plus habiles antiquaires du dernier siécle. On en a un témoignage dans cinq lettres latines imprimées en un recueil, que le savant Ezéchiel Spanheim lui a écrites, & dans lesquelles il parle de lui très-avantageusement. Il vint assez jeune à Paris, & brilla par son érudition dans les assemblées des savans, principalement dans celle qui se tenoit alors dans l'hôtel du duc d'Aumont, où plusieurs savans travailloient ensemble dans des conférences à éclaircir par les médailles l'histoire des empereurs Romains. Morel, qui avoit rapporté toutes ses études aux médailles, dont il avoit fait ses délices dès sa premiere jeunesse, & qui en avoit ramassé & dessiné un très-grand nombre, soit dans les provinces, soit à Paris, où le cabinet des médailles du roi lui fut ouvert, ne pouvoit manquer d'être fort utile dans ses conférences, & par conséquent d'y être bien reçu. Ces savans ne tarderent pas à l'exhorter de rassembler en un corps toutes les médailles antiques, ou déja publiées dans les livres, ou renfermées dans sa collection particuliere. Il se rendit à leurs desirs, & commença à donner un essai de son travail dans le plan qu'il donna de son ouvrage en 1683. Le

titre de ce livre imprimé à Paris, est : *Specimen universæ rei nummariæ antiquæ, quod litteratorum reipublicæ proponit Andreas Morellius, Helvetus.* Peu après la publication de cet essai, M. Rainssant, qui travailloit à mettre par ordre le cabinet des antiques du feu roi, dont il avoit la direction, ayant besoin d'un aide pour ce travail, demanda & obtint M. Morel, qui fut chargé de dessiner toutes les médailles antiques. Un jour que le roi Louis XIV, sous les yeux duquel il dessinoit quelquefois, admiroit l'application qu'il apportoit à son travail, ce prince ayant remarqué qu'il considéroit quelques médailles avec une attention plus particuliére, lui en demanda la raison. M. Morel la lui dit, & lui fit en même temps le plan d'un grand ouvrage qu'il projettoit. Louis XIV, qui l'écoutoit avec plaisir, lui ordonna de faire entrer dans son recueil toutes les médailles de son cabinet. Cependant, après qu'il eut fini ce dont il étoit chargé, comme on ne se pressoit pas de récompenser son travail, il le demanda à M. de Louvois; & n'ayant pas été content de la réponse de ce ministre, il s'en plaignit avec une liberté helvétique, qui le fit mettre à la Bastille au commencement de juillet 1688. Il dit dans une de ses lettres manuscrites, adressée à M. Toinard le 27 du même mois de juillet : *Pour ce qui est des époques que vous me demandez, je n'en ai point d'autre en tête que celle depuis que je suis ici, savoir, trois semaines ;* & plus bas, *Peut-être que la devise de M. Fouquet me pouroit servir,* inclusum carcer illustrat, *un vers à soie : car c'est mon travail qui me cause ma prison.* On a prétendu cependant que c'étoit à cause de sa religion. Il fut toujours traité fort honorablement dans sa prison, & aux dépens du roi. Ses amis avoient souvent la liberté de le visiter, & lui-même avoit celle de continuer ses recherches sur les médailles : on lui fit même porter une partie du moyen bronze du cabinet de sa majesté. Il touchoit également la pension que sa majesté lui faisoit depuis du temps; & depuis le commencement de juillet 1687, jusqu'au 5 de janvier 1689, il avoue qu'il avoit reçu plus de deux mille livres. Lorsque M. Rainssant, garde du cabinet des médailles de sa majesté, eut été trouvé noyé dans le canal de Versailles au commencement de juin 1689, M. de Villacerf alla trouver M. Morel à la Bastille, pour lui offrir la place du défunt, à condition qu'il embrasseroit la religion catholique : mais n'ayant pas voulu accepter cette condition, quelque raisonnable qu'elle fût, ses amis n'eurent plus la permission de le voir, & lui-même fut beaucoup plus resserré. Mais comme on respectoit toujours en lui le mérite dont il étoit orné, malgré son obstination, M. de Villacerf, qui l'estimoit sincérement, ne cessa pas de solliciter sa liberté, & il l'obtint enfin. M. Morel sortit de la Bastille un mardi au soir 30 août de l'an 1689. Il fut arrêté une seconde fois & conduit encore à la Bastille au mois d'avril 1690, & il n'en sortit que le 16 novembre 1691, à la sollicitation du grand conseil de Berne, qui adressa à cet effet des lettres d'intercession au roi, & à M. Amelot, ambassadeur de France. M. Morel n'eut pas la place de garde du cabinet des médailles ; elle fut donnée à M. Oudinet, qui étoit très-capable de la remplir. *Voyez* OUDINET, RAINSSANT & DRON. Mais il eut plusieurs audiences de Louis XIV, qui le reçut toujours avec plaisir, & qui lui fit plusieurs gratifications honnêtes. M. Morel se retira de France au commencement du mois d'août 1691, & arriva peu après à Berne, où il demeura jusqu'au 21 janvier 1694, que le comte de Schwartzemberg qui avoit un beau cabinet de médailles qu'il enrichissoit tous les jours, l'appella auprès de lui, & M. Morel se rendit à Arnstad, lieu de la résidence du comte. Le baron de Spanheim, qui étoit retourné à la cour de Berlin depuis le commencement de la guerre de mil six cent quatre-vingt-neuf, lui donna un rendez-vous à Hall en Saxe, où l'électeur de Brandebourg, depuis roi de Prusse, devoit se rendre avec toute sa cour pour la solemnité de l'établissement d'une nouvelle université que ce prince vouloit y faire. Dans le premier entretien que M. Morel eut dans cette occasion avec MM. de Spanheim & Frédéric-Benédict Carpzovius, sénateur de Leipsick, celui-ci promit de lui procurer un libraire à Leipsick pour imprimer son grand ouvrage, dont il n'avoit point abandonné le projet, ni pendant sa détention, ni depuis le recouvrement de sa liberté. M. Eberard Danckelman, qui gouvernoit alors toutes les affaires de l'électeur de Brandebourg, & à qui M. de Spanheim présenta aussi M. Morel, lui promit pareillement sa protection & ses bons offices auprès de l'électeur, de qui Morel eut peu après une audience qui ne fut pas moins favorable. Flaté de ces espérances, Morel, après être retourné à Arnstad, revint à Berlin pour visiter le cabinet de l'électeur, & savoir ce qu'on avoit résolu sur son compte. En passant à Leipsick, il régla presque tout avec un libraire pour l'impression de son grand recueil, & quand il fut arrivé à Berlin, l'électeur, instruit plus au long de son projet, lui fit espérer les effets de sa libéralité, & consentit que l'ouvrage lui fût dédié quand il paroîtroit. L'année suivante 1695, il fit réimprimer à Leipsick son *Specimen*, retouché & augmenté, & il y joignit cinq lettres de M. de Spanheim, dont les trois dernieres étoient toutes nouvelles ; les deux premieres avoient été insérées dans la premiére édition du *Specimen*, faite à Paris, mais elles parurent ici fort augmentées. Ces lettres roulent presque toutes sur l'explication de quelques médailles. M. Liebe en a mis trois à la fin de sa *Gotha nummaria.* Quelque temps après, & l'ouvrage n'étant point encore commencé à imprimer, M. Danckelman, son protecteur, fut disgracié, & par surcroît d'infortune, il se vit lui-même attaqué d'une paralysie du côté droit qui l'obligea d'interrompre son travail. Il le reprit cependant lorsqu'il se sentit un peu mieux, & espérant toujours le donner au public, il en donna une idée nouvelle dans une lettre au savant Perizonius qui a été imprimée, & que l'on trouve dans l'écrit intitulé : *Jac. Perizon. & And. Morel. quæst. epist. de nummis consularibus*, à la suite de la dissertation *de ære gravi*, qui parut en 1713, à Leyde, *in-12.* On y trouve encore quelques autres lettres de Morel, parcequ'il eut avec ce savant un commerce de lettres qui dura peu, Morel étant mort à Arnstad le 11 avril 1703. Il a laissé un fils, qui est aujourd'hui ministre de l'église de Berne. Son grand ouvrage a paru enfin en 1734, à Amsterdam, en deux volumes *in-folio*, non tel qu'il l'avoit projetté, mais tel qu'il l'avoit laissé à sa mort. On le doit aux soins de Sigebert Havercamp, qui l'a orné d'un commentaire perpétuel de sa façon, & d'une préface. Le titre est : *Thesaurus Morellianus, sive familiarum Romanarum numismata omnia*, &c. * *Mémoires du temps.* Lettres manuscrites de M. Dron à M. Morel, & de M. Morel à Mr Dron, chanoine de saint Thomas du Louvre à Paris. *Bibliothéque raisonnée*, à l'endroit cité dans cet article. Préface du *Thesaurus Morellianus*, &c.

MORELE (Julienne) religieuse de l'ordre de Saint Dominique, à sainte Praxéde d'Avignon, célébre dans le XVII siécle, par sa sagesse & son érudition,

érudition, étoit native de Barcelone. A l'âge de 12 ans, l'an 1607, elle soutint à Lyon des thèses de philosophie, qu'elle dédia à Marguerite d'Autriche, reine d'Espagne. On dit qu'elle parloit quatorze langues, & qu'elle savoit la philosophie, la jurisprudence & la musique. Elle ne fit profession dans l'ordre de saint Dominique qu'en 1610, & elle mourut en 1653. Lopez de Véga parle d'elle avec éloge. * Andreas Schottus, *biblioth. Hispan.* Lopez de Véga, *in Lauro Apol.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.* Gretser, *l.* 2, *c.* 4, *rer. var.* Hilarion de Coste, *éloges des femmes illustres.*

MORELET (Jean) écuyer, seigneur de Couchey, recteur de l'hôpital de Brochon, qui, de son vivant, fut réuni à l'hôpital général de Dijon, étoit né dans cette ville, & y mourut le 7 mai 1679, à l'âge de 90 ans. On ne connoît de lui que les deux ouvrages suivans. 1. *Bellum Sequanicum secundum*, à Dijon, 1668, *in*-8°, pag. 87. Cet ouvrage fut critiqué par celui-ci: *Le bon Bourguignon, ou réponse à un livre injurieux à la maison d'Autriche & à la Franche-Comté*, intitulé, *Bellum Sequanicum secundum*, suivant l'imprimé à Wergulstadt, chez Clionas Stomlick, 1672, *in*-12. On attribue cette critique à M. Boyvin, conseiller au parlement de Dôle, lequel étoit l'un de ceux qui s'opposoient le plus au traité de la maison d'Autriche avec la maison de France. Il est parlé de ce M. Boyvin à la page 42 du *Bourguignon intéressé*, écrit fait en partie contre celui de Morelet. 2. *Claudii Bartholomæi Morisoti, domini de Chaudenay, viri clarissimi, & eruditissimi Divionensis, vitæ elogium*, à Dijon, 1675, *in*-4°. Morisot parle souvent de Morelet dans ses lettres latines. Morelet a laissé l'ouvrage suivant, qui n'est point imprimé: *Joannis Moreleti de Couchey, Divionensis, de bello Batavico, Belgico, Sequanico & Germanico per annos 1672, 1673, 1674 & 1675, gesto sub Ludovico XIV, Gallorum rege, libri quatuor, in-fol.* * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, tome II, page 94.

MORELET (Laurent) doyen de l'église collégiale de saint Denys de Nuys, fils d'*Etienne* Morelet, conseiller au bailliage de Dijon, & de *Marie* Vallot, naquit à Dijon le 6 septembre 1636. Il a été long-temps aumônier de M. le duc d'Orléans, frere de Louis XIV, & il prenoit aussi le titre de prédicateur de la reine. On a de lui: 1. *La galerie de saint Cloud, & ses peintures expliquées sur le sujet de l'éducation des princes*, Paris, 1681, *in*-4°, & en 1686, *in*-12, sous ce titre: *Traité de morale pour l'éducation des princes*, tiré des peintures de la galerie de saint Cloud. 2. *Lettre à son altesse royale, Monsieur*, frere unique du roi, Dijon, 1700, *in*-4°, & depuis à Nuys, 1718, *in*-4°. 3. *De la génération éternelle du Verbe incarné Jesus-Christ.* Deuxiéme discours tiré de l'ouvrage intitulé: *Théologie éloquente, ou le prédicateur de Jesus-Christ*, à Nuys, 1720, *in*-8°. * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, tome II, pag. 94 & 95.

MORELLES (Côme) né en Catalogne, vers l'an 1555, entra dans l'ordre de saint Dominique, où, après avoir fait de bonnes études, il fut jugé capable de servir l'église en Allemagne. Il professoit la théologie à Cologne dès le commencement du XVII siécle, & ayant eu occasion d'aller à Francfort en 1609, il y eut une conférence avec quelques ministres Calvinistes: il a eu soin de publier tout ce qui a été dit. On a aussi la relation de celle qu'il eut l'année suivante avec un autre ministre à Breda; & la vie du B. Louis Bertrand, imprimée à Cologne en 1609. Les thèses qu'il soutint à Paris en 1612 sur l'autorité du pape & des conciles, firent beaucoup de bruit: toute l'université s'y trouva avec plusieurs seigneurs de la cour, & la plus illustre partie du clergé & de la robe. Richer qui admira Morelles, en prit occasion d'écrire son traité *de ecclesiastica & politica potestate*, qui lui attira tant d'affaires. La même année 1612, une nouvelle édition de toutes les œuvres de S. Thomas d'Aquin parut par ses soins à Anvers en 18 vol. *in-fol.* & c'est-à-tort qu'on l'a accusé d'y avoir fait des changemens, & d'avoir corrompu le texte. Il fut fait inquisiteur général de la foi dans les trois électorats le 24 mai 1618: emploi qui lui donna occasion de faire connoître son mérite aux électeurs. Celui de Tréves le chérit particuliérement; mais l'affection de ce prince lui fut funeste. Les Espagnols crurent que Morelles étoit son espion, & l'ayant arrêté, le firent conduire dans la citadelle de Gand, où il finit tristement ses jours le 18 février 1636, étant âgé de 79 ans. * Echard, *scriptores ordinis FF. Prædicatorum, tom. II.*

MORENA (Otton) historien, n'étoit point Allemand, mais Italien, né à Lodi, appellée par les Latins *Laus Pompeii*, ville de l'état de Milan. Il étoit docteur en l'un & en l'autre droit. Il fut avocat, puis juge dans sa patrie, enfin commissaire impérial sous Lothaire III & Conrad III. Il a vécu encore sous Frédéric Barberousse, dont il écrivit les expéditions militaires en Italie. Il eut deux fils qui suivirent comme lui la fortune de cet empereur. *Mainfroi*, qui étoit l'aîné, fut pris par les Milanois l'an 1160; *Acerbo*, le plus jeune, fut *Podesta* de Lodi, & mourut à Sienne le 16 octobre 1167. Il continua l'histoire de Lodi, commencée par son pere; & après que lui-même fut mort, un anonyme y fit encore une addition considérable. On trouve plusieurs fragmens de l'histoire de Lodi par Morena dans celle de Francischino Pipino, Dominicain de Bologne, qui écrivoit en 1320. Felice Osio publia l'ouvrage de Morena, avant que d'aller prendre la direction de la bibliothéque de Venise, & entreprit de l'éclaircir par des notes; *Historia rerum Lodensium, tempore Federici Œnobarbi Cæsaris, Othonis Morenæ, & Acerbi, Othonis filii; cum notis & emendationibus Felicis Osii*, à Venise, 1639, *in*-4°; on dit qu'il y en a eu une édition précédente. On ne trouve guère, dans l'édition de 1639, que le quart de l'ouvrage de Morena. Jean Grævius l'a inséré dans son *Thesaurus antiquitatum & historiarum Italiæ*, &c. & M. de Leibnitz dans son recueil des historiens de la maison de Brunswick. La meilleure édition est celle qui a été faite par la société Palatine à Milan, dans le tome VI de ce vaste recueil qu'elle a entrepris des historiens d'Italie. * *Voyez* la préface de ce volume.

MORENNES (Claude de) évêque de Séez, étoit docteur en théologie de la faculté de Paris dès l'an 1577, & fut fait ensuite curé de S. Méri, On a plusieurs éloges funébres d'hommes illustres de sa composition, & entr'autres celui du président Barnabé Brisson, ce qui est une preuve de sa fidélité & de son attachement à son prince. Il en donna encore une autre preuve, en publiant un écrit où il montroit qu'il n'est pas loisible aux sujets de médire de leur roi, & encore moins de prendre les armes contre sa majesté, sous quelque prétexte que ce soit. Le roi Henri IV reconnut son mérite en le nommant, en 1601, à l'évêché de Séez après la mort de Louis du Moulinet, dont il fit l'éloge funébre. Il mourut en 1606. * Le Long, *bibliothéque historique de France.*

MORERA (Laurent) né à Manresa dans le royaume d'Aragon, & religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit prédicateur général l'an 1624, où il publia à Barcelone les vies des bienheureux

Henri Suson, Ambroise de Séna, & Diégo Salomon, religieux de l'ordre de saint Dominique, avec la relation du martyre d'onze autres religieux dans le Japon. Ces vies & cette relation sont écrites en espagnol. Moréra composa dans la même langue des considérations sur le pseaume 118, & les publia en 1633, sous le titre d'*Itinéraire spirituel*. * Echard, *scriptores ord. FF. Præd. tom. II.*

MORÉRI (Louis) docteur en théologie, s'est rendu célébre par le grand *dictionaire historique*, qu'il a donné au public, & qui a été revu & augmenté considérablement depuis sa mort. Il naquit le 25 mars 1643, à Bargemont, petite ville de Provence dans le diocèse de Fréjus. Son pere, nommé *François* Moréri, avoit épousé *Françoise* de Bocqui, & étoit fils de *Joseph* Moréri, dont le pere, qui se nommoit *Joseph* Chatranet, avoit pris le nom de *Moréri*, parcequ'il étoit seigneur du village de Moréri en Provence, à cause de sa femme. Celui-ci étoit de Dijon, & passa en Provence pendant les guerres civiles, sous le regne de Charles IX, avec un de ses freres, qui fut prieur de Bargemont. Louis Moréri ayant fait ses humanités à Draguignan, sous les peres de la Doctrine-Chrétienne, apprit la rhétorique au collége des Jésuites à Aix, où il fit aussi son cours de philosophie. De-là il vint à Lyon, & y étudia en théologie. Comme son génie le portoit à travailler pour le public, dès l'âge de 18 ans il fit imprimer un petit ouvrage allégorique, intitulé: *Le pays d'amour*; & un recueil des plus belles poésies en notre langue, sous le titre de *Doux plaisirs de la poésie*; mais il ne voulut pas faire paroître ces ouvrages sous son nom, dont il n'y mit que ces lettres initiales, L. M. Il s'appliqua aux langues italienne & espagnole; & traduisit de cette derniere en langue françoise, le livre *De la Perfection chrétienne, de Rodriguès*, qui fut imprimé à Lyon, l'an 1667. Il travailla ensuite à mettre les vies des Saints dans la pureté de la langue, & y ajouta des tables méthodiques pour les prédicateurs, avec des tables chronologiques. Après avoir pris les ordres sacrés, il prêcha la controverse à Lyon pendant cinq ans, avec beaucoup de fruit. Ce fut alors qu'il forma le dessein de composer un nouveau *dictionaire historique*, qui contint ce qu'il y a de plus curieux dans l'histoire sacrée & profane, réduit dans un ordre alphabétique. Il connoissoit les livres modernes, qu'il falloit consulter, & entendoit assez bien l'italien & l'espagnol. Ce grand ouvrage fut imprimé à Lyon, & parut l'an 1674, en un volume *in-fol.* L'on ne peut assez s'étonner qu'un homme donnât au public à l'âge de 30 ans, un livre rempli de matieres si différentes.

En ce temps-là il entra en qualité d'aumônier chez M. de Gaillard Longjumeau, évêque d'Apt en Provence, à qui il avoit dédié son dictionaire; & après y avoir passé une année, il accompagna cet évêque à Paris, l'an 1675. Il y fut bientôt connu des prélats qui tenoient l'assemblée du clergé à Saint-Germain-en-Laye, & des savans hommes de cette premiere ville du royaume. L'an 1677, il travailla à revoir & à augmenter son grand dictionaire. Pendant qu'il s'appliquoit sans relâche à cet ouvrage, madame de Gaillard de Vénel, sœur de l'évêque d'Apt, le fit connoître à M. de Pomponne, secrétaire d'état, qui l'attira chez lui au commencement de l'année 1678. Il pouvoit espérer de grands avantages auprès de ce seigneur; mais l'application qu'il eut au travail de son dictionaire épuisa ses forces, & le jetta dans une langueur presque continuelle. M. de Pomponne ayant quitté sa charge sur la fin de l'année 1679, Moréri prit cette occasion de se retirer de chez lui, pour ne plus s'appliquer qu'à son ouvrage, dont le premier volume étoit déja imprimé, & dont l'impression entiere fut achevée après sa mort, l'an 1681: car il ne put recouvrer la santé, & demeura toujours infirme jusqu'au commencement de juillet 1680, que sa maladie augmenta. Alors il se résolut à la mort à la fleur de son âge, & rendit son esprit à Dieu avec des sentimens très-chrétiens, le mercredi 10 juillet de la même année 1680. Il n'avoit que 37 ans & 3 mois, & l'on peut dire qu'il sacrifia sa fortune & sa vie au public, en s'attachant à un travail trop assidu, qui causa ses maladies, & lui donna la mort. Son corps fut enterré dans le cimetiere de saint Severin à Paris, ainsi qu'il l'avoit ordonné. Il avoit publié à Lyon en 1671, *in-12*, les *Relations nouvelles du Levant*, ou *traités de la religion, du gouvernement & des coutumes des Perses, des Arméniens & des Gaures*, composés par le pere Gabriel de Chinon, capucin. Moréri a laissé divers ouvrages imparfaits: savoir, une *histoire générale des conciles*; une *histoire des hommes illustres de Provence*; la *bibliothéque des écrivains* de ce pays-là; & un *traité des étrennes*, qui passerent, à ce que l'on croit, entre les mains de son frere, chanoine de la cathédrale de Meaux. * *Mémoires du temps. Mémoires de M. l'abbé* Baudrand. Chorier. Bayle, *dictionaire critique.*

Pour dire quelque chose de particulier sur les différentes éditions qui ont été faites du grand DICTIONAIRE HISTORIQUE de Moréri, si augmenté depuis lui, quoiqu'il porte toujours son nom, nous observerons que ce ne fut d'abord, comme nous venons de dire, qu'un volume *in-fol.* dédié à l'évêque d'Apt, qui parut en 1674, à Lyon, chez Jean Girin & Barthelemi Riviere. Moréri en donna quelques années après une seconde édition augmentée d'un volume. Le premier tome étoit achevé quand il mourut. Le sieur Parayre, premier commis de M. de Pomponne, prit soin de l'impression du second tome, & dédia tout l'ouvrage au roi. Cette seconde édition est de l'an 1681. La troisiéme parut à Paris en 1683, aussi en 2 vol. *in-fol.* Elle a été faite sur la seconde. Les deux suivantes, la quatriéme de l'an 1687, & la cinquiéme de 1688, ont été faites à Lyon en 2 vol. augmentés de quelques articles. En 1689, on donna à Paris un supplément *in-fol.* que l'on attribue à l'abbé de Saint-Ussan. Ce supplément fut inséré dans la suite dans la sixiéme édition, avec de nouvelles corrections & augmentations, à Amsterdam en 1691, *in-fol.* 4 vol. Jean le Clerc, fameux ministre de Hollande, mort en 1735, en est l'éditeur, & l'auteur des corrections & augmentations. La septiéme édition, entiérement semblable à la précédente, à peu de chose près, se fit à Amsterdam en 1694, en quatre volumes *in-fol.* La huitiéme, qui lui ressemble aussi, parut encore à Amsterdam en 1698, en quatre volumes *in-fol.* La neuviéme a été donnée par les soins de M. Vaultier, à Paris, l'an 1699, en quatre volumes *in-fol.* La dixiéme est encore d'Amsterdam, & a été faite sur la révision de M. le Clerc, l'an 1702, en quatre volumes *in-fol.* La onziéme a été donnée par M. Vaultier, avec de nouvelles augmentations, à Paris, en 1704, en quatre volumes *in-folio*. Elle avoit été précédée d'un *projet* du même pour la correction de ce dictionaire, à Paris, en 1701, *in-4°*, & elle fut suivie de *Remarques critiques* sur l'édition de 1704, qui parurent en 1706, & dont M. Bayle donna une seconde édition en la même année à Rotterdam avec une préface & des notes. La douziéme porte encore le nom de M. Vaultier: elle est de 1707, à Paris, en quatre volumes *in-fol.* La treiziéme est du même lieu, &

de l'an 1712, en cinq volumes *in-fol.* M. Du Pin y a eu beaucoup de part. En 1714, on imprima un *supplément* dans la même ville, en un gros volume *in-fol.* qui fut réimprimé en 1716, à Amsterdam, en deux volumes *in-fol.* avec des augmentations nombreuses de M. Bernard. La quatorziéme édition est d'Amsterdam en 1717, en six volumes *in-fol.* en comptant le *supplément* qui n'a pas été fondu dans le corps de l'ouvrage. La quinziéme a été donnée à Paris en 1718, en cinq volumes *in-fol.* M. Du Pin y a eu beaucoup de part, & y a inséré quantité d'articles qui ont toujours fait rechercher cette édition. On y a mis aussi en leur place les articles du supplément de Hollande. Cependant comme ces sortes d'ouvrages arrivent très-difficilement à un certain degré de perfection qui les puisse mettre au-dessus de la critique, MM. de Pouilli, freres, M. Themiseuil, & les autres auteurs qui travailloient alors au journal intitulé, l'*Europe savante*, insérerent dans leur quatriéme tome un *mémoire* où l'on fait voir que dans la seule lettre Z, qui est une des moins abondantes, il y a plusieurs fautes & quantité d'articles omis. M. l'abbé le Clerc, prêtre de la communauté de saint Sulpice, fit sur la même édition des *remarques* beaucoup plus amples, & en bien plus grand nombre, sur les trois premiers tomes seulement. Ces *remarques*, où l'on trouve quelque littérature, mais plus encore de dispute théologique, ont été imprimées en trois petits volumes *in*-8°: le premier en 1719; le second en 1720, & le troisieme en 1721. Il en avoit fait d'aussi amples sur le quatriéme volume, qui sont manuscrites entre les mains de plusieurs personnes. D. François Méry, Bénédictin, fit une *Discussion critique* de plusieurs de ces remarques des deux premiers volumes, qu'il publia à Orléans, en 1720, *in*-8°, & où il prit le nom supposé de *M. Thomas, docteur de Louvain.* On y trouve plusieurs remarques fort judicieuses. M. le Clerc a parlé de cette dispute dans sa *Bibliothéque du Richelet. Voyez aussi l'article* MERY (D. François). La seiziéme édition du *dictionaire historique* parut en 1725, à Paris, en six volumes *in-fol.* M. de la Barre, de l'académie des belles lettres, & M. le Clerc, dont on vient de parler, y ont fait un grand nombre d'additions, & quelques corrections & suppressions; & M. Vailly, avocat, a retouché en quelques endroits les généalogies. En 1731, on réimprima à Basle en six volumes *in-fol.* le dictionaire historique sur l'édition de 1725, dont on a augmenté un assez grand nombre d'articles, sans compter beaucoup d'autres nouveaux que l'on y a mis. Mais on y a fait très-peu de corrections, & presque par-tout l'édition de Paris se trouve copiée dans celle-ci, jusqu'aux fautes d'impression; c'est la dix-septiéme. Dans le même temps on réimprimoit à Paris l'édition de 1725, qui est la dix-huitiéme, & qui parut à la fin de février 1732, aussi en six volumes *in-fol.* Presque toutes les généalogies y ont été rétablies par M. de Lavaux, & de plus on y a fait beaucoup de corrections sur les autres articles. Ces corrections sont de M. l'abbé Goujet, chanoine de saint Jacques de l'Hôpital. Il est aussi l'auteur des deux derniers *supplémens* qui ont paru, le premier en 1735, & le second en 1749, l'un & l'autre en deux volumes *in-fol.* M. de Lavaux a fourni les généalogies du *supplément* de 1735. M. Chazot de Nantigni a fourni plusieurs de celles qui ont été insérées dans celui de 1749. M. l'abbé du Mabaret, curé de S. Michel de la ville de S. Léonard, a aussi fourni des corrections & additions, dont M. l'abbé Goujet a fait usage dans l'édition de 1732, & dans ses supplémens. Les Hollandois ont donné une dix-neuviéme édition du *Moréri*, qui a paru en 1740, en huit volumes *in-fol.* dans laquelle on a fait usage du supplément de M. Goujet de 1735. Celui-ci a profité à son tour de cette édition, & du *supplément* imprimé à Basle, en trois volumes *in-fol.* & en a inséré plusieurs articles dans le supplément qu'il a donné en 1749. La présente édition (de 1759) qui est la vingtiéme, réunit en un seul corps le *dictionaire* & ses *supplémens.* L'éditeur a fait aussi un très-grand nombre d'additions & de corrections, dont il a rendu compte dans son avertissement.

Le grand nombre d'éditions qu'on a faites du dictionaire de Moréri, montre l'utilité de cet important ouvrage. Les autres nations ont envié à la France l'exécution d'un si vaste projet: & plusieurs ont donné en leur langue des ouvrages travaillés sur le même plan. Ainsi on a vu un Moréri en anglois; un autre en allemand imprimé à Basle; un autre imprimé en espagnol à Paris, en 1753. Actuellement (1759) quatre Jésuites, dont deux demeurent à Turin, & les deux autres à Florence, en font un traduction en italien; qui s'imprime à Nice dans les états de Savoye, & qui doit former douze volumes *in-fol.*

MORESTEL (Pierre) prêtre docteur en théologie, curé de saint Nicolas de la Taille, diocèse de Rouen, ensuite chanoine, puis doyen de la collégiale de S. Louis de la Saussaye, au diocèse d'Evreux, étoit né à Tournus en Bourgogne. Ce fut lui qui prit soin de l'éducation & des études de Charles d'Elbeuf, duc de Lorraine. Il étoit très-versé dans les belles-lettres & dans les langues grecque & latine, & entre ses ouvrages, il y en a plusieurs qui sont encore fort recherchés. On connoît les suivans: *Philomusus, sive de triplici anno Romanorum, mensibus, eorumque partibus; deque die civili, & diversitate dierum, libri quinque*, en 1605. *Alypius, sive de priscorum Romanorum feriis*, en 1605. *Les secrets de nature ou la pierre de touche des poëtes, &c.* en 1607. *La philosophie occulte des devanciers de Platon & d'Aristote, &c.* en 1607. *De pompa ferali, seu justa funebria*, en 1621. *Artis cabbalisticæ academia*, en 1621. *Methodus ad acquirendas omnes scientias*, en 1632. *Le guidon des prélats & bouclier des pasteurs*, en 1634. Ce livre fit beaucoup de bruit: ayant d'abord été condamné par l'archevêque de Rouen, l'auteur se pourvut au parlement de cette ville, qui défendit à l'imprimeur d'achever l'impression de la censure du prélat. Pendant ce temps-là la faculté de théologie de Paris, à qui l'archevêque de Rouen s'étoit adressé, fit examiner le livre. Morestel l'ayant su, alla trouver les docteurs commissaires, promit de se soumettre à leur jugement, & obtint qu'il ne seroit point parlé de censure. L'archevêque de Rouen fit aussi casser par un arrêt du conseil toute la procédure du parlement. *Regina omnium scientiarum quâ duce ad omnes scientias & artes qui litteris delectantur facilè conscendent*, en 1632. *Encyclopedia sive artificiosa ratio & via circularis ad artem magnam Lullii, &c.* en 1646 & 1648. *Le séjour délicieux*, en 1623. Morestel, du consentement du patron laïc, résigna la cure de S. Nicolas de la Taille à François Chrétien, le 26 septembre de l'an 1640, pour prendre possession d'un canonicat de la Saussaye (non de Saffey) au diocèse d'Evreux. Il fut élu doyen de ce chapitre en 1651, & en cette qualité il étoit curé de S. Martin de la Corneille. Il mourut le 7 de septembre 1658, âgé de quatre-vingt-trois ans, & fut inhumé le 8 dans un caveau de la chapelle de saint Michel, disposé de son vivant pour être le lieu de sa sépulture. Le chapitre de saint Louis de la Saussaye,

par estime pour sa vertu, & par reconnoissance du don qu'il lui avoit fait de sa bibliothéque, voulut faire les frais de ses obséques, & nomma le sieur Regnault, chanoine de la même collégiale, pour faire son oraison funébre. Morestel composa pour lui-même dans sa derniere maladie, plusieurs épitaphes ; la premiere en hébreu, la seconde en grec, deux autres en latin, & la cinquiéme en vers françois : voici les trois dernieres.

I.

Hic jacet PETRUS MORESTELLUS *Trenorchiensis ad Ararim in ducatu Burgundiæ, doctor theologus, & ecclesiæ hujus collegiatæ sancti Ludovici à Saliceto canonicus, autorque bibliothecæ Salicetanæ. Qui obiit anno salutis 1658, septimâ septembris, cùm annum vitæ suæ ageret octogesimum tertium, vitâ functus apud suum Carolum à Lotharingiâ cujus fuerat moderator studiorum.*

I I.

Hoc teneor clausus nunc MORESTELLUS *in antro,*
Qui te artes docui, dux Lotharene, pias.
Vive diu felix, fiet cum Martia facta
Virtus illustret, religionis amor :
Sic post hoc ævum (princeps) tu culta vireta
Cælorum subeas, claustra superna Dei.

I I I.

Mon caveau j'ai bâti vivant encore en terre
Pour recevoir mon corps, espérant que le Ciel
Logera mon esprit en son quarré parterre
Pour y gouter toujours la saveur du vrai miel.

MORET ou MURET, en latin *Muritum* & *Murita*, bourg du Gâtinois, sur le Loing, avec titre de comté, dans le diocése de Sens. On y tint un concile l'an 850, & Loup de Ferrieres y écrivit au nom de cette assemblée, une lettre à Ercanrard, évêque de Paris. C'est la 115 entre les épîtres de ce grand homme. Le roi Charles VI prit Moret pendant les guerres contre les Anglois. Antoine de Bourbon, fils *naturel* du roi Henri IV, qu'il avoit eu de *Jacqueline* de Bueil, porta le titre de comte de Moret.

MORET (Jean) imprimeur d'Anvers, gendre de Plantin, eut en mariage la seconde fille de Plantin, avec sa boutique d'Anvers. Ses éditions ne sont pas moins belles, ni moins exactes, au moins pour la plupart, que celles de son beaupere. Il avoit aussi quelque étude, & il s'est servi de bons correcteurs, entre lesquels le célébre KILIEN, qui avoit travaillé long-temps sous Plantin, lui rendit service jusqu'en 1607. Jean Moret mourut en 1610, & laissa son imprimerie à son fils, qui suit. * Baillet, *jugemens des savans sur les imprimeurs des Pays-Bas Catholiques.*

MORET (Balthazar) imprimeur, natif d'Anvers, fils de *Jean* Moret, & petit-fils de *Christophe* Plantin, se fit estimer par son érudition, & par ses poëmes. Moret fit des commentaires géographiques & historiques, sur le théatre du monde d'Ortelius ; & mourut l'an 1641. On prétend qu'il ne voulut jamais imprimer de livre contre l'église catholique, ni contre les bonnes mœurs. * Valere André, *biblioth. belg.* Bulard, *académie des sciences.* Malinkrot, *de typographia.*

MOREUIL (Bernard de) VI du nom, seigneur de Moreuil en Picardie, chevalier, conseiller du roi, maréchal de France, étoit fils de BERNARD V, seigneur de Moreuil, & d'*Yolande* de Soissons, dame de Cœuvres. Philippe *de Valois* le fit maréchal de France, puis le déchargea des soins de cet emploi, pour le mettre auprès de la personne de Jean de France, son fils, duc de Normandie. On peut voir dans un titre de la chambre des comptes de Paris, que le même roi ne lui donna cet emploi que par un principe d'estime & de distinction. On sera bien aise de voir le style de ce temps-là, la bonté de nos de rois France, & la délicatesse des gentilshommes : *De par le roi ; sire de Moreuil, vous savez comme nous vous deimes l'autre jour, que nous aviens ordené pour être avecques Jean notre fils, & à son frein ; & vrayement nous ne vous ôtons de l'office de maréchal pour nul mal qui soit en vous, ne pour nul défaut qui par vous ait été en votre office ; mais nous vous amons mieux près de Jean, notre fils, que nous ne ferions nul autre. Si voulons que vous ordonnez tantôt pour y venir & pour y être dores en avant continuellement ; car il est temps qui sont ordonnez pour y être y soient, & si est mieux votre honneur de le faire maintenant, qu'il ne seroit quand nous serons plus avant en la guerre. Et pour ce que vous nous priâtes quant nous vous en parlâmes, que nous y voussissions garder votre honneur : vrayement, si vous y pensez bièn, vous trouverez que nous vous faisons trop plus grand honneur de vous y mettre, que nous ne ferions de vous lessier maréchal ; mêmement, consideré que nous voulons que vous soyez tous li premiers, & li principaux de son frein ; car il net oncques de maréchal de France, qui n'en laissât volontiers l'office, pour être li premier au frein de l'aîné fils du roi. Si nous semble que votre honneur y est non pas gardé seulement, mais accru ; & quant au profit, il nous semble qu'il y est plus grand, &c.* Depuis le seigneur de Moreuil reprit l'exercice de sa charge de maréchal de France. Il fut lieutenant général de l'armée du roi en Picardie, le 3 septembre 1346, & vivoit encore le 22 mai 1350.

I. Il tiroit son origine de BERNARD, I du nom, seigneur de Moreuil, fondateur de l'abbaye de Moreuil en Picardie, lequel vivoit l'an 1127, & fût pere de

II. BERNARD, II du nom, seigneur de Moreuil, vivant l'an 1159.

III. NICOLAS de Moreuil, fils ou frere de *Bernard* II, vivoit l'an 1170, laissant COLIN, qui suit.

IV. COLIN, seigneur de Moreuil, vivoit l'an 1202, & eut pour enfans, BERNARD III, qui suit ; & *Hugues*, seigneur de Villiers-au-Bocage, qui épousa *Etiennette*, dont on ignore la postérité.

V. BERNARD, III du nom, seigneur de Moreuil, fit le voyage de la Terre-Sainte, & se trouva à la prise de Constantinople l'an 1204, d'où il rapporta une relique, appellée *la sainte Larme*, qu'il donna à l'abbaye de Selincourt. Il vivoit l'an 1215, laissant de *Marthe*, sa femme, entr'autres enfans, BERNARD IV, qui suit.

VI. BERNARD, IV du nom, seigneur de Moreuil, vivoit l'an 1249, & laissa d'*Agnès*, sa femme, entr'autres enfans, BERNARD V, qui suit.

VII. BERNARD, V du nom, seigneur de Moreuil, fut l'un des chevaliers qui accompagnerent le comte de Gueldres l'an 1289, avec le connétable de France, & vivoit encore l'an 1302. Il épousa *Yolande* de Soissons, fille unique de *Raoul*, vicomte de Soissons, seigneur de Cœuvres, &c. & de *Comtesse* de Hangest, dont il eut *Yolande* ou *Isabelle* de Moreuil, mariée à *Ancel*, IV du nom, seigneur de l'Isle-Adam ; *Jean* de Moreuil, seigneur du Plessis, qui épousa *Marie* de Maumez, fille d'*Enguerrand*, seigneur de Maumez, laquelle se remaria à *Guilbert* de Bergues, chevalier ; BERNARD VI, qui suit ; & *Thibault* de Moreuil, seigneur du Colombier & de la Bretonniere, chevalier, qui fut tué à la bataille de Creci le 26 août 1346. Il avoit épousé 1°. *Guionne* de Remicourt : 2°. *Idoine* de l'Isle-Adam, dame de Me-

nonville, fille d'*Adam*, seigneur de l'Isle, & de *Jeanne* de Blaru : elle étoit veuve d'*Anceau* de Chantemesle, & se remaria encore deux fois. Du premier lit il eut *Thibault* de Moreuil, dont on ignore la postérité; *Sausset* de Moreuil; *Floridas* de Moreuil, vivoit l'an 1411; *Tartarin* de Moreuil; *Jeanne* de Moreuil, mariée 1°. à *Robert* Mulet, chevalier : 2°. à *Pierre* de Gaumondet, dit *Brunet*, chevalier. Du second lit de *Thibault* de Moreuil, & d'*Idoine* de l'Isle, vint *Bernard* de Moreuil, seigneur du Colombier & de Menonville, mort sans alliance.

VIII. BERNARD, VI du nom, seigneur de Moreuil & de Cœuvres, maréchal de France, *dont l'éloge a été rapporté ci-dessus*, épousa *Mahaud* de Nesle, dite d'*Offemont*, fille de *Gui* de Clermont, dit *de Nesle*, seigneur de Breteuil, maréchal de France, & de *Marguerite* de Thorote, dame d'Offemont, dont il eut ROGUES, qui suit; *Tristan* de Moreuil, seigneur de Villiers-sur-Authie, que l'on croit pere de *Colaie* de Moreuil, dame de Villiers-sur-Authie, mariée l'an 1399, à *Jean*, seigneur de Friencourt; *Jeanne* de Moreuil, mariée l'an 1357, à *Jean*, baron de Mailli; & *Marguerite* de Moreuil, alliée à *Jacques* de Croi, seigneur d'Araines.

IX. ROGUES, seigneur de Moreuil & de Cœuvres, quitta le surnom de *Moreuil*, pour prendre celui de *Soissons*, du consentement de *Marguerite*, comtesse de Soissons, qui n'avoit point d'enfans mâles de *Jean* de Hainault, son mari. Il avoit épousé *Ade* de Montigni, dame de Bellonne, fille de *Wast*, seigneur de Montigni en Beauvaisis, & de *Peronne* de Raineval, dont il eut *Bernard* de Soissons, mort jeune; THIBAULT, qui suit; & *Péronne* de Soissons, dame de Maurepas, alliée à *Louis*, seigneur de Chevreuse & de Cressencourt.

X. THIBAULT de Soissons, seigneur de Moreuil & de Cœuvres, chevalier, chambellan du roi, capitaine & gouverneur de la ville de Soissons pour le duc d'Orléans, fut commis au gouvernement de Boulogne & de Picardie, & fut depuis lieutenant-général du pays de Waës en Flandre, & capitaine de cinquante hommes d'armes; demeura prisonier au siége de Rouen l'an 1417, & mourut le 28 avril 1434. Il avoit épousé *Marguerite* de Poix, dame d'Arci, fille de *Jean* Tirel, II du nom, seigneur de Poix, de Mareuil & d'Arci, & de *Magdeléne* de Châtillon-Dampierre, dont il eut *Raoul* de Soissons, seigneur de Cœuvres, d'Arci, Montigni, qui de *Jeanne* de Hangest, son épouse, ne laissa qu'une fille unique, *Marguerite* de Soissons, dame de Cœuvres, Arci & Montigni, mariée à *Jean* de Villiers, seigneur de Verderonne, avec lequel elle vendit à *Jean* d'Estrées, seigneur de Vaulieu, grand-maître de l'artillerie, la vicomté de Cœuvres; *Thibault* de Soissons, seigneur d'Arci, qui épousa l'an 1429, *Jeanne* de Noyelles, fille de *Baudouin*, seigneur de Noyelles, Catheu & Tilloloi, & de *Marie*, dame de Hangest, dont il n'eut point d'enfans; VALERAN, qui suit; *Jeanne* de Soissons, mariée à *Gerard* d'Athies, dit *du Fai*, seigneur de Moyencourt, & de Goussancourt; & *Péronne* de Soissons, religieuse à Notre-Dame de Soissons.

XI. VALERAN de Soissons, seigneur de Moreuil, bailli d'Amiens, chambellan du duc de Bourgogne, seigneur des Quesnes, Pavans, Vaubans, Chandon & Survilliers, eut en partage des biens de la succession de *Jean* Tirel, son oncle, les terres de Poix & de Moreuil, fut gouverneur de Chauni pour le duc de Bourgogne l'an 1431, & mourut l'an 1464. Il avoit épousé l'an 1425, *Marguerite* de Roye, fille de *Gui*, seigneur de Roye, & de *Jeanne* de Mailli, dont il eut JEAN de Soissons, I du nom, qui suit. VALERAN de Soissons, seigneur de Moreuil, *laissa aussi un fils naturel nommé* Artus de Moreuil, *né de* Jeannette *de la Forge, & légitimé par lettres du mois de mai* 1496. *Il fut seigneur de Flavis, & gouverneur de Thérouenne.*

XII. JEAN de Soissons, I du nom, seigneur de Moreuil, de Poix, &c. chevalier, conseiller & chambellan des rois Louis XI & Charles VIII, bailli de Troyes, puis de Vermandois, quitta le service du duc de Bourgogne, pour suivre le parti du roi, qui lui rendit l'an 1473 tous les biens de son pere, qui avoient été confisqués, pour avoir tenu celui du duc, & lui donna aussi ceux d'Antoine de Craon, seigneur de Dompmart, son beau-frere. Il avoit épousé 1°. l'an 1441, *Jeanne* de Craon, dame de Preure, Longroi, Dompmart & Bernardville en Ponthieu, fille de *Jacques* de Craon, & de *Bonne* de Fosseux : 2°. *Jeanne* de Halluyn, fille de *Josse*, seigneur de Pienne, & de *Jeanne* de la Tremoille, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, JEAN II, qui suit; *Barbe* de Soissons, dame d'Espagni & de Servilliers, mariée l'an 1469, à *Thibault* de Flavi, chevalier, conseiller & chambellan du roi, seigneur de Montauban; *Marguerite* de Soissons, dame de Pierrepont, &c. qui épousa l'an 1480, *Valeran* d'Ongnies, seigneur de Guillemain, gouverneur du comté d'Eu, morte sans enfans; & *Claire* de Soissons, morte sans alliance.

XIII. JEAN de Soissons, II du nom, seigneur de Moreuil, Poix, Mareuil, &c. bailli de Vermandois, vivoit l'an 1526. Il épousa 1°. l'an 1479 *Barbe* de Châtillon, dame de Beauval, fille de *Valeran* de Châtillon, seigneur de Châtillon, & de *Jeanne* de Saveuse : 2°. le 13 novembre 1509, *Marie* Bournel, fille de *Louis* Bournel, seigneur de Thiembrune. Du premier lit vint *Jossine* de Soissons, dame de Moreuil, Poix, Dompmart, Bernardville, Longrai, Preure & Beauval, qui épousa l'an 1497, *Jean*, VII du nom, sire de Crequi, Fressin, Canaples & Pontremi. Du second lit il eut *Jacqueline* de Soissons, mariée 1°. à *Aloph* Rouault, seigneur de Gamaches : 2°. à *Louis*, baron d'Orbec en Normandie. *Il laissa encore un fils* naturel *nommé* Hector, *bâtard de Moreuil, né pendant le premier mariage de son pere, comme il est porté par ses lettres de légitimation du mois de juin* 1520. * Le Feron, *officiers de la couronne.* Godefroi. Le pere Anselme, &c.

MORGAN, insigne aventurier Anglois, natif de la province de Galles ou Wales, qui étoit fils d'un laboureur assez riche. Ne pouvant se réduire aux occupations de son pere, il passa dans l'isle Barbade, une des Caribes, qui appartient aux Anglois. Après y avoir demeuré quelque temps, il entendit parler de la Jamaïque, l'une des isles Antilles, proche de l'Espagnole & de Cuba : il en prit le chemin. Lorsqu'il y fut arrivé, il s'embarqua sur un vaisseau corsaire, où il ne fut pas long-temps sans faire une prise qui lui valut beaucoup. Il fit ensuite trois ou quatre courses sur mer; & étant devenu riche, il acheta un bâtiment, & assembla des camarades, dont il fut le chef. Peu de temps après, il fut vice-amiral de la flotte de Mansvelt, fameux corsaire, & prit avec lui l'isle de Sainte-Catherine, vers les côtes de Nicaragua & de Costa Rica, environ à trente lieues de l'embouchure de la riviere du Chagre, qui est dans l'isthme de Panama. Cette isle, défendue de quatre grands forts, est fournie d'eau douce, & n'a que trois endroits accessibles. Mansvelt y laissa pour gouverneur Saint-Simon, qui

étoit François, avec cent hommes, moitié Anglois, & moitié François, pour garder cette isle, fort propre à servir de retraite aux aventuriers, & emmena Morgan pour aller à Costa-Rica ; mais il mourut avant que d'avoir réussi dans son entreprise. Après sa mort, les Espagnols reprirent l'isle de Sainte-Catherine par ruse, ayant arboré sur leurs vaisseaux le pavillon anglois. Morgan, qui étoit alors le premier des aventuriers de la Jamaïque, ayant été reconnu pour chef, forma une flotte de quatre vaisseaux, & de sept cens hommes fort braves avec lesquels il fit dessein d'aller descendre dans l'isle de Cuba. Il y prit la ville de Port-au-Prince. Les François eurent quelque mécontentement de lui, & le quitterent ; mais il ne laissa pas de faire une autre descente sur la côte septentrionale de l'isthme de Panama, où il pilla la ville de Porto-Bello. Il donna ensuite rendez-vous à tous les aventuriers, à la côte de Saint-Domingue, dans l'isle Espagnole, où plusieurs François se trouverent, parcequ'ils avoient su le succès de l'entreprise de Morgan. De-là il conduisit sa flotte vers la côte de Venezuéla, dans la Castille d'or, & pilla la ville de Marecaïe ou Marecaïbo. Enfin l'an 1670, il pilla & brula la ville de Panama, que les Espagnols ont rebâtie dans un lieu plus commode, sur le bord de la riviere nommée *Rio-Grande*. Après avoir amassé un riche butin, il résolut d'abandonner cette maniere de vivre : & ayant confié son dessein à quatre capitaines de vaisseau, il prit adroitement ce qu'il y avoit de plus précieux ; & sans faire aucun signal, il emporta son vol par la riviere du Chagre, & fit route pour la Jamaïque, où il se retira, & épousa la fille d'un des principaux officiers de l'isle. * Oëxmelin, *histoire des Indes occidentales*.

MORGUES (Matthieu de) sieur de Saint-Germain, prédicateur ordinaire du roi Louis XIII, & premier aumônier de la reine Marie de Médicis, naquit dans le Vélai en Languedoc, d'une famille qui avoit été louée par Louis Pulci, précepteur du pape Léon X. S'étant fait Jésuite, il régenta quelques classes dans Avignon ; mais il quitta la société, & se rendit à Paris, où il prêcha avec une telle réputation dans les plus considérables paroisses de cette grande ville, que la reine Marguerite de Valois le choisit en 1613, pour son prédicateur, étant alors âgé de 31 ans. La même année, il fut présenté au roi par le cardinal du Perron, pour remplir le même emploi de prédicateur, après la mort du P. Portugais ; & en 1620 la reine mere le prit aussi pour son prédicateur. En 1620 le cardinal de Richelieu se servit de sa plume, pour écrire contre ceux qui avoient ôté à la reine-mere l'éducation de ses enfans : ce qu'il fit dans un livre intitulé, *Les vérités chrétiennes*, & que l'on nomma *Le manifeste d'Angers*. Le même cardinal lui inspira aussi en 1621, le dessein d'entreprendre sa défense contre plusieurs écrivains étrangers, qui attaquoient son éminence, ce qui lui fit produire en 1626, *Le théologien sans passion*, dont ce cardinal lui fournit les mémoires ; mais ce ministre voyant l'attachement de l'abbé de Saint-Germain pour la reine-mere, se déclara contre lui dans la suite ; ensorte qu'il contribua beaucoup à empêcher qu'il n'obtînt à Rome les bulles pour l'évêché de Toulon, auquel le roi Louis XIII l'avoit nommé : de Morgues renonça depuis à cette nomination, & on lui donna une pension sur cet évêché. La reine-mere ayant été arrêtée à Compiegne, Saint-Germain se sauva en Vélai, chez son pere. Le cardinal donna ses ordres pour l'y faire arrêter ; mais ayant été averti, il se sauva, & fut joindre sa maîtresse à Bruxelles en 1631 ; d'où il écrivit plusieurs ouvrages contre le cardinal pour la défense de cette princesse, qu'il ne quitta point tant qu'elle vécut. Après la mort du cardinal de Richelieu, il revint à Paris, où il obtint le privilége de faire imprimer en deux volumes les piéces contre cette éminence, dans un livre intitulé, *La défense de la reine-mere*. Il y mourut en décembre 1670, âgé de 88 ans, aux Incurables, où il s'étoit retiré depuis long-temps, & où il prêchoit tous les ans, tout âgé qu'il étoit, le panégyrique de S. Joseph ; la reine y fut plusieurs fois l'entendre. Il avoit écrit une histoire de Louis XIII, qu'il devoit charger ses héritiers de faire imprimer après sa mort ; mais elle ne l'est pas encore. * Bayle, *dict. crit.*

Matthieu de Morgues fut pendant deux ans curé de Notre-Dame des Vertus près Paris. Le concours que la dévotion du peuple y amene, l'ayant fait résoudre de quitter un lieu, où il ne pouvoit vaquer à l'étude selon son gout, le cardinal de Joyeuse lui fit ordonner par la reine Marguerite, de remettre cette cure à M. Galemant, qui avoit été grand-vicaire de ce cardinal, & premier directeur des Carmélites en France. Ce fut ce M. Galemant qui dans la suite résigna cette cure aux prêtres de l'Oratoire, lesquels la possedent encore aujourd'hui. M. de Morgues rapporte ces circonstances, & plusieurs autres de sa vie, dans *La lettre de change protestée contre Sabin* ; écrit qu'il composa contre Jean Sirmond, neveu du P. Sirmond Jésuite. Il y a beaucoup trop de vivacité & d'injures dans cet écrit, & dans presque tous les autres qui composent sa Défense de la reine, mere du roi très-Chrétien Louis XIII. Un de meilleurs est celui qui est contre l'Histoire des derniers régnes par Scipion Dupleix, quoiqu'il y ait encore trop de passion.

MORHOF (Daniel-George) naquit à Wismar, ville ancienne & très-fortifiée du duché de Mecklebourg, le 6 février 1639, d'une honnête famille. Après avoir fait ses premieres études dans le lieu de sa naissance, il alla à l'âge de seize ans, en 1655, à Stetin, où il étudia la philosophie sous Jean Micrælius, l'hébreu sous Joachim Fabricius, & le droit sous Jean Sithmann, sans cependant négliger les belles lettres qui a toujours cultivées. En 1657, il passa à Rostock pour y continuer ses études de droit. Il étoit encore dans cette ville en 1660, lorsqu'il fit une piéce de vers qui plut aux connoisseurs, & qui lui fit donner la chaire de professeur en poésie dans la même ville. Mais il obtint qu'il n'entreroit en exercice que l'année suivante, & qu'on lui laisseroit auparavant satisfaire le desir qu'il avoit de voyager. Il employa cette année à visiter la Hollande & l'Angleterre, & revint à Rostock en 1661. Mais en 1665, le duc de Holstein ayant fondé une université à Kiel, ce duc engagea Morhof à accepter la charge de professeur en éloquence & en poésie dans cette nouvelle académie. En 1670, il fit un second voyage en Hollande & en Angleterre, & de retour à Kiel il se maria le 23 octobre 1671. Deux ans après, il fut fait professeur en histoire, & l'on ajouta en 1680 à cette charge celle de bibliothécaire de l'université. L'ardeur qu'il avoit pour l'étude le faisoit suffire à ces différents emplois, & lui faisoit trouver encore du temps pour composer. Mais enfin le travail l'épuisa, & après avoir langui long-temps, il mourut à Lubeck, le 30 juillet 1691, âgé de cinquante-trois ans. Il a beaucoup écrit, & la plupart de ses ouvrages sont estimés. Le premier est *Diatriba de morbis & eorum remediis juridica*, à Rostock en 1658 ; c'est une these

de droit qu'il soutint à Rostock, où il traite du droit des malades. 2. *Lessus in ciconiam Adrianam*, (c'est-à-dire, appellée Adrien) *carmen joculare & ludicrum*, à Rostock en 1660, *in*-4°: ce fut cette piéce qui lui procura la chaire de professeur en poésie. 3. *Dissertatio de enthusiasmo & furore poëtico*, à Rostock en 1661, *in*-4°. 4. *Theologiæ gentilis politicæ dissertatio prima de divinitate principum*, à Rostock, *in*-4°, en 1662; elle roule sur le culte idolâtre que les païens ont rendu à leurs princes. 5. *Dissertatio de jure silentii*, à Franeker en 1661, *in*-4°: c'est la thèse qu'il soutint le 26 septembre 1661, lorsqu'il se fit recevoir docteur en droit en passant par Franeker. 6. *Memoria Henrici Rahnii, academiæ Rostokiensis jurisconsulti, publicâ oratione celebrata*, à Rostock en 1662, *in*-4°. 7. *Querela Halecis ad Neptuni tribunal, carmen joculare*, à Rostock, *in*-4°, en 1662. 8. *Prosphonema in Christiani Kortholti summos in theologia honores*, à Rostock en 1663, *in*-4°. L'auteur y traite de l'accord de la philosophie & de la théologie. 9. *Diatribe philologica de novo anno ejusque vitibus*, à Rostock en 1663, *in*-4°. 10. *Carmen de ente rationis heroïcum joculare*, à Rostock en 1663. 11. *Princeps medicus*, à Rostock en 1665, *in*-4°. C'est une dissertation sur la guérison des écrouelles par les rois de France & d'Angleterre: car il donne aussi cet avantage aux derniers, & il soutient que cette guérison est miraculeuse. Jean Joachim Zentgrave, théologien de Strasbourg, lui a opposé un écrit où il le réfute, à Wittemberg en 1669. 13. *Oratio de tribus causis ob quas multi ad minus solidam aliquam sapientiam perveniant*, en 1666. 14. Une traduction latine de quelques traités de physique écrits en anglois par Robert Boyle, avec qui il étoit lié. Cette traduction parut à Hambourg en 1671. 15. *Disputatio de sole igneo academica*, Kilonii, en 1672, *in*-4°. 16. *Epistola de scypho vitreo per sonum humanæ vocis rupto*, en 1672 & 1703. 17. *Oratio de intemperantia in studiis, & eruditorum qui ex ea oriuntur morbis*, en 1672. 18. *Epistola de transmutatione metallorum*, à Hambourg en 1673. L'auteur montre beaucoup de crédulité dans cet écrit, sur ce que les chercheurs de la pierre philosophale ont dit de la transmutation des métaux. 19. *Dissertatio de paradoxis sensuum*, en 1676. 20. Un traité écrit en allemand, de la langue & de la poésie allemande, de leur origine, de leurs progrès & de leurs regles, où il parle aussi de la poésie des autres peuples, à Kiel, en 1682, & à Lubeck, en 1700. 21. *De Patavinitate Livianâ, ubi de urbanitate & peregrinitate sermonis latini universè agitur*, à Kiel en 1685, *in*-4°. 22. *Disputatio de eloquentia in tacendo*, à Kiel, en 1684, *in*-4°. 23. *Phylocrisum, seu de laudibus auri*, à Lubeck en 1690. Il y a deux discours: le premier est de Majoragio, professeur d'éloquence à Milan; le deuxiéme est de Morhof. Le 24 ouvrage de Morhof, qui est le plus connu, est celui qu'il donna sous le titre de *Polyhistor, sive de notitia auctorum & rerum commentarii*, à Lubeck, en 1688, *in*-4°. Il parut un troisiéme livre au même lieu, en 1692, après la mort de l'auteur, & ces trois livres ont été depuis réunis & imprimés au même lieu en 1695, *in*-4°. En 1708, Jean Moller en donna une nouvelle édition augmentée, & avec la vie de l'auteur, à Lubeck, *in*-4°. 2 vol. & enfin Jean-Albert Fabricius, si connu des savans, en donna une troisiéme édition en 1732, à Lubeck, en 3 vol. *in*-4°, revus, corrigés & augmentés: c'est la meilleure édition d'un ouvrage où l'on trouve des choses excellentes, mais où la méthode manque. Enfin on a encore de Morhof, *Commentatio de disciplina argutiarum*, en 1693. *Collegium epistolicum*, en 1693. *Opera poëtica*, avec une préface de Henri Mutilius, en 1694. *Orationes & programmata*, en 1698. *Dissertationes academicæ & epistolicæ*, en 1699. *Delitiæ oratoriæ intimioris, &c.* en 1701. On trouve dans ces derniers recueils plusieurs piéces de Morhof déja imprimées séparément. * *Voyez* son éloge à la tête de son *Polyhistor*, de l'édition de 1708, & de celle de 1732.

MORIA, nom qu'Abraham donna à la montagne sur laquelle Dieu lui avoit ordonné d'offrir en sacrifice son fils Isaac. Cette montagne se divise en plusieurs collines, sur l'une desquelles Salomon fit bâtir le temple de Jérusalem, Jesus-Christ fut crucifié sur une autre qui étoit hors de la ville, & que l'on appelloit *le Calvaire*; & c'est sur cette même colline, selon S. Jerôme, qu'Isaac fut mené pour être immolé. * *Genèse*, 22, 14. II. *Paralip.* 3, 1.

☞ MORICE de Beaubois (D. Pierre-Hyacinthe) religieux Bénédictin de la congrégation de S. Maur, né à Quimperlé, ville de la basse Bretagne, le 25 octobre 1693, de parens distingués par leur noblesse & leurs biens. Ses études finies au collége de Rennes, il entra au noviciat de la congrégation de S. Maur, dans l'abbaye de S. Melaine de Rennes, & y fit profession le 24 septembre 1713. Après avoir achevé le reste de ses études dans l'abbaye de S. Vincent du Mans, il retourna à S. Melaine pour instruire la jeunesse, & se chargea ensuite d'offices temporels, dont il s'est aquitté au grand contentement de ses confreres. M. le cardinal de Rohan qui souffroit avec une certaine impatience que D. Lobineau n'eût presque point fait mention de sa famille dans son histoire de Bretagne, demanda aux supérieurs majeurs de la congrégation de S. Maur deux religieux pour travailler à l'histoire généalogique de la maison de Rohan. On jetta les yeux sur D. Duval & D. Morice, qui vinrent demeurer au monastere de N. D. des Blancs-manteaux en 1731. Au bout de près de trois ans d'association, D. Duval a été demeurer en l'abbaye de S. Germain-des-Prés, où il est mort bibliothécaire. D. Morice se chargea seul de l'ouvrage, & le conduisit à sa perfection en 2 ou 3 volumes *in*-4°, qui sont restés manuscrits dans cette illustre maison, dont il avoit toute la confiance & l'estime. L'histoire de la maison de Rohan finie, D. Morice travailla sans relâche à donner une nouvelle édition de l'*Histoire de Bretagne*, que Dom Lobineau méditoit, lorsque la mort le prévint. Bientôt l'attente & les vœux du public & de ses compatriotes furent remplis: car depuis l'année 1741, jusqu'en 1750, il a donné trois volumes *in-fol.* de preuves ou mémoires pour son histoire, & le premier volume *in-fol.* de son histoire, laissant tous les matériaux du second & dernier volume, lorsque le Seigneur l'a appellé à lui par une mort aussi douce que subite, le 14 octobre 1750, dans le monastere de Notre-Dame des Blancs-manteaux. D. Louis-Charles Taillandier, religieux de la même maison, s'est chargé de perfectioner ce second volume de l'*Histoire de Bretagne*, & de le donner au public. Ce même religieux a déja fait imprimer un dictionaire de la langue bretonne, que D. Morice avoit acquis de D. Louis le Pelletier. D. Morice s'est rendu recommandable par sa tendre piété, sa modestie, son humilité, sa régularité, sa vie laborieuse, pénitente & austere, par son amour pour Dieu, & par une conduite toujours uniforme. Son riche caractere d'esprit, toujours également doux, aimable, sociable, affable, bienfaisant, charitable envers ses confreres, surtout envers les pauvres, dont il étoit comme le pere, sa prudence & la sagesse de ses conseils lui con-

cilierent la bienveillance & la confiance des grands & des petits. * *Mém. mss. communiqués.*

MORIGIA (Bonincontri) florissoit dès le commencement du XIV siécle. Il étoit de Monza, aujourd'hui ville du duché de Milan. C'est sans raison que plusieurs auteurs, comme Gaspard Bugati, de l'ordre des freres Prêcheurs, & Paule Morigia, général des Jésuates, font remonter sa famille jusqu'au temps de S. Ambroise. Il falloit se contenter de dire qu'elle est ancienne, & que depuis plusieurs siécles elle jouit à Milan, où il paroît qu'elle vint s'établir dans le XIV siécle, de tous les privileges des nobles. Elle fut toujours fidéle au parti des Gibelins. Les Guelphes ennemis de ce parti exilerent le pere de Bonincontri, & le fils n'en fut pas moins favorable aux Visconti. Il paroît qu'il les défendit par les armes, comme il les appuya de son crédit, & il dit lui-même que le premier jour de novembre de l'an 1322, il alla à Milan au secours de Galéas Visconti, avec deux cens hommes de pied. En 1329, il fut un des douze que le gouverneur de Monza pour Louis de Baviere, eut pour conseillers, & ce fut la ville qui fit ce choix. En 1343, il fut envoyé en ambassade auprès de l'archevêque de Milan, pour les intérêts de sa patrie, & il réussit. Il a écrit l'histoire de Monza, depuis l'origine de cette ville jusqu'à l'an 1349: on croit même qu'il avoit poussé plus loin cette histoire, mais le reste est perdu, ou n'est pas encore publié. Ce que nous en avons, nous le devons aux soins du savant Louis-Antoine Muratori, qui l'a donné dans le tome XII de ses *Scriptor. rer. italic.*

MORIGIA (Jacques-Antoine) né à Milan, dans une famille noble, vers l'an 1493, de Simon Morigia & d'Ursine Bartia, perdit son pere étant encore enfant, & se conduisit d'abord d'une maniere peu convenable; mais de fréquentes conversations avec des parentes religieuses firent naître en lui des sentimens de piété ausquels il se livra, & il ne tarda point à donner des preuves d'un sincere retour vers Dieu, en refusant une abbaye d'un gros revenu. Les liaisons qu'il prit en même temps avec Antoine, Marie, Zacharie & Barthélemi, lui procurerent l'honneur d'être le troisiéme fondateur de la congrégation des Clercs réguliers Barnabites. Il en fut aussi le premier prévôt en 1536, lorsque Zacharie, pour se conformer à la bulle de l'établissement de la congrégation, renonça à la supériorité; mais on remarque que son respect pour le premier fondateur fut toujours le même, jusque-là qu'il voulut que ce fût lui qui reçût les novices. Après avoir gouverné sa petite congrégation avec beaucoup de prudence pendant six années, il s'appliqua aux missions, mais il en fut détourné le dernier juin 1545, ayant été élu prévôt une seconde fois. Il mourut dans l'exercice de cette charge dans la même année. * Anaclet Sicco, & Val. Madio, *synopf. de Cler. reg. cong. S. Pauli.*

MORIGIA (Paul) général des Jésuates, né à Milan l'an 1525, après avoir pris l'habit dans l'ordre des Jésuates, fut élevé de charges en charges, jusqu'à la dignité de général. Ce pere composa l'histoire des antiquités de Milan, en quatre livres; celle de S. Jean Colombin; celle de son ordre, &c. & mourut l'an 1604. George Trivulce, comte de Melse, lui fit dresser une épitaphe, qu'on voit dans l'église de S. Jérôme de Milan. Elle fait mention de 61 traités écrits par le pere Morigia.

MORIGIA (Antoine) cardinal archevêque de Pavie, Milanois, prit l'habit dans l'ordre des Barnabites, & fut précepteur du prince de Toscane, & théologien du grand duc, qui lui procura l'archevêché de Florence. Le pape Innocent XII le fit cardinal *in petto*, dans la promotion du 12 décembre 1695, & ne le publia que dans le consistoire du 19 décembre 1698. Il déclara en même temps qu'il auroit le pas devant tous les cardinaux qu'il avoit faits l'an 1695, parcequ'il l'avoit réservé pour être chef de tous ces nouveaux cardinaux. Il lui donna quelques jours après les abbayes de Crescenzago, & de San Pietro del Olmo dans le Milanez, & le nomma ensuite à l'archevêché de Pavie. Ce cardinal mourut le 8 octobre 1708, âgé de 76 ans.

MORIGIA (Catherine) née à Palenza, bourg situé sur le lac Majeur dans le Milanez, a mené une vie toute extraordinaire. La peste étant entrée à Palenza en 1437, Aliprand Morigia son pere, se retira à Ugovia, où il mourut de cette terrible maladie: sa femme & onze de ses enfans périrent avec lui; & il ne resta de cette nombreuse famille que Catherine, qu'une dame, nommée Catherine de Silenzo, se chargea d'élever. Elle étoit fort jeune alors, & elle perdit peu après cette dame; mais elle ne perdit pas les principes de piété qu'on avoit pris soin de lui inspirer: elle voulut se faire religieuse, mais on l'en empêcha. Elle se retira sur le mont Varaise, où elle se joignit à quelques filles pieuses, qui y menoient une vie retirée, & envers qui elle eut bientôt occasion d'exercer sa charité, la contagion ayant gagné ce lieu. Catherine qui s'y vit seule, bien loin de se décourager, choisit pour demeure, la cime de la montagne, & y demeura pendant près de deux ans: mais en 1454, il lui vint une compagne, qui peu après fut suivie de trois autres. Elles vivoient ensemble dans une parfaite union, & dans la pratique des vertus chrétiennes, lorsqu'on s'avisa de les inquiéter. On demanda qu'elles adoptassent une des regles approuvées, & sur leur requête le pape Sixte IV leur permit en 1474, de suivre la regle de S. Ambroise *ad nemus*. Catherine Morigia étoit encore supérieure de son hermitage, qui avoit été changé en un monastere, en 1478. Elle y mourut le 6 avril. Son corps fut enterré dans l'église des chanoines du mont Varaise, d'où il fut transféré, en 1502, dans l'église des religieuses, où on le voit entier & sans aucune corruption. * César Tettamenti, *hist. eccl. S. M. de monte sup. Varef.* Bollandus, 6 *april.*

MORIGNI, abbaye de l'ordre de S. Benoit, dans le gouvernement de l'Isle de France: elle est à demi-lieue de la ville d'Estampes. * Mati, *diction.*

MORILLON (Maximilien) prevôt d'Aire, & depuis évêque de Tournai dans le XVI siécle. Il fut le confident particulier du cardinal de Granvelle, son grand-vicaire, son intendant & le plus cher de ses amis. Il avoit son chiffre, & il lui rendoit un compte exact de ce qui se faisoit, & de ce qui se passoit à la cour de Bruxelles, dont il importoit à Granvelle d'avoir des nouvelles certaines. Ce cardinal ne pouvoit se reposer sur un homme plus capable de le bien servir. Morillon avoit non-seulement un très-grand esprit & un profond savoir, mais encore une probité singuliere, & une adresse admirable. Il étoit laborieux, agissant, constant, généreux, fidéle, doux, discret, désintéressé. Le pape Pie V ayant chargé le cardinal de Granvelle de mander au célébre Michel Baius, docteur de Louvain, qu'il se soumît à la censure que l'on avoit faite de son livre *de libero hominis arbitrio*, il se déchargea de cette commission sur Morillon par deux lettres qu'il lui écrivit de Rome le 13 de novembre 1567, dont l'une n'étoit que pour lui, & dont il pouvoit montrer l'autre à Baius. Morillon répondit parfaitement à ce qu'on avoit

avoit attendu de sa prudence, & la cour de Rome dut être contente de ses démarches. On peut voir dans les lettres mêmes de Morillon au cardinal de Granvelle, ce qu'il fit pour réussir, & quel fut ce succès. L'une est datée de Bruxelles le 20 juin 1568, & l'autre le 28 juin de l'année suivante. Baïus donna la rétractation que l'on demandoit : mais on ne lui demanda pas alors de la signer. Morillon en dressa seulement un procès verbal qu'il envoya à Rome, & le pape s'en contenta. Mais depuis on voulut absolument que ce docteur signât son abjuration, & le pere Tolet fut envoyé exprès en Flandre pour l'y déterminer. Morillon fut encore chargé de plusieurs autres affaires, dont il s'aquitta avec sa prudence ordinaire. On a de lui manuscrit un grand nombre de lettres & de mémoires, qui sont autant de monumens très-précieux pour l'histoire de son temps. Au rapport de M. de la Monnoye, ces lettres manuscrites composent huit volumes *in-folio*. Feu M. l'abbé Boisot, de Besançon, les possédoit. * *Voyez* les lettres de Morillon au cardinal de Granvelle, imprimées dans le Projet de la vie de ce cardinal par l'abbé Boisot, dans le quatriéme tome, premiere partie des *Mémoires de littérature & d'histoire*, chez Simart.

Dans une note envoyée, on marque que Maximilien étoit frere d'*Antoine* MORILLON; que ce dernier, fort estimé des savans, fut aussi conseiller & bibliothécaire du cardinal Antoine Perrenot de Granvelle; que Goropius Becanus dit dans ses Origines d'Anvers, qu'il étoit versé en toute sorte de littérature; & qu'Adolphe Occo a inséré dans la premiere édition de son *Thesaurus rei antiquariæ*, une dissertation du même Antoine Morillon sur une médaille. Usserius, dans une lettre à Junius, le fils, lui attribue le livre qui a pour titre : *De litteris & lingua Getarum, sive Gothorum; commentarius, edente Bonaventurâ Vulcanio*, à Leyde, 1597, *in-8°*. Antoine Morillon a laissé d'autres ouvrages qui n'ont point été imprimés. Il est fort loué par Adrien Junius, Louis Guichardin, neveu de l'historien, Muret, Juste-Lipse, &c.

MORILLON (D. Julien-Gatien) religieux Bénédictin, de la congrégation de S. Maur, s'est acquis de la réputation par ses vers françois. Il étoit né à Tours en 1633, & il fit profession chez les Bénédictins de l'abbaye de saint Melaine de Rennes, le 3 août 1652, âgé de dix-neuf ans. Suivant son inclination pour la poësie, il ne s'occupa que de sujets de piété, afin de sanctifier cette étude, & il les tira la plupart de l'écriture-sainte. En 1668 il donna en vers françois une *paraphrase du livre de Job*, à Paris, chez Billaine. Celle qu'il a donnée sur l'Ecclésiaste parut au même lieu en 1670. Il en publia une autre sur le livre de Tobie à Orléans en 1674. Son *Poëme de Job*, ou l'*Esclave fidéle*, a été imprimé à Tours en 1679. Il y en a d'autres éditions. Après sa mort on fit réimprimer à Tours en 1695, un petit recueil de poësies badines qui n'ont presque rien qui puisse soutenir la réputation du poëte. D. Morillon est mort à Rennes, le 13 janvier 1694. * D. le Cerf, *Bibliothéque historique & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur*.

MORILLOS (Barthélemi) de Séville en Espagne, né en 1613, après avoir cultivé la peinture avec succès dans sa patrie, voyagea en Italie, où il se fit admirer de nouveau par une maniere de peindre qui lui étoit propre, & qui produisoit un grand effet. Les Italiens, étonnés de la beauté de son génie, & de la fraîcheur de son pinceau, ne firent point de difficulté de le comparer au célébre Paul Veronese. De retour en Espagne, Charles II le fit venir à sa cour, dans le dessein de le déclarer son premier peintre. Mais Morillos s'en excusa sur son âge, qui ne lui permettoit pas de se charger d'un emploi aussi important. Son extrême modestie en étoit néanmoins l'unique cause. Il mourut en 1685. * *Abcedar. pittorico, pag. 91. Mémoires du temps.*

MORIMOND, abbaye considérable de l'ordre de Cîteaux en Champagne, dans le Bassigni, & dans le diocèse de Langres, fut fondée l'an 1115, par Alderic d'Aigremont, seigneur de Choiseul. Cette abbaye, qui est la quatriéme fille de Cîteaux, a pour le moins cent monasteres sous sa dépendance, outre les cinq ordres militaires d'Espagne; savoir de Calatrava, d'Alcantara, de Montesa, d'Avis; & celui de Christ, qui reconnoissent l'abbé de Morimond pour leur général. On voit en cette abbaye les sépultures de plusieurs seigneurs de Choiseul, qui en sont les fondateurs. * Sainte-Marthe, *Gallia christiana*.

MORIN (le) riviere de France dans la Brie, a sa source auprès de Sezanne, passe par la Ferté-Gaucher, par Coulomiers & par Creci, & se jette dans la Marne au-dessous du Pont-aux-Dames. On la nomme le grand Morin, pour la distinguer d'une autre de ce nom, dite le PETIT MORIN. Celle-ci vient d'auprès de Montmirel, passe au pied de la montagne où cette ville est située : de-là elle coule à Jouarre-les-Nonains, & se jette dans la Marne au-dessus de la Ferté-sous-Jouarre. * Sanson. Baudrand.

MORIN (Guy) seigneur de Loudon au Maine, né audit lieu vers la fin du XV siécle, s'est également distingué en son temps par sa valeur & par son amour pour les lettres. JEAN Morin son pere, qui porta les armes dès sa jeunesse au service de la France, se distingua dans plusieurs occasions remarquables, comme à la journée de Saint-Aubin en Bretagne, sous Charles VIII. La valeur qu'il fit paroître en cette bataille lui mérita d'être fait chevalier. Depuis il suivit le roi Charles VIII en Italie à la conquête de Naples & de Milan, & donna encore dans ce voyage beaucoup de marques de valeur & de prudence. De retour en France, il épousa *Marie* de Brie de Serent, d'une famille noble & ancienne, dont on peut voir la généalogie dans les notes de Ménage sur la vie de Pierre Ayraut. Jean Morin eut de ce mariage, entr'autres enfans, *Jean* & *Guy*. Jean fut d'abord page du duc d'Alençon. Il se trouva ensuite à l'entrevue des rois François I, & Henri VIII, roi d'Angleterre, qui fut faite l'an 1520, en Picardie entre Ardres & Guines. Jean ne trouvant plus alors d'occasions présentes pour satisfaire son ardeur pour les armes, quitta la France, passa en Asie, se joignit à ceux qui faisoient la guerre aux Turcs, où il mourut en combattant contre eux devant Baruth en Sourie. Son frere *Guy* Morin devint par cette mort l'aîné de sa famille. Celui-ci étudia avec soin les lettres humaines jusqu'à l'âge de dix-huit ans; & il y fit de grands progrès, tant par son application, que par l'attention des habiles maîtres qui le conduisirent dans ses études. Il fit ensuite tous les exercices qui étoient convenables à sa naissance; & dès qu'il eut appris la mort de son frere, il entra dans le service militaire où il se fit aimer & estimer des principaux officiers. Il servit sous Jacques Daillon, baron du Lude, en 1522 & 1523, & fut six mois avec lui dans Fontarabie assiégée par les Espagnols. Guy fit de fréquentes sorties contre les assiégeans; & lorsque Fontarabie eut été rendue, il vint avec ceux qu'il commandoit en Picardie,

en Guienne & ailleurs, montrant par tout son zèle pour son roi, & son courage contre ses ennemis. En 1528 il partit dans le dessein de passer en Italie avec le secours que M. de Saint-Pol menoit à M. de Lautrec; mais il ne put aller que jusqu'à Gênes, les corsaires qui infestoient la mer l'ayant empêché de passer jusqu'à Naples. M. de Lautrec étant mort sur ces entrefaites le 16 août 1528, Guy revint auprès de M. du Lude, qu'il eut le chagrin de perdre encore peu de temps après. Il retourna alors dans sa terre de Loudon où il reprit l'étude, afin de se consoler & de s'occuper. Il lisoit avec assiduité les meilleurs ouvrages de l'antiquité, & ceux des auteurs plus récens, ou qu'il estimoit davantage, ou qui convenoient mieux à son gout & à son génie. Ce fut dans cette retraite qu'il traduisit en françois le traité d'Erasme de la maniere de se bien préparer à la mort; & il adressa cette traduction à la veuve de M. le baron du Lude, Jeanne d'Illiers, comme pour lui servir de consolation de la mort de son mari. Cette traduction fut d'abord imprimée à Lyon sans le nom du traducteur. Peu de temps après, les François ayant porté la guerre en Savoye, Morin reprit aussi les armes, suivit les troupes de France, & fut tué l'an 1536 près de Turin en combattant vaillamment. François Sagon son ami, secrétaire de Felix de Brie, abbé de saint Evroul & grand doyen du Mans, lui fit cette épitaphe :

Cy gît Loudon, qu'on nomma GUY MORIN
Durant le cours de ceste courte vie :
Devant Gruillac, ville près de Thurin,
Dessus ung pont fut par mortelle envie
Entour minuyct son ame au ciel ravie :
Puis son corps mort cy dessoubz on a mys,
Au grant regret de tous ses vrays amys,
Qui n'ont confort, fors qu'il mourut pour France :
Et qu'au tombeau où guerre l'a submys
D'honneur sur mort, par gloire a joyssance.
Icy fut mis après qu'il fut occis
Le tiers jour d'aoust MDXXXVI.

La Croix-du-Maine dit que Morin étoit mort dès le 24 juillet précédent. L'année suivante 1537, Sagon donna à Paris, chez Galiot Dupré, une nouvelle édition de la traduction de son ami, sous ce titre : *Le préparatif à la mort, livre très-utile & nécessaire à chacun Chrétien, translaté de latin en françois, in-16.* Après l'épître de Morin à Jeanne d'Illiers, on trouve un *dizain* du traducteur, & l'*argument* du livre, aussi en françois : car Morin avoit aimé la poésie, & s'y étoit exercé. A la suite de la traduction est un long poëme de Sagon, qui a pour titre : *Le discours de la vie & mort accidentelle de noble homme Guy Morin, traducteur de ce présent Préparatif à mort, par François Sagon, secrétaire, son vrai ami :* c'est de ce discours qu'on a extrait presque tout ce qu'on a rapporté. Il est terminé par un rondeau du même à l'honneur de Morin, & par l'épitaphe qu'on vient de lire. La Croix-du-Maine ne cite pas l'édition de l'ouvrage de Morin, faite en 1537, à Paris, *le dernier jour de décembre*, mais seulement celle de Lyon, donnée avant la mort du traducteur, & une autre qu'il dit avoir été faite en 1541, à Paris, chez Denys Janot. Du-Verdier ne cite qu'une édition du même livre, *à Lyon, in-16, par François Juste*, 1544.

La Croix-du-Maine parle d'un frere puîné de notre traducteur, qu'il nomme *Jacques* Morin de Loudon, sieur dudit lieu, & du Tronchet au Maine, conseiller du roi en son parlement de Paris, *gentilhomme*, ajoute-t-il, *des plus curieux d'antiquités & sur-tout des généalogies & alliances des maisons nobles de France*, comme il a montré, dit-il, *par le livre des alliances de sa très-illustre & très-ancienne maison, commençant dès l'an de salut* 1180, *jusqu'au regne du roi Henri II, sous lequel il florissoit.* Ce livre est demeuré manuscrit, ou du moins il l'étoit encore lorsque la Croix-du-Maine écrivoit. Selon le même bibliothécaire, Jacques de Loudon eut un fils qui fut tué devant la Rochelle en 1573, sous le regne de Charles IX, & une fille, dame de Séronville en Beauce, que son pere avoit fait instruire dans les lettres grecques & latines.

MORIN (Pierre) un des savans d'Italie, sur la fin du XVI, & au commencement du XVII siécle, naquit à Paris au commencement de l'an 1531. Le gout qu'il avoit pour les belles lettres, le fit passer en Italie, qui étoit alors le théâtre des savans. Après avoir été employé par Paul Manuce, imprimeur à Venise, il enseigna le grec & la cosmographie à Vizence; d'où il fut appellé à Ferrare par le duc de cette ville l'an 1555. Il fut rappellé par son pere en France; mais il refusa d'y prendre aucun engagement; & après la mort de son pere, il retourna en Italie, où il arriva l'an 1565. Ayant voyagé pendant quelque temps, il se mit auprès du cardinal Navagero, évêque de Vérone, fut fort considéré par saint Charles Borromée, & employé par les papes Grégoire XIII & Sixte V, à l'édition de la bible grecque des Septante & de la Vulgate latine. Il étoit très-savant dans toutes les langues, & très-habile dans les belles lettres. Le pere Quetif, Dominicain, a donné l'an 1675, quelques ouvrages de ce savant auteur, entr'autres le traité du bon usage des sciences; une exhortation aux Grecs, pour servir de préface au concile de Florence, & plusieurs lettres. Cet auteur écrivoit poliment; il étoit habile dans l'antiquité ecclésiastique, laborieux, désintéressé, zélé pour le bien de l'église & de la république des lettres, plein de religion & de piété, grand ennemi des nouveautés, fort attaché à l'église; il pensoit juste, & écrivoit facilement. Enfin l'on peut dire qu'il n'y a point eu en ce temps-là d'homme de lettres, qui eût plus d'érudition & de beauté d'esprit. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XVII siécle.*

MORIN (Jean-Baptiste) médecin & professeur royal en mathématiques à Paris, étoit de Villefranche en Beaujolois, où il naquit le 23 février 1583. Après avoir fait ses études à Aix, il enseigna la philosophie dans cette ville avant l'âge de vingt ans. Morin fut reçu docteur en médecine à Avignon le 9 mai 1613. Ensuite il entra à Paris chez M. Claude Dormi, évêque de Boulogne, qui l'envoya d'abord en Allemagne, puis en Hongrie pour faire des recherches sur les métaux. Depuis son retour en France, il s'appliqua entierement à l'astrologie judiciaire; & après avoir prédit à ce même évêque qu'il étoit menacé de mort ou de prison (ce qui se trouva vrai, parceque cet évêque fut emprisoné pour s'être mêlé de quelques intrigues d'état) Morin entra chez le duc de Luxembourg, frere du connétable de Luynes, où il demeura huit ans. Il obtint ensuite une chaire de professeur royal de mathématiques à Paris, & se fit accès par ses horoscopes, chez les grands & chez les ministres. Le cardinal de Richelieu le consulta, à ce qu'on prétend; & le cardinal Mazarin le favorisa d'une pension de deux mille livres, qui lui fut exactement payée. Celui qui a fait sa vie cite plusieurs de ses prédictions, qui furent justifiées par l'événement; entr'autres celle qu'il fit sur la mort du roi de Suéde, du cardinal

de Richelieu, du marquis de Cinq-Mars, &c. Mais outre qu'il se trompa lourdement sur la destinée du comte de Chavigni, secrétaire d'état, quelques habiles gens de son temps, & le savant Gassendi, entr'autres, lui objecterent tant de bévues, que l'on doit croire, qu'à la maniere des autres astrologues, s'il a réussi quelquefois, ç'a été par un pur effet du hazard. Il mourut à Paris le 6 novembre 1656. Morin a fait imprimer plusieurs livres de son vivant; savoir, en 1619, *Mundi sublunaris anatomia*, où il prétend prouver que les entrailles de la terre sont divisées en trois régions; *Astronomicarum domorum cabala detecta*, en 1623; une réfutation des thèses de Veillon en 1624. En 1633, il donna trois livres de *Trigonometria canonica*: & en 1634, un livre intitulé, *Quod sit Deus*, pour ramener par la méthode géométrique, un de ses amis qui étoit tombé dans l'athéisme: il l'augmenta en 1635, & le donna sous ce titre: *De vera cognitione Dei ex solo naturæ lumine*: il en fit depuis le premier livre de son *Astrologia Gallica*. En 1631 il avoit publié un livre qui l'engagea à bien des répliques, dont le titre étoit: *Famosi problematis de telluris motu vel quiete, hactenus optata solutio*, où il s'étoit déclaré contre Copernic Lansberg, médecin, & Bouilliaud, écrivirent contre sa prétendue solution, & il répliqua en 1634, par *Responsio pro telluris motu*, & en 1642 par un livre intitulé, *Ticho-Brachæus in Philolaüm pro telluris quiete*. Gassendi entra dans cette dispute, & voulut soutenir le Copernicisme: Morin se choqua, & écrivit contre Gassendi *Ala telluris fracta*. Gassendi garda pourtant des mesures d'honnêteté dans ses lettres; mais Morin aigrit la dispute dans sa dissertation *de atomis & vacuo*, qui parut en 1650 contre la philosophie d'Epicure, que Gassendi avoit mise au jour l'année précédente. Les amis de Gassendi l'animerent là-dessus, sur-tout Bernier & Neuré; & tous trois pousserent Morin très-vivement, Bernier, entre autres, qui dans deux ouvrages mit en pieces l'apologie que Morin avoit publiée en 1651, pour sa dissertation *de atomis*, *&c.* Cela l'outra de colere, & on la voit bien éclater dans le livre qu'il publia en 1651 contre tous les trois ensemble, sous le titre de *Vincentii Panurgi epistola de tribus impostoribus*. Cette dispute littéraire s'échauffa si fort, qu'il n'y eut plus de mesures d'honnêteté entre les disputans, ensorte, qu'outre les reproches personnels, on se dit bien des injures de part & d'autre. Morin avoit encore une autre dispute au sujet *des longitudes*. Les Hollandois avoient promis cent mille livres à celui qui en pourroit faire la découverte, & le roi d'Espagne en avoit promis trois cens mille: notre professeur royal en mathématiques prétendit l'avoir trouvée, & la publia en 1634, dans un traité intitulé, *Longitudinum cœlestium & terrestrium nova & hactenus optata scientia*: on lui en contesta la gloire, & les experts nommés par le cardinal de Richelieu dans une assemblée qui se tint à l'arsenal de Paris le 30 mars 1634, furent contre lui. Trois différens adversaires crurent devoir l'emporter sur Morin, qui s'en prit aux commissaires. Une seconde assemblée composée des sieurs Paschal, Midorge, Beaugrand, Boulenger & Hérigone, qui étoient les commissaires, le condamna de nouveau, & Morin en appella aux plus fameux astronomes de l'Europe. A la fin, à force de crier au conseil du roi, il obtint, après la mort de ce cardinal, deux mille livres de pension en 1645. Cette dispute lui avoit fait produire en 1640 un nouveau traité intitulé, *Astronomia jam à fundamentis integrè & exactè restituta*. Il eut aussi affaire au marquis de Villenes, qui se mêloit aussi de l'astrologie, & il faut convenir que dans ce qu'il écrivit contre un ouvrage de ce seigneur, il sortit des mesures que l'on doit garder avec un homme de qualité. Enfin il entreprit les Préadamites dans un petit traité qu'il intitula, *Refutatio compendiosa erronei ac detestandi libri in Præadamitis*, Paris 1656, *in*-16. Il ne faut pas oublier qu'il fit encore imprimer en 1628 des lettres *ad australes & boreales theologos pro astrologia restituenda*, & des réponses à Herigone sur l'*invention des longitudes* en 1635. Celui-ci avoit été un de ses commissaires dans cette affaire; & c'est à lui à qui il en vouloit le plus, & contre lequel il écrivit violemment. * Morin, *astrolog. Gallic.* Bernier, *abrégé de la philosophie de Gassendi. Vita Morin.* Bayle, *dict. crit.*

L'Astrologia Gallica de Morin ne parut qu'après sa mort. Elle fut imprimée *in-fol.* à la Haye en 1661, par les libéralités de Louise-Marie de Gonzague, reine de Pologne, qui paya les frais de l'impression. La vie de l'auteur, qui avoit été imprimée en 1660, est à la tête de cette édition. Poilly grava son portrait en 1657, sur l'original peint par Flamen; & Claude Mercier, neveu de Morin du côté maternel, le dédia à Guillaume Tronson, conseiller secrétaire du roi. On lit ces deux vers au bas de ce portrait:

Quis, qualis, quantusque fuit MORINUS, *habetur*
Ex scriptis, cœli themate, & effigie.

On parle dans sa vie, & dans les *Mémoires* du pere Niceron, tome III, de quelques autres ouvrages *dont nous ne parlons point: on peut consulter sur cela ces auteurs.* Mais ni les uns, ni les autres ne font mention de plusieurs opuscules astronomiques du même Morin qui sont demeurés manuscrits, *& dont on ne sera pas fâché que nous parlions.* Le premier de ces opuscules est un abrégé de la sphere, tant céleste que terrestre: *Doctrinæ sphericæ tam cœlestis quàm terrestris epitome.* Le second qui est plus considérable, est un traité d'astronomie divisé en deux parties: dans la premiere Morin explique la doctrine de la sphere, c'est-à-dire, la théorie de la sphere & sa pratique, ou la maniere de s'en servir. Dans la seconde il donne les théories des planétes démontrées par l'hypothèse de Copernic, selon le sentiment de Kepler. Il avoit enseigné publiquement ce traité au collége royal en 1631 & 1632. Ses amis l'engagerent depuis & le presserent même de le publier; & à leurs sollicitations il le revit, l'éclaircit, l'augmenta, & en abandonna l'original en 1654, à M. François Henri, avocat au parlement, son ami. Celui-ci examina de nouveau ces deux traités, car Morin lui communiqua aussi l'original du premier. Il y mit encore plus d'ordre qu'il n'y en avoit, les corrigea, & les augmenta de telle sorte, qu'il en fit presque deux traités nouveaux, du vivant même de l'auteur à qui il communiquoit son travail. Nous avons vu ces deux traités écrits de la main même de M. Henri, qui est mort en 1686, sans les avoir donnés au public. *Voyez* HENRI. La seconde partie de cette astronomie de Morin, qui contient la théorie des planétes, est proprement un troisiéme traité, & il est orné d'une préface particuliere. M. Henri faisoit une grande estime de ces écrits. François Bernier a fait contre Morin un écrit où il le traite assez mal. Il a pour titre: *Favilla ridiculi muris, hoc est, dissertatiuncula ridiculè defensa à Joan. Bap. Morino, astrologo, adversùs expositam à Petro Gassendo Epicuri philosophiam, per* Franc. Bernerium, *Andegavum, doctorem medicum Monspeliensem*, à Paris en 1653, *in*-4°. Morin est encore plus maltraité dans deux lettres

de M. de Neuré de 1649, l'une sous le nom *de la Roche*, l'autre sous son vrai nom; & dans celle de M. de Barancy, docteur en droit & avocat au parlement, de la même année 1649, toutes les trois écrites pour venger M. Gassendi contre les injures de Morin qui avoit obligé M. Gassendi à faire son apologie contre lui. *Voyez le détail de ce différend à l'article de* NEURÉ. (Mathurin de) M. de Neuré dans la seconde de ses lettres rapporte plusieurs circonstances de la vie de Morin que nous n'avons point vues dans la vie de cet astronome, tant dans la latine que dans la françoise, ni dans le pere Niceron. Il dit 1°. qu'il étoit proche parent du fameux Simon Morin qui fut brulé à Paris pour ses sentimens impies, & dont nous parlons ci-après à son article particulier: 2°. qu'il avoit fait le métier de *maître d'école* jusqu'à 40 ans, *allant de porte en porte, la plume à l'oreille, & l'écritoire au côté, mendier l'écolier, & gagner les mois, montrant à écrire, lire, calculer & compter, tant au ject qu'à la plume*; 3°. qu'il n'avoit eu la chaire de professeur royal à Paris qu'à la recommandation de la reine, *séduite par l'apparence de mille fausses prédictions dont Morin amusoit sa crédulité, & dont elle témoigna du regret à sa mort, s'en voyant surprise en un temps bien éloigné de celui qu'il lui avoit promis*, &c. Neuré fait voir aussi dans cette lettre, que Morin avoit tort de s'autoriser du discours du pere Charles de Condren, supérieur général de l'Oratoire, touchant l'astrologie, pour persévérer dans l'étude de cette fausse science qui lui avoit tant de fois manqué au besoin, & que ce discours l'a condamné, loin de l'approuver. Le pere de Condren avoit fait ce discours à la sollicitation du cardinal de Richelieu, qui prenoit plaisir à exercer l'esprit des auteurs de son temps sur des sujets singuliers qu'il leur assignoit, & sur lesquels il les engageoit d'écrire. L'écrit du P. de Condren se trouve parmi ses autres œuvres: il n'est point achevé. Le P. Niceron, qui comme nous venons de le remarquer, a donné un article de Morin dans ses *Mémoires*, tome III, dit que Pierre Baudouin, sieur de Montarcis, ancien disciple de Morin, l'accusa de plagiat, à l'occasion de son livre *Quod Deus sit*, imprimé en 1635. Cet accusateur se nommoit Pierre Baudouin, écuyer, sieur de Nequen-Montarcis, & étoit secrétaire de madame de Remiremont, petite-fille de France. L'ouvrage où il accuse Morin de plagiat, & où il lui fait bien d'autres reproches, est un petit *Traité des fondemens de l'astrologie*, imprimé à Paris en 1654, *in*-12. Ce M. de Montarcis est le même qui, dans la vie de Morin écrite en françois, & imprimée en 1660, *in*-12, est nommé mal-à-propos dans un endroit Montaras, & dans un autre Montareis. Les auteurs de la vie de Morin, soit en latin, soit en françois, ne l'ont point vengé contre ces accusations; & je ne vois pas que Morin luimême y ait répondu, quoiqu'il ait survécu deux années à la publication du livre qui les contient.

MORIN (Jean) pere de l'Oratoire, illustre par sa vertu & par sa science, naquit à Blois l'an 1591, de *Luc* Morin, & de *Jacquette* Gauffand, tous deux Calvinistes de religion. Après avoir fait un grand progrès dans les lettres humaines à la Rochelle, il passa en Hollande, où il étudia à Leyde la philosophie, les mathématiques & le droit: puis il s'appliqua entierement à l'étude de la théologie, & à celle des langues orientales. Il vint ensuite à Paris, où il fut connu du cardinal du Perron, qui le convertit à la religion catholique. Après avoir été quelque temps dans la maison de ce cardinal, & ensuite auprès de l'évêque de Langres, il entra dans la congrégation des peres de l'Oratoire, que le cardinal de Berulle venoit d'instituer en France. Sa principale occupation fut de réfuter de vive voix & par écrit les hérésies nouvelles, & de travailler à convertir les Juifs, se servant de la version des Septante, qu'il fit imprimer à Paris l'an 1628, & qu'il défendit par un ouvrage, dont il mit au jour la premiere partie l'an 1633, intitulé, *Exercitationes biblicæ.* La seconde ne parut qu'après sa mort en 1669, *in-folio*, avec les *Exercitationes ecclesiasticæ*, &c. qui avoient déja paru. Cette édition a pour titre: *Exercitationes ecclesiasticæ & biblicæ*, &c. à Paris, chez Gaspard Meturas. Voyez les *Mémoires* du pere Niceron, tome IX & X. Il est tombé dans l'erreur qui fait le pere Fronteau éditeur des *Exercitationes*, imprimées en 1669. Car ce pere étoit mort dès 1662. Les *Exercitationes* du pere Morin contiennent une savante critique, au jugement même de M. Simon, qui, quoique prévenu en faveur du texte hébreu, avoue de bonne foi, *qu'il n'y a personne qui ait plus écrit sur la critique de la bible, & même avec plus d'érudition que le pere Morin.* Ce pere avoit environ 40 ans quand il publia l'*histoire de la délivrance de l'église par Constantin, & de la grandeur & souveraineté temporelle donnée à l'église romaine par les rois de France.* C'est un volume *in-folio.* Il s'étoit acquis tant d'estime auprès du clergé de France, que les prélats assemblés prenoient d'ordinaire ses avis sur les affaires les plus importantes. Sa réputation fit que le pape Urbain VIII le fit venir à Rome, & l'employa pour l'union de l'église grecque avec la romaine: mais le cardinal de Richelieu obligea ses supérieurs à le rappeller. Le pere Morin, après son retour à Paris, passa le reste de ses jours dans l'étude, composant de nouveaux ouvrages; entr'autres, *Exercitationes ecclesiasticæ; De pœnitentia; De sacris ordinationibus, &c.* Comme il étoit très-savant dans les langues orientales, il fit en quelque façon revivre le Pentateuque hébreu, samaritain, dont on n'avoit point entendu parler depuis le temps de saint Jérôme, en le faisant imprimer dans la bible polyglotte de Paris. Ce qui l'avoit porté à étudier ces langues, étoit le dessein qu'il avoit de réfuter les extravagances des Rabbins, qui ne peuvent éclaircir les difficultés qu'on leur propose en matiere de religion, comme il le prouve contre Mercerus, Masius, Pic de la Mirande, &c. Il mourut le 28 février 1659, âgé de 68 ans, après avoir écrit plusieurs autres ouvrages fort utiles. Entre plusieurs savans qui le regretterent, le docte bibliothécaire du Vatican, Leo Allatius, fut un des principaux. On voit encore dans les ouvrages de M. Simon, une lettre qu'Abraham Ecchellensis, Maronite, lui adresse, où il témoigne beaucoup de déférence pour lui. Les cardinaux François & Antoine Barberin, le cardinal Sant'Onufrio leur oncle, & le cardinal Spada, lui donnent tant de louanges dans leurs lettres, que plusieurs ont cru qu'il auroit été honoré du chapeau de cardinal, s'il fût demeuré à Rome. Ses œuvres posthumes furent imprimées l'an 1703. Les ouvrages du pere Morin ont été avec raison estimés par tous les savans. Il a donné en 1628 une nouvelle édition de la bible des Septante, avec la version latine ancienne publiée par Nobilius. Son histoire *de la délivrance de l'église par l'empereur Constantin, & de la grandeur & souveraineté temporelle donnée à l'église romaine par les rois de France*, imprimée à Paris l'an 1630, n'est pas bien écrite en françois, & déplut fort à la cour de Rome. Il s'est trop déclaré contre le texte hébreu, dans ses exercitations sur la bible, & a eu pour adversaires quantité d'habiles gens, qui l'ont réfuté. Son commentaire historique

fur la pénitence, eſt un recueil excellent; de même que ſon traité des ordinations, dans lequel il a donné pluſieurs monumens exquis, avec des diſſertations très-ſavantes. Il eſt plus travaillé que le précédent. Les traités que l'on a donnés depuis ſa mort, ſont au nombre de trois; le premier, ſur l'expiation des Catéchuménes; le ſecond, du ſacrement de confirmation; le troiſiéme, de la contrition & de l'attrition. Enfin M. Simon nous a donné ſous le titre, *Antiquitates eccleſiæ orientalis*, un recueil des lettres du pere Morin, qui contient pluſieurs particularités remarquables de critique & d'hiſtoire. Ce recueil eſt imprimé à Londres, 1682, *in*-8°. On a encore du pere Morin, 1. *Diatribe de ſinceritate hebræi, græcique textûs dignoſcenda, &c.* contre Siméon de Muis, & tous ceux qui avoient écrit contre ſon ſentiment peu favorable à l'authenticité du texte hébreu. 2. Sept lettres latines à Leo Allatius ſur les Baſiliques des Grecs, dans les *Mémoires de littérature & d'hiſtoire*, recueillis par le pere Deſmolets de l'Oratoire, *tom. I, part.* 2. 3. Un traité *des défauts du gouvernement de l'Oratoire.* Deux lettres au cardinal Barberin, contre le pere Michel Rabardeau, Jéſuite. Il a laiſſé pluſieurs ouvrages manuſcrits. Le pere Morin étoit certainement un des plus ſavans hommes de ſon temps. Il eſt le premier qui ait commencé à traiter ſolidement la matiere des ſacremens; & on peut dire qu'il a épuiſé les choſes qu'il a traitées ſur ce ſujet. * Bernier, *hiſt. de Blois. Voyez* auſſi ſa vie par M. Simon, à la tête de ſes *antiquités orient.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XVIII ſiécle.* Feu M. Lallouette, mort chanoine de l'égliſe de ſainte Opportune à Paris, a donné dans la quatriéme partie de ſes extraits des ſaints Peres de l'égliſe, un abrégé de la vie du pere Morin, & l'extrait de ſon ouvrage ſur la pénitence.

MORIN (Guillaume) ſieur de Benneville, étoit de la famille de ROBERT Morin d'Ecajeul, conſeiller du roi au bailliage de Caën, & de *Jeanne* Vauquelin des Yvetaux. Il a donné des éloges de pluſieurs illuſtres François, & cet ouvrage eſt eſtimé. L'auteur, qui a laiſſé d'autres ouvrages manuſcrits, mourut le premier de mars 1660. Robert Morin d'Ecajeul, dont il étoit parent, avoit beaucoup de talent pour la poéſie latine, comme on le voit par les piéces qui nous reſtent de lui. Il avoit entrepris de traduire Stace en vers françois; mais il mourut au milieu de ce travail. Il laiſſa un fils auſſi amateur des lettres, qui fut tréſorier de France à Caën, & enſuite premier préſident de la cour des aides lorſqu'elle y fut transférée. * *Voyez* M. Huet, dans ſes *origines de Caën, &c.*

MORIN (Simon) fanatique très-connu dans le XVII ſiécle, naquit vers l'an 1623, à Richemont, près d'Aumale, dans le pays de Caux en Normandie, d'une famille obſcure & peu aiſée. Ne trouvant pas dans ſon pays de quoi ſubſiſter, il vint à Paris; & comme il écrivoit fort bien, il entra en qualité de commis chez M. Charron, tréſorier de l'extraordinaire des guerres; mais ſon eſprit viſionaire qui ſe manifeſtoit déja, & le peu d'application qu'il donnoit à ſon état, le firent congédier au bout de quelque temps. Il ſe ſervit alors pour ſubſiſter du ſeul talent qu'il avoit, & ſe fit écrivain copiſte. L'oiſiveté & ſon penchant naturel l'entraînerent bientôt dans les viſions des Illuminés qui n'étoient alors que trop communs à Paris; & ayant été compris dans la recherche que l'on en faiſoit faire, il fut conduit dans la priſon de l'officialité de Paris. Mais s'y étant bien conduit à quelques égaremens d'eſprit près, qui ſe manifeſterent, on le renvoya comme un eſprit foible, qui pouroit ſe rétablir de lui-même dans un état plus commode & plus libre. Morin, remis en liberté, ſe logea chez une fruitiere dans la rue ſaint Germain l'Auxerrois, près d'un jeu de paume qui eſt à préſent le grenier à ſel. Il y abuſa de la fille de la fruitiere, appellée Jeanne Honadier, l'épouſa enſuite, & en eut pluſieurs enfans. Il fit connoiſſance avec les joueurs qui venoient ſe rafraîchir & boire de la biere chez ſon hôteſſe, & inſinua ſes viſions à pluſieurs, dont le nombre augmenta inſenſiblement. Ils ſe rendoient dans ſa chambre: il leur faiſoit de longs diſcours ſur la ſpiritualité telle qu'il la concevoit; & quoiqu'il fût ſans lettres & très-ignorant, il ſe fit écouter, & ſa chambre ne pouvant plus contenir la multitude de ceux qui venoient à ſes aſſemblées, il loua un plus grand appartement dans une maiſon voiſine. Le magiſtrat de police fut informé de ces conventicules, & Morin fut arrêté de nouveau & conduit à la Baſtille le 28 de juillet 1644. Il y demeura 21 mois, en ſortit ſans aucune autre peine, & continua toujours de débiter ſes rêveries. Il compoſa alors le livre de ſes *penſées*, pour faire connoître ſes ſentimens, & pour ſatisfaire, dit-il, un curé de Paris qui le lui avoit demandé dans ſa priſon. Il diſtribua d'abord cet ouvrage manuſcrit; mais ne pouvant ſuffire à ceux qui le deſiroient, il le fit imprimer ſecrétement avec ce titre: *Au nom du Pere & du Fils & du Saint Eſprit. Penſées de Morin, dédiées au roi. Naïve & ſimple dépoſition que Morin fait de ſes penſées aux pieds de Dieu, les ſoumettant au jugement de ſon égliſe très-ſainte, à laquelle il proteſte tout reſpect & obéiſſance, avouant que s'il y a du mal, il eſt de lui; mais s'il y a du bien, il eſt de Dieu, & lui en donne toute la gloire. Suppliant très-humblement toutes perſonnes de quelque condition qu'elles ſoient de le ſupporter un peu pour Dieu, à cauſe de la vérité qu'il a à dire, & pour leſquelles il encourroit la condamnation de Dieu, s'il ſe taiſoit. Avec approbation*, 1647, *in*-8° de 176 pages. Dans ce livre, qui eſt fort rare, on voit un avant-propos, trois oraiſons à Dieu, à Jeſus-Chriſt, à la Vierge, & quatre épîtres, 1. *au roi*; 2. *à la reine & à nos ſeigneurs de ſon conſeil*; 3. *au Chrétien lecteur*; 4. *aux faux freres fourés en l'égliſe romaine. Confeſſion de l'auteur. Penſées de Morin. Cantiques ſpirituels. Quatrains touchant les trois états du Chrétien. Miſſive de l'auteur écrite pendant ſa priſon à quelques ames deſireuſes de la perfection.* Il n'y a point d'approbation, quoique le titre porte le contraire. Cet ouvrage eſt un tiſſu de rêveries & d'ignorances, qui renferme les principales erreurs condamnées depuis dans les Quiétiſtes, ſi ce n'eſt qu'il les pouſſe encore plus loin. Morin en envoya un exemplaire au curé de ſaint Germain l'Auxerrois; & ſur ce que ce curé lui demanda quelle étoit ſa miſſion, & de qui il la tenoit, il répondit qu'il la tenoit de Jeſus-Chriſt même qui s'étoit incorporé en lui pour le ſalut de tous les hommes. Le curé lui demanda s'il penſoit aux châtimens que méritoit un ſentiment ſi impie: Morin répliqua qu'il ne craignoit ni menaces, ni ſupplices, & qu'il ne ſeroit jamais aſſez lâche pour dire: *Tranſeat à me calix iſte.* Alors le curé, indigné de ſon impiété, le chaſſa, & en avertit le lieutenant de police, qui envoya le lendemain pour faire arrêter Morin, mais on ne le trouva point. Il avoit changé de quartier & de nom, & s'étoit retiré avec ſa femme & ſes enfans dans l'Iſle Notre-dame, où l'on croit qu'il compoſa ſa *Requête au roi & à la reine régente, mere du roi*, imprimée *in*-8°, en huit pages, & datée du 27 octobre 1647. Il y demande qu'on ne l'arrête plus que ſa majeſté ne ſoit inſtruite par elle-même de ſes ſentimens. Mais on n'y eut point d'égard, & on

le cherchoit toujours lorsqu'il fut découvert par une rencontre singuliere. Le commissaire Picart, revenant un soir de chez un de ses amis chez qui il avoit soupé, accompagné d'un clerc & d'un laquais, rencontra en son chemin un petit garçon qui portoit une chandelle allumée enveloppée de la premiere feuille du livre de Morin, & disposée de maniere qu'on lisoit distinctement sur ce papier *Pensées de Morin*. A cette vue le commissaire aborda le petit garçon, le questiona, remarqua son embaras; & pour le faire parler plus clairement, lui dit qu'il étoit intime ami de Morin, & qu'il avoit à lui apprendre une nouvelle qui lui feroit plaisir. Le petit garçon trompé, avoua qu'il étoit son fils, & dit au commissaire de le suivre. Pendant ce temps-là le laquais courut chercher la robe de son maître, & avertir le guet. Le commissaire entra d'abord suivi de son clerc, mais sans robe; & remarquant l'étonnement de Morin, il lui dit qu'ils venoient pour lui rendre leur hommage en qualité de nouveau messie, & pour recevoir ses instructions, & qu'il y avoit plusieurs personnes de leur connoissance qui souhaitoient aussi d'être ses disciples. Il lui parla aussi de son livre de *pensées*, dont il fit un si grand éloge, que Morin lui montra confidemment tout ce qu'il en avoit d'imprimé, avec quantité de lettres qui lui avoient été écrites par diverses personnes. Durant cette conversation le laquais arriva avec la robe de son maître, qui l'endossa, & suivi du guet qui garda la maison. A cet aspect Morin & sa femme entrerent en fureur: mais la colere ne servoit de rien. Le commissaire saisit les livres & les papiers, & Morin fut conduit pour la seconde fois à la Bastille, où il demeura jusqu'au commencement de 1649, qu'il en sortit après avoir fait une rétractation de ses erreurs, qu'il fit imprimer la même année. C'est un *in*-4° de quatre pages. Elle est datée du 7 février. Morin y reconnoît qu'il a été trompé par l'esprit malin, & détrompé par l'abbé de Montmorenci, auquel il renvoie ceux qui veulent être détrompés comme lui. Quatre mois après il fit imprimer une nouvelle déclaration, sous ce titre: *Déclaration de Morin, de sa femme, & de mademoiselle Malherbe, touchant ce qu'on les accuse de vouloir faire une secte nouvelle, & comme quoi ils ont toujours été & demeureront soumis à l'église*. Cette piéce est datée du 10 juin 1649, & contient quatre pages *in*-4°. Mais dans la suite il rétracta l'abjuration qu'il avoit faite entre les mains de M. l'abbé de Montmorenci pour sortir de la Bastille, dogmatisa comme de coutume, & eut part, comme on le croit, aux piéces que François Davenne, son disciple, publia en 1650 & 1651. Le parlement se saisit pour lors de lui, le fit enfermer à la Conciergerie, & jugeant qu'il y avoit en lui plus de folie que de malice, le condamna par arrêt à être envoyé aux Petites-Maisons pour y finir ses jours. Morin qui oublioit à chaque incident nouveau la fausse fermeté dont il avoit fait parade devant le curé de saint Germain, fit encore, pour sortir de ce lieu, une nouvelle abjuration le dimanche 26 mars 1656, dans l'eglise de l'hôpital des Petites-Maisons, en présence de deux notaires, du curé & de plusieurs témoins. Il fit une profession de foi catholique, & l'on en chanta le *Te Deum*. Mais le cœur n'ayant point eu de part à cette abjuration, il la désavoua dès qu'il fut en liberté, & recommença à enseigner ses erreurs. Il composa au mois de janvier 1661, un écrit intitulé: *Témoignage du second avénement du Fils de l'Homme*, & au mois de décembre de la même année Jean Desmarets de Saint-Sorlin feignant de vouloir être son disciple, tira de lui tout le secret de ses sentimens. Il y eut entr'eux une suite de conversations les plus extravagantes & les plus impies, & la demoiselle la Chapelle, aussi confidente de Morin, lui donna deux écrits de celui-ci, l'un contenant les clauses de l'alliance de Dieu avec Lucifer & ses adhérens, & l'autre contre le dogme de la transsubstantiation. Quand le visionaire Desmarets eut su tout ce qu'il vouloit savoir, il se para du titre de fidéle sujet du roi, & communiqua tout ce qu'il savoit à la cour, ensorte que Morin fut arrêté de nouveau dans le temps qu'il mettoit au net un discours qu'il vouloit présenter au roi, & qui commençoit par ces mots: *Le Fils de l'Homme au roi de France*. Il fut d'abord conduit à la Bastille avec sa femme & son fils, & ensuite au châtelet, où on lui fit son procès. Desmarets se rendit son accusateur, & on a sa déposition qui est du 23 mai 1662. Il fut confronté avec Morin le 12 juillet de la même année, & le procès du dernier ayant été instruit, il fut condamné par sentence du châtelet du 20 décembre 1662, à faire amende honorable, & ensuite à être brulé vif avec son livre & tous ses écrits. Ayant appellé de cette sentence au parlement, on le transféra avec ses complices dans la prison de la Conciergerie. Mais la cour ayant examiné de nouveau son affaire, confirma la sentence du châtelet par arrêt du 13 mars 1663, & le renvoya à ses premiers juges. On dit qu'après la lecture de son jugement, M. le premier président de Lamoignon lui ayant demandé, en raillant; s'il étoit écrit quelque part que le nouveau Messie dût éprouver le supplice du feu, il répondit par ce verset du pseaume XVI: *Igne me examinasti, & non est inventa in me iniquitas*. Le lendemain, 14 mars 1663, son arrêt lui fut lu de nouveau, & à ses complices, & il fut exécuté le même jour. Lorsqu'il eut fait amende honorable, & qu'il eut été remonté dans le tombereau, il fit appeller les officiers du châtelet, & en leur présence, & devant le sieur Drugeon, son confesseur, il rétracta toutes ses erreurs & fit une profession de foi catholique. Il réitéra cette confession dans la place de Grève, où il fut brulé le 14 mars 1663, âgé d'environ quarante ans. Ses complices furent punis de diverses peines, mais aucun ne fut condamné à mort. * Extrait d'un mémoire fort curieux composé sur les piéces originales, par M. Barré, auditeur des comptes, & communiqué au pere Niceron qui l'a inséré dans le tome XXVII de ses *Mém.* &c.

MORIN (Louis) docteur en médecine, reçu à l'académie des sciences à Paris en 1699, en qualité d'associé botaniste, né au Mans le 11 juillet 1635, fut l'aîné de seize enfans. Il fit ses humanités dans son pays, & s'appliqua en même temps à la botanique. Il vint faire sa philosopie à Paris à pied & en herborisant. Sa philosophie faite, il étudia en médecine, & vécut en anachorete. Il ne mangeoit que du pain & ne buvoit que de l'eau, tout au plus se permettoit-il quelques fruits. Paris étoit pour lui une Thébaïde, à cela près qu'il lui fournissoit des livres & des savans. Il fut reçu docteur en médecine en 1662, & après quelques années de pratique il fut reçu *Expectant* à l'Hôtel-Dieu. Il fut dans la suite médecin pensionaire de cette maison; mais l'argent qu'il recevoit de sa pension demeuroit à l'Hôtel-Dieu même, où il le remettoit dans le tronc après avoir bien pris garde à n'être pas découvert. Sa réputation le fit choisir par mademoiselle de Guise pour son premier médecin. Il eut beaucoup de peine à accepter cette place; il prit néanmoins carosse par bienséance, sans rien diminuer du reste de ses austérités. Au bout de deux ans & demi la princesse tomba malade, & M. Morin lui annonça la mort lorsqu'elle

se croyoit hors de danger. Mademoiselle de Guise, touchée de son zèle, tira de son doigt une bague qu'elle lui donna, & lui laissa par testament 2000 livres de pension viagere. A peine la princesse fut-elle morte, qu'il se débarassa du carosse, & se retira à saint Victor sans aucun domestique, ayant cependant augmenté son ordinaire d'un peu de ris cuit à l'eau. Il passa en 1707, de la place d'associé botaniste de l'académie des sciences à celle de pensionaire après la mort de M. Dodart. En 1700, il fit les démonstrations des plantes au Jardin royal en la place de M. Tournefort, qui partit cette année pour aller herboriser dans le Levant. M. Tournefort le paya de ses peines, en lui rapportant de l'Orient une nouvelle plante qu'il nomma *Morina orientalis*. M. Morin a eu part aussi, au moins par ses conseils, au catalogue des plantes du Jardin royal. Sur la fin de ses jours il fut obligé de prendre un domestique à cause de ses infirmités, & il consentit à user d'une once de vin par jour. Il se réduisit aussi aux malades de son quartier. Il mourut enfin le premier de mars 1715, âgé de près de quatre-vingts ans. Il se couchoit à sept heures du soir en tout temps, & se levoit à deux heures du matin. Il passoit trois heures en prieres. Entre cinq & six heures en été, & l'hyver entre six & sept, il alloit à l'Hôtel-Dieu, & entendoit ordinairement la messe à Notre-Dame. A son retour il lisoit l'écriture sainte, & dînoit à onze heures. Il alloit ensuite au Jardin royal jusqu'à deux heures. Après cela il se renfermoit chez lui, à moins qu'il n'eût des pauvres à visiter. On a trouvé dans ses papiers un *index* d'Hippocrate grec & latin, beaucoup plus ample & plus fini que celui de Pini. Il a fait aussi un journal de plus de quarante années, où il a marqué exactement l'état du barométre, du thermométre, la sécheresse ou l'humidité de l'air; le vent & ses changemens, la pluie, le tonnerre, & jusqu'aux brouillards. Il a laissé une bibliothéque de près de 20000 écus, un médailler, & un herbier, nulle autre acquisition. On trouve de lui dans les mémoires de l'académie des sciences de l'année 1701, le *projet d'un systéme touchant les passages de la boisson & des urines*. * Son éloge par M. de Fontenelle, dans l'*histoire de l'académie des sciences. Mémoires du temps.*

MORIN (Etienne) né à Caën, le premier de janvier 1625, d'*Isaac* Morin, marchand de cette ville, & de *Susanne* de Rue, perdit son pere à l'âge de trois ans, & fut élevé avec soin par sa mere. Il fit ses études d'humanités & sa philosophie dans sa patrie, & alla à Sedan faire sa théologie sous Pierre du Moulin, & ensuite à Leyde pour continuer cette étude sous André Rivet. Morin joignit à ces connoissances celle des langues orientales qu'il apprit sous Jacques Golius, Constantin l'Empereur, & Louis de Dieu. De retour en sa patrie, il fut fait en 1649, ministre de Saint-Pierre-sur-Dive & de Saint-Sylvin, bourgs voisins de Caën. Il se maria en 1652, & épousa *Héléne* le Paulmier, niéce du savant Jacques le Paulmier de Grentemesnil. En 1664, l'église de Caën l'ayant appellé, il y alla exercer le ministere, quoiqu'il l'eût déja refusé une fois, de même que l'église d'Alençon. Il fut lié avec tous les savans qui étoient alors à Caën, & admis dans l'académie des belles lettres qui s'assembloit alors dans cette ville, malgré la loi qui en excluoit ceux de la religion prétendue réformée. La révocation de l'édit de Nantes l'obligea de se retirer à Leyde en 1685, & de-là à Amsterdam, où il fut nommé professeur en langues orientales en l'université de cette ville, & deux ans après on y joignit l'emploi de ministre ordinaire. Il est mort le 5 mai 1700, âgé de soixante-quinze ans. On a de lui: *Dissertationes octo in quibus multa sacræ & prophanæ antiquitatis monumenta explicantur.* La premiere édition est de Genève en 1683. La seconde de Dordrecht en 1700. Elle est augmentée. *Oratio inauguralis de linguarum orientalium ad intelligentiam sacræ scripturæ utilitate*, à Leyde en 1686. *Dissertatio de horis passionis domini nostri Jesu-Christi*, à Leyde, en 1686, *in*-8°. Cette dissertation est pour concilier saint Marc & saint Jean sur le temps du crucifiment de Jesus-Christ. *Exercitationes de lingua primæva*, &c. à Utrecht, *in*-4°, en 1694. *Explanationes sacræ & philologicæ in aliquot V. & N. T. loca*, à Leyde, en 1698, *in*-8°. La vie de Jacques le Paulmier de Grentemesnil, en latin, à la tête de l'ouvrage de ce savant, intitulé: *Græciæ antiquæ descriptio*, que M. Morin fit imprimer après la mort de son auteur, à Leyde, en 1678, *in*-4°. La vie de Samuel Bochart, à la tête de la troisiéme édition des œuvres de ce savant, que Morin publia aussi à Utrecht en 1692, *in-fol.* Dissertation latine sur le Paradis terrestre, parmi les œuvres du même Bochart. Plusieurs lettres latines adressées à M. Van-Dale sur le pentateuque samaritain. Elles se trouvent dans l'ouvrage de Van-Dale, *De origine & progressu idololatriæ*, à Amsterdam en 1696, &c. Lettre sur l'origine de la langue hébraïque, avec la réponse de M. Huet, dans les dissertations recueillies par l'abbé de Tilladet, tome premier. * Voyez Huet, *origines de Caën;* Pierre Francius, dans le recueil de ses discours; Niceron, *Mémoires*, &c. *tome XII.*

MORIN (Henri) fils d'*Etienne* Morin, fameux ministre de la religion prétendue réformée, & d'*Héléne* le Paulmier, niéce du savant Jacques le Paulmier de Grentemesnil, naquit en 1655, à Saint-Pierre-sur-Dive, petite ville du diocese de Lysieux. La révocation de l'édit de Nantes ayant engagé son pere & sa mere à se retirer en Hollande, leurs enfans furent retenus à Caën, où ils reçurent une éducation qui les disposa à rentrer dans le sein de l'église catholique. Henri Morin qui étoit l'aîné, vint de bonne heure à Paris, où il s'attacha à M. l'abbé de Caumartin, depuis évêque de Blois. Son mérite le fit admettre en 1707, dans l'académie des belles lettres, en qualité d'éleve. En 1713, il passa dans la classe des associés; & en 1724, il fut nommé pensionaire. L'année suivante, des raisons de famille, & plus encore ses infirmités, l'engagerent à se retirer en province. Il se démit simplement de sa place sans demander la vétérance. Il mourut à Caën le 16 juillet 1728, âgé de soixante-treize ans révolus. On ne connoît de lui que quelques dissertations imprimées dans les *Mémoires de l'académie des belles lettres*; savoir: dans le tome I, 1. des victimes humaines: c'étoit une question agitée entre lui & M. l'abbé de Boissy; 2. conjectures sur un passage de Joseph; 3. sur les dieux Patæques ou Pataïques; 4. des augures: dans le tome II, 5. différentes conjectures sur l'*Anchialus* de Martial: dans le tome III, 6. des priviléges de la main droite; 7. des baisemains; 8. de l'usage de la priere pour les morts parmi les païens: dans le tome IV, 9. de l'usage du jeûne chez les anciens, par rapport à la religion; 10. histoire critique de la pauvreté; 11. histoire critique du célibat; 12. question académique, pourquoi on fait des souhaits en faveur de ceux qui éternuent: dans le tome V, 13. de l'or & de l'argent; 14. sur le chant mélodieux attribué aux cygnes par les anciens. * Voyez l'*hist. de l'académie des belles lettres*, par M. de Boze, tome III, *in*-12, 1740.

MORINGE (Gérard) natif de Bommel, dans la province de Gueldres, vivoit dans le XVI siécle.

Il fut docteur & professeur dans l'université de Louvain, puis chanoine & curé de S. Trudon, dans le diocèse de Liége, où il mourut l'an 1556. Arnoul Wion s'est trompé en soutenant que Moringe étoit religieux Bénédictin, & qu'il avoit vécu vers l'an 1100. Possevin & d'autres ont fait la même faute. Moringe composa la vie de saint Augustin, celle de saint Trudon, celle du pape Adrien VI; des commentaires sur l'ecclésiaste, &c. * Valere André, *bib. Belg.* Le Mire, *de script. sæc. XVI, &c.*

MORINIERE (Michel-Martin de la) chanoine régulier de la congrégation de France, ou de sainte Geneviéve, publia en 1646, la vie du cardinal de la Rochefoucaud, à qui cette congrégation est redevable de son établissement, & il y joignit l'histoire généalogique de la maison de la Rochefoucaud. Il mourut en 1654. * Le Long, *biblioth. histor. de France.*

MORINS, *Morini*, peuples de l'ancienne Gaule, dont César fait mention dans le IV livre de ses commentaires. Nicolas Sanson croit dans ses Remarques sur la carte de l'ancienne Gaule, que ces peuples étoient de l'ancien diocèse de Térouane. En effet la ville de ce nom étoit la capitale de ces peuples qui comprenoient les diocèses de Saint-Omer, de Boulogne & d'Ypres, tels qu'ils sont aujourd'hui. * Pline. César. Sanson.

MORINS (Robert de) Anglois, fut d'abord chanoine de Merethon, qui étoit un prieuré de chanoines réguliers fondé l'an 1117, par Henri V, roi d'Angleterre. Il fut ensuite prieur de Dunstaple en 1211. Deux ans après il fut nommé visiteur des maisons des chanoines réguliers de la province d'Yorck. Ensuite un légat du pape le nomma visiteur de tous les monasteres du diocèse de Lincoln, à l'exception de ceux des Templiers, des Hospitaliers, & de ceux des ordres de Cîteaux & de Prémontré. Il se trouva avec plusieurs autres prieurs au concile de Latran tenu en 1215, sous le pontificat d'Innocent III. En revenant du concile il s'arrêta à Paris, & y demeura une année entiere, fréquentant les écoles de théologie. Il y examina avec soin la maniere d'enseigner, & la doctrine que l'on y professoit, afin, comme on le croit, de faire observer l'une & l'autre dans son monastere. Il se démit de son prieuré en 1240, & il mourut au mois d'avril 1242, suivant la chronique de Dunstaple, dont il est auteur. Tant qu'il fut prieur il eut plusieurs procès à soutenir pour son monastere, & il paroît qu'il fut très-zélé à en soutenir les droits. Au reste ce chanoine régulier s'est fait beaucoup estimer en Angleterre, & même dans les pays étrangers, & il paroît dans sa chronique plein de sentimens de probité & de religion. Cette chronique commence avec l'ére chrétienne; mais depuis ce temps-là jusqu'au XIII siécle, on n'y voit qu'une chronologie des papes, à laquelle l'auteur joint quelquefois des traités de leur vie, & quelques remarques fort courtes sur l'histoire d'Angleterre. Mais elle forme un ouvrage assez suivi depuis l'an 1210, jusqu'en 1296. On y voit les principaux événemens arrivés sous chaque regne par rapport à l'Angleterre, & aux pays voisins. Quelquefois on y a joint des bulles des papes, & d'autres piéces qui ont rapport à l'histoire du temps, ou des faits particuliers qui regardent l'histoire ecclésiastique d'Angleterre, sur-tout celle du prieuré de Dunstaple. On croit que le travail de Robert de Morins ne va que jusque vers l'an 1240: ce qui est depuis cette année jusqu'en 1381, où finit cette chronique, est d'une ou de plusieurs autres mains. Hunfrey-Wanley, savant Anglois, le premier qui ait découvert l'auteur de cette chronique, l'avoit copiée sur un ancien manuscrit & enrichi de notes; mais ne l'ayant pas publiée, M. Hearn l'a donnée au public avec ces notes en 1733, à Oxford, *in-8°*. Il y a joint des extraits tirés du cartulaire du prieuré de Dunstaple, que M. Wanley avoit recueillis, & un *appendix* qui est composé de plusieurs piéces, entr'autres, de deux dissertations latines de M. Sellith, l'une sur deux inscriptions grecques qu'on a trouvé gravées sur deux morceaux de marbre proche de Persépolis: la seconde, sur le mot barbare *Onochoëtes*, qui se trouve dans Tertullien.

MORISON (Robert) savant botaniste dans le XVII siécle, naquit en 1620, à Aberdon en Angleterre. Il étudia dans sa patrie, où il enseigna la philosophie, après quoi il s'appliqua aux mathématiques, à la théologie, à la langue hébraïque, mais sur-tout à la botanique, pour laquelle il avoit plus de passion. Les guerres civiles survenues en Angleterre interrompirent ses études; il signala son zèle pour les intérêts du roi Charles I, & fut blessé dangereusement à la tête dans un combat donné sur le pont de la riviere de Dée, entre les habitans d'Aberdon & les troupes presbytériennes. Dès qu'il fut guéri de cette blessure, il passa en France, & s'étant fixé à Paris, il s'y donna tout entier à la botanique & à l'anatomie. Il prit en 1648 le bonnet de docteur en médecine en la faculté d'Angers, & deux ans après Gaston de France, duc d'Orléans, l'attira à Blois, où il lui confia la direction du jardin royal de cette ville, où il apporta dans la suite 250 plantes, dont personne n'avoit donné la description, & forma une nouvelle méthode d'expliquer la botanique que le duc gouta. Il l'exhorta à faire l'histoire des plantes selon ce plan, lui promettant de faire tous les frais de l'édition; mais la mort de ce prince arrivée en 1660, empêcha l'exécution de ce dessein. Il repassa en Angleterre au mois d'août de la même année, & Charles II qui l'avoit vu en passant à Blois, le fit venir à Londres, & lui donna le titre de son médecin, & celui de professeur royal en botanique avec une pension. Ayant publié en 1669, son *Præludium botanicum*, l'université d'Oxford en fut si charmée, qu'elle l'appella, sous le bon plaisir du roi, pour professer la botanique chez elle: il mourut en 1683. Il avoit publié en 1672, la IX section de la II partie de son *histoire des plantes*. Cette seconde partie parut dans son entier l'an 1680, dans un gros volume *in-fol.* & la troisiéme n'a vu le jour qu'en 1699, par les soins de Jacques Bobart, l'un de ses éleves. Quant à la premiere partie de cet ouvrage, on ne sait point ce qu'elle est devenue; elle n'a jamais paru. * Bayle, *dict. critiq.*

MORISOT (Claude-Barthélemi) né à Dijon, le 12 avril 1592, apprit les humanités sous Marsile, le grec sous Criton, la philosophie sous Cospéan, & le droit à Toulouse sous Cardan. Il fut reçu avocat: mais il en exerça fort peu la profession, pour laquelle il n'avoit point de gout. Morisot fut lié avec les savans de son temps les plus connus. Il mourut à Dijon le 22 octobre 1661. Morisot est auteur d'une histoire, ou plutôt d'un panégyrique de Henri IV, imprimé en 1624, sous le titre de *Henricus Magnus*, à Leyde, selon le titre, mais en effet à Dijon. En 1645, il publia dans la même ville, mais avec le même déguisement, un livre assez original, où sous le titre de *Perruviana*, c'est-à-dire, histoire du Pérou, il cachoit quelques intrigues de son siécle. Monsieur de la Monnoye prétend qu'on y trouve l'histoire des démêlés du cardinal de Richelieu avec la reine Marie de Médicis & Gaston de France duc d'Orléans, & il y a une clef de cet ouvrage qui confirme cette opinion. Sa conclusion paroît autoriser à croire qu'il

a voulu parler de la pierre philosophale. On a encore de lui un ouvrage en vers latins, intitulé : *Porticus Medicæa*, qui est imprimé avec ses lettres, & où il décrit la galerie du Luxembourg : & une histoire des hommes illustres de son temps, qui n'a pas été publiée. Morisot a aussi composé : *Veritatis lacrymæ*, dont on a plusieurs éditions. Cet écrit est une satyre contre les Jésuites. L'édition faite à Genève (selon le titre) en 1626, leur est dédiée, *Patribus Jesuitis sanitatem*. Morisot s'y plaint d'un arrêt qui avoit condamné son écrit, & ajoute; *Ideoque & hic clariùs quàm in primâ editione..... qui in societate vestra in hac satyra ludunt, nomina invenietis, & me perpetuum hostem.* Cette satyre a encore été jointe à l'*Euphormion* de Barclay en 1628, *in*-8°. à Rouen. M. de la Monnoye s'est trompé, & en a trompé d'autres, en disant qu'il ne croyoit pas que cette piéce eût paru à la suite de Barclay avant l'édition de 1634, *in*-16, à Amsterdam. Les autres ouvrages de Morisot sont : *Orbis maritimus*, à Dijon, en 1643, *in-fol.* c'est une histoire générale des mers, & des isles & côtes maritimes. On y trouve de bonnes choses sur la géographie maritime, & l'histoire des expéditions qui se sont faites sur mer. L'Epitre de Nestor à Léodamie sur la mort de Protésilas, en 1621 : Consolation de M. de Bellegarde sur la mort de M. de Termes : Vers latins sur le même sujet : Traduction françoise des épîtres d'Aristenete. L'édition n'en a point été achevée. *Panegyricus Ludov. Justo scriptus*, en 1629. *Querela Apollinis Romani emin. car. Richelio, quòd poëtas Gallicos præferat Romanis*, en vers latins. *Publii Ovid. Nason. fastorum lib. 12, quorum sex posteriores, à* Cl. Barth. Morisoto *substituti sunt, in*-4°, 1649, ou selon le chiffre de Guyot, imprimeur de Dijon, MDCIL : ce que l'on a pris pour 1602. *Carolus I, Britannorum rex, à securi & calamo Miltoni vindicatùs*, en 1652. Relations véritables & curieuses de l'isle de Madagascar & du Brésil, &c. il n'y a que la premiere relation qui soit de Morisot. *Epistolarum centuriæ II*, à Dijon, 1656, *in*-4°. On trouve bien des particularités dans ces lettres : mais on est presque sûr qu'elles n'ont jamais été adressées aux personnes dont les noms sont en tête. * Le Long, *bibl. hist. de France.* Papillon, *bibliot. des auteurs de Bourgogne.*

MORISSENS (Jerôme) religieux de l'ordre de S. Dominique, docteur en théologie de la faculté de Louvain, a mieux entendu la musique, où l'on dit qu'il excelloit, que la théologie. C'est dequoi on jugera aisément par un livre qu'il publia en 1680, *Contra septem Punctistas*, c'est-à-dire, contre ceux qui soutiennent que pour être sauvé il faut croire qu'il y a un Dieu créateur de toutes choses; que ce Dieu les gouverne toutes; qu'il récompensera les bons, & punira les méchans; le mystere de la Trinité; celui de l'Incarnation; la nécessité de la grace; & l'immortalité de l'ame. Il y avoit en 1711, à Amsterdam, un Jean MORISSENS, autrefois religieux du même ordre, mais alors apostat, & qui gagnoit sa vie à faire un petit négoce. Les réfugiés François se sont servi de son nom, & l'ont mis à la tête de quelques ouvrages, & entr'autres de celui qu'on a intitulé : *Idololatria Jesuitarum in regno Chinæ.* Morissens n'y avoit point de part, & il n'y en pouvoit avoir. * Echard, *script. ord. Præd.*

MORLAIX ou MORLAIS, ville de France, en Bretagne, que les auteurs Latins nomment diversement *Mons relaxatus* & *Morleum*, est située sur le penchant d'une colline entre deux vallées. On voit sur le sommet de cette colline les restes d'un château, qui est aujourd'hui presque ruiné. Une riviere, dont le nom est commun à celui de la ville, coule dans cette vallée. C'est proprement un bras de mer, que le reflux fait valoir; car les vaisseaux de cent tonneaux & les plus grosses barques remontent jusqu'à Morlais, où il y a un bon port devant la maison-de-ville, qui est bâtie dans une isle. Morlaix est renommée par son commerce de chanvres, de lins, de toiles, &c. C'est une assez grande ville, avec deux beaux fauxbourgs, de Viniec & de Saint-Matthieu; diverses places, & de belles églises. Celle de Notre-Dame de Mur est la plus considérable, & d'une structure particuliere. La maison de l'hôpital passe pour un des plus superbes bâtimens de la province. Morlaix est à quatre lieues de Saint-Paul-de-Leon, & à deux de la mer. Le fort du Taureau est bâti dans une isle sur cette même riviere; & les grands vaisseaux s'y arrêtent à rade, parcequ'ils ne peuvent pas monter facilement jusqu'à Morlaix.

MORLAND (Bernard de) ou MORLANENSIS, Anglois de nation, religieux de l'ordre de S. Benoît de la congrégation de Cluni, florissoit dans le XII siécle, vers l'an 1140. Il écrivit divers ouvrages en prose & en vers; *De mundo; De contemptu mundi; De Verbi incarnatione, &c.* * Pitseus, *de script. Angl.*

MORLAQUIE, c'est la partie méridionale de la Croatie. Elle s'étend le long du golfe de Venise, entre l'Istrie & la Dalmatie propre. La Montagne de *Morlaca*, anciennement *Albius Mons*, la sépare du reste de la Croatie. Seng ou Segna en est la ville capitale. * Mati, *dict.*

MORLEI (George) fils de *François* Morlei, écuyer, & de *Sara* Denham, naquit à Londres le 27 février 1597. Il fut élevé dans l'école de Westmunster, & devint ensuite étudiant du collége de Christ à Oxford, où après sept ans d'étude, il fut fait maître-ès-arts : après plusieurs autres avancemens, il fut chanoine de l'église de Christ, en 1641. Il donna les revenus des premieres années de cette dignité au roi Charles I, qui étoit alors engagé dans la guerre contre les troupes du *Long Parlement.* Quelques années après, étant docteur en théologie, il fut nommé par les deux chambres pour être un des députés de l'assemblée des théologiens, avec Prideaux, évêque de Worcester, & le docteur Hammond : mais aucun d'eux ne jugea à propos de comparoître dans cette assemblée. Quand le roi fut fait prisonier à Hamptoncourt, il employa le docteur Morlei, pour porter l'université d'Oxford à ne point se soumettre à une visite illégale; & il ménagea si bien cette affaire, que la convocation passa immédiatement après un acte sur ce sujet, qui fut reçu généralement par tous les membres de la chambre, à la réserve d'un seul; quoique la ville fût alors en la puissance des rebelles. Quoique le docteur Morlei ait été l'un des premiers déposés de ses emplois à Oxford, un des chefs de la chambre des Communes ne laissa pas de lui offrir de le reprendre, sans l'obliger à rien dire ou faire, si ce n'est de donner sa parole de ne paroître pas contraire aux résolutions du parlement. Quand on entra en négociation dans l'isle de Wight, le roi voulut que Morlei fût présent à ce traité. Cette négociation étant rompue, il résolut de quitter l'Angleterre, après avoir assisté Arthur lord Capel, lorsqu'il fut executé. Ayant passé la mer à l'âge de 51 ans, il attendit l'arrivée du roi Charles II, à la Haye; & il en fut très-bien reçu. Il étoit en liaison avec Rivet, Heinsius, Saumaise. Il étoit aussi fort uni avec Samuel Bochart, à qui il écrivit une lettre latine étant à Paris, pour lui expliquer les raisons qui l'empêchoient de s'unir de communion avec les Réformés de France. Après le réta-

bliſſement de Charles II, il fut fait doyen de l'égliſe de Chriſt, puis évêque de Worceſter, d'où il fut transféré en 1662 à celui de Winchester. Il y dépenſa 8000 livres pour réparer le château de Parnham, & 4000 pour acheter une maiſon pour l'évêque de Chelſei, qu'il unit à cet évêché. Il mourut au château de Parnham, le 29 octobre 1684, à l'âge de 87 ans. Il joignoit à une grande fidélité pour ſon prince beaucoup de courage : il étoit régulier dans ſa conduite, charitable, exact & ſoigneux dans les fonctions de ſon miniſtere. Nous avons de lui un ſermon ſur le couronnement de Charles II, en 1661. Une lettre à un ami, pour ſe défendre contre les calomnies de M. Baxter. *Epiſtola apologetica ad theologum quemdam Belgicum ſcripta.* Le ſommaire d'une courte conférence entre lui & le P. Darci Jéſuite, à Bruxelles, en 1649. La défenſe d'un argument tiré de l'évidence & de la certitude des ſens contre la tranſſubſtantiation, contre une réponſe prétendue par l'auteur d'une brochure, ou d'une paſquinade, intitulé, *A treatiſe of the nature of the Catholick Faith and Hereſi*; c'eſt-à-dire, *traité de la nature de la foi Catholique & de l'Héréſie.* Réponſe à la lettre du pere Creſſei, ſur la religion & le clergé d'Angleterre. Sermon prêché devant le roi à Wite-Hall, le 5 novembre 1667. Réponſe à une lettre écrite par un prêtre papiſte, en 1676. Lettre à Anne ducheſſe d'Yorck, peu avant ſa mort, écrite en 1670. *Ad clariſſimum virum Janum Ulitium epiſtolæ duæ de invocatione Sanctorum.* Lettre au comte d'Angleſei ſur les moyens d'empêcher l'introduction du Papiſme. Défenſe de lui-même contre les fauſſes, ſcandaleuſes, & injurieuſes réflexions faites ſur ſon ſujet, par M. Richard Baxter, dans pluſieurs de ſes écrits. * *Athenæ Oxonienſ.*

MORLIERE (Adrien de la) né à Chauni, chanoine de l'égliſe d'Amiens, a publié les antiquités & les choſes les plus remarquables d'Amiens, dont il a été fait quatre éditions en vingt ans. Dans la derniere qui eſt de 1642, on ajouta le recueil de pluſieurs nobles & illuſtres maiſons du diocéſe d'Amiens & des environs, qui avoit été imprimé ſéparément en 1630. On ne peut mieux faire l'éloge de cet auteur, qu'en obſervant que M. Ménage, *page* 130 de ſon hiſtoire de Sablé, l'appelle un généalogiſte ſûr. * Le Long, *bibliothéque hiſt. de France.*

MORLIN (Joachim) miniſtre Proteſtant d'Allemagne, né le 6 avril de l'an 1514, fut appellé à Konisberg dans la Pruſſe, où l'on venoit de fonder une univerſité. Ce fut vers l'an 1551, dans le temps qu'Oſiander y ſemoit ſes nouvelles opinions touchant la juſtification, auſquelles Morlin s'oppoſa fortement, tant par ſes écrits, que par ſes ſermons. Oſiander, qui étoit tout-puiſſant auprès du prince, fit chaſſer Morlin de Konisberg l'an 1552. Morlin ne reſta pas long-temps oiſif : car l'égliſe de Brunſwick le demanda pour collégue de Martin Chemnitius. Il eut de grandes diſputes à ſoutenir touchant la néceſſité des bonnes œuvres, & autres points de théologie, qui furent agités avec beaucoup de chaleur. L'an 1566, il fut rappellé dans la Pruſſe, & fut fait évêque d'un lieu appellé *das Szamland*, par Sigiſmond, roi de Pologne, & le vieux duc Albert. Il ſe rendit recommandable dans cet emploi, tant par ſes prédications, que par ſes écrits, & le garda juſqu'à la fin de ſes jours. L'an 1567, ſe tint une aſſemblée à Konisberg, où il ſe trouva avec Chemnitius, qui y vint de Brunſwick, & George de Veniſe qu'on y rappella de Poméranie. On y renouvella la doctrine de la réalité qui fut approuvée; on condamna les ſectateurs d'Oſiander, & on dépoſa ceux qui ne voulurent pas ſouſcrire à ce réglement. Morlin mourut l'an 1571, âgé de 57 ans, après avoir été taillé de la pierre. On a imprimé pluſieurs de ſes ouvrages, entre leſquels ſont, une explication des pſeaumes de David; un traité du péché originel contre les Manichéens; ſes lettres à Oſiander, avec les réponſes; & pluſieurs autres qui regardent la doctrine de ſon parti. * Melchior Adam, *vitæ German. theolog.*

MORNA (Ambroiſe) étoit d'une honnête famille d'Anjou. Il reçut de ſes parens une éducation chrétienne, & ayant été déterminé à l'état eccléſiaſtique par ceux qui étoient informés des grandes diſpoſitions qu'il avoit pour y réuſſir, il s'appliqua avec ſoin aux études qui y ſont convenables. Il reçut tous les ordres de la main de meſſire Henri Arnauld, évêque d'Angers; & après avoir exercé avec autant d'édification que de zéle les fonctions du miniſtere en différens endroits. M. Julien Gardeau, alors curé de S. Etienne du Mont à Paris, le donna pour confeſſeur aux religieuſes Bénédictines réformées de S. Martin de Boran au-deſſus de Beaumont au diocéſe de Beauvais. M. Gardeau étoit alors ſupérieur de ce monaſtere, & madame de Grieux, d'une famille noble, mais plus diſtinguée encore par ſes rares talens & par ſa piété, en étoit prieure. M. Morna s'aquitta pendant deux ans de l'emploi qui lui fut confié, avec toute la lumiere & toute la prudence que l'on auroit pu attendre d'un homme conſommé dans la conduite des ames. Il défendit auſſi les droits du monaſtere avec zèle, & ce fut ſa fermeté qui lui fit quitter cette ſolitude. Ayant déplu à quelques perſonnes dans une affaire où il s'agiſſoit des intérêts de cette maiſon, M. le cardinal de Janſon le pria de ſe retirer, & M. Morna retourna à Paris auprès de M. Gardeau. Celui-ci ne le laiſſa pas long-temps ſans emploi. Madame de Béthune d'Orval, alors nouvellement abbeſſe de l'abbaye de Notre-Dame du Val de Gif, au diocéſe même de Paris, ayant eu beſoin d'un confeſſeur pour ſa maiſon, M. Gardeau qui avoit été viſiteur de ce monaſtere, lui adreſſa M. Morna, qui alla dans ce monaſtere, avec l'agrément de M. l'archevêque de Paris. Il commença d'y exercer ſon miniſtere le 13 du mois d'août 1688, & il l'a continué dans cette maiſon durant 34 ans. On ne tarda pas à reconnoître que Dieu l'avoit envoyé dans ſa miſéricorde, & qu'il avoit toutes les qualités d'un digne miniſtre des autels, & d'un fidéle diſpenſateur des divins myſteres. Sa ſolitude faiſoit ſes délices, l'application à ſes devoirs fut continuelle, ſon zéle fut toujours ardent; il eut la confiance de toute la communauté, & la direction de tout le ſpirituel; & tous les momens que l'exercice du miniſtere lui laiſſoit libres, il les employoit à la priere & à l'étude. Il avoit une grande connoiſſance de l'écriture & de la tradition, & quoiqu'il n'ait jamais rien écrit, il avoit les lumieres d'un théologien ſolide & éclairé. Ami de la paix & de l'union ſi néceſſaires pour l'édification & le ſoutien d'une communauté, il a toujours entretenu l'une & l'autre à Gif avec un grand ſoin, & Dieu a donné tant de bénédictions à ſon travail ſur ce point, que l'on n'a pas vu durant toute ſa vie l'ombre même de trouble dans la maiſon qu'il conduiſoit. L'on y doit à ſon zéle l'établiſſement de la cérémonie de la rénovation des vœux au jour de l'Epiphanie. On la commença en 1701. On lui doit auſſi la retraite générale des quatre jours précédens, & pluſieurs autres pratiques de piété qui ſe ſont toujours conſervées depuis dans cette maiſon. Il veilloit auſſi avec le même ſoin ſur les domeſtiques du dehors; & dans leurs maladies il étoit non-ſeulement leur pere,

mais leur serviteur, & il leur rendoit les services les plus bas. Il pansoit leurs plaies, il les visitoit souvent, il les veilloit; & les secours qu'il ne pouvoit leur rendre, il avoit l'attention de les leur procurer avec la plus grande exactitude. Mais extrêmement dur à lui-même, il poussoit si loin la pénitence, que l'on pourroit dire qu'il la portoit jusqu'à l'excès. Il n'y a point de genre de mortification qu'il n'ait pratiqué, & il a retracé dans sa vie ces austérités dont le récit nous étonne dans l'histoire de la vie de plusieurs saints que l'église honore d'un culte public. Les jours de jeûne ordonnés par l'Eglise, il ne faisoit jamais qu'un repas léger. Durant dix ou douze ans il a passé les carêmes à ne manger que sur les cinq heures du soir, environ six onces de pain, & un peu de lentilles cuites à l'eau. Lorsqu'on lui eut ordonné de modérer cette excessive pénitence, il se retrancha toujours le poisson, le beurre & le vin : ses veilles étoient longues & fréquentes, & il en passoit une bonne partie à étudier, parcequ'il ne trouvoit pas assez de temps pour le faire pendant la journée. Mais enfin, quoiqu'il eût un tempérament fort vigoureux, ses forces succomberent sous le poids des austérités qu'il pratiquoit. A l'âge de soixante-trois ou soixante-quatre ans, il se trouva attaqué d'un tremblement de membres du côté gauche qui devint bientôt universel, par un relâchement de nerfs qui se faisoit sentir à l'extérieur. Il se soumit par obéissance aux remédes qu'on lui prescrivit; mais les remedes furent inutiles. Le mal augmenta toujours, & l'obligea de cesser toutes les fonctions de son ministere pendant près de cinq ans. Il accepta cet état avec une entiere soumission, & y fut un modéle parfait de patience chrétienne. Il demanda alors à M. le cardinal de Noailles une place dans la communauté de saint François de Sales, destinée aux ecclésiastiques pauvres & infirmes, & il y passa quelque temps avec une édification extraordinaire. Il charma tous ceux qui le virent, par une patience, une douceur, & une égalité d'esprit toujours constantes. Enfin, voyant que ses infirmités croissoient, il souhaita de revenir dans la solitude de Gif, où il a vécu le reste de ses jours. Pendant les trois dernieres années de sa vie, sans autre occupation que celle de souffrir, il passoit une grande partie de la journée à l'église dans la priere & dans la méditation des années éternelles dans lesquelles il se trouvoit près d'entrer. Mais Dieu voulut encore éprouver auparavant sa patience par de nouvelles douleurs. Lorsqu'on le croyoit soulagé par les remédes d'une maladie dans laquelle il tomba, & que l'on avoit cru devoir être la derniere, il perdit l'usage de tous ses membres, & ses nerfs se retirerent de telle sorte, que quoiqu'il eût été d'une taille fort haute, il devint si racourci, qu'il ne paroissoit pas plus grand qu'un enfant de douze ans. Durant ce temps de douleurs excessives, qui dura plus de trois mois, les yeux, l'ouie, & la parole resterent libres, & l'esprit demeura sain, & il ne fut occupé qu'à s'offrir continuellement à Dieu comme une victime qu'il le prioit d'accepter, en unissant ses souffrances à celles de J. C. Sa vertu s'affermit par tant d'épreuves, & il mourut entre les bras du P. d'Albizi, religieux Dominicain, célébre par son érudition & sa capacité, qui ne le quitta point les derniers jours de sa maladie. M. Morna termina sa vie pénitente & laborieuse, par une mort tranquille & précieuse devant Dieu, le 17 juin 1724, âgé de 69 ans. Son corps repose dans l'église de Gif, & sa mémoire est en vénération dans ce monastere. * *Extrait du Nécrologe manuscrit de l'abbaye de Gif.*

MORNAC (Antoine) avocat au parlement de Paris, fut reçu avocat en 1579, & mourut à Paris, en 1619. Il étoit né à cinq ou six lieues de Tours. Mornac a été l'un des plus célébres jurisconsultes de son temps, & étoit distingué par sa probité & par son érudition. Il joignoit à la science des loix romaines, celle de l'usage du bareau; aussi avoit-il entrepris de conférer les loix romaines avec le droit françois. Ce que l'on a de cet ouvrage fait beaucoup regretter ce qui en manque, l'auteur étant mort avant que de l'avoir achevé. Il seroit à souhaiter que quelque habile main voulût bien le continuer, & eût le bonheur de le finir. * *Voyez* de Ferriere, *hist. du droit romain.* On a publié à Paris en 1724, une édition de tous ses ouvrages, en 4 volumes *in-fol.* Mornac n'étoit pas seulement habile jurisconsulte, il étoit aussi poëte. L'année même de sa mort, on donna un recueil *in*-8° de ses vers latins, sous le titre de *Feriæ forenses*, parceque M. Mornac les avoit faits pour se divertir durant les vacations du palais. Ces vers contiennent, entr'autres, les éloges des gens de robe, & des jurisconsultes qui avoient paru avec éclat en France depuis l'an 1500. Il avoit fait aussi en 1589 & 1590, un poëme épique en neuf livres sur les troubles & les guerres civiles du royaume : ce poëme n'est point imprimé.

MORNAI, famille noble & ancienne, s'est séparée en diverses branches, qui ont été fécondes en hommes illustres, & qui se sont alliées aux premieres maisons du royaume.

Le premier de cette famille dont ont ait connoissance, est

I. GUILLAUME, seigneur de Mornai, chevalier, vivant en 1282, selon le cartulaire de l'archevêché de Tours, lequel tiroit son origine de PHILIPPE, seigneur de Mornai en Berri, *dont nous parlons plus bas dans un article particulier*, qui fut l'un des principaux bienfaicteurs de l'abbaye de Fond-morigni l'an 1151, lorsque S. Bernard y établit des religieux de son ordre en la place de ceux de S. Benoît. Ce Guillaume laissa de *N.* sa femme, JEAN, I du nom, qui suit; & *Pierre* de Mornai, élu évêque d'Orléans en 1288, puis d'Auxerre en 1295, & chancelier de France, mort l'an 1306, *qui a ci-après un article particulier.*

II. JEAN, I du nom, sire de Mornai, chevalier, vivoit l'an 1300, & avoit épousé *Isabeau* de Lisle, dame de la Ferté-Nabert & de la Ferté-Hubert, fille & héritiere de *Renaud* de Lisle, seigneur de la Ferté-Nabert & de la Ferté-Hubert, & d'*Isabeau*, dame de la Ferté, fille d'*Hervé*, seigneur de la Ferté-Hubert, dont il eut JEAN II, qui suit; *Pierre* de Mornai, chevalier, vivant l'an 1314, pere de *Guillaume* de Mornai, écuyer, seigneur de Trainel & du Plessis-Poilchien, lequel s'étant attaché à la guerre, y consomma tout son bien, & mourut avant 1409, ne laissant que des filles, qui furent: *Philippe* de Mornai, mariée à *Gui* des Barres, seigneur de Quevres; *Agnès*, femme de *Pierre* de la Ferté, seigneur de Broille; & *Jeanne* de Mornai, alliée à *Jean* Garreau, seigneur de Châteauvieux.

III. JEAN de Mornai, II du nom, seigneur des Fertés Nabert & Hubert, vivoit vers l'an 1350, & laissa de *Jeanne* de Melun, sa femme, fille de *Simon* de Melun, seigneur de la Loupe & de Marcheville, sénéchal de Périgord, &c. & d'*Anne*, dame de la Salle & de Viezvi, PIERRE, qui suit; & *Jean* de Mornai, seigneur de Vourton, de Trainel, de la Motte, de Tilli, &c. chevalier & chambellan du roi, lequel étoit mort l'an 1390, & ne laissa de *Marie* d'Amilli, que *Marguerite* de

Mornai, mariée à *Jean* de Haverkerke, chevalier Flamand.

IV. PIERRE de Mornai, dit l'*aîné*, seigneur de la Ferté-Nabert, &c. chevalier, conseiller & chambellan du roi, sénéchal de Périgord, de Querci & Saintonge, vivoit en 1388, & laissa de *Jeanne* de Vendôme, dame de Saint-Germain-sur-Indre, sa femme, fille de *Bouchard* de Vendôme, seigneur de Saint-Germain, &c. PIERRE de Mornai, qui suit; BOUCHARD, qui a continué la postérité, *rapportée ci-après; Jacques*, chevalier de Rhodes; & *Jean* de Mornai, abbé de S. Mesmin de Mici.

V. PIERRE de Mornai, dit *le Jeune*, sire de Gaulnes, & de la Ferté-Nabert, fut sénéchal de Carcassonne l'an 1400, gouverneur & bailli d'Orléans l'an 1401, s'attacha au parti de la maison d'Orléans, ce qui ruina sa maison, & mourut le 3 mai 1423, sans laisser de postérité de *Robine* de Saint-Briçon, veuve de *Robert* d'Estouteville, seigneur du Bouchet. *On dit qu'il laissa un fils naturel, nommé* Martin *de Mornai, seigneur de la Tour, duquel descendent les seigneurs de la Tour de Mornai, près Fontainebleau.*

V. BOUCHARD de Mornai, second fils de PIERRE de Mornai, dit l'*aîné*, seigneur de la Ferté-Nabert, fut seigneur de Saint-Germain-sur-Indre, & écuyer d'écurie du duc d'Orléans. Il épousa *Jeanne* des Essarts, dame d'Ambleville, d'Acheres, Villiers-le-Châtel, &c. fille & héritiere de *Julien* des Essarts, seigneur d'Ambleville, Bouville, Farcheville, & d'*Isabeau* de Vendôme, dont il eut CHARLES, qui suit.

VI. CHARLES de Mornai, seigneur de Villiers, Acheres, la Chapelle-la-Reine, Ambleville, &c. épousa 1°. l'an 1449, *Jeanne* de Trie *la Jeune*, dame de Buhi, d'Achicour, &c. sœur puînée de *Philippe* de Trie, seigneur de Roulleboise: 2°. *Bonne* de la Viefville, dite *la Brune*, dame de Vaux, fille de *Jean* de la Viefville, seigneur de Vaux. Il eut du premier lit JEAN de Mornai, seigneur de Buhi, qui suit. Du second lit sortirent, *Charlotte* de Mornai, mariée à *Jean* Bloffet, seigneur de Torci; *Magdeléne*, alliée à *Antoine* de Cugnac, seigneur de Dampierre, premier maître d'hôtel du roi, &c; GUILLAUME de Mornai, seigneur d'Ambleville, qui a fait *la branche des seigneurs de* VILLARCEAUX, *& d'*AMBLEVILLE, *rapportée ci-après; André* de Mornai, seigneur de Vaux & de la Chapelle-la-Reine, vivant l'an 1499; *Simon*, aussi seigneur de la Chapelle-la-Reine, mort sans postérité; & *Jean* de Mornai, seigneur d'Acheres, vivant l'an 1492, qui avoit épousé *Jeanne* de Cugnac, fille de *Pierre* & de *Jeanne* de Prunelé, dont il eut *Gilles* de Mornai, seigneur d'Acheres, qui épousa 1°. *Charlotte* de Saint-Simon, fille de *Louis*, & de *Charlotte* de Gaillon: 2°. *Charlotte* du Mouceau. De la premiere femme, il eut *Barbe* de Mornai, dame d'Acheres, mariée à *François* Baraton, seigneur de la Brosse & de Montgauger.

VII. JEAN de Mornai, seigneur de Buhi, Boisemont, Pommereuil & de la Chapelle-la-Reine, mourut en 1499. Il avoit épousé *Catherine* de Fouilleuse, dame de Boues, fille de *Philippe* de Fouilleuse, seigneur de Flavacourt, & de *Françoise* de Vaux, dont il eut PHILIPPE, qui suit; GUILLAUME, qui a fait la *branche des seigneurs de* MONTCHEVREUIL, *rapportée ci-après; Jeanne* de Mornai, alliée à *Antoine* de Prunelé, seigneur d'Ouarville; *Antoinette*, dame de Fauquernon; & *Catherine* de Mornai.

VIII. PHILIPPE de Mornai, seigneur de Buhi, Boisemont, &c. vendit la terre de la Chapelle-la-Reine, pour acheter celle de la Chapelle en Vexin, & épousa le 21 mars 1499, *Berthe* d'Isques; fille de *Jean*, seigneur d'Isques, d'Ormerville & de Senarpont, & de *Blanche* de Vaudrai, dont il eut *François*, & *Nicolas*, morts sans alliance; *Bertin*, abbé de Samer-aux-Bois, & doyen de Beauvais; JACQUES, qui suit; *Marguerite* de Mornai, alliée à *Jean* de Ver, seigneur de la Peruche; *Anne*, mariée à *Jean* le Pelletier, seigneur de Bonnemares; *Blanche*, religieuse à Maubuisson; *Isabeau*, & *Jeanne*, dont les alliances sont ignorées.

IX. JACQUES de Mornai, seigneur de Buhi, & de la Chapelle en Vexin, épousa *Françoise* du Bec, dame du Plessis-Marli, fille de *Jacques* du Bec, seigneur de Bouri & de Vardes, vice-amiral de France, & de *Magdeléne* de Beauvilliers, dont il eut *Charles*, & *Gui*, morts jeunes; PIERRE, qui suit; PHILIPPE de Mornai, seigneur du Plessis-Marli, &c. si fameux par ses mémoires, *duquel l'éloge & la postérité seront rapportés ci-après dans un article séparé; Françoise* de Mornai, mariée à *Antoine* le Sénéchal, seigneur d'Auberville; & *Anne* de Mornai, morte sans alliance.

X. PIERRE de Mornai, seigneur de Buhi, de Saint-Cler, & de la Chapelle en Vexin, maréchal de camp, lieutenant-général de l'Isle de France, chevalier des ordres du roi, mourut l'an 1598, âgé de 51 ans. Il avoit épousé le 14 avril 1568, *Anne* d'Anlezi, fille & héritiere de *George* d'Anlezi, seigneur de Bua, de Cantiers, &c. & de *Magdeléne* de Mancel, dont il eut PIERRE, qui suit.

XI. PIERRE de Mornai, seigneur de Buhi, & de la Chapelle, sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes du roi, mourut à Paris le 3 février 1637, laissant de *Catherine* de Saveuse sa femme, fille de *Louis* de Saveuse, seigneur de Bouquinville, & d'*Anne* de Helin, *Catherine* de Mornai, religieuse en l'abbaye du Trésor; *N.* de Mornai, laquelle étant accordée à un seigneur de qualité, se rendit religieuse au Val-de-Grace; & *Marie* de Mornai, damoiselle de Buhi, morte en odeur de sainteté, le 11 avril 1664, âgée de 48 ans, dont la vie a été donnée au public par René de Mornai de Villetertre, avec celles des seigneurs de la maison de Mornai.

BRANCHE DES MARQUIS DE MONTCHEVREUIL.

VIII. GUILLAUME de Mornai, second fils de JEAN de Mornai, seigneur de Buhi, Boisemont, &c. & de *Catherine* de Fouilleuse, fut seigneur de la Chapelle en Vexin, & laissa de *Peronne* Chenu, dame de Montchevreuil & de Labbeville, sa femme, fille de *Jean* de Chenu, seigneur de Montchevreuil, & de *Nicolle* de Guiri, PIERRE, qui suit; *François* de Mornai, curé de Fresneau; & CHARLES, qui a fait la *branche de* LABBEVILLE, *rapportée ci-après.*

IX. PIERRE de Mornai, seigneur de Montchevreuil, prit le nom de *Chenu*, à cause de la donation que *Jean* Chenu, son cousin, lui fit le 11 décembre 1539 de la terre de Montchevreuil. Il épousa le 29 février 1541, *Marguerite* Allegrain, fille de *Jacques*, seigneur de Dian, conseiller au parlement, & de *Claude* Norri, dont il eut *Charles*, & *René*, morts jeunes; *François*, seigneur de Villette, mort sans alliance; RENÉ, qui suit; *Louis*, abbé de Marcheroux; *Roch*, chevalier de Malte; *Claude* de Mornai, mariée à *Guillaume*, seigneur de la Berquerie; *Magdeléne*, alliée à *Jean* le Marinier, seigneur d'Auzegard; & *Renée* de Mornai, femme de *Marc* de Moreuil, seigneur de Saint-Cyr.

X. RENÉ de Mornai, seigneur de Montchevreuil, enseigne de la compagnie des gendarmes du comte de S. Paul, épousa le 29 janvier 1590, *Françoise* du Crocq, dame de Vaudampierre & du Mesnil-Terribus, fille de *Charles*, seigneur de Vau-

dampierre, & de *Charlotte* de Montmorenci-Fosseuse, dont il eut, CHARLES, qui suit; *François*, seigneur de Villette, qui de *Marie* de la Berquerie, eut un fils unique, mort jeune au service du roi; JACQUES, qui a fait la *branche des seigneurs du* MESNIL-TERRIBUS, *rapportée ci-après; Léonor*, seigneur de Vaudampierre; & *Magdeléne* de Mornai, mariée à *Louis* Faoucq, seigneur de Moërlan.

XI. CHARLES de Mornai, seigneur de Montchevreuil, Fresneau, Vaudampierre, &c. épousa 1°. *Marie* des Essarts, fille d'*Adrien*, seigneur de Linieres, & de *Jacqueline* de Refuge: 2°. le 11 novembre 1619, *Magdeléne* de Lanci, fille de *Nicolas*, baron de Rarai, chambellan de Gaston de France, duc d'Orléans, & de *Lucrece* de Lanchise. Il eut du premier lit, *Marie* de Mornai, alliée à *Philippe* Gaudechart, seigneur de Bachevilliers. Du second vinrent, HENRI, qui suit; *Philippe*, chevalier de Malte, tué au passage du Rhin l'an 1672; *Charles*; *François*, & *Marc* de Mornai, capitaines de cavalerie, tués au service du roi, sans avoir été mariés; *Louis*, seigneur de la Chapelle; & *Gaston-Jean-Baptiste* de Mornai, comte de Montchevreuil, gouverneur d'Arras, lieutenant général des armées du roi & de la province d'Artois, & grand-croix de l'ordre de saint Louis, tué à la bataille de Nerwinde, le 29 juillet 1693. Il avoit épousé le 19 mars 1689, *Perrine* Barin, fille de *Henri*, seigneur de Boisgeofroi, premier maître d'hôtel de Philippe de France, duc d'Orléans, & d'*Isabelle* le Gouello, dame de Rosgrand, & laissa pour fille unique *Caëtane* de Mornai, mariée en février 1708, à *N.* marquis de Lannion, colonel du régiment de Saintonge. Les filles de CHARLES de Mornai, seigneur de Montchevreuil, & de *Magdeléne* de Lanci, sa seconde femme, furent *Magdeléne* de Mornai, mariée à *Louis* de Hangest, seigneur de Louvencourt & d'Argenlieu; *Lucrece-Marie-Anne*, alliée à *Benigne* du Fayot de Cuisi, seigneur de la Maison-Neuve; *Marie-Magdeléne*, abbesse de saint Antoine des Champs, morte le 28 mars 1722, en sa 86 année; *Marie*, religieuse à Gomer-Fontaine; *Catherine*, & *Susanne* de Mornai, religieuses Ursulines à Gisors.

XII. HENRI de Mornai, marquis de Montchevreuil, chevalier des ordres du roi, gouverneur & capitaine du château de Saint-Germain en Laye, mourut le 2 juin 1706, âgé de 84 ans. Il avoit épousé le premier juin 1653, *Marguerite* Boucher, gouvernante des filles d'honneur de madame la Dauphine, morte le 26 octobre 1699, fille de *Charles* Boucher, seigneur d'Orçai, conseiller au parlement, & de *Marguerite* de Bourlon, sa premiere femme, dont il a eu *François* de Mornai, abbé de saint Quentin de Beauvais; *Henri-Charles* de Mornai, colonel du régiment de Béarn, capitaine du château de Saint-Germain en Laye, en survivance de son pere, tué au siége de Manheim, le 9 décembre 1688, sans laisser de postérité de *Françoise* de Coëtquen, qu'il avoit épousée le 2 septembre 1685; LÉONOR, qui suit; *René*, abbé de Monstier-la-Celle, puis d'Orcamp, ambassadeur en Portugal en 1714, qui fut nommé archevêque de Besançon en septembre 1717, lequel au retour de cette ambassade passant par l'Espagne, perdit la vue d'un coup de soleil, & étant allé aux eaux de Banieres, il y mourut en mai 1721, sans avoir été sacré; *Louis*, capitaine de l'un des vaisseaux du roi, qui a épousé l'an 1704, *Marie-Jeanne* Rougier des Tourettes, dont des enfans; *Magdeléne*, religieuse à Variville, puis abbesse de Notre-Dame de Meaux, morte; *Bonne-Angélique*, mariée le 2 septembre 1685, à *Etienne*, comte de Manneville, gouverneur de Dieppe, morte le 22 septembre 1716; & *Catherine-Françoise* de Mornai, qui a épousé le 19 novembre 1693, *Armand*, marquis de Pracontal, lieutenant-général des armées du roi.

XIII. LÉONOR de Mornai, marquis de Montchevreuil, lieutenant général des armées du roi, gouverneur & capitaine du château de Saint-Germain en Laye, mourut le 18 octobre 1717. Il avoit épousé en janvier 1696, *Gabrielle* du Gué-Bagnols, dont des enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU MESNIL-TERRIBUS ET DE PONCHON.

XI. JACQUES de Mornai, troisiéme fils de RENÉ de Mornai, seigneur de Montchevreuil, & de *Françoise* du Crocq, dame de Vaudampierre & du Mesnil-Terribus, fut seigneur du Mesnil-Terribus, & laissa de *Nicolle* de Mornai, sa cousine, fille de *Nicolas*, seigneur de Labbeville, & de *Marie* Faoucq, CHARLES, qui suit; & *Philippe* de Mornai, enseigne dans le régiment de Piémont, infanterie, tué dans un combat, sans laisser de postérité.

XII. CHARLES de Mornai, seigneur du Mesnil-Terribus, capitaine de cavalerie, eut la jambe fracassée à la bataille de Rocroi en 1643; ce qui le mit hors d'état de continuer ses services. Il avoit épousé *Anne* du Quesnel, fille de *Henri*, seigneur de Ponchon, du Planquai, Flamerville, & de *Charlotte* de Bigan, dont il eut *Charles*, mort sans postérité, étant sous-brigadier de la premiere compagnie des Mousquetaires du roi; HENRI, qui suit; *François*, major du régiment de Nivernois, chevalier de l'ordre de saint Louis, mort à Sar-Louis le 18 décembre 1719; *Louis-François*, qui après avoir été Capucin pendant trente ans a été nommé coadjuteur de Quebec en juin 1713, & sacré évêque d'Euménie le 22 avril 1714; *Jacques*, mort jeune; *Marie*, morte sans alliance, âgée de 22 ans; *Anne*, religieuse du Tiers-Ordre de saint François à Beauvais; *Magdeléne*, Ursuline à Clermont en Beauvaisis; *Françoise*, religieuse en l'abbaye de saint Paul de Beauvais; & *Henriette* de Mornai, religieuse au monastere de Bon-Secours au fauxbourg Saint-Antoine à Paris.

XIII. HENRI de Mornai, seigneur de Ponchon, du Planquai, Flamerville, &c. chevalier de l'ordre de saint Louis, major de Dieppe, étoit capitaine d'infanterie dans le régiment de Piémont, lorsqu'il reçut au siége de Namur en 1692, un coup de mousquet dans la joue gauche, dont la balle sortit derriere l'oreille droite. Il ne laissa pas de se trouver à la bataille de Nerwinde en 1693, où il reçut encore plusieurs blessures. Le roi le fit chevalier de l'ordre de saint Louis en 1694 à la premiere promotion, & le nomma major de Dieppe en 1696. Il a épousé le 3 mars 1704, *Elizabeth-Denyse-Guillemette* de la Fontaine-Solare, fille de *Jean-Charles*, seigneur de la Boissiere, &c. lieutenant de roi au gouvernement de Dieppe, & de *Marie-Anne* Bail, dont il a *Armand*, né le 17 avril 1710; *Elizabeth-Denyse*, née le 4 septembre 1708; *Victoire-Aimée*, née le 28 avril 1714; & *Josephine* de Mornai, morte jeune.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LABBEVILLE.

IX. CHARLES de Mornai, troisiéme fils de GUILLAUME de Mornai, seigneur de la Chapelle en Vexin, & de *Péronne* Chenu, dame de Montchevreuil, fut seigneur de Labbeville & de la Chapelle, & laissa d'*Hector* de la Roche, sa femme, fille de *N.* de la Roche, seigneur de Tomberel en Anjou, & de *Renée* Gourdeau, NICOLAS, qui

fuit; & *Isabelle* de Mornai, mariée à *Pierre*, seigneur d'Alleret.

X. NICOLAS de Mornai, seigneur de Labbeville, a laissé de *Marie* Faoucq, fille de *Roch*, seigneur de Moërlan, RENÉ, qui suit; *François*; *Charles*; & *Nicolle* de Mornai, mariée à *Jacques* de Mornai, seigneur du Mesnil-Terribus, son cousin.

XI. RENÉ de Mornai, seigneur de Labbeville, épousa le 16 novembre 1626, *Agnès* Fournier, dont il eut *René*, seigneur de la Villetertre, Bachaumont, connu sous le nom d'*abbé de la Villetertre*, & abbé de Chartreuve, prieur de saint Germain-en-Laye, dont il se démit pour se retirer en son abbaye, où il mourut en 1713, ayant employé presque tout son bien en missions & en œuvres de piété. Ce fut lui qui composa la vie de mademoiselle de Bussi, sa parente, mentionée ci-dessus; & *N.* de Mornai, morte étant fiancée à *N.* de Mailli, seigneur d'Haucourt.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AMBLEVILLE, ET DE VILLARCEAUX.

VII. GUILLAUME de Mornai, fils puîné de CHARLES de Mornai, seigneur de Villiers, Acheres, Ambleville, &c. & de *Bonne* de la Viefville, dame de Vaux, sa seconde femme, eut en partage la terre d'Ambleville, & fut maître d'hôtel du roi. Il avoit épousé le 10 octobre 1489, *Tristanne* d'Auquoi, fille de *Jean* d'Auquoi, seigneur de Fai-aux-Loges & de Reuilli, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, & de *Jacquette* d'Espinchal, dont il eut *Philippe* de Mornai, seigneur d'Ambleville, prevôt d'Anvers, chanoine de Chartres; JACQUES, qui suit; *Antoine*, religieux en l'abbaye de Tyron, prieur de Saint-Jean d'Orsemont; JEAN, baron de la Chapelle, qui a fait la branche des seigneurs du Lu, finie dans le XVII siécle, en un fils mort sans alliance; *Marguerite*, chanoinesse de Remiremont; & *N.* de Mornai, religieuse à Chaumont en Vexin; *André* & *François*, morts sans alliance; *Marguerite*, alliée le 24 septembre 1519, à *Pontus* de Pavenai, seigneur de Nanteuil-Notre-Dame; *Adrienne*, mariée, 1°. à *Robert* de Marzac, seigneur d'Hardencourt: 2°. à *Robert* de Cantiers, seigneur de Ruel: 3°. à *Blaise* de Loubert, seigneur de Neuilli; *Tristanne* de Mornai, femme de *Jacques* Blondeau, seigneur de Chaumont; & *Marguerite* de Mornai, *la Jeune*, morte sans alliance.

VIII. JACQUES de Mornai, seigneur d'Ambleville & d'Omerville, grand louvetier de France, épousa le 29 novembre 1512, *Magdeléne* Pilavoine, dame de Villarceaux, fille de *Guillaume*, seigneur de Villarceaux, du Boullai-Thierri, & de *Marie* Hamelin, dont il eut *Pierre* de Mornai, seigneur de la Tour, de la Guyouroye & de la Chaise; & NICOLAS, qui suit.

IX. NICOLAS de Mornai, seigneur de Villarceaux, d'Ambleville, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, épousa le 22 septembre 1547, *Anne* Luillier, dame de Guerard en Brie, fille d'honneur de la reine Catherine de Médicis, & fille d'*Eustache* Luillier, seigneur de Gironville, & de *Marie* Poncher, dont il eut *Jean*, seigneur de Villarceaux & d'Ambleville, lieutenant de la compagnie des gendarmes du duc de Retz, mort sans alliance; LOUIS, qui suit; *Antoine*, chevalier de Malte, commandeur de la Reneville & de la Ville-Dieu, grand fauconier du grand-maître de Malte, qui fut huit ans prisonier en Turquie, & racheté par son frere, & mourut l'an 1606; *Jacques*, seigneur d'Ambleville, tué en duel au siége de Meulenc; JEAN, seigneur d'Ambleville, de Guerard en Brie & de Reuilli, qui a laissé postérité qui s'est séparée en trois branches, dont l'aînée subsiste en la personne de *N.* de Mornai, seigneur de Témericourt, dont le pere est mort capitaine de vaisseau: la seconde en *Jean*, l'un des anciens mousquetaires du roi en la premiere compagnie: & la troisiéme en *N.* de Mornai, qui est encore jeune; *Pierre*, & *Jacques*, morts sans enfans; *Marguerite*, alliée l'an 1569, à *Jean* de Montenai, baron de Garencieres & de Baudemont; *Charlotte*, mariée à *Emanuel-Jacques* d'Englebermer, seigneur de Lagni & de Passi-sur-Marne, baron de Basoche, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre; *Catherine*, religieuse à Villarceaux; & *Anne* de Mornai, morte sans alliance.

X. LOUIS de Mornai, seigneur de Villarceaux, &c. capitaine de cinquante hommes d'armes, servit le roi Henri IV au siége d'Amiens, & en plusieurs autres occasions importantes, & mourut le 6 janvier 1618. Il avoit épousé le 27 janvier 1583, *Magdeléne* de Grouches, fille de *Henri*, seigneur de Gribouval, morte le 24 mars 1629, dont il eut *Nicolas* de Mornai, seigneur de Villarceaux, Omerville, &c. mestre de camp de l'armée du prince de Condé, mort sans alliance; *Charles*, seigneur d'Omerville, mort aussi sans alliance, commandant un régiment; PIERRE, qui suit; *Philippe*, chevalier de Malte, tué en duel l'an 1624; *Marie*, alliée à *Louis* du Crocq, seigneur du Mesnil-Terribus; *Louise*, mariée l'an 1600, à *Philippe* de Hargeville, seigneur de Bouhou; *Antoinette*, femme de *Gabriel* de Clinchamp, dit *Menemares*, seigneur de Bellegarde, lieutenant de la vénerie du roi; *Magdeléne*, abbesse de Gif, morte le 12 septembre 1638; & *Claude* de Mornai, coadjutrice de sa sœur, morte avant elle.

XI. PIERRE de Mornai, seigneur de Villarceaux, &c. colonel du régiment de Villarceaux, fut assassiné en 1624. Il avoit épousé le 6 avril 1616 *Anne* Olivier de Leuville, qui avoit été accordée à son frere aîné, morte l'an 1653. Elle étoit fille de *Jean* Olivier, seigneur de Leuville, & de *Magdeléne* de l'Aubespine. De ce mariage sortirent, LOUIS, qui suit; *Claude*, mort jeune; *René*, abbé de saint Quentin-lez-Beauvais, mort le 27 septembre 1691; *Magdeléne*, abbesse de Gif, après sa tante, morte l'an 1651; & *Charlotte* de Mornai, mariée l'an 1643, à *Jacques* Rouxel, comte de Grancei, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, &c. morte le 6 mai 1694.

XII. LOUIS de Mornai, marquis de Villarceaux, &c. capitaine-lieutenant des chevaux-légers de monseigneur le Dauphin, & du duc d'Orléans, & capitaine de ses gendarmes, mourut le 21 février 1691, âgé de 72 ans. Il avoit épousé l'an 1643, *Denyse* de la Fontaine, fille d'honneur de la reine, & fille d'*Anne* de la Fontaine, seigneur d'Esches & d'Orgerus, & d'*Isabeau* Boucher d'Orçai, dont il eut CHARLES, qui suit; *Pierre*, abbé de Mortemer, mort; *Philippe*, chevalier de Malte; & *Marie-Anne* de Mornai, morte sans alliance le 25 octobre 1694, âgée de 45 ans.

XIII. CHARLES de Mornai, marquis de Villarceaux, &c. chevalier des ordres du roi, capitaine-lieutenant des chevaux-légers de monseigneur le Dauphin, fut tué à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690, sans laisser d'enfans de *Catherine* Brunet, sa femme, fille de *Jean-Baptiste* Brunet, seigneur de Chailli, garde du trésor royal. *Le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

MORNAI (Philippe de) premier du nom, tige de la famille noble & ancienne de MM. de Mor-

naï, dont on vient de rapporter la généalogie, vivoit du temps de Louis le Jeune & de saint Bernard. Il étoit ami de ce dernier, qui donna des religieux de son ordre pour mettre dans l'abbaye de Fondmorigni en la place de ceux de S. Benoît. Philippe, seigneur de Mornai en Berri, fut un des bienfaiteurs de cette abbaye, comme on le voit par un acte de l'an 1152, où il est dit que Philippe de Mornai, & sa sœur *Hodierne*, ont donné à ce monastere tout ce qu'ils avoient à André, depuis la haie de Férare jusqu'aux Celles, & la part qu'ils avoient dans les bois de Corbay sous le cens annuel d'un septier de froment, & d'un autre d'orge, de seize deniers monnoie d'Orléans; lequel cens, ajoute l'acte, les freres qui servent Dieu à Fondmorigni payeront à Montfaucon le jour qu'ils voudront, depuis la saint Jean jusqu'à la fête de tous les Saints, selon leurs facultés. Cet acte fait encore mention d'autres biens accordés audit monastere. La seigneurie de Montfaucon, dont il est parlé, est à présent la baronie de Villequier. On croit que Philippe de Mornaï contribua aussi à la réforme de Fondmorigni, & que ses peres avoient été les fondateurs de cette maison: au moins ne voit-on pas d'autres fondateurs: & d'ailleurs ce monastere est situé dans leurs terres, & l'on voit encore les armes de Mornai aux plus anciens bâtimens de cette abbaye.

MORNAI (Pierre de) évêque d'Orléans, puis d'Auxerre, & chancelier de France, étoit fils de GUILLAUME, seigneur de Mornai, chevalier, vivant en 1282, & de *N.* sa femme. Il étoit originaire de Berri, comme on l'apprend de son épitaphe, & de l'ancienne famille de Mornai. Il fut élevé à Orléans, & l'on croit que c'est lui qui a été aumônier du roi S. Louis. En 1281 il assista, comme témoin, au serment de Simon, évêque de Chartres, par lequel ce prélat s'obligeoit à Pierre de France, comte d'Alençon & de Blois, à ne pas laisser perdre la ville de Chartres à ses hoirs. On voit aussi par des lettres du roi Philippe le Bel, données à Paris le dimanche d'après la Pentecôte de l'an 1286, pour Matthieu de Montmorenci & Erard, son frere, que Pierre de Mornai étoit pour lors clerc du roi, c'est-à-dire, son conseiller & son secrétaire, & qu'il étoit encore archidiacre de Sologne en l'église d'Orléans; *In persona dilecti clerici nostri magistri Petri de Mornayo, archidiaconi Sigaloniæ in ecclesia Aurelianensi*, &c. Il fut élu évêque d'Orléans en 1288, & il gouverna ce diocèse avec beaucoup d'édification & de zéle. La comtesse de Blois, femme de Pierre de France, comte d'Alençon, fils du roi saint Louis, qui savoit quel étoit l'amour de ce prélat pour les pauvres, le nomma en 1291 pour exécuteur de son testament, afin de distribuer six-vingt mille livres aux pauvres de Chartres & de Châteaudun. Le mérite de Pierre de Mornai le fit élever à la dignité de chancelier de France sous Philippe *le Bel*, & l'on croit qu'il eut autant de part à l'érection que Philippe *le Bel* fit du parlement, que Gilles de Rome, à qui on l'attribue. Le pape Boniface VIII le transféra à l'évêché d'Auxerre en 1295, lorsque Ferri de Lorraine & Pierre de Grés eurent renoncé à leurs prétentions à cet évêché, que cette division avoit beaucoup troublé. Les grandes dépenses que fit le nouvel évêque pendant six jours qu'il demeura en l'abbaye de saint Germain d'Auxerre, à cause du nombre & de la qualité de ceux qui l'accompagnerent, engagerent le pape à fixer par un bref la dépense du nouvel avénement pour l'avenir à dix livres par jour. Les grands différends entre ce pape & Philippe *le Bel*, ayant éclaté peu après, Pierre de Mornai fut employé dans le secret de cette affaire. Il assista à cette fameuse assemblée que le roi fit au Louvre le 21 janvier 1296, & il souscrivit comme évêque d'Auxerre à la consultation qui y fut faite. Il fut ensuite envoyé à Rome pour différer le temps auquel le pape avoit indiqué le concile général, & pendant ce voyage Nogaret fut mis en sa place en qualité de vice-chancelier, & non pas de chancelier, comme plusieurs l'ont dit, puisque Nogaret n'a eu cette dignité que deux ans après la mort de Pierre de Mornai. Le prélat étant revenu de Rome, Boniface lui adressa ce bref si plein de hauteur, qui est rapporté dans l'histoire de ce différend, & qui alluma plus que jamais la guerre entre ce pape & le roi. L'évêque d'Auxerre fit d'inutiles tentatives pour les concilier, mais il demeura toujours fidele à son prince, & en 1303 il en donna des marques dans l'assemblée des grands du royaume qui se tint à Château-Thierri, & à laquelle il fut appellé. La même année il souscrivit au testament de Marguerite de Bourgogne, reine de Jérusalem & de Sicile, & conserva la dignité de chancelier jusqu'à sa mort arrivée en 1306. Il a fait plusieurs fondations & donations à son église. Il fut enterré dans le chœur de sa cathédrale. Il avoit occupé le siége d'Auxerre environ treize ans. Il en étoit le soixante-sixiéme évêque, comme on le voit par son épitaphe, qui est conçue en ces termes:

PETRUS DE MORNAYO, *66 episcopus, natione Gallus, Bituricensis, vir nobilis genere, successit in episcopatu Guillelmo de Gressio, qui obiit anno 1293: vir utique in utroque jure peritissimus, magni consilii, circa regem autorisabilis multum, indè cancellarius regis factus: creatus fuit episcopus Autissiodorensis, & usque ad vitæ exitum officium cancellarii prædictum obtinuit anno* 1306.

MORNAI (Etienne de) doyen de saint Martin de Tours, & chancelier de France, étoit de la famille des précédens. Il fut chanoine dans huit ou dix cathédrales, & dans plusieurs autres églises; mais dans les actes où il paroît, il prend plus souvent la qualité de doyen de saint Martin de Tours, comme la plus honorable. Il étoit dès l'an 1313 chancelier de Charles, comte de Valois, d'Alençon, du Perche & d'Anjou, frere de Philippe *le Bel*. Il fut chancelier de France dès le commencement de l'année 1314, & ce fut en cette qualité qu'il fut député par le roi Louis *Hutin*, avec Charles, comte de Valois, Louis, comte d'Evreux, Gaucher de Châtillon, connétable de France, & quelques autres seigneurs, pour traiter de la paix avec Louis, fils aîné du comte de Flandre, & autres. Dans ce traité, Etienne de Mornai prend les qualités de chanoine d'Auxerre, de clerc du roi & de son chancelier. En 1318, il fut chanoine de Paris, & ensuite de la sainte Chapelle dans la même ville. En 1330 ou 1331, après la promotion de Taleyrand de Périgord au cardinalat, on voulut l'élire évêque d'Auxerre; mais comme il avoit des ennemis, Emeri Guernand fut élu le jour de Noël 1331. Mornai est nommé encore en cette occasion chancelier de France, dans l'*histoire des évêques d'Auxerre*, donnée par le pere Labbe: il ne l'étoit plus cependant depuis quelque temps, & peut-être depuis quelques années; mais ceux qui prétendent qu'il n'a eu cette dignité que jusqu'à la Trinité 1316, paroissent s'être trompés, & il y a des preuves qu'il en étoit encore revêtu en 1318. Dans les derniers jours de juillet, ou dès les deux premiers du mois d'août 1332, il fit son testament par lequel, selon une dévotion assez ordinaire en ce temps-là, il ordonne qu'on le revêtisse avant sa mort de l'ha-

bit de religieux, & qu'on l'inhume dans l'église de S. Laurent au diocèse d'Auxerre. Par le même testament il fait des legs & des fondations dans la plupart des églises où il avoit possédé des titres. Par un codicille fait après l'Assomption de la même année, il change le lieu de sa sépulture, & choisit pour cela l'abbaye de Fondmorigni. Il legue cent livres à l'église du Puy, où il avoit été précenteur. Il mourut le dernier jour du mois d'août de la même année 1332, comme il est marqué dans le nécrologe de saint Gervais de Soissons, où il est dit qu'il étoit doyen de saint Martin de Tours, & qu'il avoit été chanoine diacre de ladite église de saint Gervais.

MORNAI (Philippe de) seigneur du Plessis-Marli, baron de la Forêt-sur-Seure en Poitou, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur de la ville & château de Saumur, &c. fils puîné de JACQUES de Mornai, seigneur de Buhi, & de *Françoise* du Bec, dame du Plessis-Marli, naquit à Buhi le 5 novembre 1549, fut élevé dans les lettres à Paris, & y fit en peu de temps des progrès considérables, aussi-bien que dans les langues savantes, qu'il apprit avec une très-grande facilité. Il avoit été destiné à l'église, & Bertin de Mornai, son oncle paternel, abbé de Samer-aux-Bois, & doyen de Beauvais, vouloit lui donner ses bénéfices. Philippe du Bec, son oncle maternel, alors évêque de Nantes, puis archevêque de Reims, & d'autres de ses parens, lui en auroient pu procurer; mais sa mere, qui avoit donné dans les nouvelles opinions, l'y attira dès l'âge de neuf à dix ans. Après la saint Barthélemi l'an 1572, il voyagea en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas & en Angleterre, où il fit un second voyage l'an 1577, par ordre du roi de Navarre. Ce monarque, qui fut depuis le roi Henri *le Grand*, avoit attiré du Plessis à sa cour, lui avoit donné une des premieres places dans son conseil, & déféroit beaucoup à ses sentimens. Du Plessis lui rendit de grands services, & alla l'an 1578, dans les Pays-Bas, où il reçut le duc d'Anjou à Flessingue l'an 1579, & eut ordre de se trouver à la diète d'Augsbourg. De-là il vint joindre le roi de Navarre, lequel étant monté sur le trône, le fit conseiller d'état l'an 1590. Il étoit déja gouverneur de Saumur. L'an 1592 il fut nommé par le roi, pour conférer avec M. de Villeroi, envoyé par le duc de Mayenne. Les demandes excessives de celui-ci rendirent inutiles ces conférences. Au reste du Plessis s'opposa, autant qu'il le put, à la conversion du roi; & lorsque la chose fut faite l'an 1592, il se retira peu à peu de la cour, & travailla alors à son grand ouvrage de l'eucharistie, que le mérite de l'auteur, & ses raisons tournées en son sens, rendirent considérable parmi ceux de son parti. Cet ouvrage fut le sujet de la conférence de Fontainebleau de l'an 1600, entre Jacques Davi du Perron, alors évêque d'Evreux, & du Plessis. Les Catholiques donnent tout l'avantage au premier, quoi qu'en aient dit les Protestans. Il ne faut que voir ce qu'en rapporte dans ses mémoires *N.* de Sulli, qui étoit de la nouvelle religion, & Benoît, aussi Protestant, dans son *histoire de l'édit de Nantes*, pour être convaincu que du Plessis fut vaincu & condamné avec raison. Du Plessis fut toujours extrêmement considéré par les Protestans de France, dont il fut comme le chef. C'est pour cette raison que plusieurs le nommerent *le pape des Huguenots*. Outre l'ouvrage dont nous avons parlé, il en composa plusieurs autres; savoir, un *Traité de la vérité de la religion chrétienne; Le mystere d'iniquité; De la mesure de la foi; Du concile; Des méditations*, &c. Nous avons aussi ses mémoires & ses lettres imprimés en quatre volumes *in*-4°, & une réponse à un méchant livre de Rozieres, intitulé: *Stemmata ducum Lotharingiæ*, qui a été condamné en France. Hugues Grotius dans ses lettres, le fait auteur d'un traité *de Monarchia*, qui fut publié sous le nom de Junius Brutus. M. Bossuet dit qu'il n'en fut que l'éditeur, & que l'ouvrage est d'un autre savant de la religion prétendue réformée. Le roi Louis XIII allant l'an 1621, faire la guerre à ceux de la religion prétendue réformée, ôta le gouvernement de Saumur à du Plessis, qui se retira dans sa baronie de la Forêt, où il mourut le 11 novembre 1623, âgé de 74 ans. Il avoit épousé l'an 1575, *Charlotte* Arbaleste, veuve de *Nicolas* de Pas-Feuquieres, seigneur de Martinsart, & fille de *Gui* Arbaleste, vicomte de Melun, seigneur de la Borde, président en la chambre des comptes, & de *Magdeléne* Chevalier, dame des Prunes & de Vignaux, morte le 15 mai 1606, âgée de 75 ans. Leurs enfans furent, *Philippe* de Mornai, seigneur des Bauves, tué le 23 octobre 1605, dans les Pays-Bas à l'entreprise de Gueldres, âgé de 26 ans; *Marthe* de Mornai, femme de *Jean* de Jaucourt, seigneur de Villarnoul en Bourgogne; *Elizabeth*, mariée à *Jacques* de Saint-Germain, seigneur de Fontenai-le-Husson en Normandie; & *Anne* de Mornai, alliée, 1°. à *Jacques* de Nouhes, seigneur de la Tabarriere en Poitou: 2°. à *Jacques* Nompar de Caumont, duc de la Force, pair & maréchal de France. * *Voyez* la vie de du Plessis, écrite par le sieur de Liques, & non pas par le sieur Daillé, comme on l'a cru; Davila; De Thou; Pierre Matthieu; Sponde; Mézerai; Dupleix; *Singularia Plessiata, sive memorabilia de vita & meritis, fatis, controversiis & morte Philippi Mornæi de Plessis*, &c. à Hambourg, 1724, *in*-8°. Voyez encore les *vies de plusieurs anciens seigneurs de la maison de Mornai, avec leur généalogie*, volume *in*-4°, imprimé à Paris, chez Jean-Baptiste Coignard en 1689. L'auteur est René Mornai de Villetertre, prieur de Saint-Germain-en-Laye. Cet ouvrage contient bien des recherches, & est fait avec exactitude.

MORNAI DE VILLERCEAUX (Magdeléne de) fille de LOUIS de Mornai, seigneur de Villerceaux, que l'on prononce aujourd'hui, & que l'on écrit Villarceaux, & de *Magdeléne* de Grouches, dont on peut voir les alliances dans la généalogie de Mornai, rapportée plus haut, fut pourvue très-jeune de l'abbaye de Gif, ordre de saint Benoît, au diocèse de Paris. Elle avoit pris l'habit dans ce monastere le premier jour de mars 1610, âgée de 14 ans: elle y fit profession deux ans après le 22 juillet 1612. En 1614 elle fut faite coadjutrice de madame Magdeléne de Montenai, sa cousine, auparavant religieuse professe de saint Sauveur d'Evreux, dame de beaucoup de piété. Le spirituel & le temporel du monastere de Gif étant également déchus pendant les guerres civiles, madame de Mornai répara l'un & l'autre. Toute jeune qu'elle étoit, elle persuada aux religieuses de garder la clôture, de vivre en commun, & de reprendre la plupart des pratiques régulieres qui ne s'y gardoient plus. Tel fut le commencement de cette réforme, qui fit de nouveaux progrès sous madame de Chiverni, & qui fut portée à sa perfection sous madame de Clermont-Monglat. *Cherchez* MONGLAT. L'archevêque de Paris, supérieur de cette maison, informé des vertus & de la régularité de madame de Mornai, l'envoya à l'abbaye de Malnoue, pour y mettre plus d'ordre qu'il n'y en avoit, & réunir les religieuses avec l'abbesse.

l'abbesse. Elle gagna si bien les esprits par sa douceur, & sut tellement les ménager par sa prudence, que toute la maison se rendit à ses avis, & se soumit à ce qu'elle leur proposa ; & quand elle fut obligée de s'en retourner, toutes les religieuses ne la virent partir qu'avec un extrême regret. En 1629, elle devint abbesse de Gif en chef par la mort de madame de Montenai, arrivée le 19 août de la même année ; & pendant les neuf ans qu'elle gouverna encore cette maison, elle en augmenta beaucoup le spirituel & le temporel par ses soins & par ses exemples. Dieu ayant permis qu'elle fût éprouvée par de grandes & douloureuses infirmités, elle devint un vrai modéle de patience & de détachement du monde ; mais comme elle ne pouvoit plus vaquer, comme auparavant, au gouvernement de sa maison, elle demanda pour coadjutrice Claude de Mornai de Villerceaux, sa sœur, qui avoit été déja prieure & maitresse des novices dans la même maison, où elle étoit à l'âge d'onze ans, & où elle avoit fait profession le 11 novembre 1618. Claude de Mornai mourut avant sa sœur le 24 juillet 1637, âgée seulement de 38 ans, & Magdeléne la suivit de près, étant morte le 12 septembre 1638, dans la quarante-troisiéme année de son âge. L'abbaye de Gif fut donnée, aux prieres & aux instantes sollicitations de toutes les religieuses, à *Magdeléne de Mornai*, niéce des défuntes, qui n'avoit encore que vingt-un ans, mais dont la piété, la prudence & la régularité étoient fort au-dessus de son âge. C'est elle qui a fait bâtir entierement l'église, la porte de la clôture, un deuxiéme dortoir, le réfectoire & plusieurs autres lieux réguliers, avec le dehors de ce monastere qui n'étoit auparavant remarquable que par sa caducité. Elle a fait tout cela sans avoir engagé en aucune maniere le bien de la maison, & sans avoir jamais rien diminué des aumônes qu'elle faisoit avant cette entreprise. Elle entretint aussi le bon ordre & la régularité dans la maison, affermit & augmenta même l'un & l'autre. Elle ne s'est jamais distinguée de ses religieuses, que par une plus grande application à ses devoirs, & une plus grande humilité. Mais elle mourut, n'ayant encore que trente-quatre ans, le 21 octobre 1651. Elle étoit fille de *Pierre* de Mornai, seigneur de Villerceaux, colonel du régiment du même nom, qui fut assassiné en 1624, & d'*Anne* Olivier de Leuville, fille de *Jean* Olivier, seigneur de Leuville, & de *Magdeléne* de l'Aubespine. * *Vies des anciens seigneurs de la maison de* MORNAI, par René de Mornai de Villetertre. Vie manuscrite de madame de Clermont-Monglat, par madame de Béthune d'Orval, abbesse de Gif. *Extrait du nécrologe de l'abbaye de Notre-Dame du Val de Gif.*

MORNAI (Marie de) demoiselle de Buhy, fille de PIERRE de Mornai, seigneur de Buhy & de la Chapelle, sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes du roi, & de *Catherine* de Saveuse, sa femme, fille de *Louis* de Saveuse, seigneur de Bouquinville, & d'*Anne* de Helin, naquit en 1616, à Paris, & fit paroître dès l'enfance les commencemens de cette piété qui crût en elle avec l'âge, & qui l'a fait regarder avec vénération dans tout le royaume. Comme Dieu ne l'avoit pas moins douée d'esprit que de vertu, on eut soin de cultiver ses heureuses dispositions. Dès l'âge de trois ans elle sut lire, & elle apprit dès l'enfance à dessiner, & les autres ouvrages dont on occupe les filles de condition. Mais elle apprit de plus que le commun de celles-ci, les langues latine, italienne & espagnole, la philosophie morale, l'histoire & la géographie, & elle réussit dans toutes ces sciences. Sa sœur aînée s'étant retirée au Val de Grace, où elle a fait profession, & où elle est morte, & elle restant seule dans le monde, ses parens chercherent à lui procurer un établissement avantageux, la produisirent dans les grandes compagnies & à la cour, & par tout elle se fit encore plus admirer par sa modestie que par la beauté & la vivacité de son esprit. Elle avoit environ vingt-un ans quand elle perdit M. son pere, & avec lui presque toutes les espérances de sa maison. La premiere perte la toucha beaucoup ; la piété la rendit fort peu sensible à la seconde. Elle fut recherchée par les partis les plus considérables, & se montra toujours disposée à suivre sur ce point la volonté de sa mere ; mais les conditions que celle-ci exigeoit firent toujours manquer chaque affaire lorsqu'on croyoit qu'elle alloit être terminée. Dieu se servit de la liberté qu'on lui conservoit par-là, pour la consacrer à son service d'une maniere plus particuliere. Mademoiselle de Buhy, après avoir toujours été très-sage & très-réglée, & beaucoup plus vertueuse que l'on ne l'est communément, même dans un monde sage & instruit, fut touchée tout d'un coup d'un amour si grand pour la pénitence, qu'elle résolut de tout quitter afin de ne plus vivre que pour Dieu, à qui elle sentoit bien que tout étoit dû, & qu'un Chrétien étoit obligé de lui rapporter tout. Madame sa mere s'opiniâtra envain à la produire dans le grand monde, & à la conduire malgré elle à ses vains & dangereux divertissemens, son cœur goutoit d'autres joies qui lui rendoient celles-ci insipides. Elle se dédommageoit la nuit par la priere & par les veilles, des exercices ausquels elle ne pouvoit vaquer si facilement pendant le jour ; & quand elle n'étoit point en présence de madame sa mere, elle s'y livroit entiérement. Elle profitoit d'ailleurs de tous les momens qu'elle ne pouvoit obtenir ou surprendre pour s'appliquer à de saintes lectures, à la méditation de l'écriture sainte, aux bonnes œuvres. Elle faisoit l'aumône assidument, & prenoit même sur son nécessaire pour la faire plus abondante. Elle abrégeoit les visites qu'on l'obligeoit de faire, pour donner une partie de son temps à la visite des hôpitaux, au soin des malades & à la fréquentation des prisons. S'étant apperçue que madame sa mere avoit repris la résolution de la marier, elle se retira dans la maison des filles de sainte Marie de la rue saint Antoine, & elle y seroit toujours demeurée, si M. l'archevêque de Paris, vaincu par les sollicitations de madame de Mornai, ne l'eût engagée d'en sortir pour retourner auprès de sa mere. Peu de temps après sa sortie, afin de n'être plus exposée à prendre aucun engagement dans le siécle, elle fit vœu de chasteté, & avançant de plus en plus dans la pratique des bonnes œuvres, non-seulement elle travailla avec succès au spirituel & au temporel des Ursulines de Magny, petite ville du Vexin François entre Paris & Rouen, à l'établissement desquelles madame sa mere avoit beaucoup contribué, mais tout Paris même se ressentit de son zéle & de ses bonnes œuvres. Elle contribua beaucoup à la conversion de plusieurs personnes, dont quelques-unes étoient distinguées par leur naissance. On la consultoit sur des affaires importantes : elle étoit respectée des plus vertueux, & elle n'en étoit que plus humble & plus portée à s'anéantir elle-même. Elle eut beaucoup à souffrir de la part de sa mere & de plusieurs autres de ses parens, à qui ses austérités & son amour pour la retraite & pour les œuvres de charité n'étoient point agréables ; elle supporta leur persécution avec patience, & augmenta en ferveur. Enfin elle mou-

rut à Buhy en odeur de sainteté le 11 avril 1664, âgée de quarante-huit ans. Son corps fut porté à l'abbaye du Thrésor, ordre de Cîteaux, parceque ce monastere reconnoît pour fondateurs les ancêtres de mademoiselle de Buhy. Ses entrailles demeurerent à l'église de Buhy, & son cœur fut porté aux Ursulines de Magny. On prétend qu'il s'est opéré depuis sa mort plusieurs miracles à son invocation, ou par l'attouchement de ce qui lui avoit appartenu. Sa vie a été écrite en huit livres par M. René de Mornai de Villetertre, prieur de Saint-Germain-en-Laye, & imprimée avec les vies des anciens seigneurs de la maison de Mornai, *in*-4°, à Paris, en 1689.

MORON (Jean) cardinal, évêque de Modène, de Novare, puis d'Ostie, étoit de Milan, & fils du comte *Jerôme* Moron, chancelier de Milan, & l'un des plus célébres politiques de son temps. Clément VII le fit évêque de Modène; & Paul III l'envoya nonce en Allemagne l'an 1542. Ce pape avoit dessein de faire tenir le concile général, & avoit besoin d'un homme de tête, qui le pût persuader aux Allemans assemblés à la diéte de Spire. Car les difficultés que les Protestans faisoient naître tous les jours, éludoient toutes les raisons qui venoient de la cour de Rome. Moron en proposa de si fortes, que Ferdinand, roi des Romains, & les autres princes ecclésiastiques & séculiers, qui se trouverent à la diéte, souscrivirent à la convocation du concile. Ce succès plut extrêmement au pape, qui récompensa Moron par un chapeau de cardinal, au mois de juin de la même année 1542, & le nomma légat à Boulogne, & président au même concile indiqué à Trente. Jule III envoya Moron à une diéte de l'empire, qui se devoit tenir à Augsbourg. Le cardinal s'y trouva en qualité de légat, & continua à y rendre des services importans à la cour de Rome, empêchant que l'on n'y traitât rien à son désavantage; ce qui fut néanmoins mal reconnu. Ce prélat étoit un homme d'une grande pénétration, adroit, résolu & intrépide: mais naturellement bon & honnête, qui favorisoit le mérite par tout où il le trouvoit; qui aimoit la justice, & qui prenoit même le parti des Protestans, lorsqu'il étoit persuadé qu'ils avoient raison. Ses envieux lui firent un crime de cette équité, qui le rendoit encore plus estimable. Jule III mourut en 1555. Marcel II, qui lui avoit succédé, ne passa que 21 jours sur le trône pontifical, & Paul IV fut élu le 23 mai de la même année. Ce dernier fit arrêter le cardinal Moron, qui s'étoit trouvé à son élection. On ne pouvoit s'imaginer comment il osoit traiter si rudement un prélat du mérite de Moron, qui avoit rendu des services considérables au saint siége, & qui étoit digne de remplir la premiere place de l'église. On apprit avec étonnement que ce cardinal qui avoit défendu si vivement les vérités orthodoxes contre les Protestans, étoit accusé d'avoir donné dans leurs sentimens, & de favoriser leurs entreprises. On fit la même injustice au cardinal Polus. On crut que Moron, qui étoit son ami intime, avoit les mêmes pensées, & qu'enfin leur amitié étoit plutôt une ligue secrette pour le parti protestant, qu'une union sainte de leurs esprits & de leurs cœurs, fondée sur la vertu & le mérite. Le pape ayant été détrompé, fit dire à Moron qu'il pouvoit sortir de prison; mais ce cardinal le refusa, & répondit hardiment, que préférant sa réputation à la liberté, il vouloit qu'on rendît justice à son innocence. Paul IV différa de l'absoudre, de peur de se condamner soi-même; mais Pie IV le justifia hautement, & l'envoya même en qualité de légat pour présider au concile de Trente, qui fut heureusement terminé le vendredi 3 décembre 1563. Après la mort de Pie IV, saint Charles donna sa voix au cardinal Moron, qu'il crut digne d'être pape, & qui avoit déja eu vingt-huit voix dans un autre conclave. Il fut envoyé par Grégoire XIII légat à Gênes, puis en Allemagne. Il tâcha dans toutes les occasions de remplir les devoirs d'un bon prélat, & prit un soin particulier de son diocèse de Modène. Enfin il couronna les actions d'une vie illustre par une pieuse mort. Ce fut à son retour d'Allemagne, le jeudi premier décembre 1580, qui étoit le 72 de son âge. Il étoit alors à Rome, où son corps fut enterré dans le choeur de l'église, dite la Minerve. Ses neveux, *Jerôme* Moron, comte de Pont-Coron, & *Horace*, évêque de Sutri & de Népi, lui firent élever un tombeau, avec une épitaphe qu'on voit dans la même église. * Guichardin, *hist.* De Thou, *l.* 23 & 25. Sponde, *in annal.* Ughel, *Ital. sacr.* Victorel. Petramellarius. Sleidan. Auberi.

MOROSINI, maison noble & ancienne à Venise, a donné de grands hommes à la république. DOMINIQUE Morosini, en latin *Maurocenus*, qui fut élu doge l'an 1148, après Pietro Polani, envoya du secours aux Chrétiens de la Palestine, fit la paix avec Guillaume, roi de Sicile, & gouverna pendant huit ans avec beaucoup de prudence & de sagesse. Sa mort arriva l'an 1156. MARIN Morosini fut élu doge l'an 1249, & mourut l'an 1252. Il soumit la ville de Padoue à la république, & rendit d'autres services très-importans. MICHEL Morosini mourut de peste quatre mois après son élection, l'an 1381, après avoir soumis l'isle de Ténedos. MARC Morosini fut évêque de Venise l'an 1235, & gouverna cette église pendant vingt ans. NICOLAS Morosini mérita la même dignité l'an 1338, & mourut l'an 1367. JEAN-FRANÇOIS Morosini, patriarche de Venise, fut élevé à cette dignité l'an 1644, par la démission du cardinal Cornaro, & mourut le 5 août 1678, âgé de 72 ans. Cette maison a donné dans le XVII siécle divers autres officiers à la république de Venise: comme THADEO Morosini, capitaine des galions; FRANÇOIS, généralissime & doge, mentioné dans un article séparé. Un autre MOROSINI a été ambassadeur en Savoye, puis en France, &c. * Bembo & Justiniani, *hist. Venet.* Leon Mattina, *in elog. duc. Venet.* Ughel, *Ital. sacr. &c.*

MOROSINI (Pierre) cardinal, & l'un des plus habiles jurisconsultes de son temps, travailla avec succès à la compilation du VI volume des décrétales; & laissa d'autres ouvrages de droit, qu'on trouve manuscrits dans les bibliothéques. Il fut fait cardinal par le pape Grégoire XII, l'an 1408, se trouva depuis au concile de Constance, & fut envoyé par Martin V légat dans le royaume de Naples, où il couronna la reine Jeanne II. Ce cardinal fut employé en d'autres occasions importantes, & mourut à Gallicano, château du diocèse de Palestrine, le 11 août 1424, & fut porté à Rome, où il est enterré dans l'église de sainte Marie la neuve. * Trithéme, *de script. eccl.* Ciaconius. Onuphre. Auberi, &c.

MOROSINI (Jean-François) cardinal, naquit à Venise, l'an 1537. Après avoir été ambassadeur de la république en Savoye, en Pologne, en Espagne, & en France, il fut envoyé à Constantinople pour les mêmes fonctions auprès du sultan Amurat III, où il fit paroître une grande fermeté. Quelques particuliers Vénitiens ayant traité cruellement quelques Turcs à Corfou, le grand seigneur résolut de s'en venger. Le grand visir menaça même

Morosini de lui faire couper la tête : à quoi il répondit vigoureusement, que s'il l'avoit fait, sa république employeroit toutes choses pour en tirer vengeance sur lui-même, & lui faire payer de sa vie propre, celle qu'il lui auroit arrachée. Il mit pourtant tout en usage pour calmer le sultan, & il y réussit, en promettant que le podestat qui avoit consenti à l'outrage dont on se plaignoit, seroit puni. Morosini étant de retour en sa patrie, se fit d'église, & fut pourvu de l'évêché de Brescia. Ensuite Sixte V ayant oui parler de sa fermeté, l'envoya nonce en France, & le fit cardinal durant sa nonciature, par une promotion unique l'an 1588 : il l'honora le même jour du titre de légat *à latere*, pour réconcilier messieurs de Guise avec le roi. Il fut fort agréable à la cour, & suivit sa majesté à Blois, où il se trouva lors du massacre des Guises. On l'accusa même d'avoir su ce dessein, & d'y avoir participé, ce qui obligea le pape à le rappeller ; mais il se justifia si bien, que le saint pere lui donna la protection d'Allemagne & de Hongrie. Il fut à Rome fort ami de saint Philippe de Neri. Enfin son diocèse ayant besoin de sa présence, il s'y rendit pour y établir la discipline ecclésiastique ; mais il n'eut pas le loisir d'exécuter ses grands desseins, étant mort le 14 janvier 1596, dans sa 59 année. Il laissa tout son bien & ses meubles aux pauvres. Le pere Etienne Cosmi, général des Somasques, fit imprimer des mémoires pour la vie de ce grand cardinal, l'an 1676. * Ciaconius. Cabrera. Petramelarius, &c.

MOROSINI (André) de l'illustre famille dont on vient de parler, naquit dans cette ville le 13 de février 1557, c'est-à-dire, 1558 avant Pâque, de *Jacques* Morosini, sénateur, & de *Cécile*, fille de *Paul* Cornaro, procureur de saint Marc. Il apprit le latin sous Balde-Antoine Penna, & le grec sous Parthenio. Il passa ensuite à la philosophie, qu'il apprit à Venise sous Louis de Pesaro. Après ces études il alla à Padoue où il prit les leçons de François Picolomini, & de Jacques Zabarella, deux célèbres philosophes de ce temps-là. Il s'y appliqua aussi à l'éloquence, au droit, à la musique & à jouer des instrumens. Après trois ans de séjour à Padoue, la peste l'en chassa en 1576, & de retour à Venise il y fut fait dès le 18 de mars 1683 *sage des ordres*, degré par où commence la noblesse Vénitienne. Après avoir rempli quelques autres postes, il fut mis le 28 mars 1693 du nombre des trois avocats généraux. Le 21 mars 1593, il fut élu *Sage de Terre ferme*, & il a rempli cette charge onze fois. Le premier octobre 1600 il eut entrée au sénat, & fut élu *Sage-grand* le 30 septembre 1605. En 1606 il fut du conseil des dix, & il en a été deux fois depuis, en 1615 & 1617. Il fut aussi trois fois réformateur de l'université de Padoue, en 1608, 1612 & 1616. Dès 1598 il fut nommé à la place de Paul Paruta, pour écrire l'histoire de la république, & il s'en est aquitté au gré de ceux qui l'avoient employé, & en fidéle historien. Il mourut dans le célibat le 29 juin 1618, âgé de soixante ans. Cette histoire de Venise, *dont on vient de parler*, est en latin, & ne va que depuis l'an 1521 jusqu'en 1615. Elle parut à Venise en 1623, *in-fol.* & a été réimprimée à Venise, *in-4°*, en 1719, dans le recueil des historiens de Venise. Ce fut son frere Paul Morosini qui la fit imprimer la premiere fois & la dédia au doge Antoine Priuli. Ses autres ouvrages sont : 1. une premiere partie, qui n'en a point eu de seconde, d'opuscules divers, & de lettres, *in-8°*, à Venise en 1625. On y trouve une vie de saint Thomas d'Aquin ; un traité des reliques trouvées dans l'église de saint Marc ; des méditations ; un autre où il examine s'il est permis à l'homme de vivre de la chair des animaux ; un autre où il recherche pourquoi la chaire humaine est interdite à l'homme ; un éloge du doge Jean Bembo, mort en 1618 ; un éloge de Louis Giorgi, procurateur de saint Marc, mort en 1615 ; un éloge de Christophe Valiero, mort à Corfou le 30 juin 1615, en revenant de Constantinople, où il avoit été baile de la république ; un discours sur l'arrogance ; des lettres ; & la vie de Léonard Donato, doge de Venise, mort en 1612. Ces opuscules sont en latin. 2. *L'imprese e espeditioni di terra santa, e l'acquisto fatto del imperio di Constantinopoli dalla serenissima republica di Venetia*, à Venise en 1627, *in-4°*. Placcius dans son théatre des anonymes a fait beaucoup de fautes en parlant de cet ouvrage. Morosini avoit un frere nommé *Nicolas* qui a été illustre par son habileté dans les langues grecque, hébraïque & latine ; & à qui on commit le 23 novembre 1601, le soin de la bibliotheque de S. Marc. Il étoit *Sage de Terre ferme*, lorsqu'il mourut le premier mars 1602, dans sa 45 année, étant né le 13 février 1558. * Jacques Alberici, *catalogo de gli scrittori Venetiani*. Pierre Ange Zeno, *de scrittori Veneti patritii*. La vie de Morosini par Nicolas Crasso, à la tête de son histoire de Venise, édition de 1719.

MOROSINI (François) doge de Venise, & l'un des plus grands capitaines que la république ait eus, naquit l'an 1618, de *Pierre* Morosini, procurateur de saint Marc, & de *Marie* Morosini. Dès l'âge de vingt ans il se signala sur une des galeres vénitiennes, contre des pirates Turcs qui infestoient l'Archipel, & il y fit paroître tant de valeur, & en même-temps tant de prudence, que le général Marin Capelli augura qu'il seroit un jour un très-grand homme de guerre. L'an 1645, il se trouva à l'attaque des quatre sultanes destinées au transport des munitions que les Turcs envoyoient à la Canée ; & il s'y distingua si fort, que le sénat lui donna le commandement d'une galere très-considérable, avec laquelle l'an 1646 il donna la chasse à quelques galeres turques, près de Rétimo. L'an 1647 il poursuivit ces Infidéles jusque dans le port de Schio, & y brula leurs vaisseaux. Il fit la même chose à Napoli de Romanie, & battit encore peu après seize de leurs galeres dans le détroit de Gallipoli. Les Turcs ayant mis l'année suivante le siége devant Candie, il y accourut, & les chassa des murailles de la ville. Tant de succès glorieux obligerent le sénat à lui confier l'an 1650, la charge de général des galeres, & à lui confier la garde de la mer Adriatique. En cette qualité il se trouva à la bataille navale que les Vénitiens livrerent aux Infidéles, entre Paros & Naxos dans l'Archipel. Le combat fut fort opiniâtre : & les Vénitiens, après la mort de Mocénigo, qui fut tué dans l'action, eussent été en grand danger de succomber, si Morosini attaquant les Turcs par derriere, & s'étant attaché à l'amiral, n'eût fait céder les Infidéles. La victoire fut complette, & un renégat, natif de Frioul, qui commandoit cette flotte destinée à se jetter inopinément sur Candie, fut pris vif avec la plupart de ses vaisseaux : le reste voulant se sauver périt misérablement dans les rochers. Une victoire si complette lui mérita le commandement de la flotte l'an 1651, ce qui lui donna occasion de faire un nombre d'actions très-considérables. Il appaisa une sédition à Corfou, défit proche de Nicopoli un convoi de troupes & de munitions pour la Canée ; mit l'an 1653 en fuite une autre flotte près de Rhodes, & marqua l'an-

née 1654, par une descente dans l'isle d'Engia, où il s'empara de treize vaisseaux ennemis. Le généralissime Mocénigo étant tombé dans la maladie dont il mourut, Morosini fit ses fonctions, & emporta Malvoisie, nonobstant la résistance des Turcs & les forces de la place. L'an 1655 il prit aussi la ville d'Engia & la rasa, aussi-bien que Vollo dans la Thessalie, & Scyatho; ce qui obligea les isles voisines de se mettre à contribution. Le généralissime Foscarini, qui avoit succédé à Mocénigo, ne lui ayant guère survécu, Morosini se trouva chargé une seconde fois du commandement général; & profitant d'une grande victoire navale remportée sur les Turcs par Lazare Mocénigo, il leur enleva Mégara. Ces Infidéles s'opiniâtrant au siége de Candie, le sénat en confia le gouvernement à Morosini, qui s'y rendit en 1656. Les affaires de la république se rétablirent bientôt dans l'isle sous son gouvernement: il obligea les Turcs de rentrer dans leurs places; & ayant alors perdu une bataille navale, où périrent dix mille de ces Infidéles, il leur fit enlever Ténédo & Lemnos. Ces désavantages des Othomans obligerent le grand-visir Amurat Cuproli à faire un grand effort l'année suivante. Il reprit ces deux isles, & le généralissime Mocénigo ayant été tué dans un combat naval près les Dardanelles, le sénat crut ne pouvoir mieux remplir sa place, que par la personne de Morosini. Ce nouveau généralissime se mit en mer l'an 1658; mais après avoir pris l'isle de Charcie, il essuya une tempête si violente, qu'il pensa périr avec sa flotte. Il en ramassa les débris, & ayant été joint par les galeres du pape, & par celles de Malte & de Toscane, il donna la chasse aux Infidéles, s'empara de Claros, & pilla Samos. L'année suivante il passa en Morée, & y prit plusieurs places; puis étant revenu en Candie l'an 1660, avec un renfort de 4000 François qu'il reçut, il emporta l'épée à la main la forteresse de Sainte-Vénérande, battit les Turcs en diverses occasions, & se saisit de la nouvelle Candie, qu'ils avoient bâtie, pour bloquer l'ancienne. Ayant achevé son temps de généralissime, il céda la place à George Morosini son successeur, & se retira sur la fin de l'an 1661, à Venise. Là il eut le chagrin de se trouver accusé de malversation par les envieux de sa gloire; mais il reçut bientôt la consolation de voir son innocence publiquement reconnue, & ses calomniateurs punis. Enfin le grand-visir Mahomet Cuproli, qui avoit succédé à son pere, s'étant rendu en personne devant Candie, le sénat se vit obligé de recourir à Morosini pour la défendre; il y fut envoyé, & il seroit difficile de rapporter tout ce qu'il y fit pendant vingt-huit mois que le siége dura. Il y soutint plus de cinquante-six assauts, & plus de quarante combats souterreins, & éventa les mines des assiégeans, plus de 460 fois. Les Turcs perdirent à ce siége plus de 120000 hommes, & les Vénitiens plus de 30000. En vain le grand-visir tâcha de corrompre ce brave commandant, jusqu'à lui offrir de le faire sur le champ prince de Valachie & de Moldavie; il méprisa ses offres. Une blessure qu'il reçut au commencement de l'an 1669, ne le rendit pas moins vigilant à donner ses ordres partout. Le secours des François qui lui arriva, ayant été inutile, & les galeres du pape s'étant retirées, il ne laissa pas de soutenir avec le peu de monde qui lui restoit, un assaut général, & avec tant de vigueur, qu'il chassa les Infidéles d'une partie des murailles, dont ils s'étoient rendus maîtres; mais il fallut pourtant capituler, & le grand-visir plein d'estime pour un si grand homme, lui accorda tout ce qu'il demandoit. Etant de retour à Venise, où il fut d'abord très-bien reçu, il eut peu après la douleur de se voir arreté, le sénat s'y étant vu obligé par la pressante harangue que François Corrario fit contre Morosini. Mais le procurateur Sagredo, & Michel Foscarini prirent sa défense, de maniere que son innocence fut reconnue, & qu'on lui confirma la charge de procurateur de saint Marc, à laquelle il avoit été élu peu avant la reddition de Candie, le sénat convenant que jamais personne n'avoit mieux servi la république que lui. Ce n'étoit pourtant rien en comparaison de ce qu'il fit par la suite. La guerre s'étant renouvellée contre les Turcs, par la ligue des Vénitiens avec l'empereur & le roi de Pologne, Morosini, qui avoit pensé être élu doge après la mort de Contarini, fut déclaré généralissime pour la troisiéme fois. Il partit donc pour la Grece le 8 juin 1684, & emporta d'abord l'isle & la ville de Sainte-Maure, où il trouva 126 piéces de canon: ce qui fut suivi de la prise de plusieurs autres isles, qui firent appréhender la famine dans Constantinople. Coron, malgré les secours qui arrivoient sans cesse aux assiégés, fut prise d'assaut, & mise à feu & à sang l'an 1685: expédition qui fut suivie de plusieurs autres, & des prises de Navarin & de Modon l'an 1686. L'année suivante il remporta sur les Turcs, auprès des Dardanelles, une victoire complette, qui fut suivie de la prise de Patras, de Lépante, &c. Ces succès causerent tant de joie au sénat, qu'il donna à Morosini le titre de *Peloponnesiaque;* & ce qui n'avoit point encore été fait pour un homme vivant, il lui fit dresser une statue d'airain, avec cette inscription, *Francisco Mauroceno Peloponnesiaco adhuc viventi senatus posuit anno* 1687. Morosini, qui cependant pensoit à étendre ses conquêtes, prit Corinthe, Sparte & Athènes, d'où il envoya à Venise des lions d'une beauté extraordinaire, qu'il tira d'un temple de Minerve, & que la république fit placer à l'entrée de l'arsenal, avec une inscription très honorable pour lui. Le doge Justiniani étant mort l'an 1688, Morosini fut élu en sa place le 3 avril de la même année, avec des applaudissemens extraordinaires de tout le peuple. La joie ne fut pas moins grande à l'armée. Il fut pourtant obligé cette année-là de lever le siége de Negrepont, ses troupes étant très-diminuées par les différens combats qu'il avoit fallu soutenir durant ce siége. Il en fut si fatigué, qu'il tomba malade: ce qui l'obligea de revenir à Venise l'an 1689. Le pape Alexandre VIII lui envoya l'année suivante un casque & une épée, qu'il reçut en cérémonie dans l'église de S. Marc, des mains du nonce. Mais la guerre continuant toujours au Levant, on crut que la présence du doge y étoit nécessaire: ainsi on le déclara généralissime pour la quatriéme fois, quoiqu'âgé de 75 ans. Ce vénérable vieillard partit donc l'an 1693, & étant arrivé à l'armée, il mit plusieurs fois en fuite la flotte des Turcs; mais accablé de fatigues, il tomba malade, & mourut à Napoli de Romanie, le 6 janvier 1694, regretté universellement. Son corps fut apporté à Venise, où le sénat lui fit élever un monument avec cette inscription; FRANCISCO MAUROCENO PELOPONNESIACO SENATUS, ANNO MDCVIC. * Jean Gatien, *l. de gestis Francisci Mauroceni, &c.* à Padoue 1698. Antoine Arrighi, *de vita & rebus Francisci Mauroceni Peloponnesiaci, principis Venetorum, libri IV*, imprimé aussi à Padoue en 1749, *in-4°.*

MOROSINI (Angélo) *cherchez* MONOSINI.

MOROSOU (Boris Iwanowitz) favori d'Alexis

Michel, grand duc de Moscovie l'an 1645, & premier ministre d'état, eut tant de pouvoir sur l'esprit de ce prince, qu'il lui persuada d'épouser la fille d'un gentilhomme, nommé Miloslauski. Ensuite il épousa l'autre fille de ce gentilhomme, & devint ainsi beau-frere du grand duc. Les exactions qu'il autorisa exciterent une sédition si furieuse parmi le peuple, que le grand duc eut bien de la peine à l'appaiser, & à obtenir que Morosou, dont la maison avoit été pillée, demeureroit près de sa personne, sans qu'on attentât à sa vie. Ce danger rendit Morosou plus prudent & plus modéré. Depuis ce temps-là il chercha toutes les occasions de gratifier, & d'aider de son crédit tous ceux qui s'adressoient à lui, & qui avoient quelques affaires à la cour. * Oléarius.

MORPHÉE, l'un des ministres du dieu du sommeil, qui excitoit à dormir, & représentoit diverses formes dans les songes. Ovide le décrit dans le second livre de ses métamorphoses, & feint que le sommeil l'envoya par ordre de Junon à Alcyone, pour lui présenter l'image de Ceyx, son mari.

MORSIUS (Joachim) de Hambourg, d'une famille distinguée, né en 1593, & mort en 1639, a employé le peu d'années de vie que la Providence lui a accordé, à voyager & à étudier principalement les belles lettres. Il a plus été l'éditeur des ouvrages d'autrui, qu'il n'en a donné de son propre fonds. Attentif à recueillir au milieu de ses voyages les pieces fugitives des grands hommes qui se sont rendus célebres dans la république des lettres, il a fait imprimer celles qui n'avoient point encore vu le jour. De ce nombre sont, *Antonii Florebelli panegyricus*, qu'il a fait imprimer à Leyde en 1619, *in*-4°. Ce panégyrique avoit été prononcé devant l'empereur Charles-*Quint*. Deux lettres latines de Jules-César Scaliger, imprimées la même année & au même lieu, & réimprimées dans les *Amœnitates litterariæ* de Selhorn, p. 269. Une lettre de Morsius lui-même, dans ce dernier ouvrage, pag. 171. Une autre dans la collection d'Antoine Matthieu, à Leyde en 1695. * *Voyez* Placcius, *in theatr. anonym. & pseudon.* pag. 241. Abrégé de sa vie donné avec celles des Lindembroges à Hambourg en 1723, *in*-8°. Eloge de Morsius en vers latins dans le premier tome des *Amœnitates litterariæ*, pag. 284.

MORT, divinité adorée par les anciens, étoit, selon eux, fille de la Nuit, & sœur du Sommeil. Elle étoit tenue pour la plus dure & la plus implacable de toutes les déesses. On lui sacrifioit un coq, & on l'habilloit d'une robe semée d'étoiles de couleur noire, avec des ailes noires. * Horace, *lib. 2 serm.*

Quelques-uns ont nommé *Morta*, l'une des trois Parques, que l'on fait présider au destin de ceux qui étant nés devant ou après le terme ordinaire de la naissance, venoient à mourir. Les deux autres Parques se nommoient *Nona* & *Decima* : c'est-à-dire, *Neuviéme* & *Dixiéme*; parceque ces mois sont les termes ordinaires de l'enfantement & de la naissance. Les Phéniciens avoient bâti un temple à la Mort, comme le dernier asyle de tous les hommes, dans l'isle de *Gadira*, aujourd'hui *Cadis*. * *Voyez* Eusthathe, *sur le* 450 *vers de* Dionys. Perieg. Aulu-Gelle, *l.* 5.

☞ MORTAGNE, petite ville de France dans la Flandre Walone au Tournaisis, à l'embouchure de la Scarpe dans l'Escaut, à trois lieues au-dessus de Tournai. C'est le dernier poste de la France de ce côté-là. Cette ville a eu autrefois des seigneurs qui étoient châtelains de Tournai. D'abord ils furent vassaux du roi de France & de l'évêque; ensuite ils le furent entierement du roi, par l'acquisition qu'il fit des droits de l'évêché. Mortagne a été démembrée du Tournaisis, & laissée à la France par le traité de paix d'Utrecht, à condition qu'il ne seroit pas permis d'y faire de fortifications ni d'écluses, de quelque nature qu'elles pussent être. Les dépendances de Mortagne ont été cédées à la maison d'Autriche, de même que le Tournaisis, par le même traité. Il y avoit autrefois une citadelle qui défendoit cette ville; mais l'empereur Charles-*Quint* la fit démolir dès qu'il se fut rendu maître de Tournai. * La Martiniere, *dict. géogr.*

MORTAGNE, *Mortagnia* & *Moritania*, ville de France dans le haut Perche, vers les frontieres de la Normandie, est grande, bien peuplée, ornée de diverses églises, & située sur un ruisseau, qui commence à former la riviere de Huigne ou Huisne. Elle a un bailliage & un château. Un ancien proverbe dit, *Mortagne, ville & château sur Mortagne.*

MORTAGNE, bourg de France dans la province de Poitou, vers les frontieres de la Bretagne, & situé sur la Seure Nantoise, qui reçoit le Loing. * Baudrand, *diction. géograph.*

MORTAIN, en latin, *Moritonium* & *Moritolium*, petite ville de France en Normandie, avec bailliage & titre de comté, est située vers les frontieres du Maine, près de la riviere d'Ardée, entre Avranches & Domfront. On y a une ancienne coutume de porter aux processions une épée nue, au lieu de baniere. Henri, I du nom, roi d'Angleterre & duc de Normandie, donna le comté de Mortain à ETIENNE de Blois son neveu, qui devint comte de Boulogne, par son mariage avec *Mahaud*, fille d'*Eustache*, comte de Boulogne, & qui fut depuis roi d'Angleterre, l'an 1135. GUILLAUME, second fils d'*Etienne*, eut le comté de Mortain, épousa la fille unique de *Guillaume III*, comte de Varennes, & mourut sans enfans, l'an 1160. Sa succession, après diverses disputes, échut à *Marie* de Boulogne, femme de *Matthieu* d'Alsace, d'où vint *Ide*, comtesse de Boulogne, mariée à *Renaud*, comte de Dammartin. *Mahaud* leur fille, comtesse de Boulogne & de Dammartin, épousa *Philippe* de France, fils du roi Philippe-*Auguste*. Ce prince fut comte de Mortain, dont le roi Louis VIII son frere, retint la forteresse l'an 1223. Le roi saint Louis la lui remit trois ans après. L'an 1401, le roi Charles VI érigea la terre de Mortain en comté, pour PIERRE de Navarre, son cousin, qui mourut l'an 1411, sans laisser d'enfans. Ensuite, le comté de Mortain échut à divers seigneurs, & revint encore à la couronne. Le roi François I le donna l'an 1529, à Louis de Bourbon, duc de Montpensier, &c. en récompense de quelques terres que ce prince avoit données en Flandre, pour être cédées à l'empereur Charles-*Quint* en exécution du traité de Cambrai. * Du Pui, *droits du roi.* Du Chêne, *antiq. des villes de France*, & *in hist. Norm. script.*

MORTARE, ville d'Italie dans le duché de Milan, capitale du petit pays de Laumellina, est située sur le Cogna, à neuf ou dix milles de Novarre. Ce qui rend ce lieu plus considérable, est une maison de chanoines réguliers, qui y fut fondée l'an 1180, par un habitant du lieu nommé Adam, & qui devint si considérable, qu'elle posséda jusqu'à quarante-deux monasteres, & plusieurs cures. Les guerres qui troublerent ensuite le Milanez causerent beaucoup de dommage à cette congrégation, tant dans le spirituel que dans le temporel, & les entreprises de François Sforce qui s'empara de la ville, ayant empêché le pere

Raphaël Salviati, qui étoit prevôt du monastere, d'y introduire la réforme, il en procura l'union à la congrégation de Latran en 1449. Les personnes les plus considérables de la congrégation de Mortare, furent Guarin évêque de Palestrine, & cardinal, Ayrard & Jacques, archevêques de Gènes, Bernard, évêque de Pavie, Obert de Tortone, Radole de Plaisance, Obert de Bobio, & Albert, patriarche de Jérusalem, législateur des Carmes. On dit que Mortare est le lieu où Charlemagne vainquit & fit prisonnier Didier, roi des Lombards. * Pénot, *hist. trip. canon. regul.*

MORTEMAR, *cherchez* ROCHECHOUART.

MORTEMER, *Mortuum Mare*, abbaye de religieux de l'ordre de Cîteaux, dans la Normandie, à une lieue du bourg de Lyons vers l'orient, & les confins de l'Isle de France. * Mati, *dict.*

MORTIS (Maître Jean) chantre & chanoine de la Sainte-Chapelle du palais à Paris, curé de saint Denys, & conseiller au parlement de Paris, florissoit sous le regne de Louis XI, l'an 1465. Il obtint du roi le don des régales. En 1471 il fonda au mois d'août un obit perpétuel ou anniversaire pour lui dans la Sainte-Chapelle. Il mourut à Paris au mois de mai 1484, & fut inhumé dans la basse Sainte-Chapelle, où l'on voit sa tombe. Voyez Du Breul dans ses *Antiquités de Paris*, p. 139. Mortis a composé l'histoire de la Sainte-Chapelle de Paris en langue vulgaire : elle est encore manuscrite. C'étoit un abrégé de tout l'état de la Sainte-Chapelle, tant pour le spirituel que pour le temporel depuis sa fondation jusqu'à l'an 1457 inclusivement, divisé en trois parties. Du Peyrat l'avoit communiqué au pere Du Breul, qui s'en est servi utilement pour son livre des antiquités de Paris. * M. Goujet, *mém. mss.*

MORTO (Louis) peintre Italien, natif de Feltro dans l'état de Venise, a été le premier qui se soit appliqué à peindre des grotesques. Cet homme mélancholique, & d'une humeur solitaire, vint fort jeune à Rome, sous le pontificat d'Alexandre VI, vers la fin du XV siécle, & s'étudia à dessiner d'après l'antique, se plaisant sur-tout aux dessins bizares & ridicules. Après avoir fait plusieurs copies à Tivoli, à Pouzzoles & à Bayes, il retourna à Rome, d'où il alla à Florence, puis à Venise. Enfin, étant passé dans le Frioul, où on levoit des soldats, il eut le commandement de deux cens hommes, qu'il conduisit dans l'Esclavonie, & y fut tué, à l'âge de 45 ans, dans un combat contre les Turcs. * *Academ. pictur. part.* 2, *l.* 11.

MORTON, *cherchez* MOORTON.

MORTON (Thomas) Anglois, publia l'an 1610 un livre sur l'autorité & la dignité des princes contre Bellarmin. Il a aussi fait un traité sur l'Eucharistie. Il donna en 1596, un commentaire sur la I aux Corinthiens. * Konig, *biblioth.*

MORVEDRO ou MORVIEDRO, ville de la province Tarraconoise, proche de Valence, est sans contredit l'ancienne *Sagunte*, si fameuse par sa ruine, & par sa fidélité inviolable pour les Romains, qui causa sa destruction, lorsqu'elle fut prise par Annibal l'an 219 avant J. C. Il en reste encore aujourd'hui de grandes ruines, entr'autres des débris d'ampithéâtre, qui marquent son ancienne grandeur. On y trouva, il y a environ deux cens ans, devant la porte de la citadelle, un tombeau de marbre, avec une inscription hébraïque, qui, par l'ignorance de François Stella, qui entreprit de la déchifrer, quoiqu'il n'entendît point cette langue, a fait tomber, même des gens doctes, comme Villalpandus, dans une erreur fort grossiere. Ce Stella, qui avoit de la réputation, dans un siécle assez peu éclairé, dit, lorsqu'on le consulta là-dessus, que cette inscription signifioit qu'Adoniram, officier & envoyé du roi Salomon, étant venu pour y lever des tributs, y étoit mort, & que c'étoit-là son tombeau. Cependant ce marbre, que l'on voit encore à la porte de la citadelle, ne marque autre chose, sinon que c'est la sépulture d'un certain Nebat, qui s'étoit révolté. * M. de Marca, en son livre intitulé, *Marca Hispanica.*

MORVILLIERS (Jean de) évêque d'Orléans, abbé de saint Pierre de Melun, garde des sceaux de France, né à Blois en 1507, fut pourvu en 1536 de l'office de lieutenant général de Bourges, dont il fut aussi doyen de la cathédrale, puis conseiller au grand conseil, & en cette qualité l'un des juges du chancelier Poyet. Le roi lui donna une charge de maître des requêtes, & l'envoya en ambassade à Venise, & vers plusieurs autres princes. Au retour il fut nommé évêque d'Orléans, dont il obtint les bulles en 1552 : mais comme les affaires d'état ausquelles il étoit employé, ne lui permettoient pas d'y résider, il y établit des grands vicaires, qui en prirent soin, & n'y fit son entrée que le 26 novembre 1559. Il quitta même cet évêché quelques années après. Le catalogue des évêques d'Orléans que l'on trouve imprimé à la fin des statuts synodaux de ce diocèse, recueillis & publiés sous l'autorité de M. Delbene, met la démission de M. de Morvilliers en 1563. Il fut reçu au parlement le 23 janvier 1557, pour y avoir entrée & séance tant qu'il seroit du conseil privé, sans néanmoins y pouvoir présider; & eut part en 1559 à la négociation de la paix de Câteau-Cambresis. Les sceaux de France lui furent offerts en 1560, après la mort du chancelier Olivier, & sur son refus ils furent donnés à Michel de l'Hôpital; mais le roi le contraignit en 1568 de les accepter, nonobstant toutes les excuses qu'il put alléguer. Il les tint deux ans & trois mois, sans en avoir voulu prendre de provisions en titre, ni même de commission; & s'étant retiré en son abbaye de Melun, il fit tant d'instance, qu'il obtint d'en être déchargé en 1570. Il ne laissa pas de conserver sa place au conseil, comme plus ancien conseiller d'état, avec le rang & la préséance sur le président de Birague, auquel les sceaux avoient été donnés. Il ne quitta point la cour, & eut presque la principale direction des affaires, assistant à tous les conseils de paix & de guerre, où il fut toujours contraire aux factieux, qui troubloient l'état par leurs rebellions & leurs révoltes. Enfin après trente-cinq années de service au conseil, avoir soutenu les intérêts du royaume au concile de Trente, retournant du voyage de Poitiers en 1577, il tomba malade à Tours, où il mourut le 23 octobre de la même année, âgé de 70 ans : d'où son corps fut porté aux Cordeliers de Blois, où le chancelier de Bellievre, son intime ami & son exécuteur testamentaire, lui fit ériger un tombeau.

Il descendoit de JEAN de Morvilliers, élu pour le roi en la ville de Blois, qui fut pere de JACQUES, qui suit.

II. JACQUES de Morvilliers, seigneur du Breuil & de Lignieres, épousa *Catherine* dame de Nezement, dont il eut ETIENNE, qui suit; *Jacques*, seigneur de Saint-Lubin & de la Sourdiere, archidiacre de Graçai en l'église de Bourges; *Philippe*, seigneur de Piseaux; & FRANÇOIS de Morvilliers, qui a fait la *branche des seigneurs du* BREUIL, *rapportés ci-après.*

III. ETIENNE de Morvilliers, seigneur de Nezement, de Saint-Lubin, & de la Sourdiere, procu-

reur du roi Louis XII en son comté de Blois, épousa *Marie* Gaillard, fille de *Jean*, seigneur du Bois-au-Chantre, & de *Jacqueline* de Beauvillier, dame de Villemanci, dont il eut *Jean*, évêque d'Orléans, & garde des sceaux de France, *qui a donné lieu à cet article*; *Marie*, alliée à *Guillaume* Bochetel, secrétaire d'état; & *Jeanne* de Morvilliers, mariée à *Jean* de la Sauffaye, seigneur de Bresolles, de Vaux, & de la Raboys.

Seigneurs du Breuil.

III. François de Morvilliers, fils puîné de Jacques, seigneur du Breuil, & de *Catherine*, dame de Nezement, fut seigneur du Breuil & de Lignieres en Vendômois, fut reçu conseiller au parlement le six mars 1502, & mourut le onze mai 1520. Il épousa *Jeanne* Huraut, fille de *Jean*, seigneur de Belesbat, président en la cour des aides, & de *Marie* de Guetteville, dont il eut *Jacques*, seigneur du Breuil, mort jeune; *Claude*, doyen de Saulier; *Marie*, alliée à *Nicolas* de la Barre, seigneur de la Prunaudaye; & *Geneviève* de Morvilliers, qui épousa *François* Miron, premier médecin du roi Henri III. * *Voyez les mémoires de Castelnau*, *par* le Laboureur; Du Chêne, *hist. des Chancel.* Le P. Anselme, &c. De Thou & Sainte-Marthe, ont fait son éloge. De la Sauffaye, *annal. eccles. Aurel.* Guyon, *hist. d'Orl.* & Hilarion de Coste, *hist. cat. du XVI siécle*, ont écrit sa vie. *Consultez* aussi Muret, *in præf. ad Philipp. Demoth.* Gentien Hervet, *præf. in Basilic.*

MORVILLIERS (Pierre de) seigneur de Clari, Cramoyau, &c. fut reçu en la charge de conseiller au parlement en 1453, qu'il exerça jusqu'en 1461, qu'il fut nommé chancelier de France, par lettres du 3 septembre de la même année, & en cette qualité il fut présent au traité d'alliance fait à Bayonne le 31 mai 1462, entre le roi Louis XI & le roi d'Aragon. Quoiqu'il eût été désavoué de quelques paroles qu'il avoit avancées dans les affaires que le roi eut avec le comte de Charolois, en 1464, il ne laissa pas d'être employé l'année suivante en Picardie avec les comtes de Nevers & d'Eu; mais ayant été désapointé de sa charge au mois de novembre de la même année, il se retira auprès du duc de Guienne, & y demeura jusqu'à sa mort, arrivée vers la fin de l'an 1476.

I. Il eut pour bisaieul Philippe de Morvilliers, qui vivoit en 1364, & auquel on donne pour femme *Marie* de Beauvoir, dont il eut Raoul, qui suit.

II. Raoul de Morvilliers épousa *Isabelle* de Saint-Fussien, dont il eut Philippe, qui suit.

III. Philippe de Morvilliers, seigneur de Clari & de Charenton, fut reçu conseiller au châtelet en juillet 1411. Il favorisa toujours le parti du duc de Bourgogne, qui le mit à la tête du parlement qu'il avoit établi à Amiens en 1414, l'envoya en ambassade avec l'évêque de Noyon, vers le roi en 1418, & lorsque la ville de Paris eut embrassé le parti du duc de Bourgogne, il fut créé premier président du parlement, & ce fut entre ses mains que le 30 avril 1419 fut juré le traité de paix entre les rois de France & d'Angleterre à la poursuite du duc de Bourgogne. Il exerça cette charge jusqu'au 15 avril 1436, que la ville de Paris ayant été remise sous l'obéissance de son prince légitime, il se retira à Lille en Flandre, & y mourut le 25 juillet 1438, d'où son corps fut apporté en l'église de S. Martin des Champs. Il épousa *Jeanne* du Drac, fille de *Jean* du Drac, président au parlement, & de *Jacqueline* d'Ai, morte le 14 décembre 1436, dont il eut *Pierre* de Morvilliers, conseiller au parlement, qui fut accusé de péculat, ce qui lui attira un long procès criminel en 1457, 1458 & 1459, & mourut sans enfans de *Jeanne* de la Ferté; autre Pierre, qui suit; *Marie*, alliée à *Jean* de Longueil, seigneur de Maisons, président aux requêtes du palais, morte en 1477; & *Philippe* de Morvilliers, mariée en 1440, à *Pierre* de Castelpars.

IV. Pierre de Morvilliers, seigneur de Clari, Cramoyau & de Charenton, chancelier de France, *qui a donné lieu à cet article*, épousa *Jeanne* Boucher, fille de *Bureau* Boucher, seigneur de Piscop, maître des requêtes, & de *Gillette* Raguier, laquelle survécut long-temps son mari & vivoit encore en 1493, ayant eu pour fille unique *Anne* de Morvilliers, mariée à *Philippe* Luillier, seigneur de Manicamp, capitaine du château d'Amboise, puis de la Bastille à Paris. * *Voyez* Blanchard, *hist. des présidens.* Du Chêne, *hist. des chancel.* Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*, &c.

MORUS (Thomas) chancelier d'Angleterre, né à Londres l'an 1473, selon les uns, l'an 1477, selon les autres, & selon quelques-uns, l'an 1483, & fils de *Jean* Morus, avocat consultant dans la même ville, fit ses études dans l'université d'Oxford, sous Thomas Linacer, & s'attacha tout-à-fait aux sciences, dans lesquelles il fit de grands progrès, aussi-bien que dans la piété. Outre les langues mortes, il parloit facilement celles qui étoient en usage dans l'Europe. Le roi Henri VIII se servit de lui en diverses ambassades & négociations, & sur-tout à la paix qui se conclut l'an 1529, à Cambrai, entre François I & Charles-*Quint*. Morus y soutint également les intérêts de son maître & sa réputation; & à son retour en Angleterre, il fut fait grand chancelier du royaume. Mais Henri ayant rompu avec l'église romaine, pour suivre les emportemens d'une passion criminelle, jetta toute l'Angleterre dans une grande consternation. En cette fâcheuse conjoncture, Morus se démit de sa charge de chancelier l'an 1531, & se retira dans sa maison pour y vivre en repos avec ses livres. Le roi le flata pour le faire donner dans ses sentimens, &, pour obtenir l'approbation d'un homme de son mérite; mais il résista courageusement, & ne voulut jamais se deshonorer par une lâche complaisance. Sa résistance parut offensante à Henri, qui le fit arrêter, & le tint quatorze mois en prison, croyant que la longueur d'une si rude captivité le porteroit à trahir la cause de Dieu, en approuvant la conduite du prince. On employa toutes sortes de violences contre lui; jusqu'à lui ôter ses livres, qui étoient toute sa consolation. Mais cette conduite si rigoureuse ne changea ni le cœur ni l'esprit de Morus. Il parut inflexible à ses ennemis, & eut la tête coupée, parcequ'il persista à ne vouloir point reconnoître Henri VIII pour chef de l'église Anglicane. Ce fut le 6 juillet 1535, qui étoit le 62 de son âge, s'il n'est né qu'en 1483. Il écrivit divers ouvrages, dont les plus considérables sont, *Utopiæ*, *l.* 2; *Hist. Richaldi III*, &c. Son Utopie contient un plan d'une république parfaite: c'est un ouvrage agréable & utile. Il en a paru en 1730, à Amsterdam, *in*-12, une traduction françoise, qui est du sieur Gueudeville, ci-devant Bénédictin, & depuis Calviniste. Morus a encore fait une réponse à l'ouvrage de Luther contre le roi d'Angleterre; & il composa dans la prison, une explication de la passion de J. C. avec une belle priere tirée des Pseaumes. On a encore de lui des épigrammes en vers latins, & d'autres poésies. Les ouvrages qu'il a composés en anglois ont été imprimés à Londres en 1557, *in-folio*. Ses écrits latins l'ont été à Louvain en 1565, aussi *in-folio*. A la suite des lettres de Philippe Mélanchthon, édition

de Londres, 1641, on a imprimé cinq lettres de Morus qui roulent sur une dispute qu'il avoit eue avec Germain de Brie. Morus a été également savant & pieux, & estimé de tous les savans. * Thomas Stapleton, *en sa vie*. Balée & Pitseus, *de illust. script. Angl.* Bellarmin. Paul Jove. Sanderus. Sponde. Possevin. Erasme. Lilio Giraldi. Scevole de Sainte-Marthe. Vossius. Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XVI siécle*. Journal de Verdun du mois d'avril 1718, *p.* 81.

MORUS (Marguerite) Angloise, fille de THOMAS Morus, chancelier d'Angleterre, avoit une grande connoissance des belles lettres & des langues. Elle épousa *Guillaume* Roper, qu'elle tira des erreurs de Luther; & fut mere de deux fils, *Thomas* & *Antoine*, & de trois filles, *Elizabeth*, *Marie* & *Marguerite*. Elle professa hautement la foi orthodoxe en Angleterre, & lorsque le roi Henri VIII eut fait mettre son pere en prison, elle n'oublia rien pour avoir la liberté de l'aller consoler dans ses fers. On dit que pour en avoir la permission, elle fit tomber entre les mains du concierge, une lettre qu'elle feignoit écrire à son pere, pour lui persuader de consentir aux volontés du roi; & elle fut même se jetter aux pieds de ce prince, pour obtenir ce qu'elle souhaitoit; mais dès qu'elle fut dans la prison, elle lui conseilla de soutenir constamment la cause de l'église, & conféra avec lui de ses études. Depuis, lorsque ce grand homme eut eu la tête tranchée l'an 1535, elle fit enterrer son corps, & racheta de l'exécuteur de la justice la tête qu'elle conserva cherement. C'est ce qui la fit arrêter; mais elle répondit avec tant de courage aux juges, qu'ils la renvoyerent. Elle passa le reste de ses jours à se consoler dans la lecture & la composition de divers ouvrages. * Stapleton, *in vita Thom. Mori*. Sanderus, *de visib. Monarc. &c.*

MORUS (Philippe) que Grævius compte entre les savans d'Utrecht dans le discours qu'il prononça sur la cinquantiéme année de l'académie de cette ville, étoit fils d'*Antoine* Morus, qui s'est distingué dans l'art de la peinture. Il fut chanoine de saint Sauveur, & cultiva également les mathématiques & la poésie. Dans la suite il s'attacha à Sébastien, roi de Portugal, & mourut en Afrique au mois d'août 1578. On a de lui plusieurs poésies latines, comme le *Triomphe de l'argent*, ode que les enfans chantoient aux vacances de S. Martin: cette piéce a été imprimée à Utrecht en 1577, *in*-4°. *Nabath*, tragi-comédie sacrée, à Utrecht, 1571. Un poëme adressé à Jean Dousa, dans le tome III des *Délices des poëtes* d'Italie, & plusieurs autres dans divers recueils. Jean Dousa lui a adressé aussi plusieurs de ses poésies. * Consultez le *Trajectum eruditum* de Burman.

MORUS (Alexandre) ministre des Protestans à Genève, en Hollande, & en France, & l'un des plus célébres prédicateurs de leur communion au XVII siécle, né à Castres, l'an 1616, eut pour pere un Ecossois, principal du collége Protestant de cette ville. Il fit sa théologie à Genève, & emporta la chaire de professeur en grec, dans une dispute solemnelle, dont elle étoit le prix. Trois ans après, il fut choisi pour remplir les emplois de professeur en théologie, & de ministre à Genève, quoiqu'il n'eût que 27 ans. Les grands talens qu'il avoit pour la chaire lui firent quantité d'admirateurs; mais son humeur ardente & impérieuse, & sa conduite peu réguliere avec les femmes, lui susciterent encore un plus grand nombre de censeurs & d'ennemis. Saumaise, qui étoit alors en Hollande, y fit appeller Morus, qui fut professeur en théologie à Middelbourg, puis à Amsterdam. Au retour d'un voyage qu'il fit en Italie, il fut cité & condamné dans quelques synodes Walons, quoiqu'il se fût dispensé d'y répondre, parcequ'il avoit déja été nommé ministre de l'église de Paris, où il fut reçu malgré les accusations des églises Walones. Il n'y vécut pas long-temps en repos; car quelques personnes, peu contentes de la maniere dont il s'étoit installé, & peu satisfaites de sa conduite, le déférerent encore aux synodes de France, où peu s'en fallut qu'il ne fût condamné. Il mourut, sans avoir été marié, à Paris, au mois de septembre 1670. Son panégyrique imprimé en 1695, place sa mort en 1680; c'est une faute. Elle arriva certainement le 20 septembre 1670. Sa maniere de prêcher étoit moins solide que brillante; & il affectoit sur-tout d'entasser dans ses discours quantité d'allusions & de jeux de mots, qui ne réussissoient que dans sa bouche, & qui rendirent ridicules ceux qui voulurent se mêler de les imiter. Ce que nous avons de sermons imprimés de lui, est infiniment au-dessous de la réputation qu'il s'étoit acquise. Milton l'a déchiré dans ses écrits d'une maniere sanglante. Le sujet de leur querelle fut le soin que Morus prit de publier un livre composé par du Moulin le fils, intitulé: *Regii sanguinis clamor ad cœlum adversùs parricidas Anglos*. * Bayle, *dict. crit.*

MORUS (Michel) né en Irlande de parens Catholiques, étudia d'abord à Nantes sous les peres de l'Oratoire, & ensuite à Paris, où il professa quelques années après la rhétorique & la philosophie avec honneur. Mais sa patrie ayant besoin de lui, milord Tirconnel, vice-roi d'Irlande, dont il fut le confesseur & le conseil, l'engagea à se charger du gouvernement du collége de Dublin, où il fit refleurir les sciences, aussi-bien que dans toute cette université. Il y demeura jusqu'à ce que le roi Jacques fut obligé de quitter le pays. Morus qui avoit l'estime de ce prince revint alors à Paris, qu'il quitta une seconde fois pour voir Rome & l'Italie. Le pieux cardinal Barbarigo, informé de sa capacité & de son zèle, le nomma professeur en théologie, & supérieur de son séminaire de Montefiascone. M. Morus y attira des personnes habiles dans les belles lettres, la philosophie, les langues savantes & l'écriture-sainte, ce qui rendit ce nouvel établissement très-florissant. Etant revenu en France il fut bientôt après élu recteur de l'université de Paris, & principal des artistes au collége de Navarre, & Louis XIV lui donna une chaire de professeur de philosophie grecque & latine au collége royal, qu'il a remplie avec distinction jusqu'à ce que, de son consentement, elle a été donnée à M. l'abbé Terrasson, de l'académie des sciences. M. Morus est mort au collége de Navarre le 22 août 1726, âgé de quatre-vingt-sept ans, & a été enterré au collége des Lombards, occupé depuis long-temps par des étudians de sa nation, ainsi qu'il l'avoit souhaité. Il leur a laissé sa bibliothéque, & a légué le reste de son bien aux pauvres: mais il consistoit en peu de chose, parcequ'il avoit eu soin de le leur distribuer pendant sa vie. Il a composé quelques ouvrages assez estimés. Ceux qui ont été imprimés sont: *De existentia Dei & humanæ mentis immortalitate, secundùm Aristotelis & Cartesii doctrinam, disputatio*, à Paris, en 1696, volume *in*-12. *Nova scientiarum methodus*, à Paris en 1718, *in*-12, & quelques autres. On a eu tort de lui attribuer dans quelques écrits la traduction latine de la théologie morale de Grenoble composée par M. Genet, évêque de Vaison. Voici l'histoire de cette traduction. M. Durand, Ex-Doctrinaire, étant professeur en théologie morale, au séminaire de Montefiascone, dont M. Morus étoit

étoit supérieur sous l'épiscopat de M. Barbarigo, traduisit en latin plusieurs endroits choisis de cette théologie, qu'il dicta à ses disciples. On ne sait si son dessein étoit de la traduire en entier ; mais il est sur que n'ayant point achevé cette traduction, elle le fut par M. Genet, bénéficier à Vaison, frere de l'évêque de cette ville. Cette traduction ainsi finie, & mise en état d'être imprimée parut d'abord à Venise, & ensuite à Montefiascone en 1702, dédiée au pape Clément XI. Cette même traduction a été imprimée depuis à Paris. * *Mém. du temps. Mém. de littérature & d'histoire*, tome III, partie premiere, page 202.

MORUS (Henri) membre du collége de Christ à Cambridge, a publié *Cabbala philosophica : explicatio magni mysterii pietatis, libri X*, en 1660. Ses œuvres théologiques avec le synchronisme apocalyptique parurent à Londres en 1675, *in-fol.* Il a fait encore un traité de l'immortalité de l'ame ; un sur les Enthousiastes, *Enchiridion ethicum.* *Konig, *biblioth.* Il y a eu un HORACE MORUS de Florence, qui publia en 1572, des tables qui comprennent toute la chirurgie ; & un JEAN MORUS d'Yorck, qui mourut en 1592, & qui a laissé une chronologie sacrée. * Konig, *biblioth.*

MORZILLO, *cherchez* FOX MORZILLO.

MOSAIQUE, ouvrage de plusieurs petites pierres de différentes couleurs, jointes ensemble pour représenter diverses figures. Les connoisseurs distinguent la mosaïque d'avec les ouvrages de piéces rapportées, & disent que dans la mosaïque, chaque petite pierre n'a qu'une couleur, de même que les points de tapisserie à l'aiguille : de sorte qu'étant cubiques, & jointes parfaitement l'une contre l'autre, elles imitent les figures & les nuances de la peinture. Mais dans les ouvrages de piéces rapportées, on choisit des pierres qui aient naturellement les nuances & les couleurs dont on a besoin : en sorte qu'une pierre a tout ensemble, & l'ombre & le jour : ce qui fait qu'on les taille de différentes figures. Quant à l'origine de cet art, Pline dit, que les pavés peints & travaillés avec industrie, sont venus des Grecs, chez lesquels celui de Pergame, qu'on nommoit *Asarôtos*, étoit célébre. Ce mot Ἀσάρωτος veut dire, *qui n'a pas été balayé* ; & on lui donnoit ce nom, parcequ'on voyoit si industrieusement représenté sur ce pavé les miettes & les autres choses qui tomboient de la table, qu'il sembloit que cela fût réel, & que les valets n'avoient pas eu le soin de balayer la salle. Cet asarôte étoit fait de petits coquillages, peints de diverses couleurs. Ensuite on vit des Mosaïques, que les Grecs nommoient *Lithostrôta* ; & Sylla fit faire un pavé de cette façon à Preneste, dans le temple de la Fortune, environ 170 ans avant J. C. Le mot λιθόστρωτος signifie seulement dans la force du grec, *un pavé de pierres* ; mais ils entendoient par-là, ces pavés faits de petites pierres enchassées dans le ciment, qui représentent différentes figures, par la variété de leurs couleurs, & par la justesse de leur arrangement. Quelque temps après on lambrissa de ces sortes d'ouvrages les murailles des palais & des temples, & particuliérement les bâtimens appellés *Muséa*, qui représentoient des grottes naturelles. On les nommoit ainsi, parcequ'on attribuoit aux Muses les ouvrages ingénieux, & qu'on y représentoit les Muses & les Sciences. Peut-être aussi que les édifices publics destinés pour les assemblées des gens de lettres, appellés *Muséa*, furent embellis de ces ouvrages. C'est d'où est venu le nom de *Mosaïques*, pour *Musaïque* ; car il ne faut pas croire qu'il vienne de Moyse & des Juifs. On trouve de ces mosaïques ou pavés de marqueterie presque dans toutes les villes anciennes, & particulierement dans celles qui ont été colonies romaines. Le pavé du chœur de l'église de S. Remi à Reims, est un de ces ouvrages que les curieux admirent. Il est assemblé de petites piéces de marbre, les unes en couleur naturelle, & les autres teintes & émaillées, si bien rangées, & si bien mastiquées, qu'elles représentent une infinité de figures, comme au pinceau. On y voit 1. la figure de David jouant de la harpe, avec ces mots, au-dessus de la tête, *rex David.* 2. Une image de S. Jérome, autour duquel sont les figures & les noms de tous les prophétes, apôtres & évangélistes. 3. Les quatres fleuves du paradis terrestre, désignés par ces mots, *Tigris*, *Euphrates*, *Geon*, *Fison.* 4. Les quatre saisons de l'année. 5. Les sept arts libéraux. 6. Les douze mois de l'année. 7. Les douze signes du zodiaque. 8. La figure de Moyse, assis dans une chaise, & soutenant un ange sur l'un de ses genoux. 9. Les quatre vertus cardinales. 10. Les quatre côtés du monde, l'orient, l'occident, le midi & le septentrion, & quantité d'autres figures faites de piéces peintes à la mosaïque, dans un champ jaune de même ouvrage, dont les plus grosses pierres n'excedent pas la largeur de l'ongle, si ce n'est quelques tombes noires & blanches, & quelques piéces rondes de jaspe, les unes pourprées, & les autres ondées de diverses couleurs, qui y sont appliquées dans certains compartimens, faits de piéces de marbre, comme des pierres précieuses enchassées dans un anneau. Proche du grand autel, on voit une maniere de pavé de petites piéces de marbre, divisé en compartimens de marqueterie, & sur le degré de l'autel est représenté le sacrifice d'Abraham, l'échelle de Jacob, & autres histoires de l'ancien testament, qui étoient des figures du saint Sacrement de l'autel. Les mosaïques devinrent si communes à Rome, que les papes en ornerent une grande partie des églises, les dorant en quelques endroits, comme on voit encore dans l'église de S. Marc, à Venise. * Spon. *recherches curieuses d'antiquité.*

MOSARABES, *cherchez* MUSARABES.

MOSAMBIQUE, ville & royaume d'Afrique ; sur les côtes de Zanguebar, *cherchez* MOZAMBIQUE.

MOSANDER (Jacques) Flamand, & Chartreux de Cologne, publia l'an 1581 le martyrologe d'Adon, plus correct qu'on ne l'avoit encore eu. Il acheva le VII volume des vies des Saints, que Surius avoit laissé imparfait, travailla à d'autres ouvrages, & mourut en Moravie l'an 1589. * Petreius, *biblioth. Carthus.* Valere André, *bibliothéque Belgique.*

MOSCA (Agabite) cardinal, diacre du titre de S. George *in Velabro*, né à Pézaro dans le duché d'Urbin le 28 avril 1678, fut mis dans la prélature par le pape Clément XI, qui étoit son parent à cause d'*Hélène* Mosca sa mere, & fut nommé chanoine de la basilique de S. Pierre du Vatican, le premier d'aout 1707, déclaré vice-légat de la Romagne au mois de décembre 1713, puis gouverneur de Lorette ; ensuite président de la chambre apostolique, & enfin clerc de la même chambre le 30 avril 1728. Le pape Clément XII, voulant rendre à la famille de Clément XI le chapeau qu'il avoit reçu de lui, créa & déclara cardinal Agabite Mosca, le premier octobre 1732, lui mit la barette sur la tête le même jour, & lui donna le chapeau dans un consistoire public, le 4 suivant. Il fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche dans un consistoire secret le 17 novembre, & lui assigna ensuite la diaconie de S. George *in Velabro*. Il lui assigna en même temps les congrégations du

bon gouvernement, de la consulte, de l'indice, & *de Propaganda fide*; & pour le mettre en état de soutenir sa dignité, il lui donna au mois de janvier 1733, une pension de mille écus sur les revenus de la daterie. Il fut déclaré légat de Ferrare le 30 d'août 1734.

MOSCATELLO (Jourdain) religieux de la congrégation de S. Jerôme, natif de Vicence, eut la réputation d'excellent prédicateur & de bon théologien. Il mourut dans son pays l'an 1631, âgé de 55 ans, & laissa une apologie pour le pere Philippe Fabri, que nous avons sous ce titre : *Controversiarum pro defensione Philippi Fabri adversùs P. Xantem Marialem, part. I. De potentia neutra adversùm eundem, &c.* * Thomasini, *Part. II elog.*

MOSCHABBEENS, en arabe *Moschabbehoun*, est une secte de Mahométans, qui croient que Dieu est à la lettre tel que l'alcoran le dépeint en plusieurs endroits. Ce sont les Anthropomorphites Mahométans. Ils paroissent avoir tiré de rabbins tout ce qu'ils disent de la douceur des yeux & du rugissement du lion, qui lui sont attribués dans le talmud. Il est certain qu'il y a plusieurs Mahométans assez grossiers, pour croire que Dieu a des mains, des pieds, des yeux, & des oreilles; & il y en a même qui tiennent, qu'il a une barbe noire & épaisse, avec plusieurs autres attitudes qu'ils s'imaginent. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MOSCHIQUES, montagnes d'Asie, dont parle Plutarque dans la vie de Pompée. Elles étoient vers les sources du fleuve Phasis. Les peuples s'appelloient *Moschi*. Leur pays étoit entre la Colchide, l'Ibérie, & l'Arménie, & étoit occupé par les habitans de ces régions. * Lubin, *tables géographiques sur les vies de Plutarque*

MOSCHOPULUS. (Emanuel) Il y a eu deux auteurs de ce nom, & surnom : le premier né dans l'isle de Candie, florissoit à la fin du XIV siécle, & au commencement du XV. Il a laissé un ouvrage intitulé *Quæstiones grammaticæ*, qui paroît écrit avant l'an 1392. Le second, neveu du premier, naquit à Constantinople, d'où il se retira en Italie vers l'an 1455, & il fut auteur d'un recueil qu'il intitula : *Lectiones Atticæ*, & qui est un lexicon très-court; mais assez bon, & tiré des anciens : c'est ce petit recueil de mots attiques, imprimé originairement à la suite de Phrynichus. Moschopulus le neveu a donné aussi un traité de l'*examen du discours*. * M. de la Monnoye sur Baillet, *tome II*, *page* 590 & 602.

MOSCHUS (Jean) prêtre & solitaire, composa le livre que nous avons du Pré spirituel, dont Photius parle ainsi : « J'ai lu, *dit-il*, un livre des » vies des Saints, extrêmement profitable aux ames » religieuses, &c. L'auteur a donné le nom de *Pré* » à son ouvrage, que les autres appellent *nouveau* » *Paradis*. Cet auteur est Jean Moschus, qui s'étant » retiré dans le monastere de S. Théodose, le pre» mier de ceux de Jérusalem, a vécu depuis avec » les solitaires du Jourdain, & les religieux de » S. Sabas. Ensuite il prit le dessein de visiter les » solitaires illustres de différens pays. Après avoir » parcouru les monasteres d'Orient, d'Egypte, & » des Isles, il vint à Rome avec son disciple So» phronius, & il composa le *Pré spirituel*, dans » lequel il a recueilli ce qu'il avoit appris de la » vie, des actions, des sentences, & des miracles » des moines de différens pays. » Cet ouvrage est dédié à Sophrone, son disciple : il contient bien des histoires miraculeuses & extraordinaires. Le style en est bas & grossier, comme l'a remarqué Photius. Il a été traduit en latin par Ambroise, général des Camaldules, & imprimé en grec dans la bibliothéque des peres, de 1624. Enfin M. Cotelier a donné le grec de quelques chapitres qui manquoient, dans son deuxiéme tome des Monumens ecclésiastiques. M. d'Andilli l'a traduit en françois. On conjecture que Jean Moschus vivoit dans le VII siécle, parcequ'il parle de S. Grégoire *le Grand*, qui a tenu le pontificat jusqu'à l'an 604, & qu'il rapporte des histoires arrivées sous l'empire de Zénon, d'Anastase, de Tibere, & de Maurice. Cet ouvrage fut allégué dans le VII concile général. Quelques-uns l'ont attribué à Sophrone, auquel Jean l'avoit dédié, & qu'on a cru évêque de Jérusalem. Baronius, Lipoman, & divers autres, le citent souvent avec estime, quoique le premier n'approuve pas toujours les histoires qui y sont rapportées. * II concile de Nicée, *act.* 4. Photius, *cod.* 119. Jean Diacre, *in vit. S. Gregor. l.* 1, *c.* 45. Jean de Damas, *l.* 1. Nicephore, *l.* 8, *c.* 21. Baronius, *A. C.* 407, *&c.* Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin, *in appar. sacr.* Vossius, *de hist lat. biblioth. PP.* Du Pin, *Biblioth. des aut. eccl. des VII & VIII siécles.*

MOSCO ou MOSCOW, ville capitale de Moscovie, & le lieu de la résidence du grand-duc ou czar, est divisée en quatre parties, qui s'appellent *Cataygorod*, *Czargorod*, *Scoradom*, *Kremnenagorod*, & qui sont séparées par trois murailles, l'une de brique, & les deux autres de pierres & de bois. Celle de brique sépare le Cataygorod du reste de la cité; celle de pierre fait le tour du Czargorod, où est le palais du czar; & la muraille de bois sert de rempart au Strelitza Sloboda, qu'on nomme ainsi, parceque c'est proprement le quartier des strelits ou soldats de la garde du prince. Cette ville est arrosée de la Moska, & de quelques autres rivieres. Ses palais & ses églises en font le plus bel ornement. Moscow, qui en général ressemble plutôt à un amas de divers bourgs, qu'à une même ville, a eu jusqu'à quarante mille maisons, dont le nombre a été diminué en diverses occasions. Elle fut prise & presque entierement brulée par les Tartares l'an 1572 : elle fut encore emportée par les Polonois l'an 1611 : elle fut brulée une seconde fois l'an 1698, une troisiéme fois l'an 1699, où plus de vingt mille maisons & quatre cens églises furent consumées, & une quatriéme fois le 24 mars 1712, où la perte ne fut pas moins considérable. Les clochers des églises y sont extrêmement hauts, & sont couverts de cuivre doré : il y en a deux entr'autres qui s'élevent beaucoup plus que les autres, dont l'un se nomme le *grand Jean*, & l'autre est renommé par une cloche que l'on sonne aux grandes fêtes, & aux entrées & audiences des ambassadeurs. Elle fut fondue en 1653, & elle a 19 pieds de hauteur, 18 de diametre, 64 de circonférence, & deux d'épaisseur : son poids est de 340000 livres; le battant a 14 pieds d'épaisseur, & il ne faut pas moins de vingt hommes pour l'ébranler. On fut plus de dix ans sans la pouvoir élever en sa place, faute d'ingénieurs. Il y a deux châteaux bâtis par des ingénieurs Italiens, sur le modéle de celui de Milan. Moscow est une ville de commerce, où la Moska & l'Occo y servent à faire descendre les marchandises sur le Volga. * *Voyage d'un ambassadeur de l'empereur en Moscovie.* Jordan, *voyage histor.*

MOSCOSO D'ALVARADO (Louis) général de la Floride, fut un de ceux qui accompagnerent François Pizarro dans la conquête du Pérou, & qui fit ensuite le voyage de la Floride avec Ferdinand de Soto, auquel il succéda dans la charge de général l'an 1542. Comme l'expédition de la Floride n'avoit pas réussi à Soto, toute l'armée fut ravie du choix de Moscoso, dans l'espérance qu'il aimeroit mieux chercher du repos, en quel-

que pays habité par des Chrétiens, que d'avancer plus loin dans un pays si ingrat. Ce général voyant que tous ses gens étoient rebutés de tant de fatigues, prit son chemin par terre, pour gagner la nouvelle Espagne; mais ne pouvant continuer son voyage, faute de truchement, il reprit la voie de la mer, & arriva à Panico, ville de la nouvelle Espagne, le 10 septembre 1543, avec trois cens onze cavaliers & soldats qui étoient restés de six cens, que Soto avoit fait passer dans la Floride. De Panico il alla par terre à Mexique, où il fut très-bien reçu du viceroi. * *Hist. de la Floride, traduite l'an 1685.*

MOSCOVIE, grande région de l'Europe, est une partie de l'ancienne Sarmatie, qu'on nomme *Russie*, du nom des anciens peuples Roxolans; *Russie-Blanche*, à cause des neiges qui y couvrent la campagne près des deux tiers de l'année; & *Grande-Russie*, à cause de l'étendue du pays, qui est le plus vaste de l'Europe. La Moscovie n'est proprement que le nom d'une province, dont Moscow est la capitale; mais comme l'Isle de France communique son nom à tout le royaume, de même par la Moscovie, on entend d'ordinaire tout ce grand pays, qui est sous l'obéissance du grand duc, ou czar.

SITUATION, BORNES ET DIVISION.

☞ Les états soumis à l'empire de Russie comprennent une partie de l'Europe, & s'étendent jusqu'aux extrémités de l'Asie. Ils confinent en Europe à la Suéde, à la Pologne, à la Turquie européenne, & à la petite Tartarie: en Asie ils sont bornés par la Circassie, située entre la mer Noire & la mer Caspienne; par la Tartarie indépendante, & par la Tartarie chinoise; étant d'ailleurs par le nord-est de l'Asie à portée de l'Amérique, où les Russes ont fait de nouvelles découvertes à l'ouest de la nouvelle France. La partie de l'empire russien située en Asie est plus étendue; mais elle n'est pas si peuplée que celle qui est située en Europe, d'où les Russes envoient sans cesse des colonies pour former de nouvelles habitations dans l'Asie septentrionale. Tout cet empire est aujourd'hui partagé en quatorze gouvernemens, qui sont ceux de Saint-Petersbourg, de Revel, de Riga, de la grande Novogorod, de Moscow, de Smolensco, de Kiow, de Bielgorod, de Woronez, de Niznei-Novogorod, d'Archangel, de Casan, d'Astracan, & de Tobolsk ou de Sibérie. * Nicolle de la Croix, *géographie moderne.*

QUALITÉS DU PAYS.

La Moscovie, en général, est un pays marécageux, rempli de forêts, d'étangs, de lacs & de rivieres. Entre les lacs, il y en a qui ont jusqu'à cinquante & cinquante-cinq lieues de longueur. Le Ladoga & l'Onega, qui confinent la Finlande, sont les plus grands de l'Europe. On y trouve encore le lac de Biela-Ozera, ou Bielosero; celui d'Ilmen, près la grande Novogorod; Iwanowosero Cavapol, &c. Les rivieres les plus considérables sont, le Volga, le Borysthène, le Tanaïs ou Don, la Dwina, le Jag, Mosco, Ocka, &c. La Moscovie est située sous des climats extrêmement froids: l'hiver y est fort long, & le froid violent, sur-tout dans les provinces les plus avancées au levant & au septentrion. Alors on y voyage sur des traîneaux fort commodes. Les marais inhabitables, & les forêts, font que le pays est mal peuplé, sur-tout vers le septentrion, où le peu de grains qu'on y seme n'arrive jamais à une parfaite maturité. Il n'en est pas ainsi du côté de la Pologne, où il fait extrêmement chaud pendant l'été, & où le terroir est fertile en certains endroits du couchant, & au midi. On y recueille du froment, du seigle, de l'orge, des pois, de l'avoine, & une certaine sorte de riz, qu'ils appellent *Psnytha*. Il n'y a que le seigle qu'ils sement avant l'hiver: les autres grains ne se sement qu'au mois de mai, quoiqu'ils fassent la récolte en juillet & août. Outre les bleds, ils ont beaucoup de fruits: de beaux jardins, & de bons melons. Il y a d'ailleurs une très-grande quantité de miel, & beaucoup de gibier & de poisson. Les pays voisins des petits Tartares sont presque tous déserts, à cause des courses de ces peuples, qui y vont faire des esclaves, qu'ils vendent à Crim, d'où on les mene à Constantinople. Comme il y a de fort belles femmes entre ces esclaves, on trouve assez de marchands pour les acheter. Le soin qu'on avoit eu d'abattre les bois, & un fossé de cent lieues de long, qu'on avoit fait, n'ont pu encore arrêter des courses si fréquentes: les Tartares ont même traité les Russiens avec beaucoup d'indignité dans les siécles précédens, comme il est rapporté ci-après. Les auteurs qui nous ont donné les relations de ce pays, comme Oléarius, parlent de cette plante surprenante, qu'on trouve en Moscovie, semblable à un concombre, qui a la forme d'un agneau. Ils assurent que l'herbe se séche par tout où ces plantes extraordinaires se trouvent; & que quand elles sont mûres, la souche se séche, & le fruit se couvre d'une certaine peau velue, qui sert de fourure, après qu'on l'a preparée. On trouve de ces plantes près de Samara, vers l'Astracan, & vers le royaume de Casan. On dit que les loups les dévorent, parcequ'elles ressemblent à un agneau. C'est pourquoi les Moscovites nomment cette herbe *Bonnarez*, c'est-à-dire, *petit agneau*; & d'autres, *Zoophite*, ou *plante animale*. Les Moscovites ont encore dans leur pays du sel, du soufre, du goudron, & des mines de fer, d'acier & de cuivre. Ils ont une sorte de poisson qu'ils appellent *Morse*, & qu'ils pêchent près de Petzora: ce poisson a des dents très-longues dont ils font commerce, s'en servant pour des manches de couteaux, & de cimeterres. Les Persans en font grand état. Près d'Archangel, il y a un certain rocher, qu'ils appellent *Slude*, dont ils font des plaques plus transparentes que du verre, & qui n'est sujet, ni à se rompre, ni à se bruler. La boisson des Moscovites est la biere & l'hydromel, dont ils font de deux ou trois sortes. Leurs bâtimens sont presque tous de bois, & la pierre y est assez rare: ce qui rend les villes fort sujettes aux incendies. Les Moscovites ont du chanvre & du lin; mais le drap du pays est si grossier, qu'il n'y a que les paysans qui en portent. Le cuir de Russie est très-renommé en Europe. Les fourures y sont si communes, qu'ils en ont assez pour leur usage, & pour en faire un très-grand commerce. On y estime en général les grains de Rezzan & de Wolodimir, les cuirs de Jeroslaw, la cire & le miel de Pleskou, le suif de Vologda, l'huile des environs de la Volga, le lin & le chanvre de la grande Novogorod, la poix de Dwina, le sel d'Astracan, les martes zibelines & les fourures de Sibérie. On dit que les chasseurs ont assez d'adresse pour porter leur coup sur le nez des bêtes, afin d'avoir les dépouilles entieres, & non déchirées.

MŒURS ET COUTUMES DES MOSCOVITES.

Les Moscovites se vantent d'être sortis des Grecs, & sont généralement d'une complexion

robuste. Les *Boyars*, qui sont leurs nobles, aiment fort à paroître avec de gros ventres, comme s'ils faisoient consister en cela les marques de leur noblesse. Ils n'ont pour surnom que le nom propre de leur pere : comme *Alexis Alexievitz*, c'est-à-dire, *Alexis, fils d'Alexis*. Mais les seuls gentilshommes mettent la syllabe *Witz* au bout du nom de leur pere, qui suit toujours le leur. Les roturiers mettent *Ow*; par exemple, quelqu'un se nomme *Almas*, & son pere se nommoit *Jean* ou *Juan*; s'il est gentilhomme, il se nommera *Almas Juanowitz*, sinon *Almas Juanow*. Ces peuples se plaisent à avoir de longues barbes, quoiqu'ils portent les cheveux fort courts, & ont ordinairement de grandes robes, dont le bord va jusqu'aux talons, avec des manches fort étroites, & de même longueur que les robes. Leurs collets & leurs chemises sont ordinairement brodés de soie de diverses couleurs. Ils ne portent point de chapeau, mais seulement des bonnets; & au lieu de souliers, ils portent des bottines de cuir rouge ou jaune. L'habillement des femmes est presque le même que celui des hommes, sinon que leurs robes sont un peu plus larges, leurs bonnets bizares, & leurs manches de chemises de trois ou quatre aulnes de long, & fort plissées. Au reste, les Moscovites sont méfians, & si cruels, que même l'office du boureau n'est pas infâme parmi eux. Ils sont fins pour le commerce, & trompent si impunément, que cela passe chez eux pour une adresse. Ils sont si fort accoutumés au froid & au chaud, qu'ils passent d'une extrémité à l'autre, sans que cela incommode leur santé. Les collations se font chez eux avec du pain d'épice, de l'eau-de-vie, & de l'hydromel. Ils sont si fainéans, qu'il semble que l'oisiveté soit leur partage naturel; de-là vient que l'ivrognerie est si commune parmi eux, qu'il y a peu de personnes qui en soient exemptes. Autrefois ils se servoient de tabac avec grand excès; mais l'an 1634, on le défendit sous peine du fouet, ou d'avoir les narines fendues, si l'on étoit convaincu d'en avoir pris par le nez. Cette défense si rigoureuse y a été faite avec raison; car outre que la dépense incommodoit ordinairement les familles, il arrivoit souvent qu'un homme enivré de tabac, mettoit le feu dans sa maison, & bruloit une partie d'une ville, en s'endormant avec sa pipe allumée. Malgré cette défense sévère, ils prennent encore du tabac en secret. Pour le fumer, ils ont, au lieu de pipes, une corne de bœuf, percée d'un trou au milieu, avec un petit vase de bois où ils mettent du tabac. Il y a si peu de complaisance & de civilité parmi les Moscovites, même entr'eux, qu'il ne faut pas s'étonner s'ils sont si peu honnêtes pour les étrangers. La vanité & l'arrogance leur est ordinaire, & fait qu'ils s'imaginent qu'aucune autre nation ne leur est comparable. D'ailleurs ils se contentent de peu, sont élevés d'une maniere assez dure, font peu de dépense; & même, excepté les personnes de qualité, couchent tous à terre, ou sur des bancs. Les Moscovites ont grande inclination à dérober; mais ils sont obligés de s'en abstenir, parceque le larcin est le crime qu'on punit dans leur pays avec plus de sévérité. Leurs divertissemens consistent à lutter, à se battre à coups de poings ou à coups de bâtons, & à courir durant l'hiver sur la glace. Leur musique est composée de hautbois & de cornemuses, & leurs danses sont très-ridicules,

SUCCESSION DES DUCS DE MOSCOVIE.

Nous avons si peu de connoissance de l'histoire ancienne de Moscovie, qu'il est extrêmement difficile d'en parler aussi surement que des autres pays. Voici ce qu'on a pu recueillir des historiens. On dit que WOLODOMIRE, fils d'*Eslaüs*, fut converti par les Grecs à la foi catholique, l'an 988, & qu'il est proprement le premier duc ou prince de ce pays. Il prit le nom de *Basile* au baptême, & *Joreslas* lui succéda. On met ensuite *Wzevold*, *Wolodomire II*, *Wzevold II*, & après sept autres dont les noms ne sont pas connus; *George I*, *Démétrius I*, *George II*, qui fut tué par Batus, roi des Tartares, l'an 1237; *Iroslaus*, frere de George II; *Alexandre*, *Daniel*, *Jean*, dit *Kaleta*, c'est-à-dire *la Bourse*, parcequ'il en portoit ordinairement une pour faire l'aumône aux pauvres; *Siméon*, *Jean II*, *Démétrius II*, qui vivoit l'an 1400; *George III*, & *Basile III*, celui-là frere, & l'autre fils de *Basile II*; *Jean Basilides*, surnommé *le Grand*, lui succéda, & secoua le joug des Tartares, qui traitoient les ducs de Moscovie d'une maniere très-indigne. L'une de ces indignités étoit que lorsque les Tartares envoyoient des ambassadeurs en Moscovie, le prince des Russes étoit obligé d'aller au-devant d'eux, de mettre pied à terre à leur approche, d'offrir au chef de l'ambassade un plat plein de lait de jument, & de lécher les gouttes qui tomboient par hazard sur le crin du cheval de l'ambassadeur; de le mener ensuite au palais, & de se tenir debout & nue tête, pendant que les ambassadeurs étoient assis & couverts. Ce malheureux prince étoit encore obligé de donner à manger du foin dans son bonnet ducal, au cheval du grand Khan, lorsqu'il paroissoit devant lui. Jean Basilides épousa *Sophie* Paléologue, fille de *Thomas*, qui étoit frere de *Constantin XIII*, dernier empereur de Constantinople. Il laissa *Basile IV*, mort l'an 1533; *Jean Basilides II*, né l'an 1528, mourut le 28 mars 1584; *Théodore* lui succéda, & mourut l'an 1598. *Borius Hodrinus* ou *Boritz*, son beau-frere, se mit sur le trône ducal, & fut accusé d'avoir fait mourir *Théodore*, & un de ses freres nommé *Démétrius*. D'autres disent que le véritable Démétrius vivoit, & parut l'an 1605 en Pologne, où il épousa la fille du palatin de Sendomir, qui le rétablit. Mais comme il favorisoit trop les étrangers, soit qu'il fût le vrai Démétrius, ou qu'il fût supposé, comme il y a plus d'apparence, on le traita d'imposteur, & on le fit mourir l'an 1606. *Basile Jean*, dit *Suiski*, fut mis en sa place: sa conduite tyrannique le fit haïr. Les Polonois le firent prisonier, lui, & deux de ses freres, l'an 1610, sous Ladislas, prince de Pologne, que les Moscovites élurent duc. Il prit Moscow l'an 1611; mais il fut bientôt chassé, & les Moscovites, naturellement ennemis de toutes sortes d'étrangers, voulurent avoir un duc de leur nation.

FŒDOR NIKITITZ, qui s'étant séparé de sa femme, prit les ordres, & fut archevêque de Rostow & de Jaroslaw, & ensuite patriarche de Moscovie. Il mourut en 1633. Il avoit épousé *Iconomasie*, nommée autrement *Marie* Iwanowna, fille de *Jean* Basilowitz, & sœur de *Théodore* ou *Fædor* Iwanowitz, dernier czar de l'ancienne race des Basilides. Il en eut pour fils

MICHAEL Fœderowitz, qui fut élu czar & grand duc de Moscovie en 1613, au lieu & place d'Uladislas, prince de Pologne, qui fut chassé. Il mourut le 12 juillet 1645, âgé de 49 ans, après avoir regné 33 ans. Il avoit épousé *Eudoxe* Lucanowna, morte le 20 du même mois, douze jours après lui. Il en laissa ALEXIS Michaelowitz, qui suit; & *Iréne* Michaelowna, accordée avec Woldemar, *fils naturel* du roi de Danemarck, mais morte avant la consommation du mariage.

ALEXIS Michaelowitz, né le 17 mars 1630, devint czar & grand duc de Moscovie par la mort de son pere en 1645, & mourut le 8 février 1676, dans la 46 année de son âge, & la 31 de son regne. Il avoit été marié 1° avec *Marie* Iliawna-Miloslawski en 1631 : & 2°, en 1647, avec *Natalie* Kiriliowna, fille de *Kirilow*, prince de Natiskin, morte le 4 février 1694. Il eut de la premiere *Alexis* Alexiowitz, né en 1653, & mort en 1670 avant son pere; FOEDOR Alexiowitz, surnommé *Théodore*, qui suit; JEAN Alexiowitz, *qui sera rapporté après son frere*; *Tatiane* Alexiewna; *Eudoxe* Alexiewna; *Anne* Alexiewna; *Catherine* Alexiewna, morte au mois de juin 1718; *Marie* Alexiewna, morte à Petersbourg le 20 mai 1723, dans la soixantiéme année de son âge, & inhumée le 23 suivant dans l'église de la citadelle de la même ville; & *Sophie* Alexiewna, qui après la mort du czar *Théodore*, son frere, mécontente de n'avoir aucune part au gouvernement par l'exclusion de son frere *Jean*, engagea à la révolte les Strelitzes, espéce de milice, alors très-puissante en Moscovie, par le moyen desquels elle excita une sédition, où plusieurs personnes du premier rang furent massacrées, & pendant laquelle le prince *Jean* fut proclamé czar, & associé au gouvernement. Mais cette princesse, trop ambitieuse pour se contenter de cette premiere réussite, persuada au cknés Cowanski, général des Strélitzes, qu'il pouroit parvenir au trône en l'épousant. Ce fut dans cette vue qu'ils conspirerent ensemble contre la vie des deux czars *Jean* & *Pierre*, mais leur dessein fut découvert par deux des complices, qui en eurent horreur. Le cknés Cowanski fut pris dans une embuscade, & conduit au monastere de Troiski, où il eut la tête tranchée, & la princesse fut enfermée dans le monastere de Dewitz près de Moscou, où elle fut étroitement gardée le reste de ses jours. Elle y mourut au mois de juillet 1704. Du second mariage du czar Alexis Michaelowits, vinrent PIERRE Alexiowitz, *qui sera mentioné après ses freres*; & *Natalie* Alexiewna, morte le 18 juin 1716.

FOEDOR Alexiowitz, surnommé *Théodore*, czar & grand duc de Moscovie, né en 1657, succéda à son pere le 8 février 1676, & prit possession de ses états le 28 juin suivant. Il mourut sans postérité le 27 avril 1682, dans la vingt-cinquiéme année de son âge, & dans la septiéme de son regne. Il avoit été marié, 1°. en 1680, avec *Eufémie* Rutetski, ou, suivant d'autres, *Agathe* Gruzeschka, Polonoise de naissance, morte peu après son mariage : & 2°. en 1681, peu de temps avant sa mort, avec *Marie-Eufrosine* Marweona, morte le 21 janvier 1716.

JEAN Alexiowitz, czar & grand duc de Moscovie, né en 1663, fut exclus de la couronne par le czar *Théodore*, son frere, qui le crut trop valétudinaire pour le charger du gouvernement, ce prince étant aveugle, & sujet à plusieurs autres infirmités; mais par les menées de sa soeur *Sophie*, qui souleva en sa faveur la milice moscovite, il fut proclamé czar, & associé au gouvernement conjointement avec le czar *Pierre*, son frere cadet. Il mourut le 26 janvier 1696, à l'âge de 33 ans. Il avoit épousé en 1684, *Proscovie* Foederowna-Solticow-Apraxin, fille du boiar *Fædor* Petrowitz-Soltikof, morte le 24 octobre 1723, âgée de 60 ans, & en eut *Marie* Iwanowna, morte jeune; *Théodosie* Iwanowna, aussi morte jeune; *Catherine* Iwanowna, née le 15 juillet 1692, mariée le 19 avril 1716, avec *Charles-Léopold*, duc de Meckelbourg-Schwerin, & morte à Petersbourg le 25 juin 1733, dont le petit-fils fut reconnu empereur des Russies après la czarine Anne Iwanowna, & ensuite chassé, comme nous le disons plus bas; ANNE Iwanowna, czarine de Moscovie, impératrice de Russie, *dont il sera parlé ci-après*; & *Proscovie* Iwanowna, née en 1695, morte à Moscou, après quelques jours de maladie, sans avoir été mariée, le 19 octobre 1731, dans la trente-septiéme année de son âge.

PIERRE Alexiowitz, surnommé *le Grand*, czar, & grand duc de Moscovie, empereur & authocrateur de toutes les Russies, né le 11 juin 1672, succéda à son frere aîné le czar *Théodore*, le 27 avril 1682, & fut proclamé czar quelques jours après, en vertu de la disposition testamentaire de son frere, qui l'avoit désigné son successeur, préférablemeut au czarowitz *Jean*, quoique l'aîné. Mais par les intrigues de la princesse Sophie, ce dernier fut aussi proclamé czar, & associé au gouvernement, cette princesse ayant excité pour cet effet une sédition, au commencement de laquelle le czar Pierre fut enlevé à propos de son appartement par le prince BorisAlexiowitz-Gallitzin, & conduit secrétement au monastere de Troiski, place forte à douze lieues de Moscou, sans quoi il auroit couru risque de périr dans le premier feu de la révolte. Il régna conjointement avec le czar *Jean*, son frere, jusqu'en 1696, que celui-ci mourut. Alors étant devenu seul possesseur des états de son pere, il s'attacha à policer ses peuples, & à les tirer de cette barbarie dans laquelle ils avoient vécu jusqu'alors. Nous rapportons en détail les soins & les travaux qu'il s'est donnés pour y parvenir, dans l'article particulier que nous donnons à ce prince sous le titre de PIERRE. Ce prince mourut à Petersbourg le huitiéme jour de février de l'année 1725, à cinq heures du matin, âgé de cinquante-deux ans, sept mois & vingt-sept jours. Il avoit été marié, 1°. le 27 janvier 1689, avec *Ottokesa*, nommée par d'autres *Eudoxie* Foederowna, fille du boïar *Fædor* Abramowitz-Lapuchin, qu'il répudia en 1692, & qui fut mise ensuite dans le monastere de Susdahl en 1698, où elle est morte le 8 septembre 1731, âgée de soixante ans : & 2°. avec CATHERINE Alexiowna, qui lui a succédé. Du premier mariage sortirent ALEXIS Petrowitz czarowitz, mort à Petersbourg le 26 juillet 1718; & *Alexandre* Petrowitz czarowitz, né le 23 octobre 1691, mort jeune; & du second sont venus *Anne* Petrowna, princesse de Russie, née le 7 février 1708, & mariée à Petersbourg le premier juin 1725, avec *Charles-Frédéric*, duc de Holstein-Gottorp, qui le même jour fut déclaré généralissime des armées de la grande Russie, & fait le 23 avril 1726, lieutenant colonel du régiment des gardes Russiennes de Preobrasinski; mais qui après la mort de la czarine, sa belle-mere, quitta la cour Russienne, & retourna dans ses états en Allemagne, avec la princesse sa femme, qui mourut d'une fiévre chaude double tierce, à Kiel, lieu de leur résidence, le 15 mai 1728, dans la vingt-uniéme année de son âge; *Elizabeth* Petrowna, née le 29 décembre 1710, couronnée impératrice de Russie en 1742; *Marie* Petrowna, née à Dantzick le 20 mars 1713, morte jeune; *Anne-Marguerite* Petrowna, née le 19 septembre 1714, aussi morte jeune; *Pierre* Petrowitz czarowitz, né le 8 novembre 1715, qui fut déclaré & reconnu héritier présomptif, & prince héréditaire de Moscovie, par l'abdication & dégradation du czarowitz *Alexis* Petrowitz, son frere aîné, le 14 février 1718: mais il mourut en quatre jours de maladie, d'une fiévre violente, à Petersbourg, le 6 mai 1719, sur les cinq heures du soir dans la quatriéme année de son âge, & il fut inhumé le lendemain dans le cloître du monastere d'Alexandre Neski; *Paul*

Petrowitz, né à Wesel en Hollande le 13 janvier 1717, & mort le même jour; & *Natalie* Petrowna, née le 31 août 1718, morte de la rougeole, après seize jours de maladie, à Petersbourg le 13 mars 1725, à midi, & inhumée le 21 suivant avec le czar, son pere.

CATHERINE-ALEXIOWNA succéda au czar Pierre *le Grand*, son mari, le 8 février 1725, & mourut le 17 mai 1727, âgée de 38 ans, trois mois & vingt-deux jours, ayant regné deux ans, trois mois & neuf jours. Voyez son article particulier.

PIERRE-ALEXIOWITZ, II du nom, proclamé empereur des Russies le 18 mai 1727, mort de la petite vérole la nuit du 29 au 30 janvier 1730, âgé de quatorze ans, trois mois sept jours, ayant regné deux ans, huit mois & onze jours.

ANNE-IWANOWNA, tante, à la mode de Bretagne, du précédent, reconnue impératrice & souveraine de toutes les Russies le 30 janvier 1730, morte à Petersbourg le 28 octobre 1740, âgée de quarante-sept ans, quatre mois & vingt jours. Anne Iwanowna avoit pour sœur aînée *Catherine* Iwanowna, née le 15 juillet 1692, & morte à Petersbourg le 25 juin 1733. Celle-ci avoit été mariée le 19 avril 1716, avec *Charles-Léopold*, duc de Meckelbourg-Schwerin. Elle en a laissé une fille unique, nommée *Elizabeth-Catherine-Christine* de Meckelbourg, née le 18 décembre 1718, & mariée à Petersbourg le 14 juillet 1738, avec *Antoine-Ulric*, prince de Brunswic-Lunebourg-Wolfenbutel. De ce mariage est venu *Jean* de Brunswic-Lunebourg, né à Petersbourg le 22 août 1740. Anne Iwanowna, sa grand'tante, le nomma pendant la maladie dont elle est morte, pour son successeur, & le fit proclamer le 19 octobre grand prince de Moscovie. Elle fit cette disposition en vertu d'une constitution du 16 février 1722, dont l'observation fut jurée par tous les sujets de la monarchie Russienne, & par laquelle il fut statué, que les souverains de Russie pouvoient se choisir tel successeur qu'ils jugeroient à propos; mais au commencement de 1741, une révolution subite arrivée en Russie, a mis sur le trône

ELIZABETH-PETROWNA, fille de PIERRE Alexiowitz, surnommé *le Grand*, née le 29 décembre 1710. Cet événement s'est passé sans aucune effusion de sang & sans tumulte, & l'affaire a été entierement conduite par les grenadiers des régimens des gardes. Sept d'entr'eux allerent le 5 dudit mois de décembre entre onze heures & minuit offrir leurs services à la princesse *Elizabeth*, pour la faire déclarer czarine; & celle-ci s'étant mise sans hésiter à leur tête, se rendit aux casernes, où elle trouva le reste des grenadiers, que sa présence détermina sur le champ à suivre l'exemple de leurs camarades. Plusieurs détachemens furent envoyés en même temps par ses ordres, pour arrêter tous les étrangers qui avoient part au gouvernement; & la princesse ayant pris avec elle un autre détachement de grenadiers, elle marcha au palais d'hiver, où l'on s'assura de la personne du czar, & de celle de la princesse régente, ainsi que du prince Antoine-Ulrich de Brunswic-Beveren, & de la jeune princesse, sœur du czar. La princesse Elizabeth Petrowna retourna ensuite chez elle; & tous les ordres de l'état s'étant assemblés dans son palais, ils furent unanimement d'avis que les dernieres volontés du czar Pierre I n'avoient point été exécutées: que la mort de ce prince avoit été suivie d'un grand nombre d'injustices & de violences; que quelques-uns de ceux qui avoient été chargés de la principale administration des affaires, avoient fait contracter par la Russie divers engagemens très-préjudiciables aux intérêts de la nation; que les finances étoient épuisées par les guerres qu'on avoit entreprises depuis quelques années; qu'il étoit absolument nécessaire de remédier à ces maux, & qu'on ne pouvoit les faire cesser qu'en se conformant à la disposition testamentaire par laquelle le czar Pierre I avoit ordonné que si le czar, son petit-fils, mouroit sans enfans, la princesse Elizabeth Petrowna succédât à ce jeune prince. Ils supplierent en même temps cette princesse de vouloir satisfaire à leurs desirs & à ceux de toute la nation, en montant sur le trône; & cette princesse ayant reçu d'eux le serment de fidélité, fut proclamée le 9 au matin, czarine & souveraine de la Russie, à la tête des régimens des gardes & des autres troupes de la garnison qui étoient sous les armes. Cette révolution a été conduite avec tant de prudence & de promptitude, qu'à six heures du matin l'affaire étoit entiérement terminée. Après que les états eurent prêté serment de fidélité à la czarine, on conduisit la princesse regente & le prince Antoine-Ulrich de Brunswic-Beveren au palais d'été; & la czarine les fit assurer qu'on auroit pour eux tous les égards dus à leur naissance. Elle en usa avec la même générosité envers le jeune czar. Dès qu'elle fut entré dans la chambre de ce prince qui dormoit, elle le baisa, & recommanda qu'on eût attention d'empêcher qu'il ne fût exposé à d'autre malheur que celui de perdre le trône. Depuis elle a permis à la princesse & au prince de Brunswic-Beveren de se retirer avec le jeune prince en Allemagne, & ils partirent le 12 du même mois pour y retourner. On peut voir dans les mémoires du temps, gazettes, mercures & autres écrits de cette espéce, les suites de cette révolution & du gouvernement de la nouvelle czarine. Nous dirons seulement que cette princesse fut complimentée sur son avénement au trône, par tous les ministres étrangers qui résidoient à Petersbourg, & qu'elle partit dans le mois de février suivant pour se rendre à Moscou, & pour s'y faire couronner. Cette derniere cérémonie se fit le 13 mai 1742, dans l'église patriarchale de Moscou. L'archevêque de Novogorod sacra ce jour-là la czarine qui se mit elle-même la couronne sur la tête; & après que sa majesté eut pris le sceptre & le globe, on chanta le *Te Deum*.

Il n'y a que le czar qui donne des loix à son peuple; c'est lui qui établit les gouverneurs des provinces, & qui les regle comme il veut. Le titre qu'il se donne de *czar*, & qui semble être dérivé de *César*, signifie *roi* ou *empereur*; il s'appelle aussi *grand-seigneur*; & *velika-knés*, qui veut dire *grand-duc*. Les états de Russie lui ayant donné le titre d'empereur, il a été proclamé à Petersbourg en novembre 1721, & a été reconnu jusqu'à présent en cette qualité par les états de Hollande en avril 1722, & par la Suéde en 1723. Son conseil d'état se tient ordinairement de nuit. Il y a six départemens, où se vuident toutes les affaires. Le premier est pour les affaires étrangeres; le second, pour celles de la guerre; le troisiéme, pour les finances; le quatriéme, pour recevoir divers comptes; le cinquiéme, pour les procès civils; & le sixiéme, pour les criminels. Le revenu du prince est très-considérable; car, outre son domaine & les impôts, il tire un revenu incroyable des tavernes qu'il entretient; & outre cela, tire cinq pour cent des marchandises. Il y a d'autres impôts, qui ne sont que pour lui; & il prend tous les biens de ceux qui meurent sans enfans. On dit même que s'il y a des personnes riches, qui soient incapables de le servir, ou à la guerre, ou ailleurs, il prend une partie de leur bien, ou pour soi, ou pour quelque autre of-

ficier. Enfin, le pouvoir du czar est si grand, qu'il est le maître de la vie & des biens de tous ses sujets, qui sont ses esclaves, & qu'il ne traite jamais que par des noms diminutifs, comme *Pierrot*, *Jeannot*, *&c.* Ce pouvoir se soutient sur trois maximes, la premiere, est la défense qui est faite aux Moscovites, sur peine de la vie, de voyager sans permission du prince; la seconde, est la coutume établie pour prévenir les changemens qui pouroient arriver dans l'état, par des alliances avec les étrangers, selon laquelle les czars n'épousent que leurs sujettes; la troisiéme, est l'ignorance des Moscovites, qui se contentent de savoir lire & écrire. La justice s'administre en fort peu de temps, & les parties y plaident chacune pour soi. Quand un débiteur ne peut pas payer ses dettes, ou trouver caution, il devient esclave, ou du czar, ou de quelque autre, si c'est la volonté du prince. Les criminels sont condamnés à l'estrapade, ou, si le crime est digne de mort, sont condamnés à être pendus, ou à avoir la tête coupée. Le commerce y est assez grand, & la Moscovie en général fournit les pays étrangers, de miel, de cire, de suif, de cuirs, de lins, de chanvres, de fourures, de plumes de lit, de goudron, de sel, d'huile, de veau marin, de caviar, &c. Pour ce qui est des forces de cet état, il faut avouer qu'elles sont très-grandes, & qu'elles seroient tout-à-fait redoutables à ses voisins, si les officiers qui en ont le commandement, ne manquoient, pour l'ordinaire, ou de zèle, ou de conduite, ou de fidélité. Le grand duc peut mettre cent & deux cens mille hommes sur pied, en peu de temps & sans peine. Il a d'ordinaire quinze mille hommes de cavalerie, & douze d'infanterie, ou pour sa garde, ou pour les garnisons; & outre cela, il entretient sous la conduite d'environ cent officiers, soixante-cinq mille hommes pour visiter tous les ans les frontieres, du côté de la Tartarie, & prévenir les courses de ces barbares. Quand le czar a besoin d'une plus grande armée, les nobles sont obligés de lui fournir des soldats, de les entretenir, à proportion du nombre de leurs serviteurs. Leurs armes sont, outre l'épée, les haches, l'arc & le mousquet; ils sont faits à la fatigue, & se contentent de peu. On a pourtant remarqué qu'ils sont plus propres à soutenir un siége, qu'à se battre en pleine campagne; aussi savons-nous, qu'en bataille rangée ils ont presque toujours été battus par les Suédois: au contraire ils ont souvent soutenu des siéges avec beaucoup de vigueur & de succès. On peut dire en général que l'infanterie y est moins mauvaise que la cavalerie. Elles ne sont pas si propres à former un siége qu'à le soutenir; ce qui a paru devant Smolensko l'an 1633, devant Riga l'an 1656, devant Asof l'an 1673, & ailleurs. Les forts des Moscovites sont pour l'ordinaire de bois & de terre. On a toutes les peines du monde à demeurer d'accord des titres du czar, lorsqu'on traite avec ses ambassadeurs, à cause de ses prétentions extraordinaires. L'an 1645, il prit pour prétexte de la guerre qu'il fit contre la Pologne, que les Polonois ne lui avoient pas donné les titres qui lui sont dus. Un de ses prédécesseurs fit attacher avec un clou le chapeau à la tête d'un ambassadeur Italien, qui s'étoit couvert en sa présence.

LA LANGUE ET LA SCIENCE des Moscovites.

La langue que parlent les Moscovites a beaucoup de rapport avec l'esclavonne, & avec la polonoise: de sorte que qui sait quelqu'une de ces langues, n'a pas de peine à entendre les autres. Aussi la langue esclavonne est la langue primitive, dont celle de ces peuples est tirée. Ils ont emprunté des Grecs leurs caracteres, qu'ils ont pourtant fort altérés, & ils ont même tant de lettres doubles, que leur alphabeth a jusqu'à quarante lettres. Ils écrivent sur des rouleaux de papier coupés par bandes collées ensemble de la longueur de vingt-cinq ou trente aulnes. Comme ils ne reçoivent pas volontiers les étrangers chez eux, ils ne savent aussi que leur langue. Ils font apprendre à leurs enfans à lire & à écrire, & cela leur suffit pour être reçus docteurs. Au reste, les Moscovites ne connoissent que le jour qu'on appelle artificiel, c'est-à-dire, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. Ils commencent l'année par le premier jour du mois de septembre, ne recevant point d'autre époque, que celle de la création du monde, qu'ils croient avoir été faite en automne. Leurs lieues sont de certains espaces qu'ils appellent *Werst*, & qui sont des milles un peu moindres que ceux d'Italie.

RELIGION DES MOSCOVITES.

On ne sait pas précisément le temps auquel ces peuples embrasserent le christianisme. Ils se glorifient de l'avoir reçu par le ministere de l'apôtre saint André; mais d'autres croient qu'ils n'abjurerent le paganisme que sous l'empereur Basile, vers l'an 989. Il n'y a rien qui appuie assez fortement cette derniere tradition; & pour l'autre, il est certain que dans le concile de Chalcédoine, tenu l'an 431, où l'on attribua à l'église de Constantinople le diocèse Pontique, & l'Asiatique, au-delà du Bosphore, & au-deçà, celui de la Thrace, en possession duquel elle étoit déja depuis le concile de Constantinople; on lui soumit encore les provinces barbares, parmi lesquelles étoient la Russie & la Moscovie, avec les autres qui se trouvoient hors des limites de l'empire.

Depuis ce temps-là, l'église de Moscovie reconnoissoit celle de Constantinople pour son église patriarchale; & c'est ce qui la fit tomber dans le schisme. Elle y a persévéré avec obstination, & n'a jamais voulu avoir commerce avec l'église romaine. Après le concile de Florence, Isidore, métropolitain de Russie, étant allé en Moscovie, comme légat du pape, pour y publier l'union, ces peuples se plaignant qu'il les avoit vendus aux Latins, se saisirent de sa personne, comme d'un séducteur, le traiterent d'apostat & de traître, & le mirent en prison; d'où cependant il trouva le moyen de s'évader, le ciel l'ayant réservé à une autre épreuve plus dangereuse. Si bien qu'il semble que les Moscovites fassent aller de pair l'aversion qu'ils témoignent pour les Latins avec celle qu'ils ont naturellement pour les Juifs; aussi permettent-ils toutes sortes de religions, à la réserve de la catholique: ce n'est que depuis peu qu'ils en ont permis l'exercice.

Il y a dans la Moscovie, comme dans toutes les églises grecques, un primat ou métropolitain, & des évêques. Il y a long-temps que ce métropolitain ou primat de Moscovie s'est soustrait de la dépendance du patriarche de Constantinople, par lequel il avoit accoutumé d'être confirmé. Autrefois il étoit élu comme tous les autres évêques de Moscovie; aujourd'hui, après qu'il a été élu ou nommé par le grand-duc de Moscovie, il est sacré par deux ou trois évêques du pays, sans autre formalité.

Les prêtres ont une si grande vénération pour leurs prélats, qu'ils ne se couvrent jamais en leur présence, estimant qu'ils doivent cette soumission & cette sorte de déférence au caractere épiscopal. Ils ne se mettent à table qu'à leur gauche, & croi-

roient avoir fait un grand péché, s'ils s'étoient mis en une autre place. Ils observent encore par respect de n'y manger d'aucun mets, que l'évêque n'y ait touché le premier; & ils disent là-dessus ces paroles de l'évangile : *Le fils ne fait rien qu'il n'ait vu faire à son pere.* Ces prêtres ne disent point la messe hors des églises consacrées par leurs évêques; ce qui fait que les Moscovites, ni leurs ambassadeurs ou résidens ne l'entendent point hors de leur pays, quoiqu'ils aient de leurs prêtres avec eux. Mais pour réparer cette perte ils se contentent de réciter entr'eux chaque jour l'horloge, c'est-à-dire, les heures canoniales, comme toutes sortes de personnes ont accoutumé de le faire en ce pays-là.

Le primat fait sa résidence ordinaire dans la grande église de Moscou, où il y a des chanoines. Il prend la qualité de patriarche, & est reconnu chef de toute l'église de Moscovie, comme le pape l'est de l'église romaine. Il n'est pas moins absolu dans le spirituel, que le grand-duc l'est en ce qui regarde le temporel. Personne n'ose lui contredire, non pas même le prince : & il suffit d'en témoigner quelque envie, pour être soupçonné de nouveauté ou d'héréfie : si c'est le grand duc lui-même, on tient un concile, où il est obligé de venir rendre raison de sa foi.

Il n'y a pas long-temps qu'on en vit un exemple singulier en la personne du czar, qui regnoit l'an 1661. Ce prince fut cité pour avoir trouvé à redire au culte des images, & pour quelque autre changement qu'il méditoit dans la religion; & quoi qu'il pût alléguer, il fut obligé de subir la peine qu'on lui imposa. La plus ordinaire en cette rencontre, est d'être relégué à la campagne dans une de ses maisons, où il vit en particulier, pendant que le patriarche a l'autorité impériale, & use de tous ses droits. Indépendamment de ces sortes d'accidens, les revenus du patriarche sont immenses; aussi est-il tenu en temps de guerre, de lever & d'entretenir certaines troupes pour le service de l'état : ce qui seroit d'une dépense excessive pour lui, s'il ne trouvoit des moyens, comme il fait, de se décharger de ce fardeau sur tout le clergé qui est de sa dépendance. *Antoine Sielanua*, métropolitain de toute la Russie, patriarche de Moscou, fut dépossédé l'an 1667, dans un synode général, pour avoir contribué aux désordres arrivés en Moscovie au sujet de la religion. Ils suivent toutes les cérémonies des Grecs, communient sous les deux espéces, & donnent le Saint-Sacrement aux enfans dès l'âge de sept ans, parce qu'ils disent que c'est alors qu'ils commencent à pécher. Ils se confessent, & ont divers jeûnes & carêmes extrêmement séveres & rigoureux. La priere pour les morts, les processions, les pélerinages, le signe de la croix, & tous les autres actes de religion que les Grecs pratiquent, leur sont communs. Leurs images sont toutes peintes, & non de sculpture; & de toutes les fêtes de l'année, ils ne célébrent proprement que celle de l'Annonciation de la Vierge, & celle de S. Nicolas, qui est leur patron. Ils ont divers monasteres de religieuses, sous la regle de saint Basile, qui menent une vie fort austere. Le comte de Mayerberg, envoyé de l'empereur en Moscovie l'an 1661, dit dans sa relation imprimée à Leyden l'an 1688, que sous le patriarche, il y a quatre métropolitains; savoir, de Novogorod, de Casan, de Rostou, & de Sarki. Ensuite sont les archevêques de Vologdski, de Reseski, de Susdal, de Twerski, d'Astrakan, de Siberie, d'Archangel, & de Pleskou; & les évêques de Columna, & de Viatka; outre le métropolitain de Kiow, l'archevêque de Smolensko, & les évêques de Micislaû & de Polocz.

AUTEURS QUI PARLENT DE LA MOSCOVIE.

On peut consulter un traité que Paul Jove composa au sujet d'une ambassade que le grand-duc Basile envoya au pape Clément VII; une relation de Sigismond, baron d'Herbestein, qui avoit été deux fois ambassadeur en Moscovie pour l'empereur; un traité du pere Possevin, *De rebus Moscoviticis ad religionem spectantibus*; un autre fait sous le même titre, imprimé à Francfort, l'an 1600, qui comprend divers traités; un autre de Reinier Heidenstein, de la guerre d'Etienne, roi de Pologne, contre les Moscovites; les ouvrages de huit auteurs recueillis dans un volume, imprimé l'an 1582, à Spire, sous le titre : *De Russorum, Moscovitarum, Tartarorum religione*; un mémoire des erreurs des Moscovites, qui fut présenté par Jean Laschi, archevêque de Gnesne, au concile de Latran sous Léon X, l'an 1514, & qui est rapporté par Olderic Rainaldi. Petrus Petræus de Erlesunda a fait une description de Moscovie, intitulée : *Chronicon Moscoviticum*. On poura aussi lire Cluvier, Ortelius, Mercator, Baronius, Sponde, Rainaldi, Jean le Fevre, auteur d'une relation de Moscovie; Crantz, Michovius, dans son ouvrage : *De rebus Sarmaticis*; Cromer, & les historiens de Pologne & de Suéde; Lazicius; les relations de Bottero; Eduin Sandi, Anglois; Berewood, Anglois; Hornbeeck, professeur d'Utrecht; Hottinger, ministre de Zurich, qui ont fait des recherches des religions des peuples; Olearius, bibliothécaire du duc de Holstein, qui nous a donné un voyage de Moscovie; la relation de trois ambassades du comte de Carlisle en Moscovie; nouveau voyage de Moscovie & de Tartarie; mémoires de l'église; la vie du czar Pierre *le Grand*; le calendrier de Russie, commenté par M. Falconi, archevêque de Sainte-Severine, imprimé à Rome en 1756, sous ce titre : *Ad Capponianas Ruthenas tabulas commentarius*; *La description historique de l'empire Russien*, par le baron de Strahlenberg.

MOSCOW, *cherchez* MOSCO.

MOSELLAN, ou de la MOSELLE (Pierre) fils d'un vigneron de Protog, bourg du diocèse de Trèves, vers Coblentz, a paru entre les savans, qui ont fleuri au commencement du XVI siécle. Il savoit les langues, & fut un des principaux ornemens de l'université de Leipsick, où il mourut le 19 avril 1524, laissant divers ouvrages, entr'autres, des notes sur Aulu-Gelle & Quintilien, qui ont été imprimées. *Voyez* sa vie entre celles des philosophes Allemans de Melchior Adam. * Baillet, *jugemens des savans sur les critiques grammairiens.*

MOSELLANE, ou MOZELLANE, *cherchez* LORRAINE.

MOSELLE (La) riviere que les auteurs Latins nomment *Mosella*, & Ptolémée *Obrinca*, a sa source au mont de Vosge, près d'un village, nommé *Bussans*, sur les frontieres de l'Alsace & de la Franche-Comté. Plusieurs ruisseaux s'y joignent au-dessus de Remiremont. Elle est grossie par la Vologne ou Voloye, augmentée du Nuni, au village de Chameri : de-là elle coule à Epinal, à Chaslé, à Charmes, à Bayon, à Chaligni, où elle reçoit le Modon, chargé du Colon & du Brenon. Ensuite elle arrose Toul, puis Pont-à-Mousson; & entre ces deux villes, la Meurte qui vient de Nanci, augmente son cours. La Moselle passe ensuite à Metz, où elle reçoit la Seille, à Thionville, puis à Trèves, & se joint au Rhin à Coblents, c'est-à-dire, le Confluent. Depuis Thionville

ville, la Moselle reçoit le Sier, le Kil, le Mun, &c. Divers anciens auteurs font mention de la Moselle. Ausone en a fait une belle description dans son Idylle III.

MOSENIGO, autrefois MESSENE, en latin *Messene*. C'étoit anciennement la ville capitale de la Messénie, province du Péloponnése. Ce n'est plus maintenant qu'un bourg du Belvedere, en Morée. Il est sur le golfe de Coron, entre la ville de ce nom & celle de Calamata. * Mati, *diction.*

MOSEROTH, vingt-septiéme campement des Israélites. Ils y arriverent de *Hesmona*, & en partirent pour aller camper à *Benejaaccan*. * *Nombres*, XXXIII, 30, 31.

MOSESMICOTSI, rabbin Espagnol, a écrit un savant livre sur les commandemens de la loi des Juifs, qui a été imprimé à Venise, *in-fol.* l'an 1547. Il est souvent cité sous le titre de *Sepher Mitsevoth Gadol*, c'est-à-dire, *le grand livre des préceptes:* parcequ'en effet il explique au long ce qui regarde ces sortes de préceptes; il y a peu de Juifs qui aient traité cette matiere aussi doctement & aussi judicieusement que lui. * M. Simon.

MOSKA, *cherchez* MOSCH.

MOSKESTROOM, ou MAELSTROOM, fameux goufre dans l'Océan septentrional, du côté occidental de la Norwege, est appellé ordinairement le nombril de la mer, ou la Charibde septentrionale. Quelques-uns disent que ce goufre a quarante milles d'étendue; mais le pere Kircher ne lui donne que 13 milles de circonférence. Il a un mouvement, qui en descendant, engloutit les eaux pendant six heures, & les rejette en montant, pendant un pareil espace de temps, avec un bruit si horrible, qu'on l'entend de plusieurs milles, lorsque la mer est calme. Quand il se meut avec violence, il est impossible de retirer & de sauver un vaisseau qui est entré dans son circuit. Les baleines n'en échapent pas non plus dans ce temps-là; car quelques efforts qu'elles fassent, elles sont entraînées & englouties, & leurs corps après avoir été mis en piéces contre les rochers, sont jettés au premier retour des eaux, comme les débris des navires.* Herbinius, *de admirandis mundi cataractis.*

MOSKITES, sont des peuples de l'Amérique, qui habitent près du cap appellé *Gratia Dios*, entre le cap Honduras & Nicaragua. Ils ne sont qu'une petite nation, qui ne font pas le nombre de cent. Ils sont grands, bien faits, peu chargés de graisse, vigoureux, forts, & légers du pied. Ils ont le visage long, des cheveux noirs & lis, un air rude, & un teint bazané. Ils sont fort adroits à jetter la lance, le harpon, ou autre maniere de dard. Ils y sont élevés dès leur enfance, & les enfans imitant leurs parens, ne sortent jamais que la lance à la main, qu'ils jettent à tout moment, jusqu'à ce que l'usage les ait rendus maîtres. Alors ils apprennent à parer la lance, la fléche, ou le dard; & voici comment. Deux enfans s'éloignent un peu l'un de l'autre, & se dardent mutuellement un bâton. Chacun tient à la main droite une petite baguette, avec laquelle il pare ce qui a été dardé contre lui. A mesure qu'ils avancent en âge, ils deviennent plus adroits & plus courageux, & alors ils ne font point difficulté de servir de but à tous ceux qui veulent leur tirer des fléches, qu'ils parent avec une petite verge, aussi déliée que la baguette d'un fusil. Quand ils sont hommes faits, ils se garantissent des fléches, quelque dru qu'on les leur tire, pourvu qu'elles ne viennent pas deux à la fois. Ils ont la vue extrêmement bonne. Leur principale occupation dans leur pays est de darder du poisson, de la tortue, ou de la vache marine. Leur habileté à la pêche les fait estimer & souhaiter de tous les aventuriers. Ils sont amis des Anglois, n'aiment point les François, & haïssent mortellement les Espagnols. Ils n'ont aucune forme de gouvernement, mais ils reconnoissent le roi d'Angleterre pour leur souverain. Ils apprennent l'anglois, & regardent le gouverneur de la Jamaïque comme le plus grand prince du monde. Ils sont fort braves dans le combat, & ne lâchent jamais le pied, persuadés que les blancs savent mieux qu'eux le temps où il est plus à propos de combattre. Ils n'ont ni religion, ni cérémonies, ni superstition, toujours prêts à imiter les blancs en tout ce qu'ils leur voient faire. Il semble seulement qu'ils craignent quelque esprit ou être malin, approchant du diable, qu'ils appellent *Wallesaw*. Ils disent qu'il apparoît souvent à quelques-uns d'eux, que les Anglois appellent leurs *Prêtres*, lorsqu'ils veulent lui parler pour quelque affaire pressante; mais les autres ne savent ce que c'est que le diable, ni comme il paroît. Ils croient seulement ce que leurs prêtres leur en disent. Cependant ils s'accordent tous à dire qu'il ne faut pas qu'ils l'irritent, de peur d'en être battus, & qu'il n'emporte leurs prêtres. Ils ne prennent qu'une femme, de laquelle ils ne se séparent que par la mort. Ils ne sont pas plutôt ensemble, que le mari fait une très-petite plantation. Il y a assez de terre, & ils peuvent choisir l'endroit qui leur convient le mieux; mais ils préferent le voisinage de la mer ou de quelque riviere, à cause de la pêche, qui est leur occupation favorite. Leurs habits chez eux ne consistent qu'en une simple toile attachée au milieu du corps, & qui leur pend jusqu'aux genoux. Quand ils sont avec les Anglois, ils portent de bons habits, qu'ils quittent dès qu'ils sont chez eux pour se remettre à leur maniere. * Dampierre, *nouveau voyage autour du monde.*

MOSOCH, fils de Japhet, de qui sont descendus les Moscovites, selon quelques auteurs, & selon d'autres, les Cappadociens, à cause de la ville de Césarée en Cappadoce, appellée autrefois *Mazaca*. Bochart met les peuples descendus de Moloch, entre l'Arménie, l'Ibérie, & la Colchide, & les appelle *Mosches*. * *Gen.* 10, 2. *I. Paral. c.* 5. *Ezech.* 27, 13. Bochart, *l.* 2, *ch.* 12.

MOSQUÉE, est le nom que les Mahométans donnent aux lieux où ils s'assemblent pour faire leurs prieres, & est tiré du mot arabe *Mesged*, qui signifie le lieu où l'on fait les adorations. Plusieurs voyageurs ont parlé de ces mosquées dans leurs relations. Voici ce que Quiclet en a dit. Toutes les mosquées sont quarrées, & bâties de bonnes pierres. Il y a devant la principale porte une cour quarrée & pavée de marbre blanc, avec des galeries basses à l'entour, dont la voute est soutenue par des colonnes de marbre, où les Turcs se lavent avant que d'entrer dans la mosquée, même pendant la plus grande rigueur de l'hiver. Les murailles en sont toutes blanches, si ce n'est que le nom de Dieu y est écrit en gros caracteres arabes. Il y a un grand nombre de lampes dans chaque mosquée, qui sont pendues à la hauteur d'une pique. Entre les lampes, il y a plusieurs boucles de crystal, & des œufs d'autruche, avec toutes les curiosités qui ont été envoyées des pays étrangers, ou des présens que des personnes riches y ont faits. A l'entour de chaque mosquée il y a six petites tours fort hautes, qui ont chacune trois petites galeries découvertes, l'une plus haute que l'autre. Ces tours, aussibien que ces mosquées, sont couvertes de plomb, enrichies de dorures & d'autres ornemens. Les Turcs nomment ces tours *Minarets:* & au lieu de

cloches, on y voit des hommes appellés *Muezzins*, qui montent aux heures qu'on doit faire la priere, pour appeller les Musulmans. Il n'y a guère de mosquée qui n'ait son hôpital, où tous les passans, de quelque religion que ce soit, sont nouris & logés pendant trois jours. De plus, chaque mosquée a un lieu que les Turcs appellent *Tarbé*, qui est la sépulture de ceux qui les font bâtir. On voit au dedans un tombeau d'environ six ou sept pieds de long, couvert d'un grand drap de velours ou de satin verd. Il y a à chaque bout du tombeau deux chandeliers avec deux cierges, & plusieurs siéges à l'entour, où se mettent des personnes qui lisent l'alcoran pour l'ame du défunt. Il n'est point permis d'entrer dans les mosquées avec ses souliers ou autres chaussures. C'est pourquoi on en couvre le pavé d'étoffes cousues par bandes, que l'on étend dessus, un peu éloignées l'une de l'autre. Sur chaque bande il se peut tenir un rang d'hommes à genoux, assis ou prosternés contre terre, selon le temps de leur cérémonie. Il est défendu aux femmes d'y entrer: elles se tiennent dans le portique du dehors. Au dedans il n'y a ni autels ni images; mais lorsqu'ils prient, ils se tournent du côté qu'est situé le temple de la Mecque, où est le tombeau de Mahomet. * Quiclet, *voyage de Constantinople*.

MOSSEILEMAH: c'est le nom d'un imposteur, qui s'éleva au temps de Mahomet, dans une province d'Arabie nommée Hagiar, & que nous appellons aujourd'hui l'*Arabie Pétrée*. Cet imposteur contrefaisoit parfaitement le prophéte, & étoit suivi d'une grande foule de gens, qui égaloient à peu près le nombre des sectateurs de Mahomet. Celui-ci fut obligé de faire la guerre à Mosseilemah, & il défit ses troupes; mais cela n'empêcha pas que sa secte ne durât long-temps dans l'Arabie, & ne donnât encore beaucoup de peine aux califes Aboubeker & Omar. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

MOSTA ou BRUCK, en latin, *Mutha*, c'est un bourg de Bohême, situé à six ou sept lieues de Leitomeritz, du côté du couchant, sur la riviere de Mosta, qui va se décharger dans l'Elbe. * Mati, *diction*.

MOSTACFI BILLAH, XXII calife de la race des Abbassides, qui étoit fils de *Moctafi* son prédécesseur. Il fut élevé sur le trône par Tozun, qui étoit devenu avec sa milice turque, le maître absolu du califat, l'an de l'hégire 333, de J. C. 944, après que son pere eut été déposé & aveuglé par la violence de ce Turc. Tozun cependant mourut l'an 334 de l'hégire, & laissa dans sa charge de lieutenant & administrateur de l'empire Ben Schirzad, autre Turc qui ne fut pas moins violent que lui. Les habitans de Bagdet ne pouvant plus souffrir le gouvernement tyrannique de Schirzad, résolurent d'appeller un des princes de la maison de Buiah, qui fut depuis appellé *Moëz aldoulat*, pour se délivrer des mains de ce Turc. Moëz aldoulat, qui étoit alors dans la province d'Ahuas, qui sépare l'Iraque Babylonienne de la Perse, ne se fit pas beaucoup prier. Il marcha avec une grosse armée vers Bagdet, où Schirzad ni les siens ne l'attendirent pas. Ils prirent tous la fuite & Mostacfi avec eux. Mais ce calife ayant appris que le Buide s'étoit rendu maître de la ville, & qu'il n'avoit plus rien à appréhender du côté des Turcs, retourna aussitôt sur ses pas, pour le recevoir dans sa capitale, & pour lui faire rendre tous les honneurs qu'il méritoit. Ce fut alors que le calife Mostacfi donna au Buide le titre magnifique de Moëz aldoulat, qui signifie, *celui qui fortifie l'état, & qui le rend florissant*. Il voulut aussi faire honneur à ses freres. Il donna à l'aîné qui s'étoit rendu maître de la Perse & de la ville de Schiraz, qui en étoit la capitale, le titre d'*Amad* ou *Omad aldoulat*, qui signifie, *le soutien de l'état*; & à son second frere, qui commandoit dans l'Iraque persienne, dont la ville d'Ispahan étoit la capitale, celui de *Rokn aldoulat*, qui signifie, *la colonne de l'état*. Et c'est sous ces trois titres ou surnoms, que les trois fils de Buiah, qui devinrent tous trois de fort grands princes, ont été connus. Le calife Mostacfi, qui ne pouvoit assez reconnoître le grand service que Moëz aldoulat lui avoit rendu, crut qu'il devoit, pour sa propre sûreté, lui confier la garde des dehors de son palais; & parcequ'il lui donnoit par ce moyen une entiere autorité, non-seulement dans ses états, mais encore sur sa personne même, il ordonna que son nom fût publié dans les mosquées après celui du calife, & que l'on battît aussi de la monnoie à son coin. Tous ces honneurs que le calife fit rendre au Buide, devoient l'attacher inviolablement à ses intérêts: cependant la bonne intelligence ne dura pas long-temps entr'eux. En effet, il étoit comme impossible, que deux princes demeurassent dans un même état avec un pouvoir égal & absolu. Ils se brouillerent dès la même année 334, & Moëz aldoulat ayant eu quelque soupçon que Mostacfi vouloit lui ôter une partie de son autorité, il se saisit de sa personne, lui fit perdre la vue, & après l'avoir déposé, mit à sa place Mothi, fils de Moctader, qui fut ainsi son successeur. * D'Herbelot, *biblioth. orientale*.

MOSTADHER ou MOSTEDAHER *Ben Moctadhi*, XXVII calife de la maison des Abbassides, qui succéda à son pere l'an 485 de l'hégire, 1092 de J. C. par l'autorité de Barkiarok, fils de Malekschah, sultan de la dynastie des Selgiucides, qui étoit alors le plus puissant prince de l'Asie. Ce sultan, qui étoit maître du calife & du califat, étant mort, son frere Gayath-Eddin Mohammet s'empara de Bagdet & de tous les autres états, qui devoient appartenir à Malekschah, second du nom, fils de Barkiarok son neveu, & laissa vivre paisiblement, mais sans autorité, le calife Mostedaher. Ce sultan étant encore mort l'an 511 de l'hégire, 1117 de J. C. Mahmoud son fils, qui lui succéda, trouva, dit-on, dans le trésor de son frere onze millions de dinars, ou écus d'or, & une pareille somme, tant en meubles qu'en pierreries. Ce sultan vécut fort bien avec le calife, qui mourut l'année suivante, âgé de 41 ans six mois. Mostedaher aimoit la justice: il étoit bon poëte, & favorisoit beaucoup les gens de lettres. On ne dit rien de ses actions militaires: car les Sultans Selgiucides avoient alors entre leurs mains toutes les forces, & le gouvernement absolu du califat. * D'Herbelot, *biblioth. orient*.

MOSTADHEM ou MOSTAZEM BILLAH *Ben Mostanser Billah*, XXXVII & dernier calife de la race des Abbassides, qui ait regné dans Bagdet, succéda à son pere Mostanser, l'an de l'hégire 640, de J. C. 1242, & fut reconnu pour le seul & unique calife ou vicaire de Mahomet, & pour le souverain pontife de tous les Musulmans. Car Adhet, l'onziéme & dernier des califes Fathimites en Egypte, étoit mort dès l'an 567 de l'hégire, 1171 de J. C. sous le regne de Saladin, quoiqu'il soit vrai qu'il y eût encore en occident, c'est-à-dire, en Afrique & en Espagne, quelques princes qui prenoient le titre de calife. Mais ce n'étoit qu'à l'égard de leurs sujets immédiats, & non de tous les autres Musulmans, qui ne regardoient pour lors que Mostadhem pour leur légi-

time calife. Ce calife, que l'on compte pour le XXXVII des Abbassides, n'étoit cependant que le XXIV ou XXV en ligne directe de la postérité d'Abbas; car plusieurs collatéraux de cette maison avoient joui du califat, & il fut le plus riche, le plus puissant, le plus respecté, & en même-temps le plus malheureux de tous les princes de sa race. L'an de l'hégire 642, de J. C. 1244, Nascer eddin Ben Natedh, qui étoit visir de Mostadhem, & qui l'avoit été de Mostanser son pere, étant mort, le calife donna sa charge à Mouiad eddin Alcami, & changea ainsi le plus fidéle de ses serviteurs contre le plus perfide de tous les ministres. Car ce fut ce visir qui causa la ruine entiere du califat. Une grande dispute s'étant élevée dans Bagdet l'an 650 de l'hégire, 1252 de J. C. entre les Sunnites & les Schiites, un grand tumulte, & la sédition la suivirent bientôt. Ces Sunnites ou traditionaires passent pour orthodoxes parmi les Mahométans, & les Schiites ou sectateurs d'Ali sont regardés comme hérétiques par ceux du parti contraire. Ces deux sectes partageoient toute la ville. Aboubeker, fils du calife, protégeoit les premiers, & le visir avoit de grandes liaisons avec les autres. Aboubeker ne pouvant souffrir les séditions fréquentes que les Schiites excitoient dans la ville, se saisit des principaux chefs de la secte d'Ali, dont il remplit les prisons. Cette action déplut si fort au visir, qu'il résolut de venger ceux qu'il croyoit injustement persécutés, & forma en même-temps le cruel dessein de faire périr tous ceux de la maison des Abbassides, qu'il tenoit pour auteurs ou complices de cette persécution. L'année suivante, qui fut l'an 651 de l'hégire, Holagou, empereur des Mogols ou Tartares, ayant dessein de pousser ses conquêtes vers l'occident & vers le septentrion, & d'attaquer la Thrace, la Russie & la Pologne, Nassireddin, ce fameux mathématicien de l'orient, qui avoit quitté le calife pour quelque mécontentement, alla trouver le Tartare, & le porta à changer de résolution, & à tourner du côté du midi. Holagou suivit ce conseil, & pensa dès lors à attaquer le calife, même dans la ville de Bagdet qu'on lui avoit représentée être sans défense. Il dissimula cependant assez long-temps son dessein : car depuis l'an 654, jusqu'en l'an 656, il fit faire tant de marches & de contremarches à son armée, qu'on ne pouvoit juger de quel côté elle tourneroit. Le visir Mouiadeddin ayant pénétré par ses émissaires la résolution des Tartares, se servit de cette occasion pour perdre sans ressource son maitre & toute sa famille. Pour faire réussir son mauvais dessein, il conseilla au calife de congédier ses troupes, comme lui étant inutiles dans un temps où il étoit craint par tous les rois & par tous les princes du musulmanisme, qui se qualifioient tous serviteurs & esclaves de son heureuse & sublime porte : Que pour les Tartares, ils paroissoient vouloir plutôt tourner leurs armes vers le septentrion, qui étoit plus à leur bienséance, que vers le midi. Mostadhem, qui aimoit l'argent, écouta avec plaisir un conseil qui devoit lui épargner des sommes immenses. Ce malheureux prince se trouva ainsi désarmé dans le temps qu'il avoit le plus besoin de troupes; & ne craignant rien, il s'abandonna à la joie & aux plaisirs. Le visir en qui le calife se reposoit entierement de toutes choses, pour comble de trahison, dispersa tous les chefs & officiers des troupes en divers lieux éloignés de Bagdet, & donna en même temps avis par un exprès à Holagou, de la facilité qu'il trouveroit à se rendre maitre de la ville capitale & de la personne du calife. Le Tartare sur cet avis partit des environs de la ville de Hamadam, sans qu'on sût de quel côté il tourneroit, & tomba tout d'un coup sur l'Iraque babylonienne, où la ville de Bagdet est située. A ces nouvelles, les principaux de la cour avertirent le calife qu'il étoit temps qu'il quittât ses débauches & ses plaisirs : mais le visir faisoit entendre en particulier à ce prince qu'il ne couroit aucun danger, & que quand même les Mogols & les Tartares unis ensemble seroient entrés dans la ville, les femmes & les enfans seroient seuls capables de les assommer à coups de pierres de dessus les terrasses de leurs maisons. Le calife s'entretenoit de ces pensées, lorsqu'il apprit que Holagou avoit détaché deux généraux de son armée avec un nombre considérable de troupes, qui avoient pris le chemin du désert, pour s'approcher de plus près de Bagdet. Alors il fallut que le calife songeât malgré lui à la guerre, & deux de ses généraux se mirent à la tête de dix mille hommes, pour aller reconnoître les ennemis. L'armée du calife rencontra les Mogols campés le long du Degiail, c'est-à-dire, le petit Tigre, & qui n'est proprement qu'un bras de la riviere que les Arabes appellent *Digelah*, qui est le Tigre. Il se donna un très-rude combat auprès de ce fleuve, sans que l'avantage demeurât à aucun des deux partis pendant tout le jour. Mais les Mogols ayant travaillé toute la nuit suivante à couper une des digues de l'Euphrate, près duquel l'armée du calife s'étoit mal postée, elle se trouva tellement incommodée des eaux de ce grand fleuve, qu'elle demeura sans aucune défense; de sorte que la plus grande partie de ces troupes fut submergée, & le reste passa par le fil de l'épée des Tartares. Pendant que les troupes du calife s'avancerent, pour aller au devant des Tartares, qui avoient pris la route du désert, pour s'approcher de Bagdet, Holagou arriva de l'autre côté avec le gros de son armée, & parut tout à coup aux portes de cette ville, qui se trouva assiégée dans le temps qu'on y pensoit le moins. Ce siége dura deux mois entiers, sans que le calife s'en fût presque apperçu, plongé dans ses désordres, sans prendre aucune connoissance de ses affaires. Holagou cependant pressoit la ville, & elle étoit sur le point d'être forcée, lorsque le visir Alcami, cet ennemi domestique plus dangereux que les Tartares, sortit à cheval de la ville, accompagné de ses deux enfans & de plusieurs de ses amis, & alla trouver Holagou dans sa tente. Ce prince le reçut honnêtement, lui accorda la liberté à lui & à ses enfans; mais il retint prisonniers tous les autres qui l'avoient suivi, & peu de temps après il fit donner un assaut général à la ville, qui n'avoit plus aucune défense, & y entra victorieux avec son armée. Bagdet fut prise au mois de Sefer l'an 656 de l'hégire, qui répond à l'an 1258 de J. C. & mise à feu & à sang par les Tartares, qui pillerent une infinité de richesses qui s'y trouvoient. Car cette ville étoit alors la plus puissante & la plus riche qui fût connue dans l'univers. Le calife Mostadhem étant tombé entre les mains des Tartares avec un de ses enfans, on délibéra quelque temps sur ce que l'on en feroit. Il fut enfin résolu qu'il seroit empaqueté dans un feutre lié fort étroitement, & traîné en cet état par toutes les rues de la ville, où il expira en fort peu de temps. Son fils qui lui étoit resté de deux qu'il avoit, fut mis à mort; car l'autre avoit été tué à l'une des portes de la ville, qu'il défendoit courageusement. Telle fut la fin déplorable du dernier calife des Musulmans, & le terme de leur califat, qui avoit commencé après la mort de

Mahomet, dans la perfonne d'Aboubeker, & qui étoit demeuré dans la maifon des Abbaffides l'efpace de 520 ans. Moftadhem mourut à l'âge de quarante-fix ans, après en avoir regné feize & quelques mois. Il n'eut point de fucceffeur. Car quoique quelques années après fa mort, Bibars, fultan des Mameluks en Egypte ait voulu relever cette maifon, en faifant declarer Moftanfer, qui fe vantoit d'en être, pour calife, il ne fut reconnu pour tel que par fort peu de gens. Quoique ce dernier calife ait été un prince de fort peu d'efprit & fans conduite, cependant il regna avec plus de fafte & de magnificence qu'aucun de fes prédéceffeurs. Comme il étoit fort avare, il avoit ajouté des richeffes infinies aux tréfors que fes ancêtres lui avoient laiffés, & fon orgueil fut fi grand, que les plus grands princes entre les Mufulmans n'avoient pas l'entrée facile auprès de lui. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MOSTADHI BEEMRILLAH, *Ben Moftanged Billah*, XXXIII calife de la maifon des Abbaffides, fuccéda à fon pere Moftanged l'an de l'hégire 566, de J. C. 1170. On remarque touchant ce calife, qu'il a été le feul qui ait porté le nom de *Haffan*, après le fils aîné d'Ali, qui portoit le même nom; & ce fecond Haffan imita parfaitement les vertus du premier, & particulierement fa libéralité, ayant diftribué en fort peu de temps les grands tréfors que fon pere avoit amaffés. Cothbeddin Kimar, général des troupes du calife, avoit pris une fi grande autorité, qu'il difpofoit de beaucoup de chofes fans la participation de Moftadhi. Ce prince, qui avoit pour vifir un très-habile homme, nommé *Zehir Ben A'tthar*, duquel il fuivoit d'ordinaire les confeils, s'oppofa le plus qu'il put aux entreprifes de Kimar. Ce général ne pouvant fouffrir la fermeté du vifir, qu'il favoit être auteur de toutes les réfolutions vigoureufes qui fe prenoient contre lui, voulut fe faifir de fa perfonne, & fit inveftir fa maifon par les troupes qu'il commandoit. Le vifir, inftruit de l'entreprife, fe fauva dans le palais du calife, & abandonna fa maifon au pillage de cette foldatefque mutinée. Le général ayant manqué fon coup, ne voulut pas en demeurer-là. Il fit avancer fes gens vers le palais du calife, qu'il croyoit pouvoir intimider, & tirer par ce moyen le vifir de fes mains. Mais Moftadhi ayant entendu le bruit, parut fur un balcon de fon palais, & dit au peuple qui s'y étoit tumultuairement affemblé, au bruit que les gens de Kimar avoient excité. „ Vous voyez affez, mes enfans, l'infolence » de Kimar, & de quelle maniere outrepaffant „ les bornes du pouvoir que je lui ai donné, il » entreprend tous les jours fur mon autorité; c'eft » pourquoi pour le punir de ce nouvel attentât, » je vous abandonne tous fes biens, & je me ré» ferve feulement le châtiment de fa perfonne. » A l'ouïe de ces paroles, le peuple quitta le palais, & courut vers la maifon du général. Celui-ci fit retourner auffi fes troupes, pour garantir fa maifon du pillage; mais le nombre de la canaille s'augmentant d'heure en heure, rien ne lui put réfifter. La maifon du général fut forcée & pillée, & il fut obligé lui-même de faire faire une bréche dans la muraille de fon logis pour fe fauver, & pour gagner la ville de Mofu, où il mourut peu de temps après. Moftadhi mourut auffi l'an de l'hégire 575, de J. C. 1179, après avoir rendu la juftice à tous fes fujets, & fait fleurir les arts & les fciences dans fes états, pendant un regne de neuf ans & dix mois. Ce fut fous le califat de Moftadhi, que finit celui des Fathimites en Egypte, en forte que toute l'autorité legitime fut réunie dans fa feule perfonne. Ce qui arriva après que le fultan Noureddin & Saladin fon général, fe furent rendus maîtres de la Syrie entiere, & de toute l'Egypte. La même année Naffer fuccéda à fon pere Moftadhi, par le crédit de Zehireddin Ben A'tthar fon vifir, qui fut cependant mal récompenfé de fes foins. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MOSTAIN BILLAH, *Ben Mohammed*, *Ben Motaffem Billah*: c'eft le XII calife de la race des Abbaffides, qui fut élevé au califat l'an de l'hégire 249, de J. C. 863, au préjudice de *Môtaz*, frere de *Montaffer* & fils de *Motavakkel*, à qui il appartenoit par droit de fucceffion. Moftâin n'étoit que petit-fils du calife Môtaffem Billah; mais par la faction des Turcs, qui étoit devenue très-puiffante, le parti de Môtaz fut bientôt abattu & détruit entierement. L'an 250 la ville de Coufah fe révolta par les intrigues de Jahia Ben Omar, prince de la race d'Ali, à qui fe joignirent beaucoup de gens de l'Iraque arabique; mais ces troubles furent bientôt appaifés par la mort du chef des rebelles. La même année un autre chef de la maifon d'Ali, nommé Affan Ben Jezid, fe révolta avec plus de fuccès dans la province de Thabareftan. Car il demeura maître de cette province, qu'il avoit enlevée au calife, pendant le cours de 19 ans, & la laiffa par héritage à fon frere Mohammed Caffem, qui lui fuccéda, & qui en jouit paifiblement 18 ans entiers. L'an 251 de l'hégire, le calife étant à Samarah, qui eft la même que Sermenrai, où les califes faifoient leur réfidence ordinaire, depuis le calife Môtaffem, la divifion fe mit parmi les Turcs, qui étoient maîtres de toutes les forces du califat. Bagher, l'un de leurs principaux chefs, pourfuivant auprès du calife quelque prétention qu'il avoit contre Vaffif, autre chef des Turcs, le calife favorifa le parti de celui-ci. Bagher, irrité de cette préférence, affembla fes amis, & les exhorta à fe défaire de Vaffif, & à dépoffeder Moftâin, pour élever à fa place un autre calife qui leur fût plus favorable. Le calife ayant découvert cette confpiration, fit arrêter Bagher dans le palais impérial: ce que les Turcs de fon parti ayant fu, ils prirent les armes fous prétexte de délivrer leur chef des mains de fes ennemis. Le calife preffé, tint confeil avec Vaffif & Buga, autres chefs de cette milice, & ceux qui étoient intéreffés à la perte de Bagher leur ennemi, lui confeillerent de s'en défaire. Les Turcs, loin de s'appaifer, devenus plus furieux depuis la mort de leur chef, fe mirent à piller la ville, & menaçoient de mettre le feu au palais impérial, fi on ne leur livroit Vaffif & Buga, qui étoient les auteurs du meurtre commis en la perfonne de leur général. Vaffif & Buga, fe voyant réduits à cette extrémité, ne trouverent point de meilleur expédient que d'enlever Moftâin & de le mener à Bagdet. Dès que les féditieux apprirent que le calife avoit été enlevé, ils fe repentirent de la violence qu'ils avoient commife, & lui envoyerent des députés, pour le prier de retourner à Samarah. Mohammed, fils d'Abdallah, qui étoit alors gouverneur de Bagdet, fut ravi d'avoir le calife entre fes mains; de forte qu'il reçut très-mal les députés des Turcs, & les obligea même à s'en retourner fans avoir vu le calife. Les Turcs irrités reprirent les armes, dépoferent de leur propre autorité Moftâin, & mirent fur le trône Môtaz, frere de Montaffer, à qui il appartenoit de droit. Môtaz élevé à cette dignité, leva des troupes, & envoya fon frere Mouaffec à la tête d'une grande armée, pour affiéger Moftâin & tous ceux de fon parti dans Bagdet.

. Moſtâin ſe voyant preſſé, fut long-temps à délibérer ſur le parti qu'il devoit prendre. Cependant les Turcs, qui étoient auprès de lui, ſans attendre ſa réſolution, firent leur accommodement particulier avec le nouveau calife; & le gouverneur de la ville écrivit même à Môtaz, que s'il vouloit lui laiſſer ſon gouvernement & promettre ſolemnellement de conſerver la vie à Moſtâin, il feroit enſorte, de concert avec les Turcs, que ce prince ſe démettroit volontairement du califat. Le traité fut ſigné l'an 252 de l'hégire, 866 de J. C. & Moſtâin fut obligé de ſe démettre du califat en faveur de Môtaz, & à ſe contenter de mener une vie privée dans le palais magnifique, que Haſſan Ben Sohal avoit fait bâtir dans Bagdet, & qui lui fut aſſigné pour demeure. Môtaz cependant faiſoit garder ſoigneuſement Maſtâin dans ce palais; & quelque ſoupçon lui étant venu ſur ſa conduite, il le fit venir auprès de lui dans la ville de Samarah, où le viſir Said, auquel il le recommanda, s'en défit bientôt: ainſi ce prince ne regna que trois ans & neuf mois. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MOSTAIN BILLAH, autre calife, qui étoit de ces prétendus Abbaſſides que les Mameluks avoient établis en Egypte. Ce furent cependant les Circaſſiens, qui éleverent celui-ci à la dignité royale. Il prit la qualité de ſultan l'an 815 de l'hégire, 1412 de J. C. mais il ne la conſerva que ſix ou ſept mois, après leſquels les Circaſſiens mêmes le dépoſerent, & mirent dans leur nation la couronne que ce calife avoit uſurpée. * D'Herbelot, *bibliothéque orientale.*

MOSTALI BILLAH, calife Fathimite d'Egypte, qui ſuccéda à ſon pere *Moſtanſer Billah* l'an 448 de l'hégire, 1056 de J. C. & regna juſqu'en l'an 495 de l'hégire, 1101 de J. C. Les aſtrologues de ſon temps prédirent un déluge univerſel; mais il n'y eut qu'un torrent débordé auprès de la Mecque. Après la mort de ce calife, qui n'avoit qu'un fils en fort bas âge, Berar ſon frere ſe ſaiſit de la ville d'Alexandrie, où il ſe fit proclamer calife ſous le nom de Moſtafa Ledin illah. Mais Afndal, général des armées d'Egypte, le défit bientôt, & fit proclamer calife, Ali Aboul Manſor, fils de Moſtali, qui n'avoit encore atteint que l'âge de cinq ans. * D'Herbelot, *bibliothéque orientale.*

MOSTANGED BILLAH, XXXII calife de la maiſon des Abbaſſides, qui ſuccéda à ſon pere Moſtafi, qui l'avoit déclaré ſon unique héritier l'an 555 de l'hégire, 1160 de J. C. Abou Ali ſon frere voulut le dépoſſéder, & entreprit même ſur ſa vie, ayant ſuborné des femmes du palais impérial, qui devoient le poignarder. Mais Moſtanged averti du complot, fit empriſoner ſon frere, & ſa mere qui étoit de la conſpiration, & fit jetter dans le Tigre les femmes qui étoient gagnées pour le maſſacrer. Ce calife aimoit tellement la juſtice, qu'ayant fait mettre en priſon un calomniateur, & un des grands de ſa cour lui ayant offert la ſomme de deux mille écus d'or pour la délivrance du priſonier, il lui dit; » Mettez-moi » entre les mains un autre homme, qui ait toutes » les mauvaiſes qualités de ce priſonier, & je » vous en ferai compter dix mille; car je ſouhaite extrêmement de purger mon état de cette » peſte. » Moſtanged mourut l'an 566 de l'hégire, 1170 de J. C. après avoir regné dix ans & un mois, & eut pour ſucceſſeur *Moſtadhi Billah* ſon fils. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MOSTANSER BILLAH, XXXVI calife de la maiſon des Abbaſſides, étoit fils de *Dhaher* ſon prédéceſſeur, & fut proclamé l'an de l'hégire 623, de J. C. 1226. Il ſurpaſſa tous ſes prédéceſſeurs en clémence & en liberalité. Il fit bâtir pluſieurs édifices publics pour la commodité de ſes ſujets, & entr'autres le fameux collége qui eſt appellé de ſon nom *Madraſah al Moſtanſeria*, dans lequel il avoit un appartement & une galerie qui joignoit les écoles, où il venoit tous les jours pour apprendre ce qui ſe paſſoit dans ſon collége, & d'où il entendoit ſouvent par des jalouſies, les diſputes des docteurs & de leurs diſciples. Il faiſoit ſouvent dreſſer dans la ville de Bagdet un grand nombre de tables, ſur-tout au mois de Ramadhan, pendant la nuit, qui eſt le ſeul temps auquel les Muſulmans peuvent manger & boire, à cauſe de leur jeûne qu'ils obſervent dans ce mois-là. Ce fut ſous le califat de Moſtanſer que les Mogols entrerent dans les provinces des Muſulmans. Ils prirent la ville de Bagdet ſeize ans après la mort de ce calife, arrivée l'an 640 de l'hégire, 1242 de J. C. dans le 51 de ſon âge, laiſſant ſon fils infortuné *Moſtâdhem* pour ſucceſſeur. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

MOSTANSER BILLAH: c'eſt le ſurnom que prit Ahmed Ben Dhaher, lorſqu'il fut déclaré calife en Egypte par les Mameluks. Quelques Arabes ayant mené au Caire, l'an de l'hégire 659, de J. C. 1260, un perſonnage nommé *Ahmed*, qu'ils diſoient être fils naturel & légitime du calife Dhaher Ben Naſſer l'Abbaſſide, & s'être ſauvé heureuſement de Bagdet, quand elle fut priſe par les Tartares; Bibars, ſurnommé *Al Malhek Al Dhaher*, IV ſultan de la premiere dynaſtie des Mameluks en Egypte, convoqua une aſſemblée générale, en forme de concile, de tous les imams & docteurs du mahométiſme, tant de la Syrie que de l'Egypte, pour délibérer ſur l'état & ſur la perſonne de cet Ahmed. Il étoit fort brun de viſage, & ne paroiſſoit point dans ſon extérieur être du ſang des Abbaſſides. Cette grande aſſemblée pourtant, après avoir entendu pluſieurs témoins, & examiné ſoigneuſement les mémoires de la famille des Abbaſſides, prononça ſous l'autorité de Bibars, qu'Ahmed étoit par ſa naiſſance & par la mort de Moſtâdhem le légitime & véritable calife des Muſulmans, & lui donna le ſurnom de Moſtanſer Billah, qui ſignifie, *celui qui attend tout ſon ſecours de Dieu.* Le ſultan Bibars fut le premier qui lui rendit hommage. Il ſe chargea de lui fournir un équipage convenable à ſa dignité, qui lui couta un million d'écus d'or. De ſorte que le peuple, à qui il en avoit couté cher, pour ſe moquer de la dépenſe du ſultan, appelloit ce nouveau calife *Al Zerabini*, c'eſt-à-dire, *le calife aux écus d'or.* Moſtanſer Billah ainſi inſtallé fut reconnu pour le calife de la ſeconde dynaſtie des Abbaſſides, & le ſultan Bibars le mena avec lui dans l'expédition qu'il fit en Syrie, le faiſant reſpecter par tout, comme le ſouverain pontife des Muſulmans. Il entreprit même de le remettre dans la ville de Bagdet en poſſeſſion du trône de ſes ancêtres. Pour cet effet il lui donna des troupes avec un de ſes généraux, & il étoit déja en marche, lorſque les Tartares en ayant avis, lui couperent le chemin, l'enveloperent avec tout ſon équipage, & le firent mourir. Cependant ce calife ne laiſſa pas d'avoir des ſucceſſeurs en Egypte. Mais ils n'y faiſoient que les fonctions de la religion muſulmane, ſans aucun pouvoir temporel, les Mameluks les créant & les dépoſant à leur gré. Le dernier de ſes ſucceſſeurs fut Motavakkel, que Sélim I, ſultan des Turcs, trouva en Egypte, après qu'il en eut fait la conquête. Il le mena avec lui à Conſtantinople. * D'Herbelot, *bibliothéque orientale.*

MOSTANSER BILLAH, *Abou Themin Al Fathemi*, cinquiéme calife d'Egypte de la race des Fathimites. Il succéda à son pere *Dhaher* à l'âge de 9 ans, l'an de l'hegire 427, de J. C. 1035, & regna 60 ans avec une prudence & une modération extraordinaires, qui lui firent dissiper plusieurs conjurations; ensorte qu'il laissa pour successeur son fils *Ahmed Aboul Cassem*, surnommé *Mostâli*, qui commença son regne l'an 487 de l'hegire, 1094 de J. C. Ce calife étoit fort bon poëte. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

MOSTARSCHED BILLAH, *Ben Mostedhaher Billah*, XXIX calife de la maison des Abbassides, qui succéda à son pere *Mostedhaher*, l'an de l'hegire 512, de J. C. 1118. Aboul Hassan son frere se révolta contre lui, se saisit de l'importante place de Vasseth bâtie sur le Tigre, & prit le titre de calife. Le regne de ce nouveau calife ne fut pas de longue durée; car Dobais Ben Saderkah, gouverneur de tout ce pays pour Mostarsched, combattit & défit Aboul à plate couture. Son frere, à qui on le remit prisonier, lui donna généreusement la vie & la liberté. Il appaisa heureusement quelques autres troubles, que ce même Dobais excita contre lui. L'an 526 de l'hegire, 1131 de J. C. le sultan Massôud ayant succédé à son frere Mahmoud, & son nom ayant été publié dans toutes les mosquées du consentement de Mostarsched, ce calife changea ensuite de sentiment pour Massôud, & à la sollicitation de quelques grands de sa cour, il fit supprimer son nom dans les prieres publiques, & lui ôta même la qualité de sultan. L'an 529 de l'hegire, 1134 de J. C. le sultan irrité de cet affront, battit les troupes du calife, se rendit maître de Bagdet & de la personne du calife. Il le mena avec lui jusque dans la province d'Aderbigian, & lui témoigna beaucoup de bienveillance; il promit même de le renvoyer à Bagdet moyennant certain tribut. Mais des assassins le tuerent dans sa tente, & l'on crut que cet assassinat avoit été commis par l'ordre de Massôud. Mostarsched étoit fort éloquent: il mourut à l'âge de 43 ans, après un regne de 17 ans & demi, & laissa pour successeur *Raschad Billah* son fils. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MOSTIERS (Anselme de) astrologue & poëte Provençal, natif d'Avignon, fut en crédit à la cour de Robert, dit *le Bon & le Sage*, roi de Naples, comte de Provence, &c. & s'y fit beaucoup d'amis. On dit qu'ayant travaillé à l'horoscope des personnes de la maison royale, il prédit au roi Robert la mort de Charles, duc de Calabre son fils, qui mourut le 10 novembre 1328. Anselme prévit encore la fin malheureuse de la reine Jeanne I, fille de Charles, & petite fille du roi Robert, lequel mourut l'an 1343. Alors il se retira à Avignon, où le roi lui avoit donné une charge. Il laissa des enfans qui soutinrent sa réputation, & mourut vers l'an 1348, lorsque la même reine Jeanne engagea au pape Clément VI la ville d'Avignon. Pétrarque l'avoit connu à la cour du roi Robert. * Nostradamus, *vies des poëtes Proven.* La Croix du Maine, *biblioth. françoise.*

MOSUL, en latin *Mosilium*, *Nova Ninus*, ou *Ninivo*, ville du Diarbeck en Asie. Elle est capitale du beglerbeglic de Mosul, & située sur le Tigre, environ à quarante lieues au-dessus de Bagdet. Cette ville a une citadelle, & elle est assez grande. Elle a été bâtie des ruines de l'ancienne Ninive, dont on voit encore les vestiges, vis-à-vis de Mosul, de l'autre côté du Tigre. * Mati, *dict.*

MOSYNOECIENS ou MOSINIENS: c'est ainsi que l'on nommoit certains montagnards, qui se logeoient sur des arbres, ou dans quelques tours de bois au voisinage du Pont-Euxin. Leurs coutumes étoient si contraires à celles des autres nations, qu'ils faisoient, à la vue du public, ce qu'on fait ailleurs dans la maison; & pour ce qui est des choses que l'on fait ailleurs publiquement, ils les faisoient dans leur logis. Ils n'exceptoient point de cette régle renversée les œuvres de la chair. Leur plus haute tour de bois servoit de demeure au roi, prince misérable; car il falloit qu'il terminât tous leurs différends comme juge; & s'il lui arrivoit de juger mal, on l'emprisonoit le jour même, & on ne lui fournissoit aucun aliment; ou, selon quelques autres, on le condamnoit à mourir de faim. Leur royaume étoit électif, & ils tenoient en tous temps leur prince sous la chaîne, & sous une forte garde. Ils se nourissoient de gland & de la chair des bêtes sauvages. Ils dressoient des embuches aux voyageurs, & traitoient très-mal les étrangers. Ils se faisoient des marques par tout le corps. *Consultez* Xenophon au cinquiéme livre de l'expédition de Cyrus *le Jeune*, où il a donné un long détail de leur maniere de s'armer & de se nourir, &c. Il dit qu'étant seuls, ils parloient, ils rioient, ils dansoient, comme s'ils eussent été en compagnie. * Apollonius. Pomponius Méla. Strabon. Bayle, *dict. crit.*

MOTADHED BILLAH *Ben Mouaffec*, XVI calife de la maison des Abbassides, étoit fils de *Mouaffec*, lequel ne jouit point du califat, mais le gouvernoit avec un pouvoir presque absolu sous Motamed Billah, son frere. Ce fut à ce Motamed, que Motadhed succeda, c'est-à-dire, le neveu à son oncle, l'an de l'hegire 279, de J. C. 892, au préjudice d'un fils que Motamed avoit laissé, auquel on fit perdre le droit qu'il avoit à la succession de son pere. On dit que ce Motadhed vit en songe Ali, qui lui ordonna de bien traiter les enfans de sa maison, quand il seroit calife: aussi pendant le cours de son regne combla-t-il les Alides de ses graces & de ses faveurs. Un fantôme, dit-on, lui paroissoit aussi de temps en temps sous des formes différentes: c'est-à-dire, que ce calife étoit un peu visionaire. Il eut quelques guerres avec les Carmathes, qui commencerent sous son regne à courir l'Arabie & la Chaldée, & à y faire divers ravages. Ce calife mourut l'an 289 de l'hegire, 901 de J. C. après avoir pris le serment des peuples, en faveur de son fils *Moctafi*, qu'il avoit désigné pour son successeur. Il vecut quarante-neuf ans, & en regna 9 & 9 mois. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MOTAKI LILLAH *Ben Moctader Billah*. C'est le XXI calife de la maison des Abbassides, qui succéda à son frere *Radhi Billah*, l'an de l'hegire 329, de J. C. 940. Abdallah-Albaridi, prince de la ville de Bassorah & de ses environs, qui n'avoit pu obtenir la charge de généralissime des troupes du calife, se présenta devant Bagdet; & le calife ne s'y trouvant pas en fureté, quitta la ville & prit le chemin de la ville de Mosul, pour implorer le secours des princes de la maison de Hamadan, qui y regnoient, & qui étoient alors très-puissans. Ces princes étoient deux freres, Nasser Aldoulat & Seif Aldoulat. Ayant pris la protection du calife, ils le reconduisirent à la tête d'une armée florissante à Bagdet, malgré l'opposition de tous ses ennemis. Baridi ne les attendit pas. Il se retira avec ses troupes à Vasseth; & après quelques combats, il fut obligé de se retirer encore plus loin. Motaki voulant se conserver l'affection de la milice Turque, donna l'an 331 de l'hegire, 942 de J. C. la charge d'émire al omara, ou de généralissime de ses troupes, à Tozun, proche

parent d'Iahkem, qui l'avoit possédée, & ôta ainsi toute espérance à Baridi de s'emparer du commandement auquel il aspiroit avec tant d'ardeur. Cependant l'année suivante le calife se brouilla avec Tozun; & voulant lui ôter la charge qu'il lui avoit donnée; il irrita tellement ce Turc, que pour se mettre en sûreté, il fut obligé de quitter Bagdet pour la seconde fois, & de se retirer en Syrie; pour implorer le secours d'Akhschid, qui s'étoit rendu maître de cette province, aussi-bien que de toute l'Egypte. Il étoit déja arrivé à la ville de Rakah en Mésopotamie, lorsque, sans attendre le secours qu'Akhschid lui avoit promis, il changea tout d'un coup de sentiment, & dépêcha un officier de ses gardes vers Tozun, pour traiter d'accommodement avec lui. Tozun accepta l'offre, & promit, en présence des principaux magistrats de Bagdet, de rendre toutes sortes d'honneurs & de respects au calife, sans jamais attenter contre sa personne. Il fit même un écrit signé des principaux docteurs de la loi, par lequel il s'engageoit de tenir ce qu'il avoit promis de bouche. Le calife se fia à tant de promesses, malgré les conseils de ses amis; mais Tozun ne jugea pas à propos de les tenir. Il fit déposer Motaki l'an 333 de l'hégire, 944 de J. C. & fit mettre à sa place Abdallah-Aboul-Cassem, fils de Mostafi, qui étoit cousin-germain du calife. Motaki regna trois ans & onze mois; & Mostacfi son successeur le laissa vivre encore pendant l'espace de 25 ans, après l'avoir privé de la vue. *D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MOTALA, *cherchez* MOTULA.

MOTAMED ALALLAH *Ben Motavakkel Billah.* C'est le XV calife de la race des Abbassides. Il n'avoit point été appellé ni désigné au califat par son pere, comme ses trois freres Montasser, Môaz, & Mouiad, dont les deux premiers regnerent. Cependant il y eut part après la déposition de Motadhi son prédécesseur, qui arriva l'an de l'hégire 256, de J. C. 869. Ce calife avoit encore un autre frere, nommé Mouaffec, qui usa si absolument de l'autorité que son frere lui donna, qu'il devint en quelque façon maître du califat, & fit regner son propre fils au préjudice du fils de Motamed. Les affaires de l'empire & de la religion changerent entierement de face sous le regne de Motamed. Ce calife soutenu de Mouaffec son frere, abolit tout-à-fait le pouvoir que la milice Turque avoit usurpé. Il eut la guerre contre les Zinges, qui faisoient de grands progrès dans la Chaldée, dans l'Arabie, & même dans la Perse. Son frere fut battu deux fois de suite par ces peuples, qui l'obligerent de faire avec eux une espéce d'accommodement, & de retourner à Samarah, qui étoit alors la capitale du califat. L'an 261 de l'hégire, 874 de J. C. Motamed déclara son fils Giafar son successeur, & appella près de lui Mouaffec, son frere, & Motadhed, fils de Mouaffec, son neveu. Giafar prit alors le surnom de *Maffoued ela allah;* mais il ne jouit jamais du califat. En 262, Jacoub, premier prince ou sultan de la dynastie des Soffarides, après s'être rendu maître de l'Iraque Persienne, qui étoit des dépendances du calife, sans pourtant se déclarer son ennemi, lui fit enfin ouvertement la guerre, & s'approchoit déja de la ville de Bagdet, lorsque Mouaffec frere du calife vint au-devant de lui, lui livra bataille & le défit, ensorte qu'il eut bien de la peine à se sauver. L'an 267 de l'hégire, 880 de J. C. Mouaffec accompagné de son propre fils Motadhed, voulut réparer les affronts qu'il avoit reçus des Zinges; il les battit en plusieurs rencontres, sans pourtant pouvoir les défaire entierement. Mais enfin l'an 270 de l'hégire, 883 de J. C. il les poussa si rudement, que leur prince lui-même fut contraint de s'enfuir dans la province d'Ahwaz, où ayant donné un dernier combat, il y laissa la vie; & la tête de ce rebelle ayant été envoyée à Bagdet, les troubles de l'Iraque Arabique furent tellement calmés par la mort de ce prince, que l'on n'entendit plus parler des Zinges. Cette grande victoire acquit à Mouaffec le titre de *Nasser Ledinillah*, qui signifie *protecteur de la religion musulmane*; & il continua de gouverner le califat sous ce titre, jusqu'en l'an 278 de l'hégire, 891 de J. C. qu'il mourut. Motadhed son fils prit en main, comme par succession, le gouvernement des états du calife son oncle, & le dépouilla de tout ce qui lui restoit d'autorité, ne lui laissant que le simple nom de calife. Il fit bientôt paroître le pouvoir qu'il avoit, obligeant Motamed de convoquer l'année suivante, qui étoit l'an 279 de l'hégire, une assemblée générale des principaux seigneurs & officiers de sa couronne; pour ôter à son propre fils Giafar, la succession immédiate qui lui appartenoit après la mort de son pere, pour la lui transférer à lui-même. Ce fut cette même année que Motamed mourut d'une esquinancie, qui lui survint à l'âge de 50 ans & six mois, & dans la 23 année de son regne. Ce calife fort adonné à ses plaisirs, se reposoit aisément du soin de ses affaires sur les autres. Il aimoit passionément la musique, & n'ignoroit pas les lettres. Ce fut lui qui quitta le séjour de la ville de Samarah en Syrie, où les califes Abbassides avoient toujours fait leur résidence depuis Motassem-Billah qui l'avoit bâtie. Il est vrai que Motavakkel avoit voulu transférer le siége de son empire à Damas; mais à peine y eut-il demeuré deux mois, qu'il retourna à Samarah. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

MOTASSEM-BILLAH *Ben Haroun Al Raschid.* C'est le VIII calife de la maison des Abbassides. Il étoit frere d'*Amin* & de *Mamoun* ses prédécesseurs, & il succéda à ce dernier par la nomination expresse qu'il avoit faite de lui pour son successeur, au préjudice d'Abbas, son propre fils. Quelques séditieux voulurent porter Abbas à faire valoir ses droits; mais il prêta en leur présence serment de fidélité à son oncle, & les exhorta d'en faire autant. Motassem envoya des troupes à Ispahan & à Hamadan, villes principales de l'Iraque Persienne, pour châtier les peuples de ce pays-là, qui favorisoient la révolte d'un fameux imposteur nommé *Babel Al Khorremi.* Ces troupes firent passer plus de soixante mille hommes au fil de l'épée. Il envoya ensuite une puissante armée dans l'Adherbigian, où le rebelle s'étoit retiré. Après plusieurs combats, il fut mis en fuite, pris & envoyé au calife qui le fit mourir l'an 223 de l'hégire, 837 de J. C. Après cette guerre, il en fallut soutenir une autre contre les Grecs. L'empereur Théophile, après avoir couru victorieux les provinces musulmanes, avoit pris & saccagé la ville de Zabatrah. Motassem fut assez heureux pour le repousser jusqu'à Mopsueste en Cilicie, & lui donna une bataille dans laquelle les Grecs perdirent plus de 30000 hommes. Le calife retourné à Samarah, découvrit une grande conjuration qui s'étoit tramée contre lui. Les conjurés devoient le tuer avec Afschin & Asbah, ses deux meilleurs amis, & mettre son neveu Abbas sur le trône. Les conjurés furent punis de mort, & Abbas renfermé dans un lieu où l'on lui donnoit à manger sans lui donner à boire, ensorte qu'il mourut bientôt de soif. Motassem mourut lui-même l'an 227 de l'hégire, 841 de J. C. après avoir regné 8 ans, 8 mois & 8 jours. Ce nombre de huit lui fit donner

le titre de *Motthamen*, qui signifie l'*Octonaire*, ou le *huitiéme*, & il l'eut avec d'autant plus de justice, qu'il fut le huitiéme calife de sa maison, qu'il laissa huit enfans mâles & autant de filles, huit mille esclaves, huit millions d'or, & l'on compte jusqu'à huit batailles qu'il avoit données ou gagnées. Ce calife, ennuyé du séjour de Bagdet, où les fréquentes séditions du peuple troubloient son repos, prit la résolution d'abandonner cette ville, & d'en bâtir une autre pour y faire sa résidence. Il choisit pour cet effet un lieu nommé *Catoul*, situé près la ville de Sermenrai dans l'Irack-Arabi; il y construisit une nouvelle ville, qui fut nommée *Samarah*, & qui passa aussi depuis sous le nom de *Sermenrai*. Ce calife eut pour successeur *Vathec Billah*, son fils. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

MOTAVAKKEL BILLAH *Ben Môtassem Billah*: c'est le X calife de la race des Abbassides. Il étoit fils de *Môtassem*, & il succéda à son frere *Vathec*, non sans quelque contestation, car les principaux seigneurs étoient sur le point de reconnoître Mohammed, fils de Vathec, qui étoit encore fort jeune, si Vassif, chef de la milice Turque, que Môtassem avoit mise sur pied, ne s'y fût opposé. Il représenta aux Turcs qu'il leur seroit honteux d'avoir un calife incapable de leur faire la priere, devoir indispensable du souverain pontife des Musulmans. Cette raison fit revenir les avis, & Motavakkel, frere de Vathec, & par conséquent oncle de cet enfant, fut proclamé l'an 232 de l'hégire, qui est le 846 de J. C. L'an 235, le calife ordonna que tous les Chrétiens & tous les Juifs de son empire portassent une large ceinture de cuir, que les Arabes nomment *Zonnar*, pour être distingués des Musulmans. Il les exclut de toutes les charges de justice & de police, & leur défendit d'avoir des étriers de fer. Il passa plus avant en 239, car il ne voulut pas qu'ils montassent des chevaux, ne leur laissant que des mulets & des ânes. Cette loi dure encore parmi les Turcs. Dès l'an 235, Motavakkel avoit fixé le droit de la succession entre trois de ses enfans: Montasser, Môtaz & Mouiad, qui étoient appellés l'un après le décès de l'autre. Ils avoient encore deux autres freres, Môtamed & Mouaffec, qui étoient exclus de la succession. Il arriva cependant que Montasser & Môtaz, n'ayant regné que très-peu de temps, & Mouiad n'étant pas parvenu au califat, Môtamed qui en avoit été exclus, en jouit, & les enfans de Mouaffec, lequel en avoit aussi été privé par son pere, regnerent après Môtamed leur oncle. L'an 236 de l'hégire, 850 de J. C. Motavakkel, qui étoit l'ennemi déclaré d'Ali & de toute sa postérité, défendit, sous de rigoureuses peines, les pélerinages qui se faisoient à son tombeau. Il ordonna peu après, que celui de Houssain, fils d'Ali, qui étoit dans la plaine de Kerbela, où il avoit été tué, fut entierement rasé; & pour en effacer tous les vestiges, il en fit labourer la terre, & fit passer un canal d'eau par dessus. Les sectateurs d'Ali racontent beaucoup de miracles faits pour confondre l'impiété de Motavakkel, que nous n'insérerons point ici. Motavakkel fut averti par un de ses esclaves, qu'il se formoit une conjuration des principaux de l'état contre lui; ce qui lui fit prendre la résolution de les prévenir, en se défaisant de tous ceux qui lui étoient suspects. Il les convia pour cet effet à un festin; & après qu'il fut fini, le calife prit son cimeterre, tua plusieurs de ces conviés de sa propre main, & fit mettre les autres entre les mains de ses exécuteurs. Une des principales causes de la mort de ce calife, fut le ressentiment de Vassif le Turc, auquel il avoit confié la garde de sa personne; car ne faisanr pas réflexion qu'il étoit entre ses mains, & que par conséquent il n'étoit pas sûr de l'offenser, il lui ôta plusieurs domaines qu'il possédoit dans l'Iraque Persienne, pour les donner à Fatah Ben Khacan, son visir & son favori. A l'égard de Montasser, propre fils du calife, ce qui le porta à consentir à la mort de son pere, fut les injures & les outrages qu'il recevoit de sa part. Il lui donnoit des noms de mépris. Quelquefois il le faisoit boire avec excès & jusqu'à ce qu'il eût perdu la raison, après quoi il le souffletoit sans discrétion, & lui faisoit même souffrir quelquefois des peines plus rigoureuses. La haine de Motavakkel pour Ali & pour tous ses descendans, fut une autre raison que Montasser alléguoit, pour excuser son parricide: & enfin il craignit même pour sa propre vie; parceque son pere tenant un jour à la main une épée, qui lui coutoit dix mille écus d'or, dit à Fatah son visir, qu'il voudroit bien trouver parmi ses esclaves Turcs un vaillant homme, à qui il pût mettre cette épée en main pour veiller à la conservation de sa personne. Fatah lui répondit aussitôt, *Voici Bagher le plus brave de tous vos Turcs, qui est digne de recevoir ce présent de votre main.* Ce Bagher entroit pour lors par hazard dans la chambre du calife; il reçut en même temps de ses mains l'épée, avec de très-gros appointemens de Motavakkel. On dit pourtant que Bagher ne tira cette épée du fourreau, que pour tuer celui qui la lui avoit donnée. Voici comment deux auteurs Arabes racontent la mort de ce prince. Motavakkel avoit des façons de faire, & jouoit souvent à des jeux qui ne plaisoient qu'à lui seul. Car lorsqu'il étoit en débauche avec ses amis, il faisoit quelquefois lâcher un lion, qui paroissant tout à coup au milieu du festin, épouvantoit tous les conviés. Il faisoit aussi quelquefois couler des serpens par dessous la table, & casser des pots pleins de scorpions au milieu de la salle ou il mangeoit, sans qu'il fût permis à personne de se lever de table, ni de changer de place; & lorsque quelqu'un de ses amis avoit été piqué ou mordu par quelqu'un de ces animaux, il les faisoit guérir avec une excellente thériaque, qu'il avoit fait préparer. Etant un jour dans une semblable débauche, les esclaves Turcs conjurés entrerent avec Bagher les épées nues à la main dans la salle du festin. Un de ceux qui étoient à table, & qui ne savoient pas le mauvais dessein des Turcs, les ayant apperçus le premier, dit en raillant; *Ce n'est plus la journée ni des lions, ni des serpens, ni des scorpions, c'est celle des épées.* Motavakkel l'entendant parler d'épées, dit aussitôt à ce railleur, *Qu'est-ce que tu veux dire?* & à peine eut-il achevé ces paroles, que les Turcs se jetterent sur lui & le mirent en piéces. Fatah son visir le voulant défendre, & criant de toute sa force, *O Motavakkel, je ne veux plus vivre après vous*, fut aussi tué avec le calife; mais son boufon qui s'étoit caché sous une estrade, à la vue des épées, après avoir entendu les paroles du visir, & vu ce qui lui étoit arrivé, se mit à crier, *O Motavakkel, je serois fort aise de vivre après vous.* Ce calife avoit regné 14 ans & deux mois ou dix mois, selon quelques-uns; il fut tué l'an de l'hégire 247, de J. C. 861, dans la quarantiéme année de son âge. * D'Herbelot, *bibliothéque orient.*

MOTAVAKKEL BILLAH, II du nom: c'est le surnom de *Mohammed Ben Jacoub*, qui est le dernier calife Abbasside, qui ait été reconnu en Egypte ou ailleurs. Il se trouva à la bataille qui se donna entre Cansou Gauri, sultan des Mamelluks, & Sélim, I du nom, sultan des Turcs Othmanides. Sélim l'ayant fait prisonier, le mena à Constantinople, où il le retint jusqu'en l'an 926 de

de l'hégire, de J. C. 1519, auquel temps ce sultan sentant approcher sa mort, le fit mettre en liberté, & lui assigna 60 drachmes d'argent othmaniques par jour pour sa subsistance. Motavakkel s'en retourna après la mort de Sélim en Egypte, où il vécut jusqu'en l'an 945 de l'hégire, c'est-à-dire, jusqu'en l'an 1538 de J. C. Il laissa deux enfans, qui tiroient pension du trésor royal. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MOTAZ BILLAH *Ben Motavakkel:* c'est le XIII calife de la race des Abbassides, qui étoit fils de *Motavakkel*, & frere de *Montasser*, à qui il devoit succéder par la déclaration de leur pere, d'autant plus que Montasser n'avoit pas laissé d'enfant qui pût troubler l'ordre de la succession. Mais les Turcs, qui craignoient que Môtaz ne vengeât sur eux la mort de son pere, qu'ils avoient tué à la sollicitation de Montasser, obligerent celui-ci, avant qu'il mourût, à décider de sa pleine autorité, que le droit de son frere à la succession étoit nul, & ne pouvoit empêcher que l'on ne la transportât à un autre. Sur cette décision, les Turcs firent procéder à une nouvelle élection, & firent ensorte par leur crédit que Mostâin, duquel on a parlé en son lieu, fût élu pour souverain iman & calife des Musulmans. Cette élection ne préjudicia point au droit de Môtaz; & les mêmes Turcs, savoir, Vassif, Bagher & les deux Bouga, contraignirent peu de temps après Mostâin de renoncer à sa dignité, & ils en revêtirent Môtaz, à qui elle appartenoit légitimement. Ce fut l'an de l'hégire 252, de J. C. 866. La même année, sur un simple soupçon, Môtaz fit empoisonner un de ses freres cadets, nommé *Mouiad*. Il est vrai que ce prince avoit un fort grand parti dans l'état, qui l'auroit sans doute favorisé, s'il avoit voulu entreprendre quelque chose contre le calife son frere; mais du reste, il n'étoit coupable d'aucun crime, non plus qu'un autre de ses freres nommé *Mouaffec*, qui eut peu après la même disgrace. Mouiad étant mort dans la prison, le bruit courut que Môtaz avoit commandé à ceux qui le gardoient, de le mettre nud & lié au milieu de la neige, pour lui ôter la vie. Ce bruit fit que Môtaz ordonna qu'on revêtît son corps d'une fourrure d'hermine, & qu'il fût exposé en cet état aux yeux du public, & particulierement à la vue des docteurs de la loi, pour leur persuader qu'il étoit mort de mort naturelle. L'an 253, les Turcs s'étant mutinés au sujet de leur solde dans Samarah, Vassif leur général, pour appaiser la sédition, leur remontra vivement leur devoir. Mais ayant maltraité de paroles quelques-uns de leurs chefs, cette milice insolente se révolta contre lui & le hacha en piéces. L'an 254 de l'hégire, 868 de J. C. Bouga le Turc, qu'on nommoit l'*Ancien*, croyant que le calife changeoit à son égard, se souleva contre lui. Il lui en couta ses biens, qui furent pillés, & la vie. Cependant les Turcs qui s'appercevoient tous les jours que Môtaz vouloit se défaire d'eux, prirent Saleh, fils de Vassif leur général, qu'ils avoient tué, & l'élurent & proclamerent pour leur chef, à la place de son pere, dont ils regrettoient la perte. Après cette élection ils allerent piller la maison d'Ahmed Ben Ismel, visir de Môtaz, & ayant pris encore avec eux Mohammed, fils de Bouga à qui le calife venoit de faire couper la tête, ils investirent le palais impérial, & demanderent insolemment les arrérages de leur paye, qui leur étoient dûs. Le calife n'étant pas en état ni de les satisfaire, ni de résister à leur violence, fut tiré hors de son palais, & contraint de se défaire du califat en faveur de Mohammed, fils du calife Vatec, qui porta ensuite le nom de Môthadi. Après ce changement arrivé l'an de l'hégire 255, Môtaz fut envoyé à Bagdet, où, peu de temps après, on le fit mourir de soif dans la 24 année de son âge, après trois ans & sept mois de regne. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

MOTAZALES, *cherchez* CADARIENS.

MOTEZUMA, roi du Mexique, *cherchez* MONTEÇUMA.

MOTH (Paul) docteur en médecine, naquit à Flensbourg dans le duché de Slefwick. Après avoir été reçu docteur en médecine à Basle en 1637, il pratiqua la médecine dans la ville de sa naissance jusqu'en 1640. Il fut ensuite appellé à Lubeck pour y exercer la même profession; mais après y avoir fait un séjour assez court, la noblesse de l'isle de Fionie lui offrit la place de médecin de l'isle. Moth l'accepta, & fit son domicile à Odensée. En 1651, le roi Frédéric III le fit venir à Copenhague, & le nomma son premier médecin. Il mourut à Copenhague le 6 mai 1670, âgé de soixante-dix ans. Il avoit eu quelques disputes anatomiques avec son collègue Simon Paul. Il a publié les écrits suivans: 1. *De pleuritide legitima disputatio*, à Basle, 1637. 2. *Casus chirurgicus perforati thoracis*, en 1656, 1658, 1661. * Moller, *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, page, 116 & 373.

Il a eu pour fils MATTHIAS Moth, qui, suivant les conseils de son pere, s'appliqua aussi à la médecine & à la chirurgie, qu'il étudia principalement dans plusieurs universités étrangeres, & dans lesquelles il fit de grands progrès; mais il ne paroît pas qu'il ait fait dans la suite un grand usage de ses connoissances. Propre aux affaires politiques & civiles, on l'employa à celles de sa patrie lorsqu'il y fut de retour. Il devint premier secrétaire de la chancellerie, chevalier de Danebrog, & conseiller intime. Ce qui occasiona un changement d'état qui paroît si singulier, ce fut la passion que le roi Christiern V conçut pour la sœur même de Matthias Moth. Le prince éleva le frere en considération de la sœur. Celle-ci se nommoit *Sophie-Amelie* Moth: Christiern en eut plusieurs enfans; entr'autres, *Christiern* & *Ulric* Guldenlew. Christiern fut général de l'infanterie, & mourut en 1704, au retour d'une expédition en Italie. Il laissa des descendans qui sont connus sous le titre de *comtes de Daneschiold-Samsoë*. Ulric fut amiral, & mourut sans enfans en 1719. * *Supplément françois de Basle.*

MOTHE (la) petite ville de Lorraine sur les frontieres de la Champagne, est bâtie sur un roc escarpé, & baignée d'un ruisseau, qui se jette peu après dans la Meuse. Elle a passé pour une place imprenable, à cause de sa situation. Cependant le roi Louis XIII la fit assiéger par le maréchal de la Force, qui commandoit son armée, le 28 juillet 1634. Elle fut reprise une seconde fois en 1648. Magalotti, qui l'assiégeoit, y fut tué sur le point de l'emporter d'assaut; ce fut le marquis de Villeroi, depuis maréchal de France, qui lui succéda au commandement de l'armée, qui eut l'honneur de la capitulation, ensuite de laquelle la forteresse fut rasée.

MOTHE-HOUDANCOUR (Philippe de la) duc de Cardonne, comte de Beaumont sur Oise, seigneur de la Fayelle, viceroi & lieutenant général des armées du roi en Catalogne, maréchal de France. Il commença à se signaler dans la guerre contre les Huguenots, en 1621, & se trouva au combat naval gagné sur les Rochelois en 1625, à la prise de Privas l'an 1629, & ailleurs. Ensuite il porta les armes en Italie, & fut blessé au combat du Pont de Carignan, l'an 1630. En l'année 1635, il se distingua à la bataille d'Avein; au combat de Keisinguen, où il commandoit l'infanterie fran-

çoise l'an 1637, & à celui de Poligni l'an 1638. Peu après il défit encore le duc Savelli, se rendit maître du château de Blamont, & fut nommé lieutenant général en Bresse. Il passa en Piémont, où il commanda l'armée, après la mort du cardinal de la Valette, arrivée le 27 septembre 1639, & en attendant le comte d'Harcourt, que le roi Louis XIII nomma général de ses armées de-là les Monts, lorsqu'il eut envoyé le duc de Longueville en Allemagne. Après que ce comte fut arrivé en Piémont, quand il fallut jetter quelques secours d'hommes & de munitions dans Cazal, il commanda à la Mothe-Houdancour de se saisir de Quiers; ce qui fut heureusement exécuté à la vue de l'armée espagnole, la nuit du 14 octobre suivant. Après cela on jetta du secours dans Cazal, & l'armée françoise songea à prendre des quartiers d'hiver. Elle partit de Quiers le 19 novembre de la même année, pour aller à Carmagnole. La Mothe-Houdancour commandoit l'arriere-garde qui sortoit de Quiers, en même temps que l'armée espagnole, commandée par le marquis de Léganez, y arriva. Lorsque l'armée fut au Pont de la Route, près de Moncallier, le prince Thomas, avec trois mille hommes de pied, & quinze cens chevaux, donna sur l'avant-garde, commandée par le vicomte de Turenne, & par le comte du Plessis-Praslin. Le comte d'Harcourt se fit passage au travers des ennemis. Dans le même temps le marquis de Léganez, qui suivoit notre arriere-garde, l'attaqua en flanc, avec son armée composée de neuf mille hommes de pied, & de cinq mille chevaux. La Mothe-Houdancour soutint le choc pendant deux heures, quoiqu'il n'eût que trois mille hommes de pied, & dix-huit cens chevaux; il obligea les ennemis de se retirer, après avoir été attaqué deux fois inutilement, & continua sa marche fort glorieusement. Il se signala l'année suivante au combat de Cazal, assiégée par le marquis de Léganez. Le comte d'Harcourt alla reconnoître en personne le camp ennemi, suivi, entr'autres de la Mothe-Houdancour, le 28 du mois d'avril 1640. On donna la bataille le jour suivant, & les ennemis furent battus. Peu après on commença le siége de Turin, & la Mothe-Houdancour continua d'y acquérir beaucoup de gloire & de réputation. L'année suivante il alla commander l'armée du roi en Catalogne, où il défit devant Tarragone, le 10 juin 1641, les Espagnols qui s'étoient avancés pour secourir cette place. Ensuite il leur prit encore Tamarith en Aragon, Monçon & quelques autres places; & les défit en trois combats consécutifs, près de Villefranche, sur la fin du mois de mars de l'an 1642. Le plus considérable de tous ces avantages fut le troisiéme, remporté le 31 de ce mois. Plus de trois mille Espagnols furent surpris en passant dans le Roussillon, & se rendirent à discrétion. Il y avoit environ deux cens officiers, avec le général dom Pedro d'Aragon; le duc dom François de Toralte, lieutenant-général; le marquis de Ribas, général de l'artillerie; dom Vincent le Mare, général de la cavalerie, &c. Outre le bagage on leur prit dix-sept cornettes, cinq drapeaux, quantité de vaisselle d'argent, & trois mille pistoles, qu'on portoit pour payer la garnison de Perpignan. Cette place celle & de Colioure étoient assiégées par l'armée du roi, & les Espagnols ne furent plus en état de les secourir. Les grandes actions de la Mothe-Houdancour lui acquirent le bâton de maréchal de France, que le roi lui donna à Narbonne, le 2 avril suivant, avec le duché de Cardonne, & la dignité de viceroi en Catalogne. Il fut reçu en cette qualité à Barcelone au mois de décembre suivant, après avoir encore défait les Espagnols devant Lérida, & les avoir contraints d'abandonner le siége de cette ville, qu'ils avoient commencé. Il remporta un avantage sur eux, au combat donné devant Miravel, qu'ils assiégerent le premier mars 1643. Il sauva deux fois S. Félix pendant cette campagne; & alla faire le dégât dans l'Aragon, après s'être rendu maître de quelques petites places. L'année 1644 ne lui fut pas si favorable. Le roi d'Espagne s'étoit avancé jusqu'à Saragoce, pour être plus proche de son armée, conduite par Philippe de Sylva. Celui-ci fit mine de marcher du côté de Balaguer, & faisant volte face, se présenta devant la ville de Lérida, lorsqu'on y songeoit le moins. Le maréchal de la Mothe-Houdancour qui devoit assiéger Taragone, vint au devant des ennemis, & leur donna la bataille le jour même de la Pentecôte. Il enfonça d'abord l'aîle droite des ennemis; mais la sienne plia: le désordre se mit en même temps dans le corps de bataille, & il lui fut impossible de retenir des troupes si souvent victorieuses que la peur venoit de surprendre. La France perdit en cette occasion près de trois mille hommes, outre grand nombre de prisoniers, deux canons & huit piéces de campagne. Ce malheur fut suivi de la perte de Lérida. Les Espagnols en témoignerent une joie extraordinaire, & d'autant mieux fondée, qu'il y avoit assez long-temps qu'ils n'en avoient eu un sujet si légitime. Le maréchal recueillit avec courage les débris de son armée, & alla assiéger Taragone; mais quelque effort qu'il pût faire pour la prendre, dans le temps que les ennemis étoient occupés devant Lérida, il lui fut impossible d'en venir à bout, & il fut contraint de lever le siége. Ceux qui avoient parlé avec admiration de sa conduite & de ses victoires, furent les premiers à l'accuser, & à lui susciter des affaires à la cour. Le sieur des Noyers, secrétaire d'état, son ami particulier, n'étoit plus en état de le défendre: de sorte qu'accablé par ses envieux, il fut arrêté & conduit dans le château de Pierre-Encise à Lyon, d'où il ne sortit qu'au mois de septembre 1648, après que son innocence eut été pleinement justifiée au parlement de Grenoble. Le roi le fit une seconde fois viceroi de Catalogne, au mois de novembre 1651. Il y força les lignes des ennemis devant Barcelone le 23 avril 1652, & défendit pendant cinq mois cette place contre les meilleures forces d'Espagne. Ce maréchal continua ses services les années suivantes: & étant de retour à Paris, il y mourut le 24 mars 1657, en sa cinquante-deuxiéme année. Il avoit épousé à Saint-Bris en Auxerrois le 21 novembre 1650, *Louise* de Prie, depuis gouvernante de monseigneur le dauphin, & des enfans de France, fille puînée & héritiere de *Louis* de Prie, marquis de Touci, & de *Françoise* de Saint-Gelais-de-Luzignan, morte le 6 janvier 1709, âgée de 85 ans. Il en eut *Philippe*, mort jeune; *Françoise-Angélique*, mariée le 26 novembre 1669, à *Louis-Marie* d'Aumont & de Rochebaron, duc d'Aumont, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, morte le 5 avril 1711; *Charlotte-Eléonore-Magdeléne*, mariée le 14 mars 1671, à *Louis-Charles* de Lévis, duc de Ventadour, pair de France, dame d'honneur de madame, gouvernante des enfans de France, en survivance, puis du roi Louis XV, morte le 15 décembre 1744, âgée d'environ 90 ans; *Marie-Gabrielle-Angélique*, dite *mademoiselle de Touci*, mariée le 18 mars 1675, à *Henri-François*, duc de la Ferté-Senneterre, pair de France, gouverneur de Metz, &c. mort l'an 1703: elle mourut le 29 avril 1726, âgée de 72 ans; &

Louise de la Mothe-Houdancour, morte en bas âge.

I. Il tiroit son origine de JEAN de la Mothe, écuyer, qui de *Catherine* du Bois, dame de Houdancour, eut pour fils

II. JEAN de la Mothe, II du nom, seigneur de Houdancour, qui de *Louise* de la Mothe, fille de *François*, seigneur de Marlemont, eut

III. GUILLAUME de la Mothe, seigneur de Houdancour, qui épousa l'an 1558, *Marie* de Raffe, fille de *Guillaume*, seigneur de la Hargerie, & de *Jeanne* de Belloi, dont il eut

IV. PHILIPPE de la Mothe, chevalier, seigneur de Houdancour, Saci, &c. mort l'an 1652, âgé de 94 ans, lequel avoit été marié trois fois, 1°. à *N.* de Rabat: 2°. à *Catherine* Ribier: 3°. à *Louise* Charles, fille d'*Antoine*, seigneur du Plessis-Piquet, & de *Magdeléne* Maillard. De sa premiere femme, vint *Antoinette* de la Mothe, religieuse à Morienval. De la seconde, il eut ANTOINE, qui suit. De la troisiéme, vinrent *Daniel* de la Mothe-Houdancour, évêque de Mende, grand-aumônier de Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, mort le 5 mars 1628; *Claude* de la Mothe, capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux-légers du duc de Mayenne, mort l'an 1622, des blessures qu'il reçut au siége de Montpellier; PHILIPPE de la Mothe-Houdancour, duc de Cardonne, maréchal de France, *dont l'éloge & la postérité ont été rapportés ci-dessus; N.* de la Mothe, abbé de l'ordre de S. Antoine; *Jacques*, chevalier de Malte, commandeur de Troyes & de Beauvais, mort le 15 juin 1693, âgé de 82 ans; *Henri*, docteur & proviseur de Navarre, abbé de Souillac, de Froimont, & de S. Martial de Limoges, évêque de Rennes, commandeur de l'ordre du saint-Esprit, premier aumônier de la reine Anne d'Autriche, puis archevêque d'Auch, mort le 24 février 1684, âgé de 82 ans; *Jérome*, évêque de S. Flour, mort le 29 mai 1693, âgé de 75 ans; *Louise*, mariée l'an 1623, à *Louis* le Bel, seigneur de Bernoville & de la Boissiere, maréchal des camps & armées du roi, morte l'an 1640; *Magdeléne*, abbesse d'Auchi, morte l'an 1681; *N.* & *N.* religieuses à Senlis; & *Magdeléne* de la Mothe, prieure de S. Nicolas de Compiegne, morte le 22 mai 1702, âgée de 90 ans.

V. ANTOINE de la Mothe, marquis de Houdancour, gouverneur de Corbie, mourut le 28 février 1672, âgé de 80 ans. Il avoit épousé l'an 1621, *Catherine* de Beaujeu, dont il eut *Antoine*, II du nom, marquis de la Mothe-Houdancour, gouverneur de Corbie, mort sans alliance le 11 juillet 1696, en sa soixante-sixiéme année; CHARLES, qui suit; *Marie-Anne* de la Mothe, alliée, 1°. à *Bernard* de la Baume, comte de Suse, gouverneur de Moyenvic: 2°. à *Charles-Claude* de Chaumont, ambassadeur pour le roi à Siam; & *Anne-Lucie* de la Mothe, mariée le 12 janvier 1676, à *René-François*, marquis de la Vieuville, chevalier d'honneur de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, gouverneur du Poitou, morte en février 1689.

VI. CHARLES, comte de la Mothe-Houdancour, seigneur de Fayel & de Brunvilliers, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Bergues-Saint-Vinox, nommé grand d'Espagne en juin 1722, a épousé le 14 mars 1687, *Marie-Elizabeth* de la Vergne-Montenard de Tressan, veuve de *Jean-Paul* de Gourdon de Genouillac, comte de Vaillac, chevalier des ordres du roi, dont il a eu LOUIS-CHARLES, qui suit; & *N.* comte de la Mothe, né le 21 novembre 1688, colonel du régiment de Lorraine, tué à la défense d'Aire le 2 novembre 1710.

VII. LOUIS-CHARLES de la Mothe-Houdancour, baron de Chaumont en Champagne, seigneur de Fayel, Houdancour & autres lieux, grand d'Espagne de la premiere classe, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de ses ordres, gouverneur des ville & forts de Salins en Franche-Comté, chevalier d'honneur de la reine, né le 21 décembre 1687. Il a commencé à servir dès l'âge de 15 ans en qualité de mousquetaire: il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie, vacant par la démission de M. de Beuzeville, le 13 juillet 1705, & eut la même année la permission de lever un régiment de cavalerie, dont il fut fait mestre de camp par commission du 19 novembre: il fut nommé brigadier de cavalerie le premier février 1719. Sa majesté lui donna le 6 novembre 1723, le régiment d'Aumont, cavalerie, avec lequel il a servi jusqu'en 1734. Dès le premier avril 1728, il obtint le gouvernement des ville & citadelle de Mézieres; fut fait maréchal de camp le 20 février 1734, lieutenant général des armées du roi le 18 octobre de la même année. Le 6 septembre 1738, il eut le gouvernement de la ville de Salins en Franche-Comté & des forts qui en dépendent; il fut pourvu de la charge de chevalier d'honneur de la reine le 9 janvier 1743, & nommé chevalier des ordres du roi le 4 février de cette même année; puis maréchal de France le 17 septembre 1747, & gouverneur de Gravelines en septembre 1752. Il est mort le 2 novembre 1755. Il avoit épousé le 30 juin 1714, *Eustochie-Thérèse* de Courbon, fille unique d'*Eutrope-Alexandre*, seigneur marquis de la Roche-Courbon, dont il a laissé une fille unique, *Jeanne-Gabrielle* de la Mothe-Houdancour, née le 14 décembre 1723, mariée en premieres noces au dernier comte de Froulai, mort le 11 juillet 1747, & remariée le 23 février 1751, à *Charles-Joachim* Rouault, seigneur marquis de Gamaches en Ponthieu, l'un des colonels des grenadiers de France. * Le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

MOTHE-LE-VAYER (Félix de la) conseiller du roi, & substitut du procureur général au parlement de Paris, étoit du Mans, où il naquit le 22 mars 1547. Il avoit appris les langues, la jurisprudence civile & canonique, la philosophie, les mathématiques, & passoit pour bon poëte, & pour excellent orateur. Dès l'an 1579, il publia un traité sur le titre du digeste, *de legatis*, qui lui acquit une grande réputation. Il composa d'autres ouvrages, eut beaucoup de part à l'estime des savans de son temps, & mourut à Paris la nuit du 25 au 26 septembre 1625, âgé de 78 ans. François de la Croix-du-Maine, & divers autres auteurs parlent très-avantageusement de lui.

MOTHE-LE-VAYER (François de la) naquit à Paris en 1588. Sa famille qui étoit originaire du Mans, a donné & donne encore aujourd'hui d'excellens sujets à la robe. Il prit le même parti dans sa jeunesse, & fut long-temps substitut de M. le procureur général du parlement, charge qu'il avoit héritée de son pere, *dont on a parlé dans l'article précédent.* Il s'en défit ensuite, afin de n'avoir plus à s'occuper que de ses ouvrages. Il y a tout embrassé; l'ancien, le moderne, le sacré & le profane, mais presque sans confusion. Il avoit beaucoup lu & beaucoup retenu, & il a fait usage de tout ce qu'il savoit. Quand il fut question de donner un précepteur à Louis XIV, on jetta les yeux sur lui; mais la reine ayant pris la résolution de ne point donner cet emploi à un homme marié, on songea à un autre. M. de la Mothe-le-Vayer exerça cet emploi auprès de Philippe, alors duc d'Anjou, & depuis duc d'Orléans, frere unique du roi. Il fut

reçu à l'académie françoise le 14 février 1639. A l'âge de 76 ans, étant veuf depuis des années, il se remaria, & mourut sans enfans en 1672, dans sa quatre-vingt-cinquiéme année. Il avoit eu un fils de sa premiere femme, né avec de l'esprit, avec d'heureuses inclinations, qu'il éleva avec soin, & qui tenoit déja un rang distingué entre les gens de lettres, lorsqu'il mourut au mois de septembre 1664, âgé seulement de trente-cinq ans. C'est à ce fils à qui M. Boileau Despréaux adresse sa quatriéme satyre : *D'où vient, cher le Vayer*, &c. Nous avons de lui d'excellentes notes sur une traduction de Florus, qu'il publia en 1656, sous le nom de *Monsieur*, frere du roi, mais dont vraisemblablement il est l'auteur. Ce fut, dit-on, pour le consoler de la perte de ce fils, que François de la Mothe-le-Vayer se remaria : il épousa la fille de M. de la Haye, lequel avoit été ambassadeur à Constantinople, & cette demoiselle avoit alors quarante ans ou environ. Les ouvrages de cet auteur sont : *Discours de la contrariété d'humeur qui se trouve entre certaines nations, & singuliérement entre la Françoise & l'Espagnole ; avec deux discours politiques, l'un sur la bataille de Lutzen, & l'autre sur la proposition de tréve aux Pays-Bas en* 1633, à Paris, *in*-8°, en 1636. *Petit discours chrétien de l'immortalité de l'ame avec le corollaire, & un discours sceptique sur la musique*, à Paris, *in*-8°, en 1637. *Considérations sur l'éloquence françoise de ce temps*, à Paris, *in*-8°, en 1638. *Discours de l'histoire*, à Paris, *in*-8°, en 1638. *De l'instruction de M. le Dauphin*, à Paris, *in*-4°, en 1640. *De la vertu des Païens*, à Paris, *in*-4°, en 1642. C'étoit en particulier contre cet ouvrage que M. Arnauld entreprit son traité de la nécessité de la foi en Jesus-Christ, que M. du Pin a mis au jour avec une préface de sa façon, & quelques autres additions. *De la liberté & de la servitude*, à Paris, *in*-12, en 1643. *Opuscules, ou petits traités*, en quatre parties : la premiere en 1643 ; la seconde & la troisiéme en 1644 ; la quatriéme en 1647 : chaque partie contient sept traités. *Opuscule, ou petit traité sceptique sur cette commune façon de parler*, n'avoir pas le sens commun, à Paris, *in*-12, en 1646. *Jugement sur les anciens & principaux historiens Grecs & Latins*, à Paris, *in*-4°, en 1646. *Lettres touchant les nouvelles remarques* (de Vaugelas) *sur la langue françoise*, à Paris, *in*-8°, en 1647. *Petits traités en forme de lettres écrites à diverses personnes studieuses*, à Paris, *in*-4°, en 1647. *La géographie du prince*, à Paris, *in*-8°, en 1651. *La rhétorique du prince*, à Paris, *in*-8°, en 1651. *La morale du prince*, à Paris, en 1651. *L'œconomique du prince*, à Paris, *in*-8°, en 1653. *La politique du prince*, à Paris, *in*-8°, en 1654. *La logique du prince*, à Paris, *in*-8°, en 1655. *En quoi la piété des François differe de celle des Espagnols dans une profession de même religion*, à Paris, *in*-12, en 1657. *La physique du prince*, à Paris, *in*-8°, en 1658. *Nouveaux traités en forme de lettres*, à Paris, *in*-8°, en 1659. *Derniers petits traités en forme de lettres*, à Paris, *in*-8°, en 1660. *Prose chagrine*, trois volumes *in*-12, à Paris, en 1661. *La promenade, dialogue entre Tubertus Ocella & Marcus Bibulus*, quatre volumes, en 1662 & 1663. *Homélies académiques*, trois volumes, en 1664, 1665 & 1666. *Problêmes sceptiques*, *in*-12, en 1666. *Doute sceptique, si l'étude des belles lettres est préférable à toute autre occupation*, *in*-12, en 1667. *Observations diverses sur la composition & sur la lecture des livres*, *in*-12, en 1668. *Deux discours, le premier du peu de certitude qu'il y a dans l'histoire ; le second de la connoissance de soi-même*, *in*-12, en 1668. *Discours pour montrer que les doutes de la philosophie sceptique sont de grand usage dans les sciences*, *in*-12, en 1669. *Mémorial de quelques conférences avec des personnes studieuses*, *in*-12, en 1670. *Hexameron rustique*, *in*-12, en 1670. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Paris. Les deux suivans sont supposés quant à la date & au lieu de l'impression ; ces deux ouvrages sont : *Quatre dialogues faits à l'imitation des anciens par Orasius Tubero*, à Francfort, *in*-4°, en 1606. *Cinq autres dialogues du même*, &c. à Francfort, *in*-4°, en 1606. Ces deux ouvrages n'ont point été mis, non plus que quelques autres, dans le recueil des ouvrages de l'auteur, dont l'édition en 15 tomes *in*-12, est, à cela près, complette : l'édition *in-fol.* ne contient que les ouvrages publiés jusqu'en 1667. On voit dans presque tous ces écrits, que l'auteur donnoit beaucoup à ses sentimens sceptiques ; ce qui en rend la lecture de plusieurs dangereuse.

FRANÇOIS le Vayer de Boutigni, maître des requêtes, de la même famille, & mort en 1688, est auteur du roman intitulé : *Tarsis & Zélie*.

ROLLAND le Vayer de Boutigni, aussi maître des requêtes, & mort intendant de Soissons en 1685, publia à Paris, en 1669, *in*-12, un *Traité de l'autorité du roi, touchant l'âge nécessaire à la profession religieuse*. Ce livre fit beaucoup de bruit : il parut dans le temps que les quatre généraux d'ordre vinrent à Paris. Il y eut une critique de ce traité qui parut sans nom de ville ni d'auteur, en 1672, & où il y a beaucoup d'invectives. En 1682, on imprima du même, à Cologne, selon le titre ; une *Dissertation sur l'autorité légitime des rois en matiere de régale*, *in*-12. Cet ouvrage a été réimprimé, augmenté, en 1700, *in*-12, sous le nom de M. Talon, ci-devant avocat général, &c. & sous le titre de *Traité de l'autorité des rois touchant l'administration de l'église*, à Amsterdam. Enfin on a encore de M. le Vayer de Boutigni, un *Traité de la peine du péculat selon les loix & usages de France, avec des apostilles pour servir d'autorités*, *in*-4°, en 1665. On fit sur ce traité des *Observations*, qui furent imprimées en 1666. * Pellisson, *histoire de l'académie françoise*, & continuation de cette histoire par M. l'abbé d'Olivet. Brossette, notes sur les œuvres de M. Boileau Despréaux. Naudé, *dialogue du Mascurat*. Guy Patin, *lettre du 30 décembre* 1664. Le Long, *bibliothéque historique de la France*, en plusieurs endroits, &c.

MOTHI BILLAH *Ben Moctader Billah*. C'est le XXIII calife de la race des Abbassides, qui succéda à Mostakfi, que Moëzaldoulat, prince de la race des Bouïdes, avoit dépossédé l'an 334 de l'hégire, 945 de J. C. Ce calife regna sans aucune autorité ; car Moëzaldoulat qui l'avoit élevé, ne lui permit pas d'avoir un vizir, lui donnant seulement un secrétaire, qui n'avoit point d'autres affaires que de tenir compte de ses revenus & de la dépense de sa maison. Le mépris de Moëzaldoulat pour ce calife venoit de l'inclination qu'il avoit pour les Alides, à qui il croyoit que le califat appartenoit de droit, à l'exclusion des Abbassides. On dit même que ce prince vouloit élever à cette dignité Haboul Hassan Ben Iahia Al Zeidi, un des principaux chefs de la maison d'Ali, qui s'étoit rendu fort recommandable parmi les Musulmans par sa doctrine & par sa piété. Son vizir le dissuada de ce dessein, en lui faisant comprendre que ce changement bouleverseroit l'état, & mettroit ses propres affaires en grand désordre. L'an 363 de l'hégire, 973 de J. C. Mothi, accablé d'infirmités, renonça au califat en faveur de Thaï, son fils, à qui il le remit entiérement, après un regne de 29 ans & 5 mois. Le peu d'autorité de ce calife rend son histoire fort stérile. * D'Herbelot, *bibliothéque orientale*.

MOTIN (Pierre) natif de Bourges, a laissé des poësies françoises, qui sont imprimées dans les

recueils de son temps avec celles de Malherbe, de Racan, de Maynard, & de quelques autres, ses contemporains. Balzac, lettre V du vingt-deuxiéme livre, fait mention de certains vers latins du pere Teron, Jésuite, que le roi Henri IV ordonna à Motin de traduire. Celui-ci étoit ami du poëte Regnier qui lui a adressé sa quatriéme satyre, & Motin a fait une ode qui est au-devant des satyres de Regnier. Cette liaison avec un grand poëte n'a point donné plus de feu à ses propres vers, & M. Despréaux dans son Art poëtique, chant quatriéme, le taxe en effet d'être un poëte très-froid.

J'aime mieux Bergerac & sa burlesque audace,
Que ces vers où MOTIN *se morfond & nous glace.*

Motin étoit mort en 1615, comme il paroît par des stances du sieur Bonnet, son neveu, imprimées la même année dans les délices de la poësie françoise de Rosset, pag. 933. * *Voyez* les notes de M. Brossette sur le quatriéme chant de l'*art poëtique* de M. Boileau Despréaux, & celles qu'il a données sur les œuvres de Regnier le satyrique, pag. 17 & 46 de l'édition *in-8°*, en 1730, faite sur celle de Londres *in-4°*.

MOTRIL, petite ville d'Espagne, sur la côte du royaume de Grenade, à treize lieues de la ville de ce nom, du côté du sud. Quelques géographes la prennent pour une ancienne ville de l'Espagne Bétique, que l'on appelloit *Hexi*, *Sex*, *Sextianum*, & *Sexifirmum*, laquelle d'autres placent à Velez Malaga, & d'autres à Almuneçar, qui sont deux bourgs du même royaume. * Mati, *diction.*

MOTTE-AIGRON (Jacques de la) se fit connoître par la qualité d'auteur pendant la fameuse querelle de Balzac avec le pere Goulu, général des Feuillans. Il avoit fait une préface sur les lettres de Balzac, & il avoit pris la commission, conjointement avec M. de Vaugelas, de porter au pere Goulu un exemplaire de l'apologie de Balzac, dans laquelle on maltraitoit fort un jeune Feuillant. Comme ce pere prit l'envoi de cet exemplaire pour un cartel de défi, il se mit aussitôt à écrire contre Balzac d'une maniere très-emportée, & il n'épargna pas le sieur de la Motte-Aigron; il dit de lui qu'*il étoit fils d'un fort honnête apothicaire*, & qu'*il vivoit ordinairement à la table de Balzac.* La Motte-Aigron, piqué vivement de ce reproche, informa le public peu de temps après (en 1628) dans la dédicace d'un livre, que le prétendu apothicaire du pere Goulu étoit Abraham Aigron, écuyer, conseiller du roi, & élu d'Angoulême. Cette épître dédicatoire n'est pas mal écrite; elle est en latin, à la tête de la réponse que la Motte-Aigron fit en françois au pere Goulu. Il nous apprend dans le corps du livre, qui a pour titre: *Réponse à Phylarque*, que *son bisaïeul ayant accompagné Henri II, au voyage d'Allemagne, fut un des premiers capitaines que le roi laissa* dans Metz, & un de ceux qui défendirent le plus courageusement cette place contre Charles-*Quint.* Il ajoute que sa bisaïeule, *Catherine de la Barde*, étoit *d'une maison aussi noble qu'aucune autre du pays*, & que son *grand-oncle du côté maternel eut l'honneur d'être secrétaire des commandemens, & principal ministre de Marguerite, femme de Henri d'Albret, roi de Navarre.* Le pere Goulu avoit déja changé de stile, puisqu'avant la publication de cet ouvrage, il avoit dit *que le sieur de la Motte-Aigron étoit trop honnête gentilhomme pour dénier, &c.* Non-obstant tout cela, il y a eu bien des gens qui ont cru que le pere de la Motte-Aigron avoit été apothicaire, & qu'il avoit relevé sa condition en achetant un office d'élu, & que depuis il avoit été maire de la ville de Cognac en Angoumois. Il avoit beaucoup travaillé sur l'histoire d'Espagne, & sur quelques autres matieres; mais ces ouvrages n'ont point paru. * *Apologie de Balzac. Ecrits de Goulu contre Balzac & la Motte-Aigron. Réponse de ce dernier.*

MOTTE (Guillaume de la) général des Chartreux, & religieux d'une grande piété, fut procureur de la Chartreuse, puis général de l'ordre l'an 1420, & mourut le 18 juin 1437. * Dorland, *in chron.* Chorier, *état politique du Dauphiné, &c.*

☞ MOTTE (Antoine HOUDAR de la) naquit à Paris le 17 janvier 1672. Son pere, né dans le diocèse de Troyes, y avoit du bien, entr'autres, une petite terre nommée *la Motte.* Après avoir fait ses humanités aux Jésuites, M. de la Motte étudia en droit. Il ne fit aucun usage de cette étude. Son gout pour la déclamation & pour les spectacles l'entraîna vers le théâtre; & dès sa premiere jeunesse il se plaisoit à représenter des comédies de Moliere avec d'autres personnes de son âge. Il joignoit dans le plus haut degré, à la plus heureuse mémoire, le talent de bien lire, ou plutôt de réciter par cœur ses ouvrages. Nous disons *réciter*; car dès l'âge de 35 à 40 ans, il étoit presque aveugle. Il n'avoit encore que 21 ans, lorsqu'en 1693, on représenta sa premiere piéce au théâtre Italien. C'est une comédie en trois actes, mêlée de prose & de vers, intitulée: *Les Originaux, ou l'Italien*; elle se trouve dans le quatriéme tome du *Théâtre italien* de Cherardi. Soit que le peu de succès de cette piéce, où il y avoit pourtant de l'esprit & de la gayeté, eût dégouté M. de la Motte, soit que des réflexions plus sérieuses lui eussent fait concevoir la frivolité, ou plutôt le danger de cet amusement, il renonça au théâtre & à tout ouvrage profane. Il fut même absolument dégouté du monde, & se retira à la Trappe, avec un de ses amis. Mais le célébre abbé de Rancé, les trouvant encore trop jeunes pour soutenir les austérités de la regle, les renvoya un ou deux mois après, & sans leur avoir donné l'habit. Revenu à Paris, sa dévotion se soutint encore assez long-temps, & il ne s'occupa qu'à lire des livres de piété, & à en composer lui-même. Il fit entr'autres, une *Paraphrase* (en prose) *des pseaumes de la pénitence*, dont on conserve le manuscrit dans sa famille. Sa dévotion s'évanouit enfin, au lieu que celle de son ami se soutint jusqu'à sa mort, postérieure à celle de M. de la Motte; & il se livra de nouveau au théâtre, pour lequel il a travaillé jusqu'à la fin de sa vie. On connoît l'*Epître* en vers, que M. Saurin, de l'académie des sciences, lui adressa sur ce qu'il avoit quitté la Trappe pour faire des opéra. Il y a des beautés dans cette piéce, quoique l'auteur ne fût pas poëte; mais elle n'a pas été imprimée telle qu'il l'avoit faite; Rousseau & M. de la Motte lui-même la corrigerent. Il débuta par l'*Europe galante*, en 1697. La musique en est de Campra, alors maître de musique de Notre-Dame de Paris. Cette piéce excellente, d'un genre absolument neuf, & qui pourtant n'a point été égalée depuis, fut suivie d'*Issé*, pastorale héroïque, ouvrage excellent aussi; (elle n'étoit d'abord qu'en trois actes: quelques années après l'auteur la mit en cinq,) d'*Amadis de Gréce*, & de *Marthésie, reine des Amazones*, tragédies, toutes les trois en 1699, & mises en musique par Destouches; du *Triomphe des arts*, ballet, (musique de la Barre, célébre joueur de flute allemande, le même à qui M. de la Motte a adressé l'ode intitulée: *La Flute*); de *Canente*, tragédie, musique de Colasse, en 1700; d'*Omphale*, tragédie, musique de Destouches, en 1703; du *Carnaval & la folie*, ballet, musique du même, en 1704; de la *Vénitienne*, ballet,

musique de la Barre, en 1705; d'*Alcione*, tragédie, musique de Marais, célèbre joueur de basse de viole, en 1706; enfin de *Semelé*, tragédie, musique du même, en 1708. M. de la Motte avoit fait dès-lors l'opera de *Scanderbeg*, tragédie: le ballet des *Ages*, & celui des *Dons des Fées*. *Scanderbeg* n'a été représenté que depuis la mort de l'auteur, en 1735, avec un prologue & plusieurs changemens, sur-tout dans le dernier acte, par M. de la Serre, auteur lui-même de quelques opéra. La musique est de Rebel & de Francœur. Les deux ballets n'ont point encore paru sur le théâtre, à l'exception du prologue des *Ages*, qui fut placé à la tête de l'opéra de *Titon & l'Aurore*, musique de Mondonville. On a encore de M. de la Motte en manuscrit *Narcisse*, pastorale en trois actes, avec un prologue. C'est peut-être dans ses opéra que M. de la Motte est plus poëte, & surtout plus versificateur; que sa poésie a plus d'images & de sentiment, & sa versification plus de douceur & d'harmonie. Cette sorte de poëme l'exige plus que toutes les autres, & l'auteur qui connoissoit très-bien les différens caracteres de chaque genre, savoit aussi s'y plier. C'est ce qui a fait dire, qu'à force d'esprit il suppléoit au talent. Si c'est-là une critique, c'est aussi une louange, & une grande louange; & M. de la Motte est peut-être le seul à qui on l'ait donnée. Outre la comédie *des Originaux*, M. de la Motte a encore donné au théâtre italien l'*Amante difficile*, piece en cinq actes, en prose, en 1717. Ce ne fut d'abord qu'un canevas sur lequel les comédiens la jouerent en italien, & *impromptu*, & cependant avec un succès qui engagea l'auteur à l'écrire toute entiere en françois. C'est ainsi qu'elle fut représentée en 1731. *Voyez le dictionaire des théâtres*. M. de la Motte la mit depuis en vers; mais elle n'a point été jouée de cette derniere façon. Ses autres poëmes dramatiques, qui sont ses derniers ouvrages, furent *les Machabées*, tragédie, en 1721; (le vieux Baron, remonté depuis quelques années sur le théâtre, y joua le rôle du jeune *Misaël*;) *Romulus*, tragédie, en 1722; *Inès de Castro*, tragédie, en 1723; *Œdipe*, tragédie, en 1726; la même en prose; (c'est ainsi qu'il l'avoit faite d'abord, & qu'il souhaitoit qu'on la jouât; (le *Talisman*, comédie en un acte, en prose, en 1726: elle fut jouée avec *Œdipe*; *Richard Minutolo*, en un acte, en prose, & le *Magnifique*, deux actes, en prose, 1731. Le grand succès que cette derniere comédie eut dans sa nouveauté, s'est toujours soutenu, & on la redonne très-souvent. Toutes ces pieces ont été jouées par les comédiens françois, à qui l'auteur avoit donné dans sa jeunesse *la Matrone d'Ephèse*, en un acte en prose, & deux autres petites comédies, en prose aussi, faites conjointement avec M. Boindin, l'une intitulée: *le Port de mer*, & l'autre, *le Bal d'Auteuil*. Plusieurs de ces piéces ont essuyé bien des critiques, entr'autres, *Inès de Castro*, qui, malgré le plus grand succès, & à cause de ce succès même, a été l'occasion d'un grand nombre de brochures pour & contre. Ce succès fut si général & si constant, que lorsque l'on l'imprima, M. de Fontenelle qui l'approuva, en qualité de censeur royal, mit dans son approbation, qu'*il en avoit jugé comme tout le public*. Celle des critiques d'*Inès* qui est intitulée ironiquement, *Apologie de M. Houdar de la Motte*, *in*-8°, par M. Bel, conseiller au parlement de Bourdeaux, est une des plus ingénieuses que l'on ait faites de cette piéce; mais c'est aussi la plus maligne, & celles même de l'abbé Desfontaines, *Paradoxes littéraires*, *Anti-paradoxes*, *&c.* le sont beaucoup moins. M. Bel avoit déja écrit contre *Romulus*, & très-malignement aussi. M. de la Motte n'a répondu à toutes ces critiques que dans les *Réflexions* qu'elles l'ont engagé de faire *sur la nature & le caractere de la tragédie*, *& sur les piéces de ce genre qu'il a données lui-même au théâtre*. Ces *réflexions* forment autant de discours à la tête de chacune de ses tragédies; ils sont d'une grande beauté, de même que ceux qu'on trouve au-devant de ses *odes*, de ses *fables* & de ses *Eglogues*; car il a écrit sur la plupart des genres dans lesquels il a travaillé; & s'il eût vécu plus long-temps, il eût encore écrit sur l'opéra & sur la comédie. Il a laissé en manuscrit un examen de tous les opera de *Quinault*: c'est un ouvrage de sa jeunesse. C'étoit le sort de la plupart de ceux qu'il publioit, d'attirer bien des critiques. Ses *Odes* qu'il donna pour la premiere fois en 1707, en un volume, & qui ont reparu plusieurs fois depuis avec des augmentations, ont été souvent & vivement attaquées. On les a trouvées plus philosophiques que poëtiques. Ses *fables*, imprimées *in*-4°, avec de belles estampes, & *in*-12, en 1719, furent encore plus critiquées, & toujours sur le même principe; mais elles manquent moins de poésie que de cette naïveté qui fait le charme de celles de la Fontaine, & le caractere particulier de ce poëte. En récompense, elles ont des beautés, qui manquent aussi aux fables de la Fontaine, & jusqu'à présent on n'a pas plus égalé les unes que les autres. Un grand mérite de celles de M. de la Motte, c'est la justesse ingénieuse des fonds & des dessins. Il les avoit presque toutes inventées, & très-heureusement réformé celles qui n'étoient pas de son invention. L'*Iliade*, *poëme*, *avec un discours sur Homere*, en 1714, est celui de tous les ouvrages de M. de la Motte, qui a enfanté une plus longue querelle. Le *discours* qui précede cette traduction, ou plutôt cette espèce d'imitation de l'*Iliade grecque*, souleva contre lui les partisans des anciens, déja blessés de ses jugemens sur *Pindare*, *Anacréon* & *Horace*, & de son *ode de l'émulation*, adressée à M. de Fontenelle. Celui-ci, comme on sait, avoit pris parti dès 1688, dans la dispute sur les anciens & sur les modernes, & s'étoit déclaré pour les derniers. Le *discours* & le *poëme* de M. de la Motte firent naître l'ouvrage de madame Dacier, intitulé: *Des causes de la corruption du goût*. On y trouve de bonnes choses, mais plus encore de médiocres, beaucoup trop de vivacité, & même des injures; le titre de l'ouvrage en est déja une. M. de la Motte y répondit par ses *Réflexions sur la critique*, ouvrage excellent, plein d'agrément & de philosophie, d'ailleurs écrit avec la plus grande modération & tous les égards possibles pour madame Dacier. Elles furent imprimées pour la premiere fois en 1715, & reimprimées en 1716. Madame Dacier commença la dispute, d'autres la continuerent, & se partagerent entre les deux chefs. On vit paroître presqu'en même temps l'*Homere vengé* de Gacon, satyre indécente, & bien digne de l'auteur; *Homere en arbitrage*, consistant en trois lettres, dont deux du pere Buffier, Jésuite, à madame la marquise de Lambert, amie zélée de M. de la Motte, & la troisiéme de cette dame; l'*Apologie d'Homere & le bouclier d'Achille*, par M. Boivin le cadet, ouvrage sensé & modéré; la *Dissertation critique sur l'Iliade d'Homere*, par l'abbé Terrasson, de l'académie des sciences, & depuis de l'académie françoise, ouvrage très-philosophique, mais trop étendu & séchement écrit; l'*Apologie d'Homere*, par le pere Hardouin, Jésuite; l'*Examen pacifique*, par M. Fourmont, &c. L'abbé de Pons, le plus zélé partisan de M. de la Motte, a écrit aussi en sa faveur, (*voyez* ses œuvres, un volume *in*-12, chez Prault fils,) & attaqua sur-

tout Gacon & M. Fourmont, l'un comme un satyrique, & l'autre comme un simple érudit, d'ailleurs nullement *pacifique*, malgré le titre de son livre. Il fut plus aisé à M. de la Motte & à ses partisans de défendre son *discours* que son *poëme*. » On commence à revenir sur les *fables*, dit M. de Fontenelle, dans sa *Réponse au discours de M. l'évêque de Luçon*, (Bussi-Rabutin) successeur de M. de la Motte dans l'académie françoise : » Pour l'*Iliade*, elle ne paroît pas jusqu'ici se relever, & » je dirai le plus obscurément qu'il me sera possible, que le défaut le plus essentiel qui l'en empêche, & peut-être le seul, c'est d'être l'*Iliade*. » Cependant M. Burette, de l'académie des inscriptions & belles lettres, partisan des anciens, & ami de madame Dacier, (il a donné un *abrégé* de sa vie dans le *Journal des savans*) nommé pour censeur du livre de M. de la Motte, l'avoit approuvé avec les plus grands éloges. » J'ai cru, » dit-il, que le public recevroit cet ouvrage avec » d'autant plus de plaisir, qu'il trouveroit dans le » *poëme*, Homere digne de toute sa réputation, » & dans le *discours*, les regles de la poëtique la » plus juste & la plus sensée.» M. de la Motte en donna une seconde édition en 1720, avec de *nouveaux changemens*, & une préface. Les changemens regardent sur-tout les cinq premiers livres du *poëme*. Quoique très-courte & de huit pages seulement, cette préface est peut-être celui de tous les écrits de l'auteur le plus propre à faire bien connoître son caractere si doux, si sage & si équitable. L'opinion de M. de la Motte, que tous les genres d'écrire, traités jusqu'à présent en vers, & même la tragédie, pouvoient l'être heureusement en prose, a trouvé aussi plus d'un adversaire, quoiqu'évidemment vraie. Car, par exemple, peut-on douter qu'une très-bonne tragédie en prose, ne réussît beaucoup ? Les plus connus de ces adversaires ont été feu M. de la Faye, de l'académie françoise, qui fit une belle *ode* en faveur de la versification ; (on la trouve dans les œuvres de M. de la Motte, avec sa réponse) M. de Voltaire, qui a combattu ce système, (préface d'Œdipe,) par des réflexions très-ingénieuses, auxquelles M. de la Motte répondit aussi, après les avoir approuvées avec éloge comme censeur royal, & M. de la Chaussée, dans son *Epître* (en vers) *à Clio, au sujet des nouvelles opinions répandues depuis peu contre la poësie*. Cette piéce ne parut qu'un mois ou deux après la mort de celui qu'on y attaquoit. On peut la regarder comme un petit art poëtique très-estimable ; mais M. de la Motte n'y est pas assez ménagé ; & au reste personne ne le ménageoit, quoique tout le monde l'aimât, & même ses adversaires. C'est qu'on ne le craignoit point. L'*épître à Clio* n'est pas le premier écrit que M. de la Chaussée eut fait contre lui. Dès 1719, il avoit attaqué ses *fables*, par une brochure intitulée : *Lettre de madame la marquise de* * * *sur les fables nouvelles : avec la réponse servant d'apologie*. Outre tous ces ouvrages de M. de la Motte, on connoît encore de lui une *ode à la louange de madame Dacier*, faite depuis la querelle ; l'*Eloge funebre de Louis XIV*, prononcé dans l'académie françoise, le jeudi 19 décembre 1715 ; quelques *Discours*, dont deux ont remporté des prix, l'un à l'académie des jeux floraux de Toulouse, en 1709 ; l'autre à l'académie françoise, la même année ; le remerciment prononcé lorsqu'il fut reçu à cette derniere académie le 8 février 1710, à la place de Thomas Corneille. Ce discours est une des plus belles piéces de ce genre. On trouve plusieurs autres morceaux de lui dans les recueils de la même académie, entr'autres, sa *Réponse* au remerciment académique de M. de la Faye, un de ses meilleurs amis, malgré leur différente maniere de penser sur les vers. M. de Fontenelle qui en répondant au discours de M. l'évêque de Luçon, parla de presque tous les ouvrages de son ami, pouvoit ajouter beaucoup de requêtes, de mémoires, de harangues, de discours, & d'autres écrits, dont quelques-uns étoient d'un genre fort différent de ses autres ouvrages. On lui attribue jusqu'à des mandemens d'évêques. M. de la Motte mourut à Paris, rue Guénégaud, le 26 décembre 1731, entre 6 & 7 heures du matin, âgé de près de 60 ans, & fut enterré à saint André des Arcs, sa paroisse. Sa maladie fut une fluxion de poitrine, causée par une révolution de goutte ; & ses médecins furent MM. Silva & Astruc, avec qui il étoit lié d'une amitié particuliere. Ses œuvres ont été recueillis en 1754, en dix volumes *in*-12, qui reliés en font onze. Elles se débitent chez Prault fils. La même année M. l'abbé le Blanc avoit donné séparément les *Lettres de M. de la Motte à madame la duchesse du Maine*, brochure *in*-12, suivie d'un *Recueil* de vers du même, adressés aussi à cette princesse. On a réimprimé ces *lettres* à la suite de ses *œuvres*, avec des augmentations considérables, & elles en forment le dixiéme, ou plutôt l'onziéme tome, avec d'autres petits morceaux de vers & de prose.

Nous avons remis à parler ici de ceux des ouvrages de M. de la Motte, qu'on ne trouve guère que dans cette collection de ses œuvres, soit qu'ils n'eussent point encore été imprimés, soit qu'il n'en restât plus d'exemplaires, ne l'ayant été que séparément. Nous exceptons quelques *Opéra* & quelques *Comédies*, dont nous avons déja fait mention. Tome I, seconde partie, page 519, *Ode au régent*, sur le systême de M. Law : elle avoit été imprimée dans le temps en feuille volante ; le *Mérite personel, ode à M. Rousseau* : elle avoit paru en divers recueils ; & l'ode bachique : *Amis, courons offrir*, &c. Tome II, page 331, trois cantates ; les vers sur *le Célibat*, faussement attribués à M. de Fontenelle ; plusieurs complimens en vers, au roi ; & une autre piéce de vers faite pour le fameux comédien Poisson, intitulée : *Quête de Poisson à la cour pour mettre ses filles en couvent* : elle avoit déja paru dans quelques recueils. Tome III, *Discours sur l'églogue* & *vingt églogues* : plusieurs avoient été couronnées par l'académie des jeux floraux ; *Mémorial de l'histoire Romaine, & mémorial de l'histoire de France*, l'un & l'autre en vers. Tome V, *Examen du troisiéme acte d'Athalie. Le calendrier des vieillards*, comédie, en un acte, en prose : elle n'a pas été représentée. Tome VI, *Réponse à une critique du ballet des arts*. Elle avoit été imprimée à part dans le temps. Cette critique étoit de M. le Noble, connu par un si grand nombre d'ouvrages & d'un genre si différent. La réponse est assez vive ; mais la critique étoit très-injuste, injurieuse même, & M. le Noble plus connu encore par ses aventures que par ses ouvrages, ne méritoit aucun ménagement. Tome VIII, *Plan de preuves de la religion* : écrit excellent : (M. de la Motte étoit très-capable de remplir lui-même ce *Plan* ;) il avoit beaucoup médité sur la religion : un grand nombre de *Cantates*, dont les sujets sont tirés de l'écriture sainte : (douze ont été mises en musique par mademoiselle de la Guerre : celle d'*Abraham* l'a été par le célebre Clérambault ;) plusieurs *Pseaumes, Cantiques, Hymnes & Proses en vers* ; un *discours* en prose : *Que rien ne peut faire plus d'honneur aux grands, que de protéger les lettres*. C'est un sujet donné par l'académie des jeux floraux, pour le prix de 1710. Ce discours ne se trouve point dans les recueils de cette académie. Il faut en conclure que l'auteur ne l'avoit point envoyé, sans

doute, parcequ'ayant été reçu à l'académie françoise le 8 février 1710, comme nous l'avons dit, il ne lui convenoit plus de disputer un prix, & pas même de le remporter. Tome IX, à la suite des fables, *Salned & Garaldi*, *nouvelle orientale*, en prose. Elle avoit été imprimée dans le *Mercure*, du vivant de M. de la Motte; elle y a encore reparu depuis, &même dans d'autres recueils. Parmi les *fables*, il y en a aussi plusieurs qu'on ne trouve point dans les éditions précédentes, entr'autres, la derniere & la plus longue de tout le recueil, intitulée: *La justice & l'intérêt.* A la suite des *Lettres à madame la duchesse du Maine*, tome X, page 204, on trouve une nouvelle fable, intitulée: *Les peuples élémentaires*, & une *Ode sur la mort de monseigneur le dauphin, fils de Louis XIV.* MM. de la Motte & Rousseau faisoient des *odes* en même temps; de-là leur rivalité. Le public a décidé assez généralement en faveur de ce dernier. Cependant si Rousseau est plus poëte que la Motte, ou du moins plus versificateur, celui-ci est bien plus homme d'esprit. Il étoit même homme de génie, puisqu'il avoit beaucoup d'invention, au lieu que Rousseau n'étoit guere qu'un homme de talent, mais d'un grand talent, borné néanmoins à deux ou trois genres, à l'*Ode*, à l'*Epigramme*, &c. Il n'a point réussi au théâtre; il écrivoit foiblement en prose. M. de la Motte étoit universel; & si tous ses ouvrages ne sont pas de la même force, en chaque genre il en a fait d'excellens. Il n'a donc pas écrit en trop de genres; mais peut-être a-t-il trop écrit, & pas assez travaillé tout ce qu'il écrivoit: j'entens, tout ce qu'il écrivoit en vers, car sa prose est toujours très-soignée, & parfaitement belle. M. de la Motte dont la vue avoit toujours été très-foible, ainsi que nous l'avons déja observé, & qui dès 1710 ne pouvoit plus lire, comme il le dit dans son remerciment à l'académie, devint tout-à-fait aveugle les 12 ou 15 dernieres années de sa vie. A cette privation se joignirent beaucoup d'autres infirmités, & des infirmités douloureuses, suites de la goutte qu'il avoit eue de bonne heure. Il ne pouvoit faire un pas seul, ni même se tenir debout. Cependant sa douceur & sa gayeté naturelle n'en furent point altérées. Il ne vivoit guère alors que de pain, de légumes & de lait; mais il avoit toujours été très-sobre. Il étoit fort à son aise par les bienfaits du roi, & sur-tout du duc d'Orléans, le régent; ce qui le mit en état d'avoir une chaise à porteurs. Il ne s'étoit point marié, & avoit demeuré longtemps, d'abord avec son beau-frere & sa sœur, monsieur & madame le Febvre; ensuite avec sa sœur, après la mort de son mari; enfin avec leur fils & son neveu, M. le Febvre. M. de Fontenelle lui a donné place dans l'éloge de son oncle, dont il étoit le lecteur & le secrétaire. » Privé dès sa » jeunesse de l'usage de ses yeux, dit M. de Fonte- » nelle, il n'avoit pu guère profiter du secours des » livres. Il ne se servoit que des yeux de son ne- » veu, dont les soins constans & perpétuels pen- » dant vingt-quatre années, qu'il a entiérement sa- » crifiées à son oncle, méritent l'estime, & en quel- » que sorte la reconnoissance de tous ceux qui ai- » ment les lettres, ou qui sont sensibles à l'agréable » spectacle que donnent des devoirs d'amitié bien » remplis. » M. Boindin dans son *Mémoire* (posthume) *pour servir à l'histoire des couplets de 1710, attribués faussement à M. Rousseau*, 1752, (c'est le titre de ce *Mémoire*,) les donne à M. de la Motte. C'est une folle calomnie, & destituée de toute vraisemblance, sur-tout pour ceux qui ont connu personnellement M. de la Motte. Mais M. Boindin qui, avec beaucoup d'esprit, avoit encore plus l'esprit de contradiction, étoit un homme à paradoxes, souvent même absurdes; & d'ailleurs il s'étoit brouillé avec M. de la Motte, qui ne l'avoit pas servi à son gré dans le desir d'être de l'académie françoise. Les couplets, du moins tous ceux qui occasionerent le procès, peuvent bien n'être pas de Rousseau, & on le pense aujourd'hui assez communément; mais ils ne peuvent être de M. de la Motte. On ne connoît de sa façon aucun ouvrage satyrique ou malin, pas même une seule épigramme, quoiqu'on en ait fait plusieurs contre lui, ou plutôt contre ses ouvrages; & il est peut-être le seul poëte dont on en puisse dire autant. De-là ces vers du pere du Cerceau:

Attaqué par maint trait félon,
Jamais contre le noir frêlon
Il n'employa ses nobles veilles;
Et comme le roi des abeilles,
Il fut toujours sans aiguillon.

Gacon dit un jour à M. de la Motte: » Vous ne » voulez donc point répondre à mon *Homere vengé*? C'est que vous craignez ma réplique. Eh » bien, vous ne l'éviterez pas, & je vais faire une » brochure qui aura pour titre: *Réponse au silence* » *de M. de la Motte.* » * *Mémoires du temps. Mercure de janvier* 1732. *Le spectateur françois de M. de Marivaux*, & celui de *M. Van-Essen. Le nouvelliste du Parnasse*, lettre 47, à la fin. *Discours de M. de Fontenelle*, prononcé à la réception de M. l'évêque de Luçon. *Discours* du même *sur la poësie. Les poëtes lyriques*, ode par M. l'abbé, depuis cardinal de Bernis. *Lettre à madame T. D. L. F. sur M. Houdar de la Motte*, par M. l'abbé Trublet, 1732. Titon du Tillet, *Parnasse françois, in-fol.* pag. 655. Voltaire, *temple du gout*, & *siécle de Louis XIV. Dictionaire de Chauffepié*, article *Rousseau. Mémoires pour servir à l'histoire de M. de Fontenelle*, par M. l'abbé Trublet. Cet article, composé par M. l'abbé Goujet, pour le supplément de 1735, a été revu & augmenté par M. l'abbé Trublet.

MOTTEVILLE (Françoise Bertaut, dame de) étoit niéce de *Jean* Bertaut, abbé d'Aunai, évêque de Séez, & premier aumônier de la reine Marie de Médicis, mort en 1611, & connu par ses poësies, & fille de *Pierre* Bertaut, écuyer, seigneur de Noisy, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & de *Louise* de Bessin de Mathonville, dont la mere étoit *Charlotte* de Saldagne, de l'illustre maison de Saldagne en Espagne. Elle naquit vers l'an 1615, & fut élevée à la cour de la reine Anne d'Autriche, qui honoroit sa mere de son amitié & de sa confiance. Françoise Bertaut plut à cette reine par ses manieres aimables, & par son esprit. Mais s'étant trouvée envelopée dans la disgrace qui fut commune à toutes les favorites d'Anne d'Autriche, elle se retira avec sa mere en Normandie, où elle épousa *Nicolas* Langlois, seigneur de Motteville, premier président de la chambre des comptes de Normandie. C'étoit un magistrat distingué dans sa province, mais déja âgé, & elle en demeura veuve au bout de deux ans. Le cardinal de Richelieu qui l'avoit fait exiler, étant mort, la reine, déclarée régente, la rappella à la cour, & la retint toujours auprès d'elle en qualité de dame employée sur l'état de la maison de la reine mere, après la dame d'honneur & la dame d'atours. L'attachement que madame de Motteville avoit pour cette princesse lui fit entreprendre d'écrire son histoire. Pour exécuter ce dessein, elle s'appliqua à marquer régulierement ce qui se passoit tous les jours de plus considérable, & ce qu'elle apprenoit dans les entretiens familiers qu'elle avoit avec elle. Madame de Motteville voyoit aussi familierement

familierement la reine d'Angleterre *Henriette-Marie* de France, & ce fut elle qui suggéra à cette princesse l'établissement d'un nouveau monastere de religieuses de la Visitation au village de Chaillot, près de Paris. Lorsque cet établissement fut fait, mademoiselle Bertaut, sœur cadette de madame de Motteville, s'y retira, & y fit profession, & madame de Motteville, animée par son exemple, s'y retira aussi fréquemment, mais sans y prendre aucun engagement. Quoique les religieuses lui eussent donné la qualité de bienfaitrice séculiere, ne voulant pas leur être à charge, elle leur donna une somme d'argent avec une pension viagere, qu'elle a toujours payée exactement. Elle est morte à Paris le 29 décembre 1689, âgée d'environ soixante-quatorze ans. On a d'elle des *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche*, imprimés à Amsterdam en 1723, en cinq volumes *in*-12. Le P. le Long s'est trompé en citant une édition de 1717. Celle de 1723 est la premiere. L'éditeur, ou quelqu'autre, a retouché le style, qui cependant n'est pas encore trop bon, & il y a inséré mal-à-propos bien des morceaux d'histoire générale qu'on ne demandoit point, & qui se trouvent par-tout. * *Voyez* son éloge dans le *Journal des savans du mois de mai* 1734. Le Long, *bibliothéque historique de la France*. Ce pere nomme madame de Motteville, Bertrand, pour Bertaut.

MOTTIEUX (Pierre le) savant d'Angleterre, mais né en Normandie, mort depuis 1720, avoit fait une étude particuliere des ouvrages de Rabelais, & il est auteur de la traduction des deux derniers livres de cet écrivain original, publiée il y a quelques années en anglois. Les trois premiers livres sont de M. Thomas Urwhart, chevalier & baronet. M. le Mottieux a fait aussi pour l'expliquer des remarques sur le Gargantua & le Pantagruel, où il éclaircit plusieurs points d'histoire importans, & tâche de prouver que Panurge n'est point le cardinal d'Amboise, mais Jean de Montluc, évêque de Valence ; que Pantagruel n'est point Henri II, mais Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, pere de Henri IV, & bisaïeul de Louis XIV; que Grandgousier est Jean d'Albret, roi de Navarre, &c. Ces remarques sont très-curieuses : elles ont été imprimées avec le Rabelais anglois, & traduites en françois dans la bibliothéque britannique, premier volume & suivans.

MOTULA ou MOTALA, ville du royaume de Naples en la terre d'Otrante, avec titre d'évêché suffragant de celui de Bari, est peu considérable, & est située à sept ou huit lieues du golfe de Tarente. * Léandre Alberti.

MOUCHE : les poëtes ont feint que c'étoit autrefois une musicienne, rivale de la Lune dans l'amour d'Endimion ; mais parcequ'elle venoit trop souvent chanter & folâtrer autour de lui, lorsqu'il étoit endormi, la Lune envieuse la changea en mouche par jalousie. Il y a eu autrefois une dame de son nom, qui faisoit fort bien des vers, & une courtisane à Athènes, à qui l'on reprochoit qu'elle piquoit ses amans jusqu'au sang. Lucien de qui ceci est tiré, a fait un petit traité à la louange de la mouche, que le lecteur ne sera pas fâché de trouver ici. « La mouche, *dit-il*, » n'est pas moins grande à l'égard des insectes, » qu'elle est petite en comparaison de abeilles. » Mais on peut dire que la délicatesse de son aîle » surpasse autant celle des autres oiseaux, si on la » peut mettre en ce nombre, que la soie surpasse » le fil ou la laine. Car son aîle n'est pas couverte » de plumes, mais d'un crêpe fin comme les ci- » gales, & lorsqu'on la regarde au soleil, elle » brille de diverses couleurs, comme la queue » du paon, ou comme la gorge d'un pigeon. Son » vol n'est pas à tire d'aîles, comme celui des » oiseaux, ni par élans ou par bonds, comme ce- » lui des sauterelles; mais flexible & qui tourne » en un instant; & le bruit qu'elle fait en volant » n'est pas si rude, que celui des cousins & des » guêpes, & ressemble au son des flutes, compa- » ré aux hauxbois ou trompettes. Elle a un gros » œil à fleur de tête, qui est dur & luisant com- » me de la corne : & sa tête n'est pas attachée à » son corps, ainsi que celle des sauterelles : mais » elle y tient par le moyen du cou, & se remue » de tous côtés. Son corps est ramassé, ses jam- » bes longues, & non pas courtes comme celles » des guêpes; son ventre couvert de lames lui- » santes, de même qu'une cuirasse à l'antique. » Elle ne pique pas d'un aiguillon, comme les » abeilles, mais d'une petite trompe, qui lui sert » de bouche, & qui a au bout une espéce de » dent, dont elle mord & suce le sang & le lait, » sans faire beaucoup de mal. Elle a six jambes, » dont les deux de devant lui servent comme de » mains; car elle s'en débarbouille, & en porte » son manger à la bouche, à la façon humaine. » Elle est compagne de l'homme toute sa vie, & » goute tout ce qu'il mange, hormis de l'huile » qui lui est un poison mortel. Sa vie n'est pas » longue, mais agréable. Il ne lui faut pas peu » d'adresse pour éviter les piéges de l'araignée, qui » lui tend par-tout des embuches, où sa hardiesse » quelquefois la précipite. Homere lui compare » le plus vaillant de ses héros; il ne peut se lasser » de la louer, & a embelli de ses comparaisons » divers endroits de son poëme. Tantôt il décrit » son vol, lorsqu'elle va en troupe vers quelque » vaisseau plein de lait, ou vers du sang qu'on a » répandu des sacrifices. Tantôt il se sert de son » exemple lorsqu'il parle de l'assiduité & de la » vigilance avec laquelle Minerve défend Ménélaüs. En un autre endroit il l'appelle douce & » bénigne, à cause qu'elle n'a point d'aiguillon, » & que ses blessures ne sont pas dangereuses, » comme celles des guêpes & des abeilles. Parle- » rai-je de son pouvoir, qui est si grand, que les » hommes ne s'en sauroient défendre ? Son amour » est libre & céleste, car elle vole en l'air accou- » plée avec son mâle, & on dit même qu'elle a » les deux sexes, comme les hermaphrodites. Elle » a cet avantage, qu'ayant peu à vivre, elle » trouve toujours la nape mise, & l'on diroit » que c'est pour elle que les vaches ont du lait » & les abeilles du miel. Elle s'assied la premiere » à la table des rois, & fait l'essai de leurs vian- » des. » Quelque agréable que soit la description de Lucien, il auroit pu la rendre encore plus parfaite, s'il avoit eu le secours du microscope, qui a fait découvrir dans la mouche mille beautés, que les yeux seuls n'y apperçoivent point. Il auroit aussi été plus exact dans quelques particularités, qu'il en a rapportées. Au reste, personne n'ignore qu'il y a plusieurs espéces de mouches fort différentes entr'elles. * Lucien. *Les journaux des savans*.

MOUCHERON (Balthazar) marchand Hollandois, se rendit maître de l'isle du Prince en Ethiopie, l'an 1598. Ce marchand, après avoir gagné par ses présens & de grands repas les premiers habitans du pays, les obligea de lui prêter le serment de fidélité, & chassa par ce moyen les Espagnols & les Portugais; mais il ne jouit pas long-temps en paix de sa conquête : car il fut contraint de l'abandonner, à cause des continuelles révoltes des habitans. * Hugues Grotius, *hist. des troubles des Pays-Bas*.

MOUCHI (Antoine de) ou DE MONCHI, dit DEMOCHARES, docteur de Sorbonne en 1540, & chanoine de Noyon, vivoit dans le XVI siécle. Il étoit natif du bourg de Ressions, entre Compiegne & Roye, dans le diocèse de Beauvais. Il ne se distingua pas moins par son esprit, par son éloquence & par son érudition, que par sa piété & par son zéle pour la défense des vérités orthodoxes contre les novateurs. Aussi fut-il nommé *inquisiteur de la foi* en France, contre ceux qui professoient la nouvelle religion. On appella de son nom, *Moucharts*, ceux qu'il employoit pour découvrir les sectaires, qu'on relançoit, dit un historien moderne, jusque dans le fond des caves: ce qui lui attira la haine des hérétiques, qui parlent de lui avec mépris. Demochares se trouva au concile de Trente, composa divers ouvrages, dont le plus considérable est celui *de sacrificio Missæ*, & mourut à Paris l'an 1574, étant doyen de la faculté, & fort âgé. Divers auteurs catholiques parlent de lui avec éloge. Cependant on peut dire qu'il avoit un zèle trop amer contre les hérétiques, & peu d'érudition * *Consultez* l'histoire de l'université de Paris; la vie du sieur Picart, du pere Hilarion de Coste; Sponde; de Thou; du Verdier, & la Croix-du-Maine, *bibliothéque françoise*; Possevin, *in appar. sacr.* Baronius; du Saussai; du Preau, &c. Voyez la note de M. de la Monnoie, *sur les jugemens des savans* de Baillet, *tome VI in-4°*, page 291.

MOUDON, en latin *Minnidunum*, *Minnodum*, c'est une petite ville du pays de Vaux en Suisse, située à cinq lieues de Lausanne du côté du nord. Elle est le siége d'un des bailliages de Berne, & renommée pour ses foires, où l'on trouve une grande quantité de chevaux & d'autres bestiaux. * Mati, *diction.*

MOUFFET ou MUFFET (Thomas) né à Londres vers le milieu du XVI siécle, commença ses études dans cette ville, & les continua à Oxford. Il parcourut ensuite une bonne partie de l'Europe, & fit de grands progrès dans la médecine & dans la chymie. Il a passé pour un des plus grands hommes en ce genre. Il prit le degré de docteur en médecine hors de sa patrie, & de retour à Londres il y pratiqua sa profession avec un très-grand succès. Sur la fin de sa vie il se retira à Bulbridge, près de Wilton dans le comté de Wilt, avec une pension que lui faisoit la famille de Pembrock, au service de laquelle il étoit. Il est mort sur la fin du regne de la reine Elizabeth, ou vers l'an 1600, & fut enterré à Wilton. Ses ouvrages sont: *De jure & præstantia chymicorum medicamentorum, dialogus apologeticus*, à Francfort en 1584, *in-8°*, & depuis à Ursell, en 1602 *in-8°*. On y trouve aussi quelques lettres de médecine écrites à différens médecins. Le tout a été réimprimé dans le premier volume du *Theatrum chymicum*, à Strasbourg en 1623. *Nosomantica Hippocratea, seu Hippocratis prognostica cuncta*, &c. à Francfort, *in-8°*, 1588. *Insectorum, sive minimorum animalium theatrum*, à Londres en 1634, *in-fol.* Cet ouvrage avoit été commencé par Edouard Wotton, Conrad Gesner, & Thomas Penn. Mouffet l'acheva, l'augmenta & le perfectiona, & l'enrichit de beaucoup de gravures. Mais il ne put le publier lui-même: ce fut Théodore de Mayerne qui prit ce soin, & qui y ajouta une préface. Laurent Scholzius en avoit déja publié quelque chose, mais fort imparfaitement, dès 1598. Cet ouvrage de Mouffet a été traduit en anglois, & imprimé ainsi à Londres en 1658. Martin Lister parle fort mal de ce théatre & de son auteur: mais M. Ray croit qu'il n'a rendu justice ni à l'un, ni à l'autre. On a encore de Mouffet le régime de santé, &c. en anglois, à Londres en 1655, *in-4°*, avec les additions & les corrections de Christophe Bennet. * *Athenæ Oxonienses*, tome I, pag. 248. Manget, *bibliotheca scriptorum medicorum*, lib XII, pag. 370, & le pere Niceron dans ses *Mémoires*, &c. tome XXIV, p. 146, & suiv.

MOUGNE (Roberte) publia en 1616, un livre intitulé, *Le cabinet de la veuve chrétienne, contenant prieres & méditations sur divers sujets de l'écriture-sainte*, & le dédia *à très-sage & vertueuse dame Benigne de Rabutin, barone d'Huban, dame d'Espeville & de Brinon.* Elle apprend dans l'épître dédicatoire, datée de Blois le 7 juillet 1615, qu'elle étoit veuve depuis vingt-six ans. On trouve après cette épître, un sonnet *à mademoiselle du Chesne Belon ma mere, sur son cabinet de la veuve chrétienne.* Nicolas Vignier, ministre, est l'auteur de ce sonnet, & nous apprend que *la plume immortelle du mari de notre Mougne, peignit dans ses doctes écrits, les traits des vertus de cette femme.* Elle étoit de la religion prétendue reformée. * Bayle, *diction. crit.*

Roberte Mougne étoit veuve de Belon, sieur du Chesne, & le ministre Nicolas Vignier, fils de l'historien, avoit épousé *Olympe* Belon leur fille, qui fut mere du célébre Jérôme Vignier, prêtre de l'Oratoire. Cette Olympe est mal surnommée de Blond, par le P. d'Achery dans son éloge *du P. Jérôme Vignier*, & le Blond, par M. Perrault dans ses *hom. illust. du XVII siécle.* * Le Clerc, *lett. sur Bayle*, p. 174.

MOUHEMMET-EL-MOHADI, *cherchez* MAHOMET ou MOHAMMED-ABOULCASSEM.

MOUIAD ALDOULAT, *Ben Rocknaldoulat.* Ce Rocknaldoulat laissa après sa mort trois enfans, qui partagerent ses états: savoir *Adhaldoulat*, *Mouiad-aldoulat*, duquel il est ici question, & *Fakhraldoulat*, qui étoient tous trois petit-fils de Buiad. Mouiad-aldoulat avoit en partage le Gebal, c'est-à-dire, l'Iraque persienne, dont Ispahan étoit la capitale; & cependant il eut tant de déference pour Adhaldoulat son aîné, qu'il n'en voulut pas prendre possession sans son aveu. Adhaldoulat, qui d'ailleurs étoit un prince fort ambitieux, fut gagné par ce respect, que son frere eut pour lui, & le laissa jouir paisiblement de ses états, pendant que d'un autre côté, il se sentit fort piqué de ce que son cadet Fakhraldoulat n'en avoit pas usé de la même maniere envers lui. Ce ressentiment fit qu'il suscita Mouiad-aldoulat contre son autre frere, & lui donna même des troupes pour l'attaquer dans le milieu de ses états. Mouiad marcha aussitôt du côté de Rei, capitale de l'état qui appartenoit à Fakhraldoulat, & s'empara bientôt par cette surprise de cette ville & de toutes ses dépendances. Cabous Ben Vaschmegir, qui fut surnommé *Schemsalmâala*, prince de la dynastie des Dilémites, regnoit alors dans les provinces de Giorgian & de Thabarestan, qui s'étendent le long de la mer Caspienne. Ce prince qui avoit des liaisons fort étroites avec *Fakhraldoulat* son voisin, ne put pas souffrir que Mouiad s'ouvrît un chemin par les états de son frere, pour venir tomber sur lui. Il résolut de secourir son voisin avec toutes ses forces. La jonction des troupes de Cabous avec celles de Fakhraldoulat, obligea Adhaldoulat de fortifier des siennes l'armée de son frere Mouiad; & le parti de celui-ci devenant le plus fort par le moyen de ce grand secours, Fakhraldoulat fut obligé de se jetter entierement entre les bras de Cabous, qui le reçut & le traita avec tant de générosité & de fidélité, qu'il aima mieux courir la fortune de ce prince fugitif, que de le remettre

entre les mains de son frere Mouiad, quelques instances que fit celui-ci pour l'avoir. Mouiad ne pouvant avoir son frere, résolut de faire la guerre à Cabous, & d'entrer avec son armée dans le pays de Giorgian, où il fit de si grands progrès, que Fakhraldoulat fut obligé à une seconde fuite, & de se réfugier avec Cabous son protecteur en Chorassan. Ce pays dépendoit alors de Nouh ou Noé, sultan de la dynastie des Samanides. Taschi, qui y commandoit sous les ordres du sultan, reçut fort bien ces deux princes fugitifs, & le sultan Noé entreprit si hautement leur protection, qu'en l'an 371 de l'hégire, 981 de J. C. il marcha en personne à la tête d'une puissante armée contre Mouiad, qui s'étoit déja emparé de toute la province de Giorgian. Ce prince se voyant attaqué par trois ennemis tout à la fois, & ne pouvant tenir la campagne devant eux, mit la plupart de ses troupes dans les places de sa nouvelle conquête, & ne s'en conserva que l'élite, pour défendre la principale & la plus forte, où il s'enferma pour soutenir les efforts de ses ennemis. Il y fut assiégé par les trois princes confédérés, & il y eût été forcé, s'il n'eût pris la résolution vigoureuse de les attaquer dans leur camp. Il prit si bien son temps, pendant une nuit, qu'ayant fait une sortie à la tête de les plus braves officiers, il fit non-seulement lever le siége; mais il les poussa encore si vivement, qu'ils furent obligés d'abandonner entierement le Giorgian, & de se retirer avec leurs troupes fort délabrées dans le Chorassan. Après cette retraite Mouiad demeura paisible possesseur non-seulement de l'Iraque persienne; mais encore du Giorgian, & de tous les autres états, que les Dilémites possédoient sur la mer Caspienne, & mourut glorieux après sept ans de regne l'an 373 de l'hégire, 983 de J. C. * D'Herbelot, *bibliothéque orientale.*

MOULEI-CHERIF, roi de Tafilet, se disoit issu du sang de Mahomet, par le mariage de Fatime, fille de ce faux prophéte, avec Hali, dont les descendans se répandirent dans les royaumes qui avoient embrassé l'alcoran. Il eut vingt-quatre enfans mâles, dont les principaux furent; Moulei-Mahamet, roi de Tafilet; Moulei-Archi, aussi roi de Tafilet; Moulei-Ismaël ou Semëin, successeur d'Archi, qui regnoit l'an 1686. * Mouette, *histoire du royaume de Maroc.*

MOULEI-MAHAMET, roi de Tafilet, succéda à son pere *Moulei-Cherif.* Son frere *Moulei-Archi* se révolta contre lui, & se retira de la cour pour lui faire la guerre. Mahamet poursuivit Archi; & l'ayant pris, il se contenta de l'enfermer dans une prison, d'où celui-ci trouva moyen de se sauver. Lorsque Moulei-Archi se vit en liberté, il commença à se faire craindre; mais il fut pris une seconde fois, & resserré plus étroitement; ce qui ne l'empêcha pas de s'évader encore, malgré la vigilance de ses gardes. Il gagna en diligence la ville de Zaouias, dans la province de même nom, où commandoit le Morabite Benbucar, puis il se sauva à Quiviane. Quelque temps après, Archi défit les troupes de son frere Mahamet, & mit ensuite le siége devant Tafilet, où ce roi s'étoit refugié. Mahamet mourut pendant le siége; & la ville, après sa mort, se rendit à Moulei-Archi l'an 1665. *Voyez* l'article suivant. * Mouette, *histoire du royaume de Maroc.*

MOULEI-ARCHI, roi de Tafilet, de Fez, de Maroc & de Sus, étoit frere de *Moulei-Mahamet.* Ne se voyant pas en fureté à Zaouias, où il s'étoit retiré, il se sauva à Quiviane, dont le prince qui se nommoit Hali-Soliman, le reçut honorablement, poussé à cela par la bonne opinion qu'il conçut de lui, sans connoître ni sa naissance, ni sa qualité. Ce prince fit Archi intendant de ses finances, & chef de la justice dans son état, & se déchargea sur lui de presque tout le soin de son gouvernement; ce qui lui donna lieu de s'en rendre maître. Il surprit le château de Dal-Michal, sous prétexte de visiter le gouverneur, qu'il fit mourir dans les tourmens, pour lui faire avouer où étoient ses trésors. Il ôta en même temps à un Juif qui demeuroit dans le même château, la valeur de plus de deux cens mille meteclas, qui font presque un million de notre monnoie. Il fit ensuite assembler les habitans des environs; & leur ayant distribué quelque argent, il déclara quel il étoit, & promit de les rendre heureux, s'ils le vouloient élire pour roi. Après leur avoir fait accepter sa proposition, il commença à lever des troupes, & marcha contre Hali-Soliman, prince de Quiviane, qui s'étoit mis en campagne. Il lui livra une bataille qu'il gagna, le fit prisonier, & l'obligea de déclarer où étoient ses trésors: ce qu'ayant su, il le fit mourir. Moulei-Mahamet fut averti de la victoire que son frere Archi avoit remportée; & pour empêcher ses progrès, il s'avança contre lui; mais il perdit la bataille, & se sauva dans Tafilet, où Archi mit le siége, pendant lequel Mahamet mourut. Après sa mort la ville se rendit à Moulei-Archi; & tous les cherifs ou princes du pays vinrent se soumettre à lui. Ayant réduit ce pays sous son obéissance, il alla prendre la ville de Theza, à une journée de Fez, puis les deux villes de Fez, la vieille & la neuve, & se rendit ainsi maître du plus riche royaume de l'Afrique, au mois de mai 1665. L'année suivante il fit la conquête des Algarbes, qui est une province vers le détroit de Gibraltar, laquelle s'étend depuis Tetouan, jusqu'au fleuve de Marmora, où sont les villes d'Alcassar, d'Arzille, de Toutouan & de Salé. Il prit ensuite la ville de Zaouias, capitale de la province de même nom. L'an 1667 ce prince se rendit maître du royaume de Maroc, dont il fit traîner le roi (ou plutôt le tyran) à la queue d'une mule. L'an 1668 il réduisit Tarudan, ville de la principauté de Sus; puis il domta les Chavanets, qui passent pour les meilleurs soldats de la Barbarie. Ensuite il entra dans la province de Hacha, où tous les chefs des Arabes se soumirent à lui. De-là il marcha vers Sainte-Croix, ville sur la côte occidentale de Barbarie, qui fut ainsi nommée par les Portugais, lorsqu'ils la conquirent, & que l'on appelle vulgairement *Aguader-Aguer.* Son armée étoit de quarante-huit mille hommes d'infanterie & de vingt-cinq mille chevaux, armés la plupart seulement de frondes, de massues, de cimeterres & de fléches. Le gouverneur de Sainte-Croix ne pouvant soutenir un siége, se sauva la nuit à Illec, capitale de la principauté de Sus; & les habitans étant sortis de la ville, allerent au devant de Moulei-Archi, portant des enseignes blanches, pour marque qu'ils demandoient la paix, que le vainqueur leur accorda. Aussitôt il s'avança vers Illec & l'assiégea, pour se saisir de la personne du prince, mais celui-ci s'évada, & se retira au royaume de Sudan. Les bourgeois ayant su la fuite de leur prince, se rendirent, & crierent tous, *vive Moulei-Archi.* Après avoir mis un gouverneur dans cette ville, Archi résolut de pousser jusque sur les frontieres de Sudan; mais une armée de cent mille Noirs se présenta pour lui en défendre l'entrée, & il fut contraint de se retirer, bornant là ses conquêtes, qui s'étendoient depuis les frontieres de Trémecen, jusqu'à celles de Sudan, près

de trois cens lieues de long : & depuis les côtes de la mer, jusques en Touet & Dras, provinces du royaume de Tafilet, quelques 350 lieues de traverse. Etant de retour à Fez l'an 1669, il ne s'appliqua plus qu'à amasser des trésors, & à exercer mille cruautés contre ses propres sujets, par une inhumanité tout-à-fait barbare. Il fit néanmoins de belles ordonnances, pour la sureté des chemins & du commerce, qui fit regner l'abondance dans tous ses états. Ce prince mourut l'an 1672, au mois de mars, après avoir regné neuf ans à Tafilet, cinq à Maroc, & sept à Fez. Sa mort fut extraordinaire, & voici comment elle arriva. Ayant célébré la Pâque à Maroc, selon les cérémonies de la loi de Mahomet, il fit un festin, où il but avec excès selon sa coutume; puis il voulut monter à cheval, & caracoler dans les jardins de son palais; mais lorsqu'il fut dans une allée d'orangers, il fut emporté par son cheval avec une telle violence, que passant sous une grosse branche d'un oranger, il se fracassa tout le crane. Il mourut trois jours après, âgé de 40 ans. * Mouette, *histoire du royaume de Maroc*.

MOULEI-ISMAEL ou SEMEIN, roi de Fez, de Maroc & de Tafilet, succéda au fameux Moulei-Archi, son frere, après la mort duquel, l'an 1672, il fut reconnu roi de Fez; mais Moulei-Hamet-Mecherez, son neveu, qui étoit viceroi de Maroc, se fit proclamer roi de Maroc, & Moulei-Aram, son frere, qui étoit viceroi de Tafilet, s'y rendit souverain. Semein leur fit la guerre, & se rendit maître de Maroc l'an 1676, & de Tafilet l'an 1678. Il prit sur les Espagnols, l'an 1681, la forteresse de Mamora, dans la province des Algarbes, où il trouva quatre-vingt-huit piéces d'artillerie de bronze, & quinze de fer, jusques à quarante livres de calibre, quantité de pierriers & de pots à feu, des poudres, des balles, des mousquets, & autres munitions de guerre, en beaucoup plus grand nombre qu'il n'en avoit dans toute l'étendue de ses royaumes. Il envoya la même année des ambassadeurs au roi de France, pour entretenir la paix avec sa majesté. * Mouette, *hist. du royaume de Maroc*.

MOULIN (Jean du) ou DE MOLINS, cardinal François, & né dans le Limosin, entra parmi les religieux Dominicains à Brive-la-Gaillarde; & fit tant de progrès dans les sciences, qu'après avoir enseigné la théologie, il fut élu inquisiteur de la foi dans le Languedoc en 1344. Trois ans après il fut maître du sacré palais, & enfin général de son ordre l'an 1349. L'année suivante, il fut fait cardinal par le pape Clément VI, & mourut à Avignon en 1358. Son corps fut porté dans l'église des Dominicains de son ordre. * Onuphre. Ferdinand de Castille. Bzovius, &c. Echard, *script. ord. FF. Præd.*

MOULIN (Jean du) ou MOLINS, religieux de l'ordre des Carmes, François de nation, a vécu dans le XIV siécle, l'an 1360. Il se distingua par son savoir, & composa quelques ouvrages, comme *Speculum historiale Carmelitani ordinis, &c.* * Lucius, *bibl. ot. Carmelit.* Alegre, *in parad. Carmel.* Trithême, Gesner, &c.

MOULIN (Antoine du) Mâconnois, étoit valet de chambre de la reine de Navarre, sœur du roi François I, & vivoit au milieu du XVI siécle. Il est moins connu par ses actions que par ses ouvrages, qui sont : 1. Traduction du Manuel d'Epictete, auquel sont ajoutées les sentences des philosophes de Grece, à Lyon, 1544, *in*-16, à Anvers, 1558. 2. Traduction des commentaires de César, par Antoine de Laigue & Robert Gaguin, revue par Antoine du Moulin, à Lyon, 1545, *in*-8°, & en 1555, deux volumes *in*-16. 3. Epigramme latine dans les poësies de Guillaume Ducher, pag. 160. 4. Traité de Plutarque, de ne prendre à usure, à Lyon, 1546. 5. Traduction du livre des augures & divinations d'Augustin Niphus, à Lyon, 1546, *in*-8°, & à Paris en 1566. 6. Sonnet, à la p. 93 des *Erreurs amoureuses* de Pontus de Tyard. 7. Il a revu & corrigé un poëme intitulé : *La fontaine des amoureux de science*, écrit par Jean de la Fontaine de Valenciennes, à Lyon, 1547, *in*-12. On prétend que ce poëme ne regarde que l'alchymie : nous croyons y voir un autre dessein. 8. *Antonius Molinius, de diversa hominum natura*, à Lyon, 1548, *in*-8°; le même ouvrage traduit en françois par l'auteur même, à Lyon. 9. Il a revu & corrigé les œuvres de Clément Marot, à Lyon, chez Rouille; de même les œuvres de Bonaventure des Periers, à Lyon, 1544, *in*-8°; de même encore le livre doré de Marc-Aurele, traduit du vulgaire castillan par R. B. de la Grise, secrétaire du cardinal de Grammont, & vérifié sur les exemplaires latins & castillans, par Du-Moulin, à Lyon & en 1550 *in*-16. 10. La chyromance & physionomie naturelle par le regard des membres de l'homme, écrite premierement en latin par Jean *de Indagine*, à Lyon, *in*-8°, à Lyon, 1549, *in*-12, & 1576, *in*-12, & à Paris, *in*-16. 11. La physionomie naturelle, à Lyon, 1550, *in*-8°. 12. Les souverainetés contre toutes les maladies, tirées & traduites de Marcellus, auteur ancien, à Lyon, 1550. 13. La vertu & propriété de la quintessence, faite en latin par *Joan. de Rupescissa*, ou de la Roquetaillade, à Lyon, 1549, *in*-8°, & 1581, *in*-8°. 14. Traduction des fables d'Esope en rimes françoises, avec la vie d'Esope, à Paris & à Lyon, 1549, *in*-16. 15. La déploration de Vénus sur le bel Adonis, qui est un recueil de plusieurs chansons, tant musicales que rurales, fait par Du-Moulin, & extrait de plusieurs poëtes, à Lyon, 1551. 16. Notes sur le *Breviaire des nobles*, d'Alain Chartier. * *Voyez* les *bibliothéques françoises* de la Croix-du-Maine & de Du-Verdier : la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon.

MOULIN (du) ou DU MOLIN, famille de Brie en France, qui selon Papyre Masson, avoit l'honneur d'appartenir à Elizabeth, reine d'Angleterre; ce que cette princesse reconnut, s'entretenant en 1572 avec François, duc de Montmorenci, maréchal de France, & ambassadeur en Angleterre. Il y a apparence que cette parenté venoit du côté de Thomas de Boulen, vicomte de Rochefort, aïeul maternel de cette reine; car Sandérus & d'autres, rapportent que ce comte étant ambassadeur en France, fit élever sa fille Anne de Boulen chez un gentilhomme de Brie, de ses amis & de ses parens : on croit que ce gentilhomme étoit le sieur de Fontenai en Brie, de la famille de du Moulin. Cette branche descendoit de DENYS DU MOULIN, seigneur de Fontenai en Brie, maître des requêtes*, puis archevêque de Toulouse le 21 avril 1421; (Pierre du Moulin, son frere, lui succéda dans ce siége,) évêque de Paris en 1439, & enfin nommé patriarche d'Antioche. Il mourut à Paris le 15 septembre 1447, & fut inhumé dans le chœur de la cathédrale, près de l'autel, du côté de l'épître, sous une tombe de cuivre, où l'épitaphe suivante étoit inscrite :

Hic jacet recolendæ memoriæ DIONYSIUS DE MOLENDINO, *dum decessit, patriarcha Antiochenus, episcopus Parisiensis, & per antea, archiepiscopus Tolosanus, Foro Meldensi oriundus, regis Caroli VII consiliarius famosissimus, vir magni consilii, atque*

prudentissimus, probitatis eximiæ, & linguâ disertissimus, qui plures fecit fundationes hic, Tolosæ, ac Meldis; & obiit Parisiis, die veneris 15 septembris, anno Domini 1447. Anima ejus requiescat in pace. Amen.

Cette épitaphe a été délivrée en forme probante, par extrait du procès-verbal qui fut fait en 1699, lors de la démolition du grand autel de Notre-Dame de Paris, & envoyée par le chapitre à M. *Etienne* du Moulin, chevalier du Broffay. L'antipape Félix V l'avoit fait cardinal en 1440. Tous les auteurs qui parlent de lui, font mention de cette dignité: cependant son épitaphe ne la lui donne point, apparemment, parceque Felix V n'étant point reconnu en France, ses créations de cardinaux n'étoient point admises. De plus, du Moulin mourut avant que la paix de l'église fût conclue, & par conséquent ne put être confirmé dans sa dignité de cardinal par le pape Nicolas V, comme le furent les autres cardinaux créés par Felix. Denys avoit été marié avant que d'embrasser l'état ecclésiastique, & laissa de *Marie* de Courtenai sa femme, JEAN du Moulin, seigneur de Fontenai en Brie, &c. échanson du roi, qui épousa *Marguerite* de Rouvroi, dite *de Saint-Simon*, dont il eut plusieurs enfans: entr'autres, 1. PHILIPPE, dont la postérité a fini dans *Jacques* du Moulin, chevalier, seigneur de Briis, page d'honneur du roi Henri IV. 2. JACQUES, qui a fait la branche des seigneurs d'Uffy & de Mignaux, & dont la postérité subsiste encore aujourd'hui, & demeure au château de Montigni la Croix, près de Coincy l'Abbaye, en Soissonnois. D'une branche sortie de celle-là, étoit le fameux *Charles* du MOULIN, *dont nous parlons dans un article séparé.* 3. PIERRE du Moulin, seigneur de Viry sur Seine, a formé la branche des seigneurs de Lorme-Grenier & du Broffay, établie en Bretagne. De lui descendoient, PIERRE, & ses fils PIERRE & LOUIS du MOULIN, célébres ministres de la religion prétendue réformée, *dont nous parlons dans des articles séparés.* Sa postérité subsiste encore aujourd'hui dans les personnes de 1. DANIEL-PIERRE-ETIENNE du Moulin, chevalier, seigneur du Broffay, de la Briandiere, du Tresno & du Bois-Baffet, né en novembre 1719, lieutenant au régiment de Soissonnois, infanterie, qui a épousé par contrat du 2 juillet 1746, *Emilie-Jeanne-Marguerite* Doudart, dont il a un fils nommé *Armand-Charles-Pierre-Daniel* du Moulin, & trois filles, *Emilie-Charlotte-Françoise; Marquise-Emilie-Jeanne*, & *Magdeléne-Louise.* 2. CHARLES-CLAUDE-ETIENNE du Moulin, frere de Daniel-Pierre-Etienne, *dit le chevalier du Broffay*, est né le 26 décembre 1720, a été nommé lieutenant au régiment de Soissonnois, infanterie, le 20 janvier 1739. Il fut aide de camp de M. le comte de Donge, son cousin, pendant deux campagnes; & après la bataille de Fontenoy, où il reçut plusieurs blessures, le roi lui accorda l'agrément d'une compagnie de cavalerie dans le régiment de Royal Pologne, par brevet du 10 mai 1747. Il est chevalier de l'ordre de S. Louis, depuis le 30 juin 1755. La postérité de LOUIS du Moulin subsiste avec distinction en Prusse, *comme nous le dirons ci-après, à son article particulier.*

☞ MOULIN (Charles du) écuyer, seigneur des Mignaux en Vaudeloire, très-célébre jurisconsulte, & l'un des plus savans hommes du XVI siécle, naquit à Paris l'an 1500. Il étoit fils de Jean du Moulin, écuyer, seigneur de Vaudeloire & de Mignaux, &c. & de *N.* de Boulen, parente de Thomas de Boulen, pere d'Anne de Boulen, femme de Henri VIII, & mere d'Elizabeth, reine d'Angleterre. Dès son enfance, Charles du Moulin fit paroître des dispositions extraordinaires pour les belles lettres, & pour les sciences. Il eut une si grande inclination à l'étude, qu'il employa pendant toute sa vie la plus grande partie de son temps, à se rendre habile dans les belles-lettres, la philosophie & le droit. Après avoir fait son cours d'étude dans l'université de Paris, son pere l'envoya d'abord à Orléans, puis à Poitiers, où il étudia le droit. Du Moulin demeura dans ces deux villes pendant les années 1517 & 1518, jusqu'en 1521. Il étoit de retour à Orléans en cette derniere année, & il y fit des leçons publiques sur le droit qui commencerent à lui faire une grande réputation. Après sept ans d'étude en droit, il fut reçu avocat au parlement en 1522. Il plaida peu, mais avec succès. La difficulté qu'il avoit à prononcer lui fit quitter la plaidoirie. Il se consacra à la composition des excellens ouvrages, qui ont rendu sa mémoire immortelle. Au commencement de 1538, après avoir montré long-temps beaucoup d'opposition pour le mariage, il épousa *Louise* de Beldon, fille de *Jean* de Beldon, secrétaire du roi, & greffier des présentations de la cour du parlement, & de *Huguette* de Quinquempoix. Il publia, l'an 1539, son commentaire sur les matieres féodales de la coutume de Paris. L'an 1551 il fit paroître ses commentaires sur l'édit du roi Henri II contre les petites dates: ouvrage qui lui fit des affaires fâcheuses. Le roi étoit alors en guerre avec le pape Jules III, & c'est ce qui avoit causé cet édit. On admira d'abord le traité de du Moulin en France; mais la cour de Rome en fut extraordinairement choquée, & la Sorbonne même le censura. Les gens du roi s'éleverent aussi contre, & le parlement le supprima. Du Moulin ayant été contraint l'an 1552, de sortir de Paris, où l'on pilla sa maison, il se retira en Allemagne, d'où il passa à Basle: il s'arrêta à Tubinge, à Strasbourg, & vint ensuite à Dole & à Besançon, continuant de composer des ouvrages, & d'enseigner le droit avec sa réputation ordinaire, par tout où il faisoit quelque séjour. Au mois de janvier 1556, il fut arrêté par trahison à Montbeliard, conduit en prison, & transféré ensuite dans la ville de Blammont, où il fut enfermé dans une tour, d'où il ne fut délivré que plus de quatre mois après à la sollicitation de sa femme. Celle-ci étant morte le 30 décembre 1556, il se remaria le dernier juin 1558, avec *Jeanne* du Vivier. Du Moulin quitta encore Paris l'an 1562, pendant les guerres de la religion. Il alla à Orléans, & revint l'an 1564 à Paris, où trois de ses consultations, dont la derniere regardoit le concile de Trente, lui susciterent de nouvelles affaires. Il fut mis en prison, en sortit peu de temps après, & acheva ensuite le reste de ses ouvrages. Le dernier contient la disposition de toutes les coutumes de France. Les autres qu'il avoit donnés au public sont: *De usuris; Extricatio labyrinthi dividui & individui; De dignitatibus, magistratibus, & civibus Romanis; Novus intellectus quinque legum; De muneribus & honoribus*, & un très-grand nombre d'autres traités, qu'on a recueillis en cinq volumes *in-folio.* Quelques auteurs qui ont écrit contre du Moulin, l'ont accusé d'avoir osé avancer que Jésus-Christ, en naissant, avoit fait ouverture au sein de sa sainte Mere, & d'avoir écrit d'autres choses qui l'ont fait mettre au nombre des hérétiques successeurs de Jovinien. Au reste, c'étoit un homme qui n'avoit point d'égal pour la science du droit. Aussi l'a-t-on souvent appellé *le Papinien Gaulois*, *le*

jurisconsulte de France & d'Allemagne, titre qu'il se donnoit lui-même. Sur la fin de sa vie il abandonna la doctrine des Protestans, pour laquelle il avoit eu beaucoup de penchant, rentra dans le sein de l'église, & mourut bon catholique à Paris l'an 1566, à l'âge de 66 ans, en présence de Claude Despence, de René Bonel, recteur du collége du Plessis, & de François le Court, curé de la paroisse de saint André des Arcs. Le docte Antoine de Mornac lui fit cette épitaphe : *Carolus Molinæus, Parisinus, in senatu patronus, qui moriens catholicus christianus factus est; atque in divi Andreæ Paris. cæmeterio à Curione parocho sepultus, anno* 1566. Charles du Moulin n'eut point d'enfans de sa seconde femme, *Jeanne* du Vivier. De la premiere, *Louise* de Beldon, il en eut trois, *Louis* du Moulin, mort à Paris, sans enfans, en 1570; *Louis*, tué en 1572, au massacre de la S. Barthélemi; & *Anne*, qui avec ses enfans fut aussi tuée à la journée de la S. Barthélemi. Elle avoit épousé *Simon* Bobbé, bailli de Coulomiers. * Julien Brodeau a écrit la vie de Charles du Moulin, qu'on a publiée après sa mort l'an 1654. On poura encore consulter Sponde, *A. C.* 1564, *n.* 6 & 7. Papyre Masson; Gabriel Michel, & Scevole de Sainte-Marthe, *aux elog. l.* 2. Catel, *mém. de Langued.* Blanchard, *histoire des maîtres des requêtes;* Sanderus, *her.* 219. Canisius, *l.* 2 *de la sainte Vierge*, *c.* 9. Gautier, *en la chron. du XVI siécle.* De Thou; Forster; Gui Coquille; Pasquier; la Croix-du-Maine, &c.

MOULIN (Pierre du) ministre Calviniste, fils de *Joachim* du Moulin, ministre à Orléans, naquit dans un bourg du Vexin, au mois d'octobre 1568, & étudia à Paris, & ensuite en Angleterre. C'étoit un esprit délicat & brillant, mais satyrique. Il enseigna la philosophie à Leyde en Hollande, fut depuis reçu ministre à Charenton, & entra en cette qualité auprès de Catherine de Bourbon, princesse de Navarre, sœur du roi Henri *le Grand*, mariée l'an 1599 avec Henri de Lorraine, duc de Bar. En 1615, il passa en Angleterre à la sollicitation du roi de la grande Bretagne, & il y dressa un plan de réunion des églises protestantes. David Blondel l'a rapporté dans ses actes authentiques. Les églises prétendues réformées de France avoient nommé, en 1618, du Moulin & André Rivet pour se rendre au synode de Dordrecht, mais le roi leur défendit d'y aller. Du Moulin se contenta donc d'envoyer à Diodati un long mémoire contre les Remontrans, qui fut lu dans la session 145 du synode, qui en fit remercier l'auteur. Les curateurs de l'université de Leyde envoyerent en France, en 1619, Erpenius pour le demander, de même que Rivet, avec offre de leur donner à chacun une chaire de théologie. Rivet seul accepta l'offre. Du Moulin présida au synode des églises de son parti qui se tint à Alais en 1620, & peu après il reçut avis par Drelincourt que le roi vouloit le faire arrêter, parcequ'il avoit écrit au roi Jacques pour le solliciter de secourir l'électeur Palatin, son gendre, & qu'il avoit fait entendre que l'on étoit peu favorable en France aux sectaires. Sur cet avis du Moulin se retira à Sedan, où le duc de Bouillon le fit professeur en théologie & ministre ordinaire. Les synodes demanderent depuis inutilement son retour. Il mourut à Sedan en 1658, âgé de quatre-vingt-dix ans. Entre ses ouvrages on connoît 1. l'Anatomie de l'arminianisme, en latin, imprimé en 1618. L'auteur étoit fort ennemi de cette secte. L'ouvrage ne fut livré au public qu'après le synode de Drodrecht, & eut plusieurs adversaires. Corvinius, entr'autres, l'a réfuté au long. 2. L'Anticoton qu'on lui attribue n'est pas de lui, & le véritable auteur n'est pas bien connu. On peut consulter une *Dissertation historique & critique* sur ce fameux ouvrage, imprimé à la Haye, en 1738, *in*-8°, avec l'Anti-Coton même. 3. Un traité latin de la connoissance de Dieu. 4. Un traité, aussi latin, de la pénitence & des clefs de l'église. 5. *Le Capucin, ou l'histoire de ces moines* : c'est un assez mauvais livre. 6. *Le bouclier de la foi, ou Défense de la confession de foi des églises réformées du royaume de France, contre les objections du sieur Arnoux, Jésuite*, *in*-8°, 1619. Montigni, Durand & Mestrézat, collegues de du Moulin, ont travaillé avec lui à cet ouvrage. Du Moulin en donna la même année une suite, sous le titre de, *Fuites & évasions du sieur Arnoux, Jésuite*. 7. Du juge des controverses & des traditions. 8. Anatomie de la messe : c'est un ouvrage plein d'un zèle amer, de fades railleries & de blasphêmes; il est d'ailleurs écrit d'un stile fort mauvais. 9. Accroissement des eaux de Siloé, contre le purgatoire & les indulgences papales. 10. *Du combat chrétien, ou des afflictions*, à messieurs de l'église réformée de Paris, par P. Du Moulin, imprimé à Sedan l'an 1622. Voyez la lettre du pere Bouhours, Jésuite, à messieurs de Port-Royal, contre celle qu'ils ont écrite à M. l'archevêque d'Embrun, page 22. 11. *Le catalogue des traditions romaines*, en 1632. 12. *Eclaircissement des controverses Salmuriennes*, ou *défense de la doctrine des églises réformées*, *in*-8°, à Genève, 1649. 13. Trois sermons faits en présence des peres Capucins qui les ont honorés de leur présence les 25, 27 & 29 novembre 1640, *in*-4°, 1659, à Genève. 14. *Justification de M. Du Moulin contre les impostures & calomnies de* Léonard le Maire, dit *Limburg*, à Genève, 1659, *in*-8°. 15. *Nouveauté du Papisme* : la meilleure édition de cet ouvrage est de 1633, à Genève. 16. *La vie & religion de deux bons papes* Léon I, & Grégoire I, à Genève, 1659, *in*-8°. 17. *La philosophie françoise de* Pierre Du Moulin, à Paris, 1638, *in*-24. Charles Sorel dans sa bibliothéque françoise, pag. 27, dit que Du Moulin ayant fait une logique & une morale qui ont paru long-temps toutes seules, il fut excité sur ses vieux jours à y joindre une physique & une métaphysique. 18. Enfin c'est sans doute au même Pierre Du Moulin qu'il faut attribuer un petit poëme latin qui contient l'éloge de la Hollande, & qui a pour titre : *Petri Molinæi panegyricus Bataviæ* : c'est un écrit de douze pages *in*-12, sans l'épître dédicatoire à Jean Douza, Jean Bank & Jean Grotius, dans laquelle épître le poëte dit qu'il étoit depuis cinquante ans attaché à l'université de Leyde : il fit ce poëme pour son adieu. On a encore de lui des sermons, des lettres, des relations de conférences, &c. Grotius le désigne sous le nom de *Fronton*, parcequ'il l'a cru auteur d'un livre intitulé : *Hippoliti Frontonis caracottæ refutatio adversùs commentationem Grotianam de Anti-Christo*, à Amsterdam en 1640, *in*-8°. * *Vie de du Plessis Mornai.* Edit de Nantes, &c. tome II. *Histoire de la réformation, par* Gerard Brandt, tome I. Pictet, *théologie françoise*, tome III. *Synodes nationaux des églises prétendues réformées de France*, par Aymond, t. II. Grotii *Manes*, t. II, p. 824, &c.

MOULIN (Pierre du) fils aîné du précédent, fut docteur en théologie, demeura long-temps en Angleterre & en Irlande, & s'acquit un nom par ses prédications à Oxford. Charles II ayant été rétabli sur le trône, il fut chapelain de ce prince, & chanoine de Cantorberi, où il mourut en 1684, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il est auteur du livre intitulé, *De la paix de l'ame & du contentement de l'esprit*, fort connu chez les Protestans, &

qui a été traduit en plusieurs langues. M. Sartoris, de Genève, en a retouché le langage, & l'a orné de notes dans l'édition qu'il en a donnée en 1729. Il en a donné aussi un abregé par maximes. On a encore de Pierre du Moulin, *Clamor regii sanguinis adversùs parricidas Anglos*, contre Jean Milton qui attribua cet ouvrage à Morus : une défense de la religion protestante, en anglois, contre le *Philanx Anglicus*, attribué à un Jésuite, & imprimé en 1662; des sermons en anglois & en latin. Les Jésuites sont fort maltraités dans sa *Défense*, &c. On prétendit y trouver des faits calomnieux, & l'auteur s'attira par-là des affaires dont il se débarassa enfin en partie. * *Mémoires du temps.*

MOULIN (Louis du) frere cadet du précédent, fut docteur en médecine à Leyde, d'où il passa en Angleterre. Il profita des troubles de ce royaume, & la faction dominante le nomma professeur d'histoire à Oxford. Au rétablissement de Charles II, il fut privé de ce poste. Il mourut à Westminster en 1680, âgé de soixante-dix-sept ans. Il a toujours été ennemi déclaré & même violent du gouvernement ecclésiastique anglican. Sa *Parenæsis ad ædificatores imperii in imperio adversùs Amyraldum*, in-4°, dédiée à Olivier Cromwel, est un ouvrage séditieux. Ce caractere regne aussi dans son *Patronus bonæ fidei in causa Puritanorum*; dans ses *Epistola ad amicum*; dans son *Papa Ultrajectinus*, &c. On dit qu'avant sa mort il rétracta ses injures contre le clergé anglican. * *Mémoires du temps.* Wood, *Athenæ Oxonienses.* Gerard Brandt, *histoire de la réformation.* La *Théologie françoise* de Pictet, tome III, &c.

☞ LOUIS du Moulin avoit épousé *Rebecca* Taylour, fille de *François* Taylour, écuyer, dont il eut, THÉOPHILE du Moulin, écuyer, nouri page d'honneur de l'électeur Frédéric-Guillaume de Brandebourg, mort gouverneur d'Embden, dans la Frise orientale. Il a laissé six enfans, dont deux ont été tués au service du roi de Prusse. L'aîné, PIERRE-LOUIS du Moulin, écuyer, lieutenant-général des armées du roi de Prusse, colonel d'un régiment de son nom, contribua infiniment au gain de la bataille de Fridberg. Le roi de Prusse, pour lui en témoigner sa satisfaction, le créa sur le champ de bataille chevalier de l'Aigle noir, & lui donna ensuite le gouvernement de Gros-Glogaw, une des principales villes de Silésie. Il est mort à Steindahl, en Silésie, le 10 août 1756, âgé de 76 ans, laissant plusieurs enfans, entr'autres un fils, qui est dans le régiment du prince.

CYRUS du Moulin, frere de LOUIS, fut aussi ministre des Calvinistes, & a composé un traité *De la paix de l'Eglise*, & un *Catéchisme de controverse.* Il avoit épousé *Marie* de Marbais, fille de *Nicolas* de Marbais, écuyer, sorti des puînés de la maison de Marbais en Brabant, dont il a laissé trois enfans.

☞ MOULIN (Gabriel du) curé de Manneval, est auteur d'une histoire générale de Normandie, contenant tout ce qui s'est passé dans cette province depuis l'arrivée des Normans jusqu'au regne de Philippe Auguste. Elle parut en 1631, en un volume *in-folio.* Il publia aussi depuis celle des conquêtes des Normans François aux royaumes de Naples & de Sicile. * *Mem. mss.* de M. Béziers, chapelain de Bayeux.

MOULINET (Claude du) sieur des Thuilleries, plus connu dans le monde sous le nom de l'*abbé des Thuilleries*, né à Sées d'une famille noble, & mort à Paris le 15 mai 1728, âgé de soixante-sept ans & quelques mois, avoit fait une partie de ses études à Valogne en Normandie, où il y avoit alors une communauté célèbre consacrée à l'éducation de la jeunesse. Il fut lié pendant quelque temps avec le fameux Richard Simon, dont il se sépara dans la suite, & s'appliqua à des études fort différentes de celles que ce savant a faites toute sa vie. Il étoit venu à Paris en 1677, & il y revint au commencement de 1678 pour s'y fixer. Il recommença sa philosophie & sa théologie, & il étudia les mathématiques sous M. Varignon. Il savoit fort bien le grec & l'hébreu; mais son étude favorite fut celle de l'histoire de France, sur laquelle il a composé un assez grand nombre de dissertations, dont une partie est encore manuscrite. Ayant eu dessein en particulier de donner une histoire de Normandie, il visita presque toutes les archives de cette province, de l'Anjou & de la Bretagne, & recueillit tout ce qui pouvoit être utile à son but. Nous ignorons jusqu'où il a poussé son travail sur ce sujet. A l'égard de ses dissertations imprimées, voici ce que nous en connoissons. Il donna en 1711, *in-12*, à Paris, des *Dissertations sur la mouvance de Bretagne par rapport au droit que les ducs de Normandie prétendoient, & sur quelques autres sujets historiques.* Ces autres sujets historiques traités dans ce recueil, sont : une dissertation où l'on fait voir que l'histoire de la translation & du retour du corps de S. Martin à Tours, attribuée à S. Odon de Cluny, est une piéce supposée; & une autre *Dissertation touchant quelques points de l'histoire de Normandie, sur lesquels le nouvel historien de Bretagne* (D. Lobineau, Bénédictin) *s'est mépris.* Ses dissertations sur la mouvance de Bretagne, ayant été attaquées par D. Lobineau, Bénédictin, qui y répondit par un ouvrage fait exprès, imprimé à Nanci, & dans lequel il suppose que c'est l'ouvrage d'un de ses amis, & par une lettre imprimée en son nom en 1712, & adressée à M. de Brilhac, premier président au parlement de Bretagne, M. l'abbé des Thuilleries fit imprimer la même année à Paris, chez Guignard, la *défense de ses dissertations* sur ce sujet, qui contient plusieurs piéces sur cette matiere, entr'autres une lettre à M. l'abbé de Vertot, qui a écrit aussi sur la mouvance de Bretagne, contre D. Lobineau. En 1716, M. des Thuilleries donna dans les mémoires de Trévoux du mois de juin un *Mémoire où il est prouvé que le livre des miracles de S. Martin, attribué à Herbert, ou Herben, abbé de Marmoutier, puis archevêque de Tours dans le X siécle, est d'un imposteur.* Dans les mêmes mémoires de la même année il publia une dissertation où il attaque principalement le P. Coustant, sur ce que ce savant Bénédictin avoit dit dans ses *Vindiciæ veterum codicum confirmatæ* contre le pere Germon, Jésuite, peu favorable à une lettre de Gilles d'Evreux, où le sceau de ce prélat est encore attaché, & à la tête de laquelle est une copie d'une lettre de Hugues, archevêque de Rouën, son oncle. Cette dissertation est du 20 septembre 1715, & M. le Brasseur l'a fait réimprimer, mais très-peu correctement, dans son histoire du comté d'Evreux, parmi les piéces. Cet historien l'a intitulé, *Défense des lettres de Gilles d'Evreux*, &c. titre que l'abbé des Thuilleries n'avoit point donné à sa dissertation. Le pere Daniel, Jésuite, ayant prétendu dans son histoire de France en 1713, que l'élection de nos anciens rois avoit été aussi absolument inconnue dans la premiere race, qu'elle l'est encore à présent dans la troisiéme, & qu'elle avoit été néanmoins pure & simple dans la seconde; M. des Thuilleries, qui publia en ce temps-là une dissertation sur l'origine de la race de nos rois regnante actuellement, y joignit un éclaircissement, dans lequel il soutint que la couronne de France n'avoit été ni moins successive au droit du sang dans la seconde race que dans la premiere,

ni moins élective au droit du peuple dans la premiere race que dans la seconde. Il a fortifié depuis & étendu ses preuves, & a répondu à quelques difficultés faites contre son sentiment, dans un nouvel éclaircissement qu'il composa en 1714, & que l'on trouve dans les *mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le P. Desmolets, de l'Oratoire, tome IV, seconde partie. M. l'abbé de Vertot est aussi entré dans cette dispute, & n'a embrassé ni le sentiment du P. Daniel, ni celui de l'abbé des Thuilleries. *Voyez* sa dissertation imprimée dans le quatriéme volume des *mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres*, page 627. M. des Thuilleries a ajouté à la fin de son second éclaircissement une réfutation abrégée d'un écrit de M. Rival, chapelain du roi d'Angleterre, imprimé à Londres, dans lequel cet Anglois entreprend de justifier le droit imaginaire que les rois d'Angleterre s'attribuent sur la couronne de France depuis Edouard III, & qui dans les siécles passés a fait tant verser de sang aux deux nations. Les Jésuites ayant attaqué dans leurs mémoires de Trévoux, la *Dissertation de* M. l'abbé des Thuilleries *sur l'origine de la maison de France*, cet abbé prit la défense de sa dissertation, & fit imprimer cette piéce en 1713. M. le chancelier Daguesseau ayant eu le dessein de faire travailler à un nouveau recueil des actes de l'histoire des François, dont les Bénédictins se sont chargés depuis, M. des Thuilleries dressa au mois de décembre 1717, un mémoire très-judicieux sur ce projet. On le trouve page 960 de la *bibliothéque historique de la France* du P. le Long. L'année précédente 1716, M. Capperon, ancien doyen de S. Maxent, mort à Eu le 19 mars 1734, voulant pressentir le gout du public sur l'histoire qu'il a composée du comté d'Eu, il en publia un essai dans les *mémoires de Trévoux du mois de mai* de la même année. Ce savant prétendoit que les *Essui* de César étoient les peuples du comté d'Eu, & il conjecture que ce nom leur venoit de ce qu'ils avoient adoré plus particulierement que les autres, Esus, Dieu favori des Gaulois, & que c'étoit de ce peuple dont César vouloit parler lorsqu'il dit, qu'il avoit envoyé chez les *Essui* (in Essuos) une de ses légions commandée par Roscius. Cette étymologie paroissoit contraire à celle que M. Huet avoit donnée de la ville d'Eu dans ses origines de Caën, où il prétend que l'étymologie d'*Eu* venoit de quelque mot allemand qui signifie un *Pré*, parcequ'effectivement *Eu* est dans une prairie. A cette occasion M. l'abbé des Thuilleries publia pour le sentiment de M. Huet, son ami, une piéce intitulée, *Objection contre l'essai historique sur l'antiquité du comté d'Eu*. Elle est dans les mémoires de Trévoux du mois de septembre 1716. M. Capperon laissa pour lors cette *Objection* sans réponse; mais quelques vieux tombeaux ayant été découverts dans le comté d'Eu sur la fin de 1721, & en faisant fouir lui-même ayant trouvé des ossemens dans quatre ou cinq fosses, & une urne remplie de terre grise, il conjectura que ces sépulcres étoient de Romains païens. Sa raison est que les Romains idolâtres enterroient, selon lui, leurs morts, ou entiers, ou après les avoir brulés, mettant seulement dans des urnes les cendres & les ossemens de ceux-ci, & enterrant à côté de ces vases le surplus des ossemens que les urnes ne pouvoient contenir. M. des Thuilleries, peu content des preuves de M. Capperon, y répondit par une piéce imprimée dans les Mercures de 1722, & intitulée, *Défense de l'étymologie que feu M. Huet, évêque d'Avranches, a donnée du nom de la ville d'Eu, & sur laquelle M. Capperon, ancien doyen de S. Maxent, assure que ce prélat n'a pas pensé juste*. Il y parle aussi de la cessation de l'usage de bruler les corps humains. Dans les mémoires de littérature & d'histoire déja cités, on trouve de M. des Thuilleries la seconde partie de ses *Remarques sur le systême de M. l'abbé de Camps touchant l'origine de la maison de France, & ses prérogatives*, tome IX, seconde partie de ces mémoires. La premiere partie de ces remarques avoit été imprimée dès 1720, dans le *Mercure du mois de décembre*. M. l'abbé des Thuilleries a eu aussi avec D. Bouillard, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, une dispute assez longue *sur l'antiquité du portail de l'église de S. Germain des Prés*. Les écrits pour & contre dans cette dispute se trouvent dans les *Mercures de mai & juin 1723, mars, avril, mai & juillet 1724*; à la fin de l'*Histoire de l'abbaye de S. Germain des Prés*, par D. Bouillard, & dans la premiere partie du tome IX des *mémoires de littérature & d'histoire*, chez Simart. A la fin de l'*Histoire d'Evreux*, par M. le Brasseur, on trouve une piéce de 51 pages *in*-4°. sans nom d'auteur, qui est de M. des Thuilleries. Cet abbé l'avoit finie dès le 2 d'avril 1721. M. le Brasseur la lui demanda pour en orner son ouvrage qui parut en 1722, & c'est-là où elle se trouve après toutes les piéces justificatives: le titre est, *Examen de ce qui est dit de la charge de connétable de Normandie dans la dissertation sur les dignités héréditaires attachées aux terres nobles*, & dans les mémoires de M. de la Roque pour servir de supplément à cette dissertation, *qui sont dans les Mercures du mois de septembre 1720, & de février 1721, comme aussi de ce qui y est remarqué touchant quelques autres offices & les prérogatives des pairies*. Cet examen est accompagné de notes utiles. La même année M. des Thuilleries adressa une lettre aux auteurs du Mercure, que ceux-ci firent imprimer dans leur mois de mai 1722, au sujet d'une espéce d'énigme chronographique qui renferme un point d'histoire & de chronologie du pays, qui fut proposé à expliquer, & sur laquelle on envoya un grand nombre d'explications, dont la plus heureuse, & peut-être la meilleure en tout sens, vint de Verdun, & fut imprimée dans le second volume du Mercure du mois de mars. La lettre de M. des Thuilleries est pour désabuser les auteurs de la nécessité où ils croyoient avoir été d'expliquer ce chronographe, & il y fait des remarques sur l'explication venue de Verdun; il a su y faire entrer l'agréable & l'utile. M. l'abbé de Vayrac ayant publié dans plusieurs volumes dudit Mercure une *Explication historique & topographique de la carte qui marque les lieux par où l'infante d'Espagne passa pour venir en France en 1722*, M. des Thuilleries fit sur cette explication des réflexions qu'il publia dans le Mercure de mai de la même année. Cette lettre adressée aux auteurs du Mercure, fut suivie d'une autre envoyée aux mêmes, & insérée dans le supplément du même mois de mai 1722. M. de Vayrac y fit une *Réponse* dans le Mercure de juin, & M. des Thuilleries y fit une réplique dans le Mercure d'août. La même année il publia des *Remarques sur une dissertation de l'abbé de Camps*, dans le Mercure de décembre, au sujet du sacre & du couronnement des rois de France depuis Pepin jusqu'à Louis le Grand. La piéce qui donna lieu à ces remarques est dans le supplément du mois de mai 1722. La lettre aux auteurs du Mercure au sujet de l'épitaphe de Poissi, dans le Mercure de février 1726, est encore de M. des Thuilleries, de même que l'article concernant le diocèse de Séez, qui est dans le *Dictionaire universel de la France*, imprimé en 1726. Dès 1710, il publia quinze *Lettres écrites à un ami sur les disputes du Jansénisme & autres matieres théologiques du temps*, *in*-12. Il y dit le pour & le contre, se montre indifférent pour

pour l'un & pour l'autre, & ne s'attache à aucune opinion; mais on trouve dans ces lettres plusieurs anecdotes curieuses. Tels sont les ouvrages imprimés de M. l'abbé des Thuilleries dont nous avons connoissance. Il en a laissé beaucoup d'autres encore manuscrits, entr'autres une *Histoire du diocèse de Séez*, qui est, dit-on, entre les mains de M. de Ponchatrie, son neveu: une dissertation au sujet de la dispute émue entre le P. Mabillon, Bénédictin, & le P. Germon, Jésuite, sur la maniere de distinguer les titres véritables des titres faux: une lettre du 25 avril 1724, contenant des remarques sur un mémoire en faveur des religieux de la congrégation de S. Maur, au sujet des prieurés qu'ils possédent: un examen de la troisiéme dissertation du second volume des Aménités de la critique de D. Liron, touchant Robert, évêque de Chartres, dans le XI siécle: des remarques sur les œuvres de M. de Saint-Cyran; sur les conciles du P. Thomassin; sur l'histoire d'Alençon par Gilles Bry; sur les fables de Phédre de M. le Févre; sur l'histoire de Normandie par le Mégissier; sur l'histoire de Rouen; sur les origines de Caën de M. Huet, & plusieurs autres: un mémoire sur les finances, &c. M. l'abbé des Thuilleries avoit toujours joui d'une bonne santé, malgré ses veilles: mais il tomba malade vers la fin du mois de janvier 1728, presqu'au retour d'un voyage qu'il avoit fait dans sa patrie. Il mourut d'une hydropisie de poitrine le 15 de mai 1728, comme on l'a dit. Il est enterré à S. Etienne du Mont, sa paroisse. * *Mémoires manuscrits*; les écrits *cités dans cet article*; la *Bibliothèque historique de la France* par le P. le Long; le *Mercure de juin* 1722 *& même mois de* 1731, &c.

MOULINET (Claude du) chanoine régulier de sainte Genevieve, *cherchez* MOLINET.

MOULINS, sur l'Allier, *Molina*, ou *Molinum*, ville de France capitale du Bourbonnois, est grande, agréable, & bâtie dans une campagne feconde. Cette ville a été le séjour ordinaire des princes de Bourbon, qui y ont fait bâtir le château, où plusieurs de nos rois se sont plu. La ville, qui est divisée en trois quartiers, de la ville Neuve, du fauxbourg des Carmes, & de l'Allier, est fort ancienne & renommée par ses eaux médicinales, & par le commerce des couteaux & des ciseaux, qu'on y fait avec une grande propreté. Il y a une église collégiale, & deux paroisses, sans celles des fauxbourgs, avec diverses maisons religieuses, un présidial, une élection, & un collége des Jésuites. Entre les maisons religieuses, on y voit avec plaisir celle des Chartreux, & l'église des religieuses de la Visitation, où est le tombeau de Henri, II de ce nom, duc de Montmorenci, maréchal de France. L'Allier reçoit à Moulins la petite riviere de Daure. Le roi Charles IX tint l'an 1565, une assemblée considérable en cette ville, des grands du royaume, & des premiers présidens des parlemens. On y fit ce célébre édit de Moulins, donné à Paris le 10 du mois de juillet suivant, qui contient en tout LXXXVI chefs, dont une partie confirme l'édit fait à Paris deux ans auparavant, & l'autre partie fut faite pour apporter quelques reglemens à la justice. * Papyre Masson, *descript. flum. Gall.* Noël Cousin, *ephemerides Borbon.* Sincérus, *itiner. Galliæ.* Le président de Thou, *hist.* Du Chêne, *recherches des antiquités des villes.*

MOULINS (Roger de) huitiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, succéda à Joubert l'an 1179. Il fut un des médiateurs choisis pour pacifier les différends qui étoient entre le patriarche & le prince d'Antioche, & que l'on termina, en laissant au prince tout le temporel de la principauté, & au patriarche tous les biens ecclésiastiques avec le spirituel. Lorsque le roi Baudoin IV donna le gouvernement du royaume au comte de Tripoli l'an 1183, le grand-maître de Moulins avec le grand-maître du Temple, furent chargés de la garde des places ou forteresses. Peu de temps après, le comte Gui de Lusignan, qui avoit été disgracié, rentra en grace auprès du roi par le moyen du grand-maître de Moulins, lequel fut ensuite un des ambassadeurs députés pour venir demander du secours aux princes Chrétiens. Après avoir traité du sujet de leur ambassade avec le pape Luce III, & avec l'empereur Frédéric *Barberousse*, ils vinrent trouver le roi Philippe *Auguste*; & de France ils passerent en Angleterre, en Allemagne & en Hongrie. Le jeune roi Baudouin V, étant mort de poison, le grand-maître de Moulins fit paroître sa magnanimité & son zéle pour le royaume, par le refus qu'il fit de donner sa voix au comte Gui, auquel il ne voulut point donner les clefs du trésor, où étoit la couronne royale, dont il étoit gardien. Mais ce trésor fut ouvert par force, & le comte Gui fut couronné le même jour que le roi Baudouin fut enterré. Roger de Moulins ayant rendu son nom illustre par sa valeur & par sa prudence, finit glorieusement sa vie dans les combats que les Chrétiens livrerent à Saladin devant la ville de Ptolemaïde l'an 1187. Les Chrétiens eurent plus de regret de sa mort, qu'ils n'eurent de joie de leur victoire; parcequ'en gagnant cette bataille, ils perdoient un grand capitaine. Il eut pour successeur, *Garnier* de Naples. * Bosio, *histoire de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *privileges de l'ordre.*

MOULINS, ou MOLINS (Guyars des) prêtre & chanoine d'Aire en Artois, est, à ce qu'on croit, le premier qui a traduit toute la bible en françois. Cependant il y en a eu qui ont attribué la traduction qu'on prétend être de Guyars, à Nicolas Oresme évêque de Lisieux dans le XIV siécle. Guyars florissoit vers la fin du XIII. Il commença la version de la bible en 1291, étant âgé alors de quarante ans, & il finit quatre ans après. En 1297, il fut fait doyen de son chapitre, & l'on ne sait pas l'année de sa mort. Sa traduction fut imprimée en 1487, par ordre de Charles VIII. * Simon, *hist. crit. des vers. du N. T.*

MOULINS (Laurent des) poëte François, contemporain de Pierre Gringore, aussi poëte, à la fin du XV siécle, & au commencement du XVI, étoit, comme on le croit, de Chartres, ou des environs de cette ville. Il étoit prêtre, & ne manquoit pas de quelque érudition. Il composa un ouvrage de morale en vers françois, où il paraphrase un grand nombre de passages choisis de l'écriture-sainte, des Peres de l'église, & même des auteurs profanes, dans la vue de retirer les François du vice, & de les porter à la vertu. Il dédia cet ouvrage à Miles d'Illiers, grand doyen de l'église de Chartres, & à M. Pigart, chanoine & official de la même église, qu'il avoit connus dès son enfance, comme il le dit dans son épître dédicatoire. Le titre de ce livre est: *Le Catholicon des malavisés, autrement dit le cymetiere des malheureux, fait par maître Laurent des Moulins.* On lit à la fin: *Cy fine le Catholicon des malavisés*, autrement dit *le cymetiere des malheureux, composé par vénérable & discrete personne maître Laurent des Moulins, prêtre, imprimé à Paris le deuxième jour d'août* 1513, *pour Jean Petit & Michel le Noir, libraires jurés*, &c. Cet ouvrage avoit déja paru sans la participation de l'auteur, & très-peu correctement, comme on le voit par la plainte qu'il en fait dans son épître

dédicatoire. Ce ne fut que dans cette seconde édition que l'auteur y mit le titre dont on a parlé, comme il le dit encore dans la même épître dédicatoire. On en fit une nouvelle édition à Lyon, chez Olivier Arnoullet, l'an 1534. On attribue encore à des Moulins l'épitaphe d'Anne de Bretagne, reine de France, à Paris. D. Liron, Bénédictin, n'a rien dit de cet auteur dans sa *Bibliotheque Chartraine*; & M. Maittaire n'a connu, sans doute, aucune des éditions du *Catholicon des malavisés*; au moins n'en dit-il rien dans ses Annales de l'imprimerie. On en trouve un article dans les Singularités historiques & littéraires, p. 360 & suiv. Le Catholicon est fort rare.

MOULLART ou MOULART, est une ancienne famille d'Artois qui porte d'or au lion de vair armé & lampassé de gueules, dont étoit *Simon* Moullart, petit-fils de *Raoul* gentilhomme Viennois, qui avec *Heloïde*, sa sœur, donna 45 livres & six mencaudées de terre à l'abbaye de Premi, où *Béatrix* étoit abbesse. De cette maison étoit aussi *Goubert* Moullart, grand-prevôt de Cambrai l'an 1341. Le nécrologe de saint Aubert fait mention de *Simon* Moullart & de ses fils & filles, qui donnerent six mencaudées de terre à ce lieu. * Jean le Carpentier, *dans son hist. du Cambresis*.

MOULLART (Matthieu) a été le soixante & quatorzième évêque d'Arras, & s'est rendu célèbre par les services importans qu'il a rendus à sa patrie dans le temps de la révolution des Pays-Bas. Il commença à se faire connoître, lorsqu'il n'étoit encore qu'abbé de S. Guilain, étant député par les états de Hainaut, vers le roi d'Espagne en 1511. Il fut élevé à l'épiscopat en 1579. Alexandre Farnèse le choisit comme un homme recommandable par sa fidélité, sa piété & son éloquence, pour l'opposer au vicomte de Gand, qui vouloit exciter une révolte dans l'Artois. Matthieu Moullart s'aquitta si bien de sa commission, que non seulement il pacifia les esprits, & remit les choses en leur premier état : mais ayant plusieurs fois entretenu le vicomte de Gand, il lui fit promettre d'abandonner les provinces confédérées, & de mourir pour la religion, & pour le roi : ensorte que les choses étant sur le point d'accommodement, on fit une assemblée des états pour traiter des conditions, & Matthieu Moullart y assista comme député de la part du roi d'Espagne. Son zele pour le service de son roi & le repos de sa patrie ne parut pas moins dans les périls de la guerre, que dans les négociations, dont il avoit été chargé : car les François ayant voulu surprendre Arras en 1597, ils en furent repoussés par les bourgeois, & particulierement par ceux de la cité, animés & encouragés par la présence de cet évêque, qui, quoiqu'âgé de 70 ans, fut toujours sur les remparts, tant que dura cette action. Ce fut Matthieu Moullart qui fit l'ouverture de la châsse de la sacrée Manne, lorsque l'évêque de Verceil visitant toutes les reliques de la chrétienté en qualité de nonce apostolique, vint à Arras en 1586. Il a fondé un collége en l'université de Douai, qui porte son nom, & qu'il a libéralement doté pour 20 boursiers; il mourut à Bruxelles étant à l'assemblée des états généraux, en 1600. Son corps fut rapporté à Arras, & inhumé au milieu du chœur de la cathédrale. On a depuis dressé à cet évêque un superbe mausolée, que l'on voit encore aujourd'hui à côté du maître autel, avec une inscription, qui rend témoignage des obligations que le pays lui a. Elle finit par ces mots, *Grati estote lectores*. * Strada, *hist. de Flandre. Hist. de la sacrée* Manne. *Oraison funébre de* Matthieu Moullart. Les annales du chapitre de N. D. d'Arras.

MOUN ou MOMMONIE, que les Anglois appellent *Mounster*, grand pays & province d'Irlande, fait une des quatre parties de ce royaume, entre les provinces de Connaugt, de Leinster, & la mer. On la divise ordinairement en six comtés, de Kerri, de Limerick, de Corck ou Korke, de Tipperarri, de Vateford ou Waterford, & de Desmond. Korke, Waterford & Desmond, sont situés le long de la côte qui regarde la pointe de Cornwal; les trois autres sont vers la riviere de Shannon. Les principales villes du pays sont, Ariad, Carick, Cashel, Joughal, Rosse, Waterford, Lismore; celles de Corck, & de Limerick, qui donnent leurs noms à deux comtés. * Cambden. Samson.

MOUNCH-DENNI, ou *Cadier Arthur*, c'est-à-dire, *la chaise d'Arthur*. C'est une montagne d'une hauteur prodigieuse du comté de Brecknock, dans la partie méridionale du pays de Galles, à trois milles de Brecknock vers le midi. M. Speed en rapporte cette merveille sur le témoignage de huit personnes des principales de Brecknock, qu'ils avoient souvent jetté, du haut de cette montagne, vers le nord-est, en bas, leurs habits, leurs chapeaux, & leurs bâtons; mais que toutes ces choses étoient toujours repoussées vers le haut, ensorte qu'aucune ne tomboit en bas. Ils attribuoient cet effet aux nuées, qui étoient beaucoup plus basses que le sommet de cette montagne. Ils assuroient qu'il n'y avoit que les pierres & les matieres métalliques qui pussent tomber en bas. * *Dict. angl.*

☞ MOUNGALES, Tartares qui occupent la partie la plus orientale de la grande Tartarie. Ce pays est précisément le même que la tribu des Tatares & ses diverses branches ont occupé avant eux. Il est borné à l'orient par la mer orientale, au sud par la Chine, à l'occident par le pays des Callmoucks, & au nord par la Sibérie. Le pays des Moungales n'a pas moins de quatre cens lieues d'Allemagne en sa plus grande longueur, & environ cent-cinquante en sa plus grande largeur. Comme il est plus montagneux que celui des Callmoucks, il s'y trouve moins d'endroits inhabitables par le manque d'eau ou de bois.

Les Moungales qui habitent à présent ce pays, sont les descendans de ceux d'entre les Mogoules, qui après avoir possédé la Chine pendant plus d'un siécle, en furent chassés par les Chinois vers l'an 1368. Une partie de ces fugitifs se sauva du côté de l'ouest, & vint s'établir vers les sources des rivieres de Jéniséa & de Sélinga : l'autre partie se retira du côté de l'orient par la province de Léaoton, & se fixa entre la Chine & la riviere d'Amur, vers la mer orientale. Ces deux différentes habitations ont tellement divisé cette nation, qu'elle en forme aujourd'hui deux tout-à-fait différentes dans leurs mœurs, leur langage & leur religion. Ceux qui allerent du côté de l'occident sont aujourd'hui connus sous le nom de *Moungales de l'ouest*, & de *Chalcha-Moungales* : ils habitent depuis la Jeniséa, jusque vers le 134 degré de longitude. Ceux qui s'établirent du côté de l'orient se nomment présentement *Moungales de l'est* ou *Nieucheu-Moungales* : ils occupent le pays qui s'étend depuis environ le 134 degré, jusqu'à l'embouchure de l'Amur.

En général les Moungales sont d'une taille médiocre, mais bien renforcée. Ils ont le tour du visage fort large & plat, le teint basané & le nez écrasé, mais les yeux noirs & bien coupés. Leurs cheveux sont noirs & forts comme du crin : ils les coupent fort près, à l'exception d'une touffe qu'ils laissent croître au haut de la tête de sa longueur

naturelle. Ils ont fort peu de barbe. Les chemises & les caleçons dont ils font usage, sont fort larges : ils les font de toile de coton. Leurs robes leur descendent jusqu'à la cheville du pied : elles sont communément faites de toile de coton, ou de quelque petite étoffe qu'on double de peaux de brebis. Les Moungales de l'ouest portent quelquefois des robes entieres de ces peaux. Ils attachent ces robes sur leurs reins, avec de larges couroies de cuir. Leurs bottes sont fort larges, & ordinairement faites de cuir de Russie. Leurs bonnets sont petits & ronds, ornés d'un bord de fourure de quatre doigts de large. Les habits des femmes sont à peu près les mêmes, excepté que leurs robes sont plus longues, leurs bottes ordinairement rouges, & leurs bonnets plats, avec quelques petits ornemens. Les armes des Moungales sont la pique, l'arc & la fleche, & le sabre, qu'ils portent à la maniere des Chinois. Ils ne vont à la guerre qu'à cheval, tout comme leurs voisins les Callmoucks; mais il s'en faut beaucoup qu'ils soient aussi bons soldats que ces derniers.

Les Moungales de l'ouest habitent sous des tentes ou des maisonettes mouvantes, & ne vivent que du produit de leur bétail. Ce bétail consiste en chevaux, chameaux, vaches & brebis. Ils ne nourissent que des bestiaux qui broutent l'herbe, & ont sur-tout les pourceaux en horreur. Leur bétail est généralement d'une fort bonne qualité ; mais il ne peut être mis en comparaison avec celui des Callmoucks, ni pour l'apparence ni pour la bonté. Leurs brebis ont cela de particulier, que leur queue a environ un pied & demi en longueur, & autant en grosseur à peu près, pesant entre dix & douze livres. Ce n'est qu'un morceau de chair extrêmement gras, fort agréable à manger : les os n'en sont pas plus gros qu'à nos brebis communes.

Les petits marchands Chinois viennent en foule leur apporter du ris, du thé-bouy, du tabac, de la toile de coton & d'autres petites étoffes, plusieurs menus ustensiles, & enfin tout ce dont ils peuvent avoir besoin, qu'ils leur troquent contre du bétail, car ils ne connoissent point l'usage de l'argent monnoyé. Ils conservent le culte du Dalai-Lama, quoiqu'ils aient un grand-prêtre particulier appellé Kutuchta. Enfin il y a de toute maniere peu de différence entre eux & les Callmoucks.

Les Moungales de l'ouest obéissent tous à un kan, qui étoit autrefois comme le grand kan de tous les Moungales. Mais depuis que les Moungales de l'est se sont emparé de la Chine, il est beaucoup déchu de sa premiere grandeur ; cependant il est encore fort puissant, & peut aisément mettre en campagne cinquante à soixante mille chevaux. Ce kan fait son séjour sur les bords de la riviere d'Orchon. L'endroit où il campe ordinairement se nomme *Urga*, & est situé à douze journées de Sélinginskoi. Plusieurs petits kans des Moungales, qui habitent vers les sources de la Jéniséa & les déserts de Cobi, lui sont tributaires. Quoiqu'il se soit mis lui-même sous la protection de la Chine, pour être plus en état de faire tête aux Callmoucks, cette soumission n'est au fonds que précaire & honoraire, obtenue au commencement de ce siécle, par les intrigues des lamas. Bien loin de payer le moindre tribut à l'empereur de la Chine, il ne se passe point d'année, que celui-ci ne lui envoie des présens magnifiques. La cour de Pekin qui a coutume de traiter fort rudement les peuples qui lui sont tributaires, en use en toute occasion avec tant de ménagement avec ce prince, qu'on voit bien qu'elle le redoute plus qu'aucun autre de ses voisins. Ce n'est pas sans raison ; car s'il lui prenoit fantaisie de se lier avec les Callmoucks contre la Chine, la maison regnante seroit en grand danger d'être détrônée.

Les Moungales qui obéissent à ce kan sont proprement issus de la tribu des Tartares, & de plusieurs autres tribus Turques établies en ces quartiers, que les Mogoules ou Moungales rangerent sous leur obéissance pendant le regne de Zingis-Kan, & qui se firent dans la suite une gloire d'être comprises sous le nom des Mogoules, que ce prince avoit rendu si illustre. A celles-ci vinrent depuis se joindre ceux des Mogoules chassés de la Chine, qui trouverent moyen de se sauver par l'ouest : & comme ces derniers étoient les moins nombreux, ils furent obligés de reprendre la maniere de vivre de leurs ancêtres, qu'ils avoient entierement abandonnée parmi les délices de la Chine, & que les autres Mogoules ou Moungales qu'ils trouverent déja établis en ces quartiers, avoient toujours soigneusement conservées.

Les Moungales de l'est vivent la plupart de l'agriculture, & ressemblent en tout aux Moungales de l'ouest, excepté qu'ils sont plus blancs ; leurs femmes surtout, parmi lesquelles il s'en trouve qui peuvent passer pour belles. La plupart des Moungales de l'est ont des demeures fixes ; ils ont même des villes & des villages, & sont en tout beaucoup plus civilisés que le reste des Moungales. Ils bâtissent leurs maisons en carré, & donnent environ dix pieds de hauteur aux murailles des côtés. Le toit ressemble à peu près à celui des maisons de nos paysans. Ils y pratiquent en quelques endroits de grandes fenêtres qu'ils garnissent d'un papier de soie fort mince, accommodé exprès pour cet usage. Ils ont des dortoirs maçonnés de deux pieds de hauteur sur quatre de largeur, qui regnent tout autour de la maison, & leur servent en même temps de cheminée. Le feu se fait en dehors du côté de la porte, & la fumée circulant par ce canal tout à l'entour de la maison n'en sort que de l'autre côté de la porte : ce qui communiquant une médiocre chaleur à ces dortoirs, leur est d'une grande commodité pendant l'hiver. Les Moungales, & tous les autres Tartares, observent de placer les portes de leurs habitations du côté du midi, pour être à l'abri des vents du nord, qui sont fort pénétrans dans toute la Tartarie.

Les Moungales de l'est ont peu ou point de religion. Ils ne sont sectateurs ni du culte du Dalai-Lama, ni de celui des Chinois. Le peu de religion qu'ils ont paroît être un mêlange de ces deux cultes, & se réduit à quelques cérémonies nocturnes, qui tiennent plutôt du sortilége que de la religion.

Ils descendent la plupart de ceux d'entre les Mogoules chassés de la Chine, qui se sauverent par le Leaoton, & qui trouvant cette extrémité de leur patrie presque déserte, s'y établirent volontiers, pour être d'autant plus à portée d'observer ce qui se passeroit à la Chine. Comme la vie voluptueuse des Chinois à laquelle ils s'étoient accoutumés, les avoit trop abâtardis pour qu'ils pussent se résoudre à reprendre la vie simple & pauvre de leurs ancêtres, ils se mirent à bâtir des villes & des villages, & à cultiver les terres à l'exemple des Chinois. Enfin ils n'omirent rien de ce qui pouvoit servir à leur faire oublier la perte qu'ils venoient de faire, en attendant que le temps & la fortune leur présentassent l'occasion de se remettre en possession d'un si bel empire. Cette occasion s'est présentée enfin, & ils en ont

profite. Ce sont précisément ces mêmes Moungales de l'est, qu'on appelle communément *Nieucheu-Moungales*, qui sont aujourd'hui pour la seconde fois en possession de la Chine; & ils ont su s'y maintenir si bien depuis plus d'un siécle qu'ils y sont revenus, qu'il n'y a guère d'apparence que les Chinois puissent les chasser comme la premiere fois.

Les trois plus considérables villes qu'ils possédoient avant cette derniere révolution étoient Kirin, Ula & Ninkrita, situées toutes trois sur la rive orientale de la riviere de Songoro, qui se jette dans l'Amur à douze journées de son embouchure. La ville d'Ula étoit la capitale de tout le pays de Nieucheu, & la résidence du plus puissant kan des Moungales de l'est. Ils avoient outre celui-là plusieurs autres kans, qui, quoique bien moins considérables, ne laissoient pas de se conserver dans une entiere indépendance à son égard. Mais depuis que les kans d'Ula ont été assez heureux pour s'emparer de la Chine, ils ont absolument réduit tous les Moungales de l'est sous leur obéissance, & tiennent leurs kans dans une grande sujétion. On observe même de retenir à la cour de l'empereur, les plus considérables d'entr'eux, avec leurs familles, sous prétexte de leur faire honneur comme à des princes du sang.

Depuis que les Moungales de l'est sont en possession de la Chine, ils ont bâti plusieurs autres villes, bourgs & villages vers les frontieres de la Chine; & ils s'étendent de plus en plus de ce côté. Leur langue est un mêlange de la chinoise & de l'ancienne langue mogoule; elle n'a presqu'aucune connexion avec la langue des Moungales de l'ouest. * *Histoire généalogique des Tatars*, p. 167 & *suivantes.*

MOUPHTI ou MUFTI, chef ou grand-prêtre de la religion mahométane, a une très-grande autorité sur les peuples qui le reconnoissent. Quoique le Mouphti soit en si grande considération dans l'état, qu'il faut s'adresser à lui lorsqu'il s'agit de la déposition du sultan; néanmoins il est sujet lui-même à être déposé lorsqu'il n'est pas agréable au grand-seigneur. Nous en avons vu un exemple pendant les troubles qui ont agité la Turquie l'an 1686. Mahomet IV ne sachant sur qui rejetter la cause du mauvais succès de ses armes dans la Hongrie & dans la Morée, déposa le Mouphti, lui reprochant qu'il étoit coupable de tous les malheurs qui affligeoient son empire, par la complaisance qu'il avoit eue de signer (à la priere du grand-visir Cara Mustapha) le *fetva*, ou *ordre*, pour commencer la guerre, sans lui en représenter les conséquences, ainsi qu'il y étoit obligé par le devoir de sa charge. Il l'exila ensuite à Burse, & fit Mouphti en sa place, Hussem-Effendi, Cadilesker de Rumelle, ou souverain juge des armées d'Europe, à qui sa hautesse ordonna, en le mettant en possession de cette charge, de ne lui rien cacher de tout ce qu'il croiroit nécessaire pour le bien de l'état. * *Mem. du temps.*

MOURAT, Génois, qui succéda à Jussuf, roi de Tunis, avoit renié la foi chrétienne dès son enfance, & étoit, dans le temps de son élection, général des galeres de Tunis. Il passoit pour le plus hardi corsaire de son temps: il étoit integre & clément au-delà de ce qu'on pouvoit se promettre d'un corsaire; & avoit été *caïd*, c'est-à-dire, *receveur*, à la montagne de Chizera, qui est voisine de Tunis. Après avoir exercé cette charge pendant trois ans, Soliman son maître le rappella, & le fit son lieutenant. Il devint amoureux de Turquia, fille de Soliman, qui l'ayant surpris lorsqu'il baisoit la main de cette princesse, les fit entrer tous deux dans sa chambre, où il vouloit les sacrifier à sa fureur; mais la tendresse qu'il avoit pour son esclave, lui ayant retenu le cimeterre, qu'il avoit déja levé pour lui couper la tête, il lui permit de se justifier; & lui donna sa fille en mariage, la moitié de la charge dont il étoit revêtu, & tous ses biens après sa mort. Il donna plus de lustre à la dignité de roi, qu'il n'en avoit reçu d'elle, & domta tous les rebelles qui oserent refuser le joug. Après avoir perdu sa femme Turquia, il tomba dans une mélancolie, qui ne le quitta qu'à la mort, laquelle arriva l'an 1646, en sa quarantiéme année. * *Hist. des révolutions de Tunis.*

MOURAT, petit-fils de celui dont nous venons de parler, avoit un mérite inférieur à celui de son pere & de son aïeul, & ne laissa pas néanmoins de profiter en habile homme de l'antipathie naturelle des Turcs & des Arabes. Après avoir affermi sa domination, il se retira au Bardo, lieu de plaisance près de Tunis, où les plaisirs le jetterent dans une grosse fiévre, dont il mourut le 19 août 1675, à l'âge de 45 ans. * *Histoire des révolutions de Tunis.*

MOURAT, *cherchez* MORAT.

☞ MOURET (Jean-Joseph) célébre musicien, naquit à Avignon en 1682, & se fit connoître par ses talens, dès l'âge de 20 ans. Son esprit, ses saillies, & son gout pour la musique, le firent rechercher des grands; & il devint intendant de la musique de madame la duchesse du Maine, directeur du concert spirituel, & compositeur de la musique de la comédie italienne; mais sur la fin de sa vie, ayant perdu, en moins d'un an, toutes ces places, qui lui valoient environ cinq mille livres par an, & ayant essuyé d'autres infortunes, son esprit en fut dérangé, & il mourut à Charenton près de Paris en 1738. On a de lui; 1°. Les Opéra intitulés, les *Fêtes de Thalie*, les *Amours des Dieux*, le *Triomphe des Sens*, les *Graces*, *Ariane & Pirithoüs*. 2°. Trois livres d'airs sérieux & à boire. 3°. Des divertissemens pour les théâtres françois & italiens; des Sonates à deux flutes ou violons; un livre de fanfares; des cantates & des cantatilles françoises; de petits motets, & des divertissemens donnés à Sceaux. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. hist. portatif.*

MOURGIER (François) sieur de Montolivet, naquit à Villeneuve-lès-Avignon vers l'an 1660, de *Henri* Mourgier, & de *Jeanne* Cabassole. Il fit ses premieres études à Avignon, & ses exercices académiques à Paris. En 1684, il entra dans la premiere compagnie des mousquetaires, & il eut l'honneur d'y être reçu par le roi lui-même, à qui M. de Maupertuis, commandant de cette compagnie, le présenta: ce fut à Valenciennes le 19 mai de cette année 1684. Il ne servit que cinq ans dans les mousquetaires. Comme il avoit de l'esprit & du savoir, M. le marquis de Seignelay, ministre & secrétaire d'état, le choisit pour gouverneur du marquis de Lonré, son fils. Il entra dans la maison le 4 octobre 1689, & le même jour la princesse de Conti douairiere lui donna de sa propre main une épée d'or de quatre-vingt louis. M. de Mourgier passa deux ans auprès du marquis de Lonré; & pendant ce peu de temps il fut utile à son éléve. Il se fit tellement estimer de toute la maison de Seignelay, qu'on fut extrêmement fâché quand on sut qu'il étoit déterminé à retourner en province. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on le laissa partir, & après avoir employé pour le retenir les prieres des ducs de Chevreuse & de Beauvilliers, beaux-freres de M. de Seignelay. M. Mourgier se fixa à Villeneuve, où il se fit

pourvoir de la charge de viguier royal qu'il exerça jusqu'à sa mort. Ceux qui l'ont connu disent qu'il avoit une érudition profonde & un gout supérieur pour les belles lettres. Il possédoit, dit-on, parfaitement les poëtes Latins, & n'étoit pas moins versé dans la connoissance de l'Ecriture-sainte. Il étoit né poëte; & s'il eût voulu s'appliquer à cultiver le talent qu'il avoit pour la poésie, on assure qu'il auroit donné des piéces achevées; mais détourné par d'autres soins, il n'en faisoit que par délassement. Il avoit un gout & un talent merveilleux pour le dessin: il excelloit dans la miniature: quelques ouvrages qu'il fit en ce genre de peinture, lorsqu'il étoit à la cour, lui attirerent les louanges de tous les connoisseurs. Lorsque M. de Posquieres, gentilhomme d'Aramon, eut conçu le dessein de *l'ordre* bachique *de la boisson*, M. Mourgier en fut établi historiographe, & il en dressa les statuts qui sont en vers françois, & qui ont été imprimés. En sa même qualité d historiographe de cet ordre, il composa aussi des gazettes sous le titre de *Nouvelles de l'ordre de la boisson*. Il n'en donna que quatre: elles commencent au mois de novembre de l'an 1703, & finissent au mois de juin de l'an 1705. Ces piéces ingénieuses, mêlées de prose & de vers, plurent beaucoup par le style badin, le tour singulier, l'esprit & l'enjouement qui y regnent. M. Mourgier étoit aimable dans le commerce de la vie civile; & il tiroit avantage de tout pour rendre une conversation enjouée. On a beaucoup loué sa charité pour les pauvres, & sa patience dans les maladies qu'il eut à supporter dans les cinq dernieres années de sa vie, pendant lesquelles il eut jusqu'à dix-huit attaques d'apoplexie. Il mourut dans un dix-neuviéme & dernier accès, le 17 juin de l'an 1725, sans avoir été marié, & son corps fut enterré dans l'église des Chartreux de Villeneuve-lès-Avignon, comme il l'avoit demandé par son testament. Sa charge de Viguier royal & ses biens ont passé à François de Calvet, son filleul & allié, qu'il institua son héritier universel, à condition de porter ses nom & armes. Les statuts de l'ordre de la boisson sont imprimés dans le *Mercure de France*, janvier 1742, avec un mémoire détaillé sur cet ordre, écrit par M. Ménard, conseiller au présidial de Nismes, académicien honoraire de l'académie des sciences & des belles lettres de Marseille, & auteur d'une *histoire des évêques de Nismes* en deux volumes *in*-12. C'est de ce même mémoire, qui peut plaire à ceux qui aiment ces sortes de curiosités, que l'on a tiré ce que l'on vient de rapporter touchant M. Mourgier.

MOURGUES (Michel) Jésuite fort célébre, a été long-temps professeur royal dans l'université de Toulouse, où il a enseigné avec éclat la rhétorique & les mathématiques. Il est mort en cette ville au service des pauvres en 1713, année funeste par le mal contagieux qui affligea Toulouse. Le pere Mourgues, que plusieurs ont appellé mal-à-propos *de Morgues*, joignoit une politesse très-fine à une érudition exquise; il étoit aimé & recherché des gens lettres, & sa droiture & sa probité ne le rendoient pas moins cher aux honnêtes gens, que respectable aux libertins mêmes, objets ordinaires de son zéle. Sa plume étoit si féconde, qu'il donnoit presque tous les ans des poésies nouvelles, & un volume sur quelque matiere de science. Ses ouvrages les plus connus sont, ses *Nouveaux élémens de géométrie par des méthodes particulieres, en moins de cinquante propositions*, vol. *in*-12. Un recueil de bons mots mis en vers françois. Un traité de la poésie françoise, publié en 1684, & réimprimé en 1724, à Paris, par les soins du pere Brumoi, Jésuite, qui y a ajouté plusieurs observations sur chaque espéce de poésie. *Plan théologique du Pythagorisme, & des autres sectes savantes de la Grece, pour servir d'éclaircissement aux ouvrages polémiques des peres contre les paiens*, à Toulouse, 1712, 2 vol. *in*-8°, & réimprimé la même année à Amsterdam. On trouve dans le deuxiéme une traduction françoise de la *Thérapeutique* de Théodoret, & deux dissertations, l'une sur le regne de Sémiramis, & l'autre sur les oracles. Parallele de la morale chrétienne avec celle des anciens philosophes, pour faire voir la supériorité de nos saintes maximes sur celles de la sagesse humaine, à Paris en 1702, *in*-12. Ce parallele contient, outre plusieurs discours faits pour montrer la différence de la morale des paiens, d'avec celle de Jesus-Christ, une traduction du manuel d'Epictete, & de la paraphrase grecque de ce manuel, qui avoit été faite par un ancien solitaire, & que l'on n'avoit encore qu'en grec & en latin, une vie d'Epictete, & une traduction de la lettre d'Arian à Lucius Gellius. * *Mémoires du temps.*

MOURGUES, *cherchez* MONACO.

MOUSKES, MUS, & MEUZE (Philippe) évêque de Tournai dans le XIII siécle, étoit de Gand, & mérita d'être surnommé *personnage savant & discret*. Il fut chanoine & chancelier de l'église de Tournai; succéda l'an 1274 sur le siége épiscopal à Jean d'Enghien; & après avoir rempli les devoirs d'un sage prélat, il mourut le 24 décembre 1283. Il écrivit l'histoire de France en vers, commençant par le ravissement d'Heléne par Pâris, & la conduisant jusqu'après l'an 1240. On voit qu'il ne laisse aucune occasion de parler de la ville de Tournai, & de ses évêques, qu'il ne le fasse avec soin. Cette histoire est manuscrite dans quelques bibliothéques, mais rare. Elle est remplie de remarques curieuses, quoique Mouskes n'ait pas oublié les fables de l'archevêque Turpin, & y en ait joint de nouvelles. Le manuscrit de cette histoire est dans la bibliothéque du roi, dont M. du Cange a tiré ce qui concerne l'histoire des empereurs de Constantinople François, pour le mettre à la suite de celle de Ville-Hardouin, qu'il publia l'an 1657. Philippe Mouskes dans sa préface se vante d'avoir été le premier qui ait écrit notre histoire en vers françois. * Buzelin, *l.* 6 & 7 *annal. Gallo-Fland.* Jean Cousin, *histoire de Tournai.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Du Cange, *hist. de Constantinople.*

MOUSON ou MOUZON, sur la riviere de Meuse, ville de France en Champagne, vers le Luxembourg, entre Sedan & Stenai, a été très-forte & très-importante à cause de sa situation. Le comte de Nassau, qui commandoit les troupes de l'empereur Charles-*Quint*, la prit l'an 1521. Cette ville, que les écrivains Latins nomment *Mosomum*, a été souvent exposée aux courses des ennemis pendant les dernieres guerres, & se rétablit tous les jours. Les archevêques de Reims en étoient seigneurs, & y avoient leurs châtelains. Le roi Charles V l'acquit par échange le 16 juillet 1379. Depuis ce temps, Mouson avoit eu une justice souveraine jusqu'à la création du parlement de Metz l'an 1633. Dans les affaires qui regardent la seigneurie de Mouson, le roi en prend le titre de seigneur. * Papyre Masson, *desc. flum. Gall.* Du Chêne, *recherches des villes de France.* Du Pui, *droits du roi.*

Conciles de Mouson.

Flodoard fait mention d'un concile célébré le

13 janvier 948, dans l'église de saint Pierre, au fauxbourg de Mouson. Hugues de Vermandois, qui avoit été mis sur le siége de Reims à l'âge de cinq ans, y fut cité; & pour avoir refusé de se trouver à d'autres synodes, fut interdit dans celui-ci, jusqu'à ce qu'il eût comparu devant les évêques pour se justifier. Léon, abbé de saint Boniface, & légat du saint siége en France, convoqua le 2 juin 995, un concile à Mouson, où Gerbert, qui fut depuis le pape Sylvestre II, exposa les raisons qu'il avoit eues de prendre la place d'Arnoul, archevêque de Reims: il fut déposé.

MOUSQUETAIRES DE LA GARDE DU ROI. Il y en a deux compagnies à cheval, chacune de deux cens cinquante maîtres. La premiere ci-devant appellée *les grands Mousquetaires*, fut créée par le roi Louis XIII, sur la fin de 1622, au nombre de cent, tirés des carabins des chevaux-légers, auxquels il fit quitter leurs carabines pour leur donner des mousquets. Après la mort du cardinal Mazarin, le roi prit sa compagnie d'ordonnance, & en forma sa seconde compagnie des Mousquetaires. Ceux de la premiere montent des chevaux gris, & ont le chapeau galoné d'or; & ceux de la seconde ont des chevaux noirs, & le chapeau galoné d'argent. Après le roi, qui est le capitaine de tous les Mousquetaires, chaque compagnie a son capitaine-lieutenant, & autres officiers. La paye des Mousquetaires est de vingt écus par mois. * *Mémoires du temps.*

MOUSSA ou *Moyse*, *Ben Giafar Sadik*, c'est le VII des douze imans, que les Schiites réverent. Il naquit l'an 128 de l'hégire, 745 de J. C. entre la Mecque & Médine, d'une mere nommée *Hamidah*, & surnommée *Berberiah*, à cause qu'elle étoit native de Barbarie. *Giafar Sadik*, pere de cet iman, avoit eu un fils nommé *Ismaël*, qui étoit l'aîné de Moussa; mais il mourut avant son pere, qui transféra la succession d'Ismaël sur la tête de Moussa, son cadet. Cependant les Ismaëliens, qui ont fondé deux dynasties, prétendent que cette succession n'a pas été légitimement transférée, & comptent cet Ismaël, fils aîné de Giafar, duquel ils ont tiré leur nom, pour le septiéme véritable & légitime iman, & veulent que la succession des imans ait été continuée dans la postérité de cet Ismaël. Le calife Haroun Al Raschid craignant que cet iman, qui faisoit sa demeure à Médine, ne donnât prétexte à ceux qui auroient voulu exciter quelque trouble en Arabie, le fit venir à Bagdet, & le mit à la garde d'un de ses officiers. Mais ses soupçons augmentant toujours, il le fit empoisonner quelque temps après. Moussa mourut à l'âge de cinquante-cinq ans, l'an 183 de l'hégire, 799 de J. C. & laissa pour son successeur dans la dignité d'iman son fils *Ali*, surnommé *Ridha*.

MOUSSA ou *Moyse*, troisiéme fils de Bajazet I du nom, sultan des Turcs Othmanides ou Ottomans. Moyse, après avoir défait Issa, son frere puîné, & dépouillé Soliman, son aîné, des états qu'il devoit légitimement posséder après la mort de Bajazet, son pere, fut reconnu pour légitime sultan des Ottomans, & regna paisiblement pendant trois ans & demi. Mais Mahomet, cadet de Moussa, qui étoit à Amasie, ville de Cappadoce, ayant obtenu de l'empereur grec le passage par Constantinople, entreprit de le déposséder, & il lui fut aisé de le faire par la révolte des janissaires & du reste de la milice, qui manquant de fidélite à Moussa, l'abandonnerent, & le mirent, pour ainsi dire, entre les mains de son frere, qui le fit étrangler l'an 816 de l'hégire, qui est le 1413 de Jesus-Christ. Moussa eut pour successeur ce même *Mahomet*, qui fut le premier du nom entre les sultans Ottomans. * D'Herbelot, *bibliothéque orientale.*

MOUSSAYE. Gouyon de la Moussaye, nom & titre de la premiere branche cadette de la maison de Gouyon-Matignon, ancienne & illustre famille de Bretagne.

I. ETIENNE Gouyon, fut la tige de la branche de la Moussaye. Il étoit fils puîné d'ETIENNE Gouyon, seigneur de Matignon, & de *Jeanne* Paynel. Il vivoit au milieu du XIV siécle. Il eut divers emplois honorables sous Jean IV, duc de Bretagne, dit *le Conquérant*. Il fut élu maréchal de Bretagne avec trois autres seigneurs Bretons, dans l'association des nobles de cette province, tenue le 25 avril 1379, pour soutenir le parti de Jean IV, leur duc, contre toute personne, excepté le roi en souveraineté. Il fut choisi la même année pour chef de l'ambassade envoyée par les seigneurs Bretons en Angleterre vers Jean IV, qui s'y étoit retiré, pour l'engager à retourner en Bretagne. Il fut employé depuis par le même Jean IV, en différentes ambassades, tant en France qu'en Angleterre. Il porta aussi la qualité d'amiral de Bretagne. De *Thomine* de Dinan, fille de *Roland IX*, seigneur de Montafilan, & de *Thomase* de Château-Briant, il eut BERTRAND Gouyon, qui suit; & une fille nommée *Thomine*, qui épousa *Olivier*, seigneur du Bois-Jean. * D'Argentré. Lobineau, *hist. de Bretagne.*

II. BERTRAND I Gouyon, seigneur de Launay-Gouyon, épousa en 1455, *Marguerite* Madeuc, fille de *Roland*, seigneur de Guemadeuc, & d'*Honorée* de Mont-Boucher; de ce mariage vint

III. BERTRAND II Gouyon, seigneur de Launay-Gouyon, qui épousa *Isabelle* Bérard, fille de *Lancelot* Bérard, seigneur de Kermartin, & de *Jeanne* de Rohan. Leur fils se nommoit

IV. BERTRAND III Gouyon, seigneur de Launay-Gouyon, qui épousa *Marie* de Marcillé, fille de *Jean* de Marcillé, & de *Marie* Romillé, & d'eux naquit

V. GUY Gouyon, seigneur de Launay-Gouyon, qui épousa *Gillette* de la Moussaye de Plouer & du Cargouet: il eut d'elle

VI. JACQUES I Gouyon, seigneur de la Moussaye, qui épousa *Louise* de Château-Briant, fille de *Jean*, seigneur de Château-Briant, & de Beaufort, & de *Jeanne* d'Epinai. D'eux naquit

VII. AMAURI I Gouyon, seigneur de la Moussaye & de Plouer, qui épousa, 1°. *Catherine* de Guemadeuc: 2°. *Claude* d'Acigné. Il eut pour fils

VIII. CHARLES Gouyon, seigneur de la Moussaye & de Plouer, qui épousa *Claude* du Châtel, fille de *Jean* du Châtel, & d'*Anne* d'Acigné, dame de Tonquedec le Poment, de Marcé & du Juch. Ils eurent trois enfans: AMAURI Gouyon, marquis de la Moussaye, qui suit; JACQUES Gouyon, baron de Marcé, *dont il sera parlé après son frere;* & CLAUDE Gouyon, seigneur de Tonquedec, *dont il sera fait mention après ses freres.*

IX. AMAURI Gouyon, marquis de la Moussaye, étoit un zélé Calviniste, qui composa un livre, intitulé: *Méditations chrétiennes sur divers textes de l'écriture sainte*, imprimé après sa mort, en 1666, *in-4°.* Il épousa *Catherine* de Champagne, fille de *Louis*, comte de la Suse, & de *Magdelène* de Melun. De qui il eut *Amauri* Gouyon, marquis de la Moussaye, comte de Quintin & de Plouer, qui épousa *Henriette-Catherine* de la Tour d'Auvergne, née princesse de Sedan, fille de *Henri* de la Tour, duc de Bouillon, prince de Sedan, maréchal de France. Ils eurent plusieurs enfans; savoir, *Brandelis* Gouyon, comte de Quintin, qui fut tué en

duel en 1651, par le comte de Tavannes; *Henri* Gouyon, comte de Quintin, qui épousa *Susanne* de Montgomeri, mort sans enfans; *Marie* Gouyon, marquise de la Moussaye, qui ne se maria point; & *Elizabeth* Gouyon, qui porta le marquisat de la Moussaye dans la famille du Bordage, ayant épousé en 1669, *René* de Mont-Boucher, marquis du Bordage, maréchal de camp, tué au siége de Philisbourg, desquels sont venus les marquis du Bordage d'aujourd'hui; & *N.* de Mont-Boucher, qui a épousé le marquis de Cogni, colonel général des dragons de France, & lieutenant général des armées du roi.

IX. JACQUES II Gouyon, baron de Marcé, fils puîné de CHARLES Gouyon, sieur de la Moussaye. De son mariage avec *Elizabeth* du Mats, dame de Terchant, fille de *Philippe* du Mats, & de *Marguerite* de Beaumanoir, naquirent CLAUDE-CHARLES Gouyon, qui suit; & *Claude* Gouyon, qui épousa *Benjamin* Emproux, conseiller au parlement de Paris.

X. CLAUDE-CHARLES Gouyon, baron de Marcé, épousa, 1°. *Marie* d'Appel-Voisin, dame de Fercé: & 2°. *Henriette-Claude* de la Muce. Du premier lit il eut *Elizabeth-Marie* Gouyon, dame de Fercé, qui épousa *Théodore* de Béringhan, conseiller au parlement de Paris; & *Marguerite* Gouyon, qui épousa *Paul* d'Espagne, marquis de Vennavelle. Du second mariage vinrent AMAURI II Gouyon, qui suit; *Ursuline* Gouyon, qui épousa *François* Pauteu, seigneur de la Guerre; & *Renée* Gouyon, qui épousa *Christophe* de Coutance, seigneur de la Celle.

XI. AMAURI II Gouyon, comte de Marcé, conseiller au parlement de Bretagne, est aujourd'hui l'aîné de la branche de la Moussaye, & a épousé *Catherine-Françoise* Boschier, dame de Dourxigné, qui est d'une des plus anciennes familles de Bretagne, dont on trouve le nom dès le XII siécle, & les armes dès le XIII, comme il paroît par les actes de ce temps, lorsque les seigneurs Bretons accepterent l'ordonnance de Jean I, par laquelle il changea en rachat le droit de prendre à bail le bien des mineurs. * Lobineau, *histoire de Bretagne.*

IX. CLAUDE Gouyon, seigneur de Tonquedec, troisiéme fils de CHARLES Gouyon, seigneur de la Moussaye, épousa *Anne* Franchet, dame de l'Aumone, dont il eut, 1. *Claude* Gouyon, seigneur de Touraude, qui épousa *Jeanne* de l'Epinai-Chauffaux, dont sont venus *Amauri* Gouyon, comte de Beaufort, qui a épousé *N.* l'Epinai-Chauffaux. De qui sont nées deux filles, dont l'aînée *Renée* Gouyon a épousé le sire marquis de l'Epinai; & la cadette *Sophie* Gouyon, a épousé *N.* Freslon, marquis de la Touche-Trebri; 2. *Jean-Baptiste* Gouyon, capitaine des vaisseaux du roi, commissaire général d'artillerie; 3. *Charlotte* Gouyon, qui épousa le seigneur de la Touche-Higourdaye; 4. & *Claude* Gouyon, qui épousa le marquis de Duras, seigneur des Portes.

MOUSTIERS ou MONSTIERS, en latin *Monasterium* ou *Munsterium*, ainsi appellé, parcequ'originairement c'étoit un monastere, ville de Provence, dans le diocèse de Riez, où les comtes de Provence avoient établi autrefois une cour royale, & un bailliage, érigé par François I, l'an 1541, en viguerie, qui comprend dans son ressort, Riez, Valensole, & vingt-trois autres bourgs & villages. Les députés de cette ville ont le dixiéme rang dans l'assemblée des états de la province, parmi ceux des trente-six communautés qui ont droit d'y députer tous les ans. Dans le temps que la Provence étoit disputée entre Louis I, duc d'Anjou, adopté par la reine Jeanne, & Charles de Duras, neveu de cette princesse, qu'il retint prisoniere l'an 1380, & qu'il fit mourir secrétement deux ans après dans un château du royaume de Naples, les habitans de Moustiers ne pouvant se persuader que la reine Jeanne fût morte, ne voulurent reconnoître ni l'un ni l'autre parti, & furent également maltraités par tous les deux. Beaudisnar, capitaine du parti du duc de Duras, fit raser le bourg de Palhayrols, qui faisoit partie de la ville; & peu de temps après Triand, vicomte de Tallard, capitaine général de la reine Marie, veuve de Louis I, duc d'Anjou, s'empara de la ville & la fit piller. L'an 1386 les habitans prêterent serment au nouveau roi Louis II, duc d'Anjou. Pendant les guerres de la Ligue, la ville de Moustiers tint toujours pour le roi, sans néanmoins recevoir les Huguenots. Cette ville est située au pied d'une très-haute montagne, d'où il sort une source d'eau fort abondante: il y a sur la montagne une chapelle de Notre-Dame, bâtie de pierres de taille, ancien & fameux pélerinage dont parle Appollinaris Sidonius. Un peu au-dessous de la chapelle, la montagne se sépare en deux, dont les sommets sont unis par une chaîne de fer, tendue de l'un à l'autre, qui est de plus de deux cens cinquante pas de longueur. On croit que c'est le vœu d'un chevalier de Rhodes, de la maison de Blacas, délivré d'une maniere miraculeuse de sa captivité, par l'intercession de la sainte Vierge. L'an 1684, une partie de la ville fut emportée par une inondation. * Apollinar. Sidon. *carmine euchar. ad Faust. Reiensem.* Nostradamus, *histoire de Provence. Archives de Lerins, de Moustiers & de Riez.*

MOUTIERS EN ARGONE, abbaye de France, dans le pays d'Argone, en Champagne, à trois lieues de Sainte-Menehoud, vers le sud. Elle est de l'ordre de Cîteaux. * Mati, *diction.*

MOUTIERS en Tarantaise, *cherchez* TARANTAISE.

MOUTON (Gabriel) prêtre & docteur en théologie, étoit de Lyon, & excella dans les mathématiques. *L'histoire de l'académie des sciences* de Paris, en fait une mention honorable à l'occasion d'un *Traité sur les logarithmes*, que M. Mouton lui adressa en 1694. Cet auteur mourut la même année, le 28 septembre, âgé de soixante-seize ans. Dès l'âge de quarante ans, il avoit été aggrégé à l'église collégiale & paroissiale de saint Paul de Lyon, & il fut dans la suite vicaire perpétuel & prébendier de la même église, où il est enterré. Outre son traité des logarithmes, il publia dès 1670, en latin, *in-4°*, à Lyon, *Observationes diametrorum solis & lunæ apparentium*, &c. Observations sur la hauteur du pole, à Lyon; Remarques sur l'usage du télescope, & de la pendule pour les observations astronomiques; Dissertation sur l'inégalité des jours; Vraie & fausse équation du temps; Nouvelle méthode pour conserver & transmettre à la postérité toutes sortes de mesures. Ces ouvrages sont écrits en latin. * *Reg. scientiar. aca dem. l. IV, c.* 2. Le P. Colonia, Jésuite, *hist. lit. de Lyon*, t. II.

MOUZON, *cherchez* MOUSON.

MOYEN-MOUSTIER, bourg avec abbaye, *cherchez* MOIEN-MOUSTIER.

MOYENVIC, *cherchez* MOIENVIC.

MOYLE (Gautier) écuyer, naquit en 1671, à Bake, près de Loo, dans la province de Cornouailles. Il fit ses humanités à Oxford; après quoi il passa au collége du Temple, où il étudia le droit, s'attachant à ce que cette science a de plus grand & de plus vaste. Il mourut le 9 de juin 1721, âgé de quarante-neuf ans. Son zéle contre le gouvernement d'un monarque catholique ne se démentit jamais; mais s'il voulut des rois pro-

testans, il ne se crut pas obligé d'approuver tout ce que font leurs ministres. Il étoit peu prévenu en faveur des ecclésiastiques ; mais rien ne le choquoit tant qu'une armée : aussi parut-il un des plus ardens pour congédier les troupes après la paix de Riswick. Il étoit alors à la chambre des communes en qualité de député. Quand il fut appellé à tenir place dans les parlemens, la station lui parut, dit-on, peu agréable. Il ne laissa pas d'y tenir son rang avec honneur. On l'a soupçoné d'avoir eu peu de religion. M. Thomas Sergeant recueillit ses ouvrages, & les fit imprimer en 1726, à Londres, en deux volumes *in*-8°. On trouve dans le premier un *Essai sur la constitution du gouvernement de Rome.* Une *Exhortation* adressée à l'assemblée des grands jurés à Lescard, en 1706. Plusieurs lettres sur divers sujets de littérature, & une suite d'autres lettres de MM. Moyle & King sur le temps du dialogue, intitulé : *Philopatris*, attribué à Lucien ; sur plusieurs sujets de l'antiquité & de l'histoire naturelle. Le second volume contient des observations sur l'ouvrage de M. Prideaux, intitulé : *Connexion du vieux & du nouveau testament.* Une dissertation sur le miracle de la légion fulminante sous Marc-Aurèle. M. Moyle s'efforce de prouver que c'est un conte, & que ce n'est point un miracle. M. King tient pour le sentiment contraire, & l'on trouve aussi son ouvrage dans ce recueil. MM. Whiston & Woolston ont aussi attaqué cette dissertation de M. Moyle. M. Moyle désapprouvoit la maniere dont les premiers apologistes du christianisme avoient défendu la religion ; mais ses raisons n'ont aucune force. Outre ce recueil, publié par M. Sergeant, on a encore un autre recueil de divers écrits de M. Moyle, qui a paru depuis *in*-8°, par les soins de M. Hammond. Ce qu'on trouve de M. Moyle dans ce recueil est, 1. une traduction du livre de Xénophon touchant le revenu des Athéniens. Elle avoit déja paru en 1697. 2. Un essai sur le gouvernement de Lacédémone, adressé à Antoine Hammond, qui étoit alors, en 1698, député au parlement pour l'université de Cambrige. 3. Traductions de plusieurs piéces de Lucien, déja imprimées en 1710. 4. Preuves qu'il n'est pas compatible avec la liberté d'un gouvernement d'avoir toujours sur pied une armée, & que cela est absolument destructif de la constitution de la monarchie angloise : cet écrit avoit paru en 1697. 5. Lettres, la plupart en prose, quelques-unes en vers. 6. Le *Philopatris*, attribué à Lucien, & traduit par le médecin Drake. Cette derniere piéce n'est pas par conséquent de M. Moyle. * *Voyez* la bibliothéque angloise, tom. XIV.

MOYSE, prophéte & législateur des Juifs, fils d'*Amram* & de *Jochabed*, naquit après Marie, sa sœur, & Aaron, son frere, l'an 2464 du monde, & 1571 avant Jesus-Christ. Le roi d'Egypte avoit ordonné de faire mourir tous les enfans mâles des Hébreux : ce qui obligea Jochabed à le tenir caché pendant trois mois ; mais craignant qu'il ne fût découvert, elle le confia à la providence, le mit dans un panier de joncs qu'elle enduisit de bithume, & l'exposa sur le Nil, en un endroit où elle avoit observé que la fille de Pharaon, que Josephe nomme *Termutis*, venoit souvent se baigner. Cette princesse l'ayant trouvé, Marie, sœur de ce petit enfant, lui demanda si elle vouloit une nourice de sa nation, pour lui donner du lait. La princesse le trouva bon : ainsi il fut remis à sa mere. Au bout de trois ans on le porta à la princesse qui l'adopta pour son fils, & lui donna le nom de Moyse, qui en langage égyptien signifie *tiré de l'eau.* Saint Clément d'*Alexandrie* dit que ses parens l'avoient nommé Joachim, lorsqu'il fut circoncis, & Philon ajoute que Thermutis feignit d'être grosse, & supposa Moyse. Quoi qu'il en soit, il fut élevé avec grand soin, & se rendit très-habile dans toutes les sciences qui florissoient alors parmi les Egyptiens. Philon dit encore qu'on lui fit venir des maîtres de Gréce, de Chaldée, & d'Assyrie, pour l'instruire ; mais il est sur que les sciences s'apprenoient alors en Egypte, où le patriarche Joseph, selon les Juifs, les avoit apportées ou augmentées. L'historien Josephe & Eusebe font faire une guerre à Moyse contre les Ethiopiens : ils assurent qu'il les défit entierement, & que les ayant poussés jusqu'à la ville de Saba, il la prit par la trahison de la fille du roi, qui devint amoureuse de lui, & qui lui promit de l'épouser, & que dans ces occasions il donna toutes les preuves de courage & de conduite qu'on peut desirer dans un grand capitaine. Mais Théodoret & plusieurs autres doutent, avec raison, de ce récit. L'histoire sainte nous apprend que Moyse, à l'âge de 40 ans, sortit de la cour de Pharaon, pour aller visiter ceux de sa nation ; & qu'ayant rencontré un Egyptien qui maltraitoit un Israélite, il le tua. Ce fut la cause de sa fuite dans le désert de Madian, où il épousa *Séphora*, fille d'un prêtre nommé *Jéthro*, ou *Raguel*, qu'Artapanus, dans Eusebe, fait roi d'Arabie. Il eut de Séphora deux fils, *Gersa* & *Eliezer*. L'an 2544 du monde, le 1491 avant J. C. & le 80 de Moyse, Dieu lui parla dans le désert, où il avoit déja passé 40 ans à paître les brebis de son beaupere. Un jour menant son troupeau dans le lieu le plus retiré vers la montagne d'Horeb, Dieu lui apparut au milieu d'un buisson, qui bruloit sans se consumer. Comme il vouloit s'approcher pour considérer cette merveille de plus près, Dieu lui commanda de se déchausser, parceque la terre où il marchoit étoit sainte ; & lui fit entendre qu'ayant vu l'affliction de son peuple, il avoit résolu de le délivrer de la tyrannie des Egyptiens, & que c'étoit lui dont il se serviroit pour cette délivrance. Moyse s'excusa sur son incapacité & sur son bégayement, qui le rendoit peu propre à porter la parole ; mais Dieu lui commanda de nouveau, & pour l'y engager plus facilement, lui fit faire sur l'heure deux miracles. Il changea sa verge en serpent, & de serpent la changea en verge, rendit sa main lépreuse, lorsqu'il la mit dans son sein, & la guérit ensuite, & lui donna son frere Aaron, pour lui servir d'interpréte. Moyse vint trouver le roi d'Egypte, pour lui demander de la part de Dieu qu'il eût à laisser son peuple, pour aller sacrifier dans le désert. Mais ce roi impie se moqua de cette demande, & du miracle que fit Moyse de changer sa verge en serpent, parceque ses magiciens avoient fait la même chose : ainsi sa dureté causa les dix plaies dont son royaume fut affligé. La premiere fut le changement des eaux en sang ; la seconde fut celle des grenouilles ; la troisiéme, les petits insectes piquans ; la quatriéme, les mouches ; la cinquiéme, la peste qui extermina toutes les bêtes ; la sixiéme plaie passa des bêtes aux hommes, & les remplit d'ulceres & de pustules ; la septiéme fut la grêle ; la huitiéme, les sauterelles, qui dévorerent tout ce qui étoit resté de verd à la campagne ; la neuviéme fut les épaisses ténébres qui couvrirent la terre ; la dixiéme fut la mort des premiers nés des hommes & des bêtes. Après cela Pharaon laissa partir les Hébreux la même année 1491 avant J. C. le quinziéme jour du mois abib, qui devint le premier mois de l'année des Hébreux, en mémoire de cette délivrance. Dieu les ayant fait passer la mer Rouge, submergea dans les eaux les Egyptiens qui les poursuivoient. Moyse les conduisit

conduisit dans le désert; fit cesser l'amertume des eaux, en jettant dedans un morceau de bois; & dans la dixiéme station à Alush, frapant le rocher d'Horeb avec sa verge, en fit sortir une source d'eau. Ensuite il monta diverses fois sur le mont Sinaï, & y reçut la loi. Une fois il demeura 40 jours & 40 nuits sur cette montagne. A son retour il trouva que le peuple avoit fabriqué & adoré le veau d'or. Il punit les plus séditieux; & craignant que Dieu n'en prit une plus grande vengeance, il remonta sur la montagne pour obtenir leur pardon. Cependant il fit faire tout ce qui regardoit l'ornement du tabernacle, & la consécration des prêtres, comme Dieu le lui avoit commandé. Il eut beaucoup de peine à gouverner un peuple si rebelle, parcequ'à tout moment il formoit quelque nouvelle sédition. Par son moyen les Israélites vainquirent divers rois; mais étant près de Nébo, Dieu lui commanda de monter sur le sommet de cette montagne, d'où il lui fit voir la terre promise, après quoi il rendit l'esprit, sans douleur & sans maladie, âgé de 120 ans, l'an 2584 du monde, & 1451 avant J. C. L'écriture dit qu'il mourut par le commandement du Seigneur, & qu'il fut enseveli dans une vallée de la terre de Moab, contre Phogor, sans que depuis on ait pu découvrir le lieu de sa sépulture. Quelques-uns croient que ce fut alors, comme le rapporte saint Jude, que l'archange Michel disputa avec le diable, qui vouloit découvrir le corps de Moyse aux Israélites, pour leur persuader de l'adorer comme un dieu; à quoi il les auroit portés sans peine, après tant de miracles qu'ils lui avoient vu faire. Ils le pleurerent pendant trente jours. Le saint Esprit, dans l'Ecclésiastique, fait l'éloge de cet homme admirable. Philon a écrit sa vie en trois livres. Josephe, Eusebe, & saint Cyrille d'*Alexandrie*, rapportent des témoignages de plusieurs auteurs païens, qui parloient de lui très-avantageusement. Numenius disoit que Pythagore & Platon avoient puisé leur doctrine dans ses livres, & que le dernier étoit un Moyse Attique. Moyse est incontestablement auteur des cinq premiers livres de la bible que l'on appelle le *Pentateuque*, & que les Juifs comprennent sous le nom de *loi;* cependant quelques Juifs & quelques Chrétiens ont douté s'il étoit auteur de ces livres, & ont formé des difficultés assez considérables pour soutenir le contraire. Aben-Ezra, Hobbes, la Peyrere & Spinosa, M. Simon & le Clerc ont suivi ce dernier systême. Mais si l'on consulte l'écriture sainte, le témoignage formel de Jesus-Christ, & le consentement de toutes les nations, il paroît évident que c'est à tort que l'on doute que ces livres soient de Moyse; & les objections que l'on fait, peuvent se résoudre facilement, en avouant qu'il y a quelques endroits ajoutés ou changés dans le texte, comme la mort & la sépulture de Moyse, qui sont rapportés dans le dernier chapitre du Deutéronome. Ces cinq livres sont, 1. la GENESE, qui contient l'histoire de la création du monde, la généalogie des patriarches, la narration du déluge, le catalogue des descendans de Noé, jusqu'à Abraham, la vie d'Abraham, d'Isaac, de Jacob & de Joseph, & l'histoire des descendans de Jacob jusqu'à la mort de Joseph, pendant 2390 ans; 2°. l'EXODE, qui contient l'histoire de la sortie du peuple d'Israël de l'Egypte, & tout ce qui se passa dans le désert, sous la conduite de Moyse, depuis la mort de Joseph, jusqu'à la construction du tabernacle, pendant 145 ans; 3°. le LEVITIQUE, ainsi appellé parcequ'il contient les loix, les cérémonies & les sacrifices de la religion des Juifs, ce qui regardoit particulierement les Lévites, à qui Dieu avoit confié le soin des choses concernant les cérémonies extérieures de la religion; 4°. les NOMBRES, ainsi nommé, parcequ'il commence par le dénombrement des enfans d'Israël sortis d'Egypte, qui est suivi des loix données au peuple d'Israël pendant trente-neuf ans qu'il fut dans le désert; 5°. le DEUTERONOME, c'est-à-dire, la seconde loi, ainsi appellé parcequ'il est comme une répétition de la premiere loi; car après que Moyse y a décrit en peu de mots les principales actions du peuple d'Israël dans le désert, il répete quantité de préceptes de la loi. * On poura consulter Philon, *in vita Mosis.* Josephe, *l.* 2, 3 & 4 *hist.* & 2 *cont. Apion.* Eusebe, *in chron. de præp. evang. &c.* Clément *Alexandrin*; Theodoret; Génebrard, *l.* 1 *chron.* Salian; Torniel; Sponde, *in annal. vet. testam.* Pererius; Lipoman; Bellarmin; Possevin; M. Simon; M. Du Pin, *dissertation préliminaire sur la bible.*

Les docteurs de la cabale assurent la plupart que les miracles que Moyse fit autrefois en Egypte & ailleurs, étoient des effets de la vertu de son bâton, qui, selon leur sentiment, avoit été créé de Dieu entre les deux vêpres du sabbat; c'est-à-dire, le soir du sixiéme jour de la création du monde, & sur lequel étoit gravé d'une maniere merveilleuse, le très-auguste nom de Dieu, qu'ils appellent *Tetragrammaton*, ou de quatre lettres. Dans le *Zoar*, qui est un commentaire sur les cinq livres de Moyse, il est dit que les miracles étoient marqués sur ce bâton, avec le très-saint nom de Dieu. Jonathan, dans son *Targum*, ou paraphrase chaldaïque sur la bible, dit que Raguel, (qui étoit Jéthro, ou son pere,) ayant appris que Moyse s'étoit sauvé d'Egypte, le fit mettre dans une basse fosse, où Séphora, sa petite-fille, le nourit pendant l'espace de vingt années, après lequel temps elle l'en retira. Il ajoute qu'un jour Moyse étant entré dans le jardin de Raguel, rendit graces à Dieu de l'avoir garanti & sauvé par sa puissance, & qu'ensuite il apperçut une verge ou un bâton, sur lequel étoit gravé l'adorable nom de Dieu; & que l'ayant arraché de la terre, où il avoit été enfoncé, & comme planté, il le prit & l'emporta. Dans le *Schalselet ha Kabala*, qui est une histoire chronologique, depuis le commencement du monde, jusqu'au XVI siécle, on lit à peu près la même chose; mais cela se voit plus particulierement dans un commentaire fort ancien & fort rare, intitulé: *Medrasch Vaioscha*, imprimé à Constantinople. L'auteur de ce commentaire dit que Moyse avoit environ 40 ans lorsqu'il sortit d'Egypte; qu'un jour se trouvant proche d'un puits, Séphora, qui étoit une des filles de Jéthro, y survint; & que l'ayant trouvée belle, il lui proposa de la prendre pour femme: à quoi elle répondit que son pere menoit tous ceux qui la demandoient en mariage, devant un arbre planté au milieu de son jardin, qui avoit une qualité si particuliere & si dangereuse, qu'il donnoit la mort dans le moment à ceux qui en approchoient; que Moyse lui ayant demandé d'où étoit venu cet arbre, Séphora lui dit que Dieu, le même soir du premier sabbat de la création du monde, créa un bâton, lequel il donna à Adam; qu'Adam le laissa à Enoch; Enoch à Noé; Noé à Sem; Sem à Abraham; Abraham à Isaac; Isaac à Jacob, qui l'emporta en Egypte, & le donna à son fils Joseph; que Joseph étant mort, les Egyptiens pillerent sa maison; & qu'y ayant trouvé ce bâton, ils le porterent au palais de Pharaon, où Jéthro, qui étoit un des principaux magiciens de l'Egypte, ne l'eut pas plutôt apperçu, qu'il le prit & l'emporta chez lui. Quelque temps après, Jéthro étant dans son jardin,

& le tenant dans sa main, l'enfonça dans la terre, où il prit racine dans le même moment, & poussa des fleurs & des fruits; c'est pourquoi il le laissa là; & par le moyen de ce bâton, qui étoit devenu arbre, il éprouvoit tous ceux qui avoient dessein d'épouser ses filles. L'auteur de ce commentaire ajoute que Moyse fut introduit par Séphora chez Jéthro, lequel lui promit sa fille en mariage, s'il lui apportoit un bâton qui étoit dans son jardin: ce que Moyse fit. Jéthro surpris de cette aventure, regarda Moyse comme ce prophéte qui devoit désoler l'Egypte; & dans cette pensée, il le fit jetter dans une basse fosse, où Séphora trouva moyen de le nourir pendant sept années. Enfin Séphora pria son pere de voir si Moyse étoit encore en vie, dissimulant qu'elle lui eût donné de quoi subsister. Jéthro ayant trouvé Moyse en bonne santé, l'embrassa comme un prophéte de Dieu, & lui donna sa fille en mariage. Voila quelle est la relation de cet auteur Juif. Abarbanel, autre docteur, dont les écrits sont en grande vénération parmi ce peuple, explique cette fable à peu près dans le même sens. Il remarque que ce bâton miraculeux de Moyse n'a jamais été donné à aucun autre, non pas même à Josué, qui fut son disciple & son successeur; & que lorsque Jérémie cacha l'arche, avec la verge d'Aaron, la cruche de la manne, & le vaisseau de parfum sacré, il n'est point parlé du bâton de Moyse. D'où il infére que Moyse étant monté sur la montagne d'Abarim, pour y mourir, il prit en sa main le bâton de Dieu, qui fut mis dans le tombeau de ce prophéte. * Spon, *recherches curieuses de l'antiquité.*

Nous ajouterons ici une remarque assez curieuse, touchant la maniere naturelle dont Moyse a pu savoir l'histoire depuis la création du monde, par le moyen de huit personnes seulement, qui ont pu se communiquer les choses de bouche l'un à l'autre, quoiqu'entre Adam & Moyse il y ait eu près de 25 siécles. Ces huit personnes sont Adam, Mathusalem, Sem (fils de Noé) Abraham, Isaac, Jacob, Lévi (grand-pere d'Amram) & Amram, pere de Moyse. Cela se verra facilement dans la table qui suit.

Adam est mort l'an 930 du monde, avant J. C. 3105.

Mathusalem,	né l'an	688,	3347,
	mort,	1656,	2379,
Sem,	né,	1559,	2476,
	mort,	2158,	1877,
Abraham,	né,	2039,	1996,
	mort,	2213,	1822,
Isaac,	né,	2139,	1896,
	mort,	2318,	1817,
Jacob,	né,	2199,	1836,
	mort,	2345,	1690,
Lévi,	né,	2283,	1750,
	mort,	2420,	1615,
Amram,	né,	2390,	1645,
	mort,	2526,	1509.

Moyse né l'an 2464 du monde, & 1571 avant J. C. avoit 62 ans quand son pere mourut. Ainsi cet historien sacré a pu savoir d'Amram, ce qu'Amram avoit appris de Lévi; & l'on peut remonter de la sorte jusqu'à Adam. * *Genése*, *c.* 5, 25, 35 & 49. *Exode*, *chap.* 6.

MOYSE (Saint) solitaire, né en Ethiopie, étoit esclave d'un officier de ce pays, & ayant commis dans sa jeunesse plusieurs crimes, il devint chef de voleurs. La crainte d'être pris par les officiers de justice, le fit sauver en Egypte, où il se cacha dans le petit monastere de Petra aux extrémités de la solitude de Scethé. Là, faisant réflexion sur sa vie passée, il se convertit, & expia par les exercices d'une austere pénitence, les crimes qu'il avoit commis. Après être parvenu à un état de perfection, Pierre, patriarche d'Alexandrie, l'ordonna prêtre vers l'an 375, & il fut bientôt chargé de la conduite des solitaires d'un des monasteres de Scethé. Il mourut âgé de 75 ans, vers la fin du IV siécle, ou au commencement du V, massacré par des peuples barbares appellés *Maziques*, qui désolerent les monasteres de Scethé. Les Grecs honorent sa mémoire le 28 août: ce qui a été suivi dans le martyrologe romain. * Pallad. *hist. Lausiac.* Sozomen. *l.* 6, *c.* 29. Cassien, *collat.* 3, *c.* 5. Baillet, *vies des Saints*, *au* 28 *août*.

MOYSE, prêtre de Rome, & martyr sous l'empire de Déce, fut mis en prison & souffrit divers tourmens pour la religion de Jesus-Christ l'an 249, avec Maxime, plusieurs autres personnes du clergé & quelques laïcs. Ils écrivirent en commun une lettre à saint Cyprien, & aux confesseurs de Carthage, pour les détourner d'accorder si facilement la communion à ceux qui étoient tombés dans l'idolâtrie. Les confesseurs de Rome ayant été délivrés de prison l'an 251, quelques-uns d'entr'eux se laisserent entraîner dans le parti de Novat & de Novatien; mais Moyse demeura ferme & se sépara de la communion des schismatiques. Il fut repris & remis en prison la même année; & souffrit enfin la mort pour Jesus-Christ. Les autres confesseurs reconnurent leur faute, & rentrerent dans la communion du pape Corneille. * Cyprian. *epist.* Euseb. *lib.* 6, *hist.* De Tillemont, *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, *tom. III.* Baillet, *vies des Saints*, *au* 25 *novembre*.

MOYSE, imposteur célébre, qui abusa les Juifs de Crete dans le V siécle, vers l'an 432; prit le nom de Moyse, pour se rendre plus considérable aux yeux de ces peuples, qu'il obligea de le suivre, & dont il fit périr une partie dans la mer sur les assurances qu'il leur avoit données qu'elle s'ouvriroit pour les laisser passer. * Socrate, *l.* 7 *hist.* *c.* 37. Baronius, *A. C.* 432, *n.* 85.

MOYSE le Grammairien, étoit archevêque de Khorène, que les modernes appellent *Kerona*, ville d'Arménie, & c'est ce qui lui a fait donner en latin le nom de *Moses Keronensis*. Il a été un des plus célébres docteurs de sa nation, & il lui a fait honneur non-seulement par son génie pour la poësie, & par son gout pour la musique, mais aussi par sa profonde érudition, soit dans l'histoire, soit dans les langues arménienne, grecque & syriaque, dont la connoissance le mit en état de faire avec le secours de ses disciples, d'excellentes versions des meilleurs auteurs Grecs en langue arménienne. Il avoit appris le grec à Athènes, où il florissoit vers l'an 470 de J. C. C'est ce savant homme qui a composé l'histoire d'Arménie depuis le déluge, jusque vers le milieu du V siécle; histoire pleine d'érudition & très-intéressante, dont nous allons parler. Il est encore auteur des morceaux de poësie, ou cantiques qui se chantent en Arménie le jour de la présentation de Jesus-Christ au temple. Mais les savans disputent s'il a composé les cantiques faits pour la solemnité de la nativité de saint Jean. M. l'abbé de Villefroi, très-profond dans les langues orientales, qui a donné une traduction françoise de ces cantiques en 1735, croit qu'ils sont plutôt

d'Ananie de Chirako, ainsi appellé du nom d'une province d'Arménie, homme célébre non-seulement par son talent pour la poésie, mais encore plus par sa profonde science dans l'astronomie & dans la chronologie : car c'est à lui à qui l'église d'Arménie est redevable de son calendrier, & qu'elle doit la fixation de l'ére arménienne qui a commencé l'onziéme de notre mois d'août de l'an 553, ou 551, selon d'autres. Ananie de Chirako vivoit au milieu du VI siécle. * *Voyez* la lettre de M. l'abbé de Villefroi qui précéde la traduction des cantiques, *dont on a parlé*, & une note au bas d'un de ces cantiques. Cet écrit a paru séparément, & dans la seconde partie des *mémoires de Trévoux*, pour le mois d'août 1735.

Moyse de Khorène a dédié son histoire à un certain *Isaac* de la famille des *Bagratides*, dont il parle souvent comme d'une des plus considérables parmi les Arméniens, puisqu'elle avoit le droit de couronner les rois. Moyse nous apprend que c'est à la priere de cet Isaac qu'il a composé son histoire ; il lui adresse presque par-tout la parole, & en fait un grand éloge. L'histoire de Moyse de Khorène est divisée en trois livres. Dans le premier, qui contient trente-un chapitres, il donne la suite des anciens princes ou rois d'Arménie, depuis le déluge jusqu'au temps d'Alexandre le Grand. A cette suite il joint celle des patriarches, des juges & des rois du peuple Juif, descendus de Sem, fils de Noé, aussi-bien que celle des rois d'Assyrie & des Médes qu'il fait descendre de Cham, comme il prétend que les princes Arméniens sont descendus de Japhet. Le second livre, de quatre-vingt-neuf chapitres, comprend l'histoire d'Arménie, depuis le regne de *Valarsace* jusqu'à celui de *Tiridate*, que l'auteur appelle saint & grand roi, & qui regna du temps de l'empereur Dioclétien ; ce qui embrasse l'espace d'environ cinq cens quarante ans, sous seize rois, qui porterent avec leur nom propre, le nom commun d'*Arsacides*, comme descendus d'*Arsaces*, roi des Parthes, & fondateur du nouveau royaume d'Arménie. Le troisiéme livre embrasse, en soixante-huit chapitres, l'histoire de dix rois qui ont regné en Arménie l'espace d'un peu plus d'un siécle. Ce siécle fut un temps de troubles pour l'Arménie, qui succomba enfin sous les armes victorieuses des rois des Perses ; & par-là fut détruit le royaume des Arsacides, à peu près sous l'empire de Théodose le jeune. L'auteur déplore amérement cet événement à la fin de son ouvrage. L'histoire ecclésiastique est souvent mêlée dans cet ouvrage avec l'histoire profane. On a encore de Moyse de Khorène un *Abrégé de géographie*. Celui-ci avoit été donné au public en 1668, à Amsterdam, *in*-12, par l'évêque *Uscan*, éditeur de la version arménienne de la bible, qui se servit pour son édition (faite en 1666, à Amsterdam, *in*-4°.) d'un manuscrit du treiziéme siécle, lequel avoit appartenu à *Haïton*, roi de l'Arménie-mineure. Pour l'histoire d'Arménie, par Moyse de Khorène, déja publiée en arménien, elle a paru pour la premiere fois accompagnée d'une traduction latine par MM. *Whiston*, fils, qui y ont ajouté une préface & un appendix, contenant deux épîtres arméniennes, l'une des Corinthiens à l'apôtre S. Paul, & l'autre de saint Paul aux Corinthiens. Le titre est : *Mosis Korenensis historiæ Armeniacæ libri tres. Accedit ejusdem scriptoris epitome geographiæ ; præmittitur præfatio, quæ de litteratura, ac versione sacra armeniaca agit, & subjicitur appendix quæ continet epistolas duas armeniacas, primam Corinthiorum ad Paulum apostolum, alteram Pauli apostoli ad Corinthios ; nunc primùm ex codice manuscripto integrè divulgatas. Armeniacè ediderunt, latinè verterunt, notisque illustrarunt Guillelmus & Georgius Guillelmi Whistoni filii, Aulæ Clarensis in academia Cantabrigiensis aliquandiu alumni*, à Londres, 1736, *in*-4°. On voit par ce titre que l'abrégé de géographie de Moyse de Khorène se trouve ici réimprimé avec la traduction des savans éditeurs. On sent bien que les deux épîtres arméniennes des Corinthiens à saint Paul, & de saint Paul aux Corinthiens, sont supposées. On a donné un extrait curieux de l'histoire d'Arménie de Moyse, & de la préface des éditeurs, dans le *journal des savans* du mois de juillet 1738, article 1.

MOYSE, rabbin célébre, sur la fin du X siécle, commença de professer le talmud à Cordoue, l'an 999. * Genebrard, *in chron.*

MOYSE-BAR-CEPHA, évêque des Syriens, dans le X siécle, écrivit un commentaire du paradis. Cet ouvrage a trois parties, & a été traduit de syriac en latin, par André Masius de Bruxelles. Il ne faut pas confondre, comme Margarin de la Bigne & quelques autres, ce prélat Syrien, avec un autre Moyse, dit MARDENUS, qui fut envoyé à Rome dans le XVI siécle, par le patriarche d'Antioche, & qui publia un nouveau testament en syriac. *Voyez* ce qu'en a dit le même Masius, *in addit.* * Bellarmin, *de script. eccl.* Sponde, *in annal.* Génebrard, *in chron.*

MOYSE, rabbin, qu'on nomme souvent *Ben Maimon*, ou *Maimonides*, c'est-à-dire, *fils de Maimon*, est quelquefois indiqué par ces lettres initiales, RAMBAN, qui signifient, *Rabbi Moses Ben-Maimon.* Ce docteur, l'un des plus savans d'entre les Juifs, & peut-être le plus éloigné de leurs superstitions, étoit Espagnol, natif de Cordoue, & est appellé ordinairement *Moses Egyptius*, parcequ'il se retira en Egypte, où il fut médecin du soudan de ce pays-là, au milieu du XII siécle. Ceux qui voudront apprendre la doctrine & le droit canon des Juifs, contenu dans leur talmud, n'ont qu'à lire l'abrégé que ce rabbin en a écrit dans un hébreu de rabbin assez pur, où il a retranché la plupart des contes & des impertinences dont le talmud est rempli. Ce livre intitulé : *Jadhazaca, Main forte*, a été imprimé à Venise & à Constantinople. On en a même fait des traductions latines de quelques traités. Moyse a aussi écrit en arabe des commentaires sur la *Misna*, qui sert comme de texte au talmud ; & ces commentaires ont été traduits en hébreu de rabbin, qu'on lit aujourd'hui ; car ils ne se trouvent plus en arabe. Il composa un autre ouvrage en arabe, intitulé : *More Nevokim*, traduit aussi en hébreu de rabbin, par un de ses disciples, nommé *Samuel Ben-Tibbon*, d'où il a été traduit il y a très-long-temps en latin. Parceque saint Thomas l'a citée, il y a de l'apparence que c'est cette ancienne version latine, qui fut publiée par Augustin Justinien, imprimée l'an 1520, à Paris. Buxtorf le fils en a fait une nouvelle traduction, qui est devenue plus commune, & qu'on croit même plus exacte. Au reste, cet ouvrage, *More Nevokim*, parut à la plupart des Juifs détruire entierement leur religion, parcequ'il est appuyé le plus souvent sur des raisonnemens de philosophie, contraires aux traditions de leurs peres. Il excita de grandes disputes entre les rabbins de ce temps-là, c'est-à-dire, du XII siécle, comme il paroît par leurs lettres, dont une partie a été imprimée à Venise. Les Juifs de France allerent plus avant que tous les autres : ils condamnerent l'auteur & brulerent le livre. Mais quelques rabbins Espagnols, plus modérés, en jugerent autrement, & appaiserent toutes ces disputes. Depuis ce temps-là les Juifs préferent les sentimens de ce rabbin à toute autre doctrine. * *Voyez* la préface de

Buxtorf, à sa version latine du *More Nevokim*; le rabbin Gedaljah, *in chron.* Cunæus, *l.* 1 *de repub. Hebræor.* 12. Casaubon, *exerc.* 16, *num.* 77. Vossius, *de scient. math.* Quensted, *de patr. doct. pag.* 7. Génebrard, *in chron. &c.*

☞ MOYSE (Gautier) savant écrivain Anglois du XVIII siécle, descendoit d'une noble & ancienne famille de Cornouaille, où il naquit en 1672. Il se rendit habile dans les sciences & dans ce qui concerne le gouvernement d'Angleterre, & fut quelque temps membre du parlement. Il publia en 1697, un écrit pour prouver, qu'*une armée qui subsiste en Angleterre, est incompatible avec la liberté du gouvernement, & détruit entierement la constitution de la monarchie angloise.* La cour irritée, empêcha son avancement; ce qui l'engagea de se retirer en ses terres, où il se livra à l'étude. Il mourut à Bake, lieu de sa naissance, le 9 juin 1721, à 49 ans. Ses ouvrages furent imprimés à Londres, en 1726, en deux volumes *in*-8°. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. hist. portatif.*

MOZAMBIQUE ou MOSAMBIQUE, ville & royaume d'Afrique dans le Zanguebar, entre l'Abyssinie au septentrion, & l'océan Ethiopique au midi, vis-à-vis l'isle de Madagascar, est soumise à un roi Mahométan. La ville capitale est dans une isle, dont les Portugais sont les maîtres. Cette isle, longue d'environ une demi-lieue, est très-stérile, & d'un fort mauvais air; mais elle est néanmoins fort habitée à cause du commerce. Le port est au nord de la ville; & en y entrant, on laisse deux petites isles à main gauche. Il y a aussi un fort château. Les vaisseaux portugais se retirent ordinairement dans le port de Mozambique, pendant les voyages des Indes, pour y attendre le beau temps.

MOZZOLINO (Sylvestre) dit de PRIERIO, parcequ'il étoit né vers l'an 1460, dans un village de ce nom, qui est près de Savone dans l'état de Gènes, entra à l'âge de 15 ans dans l'ordre de S. Dominique, & en devint un des plus grands ornemens. Professeur de théologie dans les premieres universités d'Italie, souvent prieur, une fois même vicaire général de la congrégation de Lombardie, ces divers emplois ne l'empêcherent pas de donner un temps considérable à l'étude, & il composa plusieurs ouvrages où il paroît beaucoup de piété & de science. Les plus considérables sont sa somme, appellée *Sylvestrine*, qui avoit paru dès avant 1516, & qu'on réimprima avec des augmentations en 1519; sa rose d'or, c'est-à-dire, son exposition des évangiles de toute l'année, qui fut imprimée pour la premiere fois en 1503, & dont il y a eu depuis une foule d'éditions; & ses ouvrages contre Luther, contre qui il est le premier qui ait écrit avec quelque étendue, puisque ses deux écrits contre cet heresiarque parurent à Rome dès 1520. Sylvestre avoit été appellé en cette ville dès l'an 1511. Après y avoir professé publiquement la théologie pendant quatre ans, il fut fait maître du sacré palais, emploi qu'il exerça jusqu'à sa mort. Il parut en 1519, un livre intitulé: *Tractatus quidam solemnis de arte & modo inquirendi quoscumque hæreticos*, qui suivant le titre paroissoit fait par un Jacobin, & dédié à Sylvestre; mais en 1553, on voulut lui en faire honneur à lui-même, & on le réimprima avec ce titre: *Modus solemnis & authenticus ad inquirendum & inveniendum, & convincendum Lutheranos valdè necessarius, &c. per venerabilem monachum magistrum Sylvestrum Prieratem, &c. Romæ*, 1553; mais c'est l'ouvrage d'un Luthérien, qui a tellement plu à Edouard Brown, qu'il en a donné une nouvelle édition l'an 1690, à Londres, à la suite du recueil intitulé: *Fasciculus rerum expetendarum & fugiendarum.* Sylvestre mourut de peste en 1523. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

M U

MUAVIA, gouverneur d'Egypte, général de l'armée d'Othman, puis calife de Syrie, & quatriéme successeur de Mahomet, *cherchez* MOAVIE.

MUÇA, fameux général d'armée, fut envoyé en Afrique l'an 710 de J. C. & de l'hégire 92, par le calife Gualid, ou Valid, pour réduire les Africains, qui s'étoient révoltés, & qui avoient défait les Arabes de ce pays. Etant entré dans les déserts de Barca, il continua sa marche par toute la Barbarie, avec une armée de cent mille combattans, & rangea tous ces peuples sous l'obéissance du calife. On dit qu'il passa jusqu'à Testane ou Tetfetna, qui est sur le bord de la mer, dans le royaume de Maroc; & que voyant qu'il n'y avoit plus de terre, il poussa son cheval dans l'Océan comme par bravade, pour marquer qu'il n'y avoit plus rien à conquérir. Après ces exploits, il retourna à Carvan, laissant dans la Mauritanie Tingitane un brave guerrier nommé *Taric*, pour gouverner ces provinces. Ce fut en ce temps-là que Julien, comte de Ceuta, près du détroit de Gibraltar, ayant su que sa fille Caba avoit été violée par Rodrigue, roi d'Espagne, à cause de sa beauté; & dissimulant cet affront, prit le prétexte de la guerre des Arabes en Afrique, pour prier le roi de lui permettre d'aller dans son gouvernement. Sa demande lui ayant été accordée, sur l'opinion que sa présence arrêteroit le progrès des ennemis, il s'embarqua avec sa femme, & ce qu'il avoit de plus précieux, & passa à Ceuta. Quelque temps après, feignant que sa femme étoit malade à l'extrêmité, il supplia le roi de permettre à sa fille de lui venir dire le dernier adieu. Lorsqu'il l'eut en sa puissance, il forma le dessein de la venger du roi: ce qu'il fit en offrant à Muça de lui remettre entre les mains les places de son gouvernement, & de le rendre maître de toute l'Espagne, s'il vouloit lui donner des forces. Muça fit savoir à Gualid la proposition de Julien: & après avoir eu l'agrément de ce calife, il lui donna douze mille hommes sous le commandement de Taric, l'an 712 de J. C. & de l'hégire 94, puis il joignit Taric avec la meilleure partie de ses troupes; & en quatorze mois il ruina l'empire des Goths, & en extermina toute la race. L'Espagne fut alors peuplée d'Arabes & d'Africains, qui changerent les églises en mosquées, & ce qui resta de noblesse Gothique se retira vers les monts Pyrenées. L'an 718 de J. C. & le 100 de l'hégire, Muça & Taric se brouillerent ensemble. Ce dernier ayant été maltraité, s'en retourna à Damas en Syrie, où il accusa Muça de concussion & d'autres crimes. Muça laissant son fils Abdulassis en Espagne, avec la moitié de l'armée, passa en Barbarie, où il reçut ordre du calife de retourner à Damas. Lorsqu'il y fut arrivé, Gualid, qui étoit extrêmement malade, mourut en cinq jours. Soliman Hascein, successeur de Gualid, dont il étoit frere, ôta à Muça le gouvernement d'Afrique & d'Espagne, dont ce conquérant fut tellement indigné, qu'il mourut de déplaisir. Son fils Abdulassis ne laissa pas de se maintenir en Espagne, où il prit même le titre de roi. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

MUÇAMUNDINS, peuples de la Barbarie en Afrique, *cherchez* BEREBERES.

MUCANTE (Jean-Paul) maître des cérémonies du pape, publia l'an 1597, à Viterbe, la relation

de la réconciliation de Henri IV à l'église romaine. Cet ouvrage est en italien.

MUCHÈS ou MICHÈS (Jean) Juif, s'étant sauvé avec ceux de sa religion & les Maures, qui avoient été chassés d'Espagne, sous le regne de Philippe II, fut envoyé à Venise de leur part, pour demander la permission de s'établir en quelques lieux de la dépendance de la république. N'ayant rien pu gagner par ses offres, il se retira à Constantinople, où il s'introduisit par ses présens & par ses avis, auprès des plus puissans de la Porte, par le moyen desquels il fut connu de Soliman II & de Sélim II, qui lui succéda. Comme il ne cherchoit qu'à se venger des Vénitiens, & qu'il étoit libre avec Sélim, qui aimoit à boire, il lui parla des vins & des fruits de l'isle de Chypre, de la fertilité de ses terres, & de ses richesses; il lui insinua que cette isle appartenoit aux grands Seigneurs, parceque Sélim I avoit conquis l'Egypte, dont elle étoit une dépendance; que les Vénitiens l'avoient usurpée, & qu'il n'étoit pas difficile de la reprendre sur eux, parcequ'ils ne pouvoient espérer aucun secours, ni de l'empereur, ni du roi de France, ni du roi d'Espagne, & encore moins du roi de Pologne; & que depuis peu leur arsenal avoit été brulé. Ceci étoit vrai, & Muchès fut soupçoné d'avoir fait ce coup par ses émissaires. Mustapha Bacha, qui faisoit agir Muchès auprès de Sélim, appuya toutes les raisons de ce Juif: de sorte que le grand-seigneur résolut d'équiper une flotte, qu'il envoya en Chypre, dont il fit la conquête l'an 1572. * Chevreau, *hist. du monde.*

MUCHLI, anciennement TEGÉE, en latin *Tegea*, ville considérable, qui servoit d'asyle à toute la Gréce, & qui fut ensuite épiscopale & suffragante de Corinthe. Ce n'est maintenant qu'un bourg situé dans la Zaconie en Morée, entre les sources de l'Alphée, à six lieues de Napoli de Romanie vers le midi occidental. Les poëtes en ont fait mention, aussi-bien que Strabon, Pline, Ptolémée, Pausanias, &c. * Mati, *diction.*

MUCIDAN, ou MUSSIDAN, en latin *Mulcedinum*, ville de France, dans le Périgord, est située sur la riviere de Lille, à quatre ou cinq lieues de Périgueux. Cette ville a été renommée dans le XVI siécle, pendant les guerres civiles de la religion. Timoléon de Cossé, comte de Brissac, grand fauconier de France, fut tué par les Huguenots, au siége de cette ville, au mois de mai 1569.

MUCIDUS (Ægidius) *cherchez* MUISIS.

MUCIE, troisiéme femme de *Pompée*, étoit fille de Quintus Mutius Scévola, & la sœur de Quintus Metellus Celer. Elle se plongea dans la dissolution avec si peu de retenue, que son mari fut contraint de la renvoyer, quoiqu'il en eût trois enfans. Ce fut pendant qu'il remportoit tant de gloire dans la guerre contre Mithridate, que Mucie se débaucha. Il apprit cette mauvaise nouvelle, & ne s'en émut pas beaucoup; mais en s'approchant d'Italie, il considéra d'un sens rassis l'importance de ce déshonneur, & il en fut si touché, qu'il envoya à sa femme la lettre de divorce. Plutarque a observé que la providence voulut mettre par-là un contrepoids à la gloire qu'il venoit d'acquérir. Il se plaignit de Jules-César, le corrupteur de Mucie, & il avoit coutume, non sans gémir, de l'appeller son Egysthe, par allusion au galant de Clytemnestre, femme d'Agamemnon; mais il ne laissa pas de s'allier avec lui quelque temps après. L'intérêt de son ambition passa l'éponge sur un si juste ressentiment; on lui en fit de cruels reproches. Mucie trouva bientôt un autre mari: elle devint l'épouse de Marcus Scaurus, & lui donna des enfans. Pompée eut quelque chagrin contre ce nouvel époux. Il se fâcha qu'on méprisât à un tel point son jugement. Auguste se servit de cette Mucie pour faire en sorte, que Sextus Pompée, son fils, ne s'unît pas contre lui avec Marc-Antoine, mais plutôt avec lui contre ce Romain. L'on ne peut douter qu'il n'eût pour elle bien des égards, puisqu'après la journée d'*Actium*, il fit grace de la vie à Marcus Scaurus, fils de cette dame, & qu'il n'usa de cette clémence, qu'en considération de Mucie. * Dion, *liv.* 48. Plutarque. Suétone. & Bayle, *dictionaire critique.*

MUDARNI, anciennement *Modrena* & *Comopolis*. C'est une petite ville de la Natolie en Asie. Elle est épiscopale, suffragante de Nicée, dont elle n'est pas beaucoup éloignée. * Mati, *diction.*

MUDÉE (Gabriel) avocat célébre, né dans un village près d'Anvers, nommé Brecht, l'an 1500, se rendit très-savant en toute sorte de littérature, & fut l'un des grands jurisconsultes de son temps. Il eut part à l'amitié d'Erasme & des grands hommes de son siécle, & fut le premier professeur de Louvain vers l'an 1555. L'empereur Charles-*Quint* & Marie, reine de Hongrie, sa sœur, gouvernante du Pays-Bas, mirent dans le conseil d'état Mudée, qui mourut à Louvain le 21 avril de l'année 1560. Nous avons divers ouvrages de sa façon, qu'on imprima après sa mort; *Comment. in tit. aliq. digestorum; De contractibus IV, qui sunt, 1. Pro socio; 2. De contrahenda emptione & venditione; 3. De actionibus empti & venditi; 4. De pignoribus & hypothecis, cum comment. in tit. item de petitione hereditatis, ex ff. lib. 5 & 2. De actionibus, ex institut. lib. 4. Comment. in tit. XXI priores lib. VI, cod. de testam.* & *Comment. in tit. omnes cod. de restitutionibus in integrum.* * Forster, *hist. jur. civil. l.* 4, *c.* 41, §. 36. Melchior Adam, *in vit. jurisconf. Germ.* Valere André, *biblioth. Belgic.*

MUDZAERT (Denys) chanoine régulier de Prémontré, publia l'an 1624, à Anvers, en deux volumes *in-fol.* une histoire ecclésiastique de Flandre écrite en flamand.

MUÉLEN (Jean-André Vander) seigneur de Niecop & de Portengen, né à Utrecht le 6 décembre 1645 de Guillaume Vander Muélen, conseiller & juge de ville, & de Constance Duitz, étoit frere de Guillaume Vander Muélen, doyen du chapitre de sainte Marie, & conseiller du conseil suprême. Il fit ses études dans sa patrie, & apprit le droit sous Voët. Il fut docteur en l'un & l'autre droit, préfet ou gouverneur du territoire de Vianen: & conseiller de la chambre de justice du diocèse; & ensuite conseiller de la cour de Brabant à la Haye, où il mourut en 1702. Il avoit épousé *Susanne-Catherine* Wiertz, fille d'un président du sénat & de la cour de Brabant, qui a publié de pieux entretiens en latin. Vander Muélen a donné aussi quelques ouvrages; savoir, les *Statuts & coutumes du diocèse de Vianen & d'Ameyden, tant dans les causes civiles, que dans les causes criminelles, avec un recueil de loix, de décisions, de preuves*, &c. à Utrecht, 1684, *in*-4°. *Dissertation de droit touchant le fidei-commis du testament de* Jean Wolphard de Brederode, où l'on trouve les réponses de droit de la faculté de Leyde; & celles de plusieurs autres jurisconsultes célébres sur cette question, &c. *Traité théologico-juridique*, où l'on ramene la justice du barreau à celle du ciel, &c. à Utrecht, 1693, *in*-4°. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman.

MUET (Pierre le) conseiller, ingénieur & architecte du roi, né à Dijon d'une bonne famille, le 7 octobre 1591, se distingua par son habileté dans les fortifications, & particuliérement en Picardie, où il fut employé par le cardinal de Ri-

chelieu. Il servit dignement le roi Louis XIII aux siéges de plusieurs places importantes, & fut un des plus savans architectes de son temps. Il a commenté & composé plusieurs ouvrages. Le premier dédié au roi, comprend *la maniere de bien bâtir, pour toutes sortes de personnes*, & contient aussi plusieurs figures, plans & élévations des plus beaux bâtimens & édifices de France, de son invention & de sa conduite. Il parut d'abord en 1623, & fut réimprimé en 1663, *in-folio*. Le second fut imprimé en 1626, & réimprimé en 1641, sous le titre de *Traité des cinq ordres d'architecture dont se sont servi les anciens*, traduit du Palladio, augmenté de nouvelles inventions pour l'art de bâtir. Le troisiéme imprimé en 1632, contient *les regles des cinq ordres d'architecture de Vignole*, augmentées & réduites de grand en petit. Tous ces ouvrages ont été reçus avec beaucoup d'approbation dans les pays étrangers, aussi-bien qu'en France. Le Muet fut choisi par la reine mere Anne d'Autriche, pour achever la somptueuse église du Val-de-Grace à Paris, & mourut en cette ville le 28 septembre 1669, âgé de 78 ans. * *Mémoires historiques*. Papillon, *biblioth. des aut. de Bourg.*

MUEVIN (Jacques) prieur claustral de saint Martin de Tournai au milieu du XIV siécle, a écrit une chronique des choses arrivées principalement à Tournai & en Flandre depuis 1297, jusqu'en 1339. On la conserve manuscrite dans cette abbaye, où l'auteur mourut en 1367. * Le Long, *bibliot. hist. de France.*

MUFFET (Thomas) *cherchez* MOUFFET.

MUFTI, grand-prêtre de la religion Mahométane, *cherchez* MOUPHTI.

MUGELLO (la vallée de) c'est une belle contrée du Florentin en Toscane. Elle s'étend le long des deux bords de la riviere de Siéve, entre le mont Apennin & la riviere d'Arno. La ville de Fiesole & une partie de celle de Florence y sont situées, & elle prend son nom du village de Mugello, appellé anciennement *Mucialla*. * Mati, *diction.*

MUGNOS (Gilles) Aragonois, & antipape, sous le nom de Clément VIII, étoit docteur en droit canon, & chanoine de Barcelone, & s'étoit acquis beaucoup d'estime par sa science & par sa vertu. Après la mort de Pierre de Lune, autrement Benoît XIII, l'an 1424, il fut élu pape par les deux cardinaux de l'obédience de Benoît, qui leur avoit expressément ordonné en mourant, de procéder à une nouvelle élection : ce qu'ils firent à la sollicitation d'Alfonse, roi d'Aragon, ennemi du pape Martin V. Comme il étoit impossible qu'un de ces deux cardinaux fût élu à la pluralité des voix, s'il ne se donnoit la sienne, ils s'accorderent à élire un pape hors de leur prétendu collége. Mugnos prit les ornemens pontificaux à Péniscole, dans une presqu'isle du royaume d'Aragon, proche de Tortose, & se nomma Clément VIII. Pour se faire un juste consistoire, il fit une promotion de quatre cardinaux, du nombre desquels fut un de ses neveux. Après que le roi d'Aragon se fut réconcilié avec le pape Martin V l'an 1429, Mugnos fit abdication de son bon gré, & même en témoigna de la joie. Il voulut néanmoins renoncer au pontificat avec solemnité; car il créa auparavant un cinquiéme cardinal, nommé François Rouera, célébre docteur en droit canon; après quoi s'étant mis sur son trône, la tiare en tête, revêtu de tous les ornemens pontificaux & accompagné de ses cardinaux, il commença cette action en présence d'une nombreuse assemblée, par une acte d'autorité & de souverain pontife, en disant qu'il révoquoit toutes les sentences d'excommunication que lui & Benoît XIII, son prédécesseur, avoient fulminées contre tous ceux qui avoient refusé de leur obéir ; puis il déclara que, pour la paix de l'église, il renonçoit de tout son cœur au souverain pontificat; & que le siége étant vacant, les cardinaux pouvoient procéder librement & canoniquement à une nouvelle élection. Sur cela, il descendit de son trône, & se retira dans une chambre, d'où, après s'être dépouillé des habits pontificaux, il rentra dans la salle avec l'habit de docteur. Comme Martin V lui avoit auparavant destiné l'évêché de Majorque, il alla prendre place après ses cardinaux, & les pria de pourvoir l'église d'un bon pasteur. En même temps ceux-ci se rendirent dans un appartement préparé pour leur servir de conclave, & élurent sur le champ, comme par la voie d'inspiration, Othon Colonna, qu'ils déclarerent pape, sous le nom de Martin V. Il avoit été élu au concile de Constance; mais le docteur Mugnos, avant que de se déposer, avoit exigé que cette cérémonie fût observée. Le cardinal de Foix, qui étoit en Aragon en qualité de légat du pape Martin, ayant appris la nouvelle de cette action, se rendit à la ville de Saint-Matthieu, à trois lieues de Péniscole, où Gilles Mugnos, & ceux qui lui avoient obéi, sous le nom de Clément VIII, allerent rendre obéissance au pape Martin V, en la personne de son légat. Ainsi finit le schisme d'Occident, par la démission volontaire du docteur Mugnos. * Maimbourg, *hist. du grand schisme.*

MUGNOS (Alfonse) né à Tévar dans le diocèse de Tolede, fut choisi en 1561, pour enseigner la théologie dans le couvent de l'ordre de saint Dominique dont il étoit, dans cette ville. On a de lui une traduction latine des sermons de Savonarole, & une version espagnole de la description de Rome du pere Félini, Servite. Ses supérieurs l'avoient chargé de recueillir des mémoires pour l'histoire de son ordre en Espagne: & c'est sur ceux qu'il avoit rassemblés que Ferdinand de Castillo a écrit; ce qui montre qu'Antonio & Altamura se sont trompés, lorsqu'ils ont écrit que Mugnos travailla à continuer Castillo.

MUGNOS (Pierre) autre religieux Espagnol de l'ordre de saint Dominique, étoit employé dans la Chine, au commencement du XVIII siécle, & fut un des missionaires qui furent appellés l'an 1707, à Kankchieu pour rendre raison devant les magistrats de leurs sentimens sur la pratique du P. Matthieu Ricci à l'égard des rits chinois, & sur l'ordonnance de l'empereur pour la conservation de ces rits. On remarque qu'encore que sa réponse fût semblable à celle des autres missionaires, qui déclarerent qu'ils ne pouvoient approuver cette pratique, ni recevoir l'ordonnance, il fut le seul qui ne fut pas chassé de la Chine; & l'on conjecture que les Jésuites en souffrant qu'il demeurât dans cet empire, voulurent reconnoître les services qu'il leur avoit rendus en plusieurs rencontres. Il étoit encore à Canton en 1716, & ce fut de-là qu'il envoya à la congrégation *de propaganda fide* une relation espagnole de ce qui étoit arrivé au cardinal de Tournon retenu prisonier à Macao, & aux autres missionaires, en 1710. On y voit qu'il servit beaucoup ce cardinal, qu'il plaida souvent sa cause, qu'il s'offrit à être caution pour lui, & qu'il n'oublia rien pour rendre sa prison moins dure. On a aussi une lettre qu'il écrivit en 1711, au P. Alexandre, qui est imprimée dans les observations du P. Laget sur la somme de Raimond de Pegnafort; sa relation a été imprimée en françois avec celle de François Gonzalés. * Echard.

MUHLHAUSEN ou MUHLHOUSE, *cherchez* MULHAUSEN.

MUIS (Siméon de) natif d'Orléans, archidiacre de Soiffons, profeffeur royal à Paris dans la langue hébraïque. Il a été un des plus habiles en cette langue que la France ait produits, & avoit joint à cette fcience un jugement folide & un grand difcernement, un ftyle pur, net & facile, une grande connoiffance de l'hiftoire fainte & du fonds de la religion : en forte qu'il avoit toutes les parties néceffaires pour faire un excellent interpréte de l'écriture. Son commentaire fur les pfeaumes paffe, de l'aveu de tous les favans, pour le plus parfait & le meilleur commentaire que nous ayons fur ce livre de l'écriture-fainte. De Muis a défendu contre le pere Morin, l'autorité du texte hébreu, dans trois écrits, où il loue fort la Maffore. Il mourut en 1644, âgé de 57 ans, étant alors chanoine & archidiacre de Soiffons. Il avoit été nommé profeffeur royal en hebreu par lettres patentes de Louis XIII données à Tours le 22 juillet 1614. Toutes fes œuvres ont été imprimées à Paris l'an 1650 fous ce titre : *Simeonis de Muis...... opera omnia, five commentarius in pfalmos David's & felecta veteris teftamenti cantica*, à Paris, Henault, 1650, *in-fol.* Ce volume eft en deux parties; la premiere fur les pfeaumes & les cantiques que l'on chante dans l'office de l'églife; la feconde qui eft marquée de la date 1649, contient *Varia facra variis Rabbinis contexta, quibus accedit triplex affertio veritatis hebraicæ adversùs exercitationes Joannis Morini.* Ce dernier ouvrage avoit déja été imprimé fous le titre de *Caftigatio animadverfionum Morini*, à Paris, 1629, *in-8°. Affertio veritatis hebraicæ*, &c. *in-8°*, 1631. *Affertio altera*, &c. 1634. Siméon de Muis avoit donné d'abord un effai de fon ouvrage fur les pfeaumes, par l'explication litterale & hiftorique des cinquante premiers pfeaumes, à Paris en 1625, *in-8°*. Il a fait de plus des notes favantes fur le livre de la Genèfe, imprimées dans le corps des critiques, tome IX, pag. 1605, & avec fon commentaire fur les pfeaumes : le titre de ces notes eft *Varia facra in Pentateuchum.* Il a fait auffi des notes fur les Inftitutions hébraïques (c'eft-à-dire la grammaire hébraïque) du cardinal Bellarmin, imprimées *in-8°*, à Paris en 1622. * *Voyez* les ouvrages même de Siméon de Muis, & les bibliothéques facrées du pere le Long, de l'Oratoire, & du pere Calmet, Bénédictin. Nous avons encore eu occafion de voir quelques piéces de Siméon de Muis en vers hébreux, tirées des pfeaumes, & de quelques autres endroits de l'écriture, dont le texte latin eft à côté. Ces piéces, fort courtes, font fur la prife de la Rochelle, & précédées d'une épître latine au cardinal François de la Rochefoucaud, grand aumônier de France : le tout *in-4°*. L'épître eft datée de Paris, le 4 des ides de décembre 1628.

MUISIS, connu fous le nom d'ÆGIDIUS MUCIDUS, dix-feptiéme abbé de S. Martin de Tournai, dans le XIV fiécle, compofa divers ouvrages hiftoriques; comme une chronique, depuis la naiffance de Jefus-Chrift, jufqu'à l'an 1348; les vies d'André de Florence, & de Jean des Prés, évêques de Tournai; celles des abbés fes prédéceffeurs, &c. Il mourut l'an 1353, âgé de 83 ans. * Voffius, *de hift. lat.* Valere André, *biblioth. belg.*

MUL (l'ifle de) c'eft une des ifles Wefternes, qui n'eft féparée du Locquabyr en Ecoffe, que par un canal d'une lieue. Elle en a fept ou huit de long, & autant de large. On y trouve plufieurs grandes bayes, & fes lieux principaux font Dowart, Arrois & Kildavie. * Mati, *diction.*

MULBERG, en latin *Molyberga*, petite ville de la haute Saxe, dans la Mifnie fur l'Elbe, entre Meiffen & Torgaw, à fix lieues de la premiere, & à trois de la derniere. Mulberg eft fameufe par la victoire que Charles-*Quint* y remporta fur les princes Proteftans l'an 1547. * Mati, *dict.*

MULDRAC (Antoine) prieur de Longpont, abbaye de l'ordre de Citeaux dans le Soiffonnois, eft connu par deux ouvrages qu'il a publiés en 1652 & 1662. Le premier eft une chronique latine de cette abbaye de l'an 1131, jufqu'en 1648, où il y a plufieurs chofes dignes d'être lues : le fecond eft intitulé, *le Valois Royal.* On ne fait pas l'année de fa mort.

MULEI, *cherchez* ABDALLAH.

MULEI CHEC, furnom d'Aben Jofef, roi de Fez, *cherchez* ABEN JOSEF.

MULEI ARCHI, *cherchez* MOULEI.

MULGRAVE, ancien château dans la partie feptentrionale du comté d'Yorck près de la mer, & affez près de Whitbi, fut bâti par Pierre de Maulei fous le regne de Richard I, & demeura dans cette famille depuis fon fondateur, pendant fept générations. Après avoir paffé dans les mains de plufieurs familles, il vint à celle des Scheffields. Edmond lord Scheffield de Bulterwich, lord préfident du nord d'Angleterre, fut fait comte de Mulgrave par le roi Charles I, en 1625. Il étoit arriere-petit-fils d'Edmond, comte de Mulgrave. Jean comte de Mulgrave, fut fait marquis de Normanbi, par le roi Guillaume III. * *Diction. anglois.*

☞ MULHAUSEN, ville impériale d'Allemagne dans la Thuringe, fur la riviere d'Unftruth vers la Heffe, à cinq milles de Nordhaufen. Nonobftant cette pofition, elle eft rangée parmi les villes de la baffe Saxe. Son mois romain fimple eft de quarante hommes d'infanterie, & de cent foixante florins. Le terroir qui l'environne eft fort fertile, & l'Unftruth qui la baigne lui apporte une infinité d'avantages : auffi a-t-elle été comptée parmi les villes anféatiques. * La Martiniere, *dict. géographique.*

☞ MULHAUSEN, petite ville d'Allemagne dans la Pomerelle, fur la Schone, entre Elbing & Melfack, & près de la ville de Holland. Elle a été bâtie en 1356, & appartient au roi de Pruffe. * La Martiniere, *dict. geogr.*

☞ MULHAUSEN, ou MUHLHOUSE, ville libre, alliée des Suiffes, enclavée dans l'Alface, à quatre ou cinq lieues de Bafle, celui de tous les cantons dont elle eft la plus voifine. Elle eft fituée dans une belle campagne, fertile en bled, en fruits & en vin. Elle eft grande, bien bâtie & bien peuplée, ornée de plufieurs églifes, & d'autres beaux édifices publics & particuliers. On croit qu'elle eft l'*Arialbinum* des anciens, puifque l'itinéraire d'Antonin met une ville de ce nom entre *Augufta Raurocorum*, qui eft Augft, & *Vrencim*, qu'on prend pour Enfisheim.

M. de Longuerue ne lui donne pas cette ancienneté. Les empereurs, dit-il, l'ayant bâtie fur les fonds de leur domaine, elle a été une des plus anciennes villes impériales, obéiffant aux préfets établis par les empereurs dans l'Alface. Son nom de *Muhlhoufe* lui vient de la quantité de moulins qui s'y trouvent : car elle eft dans une fituation fort propre pour cela, entre la riviere de l'Ifle, & deux autres petites, qui l'enferment comme une ifle & lui fervent de foffés; de forte que de quelque côté qu'on y entre, on rencontre trois foffés, en quelques endroits quatre, que l'on paffe fur autant de ponts. Ces foffés fervent de défenfe à la ville, & lui fourniffent en même temps de bon

poisson, & particuliérement des carpes. Mulhausen a beaucoup souffert durant les brouilleries des empereurs avec les papes. Elle fut toujours fidéle aux empereurs, & elle s'attira par-là la haine des ecclésiastiques & de la noblesse du voisinage. L'an 1246 les partisans de l'empereur Frédéric II, ayant perdu une bataille contre Berchtold de Teck, évêque de Strasbourg, & ses adhérens, la ville de Mulhausen, qui étoit du nombre des premiers, quoique sous la jurisdiction de l'évêque de Strasbourg, fut fort maltraitée, jusqu'à ce que quinze ans après Rodolphe de Habsbourg la délivra du joug de l'évêque, & prit avec le secours des bourgeois, la forteresse que l'évêque y avoit, & la démolit, n'y laissant que deux tours qui subsistent encore. Et ce prince ayant été douze ans après élevé à l'empire, il récompensa la fidélité que cette ville avoit eue pour les empereurs, & la rendit ville libre & impériale, lui donnant divers priviléges. L'an 1347, l'empereur Charles IV lui en donna encore de nouveaux, permettant aux bourgeois de choisir eux-mêmes leurs chefs. Ils sont partagés en six tribus, dont chacune a deux maîtres ou chefs particuliers, & donne encore deux autres conseillers, qui composent ensemble un corps de vingt-quatre personnes. Le chef général de la ville a le titre de bourguemestre; & il y en a ordinairement trois, & quelque fois quatre, qui y président tour-à-tour, chacun durant une demi-année.

Cette ville, & les autres qui étoient impériales, souffrirent beaucoup des landgraves, des avoués, & des préfets d'Alsace, sans néanmoins perdre la prérogative de villes impériales. Enfin, ceux de Mulhausen craignant pour leur liberté, à cause que la noblesse voisine les harceloit continuellement, firent alliance avec les Suisses. Elle s'allia premierement avec Berne & Soleurre, l'an 1466, pour l'espace de vingt-cinq ans, à l'occasion des insultes & des hostilités qu'elle avoit perpétuellement à essuyer de la part de la noblesse autrichienne. L'an 1506 elle s'allia encore avec Basle pour vingt ans. Et comme elle avoit toujours marqué beaucoup d'affection & de fidélité aux cantons, elle fut reçue de tous dans une alliance étroite & perpétuelle, & incorporée par-là dans le corps helvétique: en vertu de quoi elle a toujours joui de l'avantage de la neutralité & de la paix, au milieu des guerres presque perpétuelles qu'il y a eu depuis deux cens ans entre les empereurs d'Allemagne & les rois de France. Elle a vu tous ses environs exposés aux horreurs de la guerre, pendant qu'elle jouissoit du repos, à cause de son alliance avec les Suisses. Il arriva un jour à M. de Turenne de livrer bataille aux Allemans, presque sous le canon de Mulhausen. Les Allemans furent battus, & plusieurs centaines d'entr'eux se sauverent à Mulhausen & dans ses terres. Ce prince, quoique vainqueur, respecta les frontieres de cette petite république, & se contenta de poster des gardes à toutes les avenues, pour attaquer les fugitifs, mais ils furent assez heureux pour échaper.

La petite république du Mulhausen possede un petit territoire, composé des bourgs & paroisses de Montheim, Iltzacht, Sawisheim, & quelques autres de moindre conséquence. * La Martiniere, *dict. géogr.*

MULIERS, en latin *Mulierius* (Nicolas) calviniste, étoit de Bruges. Il naquit en 1564, & mourut en 1630. C'étoit un excellent médecin & mathématicien. Il publia des tables pour le mouvement du soleil & de la lune; deux livres d'institutions astronomiques; un livre sur l'année juive & turque: un calendrier romain avec une introduction, que G. J. Vossius appelle un ouvrage savant & exact. Il eut un fils nommé *Pierre*, né à Harlingue en 1599, & mort en 1647, après avoir enseigné la médecine à Groningue. * *Auctor. vitarum profess. Groningens. pag.* 65 & 113. Valere André, *biblioth. Belg.*

MULKI CADIN, favorite de la sultane, aïeule de Mahomet IV, étoit une jeune femme hardie, qui gouvernoit tout l'empire ottoman, au commencement du regne de ce prince l'an 1650, parcequ'elle possédoit toute l'affection de cette sultane. Le grand visir ni les autres conseillers d'état ne pouvoient disposer d'aucune chose sans son approbation. Les eunuques noirs, qui sont les eunuques du serrail des femmes, donnoient la loi à tout le monde. Le conseil du cabinet se tenoit dans le secret appartement des femmes. Enfin les soldats ne pouvant s'accoutumer à la tyrannie d'une femme, vinrent avec un grand tumulte au serrail, & envoyerent dire au sultan, avec une insolence extraordinaire, qu'il eût à se trouver au Kiosch, ou pavillon des festins. Lorsqu'il y fut arrivé, ils lui demanderent la tête des eunuques favoris, suivant le rolle qu'ils en avoient fait. Ils ne permirent pas à leur prince de délibérer sur leur demande: il fallut aussitôt étrangler ceux qu'ils avoient demandés. Le lendemain ils massacrerent Mulki, & son mari Schaban Kolfa. * Ricaut, *hist. de l'emp. Ottom.*

MULLER ou REGIOMONTAN (Jean) célébre astronome, avoit pris ce dernier nom, parcequ'il étoit de Koningshoven, dans la Franconie, car c'est-là où il naquit l'an 1436, le 6 juin, & non pas à Konigsberg dans la Prusse, comme quelques auteurs Polonois l'ont écrit. Il étudia en philosophie à Leipsic, & de-là passa à Vienne en Autriche pour y étudier l'astronomie sous George Purbach: ce qu'il fit avec tant de succès, qu'après la mort du même Purbach, il fut professeur des mathématiques. L'amitié dont l'honoroit le cardinal Bessarion, & le desir d'apprendre à fond la langue grecque, le déterminerent à entreprendre le voyage d'Italie, où il fut admiré de tous les docteurs, à Venise, à Rome, où il arriva vers la fin d'octobre 1461, & à Padoue; & dans la derniere de ces villes, il fut mis au nombre des académiciens. Le cardinal Bessarion avoit engagé Purbach à faire un abregé de l'*Almageste* de Ptolémée; la mort le surprit avant qu'il eût achevé cet ouvrage; & en mourant il le laissa à son disciple pour y mettre la derniere main: ce qu'il exécuta très-heureusement. Pendant qu'il étoit à Rome, il releva des fautes considérables dans des livres que George de Trébizonde avoit traduits en latin. Cette franchise ne plut pas à cet auteur, & l'anima violemment contre Muller, qui revint en Allemagne, & se retira à Nuremberg; mais le pape Sixte IV le pria de repasser à Rome, pour travailler à la réforme du calendrier. Muller revint en cette ville au mois de septembre 1475; & le pape le pourvut de l'évêché de Ratisbonne. Il ne fut pas plutôt arrivé à Rome, que les fils de George de Trebizonde l'assassinerent l'an 1476, craignant que l'éclat de son savoir ne fût un obstacle à la réputation de leur pere. D'autres assurent qu'il mourut de la peste, âgé de 40 ans. Nous avons divers ouvrages de lui. * Paul Jove, *in elog. c.* 144. Gassendi, *in vita Regiomontani*, &c.

MULLER (Jacques) né à Torgaw, ville de Misnie, l'an 1594, étoit fils de *Fabien* Muller, sénateur ou conseiller de la ville. Jacques fut désigné professeur des mathématiques à Giessen, en 1618, & la même année il fut créé docteur en médecine,

médecine. En 1625 il se retira à Marpurg pour y enseigner les mathématiques dans lesquelles il étoit fort habile. En 1637, il fut médecin du prince Jean landgrave de Hesse, général d'armée, & premier médecin de l'armée que ce prince commandoit en chef. Mais il mourut en Misnie la même année d'une fiévre ardente, à l'âge de quarante-trois ans, & fut enterré honorablement dans sa patrie. On ne connoît que deux ouvrages de cet habile homme: le premier *De coalitu partium genitalium*: c'est une lettre qui se trouve avec les observations singulieres de médecine de Gregoire Horstius, à Ulme, en 1618, *in-4°*. Le second, *De natura motûs animalis & voluntarii exercitatio singularis*, *&c.* qui est imprimé dans le même ouvrage de Horstius. *Voyez* la préface de cet ouvrage, & la bibliothéque des ouvrages de médecine, par M. Manget, tome II, livre XII, &c. *Voyez* aussi *Bibliographiæ anatomicæ specimen*, par Duglas, pag. 179.

MULLER (Henri) né à Lubeck, en 1631, après avoir commencé l'étude de la littérature orientale, & celle de la philosophie à Rostock, passa en 1647, à Gripswalde où il demeura trois ans. En 1650, rappellé à Rostock, il y fut fait maître-ès-arts, & alla ensuite à Leipsick, où il profita des leçons de Carpzovius, de Hulsemann, & de Geyer. Etant depuis à Wittemberg, il se lia avec Calovius & Meisner. En 1653 il revint à Rostock, & y fut archidiacre dans l'église de sainte Marie, & six ans après professeur en grec. En 1660 il prit à Helmstadt le degré de docteur en théologie, & en 1662 il obtint à Hambourg la charge de surintendant des églises, celle de pasteur de l'église de sainte Marie, & peu après la chaire de professeur en théologie. En 1671, il fut fait surintendant des églises de sa patrie, où il mourut quatre ans après. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de piété, &c. Il étoit Luthérien, & a écrit plusieurs ouvrages contre l'église romaine, qu'il a calomniée sans raison. * Freher, *theatrum*, *&c.* Witten, *memor. theologor. decad.* 15, &c.

MULLER (Jean) prédicateur célébre de Zurich, vivoit encore en 1678. Il a publié divers ouvrages. Nous donnerons ici le titre des principaux en latin, *Quæstiones miscellaneæ de Muhammedanorum deo: Persico Twasi pentateucho: De Sadducæis*, en 1653. En 1654, *Dyas quæstionum de nomine Jesu & versione æthiopica*. En 1659, *Disputationes de historiæ definitione: De sacris scriptoribus in genere*. En 1660, *De evangelica magorum historia: De scriptis S. Matthai*. En 1672, *Heptas quæstionum de nativitatis Christi festo*. En 1673, *Vindiciæ locorum vet. testam. Genes. I, 3, 11; Genes. XVII*, 11. On a encore de lui, *Decas concionum: Horologium pœnitentiale: Tuba Joëlis: Speculum pœnitentiale: Tractatus de monachatu & Eucharistia*. * Konig, *bibliotheque*.

MULLER (André) surnommé de *Greiffenhage*, sa patrie, dans la Pomeranie ultérieure, où il naquit vers l'an 1630, finit ses études à Rostock où il alla à l'âge de seize ans. Il faisoit à cet âge des vers en hébreu, en grec & en latin. De-là il passa à Gripswalde où il prit le degré de maître-ès-arts, & ensuite à Wittembreg où il donna des preuves publiques de son érudition, ce qui lui valut la vocation au rectorat à Kœnigsberg dans la nouvelle Marche. Il desservit depuis l'église de Treptow, qu'il quitta ensuite à la sollicitation de Walton & de Castell pour passer en Angleterre, afin d'y aider ces deux savans qui travailloient alors à la bible polyglotte, & au dictionaire pentaglotte. Il passa dix ans dans la maison de Castell où son application fut sans relâche. Son attachement fut tel, que le cortége de l'entrée publique de Charles II, passant sous ses fenêtres, il ne daigna pas même se lever pour regarder la magnificence de cette marche. Etant repassé en Allemagne, il fut nommé pasteur à Bernow dans la Marche moyenne, & en 1667 on le nomma prevôt à Berlin. Mais ne pouvant accorder les grandes occupations de cet emploi avec son ardeur pour l'étude, sur-tout des langues orientales, il le quitta le 11 février 1685, & alla à Stetin où il se livra à son étude favorite. Il étoit fort versé dans ces langues, & sur-tout dans la chinoise. Il en avoit promis une clef qu'il devoit publier sous le titre de *Clavis sinica*, par le moyen de laquelle il assuroit qu'une femme même seroit en état en moins d'un an de lire les livres chinois & japonois. Il demandoit deux mille écus pour cet ouvrage; on le pressa de le faire imprimer; le savant P. Kircher Jésuite l'en sollicita vivement; mais Muller surpris d'une espéce d'accès de folie qui lui fut causé par des douleurs aiguës qu'il ressentit, brula cet écrit avec la plupart de ses autres manuscrits. Il mourut le 26 octobre 1694. Comme il avoit une imprimerie chinoise, il la laissa à la bibliothéque de Berlin, en reconnoissance des lumieres qu'il avoit tirées du grand nombre de manuscrits chinois qui s'y trouvent. Il a fait graver soixante-six alphabets de langues différentes qu'il a accompagnés de remarques différentes, & l'on voit par tous ses ouvrages & ses traductions quelle a été son application à l'étude de la langue chinoise & des autres langues orientales. En effet, il a traduit de cette langue en latin, ou publié plusieurs historiens & autres auteurs qui peuvent servir pour connoître les pays & la religion de ces peuples: il a donné entr'autres l'histoire de la Chine d'Abdalla Beidava en persan & en latin, avec des notes: *Actio plagii litterarii Sinensis*: un alphabet japonois: *Analyticæ litterariæ specimen*, adressé à M. Ludolf: des extraits d'un livre de la connoissance de Dieu & de soi-même, du Tartare Aziz, tirés d'un manuscrit turc, avec des notes: *Basilicon Sinense*: *Bibliothecæ Sinicæ œconomia*: deux catalogues latins des livres chinois de la bibliothéque de Berlin, avec des extraits chronologiques dans le deuxiéme des annales chinoises: une dissertation sur le Cathai: une autre sur un Pentateuque hébreu fort ancien qu'il prétend avoir été écrit l'an de J. C. 334 dans l'isle de Rhodes: une notice alphabétique pour entendre plus facilement l'histoire chinoise d'Abdalla & celle de la Tartarie: une dissertation sur l'éclipse arrivée au temps de la mort de J. C. un index de differens livres tant manuscrits qu'imprimés: de nouvelles recherches sur l'éclipse qui arriva à la mort de J. C. Plusieurs sur les découvertes faites sur la Chine, par lui & les Jésuites: Extraits touchant les Chinois tirés de Grégoire *Malatiensis*: premiere partie d'un glossaire sacré, & commencement d'un glossaire profane: petite histoire des Chinois traduite de l'arménien en latin: *Horologia linguarum orientalium*: index général des auteurs, des choses & des mots qui sont dans tous ces ouvrages: *Strictura Kalendarii decupli*: Idée d'un lexicon mandarin: carte générale de l'empire de la Chine traduite du chinois: la même sous trente faces: carte universelle de l'ancien monde, de même espéce: l'Itinéraire de Marc Paul Vénitien, avec des leçons diverses: histoire orientale en latin, de Haithon l'Arménien: histoire d'un monument chinois: abrégé géographique de l'empire de la Chine: observations chinoises: l'oraison dominicale en chinois, avec des notes: préfaces sur l'histoire de la Chine: proposition de la clef chinoise, &c. Tous ces ouvrages sont en latin. Il a donné en

allemand deux voyages à la Chine ; l'un d'un ambassadeur de Moscovie, depuis la Siberie à la Chine, l'autre de Zacharie Wagner dans une grande partie du monde & à la Chine : un essai chinois : instruction circonstanciée touchant l'imprimerie chinoise : apologie contre le docteur Grebnitz. Il a encore publié en latin : *Scrutinium fatorum Gogi* (*id est Turcarum*) *Symbolæ Syriacæ* : un catalogue de tous les opuscules qu'il a publiés ou composés jusqu'en 1680. * *Voyez ce catalogue* ; sa vie par Starckius ; M. Leibnitz, *in præfat. noviss. Sinic.* Job Ludolfe, dans sa lettre à Christophe Arnould dans les actes de Struvius, *fascic.* 6. M. Fourmont l'aîné, professeur en langue arabe au collége royal de France, a fait une dissertation sur la littérature chinoise, dans laquelle il parle de tout ce qu'a publié Muller. Il avoit lu cette dissertation dans l'académie ; mais on n'en a donné qu'un léger extrait où il n'est dit qu'un mot de Muller, dans les mémoires de ladite académie, *tome V*, comme il s'en plaint lui-même dans le catalogue singulier de ses propres ouvrages, page cinquante.

MULLER (Christophe) de Prankenheim, Allemand de nation, naquit en 1651 à Obernperg, qui n'est pas éloigné de Passaw, d'une famille distinguée par sa noblesse & par ses charges. Après avoir fait ses études avec succès, il embrassa la régle des chanoines réguliers de S. Augustin à S. Hippolyte l'an 1669, à l'âge de dix-neuf ans. Un an après, il fit profession ; & depuis il se livra tout entier à l'étude de la théologie, dans laquelle il fit de grands progrès. Lorsqu'il eut été élevé au sacerdoce, il fut successivement professeur de théologie, curé, supérieur des novices ; & en 1683, on l'élut doyen. Son mérite depuis long-temps connu & estimé, le fit encore monter plus haut quelques années après, ayant été élu abbé en 1688. Le P. Muller honora cette dignité jusqu'à sa mort, qui arriva le 6 février de l'an 1715 ; c'étoit à pareil jour qu'il avoit été revêtu de sa dignité. Il avoit le talent de la parole, & il a passé même dans sa patrie pour un orateur du premier ordre. Il avoit cultivé avec soin les lettres sacrées & humaines ; mais tout ce qui étoit du genre historique lui plaisoit encore davantage. Quoique distrait par les affaires que ses divers emplois entraînoient après soi, surtout depuis qu'il fut parvenu au premier rang, il donnoit au cabinet tout ce qu'il pouvoit dérober aux fonctions extérieures ; & il savoit si bien ménager son temps, qu'il en passoit toujours une assez grande partie dans l'étude. Celle-ci faisoit ses délices, même dans sa vieillesse. On a cependant peu d'ouvrages de lui, au moins qui soient imprimés. Le P. Raimond Duelli ou Duellius, chanoine régulier & bibliothécaire de S. Hippolyte, a fait imprimer l'histoire latine que M. Muller a composée de cette maison, sous le titre de *Introductio in historiam sand Hippolytanam*. Le P. Duellius ne s'est pas contenté de mettre en ordre cette histoire qui est curieuse, & de la faire imprimer dans le tome I de ses *Miscellanea*, à Augsbourg, 1723, *in-4°*. Il y a joint aussi diverses piéces servant de preuves à cette histoire : & dans le second volume de sa collection, imprimé en 1724, il a fait imprimer sur le même sujet divers monumens du XIV & du XV siécle. Dans la préface du premier volume, pour donner un échantillon de l'éloquence de Christophe Muller, il rapporte le discours que celui-ci prononça en présence du roi d'Espagne, lorsque ce prince passa par Saint-Hippolyte le 14 octobre 1703, & il promet d'en publier d'autres dans le tome II de son recueil ; mais il ne s'y en trouve aucun. * Voyez *Raymundi Duellii regul. sancti Augustini canon. & bibliothecarii sand-Hippolytensis miscellaneorum quæ ex codicibus mss. collegit liber 1 ; in observationibus præviis*, n°. 19.

MULMANN (Jean) théologien, naquit en 1573, & mourut en 1613. Il fut professeur en théologie à Leipsick. Il a écrit sur la vérité & la perfection de la Cène du Seigneur. * Henning Witte, *in memor. theol. p.* 63.

MULTAN, ville & royaume des Indes, dans les états du grand Mogol. La ville est située sur la rive gauche de l'Indus, au-dessous d'Attok, & a été autrefois plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui * Sanson.

MUMMIUS (Lucius) consul Romain, avec Cn. Cornelius Lentulus, l'an 608 de Rome, & 146 avant J. C. fut subrogé à Metellus qui faisoit la guerre dans la Grece. Il acheva heureusement ce que l'autre avoit commencé, soumit toute l'Achaïe, prit & brula la ville de Corinthe, d'où vint ce métal si fameux, qu'on appella *Corinthien* ; & remporta avec l'honneur du triomphe, le surnom d'*Achaïque*. Ensuite dix députés réglerent l'état de tout le pays, & taxerent le tribut que la Grece payeroit tous les ans. Mummius fut depuis censeur. Il mourut en exil à Delos. * Strabon, *l.* 8. Tite-Live, *l.* 52. Velleïus, *l.* 1. Appien, *de bello civ.* Pausanias, *in Achaïc.* Aurelius Victor, *c.* 60, *de vir. illust.* Florus, *l.* 2. Pline, *l.* 37. *cap.* 3.

MUMMIUS, poëte Latin, cité par Macrobe. On ne sait point d'où il étoit, ni en quel temps il a vécu. * Macrobe, *l.* 1 *Saturn. c.* 10.

MUMMOL (Patrice) qu'on fait comte d'Auxerre, se rendit célébre par ses victoires, à la tête des armées de Gontran, roi d'Orléans & de Bourgogne, fils de Clotaire I. Il recouvra la Touraine & le Poitou sur Chilperic roi de Soissons, qui les avoit enlevées l'an 576, à Sigebert, II de ce nom. Ces deux princes étoient freres de Gontran, roi de Metz ou d'Austrasie, puis de France. Amat, qui conduisoit les troupes de Gontran, ayant été défait par les Lombards, qui étoient entrés dans le Dauphiné, Mummol les poursuivit, les défit en plusieurs occasions ; & ayant été fait gouverneur de Provence, il repoussa courageusement les Saxons. Peu de temps après, le patrice Mummol se brouillant avec le roi, son maître & son bienfaiteur, se jetta dans le parti du prince Gombaud, qu'il assista de sa personne, de ses amis & de ses conseils, & s'enferma dans Comminges, que l'armée de Gontran assiégeoit ; mais cette ville ayant été prise, Mummol fut tué sur la porte de sa maison, en se défendant l'épée à la main, l'an 585. On dit que la femme de ce patrice déclara par la force des tourmens, qu'il avoit un trésor considérable à Avignon. * Grégoire de *Tours*, *l.* 5, 6 & 7. Paul Diacre, *l.* 3 & 4. Aimoin, *l.* 3.

MUMMOLE, évêque de Langres après le milieu du VI siécle, fut surnommé *le Bon*, à cause de ses vertus. Il gouvernoit le monastere de Réomaüs, dont il étoit le troisiéme abbé, ayant succédé à saint Sylvestre, successeur du saint abbé Jean, le fondateur de son monastere, lorsqu'il fut tiré de sa solitude pour remplir le siége épiscopal de Langres après la mort de Pappole. Ce diocèse avoit besoin d'un prélat tel que Mummole, pieux, zélé, instruit, pour réparer les scandales que la jalousie & l'ambition de quelques clercs y avoient donnés, & les désordres qui s'en étoient suivis. Mummole fut un des vingt-un évêques qui assisterent au premier concile de Mâcon, qui se tint l'an 581, par l'ordre du roi Gontran, & où l'on fit dix-neuf canons, dont plusieurs sont contre les Juifs. Ils sont datés du premier jour de novembre de l'indiction XV, & de la vingt-uniéme année du

regne de Gontran, c'est-à-dire, de l'an 581 ou 582, car les caracteres chronologiques qui devroient fixer l'époque de ce concile, varient dans les diverses éditions. Les évêques disent dans la préface, qu'étant assemblés pour des affaires publiques, & pour les nécessités des pauvres, ils ont plutôt songé à renouveller les anciens canons, qu'à en faire de nouveaux. On croit que ces affaires publiques pour lesquelles Mummole & les autres évêques étoient assemblés, étoient de chercher les moyens de concilier les intérêts des rois François qui étoient toujours divisés entr'eux. * *Voyez* Grégoire de *Tours*, *liv.* 5, *chap.* 5. Le tom. I des conciles de France, *pag.* 379 *& suiv.* Le pere Longueval, Jésuite, dans son *histoire de l'église Gallicane*, tome III, livre VII, &c.

MUNACIUS PLANCUS, *cherchez* PLANCUS.

MUNASICHITES : secte des Mahométans, qui suivent l'opinion de Pythagore, & croient la métempsycose, ou transmigration des ames d'un corps dans un autre. *Munasachat* en arabe, signifie *Metempsycose*. On les nomme autrement *Altenasochites*, du mot *Altenasoch*, qui signifie aussi *Metempsycose*. * Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

MUNCER (Thomas) natif de Zwickau, ville de Misnie, l'un des plus fameux disciples de Luther, avoit été prêtre comme lui. C'étoit un homme qui avoit un extérieur sévere, un port vénérable, un visage pâle, & une barbe longue : ce qui lui attiroit les respects de ceux qui donnent dans ces apparences trompeuses. On l'appelloit *le vicaire de Luther* ; & ce n'étoit pas sans sujet, puisqu'il enseigna ses erreurs dans la plus grande partie de l'électorat de Saxe ; mais il se fit chef des Anabaptistes & Enthousiastes, l'an 1525, feignant d'avoir des révélations de Dieu, qui lui enseignoit des vérités inconnues aux autres. Chassé de Zwickau, il se retira dans la ville d'Astat en Thuringe, qui étoit en quelque façon une ville libre, quoiqu'elle reconnût l'électeur de Saxe pour souverain. Il y prêcha qu'il falloit également se précautioner contre les Catholiques & contre les Luthériens, parcequ'ils étoient passés dans les deux extrémités contraires, & que la véritable foi consistoit dans un juste milieu. Il s'associa Nicolas Stork pour fortifier sa secte ; & ayant attiré à son parti un prodigieux nombre de paysans, il déclara hardiment à ses auditeurs que Dieu ne vouloit plus souffrir les oppressions des souverains & les injustices des magistrats ; & qu'il lui avoit ordonné de les exterminer, pour mettre en leur place des gens de probité. Ces discours exciterent une sédition, & porterent une infinité de scélérats à former une armée, qui fit de furieux ravages en Allemagne. Muncer s'étant mis avec Pfeiffer, autre enthousiaste, à la tête de ceux qu'il avoit fait soulever en Thuringe, les encourageoit à combattre contre l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, & le duc de Brunswick ; mais ces rebelles furent taillés en pièces, & ceux qui se refugierent dans Frankusen, furent faits prisoniers. Les deux chefs des fanatiques, Muncer & Pfeiffer étant de ce nombre, passerent comme les autres par l'épée du bourreau, & eurent la tête tranchée à Mulhausen vers la fin de l'année 1525. Muncer se repentit à la mort ; mais Pfeiffer, moine apostat, mourut obstiné dans ses erreurs. * *Histoires des hérésies.*

MUNCHROT, abbaye dans la Souabe, sur la riviere de Rott, entre Memmingen & Biberac. Cette abbaye est de l'ordre des Prémontrés, & fut fondée l'an 1127. Elle fut brulée l'an 1670, & de nouveau l'an 1681. * Mati & la Martiniere, *diction.*

MUNDA, ancienne ville d'Espagne, qu'on place dans le royaume de Grenade, est, selon Mariana, celle que l'on appelle aujourd'hui *Ronda la veja*. Elle est célèbre par la défaite des fils de Pompée, qui seuls restoient en Espagne les armes à la main. Jules-César les défit l'an 709 de Rome, la premiere de l'année Julienne, la 45 avant Jesus-Christ, & par cette victoire il mit fin aux guerres civiles. * Hirtius. Suetone. Dion. Plutarque, & Lucain, *l.* 1.

MUNDAT, en latin *Manudatum* : c'est un petit pays d'Alsace. Il est divisé en deux parties : le haut Mundat est vers la riviere d'Ill, & Busach est sa capitale. Le bas Mundat est le long du bord occidental du Rhin, un peu au-dessous de Brisach, & il n'a aucun lieu considérable. L'un & l'autre appartiennent à l'évêque de Strasbourg. * Mati, *diction.*

MUNDEN, ville du duché de Brunswick en basse Saxe. Elle a un ancien château, & elle est située dans la principauté de Calenberg, aux confins de la Hesse, & au confluent de la Wera & de la Fulda. * Mati, *diction.*

MUNDINUS *de Lentiis*, étoit un célébre anatomiste du XIV siécle. Il étoit Florentin, & non de Milan. Il mourut à Bologne en Italie le 30 du mois d'août 1318, & fut enterré dans l'église de saint Vital, où l'on mit une inscription sur son tombeau. Il a fait une anatomie de toutes les parties intérieures du corps de l'homme, qui a été imprimée à Pavie en 1478, *in-fol.* à Venise en 1507, *in fol.* à Strasbourg en 1509, *in*-4°; à Lyon en 1529, *in*-8°, avec des notes d'Arnauld ou Arnoul de Villeneuve ; à Marpurg en 1541, *in*-4°, & encore depuis. Non-seulement ces différentes éditions peuvent montrer l'estime que l'on a faite de cet ouvrage ; mais l'université de Padoue a fait voir encore plus particulierement le cas que l'on doit en faire en ordonnant dans ses statuts, que ce seroit le seul livre d'anatomie que l'on liroit dans ses écoles, ce qui a été observé long-temps. On a encore de Mundinus des canons universels sur Mesués. Cet écrit se trouve avec les ouvrages de Mesués, imprimés en 1541, *in-fol.* Matthieu de Court, en latin, *Matthæus Curtius*, a cependant repris plusieurs fautes dans l'anatomie de Mundinus. * Justus, *in chronologia medicorum.* Manget, *in bibliotheca scriptor. medicorum*, tome II, liv. XII, pag. 375, &c. Konig, *dans sa bibliothéque*, parle de Mundinus, mais peu exactement à son ordinaire.

MUNDUS, *cherchez* PAULINE.

MUNGO (saint) *cherchez* KENTIGERN.

MUNIA, c'est une ville considérable de la haute Egypte. Elle est sur le bord occidental du Nil, dans le cassilif d'Ebensuef, à quinze lieues au-dessus de la ville de ce nom. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Lycopolis*, & d'autres pour la *Philace Thebaica.* * Mati, *diction.*

MUNICHIE, port avec forteresse dont parle Plutarque dans les vies de Solon, de Sylla, & de Demosthène. C'étoit un des deux ports de la ville d'Athènes, plus avancé dans la mer du golfe Saronique, que le port de Pirée, & plus oriental. Plutarque en parle encore dans la vie de Demétrius. Strabon en fait une ample description dans son livre neuviéme ; & dit que c'étoit un lieu en forme de presqu'isle, & qu'il avoit été trois fois ceint de murs, & habité comme la ville de Rhodes. * Lubin, *tables géographiq. sur les vies de Plutarque.*

MUNICK ou MUNICH, sur l'Iser, *Monachum*, ou *Monachium*, ville d'Allemagne, capitale de la Baviere, & le séjour ordinaire des ducs, passe

pour l'une des plus agréables & des plus fortes d'Allemagne, depuis que le duc Othon la fit fermer de murailles en 1156 ou 1157. On dit qu'elle fut bâtie l'an 962. La cour du prince est extrêmement polie, & le palais de sa résidence qui avoit été presque tout consumé, du moins pour la plus grande & la plus belle partie le 9 avril 1674, & qui a été depuis réparé, est un des plus magnifiques d'Allemagne; soit que l'on considere ses divers appartemens, ses précieux meubles, ses jardins, ses peintures & ses richesses, qui y sont immenses; soit que l'on admire le cabinet du duc, rempli de piéces rares & curieuses, la bibliothéque, &c. Il s'y tient deux foires, qui servent beaucoup à faire valoir le commerce; la premiere, le dimanche après la fête des Rois: & la seconde, le jour de la fête de saint Jacques. Les rues de Munick sont larges & droites, avec des maisons presque d'une même architecture. Entre les églises, on voit avec plaisir celle de Notre-Dame, où sont les tombeaux des ducs de Baviere, celle de saint Pierre, celle de saint Michel, des Jésuites, &c. Munick est médiocrement grande, mais riche & bien bâtie. Tous ses dehors sont vuides & déserts; les premiers villages en sont même assez éloignés: ce qui fait qu'on trouve de la chasse dès que l'on est sorti des portes. On passe la riviere d'Iser sur un beau pont qui a un fauxbourg de l'autre côté. C'est le seul qui soit à Munick. Gustave-Adolphe, roi de Suéde, prit cette ville l'an 1632. Il y admira le palais de la résidence, que l'électeur Maximilien a fait bâtir avec une dépense extraordinaire. Aussi le marbre y est si commun, qu'on le prendroit pour la pierre ordinaire du pays. Il n'y a ni coin, ni niche, ni porte, ni cheminée, qui n'ait son buste ou ses reliefs. Le sallon des antiques a trois cens cinquante-quatre bustes de jaspe, de porphyre, de bronze, & de marbre de toutes les couleurs, qui représentent ou des capitaines Grecs, ou d'autres princes, avec grand nombre de statues, &c. Il y a deux galeries, dont l'une est ornée d'environ cent portraits de personnes illustres, principalement pour leur savoir. Le plat-fond de l'autre représente les principales villes de Baviere, ses rivieres, ses châteaux, & ce qu'il y a de plus remarquable dans l'étendue de cet électorat. Le roi de Suéde s'attacha particulierement à une cheminée, dont l'ouvrage est de stuc. Il témoigna du déplaisir de ne la pouvoir emporter. On dit qu'un de ses capitaines lui voulut persuader de ruiner ce palais, & que ce prince lui répondit, *qu'il seroit bien fâché de priver le monde d'une si belle chose.* * Cluvier, *desc. Germ.* Bertius, *l.* 3 *Germ. &c.*

MUNIER (Jean) avocat du roi au bailliage d'Autun, né à Autun le 11 août 1557, mort en 1635, (la bibliothéque des auteurs de Bourgogne dit 1637,) est auteur d'un ouvrage intitulé, *Recherches & mémoires servans à l'histoire d'Autun*, qui a été imprimé à Dijon en 1660, avec les éloges des hommes illustres de cette ville par le même. On a encore de lui des recherches des anciens comtes d'Autun, avec la vie du roi Raoul ou Rodolphe, mais cet ouvrage n'est pas imprimé. * Le Long, *biblioth. hist. de France.*

MUNIO DE ZAMORA, septiéme général de l'ordre des Freres Prêcheurs, évêque de Palence ou Palentia, étoit né à Zamora, ville d'Espagne, dans le royaume de Léon, d'une famille noble. En 1257, âgé de vingt ans, il prit l'habit de saint Dominique, & fit de grands progrès dans l'étude de la théologie & dans la vertu. En 1285 il fut élu général de son ordre, à la place de Jean de Verceil. Peu de temps après, il écrivit pour les freres & sœurs du Tiers-Ordre, une régle fort sage, qu'il rédigea en divers chapitres, & qui fut depuis approuvée par le saint siége. Après avoir visité une grande partie de ses couvens en Italie, il se rendit à Paris en 1286, & dans le chapitre qu'il y assembla, il fit pour tout l'ordre des ordonnances pleines de sagesse & de lumiere; quelques-unes montrent son grand zéle pour la doctrine de saint Thomas. Il visita ensuite ses couvens de France, & ailleurs. Dans tous les chapitres qu'il a tenus, il fit toujours paroître ses talens supérieurs & sa haute piété. Cependant on prévint contre lui le pape Nicolas IV, qui, malgré les témoignages les plus avantageux que tout l'ordre rendit à sa capacité & à sa vertu, exigea qu'il fût déposé, sans qu'on ait pu savoir de quoi il étoit accusé. Cette humiliation ne servit qu'à faire éclater davantage le rare mérite de ce grand homme. Ce qui paroîtra singulier, c'est que le roi de Castille l'ayant nommé peu de temps après archevêque de Compostelle, on assure que le même pape Nicolas IV lui offrit dès bulles; mais Munio refusa cette dignité, & ce ne fut que malgré lui qu'il accepta l'évêché de Palence, que le pape Célestin V lui ordonna d'accepter. Son épiscopat dura peu: Boniface VIII, successeur de Célestin, l'appella à Rome, & le traita à peu près comme avoit fait Nicolas IV. Munio vécut encore cinq ans dans la priere & dans l'exercice de toute sorte de vertu. Il mourut le 7 mars 1300. Le P. Touron en fait un grand éloge dans le tome I de son *histoire des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, depuis la page 609 jusqu'à 628.

MUNNA (saint) ou FINTAN, abbé du monastere de Thagmun, au comté de Vexford, en Irlande, dans le VII siécle, a écrit un traité du cycle paschal. Il mourut fort âgé dans son monastere, au mois d'octobre de l'an 635, ou selon d'autres, 634. * Hanmer. Tigernacus, *annal. Mss.* Waræus, *de claris Hib. script. l.* 1.

MUNNIKS (Jean) fils d'un apothicaire, naquit à Utrecht le 16 octobre de l'an 1652. Il se livra à la médecine qu'il étudia dans sa patrie, & dans laquelle il fut élevé au doctorat. Le 29 octobre 1677, il fut fait lecteur en anatomie; & le deuxiéme de décembre de l'année suivante 1678, on le fit professeur extraordinaire sans appointemens; mais le 9 février 1680, il fut fait professeur ordinaire d'anatomie, de médecine & de botanique, avec la condition d'exercer deux ans sans honoraire. Il mourut le 10 juin 1711, après avoir été marié deux fois: la premiere en 1681, avec *Héléne* Meulemans; la seconde le 11 novembre 1685, avec *Marie* de Graaf. Il n'a laissé des enfans que de la seconde. Il a fait plusieurs ouvrages concernant sa profession, comme un traité des urines & de leur inspection, en latin, à Utrecht, 1674, *in*-12. On dit qu'il n'avoit fait que tirer cet ouvrage d'un livre françois sur le même sujet: c'est au moins le reproche qu'on lui fait dans un écrit qui a paru sous le titre de *Vromantius castratus.* La chirurgie selon la pratique moderne, où l'on expose les principes des anciens & des modernes, à Utrecht, en latin, 1686, *in*-4°. Traité d'anatomie, aussi en latin, à Utrecht, 1697, *in*-8°. Il a eu soin encore de l'édition de la quatriéme & de la cinquiéme partie de l'*Hortus Malabaricus*, en 1683 & 1685, *in-fol.* * *Consultez* son éloge dans le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burman.

MUNOZ (Jérôme) Espagnol, natif de Valence, vivoit dans le XVI siécle vers l'an 1560. Il étoit habile mathématicien, & intelligent dans les langues, principalement dans l'hébreu, qu'il

enseigna dans l'université de Salamanque, où il mourut. On a de lui divers ouvrages, comme *Institutiones arithmeticæ; Alphabetum hebraïcum; Lectura geographica*, &c. Antoine du Verdier Vauprivas parle d'un des ouvrages de Jérome Munoz, traduit l'an 1574 en françois par Gui le Fevre, sieur de la Boderie. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.* Du Verdier Vauprivas, &c.

MUNSTER, *Monasterium*, ville autrefois impériale & anséatique d'Allemagne en Westphalie, est le siége d'un évêque prince de l'empire, & seigneur de la ville & de son ressort. Elle a eu autrefois le nom de *Monigroda* ou *Moningroda*, & est située dans une grande plaine, sur la petite riviere d'Aa, qui la rend très-forte, & qui se jette dans l'Ems, après avoir reçu divers ruisseaux. Munster est fortifié assez régulierement, & est célèbre par le royaume fantastique de ces Anabaptistes, qui s'y établirent dans le XVI siécle, après avoir élu pour roi un tailleur d'habits, nommé *Jean de Leyden*. Les plénipotentiaires des princes de l'Europe assemblés en partie dans cette ville, pour y travailler à la paix générale, y conclurent l'an 1648 le traité dit *de Munster*. Depuis ce temps, les habitans de cette ville s'étant révoltés contre leur évêque, furent mis à la raison l'an 1661 après un long siége. Charlemagne fonda l'évêché de Munster. Ludger en fut le premier évêque, & mourut l'an 809. Coësfelt est une des résidences des évêques de Munster. Borkelo, qui n'en est pas éloignée, fut l'an 1665 le sujet de la guerre que Christophe-Bernard de Gaalen, alors évêque de Munster, fit aux Hollandois. Le château de Munster est détaché de la ville, qui est grande & belle. L'église cathédrale, la maison de ville & les colléges méritent d'être vus. * Bertius, *lib. 3 Germ.* Zeiller, *voyages d'Allemagne*. Murmel, *description. urb. Monast. &c.*

MUNSTER-IN-MERENFELD, petite ville capitale d'un des bailliages de l'archevêché de Trèves. Elle est près de la Moselle, entre Coblents & Montroyal. * Mati, *diction.*

MUNSTER, abbaye à deux ou trois lieues de celle de Péris, qui est du diocèse de Basle, reconnoît saint Grégoire le Grand pour son patron, & prétend que ses premiers religieux sont venus du monastere de saint André de Rome, fondé par ce saint pape. C'est pour cela que l'on appelle le lieu où il est situé la vallée Grégorientale, qui aujourd'hui est presque toute luthérienne. Ce monastere a donné des évêques à Strasbourg, & à d'autres églises. Mais dans la suite des temps, les guerres & l'hérésie l'avoient réduit à rien, & c'étoit comme une maison abandonnée, lorsque Dieu inspira M. Marchant, religieux de saint Germain-des-Prés, qui en étoit abbé, de l'unir à la congrégation de saint Vanne. Cette congrégation si célèbre par sa piété & par les grands hommes qu'elle a donnés, y a fait revivre le premier esprit de saint Benoît & de saint Grégoire, & l'a tiré de la poussiere; & par la bonne économie de ceux qui l'ont conduite, elle en a fait une des meilleures maisons de la réforme. On y conserve la couronne du roi Dagobert, qui sert de mitre aux abbés de ce monastere. Péris, en latin, *Parisium*, dont Munster est proche, est de l'ordre de Citeaux, & fut fondé par les seigneurs de Ferret. Ayant été ruiné, ce monastere fut uni à l'abbaye de Mulbrune dans le diocèse de Spire : mais celle-ci étant tombée entre les mains des Luthériens, l'abbé se retira à Péris, rétablit la maison, & y fit revivre le titre abbatial qui étoit éteint depuis long-temps. * *Voyez* dom Martenne & dom Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, dans leur *voyage littéraire*, t. I, deuxième partie; & dom Martenne, dans son traité *De antiquis ecclesiæ ritibus*, au chapitre où il parle de la mitre, de son antiquité, de son usage, de sa forme, &c.

MUNSTER, autre abbaye de l'ordre de saint Benoît, dédiée à Dieu sous l'invocation de la sainte Vierge, étoit autrefois à Luxembourg, dans un lieu assez agréable. Les François ayant pris Luxembourg dans le XVI siécle, ruinerent entierement l'abbaye de Munster, qui a été sujette à bien des révolutions, à cause que Luxembourg est une place de guerre. Jean Bertels, un de ses plus illustres abbés, eut soin, lors de cette destruction, de faire transferer le corps de Jean, roi de Hongrie, & comte de Luxembourg, qui fut tué à la bataille de Créci, dans l'église des Cordeliers, où il fut déposé derriere l'autel dans une caisse de bois assez simple. L'abbé Pierre Roberti, homme d'un rare mérite, ayant succédé à Bertels, persuada à l'archiduc Albert de faire ériger à ce prince un mausolée digne de lui. Ce mausolée étoit de marbre & de jaspe. Les plus belles actions de sa vie & de sa mort y étoient représentées en bas relief, & sa figure au naturel en marbre blanc, avec cette épitaphe :

JOHANNES, rex Bohemiæ, comes Luxemburgi,
HENRICI VII imperatoris filius,
CAROLI IV imperatoris pater,
WENCESLAI & SIGISMUNDI imperatorum avus,
Princeps animo maximus,
Sed uno corporis vitio infelix, quod cæcus,
In Britannos auxilia pro rege affine ducens,
Prælio Cresciaco cecidit.
Acie disruptâ, rebusque desperatis, in victores irruit;
Et cùm non videret hostem periit,
Non pugnando tantùm, sed occumbendo fortis,
MCCCXLVI, III calendas septembris.
Tantum hominem jacere sine epitaphio
Magnus Belgarum princeps non passus,
ALBERTUS
Liberalitate & magnificentiâ suâ monumentum fieri
Voluit, & iniquæ sortis, sed invictæ virtutis
Memoriam æternitati commendavit.
CIXIXXIII.

Le feu roi Louis XIV ayant forcé Luxembourg à se rendre, l'abbaye de Munster éprouva de nouveau le sort de la guerre, & fut entierement rasée. Mais sa majesté ne voulant pas l'anéantir, la transféra dans un fonds hors de la ville, où elle la fit rebâtir. On y transféra alors les ossemens du roi Jean, qui furent mis encore dans une caisse de bois. * *Mémoires du temps. Voyage littéraire* de dom Martenne & de dom Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *tom. II, pag.* 301 & 302, &c.

MUNSTER (Sebald) homme de lettres, & jurisconsulte Allemand, vivoit l'an 1540. * Melchior Adam, *in vit. jurisc. & med. Germ.*

MUNSTER (Sebastien) Allemand, natif d'Ingelheim, naquit l'an 1489, étudia à Tubinge, & entra parmi les Cordeliers; mais ayant donné dans les sentimens des Protestans, il quitta son couvent & sa profession l'an 1529, & se retira à Heidelberg, puis à Basle, où il enseigna avec réputation. C'étoit un bon homme, simple, & sans ambition, & parfaitement instruit dans les mathématiques, qu'il avoit apprises sous Jean Stoffler. Depuis, il s'appliqua entierement à la langue hébraïque & à expliquer l'écriture, & mourut de la peste à Basle, le 23 mai 1552, âgé de soixante-trois ans. Il a laissé beaucoup de preuves de sa capacité, & a mérité d'être appellé *l'Esdras* ou *le Strabon d'Allemagne*. Entre ses ou-

vrages, on estime ses traductions de l'ancien testament, de Tobie, & de l'évangile de saint Matthieu, qu'il mit d'hébreu en latin, étant encore religieux de saint François; un dictionaire hébraïque; une grammaire de même; une autre chaldaïque; une cosmographie; *horologiographia; organum uranicum*, *&c.* * De Thou, *hist. l.* 11. Pantaleon, *l.* 3 *prosop.* Melchior Adam, *in vit. Phil. Germ.* Teissier, *éloges des hommes savans.*

MUNSTER (Jean) médecin Allemand, né à Hailbrun dans le duché de Wirtemberg, étudia à Tubinge, à Lintz & en Italie, & à son retour se fit recevoir docteur à Basle l'an 1599. Depuis il enseigna dans l'université de Giessen, où il mourut le 25 de septembre 1606, âgé de 35 ans. On a divers ouvrages de sa façon. * Melchior Adam.

MUNSTERBERG, ville du royaume de Bohême, dans la haute Silésie, avec titre de duché, est à sept ou huit lieues de Breslaw, & est défendue par une bonne forteresse. Elle appartenoit autrefois aux ducs de ce nom, sortis de George Podiebrach, élu roi de Bohême l'an 1458, dont la postérité l'a possédée jusqu'en l'an 1647, que mourut Charles-Frédéric dernier duc de Munsterberg, de la famille de Podiebrach; & alors l'empereur Ferdinand III, en qualité de roi de Bohême, réunit ce duché à sa couronne, & le donna depuis à JEAN WISCARD, prince d'Aversperg & du saint empire, son conseiller d'état, & son grand chambellan, maréchal héréditaire du duché de Carinthie, chevalier de la toison d'or, &c. mort le 5 novembre 1677, laissant de *Marie-Catherine*, fille de *George*, comte de Losenstein, gouverneur de la basse-Autriche, & grand veneur de l'empereur, & de *Françoise*, comtesse de Mansfeld, FERDINAND, qui suit; *François-Charles*, comte d'Aversperg, général de l'infanterie de l'empire, gouverneur de Carlstad, qui a épousé le 25 de février 1685, *Marie-Thérèse*, comtesse de Rappah, majordome major de l'impératrice, dont il a des enfans; *Léopold*, comte d'Aversperg, conseiller aulique de l'empereur, & son envoyé en Savoye, mort à Turin, le 14 juillet 1705, sans avoir été marié; & *Françoise*, comtesse d'Aversperg, seconde femme de *Henri-François*, comte de Mansfeld, prince de Fundi, mariée l'an 1697.

FERDINAND, prince d'Aversperg & du saint empire, duc de Munsterberg & de Frankenstein, &c. a épousé l'an 1678, *Anne-Marie*, fille de *Jean-Maximilien*, comte d'Herberstein, & de *Marie-Magdeléne*, comtesse de Thun, dont il a pour fille unique *Marie-Anne.* * Rittershusius. Imhoff, *notitia imperii*, *&c.*

MUNTING (Abraham) botaniste, & professeur à Groningue, où il étoit né le 19 de juin 1626, de *Henri* Munting, docteur en médecine, & professeur de botanique & de chymie. Après avoir fait ses études & soutenu des thèses sur la tourbe sous Martin Schookius, il passa en France en 1649, & visita les lieux où l'on trouvoit les plantes les plus rares. Après deux ans de séjour en France, & avoir pris le degré de docteur à Angers, il revint à Groningue. Son pere y étant mort en 1658, il fut nommé à sa place professeur en botanique, & il exerça cet emploi jusqu'à sa mort arrivée le dernier de janvier 1683. On a de lui, *De cultura plantarum; De herba britannica*; & un traité des plantes qui a été imprimé en flamand depuis sa mort, par François Kygelaër, *in-fol.* avec deux cens quarante-cinq planches: il est intitulé, *Phytographia curiosa*. En 1711, on en a donné une nouvelle édition latine augmentée des noms synonymes des plantes. * *Mémoires du temps*. Son éloge en latin par Joseph Mensing, professeur d'éloquence, prononcé le 19 de février 1683, & imprimé dans la bibliothéque des ouvrages de médecine, par M. Manget, tome II, livre XII. *Voyez* aussi les actes de Leipsick pour l'année 1682.

MUNTS (Jean) mathématicien, chanoine de la cathédrale de Vienne en Autriche, sur la fin du XV siécle, composa divers ouvrages, entr'autres un traité des pronostics, & mourut l'an 1503.

MUNTZER (Thomas) chef des Anabaptistes, *voyez* MUNCER, & ANABAPTISTES.

MUNUZA, que quelques-uns nomment *Munioz*, & d'autres *Munez*, vaillant capitaine Maure, & gouverneur de Cerdaigne pour les Sarasins, qui venoient de conquérir l'Espagne, au commencement du VIII siécle, fit une alliance secrette avec Eudes, duc d'Aquitaine, au préjudice de ces conquérans. Il se plaignoit qu'ils traitoient fort mal tous les Maures; mais outre cette raison qui n'étoit peut-être qu'un prétexte, dont il étoit bien-aise de couvrir la trahison qu'il méditoit, il aimoit avec une extrême passion la princesse d'Aquitaine, fille d'Eudes, & il savoit bien qu'il ne l'obtiendroit qu'en la faisant souveraine, & qu'en promettant de faire la guerre aux Sarasins, afin qu'ils ne pussent pas détourner Eudes, duc d'Aquitaine, d'attaquer en même temps Charles *Martel*. L'amour fut donc le grand principe de la révolte de Munuza. C'étoit le plus laid de tous les hommes, au lieu que la fille d'Eudes étoit une beauté rare. Il étoit d'ailleurs Mahométan, au lieu que la princesse étoit zélée pour le Christianisme. Tout cela n'empêcha pas qu'elle ne lui fût livrée. L'ambition du pere passa par-dessus la répugnance de la fille. Munuza tint sa parole. Il prit les armes dès que le mariage eut été conclu; mais le succès n'en fut pas heureux. Abderame, gouverneur d'Espagne, le poussa si vivement, qu'il le contraignit de se renfermer dans Puycerda. Il eut quelque espérance d'y tenir bon, comme faisoit dom Pelage dans les montagnes d'Asturie; mais comme l'eau vint à lui manquer, & qu'il se voyoit fort haï des habitans, il quitta ce poste, & se mit en chemin par des routes qu'il croyoit inconnues, pour se retirer avec sa femme auprès du duc d'Aquitaine. On le poursuivit, & il ne put se voir en ce triste état sans tomber dans le désespoir, de sorte qu'il se précipita du haut des montagnes, pour n'être point mené vivant à ses ennemis. Sa tête fut portée à Abderame. Sa femme lui fut aussi amenée; & comme Abderame la trouva trop belle pour lui, il l'envoya au calife. Il aima mieux faire ce présent à son souverain, en faveur de son ambition, que de la garder pour ses plaisirs particuliers. Il ne faut point douter qu'il ne découvrit l'alliance qui avoit été entre Munuza & Eudes, & qu'entr'autres motifs il ne se proposât le châtiment du beau-pere, qui avoit poussé le beau-fils à se soulever. Aussi vit-on que personne ne fut plus alarmé qu'Eudes de l'expédition d'Abderame, & que personne n'en souffrit autant que lui; ce qui sert à réfuter ceux qui l'accusent d'avoir attiré les Sarasins. * *Histoire d'Espagne*. Bayle, *diction. critique*.

MURADAL, ou, comme l'appellent les Espagnols, *El puerto de Muradal*, passage des montagnes de Morena, par où l'on entre de la Castille neuve dans l'Andalousie, vers les frontieres de Portugal. Ce lieu est renommé dans l'histoire, par la victoire que les Espagnols y remporterent en 1202 sur les Maures qui y perdirent deux cens mille hommes. Alfonse, roi de Castille, & le roi de Navarre, y commandoient les Chrétiens

contre ces Infidéles. Les anciens appelloient cet endroit *Saltus Castulonensis*, à cause qu'il étoit proche d'une ancienne ville, qu'ils nommoient *Castulon*, qui n'est aujourd hui qu'un village, nommé *Castona*. * Florian. Navager. Baudrand.

MURALT, est une famille d'Italie, ancienne, noble & illustre, & qui subsiste encore aujourd'hui. Les auteurs Italiens l'appellent *Muralto* & *Muralt*. Elle descend de ROBERT, comte de Clermont, ainsi que Jean-Pierre de Crescenti le rapporte dans son *amphitheâtre romain*, *part. I*, *narrat.* 2, *pag.* 201, où l'on trouve de plus les ancêtres de ce Robert. Cette famille est très-considérable, tant à cause des grands hommes qu'elle a produits, que des honneurs qu'elle a reçus des empereurs. Elle a aussi possédé beaucoup de biens. Le même Crescenti témoigne dans son livre intitulé, *La couronne de la noblesse d'Italie*, *narrat.* 16, *c.* 4, que cette noble famille est mise avec justice entre les plus anciennes maisons d'Italie.

LANDOLPHE, fils de ROBERT, comte de Clermont, *dont il a été parlé ci-dessus*, s'établit à Locarno l'an 926. Il y fit bâtir un château qu'il nomma *Muralto*, & eut l'honneur d'y loger pendant plus d'un mois l'empereur Otton, surnommé *le Grand*, lorsqu'il alloit à Rome recevoir la couronne impériale de la main du pape Jean XII. Landolphe prit dans ce temps-là le nom de *Muralto*, parceque les habitans de Locarne répondant à ceux qui demandoient, où étoit le palais de l'empereur, leur disoient, qu'il étoit logé dans cette haute muraille, en leur montrant le château de Landolphe; comme il étoit en effet environné d'une muraille fort haute, l'empereur la lui donna pour armes, que cette famille porte encore présentement. L'empereur Otton s'étant souvenu à son retour de Rome, de la maniere obligeante avec laquelle Landolphe & ses freres l'avoient traité, leur donna en fief héréditaire Locarne avec toutes ses dépendances, & les fit chefs de ses gouverneurs dans ces quartiers-là.

BELTRAME & GOFFE de Muralto servirent avec distinction l'empereur Frédéric I. Ils eurent aussi l'honneur de loger dans leur palais de Locarne cet empereur, qui ne confirma pas seulement en leur faveur les privileges que Landolphe & ses freres avoient obtenus de l'empereur Otton; mais il leur en accorda de nouveaux, savoir les péages, le droit des foires, les dîmes, le pouvoir de juger des dettes litigieuses, & plusieurs autres. Voyez là-dessus Bollurini, *p.* 3, *c.* 4.

Ces mêmes privileges furent confirmés & augmentés par l'empereur Otton IV, qui y joignit l'intendance des postes, le droit de chasse, & celui de pêche, & le pouvoir de donner des charges. L'an 1208 Frédéric II leur permit de mettre des impôts sur le vin, & leur accorda les péages d'Ascome, de Magadino & de Menuta, & le droit des cabarets dans tout le territoire de Locarne.

Cette noble famille des Muralts secourut avec succès & utilité le siége épiscopal de Come pendant les calamités & les miseres des temps passés. En reconnoissance Anselme Raimond, évêque de Come, leur donna en fief toutes les dîmes qu'il possédoit dans les terres d'Ardenne, de Villaparta, de Burglio, & d'Aima, comme aussi celles de la montagne de Demole, de la Valtellina, de Mendrico, de Veina & de Criviaca. Ce prélat leur accorda encore d'autres biens fort considérables. Les descendans de cette famille furent investis plusieurs fois de ces mêmes biens & de ces dîmes inféodées, comme en fait foi un acte public passé l'an 1426, en présence & du consentement de la part de Scarempo, évêque de Come.

Les Muralts possédoient encore ces péages dans le temps que les Suisses se rendirent maîtres de Locarne. Ils payent encore actuellement aux nobles Muralts de Locarne une certaine somme pour les dédommager de ces péages, ainsi que cela se voit dans les actes publics de Bade. Simon de Muralt, appellé par excellence capitaine de Locarne, obtint le nom de défenseur du parti des Gibelins; il remplit avec honneur toutes les fonctions de général, & fit plusieurs actions héroïques, dont Crescenti parle fort au long dans son amphithéâtre. Il mourut à Come, où il fut enterré sous un arc de pierre vive dans la face de l'église de saint Aboude, & on lui dressa dans le même endroit une statue équestre à cause de ses exploits signalés.

Paul Jove (*in elog. Oth. Vice-comitis*) dit que les Visconti doivent le commencement de leur grandeur à la valeur de Simon Muralto, capitaine de Locarne, homme de très-ancienne noblesse: sur quoi il faut voir Bellarii, *part.* 3, *c.* 4; Crescenti, *in amph. rom. & corona della nobil.* dans les lieux ci-dessus cités.

Quelque temps après que la doctrine de Zwingle & de Calvin fut reçue en Suisse, une partie de nobles Muralts sortit de Locarne, & alla s'établir à Zurich & à Berne, où ils ont donné des preuves de leur mérite. Ils ont augmenté considérablement le commerce qui rend florissante la ville de Zurich. Ils ont eu dans ces deux états de grandes charges. Ils ont servi des princes étrangers, & se sont aquittés avec distinction de diverses ambassades fort importantes. Cette famille a donné deux conseillers d'état, l'un à Zurich, & l'autre à Berne, lesquels furent envoyés l'an 1686, en qualité d'ambassadeurs extraordinaires de tous les cantons Protestans vers Victor Amédée II, duc de Savoye, en faveur des églises prétendues-réformées de Piémont. L'un de ces deux conseillers d'état, a été trésorier du canton de Berne, & a négocié des affaires d'importance. Cette même famille a donné un colonel & un brigadier à la France, plusieurs colonels à sa patrie, & un colonel aux états généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, qui fut tué au dernier siége de Keyserswert, & qui étoit aussi poli que s'il eût toujours été élevé à la cour, habile politique, & très-bon officier. * *Mémoire manuscrit.*

MURANO, petite ville des Vénitiens. Elle est à un mille de Venise, sur une des plus grandes isles des Lagunes. C'est le lieu où l'on fait les belles glaces de Venise. * Mati, *diction.*

MURAT, *cherchez* MORAT.

MURAT, petite ville de France en Auvergne, avec titre de vicomté, est située sur la riviere d'Alagon, qui sort du mont de Cantala, à trois ou quatre lieues de Saint-Flour, & au pied des montagnes. * Baudrand.

MURAT (Antoine de) lieutenant général en la sénéchaussée d'Auvergne, & au présidial de Riom, fut élevé par son mérite au titre de conseiller d'état, par des lettres du dernier juin 1610. Il avoit été employé par le roi en différentes négociations dans sa province; & il lui rendit un service très-important, en trouvant le secret d'arrêter avec beaucoup d'adresse le comte d'Auvergne qui s'étoit fortifié à Carlat dans la haute Auvergne. Antoine de Murat est mort à Riom sa patrie sans postérité: il a été enterré dans l'église de S. Amable, où l'on lit son épitaphe. Sa famille est représentée aujourd'hui à Riom par celle des sieurs Chabrol, qui descendent de *Catherine* de Murat, sa sœur.

☞ MURATORI (Louis-Antoine) écrivain célèbre par le grand nombre d'ouvrages dont il a enrichi la république des lettres, étoit de Vignole, petite ville du marquisat de même nom, située dans le territoire de Boulogne. La ville de Vignole étoit aussi la patrie de Jacques Barozzi, architecte & peintre très-célèbre, plus connu par cette raison sous le nom de Vignole. M. Muratori naquit le 21 octobre 1672, de parens estimés pour leur probité, & dont la condition étoit honnête. La nature mit en lui les dispositions les plus heureuses pour les sciences; l'éducation les dévelopa. Sans sortir du lieu de sa naissance, sans quitter le sein de sa famille, on trouva des maîtres habiles qui surent le former également à la piété & aux lettres. Mûr avant le temps, lorsqu'il fut confié aux Jésuites de Modène, ils le trouverent, malgré sa grande jeunesse, réglé dans ses mœurs, sage dans sa conduite, & déja pourvu de ces connoissances qui ne sont dans les autres que le fruit de l'âge & d'une longue application. Ils ne tarderent pas à l'aimer & à l'estimer. M. Muratori ne cessa de les écouter que pour prendre de nouvelles leçons dans l'université de la même ville. Ce fut alors qu'il se livra en même temps, & avec un succès égal, à la philosophie, à la jurisprudence, & même à la théologie. L'amour de l'étude lui tenoit lieu de tout, dans un âge où souvent on s'abandonne à la dissipation, & quoiqu'encore jeune, il mérita d'être honoré du titre de docteur dans les diverses sciences dont il faisoit l'objet de ses études.

M. Muratori s'étant destiné depuis à l'état ecclésiastique, il fit une étude plus particuliere de la théologie, & principalement de la théologie morale. Ses amis lui conseillerent d'y joindre celle du droit canonique, sans négliger la jurisprudence civile. Leur vue étoit qu'il se mît en état de parvenir à quelque poste honorable & utile. Il se rendit à leurs conseils; mais il abandonna bientôt une étude pour laquelle il ne se sentoit aucun gout. La poésie, la philosophie morale, celle des Stoïciens en particulier, la recherche de l'antiquité, eurent plus d'attrait pour lui; il le suivit. Il y ajouta l'étude de la langue grecque, sans laquelle il ne pouvoit faire beaucoup de progrès dans la connoissance de l'antiquité.

M. Muratori avoit à peine vingt-deux ans, que sa réputation le fit appeller à Milan, par le comte Charles Borromée, qui aimoit les lettres, & qui honoroit de sa protection ceux qui les cultivoient. Ce seigneur lui confia le soin du collége Ambrosien, & de la riche bibliothéque qui est ouverte à tous ceux qui veulent profiter des trésors qu'elle renferme. M. Muratori étoit là dans son élément. Il s'y nourissoit des sucs les plus purs des fruits qu'il pouvoit y cueillir, & qui s'offroient à lui en abondance, lorsqu'on l'en retira en 1700. Rainaud d'Est duc de Modène, voyoit avec peine qu'une personne très-capable de faire honneur à sa patrie, alloit exercer ses talens ailleurs. Il avoit des droits sur M. Muratori, né son sujet; il le revendiqua, fit revenir ce savant à Modène, le fit son bibliothécaire, & lui donna la garde des archives de son duché. C'est dans ce double emploi que M. Muratori a passé le reste de ses jours, sans autre bénéfice que la prévôté de sainte Marie de Pomposa, qu'il eut en 1716, & qu'il n'avoit, dit-on, ni recherchée ni demandée.

Les amis que son mérite lui avoit acquis durant son séjour à Milan, se multiplierent lorsqu'il fut à Modène. Les savans les plus distingués en Italie, & dans les autres parties de l'Europe, s'empresserent de lier avec lui un commerce dont ils prévoyoient qu'ils tireroient un grand avantage. De toutes parts on eut recours à ses lumieres, & il se prêta à tous. Le célèbre cardinal Noris, MM. Ciampini & Magliabecchi, les peres Mabillon & Montfaucon, Bénédictins; le pere Papebroch, Jésuite; MM. Maffei & Gori, le cardinal Quirini, & beaucoup d'autres qu'il feroit trop long de nommer, le consulterent en bien des occasions.

Les académies & les compagnies savantes se disputerent l'honneur de l'avoir pour associé. M. Muratori fut admis presqu'en même temps dans celle des *Arcadi* de Rome, dans celle de la *Crusca*, dans celle de Florence, qui a pris le titre de *Columbaria*, dans l'académie étrusque de Cortone, dans la société royale de Londres, dans l'académie impériale d'Olmutz.

M. Muratori eut quelques contradictions à essuyer, à l'occasion de plusieurs de ses ouvrages, qui furent critiqués. Mais rien ne lui fut plus sensible que le bruit qui se répandit, que le pape Benoît XIV trouvoit dans ses écrits divers endroits qui pouvoient être censurés, & qu'il s'en expliquoit ainsi dans un bref adressé à l'inquisiteur d'Espagne. Il n'eut rien de plus pressé, que de s'en ouvrir au pape même, & lui écrivit des lettres pleines de respect & de soumission, où il lui exposoit ses inquiétudes, le supplioit de l'éclairer, & lui protestoit de son attachement le plus entier à la religion catholique & au saint siége. Le pape voulut bien le tranquilliser, par la réponse qu'il lui fit le 25 septembre 1745, & qu'on va abréger. *Voici*, dit le saint Pere, *le fait qui vous alarme. Pour faire comprendre à l'inquisiteur général d'Espagne, qu'on ne devoit pas condamner aussi facilement les ouvrages des grands hommes, qu'il avoit fait ceux du cardinal Noris, quoiqu'on y trouvât certaines choses qui déplussent & qui mériteroient la censure, si on les trouvoit dans d'autres livres, j'apportois pour exemple les ouvrages des Bollandistes, ceux de MM. de Tillemont, Bossuet, & les vôtres. On donna confidemment une copie de cette lettre au procureur général des Augustins, afin de lui donner une preuve de notre attention pour tout ce qui concerne la religion. Le pere nous dit que cette lettre méritoit d'être imprimée à la tête des ouvrages du cardinal Noris. Nous lui répondîmes que cette lettre ne devoit être ni imprimée, ni autrement répandue; & que si nous voulions qu'elle devînt publique, nous en retrancherions le peu qui est dit des ouvrages de l'abbé Muratori, ce peu n'ayant été rapporté que pour appuyer notre proposition, qu'on ne devoit point défendre les ouvrages des grands hommes, pour quelques endroits qui pouvoient déplaire. Le procureur général applaudit à notre réponse; cependant la lettre fut rendue publique à notre insu deux jours après. Cette infidélité nous fit de la peine. Nous fîmes appeller le procureur, & nous lui défendîmes de se présenter davantage en notre présence, après lui avoir fait les reproches qu'il méritoit.* Le pape ajoute, en parlant à M. Muratori, qu'il n'avoit trouvé dans ses ouvrages de repréhensible, que certains endroits qui concernoient la jurisdiction temporelle; que dans les écrits d'un autre, il auroit pu les faire censurer; mais qu'il avoit pour lui une estime particuliere; & qu'il étoit persuadé qu'on ne devoit point chagriner un homme d'honneur, sous prétexte qu'on ne pensoit pas comme lui sur des matieres qui n'appartenoient ni au dogme ni à la discipline. Il finit par réitérer les témoignages d'estime & d'affection qu'il avoit, dit-il, pour un savant tel que lui, & lui accorde sa bénédiction apostolique.

Cette lettre rendit la sérénité à M. Muratori, & fit évanouir ses inquiétudes: mais sa santé qui s'affoiblissoit, l'obligea d'interrompre son travail, pour ne s'occuper qu'à la rétablir. Il fit divers remedes qui réussirent pour un temps. Il prit l'air de la

la campagne, & revint à la ville, sinon guéri, du moins soulagé. Il profita de cette disposition actuelle, pour mettre la derniere main à quelques écrits qu'il avoit avancés. Mais bientôt la maladie se déclara de nouveau; les incommodités se multiplierent; il perdit successivement les yeux le 4 & le 7 décembre 1749: la fiévre augmenta. Il ne fit plus que languir jusqu'au moment où Dieu l'appella à lui. Ce fut le 23 janvier 1750, à l'âge de 77 ans. On transporta son corps à sainte Marie de Pomposa. Ses funérailles y furent faites avec beaucoup de solemnité, & honorées d'un grand concours de personnes de tout état. On mit sur sa tombe cette courte inscription.

Hic jacent mortales exuviæ Ludovici-Antonii Muratori, immortalis memoriæ viri.

Ses neveux ont fait depuis placer une inscription à sa louange, au-dessus de la principale porte de la même église, à laquelle il avoit fait de grands biens. On trouve cet éloge dans l'ouvrage, d'où nous avons tiré ce que nous venons de rapporter, & que nous citerons. Afin de perpétuer le nom de M. Muratori dans sa famille, le duc de Modène ordonna à François Soli, son neveu, de prendre le nom de son oncle.

Ouvrages de M. Muratori.

Anecdota quæ ex Ambrosianæ bibliothecæ codicibus nunc primùm eruit, notis & disquisitionibus auget Ludovicus-Antonius Muratorius, in eadem bibliotheca Ambrosiani collegii doctor, deux volumes *in*-4°, dont le premier parut en 1697, & le second en 1698.

Vita e rime di Carlo Maria Magi, en 1700, cinq volumes.

I primi disegni della republica letteraria d'Italia rubati al segreto, e donati alla curiosita degli altri eruditi, à Naples, *in*-8°, 1703, sous le nom de *Lamindus Pritanius*. Ce petit ouvrage ayant déplu à quelques gens lettrés d'Italie, l'auteur fit son apologie dans une lettre adressée à *generosi e cortesi letterati d'Italia*. Elle est dans le *journal d'Italie*, tom. I, pag. 268.

Prolegomena in Lescii Crondermi elucidationem de divinæ gratiæ doctrina, *in*-4°, 1705, sous le titre de Cologne.

Della perfetta poesia italiana, à Modène, 1706, deux volumes *in*-4°, & à Venise, 1724.

Une édition des *Considerationi di Alessandro Tassoni sopra le rime del Petrarca, col confronto de' luoghi de' poeti antichi di varie lingue, e col scelta delle annotazioni del Muzio ristrette, e parte esaminate*, à Modène, 1706, *in*-4°.

En 1708, M. Muratori donna *Introduzione alle pace privati*; la premiere partie de son traité *Del buon gusto nelle scienzi e nell'arti*; ouvrage réimprimé en 1715, avec la seconde partie, *in*-12, à Naples, puis à Venise en 1716, & dont on fit ensuite une édition à laquelle on joignit les *I primi disegni*, &c. & *la Teoria del buon gusto* de Bernard Trevisan: & divers écrits sur les disputés entre le saint siége & la cour de Modène, au sujet des droits prétendus de part & d'autre sur la ville de Comachio. Laurent Zaccagni & Juste Fontanini prirent la défense des prétentions de la cour de Rome; les droits de la maison d'Est furent soutenus par M. Muratori. Ce dernier fit sur ce sujet en 1708, *Osservationi sopra una lettera intitolata: Il dominio temporale della sede apostolica sopra la citta di Comacchio.* Ces observations furent traduites en françois. M. Muratori composa encore sur le même sujet, en 1710, une Requête à l'empereur Joseph, au nom de Rainaud d'Est, duc de Modène. On lui doit encore, *Questioni Comacchiesi*, en 1711, à Modène, *in-fol.* & *Piena esposizione dei diritti imperiali ed Estensi sopra la citta di Comacchio*, ibid. *in-fol.* On a réuni la plupart des écrits faits dans cette dispute, dans un recueil qui a paru à Francfort.

Anecdota græca quæ ex manuscriptis codicibus nunc primùm eruit, latio donat, notis & disquisitionibus auget Ludovicus-Antonius Muratorius, *in*-4°, à Padoue. Le premier volume parut en 1709, le second suivit de près. Le tome troisiéme & le quatriéme parurent en 1713.

Le rime del Petrarca, riscontrate coi testi à penna della libraria Estense, e coi frammenti dell' originale d'esso poeta: s'aggiungono le considerazioni rivedute e ampliate d'Alessandro Tassoni, le annotazioni de Girolamo Muzio, & le osservazioni di Lud. Ant. Muratori, à Modène, 1711, *in*-4°. Les zélés partisans de Pétrarque virent avec peine les réflexions de M. Muratori; elles furent attaquées par plusieurs. Il ne paroît point que le savant Italien ait répondu à ces critiques.

Del governo della peste, & delle maniere di guardarsene, à Modène, 1714, *in*-8°. Ce traité sur la peste a été réimprimé au même lieu en 1721, avec la relation de la peste de Marseille, des observations & des additions. Ce recueil a été réimprimé à Turin, à Milan, à Brescia, à Pésaro, à Naples. On en a une traduction angloise.

Lamindi Pritanii de ingeniorum moderatione in religionis negotio, ubi quæ jura, quæ fræna futura sint homini christiano in inquirenda & tradenda veritate ostenditur, & sanctus Augustinus vindicatur à multiplici censura Joannis Phereponi; (ce Phereponus est le fameux Jean le Clerc:) *in*-4°, à Paris, 1714; & réimprimé en 1715, à Cologne; en 1721, à Venise, à Vérone & à Francfort. Un Bénédictin de Salzbourg ayant attaqué cet ouvrage & l'auteur, dans un discours prononcé dans l'église de Notre-Dame de cette ville, Jean-Baptiste Gaspari, de Trente, prit la défense du savant Italien dans un livre imprimé à Cologne, intitulé: *Adisi dæmonis Philoromæi vindiciæ adversùs Sycaphantas Juvavienses.*

Les bienfaits qui attachoient M. Muratori à la maison d'Est, l'engagerent à faire connoître cette illustre maison par une généalogie historique, dont il publia le premier volume à Modène en 1717, *in-fol.* & le deuxiéme en 1740.

En 1720, il reprit la plume pour répondre à quelques écrits qui avoient encore été faits sur la dispute concernant la ville de Comacchio. On cite du moins un écrit de lui qui parut sur ce sujet à Modène, *in-fol.* sous ce titre: *Disamina d'una scrittura intitolata: Risposta à varie scritture in proposto della controversia di Comacchio.*

La vita del Paolo Segneri juniore, della compagnia di Giesu, ed exercisi spirituali secondo il metodo del medesimo padre, 1720, deux volumes *in*-16.

Avant 1720, M. Muratori ayant conçu le dessein de donner une collection des écrivains de l'histoire d'Italie, fit part de son projet à M. Argelati, bibliothécaire de la bibliothéque de l'empereur à Milan, qui l'approuva, & promit d'y concourir autant qu'il seroit en lui. Il fut conclu que l'on imprimeroit ce recueil à Milan, ou l'on trouveroit la plupart des manuscrits qui devoient y entrer, soit dans la bibliothéque Ambrosienne, soit dans celle de M. le comte Archiato. Ce seigneur promit en effet toute sa protection pour l'exécution. Plusieurs autres gentilshommes contribuerent, même sans en être sollicités, aux dépenses qui étoient indispensables pour une pareille collection. On assure que seize d'entr'eux donnerent chacun quatre mille écus. Ces messieurs formerent par-là une société qui s'assembla d'abord dans le collége public de

Milan, appellé sans doute le palais : car c'est de ce lieu de leurs premieres assemblées, qu'ils prirent le nom de *socii Palatini*, & donnerent à leur société celui de *societas Palatina*. Dès que leur imprimerie fut pourvue des choses nécessaires pour leur entreprise, & qu'ils furent prêts à faire travailler, le comte Jérôme Colloredo, gouverneur du Milanez, leur offrit de la placer dans son palais ; & c'est-là où ce beau recueil, le premier ouvrage qui soit sorti de cette magnifique imprimerie, a été imprimé. On en a vingt-sept volumes *in-fol*. Le premier volume parut en 1723, & les autres furent donnés successivement jusqu'en 1738. Comme le titre en fait connoître, au moins en partie, l'étendue & les richesses, on va le rapporter en entier : *Rerum Italicarum scriptores, ab anno æræ christianæ quingentesimo ad millesimum quingentesimum... Ludovicus-Antonius Muratorius, serenissimi ducis Mutinæ bibliothecæ præfectus, collegit, ordinavit, & præfationibus auxit : nonnullos ipse, alios verò Mediolanenses Palatini socii, ad manuscriptorum codicum fidem exactos, summoque labore ac diligentia castigatos, variis lectionibus & notis tam editis veterum eruditorum, quàm novissimis auxere : additis ad plenius operis, & universæ Italicæ historiæ ornamentum, novis tabulis geographicis, & variis Longobardorum regum, imperatorum, aliorumque principum diplomatibus, quæ ab ipsis autographis describere licuit, vel nunc primùm vulgatis, vel emendatis, nec non antiquo characterum specimine & figuris æneis.*

Trattato morale della carita cristiana, in quanto essa è l'amor del prossimo, *in-4°*, à Modène, 1723, réimprimé depuis à Venise, & traduit en françois depuis quelques années.

Opere varie critiche di Lodovico Castelvetro, gentiluomo Modenese, non piu stampate, colla vita dell'autore, *in-4°*, 1727, à Milan, sous le titre de Berne.

Motivi di credere tuttavia ascoso, e non iscoperto in Pavia l'anno 1695 il sacro corpo di S. Agostino, à Trente, *in-4°*, 1730.

Filosofia morale, à Vérone, *in-4°*, 1735, & réimprimée plusieurs fois depuis.

Trattato della forza del' intendimento umano, o sia il pirronismo confutato, à Venise, 1735.

La vita del marchese Giov. Giuseppe Orsi, à Modène, 1735.

Trois examens du traité de M. Fontanini *della eloquenza italiana*, imprimés avec les réflexions de M. Maffei sur le même ouvrage, en 1739, à Venise, sous le titre de Roveredo.

Antiquitates Italicæ medii ævi, sive dissertationes de moribus Italici populi, ab inclinatione Romani imperii usque ad annum 1500, six volumes *in-folio*, qui parurent depuis 1738 jusqu'en 1743. Les savans ont trouvé beaucoup de fautes & de méprises dans ce recueil. On en a relevé plusieurs dans les journaux & autres ouvrages.

De Paradiso regnique cœlestis gloria, non expectatâ corporum resurrectione, justis à Deo conlata, à Vérone, *in-4°*, 1738, avec le traité de saint Cyprien *de mortalitate*. C'est une réfutation de l'ouvrage de Thomas Burnet, intitulé : *De statu mortuorum.*

Vita d'Alessandro Tassoni, en 1739, à Modène. Cette vie orne l'édition de la *Secchia rapita*, poëme du Tassoni, faite à Venise la même année, & celle faite à Modène en 1744.

Novus thesaurus veterum inscriptionum, in præcipuis earumdem collectionibus hactenus prætermissarum, six volumes *in-folio*, à Milan, depuis 1739 jusqu'en 1743. Il y a eu différentes critiques de ce recueil, ausquelles M. Muratori n'a point répondu.

Antonii Lampridii de superstitione vitanda liber, à Milan (Venise) *in-4°*, 1740, réimprimé en 1743. Ce traité eut aussi des censeurs, ausquels l'auteur répondit par quelques lettres qui parurent en 1743, sous ce titre : *Ferdinandi Valdesii epistolæ, seu appendix ad librum Antonii Lampridii de superstitione vitanda*, à Milan, (Venise) *in-4°*.

De i difetti della giurisprudenza, à Venise, 1742, *in-fol.* & ensuite à Naples, *in-4°*, & à Trente, *in-12*. Jean-Antoine Quirini, avocat à Venise, y opposa en 1743, la *Giurisprudenza senza difetti, che da se medesima si defende contro il trattato de signor Lodov. Ant. Muratori.*

Cristianesimo felice nelle mission de' padri della compagnia di Giesu nel Paraguay. C'est un volume *in-4°*, dont la premiere partie fut donnée seule en 1743, & qui reparut à Venise avec la deuxiéme en 1749.

Annali d'Italia dal principio dell' era volgare, fino all' anno 1500, douze tomes *in-4°*, imprimés à Venise sous le titre de Milan. Le premier volume parut en 1744 ; les autres suivirent de près. Cet ouvrage a été traduit en allemand, & imprimé à Leipsick.

Della forza della fantazia umana, à Venise, 1745.

Lusitaniæ ecclesiæ religio in administrando pœnitentiæ sacramento, à Modène, 1747, *in-4°*.

Della regolata devozion de' Cristiani, à Venise, en 1747, réimprimé en 1748, & en 1749, & dont on a des éditions de Florence & de Trente.

Vita di Benedetto Giacobini, præposito di Varallo, à Padoue, en 1747.

Liturgia Romana vetus, à Venise, en 1748, deux volumes.

Raccolta di scritture concernenti la diminuzioni delle feste di precetto, à Lucques, 1748.

De nævis in religionem incurrentibus, sive apologia epistolæ à SS. D. N. Benedicto XIV ad episcopum Augustanum scriptæ, à Lucques, 1749.

Della publica felicita, oggetto de' buoni principi, à Lucques, 1749, ou plutôt à Venise, & depuis réellement à Lucques.

Dissertazione sull' insigne tavola di bronzo spettante à fanciulli e fanciulle alimentari de Trajano Augusto in Italia, dissotterata nel territorio di Piacenza l'anno 1747, à Florence, 1750.

Dei pregi dell' eloquenza popolare, esposti da Lod. Ant. Muratorio, à Venise, *in-8°*, 1750. Cet écrit n'a paru qu'après la mort de l'auteur.

On a encore de M. Muratori plusieurs écrits réunis à d'autres de divers auteurs ; savoir, 1. *Lettera al celebre signore Leibnizio intorno alla discendenza della casa d'Est, e sua unione con quella di Brunswic*, insérée dans le tome III des *scriptores rerum Brunswicensium*. 2. *Vita Caroli Sigonii*, à la tête de l'édition des ouvrages de Sigonius, donnée à Milan en sept volumes *in-fol.* depuis 1732, jusqu'en 1737. 3. *Vita di Francesco Lemene*, dans les *vite de gli Arcadi*. 4. *Vita Francisci Torti*, à la tête de l'édition des ouvrages de ce médecin faite en 1743. 5. *Lettera in difeza di Lucano*, dans un recueil de lettres en faveur du marquis Orsi, donné en 1735. 6. *Lettera al signore Apostolo Zeno, intorno alle cagioni della dimora di Torquato Tasso in S. Anna di Ferrara*, dans l'édition des œuvres du Tasse, donnée à Venise en 1735. 7. *Giudizio del Muratorio intorno la dissertazione latina de jejunio cum esu carnium conjungendo*. Il a été imprimé avec plusieurs piéces sur le même sujet. 8. *Dissertazione sopra un' inscrizione ritrovata nella citta di Spello*, dans les *Opuscoli scientifice*, &c. de Calogera, tome XI. 9. *Lettera intorno ad una inscrizione spettante la citta di Frejus*, dans le même recueil, tome XXXI. 10. *Dissertazione sopra i servi e liberti antichi*, dans le tome I des *Memorie della societa Colombaria*. 11. *Judicium sive placitum Ravennæ in monasterio Classensi habitum à Sylvestro II, pontifice maximo, & Ottone III Augusto, inque idem judicium annotationes*, au

tome V *symb. Gorian.* dans lequel on a aussi réimprimé la dissertation du même, *sulla tavola Piacentina.* 12. *Dissertazione sopra l'Ascia sepolcrale*, dans le tome II des mémoires de l'académie Etrusque de Cortone.

M. Muratori a laissé quelques ouvrages manuscrits, entr'autres, un abrégé de ses antiquités italiennes, en italien, dont son neveu a déja publié le premier volume : plusieurs lettres à une Angloise protestante, sous le nom d'une Angloise catholique, sur la diminution ou retranchement des fêtes ; sur la dévotion à la sainte Vierge. On a imprimé deux de ses lettres dans l'ouvrage intitulé : *Di Federico Valignani, marchese di Cepagatti, panegirico e rime per Carlo VII Borbone, re delle due Sicilie, &c. con vari opuscoli alla maesta sua consegrati*, à Naples, 1751, *in*-8°. La seconde de ces lettres est sur M. le marquis d'Argens, & ses *lettres juives.* * Lettre de M. l'abbé Goujet à M. l'abbé d'Artigni, contenant l'*éloge historique de M. Muratori, & un catalogue de ses ouvrages*, inserée dans le tome VI des *nouveaux mémoires d'histoire, de critique & de littérature*, par M. l'abbé d'Artigni. La vie de M. Muratori a été écrite en italien, par M. Jean-François Soli Muratori, son neveu, & imprimée à Venise, en 1756, en un volume *in*-4°.

MURAI, *cherchez* MURRAI.

MURBACH, petite ville & abbaye de la haute-Alsace, située sur la Rotbach, étoit, il y a quelques années, une principauté ecclésiastique, relevant immédiatement de l'empire, dont les religieux avoient le droit d'élire seuls leur abbé, lorsque cette dignité vaquoit. Depuis que le roi de France a pris possession de l'Alsace, qui lui a été cédée par le traité de Munster l'an 1648, & par celui de Risvick l'an 1697, il a été arrêté qu'en cas de vacance, les religieux de cette abbaye lui nommeroient trois sujets des plus capables de posséder cette dignité, dont il choisiroit celui qu'il lui plairoit : ce qui s'est exécuté depuis. * Heiss, *histoire de l'empire*, *l.* 6.

MURCIE, déesse du Paganisme, à laquelle les Gentils n'attribuoient point d'autre emploi, que celui de présider à la paresse. Le nom de Murcie venoit de *Murcus* ou *Murcidus*, qui étoit un nom dont les anciens Romains appelloient les hommes stupides, sots, mornes, lâches, & paresseux. Les statues de cette déesse étoient toujours couvertes de poussiere & de mousse, pour exprimer sa paresse & sa négligence. Elle avoit son temple à Rome, au pied du mont Aventin, lequel étoit aussi appellé anciennement *Murcus.* Plusieurs auteurs prétendent que cette déesse étoit la même que Vénus, & disent qu'elle étoit nommée *Murcie* par abus, au lieu de *Murtée*, qui avoit été son véritable nom, venant de *Murta*, qui signifioit en vieux latin le Myrthe, plante dédiée à Vénus. Les autres disent qu'elle étoit appellée *Murcie*, pour exprimer l'effet dangereux de la mollesse où Vénus conduit insensiblement ceux qui s'abandonnent à elle, rendant l'homme lâche & incapable de rien faire de noble & de généreux. * Pline, *l.* 15. Saint Augustin, *de civit. Dei.*

MURCIE, pays d'Espagne, avec titre de royaume, a celui de Valence au levant, celui de Grenade au couchant, la Castille neuve au septentrion, & la mer Méditerranée au midi. Ce royaume, qui emprunte son nom de sa ville capitale, n'a qu'environ vingt-cinq lieues de long, & un peu moins de large. Il avoit été fondé & possédé par les Maures ; mais il fut soumis au roi de Castille dans le XIII siécle. Le pays est montagneux, & stérile en grains, mais en récompense si abondant en fruits, qu'il est appellé *le jardin d'Espagne.* On y trouve aussi des roches d'alun, d'améthystes & de Cassidoines. La ville de Murcie est bâtie sur la riviere de Ségura ; & depuis l'an 1292, est la résidence de l'évêque qui prend le titre de Cartagène, ville célébre par son port sur la Méditerranée. Les autres villes sont Caravaca, Lorca. * *Consultez* l'histoire de Murcie, par Gaspard Garcia ; Mariana ; Surita ; Nonius, &c.

MURE (Jean-Marie de la) docteur en théologie, chanoine de Montbrison, a donné au public deux ouvrages historiques : l'*Histoire universelle, civile & ecclésiastique du pays de Forez*, imprimée à Lyon, en 1674, *in*-4°, & l'*Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon*, publiée dans la même ville, en 1671, *in*-4°. On ne sait rien de cet auteur.

MUREAU, village avec abbaye de l'ordre de Prémontré ; il est dans le Bassigni en Champagne, à une lieue de Neufchâtel sur la Moselle. * Mati, *diction.*

MURENA (Lucius-Licinius) étoit fils de celui que Sylla avoit laissé en Asie avec le titre de préteur, & fut lui-même lieutenant-général de Lucullus dans ces provinces, où il prit Amise, & se signala par d'autres exploits, vers l'an de Rome 684, & 70 avant J. C. Il affranchit le célébre Tyrannion, grammairien, qui étoit de la même ville, après que Lucullus le lui eut donné pour esclave. Il fut depuis consul avec D. Junius Silanus, l'an de Rome 692, & 62 avant J. C. Ce fut lui qui fut défendu en jugement par Cicéron, dans cette harangue qui nous reste encore. * Ciceron, *pro Murena.* Appien, *de bello Mithridatico.*

MURET, petite ville de France en Gascogne, dans le comté de Comminges, est située sur la Garonne, qui y reçoit la Rheze, à trois ou quatre lieues au-dessus de Toulouse. Pierre, roi d'Aragon, Raimond, comte de Toulouse, celui de Comminges, divers autres seigneurs, avec une armée de près de cent mille hommes, assiégerent cette ville en faveur des Albigeois. Simon, comte de Montfort, avec environ huit cens croisés, les attaqua la nuit, & les défit entierement le 12 septembre 1213. Le roi d'Aragon y fut tué. * *Consultez* l'histoire des Albigeois de Pierre des Vaux-de-Cernai ; de Pui-Laurent ; de Cattel ; de Marca, &c.

☞ MURET, lieu de France dans le Limosin, près de Limoges vers le levant. M. Baillet, *topographie des Saints*, p. 329, dit : Saint Etienne de Grandmont se retira vers l'an 1076, sur la montagne de Muret, où il vécut plusieurs années dans des austérités fort extraordinaires. Il y mourut en 1124, & y fut enterré : mais la foule de monde qui se rendoit de tous côtés à son tombeau, & plus encore la jalousie des religieux d'Ambasac, qui étoient à une demi-lieue de-là, & qui prétendoient que Muret leur appartenoit, obligea ses disciples d'abandonner ce lieu pour éviter une contestation. Ils se retirerent avec le corps du saint en un autre lieu nommé Grandmont. On ne laissa pas de faire porter encore long-temps depuis le surnom de Muret à saint Etienne. Quelques-uns disent que saint Etienne étoit né à Muret ; mais l'histoire du clergé séculier & régulier, tome II, pag. 225, dit qu'il étoit de la province d'Auvergne. * La Martiniere, *diction. géographique.*

MURET (Marc-Antoine) l'un des plus savans hommes du XVI siécle, naquit le 12 avril 1526, à Muret, bourg de France près de la ville de Limoges ; & c'est ce lieu qui a donné le nom à sa famille. Il étoit fils d'un jurisconsulte estimé, que l'on croit avoir été de la famille de saint Etienne, fondateur de l'ordre de Grandmont, qu'il avoit établi à Muret. On prétend que Marc-Antoine

Muret apprit le grec & le latin sans le secours d'aucun maître. Nous ignorons du moins qui furent ceux dont il fut disciple. Ceux qui prétendent qu'il étudia à Agen sous Jules-César Scaliger, se sont certainement trompés : l'âge de Muret ne peut s'accorder avec les circonstances où on le fait aller dans cette ville. Voici ce que Joseph Scaliger, fils de César, nous en apprend. » Muret, dit-il, vint à Agen à l'âge » de dix-huit ans pour voir Jules Scaliger. De-là » il passa à Auch, où il commença à expliquer » Cicéron & Térence dans la maison ou le séminaire de l'archevêque. Il en sortit peu après pour » aller à Villeneuve, où il se chargea de l'éducation d'un marchand fort riche, nommé de Brévant, & dans le même temps il expliquoit les » auteurs Latins dans l'école publique de cette » ville. Agé de vingt ans il fit un second voyage à » Agen avec ses disciples, pour voir encore Scaliger, qui eut la consolation de le recevoir encore une ou deux fois, mais seulement un ou » deux jours. Scaliger, ajoute Joseph, le recommanda aux magistrats de la ville de Bourdeaux, » à qui il fit connoître son rare mérite, en sorte » que Muret quittant Villeneuve, fut chargé de » professer les belles lettres à Bourdeaux vers l'an » 1547. De cette ville il vint à Paris, qu'il quitta » pour aller à Toulouse, où il expliqua, pour » s'exercer, les premiers élémens du droit ; mais » ayant été obligé de fuir de cette ville, il se retira à Venise. » A Paris, il avoit professé la troisiéme au collége du Cardinal-le-Moine, où Buchanan enseignoit en même temps dans la seconde. A l'égard de ce qui l'obligea de sortir de Toulouse, on ne peut le savoir. Mais il n'est nullement probable que ce soit la raison que plusieurs auteurs ont rapportée, & qui est des plus flétrissantes. Si Muret se fût laissé aller à Toulouse aux crimes qu'on lui reproche ; s'il y eût été, comme on le dit, condamné à être brulé, y a-t-il lieu de croire qu'il eût été aussitôt après sa retraite si favorablement reçu à Venise, si considéré à Rome, si recherché par les cardinaux & par les papes ? Scaliger s'est contenté de dire qu'il fut obligé de se retirer de Toulouse, d'où il alla à Venise, & nous n'avons aucun monument de ce temps-là qui soit digne de foi, qui en rapporte la cause aux crimes qu'on lui impute. Enfin il est certain que la vie de Muret à Venise & à Rome, a toujours été très-réglée, & même très-pieuse. Aussi Denys Lambin reproche-t-il aux François, d'avoir été ingrats à l'égard de Muret, & leur fait-il un crime de son expulsion. Il ajoute que Muret fut obligé de céder aux poursuites de ses envieux, qui ne pouvoient souffrir la gloire que son mérite lui avoit acquise, & que le cardinal François de Tournon avoit fait ce qu'il avoit pu pour lui r'ouvrir l'entrée de la France, mais qu'on l'avoit retenu en Italie. Tout cela, ce semble, prouve suffisamment que c'est injustement qu'on a laissé subsister dans plusieurs auteurs la tache flétrissante dont on a noirci la réputation de Muret. Ce grand homme retiré à Venise, y eut des appointemens considérables, & y enseigna publiquement dans le couvent des Freres Mineurs de saint François. La république l'envoya ensuite à Padoue, pour y instruire dans les belles lettres la jeunesse Vénitienne, & ce fut alors qu'il lia amitié avec Loredano, Bembe, Contarini, Manuce, & tout ce qu'il y avoit alors en Italie d'hommes célébres par leur érudition. Il n'étoit que dans la trente-quatriéme année de son âge, lorsque le cardinal Hyppolite d'Est de Ferrare, le prit chez lui, à la recommandation du cardinal de Tournon ; & Hyppolite étant venu en France, où il étoit envoyé, Muret le suivit ; & pendant le peu de séjour qu'il fit à Paris, il y fit imprimer les Philippiques de Cicéron, qu'il dédia à Turnébe. Il étoit de retour à Rome en 1563, & dès la même année le cardinal d'Est l'engagea à expliquer la morale d'Aristote, ce qu'il fit jusqu'en 1567, avec un applaudissement universel, & un concours surprenant d'auditeurs. En 1567, il fut chargé de donner des leçons publiques sur le droit civil, ce qu'il fit encore pendant quatre ans. Le reste de sa vie, c'est-à-dire, jusqu'à son élévation au sacerdoce, fut employé à professer les humanités à Rome, pendant lequel temps le pape Grégoire XIII l'engagea à expliquer Platon, Cicéron, Horace, Sénéque & Tacite. Vers le même temps Etienne Bathori, roi de Pologne, invita Muret à se rendre dans son royaume, & tâcha de l'attirer par les promesses les plus flateuses : mais les agrémens que Muret trouvoit à Rome, les bienfaits qu'il y recevoit du pape, les liaisons utiles & honorables qu'il y avoit faites, le porterent à remercier Bathori, & à demeurer à Rome. Neuf ans avant sa mort il fut élevé au sacerdoce, & depuis ce moment il ne s'occupa plus que des études convenables à la sainteté de cet état & aux exercices de la piété chrétienne. Plusieurs ont prétendu qu'il s'étoit fait Jésuite sur la fin de sa vie : mais cette prétention n'est appuyée sur aucune preuve solide. Il mourut à Rome le 4 juin de l'an 1585, & fut enterré dans l'église des Minimes de la Trinité du Mont, où le pere François Benzio, Jésuite, fit son oraison funébre. Ses obséques furent honorées d'une multitude étonnante de personnes de tout état, & en particulier du cardinal de Pellevé, archevêque de Sens ; du cardinal de Lorraine, Charles de Vaudemont. On mit sur le tombeau de Muret l'épitaphe suivante :

M. ANTONIUS MURETUS, Lemovix,
Ad Dei misericordiam obtinendam
Piorum precibus adjuvari cupiens,
Corpus suum post mortem hoc loco
Sepeliri jussit,
Attributis mille scutatis hujus monasterii
Sodal.bus, impositoque onere perpetui
Anniversarii.
NICOLAUS DE PELLEVÉ, *cardinalis Senonensis,*
Testamenti executor, poni mandavit.
Vixit annos LIX ; mens. II : obiit pridie nonas jun.
MDLXXXV.

Muret eut un neveu qui se rendoit digne de son nom, mais qui mourut jeune, & qui fut enterré au même lieu, où on lui dressa aussi l'épitaphe suivante :

MARCO-ANTONIO MURETO, magni hujus MURETI fratris filio, ætate quidem & nominis celebritate minori, spe autem & expectatione propè pari, immaturâ morte prærepto. LUDOVICUS RUALDUS, Lemovix, MARCUS-ANTONIUS LANFRANCUS, Veronensis, ejus testamento ad pias caussas facto scripti executores posuere. Vixit ann. XVI, mens. V : obiit pridie nonas octobris, MDLXXXVI.

Les ouvrages de Marc-Antoine, après avoir souvent été imprimés séparément, ont été recueillis à Vérone en cinq volumes *in*-8° ; le premier en 1727, & le dernier en 1730. Le premier volume contient sa vie ; son oraison funebre par le pere Benzio, une dissertation sur ses écrits, plusieurs poésies latines sur sa mort, tous ses discours, & sa traduction du cinquiéme livre des morales d'Aristote, où il est traité *de justitia & jure*. Le second volume comprend toutes ses lettres, & celles de Sacratus à Muret. Le troisiéme volume & le quatriéme contiennent ses quinze livres de leçons di-

verses, avec l'interprétation latine des passages grecs. Le reste du quatriéme tome comprend ses observations sur le droit; ses poésies latines, entre lesquelles il se trouve une piéce qui n'avoit point encore paru: & ses vers grecs & les sentences de Publius Syrus avec des remarques. Le cinquiéme & dernier volume contient tout ce qu'il a fait sur les morales d'Aristote, sur l'œconomie du même, & son explication du commentaire d'Alexandre *Aphrodisiensis* sur le VII livre des Topiques d'Aristote. On ne trouve point dans ce recueil des vers françois qu'il avoit faits dans sa jeunesse, ni quelques autres piéces, comme ses commentaires sur le premier & second livre de la rhétorique d'Aristote; ses remarques sur les livres de Cicéron *de finibus*, sur la premiere Tusculane, & sur l'oraison *pro Dejotaro* du même, non plus que ses notes sur plusieurs poëtes. * *Consultez* la vie de Muret, & la dissertation sur ses ouvrages, au-devant du premier tome du recueil dont on vient de parler; l'histoire de M. de Thou, le *Musæum historicum* d'Imperiali.

MURET (*N.*) naquit à Cannes, bourg du diocèse de Grasse en Provence. Il entra jeune dans la congrégation de l'Oratoire, & y demeura quelques années. Ensuite s'étant fait connoître à Paris, par ses prédications, il remplit le premier emploi dans l'ambassade d'Espagne sous M. de la Feuillade, archevêque d'Embrun. Il a donné l'oraison funébre du maréchal duc de Vivonne, dont il étoit aumônier. Nous avons encore de lui les cérémonies funébres de toutes les nations, imprimées *in*-12, à Paris, en 1675. Il en est parlé dans le journal des savans du 26 juillet de la même année. Cet ouvrage avoit paru dès le mois d'avril précédent à Paris. Un traité des festins, imprimé à Paris, en 1682, *in*-12. Une explication morale de l'épître de saint Paul aux Romains, *in*-8°, en 1677, à Paris. Dans la fête que messieurs des Galeres firent à Marseille l'an 1687, pour la convalescence du roi, il prononça le panégyrique de ce prince avec un applaudissement général: il prêchoit cette année le carême à la cathédrale.

MURGOS, *cherchez* AMORGOS.

☞ MURI ou MOURI, abbaye de Suisse, dans l'Argow, & dans le comté de Rore, au milieu des Bailliages libres, sur la Bintz, à trois ou quatre lieues au-dessous de Bremgarten. Muri est une grande & riche abbaye de l'ordre de saint Benoît, fondée en 1026, par Rathbod, comte de Habsbourg, ou selon d'autres, d'Altenbourg-Windisch. Werner, évêque de Strasbourg, & frere du comte, contribua aussi à cette fondation, & l'on y appella pour premier abbé Regenwald de Notre-Dame des Hermites. Le nom de ce lieu est venu de ce qu'on y a trouvé de vieilles murailles, qu'on suppose avoir été des restes d'un temple païen, ou d'une ancienne forteresse romaine. La discipline s'y étant un peu relâchée, Werner, comte de Habsbourg, & fils de Rathbod, y appella quelques moines de saint Blaise de la Forêt noire en 1082, qui rétablirent la discipline, & élurent pour abbé Luitfried. La confirmation du pape fut donnée en 1089, & celle de l'empereur en 1114. Cette abbaye s'accrut en grandeur & en richesses par les dons considérables qui lui furent accordés de temps en temps. Elle fut sous la protection des barons de Regensperg, ensuite sous celle de ceux de Russeck; & puis sous celle de la maison de Habsbourg & d'Autriche jusqu'en 1415, que les Suisses s'emparerent des Bailliages libres & d'autres pays autrichiens. En 1431; George, abbé de Muri, avec le consentement de l'empereur, pria les cantons de vouloir se charger de la protection de cette abbaye. En 1603, le pape Grégoire XV exempta cette abbaye de la jurisdiction épiscopale, & la déclara immédiatement sujette au pape. En 1701, l'abbé de Muri fut élevé au rang de prince de l'empire. La même année l'abbaye fut entiérement rebâtie depuis les fondemens. L'édifice est très-beau, & composé de plusieurs corps de logis. Il y a une fort belle bibliothéque, où se trouvent entr'autres, quantité de manuscrits qui regardent la maison de Habsbourg. * *Diction. histor.* édition de Hollande. La Martiniere, *diction. géogr.*

MURIT, *cherchez* MORET.

MURMEL (Jean) condisciple d'Erasme, & recteur du collége de Munster, dans les XV & XVI siécles, étoit de Ruremonde, & se distingua par les soins qu'il prit pour faire renaître les belles lettres, dans un siécle d'ignorance & de barbarie. Il avoit enseigné a Alcmaër pendant environ quinze ans, depuis l'an 1500, & ensuite à Déventer pendant un an, & mourut à Munster, le 2 octobre de l'an 1517, & non pas l'an 1513, comme l'a cru le Mire; car il est constant qu'il fit l'éloge de Reuchlin l'an 1516. On a de lui divers ouvrages en vers & en prose; *Didascalicon*, *l. II*, *&c.* * Le Mire, *in elog. Belg.* Gerardus Noviomagus, *l. 2 de vir. illustr. infer. Germaniæ.* Melchior Adam, *in vit. Germanorum philosophorum.* Gesner. Valere André, *biblioth. Belgique.* Le pere Niceron, *mémoires*, tome XXXIV.

MURNER (Thomas) Cordelier Allemand, né à Strasbourg, a enseigné la philosophie à Cracovie. Les réflexions qu'il fit sur cette science, jointes à son expérience journaliere, lui ayant fait appercevoir que les jeunes gens étoient rebutés des écrits de *Pierre d'Espagne*, qu'on mettoit alors entre les mains des logiciens pour apprendre les termes de la dialectique, il résolut de chercher une voie plus courte & plus aisée qui les attachât davantage, & leur fût plus utile. Pour cet effet, il composa une nouvelle méthode par images & par figures en forme de jeu de cartes, afin que le plaisir engageant les jeunes gens à cette espéce de jeu, leur fit surmonter toutes les difficultés qui se trouvent dans cette étude épineuse. Il le fit avec tant de succès, qu'un des principaux docteurs de l'université de Cracovie dit dans une attestation qui est à la fin de l'ouvrage du Cordelier, que dans les commencemens ce religieux fut soupçoné de magie, parceque ses écoliers faisoient en un mois des progrès extraordinaires dans l'étude de la logique. Le docteur ajoute, que Murner, pour se justifier, fut obligé de produire ce nouveau jeu, qu'il avoit engagé par serment ses écoliers à ne point faire connoître. L'ayant donc produit aux yeux des docteurs de l'université, non-seulement ceux-ci l'approuverent, ils l'admirerent même comme quelque chose de divin, & firent donner à l'auteur vingt-quatre florins, monnoie de Hongrie, pour récompenser son habileté & son adresse. Il falloit que les esprits fussent alors disposés bien différemment de ceux de notre siécle: car le livre de Murner ne serviroit aujourd'hui qu'à embrouiller l'esprit plutôt qu'à l'éclaircir. Son jeu est composé de figures extrêmement bizares qui demandent bien de l'attention; & la logique, telle qu'on l'enseigne maintenant, est plus facile à apprendre, que ne sont les significations de toutes ces figures. L'ouvrage de Murner fut imprimé pour la premiere fois à Bruxelles, en 1609, *in*-8°. Jean Balesdens, qui a été l'un des premiers membres de l'académie françoise lors de l'établissement de cette compagnie, le fit réimprimer à Paris, en 1629, *in*-8°, sous ce titre: *Chartiludium logicæ, seu logica poëtica*

vel memorativa R. P. Thomæ Murner, Argentin. ordin. Minorum. Opus quod centum ampliùs annis in tenebris latuit, erutum & in apertam sæculi hujusce curiosi lucem productum, operâ, notis & conjecturis Joannis Balesdens. Selon ce titre, Murner vivoit au commencement du XVI siécle. * *Voyez* la préface de Balesdens, & les *mémoires* du pere Niceron, art. de *Jean Balesdens*, t. XXI, p. 359 & suiv.

MURO, en latin *Murus*, petite ville du royaume de Naples, dans la Basilicate, avec titre d'évêché suffragant de Conza, est située au pied de l'Apennin, vers les frontieres de la Principauté citérieure, à dix ou douze milles de Conza. * Léandre Alberti.

MUROS, en latin *Murus*, anciennement *Artabrorum Portus*, petite ville de Galice, située à l'embouchure du Tamara, à neuf lieues de Compostelle. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Claudiomerium*, que d'autres mettent plus vraisemblablement à Cormes, village de la même contrée. * Mati, *diction.*

MURRAY, MURAI ou MORRAI, *Moravia*, province de l'Ecosse septentrionale avec titre de comté, a les provinces de Rosse & de Lochquabeir au levant, celle de Buchan au septentrion, & l'Océan Germanique au midi. Elgin est la ville capitale du comté de Murray; les autres sont Invernesse, Rothes, Bean, &c. * Cambden.

MURRAY ou MORAY, est le nom d'une ancienne noble & nombreuse famille d'Ecosse, qu'on dit tirer son origine de Moravie, qui fait une des parties du royaume de Bohême. Si les historiens Ecossois ne se trompent point, cette famille vint en Ecosse vers le milieu du premier siécle de l'ere chrétienne, & les personnes de cette famille étoient alors des gens bien-faits & hardis. Ils rendirent de grands services à Corbred, I du nom, qui regnoit alors, prenant parti dans la guerre qu'il avoit contre les Romains, & chassant les habitans séditieux de la province de Varar. Ils eurent aussi beaucoup de part dans la fameuse expédition de Boduo, reine des Iceniens & sœur de Corbred roi d'Ecosse, lorsque pour se venger des affronts qu'elle avoit reçus, & de l'enlevement de ses filles, elle tua 70000 hommes, ou Romains, ou leurs alliés, obligea Catus, procurateur Romain, de s'enfuir en France, & défit Petilius Cerealis, lieutenant de la neuviéme légion. Tacite, honteux de cette victoire, supprime le nom de cette reine, quoique bientôt après il en parle, & la nomme Boudicia, ou comme quelques autres lisent Voadicia. Il la fait paroître à la tête d'une armée nombreuse, où elle eut le malheur d'être vaincue par le lieutenant de l'armée romaine, Suetonius Paulinus; & où 80000 hommes de ses sujets ou alliés furent tués, parmi lesquels se trouverent plusieurs Moraves, avec leur capitaine Roderic, qui avoit épousé Dalila, fille du roi Caratacus, & niéce de Corbred I. Ceux qui survécurent à cette défaite, reçurent de Corbred pour récompense de leurs bons services une province agréable & fertile, située entre la Spei & le Ness, qui sont deux rivieres d'Ecosse: elle étoit alors appellée *Varar*, mais en ayant chassé par ordre du roi les habitans portés à la révolte, ils lui donnerent le nom de *Moravie*, ou comme les Ecossois prononcerent dans la suite le nom de *Moray*, que cette province retient encore aujourd'hui. Hector Boëtius, célébre historien d'Ecosse, parlant de l'estime que Corbred I faisoit de ces Moraves, & du plaisir avec lequel il accepta l'offre qu'ils lui firent de leur secours contre les Romains, se sert de ces paroles, *Auxit spem ingens corporum moles, alacritas vultu gestuque, &c.* & en parlant de la satisfaction que les Ecossois témoignerent de l'acceptation des offres des Moraves, & de l'espérance que cette nouvelle alliance leur fit concevoir, il s'exprime en ces termes; *Gavisi plurimùm viros corporibus, ingeniis, magnitudinis incredibilisque virtutis & exercitationis in armis sibi auxilio adesse.* Ils ne furent pas moins estimés de Corbred II, surnommé *Galdus*, & fils de Corbred I. C'étoit un prince sage & vaillant, suivant cet historien. Tacite dans la vie d'Agricola, où il est nommé *Galgacus*, l'appelle un grand général, & un roi sage, & il lui fait faire une harangue si éloquente à la tête de ses troupes, qu'on en trouvera peu de pareille dans tout l'ouvrage de cet historien. Galdus fut puissamment secouru par les Moraves que nous nommerons dans la suite *Murrays*, tant dans la guerre qu'il eut à soutenir contre Agricola, général des troupes romaines, que pour réduire ses sujets rebelles à l'obéissance, & pour établir la paix dans ses états. L'évêque Leslei, parlant dans son histoire d'Ecosse de la prudence & des autres vertus éminentes de ce prince, ajoute, *Moraviorum operâ sublatis publicis grassatoribus & latronibus, pristinam patriæ securitatem reddidit, &c.* Sous le regne de Malcolme IV, surnommé *le Chaste*, les Murrays, par l'instigation d'un certain gentilhomme de leur nation, homme ambitieux, furent portés à prendre les armes contre leur légitime souverain, quoiqu'auparavant ils eussent acquis de la réputation, en aidant à punir les autres séditieux & à les réduire à l'obéissance. On envoya contr'eux un certain Gilchrist, comte d'Angus, qui peu de temps auparavant avoit heureusement étouffé deux séditions, l'une suscitée par Enée de Gallowai, & l'autre par Sommerlet, seigneur d'Argyle. Mais les Murrays témoignerent le même courage dans une guerre injuste, qu'ils avoient marqué auparavant pour le parti de la justice, défirent Gilchrist, & disperserent son armée, quoique plus nombreuse que celle avec laquelle ce général s'étoit acquis de la réputation contre Argyle & Gallowai. Sur la nouvelle de ce mauvais succès, Malcolme lui-même marcha à la tête d'une nombreuse armée contre les Murrays, & les défit. C'est-là ce que débitent les historiens Ecossois. Mais d'autres prétendent, que les Murrays sont accusés injustement de sédition, & qu'elle fut commencée & poursuivie par une nation d'un autre nom; que les Moraves qui se révolterent contre leur roi, n'étoient pas les Murrays, mais d'autres peuples tout différens, qui habitoient alors dans le comté de Murray, & dans les pays voisins. Quoi qu'il en soit, il est plus que probable, que la famille de Bothwell n'eut point de part dans ces tumultes; car sous le même regne de Malcolme, & sous celui de son frere Guillaume, qui lui succéda, l'année qui suivit l'exstinction de la rebellion, vivoit Jean de Murray, seigneur de Bothwell & de Cluydesdale. Ce qui se prouve par une charte accordée par le roi Guillaume au duc de Strathern; & il n'est point vraisemblable, que ce prince lui eût permis de prendre le nom de Murray, & de jouir de revenus considérables dans un des plus fertiles pays de son royaume, si ce n'avoit été une personne d'une fidélité éprouvée, comme sa postérité l'a été toujours depuis, malgré les mouvemens & les révolutions qui ont agité ce royaume pendant les cinq derniers siécles. Ce JEAN de Murray fut pere de MAURICE de Murray, seigneur de Bothwell, & de *Cluydesdale*, qui vivoit sous le regne d'Alexandre III. Il épousa..... Cummin, fille de *Jean* Cummin, comte de Buchan, de laquelle il eut trois fils, *Thomas*, ANDRÉ & MALCOLME. Thomas vécut fort long-temps, & tous ses enfans

moururent avant lui, excepté une fille mariée à *Archibald*, comte de Douglass, qui eut avec elle les biens de Bothwell; mais ses titres & honneurs vinrent à ANDRÉ, second fils de Maurice, de qui descend la famille d'Abercarnie. MALCOLME, troisiéme fils de Maurice, de qui descendent les marquis d'Athol, reçut de son pere la baronie de Neither-Gask, & eut un fils nommé GUILLAUME, qui eut les terres de Tullibardin par son mariage avec *Ada*, fille de *Malise*, & sœur de *Henri* Senescals ou Stuarts de Strathern; lequel Malise avoit eu les terres de Tullibardin de sa femme, *Murielle*, fille de *Cungal*, fils de *Duncan*, duc de *Mar*. L'an 1292, parmi ceux qui furent convoqués à Barwick par Edouard I, roi d'Angleterre, pour ouir les prétentions entre Bruce & Bailleul, ce Guillaume de Murray de Tullibardin avoit dans son sceau un chevron entre trois étoilles; & dans le même temps sur le sceau de son oncle André, second fils de Maurice, on voyoit les armes pures & pleines de la maison de Bothwell. *Thomas*, fils aîné de *Maurice* de Murray, mourant sans enfans mâles, eut pour successeur, son frere ANDRÉ Murray, comte de Bothwell, second fils de Maurice, seigneur de Cluydesdale, &c. Il épousa *Isabelle* Bruce, sœur aînée du roi *Robert* Bruce, de laquelle il eut deux fils, ANDRÉ Murray, qui fut gouverneur d'Ecosse; & *Maurice* Murray de Drumshergart. Cet André lord de Bothwell, pere d'ANDRÉ, gouverneur d'Ecosse, & distingué par la bravoure qu'il fit paroître dans les guerres que les Ecossois eurent à soutenir contre les Anglois, fut tué en combattant pour sa patrie dans la bataille de Sterlin, où les Ecossois remporterent une victoire signalée sur les Anglois, en 1297. Buchanan en parle en ces termes: *Hæc victoria, in qua è Scotis nemo illustrior præter Andream Moravium, cujus filius aliquot post annos pro rege rem Scotiam administravit, periit.* Il eut pour successeur son fils ANDRÉ Murray, seigneur de Bothwell, qui fut gouverneur d'Ecosse, & qui épousa *N.* LESLI, de la famille de Rothess, & chef de ce nom: dont il eut un fils nommé MAURICE, qui fut comte de Strathern. Buchanan parlant d'André Murray, qui fut fait gouverneur d'Ecosse, s'exprime en ces termes: *In locum Duncani proregis Andream Moravium ex Roberti Brussii sorore genitum virum illustrem substituunt, &c.* & ensuite il parle ainsi de sa mort: *Summum apud omnes bonos desiderium sui reliquit; tantas enim res biennio ac semestri, quibus in magistratu fuit, gessit, ut sufficturæ cujuslibet magni ducis ætati viderentur.* L'histoire d'Ecosse parle fort avantageusement de lui. Pour abréger nous nous sommes contentés de rapporter les paroles de Buchanan, sans y ajouter celles des autres historiens. Il mourut en 1338, & fut enterré dans l'eglise cathédrale d'Elgine, dans le comté de Murray. On voit audessus de son tombeau les armes de la famille de Bothwell, & au pied celles de Lesli. Il eut pour successeur MAURICE Murray, seigneur de Bothwell & de Cluydesdale, qui fut créé solemnellement duc de Strathern par le roi David Bruce, dans le château d'Edimbourg, l'an 1343. Avec les armes paternelles, il portoit écartelé des armes des anciens comtes de Strathern, qui étoient d'or, à deux chevrons de sable, ce qui obligea son oncle & plus proche héritier *Maurice* Murray de Drumshergart, après la mort de son neveu, de mettre un chevron dans ses armes, comme une marque de son droit sur le comté, que les successeurs de la maison d'Abercarnie portent encore. Ce Maurice, seigneur de Bothwell & de Cluydesdale, & comte de Strathern, épousa *Regia* Randolf, fille de *Thomas* Randolf, comte de Murray, & fut tué dans la malheureuse bataille de Durham, en combattant pour sa patrie & pour son prince David II, qui fut fait prisonier par les Anglois le 17 octobre 1348. Maurice comte de Strathern étant mort sans enfans, son plus prochain héritier fut son oncle & tuteur MAURICE Murray de Drumshergart, qu'on nomme maintenant *Kemstareg*, & qui appartient au duc Hamilton. Ce pays est situé vis-à-vis de Bothwell, au midi de la riviere de Clyde. Il étoit fils d'*André* Murray, qui épousa la sœur du roi *Robert* Bruce, & frere d'*André* le gouverneur. Il prit le titre de Cluydesdale après la mort de son neveu. C'étoit un seigneur qui avoit beaucoup d'esprit, & qui étoit fort actif. Pour sa bonne conduite au siége de Perth, il fut fait peu après gouverneur du château de Sterlin. Ce Maurice, après la mort de son neveu, mit un chevron dans ses armes, & espéroit succéder au duché de Strathern; mais Robert Stuart, qui fut ensuite roi, entra en partage avec lui; & voyant que Maurice n'en étoit pas content, il lui donna la terre d'Ogilvie, qui est encore possédée aujourd'hui par ses successeurs de la famille d'*Abercarnie*. Ce Maurice eut pour successeur son fils JEAN Murray, seigneur de Drumshergart, qui épousa *Marie* fille de *Malisius*, I du nom, comte de Strathern, de laquelle il eut deux fils, *Alexandre* & *Walter*. Cette épouse porta dans la famille les terres d'Abercarnie. L'acte de la donation de ces terres faite par Malisius subsiste encore, & est entre les mains de *Robert* Murray d'Abercarnie, qui a une charte accordée par Jean Murray, seigneur de Drumshergart, avant son mariage avec Marie, fille de Malisius, comte de Strathern, pour ses heritiers de la terre & baronie de Balnacrief, & une charte de confirmation accordée par Robert Stuart d'Ecosse, qui fut ensuite roi, à Jean, de tous les pays que Malisius lui avoit accordés en lui donnant sa fille Marie en mariage. Cette charge de confirmation est datée du 18 mars 1368. Ce Jean, seigneur de Drumshergart & de Balnacrief, eut pour successeur son fils aîné ALEXANDRE Murray de Drumshergart, Ogilvie & Abercarnie. Il épousa *Jeannette*, fille de *Hugh*, comte de Ross, & sœur d'*Euphamie* Ross, reine d'Ecosse. Le contrat de ce mariage subsiste encore. On y voit attachés les sceaux de la reine, & de son fils aîné, *David*, comte palatin de Strathern, & comte de Cathnesse. Il y a deux copies de ce contrat; l'une avec le sceau d'Alexandre, demeura entre les mains de la reine, & l'autre est encore gardée par Robert Murray d'Abercarnie. On est convenu par ce contrat, que la reine & David son fils aîné aideront à leurs propres frais Alexandre à recouvrer son patrimoine. Le sceau de la reine qui y est attaché, porte l'image de cette reine couronnée & assise sur son trône. A côté droit du trône on voit un écu, avec les armes d'Ecosse; savoir un lion avec la queue à double tresse; & à la gauche, un écu avec les armes paternelles de la reine, savoir trois lions rampans, pour le nom de Ross. Alexandre eut pour successeur, son fils WINFRADE Murray d'Ogilvie & d'Abercarnie, qui épousa *Catherine* Greme, sœur du lord Greme, de laquelle il eut deux fils, ANDRÉ & GEORGE. Robert Murray d'Abercarnie a en main une charte qui érige le pays d'Ogilvie, Abercarnie, &c. en baronie libre, indépendante de la seigneurie de Strathern, & ce en faveur de Winfrade Murray d'Ogilvie & Abercarnie. Les témoins de cette charte sont André, évêque de Glascow; Thomas, évêque d'Aberdeen; Guillaume, évêque d'Orknei, & garde du grand sceau; André, seigneur d'Annandale, chancelier ..... comte d'Argille; David, comte de Crawfort;

Jacques, lord Hamilton; David Guthrie, capitaine des gardes, &c. Après cette érection, ces seigneurs ont été communément désignés par les terres d'Abercarnie. Le fils aîné & héritier de ce Winfrade fut ANDRÉ Murray d'Abercarnie, à qui Jean lord de Drummond, seigneur de Strathern, accorda une décharge de toutes les dépendances & servitudes de cette cour; ensuite de quoi le roi Jacques III, par sa faveur spéciale, & par des lettres signées de sa propre main, érigea tous les pays d'André en baronie libre, indépendante de la jurisdiction ou *Stuàrtèrie* de Strathern, lesquelles lettres sont encore entre les mains de Robert Murray d'Abercarnie, de qui nous avons parlé plus d'une fois. André Murray épousa *Marguerite*, fille d'*Alexandre* Robertson de Strotwan, chef de ce nom. Il en eut une fille mariée à *Maurice* Kéer Drummond de Concraig, sénéchal, ou, comme on l'appelle, Stuart de Strathern. Mais n'ayant point de fils, les biens vinrent à son neveu JEAN Murray d'Abercarnie, fils de *George* Murray, frere d'André. Il épousa *Nicole* Greme, sœur de *Guillaume*, comte de Montross, & il en eut GUILLAUME, ROBERT, & *David*. Il eut aussi trois filles, *Catherine*, *Anne* & *Barbe*. Ce Jean Murray fut tué à la bataille de Penkincleug. Robert Murray d'Abercarnie garde un acte de saisie, en faveur de Guillaume Murray d'Abercarnie, comme héritier de son pere Jean. Il est daté du 16 mai 1548, par ordre de la reine Marie adressé au shérif de Perth, qui porte que la reine par sa faveur royale & son bon plaisir, donnoit dispense d'âge à Guillaume, parceque son pere Jean avoit été tué en combattant pour sa patrie à la bataille de Penkincleug. Il eut pour successeur son fils *Guillaume* Murray d'Abercarnie, qui épousa *Oliphant*, fille du lord *Oliphant*, & mourant sans enfans, eut pour successeur son frere ROBERT Murray d'Abercarnie, qui épousa *Catherine* Murray, fille de *Guillaume* Murray de Tullibardin, de laquelle il eut six fils & deux filles: GUILLAUME son héritier & successeur; *David*, qui fut nommé gouverneur du prince Henri, & un des gentilshommes de sa chambre. Le soin de former l'esprit, & le cœur de ce jeune prince de grande espérance, fut commis à ce seigneur par le roi Jacques VI, parceque ses vertus & sa fidélité étoient distinguées. Johnston dit de lui: *Daturque rector pueritiæ David Moravius Abercarneus, virtute animi fideque insignis*, &c. Le troisiéme fils de Robert fut *Mongo*, qui épousa..... Hacket, fille de *N.* Hacket de Pitfirren, de laquelle il eut deux fils, ROBERT, qui fut colonel en France, & qui après le rétablissement de Charles II, fut fait lord justicier clerc d'Ecosse. Ce fut un des principaux de ceux qui porterent le roi Charles à établir la société royale de Gresham, de laquelle il fut ensuite membre. Il épousa.... Linsai, sœur du lord Balcarras, & mourant sans enfans fut enterré dans l'abbaye de Westmunster, où il avoit un tombeau, qui lui avoit été érigé par Charles II. GUILLAUME Murray de Dreghorn, son frere, avoit une charge chez le roi, que les Anglois appellent, *master of the Works*, *maître des œuvres*. Il épousa..... Foulis, sœur du lord Colintone, un des sénateurs du collége de justice, & il en eut trois fils, & une fille, *Jacques*, qui fut capitaine dans le régiment du comte de Dumbarton, & mourut sans être marié; *Robert*, qui mourut jeune; & CHARLES, qui succéda à Jacques, & épousa..... Maxwell, sœur de *Jean* Maxwell de Polocke. *Jean* Murray, quatriéme fils de *Robert* Murray d'Abercarnie & de *Catherine*, fille de *Guillaume* Murray de Tullibardin, fut ministre de Dumferlin, & épousa *N.* Lesli, fille du comte de Rothess. *André* leur cinquiéme fils fut capitaine en Hollande, & y mourut. *Jacques* le cadet de tous mourut sans être marié. *N.* Murray leur fille aînée fut dame de Moncrief. *N.* Murray leur plus jeune fille, épousa *N.* Duglass de Balhaevin. GUILLAUME Murray, le fils aîné & successeur de *Robert* Murray d'Abercarnie, & de *Catherine*, fille de *Guillaume* Murray de Tullibardin, fut écuyer de la reine Anne, & gentilhomme de la chambre du roi Jacques VI. Il épousa... *Mercer*, fille de *Mercer* d'Adie & de Montelour, & chef de ce nom. Il en eut ROBERT son héritier & successeur; *Marie* Murray, dame d'Augtartyre; & *Anna-Bella* Murray, qui mourut fille. Il eut pour successeur ROBERT Murray d'Abercarnie, qui épousa *Héléne* Bruce, fille de *N.* Bruce de Cultmanlindie, dont il eut *Guillaume-David*, qui épousa *Marguerite* Hai, fille de *N.* Hai de Pitfowr, & mourut sans enfans. Leur fille *Anne* Murray fut mariée à *Alexandre* Murray de Strowan. Robert eut pour successeur GUILLAUME Murray d'Abercarnie, qui épousa *Anne* Hai, fille de *George* Hai de Keilour, dont le petit-fils *Jean*, comte d'Errole, vivoit encore en 1701. Il en eut *Robert* l'aîné; & *Guillaume* le puîné, qui périt sur mer en passant en Hollande. Le troisiéme, *George* Murray, étoit capitaine dans le régiment de Dumbarton; & étant péri malheureusement, il fut enterré près du grand Montross, dans son sépulcre de l'église de S. Gilles à Edimbourg; *Héléne* l'aînée de leurs filles, fut mariée à *N.* Greme de Gorthi; leur seconde fille *Isabelle*, eut pour époux *N.* Stuart de Burro. Guillaume eut pour successeur ROBERT Murray d'Abercarnie, qui vivoit encore en 1701. Il épousa *Anne* Greme, fille de *Patrick* Greme d'Inchbrakie, si fort estimé pour son activité, & pour la part qu'il eut à ces admirables expéditions de Jacques *le Grand*, marquis de Montross, qui avec une poignée de monde, fit tant de merveilles pour le roi Charles I, qu'elles l'ont rendu célébre dans toute l'Europe. L'auteur d'un livre imprimé à Paris & dédié au roi Charles II, alors prince *De Galles*, & qui a pour titre, *De rebus anno* 1644, *& duobus sequentibus, ab illustrissimo Jacobo marchione Montisrosarum in Scotia preclarè gestis*, &c. parle ainsi de Montross: *Non procul à Tai amnis ripa, ad ædes patricii Græmi Insbrakii consanguinei sui pervenit. Patricio ab illustrissima familia Montisrosana oriundo, & splendidissimis natalibus digno Montisrosanus jure merito plurimum tribuebat.* Et un peu plus bas: *Patricium Græmum, de quo sæpiùs, nec unquam sine honore dicendum est, Atholiis enixe rogantibus ducem dedit*, &c. Robert eut d'*Anne* Greme, cinq fils & deux filles, GUILLAUME leur fils aîné; *Robert*; *Jean*, capitaine dans les armées de France; *Jacques*, qui mourut jeune; & *Maurice*. Leur fille aînée *Anne* a épousé *N.* Greme de Fintrie, cadet de la famille de Montross, dont le pere *Jacques* souffrit beaucoup pour sa fidélité du temps des troubles du regne de Charles I, & fut aussi long-temps avec le marquis de Montross dans la guerre qu'il eut à soutenir contre les Parlementaires. Le prédécesseur de *Fintrie* étoit fils du lord Greme & de *Marie* Stuart, fille du roi *Robert III*. Le nom de leur plus jeune fille étoit *Emilie*. Abercarnie avoit pour armes une étoile fixe renfermée dans un cordon de ses couleurs, & pour cri au cimier. SANS TACHE. Il y avoit encore de même nom le lord Elibanck, les lords de Blackbaroni, Polmais, Philiphaugh, & Newton, tous d'anciennes familles & ayant beaucoup de biens.

* Hector Boëthius, *hist. Scot.* Joh. Leslé, évêque de Ross. *de reb. gest. Scotor.* Tacite, *annal. & de la vie d'Agricola.* Buchanan. *Plusieurs manuscrits Ecossois.* Jacques Balfour, *traité du blason.* Jean Major, *hist. major. Brit.* Johnston, *hist. rer. Britann.*

MURRHO

MURRHO ou MURRHON (Sébastien) natif de Colmar en Alsace, dans le XV siécle, composa quelques ouvrages, entr'autres, un *de laudibus Germaniæ.* * Vossius. Simler, &c.

MURS (Jean des) docteur de Paris, musicien, vivoit encore l'an 1330. Il a composé un livre de la théorie de la musique, où il n'a traité que des proportions que doivent avoir les intervalles du chant, les mesures des sons, & les diverses notes qui en marquent la différence & la valeur. Cet ouvrage divisé en trois parties, n'a pas été imprimé; on en trouve même peu d'exemplaires, comme le remarque le pere Jumillac, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, qui s'en est beaucoup servi dans son livre de la pratique du pleinchant. Les écrivains modernes ont attribué à cet auteur l'invention de la figure & de la valeur des notes, parcequ'il en parle très-exactement dans la troisiéme partie de son livre, qui est la principale & la plus considérable. D. Liron, Bénédictin, parle aussi de Jean des Murs dans le tome III de ses *Singularités historiques & littéraires.*

MUR SEWER ou PICTS MUR, *Vallum Adriani, Moles Severi, Murus Picticus.* C'étoit un rempart, que les empereurs Adrien & Sévere éleverent dans la grande Bretagne, depuis l'embouchure de l'Eden dans la mer d'Irlande, jusqu'à celle de le Tyne dans la mer d'Allemagne. Ce rempart destiné à garantir les terres des Romains des courses des Pictes & des Ecossois, ne fut d'abord que de gazon. On y fit ensuite une muraille large de huît pieds, haute de douze, & longue environ de trente quatre lieues, ayant de mille en mille pas des tours pour le logement des soldats. On voit encore des vestiges de cette muraille dans les comtés de Cumberland & de Northumberland. * Mati, *dict.*

MURTE, en latin *Murta*, c'est un monastere célébre situé près de Barcelone en Catalogne. Il est de l'ordre de S. Jérôme. * Mati & la Martiniere, *dict. géogr.*

MURTHLAI. C'étoit autrefois une ville épiscopale de l'Ecosse. Ce n'est maintenant qu'un village du comté de Marr, situé à quatre lieues d'Aberdone, qui lui succéda pour le siége de l'épiscopat. * Mati, *dict.*

MURTOLA (Gaspard) poëte Italien, natif de Gènes, fit du progrès dans les belles lettres & dans la jurisprudence, & s'établit à Rome, où il fut secrétaire de Jean Serre, depuis cardinal & commissaire de l'armée de Hongrie. Cet emploi l'obligea de suivre ce prélat à la cour de l'empereur. Depuis il alla à celle de Savoye, avec Pierre-François Costa, évêque de Savonne, & nonce apostolique. Le duc Charles-Emanuel témoigna beaucoup de bienveillance à Murtola, & le choisit pour être son secrétaire. Peu de temps après, Murtola composa son poëme de la création du monde, qu'on imprima à Venise l'an 1608, sous ce titre : *Della creatione del mundo, poëma sacro, giorni sette ; canti sedici.* Marini, qui étoit alors à Turin, décria cet ouvrage, pour faire plaisir à quelques personnes qui n'aimoient pas Murtola. Ces deux poëtes écrivirent l'un contre l'autre, quelques sonnets satyriques, jusqu'à ce que Murtola, se sentant le plus foible, chercha à se venger par des voies de fait, & tira un coup de pistolet sur Marini. Cette affaire eut des suites fâcheuses; Marini faillit à mourir de sa blessure; & Murtola qui avoit été mis en prison, ayant recouvré la liberté, se retira à Rome. Il fut honoré par le pape Paul V, du gouvernement de quelques places, & mourut vers l'an 1624. Outre le poëme dont nous avons fait mention, il en composa plusieurs autres en italien, avec un en latin; *Neutricarum sive Naniarum, lib. III.* * Ghilini, *theat. d'huom. letter. p. II.* Janus Nicius Erythræus, *pinac. I. imag illustr. c. 1.* Justinien & Soprani, *scritt. della Ligur.*

MURVAUX (Jean de) *cherchez* MINIO.

MUS, évêque de Tournai, *cherchez* MOUSKES.

MUSA (Antonius) médecin célébre, étoit Grec de nation; le nom de son pere étoit *Iasus*: & Pline dans son histoire naturelle liv. 25, chap. 7, nous apprend qu'il avoit un frere nommé *Euphorbe*, médecin de Juda, roi de Mauritanie. Cet Euphorbe étoit si fort estimé de Juda, que ce prince, pour lui faire honneur, donna le nom d'Euphorbe à une plante dont il avoit découvert les vertus. Iasus avoit donné à ses enfans une excellente éducation; & Musa en profita si bien, qu'il excelloit dans tous les arts libéraux. Pour se mettre en état de soulager son pere qui souffroit beaucoup des infirmités de son âge, il s'appliqua à l'étude de la médecine. Il y fit de grands progrès, & sa réputation s'établit si bien, qu'Auguste le choisit pour son médecin. Cet empereur étoit sujet à des maladies fréquentes & dangereuses: *Graves & periculosas valetudines per omnem vitam expertus est*, dit Suétone. Musa lui prescrivit les laitues, dont auparavant il faisoit scrupule de manger : il lui ordonna aussi les bains froids. Ses ordonnances réussirent : Auguste se rétablit. Il fit à Musa des présens considérables, & lui donna le privilége de porter un anneau d'or, comme les chevaliers. Il accorda aussi en sa considération beaucoup de priviléges aux médecins de Rome. Le peuple Romain lui témoigna de même sa reconnoissance, en lui faisant ériger une statue près de celle d'Esculape. Il paroît par la fin du livre 29 de Pline, que ce médecin laissa quelques mémoires: car ce naturaliste assure que Musa & Pictor ont écrit qu'en broyant les cloportes, après leur avoir ôté la tête, elles guérissent la lépre. Quelque grande que fût la réputation de Musa, il semble qu'il ait manqué de jugement en prescrivant les bains froids pour toutes sortes de maladies. On vient de voir qu'il les conseilla à Auguste. Il les prescrivit ensuite à Horace, qui nous dit dans le premier livre de ses épîtres:

> *Nam mihi Baïas*
> MUSA *supervacuas* ANTONIUS: *& tamen illis*
> *Me facit invisum, gelidâ cùm perluor undâ*
> *Per medium frigus.*

Le poëte ne rapporte pas quel fut le succès de ce remede, & s'il fut guéri de son ophtalmie; mais ce qu'il y a de certain, c'est que ces bains froids qui avoient sauvé Auguste, tuerent le jeune Marcellus, & décréditerent beaucoup le médecin qui les avoit ordonnés. Musa étoit aussi ami de Virgile; & l'on prétend que c'est lui que le poëte désigne sous le nom d'*Iapis* dans le douziéme livre de l'Enéide. C'est ce que feu M. Atterbury, évêque de Rochester, a entrepris de prouver dans une dissertation sur ce sujet. La premiere preuve que ce savant prélat en apporte, est tirée de l'histoire. Horace, dit-il, & Virgile étoient tous deux d'une constitution fort foible; tous deux avoient Musa pour médecin; tous deux pour lui témoigner leur reconnoissance, voulurent immortaliser sa mémoire. Horace le fit dans la quinziéme épitre de son premier livre: on peut conjecturer que Virgile l'a fait aussi dans son Enéide, & rien n'est plus naturel que de supposer qu'il a peint Musa sous le nom d'*Iapis*. L'endroit de l'Enéide où cet épisode est placé, semble faire une seconde preuve,

Ce poëme étoit presque fini; Enée & Turnus alloient se livrer un combat singulier; le poëte suspend tout d'un coup l'action, pendant qu'Iapis traite Enée de sa blessure. On ne sauroit, dit-on, alléguer de meilleure raison de cet incident, que le dessein que Virgile a eu d'immortaliser le nom de Musa, en faisant blesser le héros pour introduire le médecin. La conformité des caracteres fournit une troisiéme preuve. Musa étoit de son temps le médecin le plus distingué dans sa profession : *Iapis* est appellé *Phœbo ante alios dilectus*. Musa s'étoit attaché à la personne d'Auguste : Iapis accompagna Enée dans ses campagnes & dans ses voyages. Musa tira Auguste d'une maladie dangereuse : Iapis guérit Enée. Musa prescrivit les bains froids : Iapis des fomentations. Le peuple de Rome érigea une statue à Musa : Virgile éleve à Iapis un monument plus durable que le bronze. Les expressions pleines d'affection & de tendresse dont Virgile se sert en parlant d'Iapis, la peinture aimable de ce médecin, le portrait qu'il en fait, font bien connoître que ce poëte avoit en vue un ami particulier. La musique & la poésie, les exercices militaires; savoir l'art de tirer de l'arc, de lancer des javelots & des fléches, la divination ou l'augure, étoient en haute estime parmi les Romains, & l'on en attribuoit l'invention à Apollon: Iapis possédoit tous ces arts, si l'on en croit Virgile. La piété filiale étoit, selon le poëte, le caractere le plus estimable : Musa l'avoit ce caractere, & le poëte le donne à Iapis. On peut voir le reste du parallele dans la dissertation de M. Atterbury, imprimée à Londres en 1740, *in*-8°, & dont M. l'abbé Des-Fontaines a donné un extrait à la suite de sa traduction de Virgile, t. IV, page 436 & suivantes, de l'édition *in*-12.

MUSA BRASAVOLUS (Antoine) de Ferrare, *cherchez* BRASAVOLO.

MUSÆUS (Jean) né le 7 de février 1613, à Langewiesen, bourg de la seigneurie de Schwartzbourg, étoit fils d'un ministre, qui après avoir commencé lui-même l'instruction de son fils, l'envoya à Arnstadt, où il fut dirigé dans la lecture des anciens auteurs, & dans l'étude de la philosophie par Georges Grosbain, recteur. Grosbain ayant été appellé en 1633, à la chaire de professeur en théologie à Erfurt, Musæus le suivit, & avança beaucoup sous lui. En 1634, il soutint, sous sa présidence, des thèses où il attaqua Georges Holzajus, Jésuite d'Ingolstadt, ce qui lui fit tant d'honneur, que plusieurs le prirent pour leur maître en philosophie. A Iéne, où il passa ensuite, il soutint, sous Stahlius, de nouvelles thèses de logique, de physique & de métaphysique, & il prit le degré de maître-ès-arts, en 1635. Il fit ensuite des leçons de philosophie avec tant de succès, que lorsqu'il voulut se retirer en 1643, la faculté des philosophes lui fit donner la chaire de professeur en histoire & en poésie, & qu'en 1646 il eut celle de théologie. Il défendit avec force les théologiens de Iéne, & lui-même, des erreurs dont on les accusa par un écrit public à Wirtemberg. Il mourut le 4 mai 1681. Il étoit Luthérien, & tous ses écrits se sentent des hérésies auxquelles il étoit attaché. On connoît entre ses ouvrages : un traité de la conversion du pécheur ou de son retour à Dieu : un autre de l'usage des principes de la raison dans la théologie, contre Nicolas Vedelius, deux disputes contre Kekerman & du Moulin : un traité du décret de l'élection : un autre de la présence réelle & véritable du corps & du sang de J. C. dans la Céne : un autre de la communion sous les deux espéces : un autre de la sainte Céne, contre Vorstius : les fondemens de l'union projettée par Jacques Masenius : de l'insuffisance de la lumiere naturelle pour le salut, contre Herbert de Cherbury : une introduction à la théologie : disputes théologiques sur la foi, avec deux discours sur la certitude du salut : dissertation où il examine si le mariage entre plus de deux personnes est valide : un traité du style du nouveau Testament : si l'hostie dont on se sert dans la Céne est un pain véritable : si l'écriture seule est le principe des conclusions théologiques : une dissertation sur les versets 11, 12 & 13 du IX chapitre de saint Paul aux Romains : si les Gentils peuvent parvenir au salut, ou éviter la peine du feu par une grace extraordinaire sans la foi en J. C. si les conclusions tirées d'une proposition révélée, & d'une autre évidente, ou de deux propositions révélées par une conséquence évidente, sont de foi : du péché contre le Saint Esprit : discours sur les anges selon la tradition apostolique : du droit de punir les enfans pour le péché de leurs peres : un ouvrage contre le traité théologique & politique de Spinosa : de la liberté de philosopher : des pactes & alliances de Dieu avec les hommes, &c. *Quæstiones theologicæ de syncretismo & scriptura sacra : Prælectiones in epitomen formulæ concordiæ*, &c. Tous ces ouvrages sont en latin. Il a publié en allemand les fondemens inébranlables de la confession d'Augsbourg. Il a fait encore en latin *Biblia Lutheri Ernestina vindicata*; un traité de l'église & quelques autres. Le docteur Bayer, son gendre, a pris sa défense dans deux dissertations qui se trouvent dans la seconde décade de ses disputes théologiques en latin. * Calovius, *in historia syncret.* Caroli, *memorab. eccles. sæc. XVII.* Zeumerus, *in vitis professor. Jenens.*

MUSÆUS (Pierre) frere du précédent, né au même lieu le 7 de février 1620, commença ses études à Arnstadt, & les acheva à Iéne, où il alla en 1638, & où il demeura six ans. Il prit le degré de maître-ès-arts, & y fit des leçons qui furent très-suivies. Il visita ensuite les universités de Wittemberg, de Leipsick & de Helmstadt, & demeura quelque temps dans la derniere, où il fit liaison avec Calixtus, & y fit des leçons. En 1648, on lui donna à Rintelen une chaire de professeur en philosophie & en logique : & ayant pris depuis le degré de docteur en théologie, il fut nommé professeur en cette faculté. Il accepta ensuite la charge de professeur en théologie à Helmstadt, & lorsque l'université de Kiel fut établie en 1665, il y fut appellé pour y occuper la premiere chaire de professeur en théologie. Il y fut aussi élu le premier vice-recteur magnifique, & quelque temps après vice-chancelier de l'université. Il mourut à Kiel le 20 décembre 1675. Il s'étoit fait bien des ennemis, parceque, de concert avec le docteur Jean Henningius, il avoit fait un accommodement de religion avec les réformés au colloque de Cassel en 1661, & qu'il avoit pris le parti de Calixtus de Helmstadt. Il fut attaqué vivement sur cela par les théologiens de Wittemberg, & quelques autres. On a de lui en latin, une introduction à la théologie : un traité de la personne de Jesus-Christ : un autre de la loi civile : un autre *de fugiendo syncretismo* : des thèses de théologie, & des disputes sur toute la théologie : un petit écrit sur la béatitude éternelle, sur la condamnation & sur la mort & la résurrection : un discours contre les Athées : une dissertation contre Herbert de Cherbury, sur la maniere de chercher la vérité : des disputes sur cette question, Si le prince est exemt des loix : de l'office de Jesus-Christ comme médiateur : un traité sur le péché originel : un autre sur le mystere de la régé-

nération : un autre sur l'exorcisme : un autre du droit en général, & du droit de nature en particulier. Ses deux fils, Simon-Henri & Pierre, firent imprimer à Iéne en 1686, *in-8°*, ses *Institutions* latines *de métaphysique*, avec ses notes posthumes & d'amples indexs. Ces Institutions avoient déja été imprimées à Rintelen. * Calovius, *in historia syncretismi.* Spanhemius, *in elench. controverf. append.* Pomarius, *de moderat. theologor. dissertat.* 5, &c.

MUSALO (André) mathématicien, étoit originaire de Candie. Sa famille étoit de Constantinople, & distinguée par sa noblesse, ses dignités & les alliances qu'elle avoit eues à la cour même de Constantinople. Son vrai nom étoit *Muzali* ou *Muzaloni*. Lorsque la république de Venise eut perdu Candie, *Gregoire*, pere d'André, s'établit à Venise, s'y maria, & y exerça la médecine. André, qui étoit son second fils, naquit le 5 août 1665. Il étudia les belles lettres dans les écoles de sainte Marie, la rhétorique sous dom Pietro Paolo Calore, qui est mort en 1717, étant évêque de Veglia en Dalmatie. Il eut pour maître en philosophie dom François Caro. Musalo étudia ensuite le droit dans l'université de Padoue. Le chevalier Philippe Vernada, lieutenant général de l'artillerie de la république, étant à Venise, Musalo s'attacha à lui, & le chevalier lui apprit cette partie des mathématiques qui appartient à l'architecture militaire. Il fit de si grands progrès dans les mathématiques, qu'il fut chargé de les enseigner à Venise dès l'an 1697, à l'âge de 32 ans. Il est mort en 1721 à Biancade dans le territoire de Trévise, dans la cinquante-sixiéme année de son âge. Il s'étoit marié en 1707. Ses ouvrages imprimés sont : *Arithmetica theorica e pratica : Geometria pratica sopra la carta : Geometrica pratica sopra lo terreno : Costruzione e uso del compasso di proporzione : Idrostica : Modo di misurare ogni superficie e ogni corpo*, &c. *Mathematica elementaria : Mathematica di Giovan Cristoforo Sturmio compendiata e volgarizzata : Statica : Mecchaniche : Modo di livellare le terre e le acque : Architettura civile : L'Ingegnero Veneto, overo l'architettura militare: Trattato d'Artigliera : Arte di navigare : Prospettiva : Gnomonica, o maniera di descriver gli orologi solari.* * *Giornale de litterati d'Itala*, tom. XXXV. *Supplém. françois de Basle*, tom. III, *in-fol.* p. 386.

MUSANUS, écrivain ecclésiastique du II siécle, florissoit sous l'empire d'Antonin, qui commença de regner l'an 161. Il écrivit contre quelques Chrétiens, qui s'étoient attachés aux sentimens des Encratiques, & un livre cité par saint Jérôme. Eusebe en fait aussi mention. * Saint Jérôme, *de script. eccl. c.* 31. Eusebe, *l.* 4, *hist. c.* 27. Honoré d'Autun, *de lumin. eccl. c.* 32. Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques des III premiers siécles.*

MUSARABES, MOSARABES, ou MISTARABES, Chrétiens d'Espagne, furent ainsi appellés, parcequ'ils vivoient sous la domination des Arabes, qui ont long-temps regné en Espagne. Quelques-uns disent que *Musa* en arabe, signifie *Chrétien* ; ainsi Musarabe signifie, *Chrétien sujet des Arabes.* D'autres prononcent *Mistarabes*, dérivé du mot latin *mistus*, qui signifie *mêlé* : de sorte que Mistarabe veut dire *mêlé*, ou *qui vit parmi les Arabes.* Il y en a qui les appellent Musarabes ou Muçarabes. D'autres croient que ce nom vient de Muça, capitaine Arabe, qui conquit l'Espagne, après avoir vaincu Rodriguez, dernier roi des Goths ; & qu'il fut donné aux Chrétiens, qui se mirent au service de Muça ; mais les autres origines ont plus de vraisemblance. Jacob Almansor, roi de Maroc, emmena des Musarabes d'Espagne, vers l'an 1170, pour la garde de sa personne, & leur permit de vivre en leur religion, & d'entendre la messe & le service divin, dans une église qu'il leur fit bâtir auprès de la forteresse. Ils étoient ordinairement cinq cens cavaliers qui jouissoient de grands biens & de grands privileges.

L'office de ces Chrétiens, qu'on nomme encore *Office Mosarabique*, est attribué pour l'ordre & pour la disposition à S. Léandre, évêque de Séville, ami & contemporain de S. Grégoire pape : ainsi il est au moins du VI siécle. Il n'y a pas même d'apparence que S. Léandre l'ait inventé : mais il est à présumer qu'il a suivi pour le choix des prieres & des cérémonies, les usages reçus & autorisés dans les églises chrétiennes de son temps. La foi de la réalité y est établie par l'adoration de l'eucharistie, même hors de l'usage. L'on y trouve la priere pour les morts, l'invocation des saints, & le culte des images ; l'usage du luminaire, de l'encens, des ornemens, des cérémonies ; & s'il y a quelque différence entre cet office & celui qui est aujourd'hui en usage à Rome, c'est qu'il est plus long, autrement disposé, & plus chargé de cérémonies. Lorsqu'Alfonse VI, roi de Castille, reprit Toléde sur les Maures l'an 1085, il y trouva cet office en usage tel qu'il étoit du temps de saint Léandre ; le peu de communication que les Mosarabes avoient avec les autres églises chrétiennes ne leur ayant pas permis de recevoir les changemens qui avoient été insensiblement introduits dans l'office public. Ce prince & les évêques qu'il rétablit dans Toléde n'y changerent rien ; & le cardinal Ximenès, qui trouva ces églises dans une possession non interrompue de faire l'office divin avec les cérémonies particulieres à cet office, les y maintint. Il fit même imprimer à ses dépens leurs missels, rituels, & livres de chant, dont ils se servoient ; & de-là ils se répandirent dans les fameuses bibliothéques. Le pape Paul III envoya exprès à Toléde pour en demander des exemplaires, qui se conservent dans la bibliothéque du Vatican. Ces exemplaires sont fort rares, & le seul missel Mosarabique se vendit à Toléde sur la fin du XVI siécle, trente pistoles. Il y a encore dans Toléde sept églises paroissiales, y compris la chapelle du cardinal Ximenès dans la cathédrale, où le rit Mosarabique est observé. * Marmol, *de l'Afriq. l.* 3. Marsolier, *hist. de Ximenès.*

MUSCULUS, connu sous le nom de WOLFANGUS MUSCULUS, ministre Protestant d'Allemagne, étoit fils d'*Antoine* Musculus, tonnelier de Dieuze en Lorraine, où il naquit le 8 septembre 1497, & d'*Angélique* Sartoria. Il se fit religieux dans un monastere de Bénédictins, au Palatinat, n'étant encore âgé que de quinze ans ; il resta dans ce monastere jusqu'à l'an 1527. Depuis ce temps il s'appliqua à la lecture des écrits que les novateurs distribuoient par-tout pour accréditer leurs opinions, & s'appliqua particuliérement à la lecture de ceux de Luther, dont il devint si fort le partisan & le défenseur, que tous ceux de son couvent ne faisoient point de difficulté de l'appeller *le moine Luthérien.* Cela n'empêcha pas néanmoins qu'on ne jettât les yeux sur lui, & qu'on ne l'élût prieur de son monastere. Le desir qu'il avoit de se délivrer des épines du cloître, & de se mettre en état de dire librement ce qu'il pensoit, l'empêcha d'accepter cette charge, & le détermina à sortir de son monastere, à quitter le froc, & à se marier le 27 décembre avec *Marguerite* Bart. Il se réfugia ensuite à Strasbourg, où n'ayant pas de quoi subsister, il obli-

gea sa femme à servir dans la maison de Thibaut le Noir, ministre de cette ville, & apprit le métier de tisseran. Le tisseran chez qui Musculus s'étoit engagé de travailler, étoit un Anabaptiste, dont la conduite hypocrite & extraordinaire scandalisa Musculus, & le porta à lui faire de fréquentes remontrances. Ce tisseran ne goutant nullement ses répréhensions, conçut une si grande aversion pour lui, qu'il le chassa de sa maison. Musculus fort embarassé de sa personne, & ne sachant que devenir pour gagner sa vie, résolut de servir de manœuvre aux fortifications de Strasbourg. Bucer ayant eu connoissance de son érudition & de sa capacité, lui procura la place de catéchiste ou de magister dans un village nommé Dorlisheim, le retira & le nourit chez lui, l'occupant à transcrire ses ouvrages dans l'intervalle qu'il n'avoit rien à faire. Le peu d'émolumens qu'il retiroit de ces emplois, l'engagea à ouvrir une petite école, où il instruisoit les enfans de ses voisins. Ayant assisté au sermon d'un moine qui prêcha fortement contre les nouveautés de ce temps-là, il apostropha ce prédicateur, l'obligea de descendre de chaire, y monta à sa place, & eut l'art de se faire écouter du peuple à qui il voulut persuader que les nouveautés que l'on reprochoit aux Luthériens, étoient ce qu'il y avoit de plus saint & de plus ancien dans la religion. Ce coup d'éclat lui donna un très-grand lustre, le fit regarder comme habile, & porta les Luthériens de Strasbourg à le demander pour leur ministre en 1531. Ce fut dans cette ville où il apprit la langue grecque, comme il avoit déja fait l'hébraïque. Il y demeura 18 ans, & en sortit l'an 1548. De-là il passa en Suisse, où il s'arrêta quelque temps à Constance, à Basle, à Saint-Gall, à Zurich; & fut enfin pourvu d'une chaire de professeur en théologie à Berne, où il mourut le 29 août 1563, âgé de 66 ans. On remarque qu'il varia dans la doctrine, & qu'après avoir abjuré les sentimens de Zuingle dans le concordat de Wittemberg, il les embrassa de nouveau lorsqu'il se fut retiré d'Augsbourg. Nous avons divers ouvrages de sa façon; des commentaires sur l'écriture; diverses traductions de quelques traités de saint Athanase, de S. Basile, de S. Jean Chrysostome, &c. *Loci communes*, *&c.* * Melchior Adam, *in vit. theol. Germ.* Surius. Sleidan, &c. Bayle, *diction. critique.*

MUSCULUS (André) auteur Luthérien, & professeur en théologie à Francfort sur l'Oder dans le XVI siécle. Il étoit né à Scheneberg dans la Misnie, & mourut l'an 1580. Il fut un ardent promoteur du dogme de l'ubiquité, & s'expliqua d'une maniere très-hardie. Il enseigna que l'Ascension de Jesus-Christ n'avoit été autre chose qu'une cessation de la visibilité de sa chair. Il soutint que cette chair est encore dans les nues, où elle disparut aux yeux des apôtres, & que, selon le style de l'écriture & la propriété des termes *monter* & *descendre*, il ne faut s'imaginer aucun changement de lieu dans l'Ascension de Jesus-Christ. On peut voir plus au long le détail de ses erreurs dans Hospinien, *histor. sacrament. part.* 28, *pag.* 492 *ad ann.* 1561. Il publia un fort grand nombre de livres, dont on verra les titres dans l'*épitome de la bibliothéque* de Gesner, *pag.* 46 *&* 47. Comme il s'étoit persuadé que l'on verroit bientôt de grandes révolutions dans l'Allemagne, & même que la fin du monde approchoit, il écrivit sur ces matieres avec l'emphase d'un homme, qui prétend avoir la clef des oracles du vieux & du nouveau testament. * Melchior Adam & autres auteurs des vies des Protestans.

MUSÉE de Thèbes, poëte lyrique, vivoit vers le temps du siége de Troye, & vers l'an du monde 2851, & 1184 avant Jesus-Christ. Suidas en fait mention, & parle d'un autre MUSÉE d'Ephèse, qui florissoit du temps d'Euméne, & d'Attale, roi de Pergame, sous la CLV olympiade, & vers l'an 160 avant Jesus-Christ. Celui-ci écrivit une histoire de Perse en dix livres, & une autre de Pergame.

MUSÉE, auteur Grec, qui avoit écrit des jeux Isthmiens, & qui est cité par Suidas, & quelques autres, est peut-être le même que le précédent.

MUSÉE, poëte Latin, peu honnête, dont parle Martial, *l.* 12, *epigram.* 79.

MUSÉE, poëte Grec, a écrit en vers l'histoire de Héro, jeune prêtresse de Vénus dans la ville de Seste, & de Léandre, jeune homme d'Abyde, si fameux l'un & l'autre par l'ardeur de leur amour mutuel, & par la singularité du genre de leur mort. Mais il est difficile de déterminer quel étoit ce Musée. Ce nom a été commun à plusieurs grands hommes de la Grece, poëtes, historiens, philosophes: celui-ci est appellé dans les manuscrits, *Musée le Grammairien.* Il semble avoir été inconnu, aussi bien que son ouvrage, à tout ce qu'il y a d'anciens scholiastes & compilateurs, & plusieurs de ses vers paroissent empruntés des Dionysiaques de Nonus de Panopolis. Ces raisons ont fait croire à Casaubon, & à plusieurs autres savans après lui, qu'il ne falloit point aller chercher ce poëte Musée dans une antiquité bien reculée, & qu'il ne pouvoit guère avoir vécu pour le plutôt que vers le temps de Nonus, c'est-à-dire, vers le IV siécle de l'ere chrétienne. Aussi Tzetzès est-il, ce semble, le premier qui fasse mention de ce Musée sous le nom de *Musée le grammairien.* Ce poëte, quel qu'il soit, s'est servi du vers héroïque dans son ouvrage, parceque sa piéce renfermant un récit suivi, approchoit plus du poëme héroïque que d'un autre genre de poësie. Son ouvrage est plein d'exactitude & de délicatesse, le style en est pur, & les expressions en sont toujours choisies. Jules-César Scaliger qui ne rendoit point assez de justice au mérite d'Homére, ne fait pas difficulté de le mettre au-dessous de Musée, qu'il confond, sans raison, avec l'ancien Musée dont parle Virgile. Barthius prétend trouver dans le poëme de Musée des leçons de pudeur; mais l'amour y est peint trop au vif & trop au naturel, pour y donner des armes contre lui-même. Cet ouvrage a été souvent traduit dans presque toutes les langues vivantes de l'Europe: mais nous n'avons guère rien en vers françois sur cette matiere que la traduction de Musée par Clément Marot, car la piéce de Scarron mérite peu qu'on en parle. * *Voyez*, outre les auteurs cités *dans cet article*, une dissertation sur l'histoire de Héro & de Léandre, par M. de la Nauze, dans les *Mémoires de l'académie des belles-lettres, tome VII.*

MUSÉE, prêtre de Marseille, & écrivain ecclésiastique, vivoit dans le V siécle, sous le pontificat de Vénérius & Eustachius, évêques de la même église. Ce fut à la priere du premier, que Musée composa des leçons, pour chanter à l'église, accommodées aux fêtes de l'année; & ce fut à la persuasion du second, qu'il travailla à un traité des sacremens. Gennade loue la merveilleuse intelligence qu'il avoit de l'écriture sainte. Musée mourut sous l'empire de Léon & de Majorien, vers l'an 458 ou 459. * Gennade, *de vir. illust.* Honoré d'Autun, *de lumin. ecclef. c.* 78. D. Rivet, *hist. littér. de la France*, t. II.

MUSÉE, *Musæum*, lieu de la ville d'Alexandrie,

en Egypte, où l'on entretenoit aux dépens du public les personnes de lettres qui s'étoient acquis un savoir extraordinaire, de la même maniere que l'on entretenoit dans le Prytanée, à Athènes, les personnes qui avoient rendu des services considérables à la république. * Salmas. *in Ælium Spart.*

MUSÉE, MUSEA, MUSIA, & MUSIVA, pavés de *mosaïque*, qui représentoient des grottes naturelles. On donnoit ce nom à ces sortes de pavés, parcequ'on attribuoit aux muses les ouvrages ingénieux, & qu'on y représentoit les muses & les sciences. Peut-être que les édifices publics destinés pour les assemblées des gens de lettres appellés MUSEA, furent embellis de ces ouvrages, & l'on voyoit de ces Musées en plusieurs endroits. Il y avoit dans Athènes une colline célébre de ce nom, où fut enterré le poëte Musée: & à Trézène dans le Péloponnèse, un temple dédié aux Muses, appellé pour cela Musée, destiné pour les gens de lettres, où Pithéus avoit enseigné la rhétorique, & en avoit composé un livre, que Pausanias avoit lu. Mais un des plus célèbres Musées, étoit celui d'Alexandrie, dont parlent Philostrate & Dion Chrysostome, & dans lequel plusieurs hommes de lettres étoient entretenus aux dépens du public. Il fut apparemment fondé par Ptolémée *Philadelphe*, ce curieux roi d'Egypte à qui appartenoit la fameuse bibliothéque dont tant d'auteurs font mention. L'empereur Claude, qui vouloit qu'on le crût savant, fit aussi bâtir dans cette même ville un autre Musée, qui fut appellé *le Musée de Claudius*, suivant le rapport de Suétone. * *Antiq. rom.*

MUSERRIN, nom qui se donne en Turquie à ceux qui font profession de ne croire point de Dieu. Ce mot signifie ceux qui gardent le secret, & vient du verbe *aserra*, *céler*, *cacher*. Le secret de ces athées est de nier absolument la divinité. La plupart sont des cadis & des personnes savantes dans les livres des Arabes; les autres sont des Chrétiens renégats, qui, pour s'étourdir sur la crainte des jugemens de Dieu, & étouffer les reproches de leur conscience, embrassent cette opinion, sans oser néanmoins faire une profession publique de cette impiété. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

MUSES, déesses des sciences & des arts, dont le nom vient, à ce qu'on croit, du verbe grec *μύειν*, qui signifie *enseigner des choses secretes*. Quelques auteurs ont dit qu'elles étoient filles de Jupiter & de la Terre. Mais Diodore de *Sicile* nous apprend que les plus fameux auteurs de l'antiquité conviennent que les Muses sont filles de Jupiter & de Mnemosyne; que quelques uns n'en comptoient que trois, *Mneme*, *Aoëde*, & *Mélete*; c'est-à-dire, *Mémoire*, *Chant*, & *Méditation*; mais qu'Homere & Hésiode en reconnoissoient neuf, dont voici les noms, CLIO, EUTERPE, THALIE, MELPOMENE, TERPSICHORE, ERATO, POLYHYMNIE, URANIE, & CALLIOPE. Ils attribuoient à Clio, l'histoire; à Melpoméne, la tragédie; à Thalie, la comédie; à Euterpe, l'usage des flageolets & des autres instrumens pneumatiques; à Terpsichore, la harpe; à Erato, la lyre & le luth; à Calliope, les vers héroïques; à Uranie, l'astrologie; & à Polyhymnie, la rhétorique. Ce même historien met Mnemosyne entre les Titanides, & il fait les neuf Muses compagnes d'Osiris dans les expéditions militaires. Il fait aussi les Muses compagnes des expéditions de Bacchus. La fable nous représente les Muses fort belles & fort jeunes, ornées de guirlandes de fleurs, & on les fait habiter sur le Mont-Parnasse, sur l'Hélicon, avec Apollon, leur ont consacré diverses fontaines, comme l'Hippocrène, ou la fontaine du cheval Pegase; & entre les arbres, le palmier & le laurier. * Homere. Hésiode. Diodore de *Sicile*, &c.

On a donné les noms des Muses à plusieurs ouvrages des anciens: aux neuf livres de l'histoire d'Hérodote; aux neuf lettres du fameux orateur Eschines (*Phot. cod. 61*;) à l'abrégé historique de Céphalcon, ancien historien (*Phot. cod. 67*;) aux neuf livres de Bion le rhétoricien (*Laërt. in Bione*;) aux neuf livres de P. Aur. Opilius, quoiqu'écrits en latin (Gellius, *l. 1, c. 25.*) On a aussi donné le surnom de Muse Attique à Xenophon.

MUSIANO (Jérôme) de Rosarno en Calabre, religieux de l'ordre de saint Dominique, professa la théologie dès l'an 1612. On a de lui un traité *De divinis auxiliis*. Il mourut vers 1650. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. II.*

MUSIQUE, c'est l'art qui enseigne à faire des accords agréables à l'oreille, & qui regle l'harmonie, par laquelle se fait une disposition des sons graves & aigus proportionés entr'eux & séparés par de justes intervalles, dont les sens & la raison sont satisfaits. Quelques-uns en attribuent l'invention à Apollon, & d'autres à Mercure. Les anciens faisoient six genres de la musique, la rhythmique, la métrique, l'organique, la poëtique, & l'hypocritique, qui contiennent les préceptes de la danse, de la récitation, du jeu des instrumens, des vers, des gestes des Pantomimes; & l'harmonique, qui contient les préceptes du chant, ces six choses étant le sujet des six espéces de musique, selon la division de Porphyre sur l'harmonie de Ptolémée. Aristoxène, philosophe & disciple d'Aristote, nous a laissé trois livres des élémens de la musique harmonique. Les livres l'ont fait chef d'une secte en musique qu'on appelloit des *Aristoxéniens*, opposée à celle des Pythagoriciens. Ils étoient différens, en ce que ceux-ci, pour juger des temps, n'avoient égard qu'aux raisons des proportions, & ceux-là croyoient qu'il y falloit joindre le jugement de l'oreille, à laquelle il appartient principalement de régler ce qui concerne la musique. Aristoxène divise la musique harmonique en sept parties, qui sont les genres, les intervalles, les sons, les systêmes, les tons ou modes, les transpositions & la mélopée. Les genres étoient le chromatique, le diatonique, & l'énarmonique. Le chromatique abonde en tons. Il a été appellé de ce nom, à cause que les Grecs le marquoient avec des caracteres de couleur qu'ils appellent *Chroma*. Le *bemol* appartient au genre chromatique. Boëce & après lui Zurlin, ont dit que le genre chromatique fut inventé par Timothée Milésien, du temps d'Alexandre *le Grand*. Les Spartiates le bannirent de leur ville, à cause que cette musique étoit trop molle, & qu'ils n'avoient accoutumé d'user que du genre diatonique. Ce genre ne contient que les deux tons, majeur & mineur, & le demi-ton majeur. L'harmonique est une maniere de fléchir la voix, dont les anciens étoient tellement charmés, qu'ils négligeoient les autres. *Voyez* sur le surplus les auteurs qui ont traité de la musique dans ces derniers temps.

MUSITAN (Charles) l'un des plus célébres médecins du dernier siécle & de celui-ci (le XVIII), étoit, à ce qu'on prétend, originaire d'une famille noble de Rome, qui étoit venue anciennement s'établir dans la Calabre. Charles Musitan naquit en effet à Castrovillari, petite ville de la Calabre citérieure, le 3 janvier 1635, de *Scipion* Musitan, & de *Laure* Pugliese, sa femme. Né avec de grandes dispositions pour l'étude, il y fit des progrès

si rapides, qu'il avoit à peine dix ans qu'il parloit déja latin avec facilité, & qu'il possédoit bien les principes de la poésie & de la rhétorique. La nécessité où on étoit alors dans son pays de n'avoir presque que des moines pour maîtres, l'obligea à étudier la philosophie des Péripatéticiens, quoiqu'il en sentit déja le faux & l'inutile: mais s'étant engagé dans les ordres sacrés, & étant allé à Naples, il y trouva des philosophes plus instruits, & des principes meilleurs, & il abandonna sans peine ceux qu'on lui avoit donnés dans le lieu de sa naissance. Lorsqu'il eut approfondi la vraie philosophie, & qu'il eut fait des progrès dans la piété chrétienne, son gout l'entraîna dans l'étude de la médecine, où il eut pour maîtres Thomas Cornelio, Léonard de Capoue, & Sébastien Barthole. Assidu à leurs leçons, & méditant sans relâche ce qu'il apprenoit sous de tels maîtres, il devint en peu de temps un disciple digne d'eux, & bientôt il fit connoître qu'il pouvoit être regardé lui-même comme un maître habile. Il en donna principalement des preuves dans la maladie connue sous le nom de mal de Naples, qui fit alors beaucoup de ravages dans cette ville. Musitan qui s'étoit appliqué à connoître la nature de cette maladie, & les remédes que l'on pouvoit y apporter, donna tous ses soins à la guérison de ceux qui en étoient infectés, & il réussit sur un si grand nombre, qu'on le combloit de toutes parts des plus magnifiques éloges. Des malades de toute espéce se mirent alors entre ses mains, il y en eut peu qui ne ressentit les effets des soins qu'il leur donnoit. Ces succès lui firent des envieux. On l'attaqua principalement sur son état, qui sembloit en effet demander d'autres soins & d'autres études. Mais Musitan crut acquérir le droit de leur fermer justement la bouche, en obtenant du pape Clément IX, une permission expresse d'exercer la médecine, quoique prêtre. On assure en effet qu'il se comportoit avec tant de circonspection, sur-tout lorsqu'il s'agissoit de traiter des femmes, & que la réputation de sa chasteté étoit si bien établie, qu'on ne trouva jamais rien en lui qui pût donner matiere au reproche le plus léger sur ce sujet. Il étoit d'ailleurs fort désintéressé, & la charité paroissoit être l'unique motif des peines qu'il se donnoit. Il portoit ce désintéressement jusqu'à refuser tout salaire, & à renvoyer même les présens que lui faisoient ceux qu'il avoit traités. Ces vertus faisant croire, sans doute, qu'il n'avoit pas moins de talens pour diriger les ames, que pour solliciter les corps, engagerent le cardinal Antoine Pignatelli, archevêque de Naples, & qui a été depuis le pape Innocent XII, à le charger d'entendre les confessions des fidéles, & l'on assure qu'il s'aquitta de ce difficile emploi en directeur aussi éclairé que sage. Ennemi de tout faste & de toute distinction, jamais on ne put l'obliger à fréquenter les maisons des grands, lorsque la nécessité du devoir ne l'y engageoit pas. Il a passé toute sa vie dans le travail, uniquement occupé à servir la patrie par ses conseils & par ses écrits. Il jouit d'une santé parfaite jusqu'en 1698. Ses forces s'affoiblirent depuis cette année, & il mourut plein de jours à Naples en 1714, âgé de près de quatre-vingts ans. Les ouvrages de Charles Musitan après avoir été souvent imprimés séparément, ont été recueillis en deux volumes *in-fol.* avec quelques traités qui n'avoient point encore paru, à Genève, en 1716. Le premier volume contient les ouvrages suivans : *Trutina medica*, &c. *Pyretologia, sive tractatus de febribus. De morbis mulierum tractatus. De morbis infantum & puerorum liber unicus. Pyrotechnia sophica. Mantissa ad Hadrianum à Mynsicht*, *doctorem medicum*, &c. Le second contient des ouvrages de chirurgie, savoir : *Trutina chirurgico-physica de tumoribus præter naturam. Trutina chirurgico-physica de ulceribus. Trutina chirurgico physica de vulneribus. Trutina chirurgico-physica de lue venerea.* Ce traité a été traduit en françois par Jean Devaux, célébre chirurgien de saint Côme à Paris, & imprimé ainsi à Trévoux en 1711, en deux volumes *in-12*, avec des notes utiles. Enfin le dernier ouvrage contenu dans le second volume des écrits de Musitan est, *Tractatus de luxationibus & fracturis*, &c. C'est une traduction du traité des maladies des os, publié en françois par M. Petit, chirurgien de Paris, membre de l'academie des sciences. Nous ignorons de qui est cette traduction, que l'éditeur a donnée pour suppléer à ce que Charles Musitan avoit promis sur cette matiere. On trouve une lettre de Musitan sur la maniere dont le chyle se change en sang, dans les *lettere memorabili*, imprimées à Naples, chez Bulifon. * *Voyez* la préface qui est au devant de la traduction de M. Devaux, *citée dans cet article*; un abrégé de la vie de Musitan, au-devant du recueil de ses ouvrages; Manget, *in biblioth. scriptor. medicorum*, tome II, livre 12, &c.

MUSIUS (Cornélius) ecclésiastique, né à Delft en Hollande l'an 1503, étudia à Louvain, voyagea en France, & se rendit recommandable par sa prudence, par son savoir & par sa piété. Etant de retour dans son pays, il y fut confesseur d'un monastere de religieuses. Les Calvinistes, irrités de la cruauté de l'inquisition qu'on vouloit établir chez eux, le firent mourir l'an 1572, de la maniere du monde la plus barbare. Ils lui couperent le nez, les oreilles, les doigts des mains & des pieds, les marques du sexe; & après l'avoir traîné barbarement dans la neige, ils le pendirent à Leyden. Il avoit composé divers ouvrages en vers. * Consultez son ode *de temporum fugacitate.* Estius, *hist. martyr. Gorcom.* Opmer, *de martyr. Holland.* Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, &c.

MUSONIUS, professeur en rhétorique à Athènes, & disciple de Proëresius, quitta cet emploi à cause, selon l'explication que M. de Valois donne à un passage d'Eunapius, qu'il ne se sentoit pas la force de disputer le premier rang à Proëresius, & s'appliqua aux affaires de politique. Il y réussit, puisqu'il s'éleva à la place de vicaire d'Asie, qui consistoit à gouverner cette province en qualité de lieutenant du préfet du prétoire. Il en voulut chasser les voleurs qui s'étant attroupés, y causoient mille désordres; mais il tomba dans une embuscade, où il périt avec ceux qui l'accompagnoient, sous l'empire de Valentinien & de Valence, en 368. Il semble que ce soit le même MUSONIUS, proconsul d'Achaye, dont Himecius a fait l'éloge, & auquel Libanius écrit sa 453 lettre. * Amm. Marcel. *lib. XXVII*; & *ibi* Valesius. Suidas.

MUSONIUS (Caïus Rufus) philosophe célébre, dans le I & le II siécle, étoit né à Vulsines en Etrurie, d'une famille équestre. Il embrassa la philosophie Stoïcienne. Il étoit ami d'Apollonius de Tyanes. On a publié des lettres qu'ils s'écrivoient l'un à l'autre. Il fut envoyé en exil dans l'isle de Gyare sous le regne de Néron, à cause de la liberté qu'il s'étoit donnée de critiquer les mœurs de ce prince. Il fut rappellé par l'empereur Vespasien. * Tacite, *hist. l.* 3, *c.* 7; *annal. l.* 14, *c.* 59. Xiphilin, *l.* 2. Suidas.

MUSSARD (Pierre) ministre de la religion prétendue réformée, étoit né à Genève en 1625, ou 1626. Dès son enfance on le destina au ministere selon les principes de la secte dans laquelle il étoit né. On assure qu'il acquit par sa grande applica-

tion à l'étude, une érudition étendue, & qu'il avoit aussi beaucoup d'éloquence. Après avoir été ministre à Lyon, il quitta cette ville à cause de l'édit qui défendoit à ceux qui étoient natifs de Genève, de prêcher en France; mais comme il auroit fallu, pour être employé dans sa patrie, y signer le fameux *Consensus*, il se retira en Angleterre; & arrivé à Londres, il y fut presque aussitôt appellé à l'église de la Savoye, au service de laquelle il employa constamment les six dernieres années de sa vie. Il mourut en 1681. Bayle le nomme *vir admodum illustris*, dans sa lettre *de script. Adespot.* au tome IV de ses œuvres mêlées, pag. 165. Mussard est auteur de plusieurs ouvrages, entr'autres, d'un fort opposé à l'église catholique, & qui a fait du bruit. Il est intitulé: *Conformités des cérémonies modernes avec les anciennes, où l'on prouve par des autorités incontestables, que les cérémonies de l'église romaine sont empruntées des païens. Avec un traité de la conformité qu'ils ont dans leur conduite, mis à la fin sous le titre d'Additions de quelques conformités, outre les cérémonies.* Cet ouvrage a été réimprimé *in-12*, en 1744, à Amsterdam, augmenté d'une *lettre écrite*, dit-on, *de Rome, sur le même sujet, par M. Conyer Midleton*, & d'une préface de l'éditeur. Dans la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe*, tome XXXIII, seconde partie, on parle au long de cet ouvrage, & conformément aux sentimens de celui qui a fait l'extrait, & qui n'est pas surement membre de l'église catholique.

Il y a eu un autre CLAUDE Mussard d'Autun, qui a composé le livre intitulé: *Chronica Samotheorum:* Chasseneuz cite cet ouvrage avec éloge dans son *catalogus gloriæ mundi*, douziéme partie, n°. 60, col. 1, fol. 351, édition de Francfort, 1579. * Voyez la *biblioth. des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, tome II, pag. 104.

MUSSART (Valeran) gentilhomme de Picardie, ayant tué par trahison un gentilhomme de mérite, son voisin, se réfugia dans le château de Moyencourt, avec sa concubine, nommée *Jeanne* Presto, à dessein d'y périr tous deux, plutôt que de tomber entre les mains de la justice. Le grand prévôt eut ordre du roi d'y envoyer une compagnie d'archers, sous la conduite d'un lieutenant, qui somma Mussart de se soumettre; mais cet officier ne pouvant vaincre l'obstination de ce désespéré, fit pétarder la place pour y avoir entrée. Alors ces deux misérables voyant leur perte inévitable, mirent le feu à un bucher qu'ils avoient préparé; & prenant chacun un pistolet, ils se tirerent dans la tête l'un de l'autre, & périrent ainsi l'an 1608. * *Mémoires historiques.*

MUSSATO (Albertin) de Padoue, historien célébre, & poëte estimé, naquit avec peu de bien, & se vit obligé, pour être moins à charge à son pere, d'enseigner les lettres humaines a la jeunesse, quoique très-jeune lui-même. Il n'avoit que vingt-un ans lorsqu'il perdit son pere. Alors chargé de sa mere, de sept sœurs, & de deux freres, il quitta les arts libéraux, la philosophie & la médecine ausquels il vouloit s'appliquer, pour prendre le parti du barreau, qu'il crut plus avantageux & plus lucratif. L'application qu'il donna à l'étude du droit, son génie naturellement fécond & facile, les amis qu'il se faisoit chaque jour par ses belles manieres & les agrémens de sa conversation, lui firent en peu de temps une grande réputation. On le rechercha avec empressement. Le peuple surtout, qu'il défendoit avec vivacité contre les entreprises des nobles, se fit un point d'honneur de le protéger & de l'avancer. La ville qui étoit alors libre, le combla des honneurs qu'elle donnoit à ses plus chers magistrats. Mussato fut souvent envoyé par elle auprès du pape & des princes en qualité d'ambassadeur. Il profita de cette confiance pour le bien de sa patrie, sans négliger ses propres intérêts. Son crédit & ses richesses accrurent avec sa réputation; il obtint l'abbaye de sainte Justine pour un de ses freres. Mussato fut aussi appellé à Florence, où il exerça avec honneur la magistrature. L'empereur Henri VII, irrité contre ceux de Padoue, parcequ'ils avoient tardé à lui envoyer des ambassadeurs, ne l'eut pas plutôt vu & entendu, que sa colere s'appaisa, & qu'il accorda même à Padoue tout ce que l'ambassadeur demanda; entr'autres, la paix & la liberté. Mais les Padouans ayant rejetté les conditions de paix, qui leur furent proposées, non-seulement ils ne jouirent pas de ces avantages, ils perdirent même leur liberté & presque tous leurs privileges. Mussato fut renvoyé néanmoins vers l'empereur, & il obtint la paix pour sa patrie. Mais de nouveaux troubles s'étant élevés, il prit les armes lui-même, & enleva à ceux de Vicenze une partie de ce qu'ils avoient ôté à Padoue. Il fut ensuite choisi pour traiter de la paix avec Can Scaliger; & malgré ces services rendus à sa patrie, sa maison fut pillée dans une sédition populaire, & lui-même fut pris quelque temps après auprès de Vicenze par Can Scaliger, après avoir reçu plusieurs blessures. La paix ayant été faite entre les Padouans & Scaliger, Mussato fut renvoyé dans sa patrie, qu'il continua de servir avec zele. Mais enfin la guerre ayant recommencé, & Padoue étant tombé au pouvoir des ennemis, Mussato fut empêché de rentrer dans la ville à son retour d'Allemagne, & relégué à Chiozza, ville dépendante des Vénitiens, située dans une petite isle de la mer Adriatique. Ce fut-là qu'il mourut en 1330, âgé d'environ soixante-dix ans. Il a écrit en latin, l'histoire de l'empereur Henri VII, & des principaux faits qui sont arrivés sous son regne, en seize livres: l'histoire de ce qui s'est passé en Italie après la mort de Henri VII, sous les Scaligers ou princes de l'Escale, en douze livres écrits en latin; les neuf, dix, & onziéme, sont en vers examétres: un livre des actions de Louis de Baviere; & plusieurs poësies, savoir, *Ezzelin*, tragédie, où l'auteur représente la tyrannie & la cruauté de ce capitaine; l'*Achilleide*, autre tragédie; dix-huit lettres en vers élégiaques; dix eclogues; des soliloques sacrés, & quelques autres. Mais nous n'avons plus que la tragédie d'Ezzelin. Felix Ozius de Milan, professeur d'éloquence à Padoue, l'a fait imprimer sur de bons manuscrits, avec les autres ouvrages historiques de l'auteur, & M. Louis-Antoine Muratori les a donnés de nouveau plus corrects dans le tome X de son vaste recueil des écrivains de l'histoire d'Italie. Il y a joint ses notes avec celles d'Ozius & de plusieurs autres savans. Mussato a fait un ouvrage, où il faisoit l'histoire de sa vie & de ses mœurs: mais cet écrit n'est point imprimé, & peut-être est-il perdu. Ferreti de Vicenze, son contemporain, a célébré son talent pour la poësie, dans un poëme que M. Muratori a fait imprimer dans le tome neuviéme de son recueil. * *Voyez* ce recueil, tome X, & l'histoire de ce qui s'est passé en Italie après la mort de Henri VII, dans le même volume.

☞ Mussato eut l'honneur d'être couronné publiquement à cause de ses vers. Ce fut l'évêque de Padoue qui lui donna la couronne poétique, & il fut arrêté, que tous les ans, au jour de Noël, les docteurs régens & professeurs des deux colléges de Padoue, un cierge à la main, iroient comme en procession à la maison de Mussato, lui of-

frir une triple couronne : honneur, dit Scardéoni, qui n'avoit point encore eu d'exemple, & qui vraisemblablement n'en aura jamais. * M. Goujet, *mémoires manuscrits.*

MUSSIDAN, *cherchez* MUCIDAN.

MUSSO (Cornélio) évêque de Bitunte, né à Plaisance dans le XVI siécle, l'an 1511, entra dès l'âge de neuf ans, parmi les Cordeliers conventuels. Son éloquence rendit son nom célébre par toute l'Italie, où il prêcha avec applaudissement dans les meilleures villes. Il avoit cultivé avec succès l'éloquence, la théologie, & l'étude des langues grecque & hébraïque, & avoit pris le bonnet de docteur en théologie à Padoue. Le pape Paul III le fit venir à Rome, & lui donna l'évêché de Bertinoro, dans la Romagne, puis celui de Bitunto. Il assista au concile de Trente, & fut envoyé en Allemagne par le pape Pie IV. Outre ses sermons, qui ont été imprimés & traduits même en françois, nous avons les actes du synode qu'il tint à Bitunte; *De historia divina, l. V; Homiliæ de modo visitandi; Declaratio psalmi, De profundis, &c.* Il mourut à Rome le 9 janvier 1574, âgé de 63 ans. Son corps fut enterré dans l'église de son ordre, dite *des apôtres*, où l'on voit son épitaphe. Cet auteur étoit poli & éloquent : il écrivoit en latin & en italien. Il avoit prêché toute sa vie avec un applaudissement général; cependant il est tombé dans le défaut assez ordinaire aux prédicateurs, d'être plus attaché au brillant, qu'à la justesse de ses pensées, & de se mettre plus en peine de l'ornement du discours, que de la solidité des raisonnemens. * Joseph Mussio, *in vita Cornel. Muss.* Impérialis, *in Mus. historico.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XVI siécle.* Bayle, *dictionaire critique.*

MUSSOT (Antoine) fut un excellent poëte, qui florissoit en 1500, dont Antoine Codrus parle en ces termes :

Ingenium Tulli, sacri vel adesse Maronis,
Temporibus nostris maxima turba negat.
Quæ tua si, Antoni, legeret nitidissima scripta,
Hoc utrumque sibi cerneret esse loco.

MUSTAPHA, fils aîné de *Soliman*, empereur des Turcs, étoit le prince le mieux fait, le plus adroit & le plus vaillant qui eût paru depuis longtemps dans la race Ottomane. Son pere Soliman, qui l'avoit eu d'une Géorgienne ou Circassienne, lui avoit donné les gouvernemens de la Magnésie, de la province d'Amasée, & de la Carahémide de Mésopotamie, sur les confins de la Perse. Il étoit l'aîné de plusieurs freres, entr'autres, de Mahomet, de Sélim, de Ziangir, tous trois enfans de Roxelane, que le sultan avoit épousée, contre la coutume qui s'étoit introduite depuis Bajazet I, à cause du malheur qui arriva à l'épouse de cet empereur, laquelle fut contrainte de verser à boire à Tamerlan. Roxelane conspira la mort de Mustapha, pour faire monter un de ses enfans sur le trône, & l'accusa de tramer une rebellion contre Soliman. Ce pere dénaturé fit venir ce prince devant lui, & sans l'écouter le fit étrangler par des muets.

Les peuples qui avoient aimé Mustapha, prirent la résolution de venger sa mort sur Roxelane, en le faisant revivre dans une personne qui le représentât. Ils communiquerent leur dessein à Bajazet, l'un des fils de Roxelane, qui prétendoit à la couronne à l'exclusion de Sélim. Bajazet y consentit, & choisit un de ses esclaves, dont les traits du visage & la taille favorisoient cette entreprise, & le rendoient fort semblable à Mustapha. Ce prince supposé partit avec peu de gens, l'an 1553, feignant de s'éloigner pour éviter la colere de son pere, qui ne manqueroit pas de faire sur sa personne, ce qu'il avoit, disoit-il, exécuté sur un esclave, qu'il avoit envoyé à sa place, & que Soliman avoit pris pour son fils. Ses officiers déclaroient comme en secret, que ce seigneur qu'ils accompagnoient, étoit le fils de l'empereur; & ce secret devint bientôt une chose publique. Les gens de guerre qui révéroient le nom de Mustapha, l'allerent trouver, & se laissoient éblouir par la magnificence de ce prince. Soliman donna ordre aussitôt à tous les gouverneurs d'arrêter ces factieux; & envoya un de ses bachas, nommé *Pertau*, avec l'élite de ses forces, pour se saisir de ce faux prince. Pertau assisté de toutes les milices, n'eut pas de peine à le prendre, & à l'amener à Constantinople, où par la force des tourmens il avoua toute la vérité du fait. Roxelane obtint le pardon pour son fils Bajazet, à qui Soliman se contenta de faire une sévére réprimande. * De Rocoles, *des imposteurs insignes.*

MUSTAPHA, empereur des Turcs, fils de *Mahomet III*, & frere d'*Achmet*, succéda l'an 1617, à celui-ci, dont le fils n'avoit que 12 ans. Mustapha âgé de 25 ans, fut mis sur le trône par les Janissaires, qui l'en chasserent deux mois après, parceque sa vie particuliere ne leur plaisoit pas. Osman, son neveu, lui succéda. Mustapha vivoit reclus dans un lieu particulier, disent quelques auteurs, comme dans une espéce de prison; mais en ayant été tiré par les Janissaires, il fut encore mis sur le trône le 19 mai 1622. Le jour suivant il fit mourir Osman, son neveu; & après avoir regné 16 mois, il fut encore confiné dans une prison perpétuelle, au mois de septembre 1623. Amurat, frere d'Osman, fut mis en sa place. Nous avons des relations particulieres de tous ces changemens.

MUSTAPHA II, empereur des Turcs, fils du sultan Mahomet IV, succéda à son oncle Achmet II, mort le 27 janvier 1695. Ce nouvel empereur âgé de 33 ans, crut devoir signaler son élevation sur le trône, par quelque action éclatante; ainsi dès la même année, il s'alla mettre à la tête de ses troupes. Ses premiers exploits furent les prises de Lippa & de Titoul, dont il fit passer les garnisons au fil de l'épée. Ayant marché en Transsylvanie, il défit le général Veterani, qui après une perte de quatre mille hommes, fut pris & mourut peu après de ses blessures. L'année 1696, le sultan marcha pour secourir Temeswar, assiégé par les Impériaux. L'électeur de Saxe qui commandoit à ce siége, le leva pour aller au devant des Infidéles : l'action fut très-chaude : il y eut perte de part & d'autre; mais l'avantage resta au grand-seigneur, qui s'étoit trouvé en personne fort avant dans la mêlée. Il prit vingt-quatre piéces de canon, & une partie des bagages. Les Vénitiens assiégerent inutilement Dulcigno; mais les Moscovites lui enleverent la forteresse d'Asoph, sur la mer Noire. L'année 1697 ne fut pas si heureuse à Mustapha; car il eut le chagrin de voir son armée entierement défaite à Zenta, par le prince Eugène de Savoye. Il perdit plus de vingt mille hommes, son grand visir, le seraskier, l'aga des Janissaires, dix-huit bachas, & trente-trois piéces de canon. Il fit à son retour étrangler le bacha d'Andrinople, & celui d'Egypte, le mufti & le réis-effendi. Sa flotte soutint trois combats contre l'armée navale des Vénitiens, avec perte égale; mais elle fut battue l'an 1698, avec perte de cinq mille hommes. Il fallut donc songer à la paix, & les traités furent conclus à Carlowits en janvier 1699, avec l'empereur : ce fut une tréve de 25 ans,

ans, durant laquelle on lui cédoit toutes ses conquêtes, & la partie de la Transsylvanie, dont il étoit en possession; l'autre partie, dépendante de la forteresse de Temeswar, resta dans la dépendance du grand-seigneur. Avec la Pologne, ce fut un traité de paix perpétuelle, en restituant par les Turcs, Kaminieck; & par les Polonois, ce qu'ils avoient pris dans la Moldavie. Avec la république de Venise, ce fut une trève convertie en traité de paix, l'an 1701, par laquelle on la laissa la maîtresse de la Morée, jusqu'aux ruines de l'ancienne muraille, dans l'isthme de Corinthe, de toute l'isle de Leucade, avec la forteresse de Sainte-Maure, de l'isle d'Egine, & des forteresses de Clin, de Ciclut, de Castelnuovo, &c. dans la Dalmatie. Quant aux Moscovites, on ne fit avec eux qu'une trève de deux ans, qui fut prolongée l'année suivante, pour trente années, le czar restant en possession de ses conquêtes. Ces traités furent confirmés par de magnifiques ambassades réciproques. M. de Feriol, ambassadeur du roi très-Chrétien, s'étant présenté l'an 1700, pour avoir sa premiere audience du grand-seigneur, on voulut lui faire quitter son épée pour cette cérémonie; ce qu'il refusa avec beaucoup de hauteur, quoiqu'il fût presqu'en présence du sultan, & qu'on le menaçât même de quelque violence. Il fit donc remporter ses présens, & sortit du serrail, aimant mieux n'avoir point d'audience, que d'avilir son caractere, en quittant ses armes. Les ambassadeurs des autres couronnes eurent moins de fermeté, sur-tout celui de l'empereur. Mustapha quitta après cela Constantinople, pour jouir plus à son aise des plaisirs de la vie dans Andrinople; mais pendant qu'il y étoit plongé, quelques milices se souleverent dans Constantinople, manque de payement, & y massacrerent le trésorier. Les Janissaires & les Spahis se joignirent à eux, se plaignant de la trop grande autorité de la sultane Validé, & du mufti, qui retenoient le sultan hors de sa capitale, pour le mieux gouverner. Le nombre des révoltés s'accrut si fort, qu'ils se trouverent plus de cent cinquante mille hommes; ils forcerent le serrail, & enleverent l'étendard de la loi; ensuite ils marcherent à Andrinople. Le grand visir voulut leur opposer vingt mille hommes de troupes; mais ceux-ci se joignirent aux autres: ainsi il prit la fuite avec Mauro Cordato: le mufti & son fils furent arrêtés, & le malheureux Mustapha fut déposé au commencement de septembre 1703. Son frere Achmet fut mis à sa place; celui-ci partit d'Andrinople, faisant marcher son frere devant lui dans un carosse fermé, & en cet état ils arriverent à Constantinople. Le mufti & son fils furent exécutés, après avoir soutenu la question, pour déclarer où étoient leurs trésors; & cette révolte fut regardée comme une des plus grandes que l'on eût vue depuis l'établissement de l'empire. * *Mémoires historiques.*

MUSTASAR, en latin *Mustasaria Wassa*, bourg de Suéde dans la Cajanie, en Finlande, sur le golfe de Bothnie, environ à vingt-cinq lieues de la ville de Biornebourg, vers le nord. Mustasar est le nom que les Finlandois donnent à cette bourgade. Les Suédois l'appellent *Vasa*. * Mati & la Martiniere, *dictionaire géographique.*

MUSURUS (Marc) savant archevêque de Malvasia, dans le XVI siécle, étoit natif de l'isle de Candie. La réputation qu'il s'acquit par sa critique sur les auteurs Grecs, & la beauté de son génie exciterent la république de Venise à lui donner une chaire de professeur à Padoue, qu'il remplit avec une très-grande assiduité, & un succès merveilleux. Les épigrammes grecques qu'il publia, le firent passer pour très-bon poëte; mais de toutes ses poësies grecques, il n'y en a point qui lui aient fait plus d'honneur que l'éloge de Platon, qui se trouve au commencement des œuvres de ce philosophe; & qui, si l'on en croit Vossius, fit élever son auteur à la dignité archiépiscopale: cet éloge est de deux cens vers, & a été traduit en autant de vers latins par Zenobius Acciaiolus. Musurus avoit quitté Padoue pour aller à Rome, dans l'espérance de s'avancer. Il s'y fit bientôt estimer du pape Léon X, qui, pour honorer son savoir, le nomma archevêque de Malvasia dans la Morée, mais peu de temps après, il mourut d'hydropisie l'an 1517, âgé de 36 ans. * Erasme, *in epist. l.* 23. Paul Jove, *in elog.* Vossius, *de poët. Græc.* Bayle, *diction. critiq.*

MUTA, la déesse muette ou du silence, appellée aussi *Tacita*. On la croit fille du fleuve Almon. On la nomma *Lalaria* à cause de son grand babil, du mot grec λαλεῖν qui signifie *parler*. Ce nom lui fut donné pour avoir découvert à Junon les amours de Jupiter & de Juturna. Ce dieu en étant irrité, coupa la langue à cette babillarde, pour la faire ressouvenir à jamais de son crime, & ordonna à Mercure de la conduire aux enfers, comme étant indigne de voir le jour. Mercure, lorsqu'il la conduisoit, fut touché de sa beauté, en jouit, & eut d'elle deux enfans nommés *Lares*. Les Romains sacrifioient à cette divinité, pour empêcher les médisans, & joignirent sa fête à celle des morts, ou à cause qu'elle imitoit leur silence par sa langue coupée, ou parcequ'elle étoit mere des Lares, qu'ils tenoient pour les génies ou pour les anges gardiens des hommes pendant leur vie. Ovide décrit une plaisante cérémonie qu'on observoit à ce sujet, pour empêcher la médisance. Une vieille femme entourée de quantité de jeunes filles sacrifioit à la déesse Muette, mettant trois grains d'encens avec trois doigts dans un petit trou, ayant sept féves noires dans la bouche. Puis elle prenoit la tête d'un simulacre, qu'elle colloit avec de la poix, & la perçoit avec une aiguille d'airain, la jettoit ensuite dans le feu, & la couvroit de menthe, faisant par dessus une effusion de vin, dont elle donnoit à boire à ces filles, se réservant la meilleure partie pour elle, s'enivroit, & les renvoyoit après cela chez elles, leur disant qu'elle avoit attaché les langues des médisans. Mais peut-être aimera-t-on mieux entendre Ovide lui-même. Voici comment il s'en explique dans *le second livre des fastes, vers* 571, *&c.*

Ecce anus in mediis residens annosa puellis,
Sacra facit Tacitæ: vix tamen ipsa tacet.
Et digitis tria thura tribus sub limine ponit,
Quâ brevis occultum mus sibi fecit iter.
Tum cantata tenet cum rhombo licia fusco,
Et septem nigras versat in ore fabas.
Quodque pice astringit, quod acu trajecit ahena,
Obsutum mentha torret in igne caput.
Vina quoque instillat: vini quodcumque relictum est,
Aut ipsa, aut comites, plus tamen ipsa bibit.
Hostiles linguas, inimicaque vinximus ora,
Dicit discedens, ebriaque exit anus.

* *Antiquités romaines.*

MUTAFARACAS, en Turquie, officiers du grand-seigneur, qui le suivent toujours, principalement lorsqu'il sort pour se promener de village en village. Ce sont des Spahis, qui sont d'un rang plus relevé que les autres, & qui ont de plus grandes récompenses, quand ils sortent du serrail. *Mutafaraca* signifie un *Spahis distingué*, de *farak*, *distinguer*. Lorsque le grand-visir va au di-

van, il est aussi accompagné de plusieurs Mutafaracas. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

MUTI (Jean-Marie) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Venise vers le milieu du XVII siécle, a composé en italien un grand nombre d'ouvrages. *Aborti d'ingegno*, Venise, 1674. *Le isole fortunate*, 1679. *La Magdalena penitente*, 1680. *I fallimenti di Corte*, 1682. *La Magia di caratteri*, 1682. *Le roture del genio*, 1683. *La sacra lega*, 1688. *L'academia sacro-politica*, Milan, 1695. *La penna volante ridotta in penna seria*, Venise, 1702. *Le gemme del Vaticano*, 1705. *Lozio in trattenimento*, 1705. *La penna politica*, 1707. *Quaresimale primo*, 1708. *I tre impegni del divino amore*, 1709. *Quaresimale secondo*, Padoue, 1711. *La penna critica*, 1716. *Li ricordi politici à principi christiani*, 1716. * Echard, *sc. ord. FF. Præd. t. II.*

MUTIA, femme de *Jules-César*, qui fut aimée par Claudius. * Suet. *in Jul. c.* 50.

MUTIA, loi qui fut publiée l'an 658 de Rome, par Q. Mutius Scevola, pour réduire tous les habitans des villes d'Italie à observer les coutumes & les loix de leur ville. Elle fut cause de la guerre d'Italie. * Ciceron, *l.* 3 *de offic. & pro Balbo.*

MUTIANO ou MUTIAN (Jérôme) peintre assez renommé, étoit de Bresse en Italie, & peignit des paysages qui ont été très-bien gravés par Corneille Cort. Il avoit étudié sous le Romanini, & s'attacha dans la suite à la maniere du Titien. Il alla depuis à Rome, où il travailla avec Thadée Zuccharo, & fit grand nombre de portraits, de paysages, & de dessins, d'après les statues antiques & les tableaux des meilleurs maîtres. Le pape Grégoire XIII l'employa pour peindre le saint Paul, premier hermite, & le saint Antoine, qu'on voit dans l'église de saint Pierre. Le Mutian acheva aussi les dessins des bas-reliefs de la colonne Trajane, que Jules Romain avoit commencés; & c'est par son moyen que nous en avons les estampes, dont Ciaconius a fait l'explication. Il mourut l'an 1590, âgé de soixante-deux ans, & fut enterré dans l'église de sainte Marie-Majeure. Ce fut à sa considération que le pape Grégoire XIII fonda l'académie de saint Luc de Rome, par un bref que le pape Sixte V confirma. Le Mutian laissa deux maisons à cette académie, & ordonna que si ses héritiers mouroient sans enfans, tous ses biens retourneroient à la même académie, pour faire bâtir un hospice, où pouroient se retirer les jeunes gens qui viendroient à Rome apprendre à peindre, & qui n'auroient pas le moyen de subsister.

MUTIANUS, auteur ecclésiastique, au milieu du VI siécle, étoit ami de Cassiodore, à la priere de qui il traduisit de grec en latin les commentaires de S. Jean Chrysostome sur les épitres de S. Paul aux Romains. * Cassiodore, *lect. divin. c.* 8.

MUTIANUS, *cherchez* CRASSUS.

MUTIEN, connu sous le nom de CONRADUS MUTIANUS RUFUS, chanoine de Gotha en Allemagne, & natif d'Hohemburg, dans la Hesse, étudia en son pays & en Italie, & se rendit très-habile dans la jurisprudence. Un de ses freres étoit chancelier du landgrave de Hesse. Il pouvoit lui-même prétendre à des emplois considérables; mais il se contenta d'un canonicat à Gotha, où il vivoit tranquillement. On dit qu'il avoit fait graver ces mots sur la porte de sa maison: *Beata tranquillitas.* Il entretint commerce de lettres avec les savans de son temps, & mourut le 30 mars 1526. * *Voyez* sa vie, parmi celles des jurisconsultes Allemans, de Melchior Adam.

MUTIMUS, dieu du silence, étoit ainsi appellé, du verbe latin *mutire*, qui signifie *parler entre ses dents*, comme font ceux qui n'osent pas déclarer ouvertement leurs sentimens. Les anciens croyoient que c'étoit par l'entremise de cette fausse divinité qu'on avoit le pouvoir de tenir ses pensées cachées. * Turnebe, *l.* 17.

MUTINUS, *cherchez* MUTUNUS.

MUTIO (Girolamo, ou Jerôme) célébre jurisconsulte Italien, étoit surnommé *Justinopolitanus*, parcequ'il étoit de Capo-d'Istria, quoique d'autres aient écrit, les uns qu'il étoit de Bergame; d'autres de Citta-Nuova. Il étudia à Padoue, y prit le degré de docteur en droit, & alla ensuite à Venise avec Pierre-Paul Vergerio, avec qui il fit aussi le voyage d'Allemagne & celui de Rome. On l'a accusé d'avoir le premier rendu suspect son compagnon de voyage au pape & à l'inquisition, à cause qu'il avoit du penchant pour la religion luthérienne. Quoi qu'il en soit, Mutio obtint l'emploi de secrétaire auprès de Jean Casa, envoyé du pape. Il eut aussi la même charge auprès du duc de Savoye. Etant dans un âge avancé, il retourna à Rome, où il s'appliqua à la philosophie morale. Pie V eut beaucoup d'estime pour lui. Il mourut, à ce que l'on croit, sous le pontificat de Pie V. Il a laissé en italien divers ouvrages: voici ceux que nous trouvons cités. 1. *Il duello d'Hieronimo Mutio, con le risposte cavalleresche*, à Venise, 1560 & 1588, *in-8°*: cette derniere édition est revue. L'ouvrage est divisé en deux parties. Il y en a aussi une édition de 1585. 2. *Auvertimenti morali, del Mutio Justinopolitano*, à Venise, 1571, *in-4°*. 3. *Il gentiluomo distincto in tre dialoghi*, à Venise, 1571 & 1575, *in-4°*. 4. *Battaglie d'Hieronimo Mutio in difesa dell' italiana lingua*, à Venise, 1582 & 1587, *in-8°*. On a une lettre de Jerôme Ruscelli à Mutio sur le même sujet, imprimée dès 1551, *in-8°*. 5. *Lettere d'Hieronimo Mutio*, à Venise, 1551, *in-8°*, & 1590, *in-4°*, à Florence, édition plus ample, & divisée en quatre livres. 6. *Historia de' fatti di Federico di Montefeltro duca d'Urbino*, à Venise, 1605, *in-4°*. 7. *Il Cavaliero*, à Rome, 1575, *in-4°*. 8. *La faustina delle armi cavalleresche à principi e cavaliere d'onore*, à Venise, 1560, *in-8°*: cet ouvrage passe pour très-rare. 9. *Istoria sacra*, à Venise, 1570, *in-8°*, deux tomes en un. 10. *Il coro pontificale, nel quale si leggono le vite di S. Gregorio papa, e di* 12 *altri santi vescovi*, à Venise, 1570, *in-4°*. 11. *La beata Vergine incoronata, e l'istoria di* 12 *vergini*, à Milan, 1583, *in-4°*. 12. Des remarques sur les poésies de Petrarque: on les trouve dans l'édition de ce poëte, donnée par le savant Louis-Antoine Muratori, à Modène, 1711, *in-4°*. On les avoit déja dans les *Considerationi di Alessandro Tassoni sopra le rime del Petrarca*, &c. à Modène, 1609, *in-8°*. 13. *Egloghe, divise in sei libri*, à Venise, 1550, *in-8°*. 14. *Arte poëtica*, en trois livres, à Venise, 1551, *in-8°*. 15. *Risposta di Girolamo Muzio a una lettera di Francesco Betti, scritta alla marchesa di Pescara*, à Pesaro, 1558, *in-8°*. 16. *Tre testimoni fedeli, Basilio, Cipriano, e Ireneo*, à Pesaro, 1555, *in-8°*. 17. *Difesa del Muzio, della Messa, de' Santi, del Papato, contra le bestemmie di Pietro Vireto*, à Pesaro, 1565 & 1568, *in-8°*. 18. *Le Vergeriane del Muzio, discorso se si convenga ragunar concilio, trattato della communione de laici, & delle mogli de cherici*, à Venise, 1551, *in-8°*. 19. *Le mentite Ochiniane del Muzio*, à Venise, 1551, *in-8°*. 20. *Lettere cattoliche distinte in quattro libri*, à Venise, 1571, *in-4°*. 21. *Il Bulengero riprovato*, à Venise, 1562, *in-4°*. 22. *Operette morali*, à Venise, 1553. * *Bibliotheca italiana*, &c. en beaucoup d'endroits de l'édition de Venise, 1728, *in-4°*. On a aussi consulté le *Supplément françois de Basle*, qui parle pareillement de Mutio.

MUTIO, *cherchez* MACAIRE, dit *Mutio*.

MUTIUS ou MUTIENS, famille. La famille des MUTIUS ou MUTIENS, *Gens Mutia*, étoit illustre à Rome parmi les plebeïennes, & donna divers magistrats à la république. C. MUTIUS SCEVOLA obtint le premier ce surnom par sa constance incroyable : *nous en parlerons dans un article exprès.* Q. MUTIUS SCEVOLA fut préteur, l'an 575 de la fondation de Rome, & 179 avant J. C. puis l'an 580, & 174 avant J. C. il exerça le consulat avec Sp. Posthumius Albinus. Un de ses freres, P. MUTIUS SCEVOLA, fut consul l'an 579, & 175 avant J. C. avec M. Æmilius Lepidus. Il fut pere de P. MUTIUS SCEVOLA, excellent orateur, qui fut grand pontife, puis tribun du peuple l'an 613, & 141 avant J. C. sous le consulat de Cn. Servilius Cœpio, & de Q. Pompeïus Rufus. Le même fut encore préteur l'an 618, & fut élevé l'an 621, & 133 avant J. C. au consulat, avec L. Calpurnius Piso. On dit que ce fut Mutius, qui, pendant son consulat, persuada adroitement à Tiberius Graccus, tribun du peuple, de publier la loi Agraria : ce qui fit un terrible bruit à Rome. Tous les riches s'y opposoient, de quelque corps qu'ils fussent; & les pauvres, au contraire, la demanderent avec passion. Octavius, aussi tribun du peuple, interessé, comme riche, ou gagné par le sénat, s'y opposoit, & rompit toutes les mesures de Gracchus, lequel ne sachant par où rompre cet obstacle, fit déposer Octavius. On nomma des commissaires, pour faire la division des terres, après que la loi eut été approuvée du peuple. T. Gracchus fut un de ces commissaires; & peu après, lorsqu'Attalus, roi de Pergame, eut fait le peuple Romain héritier de son état & de ses biens, il demanda encore, pour flater le peuple, que l'argent de ce prince lui fût distribué. Le sénat s'y opposa fortement, & ordonna à Mutius de faire périr Gracchus, qui fut obligé de s'enfuir au Capitole. Scipion Nasica, grand-prêtre de Jupiter, monta au Capitole, suivi des sénateurs & des plus riches plebeïens; & c'est en cette occasion que Gracchus fut tué. Mutius étoit enjoué, & aimoit quelquefois à se divertir au jeu. C'est aussi de lui qu'on a dit qu'il étoit Scevola dans les affaires de la république, & homme dans le particulier, avec ses amis. Valere Maxime s'est trompé, en attribuant cet éloge à Mutius l'*Augure*. Quoi qu'il en soit, P. Mutius fut très-habile & laissa dix livres de droit.

MUTIUS (C.) dit CORDUS, puis SCEVOLA, Romain, rendit son nom célébre par sa constance incroyable. Porsenna, roi des Toscans, assiégeoit Rome l'an 247 de la fondation de cette ville, & le 507 avant J. C. pour y rétablir la famille de Tarquin *le superbe*. Mutius, résolu de se dévouer pour le salut de sa patrie, que Porsenna avoit réduite aux dernieres extrémités, tenta vainement de se défaire de ce prince; & tua un des secrétaires de Porsenna, qu'il prit pour Porsenna même. On le mena à ce roi, occupé pour lors à faire un sacrifice. Il demanda à Mutius qui l'avoit porté à une si méchante action : *Saches*, lui dit fierement ce Romain, *que nous sommes trois cens jeunes hommes qui avons juré devant les dieux de mourir tous, ou de te poignarder au milieu de tes gardes.* Porsenna le condamna à avoir la main droite brulée, & Mutius la portant sur le brasier qui venoit de consumer la victime, la laissa bruler avec une constance qui fit frémir ceux qui le regardoient. Le roi, charmé de la constance de Mutius, par une générosité qui n'étoit pas moindre que celle de ce Romain, commanda qu'on l'ôtât de ce feu, & le renvoya libre dans Rome, où il acquit le surnom de *Scevola* ou de *Gaucher*, qui demeura à sa famille. Peu après, ce roi fit la paix avec les Romains. Divers auteurs ont parlé avec éloge de cette action de Mutius, que Martial a prise pour sujet de trois épigrammes. * Florus, *l.* 1, *c.* 10. Valere Maxime, *l.* 3. Aurelius Victor, *de vir. illustr. c.* 12. Martial, *l.* 1, *epigr.* 22, *l.* 8, *epigr.* 30, *l.* 10, *epigr.* 25. Denys d'*Halicarnasse*, &c.

MUTIUS SCEVOLA (Q.) dit l'*Augure*, fut un excellent jurisconsulte, & enseigna le droit à Cicéron, qui parle souvent de lui. Il épousa la fille de Lælius, fut aggrégé dans le corps des augures, & donna en mariage une de ses filles à Lucius Crassus, qu'il eut soin d'instruire dans la jurisprudence. Mutius fut préteur en Asie, & consul l'an 637 de Rome, & 117 avant J. C. en même temps que L. Cœcilius Metellus, avec lequel il triompha de la Dalmatie. Il rendit de grands services à la république pendant la guerre Marsique, quoiqu'il fût fort âgé, & se déclara pour Marius contre Sylla. Lucilius, poëte, qui ne fut pas de ses amis, lui lança quelques traits dans ses satires; mais Mutius n'en témoigna aucun chagrin. * Tite-Live, *l.* 40 & 41. Pline, *l.* 2, *c.* 31. Pomponius, *de orig. jur.* Cicero, *de Orat. in Læl. & alibi.* Cassiodore, *in fast. consul.* Bernardinus Rutilius, *in vitâ jurisc.* Richardus Streinnius, *in famil. Rom. &c.*

MUTIUS SCEVOLA (Q.) consul Romain, & excellent jurisconsulte, fut pontife, &, quelque temps après, préteur en Asie. A son retour à Rome, on le fit tribun du peuple l'an 648 de Rome, & 106 avant J. C. sous le consulat de Q. Servilius Cœpio, & de C. Attilius Seranus. Depuis, il eut encore la charge d'édile, & fut enfin consul l'an 659 de Rome, & 95 avant J. C. avec C. Licinius Crassus. Il gouverna l'Asie avec tant de prudence & de justice, qu'on le proposoit ordinairement pour exemple aux gouverneurs qu'on envoyoit dans les provinces. D'ailleurs, il composa divers ouvrages de droit, & eut la réputation d'être un parfait orateur. Cicéron disoit de lui, qu'il étoit l'orateur le plus éloquent de tous les jurisconsultes, & le plus habile jurisconsulte de tous les orateurs: *Jurisperitorum eloquentissimus, & eloquentium jurisperitissimus.* Ce grand homme fut assassiné l'an 672 de Rome, & 82 avant J. C. pendant les guerres de Marius & de Sylla. Il s'étoit jetté dans le temple de Vesta, où C. Fimbria le perça de coups, par ordre du préteur Damasippe. On jetta son corps dans le Tibre. Au reste, il fut le premier qui rassembla tout le droit Romain en XVIII livres. * Cicero, *de Orat. ad Attic.* 8, *de offic. in Brut.* Solin, *c.* 29. Velleïus Paterculus, *l.* 2. Florus, *l.* 3. Lucain, *l.* 2. Pomponius, *de origin. jurisconsult.* Valere Maxime, *l.* 8, *c.* 26. Bernardinus Rutilius, *in vita jurisconsult.*

MUTUNUS ou MUTINUS, infame divinité des Romains, étoit presque la même que le Priape des Grecs. Les nouvelles mariées alloient prier devant la statue de Mutinus, où l'on célébroit des cérémonies deshonnêtes, que les anciens peres ont souvent reprochées aux païens. * Arnobius, *adversùs Gentes*, *l.* 4. Lactance, *inst. divin. l.* 1, *c.* 20. S. Augustin, *de civit. Dei*, *l.* 4, *c.* 9, *& l.* 6. *c.* 9, *&c.*

MUZARABES ou MOZARABES, anciens Chrétiens d'Espagne, *cherchez* MUSARABES.

MUZIO (Pio) abbé de l'ordre de S. Benoît, de la congrégation du mont Cassin, étoit de Milan, où il naquit le 15 mai 1574. Il fut choisi dans son ordre pour venir solliciter quelques affaires importantes à la cour de France, sous le regne de Louis XIII, & mourut en 1659, âgé de 86 ans. Cet abbé a écrit des considérations sur Tacite; des discours de politique; des discours acadé-

miques; des lettres latines, &c. *Voyez son éloge parmi ceux des hommes de lettres, de l'abbé Ghilini.

MUZON, MUSSON, ou MOSON, petite ville peu considérable, capitale du comté qui porte son nom, & située dans la basse Hongrie à sept lieues de Javarin vers le couchant. Quelques géographes prennent cette ville pour l'ancienne *Motenum*, ville de la haute Pannonie, que d'autres mettent à *Pruk ander Leyte*, en Autriche. * Mati, *diction.*

MUZZARELLO (Jerôme) né à Boulogne en Italie, religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit professeur de théologie dans sa patrie, lorsqu'on commença à tenir le concile de Trente, aux premieres sessions duquel il assista. En 1547 il fut fait inquisiteur général dans sa patrie, en 1550 maître du sacré palais, & enfin en 1553, le 11 décembre, le pape Jule III lui conféra l'archevêché de Conza, dans le royaume de Naples. Il gouvernoit déja cette église, lorsqu'il fut nommé nonce apostolique auprès de l'empereur Charles-*Quint*. On assure qu'il a laissé un traité contre les erreurs de Luther, & un petit ouvrage de l'autorité du pape; mais on ne sait où ils ont été imprimés. Muzzarello mourut dans son église en 1561. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

M Y

MYA, bourg dans la moitié de la tribu de Manassé de-là le Jourdain. Les habitans en étoient fort vaillans. Il arriva une dispute entre les Juifs qui demeuroient au-delà du Jourdain, & ceux de Philadelphe, au sujet de ce bourg. Josephe en parle dans ses *antiquités*, *livre XX*, *chap.* 1.

MYAGRUS, nom d'un certain dieu du paganisme qui avoit pour son intendance le soin de chasser les mouches, que les Grecs appellent *μυῖαι*. On lui faisoit des sacrifices en Arcadie. Il y avoit à Rome dans le marché aux bœufs, un endroit d'où les mouches n'approchoient jamais; & les Romains croyoient que cela n'arrivoit que parceque Hercule avoit autrefois imploré dans ce même endroit le secours du dieu Myagrus contre les mouches; & que ce dieu continuoit toujours depuis le même miracle qu'il avoit fait en faveur d'Hercule. Ce qui a donné occasion au culte du dieu Myagrus, est apparemment l'importunité des mouches, qui est si grande, sur-tout dans les pays chauds, que quelques-uns ont cru qu'il ne falloit pas moins qu'une divinité pour les chasser. C'est la pensée de Solin, ou plutôt la raillerie qu'il fait de cette superstition. S. Grégoire de *Nazianze*, dans son premier discours contre Julien, fait mention d'un autre dieu, nommé *Mouche*, dieu d'Accaron, préposé pour chasser les mouches. Il le nomme *Mya*, *Mouche*; parceque les Accaronites, peuple de la Judée, en avoient une idole, qu'ils révéroient sous le nom de *Beelzebuth*, c'est-à-dire, *dieu des mouches.* * Cartari, *images des dieux.* Plin. *l.* 10, *c.* 28. *Voyez* J. Selden, *de diis Syris*, & Cl. Saumaise, *in Solinum.*

MYCALE, promontoire, ville & montagne au même endroit de l'Asie mineure, vis-à-vis de l'isle de Samos, que Etienne *le géographe* met dans la Carie. Hérodote, *l. v. I;* Pausanias, & Strabon, *l. XIV*, les mettent dans l'Ionie. Plutarque en parle dans la vie de Camille. * Lubin, *tables géogr. sur les vies de Plutarque.*

MYCATE, nom d'une fameuse magicienne, dont Ovide fait mention. * Ovide, *métamorphoses*, *liv.* 2.

MYCENES, *Mycenæ*, & *Mycene*, ville du Péloponnèse aujourd'hui LA MORÉE, est célébre dans les poëmes d'Homere. Persée jetta les fondemens de cette ville vers l'an 2722 du monde, 1313 avant J. C. & 3401 de la période julienne. Il est certain que la postérité de ce héros y regna quelque temps, & nous trouvons qu'ensuite Atrée & Thyeste, & leurs descendans connus sous le nom de Pélopides, y regnerent jusqu'à l'an 2906 du monde, & 1129 avant J. C. de sorte que ce royaume a duré 185 ans; mais il est presque impossible de donner une suite exacte de ces rois. Eusebe en a donné une dans sa seconde chronique, que le P. Petau a eu raison de rejetter, puisque cet auteur ne s'accorde pas avec lui-même; mais celle qu'il lui a substituée n'est pas plus recevable. Cet habile critique ne pouvoit manquer de se tromper en cet endroit; il rapprochoit trop la mort d'Hercule, & les diverses entreprises que sa postérité fit sur le Péloponnèse. Ce que d'autres ont imaginé a le même défaut. Eusebe, en remaniant cette suite des rois à diverses reprises, dans sa premiere chronique, leur a bien pu fournir des citations d'auteurs capables d'éblouir: mais ils ne pouvoient découvrir la vérité, parceque, suivant leurs préjugés, ils ne croyoient pas qu'on dût reculer de vingt-cinq années les entreprises de la postérité d'Hercule. C'est de-là que dépend l'intelligence & l'usage d'un très-beau passage de quelque ancien auteur, qu'Eusebe a défiguré en le citant; & où il étoit dit, qu'il y avoit eu divers rois à Mycènes durant 127 ans avant la prise de Troye, & que de ces rois, les uns descendans de Persée, avoient regné 82 ans dans cette ville, & les autres descendans de Pélops, y en avoient regné quarante-cinq. Persée, fondateur de Mycènes, eut pour successeur Sthenélus son fils, qui partagea la succession avec ses freres & ses neveux, d'où vient qu'on trouve en même temps divers rois, soit à Mycènes ou dans les places qui en dépendoient. Sthenélus eut Eurysthée son fils pour successeur; & celui-ci fut tué par Hyllus, l'un des fils d'Hercule l'an 2804 du monde, & 1231 avant J. C. en lui finit la postérité de Persée après 82 ans de regne. Il y eut une espèce d'anarchie qui dura trois ans. Les Héraclites ayant demeuré un an dans le Péloponnèse, l'abandonnerent, & se repentant ensuite de cette démarche, ils y revinrent pour la seconde fois l'an 2807 du monde, & 1228 avant J. C. quarante-cinq ans avant la prise de Troye. Les peuples, effrayés de leur retour, offrirent alors la couronne à Atrée, fils de Pélops, qui regnoit depuis trente-trois ans dans l'Elide. Atrée se l'assura par la défaite des Héraclides, qui s'engagerent par un traité à ne faire de nouvelles entreprises qu'au bout de cent ans. Il regna 20 ans, & Thyeste son frere lui succéda, l'an 2827 du monde, & 1208 avant J. C. après quoi regna Agamemnon, fils ou petit-fils d'Atrée, à qui la couronne appartenoit de droit: ce qui a pu donner occasion à quelques-uns de lui donner vingt-sept ou vingt-huit ans de regne, au lieu de quinze, comme s'il avoit commencé à regner aussitôt après la mort d'Atrée, & que Thyeste, à qui nous donnons douze ans après un ancien, n'eût été que le régent du royaume pendant son bas âge. Agamemnon comptoit la treiziéme année de son regne lorsque Troye fut prise, & il fut tué deux ans après par Egysthe, qui lui succéda. Eusebe donne six années de regne à celui-ci, & cinquante-huit à Oreste, fils d'Agamemnon, qui le tua: ce qui ne peut être vrai dans aucun systême, les Héraclides étant rentrés dans le Péloponnèse, & s'en étant rendus les maîtres presque aussitôt après la mort

d'Oreste, l'an du monde 2906, & 1129 avant J. C. comme nous le prétendons, ou vingt-cinq ans après, selon le P. Pétau & les autres. Strabon marque positivement que de son temps, c'est-à-dire sous le regne d'Auguste, & vers la naissance de J. C. Mycenes ne subsistoit déja plus. Cependant, si l'on en croit les conjectures de le Noir, & celles de Sophien, c'est aujourdui, ou *Charia*, ou *Agios Adrianos*, à dix-huit milles de Corinthe. * Strabon, *l.* 8. Pline, *l.* 4. Pausanias, *l.* 2. Stephan. *Byzant.*

MYCERINUS, roi d'Egypte, fils de *Chepherès*, passa chez les Egyptiens pour un roi très-juste. Il regnoit vers l'an 789 avant J. C. * Hérodote, *liv.* 2.

MYCITHUS, esclave d'Anaxilaüs roi des Rhégiens, ayant été nommé par son maître pour avoir soin de l'éducation de ses deux enfans, & du gouvernement du royaume, se comporta si bien, que les Rhégiens ne firent point de difficulté de lui obéir. Quand ses pupilles furent parvenus en âge, il leur remit leurs biens & leur royaume, & s'étant contenté d'une pension médiocre, il se retira à Olympie, où il passa le reste de ses jours tranquillement. * Macrob. *Saturnal. l.* 1, *c.* 11. Justin, *liv.* 4.

MYCONE, aujourd'hui MICOLI, isle de la mer Egée, & l'une des Cyclades, est entre celle de Nicaria au levant, celles de Teno & d'Andri au septentrion, & a été nommée diversement par les anciens *Myconos*, & *Mycone*. Cette isle produit du vin, de l'orge, du coton, & une grande quantité de gibier. Les poëtes ont feint que les Géans vaincus par Hercule, furent ensevelis dans l'isle de Mycone : ce qui donna lieu à ce proverbe des anciens : *Omnia sub unam Myconum congerere.* Les habitans de cette isle étoient la plupart chauves, & aimoient à manger chez les autres, d'où sont venus encore ces proverbes : *Myconiorum more ;* & *Myconius conviva.* Au reste, cette isle n'est séparée de celle de Délos que par un trajet de trois milles, & non pas de quinze milles, comme le dit Ferrari dans son dictionaire géographique. Entre Mycone & Délos, il y a un écueil que les Francs appellent *Dragommera*, & les Grecs *Tragonisi*, comme qui diroit l'*isle des Boucs*. Le circuit de Mycone est d'environ trente milles. Elle n'a point de forteresse : c'est pourquoi les Turcs n'osoient l'habiter, de peur que les corsaires chrétiens ne vinssent les y enlever, pour les faire esclaves. Néanmoins les galeres du grand seigneur ne manquent pas tous les ans d'y venir prendre le *carasch* ou tribut. Le nombre des habitans ne monte guère qu'à 2000, & l'on y trouve quatre femmes pour un homme; parceque la plupart de ces insulaires sont mariniers ou corsaires, & qu'il n'en revient presque jamais la moitié de ceux qui vont chercher fortune. Il y a environ trente églises grecques, & une seule latine. Le commandant de la ville étoit un Grec de Constantinople l'an 1675. * Strabon. Pline. Plutarque. J. Spon, *voyage d'Italie*, &c.

MYCONIUS (Frédéric) étoit surnommé *Mecum.* C'étoit un théologien Luthérien, né à Lichtenfels en Franconie en 1491. A l'âge de treize ans on l'envoya au collége à Anneberg, & il y demeura plus de six ans, après quoi il se fit Franciscain au même lieu. Il y eut la premiere nuit un songe singulier, qu'il écrivit dans une longue lettre à Paul Eberus. Il lut assidument dans cette maison les ouvrages de S. Augustin, & ceux des meilleurs Scholastiques, & mena une vie réguliere. Ayant été chargé pendant sept ans de lire à table la bible avec les gloses de Nicolas Lyra, il la retint par cœur. Mais ensuite dégouté de son état, il le quitta & apprit un métier. Il choisit celui de relieur, qu'il quitta pour celui de tourneur, & abandonna encore celui-ci pour se faire menuisier. Son inconstance naturelle ne put le fixer à cet état. Il reprit les études, fut ordonné prêtre, à Weymar en 1516, & dit sa premiere messe le jour de la pentecôte, en présence des ducs de Saxe, Jean, & Jean-Frédéric, son fils. L'année suivante Myconius, aussi incertain dans sa religion, que dans sa conduite, ayant entendu l'hérésiarque Luther, se rangea de son côté, mais sans oser encore faire une profession ouverte du luthéranisme. Ayant même été appellé en 1518 à Weymar pour y prêcher, il parla d'abord conformément à ce que croit & enseigne l'église catholique : mais cet homme ne pouvoit pas être long-temps constant dans le bien : il lut les écrits de Luther, & cette lecture acheva de séduire son esprit flottant, & depuis ce moment, il s'opposa avec autant de zèle à la vérité, qu'il l'avoit aimée foiblement auparavant. Il parcourut différentes villes, plutôt en fanatique qu'en apôtre, & crut triompher par-tout, parcequ'il attiroit après lui une multitude de paysans & autres personnes sans lettres. Il se trouva à l'assemblée des Protestans tenue à Smalcalde, & aux diétes de Francfort & de Nuremberg. Il fit diverses fois le voyage des Pays-Bas avec Jean-Frédéric, duc de Saxe, & disputa publiquement à Cologne en 1527, & fit imprimer le précis de ses disputes qu'il tourna à son avantage. En 1538, il fut envoyé en Angleterre auprès du roi Henri VIII, avec le chancelier de Weymar ; & disputa de la religion à Londres avec trois évêques, & quatre docteurs en théologie. Après son retour, Henri, duc de Saxe, l'appella en Misnie en 1539, pour tâcher d'y introduire la prétendue réforme ; & il y réussit malheureusement. Pour perpétuer l'erreur, il visita les églises de Thuringe, & établit par-tout des écoles. Deux ans avant sa mort il écrivit un traité allégorique contre les courtisans, qui voyoient avec peine que l'électeur augmentoit les gages des ecclésiastiques & des maîtres d'école. Il mourut le 7 d'avril 1546, âgé de cinquante-six ans. Antoine Probe ou Probus, a fait un discours sur sa vie & sa mort, qu'il faut consulter, de même que Melchior Adam, dans ses vies des théologiens Allemans ; & Sagittarius, dans son histoire de Gotha, &c.

MYCONIUS (Oswalde) surnommé *Geishauser*, naquit à Lucerne en Suisse l'an 1488, vint à Basle en 1504, y étudia sous Erasme, & sous Henri Glaréan, & obtint successivement les places de maître d'école à S. Théodore, & ensuite à saint Pierre. Il fut peu après fait régent à Zurich ; & après y avoir demeuré trois ans, il fut mis à la tête du collége de la ville de Lucerne. Mais comme il insinuoit les erreurs des protestans à ses écoliers, on le congédia en 1523. Il revint alors à Zurich, où il continua de régenter. Mais en 1531 il retourna à Basle, & y obtint la même année la place de pasteur à saint Alban. En 1532, il fut élu quatriéme pasteur des églises de Basle, à la place d'Oecolampade, & il demeura dans ce poste vingt ans. Il fut fait en même temps professeur en théologie, & il occupa cette chaire jusque vers 1541, qu'il la résigna, parcequ'il ne vouloit pas prendre le degré de docteur. Il mourut dans son pastorat le 15 d'octobre 1552. Il a toujours suivi les erreurs d'Oecolampade, dont il a traduit le catéchisme, & en a recommandé la lecture à la jeunesse. Dans les synodes tenus à Constance en 1534, & à Basle en 1536, il a toujours témoigné

qu'il s'arrêtoit à la confession Helvétique touchant la Cène; & dans l'histoire de la vie de Zuingle qu'il publia, il loue beaucoup la prétendue pureté de cet hérétique sur ce sujet. Outre ces ouvrages qui sont en latin, on a encore de lui en la même langue, une explication de l'évangile de S. Marc; une du pseaume 101; un commentaire sur le poëme de Henri Glaréan sur la situation de la Suisse: un discours aux prêtres de la Suisse, pour les porter à cesser de parler mal de ceux de Zurich: un traité de l'éducation des enfans, &c. * Pantaléon, *prosopographia*, *l.* 3. Urstisius, *in chron. Basileens. l.* 8, *c.* 14. Erasme, *epistol. l.* 2, *pag.* 56. Melchior Adam, *in vitis theologor. Germanor.* &c.

MYDORGE (Claude) célébre mathématicien du XVII siécle, succéda à M. Viete dans la réputation d'être en son temps le premier mathématicien de France. Il étoit fils de JEAN Mydorge, seigneur de la Maillarde, conseiller au parlement, l'un des meilleurs juges de la grand'chambre, & de *Magdelène* de Lamoignon, sœur de *Chrétien* de Lamoignon, président à mortier, tante de M. de Bullion, surintendant des finances. Il naquit l'an 1585, se maria avec mademoiselle de la Haye, fille d'un auditeur des comptes, sœur de M. de la Haye, ambassadeur à Constantinople, & du pere de la Haye, Jésuite, & il fut d'abord conseiller au châtelet, & ensuite trésorier de France en la généralité d'Amiens, seulement pour avoir un titre: car il avoit de gros biens, & ne vouloit point d'un état qui eût pu le détourner de son application aux mathématiques. M. Descartes l'ayant connu, le gouta beaucoup, & ils se lierent l'un & l'autre de la plus étroite amitié. M. Mydorge, voulant aider ce savant dans ses recherches, lui fit tailler à Paris en 1627 & 1628 d'excellens verres, qui furent dans la suite d'une grande utilité à ce dernier pour connoître & pour expliquer, comme il a fait depuis dans sa dioptrique, la nature de la lumiere, de la vision, & de la réfraction. Il fit plus: la dispute que M. Descartes eut avec M. de Fermat, mathématicien célébre à Toulouse, s'étant échauffée, il se déclara pour lui, fut un de ses meilleurs avocats, & ensuite un des médiateurs de la paix qui se fit entre ces deux savans en 1638. Dans une autre occasion il prit sa défense par écrit en l'absence de son ami, & se chargea de répondre de vive voix & par lettres, aux objections que l'on faisoit contre la dioptrique & la géometrie de cet habile homme. M. Mydorge s'étoit fait connoître avant ce temps-là par quelque écrit sur les sections coniques au sujet de la proposition de Pappus, & M. Descartes en avoit fait mention dès l'an 1633. En 1639 M. Mydorge donna sur le même sujet un traité latin en quatre livres, que le pere Mersenne Minime a fait entrer dans la suite, dans son gros recueil intitulé: *Abrégé de la géométrie universelle, & des mathématiques mixtes.* Cependant, le sujet ne lui paroissant pas encore épuisé, il ajouta quatre autres livres aux quatre premiers, mais il les garda dans son cabinet jusqu'à sa mort, & ils n'ont point encore été imprimés. En 1640 un seigneur Anglois, nommé Charles Cavendisch, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, grand mathématicien, mort en 1642, tenta d'emmener avec lui en Angleterre MM. Mydorge & Descartes. Celui-ci se laissa ébranler; le premier qui avoit à Paris une famille & un établissement considérable, fut plus difficile à résoudre. Milord Cavendisch, ou Candische (ainsi que l'on prononce ce nom) en parla au roi Charles I, qui aimoit les sciences & les beaux arts: le prince promit de se charger de la famille de M. Mydorge; mais les troubles qui commençoient à agiter ce royaume firent échouer l'affaire. MM. Mydorge & Descartes appréhenderent avec raison de n'y pas trouver le repos nécessaire à leurs études, & peut-être même d'y manquer des commodités, que toute la bienveillance du roi obligé à d'autres dépenses dans ces circonstances, auroit pu se voir hors d'état de leur procurer. Ils resterent donc, le premier en Hollande où il étoit depuis quelque temps, & le second à Paris. M. Mydorge y fut très-utile la même année 1640, à son célébre ami, en empêchant par sa prudence que le chagrin que les Jésuites avoient conçu contre ses écrits, ne fût porté à des excès qui eussent pu nuire à sa fortune, & peut-être à son repos. M. Descartes perdit peu d'années après ce fidéle ami, que la mort enleva à Paris au mois de juillet 1647, âgé seulement de soixante-deux ans. Il étoit d'une vertu si égale, qu'on ne pouvoit dire aisément à quoi ses inclinations le faisoient pencher plus volontiers, si on met à part son amour pour les mathématiques, où l'on peut dire qu'il ne gardoit presque point de mesure. Il a dépensé près de cent mille écus de son bien à la fabrique des verres de lunettes, & de miroirs ardens; aux expériences, & à divers autres usages de mathématiques, ce qui n'avoit pas accommodé sa famille. Outre ses quatre derniers livres des sections coniques, qui n'ont point été imprimés, & que l'on croit avoir passé entre les mains de milord Candische, M. Mydorge son fils, mort chanoine du saint Sépulcre à Paris, en possédoit quelques autres, qui sont aussi demeurés manuscrits, comme un traité de la lumiere, un second de l'ombre, un troisiéme de la sciotérique, &c. * M. Baillet, *vie de Descartes, t. I, page* 36, 37, 149, 150, &c. *tom. II, pag.* 43, 76, 78, 325, 326, &c.

MYGDONIE, ancien pays de la Macédoine, entre le fleuve Strimon, ou *Strimona*, & l'*Axius*, que Sophien nomme *Vardari*, vers le golfe d'*Aiomana*, avoit pour principales villes, Apollonia, Antigonia, Amphipolis, &c. On donna le nom de MYGDONIE à une contrée de Mésopotamie, qui étoit le long d'un fleuve de ce nom. Quelques auteurs ont cru que ces peuples tirerent leur nom d'un prince, qu'ils appellent Mygdonius; mais Pline assure qu'ils le tenoient des Mygdoniens de Macédoine. Peut-être que ceux-ci avoient envoyé une colonie en Mésopotamie. * Herodote. Ptolémée. Strabon. Pline. Sophien.

MYGDONIENS, peuple, *voyez* MYGDONIE.

MYGDONIUS, fleuve qui baigne les murailles de Nisibe, dans l'ancienne Mésopotamie, maintenant *Nisibin*: il arrose le Diarbek, & se va rendre dans le Tigre. * Sanson.

MYGDONIUS ou MYGDON, roi de Thrace, étoit fils de *Cisseus*, & frere d'*Hecube*, femme de *Priam*. Virgile fait mention de Chorœbus, son fils, qui se trouva au siége de Troye, & fut épris d'amour pour Cassandre. Il est appellé Mygdonide dans Virgile, c'est-à-dire, fils de Mygdon. Un auteur moderne s'est trompé en prenant le mot de *Mygdonides*, pour le nom d'une nation; car comme Servius l'a très-bien remarqué, ces noms ne finissent jamais en *des*. * Eusthate, *in Iliad. l.* 3. Virgile, *l.* 2. Servius, *in Virg. &c.*

MYLES, fils de *Lelexe*, le plus ancien des rois de la Laconie, succéda à son pere, & laissa le royaume à son fils *Eurotas*, l'an du monde 2509, 1516 avant Jesus-Christ.

MYLITTA, nom que les Babyloniens ou les Assyriens donnoient à Vénus. *Mylittha*, en syriac, signifie *qui fait enfanter* ou *engendrer*: ce

qui convient très-bien à cette déesse. Les femmes assyriennes étoient obligées par une loi, d'aller une fois en leur vie près du temple de cette déesse, & de s'abandonner à quelque étranger, qui leur devoit jetter quelque somme d'argent dans le sein. * Hérodote, *l.* 1. Strabon, *l.* 16. J. Selden, *de diis Syris.*

MYNDE, ville maritime de la Carie, qui étoit autrefois épiscopale & suffragante de Stauropole, maintenant *Santa Croce.* Elle est entre Bargilie & Halicarnasse. On l'appelle aujourd'hui *Mentese:* elle est la capitale de la province, & le gouverneur y fait sa résidence.

MYONTE, ville de l'Ionie, dont parle Plutarque dans la vie de Thémistocle. Elle est vers les frontieres de la Carie, & près de l'embouchure du fleuve Méandre. Strabon dit dans son livre XVI, qu'elle étoit une des douze villes de l'Ionie; mais que ses habitans l'ayant abandonnée, elle fut unie à la ville de Milet qui étoit proche. * Lubin, *tables géograph. sur les vies de Plutarque.*

MYRA, ville de Lycie, près du fleuve Limyre, & de la ville de même nom. Elle est située sur une colline à vingt stades de la mer: elle fut épiscopale, puis métropole de Lycie dans l'exarchat d'Asie. On en met les ruines au village de Strumita dans le Menteseli en Natolie, sous le Turc, & elle est encore à présent le titre d'un archevêque du rit grec. Elle avoit trente-six villes épiscopales pour suffragantes. * Baudrand, *dictionaire géograph.* De Commanville, *tables géograph. & chronolog. de tous les archevêchés.*

MYRICE, ville de Macédoine, est la même qu'*Amphipolis.* Il y a aussi une isle de ce nom dans la mer Rouge. * Stephanus.

MYRIN, en latin *Myrinus*, épithete donnée à Apollon, de la ville de Myrine en Eolie, où il étoit honoré.

MYRMECIDES, fameux sculpteur, dont les ouvrages étoient très-considérés, travaillant très-délicatement en petit, fit un chariot qu'une mouche couvroit d'une de ses ailes. * Pline, *l.* 36, *c.* 5. Ælianus, *var. hist. l.* 1, *c.* 17.

MYRMIDONS, *Myrmidones*, peuples de Thessalie, qui accompagnerent Achille à la guerre de Troye. Les poëtes ont feint que ç'avoient été des fourmis métamorphosées en hommes, à la priere d'Æacus, roi d'Egine. *Voyez* EAQUE. * Virgile, *l.* 2 *Æneid.* Ovide, *in Metam.* Philostrate, &c.

MYRMILLONS, *Myrmillones*, sorte de Gladiateurs qui combattoient ordinairement contre les Rétiaires. Les armes du Myrmillon étoient une épée, un bouclier, & un casque, au haut duquel il y avoit la figure d'un poisson. Le Rétiaire étoit armé d'une fourche à trois pointes, & portoit un filet de pêcheur, pour tâcher d'envelopper la tête du Myrmillon, contre lequel il combattoit. Quelques-uns croient que le nom de Myrmillon vient du mot grec Μόρμυλλος, qui signifie un certain poisson de mer, tacheté de plusieurs couleurs, dont Ovide fait mention dans ses Halieutiques; & que ces gladiateurs furent ainsi appellés, parcequ'ils portoient la figure de ce poisson sur leur casque. Turnebe tire l'origine de ce mot de celui de *Myrmidon.* On les nommoit aussi Gaulois, parceque les premiers étoient venus des Gaules, ou parcequ'ils étoient armés à la gauloise. Lorsqu'ils combattoient, le Rétiaire chantoit: *Ce n'est pas à toi que j'en veux, mais à ton poisson; pourquoi me fuis-tu, Gaulois?* Suétone rapporte que l'empereur Caligula supprima cette espéce de gladiateurs. * Turnebe, *adverf. l.* 3, *c.* 4. Festus. Ovide, *in Halieut.* Suétone, *in Calig.*

MYRO, femme savante, native de Byzance, étoit femme d'*Andromachus*, grammairien, & fut mere d'*Homere*, poëte tragique. Elle composa des vers élégiaques. Elle est fort louée par Athénée, & florissoit du temps de Ptolémée *Philadelphe*, vers la CXXX olympiade, & l'an 260 avant J. C. * Suidas. Athénée.

MYRON, excellent sculpteur, vivoit sous la LXXXIV olympiade, l'an 310 de la fondation de Rome, & fut disciple d'Agelade. Une vache qu'il représenta en cuivre le rendit très-célébre, & a servi de sujet à un grand nombre de belles épigrammes grecques, dont quelques-unes ont été imitées en notre langue par Ronsard, & par la demoiselle de Gournai. * *Voyez* le IV livre de l'anthologie; Pline, *l.* 34, *c.* 8. Ovide, *l.* 3 *de Ponto;* & Properce, *l.* 2 *eleg.* 30.

MYRON, auteur Grec, natif de Priéne, écrivit une histoire de la guerre des Messéniens, contre les Lacédémoniens. On ne sait pas en quel temps il a vécu. Athénée en fait mention au livre 6 & 16, & Pausanias, *in Messen.*

MYRONIEN d'Amastris dans le Pont, a laissé un recueil de narrations semblables, c'est-à-dire, qu'il a recueilli les histoires semblables arrivées en divers pays, & les a toutes mises sous un même point de vue. Diogène *Laërce* cite assez souvent cet ouvrage; mais il n'en a donné le titre entier que dans les vies de Zénocrate, & de Théophraste.

MYRRHA, fille de *Cinyras*, roi de Chypre, est célébre dans les écrits des poëtes. On dit qu'elle devint amoureuse de son pere: qu'elle coucha avec lui sans qu'il le fût par l'adresse de sa nourice, & que ce prince ayant reconnu son crime, la voulut tuer. Myrrha, qui avoit fui en Arabie, fut métamorphosée en cet arbre qui porte la myrrhe, & accoucha d'Adonis. * Ovide, *l.* 10 *metam.*

MYRRHENE étoit, au témoignage d'Etienne le géographe, un bourg de l'Attique, de la tribu Pandionide. Strabon en parle au livre IX, comme d'un lieu proche de Marathon. Vélius le met entre Marathon & la côte de la mer Egée. Plutarque en fait mention au commencement de la vie de Demosthène. * Lubin, *tables géograph. sur les vies de Plutarque.*

MYRSILE de Lesbos, ancien auteur dont on a un fragment sur les Pélasges, dans le premier livre de Denys d'*Halicarnasse.* C'est sans doute le même que Strabon cite *l.* 13; & Pline, *l.* 3, *c.* 7; & *l.* 4, *c.* 12; de même qu'Arnobe, *l.* 3 & 4. Antigone de Caryste nous apprend, *c.* 5, 17 & 119, qu'un de ses ouvrages étoit intitulé *Les paradoxes historiques;* le schol. d'Apollonius, *in* 1 *argon.* lui attribue aussi une histoire de Lesbos. Il est celui qui a écrit que les Hyades étoient sœurs de Cadmus, comme le dit le schol. d'Aratus, & c'est ce qu'on ne peut pas bien savoir, non plus que s'il est différent de ce Myrsile, de qui Strabon écrit *liv.* 13, que Mytilène eut en même-temps le poëte Alcée, Sappho célébre par ses poësies, Pittacus l'un des sept sages, tyran de sa patrie, & Myrsile qui y usurpa aussi toute l'autorité, ce qui donna lieu à Alcée de le maltraiter dans ses vers, quoique ce poëte ne fût pas moins ambitieux que lui. Ce seroit en ce cas-là un très-ancien historien, & même un des plus anciens; car il auroit été contemporain de Solon; mais ceux qui le citent ne parlent jamais de son ancienneté. Pour le traité de Myrsile de Lesbos, *de l'origine de l'Italie, & des Tyrrhéniens*, qu'Annius de Viterbe a publié, personne ne doute que ce ne soit un ouvrage supposé.

MYRTÉE, vingt-troisiéme roi de Thèbes en Egypte, succéda à la reine Nitocris vers l'an 1553 avant J. C. * Maneth. *apud* Euseb. *chronic.*

MYRTIL, étoit regardé par les Grecs comme fils de Mercure. Il étoit l'écuyer d'Œnomaüs, roi de Pise, que la fable & les poëtes font fils de Mars, & que Pausanias dit avoir été plutôt fils d'Alexion. Myrtil conduisoit les chevaux de ce prince avec tant d'adresse, que sur la fin de la course, son maître atteignoit toujours ceux qui pour avoir Hippodamie osoient entrer en lice avec lui, & aussitôt il les perçoit de son javelot. Myrtil devenu lui-même amoureux de la princesse, & n'osant pas disputer contre Œnomaüs, continua ses fonctions d'écuyer : mais on dit, à ce que rapporte Pausanias, qu'il trahit Œnomaüs en faveur de Pélops, après avoir fait promettre à celui-ci qu'il lui abandonneroit Hippodamie pendant une nuit. Pélops, ensuite sommé par Myrtil de lui tenir sa promesse, fut si indigné de son audace, qu'il le jetta du haut de son navire dans la mer. On dit, ajoute Pausanias, que son corps poussé par les flots sur le rivage, fut recueilli par les Phénéates, qui lui donnerent sépulture, & qui encore du temps du même Pausanias faisoient tous les ans son anniversaire durant une certaine nuit. Mais il faut remarquer que quand cet historien Grec dit que le corps de Myrtil fut poussé par les flots, il veut dire sur le rivage de l'Alphée, non de la mer; car les Phénéates, comme les autres Arcadiens, étoient bien loin de la mer. Ainsi le corps de Myrtil avoit passé de la mer dans l'Alphée. Pausanias n'est point du sentiment de ceux qui ont cru que l'accident arrivé à Myrtil donna son nom à cette partie de la mer Egée, qu'on nomme *Myrtoum*, entre le Péloponnése, l'Attique & l'Eubée. « Il est aisé de juger, dit cet auteur, » que Pélops ne faisoit pas alors une longue navigation, & que, selon toute apparence, il s'étoit embarqué vers l'embouchure de l'Alphée » pour venir au port d'Elis. Ainsi, ajoute-t-il, je » ne crois point que la mer dite *Myrtoum* ait pris » son nom de Myrtil; car cette mer s'étend depuis l'Eubée jusqu'à la mer Egée, avec laquelle » elle se joint auprès d'une isle déserte dite, l'*isle d'Hélène.* J'aime donc mieux croire, continue-t-il, avec les Eubéens les plus versés dans l'histoire de leur pays, que c'est une femme nommée *Myrto*, qui a donné son nom à cette mer. » * Pausanias, dans sa description de la Grece, *livre VIII.* Ovide, *in Ibin.*

MYSCILLE, que les auteurs nomment aussi *Miscilles* & *Micillos*, fils d'*Alemon* & habitant de la ville d'Argos, fut accusé comme criminel, pour avoir voulu quitter sa patrie, contre la défense des loix. Hercule, qui lui avoit expressément ordonné de passer dans la Calabre, trouva le moyen de le faire absoudre. Myscille continua son entreprise, & lorsqu'il fut arrivé en Italie, bâtit sur l'Esare une ville, qu'il nomma *Crotone.* Ce fut en mémoire de Croton, qui avoit logé Hercule à son retour d'Espagne, & qui étoit enterré en ce lieu. Quelques auteurs disent que l'oracle que Myscille avoit consulté, lui avoit dit de s'arrêter dans l'endroit où il trouveroit la pluie avec le beau temps. L'énigme lui parut difficile à débrouiller : mais il trouva en Italie une fille de joie qui pleuroit, & ce fut en cet endroit qu'il bâtit la ville de Crotone. Eusebe en marque la fondation sous la quatriéme année de la XVII olympiade, & 709 ans avant J. C. * Ovide, *l.* 11. Strabon, *l.* 6. Le scholiaste d'Aristophane, *in nubib.* Jamblique, *c.* 9, *vitæ Pythag.* Suidas. Etienne de *Byzance.* Denys d'*Halicarnasse*, &c.

MYSIE, contrée de l'Asie mineure, étoit divisée en grande & petite. La premiere étoit entre la petite Mysie, la Phrygie, la Bithynie, & la mer Egée, & renfermoit les villes de Pergame, de Trajanopolis, d'Adramyte, &c. les montagnes d'Olympe & Cimon, & la riviere de *Rhindacus*, dite *Supidi.* La petite Mysie, entre l'Hellespont & la Troade, avoit les villes de Cysique, de Lampsaque, &c. le mont Ida, les rivieres de Simoïs, du Granique, &c. Tout ce pays est maintenant compris dans la Natolie ou Anatolie, & dépend du Turc. * Sophien. Sanson. Baudrand.

MYSLENTA (Céleftin) théologien Luthérien, naquit en 1558, & mourut en 1653. Il a écrit contre Rathman, Movius, Bergius, &c. Calovius fit son oraison funébre. * Konig, *biblioth.*

MYSON, natif de Chenes, ville du territoire de Sparte, vivoit sous la XLVIII olympiade, 587 ans avant J. C. & est compté par quelques-uns au nombre des sept sages de la Grece. On dit qu'Anacharsis, philosophe Scythe, consultant l'oracle, pour savoir qui étoit plus sage que lui, reçut pour réponse que c'étoit Myson de Chenes, qu'on trouva occupé à accommoder sa charrue, pour aller labourer la terre. * Diogène *Laërce, en sa vie*, *l.* 1.

MYTHECUS, sophiste natif de Syracuse, ne chercha à s'acquérir de la réputation, ni par la vanité de ses discours, comme Hippias; ni par les artifices de son raisonnement, comme Gorgias; ni par l'élégance de ses expressions, comme Prodicus; ni par la défense des causes injustes, comme Thrasimacus. Il s'attacha uniquement à la profession de bien apprêter les viandes; en quoi il réussit avec tant d'avantage, qu'il passa pour le meilleur cuisinier de son siécle. Il s'imagina qu'avec cette perfection, il pouroit s'établir dans Lacédémone, qui dominoit alors dans la Grece, qui n'avoit encore jamais gouté rien de délicat dans les viandes; mais il connut bientôt qu'il avoit raisonné en cuisinier : car d'abord qu'il parut à Sparte, où effectivement la gourmandise commençoit à lui faire trouver des disciples parmi les jeunes gens, les magistrats lui commanderent d'en sortir, & d'aller chercher fortune ailleurs, ne prétendant pas qu'on connût parmi eux d'autre ragout que celui de la faim. * Maxime de *Tyr*, au commencement de son septiéme discours. Elien, *l.* 4 *de ses histoires diverses*, *c.* 7.

MYTHOBIUS (Burchard) médecin natif de Hambourg, dans le XVI siécle, fut médecin du landgrave de Hesse, & composa divers ouvrages, *Stereometria; Compositio annuli astronomici*, &c. Il mourut le 16 août 1565. * Gesner, *biblioth.* Petrus Nigidius, *de profess. Marpug.* Melchior Adam. Vossius, &c.

N

N

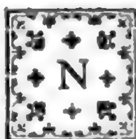

CETTE lettre est mise entre les demi-voyelles. Saint Augustin a remarqué que les anciens la plaçoient pour l'ordinaire, entre E & S, pour rendre la prononciation plus douce, comme dans les mots, *quotiens*, pour *quoties*; *vicensimus*, pour *vicesimus*, &c. Les anciens jurisconsultes employoient ces deux lettres N. L. qui veulent dire, *non liquet*, pour témoigner que les plaidoyers des avocats ne suffisoient pas pour faire condamner, ou pour faire absoudre les criminels. Aujourd'hui nous nous servons de la lettre N, en écrivant, pour remplacer un nom propre que nous ignorons : c'est ainsi que nous disons *N.* & *N.* tel & tel. En Pologne & dans la Bohême, la lettre N, outre le son ordinaire, a encore quelquefois celui des lettres G, N. Les Espagnols attribuent aussi cette derniere prononciation à l'N; mais en y ajoutant un accent circonflexe de cette maniere; *Baño*, pour *Bagno*; & *enseña*, pour *enseigna*. N. chez les anciens, en lettres numérales, signifioit 900, & avec une barre au-dessus, quatre-vingt-dix mille. * Saint Augustin, *l.* 2, *c.* 2, *emend.* Ausone, *de litt. monosyll.*

N A

NAALOL, ville de la tribu de Zabulon, accordée aux Lévites de la famille de Mérari. * *Juges*, 1, 30. *Josué*, 19, 15, &c.

NAAMA, fille de *Lamech*, que quelques-uns font inventrice de l'art de faire des étoffes tissues. * *Genes. c.* 24, *v.* 2. Il y a une ville de ce nom dans la tribu de Juda. * *Josué*, *c.* 15. La mere de Roboam portoit aussi ce nom.

NAAMAN, général de l'armée du roi de Syrie, étant devenu lépreux, une jeune fille du pays d'Israël qui avoit été prise par une bande de voleurs, & qui entra depuis au service de la femme de Naaman, assura sa maîtresse, que si Naaman vouloit aller au royaume d'Israël, le prophéte qui étoit à Samarie le guériroit. Ce fut l'an 3151 du monde, & 884 avant J. C. Il demanda & obtint du roi, son maître, la permission d'y aller, & des lettres pour le roi d'Israël, par lesquelles le roi de Syrie le prioit de guérir Naaman. Joram, qui regnoit en Israël, considérant cette ambassade comme un piége que le roi de Syrie lui vouloit dresser, s'affligea extrêmement, & demanda si on le croyoit un dieu, pour guérir ainsi de la lepre ceux qui en étoient frapés. Mais Elisée fit dire au roi d'Israël de lui envoyer promptement Naaman, afin qu'il sût par sa propre expérience, qu'il y avoit un prophéte en Israël. Ce seigneur fit aussitôt ce que le roi d'Israël lui marqua, & vint à la porte d'Elisée avec un grand équipage. Alors le prophéte lui fit dire, sans même lui vouloir parler, qu'il s'allât laver sept fois dans le Jourdain. Naaman considéra cette réponse comme une marque de mépris, & s'en retourna en colere. Mais ses serviteurs lui ayant remontré, que puisque ce qu'on desiroit de lui étoit très-facile, il devoit au moins le tenter, il les crut; & s'étant lavé sept fois dans le Jourdain, il se trouva guéri. Il en vint aussitôt rendre graces au prophéte, & lui offrit de grands présens, qu'il ne voulut point recevoir. Il demanda au prophéte la permission d'emporter la charge de deux mulets de la terre du pays d'Israël, & d'entrer dans le temple de Remmon. Les commentateurs ne conviennent pas dans l'explication qu'ils donnent à ces deux endroits. Ils trouvent une espéce de superstition dans la demande que Naaman fait d'emporter cette terre. L'autre demande paroît encore plus criminelle, à en juger par la lettre : en effet, quelle apparence qu'Elisée eût permis d'adorer les idoles, & de rendre à une fausse divinité le culte qui n'est du qu'à Dieu. Les plus habiles commentateurs justifient Elisée & Naaman, en assurant que ce prophéte ne lui permit pas d'adorer le dieu Remmon, mais seulement d'accompagner le roi dans le temple de cette divinité, & de s'incliner lorsque le roi, qui s'appuieroit sur lui, voudroit adorer l'idole. En un mot les démarches ne se faisoient point pour l'idole, mais c'étoit un service purement civil que cet officier rendoit à son maître. * IV *des Rois*, *c.* 5. D. Calmet, *commentaire littéral sur cet endroit.*

NAAMAT, ville d'Idumée, d'où étoit Sophar, l'un des amis de Job. * *Job*, 11, 1.

NAARIA, fils de *Sémia*, descendant de David, remporta un avantage considérable sur les Amalécites, à la tête de cinq cens hommes seulement. * I *Paral. c.* 3, 22, & 4, 42.

NAARATHA, ville sur les confins de la tribu d'Ephraïm, proche le Jourdain. * *Josué*, 16, 7. C'est la même qui est appellée MORANS. * *Paralip.* 7.

NAAS, ou NAHAS, roi des Ammonites, après avoir ravagé le pays des Jabéens, dans la tribu de Juda, pressa leur ville de Jabés de Galaad l'an 2940 du monde, & 1095 avant J. C. & ne voulut faire d'autre composition aux habitans, qui demandoient de se rendre, que de les laisser sortir, après leur avoir fait crever l'œil droit. Saül en fut averti, & ayant mis trois cens trente mille hommes sur pied, vint attaquer les Ammonites par trois endroits, & les défit entiérement. C'est le même qui depuis reçut chez lui David, persécuté par Saül. Ce roi prophéte ayant su la mort du prince, son bienfaiteur, en fit témoigner son déplaisir à Hanon, fils de Naas, l'an du monde 2977, & 1038 avant J. C. par ses ambassadeurs, que Hanon traita indignement.* I *des Rois*, 11 & 12, II, *c.* 10. Josephe, *antiq. Jud. l.* 6, *c.* 5. Usserius, *in annal.*

NAAS, *cherchez* ISAI.

NAASSON, l'un des prédécesseurs, selon la chair, du fils de Dieu, étoit fils d'*Aminadab*, & fut chef de la tribu de Juda, lorsque les Hebreux sortirent de la servitude d'Egypte. * *Nomb. c.* 1, *v.* 7. *S. Matth. c.* 1.

NAASSON, nom d'un lieu de la tribu de Nephthali. * *Tobie*, 1, 1.

NAB, riviere de Franconie, passe dans le haut Palatinat, & se décharge dans le Danube, au-dessus de Ratisbonne. * Baudrand.

NABAJOTH, fils d'Ismaël, qui donna son nom à tout le pays depuis l'Eufrate jusqu'à la mer Rouge. * *Genes. c.* 25. *Isaïe*, *c.* 60.

NABAJOTH, pays d'Arabie, à qui Nabajoth a donné son nom. * *Isaïe*, 60. 7.

NABAL, Juif, demeuroit aux environs du desert de Ziph, près de Carmel, de la tribu de Juda, & étoit un homme très-riche, mais très-brutal. Un jour David, que Saül poursuivoit dans le desert, lui envoya dix de ses gens, pour lui demander quelques rafraîchissemens. Nabal les refusa, & accompagna ce refus de termes si outrageans, que David, pour se venger de cet affront, envoya quatre cens hommes pour exterminer toute la famille de Nabal. Mais sa femme, nommée *Abigaïl*, sut par sa prudence & par sa générosité adoucir la colere de David. Nabal ayant appris l'extrême danger où il avoit été, en eut une si grande frayeur, qu'il tomba malade, & mourut dix jours après, l'an 2978 du monde, & 1057 avant J. C. & David épousa Abigaïl. * I *des Rois*, c. 25. Torniel, Salian & Sponde, *A. M.* 2977.

NABARZANE, lieutenant-général de Darius, après avoir commandé l'aile droite dans la bataille donnée contre Alexandre, sur le fleuve Issus, convint avec Bessus de se saisir de Darius, afin qu'en cas qu'Alexandre les poursuivît, ils pussent gagner les bonnes graces de ce prince, en lui livrant Darius; mais s'ils pouvoient échaper, leur dessein étoit de massacrer leur maître, d'usurper la couronne, & de recommencer la guerre. * Justin. Diodore.

NABAT, pere de *Jeroboam*, qui se souleva contre Salomon, & qui regna le premier sur les dix tribus. * III *Rois*, 11, 26, *&c.*

NABATHE'ENS, peuples de l'Arabie Déserte, avoient tiré leur nom, selon saint Isidore, de Naboth, ou Nebajoth, fils d'Ismaël. Ils habitoient Petra, dont le territoire avoit pour limites la Palestine au couchant, l'Arabie Heureuse au midi, & la Syrie au septentrion. Ce sont les mêmes que Gabinius défit dans un grand combat, comme nous l'apprenons de Josephe. Les Nabathéens bruloient de l'encens en l'honneur du soleil sur son autel. Ils se faisoient circoncire en leur treiziéme année, à l'exemple d'Ismaël. Leurs prêtres étoient habillés de toile, ils portoient des mitres & des pantoufles, & ne mangeoient point de chair de pourceau, ce qu'ils avoient reçu de la religion d'Abraham, dont ils avoient changé & souillé toutes les cérémonies par leurs idolâtries. * Josephe, *l.* 14, *ant. c.* 11; *&* 1 *de bello*, *c.* 6. Strabon, *l.* 6. Pline, *l.* 6. Denys l'*Africain*. Du Pin, *hist. profan. tom. I.*

NABEL, en latin *Neapolis*. Ptolémée en fait mention, *l.* 4, *c.* 3, sous le nom de *Neapolis Colonia*. Les habitans la nomment encore aujourd'hui *Napoli de Barbarie*. C'étoit anciennement une ville épiscopale suffragante de Carthage. Elle étoit dans l'Afrique propre. C'est maintenant un petit bourg du royaume de Tunis, situé sur le cap de Bonne, au septentrion oriental de la ville de Tunis. * Mati, *diction.*

NABHOLTZ (Jean-Ulric) né à Zurich, s'est rendu recommandable par son mérite & par le bien qu'il a fait à sa patrie. En 1692, il fut procureur du sénat. Il se chargea en 1709, des affaires du Toggenbourg, en qualité de procureur du pays. Il donna un essai, où il indiquoit les sources de la dissention entre l'abbé de S. Gall & le pays du Toggenbourg; & apparemment aussi les moyens d'y remédier. Il faisoit savoir tout ce qui se passoit dans ce pays à son magistrat de Zurich. Les Zuriquois se joignirent avec ceux de Berne, aux Toggenbourgeois, craignant une surprise. Nabholtz eut dans la guerre qui suivit le commandement des troupes toggenbourgeoises. Il se rendit, après plusieurs actions de valeur, avec une partie de ses troupes, devant Weil; & il avança la prise de cette ville de même que celle du comté d'Utznach. On se servit aussi avantageusement de lui dans le traité de paix avec l'abbé de Rorschach & de Bade. Il fit voir en cette rencontre beaucoup de prudence & de jugement; & il concourut à établir la paix & la tranquillité publique dans la Turgovie. On lui donna depuis la charge de premier préfet de ce pays; & en 1718, il fut fait bailli de Bude. Dès 1716, il étoit entré dans le gouvernement de Zurich. Il est mort en 1740. Il a écrit l'histoire des affaires du Toggenbourg depuis l'an 1709, jusqu'en 1718, relativement à la part qu'il y avoit eue. * *Supplément françois de Basle.*

NABIS, tyran de Lacédémone, fut allié de Philippe de Macédoine, & fils de Démétrius, qui étoit en guerre avec les Romains, & qui lui céda la ville d'Argos. T. Q. Flaminius réprima l'insolence de ce tyran par la prise d'Argos, la seconde année de la CXLVI olympiade, la 195 avant J. C. & fit cesser les inhumanités qu'il exerçoit avec sa femme. Nabis regna encore à Lacédémone, où il fut tué quelque temps après. * Florus, *l.* 2. Tite-Live, *l.* 34. Polybe, &c.

NABIUS ou NADIUS, l'un des six rois Arabes, qui, selon Eusébe de Césarée, & George Syncelle, après Jules *Africain*, ont regné à Babylone, après les sept premiers rois Chaldéens, entre Nemrod & Ninus Nadius: il regna 37 ans depuis l'an du monde 2611, & 1424 avant J. C. Mais on a fait voir, en parlant des rois d'Assyrie, que ces rois Arabes sont fabuleux. * Eusébe, *in chronic.* Syncelle, *in chronog.*

NABO, ville & montagne, *cherchez* NEBO.

NABO ou NEBO, idole des Babyloniens & des Assyriens. C'est du nom de cette idole que viennent ceux des rois de Babylone, Nabuchodonosor, Nabuzardan, dont il est parlé dans l'écriture sainte; & ceux de Nabonidus, Nabopolassar, Nabonassar, &c. rapportés dans les auteurs profanes. On dit que cette idole rendoit des oracles. C'étoit une divinité que ces peuples considéroient comme la premiere après le soleil: & comme Bélus, qui chez eux représentoit le soleil, étoit leur premier dieu; Nébo étant la seconde divinité, représentoit la lune. Lorsque Cyrus s'empara de Babylone, les idoles de Bélus & de Nabo furent brisées & emportées * Isaïe, *chap.* 46, *v.* 1. S. Jérôme, sur le *chap.* 46 d'Isaïe. Vossius, *de idolol.* l. 2.

NABOLASSAR, *cherchez* NABOPOLASSAR.

NABONASSAR, premier roi des Babyloniens, est le même que Belesis. Il commença à regner l'an 747 avant J. C. & c'est de cette année que se prend la fameuse époque de l'ère de Nabonassar. Il regna 14 ans. *Voyez* BELESIS, & BALADE.

NABONASSAR (ere de) cette époque est très-célébre, & est le terme depuis lequel Ptolémée témoigne qu'il y avoit des observations astronomiques, jusqu'à son temps. Torniel, Sponde, Usserius, Salian & divers autres la commencent un mercredi 26 février de l'an 3967 de la période julienne, & 747 avant J. C. le 1 de la VIII olympiade, & le 6 de Rome, n'étant pas encore achevés. *Voyez* ERE, ANNÉE CHALDAIQUE ou EGYPTIENNE. * *I des Paralipomenes*, *c.* 52. Ptolémée, *livre.* 4 *almagest. chapitre* 8. Scaliger, *l.* 5 *de emend. temp. v.* 391, *& seq.* Kristman, *de connect. annor.* Origan, *t.* 1, *ephem.* Reinold, *in Pruten.* Petau, *l.* 9 *de doct. temp. c.* 51, *& seq. l.* 10, *c.* 7, *& seq. & P. II ration. temp. l.* 1 *&* 3. Torniel, *A. M.* 3306, 3331. Genebrard, *l.* 1 *chron.* Ubbo Emmius, *l.* 2 *chron. l.* 5. Salian *in praef. tom. IV*, *n.* 14, *& A. M.* 3316 *&* 3324, *n.* 25. Sponde, *A. M.* 3306. Tirinus, *in chron.* 5, *c.* 35. Jean-George Hervart, *c.* 227 *nova chron.* Lange, *de annis Christi*,

l. 2, *c.* 12. Isaac Vossius, *c.* 9, *chron. sacra.* Calvisius, *in chron.* Paul Guldin, *l.* 5 *contra Calvis.* Riccioli, *chron. reform. P.* 1, *l.* 5, *c.* 5, *&c.* Usserius, *in annalibus.* Pezron, *antiquités des temps*, & ceux qui ont écrit contre lui. Alphonse des Vignoles, *chronologie de l'histoire sainte, & des histoires étrangeres qui la concernent.*

NABONIDUS, dernier roi des Assyriens & Babyloniens, est le même qui est appellé *Nabonnidocus* par Abydène, *Labynitus* par Hérodote, & *Darius Medus* dans la prophétie de Daniel. Après avoir regné 17 ans depuis l'an du monde 3480, & 555 avant J. C. son royaume fut détruit par Cyrus, l'an du monde 3497, & avant J. C. 538. Nabonidus étant vaincu, se retira dans le château de Borsippe. Il se rendit ensuite à Cyrus, & fut fait gouverneur de la Caramanie, où il mourut âgé de 80 ans. *Cherchez* CYAXARES. * Le Canon astronomique. Bérose. Josephe. Sulpice Sévere. S. Maxime. Scaliger. Pétau. Marsham. Du Pin, *bibl. des hist. profan. Voyez* les Remarques sur Nabonide, où on examine s'il est le même que le Balthazar de Daniel, & le Nabonandel de Josephe, dans les *Mémoires de l'Académie des belles lettres*, tom. VI, p. 416, & tom. VII, p. 468.

NABOPOLASSAR ou NABOLASSAR, Babylonien, s'empara de l'empire de Ninive & de Babylone, qui avoient été réunis par Asarhaddon, roi d'Assyrie, à Ninive. Il détrôna Saracus, ou Chinaladanus, l'un des successeurs de ce prince, l'an du monde 3409, & 626 avant J. C. Il est nommé Nabuchodonosor dans Tobie: ce qui a trompé les auteurs qui l'ont confondu avec Nabuchodonosor I ou Chiniladan, dont il est fait mention dans le livre de Judith. Nabopolassar regna 21 ans, & eut pour successeur son fils Nabuchodonosor II ou *le Grand.*

NABOR & FELIX (saints) martyrs dans le Milanez, sous l'empereur Maximilien *Hercule*, vers l'an 304, sont honorés de toute antiquité dans l'église de Milan. Paulin, diacre, dans la vie de saint Ambroise, témoigne qu'il y avoit un grand concours de dévotion à leur tombeau, qui se trouvoit dans une église qui portoit leur nom, & où l'on croit que S. Ambroise découvrit les corps de S. Gervais & de S. Protais. On fait leur fête au 12 juillet. Mais les actes de leur martyre, publiés longtemps après leur mort, n'ont pas l'autorité nécessaire pour en établir les circonstances. Il ne faut pas confondre ce Nabor avec un autre martyr de même nom, qui souffrit à Rome vers l'an 309, dont on fait la fête le 12 juin. * Paulin, *in vita Ambrosii.* Ambrof. *in Luc. l.* 7. Id. *epistol. ad Marcellam soror.* Montbritius. Baillet, *vies des Saints.*

NABOTH, Juif, natif de Jesraël, possédoit une vigne qui étoit contiguë au palais d'Achab, roi d'Israël. Ce prince voulant joindre cette vigne à ses terres, pria Naboth de la lui vendre; Naboth le refusa. Ce refus chagrina fort Achab; mais Jezabel, son épouse, le raillant sur sa simplicité, écrivit aux premiers de la ville, de laquelle étoit Naboth, & leur ordonna de trouver deux faux témoins, qui l'accusassent d'avoir mal parlé contre Dieu & contre le roi. Cela fut exécuté. Naboth fut accusé, condamné & lapidé en un même jour, l'an 3136 du monde, & 899 avant J. C. Jezabel en porta la nouvelle à Achab, qui alla d'abord se mettre en possession de cette vigne. Peu de temps après le prophéte Elie prédit à ce prince la vengeance que Dieu prendroit de son crime. * III *des Rois*, *c.* 22. Torniel, *A. M.* 3125, *n.* 2.

NABUCHODONOSOR, roi de Ninive & de Babylone, est un de ces rois dont on a peine à déterminer le temps, parcequ'il n'est nommé ainsi que dans le livre de Judith, & que les historiens profanes ne parlent d'aucun roi d'Assyrie de ce nom. Les modernes en ont pensé diversement, suivant la diversité de leurs systêmes. Dans celui qu'on a embrassé, c'est le prince qui dans le canon de Ptolémée est appellé Chiniladan. Il succéda à Asarhaddon l'an 3388 du monde, 647 avant J. C. On ne sait rien des commencemens de son regne; mais on apprend du livre de Judith, que vers la fin de la douziéme année, c'est-à-dire, l'an 3400 du monde, 635 avant J. C. il défit & tua Phraortes, second roi des Médes, qui dans ce livre est appellé *Arphaxad*, & qui comptoit alors la vingt-deuxiéme année de son regne, comme l'assure Hérodote. Cette victoire enfla le cœur de Nabuchodonosor, qui entreprit de se soumettre plusieurs pays, & qui en vint jusqu'à cet excès d'insolence, que d'exiger l'adoration des peuples. Il en fut puni dès l'année suivante par la perte d'Holofernes, général de ses armées, à qui Judith trancha la tête; & la consternation s'étant mise dans ses troupes, elles furent aisément défaites par Cyaxares, fils & successeur de Phraortes. La guerre continua ensuite contre les Assyriens & les Médes, qui en 3410 engagerent les Babyloniens à secouer le joug & à se donner un roi. Chiniladan ou Nabuchodonosor périt peu après, & le royaume d'Assyrie fut détruit. * *Judith. c.* 1 & 2. Hérodote, *l.* 2 *canon. mathemat.*

NABUCHODONOSOR II, dit *le Grand*, fils de *Nabopolassar*, roi des Chaldéens. Les gouverneurs que Nabopolassar avoit en Egypte, dans la Célésyre & dans la Phénicie, s'étant révoltés contre ce prince, il envoya Nabuchodonosor avec une armée, pour appaiser cette sédition, & punir les séditieux. Ce prince combattit avec succès, & rétablit la tranquillité dans tous les états de son pere. Joakim, roi de Juda, croyant devoir profiter de l'absence des troupes de Nabopolassar, se souleva contre ce prince. Nabuchodonosor marcha contre lui, assiégea Jérusalem, prit cette ville, fit charger Joakim de fers, & le fit mener à Babylone l'an 3429 du monde, 606 avant J. C. Quelque temps après il accorda la liberté à ce prince, & lui restitua ses états, moyennant un tribut que Joakim paya exactement pendant trois ans, au bout desquels il refusa de continuer le payement de cette taxe. Nabuchodonosor, qui avoit été obligé d'aller promptement à Babylone, pour se mettre en possession de l'empire des Assyriens & des Babyloniens, étant occupé à régler son nouvel empire, Joakim jouit quelque temps de sa révolte; mais enfin Nabuchodonosor, débarassé de ses affaires, envoya une puissante armée de Chaldéens, de Syriens, de Moabites & d'Ammonites, pour l'obliger à lui tenir parole. Cette armée ravagea le pays, emmena un grand nombre de personnes en captivité; Joakim fut pris, & dépouillé de ses états. Son corps, selon la prédiction de Jérémie, fut jetté hors de Jérusalem, sans sépulture, l'an du monde 3436, & 599 avant J. C. Joakim, aussi nommé Jéchonias, lui succéda, & fut emmené captif à Babylone, avec sa femme, ses enfans, & dix mille hommes de Jérusalem. Ce fut alors que Nabuchodonosor prit tous les trésors du temple, & les vases sacrés que Salomon avoit fait faire. Il établit roi, en la place de Joakim, Matthania, son oncle, à qui il donna le nom de Sédécias. Ce prince marcha sur les traces de ses prédécesseurs, & se révolta comme eux, contre Nabuchodonosor. Pour le punir, l'armée des Chaldéens entra en Judée, la subjugua toute entiere, & assiégea Jérusalem, le dixiéme jour du dixiéme mois de l'an 3445 du monde, & le neuviéme du

regne de Sédécias. Ce siége dura jusqu'au cinquiéme jour du quatriéme mois de l'an 3447 du monde, & 588 avant J. C. auquel les Chaldéens étant entrés dans Jérusalem par la porte des poissons, & s'étant rendus tout-à-fait maîtres de la ville, le neuviéme jour du même mois, firent éprouver aux habitans toutes les cruautés dont les barbares victorieux sont capables. Sédécias qui se sauvoit, fut pris & mené à Nabuchodonosor, qui étoit à Reblatha ou Ribla de Syrie. Ce prince, après lui avoir reproché son infidélité & son ingratitude, fit égorger ses enfans en sa présence, lui fit crever les yeux, le chargea de chaînes, l'emmena à Babylone, & envoya Nabuzardan pour achever de ruiner Jérusalem. Nabuchodonosor ayant subjugué les Ethiopiens, les Arabes, les Iduméens, les Philistins, les Syriens, les Perses, les Médes, les Assyriens, & presque toute l'Asie, voulut être adoré comme un Dieu. Il fit faire une statue d'or; & par un édit public, il commanda à tous ses sujets de l'adorer. Les compagnons de Daniel ayant refusé de le faire, ce roi irrité, les fit jetter dans une fournaise ardente, d'où ils furent délivrés miraculeusement. Le même Daniel lui avoit déja expliqué le songe de cette statue mystique, que Nabuchodonosor vit en songe la seconde année de son regne, après la mort de son pere. Cette statue avoit la tête d'or, la poitrine & les bras d'argent, le ventre & les cuisses d'airain, & les jambes de fer. Les quatre métaux dont cette statue étoit faite, représentoient les quatre grandes monarchies du monde : celle des Assyriens, celle des Perses, celle des Grecs, & celle des Romains. La tête d'or représentoit la monarchie des Assyriens, considérable par ses grandes richesses & par sa puissance. La poitrine & les bras d'argent représentoient l'empire des Perses, qui fut commencé par Cyrus, s'agrandit sous Cambyses, & finit à Darius Codomanus. L'empire des Grecs & des Macédoniens, que représentoient le ventre & les cuisses d'airain, fut établi par Alexandre *le Grand*, & ne dura que fort peu. Mais celui des Romains, représenté par les jambes de fer, absorba tous les autres, & dura depuis la fondation de Rome jusqu'à sa prise par Alaric, roi des Goths. Il a été lui seul plus grand que tous les autres ensemble. Le fer, qui le représentoit, signifioit les guerres qu'il lui a fallu essuyer, pour s'établir & pour se soutenir. Ce colosse, effroyable par l'idée qu'on en donne, fut renversé par une petite pierre, qui se détacha de la montagne, & qui en tombant, lui cassa le pied d'argille, dont il étoit soutenu. Le roi vit depuis en songe un arbre qui touchoit le ciel de sa cime, qui couvroit la terre de ses branches, & à l'ombre duquel tous les animaux se retiroient; mais qui fut coupé & couché par terre en un moment. Daniel expliqua encore ce songe à Nabuchodonosor, du changement qui devoit arriver en sa personne. Il fut étrange & incroyable; car ce prince, victorieux de toute l'Asie, au moment qu'il admiroit la magnificence de Babylone, qu'il avoit rendue une des plus superbes villes du monde, & qu'il se laissoit emporter au mouvement déréglé de vanité & de complaisance, fut transformé en bœuf: c'est-à-dire, qu'il s'imagina fortement être tel, soit par une maladie qu'on nomme *lycanthropie*, soit par un trouble de son imagination causé par la justice divine. Il fut chassé de son palais dans la campagne, & y demeura sept ans à vivre comme une bête farouche. Après ce temps, il recouvra l'usage de la raison, & fut remis sur le trône, reconnoissant par ce châtiment épouvantable, la puissance & la bonté du vrai Dieu. Il ne vécut qu'un an après, qu'il employa si bien par les conseils de Daniel, que S. Augustin, S. Jérôme, S. Epiphane, Théodoret, &c. cités par Pererius, espérent de son salut: se fondant sur ce que depuis sa pénitence, l'écriture ne parle point d'aucune faute qu'il ait faite. Il mourut l'an 3472 du monde, le 563 avant J. C. & le 43 de son regne. Ce fut en la cinquiéme année du même regne, qui étoit la 127 de Nabonassar, 3434 du monde, & 601 avant J. C. qu'arriva cette éclipse de lune, dont parle Ptolémée, qui est le fondement le plus sûr de toute la chronologie du regne de Nabuchodonosor. Il eut pour successeur son fils *Evilmerodach*. * IV *des Rois*, 24 & suiv. *Daniel. Jérémie. Isaïe*, &c. Pererius, *l. 5 in Daniel.* Josephe, *l. 10 ant.* Torniel. Salian & Sponde, *in annal. vet. test. A. M.* 3429 *& seq.* Génebrard. Gordon. Mercator. Lange. Scaliger. Petau. Calvisius. Riccioli, &c.

NABUNAL (Elie ou Hélie de) François, fut premierement religieux de l'ordre des Freres Mineurs, ensuite archevêque de Nicosie, patriarche de Jérusalem; & enfin prêtre-cardinal du titre de S. Vital. Ce fut le pape Clément VI, qui l'éleva au cardinalat dans la premiere promotion qu'il fit, l'an 1342. Elie de Nabunal tiroit son nom du lieu de sa naissance dans le Perigord. Il mourut à Avignon, le 4 octobre de l'an 1367. Il a passé en son temps pour un habile théologien. On a de lui un commentaire latin sur les quatre livres de Pierre Lombard, dit le Maître des sentences; un autre sur l'apocalypse; un traité de la vie contemplative; des sermons, où il explique divers endroits des saints évangiles. * Eggs, *purpura docta*, seconde partie, pag. 370. *Dictionaire historique* de l'édition de Hollande 1740.

NABUZARDAN, grand-maître de la milice de Nabuchodonosor *le Grand*, roi de Babylone, fut envoyé par ce prince, après la prise de Jérusalem, l'an du monde 3447, & 588 avant J. C. pour achever de ruiner le temple, le palais du roi, tous les édifices publics, qui pouvoient être considérables, & les murailles: ce qui fut exécuté. Nabuzardan tira de prison le prophéte Jérémie, fit transporter à Babylone tous les vases qui servoient au temple, & emmena le peuple qui restoit. * IV *des Rois*, *chapitre* 25. *Jérémie*, *chapitre* 39 *& seq.*

NACCHIANTE, connu sous le nom de NACLANTUS (Jacques) natif de Florence, & religieux de l'ordre de S. Dominique, puis évêque de Chiozza, dans l'état de Venise, avoit enseigné la théologie à Rome aux religieux de son ordre, & fut fait évêque par le pape Paul III, l'an 1544. Il se trouva au concile de Trente, se fit estimer par ses ouvrages, & mourut le 24 avril 1569. Nous avons de lui; *De papæ & concilii potestate; De maximo pontificatu, maximoque sacerdotio Christi; Enarratio in epistolam ad Ephesios; Interpretatio epistolæ ad Romanos: Medulla sacræ scripturæ*, &c. & d'autres traités de théologie, imprimés à Venise l'an 1657, en deux volumes *in-fol.* * Antoine de *Sienne*, *biblioth. Domin.* Ughel, *Ital. sacr.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. &c.* Echard, *scriptor. ordinis Fratrum Prædicatorum*, *tom. I.*

NACEB, général des troupes des Arabes, qui fut tué en combattant vaillamment contre Hérodes *le Grand*, roi des Juifs, près du château de Repta. * Josephe, *antiquit. liv. XVI*, *chap.* 14.

NACHMIA NEHEMIAS KALOMITE, rabbin, a fait un livre, qu'il a intitulé: *La direction de l'ame*, où il traite de la pénitence, de la peine & du mérite, écrit l'an 1418, manuscrit dans la bibliothéque Vaticane. * Bartolocci, *biblioth.*

Rabbinic. Du Pin, *histoire des Juifs depuis* Jesus-Christ, *jusqu'à présent, tom. VII.*

NACHON, c'est celui dans l'aire duquel mourut Oza pour avoir osé retenir l'arche qui étoit sur le point de tomber. * *II Rois, IV, 6.*

NACHOR, fils de *Sarug*, aïeul d'*Abraham*, naquit l'an 1880 du monde, & 2155 avant J. C. A l'âge de 30 ans il eut *Tharé*, & mourut âgé de 148 ans, l'an du monde 2027, & 2008 avant J. C. Il est différent de NACHOR, fils de *Tharé*, & frere d'*Abraham* & d'*Aran*, qui épousa *Malcha*, fille de ce dernier. * *Genèse, XII.* Torniel & Salian, *in annalib. veter. testam.* Pererius, *in Genes. &c.*

NACHUMBEN HAKANNA, a fait un livre cabbalistique, dont on a dit qu'il n'y avoit qu'un manuscrit chez un Juif de Constantinople, nommé *Bona-Fossa*, & quelques fragmens dans un manuscrit de la bibliothéque Vaticane, recueillis par R. Jacob, qui les apporta de l'isle de Créte, l'an 1465. A la fin de ce livre il y a une description de l'expédition de Charles VIII, roi de France, dans le royaume de Naples, l'an 1495, faite apparemment par ce Nachman, qui prédit que le Messie viendra, & que le peuple Juif sera rétabli l'an 1590. * Bartolocci, *biblioth. rabbinica. Histoire des Juifs, depuis* Jesus-Christ *jusqu'à présent, pour servir de supplément & de continuation à l'histoire de* Flavius Josephe, *revue & augmentée par* M. Du Pin, *édit. de Paris*, in-12, *de l'an* 1710, *tome VII, page* 283.

NACLANTUS, *cherchez* NACCHIANTE.

NADAB & ABIU, Lévites, fils d'Aaron, *voyez* ABIU.

NADAB, roi d'Israël, succéda à son pere *Jéroboam*, l'an 3081 du monde, 954 ans avant J. C. & fut imitateur de ses sacriléges & de ses impiétés. Il ne les continua pas long-temps; car après un regne de deux ans, Baasa, l'un de ses généraux, le tua en trahison, se saisit du trône au siége de Gébethen, & fit mourir toute la race de Nadab, jetter leurs corps à la voirie, & les donna à manger aux chiens. * III *des Rois, c.* 15. Torniel & Salian, *A. M.* 3081 & 3082.

NADAL (Augustin) né à Poitiers, vint de bonne heure à Paris, où il ne tarda pas à se faire des amis par son esprit aimable & liant. M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre du roi, & gouverneur de la province du Boulonnois, le prit en 1708 pour son secrétaire, & lui fit donner le secrétariat de la province de Boulonnois. Son esprit & ses liaisons avec les gens de lettres, joints à la protection de l'illustre maison à laquelle il étoit attaché, l'ayant fait connoître, il fut admis en 1706, en qualité d'éleve, dans l'académie royale des inscriptions & belles lettres: il y passa en 1712, à une place d'associé, lorsque M. Moreau de Mautour fut fait pensionaire; & en 1714, il fut déclaré vétéran. Dès 1712, le feu roi l'avoit nommé secrétaire d'ambassade extraordinaire de M. le duc d'Aumont auprès de la reine Anne d'Angleterre, pour la paix d'Utrecht. Sa majesté lui donna en 1716, l'abbaye de Doudeauville, en Boulonnois, ordre de S. Augustin. Les dernieres années de sa vie, il se retira à Poitiers, où il est mort le 7 août 1741, âgé de quatre-vingt-deux ans, selon qu'on nous l'a écrit de Poitiers. M. Titon du Tillet dans le supplément de son Parnasse françois, ne lui donne que soixante-six ans, & le dit mort dans le courant de l'année 1740. L'abbé Nadal est auteur de plusieurs dissertations académiques, & de diverses piéces de théâtre, qui, après avoir été imprimées séparément, ont été recueillies par lui-même, & imprimées en 1738, à Paris, en trois volumes *in-12*, avec des poësies diverses & d'autres piéces, dont plusieurs n'avoient point encore paru. Ce qu'il y a de plus considérable dans le premier volume, consiste dans les dissertations dont il avoit fait lecture à l'académie des belles lettres, & dont plusieurs sont par extrait, & quelques autres en entier dans les mémoires de cette académie. Telles sont l'*histoire des Vestales*, & *le traité du luxe des dames Romaines*, déja imprimées dans le tome IV des mémoires que l'on vient de citer: *De l'origine de la liberté qu'avoient les soldats de dire des vers satyriques contre ceux qui triomphoient: Dissertation sur les vœux & les offrandes des anciens: Lettre sur le livre de M. de la Motte*, intitulé: *Réflexions sur la critique: Lettre sur la tragédie de Pyrrhus*, par M. Crébillon: *Lettre sur quelques particularités de la vie de M. le chevalier de Méré:* cette lettre servoit déja de préface aux *œuvres posthumes de M. le chevalier de Méré*, que l'abbé Nadal avoit publiées en 1700, à Paris, & qui furent réimprimées en 1710, à Amsterdam: *Pensées sur l'éducation*, déja imprimées dans les œuvres posthumes que l'on vient de citer, où ces pensées sont intitulées: *Réflexions sur l'éducation d'un enfant de qualité: Eloge de feue madame la duchesse d'Aumont, Olympe de Brouilly, marquise de Piennes*, fille aînée & principale héritiere d'Antoine de Brouilly, marquis de Piennes, chevalier des ordres du roi, morte le 23 octobre 1723: *Remarques sur la tragédie d'Hérode & de Mariamne* de M. de Voltaire. L'abbé Nadal avoit déja attaqué cette tragédie dans la préface de celle qu'il avoit donnée sur le même sujet; ce qui lui attira une lettre fort mortifiante de M. Tiriot, qui étoit aussi maltraité dans cette préface. Cette lettre qui n'a que quatre pages *in-8°*, de petit caractere, est datée de Paris le 20 mars 1725; l'ironie y est bien maniée. *Lettre sur la tragédie de Zaïre*, par le même M. de Voltaire: *Lettre à madame la présidente Ferrand, touchant la préférence de la rime sur la prose*, & quelques autres lettres moins importantes. Le second volume du recueil de l'abbé Nadal contient, 1. un nombre de poësies diverses sacrées & profanes, parmi lesquelles on ne trouve point deux fables, l'une *du Rossignol & de la Linotte*, & l'autre *de l'Ane & de l'avare*, imprimées sous son nom dans les premiers *Mercures* de 1688. *Le trop curieux mari*, piéce imprimée dans le *Mercure* de mai de la même année; *Vers à mademoiselle de Mauni*, dans le *Mercure* d'octobre 1694. L'abbé Nadal avoit prêché à la prise d'habit de cette demoiselle, seconde fille de M. le marquis d'Estampes, dans l'abbaye du Lieu Notre-Dame, & l'on trouve beaucoup de fragmens de son discours dans le *Mercure* de janvier 1694. 2. *Observations sur la tragédie ancienne & moderne:* l'abbé Nadal avoit déja donné une esquisse de ces observations, sous le titre de *Dissertation sur la tragédie ancienne & moderne*, à la suite des œuvres posthumes de M. de Méré. 3. *Dissertations sur les progrès du génie poëtique dans Racine, où l'analyse de ses quatre premieres tragédies, avec des dissertations particulieres sur sa Bérénice, sur Bajazet, Mithridate, Iphigénie, Phédre, Esther & Athalie.* Enfin le troisiéme volume contient les piéces de théâtre de l'abbé Nadal; savoir, *Saül*, dédiée à M. le duc d'Orléans, représentée en 1705, imprimée la même année, & réimprimée en 1731. *Hérode*, représentée en 1709, & imprimée la même année, dédiée à M. le duc d'Aumont: *Antiochus, ou les Machabées*, dédiée à M. de Sacy, de l'académie françoise, représentée en 1722, imprimée en 1723: *Mariamne*, représentée en 1725, dédiée à M. le prince de Vendôme, imprimée la même année: *Osarphis ou Moyse*, tragédie. L'abbé Nadal en fit lecture en 1727. Elle fut reçue des comédiens; les rolles leur fu-

rent distribués ; elle fut ensuite approuvée par M. l'abbé Couture, & par M. de Boze ; mais la représentation en a été arrêtée, & elle ne se trouve imprimée que dans le recueil des œuvres de l'auteur. Dans le second volume de ce recueil, il y a une lettre de l'abbé Nadal sur cette piéce, adressée à madame la présidente Ferrand, & dans le troisiéme, à la suite de cette tragédie, une lettre du pere R** Jésuite, sur la même piéce. On assure que feu M. l'abbé Esquieu avoit eu beaucoup de part à cette tragédie. En 1740, l'abbé Nadal donna à Poitiers quelques poësies pieuses au nombre de deux ou trois ; entr'autres, un petit poëme *sur la confiance en la miséricorde de Dieu*, & une *épitre sur la pureté des mœurs ecclésiastiques*, en vers alexandrins. Il avoit eu part avec M. Piganiol de la Force au *Mercure de Trévoux*, espéce d'ouvrage périodique & de recueil de piéces dont on a plusieurs volumes *in*-12. On ne trouve pas non plus dans le recueil de ses œuvres, une lettre en prose à M. l'abbé de Pibrac contre l'incrédulité, imprimée dans le *Mercure* du mois d'août 1694.

NADASI (Jean) Jésuite, naquit à Tyrnaw en Hongrie, l'an 1614. En 1633, il entra dans la société des Jésuites à Gratz en Stirie. Après avoir enseigné la rhétorique, la philosophie, & la théologie morale & polémique en différens colléges, il exerça auprès de deux généraux de son ordre, Gosvin Nickel & Jean-Paul Oliva, la charge de secrétaire pour les lettres latines. Il se retira depuis dans le collége de sa société à Vienne en Autriche, où il eut la direction de la conscience de l'impératrice Eléonore, veuve de Ferdinand III. Il est mort à la fin du XVII siécle. On a de lui divers ouvrages, savoir, *Maria mater agonizantium*, à Gratz, 1640, *in*-16, réimprimé à Munich & à Vienne, & traduit en bohémien & en hongrois, à Tyrnaw, 1648. *Jesus & Mariæ cliens*, 1643. *Annus sanctissimæ Trinitatis cultui sacer, pro omnibus dominicis*, 1650, *in*-24. *Annus morientium, & mortuorum solatio sacer, pro omnibus feriis secundis*, à Tyrnaw, 1650. *Annus angelicus, pro omnibus feriis tertiis*, à Anvers, 1653. *Annus pueri Dei Jesu, pro singulis feriis quartis*, 1653. *Annus eucharisticus, pro singulis feriis quintis*, 1681. *Annus crucifixi Dei Jesu, pro feriis sextis*, à Vienne, 1650. *Annus Marianus, pro singulis sabbatis*, à Vienne, 1650, & un grand nombre d'autres ouvrages, presque tous sur la piété. On peut en voir la liste dans l'ouvrage intitulé : *Davidis Czuittingeri specimen Hungariæ litteratæ*, pag. 283, 284 & 285, *in*-4°, ou la bibliothéque des écrivains de la société de Jesus, d'où Czuittinger dit avoir tiré ce qu'il rapporte. On a aussi du même quelques ouvrages historiques, comme *Reges Hungariæ à sancto Stephano usque ad Ferdinandum III*, *Posonii*, 1637, *in-fol. Vita sancti Emerici*, 1644, *in-fol. Mortes illustres aliquorum de societate Jesu, ab anno* 1647, à Rome, 1657, *in-fol. Heroës & victimæ caritatis societatis Jesu, ab anno* 1647, à Rome, 1648, *in*-4°. *Annuæ litteræ societatis annorum* 1650, *& quatuor sequentium*, à Dilingue, 1658.

NADASTI (Thomas, comte de) Hongrois, l'un des plus grands capitaines de son temps, défendit en 1531, la ville de Bude contre Soliman II, empereur des Turcs, & fut invincible tant que sa garnison fut fidéle, & qu'elle voulut bien lui obéir ; mais elle le trahit, & le livra pieds & mains liés au grand seigneur, auquel elle ouvrit les portes de la ville & du château. Soliman, tout barbare qu'il étoit, détesta cette trahison, & la punit. Il fit périr tous ces traîtres dans les supplices, & voulut, à ce qu'on dit, que Nadasti eût le plaisir de voir ce châtiment. Quoi qu'il en soit, la garnison fut taillée en piéces. Le grand seigneur donna de beaux éloges à la vertu de ce comte, lui fit des présens considérables, & le renvoya sous bonne escorte à Ferdinand, roi de Hongrie : & ce comte joignit la même année l'empereur Charles-*Quint*, avec un corps de Hongrois qui s'étoit mis sous ses ordres, pour s'opposer aux progrès du même Soliman. Il se fit un plaisir de donner des leçons de l'art militaire au fameux Ferdinand de Tolède, duc d'Albe, qui n'ayant alors que 23 ans, suivoit l'empereur ; & il prédit qu'il seroit un jour un des plus grands capitaines de son siécle. * *Vie du duc d'Albe.*

NADASTI (François) president du conseil souverain de Hongrie, fut un des principaux chefs de la révolte des Hongrois, qui commença l'an 1665. Les autres étoient le comte de Serin, Frangipani, & Ragotski. L'an 1666, après la mort de François Wesselini, palatin de Hongrie, le comte Nadasti fit supplier l'empereur de lui accorder cette dignité ; mais ce prince, qui n'étoit pas assuré de sa fidélité, ne voulut pas élever à un poste qui est le plus important du royaume, un homme qui étoit déja président du conseil souverain, & qui ne s'étoit acquis que trop de crédit & d'autorité dans l'esprit des peuples. Quelques mémoires disent que Nadasti, indigné de ce refus, gagna un charpentier, qui travailloit à un nouveau bâtiment que l'empereur faisoit faire dans son palais pour loger l'impératrice Eléonore, & qu'il engagea ce traître à mettre le feu à cet appartement, afin que, dans le temps que l'empereur se sauveroit de cet embrasement, les conjurés, (qui devoient être en embuscade,) lui pussent ôter la vie, ou du moins se saisir de sa personne. Le palais fut embrasé le 23 février 1668 ; mais Nadasti ne put exécuter son dessein. Croyant mieux réussir par le poison que par le fer, il invita l'empereur & l'impératrice, & toute la cour, à venir prendre le 5 avril 1668 le divertissement de la pêche à Puttendorf ; & ordonna à son cuisinier de faire une tourte de pigeonneaux empoisonée, pour présenter devant l'empereur, qui aimoit extrêmement la pâtisserie ; mais la comtesse Nadasti eut horreur de ce crime, & commanda à ce cuisinier de faire promtement une tourte pareille à celle qu'il avoit empoisonée, & la fit servir sur la table de l'empereur. Nadasti n'osa se venger contre sa femme, & chercha quelqu'autre moyen pour attenter à la vie de son prince. Il tâcha l'an 1669 & 1670, d'empoisoner le puits dont il croyoit qu'on tiroit l'eau pour ses cuisines ; mais ces détestables artifices n'eurent aucun effet. Enfin lorsque Nagiférens, secrétaire de la ligue, eut été pris l'an 1670, on trouva dans ses papiers des preuves que Nadasti avoit part à la conjuration du comte de Serin, & des autres chefs. Nadasti ne se crut plus en sureté, lorsqu'on lui eut donné avis de l'emprisonement de Nagiférens ; & assembla cinq cens hommes pour se faire conduire à Venise ; mais ils arriverent trop tard d'un jour. Le lieutenant colonel du régiment de Huister vint investir son château, & le surprit dans son lit. De-là il le mena à Vienne, où ce perfide se condamna lui-même, & présenta une requête à l'empereur, par laquelle il le prioit de se contenter de le punir dans sa vie & dans ses biens, & d'épargner ses enfans qui n'avoient point de part à son crime. Néanmoins quelque temps après il écrivit au grand visir, qui étoit alors à Andrinople ; mais sa lettre fut interceptée, & lui fut représentée sans qu'il voulût la reconnoître : cependant il fut convaincu sur ce point, quand on l'obligea de montrer son cachet, dont on confronta l'empreinte avec celle de la lettre. Son procès ayant été instruit dans les formes de la justice, il fut con-

damné à avoir le poing droit coupé, & la tête tranchée; tous ses biens demeurant confisqués à l'empereur, & sa famille étant dégradée de noblesse. (La même sentence fut rendue contre le comte de Serin, & contre Frangipani.) Mais l'empereur lui fit grace sur l'article qui le condamnoit à avoir le poing coupé. Les principaux chefs d'accusation contre lui étoient, qu'il avoit fait des ligues défendues contre son seigneur légitime, & essayé par des moyens illicites, de faire passer le royaume de Hongrie en d'autres mains; qu'il avoit plusieurs fois attenté à la personne même de l'empereur, & suborné des gens pour le tuer & pour l'empoisoner; & qu'il avoit écrit une lettre scandaleuse à tous les états du royaume, pour les obliger à prendre les armes contre l'empereur. L'exécution de la sentence se fit le 30 avril 1671, dans l'hôtel-de-ville de Vienne, où l'exécuteur lui coupa la tête d'un seul coup, ce qui ne réussit pas de même à l'exécution du comte de Serin, ni à celle de Frangipani. Il fut mis ensuite dans un cercueil, & exposé sur un échafaud à la vue du peuple. Sur le soir on le porta dans l'église des Augustins pour y être inhumé. L'empereur permit au chiaous Hagi Ibrahim, qui étoit alors à Vienne, & à tous les Turcs de sa suite, d'assister à cette exécution. Ce chiaous voyant à terre la tête de Nadasti, dit à l'interpréte de l'empereur: *Il vient de recevoir la punition, qu'il cherchoit depuis long-temps, & qu'il a bien méritée.* Les enfans de Nadasti, qui étoient condamnés à quitter le nom & les armes de leur famille, prirent celui de Cruzemberg. * *Histoire des troubles de Hongrie.*

NADIN, fort dans le comté de Zara en Dalmatie. Soliman II s'en rendit maître par composition, la garnison, qui n'étoit que de cent cinquante Italiens, ne pouvant pas résister à une aussi puissante armée que la sienne. L'an 1647, le général Pisani prit cette forteresse, que les Vénitiens céderent ensuite aux Turcs. L'an 1682, les habitans de Nadin l'abandonnerent de nuit, après y avoir mis le feu; & accuserent les Morlaques de cet incendie, pour excuser leur lâcheté auprès du grand seigneur. Le 29 mars 1683, Mehemet Aga s'approcha de Nadin à la tête de 150 chevaux, dans le dessein de s'y établir; mais un bon nombre de sujets de la république résolurent de l'occuper, & d'ôter cette retraite à leurs ennemis: ce qu'ils exécuterent, dans le temps que le général Dona étoit gouverneur de cette province. * P. Coronelli, *descrip. de la Morée.*

NADIR SCHAH, roi de Perse. Son premier nom étoit Nadir-Kuli, ce qui signifie *esclave de Dieu.* Il naquit à Calot, dans la province de Khorasan, une des plus orientales de la Perse, & sujette aux incursions des Tartares Usbecks. Le pere de Nadir, chef d'une branche de la tribu des Afschars, étoit gouverneur de la forteresse que les Afschars, qui sont une tribu de Turcomans, avoient bâtie contre les Tartares. Depuis bien des années, ce gouvernement avoit été héréditaire dans cette famille. Cette dignité revenoit donc à Nadir, après la mort de son pere, qui le laissa mineur. Un frere du défunt s'empara du gouvernement, sous le prétexte spécieux d'en prendre soin jusqu'à la majorité de son neveu. Cependant il fit si bien dans la suite, que les Afschars le continuerent dans le gouvernement, & que Nadir fut exclus. Nadir, d'un esprit fier, ne voulut pas vivre dans la dépendance d'un oncle si injuste, & alla chercher fortune ailleurs. Etant allé en pélerinage à Muschade dans le Khorasan, le beglerbeg le prit à son service pour sous-maître des cérémonies. Le gouverneur fut si satisfait de sa conduite, qu'il lui donna une compagnie de cavalerie. Sa bravoure & son habileté l'éleverent en peu d'années à un grade supérieur. Il fut fait min-baschi ou commandant de mille chevaux. Il demeura dans ce poste jusqu'à l'âge de trente-deux ans, se faisant aimer de tous ceux avec qui il se familiarisoit, cachant avec soin l'ambition, sa passion dominante. Il ne put s'empêcher de la laisser transpirer en 1720. Les Tartares Usbecks firent une irruption dans le Khorasan, avec un corps de dix mille hommes. Le beglerbeg n'avoit sur pied qu'environ quatre mille chevaux & deux mille fantassins. Dans un conseil de guerre, où tous les officiers faisoient sentir au gouverneur qu'il y auroit de l'imprudence de se risquer avec des forces si inégales, Nadir s'offrit pour cette expédition, en répondant du succès. Le gouverneur, charmé de cette proposition, le fit général des troupes, l'assurant que s'il revenoit vainqueur, il travailleroit en cour pour lui faire confirmer le généralat. Nadir part avec les troupes qui avoient une grande confiance en lui, rencontre l'ennemi & le bat, ayant tué de sa main le général des Tartares. Cette victoire, où les Tartares avoient été presqu'entierement défaits, donna un grand lustre à la gloire de Nadir-Kuli. Le gouverneur le reçut avec de grandes marques de satisfaction, & l'assura qu'il avoit écrit en cour pour lui obtenir la lieutenance générale du Khorasan. Mais le foible Hossein se laissa prévenir contre Nadir, par des officiers jaloux de ses succès, & l'emploi fut donné à un autre, parent du gouverneur. Nadir piqué en fit des reproches au beglerbeg: & il poussa l'insolence si loin, que ce seigneur, quoique naturellement doux, se vit obligé de le casser, après lui avoir fait donner la bastonade sous la plante des pieds, jusqu'à ce que les ongles des orteils fussent tombés.

Cet échec mortifiant engagea Nadir à retourner dans le lieu de sa naissance, pour tâcher de recouvrer l'héritage paternel. Il fut bien reçu de son oncle, & vécut en bonne intelligence avec ses parens. Mais quand il voulut faire paroître ses prétentions, il fut traité avec mépris. Nadir, fier & réduit à la misere, ne put soutenir ces mépris & son indigence. Il s'associa deux jeunes hommes hardis & vigoureux, avec lesquels il résolut de faire le métier de voleur, en pillant les caravannes. Après la premiere capture, il acheta des armes & enrola les bandits qu'il put ramasser. Il se vit dans peu à la tête de cinq cens hommes bien montés. Avec ce corps il ravagea tout le pays, & brula les maisons de tous ceux qui refusoient de contribuer. Dans ce temps-là, la Perse avoit été envahie par les Aghwans, conduits par Maghmud, qui s'étoient rendus maîtres d'Ispahan. Les Turcs & les Moscovites s'étoient, d'un autre côté, jettés sur divers états de la Perse; de sorte que Schah Thamas, légitime successeur de Hossein, n'avoit plus que deux ou trois provinces à sa dévotion: même un des généraux de son armée, dont il étoit mécontent, se retira secrétement auprès de Nadir, avec quinze cens hommes. L'oncle de Nadir, appréhendant alors qu'il ne vînt le dépouiller du gouvernement à main armée, lui écrivit qu'il obtiendroit, s'il le vouloit, le pardon de tout ce qu'il avoit fait, & à sa troupe, & qu'il pouroit entrer au service du roi. Il accepta cette offre, & Schah Thamas accorda l'amnistie, que son oncle lui fit tenir. Nadir partit, sans différer, pour Calot avec le général fugitif & cent hommes d'élite. Il fut bien reçu; mais la nuit suivante il fit investir la place par cinq cens hommes, à qui il avoit ordonné de le suivre, & étant monté dans la chambre de son oncle, il le tua. Cela arriva au com-

mencement de l'an 1727. Schah Thamas ayant besoin de monde, fit dire à Nadir qu'il lui pardonneroit encore cette faute, si avec le général fugitif, il venoit le joindre, & qu'il le feroit minbaschi. Nadir, ravi de cette proposition, à laquelle il ne devoit pas s'attendre, se rendit auprès du monarque, s'excusa & promit beaucoup de fidélité. Après s'être signalé en diverses rencontres contre les Turcs, il fut fait lieutenant-général. Il sut même si bien s'insinuer dans l'esprit du roi, & rendre suspect le général, que ce dernier ayant eu la tête tranchée, Nadir se vit général au commencement de l'an 1729. Là il déploya toute l'étendue de ses grands talens, & le roi se reposa sur lui pour toutes les affaires militaires. Quoique Nadir n'eût que vingt mille hommes, & qu'il n'osât pas en venir à une bataille décisive, il harceloit si fort les Turcs, & leur causoit tant de pertes, qu'ils firent des propositions de paix à Thamas. On conclut une trève jusqu'au retour d'un ambassadeur envoyé à Constantinople. Le Persan ne cherchoit qu'à gagner du temps pour deux expéditions projettées. Nadir marcha contre Meluck Maghmud, gouverneur de Muschad, qui s'étoit révolté, & le mit bientôt à la raison. Les Abdolles, tribu des Aghwans, avoient pris la ville de Herat sous le regne précédent. Il tua quinze mille hommes aux Abdolles, & recouvra Hérat, après un siége de quelques mois. Ensuite le général alla joindre le monarque à Muschad, & y arriva le 20 août 1729.

Dans ce temps-là, Thamas apprit qu'Aschruff, successeur de Maghmud, marchoit avec trente mille hommes vers le Khorasan, pour arrêter les progrès de Nadir. Cette nouvelle frapa le roi, & son général. Mais Nadir ayant apperçu que ses troupes ne respiroient que le combat, alla attendre l'ennemi. La bataille se donna, & Aschruff y ayant perdu douze mille hommes, se retira à Ispahan avec environ le tiers de son armée. Ce fut alors que Thamas fit à son général le plus grand honneur qu'un roi de Perse puisse faire, de lui ordonner de porter son nom; de sorte qu'il fut nommé Thamas-Kuli, *l'esclave de Thamas*, en y ajoutant le mot de Khan, qui signifie seigneur.

Le général ayant rafraîchi ses troupes, marcha droit vers Ispahan. Son armée se grossit en chemin par ceux qui se déclaroient pour Thamas-Kuli-Khan; de sorte qu'il se vit une armée de quarante mille hommes. Aschruff ne voulant pas se renfermer dans Ispahan, s'alla camper à Murcha Khor, à dix lieues de la capitale, avec trente mille hommes de ses Aghwans. La bataille se donna, & les Perses furent vainqueurs. Aschruff se retira à Ispahan, d'où il sortit peu après, emportant tout ce qu'il put ramasser. Thamas-Kuli-Khan y entra le lendemain au mois de novembre 1730. Schah-Thamas arriva dans sa capitale trois semaines après, & le général lui demanda le pouvoir de lever de l'argent dans tout l'empire, sans quoi il abandonneroit les troupes. Le roi, par politique, lui accorda non-seulement cette permission, il le nomma de plus son généralissime, le fit beglerbeg du Khorasan, & lui donna sa tante en mariage. Pendant l'hiver, le généralissime reprit plusieurs places dont les Aghwans ou les Abdolles s'étoient emparés. Pendant cette course, le Schah-Thamas voulut attaquer les Turcs; mais il fut défait. Cependant le bacha Ahmed lui offrit la paix, & le traité fut conclu, à condition *que chacun demeureroit maître de ce qu'il possédoit*. Thamas-Kuli-Khan écrivit au monarque, pour lui marquer qu'il désapprouvoit ce traité, & qu'il paroîtroit dans peu pour le faire rompre. Il arriva à Ispahan au mois d'août 1732, avec soixante mille hommes d'élite. On découvrit à Kuli-Khan que le roi avoit dessein de le perdre, après avoir congédié son armée, & que c'étoit dans cette vue que la paix avoit été faite avec la Porte. Le général convint avec ses amis, que pour parer le coup il falloit déposer le roi, & mettre son fils à sa place. Cela fut exécuté. Le roi fut arrêté prisonier, & conduit dans un lieu de sureté. Le lendemain le fils de Schah-Thamas qui n'étoit qu'un enfant, fut placé sur le trône, sous le nom de Schah-Abbas III, & Kuli-Khan fut le premier à lui prêter le serment de fidélité. Tout cela n'étoit qu'une scène comique. Kuli-Khan marcha ensuite contre les Turcs. Dans un combat il perdit soixante mille hommes; mais il se rétablit si bien par un second, que les Turcs n'oserent plus tenir la campagne, & qu'il leur enleva tout ce qu'ils avoient pris dans les derniers troubles. Il menaça les Moscovites d'aller à eux, s'ils ne rendoient les places qu'ils avoient conquises du côté de la mer Caspienne. Il ne leur céda que Derbent & Bachu, après quoi la paix fut conclue avec eux, & peu après avec le Turc. Mahomet-Khan-Bulluche, un de ses généraux, s'étoit déclaré pour le Schah-Thamas, avec une armée de trente mille hommes. Kuli-Kan marcha contre lui; & dès que les troupes de Mahomet virent & entendirent Kuli-Khan, elles prirent la fuite, & le général se pendit de désespoir dans la prison où il fut renfermé.

L'ambition de Kuli-Khan n'avoit point d'autres bornes que le trône. Il fit semblant de se retirer pour finir ses jours dans la tranquillité; mais par le moyen de ses créatures, il se fit offrir la couronne qu'il feignit de refuser. Il exigea trois conditions: 1. Que la couronne seroit déclarée héréditaire dans sa famille; 2. Que personne, sous peine de mort, ne prendroit les armes en faveur de la derniere maison royale; 3. Que l'on travailleroit à enlever tout ce qui, dans la religion, divisoit les Sunnis & les Schias, deux sectes des Mahométans. Les grands se soumirent sans résistance aux premieres conditions; mais le Mullah-Bascha ayant voulu représenter, que les princes n'avoient pas le pouvoir de rien innover dans la religion, Kuli-Khan le fit étrangler sur le champ. Le lendemain de cette assemblée, au mois de mars 1736, Kuli-Khan fut proclamé empereur sous le nom de Schah-Nadir. Autant il chercha à gratifier les grands du royaume, autant travailla-t-il à abaisser les ministres de la religion. Il se fit rendre compte des fonds qu'ils possédoient, qui alloient à trois millions de livres sterlings par an, & il en confisqua la meilleure partie pour l'entretien de ses troupes; après quoi il publia un édit, pour déclarer que sous peine de sa disgrace, on eût à se conformer aux sentimens des Sunnis. Cet édit est du mois de juin 1736. Ensuite il alla se faire couronner à Kasbin, selon la coutume des rois de Perse. Le grand seigneur & le Mogol le reconnurent pour roi de Perse, & le féliciterent d'avoir établi la véritable religion dans son empire. Il partit au mois de décembre avec une armée de plus de quatre-vingt mille hommes, ayant laissé son fils Reza-Kuli-Mirza, pour commander dans Ispahan pendant son absence, & prit Kandahar après un siége de dix-huit mois. Quelques ministres de Mahommed-Schah, empereur du Mogol ou de l'Indostan, comme Nizam, gouverneur du Décan, & Saadit, gouverneur de la province d'Audib, écrivirent à Schah-Nadir, pour l'inviter à s'emparer d'un empire, dont le monarque indolent & voluptueux n'étoit pas digne. Dès que le roi de Perse eut pris ses suretés, il ne se refusa pas

pas à cette conquête, si conforme à son inclination. Après avoir pris les villes de Ghorbund & de Ghoznavi, il tira droit à Cabul, capitale de la province de même nom, & frontiere de l'Indostan; Schah-Nadir la prit, & il y trouva d'immenses richesses. Il écrivit au grand Mogol, pour lui déclarer que tout ce qu'il venoit de faire, étoit pour le soutien de la religion de l'empereur & par amitié pour sa personne. On en fut si peu persuadé à la cour de l'empereur, que l'on ne répondit point à cette lettre, & l'on pensa à lever des troupes. Par une seconde ambassade, Schah-Nadir demanda quatre crores de roupies, ce qui fait cinq millions de livres sterling, & outre cela quatre provinces. L'empereur fort nonchalant, & trahi par ses ministres, ne fit aucune diligence. Pendant ses tergiversations, le Persan ne perdit point de temps. Il se rendit devant Peishor, dont il s'empara après avoir défait sept mille hommes campés devant cette place, au mois de novembre 1738. Le 19 janvier suivant, il se vit maître de Lahor. Enfin l'armée du Grand-Mogol s'ébranla, & le monarque partit de Dehli le 18 janvier 1739, & joignit l'armée le 4 février. Nadir en fut ravi, & alla au-devant de lui. Son armée étoit d'environ seize cens mille hommes, dont aucun n'alloit à pied, & il alla se camper à une petite distance de l'armée ennemie. Le combat se donna, & le Persan remporta une victoire complette, quoiqu'il n'eût fait agir qu'une partie de ses troupes. La consternation & la terreur se répandirent dans le camp de l'empereur. On tint un conseil, & on fit faire des propositions d'accommodement à Schah-Nadir, qui exigea qu'avant toutes choses, le Grand-Mogol vînt s'entretenir avec lui dans son camp. L'empereur fit ce qu'on demandoit de lui; & après que le roi de Perse l'eut embrassé & fait asseoir à côté de lui dans le même siége, il lui reprocha d'une maniere extrêmement forte ses négligences dans le gouvernement de l'état, & les fautes qu'il avoit faites pour la défense de son empire. On l'auroit, ce semble, pris pour un tuteur qui donnoit des leçons à son pupille. Il finit en lui disant: « Comme jusqu'ici la » race de Timur n'a fait aucune injure à la fa» mille des Sophi, je ne vous ôterai pas l'empire. » Je veux aller à Dehli, & y rester quelques » jours, jusqu'à ce que mon armée se soit rafraî» chie, & que l'on m'ait payé ce dont on est » convenu avec moi; après quoi je vous laisse» rai prendre soin de vos affaires. » Mahommed Schah confus, ne répondit pas un mot à ce discours, qui se fit en présence de trois seigneurs. L'empereur retourna sur le soir à son camp, où il tint un conseil pour savoir ce qu'il y avoit à faire. Nadir commanda à un détachement de cavalerie de s'emparer, en attendant, de toute l'artillerie du Grand-Mogol & de ses émirs, & d'enlever tous les trésors, les joyaux, toutes les armes & les munitions de l'empereur & des émirs décédés, après quoi il envoya sous une bonne escorte deux cens piéces de canon à Cabul. Avant que de partir pour Dehli, il envoya un corps de troupes pour prendre possession du château, pour garder la ville, & pour avoir inspection sur la riviere, avec un ordre de ne causer aucun mal aux habitans. Les deux monarques se rendirent ensuite dans cette capitale de l'empire, & ils y arriverent avec leurs troupes le 7 mars 1739. L'empereur fut conduit au château, accompagné de deux cens de ses domestiques & de quelque cavalerie. Nadir, sachant que les habitans de Dehli étoient séditieux & turbulens, n'y entra que le lendemain avec vingt mille hommes de ses troupes, le reste ayant campé hors de la ville. Il prit son logement au château, & le Grand-Mogol lui fit compliment sur son heureuse arrivée. Tout se passa d'abord avec beaucoup de politesse & de tranquillité. Une taxe que l'on mit sur le bled causa un grand tumulte, & quelques-uns des gens du roi de Perse furent tués. Le lendemain 11 le tumulte fut plus grand encore. Schah Nadir monta à cheval, & envoya un gros détachement de ses troupes pour appaiser le tumulte, avec permission de faire main basse sur les séditieux, après avoir employé la douceur & les menaces. Le roi de Perse s'étant rendu dans une mosquée, il y fut attaqué de dessus les terrasses à coup de pierres, même on tira sur lui. Ce prince se livrant alors à toute sa fureur, ordonna un massacre général. Il le fit cesser enfin; mais ayant duré depuis huit heures du matin jusqu'à trois heures après midi, il y eut un si grand carnage, que l'on compte qu'il y périt au moins cent vingt mille habitans. Pour se délivrer de cet hôte formidable, il s'agissoit de lui payer les sommes qui lui avoient été promises. Que de cruautés ne furent point commises pour lever cet argent? Le Schah-Nadir eut pour sa part soixante-dix crores, en joyaux, bijoux, ou autres effets, ce qui est évalué à quatre-vingt-sept millions & demi de livres sterling. Ses officiers ou soldats emporterent douze millions & demi de livres sterling. On fait monter le dommage que causa cette irruption des Perses à cent vingt-cinq millions de livres sterling.

Quelques jours avant qu'on eût commencé la collecte de ces sommes, le roi de Perse avoit marié son fils *Nesr Alla Mirza* avec la fille de *Jesdan Bukhsh*, petit-fils d'*Auring-Zebe*. Le mariage fut consommé le 27 mars. Le Grand-Mogol fit un présent à cette jeune princesse, en joyaux, de la valeur de six mille deux cens cinquante livres sterling, & en argent comptant d'une pareille somme. Au commencement du mois d'avril, l'empereur conclut un traité avec Schah-Nadir, où le Grand-Mogol reconnoît, que le roi de Perse a bien voulu gracieusement lui rendre la couronne de l'Indostan, & accepter quelques précieux joyaux qu'il lui avoit offerts. En reconnoissance d'une telle faveur, est-il dit, qu'un pere ne feroit pas à son fils, ni un frere à son frere, l'empereur céde au roi de Perse tous les pays qui sont à l'occident du fleuve Attok, de la riviere du Scind & de celle de Nala-Sunkra, qui en est une branche, c'est-à-dire, Peishor, avec ses territoires, la principauté de Cabul, Ghoznavi, les pays de montagnes où demeurent les Aghwans, &c. Le traité est du 2 avril 1739. Le roi de Perse ayant remis la couronne sur la tête de l'empereur, & lui ayant donné ses avis pour bien gouverner, partit avec ses troupes, & retourna dans ses états. Le desir de conquérir, desir insatiable & l'un des plus grands fléaux du genre humain, ne fut pas assouvi par tant de richesses, & par de nouveaux états. Il étoit encore en 1744 les armes à la main contre la Porte-Ottomane, à laquelle il causoit de très-grandes inquiétudes.

Voici quelques traits du portrait que l'on nous fait de Schah-Nadir. Il a environ cinquante-six ans, puisqu'en 1720 il en avoit environ trente-deux. Il est bienfait, d'une constitution robuste, & a six pieds de haut. Il a la voix extrêmement forte, aime excessivement les femmes; mais sans négliger ses affaires. Il vit d'une maniere frugale, & est extrêmement actif & laborieux, & d'une excellente mémoire. Pendant qu'il est en campagne, il mange, boit & dort comme un simple soldat. Sur le soir, il se retire dans un appartement

avec trois ou quatre de ses favoris, à qui il est défendu de parler de rien qui ait du rapport aux affaires publiques. Ce prince a été assassiné en 1748, & à ce que l'on prétend par un de ses parens.

Outre une fille qu'il a eu de sa seconde femme, & plusieurs enfans de ses concubines, il a deux fils d'une femme qu'il avoit épousée pendant sa vie obscure. L'aîné, *Reza Kuli Mirza*, qui a environ vingt-sept ans, a été élevé dans l'armée, & par degrés il est monté à la dignité de général. Il a donné de grandes preuves de sa capacité & de sa bravoure en diverses batailles. Pendant qu'il a été viceroi de Perse, il a gouverné l'empire avec beaucoup de sagesse. Le second fils est *Nesr Allah Mirza*, âgé d'environ vingt-deux ans. Il est gouverneur titulaire de Muschad & de la province de Khorasan, où une autre personne administre les affaires en son nom. * *Histoire de Schah Nadir, &c.* 1742 par M. James Fraser, qui a été plus de dix ans dans les Indes, & qui entend parfaitement la langue persane & plusieurs langues orientales. Il a eu tous les mémoires nécessaires pour écrire cette histoire dans le détail, & d'une maniere conforme à la vérité. On en trouve trois extraits dans la bibliothéque britannique, tome XX & XXI. On peut voir, en la consultant, combien peu de cas on doit faire de l'histoire de Thamas Kuli-Khan, publiée en 1741. Voyez aussi le second volume du *voyage en Turquie & en Perse*, par M. Otter. * *Supplém. de Basle.*

NADRAVIE, contrée du royaume de Prusse. Elle est entre la Lithuanie, les rivieres de Biss & de Pregel, la Sambie, le Curisch-Haff & la Sclavonie. Ce pays est tout couvert de bois, à la réserve des environs du Pregel. Labiau en est la capitale. On y remarque encore Tappiau, & Georgebourg. * Mati, *diction.*

NAERDEN, *cherchez* NARDEN.

NÆVIUS (Cn.) avoit porté les armes, & les quitta pour se faire poëte. Il fit représenter une de ses comédies pour la premiere fois, l'an 519 de Rome, 235 avant J. C. d'autres disent l'an 526, sous le consulat de M. Attilius & de P. Valerius : en quoi Aulu-Gelle cité au bas de cet article s'est trompé, en mettant la premiere piéce de Nævius l'an 519, dans un endroit, & l'an 523, dans un autre, sous le consulat que nous venons de nommer, puisque selon les fastes capitolins, ce consulat doit être placé l'an 526. Nævius composa une histoire en vers, outre diverses comédies. Ses traits satyriques offenserent la famille des Metellus, qui étoient très-puissans, & qui le firent chasser de Rome. Il se retira à Utique en Afrique, où il mourut l'an 551 de Rome, & 203 avant J. C. Nævius s'étoit fait lui-même cette épitaphe.

Immortales mortalem si foret fas flere,
Flerent Divæ Camenæ NÆVIUM poëtam.
Itaque postquam est Orcio traditus thesauro,
Obliti sunt Romæ linguâ latinâ loquier.

* Aulu-Gelle, *liv.* 17, *chap.* 21. Saint Jerôme, *in chron.* Vossius, *de hist. lat. l.* 1, *c.* 2, *de poët. chap.* 1; *de orat. inst. l.* 4, *c.* 10, *sect.* 3, *&c.*

NÆVIUS, *cherchez* ACTIUS NÆVIUS.

NÆVIUS (Gaspard) médecin Allemand, natif de Chemnitz dans la Misnie, voyagea en Italie, où il se rendit très-habile : & à son retour fut médecin de Maurice, & d'Auguste, électeurs de Saxe. On a un de ses traités adressé à Matthiole, & quelques autres piéces de sa façon. * *Consultez* les auteurs cités après Jean Nævius.

NÆVIUS (Jean) médecin, & frere de Gaspard, naquit l'an 1499. Il étudia en Italie, & eut, comme son frere, beaucoup de part à l'amitié de Pierre-André Matthiole, auquel il fournit des mémoires pour son ouvrage des plantes ; ce que cet auteur avoue dans la préface de son livre. Nævius mourut le 7 juillet de l'an 1574, âgé de 75 ans. * Petrus Albinus, *in chron.* Matthiole, *in epist. medicinalibus*, *& in vit. Germ. medic. &c.*

NÆVIUS (Jean) religieux de l'ordre de saint Augustin, *cherchez* NEEVIUS.

☞ NAGAIS (Tartares) nation Tartare qui occupoit le royaume d'Astracan, lorsque les Russes en firent la conquête en 1554. Ils habitent à présent la partie méridionale des landes d'Astracan, & les bords de la mer Caspienne entre le Jaïck & le Wolga. Ils ont les Cosaques du Jaïck pour voisins du côté de l'orient, les Callmoucks de la dépendance de l'Ajuka-Kan du côté du septentrion, les Circasses du côté de l'occident, & la mer Caspienne pour bornes vers le midi. Ces Tartares sont à peu près faits comme ceux du Daghestan, ils sont même plus laids qu'eux. Ils vivent de la chasse, de la pêche & de leur bétail, qui consiste en chameaux, chevaux, bœufs, vaches & brebis. Leurs chevaux sont fort petits ; mais bons coureurs & soutiennent bien la fatigue. Depuis quelque temps ils commencent peu-à-peu à s'appliquer à la culture de leurs terres. La plupart habitent sous des hutes, & vont camper dans l'été dans les endroits où ils trouvent les meilleurs pâturages ; mais à l'approche de l'hiver ils viennent en grand nombre à Astracan, se pourvoir de ce dont ils peuvent avoir besoin ; & en cette occasion le gouverneur d'Astracan leur fait distribuer des armes pour se défendre contre les Tartares Koubans, ceux de la Casatchia Orda & les Callmouks, qui ne font que courir les uns sur les autres, dès que les rivieres sont gelées. Au commencement du printemps ils sont obligés de rapporter ces armes à Astracan, parcequ'on ne leur en souffre point autrement, à cause qu'ils sont trop inquiets. Ils ont leurs murses particuliers, ausquels ils obéissent, & du nombre de ceux-ci on retient ordinairement un ou deux à Astracan, pour servir d'ôtages de la fidélité de leur nation. Les Nagais sont Mahométans ; mais il y en a déja beaucoup qui ont embrassé la religion grecque. Quoiqu'ils soient maintenant sujets à la Russie, ils ne sont chargés d'aucune contribution ; mais en revanche ils sont obligés de prendre les armes toutes les fois que la Russie le souhaite : ce qu'ils font toujours avec plaisir, parcequ'ils sont fort âpres au butin, comme tous les autres Tartares. Les Nagais peuvent armer vingt mille hommes : ils ne vont à la guerre qu'à cheval. * *Histoire généalogique des Tatars*, p. 468, 469.

NAGEL (Paul) recteur de l'école de Torgau, étoit un fameux enthousiaste qui faisoit le prophéte, & qui tomboit dans le fanatisme. Il fixa dans ses écrits le commencement de son âge d'or imaginaire, vers l'année 1624. On a de lui plusieurs ouvrages que l'on dit remplis de visions & d'extravagances. On cite ceux-ci : 1. *Prodromus astronomiæ apocalypticæ*, à Dantzick, 1620, *in*-4°. 2. *De quatuor mundi temporibus*, dans la même ville, en 1621, *in*-4°. 3. *Prognosticon astrologicum*, à Hall, en 1630, *in*-4°, & quelques autres qui sont écrits en allemand. Nagel est mort en 1621. On défendit de l'enterrer dans le cimetiere ordinaire, & il fut inhumé par des femmes ; mais on déterra son corps, & les femmes qui lui avoient rendu ce dernier service, furent punies par la prison. Wellé, pasteur de Budissin, a écrit contre ce fanatique, de même que Juste Grosscurdt, sur-

intendant général de Gottingue ou Gottingen, dans un livre intitulé : *Angelus Apocalypticus, schola enthusiastica, scriptura cæli*, &c. à Brunswick, 1622. Philippe Arnold le réfuta aussi dans son traité intitulé : *Anti-Nagelius*, à Konigsberg 1622, *in*-4°. Il y eut encore plusieurs autres théologiens qui écrivirent contre cet enthousiaste. Consultez le *Supplément françois, imprimé à Basle*, tom. III, pag. 394 & 395 : on y cite Lippenius, dans sa *bibliotheca theologica*, partie seconde, au mot Nagelius. M. Baillet, dans ses *jugemens des savans*, traité des satyres personnelles, édition *in*-4°, tom. VII, pag. 188 & 189, met l'Anti-Nagelius de Philippe Arnold en 1611, & ajoute que cet ouvrage est écrit en allemand ; & parlant de Nagelius lui-même, il dit que ce visionaire étoit Luthérien de religion ; qu'il fut professeur à Leipsick ; qu'il se croyoit destiné par la Providence pour révéler les mysteres de l'apocalypse ; qu'il renouvelloit les visions des Millénaires, & qu'il fut chef de secte, comme Valentin Weigelius autre espéce d'enthousiaste Luthérien ; quoique le Nagelianisme, ajoute-t-il, ait fait moins de bruit que le Weigelianisme.

NAGERA, ville d'Espagne, *cherchez* NAJARA.

NAGEREL (Jean) chanoine & archidiacre de Rouen, publia l'an 1578, une description du pays & duché de Normandie, où il traitoit aussi de son origine. Cet ouvrage a été réimprimé l'an 1610.

NAGGÉ, Israélite de la tribu de Juda, fils de *Mahaath*, & pere d'*Heli*, fut un des ancêtres de *Joseph*, époux de la sainte Vierge. * *Luc. III*, 25. 26.

NAGLE (Richard) gentilhomme du comté de Corke en Irlande, avoit été d'abord élevé parmi les Jésuites, & destiné à l'état ecclésiastique ; mais il se tourna dans la suite du côté de la jurisprudence, où il devint extrêmement habile. Sa capacité lui mérita les emplois les plus considérables. Le roi Jacques II étant en Irlande, le fit chevalier & son avocat général pour ce pays-là, & enfin secrétaire d'état. Dans le parlement assemblé à Dublin en 1689 par l'ordre de ce prince, M. Nagle fut choisi orateur de la chambre des communes. Il fit voir dans cette commission importante & ses beaux talens & son grand zéle pour les intérêts de sa patrie : ce fut principalement ses conseils & sa dextérité qui déterminerent le parlement d'Irlande à révoquer également l'acte de settlement ou de fixation, & l'acte d'attainder ou de conviction. Par le dernier de ces actes il ôta au roi le pouvoir d'accorder le pardon à ceux qui seroient convaincus d'avoir quitté l'Irlande pour se jetter dans le parti du prince d'Orange ; & par le premier il remédia à l'injustice criante des ministres de Charles II, qui persuaderent à ce prince que la politique demandoit qu'on laissât la jouissance entiere & perpétuelle des terres & possessions des Catholiques royalistes aux Cromweliens traîtres & parricides. Ce fameux acte de *révocation* avoit été dressé par l'orateur même, qui le fit approuver par les deux chambres. Il avoit ébauché ce projet dès l'an 1686, dans une lettre datée de Coventry le 26 octobre ; dans laquelle il prouve la justice & même la nécessité de révoquer les actes de *settlement* & d'*explication*, dont il fait voir en même-temps quelques défauts & quelques nullités, & que ce n'étoit pas ni pour meurtres ni pour rebellion que les héritages de la noblesse Irlandoise avoient été confisqués ; mais que son crime irrémissible étoit son attachement sincere & inviolable à la foi de ses ancêtres. Il y insiste particuliérement sur les inconvéniens qui résulteroient pour l'intérêt catholique de la continuation desdits actes. On publia, en 1688, à l'occasion de cette lettre, une brochure intitulée : l'*Etat de l'Irlande, avec la justification de l'acte de settlement*, & de la conduite des commissaires, & aussi avec des réflexions sur la *lettre de Coventry*, nouvellement publiée. M. Nagle, voyant que les affaires du roi son maître déclinoient en Irlande, ne jugea pas qu'il y eût de la sureté pour lui de demeurer parmi des gens qu'il avoit offensés par l'endroit du monde le plus sensible ; c'est pourquoi il passa la mer avec son souverain, dont il ne s'est séparé que par la mort du monarque, dont le fils éprouva le même attachement de la part de ce digne serviteur, qui finit sa carriere quelques années après son premier maître, ayant joui, dans les différentes situations de sa vie, de la réputation d'un des hommes de son temps les plus distingués pour sa probité, sa religion & ses autres vertus, tant morales que chrétiennes. * *Mémoires manuscrits communiqués* par M. l'abbé Hénegan.

NAGOLDE, *cherchez* NALGODE.

NAHABI, Israélite, fils de Valpi de la tribu de Nephthali, fut un de ceux que Moyse envoya pour considérer la terre de Chanaan. * *Nombres XIII*, 15.

NAHALIEL, plaine dans les déserts des Moabites, où les Israélites arriverent de Matthana & camperent, & d'où ils allerent en Bamoth. * *Nomb. XXI*, 19.

NAHAMANI, Israélite qui retourna de la captivité de Babylone avec Zorobabel. Il étoit un des plus distingués d'entre les Juifs. * *II. Esdras*, 7, 7.

NAHARAI, Israélite Berothite, fut un très-vaillant homme, que Joab, fils de Sarvia, prit pour être son écuyer, ou porter ses armes. * II *Rois*, 23, 37.

NAHAS, *cherchez* NAAS.

NAHRO KADISCIO, c'est-à-dire, la riviere Sainte, anciennement *Eleutherus Fluvius*. C'est une petite riviere de Syrie. Elle coule le long des confins de la Syrie propre, & de la Phénicie, baigne Tortosa, & se décharge peu après dans la mer Méditerranée. Joseph l'appelle la *riviere Sabatique*, & dit fabuleusement qu'elle ne coule pas le jour du sabat. On croit aussi que c'est celle que Salomon appelle la *fontaine des Jardins*, dans *le cantique des cantiques* ; mais c'est sans fondement. * Mati, *diction.*

NAHUM, l'un des douze petits prophétes, est appellé *Elceséen* dans le titre de sa prophétie. Saint Jérôme a cru qu'il étoit d'Elcesa, qui est, selon lui, une petite bourgade de Galilée ; d'autres prétendent que c'est le nom de sa famille. Nous avons trois chapitres de sa prophétie. On n'est point assuré du temps auquel il a vécu. Comme il parle de la ruine de Ninive, cela a fait croire à quelques-uns que c'étoit sous le regne de Joas & de Jéhu, du temps de Sardanapale. Si cela étoit, il feroit le plus ancien des prophétes ; mais on a montré à l'article d'ASSYRIE, que ce qu'on dit du regne de Sardanapale est faux. Joséphe croit qu'il a vécu du temps de Joathan, & qu'il prédit la ruine de Ninive, arrivée depuis, du temps de Josias ; mais ce sentiment n'est pas suivi, non plus que celui de l'auteur de la grande chronique des Hébreux, & de Génebrard, qui mettent ce prophéte au temps de Manassés : cependant saint Jérôme, Théodoret & Théophylacte, disent qu'il a prophétisé après la captivité des Israélites, sous Ezéchias ou sous Manassés. Ce qui paroît le plus vraisemblable, c'est qu'il a prophétisé depuis la ruine des dix tribus par Salmanazar, & avant l'expédition de Sen-

nacherib contre la tribu de Juda, qui est prédite au chapitre 1 de sa prophétie, & qu'il prédit dans les suivans la prise de Ninive, arrivée du temps de Nabuchodonosor & d'Assuerus dont il est parlé dans le texte grec de Tobie, *chapitre* 14, *v.* 15. Sa prophétie ne regarde presque que la ruine de Ninive par les Chaldéens, & la perte de Salmanazar, roi des Assyriens. Le style de ce prophéte est figuré, & plein de comparaisons. L'on montroit autrefois le tombeau du prophéte Nahum à Begabar, en Palestine, près d'Emmaüs, à deux ou trois lieues de Jérusalem. Sa fête est marquée au premier décembre dans le ménologe des Grecs, & dans le martyrologe romain. * Joséphe, *antiq. Judaïques*, *l.* 9, *c.* 11. Saint Jérôme, *praf. in Nah.* Saint Epiphane, *in vita proph.* Christophe à Castro, *l.* 4, *c.* 4 *de proph.* Serrarius. Ribera, &c. *in Nah.* Salian, *A. M.* 3315, *num.* 19. Torniel, 3321, *num.* 3 & 4. Henri Philippi, *in Manuali chronol. &c.* Baillet, *vies des saints.*

NAIADES, nymphes des fontaines & des fleuves, que les Païens honoroient comme des divinités. Ce nom vient de νάειν qui signifie *couler.* Quelques personnes les faisoient prêtresses de Bacchus. * Servius, *in I. Æneidos.*

NAJARA, NAJERA ou NAXARA, petite ville d'Espagne dans la province de Rioxa, autrefois de la Navarre, aujourd'hui de la Castille *vieille*, fut érigée en duché par le roi Ferdinand *le Catholique* en faveur de la maison de Manrique, d'où il a passé dans celle de Cardenas. Cette ville est située entre Logrogno & Calahorra. Mariana en fait mention, parlant de la bataille qui se donna entre Pierre dit *le cruel*, & Henri, roi de Castille. D. Garcias fonda l'an 1052, tout auprès de Najara, un monastere qu'il appella Notre-Dame la Royale, où il mit des religieux que le S. abbé Hugues lui donna. Il y unit en même temps l'évêché de Valpuesta, voulant que l'abbé fût aussi évêque, & l'évêché de Calahorra y fût uni aussi dans la suite; mais Alfonse VI les désunit: & quoiqu'il conservât à l'abbaye plus de soixante monasteres qui lui avoient été soumis, il voulut que le supérieur n'eût que le titre de prieur sous la dépendance de l'abbé de Cluni. Cette disposition subsista jusqu'en l'année 1486, que les religieux de Notre-Dame la Royale élurent un abbé: Cluni eut beau s'y opposer, la cour de Rome, favorable au nouvel abbé, alla jusqu'à désunir son monastere de celui de Cluni; mais les rois catholiques Ferdinand & Isabelle voulurent qu'il s'unît à la congrégation de Valladolid, ce qui fut exécuté l'an 1497. *Voyez* MANRIQUE & CARDENAS. * Antonio Yepez, *cronica gen. de la orden. de S. Benito.*

NAIBODA (Valentin) de Cologne, vivoit sur la fin du XVI siécle, & s'attacha particulierement aux mathématiques & à l'astrologie. Il voyagea en Italie, & s'arrêta à Padoue, où il composa des commentaires sur Ptolémée, après avoir déja publié, *Astronomicarum institutionum, lib. III; Comment. in Alchabitum, in sphæram Joannis à Sacrobosco, &c.* On rapporte de Naiboda, que s'entretenant un jour avec ses amis, il leur dit qu'il mourroit bientôt de mort subite, & qu'il en étoit persuadé par son horoscope, qu'il avoit fait depuis peu. On se moqua de ce qu'il disoit: cependant, cinq ou six mois après, il disparut tout d'un coup. On crut qu'il étoit allé faire quelque voyage; mais son hôte s'ennuyant d'attendre, fit ouvrir la porte de la chambre qu'il lui louoit, & y trouva le cadavre du malheureux Naiboda, à demi pourri. On assure que quelques savans, envieux de son mérite, l'avoient fait assassiner. * Thomasini, *in elog. doct. viror.*

NAILLAC, maison considérable en Berri, tiroit son origine du château de ce nom.

I. HUGUES, seigneur de Naillac, du Blanc en Berri, & de Gargilesse, vivoit du temps du roi Philippe *Auguste*, l'an 1187: il épousa *Mahaud*, sœur de *Hugues*, seigneur de Fontenelles, dont il eut HUGUES, qui suit; & *Pierre* de Naillac, vivant l'an 1226.

II. HUGUES, seigneur de Naillac, &c. fonda le prieuré de Notre Dame du Pin de Gargilesse, l'an 1230, & eut pour enfans GUILLAUME, qui suit; & *Hugues* de Naillac.

III. GUILLAUME, seigneur de Naillac, du Blanc en Berri, & de Gargilesse, vivoit l'an 1261, & laissa de *Marguerite*, sa femme, PIERRE, seigneur de Naillac, qui suit; & *Helie* de Naillac, vivant l'an 1304.

IV. PIERRE, seigneur de Naillac, du Blanc en Berri, de Gargilesse, & Châteaubrun, vicomte de Bridiers, &c. vivant l'an 1307, fut pere de PIERRE II, qui suit.

V. PIERRE, II du nom, seigneur de Naillac, &c. vivoit l'an 1340, & fut pere de PERICHON, qui suit; de *Pierre*, seigneur de Gargilesse, mort sans enfans d'*Heliotte* de Prie, dame de Châteauclos; de *Gui*; & de *Hugues* de Naillac, chevaliers.

VI. PERICHON, seigneur de Naillac, &c. s'engagea dans la faction des Anglois, & mourut l'an 1372, laissant pour enfans GUILLAUME, qui suit; *Philibert*, grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; *Gui*, vivant l'an 1383; & *Helion* de Naillac, seigneur d'Onzain, &c. conseiller & chambellan du roi, châtelain de Beaugenci, qui se trouva à la bataille de Rosebecque l'an 1382, fut employé en diverses négociations & voyages, & étoit mort l'an 1398. Il épousa 1°. l'an 1380, *Jeanne* Guenant, d'Onzain & des Rochettes, veuve de *Hugues* d'Amboise, seigneur de Chaumont, & fille de *Guillaume* Guenant, seigneur des Bordes, & d'*Annette* d'Amboise, dame de la Maisonfort, morte peu après sans enfans: 2°. *Marie* d'Amboise, fille de *Hugues*, seigneur de Chaumont, & d'*Anne* de Saint-Verain, sa premiere femme, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Naillac, dame d'Onzain, mariée à *Guillaume* d'Argenton.

VII. GUILLAUME, seigneur de Naillac, &c. conseiller & chambellan du roi, sénéchal de Saintonge, de Beaucaire, & de Nismes, gouverneur de la Rochelle, surnommé *le Preux*, commença ses services dès l'année 1369, se trouva à la bataille de Rosebecque l'an 1382, fut en Espagne par ordre du roi, au secours du roi de Castille, & mourut en 1406. Il avoit épousé *Agnès* de Saint-Verain, fille de *Gibault*, seigneur de Saint-Verain, de laquelle ayant été séparé, il prit une seconde alliance avec *Jeanne* Turpin, dame de Mondon, &c. fille de *Gui* Turpin, seigneur de Crissé, & de *Marguerite* de Thouars, dont il eut JEAN, seigneur de Naillac, qui suit; *Helyon*, mort jeune; *Marguerite*, alliée à *Gilles*, baron de Pouilli & de la Rochepozai; *Jeanne*, mariée à *Pierre*, seigneur de Giac & de Châteaugai, premier chambellan du roi; & *Jeanne* de Naillac, alliée à *Jean* de Brosse, seigneur de Boussac & de Saint-Severe, maréchal de France.

VIII. JEAN, seigneur de Naillac, du Blanc en Berri, &c. vicomte de Bridiers, conseiller & chambellan du roi, & sénéchal de Limosin, fut pourvu de la charge de grand-pannetier de France l'an 1428, & mourut à la bataille de Puiset, le 12 février de la même année, sans laisser de postérité d'*Isabelle* de Gaucourt sa femme, qu'il avoit épousée

vers l'an 1423, laquelle prit une seconde alliance avec *Bertrand* d'Arpajon, seigneur de Severac. * *Voyez l'histoire de Berri*, *par* la Thaumassiere ; le P. Anselme, &c.

NAILLAC (Philibert de) trente-troisiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, qui résidoit pour lors à Rhodes, succéda l'an 1396 à Ferdinand d'Hérédia. Il étoit de la langue de France, & grand-prieur d'Aquitaine. Sigismond, roi de Hongrie, lui demanda du secours contre Bajazet : ce qui l'obligea à se trouver dans l'armée chrétienne avec la fleur de ses chevaliers, l'an 1396. Les François, par un point d'honneur, s'étant avancés les premiers, & ayant percé jusqu'aux Janissaires de la garde de Bajazet, furent investis, & la plupart mis en piéces. Le grand maître fit sa retraite en combattant vaillamment, & accompagna toujours le roi Sigismond, qu'il conduisit à Rhodes, où il le traita avec une magnificence royale. Bajazet s'approcha depuis de Constantinople, pendant que l'empereur étoit venu demander du secours en France : ce fut alors que l'impératrice, qui craignoit l'évenement du siége, envoya les joyaux de l'empire au grand-maître. Vers le même-temps, Théodore *Porphyrogenete*, despote de la Morée, duc de Sparte, & frere de l'empereur de Constantinople, intimidé à la nouvelle de l'arrivée des Turcs, passa à Rhodes, & vendit au grand-maître & à la religion, son despotat de Sparte & de Corinthe, pour une grosse somme d'argent, qui lui fut payée ; mais l'évêque de Sparte, Grec de nation, souleva le peuple, & cette vente ne fut exécutée qu'à l'égard de la seigneurie de Corinthe, qui fut ensuite remise entre les mains du despote. Ce dernier rendit les deniers qu'il avoit reçus, & donna le comté du Soleil, & la baronie de Zetonne, pour dommages & intérêts. Aussitôt que Bajazet eut levé le siége de devant Constantinople, le grand-maître renvoya les joyaux qui lui avoient été confiés. Après la défaite de Bajazet & la retraite de Tamerlan, l'ordre jouit de quelque repos ; ce qui donna lieu au grand-maître de Naillac d'équiper une flotte, avec laquelle il courut les côtes de la Carie, où il prit un fort château sur les Turcs, situé dans la presqu'isle, sous les ruines de l'ancienne Halicarnasse, capitale du royaume de Carie. Il fortifia encore cette place, & la nomma *le château Saint-Pierre*. Quelques historiens assurent qu'il y avoit une race de gros chiens qui gardoient les dehors du château, & qui par un instinct admirable, discernoient les Chrétiens d'avec les Turcs, aboyant après ceux-ci, & conduisant les autres jusque sous les murailles du château. L'an 1403, le grand-maître ménagea un traité de paix entre le roi de Chypre, & la seigneurie de Gênes, qui étoient en guerre. Le soudan d'Egypte envoya peu après un ambassadeur à Rhodes, où l'on conclut une trève, pendant laquelle il y auroit liberté de commerce entre les sujets du soudan, & les nations Françoise & Latine. La religion qui étoit fort puissante, obtint encore qu'elle auroit six chevaliers ou religieux dans son ancien hôpital de S. Jean de Jérusalem, pour y recevoir les pelerins, & qu'il seroit permis de ceindre de murailles le S. Sépulcre. L'an 1409, le grand-maître de Naillac se trouva au concile de Pise, où les cardinaux assemblés lui donnerent la garde & les clefs du conclave. Après l'élection du pape Alexandre V, il tint un chapitre général à Aix en Provence, & y fit de beaux reglemens pour le bien de la religion. L'an 1417, le soudan d'Egypte demanda du secours aux chevaliers de Rhodes contre les Turcs, qui étoient entrés sur ses terres, & le grand maître lui envoya deux galeres ; mais il défendit aux capitaines de descendre à terre, parceque la religion avoit paix avec le Turc sur terre, & non pas sur mer. Cet illustre grand maître ayant mis ordre aux affaires de la religion dans l'Italie, retourna à Rhodes l'an 1421, & y finit ses jours, après un regne de 29 ans, pendant lequel il avoit donné des marques d'un courage & d'une prudence extraordinaire. Il eut pour successeur *Antoine* Fulviani. * Bosio, *histoire de l'ordre de S. Jean de Jérusalem*. Naberat, *privilèges de l'ordre*.

NAILOR (Jacques) fameux imposteur, étoit né dans le diocèse d'Yorck en Angleterre. Après avoir servi quelque temps de maréchal des logis dans le régiment du colonel Lambert, il se retira parmi les Trembleurs, & s'acquit tant de réputation par ses discours & par sa simplicité apparente, qu'ils le regarderent comme un saint homme. Voulant profiter de la bonne opinion qu'on avoit de lui, il résolut, l'an 1656, d'entrer dans Bristol en plein jour, monté sur un cheval, dont un homme & une femme tenoient les rênes, suivis de quelques autres, qui chantoient tous, *Saint*, *Saint*, *Saint*, *le Dieu de Sabaoth*. Les magistrats l'arrêterent, & l'envoyerent au parlement, où son procès ayant été instruit, après plusieurs séances, qui se firent à cause de la diversité des avis, il fut condamné le 25 janvier 1657, comme blasphémateur & séducteur du peuple, à avoir la langue percée avec un fer chaud, & le front marqué d'une lettre B. pour signifier blasphémateur, & être ensuite conduit à Bristol, où il entreroit à cheval, ayant le visage tourné vers la queue : ce qui fut exécuté. Nailor fut ensuite renfermé pour le reste de ses jours. * Daviti, *de l'Angleterre*.

NAIM, ancienne ville de la Palestine, dans la Galilée, près du mont Thabor, est aujourd'hui entierement ruinée. Il n'y reste que peu de maisons, où l'on ne trouve que quelques familles d'Arabes extrêmement sauvages. L'évangile de saint Luc marque que le Fils de Dieu honora cette ville de sa présence, & y ressuscita le fils d'une veuve. Le poëte Sédulius fait mention de Naïm, *l.* 4.

NAIN (Louis-Sébastien le) de Tillemont, prêtre, né à Paris le 30 novembre 1637, étoit fils de JEAN le Nain, maître des requêtes, & de *Marie* le Ragois. Il s'appliqua tellement pendant le cours de ses études à sanctifier le progrès qu'il y faisoit, qu'on jugea dès-lors qu'il ne dégénéreroit point de cette piété qui est comme héréditaire dans sa famille. En effet il en pratiqua constamment tous les exercices pendant le reste de sa vie, & mêla jusqu'à la fin la mortification d'une vie pénitente aux travaux d'une étude continuelle. Libre de tout engagement, & sans aucune vue d'ambition, il se proposa, pour consacrer ses veilles à Dieu seul, de travailler à l'histoire de l'église. Mais comme la matiere étoit trop vaste pour un homme seul, & sur-tout pour un homme d'une exactitude aussi scrupuleuse que la sienne, il se renferma dans les six premiers siécles de l'église : portion la plus riche, quoique la plus épineuse de ce champ d'une si grande étendue. Il avoit reconnu que la providence, en soumettant les membres de l'église aux puissances temporelles, a voulu lier les évenemens de l'histoire profane, avec ceux de l'histoire ecclésiastique ; & qu'ainsi, pour se conformer à cet ordre, on ne doit entreprendre d'approfondir les uns, qu'après avoir débrouillé les autres : c'est ce qui l'engagea de donner au public son *Histoire des empereurs*, qui a été suivie de ses *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique* : ouvrages tirés du sein des auteurs originaux, souvent tissus de leurs propres termes ; exprimant toujours leur sens avec fidé-

lité, & rangés avec un ordre, une justesse, & une précision dont le mérite ne se fait bien sentir qu'à ceux qui savent par leur expérience, combien coutent ces sortes de travaux. Pour être convaincu de leur utilité, peut-être sera-t-on bien aise d'apprendre que c'est dans cette source abondante qu'ont puisé, du vivant de M. de Tillemont même, M. Thomas, sieur du Fossé, auteur de l'histoire de Tertullien & d'Origène, & M. Hermant chanoine de Beauvais, auteur des vies de S. Basile, de saint Grégoire de *Nazianze*, de S. Chrysostome, & de S. Ambroise. C'est encore à ces mémoires qu'ont eu recours les savans hommes qui nous ont donné les nouvelles éditions de S. Cyprien, de saint Hilaire, de S. Ambroise, de S. Augustin, de saint Paulin, de S. Fulgence, & de plusieurs autres, tant pour l'histoire des vies de ces Saints, que pour le discernement & la chronologie de leurs ouvrages. La modestie de M. de Tillemont avoit pris soin de dérober au public cette particularité. Il se communiquoit libéralement à tous ceux qui avoient besoin de ses lumieres; mais c'étoit toujours à condition qu'ils supprimeroient les témoignages de leur reconnoissance. On ne peut mieux le caractériser, que par les traits de cette profonde humilité si rare dans un homme de son érudition. Il semble même que comme elle étoit la regle de toutes ses actions, elle étoit aussi l'ame de tous ses ouvrages, où on le voit, avec étonnement, ne proposer qu'en doutant, ses opinions les plus certaines. Pénétré d'un saint mépris pour soi-même, il refusa long-temps de prendre les engagemens du sacerdoce, & n'y entra l'an 1676, que par les pressantes sollicitations de M. le Maître de Saci, avec lequel il étoit lié d'une amitié très-étroite. Enfin affoibli par une longue suite de veilles & d'austérités, il mourut après une langueur de trois mois, le 10 janvier 1698, âgé d'un peu plus de 60 ans. Son corps fut porté à Port-Royal des Champs, qu'il avoit choisi pour le lieu de sa sépulture; & après la destruction de cette abbaye, il a été apporté à S. André des Arcs à Paris. M. de Tillemont n'a publié de son vivant que les quatre premiers volumes de ses *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siécles de l'église*. On en a seize volumes *in*-4°. Les douze derniers ont été imprimés depuis sa mort. Ces mémoires contiennent l'histoire des cinq premiers siécles entiers, & une partie du sixiéme: M. de Tillemont n'a pas achevé l'histoire de ce dernier siécle. Son histoire des empereurs compose six volumes *in*-4°, dont le dernier, qui finit avec le regne d'Anastase, fut long-temps conservé manuscrit dans les papiers d'un libraire, & n'a été a publié qu'en 1738. Il y a encore de ce pieux & savant auteur, une *Lettre au P. Lami, de l'Oratoire, sur la derniere Pâque de J. C. & sur la double prison de S. Jean-Baptiste*, à la fin du second volume de ses *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*; une autre *Lettre à feu M. de Rancé, abbé de la Trappe, avec la réponse de cet abbé à M.* de Tillemont, en 1704, *in*-12. La lettre de M. de Tillemont fut écrite pour se plaindre du refus que l'on avoit fait à la Trappe de laisser parler M. de Beaupuis à D. le Nain. *Réflexions sur divers sujets de morale, & quelques lettres de piété*, en 1711, *in*-12. Ces réflexions & ces lettres sont à la suite de sa vie, de la seconde édition, par M. Tronchai, chanoine de Laval, qui avoit vécu avec lui les huit dernieres années de sa vie. M. le duc de Montauzier ayant prié M. le Maître de Saci, d'écrire la vie de S. Louis, roi de France, celui-ci engagea M. de Tillemont à l'aider dans ce travail, & à lui dresser des mémoires. M. de Tillemont employa en effet plus de deux ans à y travailler! mais M. de Sacy étant mort sans avoir achevé cette vie, M. de la Chaise l'entreprit après lui, & l'exécuta sur les mêmes mémoires de M. de Tillemont. Les notes qui accompagnent les traductions que M. du Bois a données de quelques ouvrages de S. Augustin, sont aussi de M. de Tillemont. M. Arnauld, le docteur, lui ayant pareillement écrit une très-longue & savante lettre contre ce que rapporte Hégésippe, touchant saint Jacques, évêque de Jérusalem, récit que M. de Tillemont avoit adopté, celui-ci fit un grand nombre de courtes notes sur cette lettre, qui ont été imprimées au bas de la même lettre, dans le recueil des lettres de M. Arnauld, tome VIII, page 527. M. de Tillemont a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, savoir: 1. *Mémoires touchant Guillaume de Saint-Amour, docteur en théologie, & les démêlés des Jacobins & des Cordeliers avec la faculté de théologie de Paris, depuis l'an* 1252, *jusqu'en* 1271, avec des notes. 2. *Remarques sur le bréviaire du Mans & sur celui de Paris.* 3. *La vie de la B. Isabelle, sœur de S. Louis.* 4. *L'histoire des rois de Sicile de la maison d'Anjou.* 5. Des légendes pour le bréviaire d'Evreux que l'on conserve manuscrites dans cette ville: elles sont fort estimées de ceux qui les ont vues, pour leur précision & leur exactitude: l'intention de ceux qui avoient engagé M. de Tillemont à ce travail étoit qu'elles fussent insérées dans le nouveau bréviaire que l'on avoit, dit-on, eu dessein de faire pour ce diocèse qui a depuis adopté celui de Paris. Dans la Bibliothéque des historiens de France du P. le Long, on cite de M. Tillemont deux manuscrits: 1. Mémoires touchant la conquête du royaume de Sicile par Charles, comte d'Anjou, avec des notes. 2. Mémoires de la vie de S. Louis, & de Louis VIII, son pere. * Voyez sa vie intitulée, *Idée de la vie & de l'esprit de M. de Tillemont*, & le *Nécrol. de Port-Royal.*

NAIN (Pierre le) frere du précédent, naquit à Paris le 25 de mars 1640, & fut baptisé dans l'église de S. André des Arcs sa paroisse, le 26 du même mois. Il passa son enfance chez M. le Nain, son grand-pere, qui étoit sous-doyen du parlement de Paris, & fut élevé sous les yeux de madame de Bragelogne, sa grand'mere. C'étoit une dame d'une rare piété & d'un mérite supérieur. Elle avoit été conduite par S. François de Sales, & elle ne négligea rien pour donner à son petit-fils une éducation vraiment chrétienne. On lui donna ensuite des maîtres également savans & pieux, & il fit de très-grands progrès dans l'étude. L'auteur de sa vie imprimée à Paris en 1715, chez Saugrain, rapporte qu'ayant été attaqué durant le cours de ses études d'une fluxion dangereuse sur un bras, il fit vœu à Dieu de faire une neuvaine à la sainte Epine que l'on conservoit à Port-Royal, & qu'il fut dès-lors parfaitement guéri. Quelque temps après il entra dans la maison des chanoines réguliers de S. Victor à Paris, & y fut ordonné prêtre en 1667, à l'âge de vingt-sept ans. Il y mena une vie de retraite & de priere qui édifia toute la maison. Mais dans la suite, se croyant appellé à une vie plus pénitente & plus austere, il se retira à l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe, au diocèse de Séez, un an après son élévation au sacerdoce, c'est-à-dire, en 1668. Sa retraite fit grand bruit. M. de Perefix, alors archevêque de Paris, le reclama, & demanda qu'il fût renvoyé à S. Victor, où on le redemandoit en effet. M. de Rancé, abbé & réformateur de la Trappe, écrivit au prélat pour le supplier de vouloir bien consentir que le nouveau religieux restât à la Trappe, & l'archevêque y consentit. M. le Nain

y reçut donc l'habit le vingt-un novembre 1668, & y fit profession le 21 novembre 1669. Il acheva dans cette solitude d'oublier le monde qu'il avoit toujours haï, & au commencement il écrivit même rarement à M. son pere. Il soulagea M. l'abbé de Rancé dans toutes ses fonctions avec beaucoup de zèle, de sagesse & de prudence, & pleura amérement sa mort, lorsque ce saint réformateur fut enlevé au monde le 27 d'octobre 1700. Enfin après avoir eu part lui-même en qualité de sous-prieur au gouvernement de la même abbaye, & y avoir donné les plus grands exemples de toutes les vertus chrétiennes, sacerdotales & religieuses, il y mourut le 14 décembre 1713 âgé de soixante-treize ans. Plusieurs années avant sa mort ses austérités l'ayant épuisé, & étant devenu incapable de tout exercice corporel, on lui permit d'y suppléer par celui de l'esprit, outre qu'il falloit bien s'occuper utilement : & c'est à ce saint loisir que nous devons presque tous les ouvrages que nous avons de lui. Ces ouvrages sont : 1. *Un essai de l'histoire de l'ordre de Citeaux, tirée des annales de l'ordre & de divers autres historiens*, en neuf volumes *in*-12, imprimés en 1696 & 1697. On y trouve beaucoup d'onction & de piété. Mais il ne faut pas y chercher toute la critique qu'un tel ouvrage demandoit, ce semble. Du reste cette histoire a son utilité, même pour les faits historiques. 2. *Homélies sur le prophète Jérémie*, en deux volumes *in*-8°, le premier en 1697, & le second en 1705 : c'est un ouvrage de morale qui est excellent. L'auteur en a laissé une suite qui n'est point encore imprimée. 3. *La vie de M. de Rancé, abbé & réformateur de la Trappe :* cette vie telle que nous l'avons sous le nom de D. le Nain, n'a point été donnée telle que cet auteur l'avoit faite. On y a semé des traits satyriques & même des calomnies, que l'esprit d'équité & de modération n'a pas dictées, & dont l'auteur n'étoit pas capable. Cette vie a paru en 1715, en trois volumes *in*-12. On la trouve aussi en deux volumes seulement. On dit qu'elle a paru par les soins de M. de Caboud, conseiller du roi, intéressé par sa majesté dans les armées. 4. D. le Nain est encore auteur de plusieurs des *Relations de la vie & de la mort des religieux de la Trappe*, dans le recueil qui a été imprimé par parties en différents temps. On assure que tout le tome quatriéme de ces relations, imprimé en 1704, *in*-12, est de lui. 5. *Elévations à Dieu pour se préparer à la mort*, à Paris, chez Babuti, *in*-12. 6. Une Lettre au P. Gourdan, chanoine régulier de S. Victor, imprimée dans la vie du P. Gourdan, donnée en 1756. Dans l'histoire de sa vie, qui est au reste assez mal faite, & très superficielle, on trouve plusieurs de ses lettres, une entr'autres qui est très-longue & excellente, écrite à un conseiller au parlement, *où sont expliqués par l'écriture sainte & par les peres les devoirs d'un magistrat chrétien*; & à la fin de la même vie, on a donné du même deux petits traités, l'un *de l'état du monde après le jugement dernier ;* le second *sur le scandale qui peut arriver, même dans les monasteres les mieux réglés.* Le premier traité est fort peu de chose. Les ouvrages de D. le Nain qui sont encore manuscrits, sont, un troisiéme volume sur Jérémie, qui est un commentaire spirituel & moral sur les lamentations ; une histoire abrégée des martyrs qui ont souffert dans les quatre ou cinq premiers siécles de l'église ; les instructions qu'il a faites au chapitre de la Trappe durant plusieurs années qu'il y a présidé ; une dissertation sur le vœu de stabilité ; une tradition de l'église sur l'excellence des devoirs de la profession monastique, tirée des saints Peres. * *Mémoires du temps.* La vie de D. Pierre le Nain, à Paris en 1715. *Continuation de la bibliothéque ecclesiastique* de M. Du-Pin, par M. l'abbé Goujet, t. I. *Histoire de la vie & des ouvrages* de M. Nicole, &c.

M. le Nain de Tillemont, & D. le Nain, son frere, étoient petits-fils de JEAN le Nain, seigneur de Beaumont, issu d'une ancienne famille, lequel fut reçu conseiller au parlement en février 1604, dont il mourut sous-doyen en juin 1655. Il avoit épousé *Anne* de Bragelogne, fille de *Martin*, seigneur de Charonne, aussi conseiller au parlement, & de *Chatherine* d'Abra de Raconis, morte en mars 1655, dont il eut, JEAN le Nain, reçu conseiller au parlement en avril 1632, puis maître des requêtes, l'un des plus dignes magistrats qui aient paru dans le XVII siécle ; d'un esprit vif & pénétrant, d'un zèle ardent pour la verité, d'une droiture inflexible, & d'une piété très-exemplaire ; tel enfin qu'on peut dire de lui, sans le flater, qu'il a plutot honoré les grands emplois par lesquels il a passé, qu'il n'en a été lui-même honoré. Ce grand homme mourut le 9 février 1698, âgé de 85 ans. Il avoit épousé, *Marie* le Ragois, morte le 5 juin 1696, âgée de plus de 80 ans, dont il eut entr'autres enfans, JEAN, qui suit ; *Louis-Sébastien*, & *Pierre* le Nain, qui ont donné lieu à cet article. JEAN le Nain seigneur de Guignonville, reçu conseiller au parlement en juin 1655, fut généralement estimé par le grand fonds d'équité & de religion, qui l'ont toujours distingué, & mourut doyen du parlement le 20 septembre 1719, âgé de 87 ans. Il avoit épousé *Anne* le Gras, fille de *François*, seigneur du Luart & des Loges, maître des requêtes, & de *Marie* le Clerc de Lesseville, morte le 8 septembre 1701, dont il eut entr'autres enfans, JEAN le Nain, seigneur de Guignonville, reçu conseiller au parlement en novembre 1689, puis avocat général en 1700, recommendable par son intégrité & par son éloquence, mort avant son pere le 24 octobre 1709, âgé de 49 ans. Il avoit épousé en mars 1695, *Marie* Mascranni, dont des enfans. * *Mémoires historiq.*

NAJOTH, désert près de Ramatha, où David se retira avec Samuel lorsque Saül commença à le persécuter, & où les archers qu'il envoya par trois fois pour se saisir de David, prophétiserent tous aussi-bien que Saül lui-même lorsqu'il voulut y aller en personne. * I. *Rois*, 19, 18.

NAIRN, *cherchez* NARDIN.

☞ NAIRONI (Antoine-Fauste) de Bani, Maronite, professeur de la langue chaldaïque & syriaque, dans le collége des Maronites à Rome, disciple d'Abraham Ecchellensis, a publié en 1679. à Rome, une dissertation de l'origine, du nom & de la religion des Maronites. Elle est en latin. On connoît encore de lui un autre ouvrage intitulé *Evoplia fidei catholicæ romanæ historico-dogmatica ex vetustissimis Syrorum, seu Chaldæorum monument. eruta*, à Rome, de l'imprimerie de la propagande 1694, *in*-8°. * Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XVI. siécle.* M. Goujet, *mem. mss.*

NAIS, lieu où l'on prétend que Caïn alla demeurer, après qu'il eut tué Abel son frere, & où il eut plusieurs enfans. C'est un bourg dans l'Idumée, dont parle Josephe, *antiq. livre* 1, *chapitre* 3. On prétend que c'est dans ce même lieu que Simon fils de Gioras, qui tiroit sa naissance de Gerasa, se retiroit après avoir fait des courses dans l'Acrabatane & dans la haute Idumée, & où il transportoit le pillage qu'il avoit fait. * Josephe, *guerre des Juifs*, l. 4, *c.* 30.

NAISSEI (Jean de) chanoine & archidiacre de Châlons, composa en latin un abrégé de l'histoire de France qui n'a pas été imprimé. Il mou-

rut l'an 1570. Louis Jacob dans le premier livre des personnes illustres de Châlons, fait mention de son ouvrage. * Le Long, *bibl. hist. de la France.*

NAKSIVAN ou NAXIVAN, ville d'Arménie, à trois lieues du mont Ararat, & à sept du fleuve Arax, sur les frontieres de Perse & de Turquie, tire son nom de *Nak*, qui signifie *Navire*, & de *Sivan*, qui veut dire, *demeure* ou *posé*. Les Arméniens disent qu'elle a été ainsi nommée, parceque ce fut le lieu où Noé vint habiter en sortant de l'arche, après le déluge. Ils assurent aussi que ce patriarche y est enterré. C'est une assez grande ville, mais qui fut ruinée par l'armée d'Amurat, empereur des Turcs. On y voit les restes de plusieurs belles mosquées, que les Turcs ont abattues, parcequ'elles servoient aux Perses, les sectateurs d'Aboubecre ne voulant point entrer dans les mosquées des sectateurs d'Hali, ni ceux-ci dans celles des autres. C'est pourquoi ils les détruisent tour à tour selon le sort de la guerre. Les Arméniens faisoient autrefois un grand négoce de soie en cette ville, qui commence à s'y rétablir, parcequ'on travaille incessamment à la rebâtir, & qu'il y a un khan ou gouverneur, qui y commande; car elle est capitale d'une partie de l'Arménie. Entre les ruines de Naksivan, on trouve celles d'une grande mosquée, qui étoit une des plus superbes de l'Asie, & que l'on croit avoir été bâtie en mémoire de la sépulture de Noé. En sortant de la ville, on voit une tour, dont l'architecture est des plus belles. Ce sont comme quatre dômes joints ensemble, qui supportent une espéce de pyramide, laquelle semble être composée de douze petites tours; mais vers le milieu elle montre quatre faces, qui vont en diminuant, & finissent en aiguille. Tout l'édifice est de brique: le dehors & le dedans sont couverts d'un beau vernis, avec plusieurs fleurs, & autres figures de relief. On dit que c'est un ouvrage de Tamerlan, quand il fit la conquête de la Perse. Entre Naksivan & Zulfa, il y a huit couvens de Chrétiens Arméniens, dont chacun est accompagné d'un bourg, situés à deux ou trois lieues les uns des autres. Ils reconnoissent le pape, & sont gouvernés par des religieux de S. Dominique de leur nation. Pour avoir toujours un nombre suffisant de ces religieux, on envoie de temps en temps à Rome des enfans du pays, qui apprennent la lague latine & l'italienne, avec les sciences nécessaires à leur profession. On compte environ six mille Chrétiens, qui suivent le rit latin, à la réserve de l'office & de la messe, qu'on chante en arménien. L'archevêque étant élu, il va à Rome, où le pape confirme son élection. Un des huit bourgs, nommé *Kisoux*, situé sur les frontieres du Curdistan, est fort célébre parmi les Arméniens, qui croient que S. Barthélemi & S. Matthieu y ont été martyrisés, & disent qu'ils en ont encore quelques reliques. Plusieurs Mahométans y viennent en dévotion, & principalement ceux qui ont les fievres. Il y a deux ou trois de ces couvens, où l'on reçoit charitablement les Chrétiens qui viennent de l'Europe, quoique les religieux y soient très-pauvres, à cause de la tyrannie des gouverneurs, à qui ils sont obligés de faire souvent des présens. *Voyez* ABRENER, bourg à cinq lieues de Naxivan. * Tavernier, *voyage de Perse.* Le chevalier Chardin, *voyage en* 1673.

NALE (Augustin de) en latin *Nalius* ou *Natalis*, étoit né à Raguse, d'une famille illustre, & entra dans l'ordre de S. Dominique, où il étoit déja docteur en théologie en 1511, lorsque Thomas Cajetan, général de l'ordre, l'envoya à Pise, avec Barthelemi Rondamini & Matthieu de Lulmo, pour tâcher de faire rompre le concile qu'on y tenoit contre le pape Jules II. Le succès de leur négociation répondit à l'attente du saint pere, qui, l'année suivante, saisit l'occasion que lui donna le sénat de Raguse, de reconnoître le service qu'Augustin lui avoit rendu, en lui donnant l'évêché de Murcano, dans le territoire de cette république. On eut néanmoins de la peine à lui faire accepter cette prélature, & le général qui regardoit Augustin comme un homme nécessaire à l'ordre, fit d'extrêmes efforts pour le retenir. Il gouverna son diocése avec beaucoup de soin pendant quinze ans, & mourut l'an 1527, à Raguse, dans la maison de son ordre, qu'il aima toujours beaucoup. On assure qu'il avoit écrit une apologie contre le synode de Pise, & un traité de l'autorité du pape; mais on ne sait ce que ces ouvrages sont devenus. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tome II.*

NALGODE ou NAGOLDE, que Possevin nomme mal, *Nalgende*, religieux de l'ordre de S. Benoît, de la congrégation de Cluni, vivoit au commencement du XI siécle, sous le regne de Henri l'*Oiseleur*. Il a écrit les vies de S. Adon & de S. Mayol, abbé de Cluni, données par les Bollandistes, & le P. Mabillon. * Possevin, *in appar. sacr.* Vossius, *l. 3 de hist. Lat.* Du Pin, *bibl. des aut. ecclesf. du XI siécle.*

NAMUR, ville & évêché des Pays-Bas, & capitale du comté ou pays de Namur, est l'une des dix-sept provinces. Le comté de Namur est enfermé entre le Hainaut, le Brabant, le Luxembourg & le pays de Liége. Il n'est long que de douze lieues, un peu moins large, montueux, propre pour la chasse, & est arrosé de la Meuse & de la Sambre. On y trouve des mines de fer & de plomb, & des carrieres de diverses sortes de marbres, & de charbon de terre propre à être brulé. Ses villes, après Namur, sont, Bovines, Charlemont, Valcour, Tille-le-Château & Charleroi, avec environ 180 bourgs ou villages, & plusieurs bonnes abbayes.

La ville de NAMUR, *Namurcum*, sur la Sambre, & à côté de la Meuse, est entre deux montagnes, avec un château extrêmement fort. Son église cathédrale dédiée à S. Aubin, fut bâtie l'an 1569, & Antoine Havet d'Arras, docteur de l'ordre de S. Dominique, en fut le premier prélat en 1562. Cet évêché est suffragant de Cambrai. Outre la cathédrale, on trouve à Namur l'église collégiale de N. D. Il y en avoit une autre de S. Pierre, fondée l'an 1202, par Philippe *le noble*, comte de Namur; mais elle a été unie à celle S. Aubin. Namur a diverses autres églises & monasteres, & de beaux édifices. C'est une ville riche & agréable. Il y a un conseil royal de la province, d'où l'on appelle à celui de Malines. Pontus Heuterus a cru que Namur étoit la *Nemetocenna*, *Nemetocerna*, ou *Nemetacum* de César, que les modernes prennent pour Arras. On doit considérer comme une fable ce que quelques auteurs se sont imaginés, que le nom de Namur est tiré de celui d'une idole, nommée *Nani*, ou *Nanus;* ou d'une muraille bâtie par les Romains, d'où l'on a dit *Na-muer*, muraille neuve, ou muraille voisine.

Comtes et marquis de Namur.

Flodoard parle, sous l'an 924, de BERENGER, comte de Namur, qui prit alliance avec *N.* de Mons, fille de *Reiner* II, comte de Hainaut, & d'*Albrade*, & sœur de *Reiner III.* Celui-ci fit prisonier le même Bérenger. ALBERT I, comte de Namur, épousa *Ermengarde* de Lorraine, fille de *Charles*

Charles de France, duc de Lorraine, qui mourut l'an 991 ou 994, & il en eut ALBERT II, qui suit; *Hadwige* de Namur, femme de *Gerard* d'Alsace, & duc de la haute Lorraine; & *Emme*, mariée à *Othon*, comte de Los. ALBERT, II de ce nom, comte de Namur, prit alliance avec *Regulinde*, fille de *Gothelon*, dit *le Grand*, duc de Lorraine, dont il eut ALBERT, III du nom, qui épousa *Itte*, veuve de *Frédéric* de Luxembourg, duc de la basse Lorraine, dont il eut GODEFROI, qui suit; *Frédéric*, évêque de Liége; *Henri*, comte de la Roche; *Albert*, comte de Japhe; & *Alix*, femme d'*Othon*, comte de Chini. GODEFROI, comte de Namur, épousa 1°. *Sibylle*, fille de *Roger*, comte de Porcean: 2°. *Ermenson*, comtesse de Luxembourg. De la premiere sortirent, *Elizabeth*, femme de *Gervais*, comte de Rhetel; & *Flandrine*, femme de *Hugues*, seigneur d'Antoing. De la seconde il eut HENRI, surnommé l'*Aveugle*, qui suit; & *Alix* de Namur, femme de *Baudouin IV*, dit *le Bâtisseur*, comte de Hainaut, mort l'an 1170, qui prit aussi le titre de comte de Namur. Il laissa BAUDOUIN V, dit *le Courageux*, comte de Hainaut, de Flandre & de Namur, dont le fils puîné *Philippe* de Flandre, dit *le Noble*, comte de Namur, mourut sans enfans l'an 1212, après avoir épousé *Marie* de France, fille du roi *Philippe*, surnommé *Auguste*. Ce Philippe avoit une de ses sœurs, *Yolande* de Hainaut, seconde femme de *Pierre* de Courtenai, II du nom, dont le fils *Philippe* de Courtenai, surnommé *à la Lévre*, prit le titre de marquis de Namur. Il eut pour cela de grandes guerres contre Waleran, II du nom, duc de Limbourg, qui y prétendoit à cause de sa femme. Elles furent terminées par un traité passé à Dinant au mois de mars 1222. Malgré cet accord, Philippe de Courtenai étant mort au siége d'Avignon l'an 1226, Henri son frere prit encore le titre de marquis de Namur: mais enfin le duc de Limbourg en resta en paisible possession. HENRI, dit l'*Aveugle*, comte de Namur & de Luxembourg, fut pere d'une princesse, mariée au mois de mai l'an 1214, à *Waleran*, II du nom, duc de Limbourg, *dont nous avons parlé ci-dessus*. De cette alliance vint HENRI I, comte de Luxembourg, &c. dont il prit le nom & les armes. Il fut surnommé *le Grand*, & *le Blondel*, c'est-à-dire, *le Blond*, & eut entr'autres enfans, de *Marguerite* de Bar, qu'il épousa l'an 1240, *Isabeau*, seconde femme de *Gui* de Dampierre, comte de Flandre, auquel il céda le comté de Namur. Gui mourut l'an 1303, & *Isabeau* l'an 1295, *nous parlerons ailleurs de leurs enfans*. JEAN, qui étoit leur fils aîné, fut comte de Namur, seigneur de l'Ecluse, & mourut l'an 1330. Il avoit épousé, 1°. *Marguerite* de Clermont, dite *de Bourbon*, fille de *Robert* de France, morte sans enfans l'an 1309, & enterrée dans l'église des Jacobins de Paris: 2°. l'an 1313, *Marie* d'Artois, fille de *Philippe* d'Artois, seigneur de Conches, &c. dont il eut *Jean*, II du nom, comte de Namur, mort sans postérité l'an 1335; *Gui*, comte de Namur, mort aussi sans lignée l'an 1336; GUILLAUME I, qui suit; *Henri*, destiné à l'église, mort jeune vers l'an 1334; *Robert*, seigneur de Beaufort sur Meuse, mort sans laisser d'enfans légitimes, le 18 avril 1391; *Louis*, comte de Rouci, & seigneur de Bailleul; *Jean* & *Thibaut*, morts jeunes; & *Marie*, qui épousa 1°. *Geofroi*, comte de Vianden: 2°. *Thibaut* de Bar, seigneur de Pierrepont: 3°. *Simon* de Spanheim. GUILLAUME, I du nom, comte de Namur, épousa 1°. *Jeanne* de Hainaut, comtesse de Soissons, fille unique de *Jean* de Hainaut, seigneur de Beaumont: 2°. l'an 1352, *Catherine* de Savoye, dame de Vaud, fille de *Louis* de Savoye, II du nom, baron de Vaud, veuve d'*Azon* Visconti, seigneur de Milan, & de *Raoul* de Brienne, comte d'Eu, & mourut l'an 1391, laissant trois enfans qu'il avoit eus de sa seconde femme: savoir *Guillaume II*, comte de Namur, qui mourut l'an 1418, sans avoir eu postérité de ses deux femmes: savoir, *Marie* de Bar, fille de *Robert I*, duc de Bar, & de *Marie* de France; & *Jeanne* d'Harcourt, fille de *Jean*, IV du nom, comte d'Harcourt & d'Aumale, & de *Catherine* de Bourbon; *Jean*, III du nom, aussi comte de Namur, mort sans lignée le 15 mars 1418; *Marie* de Namur, mariée 1°. à *Gui* de Châtillon, II du nom, comte de Soissons & de Blois: 2°. à *Pierre* Brebant, dit *Clignet*, seigneur de Landreville, amiral de France. Depuis, le comté de Namur revint aux comtes de Flandre; & Philippe *le Bon*, III du nom, duc de Bourgogne, comte de Flandre, &c. recueillit cette succession, dont sa postérité a joui. Louis XIV, roi de France, prit Namur sur la fin de juin l'an 1692. Guillaume III, roi de la grande Bretagne, la reprit le 1 septembre 1695. * Pontus Heuterus, *de Belg. l. 2, c. 3.* Gramaye, *Namurc.* Sainte-Marthe. La Roque. Guichenon, &c. Guichardin, *descript. des Pays-Bas.* Gazet, *hist. ecclés. des Pays-Bas.* Le Mire, &c.

NANBU, ville capitale du petit royaume, ou plutôt d'une province du même nom. Elle est dans l'Ochio, une des contrées de l'isle de Niphon. * Mati, *diction.*

NANCEL (Nicolas de) ainsi nommé du village de Nancel, lieu de sa naissance, entre Noyon & Soissons, vint au monde l'an 1539, puisque dans le catalogue de ses ouvrages, daté du 1 janvier 1600, il dit qu'il passoit sa soixantiéme année. (*Ego quidem Nicolaus Nancelius, professione & arte medicus, sexagesimum annum ago, vel etiam supergredior*) Profitant d'une place de boursier qu'on lui avoit donnée à Paris dans le collége de Presles, il vint dans cette ville vers l'an 1548, & y gagna l'affection de Pierre Ramus, qui étoit principal de ce collége. Après six années d'étude, il reçut le grade de maître-ès-arts. Ramus, qui le trouva alors assez avancé pour enseigner les autres, l'employa en qualité de précepteur; & à l'âge de dix-huit ans, il lui donna une chaire, & le chargea d'enseigner publiquement les langues grecque & latine. Quelques années après, Nancel, qui avoit toujours eu de l'attrait pour l'étude de la médecine, s'y livra sérieusement; mais il fut obligé de l'interrompre, à cause des guerres & des troubles qui survinrent, & qui affligerent la France. Nancel se retira donc en Flandre en 1562, & accepta une chaire de professeur en langue grecque & latine, qui lui fut offerte dans l'université de Douai, que le roi d'Espagne venoit d'établir. Il y prononça le 5 janvier 1563, un discours *De præstantia & necessaria græcarum litterarum cognitione*; & le 3 octobre de l'année suivante 1564, il en prononça un autre *De lingua latina*. Rappellé en France par ses amis, il prit congé de l'université de Douai par un troisiéme discours qu'il prononça publiquement le 1 janvier 1565. De retour à Paris, il accepta encore une chaire dans le collége de Presles, où, en comptant le premier séjour qu'il y avoit fait, il demeura vingt ans avec Ramus. Son emploi de professeur ne l'ayant pas empêché de s'appliquer à la médecine, il se fit recevoir docteur de la faculté de Paris, & ensuite il alla à Soissons, pour pratiquer; mais y trouvant peu de gain, parceque, dit-il, l'air de cette ville y est fort sain, & que les habitans y sont en petit nombre; il en partit en 1569, pour aller à Angers trouver Mazile,

premier médecin du roi, qui étoit son ami, afin de voir si par son crédit il ne pouvoit pas trouver quelque place à la cour. En passant à Tours, il fut sollicité si fortement de s'arrêter dans cette ville, qu'il y consentit, & il n'eut pas lieu de s'en repentir. En effet, dès la même année on lui fit épouser *Catherine* Loiac, âgée d'environ vingt-sept ans, veuve de *Paul* Cay d'Arras, médecin de Simon de Maillé, archevêque de Tours, laquelle lui apporta deux mille écus, avec l'espérance d'une pareille somme qu'elle devoit avoir après la mort de ses pere & mere : c'étoit alors un mariage avantageux. Le médecin de la princesse Eléonore de Bourbon, abbesse de Fontevrault, étant mort en 1587, Nancel obtint sa place, quitta alors Tours, où il avoit demeuré dix-huit ans, & alla s'établir à Fontevrault, où il passa le reste de sa vie. Il y mourut l'an 1610, suivant M. de Sainte-Marthe, qui, quoiqu'il ne marque pas distinctement cette année, fait entendre suffisamment que c'est la date de sa mort, lorsqu'il dit que *Pierre* de Nancel, son fils, publia aussitôt après la mort de son pere, son *Analogia Microcosmi ad Macrocosmum*, livre qui parut en 1611. Mais M. de Sainte-Marthe s'est trompe, en donnant à Paul de Nancel quatre-vingt ans, au lieu d'environ soixante-onze. Ses ouvrages imprimés sont : 1. *Stichologia græca latinaque informanda & reformanda* ; à Paris, 1579, *in*-8°. Cet auteur vouloit assujétir la poësie françoise à des regles semblables à celles de la grecque & de la latine, pour la rendre plus difficile & moins commune : c'est le but de cet écrit, dont les idées n'ont point fait fortune. 2. Discours très-ample de la peste, divisé en trois livres ; à Paris, 1581, *in*-8°. avec une liste des ouvrages qu'il avoit composés, mais dont peu ont vu le jour. Il traduisit ce discours en latin ; mais cette traduction n'a point paru. 3. Le miroir des rois & des princes, écrit en grec par Agapetus, & envoyé à l'empereur Justinien, à Tours, 1582, *in*-12 ; il fit cette traduction pour le roi de Portugal dom Antoine, qui étoit alors à Tours. 4. *Nicolai Nancelii Trachyeni Noviodunensis, de immortalitate animæ velitatio adversùs Galenum, desumpta ex ejusdem Nancelii opere, cui titulum fecit : Analogia Microcosmi ad Macrocosmum* ; à Paris, 1587, *in*-8°, avec les trois écrits suivans : *Problema an sedes animæ in corde ? an in cerebro ? aut ubi denique est ? ex eodem suo opere desumptum*, avec une épitre datée du dernier décembre 1582, & *De risu libellus ex eodem opere*, du premier janvier 1563, & encore : *De legitimo partûs tempore 7, 8, 9, 10 & 11 mensium problema, ubi de anni Gregoriani per Aloysium & Antonium Lilium fratres correctione ac restitutione per longam digressionem multa discrepantur.* 5. *Parecbasis de mirabili nativitate D. N. Jesu Christi ex B. Maria aïpartheno & theotoco desumpta ex commentariis Nicolai Nancelii in Strabum Gallum*, &c. à Angers 1593, *in*-8°. 6. *Libellus precum vario carminis genere*, à Tours, dédié à Henri IV. 7. Traduction françoise de ses trois traités, *De Deo ; de immortalitate animæ ; de sede animæ in corpore*, à Tours, chez Jamet Mettayer. 8. *Declamationum liber, eas complectens orationes, quas vel ipse juvenis habuit ad populum, vel per discipulos recitavit, tum Lutetiæ olim docens, tum in academia Duacensi regius professor institutus : in quibus præcipua est medicinæ amplissima apologia, & jurisprudentiæ encomium, festivaque ambarum inter se concertatio. Addita est Petri Rami vita ab eodem Nancelio, ejus discipulo, conscripta*, à Paris, 1600, *in*-8°. 9. *Petri Rami Veromandui, eloquentiæ & philosophiæ apud Parisios professoris regii, vita à Nicolao Nancelio Trachyeno descripta*, à Paris, 1599, *in* 8° ; c'est la même vie imprimée depuis avec l'ouvrage precédent. Cette vie est curieuse, & remplie de faits qu'on lit avec plaisir. 10. *Nicolai Nancelii Trachyeni Noviodunensis doctoris medici, epistolarum de pluribus reliquarum tomus prior. Ejusdem præfationes in Davidis psalterium, & in novum testamentum ; utrumque opus ab eodem Nancelio, cum græcis archetypis fideliter & accuratè ad latinam vulgatam versionem collatum : cum epistolis ad SS. PP. (summos præsules) & DD. legatum & cardinales, pro impetrando privilegio* ; à Paris 1603, *in*-8°. On trouve à la fin de la seconde partie de cet ouvrage, dans lequel il y a beaucoup de circonstances de la vie de l'auteur, un ample catalogue des ouvrages qu'il a composés, & dont beaucoup sont demeurés manuscrits, les imprimeurs n'ayant pas eu autant d'empressement à les accepter, qu'il en avoit à les donner ; ce dont il se plaint avec plus de vivacité que de raison. 11. *Analogia Microcosmi ad Macrocosmum, id est relatio & propositio universi ad hominem, in qua quid in utroque despici queat, theologicè, physicè, medicè, historicè & mathematicè disceptatur ; unum ad aliud refertur, & sigillatim & universè explicatur*, &c. publié par son fils en 1611, à Paris, *in-fol.* * Extrait des ouvrages mêmes de Nancelius, & des *Mémoires* du R. P. Niceron, tome XXXIX. On peut voir aussi les éloges écrits en latin par M. de Sainte-Marthe.

NANCHANG, ville autrefois considérable, mais depuis presque ruinée durant les guerres des Tartares, est de la province de Kiangsi, dans le royaume de la Chine. * Martini, *Atlas Sinic.*

NANCHIN, *cherchez* NANQUIN.

NANCI, *Nancium* ou *Nanceium*, ville capitale de Lorraine, ancienne demeure des ducs, est située à cent pas du bord de la Meurte, au milieu d'une plaine, dont elle reçoit beaucoup d'ornement. Elle est divisée en deux parties, en vieille ville, où est le palais des ducs, & ville neuve. Sa situation, ses édifices saints & profanes, ses belles rues & ses grandes places concourent à la rendre une très-agréable ville. La vieille est distinguée de la neuve par ses fossés, & autres fortifications ; & l'on trouve d'abord une grande place, qui est bordée de divers hôtels, bâtis à la moderne, qui fait face à trois grandes rues. On voit dans cette partie de la ville, la chicane, qui est le lieu où l'on plaide ; la maison de ville, diverses églises & monasteres, & un collége de Jésuites. La vieille ville a la paroisse de saint Epvre, & celle de Notre-Dame, & l'eglise collégiale de saint George, qui est la paroisse du palais des ducs de Lorraine, aussi situé dans la ville. Son entrée est assez magnifique : on entre dans une belle cour fermée de quatre grandes aîles, qui sont soutenues de portiques, avec quelques grosses tours basses enrichies de figures & de bas reliefs ; l'une sert d'arsenal, & l'autre sert d'escalier. Le jardin est aussi très-propre, & occupe le dessus d'un bastion, où étoient autrefois les murailles de la ville. Il en reste encore quelques grosses tours rondes, qu'on voit du côté de la Carriere, qui est la place du manége. La ville de Nanci a quatre portes, parlement & cour souveraine, chambre des comptes & des aides, bailliage & sénéchaussée, &c. Elle a été souvent assiégée & prise. Charles, dernier duc de Bourgogne, la reprit l'an 1475, sur René, duc de Lorraine, qui la prit au commencement d'octobre de l'an 1476. Charles ne pouvant supporter cet affront, la vint d'abord assiéger ; mais il y perdit la vie, & la bataille le cinquiéme janvier de l'année suivante. On voit encore près de la Meurte une chapelle, avec une grande croix de pierre, où sont sur des plaques de cuivre, des inscriptions qui marquent les particularités de ce combat. Nanci fut extrêmement fortifiée l'an 1587, pendant les guerres civiles de

France. La France entra en possession de cette ville, l'an 1633, par la cession de Charles IV, duc de Lorraine : depuis elle a été rendue au duc Léopold, par le traité de Ryswick, conclu l'an 1697.

ACADÉMIE DE NANCI.

☞ Le roi Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, &c. voulant favoriser les sciences & ceux qui les cultivent, donna un édit le 28 décembre 1750, par lequel il fonda une bibliothéque publique, & établit en même temps une société littéraire. En faveur de ses sujets seulement, il fonda deux prix de six cens livres de France chacun, l'un destiné à un ouvrage de science, l'autre à un ouvrage concernant la littérature ou les arts. Cette société a été ensuite érigée en académie des sciences & belles lettres. L'édit de cette érection est daté de Luneville le 27 décembre 1751, & contient les statuts de l'académie, en quarante trois articles, où l'on reconnoît la sagesse du prince, & son zèle pour le progrès des sciences qu'il cultive lui-même avec le plus grand succès. Cette académie a déja donné quatre volumes de mémoires : ils contiennent ses réglemens & statuts, les noms des académiciens, l'histoire de sa formation, les discours des récipiendaires, quantité de piéces en prose & en vers, des dissertations sur des matieres de gout, de littérature, & concernant les sciences & les arts. * *Mem. mss.* de M. l'abbé Goujet.

NANCI LE GRAND, bourg du duché de Bar. Il est près de l'Orne, à trois lieues de Bar-le-duc vers le levant. Quelques géographes le prennent pour l'ancien *Nasium*, que d'autres mettent au village de Nas, qui est dans la même contrée. * Mati, *diction.*

NANCIAM, ville de la Chine, dans la province de Kiangsi. * *Consultez* Martini, *Atlas Sinicus.*

NANEA, ou *Nanée;* on en fait une déesse des Perses, & c'est ainsi qu'elle est nommée, II *Mach. c.* 1, *vers.* 13, 15. Mais Samuel Bochart a remarqué qu'il y avoit une faute de copiste en cet endroit, & qu'on avoit écrit τὴν Ναναίαν, pour τὴν Ἀναίαν : ce qui peut être fort bien arrivé, si l'on suppose que l'on dictoit au copiste, & que soit qu'on écrive de la premiere ou de la seconde maniere, on le prononcera toujours de même. Jean le Clerc a fait voir qu'il s'étoit glissé plusieurs fautes de cette maniere dans les auteurs, & il en cite divers exemples dans son *Ars critica.* La prétendue Nanéa de l'endroit du livre des Machabées que nous venons de citer, n'est autre qu'une déesse des Perses, nommée *Anætis* ou *Anetis*, dont on peut consulter l'article en son lieu. Nous ajouterons ici ce qui arriva dans le temple de cette déesse à Antiochus *Sidetes*, fils de Démétrius *Seleucus* & frere de Démétrius *Nicanor.* Ce prince ayant mis fin à la guerre de Judée, s'en alla contre les Parthes, qui avoient occupé la Perse, & voulut se rendre maître des grandes richesses du temple d'Anætis, à dessein, disoit-il, d'épouser cette déesse, & d'avoir commerce un soir avec elle. Comme il fut entré dans l'appartement où étoient les trésors, & que les prêtres du temple lui eurent compté l'argent pour la dot de la déesse : ceux-ci voyant bien que ce prince n'avoit d'autre dessein que d'enlever ce qu'il y voyoit de plus rare & de plus précieux ; firent tomber une grêle de pierres sur lui & sur ceux qui l'avoient accompagné, comme si la déesse eût voulu se venger de l'impiété de ces sacriléges, qui furent accablés dans ce temple. Ces prêtres couperent la tête au roi & à ceux de sa suite, & mirent leurs corps par morceaux, qu'ils jetterent à la voirie. C'est ainsi que l'auteur du livre des Machabées parle de la mort d'Antiochus *Sidetes ;* mais les autres auteurs ne parlent point de cela. Justin dit dans son *livre* 38, *c.* 10, qu'il fut abandonné dans un combat qu'il donna contre les Parthes, où il fut tué faisant des actions extraordinaires de valeur. Appian dit qu'il se tua lui-même ; Elien qu'il se précipita de désespoir. Toutes ces différentes manieres de conter sa mort, prouvent qu'on avoit voulu en cacher la vérité aux peuples. * Bochart, *Phaleg, livre* 4, *chapitre* 19.

NANGAZAQUI, ville & port du Japon dans l'isle de Ximo, près de la pointe qui avance le plus vers la Chine, qui n'en est qu'à 60 lieues. Les Japonois l'appellent Thang-Ki. C'étoit moins qu'un village il y a 200 ans ; sa situation, la bonté du mouillage, la proximité de Macao y ont retenu les Portugais ; quelques-uns s'y établirent, les Japonois en firent de même. Par-là Nangazaqui devint une grosse ville, & la plus commerçante du Japon : il fut un temps qu'on y comptoit jusqu'à soixante mille ames. En 1590, l'empereur Tayco Sama la démembra de la principauté d'Omuca, & la fit ville impériale. A présent qu'il n'est permis à aucun étranger de s'y établir, on n'y compte pas plus de huit mille ames. Elle ne fut jamais fermée de murailles ; une chaîne de collines qui l'environnent, lui fait une enceinte naturelle ; & une belle riviere, qui se jette dans la mer à une lieue de-là, ferme son port, le seul où il soit permis d'aborder. Il n'est pas vrai que cette ville ait été érigée en évêché ; il n'y a jamais eu qu'un évêque régionaire au Japon. Ce fut le pape saint Pie V qui nomma le premier en 1566 : c'étoit André Ovido, Jésuite, patriarche d'Ethiopie, lequel ayant souhaité de ne point quitter son église persécutée, Melchior Carvero, évêque de Nicée, aussi Jésuite, fut nommé en sa place. Il mourut en chemin, aussi-bien que le pere Sebastien Moralez, Jésuite, qui lui succéda. Le pere Pierre Martinez & le pere Louis de Cerqueyra, tous deux de la même compagnie, furent alors nommés, l'un évêque, & l'autre coadjuteur, en 1584. Le premier fut sacré à Goa l'année suivante, & prit terre au Japon au mois d'août 1586. Il en partit en 1598, pour aller aux Indes, où les affaires de son église le demandoient, & mourut sur mer à quarante lieues de Malaca. Peu après son départ du Japon, Louis de Cerqueyra y passa de Macao, & gouverna cette église jusqu'au commencement de l'année 1614, qu'il mourut. Son successeur fut le pere Diégo Valens, qui ne put jamais visiter son troupeau en personne ; & après sa mort, le Christianisme étant presque éteint dans le Japon, on a cessé d'y nommer des évêques. * Le P. Charlevoix, *hist. du Japon.*

NANGIS (Guillaume de) historien, a vécu sous le régne de saint Louis, ou bien près de ce temps-là. Il étoit moine de l'ordre de S. Benoît en l'abbaye de S. Denys en France. Le nom de Nangis qu'il portoit, étoit, selon l'opinion la plus commune, celui du lieu où il avoit pris naissance, & ce lieu pouvoit bien être la petite ville ou le bourg de Nangis dans l'Isle de France, vers les confins de la Brie, entre Melun-sur-Seine & Provins. Nangis vivoit encore sous le régne de Philippe *le Bel*, petit-fils de saint Louis, puisque c'est à ce prince qu'il adresse la vie qu'il avoit faite de ce saint roi, son aïeul, & celle de Philippe *le Hardi*, son pere. Enfin il vivoit encore au commencement du XIV siécle, puisque sa chronique va jusqu'en 1300 inclusivement. On ignore absolument le temps de sa mort. L'histoire de ses ouvrages est moins stérile que celle de sa vie ; ils sont bien

connus. Nous avons déja nommé les vies de saint Louis & de Philippe *le Hardi*, dont la premiere est précédée d'une préface qui est commune à l'une & à l'autre. Nangis a composé la premiere, principalement sur ce qu'avoient déja écrit de saint Louis Gilon de Reims & Godefroi de Beaulieu, Dominicain, qui avoit été vingt ans confesseur du saint roi, qui l'avoit accompagné dans ses voyages d'Outre-mer, qui eut toujours toute sa confiance, qui lui administra les sacremens à la mort, & qui reçut, avec ses derniers soupirs, les derniers actes de sa foi & de sa piété. Gilon de Reims avoit été, comme Nangis, moine de saint Denys. Ces deux vies de saint Louis & de Philippe le Hardi, ont été traduites dans les chroniques de saint Denys, où l'on a ajouté quelquefois de nouvelles circonstances ou de nouveaux faits, & où l'on donne quelquefois un peu plus d'étendue & de clarté aux faits rapportés par Nangis. Elles ont été imprimées la premiere fois en 1596, dans la collection de Pithou *in-fol.* à Francfort, & la seconde fois dans la collection de Duchesne, à Paris, *in-fol.* Un ouvrage plus considérable, dont nous sommes redevables à Guillaume de Nangis, est une grande chronique, qui commence avec la création du monde, & qui va jusqu'à l'an 1300 inclusivement: elle a été publiée dans le spicilége de dom Luc d'Achery, depuis l'an 1113. L'éditeur n'a pas fait imprimer ce qui précédoit, attendu que ce n'est, comme l'auteur en avertit lui-même, qu'une répétition de ce qui se lit dans Sigebert de Gemblours. Ce qui se lit dans cette chronique depuis l'an 1112, jusqu'à 1227, que saint Louis commença à regner, n'est qu'un extrait de ce qui se trouve dans Rigord, & divers historiens de ce temps-là. Nangis se montre, dans cette partie de son histoire, fort partisan de l'abbé Suger & de saint Bernard, & parle peu favorablement d'Abailard, à qui il rend toutefois la justice qui étoit due à son esprit & à son savoir. Nangis, outre cette grande chronique, en avoit encore composé une autre, qui semble avoir été moins considérable, & qui étoit proprement une chronique des rois de France: elle n'a jamais été imprimée. Le même auteur l'avoit traduite de latin en françois, & nous avons plusieurs exemplaires de cette traduction. Pithou & Duchesne ont fait imprimer dans leurs collections à la suite de Flodoart, un fragment de chronique qu'ils ont cru être de Nangis, depuis 977, jusqu'à 990; mais il paroît que ces deux savans se sont trompés en attribuant ce fragment à Nangis; ce qu'on y lit ne roule presque que sur l'élévation légitime de Hugues Capet à la couronne, & la guerre que lui fit Charles, duc de Lorraine, qui prétendoit l'emporter par le droit de sa naissance. On lit dans le Dictionaire d'Hoffman, que Nangis avoit encore fait la vie de Robert de Bourbon: cette vie n'a jamais existé, & c'est une méprise dont il paroît que la source est dans l'article où Vossius parle de Nangis: après avoir dit qu'il étoit auteur d'une vie de saint Louis, il ajoute: *Item gesta filii Philippi III cognomento Audacis, fratris Roberti, ejus qui Borboniæ familiæ auctor fuit.* Le titre de chef de la branche des Bourbons que Hoffman donne à Robert, fait voir qu'il a copié Vossius: mais il n'y a rien dans ce texte qui fasse entendre que Nangis a composé une vie de Robert de Bourbon. Quand il y auroit eu quelque équivoque dans ce passage, ce qui n'est pas, elle eût été levée par ces mots qui suivent: *Utrumque opus ex ejusdem Pithæi bibliotheca prodiit in Germania*, lesquels ne pouroient regarder que la vie de saint Louis & de Philippe le Hardi, dont Vossius venoit de parler, & n'auroient pu s'entendre d'un troisiéme ouvrage. Il n'y a que deux auteurs qui aient pris le titre de continuateurs de Nangis; mais on peut regarder encore comme tels, tous ceux qui sont venus après, & qui ont successivement travaillé à la compilation que l'on connoît sous le nom de grandes chroniques de France, autrement de saint Denys. Tout ce que l'on sait du premier de ces continuateurs de Nangis, c'est qu'il étoit moine de saint Denys, & qu'il avoit vécu dans le temps dont il fait l'histoire. Quant à son nom, on l'ignore. Ce que nous avons de sa continuation, commence en 1301, & ne passe pas 1340. Cet ouvrage se trouve, à très-peu de choses près, entiérement traduit dans les chroniques de saint Denys, qui y ajoutent cependant beaucoup de choses étrangeres. La premiere & la seule édition que nous en ayons eue, est celle de dom Luc d'Achery, qui a conféré plusieurs manuscrits différens. L'auteur de la deuxiéme continuation est Jean de Venette, ainsi nommé du lieu de sa naissance auprès de Compiégne. Il étoit religieux Carme en la maison de la place Maubert à Paris. C'est lui qui a donné en françois l'*Histoire des trois Maries*, qui est manuscrite à la bibliothéque du roi de France. Il écrivoit encore l'histoire des événemens arrivés en 1368, & il dit au commencement de sa continuation, qu'en 1315 il avoit sept à huit ans. Dom Luc d'Achery a aussi publié cette seconde continuation. * Voyez sur Nangis & ses continuateurs, un mémoire plein de recherches & très-bien fait par M. de la Curne de Sainte-Palaye, de l'académie des inscriptions & belles lettres, dans le tome VIII des mémoires de cette académie, & le mémoire du même sur Jean de Venette en particulier dans les mêmes mémoires, tome XIII.

NANHIUNG, c'est une des principales villes du Quantung, province de la Chine; elle est située sur la riviere de Chin. * Mati, *diction.*

NANKERUS, évêque de Cracovie, & ensuite de Breslaw, étoit issu de la famille noble des Oxes, dans la principauté d'Oppelen dans la haute Silésie. Il fut d'abord doyen du chapitre de Cracovie, & en 1320 il fut évêque de cette ville à la place de Jean Muscata. Uladislas Loketek, roi de Pologne, refusa d'abord d'approuver cette élection à laquelle il consentit ensuite, & qui fut confirmée par le pape Jean XXII. Nanker fut un prélat zélé & vertueux; il rétablit dans son diocèse la discipline ecclésiastique fort dérangée par les troubles intérieurs, & par le long exil de son prédécesseur. Il fit rebâtir sa cathédrale que le feu avoit consumée en 1306. Il instruisit dans la foi chrétienne en 1325, Aldone, fille de Gedimin, grand duc de Lithuanie, qui épousoit Casimir, fils du roi Uladislas, & il baptisa cette princesse à Cracovie. Il étoit fort versé dans le droit canon, & dans la connoissance des régles ecclésiastiques, & il vouloit qu'on les observât exactement. Il reprit un jour le roi qui ne se faisoit point de scrupule de les violer, & ce prince, irrité de la remontrance, donna un soufflet au prélat, qui n'en diminua rien de son zèle. En 1326, il succéda dans le siége de Breslaw à Vite Habdonck, qui venoit de mourir, & il y assembla un synode en 1331, dont les statuts ont été imprimés en 1585. Jean, roi de Bohême, étant venu en Silésie en 1337, pour prendre possession de la principauté de Breslaw, & voulant avoir le château de Miltsch, sur les frontieres de Pologne, qui appartenoit à l'évêque, celui-ci loin de céder, y envoya Jean de Wurben, chanoine, pour le défendre en cas d'attaque. Le roi mit l'affaire en négociation. Il envoya des députés à Wurben, qui, après le repas, où ils burent beaucoup, leur accorda ce qu'ils demandoient. Nanker fit grand bruit, demanda qu'on lui restituât le château, & sur le refus du

roi, il alla trouver ce prince avec quatre chanoines, au couvent de S. Jacques, aujourd'hui S. Vincent, à Breslaw; & étant entré tenant une croix de sa main droite, & un écrit de la main gauche, il exhorta le roi par trois fois à lui restituer le château, & sur son refus il l'excommunia. Le roi s'en mit peu en peine; mais ayant appris que le prélat avoit fort mal parlé de lui en s'en retournant, soit que le rapport fût vrai ou faux, il chassa de Breslaw Nanker & ses chanoines, qui se retirerent à Neisse. Le sénat de Breslaw fit rouvrir les églises, & en donna la desserte à ceux du clergé qui étoient demeurés. Comme un crime en attire souvent un autre, le roi de Bohême permit aux princes de Silésie de s'emparer des biens ecclésiastiques, & il est aisé de juger combien une permission, qui flatoit fort la cupidité, fut prise littéralement. Ces désordres durerent pendant quatre ans. Nanker en gémit, & souffrit avec patience ce qu'il n'étoit pas en son pouvoir d'empêcher. Il mourut à Neisse le 10 avril 1341, & fut enterré à Breslaw. * Dlugoss, *Hist. Polon. ad annum* 1341. Michow, *in chron. Polon.* lib IV. Hankius, *de Silesiis indigenis eruditis*, cap. XV. Balbinus, *in miscellan. Bohemicis*, &c.

NANI (Jean-Baptiste) noble Vénitien, procurateur de saint Marc, étoit fils de *Jean* Nani, qui avoit possédé la même charge de procurateur, & de *Marine* Landi. Il naquit le 30 août 1616, & fit en peu de temps un grand progrès dans les belles lettres. Son pere qui étoit habile, forma lui-même ce fils dans les affaires, & le tint avec lui à Rome, où il étoit ambassadeur de la république de Venise auprès du pape Urbain VIII. Ce pontife qui se connoissoit si bien en gens, prédit que Jean-Baptiste Nani deviendroit un excellent homme, & ne se trompa point. Il fut admis dans le collége des sénateurs l'an 1641, & peu après fut nommé ambassadeur en France, où il demeura cinq ans avec beaucoup de réputation. Le cardinal Mazarin, ministre d'état, s'entretenoit souvent avec lui, & reçut de lui de très-bons conseils, sur la conclusion du traité de Munster, l'an 1648. Ce fut en cette année que Nani retourna à Venise, après avoir obtenu de la France un secours considérable d'hommes & d'argent pour la guerre de Candie contre le Turc. On le fit passer dans le collége des consultes politiques, & il fut surintendant des affaires de guerre & des finances. L'an 1654, on l'envoya ambassadeur à la cour de l'empereur, où il fit un second voyage après l'élection de Léopold; ensuite de quoi il eut ordre de repasser en France l'an 1660. Il s'y trouva au mariage du roi, après la paix des Pyrénées; & il obtint un nouveau secours pour la guerre de Candie. Il a publié une relation de cette ambassade. Enfin le sénat de Venise, extraordinairement satisfait de sa conduite, le choisit pour remplir la charge de procurateur de saint Marc, vacante par la mort de Léonardo Foscoli. Peu après, l'an 1663, le grand-conseil le nomma capitaine général de la mer; mais comme l'air de la marine étoit tout-à-fait contraire à sa santé, on ne voulut pas exposer un homme de ce mérite, & si nécessaire à la république. Il continua à rendre des services considérables à sa patrie. On l'avoit nommé pour se trouver en 1677, aux conférences de Nimégue; mais les Espagnols le récuserent. Nani fut chargé par le sénat d'écrire l'histoire de Venise: emploi qui se donne à un des principaux nobles de la république. Il en composa la premiere partie, que toute l'Europe a beaucoup estimée, & que l'on a traduite en notre langue. Il est vrai néanmoins qu'en ce qui concerne sa patrie, il a plus suivi les sentimens naturels que la vérité de l'histoire: que son style est un peu trop enflé, & que sa diction n'est pas fort pure, & est embarassée de parenthéses. On travailloit à imprimer la seconde partie, lorsqu'il mourut, le 5 novembre 1678, en la 63 année de son âge. Il a composé d'autres piéces, qui n'ont pas été publiées; comme la Pharsale de Lucain paraphrasée; des considérations sur les annales de Tacite; des discours divers, &c. Bulifon a donné au tome I de ses *lettere memorabili*, deux lettres de Jean-Baptiste Nani. Il lui en attribue une troisiéme adressée à Robert Titi, concernant divers sujets de littérature. Mais cette derniere étant datée du 27 mai 1592, ne peut être de Nani, qui n'est né qu'en 1616. Divers auteurs parlent avantageusement de lui. * *Voyez* son éloge parmi ceux des hommes de lettres de Lorenzo Crasso.

NANKING, grande province de la Chine, *cherchez* NANQUIN.

NANNESIS: quelques-uns prétendent que c'est le nom du mauvais riche, dont il est parlé dans saint *Luc*, *chap. XVI*, *vers.* 19. Mais comme l'écriture ne le nomme point, & comme, suivant toutes les apparences, ce qui est dit du mauvais riche n'est qu'une parabole, on peut juger de la solidité de cette opinion.

NANNI, ville de la Chine, en la province de Kiangsi, sur le confluent des rivieres de Puan & de Li, vers les confins du royaume de Tunquin. * Martin Martini, *Atlas Sinicus*.

NANNI, ou NANNIUS (Pierre) chanoine d'Arras, & professeur dans l'université de Louvain, né à Alemaër en Hollande, l'an 1500, avoit beaucoup de génie, une mémoire excellente, & un fonds de bonté admirable. Après avoir étudié pendant quelque temps les humanités, il s'appliqua à la peinture, & reprit ensuite ses études, & après avoir fait son cours de philosophie, il enseigna quelque temps dans son pays. Il fut ensuite professeur d'humanités à Louvain, où il enseigna pendant dix-huit ans. Enfin il obtint un canonicat d'Arras, qu'il garda jusqu'à la mort. Ses ouvrages témoignent qu'il étoit bon critique, excellent grammairien, orateur habile, & qu'il savoit la théologie, le droit & les mathématiques. On a de lui des harangues & des notes sur presque tous les auteurs classiques, & sur des traités de quelques peres; *Miscellaneorum, sive Συμμίκτων Decas*, ou dix livres de mélanges, qui regardent la critique, c'est-à-dire, la correction & les explications des auteurs; *De claris Romæ Corneliis*; *Scholia in cantica*; *In sapientiam*; *Annotationes in institutiones juris civilis*; sept dialogismes des héroïnes, que plusieurs estiment être son chef-d'œuvre. Il a traduit, entr'autres, quelques épîtres de *Demosthène*, de *Synesius*, & d'*Apollonius*; l'oraison de *Démosthène* sur l'immunité; les vies de Caton & de Phocion par *Plutarque*; le traité d'*Athenagoras*, sur la résurrection des morts; quatre homélies de saint *Basile*; trois de saint *Jean Chrysostome*; & presque tous les ouvrages de saint *Athanase*. Toutes ces traductions sont exactes & fidéles, si l'on excepte celle des œuvres de saint Athanase, où il a souvent renversé le sens de ce pere en plusieurs endroits. Il mourut à Louvain le 21 juillet 1557, âgé de 57 ans. * *Consultez* le Mire; Valere André; Melchior Adam; Paul Jove; Ghilini; Aubert. Mir. *elog. Belg.* Daniel Huet, *de claris interpret. l.* 2. Isaac Bullart, *académie des arts & des sciences*, *l.* 4. Godefroi Hermant, *préface de la vie de S. Athanase*. Baillet, *jugem. des savans*, *t. II & III de l'édition*, *in*-4°.

NANNI (Remi) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit de Florence, & fut appellé à Rome par le pape Pie V, pour y travailler à une

édition des œuvres de saint Thomas, & composa divers ouvrages, dont le plus considérable est un commentaire sur toute l'écriture, avec l'histoire des personnes illustres, des plantes, des animaux, des pierres, des fleuves, des montagnes, &c. dont il est fait mention dans la bible. Nanni ne s'appliqua pas seulement à l'histoire sacrée; il fit réimprimer l'histoire de Villani avec ses remarques, fit divers petits traités séparés de politique sur celle de Guichardin, & traduisit celle de Sicile par Fazello. La poësie italienne remplit aussi une partie de son temps : il mit en vers les pseaumes de David, & les héroïdes d'Ovide : & l'on trouve des sonnets, des églogues, & d'autres piéces de vers de sa composition dans plusieurs recueils imprimés en Italie, comme dans ceux de Ruscelli, de Giolito, de Gobbi, de Berni, &c. Il mourut à Venise l'an 1581. * *Consultez* Antoine de *Sienne*; Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

NANNI (Michel) religieux de saint Dominique, né dans le diocèse d'Urbin vers l'an 1593, fut élu docteur en théologie, & mérita l'estime des papes Alexandre VII & Clément IX, qui lui offrirent plusieurs fois des évêchés qu'il refusa. Il mourut le 9 août 1671, en odeur de sainteté. Il a laissé quelques ouvrages, dont le plus considérable est une vie de saint Dominique, écrite en italien. * Echard, *script. ord. Fratrum Prædicator. tom. II.*

NANNON, prévôt de Condat, *cherchez* MANNON.

NANQUIER (Frere Simon) autrement le Coq, ou du Coq, poëte latin, dont M. Baillet n'a point parlé, florissoit dans le XV siécle. Il y a lieu de croire qu'il étoit religieux, comme l'indique cette qualité de frere qu'on lui donne à la tête de ses poësies, *dont nous allons parler*. Peut-être étoit-ce à saint Faron de Meaux, ou à Cerfroi de l'ordre des Mathurins, dans le même diocèse. Nous avons de lui deux poëmes latins qu'on lit avec plaisir, tant pour les pensées, que pour la latinité qui semble au-dessus de son siécle. Dans le premier qui est en vers élégiaques, il entre dans le détail des misères de l'homme. Cette piéce est pour cette raison intitulée : *De lubrico temporis curriculo, deque hominis miseria.* Elle est dédiée 1°. à Charles de Billy, abbé de saint Faron de Meaux. De Billy, neveu d'Antoine de Ploisy, fils d'Antoine, seigneur de Mauregard, & de Perronelle de Villiers de l'Isle Adam, étoit prieur de Montolon lorsqu'il fut élu abbé de S. Faron en septembre 1494, & il permuta cette abbaye avec celle de S. Léonard, de Ferrieres en 1517; 2°. à Robert Gaguin, qu'il qualifie de docteur en décret, c'est-à-dire, en droit canon, & qui fut général des Mathurins depuis 1473 jusqu'à sa mort arrivée en 1501; 3°. à Faustus Andrelinus, poëte *laureat*, ou couronné, mort en février 1519 avant Pâque, ou comme on comptoit alors en 1518. Ces dédicaces fixent à peu près l'époque de la piéce de Simon de Nanquier. Ce poëme a été traduit en vers françois par Jean Parradin, de Louhans, sous ce titre : *Micropædie*, de Jean Parradin, de Louhans, à Lyon, chez Jean de Tournes, 1546, *in*-12. La seconde piéce de Nanquier, qui est en vers héroïques, est sur la mort de Charles VIII, roi de France, arrivée le 6 avril 1498. Cette seconde piéce de Nanquier est en forme d'éclogue : deux bergers en font les interlocuteurs. On trouve à la fin deux ou trois épigrammes de Nanquier. Ces piéces ont été imprimées vers le commencement du XVI siécle, *in*-4° : mais la date, ni le lieu de l'impression ne sont point marqués. Les deux poëmes ont été réimprimés *in*-8°, à Paris, en 1563. Le premier est accompagné dans ces deux éditions d'un long commentaire qui est pour le moins inutile.

NANQUIN, NANKING, ou NANCHIN, grande province de la Chine, avec une ville de même nom, porte aussi le nom de *Kiangnang*. La province de Nanquin est divisée en quatorze parties, qui ont toutes une grande ville; savoir Nanquin, Fungiang, Sucheu, Suakiang, Changeheu, Chiakian, Yangcheu, Hoiagan, Lucheu, Ganking, Taiping, Ninque, Cuicheu & Hoeicheu. Ces villes en ont sous elles environ cent dix de moins considérables. La province de Nanquin confine au Kiangsi du côté du sud-ouest, & est baignée de la mer à l'est, & au sud-est. Elle a au midi le Chequiang, & au nord-ouest Honan.

La ville de Nanquin, que l'on nomme aussi *Kiamniva*, a été autrefois la capitale de l'empire de la Chine, & pour lors elle avoit trois enceintes de murailles, à la derniere desquelles on donnoit seize grandes lieues. Le nombre de ses habitans étoit immense. Depuis que les empereurs se sont retirés à Pekin, elle est beaucoup diminuée de sa grandeur; cependant si l'on compte ses fauxbourgs, & les habitans de ses canaux, il s'y trouve encore plus de monde qu'à Pekin. Sa situation, son port, l'affluence de toutes choses, la fertilité des terres qui l'environnent, & ses canaux, qui facilitent le commerce, la font toujours regarder comme le centre de l'empire, où l'on trouve ce qu'il y a de plus rare & de plus curieux dans les autres provinces. On voit encore les vestiges de son ancienne enceinte, qui semblent plutôt les bornes d'une province que celles d'une ville. On y voit hors de la ville la fameuse tour de porcelaine, élevée vers l'an 1380. Elle est de figure octogone, large d'environ quarante pieds, ayant neuf étages. Son mur sur le rez-de-chaussée, a 12 pieds d'épaisseur, & plus de huit par le haut; tout est de brique incrustée de porcelaine, posée de champ; la hauteur de cette tour sur le rez de chaussée est de plus de deux cens pieds. Le comble est soutenu par un gros mât, qui prend au plancher du huitiéme étage, & qui s'éleve plus de trente pieds au dehors, sur la pointe duquel est posé un globe doré, d'une grosseur extraordinaire. Cette tour peut être regardée comme l'ouvrage le mieux entendu, le plus solide & le plus magnifique qui soit dans l'Orient. On voit à Nanquin des cloches prodigieuses, une entr'autres, de onze pieds de roi de hauteur, sans son anse, & de vingt-deux de circonférence extérieure, & du moins de cinquante milliers de pesanteur. La province donne son nom au golfe de *Nanquin* ou de *Gaing*, que les Portugais appellent *Enseada de Nanquin.* * Martin Martini, *Atlas Sinicus & histor.* Le P. le Comte, *mémoires de la Chine.*

NANSIUS (François) d'Ifemberg en Flandre, dans le territoire de Furnes, fut disciple de Paul Léopard, & se rendit très-habile dans les langues grecque & latine, & dans la science de l'antiquité. Il posséda quelque magistrature à Bruges, ou dans le territoire; mais ayant pris dans les troubles de sa patrie un parti peu convenable, & qui n'étoit ni le meilleur ni le plus sur, il fut déchu de sa magistrature, & contraint d'accepter un emploi de principal de collége à Leyde, & ensuite une chaire de professeur en langue grecque à Dordrecht. Il passa le reste de sa vie dans ces emplois, & mourut à Dordrecht en 1595, à l'âge de soixante-dix ans. On a de lui : 1. *Notæ ad Nonni paraphrasin in Joannem*, à Leyde, 1589, *in*-8°. Il y en a eu une seconde édition. 2. *Platonis dialogus de virtute, qui Menos inscribitur*, en grec & en latin, avec des

notes, à Paris, de l'imprimerie royale, *in-fol.* 3. *Grammatica Despauteriana*, à Anvers chez Plantin, *in-4°.* 4. *Prælectiones in Theocritum: Annotationes in Hesiodum, in Callimacum, Theognidem, Phocylidem, Pythagoræ aurea carmina, & Plutarchum de educatione liberorum.* * Valere André, *bibliotheca Belg.* édition de 1739, *in-4°*, tom. I, pag. 302 & 303.

NANTERRE, en latin *Nemptodurum*, *Nemetodurum*, bourg de l'Isle de France, à deux lieues de Paris, entre cette ville & Saint-Germain, & près de la riviere de Seine, est renommé, pour avoir été le lieu de la naissance de sainte Geneviéve, patrone de Pâris. Le nom de *Nanterre* se trouve dans les anciens auteurs de notre histoire. On y tint l'an 591, une assemblée considérable des prélats & des grands du royaume, pour le baptême du roi Clotaire II. * Grégoire de *Tours*, *lib.* 10, *cap.* 18.

NANTERRE, ancienne famille de Paris, à laquelle le bourg de Nanterre a donné son nom, a produit dans le XV siécle, SIMON de Nanterre, conseiller du roi, & l'un des quatre présidens à mortier de sa cour de parlement de Paris, qui étoit fils de *Jean* de Nanterre, & fut consideré comme un des plus doctes jurisconsultes de son temps. Il fut élevé aux charges de conseiller, puis de président l'an 1409, & reçut du roi Charles VI des témoignages publics de son estime. Les partisans du duc de Bourgogne l'obligerent, l'an 1418, à se défaire de sa charge, qu'il exerçoit avec un zèle trop avantageux au roi & à l'état, pour plaire à ceux qui s'en étoient déclarés les ennemis. Ce sage magistrat fut pere de *Philippe*, & de MATTHIEU de Nanterre, premier président du parlement de Paris. Depuis, l'an 1465, le roi Louis XI le transféra à Toulouse, pour mettre en sa place Jean Dauvet, qu'il aimoit beaucoup. Nanterre obéit, & fut rappellé peu de temps après à Paris, où il se contenta de tenir la place de second président, qu'il exerça avec une très-grande probité. Il mourut l'an 1487. * Blanchard, *éloges des premiers présidens du parlement de Paris.*

NANTES, sur la Loire & l'Ardre, ville de France, dans la haute Bretagne, avec titre de comté, & avec évêché, est nommée par les auteurs Latins, *Nannetæ*, ou *Nannetum Condovicum*. Sans s'arrêter aux fables de ceux qui s'imaginent que cette ville fut bâtie par *Nantes*, un des descendans de Noé, nous pouvons assurer qu'elle est très-ancienne, puisque César, Ptolémée, & Grégoire de *Tours* en parlent avantageusement. Elle est encore aujourd'hui très-considérable & très-heureusement située; ce qui l'a fait appeller par Bertrand d'Argentré, l'*œil de la Bretagne*. Cette ville a eu ses comtes particuliers, & a été le siége des ducs de Bretagne. L'évêché est suffragant de Tours, & l'évêque de Nantes est conseiller né du parlement de Rennes. Outre le siége épiscopal, il y a encore à Nantes, présidial, généralité, chambre des comptes, & université. Au reste, elle est défendue par un bon château. La riviere de Loire y forme un très-beau port: elle y reçoit l'Ardre, & contribue au grand commerce qui s'y fait, aussi-bien que le flux & reflux de la mer, qui y fait remonter les plus grosses barques & les vaisseaux de médiocre grandeur. Les plus grands s'arrêtent à quatre lieues au-dessous de Nantes. Cette ville située sur la rive droite de la Loire, est au pied de quelques collines, dont elle occupe une partie, qui est séparée par l'Ardre. Le château est flanqué de grosses tours rondes, du côté de sa porte dans la ville, & de quelques demi-lunes du côté du fauxbourg Saint-Clément, qui est fermé de murailles. Il y en a trois autres à Nantes, le Marché, la Fosse, & celui de Pillemil. L'église cathédrale de saint Pierre est ornée de deux hautes tours, & de quelques tombeaux des ducs de Bretagne. On y trouve aussi la collégiale de Notre-Dame, avec un très grand nombre d'autres églises, monasteres, & un collége des peres de l'Oratoire. La ville de Nantes a beaucoup souffert en diverses occasions. Nomenoi, qui étoit descendu des anciens rois de la Bretagne, se rendit souverain de cet état, après la sanglante bataille de Fontenai, l'an 841, à la sollicitation du comte Lambert. Ce comte, outré de ce que le roi Charles *le Chauve* lui avoit préféré Renaud, comte de Poitiers, auquel il avoit donné la ville de Nantes, persuada à Nomenoi de se révolter; & avec le secours des Bretons, il tua Renaud, & se rendit maître de Nantes. Nomenoi le chassa depuis de cette ville. Alors Lambert furieux alla implorer la protection des Normans, & les amena par la riviere devant Nantes, qu'ils prirent par escalade le jour de saint Jean de l'an 844. Ils égorgerent la plupart des habitans, qui s'étoient réfugiés dans l'église de saint Pierre; ils massacrerent sur le grand autel l'évêque, qui disoit la messe, & emmenerent tout ce qui restoit d'hommes en vie. L'an 851, le même comte Lambert, par trahison, prit encore Nantes, & y surprit les François qui y étoient. Nomenoi mourut peu après; & le roi Charles *le Chauve* donna Nantes à Herispoux, son fils, qui l'étoit venu trouver à Angers. *Voyez* ce que nous disons ailleurs des comtes de Nantes, en parlant de la BRETAGNE, & d'ALAIN I, dit *Barbe-Torte*, & d'ALAIN II, dit *le Rebru*, comtes de Bretagne. L'an 1342, les Anglois assiégerent cette ville sans la pouvoir prendre. Ils surprirent le château le soir du mardi gras de l'an 1355; mais Gui de Rochefort le reprit, & refusa quartier aux Anglois, en punition d'avoir violé la tréve. Le roi Henri IV étoit l'an 1598 à Nantes, où après avoir reçu sous son obéissance la province de Bretagne, qui avoit pris le parti de la ligue, avec Philippe-Emanuel de Lorraine, duc de Mercœur, &c. son gouverneur, il fit au mois d'avril l'édit de Nantes, en faveur des Prétendus Réformés, qui ne fut enregistré en la cour que le 25 février de l'année suivante. Cet édit a été révoqué par le roi Louis XIV, l'an 1685. * Du Chêne, *recherches des antiquités des villes.* Argentré & Augustin du Pas, *histoire de Bretagne.* Sincerus, *itiner. Gall.* Sainte-Marthe, *Gall. christiana.*

CONCILES DE NANTES. *

Il y a eu plusieurs conciles à Nantes. Il s'en tint un en 655, ou peu après, sous l'évêque Sallapius, autrement Salapus, & ce fut S. Nivard de Reims qui y présida. Les canons qui nous en restent, sont d'une exacte discipline, & ne peuvent être attribués à un concile de Nantes du IX siécle, comme plusieurs savans l'ont prétendu, puisqu'on trouve la plupart de ces canons dans le deuxiéme capitulaire de Théodulphe d'Orléans, qui vivoit au milieu du VIII siécle, & qu'ils ont été copiés par Hincmar & Réginon dans le IX. Ce concile defend à tous ceux qui sont dans les ordres sacrés, de tenir aucune femme dans leur maison, pas même leur mere. Il ordonne des pénitences de plusieurs années pour les grands crimes, de priver de l'assistance aux saints mysteres ceux qui vivent dans des inimitiés, & de mettre dehors ceux qui n'étant point en voyage, se présentent pour entendre la messe dans une autre église que leur paroisse. Il défend aussi d'avoir plusieurs églises ou bénéfices. Le canon ajoute, selon la leçon d'aujourd'hui, *à moins que le titulaire n'ait un desservant*

dans celle où il ne réſide pas : mais cette exception eſt conſtamment une addition, qui s'y eſt fourée ſans aveu, ou une note qui de la marge aura paſſé dans le texte par inadvertance ou par ignorance. Salapius, ſous lequel ce concile fut tenu, envoya auſſi ſon archidiacre Chaddo au concile de Châlons-ſur-Saone de l'an 650, ſelon le pere Sirmond, ou de l'an 655, ſelon le pere Labbe. En 1125 ou 1127, Hildebert, archevêque de Tours, tint un autre concile à Nantes, où l'on régla que les enfans qui naîtroient d'un mariage inceſtueux n'auroient aucune part à la ſucceſſion de leurs parens; qu'on obſerveroit les canons dans la collation des ordres; que les enfans des prêtres (on voyoit alors beaucoup de prêtres mariés) ne pouroient être ordonnés, s'ils n'étoient moines ou chanoines réguliers, & que les enfans ne ſuccéderoient point aux bénéfices de leurs peres. Le comte Conan III, qui ſe trouva à ce concile, renonça de lui-même au droit de *Bris*, c'eſt-à-dire, au droit de s'emparer de tous les effets d'un vaiſſeau briſé ou échoué ſur les côtes, & du vaiſſeau même; & il pria les peres du concile de prononcer anathême contre ceux qui voudroient uſer de ce droit dans la ſuite. Les évêques, perſuadés de l'injuſtice de ce droit, prononcerent avec joie cet anathême; mais leur déciſion fut peu ſuivie. Les ſeigneurs de Léon & de Ponthierre, entr'autres, écouterent plus leurs intérêts que les ordres du concile, & ils ſe firent un droit de cette barbare coutume, & l'appellerent le droit de Bris ou de Lagam, mot ſaxon, ſelon Spelman, qui ſignifie *jacere*, *ejectus*. Ce droit s'appelle en latin *laganum*, & s'appelloit auſſi autrefois *peçoi de mer*. Conan renonça auſſi, dans le même concile de Nantes, au droit de s'emparer de tous les meubles d'un homme ou d'une femme défunts, comme étant un droit odieux & injuſte. Ce concile de Nantes de l'an 1125 ou 1127, ſe tint ſous l'épiſcopat de Brice ou Briceis, & non pas Franceis, comme dom Lobineau paroît l'avoir cru. Ce Brice mourut l'an 1139 ou 1140. En 1264, il y eut un autre concile à Nantes, dans lequel il fut fait défenſes de promettre un bénéfice avant ſa vacance; de diminuer dans les prieurés le nombre ordinaire des moines; de chaſſer; d'établir des vicaires hors des cas de droit; de préſenter plus de deux plats à l'évêque dans ſes viſites, s'il ne permet de lui en ſervir davantage, & de tenir enſemble deux bénéfices qui demandent réſidence, l'acquiſition du deuxiéme faiſant vaquer de fait le premier. Le canon ajoute, *ſauf en tout néanmoins le pouvoir de l'évêque diocéſain*, addition que le concile de Saumur de l'an 1276 prouve n'être point du concile de Nantes. Jacques I, dit de Guerrande, qui de chanoine de Paris, & enſuite doyen de Tours, avoit été fait évêque de Nantes au mois de février de l'an 1264, & qui mourut en 1267, aſſiſta à ce concile. En 1431, au mois d'avril, il ſe tint encore un concile à Nantes, dont aucun hiſtorien ni collecteur des conciles n'a fait mention. Celui-ci ordonne aux évêques de faire lire l'écriture ſainte à leur table. Il prive du droit d'aſſiſtance ceux qui viennent tard à l'office, ſavoir, après le premier pſeaume, ou qui en ſortent ſans cauſe raiſonnable avant qu'il ſoit fini. Il défend à tous les eccléſiaſtiques, ſéculiers & réguliers, qui donnent à manger de faire ſervir plus de deux plats, & recommande aux prédicateus l'humilité, & la modeſtie, même dans leurs geſtes, dans le ton de leur voix, &c. Il impoſe une pénitence publique aux blaſphémateurs, &c. Ce concile ſe tint ſous l'évêque Jean II, dit de Château-Giron & de Maleſtroit, qui étoit chancelier de Bretagne, & avoit été transféré de Saint-Brieu à Nantes l'an 1419, & mourut le 14 ſeptembre 1443; après avoir réſigné à ſon neveu, & inſtitué dans ſon égliſe l'office & la fête de la préſentation de la ſainte Vierge. Gabriel de Beauvau, évêque de Nantes, mort en 1667, y publia des ordonnances ſynodales en 1638, 1649, &c. * Lobineau, *hiſtoire de Bretagne*, *tome I*, *pag.* 202, 204, &c. Travers, *hiſtoire abrégée des évêques de Nantes*, *au tome VII des mémoires de littérature & d'hiſtoire*, chez Simart, deuxiéme partie, pag. 336, 360, 373, 391. *Voyez* BENOIST & BRUERE (Etienne de la) évêques de Nantes. M. Maan, *metropole de Tours*; on y trouve le concile de Nantes de 1431, mais très-défiguré.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, bourg dans l'Iſle de France, à dix lieues de Paris, du côté de l'occident, tirant vers Soiſſons, où eſt un beau château, appartenant préſentement à la maiſon d'Eſtrées, & un ancien prieuré de l'ordre de ſaint Benoît.

NANTEUIL EN VALLÉE, village avec abbaye, au confluent des deux petites rivieres d'Or & d'Argent, dans le Poitou, à douze lieues de Poitiers vers le midi. * Mati, *diction.*

NANTEUIL (Frere Jean de) prieur d'Aquitaine, lieutenant au prieuré de France, amiral de la mer, & capitaine de la Rochelle, de Saintonge, & d'autres parties du royaume, exerça la charge d'amiral en 1350, & années ſuivantes. Il ſervit avec une compagnie de gendarmes en Normandie & en Picardie, depuis le 13 mars 1351, juſqu'au 2 janvier 1352, pour les gages deſquels il reçut une ſomme de 3300 livres, & reçut encore par lettres du 10 ſeptembre 1356, une autre ſomme pour quatre galeres armées, qui devoient aller avec celles du roi d'Aragon. Il mourut peu après; & les ſervices qu'il avoit rendus en pluſieurs occaſions importantes aux rois Philippe *de Valois* & Jean, tant en ſes offices d'amiral & de capitaine, qu'en pluſieurs autres, furent jugés ſi conſidérables après ſa mort, par le roi Charles V, étant encore dauphin, que ce prince remit en mars 1358, à frere Jean Buiſon, lieutenant au grand-prieuré de France, toutes les ſommes dont ce prieur d'Aquitaine pouroit être tenu à cauſe des deniers qu'il avoit reçus pour le fait de ſes offices d'amiral & de capitaine, à condition de demeurer pareillement quitte de 164 marcs d'argent reçus des biens de ce prieur, & de mille écus du coin du roi Philippe, que frere Guillaume de Mail, prieur de France, avoit prêtée au roi. * Le P. Anſelme, *hiſtoire des grands officiers.*

NANTEUIL (Robert) naquit à Reims en l'année 1630. Son pere, marchand de cette ville, quoique très pauvre, prit un grand ſoin de ſon éducation, & lui fit faire toutes ſes études. Il eut dès ſon enfance une ſi forte inclination à deſſiner, & il s'y appliqua ſi heureuſement, que ſur la fin de ſes deux années de philoſophie, il deſſina & grava lui-même la theſe qu'il ſoutint. Il excella dans la peinture, & ſe procura par cet art les ſecours néceſſaires pour ſe tirer de l'indigence où il ſe trouvoit depuis ſon mariage. Après avoir vendu le peu de bien qu'il avoit à Reims, il vint s'établir à Paris, où il s'appliqua à faire des portraits en paſtel, qu'il gravoit enſuite pour ſervir à des theſes. Il fit celui de Louis XIV en paſtel, dont il eut cent louis d'or de récompenſe; il le grava enſuite dans toute ſa grandeur. Le roi en fut ſi ſatisfait, qu'il créa pour lui une charge de deſſinateur & graveur de ſon cabinet, avec des appointemens de mille livres, & lui en fit expédier des lettres patentes très-honorables. Ce portrait eſt peut-être le plus bel ouvrage de cette eſpéce, qui ait jamais été

été fait. Nanteuil grava ensuite de la même maniere le portrait de la reine mere de Louis XIV, celui du cardinal Mazarin, qui le retint pour son dessinateur & graveur, celui du duc d'Orléans, du maréchal de Turenne, & de quelques autres grands seigneurs. Voici de quelle maniere Carlo Dati parle des ouvrages de Nanteuil dans la vie de Zeuxis. » Ces paroles d'Apollonius m'appellent à contempler avec étonnement l'artifice » des estampes de nos graveurs modernes, où toutes choses sont si naïvement représentées ; la » qualité des étoffes, la couleur de la carnation, » la barbe & les cheveux, & cette poudre légere » qui se met dessus ; & ce qui est de plus important, l'âge, l'air, & la vive ressemblance de la » personne, quoiqu'on n'y emploie autre chose, » que le noir de l'encre & le blanc du papier, qui » ne font pas seulement le clair & l'obscur, mais » l'office de toutes les couleurs. Tout cela se voit » & s'admire, plus qu'en quelqu'autre ouvrage, » dans les excellens portraits de l'illustre Nanteuil. » Le grand-duc de Toscane voulut avoir le portrait de Nanteuil en pastel fait par lui-même pour le mettre dans sa galerie, où il prenoit plaisir d'assembler les portraits des peintres & des graveurs illustres, particulierement lorsqu'ils étoient de leur propre main. Le recueil des ouvrages de Nanteuil comprend plus de deux cens quarante estampes, où presque toutes les personnes les plus qualifiées de France sont représentées. Ce recueil de portraits surpasse de beaucoup tous les autres, & par le nombre & par la beauté des estampes. Nanteuil étoit naturellement éloquent & vif dans ses expressions. Sa conversation le faisoit rechercher des honnêtes gens ; & le cardinal Mazarin l'honoroit du titre de monsieur. Il faisoit des vers fort agréables, & les récitoit assez bien. Il aimoit les plaisirs ; & n'aima jamais assez sa fortune, pour amasser de grands biens, ce qui lui eut été facile. Il mourut à Paris, le 18 décembre 1678, âgé de quarante-huit ans. * Perrault, *les hommes illustres qui ont paru en France*. De Vigneul-Marville, *mélanges d'histoire*, *pag.* 182.

Dans le *Mercure* de décembre de 1678, on le dit mort âgé de 55 ans ; ce qui reculeroit de plusieurs années la date de sa naissance. On a quelques poésies françoises de cet habile homme, entr'autres, ces vers qu'il récita, un peu avant sa mort, à Louis XIV, pour lui demander du temps sur un nouveau portrait qu'il entreprenoit :

Après les actions qui vous couvrent de gloire,
Après tant de faits éclatans,
Il me faudroit, grand roi, donner un peu de temps,
Pour rendre votre image égale à votre histoire.
On verroit dans les traits de votre majesté
Une grandeur parfaite unie à la bonté,
Ce souris si charmant, cet air si magnanime,
Ces mouvemens causés par un esprit sublime,
Et tout ce qui compose & fait voir à la fois
Dans un homme, un grand homme, & le plus grand des rois.
Mais pourquoi dans mes vers achever votre image?
Tant d'écrivains sur moi n'ont-ils pas l'avantage,
Quand nul autre graveur par sa dextérité
Ne peut vous consacrer a la postérité?
Je me puis bien vanter, brulant d'un zèle extrême,
Je sais mon art, & j'aime.
Ainsi dans cet ouvrage on poura voir un jour
Ce que peuvent ensemble & l'adresse & l'amour.
Excusez ce transport, & pardonnez-moi, Sire,
Ce qu'un sujet fidèle a bien osé vous dire.

Tous les princes qui connoissoient les beaux arts, & qui les aimoient, avoient beaucoup d'estime pour Nanteuil ; & le grand-duc entretenoit le sieur Dominique auprès de lui, afin qu'il apprît quelque chose d'un si habile homme, & qu'il pût un jour faire honneur à la Toscane. * Voyez le *Mercure* de décembre 1678.

NANTIGISE, évêque d'Urgel en Catalogne, assista à un concile de Barcelone, tenu l'an 906. * *Voyez* Marca, *Hispan. lib. IV*, *pag.* 377 & *seq.*

☞ NANTIGNI (Louis CHASOT DE) connu par ses ouvrages généalogiques, étoit né à Saulx-le-Duc en Bourgogne, au mois d'août 1692. Après avoir achevé à Paris ses études, qu'il avoit commencées à Dijon, il fut chargé successivement de l'éducation de quelques jeunes seigneurs. Les soins qu'il étoit obligé de donner à une fonction si importante, ne l'empêcherent point de se livrer dans ses momens libres à l'étude de l'histoire, pour laquelle il avoit un gout particulier. Les progrès qu'il faisoit dans cette science, lui firent connoître que celle des généalogies étoit nécessaire pour l'étudier avec plus de fruit, & mieux entendre les différens intérêts des principaux acteurs qui paroissent sur ce vaste théâtre. Il s'appliqua donc à ce genre de connoissances ; & c'est par les lumieres qu'il acquit dans cette partie, qu'il s'est fait connoître davantage. Il mit au jour depuis 1736, jusqu'en 1738, quatre volumes *in*-4°, sous le titre de *Généalogies historiques des rois, des empereurs, & de toutes les maisons souveraines.* Cet ouvrage, qui assurément est le meilleur de ceux qui sont sortis de lui, devoit avoir une suite assez considérable, & il en a laissé une partie en manuscrit. Nous avons encore de lui les *Tablettes géographiques*, *in*-12, Paris, 1725. *Tablettes historiques, généalogiques & chronologiques*, huit parties, *in*-24, Paris, 1748, & années suivantes. *Tablettes de Thémis*, trois parties *in*-24, Paris, 1755. Il a fourni beaucoup d'articles généalogiques pour le supplément de Moréri de 1749. Pendant les cinq ou six dernieres années de sa vie, il fut chargé de la partie généalogique du Mercure. M. Chasot de Nantigni étoit devenu totalement aveugle sur la fin de l'année 1751. Il est mort sur la paroisse de saint Sulpice, le 29 décembre 1755, à l'académie du roi pour le manége. M. de Jouan, directeur de cette académie, dont il étoit ami, l'avoit engagé généreusement à recevoir dans sa maison un logement, dont il a joui pendant cinq ou six ans.

NANTILDE, reine de France, étoit sœur de *Landri*, & avoit été demoiselle de la reine Gomatrude. Le roi Dagobert I conçut quelque inclination pour elle, & l'épousa l'an 632, après avoir répudié la reine, sous prétexte de stérilité. Plusieurs auteurs se sont imaginé que Nantilde avoit été religieuse, trompés par un manuscrit d'Aimoin, où ils lisoient, *de monasterio* pour *de ministerio*, comme nous l'avons remarqué, en parlant de Dagobert I. Au reste, Nantilde étoit très-habile princesse, & gouverna sagement le royaume après la mort du même roi Dagobert, l'an 638, & pendant la minorité de Clovis II, son fils. Elle eut pour ministre le sage Ega, mourut l'an 641, & fut enterrée à saint Denys auprès du roi son mari. * *Consultez* les chroniques de saint Bénigne de Dijon ; de Beze ; de saint Arnoul de Metz ; le pere Anselme, &c.

NANTUA, bourg ou petite ville de France, dans le Bugei, où elle a le second rang, à huit lieues de Bellei, vers le nord. Elle est sur un lac qu'on appelle le lac de Nantua, & sur le grand chemin de Genève à Lyon. Son nom latin est *Nantuadis*, *Nantois*, *Namtoacum*, *Namtoacus*, & *Nantuacum*. * La Martiniere, *diction. géograph.*

NANTWICH, bourg d'Angleterre, dans le comté de Chester, entre la ville de ce nom & celle de Staffort, à cinq lieues de la premiere & à six de la derniere. Elle est sur la riviere de Wener. On y fait une grande quantité de sel, le meilleur d'Angleterre. Elle est à 26 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

NANUS, paroît avoir regné dans quelque endroit voisin de Marseille sur la fin du régne de Cyrus. Il eut une fille nommée Petta, qui fut demandée en mariage par plusieurs jeunes gens. Son pere embarassé du choix, résolut de le lui laisser à elle-même, & regla qu'après un somptueux repas elle iroit présenter une coupe remplie de vin à celui qu'elle consentiroit d'avoir pour époux. Le hasard qui avoit amené ce jour-là même en ce lieu Euxéne, un des Phocéens qui venoient de fonder Marseille, voulut qu'il fût le plus agréable aux yeux de la princesse. Elle changea son nom en celui d'Aristoxène, & elle alla demeurer à Marseille, où elle accoucha d'un fils nommé Protis, qui donna le nom à une famille illustre de cette ville. Athénée, d'où l'on a pris (*liv.* 13) ce que l'on dit ici, cite pour garant Aristote dans un ouvrage qui s'est perdu.

NANYANG, grande ville située sur la riviere d'Ium, dans la Chine. Elle est la septiéme de la province d'Honan; & elle a douze autres villes dans son territoire. * Mati, *diction.*

NAOGEORGUS (Thomas) Allemand, né à Straubinge en Baviere, l'an 1511, dont le véritable surnom étoit *Kirchmeyer*, vivoit dans le XVI siécle, & a composé en assez mauvais vers latins hexamétres un ouvrage divisé en quatre livres, intitulé: *Regnum Papisticum*, contre quelques pratiques de l'église catholique: il a fait aussi plusieurs autres piéces satyriques, & quelques historiques, mais toutes d'un assez mauvais gout, &c. Cet auteur mourut vers l'an 1578. * *Epit. biblioth. Gesner.* Olaüs Borrich. *dissertat. quart. de poët. Lat.* Baillet, *jugemens des sav. sur les poëtes modernes.* Bayle, *diction. critique.*

NAOUDHAR, ou NODHAR; c'est le X roi de Perse, de la premiere race ou dynastie, qui porte le nom de *Pischdadiens.* Il étoit fils de *Manugeher*, auquel il succéda & jouit de tous ses états; mais non pas avec la même autorité. Car les plus grands de l'état se diviserent en plusieurs factions, & donnerent par leur mésintelligence occasion à leurs voisins de les affoiblir. Afrasiab, roi du Turquestan, conçut le dessein de rentrer dans la Perse, qui étoit son pays natal. Il passa le fleuve Gihon, qui séparoit les provinces du nord, où demeuroient les Turcs, d'avec celles du midi, où les Persans regnoient. Après plusieurs combats, Naoudhar fut défait & tomba entre les mains de son ennemi, qui le fit mourir, & s'empara de sa couronne. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

NAPÉES, nymphes des vallons, selon la croyance des Païens. Ce nom vient de νάπος, qui signifie *un vallon* couvert d'arbres. * *Consultez* Servius, sur ce demi vers du I livre de l'énéide.

Faciles venerare Napæas.

Mais dans l'interprétation de ce grammairien, au lieu de ces mots, *Napææ, vel Nayades fontium*, lisez *Napææ vallium, Nayades fontium.* C'est la conjecture de Martinius, *in lexic.*

NAPLES, grande ville d'Italie, avec titre d'archevêché, capitale du royaume de Naples, est nommée par les auteurs latins, *Neapolis*; par les Italiens, *Napoli*; par les Espagnols, *Napoles.* Son premier nom fut celui de *Parthenope*, qui lui fut donné, dit-on, de celui d'une Sirène; c'est ce que les auteurs anciens assurent, & sur-tout Silius Italicus, *l.* 12. *Voyez* PARTHENOPE. Si Naples n'est, comme on le dit, que la troisiéme ville d'Italie pour la grandeur, c'est peut-être la premiere pour la beauté. Aussi est-elle surnommée *la Gentille*; & se glorifie d'emporter le prix sur toutes les autres villes d'Italie, pour l'affluence de son peuple, & pour les avantages de sa situation, qui y attire toute la noblesse du royaume. Elle a d'un côté la campagne, & de l'autre la vue sur la pleine mer. Les anciens Romains estimoient si fort la bonté de son air, que la plupart des grands avoient leurs maisons de plaisance aux environs. La ville de Naples avoit autrefois un très-beau port, que Tite-Live appelle *Portum capacissimum*: mais depuis la mer s'est tellement retirée, que l'emplacement de ce port est devenu un des plus grands quartiers de la ville. Il y a peu de villes dans l'Europe dans lesquelles il y ait un plus grand nombre d'églises qu'à Naples, où la métropole est dédiée à saint Janvier, un des quatorze patrons de la ville, & est remarquable par son dôme, peint de la main du Dominicain. On y voit une chapelle bâtie à la moderne, qui est très-belle, tant par les statues de bronze, que par les peintures. C'est-là que l'on conserve du sang de saint Janvier, dans un vase de verre, où il est congelé: lorsqu'on l'approche de la tête du même saint, il devient liquide, à ce qu'on dit, & se forme en petites boules. Les églises de saint Jean de Carbonara; celles de saint Pierre, des Dominicains, où l'on conserve le crucifix qui parla, dit-on, à saint Thomas d'Aquin; des Théatins; des Jésuites; des Carmes; des Cordeliers; des Chartreux; l'Annonciade, &c. méritent d'être vues. Outre le *château de l'Œuf*, qui est dans la mer, sur un rocher, de forme ovale, & qui fut bâti par Guillaume III, prince Normand, il y a de plus le *Château Neuf*, élevé par Charles I, frere de saint Louis, & augmenté par Ferdinand d'Aragon. Il contient le palais du gouverneur, avec un vaste magasin, où l'on voit beaucoup de machines de guerre. Le *château Saint-Elme*, bâti par Charles-*Quint*, est un cavalier au-dessus de la ville, sur un haut rocher, d'où il commande à tous les environs. Il y a encore le torrion des Carmes, la tour saint Vincent, & le château Capouan. Le palais du vice-roi est fort beau; les autres les plus considérables de Naples sont ceux de Tolède, des Ursins, de Cassignan, des Caraffes, du prince de Sulmone, de Stigliano, ceux des ducs d'Atri, de Matalone, de Gravine, &c. La rue, nommée *la Strada di Toledo*, qui est la plus belle de Naples, est pavée de pierres de taille, & embellie de grand nombre de palais & de maisons magnifiques. La plupart des maisons sont couvertes de plateformes, où l'on se promene le soir. Naples a aussi de belles places, entourées de balustres de fer, & peintes au-dedans, où la noblesse se promene. Le môle s'avance un quart de mille dans la mer, avec un phare au bout, où il y a une fontaine d'eau douce. Naples a deux académies de beaux esprits; celle de *gl' Ardenti*, & celle de *gl' Otiosi.*

Le royaume de Naples, qui est le plus grand état d'Italie, s'étend en forme de presqu'isle, & a la mer Ionienne au levant, le golfe de Venise au septentrion, la mer Tyrrhène au midi, & les états de l'église au couchant. On le divise ordinairement en douze provinces, qui sont: la terre de Labour, la Principauté Citérieure, la Principauté Ultérieure, la Basilicate, la Calabre Citérieure, la Calabre Ultérieure, la terre d'Otrante, la terre de Bari, la Capitanate, le comté de Molisse, l'Abruzze Citérieure, & l'Ultérieure. Toutes ces pro-

vinces ont été si peuplées, qu'on y a compté plus de deux mille sept cens villes, bourgs ou paroisses. On y marque plusieurs archevêchés & évêchés, dont nous donnons ci-après la liste; quarante-cinq ou cinquante principautés; soixante-quinze ou quatre-vingts duchés; quatre-vingt-dix ou cent marquisats; soixante-cinq comtés; & mille baronies, dont il y en a quatre cens de fort anciennes. Les villes les plus considérables après Naples, sont, Acerenza, Amalfi, Lanciano, Capoue, Gayette, Gravine, Cozence, Otrante, Manfredonia, Nole, Nocere, Rossane, Reggio, Salerne, Tarente, Conza, Sorente, Brunduze, Bari, Bénévent, qui est au pape, &c. Les rivieres sont, le Volturne, le Trigno, l'Offante, le Galese, &c. Les lacs de Fundi & d'Averne, & les monts Vésuve, Posilippo, Falerne, &c. sont les plus considérés. L'air du pays est admirable; la terre est extrêmement fertile, & tout y est abondant: ce qui fait dire aux Italiens que Naples est un paradis habité par des diables. Ils disent encore, *Napol: odorifera & gentile, ma la gente cattiva*. Les Napolitains furent fort fidéles aux Romains, & furent soumis par les Goths, dans le V siécle. Bélisaire, général des armées de l'empereur Justinien, reprit Naples l'an 537, ayant fait entrer des soldats dans la ville par les aqueducs. Totila la reprit l'an 543. Les Lombards en furent depuis les maîtres, & la garderent jusqu'à ce que leur royaume fût aboli par Charlemagne l'an 774. Les enfans de ce prince partagerent cet état avec les Grecs, qui depuis le soumirent tout entier; mais ils en furent chassés la plus grande partie par les Sarasins, dans les IX & X siécles. Ces barbares furent souvent battus, & ne laisserent pas de s'y rendre très-puissans, jusqu'à ce que les Normans, Fierabras, Dreux, Robert Guiscard, qui fut duc de la Calabre & de la Pouille, les en chasserent entierement dans le XI siécle. Les Normans y regnerent jusqu'au mariage de HENRI IV, fils de l'empereur Frédéric *Barberousse*, qui épousa l'an 1186, à Milan, *Constance*, fille posthume de *Roger*, duc de la Pouille. Elle eut FREDERIC II, empereur, mort l'an 1250, & pere de CONRAD, mort l'an 1257. Celui-ci eut pour fils *Conradin;* mais le royaume se soumit à *Mainfroi*, bâtard de *Frédéric II*, qui fut dépouillé par CHARLES d'Anjou, frere de saint *Louis*, que les papes Urbain IV & Clément IV avoient investi de ce royaume. Les princes de la maison d'Anjou posséderent cet état assez long-temps, jusqu'à la reine *Jeanne II*, qui mourut l'an 1435. Cette princesse, outrée contre le pape Martin V, qui avoit donné l'investiture de son royaume à Louis III, duc d'Anjou, adopta *Alfonse*, V de ce nom, roi d'Aragon; mais l'ingratitude, la vanité, & les mauvais traitemens de ce prince obligerent la reine d'instituer pour son héritier le même Louis. Ce prince étant mort avant elle, elle fit un testament en faveur de René d'Anjou, le propre jour du décès de Jeanne, le 22 février 1435. René perdit le royaume, dont les Aragonois jouirent jusqu'à la conquête qu'en fit le roi Charles VIII, puis Louis XII. Enfin le grand capitaine Gonsalve en chassa les François, contre le traité fait entre le même roi Louis XII, & Ferdinand, roi d'Espagne. Les successeurs de ce dernier en ont joui jusqu'à la mort de Charles II, roi d'Espagne, mort l'an 1700. Il a été cédé depuis à l'empereur Charles VI, par le traité de paix signé à Utrecht le 11 avril 1713, & en 1736, à dom Carlos, infant d'Espagne, par le traité de paix conclu entre l'empereur & l'empire, & les rois de France, d'Espagne & de Sardaigne. Ce royaume releve du saint siege, à qui appartient le fief, & fait tous les ans hommage d'une haquenée blanche, & de six mille ducats, que l'ambassadeur présente au pape le jour de la fête de S. Pierre: cérémonie qui n'a point de monument plus ancien, que l'accord qui fut passé entre Eugène IV, & Alfonse I, fils de Ferdinand, roi d'Aragon, auquel ce pape, qui prenoit toujours le parti des plus forts, permit de se mettre en possession de ce royaume, moyennant ce tribut annuel dont ils convinrent.

Les Napolitains se révolterent l'an 1646, 1647, & les années suivantes. La révolte commença dans la place du marché, sous un misérable pêcheur, nommé *Thomas Angelo Maya*, vulgairement *Masaniello*. Il commanda pendant 15 jours à deux cens mille hommes, qui lui obéissoient aveuglément. Henri II, duc de Guise, voulut dans la suite profiter des troubles de Naples, pour s'y établir; mais son entreprise fut malheureuse pour lui: car il fut fait prisonier par les Espagnols, & son parti fut absolument ruiné. *Voyez* ses mémoires, & autres publiés au sujet de cette expédition. Ces peuples furent depuis tranquilles sous la domination espagnole, & après la mort du roi Charles II, reconnoissant la validité du testament de ce prince, ils se soumirent volontairement au roi Philippe V, son successeur. Il est vrai qu'au mois de septembre 1701, quelques mal-intentionés ménagerent une conjuration; mais heureusement elle fut découverte & dissipée au moment qu'elle alloit éclater. L'année suivante, le roi ayant passé d'Espagne en Italie, se rendit à Naples, où il fut reçu aux acclamations de tout le peuple, qui érigea dans la ville sa statue équestre: cependant en 1709, le cardinal Grimani, entiérement livré à la maison d'Autriche, trama dans ce royaume, sur-tout dans la capitale, une conspiration qui eut enfin son effet. Ainsi les Napolitains donnerent eux-mêmes les mains aux troupes allemandes, pour s'emparer de la couronne au nom de l'empereur. Les portes de la ville leur furent ouvertes, & ils y proclamerent Charles III sans résistance; & la statue du roi fut renversée. Le duc d'Escalona, viceroi, ne voyant plus de sureté pour lui dans cette capitale du royaume, s'étoit retiré à Gayette, où il tint ferme pendant quelque temps avec quelques personnes de qualité, fidéles au roi Philippe V; il y soutint même un assaut; mais trahi par une partie de la garnison, il fut arrêté prisonier sur la brêche, & ramené à Naples, d'où, quelques mois après, il fut transféré dans le Milanez. * *Consultez* divers voyages d'Italie, & des relations particulieres de Naples; outre Strabon; Pline; Tite-Live; Procope, &c. cités par Léandre Alberti; Francius; Falcus; Hetemper Acciaiole; Pandulphe; Collenucio; Cappacio, & Summoneta, historiens de Naples; Blondus; Nauclere; Volaterran; Sabellic; Paul Jove; Guichardin; les auteurs de l'histoire de Provence, & sur-tout *La guida de Forastieri, curiosi de videre le cose più notabili della regal cita di Napoli, d'all' abbate Sarnelli, in-12, à Naples*, 1686; & le pere Cantel, Jésuite, dans son livre, intitulé: *Metropolitanarum urbium historia*. Au reste, la ville & le royaume de Naples ont produit de grands hommes. Entre les savans de Naples, on peut distinguer Stace, Sannazar, le Marini, Alexandre *ab Alexandro*, &c.

CONCILES DE NAPLES.

Marius Caraffe, archevêque de Naples, y célébra deux conciles provinciaux, l'an 1568 & 1576. Le cardinal Alfonse Caraffe, son prédécesseur, avoit publié des ordonnances synodales l'an 1565.

Suite chronologique des rois de Naples.

Il est important de remarquer que le fief du royaume de Naples appartient à l'église, parceque les papes en avoient chassé les Sarasins; outre les autres droits qui ont été éclaircis par le cardinal Baronius, qu'on poura consulter. Lorsque les Normans, puis les princes de la maison de Souabe, & ensuite ceux de la maison de France, de la branche d'*Anjou*, ont possédé cet état, ils ont été seigneurs absolus, & de fait, & de droit, tant de l'isle de Sicile, que du royaume de Naples, & même ces deux états étoient alors compris sous le nom de *royaume de Sicile*. L'injuste possession de l'isle de Sicile, commencée vers l'an 1267, par Pierre, roi d'Aragon, a produit les distinctions de Sicile deçà & delà le phare, des deux Siciles, du royaume de Trinacrie, du royaume de Naples & de Sicile. Ces princes Aragonois voulurent prendre ces noms différens, pour distinguer les possesseurs de ces deux états, & pour donner quelque fondement à leur invasion. Le droit des rois de France sur les royaumes de Naples & de Sicile, tant deçà que delà le phare, est fondé sur l'investiture qu'en donna l'an 1265, le pape Clément IV à Charles de France, comte d'Anjou & de Provence, frere du roi saint Louis, tant pour lui que pour ses héritiers en droite ligne, tant mâles que femelles. Au défaut des descendans du même Charles, Alfonse de France, comte de Poitiers & de Toulouse, aussi frere de saint Louis, étoit appellé à ce royaume. Le même Alfonse mourant avant Charles, le puîné des fils du roi saint Louis, avoit le même droit. Le pape Urbain IV avoit fait l'an 1262, le projet d'une pareille disposition, qui fut suivie mot à mot par son successeur Clément IV. Ensuite de cette investiture, souscrite par seize cardinaux, Charles se rendit maître de tout le royaume, tant deçà que delà le Phare. Il a été possédé par les deux branches d'Anjou, de la maison de France. Le roi René fut entiérement dépossédé, & laissa ses droits à Charles, IV du nom, roi de Naples & de Sicile. Celui-ci institua son héritier universel en tous ses royaumes, duchés & comtés, le roi Louis XI, son cousin germain; Charles, dauphin de Viennois, fils du même roi; & tous leurs successeurs, rois de France. Ce fut le 10 décembre 1481. Ce testament confirme les droits du roi sur le royaume de Naples: ce qu'on poura voir à fonds dans le traité publié par M. Du Pui.

Rois Normans de Naples et de Sicile.

Robert Guischard, duc de la Pouille & de la Calabre, mort l'an 1085.

Robert I & Boëmond, fils de Robert Guischard.

Ans de J. C.	*Durée du regne.*
1085. Roger I, dit le *Bossu*.	17.
1102. Roger II.	27.
1129. Roger III.	24.
1152 ou 53. Guillaume I, dit *le Mauvais*,	14.
1166. Guillaume II, dit *le Bon*,	23.
1189. Tancrede, *le Bâtard*,	3.
1192. Guillaume III,	2.
Constance.	

La princesse Constance, mariée l'an 1186, à l'empereur Henri VI, porta le royaume de Naples & de Sicile dans la maison des princes de Souabe.

Rois de la maison de Souabe.

Henri VI, empereur, mort l'an 1197.

Frédéric II, empereur, mort l'an 1250.

Conrad, mort l'an 1257, fut pere de Conradin, à qui on fit couper la tête, l'an 1268.

Mainfroi *le Bâtard*, tué l'an 1265.

Le pape Clément IV donna l'an 1265 l'investiture du royaume de Naples & de Sicile, à Charles de France, comte d'Anjou & de Provence, qui fut couronné l'an 1266.

Rois de la maison de France, de la I branche d'Anjou.

1266. Charles I,	19.
1285. Charles II, dit *le Boiteux*,	24.
1309. Robert *le Bon* & *le Sage*,	34.
1343. Jeanne I,	39.

La reine Jeanne I adopta par son testament, fait le 29 juin 1380, Louis de France, I du nom, duc d'Anjou, & fils du roi Jean, qui fit la II branche d'Anjou. Mais Charles de Duras, cousin de cette reine, s'établit sur le trône: sujet de guerre. Nous mettrons ici les noms des uns & des autres.

1382. Charles III, *de la paix*, ou *le Petit*,	4.
1386. Ladislas *le Magnanime*, & *le Victorieux*,	28.
1414. Jeanne II, ou Jeannelle,	20.

La reine Jeanne II adopta le roi René: ce qui lui donna un double droit.

Rois de la II branche d'Anjou.

1382. Louis de France, I du nom,	2.
1384. Louis II,	33.
1417. Louis III,	17.
1434. René *le Bon*,	46.
1480. Charles IV fit son héritier le roi Louis XI,	1.

Suite des rois de Naples et de Sicile, de la maison d'Aragon.

Pierre III, roi d'Aragon, épousa l'an 1262, Constance, fille du *Bâtard* Mainfroi, & fit égorger tous les François l'an 1282 en Sicile, où il s'établit; & mourut excommunié quatre ans après.

1282. Pierre, roi d'Aragon,	4.
1286. Jacques I,	41.
1327. Frédéric,	1.
1328. Pierre II,	14.
1342. Louis,	12.
1355. Frédéric, dit *le Simple*,	13.
1368. Marie, femme de Martin,	34.
1402. Martin, veuf de Marie,	7.
1409. Martin II,	1.
1410. Blanche, veuve de Martin,	2.
1412. Ferdinand de Castille, dit *le Juste*,	

Jeanne II, reine de Naples, adopta l'an 1420 Alfonse V, roi d'Aragon, qu'elle deshérita trois ans après, à cause de son ingratitude. C'est sur cette adoption que fondent leur droit les derniers rois de Naples.

Derniers rois de Naples.

Alfonse V, roi d'Aragon.	36.
1458. Ferdinand I, bâtard,	1.
1494. Alfonse II,	
1495. Le roi Charles VIII,	1.
1495. Ferdinand II,	5.
1496. Frédéric, dépossédé,	1.
1501. Le roi Louis XII,	13.
1503. Ferdinand V, roi d'Aragon,	
1516. Charles V, empereur de la maison d'Autriche,	42.
1558. Philippe II, roi d'Espagne,	40.

1598. Philippe III, roi d'Espagne, 23.
1621. Philippe IV, roi d'Espagne, 44.
1666. Charles, II de ce nom, roi d'Espagne, 35.
1701. Philippe V de la maison de France, qui par le traité de paix conclu à Utrecht le 11 avril 1713, céda ce royaume à Charles VI, empereur, archiduc d'Autriche, qui en a été possesseur jusqu'à ce qu'en 1734 & 1735 les troupes Espagnoles s'en emparerent pour l'infant D. Carlos, fils de Philippe V, à qui ce royaume a été cédé par la paix conclue entre l'empereur & le roi de France en 1736. *Consultez* les auteurs que nous avons cités ci-dessus.

ARCHEVÊCHÉS ET ÉVÊCHÉS DU ROYAUME DE NAPLES.

☞ L'archevêché de CHIETI, ou THÉATE, a pour suffragans les évêchés d'Ortona, Teramo, exemt, Civita-Ducale, exemt, Aquila, exemt, Sulmone, exemt, Marsi.

L'archevêché de LANCIANO n'a point de suffragans.

L'archevêché de CAPOUE a pour suffragans, Caserte, Calvi, Teano, Cajasso, Carinola, Lessa, Gaëte, exemt, Fondi, exemt, Aquino, Venafri, Isernia, Sora, exemt.

L'archevêché de NAPLES a pour suffragans, Averse, exemt, Pouzzol, Acerra, Nola, Ischia.

L'archevêché de SORRENTO a pour suffragans, Massa, Vico, & Castel à Mare di Stabia.

L'archevêché d'AMALFI a pour suffragans, Minori, Scala, Lettere, Capri.

L'archevêché de SALERNE a pour suffragans, Cava, exemt, Nocera di Pagani, Sarno, Policastro, Nusco, Acerno, Campana, Capacio, Marsico.

L'archevêché de BÉNÉVENT a pour suffragans, Santo-Agata di Goti, Avellino, Monte Marano, Ariano, Trevico, Ascoli di Sarriano, Bovino, Lucera, Volturara, San Severo, Larina, Termoli, Guardia-Alferès, Trivento, Boiano, Alife, Telese.

L'archevêché de CONZA a pour suffragans, Santo-Angelo di Lombardi, Muro, Lancedonia.

L'archevêché de SIPONTO a pour suffragans, Troye, exemt, Vesti.

L'archevêché de NAZARETH n'a point de suffragans. L'archevêque réside à Barlette.

L'archevêché de TRANI a pour suffragans, Bisceglia, & Andri.

L'archevêché de BARI a pour suffragans, Jovenazzo, Molfetta, exemt, Bitetto, Ruvo, Minervino, Lavello, Bitonto, Conversano, Monopoli, Polignano, Cattaro, en Dalmatie.

L'archevêché d'ACERENZA a pour suffragans, Venosa, Melfi, exemt, Monte-Peloso, exemt, Potenza, Tursi, Gravina, Tricarco.

L'archevêché de TARENTE a pour suffragans, Castellanetta, Motula, Oria.

L'archevêché de BRINDES a pour suffragant, Ostuni.

L'archevêché d'OTRANTE a pour suffragans, Castro, Alessano, Ugento, Gallipoli, Nardo, exemt, Lecce.

L'archevêché de ROSSANO a pour suffragant, Bisignano, exemt.

L'archevêché de COZENCE a pour suffragans, Martorano & San-Marco, exemt.

L'archevêché de SAN SEVERINE a pour suffragans, Strongoli, Umbriatico, Cerenza, Belcastro, Isola.

L'archevêché de REGGIO a pour suffragans, Bove, Girace, Oppido, Mileto, exemt, Nicotera, Tropea, Nicastro, Squillace, Cantazaro, Crotone, Cassano.

ACADÉMIE DE NAPLES.

En 1741 on a érigé dans la ville de Naples une académie *Di Materie Ecclesiastiche*. Elle se tient dans la congrégation des peres de l'Oratoire, sous la protection de son éminence M. le cardinal Spinelli, archevêque de Naples. L'objet de cette académie est d'éclaircir principalement l'histoire ecclésiastique, & de combattre les erreurs des novateurs. Les académiciens s'attachent, dit-on, en particulier à réfuter l'histoire de l'Eglise, par Basnage. Cette académie a publié en 1743, un volume *in*-4° de ses mémoires sous le titre modeste d'*Essai; Saggio breve dell' academia di materie ecclesiastiche*, &c. ce volume est imprimé à Naples. Cette compagnie a été composée d'abord de vingt-quatre membres. Elle s'en est encore associé six autres depuis, dont cinq doivent travailler sur la liturgie, & le sixiéme sur l'histoire de l'église de Naples, dans laquelle il fera entrer ce qui regarde la doctrine & la discipline de ce diocèse. Elle tient réguliérement deux fois le mois ses assemblées, auxquelles M. le cardinal Spinelli préside. * *Journal des savans*, mois de mai 1745, article des nouvelles littéraires. *Mercure de France*, mois de juillet même année 1745.

NAPLES (Garnier de) neuviéme grand maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, après Roger de Moulins, l'an 1187, étoit natif de Naples, ou Napoli de Syrie, & seigneur de la ville de Crac en Arabie, qu'il donna à l'ordre. Cette ville, qui est maintenant appellée *Montréal*, & qui est située sur les confins de la Palestine, étoit la capitale de l'Arabie déserte du temps des rois Arabes. Aujourd'hui le grand seigneur en fait comme un arsenal, où il tient ses trésors d'Egypte & d'Arabie. Il y avoit un château de ce même nom, c'est-à-dire, appellé *Crac*, dans le comté de Tripoli de Syrie, proche de Margat; mais ce château de Crac, n'est pas la ville dont Garnier de Naples étoit seigneur. Il ne jouit de la dignité de grand-maître qu'environ deux mois, & mourut des blessures qu'il reçut dans une bataille contre Saladin, où le roi Gui de Lusignan fut fait prisonier avec les principaux seigneurs de son royaume. Voyant la défaite de l'armée chrétienne, il passa l'épée à la main à travers les ennemis, & se retira à Ascalon, où il mourut dix jours après. *Emengard* Daps lui succéda. * Bosio, *hist. de l'ordre de S. Jean de Jérusalem.* Naberat, *privil. de l'ordre.*

NAPLOUSE, *cherchez* NAPOLI.

NAPO, fleuve de l'Amérique méridionale, dans le Pérou, où il a sa source, reçoit plusieurs rivieres, passe à Napo, dans la province de Quiros, & se jette dans la riviere des Amazones. * *Voyez* Texeira, & les autres auteurs qui parlent du Pérou.

NAPOLI (Thomas-Marie) religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Palerme, s'appliqua aux mathématiques, & fit imprimer l'an 1688 à Come un traité d'architecture en deux livres, intitulé *Utriusque architecturæ compendium.* * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

NAPOLI, dit *de Malvasia*, sur la côte orientale de la Morée, *cherchez* MALVASIE.

NAPOLI DE BARBARIE, ville d'Afrique, *cherchez* NABEL.

NAPOLI de Palestine, étoit l'ancienne ville de Sichem, qui fut appellée depuis *Neapolis*, & *Flavia Neapolis*. Vespasien & Tite en firent une colonie romaine, à qui ils attribuerent le droit italique, dont l'empereur Septime Sévere la priva pour avoir pris le parti de Niger, ainsi qu'on

l'apprend de Spartien. Garamond, patriarche de Jérusalem, y célébra l'an 1120 un concile pour la réforme des mœurs, comme nous l'apprenons de Guillaume de Tyr. On nomme aujourd'hui cette ville *Pelosa* ou *Napolosa*. Il ne la faut pas confondre avec *Sebaste*. Naplouse est au pied du mont de Garisim, & se nommoit aussi *Sichar Nabartho* & *Mrothia*. Les habitans lui donnent le nom de *Marmorrha* ou *Mabortha*. *Voyez* SAMARIE. * Cellarius, *hist. Sam. c.* 1. Les auteurs parlent encore d'une ville de ce nom, dans l'Ionie; d'une autre dans le royaume de Chypre, &c.

NAPOLI ou NAPLES DE ROMANIE, *Nauplia* ou *Anaplia*, ville de la Morée, sur la côte orientale, est bâtie au fond du golfe, à qui elle donne le nom dans la province de Sacanie, ou petite Romanie, sur le haut d'un petit promontoire qui se sépare en deux. Un des côtés de ce promontoire s'avance dans la mer, & forme un port spacieux & très-sur. L'autre côté qui regarde la terre, rend le passage presque inaccessible; car il n'y a qu'un chemin fort étroit & fort rude, entre le mont Palamida & le bord de la mer. Le port de Napoli a si peu de largeur à son entrée, qu'il n'y peut passer qu'une seule galere à la fois; mais le bassin est fort grand, & capable de contenir une armée navale. Cette ville étoit autrefois un évêché, suffragant de l'archevêché de Corinthe, & est maintenant un siége archiépiscopal. Il y a soixante mille Grecs, & un grand nombre d'autres habitans. L'an 1205 elle fut prise par les Vénitiens ligués avec les François; mais peu de temps après, le roi Giovanizza s'en rendit maître, & ruina cette ville, qui étoit riche & puissante. Les Vénitiens acheterent cette ville l'an 1383 de la veuve de Pierre Cornaro: & s'y étant rétablis, ils soutinrent généreusement les efforts de Mahomet II, qui l'assiégea inutilement l'an 1460. Soliman fut aussi contraint de lever le siége qu'il avoit mis l'an 1535; mais deux ans après la république abandonna cette place au grand seigneur, pour acheter la paix. L'an 1686 le généralissime Morosini, après la prise de Navarin & de Modon, entreprit celle de Napoli. D'abord il envoya le général Konigsmark se saisir du mont Palamida, qui commande la ville, dont il n'est éloigné que d'une portée de mousquet. Pendant que ceux qui s'étoient postés sur cette hauteur foudroyoient la place avec le canon & les mortiers, Morosini résolut de donner bataille au seraskier ou général d'armée, qui venoit au secours. Il laissa devant la place ce qui étoit nécessaire pour continuer le siége, & fit avancer les autres troupes vers Argos, où le combat fut rude; mais enfin les Turcs prirent la fuite, & se sauverent du côté de Corinthe, abandonnant Argos, dont les Vénitiens se saisirent. Presque dans le même temps les vaisseaux de la république s'emparerent de la forteresse de Ternis, où il y avoit garnison de 130 de ces Infidéles, & assez bon nombre d'habitans Grecs. Le 29 août le seraskier parut à la tête de dix mille hommes, & descendit vers les tranchées des Chrétiens. Le combat dura trois heures, sans que la victoire se déclarât pour l'un ou pour l'autre des partis; mais le généralissime Morosini étant survenu, donna de nouvelles forces à ses troupes, & mit les ennemis en fuite. Le général Konigsmark, le prince de Brunswick & le prince de Turenne y donnerent des marques de leur valeur. Après cette victoire, Morosini pressa le siége avec plus de chaleur: de sorte que les assiégés se virent contraints d'arborer le drapeau blanc pour capituler. Les conditions furent, qu'ils sortiroient avec armes & bagages, & qu'on les conduiroit à Tenedo. Napoli, capitale de la Morée, & résidence ordinaire du sangiac de la province, rentra ainsi dans l'obéissance de la république. Les Vénitiens prirent possession du château de la mer, & y trouverent dix-sept piéces de canons de bronze, sept de fer, & un mortier à bombes. Mais les Turcs ayant de nouveau déclaré la guerre à la république, assiégerent cette place. Ils y perdirent beaucoup de soldats: néanmoins le grand visir qui commandoit au siége, anima tellement ses troupes par promesses & par menaces, que le dixiéme jour du siége, la place fut emportée l'épée à la main le 19 juillet 1715. Les Turcs firent main basse sur tout ce qui se rencontra dans la ville, ayant seulement réservé 600 esclaves, hommes ou femmes, qu'ils conduisirent devant le visir, qui fit couper la tête à tous, à l'exception de quelques filles, réservées, à cause de leur beauté, pour être envoyées au serrail du grand seigneur. * P. Coronelli, *descript. de la Morée.*

NARBONNE, sur l'Aude, *Narbo*, *Narbona*, *Narbo Martius*, *Civitas Atacinorum*, *Colonia Decumanorum*, ville de France en Languedoc, avec titre d'archevêché, est une des plus anciennes du royaume, & a été le siége d'une colonie que les Romains y établirent, comme dans la capitale de la Gaule Narbonnoise. Elle est située au milieu d'une campagne basse, arrosée d'un bras de la riviere d'Aude, qui apporte des barques chargées de la mer, dont elle n'est éloignée que de deux lieues. Cette ville ayant été soumise par les Romains, même avant les autres villes des Gaules, comme le dit Velleius Paterculus, fut traitée par ses conquérans avec une distinction particuliere. En effet nous voyons dans les auteurs anciens, que Crassus, Jules César, Tibere, &c. la peuplerent trois différentes fois, & lui donnerent des priviléges considérables. Les proconsuls y firent leur demeure ordinaire, l'honorerent d'un capitole, d'un amphithéâtre, y établirent des écoles municipales, y firent des bains, des aqueducs, &c. & y rassemblerent toutes les marques de la majesté romaine. Les citoyens de Narbonne voulant témoigner leur gratitude à leurs maîtres, éleverent un autel à Auguste; ce que nous voyons par une inscription qui fut trouvée dans le XVI siécle. Ausone a fait un bel éloge de Narbonne, dans la description qu'il fait des villes illustres, *carm.* 11. Apollinaris Sidonius fait aussi une description magnifique de cette ville, en écrivant à Consentius de Narbonne, son ami, *carm.* 23. Martial, Prudence, Théodulphe, Aimoin, & divers autres, lui donnent des éloges pompeux.

Les Visigoths assiégerent inutilement Narbonne l'an 435; mais le comte Agrippin, jaloux de la prospérité de Gillon, la leur livra l'an 462. Les Sarasins la prirent sur ces derniers vers l'an 732.

☞ Charles Martel & Pepin *le Bref*, son fils, assistés des Goths & des naturels du pays, la prirent & reprirent à diverses fois sur ces barbares. Il étoit réservé à Charlemagne de les chasser absolument hors de la France. Ce prince établit à Narbonne, ainsi que dans toutes les autres places importantes & frontieres, des gouverneurs généraux & particuliers. Celui qu'il établit comte ou vicomte de Narbonne, & qu'il en investit par cette formule que Catel nous a conservée, *per Narbonam eris dux, & per Tolosam comes*, fut AIMERI. Selon Nicole Gilles, en sa *chronique de France*, il étoit fils d'Arnaud de Bellaude, ou de Beaulande, prince des Goths. Il avoit rendu de grands services à Charlemagne, lorsqu'il assiégeoit Narbonne, & avoit beaucoup contribué à le rendre maître de cette importante place. Ses successeurs

jouirent comme lui de tous les droits de souveraineté, de battre monnoie, de nommer à l'archevêché de Narbonne, d'en régir les biens pendant la vacance du siége, de faire la guerre & des alliances avec les autres princes. Leur jurisdiction s'étendoit sur la mer, &c. Ils avoient droit de naufrage sur leurs côtes, & d'autres grandes prérogatives qui n'appartiennent qu'aux souverains. Quoiqu'ils ne prissent ordinairement d'autres titres que celui de vicomte, ils n'avoient cependant ni comtes, ni d'autres seigneurs suserains au-dessus d'eux. C'est pour cela qu'ils se qualifioient *vicomtes par la grace de Dieu*, & quelquefois *comtes*. On sait d'ailleurs que dans ce temps-là les titres de comtes & de vicomtes se prenoient assez indifféremment. Raimond IV, comte de Toulouse, surnommé de Saint-Gilles, fut le premier qui prétendit quelque droit de supériorité sur Narbonne, à l'occasion des guerres qu'il y eut entre les vicomtes & les archevêques. Il se mêla dans leurs différends; & comme il étoit nécessaire aux deux partis, il se servit de cette occasion pour agrandir ses domaines, & se les assujétir. Il se qualifia dès-lors *duc de Narbonne*, & transmit ce titre à ses descendans.

AIMERI, qui, comme nous venons de le dire, fut le premier vicomte de Narbonne, eut pour successeur GUILLAUME *au court nez*, ou *au Cornet*, que plusieurs auteurs disent être son fils. Il fut le fondateur de la célébre abbaye de S. Guillem-le-Désert, diocèse de Lodève, dans laquelle il se retira en 806. Son successeur au comté de Narbonne, fut MAYOL, lequel épousa *Raimonde*, dont il eut deux fils, ULBERARD, & *Albéric*. Une donation qui est dans les archives de l'église de Narbonne, datée du 24 juin 911, fait mention de Mayol & de ses deux fils. ULBERARD succéda à Mayol. Il vivoit environ l'an 919, & avoit *Richilde* pour femme. ODON fut après lui vicomte de Narbonne. Une fondation faite par les exécuteurs testamentaires d'Aimeric, archevêque de Narbonne, rapportée par Catel, *mémoires de Languedoc*, p. 574, donne lieu de penser qu'*Odon* étoit fils d'*Ulberard*. Quoi qu'il en soit, le successeur d'Odon en la vicomté de Narbonne fut MANFRED; depuis lequel la descendance des vicomtes de Narbonne de mâle en mâle n'est plus contestée. Manfred eut pour femme *Adelaïde*, avec laquelle il fit un pélerinage à Rome en l'année 967. Il vivoit encore en 990. De son mariage il eut RAIMOND, qui lui succéda; *Ermengaud*, qui fut archevêque de Narbonne depuis 985 jusqu'en 1010; & une fille, nommée *Ermengaude*, qui fut mariée & eut pour fils un Salomon. RAIMOND, I du nom, succéda à son pere Manfred dans la vicomté de Narbonne. Il assista au concile que l'archevêque son frere assembla à Narbonne en 986. Sa femme se nommoit *Ricarde*, elle étoit veuve en 1032. Les enfans qu'il eut d'elle furent BERENGER, qui suit; *Ermengaud* de Narbonne; & *Guillaume* de Narbonne. BERENGER, vicomte de Narbonne, se maria avec *Garsinde*, fille de *Bernard*, surnommé *Taillefer*, comte de Bezala, lequel Taillefer étoit fils de Myr, comte de Barcelone, & de la comtesse *Tolde*. Berenger eut de grands différends avec Guiffred, qu'il avoit fait archevêque de Narbonne, ainsi qu'il paroît par la plainte qu'il porta au synode national assemblé dans ladite ville, où les légats du pape, plusieurs évêques, abbés & prieurs assisterent. L'original de cette plainte est dans les archives de Narbonne. Catel l'a traduite du latin en françois, & l'a insérée dans les *mémoires de Languedoc*, pag. 576. On trouve dans les mêmes archives les chartes de différentes donations que Berenger, sa femme & ses enfans firent aux églises: les originaux de plusieurs hommages qui leur furent rendus par leurs vassaux, &c. Les enfans que Berenger eut de *Garsinde*, furent RAIMOND, qui, quoique l'aîné, comme il paroît par tous les actes, où il est nommé le premier, ne fut point vicomte de Narbonne, & forma la branche de NARBONNE-PELET, dont nous parlons à son titre particulier. *Voyez* PELET; BERNARD-BERENGER, qui suit; & *Pierre*, nommé par son frere à l'archevêché de Narbonne; mais ne pouvant être sacré, il fut évêque de Rhodez. BERNARD-BERENGER fut vicomte de Narbonne, après Berenger. Les différends que son pere & lui avoient avec l'archevêque Guiffred, furent terminés de son temps par une sentence arbitrale rendue le 6 octobre 1066, par Raimond, comte de Saint-Gilles, Raimond, comte de Bezalu, Durand, Raimond & Berenger, évêques de Toulouse, d'Elne & de Gironne. Il épousa une dame, nommée *Foi-Vicomtesse*, dont il eut AIMERI, II du nom, qui lui succéda; *Hugues*, & *Berenger*. AIMERI, vicomte de Narbonne, mourut à la Terre-Sainte, dans la ville d'Albe, ainsi qu'il paroît par une lettre, que l'évêque de cette ville, qui l'avoit confessé, écrivit à la comtesse *Mathilde* ou *Mahalde*, sa veuve. Dans cette lettre l'évêque traite Aimeri de *prince* & d'*amiral*: apparemment que le roi de Jérusalem l'avoit fait son amiral. La femme d'Aimeri, nommée la comtesse *Mathilde* ou *Mahalde*, étoit fille de *Robert* Guiscard, duc de Messine, & sœur de Boëmond, prince d'Antioche, veuve de Raimond Berenger, dit *Cap d'étoupes*, comte de Barcelone, tué par son frere le 6 décembre 1082. Elle étoit femme d'Aimeri en 1087. Les enfans qu'ils eurent ensemble furent AIMERI, qui suit; *Guiscard*; *Raimond*; *Bernard*, & *Berenger*, qui fut offert par ses pere & mere en 1100, pour être religieux à saint Pons de Thomieres, devint abbé de la Grace en 1120, puis archevêque de Narbonne en 1156, & mourut en 1162. AIMERI, III du nom, vicomte de Narbonne, rendit hommage à Raimond, comte de Barcelone, qu'il dit être *fils de Mahalde*, *aussi-bien que lui*, pour Fenouillet & Pierre-Pertuse. Raimond, comte de Barcelone, le nomme aussi son frere dans son testament du 8 juillet 1131. Il fut l'un de ses exécuteurs testamentaires. Aimeri mourut le 7 décembre 1133. Sa femme se nommoit *Ermengarde*. Ses enfans furent AIMERI, *Ermengarde*, & *Ermessinde*. AIMERI IV, succéda à son pere, au vicomté de Narbonne, & ne le posséda pas un an entier. Il fut tué dans une bataille qu'Alfonse, roi de Navarre & d'Aragon, perdit contre les Maures le mardi 17 juillet 1134, près de la ville de Fraga. Il ne laissa point de postérité, n'ayant point été marié. Les biens des vicomtes de Narbonne se partagerent donc entre *Ermengarde* & *Ermessinde*. Il paroît par les actes que Catel rapporte, p. 589 & 590, qu'Ermengarde eut pour son partage la ville de Narbonne & ses dépendances, & qu'Ermessinde eut les biens situés en Espagne. Ainsi *Ermengarde*, devenue vicomtesse de Narbonne par la mort de son frere, se maria le 21 octobre 1142, avec le vicomte *Alfonse* ou Nessor: elle se maria en secondes noces avec *Bernard*, seigneur d'Anduze. Mais elle n'eut point d'enfans de l'un ni de l'autre de ces mariages. Elle fonda l'abbaye de Fontefroide proche Narbonne, & mourut à Perpignan le 14 octobre 1197. *Ermessinde*, après la mort de sa sœur Ermengarde, devint vicomtesse de Narbonne, & dame de tous les biens de la maison de Narbonne, lesquels elle porta dans la maison de Lara, par son mariage avec Manrique de Lara. C'est de ce mariage qu'est venue toute la maison de Lara en Espagne, dont nous parlons

au titre MANRIQUE, & la séconde maiſon de Narbonne en France.

GUILLAUME, III du nom, vicomte de Narbonne, étant mort ſans enfans en 1424, fit ſon héritier *Pierre* de Tanieres, ſeigneur d'Apſchot, ſon frere utérin, à condition qu'il porteroit ſon nom & ſes armes, & lui ſubſtitua le ſeigneur de Tailleran, en cas qu'il mourût ſans faire ſon teſtament, & ſans enfans. *Pierre* de Tanieres ſe fit nommer *Guillaume*, n'eut point d'enfans, & vendit le vicomté de Narbonne à *Gaſton*, comte de Foix. La Perriere dit que ce fut l'an 1448; mais d'autres prétendent que cette vente ſe fit l'an 1442. GASTON de Foix, roi de Navarre, donna le 15 juin 1468, le vicomté de Narbonne à JEAN, ſon ſecond fils. Celui-ci épouſa *Marie* d'Orléans, ſœur du roi *Louis* XII, dont il eut *Gaſton* de Foix, tué à la bataille de Ravenne l'an 1513; & *Germaine* de Foix, reine d'Aragon. Le même Gaſton de Foix par contrat du 19 novembre 1507, échangea avec le roi, ſon oncle, la cité, ville, ſeigneurie, viguerie, & le vicomté de Narbonne, pour d'autres terres. C'eſt ainſi qu'elle a été unie à la couronne, quoique nos rois y euſſent d'ailleurs divers autres droits. * Strabon, *l.* 4. Martial, *l.* 8, *epig.* 72. Aimoin, *l.* 4, *c.* 57. Pline. Pomponius Mela. Ammien Marcellin. Grégoire de *Tours*. Eutrope, &c. Papyre Maſſon, *deſcript. flum. Gall. & notit. epiſc. Gall.* Merula, *l.* 3 *geogr.* Jules Scaliger, *de claris urbibus Gall.* Iſaac Pontanus, *itiner. Gall. Narbon.* Elie Vinet, *Narbon. votum.* Beſſe, *hiſtoire de Carcaſſone.* Du Chêne, *recherches des antiquités des villes de France.* Catel, *hiſtoire, & mémoires du Languedoc.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Du Pui, *droits du roi.* La Perriere, *annales de Foix*, &c.

L'égliſe de Narbonne eſt très-illuſtre & très-ancienne, & eſt même métropole, ſelon quelques auteurs, depuis le temps de Conſtantin *le Grand*, l'an 309. Le proconſul Sergius Paulus, que ſaint Paul avoit converti, annonça, dit-on, la foi à Narbonne, & en fut le premier prélat. Les évêchés ſuffragans de cette métropole, ſont Beziers, Agde, Nîmes, Maguelone ou Montpellier, Carcaſſone, Lodève, Uſez, Saint-Pons de Tomiers, & Alet. L'égliſe qui eſt dédiée à ſaint Juſt & à ſaint Paſteur, eſt renommée par ſes orgues, & par ſes tableaux du Lazare reſſuſcité. Quelques auteurs ont aſſuré que le palais de l'archevêque étoit autrefois celui des rois Viſigoths; mais on ſait que ce palais fut abattu l'an 1451, parcequ'il étoit hors de la ville. Narbonne étoit autrefois plus grande qu'elle n'eſt aujourd'hui. On la diviſe en cité & en bourg. Il y a cinq paroiſſes, diverſes maiſons eccléſiaſtiques & religieuſes, & un collége des peres de la Doctrine. Entre les paroiſſes, on ne manque pas d'aller voir celle de ſaint Paul, qui eſt auſſi collégiale, & la grenouille qui eſt dans le bénitier. Sans cela les voyageurs ne croiroient pas avoir vu la ville. Elle eſt aſſez bien fortifiée, & elle n'a que deux portes. M. de Marca, qui eſt mort archevêque de Paris, a publié & éclairci diverſes antiquités de la ville de Narbonne, dans les chapitres VII & VIII du premier livre de ſon ouvrage, intitulé : *Marca Hiſpanica*, imprimé à Paris, en 1688, *in-fol.*

CONCILES DE NARBONNE.

Les actes de la vie de ſaint Paul de Narbonne font mention d'un concile qui fut aſſemblé en cette ville; mais on ignore l'année. Les prélats de la Gaule Narbonnoiſe célébrerent un concile à Narbonne l'an 589. Sept évêques s'y trouverent, & Migetius le métropolitain y préſida. On y fit quinze canons pour le réglement de la diſcipline eccléſiaſtique. Catel & Sainte-Marthe parlent d'un ſynode que Daniel de Narbonne tint en 788, contre Félix d'Urgel, & en rapportent les actes. * Catel, *hiſtoire de Languedoc*, *p.* 654 & 743, & Sainte-Marthe, *Gall. chriſt. p.* 368, *tome I.* Mariana, (*l.* 8 *hiſt.*) fait mention d'un autre ſynode tenu à Fon-Couverte, dans le diocéſe de Narbonne, pour fixer les limites de celui d'Urgel. Ermengaud, archevêque de Narbonne, fils du vicomte, aſſembla en 994, un concile contre les gentilshommes qui uſurpoient les biens eccléſiaſtiques. Raimond, comte de Rhodez, Roger, comte de Carcaſſone, & pluſieurs autres perſonnes de qualité s'y trouverent. Catel & Sainte-Marthe en ont tiré les actes des archives de l'égliſe. Le cardinal de ſaint Ange, légat du ſaint ſiége, célébra durant le Carême de 1226 ou 1227, un concile à Narbonne, pour abſoudre le comte de Foix, hérétique Albigeois. * Guillaume du Pui-Laurent, *c.* 36. Pierre Amelli, qui étoit alors archevêque de cette ville, aſſembla lui-même un autre concile en 1235. Le lundi 29 mai 1430, indiction VIII, la treiziéme année du pontificat de Martin V, les évêques ſuffragans de Narbonne, profitant d'un concile provincial qui ſe tenoit dans cette ville, dans une chapelle du palais archiépiſcopal, préſenterent une requête au préſident du concile, (c'étoit l'évêque de Caſtres) pour ſe plaindre de la hauteur avec laquelle les officiers eccléſiaſtiques de l'archevêque de Narbonne agiſſoient envers eux, & de l'uſurpation qu'ils faiſoient ſans ceſſe de leur juriſdiction : cette requête étoit ſouſcrite par les évêques de Beziers, d'Uſez & d'Agde, & par les procureurs ou agens des évêques de Maguelone, dont le ſiége a été depuis transféré à Montpellier; d'Elne, dont le ſiége eſt maintenant à Perpignan; de Saint-Pons, de Nîmes & d'Alet. Cette requête s'adreſſoit à l'archevêque de Narbonne, & elle contient un detail des abus de ſes officiaux, procureurs, agens, & autres officiers, ſur-tout au ſujet des appellations au métropolitain, des abſolutions *ad cautelam*, des défenſes faites aux ſuffragans de connoître de certaines cauſes nées chez eux, & qu'ils étoient plus en état de décider qu'un métropolitain, qui court riſque d'être trompé ou mal-informé, &c. Les complaignans montrent que tous ces abus énervoient la diſcipline, enhardiſſoient le pécheur, ôtoient aux évêques une partie du reſpect qui leur étoit dû, en reſtreignant une autorité qu'on auroit dû plutôt confirmer, &c. Cette requête mérite d'être lue. Elle le fut dans le concile; on l'examina enſuite à loiſir; mais l'archevêque de Narbonne ſoutint toujours que ſon égliſe n'avoit fait qu'uſer de ſes droits, & que ce que les complaignans traitoient d'abus, faiſoit une partie légitime de ſa juriſdiction. C'eſt ce qui ſe paſſa de plus conſidérable dans ce concile provincial de Narbonne, dont on peut voir les actes dans le *Theſaurus novus*, des PP. Martenne & Durand, Bénédictins, *tom. IV*, *p.* 351 & *ſuivantes.*

Alexandre Gerbinat, grand vicaire du cardinal François Piſani, archevêque de Narbonne, tint par ſon ordre en 1551, un concile dont les actes furent imprimés à Toulouſe en 1552. Louis de Vervins, archevêque de la même ville, célébra un concile en 1609, & fit des ordonnances ſalutaires pour la réforme des mœurs, & pour l'avantage de ſes peuples.

NARBONNE-PELET, *cherchez* PELET.

NARCIS ou NARCISSE, évêque de Girone, eſt le patron des habitans de cette ville, qui prétendent encore en avoir le corps entier. Ils diſent que lorſque Philippe III, roi de France, l'aſſiégea en 1285, il ſortit du tombeau de ce ſaint, un grand

nombre

nombre de mouches, qui firent périr l'armée françoise ; cependant un historien contemporain remarque que les François ayant pris Girone, voulurent à l'envi avoir des reliques de ce saint : de sorte que son corps fut séparé en plusieurs parties. * Voyez *Marca Hispanica*, *c. IV*, *p.* 1467.

NARCISSE, fils du fleuve Cephise, & de Liriope, fille de l'Océan, avoit été avantagé par la nature d'une beauté extraordinaire. Ses parens ayant un jour consulté le devin Tiresias, sur les destinées de leur fils ; il répondit que Narcisse vivroit autant de temps qu'il ne se regarderoit pas. Cette réponse, quoique risible en apparence, se vérifia dans la suite. Quoique Narcisse fût recherché pour sa beauté de toutes les Nymphes du pays, il les méprisa toutes ; il fit même mourir la nymphe Echo de langueur & d'amour pour lui : ensorte qu'il ne lui est resté qu'une foible voix, son corps ayant été changé en rocher. Les dieux ne laisserent pas cette fierté dédaigneuse de Narcisse impunie, car un jour qu'il revenoit de la chasse, las & fatigué, il s'arrêta sur le bord d'une fontaine pour s'y désaltérer ; & ayant vu sa figure dans les eaux, il en devint si éperdument amoureux, qu'il sécha sur le lieu de langueur & d'amour. Les dieux en ayant compassion, le changerent en un fleuve de son nom. Voici de quelle maniere Pausanias rapporte l'histoire de Narcisse. « Narcisse avoit une sœur qui lui ressembloit entierement, mêmes traits de visage, même taille, même chevelure, presque même habit ; car en ce temps-là les jeunes filles & les jeunes garçons de famille portoient de longues robes. Le frere & la sœur avoient coutume d'aller à la chasse toujours ensemble. Ce fut alors que Narcisse commença à sentir une amitié tendre pour sa jeune compagne. La sœur étant venue à mourir, Narcisse, pour se consoler en quelque façon d'une perte si sensible, se rendoit à une fontaine, où il étoit allé souvent avec sa sœur, pour se délasser de l'ardeur de la chasse. Comme en y regardant pour amuser sa douleur, il vit son ombre dans l'eau, quoiqu'il reconnût que ce fût la sienne même ; cependant à cause de la parfaite ressemblance qui avoit été entre ces deux amans, il s'imagina par une flateuse rêverie, que c'étoit l'image de sa sœur & non pas la sienne. Depuis ce moment, Narcisse, réveillant sans cesse son ardeur pour son premier amour, il ne se lassoit point d'aller très-souvent à cette source, d'où il lui est resté le nom de *Fontaine de Narcisse*, qui est sur les frontieres des Thespiens, proche un village appellé *Nedonacum.* » * Pausanias, *liv.* 9. Ovide en fait mention dans le 3 *livre des métamorphoses*. Stace, *Sylv.* 3.

NARCISSE, dont saint Paul fait mention dans son épître aux Romains, *c.* 16. Quelques auteurs ont cru, sans aucun fondement, qu'il étoit le même que NARCISSE, affranchi de l'empereur Claude, qui avoit tant de pouvoir sur l'esprit de son maître, & qu'Agrippine fit mourir, comme nous l'apprenons de Tacite, *l.* 13.

NARCISSE, évêque de Jérusalem, sur la fin du II siécle, tint un concile pour la célébration de la fête de Pâque, & fut calomnié par trois hommes, dont il reprenoit les vices trop fortement. On l'accusa d'avoir failli contre la pureté, & chacun d'eux confirma cette accusation par un serment horrible. Mais Dieu les punit par le mal qu'ils s'étoient souhaité en cas de parjure ; car le premier fut brulé dans sa maison avec sa famille, le second fut frapé d'un ulcere qui fit tomber son corps en piéces ; & le dernier perdit les yeux. Narcisse qui s'étoit exilé volontairement, revint sur la fin de sa vie à Jérusalem, où Dieu confirma sa sainteté par plusieurs miracles. Il reprit le gouvernement de son église, & sur la fin de sa vie, il se déchargea d'une partie de ce soin sur Alexandre, évêque de Cappadoce & confesseur, qu'il choisit pour collégue & pour successeur. Il mourut âgé de 116 ans, après l'an 212. * Eusebe, *l.* 6 *hist. c.* 8 & 9. Baronius, *A. C.* 198 & 199. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. des III premiers siécles.*

NARCISSE, évêque de Girone, *cherchez* NARCIS.

NARDEN, NAERDEN & NARDE, *Nardenum*, petite ville des Pays-Bas en Hollande, est capitale du Goitland, à trois lieues d'Amsterdam, & environ à même distance d'Utrecht. On la ruina presque entiérement dans le XIV siécle, & la mer submergea ce qui en restoit. Guillaume de Baviere, III du nom, comte de Hainaut & de Hollande, surnommé l'*Insensé*, fit rebâtir l'an 1355 la ville de Narden, au même endroit où elle est aujourd'hui. Les habitans d'Utrecht la prirent l'an 1481, ayant fait déguiser des soldats en femmes, qui y entrerent un jour de marché ; mais les citoyens de Narden se vengerent peu après de cette supercherie. La ville fut presque toute brulée l'an 1486, & souffrit bien davantage environ cent ans après, par la cruauté des Espagnols, commandés par Frédéric de Tolède, fils du duc d'Albe. Les habitans ouvrirent les portes de leur ville à leur général, qui les fit égorger de la maniere du monde la plus barbare. Les François prirent Narden en 1672, & la rendirent par composition après un siége de quelques semaines, l'an 1674. * Junius, *in Batav. desc.* Marcus Zuerius, *in theat. Holland.* Grotius & Strada, *de bello Belg.* De Thou, &c.

NARDI (Dominique) Florentin, religieux de l'ordre de saint Dominique, fut reçu docteur en théologie dans sa patrie, où il mourut le 16 novembre de l'an 1385. Il fut un prédicateur célébre dans son temps, & il a laissé un grand recueil de sermons en trois parties, le Carême, les panégyriques des Saints, les sermons de l'année : on ne les a pas imprimés. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. I.*

NARDI (Jean) Florentin, a publié à Florence en 1647, un commentaire sur *Lucrece*, & à Bologne en 1656, un ouvrage intitulé, *Noctes Geniales.* Son commentaire n'est pas fort estimé. * *Voyez* Tannegui le Févre *dans sa préface sur Lucrece* ; & Baillet, *jugem. des sav. sur les crit. grammairiens*, *t. II de l'edit. de M. de la Monnoye.*

NARDIN, NAIRN, NATERN, petite ville de l'Ecosse septentrionale. Elle est sur la côte du comté de Murrai, à l'embouchure de la rivieré de Nairn. Lorsque la mer se retire, on voit les ruines d'une forteresse, qui défendoit le port de cette ville, qu'on a laissé combler par les sables. * Mati, *diction.*

NARDINO (Etienne) cardinal, archevêque de Milan dans le XV siécle, étoit natif de Forli, & vint jeune à Rome, où il fut protonotaire apostolique, & référendaire du pape Pie II, qui l'éleva à l'archevêché de Milan, & lui confia le gouvernement de la Marche d'Ancone. Les cardinaux qui entrerent dans le conclave l'an 1464, pour l'élection d'un nouveau pape, après la mort de Pie II, jurerent entr'eux, que celui qui seroit élu, ne feroit point de nouvelle promotion de cardinaux, que ceux qui l'étoient déja ne fussent réduits au nombre de vingt-quatre. Paul II, qui fut mis sur le siége pontifical, fut sollicité par Nardino & Théodore Lélio, évêque de Trévise, de mépriser le serment fait dans le conclave. Il les

crut, mais sans leur donner le chapeau, comme ils l'espéroient. Nardino fut nonce extraordinaire à Naples, & fut fait cardinal en 1473 par Sixte IV. Il fut encore nommé par ce pape à la légation d'Avignon, puis à celle de Rimini, & mourut le 23 octobre 1484, à Rome, où il a fondé le collége de son nom. Il fit des présens considérables à l'église de Milan. * Garimbert, *l.* 6. Onuphre. Ciaconius. Auberi, &c.

NARDO, *Neritum*, ville du royaume de Naples, dans la terre d'Otrante, avec titre de duché & évêché, suffragant de Brindes, appartient au comte de Conversano. Le pape Alexandre VII, avant son élévation au pontificat, avoit été évêque de cette ville, qui est située dans une plaine agréable, à quatre milles du golfe de Tarente.

NARDO (François de) fut ainsi nommé de sa patrie, dont on vient de parler : le nom de sa famille qui possédoit alors la baronie de Saint-Blaise dans le royaume de Naples, étoit Sicuro. Il entra fort jeune dans l'ordre de saint Dominique, où il fit ses études sous le pere Marien de Bitonto, & devint bientôt un grand maître : Dominique Grimani, Thomas de Vio, Cajetan, Gaspard Contarini, cardinaux, & plusieurs autres prélats illustres furent ses disciples. Il florissoit vers l'an 1450; mais il doit avoir vécu bien au-delà de cette année. On lui érigea une statue dans l'université de Padoue, où la république de Venise l'avoit attiré. On dit qu'il a laissé un ouvrage sur la métaphysique, mais a-t-il été imprimé, & où le garde-t-on? * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. I.*

NARDOT (Adrien) Dijonnois, docteur en théologie, religieux de l'ordre des Freres Prêcheurs ou Dominicains, vivoit encore vers le milieu du XVI siécle. Il savoit l'hébreu & le grec, comme on le voit par un volume de sermons qu'il a semés de mots de ces deux langues. Ce volume a paru à Lyon en 1625, *in*-8°, sous ce titre : *Discours prédicables amplifiés par lieux communs, pour servir la plupart à sujets divers & extraordinaires.* Le pere Nardot a été dans son ordre professeur de l'écriture-sainte & prédicateur. * Voyez le pere Echard, *scriptores ordinis Prædicatorum*, tom. II, pag. 436; & la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon.

Dans ce dernier ouvrage, on cite un François-Antoine Nardot, né à Dijon, curé de S. Pierre de cette ville, & qui y mourut le 10 janvier 1682, âgé de soixante-seize ans, auteur de l'écrit intitulé : *Discours d'honneur à la mémoire d'illustrissime & révérendissime pere en Dieu, messire André Fremyot, archevêque de Bourges*, à Dijon, 1641, *in*-4°.

☞ NARENTA, NARO, NARON & NARONA, ville de la Dalmatie, dans l'Herzegovina, sur une riviere de même nom, à la gauche, à trente milles de Raguse, vers le septentrion. Cette ville est moins fameuse par ses fortifications présentes, que par la réputation de ses premiers habitans. Son terroire consiste en une seule vallée d'environ trente milles de longueur : la riviere l'inonde en certains mois de l'année ; ce qui rend le pays extrêmement fertile. Du temps de Ciceron Narenta étoit une forteresse de conséquence, comme on le voit dans la lettre où Vatinius, *epist. ad famil. l.* 5, *epist.* 10, lui mande la peine qu'il a eue à emporter cette place. Elle fut une des villes où les Romains envoyerent des colonies après la conquête du royaume de l'Illyrie. Les habitans de Narenta se rendirent si puissans sur mer, que non-seulement toutes les villes de Dalmatie, mais encore la république de Venise, furent forcées pendant plus de 170 ans de leur payer tribut pour avoir la liberté d'entrer dans le golfe de Narenta. Cette ville fut pendant quelque temps capitale de toute la Dalmatie. Les députés des autres villes s'y rendoient pour travailler aux intérêts communs de la province. Narenta a eu des souverains indépendans des rois des deux Dalmaties : & comme ces souverains faisoient leur principale occupation de la piraterie, ils n'embrasserent que fort tard la foi chrétienne. L'évangile n'y fut reçu que dans le XI siécle. Ce fut l'empereur Basile, qui s'étant rendu maître de la partie orientale de la Dalmatie, procura la conversion des habitans de Narenta. Cette ville devint bientôt épiscopale, sous la jurisdiction de l'archevêché de Raguse. Son évêque se trouve communément nommé évêque de saint Etienne, parceque l'église cathédrale est sous l'invocation de ce saint. Narenta a encore été depuis une principauté particuliere, sous le nom de *principauté de Chulmia*, & quelques rois de Dalmatie ont pris ce titre. Aujourd'hui le pays s'appelle l'*Herzegovina*, ou le *duché de Saint-Saba*, quoique ce duché s'étende jusqu'aux frontieres de la Bosnie. * La Martiniere, *dict. géogr.*

NARI (Corneille) naquit en 1660, dans le comté de Kildare en Irlande, & fit ses humanités dans la ville de Naas, située dans le même comté. Etant dans sa vingt-quatriéme année, il reçut l'ordre de prêtrise dans la ville de Kilkenni, & l'année suivante il alla à Paris pour y achever ses études dans le collége Irlandois de cette capitale. Quelques années après il devint proviseur de ce collége pour la province de Lagénie, & en fit les fonctions pendant sept ans. En 1694 il prit le bonnet de docteur en droit civil & canon dans les écoles de droit à Paris, & deux ans après ayant passé à Londres, il fut fait gouverneur du comte d'Antrim, seigneur catholique, dont l'éducation étoit une affaire précieuse à toute l'Irlande, à cause du nom illustre & des grandes richesses de sa famille, plus distinguée encore par son attachement inviolable à la vraie foi, au milieu des orages & des révolutions qui en avoient si souvent menacé la ruine & l'anéantissement. Après s'être aquitté avec honneur des fonctions de cette charge, il retourna dans sa patrie, où on lui confia les soins de la paroisse de saint Michan à Dublin. Il s'attira dans ce poste l'estime générale, non-seulement des Catholiques qu'il édifioit par ses instructions & ses exemples ; mais aussi des Protestans habiles & modérés, qui font toujours cas des gens vertueux, lorsque cette vertu se trouve jointe à la douceur du caractere & à la capacité dans les sciences. Comme M. Nari avoit su réunir ces rares qualités dans un degré peu commun, on ne doit pas être surpris de la vénération qu'on avoit pour sa personne, ni des grands services qu'il a rendus à la religion pendant une vie assez longue, qu'il termina heureusement à Dublin le troisiéme mars 1738. Il avoit un si grand crédit dans cette capitale, qu'il trouvoit moyen d'y faire imprimer ses traités de controverse & de piété, malgré les défenses faites par le gouvernement contre la publication des livres de cette espéce. Les Protestans, qu'il attaquoit dans ses écrits, étoient des premiers à en faire l'éloge, à cause de la modération & de la politesse qui y regnent, & du cas singulier qu'ils faisoient de leur auteur. Voici la liste de ses écrits. Etat modeste & fidéle de principaux points controversés entre les Catholiques Romains & les Protestans, à Anvers & à Londres 1699, *in*-8°. Prieres & Méditations, à Dublin, 1705, *in*-12. Nouveau testament traduit du latin en anglois avec des notes marginales, à Londres, 1705, 1718, *in*-8°. Régles &

pieuses instructions composées pour l'avancement spirituel d'une veuve dévote qui a fait vœu de chasteté, & recommandées aux vierges qui se sont consacrées au service de Dieu, à Dublin, 1716, *in*-16. Histoire abrégée du purgatoire de saint Patrice & de ses pélerinages, écrite en faveur de ceux qui sont curieux de connoître les particularités de ce fameux endroit & pélerinage tant célébrées par l'antiquité, à Dublin, 1718. Catéchisme pour l'usage de sa paroisse, à Dublin, 1718, *in*-12. Nouvelle histoire du monde, contenant un récit historique & chronologique des temps & des évènemens depuis la création jusqu'à la naissance de Jesus-Christ, selon la supputation des Septante, &c. à Dublin 1720, *in-folio*. On le croit auteur de la traduction de la lettre pastorale de M. l'évêque d'Angers au clergé de son diocèse, avec les réponses qu'il a faites à M. Dublineau, & les lettres qu'il a écrites à celui-ci au sujet de la constitution *Unigenitus*, auxquelles on a joint le mandement de cet évêque, à Dublin, 1721, *in*-8°. Réponse à une brochure intitulée, *Conférence entre M. Clayton prébendaire de l'église de S. Michan à Dublin, & le docteur Nari, prêtre Romain*, à Dublin, 1722, *in*-4°. Lettre de controverse au curé de Naas, à Dublin, 1722, *in*-4°. On lui attribue la traduction du mandement de M. le cardinal de Noailles, au sujet d'un miracle opéré en 1725 à la procession du Saint-Sacrement sur la paroisse de sainte Marguerite à Paris, à Dublin, 1728, *in*-8°. Lettre à milord Edouard, archevêque de Tuam, en réponse à son *avis charitable* à tous ceux qui sont de la communion de l'église de Rome, à Dublin, 1728, *in*-8°. Réponse à la réplique faite en défense de l'*avis charitable*, &c. à Dublin, 1730, *in*-8°. Argument qui fait voir les difficultés qui se rencontrent dans les écritures soit de l'ancien, soit du nouveau testament, en manuscrit. Après la mort de l'auteur, un de ses amis publia un appendice ou supplément à ce dernier ouvrage contre l'archevêque Protestant de Tuam, qui, non plus que les amis de ce prélat, n'ont pu refuser à M. Nari les justes éloges dus à la solidité & à la modération qui regnent dans ses écrits de controverse. On lui attribue enfin la traduction des œuvres de M. Papin, prosélyte de M. Bossuet, évêque de Meaux, imprimée à Dublin en 1732, *in*-8°. Ces œuvres de M. Papin, qu'on ne sauroit trop estimer pour leur solidité, avoient paru dès 1723, à Paris, en trois volumes *in*-12, avec la vie de l'auteur. *Voyez* PAPIN. * *Mém. mss.* de M. l'abbé Hénegan.

NARNI, sur la riviere de Néra, ville d'Italie, avec titre d'évêché, dans l'Ombrie, province de l'Etat ecclésiastique, nommée par Strabon *Narna* & *Narnia*. Pline remarque qu'on l'avoit appellée *Nequinum*, & que ce mot étoit tiré de *Nequitia*, pour exprimer la malice, ou plutôt l'inhumanité des habitans, qui avoient mieux aimé égorger leurs enfans, que de les remettre à ceux qui avoient assiégé leur ville. Ceux de Narni se vantent que leur ville a été la patrie de l'empereur Nerva, & d'un pape nommé Jean : peut-être que ce fut Jean XIII, évêque de Narni. Jean-Baptiste Tusci de Bonetis, évêque de Narni, publia en 1625 des ordonnances synodales. * Tite-Live, *l.* 10, *c.* 9. Pline, *l.* 3, *c.* 14. Léandre Alberti.

NARNI (Jérôme Mautini de) Capucin Italien, & fameux prédicateur au commencement du XVII siécle, se fit admirer à Rome, & ailleurs; mais ses sermons imprimés, & dénués des graces de l'action, ne répondirent pas à l'attente qu'on avoit conçue, & au succès qui les avoit fait valoir dans la chaire. Nous en avons une traduction françoise du pere du Bosc Cordelier. *Voyez* du BOSC. Cette traduction parut en 1636, à Paris. Narni mourut le 13 septembre 1632, âgé de 70 ans. * Janus Nicius Erythræus.

NARO : c'étoit autrefois une ville épiscopale. Ce n'est maintenant qu'un bourg de la vallée de Mazara en Sicile, situé dans les montagnes de Madonia, vers la source de la riviere de Naro, à dix milles de Gergenti vers le nord. * Mati, *dict.*

NARSÈS, roi de Perse, succéda à son pere *Varanne III*, l'an 295, & regna environ sept ans. Ce prince voyant que les empereurs étoient occupés contre les rebelles de l'empire, surprit la Mésopotamie & l'Arménie. Dioclétien envoya contre lui Maximien Galere, qui fut battu ; mais en deux batailles qu'il donna depuis, il mit les Perses en déroute, fit prisonniers Narsès avec sa femme, ses enfans, ses sœurs & plusieurs autres personnes de qualité. Il reprit encore la Mésopotamie, avec cinq provinces au-delà du Tigre. Narsès mourut l'an 301. * Eusebe, *in chron.* Eutrope, *l.* 9.

NARSÈS, eunuque, & général de l'armée romaine, étoit Persan de nation, & s'étoit attaché à Justinien dès la premiere bataille que cet empereur gagna contre les Perses l'an 528. Il fut questeur ou trésorier de l'armée. De cet emploi, il passa à d'autres plus importans, fut désigné consul, & fait patricien, & parut un si grand homme de guerre, qu'il fût choisi pour s'opposer à Totila, roi des Goths, & relever les affaires en Italie, où elles étoient ruinées. Narsès aimoit la justice, & avoit une particuliere dévotion à la sainte Vierge : il défit les Goths, en deux batailles l'an 552. Totila fut tué dans la derniere, qui fut donnée dans le même lieu, où Camille avoit vaincu les Gaulois, dit *Busta Gallorum*. Narsès remporta d'autres victoires l'an 553 contre Leutharis & Bucelin, qui étoient entrés en Italie. Quelques auteurs assurent, après Paul Diacre, que l'impératrice Sophie, irritée contre Narsès, lui fit dire de quitter les armes, & de venir filer avec les femmes, lui reprochant ainsi qu'il étoit eunuque. Ce grand homme répondit qu'il lui ourdiroit une toile, qu'elle ne déferoit pas facilement, & appella les Lombards en Italie. Le cardinal Baronius, fondé sur le témoignage de Corippe, historien de ce temps, croit que ces faits sont inventés, & que Narsès avoit été déja rappellé à Constantinople. Il croit aussi que c'est le même Narsès à qui saint Grégoire a écrit ses lettres; & celui qui s'étant révolté contre Phocas, pour venger la mort de l'empereur Maurice, fut surpris par le même Phocas, qui le fit bruler vers l'an 604. Si cela est, il faut croire que Narsès étoit alors fort âgé. * Procope, *l.* 3 *de bello Goth.* Evagre, *l.* 4. Nicephore. Agathias. Cedrene. Zonaras. Paul Diacre. &c. cités par Baronius, *A. C.* 552, 553, 567, 605 & 606.

☞ NARSINGPATAN, ou NARSINGUE, ville de l'Inde dans le golfe de Bengale, à l'extrémité de la côte de Coromandel, dans la partie orientale du royaume de Golconde, sur la riviere de Narsepille à la droite, & environ à dix lieues de son embouchure, en tirant vers le nord. C'est par erreur que quelques auteurs distinguent *Narsingue* de *Narsingpatan*. C'est une seule & même ville. * La Martiniere, *dict. géogr.*

NARTHACIUM, montagne & ville de Phthiotide, contrée de la Thessalie. Xénophon, dans l'oraison d'Agésilaüs, parle de la montagne, qu'il appelle aussi *Narthesium*, & Ptolémée parle de la ville de même nom, *l.* 3, *c.* 13. Plutarque en fait mention dans la vie d'*Agesilaüs*.

NARVA ou NERVA, dans la Livonie, près

de la côte du golfe de Finlande, & vers la province d'Ingrie, eſt une ville forte, avec un très-bon château, & eſt ſituée ſur un fleuve de même nom, qui ſéparoit autrefois la Livonie de la Moſcovie. De l'autre côte de la riviere, eſt la fortereſſe d'Iiianogorod, que les Moſcovites ont bâtie ſur un roc eſcarpé, dont la riviere fait une preſqu'iſle : de ſorte que la place paſſoit pour imprenable. Au pied de cette forteresſe il y a un bourg, que l'on nomme *la Nerva Ruſſienne* ou *Moſcovite*, pour la diſtinguer de la Nerva Teutonique ou Allemande, dont nous parlons. Ce bourg eſt habité par des Moſcovites naturels. La riviere de Nerva, qui ſort du lac de Peipus, & ſe décharge dans le golfe de Finlande, eſt fort rapide : elle a un ſaut à une demi-lieue au-deſſus de la ville, où les eaux tombent dans un précipice avec un bruit effroyable, & avec tant de violence, que les flots venant à ſe briſer contre les rochers, ſe réduiſent comme en une vapeur, laquelle rempliſſant l'air, fait un effet admirable ; car le ſoleil donnant deſſus le matin, fait voir un arc-en-ciel auſſi beau que celui qu'il a coutume de former dans les nues. Ce ſaut fait que l'on eſt contraint de décharger là toutes les marchandiſes que l'on envoie de Pleſcou & de Derpt à Nerva, pour être chargées ſur le golfe de Finlande. La ville de Nerva fut bâtie l'an 1113 par Wolmar II, roi de Danemarck. Le grand duc de Moſcovie la prit en 1558, & le roi de Suéde la reprit ſur les Moſcovites en 1581. Depuis ce temps-là elle a appartenu aux Suédois, qui n'ont poſſédé le fort d'Iiianogorod que depuis l'année 1617. Elle fut aſſiégée inutilement par le czar en 1700. Charles XII, roi de Suéde, qui n'étoit alors âgé que de dix-huit ans, força 80000 Ruſſiens dans leurs lignes, n'ayant avec lui que huit à neuf mille hommes, leur en tua 22000, fit priſonniers neuf de leurs officiers généraux, leur prit 190 canons ou mortiers, 171 drapeaux ou étendards, & tout leur bagage. Ils retournerent beaucoup plus forts en 1704, aſſiéger de nouveau cette place, & enfin après un long blocus, ſuivi de deux mois de tranchée ouverte, ils l'emporterent d'aſſaut, & y commirent de grandes cruautés. Le général Horn qui la défendoit une ſeconde fois, y fut fait priſonnier & envoyé à Moſcou, où on lui fit ſouffrir dans un cachot avec ſa femme & ſa famille mille indignités. *Voyez* CHARLES XII, roi de Suéde. Les Moſcovites de la Nerva Ruſſienne obſervent une cérémonie aſſez remarquable la veille de la Pentecôte, qui eſt le jour de l'anniverſaire qu'ils font pour les morts. Les femmes s'aſſemblent dans le cimetiere, & étendent ſur les ſépulcres des mouchoirs brodés de ſoie de diverſes couleurs aux quatre coins. Elles mettent ſur ces mouchoirs ou nappes, pluſieurs plats de poiſſon rôti & frit, des flancs, des gâteaux, & des œufs peints en rouge ou en violet. Le prêtre encenſe les ſépulcres, & fait quelques prieres, pendant que ces femmes pleurent, & témoignent leur douleur par des cris épouvantables. En même-temps le clerc qui ſuit le prêtre, amaſſe les préſens qui ſont ſur les tombeaux, dont ſon maître fait enſuite bonne chere. * Olearius, *voyage de Moſcovie.*

☞ NARVAR, royaume ou province des états du grand-Mogol, dans les terres. Il eſt borné au nord par les royaumes d'Agra, de Doab & de Mevat ; à l'orient par celui de Patna ; au midi par ceux de Bengale & de Malva, & à l'occident par celui d'Agra. Ses principaux lieux ſont Narvar, Ratipor, Halabas, & Gehud. * La Martiniere, *dictionaire géographique.*

☞ NASAMONES, peuples d'Afrique, qui ſuivant Pline, Silius, & Lucain, doivent avoir habité, comme les Pſylles, aux environs de la grande Syrte, ou derriere la région Syrtique & la Cyrénaïque, ſi nous en croyons Strabon. Les Pſylles, à ce qu'Hérodote nous apprend, remarquant un jour que le vent du ſud avoit mis à ſec tous leurs réſervoirs d'eau, entrerent dans la contrée de Sahara, pour faire la guerre à ce vent. Mais comme il continua à ſouffler avec une extrême violence, ils furent engloutis dans des torrens de ſable, & périrent tous juſqu'au dernier homme. Après ce tragique événement, leurs voiſins les Naſamones annexerent à leur propre domaine le pays qu'ils avoient poſſédé. Hérodote repréſente les Naſamones comme étant un peuple puiſſant de ſon temps, & diſtingué par quelques coutumes particulieres. Pendant l'été, ils ſe diſperſoient dans les plaines d'Egila, pour y recueillir le fruit des palmiers, dont il y avoit une quantité prodigieuſe dans cette contrée. Ils y trouvoient auſſi une infinité de ſauterelles, qu'ils mêloient dans du lait, après les avoir ſéchées au ſoleil & réduites en poudre ; ce mets étoit fort eſtimé. Ils épouſoient pluſieurs femmes, avec leſquelles ils avoient commerce en préſence de tout le monde, à la maniere des Maſſagettes. L'épouſée parmi eux couchoit la premiere nuit avec tous ceux qui étoient invités aux noces, & recevoit le lendemain matin un préſent de chacun d'eux. Quand ils prêtoient ſerment, ils poſoient leurs mains ſur les tombeaux de ceux qui avoient paſſé pour des perſonnages juſtes. Toutes les fois qu'ils ſouhaitoient de pénétrer dans l'avenir, ils alloient faire quelques priéres ſur les ſépulcres de leurs ancêtres, s'endormoient enſuite, & conſidéroient comme prophétiques les ſonges qu'ils faiſoient alors. En s'engageant réciproquement leur foi, ils s'offroient mutuellement une coupe remplie de liqueur ; & au défaut de coupes ils prenoient un peu de pouſſiere, & ſe la mettoient dans la bouche. Il paroît par divers paſſages de quelques autres auteurs, que les anciens enviſageoient les Naſamones comme une nombreuſe troupe de brigands, qui faiſoient des incurſions fréquentes ſur les territoires de leurs voiſins, qu'ils pilloient & ravageoient d'une maniere terrible. * *Hiſtoire univerſelle par une ſociété de gens de lettres, traduite de l'anglois*, tome XII, p. 420 & 421. Euſebe parle ſous l'an 86, d'une révolte des Naſamones. La violence avec laquelle on levoit les impôts ſous le regne de l'empereur Domitien, fut l'occaſion de ce ſoulevement. Les Naſamones tuerent ceux qui faiſoient la levée des contributions, défirent Flaccus, gouverneur de Numidie, & demeurerent maîtres de ſon camp. Mais y ayant trouvé beaucoup de vin, ils en burent juſqu'à s'enivrer ; & Flaccus qui le ſut, vint les charger en cet état, & les tua tous, ſans excepter ceux qui n'étoient pas en état de porter les armes. Il faut apparemment rapporter à cette guerre, ce qu'Ariſtide dit à Marc-Aurele, qu'un empereur en jouant aux dez avoit dit, preſque ſans y ſonger, qu'il ne vouloit plus qu'il y eût de Naſamones ; & que ſur cela les Naſamones furent tout-à-fait exterminés. Il s'en conſervoit néanmoins encore quelques reſtes du temps de Ptolémée, qui les place au midi de la Libye Marmarique, où ils s'étoient vraiſemblablement retirés. * Tillemont, *hiſt. des empereurs*, tome II, p. 87. Cellarius, *notit. orbis antiqui.* Nous apprenons de Philoſtrate, *l. VII, c.* 12, qu'un peuple de même nom demeuroit en Ethiopie.

NASARO (Mattheo ou Matthieu del) graveur en pierre, étoit de Vérone, & vint vers l'an 1520

en France, où le roi François I le retint à son service, & l'employa à faire quelques desseins pour des draps d'or & de soie, & pour des tapisseries, ausquelles on travailloit pour lui en Flandre. Nasaro y fit un voyage, pour en prendre la conduite, & porta en Italie l'argent qu'il avoit gagné en France. Ce fut presque en ce temps-là que le roi fut pris à la bataille de Pavie en 1525. A son retour dans ses états, il y fit revenir Matthieu del Nasaro, & le fit maître de la monnoie. Un emploi si considérable lui inspira la pensée de se marier en France, où il mourut peu après la mort du roi François I, qui arriva le 31 mars 1547.

NASEBI, petite ville d'Angleterre dans la partie occidentale du comté de Northampton, près de laquelle coulent les rivieres d'Avon & de Nine; celle-ci à l'orient, & celle-là à l'occident. C'est près de cette ville que se donna le 14 juin 1645, la bataille qui en a tiré son nom, entre les troupes du roi Charles I, commandées par le prince Robert, & celles du parlement par le général Fairfax, qui remporta la victoire. * *Diction. angl.*

NASI: mot hébreu, qui signifie *prince*, se trouve souvent dans les livres des Juifs. Ce nom se donnoit autrefois au souverain juge & président de leur grand sanhédrin, comme on le peut voir dans R. Moyse, en son traité du sanhédrin. Les Juifs ont encore retenu ce titre de *Nasi*, dans ces derniers temps, & leurs rabbins, qui sont leurs princes ou chefs dans les lieux de leur exil, se l'attribuent pour marquer leur dignité. * Simon.

NASIDIUS (Lucius) fut envoyé par Cneius Pompée avec une flotte de seize vaisseaux, pour secourir les Marseillois, assiégés par l'armée de César. Il survécut à César, & à Pompée. Après la mort de ce dernier, il se rangea du côté de Sextus, son fils; mais le jeune Pompée ayant été entierement défait en Espagne, Nasidius se joignit à Marc-Antoine. * Appian, *l.* 5.

NASICA, *cherchez* SCIPION NASICA.

☞ NASSARE (Blaise-Antoine) de l'académie royale d'Espagne, & premier bibliothécaire du roi, étoit né d'une famille noble à Alguezar en Aragon, le 4 février 1689. Dès l'enfance il aima les lettres. Il les cultiva dans sa patrie, ensuite à Madrid, sous la direction d'un oncle qui prit soin de lui après la mort de son pere & de sa mere: enfin il acheva ses études à Saragoce, où un autre oncle, chapelain de Notre-Dame de Pilar, lui servit de tuteur. Ce fut dans cette derniere ville qu'il fit de grands progrès dans la littérature. Il apprit les langues savantes, la philosophie, la jurisprudence tant ecclésiastique que civile. S'étant livré à ce dernier genre d'étude, il obtint dès l'an 1711, une chaire de droit dans l'université de Saragoce. Il fut depuis chanoine de l'église métropolitaine de cette ville; & s'étant fait connoître à la cour, il parvint à la dignité de premier bibliothécaire du roi d'Espagne, fonction qu'il remplissoit encore, quand il mourut le 13 avril de l'année 1751. Il est sorti de sa plume un très-grand nombre d'ouvrages; mais plusieurs se sont perdus, & quelque-uns sont restés manuscrits. On nomme dans son éloge que nous allons indiquer, 1. Des observations sur l'ancienne discipline des conciles, sur-tout ceux d'Espagne: 2. des commentaires sur la collection des canons de S. Martin, archevêque de Brague, laquelle servoit de corps de droit à l'Espagne, avant l'invasion des Maures: 3. divers traités de jurisprudence, formant un gros volume: 4. une édition des œuvres de Joseph Vela, avec sa vie: 5. beaucoup de poésies, tant dramatiques que d'une autre espéce, & des notes sur Prudence: 6. un grand nombre de dissertations & d'éloges académiques: 7. il a eu très-grande part à la composition du dictionaire castillan mis au jour par les soins de l'académie royale dont il étoit directeur: 8. à ces ouvrages il faut ajouter une lettre adressée aux journalistes de Trévoux, qui contient des anecdotes curieuses sur la littérature d'Espagne. Pour connoître plus particulierement ce savant, il faut consulter son éloge historique fait par ordre de l'académie royale d'Espagne, & lu dans l'assemblée du 4 août 1751, par D. Augustin de Montiano, directeur perpétuel de l'académie. Cet éloge a été imprimé à Madrid, en espagnol. C'est un *in*-8° de 42 pages. * *Mem. de Trévoux*, février 1752, p. 329.

NASSAU, ville & comté de l'empire, dans la Vétéravie. Son nom latin *Nassovia*, est le même, selon Berthius, que celui de *Nass-gravia*, qui signifie *pays aquatique* La ville de Nassau est bâtie sur une colline entourée d'une campagne marécageuse, où coule la riviere de Loën ou Lanh, entre Marpurg & le fort de Hermestein. Le comté de Nassau donne son nom à l'ancienne maison de Nassau, si féconde en grands hommes. Elle a eu un empereur, nommé ADOLPHE, qui perdit la couronne & la vie l'an 1298, en combattant contre Albert d'Autriche, I du nom.

I. OTHON, comte de Nassau, fut envoyé par l'empereur Henri l'*Oiseleur*, l'an 926, en Hongrie, en qualité de général de l'armée impériale, & mourut l'an 972, laissant pour enfans, *Henri*, chanoine à Mayence; WALRAME, qui suit; *Luce*, épouse d'*Hildebrand*, comte de Sayn; & *Barbe*, femme de *Gosselin*, duc de Limbourg.

II. WALRAME, comte de Nassau, servit utilement l'empereur Othon dans les guerres de France, de Bohême & de Hongrie, & mourut comme son pere à Nuremberg, l'an 1020, ayant eu WALRAME II, qui suit; & OTHON, qui devint seigneur & comte de Gueldres, par son mariage avec *Alix*, fille & héritiere de *Wichard III*, mort en 1101. Nous avons rapporté la succession de cet Othon, comte de Gueldres, sous le mot de GUELDRES.

III WALRAME, II du nom, comte de Nassau, mourut l'an 1068, & laissa

IV. ROBERT, comte de Nassau, qui, après avoir réparé le château de Nassau, mourut l'an 1110, ayant eu,

V. WALRAME, III du nom, comte de Nassau. Celui-ci fut un grand capitaine sous l'empereur Conrad, & mourut l'an 1156, laissant HENRI, qui suit; & *Robert*, qui servit de capitaine général sous Frédéric *Barberousse*, en Asie, & contre les Sarasins, où il mourut.

VI. HENRI, comte de Nassau, mort l'an 1199, fut pere d'OTHON, qui suit.

VII. OTHON, II du nom, comte de Nassau, mourut l'an 1213, ayant eu pour fils unique,

VII. HENRI, II du nom, comte de Nassau, surnommé *le Riche*, à cause des grandes terres qu'il acquit. Il mourut l'an 1254, laissant de *Mechthilde*, fille de *Théodore* de Nassau, comte de Gueldres, WALRAME, qui fut l'aîné, & *tige des branches de* NASSAU, WISBADEN, WEILBOURG & IDSTEIN; & OTHON, le cadet, *tige des branches de* DILLEMBOURG, ORANGE, SIEGEN, &c.

BRANCHE AINÉE DES COMTES DE NASSAU, SEIGNEURS DE WISBADEN, IDSTEIN, ET WEILBOURG.

VIII. WALRAME, IV du nom, comte de Nassau, fils aîné de HENRI *le Riche*, eut pour son partage la moitié du comté de Nassau, avec les comtés de Wisbaden Weilbourg & Idstein, &

fut du conseil de l'empereur Rodolphe I. Il avoit épousé *Adélaïde*, fille de *Théodore*, comte de Catzenellebogen, laquelle se fit religieuse de sainte Claire à Mayence, après la mort de son mari, arrivée l'an 1289. Leurs enfans furent, *Dietherus*, qui prit l'habit de S. Dominique, & qui fut fait archevêque de Trèves: il eut de grands démêlés avec son chapitre, & mourut l'an 1307; ADOLPHE, qui suit; *Walrame*, tué l'an 1299; *Richarde*, religieuse avec sa mere *Mecthilde*, épouse de *Rodolphe*, comte d'Habsbourg, depuis empereur; & *Imagine*, mariée à *Frédéric*, comte de Lichtemberg.

IX. ADOLPHE, comte de Nassau, fut élu empereur l'an 1292, & mourut en 1298, *ainsi que nous l'avons rapporté sous le nom* ADOLPHE. Il eut d'*Imagine*, fille de *Gerlac*, comte de Limbourg, une des plus belles princesses du monde, *Robert*, qui fut pris dans la bataille où son pere fut tué, & qui mourut peu après en Bohême, où il fut général des armées du roi Wenceslas IV, avec la fille duquel il avoit été fiancé; GERLAC, qui suit; *Walrame*, qui n'eut point d'enfans de *Mecthilde*, fille de *Rodolphe*, comte palatin du Rhin; *Adélaïde*, religieuse de sainte Claire à Mayence; & *Mecthilde*, qui épousa *Rodolphe*, comte palatin du Rhin, électeur.

X. GERLAC, comte de Nassau, Wisbaden, &c. fut embassadeur de l'empereur Louis, auprès du pape l'an 1331, & mourut l'an 1361, ayant eu d'*Agnès*, fille de *Conrad*, landgrave de Hesse, *Gerlac*, archevêque de Mayence, qui savoit treize sortes de langues, & qui mourut l'an 1371; ADOLPHE, qui suit; JEAN, qui fit la *branche de* WEILBOURG, *dont nous parlerons ci-après*.

XI. ADOLPHE, II du nom, comte de Nassau, de Wisbaden & d'Idstein, décéda l'an 1370, laissant d'*Anne*, fille de *Frédéric II*, vicomte de Nuremberg, *Adolphe*, évêque de Spire, puis archevêque de Mayence, mort l'an 1388; *Jean*, qui fut archevêque de Mayence, après son frere, & qui assista en cette qualité au concile de Constance. Il fut un saint personnage, & mourut l'an 1419; GERLAC, qui suit; & *Jeanne*, femme de *Henri*, comte de Waldech, morte l'an 1347.

XII. GERLAC, II du nom, comte de Nassau, &c. mourut en 1393, ayant eu de *Berthe*, fille de *N.* comte de Wersterbourg,

XIII. ADOLPHE, III du nom, comte de Nassau, &c. qui par son mérite extraordinaire, ses rares qualités & sa probité exacte, fut aimé de tous les princes de son siécle, mourut l'an 1426, ayant eu de *Marguerite*, fille de *Bernard*, marquis de Baden, *Adolphe*, archevêque de Mayence, très-grand prélat, mort l'an 1475; JEAN, qui suit; & deux filles.

XIV. JEAN, comte de Nassau, &c. fut un des plus grands capitaines de son temps, & mourut l'an 1480. Sa femme fut *Marie* de Nassau, fille d'*Engilbert*, comte de Dillembourg, dont il eut ADOLPHE, qui suit; *Philippe*, général des armées de l'empereur Maximilien I, mort l'an 1490; *Anne*, femme d'*Othon*, comte de Solms; & *Marie*, alliée à *Louis*, comte d'Isembourg.

XV. ADOLPHE, IV du nom, comte de Nassau, &c. fut conseiller de l'empereur Maximilien I, gouverneur des pays de Gueldres & de Zutphen, & mourut l'an 1504, après avoir eu deux femmes, la premiere fut *Adélaïde*, fille de *Wolrad*, comte de Mansfeld, morte sans enfans: la seconde fut *Marguerite*, fille de *Philippe*, comte de Hanau, dont il eut, PHILIPPE, qui suit; & *Marguerite*, femme de *Louis* de Nassau, comte de Weilbourg.

XVI. PHILIPPE, comte de Nassau, &c. quitta la religion catholique, embrassa la protestante, & mourut en 1520, quatre ans avant *Adriane*, sa femme, fille de *Jean*, baron de Bergh. Leurs enfans furent, *Adolphe*, qui de *Françoise*, fille d'*Antoine*, duc de Luxembourg, & veuve de *Bernard*, marquis de Baden, ne laissa qu'une fille, nommée *Magdeléne* de Nassau, mariée à *Joachim*, comte de Manderscheit; BALTHAZAR, qui suit; *Catherine*, épouse de *N.* comte de Rapoltskirch; *Marguerite*, abbesse de Walford; & *Anne*, jumelle de *Balthazar*, religieuse avec sa sœur.

XVII. BALTHAZAR, comte de Nassau, Wisbaden, &c. fut commandeur de l'ordre Teutonique, & fut tué l'an 1568, âgé de 48 ans, ayant eu de *Marguerite*, fille de *Reinard*, comte d'Isembourg,

XVIII. JEAN-LOUIS, comte de Nassau-Wisbaden, &c. Il mourut le 10 juin 1596, âgé de 29 ans, laissant de *Marie*, fille de *Jean*, comte de Nassau-Dillembourg, deux fils morts au berceau; *Jean-Philippe*, mort l'an 1599, âgé de 4 ans; JEAN-LOUIS, qui suit; *Marguerite*, femme d'*Adolphe*, comte de Bentheim; *Anne*, épouse de *Simon II*, comte de Lippe; & *Marie-Magdeléne*, mariée avec *Volfang-Frédéric*, comte d'Isembourg.

XIX. JEAN-LOUIS, II du nom, comte de Nassau-Wisbaden, mourut l'an 1605. Ce fut en sa personne que finit cette branche, dont la succession passa aux comtes de Weilbourg, qui devinrent les aînés.

BRANCHE DE NASSAU-WEILBOURG, DITE DE SARBRUCK, issue de celle de WISBADEN.

XI. JEAN, comte de Nassau, fils puîné de GERLAC I, comte de Nassau-Wisbaden, eut pour son partage le comté de Weilbourg. Il épousa 1°. l'héritiere des terres de Mehremberg & Gleiberg: 2°. *Jeanne*, fille unique & héritiere de *Simon V*, comte de Sarbruck. Cette succession lui fut disputée par Jean, frere de Simon; mais le crédit de l'empereur la lui fit adjuger, & la branche prit le nom de *Nassau Sarbruck*. L'empereur Charles IV lui donna en 1366, le titre de prince du saint empire, que ses successeurs ne continuerent pas de prendre, se contentant de celui de comte. Il mourut l'an 1371, laissant PHILIPPE, qui suit; *Jeanne*, & *Elizabeth*, alliées dans la maison de Hesse.

XII. PHILIPPE, comte de Nassau, comte de Weilbourg & de Sarbruck, mourut l'an 1429, après avoir épousé *Catherine*, fille de *Frédéric*, duc de Lorraine, dont il eut JEAN, qui suit; & *Marguerite*, femme de *Gerard*, baron de Rodenack. Il prit une seconde alliance avec *Agnès*, fille d'*Albert*, comte de Hohenloë, dont il eut PHILIPPE, *tige de la branche dite de* WEILBOURG, *rapportée ci-après*; & *Jeanne*, qui fut donnée en mariage à *George*, comte de Hennenberg.

XIII. JEAN, II du nom, comte de Nassau & de Sarbruck, mourut l'an 1472. De *Jeanne*, comtesse de Linanges & de Hennenberg, sa premiere femme, morte l'an 1450, il eut *Elizabeth* de Nassau, mariée à *Guillaume*, duc de Juliers; & *Jeanne*, alliée à *Jean*, comte palatin du Rhin & de Simmeren. D'*Elizabeth*, fille de *Louis*, comte de Witemberg, sa seconde femme, il laissa un fils posthume, savoir,

XIV. JEAN-LOUIS, comte de Nassau-Sarbruck, lequel mourut l'an 1545. Il avoit épousé 1°. *Isabelle*, fille de *Jean I*, comte Palatin du Rhin: 2°. *Catherine*, comtesse de Mœurs & de Sarwerden. De la premiere, il eut *Philippe*, mort l'an 1554, sans enfans d'*Apollonie*, comtesse de Dagsburg; ADOLPHE, qui suit; *Jean-Louis*, chanoine de Strasbourg; & *Ottilie*, épouse de *Jean*, comte de Sayn. De la seconde il laissa *Catherine*, mariée à *Emicon XII*, comte de Leiningen.

XV. ADOLPHE, comte de Nassau-Sarbruck,

fut le dernier de cette branche, & mourut l'an 1559, sans postérité d'*Anne*, comtesse de Mansfeld. Ainsi ses biens passerent à ses cousins les comtes de Weilbourg, lesquels par la suite des temps sont devenus les aînés de cette maison.

BRANCHE DE WEILBOURG, SORTIE DE CELLE DE SARBRUCK.

XIII. PHILIPPE, comte de Nassau, second fils de PHILIPPE, comte de Weilbourg & de Sarbruck, eut le comté de Weilbourg en partage, & mourut l'an 1492, ayant eu de *Catherine*, fille d'*Emicon XI*, comte de Leiningen,

XIV. JEAN, comte de Nassau, qui mourut avant son pere, l'an 1480, l'aissant d'*Elizabeth*, fille de *Louis*, dit *le Pacifique*, landgrave de Hesse,

XV. LOUIS, comte de Nassau & de Weilbourg, après la mort de son aïeul, qui mourut l'an 1523, ayant eu de *Marguerite*, fille d'*Adolphe*, comte de Nassau-Wisbaden,

XVI. PHILIPPE, II du nom, comte de Nassau-Weilbourg, qui mourut l'an 1559, laissant d'*Anne*, fille d'*Albert*, comte de Mansfeld, sa premiere femme, ALBERT, qui suit. D'*Emilie*, fille de *Jean*, comte d'Isembourg, sa seconde femme, il laissa *Anne-Emilie*, épouse du rhingrave *Philippe*; & *Philippe*, comte de Nassau, qui épousa, 1°. *Henriette*, comtesse de Manderscheid: 2°. *Isabelle*, fille de *Jean* de Nassau de Dillembourg, dont il neut qu'une fille, *Anne-Emilie* de Nassau, mariée l'an 1584, à *George*, comte de Nassau Dillembourg, laquelle mourut l'an 1605.

XVII. ALBERT, comte de Nassau-Weilbourg, hérita du comté de Sarbruck, par la mort de ses cousins. Il épousa l'an 1559, *Anne*, fille de *Guillaume*, comte de Nassau, Vianden & Dillembourg, morte l'an 1616, dont il eut LOUIS, qui suit; *Guillaume*, mort à 27 ans, l'an 1597, ayant eu deux filles d'*Erice*, fille de *Philippe*, comte d'Isembourg; *Jean-Casimir*, mort à 25 ans, l'an 1602, laissant d'*Elizabeth*, fille de *George*, landgrave de Hesse, *Anne-Eléonore* de Nassau, laquelle épousa *Louis-Frédéric*, duc de Wirtemberg; *Anne-Emilie*, mariée l'an 1581, à *Othon*, comte de Solms; *Julienne*, morte à 20 ans, l'an 1582; *Elizabeth*, mariée à *George*, comte de Sayn & de Witgenstein, morte l'an 1605; *Anne-Sibylle*, épouse de *Pierre-Ernest*, baron de Griechingen; & *Anne-Ottile*, alliée à *Guillaume*, comte de Sayn & de Witgenstein.

XVIII. LOUIS, II du nom, comte de Nassau-Sarbruck, Weilbourg, Wisbaden, & Idstein, devint l'aîné & le chef de toute la famille, & recueillit toutes les terres des aînés. Il mourut le 8 novembre 1627, âgé de 62 ans, laissant d'*Anne-Marie*, fille de *Guillaume*, landgrave de Hesse, morte le 22 septembre 1626, GUILLAUME-LOUIS, qui suit; *Philippe*, mort l'an 1621, âgé de 24 ans; JEAN, *tige des comtes d'*IDSTEIN, *dont nous parlerons ci-après;* ERNEST-CASIMIR, *tige des comtes de* WITGENSTEIN, *dont nous ferons mention après les comtes d'*IDSTEIN; *Othon*, mort l'an 1632, âgé de 22 ans; *Sophie-Amélie*, morte l'an 1612, à 18 ans; *Louise-Julienne*, morte l'an 1622, âgée de 24 ans; *Marie-Elizabeth*, qui épousa l'an 1624, *Frédéric*, comte de Leiningen, & mourut le 13 novembre 1626, dans sa 24 année; & *Dorothée*, morte à l'âge de 15 ans, en 1620.

XIX. GUILLAUME-LOUIS, comte de Nassau-Sarbruck, &c. né l'an 1590, mourut le 22 août 1640. Il avoit épousé l'an 1615, *Anne-Emilie*, fille de *George-Frédéric*, marquis de Bade, dont il eut *Craton*, tué à la guerre l'an 1642, à l'âge de 21 ans, servant alors dans les armées du prince d'Orange; JEAN-LOUIS, qui suit; GUSTAVE-ADOLPHE, *tige de la branche, dite aujourd'hui de* SARBRUCK; WALRAD, *dit le prince de* NASSAU, *nommé plus bas après son frere; Anne-Julienne*, épouse de *Frédéric*, comte palatin des Deux-Pons, morte le 29 novembre 1667; *Charlotte*, mariée à *Louis-Ebrard*, comte de Leiningen Westerbourg, qui la répudia ensuite: elle mourut le 13 novembre 1687; *Marie-Sibylle*, femme d'*Auguste*, duc de Holstein-Sunderbourg, morte en 1675; & *Emelie*, chanoinesse d'Herfort, morte en septembre 1695.

XX. JEAN-LOUIS, comte de Nassau, &c. né le 23 mai 1625, établit sa demeure principale à Ottwiler, & mourut le 9 février 1690, ayant été major général dans les troupes du cercle du haut-Rhin. Il avoit épousé l'an 1649, *Dorothée-Catherine*, fille de *Christian*, comte palatin de Beschweiler, dont il eut *Christian-Louis*, né & mort en juillet 1650; FRÉDÉRIC-LOUIS, qui suit; *Wolrad*, né l'an 1656, officier général dans les troupes de Hollande, mort le 28 janvier 1705; *Sigefroi*, mort l'an 1677, âgé de 18 ans; *Louis*, contre-amiral de Hollande, né l'an 1661, mort sans enfans le 29 septembre 1699: il avoit épousé le 18 avril 1694, *Emilie-Louise*, fille de *Guillaume-Adrien*, comte de Horn-Battenbourg, & d'*Anne* de Nassau; *Maurice*, né l'an 1664, mort l'an 1666; & *Anne-Catherine*, née en 1653, accordée au rhingrave *Frédéric-Guillaume*, qui mourut avant le mariage. Elle épousa le rhingrave *Jean-Philippe*, frere du défunt, & mourut le 6 juin 1692.

XXI. FRÉDÉRIC-LOUIS, comte de Nassau-Sarbruck, Sarwerden, Wisbaden, & Idstein, naquit le 3 novembre 1651. Après avoir servi quelques années dans les armées de Hollande, il passa en Danemarck, où il épousa l'an 1678, *Christine*, fille de *Frédéric* d'Ahlefeld, grand chancelier du royaume, laquelle avoit été fiancée à *Léopold-George*, landgrave de Hesse Hombourg, mort avant les noces. Elle mourut l'an 1695, & son mari prit une seconde alliance l'an 1697, avec *Louise-Sophie*, fille de *Philippe-Reinhart*, comte de Hanau. Frédéric-Louis mourut le 25 de mai 1728, dans la 77 année de son âge. Comme il ne laissa pas de postérité masculine, ses terres d'Ottweiler, Sarbruck, &c. passerent à Charles prince de Nassau-Usingen, qui avoit déja hérité des terres de la branche d'Idstein. Le comte Frédéric-Louis laissa de sa premiere femme, quatre filles mariées: 1. *Christine* ou *Chrétienne*, née le 2 de septembre 1685, mariée, 1°. le 22 avril 1713, avec *Charles-Louis*, comte de Nassau-Sarbruck, mort le 5 novembre 1723; 2°. le 25 octobre 1728, avec *Frédéric-Jules*, landgrave de Hesse-Hombourg, veuf d'*Elizabeth-Dorothée* de Hesse-Darmstadt; 2. *Louise*, née le 17 octobre 1686, mariée le 19 janvier 1704, avec *Charles*, wild & rhingrave de Daun; 3. *Sophie-Amélie*, née le 8 octobre 1688, mariée le 9 mai 1708, avec *Georges-Frédéric*, burgrave de Kirchberg; & 4. *Dorothée*, née le 10 mars 1692, mariée le 8 février 1721, avec *Volrad*, wild & rhingrave de Daun à Puttlingen, né le 26 avril 1686, colonel d'un régiment de cavalerie au service de l'empereur.

I. BRANCHE SORTIE DE NASSAU-WEILBOURG, qui porte le nom de SARBRUCK, éteinte en 1713.

XX. GUSTAVE-ADOLPHE, comte de Nassau-Sarbruck, second fils de GUILLAUME-LOUIS, fit sa résidence à Sarbruck. Il fut général major des troupes de l'empire, & maréchal de bataille, & ayant été blessé au combat de Kochbert, le 7 octobre 1677, il mourut deux jours après dans le

camp des François, où il avoit été conduit prisonnier. D'*Eléonore-Claire*, fille de *Craton*, comte de Hohenlohé-Nevenstein, qu'il avoit épousée en 1662, morte en 1711, il laissa LOUIS-CRATON, qui suit; *Charles-Louis*, né l'an 1665, qui commandoit dans les troupes de Franconie, & mourut le 5 novembre 1723, sans enfans de *Christine* de Nassau, fille de *Frédéric-Louis*, comte de Nassau-Sarbruck, qu'il avoit épousée en mars 1713; *Gustave-Adolphe*, né l'an 1667, tué à la chasse l'an 1683; *Sophie-Emilie*, née l'an 1666, mariée l'an 1686, à *Albert-Volfang*, comte de Hohenlohé-Lingenbourg; *Sophie-Eléonore*, née en 1669, morte en avril 1711; & *Sophie-Jeanne-Dorothée*, née l'an 1670, mariée le 13 juillet 1726, à *Charles-Philippe-Louis*, wild & rhingrave de Daun.

XXI. LOUIS-CRATON, comte de Nassau-Sarbruck, né en 1663, qui étoit entré au service de la France, fut d'abord lieutenant-colonel du régiment de Boufflers, cavalerie, & ensuite mestre de camp d'un régiment de cavalerie, ci-devant de Marsilly, puis d'un autre, ci-devant du Mont, aussi cavalerie, qui lui fut donné au lieu du premier en 1690, après la bataille de Fleurus, à laquelle il s'étoit trouvé. Il fut créé brigadier en 1692, maréchal de camp le 30 mai 1693, & servit la même année à la bataille de Nerwinde, ensuite de laquelle le roi lui donna le régiment royal Allemand, cavalerie, & le fit lieutenant-général de ses armées le 23 décembre 1702. Il continua depuis à servir dans l'armée de Flandre jusqu'à sa mort, arrivée le 13 février 1713. De *Philippine-Henriette*, fille de *Henri-Frédéric*, comte de Hohenlohé-Langenbourg, née le 19 novembre 1679, qu'il avoit épousée le 15 avril 1699, il ne laissa que des filles, qui sont, *Henriette* de Nassau, née le 26 novembre 1702; *Caroline* de Nassau, née le 12 août 1704, mariée le 21 septembre 1719, avec *Chrétien*, duc de Baviere, comte palatin du Rhin, III du nom, prince de Birchenfeld, & de Bischweiler, colonel du régiment d'Alsace, infanterie, au service de France, & lieutenant-général des armées du roi, chevalier de l'ordre de saint Hubert, reconnu duc régent des Deux-Ponts en 1734, & mort le 3 février 1735; *Louise* de Nassau, née le 6 décembre 1705, mariée le 22 septembre 1719, avec *Frédéric-Charles*, comte de Stolberg-Geudern; & *Eléonore* de Nassau, née le 30 janvier 1707, mariée le 25 janvier 1723, avec *Louis*, comte de Hohenlohé-Langenbourg.

II. BRANCHE SORTIE DE NASSAU-WEILBOURG, dite USINGEN, & devenue aînée de toute la maison en 1728.

XX. WALRAD, prince de Nassau, comte de Sarbruck, Sarwerden, &c. fut le dernier des fils de GUILLAUME-LOUIS. Il naquit le 7 mai 1635, & fit sa résidence à Usingen. Après avoir commandé long-temps la cavalerie Hollandoise, il fut fait gouverneur de Berg-Op-Zoom, puis de Bos-le-duc, & maréchal général des états généraux. L'empereur Léopold le fit prince du saint empire, avec ses autres cousins, par acte du 4 août 1688. Il mourut le 17 octobre 1702, peu après qu'il eut pris Keiserwert sur les François. Il avoit épousé 1°. l'an 1678, *Catherine-Françoise-Isabelle-Marie* de Croi, fille d'*Eustache*, comte de Rœux, morte l'an 1686: 2°. l'an 1688, *Magdeléne-Elizabeth*, fille de *Ferdinand-Charles*, comte de Louvenstein, & de Wertein, morte le 5 janvier 1733, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, GUILLAUME-HENRI, qui suit; *Guillelmine-Henriette*, née l'an 1679; & *Marie-Albertine*, née l'an 1686, mariée en avril 1710, à *Jean-George*, comte d'Ortembourg.

XXI. GUILLAUME-HENRI, prince de Nassau, comte de Sarbruck, né le 2 mai 1684, colonel d'infanterie au service des états généraux, mourut en février 1718. Il avoit été marié le 16 avril 1706, avec *Charlotte-Amélie*, fille de *Henri*, prince de Nassau-Dillembourg, née le 13 juin 1680. Il en eut *Françoise-Dorothée* de Nassau, née le 7 avril 1707; *Guillaume-Adolphe* de Nassau, né le 10 novembre 1710, mort jeune; CHARLES, prince de Nassau, qui suit; *Hedwige-Henriette* de Nassau, née le 27 avril 1714; & *Guillaume-Henri* de Nassau, né posthume le 6 mars 1718.

XXII. CHARLES, prince de Nassau-Usingen, comte de Sarbruck, Ottweiler, Sarwerden, Wisbaden, Idstein, né le premier janvier 1712, recueillit, & réunit en sa personne les terres de la branche de Nassau-Idstein en 1721, & celles de la branche de Nassau-Sarbruck-Ottweiler en 1728, & devint l'aîné de sa maison. Il voyagea en France, & étant sur le point de s'en retourner en Allemagne, il prit congé du roi à Versailles le 11 mars 1732, ayant été présenté à sa majesté par le garde des sceaux de France, secrétaire d'état pour les affaires étrangeres. Il partit le 17 du même mois, & arriva le 7 avril à Usingen, lieu de sa résidence, après avoir visité la cour de Lorraine à Lunéville. Il fut marié le 26 décembre 1734, avec une princesse de Saxe-Eisenach.

III. BRANCHE SORTIE DE CELLE DE WEILBOURG, DITE D'IDSTEIN.

XIX. JEAN, comte de Nassau-Idstein, né le 24 novembre 1603, troisiéme fils de LOUIS II, comte de Nassau-Sarbruck, mourut en 1668. Il avoit épousé 1°. *Sibylle-Magdeléne*, fille de *George-Frédéric*, marquis de Bade-Dourlac, morte l'an 1644: 2°. l'an 1646, *Anne*, fille de *Philippe-George*, comte de Linanges, morte l'an 1668. Du premier lit il eut *Gustave-Adolphe*, né l'an 1632, tué au combat de S. Gothart, en août 1664; *Frédéric-Louis*, né l'an 1633, tué à Dantzick d'un coup de canon, en septembre 1656; *Jean*, né l'an 1638, mort le 3 octobre 1658; *Bernardine-Sophie*, née l'an 1634, morte en 1642; *Sabine-Julienne*, née & morte l'an 1639. Du second lit il eut *Charles*, né l'an 1649, mort le 26 octobre 1651; *George-Guillaume*, né en 1656, mort le 21 juillet 1657; *Philippe-Louis*, né l'an 1662, mort le 31 août 1664; GEORGE-AUGUSTE-SAMUEL, qui suit; quatre filles mortes en bas âge; *Jeanne*, née l'an 1657 le 14 septembre, seconde femme de *Christian-Louis*, comte de Valdek; & *Dorothée-Emilie*, née l'an 1661, mariée à *Louis-Frédéric*, comte de Wied-Diedforf.

XX. GEORGES-AUGUSTE-SAMUEL, prince de Nassau, comte de Sarbruck-Wisbaden, & Idstein, né le 26 février 1665, fut fait prince l'an 1688, & mourut le 27 octobre 1721. Il avoit épousé en septembre 1688, *Henriette-Dorothée*, fille d'*Albert-Ernest*, prince d'Oëtingen, morte le 19 mai 1728, dont il eut *Frédéric-Ernest*, né le 27 août 1689, mort le 27 mars 1690; *Frédéric-Auguste*, né le 30 avril 1702, mort le premier février 1703; *Guillaume-Samuel*, né le 14 février 1704, mort le 6 mai suivant; *Christine-Louise*, née le 31 mars 1691, mariée le 24 septembre 1709, à *George-Albert*, prince d'Oostfrise, morte le 13 avril 1723; *Charlotte-Eberhardine*, née le 17 juillet 1692, morte le 8 février 1693; *Henriette-Charlotte*, née le 9 octobre 1693, mariée le 4 novembre 1711, à *Maurice-Guillaume*, duc de Saxe-Mersbourg, morte le 8 avril 1734; *Eléonore-Charlotte*, née le 28 novembre 1696,

1696, morte le 8 décembre suivant; *Albertine-Julienne*, née le 29 mars 1698, mariée le 14 février 1713 à *Guillaume-Henri*, prince héréditaire de Saxe-Eisenach, morte le ...... octobre 1722; *Auguste-Frédérique-Guillelmine*, née le 17 août 1699, mariée le 17 août 1723, à *Charles-Auguste*, comte de Nassau-Weilbourg; *Jeanne-Villelmine*, née le 14 février 1700, mariée le 16 octobre 1719 à *Simon-Henri-Adolphe*, comte de la Lippe Dethmold; *Elizabeth-Françoise-Marie*, née le 17 septembre 1708, morte le 4 novembre 1721; & *Louise-Charlotte* de Nassau, née le 17 mars 1710, morte le 7 novembre 1721.

IV. Branche sortie de celle de Weilbourg, laquelle a conservé son nom de Weilbourg, joint à celui de Witgenstein.

XIX. Ernest-Casimir, comte de Nassau-Weilbourg, &c. quatriéme fils du comte Louis II, épousa l'an 1634, *Anne-Marie*, fille de *Guillaume*, comte de Sayn-Witgenstein, dont il eut Frédéric, qui suit; & *Marie-Eléonore*, mariée en 1660, à *Casimir*, comte d'Eberstein, morte en décembre 1678.

XX. Frédéric, comte de Nassau-Weilbourg, &c. né le 15 avril 1640, & mort en septembre 1675, avoit épousé au mois de juin 1663, *Elizabeth-Christine*, fille d'*Ernest*, comte de Sayn-Witgenstein, dont il laissa Jean-Ernest, qui suit; & *Frédéric-Guillaume*, né en 1665, tué au siége de Bude, le 13 août 1684.

XXI. Jean-Ernest, comte de Nassau-Weilbourg, &c. né le 13 juin 1664, a servi de maréchal de bataille sous le landgrave de Hesse-Cassel, & étoit l'an 1703, général des troupes du haut Rhin, maréchal général de la cavalerie impériale, & général de celle de l'électeur palatin, & mourut le premier mars 1719. Il avoit épousé le 3 avril 1683, *Marie-Polyxène*, fille de *Frédéric-Emicon*, comte de Leiningen Hartembourg, dont il eut *Frédéric-Louis*, né le 28 décembre 1683, mort le 15 novembre 1703; Charles-Auguste, qui suit; *Charles-Ernest*, né le 8 juin 1689, mort en 1709; *Henri-Louis*, né le 29 août 1690, mort le 27 juillet 1691; *Marie-Polyxène*, née le 20 novembre 1686, morte le 11 mars 1687; *Jeanne-Louise*, née le 19 novembre 1687, morte le 13 février 1688; *Magdeléne-Henriette*, née le 11 septembre 1691, mariée le 29 août 1719, avec *Frédéric-Guillaume*, comte de Solms-Braunfels, morte le 28 août 1725; & *Albertine-Christine-Louise* de Nassau, née le 25 juillet 1693.

XXII. Charles-Auguste, comte de Nassau-Weilbourg, né le 17 décembre 1685, colonel des gardes à cheval de l'électeur comte palatin du Rhin, & général major de ses troupes, fut fait aussi au mois d'avril 1722, général major des troupes du cercle du haut Rhin, dont il fut déclaré général en 1726. Il a été marié le 17 août 1723, avec *Frédérique-Guillelmine*, fille de feu *Georges-Auguste-Samuel*, prince de Nassau-Idstein, née le 17 août 1699, & il en a eu une fille, née à Kirckheim le 9 juin 1724, & morte peu de jours après sa naissance; une autre fille, née le 31 octobre 1726; une troisiéme fille, née au mois de février 1730; & un fils, né au mois de janvier 1735.

I. Branche de la maison de Nassau, surnommée de Dillembourg.

VIII. Othon, comte de Nassau, fils puîné de Henri, dit *le Riche*, fut chef de cette branche, qui en a formé plusieurs autres. Il eut pour son partage, outre la moitié du comté de Nassau, les villes & seigneuries de Dillembourg, Beilstein, Siégen, &c. & mourut l'an 1292, ayant eu entr'autres enfans d'*Agnès*, fille de *N.* comte de Solms,

IX. Henri, comte de Nassau-Dillembourg, & Beilstein, qui renouvella le château de Dillembourg, & mourut l'an 1323, laissant d'*Adélaïde*, fille de *N.* comte d'Aremberg, Othon, qui suit; & Henri, qui forma la branche de Beilstein, finie au bout de six générations, en la personne de *Jean*, III du nom, comte de Beilstein, mort sans enfans, le comté de Beilstein rentrant par-là dans la branche aînée.

X. Othon, II du nom, comte de Nassau Dillembourg, épousa *Adélaïde*, fille de *Godefroi*, comte de Vianden, & mourut l'an 1369, laissant,

XI. Jean, comte de Nassau-Dillembourg, & Vianden, baron de Saint-Vit-Grimbert, qui épousa *Marguerite*, fille & héritiere d'*Engilbert*, comte de la Mark & de Cleves, & mourut l'an 1400, ayant eu *Adolphe*, mort l'an 1420, ne laissant qu'une fille de *Gutte*, son épouse, fille & héritiere de *Gerard*, comte de Dietz, laquelle épousa *Godefroi*, baron d'Epstein; Engilbert, qui suit; & *Marguerite*, épouse de *Henri IV*, comte de Valdek.

XII. Engilbert, comte de Nassau, succéda à son frere *Adolphe*, & épousa *Jeanne*, fille & héritiere de *Philippe* (d'autres disent *Jean III*) baron de Leck & de Bréda. Il mourut l'an 1442, laissant Jean, qui suit; *Henri*, qui eut pour fille unique *Ottilie* de Nassau, mariée à *Philippe*, comte de Catzenellebogen; *Elizabeth*, femme de *Philippe*, comte de Hanaw; *Marie*, épouse de *Jean*, comte de Nassau-Wisbaden; & *Marguerite*, alliée à *Théodoric*, comte de Sayn.

XIII. Jean, II du nom, comte de Nassau-Dillembourg, Vianden, baron de Bréda, fut gouverneur de Brabant sous Charles, duc de Bourgogne, & mourut l'an 1475, âgé de 65 ans, ayant eu de *Marie*, fille de *Jean*, comte de Loo, & de Heinsberg, *Engilbert*, qui fut gouverneur de Brabant, lieutenant général aux Pays-Bas, & chevalier de la toison d'or, qui se trouva à la bataille de Guinegaste, servit utilement sous l'empereur Maximilien, & mourut en 1494, sans enfans de *Limburge*, fille de *Charles*, marquis de Bade; Jean, qui suit; *Anne*, mariée 1°. à *Othon*, duc de Brunswick-Lunebourg: 2°. à *Philippe*, comte de Catzenellebogen; *Adrienne*, femme de *Philippe*, comte de Hanaw; & *Ottilie*, premiere prieure du monastere fondé par sa mere aux environs de Breda.

XIV. Jean, III du nom, dit *le Jeune*, comte de Nassau, succéda à son frere *Engilbert*, & mourut l'an 1516. Il avoit épousé *Elizabeth*, fille de *Henri*, landgrave de Hesse, & d'*Anne*, héritiere du comte de Catzenellebogen, comté qui vint à ladite Elizabeth. Leurs enfans furent, Henri, qui suit; Guillaume, *dont nous parlerons ci-après*; *Elizabeth*, femme de *Jean-Frédéric*, comte de Wied; & *Marie*, épouse de *Georges*, comte de Schavembourg.

XV. Henri, comte de Nassau, né l'an 1483, partagea les biens de sa famille avec *Guillaume*, son frere. Celui-ci eut les terres situées en Allemagne, & l'aîné celles situées aux Pays-Bas, savoir, la terre de Vianden, la baronie de Bréda, le vicomté d'Anvers. Il fut chevalier de la toison d'or, & contribua beaucoup à faire élire Charles-Quint empereur. Ce prince l'envoya son ambassadeur en France, auprès de François I, & enfin la reine Marie, gouvernante des Pays-Bas, le nomma l'an 1536, général de l'armée qu'elle le

va pour son frere Charles-*Quint*, & il mourut le 14 septembre 1538. Il avoit épousé 1°. *Françoise*, fille & héritiere de *Jacques* de Savoye, comte de Romont, & de *Marie* de Luxembourg: 2°. *Claude*, fille de *Jean* de Châlons, prince d'Orange, morte l'an 1521: 3°. *Mencia* Mendoze, fille de *Roderic*, marquis de Cenette, duc de Calabre. Il n'eut point d'enfans de ce troisiéme lit, non plus que du premier; mais du deuxiéme lit il laissa

XVI. RENÉ, comte de Nassau, &c. prince d'Orange, qui fut gouverneur de Hollande, Zélande, & Frize, & chevalier de la toison d'or. Philibert de Châlons, son oncle, prince d'Orange, l'adopta; & en mourant au siége de Florence l'an 1530, il lui laissa sa principauté d'Orange, dont il jouit jusqu'à sa mort, arrivée au siége de Saint-Dizier, où il fut emporté d'un coup de canon le 18 juillet 1544, à l'âge de 26 ans. Il n'eut point d'enfans d'*Anne*, fille d'*Antoine*, duc de Lorraine, son épouse, & laissa par son testament approuvé de l'empereur, tous ses biens à *Guillaume* de Nassau, son cousin.

XVI. GUILLAUME, comte de Nassau, dit *le Vieil*, partagea les biens de JEAN III, son pere, avec son frere *Henri*, ainsi que nous venons de le rapporter. Il eut les comtés de Nassau, de Dillembourg, de Beilstein & de Diest. Ce fut lui qui introduisit le premier la religion protestante dans ses terres. Il mourut l'an 1559, âgé de 71 ans, après avoir épousé 1°. *Walpurge*, fille de *Jean*, dit *le Vieil*, comte d'Egmont, dont il eut *Elizabeth*, morte jeune; & *Magdeléne*, mariée à *Hermand*, comte de Nieuwenaër & de Mœurs: 2°. *Julienne*, fille d'*Othon*, comte de Stolberg, veuve de *Philippe*, comte de Hanau, laquelle mourut l'an 1580, ayant vu avant sa mort, cent soixante personnes issues d'elle & de ses enfans, ou arrieres enfans. Ceux qu'elle eut de ce second mariage, furent, GUILLAUME, *qui fit la branche* d'ORANGE; JEAN, surnommé *le Vieil*, qui continua *la branche de* DILLEMBOURG; *Louis* ou *Ludovic*, qui servit utilement son frere, le prince d'Orange, dans les guerres du Pays-Bas, & vint en France, au secours du prince de Condé, du temps des guerres de la religion. L'an 1572, il surprit la ville de Mons, que le duc d'Albe reprit peu de temps après, & il fut tué près de Grave, en la bataille dite *de Moukerkeide*, le 14 avril 1574; *Adolphe*, tué d'un coup d'arquebuse, en assiégeant le cloître d'Heyligerlée en Frise, le 23 mai 1568; *Henri*, tué avec son frere *Louis*; *Marie*, femme de *Guillaume*, comte de Bergues, morte l'an 1599; *Anne*, épouse d'*Albert* de Nassau, comte de Sarbruck, morte l'an 1616; *Isabelle*, mariée à *Conrad*, comte de Solms, morte l'an 1603; *Catherine*, alliée avec *Gunther*, comte de Swartzembourg, dit *le Guerrier*; *Julienne*, qu'*Albert*, frere de *Gunther*, prit en mariage; & *Magdeléne*, qui eut pour époux *Wolfgang*, comte de Hohenlohé, & qui mourut l'an 1633, âgée de 86 ans.

I. BRANCHE, ISSUE DE CELLE DE DILLEMBOURG, SURNOMMÉE ORANGE.

Elle n'a eu que quatre générations, rapportées au mot ORANGE; GUILLAUME, prince d'Orange, IX du nom; HENRI-FRÉDÉRIC, son fils; GUILLAUME IX, fils de *Henri-Frédéric*; & GUILLAUME-HENRI, roi d'Angleterre, fils de *Guillaume X*. Cette branche a fini après sa mort, arrivée le 19 mars 1702. Il y a eu néanmoins des bâtards de ces princes d'Orange, dont les enfans portent le nom de *Nassau*, & que nous rapporterons dans la suite.

II. BRANCHE, ISSUE DE CELLE DE DILLEMBOURG, & qui conserve le nom.

XVI. JEAN, comte de Nassau, dit *le Vieil*, qui commença cette branche, étoit second fils de GUILLAUME, surnommé aussi *le Vieil*, & eut pour son partage les biens de ses peres, situés en Allemagne. Il fut gouverneur de Gueldres, procura l'union entre les états du pays, & la ville d'Utrecht avec les états de Hollande, & mourut le 8 octobre 1606, âgé de 71 ans, ayant eu vingt-cinq enfans de ses trois femmes, & ayant vu quatre-vingt-cinq petits-enfans, ou arrieres-petits-enfans. La premiere femme fut *Elizabeth*, fille de *George* landgrave de Leuchtemberg, morte l'an 1579: la seconde, *Cunegonde-Jacqueline*, fille de *Frédéric III*, électeur Palatin, morte le 26 janvier 1586: & la troisiéme, *Jeanne*, fille de *Louis*, comte de Sayn Vitgenstein. De la premiere il eut *Guillaume-Louis*, gouverneur de Frise, Groningue & Omelande, qui fit de grands exploits de guerre sous le prince Maurice, & mourut le 9 juin 1620, sans enfans d'*Anne*, fille de son oncle *Guillaume*, prince d'Orange, laquelle mourut le 13 juin 1588; JEAN, *tige de la branche de* SIEGEN; GEORGE, *tige de la branche de* DILLEMBOURG; *Philippe*, gouverneur de Nimegue, brave & hardi capitaine, qui servit le duc de Bouillon, son neveu, au siége d'Ivoi, Montmédi, &c. l'an 1595, il fut blessé & pris dans une escarmouche, proche de Bisch en Zelande, & mourut de sa blessure le 1 septembre; ERNEST-CASIMIR, *tige de la branche de* DIETZ; *Louis-Gunther*, qui se signala dans les guerres des Pays-Bas, & qui mourut au siége de l'Ecluse, l'an 1604, sans enfans d'*Anne-Marguerite*, fille de *N.* comte de Mandescheit; *Elizabeth*, mariée 1°. à *Philippe*, comte de Nassau-Sarbruck: 2°. à *Ernest-Wolfgang*, comte d'Isembourg; *Julienne*, qui épousa *Adolphe-Henri* Rhingrave; *Marie*, épouse de *Jean-Louis*, comte de Nassau-Wisbaden; & *Mechtilde*, femme de *Guillaume*, comte de Mansfeld, morte l'an 1625. Le vieux comte JEAN de Nassau eut de son second lit, *Emilie*, mariée l'an 1602, à *Guillaume*, comte de Solms. Du troisiéme, il eut JEAN-LOUIS, *tige de la branche de* HADAMAR; *Jeanne-Elizabeth*, mariée à *Conrad*, comte de Benthein; & *Anne*, épouse d'*Ernest*, comte d'Isembourg. Les autres enfans moururent en bas âge.

III. BRANCHE, AUJOURD'HUI L'AINÉE DE CELLE DE DILLEMBOURG, ET QUI PORTE LE NOM DE SIEGEN.

XVII. JEAN, II du nom, comte de Nassau-Dillembourg, dit *le Moine*, fils aîné de JEAN, dit *le Vieil*, eut pour son partage la terre de Siégen, qui fait partie du comté de Dillembourg, & qui est située sur la Sige en Vétéravie, & mourut le 27 septembre 1623. Il avoit épousé, 1°. *Magdeléne*, fille de *Samuel*, comte de Valdek, & veuve de *Philippe*, comte de Hanau, laquelle mourut en 1599: 2°. l'an 1603, *Marguerite*, fille de *Jean*, duc de Holstein Sunderbourg, morte l'an 1658. Du premier lit vinrent, *Jean-Ernest*, mort en 1617, âgé de 37 ans, sans avoir été marié; JEAN, qui suit; *Adolphe*, tué, & percé de dix coups, en conduisant un parti hollandois au pays de Luxembourg, l'an 1608, peu avant la conclusion de la tréve, à l'âge de 22 ans; *Guillaume*, mort l'an 1642, ayant eu un fils, *Maurice*, tué en 1638; & deux filles, *Marie-Magdeléne*, épouse de *Philippe-Théodoric*, comte de Valdeck; & *Charlotte*, femme de *George-Frédéric*, aussi comte de Valdeck. JEAN II eut encore des filles de ce premier lit; savoir, *Elizabeth*, épouse de *Christian*, comte de Valdeck;

Julienne, femme de *Maurice* landgrave de Hesse, morte l'an 1643; *Anne-Marie*, alliée à *Jean-Adolphe*, comte de Falkenstein; & *Anne*, mariée à *Wolfard*, baron de Brederode. Du second lit de JEAN II, naquirent *Maurice*, prince de Nassau, né l'an 1604, surnommé l'*Américain*, parceque dans les premieres années il fut gouverneur du Bresil hollandois. Lorsqu'il en fut revenu, on lui donna le gouvernement de Vesel, & le commandement de toute la cavalerie hollandoise, sous le prince d'Orange Guillaume: enfin l'électeur de Brandebourg l'établit grand-maître de l'ordre de saint Jean, dans la Marche, dans la Saxe, la Poméranie, le pays de Wenden, & gouverneur général du duché de Cleves, de la principauté de Minden, & des comtés de la Marck & de Ravensberg. Il mourut le 20 décembre 1679. *George-Frédéric*, né l'an 1606, mestre de camp de la cavalerie, commandant de l'artillerie des états, & gouverneur de Berg-op-Zoom, mort l'an 1674, sans enfans de *Maurice-Eléonore*, fille d'*Emmanuel*, prince de Portugal, & d'*Emilie* de Nassau-Orange; *Guillaume-Othon*, né l'an 1607, tué en 1641; HENRI, qui a eu des descendans, *dont nous parlerons ci-après*; *Christian*, né l'an 1616, tué l'an 1644; *Jean-Ernest*, né l'an 1618, mort au Bresil l'an 1639; *Louise*, épouse de *Philippe-François* de Watteville, marquis de Conflans; *Sophie-Marguerite*, femme de *George-Ernest*, comte de Limbourg-Stirum, morte l'an 1665; *Marie-Julienne*, née l'an 1612, mariée à *François-Henri*, duc de Saxe-Lawembourg; & *Emilie*, née l'an 1613, alliée 1°. l'an 1636, à *Herman* Wrangel, Suédois: 2°. l'an 1649, à *Christian-Auguste*, comte Palatin de Sulzbach.

XVIII. JEAN III, comte de Nassau-Siégen, surnommé *le Jeune*, chevalier de la toison d'or, né le 29 septembre 1583, servit en Hongrie, puis revint aux Pays-Bas, sous le comte Maurice. Il se fit catholique, même du vivant de son pere; passa au service du duc de Savoye l'an 1614, & lui conduisit du secours. Le duc le fit chevalier de l'Annonciade, & marquis de Cavelli. Il mourut l'an 1638, laissant d'*Ernestine*, fille de *Charles-Henri* de Ligne, comte d'Aremberg, JEAN-FRANÇOIS-DESIRÉ, qui suit; *Ernestine*, mariée l'an 1650, à *Maurice-Henri*, prince de Nassau-Hadamar, morte le 15 août 1668; & *Claire-Marie*, alliée 1°. à *Henri-Ernest*, prince de Ligne: 2°. à *Claude-Lamoral*, son frere, morte le 2 septembre 1695.

XIX. JEAN-FRANÇOIS-DESIRÉ, prince de Nassau-Siégen, comte de Catzenellebogen, Vianden & Dietz, baron de Renaix, s'attacha au service d'Espagne, fut successivement gouverneur de Luxembourg, du duché de Limbourg, puis de la Gueldres espagnole, & chevalier de la toison d'or l'an 1654. L'empereur Ferdinand III le créa prince du saint empire, lui & tous ceux des branches de Siégen, de Dillembourg, de Dietz & de Hadamar. Il mourut le 29 décembre 1699, âgé de 78 ans. Il avoit épousé 1°. l'an 1651, *Jeanne-Claudine*, fille de *Jean-George*, comte de Konigseck, morte l'an 1664: 2°. l'an 1665, *Marie-Eléonore-Sophie*, fille d'*Herman-Fortune*, marquis de Bade, morte en 1668: 3°. *Isabelle-Claire-Eugenie* de Puget de la Serre, morte le 19 octobre 1714. Du premier lit, outre trois mâles morts en naissant, il eut cinq filles, *Marie-Léopoldine*, mariée à *Maurice-Henri*, prince de Nassau-Hadamar, morte l'an 1675; *Ernestine-Léonore*, morte; *Claire-Julienne*, chanoinesse de Thorn & d'Essein; *Albertine-Anne*, chanoinesse de Mons & de Nivelle; & *N*...... Du second lit il eut GUILLAUME-HYACINTHE, qui suit. Du troisiéme sont issus, 1. *Alexis-Antoine-Christian-Ferdinand*, prince de Nassau & du saint empire, nommé archevêque de Trapezopolis, ou Trebizonde, *in partibus Infidelium*, le 20 septembre 1728, & mort à Cologne, après une longue maladie, le 23 mars 1734; 2. *François-Hugues*, prince de Nassau-Siégen, lieutenant-général des armées du roi d'Espagne, mort à Siégen le 4 mars 1735, ayant quelque temps auparavant pris en son nom, & en celui d'*Emanuel-Ignace*, son frere, le serment de soumission de tous les sujets vassaux de la principauté de Siégen, & s'étant mis ensuite en possession du district de Hadamar, qu'il prétendoit garder pour apanage. Il avoit été marié à Bartenstein le 3 juin 1731, avec *Ernestine-Léopoldine*, comtesse de Hohenlohé-Barteinstein, née le 21 août 1703, fille du feu *Philippe-Charles*, comte du saint empire romain, de Hohenlohé-Barteinstein, & de Gleichen, chambellan à la clef d'or, & conseiller intime actuel de l'empereur, juge de la chambre impériale de Wetzlar, & de *Léopoldine* de Hesse-Rhinfelds, sa seconde femme. Elle fut nommée par l'impératrice douairiere, dame de son ordre de la Croizade, le 3 mai 1734. Il ne paroît pas qu'il y ait eu des enfans de ce mariage. 3. *Anne-Louise-Françoise* de Nassau, dame de l'ordre de la Croizade, & veuve depuis plusieurs années d'un comte d'Omberg, mourut au château de Renaix près d'Oudenarde, le 26 août 1728, âgée de quarante-huit ans. Elle avoit été autrefois chanoinesse de Nivelle. 4. *Claire-Bernardine-Françoise* de Nassau, religieuse à Bergen. 5. *Jeanne-Baptiste* de Nassau, que l'on trouve aussi nommée *Anne-Louise*, mariée le 28 août 1706, avec *Francois* de Sousa & Pacheco, envoyé extraordinaire & plénipotentiaire du roi de Portugal en Hollande, resta veuve de lui le 23 septembre 1709, & mourut à Bruxelles le 27 décembre 1724; & 6. *Ignace-Emanuel*, prince de Nassau & du saint Empire, administrateur de la principauté de Siégen, ci-devant premier lieutenant de la compagnie des gardes du corps Walons du roi d'Espagne Philippe V, & depuis chambellan à la clef d'or de l'empereur, sergent général de ses armées, & chevalier de l'ordre Palatin de saint Hubert. Il fut nommé au mois de septembre 1725, capitaine de la noble garde du corps des archers de l'archiduchesse, gouvernante des Pays-Bas Autrichiens; & étant à Vienne, il prêta serment le 3 juillet 1730, dans un conseil d'état tenu au palais de la Favorite, en qualité de membre actuel intime de ce conseil. L'empereur le déclara au mois de mars 1734, général feld maréchal lieutenant de ses armées, avec son rang d'ancienneté, de sorte que d'ancien général-major qu'il étoit resté, n'ayant point été compris dans la derniere promotion d'officiers généraux, il se trouva des plus anciens généraux feld maréchaux lieutenans, ayant repris son premier rang selon l'usage du service impérial dans ces sortes de cas. Il mourut à Bruxelles le 11 août 1735, sans laisser de postérité. Il avoit été marié à Paris à l'âge de 23 ans le 14 mai 1711, avec *Charlotte* de Mailly de Néelle, née en 1688, fille de feu *Louis* de Mailly, marquis de Néelle, maréchal des camps & armées du roi, & de *Marie* de Coligny. Il en a eu un fils, né à Paris le 14 février 1712, qui mourut le 1 juillet suivant, sans avoir été nommé.

XX. GUILLAUME-HYACINTHE, prince de Nassau Siégen, aujourd'hui aîné de toute la seconde branche de la maison de Nassau, né le 18 février 1666. Il eut des démêlés avec ses sujets, qui s'étant plaints à la cour aulique de son mauvais gouvernement, y obtinrent en 1708, une sentence en leur faveur. Le prince en appella à la diéte de Ratisbonne, qui accommoda l'affaire en 1709, & le fit rentrer dans ses terres. Il y fut rétabli de nou-

veau en 1711, par l'électeur Palatin, comme vicaire de l'empire. Cependant le château de Siegen étant demeuré toujours depuis occupé par une garnison des troupes de l'électeur de Cologne, en qualité de directeur du cercle, le prince se retira en Espagne, sous le nom de comte de Châlons, & le 6 janvier 1716, il eut à Madrid une audience du roi Catholique, qui lui accorda une pension de 3000 pistoles. Il épousa 1°. le 9 avril 1687, *Marie-Françoise*, fille d'*Herman-Egon*, prince de Furstemberg, morte le 7 juin 1691 : 2°. le 5 octobre 1698, *Marie-Anne-Josephe*, fille de *Louis-Gustave*, comte de Hohenlohé-Schillingsfurst. Du premier lit il a eu *François-Joseph-Hiacinthe-Eugène*, né le 27 janvier 1688, mort le 18 octobre 1694; & *Hiacinthe-Eugène* de Nassau, mort en 1703. Du second lit vint, *Marie-Anne-Josephe* de Nassau, née en septembre 1704, morte le 26 août 1723.

RAMEAU DE LA BRANCHE DE SIEGEN, DITE DE WILHEMBOURG.

XVIII. HENRI, comte de Nassau-Siégen, quatriéme fils du second lit de JEAN II, servit longtemps dans les armées de Hollande, & fut gouverneur de Hulst au pays de Waës. Il étoit né l'an 1611, & mourut l'an 1652, laissant de *Marie-Elizabeth*, fille héritiere de *George-Ernest*, comte de Limbourg-Stirum, qu'il avoit épousée le 7 mars 1646, morte le 27 décembre 1707, GUILLAUME-MAURICE, qui suit; *Frédéric*, mort l'an 1676, de la dysenterie gagnée au siége de Mastricht; *Sophie-Emilie*, mariée l'an 1675, à *Frédéric-Casimir*, duc de Curlande, morte le 25 décembre 1688.

XIX. GUILLAUME-MAURICE, prince de Nassau-Siégen, fit sa résidence à Siégen même, où il se bâtit une magnifique maison de plaisance dans le bourg d'Hilcherbach, qu'il nomma de son nom Wilhembourg: cette maison fut entiérement brulée l'an 1689. Il mourut le 2 février 1691, ayant eu d'*Ernestine-Charlotte*, fille d'*Adolphe*, prince de Nassau Schavenbourg, qu'il avoit épousée le 6 janvier 1678, FRÉDÉRIC-GUILLAUME-ADOLPHE, qui suit: & *Charles-Louis-Henri*, né l'an 1682, mort le 18 octobre 1694.

XX. FRÉDÉRIC-GUILLAUME-ADOLPHE, prince de Nassau, né le 20 février 1680, joignit aux titres de sa maison, ceux de comte de Limbourg & de Bronchorst, de seigneur de Belstein, Wich, Borkerole, Lirchtenvord, & Wilhembourg, & mourut le 13 février 1722. Il avoit épousé 1°. le 6 janvier 1702, *Elizabeth-Julienne-Françoise*, fille de *Frédéric* langrave de Hesse-Hombourg, morte le 12 novembre 1707 : 2°. le 20 avril 1708, *Amélie-Louise*, fille de *Frédéric-Casimir*, duc de Curlande. Du premier mariage sont issus, FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui suit; *Charlotte-Frédérique-Amélie*, née le 30 novembre 1702, mariée 1°. le 21 juin 1725, à *Léopold*, prince d'Anhalt-Coéthen, mort le 19 novembre 1728: & 2°. le 3 mai 1730, avec *Albeng-Wolfgang*, comte de la Lippe-Schaumbourg; *Sophie-Marie*, née le 28 janvier 1704, morte le 28 août suivant; *Sibylle-Henriette*, née le 21 septembre 1705, morte le 5 septembre 1712; & *Sophie-Elizabeth* de Nassau, née le 7 novembre 1707, morte le 15 octobre 1708. Du second lit vinrent, *Charles-Frédéric*, né le 4 mars 1710, mort le 15 avril 1711; *Sophie-Willelmine-Adolphine*, née le 28 février 1709, morte le 17 décembre 1710; *Charlotte-Willelmine*, née le 25 avril 1611; *Auguste-Amélie-Albertine* de Nassau, née le 5 septembre 1712; *Louis-Ferdinand*, né le 29 mars 1714; *Caroline-Améline-Adolphine*, née le 29 novembre 1715; *Guillaume-Maurice*, né le 1 mars 1717; & *Sophie-Marie* de Nassau.

XXI. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, prince régent de Nassau-Siégen-Wilhembourg, né le 11 novembre 1706, succéda à son pere en 1722, & il fut fait capitaine d'une compagnie de carabiniers dans le régiment du prince de Hesse-Philipsdhalt, au service de la Hollande, le 18 novembre 1723, & colonel d'un régiment d'infanterie hollandoise, le 16 juillet 1728. Il fut marié au château de Lodewyck le 23 septembre de la même année 1728, avec *Sophie-Polixène-Concorde* de Sayn-Witgenstein, née le 28 mai 1709, fille d'*Auguste*, comte de Sayn, & de Witgenstein, chevalier de l'ordre de l'aigle-noir, & de *Concorde* de Sayn, & de Witgenstein-Valendar. Il a eu d'elle une fille, née le 6 juin 1729, & un fils, né au mois d'avril 1730.

IV. BRANCHE, SORTIE DE CELLE DE DILLEMBOURG, & qui en a conservé le nom.

XVII. GEORGES, comte de Nassau, l'un des fils de JEAN, dit *le Vieil*, eut pour son partage, le comté de Dillembourg, & mourut l'an 1623, âgé de 61 ans. Il avoit épousé 1°. l'an 1584, *Emilie*, fille unique de *Philippe*, comte de Nassau Sarbruck, morte le 7 mars 1605 : 2°. la même année, *Emilie*, fille de *Louis*, comte de Sayn & de Witgenstein. Du premier lit il eut *Jean-Philippe*, mort à Paris l'an 1607, âgé de 17 ans; *Georges*, mort l'an 1616, âgé de 25 ans; LOUIS-HENRI, qui suit; *Albert*, mort l'an 1626, âgé de 30 ans; *Marie-Julienne*, mariée l'an 1608, à *Georges*, comte de Witgenstein; *Louise*, morte l'an 1614, âgée de 21 ans; *Erice* & *Anne-Elizabeth*. Du deuxiéme lit il n'eut que *Marguerite*, épouse d'*Othon*, comte de la Lippe.

XVIII. LOUIS-HENRI, prince de Nassau Dillembourg, servit sous le grand Gustave, roi de Suéde, le 9 mai 1594, fut fait prince du saint empire, & mourut en juillet 1662, ayant eu trois femmes. La premiere qu'il épousa l'an 1615, fut *Catherine*, fille de *Louis*, comte de Sayn, & de Witgenstein : la deuxiéme, *Elizabeth* Rhingrave, veuve de *Reinhart*, comte de Solms : & la troisiéme, *Sophie-Magdeléne*, fille de *Jean-Louis*, prince de Nassau-Hadamar, morte en couches le 28 juin 1658. Du premier lit il eut GEORGES-LOUIS, qui suit; *Adolphe*, prince de Naussau Schaumbourg, mort le 19 décembre 1676, laissant d'*Elizabeth-Charlotte*, fille de *Pierre*, comte de Holzappel, trois filles; *Ernestine-Charlotte*, née l'an 1662, mariée l'an 1678, à *Guillaume-Maurice*, prince de Nassau Siégen; *Jeanne-Elizabeth*, née l'an 1663, alliée en 1692 à *Frédéric-Adolphe*, comte de la Lippe & de Detmold, morte le 9 février 1700; & *Charlotte*, née l'an 1672, mariée l'an 1692, à *Lebrecht*, prince d'Anhalt-Bernbourg, morte le 31 janvier 1700. Les autres enfans du premier lit de LOUIS-HENRI, furent; *Anne-Emilie*, mariée 1°. à *Louis*, comte de Wied : 2°. à *Christian*, comte de Sayn, morte l'an 1649; *Louise*, mariée à *Jean-Louis*, comte d'Isembourg, morte l'an 1666; & *Magdeléne*, que *Christian-Maurice*, comte d'Isembourg, épousa l'an 1662. Du deuxiéme lit il n'eut point d'enfans. Du troisiéme il eut *Auguste-Henri*, né l'an 1657, mort le 7 janvier de l'an 1681.

XIX. GEORGES-LOUIS, prince de Nassau Dillembourg, né l'an 1618, mourut le 19 mai 1656, avant son pere. Il avoit épousé l'an 1638, *Anne-Auguste*, fille de *Henri-Jules*, duc de Brunswick, dont il eut six enfans, deux morts avant lui; HENRI, qui suit; *Sophie-Eléonore*, née l'an 1640, qui resta fille; *Charlotte*, née l'an 1643, mariée 1°. l'an 1661 à *Auguste*, comte de Lignitz : 2°. l'an 1680, à *Ferdinand-Gobert*, comte d'Aspremont &

de Rekeim, morte l'an 1686; & *Louise*, morte l'an 1670.

XX. HENRI, prince de Nassau Dillembourg, comte de Catzenellebogen, né le 28 août 1641, mourut le 18 août 1701. Il avoit épousé l'an 1663, *Dorothée-Elizabeth*, fille de *Georges III*, duc de Lignitz, &c. morte le 9 juin 1691, dont il eut *Georges-Louis*, né l'an 1667, mort l'an 1681; GUILLAUME, qui suit; *Charles*, né & mort l'an 1672; *Adolphe*, né l'an 1673, tué l'an 1690, à la bataille de Fleurus; *Frédéric-Henri*, mort l'an 1681, âgé de 3 ans; *Louis-Henri*, né l'an 1681, mort le 13 janvier 1710; *Jean-Georges*, mort à l'âge de 7 ans, l'an 1690; CHRISTIAN, *mentioné après son frere; Henri*, né & mort l'an 1689; *Sophie-Auguste*, née l'an 1666, mariée l'an 1695, à *Guillaume*, prince d'Anhalt-Hartz-Gerode, morte le 14 janvier 1733; *Albertine*, née l'an 1668, chanoinesse d'Hervordt, morte le 13 août 1719; *Frédéric-Emilie*, née l'an 1674, morte sans avoir pris d'alliance, le 28 juillet 1724; *Dorothée-Elizabeth*, née & morte l'an 1676; *Guillelmine-Henriette*, née l'an 1677, morte fille le 26 août 1727; *Charlotte-Emilie*, née l'an 1680, mariée à *Guillaume-Henri*, prince de Nassau Usingen; & *Dorothée-Elizabeth*, née l'an 1685, morte l'an 1686.

XXI. GUILLAUME, prince de Nassau Dillembourg, né le 28 août 1670, mort sans postérité le 21 septembre 1724, avoit épousé l'an 1698, *Dorothée-Jeanne*, fille d'*Auguste*, duc d'Holstein Norburg, morte le 28 novembre 1727, dont il a eu *Henri-Auguste-Guillaume*, né le 15 novembre 1700, mort le 22 août 1718; & *Elizabeth-Charlotte* de Nassau, née le 18 janvier 1703, morte en 1720.

XXI. CHRISTIAN, prince régent de Nassau Dillembourg, né le 11 août 1688, succéda en 1724 aux fiefs de cette branche, par la mort du précédent, son frere. Il est mort le 28 août 1739. Il avoit été marié à Oranjenstein le 15 avril 1725, par contrat passé à Dietz le 31 janvier précédent, avec *Isabelle-Charlotte* de Nassau-Dietz, née le 22 janvier 1692, fille de feu *Henri-Casimir*, prince de Nassau-Dietz, stathouder de Frise, & de Groningue, & de *Henriette-Emilie* d'Anhalt-Dessau.

V. BRANCHE SORTIE DE CELLE DE DILLEMBOURG, qui a pris le nom de DIETZ, & est surnommée d'ORANGE.

XVII. ERNEST-CASIMIR, comte de Nassau-Dietz, l'un des fils de JEAN *le Vieil*, né le 22 août 1573, fit ses premieres campagnes en Hollande, & passa l'an 1606, au nom des états généraux, vers le duc Jules de Brunswick, avec la qualité de général, pour lui aider à faire le siége de la ville de Brunswick; mais ayant trouvé cette ville réconciliée avec son prince, il revint l'année suivante. Les états généraux le firent maréchal de camp. Il succéda à son frere Guillaume-Henri, dans le gouvernement de Frise & de Groningue, & fut tué à l'attaque de Ruremonde, le 5 juin 1632. Il avoit épousé l'an 1607, *Sophie-Hedwige*, fille de *Henri-Jules*, duc de Brunswick, morte l'an 1642, dont il eut *Henri-Casimir*, gouverneur de Frise & de Groningue, commandeur de l'ordre Teutonique dans le bailliage d'Utrecht, mort à 29 ans, le 13 juin 1640, d'une blessure reçue le 6 du même mois, sur le fort de Nassau en Flandre, n'ayant point été marié; & GUILLAUME-FRÉDÉRIC, qui suit.

XVIII. GUILLAUME-FRÉDÉRIC, prince de Nassau-Dietz, né le 7 août 1613, succéda à son frere dans le gouvernement de Frise & de Groningue, que les états du pays rendirent perpétuel pour sa postérité, en considération de ses services. Il fut créé prince l'an 1654, & le 21 octobre 1664, il mourut âgé de 51 ans, s'étant blessé lui-même en maniant une arme à feu. Ce prince avoit épousé l'an 1652, *Albertine-Agnès*, fille d'*Henri-Frédéric* de Nassau, prince d'Orange, morte le 26 mai 1696, dont il laissa HENRI-CASIMIR, qui suit; & *Emilie*, née l'an 1654, mariée l'an 1690, à *Jean-Guillaume*, duc de Saxe-Eisenach, morte le 26 février 1695.

XIX. HENRI-CASIMIR, prince de Nassau-Dietz, né le 17 janvier 1657, gouverneur de Frise, Groningue, &c. & commandant général des troupes de ces provinces, maréchal général des troupes des Etats, mourut dans la fleur de son âge, le 25 mars 1696. Il avoit épousé l'an 1683, *Henriette-Emilie*, fille de *Jean-Georges*, prince d'Anhalt-Dessaw, morte le 17 avril 1726, dont il laissa JEAN-GUILLAUME-FRISON, qui suit; *Guillaume-Georges-Frison*, né l'an 1685, mort l'an 1686; *Henriette-Albertine*, née l'an 1686; *Marie-Emilie*, née l'an 1689; *Sophie-Hedwige*, née le 8 mars 1690, mariée le 27 mai 1708, à *Charles-Léopold*, duc de Meckelbourg, & dont le mariage fut cassé le 2 juin 1710, morte le 1 mars 1734; *Isabelle-Charlotte*, née l'an 1692, mariée le 15 avril 1725, à *Christian*, prince de Nassau-Dillembourg; *Jeannette*, née l'an 1693; *Louise-Léopoldine*, née l'an 1695; *Henriette-Casimire*, née posthume l'an 1696.

XX. JEAN-GUILLAUME-FRISON, prince de Nassau-Dietz, naquit le 4 août 1687. Les états de Frise, Groningue & Omelande, le reconnurent, après la mort de son pere, pour gouverneur héréditaire sous la tutelle de sa mere. Le roi d'Angleterre, Guillaume III, l'institua son héritier par son testament; & les états généraux le nommerent feldt-maréchal de leurs troupes. Etant parti de l'armée de Flandre pour aller à la Haye travailler à l'affaire de la succession du prince d'Orange, qu'il avoit contre l'électeur de Brandebourg, qui étoit venu exprès en Hollande, & voulant traverser le passage de Moërdick, il demeura à cause de la pluie, dans son carosse; mais un coup de vent ayant renversé le ponton, il fut noyé le 4 juillet 1711. Il avoit épousé le 26 avril 1709, *Marie-Louise*, seconde fille de *Charles* langrave de Hesse-Cassel, & de *Marie-Amélie*, duchesse de Curlande, dont il eut GUILLAUME-CHARLES-HENRI-FRISON, qui suit; & *Charlotte-Amélie-Louise* de Nassau, née le 13 octobre 1710, mariée le 3 juillet 1727, avec *Frédéric*, prince héréditaire de Bade-Dourlach.

XXI. GUILLAUME-CHARLES-HENRI-FRISON, prince de Nassau-Dietz, né posthume le 1 septembre 1711, se qualifie, par la grace de Dieu, prince d'Orange & de Nassau, comte de Catzenellebogen, Vianden, Dietz, Spiegelberg, Beuren, Leerdam, marquis de Ter-Veer, & Flessingue, baron de Bréda, de Beylstein, de la ville de Grave, & du pays de Cuyk, d'Yselstein, Cranendonk, d'Einthoven & de Liesfeldt, seigneur de Bredenvoort, de Turnhout, de Gertrudenberg, de Willemstadt, de Clundert, de S. Maartensdyk, de Seewenbergen, de Herstal, d'Arlay, Noseroy, Saint-Vith, Burgenbag, Daasburg & Varneton, seigneur indépendant de l'isle d'Amelandt, burgrave héréditaire d'Anvers & de Besançon, maréchal héréditaire de Hollande, stathouder & capitaine & amiral général de Gueldres & du comté de Zutphen, stathouder héréditaire & capitaine général de la Frise, stathouder & capitaine général de Groningue & des Omelandes, & du pays de Twent & Drenthe. Il fut reconnu par cette derniere province en qualité de stathouder & capitaine général, aux mêmes droits, prérogatives & honneurs, dont le prince son aïeul avoit joui, le 19 mars 1722. Les états assemblés de la province

de Gueldres le reconnurent en la même qualité le 2 novembre de la même année 1722, à condition cependant que la province ne lui donneroit qu'une pension annuelle de 6000 florins, & un régiment d'infanterie, des emplois duquel il pouroit disposer, la province s'étant réservé le droit de nommer à toutes les autres charges du pays. Il fut reçu & instalé dans les fonctions actuelles de ces charges de stathouder : savoir de celle de la province de Groningue le 16 septembre 1729, à Zutphen ; de celle de la province de Gueldres, le 12 octobre suivant ; & à Lewarde de celle de la province de Frise, le 4 septembre 1731. Il conclut avec le roi de Prusse, électeur margrave de Brandebourg, un traité d'accommodement & de partage pour raison de la succession de feu Guillaume III, roi de la grande Bretagne, & prince d'Orange, le 16 juin 1732. Le roi d'Angleterre lui ayant destiné sa fille aînée en mariage, il fut élu chevalier de l'ordre de la Jarretiere le 23 juin 1733, & il fut instalé en cette qualité par procureur le 2 septembre suivant. Il arriva à Londres le 18 novembre de la même année, pour épouser la princesse royale. Mais peu de jours après son arrivée, il fut attaqué d'une maladie, qui fut longue, de sorte qu'il ne fut marié que le 25 mars 1734, avec *Anne*, princesse royale d'Angleterre, née le 2 octobre 1709, fille aînée de *Georges-Auguste*, II du nom, roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, duc de Brunswick-Lunebourg-Hannover, électeur & architrésorier du saint empire romain, & de *Guillelmine-Charlotte* de Brandebourg-Anspach. Il s'embarqua avec elle à Gravesend le 5 mai, pour repasser en Hollande, où étant arrivés, ils firent leur entrée publique à Leuwarde avec beaucoup de magnificence, le 11 du même mois. Le prince se rendit ensuite à l'armée impériale en Allemagne, où il fit la campagne.

BRANCHE DE NASSAU-HADAMAR, la derniere de toutes, issue de la grande branche de DILLEMBOURG.

XVII. JEAN-LOUIS, prince de Nassau, né le 6 août 1590, dernier des fils de JEAN, dit *le Vieil*, eut le comté d'Hadamar en partage, & ayant embrassé la religion catholique, fut fait chevalier de la toison d'or, gentilhomme de la chambre à la clef d'or de l'empereur Ferdinand II, conseiller du conseil secret de l'empereur Ferdinand III, & l'un des plénipotentiaires de la paix de Westphalie, après laquelle il fut créé prince du saint empire. Il mourut le 6 mars 1653, ayant eu d'*Ursule*, fille de *Simon*, comte de la Lippe, qu'il avoit épousée l'an 1617, morte l'an 1638, deux fils, morts en bas âge ; MAURICE-HENRI, qui suit ; *Herman-Othon*, coévêque de Cologne, archidiacre de Trèves, chanoine de Mayence, mort à 53 ans le 26 juillet 1660 ; *Philippe-Louis*, mort en bas âge : *Jean-Ernest*, mort l'an 1651, âgé de 20 ans ; *Anselme-Ferdinand*, mort aussi en bas âge ; *François-Bernard*, prevôt de Cologne & de Strasbourg, mort le 15 septembre 1695, à 48 ans ; *Jeanne-Elizabeth*, née l'an 1619, mariée à *Frédéric*, prince d'Anhalt-Haltzgrodt, morte l'an 1647 ; *Louise-Ursule*, morte l'an 1635, âgée de 15 ans ; *Sophie-Magdelène*, mariée à *Louis-Henri*, prince de Nassau Dillembourg, morte le 28 juin 1658, âgée de 36 ans ; & *Anne-Catherine*, née & morte en 1630.

XVIII. MAURICE-HENRI, prince de Nassau-Hadamar, né l'an 1626, mourut le 24 janvier 1679. Il avoit épousé, 1°. l'an 1650, *Ernestine*, fille de *Jean*, dit *le Jeune*, comte de Nassau-Siégen, morte le 15 août 1668 : 2°. le 12 août 1669, *Marie-Léopoldine*, fille de *Jean-François-Desiré*, prince de Nassau-Siégen, morte l'an 1675, le 27 juin : 3°. le 24 octobre de la même année, *Anne-Louise*, fille de *Salentin-Ernest*, comte de Manderscheid-blanckenhein. Du premier lit il eut *Jean-Lamoral-Herman-François*, né le 21 janvier 1653, mort le 18 février 1654 ; *Philippe-Charles*, mort l'an 1668, âgé de 12 ans ; deux autres, morts à deux ans ; *Ernestine-Louise*, morte l'an 1661, âgée de dix ans ; & *Claude-Françoise*, née l'an 1660, mariée l'an 1677, à *Ferdinand-Auguste-Léopold* Poppel, prince de Lobkowitz, morte l'an 1680. Du second lit il eut deux fils, morts en bas âge ; & FRANÇOIS-ALEXANDRE, qui suit. Du troisiéme lit sont sortis trois fils, morts dans leur premiere enfance ; & *Albertine-Jeanne-Catherine-Françoise*, née posthume l'an 1679, chanoinesse de Thorn, mariée le 20 juillet 1700, à *Louis-Othon*, prince de Salms.

XIX. FRANÇOIS-ALEXANDRE, prince de Nassau-Hadamar, né le 27 juin 1674, colonel d'un régiment Walon au service du roi d'Espagne, dont il quitta le service, pour prendre les intérêts de l'empereur, qui le nomma président de la chambre impériale de Wetzlaër, & mourut le 27 mai 1711. Il avoit épousé le 18 octobre 1695, *Elizabeth-Catherine-Félicité*, fille de *Guillaume*, landgrave de Hesse-Rhinfelds, dont il eut *Hugues-Guillaume-Ernest*, né le 18 avril 1701, mort en décembre 1707 ; *Françoise-Marie-Anne-Villelmine*, née le 16 septembre 1696, morte le 19 juin 1697 ; *Elizabeth-Françoise-Auguste-Henriette-Ernestine*, née le 21 septembre 1698, mariée en mars 1721, à *Jean-Philippe* de Merode, marquis de Westerlo, commandant les trabans de l'empereur ; & *N.* de Nassau, née en 1703.

Les armes de Nassau sont *d'azur, semé de billettes d'or, au lion de même, armé & lampassé de gueules. Les différentes branches écartelent différemment, suivant les terres qu'elles ont eu en partage.*

BATARDS DE LA MAISON DE NASSAU.

Il n'y en a de reconnus, que ceux qui sont sortis des princes d'Orange.

GUILLAUME, *prince d'Orange, eut un fils naturel*, Justin *de Nassau, amiral de Zélande, & gouverneur de Bréda, mort l'an* 1631, *laissant d'*Anne, *fille de* Jean, *baron de Merode, deux fils*, GUILLAUME-MAURICE : & PHILIPPE ; *& une fille*, Louise-Henriette, *mariée à* Philippe *Herbert, colonel.* GUILLAUME-MAURICE *épousa* Marie *de Sommerdick, dont il eut* Justin *de Nassau, mort en France de la petite vérole ;* Anne, *femme de* Georges *de Catz ; &* Justine, *épouse de* Guillaume-Adrien, *comte de Horn-Battenbourg.* PHILIPPE *épousa* Marguerite, *baronne de Courtenbach ; dont une fille, mariée à N. baron de Schenk de Bleyenbéeck.*

I. MAURICE, prince d'Orange, *n'ayant point été marié, laissa quelques enfans naturels, de la dame de Mechelen ; entr'autres* Guillaume, *seigneur de Leck, vice-amiral de Hollande, & d'Ouest-Frise, tué au siége de Grol, l'an* 1627 ; & LOUIS *de Nassau, qui a laissé des descendans, qui ont eu permission de l'empereur Léopold de porter le titre de* comtes de Nassau. *Voici cette postérité.*

II. LOUIS de Nassau, *seigneur de Leck, Beverweer, & Odick, fut général de l'infanterie hollandoise, gouverneur de Bos-le-Duc, ambassadeur extraordinaire des états généraux en Angleterre, & mourut le* 28 *février* 1665, *ayant eu d'*Elizabeth, *comtesse de Hornes, sa femme*, MAURICE-LOUIS, *qui suit ;* GUILLAUME-ADRIEN, dont nous parlerons après son frere ; HENRI, dont il sera parlé plus bas ; Emilie, *épouse de* Thomas *Butler, comte d'Osseri, en Angleterre ;* Isabelle, *femme de* Henri *Bennet, comte d'Arlington, en Angleterre, morte au mois de janvier* 1718 ; Mauricette, *mariée au comte de Bellcarres, Ecossois ;* Charlotte *de Nassau, dame de Beverweer,*

dame d'honneur d'Anne Stuart, princesse de Dannemarck, puis reine d'Angleterre; & Anne-Elizabeth, *épouse du seigneur de* Ruytembourg.

III. MAURICE-LOUIS, comte de Nassau, *seigneur de Leck, lieutenant général de la cavalerie hollandoise, gouverneur de l'Ecluse, puis de Menin, membre du corps des nobles de la province de Hollande, obtint l'an* 1679 *permission de l'empereur pour lui & sa postérité, & pour ses freres, & leurs descendans, de porter le titre de* comte de Nassau. *Il mourut l'an* 1683, *ayant eu d'*Anne-Elizabeth *de Bayeren & Schagen, fille du seigneur de Varfusée, un fils, qui suit.*

IV. MAURICE-LOUIS, comte de Nassau, *II du nom, seigneur de Leck & de Beverweer, enseigne des gardes à cheval de Guillaume, roi d'Angleterre, & major général de la cavalerie hollandoise, a épousé sa cousine,* Elizabeth-Guillelmine *de Nassau, fille de* Guillaume-Adrien, *seigneur d'Odyck, dont il a eu* Guillaume-Henri; Maurice-Louis; Henri-Charles, & Anne-Isabelle.

III. GUILLAUME-ADRIEN, comte de Nassau, *second fils de* Louis, *seigneur de Leck, étoit seigneur d'Odyck, Cortienne, Zeist, Driebergen & Blickenbourg, & premier noble de la province de Zélande. Il s'est rendu célébre par plusieurs ambassades & négociations, & principalement par le traité de Nimégue, dont il étoit plénipotentiaire, & est mort le* 21 *septembre* 1705, *âgé d'environ* 73 *ans. De sa femme,* Elizabeth *Vander-Nisse, il a eu* Corneille, *comte de Nassau, seigneur de Cortienne, député ordinaire de Zélande, à l'assemblée des états généraux, mort le* 5 *mars* 1708; Louis-Adrien, *seigneur de Zeist, membre du collége des nobles de la province d'Utrecht;* Guillaume-Henri, *seigneur de Blickenbourg, mestre de camp de cavalerie, tué d'un coup de canon à Liége, au mois d'octobre* 1702; Maurice-Louis, *seigneur de Drieberken;* Elizabeth-Guillelmine, *épouse de* Maurice-Louis, *seigneur de Leck, son cousin;* Mauricette-Marguerite; *Emilie, *laquelle épousa en* 1708, *contre le sentiment & les oppositions de toute sa famille,* N. Huguetan, *fameux banquier, qui étoit passé de Lyon en Hollande, qui fut fait baron du saint empire, gouverneur ou drossart de la ville de Vianen;* Charlotte, & Louise-Catherine.

III. HENRI, comte de Nassau, *troisiéme fils de* LOUIS, *seigneur de Leck, a été* seigneur d'Awerkerque, *& capitaine des gardes du corps de Guillaume, roi d'Angleterre, général de sa cavalerie, & grand écuyer d'Angleterre. Il eut la gloire de sauver la vie à ce prince à la bataille de Mons, dite de* Saint Denys, *& mourut le* 18 *octobre* 1708. *D'*Isabelle *de Aarsens, fille de* Corneille, *seigneur de Sommerdick, morte à Whitehall en Angleterre, le premier de février* 1702, *il eut pour enfans,* 1. Isabelle de Nassau, *mariée le* 20 *mars* 1691, *avec* Charles *de Grenville, comte de Bath, & baron de Landsdown en Angleterre. Elle mourut à Londres en* 1692. 2. Louis de Nassau, *mort le* 2 *août* 1687, *âgé de* 18 *ans;* 3. Henri, comte de Nassau, d'Awerkerque, *puis créé comte de Grantham, vicomte de Baston, & baron d'Alford, pair d'Angleterre, grand chambellan de la maison de Guillelmine-Charlotte de Brandebourg-Anspach, reine de la grande Bretagne, & auparavant gentilhomme de la chambre du roi.* Henriette *Butler, sa cousine germaine, & sœur de* Jacques *Butler d'Ormond qu'il avoit épousée le* 22 *janvier* 1697, *mourut le* 22 *octobre* 1723, *étant alors premiere dame d'honneur de la princesse de Galles.* 4. Corneille, comte de Nassau, *seigneur de Voudenberg, nommé brigadier d'infanterie des troupes de Hollande au mois d'avril* 1704, *blessé à la cuisse & à l'épaule au siége de Menin le* 11 *août* 1706, *fait major général de la cavalerie des états au mois de mai* 1707, *blessé à la bataille de Malplaquet le* 11 *septembre suivant, établi gouverneur d'Aire au mois de novembre* 1710, *& enfin noyé à la déroute du camp près de Denain le* 24 *juillet* 1712; 5. Maurice, comte de Nassau, *fait lieutenant général de la cavalerie hollandoise le* 4 *août* 1727, *& gouverneur de l'Ecluse en Flandre le* 26 *août* 1730; 6. François, comte de Nassau, *brigadier, tué d'un coup de canon au combat d'Almenar en Catalogne le* 27 *juillet* 1710; 7. Elizabeth de Nassau, *mariée avec* Georges, *comte de Scholmondley, lieutenant général des armées d'Angleterre;* 8. & Anne de Nassau, *mariée le* 17 *janvier* 1705, *avec le comte de Bellamont, lord en Irlande, gouverneur de la nouvelle Yorck, duquel elle vivoit veuve en* 1720.

I. HENRI-FREDERIC, prince d'Orange, *laissa aussi un bâtard, d'une fille du consul de la ville d'Emmerick,* savoir;

II. FREDERIC de Nassau, *seigneur de Zuilestein, colonel de l'infanterie hollandoise, tué en attaquant Woerden, contre les François, le* 12 *octobre* 1672, *laissant de* Marie, *fille de* Guillaume *de Killegrew, deux fils, le cadet, nommé* Henri, *fut tué au siége de Bonne, l'an* 1689; *l'aîné suit,*

III. FREDERIC, *que d'autres nomment* GUILLAUME, *seigneur de Zuilestein, lieutenant général de cavalerie au service des Hollandois, fut créé comte de Rochefort, & vicomte de Tumbridge, pair d'Angleterre, le* 10 *mai* 1695. *Il mourut à Londres le* 25 *juin* 1738. *Sa femme, nommée* Jeanne, *étoit fille de* Henri *Wroth de Durham. Il en eut entr'autres enfans,* Guillaume, II du nom, *comte de Rochefort, tué au combat d'Almenar le* 27 *juillet* 1710, *sans avoir été marié; &* Frédéric, *comte de Rochefort, vicomte de Tumbridge, pair de la grande Bretagne.*

NASSAU. Les Hollandois ont donné ce nom à divers forts, & à une isle de l'Amérique, par rapport aux princes d'Orange, de la maison de Nassau. Ils ont le fort de NASSAU ou MOURE, dans la Guinée. Un autre de ce nom dans Motire, l'une des isles Molucques. L'isle de NASSAU, que les Hollandois nomment *Nassaw-Eyland*, est une petite isle d'Asie, qu'on trouve dans la mer des Indes. Il y a encore le détroit de NASSAU, ou de VAIGATS, sur la mer du Nord.

NASSER LEDINILAH BEN MOSTADHI BEEMRILLAH, XXXIV calife de la race des Abbassides, succéda à son pere l'an de l'hégire 575, de J. C. 1179. Il avoit de la piété, & toutes les vertus politiques & militaires. Il bâtit un grand nombre de mosquées, de colléges, d'hôpitaux, &c. Son visir domta les rebelles de la Susiane, & réduisit cette province sous la domination du calife. Sangiar, qui avoit été son esclave, soumit tous les peuples méridionaux de la Perse, jusqu'au golfe Persique & sur le rivage de la mer des Indes. Nasser supprima tous les impôts qui se levoient sur les marchandises qu'on vendoit en détail. Cependant l'an 614 de l'hégire, 1217 de J. C. Mohammed, sultan des Khouarezmiens, fit déposséder Nasser, & en nommer un autre en sa place. Il l'assiégea ensuite dans Bagdet; mais toutes ses troupes périrent par les neiges & par le froid, quoique ce fût le commencement de l'automne. L'an 622 de l'hégire, 1225 de J. C. Nasser mourut âgé de 69 ans, après en avoir regné 47. Il a occupé le trône plus long-temps qu'aucun de ses prédécesseurs. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

NASSER BEN AHMED, III prince de la dynastie des Samanides, succéda à son pere *Ahmed*, qui avoit été tué par ses propres esclaves l'an 301 de l'hégire, 913 de J. C. Son fils n'avoit alors que huit ans, & cependant dans un âge si peu avancé, il fit rechercher & punir tous ceux qui avoient eu part à la mort de son pere. Il se rendit par sa doctrine, & par sa piété, un des plus grands princes de tout l'Orient. Les dervis Mu-

fulmans doivent leur origine à ce prince ; qui mourut l'an 331 de l'hégire, 942 de J. C. âgé de 37 ans. Après sa mort on le nomma *Emir Saïd*, *le bienheureux prince*. * D'Herbelot, *bibliothèque orientale*.

NASSER BEN CALAOUN, sultan des Mammelucks de la dynastie des Baharites en Egypte. Il regna à trois diverses fois près de quarante-cinq ans ; car il fut le IX, le XII & le XIV sultan de cette dynastie, & mourut l'an 741 de l'hégire, 1340 de J. C. laissant huit enfans mâles, qui regnerent tous successivement. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

NASSI-REDDIN, *cherchez* COBAH.

NASSOUF-BASSA, grand visir & favori d'Achmet, empereur des Turcs, l'an 1612, étoit né chrétien, & d'un pere qui étoit prêtre Grec. Il fut donné pour enfant de tribut, & emmené à Constantinople, du temps du sultan Amurat III. Lorsqu'il fut entré dans le serrail, au service du Kisler-Aga, c'est-à-dire, du gouverneur des filles du grand-seigneur, il se fit aimer du Roustein-Aga, ou maître d'hôtel de la sultane, vers lequel il étoit souvent envoyé. Cette princesse lui fit obtenir le gouvernement d'Alep, puis celui de Diarbekir, d'où il fut appellé pour être grand-visir, & pour épouser une des filles d'Achmet. Bientôt après l'empereur ayant eu connoissance de ses exactions & de ses crimes, envoya le Bostangi bassa pour lui demander le sceau de l'empire avec sa tête. Nassouf ayant eu la gorge coupée, parcequ'on n'avoit pu l'étrangler, le grand-seigneur fit apporter son cadavre dans un méchant tapis ; & le voyant, il commanda qu'on lui coupât entierement la tête, *de peur*, dit-il, *que ce chien ne ressuscite*. Ensuite il fit porter le corps en un lieu où tomboit l'égout de son serrail, & de-là commanda qu'on le jettât dans la mer. Il le fit néanmoins retirer de la mer quelque temps après, à la priere de la sultane sa fille, & permit qu'on lui donnât une sépulture, mais sans pompe, dans un cimetiere public. Le grand-seigneur fit faire inventaire de tous les biens de Nassouf par le garde de son trésor, qui trouva en or, en argent, en diamans, & en autres pierreries, des richesses inestimables. * Du Pui, *histoire des favoris*. La Croix, *état de l'empire Ottoman*.

NATAGAI, est une idole que les Tartares adorent comme dieu de la terre & de tous les animaux. Il n'y a point de maison où l'on ne garde avec respect une image de ce faux dieu, accompagné de sa femme & de ses enfans. La plupart de ces Tartares sont si stupides, ou si infatués, qu'ils présentent à manger à ces figures, & leur frottent la bouche avec la graisse de leurs viandes, dans la croyance qu'elles vivent, & qu'elles ont besoin de nouriture. * Kircher, *de la Chine*.

NATAL (la terre de) c'est une contrée du pays des Cafres, qui est le long de la côte à l'orient septentrional de la riviere de l'Infante. Elle a environ cent lieues d'étendue. Les Portugais lui donnent le nom de Natal, parcequ'ils la découvrirent le jour de la Nativité l'an 1495. * Mati, *diction.*

NATALIBUS (Pierre de) évêque de Jesolo, dite *Equilium*, ville aujourd'hui détruite, dans l'état de Venise, vivoit dans le XIV siécle, ou, selon d'autres, dans le XV, & publia des vies des Saints, qu'il recueillit avec plus de soin que n'avoit fait Jacques *de Voragine*. * Vasée, *in chron. Hispan. c.* 5. Vossius, *de hist. Lat.* Possevin, *in appar. sacr.* Gesner, *in biblioth.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XV siécle.*

NATALIS (Augustin) *cherchez* NALE.

NATALIS COMES, *cherchez* COMES.

NATALIS, confesseur, dans le II siécle, comme nous l'apprenons d'Eusebe, s'étant laissé emporter à l'avarice & à l'ambition, tomba dans l'hérésie des Théodotiens, qui le firent leur évêque. Dieu eut pitié de lui : car on ajoute que durant la nuit il fut fouetté par les anges ; & qu'ayant reconnu son erreur, il alla se jetter aux pieds du pape Zephyrin, revêtu d'un cilice. Ce pontife le reçut avec pitié. Natalis témoigna une grande douleur de sa faute, & embrassa même les genoux de tous les laïcs, pour demander pardon de son infidélité. * Eusebe, *l.* 5 *hist. c.* 28.

NATALIS (Jean) né à Messine le 16 mars 1641, fit ses études au collége des Jésuites dans cette ville, & après sa rhétorique il se livra à la philosophie péripatéticienne. Il passa ensuite à l'étude de la médecine qu'il a toujours cultivée depuis, & dont il a embrassé toutes les parties avec beaucoup d'ardeur & de succès. Il fut fait docteur en philosophie & en médecine le 6 octobre 1661, & l'application surprenante qu'il donna à cette étude ne l'empêcha pas de cultiver les belles lettres & même la poésie. Aussi a-t-il été lié avec les plus beaux esprits de son pays, sur-tout avec Jean de Vintimille, & Joseph-Marie Mazara, Jésuite. Toutes les académies de sa province voulurent l'avoir pour membre, & il y a souvent donné des preuves de la beauté & de la fertilité de son génie. En 1661, il fut fait secrétaire du magistrat de Messine, pendant quatre ans, & il fut confirmé plusieurs fois dans cet emploi jusqu'en 1673, qu'on le rendit perpétuel pour lui. Cet emploi ne l'empêchoit pas d'exercer la médecine ; toute sa vie il l'a pratiquée avec autant de zèle que de succès : il a été estimé de tous ceux de son temps qui ont excellé dans cette profession, & recherché des princes comme du peuple. On croit qu'il mourut vers l'an 1730. Il a publié en italien un discours, ou panégyrique funèbre sur la mort de Jean de Vintimille, & un assez grand nombre de poésies italiennes. On a aussi de lui quelques ouvrages de médecine. *Il faut consulter* M. Manget, qui en parle assez au long dans sa Bibliothéque des ouvrages de médecine, livre XIII, &c.

NATANGIE ou NATANGERLAND. C'est une contrée de la Prusse ducale, qui est entre le Frisch Haff, le Prégel, l'Alla, & la Warmie. Ses lieux principaux sont Heligpeil, Balga, Eylaw, Trentzberg, Landsperg, & Brandebourg, qui en est la capitale, & même de tout le cercle de Natangie, qui renferme les contrées de Natangie, de Barternie, de Sudavie, & de Galindie. * Mati, *diction.*

NATHAN, prophéte, prédit plusieurs choses avantageuses à David, & reprit ce prince de l'adultere qu'il avoit commis, l'an du monde 3000, & 1035 avant J. C. Depuis il contribua à faire nommer Salomon successeur de David, dont il écrivit l'histoire, comme il est marqué dans le dernier chapitre du premier livre des Paralipoménes, & dans le II livre des Rois, *aux chap.* 7, 8 & 12.

NATHAN, fils adoptif de David.

NATHAN, de Babylone, rabbin qui vint de Babylone dans le pays d'Israël, l'un des docteurs Tanaïtes, vivoit, à ce que l'on tient, vers l'an 121 de J. C. On a sous son nom des capitules parmi les livres misniques. * Bartolocci, *bibl. rabb.*

NATHAN, *Ben-Jechiel*, *Ben-Abraham*, Juif Romain, fleurit vers l'an 1050, & mourut l'an 1106. Il a composé un dictionaire de tous les mots talmudiques, tirés du Talmud, intitulé, *Aruch*, imprimé à Pisaure, l'an 1515 & l'an 1577. On trouve à la fin quelques piéces poétiques. * Bartolocci, *biblioth. rabb.* Génebrard, *in chron.* Du Pin, *hist.*

hist. des Juifs, depuis J. C. jusqu'à présent, édit. de Paris, 1710.

NATHAN SPIRA, rabbin, est auteur d'un livre intitulé : *Le volume des profondeurs*, imprimé à Cracovie l'an 1640. C'est une explication d'un endroit du Deutéronome, *c.* 3, *v.* 13. Il a fait aussi un autre livre intitulé : *Le bien de la terre*, où il fait l'éloge de la terre d'Israël. * Bartolocci, *biblioth. rabb.* Du Pin, *hist. des Juifs, depuis J. C. jusqu'à présent.*

NATHAN JEDIAH-BEN-ELIEZER, Juif d'Orviette en Italie, a traduit en italien des cantiques spirituels de Becha-bar-Joseph. Cette traduction a été imprimée à Venise l'an 1628, sous ce titre : *Angelica tromba di angelo Hebræo à latrini*, avec une confession générale pour le jour des expiations. * Bartolocci, *biblioth. rabb. Continuation de l'histoire des Juifs, depuis Jesus-Christ, par* Du Pin.

NATHANAEL, fils de *Suar*, chef de la tribu d'Issachar. Il sortit de l'Egypte à la tête de cinquante mille quatre cens combattans. Il offrit le second jour au tabernacle, & son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, &c. * *Nombres*, 7, 18.

NATHANAEL, de la race des sacrificateurs des Juifs, fut un de ceux qui sonnerent des trompettes devant l'arche, lorsqu'elle fut transportée de la maison d'*Obed-Edom*. * *I. Paralip. XV*, 24.

NATHANAEL, docteur de la loi des Juifs, que Josaphat, roi de Juda, envoya en diverses villes de son royaume, pour instruire le peuple dans la religion. * *II. Paralip. XVII*, 7. Il y en a quelques autres de ce nom dans l'écriture, qu'on trouvera facilement, en consultant les concordances.

NATHANAEL, disciple de Jesus-Christ, étoit de la petite ville de Cana en Galilée. Jesus, après son baptême, étant revenu en ce pays, Philippe lui amena Nathanaël, à qui il avoit dit qu'ils avoient trouvé celui dont il est parlé dans la loi de Moyse & dans les prophétes, que c'étoit Jesus de Nazareth, fils de Joseph. Nathanaël avoit d'abord répondu à Philippe : *Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth ?* Philippe lui ayant répondu : *Venez & voyez*, l'amena à Jesus-Christ. Jesus le voyant, dit de lui : *Voici un vrai Israélite, sans déguisement & sans artifice.* Nathanaël lui dit : *D'où me connoissez-vous ?* Jesus lui répondit : *Je vous ai vu avant que Philippe vous eût appellé, lorsque vous étiez sous le figuier.* A ces paroles Nathanaël le reconnut pour maître, pour le Fils de Dieu, & vrai roi d'Israël. Saint Augustin, S. Grégoire de *Nysse*, & saint Grégoire *le Grand*, ne croient pas que jamais Nathanaël ait été apôtre. Saint Epiphane croit qu'il étoit ce disciple qui accompagna Cléophas à Emmaüs le jour de la résurrection. Cependant quelques Grecs, quelques Latins modernes, entr'autres l'abbé Rupert, ont conjecturé qu'il avoit été un des douze apôtres ; & la plupart ont cru que c'est celui qui est nommé *Barthélemi* dans l'évangile, c'est-à-dire, *fils de Tolmai*, nom qu'ils ont pris pour le surnom de *Nathanaël* ; mais il est plus sur de juger, avec saint Augustin, que comme Nathanaël étoit docteur de la loi, ce fut aussi pour cette raison que le Fils de Dieu ne l'appella pas à l'apostolat. Les Grecs font mémoire de saint Nathanaël au 22 avril. Son nom ne se trouve point dans le martyrologe latin. * *Joan.* 1 & 2. Saint Augustin, *in Job. homil.* 7. Idem, *in psalm.* 65. Epiphan. *hær.* 23. S. Greg. *Nyss. in cant.* Greg. *Magn. in Job. l.* 3. Baillet, *vies des Saints.*

NATHANAEL TRIBOTTI, rabbin Juif, qui a fait un livre très-ample sur les bains des femmes. Quelques rabbins des synagogues d'Italie ont écrit contre ce livre ; mais il a été approuvé par les Juifs Romains. * Bartolocci, *biblioth. rabbinica.*

NATHINÆENS, *cherchez* NETHINEENS.

NATION, *Natio*, déesse du paganisme, étoit adorée chez les Romains, qui lui faisoient des sacrifices solemnels à Ardée, ville du *Latium*, où elle avoit un temple. Elle présidoit à la naissance des enfans, & étoit invoquée par les femmes, pour leur procurer d'heureuses couches. Son nom étoit pris du mot *nasci*, *naitre.* * Cicero, *de nat. deorum*, *l.* 3.

NATIVITÉ, fête de la Nativité de la Vierge Marie. Cette fête n'est pas à beaucoup près si ancienne que celle de la Nativité de Jesus-Christ, & de saint Jean. Le pape Sergius I, qui fut élevé sur le saint siége l'an 687, est le premier qui ait mis la Nativité au nombre des fêtes de la Vierge ; car le Natalice de la bienheureuse Vierge Marie, que l'on célébroit auparavant en hiver, étoit la fête de son Assomption. On trouve depuis la fête de la Nativité de la Vierge Marie au 7 septembre dans les martyrologes & dans le sacramentaire de saint Grégoire. Elle n'a été établie en France que sous le regne de Louis *le Débonnaire* : & elle a été depuis insérée dans les martyrologes de Florus, d'Adon & d'Usuard. Gauthier, évêque d'Orléans, la mit en usage dans son diocèse. Ainsi ceux qui disent qu'elle n'a été établie que dans le IX siécle, se sont trompés. Cependant cette fête n'a été chomée en France & en Allemagne que dans le X siécle. Saint Fulbert l'établit à Chartres dans le IX. Les Grecs & les Orientaux n'ont commencé à la célébrer que dans le XII ; mais ils le font avec beaucoup de solemnité. * Baillet, *vies des Saints.*

NATOLIE, ou Asie Mineure, & Anatolie, grande région de l'Asie, *cherchez* ASIE MINEURE.

NATTA (Marc-Antoine) célébre jurisconsulte, né à Ast, ville d'Italie, entre le Piémont & le Montferrat, étoit d'une ancienne famille qui a produit de fameux jurisconsultes. Il dit lui-même dans le premier de ses discours latins, que la science du droit étoit comme héréditaire dans sa famille ; que son aïeul, son bisaïeul & son trisaïeul s'y étoient distingués ; & qu'il eut trois freres qui embrasserent la même étude. Marc-Antoine, né avec le même gout, & d'ailleurs excité par tant d'exemples domestiques, ayant fini de bonne heure le cours de ses humanités, s'appliqua dès l'âge de douze ans, à l'étude du droit civil ; & quoique ses freres eussent commencé cette étude un an avant lui, il s'efforça de les égaler ; & ils fréquenterent ensemble les mêmes colléges & les mêmes maîtres. Leur union étoit si grande, dit-il, qu'on les auroit pris tous quatre pour un seul homme. Entre les maîtres que Natta écouta à Pavie, furent Curtius le jeune, Philippe Décius, & Jason Mainus. Dans son premier discours, où il rend compte de la maniere dont il étudia, il dit, qu'il ne connut aucun des plaisirs, ni même des amusemens de la jeunesse ; que l'étude étoit sa seule récréation ; qu'il étoit attentif à ne perdre que le moins de temps qu'il lui étoit possible. Il aimoit à parler avec quelques disciples choisis de ce qui faisoit l'objet de son affection ; il disputoit avec eux, mais uniquement dans la vue de profiter de leurs lumieres & de s'éclairer mutuellement. Le soir, avant que de se livrer au sommeil, tout ce qu'il avoit lu ou entendu qui avoit quelque rapport à ses études, il le repassoit dans sa memoire ; il l'examinoit de nouveau ; il discutoit en lui-même telle ou telle matiere, se proposant également les raisons pour & contre ; ensuite il mettoit par écrit les meilleures preuves, de même que les objections qui l'avoient le plus frapé, & les meilleures réponses qu'il y avoit trouvées. Cet exercice qui étoit jour-

nalier, imprimoit dans son esprit ce qu'il savoit ou ce qu'il desiroit de savoir; & en exerçant sa mémoire, il s'exerçoit aussi à mettre par écrit. Il paroît par ce discours, qui mérite d'être lu, & par le suivant, qu'il n'avoit pas vingt-trois ans lorsqu'il fut admis au rang des jurisconsultes, & à ce qu'il paroît, lorsqu'il eut le degré de docteur en droit; car il s'appliqua à cette étude, comme on l'a dit, à l'âge de douze ans; & il dit dans son discours, qu'il étoit près de finir l'onziéme année qui s'étoit écoulée depuis qu'il s'étoit livré à cette même etude. Pancirole dit qu'il fut fait sénateur dans le Montferrat avec Rolland de la Vallée. On voit par ses discours que le sénat de Pavie l'appella pour enseigner dans cette ville le droit canon, & qu'il se préparoit à se rendre à cette invitation, lorsque les princes de Mantoue, à qui, dit-il, il étoit obligé d'obéir, lui offrirent un autre emploi. C'étoit sans doute celui de magistrat à Gênes, qu'il a rempli en effet, comme on le voit par son sixiéme discours qu'il prononça lorsqu'il entra en exercice. Natta vécut toujours dans le célibat; & il paroît par ses écrits qu'il avoit beaucoup de connoissance & d'amour de la religion. Pancirole dit qu'il donna au public d'excellentes réponses, sur lesquelles François Becius, conseiller à Casal, a fait des sommaires; & que pendant qu'on les transcrivoit, on en déroba une partie qui fut donnée sous un autre nom. Aubert le Mire donne à Natta quinze livres sur Dieu, imprimés à Venise en 1560, *in-fol.* cinq livres sur l'immortalité de l'ame, imprimés à Venise en 1564, *in-fol.* neuf livres sur l'instruction des princes, & un sur l'humilité; sept livres en forme de dialogues sur la passion de Jesus-Christ, imprimés à Montréal en 1570, *in-fol.* Nous ne connoissons par nous-mêmes des ouvrages de Natta, que huit discours latins, imprimés à Pavie en 1552, *in-4°*, avec une préface où l'auteur traite en peu de mots de l'éloquence. De ces huit discours, il n'y a que le sixiéme qui ait été prononcé. Natta avoit eu dessein de dédier ces huit discours à Philippe Sacci, président du conseil de Milan, avec qui il avoit été lié, & à qui il avoit obligation. C'étoit d'ailleurs un grand jurisconsulte, & la matiere de ces harangues lui convenoit; mais Sacci étant mort avant que Natta eût effectué sa résolution, il adressa le recueil en question à Marc Barbavaro, président du conseil impérial de Milan, quoique Natta avoue qu'il fût beaucoup moins connu de ce magistrat, qu'il ne l'avoit été de Philippe Sacci.

NATUREL (Pierre) né à Châlons en Bourgogne, d'une famille noble, a été, selon le P. Perry, Jésuite, chanoine de l'église cathédrale de saint Vincent à Châlons, pendant vingt-quatre années, chantre de la même église pendant vingt-cinq ans, grand vicaire & official de cinq évêques, archidiacre de Tournus, trésorier de l'église de Langres, prieur de saint Julien en Gérais & de Beaume-la-Roche. Le même pere Perry ajoute, que Pierre Naturel avoit beaucoup d'érudition, de zèle pour la religion, & que ses mœurs étoient irréprochables. Naturel mourut âgé de quatre-vingts ans, le 9 décembre 1582. Le pere Jacob assure qu'il a vu un manuscrit de Naturel, intitulé: *Historia ecclesiæ cathedralis sancti Vincentii Cabilonensis.* Le sieur de Saint-Julien, qui en a parlé dans ses *Antiquités de Châlons*, loue le *labeur* de l'auteur *en la perquisition des noms, temps & gestes des évêques de Châlons.* Le pere Perry, dans ses preuves de son histoire de Châlons, cite aussi Pierre Naturel. Il en est de même parlé dans l'*illustre Orbandale.* On cite du même un autre manuscrit, intitulé: *Le cartulaire du monastere de saint Marcel-lès-Châlons, fait par son bon seigneur, & comme frere, messire Pierre Naturel:* ce manuscrit est à la bibliothéque du roi. Naturel fut un de ceux qui furent choisis en 1571, pour la réformation de la coutume de Bourgogne. Il est qualifié docteur ès droits, dans le procès verbal de la rédaction de cette coutume. * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-fol.*

NAU (Michel) Jésuite, né à Paris l'an 1631, étoit fils de *Jacques* Nau, sieur de Fossambau, receveur général des finances en Berri, & petit-fils de *Claude* Nau, ci-devant secrétaire & intendant des finances & de la maison de Marie Stuart, reine d'Ecosse depuis secrétaire ordinaire de la chambre de Henri IV, ennobli par ce prince par lettres du 25 janvier 1606, frere de *Jean-Joseph* Nau, sieur de Maison-Rouge, écuyer, greffier de la chambre du grand conseil, & oncle de *Jean-Joseph* Nau, écuyer, actuellement greffier au grand conseil. Le pere Nau entra jeune dans la société des Jésuites, où il s'est toujours fait estimer par ses vertus & par ses talens. Il y fut chargé pendant environ douze ans de l'instruction de la jeunesse, & il fut en particulier directeur des études des deux princes de Longueville, qu'il tâcha de former également à la piété & aux sciences. Il demanda depuis d'être envoyé dans les pays orientaux en qualité de missionaire; & sur ses pressantes sollicitations, il fut choisi & désigné pour l'emploi de la mission d'Orient: ce qui lui donna lieu d'exercer son zèle dans la Terre-Sainte, à Alep de Syrie, dans la Mésopotamie, en Perse & en Arménie. Dans une de ses premieres courses apostoliques, il s'insinua si bien dans l'esprit de plusieurs prélats, patriarches & évêques schismatiques, il gagna tellement leur affection, qu'il en engagea vingt-cinq à souscrire sans restriction à tous les décrets du concile de Trente sur la doctrine; qu'il les fit consentir à se réunir à l'église romaine, & qu'ils le députerent pour porter à Rome l'acte de leur réunion. Cette députation finie, le pere Nau vint à Paris, d'où il reprit la route de l'Orient, où son zèle fructifia de nouveau. Dieu permit que la persécution achevât de le purifier. Ceux que son zèle & les conversions qu'il opéroit, irritoient, se souleverent contre lui: il fut jetté dans un cachot à Maredin, & il souffrit beaucoup. Lorsqu'il fut délivré, il continua avec la même foi & le même courage à annoncer toute vérité, jusqu'en 1682, qu'il fut obligé de revenir en France pour les affaires de la mission. Il tomba malade dans le vaisseau qui le transportoit. Ayant relâché à l'isle de Chypre, ses infirmités y augmenterent; & il pouvoit à peine se soutenir lorsqu'il aborda à Marseille. Il trouva néanmoins dans son courage assez de forces pour revenir à Paris, où il mourut le 8 mars 1683, dans la trente-quatriéme année de son entrée dans la société, & la cinquante-deuxiéme de son âge. Comme il avoit paru se rétablir quelque temps avant sa mort, il s'étoit encore proposé de retourner en Mésopotamie. Il avoit fort bien appris dans ses voyages l'arabe, le turc & le grec vulgaire; & il s'est avantageusement servi de la connoissance de ces langues pour amener à la foi ces schismatiques & les Mahométans. Nous avons de lui quelques ouvrages estimés: 1. *Voyage nouveau de la Terre-Sainte*, enrichi de plusieurs remarques, servant à l'intelligence de la sainte écriture, *in-12*, à Paris, 1679. Ce voyage est curieux, & n'est pas moins édifiant qu'utile. 2. *Ecclesiæ Romanæ Græcæque vera effigies & consensus ex variis tum recentibus tum antiquis monumentis: Accessit religio christiana contra Alcoranum defensa*, à Paris, chez Mar-

tin, 1680, *in*-4°. 3. *L'état présent de la religion mahométane, contenant les choses les plus curieuses qui regardent Mahomet & l'établissement de sa secte, qui n'ont pas encore été imprimées, avec des conférences sur la religion chrétienne & sur l'alcoran, où la vérité de la religion chrétienne est défendue & prouvée contre l'alcoran par l'alcoran même* : il y a eu plusieurs éditions de cet ouvrage, qui n'est peut-être qu'une traduction étendue de l'ouvrage latin cité plus haut. Le *Journal des savans* du 23 avril 1685, en cite une seconde édition en deux volumes, *in*-12, à Paris, chez Bouillerot, de la même année 1685, & nous en trouvons citée une édition de 1687, chez le même, aussi en deux volumes. Le pere Nau s'étoit pareillement appliqué à recueillir quantité de témoignages des églises orientales sur l'eucharistie, & sur la doctrine de la grace & du libre arbitre; & il espéroit les donner au public; mais sa mort a arrêté ce travail. * Extrait de la lettre circulaire du pere Antoine Verjus, sur la mort du P. Nau, datée de Paris le 10 mars 1683; d'un billet imprimé en une grande feuille *in-fol.* contenant un éloge abrégé du même, & d'un mémoire de la famille du même Jésuite, &c. Le pere Michel Nau a eu un frere dans la même société des Jésuites, nommé NICOLAS Nau, duquel on a l'oraison funebre du cardinal de la Rochefoucaud, qui a été imprimée.

NAVÆUS (Matthias) Liégeois, docteur en théologie de l'université de Douai, pasteur de l'église de saint Pierre de la même ville, ensuite chanoine de Seclin, & enfin chanoine de l'église cathédrale de Tournai, & censeur des livres, étoit un homme d'un esprit juste & pénétrant, & bien cultivé par l'étude. Son zèle pour le culte de saint Joseph lui a fait composer plusieurs discours ou panégyriques en l'honneur de ce saint, dont il publia le premier à Douai en 1627, *in*-8°, & qu'il fit réimprimer avec plusieurs autres, sous ce titre: *Sponsus Virginis decoratus coronâ triginta gemmarum splendoribus coruscante, sive encomium sancti Josephi*, à Douai, 1630, *in*-8°. Ses autres ouvrages sont: *Orationes tres de signi crucis & orationis efficacia, & divi Thomæ Aquinatis laudibus*, à Douai, 1630, *in*-4°. *Catechesis, sive de sacramentorum institutione, confessione sacramentali, extremâ-unctione & matrimonio, conciones sex-decim*, à Douai, 1633, *in*-8°. *Prælibatio theologica in festa sanctorum*, à Tournai, 1635, *in*-8°; ce sont des sermons pour les fêtes de quelques saints. *Annotationes in summæ theologicæ & sacræ scripturæ præcipuas difficultates*, & *sermones duo de sanctis Piato & Eleutherio*, à Tournai, 1640, *in*-4°. Saint Piat & saint Eleuthere sont patrons de Tournai. *Tri-octava sermonum de venerabili sacramento & sacrificio*, 1645, *in*-8°. On ne trouve pas en quelle année Navæus est mort. * *Voyez* la bibliothéque Belgique de Valere André & ses continuateurs, édition de 1739, *in*-4°, tome II, pag. 877 & 878.

NAVAGERO (André) en latin *Naugerius* ou *Navagerius*, naquit à Venise en 1483, de BERNARD Navagero, d'une des plus nobles familles de cette ville, & de *Lucréce* Polani. Il fit ses premieres études sous Marc-Antoine Sabellicus, qui professoit alors les belles lettres à Venise. Il passa de-là à Padoue, où il étudia le grec sous Marc Musurus, & il en acquit une telle connoissance, qu'il l'écrivoit même avec pureté en prose & en vers. Il joignoit à ces sciences l'étude de la philosophie qu'il apprit de Pierre Pomponace à Padoue, & il se lia dans cette ville avec Christophe de Longueil & plusieurs autres savans. Son application trop continuelle à l'étude lui occasiona une mélancholie qui l'obligea d'interrompre tout ce qui pouvoit occuper trop son esprit. Il se retira alors à Pordenone, où Barthélemi d'Aviano, fameux capitaine, avoit formé une académie de plusieurs savans qui s'y étoient retirés, & Navagero brilla dans cette société par ses talens & par son érudition. Lorsque sa santé fut rétablie, il revint dans sa patrie, où peu après il succéda en 1506, dans le poste de bibliothécaire de la bibliothéque publique de saint Marc, & on le chargea outre cela d'écrire l'histoire de Venise depuis l'an 1486, où finissoit celle de Sabellicus. Lorsque la république de Venise se fut liguée avec l'empereur Charles-*Quint*, Navagero fut nommé avec Laurent Priuli, depuis doge, pour aller en ambassade à la cour de ce prince. Il ne partit que le 11 juillet de l'année suivante. Arrivé à Pise, il reçut ordre d'y demeurer jusqu'à ce qu'on eût vu ce que deviendroit le siége que François I, roi de France, avoit mis devant Pavie; & lorsque l'armée de ce prince eut été défaite, & que le roi eut été fait prisonier, il eut ordre de se rendre en Espagne, où Charles-*Quint* étoit alors. Il partit donc de Pise le 15 mars 1525, débarqua à Palamos en Catalogne le 24 avril suivant, & arriva à Tolède, où étoit l'empereur, le 11 juin. Son ambassade dura jusqu'au 22 janvier 1528, qu'il revint dans sa patrie, où il arriva le 24 septembre, après avoir vu une partie de la France. A peine fut-il arrivé à Venise, qu'il eut ordre de passer en France, avec le même caractere d'ambassadeur, pour engager François I à retourner en Italie, afin d'y balancer la puissance de l'empereur, qui donnoit de la jalousie à tous les princes du pays. Il se mit en effet en route, & arriva jusqu'à Blois, où la cour étoit alors; mais peu de jours après son arrivée une fiévre considérable le conduisit au tombeau le 8 mai 1529, âgé de quarante-six ans. Peu de temps avant que de mourir il fit jetter au feu son histoire de Venise, qui n'étoit point encore dans l'état de perfection qu'il vouloit lui donner; il y joignit son discours sur la mort de Catherine Cornata, reine de Chypre, deux livres *de venatione*, & un autre *de fine orbis*, écrit en vers hexamètres. L'édition la plus complette que l'on ait de ses ouvrages imprimés est celle de Padoue, en 1718, *in*-4°, sous ce titre: *Andreæ Naugerii, patricii Veneti, oratoris & poëtæ clarissimi, opera omnia*, &c. Les éditeurs sont Jean-Antoine & Cajétan Volpi, freres, de Pergame. On voit à la tête une vie fort ample de Navagero, dressée par Jean-Antoine Volpi. Les écrits que renferme cette édition sont des discours latins sur la mort de Barthélemi Liviano, Vénitien, & de Léonard Lorédano, doge de Venise; quatre épîtres ou préfaces; des leçons diverses sur tous les ouvrages d'Ovide; des poësies latines, des poësies italiennes; des lettres en italien écrites d'Espagne; la relation de son voyage en Espagne & en France, en italien. Navagero joignoit à un jugement fin & à une belle littérature beaucoup de modestie & de piété. Il aimoit la retraite & l'occupation, & à faire plaisir à tout le monde. * *Voyez* sa vie citée dans cet article.

NAVAGERO (Bernard) cardinal, évêque de Vérone, sortoit d'une noble & ancienne famille de Venise, & fit de grands progrès dans les lettres; ensuite de quoi on l'éleva aux charges les plus importantes de la république. On l'envoya syndic en Dalmatie, baile à Constantinople, puis ambassadeur à Rome, en France & à la cour de l'empereur. André Gritti, doge de Venise, étoit si charmé de l'éloquence de ce docte sénateur, qu'un jour il lui dit, qu'il mourroit avec plaisir, s'il étoit assuré qu'il voulût se charger de faire son oraison funébre. Navagero le lui promit, & le doge lui en témoigna une très-grande reconnoissance. Pierre

Lando, qui fut doge après Gritti, eut la même considération pour Navagero, qu'il mit dans son alliance, en lui faisant épouser *Istriana* Lando, sa petite-fille. Cette dame mourut jeune, & Bernard Navagero négligea de songer à de secondes noces, & fit son plaisir de ses livres. Sa vie étoit extrêmement solitaire; car il ne sortoit de son cabinet que pour servir la république. Le pape Pie IV le fit cardinal au mois de février 1561, & lui donna l'évêché de Vérone. Depuis il l'envoya légat à Trente, où il se trouva à la conclusion du concile; de-là il vint dans son diocèse de Vérone. Il y travailloit à remplir tous les devoirs d'un bon prélat, lorsqu'il mourut le 27 mai 1565, âgé de cinquante-huit ans. Il avoit eu de son mariage *Jean-Louis* Navagero, qui épousa *Jeanne* Donato; & *Laura*, mariée à *Gaspard* Venerio, noble Vénitien. La famille de Navagero a produit de grands hommes; entr'autres, ANDRÉ NAVAGERO, *dont il est parlé dans l'article précédent.* * Augustin Valério, *in vita cardin. Navag.* Bembo, *hist. l.* 10. Auberi. Ughel, &c.

NAVAILLES (Philippe de Montault de Bénac de) *cherchez* MONTAULT.

NAVAN, bourg ou petite ville avec évêché, dans l'East-Méath, contrée de la Lagénie en Irlande, sur la Boyne, entre Trime & Drogheda, à trois lieues de la premiere, & à cinq de la derniere. Navan a entrée & voix dans le parlement d'Irlande. * Mati, *diction.*

NAVARIN, *Navarinum*, ville de la Morée, dans la province de Belvédere proche de Modon, est appellée par les Turcs, *Javarin.* Il y a le vieux Navarin, & le nouveau. Le vieux est bâti sur une hauteur escarpée, hérissée de rochers, & dont la pente va se perdre dans la mer. Sa situation est forte naturellement, & l'art n'a pas peu contribué à la rendre telle. A la gauche on voit sur une pente le nouveau Navarin, qui est fortifié de bonnes murailles, avec une citadelle à six bastions, que les Turcs y bâtirent l'an 1572, au pied de laquelle est un port, le plus spacieux de toute la Morée. Ce port a deux ouvertures, qui sont commandées par le canon du nouveau Navarin, sous lequel il faut passer indispensablement. L'an 1644, le sultan Ibrahim, pere de Mahomet IV, qui fut déposé l'an 1687, choisit ce port pour le rendez-vous de sa flotte, composée de deux mille voiles, où Selictar bassa se rendit le 21 juin, & partit ensuite pour aller en Candie. Navarin a passé de tout temps pour une place importante, & c'est ce qui l'a soumise à différentes dominations. L'an 1498, les Turcs l'enleverent aux Vénitiens, après la prise de Modon. Les Vénitiens y rentrerent peu de temps après; mais les Infidéles les en chasserent bientôt. L'an 1686, le généralissime Morosini parut à la vue du vieux Navarin le 2 juin, suivi d'une flotte de deux cens voiles, commandée par le général Konigsmark. Les assiégés épouvantés par une armée si nombreuse, se rendirent à composition; mais le nouveau Navarin fit une grande résistance, espérant de jour en jour le secours du séraskier de la Morée, qui approchoit. Lorsque les Vénitiens eurent nouvelle que le général Turc s'avançoit, ils résolurent de l'aller chercher pour le combattre. Le général Konigsmark laissa au chevalier Alcenago le soin du siége, & marcha à la rencontre du séraskier, qu'il défit & mit en déroute. Cette victoire des Vénitiens fit perdre aux assiégés l'espérance de défendre la place, qu'ils rendirent par capitulation. On consacra la mosquée au culte de la vraie religion, & on la dédia à saint Vito; parceque les Vénitiens avoient reconquis cette ville le jour que l'église célébre la mémoire de ce saint. * Le P. Coronelli, *description de la Morée.*

NAVARRE, royaume de l'Europe, qui appartient aujourd'hui en partie à la France, & en partie à l'Espagne, est situé entre le Béarn, les Pyrenées, la Biscaye, la Castille, & l'Aragon, & a pour capitale la ville de Pampelune. On le divisoit autrefois en cinq *régions* ou *merindades*, qui étoient *merindada de Pampelona*, *merindada de Olite*, *merindada de Sanguesa*, *merindada de Estella* & *merindada de Tudela*, & on y joignoit les provinces de Guipuscoa, de Alava, & de Rioia. Aujourd'hui il est divisé en haute & basse-Navarre. Celle-ci, qui est la moins étendue, appartient aux François; & l'autre, qui est la plus considérable, a été usurpée par les Espagnols. Les villes, outre Pampelune, sont Viane, Tudelle, Etoille ou *Stella*, Sanguessa, Olite, Lumbier, &c. dans la haute; & dans la basse, Saint-Jean-Pié-de-Port, Saint-Palais, &c. Ce royaume est stérile & inhabité, sur-tout en la partie qui dépend de l'Espagne, & est plus propre pour les pâturages, que pour le labour. On y trouve néanmoins en quelques endroits du bled & du vin, & beaucoup de venaison. La basse Navarre produit aussi du millet, de l'avoine, des poires & des pommes, dont on fait du cidre, qui est la boisson ordinaire des habitans. Les principales rivieres sont, l'Ebre, qui reçoit l'Aragon, l'Arga & l'Egba. Il y a deux opinions sur l'établissement de ce royaume. La premiere, qui paroît fabuleuse, est qu'il a commencé l'an 716, après que les Maures eurent occupé l'Espagne, par la défaite du roi Rodrigue. Il y avoit, dit-on, un hermitage dans une roche, nommée la *Pegna d'Orouel*, près de Jacca, où vivoit un bon hermite avec quatre autres confreres. Ce saint homme étant mort, trois cens gentilshommes ou environ, s'assemblerent pour son enterrement; & étant venus à parler du malheur de l'Espagne, ils délibérerent d'élire un chef pour conserver le reste de leur liberté & de leur religion dans les détroits de ces montagnes. Le choix tomba sur Garcias Ximenés, le plus grand seigneur d'entr'eux, naturel François, comte de Bigorre, & possesseur de riches terres dans la Biscaye. Ce nouveau prince se signala par ses exploits contre les Maures. On dit qu'un jour, comme il alloit les combattre, il apperçut au ciel un écu, dans lequel paroissoit une croix rouge sur un chêne: ce qu'il prit pour blason de ce nouveau royaume, auquel il donna le nom de *Sobrarbe*, c'est-à-dire, *sur arbre.* Garcias choisit sa demeure proche l'hermitage de Pegna, & y fit bâtir une superbe église, qu'il assigna pour sa sépulture, & celle de ses successeurs. Son fils Garcias Inigo, Fortunio, Sanche Garcias, Ximenés Garcias, un autre Garcias, & Inigo Ximenés, surnommé *Arista*, lui succéderent de pere en fils. Les historiens rapportent que cet Inigo Arista changea les armes anciennes de Sobrarbe (qui étoient d'or à une croix de gueules, sur un chêne de sinople) pour prendre l'écu d'azur à la croix pommetée d'argent. L'autre opinion sur la fondation du royaume de Navarre, est que le premier roi est ENIGO *dit* ARISTA, qui étoit comte de Bigorre, & qui fut nommé entre les principaux de la noblesse, pour les conduire contre les Sarasins, pendant que les François étoient occupés par les guerres civiles, sous les fils de Louis *le Débonnaire.* Les uns mettent l'élection de cet Inigo l'an 819, & les autres l'an 828; quelques-uns, l'an 845, & d'autres l'an 889: ce qui paroît plus probable, parceque qu'avant l'an 830, les François tenant encore Pampelune, il n'y avoit point, sans doute, de

rois en ce pays-là. L'élection d'Inigo se fit au monastere de saint Victorien, dans la Sobrarbe, qui ne fut pas nommée ainsi, à cause de cette nouvelle apparition supposée d'une croix sur un arbre; mais du Mont-Arbre, qui sépare de la plaine les parties supérieures de ce pays montagneux. Si l'on trouve en quelques vieilles monnoies de Navarre, une croix sur un arbre, c'est que le roi SANCHE *Abarca*, l'un des successeurs d'Enigo, ayant conquis tout l'Aragon sur les Maures, vers l'an 910, joignit le blason de cette province, qui étoit autrefois un chêne, à celui de Navarre, qui étoit une croix d'argent pommetée, au pié fiché, en champ d'azur. SANCHE *le Fort*, de la race d'Enigo, changea les armes du royaume, à l'occasion de la célébre défaite de Mahomet *le Verd*, miramolin d'Afrique & d'Espagne. Les descendans d'Enigo jouirent du royaume de Navarre jusqu'en 1234, que SANCHE VII, dit l'*Enfermé* ou *le Fort*, mourut sans enfans. Il avoit deux sœurs: *Berengere*, mariée à *Richard*, surnommé *cœur de Lion*, roi d'Angleterre, mort aussi sans enfans; & *Blanche*, femme de THIBAUT V, comte de Champagne, dont le fils THIBAUT VI fut roi de Navarre. Il laissa *Thibaut* & HENRI, qui furent tous deux rois. Le dernier laissa une fille unique, *Jeanne*, qui fut mariée à PHILIPPE, surnommé *le Bel*, roi de France & de Navarre. Le roi LOUIS X, dit *Hutin*, laissa une fille, *Jeanne* de France, héritiere de Navarre. Elle porta cet état dans la maison d'Evreux, ayant épousé par traité du 27 mars 1316, PHILIPPE, comte d'Evreux. Celui-ci laissa CHARLES, dit *le Mauvais*, pere d'un autre CHARLES, dit *le Noble*; & le second, SALOMON, qui mourut l'an 1425, & laissa *Blanche* héritiere de son état. Cette princesse épousa MARTIN, roi de Sicile: & en secondes noces, *Jean*, roi d'Aragon & de Navarre, duquel elle eut *Charles*, prince de Viane, mort l'an 1461 sans enfans; *Blanche*, premiere femme de *Henri IV*, dit l'*Impuissant*, roi de Castille, morte l'an 1463; & ELEONORE, qui porta la Navarre à *Gaston*, comte de Foix & de Bigorre, vicomte de Béarn. Leur fille *Catherine* la porta à JEAN, sire d'Albret, sur lequel Ferdinand d'Aragon l'usurpa l'an 1513. Les Espagnols ruinerent un très-grand nombre de villages dans la Navarre, en haine de Jean d'Albret. Son fils HENRI d'Albret eut de *Marguerite* de Valois, sœur du roi *François I*, JEANNE d'Albret, qui épousa ANTOINE de Bourbon, duc de Vendôme, & fut mere du roi HENRI IV, dit *le Grand*. Les droits de Ferdinand V, usurpateur de la Navarre, étoient si foibles, que Mariana, un des plus judicieux historiens que l'Espagne ait eus, ne s'en est point voulu servir. Il les fondoit sur la guerre, & sur une bulle prétendue du pape, qui exposoit la Navarre au premier occupant, à cause que Jean, disoit-il, étoit fauteur du concile de Pise, & allié au roi Louis XII, alors ennemi du saint-siége. Voila de fortes raisons. Pour le droit de la guerre, si on entend la force, qui n'est droit que parmi les barbares, Ferdinand ne le pouvoit alléguer, puisque Jean d'Albret ne l'avoit nullement offensé. Au contraire, bien loin de prendre les armes contre lui, il lui offrit passage par son royaume. Pour l'autre point, cette bulle tant alléguée, ne se trouve nulle part; mais quand elle se trouveroit, pourroit-elle donner le moindre droit sur une couronne qui ne releve que de Dieu? Ajoutons encore une circonstance, qui fait mieux voir la mauvaise foi des apologistes Espagnols. Ils disent que cette bulle prétendue fut publiée au mois de juillet; cependant la Navarre avoit été usurpée au mois de juin. On prétend que l'empereur Charles-*Quint* étant au lit de la mort, recommanda à Philippe II son fils, de restituer la Navarre. Philippe II en mourant, l'ordonna de même à Philippe III. Le roi François I reconquit presque toute la Navarre l'an 1520, & la perdit peu de temps après.

SUCCESSION GÉNÉALOGIQUE ET CHRONOLOGIQUE DES ANCIENS ROIS DE NAVARRE.

I. On met ordinairement pour premier roi de Navarre ENECO, ENIGO ou INNIGO, surnommé *Arista*, qui veut dire *Hardi* & *déterminé*; mais on ne sait pas bien son pays, ni le temps auquel il a commencé de regner, ni celui de sa mort. Il est néanmoins probable que ce royaume commença par la rebellion des Gascons contre l'empereur Louis *le Débonnaire*, & Charles *le Chauve* son fils, depuis l'an 815 jusqu'en 850. Il épousa *Ximenés*, dont il eut XIMENÉS-INNIGO, qui suit.

II. XIMENÉS-INNIGO, nommé dans les chartes *Semeno Eneconis*, roi de Navarre après son pere, épousa *Munia* ou *Nunna*, dont il eut INNIGO-XIMENÉS, qui suit; & *Garcia-Ximenés*, mort sans enfans de *Teude* sa femme.

III. INNIGO-XIMENÉS, nommé dans les chartes, *Eneco Semenonis*, roi de Navarre, épousa *Anech*, dont il eut GARCIAS-INNIGO, qui suit.

IV. GARCIAS-INNIGO, roi de Navarre, regna depuis l'an 850, jusques vers l'an 870, & épousa *Urraque*, qui étoit de la race d'*Aznar*, I du nom, comte d'Aragon, dont il eut, 1. *Fortuné*, qui d'*Aure* sa femme eut pour enfans, *Innigo*, *Loup*, & *Aznar*; 2. SANCHE-GARCIE, I du nom, qui suit; 3. *Ximenés*, mariée à *Alfonse*, III du nom, roi des Asturies; & 4. *Innigue*, alliée 1°. à *Aznar-Fortunio*: 2°. à *Abdalla*, roi de Cordoue.

V. SANCHE-GARCIE, I du nom, roi de Navarre, mort l'an 905, épousa 1°. *N.* fille de *Galind-Aznar*, comte d'Aragon, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Tute*, fille d'*Aznar*, II du nom, comte d'Aragon, dont il eut GARCIE-SANCHE, II du nom, qui suit; *Ximenés*, mariée à *Froila*, II du nom, roi de Léon; *Oneca*, dont on ne trouve que le nom; *Thérèse*, surnommée *Florence*, alliée à *Ramir*, II du nom, roi de Léon; *Sancie*, qui épousa *Ferdinand-Gonçales*, premier comte de Castille; & *Velasque*, mariée à *Munion*, seigneur de Biscaye.

VI. GARCIE-SANCHE, II du nom, roi de Navarre, mort en 925, épousa *Ximenès*, ou *Thérèse*, dont quelques auteurs font deux femmes, dont la premiere étoit fille d'*Endregot-Galind*, de la race des comtes d'Aragon, & fut pere de *Ramir*, qui eut pour enfans *Sanche* & *Garcie*; de SANCHE, II du nom, qui suit; de *Sancie*, mariée à *Ordugno*, II du nom, roi de Léon; d'*Urraque*, alliée à *Guillaume-Sanche*, duc de Gascogne, & comte de Bourdeaux; d'*Ermenegilde*, & de *Ximenés*, dont l'une épousa *Isarn*, fils de *Raimond*, comte de Ribagorce; & de *Teute*, dont on ne trouve que le nom.

VII. SANCHE, II du nom, surnommé *Abarca*, roi de Navarre, épousa *Urraque*, fille de *Ferdinand-Gonçales*, comte de Castille, dont il eut *Ramir*, mort avant son pere; & GARCIE, III du nom, qui suit.

VIII. GARCIE, III du nom, surnommé *le Trembleur*, roi de Navarre, mort sur la fin du X siécle, épousa *Ximenés*, dont il eut SANCHE, III du nom, qui suit.

IX. SANCHE, III du nom, surnommé *le Grand*, roi de Navarre, fut comte de Castille à cause de sa femme, & mourut vers l'an 1035. Il épousa *Major Munia*, dite aussi *Elvire*, comtesse de Castille, sœur unique de *Garcie*, II du nom, comte de Castille, & fille de *Sanche*, comte de

Castille, dont il eut *Ramir*, mort avant son pere; GARCIE, IV du nom, qui suit; FERDINAND, premier roi de Castille, *d'où sont descendus les rois de ce nom, rapportés à* CASTILLE; & *Gonsalve*, roi de Sobrarbe & de Ribagorce. *Il eut aussi pour fils* naturel RAMIR, *I du nom, qui donna origine à la premiere race des rois d'*ARAGON, *rapportée à* ARAGON.

X. GARCIE, IV du nom, roi de Navarre, fut tué l'an 1054, au combat d'Ataporra, ayant regné près de vingt ans. Il épousa 1°. *N.* dont le nom est ignoré: 2°. *Stephanie*, dite de Carcassonne. Du premier mariage vinrent, *Sanche*, mort sans enfans de *Constance* sa femme; *Mencie*, alliée à *Fortunio* Ochoa; & *Sancie*, dont on ne trouve que le nom. Du second sortirent SANCHE IV, qui suit; *Ferdinand; Raimond;* RAMIR, qui continua *la postérité rapportée ci-après*; *Urraque*, mariée à *Garcie* Ordugno; *Ernesinde*, alliée à *Fortunio-Sanche*, seigneur d'Yarnore; *Ximenés* & *Major*.

XI. SANCHE, IV du nom, roi de Navarre, fut dépouillé de ses états par Sanche Ramir, I du nom, roi d'Aragon, & fut tué l'an 1076, par Ramir, seigneur de Calahorra, son propre frere. Il épousa *Plaisance*, dont il eut *Garcie;* autre *Garcie* & *Urraque*.

XI. RAMIR, quatriéme fils de GARCIE, IV du nom, roi de Navarre, & de *Stephanie* sa seconde femme, fut seigneur de Calahorra & de Saint-Etienne; fit mourir en 1076 le roi Sanche, IV du nom, son frere, & se retira chez le roi de Saragoce, où il vécut misérablement. De sa femme dont le nom est ignoré, il eut RAMIR, qui suit.

XII. RAMIR, seigneur de Monçon, mort en l'an 1116, épousa *Christine*, fille de *Roderic* Bivar, surnommé *le Cid*, dont il eut GARCIE-RAMIR, V du nom, qui suit; & *Alfonse-Ramir*, seigneur de Gastelvieux.

XIII. GARCIE-RAMIR, V du nom, recouvra le royaume de Navarre qui lui appartenoit, & mourut à la chasse le 21 novembre 1150, étant tombé de cheval, après un regne d'environ 15 ans. Il épousa 1°. *Marguerite*, fille de *Gilbert*, seigneur de Laigle, & de *Julienne* du Perche, sœur de *Rotrou*, II du nom, comte du Perche: 2°. l'an 1144, *Urraque*, fille *naturelle* d'*Alfonse*, VIII du nom, roi de Castille & de Léon, morte en 1180. Du premier mariage sortirent SANCHE, VI du nom, qui suit; *Blanche*, dite aussi *Sancie*, mariée à *Sanche*, II du nom, dit *le Desiré*, roi de Castille, morte en 1156; & *Marguerite* de Navarre, mariée l'an 1150, à *Guillaume*, I du nom, roi de Sicile, morte le premier août 1183, âgée de 53 ans. Du second vint *Sancie*, mariée 1°. à *Gaston*, IV du nom, vicomte de Béarn: 2°. à *Pierre*, seigneur de Molina. *Il eut aussi pour fils* naturel Roderic, *dit aussi* Henri, bâtard *de Navarre, comte de Mont-Caucase en Sicile.*

XIV. SANCHE, VI du nom, dit *le Sage*, roi de Navarre, mort le 27 juin 1194, après un regne de 43 ans, épousa en 1162, *Sancie* de Castille, dite aussi *Béatrix*, seconde fille d'*Alfonse*, VIII du nom, roi de Castille, & de *Berengere* de Barcelone sa premiere femme, morte l'an 1179, dont il eut *Sanche*, VII du nom, dit l'*Enfermé*, roi de Navarre, qui fut déposé & mis en prison, où il mourut le 7 avril 1234, sans postérité de *Clémence*, fille de *Raimond*, VII du nom, comte de Toulouse; *Ferdinand*, mort avant son pere; *Berengere*, mariée le 12 mai 1191, à *Richard*, roi d'Angleterre, morte sans postérité; *Constance*, dont on ne trouve que le nom; & *Blanche* de Navarre, qui épousa en 1195, *Thibaut*, V du nom, comte palatin de Champagne & de Brie, mort le 25 mai 1201. De cette alliance vint THIBAUT, I du nom, surnommé *le Grand*, roi de Navarre, comte palatin de Champagne & de Brie, qui succéda en 1234 à la couronne de Navarre, après la mort du roi Sanche, VII du nom, son oncle, *dont la postérité est rapportée au commencement de cet article, & dont il est parlé en plusieurs endroits*, en rapportant la généalogie des maisons où ce royaume est entré par alliance.

Années de la mort

1254. Thibaut, 16.
1270. Henri, surnommé *le Gros*, 3.
1273. Jeanne I, morte l'an 1304, 3.
1284. Philippe *le Bel*, 30.
1314. Louis *Hutin*, 2.
1316. Philippe *le Long*, 5.
1321. Charles *le Bel*, 6.
1328. Jeanne II, morte l'an 1349.
1328. Philippe III, comte d'Evreux, surnommé *le Bon & le Sage*, 15.
1343. Charles, dit *le Mauvais*, 43.
1386. Charles III, dit *le Noble*, 40.
1425. Blanche II, 16.
1445. Jean, roi d'Aragon, 34.
1479. Eléonore, *24 jours.*
1479. François Phœbus, 4.
1483. Catherine, morte l'an 1517.
1484. Jean d'Albret, 32.
1516. Henri d'Albret, 39.
1555. Jeanne III, 17.
1562. Antoine de Bourbon, 10.
1572. Henri IV, 38.
1610. Louis XIII, 33.
1715. Louis XIV, 72.
Louis XV,

ROIS DE LA HAUTE NAVARRE.

Commencement du regne

1512. Ferdinand, usurpateur, 3.
1515. Charles-*Quint*, empereur, de la maison d'Autriche, 39.
1555. Philippe II, 43.
1598. Philippe III, 23.
1621. Philippe IV, 45.
1666. Charles II, roi d'Espagne, 35.
1701. Philippe V, de la maison de France, 23.
1724. Louis I, roi d'Espagne, *7 mois & quelques jours.*
1724. Philippe V, 22.
1746. Ferdinand VI.

* Favin, *hist. de Navarre.* Arnould Oihenard, *not. utriusq. Vascon.* Sainte-Marthe, *hist. généal. de France.* De Marca, *hist. généal. de Béarn.* Du Pui, *droits du roi.* Mariana, *hist. Hisp.* Louis de Mayerne Turquet, *hist. d'Esp.* Gabriel Chapuis, *hist. de Navarre.* Joseph Texeira, *vies de quelques rois de Navarre.* Garcias de Gongora de Torre Blancha, *hist. de Navarre.* Mezerai, *hist. de France, en saint Louis.* Imhof, &c.

NAVARRE, docteur, *cherchez* AZPILCUETA.

NAVARREINS, ville de France dans le Béarn, avec une forteresse, est située sur le Gave d'*Oleron*, entre Sauveterre & la même ville d'Oleron; & a été autrefois importante à cause de ses fortifications. Terride assiégeoit l'an 1569 Navarreins, quand le comte de Montgommeri, qui commandoit une armée de Calvinistes, l'obligea de lever le siége. Elle a été attaquée en diverses autres occasions. * Sanson. Baudrand. Mezerai.

NAVARRETE (Alfonse) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit Espagnol, & fit profession à Valladolid. On l'envoya prêcher la foi

Digitized by Google

dans les Indes orientales, & il y étoit vicaire provincial, lorsqu'il entra dans le Japon, où il eut le bonheur de recevoir la couronne du martyre le jeudi premier juin 1617. C'est le premier de son ordre qui a été martyrisé dans ce pays-là. Avant que d'y entrer, il avoit écrit à ses freres une très-belle lettre, qu'Aduarte a conservée avec quelques autres dans le I tome de son histoire des Philippines. * Echard, *script. ordin. FF. Præd. tom. II.*

NAVARRETE (Balthasar) autre religieux de saint Dominique, aussi Espagnol, & professeur de théologie, s'est rendu célebre en Espagne par un ouvrage en trois volumes *in-fol.* intitulé *Controversiæ in D. Thomæ, ejusque scholæ defensionem.* Le premier volume parut à Valladolid en 1605, le II en 1609, & le troisiéme en 1634. Aduarte donne dans son histoire des Philippines, une belle & longue lettre que Navarrete avoit écrite en 1625, aux religieux de ces isles. * Le même.

NAVARRETE (Ferdinand ou Fernandez) autre religieux Espagnol, de l'ordre de saint Dominique, étoit né à Peñafiel dans la Castille vieille, & avoit déja rempli les premieres chaires, lorsqu'il abandonna l'Espagne l'an 1646, pour aller prêcher la foi dans la Chine. Quelques contre-temps le retinrent long-temps en Amérique, & il n'arriva aux Philippines, que le 23 juin 1648. Il fut fait à son arrivée professeur de théologie à Manille, & il travailla ensuite à la conversion des infidéles, d'abord dans ces isles, puis à Macaçar, où il fut envoyé en 1657, & deux ans après dans la Chine, dont il apprit la langue avec tant de succès, qu'il l'écrivoit, & la parloit sur le champ. Il étoit chef de la mission dans la province de Chekiang l'an 1665, lorsqu'à l'occasion des éphémérides du P. Adam, Jésuite, il s'éleva une persécution contre les missionaires : tous ceux qui furent reconnus eurent ordre de se rendre à Peking, & de-là, on les relégua à Canton, avec permission néanmoins de sortir de l'empire. Navarrete ne se servit de cette permission que deux ans après qu'un Jésuite lui en eut donné l'exemple: il arriva à Madrid l'an 1672, peu après à Rome, & y fit une relation de la mission, qui fut trouvée si sage, qu'on pensa à l'élever à l'épiscopat pour être le chef de la mission dans ce pays-là. Plusieurs raisons l'empêcherent d'accepter l'offre qu'on lui en fit. Quand il fut de retour en Espagne, le roi Charles II le nomma à l'archevêché de S. Domingue en Amérique : & ayant été sacré l'an 1678, il alla prendre possession de son église, qu'il gouverna avec beaucoup de sagesse jusqu'à l'an 1689, auquel il mourut. On remarque qu'il donna un établissement dans son diocèse aux Jésuites, avec qui il n'avoit pas été d'accord dans la Chine, quoiqu'il n'eût point changé de sentimens sur la question qui les avoit brouillés ensemble. Personne, dit-on, n'a mieux écrit que lui touchant les affaires de la Chine. Il avoit traité de ce qui concernoit ce pays, en trois volumes, dont le titre étoit *Tradanos historicos, politicos, ethicos, y religiosos de la monarchia de China.* Le premier volume parut *in-fol.* à Madrid en 1676, & le second étoit fort avancé d'imprimer lorsque D. Juan d'Autriche, protecteur de Navarrete, vint à mourir ; ce qui laissa à l'inquisition d'Espagne la liberté de le supprimer, comme elle fit. Les Jésuites ont cité si souvent ce second tome, qu'on ne peut douter que l'inquisition ne leur ait fait présent de quelques exemplaires : on ne sait ce qu'est devenu le manuscrit du 3 volume. Dans la relation qu'il fit à la congrégation *de Propaganda fide*, il fit mention de quatre ouvrages qu'il avoit composés en langue chinoise : *Explication des vérités catholiques, avec la réfutation des erreurs les plus communes de la Chine : Catéchisme des noms admirables de Dieu : Apologie de la religion chrétienne, contre un Chinois nommé* Jang Kuang Sien, *qui l'an 1659 avoit publié un ouvrage en deux livres, contre les missionaires apostoliques.* Le P. François Varo dit qu'il apporta aussi à Rome un autre livre qu'il avoit écrit en chinois, intitulé, *Præceptor ethnicus ex optimis quibusque Senensium libris extractus.* * Echard, *script. ord. FF. Præd.* tom. II.

NAVARRIN ou NAVARINO, ville & port de mer de la Morée, *cherchez* NAVARIN.

NAVAS Y PINEDA (Ferdinand de) Espagnol, né à Cordoue, demeura quelque temps en Flandre, où il fit imprimer en 1571, un traité de la confrérie du Rosaire en espagnol. Il étoit religieux de l'ordre de saint Dominique. Il alla demeurer depuis à Naples, & il y publia en 1578, un traité aussi espagnol de la confrérie du saint Nom de Dieu. On nous apprend qu'il avoit composé un autre ouvrage De la maniere de bien vivre, mais on ne nous dit point s'il a été imprimé. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

NAUCLERE, *Nauclerus* ou *Vergehaus* (Jean) noble Allemand, natif de Souabe, vivoit dans le XV siécle, & étoit fils de *Jean* Verge ou Vergeau, dont le nom veut dire, *Nautonnier* : signification du mot *Nauclere*, nom grec qu'il adopta. Il fut prévôt de l'église de Tubinge, puis professeur du droit canon dans l'université de la même ville, qu'Evrard, comte, puis duc de Wirtemberg, avoit fondée à son retour du voyage de Jérusalem l'an 1477. On a de lui une chronique depuis le commencement du monde jusqu'en 1500, qui a été continuée par Nicolas Baselius jusqu'en 1514, & par Surius jusqu'à l'an 1574. Nauclere vivoit encore en 1501. Il a fait paroître dans sa chronique beaucoup plus d'exactitude & de justesse d'esprit, que la plupart des autres chronologues. * Bellarmin, *de script. eccl.* Gesner, *in biblioth.* Possevin, *in appar. sacr.* Vossius, *l.* 3, *c.* 10 *de hist. Lat.* Melchior Adam. Freherus, *theatr. vir. clar.* &c.

NAUCRACE, disciple de Théodore *Studite*, a écrit dans le IX siécle le récit de la mort de cet abbé, qui a été donné en grec & en latin par le P. Combefis, dans le second volume de l'*Auctuarium* de la bibliothéque des peres. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. des VII & VIII siécles.*

NAUCRATE, poëte Grec, fut un de ceux qu'Artemise employa pour travailler à l'éloge de Mausole, avec Théopompe, Isocrate & Théodecte, qui remporta le prix. Ainsi ce Naucrate vivoit vers l'an 352 avant J. C. car Mausole mourut la quatriéme année de la CVI olympiade, en l'année 353 avant l'ere chrétienne. Un autre NAUCRATE, poëte comique, dont Athenée cite quelques vers au livre 9. Lilio Giraldi le confond avec Nausicrate dont parle Athenée dans le VII livre. * Athenée. Vossius.

NAUCRATIS, *Naucratis*, ville capitale d'une nome de la basse Egypte, nommée à cause de cela *Naucratique*, est située près de l'embouchure du bras le plus occidental du Nil, qu'on nommoit aussi pour la même raison, l'*embouchure Naucratique.* Cette ville honoroit d'un culte particulier le dieu Sérapis, & la déesse Vénus, sous la protection de laquelle elle étoit. C'étoit la patrie d'Athenée, auteur des *Deipnosophistes*, comme il le témoigne lui-même dans le XI livre de Polycharme : c'étoit encore celle de Julius Pollux, &c. On y faisoit un grand commerce de nitre & de poterie. Hérodote remarque qu'il y avoit eu dans cette ville de célébres courtisanes : comme *Rhodope*, à qui les Grecs attribuoient une des pyramides, quoique, selon lui,

il n'y eût aucune apparence. Athénée reprend Hérodote de ce qu'il confond cette Rhodope avec *Dorique*, maîtresse de *Charax*, frere de *Sapho*. On peut voir dans cet auteur diverses coutumes des Naucratites. * Hérodote, *l.* 2. Athénée, *l.* 13 & *alibi. Voyez* Bayle, *dans son dictionnaire :* il combat, d'après Strabon, la position de Naucratis sur le bras le plus occidental du Nil.

NAUDÉ (Gabriel) naquit à Paris le 2 février 1600, & fut élevé avec soin. Après avoir appris dans une communauté de religieux les premiers élémens de la langue latine, & les principes de la religion, il étudia dans l'université de Paris les humanités, & y fit sa philosophie sous MM. Jean Cécile Frey & Pierre Padet; ensuite il fut reçu maître-ès-arts. Sa philosophie finie, il suivit le penchant qu'il avoit pour la médecine; & la maniere dont il s'aquitta de cette étude lui fit une telle réputation, que M. Henri de Mesmes, président à mortier au parlement de Paris, voulut l'avoir pour son bibliothécaire, & le retint quelque temps chez lui. Mais ce poste empêchant Naude de se livrer à la médecine, il le quitta en 1626, & alla à Padoue, d'où la mort de son pere le rappella la même année à Paris. La faculté de médecine l'ayant choisi en 1628, pour faire le discours ordinaire à la réception des licenciés, il le fit, & ce discours qui est imprimé fut très-applaudi. Peu après le cardinal Bagni, à qui Pierre du Puy le fit connoître, le prit pour son bibliothécaire & son secrétaire en langue latine, & l'emmena avec lui à Rome en 1631. Louis XIII, roi de France, lui donna aussi la qualité de son médecin, avec des appointemens, & ce fut pour cette raison que pendant le séjour que Naudé fit à Rome, où il demeura attaché au cardinal Bagni jusqu'au 24 juillet 1641, que ce cardinal mourut, il alla à Padoue où il prit le bonnet de docteur en médecine le 25 mai 1633. On a le discours qu'il prononça en cette occasion. Il vouloit revenir en France après la mort du cardinal Bagni, mais le cardinal Antoine Barberin le retint auprès de lui. Naudé n'y fut pas long-temps; le cardinal de Richelieu le rappella, & il arriva à Paris le 10 mars 1642. Le cardinal de Richelieu étant mort le 4 décembre suivant, le cardinal Mazarin le prit auprès de lui en la même qualité de bibliothécaire, & Naudé lui forma une très-riche bibliothéque qu'il commença par le premier volume, & que dans l'espace de sept ans il fit monter à plus de quarante mille volumes. Ce fut alors que ce cardinal lui donna deux petits bénéfices, un canonicat de Verdun, & le prieuré de Lartigue en Limosin. Lorsque le cardinal eut été éloigné, Naudé eut le chagrin de voir dissiper la bibliothéque qu'il avoit formée, & il en acheta tous les livres de médecine pour 3500 livres. Christine, reine de Suéde, le voyant alors sans emploi, lui proposa de venir remplir auprès d'elle la même place de bibliothécaire, & il l'accepta. Mais le pays lui déplut bientôt, & il le quitta peu après au grand regret de la reine, & de plusieurs autres personnes de considération dont il fut comblé de présens. Les fatigues qu'il eut dans ce voyage lui causerent une fiévre qui l'obligea de s'arrêter à Abbeville, en Picardie, & il y mourut le 29 juillet 1653, âgé de cinquante trois ans. C'étoit un homme sage & reglé dans ses mœurs, très-sobre & ne buvant que de l'eau. Mais il étoit vif, & parloit avec une liberté qui s'étendoit quelquefois sur les matieres de la religion, à laquelle cependant on assure qu'il a toujours été sincérement attaché de cœur & d'esprit. Le P. Jacob lui a consacré l'épitaphe suivante :

D. O. M.

GABRIELI NAUDÆO *Lutetiæ Parisiorum in sancti Mederici parochiâ honestis parentibus IV Nonas februarii anno 1600 nato, medico Patavino, ac Romano regio academico Humoristæ, perpetuò abstemio, canonico Virdunensi, priori Artiguæ apud Lemovicenses integerrimo, philologo eximio, poëtæ à natura formato, cultori Musarum celeberrimo, Henrici Memmii senatus Parisiensis præsidis infulati primùm, deinde eminentissimorum principum S. Romanæ ecclesiæ cardinalium, Joan. Franc. à Balneo, Antonii Barberini, summi pontificis Urbani VIII ex fratre nepotis, & Julii Mazarini, regum Christianissimorum Ludovici XIII & XIV, arcanorum consiliorum arbitri, tandem Christinæ Succorum, Vandalorum, & Gothorum reginæ bibliothecario, viro religione, pietate, morum integritate, & animi candore verè conspicuo, vindici veritatis fortissimo, fidelissimo omnibus literatis amico, scriptori variorum librorum, utroque idiomate eruditissimo, reduci ex Suecia Abbatis-Villæ apud Morinos, violenti febre correpto, post susceptâ ecclesiæ sacramenta, die XXIX Julii anno Incarnationis 1653, inter suorum manus christianè & piè mortuo.*

Frater LUDOVICUS JACOB A SANCTO CAROLO *Cabilonensis ordinis Carmelitarum, amico singulari, amicus singularis posuit.*

M. Naudé est auteur d'un grand nombre d'ouvrages qui montrent son érudition, & son extrême application à l'étude : savoir; 1. *Le Marsore, ou discours contre les libelles*, à Paris en 1620, *in*-8°, écrit très-rare. 2. *Instruction à la France sur la vérité de l'histoire des freres de la Rose-Croix*, à Paris en 1623, *in*-8°. 3. *Apologie pour les grands personnages faussement soupçonnés de magie*, à Paris en 1625, & plusieurs fois depuis. 4. *Avis pour dresser une bibliothéque*, à Paris en 1627, & plusieurs fois depuis, & imprimés en latin par Jean-André Schmidt, dans un recueil latin *de bibliothecis*, à Helmstadt, en 1703, *in*-4°. 5. *De antiquitate & dignitate scholæ medicæ Parisiensis panegyris*, &c. C'est le discours qu'il fit au paranymphe de médecine, à Paris en 1628, *in*-8°. 6. *Addition à l'histoire de Louis XI*, &c. à Paris en 1630, *in*-8°, & encore depuis. 7. Une édition des commentaires latins de Jean Riolan, le pere, médecin du roi de France, *in artem parvam Galeni*, avec une préface, &c. à Paris en 1631. 8. *Liber propædeumatum philosophicorum*, du même avec une préface, à Paris en 1631. 9. *De studio liberali syntagma*, Urbini en 1632, & plusieurs fois réimprimé depuis. 10. *Quæstio iatrophilologica, an magnum homini à venenis periculum*, à Rome en 1632, & à Genève en 1650. 11. *Discours sur les divers incendies du Mont Vésuve*, &c. à Paris en 1632. 12. *Bibliographia politica*, &c. à Venise en 1633, à Paris en 1642, à Francfort en 1643, & encore ailleurs. Cet ouvrage a été traduit en françois par C. Challine, & imprimé ainsi à Paris en 1642. Cette bibliographie est curieuse; mais M. Naudé a reconu lui-même dans sa lettre latine à Herman Conringius, que l'on trouve dans l'édition de Francfort 1643, qu'il n'avoit point été assez exact. 13. Son discours de remerciment, en latin, après avoir reçu le bonnet de docteur à Padoue, a paru à Venise en 1633. 14. *Del' origine e governo della republica di S. Marino*, &c. C'est un écrit de Matthieu Valli, secrétaire & citoyen de cette république, que Naudé a publié avec une préface en 1633, *in*-4°. 15. Il a donné plusieurs questions de médecine au nombre de quatre, outre la premiere dont on a parlé, qui après avoir été imprimées séparément ont été recueillies en 1640, à Genève. 16. En 1635, il donna le traité de

de Cardan *de præceptis ad filios*, avec une préface, à Paris. 17. *Nicolai ex comitibus Guidiis marchionis Montis-belli elogium*, à Rome en 1637. 18. *De studio militari syntagma*, à Rome en 1637. 19. *Epistola ad Baldum Baldum, Florentinum*, &c. à la tête d'une question de medecine & de physique de Baldo Baldi, imprimée à Rome en 1637. 20. Lettre latine sur la mort de M. Péiresc, à Rome en 1637, & à la fin de la vie de M. Péiresc, par Gassendi. 21. *Ludovici Canalis marchionis ab Altavilla elogium*, à Rome en 1638. 22. Considérations politiques sur les coups d'état, à Rome en 1639, & plusieurs fois depuis. 23. *Instauratio tabularii majoris templi Reatini*, &c. en 1638, à Rome. 24. *Epigrammata*, &c. à Rome en 1641. 25. *Lessus in funere domesti co cardinalis à Balneo*, &c. à Rome en 1641. 26. *Il testamento del cardinal Bagni*, à Rome en 1641. 27. *Licetus Leon s Al ati carmine græco & latino Guidonis de Souvigny Bclenfis expressus, cum præfat one*, &c. à Rome en 1641. 28. *In rumentum plenariæ securitatis scriptum anno Justiniani imperatoris 38*, &c. à Rome en 1641. 29. *Quod Senæ nomen non Casenæ Senogalliæ conveniat*, &c. à Paris en 1642. 30. Le traité latin de Léonard Aretin *de studiis & litteris*, avec une préface, à Paris en 1642. 31. Eloge latin de Jean de Cordes, chanoine de Limoges, au-devant du catalogue de la bibliothéque de ce chanoine, *in-4°*, à Paris en 1643. 32. Les éditions de Jerôme Cardan *de propria vita*, avec une préface & un jugement sur Cardan, à Paris en 1644; des œuvres d'Adam Blacvod, avec son éloge, à Paris en 1644; du commentaire latin de Jean Goupil sur l'épître de S. Paul à Timothée, avec une préface, à Paris en 1644; de la vie du philosophe Jules-César Lagalla écrite en latin par Léon Allatius, avec une préface, à Paris en 1644; des commentaires de Barthélemi Perdou, docteur en médecine, &c. en latin, avec une préface, à Paris en 1644; de la dissertation latine de Jean-Baptiste Doni, *de utraque pænula*, avec une préface, à Paris en 1644; des opuscules d'Augustin Niphus, avec une préface & un jugement de l'auteur, à Paris en 1645; de deux livres latins de Jérôme Rorario sur l'intelligence des animaux, avec une préface, à Paris en 1645; du livre du mathématicien Scipion Claromonti *de altitudine Caucasi*, avec une préface, à Paris en 1646; de deux dissertations latines de Joseph-Marie Suarés, évêque de Vaison, avec une préface, à Paris en 1650. 33. *Panegyricus dictus Urbano VIII*, &c. à Paris en 1644. 34. Adieu à ses amis lorsqu'il sortit d'Italie, en latin, à Padoue en 1645. 35. Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin, &c. en 1649 & en 1650. La seconde édition, qui est de 717 pages, fut supprimée. 36. Deux livres d'épigrammes latines, à Paris en 1650. 37. Remise de la bibliothéque de M. le cardinal Mazarin entre les mains de M. Tubeuf, en 1651. 38. Avis à nosseigneurs de parlement, sur la vente de la bibliothéque de M. le cardinal Mazarin, en 1652. 39. Recueil des éloges faits pour Pierre du Pui après sa mort, en 1651. 40. Lettres à M. Gassendi sur les bonnes qualités de l'esprit de la reine de Suéde, parmi les lettres de Gassendi, entre lesquelles on en trouve encore quelques autres de M. Naudé, de même que dans le livre de Fortunio Liceti, *De quæsitis per epistolas à viris claris responsa de variis rebus philosophicis*, &c. à Boulogne en 1640, *in-4°*. 41. *Naudæana*, &c. La premiere édition est très-peu de chose : l'ouvrage n'est point de M. Naudé; la seconde édition qui est de 1701, contient beaucoup d'additions curieuses. 42. *Additions à l'histoire de Louis XI*, que Godefroi à fait réimprimer à la suite des *Mémoires de Comines*. 43. Un recueil de lettres, imprimé *in-12*, à Genève en 1667. Ce recueil qui contient cent quinze lettres & quelques poësies de Naudé, est du aux soins d'Antoine de la Poterie. Enfin M. Naudé a joué un grand rôle dans la contestation qui s'est élevée le siécle dernier au sujet de l'auteur du livre de l'Imitation de J. C. entre les Bénédictins & les chanoines réguliers de sainte Geneviéve. On peut voir la part qu'il a eue dans cette dispute, & les écrits qu'elle l'a engagé de faire, dans la curieuse histoire de cette contestation écrite par dom Vincent Thuillier, qui se trouve dans le premier tome des œuvres posthumes des peres DD. Mabillon & Thierri Ruinart, *in-4°*. *Voyez aussi l'article à* KEMPIS, Louis Jacob a recueilli tous les éloges en prose & en vers faits à l'honneur de M. Naudé après sa mort, sous le titre de *Naudæi tumulus*, &c. à Paris en 1659, *in-4°*. L'éloge de Naudé qui est au commencement, & qui est en partie historique, est de Pierre Hallei, & à la fin de ce recueil on trouve un catalogue de tous les ouvrages de M. Naudé.

NAUDÉ (Philippe) professeur en mathématiques & membre de la société royale de Berlin, naquit à Metz le 28 décembre 1654. A l'âge d'environ douze ans, il fut demandé pour servir à la cour d'Eisenach en qualité de page, & pour tenir compagnie aux jeunes princes. Il s'y fit aimer; & ce fut là qu'il apprit l'allemand, qui dans la suite lui fut très-utile. Il l'apprit même assez bien pour composer en cette langue. Ayant demeuré quatre ans à Eisenach, son pere vint le redemander; & l'ayant obtenu, quoiqu'avec peine, il le ramena à Metz. On n'avoit ni le dessein ni les moyens de le pousser à l'étude; mais le jeune Naudé s'y appliqua de lui-même, & son génie, joint à une grande application, lui valut tous les maîtres. L'édit de Nantes ayant été révoqué en 1685, il sortit de France avec son fils unique qui n'avoit encore que neuf mois, & sa femme, & arriva avec eux à Sarbruck, d'où il se rendit à Hanau, où il séjourna environ deux ans, au bout desquels il vint s'établir à Berlin. Il y fit amitié avec M. Langerfeld qui étoit mathématicien de la cour, & qui enseignoit les pages. Celui-ci ayant reconnu la capacité de M. Naudé dans les mathématiques, l'exhorta à professer cette science, & lui procura des écoliers. M. Langerfeld étant mort peu d'années après, M. Naudé lui succéda en 1696, tant dans la charge de mathématicien de la cour & d'*Informateur* des pages, que dans celle de professeur en mathématiques dans l'académie des sciences. Dès l'année 1687, le collége illustre de Joachim l'avoit appellé pour y enseigner l'arithmétique & les principes des mathématiques. En 1690, il fut établi secrétaire interpréte. En 1701, la société des sciences l'aggrégea à son corps. Enfin lorsqu'en 1704, le feu roi fonda l'academie des princes, M. Naudé y fut attaché par une patente particuliere, comme professeur en mathématiques. Il mourut à Berlin au mois de mars 1729. Il a laissé une famille assez nombreuse. M. PHILIPPE Naudé, son fils ainé, fut nommé pour remplir sa place, qu'il méritoit par ses talens, & surtout par son habileté dans les mathématiques. M. ROGER Naudé, son second fils, étoit pasteur de l'église françoise de Berlin. Feu M. Naudé étoit d'un caractere très-estimable, d'une probité reconnue, & très-zélé pour la religion qu'il professoit. Quoique les mathématiques dussent plus l'occuper que toute autre science, il avoit fait une étude particuliere de la théologie, sur laquelle il a beaucoup plus écrit que sur les mathématiques. Il n'a publié en ce dernier genre qu'une géométrie, *in-4°*, composée en allemand, & imprimée à Berlin, à

l'usage de l'académie des princes, & quelques autres petites piéces qui parurent en divers temps dans les *Miscellanea* de la société de Berlin. Ses ouvrages de théologie que nous trouvons cités, sont, 1. *Méditations saintes*, à Berlin 1690, *in*-12. 2. *Morale évangélique*, en 1699, deux volumes. 3. *La souveraine perfection de Dieu dans ses divins attributs, & la parfaite intégrité de l'écriture prise au sens des anciens réformés*, à Amsterdam, 1708, deux volumes : cet ouvrage étoit contre M. Bayle. On y opposa une brochure, *in*-12, à laquelle il répondit par l'ouvrage suivant : 4. *Recueil des objections qui ont été faites jusqu'à présent contre le traité de la souveraine perfection de Dieu, avec les réponses*, 1709. 5. *Examen de deux traités de M. de la Placette*, 1713, deux volumes. A la fin de cet ouvrage, on lit des remarques sur le traité des sources de la corruption, & sur le catéchisme de M. Osterwald. Ces remarques occasionerent une lettre manuscrite en faveur de M. Osterwald, laquelle étant parvenue à M. Naudé en 1716, celui-ci la fit imprimer à Berlin avec sa réponse. 6. C'est aussi à Berlin que M. Naudé fit imprimer en deux volumes *La réfutation du commentaire philosophique*, en 1718, & dès 1717, des *entretiens solitaires* ; ouvrage de piété, traduit en partie du hollandois de Guillaume Teelinck. 7. *Traité de la justification* : ouvrage posthume, à Leyde, 1736, *in*-12 : on en trouve une notice dans la bibliothéque germanique, tome 36, article XII, page 176 & suiv. & à la fin de cette notice, est un abrégé de la vie de M. Naudé que nous avons suivi ici. On cite y quelques ouvrages que M. Naudé a laissés manuscrits.

NAUDOT (Jacques) né à Autun, entra de bonne heure dans la communauté du collége de Navarre, où il enseigna les humanités. Il reçut depuis le bonnet de docteur en théologie, & fut pourvu d'un canonicat de l'église cathédrale d'Autun. Quelque temps après, le collége de Besançon le choisit pour être son principal. Il mourut en 1606, comme porte l'épitaphe suivante :

Venerabilis magister JACOBUS NAUDOT, *insignis theologus, grandævusque prior Sorbonicus, de republica Gallicana bene meritus, ob. 3. non. Januarii* 1606. *Hic in Domino quiescit, unà cum fratre domino* EMILIO NAUDOT, *in Ball. Hedu. particul. vicegerente regis, quorum gratiâ officium de tribus horis annuatim in festo Ascensionis Domini peragendum M. Joan. Naudot, D. Mariæ canonicus, fundavit anno Domini* 1624.

On cite de Jacques Naudot ; catéchisme en vers latins : *Argumenta brevia in Evangelia dierum dominicalium & feriarum celebrium totius anni*, &c. *Argumenta in Evangelia de festis Sanctorum. Disticha in epistolas de communi Sanctorum. Disticha in Evangelia specialium missarum, quæ votivæ appellari solent. Disticha in epistolas missarum, quæ votivæ dicuntur. Disticha quædam de Sanctis, quæ prætermissa erant, nunc juxta mensium ordinem disposita.* On ne croit pas que ces écrits aient été imprimés. M. de Launoy parle de Naudot dans son *Histoire du collége de Navarre*, édition *in*-4°, page 326 & 716, & M. Papillon, dans sa *bibl. des aut. de Bourgogne*.

NAVENDORFF (Jean-Louis de) héritier de Navendorff, de Casan & de Grossenstein, étoit conseiller à la chambre des comptes du prince de Saxe-Gotha, & collecteur d'Altenbourg. Il étoit le second fils de *Jean-Louis* de Navendorff, & de *Regine* de Volfframsdorff de Kœsritz, & naquit le 20 novembre 1668. Il fit de bonnes études, surtout au collége de Gera, où il entra en 1680, & il y fit de grands progrès dans le grec, le latin, l'histoire & la philosophie. Il alla prendre ensuite des leçons de droit dans l'université de Francfort-sur-l'Oder, & s'appliqua beaucoup au droit public d'Allemagne. De-là il se rendit à Leipsick, où il continua ses études, & apprit la langue italienne & la langue françoise. En 1689, il commença à voyager. Il alla d'abord à Augsbourg, où étoit alors la cour de l'empereur, avec presque tous les électeurs & princes de l'empire, assemblés à l'occasion de l'élection du roi des Romains. D'Augsbourg, M. de Navendorff alla en Italie, où il visita Milan, Mantoue, Modène, Florence, Rome, Naples & Venise. En 1690, il alla à Vienne, d'où il revint dans sa patrie. Il perdit son pere en 1691, le 18 février. Henri VIII, comte Reuss de Gera, ayant résolu de faire cette année-là un voyage dans les Pays-Bas, on offrit à M. de Navendorff d'accompagner ce comte en qualité de gouverneur ; & ayant accepté ce poste, ils partirent le 19 juin, virent les Pays-Bas, la Hollande, & revinrent à Gera le 24 août 1695. En 1708, le duc Frederic, prince de Saxe-Gotha, donna à M. de Navendorff la charge de conseiller du pays ; en 1710, la place de grand receveur du collége d'Altenbourg ; en 1711, la charge de conseiller à la chambre des comptes du pays, avec le directoire de l'épargne du prince d'Altenbourg, & enfin en 1718, la charge de conseiller à la chambre des comptes. Il se fixa alors à Altenbourg, où il mourut le 19 juillet ; mais de quelle année ? nous l'ignorons. Dans le *Supplém. françois de Basle*, d'où nous avons extrait cet article, on dit que ce fut en 1715, ce qui ne peut-être, s'il est vrai, comme on le dit au même endroit, qu'en 1718, il eut la charge de conseiller à la chambre des comptes.

NAVÉUS (Joseph) prêtre, licencié en théologie, & chanoine de S. Paul à Liége, naquit au village de Viesme en Hesbaye, diocèse & pays de Liége, à cinq lieues de cette ville. Il a été un des plus beaux esprits, & un des plus grands théologiens de ce pays-là, qu'il n'a pas moins édifié par ses vertus, & par les grands exemples de piété qu'il y a donnés, & sa mémoire y a toujours été depuis en vénération. Après avoir brillé par ses talens pendant le cours de sa philosophie, il ne se distingua pas moins durant ses études théologiques. Son esprit vif & pénétrant, son jugement solide & étendu, le firent aimer & estimer de tous ceux qui le connurent. Il étoit professeur de poésie au collége de la Trinité à Louvain lorsqu'il y prit le degré de licencié en théologie, & M. Opstraët : son ami, si connu par ses ouvrages, fit en cette occasion des vers latins en son honneur, qui ont été imprimés *in*-4°, & où l'on trouve beaucoup de poésie, de piété & de zèle pour la pureté de la morale évangélique. M. Navéus qui avoit un grand fonds & une grande facilité d'écrire, s'appliqua à réfuter les sentimens du sieur du Bois qui avoit obtenu la leçon publique de l'écriture-sainte dans l'université de Louvain, & les opinions de quelques autres presqu'à mesure qu'ils les produisoient : & l'on imprimoit presque chaque jour ces réfutations en latin, sous le titre de *Racémations*, dont le recueil forme un ouvrage estimé, mais qui est rare en France. M. Navéus fut ensuite appellé à Liége, où on le chargea de professer la philosophie au séminaire de cette ville, dont M. du Mont, son parent, duquel nous avons donné un article en son lieu, étoit alors président, & il y enseigna les sentimens les plus autorisés des nouveaux philosophes. On a quelques thèses qui furent soutenues sous sa présidence, qui sont imprimées & où l'on trouve beaucoup de solidité. Les sollicitations que firent les Jésuites pour avoir le séminaire de Liége, & ce qui suivit ces sollicitations, donnerent

lieu à un assez grand nombre d'écrits dont il composa une partie. Il fit d'abord le *Mémoire contenant les raisons pour lesquelles il est très-important de ne pas retirer le séminaire de Liége des mains des théologiens séculiers, & de n'en pas donner la conduite aux peres Jésuites.* Ce mémoire écrit & présenté en latin, fut traduit en françois par le P. Quesnel de l'Oratoire, & imprimé *in*-4°. & *in*-12. Il n'empêcha point que le P. Louis Sabran, Jésuite Anglois, n'eût la présidence du dit séminaire, & cette action donna lieu à M. Navéus d'écrire deux lettres en 1699, qui furent imprimées sous le titre de *Deux lettres d'un ecclésiastique de Liége contenant le récit de l'intrusion violente du pere Louis Sabran, Jésuite Anglois, dans la présidence du séminaire de Liége.* Ces deux lettres que M. Navéus fit aussi en latin, & qui ont été traduites en françois, ont été imprimées *in*-4°. & *in*-12. Ce théologien eut part encore à quelques autres écrits qui furent faits à l'occasion de la même affaire, & dont plusieurs étoient de M. Van-Espen, du P. Quesnel, & autres. La même année 1699, M. Denys, professeur en théologie à Liége, ayant été accusé d'enseigner des propositions peu orthodoxes, & ce professeur étant alors à Rome, M. Navéus prit sa défense au nom de ses disciples dans une longue lettre latine datée le 18 octobre 1699, mais achevée dès le 26 septembre précédent, & dans laquelle il réfute avec beaucoup de lumiere les objections & les accusations des adversaires du professeur. Cette lettre imprimée *in*-4°, en latin, est intitulée, *Epistola apologetica ad auctores & subscriptores resolutionis sacræ (ut ipsi quidem existimari volunt) facultatis Lovaniensis ad quæstiones quasdam dogmaticas, datæ die 12 septemb. 1699, & Lovanii editæ per quosdam sacræ theologiæ studiosos ex S. L. pro professore suo absente.* La faculté de théologie de Cologne prit aussi la défense de la doctrine de M. Denys, & fit imprimer son jugement apologétique en 1701. C'est une piéce fort longue écrite en latin, imprimée *in*-4°. On l'attribue encore à M. Navéus, qui y a eu au moins beaucoup de part. Cette piéce a pour titre : *Sacræ facultatis theologicæ Coloniensis sapientissimum judicium pro doctrina perillustris D. Henrici Denys, sacræ theologiæ licenciati Lovaniensis, in seminario Leodiensi professoris, nec non in ecclesia Leodiensi canonici theologi, adversùs ineptias, cavillationes, aberrationes, & imposturas doctoris Francisci Martin, in libello cui titulus;* REFUTATIO JUSTIFICATIONIS, &c. *vindicatum per Christianum ab Irendael theologum. Marianopoli*, en 1601. Cette piéce est de 110 pages, *in*-4°. M. Navéus étant devenu infirme, avoit quitté l'exercice de professeur par le conseil des médecins, & on le fit chanoine de l'église collégiale de S. Paul à Liége, où il résida avec assiduité autant que ses infirmités purent le lui permettre. Son mérite lui avoit attiré la confiance d'un grand nombre de personnes, & de plusieurs théologiens des Pays-Bas, de Liége & de France, d'un esprit & d'un savoir supérieurs. Il s'appliqua particulierement à rendre & à faire rendre aux pauvres tous les devoirs d'une charité vraiment chrétienne, & il eut beaucoup de part aux réglemens sages & judicieux que l'on fit pour l'hôpital des Incurables, & l'établissement pour les filles repenties, que l'on érigea de son temps. Sur la fin de ses jours, voyant que ses infirmités ne lui permettoient plus de remplir les fonctions de la vie canoniale, il résigna son bénéfice à M. Antoine Montfort, prêtre de l'église de Liége, qui, avec M. son frere, aussi prêtre, & plusieurs autres ecclésiastiques, s'appliquoient avec beaucoup d'édification à instruire, visiter & soulager les pauvres, & sur-tout les pauvres malades, qui employoient leurs revenus en aumônes, & distribuoient quantité de bons livres pour affermir dans la vérité & dans l'amour de la religion ceux à qui ils les donnoient, & qu'ils instruisoient aussi de vive voix très-fréquemment. Au milieu de ses plus grandes infirmités, & touchant presque à sa fin, M. Navéus fit un ouvrage de piété qui est fort estimé, & qui a pour titre; *Le fondement de la conduite à la vie & à la piété chrétienne, selon les principes que la foi nous en donne dans l'écriture sainte & la doctrine de l'église.* Enfin il mourut à Liége le 10 avril 1705, âgé seulement de cinquante-quatre ans. Il fut enterré dans l'église paroissiale de saint Martin de ladite ville, où il avoit donné la leçon établie par M. Hablelaye, pour disposer les ecclésiastiques à se préparer à recevoir dignement les saints ordres, leur apprendre les cérémonies de l'église, la maniere d'enseigner & d'instruire, &c. On trouve dans le supplément au nécrologe de Port-Royal, imprimé en 1735, une lettre très-édifiante que le P. Quesnel écrivit à M. Navéus le 10 mars 1705, un mois avant la mort de celui-ci, qui ordonna qu'elle seroit mise dans son cercueil avec un nouveau Testament. * *Mémoires manuscrits. Billet mortuaire de* M. Navéus, imprimé en latin, &c. *Voyez* plusieurs lettres de M. Arnauld dans le recueil que l'on en a donné en huit volumes *in*-12. Ce docteur disoit qu'il n'avoit point connu aux Pays-Bas de théologiens plus habiles que MM. Navéus & Opstraët.

NAUGRACUT, royaume des Indes dans les états du grand Mogol, avec une ville de même nom, est situé vers les montagnes du nord, du côté de la Tartarie. La ville est bâtie sur la riviere de Ravée, qui passe ensuite à Lahor, avant que de se jetter dans l'Indus. Outre cette ville on y trouve encore Kallamaca, &c. * Sanson. Baudrand. Jacob. Joh. Hofman. *lexicon univers.*

☞ NAVIERES (Charles de) gentilhomme, natif de Sedan, s'est fait connoître dans le XVI siécle, par divers ouvrages, entr'autres par son poëme intitulé, *La renommée de Charles de Navieres, gentilhomme Sedanois, sur les réceptions à Sedan, mariage à Mésieres, couronnement à S. Denys, & entrées à Paris du roi* (Charles IX) *& de la reyne, poëme historial, divisé en cinq chants*, à Paris 1571, *in*-8°. Quelques auteurs ont dit qu'il fut tué au massacre de la S. Barthélemi en 1572. Mais Guillaume Colletet prouve le contraire dans son *discours sur la poësie morale*, page 61, & montre que Charles de Navieres a survécu plus de quarante ans au massacre de la S. Barthélemi. * M. l'abbé Goujet, *Mem. mss.*

NAVIRE, nom d'un ordre de chevalerie, appellé autrement l'*Ordre d'Outre-mer*, ou *Double Croissant*, fut institué par le roi S. Louis l'an 1269, pour encourager les seigneurs de France à faire le voyage d'Outre-mer avec lui par cette marque d'honneur. Le collier de cet ordre étoit entrelassé de coquilles & de doubles croissans, avec un navire qui pendoit au bout. Le navire & les coquilles représentoient le voyage par mer; & les croissans montroient que cette entreprise étoit pour combattre les nations infidèles qui portent pour armes le croissant. Les doubles croissans passés en sautoir étoient d'argent; les doubles coquilles d'or, & le navire représenté dans une ovale, étoit armé & frété d'argent, en champ de gueules, à la pointe ondoyée d'argent & de sinople. Saint Louis permit aux chevaliers de cet ordre de mettre au chef ou au cimier de l'écu de leurs armes, un navire d'argent aux banderolles de France, sur un champ d'or, qui étoient des armes à enquérir, qu'il leur donnoit par honneur. Les premiers qui reçurent cet ordre, furent les trois fils de S. Louis;

Philippe *le Hardi*; Jean Tristan, comte de Nevers; & Pierre, comte d'Alençon; son frere Alfonse; son gendre Thibaut, roi de Navarre, & plusieurs autres princes & grands seigneurs, qui l'accompagnerent en son voyage d'Outre-mer. Cet ordre du Navire, ou du double Croissant, ne dura guère en France après la mort de S. Louis. Les nobles qui l'avoient accompagné en son dernier voyage, en garderent la mémoire en portant leur collier. Mais il fut fort illustre aux royaumes de Naples & de Sicile; car Charles de France, comte d'Anjou, frere du roi saint Louis, prit cet ordre pour lui & ses successeurs rois de Naples, en le mettant sous la protection de saint Nicolas, évêque de Myre; & René d'Anjou, roi de Sicile, le rétablit l'an 1448, sous le nom de l'*ordre du Croissant*. * Favin, *théatre d'honneur & de chevalerie*.

NAULT (Nicolas) juge de Lusi dans le Nivernois, fit imprimer l'an 1688, à Autun, *l'Histoire de l'ancienne Bibracte*, appellée Autun. Il avoit promis un second volume sur les différens états où s'est trouvé cette ville, depuis sa premiere désolation; mais il est mort en 1707, sans avoir aquitté sa promesse. * Le Long, *bibl. histor. de France*.

NAUMACHIE, lieu fort spacieux à Rome, proche le Tibre, creusé en forme de grand bassin, rempli d'eau & d'un grand nombre de bâtimens, lesquels servoient de théâtre aux spectateurs des jeux publics qui s'y faisoient sur des vaisseaux de mer, pour imiter un combat naval. Ce nom est composé de ναῦς, qui signifie en grec *navire*, & de μάχη, qui signifie *combat*. Les Naumachies les plus magnifiques de Rome furent celles de Jules César, d'Auguste, de l'empereur Claude, de Néron, & de Domitien. L'empereur Héliogabale en fit faire qui étoient remplies de vin. * Pline, *l.* 16, *c.* 39. Lamprid, *in Heliogabal*.

NAUMACHIUS, poëte Chrétien, dont le siécle ne nous est pas connu, est allégué par Arsène, évêque de Monembasie ou Malvasie dans la Morée, qui rapporte plusieurs vers de lui, *in collect.* On trouve soixante-neuf vers hexamétres de ce poëte, touchant la maniere dont une femme se doit conduire avec son mari, & touchant le mépris des richesses, dans le recueil des poëtes Grecs qui ont écrit en vers héroïques, *page* 733 de l'édition de Genève. Erasme & Lilio Giraldi font mention de Naumachius.

NAUMBOURG, sur la riviere de Sala, en latin *Neoburgum*, ville d'Allemagne en Misnie, province de Saxe, avec évêché protestant, autrefois suffragant de Magdebourg, est situé entre Leipsick & Erford, & dépendoit autrefois de son prélat. Aujourd'hui elle appartient à un prince séculier de la maison de Saxe, qui est maître de toute cette contrée nommée par les Allemans *Stiffi von Naumburg*. Les princes de Saxe prirent Naumbourg durant les guer es civiles de la religion, & la retinrent par le traité de Passaw l'an 1552. L'évêché y avoit été transféré de Zaltz, vers l'an 1028. La ville est assez agréable. * Cluvier. Paul Lange, *de episc. Neoburg*, &c.

NAUMBOURG: il y a deux petites villes de ce nom dans la Silésie: l'une dans la principauté de Jawer, à huit lieues de Sagan vers le midi; l'autre dans la principauté de Sagan sur le Bober, à quatre lieues de Sagan, vers le nord. * Mati, *diction*.

NAUPACTE, en latin, *Naupactus* ou *Naupactum*, aujourd'hui Lepante, ancienne ville d'Etolie, *cherchez* LEPANTE.

NAUPLIUS, fils de Neptune, & d'Amymone, l'une des Danaïdes, fut roi de Seriphe & d'Eubée. Palamede, son fils, fut condamné à la mort comme un traître, par l'imposture d'Ulysse, qui l'accusa faussement pendant le siége de Troye. Nauplius, pour se venger de cette injustice, se mit à courir toute la Grece, & y attira dans la débauche des jeunes gens, & les femmes des principaux chefs de l'armée des Grecs, qui assiégeoient Troye, espérant par ce moyen mettre la dissention & la haine entre les maris & ces jeunes gens, qui ne manqueroient pas, en s'entretuant, de venger, sans y penser, la mort de son fils Palamede. Non content de cela, Nauplius voyant d'un lieu élevé la flotte des Grecs battue de la tempête, alluma un fanal du haut d'un rocher, nommé *Capharée*, pour les y attirer, & les voir périr contre cet écueil, vers l'an 1184 avant J. C. En effet les Grecs y briserent leurs vaisseaux, & tous ceux qui y aborderent furent assommés par ordre de Nauplius, excepté Ulysse & Dioméde, qui échaperent de ce péril. Nauplius en fut si chagrin, car c'étoit particuliérement à ces deux à qui il en vouloit, que de désespoir il se jetta dans la mer. * Hygin, *fab.* 105, & 116. Apollodore, *biblioth. l.* 2, *c.* 1. Propert, *l.* 4, *élog.* 1, *v.* 16.

NAURUS ou NEURUS, nom que donnent les Persans au premier jour de leur année, qui commence à l'équinoxe du printemps. Ce mot signifie *nouveau jour*. Il se prend aussi pour une année: & quand les Perses veulent exprimer leur âge, ils disent qu'ils ont tant de Naurus, c'est-à-dire, tant d'années. Le Minatzim ou astronome a soin d'observer le moment auquel le soleil atteint l'équateur; & dès qu'il en a donné connoissance au peuple, tout le monde seréjouit, pour célébrer le commenment du nouveau Naurus. * Olearius, *voyage de Perse*.

NAUSEA (Frédéric) évêque de Vienne en Autriche, célébre par son érudition & par son zèle contre les novateurs, étoit jurisconsulte & théologien; & se fit admirer par son éloquence dans la chaire de Mayence, à Vienne en Autriche, & ailleurs. Il fut nommé l'an 1541, par l'empereur Charles-*Quint*, à l'évêché de Vienne; remplit ses devoirs avec une grande fidélité, & mourut l'an 1552, à Trente, où il assistoit au concile, après avoir beaucoup travaillé pour l'église, & avoir publié des homélies & divers autres traités. On a de lui quatre discours sur la messe, contre les hrétiques, à Mayence l'an 1527; quatre centuries d'homélies, imprimées à Mayence l'an 1534; cinq livres sur les conciles, à Leipsick, l'an 1538; quatre livres de la fin du siécle; & trois livres du dernier avénement de J. C., l'an 1555, & plusieurs autres ouvrages de controverse & de morale, recueillis dans l'édition de ses œuvres, faite à Cologne l'an 1616. Il y a encore de lui un traité assez curieux des choses merveilleuses, imprimé à Cologne l'an 1532, où il parle des monstres & des prodiges, des cometes & des autres apparitions extraordinaires & surprenantes. Les ouvrages de cet auteur sont propres pour l'instruction du peuple, tant sur la morale, que sur la doctrine. Il entre fort souvent dans la controverse, & la traite plutôt en prédicateur qu'en docteur. On a imprimé à Basle *in-fol.* en 1550, un recueil très-curieux des lettres qui lui ont été écrites par différentes personnes. Ce recueil est intéressant, parcequ'il contient beaucoup d'anecdotes de l'histoire de son temps. On trouve à la fin un catalogue très-détaillé des ouvrages de ce savant prélat. * Callidius, *in catal. script. Germ.* Possevin, *in appar. sacr.* Le Mire, *de script. sæc. XVI*, &c. Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XVI siécle*.

NAUSICAA, fille d'Alcinoüs, roi des Phéaques, & d'Aretes, dans l'isle de Corcyre, accueillit

Ulysse qu'un naufrage avoit jetté sur la côte de cette isle, lui fit donner des habits, & le servit auprès du roi son pere. * Homere, *Odyss. l.* 6, *v.* 17. Quelques auteurs ont prétendu quo Nausicaa épousa Télémaque, fils d'Ulysse, & qu'elle eut un fils que les uns nomment *Persepolis*, & les autres, *Ptoliporthes.* * Aristote, *de republica Itacensi.*

Il y avoit une médaille très-rare de cette princesse à Bologne en Italie, dans le cabinet du sieur Nigri, si l'on en croit Spon, *dans son voyage de Grèce, partie I, pag.* 130. On trouve aussi sur la monnoie des Mityleniens, la tête de Nausicaa; & on en voit la figure *dans le même voyage, partie III, pag.* 167 : d'un côté une femme assise avec une lyre; & de l'autre côté, la tête de cette princesse, avec ces mots : ΗΓΩΙΔΑ ΝΑΥΣΙΚΑΑΝ. Il ne faut pas beaucoup de critique, pour s'appercevoir que la derniere médaille ne convient pas à la Héroïne d'Homere : la premiere pouroit bien ne lui pas convenir davantage, & en tout cas elle est postérieure de plusieurs siécles. Jules Scaliger lui attribue aussi l'invention d'une certaine danse. * Scaliger, *poëtic. l.* 1, *c.* 18.

NAUSICLE, Athénien, fut envoyé par ses citoyens, avec cinq mille hommes d'infanterie, & trois cens de cavalerie, au secours des Phocéens, la premiere année de la CVII olympiade.

NAUSICRATE, *cherchez* NAUCRATE.

NAUSIGENE, archonte d'Athènes, la quatriéme année de l'olympiade CIII.

NAUSINIQUE, archonte d'Athènes, en la troisiéme année de l'olympiade C.

NAUSISTRATE, général de la flotte des Rhodiens, qui obtint par un artifice merveilleux, des armes des Rhodiens. * Polyen, *l.* 5, *c.* 27.

NAUSITHOUS, roi des Phéaques, pere d'Alcinoüs, fils de Neptune, & de Peribée, fille d'Eurymedon. Hésiode cependant la fait fille d'Ulysse & de Calypso, *dans sa théogonie, v.* 1021.

NAUTES, compagnon d'Enée, dont Servius parle ainsi *sur l'onziéme livre de l'Eneïde.* Diomède ayant compris que le *Palladium* qu'il avoit enlevé de Troye, ne lui convenoit point, il en fit un présent à Enée, lorsqu'il passoit; mais Enée, sacrifiant la tête couverte, s'étant tourné, un certain Nautes prit cette figure. C'est pour cela que la famille de *Nautia*, à l'exclusion de la famille de *Julie*, est consacrée au service & au ministere sacré de Minerve. Servius paroît avoir tiré cette remarque du livre de Varron, touchant les familles Troyennes. *Voyez* NAUTIENS. * Jacq. Joh. Hofman, *lexicon univers.*

NAUTES, devin Troyen, qui, pendant que la flotte d'Enée bruloit par le feu qu'Iris venoit d'y mettre, pour détourner les Troyens d'entrer en Italie, avertit que cela étoit arrivé par la haine implacable de Junon. Il exhorta en même temps Enée de tenir bon contre tant de malheurs. *Voyez* la Cerda sur cet endroit de l'Iliade, *livre* 5, *v.* 704.

Tum senior Nautes.

Ce Nautes pouroit bien être le même que le compagnon d'Enée, *dont on vient de parler.*

NAUTIENS, famille patricienne de Rome, l'une des grandes familles, qui a donné à la république six consuls & quatre tribuns militaires, avec un pouvoir de consul, sans parler d'autres honneurs. Elle portoit le surnom de *Ruralis*, & étoit particuliérement consacrée au service de Minerve, & à la garde du *Palladium. Voyez* le scholiaste de Virgile, *l.* 5, *v.* 704 : *Tum senior Nautes. Consultez* aussi touchant cette famille, Turneb. *adversar. l.* 26, *c.* 17; comme aussi le mot NAUTES.

NAWNTON (Robert) chevalier, secrétaire d'état, & maître de la cour sous le roi d'Angleterre Jacques I. Ce noble Anglois étoit un homme d'étude, & un courtisan distingué par son esprit & par son savoir. Il est regardé par plusieurs comme le Tacite de l'Angleterre. Les progrès qu'il avoit faits dans les arts & dans les sciences le rendirent considérable dans les colléges de Cambridge, de l'un desquels il étoit membre, & sa capacité l'en fit élire procureur & orateur. Il brilla dans ces emplois, & l'on n'eut pas de peine à reconnoître bientôt qu'il étoit capable de quelque chose de plus que de l'instruction des jeunes gens, quelques talens qu'il faille avoir pour bien s'en aquitter, & que la conduite des affaires d'une communauté, quoique jointe à cette éducation, ne suffisoit pas pour remplir la vaste étendue de son génie. Aussi son mérite ne tarda-t-il pas à l'introduire à la cour. Ayant été engagé par sa charge d'orateur à haranguer le roi Jacques à Hinchinbrook, ce prince comprit dès ce moment quel étoit son génie, & l'étendue de sa capacité; il en fut touché, il l'admira, & marqua l'estime qu'il en faisoit. Dans ce temps le chevalier Overburies, homme savant, & qui avoit beaucoup de crédit à la cour, l'ayant pris pour son collègue, le chevalier Georges Villers, son ami, autre courtisan, se joignit à lui pour procurer l'avancement de Nawnton. Ils y réussirent, & celui-ci fut peu après secrétaire d'état, & ensuite maître de la cour des gardiens. C'étoit une cour qui avoit été créée du temps de Henri VIII, pour la défense & la protection des personnes & des biens de ceux qui quittoient la religion catholique pour passer dans le schisme. Nawnton s'aquitta de ces deux emplois avec autant d'intégrité que d'exactitude. Il avoit l'art de sonder les esprits, & l'on assure qu'il se trompoit rarement dans les jugemens qu'il faisoit du naturel des personnes, & qu'il pénétroit facilement leurs vues & leurs desirs : c'est-à-dire, qu'il excelloit dans l'art de connoître les hommes, & que rien n'échapoit à la pénétration de son esprit. Il observoit tout, réfléchissoit sur tout, & en profitoit dans l'occasion. Il joignoit à ces talens beaucoup de discrétion & de prudence, quoiqu'il fût d'un naturel assez libre & assez ouvert : mais il étoit dangereux de vouloir se divertir à ses dépens, & rarement a-t-on pris cette liberté impunément à son égard. En voici un exemple. Wiemark, homme riche, mais oisif, du caractere de ceux qui se font des affaires de celles d'autrui, & dont l'occupation la plus ordinaire est d'apprendre & de redire des nouvelles, s'entretenant avec d'autres le jour que l'on décapita le chevalier Rawleigh, il lui échapa de dire, *Que la tête de ce chevalier feroit merveilles sur les épaules de Nawnton.* Cette parole fut rapportée, & on en fit un crime à celui qui l'avoit dite : on l'accusa au conseil privé. Wiemark fut obligé d'y comparoître; il tâcha de se justifier, plaida lui-même sa cause, rendit hommage à la vertu & au mérite de Nawnton, protesta qu'il n'avoit eu aucun dessein de l'insulter, ni de manquer en rien au respect qu'il lui devoit, & que tout ce qu'il avoit voulu faire entendre, c'est que *deux têtes valoient mieux qu'une.* On reçut son apologie pour cette fois, & on le renvoya. Quelque temps après les riches ayant été appellés pour contribuer, selon leurs biens, à la fabrique de saint Paul, Wiemark se taxa lui-même à cent livres sterlings : mais Nawnton lui dit, *Que deux cens livres valoient mieux que cent*, & Wiemark fut obligé de payer deux cens livres sterlings : ce qui revient à environ deux mille six cens livres de notre monnoie de France. Nous ignorons le temps de la mort de Nawnton. Vers l'an 1626, il perdit sa charge de

fecrétaire d'état, pour avoir déplu au favori Bukingham qui gouvernoit absolument l'esprit du roi Jacques I, & même toute l'Angleterre, par l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit de ce prince. Nous avons de Nawnton un ouvrage fort estimé, où il donne les caracteres de la reine Elizabeth & de ses favoris, & il en parle en homme instruit, judicieux & sincere. Cet ouvrage a été traduit de l'anglois en françois par Jean le Pelletier, & imprimé en 1683, *in*-12, à Rouen, sous ce titre : *Fragmenta regalia, ou le caractere véritable d'Elizabeth, reine d'Angleterre, & de ses favoris.* Cet ouvrage se trouve aussi avec *le secret des cours*, traduit de l'anglois de Walsingham, à Lyon 1695, *in*-12. C'est une traduction différente de celle de M. le Pelletier. L'original de Nawnton a été imprimé à Londres, *in*-4°, en 1641, & *in*-12, au même lieu en 1653. * *Voyez* la préface de la traduction de M. le Pelletier, & l'*Histoire d'Angleterre* de Rapin de Thoyras, au regne de Jacques, I du nom.

NAXOS, aujourd'hui *Naxia* ou *Naxa*, appellée par d'autres *Strongyle*, est une isle de la mer Egée, & l'une des Cyclades. Il n'y a aucun port dans cette isle ; de sorte que les vaisseaux qui y vont pour trafiquer, sont contraints de se tenir dans le port de l'isle de Paros, à six milles de Naxia. Au reste cette isle est une des plus agréables & des plus belles de l'Archipel, & a été autrefois la résidence des ducs, qui possédoient douze autres isles aux environs. Ces ducs étoient de nobles Vénitiens, de la famille des Sanuts, à qui la république de Venise donna cette seigneurie l'an 1210, après l'avoir conquise sur l'empereur de Constantinople, & qui en jouit jusqu'en 1516, que Sélim I s'en rendit le maitre. Les habitans contribuerent six mille piastres de taxe. Le terroir y produit des vins fort excellens : c'est pourquoi les anciens avoient dédié Naxos à Bacchus, dont le temple qui étoit tout de marbre, est entiérement ruiné : de sorte qu'on n'y voit plus que les fondemens & la porte, dont la hauteur est de vingt-cinq ou trente pieds, & la largeur environ de quinze. Ce temple étoit sur une roche plate, éloignée de l'isle d'un jet de pierre, & l'on y passoit sur un pont de pierres de taille, qui subsiste encore, & où l'on voit dessus & aux côtés les canaux qui portoient le vin dans les réservoirs du temple. Il faut aussi remarquer que c'est dans cette isle que l'on trouve la bonne pierre d'émeri. Les Naxiens ont une coutume assez extraordinaire après la mort du mari ou de la femme ; car le survivant ne sort point de la maison de six mois entiers, pour quelque affaire que ce soit, non pas même pour ouir la messe. Au reste, on y suit la religion romaine, & celle de l'église orientale. Il y a un archevêque Latin, & des chanoines de la cathédrale, avec deux églises, où les Jésuites & les Capucins ont établi des missions. Les Grecs ont aussi leur archevêque, & quantité de monasteres, entr'autres, une eglise dédiée à la sainte Vierge, qu'ils appellent *Panagia*, comme les autres Grecs, c'est-à-dire, *toute sainte.* * Tavernier, *voyage de Perse.*

NAXIVAN, *cherchez* NAKSIVAN.

NAXKOU, NAAKEW, petite ville de Danemarck. Elle est fortifiée & capitale de l'isle de Laland. Elle a un bon port sur la côte occidentale de l'isle. * Mati, *diction.*

NAYA (Jean) religieux de l'ordre de saint Dominique, né en Aragon, fut choisi pour la mission des isles Philippines, où il s'appliqua avec un zele infatigable à la conversion des Infidéles, & il s'en fallut peu qu'il ne parvînt à la couronne du martyre l'an 1611, ayant été blessé d'une fleche au bras dans l'isle de Guadaloupe. Il étoit vicaire de la mission, lorsqu'il eut ordre de ses supérieurs d'aller dans la nouvelle Espagne, & il mourut dans ce voyage vers l'an 1618. Aduarte parle au long de lui dans le premier livre de son histoire des Philippines. On garde à Calataiud la relation qu'il avoit écrite de sa mission. * Echard, *script. ordin. Fratrum Prædic. tom. II.*

NAYTONDONO (Jean) roi de Tamba au Japon, ayant pris les armes contre Robunanga en faveur de l'empereur Cubo-Sama, fut dépouillé de ses états par les victorieux, & réduit à une vie privée avec toute sa famille. Il se retira dans le royaume de Frugo où le roi Augustin lui fournit abondamment tout ce qui lui étoit nécessaire. Il suivit même, avec le prince Thomas, son fils, le roi à la guerre de Corée, où l'un & l'autre se distinguerent beaucoup. Après la mort du roi Augustin, Canzugedono qui succéda à ce prince, voulut obliger le roi & le prince de Tamba à renoncer à la foi ; mais il les trouva inflexibles, & ne jugea pas à propos de les pousser à bout. Le prince fut cependant quelque temps enfermé dans une forteresse, d'où il écrivit des lettres admirables aux Chrétiens persécutés, pour les encourager à être fermes dans la foi. Enfin, en 1614 ils furent exilés aux Philippines, avec quantité d'autres Chrétiens de toute condition. * Le pere de Charlevoix, *hist. du Japon, t. III.*

NAZARATUS, Assyrien, un des maîtres de Pythagore en Egypte. Quelques-uns croient que ce Nazarate n'est autre que le prophéte Ezéchiel. * Clément d'*Alexandrie*, *stromat*, *l.* 1. Jean Selden, *synt.* 2 *de diis Syris*, *c.* 1, qui examine exactement ce sentiment. *Voyez* Georges Hornius, *hist. philosoph. l.* 3, *c.* 11.

NAZARÉENS, ainsi appellés parmi les Juifs, du verbe *Nazar*, qui signifie *séparer*, étoient des gens consacrés à Dieu parmi les Juifs. Ils faisoient vœu de ne point boire de vin, de ne manger point de raisins, ni d'aucun mets qui fût fait avec du raisin, de ne se point faire couper les cheveux, & de se ne point souiller par l'attouchement d'un mort, non pas même de leur pere ou de leur mere. Lorsque le temps de leur retraite ou séparation étoit accompli, ils venoient au temple pour s'y faire couper leurs cheveux, & offroient alors des sacrifices dont les victimes appartenoient aux sacrificateurs. * *Nombres*, *c.* 6.

NAZARÉENS : nom que l'on a donné généralement à tous les Chrétiens, à cause de JESUS, que l'on croyoit de Nazareth, & que l'on appelloit *Nazaréen.* Les païens appelloient au commencement tous les Chrétiens *Nazaréens*, comme il paroît par ce que Tertulle dit au gouverneur Felix, *actor.* 24. Ce fut depuis le nom d'une secte particuliere de Chrétiens, qui judaïsoient, & qui avoient retenu avec la circoncision les cérémonies de l'ancienne loi. On dit même qu'ils croyoient que Jesus-Christ étoit un pur homme, né, selon les uns, d'une Vierge, & selon les autres, fils de Joseph. Saint Epiphane dit que cette secte commença quand les Chrétiens se retirerent de Jérusalem à Pella, avant que le siége fût mis devant Jérusalem. Il remarque qu'il y en avoit plusieurs à Bérée, dans la Cœlé-Syrie, dans la Décapole, dans la Bazanitide, & auprès de Pella ou Pera ; d'où ils furent aussi appellés *Peratiques*, selon saint Clément d'*Alexandrie* ; & *Symmachiens*, selon Fauste, parcequ'ils se servoient de la version de l'écriture faite par Symmaque. Ils avoient un Evangile particulier en hébreu. Il ne faut pas confondre cette secte avec celle des Ebionites, qui lui étoit conforme en quelques points. * *Actes*, 24. S. Epiphane *hæres.* 9. Théodoret, *de hær. fabl. l.* 2. Baronius, *in*

appar. & annal. A. C. 9 & 74. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. des trois premiers siécles.*

NAZARETH, petite ville de Palestine dans la province de Galilée, au pays qui avoit été de la tribu de Zabulon, à trois quarts de lieues du torrent de Cison, vers le nord, à deux lieues & demie du mont Thabor, & à trente lieues de Jérusalem vers le nord. On croit que ce fut le lieu de la naissance de la sainte Vierge. Ce fut dans cette ville qu'elle se maria à saint Joseph, & qu'elle conçut le Sauveur du monde. Après le retour d'Egypte, Jesus-Christ âgé d'environ deux ans, fut ramené à Nazareth, où il demeura jusqu'au temps de son baptême. Le long séjour qu'il fit dans cette ville porta les Juifs à lui donner le nom de Nazaréen. Pendant le cours de son ministere, Jesus-Christ alla à Nazareth, entra dans une synagogue, & prit le livre d'Isaïe, & y lut un endroit qu'il s'appliqua à lui-même. Les habitans du pays furent fort irrités de ce qu'il s'approprioit ainsi les termes du prophéte, le firent sortir de la synagogue, le chasserent de la ville & le conduisirent jusqu'au sommet de la montagne, sur laquelle la ville étoit bâtie, dans la résolution de le précipiter: mais Jesus-Christ passa au milieu d'eux, & se retira. Il n'est fait aucune mention de Nazareth dans l'ancien testament; ce qui a donné lieu de croire que cette ville étoit très-peu considérable avant Jesus-Christ. Depuis sa mort elle dégénéra fort de la réputation qu'elle avoit; puisque saint Jérôme assure que de son temps ce n'étoit plus qu'un très-petit village. Dans la suite on érigea cette ville en évêché ou archevêché, dépendant du patriarchat de Jérusalem. Urbain VIII en fut titulaire avant d'être pape. Cet archevêché a été réuni à l'évêché de Monte Verbe, petite ville de la Principauté ultérieure, sur les limites de la Basilicate & de la Capitanate, dont le siége étoit suffragant de l'archevêché de Conza. Nazareth est bâtie sur le penchant d'une montagne, où quelques habitans avoient creusé dans la roche de petites grottes en forme de cabinets, & avoient bâti sur le devant une salle, faisant leur maison de ces deux logemens de plein-pied, & d'un seul étage. La maison de la Vierge est bâtie de cette maniere. La salle du devant a vingt-six pieds de longueur, de l'orient à l'occident, treize de largeur, & a son entrée au midi. Au bout, vers l'orient, il y a une petite cheminée, & à côté dans l'épaisseur du mur, une petite armoire. La fenêtre est au mur du côté de l'occident, & donne tout le jour à cette salle. La grotte qui est de plein-pied vers le septentrion, contient seize pieds de longueur, cinq & demi de largeur, du côté de l'orient, & dix à l'autre bout du côté de l'occident, parceque les murs sont un peu de biais. La hauteur est d'environ dix pieds. On prétend qu'après l'Ascension de Jesus-Christ les apôtres firent deux chapelles de cette maison, dressant un autel dans la salle vers l'orient, & un pareil dans la grotte. Ces saints lieux demeurerent en cet état, jusqu'au temps de sainte Héléne, qui les enferma dans l'enclos d'une église très-magnifique, laissant néanmoins la salle dans sa premiere simplicité. Elle n'est bâtie que d'une maçonnerie grossiere, & de pierre dure en forme de briques. Mais l'an 1291, Seraf, sultan d'Egypte, s'étant emparé de la Terre-Sainte, ruina les villes, renversa les églises, & extermina les Chrétiens. Ce fut alors que les anges, à ce que l'on croit, enleverent la salle de cette sainte maison, qu'ils porterent par-dessus la mer en Dalmatie, puis trois ans après, en Italie dans la forêt de Récanati, en la marche d'Ancone, sur le champ d'une pieuse dame nommée *Lorette*, d'où les mêmes anges la transporterent au bout de huit mois à demi-lieue de-là sur une colline, & enfin, un peu plus loin au lieu ou elle est à présent. Toutefois quelques années après les Chrétiens firent rebâtir à la même place de Nazareth, une chapelle presque semblable à celle qui en a été enlevée. Elle est construite de pierres de taille, & de même largeur, parceque les murs qui ont trois pieds & demi d'épaisseur, sont compris dans l'espace de la premiere, & ne sont pas relevés sur les mêmes fondemens. Il y a deux autels: l'un à l'orient, dédié à saint Joseph; & l'autre au midi, à côté de la porte, pratiqué dans le gros mur, & consacré à sainte Anne. La fenêtre qui y donne jour, est au-dessus de cet autel, & non pas à l'occident, comme elle est à la chapelle de Lorette. De cette chapelle on descend d'un degré dans la grotte, par l'ouverture d'une arcade, vis-à-vis de l'autel de sainte Anne. La grotte est toute naturelle, & la roche nue, excepté le mur du côté de l'occident & du midi, lequel est fait de pierres, pour soutenir le bâtiment qui est dessus. On voit deux colonnes de marbre gris; l'une à la place où on dit qu'étoit la sainte Vierge, lorsque l'ange vint la saluer; & l'autre à l'endroit où cet ange s'arrêta pour lui parler. La colomne qui marque la place de la Vierge, est dans la grotte; & celle qui désigne le lieu où étoit l'ange, est au milieu de la porte par laquelle on ne passe plus. Du côté du septentrion, il y a un escalier, par où les religieux de saint François, qui sont au nombre de huit ou dix, y descendent de leur couvent, lequel est maintenant presque ruiné, les Infidéles n'ayant épargné que la chapelle & la grotte, qui ont été conservées par une providence particuliere.

On tient par tradition que saint Joachim & sainte Anne ont fait leur demeure dans cette maison; que la Vierge y est née; qu'elle y demeura après son mariage avec saint Joseph; & qu'elle y conçut le Verbe divin, par l'opération du saint Esprit le jour de l'Annonciation; qu'enfin Jesus-Christ y fut élevé au retour de Bethléem, & qu'il y vécut caché jusqu'à l'âge de trente ans. Quelques-uns néanmoins croient que la sainte Vierge, quoique conçue à Nazareth, étoit née à Jérusalem, où sainte Anne étoit allée avec saint Joachim, pour célébrer la fête des Tabernacles, & où ils demeurerent quelque temps. A quelques cens pas du couvent, presque au milieu de la ville de Nazareth, on voit un ancien bâtiment de pierres de taille, qu'on dit être un reste de la synagogue où Notre Seigneur expliqua le passage du prophéte Isaïe, qui parle de sa venue au monde: ce qui irrita tellement ceux de la synagogue, qu'ils le chasserent dehors, & voulurent le précipiter du haut d'un rocher. A trois cens pas ou environ de la chapelle de Nazareth, vers le septentrion, est une maison, où l'on tient que saint Joseph avoit sa boutique, avant qu'il eût épousé la sainte Vierge. Les Chrétiens y avoient fait une chapelle; mais elle est à demi-ruinée, & occupée par un Maure. Un peu plus avant, du même côté, au pied de la montagne, on trouve une belle fontaine, dont l'eau tombe dans un grand réservoir de pierres bien cimentées. On l'appelle *la fontaine de la Vierge*, parceque l'on croit qu'elle y alloit ordinairement puiser de l'eau. Tous ces faits, quoiqu'appuyés sur une pieuse tradition, ne laissent pas de paroître douteux à ceux qui les examinent de près, car ni l'écriture, ni les peres des premiers siécles, ne nous en ont instruits. Du temps des rois chrétiens, après la conquête de la Terre-Sainte, l'an 1099, l'église de Nazareth fut érigée en archevêché. On voit encore l'autel archiépiscopal, & le cloître des chanoines, aux environs des ruines de la

grande église ; mais presque tous détruits. Il n'y reste que quelques piliers de pierres de taille, des colonnes, & de grandes voutes, qui marquent la magnificence de ces bâtimens lorsqu'ils étoient en leur entier. A l'égard de la ville, ce n'est plus qu'un fort petit village, habité par des Arabes, qui profanent des lieux si saints. * Doubdan, *voyage de la Terre-Sainte. Saint Matthieu, Saint Jean, & Saint Luc.* Baillet, *topographie des Saints.*

NAZARETH, abbaye de l'ordre de Cîteaux, à quatre lieues d'Anvers, est située à un quart de lieue de la ville de Liere, appellée en latin *Lyra.* Elle reconnoît pour son fondateur Barthelemi Aa, qui fonda encore deux autres abbayes du même ordre, dont trois de ses filles furent abbesses. Il fut enterré à Nazareth. Son épitaphe nous apprend qu'il se consacra à Dieu, & au service des religieuses en qualité de frere convers, & que dans le siécle il étoit châtelain de Bruxelles. Cependant sa vie qui est manuscrite au monastere de Rougecloître, ne lui donne que la qualité de *Civis Tenensis.*

NAZARI (Jean-Paul) religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Crémone l'an 1556, enseigna la philosophie & la théologie dans son ordre, en exerça les principales charges, & fut aussi théologien du duc de Mantoue. Il fut employé par le pape Clément VIII, pour disputer contre les hérétiques de la Valteline, & fut depuis envoyé en Espagne, par les habitans de Milan, pour représenter au roi Philippe IV le malheur des habitans de cet état, extraordinairement foulés par les gens de guerre. Son mérite le rendit vénérable à la cour d'Espagne, où on lui offrit un évêché, qu'il refusa avec beaucoup de modestie. Ce bon religieux mourut vers l'an 1646, âgé de 90 ans, & laissa des commentaires sur la somme de saint Thomas, & d'autres traités de théologie, en IX volumes. * *Voyez* son éloge parmi ceux des hommes de lettres de l'abbé Ghilini. Echard, *scrip. ord. FF. Præd.*

NAZARIUS, orateur célébre dans le IV siécle, prononça en l'honneur de l'empereur Constantin, un panégyrique qui commence ainsi : *Dicturus Constantini augustissimas laudes, &c.* Il avoit une fille nommée *Eunomie*, qui étoit savante. * Eusébe & S. Jérôme, *in chron.*

NAZIANZE, ville de Cappadoce, fut épiscopale sous Césarée, puis métropole sous le patriarche de Constantinople. Elle est célébre pour avoir été le lieu de la naissance de S. Gregoire *le théologien*, dit aussi *de Nazianze*, qui prit le soin de cette église dont son pere avoit été évêque. *Voyez* GREGOIRE.

NAZZARI (François) savant Italien, né dans le Bergamasque dans les états sujets de la république de Venise, s'est rendu recommandable par son érudition & par ses ouvrages. Il fut fait assez jeune lecteur de philosophie à Rome, & remplit cet emploi exactement & avec beaucoup de distinction. Quoiqu'il y donnât tout le temps qu'il demandoit, il en trouva encore assez pour donner au public, pendant douze ans, un journal des savans en italien, à l'imitation de celui qui paroît avec succès à Paris depuis tant d'années. Voici l'histoire abrégée de celui de l'abbé Nazzari. Le dessein de ce journal qui commença de paroître à Rome en 1668, fut formé par Michel-Ange Ricci, qui fut depuis cardinal, Jean Luci, Salvator & François Serra, Thomas de Giuli, Jean Pastrizi, Jean Justin Ciampini, & l'abbé Nazzari. Ils convinrent de faire chacun en particulier des extraits des livres qui paroîtroient, & de les donner à Nazzari & à Salvator Serra, qui furent commis pour donner la forme aux extraits. Nazzari devoit travailler sur les auteurs François, & Serra sur ceux des autres nations. Ils commencerent sur ce pied-là, & le premier journal parut, comme on l'a dit, en 1668 ; mais Serra, qui étoit auditeur du cardinal Charles Pio, ne pouvant suffire aux occupations de son emploi, & vaquer en même temps à ce que la composition du journal demandoit de lui, se déchargea entiérement de cet ouvrage sur l'abbé Nazzari, qui le continua seul. Ce journal s'imprima chez Tanassi jusqu'au mois de mars 1675. L'auteur s'étant brouillé avec cet imprimeur, il fit paroître la suite de son livre chez Mascardi & autres, aux dépens de Benoît Carrara, comme il est marqué à la fin du VIII journal de l'année 1678. Ciampini, mécontent de ce changement d'imprimeur, forma une autre société qui donna une nouvelle suite du journal chez Tanassi, jusqu'à la fin de l'année 1679. Ainsi tout ce qui a été imprimé chez Tanassi jusqu'au mois de mars 1675, & ensuite chez Mascardi & par d'autres, aux dépens de Carrara, est l'ouvrage de Nazzari ; au lieu que tout ce que Tanassi a imprimé depuis, est l'ouvrage de la société nouvelle de Ciampini. Nazzari fit un voyage en France en 1678, accompagnant le savant Adrien Auzout, célébre mathématicien & astronome : il fut fort utile à cet habile homme pour observer les éclipses & les révolutions des corps célestes ; ce qui contribua beaucoup à faire connoître son mérite. Il avoit été auparavant secrétaire de M. Jean Luccio, gentilhomme, né à Trau en Dalmatie, dans le voisinage de Raguse, & auteur de l'histoire de son pays en plusieurs volumes. Ces emplois, & une érudition assez étendue, joints à beaucoup de politesse, acquirent à l'abbé Nazzari l'estime des gens de lettres, & la bienveillance des personnes du premier rang ; entr'autres, de l'ancien prince Borghèse, des cardinaux Félix, Rospigliosi & d'Estrées. Ce dernier le mena à Verceil en 1701, lorsque cette éminence fut négocier avec le duc de Mantoue, pour porter ce prince à mettre la capitale de ses états sous la protection & la garde du roi de France. L'abbé Nazzari est mort à Rome le 18 octobre 1714, âgé de plus de quatre-vingts ans. Il a laissé son bien & sa bibliothéque remplie d'un grand nombre de bons livres, à l'église nationale des Bergamasques. Il a aussi fondé à Rome un collége, pour y entretenir des écoliers de sa nation pendant leurs études. * *Mémoires sur divers genres de littérature & d'histoire*, par le sieur Martel, page 91, 92. Niceron, *Mémoires*, &c. t. VI, article de CIAMPINI, &c.

N E

NÉÆRA, Nymphe, qui du soleil eut deux filles, Phaëthuse & Lampesie : elles firent voir les troupeaux du soleil à Ulysse, qui passoit proche la Sicile. * Homere, *Odyss.* 12. C'est aussi le nom que Virgile donne à une bergere, *Eglog.* 3, *v.* 3 : *Ipse Neæram dum fovet* ; & Horace, *epod.* 15, *v.* 11.

NEALCES, *Nealces*, peintre célébre de l'antiquité, ayant peint un cheval dans un de ses tableaux, & ne pouvant venir à bout de représenter à son gré l'écume qui sort de la bouche de ces animaux lorsqu'ils sont échauffés, jetta de dépit son pinceau sur son ouvrage. Il vit avec surprise qu'en un moment le hazard avoit produit ce que son art n'avoit pu exécuter en beaucoup de temps. On assure que Protogène reçut de la fortune le même secours, en voulant peindre l'écume qui sort de la gueule d'un chien en colere. Néalces peignit aussi une Vénus, une Naumachie, ou combat naval entre les Perses & les Ægyptiens. Il peignit aussi

aussi fort au naturel un âne qui buvoit au bord du Nil, & un crocodile qui étoit en sentinelle pour le surprendre. * Pline, *hist. nat. lib. XXXV, cap. 11, &c.*

NEANDER (Michel) médecin, naquit le 3 avril 1529, à Joachimsthal, ville de Misnie, voisine de Bohême. Il fit ses études à Wittemberg, où il fut maître-ès-arts le 10 août 1550. Il étudia ensuite en médecine à Iéne, & y fut reçu docteur en cette faculté le 22 août 1558. Il enseigna dans cette ville les mathématiques & la langue grecque: emploi qui lui avoit été donné dès le 16 janvier 1551. Le 25 juin 1560, il eut la chaire de médecine dans la même université, dont il fut recteur en 1566 & en 1576. Il mourut le 23 octobre 1581. Il a fait, *Synopsis mensurarum & ponderum*, &c. à Basle 1555, *in-4°. Methodorum in omni genere artium brevis & succincta* [illegible], 1556. *Disputatio inauguralis de thermis*, 1558. *Physice, seu sylloge physica rerum eruditarum ad omnem vitam utilium, partibus duabus, ex prælectionibus Michaelis Neandri*, 1585, 1591. *Sphærica elementa, cum computo ecclesiastico.* * Adriani Beieri *nomenclator rectorum & professorum Jenensium*, 1658. Niceron, *Mémoires*, tome 30. Il y a eu un autre JEAN Neander de Brême, aussi médecin, qui a publié 1. *Syntagma, in quo medicinæ laudes, natalitia, secta, &c. depinguntur*, 1623. 2. *Tabacologia*, 1622 & 1644. 3. *Sassafrologia*, 1627. Manget en parle dans sa *Bibliotheca scriptorum medicorum.* * Voyez aussi le *Supplément françois de Basle.*

NEANDER (Michel) théologien Protestant & recteur à Ilfeldt en Allemagne, mourut le 26 avril 1595, âgé de 70 ans. Il sçavoit les langues & les belles lettres, & fit divers ouvrages; comme celui de *Præceptiones artium organicarum*, qui est un recueil de plusieurs pièces des anciens. On a encore de lui un recueil d'anciennes poësies morales & fabuleuses, intitulé *Opus aureum*, à Leipsick, l'an 1559, *in-4°*. Nous avons de sa traduction des vers moraux, & des fragmens attribués à *Pythagore*, à *Phocylide*, & à *Theognis*; des parænèses, ou des exhortations sous le nom de saint *Nil*, évêque & martyr; les poësies de *Coluthe* de Lycopole; le poëme de *Triphiodore*, Egyptien, sur le sac de Troyes; les paralipomènes d'Homere, par *Quinte* ou *Cointe* de Smyrne, dit *le Calabrois*. Il avoit encore traduit *Pindare*, *Théocrite*, *Apollonius* de Rhodes, *Lycophron*, & d'autres auteurs; mais ces traductions n'ont pas encore vu le jour. Son style est diffus, & ressemble à celui de Melanchthon; mais il ne parle pas si bien que lui. * Melchior Adam, *in vit. German. theolog. Voyez* le dénombrement de ses ouvrages dans Teissier, *éloges des hommes illustres, II partie.* Baillet, *jugemens des savans sur les traductions latines.* Huet, *de clar. interpr. l. 2.*

NEANTHES, *Neanthes*, de Cyzique, orateur & disciple de Philisque de Milet, vivoit du temps de Ptolémée PHILADELPHE, sous la CXXVI olympiade, & vers l'an 274 avant J. C. Il composa un traité des hommes illustres; un des heures; un des affaires des Grecs, & divers autres, qui sont souvent cités par les anciens auteurs. * Porphyre, *l. 4 de abstin.* Athénée, *l.* 4, 6 & 13. Clément *Alexandr. l. 5 strom.* Ammonius. Etienne de *Byzance.* Suidas. Gesner. Possevin. Vossius.

NEAPOLIS, *cherchez* NAPOLI.

NEARQUE, *Nearchus*, l'un des capitaines d'Alexandre *le Grand*, écrivit l'histoire de ce prince. Alexandre l'envoya naviger sur l'océan des Indes, avec Onesicrite. C'est apparemment le même qui, après la mort de ce roi, arrivée la quatriéme année de la CXIII olympiade, & la 325 avant J. C. fut gouverneur de Lycie & de Pamphilie, comme le rapporte Strabon, qui parle souvent de lui. Arrien n'a presque fait que le copier dans ses Indiques, & par ce qu'il en rapporte, il justifie Strabon qui l'a regardé comme un homme qui se plaisoit à débiter des choses surprenantes, sans s'embarasser de la vraisemblance. Sa navigation de l'embouchure de l'Inde à Babylone est néanmoins une excellente pièce. * Justin, *l.* 13, *hist.* Strabon, *l.* 2, 11, 15 & 16. Arrien, *l.* 5 & 7. Quint-Curce, *l.* 9, *&c.* Du Pin, *bibliothéque universelle des historiens profanes.*

NEBAI, Israélite de la tribu de *Lévi*, qui, après le retour de la captivité de Babylone, fut un de ceux qui signerent l'alliance que fit Néhémie avec le seigneur. * II *Esdras*, 10, 19.

NEBALLAT, ville de la Palestine, où ceux de la tribu de Benjamin s'établirent après le retour de la captivité de Babylone. * II *Esdras*, 11, 34.

NEBIO, *Nebicum* & *Cesunum*, ville ruinée de l'isle de Corse, à l'endroit qui est aujourd'hui le bourg de Roseli, a été autrefois épiscopale, sous la métropole de Gênes. Le siége de l'évêché est à présent à Saint-Florent. Julien Castagnola, évêque de Nebio, y publia l'an 1614 des ordonnances synodales.

NEBO, montagne aux confins du royaume des Moabites, dans la tribu de Ruben, au sommet de laquelle Dieu commanda à Moyse de monter, pour contempler de-là le pays de Chanaan. Ce fut l'endroit où ce législateur mourut. Le mot de *Nebo* signifie un *haut sommet*, ce qui fait que quelques-uns l'ont pris pour un nom appellatif. On peut consulter les auteurs des géographies sacrées, & les commentateurs sur le Deutéronome, *c.* 34, *v.* 1.

NEBO, *cherchez* NABO.

NEBRISSE, NEBRISSA, LEBRIXA, ville d'Espagne en Andalousie, célébre pour avoir été la patrie d'ANTOINE DE LEBRISSA, restaurateur des lettres humaines en Espagne. *Cherchez* LEBRIXA.

NEBSAN, ville de Palestine, dans la tribu de Juda, proche la mer Morte. * *Josué*, 15, 62.

NECAUS, anciennement *Baga*, *Bagaia* & *Vaga*, grande ville, riche & bien peuplée de Barbarie, dans la province de Bugie, & dans le royaume d'Alger, près de la riviere Major, entre Mezila & Labez, à quinze ou dix-huit lieues de l'une & de l'autre. Elle a eu un évêché suffragant de Carthage, & l'on dit qu'elle est encore aujourd'hui une des plus agréables villes de toute la Barbarie. * Leo *Africanus.* Mati, *dict.*

NECEB, ville de la Palestine dans la tribu de Nephthali. * *Josué*, 19, 33.

NECESSITÉ, prétendue déesse, étoit adorée par les païens comme la plus absolue de toutes les divinités, à laquelle Jupiter même étoit forcé d'obéir. Elle avoit dans Corinthe un temple, dont l'entrée étoit défendue à tous autres qu'aux ministres de la déesse, tant on étoit saisi de crainte & de respect pour elle. Horace, dans une ode qu'il adresse à la Fortune, fait une très-belle peinture de la Nécessité, où il y a apparence qu'il l'a décrite telle que ses statues la représentoient.

La cruelle Nécessité, dit-il à la Fortune, *marche toujours devant vous, portant dans ses mains de bronze, de longues chevilles, de gros coins, des crampons & du plomb fondu.* Cet équipage de la Nécessité, qui n'est composé que de ce qui sert à attacher les pierres, les poutres, & tout ce qu'il y a de plus difficile à joindre, & de plus massif, marque la suprême puissance de cette déesse, qui a été appellée insurmontable; & la force dont elle lie & engage impitoyablement les hommes à mille choses malgré eux, souvent contre leur honneur & contre leur con-

science. Pour le pas qu'elle prend devant la Fortune, c'est pour marquer, disent les interprétes, que quelque grande que soit la divinité de la Fortune, & quelque absolu que soit son pouvoir, la Nécessité est encore au-dessus d'elle. * Alexander ab *Alexandr. genial. Dier. l.* 1.

NECHAON I, pere de *Psammitichus*, roi Saïte en Egypte, commença à régner l'an 691 avant J. C. du monde 3343. Il régna huit ans, & fut tué par Sabacon, roi Ethiopien.

NECHAON II, qui est appellé dans l'écriture, *Neco* ou *Nechao*, Pharaon *Neco*, fils de *Psammitichus*, roi d'Egypte, succéda à son pere, l'an du monde 3419, & 616 avant l'ére chrétienne; & dès le commencement de son régne, il entreprit de creuser un canal depuis le Nil, jusqu'au golfe d'Arabie; mais il fut obligé d'abandonner cet ouvrage, dans lequel avoient péri six-vingt mille hommes, quoiqu'il ne fût pas à moitié achevé. Quelque temps après il envoya plusieurs Phéniciens, avec ordre de faire le tour de l'Afrique par mer. Ils s'embarquerent sur la mer d'Arabie, coururent la mer australe; & ayant poussé jusqu'au détroit, appellé aujourd'hui *de Gibraltar*, ils entrerent dans la Méditerranée; & trois ans après leur départ, revinrent en Egypte par cette route, l'an du monde 3425, & 610 avant J. C. Néchaon entreprit la guerre contre les Babyloniens, qui avoient envahi l'empire d'Assyrie. Josias, roi de Juda, s'étant témérairement opposé à ce prince, fut défait & tué dans la vallée de Mageddo sur la frontiere de la tribu de Manassés. L'expédition de Néchaon en Assyrie fut très-heureuse; & trois mois après son retour, il dépossédа Joachas, que les Juifs avoient élu roi, & établit en sa place Eliakim, son frere; mais il ne gouta pas long-temps le fruit de ses victoires sur les Babyloniens; car Nabopolassar, roi de ces peuples, outré de la défection de la basse Syrie, & de la Phénicie, envoya Nabuchodonosor, son fils, avec une puissante armée contre les Egyptiens. Ils furent défaits l'année suivante par ce jeune prince, qui étendit ses conquêtes depuis l'Euphrate jusqu'au Nil, & resserra Néchaon dans ses anciennes limites. Ce dernier mourut après un regne de seize ans, l'an du monde 3435, & 600 avant J. C. * *IV Reg. c.* 23 & 24. Chronic. *l.* 2, *c.* 25. Hérodote, *l.* 4, *c.* 158; *l.* 2, *c.* 139; *l.* 4, *c.* 42.

NECHEPSOS, roi d'Egypte, troisiéme de la dynastie des Saïtes, commença à regner l'an 698 avant J. C. Suivant ceux qui ajoutent foi aux tables des dynasties il étoit fils de Stephinatès, & petit-fils de Bocchoris. Il regna six ans. Ce nom est attribué parmi les Egyptiens, à un célébre astronome, soit que ce soit ce prince, soit que ce soit un autre: le poëte Ausone en parle en ces termes,

Quique Magos docuit mysteria vana Nechepsos.

Et Julius Firmicus Maternus lui donne la qualité de roi d'Egypte & de bon astrologue, & assure qu'il avoit fait un recueil des signes, pour prédire les maladies qui devoient arriver à un chacun, lesquelles il attribuoit à des puissances différentes & contraires. * Du Pin, *bibliothéque universelle des hist. prof.*

NECKRE, NECKER ou NECKAR (Le) *Nicer*, *Nicerus*, & *Neccarus*, riviere d'Allemagne, a sa source dans la Souabe, à sept ou huit lieues de celle du Danube, au-dessus du village de Seweiningen, dans un lieu dit *Neckerfurts*, dans la forêt Noire. Peu après elle reçoit le Breim, passe à Rotweil, & entrant dans le duché de Wirtemberg, arrose Tubinge, Eslingue, coule près de Stutgard, à Hailbron, &c. & tourne dans le Palatinat. Là elle passe à Heidelberg, grossie par les eaux de diverses autres rivieres, à Ladembourg, & se joint au Rhin près de Manheim. Vopiscus, Ammien Marcellin, & divers autres auteurs anciens parlent du Neckre, aussi-bien qu'Ausone. * *Consultez* aussi Cluvier, Bertius, &c.

NECROMANTIE, art magique, par lequel on prétend que les hommes consultent les morts sur l'avenir, par le ministere des démons, qui les font revenir, soit dans leurs cadavres, soit en esprit. C'est par cet art que l'on croit que la Pytonisse fit revenir l'ame de Samuel. Les Thessaliens, & quelques autres peuples de Grèce avoient cette superstition. Ils arrosoient de sang chaud le corps d'un mort, & prétendoient que ce mort leur donnoit des réponses certaines sur l'avenir. Ceux qui le consultoient devoient être purifiés auparavant, & il falloit appaiser les manes de celui que l'on vouloit consulter, afin qu'il rendît réponse: autrement il étoit sourd aux demandes. Quand les Nécromantiens vouloient consulter les démons, ils prenoient le crane d'un homme à qui ils offroient de l'encens & des sacrifices. * *Antiquités grecques & romaines.* Buxtorf.

NECQUAM, *cherchez* NEKAM.

NECROPOLIS, ancien fauxbourg d'Alexandrie d'Egypte. Strabon, dans la description de cette grande ville, en parle en ces termes: *On trouve ensuite le fauxbourg appellé Necropolis*, ou ville des morts, *où sont plusieurs jardins, tombeaux, & autres lieux propres à servir de sépulture.* * Strabon, *l.* 17.

NECTANEBE, *Nectanebus*, *Nectanebo*, ou *Nectanabis*, I du nom, roi d'Egypte, fonda la dynastie de Sébennytes, sous le regne d'Artaxerxès *Mnémon*, roi de Perse, qui occupoit une partie de l'Egypte. Ce fut l'an du monde 3660, & 375 avant J. C. Il regna à Sébennyte, ville du Delta, & fut assassiné par Tachor ou Tachos, ou Taos, après avoir gouverné douze ans. * Jules *Africain.* Usserius, *in annal.*

NECTANEBE II, roi d'Egypte, fils ou neveu de Tachos, succéda à ce dernier qui avoit abandonné le trône, & s'étoit refugié chez les Perses, l'an du monde 3674, & 361 avant J. C. Il fut secouru des Lacédémoniens commandés par Agésilaüs, & par les Athéniens, qui avoient à leur tête Chabrias. Dans la suite Ochus, roi de Perse, reconquit l'Egypte, à l'aide de Mentor & des Grecs. Nectanebe ne voyant aucun moyen de s'opposer à ses ennemis, s'enfuit en Ethiopie, ou, selon d'autres, à Pella, auprès de Philippe, roi de Macédoine, l'an du monde 3685, & 350 avant J. C. après un regne de 11 ans. En lui finirent les rois d'Egypte, dont Manethon a écrit les dynasties. * Diodore. *Olympiade* 107. Chronic. Alexandrin. *Excerpta barbaro-latina*, *à Scaligero edita.*

NECTARIUS, patriarche de Constantinople, natif de Tarse, étoit homme de grande naissance, & avoit l'esprit fort propre au gouvernement des affaires politiques; mais il n'avoit ni la doctrine, ni la fermeté nécessaires à un grand prélat. Les évêques assemblés l'an 381, à Constantinople, furent fort surpris quand l'empereur Théodose leur proposa Nectarius pour remplir le siége de Constantinople en la place de saint Grégoire de *Nazianze*, qui l'avoit abdiqué. On representa à ce prince qu'il n'étoit pas baptisé, & que par les canons il ne pouvoit être évêque; mais cette considération ne faisant pas changer l'empereur, on se rendit à sa volonté. Ainsi Nectarius fut mis au nombre des brebis par le baptême, & bientôt après fut établi dans la chaire de pasteur par la consécration épiscopale, qui fut faite du consentement de tous les prélats qui étoient à Constantinople, au con-

cile tenu l'an 381. Nectarius gouverna avec beaucoup de piété ; mais comme il étoit moins savant que sa dignité ne le demandoit, il donna la hardiesse aux hérétiques de troubler la paix de son église. De son temps il arriva dans l'église de Constantinople un accident qui a fourni un grand sujet de controverse entre les Catholiques, & ceux qui nient le sacrement de Pénitence. C'est qu'une femme veuve & de qualité, ayant manifesté les actions de sa vie passée au pénitencier, celui-ci lui donna une pénitence qui fit connoître qu'un diacre l'avoit corrompue. En effet le diacre fut déposé : ce qui fit soupçonner la vérité, & causa un grand scandale. Nectarius ne sachant quel remède y apporter, par le conseil d'Eudémon, prêtre d'Alexandrie, supprima la dignité de pénitencier. Saint Jean Chrysostôme succéda à Nectarius, qui mourut l'an 397. On lui attribue une homélie sur la fête du martyr Théodose, imprimée à Paris l'an 1554, avec quelques homélies de saint Chrysostome. * Sozomène, *l.* 7. Socrate, *l.* 5. Baronius, *A. C.* 56, 381, 390, 397. Du Perron, *in resp. ad reg. magnæ Britanniæ*, *l.* 3, *c.* 2, 3, *&c.*

NEDELLEC (Hervé de) en latin *Natalis*, & quelquefois *Brito*, parcequ'il étoit né dans une famille noble de la basse-Bretagne, qui portoit le nom de Nedellec, prit de bonne heure l'habit de l'ordre de saint Dominique, dont il fut fait général l'an 1318. Il avoit été reçu docteur de la faculté de théologie à Paris dès l'an 1308, & l'année suivante il avoit été fait provincial de la province de France. Etant général, il s'appliqua beaucoup à conserver la paix & la tranquillité dans son ordre, que quelques-uns avoient voulu troubler, en accusant quelques religieux de la province de Rome, de vouloir introduire des nouveautés. L'examen qu'il fit de leurs sentimens, le convainquit que le zèle de ces spirituels n'avoit rien de blâmable ; & néanmoins il leur ordonna de s'en tenir à ce que la regle leur prescrivoit, & de ne point faire de société entr'eux sous prétexte d'aspirer à un plus haut degré de perfection. On a l'acte qu'il fit dresser là-dessus, daté du 18 juin 1321. Il mourut le 7 août de l'an 1323. On a de lui plusieurs ouvrages imprimés : *In quatuor sententiarum volumina*, Venise, 1505, Paris, 1647. *Quodlibeta quatuor magna*, Venise, 1486 & 1513. *Tractatus VIII, de beatitudine, de Verbo, de æternitate mundi, de materia cœli, de relationibus, de pluralitate formarum, de virtutibus, de motu Angeli*, Venise, 1513. *Tractatus de secundis intentionibus*, Paris, 1489. *Tractatus de potestate ecclesiæ & papali*, Paris, *vers* 1500. On conserve aussi dans les bibliothéques d'autres ouvrages de sa composition, qui n'ont pas été rendus publics : *De peccato originali : De paupertate Christi & apostolorum : De esse & essentia : De speciebus : De intellectu & voluntate : De latitudine entium : De voto religiosorum : De decem prædicamentis : In libros Aristotelis περὶ ἑρμηνείας : Super librum divisionum Boëtii : Super communitates Porphyrii : De cognitione primi principii : De indulgentiis.* On lui attribue aussi un traité qui est le 48 entre les opuscules de saint Thomas d'Aquin, intitulé : *Totius logicæ Aristotelis summa :* & un commentaire sur les épîtres de saint Paul, que le pere Labbe attribue avec plus de vraisemblance à Hervé de Dol, religieux Bénédictin qui florissoit vers l'an 1130. Le même pere Labbe attribue à Hervé le *Defensorium contra impugnantes fratres Prædicatores*, dont toutes les éditions font auteur Jacques de *Voragine*. Pour l'autre livre intitulé, *Correctorium corruptoni*, il est certain qu'il n'est point de lui, quoique quelques-uns l'aient cru ; & que c'est aussi sans fondement qu'Alva a cru ce célèbre Dominicain cousin de Durand de Saint-Pourcain. * Echard, *script. ordin. FF. Prædic. tom. I.*

NEEDHAM (Marchemont) Anglois, né à Burford, dans le comté d'Oxford, en 1620, d'une très-bonne famille, étudia à Oxford, & fut ensuite clerc de Greyss-Hinn. La rebellion ayant commencé, il prit le parti du parlement, & livra sa plume aux ennemis du roi ; il écrivit contre lui & ses adhérens un grand nombre de libelles, où la satyre & la passion dominoient. Ses amis, plus sages, l'en reprirent, & il eut au moins assez de docilité pour déférer à leurs avis ; il se présenta devant le roi à Hamptencourt, lui demanda pardon, & lui baisa les mains. C'étoit en 1647. Peu de temps après il publia son *Mercurialis pragmaticus*, dans lequel il maltraita les Presbytériens. Cet écrit fit du bruit, & l'auteur fut mis en prison, d'où il ne sortit qu'après avoir promis d'écrire en faveur des Indépendans. Il dégagea sa parole, & publia son *Mercurialis politicus*. Quoique le parti du roi fût encore maltraité dans cet écrit, il obtint néanmoins de nouveau son pardon, qui passa au grand sceau dans le temps du rétablissement de la famille royale. On a encore de lui *Mercurius Britannicus : Christianissimus christianandus*, où il donne des avis pour mettre, selon ses vues, la France dans un état plus chrétien ; & quelques autres écrits en anglois. Il mourut en 1678. *Ant. Wood, *Athenæ Oxonienses*, &c.

NÉELLE, *cherchez* CLERMONT, MAILLI, & NESLE.

NÉELS (Nicolas) né à Campenhout dans le Brabant, entra vers l'an 1558, dans l'ordre de S. Dominique, où il enseigna la théologie, & prêcha avec beaucoup de réputation. On assure qu'il possédoit fort bien les langues grecque & hébraïque, & que son habileté à expliquer l'écriture lui donna de grands avantages dans les disputes fréquentes qu'il eut avec les Calvinistes. De si heureux talens le firent choisir l'an 1577, pour aller à Gand y combattre l'hérésie qui y avoit fait de grands ravages. Il y prêchoit chaque jour, alternativement pour fortifier les Catholiques dans la saine doctrine, & pour réfuter les Hérétiques : mais dès l'année suivante, ceux-ci chasserent Néels & tous ses compagnons de la ville. L'an 1584, il fut fait provincial de la basse Germanie, qu'il gouverna jusqu'à sa mort, qui arriva le 29 janvier 1600. Il étoit âgé alors de soixante ans, & avoit écrit des commentaires sur la genèse, le cantique des cantiques, les épîtres de saint Paul, & l'apocalypse, avec quelques autres ouvrages que le pere Lahaye avoit vus dans la maison de l'ordre à Gand, où on ne les trouve plus. * Echard, *script. ordin. FF. Prædic. tom. II.*

NÉEMAN ou NEMAGNA (Etienne) l'un des fils de Desa, roi de Servie, lui succéda vers l'an 1173. Il avoit deux freres, Miroslas & Chrasimir, dont le premier avoit épousé la fille de Borich, ban de Bosnie ; & le fruit de cette alliance fut la conservation de ces trois princes. Desa ayant été conduit à Constantinople, Rodoslas, que Desa avoit détroné, rentra dans une partie de ses états ; & Uladimir, frere de Rodoslas, reprit en même temps la Rascie ; mais Borich s'intéressant pour son gendre, contraignit Rodoslas de se retirer à Cataro, & le dépouilla de toutes les autres places. Le titre de *Chelmois*, qu'on donne à Miroslas, montre qu'il retint pour lui le pays de Chelm, & qu'il abandonna le reste à Néeman. Ils eurent bien des combats à livrer pour se maintenir. Rodoslas avec les secours que Raguse lui fournit, quoique trop foible pour les chasser, les harcela continuellement : & les Grecs prenant enfin ses inté-

rêts, ils se virent à deux doigts de leur perte. On dit que Néeman s'étant enfui alors dans les montagnes, envoya des députés à Manuel pour lui demander la paix, & que ses premieres soumissions n'ayant pu l'appaiser, il alla lui-même dans le camp de l'empereur, devant qui il se présenta la corde au col; mais Cinname, de qui l'on tient ce fait, ne nous trompe-t-il pas? Cette bassesse est indigne d'un prince, & ne fait pas honneur à celui qui l'a soufferte. Quoi qu'il en soit, Manuel abandonnant Rodoslas, laissa regner Néeman; qui n'ayant plus rien à craindre de ce côté-là, entra dans la Rascie, en chassa Uladimir, prit le titre d'archijupan de Servie, & fit de Prestine le lieu de sa résidence. Néeman regna paisiblement jusqu'à l'an 1189, avec ses deux freres, qui tinrent le pays de Chelm sous son autorité, & qui eurent quelques démêlés de peu d'importance avec la ville de Raguse. Ces trois freres reçurent à Neisse en 1188, l'empereur Frédéric, à qui Néeman rendit hommage; ce qui déplut tellement à Isaac l'Ange, empereur de Constantinople, qu'il résolut de rétablir Rodoslas. Ses troupes étant entrées dans la Servie, se rencontrerent sur les bords de la Morava avec celles de Néeman, qui fut tué sur le champ de bataille, l'an 1189. Il eut deux fils, Thiomile, qui lui succéda, & qui regna à peine un an; & Siméon, que les Grecs appellent Etienne. * Ducange, *familles Byzantines.*

NÉEMAN II, surnommé CRAPALE, fils d'ETIENNE I, roi de Servie, lui succéda vers l'an 1234. M. Ducange croit qu'il s'appelloit aussi Etienne Némagna, & que ce fut ainsi qu'il s'appella lui-même, parcequ'on a trouvé un sceau d'Etienne Némagna, grand jupan; mais ce titre même de grand jupan devoit lui faire comprendre, que le sceau ne convenoit pas à ce prince, qui fut couronné roi solemnellement; mais à celui dont on vient de parler, qui n'eut point effectivement d'autres qualités: d'où vient que les historiens Latins l'appellerent grand comte de Servie & de Rascie. Il est vrai néanmoins que Néeman fut aussi appellé Etienne, & qu'il prit ce nom à la cérémonie de son couronnement, qui se fit avec beaucoup de solemnité le jour de Pâque. Son regne fut de vingt-deux ans, & rempli de grands événemens, dont on ne fait ni le détail ni le temps précis. On pouroit croire que les conquêtes qu'il fit sur les Bulgares, à qui il enleva l'ancienne Servie, & quelques terres encore au-delà de la Morava, jusqu'assez près de Timorck, qui jointes à la Rascie, font ce qu'on appelle encore aujourd'hui la Servie, doivent se rapporter à l'année 1245 ou 1246; car Michel, roi de Bulgarie, n'étoit alors qu'un enfant: & il est très-probable que les historiens Esclavons ne nous trompent point, lorsqu'ils disent qu'il y eut alors des troubles dans la Bulgarie, quoiqu'on ne sache ce que c'est; puisque Jean Vatazes, empereur Grec, chassa dans ce temps-là même les Bulgares de plusieurs places de la Thessalie & de la Thrace. On dit que Néeman s'empara aussi de plusieurs pays de l'empire grec, apparemment dans l'Albanie & dans son voisinage, & qu'il agrandit encore ses états audelà de la Save aux dépens des Hongrois, à qui il enleva la province de Sirmick. Il mourut vers l'an 1254, & laissa tous ses états à Urose, son fils. * Ducange, *familles Byzantines.*

NÉERCASSEL (Jean de) évêque des Catholiques de Hollande, sacré l'an 1662, sous le titre d'évêque de Castorie, & vicaire général du pape en ce pays, étoit de Gorkum en Hollande. Il avoit été de la congrégation des prêtres de l'Oratoire, & il s'aquitta des fonctions épiscopales en Hollande, pendant vingt-quatre ans avec un zèle ardent & une assiduité infatigable. Il mourut à Zwol, au milieu de ses travaux apostoliques, le 6 juin 1686, âgé de soixante ans. Il fut enterré dans l'église des religieuses de Glanne au diocèse de Munster. On a écrit sur sa mort une lettre latine datée de Zwol le 7 juin 1686, qui est très-édifiante, & c'est sur cette lettre qu'a été dressé l'éloge du prélat qui est dans le nécrologe de Port-Royal. M. Arnauld, docteur de Sorbonne, a écrit aussi sur la mort de M. de Néercassel plusieurs lettres que l'on trouve dans le quatrième volume du recueil des lettres de ce docteur. On voit aussi son éloge dans le *billet mortuaire* du prélat, qui a été imprimé sur un feuillet *in-4°*. Dans les *Mémoires de l'église* par M. de la Roque, à Paris, 1693, *in-4°*, liv. VI, pag. 682 & suivantes, on trouve l'épitaphe de M. Néercassel, & la lettre latine écrite de Zwol, pour apprendre aux fidéles la nouvelle de la mort du prélat. M. de Néercassel donna en 1679, une lettre pastorale pour l'observation du décret d'Innocent XI contre soixante-cinq propositions de morale. Il nous a laissé trois traités latins, fort utiles: le premier, de doctrine, sur la *lecture de l'écriture sainte*, & sur le juge qui a droit de l'interpréter; le second, de morale, intitulé: *Amor pœnitens*, ou de la nécessité de l'amour de Dieu dans le sacrement de pénitence; le troisiéme, de discipline, sur *le culte de Dieu & de la Vierge*. Son traité de la lecture de l'écriture sainte est un excellent ouvrage de morale & de controverse; il y réfute la maniere des Protestans de lire l'écriture sainte, & montre que ce n'est que dans l'église catholique qu'on la lit comme on doit: le titre de cet ouvrage est, *Tractatus de lectione scripturarum, in quo Protestantium eas legendi praxis refellitur, Catholicorum verò stabilitur*, *Embricæ*, 1677. *in-12*. L'auteur y a joint une dissertation très-solide, *De interprete scripturarum*. M. le Roi, abbé de Haute-Fontaine, a traduit ce traité & cette dissertation en françois, & sa traduction a été imprimée à Paris *in-8°*, en 1680. L'ouvrage latin de M. Néercassel fut très-bien reçu à Rome, & l'abbé Nazzari en a parlé avec beaucoup d'éloge dans son Journal des savans, écrit en italien, en 1677. M. le Roi a traduit aussi en françois le traité du même M. de Néercassel, *Du culte des Saints, & principalement de la très-sainte Vierge Marie*. C'est un gros volume *in-8°*. La traduction a paru en 1679, à Paris. M. le Roi avoit aussi traduit le traité du même prélat, intitulé: *Amor pœnitens*, où l'on trouve une morale si pure & si solide. Mais ayant appris que l'on en donnoit une nouvelle édition, considérablement augmentée, il résolut de l'attendre, & il mourut avant que d'être en état de conformer sa traduction à cette nouvelle édition, & ce qu'il a traduit n'a point paru. Cette seconde édition de l'*Amor pœnitens* est en deux gros volumes *in-8°*. Elle fut faite en 1684, pour répondre aux objections faites contre cet ouvrage par ceux qui y voyoient réfutés leurs relâchemens sur la morale, & pour prévenir celles que l'on pouroit faire; mais cette seconde ne put paroître que sur la fin de 1685. On fit quelques poursuites pour le faire condamner, mais inutilement. Il faut voir sur cela le quatriéme volume des lettres de M. Arnauld, où toutes ces intrigues sont dévelopées. Il faut aussi remarquer que la deuxiéme partie de l'*appendix* qui est dans la deuxiéme édition de l'*Amor pœnitens*, est l'ouvrage de M. Arnauld, & que M. de Castorie ne fit que l'adopter, comme on le voit par des lettres du premier, & sur-tout par la lettre 336, tome IV. L'*Amor pœnitens* a été traduit en françois par Pierre Guilbert, Parisien, & imprimé à Utrecht, (peut-être à Rouen) en 1741, en trois

volumes *in-12.* On trouve au commencement une préface assez longue, qui finit par l'éloge & l'épitaphe de M. de Néercassel, & la traduction de la lettre pastorale de ce prélat au sujet de son livre de l'amour pénitent. Enfin l'on a de M. de Néercassel une relation abrégée en latin de sa derniere visite épiscopale en 1686. Il écrivit lui-même cette relation; & comme les fatigues qu'il y essuya lui causerent la maladie dont il mourut, son secrétaire acheva ce qui regarde sa maladie & sa mort. Cet écrit fut imprimé *in-8°.* La mémoire de cet évêque sera toujours en bénédiction parmi les Catholiques de Hollande, pour lesquels il a travaillé avec un zèle infatigable, & qu'il a instruits & édifiés par ses paroles, par ses exemples, & par ses écrits. Ses ouvrages sont non-seulement pleins de doctrine & de piété, mais aussi de science vraiment chrétienne, & de raisonnemens très-solides. Pour son style il n'y faut pas chercher beaucoup de politesse ni d'élégance; mais on y trouvera de la simplicité & de la netteté, qui répondent à la candeur de ses mœurs, & à la sincérité de son cœur. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. du XVII siécle.* On trouve un long article de M. de Néercassel dans la derniere édition de la Bibliothèque Belgique de Valere André, à Bruxelles, 1739, *in-4°*, tome II, pag. 701, 702, 703, 704 & 705.

NÉERDA, ville de la province de Babylone, sur l'Euphrate. Elle étoit bien fortifiée, & c'est pour cela que les Juifs qui demeuroient dans la Mésopotamie, y mettoient en dépôt l'argent qu'ils consacroient à Dieu, & qu'ils envoyoient à Jérusalem avec une bonne escorte, de peur qu'il ne fût volé par les Parthes, qui regnoient alors dans Babylone. Ce fut la patrie d'Asineus & d'Anileus. *Voyez* ANILEUS. * Josephe, *antiquit. l.* 28, *c.* 12.

NÉEVIUS, vulgairement NÉEF (Jean) de Malines, religieux de l'ordre des Hermites de saint Augustin, bachelier en théologie, exerça les fonctions de prieur en différentes maisons de son ordre, comme à Hasselt, à Anvers, à Malines & ailleurs. Il remplit cette charge à Hasselt durant neuf ans entiers. Il fut ensuite nommé en 1625, définiteur & provincial de son ordre pour la Flandre & la province de Cologne. Il mourut à Malines, à l'âge de quatre-vingts ans, le 28 juin de l'an 1656. C'étoit un homme affable, doux d'esprit, aimable, & qui s'attiroit l'estime & l'affection de tous ceux qui le voyoient, ou qui avoient quelque affaire avec lui. Il a composé les ouvrages suivans: 1. *Eremus Augustiniana, floribus honoris & sanctitatis vernans*, à Louvain, 1638, *in-4°.* L'auteur parle dans cet ouvrage de ceux qui ont embrassé la vie érémitique dans l'ancien & dans le nouveau testament: de l'établissement, de l'approbation & de la propagation de l'ordre des Hermites de saint Augustin: de la vie de saint Augustin, & de celle de ceux qui se sont distingués dans le même ordre par la sainteté de leur vie. 2. De l'usage fréquent des sacremens de Pénitence & d'Eucharistie, en flamand, avec une addition sur les confréries & les indulgences. 3. *Vita sanctæ Monicæ*, à Anvers, 1628. 4. *Horologium monasticæ perfectionis*, à Louvain, 1630. 5. *De tertiariis ordinis sancti Augustini*, à Anvers, 1632. 6. Le testament de Jesus-Christ, en flamand. 7. La regle de saint Augustin, avec une explication des trois vœux, de pauvreté, de chasteté, & d'obéissance. * Valere André, *biblioth. Belg.* édition de 1739, tom. II, pages 700 & 701.

NEF (ordre de la) ordre de chevalerie, *cherchez* NAVIRE.

NEGAPATAN, ville de l'Inde, dans la presqu'isle au-delà du Gange, sur la côte de Coromandel & en la province de Tanjaor, a appartenu autrefois aux Portugais, & est présentement sous la domination des Hollandois. * Tavernier. Sanson.

NEGELEIN (Joachim) théologien Luthérien, fils d'un tailleur, nommé *Abraham* Negelein, naquit à Nuremberg le 9 septembre 1675, & étudia dans l'école de saint Sebald de la même ville. En 1689, il fut placé chez Jerome-Félix Welser de Rach, pour y enseigner ses enfans; ce qui lui procura la facilité d'aller à l'université d'Altorf, dont la demeure du pere de ses disciples n'étoit pas éloignée. Il y prit les leçons de messieurs Kœnig, Sturm, Omeis, & autres. Peu de temps après il vint demeurer à Nuremberg chez M. Jean-Christophe Teucher de Simmelsdorff & Winterstein, qui étoit septemvir & scholarque, & il lui servit d'écrivain ou secrétaire. A la recommendation de son maître, il obtint une place à Altorf dans la maison des étudians qui sont nouris aux frais de l'université. Ce fut en 1693, qu'il alla à Altorf une seconde fois: l'année suivante, au mois de mars, il soutint sous M. Omeis des thèses, *De psycologia Platonica*, & fit un discours intitulé: *Oratio circularis de Martinalibus.* En 1696, il soutint des thèses de théologie sous le docteur Fabricius, qui contenoient une partie des *Annotationes* de Fabricius *in compendium theologiæ positivæ B. Baieri.* En 1697, il fut créé avec plusieurs autres, maître-ès-arts & poëte couronné. En 1700, il fit un voyage en Hollande avec George-Christophe Loffelhotz de Kohlberg & Steinnach. Ils séjournerent à Utrecht pendant l'hiver, & visiterent ensuite plusieurs villes des Provinces-Unies & des Pays-Bas espagnols. Ils se rendirent de-là en Angleterre, & demeurerent long-temps dans l'université d'Oxford. Ils revinrent à Nuremberg en 1701, & quelques semaines après son retour, Negelein fut fait premier catéchiste du dimanche, de la maison des enfans exposés & des orphelins. En 1702, il obtint les sermons de midi dans l'église des Dominicains, & avant la fin de 1703, il eut le diaconat de l'église de l'Hôpital. En 1704, il fut ordonné à Altorf, & fit son sermon d'entrée le 13 janvier. Il obtint en 1709, le diaconat de l'église cathédrale de saint Laurent; & en 1720, il eut le pastorat de l'église de sainte Marie. Le magistrat lui donna en 1724, la triple profession de l'éloquence, de la poésie & de la langue grecque, dans le Gymnase d'Ægide. Il fit en 1725, un discours intitulé: *Ulysses litterarius.* Voici le titre de quelques autres de ses écrits: 1. *Thesaurus numismatum hodiernorum*, à Nuremberg, 1700 & 1710. 2. Une traduction allemande de la science des médailles du pere Louis Jobert (non Joubert) Jesuite, & d'autres ouvrages en allemand, & quelques-uns en anglois; sur quoi l'on peut consulter le *Supplément françois de Basle*, d'où cet article est extrait. On ne dit pas si Joachim Negelein vit encore.

NEGREPELISSE, petite ville de France dans le Querci, située sur l'Aveirou, entre Bourniquel & Albias, à deux ou trois lieues de Montauban, étoit assez forte, & fut considérable pendant les guerres de la religion. Après le siége de Montauban, l'an 1621, le roi Louis XIII envoya quatre cens hommes du régiment de Vaillac en garnison à Negrepelisse. Les habitans qui étoient Calvinistes, les reçurent, & peu après leur couperent la gorge en une nuit. Le roi, voulant punir une trahison si barbare, vint assiéger cette ville, après avoir pris Sainte-Foi & Saint-Antonin, l'an 1622. Elle fut emportée, & les habitans y furent passés au fil de l'épée. Il arriva même pendant les désordres

qui suivent ordinairement ces sortes de victoires, que le feu prit à un coin de la ville, qui la réduisit presque toute en cendres. * Baudrand. *Histoire de Louis XIII.*

NEGREPONT, isle de l'Archipel vers l'Europe, est séparée de l'Achaïe par l'Euripe, & a été appellée par les anciens, *Eubœa* & *Chalcis*. Les Turcs la nomment *Egribos*, & ceux du pays *Egripos*, d'où l'on a formé le nom de *Negrepont*. Les premiers Francs qui y sont allés, entendant dire aux gens du pays, *s'ton Egripon*, pour *eis ton Egripon*, c'est-à-dire, *à Egripos*, ils ont cru qu'ils appelloient ce lieu *Negripont*, & ont joint *n* avec *Egripon*. Voilà la véritable origine de ce nom, & l'on en peut voir d'autres exemples dans l'article SETINES. Il ne faut donc pas suivre l'erreur des Italiens, qui l'appellent *Nigroponte*: comme s'il y avoit quelque pont de pierre noire qui passât de la Bœotie dans l'isle. Plusieurs auteurs assurent que cette isle faisoit autrefois partie de la Bœotie, province de l'Achaïe, dont elle fut séparée par des tremblemens de terre, & par l'impétuosité des flots de la mer qui y fit un canal. Elle a trois cens soixante-cinq milles de circuit, quatre-vingt-dix de longueur, du midi au septentrion, & quarante de largeur. Ses deux plus célèbres promontoires sont *Capo Figera*, ou *Capo d'Oro*, & *Capo Lithar*. Le premier étoit anciennement nommé *Capharée*. C'est-là où Nauplius, roi de ce pays, fit allumer un grand feu la nuit pour y attirer les Grecs, qui revenoient de l'expédition de Troyes: ce qui leur fit prendre ce feu pour un fanal, & cet écueil pour un port, où vinrent briser leurs vaisseaux. La ville capitale porte le nom de l'isle. Elle est bâtie sur le bord de l'Euripe, vers la terre-ferme d'Achaïe, où l'on va par un pont-levis, qui conduit à une grosse tour, que les Vénitiens bâtirent autrefois dans ce canal, d'où l'on passe sur un autre pont de pierre qui a cinq arches. Les galeres & les vaisseaux passent à l'endroit où est le pont-levis, qui se leve moitié du côté de la tour, & moitié du côté de la ville. Elle a environ deux milles de tour; mais il y a plus d'habitans dans les fauxbourgs, qui sont peuplés de Chrétiens Grecs, qu'il n'y en a dans la ville, où il ne demeure que des Turcs & des Juifs. On y voit quatre mosquées, dont l'une étoit autrefois l'église cathédrale dédiée à S. Marc. Cette église étoit un évêché suffragant d'Athènes, lequel fut après érigé en archevêché. Les Jésuites ont une maison dans les fauxbourgs pour enseigner la jeunesse. Le gouverneur de cette isle est un capitan bacha, qui commande aussi dans l'Achaïe. Sous le regne du doge Pietro Ziani, l'empereur de Constantinople fit une donation de cette isle à la république de Venise, & Pietro Zanzo en fut le premier baile.

Les Turcs l'attaquerent au mois de juin 1469, avec une flotte de trois cens voiles: Mahomet II s'y trouva en personne à la tête de plus de six vingt mille hommes. Les assiégés s'étant défendus avec toute la vigueur possible, furent contraints de céder à la force d'une armée si nombreuse. Ceux qui gardoient la porte Buraliana, l'abandonnerent le 12 juillet: les Turcs s'en étant apperçus, monterent sur les murailles, & de-là entrerent dans la ville, où Calbo & Bondulmiero, deux des commandans de la place, furent tués les armes à la main. Erizzo, provéditeur & troisiéme commandant, se retrancha dans un endroit assez fort, & ne se rendit que sur la parole du sultan, qui lui promit la vie: ce barbare manqua de foi, & le fit scier par le milieu du corps. Il laissa une fille nommée *Anne*, qui n'avoit pas encore 20 ans, lorsqu'on la présenta à Mahomet, parcequ'elle étoit extrêmement belle; mais cette généreuse demoiselle méprisa fierement ses caresses: ce qui irrita tellement le sultan, que changeant son amour en rage, il lui coupa luimême la tête avec son sabre. Ce barbare exerça toutes sortes de cruautés contre la garnison, & contre les Chrétiens qu'il trouva dans la ville. François Morosini, doge de Venise, assiégea cette place l'an 1688, sur la fin de juillet: le siége dura jusqu'au 20 octobre, qu'il fut obligé de le lever, après avoir fait donner un assaut général à la ville, que les Turcs soutinrent vigoureusement. Cette isle est si fertile, qu'après la bataille de Lépante gagnée sur les Turcs l'an 1571, le pape Pie V vouloit que l'armée des Chrétiens attaquât Negrepont, parceque son terroir pouvoit fournir de quoi entretenir facilement une armée. La livre de mouton n'y vaut pas tout-à-fait un sol de notre monnoie: la livre de poisson ne coute que trois liards: la mesure de vin, qui fait environ une pinte de Paris, se donne pour un sol: les confitures de coings, de poires & d'amandes au vin cuit, qui est meilleur là qu'en aucun lieu du monde, ne valent que quinze deniers la livre. Proche de Capo Figera est la ville épiscopale de Caristo, que les François nomment *Château-Roux*, suffragant de l'archevêché de Négrepont. Rocco entre la ville de Négrepont & Caristo, étoit le siége d'un autre évêché. La montagne de Caristo, proche de la ville de même nom, est célèbre à cause du beau marbre que l'on en tire, & de la pierre amyante, qui donne des filamens en forme de filasse, dont on fait de la toile, qui au lieu de se bruler se blanchit au feu. L'isle de Negrepont produit une si grande quantité de coton, qu'elle peut fournir des toiles à une flotte entiere. Il y a deux rivieres dans ce pays-là: le Similio, & le Ceréo, dont l'une rendoit la laine des moutons blanche, & l'autre noire, si on en croit les poëtes. * Pline. Strabon. P. Coronelli, *description de la Morée*. Spon, *voyages en* 1675.

NEGRES, peuples d'Afrique, dont le pays s'étend des deux côtés du fleuve Niger, entre le Zaara & la Guinée. Les plus riches sont ceux que les Arabes appellent de *Geneoa*, qui demeurent sur les bords du Niger; parceque c'est le chemin que prennent les marchands qui vont au Levant, & qu'il y aborde quantité de gens de Barbarie, du Biledulgerid, & d'autres endroits. Ceux qui habitent le long de la côte de l'Océan, se sont civilisés depuis que les Portugais ont négocié avec eux, & plusieurs même ont embrassé le christianisme. On trouve aussi quelque civilité entre ceux qui sont du côté d'orient vers la Nubie, & qui ont pour frontieres le pays des Abyssins; mais ceux qui demeurent au-dedans du pays, que les Arabes appellent *les peuples du Zinque*, sont farouches & brutaux. La plupart des Negres se font continuellement la guerre: tous les prisoniers qu'ils peuvent faire sur leurs ennemis, hommes, femmes, & enfans, sont vendus aux Africains, aux Arabes, & aux Portugais, qui trafiquent ordinairement sur leur côte, & le long de leur riviere. Ils prennent d'eux en échange des chevaux, des draps, des toiles, de l'huile, du vin, & d'autres marchandises qu'on y porte de l'Europe. Ce pays est chaud, mais le voisinage du Niger, & d'autres rivieres qui le traversent, le rend assez fertile. Il y a plusieurs grands lacs, formés par le débordement des rivieres. Ces lacs sont environnés de bois, où l'on trouve plusieurs éléphans, & autres bêtes sauvages. On n'y seme ni bled ni orge, mais seulement du millet. Leur principale nouriture est de certaines racines, qu'ils appellent

Gnames, & d'une espéce de châtaignes qu'ils nomment *Gores*. Ils ont aussi des pois d'une grosseur extraordinaire, & bigarrés de diverses couleurs, & de grosses féves d'un rouge vif & éclatant. Les inondations du Niger suppléent au défaut de la pluie, qui n'y tombe qu'aux mois de juillet, d'août & de septembre. Il n'y a point de vignes dans tout le pays, & l'on y fait du vin d'une liqueur qui distille de certains palmiers, & qui est de couleur de vin paillet. Pour la faire sortir on donne deux ou trois coups de coignée sur le tronc, & on met des calebasses dessous pour la recevoir. Chaque palmier en rend trois ou quatre pintes dans l'espace de vingt-quatre heures. Cette liqueur est douce le premier jour qu'on la recueille; mais deux ou trois jours après elle devient plus forte. Elle ne se garde pas long-temps, car dès le cinq ou sixiéme jour, elle commence à se tourner en vinaigre. *Voyez* NIGRITIE. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* I.

NEGRO, en latin, *Niger*, *Tanager*, riviere du royaume de Naples. Elle coule dans la Principauté citérieure, baigne Atino, & va se décharger dans le Celo. Le Negro coule sous terre pendant quatre milles avec un très-grand bruit. Il commence à s'y cacher au lieu nommé Polla, qui est environ à une lieue au-dessous d'Atino. * Mati, *diction.*

NEGRO (Francesco) car c'est ainsi qu'il se nommoit, & non pas *Nigri*, comme plusieurs l'ont prétendu, étoit de Bassano. Il est auteur de la *Tragedia del libero arbitrio*, satyre outrée contre l'église romaine. Il la traduisit depuis en latin. On peut voir dans les bibliothéques de Gesner, Simler & de leurs continuateurs, la liste de ses autres ouvrages. Il étoit disciple du vieux Socin, & mourut un peu au-delà du XVI siécle, maître d'école à Chiavenne dans le pays des Grisons.

NEGRONI (Jean-François) cardinal, naquit à Gènes d'une ancienne famille noble, le 3 d'octobre de l'an 1619. Sous Alexandre VII, il parvint à la prélature, & dans la suite il eut divers emplois où il fit paroître beaucoup de capacité; mais, dit-on, trop d'inflexibilité & de rigueur. Lorsqu'il étoit vice-légat dans la Romagne, il se brouilla avec les troupes du pape, & même avec le légat. On le rappella, & il demeura quelque temps à Rome sans emploi. En 1669, peu avant la mort du pape Clément IX, il acheta une charge de commis de la chambre du trésor, & il ne put parvenir plus haut sous le pontificat de Clément X. Au mois d'octobre 1679, sous le pontificat d'Innocent XI, il fut fait inspecteur des vivres, & s'enrichit dans ce poste. En 1681, il devint trésorier du pape. Innocent XI le créa cardinal dans la seconde promotion que ce pape fit en 1686; la création de Negroni est du 2 septembre. Peu de temps après, il obtint la légation de Boulogne, & l'évêché de Faënza dont il se démit en 1698. Il a passé les dernieres années de sa vie dans la retraite, sur-tout dans la vigne de Montalte, qu'il avoit achetée dans la vue d'en faire un séminaire où l'on auroit enseigné la morale. Il mourut le premier jour de janvier de l'an 1713, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. * Voyez le *dictionaire historique* de l'édition d'Amsterdam 1740.

NEHALENNIE, nom d'une prétendue divinité des anciens Celtes. Le cinquiéme de janvier de l'an 1647, la mer repoussée par un vent d'orient très-violent, ayant laissé à sec une extrémité de l'isle de Walcheren, en Zélande, où l'Escaut a ses embouchures, on y découvrit des autels antiques, des médailles, des urnes, &c. & quantité de statues, parmi lesquelles il y en avoit plusieurs qui représentoient une divinité inconnue jusqu'alors, & appellée *Nehalennia* dans les inscriptions qui accompagnoient sa figure. Elle paroît sous la figure d'une femme vêtue d'une longue robe. Elle est tantôt seule, & tantôt accompagnée d'autres figures: comme de celles de Hercule, d'un Neptune, d'un dauphin, d'un chien. Elle tient ordinairement un panier de fruits, & elle a le pied posé sur une proue de navire. Le nom de *Nehalennia* a fort exercé les savans. Quelques-uns prétendent que cette fausse divinité est Phénicienne d'origine. En effet, si l'isle de Walcheren a été peuplée ou conquise par des Phéniciens, grands navigateurs, on ne s'étonnera pas que la déesse de l'Escaut ait tiré son nom de l'hébreu *Nahal*, qui signifie *conduire & mener doucement.* D'autres en tirent l'étymologie du teuton: les dieux locaux ayant souvent tiré leurs noms de la langue du pays où on les honoroit. Les Germains donnoient le nom de *Neha* aux Nymphes de l'eau, qu'ils appelloient dans leur langue Aa: ainsi l'on croit que Nehalennia étoit une Neha. * *Voyez* le Journal des savans de l'année 1721; la *bibliothèque universelle* de le Clerc, *tome IX; dictionaire de Furetiere, édition de* 1727, *&c.*

NEHAUSEL, *cherchez* NEUHAUSEL.

NÉHÉMIAS, Juif, échanson du roi de Perse Artaxerxès *Longuemain*, s'acquit la faveur de ce prince. Il s'informoit avec soin de l'état de la ville de Jérusalem; & ayant su d'Hanani, qui se trouva à Suse, combien la ruine de cette ville, & sur-tout de ses murailles, étoit sensible à ceux qui y étoient retournés, il en fut touché jusqu'au fond du cœur. Le roi lui demanda la cause de sa tristesse. Néhémias l'avoua sincerement, & pria le prince de lui permettre d'aller revoir encore une fois la ville où reposoient ses peres, & d'en rebâtir les murs, ce qui lui fut accordé. Il vint à Jérusalem la vingtiéme année du regne d'Artaxerxès, l'an 3581 du monde, & 454 avant J. C. & en dépit des ennemis de sa nation, fit achever ce grand ouvrage. Ensuite on en fit la dédicace solemnellement. Ce fut alors que le feu sacré, qui avoit été caché par Jérémie, se trouva, ou plutôt, que l'eau épaisse qu'on avoit recontrée, s'alluma aux rayons du soleil, après avoir été répandue sur le bois & sur le sacrifice. Torniel, suivant Melchior Canus & Ribera, & quelques autres, croient que l'on retrouva aussi l'arche d'alliance, & l'autel de l'encens; mais cela n'est pas bien prouvé. Quoi qu'il en soit, Néhémias, depuis son arrivée à Jérusalem, gouverna les Juifs l'espace de douze ans, avec autant de sagesse que de piété, n'oubliant rien pour les faire demeurer fidéles dans la nouvelle alliance qu'ils avoient contractée solemnellement avec Dieu. Il assembla une grande bibliothéque, que les uns croient avoir été composée de toutes sortes de livres; & les autres, de ceux-là seulement qui regardoient la religion, ou l'état des Juifs. L'an 3594 du monde, & 441 avant J. C. il revint à la cour d'Artaxerxès, & il eut le chagrin d'apprendre que les Juifs, pendant son absence, étoient déchus de la piété où il les avoit rétablis, & avoient violé la loi en plusieurs points d'importance. Il pria le roi de Perse de lui permettre de retourner à Jérusalem; il l'obtint, & à son retour corrigea ces abus. Il mourut dans sa patrie, sur la fin du regne de Darius *Nothus*, ou au commencement du regne d'Artaxerxès *Mnémon.* Il est auteur du second livre d'Esdras, qui porte le nom d'Esdras, & qui commence ainsi, *Ce sont ici les paroles de Néhémie.* Il est toujours parlé de lui en ce livre en premiere personne, & il y est aussi parlé, au *chap.* 12, *v.* 22, de Darius: si

c'étoit Codomanus, comme quelques-uns croient, ce livre ne pouroit pas être de Néhémie; mais on peut dire que c'eſt de Darius Nothus, ou plutôt que cet endroit, depuis le commencement du *chapitre* 12 juſqu'au *v.* 27, eſt ajouté après coup. * *Eſdras*, 1 & 2. Euſebe, *in chron. & lib.* 8 *demonſt. evàng.* Salian, Sponde & Torniel, *in annal. vet. teſt. A. M.* 3609, 3621, 3629, *&c.* Du Pin, *diſſ. prélim. ſur la bible.*

NEHIEL, ville de la Paleſtine, dans la tribu d'Aſer, ſituée entre Beth, Emeth, & Cabul. * *Joſué*, 19, 27. Sanſon.

NEJUS, ou NAJA, ſelon Grotius (François) né à Anvers, Zélandois d'origine, de l'ordre de ſaint François, fut employé à Bruxelles dans les grandes affaires, de la part de la cour d'Eſpagne: il fut auſſi député par Philippe III pour faire la paix avec les Hollandois, l'an 1607. * Hug. Grotius, *l.* 15 *hiſt.*

NEKAM (Alexandre) Anglois, natif de Hereford, chanoine régulier de l'ordre de ſaint Auguſtin, a paſſé pour un des plus ſavans hommes du XIII ſiécle. Après avoir commencé ſes études en Angleterre, il vint en France pour ſe perfectioner: quelque temps après il paſſa en Italie, d'où il repaſſa en Angleterre. On dit qu'ayant réſolu de prendre l'habit des religieux de ſaint Benoît, dans le monaſtere de ſaint Alban, il en parla à l'abbé, qui voulant ſans doute éprouver ſa vocation, différa long temps à lui faire réponſe. Ce procédé chagrina Nekam, qui témoigna ſon impatience par un billet à l'abbé, lequel ne contenoit que ces mots: *Si vis, veniam; ſin autem, tu autem.* Il ſe ſervoit des deux derniers mots, avec leſquels on finit les leçons tirées de l'écriture & des peres, dans l'office divin, pour faire connoître à l'abbé qu'il vouloit une réponſe poſitive, ou finir avec lui. Ce dernier répondit en ces termes à Nekam, faiſant alluſion à ſon nom par ces paroles: *Si bonus es, venias: Si nequam, nequaquam.* Cette réponſe ne fut pas du gout du poſtulant, lequel prenant pour injure la réponſe de l'abbé, ſe retira à Exceſter, où il fut reçu parmi les chanoines réguliers de ſaint Auguſtin. L'an 1215 il fut élu abbé de ſaint Alban. Il laiſſa un très-grand nombre d'ouvrages de ſa façon; dont les principaux ſont, des commentaires ſur les quatre évangiles, ſur les proverbes, ſur l'eccléſiaſte, ſur le cantique des cantiques, & ſur le pſeautier; *Lectiones ſcripturarum; Moralia in evangelia; De virtutibus; Cur Filius Incarnatus; De puritate Mariæ, &c.* Nekam mourut l'an 1227 à Worcheſter. * Pitſeus, Leland, *de ſcript. Angl.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccléſ. du XIII ſiécle.* Chauffepied, *ſuppl. au dict. de Bayle.*

NEKIR, ou NEKER, nom de l'un des anges inquiſiteurs, qui examinent le mort dans le ſépulcre, ſelon la doctrine de l'alcoran. Quelques hiſtoriens l'appellent *Guanehir*; mais c'eſt une erreur qui vient de ce que les Arabes nomment les deux anges examinateurs, *Munguir gua Neguir*: c'eſt-à-dire, *Monkir*, & *Nekir*, & ceux qui n'entendoient pas l'arabe, ont pris *Guaneguir*, pour le nom du ſecond ange, y joignant la particule *gua*, qui ſignifie &. *Voyez* AZABE-KABERI. Mahomet a débité que les ames & les corps ſont dans leur ſépulcre juſqu'au jour du jugement, & que d'abord après la ſépulture, l'ange *Munkir*, armé d'une peſante maſſue, avec un autre nommé *Nekir*, ſe préſente aux morts, & leur fait ces quatre demandes: 1. Qui eſt ton Dieu? 2. Qui eſt ton prophéte? 3. Quelle eſt ta créance? 4. Quel eſt le lieu de ta dévotion? Ceux qui ont fait conſtamment profeſſion de la religion mahométane, répondent ſans crainte: Mon Dieu eſt celui qui t'a créé auſſi-bien que moi; mon prophéte eſt Mahomet; ma créance eſt *Iſlam*, c'eſt-à-dire, *la créance ſalutaire*; le lieu de ma dévotion eſt *Caba*, c'eſt-à-dire, *le temple de la Mecque.* Ceux qui meurent hors de la foi, ſont ſaiſis de crainte à la vue de l'ange, à cauſe de ſon extrême grandeur, & le prenant pour Dieu lui-même, l'adorent: ce qui leur attire un coup de maſſue, & les fait renfermer dans leurs ſépulcres, ſans qu'ils voient rien de ce qui ſe paſſe au dehors. Mais les fideles ſe repoſent tranquillement, & voient par une petite fenêtre ce que l'on fait dans le ciel. * *Abrégé de la foi des Turcs*, dans le IV. tome des œuvres d'Iſaac Carrow. Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

NELEUS, fils de Neptune, & de la nymphe Tyro, fille de Salmonée, lequel ayant été chaſſé de la Theſſalie par ſon frere Pelias, vint ſe réfugier dans le pays de Lacédémone, où il bâtit la ville de Pyles. * Homere, *Odyſ.* 2. Il eut pour femme Chloris, fille du roi Amphyon d'Orchoméne, de laquelle il eut douze fils, qu'Hercule tua tous depuis, excepté le ſeul Neſtor, qui par haſard n'étoit point à la maiſon pendant ce déſaſtre. * Ovid. *métamorph. l.* 12.

NELLEMBERG (le comté ou le landgraviat de) c'eſt une contrée de l'Hegow en Souabe. Ce comté eſt borné au midi par l'évêché de Conſtance, & par le canton de Schafhouſe, & ailleurs par le comté de Furſtemberg. Il n'a que ſix ou ſept lieues de long, & quatre de large, & il prend ſon nom du château de Nellemberg, ſitué ſur une montagne à deux lieues de Stockach capitale du pays. Il a eu autrefois ſes maîtres particuliers. Il appartient maintenant à la maiſon d'Autriche. Le duc de Wirtemberg y poſſede pourtant la fortereſſe d'Hohen-Tweil; & le prince d'Averſberg le comté de Tegen, qui lui fut vendu l'an 1663. * Mati, *diction.*

NELLI (Thomas) né dans une famille noble de Toſcane, étudia à Sienne le droit civil & canonique, qu'il profeſſa enſuite dans la même ville avec d'autant plus de ſuccès, qu'il avoit l'eſprit orné de pluſieurs belles connoiſſances. Il fut reçu dans l'académie des *Filomati* de cette ville, où il prit le nom de *Spennati*; mais lorſqu'il s'y faiſoit admirer, Dieu lui inſpira le deſſein d'entrer dans l'ordre de ſaint Dominique. On aſſure qu'il s'y diſtingua bientôt par ſon talent pour la prédication, & qu'il y profeſſa auſſi la philoſophie & la théologie. On ne ſait pas préciſément le temps de ſa mort; mais on voit qu'il floriſſoit vers l'an 1610, puiſqu'il avoit été compagnon d'étude du cardinal Didier Scaglia. Les poéſies de ce cardinal, & celles de Nelli ont été imprimées enſemble à Breſſe. * Echard, *ſcript. ordin. FF. Prædic. tom. II.*

NEMAGNA (Etienne) *cherchez* NÉÉMAN.

NEMÉE, *Nemea*, région de l'Elide, donnoit ſon nom à une forêt, renfermée dans ſon enceinte, & fameuſe pour avoir été le théâtre d'un des plus illuſtres travaux d'Hercule. Elle ſervoit de retraite à un lion d'une effroyable grandeur, qui tenoit quelquefois la campagne, & que les grands déſordres qu'il avoit faits dans le pays avoient rendu redoutable. Hercule, pour obliger Molorchus, vieux paſteur du pays, qui l'avoit reçu obligeamment chez lui, combattit ce lion, qu'il étouffa. On inſtitua à Argos les jeux Néméens dans l'olympiade LI, pour éterniſer la mémoire de cette illuſtre action. * Strabon. Diodore de *Sicile.* Hygin. *Voyez* cela plus au long dans le *lexicon univerſel* de Jacques Hofman, & ſur-tout dans Scaliger, *poëtic. l.* 1, *c.* 25. Charles Paſchal,

de coronis, *l.* 6, *c.* 26 & 27. Gaspard Barthius, *animadversion. ad Papin.* Stace, & les autres poëtes.

NÉMÉE, ville de la région de même nom entre Cléone & Phliunte, & près de la forêt de Nemée, est appellée aujourd'hui *Tristena*, si l'on en croit le Noir. NÉMÉE, petite riviere, qui avoit sa source aux environs, & se déchargeoit dans le golfe de Corinthe, après avoir coulé entre cette ville & Sicyone. On dit qu'on la nomme à présent *Langia*.

NÉMÉE, fille de Jupiter & de la Lune, qui donna son nom au pays des Argiens. D'autres cependant disent que ce nom lui fut donné, à cause des troupeaux de Junon qui y paissoient, ou des enfans de Danaüs. C'est aussi de-là, suivant quelques-uns, que l'on a nommé les *jeux Néméens.* * Jul. Cæsar Scaliger, *poët. l.* 1, *c.* 25.

NÉMÉSIEN (Saint) & ses collégues, évêques, confesseurs & martyrs en Afrique, dans le temps de la persécution de Valérien, l'an 257 de Jesus-Christ, confesserent généreusement la foi de Jesus-Christ devant Aspale-Paterne, proconsul d'Afrique. C'est à eux qu'est adressée la lettre 77 de saint Cyprien. Ils avoient la plupart assisté au grand concile de Carthage, tenu l'année précédente, qui avoit confirmé le sentiment de saint Cyprien, sur le baptême des hérétiques. On voit par la lettre de saint Cyprien, que plusieurs de ces généreux confesseurs avoient déja consommé leur martyre par une fin glorieuse, & que les autres attendoient le même sort dans les prisons, dans les mines, ou dans les carrieres, où ils étoient enchaînés & souffroient cruellement. Némésien fit réponse à saint Cyprien par trois lettres différentes. On fait mémoire de ces saints confesseurs dans les martyrologes, au 10 septembre. Dans l'ancien martyrologe de l'église d'Afrique, il est fait mémoire de Némésien au 20 décembre; mais quelques-uns croient que ce Némésien est différent de celui dont nous parlons, & que c'est un enfant martyr, appellé *Némésien*, dont saint Augustin fait mention au sermon 286. * Saint Cyprien, *epist.* 77, 78, 79 & 80. Baillet, *vies des Saints.*

NÉMÉSIEN (M. Aurelius Olympius Nemesianus) poëte latin. Il y a deux Némésiens qui ont vécu dans le même temps, & que Gesner (*biblioth. univers.*) a mal à propos confondus: l'un que l'historien Vopiscus dit avoir été favori de Numérien, & qui a composé l'*Alieutica*, le *Cunegetica* & le *Nautica*, & à qui l'on donne aussi communément quatre éclogues, presque toujours réunies avec celles de Calpurnius. L'autre poëte, qui portoit aussi le nom de Némésien, étoit un homme sans talens, comme on peut en juger par deux fragmens qui nous restent d'une poëme sur la chasse au vol qu'il avoit composé. Notre Némésien étoit de Carthage. Quoique l'on ne sache pas précisément le temps de sa naissance, ses propres ouvrages & le témoignage de différens auteurs ne permettent point de douter qu'il n'ait vécu sous l'empire de Carus & de ses fils Carin & Numérien, c'est-à-dire, vers la fin du troisiéme siécle. Numérien sur-tout eut beaucoup d'estime pour Némésien; & ne dédaigna pas d'entrer en concurrence avec lui pour le prix de la poésie. On ignore si dans ce combat d'esprit, celui de Némésien fut politique; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se conserva toujours les bonnes graces de ce prince, & qu'il en reçut les marques d'une faveur singuliere. Son crédit & sa puissance ne se bornerent pas à la seule ville de Rome: toutes les colonies lui déférerent à l'envi les plus grands honneurs. Sa haute fortune, que les auteurs ne spécifient pas néanmoins, ne donna point atteinte à la bonté de son cœur, & ne l'empêcha pas de s'intéresser pour le poëte Calpurnius qui se voyoit réduit à une misere extrême. On a douté si Némésien étoit auteur des quatre éclogues qu'on lui attribue, parceque Vopiscus, qui étoit presque son contemporain, en faisant l'énumération de ses ouvrages dans la vie de l'empereur Numérien, ne cite que les trois poëmes dénommés plus haut; que dans les deux premieres éditions, celle de Rome & celle de Parme, les onze éclogues, c'est-à-dire, les sept que l'on ne doute point être de Calpurnius, & les quatre attribuées à Némésien, sont toutes sous le nom de Calpurnius; qu'enfin on voit regner le même gout dans ces onze éclogues, & que dans la seconde attribuée à Némésien, il y a un vers qui semble désigner qu'elle est de Calpurnius. Cependant les savans s'accordent depuis long-temps à distinguer les éclogues, & à en donner quatre à Némésien & sept à Calpurnius; & c'est le sentiment le plus suivi. Il y a quatre éditions fort anciennes de toutes ces éclogues: la premiere de Rome en 1471; une de Parme, faite vers l'an 1500, & deux de Florence, des années 1504 & 1590. Ces éditions ont été suivies de plusieurs autres; mais on a été jusqu'à nos jours sans en donner de traduction en notre langue. La premiere & la seule que nous ayons, a paru en 1744 à Paris, sous le titre de Bruxelles. Cette traduction fidéle, élégante & du meilleur gout, est due à M. Mairault, *voyez* MAIRAULT. Ce qu'on vient de dire sur Némésien est tiré de la préface qui se trouve à la tête de cette traduction. On étoit si prévenu dans les VIII & IX siécles en faveur du *Cunegetica* de Némésien, qu'on le faisoit lire dans les écoles publiques. C'est ce que témoigne le célébre Hincmar de Reims, qui écrivant à Hincmar de Laon, son neveu, lui parle du *Cunegetica* en ces termes: *Aliter respondere non potui, nisi ut venatores feræ lustra sequentes agere, auditu & lectione puer scholarius in libro, qui inscribitur, Cynegeticum Carthaginensis Aurelii, didici, &c.* Ce poëme de Némésien n'est guère plus estimé aujourd'hui que celui de *Calpurnius;* mais quelques-uns le croient plus châtié que le dernier. Quoique ce poëme lui ait acquis quelque réputation, il est fort inférieur à Oppien & à Gratius, qui avoient déja traité avant lui le même sujet en vers. Son style ne laisse pas d'être assez naturel; il a même quelque élégance. * Epist. Hincmar. *Remens. ad Hincmar. Laudunens.* Vossius, *de poët.* Philippe Briet, *l.* 3 *de poët.* Julius Cæsar Scaliger, *l.* 5 & 6 *poëtic.* René Rapin, *réflexions sur la poët.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes.*

NÉMÉSION (Saint) martyr à Alexandrie, Egyptien d'origine, de langue & de mœurs, fut accusé d'être compagnon de quelques voleurs. Il se justifia facilement de cette accusation; mais on découvrit qu'il étoit chrétien, & là-dessus on le fit conduire au préfet d'Egypte, qui le condamna à être brulé avec ces voleurs. * Euseb. *liv.* 6, *hist. c.* 41. Tillemont, *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, tom. IV.* Les martyrologes, *au* 19 *décembre, jour auquel on fait sa fête.*

NÉMÉSIS, déesse, étoit, selon quelques-uns, fille de Jupiter & de la Nécessité, & selon les autres, de l'Océan & de la Nuit. Elle avoit soin de venger les crimes que la justice humaine laissoit impunis; & étoit aussi nommée *Adrastée*, parcequ'Adrastus fut le premier qui lui dédia un temple; & *Rhamnusie*, parcequ'elle fut adorée dans un bourg de ce nom dans l'Attique. Elle avoit un temple dans le Capitole. * *Voyez* Callimaque,

hymno in Cererem, *v.* 56. Euripide, *in Phœniſſis*, *v.* 189. Auſone, *Idil.* 5, *v.* 66 ; & 8, *v.* 40. Pomponius Lætus. Ammianus Marcellin. Pauſanias, *in Arcad.* Cartari, *de imag. deor.* Bocace, *in geneal. deor. &c.*

NÉMÉSIUS, philoſophe qui ſe fit chrétien. On lui donne la qualité d'évêque d'Emeſe. Il vivoit, ſelon les uns, vers l'an 380, &, ſelon les autres, dans le V ſiécle. On a de lui un livre, *de natura hominis*, où il réfute les Manichéens, les Apollinariſtes, & les Eunoméens ; mais il y établit les ſentimens d'Origènes ſur la préexiſtence des ames. Ce traité a été traduit par Valla, dont la verſion a été imprimée l'an 1535. Ellebodius en a fait une autre verſion imprimée l'an 1565. Ce traité ſe trouve en grec & en latin dans la bibliothéque des peres, & imprimé à Oxford l'an 1671.

NÉMESTRIN, *Nemeſtrinus*, dieu des forêts, chez les Gentils, ainſi nommé de *nemus*, *bois*, ou *forêt*. * Arnobe, *l.* 4. S. Auguſtin, *de civit. Dei*, *l.* 4.

NEMI, bourg avec un magnifique palais. Il eſt dans la Campagne de Rome, entre Caſtel-Gandolphe, & Velétri, près d'un petit lac & d'un petit bois, qui portent ſon nom. Le premier qui n'a que deux lieues de circuit, étoit appellé par les anciens *Lacus Triviæ*, & le dernier *Lucus Triviæ*, ou *Dianæ*. * Mati, *diction.*

☞ NEMISCO, riviere de l'Amérique ſeptentrionale dans la nouvelle France. C'eſt une grande riviere qui part du grand lac de Miſtaſin, à cent lieues au nord de Quebec. Elle traverſe, environ aux deux tiers de ſa courſe, le lac de Nemiſco, qu'elle forme & auquel elle donne ſon nom ; puis elle ſe rend dans le fond de la baye de Hudſon, au bas de la côte orientale, après un cours de ſoixante à ſoixante-cinq lieues à travers des montagnes. De cette riviere on peut communiquer en canot au fleuve de Saint-Laurent par la riviere de Kokigaou. On va du lac de Miſtaſin dans le lac de Saint-Jean, & du lac de Saint-Jean par la riviere du Saguenai, on deſcend dans le fleuve Saint-Laurent, auprès de Tadouſſac. * De Liſle, *atlas*. La Martiniere, *dict. géogr.*

NEMIUS (Jean) de Boſleduc, prêtre, fut principal du collége des Apôtres à Nimegue, & enſuite il occupa le même poſte de principal de collége à Amſterdam, d'où il revint dans ſa patrie, où il eſt mort après le milieu du XVI ſiécle. Il étoit fort ſavant, & avoit de grands talens pour l'éducation de la jeuneſſe. Il eſt auteur des écrits ſuivans : 1. *De imperio & ſervitute ludi-magiſtri*, à Nimégue, 1551, *in-4°* : cet écrit eſt en vers avec des obſervations. 2. *Apologia ſcholæ principalis Amſtelodamenſis*, à Boſleduc en 1566, *in-4°*. 3. *Leges ſcholæ Sylvæ-ducenſis*, à Boſleduc, 1572, *in-8°*. 4. *Orthographiæ ratio*, *& pronuntiandi modus*, à Anvers, chez Plantin, 1572, *in-8°*. 5. *Annotationes in ſyntaxin Eraſmi*, à Anvers, chez le même, *in-8°*. 6. *Tyli Saxonis hiſtoria*, *ſive humanæ ſtultitiæ triumphus*, en vers iambes. 7. *Parens & noverca*, poëme, à Anvers, 1553, *in-8°*. 8. *Scholia in ſupplicium Caſſiani*, *per Prudentium*. 9. *Epitome de conſcribendis epiſtolis*, à Anvers 1552, *in-8°*. Il a corrigé, orné de vers, & publié les opuſcules de Jean Murmellius, *De compoſitis verborum*, &c. à Boſleduc, 1555, *in-4°*. * Valere André, *bibliotheca Belgica*, édition de 1739, tom. II, pag. 701.

NÉMORALES, *Nemoralia*, fêtes des anciens païens que l'on célébroit en l'honneur de Diane, déeſſe des bois. Ce nom vient de *Nemus*, qui ſignifioit *un bois agréable*. On appelloit auſſi *Nemus*, un endroit où ſe forma une ville, & où l'on voyoit un temple de Diane, dans la forêt d'Aricie, à quinze milles de Rome. Ainſi ces fêtes furent nommées *Némorales*, ou parcequ'elles étoient inſtituées en l'honneur de la déeſſe des bois, ou parcequ'on faiſoit alors des ſacrifices à cette déeſſe, dans le lieu appellé *Nemus*. Diane eſt appellée par Horace, *montium cuſtos nemorumque*. Stewechius rapporte trois anciennes inſcriptions, marquées ſur de vieilles pierres, où cette déeſſe eſt appellée NEMORENSIS. Helmenhorſtius en rapporte deux, l'une DIANÆ NEMORENSI, & l'autre ainſi, DIAN. REGINA UNDARUM. DECUS NEMORUM. * Horat. *carm. l.* 3, *od.* 22. Plin. *l.* 35, 7. Stewechius, *electis ad Arnobium*, *l.* 4. G. Helmenhorſtius, *ad eund. ibid.*

NEMOURS, *Nemeſium* ou *Nemoracum*, ſur la riviere du Loing, ville & duché de France dans le Gâtinois, a eu des ſeigneurs, puis des comtes, juſqu'en 1404 que le roi Charles VI l'érigea en duché & pairie. Elle eſt à dix-huit lieues de Paris, & doit ſon nom & ſes accroiſſemens à un oſſement de S. Jean-Baptiſte, que deux religieux de l'ordre de S. Auguſtin de Sébaſte en Samarie, qui paſſerent en France avec Louis VII, à ſon retour de la terre Sainte, y apporterent en 1147. La miſſion de ces deux religieux, étoit pour exciter les fidéles à contribuer de leurs aumônes pour la réédification de l'égliſe de S. Jean de Sébaſte, que Rodolphe, évêque de ce lieu, faiſoit rétablir, en conſidération du recouvrement que l'on avoit fait à Sébaſte d'une châſſe d'argent, où étoient renfermés les oſſemens à demi brulés, des prophétes Abdias & Eliſée & de S. Jean-Baptiſte, dont les corps, qu'on conſervoit auparavant à Sébaſte, avoient été jettés au feu par ordre de Julien l'*Apoſtat*, leſquels oſſemens à demi-brulés, quelques fidéles avoient ramaſſés & renfermés dans cette châſſe d'argent, ainſi qu'il ſe voit par la bulle de Rodolphe, & par celle de Guillaume, patriarche de Jéruſalem de l'an 1145, dont on conſerve les originaux dans les archives du prieuré de Nemours.

GAULTIER, I du nom, ſeigneur de Nemours, chambellan de Louis VII, qui avoit accompagné le roi en la Terre-ſainte, obtint du roi ſon maître la permiſſion de retenir dans ſa terre de Nemours, (qu'il avoit eue d'*Aveline* ſon épouſe, fille d'*Urſion* & d'*Aveline* de Traci, ſœur de *Renaud*, ſeigneur de Montfaucon en Brie, & fille de la ſœur de *Renault* de Châtillon, prince d'Antioche,) les deux religieux qui étoient paſſés avec le roi de Sébaſte en France. Il leur donna un hoſpice dans ſa terre de Nemours, où il leur fit bâtir une chapelle auprès de ſon château, dans laquelle ces religieux dépoſerent la relique de ſaint Jean-Baptiſte. La nouvelle s'en étant répandue par toute la France, tous les fidéles y accoururent de toutes parts : & comme le château de Gaultier, qui étoit la ſeule habitation qu'il y eût à Nemours, n'étoit pas capable de les contenir, quelques particuliers s'ingérerent de bâtir des hôtelleries aux environs de la chapelle, où la relique étoit en dépôt. Ces hôtelleries augmenterent ſi conſidérablement, & il s'y fit tant d'autres bâtimens, que Nemours en peu de temps devint un bourg conſidérable ; & même du vivant de Gaultier, I du nom, qui mourut fort âgé, Nemours acquit le nom de ville. Ce chambellan qui étoit fort charitable, y établit enſuite un hôtel Dieu, auquel il attacha de gros revenus, & donna ſon château à cet hôpital, pour ſervir de retraite aux pauvres pélerins qui venoient viſiter la ſainte relique. Il fit encore conſtruire un couvent pour les deux religieux de Sébaſte, à qui le roi aumôna vingt livres de rente à

prendre sur le domaine de Châteaulandon, & qui reçurent encore d'autres aumônes de différens seigneurs de la cour : car les Sarasins s'étant absolument emparé de la Terre-sainte, & ayant chassé de Sebaste les religieux qui y étoient, ceux qui s'étoient établis à Nemours pour ramasser les aumônes des fidéles qu'ils faisoient remettre à leur couvent de Sebaste, se trouverent dans la nécessité de rester en France; & en effet ils fixerent absolument leur établissement à Nemours, qui pour lors n'avoit d'autre paroisse que celle de saint Pierre, qui est aujourd'hui hors de l'enceinte de la ville, & dans l'un de ses fauxbourgs. Cette paroisse & celle de Notre-Dame d'Ormesson furent ensuite unies à la chapelle de Nemours, qui, à la sollicitation de Louis VII, fut érigée en paroisse sous le titre de S. Jean-Baptiste. Philippe *Auguste* en 1189 ratifia les donations que Louis VII son pere avoit faites aux religieux de Sébaste établis à Nemours. L'hôtel-Dieu fut ensuite réuni à la mense des prieur & religieux, par une bulle du pape Clément VII, en 1390. Toutes ces réunions subsistent encore aujourd'hui.

NEMOURS, maison ancienne, qui avoit pris son nom de la ville de Nemours, a produit de grands hommes. PHILIPPE de Nemours, I du nom, seigneur de Guercheville, vivoit dans le XII siécle, sous le regne de Philippe *Auguste*, & fut pere de GAULTIER, II du nom, seigneur de Nemours, qui vivoit l'an 1214. Celui-ci fut pere de PHILIPPE, II du nom, seigneur de Nemours, chambellan de France, qui épousa 1°. *Marguerite*, dame d'Ascheres : 2°. *Elizabeth*, dame de la Haye & Passavant. De la premiere il eut *Gaultier III*, seigneur de Nemours, maréchal de France en 1230 & 1257, mort sans lignée; *Philippe*, qui vendit la seigneurie de Nemours au roi S. Louis; *Jean*, seigneur de Guercheville, chanoine de Noyon & de Tours, qui vendit aussi l'an 1274, au roi Philippe *le Hardi*, les droits qu'il avoit sur Nemours; *Aubert*, chanoine de Paris; & *Guillaume*, qui épousa *Agnès*, dame du Moulin. De sa seconde femme, il eut GAULTIER de Nemours, seigneur d'Ascheres, qui épousa *Clémence* de Dreux, dont il eut *Blanche*, femme de *Guillaume* de Précigni, & deux autres filles. Depuis, le roi Charles VI érigea Nemours en duché & pairie, & l'échangea pour d'autres terres avec CHARLES III, dit *le Noble*, roi de Navarre, le 19 juin de l'an 1404. Ce duché retourna à la couronne en 1425, & y fut uni jusqu'en 1461, que le roi Louis XI le céda à JACQUES d'Armagnac, qui prétendoit y avoir quelques droits. Jacques laissa *Jean*, & *Louis*, morts sans enfans mâles. Ainsi le roi rentra dans ce duché, conformément à une clause des lettres de l'an 1404 : ce qui avoit été observé après la mort de Charles *le Noble*, qui n'eut d'enfans que *Blanche*, reine de Navarre. PIERRE de Rohan, seigneur de Gié, qui avoit épousé *Marguerite*, fille de *Jean* d'Armagnac, prétendit encore au duché de Nemours. Il mourut sans enfans, & cette mort termina le procès l'an 1507. Le roi Louis XII céda Nemours à son neveu, GASTON de Foix, qui fut tué à la bataille de Ravenne l'an 1512. Trois ans après le roi François I le donna à JULIEN de Médecis, qui avoit épousé *Philiberte* de Savoye, tante de ce monarque. Ensuite le même roi mariant l'an 1528, PHILIPPE de Savoye, son oncle, comte de Genevois, &c. avec *Charlotte* d'Orléans, fille de *Louis* d'Orléans, I du nom, duc de Longueville, lui fit don de ce duché, rachetable de la somme de cent mille livres, dont la postérité rapportée à SAVOYE a joui pendant plus de 150 ans. Ce duché a passé depuis à PHILIPPE de France, duc d'Orléans, & à sa postérité. * Du Chêne, *recherches des antiquités des villes de France*. Du Pui, *droits du roi*. Sainte-Marthe, *hist. généal. de France*. Guichenon, *hist. de Savoye*, &c.

NEMRA, ville forte de Palestine, sur le Jourdain, dans la tribu de Gad. * *Nombres*, 32, 3.

NEMRIM, ruisseau ou torrent des Moabites, qui coule dans la mer Morte. * *Isaïe*, 15, 6.

NEMROD ou NIMROD, fils de Chus, & petit-fils de Cham, étoit robuste, selon l'ecriture, & commença le premier d'usurper la puissance souveraine sur les autres hommes. Ce fut sous sa conduite que se fit le bâtiment de la tour de Babel, l'an du monde 1802, & 2233 avant J. C. car Nemrod, comme le marque positivement la Genèse, regna à Babylone, dans le pays de Sennaar, qui de son nom fut aussi appellé *pays de Nemrod, terra Nemrod*. On a observé à l'article d'Assyrie, que Nemrod fonda aussi Ninive, ce qui n'empêche pas que Gerard Mercator & Langius n'aient eu tort de le confondre avec Assur; l'écriture distingue très-nettement ces deux hommes : dans le partage de la terre, Assur se retira dans l'Assyrie, à laquelle il donna son nom : Nemrod y vint ensuite, & y bâtit quelques villes. Il n'est pas sans doute le même que Ninus; car ce dernier prince est fabuleux, ou du moins tout ce qu'on dit de lui est faux : mais il pouroit bien être celui que les Babyloniens ont adoré sous le nom de Bel. * *Genèse*, 10. S. Jean Chrysostome, *hom.* 29 *in Genes.* S. Jerôme, *in trad. Hebr. in Genes.* S. Epiphane, *in Panario*. S. Augustin, *l.* 16 & 18, *de civit. Dei*. Rupert, *l.* 4, *in Gen. c.* 43. Josephe, *l.* 1, *antiq. c.* 4 & 6. La chronique d'Alexandrie. Eusebe, *in chron.* Mercator, *in chron.* Pérérius, *l.* 15, *comment. in Gen. n.* 64. Bellarmin. Genebrard. Gordon. Abulensis. Cajetan. Oleaster. Del-Rio. Torniel. Salian. Sponde. Bochart, *Phaleg*, &c.

NENIE, *Nenia*, étoit une déesse du paganisme, à laquelle les anciens Romains avoient bâti un temple hors de la ville de Rome, près de la porte Viminale. Elle présidoit aux chants lugubres qu'on avoit accoutumé de faire dans les funérailles en l'honneur des morts; & ces chants contenoient les louanges de la personne qui venoit de mourir, mises en vers. Ils étoient prononcés d'une voix lamentable, au son des flutes & d'autres instrumens, par une femme qui se louoit pour cela, & qui s'appelloit, dans cette fonction, *Præfica*. Ce fut Simonide, poëte lyrique, de l'isle de Cée, qui introduisit le premier cette maniere de vers, & cette façon de les chanter, si nous en croyons Horace, en sa premiere ode du livre II. Ces chants funébres s'appelloient *Neniæ*, du nom de la déesse qui y présidoit. Ovide croit que ce nom vient du mot grec νεάτη qui veut dire *dernier*, à cause que c'étoit la derniere chose qu'on chantoit pour une personne; mais Acron prétend avec assez de vraisemblance, que *Neniæ* est un mot fait naturellement pour exprimer le ton triste & dolent de ces chanteuses : d'où vient qu'on trouve ce mot en quelques endroits, pour signifier toutes sortes de chants desagréables, même toutes sortes de discours ineptes; & saint Jérome l'a employé en ces derniers sens contre Rufin. Les flutes dont on se servoit dans les funérailles chez les païens, tant Grecs que Romains, servoient non seulement pour accompagner la voix de celle qui chantoit les louanges du mort; mais encore pour marquer les temps où il falloit que les assistans se frapassent la poitrine en signe de douleur; car ces frapemens de poitrine se faisoient en cadence, au son des flutes, selon le rapport de Lucien. * Festus. Varon, *de rebus vet. popul.*

Rom. Cicero, *de leg.* 2. Joan. Jacob. Hofman, *lex. universal.*

NENNIUS, souverain de Loëgrie, & fils d'*Helius*, roi des Bretons, anciens peuples d'Angleterre, fit paroître son courage dans la guerre qu'il soutint contre les Romains. Il tua dans une bataille Labiénus tribun, & désarma Jules-Cesar, qui lui porta néanmoins un coup, dont il mourut. Il fut enterré à Londres avec l'épée de César, comme il l'avoit ordonné. Ces faits auroient besoin de garants, & ont tout-à-fait l'air d'être fabuleux. * Pitséus, *de illust. Angl.*

NENNIUS ou NENIUS, abbé, Anglois de nation, disciple d'Elvoduge Probus, puis de Beulan, florissoit vers l'an 620. Il fit un livre de l'origine des Bretons insulaires, & quelques autres traités, dont Pitséus & Balæus font mention, *de scriptoribus Anglicis.*

NENTE (Ignace del) Florentin, entra dans l'ordre de S. Dominique, où il est mort en odeur de sainteté l'an 1648. C'étoit un homme fort adonné à la vie contemplative, sur laquelle il a laissé plusieurs ouvrages qui ne sont guère connus en France. Ce sont de pieuses affections sur la croix, la mort, la résurrection de Jesus-Christ: sur le purgatoire, sur le paradis, &c. Ils sont écrits en italien. Une partie a été imprimée, le reste est manuscrit, entr'autres un poëme intitulé, *la carità divina.* * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

NEOBULE, fille de Lycambe, Thébain, que son pere avoit promise en mariage au poëte Archilochus; mais venant à changer de résolution, & se repentant de sa promesse, il la refusa en mariage. Archiloque, pour s'en venger, fit des vers iambes si piquans contre Lycambe, que l'on croit qu'il s'en pendit de désespoir. NEOBULE est aussi le nom d'une amie d'Horace, dont il est parlé, *carm. l.* 3, *od.* 12, *v.* 5. * Joan. Jacob. Hofman, *lexic. univ.*

NEOCESARÉE, ville de la province de Pont, métropole de Cappadoce, est appellée aujourdhui *Nikar*, selon Leunclavius; *Tocato*, selon le Noir, & fut autrefois nommée, *Hadrianopolis*. Elle est située sur le fleuve Lycus, que les Turcs appellent *Choleli.* Jacques Gassot, qui fit imprimer son voyage de Venise à Constantinople, l'an 1606, dit qu'il y avoit près de-là un château situé sur une montagne fort haute, qui n'étoit pas tout-à-fait ruiné, où l'on voyoit un tombeau qu'on disoit être d'un roi de Perse. Elle fut érigée en évêché vers l'an 240, par Phédime, évêque métropolitain d'Amathe, qui en fit S. Grégoire *Thaumaturge* premier évêque. La ville de Néocésarée fut renversée l'an 343, excepté l'église. L'évêque & ceux qui se trouverent dedans, furent seuls préservés.

CONCILES DE NÉOCÉSARÉE.

Saint Grégoire *Thaumaturge*, prélat de Néocésarée, assembla, vers l'an 261, un synode en cette ville. On croit qu'on y écrivit une épître contre ceux qui mangeoient des viandes offertes aux idoles. Elle est rapportée dans le droit grec. Vers l'an 313, ou 314, treize des prélats qui avoient assisté au concile d'Ancyre, en célébrerent un autre à Néocésarée, où ils firent quatorze canons. Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans, a fait de très-belles remarques sur les VI & XII de ces canons. Le I dépose le prêtre qui se mariera. Le II impose pénitence à ceux qui se marient souvent; non pas pour condamner les noces, mais parceque cela fait trop voir d'incontinence. Le VI est au sujet des femmes des catéchuménes, qui sont grosses. Le VII défend aux prêtres de se trouver aux festins des seconds mariages. Le XI ordonne qu'un prêtre, qui avant son ordination aura commis un péché d'impureté, s'il le confesse, n'offre point l'Eucharistie, mais qu'il exerce seulement les autres ministeres de son degré. Il ajoute que l'opinion de plusieurs est que les autres péchés sont effacés par l'ordination. Le XII est contre les Cliniques, ou ceux qui recevoient le baptême étant malades. Nous avons ce concile de l'interprétation de Denys le Petit, dans le recueil d'Isidore Mercator, & dans les dernieres éditions des conciles.

NEOCESARÉE, ville de Syrie, étoit surnommée *Euphratesienne.* Les auteurs ecclésiastiques & les martyrologes parlent de Paul, évêque de cette ville, à qui Dioclétien fit couper les mains, & bruler les parties qui distinguent le sexe, pour avoir continué d'enseigner l'écriture à quelques femmes.

NEOCHABIS, roi d'Egypte, & pere du sage Bocchoris. * Athénée, *Dipnosoph. l.* 10.

NEOCLES, philosophe Athénien, frere d'Epicure, a écrit de sa secte. * Diogène *Laërce*, *l.* 10. *c.* 1. Il y a un autre NEOCLES, fils de Themistocles, dont nous parlons à l'article de son frere DEMOPOLIS. * Ælien, *variar. hist. l.* 2, *c.* 12.

NEOCLIDE, rhéteur Athénien, qui pilloit le trésor public: Aristophane l'a joué dans une de ses comédies, & le représente comme un chassieux, & sujet à la pituite. * Aristophane *in Pluto, act.* 1, *scen.* 2.

NEOCORES ou *Neocori*, étoient parmi les païens, en Grece, les chefs des autres prêtres. On donnoit aussi ce nom aux gardiens des temples, tel qu'étoit celui d'Ephèse, consacré à Diane, dont il est parlé aux actes des apôtres, *c.* 19, *v.* 24. On a encore donné ce nom aux empereurs. * Jul. Firmicus, *l.* 4. Macer, *in hierolexico.* Ce mot NEOCORUS a jetté dans l'embaras plusieurs antiquaires, à l'occasion de l'inscription qu'ils en ont trouvée sur d'anciennes médailles. La plupart ont prétendu que par ce nom on désignoit la solemnité de quelque nouvelle dédicace du temple.

NEOGENES, ayant ramassé des troupes avec Jason de Phérée, se rendit maître de la forteresse des Actiaques; mais comme il exerçoit un pouvoir tyrannique, il fut chassé par Therippis, Lacédémonien. * Diodor. *de Sicil. l.* 15, *in olymp.* C, *anno quarto.*

NEOMAGUS (Jean) étoit du pays de Gueldre. Il florissoit en 1537. Il enseigna les mathématiques dans l'université de Rostock. Il a écrit deux livres d'arithmétique. Il a fait des scholies sur divers traités de Bede; a traduit en latin la géographie de Ptolémée, & y a joint des indices des pays & des villes. * Sweertius, *pag.* 457.

NEOMENIE, c'est-à-dire, *nouvelle Lune* (de Νέος, *nouveau*, & μήνη, *Lune*) ou commencement du mois lunaire. Les Juifs font ce jour-là une fête, qui est marquée au livre des Nombres, *c.* 10, & *c.* 28. C'étoit au Sanhedrin ou aux juges de Jérusalem, de déterminer le jour de la nouvelle lune, parcequ'il étoit de leur jurisdiction de fixer les jours de fêtes. R. Léon de Modène dit que du temps du Sanhedrin, ces juges envoyoient ordinairement deux hommes qui revenoient les avertir sitot qu'ils avoient découvert la lune; & que sur leur rapport, ils faisoient publier que le mois étoit commencé ce jour-là. Mais depuis la ruine du temple, ils le font par des supputations; & l'on imprime tous les ans un calendrier, qui leur sert pour savoir les nouvelles & les pleines lunes, les quatre saisons de l'année, les fêtes, & autres choses de cette nature. Cette fête répond quelquefois à deux jours; savoir, à la fin de l'un, & au commencement de l'autre. Pendant ce temps on fait meilleure chere qu'à l'ordinaire; & il n'est point défendu

aux hommes de travailler, ni de vaquer à leurs affaires ; les femmes seulement ont coutume de s'abstenir de leur travail. Le soir du sabbat qui suit le renouvellement de la lune, ou un autre soir suivant, lorsqu'on apperçoit le croissant, tous les Juifs s'assemblent, & font une priere à Dieu, le nommant créateur des planetes, & le restaurateur de la nouvelle lune; puis se haussant vers le ciel, ils demandent à Dieu d'être exemts de tous malheurs; & après avoir fait mémoire de David, ils se saluent & se séparent. Pour égaler les années solaires avec celles de la lune, ils font un cycle, ou révolution de dix-neuf ans. De ces dix-neuf ans, il y en a sept de treize mois chacun: si bien que de deux ou de trois ans, l'un est de treize mois, qu'on appelle *Meubar*, c'est-à-dire, *intercalé*. Quand cela arrive, l'on compte deux fois le mois *Adar* : de sorte qu'il y a alors Adar premier & Adar second, que les Juifs nomment *Ve-Adar*. * *Voyez* Léon de Modène, *rits des Juifs*, *part.* 3, *c.* 2.

NEON, historien du II siécle, sous le regne de Marc-Aurele, écrivit les actes du martyre des saints freres, Speusippe & Meleusippe, que nous avons dans Surius. Les critiques croient qu'il avoit écrit en grec, & que ce qui nous reste n'est qu'une traduction latine. * Baronius, *in annal.* Surius, *t. I*, *die 17 januar. &c.*

NEOPHYTE, prêtre & moine Grec, qui vivoit vers l'an 1190, composa un livre, *des malheurs de l'isle de Chypre prise par les Anglois*, que l'on trouve dans le second tome des *monumens de l'église Grecque*, par Cotelier : il a fait aussi des sermons, & on en trouve 30 parmi les manuscrits de la bibliotheque Colbertine. * Cave, *in Cartoph.*

NEOPHON ou NEOPRON, poëte Grec, composa diverses tragédies, & étoit ami particulier de Callisthènes. Alexandre *le Grand* les fit mourir l'un & l'autre sous la CXIII olympiade, vers l'an 328 avant J. C. * *Consultez* Suidas.

NEOPTOLEME, poëte tragique, qui ayant eu ordre de Philippe de Macédoine de chanter un air sur le mariage d'Alexandre & de Cléopatre, fit, sans y penser, des vers qui préssageoient ce qui arriva à Philippe. * Diodor. *Sicul. l.* 16, *fol.* 557. Il y a un autre NEOPTOLEME, homme courageux, qui mourut à l'attaque de la ville d'Halicarnasse. * Diodor. *Sicul. l.* 17.

NEOPTOLEME, surnom de Pyrrhus, fils du fameux Achilles, & de Déidamie, *cherchez* PYRRHUS.

NEOSTAD (Corneille) jurisconsulte, naquit en 1549, & mourut en 1606. Il a écrit, *De pactis antinuptialibus*, & *Decisiones Hollandiæ*. * Meursius, *in Ath. Batav.* Sweertius, *p.* 194.

NEOTICHITES, peuples d'Eolie, dont la ville s'appelloit *Néotiche* ou *Murs-neufs*. Stephanus en fait mention. Ce sont aussi des peuples de Phocide, de Thrace, de la Carie, & de la Sarmatie Européenne. * Hofman. *lexic. univ.*

NEPENTHES. Il n'y a rien de plus célébre que les Népenthès d'Homere, ni rien de plus inconnu. Tout le monde en a parlé, & personne n'a encore pu dire au vrai ce que ce pouvoit être. Homere dit qu'Hélene s'en servit pour charmer la mélancolie de ses hôtes, & pour leur faire oublier leurs chagrins, & que c'est une plante qui croissoit en Egypte. Quelques-uns ont cru que c'étoit la plante appellée *Helenium*, du nom d'Hélene vraisemblablement. En effet, Pline lui attribue la même vertu, de réjouir & de dissiper la tristesse, lorsqu'on la prend avec du vin. D'autres disent que c'est l'*Oenopie*, dont à la vérité les effets ne sont pas si merveilleux que ceux du Népenthès d'Homere; mais Eustathe, commentateur de ce poëte, a remarqué qu'il y avoit de l'hyperbole dans la description de cette plante, & qu'il faut croire qu'Homere a exagéré sa vertu, lorsqu'il a dit qu'elle avoit le pouvoir de rendre les gens insensibles aux plus cruels déplaisirs, & aux accidens les plus tragiques; jusqu'à faire regarder avec des yeux secs la mort d'un pere ou d'une mere, le meurtre d'un frere, ou celui d'un fils extraordinairement chéri. Il y en a qui se sont persuadés que ce Népenthès étoit une fiction ingénieuse d'Homere, & qui interprétant allégoriquement ce que ce poëte en dit, veulent que ce ne soit autre chose que les agréables discours dont Hélene assaisonoit le vin & les mets de sa table, & par lesquels elle charmoit puissamment l'ennui de ses hôtes. Plutarque, Athénée, Macrobe, Philostrate, sont de ce sentiment. Eustathe même, qui ne nie pas qu'on ne puisse prendre cet endroit d'Homere historiquement & à la lettre, préfére néanmoins le sens figuré. Mais Théophraste, Diodore de *Sicile*, & Justin martyr, parlent constamment du Népenthès, comme d'une plante qui croit en Egypte; & Diodore dit que de son temps, c'est-à-dire, du temps d'Auguste, auquel les Romains faisoient un grand commerce avec les Egyptiens, les femmes de Thèbes en Egypte se servoient encore de cette plante pour le même effet. Ces sortes de plantes sont à présent plus communes parmi les Egyptiens & les peuples orientaux, que parmi les peuples d'Occident. Il est vrai néanmoins que l'Europe en a aussi quelques-unes, comme la buglose, la mélisse, & le safran qui ont cette vertu réjouissante. L'arec, que les Arabes appellent *Fausel*, inspire une gayeté si excessive, qu'elle va jusqu'à l'extravagance, & qu'elle se change même quelquefois en une espéce de fureur : ce qui fait que dans les pays du grand Mogol l'usage n'en est pas permis à tout le monde. L'herbe appellée *Dutroa*, fameuse dans l'Amérique, porte une graine assez semblable à celle des melons, qui étant mise dans du vin, cause à ceux qui en prennent une joie insensée, accompagnée d'un ris violent & continuel. Ceci a rapport à ce que Diodore *de Sicile* raconte de l'insensibilité prodigieuse de certains Ethiopiens Troglodytes, qui demeuroient, dit-on, immobiles à la vue de ceux qui les abordoient, & sans donner le moindre signe qu'ils prissent garde à eux. Ils recevoient même les coups & les blessures, sans en témoigner aucune douleur : ce qui pouvoit être l'effet d'une espéce de Népenthès que ces insensibles avoient pris. Comme les voyageurs qui les rencontrerent, ne virent qu'eux sur la côte où ils avoient abordé, ils s'imaginerent que ceux du pays étoient tous faits de cette maniere. Il faut encore remarquer que Népenthès en grec Νηπενθὲς, n'est pas le nom propre de cette plante, mais une épithete, qui signifie, *remede contre la tristesse & la douleur ;* ainsi ne sachant pas le véritable nom, il est difficile de savoir quelle est cette plante si merveilleuse dont Homere a parlé. Ceux qui entendent le grec verront ceci dans le vers de ce poëte, *odyss.* Δ

Νηπενθές τ' ἄχολόν τε, κακῶν ἐπίληθον ἁπάντων.

C'est-à-dire, *qui chasse la tristesse & la douleur, qui appaise la colere, & qui fait oublier tous les maux.* * Dissertation de M. Petit, *sur le Népenthès*, en 1689.

NEPER (Jean) Ecossois, inventeur des logarithmes d'arithmétique, vivoit en 1614, & étoit baron de Merchiston. Il publia divers traités de mathématiques; *Canon ad singula quadrantis minuta compositus; Rabdologia*, *&c.* * Cruger, *præfat. in praxin trigonometricæ.* Vossius, *de math. &c.*

NEPHALIES, sacrifice de certaines fêtes des Grecs, furent ainsi appellés de Νηφάλιος, *sobre*, parcequ'on y offroit de l'hydromel, & non du vin comme aux autres. Les Athéniens faisoient d'ordinaire ce sacrifice au Soleil & à la Lune, à la Mémoire, aux Nymphes, à l'Aurore & à Vénus, & y bruloient toutes sortes de bois, hormis ceux de la vigne, du figuier & du murier, parceque ces arbres sont les symboles de l'ivresse. * Erasme, *en ses Chiliades*.

NEPHAN, parent de David, roi d'Israël, étoit un très-vaillant homme, qui dans la guerre de ce prince contre les Philistins, fut envoyé contr'eux avec un corps d'armée, où il s'acquit une très-grande réputation. Il combatit seul à seul le plus fort & le plus vaillant des ennemis, & le tua; ce qui jetta une si grande terreur dans leur armée, qu'ils prirent la fuite, & il y en eut un très-grand nombre de tués. * Josephe, *antiquit. liv. VII*, *chap.* 10.

NEPHER-CHERES ou NECHEROPHES, dix-huitiéme & dernier roi du royaume des Thinites, en Egypte, commença à regner l'an 1642 avant J. C. & regna 28 ans. Sous son regne, les Libyens se révolterent, & la domination des Thinites finit en sa personne, après avoir duré 603 ans. * Manethon, *apud Euseb.* Du Pin, *biblioth. univers. des histor. prof.* Il y a un roi des Tanites, qui s'appelle aussi NEPHECHERES, qui n'a commencé à regner que l'an 886 avant Jésus-Christ. On a dit ailleurs que les dynasties d'Egypte étoient quelque chose de fort incertain.

NEPHÉS-OGLI: ce nom signifie parmi les Turcs, *fils du S. Esprit*, & on le donne à certaines gens qui naissent d'une façon extraordinaire, je veux dire, d'une mere prétendue vierge. Il y a, dit-on, de certaines filles Turques, qui se tiennent dans certains lieux à l'écart, où elles ne voient aucun homme. Elles ne vont aux mosquées que rarement: & lorsqu'elles y vont, elles y demeurent depuis neuf heures du soir jusqu'à minuit; & y joignent à leurs prieres tant de contorsions de corps & tant de cris, qu'elles épuisent toutes leurs forces, & qu'il leur arrive souvent de tomber par terre évanouies. Si elles se sentent grosses depuis ce temps-là, elles disent qu'elles le sont par la grace du S. Esprit, & c'est pour cela que les enfans dont elles accouchent sont appellés *Nephés-Ogli*. Ils sont considérés comme des gens qui ont le don des miracles. Si tout cela est vrai, c'est une grossiere imitation de la naissance de J. C. & si cela n'est pas vrai, & que ceux qui le débitent l'aient inventé pour se moquer de cette naissance miraculeuse du Sauveur, ils ont perdu leur peine; car tous ces contes faits en l'air n'infirment en aucune maniere la vérité de l'histoire de l'évangile. * Georgiewitz, *c.* 1. Septemcastrensis, *de moribus Turcarum*, *pag.* 47, *apud* Hottinger, *histor. Orient. pag.* 295.

NEPHI, *cherchez* NEPHTAR.

NEPHREUS, roi d'Egypte, appellé par les Lacédémoniens pour leur donner du secours, parcequ'ils avoient envoyé Agésilaüs en Asie, contre Artaxerxès. Nephreus fournit une flotte de cent petits navires, & une grande quantité de bled, laquelle ayant abordé à Rhodes, qui s'étoit déja déclarée pour les Perses, fut prise par Conon. * Diodor. *Sicul. l.* 14.

NEPHTALI, sixiéme fils de *Jacob*, dont la mere nommée *Bala*, étoit servante de *Rachel*, naquit vers l'an 2290 du monde, 1745 avant J. C. & donna son nom à une des tribus d'Israël, qui eut son partage vers la mer de Galilée. * *Genèse*, *c.* 30.

NEPHTALI ASCHENASI, Allemand, rabbin, habitant de Saphet dans la Galilée, a écrit des sermons pour les fêtes, imprimés à Venise l'an 1596, sous le titre *imre sepher*, ou *discours éloquens*. Il y a sous ce titre un autre livre, fait par R. Absalon Mizrach, imprimé à Lublin, qui est un commentaire sur la loi, ou plutôt un ouvrage de grammaire. * Bartolocci, *biblioth. rab.* Basnage, *hist. des Juifs, depuis* J. C. *jusqu'à présent*, *tome VII*, ou l'édition que Du Pin en a donnée avec des changemens.

NEPHTHAR, qui signifie *purification*, est le nom que le prophéte Néhémie donna au lieu où il trouva le feu sacré, que les Juifs y avoient caché lorsqu'ils furent menés captifs à Babylone, & le peuple continua à lui donner ce nom. Il est près de la Piscine probatique. Il y en a même qui croient que c'est cette Piscine qu'Artaxerxès fit entourer de murailles, & qu'il fonda un revenu pour avoir soin des pauvres qui iroient s'y réfugier. * II. *Machab.* 1, 36.

NEPHTOA, fontaine près de Jérusalem. Quelques-uns croient que c'est celle où les sacrificateurs des Juifs cacherent le feu sacré, quand ils furent transportés à Babylone. * *Josué*, *XV*, 9; *XVIII*, 15.

NEPHTUIM, fils de *Mesraim*, duquel est sorti un peuple qui a habité l'Egypte inférieure. * *Genèse*, 10, 13. Sanson.

NEPI, *Nepet* ou *Nepita*, ville de l'état de l'Eglise dans la province du Patrimoine, sur la riviere de Triglia, avec une évêché qui ne releve que du saint siége; mais qui fut uni à celui de Sutri dès l'an 1436, par le pape Eugène IV. La ville est petite, près du chemin de Rome à Viterbe. * Hoffman, *lexic. univ.*

NEPOMUCK (Jean de) chanoine de l'église métropolitaine de Prague, confesseur, prédicateur, & martyr, a honoré son pays dans le XIV[e] siécle. Il naquit en effet vers l'an 1320, à Nepomuck, ville de la province de Pilsen en Bohême, & l'on assure qu'il fut pieux dès son enfance. Il fit ses premieres études à Ziateck, ville de Bohême, & les acheva à Prague, où il devint en peu de temps docteur en philosophie d'abord, & ensuite en droit canon & civil, & enfin en théologie. Etant entré dans l'état ecclésiastique, il y brilla également par sa science, par sa grande piété & par son zèle dans l'exercice du ministere de la parole, qu'il accomplit avec fidélité & avec succès, même dans les cours des princes. Il refusa avec constance jusqu'à trois évêchés qui lui furent offerts successivement, & ce ne fut qu'avec peine qu'il accepta le titre d'aumônier de Wenceslas, & qu'il se chargea de la direction spirituelle de la reine Jeanne, femme de Wenceslas, & fille d'Albert, duc de Baviere. C'est qu'il haïssoit toutes les distinctions, & que son humilité étoit sincere. La piété dans laquelle la reine Jeanne faisoit de grands progrès sous sa conduite, n'empêcha pas les courtisans de l'accuser d'avoir avec quelque autre qu'avec le roi un commerce illegitime. Wenceslas trop facile à écouter la calomnie, fait venir Népomuck, veut l'obliger à déclarer ce que la reine lui disoit en confession; & sur le refus qu'il en fit, le roi se mit en colere; ce qui n'affoiblit pas le pieux confesseur, bien instruit du secret inviolable de la confession. Il osa même peu après se présenter de nouveau devant Wenceslas, pour l'arrêter dans une action cruelle qu'il avoit ordonnée contre un officier de sa cuisine; & s'il n'y réussit pas, au moins parla-t-il avec cette liberté chrétienne que le zèle & la vraie piété donnent ordinairement aux saints. Jean eut pour récompense la prison, d'où Wenceslas ne le tira pas

après que pour l'inviter à sa table. Mais c'étoit un nouveau piége qu'il lui tendoit. Dans un entretien particulier, qu'il vouloit en effet avoir avec lui, il le tenta encore pour l'engager à violer le secret de la confession ; & comme Jean le refusa toujours, Wenceslas, irrité plus que jamais, le fit traîner de nouveau en prison, lui fit mettre les entraves aux pieds, & souffrir plusieurs autres tourmens. Cependant Wenceslas revenu à lui-même, condamna sa fureur, fit panser les plaies du saint, & le rendit à sa liberté & à ses fonctions. Mais ce ne fut pas pour long-temps. Wenceslas toujours agité de la même passion de savoir ce que la reine sa femme disoit en confession à Jean, & toujours refusé comme la justice le demandoit, se porta enfin contre lui aux derniers excès où les premiers méritoient de le conduire. Il le fit jetter du pont de la Moldave dans la riviere, où il se noya. C'étoit la surveille de l'Ascension de l'an 1383. Comme il y avoit déja plusieurs années qu'il étoit chanoine de Prague, ses confreres ayant appris sa mort s'emparerent de son corps ; & l'on assure que Dieu a opéré plusieurs miracles à son tombeau, & par son intercession. Le saint siége l'a déclaré bienheureux en 1721, & a permis que l'on honorât sa mémoire d'un culte public. On a aussi institué en son honneur une confrérie, où le but principal des confreres est de demander le bon usage de la langue, comme on le voit par un traité fait en latin pour eux sur ce sujet, & dans lequel on trouve beaucoup de piété & de solidité. Il a été imprimé à Mayence en 1725, *in-8°*, & l'on trouve dans le même volume un office pour la fête du bienheureux Jean de Népomuck, & un abrégé de sa vie au commencement de tout l'ouvrage.

NEPOS (Cornelius) historien Latin, florissoit du temps de Jules-Cesar, & vécut, selon S. Jérome, jusqu'à la sixiéme année de l'empire d'Auguste, c'est-à-dire, vers l'an 716 de Rome. Il étoit d'Hostilie, petit bourg du territoire de Vérone, dans la Gaule Cisalpine. Ausone veut néanmoins qu'il soit né dans les Gaules ; & ce sentiment peut être vrai, pourvu que par le nom de Gaule on entende la Gaule Cisalpine, qui est en Italie. Cicéron & Atticus furent des amis de Cornélius Népos, qui écrivit les vies des historiens Grecs, puisqu'il en fait lui-même mention en celle de Dion, parlant de Philistus. Ce qu'il dit dans celles de Caton & d'Annibal, témoigne aussi qu'il avoit ecrit les vies des capitaines & des historiens Latins. Il avoit laissé d'autres ouvrages qui sont perdus ; & nous n'avons plus de lui que les vies des plus illustres généraux d'armée Grecs & Romains, que le malheur du temps lui a voulu dérober, pour en attribuer la gloire à Æmilius Probus dans le quatriéme siécle. On dit que ce dernier trouvant ce livre de Népos, dont on ne se souvenoit plus, le fit publier sous son nom, pour s'insinuer dans les bonnes graces de Théodose ; mais la suite des temps a fait connoître cette supercherie, quoique plusieurs savans personnages aient confondu ces deux auteurs. On a une belle traduction françoise de ses vies des capitaines, par M. le Gras de l'Oratoire à Paris 1729. * Saint Jérôme, *in chron.* Pline, *l.* 3, *c.* 18. Catule, *epist.* 1. Ausone, *epist.* 24. Aulu-Gelle, *l.* 7, *c.* 18. Charisius, *l.* 1. Vossius, *de hist. lat. l.* 1.

NEPOS, évêque d'Egypte, qui vivoit dans le III siécle, vers l'an 254, embrassa l'erreur des Millenaires, & soutint qu'après le jugement universel, les prédestinés demeureroient sur la terre, où ils jouiroient de toutes sortes de délices du corps & de l'esprit. Il fondoit cette rêverie sur un passage de l'apocalypse mal entendu, comme avoient fait Papias, saint Irénée, & plusieurs peres. Népos étoit d'ailleurs recommandable par sa science, & avoit même composé beaucoup d'hymnes pour l'église. Denys d'*Alexandrie*, qui lui rend ce témoignage, réfuta son opinion par écrit, & de vive voix dans une conférence, où il répondit si bien à un livre dont les défenseurs de cette impiété faisoient leur bouclier, qu'un des principaux, nommé *Coration*, changea de sentiment, & fut imité par plusieurs autres. Népos étoit mort alors. * Eusébe, *l.* 7, *hist. c.* 19. S. Jérôme, *praef. in Isai.* Baronius, *ann.* 264. D. Ceillier, *histoire des auteurs sacr. & eccl. t.* 2.

NEPOS (Julius) fils de *Népotien*, & d'une sœur de *Marcellin* Patrice, ôta l'empire à Glycerius l'an 474, & se fit déclarer auguste à Ravenne. Oreste l'obligea de quitter l'Italie l'an 475. Il se retira dans une de ses maisons près de Salone en Dalmatie, où il fut assassiné l'an 480, par deux de ses gens subornés par Glycérius. * Jornandez, *in chron.* Cassiodore. Evagre, &c.

NEPOTIEN (Flavius Popilius) fils d'*Eutropie*, sœur de Constantin *le Grand.* Après la mort de l'empereur Constant, il prit, par le droit du sang, la qualité d'empereur à Rome, le 3 juin de l'an 350, dans le même temps que Magnence usurpoit la même puissance dans les Gaules. Népotien ne jouit de ce titre que vingt-cinq jours, au bout desquels Anicet, prevôt de la ville, gagné par Magnence, lui ôta le diadême & la vie, le vingt-huitiéme jour du même mois. * Zosime, *lib.* 2. Victor, *in epit. histor.* Socrate, *lib.* 2, *&c.*

NEPOTIEN, prêtre Italien, ami de saint Jérôme, fut élevé par son oncle Héliodore, évêque d'Altino, qui lui conféra les odres sacrés. Saint Jérôme lui a écrit une lettre sur les devoirs des clercs, que Népotien pratiquoit avec un zèle & une exactitude surprenante. Il mourut fort jeune vers la fin du IV siécle. On fait mémoire de lui dans le martyrologe au 11 mai. * S. Hieronym. *epist. ad Nepot.*

NEPTUNALES, fêtes des Romains, qu'ils célébroient au mois de juillet en l'honneur de Neptune, dieu de la mer. * Tertullien, *liv.* 2, *Spectac. chap.* 6.

Ces jeux portoient aussi les noms des autres dieux & déesses. Ils s'appelloient *Magalenses* & *Apollinares*, comme aussi *Cereales* & *Neptunales*, *Latiares* & *Florales*, & se célébroient en commun. On en trouve quelque chose dans un vieux marbre, dont le fragment est conçu en ces termes : *Flaviae. Q. F. saluti. Conjugi charissimae. L. Publicius. Italicus. dec. orn. sibi. posuit. quam. ipse. extruxit. die. Neptunaliorum. Parentibus. Spor...... bini dividerentur. & decur. XXVIII. sive..... centeni. quinquageni. V. soliti arcam Publiciorum. Flaviani. & Italici. filiorum. & arcam. in. qua. posita. est. Flavia. salutaris. uxor. ejus. rosis. die. XV. sacrificent.* * Thom. Dempster. *Paralip. in Jorn.* Rosin. *antiq. Roman. l.* 4, *c.* 11. Les Neptunales, ou les fêtes de Neptune, comme les appelle Varron, tomboient au 10 des calendes d'août. * Rosin, *au chapitre déja cité.* Varro, *de ling. lat. l.* 5. Vossius, *de idololatria*, *l.* 5, *c.* 15.

NEPTUNE, dieu de la mer, fils de Saturne & d'Ops, & frere de Jupiter & de Pluton. On prétend que sa mere le cacha aussitôt qu'il fut venu au monde, afin de le dérober à la fureur de Saturne ; qu'elle le mit dans une bergerie, & le confia aux bergers ; qu'elle substitua en sa place une bête dont elle supposa être accouchée. Quand Neptune fut devenu grand, il épousa Amphitrite, & eut plusieurs enfans de diverses concubines. On dit qu'ayant été chassé du ciel avec Apollon, pour avoir conspiré contre Jupiter, il bâtit les murailles

de Troye, & punit Laomédon, roi de Phrygie, qui lui refusoit son salaire. Il eut différend avec Minerve, & lui disputa l'honneur de donner le nom à la ville d'Athènes, où il fit naître un cheval d'un coup de trident. C'est pour cette raison que les anciens lui sacrifioient cet animal, & que les Romains avoient institué les jeux *Circenses*, où l'on faisoit des courses de chevaux en l'honneur de Neptune, selon quelques auteurs. Ce dieu, que l'on nomme en grec ποσειδῶν, avoit été un ancien pirate, qui s'étoit rendu si redoutable sur la mer, qu'il en eut l'empire pendant sa vie parmi les Grecs; & qu'après sa mort on crut qu'il en étoit devenu le dieu, & qu'il dépendoit de lui de la troubler quand il vouloit. *Posedoni*, en langue phénicienne, dont on se servoit alors dans la Grèce, signifie *Briseur de vaisseaux*. * Hygin, *in fab.* Ovide, *metam.* Cartari, *de imag. deor. &c.*

Neptune a eu plusieurs surnoms. Il étoit honoré à Athènes, sous le nom I, d'Asphalée, ASPHALEUS, du grec Ἀσφάλειος, afin de procurer la sureté ἀσφάλειαν, à ceux qui étoient sur mer. Neptune étoit le premier & le plus ancien patron de la ville d'Athènes, ainsi que l'on voit dans Aristophane. Il avoit aussi un temple à Tenare, où les poëtes disent qu'il faisoit reposer les chevaux marins. * *Voyez* Stace, *Theb. l.* 1. Corn. Nepos, *c.* 4, *sur Pausanias, & les remarques des critiques sur cet endroit.* II. CONSUS, parcequ'il donnoit de bons avis. Il étoit particuliérement honoré à Rome sous cette qualité. Les Romains prétendoient entr'autres, qu'il avoit donné conseil à Romulus de faire l'enlévement des Sabines. Il avoit aussi à Rome un autel souterrein proche le grand cirque, & on lui faisoit des sacrifices aux fêtes consuales. * Diodore de *Sicile*, *l.* 6, *c.* 15. Plut. Dionys. *l.* 2, *&c.* III. Il étoit surnommé DAGON par les Philistins, du mot hebreu *Dag*, qui signifie *un poisson*. IV. Il étoit surnommé ENNOSIGÉE, du grec Ἐννοσίγαιος, qui signifie *frapant la terre.* * Juvenal, *sat.* 10, *v.* 182, a employé cette épithete,

Ipsum compedibus qui vinxerat Ennosigæum.

V. EQUESTER, ou HIPPIUS, du grec Ἵππιος, l'*Ecuyer;* parcequ'il est le premier qui a trouvé l'art de domter les chevaux, ainsi que Diodore de *Sicile* le raconte à l'endroit déja cité. Il étoit aussi fort honoré des Romains sous cette qualité. C'est pour cela que dans les jeux du cirque, consacrés à Neptune, la pompe & la magnificence des chevaux étoit grande, & les courses qui s'y faisoient étoient très-célébres & fort fréquentées. * Goodwin, *anthol.* R. VI. NATALITIUS: il eut un temple à Lacédémone sous ce nom, parcequ'il présidoit, dit-on, à la naissance des hommes, que Neptune augmente & fait croître par ses eaux. VII. REDUX, dans quelques anciennes médailles; on en voit une de l'empereur Vespasien, dans laquelle Neptune tient de sa main droite un dauphin, & de la gauche un trident, avec cette inscription: IMP. T. VESP. AUG. NEPT. RED. * Joan. Rosin; *antiq. rom. l.* 2, *c.* 13. Neptune avoit un temple à Rome, dans le neuviéme quartier de la ville, & une petite chapelle. * Publius Victor. VIII. SATIVUS, honoré sous ce nom parmi les Grecs. * Plutarque, *Symposiac. l.* 5. *Probléme* 3. IX. SECOND JUPITER, ainsi nommé par les Nymphes dans Claudien, *Nupt. Honorii*, *v.* 176. *Voyez* aussi Stace *Achilleid. l.* 1, *v.* 48. X. SISICHTHON, du grec Σεισίχθων, du mot σείω, *quatio, concutio, fraper*, & χθὼν *la terre;* comme qui diroit, *terræ conquassator, qui ébranle la terre;* parceque dans les tremblemens de terre, il paroît d'ordinaire en certains endroits une grande abondance d'eau. XI. L'on voit aussi le nom de TRITON donné à Neptune, comme dans Lycophron; & dans Actius, ancien poëte, cité par Cicéron, *de nat. deorum*, *l.* 2. * Jac. Joan Hofman, *lexicon universale.*

NEPVEU (François) Jésuite de Bretagne, né à Saint-Malo le 29 avril 1639, embrassa l'institut des Jésuites le 12 octobre 1654, & fit la profession solemnelle des quatre vœux le 15 août 1672. Il professa les humanités & la rhétorique durant six ans, & la philosophie pendant huit ans. Il fut chargé ensuite de divers gouvernemens dans quelques maisons de sa société, & il s'aquitta de ces emplois avec autant de zèle que de lumiere. Il étoit à la tête du collége de Rennes, lorsqu'il mourut; mais on ne dit point en quelle année. Il est auteur des thèses de philosophie soutenues le 13 août 1679, par Louis de la Tour d'Auvergne, prince de Turenne, qui sont remarquables, non seulement par leur étendue & leur solidité, mais encore parcequ'elles sont ornées de symboles, d'inscriptions & de vignettes, dues au génie & au bon gout du pere Charles de la Rue, de la même société. Tous les ouvrages du pere François Nepveu ont la piété & la morale pour objet; tels sont: 1. *Association pour demander l'amour de Notre Seigneur Jesus-Christ;* à Nantes, 1681, *in*-12. 2. *Méthode d'oraison*, à Nantes, *in*-12. 3. *De l'amour de Notre Seigneur Jesus-Christ;* à Nantes, 1684 & 1688, *in*-12, à Paris 1691 & 1698. Le pere Paul Segneri a traduit cet ouvrage en italien, sous ce titre: *Dell'amore di Giesu-Christo, & de mezzi per acquistarlo*, à Lucques, 1707, à Florence, 1711, à Modéne, 1712, *in*-12. 4. *Exercices intérieurs pour honorer les mysteres de Notre Seigneur Jesus-Christ*, à Paris, 1691, *in*-12. 5. *Retraite selon l'esprit & la méthode de saint Ignace*, à Paris, 1687, *in*-12, & encore en 1701 & 1716; cet ouvrage a été traduit en latin, & imprimé ainsi à Ingolstadt, en 1707, *in*-8°. 6. *La maniere de se préparer à la mort pendant la vie, qui peut servir pour une retraite de huit jours*, à Paris, 1693, *in*-12, & traduit en italien, à Venise 1715, *in*-12. 7. *Pensées & réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année*, à Paris, 1699, *in*-12, en 4 tomes; cet ouvrage a été traduit 1°. en latin, à Munich, 1709, *in*-12, 4 tomes; 2°. en italien, à Venise, 1715, *in*-12, 4 tomes. 8. *L'esprit du Christianisme, ou la conformité du Chrétien avec Jesus-Christ*, à Paris, 1700, *in*-12. 9. *Conduite chrétienne, ou réglement des principales actions, & des principaux devoirs de la vie chrétienne*, à Paris, 1704, *in*-12. 10. *Retraite selon saint Ignace, pour les ecclésiastiques*, à Paris, 1706, *in*-12. 11. *Retraite spirituelle pour les personnes religieuses, & pour celles qui aspirent à une plus grande perfection*, à Paris, 1708, *in*-12. * Mémoires manuscrits latins du pere Oudin, Jésuite.

NER, étoit oncle de Saül, premier roi d'Israël; & pere d'Abner, général de l'armée de ce prince. * I *Rois*, 14, 50. Abiel, pere de Cis, & grand-pere de Saül, s'appelloit aussi Ner. * *Paralip.* 3, 33.

NERAC, ville de France dans la Guienne, capitale du duché d'Albret, est située sur la riviere de la Baize, qui la divise en deux parties, dites *le Grand & le petit Nerac*, environ à trois lieues au-dessous de Condom, & à deux de la Garonne. Les sires d'Albret y firent autrefois bâtir un château, où il y avoit de beaux jardins. Le roi Henri IV, lorsqu'il n'étoit que roi de Navarre, demeura assez long-temps à Nérac, où l'on plaça la chambre de l'edit. On l'en ôta sous le roi Louis XIII, parceque les habitans de cette ville, qui étoient Huguenots, avoient eu part à la révolte de leur parti. La reine Catherine de Médicis eut une conférence à Nérac avec le roi de Navarre l'an 1579, & y conclut un traité avec les Huguenots. Les murailles

railles de Nérac furent rasées dans les dernieres guerres civiles. * Baudrand. Sanson.

NERATIANUS PESCENNIUS, illustre Romain, fut mis à mort avec ses deux freres *Festus* & *Aurélien*, sans avoir été entendus, par l'ordre de l'empereur Sévere. * Elius Spartianus, *dans la vie de cet empereur*, *c.* 13.

NERATIUS (Lucius) Romain est fameux dans l'histoire, par le mauvais usage qu'il faisoit de ses richesses. Il ne marchoit jamais qu'avec un esclave qui portoit une bourse pleine d'argent. Lorsqu'il rencontroit quelqu'un de médiocre condition, il ne manquoit pas de lui donner un soufflet, & lui faisoit satisfaction en lui donnant vingt-cinq sols, qui étoit la somme ordonnée par les loix des douze tables pour la réparation de cet affront. Les meilleurs éditions d'Aulu-Gelle nomment cet homme *Veratius*, & non Nératius.

NERATIUS PRISCUS, ancien jurisconsulte, vivoit vers l'an 110, sous Trajan, qui eut beaucoup de considération pour lui, & voulut même le nommer son successeur à l'empire. Il fit divers ouvrages; comme *Membranarum, l. VII; Quæst. III; Resp. V; Epist. IV; E. Plautio X; Regular. XV; De nuptiis I*, *&c.* qui sont cités dans les livres des Pandectes, &c. Aulu-Gelle fait mention de cet auteur en parlant du livre des noces, qu'il avoit publié. * Rutilius, *in vit. jurisc.* Aulu-Gelle, *l.* 4, *c.* 4, *noct. attic.* Gesner. *in biblioth. &c.*

NÉRAULT (Simon) docteur en théologie, religieux de l'ordre des Freres Prêcheurs, étoit de Bourges, & y fit profession. Il y demeuroit encore en 1530, lorsqu'il fit imprimer à Poitiers, chez Jacques Bouchet, la même année 1530, un livre *in*-8°. intitulé: *Le flagice de peste, traitant des signes indicatifs de peste; des causes provocatives d'icelle; les moyens pour empêcher ses effets & malices par voie naturelle & spirituelle; de sa dilatation, & du pouvoir qu'elle a d'infecter:* ce livre est dédié à Antoinette d'Illiers, veuve de Robert Chabot, barone de Clervaux, Du-Chêne-Doré, dame de Bauffay, &c. Jean Bouchet, surnommé *le traverseur des voies périlleuses*, procureur à Poitiers, parle de cet écrit & de son auteur dans la soixante-quatorziéme de ses épîtres familieres, en vers françois. La Croix-du-Maine & Du-Verdier parlent de Nérault & de son traité, dans leurs *bibliothéques françoises*; & après eux, le pere Echard, dans la *bibliothéque des écrivains de l'ordre de saint Dominique*, tome II, p. 81; mais Bouchet est celui qui en parle plus en détail.

NERÉE, *Nereus*, dieu marin, fils de l'Océan & de Thetys, épousa sa sœur Doris, & en eut cinquante filles, qu'on nomme ordinairement *les Nymphes Nereïdes*, dont les poëtes parlent souvent. * Homere, *l.* 6, *Iliad.* Orphée, *in hymn. Nereid.*

NERÉE & ACHILLÉE (saints) martyrs à Terracine, dans le temps de la persécution de Domitien, avoient un culte bien établi dans l'église romaine dès le temps de saint Grégoire *le Grand*, qui prononça dans leur église une homélie le jour de leur fête. Cette église ayant été ruinée, fut rétablie sous le pontificat du pape Clément VIII, par Baronius, cardinal de ce titre, qui y fit rétablir la station. Quelques auteurs croient que c'est ce Nerée que saint Paul salue dans son épître aux Romains, *c.* 16, *v.* 15. Les actes du martyre de ces saints n'ont pas grande autorité. On fait leur fête au 12 mai. * De Tillemont, *mém. pour servir à l'hist. eccl. tome II*, Baillet, *vies des saints.*

NEREGEL, nom de deux généraux de l'armée de Nabuchodonosor, qui se trouverent au siége & à la prise de Jérusalem, l'année onziéme du regne de Sédécias, roi de Juda. * *Jérémie* 39, 3.

NERGAL, idole des Samaritains, étoit représentée sous la figure d'un coq, ce qui étoit le symbole du soleil. Cette idolatrie avoit été introduite dans la Samarie par les Cuthéens, peuples originaires de Perse, où l'on adoroit le soleil & le feu. *Nergal* en langue samaritaine, signifie *Coq.** Kircher, *Oedipus Ægypt.acus*, *t. I.*

NERI, pere de *Salathiel*, & l'un des ancêtres, de Jesus-Christ, selon la chair. C'est peut-être le même que Joachim ou Jéchonias, à qui le peuple, dit Philon, donna ce nom, qui signifie *mon flambeau*, pendant la captivité de Babylone, lorsqu'Evilmerodach commença à les traiter honorablement. * *S. Luc*, 3, 27.

NERI (Thomas) d'une ancienne & illustre famille de Florence, entra fort jeune dans l'ordre de saint Dominique, où il brilla par la sainteté de sa vie, & par son éloquence dans la chaire. On dit qu'il fut souvent prieur dans les maisons de la province de Rome, & qu'il eut la conduite des études à Perouse; à quoi on ajoute que rien n'étoit plus charmant que sa conversation. Il publia l'an 1564, à Florence, l'apologie de Jérôme Savonarole: *Apologia in diffesa della dottrina di frà Gerolamo Savonarola*, & la vie de la B. Catherine Ricci, qu'il avoit connue très-particulierement. Il mourut à Perouse le 5 août 1598, ainsi que l'a écrit Razzi. Poccianti, & Altamura, qui ont placé sa mort à l'an 1567, se sont trompés. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

NERI (Emanuel) Jésuite, Piémontois, étoit sacristain du collége de Colovar, lorsque Moyse Szekeli fut reçu dans cette ville en 1603, par les magistrats, à condition qu'il leur abandônneroit les Jésuites. Moyse, qui étoit Arien comme eux, accepta la condition; & dès qu'il fut entré dans la ville, les Ariens de son armée, mêlés avec ceux de la ville, s'allerent jetter en armes sur le collége & l'église des Jésuites; ils y commirent mille impiétés accompagnées de blasphêmes contre Jesus-Christ, contre sa sainte Mere, contre les Saints; & comme ils prenoient le saint ciboire pour en profaner les hosties, le pere Néri s'étant jetté, armé d'un saint zèle, au milieu d'eux, pour les en empêcher, ils le massacrerent, & le laisserent étendu mort parmi les hosties consacrées, dont ils avoient jonché le pavé. Il étoit alors âgé de 28 ans. * Maimbourg, *histoire de l'arianisme.* Alegambe, *morts illustres.*

NERI (Saint Philippe de) fondateur de la congrégation des prêtres de l'Oratoire en Italie, né à Florence le 23 juillet 1515, étoit fils de *François* de Neri, & de *Lucrèce* de Soldi. On l'envoya chez un de ses oncles, marchand à Saint-Germain, ville du royaume de Naples, pour s'instruire dans les affaires du négoce; mais Dieu, qui le destinoit à un commerce spirituel, lui inspira d'autres pensées. Il vint à Rome; il y étudia, & à l'âge de 38 ans, il se fit prêtre par ordre de son confesseur. Son attachement à l'oraison étoit incroyable, car il passoit des 40 heures de suite à la méditation, & n'en sortoit que pour travailler au bien des peuples. Le soin qu'il eut de vivre en communauté avec de sages & vertueux ecclésiastiques, donna commencement à la célébre congrégation de l'Oratoire, dont l'établissement a été si utile à l'église. C'est lui qui porta le cardinal Baronius, qui étoit entré dans cette congrégation, à écrire les annales ecclésiastiques. Philippe mourut à Rome, où il avoit demeuré plus de cinquante ans, âgé de 80 ans, le jour de la Fête-Dieu, l'an 1595, & fut canonisé par le pape Grégoire XV, l'an 1622. Le cardinal Gabriel Paléote en fait un très-grand éloge dans l'avertissement qui est au-devant de son livre,

De bono senectutis. Il y propose ce saint pour modéle entr'autres d'une heureuse vieillesse. * Sponde & Raynaldi, *in annal.* Antoine Gallon, *en sa vie.* Teissier, *éloges des hommes illustres. Sa vie*, par Jacques Bacci & par Jérôme Barnabé

NERICIE, province du royaume de Suéde, dans la Suévonie, ou Suéde propre, est située entre la Westmanie, la Sudermanie & la Gothie. Oreborgen est la ville capitale. * Sanson. Baudrand.

NERIGLISSOR, roi de Babylone, est le même qui est appellé Balthasar dans Daniel, qui marque la troisiéme année de son regne. Bérose cité par Joseph *cont. Appion.* le fait gendre de Nabuchodonosor, beau-frere d'Evilmerodach, & pere de Laborosoarchode ou Balthasar; ce qui est contraire non seulement au canon de Ptolémée, mais à la prophétie de Jérémie, *ch.* 27, *v.* 7, suivant laquelle les pays conquis par Nabuchodonosor ont du être soumis à lui, à son fils & au fils de son fils. *Voyez* ASSYRIE.

NERIGLISSOR, roi de Babylone, avoit épousé la sœur d'Evilmerodach, qu'il dépouilla du sceptre & de la vie, l'an du monde 3442, & 558 avant J. C. Il regna quatre ans, & eut pour successeur Laborosoarchodus, son fils. * Joseph, *contra Appion.* Usser. *in annal.*

NERIO CAPPONI, de la famille noble & ancienne des Capponi de Florence, qui a occupé les premiers postes, & qui s'y est fort distinguée dans les armées, étoit fils de GINUS Capponi, qui dès les premieres années du XV siécle parvint aux premieres dignités de Florence, & qui rendit de grands services à sa patrie par ses conseils & par sa valeur. Ce Ginus mourut l'an 1420. On trouve son portrait gravé dans le tome XVIII de la collection des écrivains de l'histoire d'Italie de Louis-Antoine Muratori. Nerio, l'un de ses fils, qui se distingua comme lui par sa prudence, sa sagesse & sa valeur, eut plus que lui un génie délicat, une éloquence plus mâle, & même plus d'érudition. On croit qu'il naquit l'an 1388. Habile dans les négociations, & très-entendu dans les affaires & dans la politique, il fut un des plus grands ornemens de sa patrie en ce siécle-là, & il y eut les premieres dignités. Il fut souvent envoyé en ambassade vers les Vénitiens, & plusieurs autres puissances de l'Europe, pour les affaires les plus importantes, & il s'acquit dans toutes une grande estime. On le regardoit comme un homme né pour le bien de la république, & il eut toujours les suffrages de quiconque avoit de la probité. Il mourut l'an 1457, comme on le voit par l'inscription suivante, qui se lit encore à Florence dans l'église du saint Esprit.

D. S.
NERIO CAPPONI, CINI *filio*,
Civi præclaro ac de R. P. Flor.
Domi forisque optime merito.
GINUS *patri Pient.*
Poni procuravit.
Vixit annos LXVIIII, Men. III. D. XXI.

On a de lui & de son pere une histoire italienne de Florence. Ce que son pere a fait, commence à l'an 1378, & finit à l'an 1419. La continuation de Nério va depuis 1419, jusqu'en 1456. Cette histoire se trouve dans la collection de M. Muratori, *citée dans cet article :* elle n'avoit point encore été imprimée. Elle est intitulée; *Monumenta historica de rebus Florentinorum*, parceque ce n'est pas en effet une histoire complette, mais le récit d'un grand nombre de faits séparés. On voit aussi le portrait de Nerio dans la même collection. On y trouve pareillement un autre écrit de Nerio beaucoup plus abrégé que sa continuation, intitulé : *La cacciaca del conte di Poppi, ed acquisto di quello stato per popol Florentino; scritto da Neri di Gino Capponi.* Barthelemi Platina, ainsi nommé, parcequ'il étoit né à Platina, bourg ou village du territoire de Cremone, a écrit la vie de Nerio Capponi, qui n'avoit jamais paru jusqu'en 1731, que M. Muratori l'a fait imprimer dans le tome XX de sa collection des écrivains de l'histoire d'Italie. Cette vie est en latin & dédiée à Gini Capponi, fils de Nerio. Elle est fort curieuse.

NERIUS, duc d'Athènes, après Antoine Acciaioli, fils naturel de Rainier Acciaioli, Génois, qui fut chassé par Chalcondyle. Son frere Antoine Nerius lui succéda, après lequel un autre Nerius gouverna, Antoine laissant un enfant sous la tutelle de sa mere. La mere éprise d'amour pour un certain noble Vénitien, fils de Pierre Palmerius, gouverneur de Napoli, dite aujourd'hui *Napoli de Romanie*, l'engagea à faire divorce avec sa femme, en lui promettant de l'épouser alors, & de lui donner la principauté d'Athènes. Cela causa de grands troubles & plusieurs meurtres, parceque Francus Acciaioli, cousin du jeune pupille, prétendoit au droit de la tutelle, & du gouvernement de la ville d'Athènes. Francus se trouvant le plus fort, chassa le Vénitien, & obtint vers l'an 1451, de Mahomet II, fils d'Amurat II, le titre de duc. Mais le grand seigneur étant depuis informé que ce nouveau duc entretenoit des intelligences secrétes avec le prince de Bœotie, envoya contre lui Omare, gouverneur de Thessalie, qui s'étant emparé d'Athènes, mit une garnison dans la citadelle, & depuis ce temps, cette ville est restée au pouvoir des Turcs. * Chalcondyle, *l.* 9, *p.* 299, 300. Franc. Rosseus, *Archæol. Attica*, *&c.*

NERLI (François) cardinal, né à Florence le 13 juillet 1636, étoit fils d'un banquier. Son pere étoit un homme de probité, fidéle dans son emploi, & qui s'acquit par son exactitude & sa sagesse, l'estime de la cour de Rome. Il avoit un proche parent sur le siége de Florence. Ce prélat persuada à François Nerli d'embrasser l'état ecclésiastique: il y consentit; ses talens furent connus; & le pape Clément X voulant en profiter, l'envoya en qualité de nonce en Pologne, en Allemagne & en France. On lui avoit procuré d'abord un canonicat de l'église de saint Pierre de Rome; & ce fut dans le temps qu'il étoit revêtu de ce bénéfice, qu'il fit imprimer à Paris un bréviaire à l'usage de cette église : il dépensa pour cela mille écus de son propre bien. Revenu de ses nonciatures, Clément X lui donna la charge de secrétaire d'état; & dans la cinquiéme promotion de cardinaux que ce pape fit en 1673, il éleva Nerli à cette dignité le 12 juin. Peu de temps après il eut l'archevêché de Florence par la démission de son parent. N'ayant pu y plaire au grand duc, ni au peuple, il se retira à Assise, où il passa le reste de ses jours dans une retraite agréable. Il étoit versé dans toutes les sciences, & s'est toujours fait honneur d'être l'ami des savans. Il fit rassembler les sermons du pere Marchési qui avoit été son ami, & les fit imprimer à ses dépens. Il mourut à Rome le 9 avril 1708, dans la soixante-douziéme année de son âge. D'autres lui donnent le nom de *Frédéric*, au lieu de celui de *François*. * Voyez le *Dictionaire historique* d'Amsterdam, 1740.

NERMOUSTIER ou NOIRMOUSTIER, petite isle de la mer de Gascogne, située sur les côtes de Bretagne & du Poitou, duquel elle dépend. Il y a un bourg avec un monastere, dont les moines sont habillés de noir, ce qui a donné lieu d'appeller l'isle *Nermoustier*, c'est-à-dire, *Monastere noir.* * Mati, *diction.*

NERO, lieu fort agréable proche de la ville d'Antioche en Syrie, *voyez* DAPHNÉ.

NERON (Domitius) empereur, étoit fils de *Caius Domitius Enobarbus*, & d'*Agrippine*, fille de *Germanicus*. Cette princesse ayant épousé l'empereur Claude, son oncle, fit si bien, que ce prince adopta Neron dans sa famille : ce qui lui ouvrit le chemin à la souveraineté, au préjudice de Britannicus, fils de Claude. Elle fit même empoisoner l'empereur, pour prévenir les retours de tendresse qu'il sentoit pour Britannicus, & la résolution où il étoit de lui rendre justice, en le nommant son successeur. Neron prit les rênes de l'empire à 18 ans, le 13 octobre de l'an 54 de l'ére chrétienne, sous l'autorité d'Agrippine, & déféra quelque temps aux sages conseils de Burrhus & de Senéque, dont l'un avoit été son gouverneur, & l'autre son précepteur. Au commencement de son regne, il protesta qu'il vouloit imiter Auguste, & ne laissa passer aucune occasion de témoigner sa libéralité & sa clémence. Il soulagea le peuple par la suppression, ou par la diminution des impôts, & fit de grandes libéralités. Un jour qu'on lui présenta à signer la sentence d'un homme condamné à mort; *Je voudrois*, dit-il, *ne savoir pas écrire*. Le sénat lui rendant graces de sa juste administration, il répondit avec une grande modestie : *Il en sera temps lorsque je l'aurai mérité*. Enfin pendant les six premieres années de son empire, il gouverna en très-bon prince; mais depuis il s'abandonna à des désordres honteux, & à des crimes horribles. Il montoit sur le théâtre avec les comédiens, ou pour chanter, ou pour réciter des vers, & quelquefois en habit de fille. Il se faisoit porter au milieu d'une troupe de jeunes débauchés, dont il épousoit celui qu'il jugeoit le plus digne de ses abominables faveurs, comme ce Sporus qu'il tint en sa maison en qualité de femme; sur quoi quelqu'un dit assez plaisamment : *Que le monde eût été bienheureux, si son pere Domitius eût eu une telle femme*. Pour comble d'impudicité, il inventa même une sorte de volupté tout-à-fait monstrueuse; car s'étant couvert de la peau d'une bête, il sortoit de sa cage, se jettoit sur des hommes & des femmes qu'il faisoit attacher tout nuds à un poteau, puis ayant assouvi sa brutalité abominable, il se prostituoit à Doryphore, son affranchi. Sa cruauté n'étoit pas moins grande, que ses infamies étoient détestables. Après avoir commencé ses meurtres domestiques par l'empoisonement de Britannicus, il fit mourir sa mere l'an 59 de J. C. sa femme Octavie, l'an 62, & tua Poppée qu'il avoit épousée, & qui étoit grosse, d'un coup de pied, l'an 64. Senéque ne put échaper à sa cruauté, & fut obligé de se faire ouvrir les veines. Pour avoir la gloire de rebâtir Rome, & de lui faire porter son nom, il y mit le feu l'an 64; & comme s'il eût voulu ajouter l'insulte à une si épouvantable cruauté, s'étant habillé en comédien, il monta sur une tour, où il chanta un poëme sur l'embrasement de Troye. L'incendie dura six jours; & de quatorze quartiers de la ville, quatre seulement demeurerent entiers. Pour se décharger de la haine que lui attiroit une si épouvantable action, il la rejetta sur les Chrétiens, & commença la premiere persécution contre eux. Il ne se contenta pas de les poursuivre dans Rome, il fit publier ses édits rigoureux contr'eux : de sorte que par-tout ils se virent exposés au danger de perdre leur liberté, leurs biens & leur vie. Il entreprit deux voyages, à Alexandrie & en Achaïe; mais il ne fit que le dernier en l'année 66; & ce fut alors qu'il entreprit de percer le détroit entre les deux mers, ou l'isthme de Corinthe, l'an 67. Ses dépenses n'étoient pas mieux réglées que sa vie : il jouoit ordinairement dix mille écus en un coup de dé : il pêchoit avec un filet doré, dont les cordes étoient teintes en écarlate, & croyoit que le plaisir des richesses consistoit dans la profusion. Le monde entier détestoit ce monstre, aussi exécrable par ses abominations que par ses cruautés. Dans les Gaules, l'armée romaine quitta son service; & en Espagne, Galba se révolta contre lui. Ces dernieres nouvelles le mirent au désespoir; il voulut s'empoisoner, puis aller trouver Galba, ensuite demander pardon au peuple, ou prendre la fuite : mais il ne trouva en cette occasion, comme il l'avoua lui-même, ni ami, ni ennemi : car tout le monde l'abandonna : de sorte qu'il fut obligé de se déguiser, & de prendre la fuite lui cinquiéme. Pendant qu'on le poursuivoit de tous côtés, pour le sacrifier à la vengeance publique, & lorsqu'il se vit sur le point d'être pris, il se donna lui-même la mort, ne pouvant sans doute avoir de plus infâme boureau que lui-même. Il étoit alors en la trente-deuxiéme année de son âge, & avoit gouverné l'empire treize ans, sept mois & huit jours, depuis le 13 octobre de l'an 54, jusqu'au 10 juin 68. Néron avoit les yeux petits & couverts de graisse, le gosier & le menton joints ensemble, le col gras, le ventre gros, les jambes minces. Il tenoit du porc, qu'il imitoit par ses infames plaisirs, & avoit le menton un peu relevé : ce qui est, dit-on, un indice de sa cruauté. Ses cheveux blonds, ses jambes menues, & son visage plutôt beau que majestueux, le faisoient reconnoître pour un efféminé. Senéque dans sa satyre contre Claudius, introduit Apollon, qui parle de Néron, comme de son égal en beauté; mais c'est un trait de flaterie indigne de ce philosophe. Plusieurs auteurs orthodoxes ont cru qu'il étoit l'Antechrist, à cause que saint Paul dit de lui qu'il exerçoit le mystere d'iniquité. Cependant en cet endroit il ne peut parler de Néron, qui n'étoit pas empereur, lorsqu'il écrivit la seconde épître aux Thessaloniciens, d'où ces paroles sont tirées. Saint Augustin rapporte deux opinions de quelques auteurs encore plus extravagantes. L'un soutenoit qu'il devoit ressusciter pour être l'homme de péché. L'autre, qu'il n'étoit pas mort, & qu'il viendroit à la fin du monde, pour combattre le Fils de Dieu. Sulpice Sévére semble avoir cru cette rêverie. Suétone & Tacite parlent d'un imposteur qui se disoit Néron. *Voyez* l'article qui suit. * Suétone, *in vita Neronis*. Aurelius Victor, *de Cæsar*. Tacite, *in ann. l.* 13, 14, 15 & 16; & *l.* 2, *hist.* Sulpice Sévére, *l.* 2 *hist.* Saint Augustin, *l.* 20, *de civitate Dei*, *c.* 19. Eusébe, &c. Spon, *recherches curieuses d'antiquité*.

NÉRON, fameux imposteur, qui parut l'an 71 de Jesus-Christ, deux ans après la mort de l'empereur Néron, n'étoit qu'un esclave du royaume de Pont, ou, selon d'autres, un affranchi d'Italie. Ce qui contribuoit à appuyer sa fourberie, c'est qu'outre la ressemblance de visage qu'il avoit avec ce prince, il savoit parfaitement, comme lui, jouer des instrumens, & chanter de même. De sorte qu'ayant attiré dans son parti quelques vagabonds, auxquels il fit de grandes promesses, il en composa une armée, & se mit en mer, où il commença à faire le métier de pirate, attaqua Sisenna, qui commandoit dans l'isle de Délos, & le contraignit de se retirer. Ce succès auroit beaucoup fortifié son parti, si l'empereur Galba n'y eût mis promptement ordre, en le faisant poursuivre par Calpurnius Asprénas, qui commandoit dans la Galatie & la Pamphylie, province de l'Asie Mineure, lequel fit avancer deux galeres à la rade de cette isle, & l'attira à un combat, dans lequel

cet imposteur fut tué. Son corps fut porté à Rome, où l'on admira la ressemblance qu'il avoit avec l'empereur, dont il avoit voulu jouer le personnage. * Tacite, *hist. l.* 1. Zonaras, *annal. Græc. tom. II.*

NERSÈS, IV du nom, patriarche d'Arménie, a brillé dans le XII siécle par ses grands talens. Il est regardé comme un des peres les plus éloquens de l'église d'Arménie. Il étoit la plume de Grégoire III, son prédécesseur. Ayant lui-même toutes les qualités convenables pour le gouvernement, il monta l'an 1166 sur le trône patriarchal, & son élection se fit avec un applaudissement général. Il employa depuis tous ses soins à chercher des voies de conciliation entre l'église grecque & celle d'Arménie. Comme les Grecs étoient pleins de vénération pour lui, on croit qu'il auroit réussi dans son entreprise; mais il ne fut que sept ans sur le siége patriarchal, étant mort en 1173. On a les lettres que l'empereur Manuel Comnene lui écrivit, & ses réponses à cet empereur au sujet de la réunion des Grecs. Manuel lui envoya un philosophe nommé Théorien, avec une lettre, où il disoit que si les Arméniens vouloient quitter leurs erreurs, il étoit près, avec l'église catholique, à les recevoir comme ses freres. Théorien arriva près de Nersès le quinziéme jour de mai, l'an du monde 6678, vingt-huitiéme du regne de l'empereur Manuel, indiction troisiéme, qui est l'an de J. C. 1170, & ils eurent ensemble quelques conférences, dont M. l'abbé Fleuri fait le récit & rapporte le résultat, au tome XV de son *Histoire ecclésiastique*, livre 72, où il nomme toujours Nersès *Norsésis*. Par ce récit il est clair que Théorien avoit été envoyé pour convaincre Nersès sur la nécessité de croire deux natures en Jesus-Christ, & le porter à se réunir à l'église grecque sur ce chef, & sur plusieurs autres. Il n'étoit donc pas d'accord avec eux sur ces points. Cependant l'an 1166, lors même de son avénement au trône patriarchal, Nersès avoit adressé à tous les fidéles d'Arménie une lettre intitulée: *Lettre universelle*, dans laquelle, après avoir fait part aux fidéles de son élection, & décrit au long le poids de l'épiscopat, il fait une profession de foi, où il reconnoît expressément deux natures en Jesus-Christ. Il emploie le corps de cette lettre à parler de la foi & des œuvres qui doivent l'accompagner, & à donner des avis aux cénobites, à leurs supérieurs, aux évêques, aux prêtres, aux princes séculiers, aux militaires, aux citoyens, aux négocians, en un mot à tous les états, & aux femmes en particulier. Cette lettre, qui est conservée parmi les manuscrits de la bibliothéque du roi, est pleine d'une piété solide; & l'on y découvre par-tout les sentimens de respect dont Nersès étoit pénétré pour la religion, l'église & la discipline ecclésiastique. M. l'abbé de Villefroi qui a composé une notice des ouvrages arméniens qui se trouvent à la bibliothéque du roi, a traduit cette lettre du patriarche Nersès. Les Arméniens regardent aussi ce patriarche comme leur Homere. M. de Villefroi cite en effet de lui un grand nombre de poésies; savoir, environ vingt-cinq cantiques dans un recueil de poésies sacrées, contenant des cantiques & des proses, tant en rimes que sans rimes, pour les mysteres du salut, & les actions éclatantes des saints dont la fête se célébre plus solemnellement durant le cours de l'année: une prose pour les jours de jeûne, d'environ cent quatre-vingt vers de cinq syllabes chacun: une autre piéce de vers sur la fin du monde, le jour du jugement, & la rétribution qui sera rendue aux œuvres d'un chacun. Cette piéce est en vers de quatre pieds, tous sur la rime in, au nombre d'environ deux cens trente: un recueil de quatrains, contenant environ cinq cens soixante vers: ils sont sur différens sujets: chaque quatrain est une espéce d'énigme: l'auteur y donne le précis historique qui caractérise le principal événement de la vie des grands hommes de l'ancien testament, & de quelques autres personnages fameux, &c. Les autres ouvrages de Nersès IV, que nous trouvons cités dans la même notice, & qui sont aussi dans la bibliothéque du roi: sont, deux homélies: décrets & canons touchant la discipline ecclésiastique, en vingt-quatre chapitres: déclaration de la foi de l'église d'Arménie, & ses décrets ecclésiastiques: les lettres réciproques de l'empereur Manuel & de Nersès au sujet de la réunion; lettres de Nersès avant qu'il fût patriarche, écrites au nom & par l'ordre du patriarche Grégoire III, à l'occasion de quelques disputes survenues entre certains prêtres au sujet de la passibilité ou de l'impassibilité de la nature divine en Jesus-Christ: vingt-quatre prieres ou oraisons: on voit dans une de ces oraisons que Nersès différoit jusqu'après le jugement général la rétribution dûe aux œuvres, soit à l'égard des justes, soit à l'égard des réprouvés: seconde profession de foi catholique du seigneur Nersès, patriarche d'Arménie: la premiere se trouve, comme on l'a dit, dans sa lettre universelle. Dans cette seconde, Nersès combat nommément Arius, Sabellius, Nestorius, & Eutychès. Il s'étend plus que dans la premiere sur la distinction des trois personnes divines, & traite d'une maniere plus dévelopée la différence de la nature divine & de la nature humaine en Jesus-Christ, aussi-bien que celle des deux volontés & des deux opérations intrinséques; mais à l'égard du Saint Esprit, il ne la reconnoît venir que du Pere seul: enfin l'explication de la liturgie arménienne; mais ce n'est pas l'ouvrage du seul Nersès, un autre Nersès, archevêque de Tarse, le docteur Khosroës, & le docteur Jean d'Argis, y ont pareillement travaillé. Nersès IV a eu un neveu, fils de sa sœur, qui composa, à l'honneur de son oncle, un poëme de neuf cens soixante-quatorze vers de huit syllabes chacun. L'auteur y fait entr'autres, cet éloge de Nersès IV. „ Habile connoisseur dans „ la poésie d'Homere, poëte lui-même, il fut auteur de poëmes spirituels, & fut toucher les „ cœurs les plus endurcis. „ * Extrait de la notice manuscrite des livres arméniens de la bibliothéque du roi, dressée par M. l'abbé de Villefroi.

NERSÈS de LAMPRON, docteur Arménien, archevêque de Tarse en Cilicie, a fleuri avant & après le milieu du XII siécle. On croit qu'il mourut l'an de l'ére arménienne 947, c'est-à-dire, de Jesus-Christ l'an 1200. Il prononça un discours dans sa ville épiscopale, en présence d'un concile nombreux qui fut tenu à Tarse l'an de J. C. 1177, par ordre de l'*Angelique* Grégoire, patriarche des Arméniens, & sous le regne de Léon, par la grace de J. C. roi d'Arménie, pour la réunion de l'église arménienne avec l'église grecque. Après ce discours, que l'on dit très-éloquent, on lit les demandes faites aux Arméniens par les Grecs, les réponses des Arméniens, & les propositions que ceux-ci firent aux Grecs. Nersès de Lampron est encore auteur d'un traité sur l'église, & sur l'eucharistie comme sacrifice. M. de Villefroi qui a lu ce traité, dit qu'il est aussi solide qu'instructif, & qu'il ne sait où l'on pouroit trouver ailleurs des preuves plus fortes pour établir le dogme de la présence réelle, & celui de la nécessité de la priere pour les morts. Nersès a eu aussi beaucoup de part à l'explication de la liturgie arménienne, dont on parle à l'article précédent, avec les doc-

teurs Khosroës & Jean d'Argis. Dans un mémorial joint à ces traités de liturgie, il est dit que Nersès de Lampron y a travaillé à l'âge de vingt-quatre ans, l'an 626 de l'ère arménienne, de J.C. 1179, ce qui est difficile à croire, puisque dès l'an 1177, Nersès étoit déja archevêque de Tarse: auroit-il occupé ce siége dès l'âge de vingt-deux ans? On conserve encore dans la bibliothéque du roi une version arménienne faite sur l'original grec d'un commentaire sur l'apocalypse, composé par les évêques de Césarée, *André* & *Aréthas*, ouvrage approuvé & reçu par le premier concile de Constantinople. La version arménienne fut revue & corrigée par Nersès de Lampron. L'auteur de la version est *Constant*, métropolitain d'Hiérapolis; il la fit l'an de J. C. 1179, par ordre de Grégoire IV, soixante-quatriéme patriarche d'Arménie. On conserve de plus à la bibliothéque du roi un discours sur la vie de Nersès de Lampron, faite à la priére du prêtre Nersès qui étoit de la même famille, & qui portoit le même nom. Ce discours fut composé l'an de l'ére arménienne 653, de J. C. 1206, pour conserver à la postérité la mémoire de ce grand archevêque.

NERVA (M. Cocceius) empereur, étoit originaire de Créte par ses ancêtres, mais né à Narni, ville d'Ombrie. Ses parens, quoique médiocrement nobles, parvinrent aux premieres charges de la république, puisque, selon quelques auteurs, son aïeul & son pere furent consuls, sa mere étoit *Sergia Plautilla*, fille de Lœnas. On place la naissance de Nerva au 17 mars de l'an 37 de J. C. Neron eut une estime particuliere pour Cocceius Nerva, lui fit donner les ornemens du triomphe, & dresser une statue dans le palais en 65. Il étoit alors désigné préteur. Il fut consul avec Vespasien en 71, & avec Domitien l'an 90. Il aimoit passionément la poésie, pour laquelle il avoit beaucoup de dispositions. Il étoit fort sujet au vin, c'étoit une des plus fortes passions de ce prince. Philostrate assure qu'Apollonius de Thyane voulut l'engager à usurper l'empire, ou du moins à le délivrer de la tyrannie de Domitien. Domitien ayant été averti de ce projet, relégua Nerva à Tarente en 94, puis en Franche-Comté. Parthene & plusieurs autres ayant tué Domitien le 18 septembre 96, dès le même jour Nerva fut déclaré empereur par les Romains, par les légions & par les prétoriens. Les auteurs remarquent que c'est le premier empereur qui ne fût pas Romain ou Italien d'origine. Il travailla d'abord à faire revenir ceux qu'on avoit exilés pour la religion, étendant même cette faveur sur les Juifs, & n'oublia rien pour remettre l'empire dans son ancien lustre; mais comme son grand âge étoit un obstacle à ce dessein, il adopta Trajan, estimé pour sa vertu & pour son courage. Nerva mourut le 27 janvier de l'an 98, en la soixante-sixiéme année de son âge, ou en la soixante-douziéme, selon Eutrope, après un regne d'un an, trois mois & onze jours. * Dion, *in Nerva.* Aurelius Victor, *de Cæsar.* Eutrope, *l.* 8. Hérodien, &c. Tillemont, *histoire des empereurs, tome II.*

☞ NERVET (Jean) étoit né à Evreux en Normandie, en l'année 1442, d'une ancienne famille, existante encore aujourd'hui par les descendans d'un frere aîné, dont nous parlerons à l'article suivant. Jean Nervet étoit religieux profès de l'ordre de saint Augustin au prieuré du Val des Ecoliers-Saint-Eloi, près Longjumeau, dépendant du prieuré de sainte Catherine-la-Couture de Paris. Il fut connu de Louis XI assez singuliérement. Le roi, qui étoit dévot ou qui affectoit de l'être, suivant l'expression du pere Daniel, faisoit assez souvent des actes extérieurs de dévotion. En l'année 1474, il vint un jour de l'hôtel des Tournelles, où il logeoit, à l'église de sainte Catherine-la-Couture, qui en étoit proche, pour y entendre la messe. Il ne se trouva aucun religieux de sainte Catherine qui ne l'eût dite. Nervet, arrivé ce jour-là de Longjumeau, récitoit ses heures canoniales dans le cloître. Ses confreres vinrent lui dire que le roi souhaitoit entendre la messe, & qu'il ne se rencontroit que lui seul qui ne l'eût pas dite. Il s'y prépara aussitôt. Pendant la messe, le roi le considéra; & lui ayant remarqué une figure spirituelle, il voulut, après la messe finie, converser avec lui. Le roi lui ayant réellement trouvé de l'esprit, l'attacha auprès de sa personne, en l'admettant au nombre de ses aumôniers.

Deux ans après, le pere Maupoint, seiziéme prieur de sainte Catherine, mourut. Les religieux capitulairement assemblés pour l'élection d'un prieur, élurent Nervet, que les qualités supérieures de son esprit, plus que la faveur du roi, rendoient digne de cette premiere place. Il en fut mis en possession le 12 décembre 1476, par le pere Jean Pays, religieux profès de sainte Catherine, & prieur de Notre-Dame en l'Isle de Troye. Le roi ensuite nomma Nervet conseiller d'état & privé, & le choisit pour son confesseur: fonction bien difficile relativement au caractere d'esprit de ce monarque. Nervet, par ces places, se trouvant obligé de résider sans discontinuation auprès de la personne du roi, qu'il accompagnoit même dans tous ses voyages, confia le gouvernement de son prieuré à son sous-prieur, nommé Jean Berthin, profès du monastere du Val, depuis définiteur, &c. & ce ne fut qu'en l'année 1483, après la mort de Louis XI, qu'il commença à résider à sainte Catherine.

Ses vertus, son esprit, & sa grande prudence lui attirerent beaucoup de considération dans son ordre, qui, au chapitre général de l'année 1485, le choisit pour l'un des quatre définiteurs. Il fut aussi depuis élu abbé de Juilly, diocèse de Meaux, autrefois du même ordre, dépendant maintenant des peres de l'Oratoire, & enfin il fut sacré évêque de Mégare *in partibus infidelium*. Il étoit très-considéré dans le diocèse de Paris. Il assista le 21 mai 1503, à la prise de possession d'Etienne Poncher de l'évêché de Paris. En l'année 1511, il consacra l'église de sainte Croix en la Cité, & plusieurs autres. En l'année 1517, il assista au sacre de Louis de Bourbon, évêque de Laon, depuis évêque de Luçon, du Mans, archevêque de Sens, cardinal, évêque de Præneste, &c. & y officia comme sous-diacre.

Nervet avoit fait avec distinction ses études en l'université de Paris, & étoit homme de lettres. Il aimoit & cultivoit les sciences avec ardeur, & protégeoit de même les savans. Il fut un des premiers protecteurs de Cheradamus, professeur des langues grecque & hébraïque. On a une lettre de Cheradamus à Nervet.

Il gouverna son prieuré & son abbaye avec dignité. Il en maintint soigneusement les droits & les priviléges, & il se fit rendre avec fermeté les devoirs & reconnoissances qui lui étoient dues à cause des terres seigneuriales appartenantes à son prieuré, même par les princes & seigneurs de la plus haute qualité; entr'autres, par Louis & Pierre de Vendôme, vidames de Chartres, & chambellans de France, qui lui rendirent foi & hommage en l'année 1518, pour les fiefs de Villiers & Fretel, relevans de la seigneurie d'Orsay; Pierre de Balzac, seigneur d'Entragues, à cause d'Anne de Graville, sa femme, &c. Il a sur-tout laissé à

sainte Catherine des marques de sa magnificence. Il fit faire un fort beau jubé pour le temps, dans l'église, & des stalles dans le chœur. Il fit reconstruire le cloître entierement, aux voûtes duquel, ainsi qu'à la croisée septentrionale, on voit encore aujourd'hui ses armes, qui portent *de gueules au lion rampant d'or*. Jean Nervet est mort, après avoir été un des hommes les plus recommendables de son ordre, le 2 novembre 1525.

Aucun de nos auteurs de l'histoire de France n'a parlé de cet ecclésiastique de la cour de Louis XI. L'abbé des Fontaines, dans ses *jugemens sur les écrits nouveaux*, tom. VIII, p. 168, releve cette omission en donnant l'extrait d'un mémoire sur la vie de ce monarque, écrit par M. Duclos. L'abbé Archon, dans l'*histoire ecclésiastique de la chapelle des rois de France, in-4°*, tom. II, pag. 416, fait mention de Jean Nervet. Le pere dom Toussaint du Plessis en parle ainsi dans le catalogue des abbés de Juilly, à la suite du tome I de l'*histoire de l'église de Meaux*. *Jean Nervet*, dit cet historien, *étoit prieur de sainte Catherine-la-Couture de Paris, conseiller, aumônier, & confesseur de Louis XI, lorsqu'il fut abbé de Juilly. Les premiers titres* (de l'abbaye de Juilly) *où son nom paroisse, sont de l'an 1492. Il fut sacré ensuite évêque de Mégare. Il mourut en 1525, & fut enterré à Juilly.* Il est parlé aussi de Jean Nervet dans le *Gallia christiana*, tom. IV, coll. 787, n. 22; & tom. VIII, col. 1677, n. 13. Dans ce dernier tome, on lit: *Johannes Nervet, prior sanctæ Catharinæ de Cultura Parisiensi, regique Ludovico undecimo ab eleemosynis, à confessionibus, & à sanctioribus consiliis, factus abbas Juliaci, ad episcopatum Megarensem posteà convolavit. Comparet primùm Juliaci in schedis anni 1492: absumptus 4 nonas novembris, anno 1525; ibidem tumulatus est.* * *Voyez* les œuvres de Robert Guaguin, cités par le pere Archon.

☞ NERVET (Michel) savant médecin, sorti d'une des plus anciennes familles d'Evreux, en qui l'amour de l'étude est héréditaire. Il étoit né en cette ville le 11 novembre 1663, le troisiéme fils de *Guillaume* Nervet, avocat au parlement. Il fit ses humanités dans sa patrie, & une seconde année de rhétorique sous le pere Jouvancy, Jésuite, qui sut bien le distinguer du reste de ses écoliers. La société fit ce qu'elle put pour l'engager dans son corps; mais il suivit son penchant pour la médecine, dans laquelle il acquit de grandes connoissances; & il ne tarda pas à se rendre très-célèbre dans cette profession, qu'il exerça avec beaucoup de succès & le plus grand désintéressement. L'étude du grec avoit aussi été un des objets de son application, & il avoit pour cette langue une inclination qui alloit jusqu'à la passion: aussi la savoit-il à fonds. Il possédoit de même l'hébreu, sans avoir pour cela négligé les belles lettres, qui lui étoient presqu'aussi familieres. Il se servit principalement de la connoissance des langues pour étudier l'écriture sainte, dans laquelle il a été extrêmement versé. Il a beaucoup travaillé sur le nouveau testament, & sur les autres livres saints, sur lesquels il a laissé un grand nombre de remarques, qui mériteroient de voir le jour. On n'a imprimé de lui que quatre explications de quatre passages du nouveau testament. Le premier tiré de saint Matthieu, *chap. XI*, *verset* 19, que la Vulgate traduit ainsi: *Justificata est sapientia à filiis suis.* M. Nervet traduit de cette maniere: *Sic sapientia justa est pro filiis suis.* Le deuxiéme passage est celui de saint Paul aux Romains, *chap. IX*, *verset* 3: *Optabam ego ipse anathema esse à Christo pro fratribus meis.* M. Nervet traduit: *Je souhaiterois être anathême ou être en anathême, ou en exécration à Jesus-Christ.* Le troisiéme passage est celui du quatriéme verset du chap. XI de la deuxiéme épître de saint Paul aux Corinthiens; & le quatriéme passage est tiré du verset 7 du même chapitre. M. Nervet s'écarte sur ces versets de l'explication commune; mais il paroît que la sienne est plus conforme au texte, & au sens de l'écriture. Ces explications se trouvent dans quelques lettres, que l'auteur adressa aux journalistes des savans, & qui ont été imprimées dans les *mémoires de littérature & d'histoire*, tome III, part. I, p. 162, & suiv. recueillis par le pere Desmolets de l'Oratoire, qui en fait un grand éloge. Dans l'extrait qui est fait de ces mémoires dans le journal des savans, mars 1727, pag. 160, on lit: » Les deux » lettres de M. Nervet, médecin d'Evreux, mé» ritent bien de l'attention. Ce savant homme, » qui est excellent physicien, & qui avec plus de » zèle que d'intérêt, se consacre nuit & jour tout » entier à sa profession, ne laisse pas de cultiver » les belles lettres & les langues savantes. L'étude » particuliere qu'il a faite du nouveau testament, » dont il prépare une traduction, lui a fait voir » un grand nombre de fautes dans toutes les ver» sions françoises qui sont aujourd'hui *entre les mains* » *des fidéles.* » Il en préparoit effectivement une nouvelle traduction, qu'il n'a pas achevée. Il avoit envoyé plusieurs lettres aux journalistes des savans, autres que celles ci-dessus, où il redresse avec la même solidité plusieurs autres interprétations du nouveau testament des différens traducteurs François. Il avoit épousé à Paris *Marie-Magdelêne-Elizabeth* Boindin, d'une famille connue dans la robe & dans l'académie des belles lettres. Il en a eu deux fils, qui n'ont point eu d'enfans, & deux filles, l'une desquelles a eu de son mariage plusieurs enfans. La mort a enlevé M. Nervet le 19 décembre 1729, âgé de soixante-six ans, un mois & huit jours. * *Mémoires du temps.* Le Brasseur, *hist. d'Evreux*, pag. 5.

M. Nervet avoit quatre freres, qui tous les quatre se sont distingués par leur érudition.

Le I étoit GUILLAUME NERVET, aîné, prêtre, né à Evreux le 5 juin 1655. Dès l'âge le plus tendre il montra les plus grandes dispositions pour les sciences. Il fit ses études à Paris, & il se fit remarquer en Sorbonne, où il soutint avec éclat ses thèses de baccalauréat & de licence. Né extrêmement studieux, il s'étoit beaucoup appliqué à la théologie & à l'écriture sainte, qu'il étudioit dans les sources, parcequ'il savoit très-bien le grec, l'hébreu & même le syriac. Il est mort le premier novembre 1690, curé de saint Acquillin, l'une des paroisses de la ville d'Evreux, & promoteur du diocèse.

Le II, JEAN NERVET, avocat en parlement, & au bailliage & siége présidial d'Evreux, né en cette ville le 21 août 1658, fut l'un des plus célèbres avocats de la province. Il avoit fait son droit à Paris par cours académique, avec la plus sérieuse application. Il avoit fait de si grands progrès, que ses professeurs firent ce qu'ils purent pour l'engager à suivre cette étude, & à disputer une place dans la faculté; mais il céda à son gout pour la profession d'avocat, & se livra tout entier au genre d'étude qu'elle exige. Il devint bientôt profondément instruit du droit civil & canon, & du droit coutumier. Il avoit particulierement approfondi les dispositions épineuses de la coutume de Normandie, sur laquelle il étoit consulté de toutes parts; & il en avoit même commencé un savant commentaire en forme de conférences coutumieres, que les affaires nombreuses dont il étoit chargé ne lui ont pas permis d'achever. Il a laissé aussi plusieurs notes & mémoires sur les matieres bénéficiales, qu'il entendoit très-bien, & sur lesquelles

il étoit fréquemment consulté. Il y a de lui plusieurs *factums* imprimés, qui lui ont mérité des éloges au parlement de Normandie, & même en celui de Bretagne, où il instruisit un procès de grande importance, qui y avoit été renvoyé. Son application continuelle à l'étude l'avoit empêché de se rendre la plaidoirie habituelle. Mais, infatigable dans le travail, tout ce qui sortoit de sa plume étoit limé, abondant en autorités justes & bien choisies, & en raisons solides & convaincantes. Son mérite le fit choisir pour être le juge en chef de la jurisdiction dépendante de l'évêché d'Evreux, & le plaça à la tête du conseil de M. le duc de Bouillon. Il étoit au surplus d'une probité à toute épreuve. Le pauvre comme le riche, avoient un droit égal au travail de sa profession, qu'il a exercée avec un désintéressement porté au plus haut degré, jusqu'à sa mort, arrivée le 4 janvier 1729.

Il avoit épousé *Jeanne* le Maréchal, fille de *Nicolas* le Maréchal, écuyer, (ancienne noblesse de la province) maître des requêtes de la reine, prévôt & vicomte d'Andely, & de *Marguerite* le Grand, d'une famille bien connue à Saint-Germain-en-Laye, où depuis long-temps elle remplit avec distinction les premieres charges. De ce mariage sont sortis trois fils, dont deux ecclésiastiques, actuellement vivans, l'un curé de saint Acquillin d'Evreux, l'autre dans le diocèse de Lizieux, & le troisieme qui étoit l'aîné, nommé ACHILLES NERVET, né le 9 septembre 1691, a suivi la profession de ses peres, qu'il a exercée avec la même célébrité, & le même désintéressement jusqu'à sa mort, arrivée le 17 avril 1747. Ce dernier avoit épousé *Marguerite-Magdeléine* de Pewerel de Bemecourt, fille de *Louis-Alexandre* de Pewerel, écuyer, seigneur & patron de Bemecourt, & de *Marie-Charlotte* le Doux de Broville, (très-anciennes familles nobles.) Il a laissé un fils nommé ACHILLES-NICOLAS NERVET, actuellement vivant, & exerçant la profession d'avocat dans la même ville, & deux filles.

Le III, JACQUES NERVET, prêtre, né à Evreux le 28 septembre 1669. Sans négliger l'étude relative à l'état ecclésiastique, il s'étoit appliqué à celle du grec & de l'hébreu. Il avoit découvert avec ce secours, beaucoup d'étymologies nouvelles, pour lesquelles il avoit une pénétration surprenante, & réformé beaucoup de celles adoptées par Ménage & autres. Avec ses connoissances des trois langues savantes & son ardeur à l'étude, il auroit été très en état de former un dictionaire étymologique, qu'il avoit entrepris; mais la vivacité de son esprit, & un gout de critique sur les divers ouvrages qui lui passoient par les mains, le livroient sans cesse à des discussions étrangeres, & l'ont empêché de suivre l'objet qu'il s'étoit proposé. Il est mort le 4 février 1756, curé de la Trinité près Evreux, l'une des plus petites cures du diocèse, qu'un détachement singulier lui avoit fait préférer à quatre ou cinq autres bénéfices d'un revenu beaucoup plus considérable, auxquels il avoit été nommé.

Et le IV, NICOLAS NERVET, prêtre, curé de Gauville près Evreux, avoit, comme ses freres, un gout naturel pour l'étude. Il s'étoit plus particulierement appliqué à celle des belles lettres. Il a laissé un grand nombre de *Remarques*, qui formoient les matériaux de *Mémoires de littérature*, qu'il s'étoit proposé de recueillir, & que sa mort, arrivée le 20 janvier 1742, l'a empêché de finir. Il étoit né à Evreux le 26 octobre 1677.

NERVIENS, *Nervii*, peuples de l'ancienne Gaule, dont César loue le courage & la conduite: ils habitoient le diocèse de Cambrai, vers l'ancienne Bavai, qui est le *Baganum* de Ptolémée, ou *Bagacum*, comme écrivent les itinéraires romains. * César, *l. 2 comment.* Briet, *géogr.* Sanson, *remarques sur l'ancienne Gaule.* Claudien, *de bello Gildon.*

NERULLIN, *Nerullinus*, fut célébre en Asie sous l'empire de Marc-Aurele, vers l'an 170 de J. C. par la vertu qu'avoient ses statues. On lui en avoit dressé plusieurs à Troade, ville de l'Asie Mineure, qui ne servoient que d'ornement; mais il y en avoit une qui rendoit, dit-on, des oracles, & qui guérissoit même des malades, pendant que Nérullin lui-même étoit tourmenté de maladies. Ainsi toute la vénération des peuples n'étoit que pour sa statue, à laquelle on offroit même des sacrifices. C'est ce qu'en rapporte Athénagoras, philosophe chrétien, qui étoit contemporain de Nerullin; & il est aisé de comprendre d'où venoient les oracles attribués à cette statue; mais pour les guérisons, on ne devine pas bien ce que c'est: si ce n'est que ceux mêmes qui favorisoient l'imposture, avoient connu quelques remédes propres à de certaines maladies, dont ils ordonnoient de se servir. * Athenag. *apolog.*

NERWINDE, est un village près de Landen, & de l'abbaye d'Heycleseim, dans le Brabant, où il se donna une grande bataille le 29 juillet 1693, entre les troupes des alliés, & celles de France, commandées par le maréchal duc de Luxembourg. Le duc de Bourbon & le prince de Conti y donnerent par tout des marques de leur courage. Le combat fut sanglant & opiniâtre; mais la victoire se déclara pour les François, auxquels le champ de bataille demeura, avec soixante & seize piéces de canon des ennemis, huit mortiers, plusieurs pontons, & généralement tous leurs équipages d'artillerie, & leurs munitions de guerre. On leur prit aussi soixante-six étendards, vingt-deux drapeaux, douze paires de tymbales, & quinze cens prisoniers, entre lesquels on compta deux cens officiers; entr'autres, le comte de Solms, lieutenant général; le duc d'Ormond, capitaine des gardes du prince d'Orange, & lieutenant général; le sieur de Zuylestein, lieutenant général; le comte de Brovai, sergent major de bataille; le comte de Lippe, & plusieurs autres colonels. * *Mémoires du temps.*

☞ NERZINSKOI, ville de Sibérie, la seule que les Russes possédent à présent aux environs de la riviere d'Amur. Elle est située sur la riviere de Nerza, à cinq cens toises de son embouchure dans l'Amur. Cette ville est assez grande, & bien peuplée. Il y a une forte garnison, & du canon suffisamment pour faire une bonne défense en cas d'attaque. Les environs de Nerzinskoi sont fort montagneux, & néanmoins très-fertiles. Ces montagnes, qui s'étendent depuis le lac Baikal, tout le long de la riviere, sont abondantes en mines de cuivre, & même d'argent; mais jusqu'à présent on n'a pas encore eu la commodité d'y faire travailler. * *Hist. généalogique des Tatares*, pag. 233 & 234.

NESLE, *Nigella*, petite ville de France, dans le Santerre en Picardie, avec titre de marquisat, est bâtie sur le ruisseau appellé l'*Ignon*, qui se jette dans la Somme, à deux lieues de Ham, & presque entre Pérone & Noyon. Charles *le Téméraire*, duc de Bourgogne, prit Nesle d'assaut l'an 1472, & lui fit éprouver toutes sortes de cruautés, parceque ses habitans avoient tué un héraultd'armes, qui étoit allé les sommer, & qu'ils avoient traité de même deux hommes, pendant la tréve qu'on leur avoit accordée. Le respect dû aux autels ne sauva point le peuple innocent, qui s'é-

toit réfugié dans l'église ; & ceux qui échaperent à la fureur du soldat, furent tous pendus, ou eurent le poing coupé.

NESLE, maison illustre, qui tiroit son nom de la ville de Nesle, a produit de grands hommes, & a eu d'illustres alliances. *Voyez* CLERMONT & MAILLI.

NESSE, lac du comté de Murrai, dans l'Ecosse septentrionale. Il a dix lieues de long, & n'en a qu'une de large. Il reçoit plusieurs petites rivieres & se décharge dans le golfe de Murrai, par celle de Nesse, à la ville d'Innerness. On assure que l'eau de ce lac ne gele jamais, & qu'elle est presque toujours tiéde. * Mati, *diction.*

NESSEL ou NESSELIUS (Martin) poëte Latin, originaire de Moravie, étudia d'abord le droit dans l'université de Rostock. Après y avoir séjourné pendant trois années, il fut appellé en 1636, à Ultzen, dans le pays de Lunebourg, pour y être recteur de l'école de cette ville. On le demanda depuis à Minden, pour y être recteur de l'école de saint Ulric ; & il quitta encore ce poste pour se rendre à Verden, parceque l'archevêque de Brême lui avoit promis de l'avancer. Il auroit dû avoir le rectorat de l'école de cette ville ; mais comme le chapitre des chanoines ne pouvoit pas payer au recteur, qui y étoit, les mille écus qui devoient lui être payés, Nessel sollicita la place de professeur ordinaire en poésie dans l'université de Helmstadt, vacante par la mort de Meibom ; mais il ne put l'obtenir. En 1665, il fut appellé pour être recteur de Brême, où il fut peu de temps, ayant quitté secretement cette ville en 1667, pour se retirer à Vienne, où il quitta la religion qu'il avoit professée jusqu'alors. On ne marque point le temps de sa mort. Ses écrits sont : *Panegyricus in serenissimum ducem Brunswicensem Augustum*, à Ultze ou Ultzen, 1636. *Poëmata*, 1643. *Hymnus Jesu Christo, vero Dei filio, belgicè conscriptus à Daniele Heinsio, latinitate donatus : Meditationes novissimorum : Commentatio mortalitatis variis carminibus adornata*, à Brême, 1646, *in-12 : Sylvarum & sacrorum libri : Proverbia Salomonis : Sapientia Jesu Syracidis : Libellus Tobiæ : Castrum doloris, seu Threni Jeremiæ : Theatrum amoris, seu canticum canticorum Salomonis : Cantica veteris & novi testamenti*, en vers latins : *Nucleus doctrinæ & prudentiæ civilis, sive regulæ vitæ Fabri Pibracii ;* c'est une traduction en vers latins des quatrains de Pibrac. *Compendium historiæ veteris & novi testamenti, & Joannis Cluverii epitome historiarum*, à Rinteln, 1645, *in-12. Exercitationes miscellaneæ*, 1666. * Extrait du *supplément françois de Basle*, tome III, page 408.

NESSELIUS (Daniel) bibliothécaire de l'empereur, né à Lutzen, petite ville de Lunebourg, fils de *Martin* Nesselius, homme d'érudition, & qui étoit assez versé dans la poésie latine. Daniel étudia à Lunebourg, & ensuite dans diverses universités d'Allemagne, & sur-tout à Rostock. Il prit le degré de docteur en droit, mais sans négliger la littérature & l'histoire. Etant venu à Vienne en Autriche, on l'employa comme secrétaire en diverses ambassades, jusqu'en 1679 qu'il fut nommé bibliothécaire de l'empereur, à la place du savant Lambécius. Ce fut le comte de Harrach principalement qui lui procura ce poste, parceque Nesselius l'avoit persuadé d'abandonner l'hérésie de Luther pour embrasser la religion catholique. L'empereur chargea d'abord Nesselius de changer l'arrangement de toute sa bibliothéque, & de retirer tous les manuscrits que Lambécius en avoit tirés pour ses propres études. L'empereur Léopold nomma Nesselius son conseiller, & l'ennoblit. Ce fut par ordre de cet empereur, que Nesselius fit un extrait des huit tomes des commentaires de Lambécius, sur la bibliothéque de Vienne. Il y fit aussi des additions. En 1690 il donna le projet d'un ouvrage qui eût été fort utile, mais qu'il n'a pas achevé. C'étoit une histoire ou un *index* chronologique de tous les traités de paix, d'alliances, de tréves, &c. depuis l'an 1400 jusqu'en 1685. Il mourut en 1700. *Voyez l'article de* LAMBECIUS.

NESSUS, centaure, fils d'Ixion & d'une Nuë, faisoit métier de passer ceux qui avoient à traverser le fleuve Euhenus, & s'offrit à Hercule pour passer Déjanire sa femme. Il la prit en croupe, & lorsqu'il fut sur l'autre bord du fleuve, il se mit en devoir de la violer. Hercule eut recours à son arc, & tua d'un coup de fléche le centaure, qui, pour se venger, donna en mourant à Déjanire de son sang, mêlé avec sa semence, lui ordonnant de le garder comme un philtre, propre à lui conserver la tendresse de son mari. C'étoit en effet un poison pernicieux, qui ôta la vie à Hercule. *Voyez* DEJANIRE. * Apollodor. *l.* 2. Hygin. *fabl.* 24.

NESTOR, roi de Pyle en Arcadie, fils de *Nelée* & de *Chloris*, fut élevé chez les Géréniens : ce qui le préserva du sort de son pere, & de ses dix freres, qui furent tous massacrés par Hercule. Il combattit les Centaures, qui vouloient enlever Hyppodamie ; & se trouva au siége de Troye l'an 2851 du monde, & 1184 avant J. C. On dit qu'il vécut 300 ans par la faveur d'Apollon. Il avoit épousé *Axanibie*, fille de *Craticus*, & en eut six fils & deux filles. * Homere, *in Iliad. & son scholiaste.* Apollodor. *l.* 1. Pausanias, *in Laconic.* Hygin. *fable X.* Juvenal, *sat.* 10. Ovid. *l.* 12 *metamorph.* Tibulle, *l.* 4. Properce, *l.* 2, &c.

NESTOR, de Tarse, auteur Grec, vivoit sous la CLXXXVIII olympiade, l'an 726 de Rome, & le 28 avant J. C. Il fut précepteur de Marcellus, fils d'Octavie, sœur de l'empereur Auguste. Nestor écrivit des mémoires sur ce qui regardoit le théâtre, &c. * Strabon, *l.* 14. Athénée, *l.* 10.

NESTOR, de Laranda, en Lycaonie, poëte Grec, fit un poëme épique, intitulé l'*Iliade*, dont le premier livre n'avoit point d'A ; le second n'avoit point de B, & ainsi des autres. Hesychius, Suidas & divers autres, parlent de lui ; mais on ne sait pas en quel temps il a vécu.

NESTORIENS, appellés aussi *Chaldéens & Chrétiens d'Orient*, qui suivent encore aujourd'hui les erreurs de Nestorius, évêque de Constantinople, lequel fut condamné au concile d'Ephèse. De toutes les hérésies, c'est une de celles qui a eu le plus d'étendue : car non-seulement la plupart des Chrétiens qui habitoient la Mésopotamie, & un très-grand nombre de ceux qui demeuroient au-deça de l'Euphrate, en furent infectés ; mais ce venin se répandit encore au-delà du Tigre, & même jusque dans les Indes, & aux extrémités de l'Asie. En effet, Marc-Paul, Vénitien, qui vivoit dans le XIII siécle, & qui a demeuré long-temps parmi les Tartares & les Chinois, nous assure qu'il y avoit trouvé beaucoup de Chrétiens qui suivoient la doctrine de Nestorius, & qui avoient leurs églises dans les provinces de Tangu, d'Erginul & de Mongul, qui sont de la Tartarie, & dans Cinghianfu & Quinsai, grandes villes de la Chine ; & l'on apprend par les anciennes relations des Indes & de la Chine, traduites & publiées par l'abbé Renaudot, que dès l'an 636 de Jesus-Christ les Nestoriens s'établirent dans ce dernier pays. Les Nestoriens se sont soumis à l'église latine du temps d'Eugène III, & l'an

l'an 1274, lorsque l'archevêque de Nisibe, Nestorien, envoya sa confession de foi au pape. Peu de temps après le concile de Florence, lorsque le pape Eugène IV tenoit encore quelques sessions à Rome, les Nestoriens de Chypre, avec leur métropolitain Timothée, s'y transporterent, pour se réconcilier à l'église romaine. Sous le pontificat de Jules II, quelques Nestoriens firent la même chose, & le pape leur donna pour patriarche, un religieux de saint Pacôme, nommé *Simon Sulacha*, qui établit son siége à Caramit, en Mésopotamie. Les Portugais qui découvrirent le chemin des Indes orientales, par le cap de Bonne-Espérance, l'an 1497, rapportent que tous les Chrétiens qu'ils virent sur la côte occidentale & orientale des Indes, à Goa, à Cochin, à Angamala, à Meliapour, à Bengala, & dans la terre-ferme de l'Inde, vers le Gange, particuliérement dans l'empire du grand-Mogol, étoient tous Nestoriens, & obéissoient au patriarche de Babylone en Chaldée, dont le siége étoit à Mosul, ville bâtie sur les ruines de Ninive, lequel prenoit le titre de *Catholique*. C'est pourquoi ces Chrétiens sont appellés indifféremment, *Nestoriens* & *Chaldéens*. Joseph, Chrétien des Indes, qui vint rendre compte du christianisme de l'Orient au pape Alexandre VI vers l'an 1500, dit la même chose, & assure que ce patriarche créoit, outre les autres évêques, deux primats, l'un pour l'Orient dans le Catai, & l'autre pour les Indes; car c'est principalement dans les Indes que les Nestoriens établirent leur domination. Abd-Jesu vint lui-même à Rome, sous le pontificat de Pie IV, se soumettre à ce pontife, & envoya par un ecclésiastique de sa suite, sa confession de foi au concile de Trente.

La plupart des Nestoriens du Diarbeck se sont fait Catholiques, avec leur évêque, & s'appellent à présent *Chaldéens*, aussi-bien que tous les autres, qui renoncent à leur hérésie. Cet évêque a été déclaré patriarche depuis plus de vingt ans, par un commandement du grand-seigneur, à la sollicitation des Capucins : si bien que les Catholiques de ce pays-là n'en reconnoissent point d'autre. L'an 1681, ce patriarche reçut avec tous les honneurs possibles, l'évêque de Césarée, nommé auparavant l'*abbé Piquet*, lorsqu'il passa au Diarbeck pour aller en Perse : ce que firent aussi les Grecs & les Arméniens, par une louable émulation. Les autres Nestoriens ont deux patriarches, qui conservent de bons sentimens pour la religion catholique : mais qui n'osent en faire profession publique, dans l'appréhension qu'ils ont des hérétiques & des Turcs. Il n'y a pas cent ans qu'une partie des Nestoriens s'étoit réunie à l'église romaine, & qu'un patriarche s'étoit fait consacrer à Rome; mais ayant été soupçonnés d'avoir une intelligence secrete avec les Francs, ils ne purent continuer leur bon dessein. Le patriarchat est comme héréditaire parmi eux, & se donne toujours au neveu, ou au plus proche parent du patriarche, quand même il n'auroit que huit ou neuf ans : de sorte qu'ils le consacrent alors supérieur de la nation, avant qu'il sache lire, comme il est arrivé en la personne du patriarche Marc-Elias, qui faisoit sa résidence proche de Ninive. Celui qu'on destine à la dignité patriarchale, ne doit point avoir été marié. On l'éleve pour l'ordinaire dès son bas âge chez le patriarche, son oncle, & on l'accoutume à s'abstenir des viandes, suivant l'usage de la plupart des religieux d'Orient, qui font consister toute leur sainteté dans ces observances, qu'ils se sont eux-mêmes prescrites. Leurs prêtres peuvent se remarier deux ou trois fois, comme les séculiers, contre la pratique des autres sectes chrétiennes de l'Orient, qui obligent leurs prêtres à vivre dans le célibat, après la mort de la premiere épouse. Ils officient en langue chaldaïque, & disent que c'est la plus ancienne des langues. Les Nestoriens parlent grec, arabe ou curde, selon les lieux qu'ils habitent. Le prince des Curdes se sert d'eux pour sa garde, & ne se maintient que par leur moyen contre la puissance des Turcs. Quelques-uns demeurent dans les villes, où ils exercent toutes sortes d'arts & de métiers; mais la plupart vivent à la campagne, où ils cultivent les terres. On appelle ceux-ci *Theclolas*.

Il y a des savans qui prétendent qu'il n'y a plus véritablement d'hérésie nestorienne : ce qu'ils prouvent par les actes que les Nestoriens mêmes ont produits à Rome, sous le pape Paul V, & qui ont été imprimés dans le recueil de Strozza à Rome l'an 1617. Elie, qui étoit alors patriarche des Nestoriens, joignit à la lettre qu'il écrivit au pape, la confession de foi de son église, où il témoigne avoir des sentimens orthodoxes touchant l'Incarnation, quoique ses expressions ne soient pas toujours les mêmes que celles des Latins. Voici quelle est, selon les savans, la croyance des Nestoriens à l'égard de ce mystere. Ils assurent que Jesus-Christ a pris un corps de la sainte Vierge; qu'il est parfait, tant en l'ame qu'en l'entendement, & en tout ce qui appartient à l'homme; que le Verbe étant descendu en une vierge, s'est uni avec l'homme, & qu'il est devenu une même chose avec lui; que cette unité est sans mélange ni confusion, & que c'est pour cela que les propriétés de chaque nature ne peuvent être détruites par l'union. Pour ce qui est du reproche qu'on leur fait de ce qu'ils n'appellent point la Vierge *mere de Dieu*, mais *mere de Jesus-Christ*, le patriarche Elie répond qu'ils parlent de cette maniere pour condamner les Apollinaristes, qui prétendent que la divinité est sans l'humanité; & pour confondre Thémistius, qui assuroit que Christ n'étoit que l'humanité sans la divinité. Ce patriarche n'ayant pu venir à Rome, députa vers le pape les plus habiles de son église, après avoir composé avec eux une confession de leur foi, où il montre qu'elle ne differe que de nom de celle de l'église romaine, avec laquelle elle convient en toutes choses, à la réserve des cérémonies. Il réduit les points de croyance, dans lesquels on dit que ces deux églises ne conviennent point, à cinq chefs; savoir, en ce que les Nestoriens n'appellent point la Vierge *mere de Dieu*, mais *mere de Christ*; en ce qu'ils reconnoissent en Jesus-Christ deux personnes; en ce qu'ils ne mettent en lui qu'une puissance & une volonté; en ce qu'ils disent simplement que le saint Esprit procéde du Pere; & enfin, en ce qu'ils croient que la lumiere qu'on fait le jour du Samedi-saint, au sépulcre de Notre-Seigneur, est une lumiere véritablement miraculeuse. L'abbé Adam, qui étoit un des députés du patriarche, & qui étoit chargé de l'exposition de la foi des Nestoriens, justifia à Rome ce que son patriarche avoit avancé. Nous ne parlerons point des deux derniers articles, qui sont communs à tous les Orientaux. A l'égard du premier, cet abbé fait voir qu'il est facile de concilier l'église romaine qui appelle la Vierge *mere de Dieu*, avec l'église nestorienne qui l'appelle *mere de Christ* : parceque c'est un principe reçu des deux églises, que la divinité n'engendre point, ni n'est point engendrée; qu'il est vrai que la Vierge a engendré Jesus Christ, qui est Dieu & homme tout ensemble : que néanmoins ce ne sont pas deux fils,

mais un seul & véritable fils. Il ajoute que les Nestoriens ne nient pas qu'on ne puisse appeller la Vierge *mere de Dieu*, parceque Jesus-Christ est véritablement Dieu. Pour ce qui est du second article, il est constant que les Latins reconnoissent en Jesus-Christ deux natures & une seule personne; au lieu que les Nestoriens disent qu'il y a en lui deux personnes, & une *prosopa* ou *personne visible;* & outre cela, qu'il n'y a aussi en Jesus-Christ qu'une puissance ou vertu. L'abbé Adam concilie ces deux sentimens, qui paroissent contraires, par l'explication qu'il donne de ce mystere. Les Nestoriens, selon lui, distinguent en leur entendement deux personnes, conformément aux deux natures qui sont en Jesus-Christ, & ne voient de leurs yeux qu'un seul Jesus-Christ, qui n'a que la *prosopa* ou apparence d'une seule filiation; & c'est en ce sens qu'ils ne reconnoissent qu'une puissance ou vertu en lui, parcequ'ils ne le regardent que comme une *prosopa* ou *personne visible.* Mais dans l'église romaine on distingue ces puissances ou vertus, en divinité & humanité, parcequ'on les considere par rapport aux deux natures; & ainsi cette diversité de sentimens n'est qu'apparente, puisque les Nestoriens avouent, avec les Latins, qu'il y a deux natures en Jesus-Christ, & que chaque nature a sa puissance & sa vertu. Enfin cet abbé Nestorien concilie le sentiment des Nestoriens sur le troisiéme article, avec celui de l'église romaine, par le même principe, s'appuyant sur ce qu'il n'y a qu'une filiation, & comme cette filiation ne fait qu'un Jesus-Christ, les Nestoriens disent, par rapport à cela, qu'il n'y a en lui qu'une volonté & qu'une opération, parcequ'il est un en effet, & non pas deux en Jesus-Christ: ce qui ne les empêche pas de reconnoître deux volontés & deux opérations en lui, par rapport aux deux natures, & de la même maniere que les Latins. Voila de quelle maniere les plus habiles de la secte des Nestoriens justifierent la croyance de leur église devant le pape Paul V, mais ce député ne représentoit pas sincerement la croyance de son église. Il est certain que ces Chrétiens d'Orient sont encore dans les sentimens de Nestorius sur l'Incarnation, qui seront expliqués dans l'article suivant. * Bzovius. Sponde & Raynaldi, *A. C.* 1247, 1445. Strozza, *de dogmatibus Chaldæorum.* M. Simon. Michel le Févre, *théâtre de Turquie.* Maimbourg, *histoire du schisme des Grecs.* M. l'abbé Renaudot, *IV tome de la perpétuité de la foi.* Le P. Louis Doucin, Jésuite, *hist. du Nestorianisme imprimée en* 1698.

NESTORIUS, hérésiarque, évêque de Constantinople, étoit né à Germanicie, ville de Syrie, & s'étoit formé à la vertu dans le monastere de saint Euprepius, qui étoit aux fauxbourgs d'Antioche. Il exerçoit les fonctions du sacerdoce dans Antioche, avec beaucoup de réputation, de doctrine, d'éloquence, & de piété, lorsqu'il fut mis l'an 428 sur le siége de Constantinople, à la place de Sisinnius. Trois mois après son ordination, il fut amené dans son église, où, après avoir été consacré évêque sur le champ, il fit un discours à l'empereur, auquel il adressa ces paroles: *Donnez-moi, ô prince, la terre purgée d'hérétiques, & je vous donnerai le ciel: prêtez-moi votre secours pour les exterminer, & je vous aiderai à exterminer les Perses.* Ce prélat agit d'abord contre les hérétiques avec beaucoup de zèle, & fit abattre les églises des Ariens: il fit aussi tout ce qu'il put pour tourmenter les Novatiens; mais l'empereur les mit à couvert. Il exerça encore des rigueurs contre les peuples d'Asie, de Lydie & de Carie, qui célébroient la Pâque le 14 de la lune. Il dépouilla les Macédoniens de leurs églises: il n'épargna pas même les Pélagiens: enfin il porta l'empereur à donner un édit contre tous les hérétiques. Il vivoit d'une maniere très-reglée, & même austere, & s'appliquoit aux devoirs de son ministere: en un mot il eût passé pour un grand saint, s'il ne se fût pas engagé à soutenir un sentiment qui le fit condamner comme hérétique. Il avoit amené avec lui d'Antioche, Anastase prêtre, qui osa prêcher qu'on ne devoit point appeller la sainte Vierge *mere de Dieu.* Nestorius, au lieu d'appaiser le scandale que cette doctrine excita, la loua publiquement, ôtant à la sainte Vierge le titre de *mere de Dieu.* Il disoit qu'il falloit considérer en Jesus-Christ deux hypostases ou personnes, aussi-bien que deux natures; & qu'ainsi il y avoit deux fils, l'un Dieu, & l'autre homme. Ce qui faisoit voir qu'on ne devoit pas appeller Marie *mere de Dieu*, *Theotocos*, mais *Christotocos*, *mere de Christ* seulement; lequel, après sa naissance, avoit mérité d'être uni au Verbe par ses bonnes œuvres, non pas d'une union hypostatique, mais d'une union d'habitation du Verbe en l'humanité, & comme dans un temple par communication, par rapport, & par société morale. Ainsi il détruisoit le mystere de l'Incarnation du Fils de Dieu, qui consiste en l'union des deux natures, divine & humaine, en la personne du Verbe, d'où résulte un homme-Dieu, appellé Jesus-Christ, duquel par ce moyen les actions sont *théandriques*, c'est-à-dire, divinement humaines, & humainement divines, & par conséquent d'un mérite infini, telles qu'elles doivent être pour satisfaire à la justice infinie de Dieu. Nestorius employa encore Diodore, évêque déposé de Marcianopolis, pour prêcher cette erreur, & la publia lui-même dans les livres qu'il envoya aux monasteres d'Egypte. Saint Cyrille d'*Alexandrie* en étant averti, combattit cette impiété par divers ouvrages, qu'il adressa à l'empereur Théodose *le Jeune*, à Pulcherie, & à Eudoxe, sœurs de ce prince. Il écrivit contre lui au pape Célestin, que Nestorius avoit voulu prévenir; mais le saint pontife connoissant ses impiétés, le condamna dans un synode qu'il tint à Rome l'an 430. Saint Cyrille en célébra un autre à Alexandrie, où l'on dressa douze anathêmes ou articles contre la doctrine de Nestorius; cependant on assembla contre lui le concile général d'Ephèse, l'an 431. Nestorius alla en cette ville; mais il ne voulut point comparoître devant l'assemblée, quoique cité trois ou quatre fois juridiquement: de sorte qu'il fut condamné & déposé le 22 du mois de juin; & plus de deux cens évêques signerent cette sentence. Jean d'*Antioche*, & les autres évêques d'Orient, ne souscrivirent point à cette condamnation, & défendirent au contraire la personne de Nestorius. Ce différend ayant été porté à l'empereur Théodose, il jugea en faveur de saint Cyrille, & des évêques qui avoient condamné Nestorius. Maximien fut ordonné évêque de Constantinople, & Nestorius renvoyé dans son monastere; mais comme il ne cessoit point de publier ses erreurs, il fut confiné dans la ville d'Oasis en Egypte. Les Blemmyens ayant ruiné cette ville, ce malheureux prélat erra de tous côtés, fut accablé de maladies, & mourut, dit-on, d'une chute. On a plusieurs fragmens de ses sermons & de ses autres écrits. * Les actes du concile d'Ephèse. Cassien, *lib. de Incarnatione.* Saint Cyrille, *cont. Nestor.* Socrate, *l.* 7. Evagre, *l.* 1. Sander, *hær.* 100. Baronius, *A. C.* 428, *n.* 29, 30 & 31. Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiast. du V siécle.*

NETHEN (Matthias) né le 27 octobre 1617,

à Suchtel, ville du territoire de Juliers, étoit fils d'un ministre de ce lieu. Après avoir étudié les langues grecque & latine, on l'envoya à Harderwic, où il prit les leçons de Henri de Dieſt, & de Jean Cloppenbourg. Dieſt ayant été transféré à l'école de Deventer, Nethen le suivit, & il y demeura jusqu'en 1642, qu'il vint à Utrecht pour y profiter des leçons de Gisbert Voët, de Charles de Maets, & de Mainard Schotanus. En 1642, on le mit au nombre des candidats du ministériat, & il commença à prêcher. En 1644 il fut fait maître-ès-arts; & ayant dédié aux magistrats sa dissertation inaugurale, ceux-ci lui firent présent de vingt-cinq florins. En 1646 il fut appellé par ceux de Cleves pour remplir la charge pastorale, & il y gouverna aussi les écoles pendant deux ans; c'est-à-dire, jusqu'en 1654, qu'il accepta la place de professeur en théologie à Utrecht : c'étoit le 24 d'avril. Le 3 de mai de la même année, il fut fait docteur en théologie, & soutint en cette occasion un thèse sur la transsubstantiation. Il exerça les fonctions de son emploi jusqu'en 1661, qu'il fut obligé de se retirer. Durant les disputes qui furent agitées à Utrecht touchant l'usage des biens ecclésiastiques, Nethen fit un recueil des avis dont les deux partis divisés convenoient, & le donna en 1660, sous le titre d'*Accord des ministres d'Utrecht dans le jugement sur l'usage des biens ecclésiastiques :* l'ouvrage est en latin. Desmarais y opposa dans la même langue de courtes réflexions, ausquelles Nethen répondit en 1661 par un écrit auquel il donna le titre de *Défense nécessaire de l'accord des pasteurs d'Utrecht*. Cet écrit déplut beaucoup au consistoire de Groningue, & à tous les partisans de Desmarais; on en demanda justice aux magistrats d'Utrecht, & Nethen fut déposé de son emploi de professeur le 14 avril 1662. Gaspard Burman dit que l'ouvrage de Nethen étoit plein d'injures & de calomnies. L'auteur mena une vie privée jusqu'en 1669, qu'il fut appellé à Herborn pour y remplir les fonctions de pasteur, d'inspecteur & de professeur en théologie. Il mourut, sans avoir été marié, le 9 octobre 1686, âgé de 68 ans. Nicolas Gurtler prononça son oraison funébre. Outre les deux écrits dont on vient de parler, on a encore de Nethen, des dissertations *De decreto Dei circa contingentia absoluto, an à conditione extra Deum suspenso :* d'autres sur la science moyenne, sur le décret de Dieu touchant les choses possibles qui ne se font point; sur la grace; sur les épîtres de S. Paul à Timothée, à Utrecht, 1655; des disputes sur le concours de Dieu déterminant, &c. d'autres sur la lettre & l'esprit : une dissertation sur la transsubstantiation : un traité de l'interprétation de l'écriture-sainte contre Louis Wolzogen, à Herborn, 1675, *in-4°*; une édition de l'examen de l'arminianisme de Samuel Rhetorfort, 1668, *in-8°*; deux discours funébres, l'un sur la mort de Heidfeld, l'autre sur celle de Causſenius : il prononça ces discours à Herborn. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burman.

NETHINÉENS ou NATHINÉENS, étoient parmi les Israélites, les gens destinés à porter le bois & l'eau pour la maison du Seigneur. Ils n'étoient ni Lévites, ni Israélites; c'étoit un surnom donné aux Gabaonites, qui avoient trompé Josué, en lui faisant accroire qu'ils étoient venus d'un pays fort éloigné, pendant qu'ils demeuroient tout proche. *Voyez* Josué, *c.* 9, *v.* 22. Ce nom leur fut donné du mot hébreu *Nathan*, c'est-à-dire, *livrés*, comme qui diroit, *assignés*, *destinés :* car ils étoient proprement donnés pour le service du temple, leurs fonctions étant de servir les Lévites & les prêtres dans les ministeres les plus bas. Du temps de David & de Salomon, d'autres vinrent encore se joindre à eux, qui étoient les restes des Chananéens subjugués. L'on voit que leur emploi étoit fort vil, par cet endroit du Deutéronome, *chap.* 29, *v.* 11. *Vos enfans, vos femmes, les étrangers qui sont au milieu de votre camp, depuis celui qui coupe le bois, jusqu'à celui qui porte l'eau.* Ils commencerent à porter le nom de *Nethinéens* vers le temps de David; & c'est le nom que leur donnent toujours Esdras & Néhémie. Ils ne pouvoient contracter de mariage avec les Israélites, par un ordre, dit-on, qui en fut donné par Josué, & renouvellé par David; & le motif qui porta ce dernier à en faire une défense pour toujours, fut en partie pour les punir d'avoir demandé cruellement que les sept descendans qui restoient de Saül fussent pendus sans miséricorde. * *Deutér. c.* 29, *v.* 11. *Josué, c.* 9, *v.* 22. Selden, *de jure Nat. & Gent.* Godwin, *de ritib. Hebr. c.* 5. Burman, *exposit. in Josué.*

NETIRAS, & *Philippe* son frere, de Ruma en Galilée, furent deux vaillans Juifs, qui se distinguerent au siége de Jotapat durant la guerre de ceux de leur nation contre les Romains. Ils donnerent avec une telle furie dans la dixiéme légion des troupes romaines, qu'ils la percérent, & mirent en fuite tout ce qui se présenta devant eux. * Joséphe, *guerre des Juifs, l. III, c.* 16.

NETOPHATI, NETUPHATI & NETUPHA, campagne près de Jérusalem, où il y avoit plusieurs villes, l'une desquelles en portoit aussi le nom. Ce fut de-là d'où Néhémie fit venir les Lévites de l'ordre des chantres, pour faire leurs fonctions dans le temple, où il leur fit bâtir un appartement qui fut nommé *Netophati*, & où ils logeoient dans le temps de leur ministere. Nétophati étoit sur les frontieres de la tribu de Juda & de Benjamin. * *Nehem.* XII, 28.

NETSCHER (Gaspard) naquit à Prague, ville de Bohême, d'un pere qui mourut au service de la Pologne en qualité d'ingénieur, & d'une mere qui fut contrainte à cause de la religion catholique qu'elle professoit, de sortir précipitamment de Prague avec trois fils qu'elle avoit, dont Gaspard étoit le plus jeune. A quelques lieues de-là, elle s'arrêta dans un château, qui, lorsqu'elle y pensoit le moins, fut assiégé : les deux freres de Gaspard y moururent de faim. La mere se voyant menacée du même sort, trouva moyen de sortir la nuit du château, & de sauver avec elle le seul enfant qui lui restoit. Tout lui manquoit, excepté le courage; & s'étant mise en chemin, son fils entre ses bras, la providence la conduisit à Arnheim dans le pays de Gueldre, où elle trouva quelque secours pour sa subsistance & pour élever son fils. Un docteur en médecine nommé *Tulkens*, homme riche & d'un grand mérite, prit le jeune Netscher en amitié, & eut soin de ses études, dans l'intention d'en faire un médecin; mais la force du génie de Netscher l'entraîna du côté de la peinture. Dans ses études, il ne pouvoit s'empêcher de griffonner quelque dessin sur le même papier où il écrivoit ses thèmes; & n'ayant pas été possible de lui faire surmonter cette inclination, on crut qu'il valoit mieux l'y abandonner entierement. On le mit chez un vitrier, pour apprendre à dessiner, n'y ayant que ce seul homme à Arnheim qui sût un peu peindre. Mais à quelque temps de-là se sentant plus fort que son maître, il s'en alla à Deventer chez un nommé *Terburg*, qui étoit en même temps bourguemestre de sa ville & habile peintre. Après avoir acquis chez Terburg une grande pratique du pinceau,

il alla en Hollande, où il travailla long-temps pour des marchands de tableaux, qui abusant de sa facilité, lui payoient très-peu ses ouvrages, & les vendoient fort cher. Cette rigueur le dégouta, & lui fit prendre la résolution d'aller à Rome. Il s'embarqua sur un vaisseau qui alloit à Bourdeaux, où étant arrivé, il se logea chez un marchand dont il épousa la parente. Ainsi un amour plus fort que celui qu'il avoit pour la peinture, interrompit son voyage d'Italie, & le fit retourner en Hollande. Il s'arrêta à la Haye. Le bon succès de ses ouvrages l'y fit établir, & l'expérience lui fit connoître, que le meilleur parti qu'il eût à prendre, pour faire subsister une famille, qui devenoit nombreuse, étoit de se mettre dans les portraits. Il acquit dans ce genre de peinture tant d'habileté & de réputation, qu'il n'y a point de famille considérable en Hollande, qui n'ait des portraits de sa main, & que la plupart des ministres étrangers ne pouvoient se résoudre à quitter la Hollande, sans emporter un portrait de Netscher, ce qui fait qu'on en voit dans tous les pays de l'Europe. Il mourut à la Haye en 1648, à l'âge de quarante-huit ans. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

NETTANCOURT. La maison de Nettancourt, des comtes de Vaubecourt, est très-noble, & des plus anciennes de Champagne: elle a produit des hommes illustres, qui se sont distingués dans la profession des armes. Elle a pris son nom du bourg & château de Nettancourt, qu'elle a possédé sans interruption jusqu'à présent. Il est situé à quatre lieues de Bar-le-Duc, sur la petite riviere de Chel, qui sépare la Champagne du Barrois, & dans le diocèse de Châlons. Les seigneurs de Nettancourt ont été dans les premiers temps attachés aux comtes de Champagne; & dans la suite, pendant près de deux siécles, aux ducs de Lorraine & de Bar, par les charges qu'ils ont eues auprès de ces princes, par les terres qu'ils ont possédées dans leurs états, & par leurs alliances avec les premieres maisons de Lorraine.

I. GILLES, seigneur de Nettancourt, est le plus ancien dont la mémoire se soit conservée par les titres. Il vendit l'an 1242, du consentement de *Claude*, sa femme, la part qu'il avoit dans la seigneurie de Sommeil; & l'an 1256, il rendit hommage avec *Viart* de Nettancourt son frere, à Thibaud, roi de Navarre, & comte de Champagne, de la seigneurie de Nettancourt. Il eut deux fils & deux filles, savoir, JEAN, qui suit; & *Jacques*, qui fit le voyage de la Terre-sainte, sur la fin du XII siécle, où il conduisit cinq cens chevaux, & fonda l'an 1300, un couvent de Cordeliers, entre Vaubecourt & Triaucourt, qui a été ruiné par les Religionaires; *Alix*, dont on ne fait pas l'alliance; & *Cécile*, mariée à un gentilhomme nommé *Poincet*, dont le surnom est ignoré: laquelle étant veuve, vendit au mois de mars 1302, à Raoul, seigneur de Loupi, la part qu'elle avoit dans la seigneurie de Loupi-le-Chastel.

II. JEAN, I du nom, seigneur de Nettancourt, vendit l'an 1331, avec *Jacquette*, sa femme, à Edouard, comte de Bar, les droits qu'il avoit dans les seigneuries de Tannoi & de Longueville. Il fut pere de quatre fils, savoir, JEAN II, qui suit; *Aubri*, qui rendit les foi & hommage au duc de Bar, l'an 1364, de plusieurs droits qu'il avoit dans les seigneuries de Loisi, de Varenne & de Tannoi; *Ambroise*, seigneur de Tannoi, l'an 1363; & *Perceval*, lequel rendit des services considérables à la guerre, à Edouard, & à Henri, comtes de Bar, le dernier lui ayant assigné, l'an 1342, une rente sur son domaine de Revigni. Il fut prisonier avec plusieurs autres seigneurs, dans un combat donné l'an 1370, & fut la même année un des ôtages pour l'exécution d'un traité fait au Pont-à-Mousson, entre Robert, duc de Bar, & la ville de Metz. Il rendit hommage l'an 1388, à la comtesse de Bar, de la part qu'il avoit dans la seigneurie de Revigni.

III. JEAN II, seigneur de Nettancourt, vivoit l'an 1376. Il épousa *Marie* de Boncourt, dont le frere *Jean*, seigneur de Boncourt, épousa *Thevenette* de Nettancourt, apparemment sœur de son mari. Il eut pour enfans GEORGE, qui suit; *Nicolas*, dont on ne sait point l'alliance, pour lesquels leur mere & tutrice donna au roi Charles VI, le 27 juillet 1394, un dénombrement de la seigneurie de Nettancourt.

IV. GEORGE I, seigneur de Nettancourt, Vaubecourt, Autrecourt, Wailli & Neuville-sur-Orne, étoit marié dès l'an 1400, avec *Alienor* d'Aspremont, dame de Vaubecourt, fille de *Thomas*, seigneur d'Aspremont, & d'*Hélene*, dame de Vaubecourt. L'an 1421, il fit un traité avec Ferri de Vandeuvre, abbé de Beaulieu, touchant la guerre qu'ils avoient ensemble, à cause du voisignage de la forteresse de Vaubecourt. L'an 1426, il fut bailli & gouverneur de Bar, & il rendit des services considérables à René d'Anjou, duc de Bar, qui lui fit plusieurs gratifications; & l'an 1428, le même duc lui céda plusieurs droits particuliers à Revigni. Il eut pour enfans, JEAN III, qui suit; *Waltrin*, seigneur d'Autrecourt, conseiller d'état du duc de Bar, bailli & gouverneur de Clermont, mort sans postérité de *Claude* de Luci, & de *Marguerite* Issenart, qu'il avoit épousées; *Jeanne*, mariée à *Guillaume* d'Augi, seigneur d'Imonville, & bailli & gouverneur de Saint-Mihel; *Marguerite*, alliée 1°. à *Baudin* de la Tour, seigneur de Chaumont: 2°. à *Jean* de Ville, seigneur de Marreau; *Anne*, mariée 1°. à *Renaud* de Warnei, seigneur de Robert-Espagne: 2°. à *Ancel* de Doncourt, seigneur de Sallemene; & *Isabeau*, aussi mariée 1°. à *Jean*, seigneur de Warnei: 2°. à *Jean* de Varange, seigneur de Montferrand.

V. JEAN, III du nom, seigneur de Nettancourt, Vaubecourt, Noyers & Loupi, étoit marié l'an 1437, avec *Marguerite*, dame de Nicei, de Nubécourt, & de Sallemene, fille de *Jacques*, seigneur de Nicei, & de *Catherine* de Stainville. L'an 1451, il donna au duc de Lorraine, le dénombrement des terres de Nicei & de Sallemene. L'an 1458, le duc de Lorraine lui donna des lettres de ratification de toutes les acquisitions que George de Nettancourt son pere avoit faites dans ses états. Il eut de son mariage, NICOLAS, qui suit; *George*, seigneur d'Autrecourt, pere de *Jean*, mort sans postérité l'an 1508; *Barbe*, mariée à *Thibaut*, seigneur de Jaudelaincourt; *Lucie*, alliée à *Henri* de la Tour, seigneur du Mesnil; & *Jeanne*, morte sans alliance.

VI. NICOLAS, I du nom, seigneur de Nettancourt, Vaubecourt, Nubecourt, Nicei, Ville-devant-Belrains, Autrecourt, Wailli, Gilvescourt, la Grange-le-Comte, Hippescourt, & Neuville, étoit marié dès l'année 1502, avec *Anne* d'Espence, dame de Bettancourt, fille de *Claude*, seigneur d'Espence, & de *Jacqueline* du Moulin, dont il eut huit enfans, savoir, GEORGE, qui suit; ANTOINE, qui eut en partage les terres de Nettancourt & de Bettancourt, *dont sont issus deux branches des seigneurs de* BETTANCOURT *& de* NETTANCOURT, *rapportées ci-après; François*, mort sans postérité, l'an 1554; *Barbe*, mort sans alliance; *Claude*, dame de Nubecourt, mariée à *Philippe* de Hautoi, seigneur de Recicourt; *Yolande*, chanoi-

nesse de Remiremont, puis mariée à *Nicolas* des Armoises, seigneur de Neuville; *Eve*, aussi chanoinesse de Remiremont; & *Christophe*, religieuse à Sainte Marie de Verdun.

VII. GEORGE, II du nom, seigneur de Vaubecourt, Autrecourt, Riaucourt & Wailli, chambellan du duc de Lorraine, épousa le 26 août 1539, *Anne* de Haussonville, fille de *Gaspard*, baron de Haussonville, & d'*Eve* de Ligneville, dont sont issus, JEAN, IV du nom, qui suit; *Gaspard*, mort sans enfans, d'*Anne-Marguerite* de Bassompierre, sa femme; *Jean-Philippe*, seigneur de Châtillon, qui épousa *Françoise* de Vatronville, qui a fait la branche des seigneurs de Châtillon, demeurant en Lorraine; *Anne*, mariée à *Geofroi*, seigneur de S. Astier, chevalier de l'ordre du roi, & gouverneur de Verdun; *Eve*, dame de Remiremont, l'an 1580, puis mariée à *Nicolas* de Housse, seigneur de Vatronville; *Yolande*, aussi dame de Remiremont, puis mariée à *Jean* de Mailli, baron d'Escots; & *Philippe*, mariée à *Louis* de Pouilli, seigneur de Lançon.

VIII. JEAN de Nettancourt, IV du nom, baron de Vaubecourt, seigneur de Passavant, Autrecourt, &c. épousa le 25 novembre 1573, *Ursule* de Haussonville, sa cousine du 3 au 4 degré, fille d'*Africain*, baron de Haussonville, maréchal de Lorraine, gouverneur de Verdun & du Verdunois, & de *Marguerite* de Choiseul, dont il eut JEAN, V du nom, qui suit; HENRI, *dont sont issus les seigneurs de* PASSAVANT *& de* NEUVILLE, *dont la postérité sera rapportée ci-après*; & *Anne*, mariée, 1°. à *Charles*, seigneur de Bertheleville: 2°. à *Jacob* de Haraucourt, seigneur de Bayon: 3°. à *Pierre* de Gournai, seigneur de Secourt. L'an 1586, le roi Henri III donna au sieur de Vaubecourt une compagnie d'ordonnance de cent chevaux-légers. Il commandoit à la bataille d'Yvri, l'aile gauche de la cavalerie, où il se distingua. Il se trouva au combat de Fontaine-Françoise, & à celui d'Aumale, où il fut dangereusement blessé, en dégageant le roi Henri IV: lequel satisfait de ses services & de sa fidélité, lui donna le gouvernement du comté de Beaulieu, qui étoit alors un des plus considérables des frontieres de Lorraine.

IX. JEAN de Nettancourt, V du nom, baron de Vaubecourt, baron d'Orne & de Choiseul, seigneur de Bauzée, Passavant & Herpont, chevalier des ordres du roi, épousa le premier juillet 1599, *Catherine* de Savigni, fille de *Wari* de Savigni, seigneur de Leymont, bailli & gouverneur de Bar, & d'*Antoinette* de Florainville, morte le 21 janvier 1639, dont il eut quatre enfans, savoir, NICOLAS, qui suit; *Henri*, tué au siége de la Rochelle l'an 1628; *Angélique*, & *Catherine*, religieuses à Verdun. Après la paix de Vervins, le comte de Vaubecourt étant fort jeune alla servir l'empereur en Hongrie, où il signala son nom, par la fameuse entreprise qu'il fit l'an 1598, sur la ville de Raab, autrement *Javarin*, dont le siége arrêtoit depuis longtemps l'armée impériale, ayant exécuté son dessein avec autant de conduite que de valeur, par le moyen d'un pétard, qu'il fit attacher à la porte de la ville, étant à la tête d'un nombre de François, & qui fit un tel effet, qu'il se rendit maître de cette place importante, dont l'empereur lui confia le gouvernement; & pour l'attacher à son service, le fit chevalier & baron de l'empire, & lui accorda de fortes pensions, pour lui & ses descendans. Il se distingua aussi au siége d'Albe-Royale, où commandoit le duc de Mercœur, général de l'armée chrétienne. Le succès de l'entreprise de Javarin lui en fit tenter une autre sur Belgrade, laquelle auroit été aussi heureuse, sans la rencontre d'une piéce de canon placée sous la voute de la porte, qui prit feu & lui cassa la cuisse. La réputation qu'il s'étoit acquise dans l'armée de l'empire, engagea le roi Henri IV de le rappeller en France, & de lui donner une commission pour lever un régiment d'infanterie de son nom, & une compagnie d'ordonnance de cent chevaux-légers. Il lui accorda une pension de 5000 livres, avec le gouvernement du comté de Beaulieu, du feu baron de Vaubecourt son pere. Il le fit gentilhomme de sa chambre, & conseiller d'état, & le chargea de plusieurs négociations importantes auprès des princes d'Allemagne. Le roi Louis XIII lui donna ensuite plusieurs commandemens dans ses armées, & sur les frontieres, où il rendit des services importans à l'état. Il soumit à l'obéissance du roi la citadelle de Verdun, dont il fit le siége l'an 1631. Sa majesté le fit lieutenant général de ses armées, & au gouvernement de la ville, comté & évêché de Verdun l'an 1632. Il l'avoit pourvu auparavant du gouvernement de Châlons en Champagne. L'an 1633, il le fit chevalier de ses ordres; & sa majesté étant en la même année logée dans le château de Vaubecourt, érigea en sa faveur la baronie de Vaubecourt en comté, les lettres ayant été expédiées au même lieu, où il mourut le 4 octobre 1641.

X. NICOLAS de Nettancourt de Haussonville, II du nom, comte de Vaubecourt, baron d'Orne & de Choiseul, né le 27 juillet 1603, fut adopté l'an 1605, par *Jean*, baron de Haussonville, son grand oncle, maréchal des camps & armées du roi, & gouverneur de Verdun, qui lui donna son nom avec ses armes, & de très-grands biens. Il avoit épousé, 1°. le 4 décembre 1623, *Charlotte* le Vergeur, dame de Chalerange, & de Paci en Valois, morte le 15 novembre 1653, fille de *Charles*, comte de Saint-Souplet, & de *Jeanne* de Fleurigni: 2°. le 23 août 1654, *Claire* Guillaume, fille de *Pierre* Guillaume, baron de Saint-Eulien, vidame de Châlons, morte en décembre 1664. Du premier mariage il eut, *Jean*, baron de Haussonville, tué à la bataille de Lens, l'an 1648; *Charlotte*, mariée 1°. à *François* Poussart, marquis de Fors & du Vigean, gouverneur & comte de Sainte-Menehoud, lieutenant général des armées du roi: 2°. à *Charles-Achilles* Mouchet de Battefort, comte de Laubespine, morte le 20 juillet 1703; *Marie-Françoise*, abbesse de sainte Hoilde, morte le 23 septembre 1688; *Jeanne*, & *Anne*, religieuses, & *Anne-Françoise*, dame de Chalerange & de Paci, mariée le 22 juillet 1664, à *Jerôme-Ignace* de Goujon de Thuisi, marquis de Thuisi, sénéchal de Reims, maître des requêtes de l'hôtel du roi. Du second mariage sont issus, LOUIS-CLAUDE, qui suit; *François-Joseph*, abbé de Chassaigne & d'Aisnai, sacré évêque de Montauban le 30 mars 1704; *Nicolas-Joseph*, tué au siége de Liechtemberg, en Allemagne, l'an 1678; *Catherine-Angélique*, abbesse de sainte Hoilde, après sa sœur, morte le 22 février 1694; & *Marie*, qui a épousé le 28 avril 1692, *François*, comte d'Estaing, lieutenant général des armées du roi. Le comte de Vaubecourt commença à servir très-jeune, sous le comte de Vaubecourt son pere, puis à la tête du même régiment d'infanterie, & de sa compagnie de chevaux-légers. Il fut envoyé avec son régiment servir dans la Valteline, & il se trouva l'an 1629, à l'attaque du Pas de Suze, où étoit le roi Louis XIII, & à plusieurs siéges dans le Piémont, & l'an 1637, au siége de Landrecies, où commandoit le cardinal de la Valette. Il fut pourvu de ce gouvernement, place très-considérable en ce temps-là. Le cardinal de Richelieu écrivant à ce sujet au

cardinal de la Valette, lui marqua que le roi avoit jugé que les deux plus propres de son armée pour avoir le gouvernement de cette place, étoient les sieurs de Nettancourt & de Vaubecourt; mais que sa majesté s'arrêtoit au dernier, à cause de la religion. Il avoit un grand génie pour les fortifications, & fut chargé de faire travailler aux fortifications de Landrecies, dont un bastion porte encore aujourd'hui son nom. Il se trouva à la bataille de Lens l'an 1648, où il perdit son fils, pour lors unique; & sa majesté étant très-satisfaite de ses services & de sa fidélité, le tira du gouvernement de Landrecies, pour lui donner celui de Perpignan & du comté de Roussillon, l'un des plus importans du royaume, le fit lieutenant général de ses armées, & des pays & évêchés de Metz & Verdun, & gouverneur de Châlons. Il mourut à Paris le 11 mars 1678, âgé d'environ 75 ans & sept mois, & fut enterré à Paris, dans l'église de S. Louis dans l'Isle.

XI. Louis-Claude de Nettancourt de Haussonville, comte de Vaubecourt, lieutenant général des armées du roi, & au gouvernement des villes & évêchés de Metz & Verdun, gouverneur & vidame de Châlons, épousa l'an 1680, *Catherine*, fille de *Charles* Amelot, marquis de Gournai, maître des requêtes, & président au grand conseil, & de *Marie* de Lyonne, morte le 16 avril 1710, sans posterité. Le comte de Vaubecourt, son pere, lui fit faire ses premieres campagnes dans la maison du roi, & sa majesté lui donna l'an 1677, le régiment d'infanterie de ses ancêtres. Il fut inspecteur général de l'infanterie, l'an 1687, brigadier l'an 1688, maréchal de camp l'an 1692, lieutenant général des armées du roi l'an 1696. Il avoit commencé de se signaler, à la tête de son régiment, au siége de Fribourg, l'an 1677. L'année suivante il fut dangereusement blessé d'un coup de mousquet à la tête, au siége de Liechtemberg, où le chevalier de Vaubecourt, son frere, fut tué. L'an 1684, il donna des preuves de sa valeur au siége de Luxembourg, où il monta plusieurs fois à l'assaut à la tête de son régiment. L'an 1688, il fut blessé d'un coup de mousquet à la tête, au siége de Philisbourg. Il se trouva aux siéges de Mons, d'Ath & de Valence; & sa majesté le nomma pour être un des officiers généraux qui devoient accompagner en l'année 1692, le roi d'Angleterre en Irlande. L'an 1693, il fut à l'attaque du poste de Zwingenberg, où étant à la tête d'un corps de grenadiers, pour soutenir ceux qui en faisoient l'attaque, les voyant ébranlés par le grand feu des ennemis, il se mit à leur tête, les ramena à la charge, jusqu'à la palissade, qu'ils forcerent, où il fut blessé d'un éclat de grenade, qui lui cassa le pied, & eut auprès de lui un de ses aides de camp tué. La guerre s'étant renouvellée en 1700, il fut envoyé en Italie en 1701, avec le maréchal de Catinat; & l'an 1702, le roi d'Espagne commandant l'armée, après la bataille de Luzara, le chargea du siége de Guastalle, dont il s'aquitta avec beaucoup de conduite, & se rendit maître de la place en dix jours. Le même hiver, commandant à Carpi du Modenois, il attaqua & força l'épée à la main le poste de Bondanelle, que les ennemis avoient fortifié. Il fut au siége de Verceil, l'an 1704, où il s'exposa en diverses occasions, ayant eu un de ses aides de camp tué auprès de lui, & un autre dangereusement blessé. Après la reddition de la place, le roi lui en donna le gouvernement, & du pays. Le duc de Vendôme ayant fait ensuite le siége de Vérue, fameux par sa longueur, fit venir exprès de Verceil le comte de Vaubecourt, & le chargea de l'attaque d'un fort sur le Pô, lequel communiquant la place avec l'armée du duc de Savoye, campée à Crescentin, en rendoit impossible la réduction. Il y réussit avec une extrême valeur: ce qui décida absolument de la prise de Vérue, l'an 1705. En la même année, le duc de Vendôme s'étant rendu à l'armée de Lombardie, lui laissa, comme au plus ancien lieutenant général, le commandement de celle de Piémont. Ayant été averti qu'un gros parti de l'armée ennemie avoit pénétré dans le Milanez, il sortit de Verceil à la tête d'un corps de troupes pour couper les ennemis, qu'il trouva sur le Tessin, près de Vigévano: il les chargea vigoureusement; mais s'étant trouvé enveloppé par un nombre supérieur, il y fut tué le 17 mai 1705, & son corps fut porté à Verceil, où il est enterré, dans l'église des Barnabites. Sa famille a fait porter son cœur à Vaubecourt, lieu de la sépulture de ses ancêtres.

Seigneurs de Passavant et de Neuville.

IX. Henri de Nettancourt, seigneur de Passavant, Autrecourt, & Courcelles, second fils de Jean IV, & d'*Ursule* de Haussonville, épousa l'an 1600, *Bonne* de Rarecourt, fille de *Philippe*, seigneur de Rarecourt, & de *Guillemette* de Heussi, dont est issu, François, qui suit.

X. François de Nettancourt, seigneur de Passavant, Autrecourt, Glivescourt & de Wailli, épousa 1°. l'an 1639, *Anne* de Stainville, fille de *René*, seigneur de Sorci, & d'*Antoinette* Merlin, dont il eut une fille, religieuse à Verdun: 2°. *Henriette* des Armoises, fille d'*Antoine*, seigneur de Neuville, & de *Marie* de Thomesson, dame de Remenecourt, dont sont issus Nicolas-François, qui suit; *Jean*; & *Charlotte-Yolande*, mariée à *Charles-Henri*, marquis de Lenoncourt & de Blainville.

XI. Nicolas-François de Nettancourt, seigneur de Neuville & de Courcelles, colonel d'un régiment d'infanterie, épousa l'an 1686, *Charlotte-Françoise* de Nettancourt, sa cousine germaine, fille de *François-Gaston*, seigneur de Bettancourt, & d'*Antoinette* des Armoises, dont est issu, Charles-François-Hyacinthe, qui suit.

XII. Charles-François-Hyacinthe de Nettancourt, seigneur de Neuville, capitaine de cavalerie dans le régiment colonel général.

Seigneurs de Bettancourt.

VII. Antoine, seigneur de Nettancourt & de Bettancourt, second fils de Nicolas, I du nom, seigneur de Nettancourt, & d'*Anne* d'Espence, dame de Bettancourt, épousa 1°. *Françoise* de Boutillac, fille de *Jean*, seigneur d'Arson, d'Assi & Liancourt, & de *Françoise* de Villiers: 2°. *Lucrece* de Miremont, fille de *Henri*, seigneur de Quatre-Champ, & de *Marie* de Haraucourt. Du premier mariage il eut, George, qui suit; Louis, qui eut en partage la terre de Nettancourt, & a fait la *branche des seigneurs & marquis de* Nettancourt, *mentionée ci-après*; & *Claude*, mort sans postérité. Du second mariage il eut *Vincent*; *Nathanaël*, & *Jerôme*, seigneur de Vroil, mari de *N.* de Chastenoi; *Magdeléne*, mariée à *Pierre* de Condé, seigneur de Vendieres; & *Marie*, alliée 1°. à *Antoine* d'Aisne, baron de Broyes: 2°. à *Josias*, seigneur de Savigni & de Monchetin.

VIII. George de Nettancourt, seigneur de Bettancourt & de Vroil, épousa 1°. *Louise* de Guermanges, fille de *Nicolas*, seigneur de Bioncourt, & de *Lucrece* de Miremont, dont il eut *Marie* de Nettancourt: 2°. l'an 1595, *Adrienne* de

Fresnels, fille de *Lucien*, baron de Fresnels, & d'*Adrienne* de Grammont, dont sont issus, *François*, seigneur de Bettancourt, lequel de *Perrine* de Grilli, sa femme, n'eut qu'une seule fille, nommée *Jacqueline* de Nettancourt; *George*, reçu chevalier de Malte l'an 1627; CHARLES, qui suit; *Claude*, mariée à *Nicolas* de Tournebulle, seigneur de Bussi, mestre de camp de cavalerie; & *Antoinette*, religieuse à S. Michel.

IX. CHARLES de Nettancourt, seigneur de Bettancourt, baron de Fresnels, chevalier de Malte, puis colonel d'un régiment d'infanterie, épousa l'an 1630, *Françoise* Bardin, veuve de *Charles*, seigneur de Rarecourt, fille unique de *François*, seigneur d'Arcq, maître des requêtes du duc de Lorraine, dont il eut huit fils & une fille, savoir, *Jean-Philippe*, tué au siége d'Ypres, sans alliance; FRANÇOIS-GASTON, qui suit; *George*, baron de Fresnels; *Anne-Emanuel; Charles-Louis-François; & Henri*, morts sans alliance; *N.* fille; & *Edmond*, seigneur de Condé, qui a épousé l'an 1679, *Marie* Joli, fille de *Louis*, commandant à Espinal, & de *Charlotte* le Bailli, dont il a eu un fils & deux filles, savoir, *François-George*, tué au service de l'empereur à l'âge de 23 ans; *Antoinette*, mariée à *Christophe*, comte de Custine, colonel des gardes du duc de Lorraine; & *Jeanne*, fille d'honneur de madame la duchesse de Lorraine, mariée l'an 1711, à *Jean-Claude*, marquis de Bassompierre.

X. FRANÇOIS-GASTON de Nettancourt, seigneur de Bettancourt, baron de Fresnels, épousa l'an 1664, *Antoinette* des Armoises, veuve de *Henri* le Bouteillier de Senlis, comte de Vigneuil, & de *Frédéric* du Hautoi, seigneur de Nubecourt, & fille d'*Antoine*, seigneur de Neuville, & de *Marie* de Thomesson, dame de Remenecourt, dont il a eu *Antoine-Gaston*, non marié; CHARLES-IGNACE, qui suit; *Charlotte-Françoise*, mariée à *Nicolas-François* de Nettancourt, seigneur de Neuville, son cousin; & *Marguerite-Yolande*, religieuse au Pont-à-Mousson.

XI. CHARLES-IGNACE de Nettancourt, seigneur de Bettancourt, baron de Fresnels, chambellan du duc de Lorraine, a épousé l'an 1705, *Marie-Anne* des Salles, fille de *Louis*, comte des Salles, & de *Marie* de Louviers, dont sont issus, *Louis-Charles* de Nettancourt; deux fils morts sans être nommés; & *Elizabeth* de Nettancourt.

SEIGNEURS ET MARQUIS DE NETTANCOURT.

VIII. LOUIS, I du nom, seigneur de Nettancourt, second fils d'ANTOINE, seigneur de Nettancourt & de Bettancourt, & de *Françoise* de Boutillac, épousa *Françoise* de Beauvau, fille d'*Aloph*, baron de Roltei, & de *Magdeléne*, dame d'Espence, dont il eut LOUIS II, qui suit; *Claude*, seigneur de Villiers, lequel de *Catherine* de Saint-Blaise, sa femme, eut un fils tué à la bataille de Rhétel l'an 1650, étant colonel d'un régiment d'infanterie; & une fille nommée *Jeanne*, mariée à *Jean-Philippe* de Tournebulle, seigneur de Bussi; *Magdeléne*, mariée 1°. à *Nicolas*, seigneur de Failli: 2°. à *François* d'Allamont, seigneur de Chaufour; & *Elizabeth*, mariée 1°. à *Gilles* d'Ernecourt, baron de Montreuil: 2°. à *Jacques* d'Angennes, baron de Montlouet. Le sieur de Nettancourt servit les rois Henri III, Henri IV & Louis XIII, à la tête d'un régiment d'infanterie, & d'une compagnie d'ordonnance de chevaux-légers, où il s'acquit beaucoup de réputation. Henri IV lui en marqua sa reconnoissance par une pension considérable, & par le don qu'il lui fit de la confiscation des biens du cardinal de Pellevé. L'an 1606, il se trouva au siége de Sedan, où le roi étoit en personne, qui lui donna le gouvernement de cette importante place, qui étoit un poste de confiance & de distinction. Il mourut l'an 1618, âgé de 60 ans.

IX. LOUIS II, marquis de Nettancourt, épousa 1°. *Françoise* d'Averhoult, fille de *Claude*, seigneur de Brienne, & de *Jeanne* de Susanne-Cerni, dont il eut un fils tué au service du roi de France, dans le régiment de son pere: 2°. *Anne* de la Marche-des-Comtes, fille de *Henri*, baron de l'Echelle, & d'*Antoinette* de Beauvau, dont il eut LOUIS III, qui suit; HENRI, qui continue *la postérité; Frédéric*, mort jeune; *Françoise*, mariée à *Louis* Auberi, seigneur du Maurier; & *Elizabeth* de Nettancourt. Le marquis de Nettancourt commença à servir dès l'âge de 15 ans. Le roi lui donna un régiment d'infanterie, avec une compagnie d'ordonnance de chevaux-légers. Il se trouva l'an 1637, au siége de Landrecies, & fut fait maréchal de camp, lieutenant général des armées du roi, & donna dans plusieurs occasions des preuves de beaucoup de valeur & de capacité; mais la religion protestante dans laquelle il avoit eu le malheur de naître, fut l'obstacle qui l'empêcha de recevoir la récompense de ses longs services. Il mourut l'an 1673.

X. LOUIS, III du nom, marquis de Nettancourt, épousa l'an 1691, *Claude-Magdeléne*, fille de *Bernard* Hector de Marle, seigneur de Versigni, maître des requêtes, & de *Claude* Hector de Marle, dont il eut *Bernard-Charles-Louis*, mort jeune; *N.* mort sans être nommé; *Marie-Magdeléne*, & *Marie-Claude*, filles. Le marquis de Nettancourt, commença à servir à la guerre dans les troupes de l'électeur de Brandebourg, où il avoit suivi le marquis de Beauvau-d'Espence, son oncle, lieutenant général des armées du roi, que sa religion avoit engagé de sortir du royaume. Etant revenu en France avec la permission du roi, & ayant fait abjuration de la religion prétendue-réformée, sa majesté lui donna une pension, puis le régiment d'infanterie du comte de Vaubecourt, son cousin, & le fit brigadier de ses armées. L'an 1702, Landau étant assiégée par le roi des Romains, le marquis de Nettancourt, dont le régiment étoit dans la place, voulant s'y jetter, fut fait prisonnier de guerre & mené à Francfort. Il se trouva au siége de Valence, dans le Milanez, & à celui du fort de Kell, au combat donné en Baviere près de Memmingue, & à celui de Donawert l'an 1703, où il fut blessé d'un coup de mousquet, dont il mourut dix jours après à Ausbourg.

X. HENRI de Nettancourt, baron de l'Echelle, & de Fontaine-Denys, second fils de LOUIS II, avoit suivi comme son frere aîné, le marquis de Beauvau-d'Espence, son oncle, en Brandebourg. Les services qu'il rendit dans les troupes de cet électeur, lui firent mériter la charge de gentilhomme de sa chambre, & celle de capitaine de ses gardes du corps; & ayant obtenu du roi la permission de revenir en France, il y fit abjuration l'an 1697, & épousa l'an 1700, *Marie-Charlotte* des Forges, fille de *Jean-Charles*, seigneur de Germinon, & d'*Elizabeth* Bothereau d'Aulnieres, dont sont issus, *Gaston-Jean-Baptiste-Charles*, né au mois de janvier 1701, & *Louise-Magdeléne-Henriette-Charlotte* de Nettancourt. * *Archives des ducs de Lorraine.* Chalcondylle, *histoire de la décadence de l'empire Grec*, &c. Baudier, *histoire des Turcs.* Mezerai, *histoire de France. Lettres du cardinal de Richelieu.*

Nettancourt porte, *de gueules aux chevrons d'or; supports, deux griffons d'or; cimier, une tête de chien d'or, colletée de gueules.*

Haussonville, *d'or à la croix de gueules, frettée*

d'argent ; supports, deux cignes au naturel ; cimier, un cigne couché de même.

NETTER WALDENSIS ou DE WALDEN (Thomas) ainsi nommé, parcequ'il étoit natif d'un village de ce nom en Angleterre, prit l'habit de religieux dans l'ordre des Carmes à Londres. Quelques auteurs ont pris le nom de Walden pour celui de sa famille, qui étoit Netter comme on le peut remarquer dans Pitseus, & dans les autres écrivains Anglois. Il fut provincial de son ordre, & servit les rois Henri IV, V & VI, dans diverses affaires importantes. Ce pere parut avec éclat au concile de Constance ; & ce fut principalement en cette occasion qu'il confondit les Hussites & les sectateurs de Wiclef. Depuis, il écrivit contre les erreurs de ce dernier, son traité intitulé : *Doctrina antiquitatum Fidei ecclesiæ catholicæ*, dédié au pape Martin V. Il en composa divers autres, & mourut l'an 1430. * Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Lucius, *in biblioth. Carm.* Alegre, *in paradiso Carm.* Pitseus, *de illustr. Ang. script.* Possevin. Cochlæus.

NEUBERGER (Théophile) fils de Martin, & petit-fils de Christophe, ministre Luthérien, prédicateur de la cour, & inspecteur de sa religion dans le Palatinat, fut choisi l'an 1620 pour remplir la place du docteur Scultet, prédicateur luthérien. Il exerça le même emploi auprès du duc de Meckelbourg l'an 1623. Ensuite, Guillaume, landgrave de Hesse, le fit venir à Cassel l'an 1628. Il succéda l'an 1634, à Paul Steinius dans son emploi d'inspecteur ou surintendant de la religion, & mourut l'an 1656. Il a écrit quelques ouvrages en allemand, *Glaubens Spiegel ; Gebetbuch ; Postill ; Soliloquia : Trostbuch ; Zungen-Zaum, &c.* * Paul Freherus, *theatr. viror. eruditione clarorum.*

NEUBOURG, bourg de France, dans le petit pays qu'on nomme la Campagne de Neubourg, en Normandie, à trois lieues de la ville d'Evreux, vers le nord. * Mati, *dict.*

NEUBOURG, petite ville du duché de Wurtemberg, en Souabe. Elle est aux confins du marquisat de Bade, sur l'Entz, à deux lieues au-dessus de Pfortsheim. * Mati, *dict.*

NEUBOURG, ville d'Allemagne en Baviere, avec titre de duché, est située sur la rive droite du Danube, entre Donavert & Ingolstadt. Les auteurs Latins la nomment *Neoburgum*, & quelquefois *Novum Castrum* ; ce qu'on voit dans le 4 livre d'un itinéraire d'Allemagne.

NEUBOURG, maison & branche de la famille Palatine de Baviere, *cherchez* BAVIERE.

NEUBOURG ou NYBURG, *Neoburgum*, place forte du royaume de Danemarck, dans la partie orientale de l'isle de Funen, sur les côtes du détroit de Belt-Sund, fut bâtie l'an 1175, par Canut, fils de Prebeslas, duc de Laland, qui est une isle du même royaume. Elle fut autrefois la demeure des rois de Danemarck & le siége du parlement, & a un bon port, où se retire souvent la flotte de cet état, avec une citadelle qui commande sur le détroit. Elle est assez bien fortifiée du côté de la mer, mais du côté de la terre les fortifications en sont ruinées. C'est là qu'on fait payer le droit que doivent au roi les petits vaisseaux, qui ne voulant pas s'exposer aux dangers du détroit de Sund, passent par celui-ci, où ils ont moins à craindre. * Baudrand. Pontan.

NEUBRIGE (Guillaume de) Anglois, *cherchez* GUILLAUME de Neubrige.

NEUBURI, bourg d'Angleterre, sur le Kennet, dans le comté de Bark, aux confins de celui de Hant. Il est remarquable par deux batailles qui s'y donnerent durant les guerres civiles, entre les troupes du roi Charles I, & celles du parlement. Dans la premiere donnée le 10 septembre 1643, le désavantage fut presque égal de part & d'autre ; mais dans la seconde donnée le 27 octobre 1644, les Parlementaires remporterent la victoire. * *Dict. angl.*

NEUCHAISES (Charles de) gentilhomme de la chambre du roi Charles IX, dans le XVI siécle, recueillit les mémoires du maréchal de Tavanes, qui étoit son oncle, & d'autres piéces qu'on publia l'an 1574. * *Consultez* la bibliothéque de la Croix du Maine.

NEUCHAISES ou NEUCHÉSES (Jacques de) baron de Bussy, des Francs, &c. naquit le 25 octobre 1591, & non en 1592, comme le dit le P. Jacob, dans ses écrivains de Châlons. Il étoit fils de JEAN-JACQUES de Neuchéses, baron de Bussy, & de *Marguerite* Fremyot, fille de *Benigne* Fremyot, président au parlement de Bourgogne. Jacques de Neuchaises fut élevé par le savant Claude Robert, connu par sa *Gaule chrétienne.* Il prit à Bourges le degré de docteur en théologie, & devint chancelier de l'université & de l'église de Bourges, vicaire général de la même église, abbé de Varennes, ordre de Cîteaux, du même diocèse ; abbé de S. Etienne de Dijon, de Ferrieres, ordre de S. Benoit, diocèse de Sens ; prieur de Nantua, ordre de Cluni, diocèse de Lyon ; doyen de S. Denys de Nogent-le-Rotrou, ordre de Cluni, diocèse de Chartres ; & enfin évêque de Châlons-sur-Saone. Il avoit été député à l'assemblée du clergé en 1625, & à celle de 1645. Il mourut à Châlons le premier de mai 1658, âgé de soixante-six ans & six mois. On a de lui : Oraison funébre de François de la Grange de Montigny, maréchal de France, prononcée à Bourges le 14 décembre 1617, à Bourges, 1618. Harangue prononcée à l'entrée du roi Louis XIII, à Châlons en 1629. Cette harangue est insérée à la page 728 de l'*Illustre Orbandale*, dans le *Gallia christiana* de MM. de Sainte-Marthe, & le 15 volume du *Mercure françois*, imprimé en 1629. Harangue prononcée devant Henri de Bourbon, gouverneur de Bourgogne, à Châlons 1633, & dans la Gaule chrétienne. Harangues prononcées devant le roi Louis XIV, & la reine Anne d'Autriche, à Dijon, au nom des trois états de Bourgogne, en 1650. Ces dernieres harangues ne sont point imprimées. Rituel du diocèse de Châlons, à Lyon, 1653, *in-4°.* * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-fol.* tome II, pages 107 & 108.

NEUCHASTEL, *cherchez* NEUFCHASTEL.

NEUCHATEAU (Barthélemi de) en italien *de Noocastro*, étoit de Messine, & jurisconsulte célebre dans le XIII siécle. Il vivoit encore en 1293. Il fut avocat du fisc dans le royaume de Sicile, & l'un de ceux que Jacques, roi d'Aragon & de Sicile, envoya en ambassade au pape Honoré IV, en 1286, après avoir été couronné roi de Sicile. Deux ans après, c'est-à-dire en 1288, il se trouva au siége de Caïette ; & vers l'an 1292, il s'appliqua à écrire en latin l'histoire de Sicile depuis la mort de l'empereur Frédéric second, c'est-à-dire, depuis l'an 1250. Il dit lui-même qu'il la composa d'abord en vers, & qu'ensuite, à la priere de son fils, il la mit en prose. C'est en cette derniere maniere que M. Louis-Antoine Muratori nous l'a donné dans le tome XIII de son recueil des écrivains de l'histoire d'Italie. Cet ouvrage de Barthélemi *de Neucastro*, finit à l'an 1293 inclusivement, qui fut le premier du pontificat de Boniface VIII. Peut-être l'auteur mourut-il peu de temps après. Son histoire paroît sincere, & l'auteur se montre informé de ce qu'il rapporte : mais son style est dur & souvent barbare ;

Digitized by Google

barbare; & d'ailleurs on trouve plusieurs lacunes dans son ouvrage qui en font perdre le sens en quelques endroits. A cela près, elle est curieuse & utile pour l'histoire de ce temps-là. * *Voyez* la préface de M. Muratori, au tome cité.

☞ NEVELET (Pierre) seigneur d'Osche, avocat au Parlement, a composé la vie de François Hotman, qu'on trouve à la tête du recueil de ses œuvres, imprimé à Genève en 1599, & réimprimée en 1700, à Amsterdam, au-devant des lettres latines de François & de Jean Hotman, pere & fils.

☞. NEVELET (Nicolas) fils du précédent, mourut conseiller au parlement en 1680. On a de lui une édition d'Esope & des autres anciens fabulistes avec des notes, qu'il dédia à son pere.

☞ NEVELON, moine de Corbie, florissoit sous l'abbé Foulques *le Grand*, lequel mourut en décembre 1096. On a de lui un martyrologe, ou nécrologe, dont le P. Mabillon a détaché quelques traits historiques, qu'il a fait entrer dans ses annales & autres écrits. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome VIII, parle plus au long de cet auteur.

NEVERS sur la Loire, où se perd la petite riviere de Nievre, ville de France, est capitale du Nivernois, & a un évêché suffragant de Sens. Cesar qui en fait mention dans ses commentaires, sous le nom de *Noviodunum in Æduis*, avoit choisi cette ville pour en faire une place d'armes & un magazin. Les autres auteurs Latins la nomment diversement, *Niverna*, *Nivernium*, *Vadicassium*, *Nevernum*, *Nivernum*, *Noviodunum*, *Augustonemetum*, *&c.* Elle fut érigée en comté sous nos premiers rois, & en duché par Charles VII, l'an 1457; ce qui fut vérifié l'an 1459, & confirmé par le roi Louis XI, en faveur de Jean de Bourgogne, comte de Nevers, l'an 1464, par le roi Louis XII, l'an 1505, pour Engilbert de Cleves; & par le roi François I, l'an 1538, en faveur de Marie d'Albret, comtesse de Nevers. On y voyoit le château des anciens comtes, dans la partie qu'on appelle cité, qui comprenoit anciennement toute la ville: & de fortes murailles. Nevers a un bailliage. Sa forteresse, son pont de vingt arches sur la Loire, ses ouvrages de verre & de faïance, sont des choses que les voyageurs ne négligent point d'y voir. L'église cathédrale étoit autrefois dédiée aux saints Gervais & Protais; mais le roi Charles *le Chauve* l'ayant agrandie, la fit consacrer sous le nom de saint Cyr. Les auteurs parlent d'un concile tenu à Nevers l'an 763. Il y a onze paroisses dans la ville, avec un chapitre considérable, & diverses autres maisons ecclésiastiques & religieuses.

Le Nivernois est entre la Bourgogne dont il fait partie, le Bourbonnois, le Berri, & le Gâtinois. En la derniere assemblée des états du royaume tenue à Paris en 1614, les députés de cette province comparurent sous le grand gouvernement de l'Orléanois. Elle a environ vingt lieues de longueur & presque autant de largeur. Ses villes, après Nevers, sont, la Charité, Saint-Pierre-le-Moustier, Decize, Donzi, Clameci, Vezelai, &c. Montenoison est une forteresse au milieu du pays. Les siries de Châtillon en Bazois & d'Asnois en sont des plus anciennes seigneuries. *Voyez* ASNOIS. Arquien, Langeron & Menou ont titre de marquisat. La Roche-Milet & la Ferté-Chaudron sont baronies. La Roche-Milet a des foires considérables. Le baron de la Ferté-Chaudron se dit maréchal & sénéchal du Nivernois. Cependant le sire d'Asnois, mestre de camp d'un régiment & député de la noblesse aux états de 1614, fut élu maréchal de la province par l'assemblée générale, qui s'étoit tenue au château de Nevers, sur le choix des députés pour les mêmes états, & il prit séance particuliere dans cette assemblée en ladite qualité. Cette province a plusieurs bois, & produit des mines de fer, quelques mines d'argent, & diverses carrieres de très-belle pierre.

Les auteurs parlent diversement des anciens comtes de Nevers. Ratier, qui tenoit l'an 890, ce comté en foi & hommage de Richard *le Justicier*, duc de Bourgogne, fut suivi de Seguin, mari de *Berthe*, & pere, à ce qu'on croit, de Rodolphe, qui de *Lieutgarde* sa femme, eut *Gerberge*, comtesse de Nevers, mariée, selon quelques-uns, à *Albert*, marquis d'Yvrée. On prétend que *Gerberge* eut Otho-Guillaume, comte de Bourgogne & de Nevers, qui mourut l'an 987. *Mathilde*, sa fille, comtesse de Nevers, morte l'an 1005, prit alliance avec *Landri*, seigneur de Maërz & de Monceaux. Leurs enfans furent Renaud I, qui suit; *Bodon* de Nevers, marié à *Alix* d'Anjou, comtesse de Vendôme; & *Gui* de Nevers. Renaud, I de ce nom, comte de Nevers, épousa *Alix* de Normandie, fille de *Richard II*, & de *Judith* de Bretagne, dont il eut Guillaume I, qui suit; *Henri*, qui vivoit l'an 1067; *Gui*, religieux de la Chaize-Dieu en Auvergne; & Robert de Nevers, surnommé *le Bourguignon*, seigneur de Craon en Anjou. Celui-ci épousa 1°. *Avoye*, surnommée *Blanche*, dame de Sablé, fille & héritiere de *Godefroi*, dit *le Vieil*, seigneur de Sablé: 2°. *Berthe* de Craon, veuve de *Robert*, I du nom, seigneur de Vitré, & fille unique de *Guérin*, seigneur de Craon. Robert mourut après l'an 1097, ayant eu de sa premiere femme, Renaud, dit *le Bourguignon*, *tige des anciens seigneurs de* Craon; Robert, dit *le Jeune* & *le Bourguignon*, *qui fit la branche des seigneurs de* Sablé; *Godefroi-Henri*, seigneur du Lion d'Angers; *Alix*; & *Mahaud*, femme d'*Alard*, II du nom, dit *le Vieil*, seigneur de Château-Gontier. Guillaume I, comte de Nevers & d'Auxerre, épousa l'héritiere de Tonnere, & mourut l'an 1084 ou 1085. Il eut Renaud II, qui suit; & *Robert* de Nevers, évêque d'Auxerre, mort l'an 1096. Renaud, II du nom, comte de Nevers, d'Auxerre & de Tonnere, épousa la fille de *Lancelin*, seigneur de Boisgenci, dont il eut Guillaume II. Celui-ci mort l'an 1148, eut Guillaume III, qui suit; & *Renaud*, comte de Tonnere, qui ne laissa point de lignée. Guillaume III, comte de Nevers, &c. mourut vers l'an 1170, ayant eu *Guillaume IV*, comte de Nevers, mort l'an 1168, dans la Palestine, sans laisser de postérité d'*Aliénor*, dame de Saint-Quentin & de Valois, fille de *Raoul II*; Gui, qui suit; *Renaud*, comte de Tonnere, mort l'an 1191, sans enfans, au siége d'Acre; & *Anne*, femme de *Guillaume VII*, comte d'Auvergne, &c. Gui, I de ce nom, comte de Nevers, &c. prit alliance avec *Mahaud* de Bourgogne, comtesse de Grignon, fille de *Raimond* de Bourgogne, & d'*Agnès*, dame de Montpensier, veuve d'*Eudes*, III du nom, seigneur d'Issoudun. Le comte Gui mourut l'an 1176, & Mahaud sa femme prit une troisiéme alliance avec *Pierre* d'Alsace, dit *de Flandre*, & une quatriéme avec *Robert*, II du nom, comte de Dreux. *Consultez* la chronique de Robert, abbé du mont S. Michel sous l'an 1177. Gui eut *Guillaume V*, comte de Nevers & d'Auxerre, qui mourut sans enfans l'an 1180; & Agnés, qui succéda à son frere & à son oncle Renaud. Elle épousa l'an 1184, Pierre, II du nom, seigneur de Courtenai & de Montargis, dont elle eut Mahaud de Courtenai, comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnere, qui fut accordée au mois de mai 1193, à *Philippe* de Hainaut, second fils de

Baudouin, V du nom, comte de Hainaut; mais le mariage n'ayant pas été accompli, elle épousa 1°. sur la fin de l'an 1199, *Hervé*, IV du nom, seigneur de Donzi: 2°. avant l'an 1226, *Guigues*, IV du nom, comte de Forez. Depuis elle se rendit religieuse à Fontevrault, où elle mourut le 12 octobre 1254. De son premier mariage, elle eut un fils mort jeune; & AGNÉS, II du nom, comtesse de Nevers, &c. dame de Donzi, de Saint-Aignan, &c. Elle fut promise à *Henri*, fils aîné de *Jean*, roi d'Angleterre; mais le roi Philippe *Auguste*, ayant empêché l'exécution de ce traité, elle fut accordée l'an 1217, avec *Philippe* de France, fils aîné du roi *Louis VIII*. Ce prince étant mort l'an 1218, Agnès prit une seconde alliance avec Gui de Châtillon, I du nom, comte de Saint-Paul, d'où vint YOLANDE de Châtillon, comtesse de Nevers, d'Auxerre, de Tonnere, &c. qui fut mariée à *Archambaud XI*, sire de Bourbon, & eut deux filles, MAHAUD, qui suit; & *Agnès*, dame de Bourbon, mariée l'an 1274, à *Jean* de Bourgogne, seigneur de Charolois, second fils d'*Hugues IV*, duc de Bourgogne, & d'*Yolande* de Dreux, d'où vint *Beatrix* de Bourgogne, dame de Bourbon, mariée à *Robert* de France, *tige de la royale maison de* BOURBON. MAHAUD de Bourbon, comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnere, fut mariée par contrat passé l'an 1247, à EUDES de Bourgogne, fils aîné du même *Hugues IV*, duc de Bourgogne, & frere de *Jean*. Eudes mourut à Acre l'an 1269. Mahaud étoit déja morte avant l'an 1262. Ils laisserent YOLANDE de Bourgogne, comtesse de Nevers, &c. mariée par traité de l'an 1265, avec *Jean* de France, dit *Tristan* & de *Damiette*, fils du roi S. Louis. Ce prince mourut de peste au camp de Tunis, le 3 août 1270. Yolande prit l'an 1272, une seconde alliance avec *Robert*, III du nom, comte de Flandre. Elle mourut le 2 juin 1280, & fut enterrée dans l'église, qui est desservie aujourd'hui par les Récollets de Nevers, où l'on voit son épitaphe. Elle eut de son second mari, LOUIS, qui suit; *Robert*, seigneur de Cassel, mort l'an 1331; *Jeanne*, mariée l'an 1288, avec *Enguerrand IV*, sire de Couci, morte en 1333; *Yolande*, mariée l'an 1290, avec *Gautier*, II du nom, seigneur d'Anguien; & *Mahaud*, femme de *Matthieu* de Lorraine, seigneur de Florines. Louis de Flandre, comte de Nevers & de Rhetel, causa de grands désordres en France, & mourut de tristesse à Paris du vivant de son pere, le 22 juillet 1322. Il avoit épousé l'an 1290, *Jeanne* comtesse de Rhetel, fille unique de *Hugues IV*, dont il eut LOUIS II, qui suit; & *Jeanne*, femme de *Jean*, IV du nom, duc de Bretagne. LOUIS II, dit *de Creci*, comte de Flandre, de Nevers & de Rhétel, épousa *Marguerite*, fille du roi *Philippe V*, dit *le Long*, & fut tué à la bataille de Creci l'an 1346, laissant LOUIS III, dit *de Male* ou *de Malin*. Ce dernier né l'an 1330, fut marié l'an 1347, à *Marguerite*, fille puînée de *Jean III*, duc de Brabant, & mourut à Saint-Omer le 10 janvier 1383. Son corps fut enterré dans l'église de S. Pierre de Lille: il eut de son mariage MARGUERITE, comtesse de Flandre, de Nevers, &c. mariée 1°. à *Philippe*, surnommé *de Rouvre*, dernier duc de Bourgogne de la branche de Robert de France: 2°. à PHILIPPE de France, surnommé le *Hardi*, fils du roi *Jean*, & tige de la seconde branche royale des ducs de Bourgogne. *Voyez* sa postérité à l'article de BOURGOGNE.

ENGILBERT, qui étoit le troisiéme fils de JEAN, I du nom, duc de Cléves, & comte de la Marck, & d'*Elizabeth* de Bourgogue, comtesse de Nevers, fut comte de Nevers. Il épousa par contrat du 23 février 1489, *Charlotte* de Bourbon, fille de *Jean* de Bourbon, II du nom, comte de Vendôme, & d'*Isabelle* de Beauvau, & mourut le 21 novembre 1506. La princesse, sa veuve, se fit religieuse à Fontevrault, où elle mourut le 14 décembre 1520. Leurs enfans furent CHARLES, comte de Nevers, qui suit; *Louis*, comte d'Auxerre, mort sans enfans de *Catherine* d'Amboise, dame de Chaumont, l'an 1545; *François*, abbé de saint Michel de Treport, mort l'an 1545; & *Engilbert*, mort jeune l'an 1489. CHARLES de Cléves, comte de Nevers, épousa le 25 janvier 1504, *Marie* d'Albret, fille aînée & héritiere de *Jean* d'Albret, seigneur d'Orval, & de *Charlotte* de Bourgogne, & mourut en prison, au château du Louvre à Paris, le 27 août 1521, laissant FRANÇOIS de Cléves, I du nom, duc de Nevers, &c. Celui-ci né à Nogent le 25 octobre 1516, fut marié par traité passé à Paris au château du Louvre, le dimanche 19 janvier 1538, avec *Marguerite* de Bourbon, fille de *Charles* de Bourbon, duc de Vendôme, &c. & de *Françoise* d'Alençon, & mourut l'an 1566. Le roi François I érigea pour lui l'an 1538, Nevers en duché & pairie. Ses enfans furent *François* de Cléves, II du nom, duc de Nevers, né le 31 mars 1539, & mort l'an 1562, le jour de la bataille de Dreux, d'un coup de pistolet que lui déchargea par imprudence l'un de ses gentilshommes; *Jacques*, duc de Nevers, né le premier octobre 1544, mort sans laisser de postérité, à Montigni près de Lyon, le 6 septembre 1564; *Henri*, comte d'Eu, mort sans alliance; HENRIETTE, duchesse de Nevers, qui suit; *Catherine* de Cléves, comtesse d'Eu, mariée 1°. à *Antoine* de Croi, prince de Porcien: 2°. à *Henri* de Lorraine, duc de Guise, pair & grand-maître de France, morte à Paris le 11 mai 1633, âgée de 85 ans; & *Marie* de Cléves, premiere femme de *Henri* de Bourbon, I du nom, prince de Condé, morte l'an 1574.

HENRIETTE de Cléves, duchesse de Nevers & de Rhétel, née le 31 octobre 1542, fut mariée le 15 mars 1565, avec *Louis* de Gonzague, de Mantoue, &c. gouverneur de Champagne, & mourut le 24 juin 1601. Son corps fut enterré avec celui de son mari, dans l'église cathédrale de Nevers. *Voyez* leur postérité sous le nom de GONZAGUE. Ils ont été tige des derniers ducs de Mantoue, de qui le cardinal Mazarin acquit les duchés de Nevers & de Rhétel. Ce cardinal obtint au mois d'octobre 1660, de nouvelles lettres de duché & pairie pour Nevers, qu'il laissa à PHILIPPE Mancini Mazarin, son neveu, duc de Nevers, pair de France, & chevalier des ordres du roi, mort le 8 mai 1707. Il avoit épousé le 15 décembre 1670, *Diane-Gabrielle* de Damas, fille de *Claude-Léonor*, marquis de Thianges, & de *Gabrielle* de Rochechouart-Mortemar, de laquelle il a eu deux enfans. *Voyez* l'article MANCINI. * Cæsar, *l.* 7, *comm. c.* 10. Gui Coquille, *hist. de Nevers*. Justel, *hist. de Nevers*. Du Bouchet, *hist. de Courtenai*. Michel Cotignon, *catalogue histor. des archevêques de Nevers*. Du Chêne, *recherches des antiquités des villes de France*. Sincerus, *itiner. Galliæ*. Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Le P. Anselme.

NEVEU (Magdeléne) dame des Roches en Poitou, vivoit dans le XVI siécle, & mérita d'être louée par tous les savans de son temps. Elle épousa 1°. *André* Frandonnet, duquel elle eut *Catherine*, fille aussi illustre que sa mere: & 2°. *François* Eboissard, seigneur de la Ville, gentilhomme Breton. La maison de cette dame étoit une académie, où les gens d'esprit se trouvoient ordinairement, ou pour faire approuver leurs ouvrages, ou pour examiner ceux des autres. C'est ce que témoigne

Scévole de Sainte-Marthe, qui a placé l'éloge de la mere & de la fille entre ceux des doctes François de son temps. La Croix du Maine en parle encore dans sa bibliothéque en ces termes : *Magdeléne Neveu, dame des Roches en Poitou, mere de Catherine des Roches, toutes deux si doctes & si savantes, que la France peut se vanter, les ayant engendrées, d'avoir produit en elles les deux perles de tout le Poitou, &c.* Elles moururent de peste l'an 1587. *Voyez* ROCHES (Catherine des) * Sainte-Marthe, *in elog. l.* 3. Du Verdier Vauprivas, *bibl. Franc.* Louis Jacob, *bibl. femin.* Hilarion de Coste, *éloges des dames illustres, &c.*

NEUFCHASTEL, anciennement *Auxenna*, petite ville de l'Isle de France. Elle est sur l'Aisne, à quatre lieues de Laon, du côté du midi. * Mati, *diction.*

NEUFCHASTEL, petite ville des Pays-Bas. Elle est capitale d'une seigneurie du duché de Luxembourg, & située à deux ou trois lieues de Chini vers le nord. * Mati, *diction.*

NEUFCHASTEL, *cherchez* NEWCASTEL.

NEUFCHASTEL, ville de France en Normandie, dans le pays de Bray, est bâtie sur un ruisseau qui se joint ensuite à la Bethune, à sept ou huit lieues de Dieppe, & à quatre d'Aumale. Cette ville résista sur la fin du XVI siécle au roi Henri *le Grand*, pendant les guerres de la Ligue, & se soumit après que Hallot & Guitri eurent défait huit cens hommes des Ligueurs. * Mezerai.

NEUFCHASTEL, ville de Lorraine, sur la riviere de Meuse, & sur les frontieres de la Champagne, fait partie du bailliage de Nanci, & partie de celui de Vosge. Autrefois le grand commerce de toiles qu'on y faisoit l'avoit rendu célébre. * Baudrand.

NEUFCHASTEL ou NEWEMBOURG, *Neocomum*, ville & comté souverain de Suisse, est bâtie sur un lac de même nom, à huit lieues de Lausane, & un peu moins de Berne, & est alliée aux cantons Suisses. Le comté de Neufchâtel est entre la Franche-Comté, le canton de Berne, & les lacs de Neufchâtel & de Bienne : l'étendue en est petite; mais le pays est fort peuplé & très-fertile. MEMPHIS étoit comte de Neufchâtel, vers l'an 815. Sa postérité finit en LOUIS, qui ne laissa que deux filles : *Isabelle*, mariée à *Rodolphe*, dernier comte de Nidow, succéda au comté de Neufchâtel, à la réserve du Landeron, que *Varenne*, sa sœur, eut en partage, & dont elle lui fit homage. CONRAD, comte de Fribourg, son neveu, fils d'*Egon*, comte de Fribourg, & de *Varenne*, sa sœur, recueillit sa succession l'an 1395. Il eut de *Marie* de Vergi, *Jean*, qui institua RODOLPHE, marquis de Hochberg, son héritier, à condition qu'il porteroit les armes de Neufchâtel, écartelées avec les siennes. PHILIPPE, fils unique de *Rodolphe*, laissa de *Marie* de Savoye, fille d'*Amé*, dit *le Bienheureux*, duc de Savoye, & d'*Yolande* de France, *Jeanne*, qui porta en dot le comté de Neufchâtel à LOUIS d'Orléans, duc de Longueville, qu'elle épousa l'an 1504; *François*, son fils, étant mort sans enfans l'an 1551. LÉONOR d'Orléans, marquis de Rothelin, son cousin, lui succéda. Jacques de Savoye, duc de Nemours, issu de Philippe, & de Charlotte d'Orléans, sœur de Louis, duc de Longueville, prétendit hériter par moitié de ce comté. Léonor consentit, par un accord provisionel, qu'il fût investi de la moitié; mais les états du pays n'accorderent cette investiture, qu'à condition qu'il n'y auroit qu'un seul chef & seigneur. Cette condition n'ayant pas encore été accomplie l'an 1557, les états firent citer les ducs de Longueville & de Nemours, devant le conseil de Berne, pour les obliger d'exécuter la condition de l'investiture; & comme ils ne pouvoient le contester, le comté de Neufchâtel demeura tout entier au duc de Longueville; & on adjugea au duc de Nemours deux mille livres de rente en terres dans le duché de Bourgogne, & deux mille écus de capital sur la ville de Neufchâtel. Léonor laissa de *Marie* de Bourbon, HENRI d'Orléans, I du nom, duc de Longueville, qui eut de *Catherine* de Gonzague, HENRI II, qui mourut l'an 1663, laissant de son premier mariage avec *Louise* de Bourbon, fille de *Charles* de Bourbon, comte de Soissons, *Marie* d'Orléans, mariée à *Henri* de Savoye, duc de Nemours, l'an 1657, & qui renonça par son contrat de mariage à la succession de son pere & de ses freres, moyennant cinq cens mille livres, ausquelles son pere ajouta encore quatre-vingt-dix mille livres qui lui furent payées après sa mort. Henri II épousa en secondes noces, *Anne-Geneviéve* de Bourbon, fille de *Henri* de Bourbon, prince de Condé, de laquelle il eut *Jean-Louis-Charles*, & *Charles-Paris*. Le premier fit donation du comté de Neufchâtel à son frere l'an 1668, à condition que s'il mouroit sans enfans, ce comté lui retourneroit de plein droit. Le cas étant arrivé l'an 1672, il rentra dans la possession de tous ses biens. La duchesse de Nemours, sa sœur, prétendoit lui succéder au comté de Neufchâtel. L'affaire fut portée devant les états du pays, qui la débouterent de ses prétentions, & adjugerent cette souveraineté à son frere, tant en vertu de la renonciation qu'elle en avoit faite, & de la clause de retour contenue dans la donation, qu'à cause que cette souveraineté étant comme le sont presque toutes les autres, héréditaire & indivisible, les filles n'y succédent qu'au défaut des mâles; les cadets n'ayant même que des apanages. Cette princesse, après la mort de *Jean-Louis-Charles*, abbé d'Orléans, son frere, rentra dans ses droits, & reçut l'investiture du comté de Neufchâtel, par sentence rendue en sa faveur le 9 mars 1694, nonobstant les oppositions de François-Louis de Bourbon, prince de Conti, en qualité d'héritier institué de l'abbé de Longueville, les états du pays ayant déclaré ce comté inaliénable; & elle en jouit paisiblement jusqu'à sa mort arrivée le 16 juin 1707. Alors dix-sept à dix-huit prétendans se présenterent pour demander cette succession : mais peu après ceux qui reconnurent la fragilité de leurs droits, s'étant retirés, il n'en resta que neuf, cinq y prétendant par la maison d'Orléans; savoir, *le prince de Conti*, *mademoiselle de Soissons*, *le prince de Carignan*, *le comte de Matignon*, & *la duchesse de Lesdiguieres*; & quatre autres y prétendoient par la maison de Châlons, savoir, *l'électeur de Brandebourg*, *la marquise de Mailli*, *le marquis d'Allégre*, & *le prince de Montbelliard*. Les prétentions du *prince de Conti* étoient fondées sur le testament de l'abbé d'Orléans, qui l'avoit institué son héritier universel. Celles de *Louise-Léontine-Jacqueline de Bourbon-Soissons*, avoient pour fondement une donation de cette principauté faite à Louis-Henri de Bourbon-Soissons, son pere, par la duchesse de Nemours, dont il étoit frere *naturel*. Le *prince de Carignan* se disoit le plus proche héritier de la duchesse de Nemours, étant fils de Thomas-François de Savoye, prince de Carignan, & de Marie de Bourbon-Soissons, sœur cadette de Louise de Bourbon-Soissons, mere de la duchesse de Nemours. Le *comte de Matignon* se prétendoit être le plus proche héritier de la ligne d'où la souveraineté de Neufchâtel étoit venue dans la maison d'Orléans-Longueville, parceque son pere étoit fils d'Eléonore d'Orléans, l'une des filles de Léonor d'Orléans, duc de Longueville, comte de Neufchâtel : & *Jeanne-Françoise-Paule de Gondi*, *duchesse douairiere*

de Lesdiguieres, lui disputoit cette hérédité, parceque Catherine de Gondi, sa mere, étoit fille de Henri de Gondi, qui avoit pour mere Antoinette d'Orléans, sœur aînée de la susdite Eléonore ; & à elle se joignoit la *maréchale de Villeroi*, comme sa plus proche parente & plus habile à lui succéder, étant fille de Louis de Cossé, duc de Brissac, & de Marguerite-Françoise de Gondi, tante de la duchesse de Lesdiguieres. Quant à ceux qui y prétendoient par la maison de Châlons, ils ne se présenterent, que lorsque l'*électeur de Brandebourg* voulut faire valoir les droits de cette maison sur la principauté de Neufchâtel, comme héritier des princes d'Orange de la maison de Nassau, chez lesquels tous les biens de celle de Châlons étoient passés par le testament de René de Nassau, fils de Claude de Châlons ; mais les autres qui descendoient de la maison de Châlons, le lui disputerent, 1°. pareeque cet électeur, ni les princes d'Orange, n'étoient point descendus des anciens comtes de Châlons : 2°. parceque René de Nassau n'ayant jamais eu la propriété de Neufchâtel, il n'avoit pu en disposer par testament, dans lequel effectivement il n'avoit fait aucune mention de ce comté. Ils disoient de plus que tous les biens de la maison de Châlons étant substitués aux autres branches, dont la marquise de Mailli, le marquis d'Alégre, & le prince de Montbelliard sont descendus, René de Nassau n'avoit pu les transporter aux princes d'Orange : ainsi *Jeanne de Montchi Montcavrel, femme de Louis de Mailli, premier du nom*, soutenoit que si le comté de Neufchâtel appartenoit aux descendans de la maison de Châlons, elle y avoit plus de droit que personne, comme issue de Jean de Châlons, II du nom, comte de Joigni, par Charlotte de Châlons, son héritiere, mariée 1°. à Adrian de Sainte-Maure, comte de Nesle ; au lieu que le *marquis d'Alégre* n'en sortoit que par le second lit de la susdite Charlotte, avec François d'Alégre, seigneur de Preci, & que *le prince de Wirtemberg-Montbelliard* étoit d'un degré encore plus éloigné. Les princes de la maison de *Bade* prétendoient encore à cette succession du comté de Neufchâtel, fondés sur un traité en partie de confraternité, fait en 1490, entre Christophe de Bade, & Philippe de Hochberg, comte de Neufchâtel, pour succéder réciproquement aux biens l'un de l'autre, au cas qu'ils mourussent sans enfans. *Le prince de Nassau-Siégen* étant devenu l'aîné de la branche de Nassau-Dillembourg, par la mort du prince d'Orange, disoit d'un autre côté, que la substitution des biens des princes d'Orange étoit ouverte en sa faveur, & qu'en cette qualité il étoit aux droits de la maison de Châlons. Enfin *le canton d'Uri* réclamoit la ville & le comté de Neufchâtel, sur ce qu'autrefois cet état ayant appartenu aux treize cantons, lui seul n'avoit pas voulu souscrire à l'acte par lequel les douze autres s'étoient dépouillés de la souveraineté qu'ils avoient eue sur Neufchâtel. Cependant, quoique depuis près de trois siécles, les seigneurs issus de la maison de Châlons, & les princes d'Orange n'eussent pas pensé à inquiéter la maison de Longueville dans la tranquille possession où elle etoit du comté de Neufchâtel, les états de ce comté adjugerent leur souveraineté à l'électeur de Brandebourg, par sentence du 3 novembre 1707. Il est vrai que le roi de France voulant soutenir les droits de ceux de ses sujets qui y prétendoient, en fit suspendre l'investiture ; & les Suisses s'obligerent à faire garder la neutralité à ce comté, jusqu'à la paix, où tous les prétendans pouroient encore représenter leurs raisons. Enfin par le traité de paix signé à Utrecht le 11 avril 1713, ce prince fut reconnu par la France, roi de Prusse & seigneur souverain de la principauté de Neufchâtel & de Wallengen. Quelques auteurs ont cru que ce comté relevoit anciennement de l'empire, fondés sur un acte de l'an 1294, par lequel Rodolphe, seigneur de Neufchâtel, déclare qu'il est en la foi & homage du roi d'Allemagne ; mais ce titre ne suffit pas pour établir la mouvance de l'empire, & il y a même lieu de croire qu'il peut avoir été falsifié. Le prince jure à son avénement d'observer inviolablement les us & coutumes du pays, tant *écrites* que *non écrites* ; & après ce serment, il est obligé d'en demander l'investiture aux états. Il est allié des cantons de Berne, Lucerne, Fribourg & Soleure ; & depuis l'an 1406, il y a un traité de combourgeoisie entre les comtes de Neufchâtel, & le canton de Berne, par lequel les comtes de Neufchâtel ont soumis à l'arbitrage du conseil de Berne, les différends qui pouroient naître entr'eux & les bourgeois de Neufchâtel. La justice suprême du pays est administrée par les trois états, qui jugent souverainement toutes les causes des fonds, sans distinction. Ils sont composés de douze juges, attachés aux princes par leurs charges, & par des sermens particuliers : il y en a quatre pour la noblesse, quatre pour les officiers, & quatre pour le tiers état. Ils n'avoient autrefois qu'un pouvoir limité, & on pouvoit appeller de leurs sentences, aux audiences générales ; mais depuis la suppression des audiences, ils ont un pouvoir absolu : ces audiences étoient des assemblées générales, composées de nobles, des officiers & bourgeois, & des quatre bannerets, à peu près semblables aux états généraux des autres pays. C'est là où se traitoient toutes les affaires qui regardoient le bien du pays, où se faisoient les loix & les réglemens de police, & où les procès se jugeoient en dernier ressort. Elles n'avoient aucune séance ordinaire : tous les vassaux avoient droit d'y assister, & la convocation s'en faisoit au nom du prince. Comme elles ne pouvoient s'assembler qu'avec de grands frais, & que depuis le changement de la religion, les nobles ne vouloient pas que les quatre bannerets y assistassent en la place des chanoines, & que le peuple prétendoit le contraire, on les supprima l'an 1618. Par l'acte de suppression il fut arrêté que le prince les pouroit assembler pour faire des loix, & qu'elles ne seroient composées que de ceux qu'il lui plairoit d'y appeller, & que dorénavant les états jugeroient souverainement toutes sortes d'affaires : ce qui a été depuis exactement observé.

Le comté de Neufchâtel consiste dans les châtellenies de Thielle, de Landeron & de Boudri, & dans les mairies de Neufchâtel & de Rochefort. Neufchâtel est une petite ville assez jolie, & sur les bords d'un lac de même nom : elle est défendue par un château bâti sur le haut d'une colline. Le comté de Wallengen reléve de celui de Neufchâtel : il en fut démembré par Ulric, seigneur de Neufchâtel, qui le donna en partage à son fils puîné : il fut ensuite possédé par la maison d'Arberg, de laquelle il passa aux comtes de Montbelliard, qui le vendirent l'an 1592, à Marie de Bourbon, duchesse de Longueville, mere & tutrice de Henri I. Wallengen est un petit bourg qui donne son nom à une châtellenie assez grande. Audiffret, *géogr.*

NEUFCHASTEL, l'une des plus considérables maisons du comté de Bourgogne, tiroit son origine de

I. THIBAULT, I du nom, seigneur de Neufchastel, qui vivoit l'an 1165, & laissa d'*Alix*, sa femme, THIBAULT II ; qui fuit.

II. THIBAULT, II du nom, seigneur de Neuf-

chastel, l'an 1200, laissa de *Marie* de Chasteauvillain, sa femme, THIBAULT III, qui suit.

III. THIBAULT, III du nom, seigneur de Neufchastel, surnommé *le Grand*, rendit des services considérables à Jean, comte de Châlons, qui, en reconnoissance, lui donna l'an 1251, la terre de Montbar. Il avoit épousé *Marguerite* de Montbelliard, fille de *Henri*, comte de Montbelliard, dont il eut THIBAULT, IV du nom, qui suit; *Henri*, évêque de Basle, mort l'an 1274; & *Agnès* de Neufchastel, mariée à *Alexandre* de Montagu, seigneur de Sombernon.

IV. THIBAULT, IV du nom, seigneur de Neufchastel, fut au voyage que firent les François en Sicile, pour venger les Vêpres Siciliennes l'an 1281, & vivoit encore l'an 1295. Il eut pour enfans, de *Jeanne* de Commerci, sa femme, fille de *Gaucher* de Broyes, seigneur de Commerci, THIBAULT, V du nom, qui suit; *Isabelle*, mariée à *Jean*, seigneur de Belvoir; & *Catherine* de Neufchastel, femme de *Jean*, seigneur de Faucongnei.

V. THIBAULT, V du nom, seigneur de Neufchastel, chevalier banneret, prit en 1345, le parti de Jean de Châlons, comte d'Auxerre, son beau-frere, contre le duc de Bourgogne, avec lequel il fit son accommodement peu après; servit le roi Jean l'an 1352, contre les Anglois, & étoit gardien du comté de Bourgogne, l'an 1365. Il épousa *Jeanne* de Châlons, fille de *Jean*, comte d'Auxerre, & d'*Alix* de Bourgogne, dont il eut THIBAULT, VI du nom, qui suit; *Jean*, seigneur de Villausans, qui servit le roi de Navarre, & étoit prisonier de guerre l'an 1367; *Jean*, évêque de Nevers & de Toul, nommé cardinal par le pape Clément VII en 1385, évêque d'Ostie & de Velitre, mort à Avignon en odeur de sainteté, le 4 octobre 1398, & enterré en la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon; *Catherine*, mariée le 15 janvier 1365, à *Vautier* de Cusance, seigneur de Belvoir; & *Mahaud* de Neufchastel, que l'on dit avoir épousé *Jean*, comte d'Arberg, seigneur de Wallengen.

VI. THIBAULT, VI du nom, seigneur de Neufchastel, & de Blamont, gardien du comté de Bourgogne, vivoit l'an 1407, & épousa *Marguerite* de Bourgogne, fille de *Henri*, seigneur de Montagu, & d'*Isabeau* de Villars, dont il eut THIBAULT, VII du nom, qui suit; *Humbert*, évêque de Basle; *Jean*, seigneur de Montagu, d'Amance, &c. grand bouteillier de France, & chevalier de la toison d'or, qui épousa *Jeanne* de Ghistelles, veuve de *Jean* de Châlons, seigneur de Châteaubelain, & fille de *Jean*, seigneur de Ghistelles, & de *Jeanne* de Chastillon, dont il n'eut point d'enfans; *& eut pour fils naturels*, Thibault *de Neufchastel, qui a fait la branche des seigneurs de Nanteuil la Fosse*; & Antoine *de Neufchastel, qui a fait celle des seigneurs de Rambercourt.* Les autres enfans de THIBAULT, VI du nom, seigneur de Neufchastel, furent *Catherine*, mariée à *Jean* de Grançon, seigneur de Pesmes; *Jeanne*, alliée 1°. à *Henri*, seigneur de Belvoir & de la Baume: 2°. à *Hugues*, seigneur de Rignei & de Frolois, sénéchal du comté de Bourgogne; & *Alix* de Neufchastel, que l'on dit avoir épousé *N.* de Ravestein, seigneur de Chevigni.

VII. THIBAULT de Neufchastel, VII du nom, seigneur de Chastelot & de Risnel, accompagna le comte de Nevers en Hongrie, & y fut tué à la journée de Nicopolis l'an 1396, laissant d'*Alix* de Joinville, dame de Chastel-sur-Mozelle, de Bainville, de Chaligni, & de la Ferté-sur-Amance, sa femme, fille de *Henri*, seigneur de Joinville, comte de Vaudemont, & de *Marie* de Luxembourg, THIBAULT, VIII du nom, seigneur de Neufchastel, qui suit; & *Marguerite* de Neufchastel, premiere femme de *Jean*, seigneur de Rai & de la Ferté.

VIII. THIBAULT, VIII du nom, seigneur de Neufchastel, Chastel-sur-Mozelle, Chaligni, &c. grand-maître de la maison du roi, chevalier de la toison d'or, succéda à son aieul, & épousa 1°. *Agnès* de Montbelliard, dame de Marnai & d'Orbe, fille de *Henri*, comte de Montbelliard, & de *Marie* de Chastillon: 2°. *Guillemette* de Vienne, dame de Bussieres & de Port-sur-Saône, fille de *Philippe*, seigneur de Rollans, &c. & de *Philiberte* de Maubec. Ses enfans du premier lit, furent THIBAULT, IX du nom, seigneur de Neufchastel, qui suit; & JEAN, qui a fait *la branche des seigneurs de* MONTAGU, *rapportée ci-après.* Ceux du second lit, furent *Antoine*, seigneur de Clermont, de l'Isle sur-le-Doux, Pesmes, &c. qui fit son testament l'an 1465; & *Bonne* de Neufchastel, mariée 1°. à *Antoine* de Vergi, seigneur de Montferrand: 2°. à *Jean* de la Baume, seigneur de Bonrepos, morte vers l'an 1491.

IX. THIBAULT, IX du nom, seigneur de Neufchastel, &c. maréchal & bailli du comté de Bourgogne, mourut en 1469, laissant de *Bonne* de Chasteauvillain, dame de Grancei, &c. sa femme, fille de *Bernard*, seigneur de Chasteauvillain, & de *Jeanne* de Vé, qu'il avoit épousée en janvier 1437, *Thibault* de Neufchastel, seigneur d'Hericourt, capitaine général de Bourgogne, mort du vivant de son pere; *Henri*, seigneur de Neufchastel, &c. qui suivit le parti du duc de Bourgogne, contre le duc de Lorraine, se trouva à la journée de Nanci, où il demeura prisonier: ses biens furent confisqués: il fit son testament le 28 mai 1504, & mourut peu après sans enfans; CLAUDE, qui suit; *Antoine*, évêque de Toul, mort à Paris le dernier février 1490; *Guillaume*, seigneur de Montrond, du Fai, &c. qui survivant à tous ses freres, recueillit leurs biens, qu'il laissa à ses niéces par testament; *Louis*, *Léonard*, *Jacques*, morts sans alliance; *Jeanne*, mariée en octobre 1463, à *Gerard*, seigneur de Longueville, de Givri-sur-le-Doux, &c; *Marguerite*; *Catherine*, abbesse de Beaume-les-Nonains; & *Agnès* de Neufchastel, religieuse à Remiremont.

X. CLAUDE de Neufchastel, seigneur du Fai, Grancei, de Chastel-sur-Mozelle, &c. gouverneur du duché de Luxembourg & comté de Chini, chevalier de la toison d'or, mourut vers l'an 1505. Il avoit épousé en mai 1465, *Bonne* de Boulai, fille de *Jean*, seigneur de Soleure, de Beaurepaire, de Dudelanges, &c. & de *Marguerite* d'Autel, dont il eut *Bonne* de Neufchastel, mariée 1°. à *Louis*, comte de Blammont: 2° à *Guillaume*, comte de Furstemberg; *Elizabeth*, alliée 1°. à *Félix*, comte de Verdembourg: 2°. à *Thierri*, comte de Manderscheit; & *Marguerite* de Neufchastel, abbesse de Beaume, puis de Remiremont.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTAGU.

IX. JEAN de Neufchastel, seigneur de Montagu, de Marnai, de Fontenai & de Risnel, second fils de THIBAULT, VIII du nom, seigneur de Neufchastel, & d'*Agnès* de Montbelliard, sa premiere femme, fut conseiller & chambellan du roi & du duc de Bourgogne, lieutenant général au duché & comté de Bourgogne, capitaine de la ville & comté de Corbeil, & épousa *Marguerite* de Castro, cousine du roi de Portugal, & fille de *Jean* de Castro, & de *Jeanne* de Lancastre, dont il eut *Philippe*, seigneur de Fontenai, mort sans alliance; FERDINAND, qui suit; *Charles*, archevêque de Be-

sançon, mort le 20 juillet 1498; *Jean*, seigneur de Saint-Aubin, qui se noya sous la planche du château de Margelle, sans laisser de postérité de *Marguerite* de Rougemont; *Isabelle*, alliée à *Louis* de Vienne, seigneur de Ruffei; autre *Isabelle*, mariée en mai 1470, à *Philibert-Philippe* de la Palu, comte de la Roche, seigneur de Varembon; *Marguerite*, femme de *Gerard*, comte de Ribaupierre, & *Avoye* de Neufchastel, premiere femme d'*Helyon* de Grançon, seigneur de Nancuise & de Villaufans.

X. FERDINAND de Neufchastel, seigneur de Montagu, d'Amance, de Marnai, &c. fut marié trois fois, 1°. le 15 septembre 1468 à *Magdeléne* de Fenestranges, fille de *Jean*, seigneur de Fenestranges, maréchal de Lorraine, & de *Béatrix* d'Ogievillers: 2°. le 26 janvier 1496, à *Claudine* de Vergi, fille de *Jean*, seigneur de Champuans & de Montricher, & de *Paule* de Miolans: 3°. le 18 octobre 1514, à *Etiennette* de la Baume, fille de *Marc*, comte de Montrevel, & de *Bonne* de la Baume, sa premiere femme, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent *Marguerite*, alliée en octobre 1478, à *Henri*, comte de Thierstein; & *Anne* de Neufchastel, dame de Fontenai, mariée à *Guillaume*, seigneur de Dommartin. Ceux du second lit furent, *Anne*, mariée à *Christophe* de Longwi, seigneur de Longepierre; *Antoinette*, alliée 1°. à *Antoine* Rhingrave, seigneur de Daun, Gromback, &c: 2°. à *Humbert*, comte de Bukelin; & *Philiberte* de Neufchastel, premiere femme de *Claude* de Tenare, seigneur de Janli. * *Voyez le Mausolée des chevaliers de la toison d'or*; le pere Anselme, &c.

NEUFGERMAIN (Louis de) poëte François, d'une nouvelle espéce, vivoit dans le XVII siécle, sous Louis XIII, roi de France. Cet homme, dont la cervelle n'étoit pas des mieux timbrées, s'avisa de faire des vers, dont les rimes étoient formées des syllabes qui composoient le nom de ceux qu'il prétendoit louer. On en peut voir un exemple dans les poësies de Voiture. Ce dernier s'est raillé dans trois ou quatre de ses piéces, de Neufgermain, dont l'extravagance alloit jusqu'à se qualifier *poëte heteroclite de Monsieur, frere unique de sa majesté.* * *Poësies de* Neufgermain. *Poësies de* Voiture. Girac, *réponse à la défense de Voiture.* Bayle, *dictionaire critique.*

NEUFMARCHÉ, ou le NEUFMARCHÉ, *Novus Mercatus*, bourg de France dans le diocèse de Rouen en Normandie, est situé sur l'Epte, à une lieue de Gournai, & a été autrefois plus considérable qu'il n'est aujourd'hui. Henri II, roi d'Angleterre, y fit célébrer l'an 1161, un concile, où l'on reconnut le pape Alexandre III, & où Victor fut déclaré antipape. * Binius, Starovolscius, & quelques autres, parlent de cette assemblée ecclésiastique.

NEUFVILLE ou de NEUVILLE (Jean sire de) maréchal de France par commission, étoit neveu du maréchal d'Audenehan, sous lequel il servit toujours, tant en Gascogne, qu'en Normandie & Picardie. Il demeura prisonier en une rencontre près de Comborn en 1351, & étant devenu libre après 65 jours de prison, il suivit son oncle en Normandie en 1354, & à Ardres sur les frontieres de Picardie en 1355, où il fut son lieutenant. Ce maréchal ayant été pris à la journée de Poitiers, le dauphin commit le sire de Neufville par lettres du 21 octobre 1356, pour exercer l'office de maréchal de France, jusqu'à sa délivrance; & le fit aussi son lieutenant en Picardie, par autres lettres du 6 novembre de la même année. Il y servit avec dix écuyers, sous le connétable de Fiennes en 1358, & est qualifié maréchal de France dans le journal du trésor sous le 5 octobre 1359, en ces termes, *Domino Joanni de Novavilla, marescallo Franciæ*, ainsi qu'il se lit plus au long dans le pere Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne:* cependant cet auteur ajoute qu'il est constant qu'il ne fut jamais maréchal de France en titre. Le maréchal d'Audenehan, son oncle, qui mourut en décembre 1370, l'institua son héritier. Nous n'avons point de connoissance des ancêtres ni de sa postérité de ce sire de Neufville, qui étoit d'une maison différente de celle *dont nous allons parler.*

NEUFVILLE, maison illustre qui a produit de grands hommes: l'on n'en rapporte la postérité que depuis

I. NICOLAS de Neufville, I du nom, secrétaire du roi l'an 1507, audiencier de la chancellerie, puis trésorier de France, secrétaire des finances, & de la chambre du roi François I, acquit la maison des Thuilleries à Paris, qu'il changea depuis avec le roi, pour la terre de Chantelou, l'an 1518, & fit partage de ses biens entre ses enfans l'an 1553, & mourut peu après. Il avoit épousé 1°. l'an 1511, *Denyse* du Museau, fille de *Marc*, dit *Morlet*, du Museau, maître d'hôtel du roi, & ambassadeur en Suisse: 2°. l'an 1532, *Philippe* de Bailli, veuve de *Jean* de la Place, conseiller au parlement: 3°. l'an 1545, *Marie* de Feugerais, veuve de *Jean* Bailli, seigneur d'Ouzeraux, grand rapporteur, & conseiller au grand conseil, & fille unique de *Jean* de Feugerais, seigneur de Neron, conseiller au parlement, & d'*Antoinette* Chambellan, sa premiere femme. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres, & laissa de sa premiere, NICOLAS II, qui suit; *Antoine*, mort sans alliance; & *Jean* de Neufville, seigneur de Chantelou, de Bouconvilliers & d'Hardeville, secrétaire du roi l'an 1549, mort l'an 1597, laissant de *Geneviève* Allart, fille de *Guillaume* Allart, conseiller au parlement, & de *Valentine* de Reillac; *Jean*, seigneur de Chantelou, mort sans alliance; *Magdeléne*, premiere femme de *Jean* Bochart, seigneur de Champigni, premier président au parlement de Paris, & *Anne* de Neufville, mariée à *Christophe* de Thou, seigneur du Plessis, maître des eaux & forêts de l'Isle de France.

II. NICOLAS de Neufville, II du nom, chevalier, seigneur de Villeroi & d'Alincourt, Magni, Bouconvilliers, &c. secrétaire des finances du roi l'an 1539, par la résignation de son pere, après la mort duquel il prit le nom & les armes de *le Gendre*, pour satisfaire au testament de *Pierre* le Gendre, chevalier, seigneur de Villeroi, son grand oncle maternel; fut depuis trésorier de l'ordinaire des guerres, lieutenant général au gouvernement de l'Isle de France, gouverneur de Pontoise, Mantes & Meulan, & prevôt des marchands de la ville de Paris l'an 1568, trésorier de l'ordre de saint Michel, & mourut fort âgé l'an 1594, & suivant d'autres en 1598, ayant eu de *Jeanne* Prud'homme, sa femme, fille de *Guillaume*, seigneur de Fontenai en Brie, trésorier de l'épargne, NICOLAS III, qui suit; *Denyse*, mariée en avril 1568, à *Henri* Clausse, seigneur de Fleuri & de Marchaumont, grand maître des eaux & forêts de France; & *N.* de Neufville, abbesse de Malnoue.

III. NICOLAS de Neufville, III du nom, seigneur de Villeroi, d'Alincourt, Magni, &c. secrétaire & ministre d'état, trésorier des ordres du roi, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, épousa le 17 juin 1559, *Magdeléne* de l'Aubespine, fille de *Claude*, seigneur de Chasteauneuf-sur-Cher, secretaire d'Etat, & de *Jeanne* Bochetel, sa premiere femme, & mourut le 12 novembre 1617, âgé de 74

ans, laissant pour fils unique CHARLES, qui suit; & *un fils naturel, nommé* Nicolas, *abbé de Fontenelles, de Lagni & de Chesi, conseiller-clerc au parlement l'an* 1584, *mort en* 1613.

IV. CHARLES de Neufville, marquis d'Alincourt, seigneur de Villeroi, Magni, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de la ville de Lyon, & des pays de Lyonnois, Forez & Beaujolois, & ambassadeur à Rome, mourut le 18 janvier 1642, en sa 76 année, étant alors grand maréchal des logis de la maison du roi. Il avoit épousé 1°. le 26 février 1588, *Marguerite* de Mandelot, dame de Paci, fille unique de *François* de Mandelot, seigneur de Paci, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Lyon, & d'*Eléonore* Robertet: 2°. le 11 février 1596, *Jacqueline* de Harlai, fille aînée de *Nicolas* de Harlai, baron de Sanci, colonel des Suisses, & de *Marie* Moreau, dame de Gros-bois. Ses enfans du premier lit furent, *N.* de Neufville, mort jeune; *Magdeléne*, premiere femme de *Pierre* Brullart, marquis de Silleri & de Puysieux, secrétaire d'état, morte sans enfans; & *Catherine* de Neufville, dame de Paci, dame d'atours de la reine Anne d'Autriche, mariée en mai 1610, à *Jean* de Souvré, II du nom, marquis de Courtenvaux, chevalier des ordres du roi, morte l'an 1657. Ceux du second lit furent, NICOLAS de Neufville, IV du nom, duc de Villeroi, qui suit; *Henri*, comte de Buri, mort au retour du siége de la Rochelle, l'an 1628, sans enfans de *Françoise* Phelypeaux, sa femme, fille de *Raymond*, seigneur d'Herbault, secrétaire d'état; *Camille*, né à Rome le 22 août 1606, archevêque & comte de Lyon, commandeur de l'ordre du saint Esprit, lieutenant général au gouvernement de Lyon & du Lyonnois, Forez & Beaujolois, mort le 3 juin 1698, âgé de 92 ans; *Ferdinand*, chevalier de Malte, & abbé de saint Vandrille, puis évêque de Saint-Malo & de Chartes, conseiller d'état d'église, mort à Paris le 2 janvier 1690, âgé de 82 ans; *Lyon-François*, chevalier de Malte, commandeur de Saint-Jean de l'Isle, & mestre de camp du régiment de Lyonnois, tué au siége de Turin, le 3 août 1639; & *Marie* de Neuville, mariée 1°. à *Alexandre* de Bonne, comte de Tallard, vicomte d'Auriac: 2°. à *Louis* de Champlais, marquis de Courcelles, lieutenant général de l'artillerie de France, morte l'an 1688.

V. NICOLAS de Neufville, IV du nom, duc de Villeroi, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de la ville de Lyon, & du Lyonnois, Forez & Beaujolois, fut élevé enfant d'honneur auprès du roi Louis XIII, & fut reçu en survivance gouverneur de Lyon l'an 1615. Il suivit le maréchal de Lesdiguieres en Italie, où il se trouva aux siéges de Felissan, de la Roque, &c. l'an 1617; puis à son retour en France, il servit au siége de Saint-Jean d'Angeli l'an 1621. Il commanda au régiment d'infanterie au siége de Montauban, & un corps de six mille hommes à celui de Montpellier. Après la prise du Pas-de-Suze, il y fut laissé avec huit mille hommes, & il se trouva au combat de Carignan. L'an 1633, il commanda à Pignerol & à Casal jusqu'en 1635, qu'il se trouva au siége de Valence: l'année suivante il fut à celui de Dole dans la Franche-Comté, & prit ensuite diverses places. Il commandoit un corps d'armée au siége de Turin l'an 1640, & servit l'an 1644 en Catalogne, puis en Lorraine. Enfin il fut choisi l'an 1646, pour être gouverneur de la personne du roi Louis XIV, qui le fit maréchal de France, le 20 octobre de la même année. M. de Villeroi représenta la personne du grand maître au sacre de sa majesté, fut fait chef du conseil des finances l'an 1661, chevalier du saint-Esprit l'an 1662, & duc & pair le 15 décembre 1663, & mourut le 28 novembre 1685, en sa 88 année. Il avoit épousé l'an 1617, *Magdeléne* de Créqui, dame de Mions, de Chaponai, seconde fille de *Charles*, sire de Crequi, duc de Lesdiguieres, pair & maréchal de France, & de *Magdeléne* de Bonne, sa premiere femme. Cette dame mourut à Paris le 31 janvier 1675. Leurs enfans ont été, *Charles*, marquis d'Alincourt, mort le 25 janvier 1645, âgé d'environ 19 ans. FRANÇOIS, maréchal, duc de Villeroi, qui suit; *Françoise* de Neufville, mariée 1°. à *Just-Louis*, comte de Tournon: 2°. à *Henri-Louis*, d'Albert, dit d'*Ailli*, duc de Chaulnes, vidame d'Amiens, &c. 3°. à *Jean* Vignier, marquis d'Hauterive, morte le 11 mai 1701, âgé de 76 ans; & *Catherine* de Neufville, mariée le 7 octobre 1660 à *Louis* de Lorraine, comte d'Armagnac, grand écuyer de France, morte le 25 décembre 1707, âgée de 68 ans.

VI. FRANÇOIS de Neufville, duc de Villeroi & de Beaupreau, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur & lieutenant général pour sa majesté de la ville de Lyon, & des provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, &c. se trouva au combat de Raab en Hongrie, donné contre les Turcs l'an 1664, & suivit, en 1668, le roi à la conquête de la Franche-Comté, où il se distingua à la prise de Dole. Il servit ensuite quelque temps dans l'armée de l'évêque de Munster, & s'est signalé depuis dans les guerres suivantes, où il a commandé. Le roi Louis XIV le fit chevalier de ses ordres l'an 1688, & maréchal de France l'an 1693, dans laquelle année il prit la ville de Charleroi. En 1695, le roi lui donna la charge de capitaine de ses gardes du corps, vacante par la mort du maréchal de Luxembourg; & sa majesté lui confia le commandement de son armée en Flandre. Là il bombarda Bruxelles, en présence de 25000 hommes des ennemis, campés sous les murs de cette place, prit Dixmude & Deinse, où il fit huit à neuf mille hommes prisoniers; mais il eut la douleur de ne pouvoir secourir Namur. Il eut le même commandement l'année suivante, où il se contenta de réduire les ennemis à ruiner leur propre pays. En 1697, il couvrit avec son armée le maréchal de Catinat, qui fit le siége d'Ath. La guerre étant rallumée en 1701, le roi envoya le maréchal de Villeroi à la tête de ses troupes en Flandre; mais peu après sa majesté l'en retira pour le faire passer en Lombardie, où il eut le malheur d'être fait prisonier dans Crémone le premier février 1702, & conduit à Grats, où il resta jusqu'au mois d'octobre suivant, qu'il revint en France. Le roi le nomma en 1703, pour commander en Flandre: il prit Tongres le 10 mai, & au mois de décembre de la même année il chassa les Hollandois qui tenterent de raser les lignes de la Mehaigne. Il passa en 1704 avec son armée en Allemagne vers les lignes de Stolhoffen, où la mortalité emporta grand nombre d'hommes & de chevaux. La campagne de 1705 lui fut plus glorieuse, puisque, quoique les ennemis eussent trouvé le moyen d'entrer dans ses lignes, il ne laissa pas de couvrir les principales villes de Flandre, qu'ils menaçoient d'assiéger, & les obligea de chercher des quartiers d'hiver dans leur propre pays; mais l'année suivante il perdit le 23 mai la bataille de Ramillies. Il fut nommé ministre d'état, & chef du conseil royal des finances en août 1714. Le roi Louis XIV l'ayant institué par son testament gouverneur de la personne du roi Louis XV, son arriere-petit-fils, & successeur, il fut confirmé dans cette charge par arrêt du parlement de Paris du 2 septembre 1715, & par un autre arrêt rendu le

12 suivant, le roi Louis XV séant en son lit de justice. Il en commença les fonctions le 15 février 1717, & les continua jusqu'au 10 août 1722, qu'il eut ordre de se retirer dans sa terre de Neufville près de Lyon. Ayant obtenu la permission de revenir à Paris, il y arriva le 25 juin 1724, & s'étant rendu à Versailles, il eut l'honneur le 27 d'y saluer le roi, étant présenté par le duc de Bourbon. Il mourut en son hôtel à Paris le 18 juillet 1730, sur les dix heures du matin, âgé de quatre-vingt-six ans, trois mois & onze jours, étant né le 7 avril 1644. Son corps fut transporté la nuit du 13 au 14 août suivant de Villeroi, où il avoit été conduit, à Lyon, pour y être inhumé dans l'église des Carmélites. Il avoit épousé le 28 mars 1662, *Marguerite* de Cossé, fille de *Louis*, duc de Brissac, & de *Catherine* de Gondi, morte le 20 octobre 1708, en sa soixantiéme année, dont il a eu 1. LOUIS-NICOLAS, qui suit; 2. *François-Paul*, né l'an 1677, docteur de Sorbonne, abbé de Fescamp, sacré archevêque de Lyon le 23 novembre 1714, & commandeur de l'ordre du Saint Esprit le 2 février 1724, mort à Lyon le 6 février 1731; 3. *François-Catherine*, chevalier de Malte, lieutenant de roi au gouvernement de Lyonnois, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, noyé sur les galeres de Malte l'an 1700; 4. *Magdeléne*, Carmélite à Lyon, où elle mourut supérieure en 1723; 5. *Françoise*, mariée en décembre 1688, à *Jean* de Souza, comte de Pardo, premier gentilhomme de la chambre du roi de Portugal; & 6. *Catherine* de Neufville, religieuse au Calvaire à Paris, où elle mourut supérieure le 30 novembre 1715, âgée de quarante-un ans.

VII. LOUIS-NICOLAS de Neufville, duc de Villeroi, pair de France, marquis d'Alincourt, seigneur de Magni, &c. chevalier des ordres du roi, capitaine de la premiere & plus ancienne compagnie françoise des gardes du corps de sa majesté, gouverneur des villes de Lyon, pays Lyonnois, Forez, & Beaujolois, avoit été baptisé à Paris le 25 décembre 1663. Il fut fait au mois d'avril 1680, lieutenant général des provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, en survivance de l'archevêque de Lyon, son grand oncle, puis colonel du régiment de Lyonnois, & brigadier d'infanterie le 30 mars 1693, servit la même année au siége de Charleroy; fut nommé maréchal de camp le 3 janvier 1696; & le maréchal son pere, s'étant démis en sa faveur de son duché, il prêta serment, & prit séance au parlement de Paris en qualité de pair de France le 11 avril de la même année 1696. Il se trouva le 15 août 1702, à la bataille de Luzara en Italie, & ayant été dépêché en France par le duc de Vendôme, pour porter au roi la nouvelle de cette affaire, sa majesté le déclara le 13 septembre lieutenant général de ses armées, le fit chevalier de l'ordre militaire de S. Louis le 20 janvier 1703; & le nomma au mois de février suivant pour servir dans son armée en Flandre. Il se trouva le 30 juin de la même année au combat d'Eckerem, & le 23 mai 1706, à la bataille de Ramillies. Le maréchal son pere, s'étant démis en sa faveur de la charge de capitaine des gardes du corps, il en prêta serment entre les mains du roi le 14 janvier 1708, & obtint au mois d'octobre 1712, la survivance du gouvernement du Lyonnois. Il fit la fonction de capitaine de la garde Ecossoise en l'absence du duc de Noailles au sacre du roi en 1722, & il commanda aussi le corps de troupes qui campa près de la ville de Reims pendant le séjour de sa majesté; enfin il fut reçu chevalier des ordres du roi le 3 juin 1724. Il mourut à Paris subitement d'une attaque d'apoplexie, en sortant de l'office, entre onze heures & midi, le jeudi saint 22 avril 1734, dans la soixante-onziéme année de son âge. Il fut inhumé le 28 suivant dans l'église des religieuses du Calvaire au Marais. Il avoit épousé le 20 avril 1694, *Marguerite* le Tellier, fille de *Michel-François*, marquis de Louvois, ministre & secrétaire d'état, &c. morte le 23 avril 1711, âgée de 30 ans, dont il a eu, 1. LOUIS-FRANÇOIS-ANNE, qui suit; 2. FRANÇOIS-CAMILLE, *rapporté ci-après*; 3. *Marguerite-Louise-Sophie*, alliée le 14 janvier 1716, à *François*, marquis, puis duc d'Harcourt, capitaine des gardes du corps de sa majesté, &c. morte le 4 juin suivant en sa dix-huitiéme année; & 4. *Magdeléne-Angélique* de Neufville, mariée le 15 septembre 1721, à *Joseph-Marie*, duc de Boufiers, pair de France, &c.

VIII. LOUIS-FRANÇOIS-ANNE de Neufville, duc de Villeroi, pair de France, appellé ci-devant *le duc de Retz*, est né au mois d'octobre 1695. Il fut fait lieutenant général des provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, en survivance de son pere, au mois d'octobre 1712, colonel du régiment de Lyonnois par commission du 27 février 1714, & nommé capitaine des gardes du corps du roi en survivance le 12 décembre 1716. Son pere s'étant démis de son duché en sa faveur, il prit séance au parlement en qualité de pair de France le 9 février 1722. Il fut fait brigadier des armées du roi le 20 février 1734, & gouverneur de la ville de Lyon, & des pays de Lyonnois, Forez & Beaujolois, au lieu de feu son pere, au mois d'avril suivant. Etant devenu titulaire de la charge de capitaine de la premiere & plus ancienne compagnie françoise des gardes du corps, il se démit du régiment de Lyonnois au mois de novembre de la même année 1734. Il a épousé le 15 avril 1716, *Marie-Renée* de Montmorenci, fille de *Charles-François-Frédéric*, duc de Luxembourg, pair de France, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, & gouverneur de la province de Normandie, & de *Marie-Gillonne* Gillier de Clerambault, sa seconde femme. Il n'a point d'enfans.

VIII. FRANÇOIS-CAMILLE de Neufville, marquis, puis duc d'Alincourt, baron du Marais & de Saint-Marc, fut fait lieutenant de roi au gouvernement des provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, au mois d'octobre 1712, fit la campagne de Hongrie en 1717, & alla ensuite voyager en Italie. Il fut fait mestre de camp du régiment de cavalerie de Villeroi, par commission du 15 mars 1718, & il obtint un brevet de duc le 20 septembre 1729. Il mourut à Paris le 26 décembre 1732, dans la trente-troisiéme année de son âge. De *Marie Josephe* de Boufiers, sa femme, nommée dame du palais de la reine le 27 juin 1726, il avoit eu *N.* de Neufville-Villeroi, né le 25 août 1723, appellé d'abord *le comte de Sault*, puis en 1729, *le marquis d'Alincourt*, mort au collége de Clermont à Paris le 24 décembre 1730, âgé de sept ans, quatre mois; *Charles-Nicolas-Joseph* de Neufville-Villeroi, appellé *le marquis d'Alincourt*, né le 28 fevrier 1729, & mort le 4 juin 1731; & GABRIEL-LOUIS de Neufville, qui suit.

IX. GABRIEL-LOUIS de Neufville, appellé le marquis de Villeroi, né le 8 octobre 1731, héritier présomptif du duché, comme l'unique du nom après son oncle, a été fait lieutenant général au gouvernement de Lyonnois, Forez & Beaujolois en 1734, & colonel du régiment de cette province en mai 1748. Il a épousé le 31 janvier 1747, *Jeanne-Louise-Constance* d'Aumont, fille du duc de ce nom, née le 11 fevrier 1731. * De Thou, *hist.* Mémoires,

Mémoires de Sulli. Mémoires de Villeroi. Davila, *hist.* Matthieu & Péréfixe, *hist. de Henri IV.* Dupleix, *hist.* Fauvelet-du-Toc, *histoire des secrétaires d'état.* Godefroi & le pere Anselme, *histoire des officiers de la couronne.* Mezerai, &c.

NEUFVILLE (Nicolas de) seigneur de Villeroi, d'Alincourt, de Magni, &c. conseiller & secrétaire d'état, & grand trésorier des ordres du roi, s'est rendu considérable par ses services sous quatre de nos rois. Dès l'âge de dix-huit ans, il se distingua par sa prudence & par son esprit, & fut choisi pour gendre par M. de l'Aubespine, secrétaire d'état, l'un des plus habiles hommes de son temps. Cette alliance & son mérite lui acquirent l'estime de la reine Catherine de Médicis, qui l'employa deux ans après dans les plus grandes affaires. Elle l'envoya en Espagne pour l'exécution de quelques articles du traité de Câteau-Cambresis l'an 1559, puis à Rome, où le pape Pie IV reconnut comme une chose incontestable le droit de préséance que nos rois ont sur les autres princes, & particulierement sur les rois d'Espagne qui y prétendoient. Ces commencemens firent connoître ce qu'on devoit espérer de l'habileté du sieur de Villeroi. Le roi Charles IX le reçut en 1567, secrétaire d'état, en survivance de M. de l'Aubespine, son beau-pere, qui mourut le 11 novembre de la même année. Dès le lendemain de cette mort, le sieur de Villeroi exerça cette charge, quoiqu'il ne fût âgé que de 24 ans ; mais son application & son intelligence suppléerent au défaut des années. Il avoue lui-même dans ses mémoires, que *les sages & prudens conseils de messieurs de Morvilliers & de Limoges, tous deux ses alliés, & les plus considérables dans les affaires de ce temps-là, fournissoient ce que l'expérience ne lui avoit pas encore donné.* Le premier de ces messieurs dont il parle, étoit Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans, qui fut garde des sceaux de France, & l'autre étoit Sébastien de l'Aubespine, évêque de Limoges. Le sieur de Villeroi remplit très-bien tous les devoirs de sa charge, & fut très-agréable au roi Charles IX, qui ne le nommoit ordinairement que son secrétaire. Ce prince l'envoya l'an 1569 en Allemagne, pour y regler les articles de son mariage avec Elizabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II, & se servit de lui dans les négociations les plus épineuses. M. de Thou remarque que ce roi déféroit beaucoup à la prudence & à la fidélité de M. de Villeroi, qu'il fit recommander en mourant au roi Henri III, son frere, lui marquant expressément qu'il croyoit n'être pas moins obligé de lui faire cette recommandation, par l'affection qu'il avoit pour le bien de l'état, que par la reconnoissance qu'il devoit aux services d'un si fidéle ministre. Henri III continua à se servir de lui. Il lui communiqua la plupart de ses desseins, & particulierement celui qu'il avoit d'instituer l'ordre du Saint Esprit, laissant au chancelier de Chiverni & à lui, le soin de dresser les statuts de cet ordre, dans lequel il lui donna la charge de grand trésorier, à la premiere promotion, le 30 décembre 1578. Le roi avoit encore employé le sieur de Villeroi à faire revenir à la cour le duc d'Alençon & le roi de Navarre, qui en étoient sortis secrétement pour s'aller mettre à la tête des Huguenots. Malgré tant de services, le sieur de Villeroi fut persécuté comme beaucoup d'autres fidéles ministres par les favoris du roi. Le duc d'Epernon, qui en étoit un, traita assez mal, l'an 1588, dans le conseil même, ce ministre, auquel l'année suivante le roi commanda de se retirer de la cour. Le chancelier de Chiverni, Pompone de Bellievre, surintendant des finances, & Pinard, secrétaire d'état, reçurent un ordre pareil. Ce fut un peu avant le voyage de Blois, où M. de Guise fut tué. Cette exécution fut suivie de la révolte de Paris & de la mort funeste du roi. Le sieur de Villeroi vint se jetter dans Paris, & quoiqu'engagé dans le parti de la Ligue, il s'employa néanmoins très-utilement pour éluder les desseins des Espagnols, & pour faire reconnoître le roi Henri IV. La conférence de Surêne qu'on devoit à ses soins, & ses négociations secrétes, avancerent la conversion du roi, & la paix que ce prince fit avec ses sujets l'an 1593. L'année suivante, le sieur de Villeroi fut rétabli en la charge de secrétaire d'état, qui vaqua par la mort du sieur de Révol, arrivée au mois de septembre. Alors il se vit dans le même crédit où il avoit été auparavant, & fit connoître de quel poids étoit dans l'état une personne de son expérience & de son mérite. Il commença l'an 1598, le traité de la paix de Vervins, par les conférences qu'il eut sur la frontiere avec le président Richardot. L'an 1600, il traita avec le duc de Savoye, pour la restitution du marquisat de Saluces. L'an 1606, dans la résolution où le roi étoit d'entreprendre le voyage de Sedan, il s'avança jusqu'à Torci, pour conférer avec le maréchal de Bouillon, & tourna si bien son esprit, qu'il l'obligea, par les raisons de son devoir & de son intérêt, à se soumettre à un monarque qui étoit le meilleur maître du monde. Toutes les autres années de ce regne furent signalées par les services de M. de Villeroi. Le roi, en parlant un jour de MM. de Sulli, de Silleri & de Villeroi, dit ces mots du dernier : *Quant au troisiéme, il a une grande routine, & une connoissance entiere aux affaires qui ont passé de son temps, esquelles il a été employé dès sa premiere jeunesse, plus que nul des deux autres ; tient grand ordre en l'administration de sa charge, & en la distribution des expéditions qui ont à passer par ses mains ; a le cœur généreux ; n'est nullement adonné à l'avarice ; & fait paroître son habileté en son silence, & grande retenue à parler en public.* Après la mort de Henri *le Grand*, l'an 1610, la reine Marie de Médicis considéra M. de Villeroi comme un des plus fermes appuis de sa régence, & continua à lui confier la conduite des plus considérables affaires de l'état, dont il s'aquitta avec son affection ordinaire ; mais le maréchal d'Ancre qui avoit recherché son alliance, le mit mal dans l'esprit de la reine. M. de Villeroi, qui se retira pour lors à sa maison de Conflans l'an 1614, revint peu après à la cour d'une maniere qui lui fut bien glorieuse ; car l'assemblée des états qui se tenoit alors à Paris, fit grand bruit sur un éloignement si extraordinaire, & sur le tort que l'on faisoit au roi, en lui ôtant un si fidéle ministre : ce qui obligea la reine de le rappeller, & de le remettre dans le conseil. L'année suivante il conclut le traité de Loudun avec M. le prince. Le maréchal d'Ancre, qui n'y trouva pas son compte, lui fit de nouveau des affaires, qui l'obligerent de s'éloigner de la cour. Après la mort de ce favori, le roi fit venir au Louvre M. de Villeroi, & lui remit comme auparavant le soin de ses plus importantes affaires. Mais peu après avoir donné des marques du zéle qu'il avoit de les faire réussir heureusement, le roi l'ayant engagé à le suivre en Normandie, il y mourut d'une relaxation de boyau, le 12 novembre 1617, âgé de 74 ans, dans le temps qu'on tenoit l'assemblée des notables à Rouen. Cinquante-six années de service sous quatre de nos rois, lui avoient donné une grande expérience des affaires, & lui acquirent la réputation d'avoir été le plus sage ministre, & le plus habile politique de son siécle. Il étoit bon, géné-

reux, ami fidéle, & se faisoit sur-tout un grand plaisir de protéger les hommes de lettres & de vertu. Les cardinaux du Perron & d'Ossat lui devoient leur élévation; & sur-tout le dernier, que M. de Villeroi appelloit avec raison, son cardinal. *Nous avons parlé ci-devant de sa femme & de sa postérité.* Son corps fut enterré dans une chapelle de l'église de Magni, où M. d'Alincourt, son fils, fit mettre l'épitaphe qu'on y voit. Nous avons des mémoires sous le nom de M. de Villeroi. Jean de Lannel a fait imprimer de ce seigneur une lettre au roi Henri *IV*, dans un *Recueil de plusieurs harangues & remontrances*, donné *in*-8°, à Paris, 1622. M. l'abbé Lenglet ayant recouvré une copie beaucoup plus exacte de cette lettre de M. de Villeroi, l'a publiée de nouveau au tome III, page 349, de la nouvelle édition qu'il a donnée en 1744, du journal de Henri III. Dans cette édition, la lettre a pour titre: *Remontrance faite par M. de Villeroi au roi Henri IV, touchant sa conversion à la religion catholique, apostolique & romaine, & les motifs & les raisons par lesquels il doit y être excité.* Il est dit dans une note, que cet écrit fut fait au mois d'août 1588.

NEUFVILLE (*N.* de la) *cherchez* QUIEN DE LA NEUVILLE (le)

NEUHAUSEL, NEHAUSEL, ou NEWAUSEL, ville de Hongrie, que ceux du pays nomment *Owar*, & les auteurs Latins *Neoselium*, est située sur la riviere de Neutra ou Nitrach, à deux lieues de Komorre sur le Danube. C'est une petite ville, mais forte, bien située, capitale d'un grand pays, & bâtie dans une plaine marécageuse, dont le fonds est si bon, qu'on y peut passer par tout. Elle est fortifiée en forme d'étoile à six rayons, ayant à chaque pointe un bastion fort élevé, & est entourée d'un fossé rempli d'eau, d'une toise & demie de profondeur, & de dix-huit de largeur. Elle n'a que deux portes; & au-devant de chacune, il y a une demi-lune de terre palissadée, sans autres dehors qu'un chemin couvert. Les Turcs l'avoient prise l'an 1663; mais les Impériaux la reprirent en 1685, après un siége de quarante jours. Le 9 juillet 1685, le prince Charles de Lorraine, accompagné des princes de Conti, de la Roche-sur-Yon, de Commerci, de Vaudemont, de Turenne, de Wirtemberg, & de la plupart des généraux de l'armée, alla reconnoître la place. On tint ensuite conseil de guerre, & il fut résolu qu'on l'attaqueroit par l'endroit où les Turcs l'avoient attaquée l'an 1663. Le 16 août, il y eut un combat près de Gran, entre l'armée des Chrétiens & celle du séraskier, qui venoit au secours de Neuhausel. Les Turcs furent défaits, & les Impériaux se rendirent maîtres du camp de ces Infidéles. On y trouva 23 piéces de canon, quelques mortiers, quantité de bombes, & d'autres munitions de guerre, avec quarante étendards. Le séraskier avoit déja fait prendre les devans à une partie de son bagage, & sauva ainsi six mulets qui portoient son argent. Pendant que le prince Charles travailloit avec tant de succès, pour empêcher le secours de Neuhausel, le comte Caprara mettoit tous ses soins à réduire cette place. Il lui donna l'assaut le 19 août, & fut secondé par le prince de Commerci, qui revenant de la bataille, arriva lorsque les troupes commençoient à entrer dans la ville. On y trouva quatre-vingts piéces de canon de fonte, & beaucoup de munitions. Le butin monta à plus de deux millions, outre quantité de meubles précieux, & de vaisselle d'argent. Les Hongrois ligués s'emparerent de cette place en 1704, & la conserverent jusqu'an mois de septembre 1710, que les Impériaux la reprirent sur eux après un long blocus. * *Histoire des troubles de Hongrie, tome IV.* Branche, *hist. de Hongrie.*

NEVILS CROSS, lieu près de Durrham, remarquable par la bataille qui s'y donna le 20 octobre 1346, entre les Anglois & les Ecossois, pendant que le roi d'Angleterre Edouard III étoit occupé au siége de Calais. La bataille fut dirigée par les lords Mowbrai, Perci & Nevil. La reine y assista en personne. Les Ecossois y furent entierement défaits, leur roi David Bruce y fut fait prisonnier par un certain Copland, homme de basse naissance: mais qui pour cette action fut fait chevalier. * *Diction. anglois.*

NEVITTA, barbare de naissance, s'avança dans les armées sous la protection de Julien l'*Apostat*, qui le fit général de la cavalerie, lorsque n'étant encore que César, il commandoit dans les Gaules. Quand ce prince fut parvenu à l'empire l'an 361, il élut Nevitta pour un des juges de la chambre de justice, établie contre les ministres de l'empereur Constance, & le désigna consul pour l'année suivante. Ce Nevitta fut encore un des généraux de Julien, dans la malheureuse expédition qu'il entreprit contre les Perses, l'an 363. * Amm. Marc. *l.* 21, 22 & 24.

NEVIUS, *cherchez* NÆVIUS.

NEVIZAN (Jean) jurisconsulte, naquit à Ast en Piémont, d'une bonne famille. S'étant déterminé, après le cours de ses études, à se donner à la jurisprudence, il alla à Padoue, où il eut pour maître François Curtius le jeune, qui mourut en 1533, après avoir professé pendant quarante ans. Nevizan se fit si bien connoître, qu'il fut fait professeur en droit dans l'université de Turin; & c'est aux fonctions de cet état, & à la composition de divers ouvrages qu'il a passé toute sa vie. Il n'a jamais été marié; mais il eut une concubine nommée *Jacqueline*, qu'il maria après en avoir eu un fils qui fut avocat, mais qu'on dépouilla de ses biens après la mort de son pere, & qui, pour surcroît d'infortune, perdit l'esprit. Jean avoit quelques biens dans la campagne de *Tiglioli*, dont les comtes de Montafia étoient seigneurs: il eut à leur sujet de longs procès avec Paul Visca, qu'il ne put voir finir, & qu'il laissa au comte de Montafia, apparemment son parent, puisque sa mere étoit fille de *Godefroi* de Montafia. François de Billon rapporte dans le *fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin*, que les dames de Turin choquées des médisances que Nevizan avoit répandues contre le sexe dans sa *Sylva nuptialis*, allerent le prendre, & le chasserent de la ville à coups de pierres, & qu'il n'obtint la liberté de revenir, qu'après leur avoir demandé pardon à genoux, ayant sur le front ces deux espéces de vers latins:

Rusticus est verè, qui turpia dicit de muliere,
Nam scimus verè, quòd omnes sumus de muliere.

C'est peut-être un conte. Nevizan mourut l'an 1540. Ses ouvrages sont: *Volumen consiliorum*, à Lyon, 1559, *in-fol.* à Francfort, 1563, *in-fol.* à Venise, 1573, *in-folio. Summarium, seu compendium decretorum ducis Sabaudiæ*, à Turin, 1588; à Lyon, 1592. *Additiones ad Rolandinam*, à Turin, *in*-4°. *Controversiæ feudales*, à Marpurg, 1615, *in*-4°, selon André Rossoti, qui parle de ces quatre ouvrages tels qu'on vient de les citer dans sa bibliothéque des auteurs du Piémont. *Quæstiones de librorum multitudine resecandâ*, à Cologne, 1607, *in*-4°. *Consilium Joannis de Nevizanis, in quæstione: An princeps possit infeudare oppidum, invitis oppidanis, vel alienare subditos invitos*, parmi les conseils d'Albert Brunus. *Index scriptorum in utroque jure*, à Lyon, 1522: il y en a eu depuis d'autres éditions

augmentées successivement par Louis Gomez, Jean Fichard, Jean-Baptiste Ziletti, & Jean Wolfgang Freymonius. *Sylva nuptialis, bonis referta non modicis, nunc te, lector, obnixè rogat, ut se aspicias, deinde quod scriptum est, legas, & protinùs visis opusculi annotamentis, cum indice alphabetico contentorum narrativo, lætaberis gaudio magno*, à Paris, 1521, *in*-8°: tel est le titre de cette édition qui est la premiere que l'on connoisse; mais qui a dû être précédée de quelque autre, puisque dans les éditions postérieures on trouve une lettre du jurisconsulte *Achilles Alionus* à l'auteur, datée de l'an 1522, qui marque qu'il y avoit déja quelques années qu'il avoit publié cet ouvrage. Nevizan le revit en 1523, & y fit quelques additions. Il y en a eu encore d'autres éditions depuis. Des six livres dont cet ouvrage est composé, les deux premiers roulent sur la thèse *qu'il ne faut pas se marier*, & les deux suivans sur la thèse contraire: les cinquième & sixiéme livres sont étrangers aux quatre autres: Nevizan y examine les regles qu'un juge doit suivre dans ses jugemens. Le tout est rempli de plaisanteries, de citations, d'une érudition mal digérée, de choses singulieres, de pensées originales, & de diverses opinions erronées. On peut voir dans l'apparat sacré de Possevin une longue liste des endroits que l'Inquisition a voulu qu'on réformât dans ce livre. * Guy Pancirole, *de claris legum interpretibus*. Niceron, *mémoires*, tome XXIV, pag. 175, & suiv. Bayle, *diction*. &c.

NEUMANN (Gaspard) docteur en physique & en médecine, conseiller aulique de sa majesté Prussienne, doyen du premier collége de médecine, membre de la société impériale des curieux de la nature, de la société des sciences de Londres & de Berlin, & de l'institut de Bologne, professeur en chymie dans le collége de médecine & de chirurgie du roi de Prusse, & apothicaire de la cour de Berlin, naquit le 11 juillet 1683, dans la ville de Zullichow, située dans le duché de Crossen. Il étoit fils de *Georges* Neumann, bourgeois de Zullichow, qui mourut en 1695. Comme Georges exerçoit aussi la profession d'apothicaire, son fils embrassa le même état, après avoir bien appris le polonois. Avant d'avoir fini son apprentissage, qui fut achevé le 17 mai 1701, il alla à Unruhstadt, près de Zullichow dans la grande Pologne, pour y prendre soin d'une apothicairerie. En 1704, il se retira dans le Brandebourg, à cause des troubles qui regnoient alors en Pologne. En 1705, il vint à Berlin, où il entra dans l'apothicairerie de voyage de sa majesté. Il voyagea sept années en cette qualité. Il fit le voyage de Hollande, de Carlstad, & de la Prusse, avec le premier roi de ce royaume; & avec le roi défunt qui étoit alors prince royal, il fit le voyage de Hanovre, &c. Le roi voulut qu'il étudiât à Hall; & quoique M. Gundelsheimer, médecin de sa majesté, voulût le dissuader de ce dessein, on ne laissa pas de lui offrir par le moyen du docteur Arekin, médecin de l'empereur de Russie, une place avec six cens roubles, & quelques autres avantages; mais Neumann ayant refusé ces offres, le roi de Prusse le fit voyager à ses frais, pour lui donner lieu d'approfondir la chymie. Il commença ses voyages en 1711. Après avoir visité les mines d'Allemagne, il fit un troisiéme voyage en Hollande pour y voir travailler les chymistes, & sur-tout pour profiter des lumieres du savant Boërhaave. De-là il fit un voyage en Angleterre, où il apprit la mort de son maître. Dans cette circonstance qui l'embarassoit, il trouva à Franequer le docteur Cyprien, qui le prit chez lui, & qui s'en servit dans ses expériences. Le médecin Gundelsheimer lui écrivit en 1715, pour savoir s'il avoit envie de revenir à Berlin, & s'il vouloit aller en Poméranie en qualité d'apothicaire de campagne. Neumann l'en remercia; & en 1716, il alla avec le roi d'Angleterre Georges I, à Hanovre, d'où il se rendit à Berlin, où quelques affaires particulieres le demandoient. Il y lia connoissance avec M. Stahl, médecin du roi, conseiller aulique, dont il gagna l'estime & l'affection. M. Stahl obtint qu'on lui permettroit de voyager encore une année aux frais de la cour: car cette permission lui avoit été retirée après la mort du roi. Neumann profita de cette nouvelle faveur pour voir l'Angleterre, la France & l'Italie. Il se fit connoître par-tout des chymistes les plus habiles, & en France il donna des leçons de botanique. A Rome, il vit librement M. Lancisi, médecin du pape, qui lui fit voir tout ce qui pouvoit mériter son attention dans cette ville où il sejourna six semaines. De retour à Berlin, il fut apothicaire de la cour, & aggregé successivement à plusieurs sociétés de savans. Le roi ayant fondé en 1723, le collége de médecine & de chirurgie, Neumann fut fait professeur de la chymie pratique, & en 1724, membre du collége de médecine de sa majesté Prussienne. En 1725, il devint membre de la société royale des sciences de Londres. En 1727, la faculté de medecine de Hall le nomma docteur. Il fit cette année un voyage en Silésie, en Moravie, jusqu'à Vienne; & il passa à son retour par la Bohême, Teplitz, Dresde & Freyberg. Il fut aggrégé en 1728, à l'académie impériale des curieux de la nature, & en 1734, à l'institut de Bologne. La même année il fit un voyage dans la nouvelle Marche & la Poméranie, où il découvrit la véritable génération de la pierre ostéocole. En 1736, l'académie impériale des curieux de la nature lui envoya le diplome d'adjoint; & la même année il eut le décanat dans le collége de médecine & de chirurgie à Berlin. Il mourut en 1737, le 20 octobre. Voici la liste de ses écrits. On trouve dans les actes des curieux de la nature, 1. dans le premier volume, *Tractatus de oleo destillato formicarum æthereo*: 2. *Tractatus de albumine ovi succino simili*, dans le cinquième volume dudit recueil. 3. Dans les transactions philosophiques de Londres, *Disquisitio de camphora*, au tome IV. *De experimento probandi spiritum vini Gallici, perquàm usitato, sed reverâ falso & fallaci*, dans le tome IV. On trouve aussi ces deux écrits dans les *Miscellanea Berolinensia*, tome III. *De salibus alcalino fixis*; *De camphora Thymi*; *De ambrâ gryseâ*, dans le même tome des transactions philosophiques. 4. Dans les *Miscellanea Berolinensia*, tom. III, *Meditationes in binas observationes de aquâ per putrefactionem rubrâ, vulgò tali in sanguinem versâ, habitâ*, &c. *Succincta relatio ex actis Pomeranicis de prodigio sanguinis in palude circa pagum Statgardiensem Sarow, viso*, 1724. *De prodigio sanguinis è Pomeraniâ nunciata observatio: De spiritu urinoso caustico*. 5. Dans le tome IV, *Demonstratio syrupi violarum commixtionem ad probanda liquida non esse sufficientem sed fallacem. Examen correctionis olei seminis raparum*. 6. Dans le tom. VI, *De vi caustica & conversione salium alcalino-fixorum aeri expositorum in salia neutra*. 7. On a encore séparément du même auteur, 1. *Tractatus de salibus alcalino fixis & camphorâ*, à Berlin, 1727. 2. *De succino, opio, caryophillis aromaticis & castoreo*, à Berlin, 1730. 3. *Disquisitio de ambrâ gryseâ*, à Dresde, 1736. M. Neumann a donné aussi quelques ouvrages en allemand. * *Supplém. françois de Basle*.

NEUMANN (Jean-Georges) docteur en théologie, Luthérien, né le premier mai 1661, à Mertz dans le cercle de l'électorat de Saxe, près de Belzig, village du pays de Mersebourg, où son pere

étoit ministre, étudia à Zittau, & en 1680 il alla à l'université de Wirtemberg, où il fut fait en 1681 adjoint de la faculté de philosophie. De-là il se rendit à Strasbourg, & il visita la plupart des universités allemandes. De retour à Wirtemberg, il y fut fait en 1690, professeur en poésie, & bibliothécaire en 1692, ensuite professeur en théologie, & enfin assesseur du consistoire, de même que prévôt de la chapelle du château. Il mourut le 5 septembre 1709. Il a beaucoup écrit sur la morale & la théologie, dans les principes de la religion qu'il suivoit. On peut consulter la liste de ses écrits que l'on fait monter à quarante-six, sans compter ceux qui sont en allemand, dans le tome III du *Supplément du dictionaire historique imprimé en françois à Basle*, page 411.

NEVO (Alessandro) ou Alexandre NEVUS, jurisconsulte, naquit à Vicence dans le XV siécle, & étudia le droit avec grand succès sous les plus habiles jurisconsultes de ce temps-là, Paul de Castro, Jean d'Anagni & autres. Pancirole dit qu'il commença d'enseigner le droit à Padoue l'an 1457 : d'autres prétendent qu'il commença dès 1454, & même plutôt. Il a fait des additions sur Panorme : c'est un commentaire sur les décrétales, qui fut imprimé à Venise en deux volumes *in-fol.* l'an 1585. Taisand, qui ne parle point de cet ouvrage, dit seulement qu'on a de lui plusieurs belles réponses sur des matieres bénéficiales, & des conseils, outre un livre, *De gestis Romanorum & contra Judæos fænerantes*. Les ouvrages de Nevo sur le droit ont été recueillis & imprimés *in-fol.* par les soins d'André Duchesne, en 1617 : c'est au moins ce que nous lisons dans une note qui nous a été communiquée. * *Mémoires manuscrits*. Taisand, *vies des jurisconsultes*, édition de M. de Ferrieres, *in-4°*, pag. 398.

NEURÉ (Mathurin de) que d'autres nomment mal *de Nuré*, a été un des bons mathématiciens du XVII siécle. Il connut de bonne heure le célébre Gassendi, qui le fit entrer chez M. de Champigni, intendant de justice à Aix, en qualité de précepteur des enfans de ce magistrat. M. de Neuré lui rend compte des peines qu'il avoit dans cet état, dans une lettre qu'il lui écrivit d'Aix le 14 des calendes de septembre 1643. Cette lettre qui est assez longue, & en latin, fut imprimée page 455 de la premiere édition des ouvrages de Gassendi ; mais elle se trouve dans peu d'exemplaires, parceque M. de Neuré la fit supprimer, & fit faire un carton en cet endroit, ne voulant pas que l'on sût qu'il avoit été précepteur chez M. de Champigni. Avant que de se charger de cette éducation, il étoit entré chez les Chartreux, où il avoit pris l'habit, mais il en étoit sorti avant que d'y faire profession. Selon Urbain Chevreau, & M. Huet, évêque d'Avranches, qui tous deux étoient contemporains de Neuré, & l'avoient connu, le vrai nom de Neuré étoit *Laurent* Mesme. » Il étoit fils d'un gargotier d'un » fauxbourg de la ville de Loudun, dit Chevreau, » dans les *chevræana*, tome II, pag. 290, 291, » 292. Il se disoit Normand ou Provençal ; & je » ne l'aurois jamais déterré, si nous n'avions point » étudié sous un même maître, & si nous n'é» tions point d'une même ville. Comme il ne » pouvoit subsister à Poitiers où il étoit allé pour » étudier, il fit le voyage de Bourdeaux le mieux » qu'il put ; & s'y retira dans la chartreuse, où il » prit l'habit. Dans les *trente ans* qu'il y demeura, » il apprit de lui-même les mathématiques ; & s'é» tant lassé de l'austérité des religieux de cet or» dre, il y jetta, comme on le dit ordinairement, » le froc aux orties. Il alla sans balancer droit à » Paris, & s'y fit connoître à madame de Bour» neuf, gouvernante alors des enfans de M. le » duc de Longueville, qui pour le tirer du mau» vais pas où il étoit, fit si bien qu'à sa recom» mandation, il fut précepteur de M. de Longue» ville, & de M. le comte de Saint-Paul. » Nous venons de dire que M. de Neuré avoit été avant ce temps-là précepteur des enfans de M. de Champigni à Aix, & on ne l'a dit que sur des actes qui paroissent authentiques. Si on y ajoute trente ans de demeure chez les Chartreux, de Neuré n'étoit guère dans un âge propre à faire le métier de précepteur ; ce qui a fait conjecturer à quelques critiques qu'au lieu de *trente* ans, il falloit peut-être lire *trois* ans. Quoi qu'il en soit, Chevreau ajoute que madame de Longueville voyant ses propres affaires en désordre, fut obligée de retrancher une partie de la pension de Neuré ; ce qui irrita tellement celui-ci, qu'il composa contre la princesse un libelle, dont heureusement les exemplaires furent saisis & retirés, en dédommageant celui qui l'avoit imprimé, ou qui le vendoit, lequel rendit jusqu'au manuscrit, ce qui fit connoître l'auteur de ce libelle. M. Huet (*Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, p. 170 & 171,) dit qu'il avoit connu Neuré à Caën ; il le nomme *Michel*, non *Mathurin*, & répete une partie du récit de Chevreau auquel il renvoie ; mais au lieu de dire *in Miscellaneis*, car on a aussi des œuvres mêlées de Chevreau, il devoit dire *in Chevræanis*. L'expression de M. Huet a trompé l'auteur des remarques sur le dictionaire de Bayle, qui n'ayant pas été à portée de consulter le *Chevræana*, a cru que M. Huet avoit eu dessein de citer les *œuvres mêlées* de Chevreau. (Remarques sur le dictionaire de Bayle, page 525.) Neuré a toujours été très-bien venu chez M. de Vardes, de l'ancienne maison du Bec en Normandie, chevalier des ordres du roi, & capitaine des Cent-Suisses de la garde. Grand défenseur de Gassendi, son premier protecteur, il en a fait l'apologie en plusieurs occasions, & il en avoit écrit la vie, qui n'a point été imprimée. Il faisoit aussi des vers latins assez élégamment, & l'on a plusieurs piéces de lui en ce genre qui ont été imprimées. Il eut une querelle fort vive avec Jean-Baptiste Morin, docteur en médecine, & professeur royal de mathématiques à Paris. En voici l'occasion. M. Gassendi se trouvant à Marseille en 1641, avec le comte d'Alais, fit voir sur une galere qui sortit exprès en mer par l'ordre de ce seigneur, qu'une pierre jettée du plus haut du mât, pendant que la galere vogue avec toute la vîtesse possible, tombe nécessairement au même lieu où elle tomberoit si la galére étoit arrêtée, c'est-à-dire, toujours le long du mât, à son pied & de même côté. Cette expérience faite en présence du comte & de beaucoup d'autres personnes, ayant paru un paradoxe, Gassendi fit pour l'expliquer son traité *De motu impresso à motore translato*, qui parut la même année en forme de lettre écrite à M. Du Puy. M. Morin, qui avoit fait imprimer peu auparavant son écrit intitulé ; *Famosi problematis de terræ motu hactenùs optata, nunc tandem demonstrata solutio*, crut que M. Gassendi n'avoit fait sa lettre que pour le réfuter, & dans cette pensée il publia un autre écrit, qui a pour titre, *Alæ telluris fractæ*, où il s'emporte contre M. Gassendi, jusqu'à le traiter d'hérétique. Gassendi ayant vu cet écrit, se crut obligé de faire son apologie, & en envoya une copie en Hollande aux libraires, qui la lui demandoient, & une autre en Provence, à M. le prieur de la Valette, à qui son apologie même étoit adressée. Morin l'ayant su, employa tous ses amis pour

empêcher l'impression de la piéce, & Gassendi, qui ne vouloit pas lui faire de peine, retira la copie envoyée à Leyde, & déclara en même temps au prieur, son ami, que son intention étoit que cette piéce ne fût point imprimée. M. le prieur de la Valette la lut à M. de Neuré, qui en fut très-satisfait, mais qui convint qu'il ne falloit pas la laisser paroître, puisque M. Gassendi ne le desiroit pas. En 1646, Morin étant allé en Provence, à la suite de M. de Chavigni, vit à Aix M. le prieur & M. de Neuré; & s'étant mis à parler le premier de M. Gassendi, il se vanta en leur présence de l'avoir réduit au silence, & en parla avec mépris, de même que de M. Bouilliaud, & de quelques autres, auxquels Morin étoit inférieur en science. Le prieur de la Valette & M. de Neuré prirent la défense de ces savans, & ne purent rien ôter à l'entêtement de Morin. Mais quand il se fut retiré, ils résolurent pour rendre à M. Gassendi une justice que celui-ci lui refusoit, de faire imprimer son apologie. De Neuré l'envoya à Lyon, avec une lettre assez longue de sa composition, servant de préface, adressée à M. de Barancy, docteur en droit, & avocat au parlement, qui demeuroit à Lyon, & qui fut chargé de l'édition de cet ouvrage. L'apologie fut donc imprimée; mais la crainte de déplaire à M. Gassendi, la fit retenir captive jusqu'en 1649 qu'elle fut rendue publique. M. Gassendi, qui ne vouloit choquer personne, en désavoua l'édition par une lettre écrite de Marseille le 9 de mai de la même année, & qu'il fit tenir à M. Morin, à qui il fait beaucoup d'excuses sur l'impression de cette piéce, qu'il n'avoit pu prévoir. Mais Morin, qui se trouvoit confondu dans cette apologie, en fut si irrité, que les excuses mêmes de M. Gassendi ne servirent qu'à l'aigrir davantage : il en écrivit avec une hauteur & une vivacité insupportables à M. Gautier, conseiller au parlement de Provence, neveu du prieur de la Valette, qui étoit mort depuis peu. Cette lettre datée de Paris le 23 juin 1649, pleine d'injures contre MM. Gassendi, de Neuré, de Barancy, & quelques autres, eut aussitôt sa réponse par M. de Neuré même, qui se déguisa sous le nom du sieur de la Roche : elle est intitulée : *Réponse d'un ami de M. Gautier, conseiller au parlement de Provence, à la lettre de Jean-Baptiste Morin, médecin, & professeur en astrologie :* elle est longue, & datée d'Aix le 6 juillet 1649, signée, la Roche. Elle n'est pas si vive que celle de Morin, sur le compte duquel l'auteur rapporte cependant quelques faits, que Morin ne lut qu'avec chagrin. Aussi répliqua-t-il à cette lettre : ce qui lui en attira une autre de M. de Neuré, qui ne se déguisa plus, & qu'il adressa à M. Luillier, conseiller du roi au parlement de Metz. Elle est datée de Lyon le 25 septembre 1649, & l'on y apprend bien des faits, qui ne font point d'honneur à Morin. M. de Barancy écrivit aussi à ce dernier, & l'on a fait un recueil de toutes ces lettres, qui fut imprimé *in*-4°, à Paris en 1650, chez Augustin Courbé, avec une courte préface. On a encore de Neuré un écrit latin de soixante-une pages *in*-4°, dont on n'a point parlé. Il est intitulé : *Querela ad Gassendum de parum christianis Provincialium suorum ritibus, minimùmque sanis eorumdem moribus : ex occasione ludicrorum quæ Aquis-Sextiis in solemnitate Corporis Christi ridiculè celebrantur.* C'est une invective véhémente contre certaines pratiques de religion que l'auteur reproche aux Provençaux, & en particulier contre ce qui se passe ou se passoit à Aix, le jour de la Fête-Dieu, lors de la procession solemnelle du Saint-Sacrement, à laquelle le parlement & les autres corps de la ville assistent. Il y a de bonnes choses dans cette piéce; mais elles sont écrites d'un style trop chargé & trop enflé. Pierre-Joseph de Haitze, Provençal, y a trouvé aussi plusieurs choses outrées, & même fausses, qu'il a réfutées dans un ouvrage publié à Aix, intitulé : *L'esprit du cérémonial d'Aix en la célébration de la Fête-Dieu :* voyez de HAITZE. M. de la Roque a répondu aussi à plusieurs endroits de l'écrit de Neuré, dans *le Mercure de France*, mois de septembre 1738. L'écrit de Neuré a été mis en vers provençaux par René Gaillard, sieur de Chaudon; mais cette traduction est demeurée manuscrite jusqu'à présent. On n'a point non plus la réponse de Gassendi à Neuré. La mort de celui-ci est marquée comme récente dans les nouvelles du *Mercure* de décembre 1677. Tous les auteurs qui ont parlé de Neuré le surnomment *Mathurin :* Jacques Moisant de Brieux qui lui a écrit plusieurs lettres, est le seul que l'on connoisse qui le nomme Marc-Antoine; c'est néanmoins le même : car on voit par ces lettres que ce Neuré à qui elles sont écrites, étoit attaché à la maison de Longueville, & chargé de l'éducation des jeunes princes de Longueville. C'est ce que l'on voit dans les cinq lettres que lui adresse M. de Brieux, & qui se trouvent dans le recueil des lettres latines de ce dernier, imprimé à Caën en 1670, *in*-8°. Dans deux de ces lettres, il est marqué que Neuré travailloit à l'histoire de M. de Longueville, pere de ses éleves; & M. de Brieux l'exhorte à mettre la derniere main à cet ouvrage qui étoit fort avancé. On peut consulter sur Neuré la *vie de Gassendi* par le pere Bougerel de l'Oratoire, pag. 238, 239, 276, 331, & suiv. 374; & divers endroits de la *Lettre critique & historique à l'auteur de la vie de Pierre Gassendi*, par M. de Lavarde, chanoine de S. Jacques l'Hôpital.

NEUROBATES; c'étoit une espéce de danseurs de corde, qui marchoient non-seulement sur une corde tendue, mais qui faisoient quantité de tours & de sauts, comme auroit fait un danseur sur la terre, au son de la flute. * *Antiquités romaines.*

NEUS, *cherchez* NUIS.

☞ NEUSER (Brunon) Frere Mineur, a composé un livre sur les heures canoniales, imprimé à Mayence en 1669, & un prodrome pour saint Augustin, contre l'histoire pélagienne du cardinal Noris, & contre les *Vindiciæ augustinianæ* du même, en faveur de Bellarmin, & autres écrivains Jésuites. Cet ouvrage parut à Mayence en 1676, *in-folio.* On a du même Neuser, *Hortus quadragesimalis, sive discursus prædicabiles in omnes quadragesimæ dominicas & ferias, ex italico idiomate Aloysii Juglaris, societatis Jesu, latinitate donatus*, à Mayence 1667, *in*-4°. *Concionum Patris Aloysii Albrizzi, societatis Jesu, opus tripartitum, ex italicò latinè factum*, à Mayence 1669, *in*-4°. * M. l'abbé Goujet, *mém. mss.*

NEUSER (Adam) natif de Souabe, fut élevé dans la secte luthérienne, qu'il quitta ensuite pour celle des prétendus réformés; & étant allé dans le Palatinat, il y fut nommé pasteur de l'église de saint Pierre à Heidelberg. Son zèle affecté & son éloquence lui firent un nom, malgré ses vices. Lorsque Frédéric III, électeur palatin, voulut en 1569 introduire la discipline ecclésiastique de Genève, il s'y opposa, & soutint que cette entreprise étoit opposée à la parole de Dieu. L'électeur déja indisposé contre lui, lui ôta sa charge de pasteur, & lui donna celle de lecteur des prieres du matin dans l'église du saint Esprit à Heidelberg. Neuser, que cette dégradation irrita, chercha, pour s'en venger, à introduire le Socinia-

nisme autant qu'il le pourroit. Il mit d'abord dans son parti Jean Sylvanus, pasteur & inspecteur de l'église de Ladenbourg, & quelques autres ministres du Palatinat, & se lia avec George Blandrat, pour lors médecin du Vaivode de Transilvanie. Il chercha aussi à se mettre avec ses partisans sous la protection de Sélim, empereur Turc, à qui il écrivit une grande lettre pleine d'extravagances, & la remit à Bekes, ambassadeur de Transilvanie, qui étoit alors à la diéte de Spire. Sylvanus lui donna aussi une lettre pour Blandrat. Mais l'ambassadeur ayant communiqué ces deux lettres à l'empereur Maximilien II, qui étoit à la diéte, Maximilien les remit à l'électeur Palatin, qui fit emprisoner Neuser & Sylvanus le 15 juillet 1570. Neuser se sauva quelque temps après; mais on le reprit, & il fut conduit à Amberg, d'où il se sauva encore sept semaines après. Il alla alors en Transilvanie, d'où il passa à Constantinople, où il se fit Mahométan. Il y mourut d'une maladie honteuse causée par ses débauches, le 12 octobre 1576. On dit qu'il avoit composé plusieurs ouvrages, mais ils n'ont point été imprimés. * *Antiquitates palatinæ, p.* 337. Lubinietzki, *histor. reform. Pol. l.* 3. *Réflexions sur le mahométisme & le socinianisme*, &c.

NEUSTAT, signifie *Ville-Neuve*. Il y a plusieurs villes de ce nom en Allemagne. Voici les principales.

NEUSTAT, ville d'Allemagne en Autriche, avec évêché, fondé par le pape Paul II l'an 1468, est assez agréable, & située sur le ruisseau de Bischau. L'évêché de Neustat étoit ci-devant suffragant de Saltzbourg : aujourd'hui il est suffragant de l'archevêché de Vienne, depuis l'érection de cette derniere métropole. Neustat est petite, mais bien forte, à six lieues de Vienne en Autriche. Les auteurs Latins la nomment *Nova Civitas* & *Neostadium*.

NEUSTAT, anciennement *Seleusum* ou *Celeusum*, ancienne petite ville de la Vindélicie. Elle est maintenant dans la Baviere, à l'embouchure de la riviere d'Abens dans le Danube, entre Ingolstat & Ratisbonne.

NEUSTAT, ville du Palatinat du Rhin, vers les frontieres de l'Alsace, qu'on appelle aussi quelquefois *Neustat-An-der-hartz*, pour la distinguer. C'étoit autrefois une ville libre & impériale, qui fut dans la suite tirée de la matricule de l'empire, & accordée à l'électeur Palatin, à qui elle est encore sujette. Elle est sur le ruisseau de Spirbach, aux confins de l'évêché de Spire, à deux milles d'Allemagne de Landau vers le septentrion, & à quatre de Spire vers le couchant. * Bourgon, *géogr. historique*.

NEUSTAT, petite place du duché de Wirtemberg en Souabe, sur la riviere de Kocker, qu'on y passe sur un pont, où reside un des princes de la maison de Wirtemberg. Elle étoit autrefois dépendante de l'électeur Palatin. * Bourgon, *géogr. histor.*

NEUSTRIE ou WESTRIE, ancienne partie du royaume de France, qui étoit l'occidentale, comprenoit ce qui étoit depuis la Saone & la Meuse, jusqu'à la Loire & l'Océan. Sous la premiere race des rois de France, elle fut quelquefois un royaume particulier, qui renfermoit la Bourgogne, l'Aquitaine, la Provence, & la Neustrie propre. Ce nom est commun dans les écrivains du temps de Charlemagne & de ses fils. Il a été changé en celui de Normandie ; mais cette province, telle qu'elle est aujourd'hui, n'est qu'une partie de l'ancienne Neustrie. *Voyez* NORMANDIE.

NEUSTRIE PROPRE. C'étoit une partie du royaume de Neustrie. Elle eut aussi en differens temps différentes bornes. Avant le regne de Charlemagne, elle comprenoit tout le pays qui est entre la Meuse & la Loire jusqu'à l'Océan; mais ce prince la resserra entre la Seine, depuis Paris, & la Loire, depuis Orléans, jusqu'à leurs embouchures. Alors on la divisa en Neustrie *inférieure*, qui comprenoit la petite Bretagne, l'Anjou & les pays voisins; & en Neustrie *supérieure*, qui renfermoit la Normandie, & tous les pays voisins, au couchant de l'Anjou, jusqu'à Orléans & à Paris. * Bourgon, *géogr. historique*.

NEWARK, bourg d'Angleterre, dans le comté de Nottingham, situé sur la côte orientale de la riviere de Trent: il fut appellé *Newark*, à cause d'un château qu'Alexandre évêque de Lincoln y fit bâtir, & dont on voit encore les ruines, qui sont une marque de sa force & de sa beauté. Ce fut dans ce bourg que mourut le roi Jean d'Angleterre, le 19 octobre 1216, qui s'y étoit rendu pour combattre Louis, fils de Philippe Auguste, roi de France, qui avoit été appellé en Angleterre, & couronné roi. Edouard VI en fit une communauté, avec le privilége d'envoyer deux députés au parlement. Les parlementaires l'assiégerent l'an 1643. Elle fut défendue par le prince Robert, & obligée de se rendre en 1646, le roi Charles I étant alors entre les mains des Ecossois, & toutes ses forces dissipées. Newark donne le titre de vicomte au comté de Kingstone. * *Dict. angl.*

NEUVEGLISE (Charles de) prêtre & professeur au collége de Dombes, publia l'an 1697 un abrégé de l'histoire de cette souveraineté en forme de thêses, qui fut attaqué aussitôt par une lettre du P. Menestrier, Jésuite, imprimée dans le Journal des savans de 1697, *pag.* 529 de l'édit. *in-12*, & par Philibert Collet, dans deux lettres concernant la critique de l'histoire de Dombes : l'on trouve ces deux lettres dans les dissertations préliminaires qui sont au-devant des statuts de Bresse par le même Collet, imprimés à Lyon en 1698. Neuveglise répondit à l'un & à l'autre dès cette année, & fit imprimer sa réponse à Trévoux. Sa mort arriva au mois de juillet 1719, à l'âge de soixante-cinq ans. Il étoit né à Saint-Gengoul, au diocèse de Toul, & il avoit été un des aggrégés du collége & de la communauté de Toissey en Dombes. On a aussi de lui des Elémens de mathématiques en deux volumes *in-8°*. * Le Long, *biblioth. historique de France. Vie de Philibert Collet, par* Papillon.

NEWHOFF. (Théodore, baron de) Ce gentilhomme a tant fait parler de lui dans ce siécle, & il a donné un exemple si éclatant de l'inconstance de la fortune, qu'il mérite d'avoir une place dans cet ouvrage. Il est fils du baron de Newhoff, gentilhomme du comté de la Marck, qui avoit épousé la fille d'un bourgeois de Viset, dans l'évêché de Liége. Ce mariage lui attira l'indignation de ses parens, de sorte qu'il se vit obligé d'aller chercher du service en France. Il fut fait commandant d'un fort de la dépendance de Metz, où sa femme lui donna deux enfans : 1. THÉODORE, dont il s'agit ici ; & 2. une fille depuis mariée au comte de Trévoux. Le comte de Mortagne, chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans, eut soin de l'éducation de ces deux enfans, & Théodore fut page de cette princesse. En quittant l'habit de page, il fut fait lieutenant dans le régiment d'Alsace. Ne pouvant fournir à la grande dépense qu'il faisoit, il fut obligé de s'absenter, & se retira auprès du fameux baron de Gortz, qui l'envoya secretement à quelques cours, sur-tout à celle d'Espagne, où il sut s'attirer la faveur du cardinal Alberoni, au-

tre homme extraordinaire, qui le prit sous sa protection à la mort du baron de Gortz, & le fit colonel, en lui donnant, outre ses appointemens, une pension de six cens pistoles. Cette fortune le rendit fier : effet ordinaire dans tous ceux qui n'ont pas un solide mérite. Lors de la chute du cardinal, il se trouva sans autre ami que le baron de Ripperda, qui engagea Théodore à épouser mademoiselle de Kilmaneck, parente du duc d'Ormond, & demoiselle d'honneur de la reine d'Espagne, dont elle étoit une des favorites. Le baron ne tarda pas à s'en repentir, cette dame n'étant pas belle, & lui ne mettant point de bornes à son ambition. Pendant que la cour étoit à l'Escurial, il saisit tous les bijoux & la garderobe de son épouse, gagna Carthagène, & passa en France dans le temps du Mississipi. Il y fit connoissance avec le fameux Law, qui lui donna les moyens de faire une fortune brillante, mais qui fut passagere. Ayant fait des dépenses extraordinaires, & étant ruiné par les billets de banque, il fallut quitter Paris. Il passa en Angleterre, de-là en Hollande, où il demeura quelque temps, sur tout à Amsterdam. Il en partit pour passer dans le Levant. Il étoit à Gènes en 1733. On dit que par le moyen d'un de ses parens, qui étoit fort en faveur auprès du ministre impérial à Vienne, il obtint la liberté de quatre chefs des Corses qui étoient dans les prisons de la république. Après leur liberté, il les conduisit à Livourne. Par reconnoissance ils lui offrirent de faire révolter de nouveau les Corses, & de le mettre à leur tête. Quoi qu'il en soit de cette offre, il est certain qu'il aborda dans l'isle de Corse, au port d'Aleria, au mois de mars 1736, avec un vaisseau qui portoit pavillon anglois. On publia alors que ce vaisseau étoit parti de Tunis avec le passeport du consul Anglois; qu'il fut reçu avec de grands honneurs par les chefs des mécontens, qui lui donnoient le titre d'excellence & de vice-roi de Corse. On prétendit savoir alors, qu'après avoir formé son projet avec les chefs des Corses qu'il avoit fait sortir de prison, il s'étoit rendu à Tunis; qu'il y avoit logé chez le consul Anglois, & que le dey, ayant approuvé le dessein du baron sur l'isle de Corse, lui avoit fourni les moyens de s'y rendre. Il avoit quinze personnes à sa suite, & sur le vaisseau, il y avoit dix piéces de canon, quatre mille fusils, quelques cassettes remplies d'or & d'argent, & une grande caisse de sequins, &c. de Barbarie, le tout montant à deux millions de ducats. Il fit distribuer les fusils & les souliers qu'il avoit apportés, donna de l'argent, & forma vingt-quatre compagnies de soldats. Le 15 avril 1736, il se fit une assemblée générale des Corses, où l'on dressa la capitulation que Théodore devoit jurer en recevant la couronne qui lui étoit offerte. La capitulation ayant été acceptée par Théodore, qui la signa, & en jura l'observation, on le proclama roi de Corse : il fut couronné de laurier, & il reçut le serment de fidélité. Suivant l'usage des anciens, les Corses conduisirent leur roi en pleine campagne, & là ils l'éleverent sur leurs épaules au milieu des troupes, & aux acclamations de tout le peuple. La république de Gènes, alarmée de cet événement, n'oublia rien pour décrier le nouveau roi Théodore I. Elle publia le 9 mai 1736, un édit contre le nouveau monarque, comme contre un usurpateur, un perturbateur du repos public, & un criminel de lese-majesté au premier chef. Dans cet édit on apprend diverses particularités qui concernent la personne du fameux Théodore; qu'il se disoit habile dans la chymie, la cabale & l'astrologie; qu'en 1727 il avoit dissipé en Espagne l'argent qu'on lui avoit avancé pour lever un régiment; qu'il avoit été arrêté prisonier à Livourne pour cause de dettes, d'où il avoit été délivré le 6 septembre 1735, & que de-là il s'étoit rendu à Tunis, pour comploter son entreprise avec les Turcs, qui lui avoient fourni des armes & de l'argent. A cet édit, Théodore opposa un manifeste, où il fait sentir aux Génois, qu'ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes, & à la dureté de leur gouvernement, si les Corses se sont jettés entre ses bras, & l'ont choisi pour leur roi; qu'au reste tous les Génois sont bannis de l'isle sous peine de la vie. Il se vit dans peu à la tête de vingt ou vingt-cinq mille hommes, & maître de la campagne. Sa cour étoit brillante, & composée de trois cens hommes qui avoient toujours le sabre à la main. Il recouvra un grand nombre de places, & bloqua la Bastie. Le secours que Théodore avoit fait espérer ne paroissant point, on commença à murmurer. Le 2 septembre il se tint une assemblée générale à Casagoni, à laquelle Théodore présida. Là, après plusieurs débats, on décréta, que si le secours, si souvent promis, n'arrivoit pas avant la fin du mois d'octobre, Théodore se dépouilleroit de la royauté. Dans ces entrefaites, il reçut de grosses sommes, & arma plusieurs barques pour courir sur les Génois. Le 16 septembre 1736, il établit à Sartena un ordre de chevalerie, & cela en mémoire de la délivrance des Corses. Cet usurpateur publia ensuite, qu'à l'exemple de la Hollande, il y auroit liberté de conscience pour tous ceux qui viendroient s'établir dans l'isle. Il fit battre de la nouvelle monnoie avec l'argent qu'il avoit apporté, où l'on voit d'un côté les armes du royaume, & de l'autre l'image de la Vierge, avec cette légende : *Monstra te esse matrem.* Le secours ne venant point, Théodore prit sagement le parti de l'aller solliciter. Les Corses y consentirent. Il établit un ordre de régence pendant son absence, par un édit du 14 novembre 1736. Il partit enfin déguisé en abbé, & arriva à Livourne, d'où il partit incessamment sans que l'on sût la route qu'il avoit prise. Les Génois firent courir le bruit que les Corses avoient chassé leur roi; mais les régens du nouveau royaume détruisirent le manifeste de la république, par une déclaration solemnelle du premier décembre 1736. Peu après les Génois mirent la tête de Théodore à prix, & promirent deux mille écus d'or à quiconque le livreroit ou le tueroit. Théodore se rendit en Hollande, où un de ses créanciers l'ayant découvert, le fit arrêter pour la somme de cinq mille florins. Divers autres créanciers de Hambourg & d'Angleterre lui tomberent sur les bras; mais par le secours de diverses personnes qui s'intéressoient à son fort, il reçut dix à douze mille florins, par le moyen desquels il obtint son élargissement, en promettant par serment, devant le magistrat, qu'il payeroit le reste de ses dettes dès qu'il seroit en état de pouvoir les aquitter. Le 15 juillet 1737, il arriva à Lisbonne, d'où il partit le 27; & vers le milieu du mois suivant, il parut sur les côtes de Toscane avec quatre frégates, chargées de provisions & de munitions de guerre. Il arriva heureusement en Corse le 21 du même mois, accompagné de divers officiers. Ce retour ne fut pas de longue durée, les troupes françoises l'ayant forcé de nouveau d'en sortir. La paix se fit entre les Corses & les Génois, ce qui dut faire perdre à Théodore l'espérance de remonter sur le trône. Il passoit en 1736 pour avoir environ cinquante ans. Le baron de Newhoff, après s'être tenu quelque temps caché dans un château près

de Sienne, a de nouveau reparu sur la scène. Les Génois ayant été obligés de retirer leurs troupes de Corse pour veiller à la conservation de leur république, les Corses ont pris ce temps-là pour casser le dernier accommodement fait avec les Génois; & pour confirmer l'élection du roi Théodore. La déclaration est en date du 14 juin 1744. * *Histoire des révolutions de l'isle de Corse & de l'élévation de Théodore I, &c.* à la Haye, 1738. *Bibliothéque raisonnée*, tome 19, pag. 440, où l'on dit que cette histoire n'est nullement un roman, & qu'elle n'a guère d'autre défaut, que de n'être pas assez complette. * *Supplément françois de Basle.*

NEUVILLE, nom de la famille des princes de Salms, qui descendent de l'illustre maison des Rhingraves, *voyez* RHINGRAVE.

NEUVILLE, *cherchez* NEUFVILLE.

NEUVILLE EN HEZ (la) village dans le Beauvoisis, où le célèbre M. Adrien Baillet est né. Quelques-uns ont prétendu que le roi saint Louis étoit né dans le château de la Neuville, que l'on voyoit encore en ce lieu avant les guerres de la religion. On a, disent-ils, deux titres de Louis XI, l'un du mois d'août 1468, & le deuxiéme du 13 octobre 1475, qui exemptent les habitans de la Neuville, de la taille pour un temps, *en honneur & souvenir de la naissance de saint Louis.* Un troisiéme titre de Henri IV, de 1601, dit la même chose. On assure que saint Louis a reconnu lui-même par un titre exprès, que ce village étoit le lieu de sa naissance. La Neuville en Hez est à l'orient de Beauvais, & non au nord, comme on le dit dans l'éloge de M. Baillet, imprimé en 1707, & comme l'a dit le pere Niceron d'après cet éloge, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres. Le dictionaire universel de la France*, imprimé en 1726, s'est trompé en mettant ce village dans le diocèse de Clermont, & le plaçant néanmoins en Picardie. * *Voyez* les remarques sur le Beauvoisis, insérées dans le *Mercure de janvier* 1733.

Ceux qui prétendent que saint Louis est né au château de la Neuville, se fondent sur une charte d'exemption de taille pour un temps, accordée par Louis XI, en l'honneur & souvenir de la naissance de saint Louis, laquelle a servi de modéle à deux autres; mais il a paru une dissertation & quatre réponses du pere Matthieu Texte, Dominicain, dans les *Mercures de France* de novembre 1735, septembre 1736, juin 1737, avril & juillet 1738, où il fait voir le peu d'autorité de ces chartes, & prouve par des témoignages & des raisons si solides, que saint Louis est né à Poissy, qu'il est juste de maintenir cette ville dans sa possession, comme l'ont fait ceux qui ont écrit avant 1700, & depuis que la dissertation de ce pere a paru. En effet, quelle attention méritent des chartes ausquelles leur défenseur n'attribue dans le *Mercure* d'août 1738, pag. 1747, d'autre autorité que celle de laisser le fait en question *dans la classe des incertains*; que M. Baillet, natif de Neuville, auteur des vies des saints, cite dans celle de saint Louis, édition de 1704, deux ans avant sa mort, sans y avoir aucun égard, préférant la vérité aux intérêts de sa patrie; & dont les gens du roi Louis XI ont eu la précaution de prévenir l'abus qu'on en pouroit faire, en ajoutant en 1468, *ainsi qu'il nous a été affirmé*, &c. & ceux de Henri IV en 1601, *sans qu'ils fassent apparoir titres, ni partie d'iceux, pour avoir été perdus pendant les derniers troubles.* Foible preuve que des titres perdus; & s'ils ne l'étoient pas encore du temps de Louis XI, que ne les lui avoit-on présentés, & il les auroit rapportés, au lieu de dire, *ainsi qu'il nous a été affirmé*: ce qui signifie que ce qu'il avance, n'est fondé que sur *un ouï dire*, 252 ans après la naissance de saint Louis, sans le moindre vestige d'écrit, de monument, de tradition connue, ni même de convenances; sans savoir à quelle occasion la reine Blanche accoucha dans le château d'un étranger, ni comment une mere si tendre & si pieuse permit pendant que le roi Louis VIII, son époux, étoit à Poitiers, qu'on lui enlevât son fils, un enfant de France, pour le porter à quinze lieues, avant d'être pour le moins ondoyé, en danger de sa vie & de son salut. Les chartes des rois ne sont pas toujours à l'épreuve d'un faux exposé, ce qui n'est pas sans exemple. L'ordonnance de Louis XII, de 1513, assure sur une requête faite de bonne foi, que la cour des aides de Montpellier y a été depuis 1444, & Louis XI dit qu'il l'y remit par son ordonnance de 1467, qui a pour titre dans le recueil de Corbin, pag. 69 & 92, édition de 1621; *Second établissement de la cour des aides à Montpellier.* Quel avantage après cela peut-on retirer des chartes de Neuville, où il n'est parlé que de titres perdus & combattus par tant de preuves contraires? L'autorité de Guillaume de Chartres, chapelain de saint Louis, est décisive en faveur de Poissy. Ce saint roi, dit-il, vouloit garder les jeûnes commandés dans le diocèse de Chartres, & il répondit que c'étoit pour y être né (Poissy en étoit alors comme aujourd'hui): *Prætendendo quòd de Carnotensi diœcesi oriundus existebat.* Ce terme étoit alors si ordinaire, que les auteurs des vies des papes rapportées par M. Baluze, de Clément V, Jean XXII, Benoît XII, nés sous le regne de saint Louis, & celui de la vie de Grégoire XI, né en 1331, tous quatre François, s'en sont servi pour exprimer le lieu de leur naissance. M. Duchêne traduit *natif.* Le pere Texte confirme cette version par plusieurs autres exemples, & en particulier par celui qui suit. Philippe le Bel, selon les continuateurs de la chronique de Nangis, se voyant mourant, voulut se faire porter à Fontainebleau: *A suis apud Fontem-Blaudi unde & oriundus, se deferri præcepit.* Que s'il est constant que cet auteur du temps de Guillaume de Chartres, voisin de Paris comme lui, qui s'est servi du même terme, alors si usité, l'a entendu du lieu de la naissance temporelle de Philippe le Bel, ne doit-on pas convenir que le chapelain de saint Louis a eu le même dessein, d'autant mieux que Hugues Capet, chef de la troisiéme race de nos rois, étant venu de Saxe, selon M. le Gendre, & l'aïeul & le pere de saint Louis ayant pris naissance à Paris, où ils ont fait comme lui leur demeure, ainsi que l'ont écrit le continuateur d'Aymoin & Rigord, son chapelain ne peut pas avoir parlé de son origine, qui est le premier des deux sens qu'on oppose, non plus que de sa naissance spirituelle, qui est le second. Mon aïeul, dit Philippe le Bel dans sa charte de 1304, chérissoit l'église de Notre-Dame de Poissy, dans laquelle il avoit reçu la grace du baptême. Voila sa naissance spirituelle & la ville pour y être né: *Considerantes eximiæ dilectionis affectum quem avus noster ad ecclesiam B. M. villæ Pissiaci in qua renatus fonte baptismatis, & ad villam ipsam locum suæ originis habebat*: il ne s'agit plus du baptême, il auroit mis *suæ regenerationis* ou *prædictæ originis*; mais d'une naissance temporelle. Ce terme étoit si familier à ce roi, qu'il le répete dans une autre charte de 1305, donnée en confirmation des grands biens & des priviléges accordés au monastere de Poissy en vue de cette naissance: *Locum originis gloriosi confessoris prædicti*, pour y être né; car un roi n'est pas originaire

originaire d'un de ses châteaux. On n'a qu'à lire les annales des ordres religieux, & l'ouvrage du pere Echard *Script. ord. Præd.* on y trouvera plus de mille fois : *Frere de Rome & de Paris*, &c. surnommé du lieu de sa naissance : *A loco suæ originis nuncupatus.* Personne n'ignore, dit cet auteur, tom. I, pag. 121, qu'on donnoit autrefois aux religieux le surnom du lieu où ils étoient nés : *Nemo nescit aliàs hunc morem invaluisse, ut religionis votis adstricti, loci natalis nomen sortirentur.* Le seul témoignage de Bernard Guidonis, Dominicain, évêque de Lodéve en 1324, suffit pour terminer tout sujet de dispute. Ce prélat, que M. Baillet appelle *un homme né pour l'avancement de l'histoire de l'église*, Bollandus *vir insigni eruditione præditus*, & Baluze, *auctor omni exceptione major*, par rapport à l'histoire, naquit près de Limoges en 1260, dix ans avant le décès de saint Louis, & quarante avant celui de son confrere Guillaume de Chartres, avec lequel il pouvoit avoir eu relation ; il fut envoyé à Paris en 1318, par Jean XXII, pour y traiter de la paix entre les François & les Flamans, ce qui réussit, dit Mezerai, le 20 mai 1320. Guidonis, alors inquisiteur de Toulouse, & général de son ordre : *Dum officiis inquisitoris & procuratoris fungeretur*, au rapport de l'auteur de sa vie qui l'avoit connu, obligé en cette derniere qualité de veiller à l'exécution du dessein du fondateur de la maison royale de Poissy, à cinq lieues de Paris, il lui fut aisé de l'apprendre dans l'espace de deux ans, de son confrere le cardinal de Freauville, ancien confesseur de Philippe le Bel, chargé par le testament de ce roi de 1296, du projet de cette fondation, & décédé en 1324 ; des religieux directeurs au nombre de treize, & des religieuses de cette communauté naissante ; principalement de madame sœur Marie de Clermont, fille de Robert, sixiéme fils de saint Louis, âgée de dix ans, à la mort de son aïeule Marguerite de Provence, qui l'avoit élevée, de dix-neuf, quand Philippe le Bel lui dit en 1304, Ma belle cousine, *je vous donne le monastere de Pouissy pour tant que vivrez*, & de trente-deux au décès de son pere Robert en 1317. D'ailleurs Guidonis avoit eu l'honneur de parler souvent aux rois Philippe V & Charles IV, fils de Philippe le Bel, déclarés fondateurs de ce monastere comme lui, âgé de dix-sept ans, à la mort de son pere Philippe III, de vingt-sept à celle de son aïeule, qui en avoit conversé dix-huit avec la reine Blanche. Comme il n'est pas possible que la mere & l'épouse de saint Louis aient été si long-temps ensemble sans avoir parlé du lieu de sa naissance ; que les rois Philippe le Bel, qui travailla avec tant de zéle à sa canonisation, sans en laisser le moindre vestige à Neuville, & Philippe VI qui fit sacrer l'église des dames de Poissy en 1330, l'aient ignoré ; qu'enfin toute la famille royale très-nombreuse, élevée par ces deux reines, n'en ait pas été informée : disons, ou que jamais personne n'a su où ce saint roi est né, ou il faut avouer que Guidonis a puisé la vérité auprès de si vives sources, lorsqu'il a écrit dans la relation de ce monastere royal, que Philippe le Bel l'a fondé pour honorer le lieu de la naissance de son aïeul : *In honorem avi sui qui apud Pissiacum natus est* ; le terme est clair, la source pure, l'auteur estimé, & du temps de saint Louis. Son témoignage ayant un évident caractere de vrai, mérite d'être reçu. * Cet article est tout entier du pere Matthieu Texte, Dominicain ; & on le donne tel qu'il a prié de l'insérer.

NEUVILLE (*N.* FOY de la) de la ville de Beauvais, & d'une famille connue dans cette ville, a été employé dans le XVII siécle par Sobieski, roi de Pologne, en diverses affaires importantes. Ce roi l'envoya en 1689, à Moscou, pour être informé de ce qu'y traitoient alors les Anglois & les Hollandois. Ce voyage donna lieu à M. de la Neuville de donner une relation de Moscovie, sous ce titre : *Relation curieuse & nouvelle de Moscovie, contenant l'état présent de cet empire, les expéditions des Moscovites*, &c. à Paris, 1698, *in*-12. L'auteur y prit le nom de *Balthasar* Hezencil de la Neuville ; & M. l'abbé Lenglet, *Méthode pour étudier l'histoire*, tom. IV, pag. 299, édition *in*-4°. de 1735, a cru que c'étoit M. Baillet qui s'étoit caché sous son nom ; en quoi il a été suivi par plusieurs autres, qui se sont trompés comme lui.

NEWMARKET, ville d'Angleterre, qui est en partie dans le comté de Cambridge, & en partie dans celui de Suffolck, y ayant une paroisse dans l'un, & une autre dans l'autre. Elle est devenue célébre sous le regne de Charles II, pour la course des chevaux, où l'on s'exerçoit pendant le séjour de ce prince dans ce lieu, sur la fin de l'été. * *Dict. anglois.*

NEWPORT, ville principale de l'isle de Wight, est située vers la côte de Southampton, dans la partie méridionale d'Angleterre. Proche de cette ville est le château de Caresbrock, qui y sert de citadelle. Ce fut-là où les rebelles parlementaires d'Angleterre tinrent prisonier le roi Charles I, & d'où ils le tirerent, pour le faire mourir sur un échaffaud : action digne de l'horreur de tous les siécles à venir. Il y a encore une ville qui porte le nom de NEWPORT dans le comté de Monmouth, à une lieue & demie de Carlion vers le couchant ; il est considérable par son port & par son château. Il y a NEWPORT dans le pays de Cornouaille, aux confins du comté de Dévon, à une lieue de Lauston, vers le nord. NEWPORT dans le comté de Pembrock, entre la ville de ce nom & celle de Cardigan, à sept lieues de la premiere & à trois de la derniere. * Baudrand. Mati. *Diction. anglois.*

NEWTON : il y a plusieurs villes ou bourgs de ce nom en Angleterre. Il y en a six différentes dans le seul comté de Lancastre. Il y a NEWTON-BUSHEL dans le comté de Dévon, du côté du sud-est ; NEWTON-NOTTAGE, ville maritime dans la partie méridionale du comté de Glamorgan, à deux milles à l'occident de l'embouchure de la riviere d'Ogmore, où l'on dit que l'eau est basse dans le temps de la haute marée, & haute dans le temps de la basse marée. C'est du moins ce que Cambden assure. * *Diction. angl.*

NEWTON (Isaac) un des plus savans hommes qui ait été de nos jours, naquit à Volstrope dans la province de Lincoln en Angleterre le jour de Noël (vieux style) de l'an 1642. Il sortoit de la branche aînée de JEAN Newton, baron & seigneur de Volstrope, & dès l'âge de douze ans il fut mis à la grande école de Grantham, où il demeura quelques années pendant lesquelles il prit un grand gout pour l'étude. Sa mere qui étoit veuve, & qui s'étoit remariée, l'ayant retiré plutôt qu'on ne s'y attendoit, afin de lui apprendre de bonne heure à gouverner lui-même ses propres affaires, le trouva si distrait par ses livres, qu'elle le renvoya à sa premiere école, où M. Newton suivit son gout en liberté. Il passa de-là au collége de la Trinité de l'université de Cambridge, où il fut reçu en 1660. Son gout l'entraina vers les mathématiques ; & paroissant mépriser Euclide comme trop clair, & trop simple pour lui, il vola d'abord jusqu'à la géometrie de Descartes, & aux optiques de Kepler. A 24 ans il avoit déja fait ses

grandes découvertes en géométrie, & posé les fondemens de deux ouvrages qui l'ont rendu dans la suite si célèbre, *les principes* & *l'optique.* Mais il ne voulut commencer qu'en 1687, à se faire connoître dans le monde savant, en publiant ses *Principes de mathématiques de la philosophie naturelle*, en latin, à Londres, *in*-4°, & qui ont été réimprimés trois fois depuis, en 1713, à Cambridge, en 1714, à Amsterdam, & en 1626, à Londres. Ces deux dernieres éditions sont augmentées. En 1704 il publia en anglois son optique, où il traite des réflexions, réfractions, inflexions & couleurs de la lumiere. C'étoit le fruit de 30 années d'expériences. Samuel Clarcke a traduit cet ouvrage en latin, & l'a fait imprimer en 1706 avec quelques autres petits traités du même auteur sur l'énumération des courbes du troisiéme ordre, & la quadrature des courbes. On en a fait une nouvelle édition en 1719, augmentée, mais où l'on ne trouve pas ces petits traités. Le même a été traduit en françois, par Coste, & a été imprimé à Amsterdam en 1720, & à Paris en 1722. Quoique M. Newton fût absorbé dans ses spéculations, il n'étoit ni indifférent pour les affaires civiles, ni incapable de les bien traiter. En 1687, Jacques II, ayant attaqué les priviléges de l'université de Cambridge, où il étoit professeur en mathématiques dès l'an 1669, il fut un des plus zélés à les soutenir, & son université le nomma pour être un de ses délégués par-devant la cour de *haute commission.* Il en fut aussi le membre représentant dans le parlement de convention en 1688, & il y tint séance jusqu'à ce qu'il fût dissous. En 1696, le comte de Halifax, chancelier de l'échiquier, obtint du roi Guillaume de créer M. Newton garde des monnoies, & dans cette charge il rendit des services importans à l'occasion de la grande refonte qui se fit en ce temps-là. Trois ans après il fut fait maître des monnoies, emploi d'un revenu très-considérable, & qu'il a possédé jusqu'à la mort. Il donna aussi des preuves dans le parlement assemblé en 1701, de ce qu'il pouvoit dans les affaires politiques. En 1703, il fut élu président de la société royale de Londres, & il l'a été sans interruption jusqu'à sa mort, pendant 23 ans. La reine Anne le fit chevalier en 1708. Sous le roi Georges il fut connu plus que jamais, & recherché avec empressement à la cour. La princesse de Galles, depuis reine d'Angleterre, aimoit à l'entretenir, & avoit avec lui des conversations savantes. Dès que l'académie des sciences de Paris, par le réglement de 1699, put choisir des associés étrangers, elle ne manqua pas de faire choix de M. Newton, qui a toujours entretenu depuis avec elle un commerce utile & convenable à leurs occupations mutuelles. M. Newton lui envoya les écrits dont nous avons déja parlé, & ceux qu'il avoit fait encore imprimer, ou qu'il publia dans la suite : comme son *Arithmétique universelle*, en latin, avec une méthode, suivant les principes de M. Halley, pour trouver arithmétiquement les racines des équations, à Cambridge en 1707, *in*-8°, réimprimé à Londres en 1722; son *Analysis infinitorum à Jones, cum enumeratione curvarum tertii ordinis, & quadratura, &c.* à Londres en 1711, *in*-4°. M. de Montmort a fait faire une édition particuliere du traité de la quadrature des courbes, à Paris. Une édition augmentée & illustrée de la géographie latine de Bernard Varenius, *in*-8°, à Cambridge en 1672; & en 1712. M. Newton ayant aussi travaillé à une chronologie des anciens royaumes, réformée dans laquelle il se trouvoit peu d'accord avec les sentimens communs des autres chronologistes, communiqua ses vues à la princesse de Galles, qui les trouva si neuves & si ingénieuses, qu'elle lui demanda un précis ou abrégé de cet ouvrage. Le savant Anglois le fit : la princesse le garda avec soin sans vouloir le communiquer; mais s'en étant échapé une copie, elle fut apportée en France, où on la traduisit, & on l'imprima en françois en 1725, *in*-12. M. Freret, de l'académie des belles lettres, y joignit ses observations, ausquelles M. Newton répondit avec beaucoup de vivacité en 1726, & accompagna sa *réponse* d'une lettre sur le même sujet à M. l'abbé Conti, par le moyen duquel on avoit vu en France cet abrégé chronologique. Le pere Souciet, Jésuite, attaqua peu de temps après le systême chronologique de M. Newton dans plusieurs dissertations ausquelles M. de la Nauze, depuis de l'académie des belles lettres, & de la société royale de Londres, a répondu en partie avec autant de force que de lumiere, dans cinq lettres que l'on trouve dans les *Mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmolets, de l'Oratoire. M. Newton est mort pendant le cours de cette dispute, le lundi 20 mars 1727, âgé de quatre-vingt-cinq ans, & fut enterré dans l'abbaye de Westminster. Il n'a jamais été marié. Outre les ouvrages de ce grand homme, *dont on a parlé dans cet article*, on trouve plusieurs de ses lettres dans le *Commercium epistolicum de Collins*, & dans le recueil de M. Desmaiseaux. L'on a imprimé depuis sa mort sa chronologie des anciens royaumes réformée, en anglois, & ensuite en françois, de la traduction de MM. Granet & Marthan, à Paris, *in*-4°, en 1728. On a trouvé parmi ses papiers quantité d'autres écrits sur l'antiquité, sur l'histoire, sur la théologie même, &c. * Son éloge par M. de Fontenelle dans les *Mémoires de l'académie des sciences.* La préface de la traduction de la chronologie réformée.

NEYSTEDEN, est un des meilleurs villages du Holstein Danois, & regardé comme un poste avantageux pour le blocus de Hambourg, lorsqu'il prendra envie au roi de Danemarck d'en former le dessein. Il est situé sur une plateforme du côteau qui regne le long de l'Elbe en forme de terrasse, jusque près de Hambourg, d'où ce village est éloigné d'environ trois lieues de France. * *Mémoires du chevalier de Beaujeu.*

NEYTRACHT, petite ville épiscopale avec citadelle dans la haute Hongrie, située sur la riviere du même nom, à quatorze lieues de la ville de Gran, dont elle est suffragante. Elle est capitale du comté de Neytracht, qui est entre les comtés de Tranczin, de Zwol, de Comore & de Poson. Il y a encore dans ce comté Newhausel, Scheliz & Schinta. * Mati, & la Martiniere, *dictionaire géogr.*

NEZENIUS (Abel) florissoit en 1610. Il a composé des exercitations sur le Pentateuque, Josué, les Juges, Ruth, les livres des Rois, & les Paralipoménes. * Konig. *bibl.*

N I

NIANCHEU, ville de la Chine située sur la riviere de Ché. Elle est la quatriéme de la province de Chekiang, & elle a cinq autres villes sous sa jurisdiction. * Mati, *diction.*

NICAGORAS, sophiste d'Athènes, étoit fils de l'orateur *Mnesée*, & pere du sophiste *Minucian*, & vivoit dans le III siécle, sous l'empire de Philippe & de Dece, vers l'an 249. Il écrivit quelques vies des hommes illustres par leur éloquence, &c. Suidas en a fait mention. Il ne faut pas confondre ce NICAGORAS, avec un autre de même nom,

surnommé *Zélita*, qui s'appelloit *Mercure* du temps d'Alexandre *le Grand*, & dont il est fait mention dans Clément d'*Alexandrie*, *in protrept.* * Joan. Jac. Hofman, *lexic. univers.*

NICAGORAS de Chypre, historien Grec, est cité par Arnobe & par d'autres auteurs; & par l'usage qu'ils en font, on voit qu'aussi peu persuadé qu'Euhemere de la vérité de la religion païenne, il s'étoit appliqué à débrouiller les fables qu'on débitoit touchant les dieux, & à faire voir que ç'avoit été autant d'hommes ou de femmes, dont il s'en falloit beaucoup que la vie eût été irrépréhensible. * Arnobe, *l.* 4. Fulgence, *l.* 2, *mythol*, *&c.*

NICAISE (Saint) martyr dans le Vexin, que quelques-uns font premier archevêque de Rouen, prêcha l'évangile dans cette province, dans le temps que saint Denys l'annonçoit à Paris, c'est-à-dire, vers l'an 250. On dit qu'il fut massacré avec son frere Quirin, que l'on appelle communément *Cerin*, & Piantie, communément *Pianche*, originaire du Vexin. Quelques-uns y joignent Scuricule & Egobile, diacre. Mais tout ce que l'on dit de ces Saints & de leur martyre est fort incertain. On fait mémoire d'eux au 2 octobre. * Baillet, *vies des saints.*

NICAISE (Saint) évêque de Reims, dans le V siécle. On ne sait pas précisément le temps qu'il a été élevé sur ce siége. Les uns ont cru que c'est sur la fin de ce siécle, & les autres au commencement. Le dernier a plus d'apparence. Quand les Vandales, les Suéves, & les Alains, étant entrés dans les Gaules, prirent & brulerent les villes de Mayence, de Worms, de Reims, d'Amiens, d'Arras, &c. ce qui arriva l'an 407, Saint Nicaise demeura enfermé dans sa ville, lorsque ces barbares y mirent le siége; & lorsqu'elle fut prise, ils lui trancherent la tête, & tuerent à ses côtés Florent son diacre, & Jocon, lecteur. On leur joint encore sainte Eutrope, sa sœur. Le corps de saint Nicaise fut enterré dans l'église que l'on appelloit autrefois de *saint Agricole*, & qui porte aujourd'hui le nom de *S. Nicaise*. * Baillet, *vies des saints.*

NICAISE (Claude) né à Dijon d'une bonne famille du pays, entra dans l'état ecclésiastique, & fit ses études dans sa patrie. Mais ayant résolu ensuite de s'avancer dans l'état où il étoit entré, il vint à Paris, recommença sa philosophie dans l'université, prit le degré de maître-ès-arts, & commença ensuite à étudier en théologie au collége de Navarre, où il s'étoit mis en pension. Il n'y avoit qu'une année qu'il y demeuroit, lorsqu'ayant appris qu'un de ses amis alloit à Rome pour des affaires de la maison de Longueville, il se détermina à l'y accompagner. C'étoit au commencement du pontificat d'Alexandre VII, en 1655 ou 1656. Il y étoit surement en cette derniere année, & il y vit l'entrée de la reine Christine de Suéde, ce qui arriva en 1656. Il se trouva aussi à la cérémonie de la canonisation de saint François de Sales, & il y fut un de ceux qui furent chargés de porter les dons qu'on a coutume de porter à l'offerte. Comme il n'étoit que soudiacre en sortant de Paris, on l'engagea étant à Rome de prendre le diaconat, & ensuite le sacerdoce. Peu de temps après il visita Naples & tout le pays Latin, & s'en revint en France par Venise. Il vit à Rome tout ce qu'il y put trouver de savans & d'artistes habiles; il fut aimé & goûté du plus grand nombre, & les plus qualifiés même voulurent l'avoir pour ami. On peut voir le dénombrement de toutes les connoissances qu'il fit en Italie dans ses deux lettres à M. Carrel, insérées dans les *Nouvelles de la république des lettres*, *du mois d'octobre* 1703. Il entretint toutes ces connoissances quand il fut de retour en France par un commerce assidu de lettres, & il alla les cultiver de nouveau sur les lieux même vers la fin du même pontificat d'Alexandre VII. Ce second voyage ne fut pas si long que le premier, & il revint en France avec feu M. de Rancé, abbé & réformateur de la célébre abbaye de la Trappe, avec qui il eut toujours depuis un commerce de lettres. Tout le monde connoît celle que M. de Rancé lui écrivit sur la mort de M. Arnauld, & qui a fait tant de bruit, & a été l'occasion de plusieurs écrits. M. Nicaise quitta cet abbé près de Florence, & prit la route de Gènes, où il fit quelque séjour. Revenu à Dijon il ne pensa presque plus qu'à augmenter sa bibliothéque, qui a été nombreuse & bien choisie, & à entretenir commerce avec les principaux savans de l'Europe. Le pape Clément XI lui a écrit avant son exaltation au souverain pontificat, & l'abbé Nicaise le complimenta par lettre sur cette exaltation en 1700. Il mourut l'année suivante 1701, au mois d'octobre, à Villy, à deux lieues de Dijon, âgé de soixante-dix-huit ans. Peu de temps après sa mort, on fit courir cette épitaphe, qui, quoiqu'en vers burlesques, représente assez bien son caractere. On l'attribue à M. de la Monnoye.

Ci gît l'illustre abbé NICAISE,
Qui la plume en main dans sa chaise,
Mettoit lui seul en mouvement,
Toscan, François, Belge, Allemand;
Non par discordes mutuelles,
Mais par lettres continuelles,
La plupart d'érudition,
A gens de réputation.
De tous côtés à son adresse,
Avis, journaux, venoient sans cesse;
Gazettes, livres frais éclos,
Soit en paquets, soit en balots.
Lui toujours en nouvelles riche,
De sa part n'en étoit pas chiche.
Falloit-il écrire au bureau
Sur un phénoméne nouveau;
Annoncer l'heureuse trouvaille
D'un manuscrit, d'une médaille;
S'ériger en solliciteur
Des louanges pour un auteur;
D'Arnauld mort avertir la Trappe;
Féliciter un nouveau pape?
L'habile & fidéle écrivain
N'avoit pas la goutte à la main.
C'étoit le facteur du Parnasse.
Or gît-il, & cette disgrace
Fait perdre aux Huets, aux Noris,
Aux Toinards, Cupers & Leibnits;
A Basnage le journaliste;
A Bayle le vocabuliste;
Aux commentateurs Grævius,
Kuhnius, Perizonius,
Mainte curieuse riposte:
Mais nul n'y perd tant que la poste.

Ce commerce continuel de lettres avec tant de savans, a empêché M. Nicaise de se produire lui-même en qualité d'auteur autant qu'il eût pu faire. Tous ses écrits se réduisent aux suivans: 1. Un éloge latin & une épitaphe (*elogium & tumulus*) de M. Petit, médecin, & poëte latin célébre, avec le catalogue des ouvrages de ce savant, tant imprimés que manuscrits. On trouve l'un & l'autre avec l'ouvrage de M. Petit, intitulé; *Homeri Nepenthes*, imprimé en 1689, à Utrecht. 2. Une

explication d'un ancien monument trouvé en Guienne, dans le diocèse d'Auch, chargé de quantité de symboles fort curieux, avec une inscription latine au milieu : cette explication fut imprimée en 1689 *in*-4°: l'auteur la fit à Paris. Quelqu'un l'ayant critiqué sans raison, l'abbé Nicaise répliqua à la critique, & fit voir l'ignorance de son adversaire: mais il ne voulut pas faire imprimer sa réplique de peur de le mortifier; il se contenta de l'envoyer à M. l'archevêque d'Auch. 3. Une dissertation latine imprimée en 1689 sur une médaille de l'empereur Adrien, qui porte au revers cet empereur, Sabine sa femme, & Antinoüs son favori; représentés sous les figures d'Osiris, d'Isis, & d'Harpocrate, élevés sur les ailes d'une aigle comme déifiés. L'abbé Nicaise intitula cette dissertation, *De nummo pantheo Adriani imperatoris*, & la dédia à M. Spanheim. 4. Une *dissertation sur les Syrènes*, ou *discours sur leur forme & figure*, à Paris en 1691, *in*-4°, dédiée à M. Boucherat, chancelier de France. L'abbé Nicaise y suit l'opinion de M. Huet, qui prétendoit que les Syrènes étoient des oiseaux, & non pas des monstres marins. 5. Un quatrain sur la mort de la fameuse *Piscopia*, si louée par les poëtes de son temps, & une lettre latine sur le même sujet à MM. de l'académie des Ricovrati, qui reçut fort agréablement ces piéces & quantité d'autres de diverses personnes que l'abbé Nicaise envoya sur le même sujet, & il en reçut des lettres patentes d'académicien de Padoue. 6. Deux lettres très-curieuses écrites à M. Carrel en 1700 & 1701, & imprimées dans les nouvelles de la république des lettres du mois d'octobre 1703. L'abbé Nicaise y entre dans le détail de ses voyages, de ses connoissances, & de ses ouvrages. 7. Un discours sur la musique des anciens, qu'il avoit eu dessein de donner avec plusieurs lettres de feu M. Ouvrard, chanoine de la métropole de Tours, & qu'il acheva peu après la mort de ce chanoine à qui il le vouloit dédier. 8. Une traduction françoise de l'italien de Bellori, contenant la description des tableaux du Vatican, avec un discours sur l'école d'Athénes, & sur le Parnasse, deux tableaux de Raphael. 9. Une dissertation latine sur une inscription ancienne qu'il avoit trouvée au village de Villy, où il avoit une maison de campagne; cette inscription commence ainsi : *Mercurio & Minervæ Arneliæ*, &c. Il travailloit à un *traité de peinture* lorsqu'il mourut. Ce fut à lui, que le pere Kirker, Jésuite, dut le plan de ce qu'il y a de plus considérable dans le *Latium*, & qu'il a mis dans son *Latium antiquum*. L'abbé Nicaise le lui obtint du cardinal François Barberin, à qui il présenta un mémorial à ce sujet. * *Voyez* les deux lettres à M. Carrel, &c. & la *bibliot. des aut. de Bourgogne*, par l'abbé Papillon.

NICAISE DE VOERDA, *cherchez* VOERDA.

NICANDRE, *Nicander*, grammairien, poëte & médecin, vivoit vers la CLX olympiade, & l'an 140 avant J. C. du temps d'Attale surnommé *Galatonicès*, roi de Pergame, qui avoit défait les Gaulois Grecs. Suidas dit qu'il étoit fils de Xenophane de Colophon, ville d'Ionie, & remarque que d'autres le faisoient Etolien de nation. Mais il est assuré, par le témoignage même de Nicandre, qu'il étoit de Claros, petite ville d'Ionie dans le voisinage de Colophon, & que son pere se nommoit *Damnée*. On ne l'a dit Etolien, que parcequ'il a demeuré long-temps en Etolie, & qu'il en a écrit l'histoire. On attribue un grand nombre d'ouvrages à Nicandre. Ceux qui nous restent sont intitulés *Theriaca*, & *Alexipharmaca*: ce sont d'excellens poëmes; les autres du même genre, étoient l'*Ophiaque*, où il traitoit des serpens, l'*Hyacinthe*, un recueil de divers remédes, & les prognostiques dans les maladies, tout cela en vers. Le scholiaste de Nicandre cite les deux premiers ouvrages : Suidas fait mention des deux autres. Athénée cite aussi en plusieurs endroits ses géorgiques, ouvrage poëtique que Cicéron a connu (*lib.* 1 *de orat.*) & son traité des mouches à miel : & Antonius Liberalis, aussi-bien que Tzetzès, ont copié quelques vers d'un ouvrage de Nicandre, où il traitoit des métamorphoses en cinq livres. Il falloit que cet homme eût la veine bien fertile, puisqu'outre ces ouvrages, il en fit encore d'historiques. Colophon étoit le chef-lieu de Claros où il étoit né : il crut devoir cette marque de reconnoissance à sa patrie que d'écrire son histoire, & elle a été connue d'Athénée, qui livre 13 en cite le troisiéme livre. Il demeura long-temps en Etolie : ce pays lui parut mériter aussi son attention, & les anciens citent assez souvent ses Etoliques. La Béotie, & en particulier Thèbes, l'occupa aussi. On cite jusqu'au dixiéme livre de son ouvrage sur la Sicile, & il travailla encore à l'histoire ou à la description de l'Europe entiere. Athénée, Macrobe, Etienne de *Byzance*, le Scholiaste des Thériaques ont parlé de tous ces différens traités, & Suidas y en joint un autre en trois livres sur les oracles. Ce n'est pas sans raison que Nicandre a reçu des éloges; on a quelques épigrammes à sa louange dans le premier livre de l'Anthologie. * Cicero, *lib. de orat.* Macrobe, *l.* 5 *Saturn. c.* 21. Athénée. Pline. Suidas, &c. cités par Gesner, *in biblioth.* par Vossius, *l.* 4, *de hist. Græc. de poët. Græc. c.* 8, *& de philosoph. c.* 11, § 36. Castellanus, *in vit. med.* Lilio Giraldi, *dial.* 4 *de poët. hist.* Juste, *chron. med.* Vander Linden, *de script. medic.* Le Févre, *vies des poëtes Grecs.*

NICANDRE, fils de *Charille*, roi de Lacédémone, de la famille des Proclides, commença à regner après son pere, l'an 806 avant J. C. Sous son regne, Téleclus, roi, de la famille des Eurysthénides, fut tué par les Messeniens. Nicandre étant entré dans l'Argolide, y fit un grand dégât. Il avoit été appellé par les Asinéens, qui furent ensuite punis par les Argiens. Nicandre regna 39 ans. * Pausanias, *in lacon.* Du Pin, *biblioth. univers. des historiens profanes.*

NICANDRE & MARTIEN (saints) martyrs dans le IV siécle, du temps de la persécution de Dioclétien & de Maximien, suivoient la profession des armes dans les troupes de l'empire, quand ils furent éclairés des lumieres du christianisme. Le gouverneur Maxime ayant voulu obliger les soldats d'offrir de l'encens aux idoles, Nicandre refusa de le faire, & sa femme Darie l'exhorta publiquement à tenir ferme. Le gouverneur ordonna qu'ils fussent mis en prison. Martien s'étant de même déclaré Chrétien, y fut aussi conduit. Trois semaines après ils furent retirés de prison. Nicandre & Martien furent condamnés à avoir la tête tranchée. Pour Darie elle fut mise en liberté, & accompagna son mari au supplice. On met ces martyrs au 17 de juin; mais ni l'année ni le lieu de leur martyre ne sont certains. * *Acta apud* Ruinart. Baillet, *vies des saints.*

NICANDRE d'*Alexandrie*, historien Grec, qui écrivit un traité des disciples d'Aristote, selon Suidas. Il est différent de NICANDRE de Chalcédoine, historien cité par Athénée, *l.* 11, qui nous apprend que cet auteur avoit écrit l'histoire du roi Prusias : & d'un autre NICANDRE de *Thyatire*, qui avoit fait un traité sur les peuples ou tribus Attiques, ainsi qu'on l'apprend d'Harpocration.

NICANOR, fils de *Patrocles*, général de l'armée des rois de Syrie, fut envoyé en Judée avec Gorgias, par Antiochus *Epiphane*, pour assister

Alcime & Philippe. Il fut défait par Judas *Machabée*, & perdit neuf mille hommes dans cette bataille, l'an du monde 3870, & 165 avant J. C. Il continua d'inquiéter les Juifs, sous Antiochus *Eupator*; & lorsque Démétrius, fils de Seleucus, eut ôté le sceptre & la vie à ce dernier, il fut fait chef d'une armée formidable, avec ordre de ne pas pardonner à un seul des Juifs, & jura de ruiner le temple & la ville de Jérusalem. Judas *Machabée*, avec trois mille hommes seulement, s'opposa à ses desseins, & tua trente-cinq mille des Infidéles, avec ce général impie, l'an 3873 du monde, & 162 avant J. C. * I *Machabées*, c. 7; II, c. 14 & 15. Josephe, *l. 12 antiq. c. 17.*

NICANOR d'*Alexandrie*, auteur d'une histoire d'Alexandre *le Grand*, pouroit être sans doute le même que ce Léandre Nicanor, dont nous parlons ailleurs. D'autres croient, mais avec peu de raison, que Séleucus NICANOR ou NICATOR, roi de Syrie, est cet historien. Les anciens parlent de divers autres auteurs de ce nom. * Lactance, *l. 1 de falsa relig. l. 6.* Vossius, &c.

NICANOR de *Samos*, historien Grec, qui a fait un traité des Fleuves, selon Plutarque. On ne sait pas en quel temps il a vécu.

NICANOR, étoit du nombre de ceux qui avoient trempé dans la conspiration contre Alexandre *le Grand*, mais qui fut découverte. * Quint-Curce, *l. 6, c. 1.*

NICANOR, fort connu dans l'armée d'Alexandre, non-seulement par sa qualité, mais encore plus par sa témérité & par son audace, qui furent cause de sa perte. * Quint-Curce, *l. 3, c. 9, & l. 6, c. 6.*

NICANOR *Stagirite*, par qui Alexandre *le Grand* envoya des lettres aux Grecs exilés, pour les faire revenir. * Diod. de *Sicil. l.* 18.

NICANOR, fils de *Parménion*, étant mort dans l'Hyrcanie à la fleur de son âge, son frere Philotas resté avec deux mille six cens hommes, lui fit faire des obséques magnifiques. * Quint-Curce, *l. 3, c. 9, & l. 6, c. 6.*

NICANOR, amiral de la flotte d'Antigone, étoit non-seulement poltron, mais très-ignorant dans le métier de la guerre. * Polyen, *l. 4, c. 6 in Antigon. com.* 8. Il fut pris dans une embuscade par Cassandre, & mis à mort, *in Cassandr. com.* 1.

NICANOR, avoit la charge de recevoir les étrangers à la cour de Ptolémée *Philadelphe*, roi d'Egypte. Ce fut lui qui eut ordre de la part de ce prince d'avoir un soin particulier des interprêtes, qui lui avoient été envoyés de Judée, pour traduire en grec l'ancien testament, s'il en faut croire l'histoire d'Aristée. * Josephe, *antiquit. liv. XII, chap.* 2.

NICANOR, natif de l'Isle de Chypre, fut un des sept diacres choisis par les apôtres. On dit qu'il prêcha dans son pays, & qu'il y fut martyrisé. * *Actes des Apôtres*, c. 6. Baronius, *in annal. & martyr.*

NICANOR, tribun dans l'armée de Vespasien, fut un très-honnête homme, fort brave & vaillant de sa personne. Ce fut lui qui après la prise de Jotapat persuada à Josephe, qu'il savoit être caché dans un puits, de se rendre aux Romains. Il fut tué au siége de Jérusalem, d'un coup de fléche qu'on lui tira de dessus les murailles lorsqu'il exhortoit les Juifs à se rendre. Il fut fort regretté de Tite. * Josephe, *guerre des Juifs, l. III, c. 26, & l. V, chap. 17.*

NICARAGUA, province du grand gouvernement, ou parlement de Guatimala, dans la nouvelle Espagne, en l'Amérique septentrionale, entre les Hondures, & Costa-Ricca. Quelques-uns l'ont nommée autrefois, *nouveau royaume de Léon*, & *paradis de Mahomet*, à cause de sa fertilité & de ses richesses. Ce pays est fertile en maiz; mais il ne produit point de froment. Les pâturages y sont excellens, & l'on y voit force bétail, à la réserve des brebis. On y recueille quantité de coton; & les forêts y sont pleines de grands arbres, dont quelques-uns sont si gros, que quinze hommes se tenant par la main n'en peuvent embrasser le tronc. On trouve des perles vers le cap Blanco, sur la mer du Sud, mais elles n'ont pas une belle eau, & ne servent guère qu'à falsifier les vraies par leur mélange. Presque tous les Sauvages de cette province savent la langue espagnole, & sont fort adroits dans les arts méchaniques. Le lac de Nicaragua est remarquable par son étendue, qui commence à trois ou quatre lieues de la mer du Sud, & va jusqu'à la mer du Nord, par le moyen d'un grand canal qui s'y décharge, à l'endroit nommé *le Port Saint-Juan*; on dit qu'il a plus de cent trente lieues de tour. Il nourit une infinité de poissons, & un grand nombre de crocodiles. Le flux & reflux s'y remarquent comme dans l'Océan. La ville principale, qui est nommée *Léon de Nicaragua*, est située sur le bord du grand lac, & est le séjour du gouverneur de la province, & des autres officiers du roi. C'est aussi le siége d'un évêque suffragant de l'archevêché de Méxique. A trois lieues de la ville on voit un volcan sur une montagne fort haute, qui jette le soir & le matin une fumée épaisse, & vomit une grande quantité de pierres brulées. La seconde ville de la province est Granada, à seize lieues de Léon; les autres sont, la nouvelle Ségovie, Jaën, &c. Granada & Jaën sont bâties, la premiere sur le lac & la seconde sur le canal. Les Espagnols y cultivent des cannes de sucre, & font d'excellent vinaigre des cérises qui y croissent. A sept lieues de Granada on trouve encore un volcan, dont le sommet ne laisse pas d'être couvert de plusieurs arbres fruitiers. *Voyez* LÉON. * De Laët, *hist. du nouveau monde.*

NICARETE ou NICERATE (sainte) vierge de Constantinople, dans le IV siécle, étoit de l'une des plus illustres familles de Nicomédie. Elle quitta son pays pour aller demeurer à Constantinople, où elle embrassa l'état de virginité, & employa ses biens à assister les pauvres. Elle refusa d'être élevée au rang de diaconesse & à la charge de supérieure des vierges de Constantinople, qui n'étoient pas renfermées dans des monasteres. Dans le temps que saint Chrysostome fut déposé, l'an 404, Nicarete, & les autres vierges à son exemple, refuserent de reconnoître pour évêque Arsace, que l'on avoit mis en sa place. Elles quitterent Constantinople, & se retirerent dans un lieu où Nicarete acheva le reste de ses jours. On fait mention d'elle au 27 décembre. * Sozomene, *livre* 8, *chapitre* 23. Baillet, *vies des saints.*

NICARIA, isle de l'Archipel vers l'Asie, étoit anciennement appellée *Icaria*. Elle regarde au levant Samos; au couchant Naxia; au nord Chio; & au sud Patmos. Cette isle n'a de circuit qu'environ quarante milles, & est beaucoup plus longue que large. Il y avoit un temple nommé *Tauropolion*, consacré à Diane. Pausanias dit qu'elle eut le nom de *Macris* (c'est-à-dire, *longue*, en grec) puis celui de *Pergame*, & d'*Icarie*, à cause d'Icare, fils de Dédale, qui tomba dans la mer en cet endroit. Le terroir seroit bon, s'il étoit bien cultivé: mais les habitans négligent de le faire valoir, parceque les corsaires le viennent souvent piller. Sur la côte qui regarde l'orient, il y a une haute tour, où l'ont tient du feu allumé toute la nuit, pour

faire signal à ceux qui courent ces mers de ne pas aller heurter contre des écueils dangereux, qui sont entre cette isle & Samos. Depuis environ deux siécles, que les Turcs l'ont ôtée aux Justinians de Gênes, à qui elle appartenoit, avec l'isle de Chio, elle est sous le sangiac ou gouverneur de Gallipoli. Elle avoit une ville de ce même nom, qui étoit le siége d'un évêque, suffragant de Rhodes. * Ch. Becman, *hist. insul. c. 5.*

NICASTRO, *Nicastrum* ou *Neocastrum*, ville du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, avec évêché suffragant de Reggio. Cette ville est petite, & est située au pied du mont Apennin, à cinq ou six milles de la mer. Elle a le titre de comté, & appartient à la maison de Caraccioli. *Voyez* CARACCIOLI.

NICAULIS, reine d'Egypte & d'Ethiopie, est, selon Joséphe, cette reine de Saba, appellée par d'autres, *Makeda*, laquelle ayant oui parler de la sagesse de Salomon, vint vers l'an 3047 du monde, & 988 avant J. C. du fond des parties méridionales à Jérusalem, pour reconnoitre si tout ce qu'on disoit de ce jeune prince étoit véritable. Quelques auteurs ont dit qu'elle venoit de l'Arabie heureuse, province assez proche de la Palestine; mais d'autres soutiennent qu'elle venoit d'Ethiopie, au-delà de la mer Rouge. L'écriture dit qu'après qu'elle eut vu la magnificence de ce roi, & qu'elle eut remarqué la sagesse de ses discours, sa pénétration dans les choses les plus cachées, l'ordre de sa maison, & le nombre de ses officiers, elle fut ravie en admiration, & qu'elle le témoigna à Salomon par des discours obligeans; estimant heureux ceux qui avoient l'avantage de vivre auprès de lui. Elle fit à ce prince des présens qui consistoient en six-vingts talens d'or, qui font près de huit millions de livres, en perles très-précieuses, & en grand nombre d'excellens parfums. Après avoir avoué que Salomon méritoit d'être considéré comme la merveille de son siécle, elle se retira pénétrée d'admiration de tout ce qu'elle avoit vu & oui, & fut comblée par ce prince de présens infiniment plus précieux que n'étoient ceux qu'elle lui avoit offerts. * III. *des rois*, c. 10. II. *Paralipomenes*, c. 9. Josephe, *l.* 8, *antiq. c.* 2. Origène, *hom.* 11, *in Gen.* Baronius, *A. C.* 1. Torniel, *A. M.* 3043, *n.* 13 & 14. Abulensis, *in c.* 10, *III. Reg. quæst.* 2, &c. c. 9; *l. II. Paralipom. quæst.* 2.

NICE, ville, avec titre de comté & évêché suffragant d'Embrun. Cette ville dépendoit autrefois de la Provence: aujourd'hui elle appartient au duc de Savoye. Les anciens auteurs latins l'ont nommée diversement, *Nicea*, *Nica*, *Nicæa*, *Nicia*, & les Grecs Νικαία. On l'a aussi appellée *Bellanda*; & les Italiens la nomment aujourd'hui *Nizza*. Son nom primitif, qui veut dire, *Victoire*, lui fut donné par les Marseillois, qui en sont les fondateurs, & qui, selon toutes les apparences, la bâtirent après avoir remporté quelques victoires sur les Liguriens. Elle étoit peu considérable dans ses commencemens, & elle ne s'est augmentée que des ruines de *Cimelle*, ou *Cemelée*, qui étoit la capitale des Védiatiens, & le siége de l'évêché, qu'on transféra à Nice. Nice a été soumise aux rois de Bourgogne, & aux comtes de Provence, & est enfin passée sous la domination des ducs de Savoye. Les habitans avoient souvent voulu secouer le joug des comtes de Provence leurs souverains: ce que les historiens de cette province prouvent par la guerre que leur firent Raimond Bérenger III, l'an 1166, & Raimond Bérenger V, l'an 1229. Amée ou Amédée VII, usurpa ce pays sur Jeanne, comtesse de Provence, dans le temps qu'elle étoit occupée aux troubles du royaume de Naples. Ses successeurs, qui n'ont pu justifier leur usurpation, fondent leurs droits sur une cession qu'ils prétendent leur avoir été faite l'an 1418 ou 1419, par Iolande, mere & tutrice de Louis III, comte de Provence, & roi de Naples, qui abandonna Nice pour une prétention de 160000 livres qu'Amé de Savoye disoit lui être dues. Cependant les députés de nos rois leur ont fait voir en diverses occasions, que ce droit étoit imaginaire, & qu'Iolande ne pouvoit pas céder Nice, quand même les prétentions du duc de Savoye auroient été raisonnables. Cette ville est belle & marchande, est le siége d'un sénat souverain, & est défendue par un château, qui est des plus forts de l'Europe. Il fut attaqué vainement, lorsque la ville fut prise par l'armée du roi François I, conduite par François de Bourbon, comte d'Enguien, & par les troupes du Turc, sous Barberousse, le 20 août 1543. Ce fut dans cette ville que se fit en 1538, l'entrevue du pape Paul III, avec l'empereur Charles-*Quint*, & le roi François I, où ce pontife fit conclure le 18 juin, une trêve pour dix ans entre ces deux monarques. Louis XIV prit Nice l'an 1691, & la rendit par le traité de paix conclu avec le duc de Savoye l'an 1696. Il la reprit l'an 1705, & le château au mois de janvier 1706, & donna ses ordres pour la démolition de l'un & de l'autre, & le comté de Nice fut rendu au duc de Savoye par le traité de paix, signé à Utrecht le 11 avril 1713. Outre l'église cathédrale qui est dédiée à sainte Réparée ou Réparate, il y a trois paroisses, un collége, & diverses maisons religieuses. Le comté de Nice est divisé en vicariat de Nice, vicariat de Barcelonette, vicariat de Sospello, & vicariat de Puerin; & a sous soi les comtés de Bueil & de Tende. La ville, située dans une campagne extrêmement fertile, est au pied des Alpes, & au bord de la mer, entre la riviere du Var & Ville-Franche, qui est le port. Au reste, l'amphithéâtre, les inscriptions, & les autres monumens qu'on voit en cette ville, sont d'illustres témoignages de son antiquité. Pierre Jofred en a écrit l'histoire. François Rasini, dit *Martinengue*, évêque de Nice, publia l'an 1620, des ordonnances synodales. *Cherchez* CEMELÉE. * Ptolémée, *tab.* 3, *Eur.* Strab. *l.* 4. Pline, *l.* 5, *c.* 4. Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 4, &c. Pierre Jofred, *in Nicæa civit.* Ferdinand Ughel, *tom.* 4, *Italia sacra.* Sainte-Marthe, *tom.* 3, *Gall. christ.* François-Augustin de la Chiesa, *in chr. episcop. Sabaud. & corona regia.* Guichenon, *hist. de Savoye.* Vincent Barralis, *in chron. Lirin.* Rufi, *hist. des comtes de Provence.* Nostradamus & Bouche, *hist. de Provence.* Cassan & du Pui, *recherches des droits des rois de France.* Mourgues, *sur les statuts de Provence*, &c.

NICE DE LA PAILLE, ville d'Italie dans le Montferrat, est nommée par ceux du pays, *Nizza della Paglia.* Elle est située entre Ast & Aqui, & a beaucoup souffert durant les guerres d'Italie.

NICE, ville de Turquie, *cherchez* NISSA.

NICEARQUE, excellent peintre de son siécle, peignit entr'autres, Vénus au milieu des trois Graces & Cupidon, & Hercule d'un air fort triste, & plein de dépit, pour avoir eu la foiblesse de s'être laissé vaincre par l'amour. * Pline, *l.* 35, *c.* 11.

NICEAS ou NICETAS, évêque d'Aquilée, au commencement du V siécle, avoit écrit d'une maniere simple & facile, six livres d'instructions pour ceux que l'on dispose au baptême; & un traité adressé à une vierge qui avoit succombé à la tentation. Nous n'avons plus ces deux traités, & nous ne les connoissons que sur le rapport de Gennade, qui en fait mention. Ce Nicéas est

différent de S. NICETAS, évêque des Daces, audeça du Danube, dans la ville de Romatiane ou Remesiane, dans le IV siécle, qui porta les lumieres de l'évangile dans le pays des Daces, audelà du Danube. Il fit un voyage à Rome l'an 397. Saint Paulin de Nole le reçut dans cette ville, & composa des vers à sa louange. On ne fait point précisément le temps de la mort de cet évêque. Les anciens martyrologes la placent au 22 juin, à l'occasion de celle de S. Paulin de Nole. * Gennade. Labbe. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du V siécle.*

NICÉE, ville de Bithynie, dans l'Asie mineure, eut pour fondateur Antigonus, fils de Philippe, & fut nommée *Antigonie*; nom que Lysimachus lui ôta, pour lui faire porter celui de *Nicée*, en l'honneur de sa femme *Nicea*, fille d'Antipater. Pline la nomme *Olbia*; & Etienne de *Byzance*, *Ancore*. On lui donne aujourd'hui le nom d'*Isnich*, de celui d'un grand lac voisin. Mais Leunclavius la nomme *Nichor*, & Sophie *Nichea*. Cette ville, qui étoit métropole de Bithynie, a été célebre par ses deux conciles généraux, dont nous allons parler. * Strabon, *l.* 12. Pline, *l.* 5, *c. ult.* Etienne de *Byzance.* Sophien, &c.

I CONCILE GÉNÉRAL DE NICÉE.

L'hérésie d'Arius fut le sujet de la convocation de ce premier concile général, assemblé l'an 325, sous le pontificat de S. Sylvestre, & l'empire de Constantin *le Grand.* Ce prince, soit à la persuasion d'Osius de *Cordoue* & d'Alexandre d'*Alexandrie*, soit de son propre mouvement, se persuada qu'un concile composé d'évêques de toutes les parties du monde, étoit l'unique moyen qui lui restoit pour réunir toute l'église sous une même créance. Ainsi il écrivit aux prélats de toutes les provinces de l'empire, des lettres très-obligeantes, par lesquelles il les prioit de se trouver à Nicée, au jour qu'il leur marquoit. Afin qu'ils pussent s'y rendre plus commodément, il donna ordre qu'on leur fournît des voitures, tant pour eux que pour ceux qui les accompagneroient dans ce voyage. Il en vint de toutes les provinces, & le nombre en monta jusqu'à trois cens dix-huit. Vitus & Vincent, prêtres de l'église de Rome, y furent envoyés en qualité de légats, de la part du pape Silvestre, non pour y présider en son nom, comme le veut le cardinal Baronius, mais pour y tenir proprement sa place, comme l'assurent Gélase de *Cyzique*, Photius, & plusieurs autres. Osius, évêque de Cordoue, y présida. Les principaux évêques qui composoient cette illustre assemblée, étoient confesseurs de Jesus-Christ, & la plupart en portoient des marques sur leurs corps. On y vit Alexandre d'*Alexandrie* avec son diacre Athanase, qui est si renommé dans l'église, Eustathe d'*Antioche*, Macaire de *Jérusalem*, Paphnuce de la *haute Thébaïde*, Potamon d'*Héraclée* sur le Nil, Jacques de *Nisibe*, Asclepas de *Gaze*, Amphion d'*Epiphanie*, Léonce de *Césarée*, Cécilien de *Carthage*, & divers autres illustres prélats. Arius y eut aussi des partisans, lesquels, quoiqu'en petit nombre, entreprirent de troubler le concile, en accusant de crimes les évêques catholiques : mais l'empereur fit bruler leurs libelles diffamatoires. L'assemblée se tint dans le palais impérial; & ce fut vers le 19 juin de l'an 325, qu'on fit l'ouverture du concile. Constantin y entra vêtu de pourpre, & tout couvert d'or, prit sa place au milieu des rangs des évêques, & ne voulut point s'asseoir sur le trône, laissant cet honneur à l'évangile de Jésus-Christ. Ce prince y fit un très-beau discours, par lequel il déclara publiquement qu'il ne lui appartenoit pas de juger des questions de la foi, & qu'il en laissoit la décision aux évêques. Arius entra aussi dans le concile, y parla avec toute liberté, & y prononça d'horribles blasphêmes; mais il y fut convaincu d'hérésie & d'impiété par les évêques, & particulierement par S. Athanase, alors diacre de l'église d'Alexandrie. Ainsi ses erreurs y furent condamnées, aussibien que ses ouvrages, & sur-tout, son livre intitulé *Thalie.* On y établit la consubstantialité du Verbe, par une profession de foi, ou symbole, qui y fut dressé par ordre du même concile. On y fit aussi un réglement touchant la fête de Pâque, par lequel il fut ordonné qu'on la célébreroit le jour du dimanche suivant le 14 de la lune de mars. En effet ce concile avoit été convoqué pour deux motifs, dont l'un, qui regardoit la doctrine, étoit la nécessité de s'opposer aux erreurs d'Arius; & l'autre, qui concernoit la discipline de l'église, étoit fondé sur l'obligation de fixer un jour certain, auquel la fête de Pâque devoit être célébrée par tous les chrétiens. Il y avoit d'autres réglemens à faire touchant la discipline de l'église : le concile y pourvut par vingt canons, qui ont servi de regles à tous les siécles suivans, & que Théodoret appelle *les loix de la police ecclésiastique.* Le I de ces canons défend d'ordonner ceux qui avoient été volontairement mutilés. Le II défend l'ordination des néophytes. Le III marque quelles sont les femmes qui peuvent demeurer avec les clercs. Le IV regle l'ordination des évêques. Les autres prescrivent les choses nécessaires pour la discipline, soit pour le réglement des églises, les excommunications, les pénitences, l'ordination des clercs, &c. Rufin met XXII canons; mais comme ils ne contiennent rien de plus que les XX, dont nous avons parlé, la chose ne mérite pas d'être considérée. Nous ne ferons point attention à ce grand nombre de canons, que les Arabes attribuent au concile de Nicée, & dont les peres Alfonse Pisan, & François Turrien, Jésuites, aussi bien qu'Abraham Ecchellensis, Maronite, ont fait des versions que nous avons dans la derniere édition des conciles. Selon le sentiment des savans, il n'y a rien de plus visiblement apocryphe, que cette compilation, qui a été inconnue à toute l'antiquité. * Eusebe, *vita Constant.* Rufin, *l.* 1, *hist.* Théodore & Sozomene, *l.* 1. Gelaze de *Cyzique*, *in collect.* Nicephore, *in chron.* Baronius, *A. C.* 325. Cabassut, *notit. concil.* Hermant, *l.* 2 *de la vie de S. Athanase. T. II concil.* Abraham Ecchellensis, *de prim. Rom. episc. &c.* Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. du IV siécle.*

II CONCILE DE NICÉE, VII GÉNÉRAL.

Ce concile, qui est le VII général, fut assemblé l'an 787 contre les Iconomaques ou *Brise-Images.* Les empereurs d'Orient avoient soutenu les erreurs de ces hérétiques, & avoient persécuté ceux qui honoroient les saintes images. Après la mort de Léon IV, l'an 780, l'église commença de respirer en Orient, sous le regne de Constantin, conseillé par sa mere Irène, qui eut beaucoup de zéle pour le rétablissement des images. En effet, après avoir fait mettre S. Taraise sur le siége de Constantinople, elle disposa le pape Adrien I à trouver bon qu'on célébrât un concile général, & à y envoyer en qualité de ses légats, Pierre archiprêtre, & un autre de ce nom abbé de S. Sabas. Il se trouva trois cens soixante évêques d'une éminente doctrine & piété à ce concile, qui fut ouvert le 24 septembre, & fermé le 12 octobre de la même année 787. Les évêques s'assemblerent sept fois, c'est-à-dire, qu'on y tint sept actions ou sessions. On y lut les lettres du pape à l'empereur & aux patriarches d'Orient;

avec les réponses, & tout ce que les anciens peres avoient dit à ce sujet. Ensuite on ordonna tout d'une voix que l'on rétabliroit les images de J. C. de sa Mere & des Saints, pour exciter les hommes à imiter leurs vertus, à les révérer, & à rapporter aux originaux les honneurs qu'on leur rend. On ordonna aussi qu'on révéreroit les reliques des Saints; que ceux qui auroient des sentimens contraires seroient excommuniés; & que s'ils étoient évêques, ils seroient déposés. On apporta dans le concile l'image de Jesus-Christ notre Sauveur, & chacun l'adora le genouil en terre, en le suppliant de leur faire la grace de voir l'exécution de leurs décrets. On revit ensuite les actes du faux concile, que les Iconomaques avoient tenu à Constantinople; & après avoir renversé par des raisons & des passages de l'écriture, les argumens qu'on y alléguoit contre les images, le concile prononça anathême contre cette assemblée de méchans, & contre ceux qui par leur lâcheté, avoient augmenté la fureur des empereurs Iconomaques. On y dressa aussi XXII canons. Le II de ces canons défend d'ordonner ceux qui pour le moins ne savent pas le pseautier. Le III, regarde l'élection des évêques. Le VII, défend de consacrer des églises ou des autels où il n'y a point de reliques des saints. Le XIV, regle l'ordination des clercs; & le XV, leur défend d'être attachés à deux églises, c'est-à-dire, qu'il défend la pluralité des bénéfices. Le XVI, leur défend de porter des habits trop magnifiques & trop séculiers. Le XVII, s'oppose aux nouvelles fondations des monasteres; & le XX, qui est conforme aux regles de S. Basile, au 28 canon du concile d'Agde, tenu l'an 506, & à l'onziéme du II de Séville, tenu l'an 619, défend les doubles monasteres d'hommes & de filles, & ne veut point que les uns & les autres habitent dans une même maison. Le pape Innocent III a depuis ordonné la même chose. Nous avons parlé ailleurs de ce que fit contre ce concile celui de Francfort, assemblé sous Charlemagne l'an 794. * Innocent III, *in reg. 15, ep. 80, ad Hel. ep. Voyez* aussi, *Lex sanctiss. 44, cod. de ep. & cler. T. VII conc.* Baronius, *A. C.* 787.

FAUX CONCILE DE NICÉE.

Les Ariens, après avoir divisé l'église, se partagerent eux-mêmes, & proposerent différentes confessions de foi au concile de Sirmich, l'an 357. L'empereur Constance, leur protecteur, ayant dessein de les réunir, fit le projet d'un concile oecuménique, qui se devoit assembler à Nicomédie l'an 358; mais un tremblement de terre qui ruina cette ville, empêcha l'exécution de ce dessein. Constance ne sachant à quoi se déterminer, consulta Basile d'Ancyre, qui lui conseilla de convoquer ce concile à Nicée, puisque les prélats étoient déja en chemin. L'empereur approuva ce dessein, & ordonna que les évêques se trouveroient à Nicée au commencement de l'été de l'an 359; que ceux qui n'y pouroient pas venir, y enverroient des députés pour déclarer leurs sentimens, & que l'assemblée en nommeroit ensuite dix d'Orient & dix d'Occident, pour lui venir apporter l'arrêté du concile, afin, disoit-il, qu'il vît aussi s'il étoit conforme aux écritures, & qu'il jugeât ce qu'il auroit à faire; ce qui étoit leur signifier qu'il en vouloit être le maître, & en former les décisions. La division des Ariens, l'inconstance de l'empereur, & le tremblement de terre qui avoit aussi ruiné Nicée, empêcherent encore l'exécution de ce dessein. Ils ne laisserent pourtant pas de tâcher de surprendre les Fidéles, par un symbole qu'ils daterent de Nicée dans la province de Thrace, ou quelques-uns s'assemblerent; mais cela n'eut point de suite. * Sozomene, *l.* 4. Théodoret, *l.* 2. S. Athanase, *de Synodis.* Baronius, *in annal.*

NICÉE, seconde fille d'*Antipater*, que Perdiccas épousa, afin que par cette alliance avec Antipater, il pût affermir mieux son pouvoir. Il ne laissa pas d'épouser encore peu de temps après Cléopatre, sœur d'Alexandre *le Grand*, comme on le voit dans Diodore de *Sicile*, *l.* 18. Après la mort de Perdiccas, Antigonus la conduisit dans la citadelle de Corinthe, comme pour la marier à Démétrius, & prit cette occasion pour faire assembler le peuple & se saisir de la citadelle sur Alexandre, qui en étoit gouverneur. * Polyen, *in Antigon.*

NICELLUS (Christian) étoit de Plaisance. Il mourut en 1482, âgé de 93 ans. Il a écrit sur la seconde partie du nouveau digeste, & des conciliations de 333 passages de Bartole. * Guid. Panzirol, *in jurisconsult.*

NICENETE, Abdérite ou de *Samos*, car Athénée qui parle de lui, *l.* 13, avoue qu'il ne savoit lequel des deux avoit fait un poëme, où il traitoit des femmes illustres. On avoit aussi de lui un grand nombre d'épigrammes, où il paroissoit s'être attaché principalement à tourner en vers plusieurs points d'histoire de son pays, ainsi que l'observe le même auteur, *lib.* 15. Lilio Giraldi, qui n'avoit pas entendu cet endroit, s'étoit imaginé que Nicenéte avoit écrit une histoire suivie de sa patrie.

NICEPHORE (saint) martyr d'Antioche, dans le temps de la persécution qui se fit sous l'empire de Valerien & de Gallien, vers l'an 260, étoit, si l'on s'en rapporte aux actes de son martyre, un simple laïc, & lié d'amitié avec un prêtre nommé *Saprice.* Ils se brouillerent ensemble, & Nicéphore fit son possible pour se racommoder avec lui, sans en pouvoir venir à bout. La persécution étant déclarée, Saprice fut arrêté pour la religion, mis à la question; & après avoir souffert constamment divers tourmens, condamné à avoir la tête tranchée. Nicéphore vint le trouver comme on le conduisoit au supplice, & le conjura de se réconcilier avec lui. Non seulement Saprice le refusa; mais étant monté sur l'échafaud dans une si déplorable disposition, il renonça à la religion chrétienne, quand il fut près d'être exécuté. Nicéphore fit ce qu'il put pour l'encourager, mais inutilement; & vivement touché de son apostasie, il se déclara Chrétien. Le gouverneur averti que Saprice vouloit sacrifier aux dieux, mais qu'il y avoit un autre chrétien qui l'en détournoit, & qui se déclaroit hautement chrétien, ordonna que si ce chrétien ne vouloit pas sacrifier aux idoles, il eût la tête tranchée. Et ainsi Nicéphore obtint la couronne du martyre, que Saprice perdit par défaut de charité. * *Acta apud Ruinart.* Tillemont, *mém. pour servir à l'hist. eccl.* Baillet, *vies des saints, au 9 février*, jour auquel on fait mémoire de ce martyr. *Vies des saints*, imprimées chez Lottin, à Paris en 1730.

NICEPHORE, I de ce nom, patriarche de Constantinople, succéda à Taraise, l'an 806, & étoit fils de *Théodore*, qui avoit été secrétaire des empereurs d'Orient. Il exerça lui-même cette charge pendant quelque temps; mais dégouté de la cour, il se retira dans le dessein de passer le reste de ses jours dans un monastere. L'empereur Nicéphore le fit élire pour remplir la place de Taraise, quoiqu'il ne fût pas encore clerc, & qu'il s'opposât à cette promotion. On l'obligea de tenir un synode, qui fit soupçonner à Rome sa doctrine sur l'article des images; mais sa conduite & sa profession de foi, qu'il envoya au pape Léon III,

III, témoignerent quels sentimens on devoit avoir de sa piété. L'empereur Léon l'*Arménien* qui releva l'héréfie des Iconomaques, ne pouvant souffrir le zèle avec lequel Nicéphore s'opposoit à ses erreurs, le relégua en 815, dans un monastere qui est de l'autre côté du détroit de Constantinople, où il mourut saintement, âgé de 70 ou 71 ans, l'an 828, après y avoir passé 14 ans en exil. Le martyrologe Romain en fait mention au 13 mars, & le menologe des Grecs au 2 juin. Nous avons de lui un abrégé historique, *Historia breviarium*, depuis la mort de l'empereur Maurice, jusqu'à Léon III, que le P. Pétau publia l'an 1616, & fit depuis mettre dans le corps de l'histoire l'an 1648. Cet ouvrage n'est pas venu entier jusqu'à nous, & il s'y trouve un grand vuide. Nicéphore composa un autre ouvrage intitulé, *Chronologia tripartita*, qu'Anastase *le bibliothécaire* avoit traduit en latin, & que Joseph Scaliger, le P. Jacques Goar, Dominicain, & divers autres ont publié. Quelques auteurs ont attribué cette chronologie à un autre Nicéphore, qu'ils nomment *le Jeune*; mais les modernes sont persuadés qu'elle est du patriarche de Constantinople, & qu'elle fut augmentée par Anastase. Nous avons encore de Nicéphore sa confession de foi, que le cardinal Baronius rapporte dans le XI tome de ses annales. M. Cotelier a donné 45 canons de Nicéphore, & une lettre canonique dans le III tome de ses Monumens de l'église grecque; mais ce n'est-là que la plus petite partie de ses ouvrages, qu'on trouve manuscrits dans la bibliothéque du roi, & dans celle de M. de Seignelai, & de M. l'évêque de Metz. Ces ouvrages ont tous été écrits contre les Iconoclastes: le style est très-différent de l'histoire, très-diffus, chargé de déclamations, & de répétitions: ils ne laisseroient pas d'être fort utiles: on y a remarqué de bons raisonnemens, un grand détail des objections des Iconomaques, & beaucoup de passages des peres les plus célébres qui ne se trouvent que-là. Le P. Banduri a promis dès l'an 1705, de donner tous ces ouvrages au public, mais il n'a pas tenu sa parole: on a une version latine d'une partie faite par le P. Turrien, & publiée par Henri Canisius, neveu du Jésuite de ce nom. Le corps de ce confesseur ayant été trouvé entier dix-huit ans après sa mort, fut porté à Constantinople par ordre du patriarche Methodius. L'empereur Michel III se trouva à cette translation, portant un flambeau auprès du corps saint. * Théodore Studite, *in epist.* Théophanes, *in orat. encomiastica apud Surium d. 13 mart.* Photius, *cod. 66.* Cedrenus, Zoranas, & Glycas, *in annal.* Bellarmin. Possevin. Le Mire. Vossius, *l. 2, c. 25, de histor. Græc. & in addit.* Labbe, *in apparatu historiæ Byzantinæ.* Baronius, *in annal. & martyrol.* Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. du IX siécle.*

NICEPHORE II, archevêque d'Ephèse, fut mis sur le siége de l'église de Constantinople après Arsène, l'an 1260, & mourut la même année. * Gregoras, *l. 4.*

NICEPHORE, I de ce nom, dit *Logothete*, empereur de Constantinople, auparavant intendant des finances, & chancelier de l'empire, se révolta contre l'impératrice Irene, veuve de Léon IV, & l'ayant reléguée dans l'isle de Metellin, quoique par le traité de cession de l'empire qu'elle avoit fait avec lui, il fût convenu de la laisser vivre honorablement à Constantinople, il se mit sur le trône, le dernier jour d'octobre de l'an 802. On attendoit beaucoup de son gouvernement; cependant il n'y eut jamais de prince plus cruel & plus impie que lui. Outre qu'il favorisoit les Iconomaques & les Manichéens en toutes rencontres, & ne parloit jamais qu'avec mépris de l'église romaine & des prélats, il étoit infecté de toutes sortes de vices, quoiqu'il tâchât de les déguiser sous l'apparence de quelques vertus. Il envoya des ambassadeurs à Charlemagne; & pour affermir l'empire dans sa famille, il fit couronner son fils par Staurace au mois de décembre de l'an 803. Il venoit de soumettre Bardane Turc, patrice & général d'Orient, que les troupes de son gouvernement avoient proclamé empereur; & après lui avoir promis toute sorte de bons traitemens, il lui avoit fait crever les yeux. Les Sarasins défirent son armée l'an 804, & le réduisirent deux années ensuite à lui payer tribut. Quelques avantages qu'il remporta sur les Bulgares, lui firent rejetter les prieres de Crumme, roi de ces peuples, qui lui avoit demandé la paix avec toute sorte de soumissions. La guerre fut continuée, & les Bulgares ayant fait de nuit une attaque, mirent l'armée de Nicéphore en déroute, & le tuerent dans sa tente, le 26 juillet de l'an 811. Staurace son fils ne se sauva qu'avec peine, étant blessé dangereusement, & mourut l'année suivante. On conte que Nicéphore voulant marier son fils, donna ordre à ses principaux officiers de chercher dans la noblesse trois personnes qui fussent dignes de cette alliance; qu'entre ces trois celle qu'il lui donna étoit déja fiancée, ou même mariée, & qu'il viola les deux autres. Ce trait justifie pleinement l'idée qu'on vient de donner de lui. * Théophane, *in chron.* Cedrene & Zonare, *in annal. Græc.*

NICEPHORE II, surnommé *Phocas*, étoit fils de *Bardas* Phocas, homme fort illustre, & qui avoit eu le commandement général des troupes en Asie. Nicephore fut d'abord gouverneur de Cappadoce, & ayant pris ensuite le commandement des armées d'Asie, il battit en plusieurs rencontres les Sarasins sous le regne de Constantin *Porphyrogenète.* L'empereur Romain lui donna la conduite de l'expédition dans l'isle de Candie. Il reprit cette isle l'an 961, environ 136 ans après que les Sarasins s'en étoient rendus les maîtres; & ayant marché aussitôt contre le sultan d'Alep, il le battit, prit Alep & quelques autres places, & revint à Constantinople pour y recevoir l'honneur du triomphe. Romain venoit de mourir, & Joseph Bringa gouvernoit l'empire sous le nom de l'impératrice douairiere Théophanie. Nicéphore averti que cet homme avoit de mauvais desseins contre lui, se retira en Cappadoce; & il n'y fut pas long-temps sans être invité à prendre la qualité d'empereur, qu'il paroissoit si bien mériter. On place le commencement de son regne au 2 juillet de l'an 963; mais il ne fut couronné que le 15 août. Théophanie, qui avoit été obligée d'y consentir, conserva le titre d'impératrice, par l'alliance qu'il prit avec elle: il combla sa famille d'honneurs, & récompensa bien ceux qui l'avoient favorisé dans son entreprise. On n'avoit point vu depuis long-temps à Constantinople un prince plus capable de réprimer les Sarasins. Toujours à la tête des armées, il leur prit Anazarbe, Rhose, Adane, Tarse, Mopsueste dans la Cilicie, Hiéraple dans la Syrie. Ses généraux soutenus par son exemple, en enleverent d'autres, & entr'autres Antioche, mais la mauvaise conduite de Manuel Phocas, fils naturel d'un de ses oncles, qu'il avoit envoyé avec des troupes en Sicile pour en chasser les Sarasins, lui fit souffrir un grand échec dans cette isle. Ç'auroit été un très-grand prince, si les temps avoient été plus heureux: il falloit de l'argent, mais les trésors étoient épuisés: pour en faire, il opprima ses sujets, leur ôta leurs biens d'une maniere tyrannique, & vint jusqu'à piller les églises. Il s'attira

par-là la haine des peuples, & l'impératrice Theophanie venant à croire qu'il n'avoit pas pour elle tous les égards qu'elle méritoit, n'eut pas de peine à former un parti contre lui. On assure que Jean Zimiscès, mécontent de ce qu'il lui avoit ôté le commandement des armées, fut le chef de ce parti; cependant il punit Théophanie & ses complices. Quoi qu'il en soit, les conjurés tuerent Nicéphore dans son palais, le 11 décembre de l'an 969. Il étoit âgé alors de cinquante-sept ans, & avoit regné 6 ans, 5 mois & 9 jours. * Cedrene & Curopalate, *in annal.*

NICEPHORE III, surnommé *Botaniates*, étoit apparemment fils de ce *Botaniates*, qui fut gouverneur de Thessalonique vers l'an 1029. Etant général des troupes de l'empire en Asie, il traita avec Cutlume, sultan Turc, avec l'aide de qui il se fit proclamer empereur en 1078, & aussitôt qu'on en eut la nouvelle à Constantinople, les seigneurs obligerent l'empereur Michel Ducas à se retirer dans un monastere. Nicéphore couronné le 3 avril, fit aussi couronner Verdene, sa femme; mais après sa mort il épousa la femme de Michel Ducas, qui vivoit encore. Le plus ferme appui de son trône, fut Alexis Comnene, qui après avoir détruit plusieurs usurpateurs, ne trouva pas en lui la reconnoissance qu'il en attendoit, & l'en punit bien. Nicéphore Brienne, qui s'étoit révolté dès le temps de Michel Ducas, fut le premier que ce grand général força de se soumettre; sa révolte lui couta la perte de la vue: & il méritoit bien cette peine, s'il est vrai qu'il eût refusé la dignité de césar qu'on lui offroit. Un autre Nicéphore surnommé *Basilace*, fut traité de même, après avoir refusé le rang de nobilissime. Enfin Constantin Ducas, frere de l'empereur Michel, ne s'étant pas contenté du gouvernement de Cappadoce, que Nicéphore lui avoit donné, avoit tout lieu de craindre un pareil traitement; mais parcequ'il paroissoit avoir eu assez de droit à l'empire pour y songer, on crut qu'il suffisoit de le contraindre d'embrasser l'état monastique, & ainsi on le mit hors d'état de faire du mal sans lui en faire à lui-même. L'ingratitude de Nicéphore envers celui qui venoit de pacifier tous les troubles fut la cause de sa perte: Alexis ne se croyant pas en sureté avec lui, prit le parti de le détrôner, & en vint si aisément à bout, qu'il lui suffit de le faire entrer dans un monastere sans employer d'autres mauvais traitemens. Ce fut l'an 1081, sur la fin de mars. Nicéphore n'avoit pas encore fini la troisiéme année de son regne. * Jean Curopalate. Anne Comnene. Zonare. Cedrene, &c.

NICEPHORE, fils d'*Artabaze*, & d'*Anne*, sœur de Constantin *Copronyme*, fut honoré du titre d'empereur l'an 741, lorsque les Catholiques s'étant soulevés contre Constantin *Copronyme*, offrirent l'empire à Artabaze; mais le bonheur de Constantin ayant rendu tous les efforts du prince catholique inutiles, Nicéphore fut pris dès l'année 743. On lui creva les yeux, & on le promena dans la place du cirque, après quoi on ne parle plus de lui.

NICEPHORE, second fils de *Constantin* Copronyme, & d'*Eudocie*, fut honoré du titre de césar par son pere le 2 avril de l'an 769. Après la mort de Constantin, Léon son frere ayant découvert qu'il formoit des desseins sur l'empire, le relégua à Chersone, d'où il ne revint que sous le regne de Constantin VI, son neveu; mais les vertus qu'il fit voir alors lui attirerent encore de plus mauvais traitemens; le sénat l'aimoit, les troupes souhaitoient l'avoir à leur tête. Pour empêcher de se rendre aux vœux publics, on lui creva les yeux l'an 792, & comme s'il étoit encore à craindre en cet état, l'impératrice Irene le fit mourir cinq ans après à Athénes, où il avoit été exilé par son neveu. * Banduri, *numism. imper. Rom.*

NICEPHORE CARTOPHYLAX, que l'on croit avoir vécu vers l'an 800, est auteur de quelques ouvrages traduits en latin, dans la bibliothéque des peres, & dans le recueil du droit Grec Romain. * Cave, *Cartophyl.*

NICEPHORE, diacre de Phrygie, auteur Grec, avoit écrit l'histoire de son temps, comme nous l'apprenons de Jean Curopalate; & de George Cedrene, *in præf. hist.*

NICEPHORE, philosophe & orateur, dans le IX siécle, prononça l'oraison funébre d'Antoine, patriarche de Constantinople, mort l'an 890. Nous avons cette piéce dans Surius, *T. I, d. 12, Febr.*

NICEPHORE, dit Βασιλάκης, professeur de rhétorique à Constantinople, vers l'an 1181, laissa quelques petits traités recueillis avec ceux d'Héraclite, de Libanius, & de quelques autres par Leo Allatius, & imprimés à Rome l'an 1641. * Nicétas, *l. 7, Manuel Comn.* & Jean Cinname, *l. 4, hist. Rom.* Vossius, *l. 4, de hist. Græc. &c.*

NICEPHORE BLEMMIDAS, prêtre & moine du mont Athos, qui refusa le patriarchat de Constantinople, fleurit dans le XIII siecle. Il fut favorable aux Latins, & plus enclin à la paix, qu'aucun des Grecs de ce siécle-là. C'est dans cet esprit qu'il composa deux traités *de la procession du Saint Esprit*, l'un adressé à Jacques, patriarche de Bulgarie, & l'autre à l'empereur Théodore *Lascaris*. Il y combat l'opinion de ceux qui soutenoient que l'on ne pouvoit pas dire que le Saint Esprit procédât du Pere par le Fils. Ces deux traités sont imprimés en grec & en latin dans la Grece Orthodoxe d'Allatius. Ce même auteur nous a donné une lettre que Blemmidas écrivit après avoir chassé de l'église de son monastere Marchesine, maîtresse de l'empereur Jean *Ducas*. Il y a plusieurs autres ouvrages de Blemmidas dans la bibliothéque du Vatican. * Gesner, *in biblioth.* Possevin, *in appar. sacr.* Sponde, & Rainaldi, *in annal.* Leo Allatius, *Græcia orthod.* idem, *de consensu ecclesiæ Orient. & Occid.* Du Pin, *bibliothéque des aut. ecclésiast. du XIII siécle.*

NICEPHORE GREGORAS, historien Grec étoit né vers la fin du XIII siécle, & florissoit dans le XIV, sous l'empire des Andronics, de Jean Paléologue, & de Cantacuzene. Il fut favori d'Andronic *le Vieil*, qui le fit bibliothécaire de l'église de Constantinople, & l'envoya en ambassade vers le prince de Servie. Il suivit cet empereur dans sa disgrace, & l'assista à la mort. Il alla ensuite à la cour du jeune Andronic, & ce fut lui qui detourna les Grecs d'entrer en conférence avec les légats de Jean XXII. Dans les differends de Barlaam & de Palamas, il prit le parti de Barlaam & d'Acyndinus, & le soutint fortement dans le concile tenu à Constantinople l'an 1351. Il fut pour cela mis en prison, jusqu'au retour de Jean Paléologue, qui le délivra. Il eut ensuite en présence de l'empereur une conférence avec Palamas. Il composa une histoire, qui contient en onze livres, ce qui s'est passé depuis l'an 1204, que Constantinople fut prise par les François, jusqu'à la mort d'Andronic Paléologue *le Jeune*, l'an 1351. Cet ouvrage, avec la traduction latine de Jerôme Wolf, fut imprimé à Basle l'an 1562, & à Genève l'an 1615. Nous en avons une nouvelle version & une édition beaucoup plus exacte que celles qui avoient paru jusqu'ici, imprimée au

Louvre en 1702, dont on est redevable à feu M. Boivin le jeune, garde de la bibliothéque du roi. Elle contient dans le premier tome, 38 livres de l'histoire de Grégoras, qui finissent l'an 1341, & le deuxiéme tome contient les treize suivans, qui comprennent une histoire de dix années. Il y en a encore quatorze à donner, avec quatorze opuscules de Grégoras. Cet historien avoit composé des scholies sur un traité de Synesius, *de insomniis*, que Turnebe publia l'an 1553, & que nous avons de la version de Jean Pichon parmi les œuvres du même Synesius. Jean Cantacuzene parle très-mal de cet auteur. * Jean Cantacuzene, *l.* 4, *hist. c.* 24, 25; *l.* 7, 8. Juste Lipse, *in not. l.* 1, *politic.* Bellarmin. Possevin. Vossius. Le Mire, &c.

NICEPHORE, dit CALLISTE, parcequ'il étoit fils de *Calliste*, autrement nommé *Xantopule*, historien Grec, vivoit dans le XIV siécle, sous l'empire d'Andronic Paléologue l'*Ancien*, fils de Michel & d'Andronic *le Jeune*. Il composa une histoire ecclésiastique en vingt-trois livres, dont il nous en reste dix-huit, qui contiennent ce qui s'est passé depuis la naissance de Jesus-Christ, jusqu'à la mort de l'empereur Phocas, l'an 610. Nous n'avons que l'argument des cinq livres suivans, depuis le commencement de l'empire d'Heraclius, jusqu'à la fin de celui de Léon *le Philosophe*, mort l'an 911. Il dédia à l'empereur Andronic Paléologue l'*Ancien*, cet ouvrage que Jean Lange a traduit en latin. On en a diverses éditions; de Basle, l'an 1553; de Paris, l'an 1562 & 1630. Cette derniere faite par les soins du pere Fronton du Duc, est la plus estimée: cependant elle n'a rien de singulier; parcequ'on n'a qu'un seul manuscrit de cette histoire, qui étoit conservé dans la bibliothéque de Matthias Corvin, roi de Hongrie, qui l'avoit trouvé dans le butin fait sur les Turcs. Nicéphore n'avoit que trente ans, lorsqu'il écrivit cette histoire, que Théodore de Beze a eu tort de mépriser. On attribue à Nicéphore d'autres traités, dont on verra le dénombrement dans les auteurs que nous citons. Le pere Labbe a donné dans son traité préliminaire de l'histoire byzantine, un catalogue des empereurs & des patriarches de Constantinople, composé par ce Nicéphore; & l'on a imprimé à Basle l'an 1536, son abrégé de l'écriture en vers iambiques. * Guillaume Eisengrein, *in catal. eccl. script.* Possevin, *in appar. sacr.* Vossius, *l.* 2 *de hist. Græc. c.* 29. Bellarmin. Sixte de *Sienne*, &c. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccl. du XIV siécle.*

NICEPHORE BRYENNE, *cherchez* BRYENNE.

NICERON (Jean-François) né à Paris l'an 1613, fit ses études avec beaucoup de succès, & entra dans l'ordre des Minimes, où il fit profession en 1632, âgé de 19 ans. Son gout pour les mathématiques se déclara lorsqu'il faisoit sa philosophie, & lorsqu'il eut fini sa théologie, il s'y livra entierement. Il se borna particuliérement à l'optique, & l'on voit dans plusieurs maisons où il a demeuré, sur-tout dans celle de Paris, des morceaux excellens qui sont des preuves de sa grande habileté en ce genre. Il fit deux fois le voyage de Rome; & de retour en sa patrie, on lui fit régenter la philosophie, & ensuite il fut choisi pour accompagner le pere François de la Noue, vicaire général de l'ordre, dans la visite des couvens dudit ordre dans toute la France. On voit dans la vie de Descartes, écrite par M. Baillet, que ce grand philosophe étoit en relation avec lui, qu'il le mettoit au nombre de ses amis, & qu'il lui fit présent en 1644, de son livre *des Principes*. Mais le Seigneur qui dispose des hommes comme il lui plait, enleva du monde le pere Niceron, lorsqu'on attendoit de lui de plus grandes merveilles. Il tomba malade à Aix en Provence, & y mourut le 22 septembre 1646, n'étant encore âgé que de trente-trois ans. Monconis dit dans ses voyages, qu'il ne put le voir que lorsqu'il étoit déja à l'extrémité. Quoique le pere Niceron soit mort dans un âge si jeune, & qu'il ait été tant de fois distrait de son étude principale pendant le court espace de sa vie, ce qu'il a donné au public a toujours été fort estimé. Ses ouvrages sont: 1. L'interprétation des chiffres, ou regle pour bien entendre & expliquer solidement toutes sortes de chiffres simples, tirée de l'italien du sieur Antoine-Maria Cospi, secrétaire du grand duc de Toscane; augmentée & accommodée particuliérement à l'usage des langues françoise & espagnole, à Paris, en 1641, *in*-8°. 2. La perspective curieuse, ou magie artificielle des effets merveilleux de l'optique par la vision directe, de la catoptrique par la réflexion des miroirs plats, cylindriques & coniques, de la dioptrique par la réfraction des crystaux, à Paris, en 1638, *in-fol.* Ce n'est qu'un essai de l'ouvrage suivant. 3. *Thaumaturgus opticus, sive admirandæ optices, catoptrices & dioptrices, pars prima, de iis quæ spectant ad visionem directam*, à Paris, en 1646, *in-fol.* Il y avoit déja six ans qu'il travailloit à cet ouvrage; mais ses autres occupations l'avoient empêché de le finir, & sa mort ne lui permit pas de faire les deux autres parties qu'il se promettoit de donner. 4. Lettre, dans le troisiéme volume de Liceti, *De quæsitis per epistolas.* Le pere Niceron a aussi dessiné & fait graver au mois d'août 1636, un monument à l'honneur de Jacques d'Auzole la Peyre, avec son portrait en figure cylindrique. Le pere NICERON, Barnabite, qui fait le sujet de l'article suivant, étoit de la même famille. * *Mémoires du temps. Vie de Descartes*, par M. Baillet. Niceron, *mémoires, &c. tom. VII, & tome X, premiere partie.* René Thuillier, *diarium Minimorum, &c.*

NICERON (Jean-Pierre) si connu par ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, naquit à Paris, l'onziéme jour du mois de mars de l'an 1685. Il étoit d'une famille honnête & ancienne, déja connue & estimée en 1540. Il fit ses études à Paris au collége Mazarin, & les fit avec succès. Il ne réussit pas moins dans sa rhétorique qu'il fit au collége du Plessis. Quelque temps après, résolu de quitter le monde, il consulta sur son dessein un de ses oncles qui étoit dans la congrégation des Clercs Réguliers de saint Paul, connus sous le nom de *Barnabites*. Cet oncle l'examina; & s'étant assuré de sa vocation, il le présenta au noviciat de la même congrégation, établi au prieuré de saint Eloi à Paris. Le jeune Niceron y fut reçu le 14 août 1702, prit l'habit le 18 janvier 1703, & prononça ses vœux le 20 janvier 1704, âgé de dixneuf ans, dix mois & un jour. Après sa profession, on l'envoya à Montargis pour y faire un cours de philosophie & de théologie; après quoi il fut envoyé à Loches en Touraine pour y professer les humanités, & ensuite la théologie. Il reçut l'ordre de prêtrise à Poitiers le 2 juin 1708. Il n'avoit pas l'âge requis; on obtint dispense; sa piété mérita cette faveur. Le collége de Montargis l'ayant redemandé, il professa deux années la rhétorique, & la philosophie pendant quatre ans. Malgré ces occupations, le pere Niceron ne se refusoit presque jamais aux œuvres de charité qui se présentoient, & sur-tout à l'instruction des fidéles; & on l'a souvent entendu avec édification dans les chaires de plusieurs villes de province, & même à Paris. Ce fut en 1716 que ses supérieurs

l'appellerent dans cette ville, afin de lui procurer la facilité de se livrer à l'étude, pour laquelle il a toujours eu la plus vive inclination. Outre les langues savantes, il entendoit presque toutes celles qui sont connues en Europe, & cette connoissance lui a été fort utile pour la composition des ouvrages qu'il a donnés au public, n'ayant cessé de travailler jusqu'à sa mort, arrivée après une courte maladie, le 8 juillet 1738, âgé seulement de cinquante-trois ans, trois mois & vingt-huit jours. Ses ouvrages sont: 1. *Le grand fébrifuge, ou discours où l'on fait voir que l'eau commune est le meilleur reméde pour les fiévres, & vraisemblablement pour la peste*, traduit de l'anglois de M. Jean Hanckock, curé ou ministre de l'église de sainte Marguerite à Londres, *in-12*. Ce petit traité parut avec quelques autres piéces relatives à cette matiere, en 1724, & a eu un succès si avantageux, qu'il a été réimprimé deux fois. La derniere édition est de 1730, en deux volumes *in-12*, sous le titre de *Traité de l'eau commune*, à Paris, chez Cavelier. 2. *Les voyages de* Jean Ouvington, *à Surate, & divers autres lieux de l'Asie & de l'Afrique, avec l'histoire de la révolution arrivée dans le royaume de Golconde, & quelques observations sur les vers à soie*, deux volumes *in-12*, à Paris, 1725. 3. *La conversion de l'Angleterre au Christianisme comparée avec sa prétendue réformation*, ouvrage traduit de l'anglois, à Paris, 1729, *in-8°*. 4. *Géographie physique, ou histoire naturelle de la terre*, traduite de l'anglois de M. Wodward, par M. Nogués, docteur en médecine, *avec la réponse aux objections de M. le docteur* Camérarius; *plusieurs lettres écrites sur la même matiere, & la distribution méthodique des fossiles*, traduit de l'anglois par le pere Niceron, à Paris, 1735, *in-4°*. 5. *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, avec un catalogue raisonné de leurs ouvrages*, à Paris, chez Briasson, *in-12*. Le premier volume de ce grand ouvrage parut en 1727; les autres ont été donnés successivement jusqu'au trente-neuviéme qui a paru en 1738. Les trois premiers ont été réimprimés en 1729, & le quatriéme en 1737. Le quarantiéme volume a paru depuis la mort de l'auteur en 1739. On a donné depuis le quarante-uniéme & le quarante-deuxiéme; mais dans ces trois derniers, il y a plusieurs articles qui ne sont point du P. Niceron. Cet ouvrage est si connu, qu'il est inutile d'en parler ici plus au long. On peut voir d'ailleurs ce qui en est dit sans partialité dans la vie du pere Niceron, imprimée dans le tome quarantiéme de ses mémoires. On y verra aussi le caractere de l'auteur, & le portrait aimable que l'on en fait, est dans le vrai.

NICET, en latin *Flavius Nicetius*, fut un des plus judicieux & des plus éloquens orateurs du V siécle dans les Gaules. Le P. Sirmond, Jésuite, croit qu'il étoit Lyonnois; & Savaron, dans ses notes sur S. Sidoine Apollinaire, prétend qu'il étoit d'Auvergne, ou au moins que sa famille étoit de ce pays, où l'on voit encore un bourg appellé Nicet. Quoi qu'il en soit, Nicet sortoit d'une famille de sénateurs, & il fut d'abord avocat, puis assesseur du préfet du prétoire. Sidoine, qui en parle avec beaucoup d'éloge, étoit encore fort jeune lorsque Nicet brilloit déja dans le public par son éloquence. Il n'étoit pas moins versé dans la jurisprudence, qu'habile dans l'art de bien parler, & il joignoit à ces talens une grande modestie & une pudeur admirable. Sidoine en fut aimé, & leur liaison fut si étroite, que jamais rien ne put l'altérer. Le premier, quoique parvenu à l'épiscopat, se faisoit honneur d'être uni avec ce grand homme, & il avoue que son exemple & ses conseils l'animoient beaucoup au travail. Nicet passoit en effet pour tenir le premier rang entre les gens de lettres de son siécle. A la cérémonie du consulat d'Astere, qui paroît s'être faite à Lyon l'an 449, tous les avocats jetterent les yeux sur lui, qui étoit présent, pour haranguer au jour marqué, & il répondit à leur attente en parlant avec son éloquence ordinaire, & en joignant la gravité à l'action, la force du raisonnement à l'élégance du discours, & à toutes ces qualités un ordre & un arrangement qui surpassoient tout le reste. En d'autres rencontres, il ne se fit pas moins admirer au sujet de la loi de la prescription de trente ans, qui apportoit de grands retardemens dans l'expédition des affaires. Avant que cette loi fût connue dans les Gaules, Nicet en avoit dévelopé tous les principes & toutes les conséquences, ce qui lui attira de grands éloges. Son éloquence & son savoir l'avoient fait regarder comme un des premiers magistrats de son temps, & un préfet des Gaules, qui fut ensuite consul, ne faisoit rien que par son conseil. Saint Sidoine, déja cité, assure en effet qu'il ne reconnoissoit rien dans Flavius Nicetius, qui ne fût digne de son admiration, & qu'il n'eût souhaité de posséder lui-même. C'étoit en l'an 477, que Sidoine louoit ainsi Nicet, & il en parle comme d'un homme qui vivoit encore. * Sidonii Apollinaris *epistolæ, lib.* 8, &c. Savaron & Sirmond, notes sur les lettres de saint Sidoine Apollinaire. Tillemont, *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, tom. IV.* D. Rivet, *histoire littér. de la France, tom. II, pag.* 500 *& suiv.*

NICET (Saint) évêque de Trèves, vivoit dans le VI siécle de l'église, & fut l'un des plus grands évêques de son temps. Après qu'il eut été instruit dans les lettres, ses parens le mirent sous la conduite d'un abbé d'un monastere inconnu jusqu'ici. On croit qu'il étoit situé dans les états du roi Thierri, sur les frontieres de France & d'Italie; mais non dans le diocèse ou dans la ville de Limoges, comme le dit l'auteur de l'*histoire de Trèves*, publiée par dom Luc d'Acheri, dans son spicilége, tome XII de l'édition *in-4°*. Nicet fit à cette école de si grands progrès dans la vertu, qu'après la mort de l'abbé il fut élu pour remplir sa place. Le roi Thierri, plein de vénération pour lui, écoutoit volontiers les avis qu'il lui donnoit, & il le fit élire évêque de Trèves, du consentement du peuple, l'an 527. Théodebert, fils & successeur de Thierri, & Clotaire I ressentirent plus d'une fois les effets de son zèle. Nicet leur parloit avec cette liberté apostolique si desirable dans un évêque. Le dernier s'en offensa cependant & l'exila: mais Nicet fut rappellé peu après par Sigebert, successeur & fils de Clotaire. Le saint prélat rendu à son église, continua de la gouverner avec un zèle qu'il étendit même sur tous les besoins de l'église des Gaules. En 535, il assista au premier concile de Clermont, & au deuxiéme en 549. Il se trouva la même année au cinquiéme concile d'Orléans, & en 551 au deuxiéme concile de Paris, dans l'affaire de Saffarac, évêque de cette ville. Vers le même temps, & avant l'an 555, il en assembla un à Toul, au sujet des mauvais traitemens qu'il avoit reçus de quelques François incestueux qu'il avoit été obligé d'excommunier. Les actes de ce concile ne sont pas venus jusqu'à nous. Touché des ravages que faisoit l'Arianisme parmi les Lombards, il écrivit à Clodosinde, princesse catholique, femme d'Alboin, roi de la nation, pour l'engager à retirer de l'hérésie le prince son mari; & ayant appris que l'empereur Justinien s'étoit laissé séduire par les sectateurs de l'Eutychianisme, il écrivit aussi à ce prince pour tâcher de le détromper de son erreur. Ces deux lettres se trou-

vent dans le recueil des conciles, & dans les collections de Freher & de du Chesne sur l'histoire de France. Le pere Sirmond met vers l'an 563, celle qui est adressée à l'empereur Justinien, & vers 565, celle à Clodosinde. Mais il y a apparence que celle-ci a précédé l'autre, & qu'il faut mettre en 561 ou 562 celle à Clodosinde, & vers 565 celle à Justinien, qui fut envoyée par le prêtre Lactance, qui étoit venu d'Orient dans les Gaules visiter les lieux de dévotion. Outre ces deux lettres, dont celle à Clodosinde se trouve encore dans l'appendice des œuvres de saint Grégoire de Tours, on a encore deux petits traités ascétiques de saint Nicet, que dom Luc d'Acheri a publiés dans le tome troisiéme de son Spicilége en 1659. Ils sont écrits en latin; l'un est intitulé, *Des veilles des serviteurs de Dieu :* l'autre, *Des avantages de la psalmodie.* Ils se trouvent dans quelques manuscrits sous le nom de Nicetas, évêque des Daces; mais celui de l'abbaye de saint Germain des Prés, d'où le pere d'Acheri les a tirés, les attribue à l'évêque Nicet, & l'éditeur prouve que c'est l'évêque de Trèves. Il paroît que l'auteur les composa lorsqu'il n'étoit encore qu'abbé : presque tout ce qu'il y dit ne convient guere qu'à des moines. Le style en est fort simple, mais clair, net, uniforme; la diction en est assez pure pour le temps où écrivoit l'auteur, & l'on trouve beaucoup de justesse dans les pensées. Il seroit à souhaiter que ces deux traités fussent plus profonds. Saint Nicet mourut vers l'an 566, & fut inhumé dans l'église de saint Maximin, un de ses prédécesseurs, où son tombeau devint célébre par les miracles que Dieu y opéra. Florien, abbé de Roman-Moutier, en fait de grands éloges dans deux lettres qu'il lui adressa. Saint Nicet eut pour successeur dans le siége de Trèves saint Magneric, qui avoit été son disciple. Fortunat de Poitiers donne à saint Nicet une place honorable entre les grands évêques de son temps, qu'il célébre dans ses poésies. Un martyrologe manuscrit, ancien de plus de 600 ans, attribue aussi à saint Nicet le célébre cantique *Te Deum laudamus.* Mais il est plus ancien que ce prélat, puisqu'il se chantoit dans l'église avant que saint Benoît écrivît sa regle. * Gregor. Turon. *in vitis patrum*, *capit.* 17. *Spicileg. tom. III & XII.* Mabillon, *actes des saints de l'ordre de saint Benoît*, *tom. I.* Bulteau, *histoire monastique d'Occident*, &c. D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, *tom. III*, *&c.*

NICETAS (Saint) martyr dans la persécution excitée contre les Chrétiens dans le pays des Goths au IV siécle, étoit de race Gothique, né vers les rives du Danube : il fut un des Chrétiens qui furent immolés à la fureur d'Athanaric, roi des Goths, ennemi de son frere Fritigerne, qui s'étoit fait Chrétien. Les Grecs disent qu'il fut brulé pour la foi catholique, & font mémoire de lui au 15 septembre. Il y a lieu de croire que c'est le saint évêque des Daces dont il est parlé ci-dessus à l'article NICEAS; car les Daces d'alors que saint Nicétas prêcha, & qui demeuroient au-delà du Danube, étoient les Goths. * Baillet, *vies des Saints.*

NICETAS (Saint) abbé en Bithynie, dans les VIII & IX siécles, étoit de la ville de Césarée en Bithynie. Il se consacra dans sa jeunesse au service de l'église, & fut sacristain de l'église de Bithynie. Il fit profession de la regle des Acémetes, dans le monastere de Médice, fondé sur le mont Olympe par saint Nicéphore, qui se déchargea bientôt du gouvernement de cette communauté sur Nicétas : celui-ci ne prit néanmoins la qualité d'abbé qu'après la mort de Nicéphore, l'an 806. Nicétas eut pour coadjuteur un ancien religieux nommé *Athanase*, & se gouverna par ses conseils, & par ceux de Nicéphore, tant que l'un & l'autre vécurent. Après leur mort, ayant été bénit abbé l'an 806, il soutint seul le poids du gouvernement, qu'il joignit à une vie très-austere. Sous l'empire de Léon l'*Arménien*, il fut mis en prison pour la cause des images, puis relégué dans un château. On le fit revenir à Constantinople, & on le jetta encore en prison, pour l'obliger à communiquer avec Théodose, intrus sur le siége de Constantinople, en la place de Nicéphore. Il y consentit enfin, à la sollicitation des autres abbés qui étoient dans la même cause, après que Théodose eut dit anathême à quiconque ne rendroit pas le culte dû à l'image de Jesus-Christ : il fut en conséquence mis en liberté avec les autres abbés. Il s'embarqua dans un vaisseau qui le conduisit dans l'isle de Proconèse, vers les côtes de l'Hellespont. Lorsqu'il y fut arrivé, il crut devoir revenir à Constantinople, pour désavouer publiquement ce qu'il avoit fait. L'empereur voulut le renvoyer dans son monastere; mais Nicétas protestant toujours contre, fut arrêté, & relégué dans l'isle de Glyceres, aux extrémités de la Propontide, où il fut resserré dans une étroite prison : il y demeura jusqu'à la mort de Léon l'*Arménien*, qui arriva l'an 820, & procura à Nicétas la liberté. La même année il se retira dans une des isles proche de Constantinople, où il mourut l'an 824. Les Grecs font mention de lui au 3 avril. * Theosterites, *apud* Bolland. Baillet, *vies des Saints.*

NICETAS, I du nom, patriarche de Constantinople, étoit Esclavon de nation, eunuque & hérétique Iconomaque. L'aversion qu'il avoit pour les saintes images, le rendit cher à l'empereur Constantin *Copronyme*, qui ayant chassé un de ses partisans du siége de Constantinople, y mit celui-ci l'an 766. Il se maintint par ses lâchetés dans cette dignité, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée l'an 780. * Curopolate & Cédrene, *in compend.* Baronius, *in annal.*

NICETAS II, dit *Muntanes*, succéda l'an 1186, à Basile *Camatere*, que l'empereur Isaac l'Ange avoit déposé. Il gouverna cette église 6 ans & 6 mois : ensuite de quoi son grand âge fut cause qu'on lui donna l'an 1190, Léonce pour successeur. * Nicétas Choniates, *l.* 2, *in Isaac Angel.* Baronius, *in annalibus.*

NICETAS DAVID, historien Grec, que quelques-uns font natif de Paphlagonie, vivoit sur la fin du IX siécle. Il a écrit la vie de saint Ignace, patriarche de Constantinople, que Frédéric Mutius, évêque de Termuli, a traduite. Le cardinal Baronius s'étoit servi de cette version; mais nous en avons une autre du pere Matthieu Radere, imprimée à Ingolstad l'an 1604. Ce Nicétas a aussi composé plusieurs panégyriques en l'honneur des apôtres & d'autres saints, donnés par le pere Combefis, dans la derniere continuation de la bibliothéque des peres. * *Consultez* Nicéphore Calliste, *au liv.* 14, *chap.* 28 *de son hist.* Jean Curopalate; Cédrene, &c. Baronius; Bellarmin; Possevin; Vossius; Le Mire; Leo Allatius, &c. Il y a eu quelques auteurs de ce nom, dont Gesner, & le même Leo Allatius font mention. * Du Pin, *bib. des auteurs ecclés. du IX siécle.*

NICETAS, surnommé *Seidus*, que l'on croit avoir vécu au commencement du XI siécle, a écrit un traité contre les Latins, dont la fin étoit de prouver que l'ancienne Rome ne mérite pas, à cause de son antiquité, plus d'honneur que la nouvelle. Leo Allatius rapporte plusieurs fragmens tirés de ce traité. * *Consultez* Allatius, *de Occid. &*

Orient. eccles. consens. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XII siécle.*

NICETAS, surnommé *Serron*, diacre de l'église de Constantinople, contemporain de Théophylacte, dans le XI siécle, puis évêque d'Héraclée, a fait un commentaire sur les oraisons funébres de S. Grégoire de *Nazianze*, qui se trouve en latin entre les ouvrages de ce pere. On lui attribue une chaîne sur le livre de Job, composée de passages tirés de plusieurs peres, d'Apollinaire, de saint Athanase, de saint Basile, de saint Chrysostome, de saint Cyrille d'*Alexandrie*, de Didyme d'*Alexandrie*, de Denys d'*Alexandrie*, de saint Ephrem *Syrien*, d'Eusebe, de saint Grégoire de *Nazianze*, de S. Grégoire de *Nysse*, de saint Isidore, de Julius d'*Halicarnasse*, de Methodius, de Nilus, d'Olympiodore, d'Origène, de Polychronius, de Sévere, & de Théophile d'*Alexandrie*. Cet ouvrage a été imprimé en grec & en latin *in-fol.* à Londres, l'an 1637. On a du même auteur de semblables chaînes sur les pseaumes, & sur le cantique des cantiques, imprimées à Basle l'an 1552. Il y a un commentaire sur les poésies de saint Grégoire de *Nazianze*, imprimé à Venise, sous le nom de Nicétas de Paphlagonie, qui est apparemment du même auteur. * Guillaume Crowée, *Elench. script. in scripturam.* Jean-Jacques Hofman, *lexic. univers.* Du Pin, *bibl. des auteurs ecclés. du XI siécle.*

NICETAS, moine de Constantinople, vers l'an 1120, a écrit pour le concile de Chalcédoine, contre un prince d'Arménie. * Leo Allatius, *de eccles. Occid. & Orient. consens.*

NICETAS, surnommé *Pectoratus*, moine du monastere de Stude, vivoit dans le XI siécle. Il soutint le parti de Michel Cerularius contre les Latins, & fit un écrit, qui fut réfuté par le cardinal Humbert, légat du saint siége en Grece. Il fut obligé de rétracter son écrit, & fut ensuite admis à la communion de l'église romaine. Nicetas avoit encore composé d'autres ouvrages; entr'autres, un traité de l'ame, dont Allatius a rapporté un fragment: une hymne en l'honneur de S. Nicolas, & une autre à la louange de Métaphraste, rapportée par Allatius. * Allatius. Cave, *Cartophyl.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du XI siécle.*

NICETAS, bibliothécaire de l'église de Constantinople, fut fait archevêque de Thessalonique. Il a vécu vers l'an 1200. Il a été assez favorable aux Latins. L'on peut voir la liste de ses écrits dans Leo Allatius, *de eccles. Occid. & Orient. consensu.* Il avoit composé un traité de la procession du saint Esprit, contre celui d'Hugues Etheriamus, partagé en six dialogues, dont Allatius a rapporté quelques fragmens; & nous avons dans le droit grec-romain, une réponse de cet auteur aux demandes du moine Basile. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques du XIII siécle.*

NICETAS ACHOMINATE, historien Grec, dit *Choniate*, parcequ'il étoit de Chone ou Colosse, ville de Phrygie, vivoit dans le XIII siécle, & avoit exercé des emplois considérables à la cour des empereurs de Constantinople. Lorsque cette ville fut prise par les François l'an 1204, il se retira avec une fille qu'il avoit enlevée aux ennemis, & qu'il épousa à Nicée en Bithynie, où il mourut l'an 1206. Il composa une histoire, ou des annales, depuis la mort d'Alexis Comnene, l'an 1118, jusqu'à celle de Baudouin, l'an 1205. Cet ouvrage, que nous avons de la traduction de Jérôme Wolf, a été imprimé à Basle l'an 1557, puis à Genève l'an 1593, & dès l'an 1647, fut mis dans le corps de l'histoire Byzantine, de l'impression du Louvre. Il est fort bon, mais le style en est insupportable, quoiqu'il s'en faille beaucoup que l'auteur n'y ait déployé toute sa fausse éloquence, content d'en avoir donné un essai dans sa préface. Le pere Banduri a fait imprimer dans la troisiéme partie de son empire d'Orient, une petite piéce de Nicetas sur les statues que les Latins firent fondre lorsqu'ils prirent Constantinople. L'auteur de ce petit écrit ne les ménage pas, & montre qu'il savoit parfaitement dire des injures. Pierre Morel de *Tours* traduisit dans le XVI siécle, les cinq premiers livres du *Trésor de la foi orthodoxe*, attribués à Nicétas. Ils furent imprimés *in-8°*, l'an 1580, & ont été mis dans le douziéme volume de la bibliothéque des peres de Cologne. Nous avons encore un fragment du vingtiéme livre sur ce qu'on doit observer, quand un Mahométan se fait Chrétien. Michel Choniate, frere de Nicétas, composa à sa mort un de ces chants lugubres, dits *Monodia*, que le même Morel a aussi traduit, & il avoit composé quelques discours, entr'autres, un sur la croix, qui est manuscrit dans la bibliothéque du roi. *Voyez* MICHEL ACHOMINATE CHONIATE. * Jérôme Wolf, *in præfat.* Possevin, *in appar. sacr.* Bellarmin, *de script. eccles.* Vossius, *de hist. Græc. l. 2, c. 28.* Leo Allatius, *de Nicetis, &c.*

NICETES, sophiste de Smyrne, fut fort estimé de l'empereur Adrien. Il plaida quelque temps des causes au barreau, & y réussit assez bien, en mêlant dans ses causes quelque chose de l'art des sophistes. Il égaya en quelque façon le barreau, & il donna une nouvelle pointe & plus de force à l'éloquence sophistique. * Philostrate.

NICETIUS, évêque de Trèves, *cherchez* NICET (Saint)

NICHISOLA (Jérôme-Michel) de Vérone, entra dans l'ordre de saint Dominique, où il étoit quand le pape Paul IV le nomma le 11 janvier 1557, à l'évêché de Théano. Il assista aux sessions du concile de Trente, qui se tinrent sous le pontificat de Pie IV, & se retira ensuite dans une maison de son ordre, où il mourut au mois d'août de l'an 1566, n'étant âgé que de quarante-neuf ans. Il a laissé un petit ouvrage, *De laudibus B. Virginis*, & un autre intitulé: *Directorium synodi in sua ecclesia habendæ.* * Echard, *scriptores ordinis FF. Prædicatorum, tom. II.*

NICIAS, capitaine Athénien, & fils de *Nicrate*, s'éleva par son mérite aux premiers emplois de la guerre, & remporta des avantages très-glorieux à sa patrie. Il persuada aux Athéniens de consentir à une trève de cinquante ans avec ceux de Sparte. Depuis, lorsque la guerre de Sicile fut résolue, il fut nommé général avec Démosthène & Alcibiade, qui fut bientôt rappellé. La flotte athénienne aborda à Catane en Sicile, & forma ensuite le siége de Syracuse, qui fut défendue par Gylippe, chef des Lacédémoniens, lequel réduisit les assiégeans à de grandes extrémités. Enfin Nicias, après s'être opiniâtré à ce siége pendant deux ans & plus, fut défait & pris par les Syracusains, qui le firent mourir avec Démosthène, la quatriéme année de la XCI olympiade, & la 413 avant J. C. * Thucydides, *l. 4, 5, 6 & 7 hist.* Diodore de *Sicile*, *l. 12.* Plutarque, *en sa vie.*

NICIAS, médecin de Pyrrhus, s'étant un jour rendu auprès de Fabricius, général des Romains, lui promit d'empoisoner Pyrrhus; mais Fabricius ayant horreur d'une telle trahison, envoya avertir le prince de se donner de garde de son médecin. * Plutarch. Il est fait mention de ce même Nicias dans les vers de Théocrite. Stobée cite un livre de lui, sur les pierres précieuses. Il a vécu dans l'olympiade CXXV, vers l'an 280 avant J. C. * Nicol. Loyd. Hofman, *lexic. univers.*

NICIAS de Nicée, auteur Grec; écrivit une histoire des successions des philosophes, qu'Athénée cite en plusieurs endroits de ses dipnosophistes. Ce pouroit bien être le même qui avoit composé un traité des pierres, employé par Plutarque, *lib. de flum.* & par Stobée au discours des maladies. Mais je crois que l'auteur des arcadiques, qu'Athénée a cité, *lib.* 14, est un autre NICIAS, sçavoir, celui de Malée, dont Plutarque fait mention dans ses petits paralleles, *c.* 13, d'une maniere à montrer, que ce qu'il en cite étoit pris d'un ouvrage historique.

NICIAS (Curtius) grammairien, qui vivoit vers l'an 705 de Rome, & 49 avant J. C. étoit grand ami de Pompée & de Memmius. Ciceron écrivant à Dolabella, lui dit qu'ayant été établi pour juge entre Nicias & Vidius, sur une affaire pécuniaire, il traiteroit favorablement le premier, qu'il nomme *Jucundissimus.* * Suétone, *de illustrib. grammat. c.* 14.

NICIAS, excellent peintre Athénien, peignoit les femmes en perfection, & il fit un tableau où il avoit représenté l'enfer de la même maniere qu'Homere le décrit. Il en refusa soixante talens, & aima mieux le donner à sa patrie que de le vendre. On rapporte de lui qu'il avoit coutume d'être quelquefois si appliqué à son travail, qu'il en oublioit le boire & le manger. * Pline, *l.* 35, *c.* 11. Ælien, *l.* 3, *c.* 31. *Voyez* Pausan. *in Attic.* & Stobée, *serm.* 27. Plutarch. *l. An seni sit gerenda respublica.* Félibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

NICIAS, moine, auteur du VI siécle, avoit composé un ouvrage contre sept articles, que le philosophe Philoponus avoit avancés dans son traité intitulé l'*Arbitre.* Son style étoit simple & concis; il satisfaisoit par ses réponses, & ne disoit rien d'inutile. Il avoit aussi fait un traité contre Sévere, & deux livres contre les Paiens. * Photius, *cod.* 50. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. des VII & VIII siécles, deuxiéme édit. de Paris*, 1708.

☞ NICKLSPURG, ou NICKLAUSPURG, ville d'Allemagne dans la Moravie, sur les frontieres de l'Autriche. Ce fut en cette ville que la paix fut conclue en 1621, entre l'empereur & Bethlem Gabor, prince de Transylvanie. * La Martiniere, *diction. géogr.*

NICLOTE, duc des Sclavons, incommodoit fort les Danois par ses pirateries, l'an 1161; mais à la fin il fut réduit par leur roi Valdemar, & fut contraint d'embrasser le christianisme. * Holuic, *l.* 1, *c.* 86 & 88.

NICO, un des treize principaux Tarentins qui conspirerent contre Annibal; ayant été pris avec Philémon, il fut mis entre les mains de ce général. * Tite-Live, *decad. III*, *l.* 29, *c.* 39.

NICOCHARE, poëte comique d'Athènes, fils du poëte Philonide, vivoit du temps d'Aristophane, vers la XCVII olympiade, & l'an 392 avant J. C. Il laissa diverses pieces, citées par Athénée, Suidas, &c.

NICOCLES, *Nicocles*, eunuque, tua Evagoras, roi de Chypre, & s'empara de cette isle, selon Diodore; mais c'est une faute de cet historien. L'eunuque qui le tua s'appelloit *Thrasidée*, comme le remarque positivement Théopompe, dans la bibliothéque de Photius. * *Voyez* l'article suivant.

NICOCLES, fils d'Evagoras, roi de Chypre & de Salamine, succéda à son pere, qui fut assassiné par l'eunuque Thrasidée, la troisiéme année de la CI olympiade, & l'an 374 avant J. C. C'étoit un homme extrêmement voluptueux. Il fit de magnifiques funérailles à son pere, pour lequel Isocrate fit une oraison funébre. Deux harangues de cet orateur sont intitulées, *Nicocles*, & furent composées en faveur de ce prince, qui récompensa largement leur auteur. Nicoclès ne regna que dans la ville de Salamine. Cependant quelques auteurs semblent l'avoir confondu avec Nicocréon, *dont nous parlerons plus bas.* * Diodor. *Sicul.* Aristot. *polit. lib.* 5, *cap.* 10. Théopomp. *apud Photium*, *n.* 176. Isocrate, *in Evagora.*

NICOCLES, roi de Paphos, regnoit sous la protection de Ptolémée, fils de Lagus; mais ayant quitté le parti de son bienfaiteur pour prendre celui d'Antigone, il fut puni de sa perfidie; & son palais étant environé de soldats, par ordre de Ptolémée, qui l'avoit condamné à la mort, il se tua lui-même. Sa femme Axiothée, voyant ce triste spectacle, tua ses filles, & se donna ensuite un coup de poignard dans le sein. Elle exhorta ses belles sœurs à suivre cet exemple; & le dernier acte de cette tragédie fut fermé par leurs époux, freres de Nicoclès, lesquels mirent le feu dans leurs maisons, & se tuerent; sous la CXVII olympiade, & l'an 310 avant J. C. * Diodor. *l.* 10.

NICOCLES, poëte comique Grec, vivoit du temps d'Aristophane, sous la XCVI olympiade, vers l'an 396 avant J. C. * Casaubon, *animad. in Athen. lib.* 8, *c.* 5.

NICOCRATES, *Nicocrates*, tyran de Cyrène, dans la Libye, étoit un prince extrêmement cruel. Il tua Phœdime, pour épouser sa femme, nommée *Arétaphile*, dont la beauté l'avoit charmé. Il assassina Ménalippe, grand-prêtre du temple d'Apollon, & s'attribua le sacerdoce. De peur que quelqu'un ne se sauvât malgré lui de Cyrène, en se faisant porter dans un cercueil, comme mort, il faisoit donner des coups d'épée à tous les cadavres, & les bruloit en divers endroits. Ces cruautés inouïes obligerent sa femme de lui préparer un poison; mais ce dessein n'ayant pas réussi, elle le fit tuer par Léandre. *Voyez* ARETAPHILE. * Plutarque, *des vertus des femmes.*

NICOCREON, natif de l'isle de Chypre, s'empara de la souveraineté de cette isle, où il regna en tyran pendant un long espace de temps, depuis la CII olympiade, & l'an 372 avant J. C. Ce fut lui qui fit tourmenter si cruellement le philosophe Anaxarque. Un autre NICOCREON, établi dans le royaume de Chypre, par Ptolémée, fils de Lagus, vers l'an 312 avant J. C. Il n'y a pas d'apparence que ce soit le même.

NICODEME, Athénien, fut fait, avec Jérôme, chef de la flotte qui fut envoyée par Conon, pour chasser Artaxerxès, qui entroit dans la Gréce. * Diod. de *Sicile*, *l.* 14.

NICODEME, tyran des Centuripins en Italie, fut chassé par Timoléon, la seconde année de l'olympiade CX, 339 ans avant l'ére chrétienne. * Diodore de *Sicile*, *liv.* 16.

NICODEME, Pharisien, étoit sénateur du grand Sanhedrin. Il alla voir de nuit Jesus-Christ, & eut avec lui la conversation qui est rapportée dans le *chap.* 3 de saint Jean. Il eut aussi soin de la sépulture du Sauveur, comme on le voit dans le *chap.* 19 du même évangile. On attribue à Nicodème un évangile, que nous avons en latin, qui a été aussi traduit en anglois, & dont un prêtre, nommé Jean Warrin a donné depuis une édition plus correcte en cette même langue. Cet évangile est une piéce supposée: & le pape Gélase l'a mis au rang des ouvrages apocryphes. * Du Pin, *dissert. prélim. sur la Bible*, édition de Paris, *in*-8°.

NICODORE, athléte de Mantinée, après s'être adonné depuis sa jeunesse à l'exercice de la lute, commença dans sa vieillesse à étudier la philosophie; mais il s'appliqua particulierement aux

loix & au droit. * Elien, *variar. histor. lib. II, cap.* 13.

NICOLAÏ, famille illustre & ancienne dans la robe, y occupe depuis long-temps une des plus importantes dignités.

Noble JEAN Nicolaï, I du nom dans sa branche, demeurant au bourg de Saint-Andéol, diocèse de Viviers, second fils de JEAN-NICOLAS, seigneur de Méas, fut présent au contrat de mariage de *Louis* Nicolaï, son neveu, accordé en l'an 1479, avec *Catherine* de Banne, & fit son testament le 24 novembre 1492. Par ce testament, il veut être enterré au tombeau de ses prédécesseurs, devant la chapelle de saint Sébastien en l'église de saint Andéol, & fait différens legs à ses enfans ci-après nommés, ainsi qu'à *Bédocie* Audigier, sœur de sa femme. Au défaut de postérité, il substitue ses biens à *Raimond* Nicolaï, son frere, demeurant à Villeneuve-de-Berre, qui a continué la branche aînée. Les enfans rappellés dans ce testament, sont, 1. JEAN Nicolaï, qui suit; 2. *Raimond* Nicolaï, qui paroît avoir été marié, mais on ignore le nom de sa femme; 3. *Jacques*, prieur de saint Ferréol, 4. *Antoine*, religieux Bénédictin, & prieur de saint Circ; 5. *Jeanne*, femme de noble *Romanet* Audigier.

JEAN Nicolaï, II du nom, seigneur de Saint-Victor, fut conseiller au parlement de Toulouse, & accompagna Charles VIII, au voyage du royaume de Naples. Il fut employé par ce roi en diverses négociations importantes, chez les princes d'Italie; & après la conquête du royaume de Naples, il y fut laissé en qualité de chancelier. Lorsque cet état eut changé de maître, il continua en France ses services sous le roi Louis XII, qui lui donna une charge de maître des requêtes, le 3 juin 1504. Deux ans après il fut revêtu de celle de premier président de la chambre des comptes, dont il fit les fonctions jusqu'en 1518, qu'il la résigna à son fils.

AIMAR Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, qui épousa *Anne* Baillet, dame de Goussainville, fille de *Thibaud*, seigneur de Sceaux, président du parlement de Paris, & de *Jeanne* d'Aunoi, dame de Goussainville, dont il eut ANTOINE, qui suit; *Thibaud*, conseiller au parlement, qui de *Catherine* Luillier, fille de *Jean*, seigneur de Boulancourt, président des comptes, & d'*Anne* Hennequin, eut pour fille unique *Anne* Nicolaï, mariée à *Louis* Vaudetart, baron de Persan; *Renée*, mariée 1°. à *Dreux* Hennequin, seigneur d'Assi, président de la chambre des comptes de Paris: 2°. à *Jean* Luillier, seigneur de Boulancourt, aussi président en la même chambre; & *Jeanne*, épouse de *Jean* du Tillet, seigneur de la Bussiere, greffier civil de la cour de parlement de Paris.

ANTOINE Nicolaï, seigneur de Goussainville, premier président de la chambre des comptes, succéda à son pere l'an 1555, épousa *Jeanne* Luillier, fille de *Jean*, seigneur de Boulancourt, président de la chambre des comptes, & d'*Anne* Hennequin, sa premiere femme, dont il eut JEAN, qui suit.

JEAN Nicolaï, III du nom, seigneur de Goussainville & de Presle, fut premier président de la chambre des comptes, après avoir été conseiller au parlement & maître des requêtes. Il avoit épousé *Marie* de Billi, fille de *Louis*, baron de Courville, dont il eut ANTOINE, qui suit; *Louis*, seigneur de Presle, guidon des gendarmes du roi, mort l'an 1665; *Marie*, alliée à *Pierre* de Roncherolles, baron du Pont-Saint-Pierre; *Renée*, alliée à *Matthieu* Molé, premier président du parlement, & garde des sceaux de France; & *Aimar* Nicolaï, seigneur de Bernai, lieutenant d'artillerie, qui épousa le 12 janvier 1627, *Diane* de Maillé, dite *de la Tour Landri*, fille de *Jean*, comte de Chasteauroux, & de *Louise* de Chasteaubriant, dont il eut *Louise*, mariée à *Roger* de Breçai, marquis d'Isigni; & *Renée* Nicolaï, dame de Saint-Chartier, mariée le 11 novembre 1655, à *Gilles* Lucas, marquis de Saint-Marc, capitaine-lieutenant au régiment des gardes, morte l'an 1676.

ANTOINE Nicolaï, II du nom, seigneur de Goussainville & d'Ivor, premier président de la chambre des comptes, avoit épousé *Marie* Amelot, morte l'an 1683, fille de *Jacques*, seigneur de Gournai, président ès requêtes du Palais, & de *Marie* de Creil, de laquelle sortirent NICOLAS, qui suit; & *Catherine*, épouse de *François-René* du Bec, marquis de Vardes, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Aiguemortes, morte l'an 1661.

NICOLAS Nicolaï, premier président de la chambre des comptes l'an 1656, après avoir été conseiller au grand conseil, s'allia avec *Elizabeth* de Fieubet, morte l'an 1659, fille de *Gaspard*, baron de Launac, trésorier de l'épargne, & d'*Anne* Ardier, & mourut l'an 1686, laissant JEAN-AIMAR, qui suit; *Marie-Elizabeth*, morte sans alliance en février 1708, âgée de 53 ans; & *Nicolas*, marquis de Presle & d'Ivor, colonel du régiment d'Auvergne, brigadier des armées du roi, mort le 25 juin 1718, laissant de *Marie* de Brion, pour fille unique, *Marie-Charlotte-Elizabeth* Nicolaï, mariée le 29 octobre 1711, avec *Jules-Malo* de Coëtquen, comte de Combourg, dont elle resta veuve le 13 janvier 1727. Elle se remaria le 3 mars 1732, avec *Louis* de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, & ci-devant gentilhomme de sa chambre, veuf de *Marie-Henriette* de Beauvillier; *Augustine* de Coëtquen de Combourg, sa fille unique, a été mariée 1°. à l'âge de douze ans le premier mars 1735, avec le duc de Rochechouart, son beau-fils, & en secondes noces le 29 décembre 1744, avec *Louis-Charles* de Lorraine, comte de Brionne, grand écuyer de France.

JEAN-AIMAR Nicolaï, marquis de Goussainville, seigneur d'Ivor, fut reçu premier président en la chambre des comptes le 5 mars 1686, & mourut le 6 octobre 1737. Il avoit épousé 1°. par contrat des 21 & 25 juin 1690, *Marie-Catherine* le Camus, niéce du cardinal le Camus, évêque & prince de Grenoble, & fille de *Jean* le Camus, seigneur de Beaumais & de Lépot, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, lieutenant civil des prevôté & vicomté de Paris, & de *Marie-Catherine* du Jardin. Marie-Catherine le Camus étant morte le 11 mai 1696, par un autre contrat du 25 novembre 1705, il épousa *Françoise-Elizabeth* de Lamoignon, sœur du marquis de Basville, président au parlement, commandeur des ordres du roi, & de *Guillaume* de Lamoignon, seigneur de Blancmenil, & de Malesherbes, actuellement chancelier de France, morte le 27 avril 1733; Jean-Aimard-Nicolaï eut de son premier mariage 1. *Jean-Aimar* Nicolaï, né le 14 octobre 1691, & mort le 4 septembre 1694: 2. *Antoine-Nicolas* Nicolaï de Goussainville, seigneur d'Osny, &c. né le 10 octobre 1692, fut pourvu d'un office de conseiller au parlement de Paris le 30 janvier 1712, puis le 4 mai 1717, de celui de premier président de la chambre des comptes, sur la démission de son pere, à titre de survivance. Il n'exerça point cette charge, étant mort sans alliance le 15 juin 1731, au village

village d'Auteuil, où il fut enterré ; 3. *Marie-Catherine-Elizabeth* Nicolaï, née le 27 juin 1694, morte fille le 12 octobre 1717. Les enfans du second lit sont, 1. AIMAR-JEAN Nicolaï, qui suit ; 2. *Antoine-Chrétien* Nicolaï, né le 12 novembre 1712, fut reçu chevalier de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, au grand prieuré de France, sur les preuves de sa noblesse, qui y furent admises le 30 août 1715. Il obtint un brevet de mestre de camp d'un régiment de dragons le 2 juillet 1731, sur la démission d'*Aimar-Jean* Nicolaï, son frere aîné, & fut nommé successivement brigadier des armées du roi le 15 mars 1740 ; maréchal de camp le 2 mai 1744 ; lieutenant général des armées de sa majesté le 10 mai 1748 ; & gouverneur des citadelles de Marseille en 1756 ; 3. *Aimar-Chrétien-François-Michel* Nicolaï, né le 23 janvier 1721, & nommé successivement Prieur de sainte Catherine de la Couture, chanoine de l'église de Paris, agent général du clergé, aumônier de madame la Dauphine, puis évêque & comte de Verdun, sacré le 16 juin 1754 ; 4. *Marie-Elizabeth* Nicolaï, née le 28 janvier 1707, fut mariée le 23 février 1723, à *Louis-Charles* de la Chastre, comte de Nançay, baron de Varennes-l'Enfant, de Bonne-Fontaine, de la Roche-Simon, seigneur de Malicorne, du Plessis, de Champfreau, de Varennes en Anjou, & autres lieux, brigadier des armées du roi, chevalier de l'ordre royal & militaire de saint Louis, gouverneur des ville & citadelle de Pecquay, colonel du régiment de Béarn infanterie, tué à la bataille de Parme, le 29 juin 1734, fils de *Louis-Charles-Edme* de la Chastre, comte de Nançay, aussi gouverneur de Pecquay, lieutenant général des armées de sa majesté, & au gouvernement de l'Orléanois, & de *Marie-Charlotte* de Beaumanoir ; 5. *Françoise-Christine* Nicolaï, née le 15 février 1708, épousa le 9 juillet 1725, *Michel* de Forbin, marquis de Janson, baron de Villelaure, seigneur de Manez, chevalier de l'ordre royal & militaire de saint Louis, mestre de camp du régiment de Bretagne, cavalerie, brigadier, puis maréchal des camps & armées du roi, gouverneur des ville & citadelle d'Antibes & de Grasse, fils de *Joseph* de Forbin, marquis de Janson, aussi gouverneur d'Antibes, maréchal de camp, sous-lieutenant de la premiere compagnie des Mousquetaires du roi, & de *Marie* Prunier de Saint-André. Elle mourut à Paris au mois de septembre 1740 ; 6. *Christine-Louise* Nicolaï, née le 8 mars 1711, morte le 4 avril 1716.

AIMAR-JEAN Nicolaï, chevalier, marquis de Goussainville, seigneur d'Osny, &c. né le 3 avril 1709 & baptisé le lendemain, & fut fait successivement lieutenant réformé à la suite du régiment du roi infanterie, le 1 juillet 1721 ; lieutenant dans le même régiment le 27 août 1724 ; capitaine dans celui de Noailles, cavalerie, le 8 octobre suivant, puis mestre de camp d'un régiment de dragons de son nom, le 9 août 1727. Mais son frere aîné étant mort, il fut obligé de quitter le service, afin de se mettre en état de remplir, pour la neuviéme fois dans sa famille, la charge de premier président de la chambre des comptes, qu'elle posséde depuis 250 ans. Dans cette circonstance, il se fit pourvoir d'un office de conseiller au parlement, commissaire aux requêtes du palais, le 19 juillet 1731, & obtint le 7 décembre suivant la survivance de celui de premier président, dont il exerça les fonctions le 5 avril 1734, sur la démission de son pere. Il épousa par contrat du 14 mars 1733, *Magdeléne-Charlotte-Guillelmine-Léonine* de Vintimille des comtes de Marseille, petite niéce de *Charles-Gaspard-Guillaume* de Vintimille, archevêque de Paris, fille de *Gaspard-Magdelon-Hubert* de Vintimille, des comtes de Marseille, marquis du Luc, lieutenant général des armées du roi, gouverneur des isles de Porquerolles & de Langoustiers, & de *Marie-Charlotte* de Ressuge. De ce mariage sont issus, 1. *Aimar-Charles* Nicolaï, né le 9 septembre 1734, mort le 29 décembre 1754 ; 2. *Aimar-Charles-Francois* Nicolaï, né le 23 avril 1737 ; 3. *Aimar-Claude* Nicolaï, né le 5 août 1738, & reçu de minorité chevalier de l'ordre de Malte ; 4. *Aimar-Edme* Nicolaï, né le 6 juin 1744 ; 5. *Aimar-Charles-Marie* Nicolaï, né le 14 août 1747 ; 6. *Aimar-Pierre-Georges* Nicolaï, né le 23 avril 1752 ; 7. *Magdeléne-Elizabeth* Nicolaï, née le 28 janvier 1736, morte & inhumée au couvent de sainte Marie à Saint-Denys en France, le 14 janvier 1751 ; 8. *Jeanne-Aimardine* Nicolaï, née le 23 juin 1740, morte le 15 septembre 1756 ; 9. *Aimardine-Geneviéve-Antoinette* Nicolaï, née le 25 mai 1741, morte le 2 juin de la même année ; 10. *Aimardine-Marie-Antoinette* Nicolaï, née le 22 septembre 1742 ; & 11. *Aimardine-Marie* Nicolaï, née le 12 juin 1750. * Blanchard, *histoire des maîtres des requêtes.* La Thaumassiere, *histoire de Berri*, *Mém. du temps.*

NICOLAI (Evrard) né en 1462, à Middelbourg en Zélande, après avoir été assesseur au conseil souverain de Malines, fut nommé par l'empereur Charles-*Quint*, qui l'estimoit beaucoup, premier président du conseil souverain de Hollande, charge qu'il exerça pendant 18 ans, puis par le même empereur, chef du conseil souverain de tous les Pays-Bas, & mourut à Malines le 9 août 1532, âgé de 70 ans, après avoir composé : *Consilia & topica legalia*, qui ont été donnés au public. Il avoit épousé *Eslie* Bladel, d'une des premieres familles de Malines, dont il eut, 1. *Pierre*, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, puis général de cet ordre ; 2. EVRARD, qui suit ; 3. *Nicolas*, dit *Grudius*, c'est-à-dire, de Louvain, où il étoit né, qui fut conseiller d'état de l'empereur Charles-*Quint* & de Philippe II, roi d'Espagne, chevalier doré, & ambassadeur à Venise, où il mourut en 1571, & donna au public : *Negotia Nicolai-Grudii Nicolai*, qu'il dédia à Girard-Groesbec, cardinal & évêque de Liége, son ami particulier ; & *Otia*, le tout en vers ; 4. *Adrien-Marie*, qui fut chancelier du duché de Gueldres & du comté de Zutphen, & mourut à Bruxelles en 1568, laissant quelques ouvrages de poësie en latin, entr'autres une élégie *de Cimba Amoris*, que l'on voit à la fin de ceux de Nicolas, son frere ; 5. *Jean*, né l'an 1511, qui fut jurisconsulte, orateur, historien, peintre, sculpteur & graveur, après avoir été secrétaire du pape Clément VII, puis secrétaire du cabinet de l'empereur Charles-*Quint*. Mais ayant pris le parti des armes, il suivit cet empereur en son expédition de Tunis, où il contracta une maladie, dont il mourut quelque temps après son retour, l'an 1536, n'ayant pas encore 25 ans accomplis, laissant quelques ouvrages ; & 6. *Isabelle*, qui entendoit parfaitement la langue latine, laquelle se rendit religieuse. EVRARD Nicolaï fut premier président du conseil de Frise, puis le roi Philippe II l'appella à sa cour pour se servir de ses avis, le fit chevalier doré, & le nomma chef du conseil souverain des Pays-Bas. Il mourut en 1561, âgé de 63 ans, ayant eu pour enfans, *Arnoul*, premier président du conseil souverain de Hollande, mort sans postérité ; & *Charles* Nicolaï, mort aussi sans enfans. * Scriverius. Vida. Pontanus. *Les poësies de Jean Nicolaï, &c.*

NICOLAI (Nicolas) gentilhomme de Dauphiné, seigneur d'Arfeuille, est auteur de quelques

traités de navigation, cités par la Croix du Maine, & par du Verdier Vauprivas. Il mourut à Paris le 25 juin 1583. Il avoit visité pendant quinze à seize ans les provinces de la haute & basse Germanie, le Danemarck, la Prusse, la Livonie, la Suéde, la Zélande, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Espagne, la Barbarie, la Grèce, la Turquie & l'Italie, & avoit fait de curieuses remarques sur tous les pays où il avoit passé, dont il fit part au public dans un *in-fol.* imprimé à Lyon en 1568, sous le titre de *Navigations orientales*.

NICOLAI (Philippe) théologien, naquit en 1556, & mourut en 1608. Il prêcha avec beaucoup de réputation à Hambourg. Il a écrit sur le regne de Jesus-Christ. On a tous ses ouvrages imprimés en quatre tomes. * Henning de Witte, *theol. pag.* 32. Spizelius, *in templo honor. pag.* 17.

NICOLAI (Laurent) Jésuite, natif du royaume de Norwège, fut envoyé de Rome en Suéde, l'an 1577, en habit déguisé, pour y servir la reine Catherine, femme du roi Jean III, & pour chercher avec elle les moyens de rétablir la foi catholique dans ce royaume. Cette princesse le présenta au roi, qui lui donna la chaire de théologie dans le collége de Stockholm, qu'il venoit de fonder. Là, sans se déclarer, il sapoit adroitement dans ses leçons publiques, les fondemens du luthéranisme. Le principal du collége, & un curé de cette ville s'en apperçurent, & voulurent s'y opposer; mais le roi les chassa, comme des calomniateurs, & donna la charge de principal au professeur Laurent Nicolaï, qui fit une savante apologie contre les écrits de ces deux exilés. Mais deux ans après, ce prince, qui avoit embrassé la religion catholique, s'étant laissé séduire par les Luthériens, fit sortir le pere Nicolaï de son collége, où il rétablit les hérétiques. Ce Jésuite mourut à Vilna dans la Lithuanie, le 5 mai 1622, âgé de 84 ans. * Maimbourg, *hist. du luthéranisme.*

NICOLAI (Melchior) théologien de Wirtemberg, naquit le 14 décembre 1578, à Schorndorf, où son pere, originaire de Stutgard, étoit conseiller. Il fit successivement ses études à Stutgard, & dans le couvent de Blaubevern. Etant tombé dans une maladie qui retarda les progrès de ses études, son pere voulut le faire boulanger; mais il en fut détourné par quelques amis, & on l'envoya à Tubinge, où en 1598 il fut fait maître-ès-arts. Le temps qu'il passa dans cette ville fut pour lui un temps de si grande application, qu'il répara avec usure celui que sa maladie précédente lui avoit fait perdre. En 1601, il fut appellé pour être diacre de Waiblingue, & cinq ans après, il eut l'église de Stettin. Il gouverna cette église dix ans, après lesquels on lui confia le pastorat de Marpach & la surintendance de tout ce district. En 1618, il fut nommé professeur extraordinaire en théologie, & inspecteur du stipendium illustre du duc de Wirtemberg. Environ trois ans après, on lui donna l'abbaye d'Ahussen. Il eut celle de Lorch en 1623, & il entra en même temps dans le conseil du pays de Wirtemberg. En 1627, on lui donna l'abbaye d'Adelberg, & la surintendance générale de toutes les églises de ce district. En 1629, il fut obligé de quitter l'abbaye d'Adelberg en vertu de l'édit de l'empereur, par lequel il étoit notifié, que les couvens du duché de Wirtemberg devoient être évacués, pour y laisser entrer les ecclésiastiques qui suivoient la religion catholique romaine. Alors on donna de nouveau à Nicolaï la chaire de théologie à Tubinge, & on lui conserva la voix & la place qu'il avoit dans les états du duché de Wirtemberg. En 1630, il fut créé docteur & professeur ordinaire en théologie; & en 1638, après la mort de Luc Osiander, on le fit vice-chancelier & surintendant de Tubinge. En 1650, il eut la prevôté de tout le Wirtemberg, la charge de conseiller intime du prince, & celle de visiteur de l'université & des écoles des couvens. Il épousa 1°. *Catherine* Nutzbeck, veuve de *Melchior* Dezen, conseiller de Waiblingue, dont il eut trois fils, qui furent tous promus à des charges distinguées dans l'église, & une fille qui épousa *Tobie* Wagner, chancelier de Tubinge: 2°. *Marguerite*, veuve de *Théodore* Thumm, docteur & professeur en théologie; il n'en eut point d'enfans. Il mourut à Stutgard le 13 août 1659. On cite de lui les écrits suivans: 1. *Consideratio theologica quatuor quæstionum de profundissima κενώσει Jesu-Christi*, à Tubinge, 1622, *in-4°*. 2. *Symbolum Lutheranum contra Laurentium Forerum vindicatum*, à Tubinge, 1624, *in-4°*. 3. *Operæ-pretium & manu-pretium Jesuitico-Forerianum*, à Tubinge, 1652, *in-4°*. 4. *Disputationes contra Manuale Forerianum*, à Tubinge, 1639. 5. *Jubar cœlestis veritatis*, à Tubinge, 1652, *in-4°*. 6. *Umbellæ somnium Jesuitico-Forerianum opposito cœlestis veritatis jubare discussum*, à Stutgard, 1651, *in-4°*. 7. *Compendium didacticum & elenchticum*, à Ulm, 1655, *in-8°*. 8. *Martinus Lutherus à septem characteribus Foreri vindicatus*, à Tubinge, 1668, *in-4°*. 9. *Sola fides justificans, ex prælectionibus in epistolam ad Galatas demonstrata*, à Tubinge, 1650, *in-4°*. 10. *Nihil non ad rem*, à Stutgard, 1653. Il a encore composé quelques ouvrages en allemand. * *Supplément françois de Basle.*

NICOLAI (Jean) Dominicain, s'est fait connoître dans le XVII siécle, par ses ouvrages & par la singularité de ses opinions. Il n'étoit pas né à Verdun, comme quelques-uns le prétendent, mais à Monza, village du diocèse de Verdun près de Stenay, l'an 1594. Il entra à l'âge de douze ans dans l'ordre de saint Dominique, où il fit profession en 1612. On l'envoya ensuite à Paris, où il reçut le bonnet de docteur en théologie le 15 juillet 1632. Son érudition le fit retenir dans cette ville, où il a régenté pendant vingt ans la théologie dans la maison de son ordre, située rue saint Jacques, dont il fut élu prieur en 1661, & il y mourut le 7 mai 1673, âgé de soixante-dix-huit ans. Il fut enterré le neuf. Il a passé une partie de sa vie à travailler sur le texte de saint Thomas, dont il tâcha de concilier les principes avec ceux qui en ont de fort différens de ceux de cette célèbre école, ce qui lui a attiré quelques critiques qui ont été fort goutées par ceux qui ont été versés dans la lecture de saint Thomas & de saint Augustin. Ses ouvrages sont: 1. *Galliæ dignitas adversùs præposterum Cataloniæ assertorem vindicata*, &c. à Paris, 1644, *in-4°*. Cet ouvrage est contre celui du pere Mesplede, son confrere, qui dans sa *Catalania Galliæ vindicata*, imprimée à Paris en 1643, avoit rejetté la transaction qu'on prétend avoir été faite au sujet de la Catalogne entre saint Louis, roi de France, & Jacques, roi d'Aragon. 2. *Ludovici XIII Justi nuncupati, Galliæ & Navarræ regis, triumphalia monumenta*, ouvrage rempli d'emblêmes, de figures, de vers latins & françois, &c. à Paris en 1649, *in-fol.* Cet Ouvrage valut au pere Nicolaï une pension de 600 livres de la part de la cour, qui le lui avoit fait entreprendre. 3. La théologie latine de Rainier de Pise, de l'ordre des Freres Prêcheurs, &c. avec des corrections & des supplémens, à Lyon, en 1655, *in-fol.* 3 vol. & au même lieu en 1670, aussi en 3 vol. *in-fol.* avec de nouvelles corrections & additions, qui ne font pas plus rechercher cet ouvrage qui est presque oublié. 4. *Judicium, seu censorium suffragium de propositione Antonii Arnaldi, Sorbonici doctoris & socii,*

ad quæstionem juris pertinente, pronuntiatum in comitiis theologicæ facultatis, &c. à Paris, en 1656, *in*-4°. C'est le jugement de quelques docteurs de la faculté de théologie de Paris, contre la proposition de M. Arnauld, *Defuit gratia Petro*, &c. Le pere Nicolaï prétendoit que cette censure n'avoit pas été assez raisonée, & il s'efforce dans cet ouvrage de montrer qu'elle a été justement prononcée. Il a donné aussi cet écrit en françois sous le titre de, *Avis délibératif*, &c. à Paris, en 1656. M. Arnauld a répondu à cette censure dans plusieurs écrits, & y a justifié la proposition condamnée, en particulier dans sa *Dissertatio quadripartita*, &c. à laquelle M. Nicole a eu part, & dans les *Vindiciæ sancti Thomæ circa gratiam sufficientem, adversùm Joannem Nicolaï*, &c. qui est encore un ouvrage de MM. Arnauld & Nicole. On fait voir en particulier dans cet écrit, comme M. Nicole le remarque dans la deuxiéme note sur la premiere lettre au provincial, que le pere Nicolaï n'étoit rien moins que Thomiste, & qu'il avoit entierement abandonné la doctrine de son ordre. 5. Le pere Niceron, dans le tome XIV de ses mémoires, met au nombre des ouvrages du pere Nicolaï, *les thèses molinistiques effacées par des notes thomistiques*, en latin : c'est tout le contraire. Les thèses sont à la vérité du pere Nicolaï, qui les fit soutenir au mois de janvier 1656, par François Mahé, religieux du même ordre ; mais elles sont seulement intitulées *Thèses sur la grace*. L'ouvrage qui a pour titre : *Molinisticæ theses thomisticis notis expunctæ*, & qui parut la même année, est composé de deux parties : savoir, des thèses du pere Nicolaï, & de la réfutation de ces thèses par des notes conformes aux sentimens de saint Thomas ; lesquelles notes, beaucoup plus amples que les positions des thèses, sont de M. Nicole. On a réimprimé cet ouvrage dans le recueil intitulé, *Causa arnaldina*, & l'on trouve à la fin un court écrit du même M. Nicole contre le *Judicium censorium* du pere Nicolaï : cet écrit est intitulé, Essai des calomnies du pere Nicolaï, (*Fratris Joannis Nicolai calumniarum specimen, ex libello cui titulus, Censorium suffragium, &c.*) Sans cette remarque, on met le pere Nicolaï en contradiction avec lui-même dans le même ouvrage. 6. *S. Thomæ Aquinatis expositio continua super quatuor Evangelistas*, &c. à Paris, en 1657, *in-fol.* à Lyon, en 1670, *in-fol.* 7. *S. Thomæ Aquinatis præclarissima commentaria in quatuor libros sententiarum Petri Lombardi*, &c. avec des notes, à Paris, en 1659, *in fol.* en 4 tomes. 8. *Sancti Thomæ Aquinatis commentarius posterior super libros sententiarum*, &c. à Paris, en 1660, *in-fol.* Le pere Nicolaï tâche de prouver dans la préface, que cet ouvrage est de saint Thomas ; mais les peres Quetif & Echard, dans la bibliothéque des auteurs de leur ordre, prétendent qu'il est du cardinal *Annibal de Annibaldis*, Dominicain. 9. *Sancti Thomæ Aquinatis quodlibetales quæstiones*, &c. à Paris, en 1660, *in-fol.* Cette édition est fort peu correcte. 10. *Festivus Fratrum Prædicatorum S. Jacobi pro natali regio plausus*, &c. à Paris, 1661, *in*-4°. C'est un poëme latin. 11. *Summa theologica S. Thomæ Aquinatis accuratiùs recognita*, &c. avec des notes, à Paris, en 1663, *in-fol.* & à Lyon, deux volumes *in-fol.* le premier en 1685, le second en 1686. Cette derniere édition est bien exécutée pour l'impression. 12. *De jejunii christiani & christianæ abstinentiæ vero ac legitimo ritu, &c. dissertatio*, à Paris, en 1667, *in*-12, & réimprimé en 1675. La disette des vivres causée par le siége de la ville de Paris en 1649, ayant obligé l'archevêque de cette ville de permettre pendant le carême l'usage de la viande le lundi, le mardi & le jeudi de chaque semaine, on agita si l'on étoit aussi dispensé du jeûne ces jours-là. M. de Launoi fut pour la négative, & le pere Nicolaï soutint le contraire, mais cependant, sans décider clairement la question. 13. Une dissertation latine sur le concile plénier dont saint Augustin allégue le jugement touchant le baptême des hérétiques, *in*-12, à Paris, en 1667. Il veut que ce soit le concile de Nicée, non celui d'Arles, comme M. de Launoi avoit tâché de le prouver. En 1668, il donna une seconde dissertation sur le même sujet, aussi en latin, & encore contre M. de Launoi. 14. *De baptismi antiquo usu ab Ecclesia instituto*, &c. en deux dissertations, à Paris, en 1667, *in*-12. Il prétend dans la premiere contre M. de Launoi, que l'usage de l'église romaine de n'administrer autrefois le baptême qu'à Pâque & à la Pentecôte, hors les cas de nécessité, étoit généralement observé dans toutes les églises ; & dans la seconde, que l'église n'a jamais contraint les Juifs & les Infidéles à recevoir le baptême. Il avoit fait précéder ces dissertations par un avertissement latin, où il fait aussi son apologie, & cet écrit qui parut en 1658 *in*-12, à Paris, n'est, dit le pere Niceron, plein que de personalités qui n'intéressent en rien le public, & de ces injures qui ne sont propres qu'à blesser la charité, &c. 15. *In catenam auream sancti Thomæ ac P. Nicolai editionem novam, apologetica præfatio*, à Paris, en 1668, contre le pere Combefis, avec un *appendix* contre le pere Bernard Guyard, Jacobin. Le pere Combefis ayant repoussé l'attaque, le pere Nicolaï répliqua par un nouvel écrit latin, qui parut à Lyon en 1669. Dès 1644, il avoit publié contre le pere Louis Mesplede du même ordre, par le commandement de ses supérieurs, un autre écrit latin, pour prouver contre un écrit de ce pere, que l'ordre des Freres Prêcheurs n'avoit pas besoin de renouvellement. Etant à Rome en 1628, il récita un discours latin sur la prise de la Rochelle par Louis XIII. Il a fait aussi l'office de Pie V, & des discours françois, pour demander au roi & à la reine, sa mere, régente du royaume, que le droit de suffrage dans les assemblées de la faculté de théologie ne fût pas restreint par rapport aux réguliers, à un certain nombre de personnes pour chaque ordre, & il les a récités dans les assemblées tenues par les députés de ces ordres pour délibérer sur ces matieres. Dans la bibliothéque des écrivains de l'ordre de saint Dominique, on lui attribue un traité *De ritu antiquo & hodierno bacchanaliorum*, que Gronovius a donné en effet sous le nom de ce pere, dans le tome 7 de ses antiquités grecques. Ce traité avoit déja paru à Helmstadt en 1679 ; mais on le croit de Jean Nicolaï, qui a été long-temps professeur à Tubinge, & de qui l'on a plusieures autres dissertations de même genre, une, entr'autres, dont le titre est *Joannis* Nicolaï *libellus de luctu Christianorum, seu de artibus ad sepulturam pertinentibus, nunc primùm editus ex bibliotheca Sigeberti* Havercampi, à Leyde, en 1739, *in*-8°. * Voyez les ouvrages cités dans cet article.

NICOLAITES, hérétiques qui s'éleverent dans l'église du temps même des apôtres. Il y a bien de l'apparence que Nicolas, premier des sept diacres, fut auteur de la secte des Nicolaïtes, ou au moins y donna occasion, puisque saint Irenée l'appelle *Maître des Nicolaïtes*, & que dès le temps des apôtres il y avoit une secte de Nicolaïtes dont il est parlé dans l'Apocalypse. Quelques peres assurent qu'il est auteur de cette secte, & disent que ce diacre ayant été blamé par les apôtres, de ce qu'il avoit repris sa femme, dont il s'étoit séparé pour garder la continence, inventa une erreur brutale, pour excuser son procédé, enseignant que pour acquérir le salut éternel, il étoit nécessaire de se

souiller tous les jours de toutes sortes d'impuretés. Mais l'opinion commune est que ce diacre ne donna jamais dans aucun de ces excès. D'autres rapportent que les apôtres lui ayant reproché qu'il étoit jaloux de sa femme, laquelle étoit fort belle, il la fit venir en pleine assemblée, & lui permit de se marier à qui elle voudroit; comme s'il eût enseigné par cette action à s'abandonner aux plaisirs de la chair. Mais cette opinion est encore peu fondée. Le sentiment le plus suivi & le mieux fondé est que quelques libertins formerent une hérésie, à laquelle ils donnerent son nom fort injustement; parcequ'il n'eut point d'autre femme que la premiere qu'il avoit épousée. On ajoute que ses filles & un fils qu'il avoit, moururent vierges, & que pour lui il fut établi évêque de Samarie. L'hérésie des premiers Nicolaïtes ne consistoit pas dans les dogmes, mais seulement dans une conduite peu réglée. Les nouveaux Nicolaïtes nioient la divinité de Jesus-Christ par l'union hypostatique, & disoient que Dieu avoit seulement habité en lui. Ils soutenoient que les plus illégitimes voluptés du corps étoient bonnes & saintes, & que l'on pouvoit manger des viandes offertes aux idoles. Quelque temps après, changeant leur nom qui les faisoit trop connoître, ils adopterent les hérésies des Gnostiques, & en prirent le nom. Ils se diviserent depuis en d'autres sectes, & furent appellés *Phibionites*, *Stratiotiques*, *Lévitiques* & *Barborites*. Saint Epiphane décrit les ordures de leurs sectes, qu'on ne peut lire sans horreur. Cette hérésie se renouvella dans le XI siécle, par l'incontinence de quelques clercs, qui voulurent se marier. Le cardinal Pierre de Damien contribua beaucoup à l'extirper. * Saint Ignace, *epist. ad Trall. & ad Philadelph.* Saint Irénée, *l.* 1, *c.* 27, & *l.* 3, *c.* 11. Clément *Alexandrin*, *l.* 3 *strom.* Eusèb. *l.* 3, *hist.* S. Epiphane, *hæres.* 25. Théodoret, *hæref. fab. l.* 3. Baronius, *A. C.* 68, 1059 & *seq.* Godeau, *histoire ecclés. l.* 1. Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

NICOLAS, l'un des sept premiers diacres, *voyez* l'article précédent.

NICOLAS (saint) évêque de Myre en Lycie, vivoit au commencement du IV siécle. Son nom est célébre dans l'église. Quelques auteurs prétendent que sa vocation à l'épiscopat fut miraculeuse; & que comme les évêques étoient en peine de choisir un homme pour remplir le siége de Myre, ils furent divinement avertis d'ordonner celui qui le lendemain se trouveroit le premier à l'ouverture de l'église. L'esprit de Dieu y conduisit Nicolas, qui malgré sa résistance fut consacré avec un applaudissement universel du peuple. Il surpassa les espérances qu'on avoit conçues de lui, par sa douceur & par sa charité; fut pris pendant la persécution de Licinius, & fut envoyé en exil. Son retour après la mort de ce tyran fut très-glorieux; car en faisant la visite de son diocèse, il abattit autant de temples & d'idoles qu'il y en trouva. Il y en a qui croient qu'il assista au concile général de Nicée l'an 325, & qu'il s'y opposa fortement à Arius; mais, selon d'excellens critiques, ce saint n'étoit pas encore né lorsqu'on célebra ce concile. L'empereur Justinien bâtit en son honneur une superbe église, que Basile répara avec magnificence. Il sortoit, dit-on, de son tombeau, une liqueur qui guérissoit toutes sortes de maladies: ce que nous apprenons d'une novelle de l'empereur Emanuel, rapportée par Balsamon. Son corps fut transporté dans le XI siécle à Bari en Italie, où il a continué de faire des miracles. Il est fait mention de ce saint prélat, dans la liturgie attribuée à saint Chrysostome. Il n'y a cependant rien de certain sur l'histoire de S. Nicolas. Sa vie, que l'on attribue à Méthodius, son panégyrique que l'on donne à André de Crete, & presque tous les autres monumens où il est parlé de S. Nicolas, sont des piéces supposées. La translation de son corps à Bari, est encore une histoire sans autorité & sans fondement. Ce que Métaphraste a dit de lui, est une pure invention. Il n'y a aucun auteur ni aucun monument qui prouve qu'il ait assisté au concile de Nicée. Son culte néanmoins se trouve établi dans l'église d'Orient au VI siécle: on n'a point de preuve qu'il ait été connu de si bonne heure en Occident; le premier martyrologe où on le trouve, est celui de Vandalbert, moine de Prum, qui florissoit sous le regne de Charles le Chauve; mais ce moine n'a fait que copier des martyrologes latins, plus anciens que lui. Son culte est devenu depuis fort célebre dans l'église latine. * Métaphraste & Surius, *ad diem 6 decemb.* Baronius, *in annal. & mart.* Godeau, *hist. ecclés.* De Tillemont, *mém. ecclés. t. VI.* Baillet, *vies des saints.*

☞ MM. de Tillemont & Baillet, & d'autres écrivains célebres ont relégué ce saint au nombre des saints inconnus, & avec beaucoup de raison, puisqu'on ne connoissoit pas encore de leur temps les vrais actes de ce saint, écrits par Artemas, son frere aîné qui lui survécut. Ils ont été découverts dans la bibliothéque du Vatican, par M. Falconi, archevêque de Sainte-Severine, qui les a fait imprimer à Naples, en 1751, sous ce titre: *Sancti confessoris, pontificis & celeberrimi thaumaturgi Nicolai acta primigenia, nuper detecta & eruta ex unico & veteri codice membran. vaticano, per Nicolaum Carminium Falconium, ab eodem latinè reddita, & cum recentioribus aliis sancti Nicolai actis græco-latinè, cum suis notis edita.* C'est un in-folio de 145 pages. Selon ces actes, S. Nicolas n'est plus un archevêque de Myre, mais un archimandrite qui devint évêque de Pinara en Lycie. Il n'assista point non plus au premier concile de Nicée après avoir souffert sous Dioclétien, puisqu'il ne naquit que vers la fin du cinquiéme siécle, & mourut dans le sixiéme.

NICOLAS (saint) surnommé de TOLENTIN, du nom de la ville où il naquit, & où il mourut, vint au monde l'an 1239. Dans le temps qu'il faisoit ses études, il fut nommé chanoine de saint Sauveur, en son pays. Il embrassa ensuite l'état monastique, dans l'ordre des Hermites de saint Augustin, & y pratiqua de grandes austérités. Après avoir demeuré dans plusieurs maisons de son ordre, il vint à Tolentin où il resta pendant trente années entieres, continuant ses austérités. Il mourut vers l'an 1310, le 10 septembre. Le pape Eugène IV l'a canonisé l'an 1446. * *Anonym. apud Surium.* Baillet, *vies des saints.*

NICOLAS AUX BOIS (saint) célebre abbaye de l'ordre de saint Benoit, de la congrégation de saint Maur, est située à trois lieues de Laon dans une affreuse solitude. Elle doit son origine à deux hermites, & reconnoît pour fondateur Philippe I, roi de France. Il paroît par les masures qui y restent, qu'elle étoit autrefois plus considérable qu'elle n'est aujourd'hui. On y montre une grande salle, dans laquelle on prétend qu'il s'est tenu un concile du temps de S. Bernard, dont on a des lettres écrites à l'abbé de saint Nicolas. On y voit aussi des prisons royales. Les peuples révérent dans ce monastere Bernard Arquet, qui étant grand vicaire de l'évêque de Basas, abbé commendataire de ce monastere, quitta volontairement son emploi, & toutes les commodités de la vie, pour se charger d'une cure de campagne abandonnée. Il y donna toute son attention. Il eut besoin d'une grande pa-

tience que Dieu lui accorda. Il n'épargna ni peines, ni travaux; il prêcha de parole & d'exemple, & s'y acquit une si grande réputation, qu'étant mort en odeur de sainteté en 1661, les peuples n'ont cessé depuis de venir offrir leurs prieres à Dieu sur son tombeau, & croient obtenir des graces du ciel par son intercession. * *Mem. du temps. Voyage littéraire* de D. Martenne & de D. Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *in-4°, tome II, page 49.*

PAPES DE CE NOM.

NICOLAS, I de ce nom, dit *le Grand*, Romain de nation, fils de *Théodore*, fut ordonné sous-diacre par le pape Serge II, & diacre par le pape Léon IV. Il acquit beaucoup de crédit sous le pontificat de Benoît III, auquel il succéda, & fut consacré dans l'église de S. Pierre, en présence de l'empereur Louis II, le 24 avril de l'an 858. Michel III, surnommé *le Buveur*, empereur d'Orient, qui avoit chassé S. Ignace, patriarche de Constantinople, & qui avoit mis Photius en sa place, résolut d'autoriser cette action, & envoya sous de faux prétextes, prier Nicolas de trouver bon qu'on assemblât un concile. Le pontife envoya pour légats, Zacharie & Radoalde; mais ayant appris que cette assemblée, & d'autres semblables, avoient été faites contre les formes, il les condamna, & en écrivant à cet empereur, les traita même de brigandage, *Latrocinalis Synodus*. Depuis il s'opposa courageusement à toutes les entreprises des Grecs; réprima par écrit les attentats de Photius, qu'il excommunia, & engagea Hincmar de Reims, & les autres évêques de France, à prendre le parti de l'église romaine, en répondant aux objections des Grecs, qu'il leur envoya. Ce pape se crut obligé d'excommunier aussi Lothaire, roi de Lorraine, avec Valdrade sa concubine, & fit tenir le concile de Metz pour cette affaire l'an 863. Il excommunia aussi Jean, archevêque de Ravenne, & le reçut avec des marques de bonté & de douceur, dès qu'il eut témoigné son premier repentir & sa soumission pour l'église. Il célébra divers synodes pour la réforme des mœurs; travailla à la conversion des Bulgares; s'opposa à quelques hérétiques, qui s'éleverent de son temps, & renouvellerent les erreurs des Théopaschites. Enfin il écrivit un si grand nombre de lettres, qu'on en publia un volume entier. Baronius en cite quatre-vingt-deux, & nous en avons plus de quatre-vingt-dix dans les éditions des conciles. Ce pontife mourut le 13 novembre de l'an 867, après avoir gouverné l'église neuf ans, deux mois & vingt jours, & eut pour successeur *Adrien II*. Il est enterré au Vatican, où l'on voit son épitaphe. Pour sa vie, *consultez* Anastase *le Bibliothécaire*; Platine, Onuphre; Ciaconius; Papyre Masson; Du Chêne; Baronius, &c. Pour ce qui regarde ses écrits, *voyez* Adrien II; Hincmar de Reims; S. Antonin; Trithême; Bellarmin; Possevin; Gesner, &c.

NICOLAS II, dit *Gerard de Bourgogne*, parcequ'il étoit de cette province, étant archevêque de Florence, fut élu à Sienne, & fut mis en la place d'Etienne X, l'an 1058. Quelques factieux poussés par le comte de Frescati, avoient fait consacrer par violence Jean, surnommé *Mencius*, évêque de Vélétri, qui prit le nom de *Benoît X*. Nicolas, confirmé par l'empereur Henri, le fit déposer dans un concile tenu à Sutri; & Gerard étant allé à Rome, s'y fit ordonner & couronner pape, sous le nom de *Nicolas II*, au commencement de janvier 1059. Peu de temps après, Benoît vint lui demander pardon; & ayant protesté qu'on lui avoit fait violence, il renonça au pontificat. Nicolas II, afin d'empêcher à l'avenir les troubles qui pouroient arriver à l'élection des papes, fit sur ce sujet des réglemens, dans un concile tenu à Rome la même année. Ce fut dans ce concile que Berenger abjura son hérésie. Ce pape confirma à Robert Guiscard la possession des duchés de la Pouille & de la Calabre; & à Richard, celle de la principauté de Capoue. Il mourut à Florence le 3 juillet 1061, après deux ans & six mois de siége. *Alexandre II* lui succéda. Il a laissé neuf lettres qui regardent les affaires de France. * Léon d'*Ostie*, *l.* 3, *c.* 12, *& seq.* Baronius, *in annal.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XI siécle.* D. Rivet, *hist. littér. de la France*, *t. VII.*

NICOLAS III, Romain, de la maison des Ursins, nommé avant son élection *Jean Caëtan*, fut cardinal diacre, & succéda à Jean XXI, après que le siege eut vaqué six mois & quatre jours. Il fut élu à Viterbe, le 25 novembre, jour de sainte Catherine de l'an 1277. On dit que pendant qu'il étoit encore enfant, S. François lui prédit qu'il seroit un jour pape, & que ce fut ce qui l'engagea à protéger l'ordre fondé par ce saint. Ce pape étoit savant, ami des gens de lettres, ne donnoit les bénéfices qu'aux personnes de mérite; & étoit si prudent, qu'avant son pontificat on le nommoit ordinairement le cardinal composé, *cardinalis compositus*. Il eut un soin particulier de ramener les schismatiques à l'église, & de procurer la conversion des païens. Ce fut dans cette vue qu'il envoya des légats à Michel VIII, empereur d'Orient, & des missionaires en Tartarie, pendant qu'il imploroit tous les jours le secours du Ciel, sur-tout dans le saint sacrifice de sa messe, qu'il n'offrit jamais sans verser des larmes. Mais il ternit la gloire de tant de saintes actions, par un trop grand attachement pour ses parens, qui lui firent commettre des injustices pour les enrichir & les élever. Il ne s'oublia pas moins dans la haine injuste qu'il conçut contre Charles d'Anjou, roi de Sicile, ou parcequ'il ne l'avoit pas favorisé au temps de son élection, en qualité de sénateur & gouverneur de Rome, & vicaire de l'empire; ou parcequ'il avoit méprisé son alliance; ou parcequ'il avoit fait mourir quelques-uns de ses parens. Nicolas obligea ce roi à se démettre de ses charges de vicaire de l'empire, & de gouverneur de Rome; & n'étant pas satisfait de cette vengeance, il fit avec le roi d'Aragon une ligue, qui produisit bientôt après le massacre des François en Sicile, qu'on a nommé *Vêpres Siciliennes*. Il n'en fut pas témoin; car il mourut d'apoplexie deux ans auparavant, après avoir publié sa bulle, *Exiit qui seminat*, *&c.* Cette mort imprévue arriva à Sutri, maison de plaisance au diocèse de Viterbe, le 22 août 1280, après deux ans, neuf mois & trois jours de siége. On attribue à ce pape un traité *de electione dignitatum*. *Martin IV* fut élu après lui. * Saint Antonin, *tit.* 20, *c.* 3. Villani, *l.* 7. Platine & Du Chêne, *en sa vie.* Gilles, cardinal de Viterbe, *in MS. X sæcul. hist. pag.* 173. Sponde, Bzovius & Raynaldi, *in annal. eccl.* Louis Jacob, *biblioth. pontif. &c.*

NICOLAS IV, religieux de l'ordre de S. François, nommé *frere Jerôme*, & natif d'Ascoli, succéda à *Honorius IV*, l'an 1288, après un interregne de près d'onze mois. L'inscription qui a été mise sur son tombeau à sainte Marie Majeure à Rome, par les soins d'un religieux de son ordre, frère Félix Peretti, depuis cardinal de Montalte, & pape, sous le nom de *Sixte V*, nous apprend que ce pontife étoit philosophe & théologien; que Grégoire X l'avoit envoyé à Constantinople & en Tartarie, pour travailler à la réunion des Grecs,

& à la converſion des infideles; qu'il fut général de ſon ordre après S. Bonaventure; qu'il fut fait cardinal par Nicolas III, & qu'il fut envoyé par ce pape, & par Honorius IV, en diverſes légations. Il fut élu le 22 février, fut couronné deux jours après, & prit le nom de *Nicolas*, en mémoire de celui qui l'avoit élevé à la dignité de cardinal. Ce pontife gouverna l'égliſe avec beaucoup de ſoin, appaiſa les diſſentions qui s'étoient élevées à Rome, & dans l'Etat eccléſiaſtique, & mit la paix entre divers princes Chrétiens, ſur-tout entre les rois de Sicile & d'Aragon. Il donna tous ſes ſoins à la converſion des Tartares & des Eſclavons, & au recouvrement de la Terre-Sainte; mais il n'eut pas la conſolation de jouir du fruit de ſes entrepriſes; car il mourut le 14 aout 1292, après avoir gouverné 4 ans, 1 mois & 14 jours. On lui attribue des commentaires ſur l'écriture-ſainte, ſur le Maître des ſentences, &c. *Céleſtin V* tint le ſiége après lui. * Bzovius, Sponde & Raynaldi, *in annal. eccl.* Luc Wadingue, *in annal. Minor.* François de Gonzague. Henri Sedulius. Marc de Lisbonne. Bernardin de Beſſa. Pierre Rodolfe. Peregrinus de *Bologne*, *in hiſt. ſeraph.* Henri Willot, *in Athen. Franc. V. H. & N.* Du Chêne, *en ſa vie.* Victorel, *addit. ad Nicol. III*, &c.

NICOLAS V, nommé avant ſon exaltation *Thomas de Sarzane*, & cardinal de ſainte Suzanne, fut élu malgré ſon humble réſiſtance, après *Eugène IV*, le 6 mars 1447, & couronné le 19 du même mois. Il prit le nom de *Nicolas*, en mémoire du cardinal Nicolas Albergati, ſon bienfaiteur & ſon ami. La premiere choſe qu'il fit étant aſſis ſur le trône pontifical, fut de travailler à la paix de l'égliſe & de l'Italie. Il y réuſſit heureuſement; & après avoir fait conſentir l'antipape Félix IV à renoncer aux droits qu'il pouvoit avoir à la papauté, il le traita généreuſement, & le nomma doyen des cardinaux, & légat du ſaint ſiége en Allemagne. Cette modération acquit au pape l'amitié du peuple, & lui donna beaucoup d'autorité parmi les princes d'Italie, qui firent conſcience d'être en guerre, lorſque Dieu donnoit la paix à ſon égliſe, après un long ſchiſme, & par l'ouverture d'un jubilé l'an 1450. Nicolas canoniſa durant ce jubilé, S. Bernardin de *Sienne*; & deux ans après couronna à Rome l'empereur Frédéric IV, avec ſa femme Eléonore de Portugal. Juſqu'alors Nicolas avoit gouverné très-heureuſement; mais la conjuration formée contre lui & contre les cardinaux, par un Etienne Porcario, dont il avoit éprouvé le mauvais eſprit dès l'entrée de ſon pontificat; & la priſe de Conſtantinople par les Turcs, l'an 1453, lui cauſerent un déplaiſir extrême. Cette derniere infortune l'accabla d'une triſteſſe ſi vive, qu'étant d'ailleurs tourmenté par les gouttes, il mourut un lundi 24 du mois de mars de l'an 1455, au grand regret de toute l'égliſe, qu'il avoit gouvernée 8 ans & 19 jours. Sous ſon pontificat, les belles lettres qui avoient été comme enſevelies pendant pluſieurs ſiécles, reſſuſciterent avec éclat; car outre que ce pape étoit ſavant, il étoit le protecteur des ſavans, qu'il attiroit auprès de lui par ſes bienfaits. On recueillit par ſon ordre de tous les lieux du monde, les plus beaux manuſcrits grecs & latins, pour en enrichir ſa bibliothéque. Il faiſoit traduire les traités grecs, récompenſoit magnifiquement ceux qu'il employoit ou à ces traductions, ou à la recherche des livres, & avoit même promis cinq mille ducas à celui qui lui apporteroit l'évangile de ſaint Matthieu en hébreu. Outre cela les ouvrages publics élevés à Rome & ailleurs, des palais, des égliſes, des ponts, des fortifications, des maiſons de particuliers bâties en très-grand nombre, les Grecs & les gentilshommes aſſiſtés par ſes libéralités, les filles mariées honorablement, les bénéfices & les charges conférées au ſeul mérite; tout enfin témoigne combien ce pontife étoit libéral, magnifique, & zélé pour le bien du peuple, & pour la gloire de la religion. *Caliſte III* lui ſuccéda. * *Conſultez* S. Antonin; Æneas Sylvius, depuis Pie II; Philelphe; Poggio; Jean Manetius; Gille, cardinal de Viterbe; Blondus; Platine; Victorel; Sponde; Rainaldi; Poſſevin; Du Chêne, &c.

En 1742, M. Dominique Georgi, chapelain du pape Benoît XIV, a fait imprimer à Rome une vie détaillée du pape Nicolas V: *Vita Nicolai Quinti pontificis maximi, ad fidem veterum monumentorum, à domino Georgio ſanctiſſimi domini noſtri Benedicti papæ XIV ex intimis ſacellanis conſcripta*, in-4°. Cette vie eſt très-intéreſſante, & il faut la conſulter pour connoître ce pape.

NICOLAS, antipape, *cherchez* JEAN XXII, & PIERRE DE CORBERIA.

HOMMES CÉLÉBRES DE CE NOM.

NICOLAS DE DAMAS, philoſophe Péripatéticien, poëte & hiſtorien, fut ainſi nommé, parce qu'il avoit pris naiſſance dans la ville de ce nom, & fut conſidéré comme un des plus ſavans hommes de ſon ſiécle. Il vivoit du temps d'Auguſte, peu avant la naiſſance de J. C. & eut beaucoup de part aux bonnes graces de cet empereur, & à celles d'Hérode *le Grand*, roi des Juifs. Quelques fragmens qui nous reſtent de ſes ouvrages, nous font regretter de les avoir perdus. Geſner ſemble aſſurer que l'hiſtoire d'Aſſyrie de Nicolas de *Damas* eſt à Veniſe; mais il eſt aiſé de voir qu'il s'eſt trompé. Cette hiſtoire, qui devoit être univerſelle, étoit compoſée de LXXX livres, ſelon Suidas, de CXXIV, ſelon Joſephe, & de CXLIV, comme le témoigne Athénée. Nicolas avoit compoſé d'autres ouvrages conſidérables, comme nous l'apprenons de divers auteurs. Henri de Valois à publié à Paris l'an 1634, en grec & en latin, les recueils que Conſtantin *Porphyrogenete* avoit faits de divers ouvrages de cet auteur. Ces recueils appartenoient à M. de Peireſc, qui les avoit fait acheter dans l'iſle de Chypre. Joſeph Scaliger en avoit fait imprimer deux autres fragmens auparavant, à la fin de ſon traité *de emend. temp.* * Joſephe, *l.* 1 & 16, *antiq.* Athénée, *l.* 6. Strabon, *l.* 15. Euſebe *l.* 9, *præpar. evangel.* Photius, *cod.* 186. Suidas. Voſſius. Geſner, &c.

NICOLAS, ſurnommé *Studite*, ſupérieur du monaſtere de Stude à Conſtantinople, étoit de l'iſle de Candie. Il fut mis à dix ans, l'an 803, dans le monaſtere de Stude, ſous la conduite de Théodore *Studite*. Il accompagna Théodore, exilé pour la cauſe des images, fut mis en priſon avec lui, & ſouffrit divers tourmens. Il fut rappellé après la mort de Léon l'*Arménien*, l'an 821. Etant de retour, ils changerent ſouvent de retraite, juſqu'à la mort de Théodore. Nicolas, qui l'avoit toujours accompagné, ſe tint près de ſon tombeau, dans une iſle proche de Calcédoine. L'empereur Théophyle ayant renouvellé la perſécution contre ceux qui honoroient les images, Nicolas fut caché dans une maiſon de campagne près de Conſtantinople. Enfin il fut choiſi pour être abbé de Stude, après la mort de Naverace, l'an 848. Trois ans après, il ſe démit de cette charge, & ſe retira dans ſa ſolitude; mais il fut obligé de reprendre le ſoin de ce monaſtere l'an 855. Il réſiſta fortement à l'empereur Michel III, & à Bardas, au ſujet de la dépoſition du patriarche Ignace. Ils le chaſſerent de Conſtantinople, & le

firent enfin arrêter & mettre en prison dans le monastere de Stude. Quand Ignace fut rétabli par l'empereur Basile, Nicolas fut établi de nouveau supérieur du monastere de Stude, l'an 867, & mourut l'année suivante, âgé de 75 ans. * *Vie de Nicolas Studite, dans* Bollandus. Baillet, *vies des saints, au 4 février.*

NICOLAS, I de ce nom, dit *le Mystique* (qui est un nom de dignité) fut patriarche de Constantinople, succéda à Antoine l'an 895, & gouverna cette église avec beaucoup de probité. Jean Curopalate nous apprend que l'empereur Léon VI le chassa de son siége l'an 906, parcequ'il n'avoit pas voulu approuver un quatriéme mariage de ce prince avec Zoé, ces mariages étant défendus en Orient. En effet, Nicolas en écrivit lui même au pape. Il fut depuis rétabli par l'empereur Alexandre, second fils de Léon *le Sage*, l'an 911, & fut tuteur de Constantin *Porphyrogenete*. Il envoya des légats au pape Jean X, pour l'union de l'église Grecque avec la Latine, & avertit le roi des Bulgares de ce qu'il devoit au saint siége. Ce patriarche mourut l'an 925 * Curopalate, *in compend. hist.* Baronius, *in annal.*

NICOLAS II, dit *Chrysoberge*, succéda à Antoine Studite, l'an 983, & gouverna avec assez de douceur son église, jusqu'en 996. * Curopalate & Baronius, *A. C.* 981 & 995.

NICOLAS III, surnommé *le Grammairien*, personnage estimé parmi les Grecs, succéda à Eustathius l'an 1084, & fut surnommé *Musalon*. Théodore Balsamon cite quelques canons de ce prélat, dont nous avons divers décrets, & une épître synodale. Il mourut l'an 1111. Il a fait aussi quelques constitutions sur le mariage, qui se trouvent dans le corps du droit grec romain. * Zonaras, *in annal.* Théodore Balsamon, *in syn. Tul. c.* 63, *& in cant. c.* 11. Photius, *in nomoc. tit.* 13, *c.* 2; *in concil. Antioch. cap.* 3. Le code du droit oriental. *l.* 3. Baronius, *in annal.*

NICOLAS, évêque de Métone, dans le XI ou plutôt dans le XII siécle, a composé un traité du corps & du sang de Jesus-Christ, contre ceux qui doutoient que le pain & le vin fussent changés au corps & au sang de Jesus-Christ; ce traité est dans la bibliothéque des peres. Il avoit aussi composé trois traités de la procession du saint Esprit contre les Latins, qu'Allatius nous assure se trouver manuscrits dans la bibliothéque Vaticane. * Du Pin, *bibliot. des aut. eccl. du XI siécle.*

NICOLAS, roi de Danemarck dans le XII siécle, s'empara de la couronne vers l'an 1105, sur son neveu Canut. Son fils Magnus fit tuer Canut, héritier de la couronne, l'an 1133. L'empereur Lothaire, & Eric, frere de Canut, tenterent, mais inutilement, de venger cette mort; mais à la fin, pendant que Nicolas tâchoit de gagner ceux de Sleswic, il fut massacré dans son palais, avec la plupart de ses gardes. *Eric* lui succéda. * Saxo *Grammat. l.* 3.

NICOLAS DE SAINT-ALBAN, religieux de cette maison, puis abbé d'un monastere de la congrégation de Cluni, fit deux livres de la conception immaculée de la sainte Vierge, qu'il dédia à Hugues de S. Remi, & lui adressa un volume de lettres. Il vivoit vers l'an 1140.

NICOLAS DE DURHAM, religieux Anglois, *cherchez* DURHAM.

NICOLAS DE CLAIRVAUX, fut disciple & secrétaire de S. Bernard, & ayant depuis quitté son monastere, il se retira dans celui de Montiramei, où il mourut vers l'an 1180. Jean Picard, chanoine régulier de S. Victor de Paris, a publié un volume de lettres de ce Nicolas, que nous avons dans la bibliothéque des peres. Elles sont toutes pleines d'esprit, & écrites d'une maniere agréable. M. Baluze en a encore donné deux dans le II tome de ses *Miscellanea.* * Manriquez, *in annal. Cisterc. A. C.* 1145, 1148, 1151 *&* 1171. Jean de Visch, *in biblioth. Cister.* Bellarmin. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XII siécle.*

NICOLAS D'OTRANTE, qui florissoit à Constantinople, au commencement du XIII siécle, servit d'interprete dans les conférences que le cardinal Benoît, envoyé l'an 1201 à Constantinople par le pape Innocent III, eut avec les Orientaux sur les différends de la religion. Il composa divers traités contre les Latins; entr'autres, un traité de la procession du saint Esprit contre Hugues Etherianus; un traité pour prouver que Jesus-Christ se servit de pain levé dans la derniere Cène, & un autre touchant le jeûne du samedi, sur le mariage des prêtres, & les autres différends de l'église Latine & de l'église Grecque. Ces traités sont cités par Léon Allatius, qui en rapporte des fragmens dans ses ouvrages. * Du Pin, *bibliot. des aut. eccl. du XIII siécle.*

NICOLAS de CURBIO, religieux de l'ordre de S. François, vivoit dans le XIII siécle. Il fut estimé du pape Innocent IV, qui le retint à Rome pour être son chapelain & son confesseur. Il fut depuis évêque d'Assise. Le pape Innocent IV mourut entre ses bras, & il en a écrit la vie qui est un ouvrage important pour l'histoire ecclésiastique de ce temps-là. M. Baluze l'a fait imprimer au tome VII de ses *Miscellanea*, depuis la pag. 353, jusqu'à 405, sous ce titre: *Vita Innocentii papæ IV, scripta à fratre Nicolao de Curbio, ordinis Minorum, postmodo episcopo Assisinatensi.*

NICOLAS LE GAULOIS, septiéme général de l'ordre des Carmes, après avoir été chargé de cet emploi pendant vingt années, se retira dans la solitude, vers la fin du XIII siécle. Il a fait un écrit, intitulé *la fléche du feu*, dans lequel il déploroit le malheur arrivé au monastere du Mont-Carmel de son ordre, qui avoit été brulé par les Sarasins, & où plusieurs religieux avoient été tués. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiast. du XIII siécle.*

NICOLAS, évêque de Butrinto ou Botronto, dans l'Albanie, étoit de l'ordre des Freres Prêcheurs, & eut un grand crédit auprès de l'empereur Henri VII. Ce prince se servit utilement des conseils & de la prudence de Nicolas, dans les troubles & les factions intestines qui déchiroient alors toute l'Italie. Ce prélat fut envoyé par Henri vers le pape Clément V, pour consulter des moyens de remédier à ces maux. Il n'étoit pas encore de retour lorsqu'il apprit la mort prompte de l'empereur, arrivée le 24 août 1313. Par reconnoissance des bienfaits qu'il en avoit reçus, & de l'estime que ce prince lui avoit témoignée, il écrivit sur la fin de la même année une relation fort ample du voyage de Henri en Italie depuis l'an 1310, jusqu'en 1313, & l'adressa au pape Clément V, qui mourut l'année suivante au mois d'avril. Cette relation qui est écrite en latin, est curieuse, & très-utile pour l'histoire de ce temps-là. M. Baluze l'a fait imprimer le premier à la fin du second volume de ses vies des papes d'Avignon, & M. L. A. Muratori l'a donnée, après ce savant, dans le tome IX de son grand recueil des écrivains de l'histoire d'Italie, à Milan, en 1726. On croit que Nicolas étoit Allemand.

☞ NICOLAS de AUTRICOURT, en latin *Nicolaüs de Autricula*, étoit un docteur de Paris, qui vivoit dans le XIV siécle. L'université condamna en 1348, par ordre du S. siége, soixante de

ses propositions ; & nous avons l'acte de cette censure dans la *bibliothèque des peres*. Ses propositions & leur censure se trouvent aussi dans la *Collectio judiciorum de novis erroribus*, de M. d'Argentré, tome I, page 355. On a dans le même recueil une lettre latine de Nicolas d'Autricourt à un nommé Bernard, où il s'explique sur quelques-unes de ses propositions. M. d'Argentré fait aussi mention, pag. 360, de plusieurs autres lettres que Nicolas avoit écrites, & qui sont demeurées manuscrites. * M. l'abbé Goujet, *mem. mss.*

NICOLAS DE LYRE, dit de *Lyra* ou *Lyranus*, religieux de l'ordre de S. François, dans le XIV siécle, tira son nom de sa patrie, qui est un bourg du diocése d'Evreux en Normandie, comme le marque précisément son éloge, rapporté par des auteurs de son ordre ; d'où il faut nécessairement conclure, qu'il n'étoit ni natif de Lyre en Brabant, ni Flamand, ni Anglois, comme plusieurs l'ont écrit. Il étoit né de parens Juifs ; & s'étant fait baptiser, il prit l'habit de religieux de saint François, dans le monastere de Verneuil, au diocèse d'Evreux, l'an 1291, sous le regne de Louis Hutin, & fut envoyé à Paris. Après avoir étudié en cette ville, il y enseigna plusieurs années, & y composa la plupart des livres qui nous restent de lui. Son mérite l'éleva aux principales charges de son ordre, & lui acquit l'estime des grands. Nous voyons dans le codicile du testament de la reine Jeanne, comtesse de Bourgogne, femme du roi Philippe V, dit *le Long*, que cette princesse le nomme entre les exécuteurs de son testament, fait l'an 1325, comme provincial de son ordre en Bourgogne. Nicolas de Lyre mourut le 23 octobre de l'an 1340. Il a laissé des postilles ou petits commentaires sur toute la bible, dans lesquelles il s'est servi des lumieres qu'il avoit étant Juif, pour expliquer à la lettre l'écriture. Il commença cet ouvrage l'an 1293, & le finit l'an 1330. La meilleure édition de ces postilles est celle de Lyon de 1590. Il avoit aussi composé des commentaires moraux sur l'écriture sainte. On a imprimé à Venise ceux qui sont sur les évangiles. On a encore de lui une dispute contre les Juifs, & un traité contre un Juif, qui se servoit du nouveau testament pour combattre la religion chrétienne. Il avoit aussi fait un commentaire sur les sentences, & plusieurs autres ouvrages qui n'ont point été imprimés. * Trithême & Bellarmin, *de scriptor. ecclef.* Henri Villot, *in Athen. Franc.* Luc Wading. *in biblioth. & annal. Minor.* Possevin, *in appar. sacr.* Valere André, *biblioth. Belgic. &c.* Du Pin, *bibliot. des aut. ecclef. du XIV siécle.* Le Brasseur, *hist. civ. & eccl. du comté d'Evreux.*

NICOLAS DE FOURQUE-PALENE (le bienheureux) ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est un bourg du diocése de Sulmone dans l'Abruzze, reçut les ordres sacrés, & vécut plusieurs années dans son pays dans une grande estime ; mais étant déja âgé, il prit l'habit du tiers-ordre de saint François, & vint vers l'an 1431 à Rome, où le pape Eugène IV, informé de ses vertus, lui donna le soin d'une petite église. Ce fut-là qu'il lia une étroite amitié avec le B. Pierre de *Pise*, instituteur d'une nouvelle congrégation d'hermites. Ayant quitté Rome où il s'étoit fait quelques disciples, il alla à Naples, où il fonda le monastere de Notre Dame des Graces ; & le pape Eugène IV lui donna depuis deux autres églises ; mais dès le premier janvier 1446, il les céda au B. Pierre de *Pise*, & ne s'étant plus occupé ensuite que de lui-même, il mourut à Rome le 29 septembre 1448, étant âgé de cent ans. On assure qu'il se fit plusieurs miracles à son tombeau, & que l'an 1647, on donna une de ses côtes aux habitans de Fourque-Palene, pour l'exposer à la vénération publique. * Petr. Bonaccioli, *Pisan. Erem.* Eusebe Jordan, *spicileg. hist.*

NICOLAS EYMERIC, né à Gironne, ville de Catalogne, vers l'an 1320, de l'ordre des Freres Prêcheurs, fleurit sous le pontificat d'Innocent VI, d'Urbain V, de Grégoire XI & d'Urbain VI, qui eut Clément VII pour concurrent à Avignon. Il fut fait inquisiteur général par Innocent VI, vers l'an 1356. Etant venu à Avignon sous le pontificat de Grégoire XI, il fut nommé chapelain du pape, & juge des causes d'hérésie. Il mourut à Gironne, le 4 janvier 1399. Son principal ouvrage est le livre intitulé, *Le directoire des inquisiteurs*, imprimé pour la premiere fois à Barcelone l'an 1503, puis à Rome l'an 1578, avec les corrections & les scholies de Penna ; & enfin dans la même ville l'an 1587, & à Venise l'an 1596, avec les commentaires de ce même auteur. Cet ouvrage est divisé en trois parties. L'auteur traite dans la premiere, des points de notre foi ; dans la seconde, de la punition des hérétiques, & des peines qu'ils méritent, suivant le droit canon, & les décrétales ; ce que c'est qu'hérésie & erreur ; des différentes hérésies ; & enfin de ceux qui sont soumis à la jurisdiction de l'inquisition, & des crimes qui sont de sa compétence. La troisiéme partie est sur la maniere d'instruire les procès dans le tribunal de l'inquisition ; du pouvoir & des priviléges des officiers ; des témoins, des coupables, & de l'exécution des jugemens. Il avoit encore composé plusieurs autres traités, que l'on trouve manuscrits dans la bibliothèque de M. Colbert. * Du Pin, *bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du XIV siécle.* Echard, *script. ord. FF. Præd.*

NICOLAS d'INCKELSPUEL, de Souabe, recteur de l'université de Vienne, fleurit au commencement du XV siécle, & assista aux conciles de Constance & de Basle. Il avoit composé un commentaire sur les quatre livres des sentences, & des questions sur le même ouvrage ; mais ces traités sont perdus. Il ne nous reste de lui que quelques discours de piété, imprimés à Strasbourg l'an 1516, savoir, onze sermons, & des discours sur les préceptes du Décalogue, sur l'oraison Dominicale, sur les trois parties de la pénitence, sur les huit béatitudes, sur les sept péchés mortels, & le confessional. On trouve son traité des sept dons manuscrit, dans la bibliothèque d'Augsbourg, avec un traité de la gratitude, & de l'ingratitude, & un traité sur la communion sacramentelle. On peut voir ses autres ouvrages *dans la bibliothèque des auteurs ecclés.* de M. Du Pin, *du XV siécle.*

NICOLAS AUXIMANUS, de la Marche d'Ancône, de l'ordre des Freres Mineurs, fleurit vers l'an 1430. Il a composé une somme de cas de conscience, imprimée à Venise, l'an 1484 ; un interrogatoire des confesseurs, imprimé au même endroit, l'an 1489. Il avoit encore composé un commentaire sur la régle des Freres Mineurs ; un abrégé de droit canon ; & des sermons qui n'ont point été imprimés. * Du Pin, *bibliothèque des auteurs ecclésiast. au XV siécle.*

NICOLAS DE BUNGEI, ainsi nommé du lieu où il est né, étoit prêtre & aumônier de l'évêque de Londres. Il vivoit vers l'an 1440, & a fait un ouvrage historique, intitulé, *Adunationes chronicorum.* * Pitseus, *de script. Angl.*

NICOLAS NICOLI, peut-être NICOLAS, fils de *Nicolas*, citoyen de Florence, a été un des restaurateurs des lettres en Italie dans le XIV siécle & le suivant. Né d'un pere qui étoit dans le commerce, & qui y avoit gagné un bien considérable, il

il fut destiné d'abord à la même profession; mais son inclination pour l'étude l'ayant entraîné de ce côté-là, il apprit la langue latine étant déja dans un âge raisonnable, & se mit sous la discipline de Louis Marsilio, religieux Augustin, qui tenoit école à Florence, qui avoit d'illustres disciples, & que l'on regardoit comme l'oracle du pays. Pour être moins distrait, Nicolas vint demeurer avec son maître, & suivit le même genre de vie. Il s'appliqua particuliérement aux belles lettres, à la philosophie & à l'histoire; & comme il avoit du bien, & qu'il vivoit avec beaucoup de frugalité, il fit acheter dans toutes les parties de l'Europe les meilleurs manuscrits en tout genre, & il s'en forma une bibliothéque de huit cens volumes; ce qui étoit très-considérable dans un temps où l'art de l'imprimerie n'étoit point encore inventé. Nicolas ouvrit cette bibliothéque à tous ceux qui vouloient en faire usage; en sorte qu'elle devint un lieu d'étude publique. Après la mort de Marsilio, sous qui il avoit pris beaucoup de gout pour la langue grecque, il tâcha de procurer à sa patrie des gens habiles dans cette langue, & s'associant dans ce dessein avec le savant Colutius Salutatus, ils engagerent Manuel Chrysoloras de Constantinople, à venir enseigner la langue grecque à Florence. Ce fut encore aux sollicitations de Nicolas que Guarini de Vérone, Jean Aurispa & François Philelphe vinrent enseigner dans la même ville. Il excitoit à l'étude tous ceux en qui il croyoit voir de la capacité; il les favorisoit selon ses moyens, il les secouroit & les mettoit en état de faire des progrès utiles. Léonard & Charles d'Arezzo, Ambroise le Camaldule, & beaucoup d'autres, prenoient ses avis, avoient recours à ses lumieres, & entroient dans ses vues pour le progrès des lettres. C'étoit avec d'autant plus de confiance, que Nicolas possédoit à fonds les humanités, l'histoire ancienne, la cosmographie, & tout ce qui est l'objet des recherches de ceux qui aiment l'antiquité. Il n'étoit pas moins versé dans l'écriture-sainte qu'il lisoit chaque jour, & l'on a loué autant sa piété que son érudition; sa modestie que l'étendue & la variété de ses connoissances; sa bonté & sa charité que son gout. Il aimoit aussi les arts, & il avoit rassemblé d'excellens tableaux, des sculptures, des médailles, & tout ce qui pouvoit plaire à un homme qui n'avoit jamais eu d'autre ambition que celle d'orner son esprit, & de procurer aux autres les moyens de le cultiver. Pour continuer le même bien après sa mort, il laissa tout ce qu'il avoit amassé de livres à la ville de Florence, à condition que cette bibliothéque seroit ouverte à tous ceux qui voudroient en profiter. Il mourut l'an 1436, âgé de soixante-treize ans. Poccianti dit qu'il laissa des écrits sur la cosmographie, la philosophie & l'antiquité; mais on n'en connoit aucun, & l'on croit qu'il n'avoit jamais composé, du moins pour le public. Son éloge fut prononcé après sa mort par le célébre Pogge; & les peres dom Martenne & dom Durand, Bénédictins, ont fait imprimer cet éloge sans en nommer l'auteur, dans le tome troisiéme de leur *Collectio amplissima veterum monumentorum*, &c. pag. 727 & suiv. Après cet éloge on trouve une lettre d'Ambroise le Camaldule, sur la mort de Nicolas; une autre de Thomas Pontanus, & une de Pogge sur le même sujet. Dans les lettres d'Ambroise le Camaldule, & dans celles de Léonard Aretin ou d'Arezzo, il y en a beaucoup qui sont adressées au même Nicolas. * Extrait de l'éloge cité dans cet article. Cet éloge est simple pour le style, mais plein de réflexions judicieuses. On y trouve une satyre fort vive contre les mœurs de Philelphe. On peut consulter aussi Jean Albert Fabricius, dans sa *bibliotheca mediæ & infimæ latinitatis*, tome V, où il est parlé deux fois de Nicolas, pag. 339, & pag. 365.

NICOLAS DE CUSA, dit aussi *Cusanus*, cardinal, naquit l'an 1401, & fut appellé *Cusa* du nom d'un village, sa patrie, situé sur la Moselle, dans le diocèse de Trèves. Son pere, qui étoit pêcheur ou batelier, se nommoit *Jean* Crebs, & sa mere, *Catherine* Roëmers. Echapé, dit-on, de la maison de son pere, où il étoit maltraité, le comte de Mandrescheidt le prit chez lui, & peu après l'envoya à Deventer pour le faire étudier. Il y fut instruit par quelques chanoines réguliers dont le couvent étoit voisin de la ville, & y avança d'un pas égal dans les sciences & dans la vertu. Il visita ensuite les plus fameuses universités de l'Allemagne, commençant par celle de Deventer même, passa en Italie, & prit à Padoue, âgé de 23 ans, le bonnet de docteur en droit canon. Outre la langue latine, qu'il entendoit assez bien pour son temps, il apprit encore le grec & l'hébreu. Il s'éleva par la force de son génie au-dessus de la philosophie qui regnoit de son temps, & ressuscita en quelque sorte les mathématiques qui sembloient ensevelies dans l'oubli le plus profond. Il parvint à une connoissance fort étendue de l'histoire ecclésiastique, & possédoit l'écriture mieux qu'aucun de ses contemporains. Un ancien abrégé de sa vie écrit en françois, dit expressément que ses études finies, il entra chez les chanoines réguliers de saint Augustin dans le monastere de Tartemberg. Lui-même dans son livre *De filiatione Dei*, adressé à un religieux de ce monastere, appelle celui-ci son confrere, & lui parle ainsi: » Personne ne peut nier que nous autres chanoines ne » soyons religieux, & il ajoute, Si nous sommes » en certaines choses moins gênés que d'autres, » la regle que nous suivons donne cependant la » forme de religion à notre institut, & c'est pour » cela que nous ne pouvons faire ni donation, » ni testament, ni aucun acte de propriété, bien » que nous ayons l'administration des revenus de » nos bénéfices. « Il parle encore de la même maniere à la fin d'un sermon qui se trouve au livre VI *des exercices*. Mais on ne trouve nulle part aucune preuve, aucune raison qui puisse faire croire qu'il ait été Dominicain, comme Antoine de Sienne, Alfonse Fernandez, & quelques autres l'ont dit. Les bénéfices qu'il a possédés, montrent aussi la fausseté de cette opinion. En effet, il fut d'abord doyen, non pas de saint Florent à Constance, mais de saint Florin à Coblentz. Il fut ensuite archidiacre de Liége, & il étoit revêtu de cette dignité, lorsqu'il assista au concile de Basle en 1431. Cusa entra d'abord dans les sentimens de ceux des membres du concile qui furent opposés au pape Eugène; il leur adressa même un ouvrage *sur l'union qui doit regner entre les Catholiques*. Il employa la connoissance qu'il avoit des mathématiques à former le projet de réformation du calendrier, & présenta ce traité au concile; il montroit la nécessité de corriger celui qui étoit en usage, & proposoit la maniere d'en dresser un plus parfait. Mais les grandes affaires qui s'agitoient à Basle, & la division qui regnoit entre le concile & le pape, empêcherent qu'on n'eût à son projet toute l'attention qu'il méritoit. Il fut au reste dans ce concile un des plus grands défenseurs de l'autorité du concile, même sur le pape. Il s'attacha cependant dans la suite à Eugène, qui l'envoya en Grece avec l'archevêque de Tarentaise pour la réunion des deux églises, & en conséquence de sa négociation, Jean, empereur

de Constantinople, son frere Démétrius, le patriarche, & soixante-dix évêques se rendirent en Italie pour traiter de cette réunion. Ce succès porta le pape à députer de nouveau Cusa à une assemblée que les princes d'Allemagne, les ambassadeurs du roi de France, & ceux d'Espagne tenoient à Nuremberg, & où il fut décidé que tous ces princes garderoient la neutralité. Il se trouva aussi à l'assemblée de Francfort sur le même sujet, & à plusieurs autres colloques. Il alla même jusqu'à la cour de France, & dans cette longue division, il écrivit souvent aux princes & à leurs ambassadeurs. Dans l'intervalle de ces différentes assemblées tenues en Allemagne, Cusa, toujours revêtu de la qualité de légat, travailla avec succès à rétablir la discipline monastique dans plusieurs maisons religieuses. Il faisoit aux moines des discours édifians sur les devoirs de leur vocation, & composa pour la même fin quelques traités de spiritualité. Après la mort du pape Eugène, Cusa se retira dans son archidiaconé de Liége, où il fit un commentaire sur le commencement de la Genèse. L'an 1448, le pape Nicolas V, grand amateur des gens de lettres, le fit cardinal prêtre du titre de saint Pierre-aux-Liens, & lui ayant envoyé une traduction d'Euclide qu'il avoit fait faire sur le grec, Cusa lui adressa un livre de géométrie dans lequel il se proposoit de chercher la quadrature du cercle, qui est encore à trouver. L'évêché de Brixen, dans le Tirol, étant venu à vaquer, le chapitre choisit Léonard Corsmer, chancelier de Sigismond, archiduc d'Autriche, comte de Tirol; mais comme il se trouva quelque irrégularité dans l'élection, le pape crut être en droit de donner ce siége à Cusa, qui y fut maintenu malgré les chanoines, & Sigismond même qui en prit la défense. Cusa assista aux cérémonies de l'ouverture du jubilé à Rome en 1450, & le pape l'envoya légat *à latere* vers les princes d'Allemagne pour les porter à faire la paix entr'eux, & à tourner leurs armes contre Mahomet II, qui menaçoit la Chrétienté. Il fut aussi chargé de faire publier en ce pays les indulgences du jubilé, & de travailler à réformer les abus parmi les simples fidéles, & les religieux. Cusa se comporta dans sa légation avec toute la piété possible. Rien n'étoit plus simple que sa marche. Il étoit monté sur une mule; son domestique étoit très-peu nombreux; mais il avoit avec lui des personnes d'une capacité & d'une vertu distinguées, entr'autres, Denys le Chartreux, si connu par sa piété & par ses écrits. On sortoit en foule pour recevoir le légat; les princes & les prélats alloient au-devant de lui par honneur, & Cusa n'en étoit ni moins modeste, ni moins humble. Il défendit aux confesseurs de recevoir sous aucun prétexte de l'argent de ceux qu'ils confesseroient pour le jubilé, & aux pénitens de leur rien donner, & déclara nulle la confession de ceux qui désobéiroient à cet ordre. Il ne voulut pas non plus que l'on taxât personne pour la guerre que l'on méditoit contre les Infidéles, & se contenta d'exhorter chacun à y contribuer selon ses moyens & sa dévotion. Lui-même refusa de prendre les frais de sa légation sur les sommes qui furent recueillies, refusa tous les présens qui lui furent offerts, & voulut que tous ceux de sa suite l'imitassent dans ce rare désintéressement. Dans les monasteres où il descendoit, il prêchoit, il assistoit aux offices & autres exercices de la communauté, & faisoit de sages décrets pour le rétablissement de la discipline. Ayant appris à la diéte de Ratisbonne qu'il y avoit quelque espérance de ramener les Bohémiens à l'église, il en avertit le pape qui le chargea en 1442, de travailler à cette affaire. Mais les Bohémiens ne voulurent jamais permettre qu'il vînt chez eux, & il fut obligé de négocier cette réunion par lettres, ce qui ne produisit pas un grand effet, par la mauvaise volonté de ces peuples. Ce fut aussi en 1442, qu'il composa sa *Conjecture sur les derniers jours*, où il met la défaite de l'Ante-Christ & la glorieuse résurrection de l'église dans le XVIII siécle, & avant l'année 1734, selon un calcul arbitraire qu'il s'étoit imaginé. Cet écrit dont on a beaucoup parlé depuis quelques années, a été plusieurs fois traduit en françois. En 1700, on en donna une nouvelle traduction avec le texte latin & des remarques, à Amsterdam, *in*-12, avec quelques autres piéces, & cet écrit a encore été traduit de nouveau depuis quelques années *in*-4° & *in*-12. On y trouve de la piété, de la pénétration d'esprit, & quelques singularités. En visitant le diocèse de Trèves, Cusa donna dans sa patrie de grands exemples de vertu, sur-tout d'humilité chrétienne, & de libéralité. Il fonda un hôpital à Cusa, & un séminaire à Déventer pour faire élever dans la piété & dans les lettres vingt pauvres écoliers. Constantinople ayant été prise par Mahomet en 1453, Cusa fit de nouveaux efforts pour réunir les princes chrétiens contre le Turc. Il écrivit à plusieurs sur ce sujet, & composa un livre *de la paix qui devroit regner entre ceux qui ont une même foi*. Calliste III le renvoya légat en Allemagne. En retournant à Rome il voulut mettre la réforme dans un monastere: l'archiduc Sigismond s'y opposa, & prit le parti des moines: la dispute fut vive, & l'archiduc se déclara violemment contre lui. Pie II étant monté sur le siége de Rome après Calliste, Cusa lui offrit une réfutation de l'alcoran, qu'il fit à dessein de prémunir contre le Mahométisme les Chrétiens qui étoient tombés sous la domination du Turc, & Pie II le députa de nouveau en Allemagne pour y défendre les droits du saint siége contre les princes séculiers. A son retour il le fit légat à Rome même, & gouverneur de cette ville pendant son absence, & fit ce qu'il put auprès de Sigismond pour le réconcilier avec lui. Sigismond fit de belles promesses; mais Cusa eut à peine remis le pied dans son diocèse, que l'archiduc le fit enlever par des gens armés, & le mit en prison. Dès ce moment on cessa tous les offices divins dans presque tout le diocèse; le pape excommunia Sigismond, & celui-ci relâcha enfin le cardinal à des conditions injustes & très-dures. Cusa rendu à son diocèse, mourut quelque temps après, le onziéme jour d'août 1464, âgé de soixante-trois ans. Sa mort arriva à Todi, ville d'Umbrie, & son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'église de S. Pierre aux Liens. Il y a trois catalogues de ses ouvrages. L'abbé Trithême donna le premier en 1492. Il comprend: *De visione Dei. De pace fidei. Reparatio calendarii. De mathematicis complementa. Cribratio Alcorani. De variatione sapientiæ. De ludo globi. Compendium. Catalogus de Sossest. De mathematica perfectione contra Bohemos. De Berillo. Deidato patris luminum. De quærendo Deum. De apice theoriæ. De docta ignorantia. De conjecturis. De filiatione Dei. De Genesi idione de sapientia. De quadratura circuli. De fortuna. Directorium speculantis. Sermones per totum annum. Epistolæ ad diversos*, &c. En 1514, Stapleton donna un nouveau catalogue des ouvrages de Cusa, dans lequel il ne parle ni du traité de la quadrature du cercle, ni de celui de la fortune. Il ajoute ceux-ci au catalogue de Trithême: *De concordantia catholica. Dialogus de Deo abscondito. Exercitationum libri decem. Correctio tabularum Alphonsi. De transmutationibus geometricis. De arithmeticis complementis. Complementum theologicum. Apo-*

logia doctæ ignorantiæ. De æquitate. Septem epistolæ. Il cite encore ceux-ci : *Directorium speculantis, Dialogus de Nonatis. De figura mundi. De æqualitate. Inquisitio veri & boni. Tabulæ Persicæ in latinum ex græco reductæ.* Le troisiéme catalogue est de Bellarmin. Il n'est ni si imparfait que le premier, ni si ample que le second. Aucun des trois ne contient un traité : *De modo habilitandi ingenium ad discursum in dubiis*, que Cusa lui-même dit avoir fait, dans son troisieme livre de sa concordance catholique. Enfin dans les ouvrages de Cusa imprimés en trois tomes *in-fol.* à Basle, en 1565, on trouve dans le second tome, *De annuntiatione dialogus*, & *De novissimo die* ; & dans le troisiéme, *De finibus & cordis ; De una recti curvique mensura ; Complementum theologicum* : cinq ouvrages, dont le premier, le second & le cinquiéme ne sont que dans Bellarmin, & les deux autres ne se trouvent dans aucun des trois catalogues. * La vie de Cusa, écrite en latin par Gaspard Hartzeim, Jésuite, & imprimée à Trèves, en 1730. Voyez aussi Onuphre, Platine, Ciaconius, Victorel, *in vitis pontif.* Trithême & Bellarmin, *de script. ecclef.* Sponde & Raynaldi, *in annalib. ecclef.* Possevin, *in appar. sacro.* Auberi, *vies des cardinaux*, tome II. Sixte de Sienne, *bibliot. sanct.* Jacques Faber. Jean Aventin. Cochlæus. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques du XV siécle.*

NICOLAS BARJAN, de Plaisance, de l'ordre des Hermites de saint Augustin, fleurit l'an 1494, & défendit la préséance de son ordre contre celui des Freres Mineurs. Il a composé un ouvrage sur ce sujet, imprimé à Crémone, l'an 1500 ; un traité des monts de Piété, imprimé au même endroit l'an 1496 ; un Carême, & soixante-dix-sept questions quodlibétiques, sur des matieres prédicables, imprimées à Bologne l'an 1501. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XV siécle.*

NICOLAS STUR, fils, à ce que l'on disoit, de *Sténon* Stur, roi de Suéde, & de *Christine*, fut proclamé roi par les peuples de la province de Dalécarlie, après la mort de Sténon, qui avoit été tué dans une bataille contre les Danois l'an 1520. Ce fut l'archevêque de Nidrosie, qui le présenta aux Dalécarliens, comme le légitime successeur de la couronne ; mais Christine, qui prétendoit épouser Gustave, fit tous ses efforts pour persuader à ces peuples, qu'elle n'avoit plus de fils, & que celui qui paroissoit sous ce nom, étoit un imposteur. Ainsi Nicolas Stur, abandonné de cette princesse, & des peuples qui l'avoient reconnu pour leur souverain, fut contraint de s'enfuir en Norwége, où il demeura quelque temps caché à Mastrand. Ensuite il alla chercher un asyle dans la ville anséatique de Rostock, où Gustave le fit prisonier. Son procès lui fut fait par le sénat de cette ville, sur un grand nombre d'informations envoyées de Suéde ; & il fut condamné à avoir la tête tranchée, après avoir été déclaré convaincu d'imposture, de rebellion, & de crime de lézemajesté : ce qui assura la couronne de Suéde à Gustave. * Puffendorf, *histoire de Suéde.* Varillas, *hist. des révolutions en matiere de religion.*

NICOLAS STANIHURSTE, né en Irlande, dans le XVI siécle, a publié en latin un traité curieux, intitulé, *De la diéte des médecins.* Il mourut l'an 1554. * Richard Stanihurste, *in descript. Hibern. c. 7.* Jac. Waræus, *de clar. Hibern. script. l. 1.*

NICOLAS WALSHEUS ou WALSH, né en Irlande, dans le XV siécle, fut envoyé dans l'université de Cambridge, où il fit de merveilleux progrès dans les études. Son mérite le fit choisir pour être chancelier de l'église de saint Patrice à Dublin. Peu de temps après il fut élevé sur le siége épiscopal d'Asseri, & sacré au mois de février 1577. Il a composé des sermons fort éloquens. Avant que d'être évêque, il avoit commencé vers l'an 1575, à traduire le nouveau testament en irlandois. Son projet a été exécuté depuis par Guillaume Daniel, docteur en théologie, & archevêque de Toam, qui a donné cette traduction sur le texte grec, vers l'an 1623. Un accident fâcheux avoit empêché Walsheus d'achever ce travail. Ayant fait appeller en justice un nommé Jacques Dullard, pour cause d'adultere, cet homme, pour s'en venger, vint dans la ville de Kilkenni, l'assassiner dans sa maison épiscopale, le 14 décembre 1585. Son corps fut inhumé dans l'église cathédrale de Kilkenni, sous un tombeau de marbre. * Jacques Waræus, *de claris Hiberniæ scriptoribus, lib. 1.*

NICOLAS (Jean) né à Dijon, avocat général au parlement de Bourgogne, mort le 19 janvier 1681, âgé de plus de soixante-dix ans, est auteur d'une partie des piéces qui sont dans un ouvrage burlesque, intitulé : *La perdrix & l'orange*, question proposé au carnaval en 1645, imprimée *in-8°*, la même année à Dijon. Il a fait encore : *Les Ragouts de carnaval*, brochure de quatre pages *in-4°*. *Conclusions prises le 15 avril 1660, sur la présentation des lettres pour le gouvernement de Bourgogne, expédiées en faveur de Louis de Bourbon, prince de Condé* : ces conclusions sont à la suite du discours de Charles Fevret sur le même sujet ; à Dijon, 1660, *in-4°*. *Ordonnances à se réjouir pour l'année 1668, au sujet de la police, disposition, formalités, qui à l'avenir s'observeront aux soupers & repas* : ce dernier écrit n'est point imprimé, & ce ne doit pas être une perte. Ce magistrat paroît s'être occupé de bien des badineries peu convenables à son état. * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon, *in-fol.* tom. II, pag. 112.

NICOLAS (le pere) prédicateur Capucin, étoit né à Dijon. Son nom de famille étoit PELTRET. Il mourut à Lyon en 1694, après avoir été trois fois définiteur de la province & provincial. Ses ouvrages sont : *Oraison funébre de monsieur Odebert, président au parlement de Bourgogne*, à Dijon, 1662, *in-4°*. *Pharaon réprouvé*, ou *l'Avocat de la Providence de Dieu sur la réprobation des pécheurs*, à Lyon, 1685, *in-4°* : ce sont des sermons pour l'Avent. *Octave du Saint Sacrement*, à Lyon, 1686, *in-8°*. *Octave de l'Assomption*, à Lyon, 1687, *in-8°*. *Sermons sur tous les Evangiles du Carême*, à Lyon, 1687, *in-8°*, 3 vol. *L'esprit du Chrétien ecclésiastique & religieux*, à Lyon, 1688, *in-8°*, 3 vol. *Panégyriques sur les mysteres de Notre-Seigneur*, à Lyon, 1688, *in-8°*. *Sermons prêchés pendant l'Avent*, à Lyon, 1688. *Panégyriques sur les mysteres de la sainte Vierge*, à Lyon, 1688, *in-8°*. *Lettre curieuse à un ami*, dans laquelle on fait l'analyse de la nouvelle théologie mystique du docteur Molinos, à Dijon, 1688, *in-12*. *Sermons pour les quarante heures, contre le mauvais usage du sacrement de Pénitence*, à Lyon, 1691, *in-8°*. *Panégyriques des Saints*, à Lyon, 1693, *in-fol.* 3 volumes. *Sermons sur les Evangiles de tous les dimanches de l'année*, à Lyon, 1694, *in-8°*, 3 vol. *Sermons pour les vétures & professions religieuses*, à Lyon 1695, *in-8°*. *Octave des Morts*, à Lyon, 1696, *in-8°*. Le carême du pere Nicolas a été traduit en italien, sous ce titre : *Quaresimale del padre Nicolo, di Dijon, provinciale de' padri Capuccini della provincia di Lione, tradotto del francese*, à Venise, *Francisco Storti*, 1730, *in-4°*, 2 vol. * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon. On y avertit que dans la *bibliothéque des auteurs Capucins*, par le pere Denys

de Gènes, imprimée *in-fol.* en 1691, il est parlé très-peu exactement du pere Nicolas.

NICOLAS (Augustin) né à Besançon, avocat, s'étoit appliqué dans sa jeunesse aux belles lettres & à l'étude des langues espagnole & italienne. Il voyagea en différentes cours, & fut chargé par Charles, duc de Lorraine, que le roi d'Espagne avoit fait arrêter, de solliciter son élargissement. Cette liberté ne fut accordée que lorsque la paix des Pyrénées fut sur le point d'être conclue. M. Nicolas fut honoré alors du titre de conseiller d'état du duc Charles. Don Louis de Haro, ministre d'Espagne, qui avoit connu les talens & le mérite de M. Nicolas, le fit pourvoir d'une charge de maître des requêtes au parlement de Dole, à laquelle il ne fut cependant reçu qu'en 1666 après plusieurs jussions. Il étoit de l'académie de la Crusca : il écrivoit facilement en prose & en vers, dans les différentes langues qu'il parloit; mais sa présomption a fait tort à ses talens. Il croyoit égaler Horace, Virgile & Ovide dans les trois genres de poésie qu'il avoit réunis, & il regardoit comme un exil le titre d'honneur dont il jouissoit dans sa patrie. Il s'en vanta dans des vers qu'on voit gravés au bas de deux de ses portraits, dont l'un est à la tête de ses poésies réimprimées en 1693, à Besançon, ce qui l'exposa à beaucoup de railleries. Il faut convenir cependant qu'il faisoit des vers avec facilité, & qu'il parloit bien plusieurs langues étrangeres. On a de lui une relation de la derniere révolution de Naples, dédiée à dom Juan d'Autriche, & imprimée à Amsterdam, chez Pluymer, en 1660, *in*-8°, & une autre de la campagne de 1664 en Hongrie, imprimée à Cologne, avec diverses piéces historiques, en 1666. L'auteur mourut à Besançon le 25 avril 1695. Comme il n'avoit point d'enfans, il laissa son bien aux pauvres sous la direction des confreres de la Miséricorde, dans la chapelle desquels il est inhumé avec épitaphe. * Extrait des *Mémoires* de M. Dunod *pour servir à l'histoire du comté de Bourgogne*, pag. 635 & 636. Dans le tom. I du *Ménagiana*, édition de 1715, pag 234 & 235, on parle fort mal de M. Nicolas comme auteur, surtout à cause de sa vanité; & l'on rapporte plusieurs vers où il n'est pas mieux traité; c'est ce que l'on peut voir dans cet ouvrage qui est entre les mains de tout le monde.

NICOLAS ABBÉ, *cherchez* TUDESCHI.

NICOLAS BIEZ, *cherchez* BIEZ.

NICOLAS BERTRATIUS, *cherchez* BERTRATIUS.

NICOLAS EUBOICUS, *cherchez* EUBOICUS.

NICOLAS DE ODDIS, *cherchez* DE ODDIS, &c.

NICOLAS DE ORBELLIS, *cherchez* DE ORBELLIS, &c.

NICOLAS PESCE-COLA, *cherchez* PESCE-COLA.

NICOLAS DE HANAP, *cherchez* HANAP (Nicolas de)

NICOLAS DE NANCEL, *cherchez* NANCEL.

NICOLAS (Gabriel) seigneur de la Reynie, conseiller d'état & premier lieutenant général de police de la ville de Paris, naquit à Limoges d'une famille ancienne dans la province & recommandable dans le présidial. Il fut envoyé à Bourdeaux pour y faire ses études : il s'y établit, & fut président au présidial de cette ville, jusques aux troubles arrivés en Guienne en 1650, où ayant soutenu le parti du roi, on pilla sa maison, dont il ne se sauva qu'avec grand risque de la vie, & se retira auprès de M. le duc d'Epernon, gouverneur de la province. Ce seigneur le présenta au roi Louis XIV, & à la reine régente sa mere, comme un sujet d'une fidélité à toute épreuve. Sa majesté lui donna ordre de suivre la cour, & en 1661 lui donna l'agrément d'une charge de maître des requêtes. Sa majesté ayant voulu rétablir la police de la ville de Paris, très-négligée depuis les guerres civiles, créa en 1667 une charge séparée, de lieutenant général de police de la ville de Paris, dont elle gratifia M. de la Reynie. C'est aux soins infatigables de ce magistrat, que nous sommes redevables de l'établissement du Guet, de la défense aux gens de livrée de porter épées & cannes, de l'établissement des lanternes, du nettoyement & enlevement des boues, & de la plus grande partie des réglemens qui s'exécutent aujourd'hui dans la police de la ville de Paris. Sa majesté, très-contente de ses services, pour les récompenser, le nomma conseiller d'état en 1680, & le choisit peu de temps après pour être successivement, procureur général, commissaire-rapporteur, & président de la chambre établie à l'arsenal en 1680, pour la recherche & punition des empoisoneurs, & ensuite lui confia le soin de l'exécution de ses ordres dans la ville de Paris, lors de la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. Enfin, après avoir exercé toutes ces différentes commissions; & la charge de lieutenant général de police de la ville de Paris avec la derniere intégrité pendant trente années, le roi lui permit en 1697 d'en quitter les fonctions. Depuis ce temps-là M. de la Reynie s'occupa entiérement aux affaires du conseil, dont il mourut sous-doyen le 14 juin 1709, âgé de 84 ans quelques mois, ayant toujours été honoré de l'amitié du roi, & généralement regretté pour sa grande probité, sa justice & son désintéressement. Il voulut être enterré au cimetiere de la paroisse de saint Eustache. M. de la Reynie avoit épousé en premieres noces *Antoinette* del Barras, & en secondes noces le 13 février 1668, *Gabrielle* de Garibal, morte le 31 mai 1715, fille de *Jean* de Garibal, maître des requêtes & président au grand conseil, & de *Jeanne* Berthier son épouse, fille de *Jean* Berthier, premier président au parlement de Toulouse. Ils ont laissé *Gabriel-Jean* Nicolas, seigneur de la Reynie, retiré à Rome, où il s'occupa pendant plusieurs années à l'étude des lettres, & où il est mort le 26 janvier 1734, sans avoir été marié; & *Gabrielle* Nicolas de la Reynie, morte de la petite vérole le 22 octobre 1723, sans postérité de *Jean-Louis* Habert de Montmort, maître des requêtes & intendant général des armées navales de sa majesté, mort le 6 décembre 1720. M. de la Reynie avoit un frere ainé nommé JEAN Nicolas, sieur de Tralage, lieutenant général à Limoges, & conseiller d'état à brevet, mort en 1660. Ses importans services pendant la régence de la reine Anne d'Autriche lui mériterent cette récompense. Il a laissé un fils unique *Jean* Nicolas, sieur de Tralage, mort sans avoir été marié, le 12 novembre 1698. Il s'étoit entierement adonné à l'étude & sur-tout à la géographie, dont il avoit composé un recueil des plus amples & des plus complets, qu'il donna par son testament, avec ses livres, & une rente de 2000 livres à la bibliothéque de l'abbaye royale de saint Victor de Paris. * *Mémoires mss.*

NICOLE (Nicolas) médecin de Florence, que Léandre Alberti met entre les hommes illustres de cette ville, vivoit dans le XV siécle. Outre ses livres de médecine, il en avoit écrit d'autres de philosophie & de cosmographie. On lui reproche d'avoir fait chasser divers hommes

doctes de sa patrie, où il mourut l'an 1430, âgé de 73 ans. * Léandre Alberti.

NICOLE (Jean) pere du célébre PIERRE Nicole, naquit à Chartres d'une famille connue, & y fut baptisé le 4 octobre de l'an 1600. Il prit le parti du droit, & fit de bonnes études pour le temps où il vivoit. Il fut avocat au parlement & juge chambrier de l'évêque de Chartres. Il étoit bon harangueur, mais mauvais avocat. Plein d'enthousiasme, il donnoit dans un *phœbus* insupportable, & semoit ses plaidoyers d'assez mauvais vers, ou traits de romans. On en trouva une grande quantité après sa mort dans son cabinet. Sa fille *Charlotte* voulut les vendre à la beurriere, mais *Pierre*, son fils, les fit bruler de peur que la ville ne fût inondée de ces mauvais écrits. Jean Nicole avoit fait ses études à Paris au collége de la Marche. Il épousa *Louise* Content, selon les registres de la paroisse de S. Martin de Chartres: d'autres registres la nomment *Constant*. Il mourut à Chartres en 1678. Il passe pour certain dans cette ville qu'il n'a jamais rien publié, ni en prose, ni en vers. Cependant l'abbé de Marolles dans le *Dénombrement de ceux qui lui ont fait présent de leurs ouvrages*, dit expressément que Jean Nicole, pere de Pierre, lui a fait présent des *Déclamations de Quintilien*, qu'il avoit traduites en françois, & l'on en trouve une en effet sous son nom imprimée *in*-4°. L'abbé de Marolles ajoute, *qu'il en a reçu à diverses fois des vers latins & françois*, *étant*, continue-t-il, *le plus ancien de mes amis*, *& de même âge que je suis*. On sent la force de ce témoignage qui doit, ce semble, l'emporter sur la tradition de Chartres, & sur les incertitudes de D. Liron, qui dans sa bibliothéque chartraine, n'est rien moins qu'exact dans tout ce qu'il dit de MM. Nicole.

NICOLE (Claude) cousin germain du précédent, étoit fils de NICOLAS Nicole, receveur de la ville de Chartres, & de *Marie* Rabet, fille d'*Etienne* Rabet, conseiller au bailliage & siége présidial de Chartres, & de *Françoise* Laisné. Il naquit à Chartres le 4 septembre 1611, & dans la suite il y fut conseiller du roi, & président en l'élection dudit Chartres. Il mourut dans cette ville, & y fut enterré en l'église de sainte Foy le 22 novembre 1685, non vers 1680, comme l'a dit M. Titon du Tillet dans son Parnasse François, *in-fol.* Il avoit été marié avec *Jeanne* Boutard, fille de *Charles* Boutard, drapier, & de *Marguerite* Drouin, sa seconde femme, fille de *Vastin* Drouin, marchand à Chartres, & de *Marie* Tardiveau, sœur de *Gui* Tardiveau, curé du Boulay, & précepteur des pages de la reine Elizabeth, femme du roi Charles IX, & fille de *Michel* Tardiveau, drapier, & de *Verdune* Fournier. Claude Nicole possédoit bien les langues grecque, latine & italienne, & écrivoit assez bien en françois. Il avoit du talent pour la poésie françoise; mais il en abusa. La plupart de ses poésies sont fort licencieuses. La galanterie, & les piéces où la tendresse & les sentimens du cœur ont le plus de part, étoient fort de son gout. Les élégies amoureuses d'Ovide, les odes d'Horace sur des sujets trop libres, & quelques autres ouvrages dans le même gout, ont été les morceaux où il s'est attaché le plus, & où il n'a que trop bien réussi. Après que plusieurs de ses piéces eurent couru en feuilles séparées, il les réunit en deux volumes *in*-12, à Paris en 1660, chez Sercy, & les dédia au roi, sous le titre de, *Œuvres du président Nicole.* Ce recueil parut de nouveau après sa mort, augmenté de plusieurs piéces nouvelles, dont quelques-unes sont sur des sujets de piété, en 1693, à Paris. Ces œuvres consistent en traductions en vers françois de plusieurs ouvrages d'Ovide, d'Horace, de Perse, de Martial, de Sénéque le Tragique, de Claudien, & d'autres; en une traduction d'une élégie & d'une ode d'Anacréon, du poëme des amours d'Adonis, par le cavalier Marin, &c. Claude Nicole eut plusieurs enfans, savoir *Jacques*, écuyer, conseiller du roi, premier président & lieutenant général au bailliage & siége présidial de Chartres, en 1676, maire de la ville, & subdélegué de M. l'intendant d'Orléans à Chartres, mort président honoraire, & enterré en la paroisse de sainte Foy. Il avoit été marié 1°. avec *Marie* Bouvart, inhumée en l'église de sainte Foy, le 23 juillet 1679, fille de *Jean* Bouvart, greffier de la prévôté de Chartres, & de *Marie* Pipereau, sa premiere femme: 2°. en 1679, avec *Catherine* Cheminais, native de Châteaudun, sœur du pere Cheminais, Jésuite, célébre prédicateur; *Claude*, chanoine de l'église de Chartres, qui après avoir quitté l'état ecclésiastique, alla voyager en pays étrangers, & mourut sans alliance; *Etienne*, reçu chanoine de l'église cathédrale de Notre-Dame de Chartres, par la résignation de *Claude*, son frere, le 29 octobre 1664, inhumé en l'église de l'Hôtel-Dieu de Chartres, le 27 de mai 1694, étant mort le 26; *Pierre*, sieur d'Ebenville, ci-devant conseiller du roi & président en l'élection de Chartres, qui demeuroit à Paris en 1717, sur la paroisse de saint Sulpice, & étoit marié; *Françoise*, mariée avec *Charles* du Temple, conseiller; *Charles*, sieur de Rigean, mort le 7 de septembre 1694, âgé de trente-huit ans, & enterré dans l'église de sainte Foy, où l'on voit son épitaphe; *Charlotte*, qui a vécu dans le célibat, & qui fut du nombre des dames de charité de la paroisse de S. Sulpice à Paris, morte à Chartres dans la communauté de l'Union chrétienne le premier décembre 1712, & inhumée dans l'église de sainte Foy. Elle gémissoit beaucoup des poésies licencieuses de son pere, & il ne tint pas à elle qu'elles ne fussent entierement supprimées. Elle brula toutes celles qui tomberent entre ses mains après la mort de son pere, & qui n'étoient point encore imprimées; & ayant appris qu'un libraire de Chartres vouloit réimprimer celles qui l'étoient déja, elle présenta contre lui à l'évêque de Chartres un placet fort bien dicté, & que l'on assure qu'elle avoit dressé elle-même. Elle y proteste entr'autres, que son pere avoit lui-même condamné sévérement ces fruits licencieux de sa plume, & qu'il les eût tous anéantis s'il lui eût été possible. On assure aussi qu'ayant appris qu'un autre libraire de Paris vouloit réimprimer lesdites œuvres, elle engagea *Pierre* Nicole, son cousin, à aller trouver ce libraire; que celui-ci le fit avec beaucoup de zèle, & que ce libraire lui ayant demandé à imprimer quelques-uns de ses propres ouvrages pour l'indemniser, M. Nicole les lui refusa, *ne jugeant pas convenable*, dit-il, *de mettre des écrits de doctrine & de morale entre les mains d'un homme accoutumé à n'imprimer que des romans & d'autres ouvrages absolument profanes.* Dans l'*histoire de la vie & des ouvrages de M. Nicole*, qui a paru en 1733, on attribue ce placet & ces démarches à *Charlotte* Nicole, fille de *Jean*, & sœur de *Pierre*, & l'on conjecture que c'étoit des poësies de *Jean*, dont elle demandoit la suppression; mais il est plus probable qu'il s'agit des écrits de *Claude*, & des démarches de *Charlotte*, fille dudit *Claude*. * *Mem. du temps.*

NICOLE (Pierre) célébre Théologien du XVII siécle, né à Chartres, y fut baptisé dans l'église de S. Martin, le 13 octobre 1625; ainsi il n'étoit pas né le 19 comme l'a dit l'auteur de sa vie, & ainsi que l'a répeté après lui le P. Niceron, qui a don-

né un extrait détaillé de cette vie dans le vingt-neuviéme volume de ses mémoires. Il étoit fils de JEAN Nicole, *dont on a donné un article plus haut*, & de *Louise* Content ou Constant. Né avec une grande ouverture d'esprit, une mémoire très-heureuse, une docilité raisonnable, une pénétration vive & profonde, il profita bientôt des instructions de son pere, qui entendoit bien les langues grecque & latine; qui voulut être lui-même son précepteur, & qui lui fit lire les meilleurs auteurs de l'antiquité profane. A l'âge de quatorze ans, il avoit achevé le cours ordinaire des humanités, & lu tous les livres latins & grecs qui étoient en bon nombre dans la bibliothéque de son pere, & même plusieurs autres qu'il empruntoit à ses amis. Son pere l'envoya ensuite à Paris, pour y faire sa philosophie & ensuite sa théologie. Il arriva dans cette ville sur la fin de l'année 1642, & après son cours de philosophie, il reçut le degré de maître-ès-arts, le 23 juillet 1644. Il étudia la théologie en Sorbonne sous MM. le Moine & de Sainte-Beuve, en 1645 & 1646, & continua sous M. le Maître. Pendant son cours il apprit l'hébreu, & se fortifia dans le grec, & il donnoit encore une partie de son temps à l'instruction de la jeunesse, dont messieurs de Port-Royal s'étoient chargés. Après ses trois années ordinaires de théologie, il prit le degré de bachelier, & soutint la thèse qu'on appelle *Tentative*, le 19 juin 1649. Il se préparoit à entrer en licence; mais les disputes qui agitoient la faculté de théologie de Paris, à l'occasion des *cinq propositions*, le déterminerent à se contenter du baccalauréat. Plus libre alors, ses engagemens avec Port-Royal devinrent plus suivis & plus étroits. Il fréquenta souvent cette maison; il y fit d'assez longs séjours, & travailla avec M. Arnauld, à plusieurs des ouvrages que celui-ci se crut obligé de faire pour sa défense. Dans l'avertissement qui est au devant de quelques éditions des Lettres Provinciales avec les notes de Wendrock, il est dit qu'il étoit en Allemagne quand il composa ces notes; cependant bien des gens croient que ce n'est qu'une fiction, & qu'il n'étoit en Allemagne qu'en esprit, parcequ'il prenoit un nom allemand, & qu'il vouloit faire croire que ces notes venoient d'Allemagne. Quoi qu'il en soit, son séjour en ce pays, s'il est vrai qu'il en fit un alors, ne put être long, & il est certain qu'il étoit à Paris vers 1660. En 1664, il alla à Châtillon près de Paris, chez M. Varet, avec M. Arnauld, & il s'y occupa à différens ouvrages. Il demeura depuis en divers endroits, tantôt à Port-Royal, tantôt à Paris, en l'abbaye de Haute-Fontaine au diocèse de Châlons en Champagne, & ailleurs. Au commencement de 1676, sollicité d'entrer dans les ordres sacrés, il résolut de consulter auparavant M. Pavillon, évêque d'Alet. Il partit pour ce voyage au commencement du printemps, demeura trois semaines avec le prélat, & la conclusion fut qu'il resteroit dans l'état où il étoit, c'est-à-dire, simple tonsuré. Il alla ensuite à Grenoble, passa à Anneci pour rendre ses hommages au corps de S. François de Sales qui y repose, & revint à Paris. Il y demeura tranquille jusqu'à l'an 1677, qu'une lettre qu'il écrivit pour les évêques de Saint-Pons & d'Arras au pape Innocent XI, contre les relâchemens des Casuistes, attira sur lui un orage qui l'engagea à se retirer. Il alla à Chartres, où son pere venoit de mourir; & après avoit mis ordre à ses affaires temporelles, & fait quelques courses, il se rendit à Beauvais auprès de M. Choart de Buzenval, qui en étoit évêque; & peu après il sortit du royaume au mois de mai 1679, se retira à Bruxelles, puis à Liége, & depuis à Orval, & en différens autres endroits. Une lettre datée du 6 juillet 1679, qu'il écrivit à M. de Harlay, archevêque de Paris, qu'il adressa d'abord à M. Marcelle, curé de S. Jacques du Haut-Pas dans la même ville, avec liberté de la présenter ou de la supprimer, & qui fut réellement remise au prélat, facilita son retour en France. M. Robert, chanoine de l'église de Paris, obtint quelque temps après du même prélat, que M. Nicole pût revenir secrétement à Chartres, & il se rendit aussitôt dans cette ville sous le nom de M. de Berci, & y reprit ses occupations ordinaires. Ce même ami sollicita depuis pour lui la permission de revenir à Paris, & il l'obtint enfin en 1683. M Nicole profita du repos qu'il trouva dans cette ville pour travailler à de nouveaux ouvrages. En 1693, voyant que ses infirmités étoient considérables, il résigna un bénéfice de fort modique revenu qu'il avoit à Beauvais. C'étoit une chapelle dans la collégiale de S. Vast, que M. de Buzenval lui avoit donnée pour le mettre sous sa jurisdiction, & dont M. Nicole n'avoit jamais rien retiré. Les deux années qu'il vécut depuis, il ne fit plus que languir, & enfin il mourut d'une seconde attaque d'apopléxie le 16 novembre 1695, âgé de soixante-dix ans. Il demeuroit dans la cour du monastere de la Cresche rue Françoise, où a été depuis la communauté de saint François de Sales, & il fut enterré le lendemain dans l'église de saint Médard sa paroisse, au bas des marches de la grande porte du chœur. Il a vécu toute sa vie avec beaucoup de simplicité, & étoit fort peu versé dans les manieres du monde; mais il avoit un génie profond: il excelloit dans la métaphysique; sa conversation étoit agréable; son jugement étoit solide & sain; il avoit une érudition peu commune, beaucoup de piété & de religion, & étoit consommé dans la théologie. Il s'étoit attaché d'abord aux belles lettres, & il s'est rendu capable d'imiter le style des meilleurs auteurs Latins, & en particulier celui de Térence. Il avoit une très-grande facilité d'écrire en cette langue. Il s'exerça aussi à écrire en françois, & c'est un des auteurs les plus polis & les plus exacts en cette langue. Il n'y en a guère qui ait écrit avec tant de force & de solidité contre les Calvinistes, les nouveaux Mystiques, &c.

CATALOGUE DES OUVRAGES DE M. NICOLE.

Réflexions sur le traité de la grandeur de l'église romaine, ouvrage de M. de Barcos, abbé de saint Cyran, neveu de M. du Verger de Haurane, qui avoit eu la même abbaye. M. Nicole n'avoit pas vingt ans quand il fit ces réflexions, qui n'ont point été imprimées.

Le traité contre la comédie qui est à la fin des lettres intitulées: *Visionnaires*. M. Nicole n'avoit que vingt-cinq ans, lorsqu'il fit cet écrit. Il étoit alors à Paris avec M. Wallon de Beaupuis. Voici ce qui y donna lieu: M. de Barcos, abbé de saint Cyran, avoit fait contre les spectacles un traité qui est demeuré manuscrit. M. Nicole, entre les mains de qu'il tomba, ne le trouva pas à son gout, ce qui l'engagea à faire celui-ci. Il disoit sur cela que c'étoit à tort que M. Racine, jeune alors, s'étoit plaint qu'il avoit fait ce traité contre lui, puisqu'il étoit composé cinq ou six ans avant qu'il eût entendu parler de ce poëte, & avant que celui-ci eût fait connoître son penchant pour le théâtre.

Il a eu part aux principaux écrits faits en 1654 & 1655, pour la défense du livre & de la doctrine de M. Jansénius, évêque d'Ypres; à la seconde lettre de M. Arnauld à un seigneur de la cour,

& aux écrits faits pour défendre cette lettre, & la premiere; aux *Vindiciæ sancti Thomæ circa gratiam sufficientem*, en 1656, avec MM. Arnauld & de la Lane; à l'écrit intitulé, *Responsio ad Holdenum*; aux *Propositiones theologicæ duæ de quibus hodie maximè disputatur, clarissimè demonstratæ*, en 1656, avec M. Arnauld; aux écrits intitulés: l'un *Vera sancti Thomæ de gratia sufficiente & efficaci doctrina, dilucidè explanata*, avec M. Arnauld, en 1656 : l'autre, *Dissertatio theologica quadripartita super illa propositione SS. Chrysostomi & Augustini. Defuit Petro tentato gratia sine qua nihil poterat*, en 1656, avec M. Arnauld.

F. Joannis Nicolai, doctoris Parisiensis, & apud Fratres Prædicatores primarii regentis, Molinisticæ theses, thomisticis notis expunctæ, 1656.

Six disquisitions de Paul Irenée, en latin, dont trois imprimées séparément l'an 1657, & les autres à la fin du journal de Saint-Amour. On les a réimprimées toutes six dans le *Causa Janseniana*, en Hollande 1682, *in-8°*.

Idée générale de l'esprit & du livre du pere Amelot.

Belga Percontator, ou les scrupules de François Profuturus, théologien Flamand, sur ce qui s'est passé dans l'assemblée du clergé de 1657. Cet écrit est contre M. de Marca, qui avoit publié en 1657 un livre *in-4°*, intitulé : *Relation de ce qui s'est fait depuis* 1653 *dans les assemblées des évêques au sujet des cinq propositions.*

En 1656 & 1657, il a revu les deux premieres Lettres de M. Pascal au provincial, la sixiéme, la septiéme, & la huitiéme, a donné le plan de la neuviéme, de l'onziéme, de la douziéme, a revu la treiziéme & la quatorziéme, & a fourni la matiére des trois dernieres.

En 1656, il fit avec MM. Arnauld & Pascal, les avis de MM. les curés de Paris, aux curés des autres diocéses de France, sur le sujet des mauvaises maximes de quelques nouveaux casuistes. *Tredecim theologorum vota ad examinandas quinque propositiones ab Innocentio X selectorum, brevibus animadversionibus illustrata*, *in-4°*, en 1657, & réimprimé dans le *Causa Janseniana*, *in-8°*.

Défense de la proposition de M. Arnauld, touchant le droit, contre la premiere lettre de M. de Chamillard, docteur de Sorbonne, par un Bachelier en théologie de la faculté de Paris, *in-4°*, 1656.

Mémoire où l'on fait voir que si la constitution d'Alexandre VII étoit enregistrée au parlement, cela emporteroit une inquisition plus rigoureuse, &c. en 1657, *in-4°*, avec M. Arnauld.

Lettre d'un ecclésiastique à un de ses amis, sur le jugement que l'on doit faire de ceux qui ne croient pas que les cinq propositions sont dans le livre de Jansénius, du 28 août 1657, avec MM. Arnauld & le Maistre.

Traduction latine des Lettres provinciales, sous le nom de *Guillaume Wendrok*, avec des préfaces & des notes, pour justifier ce qui est avancé dans ces lettres, & répondre aux objections, avec des dissertations théologiques. La premiere édition est de 1658 : la quatriéme, qui est beaucoup plus ample, est de l'année 1665.

Troisiéme, quatriéme, huitiéme & neuviéme écrit des curés de Paris, en 1658 & 1659.

Factum pour les curés de Rouen, contre l'apologie des casuistes, en 1659, avec M. Arnauld. D'autres donnent ce *factum* à M. Hermant, chanoine de Beauvais.

Censure de l'apologie des casuistes, pour M. de Janson, alors évêque de Digne, en 1659, avec M. Lombard, sieur de Trouillas.

Censure du même écrit, par M. l'évêque d'Orléans, du 14 juin 1658, avec M. Arnauld.

Censure du même par M. Godeau, évêque de Vence, en 1659. On assure que M. Nicole y a travaillé.

Réponse à la lettre des Jésuites, contre les censures des évêques, sous le nom d'*Optat*, à Paris 1659.

Onziéme écrit des curés de Paris, ou extrait de Tambourin, en 1659, avec M. Arnauld.

Remarque sur le formulaire des sermens de foi, qui se trouve dans le procès-verbal du clergé, à Paris, 1660.

Mémoire pour faire connoître l'esprit & la conduite de la compagnie établie dans la ville de Caën, appellée l'*Hermitage*, *in-4°*, 1660, avec MM. le Maistre, & du Four, abbé d'Aulnai.

Deux défenses de professeurs en théologie de l'université de Bourdeaux, contre un écrit intitulé, *Lettre d'un théologien à un officier du parlement, touchant la question*, Si le livre de Wendrok est hérétique, en 1660. La discussion du fait d'Honorius que l'on trouve dans ces défenses est de M. Arnauld.

Requête des religieuses de Port-Royal des Champs, à M. l'archevêque de Paris, afin qu'il déclare ce qu'il entend par le mot d'*Acquiescement*.

Traité de la distinction du Fait & du Droit, dans la cause de Jansénius, envoyées au pape en 1661, par M. l'évêque d'Angers, en latin.

Mémoires touchant les moyens d'appaiser les disputes présentes, en 1661, avec M. Arnauld.

Difficultés proposées à l'assemblée du clergé de France, qui se tint à Paris en cette année 1661, sur les délibérations touchant le formulaire.

De l'hérésie & du schisme que causeroit dans l'église de France la signature du formulaire, sans souffrir la distinction du fait & du droit, en 1661.

Trois lettres latines, l'une à Alexandre VII, la deuxiéme au cardinal d'Est, la troisiéme pour le cardinal Rospigliosi, au nom des grands vicaires du cardinal de Retz, en 1661.

Avis à MM. les évêques de France, sur la surprise qu'on prétend faire au pape, pour lui faire donner quelque atteinte au mandement de MM. les vicaires généraux de M. le cardinal de Retz, archevêque de Paris, en 1661, avec M. Arnauld.

Lettre de la mere Catherine-Agnès de S. Paul Arnauld, à M. le Tellier, secrétaire d'état, en 1661, avec M. Arnauld.

Lettre de la même, à la reine mere du roi, avec M. Arnauld, en 1661.

Lettre de la mere Magdeléne de Sainte Agnès de Ligny, à M. le Contes, doyen de Notre-Dame de Paris, en 1661, avec M. Arnauld.

Lettre de M. l'évêque d'Angers au roi, sur la signature du formulaire, avec M. Arnauld, en 1661.

Traduction latine de la lettre du même au pape sur le formulaire, en 1661.

Lettre de M. l'évêque d'Angers à M. de Lionne, secrétaire d'état, en 1661, avec M. Arnauld.

Les pernicieuses conséquences de la nouvelle hérésie de Jésuites contre le roi & contre l'état, par un avocat au parlement; seconde édition revue, corrigée, augmentée, & divisée par articles, 1664, *in-4°* de 56 pages. Cet écrit, daté de Paris du premier de février 1662, est contre la fameuse these des Jésuites du collége de Clermont, du 12 décembre 1661. Il y en a qui veulent qu'il ne soit que de M. Arnauld.

Les illusions des Jésuites dans leur écrit intitulé, *Expositio theseos*, &c. en 1662, avec M. Arnauld.

Nullités & abus du troisiéme mandement pour la signature du formulaire, en 1661, avec M. Arnauld.

Lettre d'un bachelier à un docteur de Sorbonne, sur la signature du formulaire, avec M. Arnauld.

Factum pour MM. les curés de Paris, contre les thèses des Jésuites, en 1661, avec M. Arnauld.

Deux lettres de M. l'évêque d'Angers au roi, sur le formulaire, en 1661, avec M. Arnauld.

Les justes plaintes des théologiens contre la délibération d'une assemblée tenue à Paris le 2 octobre 1663, & la défense des évêques improbateurs du formulaire contre l'entreprise de cette assemblée, en 1663, avec M. Arnauld.

Mémoire pour les religieuses de Port-Royal, *in*-4°, en 1664, avec M. Arnauld.

Deux requêtes des religieuses de Port-Royal, à M. de Péréfix, en 1664.

Réflexions sur la déclaration de M. de Péréfix, avec M. Arnauld, en 1664.

Traité de la foi humaine, en deux parties, en 1664, avec M. Arnauld.

Dix-huit lettres appellées *Imaginaires & visionnaires*, commencées en 1664 & finies en 1666, imprimées plusieurs fois.

Mandement de M. l'évêque d'Alet, du premier juin 1665, avec M. Arnauld.

I, II & III parties de l'apologie des religieuses de Port-Royal, en 1665.

Eclaircissemens de plusieurs faits particuliers contenus dans la deuxiéme partie de la réponse du sieur Desmarêts de Saint-Sorlin à l'apologie de Port-Royal, en 1666.

Quatre mémoires sur la cause des évêques qui ont distingué le fait du droit, en 1666, avec M. Arnauld.

Réfutation du livre du P. Annat, intitulé, *Réflexions sur le mandement de M. l'évêque d'Alet du premier juin* 1665, *& divers écrits*, &c. en 1666, avec M. de la Lane.

Sixiéme & septiéme Mémoires en faveur des quatre évêques, en 1666.

Remarques sur la bulle d'Alexandre VII contre les censures de Sorbonne, sur la hiérarchie de l'église, & la morale chrétienne, contre Amadée Guimeneus & Jacques Vernant. Elles sont dans le recueil de Munster, *in*-12, 1666.

Lettre de plusieurs prélats au roi, sur l'affaire des quatre évêques, en 1668.

Lettre latine de plusieurs prélats au pape Clément IX, avec des changemens faits par l'évêque de Châlons. La même en françois.

Déclaration envoyée au pape Clément IX par MM. de Sens & de Châlons. M. Nicole fit cette piéce à Sens.

Défense du nouveau testament de Mons, contre Maimbourg, en 1667, avec M. Arnauld. M. Nicole a revu aussi le premier volume de la défense du même nouveau Testament contre Mallet.

Remarques sur la requête présentée au roi par M. l'archevêque d'Embrun, contre la traduction du nouveau Testament de Mons; en 1668.

Réponse à la lettre d'un docteur en théologie, sur la traduction du nouveau Testament de Mons, en 1668.

Réponse à la lettre à un seigneur de la cour, servant d'apologie à monsieur l'archevêque d'Embrun, en 1668.

La perpétuité de la foi de l'église catholique touchant l'eucharistie, à Paris en 1664, *in*-12, réimprimée plusieurs fois.

Réfutation de la réponse à la lettre sur la constance avec laquelle on doit soutenir la vérité, &c. en 1668.

Avertissement du livre de M. Arnauld, intitulé, Remarques sur les principales erreurs d'un livre intitulé, L'ancienne nouveauté de l'écriture sainte, (par le sieur Charpy de Sainte-Croix) en 1665, réimprimé en 1735.

Relation de l'ouragan de Champagne, en 1669, *in*-4°, à Châlons.

Les I, II & III tomes de la grande Perpétuité de la foi, sont entierement de lui, à Paris en 1669, & suivantes.

Factum pour madame de Longueville, contre madame de Nemours, *in*-4°, avec M. Arnauld.

Dissertation latine sur l'église, en 1671, encore manuscrite.

Réponse générale au nouveau livre de M. Claude, à Paris 1671, *in*-12.

Préjugés légitimes contre les Calvinistes, à Paris en 1671.

Oraison funébre d'Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conti, en 1672. On la donne à M. Nicole.

La conférence du diable avec Luther, & l'examen de quatre endroits du dernier livre du ministre Claude, à Paris, 1673.

Mémoire latin, manuscrit, envoyé à M. d'Alet, en 1677.

Réfutation des remarques de M. de Barcos sur un traité de l'oraison mentale, en 1677.

Apologie de M. Nicole, par lui-même, au sujet de sa lettre à M. de Harlay, &c. Cet écrit n'a paru qu'en 1734, *in*-12.

Essais de morale, contenus en divers traités, en 4 volumes, imprimés à Paris en 1678.

Continuation des essais de morale, ou plutôt autres ouvrages contenant des réflexions morales sur les épîtres & évangiles de l'année, en 4 volumes, à Paris en 1687 & 1688.

Traité de l'oraison & de la priere, à Paris en 1680 & 1695. Il y en a plusieurs autres éditions.

Les prétendus réformés convaincus de schisme, à Paris en 1686.

De l'unité de l'église, ou réfutation du nouveau systême du ministre Jurieu, à Paris en 1687.

L'histoire de Catherine Fontaine, autrement la Prieuse, *in*-12, en 1688, sans nom de ville, avec la réponse du sieur Villery.

Histoire de Jeanne Malin, avec quelques autres piéces sur le même sujet, *in*-12, 1688.

Mémoire sur la dispute entre le pere Mabillon & M. de Rancé au sujet des études monastiques, imprimé dans les œuvres posthumes des peres Mabillon & Ruinart.

Réfutation des principales erreurs des Quiétistes, à Paris, 1695.

Continuation des essais de morale, sur les devoirs des religieuses.

Lettres choisies, à Paris en 1702.

Instructions théologiques & morales sur l'oraison dominicale, la salutation angélique, la sainte messe, & les autres prieres de l'église, à Paris en 1706.

Instructions sur les sacremens, à Paris.

Instructions théologiques & morales sur le symbole, 1707.

Ecrits sur la grace générale, recueillis en deux volumes, *in*-12, en 1715, avec une longue préface de l'éditeur.

Instructions théologiques & morales sur le Décalogue, à Paris, deux volumes *in*-12, chez Osmont.

Ecrit

Ecrit sur des fontaines minérales de Chartres, manuscrit.

Nouvelles lettres, *in*-12, en Hollande, sous le titre de *Lille*, en 1718. On y trouve sa lettre écrite au nom des évêques de Saint-Pons & d'Arras, celle à M. de Harlai, & quelques autres que l'on avoit déja séparément, ou dans d'autres recueils. On a réimprimé ce volume de lettres *in*-18, en 1735, sans nom de lieu; mais on auroit pu l'augmenter de plus de vingt-cinq lettres encore manuscrites qui sont entre les mains de plusieurs personnes.

Examen d'un écrit de M. Dirois, docteur de Sorbonne, touchant la soumission que l'on doit aux jugemens de l'église sur les livres. Cet écrit fait en 1664, se trouve à la fin d'un recueil de piéces sur le formulaire, imprimé en 1706, *in*-12.

Idée d'un évêque qui cherche la vérité, brochure *in*-4°, imprimée en 1728, se trouvoit déja dans la réfutation du livre du pere Annat, Jésuite, &c. faite en 1666.

Régles pour les temps de persécution, imprimées en 1734, à la suite des Principes, sur la même matiere, par M. Hamon.

Le traité de l'usure qui parut en 1720, *in*-12, à Paris chez Babuty, sous le nom de M. Nicole, n'est point de cet auteur & avoit déja été imprimé à Lyon, sous le titre de *Mons*, en 1674, sous ce titre, *Le faux dépôt ou réfutation de quelques erreurs populaires touchant l'usure*. Cet ouvrage est de M. Bulteau. Dans l'édition de Lyon il est dit qu'il fut écrit par un religieux, & dans l'édition de Paris on a mis *pour* un religieux. L'édition de Lyon est aussi un peu plus ample dans quelques endroits, du reste c'est mot à mot le même ouvrage.

Les *Essais de morale* de M. Nicole, si souvent réimprimés, font maintenant treize volumes *in*-12, ou *in*-18, parmi lesquels on trouve deux volumes de lettres. Ces volumes ont paru séparément en différens temps. La dissertation latine qui est au-devant du *Delectus epigrammatum* est surement de M. Nicole : mais le corps de l'ouvrage est de M. Lancelot. La premiere & la deuxiéme partie de la logique de Port-Royal dans la premiere édition, font de M. Arnauld : mais les autres parties, les préfaces, & autres additions qui se trouvent dans cette édition & les quatre suivantes, sont de M. Nicole. M. Arnauld est auteur de la premiere & de la quatriéme partie de l'apologie des religieuses de Port-Royal; la deuxiéme partie, la troisiéme, toutes les préfaces, & les dernieres feuilles de la quatriéme partie, faisant environ quarante pages, sont de M. Nicole. M. Arnauld n'a point travaillé aux visionnaires ni aux imaginaires, M. Nicole en est seul auteur; la cinquiéme imaginaire, sur l'excommunication, n'est point non plus de M. de Sainte-Marthe, tout est de M. Nicole. M. Gaudin, official de Paris, est auteur de la réponse à la neuviéme imaginaire. M. Pascal revit la traduction latine des provinciales faite par M. Nicole, & celui-ci traduisit en latin une longue dissertation de M. Arnauld sur la probabilité, & la mit à la fin de la cinquiéme lettre ; il traduisit aussi & inséra après la premiere lettre, une autre dissertation de M. Arnauld sur l'amour de Dieu, contre le pere Sirmond, Jésuite. Dans la suite, il augmenta la dissertation de la probabilité de près de moitié, & fit l'histoire des lettres provinciales que l'on a eue depuis à la tête de ces lettres avec ses notes sous le nom de Wendrock. Mademoiselle de Joncoux, non Joncour, traduisit en françois tout l'ouvrage latin de Wendrock, & M. Loüail revit son travail. * *Voyez l'histoire de la vie & des ouvrages de* M. Nicole, en 1733, *in*-12. Le pere Niceron, tome XXIX de ses *Mémoires*, &c. Mais nous avons ajouté ici des choses, qui ne sont ni dans l'un ni dans l'autre ouvrage.

NICOLINI (Angelo) cardinal, archevêque de Pise, né à Florence dans une famille noble & ancienne, s'acquit la réputation de célébre orateur, & de savant jurisconsulte. Côme de Médicis, duc de Florence, le fit conseiller d'état, l'employa dans des affaires importantes, & l'envoya ambassadeur auprès du pape Paul III, puis à la cour de l'empereur Charles-*Quint*. Nicolini s'aquitta très-bien de ces commissions ; & à son retour il fut gouverneur de Sienne. Après la mort de sa femme, il se fit ecclésiastique, fut pourvu de l'archevêché de Pise, & fut fait cardinal par le pape Pie IV, en 1565. Il mourut peu après le 22 août 1567, âgé de soixante-six ans, & fut enterré dans l'église de sainte Croix de Florence, où l'on voit son tombeau. * Ammirato, *hist. famigl. Flor.* Ughel, *Ital. sacr.* Petramellario. Auberi, &c.

NICOLO, peintre célébre, né à Modène l'an 1512, est connu sous le nom de *Messer Nicolo del abbate*, parcequ'il étoit élève de l'abbé de S. Martin, c'est-à-dire, du Primatice qui eut l'abbaye de S. Martin de Troye. Primatice ayant reconnu le mérite de Nicolo en Italie, où il vit plusieurs de ses ouvrages, principalement à Modène & à Boulogne, l'amena en France en 1552. Nicolo suivit toute la maniere du Primatice, & peignit à fresque sur ses dessins dans la galerie de Fontainebleau, la plupart des tableaux qui représentent l'histoire d'Ulysse : ils sont détruits présentement. Il représenta dans la sale du bal les travaux d'Ulysse à son retour du siége de Troye, avec une grande quantité de figures. Dans une autre chambre sont huit autres tableaux de sa main, qui représentent les actions principales d'Ulysse. On voit à Paris à l'hôtel de Soubise une chapelle peinte entiérement par le même. Ce peintre mourut à Paris dans un âge fort avancé. Il y a divers tableaux de lui dans cette grande ville, comme on peut le voir dans la nouvelle *Description de Paris*, par M. Piganiol de la Force. *Voyez* aussi M. d'Argenville dans son *Abrégé des vies des plus fameux peintres*, tom. I, pag. 214, 215.

NICOLSON (Jean) nommé aussi *Lambert*, Protestant Anglois, fut chapelain de la compagnie Angloise à Anvers. Ayant été averti qu'on avoit donné des ordres pour l'arrêter à cause de ses sentimens, il se retira en Angleterre, où il fut encore poursuivi par Warham, archevêque de Cantorberi. Ce prélat étant mort peu après, Nicolson, plus libre, enseigna publiquement à Londres ; mais il fut déféré à Cranmer, nouvel archevêque de Cantorberi, qui voulut le porter à embrasser les sentimens de Luther. Nicolson le refusa, & en appella au roi, ce qui causa sa perte. Gardiner, évêque de Winchester, persuada à Henri VIII d'obliger Nicolson à se rendre catholique, ou de le punir de mort. Sur cela Henri VIII entreprit de disputer publiquement avec son sujet, en présence d'un grand nombre de seigneurs & d'autres personnes. Le docteur Dayes fit l'ouverture de cette dispute par un discours, dans lequel il loua le roi sur ce qu'il paroissoit dans l'assemblée, non-seulement comme souverain, mais comme docteur & défenseur de l'église. Sur cela le roi ordonna à Nicolson de faire sa confession de foi ; il la fit. Le roi opposa quelques argumens, & laissa continuer la dispute à Cranmer,

& aux évêques de Winchester & de Londres. La dispute dura plus de cinq heures ; Nicolson épuisé ne put plus répondre ; on cria au triomphe pour le roi & les prélats. On demanda à Nicolson de se déterminer à se convertir ou à mourir, & il répondit, selon son opiniâtreté, qu'il remettoit son ame à Dieu, & son corps à la disposition du roi, & qu'au reste il s'en tenoit à ses sentimens. On prit donc le parti violent de le faire mourir. Il fut brulé vif. * *Voyez l'hist. d'Angleterre* par le sieur de Larrey, t. I, p. 416 & 417, &c.

NICOLSON (Guillaume) évêque Anglois, né de parens pauvres à Stratford dans le comté de Suffolck en 1591, fit ses études à Oxford, où il prit les degrés académiques. En 1616, il fut nommé précepteur à l'école de Crogdon en Surrey, où il demeura jusqu'en 1629, & fut fort utile à la jeunesse. Il obtint ensuite une charge ecclésiastique en Carmarthenshire, & un archidiaconat en Brecknock. En 1643, il fut appellé à l'assemblée des théologiens au sujet du gouvernement presbytérien, & ayant refusé d'approuver ce gouvernement, il fut privé de tous ses emplois ecclésiastiques. Il rentra alors dans les fonctions de précepteur, & s'occupa à la défense du gouvernement anglican de l'église d'Angleterre. Lorsque l'autorité royale fut rétablie, on lui rendit son bénéfice, & il obtint l'évêché de Glochester, qu'il posséda jusqu'à sa mort arrivée en 1652. Il a publié plusieurs ouvrages en anglois, qui montrent qu'il étoit théologien, critique, & grammairien. * Antoine Wood, *Athenæ Oxonienses*, & *acad. Oxonienf.* &c.

NICOLUCCI (Jean-Dominique) né dans un lieu du diocèse de Forli dans le XVII siécle, entra dans l'ordre de saint Dominique, où il enseigna long-temps la théologie. Il avoit une grande connoissance des canons, ainsi qu'on le voit par les ouvrages qu'il a mis au jour. En voici les titres : *Novus thesaurus sacerdotum*, Macerata 1676. *Tractatus theologicus de justificatione impii*, Bologne 1691. *De paupertate religiosorum*, Forli 1693. On ne sait pas précisément en quelle année il est mort. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

NICOMAQUE, *Nicomachus*, poëte tragique, étoit d'Athènes, & vivoit sous la XC olympiade, & vers l'an 420 avant J. C. Il disputa le prix de la tragédie à Sophocle & à Euripide, qu'il vainquit même quelquefois, & se rendit surtout célébre par la piéce intitulée *Œdipe*.

NICOMAQUE, fut pere d'Aristote, comme nous l'apprenons de Diogène *Laërce*. Ce philosophe avoit un fils de même nom, à qui il dédia ses livres de morale. Athénée cite un NICOMAQUE, qui avoit fait un traité des pierres; & Suidas parle de quelques autres de ce nom.

NICOMAQUE, historien Grec, vivoit du temps de l'empereur Aurélien, dans le III siécle. Vopiscus en fait mention dans la vie de ce prince. On croit qu'il est le même que le NICOMACHUS, surnommé *Senior*, par Apollinaris Sidonius, qui avoit écrit la vie d'Apollonius de *Tyane*. Il y a encore un NICOMAQUE, cité par Athénée, *l.* 15, qui avoit écrit l'histoire des fêtes des Egyptiens. * Apollinaris Sidonius, *l.* 8, *ep.* 3. Vossius, *l.* 2, *de hist. Græcis.*

NICOMAQUE, *Virius Nicomachus Flavianus*, florissoit du temps d'Arcadius & d'Honorius, dans le IV siécle. Une inscription qu'on a trouvée à Rome, témoigne que c'étoit un personnage illustre par ses dignités : car il avoit même été préfet du prétoire, & étoit d'ailleurs très-habile historien. * Vossius, *l.* 3, *de hist. Latin.*

NICOMAQUE, *Nicomachus Gerasenus*, avoit fait deux livres; *Arithmeticorum theologicorum*, c'est-à-dire, *de l'arithmétique appliquée aux choses divines ou des spéculations pythagoriciennes sur les nombres.* * Photius, *cod.* 187.

NICOMEDE, I du nom, *Nicomedes*, roi de Bithynie, étoit fils de Zipoëte, fondateur de cette monarchie, & succéda à son pere la troisiéme année de la CXXV olympiade, & la 278 avant J. C. Il en usa très-cruellement avec ses freres, & fut attaqué par Antiochus *Soter*, contre lequel il s'étoit ligué avec Antigonus *Gonatas*. Cette guerre n'eut point de suite ; mais il en eut une autre l'an 270 avant J. C. contre son frere Zipoëte, roi de la Bithynie maritime, & le vainquit secouru des Gaulois, avec lesquels il partagea les états de ce prince. Depuis il rétablit ou bâtit entiérement la ville, appellée de son nom *Nicomédie*, l'an 261 avant J. C. Nicomede laissa entr'autres enfans, *Zeilas* & *Prusias*, qui regnerent successivement après lui. * Memnon, *in excerptis.* Justin, *liv.* 25. Tite-Live, *liv.* 38. Pausanias, *in Eliacis.*

NICOMEDE II, surnommé par ironie *Philopator*, roi de Bithynie, étoit fils de Prusias, surnommé *le Chasseur*, qui le mena avec lui à Rome, la troisiéme année de la CLIII olympiade, & la 166 avant J. C. Il fut recommandé au sénat par son pere, qui avoit été reçu magnifiquement, & qui lui ordonna de recevoir les présens du peuple Romain. Dans la suite, Prusias s'étant brouillé avec les Romains, au sujet de la guerre qu'il eut avec Attale, roi de Pergame, résolut l'an 149 avant J. C. d'envoyer à Rome son fils, qui étoit fort aimé, pour demander qu'on lui remit une somme qu'il devoit payer à ce prince, & donna ordre à Menas, qui accompagnoit Nicomede dans cette ambassade, de le tuer, s'il ne pouvoit obtenir cette grace. Prusias ne se portoit à ce crime, que pour favoriser des enfans qu'il avoit d'un second lit. Ce fut pour lors que Nicomede se joignant à Attale, conspira de détrôner son propre pere, qui le fit accuser auprès des Romains. Cependant Nicomede entra dans la Bithynie, qui se jetta presque toute entiere dans son parti, & réduisit Prusias à s'enfermer dans Nicée. L'autorité des Romains & de leurs députés ne put réconcilier le fils avec le pere, qui se retira à Nicomédie, où il fut tué par ordre de Nicomede, dans un temple de Jupiter, selon Appien ; par Nicomede même, selon Diodore de *Sicile*, & Tite-Live; par Attale, selon Strabon ; & par ses propres sujets, selon Zonaras, après Dion, l'an 148 avant J. C. Ce prince s'étoit rendu l'horreur des Bithyniens par sa cruauté. Il paroît que Nicomede, qui lui succéda, n'entra point dans les guerres de son temps, & qu'il se contenta de gouverner son royaume en paix. Cependant sur la fin de sa vie, craignant la puissance du célébre Mithridate, dont il avoit épousé la sœur, veuve d'Ariarathe, & qui avoit usurpé la Cappadoce, il aposta un jeune homme, qu'il disoit être le troisiéme fils d'Ariarathe. Les Romains, pour mortifier les deux rois rivaux, ôterent la Cappadoce à Mithridate, & la Paphlagonie à Nicomede, qui mourut l'année suivante, qui étoit la troisiéme de la CLXXII olympiade, & 90 avant J. C. Nicomede III, son fils, lui succéda. * Appien, *in Mithridate.* Justin, *l.* 24 & 38. Zozime, *l.* 2. Tite-Live, *l.* 50. Diodore, *apud Photium*, *cod.* 244, *p.* 1162, *edit. Rothom.* Strabon, *l.* 12 & 13. Polybe, *in excerptis Valesii.*

NICOMEDE III, fils de Nicomede *Philopator*, qu'il avoit eu à Rome d'une danseuse appellée *Nysa*, fut déclaré héritier du royaume par les Romains, & fut détrôné aussitôt par son frere aîné Socrate, surnommé aussi *Nicomede* & *Chrestus*. Il

se réfugia à Rome, demanda d'être rétabli, & le fut en effet par Manius Aquilius & Maltinus, députés par le sénat. La même année 89 avant J. C. Nicomede fut obligé par les Romains de porter la guerre sur les terres de Mithridate, où il fit un grand butin, & par leur autorité, il fut quelque temps à couvert des effets de la vengeance de ce prince, qui n'avoit pas encore rompu ouvertement avec Rome; mais peu après il fut vaincu par les troupes de Mithridate, perdit tout son bagage, & s'enfuit en Paphlagonie, pendant que la Bithynie étoit en proie à l'ennemi. Par le traité qui finit la premiere guerre d'entre les Romains & Mithridate, l'an 84 avant J. C. Nicomede rentra dans ses états. En l'année 81, Jules César, chargé par Thermus, préteur d'Asie, de passer en Bithynie pour en faire venir des vaisseaux, y fit quelque séjour, y retourna même, & fut accusé de s'être prostitué à Nicomede. Ce prince mourut sans enfans, l'an 3960 du monde, 75 avant J. C. & laissa au peuple Romain la Bithynie, qui fut réduite en province. * Justin, *l.* 38. Appien, *in Mithridatic. & bello civ. l.* 1. Memnon, *in excerptis Gothicis*. Sueton. *in Julio.*

☞ NICOMEDE, géometre célébre par l'invention de la courbe appellée *Conchoïde*, qui sert également à la résolution des deux problêmes de la duplication du cube, & de la trisection de l'angle. Il vivoit peu après Eratosthénes, puisqu'il badinoit ce géometre sur le méchanisme de son mésolabe, & que Geminus, qui vivoit dans le second siécle avant J. C. avoit écrit sur ces conchoïdes, dont il étoit néanmoins réputé l'inventeur. Ceux qui l'ont placé quatre ou cinq siécles après J. C. ignoroient ces faits qui déterminent à peu près le temps où il vivoit. * *Hist. des mathem.* tom. I, chap. 4.

NICOMEDE, martyr à Rome, dans le temps de la persécution de Domitien, à ce que l'on croit, a eu très-anciennement un culte particulier dans l'église de Rome; mais l'histoire de son martyre est fort incertaine. On fait mention de lui au 15 septembre. * Tillemont, *mémoir. pour servir à l'hist. ecclés. tome II.* Baillet, *vies des Saints.*

NICOMEDIE, *Nicomedia*, & *Olbium*, appellée par quelques-uns *Comedia*, & par les Turcs, *Nicor*, ou *Ismid*, ville capitale de Bithynie, dans l'Asie mineure, étoit située sur le rivage de la Propontide, que nous appellons *mer de Marmora.* Elle fut bâtie par Nicomede *le Grand*, roi de Bithynie, vis-à-vis d'Astacus, l'an 262 avant J. C. ou, selon d'autres auteurs, cette ville étoit la même qu'Astacus, nommée Nicomédie par ce prince, qui l'avoit embellie & augmentée. Dans la suite, elle fut soumise aux Romains, & devint le siége de l'empire sous quelques empereurs. L'an 358, un tremblement de terre la ruina de fond en comble, dans le temps que l'empereur Constance y devoit faire tenir un concile par les Ariens. Ammien Marcellin fait une description particuliere de ce tremblement. Aujourd'hui Nicomédie est située au fond d'un golfe, auquel elle donne son nom, sur le penchant d'une petite colline, embellie de fontaines, & chargée de vignes, de bleds, & d'arbres fruitiers. Les melons qui y croissent sont célébres, & ne cedent point en bonté à ceux de Cachan en Perse, que l'on estime par dessus tous les autres. On trouve dans la ville quantité de belles inscriptions latines & grecques. Il y a plusieurs mosquées & églises grecques d'une riche structure: le peuple qui l'habite peut faire le nombre de trente mille hommes, de différentes religions, Grecs, Arméniens, Juifs, & Turcs, qui exercent presque tous le commerce de soies, cotons, laines, toiles, & autres marchandises. Depuis le 25 jusqu'au 28 mai 1719, il y eut dans cette ville un des plus furieux tremblemens de terre qu'on eût jamais ressenti, qui renversa de fond en comble un grand nombre de maisons, ruina plusieurs mosquées, & causa des dommages infinis dans la campagne, plusieurs bourgs & villages ayant été entierement perdus. Le grand Constantin mourut proche de cette ville, dans un bourg nommé *Aquiron*, l'an 337. Sainte Barbe, saint Adrien, saint Pantaléon, & un grand nombre d'autres martyrs, étoient de cette ville, laquelle a été une des premieres qui ait reçu la foi chrétienne. Le golfe de Nicomédie a environ une demi-lieue de large, & est assez long. On y fabrique la plupart des grands vaisseaux, saïques, & autres bateaux des marchands de Constantinople, qui sont fort grands & de très-haut bord, mais très-méchans voiliers, & de facile prise. A l'occident de Nicomédie, & à la droite du golfe, on trouve une fontaine d'eau minérale, dont les Turcs & les Grecs disent des merveilles. Ils y vont en troupes de tous côtés; & à les entendre parler, il n'y a guère de maladies que cette fontaine ne guérisse. * Ammien Marcellin, *l.* 17. Strabon, *l.* 12. Grelot, *voyage de Constantinople.*

NICON, fameux athléte de l'antiquité, remporta plusieurs fois le prix dans les jeux de la Gréce, & mérita qu'on lui érigeât une statue en l'isle de Tassus, appellée aujourd'hui *Tasso*, dans la mer Egée ou Archipel. Après sa mort quelqu'un s'étant approché de cette statue pour la fouetter, elle tomba sur lui, & le tua. Les enfans du défunt firent faire le procès à la statue, laquelle, suivant les loix de Dracon, Athénien, qui avoit ordonné des peines même contre les choses inanimées, fut condamnée au bannissement, & fut jettée dans la mer. Quelque temps après, les habitans de cette isle étant tourmentés de quelque malheur, consulterent l'oracle, qui leur répondit, *Que pour s'en délivrer, il falloit qu'ils rétablissent cette statue en son premier état;* & comme ils étoient en peine de la pouvoir trouver, des pêcheurs la tirerent dans leurs filets. * Eusebe, *chron.* Pausan. *in Eliac.* Ammien, *l.* 22. Pline. Strabon. Suidas.

NICON (Saint) moine Arménien, surnommé *Metanoite*, du mot grec Μετανοεῖτε, c'est-à-dire, *faites pénitence*, parcequ'il se servoit souvent de ce terme dans ses discours, vivoit dans le X siécle. Il s'étoit retiré tout jeune, malgré ses parens, dans le monastere de Pierre d'Or, entre le Pont & la Paphlagonie. Après y avoir long-temps mené une vie fort austere, il fut envoyé l'an 961 en mission en Arménie. Il travailla à la conversion des Arméniens, & des peuples voisins; & passant dans l'isle de Crete, que l'empereur Romain *le Jeune* venoit d'enlever aux Sarasins, il y prêcha avec un zéle merveilleux, & confirma sa mission par des miracles continuels. Il se retira ensuite à Lacédémone, d'où il fut appellé à Corinthe, pour arrêter par ses prieres les incursions des Bulgares, & mourut le 26 novembre 998. On lui attribue un petit écrit de la religion des Arméniens, contenant un abrégé de leurs erreurs, qui est en latin dans la bibliothéque des peres; avec un fragment contre les excommunications injustes & précipitées. * *Voyez* les actes de sa vie, & Baronius, *in annalibus.*

NICON, nom d'un âne, qui signifie *vainqueur.* Le jour de la bataille d'Actium, qui fut donnée l'an de Rome 723, & 31 avant J. C. Auguste étant sorti le matin pour faire la revue de sa flotte, rencontra un homme sur un âne, & lui demanda qui il étoit. Cet homme répondit qu'il se nommoit *Eutychius*, c'est-à-dire, (*heureux*,) & son âne *Nicon*, (*vainqueur*) ce qu'Auguste prit à bon augure.

Il fut si touché de cette rencontre, qu'après cette victoire, il mit dans le trophée qu'il éleva dans ce lieu, une statue de bronze d'un homme sur un âne. * Plutarque, *in vit. Aug.* Les anciens se donnoient, non-seulement à eux-memes des noms de bon augure, mais aussi aux animaux dont ils se servoient. NICON fut encore le nom d'un éléphant de Pyrrhus. * Plut. *in vit. Pyrrhi.*

NICOPIN, en latin *Nicopia*, ville de la Sudermanie, province du royaume de Suéde, est située près de la mer Baltique, & a un château qui servit assez long-temps de prison à Charles, duc de Sudermanie. * Baudrand.

NICOPOLIS, ville de Bulgarie, sur le Danube, & vers la Valachie, où les Chrétiens furent battus par les Turcs, du temps de Sigismond, roi de Hongrie, l'an 1396, comme nous le disons ailleurs. Bajazet l'avoit emportée en pleine paix, l'an 1370.

NICOPOLIS, appellée aussi *Cassiopæa*, ville d'Epire, dite aujourd'hui la *Prevesa*, selon Sophien, fut bâtie par Auguste près d'Actium, en mémoire de la victoire qu'il y remporta l'an de Rome 723, & 31 avant J. C. C'est de cette ville que saint Paul veut parler, lorsqu'il mande à Tite, son disciple, de le venir trouver à Nicopolis, où il devoit passer l'hiver. * *Epitre à Tite*, 3, 12. Sanson.

NICOPOLIS, ville épiscopale de Judée, est la même qu'Emmaüs, à qui on donna ce nom, qui veut dire, *ville de la victoire. Cherchez* EMMAUS.

NICOPOLIS, ville épiscopale de l'Arménie mineure, sous la métropole de Sébaste. Elle fut bâtie par Pompée, qui avoit vaincu Mithridate près de-là. Castel la nomme *Gianich*, & les autres *Chiorme*. Les auteurs ecclésiastiques remarquent qu'elle fut troublée par les Ariens, après la mort de son évêque Théodore, l'an 370. Les hérétiques y avoient introduit Phora, qui étoit de leur parti; mais les habitans de la ville de Nicopolis se séparerent de sa communion, & on fut obligé de leur donner un évêque orthodoxe. Après cela S. Basile leur écrivit une lettre, pour les exhorter à être bien unis avec leur pasteur.

NICOPOLIS, fauxbourg d'Alexandrie d'Egypte, éloigné de trente stades du centre de cette ville. * Strabon.

NICOPOLIS, riche courtisane, étant devenue amoureuse de Sylla, le fit son héritier en mourant. * Plutarque, *in Sylla.*

NICOSIE, que les Latins & les Italiens nomment *Nicosia*, ville capitale de l'isle de Chypre, avec archevêché, a eu autrefois le nom de *Thremicum*, selon quelques géographes. Cette ville, qui étoit marchande & bien fortifiée, fut emportée par les Turcs au mois de septembre 1570, après un siége de 42 jours. Elle est fort diminuée, & même peu peuplée, quoiqu'elle soit dans une plaine au milieu de l'isle de Famagouste. *Voyez* CHYPRE.

NICOSTRATE, *Nicostratus*, orateur Grec, dont Suidas fait mention.

NICOSTRATE de Trébizonde, sophiste, qui vivoit sous l'empire de Claude & d'Aurélien, dans le III siécle, écrivit l'histoire de Philippe, de Dece, & de leurs successeurs, jusqu'à la prise de Valérien par les Perses, & la victoire qu'Odenat remporta sur eux. * Evagre, *l.* 5, *hist. c. ult.*

NICOSTRATE, *Nicostrata*, autrement nommée *Carmenta*, femme d'*Evandre*, chef d'une colonie d'Arcadiens, qui vint s'habituer dans le *Latium*. Elle avoit le don de prédire; d'où vient que les Latins la nommerent *Carmenta*, *à carminibus*, enchantemens, ou *paroles magiques*. * Plutarch. *in Romulo.*

☞ NICOT (Jean) naquit à Nismes vers les premieres années du XVI siécle. Il étoit fils de *Jean* Nicot, notaire de cette ville, homme estimé & employé dans les plus importantes affaires. Jean Nicot quitta sa patrie de bonne heure, & se rendit à Paris, où il se concilia par son esprit l'estime & l'amitié des savans. Il s'introduisit aussi à la cour, & il y fut accueilli. Son mérite lui procura les bonnes graces des rois Henri II & François II. En 1559, il fut fait maître des requêtes de l'hôtel du roi, & la même année on le nomma ambassadeur en Portugal. Son ambassade dura deux ans; il en revint en 1561. Il étoit alors seigneur de Ville-Main, terre située près de Brie-Comte-Robert, au diocèse de Paris. On lui doit en France la premiere connoissance & le premier usage du tabac. Ce fut Nicot, qui à son retour de Portugal, apporta cette plante qu'on nomme *Petun*; & que de son nom on appella *Nicotiane*. Il la présenta à la reine Catherine de Médicis, ce qui fit aussi nommer cette plante, *Herbe à la reine*. Depuis son retour de Portugal, Nicot vécut dans le repos & dans l'éloignement des affaires. Il s'attacha à cultiver les belles lettres, & à la composition de divers ouvrages qui lui ont fait honneur. En 1567, il publia une édition de l'histoire d'Aimoin, moine Bénédictin de l'abbaye de Fleury, à laquelle il avoit travaillé dès 1557. C'est un volume *in*-8°, qui fut imprimé à Paris, chez André Michel. C'est sans fondement que M. du Pin a fait honneur de cette édition au sieur Pichon. Nicot estimoit beaucoup un dictionaire françois qu'avoit composé Aimar de Rançonnet, président au parlement de Paris. Il travailla sur cet ouvrage avec beaucoup de soins & d'assiduité, & l'enrichit d'un grand nombre d'augmentations, qui en firent presque un nouveau dictionaire. Il n'eut pas cependant la consolation de le voir imprimer. Ce dictionaire ne parut qu'après sa mort, en 1606, sous le titre de *Thrésor de la langue françoise tant ancienne que moderne*. Il parut avec privilége du roi & de l'empereur. Nicot laissa plusieurs autres ouvrages manuscrits, entr'autres, un *Traité de la marine*, où il avoit recueilli tous les termes usités par les mariniers, pour exprimer ce qui dépend de l'art de la navigation. Nicot mourut à Paris, le 5 mai 1600, & fut inhumé dans l'église de S. Paul, ou l'on voit son épitaphe, dans laquelle on lui donne le titre de conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, outre ceux de maître des requêtes & d'ambassadeur en Portugal. * M. l'abbé Goujet, *mém. manuscrits*. Voyez l'*histoire de Nismes*, par M. Ménard, t. V, pag. 306, & suiv.

NICOTERA, ville de la Calabre ultérieure, dans le royaume de Naples, & sur le bord de la mer Tyrrhene, avec titre d'évêché suffragant de Rhégio: est peu considérable. * Leand. Alberti.

NICOYA, petite ville ou bourg de l'Amérique septentrionale dans la province de Costarica. Elle a un bon port dans le golfe des Salines, partie de la mer du Sud, & est fort fréquentée par les frégates de Panama. Elle a un gouverneur particulier. On dit qu'on pêche dans son golfe différentes sortes de coquillages, dont on fait diverses teintures, & particulierement la pourpre. * Mati, *diction.*

NIDDE, riviere en Angleterre, dans le pays de Northumberland. Vers l'an 705, on célébra près de cette riviere un concile, où Beruvalde de Cantorberi présida; ce que nous apprenons de Bede & de Guillaume de Malmesburi. * Bede, *l.* 5 *hist. c.* 20. Guillaume de Malmesburi, *l.* 3, *de pontific. Anglicis.*

NIDER-EHENHEIM, *cherchez* EHENHEIM.

NIDER-LIMBACH, *cherchez* LIMBACH.

NIDER-MUNSTER, abbaye de chanoinesses séculieres à Ratisbonne, fut fondée par Judith, fille d'Arnoul *le Mauvais*, duc de Baviere, & femme de Henri, aussi duc de Baviere, frere de l'empereur Othon I, dont le fils Othon II en augmenta les revenus. On y professoit la regle de saint Benoît; mais dès l'année 974, Wolfang, évêque de Ratisbonne, trouva que les observances monastiques y étoient négligées, & les rétablit. L'empereur Henri II confirma l'an 1002 ses priviléges, & la prit sous sa protection. On y abandonna enfin la regle de saint Benoît, & les religieuses se transformerent en chanoinesses. L'abbesse est princesse de l'empire, & du cercle de Baviere. Elle envoie ses députés à la diéte, & fournit pour son contingent en temps de guerre, deux cavaliers & six fantassins. * Mabillon, *annal. ord. S. Bened. tom. III & IV.* Yepés, *chron. gen. de la orden. de S. Ben.*

NIDHART ou NITARD (Jean-Everard) Jésuite, & confesseur de la reine mere de Charles II, roi d'Espagne, & de l'archiduc Léopold, qui fut depuis empereur, naquit au château de Falkenstein en Autriche, le 8 décembre 1607. Il entra dans la société le 5 octobre 1631, & y fit la profession des quatre vœux le 8 septembre 1648. L'an 1633, il enseigna à Gratz la philosophie & le droit canon, & fut appellé à la cour de l'empereur Ferdinand III. Il y fut confesseur de l'archiduchesse Marie, qu'il suivit en Espagne, lorsqu'elle épousa le roi Philippe IV. Ce prince qui l'affectionoit, voulut le nommer au cardinalat. Ce pere le refusa; & après la mort de Philippe, il fut revêtu de la charge d'inquisiteur général, & eut beaucoup de part au gouvernement; mais il se forma un puissant parti contre lui, à la tête duquel étoit D. Juan d'Autriche; ce qui l'obligea de sortir de la cour le 25 février 1669. Il se retira à Rome, où il fut ambassadeur d'Espagne, & fut enfin élevé au cardinalat l'an 1672, & fait archevêque d'Edesse par le pape Clément X. Il mourut à Rome le 30 janvier 1681, âgé de 73 ans, & fut enterré dans l'église de la maison professe des Jésuites. Il écrivit par l'ordre du roi Philippe IV, l'ouvrage intitulé: *Responsio ad libellum supplicem reverendi patris magistri fratris Joannis Martinez de Prado, &c. negantis à sui ordinis prædicatoribus pronunciari posse consultum illud in Hispaniâ elogium: Laudetur sanctissimum altaris sacramentum, & immaculata Deiparæ Virginis conceptio.* Cette réponse, composée en latin, fut traduite en espagnol, & imprimée en 1663. Il y en a eu plusieurs autres éditions, & des traductions en diverses langues. Le cardinal Nidhard a fait encore: *Examen juridicum quatuor propositionum quorumdam autorum anonymorum, adversantium bullæ Alexandri VII, in favorem immaculatæ conceptionis Dei Matris emanatæ*, 1665. *Sacra sacri mysterii immaculatæ conceptionis Deiparæ Virginis apotheosis.* Pendant qu'il étoit à Rome, il composa *Informatio seu allegatio theologica pro tuendo & retinendo juramento, ejusdemque formulæ universitatis Neapolitanæ, de credenda, tenenda & profitenda immaculata conceptione Deiparæ Virginis*: cet écrit fut remis au pape Clément X, qui en ordonna l'impression. Nidhard composa encore un commentaire sur le cantique des cantiques, prétendant que ce livre de l'écriture servoit à établir le sentiment de l'immaculée conception de la sainte Vierge. * Eggs, *purpura docta*, tom. III, pag. 508, &c. *Supplém. françois de Basle*, tom. III, pag. 419. Bayle, *dict. critiq.* Le pere Bouhours, *hist. de la sortie du pere Nitard.*

NIDI (Raimond) Milanois, religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit inquisiteur général de la foi à Pavie l'an 1674. On a de lui plusieurs ouvrages imprimés dans cette ville: *Lucerna inquisitorum pro absolutione ab hæresi credentiali*, 1664. *Lucerna confessariorum de absolutione hæreseos*, 1674. *De conservatoribus regularium*, 1676. *Commentaria in tit. de reg. juris VI decret.* * Echard, *script. ordinis FF. Prædic.*

NIDROSIE, ville autrefois capitale de Norwege, avec archevêché, appellée aujourd'hui *Drontheim* & *Trontheim*; *cherchez* DRONTHEIM.

NIEBLA, anciennement *Elepla, Ilipla*: c'étoit une ville des Turdétans dans l'Espagne Bétique. Elle fut épiscopale sous la domination des Goths; elle n'est maintenant qu'un bourg de l'Andalousie, situé sur le Tinto, à quatorze lieues de Séville, vers le couchant. * Mati, *diction.*

NIEDREVITSÉ, qu'on a écrit *Niedrzewicé*, est un village de Pologne, dans le palatinat de Lublin. Depuis Belgitz, jusqu'à ce village, qui en est éloigné d'une lieue & demie, il y a une vaste plaine découverte, terminée par un fond herbu, occupé d'un étang & d'un ruisseau, bordé en longueur deçà & de-là des maisons des paysans qui composent le village. * *Mémoires du* chevalier de Beaujeu.

NIEMECZ, NIMIEC, place forte dans la Moldavie. Elle est sur les confins de la Transsylvanie, entre Soczowa & Cronstat. Les Polonois se rendirent maîtres de cette place l'an 1691; mais ils l'ont rendue par la paix suivante faite à Carlowitz. * Mati, *diction.*

NIEPER, fleuve de Pologne, *cherchez* BORISTHENE.

NIEREMBERG (Jean-Eusebe de) Jésuite, étoit Allemand d'origine; mais il naquit à Madrid en Espagne, l'an 1590, selon quelques auteurs, & mourut en 1658. C'étoit un homme pénitent, austere même, & très-laborieux. Il a beaucoup écrit; & la plupart de ses ouvrages de piété composés, soit en espagnol, soit en latin, ont été traduits en diverses langues, & quelques-uns en françois par le pere Brignon, Jésuite, & par d'autres. Le traité du *Discernement du temps & de l'éternité, ou de la différence du temps & de l'éternité*, n'a pas seulement été traduit en françois par le pere Brignon, il l'a été aussi en arabe par le pere Fromage de la même société, lequel a été deux fois supérieur général des missions de sa compagnie en Syrie & en Egypte. Il fit cette traduction à Seyde, ville maritime de Syrie, lieu de la résidence d'un consul & de plusieurs négocians François. Le pere Fromage fit imprimer cette traduction *in*-4°, dans le monastere de saint Jean-Baptiste, près le village d'Antoura dans l'Anti-Liban; & près d'un village, dont le curé qui étoit Maronite, fut chargé des principales fonctions de cette impression sous les yeux du traducteur, lequel avoit fait venir de Rome des caracteres arabes, & d'habiles ouvriers pour les employer. L'ouvrage du pere de Niéremberg qui a pour titre: *Le prix inestimable de la grace*, n'a point, dit-on, été donné en françois: *Les prodigieuses adresses de l'amour de Dieu pour les hommes*: & *L'aimable Jesus & l'aimable Marie*, l'ont été: ces livres sont originairement en espagnol. *L'aimable Jesus*, a été traduit en arabe par le pere Fromage, de même que quelques autres écrits du pere de Niéremberg. *Voyez* FROMAGE. Le traité de l'*Adoration en esprit & en vérité*: *L'art de conduire la volonté*: le *Theopolitique*, ou la politique divine, sont en latin. Le premier de ceux-ci est de l'an 1630, selon l'épître dédicatoire de l'auteur datée de Madrid. Nous en connoissons une troisiéme édition, faite à Anvers chez Plantin, en 1665, *in*-12,

Le titre est : *Joann. Eusebii Nierembergii, Madritensis, ex societate Jesu, de adoratione in spiritu & veritate libri quatuor, in quibus totius spiritualis vitæ, imitationis Christi, & theologiæ mysticæ nucleus eruitur*, &c. *L'art de conduire la volonté* est une philosophie morale qui été traduite en françois par Louis Videl de Dauphiné, sous ce titre : *L'art de conduire la volonté, selon les préceptes de la morale ancienne & moderne, tirés des philosophes païens & chrétiens, traduit du latin de Jean-Eusebe de Niéremberg, paraphrasé & de beaucoup enrichi par Louis Videl*, &c. dédié à M. de Lionne, conseiller d'état ordinaire, & secrétaire des commandemens de la reine régente, à Paris, 1657, *in-4°*; ce volume ne contient qu'une premiere partie : Videl promettoit la seconde ; mais nous ignorons si elle a été donnée. Dans la préface, le traducteur dit que le pere de Niéremberg avoit demeuré plus de vingt ans en France, & qu'il s'étoit lie avec lui par l'entremise de M. de l'Auberiviere, avocat général du roi en la chambre des comptes de Dauphiné. Dans la même préface, il venge le Jésuite contre une critique amere qui avoit été faite contre son ouvrage, mais il ne la fait pas assez connoître. On a encore du P. de Niéremberg un *Traité contre les scrupules*, écrit en espagnol, & qui a été traduit en françois : un ouvrage latin sur l'histoire naturelle du nouveau monde : *Préparation au passage du temps à l'éternité pour les malades* ; ouvrage traduit de l'espagnol par le pere Joseph de Courbeville : *De origine sacræ scripturæ libri duodecim, in quibus multa scripturæ loca explanantur, & antiquitates ex sacra profanaque eruditione eruuntur, in-fol.* à Lyon, 1641. *Stromata sacræ scripturæ, in quibus enarrantur vitæ variorum, in-fol.* 1642. Ces deux ouvrages sont cités par le pere le Long dans sa bibliothéque sacrée, *in-fol.* pag. 880. *Vida de S. Ignatio di Loyola, in-8°*, à Madrid, 1638. *Juan Eusebio Nieremberg honor del grand patriarcha S. Ignatio su Vida, y la de S. Francisco Xavier, ydeas de virtudes en claros varones de la compaña de Jesu*, à Madrid, 1643, 1644, 1645, 1647, quatre volumes, *in-fol.* Le pere Alonso de Andrada a ajouté à cet ouvrage deux autres volumes, aussi *in-fol.* imprimés à Madrid en 1666 ; c'est ce qu'on lit dans la *Méthode pour étudier l'histoire*, par M. l'abbé Lenglet, *in-4°*, tome III, pag. 147 & 148, édition de 1735. On a encore d'autres ouvrages du pere de Niéremberg qui ne nous sont pas connus. En 1659, dom Paul-Antoine de Tarsia, docteur en théologie, membre de l'académie des *Ociosi* de Naples, &c. donna à Lyon un volume *in-12*, intitulé : *Succus prudentiæ sacro-politicæ ex nonnullis R. P. Joan. Eusebii Nierembergii, societ. Jesu, operibus expressus, & per locos communes digestus. Operâ D. Pauli-Antonii de Tarsia, sacræ theologiæ doctoris, abbatis sancti Antonii Cupers. & academici Ociosi Neapolit.* Les ouvrages du pere de Niéremberg, d'où il dit qu'il a tiré le sien, sont : *De arte voluntatis : De adoratione in spiritu & veritate : De Theopolitico, sive rationali divinorum operum, & Providentiâ humanorum : De sigalione, sive sapientia mystica : De gnomoglyphicis : De historia panegyrica.* On voit à la tête de cet ouvrage le portrait gravé du pere de Niéremberg ; & l'imprimeur, dans un court avertissement, dit que la même année 1659, il devoit publier divers ouvrages du même Jésuite, que l'auteur lui avoit fait remettre avant sa mort ; savoir : 1. *Opera Parthenica super eximiâ & omnimodâ puritate matris Dei*, in-fol. 2. *Hieromelissa bibliotheca de doctrinâ evangelii, imitatione Christi, & perfectione spirituali, ex priscis patribus & doctoribus*, in-fol. deux volumes. 3. *Sylva catechestica ex patribus & doctoribus sacris, qui christianas institutiones illustrant.* 4. *Sylloge axiomatum & institutionum spiritualium christianæ philosophiæ ex patribus & vetustis doctoribus.* 5. *Opuscula varia, cum aliis operibus ejusdem anteà edita.* Le pere Henri Boillot, Jésuite, mort en 1733, a tiré des ouvrages du pere de Niéremberg diverses maximes qu'il a fait imprimer sous ce titre : *Maximes chrétiennes & spirituelles, tirées des œuvres du pere Jean-Eusebe de Niéremberg, traduites de l'espagnol en françois*, à Lyon, 1714, *in-12*, deux volumes. Outre les ouvrages cités dans cet article, on peut voir une lettre du pere Tournemine, Jésuite, dans le *Mercure de France*, premier volume du mois de juin 1736, & les *Mémoires de Trévoux*, décembre 1708, & septembre 1714. Feu M. de la Roque, auteur du Mercure, avoit, disoit-il, entre les mains un mémoire très-détaillé sur la vie & les ouvrages du P. de Niéremberg ; mais ce mémoire a été promis & non publié. *Voyez* l'article du pere François DOBEILH, où l'on rapporte les traductions que ce Jésuite a faites de divers ouvrages du pere de Niéremberg ; entr'autres, des *Réflexions, sentences & maximes royales & politiques*, écrites en espagnol par le P. de Niéremberg, & des *Réflexions prudentes, pensées morales & maximes stoiciennes*, composées dans la même langue par le même.

NIEVA (Dominique de) né à Billoria en Campos en Espagne, entra dans l'ordre de saint Dominique, où dans une extrême jeunesse il montra une piété solide. Etant âgé de 22 ans & diacre, il demanda l'an 1585, d'aller aux Isles Philippines, & s'y étant appliqué à la conversion des Infidéles, il eut le bonheur non-seulement d'en convertir plusieurs, mais de les porter à la plus haute perfection. Ses rares talens le firent choisir pour être prieur de Manille, & il exerçoit cet emploi l'an 1606, lorsqu'on le nomma procureur général de cette province auprès du pape & du roi catholique. Il partit aussitôt pour aller remplir cette charge ; mais dans le cours de la navigation il se noya. On a de lui plusieurs ouvrages écrits & imprimés en langue chinoise : Une grammaire & un dictionaire ; un mémorial de la vie chrétienne, ouvrage estimé ; un traité de l'oraison ; une préparation à la confession & à la communion. * Echard, *script. ord. Fratrum Prædic. tome II.*

NIEUPORT, que les Latins nomment *Novus Portus*, ville de Flandre, dite autrefois *Santhost*, avec un port sur la mer Germanique, & la riviere d'Yperlée, entre Furnes, Ostende, Ipres & Dunkerque. Elle a été souvent assiégée pendant les guerres des Espagnols & des Hollandois. * Strada & Bentivoglio, *guerres de Flandre.*

NIEUPORT en Hollande, située à un quart de lieue de Schoonhoven, a été autrefois plus considérable qu'elle n'est aujourd'hui. * Ortelius.

NIEUWENTIT (Bernard) fils d'*Emanuel* Nieuwentit, ministre, & de *Sara* d'Imbleville, naquit en 1654 à Westgraafdyk, en Nort-Hollande. Dès sa premiere jeunesse, il marqua de l'inclination pour les sciences ; mais avec le desir de tout savoir, il eut la sagesse de se borner, afin de mieux savoir ce qu'il vouloit apprendre. Il s'attacha d'abord à l'art de raisonner juste, & il pénétra ensuite dans ce que les mathématiques ont de plus profond, ce qui ne l'empêcha pas d'étudier aussi en médecine & en droit. Il devint par son application continuelle, & en secondant l'étendue de son génie, bon philosophe, grand mathématicien, médecin célébre, magistrat habile & équitable. Cependant plus attentif à cultiver les sciences, qu'avide des honneurs du gouvernement, il se contenta d'être conseiller & bourguemestre de la ville de Purmerende, où il demeuroit, sans briguer des emplois qui l'auroient tiré de chez lui. Il s'est

marié deux fois, la premiere avec la veuve de M. *Philippe* Munnik, capitaine de vaisseau au service des états généraux des Provinces-Unies; la deuxiéme avec *Elizabeth* Lams, née à Wormer. Il est mort le 30 mai 1718, âgé de soixante-trois ans. Ses ouvrages sont: 1. *Considerationes circa analyseos ad quantitates infinitè parvas applicatæ principia, &c.* à Amsterdam, en 1694, *in-8°*; ce n'est qu'une brochure où il propose quelques difficultés contre l'analyse des infiniment petits. 2. *Analysis infinitorum seu curvilineorum proprietates.* C'est une suite de l'ouvrage précédent: l'auteur tâche d'y remédier aux difficultés qu'il avoit proposées. 3. M. Leibnitz ayant pris la défense des infiniment petits dans une réponse insérée dans le journal de Leipsick en 1695, Nieuwentit répliqua par de nouvelles considérations latines, *in-8°*, à Amsterdam, en 1696. Jean Bernoulli, & Jacques Herman ont attaqué cette réplique. 4. *Traité sur le nouvel usage des tables des sinus, & des tangentes*, en 1714. 5. *Le véritable usage de la contemplation de l'univers par la conviction des athées & des incrédules*, en hollandois, à Amsterdam, en 1715, *in-4°*, traduit en anglois, & imprimé quatre fois dans cette langue. Le même traduit en françois par M. Noguez, médecin, sur la traduction angloise, & publié sous ce titre: *L'existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*, &c. à Paris, en 1725, *in-4°*, chez Vincent. Cet ouvrage est un bon traité de physique. M. Bernard y ayant critiqué quelque chose dans l'extrait qu'il en donna dans les *nouvelles de la république des lettres*, l'auteur y répondit par un *mémoire* inséré dans un journal hollandois, intitulé: *Bibliothéque de l'Europe*, année 1716. 6. Lettre à M. *Bothnia de Burmania*, *sur le vingt-septiéme article de ses météores*, insérée dans les *nouvelles littér. du 12 avril 1719*. Il avoit achevé un grand ouvrage contre Spinosa, environ un mois avant sa mort, lequel a été imprimé en hollandois, à Amsterdam, en 1720, *in-4°*. * *Europe savante*, *avril* 1719. Niceron, *mém. tom. XIII*, *pag.* 356. Projet du dictionaire des savans de Menken. Eloge de M. Nieuwentit, au-devant de la traduction françoise de son traité de l'existence de Dieu, &c.

NIGEL WIREKER, Anglois, *cherchez* WIREKER.

NIGEON, lieu dans la paroisse de Chaillot, proche de Paris, au bout du Cours-la-Reine, où étoit l'hôtel de Nigeon, que la reine Anne de Bretagne, femme de Louis XII, donna l'an 1493, aux religieux de l'ordre de saint François de Paule, pour en faire un monastere. Elle leur fit bâtir encore une église en l'endroit où étoit une chapelle, sous le titre de Notre-Dame de Grace. Ensuite on commença celle que l'on voit aujourd'hui, & qui fut achevée & dédiée l'an 1578. On appelle communément ce lieu *les Bons-Hommes*, qui est le nom que l'on donna aux religieux de cet institut, parceque les rois Louis VI & Charles VIII nommoient ordinairement ainsi leur fondateur, saint François de Paule, & ses disciples, en considération de leur douceur & de leur simplicité. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

NIGER ou NIJAR, grand fleuve d'Afrique, a sa source dans l'Ethiopie, d'un lac qui lui donne son nom. De-là coulant un peu vers l'occident, il divise en deux parties la Nigritie, la traversant d'orient en occident pendant huit cens lieues; & accru par les eaux d'un grand nombre de rivieres, dont nous ignorons les noms, il se décharge par six embouchures dans l'Océan Atlantique, près du Cap Verd. Il n'est pas vrai qu'il coule du même lac, qui est la source du Nil, comme quelques-uns l'ont cru. Ses embouchures prennent des noms divers, comme de Senega, de Gambia, de Rio-Grande, &c. C'est une chose remarquable, qu'au-delà de ce fleuve, vers le midi, les hommes soient fort noirs, robustes & bien proportionés, & la terre assez fertile; & qu'en deça vers le septentrion, ils soient blancs ou peu bazanés, petits & foibles, & que la terre y soit fort stérile. La marée qui croît & diminue de six en six heures, porte son flux plus de vingt-cinq lieues au-dedans du pays: c'est pourquoi, pour y entrer on attend qu'elle monte: car alors elle couvre les bancs de sable, & facilite l'entrée aux vaisseaux. Sur les bords de ce fleuve, & sur d'autres rivieres qui s'y rendent, sont les habitations des plus célébres d'entre les Negres; & comme il croît & décroît en même temps, & de la même maniere que le Nil, il couvre la campagne, & remplit les vallées: de sorte que les Negres y vont avec des barques. Son débordement commence à la mi-juin, & dure quatre-vingts jours, tant à croître qu'à diminuer. Ptolémée s'est trompé, lorsqu'il a dit qu'il y avoit un bras du Niger, qui tournoit vers l'orient; car les marchands qui vont de Gualata & des Jalofes au grand Caire, assurent qu'ils remontent toujours le long de ce fleuve, en y allant; & qu'ils reviennent en descendant, sur cette riviere depuis Tombut jusqu'à la Guinée & à l'Océan. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 1.

NIGER PERAITE, fut un des plus vaillans hommes de son temps parmi les Juifs. Il commandoit dans la province d'Idumée au commencement de la guerre de ce peuple contre les Romains, & se signala en plusieurs rencontres, principalement contre Cestius Gallus à Gabaon & à Ascalon. Il fut un de ceux qui soutinrent avec le plus de valeur la guerre des Juifs contre les Romains. Cependant il succomba à la fin sous la tyrannie de ceux pour lesquels il avoit plusieurs fois hasardé sa vie. Simon & Jean ayant usurpé toute l'autorité dans Jérusalem, & traitant le peuple avec une cruauté inouie, Niger ne fut pas épargné; il fut un des premiers qu'ils attaquerent, l'accusant d'intelligence avec les Romains, lui firent mille outrages, & le traînerent enfin hors des murailles de Jérusalem, où ils le firent assommer à coups de pierres, sans lui vouloir permettre de se justifier des crimes dont il étoit accusé, ni lui promettre qu'ils feroient enterrer son corps après sa mort. Tout ce qu'il put faire, fut de leur reprocher les services qu'il avoit rendus à sa patrie; il leur montra les plaies qu'il avoit reçues dans le cours de cette guerre; & voyant qu'on lui refusoit la sépulture, avant que d'expirer, il leva les mains au ciel, demanda que les Romains fussent les vengeurs de son sang; que la famine, la guerre, la peste, & une mortelle division, comblassent la mesure des châtimens qui étoient dus à l'énormité de leurs crimes. Ces imprécations furent bientôt suivies de leur effet. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. XIV*, *chap.* 20.

NIGER, *cherchez* BRUTIDIUS.

NIGER, *cherchez* LE NOIR.

NIGER, *cherchez* SIMEON.

NIGER (C. Pescennius Justus) *cherchez* PESCENNIUS.

NIGIDIUS FIGULUS (Publius) qui a été estimé le plus docte d'entre les Romains après Varron, étoit philosophe de la secte de Pythagore, bon humaniste & grand astrologue. Il se mêla du gouvernement, fut sénateur & préteur, servit Cicéron, pour dissiper la conjuration de Catilina, & s'attacha au parti de Pompée contre César: ce qui le fit envoyer en exil, où il mourut l'an 709 de Rome, & 45 avant J. C. Cicéron le

loue, & lui écrivit une lettre de consolation. Il composa plusieurs livres sur divers sujets ; comme *De Augurio privato ; De animalibus ; De extis ; De vento.* Aulu-Gelle les a cités quelquefois, aussi-bien que Pline & Macrobe. Ce dernier parle d'un livre de Nigidius, *De Diis.* Il avoit fait aussi des commentaires sur la grammaire. Quelques-uns lui attribuent des traités de médecine ; & entr'autres, un traité des remédes de l'amour. Janus Rutgersius avoit recueilli avec soin tous les fragmens qui restent de Nigidius Figulus. La Popeliniere dit qu'il a écrit des annales ; mais cela est peu sûr. * Cicero, *lib. de univers.* La Popeliniere, *l.* 5 *de hist.*

NIGRINIEN, jeune prince dont on a deux médailles qui montrent qu'il a vécu dans les dix années entre la mort de M. Aur. Claude & Dioclétien. On n'en sait rien de plus, & les historiens ne l'ont pas même nommé. M. Genebrier médecin, a publié diverses conjectures qui paroissent toutes également vraisemblables. Pour Ocion, qui a prétendu que c'étoit le consul de l'an 350, il n'y pensoit pas : & Tristan de Saint-Amant n'a pas mieux réussi, lorsqu'il a écrit que ce pouroit être le fils d'Alexandre, ce tyran d'Afrique qui se révolta contre Maxence ; les temps ne conviennent pas.

NIGRINUS (George) de Battenburg, mourut en 1603. Il a écrit l'anticalvinisme : un traité de l'antechrist, & une explication du prophéte Daniel & de l'apocalypse. * Konig, *biblioth.*

NIGRIS (Paule-Antoinette de) l'une des plus illustres filles de la Congrégation des Angéliques, fut employée avec succès pour retirer du vice les femmes debauchées ; mais ces sortes de missions lui ayant enflé le cœur, l'esprit de superbe la séduisit : elle se mêla d'écrire des lettres de spiritualité, prétendit que ses avis devoient être suivis sans réserve, s'attribua le don de prophétie & de révélation, & vint enfin à s'accommoder du titre de divine maîtresse, que les novices lui donnoient par flaterie. Ces désordres de son esprit furent bientôt remarqués par les clercs réguliers Barnabites, qui avoient la conduite des Angéliques : ils firent de vains efforts pour la faire rentrer en elle-même, & enfin ils la dénoncerent à la congrégation du saint Office, qui la condamna en 1552, à être renfermée dans le monastere de sainte Claire. On assure que Paule-Antoinette trouva depuis le moyen de sortir de ce couvent, & que refusant d'obéir au commandement qui lui fut fait d'y rentrer, elle mourut l'an 1555 à Milan dans son obstination. Un auteur Italien qui s'est caché sous le nom de Jean-Baptiste Fontana de Conti a écrit sa vie, où il veut la faire passer pour une Sainte, & il y a joint celles de ses lettres qu'il a pu recouvrer. Le pere Hilarion de Coste l'a mise aussi au nombre des dames illustres : & c'est pour empêcher que l'autorité de ces écrivains ne fasse illusion, qu'on donne place à cette femme dans ce dictionaire. * Greg. Rossig. *vita della comit. Torelli.* Anaclet Sicco, & Valer. Modio, *Synops. cleric. reg. sancti Pauli.*

NIGRISOLI (François-Marie) né à Ferrare l'an 1648, étoit fils de *Jérôme* Nigrisoli, philosophe & médecin habile. Il imita l'exemple de son pere, & comme lui il s'appliqua à la médecine, dans laquelle il se fit encore une plus grande réputation. Il prit le degré de docteur dans l'université de sa patrie, & pratiqua dès-lors la médecine avec beaucoup de succès. Il fut pendant trois ans premier médecin à Comacchio dans le duché de Ferrare ; & de retour dans le lieu de sa naissance, il fut chargé des dissections anatomiques, & eut successivement la chaire de médecine théorique, & celle de médecine pratique. Il remplit ensuite la premiere chaire de philosophie ; & malgré l'assiduité avec laquelle il s'aquitta de toutes ses fonctions, il trouva encore le temps de composer un grand nombre d'écrits, tant sur la médecine, que sur quelques autres matieres. Il n'en a cependant publié qu'une partie, dont quelques-uns sans y mettre son nom, & d'autres sous un nom étranger. *L'anatomia chirurgica delle glandole*, fut publiée, par exemple, sous un nom feint. Ensuite il publia sans nom, ses *Observationes ad anchoram sauciatorum D. Weeber* ; ses *Tractatus varii de morbis* ; son traité latin du Quinquina, qui parut d'abord en 1687, & qu'il donna ensuite avec son nom en 1700. Outre ces ouvrages, il a encore publié, *Considerazioni intorno alla generazioni de viventi*, &c. à Ferrare en 1712. *Pharmacopeæ Ferrariensis prodromus*, &c. *Consigli medici molti*, &c. en 1726, à Ferrare ; *Parere*, &c. *De charta ejusque usu apud antiquos*, &c. à Venise ; *De onocrotalo*, &c. en 1720. *Littera nel quale si considera l'invasione fatta da Toppi nelle compagne di Roma l'anno 1690*, &c. à Ferrare en 1693. Nigrisoli est mort à Ferrare le 10 décembre de l'an 1727. M. Manget qui en parle dans sa bibliothèque des écrits de médecine, rapporte aussi les ouvrages de Nigrisoli qui ne sont point encore imprimés. * *Voyez* le livre XIII de la bibliothèque de M. Manget, &c.

NIGRITIE, grande région d'Afrique, dans la Libye ultérieure, a pour bornes les déserts de Zaara, à l'orient & au septentrion, la Guinée au midi, l'Océan Atlantique au couchant, & s'étend le long du fleuve Niger. On la divise pour l'ordinaire en plusieurs royaumes, dont les plus connus, qui ont leurs villes de même nom, sont au septentrion du fleuve Niger, Borno, Guangara, Cano, Cassena, Agadès, Tombut, Canvia, Gualata, Genehoa, Fouli. Au midi du Niger, il y a les peuples de Zanfara, Zegzeg, Cago, Bangana, Cantori, Mandinga, Caragoulis, Srusos, Beccabena, Melli. Aux embouchures du Niger, sont les Biafares, Jalofes, les habitans de Gambie, &c. Presque tous les peuples de ces pays sont Mahométans. Il y a aussi quelques Idolâtres, & d'autres dans les déserts, qui sont sans religion. Les Négres sont brutaux, impudiques, paresseux, grossiers, ignorans. Ils font presque tous trafic d'esclaves, qu'ils enlevent chez leurs voisins. Souvent même les Négres vendent leurs enfans, & leurs propres femmes aux Portugais, aux Espagnols, & aux Hollandois, qui les menent en Amérique, pour y travailler aux moulins à sucre.

NIHUSIUS (Barthold) savant du XVII siécle, étoit né à Wolpe, dans les états de Brunswick, l'an 1589. Il s'en alla à l'académie d'Helmstad, vers l'an 1607, & se mit au service de Cornelius Martinus, qui enseignoit la logique. L'évêque d'Osnabruck ayant connu son mérite, lui donna une pension. Il fit ses études, & soutint des thèses de métaphysique l'an 1614. Après avoir été précepteur de quelques gens de qualité, il s'en alla à Cologne, où il se fit catholique vers l'an 1622. Il eut pour premier emploi la direction du college des prosélytes : il écrivit quelques lettres de controverses à Hornius & à Calixte. Il fut fait abbé d'Ilfed l'an 1629, puis suffragant de l'archevêque de Mayence, sous le titre d'évêque de Mysie. Il mourut au commencement de mars de l'an 1657. Il a composé plusieurs ouvrages de littérature, de théologie, de controverse & d'histoire. Allatius

tius a donné un petit traité de lui sur la communion des Orientaux sous une seule espéce. * Vossius, *epist.* 380. Bayle, *dict. crit.*

NIKEL, *cherchez* NYKKEL.

NIL, grand fleuve d'Afrique, appellé par les Latins, *Nilus*, & par les gens du pays, *Taneus* ou *Abanhi*, a sa source dans la haute Ethiopie, au royaume des Abyssins. Au milieu du royaume de Gojam, qui est au douziéme degré au-delà de l'équinoctiale, vers le couchant, & dans la province de Sacahala, habitée par les Agaus, dans un champ de médiocre étendue, entouré de hautes montagnes, il y a un petit lac diamétralement large d'un jet de pierre, rempli d'arbrisseaux, qui ont leurs racines tellement entrelassées les unes parmi les autres, qu'on peut en été y marcher dessus. Au milieu de ce lac, il y a deux grandes & profondes fontaines, qui sont peu éloignées l'une de l'autre, d'où sort une eau tout-à-fait claire, qui coule dessous ces arbrisseaux, par deux différens chemins, vers l'est, & à une portée de mousquet loin de-là, se tourne vers le nord. A une demi-lieue loin de ces fontaines, on voit de l'eau en quantité, qui forme un fleuve médiocre, qui en reçoit plusieurs autres petites. Après avoir couru l'espace de quinze lieues en tournoyant, il reçoit un autre fleuve appellé *Géma*, qui lui donne non seulement ses eaux, mais qui perd même son nom. Un peu loin de-là, se tournant vers l'est, il reçoit Kelti & Branti, deux autres fleuves, auprès desquels est la premiere cascade; & plus avant en continuant son cours vers l'est, il se jette dans le lac des Abyssins, appellé *Bahr Dembea* ou *la mer de Dembea*. Après en être sorti, sans avoir pourtant mêlangé ses eaux avec celles du lac, il reçoit plusieurs autres fleuves d'une grandeur fort considérable, & même le Tekezé, près de l'Egypte. D'abord que le Nil est sorti du lac de Dembea, il se tourne vers le sud-ouest, laissant au levant les royaumes de Begamidr, de Amhara, & de Voléca; & coulant ensuite vers le sud, il laisse au sud-est, le royaume de Sauva. Retournant de nouveau vers est-nord-est, il laisse à sud-ouest, Ganz, Gafata & Bizamo; il passe ensuite par les terres de Gonga & Gafre, & plus avant par celle de Fascalo; de-là il entre dans le pays des Funch, ou dans la Nubie, & de-là en Egypte. Le Nil étant tombé de la derniere cascade près d'Issvan, passe du sud au nord par un cours fort lent, mais plein de détours, se divisant un peu au-dessous de Boulac en deux grandes branches, dont l'une se va jetter dans la mer à Rosette, & l'autre à Damiette: celle-ci, à Sciobret, village situé au bord occidental du Nil, & presque à moitié du chemin, entre le Caire & Damiette, forme une autre branche qui se jette dans la mer à Brullos. Outre ces trois branches, il y en a encore une quatriéme qui est artificielle, & qui n'est pleine d'eau qu'environ trente jours de l'année. Cette branche commence au village Latf, qui est au bord occidental du Nil, en allant à Rosette, à trente milles d'Alexandrie, & va jusqu'à cette ville, où ses eaux se déchargent dans la mer; & c'est par cette raison que les Egyptiens la comptent parmi les véritables embouchures du Nil. On ne sait pas si, outre ces quatre, il y en avoit encore d'autres, comme le disent Hérodote & Strabon, qui en comptent jusques au nombre de sept; parceque l'Egypte a tellement changé de face aujourd'hui qu'on ne sait presque plus, ni les noms ni les places de ces sept embouchures, & des sept villes qui y étoient situées. Au reste, le Nil est nommé *le conservateur de la Haute-Egypte*, pour son débordement; & *le Pere de la Basse*, à cause de son limon. Il y en a qui ont soutenu, avec S. Isidore, que c'étoit le *Géhon*, un des quatre fleuves du Paradis terrestre. Ce fleuve se déborde ordinairement en été, pendant les grandes chaleurs, lorsque les autres rivieres sont basses: ce qui est nécessaire à l'Egypte, parcequ'il n'y pleut presque jamais. On seme la terre d'abord après la décrue du fleuve. Les anciens & les modernes ont inventé diverses raisons pour expliquer l'origine de cette merveille. Quelques-uns veulent que ce débordement soit causé par des vents Etésiens, qui s'opposant au cours du Nil, le font sortir de ses bornes. D'autres soutiennent qu'il vient de la communication de la mer. Il y en a qui estiment que le sable qui s'amasse vers ses embouchures en est la cause; & d'autres ont cru qu'on la devoit chercher dans la terre nitreuse d'Egypte. D'autres prétendent enfin (& c'est l'opinion la mieux établie) qu'il provient des pluies qui tombent en abondance dans l'Ethiopie, pendant les mois de juin, juillet & août. Les Egyptiens idolâtres s'imaginoient que leur dieu Sérapis étoit l'auteur de ce débordement merveilleux du Nil: ainsi lorsqu'il retardoit, ils lui sacrifioient une fille, la plus belle qu'ils pussent trouver, & la noyoient, richement parée, dans ce fleuve, comme une victime qui devoit le leur rendre favorable. Cette barbare dévotion fut abolie, disent les historiens Arabes, par le calife Omar, qui se contenta d'y faire jetter une lettre, par où il lui ordonnoit de déborder, si c'étoit la volonté de Dieu. * Hérodote. Ptolémée. Pline. Strabon. Ortelius. Solin. Vossius, *de l'origine du Nil.* La Chambre, *du débordement du Nil.* Thevenot. Vattier, *préf. de l'Egypte de Muret.* Kircher, *de l'origine du Nil.* Ludolf, *hist. Ethiop.* Le P. Tellez, *histoire d'Ethiopie.* Le P. Vansleb, *voyage d'Egypte.* De la Chaise, *histoire de saint Louis.*

NIL (saint) *Nilus*, célébre par sa piété & par son savoir dans le V siécle, sous l'empire de Théodose *le Jeune*, fut disciple de saint Jean Chrysostome, & préfet de la ville de Constantinople. Sa femme & sa fille entrerent dans un monastere de Vierges, dans le même temps qu'il embrassa la vie solitaire sur le Mont-Sinaï, avec son fils Théodule. Les Sarasins y tuerent les prêtres du monastere, & emmenerent captifs plusieurs solitaires, entre lesquels se trouva son fils. Saint Nil a décrit cet accident, dans une histoire qu'il a composée. Nous l'avions autrefois dans Lipoman; mais extrêmement délabrée. Le P. Poussines, Jésuite, en a donné une édition grecque & latine, en 1639, en un volume *in*-4°, sur un manuscrit tiré de la bibliothéque de Charles de Montchal, archevêque de Toulouse. Le P. Bollandus a mis cette histoire dans sa vie des Saints, au 14 du mois de janvier. Le premier y ajouta une oraison à la louange d'Albin, fameux Anachorete. Le P. Poussines a encore donné en 1657, dans un autre volume *in*-4°, trois cens cinquante-cinq lettres de ce saint, qu'il a tirées de la bibliothéque du grand duc de Toscane. Elles sont en grec & en latin, avec des remarques curieuses. Allatius en donna un plus grand nombre sur des manuscrits de la bibliothéque Vaticane: il les traduisit en latin, & les fit imprimer *in-folio*, l'an 1668. Nous avons dans la bibliothéque des Peres, les exhortations de S. Nil à la vie monastique, réduites en deux cens vingt-neuf articles. Nous avons aussi sa forme de priere; mais non pas telle que Photius l'avoit vue, c'est-à-dire, en cent cinquante-trois chapitres. S. Nil fut considéré comme un des grands-maîtres de la vie spirituelle, & de la profession religieuse, sur laquelle il composa un traité intitulé, *De la philosophie chré-*

tienne. Les peres du VII concile général, tenu sur les images, lurent deux de ses épitres, l'une à Héliodore Silentiaire, & l'autre au préfet Olympiodore. Saint Nil mourut l'an 450, & fut enterré à Constantinople, avec Théodule, son fils qu'un évêque acheta des Sarasins. Le ménologe des Grecs & le martyrologe Romain en font mention au 12 novembre. Joseph-Marie-Suarez, alors ancien évêque de Vaison, fit imprimer toutes ses œuvres en grec & en latin à Rome, l'an 1673. Les PP. DD. Martenne & Durand ont donné, dans le tome IX de leur *Amplissima collectio veter. monum.* une traduction de l'ouvrage de S. Nil, intitulé *De la philosophie chrétienne*, différente de celle que M. Suarez en a faite. On croit que la traduction que les Bénédictins ont donnée, est d'Isidore, moine du Mont-Cassin, & c'est le nom qu'elle porte dans les manuscrits. Nos éditeurs croient que c'est le même qu'Isidore Clario, l'un des ornemens de la congrégation du Mont-Cassin, homme très-savant dans les langues hébraïque & grecque, qui se fit admirer à Rome sous Paul III, & dans le concile de Trente, & qui mourut évêque le 28 mai 1555, étant âgé d'environ soixante ans. Selon les mêmes éditeurs, cette traduction est plus élégante & plus fidèle que celle de l'évêque de Vaison. * Photius, *cod.* 153 & 201. Nicéphore Calliste, *l.* 14, *c.* 14 & 53. Sixte de *Sienne*. Bellarmin. Baronius. Possevin. Godeau, *en sa vie, &c.*

NIL (saint) surnommé *le Jeune*, étoit Grec d'origine, & naquit en Italie vers l'an 906, à Rossano, ville de la Calabre. S'étant trouvé libre & veuf, par la mort de sa femme, il embrassa la vie monastique, dans un monastere de religieux Grecs. Il fut bientôt en grande réputation de sainteté. Il établit un monastere dans la dépendance du Mont-Cassin; & ses disciples fonderent le célébre monastere de Grotta-Ferrata. Il mourut à Paterne, dans la Campagne de Rome, le 26 septembre 1002. Le bien heureux Barthélemi, troisiéme abbé de Grotta-Ferrata, a écrit la vie de S. Nil *le Jeune*, en grec, & cette vie qui est un monument précieux pour l'histoire de ce temps-là, a été traduite en latin par le cardinal Sirlet. Cette traduction se trouve imprimée dans le tome VI de l'*Amplissima collectio veterum scriptorum & monumentorum*, &c. des peres Bénédictins, DD. Martenne & Durand, page 887 & suiv. On avoit déja une traduction de la même vie par Frédéric Metius, dont Baronius s'est servi pour ce qu'il a dit de S. Nil dans ses annales. *Voyez* cette vie. * Baillet, *vies des Saints. Vies des Saints*, chez Lottin, à Paris en 1730.

NIL, archevêque de Thessalonique, dans le XIV siécle, & vers l'an 1355, écrivit deux petits traités contre la primauté des papes. * *Consultez* Sponde, *an. Chr.* 1355, *num.* 7.

NIL, patriarche de Constantinople, dans le XIV siécle, succéda à Macaire, l'an 1378, & gouverna cette église environ 20 ans. * Onuphre, *in chron.*

NIL, métropolitain de Rhodes, adversaire des Barlaamites, vivoit dans le XIV siécle. Il finit son histoire abrégée des conciles écuméniques, au concile de Constantinople, contre Barlaam sous Isidore. Cet ouvrage a été imprimé, avec le nomocanon de Photius, donné par Justel dans la bibliothéque du droit canon, & dans la derniere édition des conciles. Allatius a publié un discours, que cet auteur avoit composé à la louange d'une dame de l'isle de Chio. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XIV siécle.*

NIL (Damyla) Grec, né en Italie, moine d'un monastere de l'isle de Crete, écrivit sur la fin du XIV siécle contre les Latins, un traité de l'ordre des trois Personnes Divines, & de la procession du Saint-Esprit, qui est manuscrit dans la bibliothéque Vaticane; & trois autres traités qui sont manuscrits dans bibliothéque du roi, dont le premier est un recueil de passages de l'écriture, contre ceux qui soutiennent que le Saint-Esprit procéde du Pere & du Fils; le second, pour montrer que l'église de Rome n'a pas été dans ce sentiment dès le temps du pape Damase, & qu'elle n'a commencé à y être que sous le pontificat de Serge; & le troisiéme, touchant les deux synodes assemblés sur l'affaire de Photius. Allatius rapporte quelques fragmens de ces ouvrages. * Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XIV siécle.*

NILAMMON, reclus en Egypte, dans le V siécle, fut élu par les habitans de la petite ville de Geres, qui est à deux lieues de Péluse, pour être leur évêque; mais il ne voulut point acquiescer à leur priere: & Théophile patriarche d'Alexandrie ayant voulu l'ordonner malgré lui, Nilammon lui demanda qu'ils se missent quelque temps en prieres avant l'ordination: chacun s'y mit, & Nilammon rendit l'esprit pendant la priere. Les Grecs & les Latins font mémoire de lui au 6 janvier. * Sozomene, *l.* 8, *hist. c.* 19. Baillet, *vies des saints.*

NILUS DOXAPATRIUS, écrivain Grec, qui prend le nom d'*Archimandrite*, ou *Abbé*, composa par ordre de Roger, roi de Sicile, un traité des cinq patriarchats, vers la fin du XI siécle. Leo Allatius, qui avoit cet ouvrage, en a fait imprimer dans son livre, *De consensu eccles. Occident. & Orient.* un long fragment, lequel contient la notice des églises qui dépendent du patriarche de Constantinople. M. le Moine, théologien de Leyde, a fait imprimer l'an 1685, le traité entier de Doxapatrius, en grec & en latin. Nilus traite en particulier des patriarchats de Rome, d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem & de Constantinople, assignant à chacun leurs limites, & nommant les églises qui en dépendent. Il reconnoît pour les trois premiers patriarchats Antioche, Rome & Alexandrie; parceque S. Pierre a fondé, selon lui, ces trois églises, ayant résidé à Antioche & à Rome, & ayant envoyé S. Marc à Alexandrie dans la Libye, sous laquelle étoit comprise la Palestine, où étoit située Jérusalem. Il donne au patriarche de Rome toute l'Europe, autrement ce qu'on appelle l'*Occident*; à celui d'Antioche, toute l'Asie ou l'Orient, & même les Indes; & au patriarche d'Alexandrie, toute la Libye, l'Ethiopie, jusqu'à la Marmarique, & Tripoli d'Afrique, & toute l'Egypte avec la Palestine. Il explique ensuite l'établissement des deux autres patriarchats, qui sont Jérusalem & Constantinople, en marquant aussi leurs dépendances & leurs limites. A la fin de son traité il parle de Rome, de la Lombardie, & de la Sicile, & de l'accord qui fut fait pour ce pays-là, entre le pape & Charlemagne, roi de France, à qui le pape donna la couronne & le titre d'empereur. Leur traité, dit-il, portoit que Charles occuperoit la Lombardie, & les pays adjacens; & que le pape auroit la Toscane, & les pays qui sont depuis Rome jusqu'à la Lombardie & la Sicile; & qu'enfin Charles rendroit les honneurs dûs au pape & à ses successeurs: lequel accord fut fait avec serment de part & d'autre, de n'y point contrevenir. Nilus Doxapatrius remarque qu'il s'est observé régulierement jusqu'à son temps. * M. Simon. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XI siécle.*

NIMEGUE, que les écrivains Latins nomment *Noviomagus* ou *Noviomagum*, ville du Pays-Bas, capitale de la basse Gueldre, est située sur cette partie du Rhin, qu'on nomme *Vahal*, entre Ravestin, Ruremonde & Utrecht. C'est une place

ancienne, puissante, riche, forte & bien peuplée, qui a été souvent prise & reprise dans le XVI siécle, par les Hollandois & les Espagnols. Elle resta enfin aux premiers l'an 1591, & c'est sur eux que Louis XIV la prit pendant la campagne de 1672. Elle revint ensuite aux Hollandois peu de temps après; & ce fut dans cette ville que la paix fut conclue l'an 1678. Elle fut nommée par cette raison, *la paix de Nimegue*. * *Consultez* Paul Mérula, & Jean-Isaac Pontanus.

NIMETULAHITES, sorte de religieux Turcs, ainsi nommés de leur fondateur Nimetulahi, s'assemblent tous les Lundis la nuit, pour chanter des hymnes à la louange de Dieu. Ceux qui veulent être reçus dans cet ordre sont obligés de faire une quarantaine, c'est-à-dire de demeurer pendant quarante jours enfermés sans compagnie, dans une chambre, où on ne leur donne qu'environ quatre onces de nouriture par jour. Au sortir de cette chambre, après les quarante jours de jeûne, les autres religieux prennent le novice par la main & dansent à la moresque, en faisant quantité de gestes extravagans. Dans cet exercice, il arrive ordinairement que ce novice tombe à terre tout étourdi, & reçoit, disent-ils, quelque vision pendant cette extase. * Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

NIMIROUF, qu'on trouve écrit dans les cartes, *Niemirow*, assez grande ville de Pologne de celles du second ordre, dans le palatinat de Russie, est toute batie de bois, & a un étang considérable, au milieu duquel dans une isle est un ancien château fort délabré, qui est la maison de la starostie. Elle est à neuf lieues de Léopol. * *Mem. du chevalier de Beaujeu*.

NIMPHIS, *cherchez* NYMPHIS.

NIMPHODORE, *cherchez*. NYMPHODORE.

NINGUARDA (Félicien) né dans un lieu de la Valteline du diocèse de Côme, entra dans l'ordre de S. Dominique, où il se fit un si grand nom, qu'on le choisit pour être vicaire général de l'ordre en Allemagne, & professeur de théologie à Vienne. Il assista aux sessions du concile de Trente tenues sous le pontificat de Pie IV, en 1562 & 1563, en qualité de procureur de Jacques Khuon de Belazi, archevêque de Saltzbourg; & quatre ans après il fut fait commissaire & visiteur général apostolique de tous les ordres religieux en Allemagne; emploi qu'il exerça avec autant de soin que de danger pour sa personne. Grégoire XIII lui donna successivement deux évêchés en Sicile, qu'il quitta l'an 1588, pour celui de Côme, où il mourut le 5 janvier 1595, étant âgé de 78 ans. On a quelques ouvrages de sa composition: *Assertio fidei catholicæ adversus confessionem fidei Annæ Burgensis*, Venise, 1563. *Defensio fidei majorum nostrorum*, Anvers, 1575. *Enchiridion de censuris, irregularitate & privilegiis*, Ingolstad, 1583. *Manuale visitatorum*, Rome, 1589. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tome II.*

NINI (Jacques-Philippe) cardinal, noble Siénois, chanoine de S. Jean de Latran, majordome du palais apostolique, & archevêque de Corinthe, fut nommé cardinal du titre de sainte Marie de la Paix, par le pape Alexandre VII, le 15 février 1664. Il fut depuis protecteur de l'ordre de Cîteaux, camerlingue de la sainte église, & trésorier du sacré collége, l'an 1679. Il mourut à Rome le 11 aout 1680, âgé de 50 ans, & fut enterré à sainte Marie-Majeure.

NINIAS ZAMES, que quelques-uns ont surnommé *le jeune Ninus*, fils de Ninus & de Sémiramis, se mit, dit-on, sur le trône d'Assyrie, l'an 1080 avant J. C. 2955 du monde, par la mort de sa propre mere. Quand il eut établi parfaitement l'autorité souveraine, il abandonna tous les soins de ses états à ses ministres, & mena une vie voluptueuse parmi les femmes dans son palais, d'où il ne sortoit que fort rarement pour se faire voir en public, & où il passa le reste de ses jours. Il regna 38 ans. Tous ses descendans suivirent son exemple; & il n'y en eut pas un depuis lui, qui ne vécût dans cette infâme retraite, jusqu'à Sardanapale. Voila ce que Diodore *de Sicile* a copié de Ctésias, auteur fabuleux, & qui a imaginé d'autres choses aussi peu soutenables.

NINIVE, ville d'Assyrie sur le Tigre, fut bâtie par Nemrod vers l'an 2190 avant J. C. L'écriture dit au dixiéme chapitre de la Genèse: *De terra illa* (Sennaar) *egressus est Assur, & ædificavit Ninivem.* Plusieurs auteurs croient que cet Assur est fils de Sem; & Josephe dit en termes formels: *Assur, qui étoit le second fils de Sem, bâtit la ville de Ninive, & donna le nom* d'Assyriens *à ses sujets, qui ont été extraordinairement riches & puissans.* Bochart dans son *Phaleg*, prétend avec plus de vraisemblance, qu'il n'est pas dit qu'Assur bâtit Ninive; mais que ce fut Nemrod, qui étoit allé dans le pays d'Assur; ce qui est plus probable. Diodore de *Sicile* fait une description magnifique de cette ville, & assure que son circuit étoit de 480 stades. Nous voyons aussi, que quand Jonas fut envoyé pour prêcher aux Ninivites, l'écriture dit que Ninive avoit trois journées de chemin; *Et Ninive erat civitas magna itinere trium dierum.* Ce qu'on doit pourtant entendre du tour de la ville, comme S. Jérôme & divers autres le croient. La destruction de Ninive fut prédite par le prophete Nahum, & par Tobie. Cette ville fut ruinée par Nabuchodonosor, roi de Babylone, & par Cyaxares, roi des Médes, l'an 3409 du monde, 626 avant J. C. Au reste, presque tous les géographes de ce temps assurent, que *Mosol* ou *Mosul* d'aujourd'hui, est la même que la *Ninive* d'autrefois. Cependant un voyageur moderne fait voir le contraire par des raisons assez convaincantes, & prouve que Mosol n'est pas dans l'Assyrie, mais dans la Mésopotamie, & sur le bord occidental du Tigre. Il se sert aussi du témoignage de ce Sulaka, qui fut envoyé par les Nestoriens à Rome, l'an 1553, & qui dit: *Mosol sita est ad ripam fluminis Tigris, à qua ex altera parte ripæ abest Ninive bis mille passibus, &c.* * *Genes.* 101. *Nahum.* 1. *Tobie, cap. ult.* Josephe, *l.* 1, 10, *&c. antiq.* Diodor. *l.* 3. Justin. Strabon. Pline, &c. Salian, Torniel & Sponde, *in ann. vet. Testam.* Pérérius, *in Gen.* Bochart, *Phal. l.* 4.

NINUS, fondateur de la premiere monarchie des Assyriens, étoit, dit-on, fils de Bélus, auquel il succéda l'an 2861 du monde, & 1174 avant J. C. Quelques auteurs l'ont pris pour Assur, & pour Nemrod; mais il y a plus de mille ans d'intervalle de ces derniers à ce prétendu Ninus, qui, selon les historiens, fit bâtir dans Babylone un temple à son pere, & l'y fit adorer comme une divinité. On ajoute que depuis il augmenta Ninive; vainquit Zoroastre, roi de la Bactriane; épousa Sémiramis, qui étoit d'Ascalon; subjugua presque toute l'Asie, & mourut après un regne de 52 ans: mais tout cela ne trouve point de place dans la vraie histoire d'Assyrie. *Consultez* l'article d'ASSYRIE.

NIOBÉ, *Niobe*, fille de *Tantale*, & femme d'*Amphion*, roi de Thébes, princesse très-bien faite & féconde, osa préférer ses enfans à ceux de Latone, qui n'avoit eu qu'Apollon & Diane; au lieu qu'elle étoit mere de sept garçons & de sept filles. Ce mépris irrita si fort cette derniere, qu'elle fit tuer les quatorze enfans de Niobé à coups de fléches,

par Diane & par Apollon. Niobé en témoigna une douleur extrême, & fut métamorphosée en rocher. Elle est différente de NIOBÉ, fille de *Phoronée*, & mere d'Argus & de *Pelasge*. * Ovid. *Metam. l. 6.*

NION, petite ville de Suisse dans le pays de Vaud. Elle est capitale d'un bailliage de Berne. Elle a un ancien château, où le bailli fait sa résidence. Elle est située sur une petite hauteur près du lac de Genève, entre Genève & la ville de Morges, environ à quatre lieues de l'une & de l'autre.

NIONS, petite ville dans cette partie du Dauphiné qu'on appelle *les Baronies*, au pied d'un rocher nommé *Pontias*, & à l'entrée de la plaine que la vue découvre jusqu'à Orange, qui en est à six lieues en tirant vers l'occident. Elle étoit de la Gaule Narbonnoise, sur les limites du Tricastin & de la Provence. Elle est située sur la riviere d'Egues, torrent impétueux qui ravage ses prairies, & qui, après avoir passé à Orange, se rend dans le Rhône. Il y a sur cette riviere un pont d'une seule arcade, qu'on croît être un ouvrage des Romains, & qui passe pour un des plus beaux ponts de l'Europe pour la hardiesse de sa structure. Quelques-uns prétendent que c'est un cercle parfait, & qu'il y en a autant dedans la terre que dehors. Les gens du pays disent qu'on en a voulu chercher les fondemens; mais qu'on s'appercevoit qu'à mesure qu'on creusoit la terre, le cercle s'étrecissoit. Peut-être cela est-il aussi fabuleux, que ce qu'on rapporte d'un vent qu'on nomme *Pontias*, qui sort d'un trou de rocher de même nom, & qui rend le terroir fertile; en sorte que les habitans ayant voulu le boucher, les arbres commencerent à sécher, & les hommes à devenir malades de diverses maladies. Un auteur moderne dit qu'ayant parcouru la montagne, où il y a un grand nombre de creux, il n'en a jamais apperçu sortir aucun vent. Il est vrai qu'il en regne un particulier dans ce pays-là, qui souffle d'ordinaire le matin, & qui vient à cesser vers le midi, tantôt plutôt, tantôt plus tard. Mais comme il souffle du côté d'orient, ce pouroit bien être le lever du soleil qui donnant précisément dans l'entre-deux des montagnes, qui sont assez près les unes des autres, le produit. Le territoire est fertile, surtout en olives, parcequ'il est à l'abri des vents du nord. Les chaleurs y seroient accablantes l'été sans le vent dont on vient de parler. Nions étoit une ville d'ôtage pour les prétendus réformés, qui y avoient un temple & y étoient en grand nombre. Il y avoit autrefois deux châteaux extrêmement forts par leur situation, mais qui sont à présent démolis. On la nomme en latin *Neomagus*.

NIORT, petite ville de France en Poitou, sur la Seure Niortoise, à quatorze lieues de Poitiers, vers le levant. * Mati, *dict.*

NIPHATE, *Niphates*, aujourd'hui *Curdo*, partie du mont Taurus, entre l'Arménie & la Mésopotamie. Il sort de cette montagne un fleuve de même nom, qui passe dans l'Arménie & la Mésopotamie, & se décharge dans le Tigre.

NIPHON, isle de l'Asie, à l'orient de notre continent, est la plus grande de celles du Japon. Méaco en a été la capitale; mais maintenant c'est Jesso. On la divise en cinq parties, qui sont, Jamaisoi, Jetsengo, Jetsegen, Ochio & Quanto. Ce nom de *Niphon* veut dire, *source de lumiere*. Cette isle a près de six cens lieues de circuit, & comprenoit autrefois cinquante-trois royaumes. *Voyez* JAPON. * Briet & Sanson, *géograph.*

NIPHON I, *Nipho*, évêque de Cyzique, fut fait patriarche de Constantinople dans le XIV siecle, l'an 1312, & étoit très-ignorant, mais fort versé dans les intrigues du monde. Son avarice & ses impiétés le firent chasser l'an 1316. * Nicéphore Grégoras, *l.* 7. Sponde, *A. C.* 1311, *num.* 18, & 1315, *num.* 8. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8, *comm.*

NIPHON II, natif du Péloponnèse, & métropolitain de Thessalonique, puis patriarche de Constantinople, étoit un prélat docte & pieux. Le peu d'empressement qu'il eut à payer une somme d'argent au trésorier du grand-seigneur, fut cause que Bajazet le chassa de son siége, aussitôt après son élection, l'an 1482. * Sponde, *in annal.*

NIPHUS (Augustin) né vers l'an 1473, à Jopoli dans la Calabre, & non point à Sessa, dans la terre de Labour, *comme il est dit dans les éditions précédentes de ce dictionaire*, fit la meilleure partie de ses études à Tropea, ville de la Calabre. Ayant perdu sa mere de bonne heure, & son pere qui s'étoit remarié n'ayant pour lui que des duretés, il se retira à Naples, & y fut bien reçu par un habitant de Sessa qui l'emmena chez lui pour être précepteur de ses enfans. Il suivit ensuite ses disciples à Padoue, où il s'appliqua à la philosophie sous Nicolas Vernia. A son retour à Sessa, ayant appris que son pere étoit mort sans lui laisser de bien, il renonça à sa patrie: il se fixa à Sessa, où il épousa *Angelella*, fille très-sage & très-vertueuse, de qui il eut quelques enfans; & c'est pour cela qu'il se dit de Sessa, *Suessanus*. Quelque temps après on lui donna une chaire de philosophie à Naples, quoiqu'il n'eût guère plus de dix-huit ans; & dès le commencement de son séjour dans cette ville il y fit un écrit, *de intellectu & de dæmonibus*, où il eut la hardiesse d'enseigner qu'il n'y avoit qu'un seul entendement, & qu'il n'y avoit point d'autres substances séparées de la matiere que les intelligences qui font mouvoir les cieux. Cet écrit se répandit manuscrit, & souleva tellement tout le monde contre l'auteur, qu'il lui en auroit peut-être couté la vie, si Pierre Batoci, évêque de Padoue, n'eût détourné l'orage, en l'engageant à publier son écrit avec des changemens convenables, ce qu'il fit en 1492. Depuis ce temps Niphus publia coup sur coup un grand nombre d'ouvrages qui le firent rechercher par les plus célèbres universités d'Italie. Il est sur qu'il a été professeur à Pise, avec mille écus d'appointemens, l'an 1520; qu'il a enseigné aussi dans l'université de Padoue, mais peut-être seulement en passant, & qu'il accepta une chaire de philosophie à Salerne, où il fut attiré par Robert San-Severino. On dit aussi qu'il fut appellé à Rome par Léon X, pour enseigner la philosophie dans le collége de la Sapience: ce qui est sûr est que ce pape le créa comte palatin, lui permit de joindre à ses armes celles de la maison de Médicis, & lui donna le pouvoir de créer des maîtres-ès-arts, des bacheliers, des licenciés, & des docteurs en théologie, & en droit civil & canon, de légitimer des bâtards, & d'ennoblir trois personnes; les lettres patentes de ces priviléges sont du 15 juin 1521. Niphus vivoit encore en 1545, puisqu'il dédia cette année au pape Paul III son commentaire sur les livres d'Aristote, *De animalibus*. Il mourut peu après, & surement avant l'an 1550. Il étoit alors âgé de plus de 70 ans. Il fut enterré à Sessa dans l'église des Dominicains, où Galeazzo Florimonte, son disciple, lui fit mettre cette épitaphe:

Dum lapidi titulum mærens Galæacius addit,
Et tristi curat funera cum gemitu:
Si quis honor tumuli, non hoc tibi, NIPHE, supremum,
Sed patriæ & misero stat mihi munus, ait:
Næ vivis meliore tui tu parte, levamen
Nos luctus mediis quærimus in lacrymis.

Niphus étoit un homme voluptueux, & qui jusqu'à la fin de sa vie eut des maitresses, avec lesquelles il poussoit son amour jusqu'à l'extravagance. Le pape Léon X dans les priviléges dont on a parlé, lui donne le titre de docteur en médecine, mais ce n'étoit qu'un titre honoraire. Il avoit l'air fort grossier, & assez mauvaise mine : mais il parloit de bonne grace, sur-tout quand il se mettoit à plaisanter. Le talent qu'il avoit d'amuser par ses contes & par ses bons mots, lui avoit procuré de l'accès auprès des grands seigneurs & des dames de considération, qui se faisoient un plaisir de l'entendre. Il a laissé divers ouvrages; des commentaires sur Aristote; un traité de l'immortalité de l'ame contre Pomponace; des opuscules de morale & de politique, que Naudé fit imprimer l'an 1645, à Paris, en un volume *in-4°*; des épitres; *Adversùs astrologos; De inimicitiarum lucro; De amorum & litterarum comparatione; De tyranno & rege; De auguriis; De diebus criticis, &c.* La plus grande partie de ses ouvrages, qui sont en grand nombre, sont des commentaires latins sur Aristote & Averroës, & des traductions de différens écrits de ces deux philosophes. On peut en voir le détail dans l'éloge de Niphus que M. Naudé a donné en 1645, à la tête de l'édition des opuscules de morale & de politique de cet auteur. *Voyez aussi* le P. Niceron, dans ses *Mém. t. XVIII*, où le catalogue des ouvrages de ce philosophe est complet & détaillé. Il est bon d'observer que Niphus a pris dans ses ouvrages le nom d'*Eutychus*, de *Medices*, de *Magnus*, & de *Philosophus*, suivant qu'il l'a jugé à propos.

NIPHUS (Fabio) fils de *Jacques* Niphus, & petit-fils d'*Augustin*, fut professeur en médecine à Padoue; & ayant été chassé, parcequ'il suivoit les nouvelles opinions en matiere de religion, il vint à Paris, où il enseigna les mathématiques à M. d'Elbene. De-là il passa en Angleterre, puis revint en Hollande, où il enseigna quelque temps à Leyden. Il composa un ouvrage intitulé *Ophinum*, qui n'a été publié que l'an 1617. Enfin il s'établit en Flandre, où il se maria, & eut pour fils FERDINAND Niphus, qui a été homme de lettres, & qui fit imprimer l'an 1644 à Louvain, un traité de Caramuel, intitulé *Methodus disputandi*. Dans l'épître qu'on voit à la tête de cet ouvrage, il parle de ses parens. * Paul Jove, *in elog. doct. c.* 92. Opmer, *in chron.* Le Mire, *de script. XVI sæc.* Naudé, *in præf. ad opusc. polit. August. Niph. &c.*

NIQUET (Honorat) Jésuite, est connu par plusieurs bons ouvrages. Il publia l'an 1641, à Paris, une apologie pour l'ordre de Fontevrault, dont il donna l'histoire générale deux ans après. L'an 1655, il fit imprimer la vie de Nicolas Gilbert, dit *de Sainte-Marie*, de l'ordre de S. François, & la vie de sainte Sologne. Il mourut en 1667. * Le Long, *biblioth. hist. de France.*

NISAN, premier mois de l'année ecclésiastique des Hébreux, & le septiéme de l'année civile, que les Juifs appelloient *Néoménies*, répondoit à notre mars & avril, étoit considérable par le sacrifice du premier jour, par la fête de Pâque, & par un grand nombre d'autres solemnités. * Sidonius, *in kalend. Hebr.* Torniel, *A. M.* 2545.

NISE ou NISNE, qu'on appelle aussi *Novogorod* ou *petite Novogora*, est une ville de Moscovie, que le grand duc Basile fit bâtir sur le confluent de l'Occa & du Volga. Il lui donna ce dernier nom, à cause que la plupart des habitans y étoient venus de Novogorod. Nise est fort marchande, & est accompagnée de fauxbourgs considérables. Elle est habitée par des Moscovites, Tartares, Hollandois, &c. Les écrivains Latins la nomment, *Novogordia inferior.*

NISI, *cherchez* NISSA.

NISIBE, *Nisibis* ou *Antiochia*, ville de Mésopotamie, dite aujourd'hui *Nisibin* ou *Nesbin*, dans le Diarbeck, a été illustre pour la résistance qu'elle avoit faite aux Perses & aux Barbares, lorsqu'ils faisoient des courses dans les terres de l'empire. Les médailles que les habitans de Nisibe avoient frapées en l'honneur de Trajan & de Sévere, & qui sont rapportées par Vaillant, témoignent que cette ville étoit colonie romaine. Les auteurs ecclésiastiques parlent souvent de la protection que Nisibe reçut de saint Jacques son évêque; & sur-tout quand elle fut assiégée par Sapor, roi de Perse, l'an 338. Ce saint prélat dissipa par ses prieres l'armée des ennemis de Dieu; & même après sa mort, garantit quelque temps cette ville des invasions des Perses. Elle fut souvent prise par ces Infideles. * Théodoret, *l.* 2. Pline. Strabon, &c.

NISIER (Nicetius) évêque de Lyon, vint au monde vers l'an 513, dans le royaume de Bourgogne. Son pere nommé *Florentin* étoit de la race des sénateurs, & fut élevé pour l'état ecclésiastique, & ordonné prêtre par Agricole, évêque de Châlon-sur-Saône. Son oncle Serdot, évêque de Lyon, étant malade à Paris l'an 551, le recommanda au roi Childebert, qui le lui donna pour successeur. Il assista au concile de Lyon l'an 567, & mourut l'an 573. * Greg. *Turon. Vita SS. PP. c.* 8. Bollandus. Baillet, *vies des saints, au 2 avril.*

NISITA, *Nesis*, est une petite isle d'Italie située sur la côte du royaume de Naples, à trois milles de Pouzzoles. L'an 1550 on y découvrit un sépulcre de marbre d'un citoyen Romain, où l'on trouva, dit-on, une lampe allumée dans une bouteille de verre qui n'avoit aucune ouverture. Toutes les autres lampes avoient été renfermées dans des urnes qui n'étoient point bouchées, ou mises dans des sépulcres qui pouvoient recevoir de l'air par quelques fentes. On cassa cette bouteille de verre, & la lumiere s'éteignit aussitôt qu'elle fut exposée à l'air. Le feu de cette lampe étoit extrêmement vif, & le verre n'étoit taché en aucun endroit : ce qui fait croire que ce feu ne jettoit point de fumée. Nous avons fait voir ailleurs ce qu'on doit croire de ce phénoméne. * Licetus, *de Lucernis antiq. l.* 2.

NISMES, ville de France dans le bas Languedoc, avec évêché suffragant de Narbonne, nommée par les Latins *Nemausus* ou *Volcarum Arecomicorum Nemausus*, est célébre par son antiquité, dont on voit encore de beaux monumens. Quelques auteurs ont avancé que cette ville fut bâtie par un fils d'Hercule; mais ce sentiment est difficile à bien établir. Il est sur qu'elle fut une colonie des Romains, & qu'elle fut très-féconde en grands hommes. Les anciennes médailles témoignent que c'étoit une colonie de soldats qu'Auguste avoit ramenés d'Egypte, après la conquête de cette province. Nous y voyons une palme où est attaché un crocodile, avec ces mots, COL. NEM. qu'on explique ainsi *Colonia Nemausis*, ou *Nemausentium*, & non pas *colligavit nemo*, comme Paradin & d'autres l'ont expliqué, pour dire qu'avant Auguste personne n'avoit enchaîné le crocodile, qui est le symbole de l'Egypte. Cette médaille forme aujourd'hui les armes de Nismes. Sa situation est la plus charmante de la province; car elle a d'un côté des collines couvertes de vignes, & de toutes sortes d'arbres fruitiers; & de l'autre une grande campagne fertile. La ville est belle; &, outre l'évêché, a encore présidial,

sénéchaussée & collége. Elle fut soumise aux Goths jusqu'au temps de Charles *Martel*; & depuis cent ans elle avoit été souvent un boulevard des Calvinistes; mais elle fut réduite par les armes de Louis XIII. La ville de Nismes a eu autrefois des comtes & des vicomtes. L'histoire de Carcassone dit, que Bernard Atton épousa la comtesse Cécile, de laquelle il eut trois enfans; & que par son testament de l'an 1129, il laissa Nismes au troisiéme. Elle dit encore que Mantiline & Païenne, filles du même Bernard Atton, céderent l'an 1152, le droit qu'elles avoient sur Nismes à leur frere. Les comtes de Toulouse succéderent aux vicomtes de Nismes. Raimond V y prenoit la qualité de comte de Nismes. L'an 1188, il donna des priviléges à quelques ouvriers de cette ville; & l'an 1198, il fit des ordonnances touchant l'élection des consuls. Les héritiers de Bernard vivoient encore en ce temps-là. Ils se soumirent premierement aux rois d'Aragon, puis aux comtes de Provence, pour avoir une protection contre les comtes de Toulouse; enfin un Bernard céda l'an 1214, les droits qu'il avoit sur le comté de Nismes, à Simon, comte de Montfort; & c'est depuis celui-ci que le comté a été uni à la couronne.

Les voyageurs se font un plaisir d'admirer les monumens antiques que Nismes a conservés. Le plus considérable est l'amphithéâtre, que ceux du pays appellent *les Arénes*. Sa forme est ronde. Il est bâti de pierres de taille d'une longueur & d'une grandeur extraordinaires, avec plusieurs siéges pour la commodité des spectateurs. Le dehors est environé de colonnes, avec leurs corniches, où l'on voit des aigles romaines, & des figures de Remus & de Romulus allaités par une louve. La maison qu'on nomme *Quarrée*, est un ancien mausolée, dont on a fait une église, en bâtissant quelques autels au-dedans. C'est un édifice qui forme un quarré long, ayant 74 pieds de longueur, & 41 pieds 6 pouces de largeur, selon les dimensions que nous en donne Jean Poldo d'Albenas. Quelques-uns ont cru que c'étoit la basilique qu'Adrien avoit fait bâtir à Nismes, en l'honneur de Plotine, femme de l'empereur Trajan; mais cette maison n'est pas un ouvrage aussi magnifique que les basiliques décrites par Spartien. De plus, les basiliques, comme le remarque M. Perrault, dans Vitruve, avoient les colonnes en dedans, au lieu que les temples les avoient au dehors, comme sont celles de la maison Quarrée. D'autres ont cru que c'étoit un capitole, c'est-à-dire, une maison consulaire, où s'assembloient les magistrats de la ville; parceque le peuple lui donne encore le nom de *Capdeuil*, qui, dans le langage du pays, signifie *Capitole*, & que dans les titres anciens de quatre ou cinq cens ans, elle est appellée *Capitole*; & l'église voisine, *saint Etienne du Capitole*. Cette seconde opinion est vraie en partie. Le Capitole étoit composé de deux bâtimens: le premier étoit un temple dédié à Jupiter, Junon, & Minerve: le second un hôtel où s'assembloient les magistrats de la ville: or la maison Quarrée dont il s'agit n'étoit pas l'hôtel ou maison consulaire, comme on l'a cru, mais c'étoit le temple qui y étoit joint. Il étoit ordinaire dans l'antiquité de trouver des temples quarrés, longs, & le fronton de la façade de cette maison n'a pu convenir qu'à un temple. On peut consulter une *dissertation sur la maison Quarrée*, imprimée dans le *tome X des Mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le P. Desmolets, de l'Oratoire.

☞ On a découvert depuis peu une inscription qui fait remonter le temps de la construction de cet édifice beaucoup plus haut qu'on ne vient de dire. Elle est ainsi énoncée:

C. CAESARI. AVGVSTI. F. COS. L. CAESARI.
AVGVSTI. F. COS. DESIGNATO
PRINCIPIBVS JVVENTVTIS.

Cette inscription anciennement placée en lames de métal, avec des crampons, sur le frontispice de la Maison Quarrée de Nismes, se rapporte à la premiere année de l'ére chrétienne, qui fut celle du consulat de Caius César, fils adoptif d'Auguste.

On va encore voir hors la ville le temple de Diane, la Tourmagne, & diverses autres antiquités, avec cette fontaine dont parle Ausone. * Ptolémée, *l.* 2, *c.* 10. Mela, *l.* 2, *c.* 5. Pline, *l.* 3, *c.* 4. Suéton. *in Tiber.* Antonin, *in itiner.* Ausone, *in descript. Burdig.* Strabon, *l.* 4. Jean Poldo, *discours de l'antiquité de Nismes. Antiq. Nemausen.* Besse, *hist. de Carcassone.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Du Chêne, *recherches des antiq. des villes.* Sincerus, *itiner. Galliæ.* Catel & D. Vaissette, *hist. du Languedoc.* Deyrou. Spon, *recherches curieuses d'antiquités.* Ménard, *histoire de Nismes, depuis son origine jusqu'aujourd'hui.*

CONCILES DE NISMES.

Sulpice Sévere, qui parle d'un concile assemblé à Nismes, vers l'an 389, dit que saint Martin de *Tours* souhaitant de savoir ce qui s'y étoit passé, l'apprit d'un ange qui lui apparut. Cela est rapporté dans le second dialogue de la vie de saint Martin. Théodat de Narbonne célébra l'an 886 un concile dans le territoire de Nismes, contre Selva, clerc Espagnol, qui se portoit pour archevêque. Théodat y fut accompagné de trois autres métropolitains, & de plusieurs évêques, entre lesquels étoit Gilbert de Nismes. Les archives de l'église de Narbonne, qui font mention de cette assemblée, parlent d'une autre tenue onze ans après l'an 897. Helgaud de Fleuri, la chronique de Maillezais, & divers autres actes anciens témoignent que le pape Urbain II retournant à Rome, après la célébration du concile de Clermont, en assembla un l'an 1096, à Nismes, dont on nous a donné depuis 20 canons. Ce pape y donna l'archevêché de Narbonne à Bertrand de Nismes.

UNIVERSITÉ ET ACADÉMIE DE NISMES.

Au mois de mars de l'an 1540, MICHEL Briçonnet, évêque de Nismes, conjointement avec le clergé, la noblesse, les bourgeois & les habitans de Nismes, obtint des lettres patentes du roi François I, qui érigea à Nismes *un collége, école & université en toutes facultés de grammaire & des arts seulement*, & lui accorda les mêmes priviléges dont jouissoient les universités de Paris, Poitiers, Toulouse & autres du royaume. Les lettres d'érection sont rapportées dans les preuves du tome V de la nouvelle histoire de Languedoc, p. 95. François I confirma cette érection par d'autres lettres données à Tonnerre le 20 avril de l'an 1542, & voulut qu'on pût graduer, nommer & faire tous actes dans l'université de Nismes, comme dans celles de Paris, Poitiers, Toulouse, &c. Il écrivit le 12 février suivant à l'évêque de Rhodez son ambassadeur à Rome, pour faire confirmer l'érection & les priviléges de ladite université; & le 16 de mars suivant, il écrivit & fit écrire par la reine de Navarre aux évêques de Nismes, Uzez & Viviers, pour les engager à annexer & unir, chacun, un bénéfice de leur collation pour l'entretien de la même université.

L'académie de Nismes fut établie en cette ville par lettres patentes du mois d'août 1682, sous la protection de Jacques Séguier, alors évêque de Nismes. Cette académie s'est distinguée aussi-bien que les autres, par les différens ouvrages dont les membres qui la composent ont enrichi le public. On trouvera un détail intéressant sur ce qui concerne cette académie, dans l'*Histoire civile, ecclésiastique & littéraire de la ville de Nismes*, composée par M. Ménard, conseiller au présidial de la même ville.

NISSA, NICE, en latin, *Naissus*, *Nessus*, *Nisum*, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Servie sur la Nissawe, environ à dix-huit lieues d'Uscup, vers le nord. L'an 1689, le prince de Bade, général de l'armée de l'empereur, défit les Turcs près de Nissa, & prit cette place, que les Turcs reprirent l'an 1690. * *Mémoires du temps.*

NISSENO, cherchez NIZENON.

NISSIM ABU-ALPHARAGE, pere de Guillaume de Moncade, Juif converti, de la famille d'*Abu-Alpharage*, Arabe qui établit en Espagne la secte des Sadducéens, écrivit un livre contre la synagogue, les cérémonies, & les traditions des Juifs, dont Harrawad fait mention dans son livre de la cabale. Nissim Abu-Alpharage a été un grand cabaliste. Il avoit écrit sur une lame d'or quarrée, neuf lettres rangées en trois colonnes, dont chaque colonne prise de haut en bas, & de droite à gauche, fait le nombre de quinze, comme le nom de Dieu *Jah.* * Bartolocci, *biblioth. rabb.* Du Pin, *hist. des Juifs, depuis J. C. jusqu'à présent, édit. Paris. in-12, 1710, p.* 284.

NISSIM, rabbin, disciple de Bar-Nachman, mort l'an 1268, a fait quelques sermons. * Bartolocci, *biblioth. rabb.* Du Pin, *histoire des Juifs, tom. VII.*

NISSIM BEN JACOB, a composé un livre d'exemples de vertus, intitulé : *Ouvrage plus beau que le salut*, contenant des histoires morales, tirées de la ghemare, imprimé à Ferrare l'an 1557. * Bartolocci, *biblioth. rabb.* Du Pin, *hist. des Juifs depuis J. C. jusqu'à présent, t. VII.*

NISSIM, fils de *Ruben*, rabbin de Gironne, commentateur des œuvres de Rau-Alphès, étant interrogé par les Juifs de la synagogue de Barcelone sur diverses questions légales, il leur fit des réponses imprimées à Rome l'an 1545. Il y en a une entr'autre, *Si un homme peut s'excommunier lui-même.* Il a encore écrit quelques nouvelles explications sur les livres talmudiques, imprimées à Trente l'an 1559. * Bartolocci, *biblioth. rabb.* Du Pin, *hist. des Juifs, depuis J. C. jusqu'à présent, édit. Paris. in-12*, 1710.

NISSOLE (Guillaume) docteur en médecine, né à Montpellier le 19 avril 1647, étoit fils de *Jean* Nissole, célèbre chirurgien & anatomiste royal dans l'université de médecine de la même ville de Montpellier, & l'aîné de quatre freres qui se sont distingués par leur capacité dans différentes professions. Guillaume, après avoir fait ses études avec succès chez les Jésuites, prit le parti de la médecine; & comme il l'étudia par gout & avec de grandes dispositions pour y réussir, il s'y rendit fort habile. Il brilla beaucoup dans ses exercices académiques, & le doctorat ne lui donna qu'un titre de plus; il en avoit toute la réalité avant même que de commencer à prendre des grades. Le desir de se perfectioner par le commerce des savans, l'ayant porté à venir à Paris, il en rapporta, après trois années de séjour, ces richesses solides qui font la récompense ordinaire des vrais philosophes. En 1673, il disputa avec beaucoup d'honneur une chaire de médecine dans sa patrie, qui venoit de vaquer par la mort de M. de Solignac, doyen des professeurs de l'université. Cette chaire fut néanmoins donnée à un autre, en même temps que l'on applaudit au mérite de M. Nissole. Il connoissoit particulierement l'économie animale, autant qu'on le pouvoit dans un temps où l'anatomie des animaux de toute espéce n'avoit pas encore été portée au degré de précision où nous la voyons aujourd'hui; mais il avoit la science de son temps, où l'autorité des Grecs, des Latins & des Arabes étoit dans les écoles de médecine une loi, à laquelle on étoit obligé de se soumettre. Avec ces principes, M. Nissole commença à visiter les malades; mais il ne tarda pas à sentir que ces principes lui manquoient souvent dans l'application, lorsqu'il falloit traiter diverses espéces de maladies. Pour y remédier, il se livra à l'étude même de la nature; & n'osant point s'en rapporter aux décisions des autres, il voulut tout voir, tout examiner par lui-même. Il prit tant de gout pour cette étude de l'histoire naturelle, & sur-tout pour celle de la botanique, que ce fut dans la suite sa principale occupation, quoiqu'il n'eût qu'un patrimoine médiocre qu'il lui eût été facile d'augmenter s'il eût voulu continuer la pratique de la médecine. Le jardin royal des plantes fondé dans l'université de Montpellier par le roi Henri IV, & qui a été long-temps le seul trésor botanique qu'il y eut en France, fournissoit à M. Nissole de quoi contenter sa curiosité. Il avoit le plaisir d'y voir dans toutes les saisons des plantes différentes de celles des campagnes; & le gout qu'il prenoit à les étudier, lui faisoit desirer de voir le spectacle entier de toute la nature; mais ses facultés ne lui permettant pas d'entreprendre des voyages de long cours, il y suppléoit autant qu'il pouvoit par le commerce qu'il avoit par lettres avec tous les botanistes de l'Europe. Celles que l'on a trouvées en très-grand nombre parmi ses papiers, font preuve de l'étendue de ce commerce, & de la déférence qu'on avoit par-tout pour ses lumieres & sa capacité. Il ne se contentoit pas de semer dans les jardins de Montpellier les graines des plantes qu'il recevoit de tous côtés, il en jettoit indifféremment dans tous les lieux où il faisoit de fréquentes promenades, & l'on y en voit plusieurs qui s'y sont naturalisées. Cette ardeur pour connoître de nouvelles plantes lui fit mettre à profit une grande disette de grains qui affligea le Languedoc après l'hiver de 1709. On avoit envoyé des vaisseaux au Levant pour subvenir aux besoins du peuple. M. Nissole prit part à la joie que causa le retour des vaisseaux chargés de bled; mais peu soigneux de se pourvoir de grains pour lui-même, il se jetta avec avidité sur les criblures, pour y chercher des graines qu'il ne connût point encore. Son zèle fut satisfait : ces prétendus rebuts furent une espéce de pepiniere de simples qu'il décrivit avec soin; & dont il fit part aux botanistes avec qui il étoit en correspondance. Par cette voie & par plusieurs autres, on peut dire que M. Nissole a immortalisé son nom dans la botanique, non-seulement par ce grand nombre de plantes qu'il a découvertes, & dont il a donné des descriptions très-exactes, mais encore par celles auxquelles M. de Tournefort a donné le nom de *Nissolia.* Il avoit projetté de donner un catalogue de toutes les plantes du Languedoc, diocèse par diocèse, d'y ajouter toutes les curiosités naturelles qu'il auroit pu remarquer dans ses voyages, & de corriger les descriptions négligées ou exagérées par les auteurs qui ont écrit sur ces matieres : cet ouvrage a été commencé,

mais il n'a pu être achevé. L'académie de Montpellier conserve dans ses mémoires beaucoup de descriptions de plantes faites par cet illustre botaniste, ses observations sur l'animal qui produit le kermès ou vermillon, & quelques autres morceaux d'histoire naturelle. M. Nissole avoit été associé à cette academie dès le commencement de son établissement en 1706. Il mourut en 1735, âgé de près de quatre-vingt-sept ans.* *Voyez* son éloge dans la relation de l'assemblée publique de la société royale des sciences de Montpellier, imprimée en 1736, *in-4°*.

NISUS, roi de Mégare en Achaye, avoit parmi ses cheveux blancs, quelques cheveux de couleur de pourpre sur le haut de la tête, qu'il conservoit avec soin, parcequ'il avoit appris de l'oracle, que de-là dépendoit la conservation de son royaume. Il fut trahi par Scylla sa fille, lorsque Minos, roi de Crete, assiégeoit la ville de Mégare. Cette perfide ayant conçu de l'amour pour ce prince, coupa adroitement les cheveux fatals de son pere, & livra sa patrie aux ennemis. Nisus mourut de déplaisir, & selon les poëtes fut changé en épervier. On ajoute que Scylla voyant que Minos la méprisoit, mourut de désespoir, & fut métamorphosée en alouette. Cette fable a quelque rapport à l'histoire véritable de Samson, auquel Dalila coupa les cheveux, d'où dépendoit la force de ce héros. * Apollodore, *l.* 3. Ovide, 8 *metam.*

NITARD, cardinal, *cherchez* NADHARD.

NITHARD, historien, étoit fils du célèbre *Angilbert*, abbé de Centule ou saint Riquier, & de *Berthe*, fille de l'empereur Charlemagne, & eut pour frere *Harnid*, dont quelques-uns ayant défiguré le nom en l'appellant *Hardouin*, en ont voulu faire un troisiéme fils d'Angilbert. Nithard naquit avant l'an 790, qui est l'époque de la retraite de son pere, & l'on croit qu'il fut élevé à la cour de Charlemagne, ou au monastere de saint Riquier, destiné alors à l'éducation des enfans de la premiere noblesse. On ne sait presque rien de la vie de Nithard depuis sa naissance jusqu'en 842, qu'il commença à travailler à l'ouvrage qu'il a laissé à la postérité. On croit qu'il succéda à Angilbert son pere dans la dignité de duc ou comte de la Côte-Maritime, & qu'en cette qualité il servit dans les armées de Charlemagne. Il demeura toujours fort attaché à Louis le Débonnaire, & ne le fut pas moins à Charles le Chauve, son fils & son successeur à la couronne de France. Il paroît par ce qu'il nous en apprend lui-même, qu'il étoit toujours à la suite de ce dernier prince, & qu'il partagea avec lui toutes les disgraces qu'il eut à essuyer après la mort de l'empereur Louis, jusqu'en 843. Dès les commencemens des troubles en 840, Charles le députa vers l'empereur Lothaire son frere, pour tâcher de le porter à entrer dans des vues de paix & d'accommodement. Deux ans après, il le choisit encore avec onze autres de ses plus fidéles courtisans, pour regler ses partages avec Louis son frere, roi de Germanie. Nithard fit ce qu'il put pour appaiser la guerre civile entre les trois freres; mais n'ayant pas réussi, il se dégouta de la cour, & dans la suite il s'en retira en effet, & l'on croit qu'il embrassa la vie monastique dans l'abbaye de S. Riquier. M. Baluze a ajouté, que la réputation de Marcward, abbé de Prom, l'attira près de lui; qu'il est ce Nithard, moine de Prom, dont il est parlé dans les lettres de Loup, abbé de Ferrieres; qu'il retourna depuis à saint Riquier, dont il fut élu abbé, & qu'il mourut dans cette dignité vers l'an 853. Mais 1°. il est certain que Nithard l'historien est différent du moine de Prom, puisque celui-ci étoit déja moine avant 842, temps auquel Nithard l'historien étoit encore attaché à la cour. 2°. Depuis 843, qu'il pensa à se retirer, jusque vers la fin du même siécle, il ne se trouve aucun vuide dans la suite des abbés de saint Riquier, pour qu'on puisse l'y placer. Il est plus croyable, disent les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, que Nithard n'a été ni moine ni abbé, mais qu'il sera seulement arrivé, que combattant contre les Normans, lors de leurs ravages dans la Neustrie & l'Amiénois en 858 & 859, & ayant été blessé à mort, il aura demandé à être inhumé à saint Riquier, tant à cause de la vénération qu'il avoit pour ce monastere, que parcequ'il ne s'en trouvoit pas alors éloigné. Nous avons de Nithard un ouvrage important, qui contient l'histoire des divisions entre les fils de Louis le Débonnaire. L'auteur l'entreprit par l'ordre du roi Charles le Chauve, à qui il adresse la parole, sans néanmoins le nommer. Il est divisé en quatre livres, séparés les uns des autres par autant de petites préfaces, dans lesquelles Nithard explique son dessein. Il composa les trois premiers livres en l'année 842, & le quatriéme l'année suivante; mais nous n'avons plus celui-ci. Le style de cette histoire est souvent obscur & embarassé; mais il y a de l'ordre dans la narration. L'écrivain étoit d'ailleurs bien informé de tout ce qu'il raconte. Il seroit à souhaiter qu'il eût plus dévelopé & détaillé les faits. M. Pithou est le premier qui ait publié cet ouvrage dans ses *Annalium & historiæ Francorum scriptores coætanei*, à Francfort, 1594, *in-8°*. André Duchesne & D. Bouquet l'ont donné plus exactement dans leur collection des historiens de France. Il est aussi dans le recueil de Kulpis, à Strasbourg, 1685. M. Cousin l'a traduit en françois dans son histoire de l'empire d'Occident. Il faut lire l'article de NITHARD dans l'*Histoire littéraire de la France*, par dom Rivet, Bénédictin, &c. *in-4°*, tom. V, pag. 204 & suiv. Ce qu'on vient de rapporter n'en est qu'un extrait.

NITHESDALE, province de la partie méridionale de l'Ecosse, sur les confins d'Angleterre, est une vallée divisée par la riviere de Nithes. Sa ville capitale est Dunfreis, & les autres sont Solwai, Morton, &c. * Cambden, *descript. magnæ Britan.*

NITOCRIS, reine de Babylone, rompit le cours de l'Euphrate, en le faisant tournoyer au-dessous de la ville, pour empêcher les ennemis d'y venir trop promptement suivant l'impétuosité de son cours. Elle fit aussi bâtir un pont sur l'Euphrate, & fit élever son tombeau sur la porte la plus considérable de la ville, promettant par une inscription de grands trésors à ceux qui l'ouvriroient. On dit que Darius l'ayant fait ouvrir, n'y trouva que ces paroles: *Si tu n'eusses été insatiable d'argent, tu n'eusses pas violé la sépulture des morts.* * Hérodote en parle dans le I livre de son histoire.

NITOCRIS, reine d'Egypte, vengea la mort du roi son frere, en faisant noyer ceux qui l'avoient tué. * Hérodote, *l.* 2.

NITRIE, montagne & désert d'Egypte, illustres pour avoir été sanctifiés par la retraite de plusieurs anachoretes, qui eurent pour instituteur S. Ammon.

NITRIE ou NITRACHT, petite ville dans la haute Hongrie, *cherchez* NEYTRACHT.

NITTAI HAARBELI. On tient que c'est un rabbin qui vivoit 200 ans avant J. C. & qui a appris à ses disciples beaucoup de choses sur la loi orale, dont il en avoit laissé quelques-unes par écrit. * Bartolocci, *biblioth. rabbin.* Du Pin, *histoire*

histoire des Juifs depuis Jesus-Christ jusqu'à présent, tome VII.

NIVARD (Saint) évêque de Reims dans le VII siécle, étoit frere de Bilihilde, reine d'Austrasie, femme de Chilperic II. Après avoir vécu quelque temps à la cour d'Austrasie près de Sigebert III, il fut élevé sur le siége de l'église de Reims l'an 649. Il réforma les mœurs & la discipline du clergé, répara plusieurs monasteres, & mourut le premier septembre de l'année 669, selon les uns, ou de 673, selon les autres. * Flodoard, *l.* 2 *hist. c.* 7. Baillet, *vies des Saints.*

NIVARD (Gabriel) fils d'un pere fameux dans le barreau d'Angers, suivit pendant quelque temps la même profession, avec cette exception qu'il aima mieux plaider par écrit que de vive voix. C'étoit par délicatesse de conscience qu'il avoit fait ce choix; il craignoit qu'un plaidoyer étudié, prononcé avec grace & avec chaleur ne déterminât plus au gain d'une cause que la justice même de la cause; au lieu que dans un *factum* la vérité y paroît sans ces dehors souvent imposans, & laisse aux juges tout le temps de la réflexion. C'étoit par le même motif qu'il usoit d'un style extrêmement concis qui alloit d'abord au but, & qui mettoit une cause dans le plus grand jour sans détour ni circuit. La même délicatesse de conscience l'engagea, quelque estime qu'il se fût acquis dans sa patrie, d'aller travailler à Paris: il craignoit les sollicitations de ses parens en se voyant au milieu d'eux, & que la complaisance qu'il avoit pour eux ne l'engageât quelquefois à leur prêter sa plume & son ministere dans des affaires équivoques. Mais à peine fut-il à Paris, que M. Tallemont, maître des requêtes, choisi par le feu roi pour l'intendance de Languedoc, l'emmena avec lui pour se servir de ses conseils, & en faire son homme de confiance. Pendant le temps que Nivard fut à Montpellier, il profita du séjour de cette ville pour s'y instruire dans la botanique, ou connoissance des plantes, & il y lia une étroite amitié avec le célébre Bernier, son compatriote. De retour à Paris, il y fut recherché par les plus illustres magistrats, & il s'attacha particulierement à M. Bignon, avocat général, qui a fait l'admiration de ceux qui passoient eux-mêmes pour des prodiges de science. Il fut lié aussi avec l'abbé Ménage, & il étoit un de ceux qui composoient les Mercuriales de ce savant, c'est-à-dire, les assemblées qu'il tenoit tous les mercredis dans le cloître de N. D. à Paris, & où se trouvoit un grand concours de gens de lettres, tant François qu'étrangers. M. Nivard y brilloit autant par son esprit & son érudition, qu'il se faisoit admirer chez M. Bignon & les autres magistrats qu'il fréquentoit, par la connoissance particuliere qu'il avoit du droit, & de ceux qui en avoient traité, par la vaste étendue de sa mémoire qui lui faisoit indiquer en un moment toutes les sources où il falloit puiser, & par la facilité qu'il avoit pour fournir au besoin les matériaux les plus exquis & en fort peu de temps. Mais il étoit le fléau des poëtes; & quoiqu'il fût ami particulier de Ménage & de du Perrier, qui étoit beaucoup audessus du premier en ce genre, il ne savoit ce que c'étoit que de les ménager, & d'arrêter sur ce sujet la liberté de ses sentimens. Après avoir passé plusieurs années à Paris, se voyant avancé en âge, il se retira chez un frere qu'il aimoit beaucoup, & qui étoit curé de Morannes en Anjou. Il s'y livra plus que jamais à l'étude, & il se délassoit en cultivant des fleurs. Il y composa en latin l'*Histoire des plus célébres jurisconsultes*, d'un style également élégant & concis. C'est pendant cette retraite qu'il fut nommé par le roi Louis XIV, pour un des trente premiers académiciens de l'académie françoise établie à Angers en 1685. Il mourut âgé de quatre-vingts ans, après l'an 1685. Il légua aux pauvres sa bibliothéque qui étoit tout son bien, & recommanda expressément que l'académie ne s'assemblât point pour faire son éloge, mais seulement pour prier pour lui dans l'église. L'académie fit l'un & l'autre: elle pria pour lui, comme il le souhaitoit, & elle le loua malgré lui. On prétend que M. de Launay, avocat au parlement, & professeur du droit françois en l'université de Paris, avoit traduit en françois la premiere partie de l'excellent commentaire sur la coutume d'Anjou que Gabriel du Pineau avoit écrit en latin d'un style très-pur; que M. Nivard continua cette traduction, y mit la derniere main, & qu'il en fit un don à l'académie royale d'Angers qui le fit imprimer *in-fol.* à Paris, chez Coignard, en 1698. *Cependant nous avons rapporté à l'article de* Jacques GOUREAU, conseiller, une preuve qui nous paroît très-forte pour revendiquer cette traduction à ce dernier. *Voyez* GOUREAU. Quoi qu'il en soit, M. Pocquet de Livoniere y mit une préface par ordre de l'académie dont il étoit membre. Ce commentaire a été réimprimé en 1725, avec les autres ouvrages de du Pineau en deux volumes *in-fol.* chez Coignard. * *Mémoires du temps.*

NIVELLE, petite ville du Brabant Espagnol, & du diocèse de Namur, à cinq lieues de Bruxelles vers le midi, est célébre par son abbaye de chanoinesses séculieres, qui fut fondée l'an 647, par Itte ou Iduberge, veuve de Pepin de Landen, maire du palais des rois d'Austrasie. Gertrude sa fille en fut la premiere abbesse, n'ayant que 21 ans: on y faisoit profession de la vie monastique: & l'on y embrassa depuis la régle de saint Benoît; mais dans la suite les religieuses se sont transformées en chanoinesses séculieres. Elles sont au nombre de quarante-deux, & l'on n'y en reçoit point qui n'ait fait preuves de noblesse de quatre races des deux côtés. Le jour de leur réception, on leur met une épée nue à la main pendant l'évangile; & après la messe un gentilhomme leur donnant l'accolade & trois coups de plat d'épée sur le dos, les reçoit ainsi chevalieres de saint George. L'abbesse est dame de Nivelle, tant au spirituel qu'au temporel; il y a dans leur chapitre des chanoines qui d'ordinaire font l'office dans une église voisine: mais dans certains jours ils viennent au chœur des chanoinesses, & psalmodient avec elles. Dans le chapitre, l'abbesse préside tant aux chanoines qu'aux chanoinesses, & ils pourvoient tous aux bénéfices vacans par la mort ou par le mariage des chanoinesses. * Mabillon, *ann. ordin. S. Bened. tom. II.* Bousaingaut, *voyage des Pays-Bas.* Modeste de S. Amable, *monarch. de France.*

NIVERNOIS, province de France, avec titre de duché le long de la Loire, entre la Bourgogne, le Bourbonnois, & le Berri. Nevers en est la capitale. Les autres sont Decise, Clameci, Saint-Pierre le Monstier, &c. *Voyez* NEVERS.

NIXAPA, contrée de la province de Guaxaca dans la nouvelle Espagne. Elle a la mer du Sud au midi, & la vallée de Guaxaca au nord. La ville de Nixapa en est la capitale. Elle est sur une riviere dans les terres, & n'a qu'environ huit cens habitans Espagnols & Mexiquains, avec un couvent de Dominicains. Mais elle est riche à cause de la grande quantité d'indigo, de sucre, de cochenille, de cacao, & d'achiote, qu'on recueille dans son territoire. * Mati, *diction.*

NIXES, *Nixi* ou *Nixii Dii*, certains dieux ré-

vérés dans le Paganisme, étoient ainsi nommés de *Nixus*, qui signifie *effort*, *travail d'enfant*. Ils étoient au nombre de trois qui présidoient aux accouchemens des femmes, & avoient leurs statues à Rome dans le Capitole, vis-à-vis l'autel de Minerve. On dit que ces statues avoient été transportées de Syrie, après la défaite d'Antiochus par les Romains. Elles représentoient ces dieux tenans les deux mains entrelassées sur leurs genoux, qu'ils ployoient avec effort, de telle sorte qu'ils avoient tout le corps suspendu sur les jarrets, pour exprimer les efforts d'une femme dans le travail de l'accouchement. Ovide en fait mention dans ses métamorphoses. * Festus.

NIZARD (Adam) grammairien & poëte Anglois, vers l'an 1340, dans l'université d'Oxford, où il étoit professeur, laissa quelques traités de grammaire. * Pitseus, *de script. Angl.*

NIZARI, NIZARO, anciennement *Porphyris*, isle de l'Archipel. Elle est près du cap Crio, entre l'isle de Lango & celle de Stampalia. Elle n'a que dix lieues de circuit. Son lieu principal porte son nom, & avoit un évêché suffragant de Rhodes, du temps que les chevaliers de Malte en étoient les maîtres. * Mati, *diction.*

NIZENON ou NISSENO (Diego) religieux de l'ordre de saint Basile, & habile prédicateur, étoit d'Alcazaren dans la Castille la Vieille, & mourut à Madrid le 16 octobre 1657. Nous avons divers recueils de sermons de sa façon, & d'autres ouvrages de piété. * Nicolas Antonio parle de lui dans la bibliothéque des écrivains d'Espagne.

NIZOLIUS (Marius) savant Italien, étoit de Brissello ou Bressello, ville située près le Pô. Jean François Gambara qui aimoit & protégeoit les gens de lettres, le reçut chez lui à Bresce, & lui fournit tous les moyens de se livrer à l'étude, sans s'inquiéter des besoins de la vie. Il y demeura au moins treize années. Comme Gambara avoit beaucoup de connoissances, qu'il étoit versé dans les auteurs Grecs & Latins, & qu'il possédoit bien en particulier les œuvres de Cicéron, il engagea Nizolius à travailler sur ce célébre orateur Romain. Nizolius y employa neuf ans, après lesquels Matthæus Advocatus & Gambara firent imprimer ses *Observations*, tirées de tous les ouvrages de Cicéron. L'ouvrage parut en 1535, *apud pratum Albuini*. Nizolius le dédia à Gambara, dans la maison duquel il dit qu'il avoit été imprimé; il est intitulé: *Thesaurus Ciceronianus*. Nous ne répéterons point ce que M. Baillet dit de cet ouvrage dans ses jugemens des savans, édition *in-4°*, tom. II, pag. 548; il est aisé de consulter ce livre. On y parle de ce que *Cœlius Secundus Curio* & *Marcellus Squarcialupus* ont fait pour donner plus d'ordre & de méthode au trésor de Nizolius, & pour l'augmenter de beaucoup de choses nouvelles, comme on le voit par l'édition de Basle, 1572, *in-folio*, & des nouveaux changemens & accroissemens, faits par Alexandre Scot. Jacques Cellarius en a donné aussi une édition à Francfort, en 1613, *in-fol.* Il y en a une autre faite à Paris, en 1622, *in-4°*; & M. le cardinal Quirini en cite une de Venise en 1596, due aux soins de Michel Nizolius, neveu de Marius, & dédiée à Octave Farnèse, qui avoit appellé son oncle à Parme pour lui confier l'instruction publique de la jeunesse dans l'étude des humanités, & qui avoit donné à Michel quelque place de confiance. Paul Manuce étoit en commerce de lettres avec Nizolius, qu'il avoit connu de bonne heure. Dans le recueil des épîtres du premier, on en trouve deux à Nizolius (pag. 69 & 369 de l'édition de 1572,) où l'on voit que Nizolius étoit alors à Parme. Manuce y loue beaucoup son *Thesaurus Ciceronianus*; de même que les mœurs, le génie & l'érudition de l'auteur. Son *Trésor* a eu néanmoins des adversaires d'une grande réputation, comme Henri Etienne dans son *Pseudo-Cicero*, & dans son *Nizoliodidascalus, seu monitor Ciceronianorum-Nizolianorum*, dialogue imprimé à Paris, en 1578, *in-8°*, & Majoragius qui accusa Nizolius de plagiat, & qui eut avec lui d'autres disputes, *De vera philosophandi ratione*. Planerius dans ses lettres à Théanius, dit aussi, en parlant de Nizolius: *Aulæ consuetudines, continuæque inter ipsum & Majoragium Insubrem rixæ, & altercationes distraxere hominem à politioribus candidioribusque litteris*. M. Baillet dans ses *Satires réelles*, quatriéme entretien, édition *in-4°*, pag. 352, cite de Nizolius un *Anti-Barbarus philosophicus*, dont il y a eu plusieurs éditions. * Voyez outre les ouvrages cités dans cet article, le *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. de M. le cardinal Quirini, seconde partie, pag. 149, & suiv. on y trouve l'épître de Nizolius à Jean-François Gambara, citée plus haut.

NIZYN, petite ville de l'empire Russien aux frontieres du palatinat de Kiow, sur la rive gauche d'un petit ruisseau qui sépare ce palatinat du duché de Czernikow. Les Polonois enleverent cette place aux Cosaques en 1652; mais ils la céderent aux Moscovites en 1687. Nizyn est une petite place forte & bien peuplée. * La Martiniere, *dict. géograph.*

N O

NOA, ville de Palestine dans la tribu de Zabulon, située entre Remon, Amthar & Hanathon. * *Josué*, 19, 13.

NOACH, qu'on croit pere de Zoroastre, *cherchez* AGONAX.

NOAILLES, est un bourg dans le Limosin, qui a donné son nom à la maison de Noailles.

NOAILLES, maison très-illustre, l'une des plus anciennes de la province de Limosin. La terre & château de Noailles, dont elle prend son nom, sont situés près de Brives & de Turenne: elle les posséde de temps immémorial. On trouve dans l'abbaye saint Martial de Limoges, dans celles du Vigeois, d'Uzerche & du Dalon, voisines de Noailles, différentes donations faites successivement depuis l'an 1023, jusques vers l'an 1200, par *Regnaud*, *Pierre*, *Geraud*, *Guillaume*, & *Hélie*, seigneurs de Noailles.

Il a été rendu un célébre arrêt du parlement de Paris, l'an 1528, à l'occasion des substitutions de cette maison, dont la premiere a commencé à HUGUES de Noailles, fils de PIERRE, seigneur de Noailles, & d'*Helis* de Rosiers, sa femme, issue des seigneurs de Rosiers en Limosin. La filiation de cette maison est autentiquement prouvée par cet arrêt, dans lequel elle est énoncée depuis PIERRE, pere de HUGUES, qui a fait la substitution.

II. HUGUES, seigneur de Noailles, chevalier, qui fut présent à une reconnoissance que Gaubert de Malemort fit au prieur de Brives l'an 1225 & 1235, plégea la donation que Raimond de Turenne, seigneur de Servieres, fit au prieur de Brives l'an 1247 & l'année suivante. Avant que d'entreprendre le voyage de la Terre-Sainte avec le roi saint Louis, il fit son testament, auquel il fait mention de son pere, & substitue sa terre de Noailles graduellement à tous ses fils, à l'exclusion des filles. Il mourut dans ce voyage, & son corps, comme il l'avoit ordonné, fut apporté à Noailles, où il fut enterré, près de ses prédécesseurs. De *Luce*, sa veuve, sœur du vicomte de Comborn, vivante encore au mois de septembre 1253, il

eut HELIE, seigneur de Noailles, qui suit; *Guillaume*, prieur de saint Hilaire, l'an 1271; *Pierre*, nommé dans une donation que sa mere fit au prieur de Brives l'an 1253; *Gui*, chanoine de Cahors, de Riez, de Xaintes, & de Poitiers, chapelain du pape Boniface VIII, commissaire apostolique en France, où il fut chargé d'importantes négociations, mort à Rome, où il fit son testament le dernier octobre 1295, & son codicille, le 15 novembre 1296; *Bertrande*, religieuse; *Guillemette*, religieuse à Montcallier; *Douce* & *Geraude* de Noailles.

III. HÉLIE, I du nom, seigneur de Noailles, reçut au mois de septembre 1252, l'investiture de plusieurs biens, que son pere avoit acquis: il est fait mention de lui dans des titres des années 1261, 1267, 1272 & 1282. Il avoit épousé *Doulce* d'Astorg, dame de Noaillac, fille de *Pierre*, seigneur de Noaillac, laquelle étant veuve, au mois de novembre 1260, déclara être contente des testamens de son mari, de son pere & de son frere. Elle vivoit encore l'an 1298. Ses enfans furent GUILLAUME, seigneur de Noailles, qui suit; *Pierre*, dont on ne trouve que le nom; *Gui*, chevalier, mort dès l'an 1303, laissant veuve une dame nommée *Leus*, vivante l'an 1323; *Hélie*; *Luce-Philippe*, femme de *Bernard* de Saint-Michel, avec lequel elle vivoit l'an 1303; *Douce*, & *Marie*, religieuses à la Regle; *Marguerite*, religieuse à la Dorade à Cahors; & *Françoise*, religieuse à Sainte-Croix de Poitiers.

IV. GUILLAUME, seigneur de Noailles, & de Noaillac, qualifié comte de Noailles dans la vie de Benoît XII, eut la garde du conclave à Avignon, aux ides de décembre 1334, lors de la mort du pape Jean XXII. Il avoit épousé *Marguerite*, dame de Montclar & de Chambres, auprès de laquelle il fut enterré dans l'église de Noaillac, comme il l'avoit ordonné par son testament du 10 avril 1347, dans lequel il continua la substitution de sa maison. De cette alliance vinrent HELIE, seigneur de Noailles, II du nom, qui suit; *Guillaume*, abbé de Sublac en Italie, l'an 1296, fort distingué par sa piété; *Gui*, religieux à saint Martial de Limoges l'an 1309; *Luce*, femme de *Raimond*, seigneur de Miremont, avec lequel elle vivoit l'an 1347, & étoit morte sans enfans l'an 1362; *Gaillarde*, femme de *Guillaume* Bruchard, damoiseau, l'an 1335; *Marie*, & *Marguerite*, religieuses à la Regle à Limoges.

V. HELIE, II du nom, seigneur de Noailles, Noaillac, de Montclar, & de Chambres, obtint du roi Charles V, à la recommandation du pape Grégoire XI, son parent, par lettres du 6 février 1370, la main-levée de ses châteaux de Chambres, & de Montclar en Auvergne, qui avoient été confisqués sur lui par surprise. Il soumit à l'obéissance du roi ces deux forteresses, & s'engagea de n'y entretenir que des capitaines sujets de sa majesté. Il servit le même roi Charles V dans ses guerres contre le prince de Galles, qui pour s'en venger, ravagea ses terres de Limosin. Il avoit épousé le 17 juillet 1349, *Marguerite*, sœur de *Pierre*, seigneur de Maumont, dont il eut JEAN, seigneur de Noailles, qui suit; *Hélie*, enterré à saint Pierre-le-Puellier de Bourges, comme porte le testament de *Bertrand* de Noailles, son frere, chanoine de Poitiers, qui testa le 19 août 1407; *Guicharde*, mariée le 13 août 1375, à *Jean* de Meillars, dit *Vigier*, seigneur de Flaumond; & *Marguerite* de Noailles, mariée à *Raimond* d'Ornhac, coseigneur de Serillac & du Pescher, qui, étant veuve, donna quittance de sa dot à son frere, le 7 janvier 1410.

VI. JEAN de Noailles, I du nom, chevalier, seigneur de Noailles, Noaillac, Montclar, & de Chambres, épousa par contrat du 14 avril 1386, *Marguerite* de Lestairie du Saillant, fille de *Gui*, seigneur du Saillant, sénéchal & capitaine de Rouergue, & de *Jeanne* d'Ornhac. Il fit son testament le 24 mars 1424, avec substitution, & eut pour enfans, FRANÇOIS de Noailles, qui suit; JEAN de Noailles, seigneur de Chambres & de Montclar, *qui continua la lignée*; *Bertrand*, qui fut ecclésiastique; *Marguerite*, alliée le 4 janvier 1430, à *Antoine* de Livron, seigneur de Vart & d'Obiac; & *Souveraine* de Noailles, qui épousa *Guinot* Phelip, seigneur de Saint-Chamans, & de Montmeige, avec lequel elle vivoit l'an 1447.

VII. FRANÇOIS, seigneur de Noailles & de Noaillac, se trouva avec son frere à la conquête de Guienne, testa le 13 août 1468, continua la substitution en faveur des mâles de son nom, & mourut le 10 février 1472. Il avoit épousé, 1°. *Jeanne* de Claviers, morte sans enfans, après avoir fait son testament, le 12 mai 1428: 2°. *Marguerite* de Roffignac, qu'il épousa le 30 décembre 1430, & qui étoit fille de *Jean* de Roffignac, & de *Louise* de Monterue. Il eut de cette derniere, JEAN, seigneur de Noailles, II du nom, qui suit; *Antoine*, seigneur de Noailles, Noaillac, & de la Fage, en vertu des substitutions de sa maison: il fut comte, chanoine & précenteur de l'église de Lyon, testa le premier mars 1506, & fit son codicille le 15 novembre 1509; *Hugues*, prieur de Sablé; *Louise*, mariée à *Pierre*, seigneur de Cosnac; *Blanche* de Noailles, femme de *Gui* de Saint-Martial, seigneur de Drujeac; & *Marguerite*, religieuse.

VIII. JEAN, II du nom, seigneur de Noailles, & de Noaillac, fut émancipé le 28 avril 1463, donna procuration à son frere, allant à la guerre, le 21 mai 1479, & étant en Bourgogne, avec l'armée du roi, il fit son testament à Dijon, le 10 juin de la même année. Il avoit épousé le dernier avril 1470, *Gasparde*, dame de Merle, fille de *Raimond*, seigneur de Merle, & de *Sibylle* de Cazillac, de laquelle il n'eut que deux filles; *Françoise*, mariée par contrat du 14 février 1492, à *Louis* de Maumont, seigneur de Saint-Vit; & *Louise* de Noailles, qui épousa par contrat du 19 avril 1496, *Jean*, seigneur de Montardit, & testa, étant veuve, le premier septembre 1520.

VII. JEAN de Noailles, III du nom, frere puîné de FRANÇOIS, seigneur de Noailles, obtint de lui le 2 avril 1433, les terres, châteaux, & châtellenies de Chambres & de Montclar, servit avec son frere à la conquête de la Guienne, fit son testament le 13 août 1468, & son codicille le 10 septembre 1479. Il avoit épousé le 4 septembre 1439, en conséquence d'une dispense du pape Eugène IV, datée de la huitiéme année de son pontificat, cinquiéme des nones de mars, *Jeanne* de Gimel, seconde fille de *Jean*, seigneur de Gimel, & sœur de *Blanche* de Gimel, femme de *Pierre*, comte de Beaufort, vicomte de Turenne. De cette alliance sont issus, AIMAR de Noailles, seigneur de Montclar, qui suit; *Jeanne*, femme de *Jean* du Breuil, seigneur du Fraisse, qui étoit mort dès l'an 1494; *Marguerite*, alliée avec *Hugues* d'Aix, seigneur de la Cassaigne, morte l'an 1519; & autre *Marguerite* de Noailles, religieuse à Brajac.

VIII. AIMAR de Noailles, seigneur de Montclar & de Chambres, épousa le 23 septembre 1481, *Antoinette* de Saint-Exuperi, dite *de Miremont*, fille de *Guillaume*, seigneur de Miremont, & d'*Helis* d'Estaing. Il mourut au mois d'octobre 1486. Sa veuve fut le 30 du même mois élue tu-

trice de ses enfans, qui furent, LOUIS, seigneur de Noailles, qui suit; *Jean*, né l'an 1483, protonotaire du saint siége l'an 1515; qui testa le 6 avril 1521; & *Marguerite* de Noailles, née l'an 1485, qui étoit religieuse à saint Pardoux-la-Riviere, en Périgord.

IX. LOUIS de Noailles, seigneur de Montclar & de Chambres, né l'an 1483, le jour de sainte Julitte, devint seigneur de Noailles, par arrêt du parlement de Paris du 24 mars 1528, en vertu des substitutions faites par ses prédécesseurs. Il fut aussi seigneur de Noaillac, la Chapelle, Lespinasse, Roussillon-sur-Eort, Calvignac, Darasac, Merle, Saint-Julien, &c. servit dans les guerres d'Italie, & à la bataille d'Aignadel en 1505, où il fut fait chevalier. Il avoit épousé le 11 février 1502, *Catherine* de Pierre-Buffiere, fille de *Pierre*, seigneur de Châteauneuf, & de *Catherine*, vicomtesse de Comborn, & mourut en novembre 1540. Sa femme étoit morte en couches le 23 septembre 1527. Ses enfans furent, ANTOINE, seigneur de Noailles, qui suit; *Léonard*, né le 7 mai 1507, mort à deux ans & demi; *Hugues*, né le 7 mai 1511, archiprêtre de Gignac, par la résignation de son oncle, envoyé par le roi à Rome & en Espagne, pour y négocier des affaires importantes; *François* de Noailles, évêque de Dax, *mentioné dans un article particulier*; *Jean*, né le 5 janvier 1521, mort jeune; *Gilles*, aussi évêque de Dax, après son frere, ambassadeur en Angleterre, en Ecosse, en Pologne, & à Constantinople, mort l'an 1600; *Foucaud*, né le 4 septembre 1515, mort jeune; un fils posthume mort en naissant avec sa mere, le 23 septembre 1527; *Françoise*, né le 3 janvier 1505, morte à deux ans; autre *Françoise*, puînée le 4 septembre 1508, mariée à *Géraud*, seigneur de Deval; *Marguerite*, née le 4 septembre 1509, qui épousa par contrat du 11 mai 1531, *Gui* Joubert d'Alemans, seigneur de Montardit, & mourut l'an 1543; *Anne*, née l'an 1512, religieuse à Lissac en Querci; *Françoise*, née l'an 1513, religieuse à Lissac, puis abbesse de Leyme en Querci, l'an 1578, morte le 10 juin 1586; *Marguerite*, née l'an 1514, religieuse à Saint-Pardoux; *Magdeléne*, née l'an 1516; *Marie*, née le 27 avril 1517, religieuse à Saint-Pardoux; *Françoise*, religieuse à l'Annonciade de Rhodez, née en juillet 1518; *Blanche*, née le 16 novembre 1520, prieure de Longage, près de Toulouse; & *Catherine* de Noailles, née en mars 1523, religieuse à Lavoine.

X. ANTOINE, seigneur de Noailles, de Noaillac, de Merle, baron de Chambres, Carbonnieres, de Montclar, de Malemort, & de Brives en partie, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & capitaine de cent hommes d'armes, lieutenant de roi en Guienne, gouverneur & maire de Bourdeaux, du château du Ha, & du Bourdelois, né le 4 septembre 1504, accompagna l'an 1530, le vicomte de Turenne, son parent, en Espagne, qui alloit épouser au nom de François I, Eléonore d'Autriche, reine douairiere de Portugal, sœur de l'empereur Charles-*Quint*, & signa au contrat de mariage de cette princesse; depuis il fut ambassadeur en Angleterre, chambellan des enfans de France, & destiné pour être leur gouverneur, amiral des mers de Guienne; & eut ensuite commission d'amiral sous Henri II, l'an 1547, pendant la disgrace de l'amiral d'Annebaut; commanda la gendarmerie qui venoit de Fossan, l'an 1537, & se trouva l'an 1544, à la bataille de Cerizoles. Il ménagea pendant son ambassade d'Angleterre, la trêve qui fut faite à Vaucelles, entre Henri II & Philippe II, roi d'Espagne; chassa à son retour les Huguenots de la ville de Bourdeaux, dont ils s'étoient emparés, & mourut dans la même ville, le 11 mars 1562, âgé de 58 ans: son cœur fut mis dans la cathédrale, où l'on voit encore un mausolée qui lui fut élevé en reconnoissance de ses services, & son corps fut porté en l'église de Noailles, où il avoit fondé un chapitre. Le maréchal de Montluc fait mention de cette mort *au V livre de ses commentaires*; & comme il n'avoit été malade que deux jours, on dit alors qu'on lui avoit avancé ses jours. Le seigneur de Noailles étoit alors brouillé cruellement avec M. de Lagebasten, premier président du parlement, & M. de Montluc couroit vite de Toulouse à Lourdeaux, pour empêcher la suite que ce démêlé pouroit avoir, & apprit aux portes de la ville qu'il étoit mort cette nuit-là. Ce fut du vivant de ce seigneur que le parlement de Paris donna un arrêt le 24 mars 1528, qui rappelle tous les titres de substitutions de la maison de Noailles, depuis l'an 1248. Il avoit épousé le 30 mai 1540, *Jeanne* de Gontaut, l'une des dames d'honneur de la reine Catherine, & dame d'honneur de la reine Elizabeth, fille de *Raimond* de Gontaut, seigneur de Cabrerez, de laquelle il eut, HENRI, comte de Noailles, qui suit; *Charles*, né le 5 décembre 1560, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi le 7 décembre 1581, capitaine de cent chevaux-légers le 2 avril 1585, mort peu après sans alliance; *Marie*, née le 3 janvier 1543, qui épousa 1°. le 24 janvier 1561, *Jean* Ferrieres, seigneur de Sauvebœuf: 2°. le 21 février 1572, *Joseph* de Lart & de Goulart, seigneur de Birac & d'Objac; *Anne*, née le 13 mai 1545, qui fut religieuse; *Françoise*, né le 4 novembre 1548, fut fille d'honneur de la reine, & épousa le 11 mars 1575, *Gabriel* de Clermont-Tonnerre, seigneur de Touri; *Gabrielle*, née le 10 mai 1549, morte jeune; *Marthe* de Noailles, née le 7 août 1551, mariée le 17 mai 1571, à *Pierre*, vicomte de Sedieres, chevalier de l'ordre du roi; & *Françoise* de Noailles, née le 8 juillet 1556, qui épousa le 8 septembre 1568, *Louis* de Saint-Martin, vicomte de Biscarosse.

XI. HENRI, seigneur de Noailles, comte d'Ayen, baron de Chambres, de Montclar, & de Malemort, seigneur de Brives en partie, naquit à Londres pendant l'ambassade de son pere, le 5 juillet 1554, fut fait gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, le 3 juin 1583, capitaine de cinquante hommes d'armes le 18 juin 1585, conseiller d'état le 9 avril 1597, lieutenant général au haut pays d'Auvergne, & nommé à l'ordre du saint Esprit par le roi Henri IV, l'an 1604. Il servit en Auvergne & en Rouergue, pendant les guerres & les troubles du royaume, comme il avoit fait dans les autres occasions de son temps, & assista à l'assemblée des notables, tenue à Rouen l'an 1596. C'est en sa faveur que la terre d'Ayen fut érigée en comté au mois de mars 1592. Il testa le 18 octobre 1621, & mourut avant le 13 mai 1623. Il avoit épousé le 22 juin 1572, *Jeanne-Germaine* d'Espagne, fille de *Jacques-Matthieu* d'Espagne, seigneur de Panassac, & de *Catherine* de Narbonne, de laquelle il eut, FRANÇOIS, seigneur de Noailles, comte d'Ayen, qui suit; *Charles*, né le 27 juillet 1589, abbé d'Aurillac, & prieur de Valette, évêque de Saint-Flour, puis de Rodez, en 1646, qui fonda les Récollets de Brives, le 24 janvier 1629. Il mourut le 27 mars 1648, à Rodez, où il fut enterré; *Anne*, marquis de Montclar, né le 9 juillet 1591, qui fut gentilhomme de la chambre, colonel d'un régiment d'infante-

rie, mort au Saint-Esprit le 9 juin 1648, ayant auparavant fait son testament le premier du même mois, sans laisser d'enfans de *Camille* de Pestels, sa femme, fille de *Claude*, seigneur de Pestels, & de *Jeanne* de Levis; *Catherine*, née le 8 septembre 1585, morte jeune; *Jeanne* (*aliàs*) *Françoise*, née le 2 avril 1591, religieuse à Leim l'an 1600, puis abbesse du même lieu en 1627 & 1631; & *Marthe* de Noailles, née le 10 octobre 1593, qui épousa le 3 septembre 1617, *Jean* de Gontaut, baron de Biron, seigneur de Saint-Blancard, frere de *Charles*, duc de Biron, maréchal de France.

XII. FRANÇOIS, seigneur de Noailles, comte d'Ayen, baron de Chambres, de Noaillac & de Malemort, seigneur en partie de Brives, né le 19 juin 1584, fut fait chevalier des ordres du roi l'an 1633, conseiller d'état, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur du haut & bas pays d'Auvergne & de Rouergue, par lettres du 15 décembre 1642, & ensuite de Perpignan & pays conquis de Roussillon. Il fut ambassadeur à Rome, rendit des services considérables pendant les guerres de la religion, se distingua par plusieurs actions de valeur en diverses occasions, & mourut à Paris le 15 décembre 1645. Il avoit épousé le 9 septembre 1601, *Rose* de Roquelaure, fille d'*Antoine*, maréchal de France, & de *Catherine* d'Ornezan, de laquelle il eut *Henri*, comte d'Ayen, qui se distingua fort à la bataille d'Avein l'an 1635, & mourut à celle de Rocroi l'an 1643, sans alliance; *Antoine*, comte d'Ayen, après son frere, mort aussi sans alliance l'an 1646; *Charles*, blessé au siége de Mastricht l'an 1632, dont il mourut peu de jours après; ANNE, duc de Noailles, qui suit; *Jeanne-Françoise*, abbesse du monastere-lès-Rodez; *Marthe-Françoise*, Carmelite; *Marie-Christine*, Carmelite à Toulouse; & *Catherine* de Noailles, morte jeune.

XIII. ANNE, duc de Noailles, pair de France, marquis de Montclar & de Monchi, baron de Malemort, de Chambres & de Carbonnieres, seigneur de Brives en partie, & premier capitaine des gardes du corps du roi, chevalier de ses ordres, gouverneur, lieutenant, & capitaine général des comtés & vigueries de Roussillon, Conflans & Cerdaigne, gouverneur particulier de la ville & citadelle de Perpignan, lieutenant général de la province d'Auvergne, & des armées du roi, sénéchal & gouverneur de Rouergue, fut marié le 1 janvier 1646, avec *Louise* Boyer, dame d'atours de la reine Anne d'Autriche, fille d'*Antoine*, seigneur de Sainte Geneviéve des Bois, & de Villemoisson, &c. conseiller du roi en ses conseils, & secrétaire de ses finances, & de *Françoise* de Vignacourt. Elle mourut le 22 mai 1697, âgée de 66 ans, & lui le 15 février 1678. C'est en sa faveur que le comté d'Ayen fut érigé en duché & pairie, au mois de décembre 1663. De ce mariage sont issus, ANNE-JULES, duc de Noailles, qui suit; *Louis-Antoine* de Noailles, né le 27 mai 1651, dom d'Aubrac, successivement évêque de Cahors & de Châlons, puis archevêque de Paris, duc de Saint-Cloud, pair de France, commandeur de l'ordre du saint Esprit, créé cardinal du titre de sainte Marie sur la Minerve, à la nomination du roi, le 11 juin 1700, élu proviseur de Sorbonne le 17 mars 1710, *dont il sera parlé dans un article séparé*; *Jacques* de Noailles, né le 3 novembre 1653, chevalier & bailli de Malte, lieutenant général des galeres de France, commandeur & Louviers de Vaulemyon de Bourdeaux, de la Croix en Brie, nommé ambassadeur de sa religion auprès du roi, par le grand maître de Malte, au mois de juin 1703, mort le 22 avril 1712; *Anne-Louise* de Noailles, née le 29 novembre 1662, qui épousa le premier juin 1680, *Henri-Charles* de Beaumanoir, marquis de Lavardin, lieutenant général en Bretagne, chevalier des ordres du roi, morte à Rennes, l'an 1693; *Gaston-Jean-Baptiste-Louis* de Noailles, abbé de Haute-Fontaine, de Monstier-Ramé, puis de Hautvilliers, né le 7 juillet 1669, nommé évêque & comte de Châlons, pair de France, & dom d'Aubrac le 25 décembre 1695, & sacré le 20 mai 1696, mort le 17 septembre 1720, en sa 52 année; & *Jean-François*, marquis de Noailles & de Montclar, né le 28 août 1658, lieutenant général au gouvernement d'Auvergne, colonel de cavalerie, brigadier & maréchal de camp, mort en Flandre au camp de Grossellieres, le 23 juin 1696, à l'âge de 36 ans. Il avoit épousé le 4 mai 1687, *Marguerite-Thérèse* Rouillé, fille de *Jean* Rouillé, comte de Meslai, conseiller d'état, & de *Marie* Comans d'Astrie. Elle prit une seconde alliance le 20 mars 1702, avec *Armand-Jean* du Plessis, duc de Richelieu, pair de France, chevalier des ordres du roi, &c. & eut de son premier mariage, *Louise-Antoinette* de Noailles, née le 25 février 1688, morte le 21 août 1690; *Anne-Marie*, née le 10 janvier 1691, morte le 17 juillet 1703; *N.* non nommée, née le 16 août 1693, & morte le 22 suivant; & *Anne-Catherine* de Noailles, née le 28 septembre 1694, mariée le 17 février 1711, à *Louis-François-Armand* du Plessis, duc de Richelieu, morte le 7 février 1716.

XIV. ANNE-JULES, duc de Noailles, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Roussillon, vice-roi de Catalogne, premier capitaine des gardes du corps du roi, né le 5 février 1650, fut pourvu en survivance de son pere en l'année 1661, de la charge de premier capitaine des gardes du corps, suivit le roi en Lorraine au siége de Marsal l'an 1663; servit l'an 1665, comme brigadier dans les gardes du corps, avec les troupes que le roi envoyoit au secours des Hollandois contre l'évêque de Munster. L'an 1666, il fut fait aide-major des gardes, & l'an 1668 il eut le commandement des quatre compagnies pendant la conquête de la Franche-Comté, & en Flandre, & les commanda encore l'an 1670, à la réduction de la Lorraine. Le roi le choisit pour être près de sa personne en qualité d'aide de camp; & il se trouva l'an 1672, aux conquêtes qui se firent sur la Hollande, à la prise de Mastricht l'an 1673, à celle de la Franche-Comté, que le roi fit en personne l'an 1674, où il donna beaucoup de marques de son courage & de sa valeur. Trois ans après il fut fait maréchal de camp, duc de Noailles & pair de France, par la démission de son pere; fut pourvu le premier février 1678, du gouvernement du Roussillon, & de la ville de Perpignan. Il eut le commandement des troupes de la maison du roi en Flandre l'an 1680. L'année suivante il commanda en chef en la province de Languedoc, où il fit rentrer dans leur devoir les revoltés; fut fait lieutenant général des armées du roi au mois de juillet 1682, servit en Flandre l'an 1685, & fut fait chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1688. L'an 1688, il alla commander en chef l'armée que le roi envoya en Roussillon & en Catalogne, prit Campredon, qu'il fit sauter, se rendit maître de Saint-Jean-de-las-Abadeslas, de Ribes & de Ripoulh l'an 1690, de la Seu-d'Urgel l'an 1691, & de Roses l'an 1693. Tant de signalés services lui firent mériter le bâton de maréchal de France, que le roi lui donna au mois de mars 1693. Il gagna la bataille du Ter le 27 mai 1694; fut nommé vice-roi de Ca-

talogne, au mois de juin, dont il prit possession le 29 juillet en la ville de Gironne, avec beaucoup de cérémonies; prit d'assaut la ville de Palamos le 7 juin; celle de Gironne le 25 du même mois; celle d'Ostalric au mois de juillet de la même année, & Castelfollit au commencement de septembre. Il commença la campagne de 1695; mais étant tombé malade, il remit le commandement de l'armée au duc de Vendôme. L'an 1700, le roi le chargea, conjointement avec le duc de Beauvilliers, de la conduite du roi d'Espagne, qu'il accompagna avec les ducs de Bourgogne & de Berri, jusqu'à l'entrée de ses états. Il mourut à Versailles le 2 octobre 1708, en sa 59 année; son corps fut apporté à Paris aux Capucines, puis en l'église de Notre-Dame de Paris, où il a été enterré le 3 décembre suivant. Il avoit épousé le 13 août 1671, *Marie-Françoise* de Bournonville, fille unique d'*Ambroise*, duc de Bournonville, chevalier d'honneur de la reine, gouverneur de la ville de Paris, & de *Lucrece* de la Vieuville. De cette alliance sont sortis, 1. *N.* mort en naissant en 1673; 2. *N.* mort en naissant en 1674; 3. *Louis-Marie*, comte d'Ayen, né le 20 novembre 1675, mort jeune; 4. *Louis-Paul*, comte d'Ayen, né le 15 décembre 1676, mort jeune; 5. ADRIEN-MAURICE, qui suit; 6. *N.* non nommé, né en 1680, mort à l'âge de quatre ans; 7. *Jean-Anne*, né le 13 octobre 1681, mort jeune; 8. *Emanuel-Jules*, comte de Noailles, né le 26 décembre 1686, lieutenant général au gouvernement de Guienne en 1694, mort à Strasbourg le 20 octobre 1702, d'une blessure à la tête, qu'il avoit reçue à l'armée; 9. *Jules-Adrian*, né le 7 juin 1690, chevalier de Malte, puis chanoine de l'église de Paris, lequel ayant depuis pris le parti des armes, fut comte de Noailles, lieutenant général de la province d'Auvergne, colonel du régiment de cavalerie de son nom, & mourut de la petite vérole à Perpignan le 17 septembre 1710, sans alliance; 10. *Jean-Emanuel*, marquis de Noailles, né le 27 janvier 1692, lieutenant général de Guienne, après son frere, mestre de camp de cavalerie, mort le 16 décembre 1725; 11. *Marie-Christine*, née le 4 août 1672, mariée le 13 mars 1687, à *Antoine*, duc de Gramont, pair & maréchal de France, colonel du régiment des gardes Françoises, &c; 12. *Marie-Charlotte*, née le 28 octobre 1677, alliée le 20 novembre 1696, à *Malo*, marquis de Coëtquen, comte de Combourn, lieutenant général des armées du roi, & gouverneur de Saint-Malo, morte le 8 juin 1723; 13. *Anne-Louise*, née le 30 octobre 1679, morte jeune; 14. *Julie-Françoise*, née le 19 décembre 1682, morte jeune; 15. *Lucie-Félicité*, née le 9 novembre 1683, dame du palais de madame la dauphine, morte à Paris le 11 janvier 1745. Elle avoit épousé le 30 janvier 1698, *Victor-Marie*, duc d'Estrées, pair, vice-amiral & maréchal de France, grand d'Espagne, &c. 16. *Marie-Thérèse*, née le 3 octobre 1684, mariée le 16 juin 1698, à *Charles-François* de la Baume-le-Blanc, duc de la Valliere, pair de France, gouverneur du Bourbonnois; 17. *Marie-Françoise*, née le 13 mars 1687, alliée le 20 février 1703, à *Emanuel-Henri* de Beaumanoir, marquis de Lavardin, lieutenant général de la province de Bretagne, son cousin germain; 18. *Marie-Victoire-Sophie*, née le 6 mai 1688, mariée, 1°. le 25 janvier 1707, à *Louis* de Pardaillan, marquis de Gondrin: 2°. le 2 février 1723, à *Louis-Alexandre* de Bourbon, comte de Toulouse, &c. pair, amiral & grand-véneur de France; 19. *Marie-Emilie*, née le 30 juin 1689, qui épousa le 26 février 1713, *Emanuel* de Rousselet, marquis de Châteaurenault, &c. lieutenant général de la haute & basse Bretagne, morte le 7 mai 1723; 20. *Marie-Uranie*, née le 17 octobre 1691, religieuse aux filles de la Visitation de Sainte-Marie du fauxbourg saint Germain en 1710; & 21. *Anne-Louise* de Noailles, née le 25 août 1695, mariée, 1°. le 10 mars 1716, à *Jean-François-Michel* le Tellier, marquis de Louvois, &c. capitaine des Cent-Suisses de la garde du roi, dont elle resta veuve le 24 septembre 1719: & 2°. avec *Jacques-Hippolyte*, marquis de Mancini, veuve le ...

XV. ADRIEN-MAURICE, duc de Noailles, pair & maréchal de France, grand d'Espagne de la premiere classe, chevalier des ordres du roi & de la toison d'or, premier capitaine des gardes du corps de sa majesté, gouverneur de la province de Roussillon, & des ville, château & citadelle de Perpignan, est né le 29 septembre 1678. Il a porté le titre de comte d'Ayen, & en cette qualité s'est trouvé à la bataille du Ter, le 27 mai 1694, & aux siéges de Roses, Palamos, Gironne, Ostalric, &c. que le duc son pere fit en catalogne, en 1693 & 1694. Il continua d'y servir sous le duc de Vendôme, l'an 1695: & en Flandre l'an 1696 & 1697. Sur la fin de 1700, il fut choisi pour suivre jusqu'à Madrid Philippe V, roi d'Espagne, parti de Versailles le 4 décembre: à son retour, avant de se rendre à l'armée, il reçut en 1701, par les mains du duc de Berri, le collier de l'ordre de la toison d'or, dont sa majesté catholique l'avoit honoré. Ensuite il servit dans le pays de Liége & de Luxembourg, sous le maréchal de Villars & sous le comte de Tallard. Le 17 janvier 1702, il fut fait brigadier de cavalerie. Il continua de servir en Allemagne sous les maréchaux de Villars & de Tallard, & il apporta les drapeaux & étendards gagnés à la bataille de Frédelinghen, donnée le 14 octobre 1702. Il a servi ensuite sous les ordres du duc de Bourgogne & du maréchal de Tallard, au siége du vieux Brisac, qui se rendit par capitulation le 6 septembre 1703, quatorziéme jour du siége. Il fut nommé maréchal de camp le 26 octobre 1704. Au mois de janvier précédent, le maréchal son pere se démit en sa faveur, avec l'agrément du roi, de son duché de Noailles, & ce fut le 13 décembre 1708, qu'il fut reçu duc & pair au parlement. Dès le mois de février 1707, le maréchal son pere s'étoit aussi démis en sa faveur, avec l'agrément du roi, de sa charge de premier capitaine des gardes du corps, dont il a fait depuis les fonctions. En la même année il commandoit en Roussillon un corps de troupes, & il se rendit maître de Puicerda & de toute la Cerdagne, & il fit bâtir à Puicerda une citadelle aux dépens de la Cerdagne espagnole. Il fut nommé alors dans la province de Roussillon, lieutenant général des armées du roi, & il y a remporté en 1708 & 1709 plusieurs avantages sur les ennemis. On remarquera seulement qu'il attaqua le sept août 1709 deux régimens des ennemis qui sortoient de Figuières, que pas un n'échappa, la plus grande partie fut tuée & l'autre prisoniere. Le 2 septembre suivant, il attaqua 1800 chevaux qui étoient campés environ à une demi-portée du canon de Gironne. Il les mit tous en déroute, & fit prisonier le général de l'armée palatine. En 1710, il fit une expédition considérable avec une activité surprenante. Une flotte ennemie, composée de 24 vaisseaux de guerre, venoit de faire au port de Cette en Languedoc une descente qui faisoit tout craindre pour le Vivarez & les Cévennes, parcequ'il auroit été facile aux ennemis d'y prendre un établissement & de s'y soutenir par le secours de la mer. Le duc de Noailles, sans avoir eu le temps

de recevoir d'ordre de la cour, accourut du Roussillon à la tête de mille grenadiers & de neuf cens chevaux, & secondé par du canon qu'il avoit fait venir avec une diligence qui parut incroyable, il parvint à délivrer la place, força les ennemis à s'éloigner d'Agde, en battit six cens près de Cette, & reprit le fort dont ils s'étoient emparés. A la fin de cette même année, dans la saison la plus rigoureuse, il entreprit le siége de Gironne, l'une des plus importantes places de la Catalogne. « Il fallut (dit » le président Hainault, dans son *abrégé chronologique* » *de l'histoire de France*) toute la constance de ce » général pour en venir à bout. Il avoit ouvert la » tranchée devant le fort Rouge le 27 décembre, » son armée fut comme assiégée par les débordemens; mais enfin il prit la ville basse d'assaut » le 23 janvier 1711, & la ville haute se rendit » par capitulation le 25. » En reconnoissance d'un si grand service, le roi d'Espagne l'honora du titre de grand d'Espagne de la premiere classe au mois de février 1711. Dans la même année le gouvernement du Roussillon lui fut donné, & au mois d'octobre 1717, il fut nommé gouverneur & capitaine des chasses de Saint-Germain en Laye. Le 28 janvier 1718, il fut déclaré conseiller au conseil de régence, & alors il se démit de la place de président du conseil des finances, où il avoit été nommé en 1715. A la promotion du 3 juin 1724, il fut fait chevalier de l'ordre du saint esprit. Il servit en 1733, sous le maréchal de Berwich à la prise du fort de Kell le 28 octobre. Il fit encore en 1734 la campagne en Allemagne, où avec onze bataillons, deux régimens de dragons & cent carabiniers de la maison du roi, il attaqua le 4 mai les lignes d'Ettingen, & força les Imperiaux qui y étoient de les abandonner. Il servit ensuite au siége de Philisbourg, pendant lequel il fut fait maréchal de France le 14 juin 1734. Le commandement de l'armée lui fut donné pendant l'hiver. Il obligea les Allemans qui s'étoient emparés de la ville de Wormes, de l'abandonner, & il y mit une garnison de troupes françoises. A la fin de cette année, il se rendit à Versailles, où il prêta serment de fidélité entre les mains du roi le 9 janvier 1735, à cause de sa nouvelle dignité de maréchal de France. Le 24 du même mois il fut nommé général en chef des troupes françoises en Italie. On étoit alors à la veille de la paix, qui fut conclue l'année suivante. Pendant la grande guerre de 1741, le maréchal de Noailles eut le commandement général de Flandre, & il discontinua au mois d'août 1744, pour prendre celui de l'armée d'Alsace. Dès 1743 le roi l'avoit nommé ministre d'état, & enfin au commencement de l'année 1746, il fut envoyé ambassadeur extraordinaire auprès du roi d'Espagne. Les bornes où nous nous renfermons ne permettent pas de s'étendre davantage, sur les importans services de ce général dans les armées, dans les conseils & dans les négociations avec les cours étrangeres. C'est à l'histoire à en donner le détail, & à proposer pour modèle à la postérité ce grand homme, aussi recommandable par son amour pour la religion, que par son zèle ardent pour le bien de l'état, qui seul l'a toujours animé. Chaque moment de sa vie sera un sujet d'éloge : & on remarquera sans doute qu'à l'exemple des Grecs & des Romains, au milieu des occupations que donnent les grands emplois du gouvernement, il n'a pas discontinué de donner des momens à l'étude de l'histoire & des belles lettres. Aimé & estimé du roi, respecté de la nation, considéré dans toutes les cours, le maréchal de Noailles jouit aujourd'hui, dans un âge avancé, où il conserve toute la force de son esprit, de la plus grande satisfaction dont un homme puisse jouir, du beau spectacle d'une longue vie utilement & glorieusement remplie. Il a de plus la consolation de voir deux fils marcher sur ses traces, & son petit-fils le comte d'Ayen, montrer les plus heureuses dispositions pour devenir un jour un grand homme d'état. Le maréchal duc de Noailles avoit épousé le premier avril 1698, *Françoise* d'Aubigné, fille unique de *Charles*, comte d'Aubigné, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Berry, morte le 6 octobre 1739, dont il a eu six enfans, savoir, 1. LOUIS, duc d'Ayen, qui suit; 2. *Philippe*, comte de Noailles, grand d'Espagne de la premiere classe par la démission du maréchal son pere, chevalier de la toison d'or, bailli grand croix de l'ordre de Malte, lieutenant général des armées du roi, gouverneur & capitaine des chasses des villes, châteaux & parcs de Versailles, Trianon, Marly & dépendances, est né le 7 décembre 1715. Il porta d'abord le titre de marquis de Monchi, ensuite celui de comte de Noailles. Le gouvernement de Versailles & dépendances lui fut donné au mois de juin 1720, en survivance de Louis Blouyn, par la mort duquel il en devint titulaire, le 11 novembre 1729. Au mois de mai 1731, il fut fait capitaine de cavalerie dans le régiment de Montrevel, & colonel d'un régiment d'infanterie, ci-devant d'Estaing-Saillans, le 2 février 1734. En 1735 il suivit en Italie le maréchal son pere, & il a fait avec lui les campagnes de Flandre. Il devint grand d'Espagne de la premiere classe, par démission de son pere, le 8 février 1741. Il fut fait brigadier d'infanterie le 10 février 1743; maréchal de camp le 2 mai 1744. En 1746, il accompagna le maréchal son pere dans son ambassade extraordinaire en Espagne, & il y fut fait chevalier de l'ordre de la toison d'or. Il a été fait lieutenant général des armées du roi à la promotion du 10 mai 1748. Dès le 27 novembre 1741, il avoit épousé *Anne-Claude* d'Arpajon, née le 4 mars 1729, fille unique de *Louis*, marquis d'Arpajon, le dernier de son illustre maison. En conséquence de ce mariage, le privilége accordé par l'ordre de Malte à la maison d'Arpajon, par bulle du 30 mai 1645, a été concédé au comte de Noailles, par bulle du 28 septembre 1741. Le grand maître Pinto, par autre bulle du 23 février 1745, dans laquelle l'origine du privilége de la maison d'Arpajon est rappellée, a accordé la même dignité de grand-croix de l'ordre à la comtesse de Noailles, dont la réception a été faite le 13 décembre suivant, par le bailli de Froulay, ambassadeur extraordinaire de la Religion auprès du roi. Les cérémonies de cette réception sont rapportées dans le tome II du Mercure de décembre 1745. Le comte de Noailles a été reçu bailli grand-croix de l'ordre de Malte, le 16 novembre 1750. Il a eu de son mariage plusieurs enfans morts jeunes: il lui reste *N*..... appellé Prince de Poix, né le 10 juillet 1748; *Daniel-François-Marie*, appellé Marquis d'Arpajon, né le 2 octobre 1750; & *Louise-Charles-Henriette-Philippine* de Noailles, née le 23 août 1745; 3. *Françoise-Adélaide*, née le premier septembre 1704, alliée le 12 mai 1717, à *Charles* de Lorraine, comte d'Armagnac, appellé le Prince Charles, chevalier des ordres du roi, & grand écuyer de France, mort sans enfans le 29 décembre 1751; 4. *Amable-Gabrielle*, née le 18 février 1706, dame d'atours de la reine, alliée le 5 août 1721, à *Honoré-Armand*, marquis de Villars, gouverneur de Provence en survivance du maréchal duc de Villars son pere; 5. *Marie-Louise*, née le 8 septembre 1710, alliée le 8 janvier 1730, à *Jacques* Nompar de Caumont, marquis de la

Force, né le 18 avril 1714, depuis duc & pair de France, par la démission de son pere, & appellé le duc de Caumont, dont elle est veuve; 6. *Marie-Anne-Françoise* de Noailles, née le 12 janvier 1719, alliée en avril 1744, à *Louis-Engilbert*, comte de la Marck, lieutenant général des armées du roi, grand d'Espagne de la premiere classe, né le 29 décembre 1701.

XVI. LOUIS de Noailles, duc d'Ayen, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, premier capitaine des gardes du corps, gouverneur de la province de Roussillon en survivance de son pere, & gouverneur & capitaine des chasses de Saint-Germain en Laye, fils aîné du maréchal de Noailles, né à Versailles le 21 avril 1713, & baptisé le 28 par l'évêque de Metz, premier aumônier du roi. Il a été tenu sur les fonts par le roi Louis XIV, & par Elizabeth-Charlotte de Baviere, duchesse douairiere d'Orléans. La survivance de la charge de capitaine de la premiere compagnie des gardes du corps du roi, & celle du gouvernement général des comté & vigueries de Roussillon, Conflans & Cerdaigne, du gouvernement particulier des ville, château & citadelle de Perpignan, & du gouvernement & capitainerie de Saint-Germain en Laye, lui furent accordées le 2 février 1718. Il fut fait mestre de camp du régiment de Noailles, cavalerie, par la démission de son pere, le 4 mars 1730, & il prêta serment de fidélité entre les mains du roi, pour la charge de capitaine des gardes du corps le 23 décembre 1731, pour entrer en exercice & servir conjointement avec le maréchal son pere, au premier janvier 1732. Il fit en 1733 & en 1734, les campagnes en Allemagne, & en 1735, il suivit avec son frere le maréchal leur pere en Italie. En février 1737, il a été créé duc d'Ayen non pair; & brigadier de cavalerie le premier janvier 1740. Pendant la guerre de 1741, il a fait avec son pere les campagnes de Flandre, & fut nommé maréchal de camp le 14 mai 1743. A la promotion du premier janvier 1748, il a été lieutenant général des armées du roi, & à celle du 2 février 1749, il a été nommé chevalier de l'ordre du saint Esprit. Il est devenu titulaire du gouvernement & de la capitainerie des chasses de Saint-Germain, au mois de décembre 1754, par la démission du maréchal de Noailles. Il est pareillement devenu titulaire de la charge de premier capitaine des gardes, par la démission du maréchal, au mois de janvier 1759. Le duc d'Ayen a épousé le 25 février 1737, *Catherine-Françoise-Charlotte* de Cossé de Brissac, née le 13 janvier 1724, fille unique de feu *Charles-Timoléon-Louis*, duc de Brissac, &c. Il a de ce mariage 1. JEAN-PAUL-FRANÇOIS de Noailles, qui suit; 2. *Emanuel-Marie-Louis*, né le 12 décembre 1743, marquis de Montclar; 3. *Adrienne-Catherine*, née le 24 décembre 1741, dame pour accompagner madame la Dauphine. Elle a épousé à la fin de juin 1755, *René-Mans*, sire de Froullay, comte de Tessé, grand d'Espagne de la premiere classe, lieutenant général pour sa majesté dans les provinces du Maine, Perche & comté de Laval, premier & grand écuyer de la reine, ci-devant colonel au corps des grenadiers de France, & maintenant mestre de camp du régiment de Royal Cravates, cavalerie; 4. *Philippine-Louise-Catherine*, née le 14 septembre 1745.

XVII. JEAN-PAUL-FRANÇOIS de Noailles, comte d'Ayen, premier capitaine des gardes du corps du roi, en survivance du duc d'Ayen, gouverneur & capitaine des chasses de Saint-Germain en Laye, aussi en survivance, & mestre de camp du régiment de Noailles, fils aîné du duc d'Ayen, est né le 26 octobre 1739. Il a été fait mestre de camp du régiment de Noailles le 28 janvier 1754, sur la démission de son pere. La survivance du gouvernement & de la capitainerie de Saint-Germain en Laye lui fut accordée le 23 décembre de la même année. Le 25 décembre 1758, le roi lui a aussi acccordé la survivance de la charge de premier capitaine des gardes du corps, pour l'exercer & servir conjointement avec le duc son pere: les provisions en ont été délivrées le 17 janvier 1759, & le même jour il prêta serment entre les mains du roi pour cette charge. Il a épousé au mois de février 1755, *Henriette-Anne-Louise* Daguesseau, fille de *Jean-Baptiste-Paulin* Daguesseau, conseiller d'état, fils du chancelier de ce nom; & par brevet du 11 mars de la même année, le roi a accordé au comte & à la comtesse d'Ayen les entrées & honneurs du Louvre. De ce mariage sont sortis, 1. *Adrien-Paul-Louis*, marquis de Noailles, né le 17 septembre 1756, & mort le 7 septembre 1757; 2. *Anne-Jeanne-Baptiste-Pauline-Adrienne-Louise-Catherine-Dominique*, née le 11 novembre 1758.

NOAILLES (François de) évêque de Dax, né le 2 juillet 1519, étoit fils de *Louis*, seigneur de Noailles, & de *Catherine* de Pierre-Buffier. Ce prélat, qui a été un des plus habiles négociateurs de son siécle, fut ambassadeur en Angleterre, à Rome, à Venise; & fut choisi par le roi Charles IX, en 1571, pour l'ambassade de Constantinople, auprès de Sélim II, empereur des Turcs, où il rendit de grands services à la Chrétienté. Il mourut le 19 septembre 1585, à Bayone, en allant aux eaux de Chambres, âgé de 66 ans. Le roi Henri III & la reine Catherine de Médicis le consultoient dans les plus grandes affaires l'an 1585, & sur son avis ils résolurent de porter la guerre en Espagne, pour en délivrer la France.

NOAILLES (Louis-Antoine de) cardinal de la sainte église romaine, du titre de sainte Marie sur la Minerve, archevêque de Paris, commandeur de l'ordre du saint Esprit, proviseur de la maison & société de Sorbonne, supérieur de celle de Navarre, étoit un prélat aussi distingué par sa piété exemplaire que par son illustre naissance. Elevé dans l'esprit du christianisme, dont il a pratiqué les vertus dès son enfance, Dieu l'appella à l'état ecclésiastique, & il remplit de bonne heure tous les devoirs de sa vocation. Il fit sa licence avec distinction, & fut reçu docteur en théologie de la faculté de Paris le 14 mars 1676. Le roi le nomma l'an 1679, à l'évêché de Cahors: il fut transféré à Châlons-sur-Marne l'an 1680, & donna dans ces deux diocèses des preuves de sa vigilance & de sa charité vraiment pastorale; ensorte que l'archevêché de Paris, ville capitale du royaume de France, étant venu à vaquer en 1695, par la mort de François de Harlai, le roi jetta les yeux sur l'évêque de Châlons, pour remplir ce siége important. Etant venu à Paris, il s'appliqua uniquement au gouvernement de son diocèse, & fit d'excellens réglemens pour la réforme du clergé. Doux, familier, accessible, il reçut les pauvres comme le riches, avec la même bonté, & s'étudia à les soulager dans leurs besoins. La saine doctrine étant un dépôt confié aux évêques, & leur caractere les obligeant à condamner la mauvaise doctrine pour en préserver leur troupeau, il crut qu'il devoit s'opposer fortement aux erreurs naissantes du Quiétisme, qui auroient pu avoir des suites funestes, particulierement dans son diocèse. Il avoit déja condamné à Châlons ces erreurs, & il continua à les détruire, quand il fut archevêque de Paris. Après l'avoir fait par voie de jugement, il

il le fit encore par voie d'instruction, en faisant paroître l'an 1697, une *Instruction pastorale touchant la perfection chrétienne, & sur la vie intérieure, contre les illusions des faux Mystiques*, dans laquelle il donna des régles très-sages pour la conduite des fidéles dans les voies de la spiritualité. Il n'eut pas moins de zèle contre la morale relachée, contre laquelle il donna souvent des marques de son amour pour la pureté de la morale évangélique. On a de ce prélat une instruction pastorale sur les matieres de la grace, contre le livre intitulé : *Exposition de la foi touchant la grace & la prédestination*, par feu M. de Barcos, dans lequel il crut voir des principes poussés trop loin ; Plusieurs lettres & instructions pastorales, contre plusieurs autres ouvrages, où il crut voir de même la vérité blessée & altérée. Il ne se contenta pas de travailler à conserver dans son diocèse le dépôt de la foi catholique, parmi ceux qui en faisoient profession depuis long-temps, il voulut encore en instruire parfaitement les nouveaux réunis par une instruction particuliere. M. Simon ayant fait imprimer à Trévoux l'an 1702, une version du nouveau testament, dans laquelle il y avoit des interprétations & des notes qui pouvoient être dangereuses, l'archevêque de Paris, qui avoit été nommé cardinal le 21 juin 1700, crut qu'il étoit de son devoir d'en défendre la lecture, pour prévenir les mauvais effets qu'elle pouroit causer, en tombant entre les mains des simples. La résolution du cas de conscience, où il étoit parlé de la distinction du fait & du droit, sur l'affaire de Jansénius, donnée par plusieurs docteurs de la faculté de théologie de Paris, ayant fait beaucoup de bruit l'an 1703, le cardinal de Noailles condamna cette résolution du cas de conscience, par une ordonnance donnée la même année. Ce prélat, avant que d'être cardinal, avoit été appellé pour présider à l'assemblée du clergé de l'an 1700, quand il travailla à censurer plusieurs propositions de doctrine & de morale, qui y furent condamnées. Il a depuis présidé à plusieurs assemblées générales, ordinaires & extraordinaires du clergé de France. Il a assisté au conclave tenu en 1700, dans lequel Clément XI fut élu, & fut nommé chef du conseil de conscience en 1715. Ce pieux cardinal est mort à Paris dans son palais archiépiscopal, regretté de tout son diocèse, & de son clergé en particulier, le 4 mai 1729. Ce prélat dont il est parlé très-avantageusement dans le nouveau martyrologe de l'église de Paris, imprimé *in-4°*, est enterré dans la grande nef de l'église métropolitaine devant la chapelle de la Vierge, avec l'épitaphe suivante gravée sur un marbre noir, qui s'effaçant de jour en jour mérite d'être conservée à la postérité :

Ad pedes Deiparæ
Quam semper religiosè coluerat
Hic jacet,
Ut testamento jussit,
LUDOVICUS-ANTONIUS DE NOAILLES,
S. R. E. cardinalis, archiepiscopus Parisiensis ;
Dux S. Clodoaldi, par Franciæ,
Regii ordinis S. Spiritûs commendator,
Provisor Sorbonæ, ac regiæ Navarræ superior.
Commissi sibi gregis
Sollicitudine pastor, charitate pater,
Moribus forma,
Domui suæ bene præpositus,
Domûs Domini zelo accensus,
In oratione assiduus, in labore indefessus,
In cultu modestus, in victu simplex :
Sibi parcus, in cæteros sanctè prodigus,
A teneris ad senium æqualis idemque,
Semper prudens, mitis, pacificus,
Vitam transegit benefaciendo.
Ecclesiam Parisiensem
Annis XXXIV
Rexit, direxit, excoluit, ornavit :
Ejus beneficentiam homines si taceant,
Hujus basilicæ lapides clamabunt.
Obiit plenus dierum, omnibus flebilis,
Die Maii 4, an. Domini 1729, ætatis 78.
Viro misericordi
Divinam misericordiam apprecare.

NOB ou NOBÉ, ville de la Palestine dans la tribu de Benjamin, puis dans la Judée, sur le chemin qui conduit de Jérusalem à Ramatha, & éloignée de dix milles de cette premiere ville en tirant vers l'orient. Ce n'est plus qu'un village qu'on appelle aujourd'hui *Bethniable*. Elle est fameuse pour avoir été la ville des sacrificateurs. Le tabernacle y fut long-temps, & Achimelech grand sacrificateur y faisoit sa demeure. Elle fut détruite par le roi Saül, l'an du monde 2975, avant J. C. 1060, parcequ'Achimélech avoit donné à David & à ses soldats les pains de proposition, & l'épée de Goliath, & qu'il avoit consulté le Seigneur pour lui. Saül fit mourir généralement tous les habitans de cette ville, hommes, femmes & enfans étant à la mammelle, & même les bêtes. Il commanda à un nommé *Doëg* Iduméen, de tuer le souverain sacrificateur & tous les autres de la race sacerdotale, & il en périt ce jour-là quatre-vingt-cinq. Il n'y eut qu'un fils d'Achimelech nommé *Abiathar*, qui se sauva & se retira vers David. * *I. Rois, XXII.* Baudrand.

NOB, ville de la Palestine dans la demi-tribu de Manassé de-là le Jourdain, & dans la Trachonitide. On l'appelle aussi *Canath* ou *Chanath*, & aujourd'hui *Bethnopoli*. * Baudrand.

NOBILI (Robert de) cardinal, né à Montepulciano, d'une famille originaire d'Orviette, étoit fils de *Vincent* de Nobili, qui avoit pour mere *Louise* de Monté, sœur du pape Jules III. Robert témoigna dès les premieres années de sa vie, une très-grande inclination pour la piété, & fut fait cardinal l'an 1553, par le pape Jules III, en la 13 année de son âge. Il vécut avec tant de modération, & remplit avec tant d'exactitude les devoirs d'un bon ecclésiastique, qu'il devint l'exemple du sacré collége. Le pape Paul IV disoit ordinairement, *que le cardinal Nobili étoit, ou un esprit sans corps, ou un ange incarné.* Il mourut le 15 février 1559, qui étoit le 18 de son âge. Les auteurs de sa vie remarquent qu'il se contenta de l'abbaye de Spinette, & qu'il ne voulut jamais d'autre bénéfice. Quoique mort si jeune, il avoit fait plusieurs panégyriques de Saints, dont on a le recueil, & un petit traité *De Gloria cælesti.* * Turrigio, *in vita Rob. Nob.* Victorel. Petramellario. Auberi, &c.

NOBILI (Hyacinthe de) Romain, entra dans l'ordre de S. Dominique l'an 1594. On a de lui un ouvrage intitulé, *Il vagabondo, overo sferza de vianti e vagabondi*, imprimé à Pavie l'an 1628, sous le nom de Raphaël Frianoro, & une chronique du monastere de sainte Marie dans le champ de Mars, publiée à Viterbe l'an 1618. On lui attribue encore une chronique des évêques de Viterbe, & celles de quelques monasteres de la province de Rome ; mais on ne sait si ces chroniques & quelques autres ouvrages moins importans ont vu le jour. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tome II.*

NOBILIOR, *cherchez* FULVIUS.

NOBILIUS, *cherchez* FLAMINIUS.

NOBLE & NOBILISSIME. Chez les Romains on regardoit comme nobles, ceux dont les ancêtres avoient exercé les charges publiques, de quelque naissance qu'ils fussent. Les premiers de chaque famille qui entroient dans les charges, étoient appellés hommes nouveaux, *novi homines* : on conservoit leurs portraits ou bustes dans les familles; & celles où l'on voyoit grand nombre de ces portraits étoient réputées nobles, d'où vient que pour marquer qu'un homme étoit d'une famille illustre, on disoit qu'il étoit *vir multarum imaginum*. Dès le temps de Philippe & de Trajan Dece, les fils des empereurs, qui étoient honorés du titre de césars, y joignoient celui de *nobilissime* : mais sous le regne de Constantin on commença à donner ce dernier titre séparément à ses enfans, & l'on a des médailles d'une Hélene & d'une Fausta, qui paroissent avoir été les femmes, la premiere de Crispus, & la seconde de Jules Constance, & qui sont appellées femmes très-nobles, *nobilissimæ feminæ*. Les enfans de Charlemagne prenoient la qualité de *nobilissime* : on la donna aussi à Béla, roi de Hongrie. A présent le pape & le sacré collége donnent le titre de *nobilis*, aux ducs & aux princes qui ne portent point le titre de rois, comme aux ducs de Modène, de Mantoue & de Parme, aux princes Romains, aux ducs & pairs de France, & à ceux qui sont en pareil rang dans les autres royaumes. Le comte Lambert donna autrefois le titre de *nobilitas* ou *noblesse* à Jean VIII; mais ce pape en fut fort choqué. A présent le pape le donne au doge de Venise, & à tous les princes, ducs, & autres personnes de haute qualité, à qui il donne le titre de *nobilis*. * *Mémoires curieux*. Pitiscus, *lexicon antiquitatum*. Hofman, *lexicon univers.*

NOBLE THEOLOGIEN (Henri de Vicq, dit le) écuyer, seigneur d'Oosthove, Warnave, Meulevelt, issu d'une noble & ancienne famille de la Flandre occidentale, dont l'un des ancêtres étoit WIDO de Vicq, chevalier, tué à la suite du comte de Flandre, Louis, dit *de Nevers*, avec plusieurs autres seigneurs, dans le tumulte de la ville de Courtrai l'an 1325. Il étoit fils de HENRI, seigneur des mêmes lieux, & de *Jacqueline* de Baudoin, & petit-fils de HENRI de Vicq, chevalier, seigneur des mêmes lieux, & de *Jacqueline* de Menin, & frere puîné d'*Antoine* de Vicq, fait chevalier par l'empereur Charles *Quint*, étant à son service dans les guerres d'Allemagne contre le duc Maurice de Saxe, & qui mourut sans alliance. Cet Henri de Vicq, dont nous parlons, fleurit dans le XVI siécle. Il naquit à Valenciennes l'an 1536, fit ses études dans l'université de Douai, où il fit de grands progrès dans le droit & la théologie. Il fut si zélé pour la défense de la religion catholique, particulierement contre les Calvinistes, dont les nouvelles opinions causoient alors de grands ravages dans les Pays-Bas, & contre lesquels il écrivit plusieurs livres, qu'il s'attira leur haine, & la perte de son château d'Oosthove, sa demeure ordinaire, dans la paroisse de Nieppe-Eglise en Flandre, que ces hérétiques brulerent : ce qui l'obligea de se retirer à Berghes-Saint-Vinox, puis à Armentieres, ville la plus voisine de sa terre d'Oosthove, où il mourut le 12 mars 1596, âgé de 59 ans quelques mois. Il fut enterré dans l'église de Nieppe-Eglise, *Nieppekerke*, dans la sépulture de ses ancêtres, ayant laissé grand nombre d'écrits, tant manuscrits qu'imprimés, qui l'ont fait nommer LE NOBLE THEOLOGIEN, nom sous lequel il est encore cité & connu dans les universités de Flandre. Il a fait imprimer entr'autres un petit traité françois des images; un latin, *De sacramentorum numero, officiis & natura*, à Louvain 1572 : un autre, *De descensu J. C. ad inferos ex symbolo apostolorum*, à Anvers, 1686; un autre, *Controversiarum hujus temporis, in quo dilucidè & orthodoxè tractatur de sanctorum communione, ex symbolo, sacris scripturis, & historia ecclesiastica, 37 titulis constans*, à Arras, 1596; *Consilium de alio opere substituendo in scholis theologicis in locum libri sententiarum Petri Lombardi*, à Douai, 1595, avec quelques poésies latines dans le même volume. Son fils aîné, *Martin* de Vicq, chevalier, seigneur des mêmes terres d'Oosthove & Warnave, fut gouverneur & grand-bailli de la gorge & pays de Laleu, dont la succession tomba en quenouille, & dont le frere puîné HENRI de Vicq, chevalier, seigneur de Meulevelt, fut durant quelques années ambassadeur des archiducs Albert & Isabelle, princes souverains des Pays-Bas, à la cour de France, près du roi Louis XIII, & mourut conseiller d'état, & premier président au parlement de Malines, & continua la postérité de cette noble & illustre famille, par son fils *Philippe-Albert* de Vicq, souverain bailli de Flandre, dont le fils *Philippe-Albert* de Vicq, baron de Cumptich, vivant encore l'an 1712, étoit de l'état noble de la province de Brabant. * Mayer, *l.* 12, *annal. Flandr. folio* 127, *editionis Antuerp.* & *fol.* 148, *editionis Francof.* Grammaye, *de Castillania Cortracensi, in suo Belgio.* Marchantius, *tit. Bella.* Joan Blaëu, *in theatro Belg.* Valere André, *biblioth. belg. ed.* 1739.

NOBLE (Eustache le) baron de S. Georges, natif de Troyes, fils d'*Eustache* le Noble, seigneur de Ténceliere, président & lieutenant général au bailliage & siége présidial de Troyes, & de *Françoise* Amyot, & petit-fils de *Pierre* le Noble, conseiller au grand-conseil, président & lieutenant-général au bailliage & siége présidial de Troyes, & de *Simonne* de Mesgrigni, se fit un nom sur la fin du XVII siécle, par plusieurs ingénieuses pasquinades, qu'il composa sur les événemens des guerres qui commencerent en 1688, jusqu'à la paix de Riswick, & pendant celles qui commencerent avec le XVIII siécle. Ces petits ouvrages ingénieux qu'il donnoit tous les mois, formerent par succession de temps plusieurs volumes, où l'on trouve beaucoup d'esprit, bien du feu, & de belles humanités. Il composa aussi plusieurs autres ouvrages ingénieux, soit en prose, soit en vers : tels furent outre ses pasquinades, ceux-ci, *Entretiens politiques sur les affaires du temps; La grotte des fables; L'école du monde; Contes & fables : Voyage de Chaudrai; Voyage de Falaise; Le gage touché; Ildégerte; Zalima; La fausse comtesse d'Isambert; Milord Courtenai; Mémoires du chevalier Balthazar; La conjuration des Pazzi; Esope; Les deux Arlequins;* piéces de théâtre en vers; *Nouvelles Africaines; Le sceau enlevé; Le diable boiteux; Le diable borgne; Les Dancourades; L'allée de seringue;* & *Les ongles rognés*. Il a composé aussi des ouvrages plus sérieux : *Traité de la monnoie de Metz, avec un tarif de sa réduction avec celle de France; Dissertation chronologique sur l'année de la naissance de J. C.* à Paris, *in-12*, 1693, 1698, & dans le recueil des œuvres de l'auteur : *Relation de l'état de Gênes*, à Paris, 1685, *in-12*; Histoire de l'établissement de la république de Hollande, en deux volumes *in-12*, à Paris, 1689 & 1690, &c. On lui attribue communément l'ouvrage intitulé dans quelques éditions : *Le bouclier de la France, ou les sentimens de Gerson & des canonistes, touchant les differends des rois de France avec les papes*; & dans d'autres, *L'esprit de Gerson*. Le Noble a aussi travaillé sur des matieres de piété; & on a de lui le *Dégout du*

monde ; L'esprit de David ; L'hérésie détruite, poëme en quatre chants ; *Epître morale ;* Une traduction en vers des 150 pseaumes ; & une traduction des mêmes en prose, avec des réflexions, & le texte latin à côté, ce qui forme un volume *in-8°*, à trois colonnes. Eustache le Noble avoit été procureur général du parlement de Metz ; mais sa conduite ayant été fort mauvaise, il perdit sa charge, & eut de très-fâcheuses affaires. Ce fut même en prison qu'il composa la plupart de ses ouvrages. Enfin il mourut à Paris le 31 janvier 1711, âgé de 68 ans, dans une telle nécessité, qu'il fallut que la charité de la paroisse S. Severin le fît enterrer. Il venoit de faire imprimer une pasquinade sous le titre de *Réveil de Pasquin à l'arrivée du courier d'Espagne*, au sujet du gain de la bataille de Villaviciosa gagnée par le roi Philippe V. On fait M. le Noble auteur de quelques *Factums* dans sa propre cause. Nous en avons vu deux imprimés *in-12*. 1. Factum pour messire Eustache le Noble, chevalier, baron de Saint-Georges, ancien procureur général au parlement de Metz, défendeur contre Simonne Moulin, demanderesse ; 2. Requête d'atténuation servant de dernier Factum, pour M. Eustache le Noble, &c. & une addition de requête d'atténuation contre la même. Michel Brunet, libraire à Paris, a recueilli les ouvrages de M. le Noble en 20 volumes *in-12*. Le Noble fit mettre à la tête de son Histoire de l'établissement de la république de Hollande, son portrait gravé avec ces quatre vers latins qu'il fit lui-même.

Nobilitas si clara dedit nomenque, genusque,
Clarior ingenio, nobiliorque micas.
Invida fortunæ sic spernens tela malignæ,
Per scopulos virtus sæpius astra petit.

NOBLETS (Michel le) célébre missionaire de Bretagne, né au mois de septembre 1577, étoit fils de *Hervé* le Noblets, seigneur de Kerodem, l'un des quatre notaires publics, qui étoient dans tout le pays de Léon, en basse Bretagne. (En ce temps-là il n'y avoit que des nobles qui pussent exercer ces charges, non plus que celles de judicature.) Il commença ses études d'humanités à Bourdeaux, & les acheva à Agen dans le collége des Jésuites, où il fit aussi son cours de philosophie avec beaucoup de succès ; puis il retourna à Bourdeaux, & y étudia la théologie pendant quatre années. Il vint ensuite à Paris, où après avoir encore étudié la théologie & la langue hébraïque, il reçut l'ordre de prêtrise, par le conseil du P. Cotton, confesseur du roi Henri *le Grand*. Lorsqu'il fut retourné en Bretagne, il fit des missions dans l'évêché de Tréguier, avec le P. Quintins, Dominicain du couvent de Morlaix ; puis dans le pays de Léon, où il commença par les isles d'Ouessant, de Morliere & de Baz. Son zèle le porta ensuite au promontoire de S. Matthieu, & dans les autres lieux de la basse Bretagne. Il fut le premier depuis S. Vincent Ferrier & saint Yves, qui introduisit dans le diocèse de Cornouailles les catéchismes & instructions familieres, sans lesquelles le menu peuple vivoit dans une ignorance déplorable. Il s'arrêta principalement vers la côte maritime de Douarenez, où ayant continué ses saints travaux jusqu'à l'âge de 63 ans, il retourna au pays de Léon, y consomma son zèle pour la gloire de Dieu, & pour le salut du prochain, & mourut le 5 mai 1652, âgé de 75 ans. * *Vie de* M. le Noblets, *l'an* 1666.

NOCERE, *Nocera*, ville d'Italie en Ombrie, dans le patrimoine de S. Pierre, & sur les confins de la Marche d'Ancone, avec évêché, est ancienne, quoique peu considérable. Pline & Strabon en font mention. * Léandre Alberti, *descript. Ital.*

NOCERE, *Nocera*, ville du royaume de Naples, dans la Principauté Citérieure, avec évêché suffragant de Salerne. C'est un duché qui appartient à la maison des Barberins, après avoir appartenu à celle de Caraffe. Ceux du pays pour la distinguer de l'autre Nocere, la nomment *Nocera di Pagani*, parcequ'elle avoit été prise par les Sarasins. Strabon, Appien *Alexandrin*, Tite-Live, Florus, Tacite, Volaterran, & divers autres, en font mention, comme l'a marqué Léandre Alberti. Virgilius, évêque de cette ville, y fit des ordonnances synodales l'an 1606, & Simon Ludonori en 1608.

NOCES, cérémonies du mariage. On ne les commençoit point autrefois parmi les Romains, qu'après avoir pris les augures ; & lorsqu'on cessa d'observer cette ancienne coutume, on ne laissa pas d'employer des officiers, appellés *auspices des noces*, pour en conserver le nom, quoiqu'ils n'en fissent pas la fonction. L'épouse avoit une couronne de marjolaine, une ceinture de laine de brebis, & des souliers de cuir jaune. Elle couvroit sa tête & son visage d'un voile jaune, appellé *Flammeum*, parceque les femmes des sacrificateurs appellées *Flamines*, en portoient de pareils ; & l'on avoit choisi cette sorte de voiles, à cause que le divorce étant défendu aux Flamines, ce voile étoit comme un bon augure pour l'alliance qui s'alloit contracter. On feignoit d'enlever la fille d'entre les bras de sa mere, ou d'une proche parente, & on la conduisoit dans la maison de l'époux. Elle étoit précédée de cinq jeunes garçons, qui portoient chacun un flambeau, ou en l'honneur de Cerès, ou parceque cette cérémonie se faisoit le soir. Il y avoit aussi des joueurs de flutes. Deux des parens de l'épouse la conduisoient par la main, & l'on portoit derriere elle une quenouille garnie de laine, avec un fuseau & une cassette où étoient ses bijoux, & tout ce qui servoit à la parer. La porte de la maison du mari étoit ornée de fleurs & de branches d'arbres. L'épouse y étant arrivée, on lui demandoit qui elle étoit ; elle répondoit qu'elle se nommoit *Caïa*. (Nous expliquerons ce nom.) Ensuite elle attachoit des rubans de laine aux deux côtés de la porte, & les frotoit d'huile ; puis elle sautoit par-dessus le pas de la porte, ou plutôt elle étoit portée sous les bras par ceux qui la conduisoient, afin qu'elle ne touchât pas au seuil de la maison, ce qui auroit été de mauvais augure. Lorsqu'elle entroit, on lui donnoit des clefs, & on la faisoit asseoir sur un tapis de laine. Alors l'époux lui présentoit du feu & de l'eau, & l'introduisoit dans la salle où le festin étoit preparé. L'époux après le festin, jettoit des noix aux jeunes garçons de la noce ; & ceux-ci chantoient des chansons libres & lascives, qui étoient permises en cette occasion. Quand l'épouse entroit dans la chambre du mari, les parens arrachoient, à celui qui marchoit devant, le flambeau qu'il portoit. L'épouse étoit conduite vers la statue du dieu Priape, qui étoit dans un coin de la chambre, sur un lieu fort élevé, ou étoient représentées d'autres divinités qui présidoient, selon la superstition des païens, à tous les devoirs du mariage. Enfin elle étoit mise au lit par d'honnêtes matrones, qui n'avoient été mariées qu'une fois, & l'époux lui détachoit sa ceinture.

Voici les raisons de la plupart de ces cérémonies. On faisoit semblant d'enlever la fille, en mémoire du rapt des Sabines par Romulus, pro-

mier roi de Rome, ou pour montrer que l'épouse avoit de la répugnance à quitter ses parens. La quenouille & le fuseau étoient portés derriere l'épouse en l'honneur de Tanaquil, femme de Tarquin l'*Ancien*, qui étoit une princesse tres-vertueuse, & qui savoit parfaitement bien filer la laine. Lorsqu'on demandoit à l'épouse qui elle étoit, elle répondoit qu'elle se nommoit *Caia*: c'étoit, selon quelques-uns, pour dire qu'elle imiteroit cette même reine, qui s'appelloit aussi *Caïa Cacilia*. D'autres prétendent que l'épouse répondoit au mari, *Ubi tu Caïus, ego Caïa*; c'est-à-dire, *Où vous serez le maître & le pere de famille, je serai la maîtresse & la mere de famille*. On portoit l'épouse par-dessus le pas de la porte, ou pour imiter les premiers Romains, qui enleverent les Sabines dans leurs maisons, ou pour marquer la pudeur de l'épouse, qui y entroit comme par force. On la faisoit asseoir sur un tapis de laine, ou sur une peau de mouton couverte de sa toison, pour montrer qu'elle devoit travailler à filer de la laine, ou à en faire des ouvrages. Le feu & l'eau que l'époux présentoit à l'épouse, signifioient qu'ils devoient vivre ensemble; comme au contraire, on interdisoit le feu & l'eau à ceux que l'on banissoit, pour marque qu'on les éloignoit de la société civile. Les noix que le mari jettoit, marquoient qu'il renonçoit à tous les jeux d'enfans, & indignes d'un homme. Les parens arrachoient le flambeau à l'entrée de la chambre, parcequ'ils croyoient que ce flambeau pouvoit servir à un mauvais usage, & que si la femme le cachoit sous le lit, ou si le mari le mettoit dans un sépulcre, c'étoit un moyen de se faire mourir l'un l'autre.

Il y avoit des jours ausquels les Romains craignoient de célébrer leurs noces. Ces jours malheureux étoient les calendes, les nones, & les ides de chaque mois; les fêtes des Férales, au mois de février; les fêtes des Saliens, au commencement du mois de mars; & celles des Lémuries, ou *Parentales*, au mois de mai. Il y avoit aussi des jours de bonne augure pour le mariage, dont les plus heureux étoient ceux qui suivoient les ides de juin. On évitoit aussi de marier les filles au mois de mai, mais on ne se croyoit pas obligé à la même précaution pour les veuves. * Rosin, *antiq. rom. l.* 5, *c.* 47.

NOCEY (Claude de) seigneur de Fontenay, sous-gouverneur de son altesse royale monseigneur le duc d'Orléans, alors duc de Chartres, depuis régent du royaume, étoit de l'ancienne famille de Fontenay, en basse Normandie. Parmi les cent gentilshommes, qui en 1414 défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois, sous la conduite du sire d'Estouteville, il s'en trouve un nommé *Charles de Fontenay*, dont on voit encore les armes peintes vis-à-vis la chapelle du saint. Masseville a donné les noms de tous ces braves François dans son histoire sommaire de Normandie, quatriéme partie, livre XIII. Claude de Nocey, seigneur de Fontenay, étoit, comme il le dit lui-même, pag. 110 de l'ouvrage qui sera cité plus bas, *un cadet que l'on avoit tout-à-fait abandonné, à qui on n'a donné aucun avis, qui n'a ni étudié, ni vécu avec des gens qui pussent suppléer à une si grande négligence. Il est vrai*, ajoute-t-il, *que dans la suite j'ai passé une partie de ma vie dans la cour, où j'ai trouvé des gouverneurs qui ont aidé à m'instruire: ce sont les moqueurs, qui, sans aucune bonne intention, m'ont donné quelques connoissances de ce qui rendoit les hommes ridicules. Voila tous les secours que j'ai trouvés; car pour des gens charitables, je n'en ai guère rencontré*. Il dit cependant, pag. 48 du même ouvrage, qu'il *avoit connu très-particuliérement* François-Louis de Bourbon, prince de Conti, avant & après le siége de Candie, & que ce prince, dont il fait un tres-grand éloge, *avoit de la confiance en lui*. Enfin, à la pag. 35, il dit qu'il étoit à l'armée, quand Monsieur, frere de Louis XIV, fit sa premiere campagne. Dans la suite M. de Nocey fut mis en qualité de sous-gouverneur auprès de M. le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans & régent du royaume; & il a eu la principale part à l'éducation de ce prince. C'est tout ce que nous savons de la vie de M. de Nocey. Il avoit épousé *Marie* le Roy de Gomberville, & il est mort à Paris le 4 mars 1714, âgé de quatre-vingt-sept ans, comme on l'apprend de son épitaphe qui est dans l'église des Prêtres de l'Oratoire, rue saint Honoré: elle est conçue en ces termes:

Cy gît messire CLAUDE DE NOCEY, *seigneur de* FONTENAY, *sous-gouverneur de son altesse royale monseigneur le duc d'Orléans: illustre par l'ancienneté de sa noblesse, plus illustre encore par son mérite, il conserva dans un commerce continuel du grand monde, une probité sans tache. Il joignoit à tous les agrémens de l'esprit toute la solidité de la raison; aux qualités de l'honnête homme, les vertus les plus sublimes du Chrétien. Après le cours d'une longue vie, il mourut de la mort des Justes, le 4 mars 1714, âgé de quatre-vingt-sept ans. Dame Marie le Roy de Gomberville, son épouse, lui a fait mettre ce monument, en attendant que la mort la rejoigne, dans le tombeau, à celui dont la mort seule a pu la séparer.*

On a de M. de Nocey neuf *lettres sur l'éducation des princes*, dont plusieurs sont écrites à M. le duc d'Orléans même, alors duc de Chartres. Il est difficile de rien lire de plus sensé, de plus judicieux & de plus chrétien que ces lettres: elles n'ont été imprimées qu'en 1746 à Edimbourg, (à Paris), *in*-12. Aux neuf lettres de M. de Nocey, l'éditeur, qui est auteur de la préface, en a ajouté une de Milton, traduite en françois: le titre est: *Lettre de Milton, où il propose une nouvelle maniere d'élever la jeunesse d'Angleterre, écrite environ l'an* 1650 *à M. Hartlib*. M. de Nocey a laissé deux enfans, un fils & une fille, tous deux morts sans postérité. Le fils étoit M. de Nocey, dont on a beaucoup parlé pendant la régence. Il avoit épousé madame de la Mesangere, fille de la célébre madame de la Sabliere, & qui, au rapport de ceux qui l'ont connue, avoit hérité de l'esprit de sa mere. M. de Nocey, digne fils de son pere du côté de la probité, & courtisan sans être flateur, a su se concilier en même temps l'estime du public & l'amitié de son prince. Sans parler du goût qu'il avoit pour les arts, c'étoit lui-même un homme de beaucoup d'esprit, plein de feu & d'imagination; mais trop enclin à la raillerie. La fille de *Claude* de Nocey de Fontenay, étoit madame de Torp, qui a relevé, dit-on, le prix des graces naturelles à son sexe, par une sagesse qui ne s'est jamais démentie. Elle est inhumée dans l'église des Prêtres de l'Oratoire à Paris, où on lit son épitaphe en ces termes:

Cy gît dame MARIE CLAUDE DE NOCEY, *veuve de messire André Desson, chevalier seigneur de Torp, de la Chapelle Bevel, de Boisshellain, & autres lieux, qui a voulu être enterrée ici aux pieds de messire Claude de Nocey, seigneur de Fontenay, par son tendre respect pour un pere & une mere dont elle avoit hérité les rares qualités & les vertus. Elle est morte le XXII mai MDCCXLII.*

NOCITUS (Gerhard) étoit de Sacca, ville de

Sicile; c'étoit un excellent botaniste, & un homme très-expérimenté dans la composition des remédes. Il s'est rendu célèbre par son habileté vers la fin du XV siécle, & au commencement du XVI. Il vivoit encore en 1511. Paschal en parle avec éloge dans sa bibliothéque de médecine, où il l'appelle mal-à-propos *Gerardus Nositosci*; ce qui est peut-être une faute d'impression. On en trouve aussi quelque chose dans le traité de Vander-Linden *de scriptis medicis*. On a de Nocitus une exposition sur le livre des médecines simples, à Naples, chez Jean-Antoine de Canuto, le 24 mai 1511, *in*-4°. Sylvio Boccone parle d'un autre écrit du même, sur le temps de cueillir les herbes; & M. Mongitori dans sa Bibliothéque de Sicile, dit que François Marchési, chanoine de Palerme, avoit du même un traité manuscrit sur les onguents. *Voyez* les auteurs *cités dans cet article*, & a Bibliothéque des ouvrages de médecine, par Manget, livre XIII.

NOCTURNUS. Les Latins donnent quelquefois ce nom à l'étoile de Vénus, pour exprimer le mot grec *Hesperus*, qui signifie l'*étoile du soir*. * Plaute, *amphis. act.* 1, *scen.* 1.

NODAB, ville entre l'Arabie & la tribu de Ruben: elle fut détruite par les tribus de Manassé & de Gad, pour avoir pris les armes, & donné du secours aux Moabites contre la tribu de Ruben. * *I. Paralipomènes*, *v.* 18.

NODIN, *Nodinus*, ou *Nodutus*, ou *Noditis*, étoit un dieu adoré par les anciens Romains, comme celui qui présidoit aux nœuds qui serrent les grains de bled dans l'épi. Saint Augustin en parle après Varron, & dit que ces anciens Païens attribuoient à Proserpine le soin du bled, lorsqu'il germoit dans la terre; au dieu Nodin, lorsque chaque grain se rangeoit dans l'épi, & que ces petits nœuds se formoient; à la déesse Volutine, lorsque croissoit cette paille qui envelope la tige & l'épi; à la déesse Patelène, lorsque la tige s'ouvroit pour laisser sortir l'épi; à la déesse Hostiline, lorsque la tige étoit de toute sa hauteur; à quoi ils ajoutent encore plusieurs divinités. Ces divinités n'étoient révérées qu'à la campagne, où elles n'étoient pas même reconnues généralement. * Varron. S. Augustin, *de civit. Dei.* Arnobe, *l.* 4, *contra Gent.*

NOÉ, patriarche, fils de *Lamech*, naquit l'an 1057 du monde, & 2978 avant J. C. Dieu, qui ne pouvoit plus souffrir les abominations des hommes, résolut de les exterminer par un déluge universel; mais Noé fut exempt de la corruption de son temps; & fut trouvé juste devant Dieu, qui lui commanda de bâtir une arche, afin de s'y retirer avec sa famille. Noé faisant ce que le Seigneur lui avoit ordonné, s'appliqua à la construction de l'arche, & demeura, comme l'on croit, cent ans à la bâtir, sans que pour cela les hommes fissent pénitence pendant ce long espace de temps, qui leur fut accordé pour cela. Le temps que Dieu avoit marqué pour submerger la terre étant arrivé, il commanda à Noé de se fournir de nourriture, pour lui & pour les animaux qu'il devoit conserver. Lorsque cet ordre fut exécuté, le patriarche entra dans l'arche, avec ses trois enfans, Sem, Cham & Japhet, sa femme & les trois femmes de ses fils, & lorsqu'ils furent entrés, l'écriture marque que Dieu ferma la porte de l'arche par dehors. Quand Noé fut dans l'arche, les eaux du ciel se répandirent sur la terre, & Dieu fit pleuvoir quarante nuits & quarante jours. Les hommes, les animaux de la terre, & les oiseaux périrent dans cette inondation. L'arche seule, que les saints peres regardent comme la figure de l'église, sauva ceux qui étoient dedans. Après que les eaux eurent couvert la face de la terre pendant cent cinquante jours, Dieu se souvint de Noé. Il fit souffler un grand vent, qui commença à faire diminuer les eaux; & sept mois après le commencement du déluge, l'arche se reposa sur les montagnes d'Arménie. Saint Jérôme croit que ce fut sur le mont *Taurus*, au pied duquel coule le fleuve Araxes. Les autres se fondant sur une autorité plus ancienne, pensent que ce fut sur un des monts nommés *Gordiens*, *Gordes*, *Corduens* ou *Cordiens* en Arménie. Saint Epiphane qui en fait mention, assure même que jusqu'à son temps, on y montroit quelques restes de l'arche. Ce dernier point semble peu vraisemblable; mais du reste il est très-possible de concilier saint Epiphane & saint Jérôme, parcequ'il est certain que les monts Gordiens font partie du mont Taurus, d'où coulent l'Euphrate, le Tigre, l'Araxes, & le Phasis.

Noé en ayant fait sortir le corbeau, puis la colombe, en sortit enfin lui-même 357 jours après y être entré l'an 1657 de la création du monde, & 2378 avant J. C. La premiere chose que Noé fit en sortant de l'arche, fut d'élever un autel, pour offrir à Dieu un sacrifice, en reconnoissance d'une protection si particuliere. Dieu agréa ce sacrifice, bénit Noé & ses enfans, fit une alliance éternelle avec eux, & voulut que l'arc-en-ciel en fût comme le signe, afin que toutes les fois qu'il paroîtroit, il se souvînt de ce pacte qu'il faisoit avec eux, & qu'il empêchât les eaux d'inonder encore une fois la terre. L'écriture marque que Noé s'exerça à cultiver la terre, & planta la vigne; mais qu'ayant bu de son fruit, dont il ne connoissoit pas la force, il tomba dans l'ivresse, pendant laquelle il se trouva découvert d'une maniere contraire à la pudeur. Cham, son fils, l'ayant vu en cet état, s'en moqua, & en avertit ses freres, qui couvrirent la nudité de leur pere. C'est pour cela que Noé maudit Chanaan, fils de Cham. Ce saint homme mourut âgé de 950 ans, l'an 2006 de la création du monde, 350 ans après le déluge, & 2029 avant Jésus-Christ.

On prétend que Noé partagea le monde entre ses enfans; mais l'écriture ne le dit pas. Voici comme on fait ce partage. Sem eut, dit-on, l'Asie orientale, depuis les monts Taurus & Amanus, & le fleuve Euphrate, jusqu'à la mer des Indes. Japhet eut l'Asie occidentale, depuis ces montagnes, jusqu'à l'Archipel, & toute l'Europe. Cham eut une grande partie de la Syrie & de l'Arabie, l'Egypte, l'Ethiopie & toute l'Afrique. De SEM sortirent les peuples les plus célébres; savoir les Syriens, les Assyriens, les Chaldéens, les Perses, les Lydiens; & ce qui est de plus considérable, les Hébreux que le Seigneur choisit pour son peuple bien-aimé. Il eut cinq fils, Elam, Assur, Arphaxad, Aram, & Lud. D'Elam, sont venus les Elamites, dont il est parlé dans la Genèse, dans Isaïe, dans Jérémie, & dans les actes des apôtres. Assur donna le nom aux Assyriens. Arphaxad fut le chef des peuples qui s'établirent dans cette partie d'Assyrie, que Ptolémée nomme *Arrapachitis*. Aram fut le pere des Syriens, que l'écriture dans le texte hébreu, & Strabon nomment *Araméens*; & quelques autres croient que les Arméniens en viennent. De Lud, selon les auteurs ecclésiastiques, sortirent les Lydiens. Des enfans de JAPHET, deux seulement vinrent en Europe, Thiras & Javan. Celui-là occupa la Thrace, la Mœsie, & toutes les provinces septentrionales. Celui-ci s'arrêta dans les méridionales, comme la Grèce, l'Italie, la Gaule & l'Espagne. Les descendans de CHAM peuplerent l'Afrique. Misraim, second fils de Cham, habita l'Egypte; & son fils Ludim fut chef des Ethio-

piens. Quant à l'Amérique, on pouroit croire qu'elle a été peuplée par les Tartares d'Asie, parceque leur pays tient au continent occidental de l'Amérique, ou n'en est séparé que par quelques détroits. Voici une table généalogique des enfans de Noé, pour entendre plus aisément ce qui est dit de leur propagation dans les diverses parties du monde.

Fils de SEM.

- SEM.
  - Elam.
  - Assur.
  - Lud.
  - Arphaxad - Cainan-Sal-Heber.
    - Phaleg.
    - Jectan.
      - Elmodad.
      - Saleph.
      - Asarmoth.
      - Jaré.
      - Aduram.
      - Uzal.
      - Decla.
      - Ebal.
      - Abimahël.
      - Saba.
      - Ophir.
      - Hevila.
      - Jobab
  - Aram.
    - Huz.
    - Hul
    - Gether.
    - Mes, ou Mas.

Fils de CHAM.

- CHAM.
  - Chus.
    - Seba.
    - Hevilla.
    - Sabatha.
    - Sabathaca.
    - Regma.
    - Nembrod.
    - Saba.
    - Dada.
  - Phuth.
  - Mesraïm.
    - Ludim.
    - Laabim.
    - Petrusim.
    - Philistiim.
    - Anamim.
    - Nepthuim.
    - Chasluim.
    - Caphtorim.
  - Chanaan.
    - Sidon.
    - Hethæus.
    - Jebusæus.
    - Amorrhæus.
    - Gergesæus.
    - Hevæus.
    - Aracæus.
    - Sinius.
    - Aradius.
    - Samræus.
    - Hæmatheus.

Fils de JAPHET.

- JAPHET.
  - Gomer.
    - Ascenez.
    - Riphath.
    - Thogorma.
  - Magog.
  - Madai
  - Javan.
    - Elisa.
    - Tharsis.
    - Cethim.
    - Dodanim.
  - Thubal.
  - Thiras
  - Mosoch.

Sur les questions qui peuvent regarder l'arche; *voyez* ARCHE DE NOÉ.

* *Genèse*, c. 6 & 9. *Ecclésiastique*, c. 44. Josephe, *liv.* 1 *antiq. jud.* Pererius, *in Genesim.* Liranus. Abulensis. Torniel. Salian. Sponde, &c. Bochart, *geogr. sacra.* Godeau, *hist. de l'église*, *dans l'abrégé de l'hist. depuis Adam, jusqu'à Notre Seigneur.*

NOÉ ou NOUH BEN NASSER, IV sultan de la race des Samanides, succéda aux états de *Nasser*, son pere; mais non pas à son bonheur. Dès les premieres années de son regne, qui commença l'an 332 de l'hégire, 943 de J. C. il donna plusieurs combats, pour chasser du Tabarestan Vaschmegir, qui s'en étoit emparé, & pour empêcher ses courses dans le Chorassan. Noé eut encore affaire à Ibrahim, son oncle. Il fut chassé de ses états, & Mohammed, son frere, proclamé à sa place. Mais les grands ne s'accommodant pas de ce nouveau maître, rappellerent Noé, qui, pour s'assurer de la couronne, fit aveugler son oncle, Mohammed, son frere, & un autre frere qu'il avoit. Il mourut l'an 343 de l'hégire, 954 de J. C. après un regne de douze ans & sept mois, & fut surnommé *Emid Hamid*, c'est-à-dire, *le prince louable*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

NOÉ ou NOUH, fils de *Mansor*, II du nom; surnommé *Aboul Cassem*, VII roi ou prince de la dynastie des Samanides, succéda à son pere l'an 365 de l'hégire, 973 de J. C. & regna 21 ans, toujours traversé par des guerres qu'il lui fallut soutenir, tant contre ses propres sujets, que contre les étrangers. Il fut aussi déposé & rétabli ensuite, & mourut enfin la couronne sur la tête, l'an de l'hégire 387, de J. C. 997. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

NOÉ MENARD (Jean de la) *cherchez* MENARD.

NOEL (Etienne) Jésuite, habile philosophe, & sur-tout physicien célébre, étoit né en Lorraine. Il entra jeune chez les Jésuites, où il brilla par son esprit. Il professa dans leur collége de la Fléche avec distinction, & il en fut recteur. On croit que ce fut dans cette ville qu'il eut occasion de connoître le célébre philosophe Descartes, pour qui il eut toujours depuis une estime singuliere, & avec qui il ne cessa d'entretenir liaison. Il fut ensuite recteur de plusieurs autres maisons de sa société, & il l'étoit en 1646 de celle du collége de Clermont, à Paris, dit aujourd'hui le collége de Louis le Grand. On le fit aussi vice-provincial de la société. Sur la fin de ses jours, il retourna à la Fléche, où il mourut vers l'an 1660, dans un âge avancé. Quoique Péripatéticien de profession, il n'étoit pas fort éloigné des sentimens de Descartes. C'est ce que lui-même a donné lieu de croire par divers ouvrages qu'il a publiés, sur les rapports différens de la physique nouvelle avec l'ancienne; sur la comparaison de la pesanteur de l'air avec la pesanteur du vif-argent; sur le plein de la nature contre l'opinion du vuide. Au sujet de cette derniere opinion, il eut une dispute avec le pieux & savant Blaise Pascal, en faveur de M. Descartes d'un côté, & des Péripatéticiens de l'autre. Ils s'écrivirent plus d'une fois; le pere Noël, pour prouver qu'il n'y a point d'espace qui ne soit un corps; M. Pascal, pour nier l'impossibilité du vuide: tous deux en des termes pleins de civilité l'un pour l'autre, & d'estime pour M. Descartes. Le pere Noël avoit envoyé à ce dernier dès l'an 1646, étant pour lors âgé de soixante-cinq ans, deux nouveaux ouvrages de sa composition; l'un intitulé, *Aphorismi physici, seu physicæ peripateticæ principia breviter & dilucidè proposita.* L'autre qui avoit pour titre: *Sol flamma, seu tractatus de sole ut flamma est; ejusque pabulo.* Ce dernier écrit

fut rendu avant l'autre à M. Descartes, par M. de Zuylichem, à qui le pere Mersenne, Minime, l'avoit adressé. M. Descartes est cité avec honneur dans ces ouvrages du pere Noël. * *Voyez* les lettres de M. Descartes en plusieurs endroits, & la vie de ce philosophe par M. Baillet, édition *in-4°*. pag. 159, 284 & 285, &c.

NOEL, *cherchez* COMES Natalis.)

NOELLET (Guillaume) ou de NOUVEAU, cardinal François, natif du diocèse d'Angoulême, fut auditeur du sacré palais à Avignon, puis référendaire du pape Grégoire XI, qui le fit cardinal l'an 1371. On le nomma pour examiner, avec le cardinal Pierre Flandrin, les sentimens d'un certain Raimond, dit *le Néophyte*, qu'on accusoit de soutenir des erreurs. Il fut depuis légat à Bologne, se trouva à l'élection d'Urbain VI & à celle de Clément VII, & mourut à Avignon sous l'obéissance de celui-ci, le 4 juillet 1394. * Sigonius, *l.* 3, *de episc. Bonon.* Thierri de *Niem*, *de schism. c.* 2 Frizon, *Gall. purp.* Auberi. Sponde. Onuphre, &c.

NOÉMI, fille de *Lamech*, & sœur de *Tubalcain*, dont il est parlé dans la Genèse, au *c.* 4.

NOÉMI, femme d'*Elimelech*, fut mere de *Mahalon*, & de *Chelion*, maris d'*Orpha* & de *Ruth*. * *Voyez* le premier chapitre du livre de *Ruth*; Torniel, sous l'an 2748, &c.

NOET ou NOETUS, hérésiarque, maître de Sabellius, confondoit la nature & les personnes de la Trinité, & nioit la divinité de J. C. Il étoit d'Ephèse ou de Smyrne, & publia son erreur en Asie, au commencement du III siécle. Ayant été cité devant les prêtres, c'est-à-dire, devant les évêques, il la désavoua; mais étant retombé, il fut chassé de l'église, & fit une secte à part. Il mourut peu de temps après avec son frere, auquel il donnoit le nom d'*Aaron*, & il prenoit pour lui celui de *Moyse*. *Voyez* SABELLIUS. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. des III premiers siécles*.

NŒUD GORDIEN, c'étoit un nœud de courroies indissoluble, que Gordius, roi de Phrygie, mit dans un temple d'Apollon, en mémoire de ce qu'il avoit été salué roi, parcequ'il étoit entré le premier dans ce temple. Alexandre *le Grand* le coupa avec son épée, parcequ'il ne put le dénouer, & que l'oracle avoit prédit que celui qui le dénoueroit seroit le vainqueur de l'Asie. C'est-là le sentiment commun; mais Aristobule, comme assure Plutarque, a dit qu'Alexandre le delia fort aisément, tirant la cheville du timon du chariot par où étoit attaché le lien qui tenoit le joug, & qu'il l'arracha sans peine. * Plutarque, *dans la vie d'Alexandre*. Ensuite ce mot de *Nœud Gordien* a passé en proverbe chez les Grecs, pour marquer une difficulté qu'on ne peut résoudre. Ce nœud étoit fait de l'écorce de cornouiller, selon Plutarque, & le temple où on le gardoit étoit dans la ville de Gordium, qui avoit été la demeure du roi Midas.

NŒUD, ordre de chevalerie. LOUIS d'Anjou dit de Tarente, roi de Naples, second mari de la reine Jeanne I, institua l'an 1352 l'ordre du Nœud ou du Saint Esprit. Il composa cette compagnie de soixante chevaliers qui s'étoient distingués par leur bravoure, & leur prescrivit une formule de serment & de foi perpétuelle. Chacun de ces chevaliers portoit, de même que le roi, un habit militaire, qui désignoit leur dignité, tel que l'usage l'autorisoit alors, avec un cordon de soie, mêlé d'or & d'argent. Les uns disent que le roi leur nouoit ce cordon sur la poitrine, d'autres prétendent que c'étoit à un bras. L'institut de cet ordre portoit que lorsqu'un chevalier avoit donné quelque preuve éclatante de valeur, il portoit le nœud délié, & que lorsqu'il entreprenoit de donner un second acte de sa bravoure, il renouoit ce nœud. Le prince de Tarente, frere aîné du roi Louis, Bernabé Visconti, seigneur de Milan, Louis San-Severino, Guillaume del Balzo, comte de Noia, &c. furent créés chevaliers. On croit que cet ordre de chevalerie est le plus ancien qui ait été établi en Italie. * Giannone, *hist. civile de Naples*, *tom. III*, *p.* 36. *Supplément françois* imprimé à Basle.

NOGAIS (Tartares) *cherchez* NAGAIS.

NOGARET, *cherchez* LA VALETTE.

NOGARO ou NOGAROL, ville de France, capitale du bas comté d'Armagnac, avec siége royal, & église collégiale, est située sur la riviere de Douze, au-dessus de Monlesun. Les auteurs latins la nomment *Nogariolum* ou *Nugariolum*.

CONCILES DE NOGARO.

Amanée ou Amanjeu d'Armagnac, archevêque d'Auch, célébra un concile provincial à Nogaro, le samedi après la fête de l'Assomption de l'an 1290. Ce fut au sujet de Sanche, évêque de Lescar, qui se plaignoit de ce que Roger Bernard, comte de Foix, pilloit impunément les biens de l'église. Nous avons encore les actes de ce concile, tirés des archives de l'église d'Auch. Le même prélat, qui avoit un soin extrême de la discipline ecclésiastique, célébra deux autres conciles à Nogaro, l'an 1303, & 1316.

NOGAROLA (Antonia) dame de Vérone, illustre dans le XV siécle, par son savoir, par sa beauté & par sa vertu, épousa un seigneur de la maison de Bonalcoti, petit-fils de Passarini, prince & seigneur de Mantoue. La famille de Nogarole a produit encore d'autres personnes illustres: comme LOUIS Nogarole, docte médecin; & des dames savantes, dont plusieurs auteurs ont fait l'éloge. ANGELE ou ANGÉLIQUE Nogarole, fille d'*Antoine*, qui savoit les langues, l'écriture, & qui composa des poësies sacrées, fut mariée à *Antoine*, comte del Arco; ISOTA Nogarole, fille de *Léonard*, & de *Blanche* Borromée, dont nous avons parlé ci-devant dans un article séparé: *cherchez* ISOTTA ou ISOTA NOGAROLE. Ses sœurs GENEVIÉVE & LAURE étoient savantes aussi bien qu'elle. La premiere épousa *Bruno* Gambara de Bresse; & l'autre, *Nicolas* Troni de Venise. Plusieurs auteurs parlent avec estime de ces trois sœurs. * Panvini, *in antiq. Veron.* Thomasini, *in elog.* Betussi, *delle donne illust.* Cesar Capacio, *de mul. illust.* Augustin della Chiesa, *teat. de donne illust.* Louis Jacob, *biblioth. feminin.* Hilarion de Coste, *éloges des dames illustres*.

NOGAROLA (Louis) né à Vérone d'une famille illustre, vers le commencement du XVI siécle, s'appliqua à la langue grecque que l'on cultivoit alors beaucoup, & s'acquit par ses traductions de cette langue en latin, une grande réputation. En 1545, il fut chargé avec deux autres personnes notables de veiller à ce que la ville de Vérone fût pourvue de vivres pour prévenir la disette, & peu après on l'envoya au concile de Trente, où il prononça le jour de saint Etienne un discours qui est imprimé. En 1554, il fut du nombre des ambassadeurs qui allerent complimenter de la part de la ville de Vérone le doge de Venise, François Veniéro, sur son exaltation, & en cette occasion, il fut fait chevalier de cette république. De retour en sa patrie, il fut élu au mois de février 1555, président de la jurisdiction des ouvriers en soie. Il accompagna Guy Ubald, duc d'Urbin, à Rome, où il alloit prendre possession du gouvernement des troupes de l'église, que le pape Jules III lui avoit donné. Il mourut à Vérone en 1559, & Valerio

Palermo, orateur & poëte de cette ville, fit son oraison funebre qui a été imprimée à Venise en 1564, *in-4°*. En 1532, Nogarola publia à Vérone *in-4°*, la traduction latine d'un ouvrage attribué à saint Jean Damascène, qui avoit paru en grec au même lieu en 1531. Le sujet est, *De iis qui in fidem dormierunt*. En 1549, il donna à Venise, *Apostolica institutiones in parvum libellum collecta*, *in-4°*. On y trouve le discours qu'il prononça au concile de Trente. En 1552, il fit imprimer au même lieu, *in-4°*, un traité latin touchant l'accroissement du Nil, qui a été imprimé à Milan, en 1526, *in-4°*; sous le titre de *Timotheus, sive de Nilo*. La premiere édition est très-rare. Cet ouvrage fut suivi des *Platonicæ Plutarchi quæstiones in latinum versæ, & annotationibus illustratæ*; à Venise, en 1552, *in-4°*; de sa traduction du livre de Ocellus Lucanus *de universa natura*, sur un manuscrit qui lui fut communiqué à Rome par Basile Zanchi, poëte de Bergame. Il commença dès lors cette traduction; mais la maladie l'obligea de l'interrompre, & il ne l'acheva qu'au mois de janvier 1558. Elle parut à Venise, en 1559, & fut réimprimée à Heidelberg, en 1598, à Cambridge, en 1671. En 1646, on donna à Boulogne une nouvelle traduction de cet ouvrage, par Charles-Emanuel Vizzani, avec de savantes notes de Nogarola. Avant celui-ci, l'ouvrage d'Ocellus avoit déja été traduit 1°. par Guillaume Chrétien, médecin du roi François I, dont la traduction parut à Lyon en 1541: 2°. par Jean Boschius, qui publia la sienne à Louvain, en 1554. Les autres ouvrages de Nogarola sont; une lettre latine à Adam Fumano, chanoine de Vérone, sur les hommes illustres par leur famille, en Italie, qui ont écrit en grec. Cette lettre se trouve dans la traduction du livre d'Ocellus, à Venise; dans les *Opuscula mythologica*, &c. de l'édition de Cambridge, en 1671, & dans les *Supplementa & observationes ad Vossium de historicis græcis & latinis*, donnés par Jean Albert Fabricius, à Hambourg, en 1709. *Scholia ad Themistii paraphrasim in Aristotelis librum tertium de anima*, à Venise, en 1570, avec une traduction latine du même ouvrage par Nogarola. *Disputatio super reginæ Britannorum divortio*, in-4°. *Oratio pro Vicentinis ad Maximilianum*, dans Freher. * *Voyez* les auteurs *cités dans cet article*; Le Journal de Venise tom. IX; Les *mémoires* du pere Niceron, tom. XII & XX; *Verona illustrata*, &c. par le marquis Scipion Maffei.

NOGENT L'ARTAUD, bourg de France en Champagne sur la Marne, au-dessous de Château-Thierri.

NOGENT LE ROTROU, *Nogentium Rotrudum*, *Novidunum* & *Neodunum*, ville de France sur la Huisne, capitale du haut Perche, qui ne passe ordinairement que pour un bourg, est fort riche, considérable par ses manufactures de serges, de toiles & de cuirs. Le comte de Salisberi prit Nogent le Rotrou pendant les guerres des Anglois, & fit pendre presque tous les habitans. Depuis, le roi Charles VII le reprit l'an 1449. Cette ville est au-dessous de Condé sur Huisne. La petite riviere de Ronne s'y vient jetter dans la même Huisne, qui descend ensuite à la Ferté-Bernard.

NOGENT-LE-ROI, dans la Beausse, situé sur l'Eure, entre Dreux & Chartres.

NOGENT-SUR-SEINE, jolie ville de Champagne, sur la Seine, qu'on y passe sur un pont de pierre.

NOGENT (Pierre) docteur de Paris dans le XV siécle, l'an 1404, écrivit sur le Maître des Sentences, & d'autres ouvrages qui lui acquirent beaucoup de réputation. * Du Boulai, *hist de l'université de Paris*.

NOGUERA (Jacques ou Diégo de) doyen de l'église de Vienne en Autriche, & aumônier de l'empereur Ferdinand I, dans le XVI siécle, étoit Espagnol de nation, & apparemment le même que Jacques Guibert de Noguera, qui fut évêque d'Alife dans le royaume de Naples, l'an 1561, & qui mourut l'an 1570. Quoi qu'il en soit, Noguera publia en 1560, un volume *in-fol.* sous ce titre: *De ecclesia Christi ad Hæreticorum conciliabulis dignoscenda*. Latinus Latinius parle avantageusement de lui dans ses épîtres. * Eiseingren, *in catal. test. vet.* Simler, *in epit. biblioth. Gesn.* Ughel, *Ital. sacr. tom. VIII.* Le Mire, *de script. sæcul. XVI.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.* &c.

NOGUIER (Antoine) publia l'an 1559 une histoire toulousaine, ou de la province du Languedoc, depuis son origine, jusqu'en 1556, & il y traite en particulier des guerres de Simon, comte de Montfort, contre les comtes de Toulouse. Si on en croit la Faille, qui a traité le même sujet, & plusieurs autres auteurs, c'est un des plus mauvais historiens que nous ayons.

NOGUIER (François) est auteur d'une histoire chronologique de l'église & des évêques & archevêques d'Avignon, qui fut imprimée en cette ville en 1659.* Le Long, *biblioth. hist. de France*.

NOIA, principauté du royaume de Naples, proche de Bari, ne doit pas être confondue avec un duché de ce nom, qui est dans le même royaume, en la Basilicate, & proche la Calabre; ni avec un château nommé aussi Noia, situé dans la terre d'Otrante, à six milles de Convertino.

NOIR, *cherchez* FUSCUS.

NOIR ou ATRATUS (Hugues le) cardinal, *cherchez* ATRATUS.

NOIR (Radulphe le) auteur de divers ouvrages historiques, étoit Anglois de nation, & vivoit l'an 1217, selon Pitséus.

NOIR (Pierre le) Allemand, religieux de l'ordre de saint Dominique, étudia dans les universités de Montpellier, de Salamanque, de Fribourg en Brisgau, & d'Ingolstad, & s'appliqua particuliérement à la langue hébraïque, & à connoître les sentimens des Juifs, ce qui le mit en état de les réfuter par un traité qu'il publia à Eslingen l'an 1475, à la priere de Henri de Absperg, évêque de Ratisbonne. Ce traité, qui est fort rare, est manuscrit dans la bibliothéque de M. de Seignelai, avec ce titre, *De conditionibus veri Messiæ*. Il s'attache à y prouver six choses; que le Messie a du naître pauvre: qu'il est vrai Dieu, & le Verbe fait chair: qu'il y a long-temps que le siécle, où il a du se faire homme, est passé: que les prophétes ont prédit que la nation des Juifs seroit réprouvée, & que peu d'entr'eux seroient sauvés: que le Christ a du abolir l'ancienne loi, & en établir une nouvelle: enfin, qu'il a été prédit qu'il naîtroit d'une vierge. Ce traité fit beaucoup de réputation à son auteur; & Matthias Corvin, roi de Hongrie, l'invita à venir à Bude, pour y travailler au rétablissement des études. Ce fut alors qu'il dédia à ce prince un autre ouvrage intitulé, *Clypeus Thomistarum*, qui fut imprimé à Venise en 1481; mais on ne sait plus rien de lui depuis. * Echard, *script. ordr. FF. Præd. tom. I.*

NOIR (Dominique Mario le) ou DOMINICUS MARIUS NIGER, Vénitien, vivoit sur la fin du XV siécle, vers l'an 1498. Il donna au public vingt-six livres de géographie, onze de l'Europe, autant de l'Asie, & quatre de l'Afrique. Il ne parle point de l'Amérique: ce qui fait connoître qu'il composa cet ouvrage avant qu'Amérique Vespuce eut découvert cette quatriéme partie du monde l'an 1492. Nous avons cet ouvrage corrigé

rigé par Wolfgang de Weiffenburg, & imprimé à Basle l'an 1557.

NOIR, NIGEC ou NIGRINI (Antoine le) médecin de Breslaw en Silésie, composa quelques ouvrages de médecine, & mourut l'an 1555.

NOIR (Etienne le) de Crémone, qui florissoit dans le XVI siecle, vers l'an 1520, enseigna longtemps à Milan, traduisit les héros de Philostrate en latin, & écrivit un dialogue, où il faisoit entrer tout ce que Pausanias dit de mémorable de la Grèce. Il dedia cet ouvrage à Jean Grolier, secrétaire du roi François I, & trésorier de Milan. Il sortit de cette ville lorsqu'elle fut prise par les Espagnols sous François Sforce. Il perdit ses biens & se retira à Crémone, où il mourut malheureusement.* Pierius Valerianus, *l. de infelicit. litter.*

NOIR ou NIGER (Jérôme le) professeur en médecine dans l'université de Padoue, dans le XVI siécle, mourut l'an 1600. Il étoit pere d'ANTONIO NIGER, aussi médecin, qui fut fort estimé du pape Clément VIII, & mourut l'an 1626. *Voyez* leur éloge parmi ceux des hommes illustres de Padoue, de Jacques Philippe Thomasini.

NOIR (Jean le) étoit fils de *Jean* le Noir, conseiller au siége présidial d'Alençon, & petit-fils d'un autre *Jean* le Noir, greffier en chef du même siége. Il fut chanoine & théologal de Séez en 1652, son savoir & son talent pour la prédication, lui ayant mérité ce dernier emploi. Il prêcha avec beaucoup de réputation à Paris, à la Fléche, à Belesme & dans diverses autres villes. Il eut de grandes affaires dans la suite. Les premieres commencerent à Argentan par des fanatiques liés à ceux de l'hermitage de Caën. On fait assez les extravagances de ces derniers, qui courant les rues en troupe, crioient qu'il n'y avoit plus de christianisme en France. Ils furent chassés de Caën par sentence du juge; mais un reste de cette cabale continua les mêmes folies à Argentan, pendant que Jean le Noir y prêchoit l'Avent & le Carême. Ils éleverent dans un carrefour de la ville une image de la Vierge, devant laquelle ils alloient sur le soir chanter les litanies, où ils faisoient entrer ces paroles, *Virgo extirpatrix Jansenistarum.* Ils avoient fait mettre sous les pieds de cette image un gros serpent noir, qu'ils disoient être le théologal de Séez. Ils n'en demeurerent pas-là; mais s'étant attroupés ensuite une veille de Pentecôte, ils partirent en procession d'un endroit à deux lieues d'Argentan, ayant à leur tête un licencié en théologie, nommé *Boirel*, qui tenoit en main deux pierres, qu'il battoit l'une contre l'autre, crioit à haute voix, *C'est ici le chemin du Paradis*, & se faisoit suivre par des femmes dévotes. Cette troupe se rendit ainsi à Séez, les ecclésiastiques marchant devant, & les femmes après. Etant dans la ville, ils chantoient en forme de litanies, *Seigneur, délivrez-nous des Jansénistes*; & les femmes répondoient, *délivrez-nous, Seigneur.* Ils disoient qu'ils alloient chercher Jesus-Christ en Canada, puisqu'il n'étoit plus en France. Quelques-uns de ces illuminés furent enfermés dans les prisons de l'officialité, & le reste dissipé. Les prisoniers furent condamnés à des pénitences par l'official, qui obligea entr'autres le sieur Hardi, leur chef & directeur, à aller trouver le théologal de Séez dans sa maison, pour lui demander pardon, ce qui fut exécuté. M. le Noir se brouilla ensuite avec son évêque, qui vouloit établir les déports sur les cures dépendantes de son chapitre. Le théologal s'y opposa fortement, & soutint la prétention du chapitre, que les cures qui dépendoient de lui devoient être exemtes de cette sujétion. D'autres intérêts de ce chapitre, dont quelques-uns concernoient les biens temporels de l'église de Séez, engagerent encore Jean le Noir à agir pour leur défense. Et comme suivant la prétention des évêques de Séez, ils se disent gouverneurs nés de cette ville, & qu'en cette qualité M. de Médavi avoit donné permission à des bateleurs de représenter leurs farces, dont ces sortes de gens abuserent jusqu'au point de dresser leur théâtre devant la cathédrale, & d'y assembler le peuple, dans le temps même que le théologal prêchoit; cet abus donna lieu au théologal de remontrer à ses auditeurs, quel étrange scandale c'étoit de quitter la prédication, pour se trouver à de tels spectacles. M. de Médavi irrité contre lui pour d'autres oppositions que le théologal s'étoit cru obligé de faire, obtint une lettre de cachet, sous prétexte que dans ses sermons il avoit avancé des propositions erronées, & il fut exilé en 1663 dans la ville de Fougeres en Bretagne. Le mandement publié en 1665, par l'évêque de Séez, pour la publication du formulaire, augmenta les brouilleries entre l'évêque & les chanoines. M. le Noir accusa l'évêque par des écrits publics, de plusieurs erreurs. Il fit le même à l'égard d'un catéchisme publié dans le diocèse par le sieur Enguerran Chevalier, sous ce titre, *le chrétien champêtre*, où on lisoit en termes exprès, qu'il y avoit *quatre personnes divines, qui devoient être l'objet de la dévotion des fidèles; savoir, Jesus-Christ, saint Joseph, sainte Anne, & saint Joachim; Que Notre-Seigneur est dans le saint Sacrement de l'autel, comme un poulet dans la coque d'un œuf, &c.* Le refus que fit l'évêque de Séez de satisfaire à cette réquisition, porta le théologal à accuser juridiquement ce prélat de savoriser ces erreurs. Il présenta sa requête au roi de France, & l'accompagna d'une dénonciation de plusieurs articles & propositions hérétiques, ou pleines d'erreurs intolérables. L'évêque persistant toujours dans son silence sur ce sujet, le théologal s'opposa à sa prise de possession, lorsqu'il fut nommé archevêque de Rouen, après la translation de M. François de Harlai Chanvalon au siége archiépiscopal de Paris. Il avoit aussi pris à partie cet archevêque son métropolitain, dans ses procédures faites contre l'évêque de Séez, & l'avoit envelopé dans la même accusation d'hérésie, pour la collusion qu'il prétendoit être entre ces prélats. Le conseil du roi renvoya l'affaire concernant la requête pardevant les juges ecclésiastiques, & elle demeura en cet état plusieurs années. L'évêque de Beauvais fut chargé de la terminer; ou de porter du moins les choses à un accommodement. Le théologal de Séez s'opposa à la qualité de président, donnée à M. de Harlai, archevêque de Paris, dans l'assemblée du clergé de l'an 1682, en alléguant pour cause de cette opposition, son accusation d'hérésie, dont cet archevêque ne s'étoit pas encore purgé, & qui, suivant les canons, le rendoit incapable de présider à cette assemblée. En l'année suivante le théologal fut arrêté, & conduit à la Bastille, où le lieutenant de police, avec quelques conseillers du châtelet de Paris, qui furent choisis pour commissaires, instruisirent le procès. Sur la représentation de quelques écrits diffamatoires, il fut condamné le 24 avril 1684, à faire amende honorable devant l'église métropolitaine de Paris, & aux galéres à perpétuité. Le théologal fit amende honorable, & au lieu d'aller aux galeres, il fut conduit à Saint-Malo, & six mois après traduit dans les prisons du château de Brest, où il resta cinq ans. Enfin il fut transféré à Nantes, où il mourut deux ans après, dans les prisons du château de cette ville, le 22

avril 1692. On a quelques ouvrages de lui imprimés. Outre le recueil de ses requêtes, il y a un sermon qu'il prononça peu après qu'il fut prêtre, sur *la prédestination des Saints*, en 1650. Une traduction de *l'échelle du cloître*, ouvrage attribué à saint Bernard. Il la dédia à ses sœurs, religieuses de la congrégation de Notre-Dame d'Alençon. Elle est imprimée à Paris. *Les avantages incontestables de l'église sur les Calvinistes, dans la dispute de M. Arnauld & du ministre Claude*, qu'il dédia au roi de France, en 1673, imprimés à Paris & à Sens. *Les nouvelles lumieres politiques, ou l'évangile nouveau du cardinal Palavicin, révélé par lui-même dans son histoire du concile de Trente*, qui arrêta la traduction françoise que l'on en vouloit donner. Une *lettre à son altesse madame la duchesse de Guise, sur la domination épiscopale*, en 1679, & l'usage des lettres de cachet surprises par quelques évêques, pour opprimer les ecclésiastiques du second ordre. On lui attribue aussi le livre qui a pour titre: *L'évêque de cour. Factums & requêtes du théologal de Séez. Préface à la lettre de madame de Guise*, & plusieurs autres écrits. Quelques mauvais traitemens que l'on ait faits au théologal de Séez, il faut avouer qu'il les a du moins occasionés par son imprudence, & par la hardiesse avec laquelle il attaqua non-seulement la doctrine, mais encore les mœurs de ses supérieurs. Le principe qu'il a avancé, que dès qu'un évêque est coupable de quelque crime, il est déchu de l'épiscopat, quoiqu'il ne soit ni jugé, ni condamné, ni déposé canoniquement, est très-dangereux & contraire aux anciennes loix de l'église, & son zèle n'a point été certainement accompagné de science & de discrétion. * *Mémoires du temps*. On trouve un long article de M. le Noir dans le supplément au nécrologue de Port Royal, imprimé en 1735.

NOIRLAC, abbaye de l'ordre de Cîteaux, est située à une demi-lieue de Saint-Amand, & dans son origine fut appellée la Maison-Dieu. On prétend que le nom de Noirlac, *de nigro lacu*, lui fut donné, parcequ'Ebbon de Charenton, fils du fondateur, se noya étant enfant dans un lac voisin. Mais ce récit est faux; l'on a une charte de cet Ebbon, qui confirme la fondation de son pere. On voit dans le chapitre les tombeaux du pere & du fils, & ceux de leurs femmes, dont les seigneurs de la Châtre ont fait effacer la qualité de fondateur, qu'ils veulent s'attribuer contre toute vérité. Manrique dit que le monastere de Noirlac fut fondé l'an 1136, & qu'elle eut pour premier abbé Robert, neveu de Bernard, qui la gouverna l'espace de cinquante-huit ans. Cependant l'acte de la fondation n'est daté que de l'an 1150, & l'on trouve dans un titre de 1175, un Franco, abbé, qui, selon son épitaphe, fut le troisiéme abbé de Noirlac, & un Guillaume qui fut le quatriéme, à qui le jeune Ebbon de Charenton confirma l'an 1189 la fondation faite par son pere: ce qui renverse tout le systême du long gouvernement de Robert, neveu de saint Bernard, qui a cependant été abbé de Noirlac, puisque le livre de l'Exorde de Cîteaux le dit positivement; mais ce fut dans un autre temps, & son gouvernement ne put durer beaucoup. *Voyez* les PP. DD. Martenne & Durand, tome IV, de leur *voyage littéraire*, partie premiere, &c.

NOLASQUE, *cherchez* PIERRE NOLASQUE, (Saint)

☞ NOLDIUS (Chrétien) habile professeur de théologie à Copenhague, naquit à Hoybia, en Scanie, le 22 juin 1626. Il fit ses études à Lunden & à Copenhague, & fut nommé en 1650, recteur du collége de Landscroon, charge qu'il remplit pendant quatre ans. Il voyagea ensuite en Allemagne, en Hollande, en Angleterre & en France, & retourna dans sa patrie en 1657. Trois mois après, il alla étudier à Franecker & à Leyde, & fut nommé en 1660, gouverneur des enfans du seigneur de Gerstorff, grand maître de la cour de Danemarck. Noldius devint, quatre ans après, ministre & professeur de théologie à Copenhague, & mourut en cette ville le 22 août 1683. On a de lui plusieurs savans ouvrages, dont les principaux sont: 1. *Concordantia particularum hebræo-chaldaicarum*; ouvrage excellent, dont la meilleure édition est celle d'Iene, en 1734, *in-4°*. 2. *Historia Idumæa, seu de vita & gestis Herodum diatribe*. 3. *Sacrarum historiarum & antiquitatum synopsis*. 4. *Logica*. 5. Une nouvelle édition de l'historien Josephe, &c. Noldius étoit en commerce de littérature avec le célébre Dorschæus, & avec un grand nombre d'autres savans. C'est un des premiers qui ont soutenu, que *les diables ne peuvent faire aucun miracle, pour introduire ou autoriser l'erreur ou le vice*. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. histor. portatif*. Consultez Bartholin, *de scriptis Danorum*, édition de Mollerus, pag. 27. Mollerus, *in Hypomnem. ad hunc locum*, pag. 190. Erasme Vinding, *acad. Hafn.* pag. 442 & 443. Witte, *diar. biograph.* tome I. Freher, *théâtre*, pag. 649.

NOLE, ville d'Italie dans la terre de Labour, avec évêché suffragant de Naples, est très-ancienne & très-célébre. Annibal l'assiégea inutilement l'an 540 de Rome, & 214 avant J. C. & ce fut près de-là que le consul Claudius Marcellus lui présenta la bataille. L'empereur Auguste mourut l'an 14 de J. C. dans cette ville, qui est renommée par les vertus de saint Paulin, son évêque, dont les auteurs ecclésiastiques parlent avec tant d'éloge. Les anciens font souvent mention de la ville de Nole, qui n'est plus si considérable aujourd'hui qu'elle l'a été autrefois. * *Consultez* les auteurs cités par Ambroise Lioni, dans l'histoire de Nole, & par Léandre Alberti, dans sa description d'Italie. Fabricio Galli, évêque de Nole, publia des ordonnances synodales l'an 1588, & on y tint un synode l'an 1591.

NOLI, ville d'Italie sur la côte de Gênes, avec évêché suffragant de Gênes, est située entre Savonne & Albergua, dans une assez grande plaine. C'étoit autrefois une petite seigneurie: aujourd hui elle dépend de la république de Gênes. Les auteurs Latins la nomment *Nauleum* ou *Naulium*. * Léandre Alberti.

NOLIN (Denys) avocat au parlement de Paris, quitta de bonne heure le barreau où il se faisoit estimer, & tourna toutes ses études du côté de l'écriture sainte. Dans cette vue il chercha avec soin & sans s'effrayer de la dépense, tous les ouvrages qui pouvoient le conduire à une entiere connoissance des livres. Personne avant lui n'avoit, dit-on, rassemblé tant d'éditions de la bible, de traductions, de commentaires sur l'écriture, comme on le voit par le catalogue des livres de son cabinet, qui a été imprimé. Cette curieuse bibliothéque fut le partage des pauvres: M. Nolin la légua aux pauvres de sa paroisse, pour en jouir après sa mort, qui arriva à Paris au mois d'avril 1710. M. Nolin a fait part au public du fruit de ses études, au moins en partie, dans quelques écrits qui ont été imprimés. Voici ceux que nous connoissons, ou que nous trouvons cités: 1. *Lettre de N. Indés, théologien de Salamanque, où l'on propose la maniere de corriger la version grecque des Septante, avec des éclaircissemens sur quelques difficultés*, à Paris, 1708, *in-12*. Le pere de Tournemine, savant Jésuite, fit sur cet écrit des reflexions

sur la maniere de corriger la version des Septante, proposée par le prétendu théologien de Salamanque, & inséra ces réflexions dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de juin 1709. M. Nolin opposa à ces réflexions une *Réponse aux réflexions du pere de Tournemine*, &c. dans les *Mémoires de Trévoux*, article 9 du mois de janvier 1710 ; & le pere de Tournemine y fit une réplique imprimée dans les mêmes mémoires. *Voyez* TOURNEMINE. Lettre à M. l'abbé B. sur la nouvelle édition des Septante par Jean-Ernest Grabe, dans le *Supplément du journal des savans*, mois de décembre 1710. Deux dissertations, l'une sur les bibles françoises (jusqu'à l'an 1541,) & l'autre sur l'éclaircissement du phénomène littéraire. Lettre critique de la dissertation anonyme, & des lettres de M. (Richard) Simon, touchant les antiquités des Chaldéens & des Egyptiens, par *N.* Indès (Denys Nolin,) à Paris, 1710, *in*-12.

NOLTENIUS (Jean-Arnold) descendoit d'une famille originaire des Pays-Bas, qu'elle abandonna dans le temps que dom Ferdinand Alvarez de Tolede, duc d'Albe, étoit gouverneur général des Pays-Bas, où il causa tant de ravages. Cette famille se partagea : une partie se fixa en Westphalie, & une autre passa dans le duché de Brunswick. Jean-Arnold Noltenius naquit le 16 avril 1683, à Sparenberg, château situé dans le comté de Ravensperg. Son pere y exerça le ministere pastoral jusqu'à sa mort, arrivée en 1719. Sa mere étoit *Eléonore-Charlotte* Appelius, fille de *Jean* Appelius, ministre du Dôme à Berlin. Le jeune Noltenius eut d'abord l'avantage d'étudier sous les précepteurs des fils de M. de Busch, gouverneur de Ravensperg ; & à douze ans il fut en état d'entrer dans la premiere classe de l'école de Bilefeld. En 1699, il alla à Duisbourg, où il étudia les humanités, & ensuite la théologie. La guerre qui étoit dans le voisinage, engagea son pere en 1700, à l'envoyer à Franecker, qu'il ne quitta qu'en 1704. Il fut précepteur du fils unique de M. Becker, résident du roi de Prusse à Dusseldorf. Au bout d'un an le magistrat de Duisbourg le fit conrecteur de l'école de cette ville. L'année suivante 1706, il fut appellé par M. le grand véneur de Hertefeld, au service de l'église de Weeze. En 1709, il fut appellé par l'électrice douairiere Sophie à Hanovre, pour être son pasteur & celui du troupeau Allemand réformé. En 1718, le roi de Prusse le fit professeur en théologie à Francfort sur l'Oder, à la place de feu M. Holtsfuss. Il devoit en même temps prêcher dans l'église allemande. Il prit possession de la chaire de théologie par un discours qui a été imprimé : son titre est, *Theologus modestus*, parceque l'orateur y parloit de la modestie qui convient à un théologien. C'étoit, dit-on, le caractere de M. Noltenius : il étoit doux, modeste & pacifique. Il fut enlevé à la profession qui lui convenoit & qu'il aimoit, pour exercer en 1720, à la cour & dans l'église du Dôme à Berlin, les fonctions de chapelain & de pasteur. Le roi qui connut son mérite, le fit entrer dans le consistoire de la Marche de Brandebourg, & dans le directoire des églises réformées allemandes ; & depuis il lui donna l'inspection d'un séminaire de théologie que sa majesté établit dans le collége de Joachim. Il fut emporté par une seconde attaque d'apoplexie le 2 mars de l'an 1740. Il avoit épousé à Hanovre *Jeanne-Marie* Lampe, dont il a eu deux fils & deux filles. L'aîné des fils a été professeur à Berlin au collége de Joachim. On a de M. Noltenius quelques dissertations, 1. sur les miracles, dans laquelle il soutient avec M. Werenfels, & beaucoup d'autres, que le démon ne peut faire de vrais miracles : 2. Sur la milice spirituelle du Chrétien : 3. Deux sur la prophétie de Sophonie. On a encore du même : La confession de foi d'Albert-Wolfgang, comte de la Lippe, lorsqu'il embrassa la religion réformée, à Hanovre, 1712. Courte réponse à la question : Si l'église anglicane approche plus des Réformés ou des Luthériens, en allemand. *De judicio Sanctorum in mundum & Angelos*, 1718. Les journalistes de Paris ayant fait quelques remarques sur cette dissertation, qui roule sur le verset 3 du chapitre 6 de la premiere épître aux Corinthiens, M. Noltenius inséra sur cela une réponse dans le tome I de la Bibliothéque germanique, article IX, pag. 219 & suiv. sous ce titre : *Lettre adressée aux auteurs de la bibliothéque germanique, par M.* Noltenius, pasteur & professeur dans l'église & dans l'université de Francfort sur l'Oder ; cette lettre est fort courte. Neuf sermons sur la vérité de la communion domestique : Thèses sur l'union des Protestans : Un ouvrage allemand sur la vérité de la religion chrétienne, cité par Jean-Albert Fabricius, dans son *Delectus argumentorum & syllabus scriptorum*, &c. pag. 566, édition de 1725 : Diverses petites pièces sur différens sujets : Lettre écrite en 1734, où il rend compte du *miracle chymique opéré à Berlin, à l'exacte imitation de celui de saint Janvier à Naples.* On en voit un extrait dans la bibliothéque germanique, tome XXIX, pag. 204. * Journal littéraire d'Allemagne, tome I. *Supplément françois de Basle*, tome III.

NOM. Les Grecs n'avoient qu'un nom ; mais les Romains en avoient quelquefois jusqu'à trois ou quatre, qu'ils appelloient *Prænomen, Nomen, Cognomen* & *Agnomen.* Le prénom est celui qui est propre à chacun en particulier. Le nom est celui de la famille dont on descend. Le *Cognomen* ou *Surnom*, ce qui convient à une famille particuliere, ou à une branche de cette famille. C'étoit la coutume parmi les Romains de donner aux enfans le nom de la maison, le neuviéme jour après leur naissance pour les garçons, & le huitiéme pour les filles, selon *Festus* & *Plutarque.* Mais le prénom ne se donnoit que lorsqu'ils prenoient la robe virile, c'est-à-dire, environ à l'âge de dix-sept ans. Ainsi les enfans de Cicéron sont toujours appellés *Cicerones pueri*, jusqu'à cet âge, après lequel on les appelle *Marcus filius*, *Quintus filius.* Les esclaves n'eurent d'abord point d'autre nom que celui de leur maître ; comme *Lucipor, l'esclave de Lucius, Lucii puer ; Marcipor, l'esclave de Marcus, Marci puer.* Dans la suite on leur donna un nom, qui étoit le plus souvent celui de leur pays, comme *Syrus, Geta, Davus*, de même que les François appellent *Champagne, Picard, &c.* Lorsqu'on les affranchissoit, ils prenoient le prénom & le nom de leur maître ; mais non pas son surnom, au lieu duquel ils retenoient leur nom propre. Ainsi ce savant affranchi de Cicéron fut appellé *M. Tullius Tyro* ; & cela s'observoit même à l'égard des alliés & des étrangers, qui prenoient le nom de celui par la faveur duquel ils avoient obtenu le droit de citoyen Romain. Varron témoigne que les femmes avoient autrefois leur nom propre & particulier, comme *Caia*, *Cecilia*, *Lucia*, *Volumnia* ; & ces noms, comme le remarque *Quintilien*, se mettoient par des lettres renversées ɔ ᴧ ·W· Dans la suite, on ne leur en donna plus ; mais si elles étoient uniques, on se contentoit de leur donner le nom de leur maison, ou simplement, ou en l'adoucissant quelquefois par le diminutif, comme *Tullia* ou *Tulliola.* Que si elles étoient deux, on appelloit l'une *Major*, & l'autre *Minor*, c'est-à-dire, l'*Aînée* & la *Cadette.* Si elles étoient plusieurs, on les nom-

moit par leur ordre, *prima*, *secunda*, *tertia*, *quarta*, *quinta*, *&c.* ou l'on en faisoit un diminutif, *Secundilla*, *Quartilla*, *Quintilla*, &c. * *Atiquités grecques & romaines.*

NOMADES, anciens peuples répandus en Asie, en Europe & en Afrique, étoient proprement des pasteurs qui n'avoient point d'habitation déterminée. Car ce mot marque la maniere de vivre de diverses nations du monde, qui s'adonnoient au soin de leurs troupeaux. Νέμειν veut dire en grec *paître*, & de-là vient *Nomas*, qui signifie quelquefois *des troupeaux paissans;* mais qui se prend ordinairement pour ceux qui négocient, & qui vivent de bétail. On leur a donné le nom de *Nomades*, des pasteurs Scythes, Arabes, & Numides, dont Sallufte dit, que le *nom est une corruption de celui de Nomade.* * Strabon. Pline.

NOMANCIE ou NOMANCE, espéce de divination chimérique, qui tire des conjectures sur la destinée d'une personne, par les lettres de son nom séparées, comptées d'une maniere superstitieuse, & appliquées quelquefois à des figures bizares de planettes, ou d'autres corps.

NOMBRE DE DIOS, ou NOM DE DIEU, *Nomen Dei* & *Onomatheopolis*, ville de l'Amérique méridionale, dans la province de Terre-Ferme, en la Castille d'or. Elle fut bâtie sur la mer du Nord, à l'orient de Porto-Belo, & est aujourd'hui presque ruinée, & abandonée à cause du mauvais air. * Laët. Baudrand.

NOMBRE D'OR, marque que l'on mettoit dans le calendrier, pour montrer le jour du mois solaire, auquel la nouvelle lune commençoit. Cette marque étoit un des dix-neuf chiffres du cycle lunaire, dont on se servoit ainsi. La premiere année de ce cycle, on marquoit les nouvelles lunes par le chiffre 1. La seconde année on les désignoit par le chiffre 2; la troisiéme par le chiffre 3, continuant jusqu'à 19, puis recommençant par 1. Il a été appellé *nombre d'or*, parcequ'on l'écrivoit en caracteres d'or, ou à cause de son excellence, & de la facilité qu'il donnoit au commencement à trouver les nouvelles lunes. On imprime encore ce nombre d'or dans les calendriers, pour l'usage de quelques nations, qui n'ont pas voulu recevoir la réformation du calendrier faite par le pape Gregoire XIII, l'an 1582, & pour entendre quelques historiens des siécles passés; mais on ne s'en sert plus pour connoître les nouvelles lunes, à cause de l'erreur que ce nombre d'or avoit causée, & qui est expliquée dans l'article, CYCLE LUNAIRE. On connoît les nouvelles lunes par les épactes. * Le P. Pétau, *de doct. temp.*

NOMBRES, livre canonique de l'ancien testament, & le quatriéme du pentateuque de Moyse. Les Hébreux nomment le livre des nombres *Vajed abber*, c'est-à-dire, *& locutus est*, premiers mots de ce livre. Il contient trente-six chapitres; & porte le nom de *nombres*, parcequ'il expose au commencement le dénombrement du peuple fait par Moyse & par Aaron. Il rapporte dans la suite, comme ceux de la tribu de Lévi furent employés aux exercices de la religion, suivant leurs offices & leurs ministeres. Il fait enfin mention de la désobéissance des Israélites, des supplices des méchans, & des bienfaits qu'ils reçurent sans cesse de Dieu. * *Consultez* les interprétes qui ont écrit sur le livre des *Nombres.*

NOMEDIUS, *cherchez* AMBROSIUS NOMEDIUS.

NOMÉNOI, seigneur Breton dans le huitiéme siécle, & dans le neuviéme, étoit un homme d'un grand courage. Morvan, autrement *Morman*, duc de Bretagne, ayant été tué par un de ses officiers l'an 818, l'empereur Louis le Débonnaire donna ce duché à Noménoi, qui étoit resté fidéle au prince. Mais en 843, Noménoi, persuadé par le duc Lambert, gouverneur de Bretagne pour le roi de France Charles le Chauve, se révolta & se rendit maître de Nantes. Mais Lambert s'étant brouillé ensuite avec Noménoi qui lui ôta son gouvernement, appella les Normans à son secours, & les invita au pillage de Nantes, ville qui étoit dès-lors une des plus riches de France. Sur cette invitation, les Normans se rendirent à Nantes par la Loire, & prirent la ville par escalade le 24 juin de l'an 843. Ils saccagerent cette ville, tuerent les moines & les prêtres jusque dans l'église & sur les autels, pillerent le monastere d'Aindre, dont ils égorgerent les moines, & commirent une infinité de désordres. Le monastere d'Aindre avoit été bâti dans le septiéme siécle par saint Hermeland; & ces barbares le détruisirent tellement, qu'il n'a jamais été rétabli depuis. La même année 843, on tint un concile à Loire dans l'Anjou, & dans l'un des quatre canons qui y furent faits, on eut en vue Noménoi, & les autres rebelles qui y sont anathématisés. Mais ces censures n'arrêterent pas la révolte. Noménoi plus irrité encore, fit des courses jusqu'au Mans, pillant & mettant le feu partout. Dès qu'il vit la France affoiblie par les guerres civiles & par les courses des barbares, il travailla à profiter de la foiblesse des rois, & de la misere des peuples, pour secouer toute dépendance de la France. Il étoit plus capable qu'un autre de faire réussir ce projet. C'étoit un guerrier brave & heureux, un politique adroit, aussi hardi à former une entreprise, qu'opiniâtre à la soutenir. La gloire & l'intérêt étoient les seuls ressorts de sa conduite; & s'il paroissoit appeller quelquefois la religion à ses conseils, ce n'étoit que pour mieux parvenir à ses fins. Le titre de duc de Bretagne qu'il porta le premier, ses prédécesseurs n'ayant eu que celui de comte, ne lui parut plus assez glorieux. Il prit la qualité de roi; & afin de se l'assurer mieux, il voulut recevoir l'onction royale de la main des évêques; & pour en trouver qui eussent cette lâcheté, il chercha des prétextes pour chasser ceux qu'il crut capables de lui résister, afin d'en mettre d'autres qui tenant de lui leur élévation, fissent par ambition ou par crainte, ce que leur devoir leur interdisoit. Les évêques qu'il fit accuser de simonie, afin d'avoir une occasion de leur faire faire leur procès, eurent recours au pape Léon IV, qui venoit d'être élevé sur le saint-siége. Mais la réponse de ce pape n'ayant pas satisfait Noménoi, il fit venir d'ailleurs que de la Bretagne, des évêques, & indiqua une assemblée dans l'église de saint Sauveur de Rhédon, pour juger les accusés. Mais il eut soin de les faire intimider auparavant par un de ses émissaires, qui leur fit entendre, que s'ils ne se reconnoissoient coupables dans l'assemblée, le prince leur feroit sur le champ couper la tête. Les évêques se laisserent effrayer. On produisit contre eux de faux témoins, & la crainte de la mort l'emportant sur l'amour de l'épiscopat, les accusés s'avouerent coupables, & remirent publiquement dans l'assemblée leurs crosses & leurs anneaux. Ils se retirerent ensuite sur les terres de Charles le Chauve, où ils protesterent contre l'aveu qu'on leur avoit extorqué. Noménoi nomma en leur place des sujets dévoués à ses volontés; & comme il prévoyoit bien que l'archevêque de Tours, qui étoit métropolitain, n'ordonneroit pas ces nouveaux évêques, il prit le parti d'ériger de sa propre autorité une métropole en Bretagne, & de quatre évêchés qui étoient

dans cette province, il en fit sept pour multiplier les suffragans. Ensuite il fit assembler à Dol les nouveaux évêques & les seigneurs de Bretagne, & reçut l'onction royale par les mains du nouvel archevêque de Dol, qui n'avoit pas plus de pouvoir de le faire roi, que le prince n'en avoit eu de le faire métropolitain. Après cette action, Noménoi écrivit une lettre fort respectueuse au pape, pour tâcher de lui faire approuver ses démarches. Le pape Léon lui répondit que s'il vouloit suivre ses avis, il lui accorderoit volontiers les suffrages de ses prieres, & lui donna ensuite de judicieux avis. Mais Noménoi informé du contenu de la lettre, refusa de la recevoir, & chassa le porteur avec mépris. L'an 849, on assembla à Paris, & non à Tours, un concile contre les entreprises du prince Breton, & il s'y trouva vingt-deux évêques qui écrivirent à ce prince une lettre synodique, où l'on voit beaucoup de traits d'un zèle également vif & sage. Elle est parmi les ouvrages de Loup de Ferrieres, qui a pu la composer. Noménoi, loin d'en être attendri, n'en fut que plus irrité. Il fit de nouvelles courses sur les terres des François; battit derechef les troupes du roi, prit Rennes, Angers, le Mans, & fit le dégât dans ces provinces. Il fit placer sur l'édifice le plus élevé du monastere de Glonne, dit S. Florent le vieux, sa statue le visage tourné du côté de la France. Mais le roi Charles l'ayant appris, la fit abattre, & fit mettre la sienne en la place, le visage tourné du côté de la Bretagne : ce qui mit tellement Noménoi en fureur, qu'il fit bruler le monastere de Glonne. Enfin, Dieu arrêta les fureurs de ce prince, en l'enlevant de ce monde au mois de mars 851. Noménoi laissa ses états avec sa qualité de roi à Erispoi son fils, qui causa encore bien du mal aux François. *Cherchez* ACTARD. * Dom Lobineau, dans son *hist. de Bretagne. Les annales de saint Bertin. L'histoire de l'égl se Gallicane*, par le pere Longueval, Jésuite, liv. XV, &c.

NOMENTO ou NOMENTANO, *Nomentum*, ville autrefois épiscopale, dans le pays des Sabins : elle n'est plus aujourd'hui qu'un village du duché de Monte-Rotonde, dans l'état Ecclésiastique. Elle étoit capitale des Nomentiens, dont les auteurs anciens parlent souvent. * Ovide, *l. 4 Fast.*

NOMINAUX, secte de philosophes, qui ont eu pour chef, Ockam, Cordelier Anglois, *voyez* OCCAM.

NOMINOE, souverain de Bretagne, *cherchez* NOMENOI.

NOMOCANON, recueil de canons, auquel on a joint les loix civiles qui y ont rapport, & qui y sont conformes. Ce nom est composé des mots grecs Νόμος *loi*, & Κάνων *canon*. Jean d'*Antioche*, patriarche de Constantinople, dressa vers l'an 554 le premier nomocanon, divisé en 50 titres, auxquels il réduisit les matieres des affaires ecclésiastiques. Photius, patriarche de Constantinople, fit un autre nomocanon, ou conférence des loix avec les canons, vers l'an 883. Les matieres y sont réduites sous 14 titres. Balsamon fit vers l'an 1180 un commentaire sur cet ouvrage, distinguant ce qui étoit ou ce qui n'étoit pas en usage de son temps, & il y marquoit aussi les endroits des basiliques, c'est-à-dire, des ordonnances des empereurs de Constantinople, dans lesquelles quelques loix du digeste & du code, ou bien quelques chapitres des novelles de Justinien, avoient été insérés pour composer ce nouveau corps de droit, qui étoit alors reçu parmi les Grecs. L'an 1225, Arsenius, moine du mont Athos, puis patriarche de Constantinople, composa un nouveau nomocanon, où il ajouta des notes pour faire voir la conformité des loix des empereurs, avec les ordonnances des patriarches. Matthieu Blastares, moine de l'ordre de saint Basile, fit encore en 1335, un recueil de constitutions ecclésiastiques, accompagnées des civiles, qui y étoient conformes : & il appella ce nomocanon, *Syntagma*, c'est-à-dire, *assemblage de canons & de loix par ordre.* * Doujat, *histoire du droit canon.*

NOMPAR DE CAUMONT, *cherchez* LA FORCE.

NONA, ville, évêché & port de mer de Dalmatie, sur la mer Adriatique, entre Zara & Segna, a un évêché suffragant de la métropole de Zara, & appartient aux Vénitiens. Les Esclavons la nomment NIN, & les Latins NONA; & quelques-uns la prennent pour l'*Ænona* des anciens. * Sanson. Baudrand.

NONANCOUR (Nicolas de) cardinal, de l'ancienne maison de Nonancour, fut mis dans le sacré collége l'an 1294, par le pape Celestin V. Depuis, il se trouva à Naples à l'élection de Boniface VIII, lorsque le même Célestin eut fait abdication du pontificat. Il fut employé dans les affaires les plus importantes, & mourut l'an 1298 ou 1299. * Auberi, *hist. des cardin.* Onuphr. Ciaconius. Frizon, &c.

NONDINE, en latin, *Nundina*, étoit une déesse adorée des anciens, qui croyoient qu'elle présidoit à la purification des enfans. Comme c'étoit le neuviéme jour d'après la naissance qu'on purifioit les mâles, on avoit nommé la déesse du mot *Nonus* (neuviéme) quoique ce fût le huitiéme jour qu'on purifioit les filles. Cette purification s'appelloit *lustration.* * Macrobe, *Saturn. liv.* 1, *chap.* 16.

NONES, jour du mois romain, qui servoit à compter ceux qui étoient écoulés depuis les calendes. Les Nones tomboient sur le cinquiéme jour dans tous les mois de l'année, excepté dans ceux de mars, mai, juillet & octobre, qui n'avoient leurs nones que le septiéme. Voici de quelle maniere se faisoit ce calcul, dans les mois de janvier & semblables.

Le 1 de janvier,	*Calendis.*
Le 2.	*Quarto Nonas*, suppl. *ante.*
Le 3.	*Tertio Nonas.*
Le 4.	*Pridie Nonas.*
Le 5.	*Nonis.*

Mais dans les mois exceptés, savoir mars, mai, juillet & octobre, parceque les nones n'arrivoient que le septiéme, on datoit ainsi.

Le 1.	*Calendis.*
Le 2.	*Sexto Nonas.*
Le 3.	*Quinto Nonas.*
Le 4.	*Quarto Nonas.*
Le 5.	*Tertio Nonas.*
Le 6.	*Pridie Nonas.*
Le 7.	*Nonis.*

NONIUS MARCELLUS, grammairien & philosophe Péripateticien, étoit natif de Tibur, aujourd'hui *Tivoli*, & fit un traité de la propriété du discours latin, *De proprietate sermonum.* Le savant Josias Mercier, sieur des Bordes, publia à Paris cet auteur l'an 1614, & c'est la meilleure édition que nous en ayons. Nonius n'a rien de considérable ni pour l'érudition, ni pour le jugement, ni pour l'exactitude; & il n'est estimable que parcequ'il nous a rapporté divers fragmens des au-

ciens auteurs que nous ne pourions pas trouver ailleurs. Il n'y a nulle comparaison entre Festus & lui, touchant la signification des termes latins. * Joan. le Mercier, *præf. edit. suæ*, *an.* 1614. Voss. *de philolog. c.* 5. Baillet, *jugem. des sav. sur les grammair. Latins.*

NONIUS, sénateur Romain, qui fut proscrit par Antoine, à cause d'une pierre précieuse d'une grande valeur, qu'Antoine vouloit avoir, & que Nonius ne vouloit ni lui vendre, ni lui donner. Il abandonna tous ses biens, & s'enfuit avec cette bague, que l'on estimoit vingt mille sesterces. * Plin. *l.* 37, *c.* 6. Il y eut un NONIUS à la bataille de Pharsale dans le parti de Pompée, lequel après la perte de la bataille, exhortoit Pompée à avoir bonne espérance, en lui remontrant qu'il avoit encore sept aigles capables de résister à ses ennemis, à qui Ciceron repartit ingénieusement : *Cela est bon, si nous avions affaire à des geais.* Il y a eu du temps de Néron un NONIUS ACTIANUS, célébre délateur, qui fut accusé au commencement du regne de Vespasien. * Tacit, *hist. l.* 4, *c.* 41. L'empereur Severe fit mourir un NONIUS GRACCHUS. * Elius Spartian. *in Severo.* Jules Capitolin fait mention d'un NONIUS MARCUS, lequel étoit du nombre de ceux qui parloient mal de Commode dans l'armée.

NONIUS ou NUNNEZ DE GUSMAN, *cherchez* GUZMAN.

NONNECHIUS I, autrement, NONNICHIUS & NUNECHIUS, évêque de Nantes en Bretagne, élu sur la fin de l'an 461 ou 462. Il assista cette année-là au concile de Vannes, qui fut célébré certainement en 462 ou 463 avant Pâque. Saint Sidoine, auteur contemporain, donne à Nonnechius la qualité de pape, comme il se pratiquoit alors à l'égard des grands évêques, & il en parle comme d'un prélat distingué par son mérite. De son temps, ou environ, les Saxons conduits par Adoacre, vers l'an 470, mirent à contribution le pays de Nantes.

NONNECHIUS II, autrement, NONNICHIUS, NOVICHIUS, NONVICHIUS, MONNICHIUS, MONNECHIUS, & MUNOCHUS, cousin de saint Felix, est le premier évêque de Nantes de la nomination du roi de France. Il vivoit encore en 592, lorsque la peste qui ravageoit Nantes, l'engagea à ordonner des processions, qui appaiserent la colere de Dieu, & firent cesser la contagion, au rapport de saint Grégoire de Tours. Nonnichius avoit été marié avant d'être évêque, & avoit un fils, qui ayant été accusé de ne pas tenir le parti de Gontram, qui dominoit alors à Nantes, fut obligé de prendre la fuite. Il en couta bien des présens au prélat, pour n'être point envelopé dans une affaire à laquelle il n'avoit aucune part. Cela se passoit avant la 590 ; car en cette année Childebert étoit reconnu à Nantes, & Théodoric qui y étoit en 595, y mit un comte nommé Theudoad. * Travers, *hist abrégée des évêques de Nantes*, au tome VII, deuxiéme partie, des *Mémoires de littérature & d'histoire*, chez Simart.

NONNITUS, évêque de Gironne en Espagne, dans le VII siécle, sous le regne de Suentile & de Sisenand, vers les années 625 & 635, étoit un prélat d'un mérite singulier, & remplissoit parfaitement les devoirs de son ministere, comme nous l'apprenons de saint Ildefonse, qui a fait l'éloge de cet évêque parmi ceux des écrivains ecclésiastiques, *c.* 10.

NONNIUS (Louis) savant médecin d'Anvers, a composé un traité qu'on dit être très-excellent, & qui est intitulé : *Diæteticon, sive de re cibaria.* Il y a beaucoup de choses remarquables, qui peuvent servir à l'intelligence des poëtes Latins, & principalement d'Horace, de Juvenal & de Martial, qui en corrigeant les mœurs des Romains, ont parlé des viandes qui servent aux plaisirs de la table. Il renouvelle l'opinion des anciens médecins, qui ont écrit *de salubri piscium alimento.* Il fait voir que, selon eux, le poisson est un aliment très-salutaire aux personnes sédentaires, aux vieillards, aux malades, & aux gens de foible complexion : parcequ'il fait un sang de moyenne consistance, qui est propre à leur tempérament. Nonnius se plaint fort des Arabes, qui en traduisant les auteurs Grecs, ont passé sous silence ce qu'ils ont dit du poisson, parcequ'on en mangeoit peu dans les quartiers de l'Arabie, où ils demeuroient, le pays étant trop chaud & peu aquatique. * De Vigneul-Marville, *mélang. d'hist.* Le même médecin donna en 1620 un commentaire fort étendu en deux vol. sur les médailles de la Gréce, & sur celles de Jules-César, d'Auguste & de Tibere, que Goltzius avoit gravées environ cinquante-cinq ans auparavant, & que Jacques de Bye, autre célébre graveur, publia alors.

NONNOSE, *Nonnosus*, auteur Grec, fils d'Abraham, qui vivoit dans le VI siécle, sous l'empereur Justinien, publia quelques ouvrages, & entr'autres la relation d'une ambassade qu'il avoit faite en Ethiopie & chez les Sarasins, & divers autres peuples Orientaux. Nous en avons quelques fragmens dans Photius, *cod.* 3.

NONNUS, abbé, est auteur d'un ouvrage intitulé : *De narrationibus Græcorum*, qui est manuscrit dans la bibliothéque de l'Escurial en Espagne. * Possevin, *appar. sacr.*

NONNUS, poëte Grec, natif de Panopolis en Egypte, est auteur de deux ouvrages d'un caractere fort différent. Selon Suidas, il florissoit dans le V siécle ; & composa en vers héroïques, le poëme intitulé : *Dionysiacorum*, *l. XLVIII.* Gerard Falkembourg le tira de la bibliothéque de Jean Sambuch, & le fit imprimer à Anvers l'an 1569. Depuis, cet ouvrage fut traduit en latin par Ekhard Lubin, professeur à Rostock, & a été réimprimé l'an 1610, à Hanaw, avec les notes de quelques savans. Nonnus fit encore sur l'évangile de saint Jean, une paraphrase en vers, qu'Alde Manuce publia la premiere fois en grec, à Venise, l'an 1501. Dans la suite, Christophe Hegendorph, Jean Bordat, Nicolas Abram, & Erard Hedeneccius ont traduit en latin cet ouvrage, dont nous avons diverses éditions, avec des notes de François Nansius, de Daniel Heinsius & de Sylburgius. On a aussi mis cette paraphrase dans la bibliothéque des peres. M. Du Pin dit dans sa bibliothéque des auteurs ecclésiastiques, que le style de Nonnus dans cet ouvrage est dithyrambique & ampoullé : il s'est trompé. La diction de ce paraphraste est claire, nette, élégante & propre à ce genre d'écrire. Elle n'a rien de trop enflé. Mais Nonnus étant poëte, il n'est pas surprenant qu'il ait des expressions poétiques, qui n'ont cependant rien d'obscur ni d'embarassé. Casaubon, qui étoit bon connoisseur en ce genre de littérature, l'appelle avec raison *poëtam eruditissimum*, & le regarde comme un auteur de grand poids. Ce docte critique expliquant une des expressions de ce savant poëte chrétien, dit qu'elle est poétique, & en même temps attique : *poëticè atque etiam atticè.* Si le style de Nonnus est dithyrambique, c'est dans ses Dionysiaques, parceque le sujet le demandoit, & non pas dans sa paraphrase, qui est une espéce de petit commentaire sur saint Jean, où il explique souvent une même chose par plusieurs mots pour être plus clair. Cet

auteur est fort orthodoxe ; & loin d'avoir appuyé l'arianisme, comme Daniel Heinsius le lui a reproché dans son *Arystarchus sacer*, il combat manifestement les Ariens, & n'a point d'autre doctrine sur le mystere de la sainte Trinité, que celle de saint Grégoire de Nazianze & de saint Jean Chrysostome, ausquels il a été postérieur. * Suidas, V Νόννος. Sixte *de Sienne*, *biblioth. sanct.* Le Mire, *de script. eccl.* Possevin, *in appar. sacr.* Nansius. Heinsius. Sylburgius, &c. Baillet, *jugemens des savans*, *sur les poëtes Latins.* Richard Simon, *critique de la bibliothéque des auteurs ecclésiastiques de M. du Pin.*

NONUS, médecin Grec, a vécu dans le dixiéme siécle. Jean-Albert Fabricius dans sa bibliothéque grecque, liv. VI, chapitre 7, page 685 & 687, dit que le nom de ce médecin est un nom de nombre; c'est-à-dire, qu'il fut nommé Nonus, parcequ'il étoit le neuviéme enfant de son pere, & il rapporte plusieurs exemples de ces sortes de dénominations. Nonus a dédié à l'empereur Constantin Porphyrogenete, un manuel de médecine, lequel contient une exposition des maladies & de leur cure. L'auteur dit qu'il avoit fait cet ouvrage par l'ordre de cet empereur, que Lambecius croit être le septiéme empereur de ce nom, fils de Léon, & mort en 959. Comme ce prince avoit quelque teinture des sciences, il les favorisoit. Mais Jérémie Martius, médecin d'Augsbourg, qui a publié cet auteur en grec & en latin en 1568, *in-8°*, sur un manuscrit qu'il avoit trouvé dans la bibliothéque d'Augsbourg, croit que le Constantin dont il est question ici, n'étoit pas le fils de Léon, mais celui de Constantin Ducas qui mourut en 1067. Sa raison est que Ducas, quoiqu'assez peu lettré, favorisoit les sciences; & qu'il disoit souvent, *qu'il auroit été plutôt ennobli par le savoir, que par la souveraineté.* Quoi qu'il en soit, dit M. Freind, l'abrégé de Nonus n'a presque rien qui ne soit pris d'Ætius, d'Alexandre & de Paul. Il en donne des preuves, & ajoute qu'en quelques manuscrits de Vienne, cette piéce est divisée en chapitres comme elle l'est dans l'imprimé, que dans d'autres elle est en livres; mais que dans tous ces manuscrits, elle porte le nom de *Théophanes*, sans qu'il y soit fait la moindre mention de Nonus. Fabricius dit que la version de Martius est intitulée : *Noni de omnium particularium morborum curatione, sic ut febres quoque & tumores præter naturam complectatur, liber.* Il ajoute que George-Jérôme Welchius, lettre 8, promettoit une nouvelle édition de cet ouvrage revu avec soin & enrichi de notes. * Voyez l'*histoire de la médecine* par Freind, traduction françoise *in-4°*, pag. 103, 104. Jean-Albert Fabricius à l'endroit cité ci-dessus, & *Tempè Helvetica*, tom. V, sect. 4, pag. 560, 561.

NOODT (Gérard) né à Nimegue le 4 septembre (vieux stile) de l'an 1647, de PIERRE Noodt, & de *Gisberte* Biesman, de bonne & ancienne famille l'un & l'autre, fut envoyé dès l'âge de six à sept ans à l'école latine de Nimegue; & après ses classes, où il fut toujours un des premiers, il passa à l'académie à l'âge de seize ans. Il s'y attacha à l'histoire & à la littérature avec ardeur, pendant deux ans & demi, sous Jean Schulting, & s'appliqua aussi à la philosophie & aux mathématiques, science qu'il a toujours beaucoup aimée. Son gout le portoit même à s'y livrer; mais on l'en détourna, & il s'attacha plus particulierement à la jurisprudence sous Pierre de Greve, alors professeur en droit à Nimégue, sous lequel il fit deux cours d'*Institutes*, & autant des *Pandectes*, dans l'espace de trois ans. Dans la troisiéme année il soutint deux disputes publiques: l'une, *De transactionibus*, dont le professeur étoit auteur; la deuxiéme composée par lui-même, *De acquirenda, retinenda & amittenda possessione.* Il alla ensuite visiter les autres académies du pays, commençant par celle de Leyde, où il se rendit au mois de septembre 1668. Il passa de-là à Utrecht, & ensuite à Franecker en Frise, où il prit le degré de docteur en droit le 9 juin 1669. Environ après dix-huit mois qu'il fut de retour à Nimégue, le magistrat le chargea le 17 février 1671, de servir d'avocat à deux criminels atteints de meurtre, & il défendit si bien leur cause, que l'un des deux fut renvoyé absous & l'autre banni seulement pour deux ans. La même année le 5 décembre, il fut élu professeur ordinaire en droit à Nimégue, quoiqu'il n'eût guère que vingt-quatre ans. Au mois d'octobre 1677, pendant la tenue du congrès de Nimégue, le plénipotentiaire de l'électeur de Brandebourg lui offrit, au nom du conseil de régence de Cléves, une place de professeur en droit dans l'université de Doësbourg, qu'il refusa. Le 21 mai 1679, la province de Frise le nomma à une chaire de professeur en droit à Franecker, qu'il accepta, & il en prit possession le 6 octobre. Cependant après avoir refusé deux fois de se rendre aux sollicitations de la ville d'Utrecht, qui vouloit l'attirer, & avoir vu ses gages augmentés autant de fois, il se rendit à une troisiéme sollicitation, & alla à Utrecht, où il fut installé professeur en droit le 12 février 1684. Il y épousa le 26 avril 1686, *Sara-Marie* Van-der-Marck-van-Leur, d'une honnête famille de la Haie, qu'il perdit le 7 octobre 1699, & qui ne lui laissa qu'une fille qui a épousé *Jean* Ham-Van-den-Eude, avocat d'Amsterdam. Il quitta Utrecht en 1686, & alla à Leyde occuper une place de professeur en droit, & ce fut sa derniere demeure. Il mourut dans cette ville le 15 août 1725, dans sa soixante-dix-huitiéme année. Il a été deux fois recteur de l'université de Leyde, en 1698, & en 1705. Son corps fut transporté à Nimégue, selon qu'il l'avoit demandé. Ses ouvrages, que l'on estime beaucoup, sont, 1. *Probabilium juris libri tres*, le premier à Leyde en 1674, *in-4°*; les deux autres au même lieu en 1679, *in-8°*; tous trois réimprimés en 1691, avec des augmentations; un quatriéme livre; deux livres *De jurisdictione & imperio*, & un pour expliquer la loi *Aquilia.* On a réimprimé encore ces ouvrages en 1705, à Leyde, & on y a ajouté un nouvel ouvrage de Noodt, *De jure summi imperii & lege regia*, déja publié en 1699, & qui a été traduit en françois par Jean Barbeyrac, & imprimé à Amsterdam en 1706, sous ce titre: *Des droits de la puissance souveraine, & du vrai sens de la loi royale du peuple Romain.* Il y en a aussi une traduction angloise, & une flamande. 2. *De civili prudentia*, à Franecker en 1679, *in-4°*. 3. *De causis corruptelæ jurisprudentiæ*, à Utrecht en 1684. 4. *De fœnore & usuris, libri 3, &c.* à Leyde en 1698. Il y est favorable au prêt à usure. 5. *Julius Paulus, sive de partus expositione & nece apud veteres*, à Leyde en 1700, *in-4°*. 6. *Diocletianus & Maximianus, sive de transactione & pactione criminum*, à Leyde en 1704. 7. *De religione ab imperio, jure gentium, libera*, à Leyde, 1706, & traduit en françois par M. Barbeyrac, sous le titre de Discours sur la liberté de conscience, &c. 8. *Observationum libri duo*, &c. à Leyde en 1706, *in-4°*. 9. *De forma emendandi doli mali in contrahendis negotiis admissi apud veteres*, &c. à Leyde en 1709. En 1713, on a recueilli & imprimé tous ces ouvrages à Leyde, *in-4°*. Ce fut M. Noodt qui donna lui-même cette édition: il y ajouta deux écrits qu'il n'avoit point encore pu-

bliés : savoir, 1. *De usufructu, libri duo*. 2. *De pactis & transactionibus, ad edictum praetoris*. Depuis, il a encore donné un commentaire latin sur les digestes de Justinien, en quatre livres, à Leyde, en 1716, *in-4°*. Une réponse latine aux objections faites contre son livre, *De partus expositione & nece*, &c. par Corneille Van-Bynkershoek, jurisconsulte célébre ; & en 1724 il donna une nouvelle édition de tous ses ouvrages, où il fit entrer ceux qu'il avoit donnés depuis celle de 1713, à Leyde, *in-fol.* Il donna encore depuis un avis concernant une difficulté qui regarde quelque question sur le mariage. Cet avis est en flamand, & a été traduit en latin : on le trouve en cette langue dans le traité du traducteur (Alexandre-Arnold Pagenstecher) intitulé : *Irnerius injuriâ vapulans*, à Groningue en 1702. On a une édition des ouvrages de M. Noodt qui a été faite à Leyde en 1735, 2 volumes *in-folio*. Elle est beaucoup plus exacte que les précédentes. On y a inséré la vie de l'auteur, par M. Barbeyrac. * L'éloge de M. Noodt, par M. Barbeyrac, se trouve aussi à la tête d'un recueil de discours sur diverses matieres importantes, à Amsterdam en 1731. Voyez cet éloge, & le P. Niceron, *tome XVI* de ses *mémoires*, &c.

NOPHÉ, désert dans le pays des Amorrhéens, au-delà du fleuve Arnon. La tribu de Ruben y fit bâtir une ville. * *Nomb.* XXI, 30.

NOPHET, ville de Palestine sur les confins des tribus d'Issachar & de Manassé. * *Josué*, 17, 11.

NORADIN, fils d'*Amad* soudan d'Alep & de Ninive, connu sous le nom de *Sanguin*, parmi les Européens, partagea les états de son pere avec son frere aîné, qui fut tué depuis par ses eunuques, au siége de Cologembar sur l'Euphrate, l'an 1143. La souveraineté d'Alep étoit tombée dans le partage de Noradin, qui poussa bien loin ses conquêtes, & se rendit l'un des plus puissans princes d'Asie. Il signala sa valeur contre les Chrétiens croisés pour le recouvrement de la Terre Sainte ; défit Josselin, comte d'Edesse ; se rendit maître de ses états, & le fit prisonnier, après avoir vaincu Raymond, prince d'Antioche, dans une bataille où ce dernier fut tué. Le sultan d'Icone fut vaincu à son tour : & celui d'Egypte, qui avoit été détrôné par Morgan, appellant Noradin à son secours, lui donna occasion de le dépouiller lui-même. Gyracon général de ses armées se fit établir soudan d'Egypte au préjudice de Noradin son maître, que Calvisius dit avoit été son frere ; mais ce nouveau soudan mourut en 1170, selon le même Calvisius, & laissa pour successeur le grand Saladin, son neveu, ou plutôt son petit-fils, comme l'assure le même auteur. Celui-ci épousa la veuve de Noradin, qui étoit mort en 1173, & poussa l'ingratitude jusqu'à dépouiller de ses états le fils de ce grand homme.* Bayle, *diction. critiq.*

Il est bon de remarquer que les écrivains Orientaux s'accordent mal avec les Francs, sur ce qui regarde Noradin, soit pour la chronologie, soit pour les faits particuliers. Car si l'on en croit les premiers, dont l'autorité est de plus grand poids en cette occasion, ce prince ne succéda à son pere que l'an de Jesus-Christ 1149, & de l'hégire 544. Entr'autres exploits, il s'empara des états du calife d'Egypte, & en chassa depuis Saladin, qui les avoit conquis pour lui, & s'y étoit voulu établir. Saladin, disent-ils, étoit un aventurier, Curde de nation, au lieu que les autres le font neveu, ou petit-fils de Noradin. Quoi qu'il en soit, ils conviennent que Noradin étoit un prince qui n'avoit rien de barbare ; mais dont la valeur étoit soutenue de beaucoup de prudence & de générosité. * Calvisius. Maimbourg, *croisades, tome II.* Bayle, *diction. crit.* D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

NORAN ou NAARATHA, ville de la Palestine, dans la tribu d'Ephraïm proche le Jourdain. * I. *Paral.* 7, 28.

NORBERT (saint) fondateur des Prémontrés, naquit à Santein dans le duché de Cleves, l'an 1082. Son pere *Herbert*, comte de Gennep, étoit allié aux empereurs, & aux princes de sa nation, & sa mere *Hadewige*, tiroit son origine de la maison de Lorraine. Il fut élevé près de Frédéric, archevêque de Cologne, & fut appellé à la cour de Henri V. S'étant destiné à l'état ecclésiastique, il fut chanoine de l'église de Santein, puis aumônier de l'empereur Henri V, qui voulut lui donner l'investiture de l'évêché de Cambrai, qu'il refusa. La cour changea un peu ses mœurs ; mais il fut s'en retirer, & se prépara au sacerdoce, par l'humilité & la retraite. Peu après, l'an 1118, il se démit de ses bénéfices, vendit son patrimoine, en donna le prix aux pauvres, & s'en alla de ville en ville prêcher le royaume de Dieu. Le pape approuva son ministere, & le ciel le confirma par des miracles. Barthélemi, évêque de Laon, connut ce nouveau prédicateur au concile de Reims, où Norbert étoit allé pour demander au pape Callixte II, la confirmation des priviléges que ses prédécesseurs lui avoient accordés, & ce vertueux évêque l'attira dans son diocèse. Saint Bernard, pour seconder Barthélemi, donna à Norbert un vallon solitaire nommé *Prémontré*, où il se retira l'an 1120, & y fonda l'ordre des chanoines réguliers, qui porte le nom de *Prémontré*, confirmé six ans après, l'an 1126, par Honorius II. Il fut appellé à Anvers, pour combattre l'hérétique Tanchelin. Ayant fait un voyage en Allemagne, il fut forcé d'accepter l'archevêché de Magdebourg, l'an 1127, où il appella de ses chanoines. Leur vie austere étonna les chanoines de Magdebourg, & le dessein de réforme que leur archevêque méditoit, leur inspira pendant quelque temps un esprit de rebellion, qui se dissipa. Le schisme de Pierre Léon troublant la tranquillité de l'Allemagne, quoique Norbert eût obligation à cet antipape, il n'hésita pas à se déclarer contre lui, & détermina même l'empereur Lothaire à prendre le meilleur parti. L'occasion du concile de Reims le rappella en France pour quelque temps ; & après avoir eu la joie de voir sa maison de Prémontré peuplée de 500 religieux, il s'en retourna mourir dans sa ville archiépiscopale, le 6 juin 1134. Le pape Grégoire XIII le canonisa en 1582. Son corps, qui étoit resté à Magdebourg, fut transféré l'an 1627, à Prague, dans un monastere de son ordre. On attribue à S. Norbert quelques ouvrages, entr'autres, trois livres de ses visions, & divers sermons. On a de lui un petit discours moral en forme d'exhortation, adressé à ceux de son ordre. *Cherchez* PRÉMONTRÉ. *Voyez* sa vie rapportée par Surius, & qu'on croit avoir été composée par Hugues son successeur. * Bollandus, *au 6 juin.* Guil. Einseingrenius, *in catal. test. verit.* Jean le Page, *in biblioth. Præm.* Maurice Dupré, *in annal. Præm.* Baronius, *in annal. eccl.* Aubert le Mire, *in chron. Præm.* Valere André, *in biblioth. belg.* Hugo, prieur des Prémontrés de Nanci, & depuis abbé d'Estival, *vie de saint Norbert, l'an* 1704. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclésiast. du XII siécle.*

NORBY (Severin) gentilhomme de Norvége, fut un fameux amiral sous les rois Jean & Christiern II, son fils. Ce fut au service de ces deux princes

princes qu'il fit, tant sur la mer Baltique que sur celle du Nord, des actions éclatantes, qui le rendirent la terreur des villes Anséatiques. Il se distingua autant par sa douceur & par sa bonté, que par sa bravoure. Lors du massacre qui se fit à Stockholm sous Christiern II, il sauva plusieurs Suédois. Attaché sincérement à son roi, lors même qu'il fut détroné, il s'empara de l'isle de Gothland, & donna bien des embaras à Frédéric I, aux Suédois & à leurs alliés. Voyant enfin que tout le Septentrion avoit juré la perte de son maître, il quitta le royaume. La tempête l'ayant jetté sur les côtes de Nerva, il fut mené prisonier en Moscovie, où il demeura jusqu'en 1529. Ayant été mis alors en liberté par l'entremise de Charles-*Quint*, il entra au service de cet empereur en qualité de général. Occupé à pousser le siége de Florence en 1530, il fut emporté d'un boulet de canon. * *Supplément franç. de Basle*, tome III, pag. 428.

NORCIA, *Nursia*, ville d'Italie, autrefois dans le pays des Sabins, & aujourd'hui en Ombrie, province de l'état Ecclésiastique, a eu titre d'évêché. Elle est située entre les montagnes, sur le ruisseau de Freddara, & elle est célebre, pour avoir été la patrie de saint Benoît. Les habitans de cette ville se sont conservé de si grands priviléges, qu'elle peut passer en quelque façon pour une république libre. Ils font leurs loix, & choisissent eux-mêmes leurs magistrats. Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, & ce qui est observé avec une exactitude incroyable, c'est qu'aucun homme qui peut lire ou écrire n'est capable d'entrer en aucune charge; ensorte que la magistrature est toujours entre les mains de quatre hommes non lettrés, que l'on appelle, *li quatro illiterati*. * *Lettres touchant l'état d'Italie, par un Anglois, l'an* 1687. Leandre Alberti. Mati, *dict.*

NORDWICH, *cherchez* NORWICH.

NOREMBERG, *cherchez* NUREMBERG.

NORENNA (Alfonse de) Espagnol, religieux de l'ordre de S. Dominique, fut choisi en 1544, n'étant encore que diacre, pour la mission dans les Indes occidentales, & ayant appris en peu de temps la langue méxicaine, & quelques autres langues, il rendit de grands services à l'église, premierement comme compagnon des missionaires, & ensuite comme leur chef. Son zéle pour la conversion des Sauvages lui attira beaucoup de considération: il remplit les premieres places de son ordre dans la province de Chiapa; & le siége épiscopal étant vacant, il gouverna le diocèse en qualité de seul grand vicaire depuis l'an 1567, jusqu'à l'an 1574; ce qui a fait croire à Davila qu'il en avoit été évêque. Il mourut l'an 1590, & laissa plusieurs ouvrages qui n'ont pas été imprimés, entre autres un de l'élection canonique, & un autre du gouvernement spirituel des fidèles dans les Indes. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

NORES (Jason de) *cherchez* DENORES.

NORFOLK ou NORFOLKSHIRE, comté & province d'Angleterre, entre la mer d'Allemagne, & les comtés de Cambridge & de Suffolck. Ses villes principales sont, Norwich, Jarmouth, Cromer, &c. * Cambden. Sanson.

NORICH, *cherchez* CALAMINUS.

NORIN, fort de la Dalmatie, est bâti entre le fleuve Narenta, & la riviere de Norin, bras de ce fleuve, lequel va retomber dans le Narenta. Quelques-uns croient, mais sans preuves, que cette riviere a été ainsi appellée, à cause d'une ville que Néron fit bâtir sur ses bords, & à laquelle il donna son nom, qui a été corrompu par la suite des temps. Ce fort appartient à la république de Venise. Assez proche de Norin, vers le septentrion, est la petite ville de Métrovich, où toutes les maisons des Turcs sont distinguées par des tours. Les Chrétiens qui y demeurent sont Grecs schismatiques. De l'autre côté, environ à deux milles de la tour de Norin, vers le midi, il y a une isle appellée *Opus*, formée par les deux bras du Narenta, & les eaux du golfe de Venise, où les Vénitiens bâtirent l'an 1685, un fort dans une situation si avantageuse qu'il les rend maitres de la riviere. * Le P. Coronelli, *description de la Morée*

NORIS (Philippe) natif d'Irlande, & docteur en théologie d'Oxford, reçut les ordres sacrés étant encore fort jeune, & fut nommé à la cure de Dundalk, par M. Jean Blakeny, patron de ce bénéfice, en 1427. Ce fut cette même année que Jean Swain, archevêque d'Armach, sur la bonne opinion qu'il avoit conçue de ce sujet, lui donna une permission d'aller finir ses études dans les pays étrangers & d'y demeurer pendant sept ans, à condition qu'il feroit desservir sa cure par un vicaire dont la capacité seroit reconnue. Noris ayant outrepassé le temps de sa permission, on lui saisit les deux tiers de ses revenus, en vertu d'un statut porté contre ceux qui s'absenteroient de leurs bénéfices sans dispense légitime. Pendant son séjour en Angleterre, suivant les traces du fameux primat Richard Fitz-Ralph, appellé vulgairement *Radulphus Armachanus*, il se mit à déclamer, même à invectiver contre les ordres mendians, jusqu'au point d'en mériter toute la vengeance. Ce fut en conséquence qu'un Dominicain, nommé Thomas Hore, le dénonça au pape Eugène IV, à son entrée dans le pontificat, reprochant à cet ecclésiastique son insolence & sa hardiesse criminelle, qui l'avoient poussé à blâmer ce que le saint siége approuvoit & protégeoit spécialement. Sur cette plainte le pape adressa un ordre aux archevêques d'Armach & de Dublin pour éxaminer juridiquement cette affaire, & pour lui faire leur rapport touchant les propositions qui avoient scandalisé dans les sermons de l'accusé. Hore se plaignit aussi au roi que Nicolas Walsh, bachelier ès loix, avoit empêché l'archevêque de Dublin de promulguer certains écrits apostoliques en faveur des réguliers contre Noris: mais cette accusation se trouva fausse, puisque l'archevêque & le conseil d'Irlande attesterent que lesdites bulles avoient été publiées sans bruit & sans empêchement de la part de qui que ce fût. On ne sait pas la fin de cette célébre contestation; probablement Noris fut obligé de se soumettre. Etant de retour dans sa patrie, il eut un canonicat dans l'église de S. Patrice, dont il devint ensuite doyen vers l'an 1457. Il passa les sept dernières années de sa vie dans des infirmités habituelles, & mourut en 1487, dans un âge fort avancé. Balée lui donne les écrits suivans: *Declamationes quædam*; lib. 1. *Lectura Scripturarum*; lib. 1. *Sermones ad populum*; lib. 1. *Contra mendicitatem validam*; lib. 1, & quelques autres traités. * *Mémoires communiqués*, par M. l'abbé Hénégan. On peut voir dans Balée quelques autres circonstances de la vie de Noris, qu'il a paru inutile de rapporter.

NORIS (Henri) cardinal, & l'un des plus grands ornemens de l'ordre des Hermites de S. Augustin, dans le XVII siécle, naquit à Vérone le 29 d'août de l'an 1631. Sa famille est originaire d'Irlande, où il y en a encore de ce nom, aussi bien qu'en Angleterre, & il descendoit d'un *Jacques* Noris, établi dans l'isle de Chypre, lequel après avoir défendu la principale ville de cette isle, se retira à Vérone, quand les Turcs, sous Sélim II, se

furent rendu maîtres de l'isle de Chypre l'an 1570. Ce Jacques Noris est le même qui a été appellé *Jason Denores*, & dont nous parlons sous cette dénomination. Son pere nommé *Alexandre*, a été connu par ses écrits, & principalement par son histoire d'Allemagne. Son fils *Henri* Noris fit paroître dès son enfance beaucoup d'esprit, de vivacité, & de facilité pour apprendre. Son pere lui donna les premieres instructions, & il eut un habile professeur de Vérone, nommé *Messoleni*, pour précepteur. A l'âge de 15 ans il fut mis pensionaire dans le collége des Jésuites de Rimini, & y étudia la philosophie. Ce fut-là où il commença à lire les ouvrages des peres, & principalement ceux de S. Augustin. Il prit l'habit dans le couvent des Augustins de Rimini, & se fit en peu de temps distinguer par son érudition. Au sortir de son noviciat, le général des Augustins le fit venir à Rome, afin qu'il pût vaquer à des études plus solides. Il s'y donna tout entier, & passoit les jours & les nuits à lire les livres de la bibliothéque Angélique des Augustins. Il étudioit d'ordinaire quatorze heures par jour, & a continué ce travail jusqu'à ce qu'il ait été élu cardinal. Etant encore à Rome, il commença à l'âge de 26 ans son histoire du Pélagianisme. Sa grande capacité le mettant en état de pouvoir instruire les autres, on l'envoya en différentes maisons de l'ordre, pour y professer. Il fut d'abord envoyé à Pézaro, puis à Pérouse, où il prit le bonnet de docteur, & à Padoue, où il acheva son histoire Pélagienne. Le grand duc de Toscane honorant son rare mérite, le fit venir à Florence en 1674, le prit pour son théologien, & le fit aussi professeur de l'histoire ecclésiastique dans l'université de Pise. Le premier ouvrage que le P. Noris donna au public, fut l'*histoire Pélagienne*, imprimée à Florence l'an 1673, dans laquelle il parle de la condamnation prononcée dans le V concile général, contre Origène & Théodore de Mopsueste, qu'il regarde comme les premiers auteurs de l'erreur pélagienne. Il y joignit aussi une description du *schisme d'Aquilée*, & une *défense* des livres que S. Augustin avoit faits contre les Pélagiens & les Semi-Pélagiens. Cet ouvrage, qui acquit une grande réputation à son auteur, lui suscita beaucoup d'envieux. On l'attaqua par divers écrits; il répondit: la querelle s'échauffa, & fut portée au tribunal de l'inquisition. Le livre qui y avoit donné lieu y fut examiné dans toute la rigueur, & s'en tira sans la moindre flétrissure; il fut depuis réimprimé deux fois: & l'auteur même fut honoré par le pape Clément X, du titre de *Qualificateur du saint Office*. On revint pourtant à la charge contre l'*histoire Pélagienne*, & elle fut déférée de nouveau à l'inquisition l'an 1676, d'où elle sortit encore avec le même succès. Le Pere Noris demeura en repos pendant seize ans, & enseigna tranquillement l'histoire ecclésiastique dans Pise. Il travailla alors sur les médailles, & donna *Dissertatio duplex de duobus nummis Diocletiani & Licinii, cum auctuario chronologico de votis decennalibus imperatorum & Cæsarum*, Petavii, 1676, *in-fol.* Il donna aussi divers ouvrages de chronologie, dont le plus savant est sur *les époques des Syro-Macédoniens*. Il parut l'an 1689, & est devenu très-rare. Il fut suivi d'une *Dissertation sur le cycle paschal des Latins*. En 1681, il fit imprimer à Venise, *Cœnotaphia Pisana Caii & Lucii Cæsarum, dissertationibus illustrata*. Enfin le pape Innocent XII appella ce savant homme à Rome, l'an 1692, & l'établit sous-bibliothécaire du Vatican. Comme cet emploi l'approchoit du cardinalat, ses accusateurs se réveillerent, & publierent contre lui de nouvelles piéces: ce qui obligea le pape d'ordonner à des théologiens éclairés, & dont la réputation étoit de n'épouser aucun parti, d'examiner de nouveau les livres du P. Noris, & de lui en faire rapport. Leur témoignage fut si avantageux à l'auteur, que sa sainteté le fit consulteur de l'inquisition. Cela n'empêcha pas le P. Hardouin de s'élever encore contre lui, & de l'attaquer vivement, sous le titre simulé d'un docteur de Sorbonne scrupuleux. Le P. Noris essaya de lever ses scrupules, dans un ouvrage qui parut l'an 1695, avec le titre de *Dissertation historique, de uno ex Trinitate carne passo*, dans lequel après avoir justifié les moines de Scythie, qui s'étoient servi de cette expression, il se justifie aussi lui-même de ce qu'on lui imputoit d'avoir donné atteinte dans son histoire de l'hérésie Pélagienne, à l'infaillibilité du pape, d'avoir traité à tort (disoit-on) Vincent de Lérins, & quelques évêques des Gaules, de fauteurs du Semi-Pelagianisme, & d'avoir donné lui-même dans les erreurs de l'évêque d'Ipres. Ces justifications furent si fort du gout du pape Innocent XII, qu'il rendit enfin justice à l'auteur, en l'honorant de la pourpre sacrée le 12 décembre 1695. Depuis cela il fut de toutes les congrégations, & des plus grandes affaires: ce qui lui ôta tout le temps de travailler; chose dont il se plaignoit lui-même amerement à ses amis. Il ne laissa pas de se ménager le loisir de donner une quatriéme édition de son histoire Pélagienne l'an 1702, à laquelle il ajouta ses défenses Augustiniennes, & quelques-unes de ses dissertations, dont la derniere étoit contre le pere Macédo, Franciscain, qui avoit attaqué le Monachisme de S. Augustin, & quelques époques de la vie de ce grand docteur. Le cardinal Noris fut fait bibliothécaire du Vatican, après le décès du cardinal Casanate, l'an 1700, & nommé par le pape l'an 1702, pour travailler à la réformation du calendrier; mais il mourut à Rome le 23 février 1704, âgé de 73 ans. Il avoit travaillé à une histoire des Donatistes, qui n'a point vu le jour. Les ouvrages du cardinal Noris sont, *Historia Pelagiana, libri duo; Dissertatio historica de synodo quinta œcumenica; Vindiciæ Augustinianæ; Dissertatio de uno ex Trinitate carne passo; Apologia monachorum Scythiæ ab anonymi scrupulis vindicata; Anonymi scrupuli circa veteres Semi-Pelagianorum sectatores, evulsi ac eradicati; Responsio ad appendicem autoris scrupulorum; Janseniani erroris calumnia sublata; Somnia Francisci Macedo; Epochæ Syro-Macedonum parænesis ad Joannem Harduinum; Traso, seu miles Macedonicus, Plautino sale perfrictus.* Le P. Noris a été un des hommes du dernier siécle, qui a eu le plus d'érudition. Ses ouvrages sont très-savans, & très-élégans, & dignes d'être immortels. Le cardinal Noris étoit de l'académie des *Arcadi*, où il avoit pris le nom de *Eucrate Agoretico*. On a recueilli toutes ses œuvres en cinq volumes *in-fol.* à Vérone, en 1729 & 1730. * *Mémoires du temps.* Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclésiastiques du XVII & XVIII siécle.*

☞ NORKOPING ou NORKOEPING, en latin *Norcopia*, ville de Suéde, dans l'Ostrogothie, entre Sudercoping & Nicoping, sur le bord d'un grand étang qui a sa décharge assez près de cette ville, & dont les eaux vont se rendre dans le golfe Brawiken. Comme l'eau de l'étang sur lequel cette ville est bâtie se trouve douce, les saumons montent jusques-là, ce qui produit une pêche avantageuse aux habitans. Cette ville est grande & assez peuplée. On lui a donné le nom de Norkoping, qui veut dire *Marché du Nord*, parcequ'elle est située dans la partie septentrionale de l'Ostrogothie. * La Martiniere, *dict. géogr.*

NORLINGUE ou NORTLINGUE, que ceux du pays nomment *Nortlingen*, ville impériale d'Allemagne, dans la Souabe, est nommée par les géographes Latins *Alæ*, ou *Alæ Flaviæ*, & *Nerolinga*. Elle est située sur un ruisseau, dit *Eger*, à quatre ou cinq lieues de Donavert, & à dix d'Ingolstadt. Cette ville est célébre par ses foires; mais plus encore par les deux grandes batailles qu'on y a données dans le XVII siécle, en moins de douze ans. La premiere fut gagnée le 6 septembre 1634, par les Impériaux sur les Suédois; & la seconde sur les Bavarois par les François, sous le duc d'Enguien, le 3 aout 1645. Merci, général des troupes Bavaroises, y fut fait prisonnier. * *Voyez* Puffendorf, *hist. Suec. ad an.* 1645.

NORMANDIE, en latin *Normania*, *Neustria*, grande province de France, avec titre de duché, est un des plus importans gouvernemens du royaume, à cause de sa situation sur la mer, & à cause du voisinage de l'Angleterre. Elle comprend une partie de l'ancienne Neustrie, qui étoit de la France occidentale, & sous les Romains de la seconde Lyonnoise, dans la Gaule Celtique. Elle a la Picardie & l'Isle de France au levant; l'Océan ou mer Germanique, au septentrion; la Bretagne au couchant; & la Beausse, le Maine & le Perche au midi. Sa longueur depuis Gisors jusqu'à Cherbourg, est d'environ 72 lieues, sa largeur de 30, son circuit de 240. On divise quelquefois cette province par ses villes épiscopales, Lisieux, Bayeux, Coutances, Evreux, Avranches & Séez, sous la métropole de Rouen, qui est la capitale, avec parlement, & cour des aides réunie l'an 1706 à la chambre des comptes. Son diocèse comprend quatre pays, qui sont ceux de *Caux*, de *Brai*, du *Vexin* & du *Roumois*. La plus commune division de Normandie, est en Haute & Basse. La haute Normandie contient quatre bailliages; savoir, Rouen, Evreux, Caux & Gisors. La basse Normandie en comprend trois, savoir, Alençon, Caën & Coutentin. Les autres villes sont, Caën, avec université, Dieppe, Eu, Fescamp, Falaise, le Havre de Grace, Harfleur, Honfleur, l'Islebonne, Pont-de-l'Arche, Argentan, Alençon, Gisors, Caudebec, Cherbourg, Saint-Lo, Vire, Carentan, Quillebœuf, Lire, Vernon, &c. La Normandie est froide; mais assez fertile, & abonde en bled, en bétail, en fruits, & sur-tout en pommes & en poires, qui servent à faire le cidre & le poiré, dont les habitans de la province font leur boisson ordinaire, parcequ'elle manque de vin presque par-tout. Elle est arrosée des rivieres de Seine, d'Eure, de Rille, de Touque, de Dive, d'Orne, de Vire, & d'Ouve, qui sont les principales. Les forêts les plus considérables, sont celles d'Arques, de Brai, de Lions, d'Eu, de Molineaux, de Romare, du Pont-de-l'Arche, de Breteuil, d'Evreux, de l'Aigle, de Conches, de Beaumont, de Neubourg, de Brotoime, de Touque, de Hiesme, d'Argentan, de Cerisy, de la Lande-Pourrie, d'Ailles, de Briquebec, de Singlais, &c. On y trouve aussi un grand nombre de carrieres, des eaux médicinales, plusieurs mines de fer & quelques-unes de cuivre, & d'autres métaux. Il y en a une de charbon de terre, à trois lieues de Bayeux. Le nom de *Normandie* est tiré de celui des peuples septentrionaux, qui vinrent s'y établir; car en allemand *Nortman*, signifie *Homme du nord*. La Normandie a produit de grands hommes, tant pour les armes que pour les lettres. La Normandie est très-peuplée, & renferme un grand nombre de gentilshommes. On y compte plus de quarante-cinq villes, & cent cinquante gros bourgs. Les peuples de Normandie font commerce de bétail, de toiles, & d'herbes propres pour la teinture, comme de la garence, du pastel, de la gueide, & du chardon, pour peigner les étoffes de laine. Clovis réduisit ce pays en province, qui fit une partie du royaume de Soissons. Depuis, les Normans, peuples sortis du Nord, après avoir piraté le long des côtes de la mer, se jetterent dans la France, du temps de Charles *le Chauve*, & y firent des dégats incroyables. Ces courses durerent quatre-vingts ans, pendant lesquels la résistance fut souvent inutile. Il en fallut venir à des tributs honteux, & payer des sommes d'argent, qui ne faisoient qu'attirer davantage les Barbares. Ils assiégerent trois fois Paris, & en effrayerent si fort les habitans dans le IX siécle, que dans les oraisons publics, ils prioient Dieu de les délivrer de la fureur des Normans. Le roi Charles *le Simple* fit un traité avec les Normans, donna sa fille *Gisle*, à *Rollon*, *Rhou*, ou *Raoul*, chef de ces peuples, & lui céda la Normandie, l'an 912, avec le titre de duc, à condition qu'il tiendroit cette province à foi & hommage de la couronne. Rollon se fit baptiser, & prit le nom de *Robert* au baptême. Les Normans eurent tant de considération pour l'équité de ce premier duc, qu'ils semblent encore l'appeller à leur secours, par le cri de *Haro*, comme s'ils disoient *Ha Rou*. Cette clameur n'a lieu que chez eux. ROLLON ou ROBERT fut pere de RICHARD I, dit *le Vieil*, surnommé *Sans-Peur*, qui laissa RICHARD II, dit l'*Intrépide*. Celui-ci eut pour successeur, ROBERT II, qui de *Herleve*, femme d'un gentilhomme, ou, selon d'autres d'un pelletier de Falaise, eut GUILLAUME, dit *le Bâtard*, puis *le Conquérant*, parcequ'il conquit l'Angleterre. Il mourut l'an 1087. Ce roi laissa *Robert*, dit *Courte-cuisse*; *Guillaume*, surnommé *le Roux*; & HENRI I, qui usurpa le royaume d'Angleterre. Ce dernier n'eut qu'une fille, nommée *Mahaud*, qui porta ses états à GEOFROI V de ce nom, dit *Martel*, comte d'Anjou. De ce mariage sortit HENRI II, roi d'Angleterre, duc de Normandie, & pere de *Henri*, dit *le Jeune*, ou *au Court-Mantel*, mort avant son pere, l'an 1183; de RICHARD, surnommé l'*Orgueilleux*, ou *le Cœur de Lion*; de *Geofroi* & de JEAN. Celui-ci surnommé *Sans-Terre*, fit mourir son neveu *Artus*, qui étoit fils de *Geofroi*: de sorte que pour ce parricide, & pour plusieurs autres crimes de félonie, il fut ajourné devant la cour des pairs, & privé par arrêt de son duché de Normandie, l'an 1202. Ainsi cette province fut adjugée au roi Philippe-*Auguste*, & fut réunie à la couronne, jusqu'à ce que les Anglois s'en emparerent sous Charles VI. Son fils Charles VII la recouvra. Trois princes de la maison de France porterent le titre de ducs de Normandie; *Jean*, fils de Philippe *de Valois*; *Charles*, fils du roi *Jean*; & *Charles*, fils de *Charles VII*, & frere de *Louis XI*. Elle fut donnée à ce prince après la guerre, dite *du bien public*; mais il la rendit bientôt après; de sorte que depuis ce temps-la elle n'a point été désunie de la couronne. Entr'autres guerriers fameux qu'a produits la Normandie, on ne doit pas oublier les fils de Tancréde de Hauteville, qui dans le X siécle porterent leurs armes en Italie, & s'y rendirent maîtres de la Pouille, de la Calabre, & de la Sicile. Voici la suite chronologique des anciens ducs de Normandie, depuis le baptême de Rollon, l'an 912, jusqu'à Jean *Sans-Terre*, l'an 1202.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES DUCS DE NORMANDIE.

Ans après J. C.		*Durée du regne.*
912.	Rollon ou Raoul, dit *Robert*,	5 ou 8.

917, ou 910, Guillaume I, surnommé *Longue-Epée*, 26 ou 25.

943. Richard I, dit *le Vieil*, l'*Ancien*, ou *Sans-Peur, mort l'an* 996, 998, 999, *ou selon d'autres l'an* 1002 *ou* 1003.

Richard *Sans-Peur*, ou l'*Intrépide*, *mort l'an* 1026.

1026. Richard III, 2.

1028. Robert II, 7.

1035. Guillaume *le Bâtard*, *roi d'Angleterre*, 52.

1087. Robert III, dit *Courte-cuisse* ou *Courteheuse*, *mort l'an* 1107,

Guillaume, dit Cliton.

Guillaume II, dit *le Roux*, *roi d'Angleterre*, *tué l'an* 1100.

1107. Henri I, roi d'Angleterre, 28.

1135. Mahaud d'Angleterre, *morte l'an* 1167.

1135. Geofroi V, comte d'Anjou, dit *Martel*, *mari de Mahaud*, 16.

1151. Henri II, roi d'Angleterre, &c. 38.

Henri, dit *le Jeune*, ou au *Court-Mantel*, *mort avant son pere, l'an* 1183.

1189. Richard IV, dit l'*Orgueilleux*, 10.

1199. Jean, dit *Sans-Terre*, *dépouillé de la Normandie*, *l'an* 1202, *& mort l'an* 1210.

1332. Jean de France, depuis roi.

1355. Charles de France, depuis roi, V du nom, dit *le Sage*.

1464. Charles de France, *fils du roi Charles VII*, *& frere de Louis XI*.

Divers auteurs font mention de la Normandie. * *Consultez* Dudon, doyen de S. Quentin; Guillaume de Jumiéges; Orderic Vitalis; & les historiens qui ont écrit des affaires des Normans, depuis l'an 838, jusqu'en 1220, & le recueil que le sieur André du Chêne fit imprimer à Paris l'an 1619, *in-fol.* sous le titre de *Recherches & antiq. de Normandie*; Jean Nagerel, *descript. de Normand.* Claude du Moulin, *hist. générale de Normand. &c.*

☞ NORMANT (Alexis) célébre avocat au parlement de Paris, & fils d'un procureur au même parlement. Il étoit né avec beaucoup d'élévation d'esprit, un discernement sûr, & un amour sincere du vrai. Il joignoit à ces dons précieux de la nature, le talent de la parole, une éloquence mâle, la beauté de l'organe & les graces de la représentation. De-là vient qu'il s'est si fort distingué au barreau, & qu'au commencement même de sa carriere, il enleva les suffrages & les cœurs de tous ceux qui l'entendoient. Avant que de se charger d'une cause, il l'examinoit en juge impartial, avec la plus grande sévérité; & quand il en avoit senti l'injustice, il n'y avoit nulle sorte d'autorité dans le monde qui pût l'engager à la défendre. Il devint le conseil des maisons les plus illustres, & l'arbitre des plus grands différends. Ce fut lui, avec M. Jullien de Prunai, que l'ordre des avocats choisit pour porter aux pieds du trône ses sentimens sur la puissance royale, & sur la soumission qui lui est due. M. Normant avoit l'esprit si pénétrant & si juste, qu'on auroit été tenté de croire qu'il demêloit par-tout le vrai, plutôt par sentiment & par instinct, que par étude & par réflexion. Aussi disoit-on communément de lui *qu'il devinoit la loi, & qu'il devinoit juste*. Cette justesse d'esprit, & la droiture de son cœur lui avoient fait une telle réputation, que les parties le prenoient souvent pour juge de leurs differends; & celles qui avoient refusé de s'en rapporter à lui, auroient craint de donner dans le public une mauvaise idée de leur discernement ou de leurs prétentions. Il excelloit sur-tout dans l'art de la conciliation, & portoit le désintéressement au plus haut degré. Sa générosité étoit telle, qu'il suffisoit d'avoir du mérite ou des besoins, pour avoir droit à son cœur. Ayant conseillé à une dame de ses clientes de placer sur une certaine personne une somme de vingt mille livres, & quelques années après cette personne étant devenue insolvable, il se crut obligé de restituer à sa cliente ces vingt mille livres, & il les lui a léguées par son testament. On sait dans Paris un grand nombre d'autres traits de M. Normant, qui sont d'une noblesse dont il y a peu d'exemples. Il mourut à Paris le 4 juin 1745, âgé de 58 ans, & fut enterré à saint Eustache. Son éloge, fait par M. de Génes, avocat distingué au parlement de Paris, se trouve dans le Mercure de France, *juillet* 1745. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. histor. portatif*.

NORMEL (Jean) capitaine Anglois dans le XIV siécle, fut chargé par le roi d'Angleterre du gouvernement de la ville d'Angoulême, où il commandoit l'an 1345, lorsque Jean, duc de Normandie, y alla mettre le siége. Ce brave capitaine le soutint assez long-temps; & se voyant réduit aux dernieres extrémités, parut aux créneaux de la muraille, une veille de la Chandeleur, & demanda une trève pour le lendemain seulement en considération de cette fête de la Vierge. Après que le duc la lui eut accordée, cet adroit capitaine commanda le lendemain matin à tous ses soldats de s'armer, & de charger leur bagage; il sortit avec eux de la ville, à la vue des ennemis, qui, à cause de la trève, ne voulurent rien entreprendre. Par cette ruse Normel se sauva lui & ses gens, avec tous leurs biens, d'entre les mains des François, & se retira dans la ville d'Aiguillon, tenue par les Anglois. * Guillaume Paradin, *annales de Bourgogne*, *liv.* 11.

NORRI (Jean de) archevêque de Vienne, puis de Besançon, dans le XV siécle, étoit fils de PIERRE, seigneur de Norri en Auvergne, & de *Jeanne* de Montboissier. Il fut maître des requêtes de l'hôtel sous le regne de Charles VI, fut employé dans les affaires les plus importantes de l'état; & l'an 1417 fut élevé sur le siége métropolitain de l'église de Vienne en Dauphiné. Il assista au concile qu'on célébra la même année à Constance: & s'y distingua par son savoir. Il fut aussi choisi pour prélat par le chapitre de Besançon; & mourut l'an 1433, lorsqu'il en alloit prendre possession. * Robert & Sainte-Marthe, *Gallia christ.* Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes, &c.*

NORRIS (Henri) descendoit d'une ancienne & noble famille de Bergs, qui étoit une branche de la maison de Speke, dans le comté de Lancastre en Angleterre: il succéda à Guillaume Compton, huissier à la verge noire sous le regne de Henri VIII, qui le fit aussi gentilhomme privé de sa chambre & connétable du château de Wallingford. Y ayant un tournois à Greenwich, le premier de mai, dans lequel George Bullen, vicomte de Rochefort, étoit le principal tenant, & Henri Norris le principal défendant, le roi quitta tout d'un coup, sans que personne sût pourquoi. Mais on dit qu'il s'apperçut que la reine avoit laissé tomber son mouchoir, avec lequel on prétend que son amant, ou son favori s'essuya le visage. Quoi qu'il en soit, la reine & les deux combattans furent envoyés le lendemain à la Tour, & peu de temps après condamnés tous trois à mort. On dit que le roi fut troublé de voir mourir Norris, & qu'il lui fit offrir la vie, s'il confessoit le crime dont il étoit accusé. A quoi Norris fit cette courageuse réponse: *Qu'il croyoit en conscience la reine*

innocente de ce dont on l'accusoit ; mais qu'elle le fût ou non, il ne pouvoit l'accuser d'aucune chose, & qu'il souffriroit plutôt mille morts, que de trahir un innocent. Le roi ayant entendu cette réponse, cria, *Pendez-le, pendez-le. Henri*, son fils & héritier, n'étant alors âgé que de treize ans, fut fait chevalier par la reine Elizabeth, la septiéme année de son regne, dans la propre maison de Rycot ; & sept ans après il fut envoyé ambassadeur en France, où il se comporta avec tant de prudence & d'honneur, que la reine, pour le récompenser de ses services & de la mort que son pere avoit soufferte pour les intérêts de la reine sa mere, le fit pair d'Angleterre. Son fils aîné GUILLAUME mourut avant lui, laissant le lord *François* son fils & héritier, seigneur de beaucoup d'esprit, qui mourut la vingtiéme année du regne de Jacques I, ne laissant qu'une fille nommée *Elizabeth* Norris, qui fut mariée à *Edouard* Wrai, gentilhomme de la chambre du roi Charles I. Edouard n'eut qu'une fille, mariée 1°. à *Edouard*, second fils d'*Edouard* comte de Dorset : 2°. à Montague Berti, comte Lindsei, grand chambellan d'Angleterre. Il en vint trois fils, JEAN, comte de Norris, né le 10 mai 1653 ; *Edouard*, qui mourut jeune ; *Henri* ; & une fille nommée *Marie*. * Dugdale.

NORRIS Jean, second fils de *Henri I*, seigneur Norris, célébre de son temps par sa valeur, fut instruit dans l'art militaire sous l'amiral de Coligni, dans les guerres civiles de France. Il fit ensuite la guerre en Irlande, sous Walter, comte d'Essex, puis servit dans les Pays-Bas sous Matthias archiduc d'Autriche en 1579, sous le duc de Lorraine en 1581, sous Guillaume de Nassau ; & l'an 27 du regne de la reine Elizabeth, il fut fait colonel général de toute la cavalerie & de toute l'infanterie envoyée d'Angleterre pour le secours d'Anvers assiégé par les Espagnols. Il eut charge en même temps de traiter avec les Etats Generaux, pour l'entretien de l'infanterie angloise employée au-deçà de la mer. L'an 30 de la reine Elizabeth, étant chef du conseil dans la province de Munster en Irlande, il eut pouvoir d'établir tels officiers par mer & par terre, qu'il jugeroit à propos pour la défense de ce royaume. L'an 33 du même regne, il fut fait capitaine général des troupes auxiliaires d'Angleterre envoyées en Bretagne au roi de France Henri IV, contre ses sujets rebelles. S'étant comporté avec beaucoup de prudence & de courage dans tous ces importans emplois, à l'honneur de la nation angloise, il attendoit qu'après le rappel de Guillaume Russel, chevalier, puis lord de Torn-haugh, il seroit fait député d'Irlande en sa place : & voyant qu'on lui avoit préféré Thomas lord Boroug, & qu'on vouloit qu'il se contentât de la premiere place qu'il avoit occupée dans la province de Munster, il en fut si touché, qu'il en mourut de chagrin. * Dugdale, *baronage*.

NORSESIS, *cherchez* NERSÉS IV.

NORT (Olivier de) originaire de Roterdam, ayant passé le détroit de Magellan, entra dans la mer du Sud, où il côtoya le rivage du Chili ; & de-là aynt pris sa route vers les Indes, arriva en l'isle de Borneo. Il revint ensuite proche du cap de Bonne-Espérance ; & après avoir presque fait le tour du monde, arriva l'an 1501 en Hollande, où il fit le récit de ses nouvelles découvertes. * Hugues Grotius, *annal. & hist. des troubles des Pays-Bas, liv.* 10.

NORT-CURRI, petite ville du comté de Sommerset en Angleterre, située sur la riviere de Tone. Elle est capitale de son canton. * *Diction. angl.*

NORTGŒW, petite ville de la Baviere, qui étoit autrefois le pays des anciens Narisques, *Narisci*, au-delà du Danube. L'auteur d'un ancien itinéraire d'Allemagne en fait mention dans le VI livre. * Bertius. Sanson. Ortelius.

NORTHAMPTON, province d'Angleterre, dans l'ancien royaume de Mercie, avec titre de comté, vers le milieu du pays. Northampton en est la ville capitale : les autres sont Barcklei, Daventri, &c. On y célébra un concile l'an 1138, & une autre assemblée contre saint Thomas de Cantorberi, l'an 1164. * Cambden. Sanson.

NORTHAUSEN, *Northusia*, ville impériale, dans la Thuringe, province d'Allemagne, entre Erfort & Halberstadt. Quelques auteurs parlent d'une assemblée ecclésiastique, qui s'y tint vers l'an 1105. * Ortélius. Sanson.

NORTHEIM, petite ville, autrefois impériale : elle est maintenant du duché de Brunswick-Luneboug. Elle est située dans la principauté de Calemberg, sur la Leine, entre Gottingue & Eimbecke, environ à quatre lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

☞ NORTHUMBERLAND, ancien royaume de la grande Bretagne. Il étoit situé au nord de l'Humber, comme son nom le porte. Cette riviere, qui le bornoit du côté du midi, le séparoit de la Mercie. Il avoit la mer d'Irlande à l'occident, le pays des Pictes & des Ecossois au nord, & la mer Germanique à l'orient. Il contenoit les provinces qu'on nomme aujourd'hui Lancastre, Cumberland, Westmorland, Northumberland, Yorck, & l'évêché de Durham. Ses principales villes étoient Yorck, Dunelm, appellé depuis *Durham*, Carlisle, nommée par les Romains *Luguballia*, Henham ou Hagulstadt, Lancastre, & quelques autres moins considérables. Ce pays étoit divisé en deux parties, savoir, la *Deire* & la *Bernicie*, dont chacune fit quelquefois un royaume à part. La premiere étoit proprement le Northumberland méridional, & l'autre le Northumberland septentrional. Celle-ci étoit en partie située au nord de la muraille de Sévere, & s'étendoit en pointe du côté de l'orient, jusqu'à l'embouchure de la Twede. Tout le royaume, en y comprenant les deux parties, avoit environ cent soixante milles dans sa plus grande longueur, & cent milles à l'endroit où il étoit le plus large. Ida, premier roi de ce pays, commença son regne l'an 547. Ces royaumes subsisterent sous trente cinq rois, dont on verra la suite à l'article Angleterre, quelquefois souverains seulement d'une partie du Northumberland, quelquefois possédant les deux portions. Enfin, l'an 827, sous le regne d'Andred, dernier roi de ce pays, le Northumberland se soumit à la domination d'Egbert, roi de Westsex, qui mit fin à l'heptarchie. Hiquez donne cependant une suite de rois de Northumberland, jusqu'au milieu du X siécle : mais c'étoient des rois tributaires de ceux d'Angleterre, ou placés par les Danois, maîtres du pays. Halfden, capitaine Danois, dépouilla l'an 876 ou 877 Egbert, qu'il avoit lui-même établi roi, & partagea le Northumberland à ses compatriotes. Ce royaume fut alors éteint & partagé en plusieurs comtés. * Rapin Toyras, *hist. d'Angleterre, l.* 3, *pag.* 154. *List. chron. & hist. des rois d'Angleterre, dans l'art de vérifier les dates.*

☞ NORTHUMBERLAND, province maritime & septentrionale d'Angleterre, dans le diocèse de Durham, & qui confine à l'Ecosse. Cette province n'est pas des plus fertiles, quoiqu'il y ait d'assez bons endroits, sur-tout du côté de la mer. Sa ville capitale est Newcastle. Le duché de Northumberland appartient à la maison de Dudlei. * La Martiniere, *dict. géogr.*

NORTLINGUE, ville, *voyez* NORLINGUE.

NORTSTRAND, isle de la mer d'Allemagne, située près du duché de Sleswick, vis-à-vis de la ville d'Hudson. Cette isle a été séparée de la terre fermepar la violence de la mer, qui a submergé les terres qui étoient à ses environs, ès années 1300, 1532, 1612, 1618 & 1634. Cette derniere inondation fit périr 6000 hommes, & plus de 40000 bêtes. Elle n'a maintenant que quatre lieues de long & deux de large. Le roi de Danemarck en est le maître : on n'y voit que des villages en assez grand nombre. * Mati, *dict.*

NORTWALSE ou GALLES SEPTENRIONALE, *Venedocia*, que ceux du pays nomment *Gwineth*, ancien royaume d'Angleterre, dans la principauté de Galles. Roderic le divisa l'an 870, en trois régions, dont Arbefraw étoit la capitale. * Jean Spéed & Cambden, *descr. Mag. Britan.*

NORWÉGE, ou plus souvent NORVÉGE, *Norvegia*, royaume de l'Europe, appartenant au roi de Danemarck, a pris son nom du lieu de sa situation : parceque nord en allemand signifie *septentrion*, comme si on disoit *chemin du septentrion.* Les habitans le nomment *Norrige*, & par abrégé *Norge*, & les Allemans *Nortwegen* ou *Norwengen.* On le divise ordinairement en cinq gouvernemens, qui sont Aggerrhus, Bergenhus, Dromthemhus, qui a sous soi Saltan; Wardhus & Bahus, qui est présentement au roi de Suéde, avec une ville de ce nom. Les bornes de la Norwége sont au levant, la riviere de Glama, & une longue chaîne de montagnes, dite le mont *Sevo* ou *Savo* : c'est là qu'on place le pays des peuples dits *Sithones.* La mer Baltique & l'Océan l'arrosent du côté du midi & du couchant; & au septentrion, elle a l'Océan septentrional. La capitale du pays est Drontheim, que les Latins nomment *Nidrosia*, Les autres sont Opslo, Wardhus, Tongsbergs, Bergen, Fridérickstad, Salsberg, Stavenger, Bahus, qui est aux Suédois, comme nous l'avons dit, &c. Le pays est vaste, mais montueux & stérile, à cause de son terroir pierreux, des sablons, des forêts & du froid extrême. Il n'y a que la riviere de Glama qui puisse porter de grands bateaux. On y trouve un grand nombre d'isles le long de la côte septentrionale. Les principales sont Maghero, Suro, Samen, Trommes, Stagan, l'Offoten, Hitteren, &c. Près de cette derniere est le gouffre d'eau, dit *Maëlstron.* Parmi les habitans, les uns sont bons & simples, & ont la même religion que les Danois; on y en trouve beaucoup qui sont adonnés au sortilége. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils vendent le vent dont on a besoin pour suivre la route que l'on veut tenir. On voit souvent deux vaisseaux qui, ayant tous deux le même vent en poupe, tiennent tous deux une route différente. Celui avec qui l'on fait le prix de ce vent, vient sur le bord du vaisseau, & attachant au petit mât du navire, à la hauteur d'un homme, un linge de quatre doigts de large, il y fait plusieurs nœuds, prononçant quelques paroles particulieres, après quoi il s'en retourne à terre; & lorsque l'on veut partir, on détache le premier nœud, qui attire le vent en poupe d'une maniere très-agréable : à quelque distance de-là, on détache un autre nœud, & le vent se renforce; on en fait de même tant que les nœuds durent, & à mesure que le vent se relâche; mais il faut observer que ce pouvoir finit à certain éloignement de l'endroit d'où l'on est parti; & si l'on veut avoir la continuation de ce vent, ou un autre plus favorable, selon la diverse route que l'on veut tenir, il faut aller sur les côtes voisines, où l'on trouve d'autres marchands, qui en vendent sur nouveaux frais. Quelque fabuleux que ce fait paroisse à bien des gens, il n'y a pourtant rien de plus véritable : on n'a pour s'en éclaircir qu'à consulter les marchands ou mariniers qui ont navigé sur les côtes de Norwége ou de la Laponie; car quoique la plupart, crainte d'offenser Dieu, n'achétent point le vent de ces magiciens, au moins sont-ils obligés de leur faire quelque présent de tabac, d'eau-de-vie, & autres choses pareilles, pour les empêcher d'enchanter les vaisseaux & retarder leurs voyages : il y en a qui ont resté des 4 à 5 jours à la voile, sans pouvoir avancer ni reculer, pendant qu'ils voyoien tvoguer d'autres bâtimens. On s'adresse souvent à ces négromanciens pour guider les vaisseaux, afin qu'ils n'approchent pas du Maëlstroon, qui est un tournant d'eau, où les vaisseaux sont attirés de plus de trois lieues, & y sont engloutis, sans pouvoir jamais être secourus. * Jordan, *voyage historique, tom. VIII.* Les habitans font commerce de graisse de baleine, de poisson sec, & de bois pour bâtir des navires. On y découvrit l'an 1646 une mine d'or près d'Opslo; mais elle ne fournit pas beaucoup. La Norvége a eu des rois particuliers jusques sur la fin du XIV siécle, qu'Aquin épousa Marguerite, fille de Valdemar III, roi de Danemarck. Christophe lui succéda : &, après celui-ci Christiern, fils de Thierri, comte d'Oldembourg, recueillit cette succession vers l'an 1448. Les auteurs parlent de divers anciens rois de Norwége, dont la suite paroît tout-à-fait fabuleuse. Pour ne rien donner que de certain, nous l'a commencerons à Harald, qui regnoit à la fin du IX siécle, & au commencement du X.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS DE NORWÉGE.

Harald I, roi en 868, meurt en 931, détrôné
929.
dès
936.
Eric I, meurt en
961.
Aquin I.
976.
Harald II.
996.
Aquin II.
1000.
Olaüs I.
Swenon I, roi de Danemarck, usurpateur, posséde
1015.
jusqu'à sa mort, en
Olaüs II, prince Norwegien, mort en 1030.
Swenon II, roi de Danemarck, aussi usurpateur,
1034.
est chassé en
Magne I, fils d'Olaüs II, depuis roi de Dane-
1048.
marck, meurt en
1067.
Harald III.
1069.
Magne II.
1093.
Olaüs III.
1103.
Magne III.
1123.
Osten I.
1131.
Sivard I, associé dès 1103.
Olaüs IV, aussi associé en 1103, étoit mort
1117.
dès
1136.
Magne IV, dépouillé en
Harald IV, associé dès 1131, & ensuite seul,
1137.
meurt en
1155.
Sivard II.
1162.
Ingon I, associé dès 1137.
Osten II, aussi associé en 1137, étoit mort en
1157.
1178.
Magne V, meurt en
1202.
Swer,
1204.
Aquin III.
1217.
Ingon II.
1262.
Aquin IV.
1281.
Magne VI.
1299.
Eric II.
1319.
Aquin V.

Magne VII, depuis roi de Suéde, meurt en 1374, détrôné dès 1344.
Aquin VI, depuis marié à Marguerite, héritiere de Danemarck, 1380.
Olaüs V, fils unique d'Aquin VI, & de Marguerite, déja roi de Danemarck, & VI dans ce dernier royaume, meurt sans postérité en 1387.

Après sa mort le royaume retourna à sa mere, qui le réunit à celui de Danemarck. *Voyez* la suite de ces derniers rois sous le nom de DANEMARCK. * Saxon *le Grammairien*, & Albert Crantz, *hist.* Jean Martin, *chron. Norweg.* Pontanus & Meursius, *hist. Dan.* Suaningius, *chron. Dan.* Golnitz. Cluvier. Sanson, & Briet. *geogr.*

NORWICH, *Norvicum*, *Nordovicum*, située dans l'endroit où le Winsder se jette dans la Yare, ville d'Angleterre, dans le comté de Nortfolck, avec évêché suffragant de Cantorberi. * Cambden.

NORWOD (Thomas) Anglois, religieux de l'ordre de saint Dominique, florissoit vers l'an 1314. Il laissa un commentaire sur l'épitre de S. Paul aux Romains, & un autre sur les sentences, qui n'ont pas été imprimés. * Echard, *scrip. ord. FF. Prœd. tom. I.*

NOSLER (Georges) de Berlin, fut professeur en médecine à Altdorf. Il publia plusieurs disputes en philosophie & en médecine. Voici son épitaphe. *Georgius Noslerus Berolin. Marchicus, cum charitatibus suis hic situs est. Natus die 10 maii anno 1591, denatus Altdorfii 9 die julii 1650. Vitæ sanctimoniam, eruditionis copiam, insignia merita quibus artem medicam & philosoph. per annos 31 summè sibi devinxit vir optimus, in famæ templo, quam in hoc cippo legi maluit.* * G. Richter, *ict. in decad. 2. orat. pag.* 204.

NOSTRADAMUS (Michel) célébre par ses centuries, nommées communément *prophéties*, étoit de Saint-Remi, petite ville à quatre lieues d'Arles, au diocèse d'Avignon. Il naquit le 14 décembre 1503, & fut instruit dès son enfance dans les mathématiques par son grand-pere qui étoit médecin à Saint-Remi. Son pere y étoit notaire. Après l'étude des humanités, Michel Nostradamus fit sa philosophie à Avignon, d'où il alla étudier en médecine à Montpellier. La peste le chassa de cette ville en 1525. Il alla à Toulouse, puis à Bourdeaux; &, après quatre ans de courses, il revint à Montpellier, où il fut reçu docteur. C'étoit en 1529. Continuant peu de temps après ses voyages, pendant lesquels il exerçoit la médecine, il se maria à Agen, eut deux enfans qu'il perdit presque dès leur naissance; & ayant aussi perdu sa femme, il quitta Agen après quatre ans de séjour, retourna en Provence, & s'arrêta à Marseille. Mais en 1544, il alla se fixer à Salon, où il se maria pour la seconde fois. Il n'en sortit en 1546, & l'année suivante, que pour aller secourir Aix & ensuite Lyon, qui furent successivement affligées de la peste. La premiere ville fut si reconnoissante de ses services, qu'elle lui donna une pension, qui lui fut continuée pendant quelque temps. Le loisir dont il jouit à Salon, l'engagea à se livrer à l'étude, & sur-tout à celle de l'astronomie, & il se mêla de faire des prédictions qu'il renferma dans des quadrains rimés, les rangea par centuries, & adressa les premieres à son fils César Nostradamus, âgé seulement de quelques mois, comme Michel le dit dans sa préface dédicatoire qui est datée de Salon le 1 mars 1555, c'est-à-dire, 1556 avant Paque. Cette premiere édition, qui est *in*-18. fut imprimée à Lyon la même année, chez Pierre Rigaud, & contient sept centuries. Leur extrême obscurité, le ton prophétique que l'auteur y prend, l'assurance avec laquelle il y parle, joints à sa réputation, les firent rechercher, & lui donnerent plus de hardiesse à en donner de nouvelles. En 1558, il fit imprimer les huitiéme, neuviéme & dixiéme centuries, au même lieu, & dans la même forme, & les dédia au roi Henri II. Ce prince & la reine Catherine de Médicis, sa mere, avoient voulu voir l'auteur, l'avoient fort bien reçu, & ne l'avoient renvoyé qu'avec un présent de deux cens écus d'or. Il fut même envoyé à Blois pour y voir les jeunes princes, enfans de Henri II, qui y étoient, & on le pria de rapporter ce qu'il pouroit découvrir de leur destinée. Nostradamus se tira de son mieux de cette commission difficile; mais on ne sait point ce qu'il en dit. De retour à Salon, comblé d'honneurs & de présens, il publia la seconde partie de ses centuries, comme nous l'avons dit, & il reçut peu de temps après la visite d'Emanuel, duc de Savoie, & de la princesse Marguerite de France, sa femme. Charles IX étant allé à Salon, voulut aussi le voir, & tous ses enfans; & lorsqu'il repassa par Arles, il l'y manda, & lui fit donner deux cens écus d'or, avec un brevet de médecin ordinaire du roi, & des appointemens. Nostradamus mourut seize mois après, la nuit du premier au deuxiéme juillet 1566, à Salon, & fut enterré dans l'église des Cordeliers de cette ville, où l'on voit son épitaphe. Outre ses centuries, on a de lui: 1. Un *traité des fardemens & des senteurs*, en 1552. 2. Des *singulieres recettes pour entretenir la santé du corps*, à Poitiers, en 1556. 3. Un *traité des confitures*, à Anvers, chez Plantin, en 1557. 4. *La paraphrase de Gallien* sur l'exhortation de Ménodotes à l'étude, & sur-tout à celle de la médecine, traduite de latin en françois, à Lyon, 1557. Il avoit aussi composé une instruction pour les laboureurs, pour leur marquer les temps & les saisons les plus favorables à leurs travaux, & l'avoit intitulé; l'*Almanach de Nostradamus*. On a imprimé depuis sa mort une onziéme & une douziéme centuries, que l'on recueillit de ses mémoires.

NOSTRADAMUS (Jean) ou *de Nostradame*, frere puîné du précédent, exerça long-temps avec honneur la charge de procureur au parlement de Provence. On a de lui les *vies des anciens poëtes Provençaux*, dits, *Troubadours*, imprimées *in*-8°, à Lyon, en 1575.

NOSTRADAMUS (César) fils aîné de MICHEL, naquit à Salon en 1555, & mourut en 1629, âgé de soixante-quatorze ans. Nous avons de lui *Histoire & chronique de Provence*, *in-fol.* à Lyon, en 1614. On dit qu'il avoit fait une suite de cet ouvrage, qu'il envoya en 1629 à M. de Peiresc: cette addition commence à l'an 1601, & finit à 1618. Il avoit tiré ce qu'il y a de meilleur dans les premiers livres de son histoire, des mémoires de Jean de Nostradame, son oncle.

NOSTRADAMUS (Charles) frere du précédent, & second fils de MICHEL, excella, dit-on, dans la poésie provençale, & l'on a de lui quelques piéces en ce genre. Le troisiéme fils de MICHEL se fit Capucin. Cette famille ne subsiste plus. * De Haitz, *vie de* Michel Nostradamus, sous le nom De *Pierre Joseph*. Le Clerc, *biblioth. du Richelet*, &c.

NOSTRE (André le) chevalier de l'ordre du roi, contrôleur des bâtimens de sa majesté, dessinateur de ses jardins, né en 1613, & mort au mois de septembre 1700, âgé de quatre-vingt-sept ans. Son pere étoit au roi, & chargé du soin des jardins des Tuileries. André le Nostre étoit de ces hommes rares qu'on ne peut trop louer. Non seulement il a créé l'art des jardins, mais on peut dire qu'il l'a porté au plus haut degré de perfec-

tion. Il avoit près de quarante ans, lorsque M. Fouquet, surintendant des finances, lui donna occasion de se faire connoître par les magnifiques jardins de Vaux-le-Vicomte, si célébrés par la Fontaine dans ses poésies. Louis XIV lui ordonna de travailler à Versailles, à Trianon, à Saint-Germain, dont il a fait la fameuse terrasse; à Clagny, dont il a fait les délicieux jardins en face d'un grand étang. Ce fut-là que l'on vit pour la premiere fois des portiques, des treillages, des berceaux & des cabinets. Le jardin des Tuileries est encore un chef-d'œuvre de le Nostre. Feu Monsieur l'employa à Saint-Cloud; le prince de Condé lui fit faire les jardins de Chantilly. Il fit aussi ceux de Fontainebleau, le parterre du Tybre, & les canaux qui donnent tant d'agrément à ce lieu champêtre. Il travailla avec un égal succès à Villers-Coterets, à Meudon, à Chaville, à Livry, à Seaux, &c. En 1678, il alla à Rome, avec la permission du roi, & il visita l'Italie, où il fut surpris de ne rien trouver en fait de jardins, de ce qu'il avoit imaginé. Ce fut à Rome qu'il connut le cavalier Bernin, déja vieux, & qui avoit alors une pension de deux mille écus pour travailler à la statue équestre de Louis XIV, qui se voit encore à Versailles, au haut de la piéce des Suisses: on en a fait un Curtius. Ce fut le Nostre qui fut cause que l'on fit venir cette statue en France, malgré la voix publique qui blâmoit cet ouvrage. Le pape Innocent XI voulut voir le Nostre, & lui donna une assez longue audience, sur la fin de laquelle le Nostre s'écria, en s'adressant au pape: *J'ai vu les deux plus grands hommes du monde, votre sainteté & le roi, mon maître. Il y a grande différence*, dit le pape, *le roi est un grand prince victorieux, je suis un pauvre prêtre, serviteur des serviteurs de Dieu.* Le Nostre charmé de cette réponse, oublia qui la lui faisoit, & frapant sur l'épaule du pape, lui répondit à son tour: *Mon révérend pere, vous vous portez bien, & vous enterrerez tout le sacré collége.* Le pape, qui entendoit le françois, rit du prognostique. Le Nostre, charmé de plus en plus de sa bonté, & de l'estime particuliere qu'il témoignoit pour le roi, se jetta au cou du pape, & l'embrassa. C'étoit au reste sa coutume d'embrasser tous ceux qui publioient les louanges de Louis XIV, & il embrassoit le roi lui-même, toutes les fois que ce prince revenoit de la campagne. Le Nostre, à son retour d'Italie, fit le magnifique bosquet de la salle du bal, augmenta les jardins de Trianon, & fit plusieurs autres ouvrages de cette nature. Mais ayant quatre-vingts ans, & voulant mettre un intervalle entre la vie & la mort, il demanda au roi la permission de se retirer, ce que ce prince lui accorda, à condition qu'il viendroit le voir de temps en temps. Dans une de ses visites, deux ou trois ans après sa retraite, ayant trouvé le roi dans les jardins de Marli, ce prince monta dans sa chaise couverte, traînée par des Suisses, & voulut que le Nostre prit place dans une autre à peu près semblable. Ce vénérable vieillard, les larmes aux yeux, se voyant à côté du roi, & remarquant M. Mansart, surintendant des bâtimens, qu'il avoit produit lui-même à la cour, marchant à pied, s'écria: *Sire, en vérité mon bon homme de pere ouvriroit de grands yeux, s'il me voyoit dans un char auprès du plus grand roi de la terre: il faut avouer que votre majesté traite bien son maçon & son jardinier.* En 1675, Louis XIV lui ayant accordé des lettres de noblesse & la croix de saint Michel, voulut lui donner des armes; mais il répondit qu'il avoit les siennes, qui étoient trois limaçons couronnés d'une pomme de choux. *Sire*, ajouta-t-il, *pourois-je oublier ma bêche? combien doit-elle m'être chere? N'est-ce pas à elle que je dois les bontés dont votre Majesté m'honore.* Le Nostre avoit beaucoup de vivacité dans l'esprit, & un gout infini pour les arts en général, & particuliérement pour la peinture. Il a enrichi le cabinet du roi de quelques morceaux d'un prix inestimable. Il a conservé jusqu'à la mort son bon sens, & toute la vivacité de son esprit. Il a été enterré à Paris dans l'église de saint Roch, dans la chapelle qu'il avoit fondée. * *Abrégé de la vie d'*André le Nostre, dans le tome IX, seconde partie, des *Mémoires de littér. & d'hist.* chez Simart. Cette vie est de feu M. Desgots, son neveu, controlleur des bâtimens du roi.

NOTAIRES DE ROME, appellés depuis *Protonotaires*, font remonter extrêmement haut leur institution. Ils prétendent que pendant les persécutions de l'église naissante, le pape saint Clément, disciple de saint Pierre, & son successeur après saint Lin & saint Clet, établit sept notaires pour les quatorze quartiers de la ville de Rome, afin de rédiger par écrit tout ce qui se passeroit dans l'emprisonement & les supplices des martyrs. Depuis saint Fabien créa sept soudiacres, pour obliger, disent-ils, ces notaires à s'acquiter fidélement de leur commission, & à mettre ces actes entre les mains des diacres, qui les présentoient aux papes, ses successeurs, dès le temps de saint Anterre. On dit de ce pape, qu'il avoit grand soin de se faire apporter les registres des notaires, & de les mettre dans les archives publiques de l'église, pour y être fidélement conservés. La même chose se pratiquoit dans les autres diocèses, par le zèle des évêques, des prêtres & des diacres. Ainsi nous lisons que l'histoire du martyre de saint Polycarpe, fut recueillie par son clergé de Smyrne; que les églises de Vienne & de Lyon dans les Gaules, envoyerent aux églises d'Asie & de Phrygie le récit des souffrances de saint Photin, de sainte Blandine, & des autres martyrs qui avoient été mis à mort dans leurs villes, sous l'empereur Marc-Aurele; & que saint Denys d'*Alexandrie* fit un livre pour apprendre à la postérité les martyres que beaucoup de ses diocésains venoient de souffrir dans la persécution de Déce. Saint Ponce, diacre, témoigne aussi qu'on avoit eu soin de toute antiquité, dans l'église d'Afrique, d'écrire les actions des martyrs, & que ces mémoires s'étoient conservés jusqu'à son temps. M. du Saussai, évêque de Toul, en sa préface du martyrologe de France, remarque qu'après que ces actes avoient été dressés & examinés dans les églises particulieres, on les envoyoit souvent à Rome pour passer par la censure du saint Siége. *Voyez* PROTONOTAIRES. * Anastase le *Bibliothécaire, in Clemente, Antero & Fabiano.* Du Saussai, *martyrologe de France.*

NOTARII (Berenger) religieux de l'ordre de saint Dominique, natif d'Arles, fut l'un des prédicateurs généraux dès l'an 1264. Il vint ensuite prendre les degrés à Paris, où il finit ses leçons sur les sentences l'an 1270; & après divers emplois honorables, il fut fait provincial de Provence l'an 1282. Ce fut en ce temps-là qu'il assista à la rédaction des coutumes de Toulouse. Après avoir gouverné sa province pendant trois ans, il continua d'enseigner la théologie, & de prêcher avec beaucoup de succès, & il mourut fort âgé à Montpellier le 8 juillet 1296. On a de lui une lettre circulaire aux religieux de sa province, qui est imprimée dans l'année Dominicaine. * Echard, *biblioth. script. ord. FF. Præd. tom. I.*

☞ NOTCHER, abbé de Hauvilliers diocèse de Reims, au XI siécle, succéda dans cette dignité à Pierre, qui la remplissoit encore en 1085. Il

Il se trouva au concile tenu à Soissons en 1093, au sujet des erreurs du fameux Roscelin, & à plusieurs autres assemblées. Cet abbé vecut au moins jusqu'en 1099. Hugues remplissoit sa place en 1102. Notcher a laissé une histoire de la vérification des reliques de sainte Hélène, dont on a imprimé quelques chapitres dans différens recueils, & qui se conserve entiere manuscrite, à Hautvilliers. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, *tom. VIII.*

NOTGER, nommé aussi NOTKER, & quelquefois NOTCHER & NOTEGAIRE, évêque de Liége, naquit en Souabe d'une ancienne noblesse. Quelques-uns le disent neveu de l'empereur Otton I, & cousin germain d'Otton II, pere d'Otton III. Il paroît qu'il se fit religieux dans l'abbaye de S. Gal : c'est de-là du moins qu'Odillon, abbé de Stavelo, le fit venir pour lui confier la direction des écoles de sa maison. Au bout de quelque temps, Notger retourna à S. Gal, dont il fut prevôt, ou prieur claustral. Ce fut de ce monastere qu'il passa à la cour, où l'on croit que l'attira Brunon, frere d'Otton I. En 971, Notger succéda à Everaque, dans l'évêché de Liége, & il fut ordonné au mois de juin 972. Le nouveau prélat fit monter avec lui sur le siége de son église toutes les qualités qui distinguent les bons évêques : il édifia par sa conduite, instruisit par la parole, éclaira par ses lumieres, & ne négligea point le temporel : il entoura de murs sa ville épiscopale, fit rebâtir sa cathédrale, répara ou bâtit même de nouveau plusieurs autres églises ; en un mot, orna & embellit tellement la ville de Liége, qu'on a dit qu'il méritoit plutôt le titre de fondateur de cette ville, que celui de réparateur. Il eut un égal soin de faire fleurir les lettres & les bonnes études, telles qu'on pouvoit les faire alors ; & de son école sortit un grand nombre de disciples du premier mérite. Otton III, dont il avoit été gouverneur, avoit tant de confiance en lui, qu'il en fit son principal conseiller, & Notger eut beaucoup de part aux affaires publiques. Il se trouva à divers conciles : entr'autres, à celui de Mouson tenu en 995, pour rétablir Arnoul sur le siége de Reims, & à celui qui fut assemblé à Francfort le 1 novembre 1007, pour l'érection d'un siége épiscopal à Bamberg. Il mourut le 10 avril 1008. On l'a comblé d'éloges pendant sa vie & depuis sa mort, & Notger les méritoit. On lui attribue l'histoire, ou les gestes des évêques de Liége, imprimés dans le recueil de Chapeaville, ou Chapeauville : il est du moins certain qu'il y a eu beaucoup de part, & qu'il avoit poussé cette histoire jusqu'à son temps, quoique dans l'imprimé elle finisse à saint Remacle. Le fonds de cet ouvrage, c'est-à-dire, les mémoires sur lesquels il a été composé, sont un fruit de son travail ; mais la forme est d'Hériger, à l'exception de la préface qui est toute entiere de Notger. La vie de saint Remacle, publiée sous son nom, & que presque tous nos bibliographes lui donnent, n'est pareillement de lui, qu'autant qu'il a eu part à l'histoire générale des évêques de Liége. A l'égard des deux livres des miracles opérés par l'intercession de saint Remacle, dont on a encore voulu faire honneur à Notger, c'est l'ouvrage de plusieurs moines de Stavelo, qui ont vécu en divers temps. Il paroît plus certain que Notger est auteur de la vie de saint Hadelin ou Hadalin, prêtre d'Aquitaine, fondateur de l'ancien monastere de Celles près de Dinant sur la Meuse, & qui a été publiée par Bollandus, au 3 février. Au reste, il faut voir sur l'histoire de la vie de Notger, & sur les ouvrages qui sont de lui, ou en tout ou en partie, de même que sur ceux qu'on lui attribue, l'*Histoire littéraire de la France*, par quelques Bénédictins, *tom. VII*, *pag.* 208, jusqu'à 216, & l'article précédent, concernant HÉRIGER, abbé de Laubes.

☞ NOTKER (le Bienheureux) moine de S. Gal, s'est rendu célebre au IX & au X siécles par ses écrits. Il fut surnommé le Bégue, parcequ'il l'étoit effectivement. Quelques écrivains le font descendre de la race Carlovingienne : ce qui est destitué de vraisemblance. Notker naquit sur la fin du regne de Louis *le Débonnaire*, de parens illustres par leur noblesse, à Heiligow, à quelques lieues de l'abbaye de saint Gal. Il fut élevé dans ce monastere, & s'y consacra à Dieu, sous la regle de saint Benoît. Son gout le porta à donner une application particuliere à la musique, dans laquelle il se rendit fort habile. Il ne négligea pas non plus les sciences divines, & fit presque autant de progrès dans l'une & l'autre littérature, que dans la vertu. Ison ayant cessé de conduire les écoles de saint Gal, Ratpert lui succéda dans les écoles extérieures, & Notker le remplaça dans les autres. Le soin qu'il prenoit d'enseigner, ne remplissoit pas tellement son temps, qu'il n'en trouvât encore pour travailler à des ouvrages de littérature, & à transcrire de bons livres. Il se borna à ces deux dernieres occupations, depuis qu'il eut quitté la direction des écoles. Il vécut jusqu'à l'âge de la vieillesse, & mourut en odeur de sainteté le 6 avril 912. Le pape Jules II donna à Hugues, évêque de Constance, la commission de faire les informations nécessaires pour sa canonisation. Hugues s'en étant aquitté, permit à l'abbaye de saint Gal, & aux églises de sa dépendance, de faire l'office du bienheureux Notker, ce qui s'est pratiqué jusqu'ici. En conséquence les Bollandistes lui ont donné place dans leur recueil, le jour de sa mort, où ils ont fait imprimer la vie qu'Ekkehard, auteur du XIII siécle, en a écrite. Le B. Notker est auteur de plusieurs ouvrages, dont on trouvera une notice exacte dans D. Rivet, *hist. littér. de la France*, *tom. VI.*

C'est par erreur qu'on a confondu Notker *le Begue*, avec Notker *le Physicien*, surnommé aussi *Grain de Poivre*, lequel fut abbé de S. Gal en 973, & mourut en 981.

NOTHELME ou NOTHEBERT, de Londres, prêtre, puis archevêque de Cantorberi, travailla dans le VIII siécle avec Bede, à l'histoire d'Angleterre. Avant que d'être évêque, il fit un voyage à Rome pour recouvrer du pape Grégoire II des mémoires propres pour ce dessein, & rapporta une copie des lettres envoyées ou écrites par Augustin, apôtre d'Angleterre. Cet auteur composa divers traités, & fut lié d'amitié avec Bede, qui lui dédia ses trente questions sur les livres des Rois. Nothelme mourut l'an 739. * Godwin, *de episc. Angl.* Pitseus, *de illust. Angl. script.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 2.

NOTO, nommé diversement, *Nea*, *Nea*, *Nectum*, *Netum* & *Neetum*, ville de Sicile, donne son nom à la province nommée *Valle di Noto*, qui fait la troisiéme partie de la Sicile. Elle a le Val di Mazara au couchant, celui di Demona au septentrion, & la mer au levant & au midi. La ville de Noto est à quatre ou cinq lieues de la mer, vers l'embouchure de l'Abiso, près du cap Passaro. Les autres villes de la province sont Saragoce, Augusta, Terranova, Motica, Camarana, &c.

NOTTEBOURG, ville de l'empire Russien, dans l'Ingrie. On l'appelle aujourd'hui SLEUTELBOURG.

NOTTINGHAM, comté & province d'Angleterre, avec une ville de ce nom, sur la ri-

viere de Trent. Ce comté a celui de Lincoln au levant, celui de Derbishire au couchant, & celui de Leicester au midi. * Cambden.

NOVALESE, bourg, avec un monastere, dans le marquisat de Suze en Piémont, au pied du mont Cenis, à deux lieues de Suze vers le nord. * Mati, *dict.*

NOVANTUS (Hugues) Normand, évêque de Chester, de Conventri & de Litchfield, en Angleterre, florissoit vers l'an 1190, & écrivit l'histoire de la disgrace de Guillaume de Longsham ou Lougcham, chancelier du roi Richard. Il mourut l'an 1198, & passe pour être auteur d'autres ouvrages. * Leland. Pitseus.

NOVARE, *Novarra*, ville d'Italie dans le Milanez, est capitale d'un petit pays de même nom, & a un évêché suffragant de Milan. Cette ville a été souvent le théâtre de la guerre. Les François y prirent l'an 1500, Louis Sforce. En 1513, ils assiégerent cette ville, & y furent défaits par les Suisses, qui les avoient attaqués la nuit; & en 1515, ils les chasserent de Novare. Ils prirent encore cette ville au mois de mars 1522, sur Philippe Torniel, homme barbare & redouté par ses cruautés, qu'ils firent pendre. Deux ans après, le château de Novare se rendit à Sforce. César Sparciani, évêque de Novare, publia l'an 1590, des constitutions synodales.

NOVARINI (Louis) naquit à Vérone l'an 1594, d'*Ange* Novarini, & de *Doralice*, tous deux de bonne famille; mais peu favorisés des biens de la fortune. Il reçut au baptême le nom de *Jérôme*, qui lui fut changé lorsqu'il entra chez les Théatins. Il prit l'habit de cet ordre le 15 septembre 1612, dans la maison de sainte Marie de Glarea à Vérone, fut envoyé à Venise pour y faire son noviciat; & il y fit profession le 26 janvier 1614. Il étudia depuis en philosophie & en théologie, & fut ordonné prêtre dans la même ville le 6 mars 1621. Il se livra ensuite aux ministeres de la confession & de la prédication, fut plusieurs fois supérieur à Vérone, & consulteur du saint office; & malgré tant de fonctions, il trouva le temps de s'appliquer à l'étude, qu'il aimoit beaucoup, & de composer divers ouvrages. On assure qu'il avoit bien appris les langues grecque, hébraïque & syriaque. Il mourut dans la maison où il avoit pris l'habit, le 14 janvier 1650, âgé de cinquante-six ans. Ses ouvrages sont: 1. *Electa sacra, in quibus quà ex latino, græco, hebraïco, & chaldaïco fonte, quà ex antiquis Hebræorum, Persarum, Græcorum, Romanorum, aliarumque gentium ritibus, quædam divinæ scripturæ loca noviter explicantur & illustrantur*, &c. à Venise, 1627, *in-fol.* & à Lyon, 1639, *in-fol.* 2. *Electa sacra, in quibus quà ex linguarum fontibus, quà ex priscis Gentium ritibus nonnulla sacrorum loca novo explicatu donantur, aut novâ luce vestiuntur*, &c. à Lyon, 1633, *in-fol.* & beaucoup d'autres ouvrages, dont on peut voir la liste dans le tom. XXXX des mémoires du pere Niceron: elle seroit trop longue à copier ici. D'ailleurs, comme le même pere Niceron le remarque, l'auteur mettoit indistinctement sur le papier tout ce qu'il trouvoit dans les recueils de ses lectures, sur le sujet qu'il avoit à traiter, soit bon, soit mauvais; & l'envie d'employer tout ce qu'il avoit ramassé, le jettoit dans des écarts fréquens, qui ne servoient qu'à enfler ses livres, où il ne faut pas non plus s'attendre à trouver aucune politesse.

NOVAT ou NOVATUS, prêtre de l'église de Carthage, vivoit dans le III siécle. C'étoit un homme perfide, flateur, arrogant, & extrêmement avare, qui avoit laissé mourir son pere de faim, & qui pilloit impunément les biens ecclésiastiques, les pupilles & les pauvres. Pour éviter la punition de ses crimes, & se maintenir à la faveur des troubles, il résolut de former un schisme, & entra dans la cabale de Félicissime, prêtre d'Afrique, qui s'éleva contre saint Cyprien. Il avoit été cité devant ce saint évêque l'an 249; mais la persécution que Décius excita l'année suivante, ayant obligé ce saint prélat de se retirer, Novat fut délivré de la crainte de comparoître devant lui. Ce fut peu de temps après qu'il se joignit à Félicissime, diacre, & qu'il soutint avec lui qu'on devoit recevoir les *Laps* à la communion, sans aucune pénitence. L'an 251, il passa à Rome, vers le temps de l'élection du pape Corneille. Il y trouva NOVATIEN, prêtre ambitieux, qui par son éloquence, avoit acquis une grande réputation, & qui murmuroit de ce qu'on ne l'avoit pas élevé au pontificat, en la place de Corneille. Novat fit amitié avec lui; & par cette union funeste, il causa non-seulement le premier schisme dans l'église, mais forma encore une hérésie. Ils publierent des calomnies atroces contre le pape, & furent si bien les colorer, que plusieurs s'y laisserent abuser. Ils firent venir trois évêques simples, ignorans & inconnus; & après les avoir fait boire, ils les obligerent d'ordonner Novatien évêque de Rome. Il y avoit plusieurs défauts en sa personne, qui l'excluoient de cette grande dignité, quand même l'élection n'auroit pas été schismatique; car outre qu'il avoit été possédé du démon, & délivré par les exorcismes de l'église, il avoit reçu le baptême dans son lit étant en danger de mort, & n'avoit point été confirmé; irrégularités capitales, selon les canons. Après cette ordination si peu réguliere, Novatien écrivit à S. Cyprien de *Carthage*, à Fabius d'*Antioche*, & à Denys d'*Alexandrie*; mais le premier ne voulut point ouvrir ses lettres, & excommunia ses députés. Il en avoit même déja envoyés à Rome pour faire cesser le schisme. Fabius se moqua de Novatien; & Denys lui manda qu'il ne pouvoit mieux faire connoître qu'on l'avoit élu malgré lui, qu'en quittant son siége pour le bien de la paix. Cet antipape, qui étoit aussi hérésiarque, soutenoit qu'il ne falloit point recevoir à la pénitence ceux qui étoient tombés dans quelque péché après le baptême; & Novat, avec lui, professa cette erreur si opposée au sentiment qu'il avoit défendu en Afrique. Ses disciples, qu'on nomma NOVATIENS, prirent aussi le nom de *Cathares* ou *Purs*. Ils ajouterent à ses erreurs de nouvelles absurdités, comme l'improbation des secondes noces, & la nécessité de rebaptiser les pécheurs. Ces hérétiques se maintinrent jusque dans le IV siécle, après le concile de Nicée, qui fit des réglemens pour la forme de leur réception à l'église. Depuis, ils se diviserent entr'eux; & Sabatius, un de leurs prêtres, qui avoit été Juif, introduisit une espéce de Judaïsme dans leur secte. * Saint Cyprien, *ep.* 46, 47, *&c.* Eusebe, *l.* 6, *histoire.* Saint Epiphane, *her.* 59. Saint Augustin, *her.* 38. Saint Jérome, *de script. eccl.* Baronius, *in annal. &c.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. des III premiers siécles.*

NOVATIEN, prêtre de Rome, avoit été philosophe avant que d'être Chrétien. Il fut, comme on vient de dire, baptisé dans son lit, étant dangereusement malade. Ayant été ordonné prêtre contre les régles & la priere de son évêque, il se cacha pendant la persécution, & refusa de donner le baptême aux catéchumênes. Pendant la vacance du siége de Rome, après la mort de Fabien, l'an 250, il écrivit une lettre à saint Cyprien au nom du clergé de Rome, qui est la 30 parmi celles de ce pape. Après que Corneille fut mis à

la place de Fabien, Novatien attaqua son ordination, l'accusa de plusieurs crimes, & publia un libelle contre lui. Le principal prétexte dont il se servit, étoit que Corneille recevoit à sa communion ceux qui étoient tombés dans l'idolatrie. Sous ce prétexte, il se sépara de la communion de Corneille, excité par Novat; il se fit ordonner évêque de Rome, comme il a été rapporté dans l'article précédent. Saint Jérôme le met au nombre des écrivains ecclésiastiques, & dit, qu'il avoit composé des traités de la pâque, du sabbat, de la circoncision, du souverain pontife, de l'oraison, des viandes juives, & de la Trinité. Il y a bien de l'apparence que le traité de la Trinité & le livre des viandes juives, qui sont parmi les œuvres de Tertullien, sont des ouvrages de ce Novatien. Ces deux traités sont bien écrits, & ne sont pas méprisables. Les historiens Grecs ont confondu mal à propos Novatien avec Novat. C'est le premier & non pas le dernier qui a donné son nom à la secte des Novatiens. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. des III premiers siécles, édit. Paris.* in-8°.

NOVATIENS, hérétiques qui ont pris leur nom de Novatien, qui fait le sujet de l'article précédent. Les premiers Novatiens ne refusoient la communion qu'à ceux qui étoient tombés dans le crime d'idolatrie; ils allerent ensuite plus loin, & exclurent aussi de leur communion pour toujours, ceux qui avoient commis les crimes pour lesquels on méritoit d'être mis en pénitence. Ils ôterent enfin à l'église le pouvoir de lier & de délier; ils condamnerent les secondes noces, & rebaptiserent ceux qui avoient été baptisés dans l'église. Cette secte subsista long temps en Orient & en Occident; mais elle faisoit un corps bien plus considérable en Orient qu'en Occident. Elle y avoit ses évêques dans les grands siéges, & dans les petits, ses prêtres, ses églises, & un grand nombre de sectateurs. Quant au reste, ils n'avoient rien changé à la foi ancienne sur la Trinité, & ils approuverent le symbole du concile de Nicée. Il y avoit encore des Novatiens en Afrique du temps de saint Léon, & il y en a eu en Orient jusqu'au VIII siécle. *Voyez* les deux articles précédens.

NOVATUS (Marcus-Anneus) frere de Seneque, *cherchez* GALLION.

NOVATUS, *cherchez* NOVAT.

NOUE (François de la) dit *Bras de fer*, gentilhomme Breton, d'une très-bonne maison, fut non-seulement un grand capitaine, mais un homme habile dans les affaires, & se distingua également dans toutes les occasions par sa prudence & par sa valeur. Il naquit l'an 1531, de FRANÇOIS de la Noue, II du nom, & de *Bonaventure* l'Espervier; & dès son jeune âge, il voyagea en Italie, où il porta les armes. A son retour en France il professa la religion prétendue-réformée, qui s'étoit établie en Bretagne dès l'an 1537. La Noue rendit de grands services à ceux de ce parti, & par sa probité, sa valeur & sa sagesse, se fit aimer & estimer même des Catholiques. Il avoit assez de connoissance des bons auteurs & des belles lettres, & étoit d'ailleurs honnête, libéral & bienfaisant. Ce fut lui qui prit Orléans sur les Catholiques le 28 septembre 1567, & qui en chassa le gouverneur catholique, qui s'étoit retranché à la porte Banniere. Il conduisit l'arriere garde à la bataille de Jarnac l'an 1569, & fut gouverneur de Mâcon, que prit le duc de Nevers. Après la bataille de Jarnac, la Noue attaqua un fort, que Pui-Gaillard, capitaine catholique, avoit bâti à Luçon, sur l'avenue de Marez. Celui-ci rassembla ses troupes pour défendre son fort; mais il fut défait entre Sainte-Gemme & Luçon. Ensuite la Noue prit encore Fontenai, Oleron, Marennes, Soubise & Brouage. Ce fut à la prise de Fontenai en Poitou, qu'il reçut un coup au bras gauche, qui lui en brisa l'os. On le lui coupa à la Rochelle, & il s'en fit faire un de fer, ce qui lui fit donner le surnom de *Bras de fer.* Il s'en servoit très-bien pour manier la bride de son cheval, & n'agissoit pas moins librement qu'auparavant. L'an 1571, il fut envoyé avec Genlis dans les Pays-Bas, où il surprit Valenciennes. A son retour en France, après la Saint Barthelemi, il fut envoyé par le roi à la Rochelle; il en fut général l'an 1573, & après que ceux de son parti eurent pris les armes, le 10 du mois de mars, il trouva moyen d'enlever Mesle & Lusignan aux Catholiques; mais revenant ensuite à reconnoître que sa conduite ne manqueroit pas de lui attirer des reproches très-justes, & qu'ayant abusé de l'autorité que le roi lui avoit confiée pour fortifier le parti des rebelles, il ne pouvoit passer que pour un traître, il prit la résolution de chercher une mort honorable dans les sorties que firent les assiégés: & se mêla une fois si avant, qu'il y eût été tué, sans un gentilhomme nommé *Marcel*, qui se mit au-devant du coup mortel dont il alloit être percé. Depuis, l'an 1578, il suivit dans les Pays-Bas le duc d'Alençon, qui l'envoya avec trois mille hommes aux Etats. La Noue leur rendit de grands services. Philippe de Melun, vicomte de Gand, qu'on appelloit le marquis de Risbourg, le fit prisonier l'an 1580, en une rencontre près du château d'Ingelmonster. La Noue avoit pris peu auparavant Ninove, & le comte d'Egmont qui étoit dans cette place. Les Espagnols témoignerent une extrême joie de la prise de ce grand capitaine, & ne le remirent en liberté qu'en 1585, échangeant avec lui le comte d'Egmont, & lui faisant payer cent mille écus de rançon. Depuis, au commencement des guerres de la ligue, il se retira à Genève. Guillaume-Robert de la Marck, duc de Bouillon, prince de Sedan, &c. y mourut le premier juin 1588, laissant sa fœur Charlotte héritiere de ses biens. Il nomma le sieur de la Noue exécuteur de son testament, & le fit tuteur de cette princesse, & gouverneur de ses terres souveraines; mais comme diverses raisons l'empêcherent de se rendre dans les Pays-Bas aussitôt qu'il l'eût desiré, la pupille fut presqu'opprimée. Il ne négligea pourtant rien pour rétablir ses affaires; & il y travailloit, lorsque le roi de Navarre, qui s'étoit uni avec le roi Henri III, le manda avec le duc de Longueville, pour aller au-devant d'un secours que Sanci amenoit de Suisse. Ce fut un peu avant la mort du roi. La Noue continua ses services sous Henri *le Grand*, & fut tué au siége de Lamballe l'an 1591. Dans le temps qu'il étoit monté sur une échelle pour reconnoître ce qu'on faisoit dans la place, il fut blessé à la tête d'un coup de mousquet, dont il mourut quelques jours après, regretté presque également de ses amis & de ses ennemis. Il avoit épousé *Marguerite* de Téligni, dont il eut *Odet* de la Noue; *Théophile*, qui prit le nom de *Teligni*; & une fille mariée au marquis de la Moussaye. Ses fils furent héritiers de ses bonnes qualités. L'aîné qui avoit été quatre ans prisonier aux Pays-Bas, venoit après sa délivrance se réjouir avec son pere; mais il trouva qu'il n'avoit plus d'autres devoirs à lui rendre que ceux des funérailles. * Moyse Amyrault, *vie de la Noue.* De Thou. Davila. La Popeliniere. Strada. Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall.* Mezerai. Dupleix, &c.

NOUE (*N.* de la) s'est distingué dans le XVII siécle par son ardent amour pour la retraite, par

son zèle pour la pénitence, & par la sainteté de sa vie & de sa mort. Il étoit Parisien, fils de *Jérôme* de la Noue, chirurgien célèbre, qui est mort à Paris le 17 février 1628. Celui dont nous parlons, eut beaucoup de piété dès l'enfance, & il étoit encore jeune lorsqu'il alla en Italie, où il se consacra à la retraite dans le fameux hermitage de Saint Ange, près de Viterbe. Il y reçut l'habit d'hermite des mains du révérend pere Ange Massen. C'étoit en 1606 ou 1607. Cependant il ne demeura pas long-temps dans cette retraite, & revint en choisir une autre en France. Celle du Mont-Valérien à deux petites lieues de Paris, lui plut, & il résolut d'y vivre reclus. Il fut le cinquième hôte de cet hermitage, & il fut solemnellement enfermé dans sa cellule pour n'en plus sortir, le premier de mai 1608, par l'évêque de Paris & l'abbé de saint Denys. Il y mena pendant plusieurs années & jusqu'à sa mort une vie très-austere, connu seulement sous le nom de frere Séraphin, & ne vivant que des aumônes de la reine Marguerite de Valois. C'étoit un homme de prieres & de gémissemens, qui ne parloit qu'à Dieu dans sa retraite, & qui n'avoit aucune communication au dehors. Il a sanctifié ce lieu par sa pénitence, & s'est sanctifié lui-même par l'ardent amour qu'il avoit pour Dieu, & qui donnoit le prix à toutes ses œuvres. Le bruit de sa sainteté accompagna celui d'une mort aussi précieuse aux yeux du Seigneur. * *Mémoires du temps.* Devaux, *index funereus chirurgor. Parisiensium*, pages 38 & 39, &c.

NOUE (François de la) religieux de l'ordre de saint François de Paule, ou Minime, & l'un des plus savans hommes que cet ordre ait produits, naquit à Paris l'an 1595. Il reçut au baptême le nom de *Claude*, qu'il changea en celui de *François*, lors de sa profession religieuse. Après avoir reçu une bonne éducation, & fait avec succès le cours ordinaire des études, il entra dans l'ordre des Minimes, où il fit profession le 8 novembre 1614. Quoiqu'il y eût apporté un amour décidé pour l'étude de toutes les sciences, il ne fit paroître d'abord qu'une grande ardeur pour l'acquisition de toutes les vertus chrétiennes & religieuses. Lorsque le temps fut venu de le faire étudier en théologie, il s'y appliqua si sérieusement, il y fit de si grands progrès, qu'il fut bientôt jugé capable de l'enseigner aux autres. Il a rempli avec distinction les chaires les plus considérables de son ordre, & il a été depuis supérieur de plusieurs maisons; entr'autres, de celle de Paris, provincial, définiteur, vicaire & visiteur général. Il exerça toutes les fonctions attachées à ces emplois avec beaucoup de sagesse, de zèle, de prudence & de lumiere, & dans tous il se fit aimer, estimer & respecter. Mais quoiqu'il n'eût été élevé à ces dignités que par tous les vœux de son ordre, quoiqu'il eût un mérite en quelque sorte supérieur à ces dignités, il présenta à son général une requête, par laquelle il le supplioit de le décharger de toutes, & de le réduire à l'état de simple religieux. Le général cédant à ses vives sollicitations, lui accorda sa demande en 1636; mais seulement pour un temps limité. Ce temps étant expiré, le pere de la Noue demanda la même grace au nouveau général, Jean-Baptiste Roncha, qui, par un rescrit de 1639, la lui accorda; mais à une condition expresse, qu'il continueroit les ouvrages qu'il avoit commencés, & en particulier l'histoire de l'ordre, & qu'il mettroit ces ouvrages en état d'être publiés. Il se renferma donc dans la solitude, n'étant plus occupé que des devoirs de son état, de la lecture & de la composition de divers écrits. Ce fut ainsi qu'il passa le reste de ses jours jusqu'à sa mort, qui arriva le 2 juillet de l'an 1670. Le pere de la Noue étoit d'une santé vigoureuse, ce qui lui donnoit le moyen de soutenir l'application la plus constante. Il possédoit très-bien les langues hébraïque, grecque, latine, italienne & espagnole. Né pour pénétrer dans toutes les sciences, & même pour les approfondir toutes, il étoit, selon l'auteur de son éloge, poëte, rhétoricien, historien, astronome, arithméticien, chronographe, cosmographe, philosophe, & théologien. Il a écrit dans tous ces genres, comme on le voit par la liste qu'il publia des ouvrages qu'il avoit dessein de donner, & qui a été réimprimée dans le *Diarium Minimorum*, &c. tom. II, pag. 10. Ce catalogue occupe six pag. *in*-4°. On y range ces écrits par classes, en commençant par ceux qui concernent l'écriture-sainte: la seconde classe est pour les écrits théologiques: la troisiéme pour l'histoire: la quatriéme pour les observations ecclésiastiques: la cinquiéme pour les ouvrages de piété: la sixiéme pour la philologie, & les matieres mélangées; mais de tous ces ouvrages qui sont conservés dans la bibliothèque du couvent de son ordre à Paris, l'on ne connoît d'imprimés, que les suivans: 1. *Chronicon ordinis Minimorum, per Franciscum Lanovium*, à Paris, 1635, *in-fol.* 2. Un essai qu'il donna en 1629, d'un grand ouvrage sur les concordances hébraïques, grecques & latines de l'ancien testament. Le pere le Long (*Bibliotheca sacra*, *in-fol.* page 455,) dit que l'ouvrage dont il s'agit dans cet essai, est conservé parmi les autres manuscrits de l'auteur, sous ce titre: *Concordantiæ hebræo-latinæ veteris Testamenti, quibus ad origines suas singulæ voces expenduntur, ratio diversitatis inter hebræos, græcos & latinos codices disquiritur, & vulgata editio latina examinatur, asseritur, vindicatur.* La chronique imprimée en 1635, n'étoit non plus qu'un essai d'un ouvrage beaucoup plus considérable. Voyez son éloge en latin dans l'ouvrage intitulé: *Diarium patrum, fratrum & sororum ordinis Minimorum provinciæ Franciæ, &c. autore Renato Thuillier, ejusdem ordinis exprovinciali, in*-4°, seconde partie, pag. 7 & suiv. au 2 juillet.

NOVE (Paul de) doge de Gènes, teinturier de son métier, fut choisi en 1506, pour duc par les Génois, qui s'étoient révoltés. Louis XII, roi de France, les ayant remis à leur devoir, fit prendre de Nove, auquel il fit couper la tête publiquement. * Enguerrand de Monstrelet, *chron.*

NOVELEFKE, *cherchez* LAODICÉE.

NOVELLI ou de NOUVEAU (Arnaud) cardinal, sorti d'une des plus riches & des plus nobles familles de Guienne, dès son jeune âge prit l'habit dans l'ordre de Cîteaux, & fut élu abbé de Font-Froide, dans le diocèse de Narbonne. Le pape Clément V, qui le connoissoit très-particuliérement, le pourvut de l'office de vice-chancelier de l'église, & le créa cardinal le 19 décembre 1310. Quelque temps après, il l'envoya légat en Angleterre, & lui témoigna dans toutes sortes d'occasions combien il faisoit d'estime de sa personne. Le cardinal Novelli mourut à Avignon, l'an 1317. * Walsingham, *hist. Angl. A. C.* 1312. Thomas de la Moor, *in Eduar. II.* Frison, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des cardin.* Sainte-Marthe, *T. IV, Gall. christ. &c.*

NOVELLON, évêque de Soissons, fils de GERARD, seigneur de Cherisi & de Muret, étoit un homme d'une grande sainteté, & fort éloquent. Il fut élu évêque de Soissons l'an 1175 ou 1176, & se croisa pour le voyage d'Outre-mer, où après la prise de Constantinople par les François l'an

1203, il fut un de ceux qu'on nomma pour élire un empereur. Ensuite il fut élevé l'an 1204, à l'archevêché de Thessalonique, que le pape Innocent III lui permit de tenir avec l'évêché de Soissons, jusqu'à ce que les François fussent paisibles possesseurs de l'empire. Il vint depuis en France, pour y chercher du secours, & donna à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons grand nombre de reliques, dont nous avons l'histoire, tirée des archives de la cathédrale de cette ville. Il retourna à Constantinople vers l'an 1207, avec des forces considérables, comme nous l'apprenons du continuateur de Sigebert. Peu après ayant été envoyé vers le pape, il mourut à Paris, où il fut enterré dans l'église de saint Nicolas, selon Alberic. * Hermant, *l.* 1, *de miracul. S. Mariæ Laud. c.* 1. Alberic, *in chron.* Du Chêne, *hist. de Cast. l.* 12, *c.* 5. Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Du Cange, *observ. sur Ville-Hardouin, &c.*

NOVEMBRE, c'étoit autrefois le neuviéme mois de l'année de Romulus, qui n'étoit que de dix mois, & c'est aujourd'hui le onziéme, parceque Numa y ajouta les mois de janvier & de février. L'empereur Commode le fit appeller *Exuperatorius*; mais après sa mort il reprit son nom. *Cherchez* FETES DES PAIENS. * *Antiquités romaines.*

NOVEMVIRS; c'est le nom que les historiens donnent à neuf magistrats d'Athènes, dont le gouvernement duroit un an. Le premier de ces magistrats signoit tous les actes publics; on l'appelloit *Archonte* ou *prince;* le second, *Basileus* ou *roi;* le troisiéme, *Polémarque* ou *chef d'armée;* & les six autres, *Tesmothétes* ou *législateurs.* Ils faisoient serment d'observer exactement les loix, faute de quoi ils s'obligeoient de donner à la république une statue d'or de leur grandeur. Ceux qui s'aquittoient de leur charge avec honneur, étoient ensuite reçus sénateurs de l'Aréopage. * Plutarque, *in Solone & Pericle.*

NOVENDIAL, NOVENDIALE, sacrifice que les Romains continuoient pendant neuf jours, pour détourner les malheurs dont ils étoient menacés par quelque prodige, & pour appaiser leurs dieux lorsqu'ils leur paroissoient irrités. Le sénat rendoit alors un décret, adressé au grand pontife, ou au préteur de la ville, qui ordonnoit cette fête au peuple. Ce fut Tullus Hostilius, quatriéme roi de Rome, qui institua ces sacrifices, lorsqu'on lui eut apporté la nouvelle d'une grêle prodigieuse, qui tomba sur le mont Alban, dans le pays Latin, & dont la grosseur & la dureté firent croire que c'étoit des pierres. * Tite-Live, *l.* 1.

NOVENSILES, *Novensiles*, dieux des anciens Romains que les Sabins apporterent, & à qui Tatius fit bâtir des temples, étoient ainsi appellés, parcequ'ils étoient venus des derniers à leur connoissance, ou qu'ils avoient été divinisés après les autres. Telles étoient la Santé, la Fortune, Vesta, Hercule, &c. Quelques-uns néanmoins prétendent que les dieux appellés *Novensiles*, étoient ceux qui présidoient aux nouveautés, & qui faisoient renouveller les choses: d'autres ont dit que ce mot ne tiroit point son origine du mot *novus*, *nouveau*, mais plutot de *novem*, *neuf*, parceque ces dieux étoient au nombre de neuf; savoir, Hercule, Romulus, Esculape, Bacchus, Enée, Vesta, la Santé, la Fortune & la Foi; mais ces auteurs ne disent pas ce que ces neuf dieux avoient de commun entr'eux, & ce qui les distinguoit des autres dieux. D'autres ont cru que c'étoit les neuf muses qui étoient appellées de ce nom. Les autres ont cru que c'étoit le nom des dieux champêtres ou étrangers, & que parcequ'ils ne composoient que neuf, on leur donna le nom de *Novensiles*, afin de n'être pas obligé de les nommer les uns après les autres. * Lilio Giraldi, *de syntag. deor.*

NOUES (Ricard de) gentilhomme du lieu dont il portoit le nom, suivit pendant quelque temps la profession des armes, où il s'acquit beaucoup de réputation. Quoique son pere eût pris le parti des ennemis de Bérenger, comte de Provence, de Noues n'en fut pas moins bien reçu de ce prince, à la louange duquel il fit plusieurs poësies. » Ce poëte fut bon comique, dit Nostradamus, & alloit chantant ès maisons des grands » seigneurs, en se promenant & faisant gestes à » ce convenables, par le remuement de sa per» sonne, & changement de voix, & par autres » actions requises à vrai comique, en quoi il ga» gna un grand trésor. » Il mourut en 1270. * *Voyez* Nostradamus, dans ses *vies des poëtes Provençaux*; Du Verdier-Vauprivas, dans sa *bibliothéque; L'histoire du théâtre françois, tome I.*

NOVI, petite ville de l'état de Gènes en Italie, sur les confins du duché de Milan, à deux lieues de Tortone vers le midi. * Mati, *dict.*

NOVIBAZAR, ville de la Turquie en Europe, capitale de la Servie, & située au confluent des petites rivieres de Striza & de Rusca, à dix-sept lieues de Nissa, vers le couchant. * Mati, *diction.*

NOVIGRAD, petite ville de Dalmatie, fortifiée, défendue par une citadelle, & située au fond d'un long golfe, à huit lieues de Zara, vers l'orient septentrional. Quelques géographes la prennent pour la petite ville nommée anciennement *Argyruntum* & *Argyrutum*, que d'autres mettent à Obravazza, bourg voisin de Novigrad, & d'autres à Pescha, bourg sur la côte de la Morlaquie, vis-à-vis l'isle de Pago. * Baudrand.

NOVIGRAD: il y a deux petites villes de ce nom en Croatie. L'une dans la Corbarie à sept lieues de Wihitz vers le nord; l'autre dans la Morlaquie, à sept lieues de Zang vers le levant. * Mati, *diction.*

NOVIGRAD (le comté de) comté de la haute Hongrie; il est entre les comtés de Sag, d'Hewecz, de Pest, & le Danube. Il n'a rien de considérable que Novigrad, sa capitale, qui est située à une lieue du Danube, & à huit de Gran vers le levant. * Mati, *dictionaire.*

NOULIS (Nicolas Petrineau des) *cherchez* PETRINEAU.

NOULLEAU (Jean-Baptiste) naquit à Saint-Brieu en 1604, le 24 juin, de parens distingués dans la magistrature. Il étudia les humanités au collége de Saint-Brieu, la rhétorique & la philosophie à Rennes. Il s'appliqua ensuite à la théologie qu'il étudia pendant trois ans à Nantes au collége des peres de l'Oratoire, & pendant trois autres années au collége de Navarre, après lesquelles il entra dans la congrégation de l'Oratoire le 5 janvier 1624, âgé de vingt ans. En 1639, il prit possession de l'archidiaconé de Saint-Brieu, & l'année suivante de la théologale qu'il conserva jusqu'à la mort. Mais il paroît qu'il s'étoit démis de l'archidiaconé, n'ayant jamais pris la qualité d'archidiacre dans aucun de ses écrits qui sont en grand nombre. En 1641, il travailloit sous M. de Harlai, évêque de Saint-Malo, avec plusieurs autres de ses confreres, prêtres de l'Oratoire. De-là il vint prêcher à Paris, & il y parut avec distinction à saint Paul & à saint Laurent. C'étoit un homme de mœurs austeres, un ecclésiastique pieux & savant, un missionaire laborieux, & un vrai modèle de pénitence. M. de Villazel, son évêque,

l'employoit beaucoup dans les missions & dans ses visites. M. Noulleau prêcha avec tant de force durant la tenue des états à Saint-Brieu, que M. Boucherat, depuis chancelier de France, en porta des plaintes à son évêque M. de la Barde, qui avoit succédé à M. de Villazel en 1641. M. de la Barde l'excusa en public sur ses intentions & sur son zèle, mais le réprimanda en particulier. M. Noulleau lui répondit que la vérité lui étoit plus chere que la vie, & il continua avec la même force à invectiver contre le vice. M. de la Barde ayant excommunié un peu légérement son official, M. Noulleau prit fortement son parti contre l'évêque. Mais ce qui acheva de le brouiller entierement avec lui, fut son livre de la *Politique chrétienne & ecclésiastique pour chacun de tous messieurs de l'assemblée générale du clergé en* 1665 & 1666, à Paris, chez Alliot, en 1666, *in*-12. Son évêque l'ayant interdit de la prédication, il appella de sa sentence; mais il n'eut aucune justice. Pour sa défense il fit imprimer un *Traité de la nécessité des conférences, des études & de la vie commune des ecclésiastiques*. Ne pouvant prêcher dans les églises, il prêchoit dans les carrefours & les places publiques; ce qui porta son évêque à lui faire signifier en 1654, un interdit de toutes fonctions ecclésiastiques dans son diocèse. M. Noulleau composa alors plusieurs écrits & *factums* pour sa défense. Mais n'ayant pu fléchir son évêque, & ne voulant pas se priver de la consolation de célébrer les saints mysteres, il fit pendant trois ans sept lieues par jour pour se rendre à Saint-Qué, ou Saint-Quel, dans le diocèse de Dol, afin d'y offrir le saint sacrifice; ce qui joint à ses autres austérités abrégea ses jours. Il mourut vers 1672, & fut enterré sous la chaire dans l'église cathédrale de Saint-Brieu. Ses demêlés avec son évêque le firent exclure de l'Oratoire avant 1647. Voici les titres de quelques-uns de ses ouvrages. *Conjuration contre les blasphémateurs*, &c. à Paris, chez Alliot & Gaillard, en 1645, *in*-4°. *Pratiques de l'oraison*, à Saint-Brieu, chez Doublet, en 1645. *L'esprit du christianisme, tiré de cent paroles choisies de Jesus-Christ*, à Paris, chez Dumesnil, en 1664. *Religio christiana ex meris & solis scriptura, patribus & doctoribus ecclesiæ.* On ne sait si celui-ci a été imprimé. *L'esprit du christianisme dans l'exposé de la loi de Moyse, selon l'évangile*, &c. à Paris, chez Dumesnil, en 1664. *L'esprit du christianisme dans le saint sacrifice de la Messe*, &c. *L'esprit du christianisme dans la conduite de la vraie pénitence*, &c. *L'idée du vrai Chrétien*, &c. Ces ouvrages ont été imprimés la même année, chez Dumesnil. *Politique chrétienne dans les exercices de piété de monseigneur le dauphin*, à Paris, chez Alliot, en 1665. Un traité *de l'extinction des procès, de l'usage canonique des biens d'églises, de la sainte liberté de la parole de Dieu, & de la fermeté du prédicateur évangélique*, & une infinité d'autres petites brochures, tant en latin qu'en françois, entr'autres, *Diverses pièces latines & françoises de Jean-Baptiste Noulleau, théologal de Saint-Brieu, sur les libertés de l'Eglise Gallicane*, in-4°. en 1665 & 1666. * *Mémoires du temps*. Le Long, *biblioth. historique de la France, page* 120.

NOVOGOROD, que ceux du pays appellent *Novogorod Veliki*, c'est-à-dire, *Novogorod la grande*, ville de Moscovie, capitale d'une principauté de même nom, avec titre d'archevêché, est située sur la riviere de Volkou, ou Volchova, laquelle sort du lac d'Ilmen, à une demi-lieue au-dessus de la ville, & va traverser le lac de Ladoga, d'où elle se décharge dans le golfe de Finlande. Vithold, grand duc de Lithuanie, & général de l'armée de Pologne, fut le premier qui obligea le peuple de cette ville l'an 1427, à payer un tribut de deux cens mille écus. Jean-Basile Grotsdin, tyran de Moscovie, s'en rendit maître en 1477, & y mit un gouverneur. Peu de temps après il y alla en personne, & pilla la ville, d'où il emmena trois cens chariots chargés d'or, d'argent & de pierreries, & plusieurs autres chariots pleins de riches étoffes, & de meubles précieux, qu'il fit porter à Moscou, où il fit venir tous les habitans de Novogorod, envoyant des Moscovites en leur place. Jean Basilowits, grand duc de Moscovie, y exerça encore plus de cruauté l'an 1569: car sur un simple soupçon de révolte, il fit tuer ou jetter dans la riviere deux mille sept cens soixante-dix personnes, sans compter un nombre infini de pauvres gens qui furent écrâsés par la cavalerie, qu'on lâcha sur eux. Après avoir pillé le riche temple de sainte Sophie, & tous les trésors des autres églises, il fit aussi piller l'archevêché, & commanda à l'archevêque de monter un cheval blanc; ensuite de quoi on lia les jambes à ce prélat, on lui pendit au cou une vielle, & on lui mit un flageolet à la main. Il fut ainsi conduit à Moscou, & en fut quitte pour cet opprobre; mais tous les abbés & moines furent taillés en pièces ou noyés. Les Suédois prirent la ville de Novogorod l'an 1611, & la rendirent peu de temps après. C'étoit autrefois la premiere ville de tout le septentrion, pour le commerce qu'y faisoient, non-seulement les Livoniens & les Suédois, mais aussi les Danois, les Allemans & les Flamans. Elle jouissoit de plusieurs privilèges sous son prince, qui ne reconnoissoit point le grand duc de Moscovie; & elle étoit devenue si puissante, que l'on disoit dans le pays en commun proverbe: *Qui est-ce qui se peut opposer à Dieu, & à la grande ville de Novogorod?* Quelques auteurs l'on mise en parallèle, pour sa grandeur, avec la ville de Rome: mais c'est trop exagérer; car ce n'est plus cette grande ville, que l'on vantoit tant autrefois. Il y a plus de cent belles églises, la plupart couvertes de cuivre doré: la ville peut avoir deux lieues de circuit; mais son enceinte étoit autrefois bien plus grande, comme il paroît par les vestiges de ses murailles & de ses monumens. On y compte jusqu'à 70 monasteres; mais en approchant de la ville, on n'y voit que des murailles de bois, & des maisons bâties de poutres & de solives de sapins. L'histoire du pays dit, qu'avant que la ville de Novogorod eût reçu le christianisme, il y avoit une idole, que l'on appelle *Perun*, c'est-à-dire, *le dieu du feu;* car *Perun*, en langue moscovite, signifie *le feu*. On représentoit ce dieu tenant la foudre à la main, & l'on entretenoit devant lui un feu perpétuel, où l'on ne bruloit que du bois de chêne. On punissoit de mort ceux qui en avoient soin, s'ils le laissoient éteindre. Ce peuple ayant reçu le baptême, jetta cette idole dans l'eau. On croit que le couvent que l'on appelle *Perunski*, est bâti au lieu où étoit autrefois le temple de ce faux dieu. Hors de la ville, & de l'autre côté de la riviere, il y a un couvent dédié à saint Antoine où les Moscovites gardent une pierre de moulin, sur laquelle ils disent que ce saint est revenu de Rome en ces quartiers-là, descendant par le Tibre, & passant la mer, puis remontant la riviere de Volkou, jusqu'à Novogorod. On voit une chapelle, où ils assurent que saint Antoine est enterré, & que son corps est tout entier, sans aucune corruption. * Olearius, *voyage de Moscovie*. Jordan, *voyage historique, tome VII*.

NOVOGRODEK, surnommée *Litaviski*, ville de Pologne dans la Lithuanie, capitale d'un palatinat de ce nom, est à quatre ou cinq lieues du

fleuve Niemed. Ce palatinat est entre la Polaquie & la Polésie. On y trouve Woikowiska, Lakowiez, Mir, Slonim, &c. qui sont les principales villes après la capitale. * Sanson.

NOUREDDIN MOHAMMED BEN ABDALLAH, surnommé *Aigi*, parcequ'il étoit d'Aige, bourgade du territoire de Schiraz en Perse, est auteur d'un commentaire persan, sur les quarante traditions appellées ordinairement *Arbain*. * D'Herbelot, *bibliot. orient.* au mot *Aige*.

NOUR-MAHAL, reine des Indes, femme de *Gehan-guir*, grand-Mogol, l'an 1620, portoit deux noms, dont l'un étoit *Nour-Geambegum*, qui signifie, *la lumiere du monde*, & l'autre *Nour-Mahal*, c'est-à-dire, *la lumiere du ferrail*. Cette reine fort ambitieuse, ne s'étudioit qu'à complaire au roi, pour venir plus aisément à bout de ses desseins; & possédée d'une extrême passion d'éterniser sa mémoire, crut n'y pouvoir mieux réussir, qu'en faisant fabriquer en son nom quantité de monnoie: ce qu'elle fit avec beaucoup d'adresse. Pendant l'absence du sultan Kouron, fils du roi, qui pouvoit s'opposer à ses intrigues, elle pria Gehanguir de lui permettre de regner seulement 24 heures avec une autorité souveraine. Cette demande surprit le roi, qui aimoit passionément Nour-Mahal, & qui étoit bien-aise de ne lui rien refuser; mais la chose lui paroissoit d'une dangereuse conséquence. Enfin il se laissa gagner par les caresses de la reine, & lui dit qu'il s'alloit retirer pour 24 heures, & qu'elle pouvoit monter sur le trône pendant ce temps-là, pour commander souverainement. En même temps il fit venir en sa présence tous les grands qui étoient à la cour, leur ordonnant de lui obéir, comme si c'étoit lui-même qui parlât. Il y avoit long-temps que cette reine avoit fait tous ses préparatifs, qu'elle avoit secrettement amassé quantité d'or & d'argent dans toutes les villes où l'on bat monnoie, & qu'elle avoit fait distribuer tous les coins, pour marquer les piéces. Les seuls maitres des monnoies avoient part à son secret, & aucun des grands n'en avoit pu rien découvrir. Le jour étant venu qu'elle s'assit sur le trône, elle envoya en diligence des couriers dans toutes les monnoies du royaume, avec ordre de battre des roupies d'or & d'argent jusqu'à la somme de deux millions: (la roupie d'or vaut environ vingt-une livres de France; & la roupie d'argent, trente sols.) Chaque piece portoit d'un côté la figure d'un des douze signes du zodiaque, & de l'autre, le nom de Gehan-guir, avec celui de Nour-Mahal. La chose fut si promptement exécutée, & sur-tout dans la ville où elle étoit alors, que deux heures après qu'elle fut sur le trône, elle fit jetter aux peuples quantité de ces piéces d'or & d'argent, qui eurent cours pendant le regne de Gehan-guir; mais sultan Kourom, nommé depuis Chagehan, ayant succedé à son pere, fit mettre ces roupies au billon: de sorte qu'il ne s'en trouve guères aujourd'hui, & que les curieux ont donné jusqu'à cent écus pour une roupie d'or, qui n'en valoit que sept. Le pere de cette reine étoit Persan; & n'étant en son pays que simple capitaine de cavalerie, il passa aux [illegible]es pour servir le grand Mogol, qui étoit [illegible] Gehan-guir. Dès que le roi l'eut vu, [illegible]e opinion de lui; & après avoir éprouvé son courage & sa conduite, il le fit général de son armée. Mais dans la suite du temps, oubliant les bienfaits qu'il avoit reçus du roi, il se joignit avec sultan Kourom, fils aîné de Gehan-guir, qui vouloit détrôner son pere, & se faire roi. Il fut surpris dans cette rébellion; & comme le roi le tenoit en prison dans le dessein de le faire mourir, la femme & la fille de ce général d'armée vinrent se jetter aux pieds du roi, pour demander sa grace. Gehan-guir fut si charmé de la beauté de cette fille, qu'il lui accorda ce qu'elle demandoit, & lui donna ensuite toute sa tendresse. Elle savoit le persan, l'indien & l'arabe, & avoit un génie capable de conduire un royaume; c'est pourquoi le roi lui ayant permis de regner un jour entier en sa place, lui confia depuis presque toute son autorité. C'étoit elle qui donnoit tout le branle aux plus importantes affaires de l'état. * Tavernier.

NOURRI (D. Nicolas le) né à Dieppe en 1647, religieux Bénédictin de la congrégation de S. Maur, fit profession au mois de juillet 1665, âgé de dix-huit ans. Il s'appliqua dès ce temps-là à l'antiquité ecclésiastique, & y fit en peu de temps de grands progrès. Il travailla avec le pere Garet à l'édition des œuvres de Cassiodore. Il est auteur de la vie de Cassiodore; des préfaces & des tables qui sont dans cette édition. Etant venu à S. Ouen de Rouen, il travailla avec D. Jean du Chesne & D. Julien Bellaise, à l'édition des œuvres de S. Ambroise, qu'il continua à Paris avec dom Jacques de Frisches. Le premier volume parut l'an 1686, & le second l'an 1691. Quand ce travail fut achevé, le P. Frisches commença à travailler sur S. Grégoire de *Nazianze*, & mourut le 15 mars 1693. Le P. D. le Nourri de son côté se mit à travailler sur les auteurs contenus dans la bibliothéque des peres, imprimée à Lyon. Il a donné deux volumes *in octavo*, sous le titre d'*Apparatus ad bibliothecam patrum*, qui ont été recueillis en un volume *in-fol.* imprimé à Paris l'an 1703, & qui finissent à S. Clément d'*Alexandrie*. Il en a donné un second en 1715, sur les auteurs Latins du III siécle, finissant à Lactance. Cet ouvrage contient quantité de dissertations, remplies de recherches curieuses & savantes, sur la vie, les écrits, & les sentimens des peres, dont il éclaircit un grand nombre de passages difficiles. En 1710, D. le Nourri a aussi donné au public le livre de *Lucius Cæcilius de mortibus persecutorum*, qu'il prétend, contre le sentiment commun, n'être pas de Lactance; ce qu'il discute dans une dissertation qu'il y a jointe, où il explique & éclaircit les passages douteux, difficiles & obscurs de cet ouvrage, & dévelope avec assez de netteté les diverses opinions de cet auteur; mais il s'est trouvé beaucoup de savans qui ont rendu par de fortes preuves à Lactance, l'ouvrage qu'il prétend lui ôter. D. le Nourri est mort à Paris le 24 mars 1724, âgé de 77 ans. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. des XVII & XVIII siécles*. Niceron, *mem. t. I & X*. D. le Cerf, *biblioth. des aut. de la congrégation de S. Maur*.

NOUSCHIRAD, prince de Perse, fils du roi Nouschirvan, qui mourut en 577. Ce jeune prince fut élevé par sa mere dans la religion chrétienne, malgré Nouschirvan qui en étoit le persécuteur, & qui le devint aussi de son propre fils. Il est vrai que l'on prétend que Nouschirad embrassant le christianisme n'en eut point les vertus, & en particulier la douceur & l'obéissance si recommandées aux inférieurs. Quoi qu'il en soit, Nouschirvan le fit enfermer, & lorsqu'il fut obligé de sortir de sa capitale pour soutenir une guerre que les Tartares & les Turcs venoient de porter dans ses états, il resserra davantage les liens de son fils, de peur qu'il ne profitât de son absence pour se révolter. Nouschirad, malgré ces précautions, trouva moyen de s'évader, se saisit du trésor de son pere, leva une armée, & se rendit maître en peu de jours des provinces situées au centre de l'empire. A cette nouvelle, Nouschirvan étonné détacha un de ses généraux

avec des troupes d'élite : la bataille se donna, & Nouschirad y périt. On dit que se voyant blessé, & prêt à mourir, il ordonna que l'on rapportât son corps à sa mere, & qu'on la priât de sa part de le faire inhumer *aux piés des serviteurs du Messie qui avoient déja souffert la mort pour la religion* : ce qui fait voir qu'il y avoit déja eu quelques persécutions dans la Perse. * Boulainvilliers, *vie de Mahomet*, *pag.* 109, 110.

NOUVELLE FOREST, en anglois *New-Forest*, c'est une des principales forêts d'Angleterre, dans le sud-ouest du comté de Hamp. Elle a environ trente milles de circuit. Guillaume *le Conquerant* se plaisoit tellement à y chasser, que pour l'agrandir il ruina de fond en comble plusieurs villes & villages & 36 paroisses. On dit que le Ciel l'en punit ; parceque ce fut dans cette même forêt que Richard, son second fils, fut blessé d'une bête fauve & en mourut ; que Guillaume, son troisiéme fils fut tué par accident, par Gautier Tyrel ; & que son petit-fils Robert Curtoyse, poursuivant du gibier, fut frapé d'une branche d'arbre à la gorge, & mourut de la blessure. * *Dict. angl.*

NOYERS, en latin, *Nuceria*, petite ville de France, dans la Bourgogne, sur les confins de la Champagne, à trois lieues de Tonnerre, vers le midi. * Mati, *dict.*

NOYERS, ancienne maison, qui porte le nom de la ville de Noyers en Bourgogne, tiroit son origine de

I. MILES, I du nom, seigneur de Noyers, qui vivoit l'an 1140, & eut pour enfans, MILES II, qui suit ; *Hugues*, chevalier ; & *Gui* de Noyers, archevêque de Sens, mort l'an 1194.

II. MILES, II du nom, seigneur de Noyers, laissa d'*Odeline*, sa femme, fille de *Clerembaut*, seigneur de Chappes, CLEREMBAUT, qui suit ; *Gui*, seigneur de Mellens ; *Hugues*, évêque d'Auxerre, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé* ; & *Gilette* de Noyers, mariée à *Etienne*, seigneur du Mont-Saint-Jean & de Charni.

III. CLEREMBAUT, seigneur de Noyers, fit le voyage de la Terre-Sainte avec le roi Philippe *Auguste*, & mourut peu après son retour, laissant d'*Agnès* de Brienne, sa femme, fille d'*André* de Brienne, seigneur de Rameru, & d'*Adelaïs*, dame de Venisi, MILES III, qui suit ; *Odeline*, mariée à *Guillaume* de Courtenai, seigneur de Tanlai ; & *Sibylle* de Noyers, femme de *Pons* du Mont-Saint-Jean, seigneur de Charni.

IV. MILES, III du nom, seigneur de Noyers, vivoit l'an 1230, & laissa d'*Agnès* du Mont-Saint-Jean, sa femme, sœur de *Pons* du Mont-Saint-Jean, seigneur de Charni, MILES IV, qui suit ; & *Elizabeth*, dont l'alliance n'est pas connue.

V. MILES, IV du nom, seigneur de Noyers & de Maisi, épousa *Alixent*, dont il eut MILES V, qui suit ; *Regnault* ; *Jean*, seigneur de Maisi, qui eut des enfans ; & *Marguerite* de Noyers, mariée à *Jean* de Vergi, seigneur de Mirebeau & de Fouvans.

VI. MILES, V du nom, sire de Noyers, qualifié maître des requêtes de l'hôtel du roi par un titre du 9 juin 1335, épousa *Marie* de Châtillon, fille de *Gaucher*, seigneur de Châtillon, & d'*Isabeau* de Lesignies, dont il eut MILES VI, qui suit ; *Isabeau*, mariée à *Hugues* de Touars, seigneur de Poussauges ; *Marie*, femme de *Flavien* de Laude, seigneur de Souliaux ; & *Helissent* de Noyers, abbesse de Jouarre.

VII. MILES, VI du nom, seigneur de Noyers, &c. maréchal, porte oriflamme, grand bouteiller de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, épousa 1°. *Jeanne* de Flandre, seconde fille de *Jean* de Flandre, II du nom, seigneur de Dampierre, & de *Marguerite* de Brienne : 2°. *Jeanne* de Montbelliard, fille de *Richard*, seigneur d'Antigni. Ses enfans, du premier lit, furent MILES VII, qui suit ; *Gautier*, seigneur d'Esclaron, mort sans laisser de postérité de *Marguerite* de Pequigni, vidame d'Amiens, sa femme, veuve de *Jean* de Rouci, seigneur de Pierrepont ; *Marguerite*, alliée l'an 1321, à *Jean*, III du nom, seigneur de Châteauvillain ; *Mahaud*, mariée l'an 1331, à *Eudes*, sire de Grancei ; *Jeanne*, religieuse à Jouarre ; & *Elisende* de Noyers, abbesse de Jouarre. Du second lit sortirent entr'autres enfans, JEAN de Noyers, qui a fait *la branche des comtes de* JOIGNI, *rapportée ci-après.*

VIII. MILES de Noyers, VII du nom, seigneur de Montcornet, surnommé *le Bossu*, mourut avant son pere, laissant pour enfans MILES VIII, qui suit ; *Erard* de Noyers, pere de *Miles IX*, seigneur de Noyers, mort jeune ; *Jeanne*, mariée à *Jean* d'Augimon, chevalier ; & *Cecile* de Noyers, dont l'alliance est inconnue.

IX. MILES, VIII du nom, seigneur de Noyers, Montcornet, &c. servit le roi en Flandre l'an 1368, & mourut sans postérité d'*Isabeau* de Paci, veuve de *Louis* de Sancerre, dit *Charbonnai*, seigneur de Ménetou-Sallon, laquelle prit une troisiéme alliance avec *Jean* de Saint-Verain, seigneur de la Celle.

BRANCHE DES COMTES DE JOIGNI.

VIII. JEAN de Noyers, comte de Joigni, &c. fils aîné de MILES VI du nom, seigneur de Noyers ; & de *Jeanne* de Montbelliard, sa seconde femme, mourut le 10 mai 1361, laissant de *Jeanne* de Joinville, sa femme, veuve d'*Aubert* de Hangest, seigneur de Genlis, & fille d'*Anceau*, seigneur de Joinville, & de *Laure* de Sarrebruche, sa premiere femme, MILES IX, qui suit ; JEAN, qui a fait la *branche de* RIMAUCOURT, *rapportée ci-après* ; & *Jeanne* de Noyers, mariée à *Gui*, seigneur de Choiseul & d'Aigremont, morte en octobre 1375.

IX. MILES de Noyers, IX du nom, comte de Joigni, seigneur de Vandeuvres, &c. avoit épousé *Marguerite* de Melun, fille de *Jean*, vicomte de Melun, comte de Tancarville, chambellan de France, & de *Jeanne* Crespin, dame de Varanguebec, dont il eut MILES X, qui suit.

X. MILES de Noyers, X du nom, comte de Joigni, &c. fut envoyé en Hongrie l'an 1374, par le roi Charles V. Il avoit épousé *Marguerite* de Ventadour, fille de *Bernard*, comte de Ventadour, & de *Marguerite* de Beaumont, dont il eut *Jean*, comte de Joigni, mort sans postérité le 30 janvier 1392 ; *Louis*, seigneur d'Antigni, puis comte de Joigni, après son frere, mort sans enfans le 3 juillet 1415 ; & *Marguerite* de Noyers, comtesse de Joigni, après la mort de ses freres, mariée l'an 1409, à *Gui* de la Tremoille, seigneur d'Usson.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE RIMAUCOURT.

IX. JEAN de Noyers, second fils de JEAN, comte de Joigni, & de *Jeanne* de Joinville, fut seigneur de Rimaucourt & de Vandeuvres, & vécut jusqu'en l'an 1411. Il avoit épousé *Jeanne* de Joinville-la-Fauche, dame de Lains, &c. dont il eut *Jean* de Noyers, seigneur de Montcornet, pere de *Jeanne* de Noyers, morte jeune peu après l'an 1408 ; *Renault*, seigneur de Rimaucourt, mort sans enfans ; *Agnès*, dame de Rimaucourt, mariée à *Jean* de Choiseul, seigneur d'Aigremont ; *Isabeau*, dame de Vandeuvres, alliée à *Dreux* de Mello, seigneur de Saint-Bris ; & *Charlotte* de Noyers,

Noyers, mariée à *Guillaume*, seigneur de Villiers-Seissel, Clervaux, &c. * *Voyez* du Chêne, *hist. de Châtillon;* Le Feron; Godefroi; Du Bouchet, *hist. de Courtenai*. Le P. Anselme, &c.

NOYERS (Hugues de) évêque d'Auxerre, fils de MILES II, seigneur de Noyers, eut de fâcheux démêlés avec le comte d'Auxerre, qui tâcha de le noircir par toute sorte de calomnies. Ce prélat se servant du pouvoir que sa dignité lui donnoit, excommunia le calomniateur & tous ses officiers, & les déclara indignes de la sépulture ecclésiastique : ce qui irrita si fort ce comte, qu'il fit enterrer le corps d'un enfant dans une des salles de l'évêché, & chassa tous les ecclésiastiques de l'église cathédrale. Cette excommunication dura assez long-temps. Elle ne fut levée qu'après la satisfaction du comte d'Auxerre, qui fut obligé de déterrer lui-même le corps de l'enfant, & de l'apporter nuds pieds & en chemise dans le cimetiere, pour l'y enterrer en présence de tout le peuple. Hugues mourut à Rome le 29 septembre 1206. Le pape accompagné de tous les cardinaux, assista à son enterrement. *Sainte-Marthe, *Gallia christ.*

NOYERS (Miles de) VI du nom, seigneur de Noyers & de Vandeuvres, grand bouteiller de France, fils de MILES V, & de *Marie* de Chastillon, rendit de grands services au roi Philippe *le Bel*, qui le fit maréchal de France, avant l'an 1304 : il fut nommé l'un des exécuteurs du testament du roi Louis *Hutin*, l'an 1316. Depuis, l'an 1326, il porta l'oriflamme à la bataille de Montcassel, contre les Flamans ; fut fait bouteiller de France l'an 1336, & l'an 1343, & mourut fort âgé en septembre 1350.

NOYERS (François Sublet des) *cherchez* SUBLET.

NOYON, près de la riviere d'Oise, ville de France, autrefois du gouvernement de Picardie, & à présent de celui de l'Isle de France, avec titre d'évêché & comté, est une des douze anciennes pairies du royaume. César la nomme *Noviodunum Belgarum*, Ptolémée *Noviomagus Vadicassium*, & les modernes *Noviomus*. Sanson prouve dans ses remarques sur la carte de l'ancienne Gaule, que le *Noviodunum*, que César assiégea, est Soissons, & non pas Noyon. Cela n'empêche pas que la ville de Noyon ne soit très-ancienne. L'évêché de Vermandois y fut transféré vers l'an 530, où la capitale, dite *Augusta Viromanduorum*, fut ruinée par les Barbares. Saint Médard en étoit alors évêque, & S. Eloi a été un de ses successeurs. L'an 859, Noyon fut pillée par les Normans, qui tuerent l'évêque Immon, comme nous l'apprend M. Baluze dans ses notes sur la 41 épître de Loup, abbé de Ferrieres. Cette ville fut brulée avec son église cathédrale l'an 1131, & a eu le même malheur en 1152 & en 1228. Le roi Henri *le Grand* l'enleva à la Ligue l'an 1591, le 28 du mois d'août, après que le secours qu'on s'étoit efforcé d'y jetter trois fois, eut été repoussé. Le duc de Mayenne la reprit au commencement de l'an 1593, avec le secours des Espagnols conduits par Charles, comte de Mansfeld. Depuis, le roi assiégea cette ville au mois de septembre 1594, & s'en rendit maître le 18 octobre. Noyon fut choisie l'an 1516, pour y faire le traité de paix entre le roi François I, & Charles d'Autriche, depuis empereur. Il fut négocié par les seigneurs de Boisi & de Chievres.

Cette ville est assez bien bâtie, & ornée de fontaines & de belles églises, entre lesquelles est celle de Notre-Dame, qui est la cathédrale. La riviere d'Oise coule à un quart de lieue de-là, & le port est à Pont-Lévêque. La ville est arrosée de la Verse, qui reçoit la Galliole & la Marguerite. Outre la paroisse de saint Martin, qui est la plus grande de Noyon, on y trouve les abbayes de S. Eloi & de S. Barthélemi, avec diverses maisons religieuses; & entr'autres celle des Chartreux, qui est hors de la ville, sur le mont S. Louis. Il y a divers siéges de justice, & quatre fauxbourgs. *Du Chêne, *recherches des antiquités de France*. Jacques le Vasseur, *annales de Noyon*. Robert & Sainte-Marthe, *Gal. christ.* Papire Masson, *desc. flum. Gal.* De Thou, &c.

CONCILES DE NOYON.

Walfaire, métropolitain de Reims, célébra en 814, un concile à Noyon pour régler quelques différends entre Waldermar de Noyon, & Rotade de Soissons, au sujet de quelques paroisses que l'un & l'autre soutenoient être de leur jurisdiction. Flodoard en fait mention dans le second livre de l'histoire de Reims, *ch.* 18. Quelques-uns mettent un autre synode l'an 1017, mais nous n'avons pas trouvé à quel sujet il fut célébré. On en tint un l'an 1271 ou 1272, pour les libertés de l'église. Gui de Prés étoit alors évêque de Noyon. Jean de Vienne, archevêque de Reims, y en assembla un autre l'an 1344, le 26 juillet. On y publia 17 canons, dont le premier contient les plaintes si fréquentes en ce temps-là contre ceux qui empêchoient le cours de la jurisdiction ecclésiastique.

N T

NTOUPI, nom que les Grecs donnent aux excommuniés après leur mort, parceque leurs corps, disent-ils, ne pourissent point en terre, mais s'enflent & raisonnent comme un tambour, quand on les roule. On dit que l'on vit une preuve de cette vérité, sous le regne de Mahomet II, empereur des Turcs ; car ce sultan ayant entendu parler de la force des excommunications dans l'église grecque, envoya dire à Maxime, patriarche de Constantinople, qu'il eût à trouver le cadavre d'un homme excommunié, & mort depuis long-temps, pour connoître en quel état il seroit. Le patriarche fut fort surpris, & communiqua cet ordre à son clergé, qui ne fut pas moins embarassé. A la fin, les plus anciens se ressouvinrent, que sous le pontificat de Gennadius, il y avoit une très-belle femme, veuve, qui osa publier une calomnie contre ce patriarche, tâchant de persuader au peuple qu'il avoit voulu la corrompre, & que ce prélat ayant assemblé son clergé, fut contraint de l'excommunier ; qu'ensuite cette femme étoit morte au bout de quarante jours, & que son corps ayant été retiré de la terre longtemps après, pour voir l'effet de l'excommunication, il se trouva entier, & fut inhumé une seconde fois. Maxime s'informa du lieu de sa sépulture, & après l'avoir trouvé, en fit avertir le sultan, qui y envoya des officiers, en présence desquels on ouvrit le tombeau, où le cadavre parut entier, mais noir & enflé comme un ballon. Ces officiers ayant fait leur rapport, Mahomet en fut extrêmement étonné, & députa des bachas, qui vinrent trouver le patriarche, visiterent le corps, & le firent transporter dans une chapelle de l'église de Pammacarista, dont ils scellerent la porte avec le cachet du prince. Peu de jours après, les bachas, suivant l'ordre qu'ils en eurent du sultan, retirerent le cercueil de la chapelle, & le présenterent au patriarche, pour lever l'excommunication, & reconnoître l'effet de cette cérémonie, qui remettoit les corps dans l'état ordinaire des autres cadavres. Le patriarche ayant

dit la liturgie, c'est-à-dire, les prieres prescrites en cette occasion, commença à lire tout haut une bulle d'absolution pour les péchés de cette femme, & en attendit l'effet avec des larmes de zèle, & des aspirations à Dieu. Les Grecs disent qu'il se fit alors un miracle, dont une foule incroyable de gens furent témoins; car à mesure que le patriarche récitoit la bulle, on entendoit un bruit sourd des nerfs & des os, qui craquetoient en se relâchant, & en quittant leur situation naturelle. Les bachas, pour donner lieu à la dissolution entiere du corps, remirent le cercueil dans la chapelle, qu'ils fermerent & scellerent avec le sceau du sultan. Quelques jours après ils y firent leur derniere visite, & ayant vu que le corps se réduisoit en poudre, ils en porterent les nouvelles à Mahomet, qui plein d'étonnement, ne put s'empêcher de dire que la religion chrétienne étoit admirable. Il ne faut pas confondre les *Ntoupi* dont nous venons de parler, avec les *Broucolacas*, ou Ressuscités, qui font encore beaucoup de bruit parmi les Grecs. A leur dire, le *Broucolacas* sont aussi des cadavres de personnes excommuniées; mais au lieu que les *Ntoupi* sont seulement incorruptibles jusqu'à ce qu'on ait levé la sentence d'excommunication, les *Broucolacas* sont animés par le démon, qui se sert de leurs organes, les fait parler, marcher, boire & manger. Les Grecs disent que pour ôter ce pouvoir au démon, il faut prendre le cœur du *Broucolacas*, le mettre en pièces, & l'enterrer une seconde fois. * Guillet, *hist. du regne de Mahomet II*.

N U

NUBA, est le nom que Gabriel Sionite, & Jean Hesronite, Maronites, donnerent à l'auteur d'une géographie écrite en arabe, & imprimée à Rome l'an 1592, sur un manuscrit du grand duc de Toscane, sous le titre de *géographie universelle*. Cet auteur se nommoit *Abou Abdallah Mohammed*, & étoit surnommé, *Al Scherif Al Edrissi*, c'est-à-dire, *Emir descendant d'Edris*. Nous parlons de cet auteur sous le titre EDRISI. (Al)

NUBIE, grande région d'Afrique, que ceux du pays nomment *Nouba*, & les auteurs Italiens *Nubia*, est l'ancien pays des Nubes, Nubéens ou Nubades, que quelques-uns ont nommé *petite Egypte*. Elle s'étend le long du Nil, & du fleuve Nubio, entre ce fleuve & les déserts de Barca, qu'elle a au septentrion; ceux de Zaara au couchant; & l'Ethiopie supérieure ou pays des Abyssins au levant & au midi. Sa ville capitale est Dancala, & les autres principales sont, Nubia, Cusa, Gualva, Jalac & Sula. Le pays est assez riche & fertile vers le Nil, & produit du bois de sandal, de l'or, de la civette, de l'ivoire, & un poison très-violent, dont un grain pouroit faire mourir dix personnes. Les Nubiens sont assez courageux, subtils, & aiment le trafic & le labourage. Leur pays produit des cannes de sucre, mais ils ne savent pas les faire valoir. Ils obéissent à un roi, qui a ordinairement des troupes sur la frontiere, pour s'y opposer aux Turcs & aux Abyssins. * *Consultez* Ptolémée, Pline, Strabon, Jean Léon & Marmol, *descript. de l'Afriq.* d'Herbelot, *biblioth. orient.*

NUBUNANGUA, roi du Japon, ôta la souveraineté au Dairo, à qui cet empire appartenoit, & lui laissa seulement la qualité de prince, l'an 1570. Il eut pour successeur Taxiba Quaba, l'an 1570, après lequel regna Tarkozamma, qui prit le titre d'empereur du Japon, l'an 1600, ayant obligé le Dairo de renoncer à tout le droit qu'il pouvoit prétendre à l'empire. * Hornius, *orb. imp.*

NUCA (Jean) dernier grand juge d'Aragon. Ce grand juge, que l'on appelloit ordinairement *la justice d'Aragon*, étoit un magistrat souverain, que le peuple choisoit pour soutenir ses privileges. Le roi d'Espagne étoit obligé de faire serment à genoux, & la tête nue en sa présence, de ne rien ordonner contre les immunités & les franchises des Aragonois. On pouvoit présenter à ce grand juge des plaintes contre le roi même, & l'accuser des injustices qu'il auroit commises. Ainsi le pouvoir de ce magistrat ne pouvoit manquer d'être odieux & insupportable aux rois, qui tâcherent de le détruire peu à peu. L'an 1466, on créa dix-sept censeurs ou inquisiteurs, à qui le grand juge d'Aragon devoit rendre compte de sa conduite tous les ans. Enfin, l'an 1591, Philippe II, roi d'Espagne, alla assiéger Saragoce, qu'il prit, & fit couper la tête à Nuca, abolissant ainsi une autorité qui tenoit en bride la puissance souveraine des rois. * Hornius, *orb. imp.*

NUCHESES, *cherchez* NEUCHAISES.

NUCK (Antoine) exerça d'abord la médecine à la Haye en Hollande, & ensuite il fut fait professeur d'anatomie à Leyde, & président du collége des chirurgiens dans la même ville. Il s'est fait un grand nom dans ces deux villes, dans toute la Hollande & au-delà, dans le XVII siécle. Il mourut vers l'an 1692. Il est regardé comme celui qui a découvert le premier les petits conduits supérieurs de la salive. Pendant huit ans il a disséqué plus de soixante corps humains, outre un grand nombre d'animaux. Il étoit d'un travail infatigable, & il a eu un nombre extraordinaire de personnes qui venoient à ses leçons & à ses démonstrations. Il parloit avec facilité & la clarté caractérisoit ses discours. Ces qualités brillent dans ses écrits, qui sont; *De ductu sal. vali novo, salivâ, ductibus aquosis & humore aqueo oculorum*, à Leyde en 1686, *in-12*. *Sialographia & ductuum aquosorum anatome nova*, à Leyde en 1690, *in8°*, & au même lieu en 1695, avec des figures. On trouve de plus dans cette nouvelle édition une défense de ce qu'il avoit écrit sur les conduits aqueux, & une description nouvelle d'une nouvelle source salivale. *Adenographia curiosa & uteri fœminei anatome nova*, avec une lettre à un ami *de inventis novis*, à Leyde en 1692, *in-8°*. La même année on publia ses écrits posthumes intitulés, *Operationes & experimenta chirurgica*, à Leyde, *in-8°*; & cet ouvrage qui est fort estimé, fut réimprimé à Iéne en 1698, *in-8°*, & à Leyde en 1714, aussi *in-8°*. * *Voyez* les actes de Leipsick, de l'an 1686, & la *bibliothéque des écrivains de médecine*, par M. Manget, *tome II, livre XIII, page 416, & suivantes*.

NUDIPEDALES, *Nudipedalia*, fête qui fut instituée à Lacédémone, & passa chez les autres Grecs, chez les Romains, chez les Barbares, & même chez les Juifs: elle consistoit en sacrifices que l'on faisoit les pieds nuds, pour être délivré de quelque grande affliction. Après avoir fait des prieres pendant trente jours, durant lesquels on s'abstenoit de vin, ils se rasoient les cheveux, & alloient nuds pieds au temple, où ils sacrifioient des victimes. Les Juifs se voyant opprimés par les vexations de Cestius Florus, gouverneur de la Judée, pour l'empereur Néron, firent la cérémonie des Nudipédales, avec une solemnité extraordinaire, vers l'an 67 de Jesus-Christ. Bérénice même, sœur du roi Agrippa, alla à Jérusalem; & après avoir donné des marques publiques de sa piété dans le temple, elle se présenta devant le tribunal de Florus, ayant aussi les pieds nuds; mais elle ne put rien obtenir en faveur des Juifs. Les Chrétiens imiterent l'exemple de tous ces peuples, & pratiquerent ces cérémonies d'aller nuds pieds. L'histoire ecclésiastique nous en fournit un grand

nombre d'exemples, qu'il feroit trop long de rapporter. * Josephe, *bell. Jud. l.* 2. S. Jérome, *adversus Jovinian.* Tertullien en parle dans fon *Apologet, c.* 40.

NUDS-PIEDS, SPIRITUELS ou SÉPARÉS, Anabaptiftes, qui s'éleverent en Moravie dans le XVI fiécle, & qui fe vantoient d'imiter la vie des Apôtres, vivant à la campagne, marchant les pieds nuds, & témoignant une extrême averfion des armes, des lettres & de l'eftime des peuples. * Prateolus, *V. Nudip. & Spirit.* Florimond de Raimond, *l.* 2, *c.* 16, *n.* 9.

NUGNEZ (Jean) d'une illuftre maifon de Caftille, entra dans l'ordre de Calatrava, où par degrés il parvint à la dignité de Clavier, qui lui donna un grand crédit, dont il ne fe fervit que pour caufer des troubles. Le grand maître D. Garcias Lopez de Padilla, après avoir eu pendant cinq années deux concurrens, qui lui avoient fait beaucoup de peine, fut enfin rétabli l'an 1302; & ayant entrepris la guerre contre les Maures, il eut le malheur d'être envelopé par ces Infidèles, qui le défirent après un long combat. Nugnez profitant du chagrin des chevaliers, l'accufa d'avoir fui dans le fort du combat avec l'étendard, on le crut: on refufa d'obéir à Lopez, & les habitans de Ciudad Réal fe joignirent aux chevaliers pour lui faire la guerre. La perte d'une bataille contre les rebelles, fit paroître le grand-maître encore plus coupable: on le dépofa en 1328, & le chef de la revolte fut nommé pour lui fuccéder. Son élection n'auroit pas néanmoins eu lieu, parcequ'elle fut défapprouvée par le chapitre de Cîteaux, fi Lopez pour faire ceffer les défordres, n'avoit pas renoncé volontairement à la grande maîtrife l'an 1329. Nugnez, qui, pour l'engager à cette renonciation, lui avoit laiffé de grands revenus, & la commanderie de Zurita, ne put s'empêcher de violer le traité & de donner cette commanderie à un de fes parens; & fa mauvaife foi força Lopez de reprendre le titre de grand-maître. Les chevaliers d'Aragon & de Valence fe foumirent à lui, & après fa mort qui arriva l'an 1336, ils lui fubftituerent fucceffivement deux autres grands-maîtres. Mais enfin Nugnez réunit tout l'ordre, en cédant la commanderie d'Alcagnitz à D. Jean Fernandez fecond fucceffeur de Lopez. Il ne jouit pourtant pas longtemps du repos qu'il venoit de fe procurer de ce côté-là. Pierre *le Cruel*, roi de Caftille, contre qui il s'étoit ligué avec le roi d'Aragon, le fit arrêter l'an 1355: on lui fit fon procès; le chapitre de l'ordre lui fubftitua D. Garcias de Padilla, & peu de jours après cet homme ambitieux & inquiet eut la tête tranchée. * Franç. de Radez, *cronic. de las ord. y caval. de Sant Iago, Calatrava, &c.* Franç. Caro de Tores, *hift. de las ord. milit. de Sant Iago, Calatrava, &c.*

NUGNEZ, d'Oviédo, (Gonfalves) l'un des grands officiers de la cour d'Alfonfe VII, roi de Caftille & de Léon, fut élu grand-maître de l'ordre d'Alcantara l'an 1335, par cinq chevaliers & trois chapelains. Il eut d'abord deux concurrens, Ferdinand Lopez, élu par le chapitre général, & Rui Perez de Maldonado, qui venoit de fe démettre de la grande maîtrife. Celui-ci n'eut pas beaucoup de peine à réduire Lopez; mais en 1336, voyant que le roi prenoit les intérêts de Nugnez, il donna une feconde fois fa démiffion. On affure que le grand-maître tourna auffitôt toutes fes forces contre les Maures, fur qui il remporta de grands avantages; mais ayant empêché qu'Alfonfe Mélandez de Gufman ne fût fait grand-maître de S. Jacques, il s'attira l'inimitié de Léonore de Gufman, fa fœur, maîtreffe du roi, qui fuborna des chevaliers pour l'accufer d'avoir mal parlé du roi. Le grand-maître en ayant eu avis, & n'efpérant pas pouvoir fe juftifier, ofa entreprendre la guerre contre fon roi; mais étant abandonné de la plupart de fes chevaliers, il traita avec le roi de Portugal, qui l'abandonna auffi lorfqu'il vit que la place qui devoit lui être donnée par Nugnez, étoit au pouvoir d'Alfonfe. Une fi fâcheufe fituation ne fut pas capable de l'abatre; après avoir perdu la ville de Valence d'Alcantara, il fe défendit fi bien dans la citadelle, que le roi fut obligé de lever le fiége, & il auroit fait encore bien de la peine, fi quelques-uns de fes chevaliers ne l'euffent trahi. N'ayant plus qu'une tour il fe défendit encore quelque temps, & enfin fe rendit au roi, qui lui fit trancher la tête, & enfuite bruler fon corps, l'an 1338. * Franç. de Radez, *cronic. de las ord. y caval. de S. Jago, Calatrava y Alcantara.* Franç. Caro de Tores, *hift. de las ord. milit. de S. Jago, Calatrava y Alcantara, &c.*

NUGNEZ, en latin *Nunnefius*, (Pierre-Jean) de Valence en Efpagne, profeffeur de rhétorique à Barcelone, s'eft acquis une grande réputation dans fa patrie par fon amour pour les fciences, & par les progrès qu'il fit dans leur étude. Si l'on en croit l'approbateur ou le cenfeur des livres qu'il a publiés, c'étoit un homme rempli de toutes fortes de fciences, qui entendoit parfaitement bien le grec & le latin, & qui s'eft acquis une haute réputation à profeffer la rhétorique. Il paroît au moins que cet auteur a été en grande eftime parmi ceux de fa nation. André Schot dans fes prolégomènes fur la bibliothéque de Photius en fait beaucoup de cas. Il eft vrai que Nugnez & lui étoient liés d'amitié, mais ce n'étoit pas le fentiment particulier de Schot; & l'on voit en effet que Nugnez fut appellé à Barcelone, pour y enfeigner l'éloquence & la langue grecque, & qu'on lui donna une penfion confidérable. Sa rhétorique qui eft imprimée, eft divifée en cinq livres, & l'auteur y fuit particulierement la méthode d'Hermogéne. On peut dire même que fon ouvrage eft une exacte copie de cet ancien rhéteur, & que quiconque connoît & fait bien l'un, peut fe flater de connoître & de bien favoir l'autre. Nugnez a fleuri dans le feiziéme fiécle; mais nous ignorons le temps de fa mort. * Outre Schot *cité dans cet article*, *voyez* Morhof dans fon *Polyhiftor.* & M. Gibert, profeffeur de rhétorique au collége Mazarin, dans fes *Jugemens des favans fur les auteurs qui ont traité de la rhétorique, t. II, p.* 197, *& t. I, à l'article* d'Hermogène, &c.

NUGNEZ (Ambroife) Portugais, chevalier de l'ordre de Chrift, étoit de Lisbonne, & fut d'abord docteur & profeffeur en médecine à Salamanque. Il a exercé enfuite la médecine avec beaucoup de fuccès & de réputation à Seville & à Madrid. De retour en Portugal, il fut fait premier chirurgien & médecin du roi, & mourut comblé d'honneurs. Il avoit déja 74 ans lorfqu'il publia en 1603 à Conimbre une partie de fes commentaires ou difcours fur les trois premiers livres des aphorifmes d'Hippocrate, avec une paraphrafe fur les commentaires de Galien. C'eft un volume *in-fol.* qui eft eftimé. Dès 1601, il avoit publié en latin un traité général de la pefte, qui fut réimprimé en langue caftillane à Madrid en 1646. * *Bibl. Hifpan.* par Nicolas Antoine, tome premier, pag. 54. Manget, *Bibliotheca fcriptorum medicorum*, t. II, livre XIII, pag. 420.

NUIS ou NEUS, *Noverfium*, ville d'Allemagne dans l'archevêché de Cologne, à une demi-lieue du Rhin, fur la petite riviere d'Erfft, eft ancienne, forte & célèbre par la réfiftance qu'elle fit à

Charles *le Téméraire*, duc de Bourgogne, qui l'assiégea pendant un an. L'empereur Frédéric III lui donna de grands priviléges. Elle a une église collégiale, & a été souvent prise & reprise dans les guerres d'Allemagne du XVII siécle.

☞ NUIS ou NUITS, petite ville de France en Bourgogne, entre Beaune & Dijon, est célebre par ses bons vins, & a bailliage & siége subalterne de Dijon. On ne peut rien dire de certain sur l'ancienneté de cette ville, qui tient cependant le troisiéme rang aux états de Bourgogne. La seigneurie de Nuis appartient à M. le prince de Conti, comme engagiste, & en cette qualité il a toujours nommé le gouverneur, qui sur sa présentation obtient des provisions du roi. * La Martiniere, *dict. géogr.*

NUIS, ou TERRE DE PIERRE NUYTS, que les Hollandois nomment *t'land van Pieter Nuyts*, partie de la nouvelle Hollande, que Pierre Nuyts, Hollandois, découvrit l'an 1625. *Voyez* NUYTS.

NUIT, espace de temps depuis le coucher du soleil, jusqu'au lever suivant. Les anciens Gaulois & les Germains, qui habitoient au-delà du Rhin, exprimoient le temps par le mot de *nuit*, au lieu de compter par jour, comme toutes les autres nations de la terre. Peut-être que commençant le jour civil au coucher du soleil, ils lui donnoient le nom de sa premiere partie, qui étoit la nuit, comme nous l'apprenons de ces paroles de Moyse, *Ex vespere & mane factus est dies unus.* * P. Petau, *de doctrina tempor.*

NUIT, divinité adorée par les anciens Païens, étoit fille, selon quelques auteurs, du cahos & des ténebres; &, selon quelques autres, fille du ciel & de la terre. Elle épousa, disent les poëtes, Erebe, dieu des Enfers, & en eut plusieurs enfans, comme le Destin, la Vieillesse, le Sommeil, la Mort, &c. * Hésiode. Macrob. *Saturn. l.* 1, *c.* 20.

NUMA POMPILIUS, second roi des Romains, étoit de Cures, ville du pays des Sabins, & fils de Pomponius Pompilius. Les Romains instruits de sa grande probité, allerent le prendre dans sa ville, pour le faire leur roi, après la mort de Romulus, l'an 40 de Rome, & 714 avant J. C. Il rétablit plusieurs cérémonies sacrées, afin d'adoucir par la religion, le naturel farouche de ce peuple barbare; bâtit un temple à Vesta; choisit des filles qui faisoient vœu de chasteté, & qui avoient soin de garder le feu sacré, & établit huit colléges de prêtres, & entr'autres, ceux des prêtres de Mars, des Augures, des Saliens, des Curions, des Flamines, des Féciaux, &c. Il ordonna aussi le culte de Janus à double front. Il divisa l'année en douze mois, & publia des loix très-importantes, faisant accroire au peuple qu'il n'entreprenoit rien que par l'avis de la Nymphe Egerie. Ce roi avoit épousé Tatia, fille de Tatius, collégue de Romulus, dont il eut quatre fils, chefs de quatre familles; & une fille, mariée à Tullus Hostilius, qui lui succéda. Quelques anciens ont dit qu'il étoit Pythagoricien; mais il est visible qu'ils se trompoient, puisque Pythagore n'a vécu que sous Tarquin l'*Ancien*. Numa regna 42 ans, & mourut en la 82 de Rome, & la 672 avant J. C. * Tite-Live, *l.* 1, *c.* 2. Aurelius Victor, *de vir. illustr. c.* 3. Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 2, *hist.* Plutarque, *en sa vie.*

NUMALI (Christophe) natif de Forli, cardinal, évêque de Seignia & d'Alatri, entra chez les religieux de l'ordre de saint François, dont il fut général; & fut fait cardinal par le pape Léon X le 1 juillet 1517. Quelques auteurs disent qu'il avoit été confesseur de Louise de Savoye, mere de François I; il est sûr du moins qu'il fit un voyage en France depuis sa promotion. Il étoit à Rome, lorsque cette ville fut prise par les Impériaux, & fut très-maltraité par les soldats Protestans, qui n'ayant rien trouvé chez lui, s'en prirent à sa personne. Ce cardinal mourut neuf ou dix mois après, à Ancone, le 23 mars 1528. * Ughel. *Italia sacra.* Onuphre. Auberi, &c.

NUMANCE, ancienne ville d'Espagne, a été célebre par ses guerres, & par le siége qu'elle soutint contre les Romains pendant quatorze ans. Les Numantins reçurent chez eux ceux de Segeda, leurs parens & leurs alliés, qui s'étoient sauvés des prisons des Romains, & intercéderent inutilement pour eux. Les Romains coururent aux armes, & les Numantins les prirent aussi. On dit qu'un habitant de Numance, pressé par deux jeunes hommes également considérables, de leur donner sa fille en mariage, qu'ils aimoient passionément, leur dit qu'il marieroit sa fille à celui des deux amans, qui lui apporteroit le premier la main d'un Romain. Ces braves s'approcherent du camp des ennemis qu'ils trouverent dans un très-grand désordre, retournerent ensemble à la ville, & firent prendre les armes à tous ceux qui purent les porter. Ensuite ils vinrent attaquer les retranchemens des ennemis, qu'ils forcerent, & enfermerent de si près les consuls Æmilius Lepidus, & C. Hostilius Mancinus, qu'ils les réduisirent à conclure une paix très-honteuse pour Rome, l'an de Rome 617, & 137 avant J. C. Ce traité deshonora les consuls. La faveur exemta le premier de la punition; & l'autre nud, & les mains liées derriere le dos, fut livré par les héraults d'armes aux Numantins, qui refuserent de le recevoir. Cette ville, qui avoit soutenu tant d'années l'effort de quarante mille hommes, passoit pour imprenable. Enfin, Scipion l'*Africain*, chargé d'en faire le siége, l'enferma par de grands travaux, mit en fuite les habitans dans plusieurs combats, & la prit quinze mois après son arrivée: les Numantins desespérés, brulerent leurs femmes & leurs enfans, avec ce qu'ils avoient de plus cher, se précipiterent tout nuds sur les armes des Romains, & s'ensevelirent ainsi sous les ruines de leur patrie, l'an de Rome 620, & 134 avant J. C. Les restes de cette ville sont dans la Castille *Vieille*, à une lieue de Soria, en un lieu que les Espagnols appellent *Puente-Garai.* * Tite-Live, *l.* 56 & 57. Florus, *livre* 2, *chap.* 18. Velleïus Paterculus, *livre* 2. Appien. Strabon. Pline, &c.

NUMANTIANUS, *cherchez* CRESCENTIUS.

NUMATIANUS, *cherchez* RUTILIUS.

NUMENIUS, philosophe Grec, natif d'Apamée, ville de Syrie, est mis presque toujours au rang des Pythagoriciens, & quelquefois dans celui des Platoniciens; parcequ'il joignoit ensemble les dogmes de Pythagore & de Platon. Il disoit que ce dernier avoit tiré de Moyse son discours, dans lequel il parle de Dieu & de la création du monde: *Quid enim est Plato, quàm Moses Atticissans?* On croit qu'il vivoit dans le II siécle, sous le regne de Marc-Aurele. On a de lui quelques fragmens, qui nous ont été conservés par Eusébe, Origène, Théodoret, & d'autres qui l'ont cité. * Eusébe, *præp. evang. l.* 12, 13 & 17. Suidas. Clemens *Alexandr. stromat. l.* Théodoret, *de curandis Græcorum affectibus.*

NUMENIUS, disciple de Pyrrhon, dont parle Diogène *Laërce* Un autre NUMENIUS d'Héraclée, cité par Athenée. * Diogène *Laërce*, *l.* 9.

NUMENIUS, orateur, dont Suidas fait mention, vivoit sous l'empire d'Adrien.

NUMENIUS, fils d'*Antiochus*, Juif de mérite, qui fut envoyé ambassadeur à l'empereur César par Hircan, souverain sacrificateur des Juifs, pour

obtenir la permission de rétablir les murailles de Jérusalem, qui n'avoient point été relevées depuis que Pompée les avoit fait abattre. Il eut le bonheur de réussir dans cette négociation. * Josephe, *antiq. l. XIV. c*, 16.

NUMERIE, *Numeria*, déesse du Paganisme présidoit à l'arithmétique. On l'invoquoit pour ne pas se tromper dans les comptes. Son nom, comme l'on voit, étoit pris de *numerus*, *nombre*. * Saint Augustin, *de civit.*

NUMERIEN (Marcus Aurelius Numerianus) empereur, fils de *Carus*, & frere de *Carin*, suivit son pere en Orient, étant déja césar; &, après la mort de ce prince, fut déclaré empereur avec son frere Carin, au commencement de l'an 284. Comme il aimoit beaucoup son pere, les larmes que lui fit verser sa mort, lui causerent un grand mal d'yeux: de sorte qu'il se faisoit porter en litiere, pour ne pas quitter son armée, qu'il ramenoit de Perse. Arrius Aper, dont il avoit épousé la fille, se servant de cette occasion, le tua secrétement, croyant qu'il pourroit usurper sa place. Ce fut avant le 7 septembre de la même année 284. Mais les soldats demandant à voir l'empereur, découvrirent l'assassinat, & élurent Dioclétien, qui tua Aper de sa main. On dit que Numerien étoit éloquent, qu'il déclamoit de bonne grace, & qu'il le disputoit en poésie à Olympius Nemesianus & à Aurelius Apollinaris, les plus célébres poëtes de leur temps. * Vopiscus, *in Numer.* Aurelius Victor. Eutrope, &c.

NUMIDIE, région d'Afrique, comprend à peu près le Biledulgerid d'aujourd'hui, ainsi nommé à cause du grand nombre de dattes qui sont dans le pays, & qui en font la richesse. Ce pays a la mer Atlantique au couchant, le desert de Zaara au midi; l'Egypte au levant, la Barbarie & une partie de la mer Méditerranée au septentrion. Les peuples y sont grossiers, & ont ordinairement la vue courte, à cause du sable que le vent leur jette dans les yeux: d'ailleurs les dattes leur font tomber les dents de bonne heure. Leurs principales contrées sont Biledulgerid, qui donne son nom au reste du pays, Sous, avec la ville de Tarudan, Teffet, Dara, Zegelmesse, Tegorarin, Zeb, Fessen, le desert de Barca, &c. Ce pays est habité par les originaires & par les Arabes. On y compte plusieurs princes Mahométans, qui sont souvent en guerre: ce qui cause les divers changemens des noms des villes. On doit distinguer la Numidie propre ou particuliere, qui a les royaumes de Bugie & de Constantine, compris dans celui d'Alger. Le golfe de Numidie a le nom de *golfe de Store*. Les villes qui ont été les plus considérables sont, Tebessa ou *Theveste*, Tabarca, Hippone ou *Bonne*, Migane ou *Lares*, Lambesa ou *Lambesca*, Constantine ou *Cirthe*, Amedar, Entrangues ou *Sioca Veneria*, Biserte ou *Utique*, &c. Les Numides ont eu autrefois des rois puissans; Massinissa, qui servit si bien les Romains pendant la derniere guerre Punique, qu'il profita de leurs conquêtes; & qui laissa trois fils; *Micipsa*, qui lui succéda; *Manastabal* & *Gulussa*. Le premier laissa *Adherbal* & *Hiemsal*; & Manastabal fut pere de *Jugurtha*, que les Romains soumirent. Les Provinces de Numidie étoient autrefois divisées par les diocèses ecclésiastiques. *Cherchez* BILEDULGERID. * Ptolémée. Strabon. Pline. Sallufte, &c. Jean Léon, & Marmol, *descript. Africæ*. Cluvier. Sanson. Du Val, &c. *geog.*

NUMIDIQUE (saint) prêtre de Carthage, & confesseur dans le III siécle du temps de la persécution de l'empereur Dece, travailla à fortifier les Chrétiens dans la foi en l'absence de saint Cyprien, qui le chargea avec le prêtre Rogatien du soin de son église. Ils excommunierent par ses ordres le prêtre Félicissime. Numidique anima plusieurs Chrétiens au martyre; vit sa propre femme brulée à ses côtés; & demeura lui-même sur la place à demi brulé, sur un monceau de pierres. Sa fille étant venu chercher son corps, elle trouva qu'il respiroit encore, & le sauva de la mort. Le martyrologe romain fait mémoire de lui, & des autres martyrs d'Afrique, qui avoient péri par le feu, au 9 d'août. Ce fut l'an 251 que cet événement arriva. * Saint Cyprien, *epist.* 35, 38 & 40. De Tillemont, *mém. pour servir à l'hist. ecclés. tom. III.* Baillet, *vies des Saints.*

NUMIDIUS QUADRATUS, gouverneur de Syrie pour les Romains, succéda à Longinus. Ayant ouï les grandes plaintes que les Juifs faisoient contre Cumanus, il l'envoya à Rome avec César, ministre de ses cruautés, pour se justifier devant l'empereur Claude. Numidius eut pour successeur Cestius Gallus. * Josephe, *antiq. liv. XX, chapitre* 5; & *guerre des Juifs*, *livre II*, *chapitre* 24.

NUMITOR, étoit fils de Procas, roi d'Albe, qui mourut l'an 3240 du monde, & 795 avant J. C. Procas le fit héritier de sa couronne, avec son frere Amulius, à condition qu'ils regneroient tour à tour, d'année en année; mais Amulius s'empara du trône, & donna l'exclusion à son frere. On dit même que pour lui ôter toute espérance d'être vengé par sa postérité, il fit assassiner son fils Lausus à la chasse, & contraignit Rhea Silvia, qui restoit fille unique de Numitor, d'entrer parmi les Vestales. Cependant cette princesse devint grosse, & publia que c'étoit du Dieu Mars. Remus & Romulus naquirent peu après de Rhea; & étant devenus grands, tuerent leur grand oncle, & remirent leur aïeul sur le trône, l'an du monde 3281, & 754 avant J. C. * Tite-Live, *l.* 1. Aurelius Victor, *des hommes illustres*, *c.* 1. Denys d'*Halicarnasse*, &c.

NUN, fils d'*Elisama*, & pere de *Josué*, qui conduisit le peuple d'Israël dans le pays de Chanaan. C'étoit un des premiers & des principaux de la tribu d'Ephraïm. * *Exod.* XXXIII, 11.

NUNDINE, (déesse) *cherchez* NONDINE.

NUNILLON & ALODIE (saintes) sœurs, vierges & martyres en Espagne, dans le IX siécle, étoient filles d'un Mahométan & d'une Chrétienne. Leur mere les éleva dans la religion chrétienne, & s'étant remariée après la mort de son mari, à un autre Mahométan, elles quitterent la maison paternelle, pour faire librement les exercices de la religion chrétienne. Elles furent déférées comme Chrétiennes, au gouverneur, qui les condamna à avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté le 22 octobre de l'an 851. * *Euloge mémorial*, *l.* 2, *c.* 7 Baillet, *vies des Saints.*

NUNNEZ ou NONNIUS (Pierre) mathématicien, natif d'Alcazar-do-Sal, en Portugal, vivoit dans le XVI siécle l'an 1570. Les principaux de ses ouvrages sont; *De arte navigandi, lib. II. De crepusculis, lib. I. Annotationes in Arist. problema mechanicum de motu navigii ex remis. Annotat. in planetarum theorias Georgii Purbachii*, &c. * Resendius, *in antiq. Lusitanar. comm.* Nicol. Antonio, *biblioth. Hispan.* &c.

NUNNEZ FERDINAND DE GUZMAN, *cherchez* GUZMAN.

NUQUES (Alexandre) auteur d'une histoire de Bretagne en vers, qu'on garde dans la bibliothéque de Vicogne près de Valenciennes. On sait qu'il vivoit au milieu du XIII siécle, parceque son poëme est dédié à Cadiac, évêque de Vannes, mort en 1254. * Le Long, *biblioth. de France.*

NURE (Mathurin de) *cherchez* NEURÉ.

NUREMBERG ou NOREMBERG, *Noricorum Mons, Noriberga* & *Noremberga*, grande ville impériale de la Franconie en Allemagne, est considérable par son commerce & par son académie. Elle est située sur le Peignitz, qui l'ayant traversée, va tomber dans le Rednitz. On dit qu'elle fut fondée par les Noriciens, sur une colline de la forêt Hercinienne, & qu'elle leur servit d'asyle contre la fureur d'Attila l'an 450. Elle s'accrut dans la suite, & fut ruinée par l'empereur Henri V. Conrad III, Henri VI, & Charles IV, la rétablirent & l'augmenterent, & ses habitans l'agrandirent considérablement l'an 1538, & la fortifierent beaucoup l'an 1632. Elle appartenoit aux ducs de Souabe, lorsqu'elle fut affranchie par Frédéric *Barberousse*. Henri *le Sévère* y établit l'an 1194, un burgraviat, qui depuis devint considérable, à cause de ses dépendances. Frédéric I, électeur de Brandebourg, vendit l'an 1527, ce burgraviat aux habitans de Nuremberg ; & ce fut le sujet d'une guerre qui dura jusqu'en 1552, & qui fut terminée par un présent de deux cens mille écus, & de dix canons doubles, qu'on fit à Albert de Brandebourg, l'*Alcibiade Germanique*. Cette ville est une des plus grandes & des plus riches d'Allemagne. Les maisons sont toutes bâties de pierres de taille, élevées de quatre ou cinq étages, les rues larges, & les places régulieres. Il y a onze ponts de pierres, dont l'un construit d'une seule arche, passe pour une merveille ; douze fontaines, six-vingt puits, six portes, défendues chacune d'une grosse tour. Quoique sa situation soit assez platte, elle a un château sur un rocher assez haut. La figure de ce bâtiment est toute irréguliere, à cause qu'on a été contraint de s'accommoder à la masse informe & inégale de ce rocher. On dit que le puits qui y est, a 1600 pieds de profondeur, ce que l'on a peine à croire ; & que la chaîne de ce puits pese 3000 livres. On y voit un arsenal de cinq salles de plein pied, de 80 pas de largeur, avec 300 piéces de canon ; des armes pour dix mille hommes ; & un hôtel de ville très-magnifique. Le gouvernement de Nuremberg est aristocratique. L'empereur y doit tenir la premiere diéte après son couronement, & on y garde pour cette cérémonie les ornemens, qui sont la dalmatique de Charlemagne, son baudrier, ses gants, sa couronne. On y fit une assemblée l'an 1438, pour y proposer quelque accommodement entre les peres du concile de Basle, & le pape Eugène IV, qui en tenoit un à Ferrare, qu'il transféra depuis à Florence. L'empereur Frédéric III tint une seconde assemblée à Nuremberg l'an 1443, pour le même sujet ; mais elle fut sans effet, aussi bien que la premiere, & une autre qu'il fit l'an 1487. Les habitans de Nuremberg reçurent des premiers la religion protestante, & signerent la confession d'Augsbourg l'an 1530. Les Catholiques n'y ont qu'une église. Nuremberg se soumit l'an 1631 à Gustave Adolphe, roi de Suède, qui la délivra des siéges qu'y mirent Tilli le 21 mars, & Walstein en août de l'an 1632. Les habitans voulant témoigner leur reconnoissance à ce prince, lui firent présent de quatre doubles canons d'une fonte particuliere, & de deux globes, l'un terrestre & l'autre céleste. Ils étoient de vermeil, d'un travail admirable, montés en forme de vases, émaillés & enrichis avec un grand art. Après la paix de Munster, Nuremberg fut le lieu de l'assemblée qui ordonna l'an 1650, l'exécution du traité. Elle recouvra en même temps le droit qu'elle avoit perdu d'exiger des collectes de ses sujets, dans l'évêché d'Aichstet. *Cherchez* DIETE. * Bertius, *descr. German.* Conradus Celtes, *de situ Norim.* Cluvier, *German.* Sponde, *A. C.* 1438, *num.* 26, & 1443, *num.* 5, 1487, *num.* 1, &c.

NUSCO, *Nuscum*, ville du royaume de Naples, en la Principauté ultérieure, avec titre d'évêché suffragant de Salerne. * Léandre Alberti.

NUYTS (Pierre) fut envoyé en ambassade au Japon l'an 1627, par le conseil de Batavia. N'ayant pas assez de connoissance du pays, il ne réussit point, & fut obligé de s'en retourner avec la confusion de n'avoir rien fait au gré de ceux qui l'avoient employé. La principale cause de ce mauvais succès, venoit de ce qu'il s'étoit annoncé sous le titre d'ambassadeur du roi de Hollande, quoique ce fût le seul conseil de Batavia qui l'eût envoyé. Les Japonois, trompés d'abord par le titre qu'il se donnoit, le traiterent comme l'ambassadeur d'un roi ; mais ayant reconnu depuis la fourberie, ils en furent indignés, & le renvoyerent sans réponse. Les Hollandois ne laisserent pas de lui donner le gouvernement de l'isle Formosa, qui leur appartenoit. En 1629, deux vaisseaux japonois, chargés d'environ cinq cens hommes, ayant abordé à cette isle, Nuyts résolut de saisir cette occasion pour se venger de l'affront qu'il avoit reçu, quoiqu'il l'eût mérité. Sous prétexte d'envoyer visiter les deux vaisseaux, il fit désarmer l'équipage. Les Japonois qui manquoient d'eau, ne firent point de résistance ; mais, lorsqu'ils se furent fournis de ce qui leur étoit nécessaire, & qu'ils voulurent continuer leur route, Nuyts les retint, sous prétexte que deux vaisseaux seuls ne pouvoient résister aux corsaires qui infestoient la mer, & en leur promettant que dans peu il les feroit escorter jusqu'à la Chine par des navires de Batavia qu'il attendoit. Les Japonois comprirent sans peine le dessein du gouverneur, & qu'il vouloit leur faire perdre la saison de l'année en laquelle seule on peut aller à la Chine. Ce temps étant en effet passé, les Japonois demanderent du moins la liberté de retourner chez eux ; mais Nuyts s'y opposa encore, en prétextant qu'ils pouroient se défaire avantageusement de leurs marchandises, s'ils vouloient attendre l'arrivée des Hollandois. Les Japonois indignés de cette conduite, qui étoit contre le droit des gens, résolurent d'obtenir par la force ce que la justice auroit dû leur faire accorder. S'étant rendus chez le gouverneur, & ayant essuyé un nouveau refus, ils se saisirent de sa personne, firent main-basse sur sa garde, & sur-tous ceux qui voulurent résister, & le forcerent, lui, & un de ses conseillers, de signer les articles qu'ils avoient dressés. Le gouverneur fit alors assembler le conseil, à qui il exposa ce qu'il avoit été contraint de signer, & l'on fut obligé de ratifier ce traité & de donner satisfaction aux Japonois. Leur équipage leur fut rendu ; on leur donna les ôtages qu'ils exigeoient, & l'on désarma les vaisseaux hollandois dont on auroit pu se servir pour les poursuivre. Les Japonois de retour chez eux, firent part de ce qui s'étoit passé à l'empereur, qui fit arrêter neuf navires hollandois, & mettre les ôtages en prison. Les Hollandois présenterent requête, sans pouvoir obtenir aucune raison. Enfin, après plusieurs années, le conseil de Batavia fit revenir Nuyts, & l'envoya malgré lui à l'empereur du Japon, l'an 1634. Cette démarche des Hollandois plut tellement à l'empereur, que sur le champ toute interdiction fut levée, & qu'on leur rendit ce qui leur appartenoit. Nuyts ne fut condamné qu'à une prison libre ; c'est-à-dire, qu'on se contenta de lui donner des gardes qui l'accompagnoient par-tout où il alloit. En 1636, les Hollandois ayant fait un riche présent à l'empereur, lui demanderent l'entiere liberté de Nuyts,

& elle leur fut accordée. * Extrait des *voyages de Chardin, tom. III, pag. 227. Supplément françois de Basle.*

NUZZA (Ange) né à Grottola en Sicile, entra dans l'ordre de saint Dominique, où il se fit un assez grand nom. Le pape Innocent X le nomma pénitencier apostolique à sainte Marie Majeure le 12 août 1647; mais, 8 ou 10 ans après, il se retira à Florence, d'où voulant aller en 1669 visiter la sainte Baume, il fut jetté par un coup de vent, de la felouque qui le transportoit, dans la mer, & se noya. On a de lui un Carême en deux volumes, *Tromba evangelica quadragesimale*, Rome 1653. Ses autres ouvrages, qui étoient en assez grand nombre, sont gardés à Florence. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

NUZZI (Ferdinand) cardinal, naquit le 10 septembre 1645, à Orta, dans le patrimoine de S. Pierre. Ayant perdu son pere à l'âge de neuf ans, sa mere l'envoya à Rome pour y faire ses études. Comme il avoit beaucoup d'esprit, & qu'il s'appliqua, il fit en peu de temps de grands progrès. On lui accorda la permission de consulter les livres de la bibliothéque angélique des Augustins, & il sut en profiter. Lorsqu'il eut fait ses humanités, il s'appliqua à la jurisprudence, tant civile que canonique; & on ne tarda pas à le regarder comme un des plus habiles jurisconsultes. En 1686, le pape Innocent XI lui donna l'emploi de commissaire de la chambre apostolique, avec un canonicat de l'église de saint Pierre. Alexandre VIII, successeur d'Innocent XI, qui n'avoit pas moins d'estime pour lui, le confirma dans ses emplois, & se servit souvent de ses conseils. Après la mort d'Alexandre VIII, la charge de trésorier de la chambre apostolique étant devenue vacante, elle fut donnée à Nuzzi pendant la vacance, & le pape Innocent XII l'y maintint, en lui témoignant le desir qu'il avoit de l'élever aux charges les plus distinguées. Ce desir étoit sincere, & Nuzzi en vit les effets. Innocent XII le fit successivement secrétaire de la congrégation du concile, assesseur du saint office, & membre de la congrégation des Rits. Nuzzi ne diminua rien au milieu de ses emplois, de sa douceur, de son affabilité & de son amour pour les sciences. Les savans de Rome s'assembloient le soir dans sa maison, & il leur fournissoit tant de matieres savantes à examiner, qu'on eût dit que l'étude seule faisoit son occupation. Le pape Clément XI voulut reconnoître son mérite en l'élevant à la dignité de cardinal en 1715, & en lui donnant le siége épiscopal d'Orviéte. Nuzzi se rendit à on évêché en 1716; mais il y mourut l'année suivante 1717, le 30 novembre, âgé de 72 ans, deux mois & vingt jours. Innocent Nuzzi, fils de son frere, lui fit faire des obséques magnifiques dans la grande église d'Orviéte, & lui fit dresser un superbe mausolée. * *Voyez* M. Fontanini, dans son livre *De antiquitatibus Hortæ*, troisiéme édition, livre III, chap. 2. *Supplément François de Basle.*

N Y

NYBOURG, *cherchez* NEUBOURG.

NYCTELIES, fêtes en l'honneur de Bacchus, furent ainsi appellées, parcequ'on les célébroit de nuit; car νὺξ, en grec signifie *nuit*; τελεῖν *sacrifier, célébrer les mysteres.* Ceux qui faisoient cette fête, couroient de nuit, avec des flambeaux & des brocs de vin, commettant une infinité d'insolences & d'impuretés. Les peuples s'assembloient tous les trois ans pour cette infame cérémonie, vers le commencement du printemps. Les Romains, qui avoient emprunté ces fêtes des Grecs, en eurent horreur ensuite, & défendirent de les célébrer, à cause des désordres épouvantables que la licence du peuple y avoit introduits. * Saint Augustin, *de civit. Dei, l.* 18, *c.* 13. Dempster, *paralip. in Rosin. ant. l.* 2, *c.* 11.

NYDER (Jean) Allemand, de l'ordre des Freres Prêcheurs, inquisiteur en Allemagne, fleurit dans l'université de Vienne en Autriche, & fut un de ses députés au concile de Basle, qui le nomma pour aller inviter les Bohémiens de venir au concile. Il est mort à Nuremberg après l'an 1440. Il a composé en latin divers petits traités de morale & de piété; savoir, *La consolation d'une conscience timorée*, imprimée à Paris en 1494, & à Rome, en 1604; *Le Fourmillier*, ou *le dialogue d'exhortation à la vie chrétienne, par l'exemple de la fourmi*, imprimé à Paris, en 1519, & à Douai, en 1602; Un traité *des préceptes du Décalogue*, imprimé à Paris, en 1507 & 1515, & à Douai, en 1612; l'*Alphabet de l'Amour divin*, qui se trouve parmi les œuvres de Gerson; *La maniere de bien vivre*, sous le nom *de saint Bernard à sa sœur*, imprimée à Paris l'an 1484, & à Rome, en 1604; Trois livres *de la réforme des religieux*, à Anvers, 1611; *Dispositorium moriendi*, imprimé *in*-4°, sans nom de lieu & sans date; Traités des contrats des marchands, dans le recueil des traités de droit; Des sermons pour toute l'année; Deux lettres aux Bohémiens; & d'autres piéces dans les actes du concile de Basle. Il y a plusieurs ouvrages manuscrits de cet auteur. * Du Pin, *bibliot. des auteurs ecclés. du XV siécle.*

NYKKEL (Goswin) Général des Jésuites, naquit en 1584, d'une famille noble du pays de Juliers. Il entra en 1604, dans la société des Jésuites, & s'y fit aimer par son mérite. Après avoir enseigné la philosophie à Cologne, il s'appliqua au ministere de la prédication, dans lequel on dit qu'il réussit. Il fut quatre fois recteur & deux fois provincial, & enfin élevé au généralat. Il fut employé dans plusieurs affaires importantes par l'électeur de Cologne & par le duc de Neubourg. Il eut un libre accès auprès du pape Alexandre VII, qu'il avoit connu particulierement dans le temps qu'il étoit nonce à Cologne, & il obtint de lui le rétablissement des Jésuites à Venise. * *Dict. hist.* édition de Hollande, 1740.

NYLAND, province de la Finlande. Elle est entre la Finlande propre, la Tavastie, la Carélie & le golfe de Finlande. Borg & Helsinfort en sont les lieux principaux. Sanson y met aussi la petite ville de Roseborg; mais quelques géographes assurent qu'elle est dans la Finlande propre. * Mati, *diction.*

NYLEN (Arnoul) né à Nimegue, & religieux de l'ordre de saint Dominique; étoit prieur de la maison de son ordre à Groningue, dès l'an 1584; & pendant la vacance du siége, il gouverna avec beaucoup de soin le diocèse, dont il fut lui-même nommé évêque après Jean Bruches, vers l'an 1590. On assure que pendant quatre ans, il eut beaucoup à souffrir des hérétiques, qui le jetterent même quelquefois en prison: les désordres ne lui permirent pas de se faire sacrer. Après la prise de Groningue par le prince Maurice de Nassau, il se retira à Bruxelles, où il mourut le 7 mars 1603. On conservoit à Bruxelles un traité des sacremens, & des controverses de lui; mais ces ouvrages ont été brulés au bombardement de cette ville. * Echard, *de script. ord. FF. Præd. tom. II.*

NYMANNUS (Grégoire) né à Wittemberg en Saxe l'an 1594, étoit fils de *Jérôme* Nymannus, docteur en médecine, & professeur public à Wittemberg. Grégoire suivit la même profession; &

s'y distingua. En 1614, il fut fait maître en philosophie dans son université, & en 1618, il fut revêtu du titre de docteur en médecine. La même année, on lui donna une chaire de professeur d'anatomie & de botanique. Il mourut à Wittemberg en 1638, n'ayant encore que quarante-trois ans. On a de lui un traité latin sur l'apoplexie, où il entre dans plusieurs questions anatomiques qu'il traite avec solidité. Cet ouvrage parut à Wittemberg, en 1619, *in-4°*, & y fut réimprimé en 1670 *in-4°*. En 1628, il fit imprimer une dissertation latine sur la vie du *fœtus* ou enfant nouvellement conçu dans le sein de sa mere. Il y prouve qu'un enfant vit dans le sein de sa mere par sa propre vie, non de celle de sa mere; qu'il a & qu'il exerce ses actions vitales; que la mere venant à mourir on peut le tirer souvent de son sein, encore vivant, & sans l'offenser; qu'ainsi l'on doit veiller à ce que l'on n'enterre point une femme grosse avant que d'avoir tiré le fruit qu'elle porte, &c. Cette dissertation parut à Wittemberg, *in-4°*, & fut réimprimée à Leyde, en 1644, *in-12*. Elle se trouve aussi avec l'ouvrage de François Plazzoni, sur les parties de la génération, à Leyde, en 1664, *in-12*. M. Manget parle de Nymannus avec honneur dans sa *Bibliothéque des ouvrages de médecine*, *tom. II*, *in-folio*, *livre 13*, *page 420*, &c.

NYMPHAS, disciple de saint Paul, qui demeuroit à Colosses, & que cet apôtre salue dans son *épitre aux Colossiens*, *chap. 4*, *v. 15*.

NYMPHÉE, *Nymphæus*, jeune homme de l'isle de Melos, dans la mer Egée, conduisit une colonie de Meliens dans la Carie, province de l'Asie mineure, & se joignit aux habitans de la ville de Cryasse. Ceux-ci voyant que le nombre de ces étrangers s'augmentoit considérablement, & craignant qu'ils ne se rendissent seuls les maîtres de la ville, résolurent d'assassiner les principaux dans un festin. Nymphée averti de cette conspiration par Caphena, Carienne, qui étoit sa maîtresse, refusa de s'y rendre, si les femmes n'étoient de la partie. Les Cariens furent d'accord; & alors Nymphée ordonna à ses compatriotes de se rendre au festin sans armes, & à leurs femmes de cacher un poignard dans leur sein, & de se mettre à table, chacune à côté de son mari. Vers le milieu du repas, les Meliens, lorsque les ennemis eurent donné le signal contr'eux, tirerent les poignards du sein de leurs femmes, & se jetterent sur ces traitres, sans leur donner le loisir de se défendre. Les ayant tous tués, ils demeurerent seuls en possession de la ville de Cryasse, & la rebâtirent de nouveau. * Plutarch. *de virt. mulier.*

NYMPHÉE, en latin *Nymphæum*, édifice public, où il y avoit des fontaines, des grottes & des statues de Nymphes. Les historiens nous apprennent que l'on avoit bâti de magnifiques nymphées à Constantinople & à Rome; mais il n'en reste aucun vestige. On voit un édifice à peu près de cette maniere, entre Naples & le mont Vesuve, ou *Monte di Somma*, en Italie: il est bâti de marbre & est de figure carrée: on y entre par une seule porte, d'où l'on descend dans une grande grotte. Le pavé est de marbre de diverses couleurs, & les murailles revêtues d'un coquillage admirable, qui représente les douze mois de l'année, & les quatre vertus politiques. L'eau d'une belle fontaine qui est à l'entrée, remplit un canal qui regne tout au tour; & l'on y voit des statues & des tableaux de plusieurs Nymphes, avec quantité de figures fort divertissantes. * Rosin, *antiq. rom. l. 1*, *c. 14*.

NYMPHES, déesses de l'antiquité païenne, que les poëtes faisoient filles de l'Océan & de Thétis, étoient distinguées en Nérëides, qui exerçoient leur pouvoir sur la mer; & en Naiades, qui regnoient sur les fleuves ou les fontaines. On donnoit aussi le nom de Nymphes aux déesses de la campagne, comme aux Dryades & Hamadriades des forêts; aux Napées des bocages & des prés; aux Oréades des montagnes. On appelloit aussi *Nymphes*, selon le témoignage de Porphyre, (*de Antr. Nymp.*) toutes les ames des hommes; & en effet, *Nymphe*, est la même chose que *Nephés*, en hébreu, qui signifie *ame*. On croyoit que les ames des morts erroient autour des lieux qui leur avoient été les plus agréables pendant leur vie. C'est de-là qu'étoit venue la coutume des Orientaux, de sacrifier sous les arbres verds, dans la pensée que quelque ame y faisoit son séjour. Les Grecs débitoient que les Nymphes se réjouissoient quand la pluie faisoit croître les chênes, & qu'elles pleuroient lorsqu'il n'y avoit plus de feuilles. Les ames des anciens habitans de la Gréce, qui avoient demeuré dans les bois, étoient, disoient-ils, devenues des *Nymphes Dryades*; celles de ceux qui avoient habité les montagnes des *Oréades*; celles de ceux qui étoient au bord de la mer, des *Nereides* (ce mot vient de *Nerée*, qui tire sa source de l'hébreu *Nahar*, fleuve;) celles de ceux qui faisoient leur séjour auprès des rivieres & des fontaines, des *Naiades*. * Callimach, *in Delo*. Denys d'*Halicarnasse*, *livre 1*.

NYMPHIS, né à Héraclée dans le Pont, fils de Xenagoras, historien Grec, écrivit en vingt-quatre livres l'histoire d'Alexandre, de ses successeurs, & des fils de ses successeurs, jusqu'à la ruine des tyrans, & le troisiéme Ptolémée: & il composa une histoire d'Héraclée en treize livres. Voila ce que Suidas nous apprend de Nymphis; mais on trouve de plus dans Photius, *cod.* 224, que les Héracléotes ayant pris les armes en faveur de Mithridates, fils d'Ariobarzanes, contre les Galates, qui les pousserent vivement, Nymphis fut le chef d'une ambassade qui conclut un traité de paix avec eux à force d'argent. Elien, *lib. 7*, *hist. anim.* cite le neuviéme livre d'une histoire des Ptolémées, écrite par Nymphis, mais ce pourroit bien n'être que l'ouvrage dont on vient parler. Celui qu'Athenée cite, *l. 13*, & qu'il appelle le Périple de l'Asie, étoit un ouvrage géographique, où cet ancien décrivoit les côtes de l'Asie mineure. Par le temps où il a fini son histoire des successeurs d'Alexandre, on juge qu'il florissoit vers la CXXXVI olympiade, 236 ans avant J. C.

NYMPHODORE, d'Amphipolis, composa un traité des loix & des coutumes des peuples de l'Asie, dont l'interpréte de Sophocles, *in Œdip.* cite jusqu'au treiziéme livre. Cet interpréte appelle cet ouvrage *Les Barbariques*, & saint Clément d'*Alexandrie*, *in Protrept.* lui donne pour titre *Les usages des Barbares:* mais le même, *l. 1*, *Strom.* l'appelle *Les usages de l'Asie*. Par ces endroits qu'on en cite, un lecteur intelligent s'apperçoit sans peine que ces différens titres ne marquent point des ouvrages différens. Nymphodore, trop prévenu en faveur de la Gréce, a été chercher mal à propos l'origine du nom de Sérapis dans la langue grecque; le taureau nommé Apis, étant mort & embaumé, étoit mis, selon lui, dans un cercueil, nommé σορὸς en grec, d'où vient qu'on l'appella *Soroapis*, & ensuite *Sarapis*. Ces sortes d'étymologies n'ont pu plaire qu'aux gens de sa nation.

NYMPHODORE, de Syracuse, écrivit un Périple d'Asie, ouvrage important, cité par Athenée, *lib. 6*, *7 & 13*, & un autre traité des choses merveilleuses de Sicile, dont le même auteur fait mention,

mention, *lib.* 13. C'est sans doute de ce dernier ouvrage qu'Elien a pris ce qu'il conte, *lib.* 13, *hist. anim. c.* 20, des chiens qui gardoient le temple du démon Adrane en Sicile, & peut-être aussi ce qu'il rapporte dans le même ouvrage, *lib.* 16, *cap.* 34, touchant les peaux des chevres de Sardaigne.

NYMPHODORE de Syracuse, auteur Grec, écrivit une histoire de Sicile. * Pline, & Etienne de *Byzance*, &c. citent l'un & l'autre de ces auteurs.

NYSA, ville d'Arabie, ou, selon d'autres, de l'Egypte, dans l'endroit où elle confine à l'Arabie. Diodore de *Sicile* dit que ce fut-là où Bacchus fut élevé par les Nymphes, d'où il a pris le nom de *Dionysus*, nom grec de Bacchus, composé du mot Διὸς, *Divin*, & *Nysa* lieu où il naquit, comme qui diroit *le Dieu de Nysa*. La chronique d'Alexandrie dit que ce mot est mis par métathèse, pour celui de *Sina*. Moyse séjourna quarante ans dans les déserts d'Arabie, où est le mont de Sina ou Sinaï, où Dieu lui donna sa loi parmi les tonnerres & les éclairs. Les Païens feignent que Bacchus fut porté dès son enfance en Arabie, où la montagne de Nysa est fort remarquable. * Vossius. Il y a une montagne & une ville du même nom dans les Indes. Nysa est aussi le nom de la nourice de Bacchus, qui, selon Pline, fut enterrée près de Scythopolis.

Une autre ville nommée NYSA, dans la Carie, est célébre dans l'antiquité. Il y en a peu qui aient produit plus d'habiles grammairiens. Nysa, dit Strabon, *l.* 14, a produit d'excellens hommes: Apollonius, philosophe Stoïcien, le meilleur des disciples de Panætius; Menecrates, disciple d'Aristarque; Aristodéme, fils de Menecrates, dont j'ai pris les leçons à Nysa, étant extrêmement jeune; Sostrate, fils d'Aristodéme; & Aristodéme, cousin de Sostrate, qui a enseigné le grand Pompée. Ils furent tous deux d'excellens grammairiens: le dernier enseigna tant à Rhodes que dans sa patrie, la grammaire & la rhétorique; mais, étant à Rome, il fut chargé de l'éducation des enfans de Pompée, & se borna à enseigner la grammaire en public. Cette ville de Nysa étoit sous la protection du dieu Lunus, ainsi qu'on l'apprend des médailles qu'elle fit fraper au coin de Valérien & de Gallien. On y célébroit aussi des jeux appellés *théogamies*, où toutes sortes de personnes étoient admises.

ADDITION POUR LA PAGE 428.

MELUN. La généalogie de cette Maison sera dans les additions placées à la fin du dernier volume.

Addition pour la page 732.

MONTILLET, MONTEILLET ou MONTELIER, nom connu dès le XII siécle dans les provinces de Bresse & de Bugey. Guichenon remarque dans son *histoire de Bresse & de Bugey*, page 237, sur le rapport de Golu, en ses *Mémoires historiques de Franche-Comté*, livre IX, ch. 26, que Martigna de Lisle, dépendant de Mont-Réal, de même que le fief de Montillet en Bugey, appartenoit à HENRI de Montillet, en l'an 1401, & étoit sujet au cri des sires de Villars & de Thoire. Le même Guichenon, article des anciens sires de Villars, page 214, 215 & 217, fait mention, dans le nombre des gentilshommes sujets à l'hommage & au cri de Villars, de deux Montillet, originaires de l'ancien château de Montillet, près Valence en Dauphiné. Ces deux Montillet ont formé deux branches, l'une établie en Bresse, l'autre établie en Bugey. Les piéces originales alléguées par Guichenon, sont à la chambre des comptes de Savoye, sous le titre *Bugey*.

I. HENRI de Montillet, dont parle Guichenon, cité ci-dessus, étoit frere de *Gui* de Montillet, qui possédoit une terre de son nom en Bresse. Il vivoit en 1401, & fut pere de CHARLES, qui suit.

II. CHARLES de Montillet, vivoit en 1440, & fut pere de

III. JACQUES Montillet, qualifié du titre de *noble*, dans une reconnoissance que noble *Claudine* Poenet, sa veuve, donna aux abbé & couvent de saint Sulpice, le 17 mai 1479, au nom de ses trois fils, *Nicolas*; *Thomas*, qui vivoit encore en 1516; & LOUIS, qui suit.

IV. LOUIS Montillet épousa, par contrat du 30 décembre 1494, *Catherine* de Chastillon, fille de *noble & puissant homme Jean* de Chastillon, co-seigneur de Dorche, dont il eut, CLAUDE, qui suit; & *Pierre* de Montillet, qui vivoit en 1547.

V. CLAUDE Montillet épousa, par contrat du 12 mai 1547, *Jeanne* Bachod, fille de noble *Pierre* Bachod, dont il eut

VI. ANTOINE Montillet, qui fit son testament le 7 novembre 1624. Il avoit épousé au mois d'avril 1581, *Jaquemas* Vugier, fille de *maître Jean* Vugier, dont il eut sept enfans: 1. EMANUEL, qui suit; 2. *Claude*, docteur ès droits, conseiller, puis président en l'élection de Bugey, Valromey & Gex; 3. *Jeanne*, mariée à *Pierre* Robin, du lieu de Nantua; 4. *Diane*, mariée avant le 11 mai 1625, à *Annibal* Jarcellat; 5. *Claudine*, mariée à *François* de Croison, seigneur de Grés, gouverneur du fort de l'Escluse; 6. *Françoise*, qui épousa *Claude* Rollet, demeurant au lieu d'Eschalons; & 7. *Benoîte*, femme de *Claude* Goisson, demeurant au lieu dit le *Petit-Abergement* en Bugey.

VII. EMANUEL Montillet, sieur de Pérés & de Chavagnat, épousa le 25 avril 1629, *Catherine* Michaud, fille de *Charles* Michaud, seigneur & baron de Champdore, & de *Françoise-Aimée* de Vignod. Il mourut peu après le 15 juillet 1634, ne laissant qu'un fils unique, BERTRAND de Montillet, qui suit. Sa femme épousa en secondes noces *Thomas* de Baptandier, écuyer, seigneur d'Allegret.

VIII. BERTRAND de Montillet, seigneur de Champdore, de Chavagnat & du Chastellard, né au mois de juin 1631. Il succéda vraisemblablement à son oncle Claude de Montillet, dans l'office de conseiller du roi, président en l'élection de Bugey, qu'il possédoit le 16 novembre 1675, date d'un accord qu'il fit avec *Catherine* Michaud sa mere, & Thomas de Baptandier, son beau-pere, par lequel, moyennant la somme de seize mille livres, ils lui céderent la terre & seigneurie de Champdore en toute justice, haute, moyenne & basse. Il fit son testament le 5 août 1679. Il eut de son mariage avec *Barbe-Anthelme* de Rosetain: 1. GUI, qui suit; 2. *Hector-Benoît* de Montillet de Chavagnat, religieux profès de l'ordre de Cîteaux; 3. *Anthelme* de Montillet de Pérés, chantre, puis grand-prieur du chapitre de saint Pierre de Nantua, en Bugey, ordre de Cluni, où il fut reçu le 22 décembre 1717, après avoir justifié sa noblesse depuis deux cens ans; 4. *Antoine* de Montillet de Quincieu, prieur de saint Savinien en Saintonge, & recteur de saint Martial d'Avignon;

5. *Thomas* de Montillet de Chavagnat, chanoine de l'église de Belley; 6. *François* de Montillet de Chastelard, mort prêtre; 7. *Claudine*, mariée à *N.* du Plastre, seigneur de Vieuget en Bugey; 8. *Marie-Anne*; & 9. *Hélène* de Montillet, toutes deux religieuses à la Visitation en la ville de Belley.

IX. Gui de Montillet, seigneur de Champdore & du Chastelard-de-Luyres, ainsi que des fiefs de Pérés, de Chavagnat & de Quincieu, conseiller au parlement de Dombes, fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance du 6 avril 1700. Il fit son testament le 21 mars 1730, & mourut peu de temps après. Il avoit été marié deux fois, 1°. par contrat du 14 février 1695, avec *Hippolyte* de Révol, fille de *Pierre* de Révol des Avénières, seigneur de Charnai, conseiller d'honneur au parlement de Metz, & de *Françoise* de Saint-Chamans: 2°. le 17 juin 1715, à *Gasparde* de Varax, lors veuve de *François-Louis* du Crest, & fille de *Gaspard* de Varax, comte de Chastel, & de *Christine* Bailland de Verboz. Les enfans du premier lit furent, 1. Pierre-Anthelme, qui suit; 2. *Benoît-François*, mort jeune; 3. *Jean-François* de Montillet du Chastelard, abbé de Pontaut, au diocèse d'Aire, sacré évêque d'Oleron le 2 octobre 1735, & aujourd'hui archevêque d'Ausch. (C'est en sa faveur que *Jean-Louis* de Grenaud, marquis de Rougemont, grand bailli de Bugey, fit par son testament du 7 juillet 1710, une substitution des deux tiers de ses biens, dans lesquels seroit comprise la terre de Rougemont, à la charge par le substitué de porter le nom & les armes de Grenaud.) 4. *Marie-Charlotte* de Montillet, d'abord religieuse dans l'abbaye de Bons, ordre de Cîteaux, aujourd'hui abbesse de Salinque, du même ordre, à Toulouse. Les enfans du second lit furent, 1. *Jean-Pierre-Christine* de Montillet du Chastellard, mort lieutenant dans le régiment de Navarre; 2. Thomas de Montillet, seigneur de Champdore, du Chastellard, de Pérés, de Quincieu & de Chavagnat, ci-devant officier dans le régiment de Champagne, & marié en 1739 avec *Marguerite* Quarré de Livron.

X. Pierre-Anthelme de Montillet de Champdore, né le 5 avril 1696, fut pourvu de la charge de bailli d'épée de Bugey & de Valromei, par lettres du 29 août 1740. De son mariage, accordé le 24 novembre 1733 avec *Henriette-Victoire* de Bellecombe, fille de *Philibert* de Bellecombe, seigneur de Lordres, ancien capitaine dans le régiment de Menou, & de *Charlotte* Jacob, il a Louis-Honoré de Montillet, marquis de Rougemont, né le 26 octobre 1735, mestre de camp de cavalerie, enseigne de la premiere compagnie des Mousquetaires de la garde ordinaire du roi; & *Jean-Pierre-René* de Montillet, né le 10 juillet 1739. Les armes de cette famille sont *d'azur, à un chevron d'argent, surmonté à la pointe d'un croissant de même.* Celles de Grenaud sont, *de gueules à deux bandes d'argent ondées.* * *Armorial général de France*, registre second. *Titres de la famille.*

Addition pour la page 760.

MONTPEZAT. Le duc & marquis de Montpezat prend par ancienne substitution les noms & armes de Tremolet ou Tremolety, Bucelly & Tertullis. Il est l'un des quatre premiers barons du Dauphiné, & lieutenant de roi de Languedoc, baron de Montmaur, Piégon, & autres terres considérables, tant en Languedoc qu'en Dauphiné. Ses armes sont *d'azur à un cigne d'argent, sur une riviere de même, accompagné en chef de trois molettes d'éperon d'or, la bordure d'azur remplie de lis, les banieres de molettes & de lis, portées par deux anges dont la tunique est de même, avec un cimier, surmonté d'une molette d'éperon d'or*, & une devise latine, *Cignus aut victoria ludit in unda*, lesquels attributs annoncent l'ancienne chevalerie de cette maison, qui a plus de trois siecles de service en France, & des titres qui annonçent la plus haute noblesse.

On trouve dans des actes originaux de 1338 & 1339, Guillaume & Raymond de Tremolet, qualifiés *damoiseau* & *chevalier.*

Dans un autre acte de 1435, Sicard Tremolet ou Tremolety, est dit descendant des anciens seigneurs de Tremolet, au pays de Foix. Il étoit pere de Sicard II, qualifié aussi *chevalier* dans son testament de 1469, par lequel il institue pour son héritier son fils,

Pierre I Tremolety de Montpezat, qualifié dans le même acte *damoiseau*, & dans d'autres de 1489, 1521, 1522 & 1523, *chevalier, magnifique & puissant seigneur.* Il se maria à *Marie* de Cambis, de l'ancienne maison de ce nom.

La terre de Montpezat qu'il avoit, fut d'abord titrée en baronie, ensuite en marquisat, pour services rendus, & ce fut Antoine son fils qui en obtint l'érection. Il avoit servi avec distinction en Piémont en 1536. Il étoit capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes.

Jean, baron de Montpezat, fils d'Antoine, eut deux fils, Jean II & George, qui ont formé deux branches. Jean-François de Montpezat, fils de Jean, II du nom, a continué la branche aînée. Il fut fait marquis de Montpezat, par lettres du mois de juillet 1665, enregistrées à Toulouse & à Montpellier les 11 janvier & 28 juin 1668; fut fait lieutenant-général des armées du roi, & conseiller d'état d'épée en 1651; gouverneur d'Arras & de l'Artois en 1665. Il étoit gouverneur & seigneur de la ville de Sommieres. Il a été gouverneur de Gravelines, & avoit eu le régiment du Roi & Royal cavalerie. Il avoit été désigné maréchal de France pour la premiere promotion, sous le ministere du cardinal Mazarin. Il mourut en avril 1677, ayant commandé en chef les armées du roi en Italie; il obtint la permission de porter l'habit à brévet; & lorsqu'il eut le commandement de la province de Languedoc, selon Menard, historien de Nismes, il y fut reçu par tout avec des acclamations de joie, de même que toute sa famille.

N....... marquis de Montpezat, fils de Jean-François, fut pourvu en 1692 de la charge de lieutenant de roi en Languedoc, qui, après sa mort en 1717, a passé au marquis de Montpezat son cousin, & ensuite au duc de Montpezat. Le fils de Jean-François étoit maréchal de camp, gouverneur & seigneur de Sommieres. L'un de ses fréres avoit eu le régiment de Montpezat, aujourd'hui Limosin, & fut tué au siége de Luxembourg. L'autre, après avoir été chevalier de Malte, embrassa l'état ecclésiastique; & ayant refusé plusieurs évêchés, il mourut au séminaire de S. Sulpice, à Paris, où il a laissé une bibliothéque très-considérable.

La postérité de George de Montpezat, marquis de Roubiac, Montpezat, capitaine de cent hommes d'armes, qui avoit eu deux freres tués au service du roi, fut continuée par son alliance du 14 décembre 1617, avec *Lucrece* de Pontenel, qui fut mere de plusieurs enfans, tués au service du roi: l'un d'eux avoit un régiment connu sous le nom de Roubiac, & un autre

Pierre II de Montpezat, Tremolety, maréchal de bataille, épousa le 4 octobre 1651, *Catherine* de Rignac, & fut pere de

JEAN III de Montpezat, baron de Collias, commandant d'un regiment de son nom, lequel testa le 26 mars 1686. Il avoit été marié en 1681, avec *Thérese* Bot de Tertullis, fille d'une Nicolaï, & petite-fille d'une Bonne de Lesdiguieres. Elle fut mere de

PIERRE III de Montpezat, baron de Collias, ancien lieutenant de roi en Languedoc, qui avoit épousé *Marie-Françoise-Richarde* de Carichon, est mort le 24 avril 1755. C'est sur sa tête que les titres de la maison de Montpezat, dont il étoit l'aîné, furent renouvellés par lettres patentes qu'il obtint au mois de mai au camp devant Tournai, l'an 1745, confirmées par arrêt rendu à Versailles le 9 avril 1752. Il y est dit que tous ceux qui n'auront pas les mêmes titres d'ancienneté & de service, ne pouront pas porter, ainsi que ledit de Tremolety Montpezat & les siens, le titre & nom de marquis de Montpezat. De *Marie-Françoise-Richarde* Carichon naquirent deux fils & une fille.

1. JEAN-JOSEPH-PAUL-ANTOINE de Montpezat, Tremolety, de Bucelly, de Tertullis, chef & aîné aujourd'hui de la maison de Montpezat du bas Languedoc, duc-marquis de Montpezat, lieutenant de roi en Languedoc, un des quatre premiers barons du Dauphiné, baron de Montmaur, Piégon & seigneur d'autres terres, tant en Languedoc qu'en Dauphiné, &c. Il a épousé le 19 septembre 1738, *Marie-Justine-Espérance* d'Agoust, fille & héritiere d'*Hector-Samson*, marquis d'Agoust de Montmaur. Il y a eu de ce mariage, 1. *Henriette*, née le 26 mai 1739; 2. *Josephine*, née le 26 juillet 1748.

En 1734 Jean-Joseph-Paul-Antoine de Montpezat étoit aide de camp de M. le maréchal duc de Belleisle. Il se distingua à l'attaque de Philisbourg. Au retour de cette campagne il eut une maladie si considérable, que ses parens l'obligerent de ne plus servir, le firent voyager en Flandre & sur les frontieres de la Hollande, où un cadet de sa famille étoit général des troupes de Hollande & gouverneur de Tournai. Depuis, ayant voyagé dans différens pays, ayant été destiné pour aller en Espagne, & ce voyage n'ayant pas eu lieu, il a été en Italie. Il en a parcouru toutes les cours, avec l'agrément de celle de France; & ayant fait quelque séjour à Rome, le pape, instruit des services de la maison de Montpezat, tant dans l'ordre de Malte, que pour l'avantage du saint-siége & le soutien de la religion catholique, apostolique & romaine, le sachant né dans ses états, le pape le créa duc ou prince Romain par un diplome du 13 janvier 1758. Enfin Benoit XIV, d'heureuse mémoire, desira qu'il obtint la permission de porter la croix de Malte; distinction rare & honorable, & pour cela le pape en fit demander l'agrément au grand maître de cet ordre.

Henriette, sa fille aînée, née le 26 mai 1739, a été mariée au duc de Galean des Issarts, colonel d'infanterie au service de France, fils unique du feu marquis des Issarts, ambassadeur en Pologne, & chevalier de l'ordre de l'Aigle-blanc, lequel eut l'honneur d'être chargé du mariage de monseigneur le Dauphin avec madame la Dauphine: le duc des Issarts a depuis obtenu l'ordre Palatin de S. Hubert, & il y a été reçu en qualité de prince.

2. *Charles-Pierre*, abbé de Monpezat, eut d'abord un prieuré simple, qui est depuis environ trois siécles d'oncle à neveu dans cette maison sous le nom de Montpezat. Ensuite il eut une abbaye, & depuis il a eu le doyenné de Tarascon, possédé précédemment par M. l'abbé de Fénélon, & M. de Bussy, mort évêque de Luçon.

3. *Gabrielle* de Montpezat, fut mariée à *Scipion* de Nicolaï, baron de Sabran, & chef de la branche aînée de la maison de Nicolaï, qui possede depuis si long-temps la charge de premier président de la chambre des comptes de Paris. Il y a eu deux fils de ce mariage

Plusieurs historiens parlent de l'ancienneté & des services de la maison de Montpezat, connue anciennement sous le nom de TREMOLET ou TREMOLETY de Tertullis, qui est le nom d'une terre, comme celui de Montpezat.

Elle a eu plusieurs chevaliers de Malte, l'un desquels l'étoit l'an 1596; un autre en 1633; deux autres en 1671 & 1676. Il y en eut un qui fut criblé de blessures dont il mourut, en défendant l'entrée d'une église à la tête d'une troupe. Il y avoit dans cette église des vases sacrés, dont la profanation fut évitée par sa valeureuse défense. Les alliances de cette maison sont des plus considérables, & assez généralement connues pour ne faire mention que des plus anciennes, qui sont celles de Durfort, Bucelly, Grimaldy, Baschy, Bernis, Brancas, Nicolaï, Guitry, Gabriac, Castries, Bottertullis, Bon, Nogaret, Beaune, Barjac, Foy du Roure, Ginestoux, Vernon & autres.
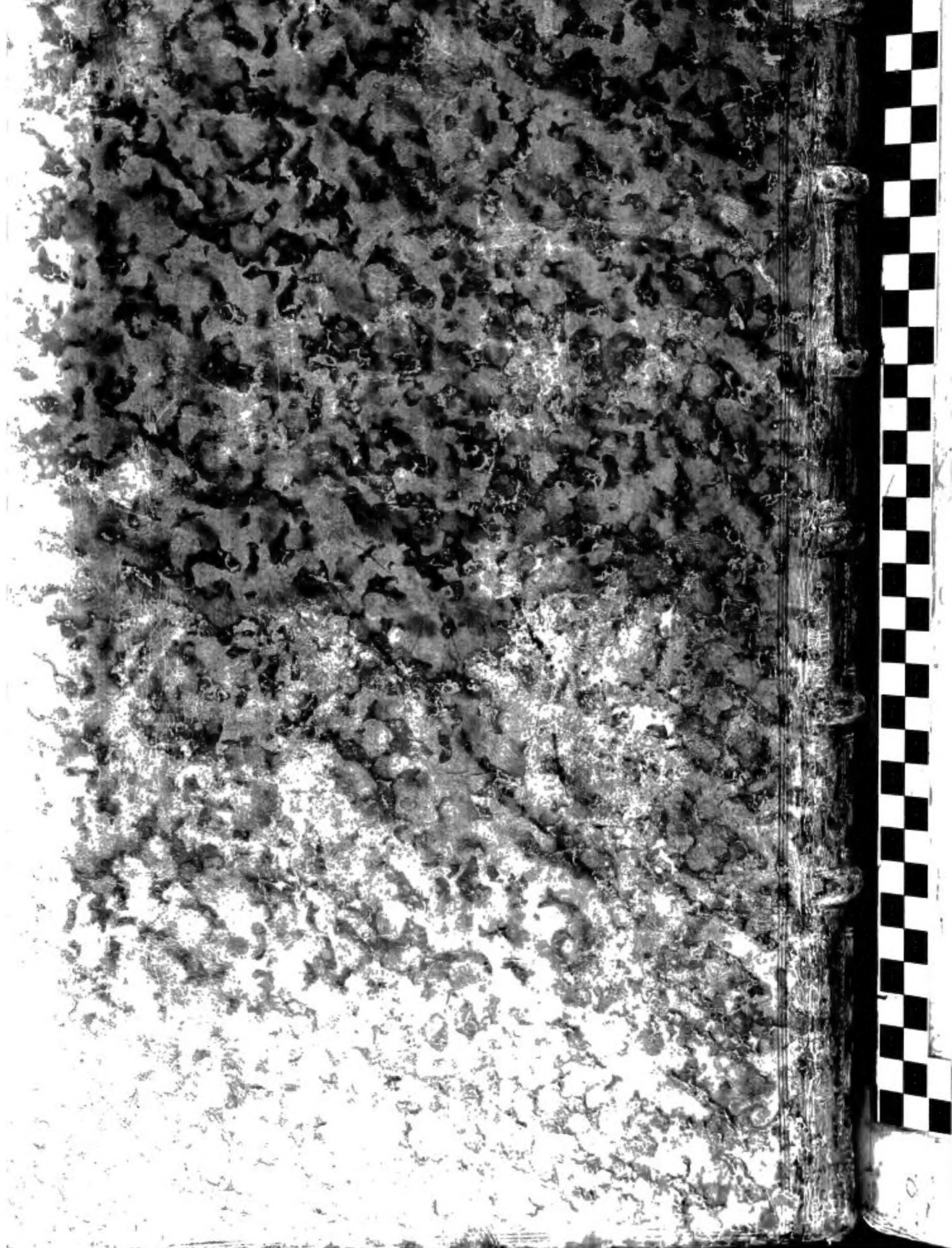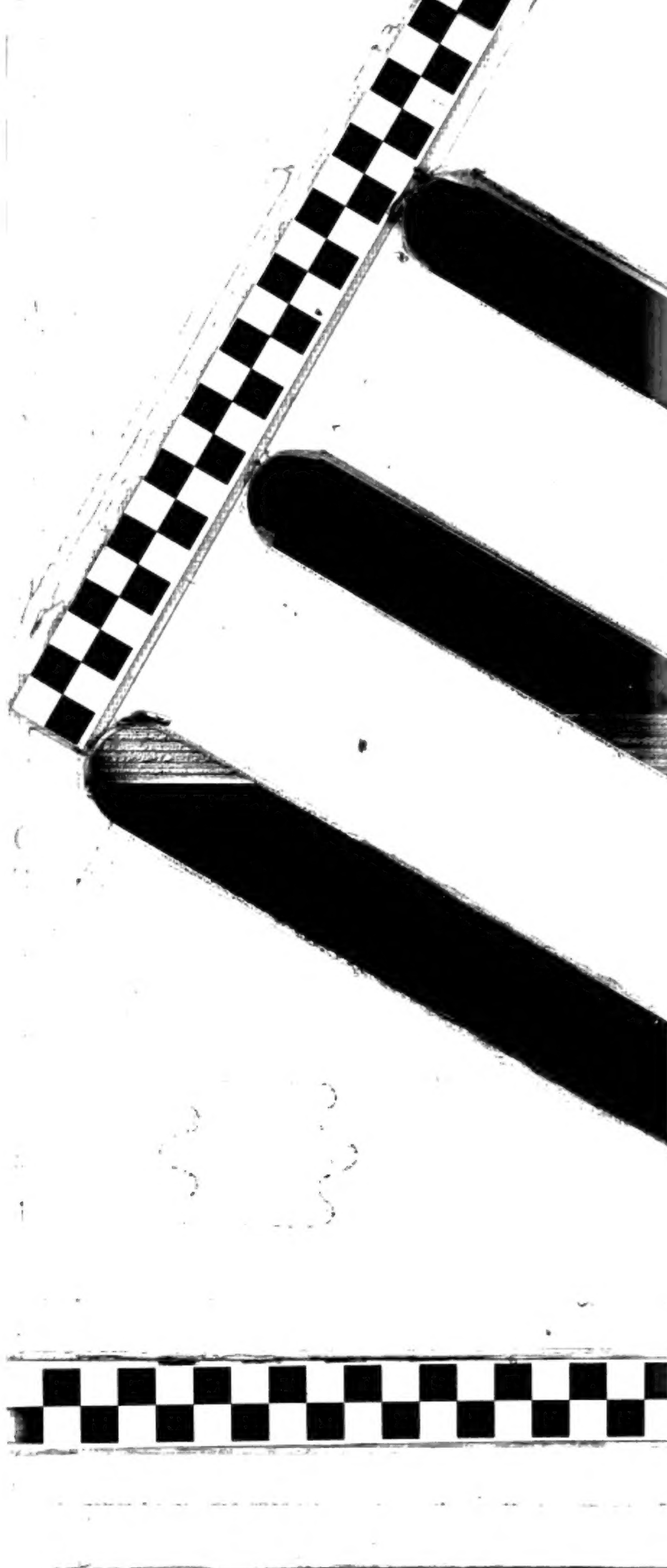
Fin du Tome VII.